



John Adams
Library,



IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



SHELF No
ADAMS

41.4
J. A.



DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

FRANÇOIS ET LATIN,

VULGAIREMENT APPELÉ

DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX.

TOME QUATRIÈME.

F=JAM

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

FRANÇOIS ET LATIN,

VULGAIREMENT APPELÉ

DICTIONNAIRE DE TRÉVOUX,

CONTENANT la Signification & la Définition des mots de l'une & de l'autre Langue ; avec leurs différens usages ; les termes propres de chaque Etat & de chaque Profession : La Description de toutes les choses naturelles & artificielles ; leurs figures , leurs espèces , leurs propriétés : L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les Arts , soit Libéraux , soit Mécaniques , &c.

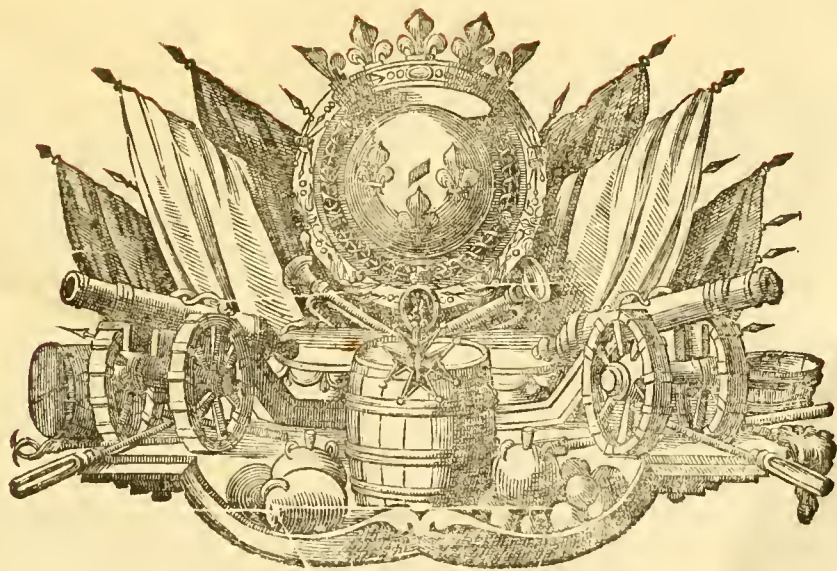
AVEC DES REMARQUES D'ÉRUDITION ET DE CRITIQUE ;

LE TOUT tiré des plus excellens Auteurs , des meilleurs Lexicographes , Etymologistes & Glossaires , qui ont paru jusqu'ici en différentes Langues.

NOUVELLE ÉDITION,

CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME QUATRIÈME.



A PARIS,

PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

DICIONNAIRE

FRANÇOIS DE L'ARTIN,

DICIONNAIRE DE MATHÉMATIQUES

ADAMS 41.4
v. 4

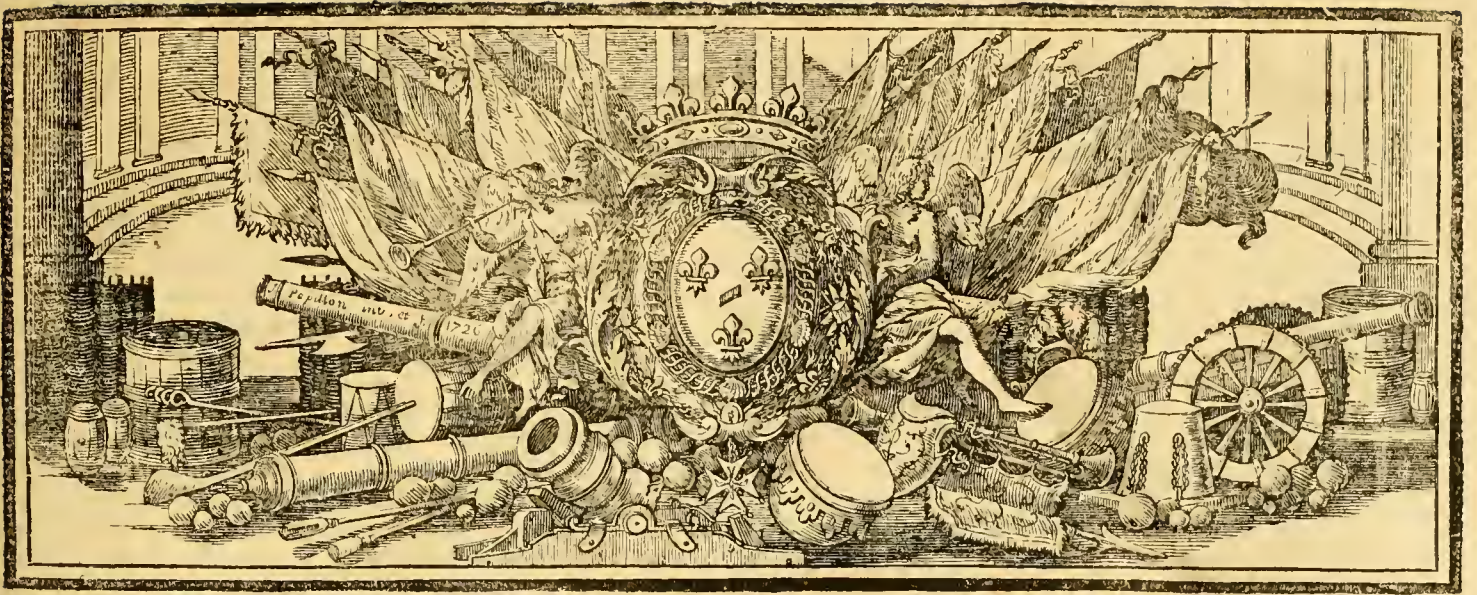
PAR MATHÉMATIQUES

DE L'ARTIN

A PARIS

M D C C L X X I

chez la Citoyenne



DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

CONTENANT TOUS LES MOTS

DE LA

LANGUE FRANÇOISE, DES SCIENCES ET DES ARTS,

Avec les Termes Latins qui peuvent y convenir.

F

F



Subst. fémin. suivant l'ancienne appellation. Sixième lettre de l'Alphabet, & la quatrième des consonnes. On prononce *effe*. Une grande *F*, une petite *f*, une *F* capitale, une *F* finale.

*Depuis dix ans dessus l'F on travaille;
Et le destin m'auroit fort obligé,
S'il m'avoit dit tu vivras jusqu'au G.*

BOIS-ROBERT.

☞ Suivant la nouvelle appellation, qui prononce *fe*, le *f* est s. m. dénomination qui paroît plus naturelle que l'autre, & aujourd'hui plus usitée. Un grand *F*, un petit *f*.

On peut considérer cette lettre, ou absolument, & sans rapport à aucune langue en particulier, ou par rapport aux langues qui l'ont dans leur alphabet. Parlant en général, quelques-uns mettent cette lettre parmi les muettes, comme le ϕ dans les Grammairiens Grecs; & d'autres lui donnent la qualité de fémi-voyelle. Jean Conrad Aman, dans sa Dissertation *De loquelâ*, distingue les consonnes en simples & en doubles; les simples, en sifflantes & en explosives; & parmi celles qu'il

Tome IV.

appelle sifflantes, il en est qui se prononcent par l'application des dents d'en-haut à la lèvre d'en-bas; c'est l'*f* & le *ph*. Quelques Auteurs disent que chez les Anciens le son du *ph* étoit différent de celui de l'*f*. La raison qui fait que quelques Auteurs font de l'*f* une demi-voyelle, & qu'Aman la place avec les sifflantes, c'est que sans autre mouvement des organes que celui qui est nécessaire à la prononciation de l'*f*, on peut proférer un petit son, & qu'on le profere en effet; de même que du mouvement seul qui forme l'*s*, ou l'*r*, il s'en forme un qui les fait appeler, l'une fémi-voyelle, & l'autre sifflante & fémi-voyelle.

Cette lettre nous vient des Romains, qui l'avoient prise des Eoliens, comme beaucoup d'autres choses; car l'*F* n'est point différent du digamma des Eoliens, c'est-à-dire, d'un double gamma, ou d'un gamma enté l'un sur l'autre; & le digamma des Eoliens n'étoit, à mon sens, que le ϕ des Grecs, qui, se faisant à trois différentes reprises, avoit dégénéré dans la figure *F*, qu'on appelle digamma, ou double gamma, parce qu'en effet il ressemble à un gamma posé sur un autre gamma. Et de vrai la lettre ϕ étant composée d'un *O micron*, traversé d'une ligne perpendiculaire, si l'on fait d'abord cette ligne droite, ensuite qu'on forme l'*O* à deux fois, la partie supérieure d'abord, ensuite l'inférieure, ces deux parties ne se joindront plus, & ne feront plus un *O*, ou cercle exactement

A

formé; & au lieu de cela, le Φ n'aura plus eu que deux lignes transversales courbées, l'une en haut, l'autre au milieu de la perpendiculaire. En écrivant vite & couramment, rien n'est plus ordinaire que de faire droites des lignes courbes: cela se fait tout naturellement, parceque cela se fait plus aisément & plus vite, & que la nature tend toujours à la plus grande commodité, comme l'a remarqué, en matière toute semblable, l'Auteur d'un Recueil de Dissertations, imprimé à Paris en 1715, in-4°, pag. 116, dans une Dissertation sur les premières lettres Hébraïques. C'est ainsi que la transversale du Ψ Grec est souvent toute droite, en sorte que cette lettre a la forme d'une croix \dagger . Mais ce qui confirme encore mieux ce que je dis du passage du Φ en F, c'est que j'ai souvent remarqué que sur les médailles de Philippe, & sur celles des Rois de Syrie dans ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ & ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥΣ , le phi, Φ , a souvent la forme que je dis: il n'a point un cercle, ou un O *micron*; mais la perpendiculaire est traversée par le milieu par une ligne droite, formée souvent seulement de deux points, l'un à droite, & l'autre à gauche; & pour traversale d'en-haut, il n'a qu'un gros point, qui termine la perpendiculaire; ce qui fait la figure d'une croix \dagger . Telle est, à mon sens, l'origine de la Lettre F, qui, par conséquent, n'est autre que le Φ des Grecs, ainsi formé par corruption. Aussi sur les médailles des Falisques, l'F est mis au lieu du Φ des Grecs. Au reste, quoique ce fût la même lettre, elle avoit chez les Latins un son plus doux, comme l'observe Térentien.

Les Romains, pendant quelque temps, mirent un F renversé, Ɔ , à la place d'un V consonne, qui n'avoit point de figure propre dans leur Alphabet. Juste Lipse, dans son Commentaire sur le livre XI des Annales de Tacite, Covarruvias, Daufquius en son Traité de l'Orthographe, disent que ce fut l'Empereur Claude qui inventa cette lettre. En effet, Tacite, dans ce Livre, *ch. 14*, selon l'édition de Bléau, in-12, l'an 1649, & *ch. 4*, selon d'autres éditions plus anciennes, & Suétone, dans la vie de Claude, *ch. 41*, disent que ce Prince inventa trois lettres. Sur quoi Juste Lipse, cherchant quelles sont ces trois lettres, montre que d'abord on ne peut douter que le digamma Eolique n'en soit une: 1°. parceque Quintilien le dit positivement en deux endroits; 2°. parcequ'on trouve dans des Inscriptions de Claude, le digamma renversé, ou l'F renversé employé à cet usage, dans les mots TERMINA Ɔ IT, AMPLIA Ɔ IT, DI Ɔ IT. Avant Claude, Varron avoit voulu introduire cet usage, comme Lipse le remarque, sur le témoignage d'Annaeus Cornutus; mais il n'en put venir à bout. Il fallut toute l'autorité d'un Empereur pour le faire recevoir; encore ne dura-t-il guère. Après la mort de Claude, il s'abolit: Tacite nous l'assure; & Quintilien témoigne qu'il avoit été rejeté, & que de son temps il ne subsistoit plus, tant il est vrai que l'usage ne s'assujettit pas même aux Maîtres du monde. Au reste, tout ceci ne doit s'entendre que de Ɔ , ou de l'F renversé pour l'V consonne; car si l'on prétendoit que l'F étoit inconnu aux Romains avant Claude, ce seroit une erreur que des milliers de médailles & d'inscriptions plus anciennes que Claude, réfuteroient.

Néanmoins dans la suite on a souvent confondu en latin l'F avec le *ph*, qui répondent au Φ Grec, & l'on trouve dans les anciennes Gloses *Falanx*, *Filosophia*, &c.

Quelques-uns parmi nous les confondent aussi, surtout les femmes, & ceux qui n'ont point étudié: ils écrivent *Filosofie*, *Filippe*, *Falange*, *Fare*, *Epifane*, *Faraond*, *Faramond*, &c. Ce n'est pourtant pas l'ordinaire. D'autres veulent que dans les noms qui viennent du Grec, comme *Philippe*, *Philadelphie*, *Epiphane*, *phare*, *phalange*, &c. on conserve le *ph*, & qu'aux autres qui sont, ou Latins, ou dérivés du Latin, on mette un *f*. Ce sentiment est le plus exact, & le plus ordinairement suivi: ainsi c'est encore l'usage, au moins pour le grand nombre; car quelques-

uns venant du Grec, s'écrivent constamment de tout le monde par un *f*, comme *frénésie*, *fantaisie*, *fiole*, *filtre*, &c. Voyez la Grammaire de M. l'Abbé Regnier.

La lettre F se prononce en approchant les lèvres l'une de l'autre, & en faisant toucher la lèvre d'en-bas aux dents d'en-haut. La prononciation de l'*f* est presque la même que celle de l'*v* consonne; mais il faut un peu plus d'effort pour prononcer l'*f*, que pour prononcer l'*v*; on peut s'en convaincre, en faisant attention à la manière dont on prononce les mots suivans. *Faveur*, *vanité*; *félicité*, *vérité*; *fidélité*, *vice*; *foment*, *voguer*; *futur*, *vulnérable*.

Il y a plusieurs mots François tirés des Langues étrangères, & qui ont un *f* à la fin: dans ces mots, l'*f* se met à la place d'un *v* consonne, qui étoit dans la dernière syllabe de ces mots étrangers: en voici des exemples. *Chétif*, *cattivo*; *neuf*, *novus*; *novem*; *nef*, *navis*; *nominatif*, *génitif*, &c. *nominativus*, *genitivus*; *clef*; *clavis*, &c.

Cette lettre se trouvant à la fin des mots, se fait sentir devant ceux qui commencent par une consonne, aussi-bien que devant ceux qui commencent par une voyelle. *Juif*, *neuf*, *esquif*; *chef*, *stef*, *nef*; *canif*, *nominatif*, *génitif*, *datif*, &c. *indicatif*, *impératif*, &c. avec quelques adjectifs, dont l'*f* se prononce dans le masculin, & se perd dans le féminin, comme *lucratif*, *ive*; *oïstif*, *ive*; *naïf*, *ive*; *vis*, *ive*. Il en faut pourtant excepter *apprentif*, *clef*, *Baillif*, qui se prononcent *apprenti*, *clé*, *Bailli*, & peut-être encore quelques autres. Dans le mot *clef*, non-seulement l'*f* se perd entièrement dans la prononciation, mais l'*e* qui, dans les autres mots, est ouvert, comme dans *nerf*, *cerf*, est fermé dans celui-ci, & on prononce *clé*; il y en a même qui l'écrivent aujourd'hui. Dans le mot *neuf*, *novem*, l'*f* se prononce, si ce mot n'est suivi d'aucun autre dans la même phrase sans aucune interruption; par exemple, ils étoient *neuf*: il se prononce aussi, lorsque ce mot est suivi de son substantif, & que ce substantif commence par une voyelle, ou par une *h* qui n'est point aspirée; mais alors l'*f* prend le son de l'*v* consonne, ou un son qui est presque le même, *neuf* étrangers, *neuf* escadrons, *neuf* hommes, prononcez *neu-v'étrangers*; *neu-v'escadrons*, &c. Si le substantif qui suit commence par une consonne, le son de l'*f* se perd entièrement, *neuf* bataillons, *neuf* François, &c. Dans le mot de *chef-d'œuvre*, l'*f* ne se prononce point du tout, & l'*e* qui le précède a le son de l'*e* fermé, *ché-d'œuvre*. Et dans le mot *chef*, l'*f* se fait sentir, & il donne à l'*e* qui le précède un son miroyen, entre l'*e* fort ouvert, & l'*e* tout-à-fait fermé.

En Jurisprudence, deux *ff* joints ensemble, signifient *Digeste*. Voyez-en la raison à *Digeste*.
F, *ut*, *fa*, en musique, est la troisième des clefs qu'on met sur la Tablature.

Cette lettre, chez ceux qui nous ont donné la valeur numérale des lettres, signifioit 40.

Et quand on mettoit un titre au-dessus, elle signifioit quarante mille.

Les deux ouvertures qui sont sur la table d'un violon, ou d'une viole, ont la figure d'un *f*. Les ouvriers les appellent *Ouies*, quand il s'agit de viole; car quand il s'agit de poche, de violon, de basse de violon, on appelle ordinairement leurs ouvertures, des *effes*.

Les marchands, banquiers & teneurs de livres, se servent de cette lettre pour abrégier les renvois qu'ils font aux différentes pages, ou, comme ils disent, au folio de leurs livres & registres. F^o 2^o veut dire, folio 2^o, ou seconde page. Les Florins se marquent aussi par un F, de ces deux manières, FL, ou F_s.

F. Cette lettre chez les Romains, & Φ chez les Grecs, étoient le caractère dont les Maîtres faisoient marquer leurs Esclaves, lorsqu'ils avoient pris la fuite. *Fuga*, $\varphi\upsilon\gamma\eta$.

F, est la marque d'Angers, pour les pièces de monnoie; & dans le Calendrier Ecclésiastique, c'est la sixième lettre Dominicale.

☞ Jurer par F, par B, manière de parler en usage, pour ne pas proférer certains juremens grossiers, que l'honnêteté ne permet pas de prononcer.

F A.

FA, Note de Musique. C'est le quatrième ton, en montant dans la table de la gamme, ut, re, mi, fa.

F A B.

FABA, petite ville, ou bourg de Judée, qu'on nommoit autrefois *Aphéca*. *Faba* est à sept ou huit lieues à l'orient d'Acre.

Campo de Faba; c'est-à-dire, Campagne de *Faba*. C'est une grande plaine dans la Galilée, située entre la Samarie & la mer de Galilée, les montagnes du Liban & le mont Carmel. Les anciens l'appeloient *Esdrelon*, ou grande Campagne, *Campus magnus*.

FABAGO, ou faux Caprier. f. m. Plante qui est une espèce de *Peplus*, qu'on élève à Paris au Jardin Royal. Elle pousse des tiges longues, pliantes, rameuses: ses feuilles sont opposées le long des tiges, naissant deux à deux sur une même queue, un peu éloignées les unes des autres, d'un arrangement approchant de celles du Guy. Elles sont oblongues, arrondies, grasses, à peu près semblables à celles du pourpier, nerveuses, amères au goût. Il sort de leurs aisselles des pédicules qui soutiennent chacun une fleur à plusieurs feuilles rouges, disposées en rose. Il leur succède un fruit membraneux, long, cannelé, divisé intérieurement en cinq loges qui contiennent des semences aplaties: toute la plante est amère. On en trouve autour de Rome dans les lieux rudes & incultes. On l'estime propre pour les vers du corps. LÉMERY.

☞ FABARIA. adj. pris subst. Sacrifice qui se faisoit à Rome, sur le mont Célien, avec de la farine de fèves & du lard, le premier jour de Juin, en l'honneur de Carna, femme de Janus; d'où vient que les Calendes de Juin s'appeloient *Fabaria*. Nonnius cité par MOR.

FABEL. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *fable*, *Koman*.

Huespiancelles qui trouva

Cil fabel par raison prouva. HUESPIANC.

Il s'étoit fait de *fabella*, ou de *fabula*. Car souvent l'u se change en e.

FABER. f. m. C'est le nom d'un poisson de mer, gros, large, oblong: sa tête est grosse, comprimée, étendue, osseuse, anguleuse, de couleur obscure; parsemée de quelques taches purpurines: sa gueule est fort large & bayante, sans dents: ses yeux sont grands, ronds, de couleur dorée: son dos est brun, marqué au milieu d'une tache ronde, noire, & de trois petites figures de couleur dorée. Il est couvert d'écaillés si petites, qu'on ne les apperçoit que lorsqu'on les touche. Il est armé d'un côté & d'autre d'os aussi aigus & aussi tranchans que des couteaux. On trouve ce poisson près des rochers. Il nage seul & droit, & se nourrit de chair de poisson, d'écume de la mer. Sa chair est tendre, friable, bonne à manger, de bon suc, & de facile digestion. On le nomme *faber*, parcequ'on trouve en lui les figures des instrumens d'un forgeron.

FABIA. f. f. Nom d'une famille Romaine. *Gens Fabia*. Voyez FABIVS.

FABIA. Nom d'une Tribu Romaine. *Tribus Fabia*. Suétone dans Auguste, C. 96. appelle Fabiens, *Fabiani*, ceux qui étoient de cette Tribu. Elle avoit pris son nom de l'illustre famille de Fabius, qui en étoit, & qui apparemment y tenoit le premier rang.

FABIEN. f. m. *Fabianus*. Nom d'homme. Saint Fabien Pape, qui succéda à Anthère l'an 236, de J. C. tint le Pontificat 15 ans cinq jours, selon quelques-uns. Eusèbe ne lui donne que 13 ans; les Catalogues de Bucharis & du P. Mabillon, 14 ans un mois & dix

jours. Saint Fabien mourut au commencement de la persécution de Déce; c'est-à-dire, l'an 250, le 20 Janvier. Eusèbe, *Hist. Eccl. L. VI. C. 22*. Anastase, Orose, L. VII. Baronius à l'an 248. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl.*

On appela aussi Fabiens à Rome ceux de la Tribu Fabia. Voyez Suétone dans Auguste, C. 40; mais non pas ceux de la famille Fabia. Voyez FABIVS.

Une partie des Luperques porta encore ce nom; car ils furent divisés en deux parties, dont l'une fut appelée les Fabiens, de Fabius leur chef, comme l'autre les Quintiliens, de leur chef Quintilius. Les Fabiens étoient pour Romulus, & les Quintiliens pour Rémus. Voyez LUPERQUE.

FABIUS. f. m. Nom propre de ceux qui étoient de la famille Fabia. *Fabius*. Il ne faut point nommer Fabiens les Romains qui ont porté le nom de *Fabius*. Nous sommes obligés de faire souvent une pareille remarque, parceque quelques-uns de nos Livres y manquent. *Fabius* & *Fabianus* sont deux noms fort différens; & si l'on traduit le premier par *Fabien*, comment les distinguera-t-on? Qui jamais a dit en notre langue que Fabien Maxime, surnommé le Temporeux, désespéra Annibal par sa conduite & sa prudence, & rétablit les affaires des Romains? On dit Fabius Maximus; & au pluriel les *Fabius*. Nos Antiquaires & les habiles gens parlent toujours ainsi.

Les *Fabius* tiroient leur nom du mot *fabia*, qui signifie une fève; parceque le premier de cette famille s'entendoit à cultiver & à élever des fèves: car dans ces premiers tems les Romains s'adonnoient tous à l'agriculture. D'autres dérivent ce nom de *Fabius*, fils d'Hercule, qui fut le chef de cette famille; & quelques-uns disent qu'il fut appelé *Favivus*, d'où l'on fit *Fabius*, & que *Favivus* venoit de *fovea*, fosse, parceque ce fut dans une fosse qu'il fut conçu; & quelques autres, parcequ'il trouva & enseigna l'art de prendre les ours & les loups dans des fosses. Les *Fabius* étoient si puissans à Rome, que seuls avec leurs amis, ou leurs cliens, ils entreprirent la guerre contre les Veïentes. Ils remportèrent d'abord quelques avantages; mais ayant donné bataille sur les bords du Crémera, aujourd'hui *Baccano*, l'an 277 de Rome, 475 avant J. C. de trois cens sept *Fabius* qu'ils étoient, tous périrent, à la réserve d'un, qui rétablit cette famille, qui fut encore dans la suite très-nombreuse & très-puissante. Denys d'Halicarnasse, L. IX. T. Live, L. I. & II. Florus, L. I. C. 12. Aurel. Victor, C. 14. Orosius, L. II. Plin, L. XVIII. C. 3. Ovide, *Fast. L. II. v. 235*. Macrobi. L. I. C. 6. rapportent ce fait. On ne trouve plus de *Fabius* après Tibère. La famille Fabia étoit Patricienne, & même des premières Patriciennes, qu'on appelle *majorum gentium*. Elle se divisoit en cinq branches, dont on ne trouve guère sur les médailles que les Maximes, les Labéons & les Pictores. Voyez Patin, *Fam. Rom. p. 107*, & Vaillant dans ses Familles Rom. *Numism. Imp. p. 26*. Les *Fabius* prétendoient descendre d'Hercule, & d'une fille d'Evandre. Plutarque dans la Vie de *Fabius Maximus* rapporte que quelques-uns disoient que les *Fabius* avoient été appelés d'abord *Fodius*, de ce qu'ils travailloient à la terre & au labourage, & que de *Fodius* s'étoit fait *Fabius*, *Fodere*, *Fodio*, bêcher, remuer la terre.

☞ FABLE. f. f. Fiction inventée pour nous amuser ou pour nous instruire; ou instruction déguisée sous l'allégorie d'une action. *Fabula*. Il y a de belles moralités dans les *Fables* d'Ésope, de Phédre. La Fontaine les a traduites en François d'une manière fort enjouée & fort ingénieuse. Les Savans doutent que les *Fables* qui passent sous le nom d'Ésope, soient de lui; la matière & l'invention sont d'Ésope; mais ni le style, ni le tour n'en sont pas. Le Grec est de Planude, & c'est de fort mauvais Grec, au jugement du P. Vassieur, de *ludicra dict.* Voyez sur les *Fables* de l'Ésope, & sur leur Auteur, la Préface des *Fables* de La Fontaine; & la vie d'Ésope par le même Auteur, qui l'a tirée de Planude. Après Phédre, Avienus a traité le même sujet, & mis en vers élégiaques

les *Fables* d'Ésope. Locman, Auteur Arabe, que quelques-uns croient n'être point différent d'Ésope, a aussi écrit des *Fables*, dont plusieurs sont les mêmes que celles d'Ésope. Le Prophète Nathan se servit d'une *Fable* pour amener David à se condamner lui-même sur la mort d'Urie. On n'ose parler aux Princes d'Orient de leurs défauts que sous le voile des *Fables*, comme on l'apprend par celles de Pilpay Indien. On prétend que les *Fables* doivent leur origine aux Phéniciens, qui décrivoient des choses ordinaires d'une manière toute figurée, & toute hyperbolique. Les *Fables* répandent insensiblement la vertu dans une ame, & lui apprennent à se connoître, sans qu'elle s'aperçoive de cette étude, & tandis qu'elle croit seulement se divertir. LA FONT.

*Les Fables ne sont pas ce qu'elles semblent être :
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.*

LA FONT.

Les *Fables* ont été inventées pour aider la foiblesse des enfans, qui ne pouvant pas encore soutenir la gravité des préceptes, ni s'embarasser d'une longue suite de règles de Morale, reçoivent les premières impressions de la vertu, lors même qu'ils s'imaginent qu'on ne songe qu'à les amuser. S. EVR. Les *Fables* servent d'enveloppe à d'importantes vérités, & l'utile y est déguisé sous l'appas du plaisir. FONT. La *Fable* est un détour pour ménager la délicatesse du cœur humain, qui ne se révolte point contre la censure indirecte de la *Fable*. S. EVR.

Le mot de *fable* vient du Latin *fabula*. Dans les mots qui ont en Latin à la pénultième syllabe un *u* devant la consonne *l*, qui commence la dernière syllabe, nous retranchons cet *u*, & nous leur donnons la terminaison propre de notre langue : c'est ainsi qu'ont été formés les mots de *table*, *cercle*, *règle*, *ongle*, *tabernacle*, &c. des mots Latins *tabula*, *circulus*, *regula*, *ungula*, *tabernaculum*, &c. D'abord cet *u* s'est changé en *e* muet, puis on l'a retranché, *fabula*, *fabule*, *fabele*, *fable*.

FABLE, se dit aussi de l'action qui sert de sujet aux Poèmes Épiques & Dramatiques, & aux Romans. La belle disposition de la *Fable* est aussi nécessaire dans un Poème, que celle des figures dans un tableau. La *Fable* est un discours inventé pour former les mœurs, par des instructions déguisées sous les allégories d'une action. LE P. LE B. Pour bien construire la *Fable*, il faut bien choisir l'instruction, & le point de Morale qui lui doit servir de fond. ID. Pour faire ce déguisement avec adresse, & sous l'idée de la vérité, il faut chercher dans l'Histoire les noms de quelques personnes à qui la chose soit vraisemblablement arrivée, & la raconter sous ces noms connus avec des circonstances qui ne changent rien au but principal de la *Fable* & de la Morale. ID. Aristote ordonne même d'inventer avant toutes choses, & de faire le projet de la *Fable*, avant que d'imposer les noms; & alors si les personnes que le Poète introduit, ont fait des actions qui se rapportent à son dessein; il doit s'en servir, & les accommoder à son plan. ID.

Cette règle de n'inventer la *Fable* & les personnages d'un Poème, qu'après la moralité, paroît chimérique. Cette méthode, dit M. Marmontel, est impraticable, si ce n'est dans de petits Poèmes, comme l'Apologue, où l'on n'a, ni les grands ressorts du pathétique à mouvoir, ni une longue suite de tableaux à peindre, ni le tissu d'une intrigue vaste à former.

La *Fable* est l'ame de la Poésie: c'est une fiction qui se sert de personnes agissantes pour conduire une intrigue, qui enveloppe l'action. Elle développe cette action pour servir d'instruction morale, ou pour proposer un modèle de vertu à imiter, ou quelque vice à fuir & à éviter. La *Fable* ne doit guère sortir des bornes du vraisemblable, si ce n'est quand, pour donner dans le merveilleux, on y introduit des Dieux de l'ancienne *Fable*, ou quand on fait des personnages vivans & agissans, des êtres abstraits, comme

sont les vertus, les passions, les opérations de l'ame, les vices, &c. Les anciens Comédiens se servoient de ces sortes de personnages. On en trouve encore dans Aristophane. Il y en avoit aussi dans les autres Auteurs de l'ancienne Comédie, Cratin, Eupolis, &c. cela n'est plus d'usage. La *Fable* dans l'Énéide n'a pas cette simplicité qu'Aristote a trouvé si divine dans Homère.

* M^c DACIER.

FABLE, se prend aussi dans un sens collectif, pour signifier toutes les *Fables* de l'Antiquité Païenne, ou l'Histoire fabuleuse, l'Histoire Poétique: auquel sens il n'a point de pluriel; c'est la Théologie des Païens: Il est savant dans la *Fable*, il possède bien la *Fable*. Sans la *Fable*, on ne peut entendre les Poètes. Ronfard en se servant trop fréquemment de la *Fable*, au lieu d'acquérir la réputation de Poète, a acquis celle de Pédant. MÉN.

La Fable offre à l'esprit mille agrémens divers.

BOIL.

Il faut choisir dans un Poème entre le Christianisme & la *Fable*. Dès qu'on s'est engagé avec Apollon, & avec les Muses, il ne faut plus retourner aux idées chrétiennes. On n'approuve point ce mélange dans quelques Poètes Latins modernes, qui sont d'ailleurs assez bons.

Plusieurs Auteurs ont tâché de découvrir l'origine des *Fables*. Les uns la cherchent dans l'Écriture; d'autres dans l'Histoire; quelques-uns dans l'Astrologie; d'autres dans la Physique; d'autres dans la Politique, ou la Morale; d'autres dans tout cela: c'est le meilleur parti. Voyez sur ce sujet le Traité de Grotius, de *veritate Religionis*, la Démonstration Évangélique de M. Huet, les notes de Barlaeus, sur la Théogonie d'Hésiode, Seldenus, de *Diis Syris*, Proleg. III. L'explication historique des *Fables* par M. l'Abbé Banier, imprimée à Paris en 2 vol. in-12. &c.

FABLE, signifie aussi absolument, conte, fausseté. Tout ce que les Païens ont dit de leurs Dieux sont des *fables*. Je me repais ici de *fables* & de chimères. PORT-R. L'histoire du Lion baptisé par S. Paul, que quelques-uns attribuoient à S. Luc, est une *fable*, dit S. Jérôme, de *Script. Eccles.* Cela sent extrêmement la *fable*. VOIT.

On dit qu'un homme est la *fable* du peuple; pour dire qu'il est le jouet de toutes les compagnies où l'on parle de lui, qu'il y est tourné en ridicule, qu'il y est méprisé. Nous allons servir de *fable* & de risée à tout le monde. MOL.

Suis-je sans le savoir, la fable de l'armée? RAC.

Les Latins ont dit tout de même, *Fabula fies*.

Ce mot vient du Latin *fabula*, qui a signifié aussi entretien, comme on voit dans ce Proverbe, *Lupus in fabula*, qui répond au nôtre, *Qui parle du loup en voit la queue*; d'où l'on a fait *confabulari* & *confabulatio*, & les Italiens *favella*, pour dire, parole, langage ordinaire. Les Espagnols disent, *Morir sin fabla*, ou *fabula*, pour dire, Mourir intestat.

FABLE, conte, roman, synonymes. Une *Fable* est une aventure fautive divulguée dans le public, & dont on ignore l'origine. Ce mot de *fable* convient mieux lorsqu'il s'agit d'un événement qui regarde la vie publique. On dit la *fable* de la Papesse Jeanne. Voyez CONTE & ROMAN.

FABLIAU. f. m. On dit au pluriel *fabliaux*. Vieux mot; qui s'est dit autrefois des compositions & contes faits à plaisir, que faisoient les anciens Poètes Provençaux, appelés *Troubadours*, ou *Trouveres*; c'est-à-dire, *trouveurs*, ou *inventifs*. Ces contes en vers étoient fort à la mode dans les premiers âges de la Poésie Française. Les Chantres, ou Ménétriers, alloient chanter les *fabliaux* dans les maisons des Princes & grands Seigneurs. Voyez Fauchet, des Poètes François: il en rapporte plusieurs. Voyez aussi le traité de M. Daniel Huet, sur l'origine des Romans.

FABLIER. f. m. Mot inventé par Madame de Bouillon.

Comme l'arbre qui porte des pommes est appelé Pommier, elle disoit de M. de la Fontaine, c'est un *Fablier*; pour dire, que ses Fables naissoient d'elles-mêmes dans son cerveau, & s'y trouvoient faites sans méditation de sa part, ainsi que les pommes sur le Pommier. *Histoire de l'Académie Française.*

FABRÈGUES. Petite ville de France, dans le bas Languedoc, sur le torrent de Caulazon.

FABRÈQUE, ou FABREGUE. f. f. C'est une plante petite, branchue, haute de deux pieds; qui a ses feuilles semblables au Serpolet. Ses fleurs sont attachées à la tige par intervalles, comme celles du Mariube, & ressemblent à un pied de lis. Cette plante croît dans les lieux pierreux. Elle fleurit au mois d'Août. L'herbe prise en breuvage est excellente contre la morsure des serpens, avec convulsions, ruptures, & contre la difficulté d'uriner: elle provoque les mois, & fait sortir l'enfant du ventre de la mere, particulièrement si on la prend en breuvage pendant quelques jours. Elle fait tomber les verrues longues. Etant cuite jusqu'à la consommation de la 3^e partie, elle resserre le ventre; pour ceux qui ont la fièvre, il la faut cuire dans de l'eau, & pour les autres avec du vin.

FABRIANO. Bourg d'Italie. *Fabrianum*. Il est de l'Etat de l'Eglise, dans la Marche d'Ancone, & du Diocèse de Camérino. *Fabiano* est situé proche des sources du Fiumésino, à cinq lieues au couchant de Sanféverino, & à six de Matélica. Nicolas V répara & aggrandit *Fabiano*; Alexandre VI l'embellit de plusieurs bâtimens; & ce bourg vaut mieux que plusieurs lieux qui ont titre de ville. On fabrique du papier à *Fabiano*. Le corps de S. Romuald repose à *Fabiano* dans l'Eglise de son Ordre. C'est là aussi qu'est l'Abbaye chef de la Congrégation Silvestrine, Ordre de S. Benoît. C'est la patrie de Gentil de *Fabiano*, Peintre qui a de la réputation. MATY. CORN.

FABRICANT. f. m. Terme de Commerce & de Manufacture. Ce mot ne se dit pas de l'Ouvrier qui fabrique l'ouvrage, qui travaille à le faire; mais de l'Entrepreneur, de celui qui fait faire l'ouvrage à ses frais, qui entreprend la fabrique des étoffes; par exemple, ou des galons d'or & d'argent. Le *Fabricant* n'est point entrepreneur dans le sens que l'on dit ce mot d'un homme qui entreprend quelque ouvrage public ou particulier, un bâtiment, par exemple, qui se charge de le faire exécuter, à condition qu'on lui paiera une certaine somme dont l'on convient. C'est là le *redemptor* des Romains, qui n'est pas ce que nous appelons *Fabricant*. Le mot Latin qui expliqueroit le mieux ce que l'on signifie par *Fabricant*, seroit *susceptor*, qui ne se trouve point dans les anciens Auteurs, mais dont on peut cependant user, puisqu'on y trouve *receptor*, *acceptor*, *deceptor*. C'est proprement celui qui entretient des métiers où il fait travailler pour son compte des ouvrages d'ourdisage de toute espèce. On le dit aussi des chapeaux. Le *Fabricant* donne le dessin d'une étoffe, d'un galon, paie les Ouvriers, & fait toutes les avances. Un *Fabricant* a un Dessinateur à soi qui fait les dessins des ouvrages qu'il entreprend. On dit un Marchand *Fabricant*, pour le distinguer de celui qui ne fait que vendre & acheter, sans faire fabriquer. C'est le plus gros *Fabricant* de Lyon.

FABRICATEUR. f. m. Qui fabrique. *Fabricator*, *opifex*, *artifex*, *faber*. Les *Fabricateurs* des monnoies sont responsables de la bonté des espèces. On le dit plus souvent de ceux qui fabriquent de la fausse monnaie, & on ne le dit guère au propre que dans ce cas-là. On le dit plus souvent au figuré. *Fabricateur* de faux actes, de fausses nouvelles, en parlant de ceux qui font de faux actes en Justice, débitent de fausses nouvelles, & généralement de toutes sortes de faussetés.

FABRICATEUR SOUVERAIN. Terme dont on se sert pour désigner Dieu. Le Créateur de toutes choses. Le *Fabricateur Souverain* nous créa tous de même matière. LA FONT. Cette expression étant trop re-

cherchée n'est bonne tout au plus qu'en vers: la langue Française ne souffre pas qu'on dise par une périphrase guindée ce qu'on peut dire simplement.

FABRICATION. f. f. Action de fabriquer, & de faire certains ouvrages conformément aux règles prescrites. On le dit particulièrement de l'emploi des métaux pour les monnoies, médailles, &c. & de l'emploi des laines, fils, cotons, & pour les étoffes. *Fabrication* d'une étoffe, *fabrication* des monnoies. *Fabricatio*. La *fabrication* de la monnaie au moulin est bien plus prompte que celle du marteau. Il n'est guère d'usage ailleurs.

On le dit figurément en mauvaise part en matière de faussetés. La *fabrication* d'un acte faux, d'une calomnie, d'une nouvelle.

FABRICATION, se prend aussi pour la confection des Billets de Banque.

FABRICATION, se dit encore pour signifier la peine, le temps qu'on a employé à fabriquer. Payer les frais de la *fabrication* de la monnaie. BOUTEROUÉ.

FABRICE. f. m. & nom d'homme. *Fabricius*. Quelques-uns de nos Auteurs récents appellent *Fabrics*, les Modernes qui portent le nom de *Fabricius*, & ils disent que *Fabrice* ou *Fabricius* est la même chose que Fabri ou le Fevre. *Faber* ou *Fabricius* sont néanmoins différens. D'autres, & c'est le plus ordinaire; disent *Fabricius*. M. *Fabricius*, Professeur de Théologie à Hambourg, a donné plusieurs Ouvrages. L'art Poétique de Georges *Fabricius*. Henri *Fabricius*, Médecin Allemand de Bergzabern. La Bibliothèque Latine de *Fabricius* est une Notice des Auteurs Latins; la Bibliothèque Grecque du même Jean-Albert *Fabricius*, est une Notice des Auteurs Grecs en 7 volumes in-4^o. Ces ouvrages sont utiles. Tous les Journaux, qui ont parlé de ces ouvrages, disent toujours *Fabricius*, & jamais *Fabrice*. Le mieux est de les imiter; mais sur-tout, il ne faut jamais dire *Fabrice*, quand on parle des anciens Romains qui ont porté le nom de *Fabricius*. Ceux même qui se servent de *Fabrice*, dans les occasions que nous avons marquées, ne le disent jamais, quand il s'agit de l'Antiquité.

FABRICE. f. f. Voyez FABRIQUE. Temporel d'une Eglise.

FABRICIEN. f. m. On nomme ainsi dans les Chapitres, Eglises, Paroisses, Confréries, ceux qui ont soin du revenu temporel d'une Eglise, ceux qui ont l'Intendance des édifices. C'est à peu près ce que les Anciens appeloient *adituus*. A Paris on dit Marguillier. Voyez ci-dessous FABRIQUE.

FABRICIER. f. m. Ce mot se trouve dans quelques Auteurs: c'est la même chose que *Fabricien*. *Fabricier* d'honneur, *Fabricier* comptable. L'Auteur des définitions du Droit Canon se sert de ce mot. Février dit toujours *Fabricien*.

FABRICIUS, FABRICIA. f. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Fabricius*, *Fabricia* Gens. La famille *Fabricia* étoit Consulaire. VAILLANT. C. *Fabricius* Luscus ou Luscinius, si renommé pour sa frugalité, fut Consul l'an 471 & 475 de Rome, & Censeur l'an 478. C'est ce *Fabricius*, qui, commandant l'armée contre Pyrrhus, lui renvoya son Médecin, qui promettoit de l'empoisonner, si on lui vouloit promettre quelque récompense. Voyez encore FABRICE.

FABRINIUS, FABRINIA. Nom propre d'une famille Romaine, dont le nom ne se trouve nulle part que sur deux médailles rapportées par Patin, pag. 109, avec cette inscription M. FABRINI. Encore cet Auteur croit que ce peut être une faute de Monétaire; mais cela n'est pas probable.

FABRIQUANT. Voyez FABRICANT.

FABRIQUE. f. f. C'est en général la manière de construire, d'exécuter certains ouvrages. *Fabrica* & *opus*. On le dit particulièrement de la façon des ouvrages de la monnaie & de certaines manufactures. La *fabrica* des monnoies. La *fabrica* des étoffes, des chapeaux, &c. La *fabrica* des draps d'Espagne est meilleure que celle de Hollande. On invente tous

les jours de nouvelles *fabriques* d'étoffes. Il n'y a que des Officiers qui ont serment à Justice, qui osent travailler à la *fabrique* des monnoies.

Ce mot vient du Latin *fabrica*, qui proprement signifie *forge*; & delà vient sans doute que le mot de *fabrique* se prend quelquefois pour le lieu où l'on *fabrique* la monnoie, que l'on appelle Monnoie, ou Hôtel de la Monnoie, *Cudenda moneta officina*. Les Anciens érigeoient des Autels au milieu des *fabriques* de la monnoie. BOUTEROUE.

FABRIQUE, se dit aussi pour Construction d'un édifice; mais il ne se dit guère qu'en parlant des Eglises. Ce fonds est destiné pour la *fabrique* d'une Eglise Paroissiale. L'Ac. F. Dans ce sens on entend par *fabrique* toutes les dépenses qui se font, soit pour le bâtiment, soit pour sa décoration, soit pour les choses qui concernent le service divin. Ce mot se dit en Italie de tout bâtiment considérable. Il signifie aussi en François, la manière de construire. Cet édifice est d'une belle *fabrique*. Toute la structure de la *fabrique* paroît riche. DAVILER.

On le dit aussi en marine de la manière de construire les vaisseaux, différente chez différens peuples. *Fabrique* Angloise, Françoisise, Hollandoise, &c.

FABRIQUES, en termes de Peinture, se dit des bâtimens en général; mais plus particulièrement de ceux qui ont quelque régularité d'Architecture, ou du moins qui sont plus apparens. Les *fabriques* sont d'un grand ornement dans le paysage. DE PILES. Le Poussin a peint dans ses ouvrages des *fabriques* Romaines d'une grande élégance, & Bourdon des *fabriques* Gothiques, qui, toutes Gothiques qu'elles sont, ne laissent pas de jeter un air sublime dans les paysages. ID.

FABRIQUE, signifie aussi le temporel, le revenu affecté à l'entretien d'une Eglise Paroissiale, tant pour les réparations, que pour la célébration du Service. Il est gouverné par des laïques qu'on nomme *Marguilliers* à Paris, *Fabriciens* dans quelques Provinces, ou *Procureurs Fabriciens*, & à la campagne *Gagiers*. On met des troncs & bassins pour recevoir les aumônes qu'on fait à la *fabrique*. On quête pour l'œuvre & *fabrique* de la Paroisse.

On désigne encore par le mot *fabrique* ceux qui sont chargés de l'administration du revenu temporel des Eglises, le corps des *Marguilliers*, & même le Bureau où ils s'assemblent.

Les *fabriques* des Eglises Paroissiales étoient autrefois gouvernées par les Evêques: ensuite on en donna le soin aux Archidiacres, puis aux Curés: enfin, l'administration de ces revenus a passé à des personnes notables, qu'on appelle *Marguilliers*: ils doivent rendre compte des deniers de la *fabrique* tous les ans pardevant l'Evêque, ou son Archidiacre. Voyez le Canon *Quoniam* 17, *quest.* 7, le Concile de Trente, *sess.* 22 de *reform.* c. 9, les Edits & Déclarations de nos Rois du 3 Octobre 1571, Février 1580, Mars 1609, Septembre 1619.

Dans les provinces on dit *fabrice* pour *fabrique*: c'est un mauvais usage.

*Je te veux, cher ami, faire avoir la pratique
Des pains bénits de la Fabrique:
Ils sont payés fort grassement;
Et je ne veux pour ce service,
Qu'une brioche, c'est justice,
Fête & Dimanche seulement.*

N. CH. DE VERS.

On dit figurément & proverbialement, & en mauvaise part, de deux vauriens, qu'ils sont de même *fabrique*; pour dire qu'ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

FABRIQUER. v. a. Travailler à faire certaines espèces d'ouvrages, étoffes, tapisseries, chapeaux, &c. Dans ce sens il est synonyme de *manufacturer*, qui est plus en usage. *Fabricare, facere, fabrefacere*. Les belles étoffes se *fabriquent* à Venise, à Lyon,

à Tours. Les belles tapisseries se *fabriquent* aux Gobelins.

FABRIQUER, se dit aussi en termes de monnoyage, de l'emploi des métaux pour les monnoies, médailles, &c. *Fabriquer* de la monnoie, c'est fondre les métaux que l'on emploie, les réduire en lames, les tailler, les marquer de l'empreinte du Prince, leur donner le titre & le poids requis. Le pouvoir de *fabriquer* monnoie appartient de droit aux Princes souverains & aux Républiques. BOUTEROUE.

FABRIQUER, se prend aussi pour faire; mais dans un sens figuré & souvent comique.

*Le Ciel, dont nous voyons que l'ordre est
tout-puissant,
Pour différens emplois nous fabrique en
naissant.* MOL.

FABRIQUER, se dit figurément en Morale; pour dire, inventer une calomnie, une histoire, une médifance. *Communiseci, fingere*. C'est une histoire *fabriquée* à plaisir que celle de l'Anc d'or d'Apulée. Il y a des gens qui citent des loix, des autorités qu'ils ont eux-mêmes *fabriquées*.

On dit en termes de Palais, *fabriquer* un contrat, un testament; pour dire, faire un faux contrat, un faux testament, un faux acte. *Confingere*. On ne le dit point en parlant d'une pièce véritable.

FABRIQUE, EE. part.

FABRIQUEUR. f. m. *Fabricien*, Procureur *Fabricien* ou de la *Fabrique*; celui qui est chargé du soin de la *Fabrique*; c'est-à-dire, du temporel, des biens d'une Eglise. *Procurator Ecclesie*. Dans un titre de la Chambre des Comptes de Nantes fait en 1419, le Duc de Bretagne charge ses Receveurs présens & à venir, de Vannes & de Kimperlé, de payer pendant la vie de son fils Pierre de Bretagne C. S. chaque année aux *Fabriqueurs* de M. S. Julien de la terre de Kâer près Vannes, *Hist. de Bret. Tom. II, p. 917*. *Fabriqueur* est ce qu'on appelle aujourd'hui en quelques lieux *Fabricien*, Procureur *Fabricien*, Procureur de la *Fabrique*, & à Paris *Marguillier*.

FABRIQUEUR. Dans les Chapitres il y a communément un *Fabriqueur*. C'est un Chanoine qui a inspection sur le bâtiment de l'Eglise, sur les ornemens, & tout ce qui concerne la décoration. Ce terme n'est pas d'usage. On dit *Fabricien*, Intendant de la *Fabrique*.

FABULATEUR. f. m. Conteur de fables. *Fabularum artifex, confarcinator*. M. Chastelain s'en est servi dans son Martyrologe, comme de bien d'autres mots, qui ne sont pas plus en usage que celui-ci.

FABULEUSEMENT. adv. D'une manière *fabuleuse*, qui sent la fable. *Fabulosè*. L'usage de ce mot est rare. Cette histoire est écrite *fabuleusement*. On diroit que c'est une fable. Pour vouloir mettre du merveilleux dans vos narrations, vous racontez tout *fabuleusement*.

FABULEUX, EÛSE. adj. Qui est faux, inventé à plaisir: qui concerne la fable. *Fabulosus, fictus, commentarius*. L'antiquité *fabuleuse* a bien abusé de la crédulité des peuples. Les mystères des Dieux *fabuleux* des Païens ne laissoient pas de contenir quelques vérités morales. Le style *fabuleux* est plus égayé, & plus figuré que le style Chrétien. S. EVR. L'apologue est un exemple *fabuleux*, pour faire comprendre aux hommes leur devoir par ce détour. S. EVR. S'il y a du *fabuleux* dans les grandes noblesses, du moins il y a une sorte de *fabuleux* qui n'appartient qu'à elles, & qui devient lui-même un titre. FONTEN.

FABULEUX, se dit aussi pour, rempli de fables. Varron a divisé la durée du monde en trois périodes: la première est celle du tems obscur & incertain, *αδολογ*, qui comprend tout ce qui s'est passé jusqu'au déluge. Car les Païens avoient quelque idée du déluge, & une espèce de tradition là-dessus; mais ils ne savoient rien de tout ce qui s'étoit passé avant ce tems-là. La seconde période est celle qu'il appelle le tems

fabuleux, *μυθικός*; & cela comprend tout le tems qui s'est écoulé depuis le déluge, jusqu'à la première Olympiade; c'est-à-dire, 1552 ans, selon le P. Perau. Cette époque de la ruine de Troye, arrivée environ l'an 308 après la sortie de l'Égypte, & 1164 ans après le déluge, est considérable, tant à cause de l'importance d'un si grand événement, célébré par les deux plus grands Poètes de la Grèce & de l'Italie, qu'à cause qu'on peut rapporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les tems appelés *fabuleux*, ou héroïques; *fabuleux*, à cause des fables dont les histoires de ces tems sont enveloppées; héroïques, à cause de ceux que les Poètes ont appelé les enfans des Dieux, & les héros. Leur vie n'est pas éloignée de cette prise. BOSSUET.

FABULEUX, est aussi quelquefois un subst. m. Nous outrons le *fabuleux* par un assemblage confus de Dieux, de Bergers, de Héros, d'Enchanteurs, de furies, de Démon. S. EVR.

FABULIN, ou FABULINUS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un Dieu qui étoit honoré chez les Romains; Dieu de la parole. *Fabulinus*. Varron dit qu'on faisoit des sacrifices à *Fabulin* quand les enfans avoient commencé à parler. C'étoit un des Dieux qui présidoient à l'éducation des enfans. Celui-ci leur aidait à parler & à apprendre à parler. Ainsi, lorsqu'un enfant commençoit à bégayer quelques mots, on faisoit des sacrifices au Dieu *Fabulin*. Nonnius Marcellus, C. XII, n. 56. d'après Caton & Varron, L. II, Lil. Gyral. *Hist. Deorum, Synt. I, P. 47.*

Ce mot vient de *fabula*, dérivé de *fari*, parler, causer.

FABULISER. v. a. Ajouter des traits fabuleux à une histoire, à un récit. Dans le sixième siècle on s'étoit contenté d'orner & de *fabuliser* quelques faits véritables, & d'augmenter le nombre des miracles. Dans le septième on supposa des légendes entièrement fausses. . . . *Observ. sur les Ecr. mod.*

On disoit autrefois *fabloyer*, discourir, comme on le voit dans Nicot.

Ce mot étoit aussi substantif, & signifioit discours qui tient de la fable. On disoit aussi *fabliau*, & *fabliaux* au pluriel. Les Troubadours, qui étoient les anciens Poètes Provençaux, excelloient dans ce genre. *Sup. au Gloss. du Rom. de la Rose.*

FABULISTE. f. m. Auteur qui écrit des fables, en prenant ce nom dans le sens d'Apologue; c'est-à-dire, pour des narrations fabuleuses, accompagnées d'une moralité qui sert de fondement à la fiction. *Fabularum Scriptor*. Le devoir d'un *Fabuliste* est d'instruire en amusant. La Fontaine étoit né avec ce génie qui fait l'excellent *Fabuliste*. Aristote n'admet dans la fable que des animaux; il en exclut les hommes & les plantes. Cette règle est moins de nécessité que de bienfaisance; puisque, ni Esope, ni Phèdre, ni aucun des *Fabulistes* ne l'a gardée: tout au contraire de la Moralité, dont aucun ne se dispense. LA FONT.

F A C.

FAÇADE. f. f. La partie extérieure d'un grand bâtiment; & particulièrement le côté par où l'on entre. *Frons, facies adificii*. La *façade* du devant du Louvre est un des plus beaux morceaux d'Architecture qui soit dans le monde. On l'appelle quelquefois *ordonnance*, *composition*, ou *colonnaison*, *columnarum series*, lorsqu'elle est ornée de colonnes. Le mot d'*ordonnance* paroît convenir plus particulièrement pour exprimer la relation que l'Architecte a observée entre la distribution des dedans & celle des dehors, & de ces deux parties avec la solidité: & la *colonnaison* fait bien partie de la *façade* d'un bâtiment qui est orné de colonnes, mais elle n'est pas proprement *façade*.

Il y a des *façades* simples; c'est-à-dire, avec peu de moulures, ou d'ornemens: & des *façades* riches, qui sont enrichies de bas reliefs, de trophées, &c.

Il y a des bâtimens qui ont des *façades* à portiques; les Latins les appellent *prostylos*: il y en a qui n'en ont point, *inantis* en Latin. Il y en a qui ont des *façades* à colonnes devant & derrière, ou de différens côtés, *amphiprostylos*. Voyez Vitruve, l. 3, ch. 1, Palladio, l. 4, ch. 3, &c. *Façade*, est ce qu'on nomme aussi frontispice, du Latin *frontispicium*.

Mais le mot *frontispice* paroît affecté aux édifices publics, aux Eglises, & aux Palais magnifiques. Ce mot vient de l'Italien *facciata*, qui signifie la même chose; & ce mot Italien est formé de *facies*, *face*; parceque la *façade* est à un édifice, ce que la *face* est au corps humain.

FACALHAD. Montagne & cap de l'Arabie heureuse. *Fachalhadun promontorium*, anciennement *Siagros extrema*. Le Cap de *Facalhad* est sur la côte méridionale de l'Arabie heureuse, dans la contrée de l'Imen, à l'embouchure du Prim, du côté du midi, entre le Cap Fartach & celui de Dos puntos, ou des deux pointes. Il est formé par la montagne *Facalhad*, ou *Sachalad*, nommée par les Anciens *Prionotus*. MATY.

FACATA. Ville & port de mer du Japon, capitale du Royaume de Chicugen, dans l'Isle de Ximo, sur la mer de Corée.

FACE. f. f. Superficie, la première chose que les corps présentent à nos yeux. *Facies, superficies, species*. La *face* du monde, de la terre, des eaux. Dans ce sens on appelle *face* en Géométrie un des plans qui composent la surface d'un Polyèdre. Un dé a six *faces*. Toutes les *faces* d'un Cube sont des carrés. La *face* sur laquelle le corps est appuyé, s'appelle *base*.

FACE, se dit aussi du devant d'un bâtiment, & relativement à ce qui lui est opposé. La *face* de ce Palais est fort magnifique. Ce Château a en *face* une belle avenue; c'est-à-dire, vis-à-vis. On dit aussi *face*, d'une partie considérable d'un bâtiment qui est en vue.

En termes d'Architecture, il se dit encore d'un membre plat qui a beaucoup de largeur & peu de saillie. HARRIS. Telles sont les bandes d'une architrave.

FACE, signifie aussi le visage, comme étant la seule partie du corps de l'homme qui paroît découverte à nos yeux. *Facies, vultus*. Aux autres animaux on dit *bec*, ou *musseau*, ou *hure*. On l'appelle l'*image de l'ame*, à cause que c'est le siège des principaux organes des sens. Car la fierté paroît aux sourcils, la pudeur aux joues, la majesté au front, &c. Elle fait juger du sexe, de l'âge, de la beauté, du tempérament, de la santé, ou de la maladie. Les Médecins la divisent en deux parties. Ils appellent la supérieure, le *front*. Ils comprennent dans la partie inférieure les yeux, le nez, les oreilles, les lèvres, la bouche & le menton. La *face* commence à la pointe des cheveux du front, & finit à l'extrémité du menton. La *face* se divise en trois parties égales: la première comprend le front; la seconde, le nez; & la troisième, la bouche & le menton. Le mot de *face* dans la signification de *visage* a un peu vieilli. On ne s'en sert guère que dans des vers sérieux, & lorsqu'on parle d'un visage majestueux. On dit la *face* toute défigurée: voir Dieu *face* à *face*; mais il semble que ce n'est qu'en ces phrases consacrées. Malherbe l'a employé dans le sens figuré: La *face* déserte des champs. VAUG. CORN. On s'en servoit autrefois dans les discours ordinaires; mais cela n'est plus d'usage. On dit, résister, soutenir en *face*, regarder en *face*; mais toujours sans la particule *la*. Hors ces phrases, on ne s'en sert guère qu'en raillant, & en parlant d'un visage gros & large: cet homme a une *face* resplendissante. C'est en raillant, & dans le style comique & bouffon, que Molière fait dire dans l'Amphytrion:

*Il nous seroit beau voir attachés face à face
A pousser de beaux sentimens.*

On ne peut s'en servir que dans le sérieux, en

parlant d'un Dieu, ou d'un Héros. Malherbe a dit de Dieu, les rayons de grandeur qui sortent de sa *face*.

*Il n'est plus de Ciel pour lui :
Loin de la face adorable,
Dont le regard favorable
Remplit les cœurs des Elus,
Dans la plus cruelle peine,
Il est l'objet de la haine
D'un Dieu qu'il ne verra plus.*

NOUVEAU CHOIX DE VERS. Ode sur l'Enfer.

Les Rois, à l'exemple de Moïse, mettent quelquefois un voile sur leur *face*, afin que leur majesté n'éblouisse pas trop ceux qui en approchent. Ces phrasés sont imitées de celles de l'Écriture, dont les expressions nous deviennent familières, & très-connues, parceque nous les lisons & les entendons souvent : cela rend plus supportable l'usage de certains termes.

On dit pourtant en ce sens, regarder en *face* quelqu'un; pour dire soutenir ses regards. Un criminel n'oseroit regarder la *face* de son Juge.

FACE en peinture, dessin, &c. Nom qu'on donne à une dimension du corps humain, pour fixer les proportions que ces parties doivent avoir ensemble. Les Peintres divisent la figure en dix *faces*, ou parties égales, & chacune de ces parties, en trois autres parties égales. Voyez *FACE*, visage de l'homme.

FACE Hippocratique, d'Hippocrate, ou cadavéreuse. C'est le visage d'un malade qui a les yeux enfoncés & éteints, le nez pointu ou affilé, & les narines ouvertes, les tempes creuses ou abattues; les oreilles froides & retirées; la peau du front terreuse, dure & sèche; le teint pâle, plombé ou noir; ce qui annonce ordinairement une mort prochaine. Hippocrate en fait la description. BLANCHARD & HARRIS d'après lui.

FACE, se dit aussi figurément des affaires, & premièrement du côté par où on les regarde. Il n'y a point d'affaire qui n'ait deux *faces*. Il faut envisager un dogme par toutes ses *faces*, pour en juger avec plus de certitude.

On le dit aussi de l'état où se trouvent les affaires publiques. Sous le gouvernement de ce Ministre, l'Etat a changé de *face*, les affaires ont pris une toute autre *face*. César changea la *face* du gouvernement de Rome. Armand Cardinal de Richelieu changeoit alors la *face* de l'Europe. DE FÉNELON.

*Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle.* RAC.

En termes de guerre, on dit qu'un bataillon fait *face*, *frontem*, quand il se présente pour résister à l'ennemi : quand on l'a attaqué en *face* & en flanc, quand on l'a attaqué de front & de côté. La *face* du bataillon s'appelle aussi front du bataillon, ou chef de files.

FACE, en termes de Fortification, est le côté du Polygone de la place qui se présente à la vue. La *face* de la place comprend la courtine, les deux flancs, & les deux pans de bastion qui se regardent, & qui forment l'angle de tenaille. Ainsi l'on dit que les Assiégés firent deux attaques sur une même *face* de la ville.

FACE PROLONGÉE. Terme de Fortification. C'est la partie de la ligne d'une défense rasante, qui est entre l'angle de l'épaule d'un bastion & la courtine : ou bien c'est la ligne d'une défense rasante coupée par la longueur de la *face*.

On appelle aussi plus ordinairement *face*, ou pan de bastion, de ravelin, ou de demi-bastion, des ouvrages à corne & à couronne, la partie de ces ouvrages qui est terminée par l'angle de l'épaule & par l'angle flanqué, ou qui est entre la pointe du bastion & le flanc. Et la *face* prolongée est la ligne de la défense rasante diminuée de la *face*, c'est-à-dire, entre l'angle de l'épaule & la courtine.

FACE, en termes des Eaux & Forêts, se dit du côté de l'arbre pied-cornier où l'on a appliqué la marque du marteau. Quelques-uns ont appelé miroir, la plaie qu'on fait à l'écorce pour recevoir l'empreinte. Voyez *MIROIR* & *MARTEAU*.

FACE, en termes de Manège, se prend quelquefois pour Chanfrein. Cheval de belle *face*, c'est celui qui a un Chanfrein blanc.

FACE, en termes d'Astrologie, signifie la troisième partie d'une planète. *Facies*. Les Astrologues ont divisé chaque planète en trois *faces* : les dix premiers degrés composent la première *face*, les dix suivants composent la seconde, & les dix derniers composent la troisième. Vénus est dans la troisième *face* du Taureau; c'est-à-dire, est dans les derniers degrés du Taureau.

FACE. Chez les Orfèvres & plusieurs autres Artistes, on appelle *face* d'outil le biseau d'une échappe avec lequel on coupe.

Au jeu de la Bassette, on appelle *face*, la première carte que découvre celui qui tient la banque. La *face* est un Valet.

En termes de Ceinturier on appelle *face* un morceau de cuir ou autre étoffe qui est attaché vers le milieu du ceinturon d'épée, & auquel sont attachés les pendants. Le ceinturon est composé de quatre morceaux : la ceinture, la *face*, les pendants & la barre.

EN *FACE*, adv. En présence. *Coram*. Résister en *face*, reprocher en *face*, soutenir en *face* de quelqu'un; pour dire, lui résister, lui reprocher, lui soutenir quelque chose hardiment en sa présence. Saint Paul dit qu'il résista en *face* à saint Pierre, parce qu'il étoit digne de reprehension.

On dit dans le même sens, à la *face*. Les Tyrans commettoient leurs crimes à la *face* de tout le peuple. Il est difficile de soutenir un ouvrage de ténèbres à la *face* de tant de Juges éclairés. PAT. Ils ont exercé leurs violences sacrilèges à la *face* de toute la ville. ID.

EN *FACE* d'Eglise, se marier en *face* d'Eglise; c'est-à-dire, devant l'Eglise, & suivant les formes ordinaires de l'Eglise.

Ce mot vient du Latin *facies*.

On dit proverbialement, *face* d'homme fait vertu; pour dire, que les ouvriers travaillent mieux en présence du maître qu'en son absence.

On appelle aussi *Volte-face*, en termes d'évolution militaire, un quart de conversion, ou un demi-tour à gauche, ou à droite.

De prime *face*. Vieux mot : façon de parler adverbiale. Dès l'entrée, d'abord. *Primâ facie*, *primo aspectu*, *primâ inspectione*. On voit dans ce Palais de prime *face* un corps de logis flanqué de deux pavillons.

FACÉ, ÉE. adj. C'est une expression nouvelle & de pure conversation, pour exprimer la physionomie. Il ne se dit qu'avec bien, ou mal. C'est un homme bien *facé*, pour dire, un homme qui a un beau visage, ni trop long, ni trop court, & plus gras que maigre; ou qui a un air de probité, qui se présente bien, qui ne paroît pas trompeur. *Vultus mores*, *animum*, *probitatem vel nequitiam præferens*.

FACE, *FACIÉ*, en termes de Blason & d'Architecture. Voyez *FASCE*, *FASCIÉ*.

FACÉR. v. a. Terme du jeu de la Bassette. C'est amener pour *face* une carte qui est la même que celle sur laquelle un joueur a mis son argent. Il m'a *facé* d'abord. J'ai été *facé* trois fois.

FACÉTIE. s. f. Le *t* se prononce comme une *s*. Plaifanterie qui divertit, & qui fait rire, soit qu'elle consiste en paroles, ou en actions. *Jocus facetiæ*. Les Comédiens ont souvent appelé leurs farces, de petites *facéties*. Les Contes de Poge Florentin, de Bonaventure des Péries, d'Ouville, sont des livres pleins d'agréables *facéties*. La *facétie* est basse, & même trop comique pour un infortuné. SCAR. Un esprit élégant trouve des sujets de *facéties* dans les matières mêmes qui en sont les plus éloignées. DU PERRON.

La *Facétie* est agréable, & souvent même utile dans l'oraison; mais elle dépend purement de la nature, & il n'y a point d'art qui la puisse enseigner. Cicéron, *Dial. de l'orat. trad. par Cassagne*. Il y a deux genres de *Facétie*; l'une qui est également répandue dans toute la suite du discours; & l'autre qui a quelque chose d'aigu & de court. La première est appelée par les Anciens la raillerie, & la seconde le bon-mot. *Id.*

Les *facéties* du Domenichi sont un ouvrage Italien rempli de contes, & de choses semblables.

Ce mot vient du Latin *Facetia*, qui signifie la même chose.

FACÉTIEUSEMENT. adv. D'une manière facétieuse. *Facetè*. Conter *facétieusement*.

FACÉTIEUX, EUSE, adj. Plaisant, qui fait ou qui dit des choses qui font rire. *Facctus*. Homme *facétieux*, esprits *facétieux*, contes *facétieux*, histoire *facétieuse*. Saint Jérôme dit que les paroles folles, ridicules & extravagantes, aussi-bien que celles qu'on appelle agréables & *facétieuses*, sont interdites aux personnes qui font profession de piété. ABBÉ DE LA TRAPE.

FACETTE, diminutif de face. *f. f.* Petite face; un des plans qui composent la superficie d'un corps qui a plusieurs petits côtés. *Latus, angulus*. Les lunettes qui multiplient les objets sont faites de verres taillés à *facettes*. Les diamans se taillent à *facettes*, ou en tables.

FACETTE. Au figuré. On peut juger de lui comme on veut; c'est un homme à *facettes*, encore plus que les autres. MAD. DE SÉV.

FACETTER. v. a. Terme de Diamantaire, qui signifie, tailler à *facettes*. *Scalpere in varia latera*. Si vous *facettez* bien cette pierre, elle fera un bel effet.

FACETTÉ, ÉE. part.

FÂCHER. v. a. *Commovere animos, afferre molestiam*.

Mettre quelqu'un en colère, ou simplement lui causer du déplaisir. Il est dangereux de *fâcher* ceux de qui on dépend. Il faut quitter le monde quand il vous rit, & non pas quand il vous *fâche*. M. SCUD.

Fâche-t-on un dévot, c'est Dieu qu'on fâche en lui.
DES-HOUL.

Il est aussi réciproque. Se mettre en colère, prendre du chagrin. Il est *fâché* contre vous. Cet homme se *fâche* de tout.

On met fort bien un *que* après ce verbe. Je suis bien *fâché* que je n'aie rien à vous dire de bon. BUSSI RAB. Je suis *fâchée* qu'un Poëte, comme... ait défigurés les trois plus beaux discours qu'on ait jamais lus. M^{de} DACIER. On dit proverbialement, s'il se *fâche*, il aura deux peines; s'il se *fâche*, qu'il prenne des cartes, qu'il se couche auprès.

FÂCHER se dit impersonnellement. *Dolere, agrè ferre, molestum esse*. Il me *fâche* de vous voir si sensible à si peu de chose. Il leur *fâchoit* de perdre le fruit de leurs charités. BOUHOURS. *Xav. L. V.* Il me *fâche* bien de payer cette taxe.

Ménage avoit cru que ce mot venoit de *fatigare*, dont les Latins ont usé, pour dire, offenser, & piquer par brocards & railleries. D'autres le font venir de *fastidire*, ou de *fascinare*. Ménage aime mieux le faire venir de *fascis*, après Henri Etienne & M. Caseneuve. L'étymologie de *fatigare* est de M. de Valois le jeune, & de quelques autres. Guichard, qui donne souvent des étymologies fondées sur les plus foibles conjectures, dit que *fâcher* pourroit bien venir de *פח*, *pac*, mot Chaldaïque, en donnant à la lettre *פ*, le son des lettres *ph*, & au mot entier la signification de *contristavit*. Quoique *פח*, signifie en quelque endroit de l'Écriture, *faire de la peine, contrister*, ce n'est pas à dire que le mot de *fâcher* en vienne.

FÂCHÉ, ÉE. part.

FÂCHERIE. *f. f.* Colère, chagrin, déplaisir. *Molestia, agritudo, maestitia*. L'affront sanglant qu'on lui a fait
Tome IV.

lui a bien donné de la *fâcherie*. La douleur l'a tellement saisi, qu'il est mort de *fâcherie*. Il est vieux.

FÂCHEUX, EUSE. adj. Terme que nous appliquons aux personnes & aux choses dont la présence nous embarrasse, nous importune, nous donne de l'humeur, & généralement nuit à notre bien-être. *Molestus*. Homme *fâcheux*, esprit *fâcheux*, créancier *fâcheux*, accident *fâcheux*, *fâcheuse* nouvelle, situation *fâcheuse*. Censeur un peu *fâcheux*, mais souvent nécessaire. BOIL.

FÂCHEUX, se dit aussi des personnes avec lesquelles il est difficile de vivre. Heureusement nous ne vivons plus avec ces hommes *fâcheux*, qu'on ne peut contredire sans s'attirer un déluge d'injures dans toutes les langues & selon tous les dialectes.

En parlant des choses, il se dit souvent pour pénible, difficile. Chemin *fâcheux*, passage *fâcheux* à traverser. Le mot propre est, difficile.

FÂCHEUX, est quelquefois employé substantivement, & signifie un importun, un ennuyeux. Les personnes publiques sont souvent exposées à la persécution des *fâcheux*. BOUH. Il y a d'honnêtes *fâcheux* qui sont d'autant plus incommodes, qu'ils ne croient pas l'être.

Molière a fait une Comédie qui a pour titre *les Fâcheux*, dans laquelle il joue un grand nombre de *fâcheux*; c'est à dire, de certains gens qui semblent n'être au monde que pour fatiguer & importuner les autres. Cette Comédie commence par ces deux vers.

*Sous quel astre, ton Dieu! faut-il que je sois né,
Pour être de Fâcheux toujours environné?*

On dit aussi absolument, il est *fâcheux* de perdre son bien, il est *fâcheux* de passer toute sa vie à plaider. *Grave, molestum est*.

FÂCHIS. Ancienne ville du Royaume de Tunis. *Fascha*. Elle est sur le Golfe de Capès, au midi d'Elmadia, & c'est peut-être la même que celle qui est appelée *Asfacula* dans les Cartes de Sanson. MATY. On croit que c'est l'ancienne *Taphia*, ou *Taphrura*. CORN.

FACIALCAÇAR. *Facialc. sara, Saipesa, Flavium Saspesanum*. Ce sont les ruines de l'ancienne *Alpefa*, petite ville de la Bétique, province d'Espagne. On la trouve dans l'Andalousie, entre les bourgs d'Utera & de Coronil, à sept ou huit lieues de Séville, du côté du midi. MATY.

FACIENDAIRE. *f. m.* Quelques Religieux nomment *Faciendaire*, celui qu'ils chargent des commissions pour les Maisons étrangères de leur Ordre. *Procurator*.

FACIENDE. *f. f.* qui ne se dit qu'en mauvaise part, d'une cabale, d'une société de gens qui s'associent pour tromper, ou pour faire quelque méchante action. Il ne se faut pas fier à ces gens-là, ils sont tous de même *faciende*. On dit aussi, Cet homme-là n'a point de *faciende*; pour dire, qu'il n'a point d'intrigue, qu'il ne se donne point de mouvement pour terminer une affaire, qu'il n'est point propre au commerce du monde, &c. Il est vieux.

FACILE. adj. *m. & f.* Tout ce qui se fait sans peine. *Facile* à faire, à entendre, à gouverner. *Facilis*. Il est *facile* d'ajouter aux inventions des autres. *Facile est inventis addere*. Cicéron & Virgile sont des Auteurs *faciles* à entendre.

Le mot *facile*, dit M. l'Abbé Girard, exclut proprement la peine qui naît des obstacles & des oppositions qu'on met à la chose; & le mot *aisé* exclut la peine qui naît de l'état même de la chose. L'entrée est *facile* lorsque personne n'arrête au passage; elle est *aisée*, lorsqu'elle est large & commode à passer.

Le mot *facile* paroît mieux convenir pour dénommer l'action, & celui d'*aisé* pour marquer l'événement de cette action. On dit d'un Port commode, que l'abord en est *facile*, & qu'il est *aisé* d'y aborder.

Par la raison de cette même énergie du mot *facile*, qui exclut la peine qui naît des oppositions qu'on met à la chose, ce terme devient quelquefois une

injure pour une femme ; & l'on dit de celle qui ne se défend pas, qu'elle est *facile*.

☞ Quelquefois le mot *facile* se dit en bonne part de celui qui est commode pour le commerce ordinaire de la vie, qui se rend à la raison, aux prières. C'est un homme *facile*, d'une humeur traitable & *facile*, qui a les mœurs *faciles*.

*Ah ! quittez d'un Censeur la triste diligence,
D'une mere facile affectez l'indulgence.* RAC.

*Que les Dieux sont cruels quand ils sont trop
faciles !*

Hélas ! que leurs refus sont quelquefois utiles !
QUIN.

☞ Quelquefois aussi il se dit en mauvaise part de celui qui, par foiblesse ou par imbécillité, laisse prendre sur lui un empire trop absolu. Le stupide Empereur (Claudius) déshérita son fils Britannicus, & adopta Néron, fils d'Agrippine. En récompense elle empoisonna ce trop *facile* mari. Quelquefois les Princes, dans la crainte d'être trop *faciles*; se rendent inflexibles à la raison. BOSS.

☞ FACILE, en littérature, dans les talens & dans les arts, s'applique aux choses qui sont faites, ou paroissent être faites sans travail; & qui sont le fruit d'un heureux don de la nature, qui fait que l'on évite tout ce qui paroît recherché, tout ce qui porte les marques sensibles d'un esprit qui fait les choses avec peine. C'est dans ce sens qu'on dit un génie, un esprit *facile*, des vers *faciles*, un pinceau *facile*, en parlant des choses qui semblent n'avoir point coûté de peine à l'auteur. Voyez FACILITÉ.

☞ Les Latins ont dit *facilis* dans tous ces sens-là.

FACILEMENT. adv. D'une manière facile, aisée. *Facilement*. Le sage vit *facilement* avec peu de bien. Les sens emportent trop *facilement* la raison. BOSS.

☞ M. l'Abbé Girard remarque qu'outre les différences que ces deux mots *aisément* & *facilement* puisent de leurs sources, *aisé* & *facile*, ils en ont encore une particulière; savoir, que l'un a meilleure grace dans ce qui regarde l'esprit, & l'autre dans ce qui regarde le cœur. Ainsi en parlant d'une personne de bonne société, on diroit qu'elle comprend *aisément* les choses fines, & qu'elle pardonne *facilement* les desobligeantes; & non pas qu'elle comprend *facilement* & pardonne *aisément*. Ce choix est délicat, dit-il; mais je le sens: pourquoi un autre ne le sentiroit-il pas?

FACILITÉ. f. f. Disposition qu'on trouve dans les choses pour les faire, pour les entendre & pour les faire agir sans peine. *Facilitas*. Il faut apporter des *facilités* dans les affaires, si on les veut conclure. Un Commentaire apporte beaucoup de *facilité* pour entendre un Auteur.

☞ FACILITÉ, dans les talens & dans les arts, se dit de l'aptitude, de ces dispositions marquées pour un talent, que nous recevons de la nature, & qui dirigées par la réflexion, conduisent sûrement aux plus grands succès. C'est proprement le génie, qui, comme il conçoit & produit sans peine, imprime à ses productions le même caractère d'aisance & de *facilité*. Ainsi cette *facilité* est un heureux don de la nature qui fait que l'esprit ou l'imagination conçoit & produit sans peine, ou qui fait au moins cacher les efforts qu'il a fallu faire pour arriver au naturel. Car s'il y a des productions du génie qui coûtent peu, & qui naissent, pour ainsi dire, sous la plume; elles ne sont pas toutes marquées à ce coin-là; & il en est plusieurs auxquelles on ne donne un air de *facilité* qu'avec beaucoup de peine & d'art. Il y a beaucoup de *facilité* dans les vers de Boileau, qui courent souvent bien chers à l'Auteur. Une *facilité* affectée ne peut être qu'un faux naturel. S. EVR.

☞ FACILITÉ de mœurs. C'est une disposition naturelle à s'accommoder avec tout le monde: un caractère d'humeur qui rend très-sociable, & qui suppose l'exercice des qualités convenables à la so-

ciété. C'est par la *facilité* des mœurs qu'un homme est aimable.

☞ FACILITÉ dans le discours. Pour rendre un discours élégant, il faut parler avec *facilité*. Cette *facilité* se fait sentir lorsqu'on se sert d'expressions naturelles, que l'on évite celles qui semblent recherchées, & qui portent les marques sensibles d'un esprit qui fait les choses avec peine. PORT-R.

Le P. Buffier appelle *facilité* de style, une qualité du style qui suppose la clarté, & qui consiste à arranger les mots les uns après les autres, de la manière la plus propre pour se présenter naturellement à l'imagination. La *facilité* du style est plus essentielle au François qu'à quelque autre langue que ce soit, parcequ'il arrange communément les mots dans le discours, comme nos idées s'arrangent par elles-mêmes dans notre esprit. Voyez la Grammaire Française de ce Pere, où il traite de ce qui regarde la *facilité* du style.

☞ Le mot de *facilité* se prend quelquefois en mauvaise part. Ne vous piquez point d'une malheureuse *facilité* d'écrire: ces ouvrages faits à la hâte, ne durent guère. DAC. Ce Poète fait de méchants vers avec une merveilleuse *facilité*.

☞ FACILITÉ, en parlant du caractère, se dit quelquefois pour complaisance, indulgence excessive, qui dégénère en foiblesse ou en imbécillité. C'est dans ce sens qu'on dit abuser de la *facilité* de quelqu'un. C'est une personne simple & crédule, dont la sorte *facilité* est éternellement abusée. S. EVR.

FACILITÉ, ÉE. part.

FACILITER. v. a. ☞ Rendre une chose facile. Voyez FACILE. *Facile aliquid reddere*. La vie retirée du monde *facilite* le chemin du Ciel. Les richesses *facilitent* le passage aux grands emplois, aux grandes dignités. Il vous *facilitera* les moyens de vous sauver. SCAR. ☞ *Faciliter* une affaire.

FACINE, FACINER. Voyez FASCINE, FASCINER.

☞ FAÇON. f. f. Terme général qui s'applique à quantité de choses différentes. On le dit de la manière d'agir, de se conduire, de penser, de parler, de procéder; de la manière d'être; du travail, du gout du travail, des formes qu'on y ajoute, du prix du travail, &c. On verra ces différentes acceptations dans les articles suivans.

FAÇON. Manière d'agir. *Modus agendi, ratio*. Il ne faut pas agir de la même *façon* avec toutes sortes de personnes. Nos *façons* de faire sont bien différentes de celles des Orientaux.

FAÇON, se dit aussi de divers ornemens, de diverses figures, ou enrichissemens qu'on donne à un ouvrage, de la manière de le faire. ☞ La *façon* de cet ouvrage est belle, est nouvelle.

FAÇON à la Reine. Terme de Vitrier. Manière de tailler les pièces de verre, & de les arranger pour former une vitre, de sorte que chaque losange ait les deux pointes coupées horizontalement, qu'elle soit entourée de quatre carreaux longs, taillés en pointe à chaque bout, & qu'entre les losanges il y ait des carrés longs de verre, accompagnés de deux autres moins longs & aussi larges, l'un au-dessus, & l'autre au-dessous. *Opera, labor, ornatus, ornamentum*.

FAÇON, signifie aussi, le travail de l'artisan qui a fait l'ouvrage, ☞ & le tems qu'il a employé à le faire. *Opera*. J'ai payé tant pour la *façon* de mon habit. Il faut payer le poids de l'argent, & la *façon* à part.

On appelle peigne en *façon*, le buis, l'ivoire, la corne, l'écaille de tortue, ou autre matière, dont les Peigniers font les peignes, lorsqu'ils ont été préparés avec l'écouenette, ou la rape fine, & qu'il ne reste plus qu'à y faire des dents.

☞ FAÇON, se dit encore de la manière dont une chose est faite, dont une étoffe est fabriquée. Cette étoffe est d'une *façon* nouvelle.

☞ On se sert encore de ce mot pour marquer qu'il ne manque rien à un ouvrage, qu'il a toute sa perfection. On donne la dernière *façon* à un chapeau, à une pièce d'étoffe, &c.

FAÇON, signifie encore composition, invention. Ces vers sont de la *façon* de Racine. Cette histoire est de votre *façon*; c'est-à-dire, que vous l'avez inventée. Ce Poëte nous a lu un sonnet de sa *façon*; c'est-à-dire, dont il est Auteur.

FAÇON, en termes de Grammaire, se dit d'une manière de parler; du tour d'une expression. Cette *façon* de parler est un gallicisme. On dit aussi, faire son thème en plusieurs *façons*; pour dire, en plusieurs manières différentes.

En termes du Palais on dit, la *façon* d'un décret, d'un arrêt, d'une sentence; pour dire, le salaire du Greffier qui les a dressés, ou mis en peau, sans y comprendre la signature. *Merces, pretium, scriptura.*

FAÇON de compte. C'est la somme que le Roi alloue à un Comptable pour les frais de la reddition d'un compte. On passe une certaine somme aux Trésoriers de la maison du Roi, pour la *façon* de leurs comptes.

En termes d'Agriculture, *façon* & labour sont termes synonymes. Donner une première *façon*, c'est donner un premier labour à la terre. Cette terre a eu toutes ses *façons*: elle est prête à recevoir la semence. On le dit aussi de la vigne. Cette vigne a eu toutes ses *façons*.

En termes d'Architecture on dit, bâtir à la *façon* des Romains, *Romano more*: fortifier une place à la *façon* de Hollande; pour dire, bâtir, fortifier à la manière de ces nations-là.

FAÇONS d'un vaisseau, ce sont les diminutions que l'on voit à l'avant & à l'arrière du dessous d'un vaisseau, les endroits où le vaisseau commence à diminuer plus sensiblement; ou plutôt les parties du vaisseau, de l'avant & de l'arrière, qui font l'angle le plus aigu de la carène, & qui le rendent propre à diviser le fluide. On dit qu'un vaisseau a de belles *façons*, quand il est construit de cette manière.

FAÇON, signifie aussi la mine, l'air, la taille, le port, la contenance d'une personne, ses manières d'agir, de marcher, de parler, *compositio, forma, species*. Il m'est venu voir un homme de bonne *façon*. On ne dit point à la Cour un homme de bonne *façon*, pour signifier un homme de bonne mine. *Suite des mots à la mode.*

Je ne crois pas cependant M. de Marivaux reprehensible pour s'être servi de cette expression dans l'exemple suivant: J'allai souper chez la personne avec qui j'étois: nous y trouvâmes son frère avec une jeune Dame & un jeune cavalier, de fort bonne *façon* tous deux. *Spéctateur François.*

J'ai jugé à sa *façon* qu'il étoit de qualité. C'est un terme de conversation seulement.

*Je n'ai d'un vieux Docteur, ni l'air, ni les façons,
Et ne me sens point propre à donner des leçons.*

Mlle. DE LA VIG.

On dit proverbialement qu'un homme, qu'une chose n'a, ni mine, ni *façon*; pour dire, qu'un homme, qu'une chose n'a, ni grace, ni apparence.

On dit aussi, des gens d'une certaine *façon*; pour dire, des gens d'un certain rang, d'un certain caractère. On n'en use pas ainsi avec des gens d'une certaine *façon*.

On dit dans la conversation, c'est une *façon* de bel esprit, c'est une *façon* de brave, &c. en parlant d'un homme qui se donne pour bel esprit, pour brave, & qui n'en a guère que l'apparence. *ACAD. F.*

FAÇON, signifie encore cérémonie, compliment, formalité. Les honnêtes gens ont abrégé les *façons* & les complimens, pour la commodité de la société. *BELL.*

*Ne venez pas plus loin,
Ce sont toutes façons dont je n'ai pas besoin.*

MOL.

Auguste ayant été reçu & traité par un de ses Ministres sans beaucoup de *façon*, lui dit en sortant, je ne pensois pas que nous fussions si bons amis.

MÉN. Une personne modeste agit uniment & sans *façon*. *BELL.*

*Voulez-vous dans votre maison
Faire à vos amis bonne chère?
Vivez avec eux sans façon,
Donnez liberté toute entière;
Loin de les suivre pas à pas,
Souvent ne les voyez pas.*

FAÇON, se dit aussi des manières d'agir composées, affectées pour imposer; affecterie. Croyez-moi, celles qui font tant de *façons*, ne sont pas estimées les plus femmes de bien. *MOL.* Les coquettes font mille *façons* & minauderies. Il y a des femmes qui veulent tout devoir à leur beauté, & qui négligent les petites *façons* & les minauderies.

FAÇON, se prend quelquefois, pour manière agréable. Elle a mille petites *façons* qui lui gagnent le cœur de tout le monde. *SCAR.* Tout ce qu'on appelle des *façons*, doit avoir un sens fin, & même un but: autrement c'est comme si on parloit sans rien dire. *LE CH. de M.*

FAÇON, se dit aussi en général pour conduite, procédé.

*Madame, voulez-vous que je vous parle net?
De vos façons d'agir je suis mal satisfait.*

MOL.

FAÇONS, manières, synonymes. Il me semble, dit M. l'Abbé Girard, que le mot de *façons* exprime plus quelque chose d'affecté, qui tient de l'étude ou de la minauderie, & que le mot de *manières* exprime quelque chose de plus naturel, qui tient du caractère ou de l'éducation. Beaucoup d'hommes ont aujourd'hui, comme les femmes, de petites *façons*, pour se donner des grâces. Les *manières* de la Cour deviennent *façons* dans la province.

FAÇONS DE FAIRE, a le même sens. *Agendi ratio*. Il se dit même des animaux, & l'on en trouvera plusieurs exemples dans les articles de fauconnerie. Cet oiseau a toutes les *façons de faire* du Faïsan.

On dit aussi absolument, je ne saurois souffrir cette femme en aucune *façon*; je veux rompre avec elle de *façon* ou d'autre, je la traiterai de *façon* qu'elle me laissera en repos. Cela n'est pas soutenable en *façon* quelconque.

De *façon que, ita ut*. Conjonction qui sert à tirer une conclusion, à lier la cause avec l'effet, & qui signifie, de manière que, &c. Ces gens ont fait cent difficultés en ce pourparler, de *façon que* l'affaire est absolument rompue. Cette locution n'est pas très-élégante. Il y a pourtant de bons auteurs qui l'emploient. *BOUH.* Il vaut mieux dire, de forte que. *VAUG.*

M. Ménage fait venir *façon de factio*, comme *leçon de lectio*, cuisson de *coctio*, maudisson & bénisson de *maledictio* & *benedictio*.

On dit proverbialement, je lui en ai donné d'une *façon*; pour dire, je l'ai maltraité. Cette expression est basse.

MAL-FAÇON. Terme des Arts. Mauvaise *façon*, méchante *façon*, méchante construction, la mauvaise manière dont un ouvrage est fait. Maçonnerie peu solide par la *mal-façon*. *FRÉZIER.*

FACONDE. f. f. Eloquence, grâce du discours. *Facundia*. Il n'est bon que dans le style badin & martotique.

C'est un de ces vieux mots, auxquels M. Rousseau fait donner un air de jeunesse par l'emploi qu'il en fait.

*Et n'est Caillette en honnête maison
Qui ne se pâme à sa douce faconde.*

*En vous ai vu, par un merveilleux cas,
Ensemble unis Virgile & Mécénas:
De l'un avez la grâce & la faconde,
De l'autre accueil, & douceur sans seconde. R.*

FAÇONNER. v. a. Donner à un ouvrage la façon, la figure, les ornemens. *Operi formam addere*. Cet habit, ce bassin, sont bien *façonnés*; il y a bien de la façon, du travail. Du ruban *façonné*. Cet ouvrier *façonne* bien les étoffes.

*Tous les ans je dois lui donner
Une guirlande nouvelle.
Qu'avec plaisir j'irai la façonner!*

NOUV. CHOIX DE VERS.

FAÇONNER, se dit figurément de l'esprit & des mœurs, des manières, de l'air, des talens de l'esprit & des qualités du corps, & signifie, former, polir par l'instruction, par l'usage. *Mollire, erudire, instruire, formare, polire*. La conversation des Dames *façonne* bien un jeune homme. C'est à la Cour qu'on le *façonne*.

*J'ai le plaisir de satisfaire
A l'hommage que je lui dois.
Si j'ai quelque talent pour ce que j'ose faire,
Ce Maître a façonné ma voix.*

REC. DE VERS.

FAÇONNER, se dit aussi pour accoutumer quelqu'un aux façons d'un autre. Je l'ai *façonné* à mes manières. *Fingere, assuefacere*

Au joug depuis long-tems ils se sont façonnés.

RAC.

Le peuple Romain n'étoit pas encore *façonné* à l'Empire de Charlemagne. Les Saxons n'étoient pas *façonnés* en ce tems à sa domination. M. DE LA BRU. Le corps ne sauroit aisément se *façonner* à toutes ces manières. La voix se *façonne* difficilement à ces inflexions.

FAÇONNER, se dit aussi de ceux qui font des cérémonies & des complimens incommodes. Il faut trop *façonner* avec les étrangers. On ne *façonne* point avec ses amis. On ne *façonne* pas davantage. BENS.

FAÇONNER, se dit aussi de ceux qui dans les affaires cachent leurs sentimens, & avec qui il est difficile de traiter, ou qui se défendent le plus qu'ils peuvent de faire une chose. *Dissimulare, moras trahere*. Ce mariage eût été conclu, si ce pere n'eût point tant *façonné*, tant barguigné.

*C'est en vain qu'on façonne,
Tout fléchit sous l'amour, il n'exempte personne.*

BENS.

☞ Dans ces dernières acceptions il est neutre, & ne s'emploie que dans le discours familier.

☞ FAÇONNER. v. a. En Agriculture, c'est donner une façon, un labour. *Façonner* une vigne, un champ.

FAÇONNÉ, ÉE. part. & adj. Il a les significations de son verbe. Les ouvrages les plus hardis & les plus *façonnés* du Gothique, ne sont pas les meilleurs. DE FÉN. ☞ On dit qu'un drap est bien *façonné*, quand la fabrique en est bonne, & que l'ouvrier lui a donné toutes les façons qui font la perfection de ces sortes de draps.

☞ Quelquefois ce mot se prend par opposition à uni. Une étoffe *façonnée*, qui a des façons, des dellenis sur la superficie.

*Sur une table longue & façonnée exprès,
D'un tournoi de bassette ordonner les apprêts.*

DES-PR.

FAÇONNERIE. f. f. Manière de façonner les étoffes. Ordonnance du mois de Juillet 1667 portant règlement sur les Manufactures.

☞ FAÇONNEUR. f. m. M. Pluche s'est servi de ce mot pour signifier celui qui façonne, qui donne la façon. *Façonneur* d'Écaille.

FAÇONNIER. f. m. Terme de Manufacture. Artisan

ou compaignon qui travaille aux façons de Manufactures de toutes sortes d'étoffes, soit or, argent, soie, ou laine. *Artifex, panni textor*. Il y a des réglemens qui concernent les *façonniers* dans l'Ordonnance des Manufactures; & ils sont tenus, au sortir du foulon, à l'égard des étoffes, d'apporter leurs marchandises aux Bureaux des Jurés-Drapiers, pour être visitées & marquées.

FAÇONNIER, IERE. adj. ☞ Qui fait trop de cérémonies, qui est incommode par des formalités outrées, par trop d'attention dans les petites choses. *Nimius officiorum affectator, urbanitatum*. Que vous êtes *façonniere*. Les personnes du vieux tems sont plus formalistes & plus *façonniere* que les modernes, qui ne sauroient s'afflujettir à ces grimaces concertées. BELL.

De tous vos façonniers je ne suis point l'esclave.

MOL.

Peu façonnier, aimant le badinage.

NOUV. CH. DE VERS.

Les précieuses sont ridicules, parcequ'elles sont trop *façonniere*.

FACQUE. f. f. Vieux mot, qui signifie poche, ou quelque chose de semblable. *Pera*.

Ce mot & le suivant viennent, selon quelques-uns, de l'Allemand *fach*, qu'ils expliquent par les mots d'*étui* & de *boîte*: *facher* est plutôt que *fach* la racine du mot de *facque*; car *facher* signifie en Allemand *tiroirs, cassettes, petites armoires*; & *fach* signifie, du moins aujourd'hui, l'espace qui est entre deux colonnes.

FACTEUR. f. m. Dans le Droit ce mot signifie celui qui est chargé d'une procuration qui lui donne pouvoir d'agir au nom d'un autre: dans l'usage il signifie, Commissionnaire de Marchand; celui qui achete pour d'autres Marchands des marchandises, ou qui les vend en leur nom. *Instititor*. Quelques-uns maintenant par honneur les appellent *Commis*. Le *facteur* n'est point reçu à faire cession contre son commettant. C. B. Celui qui établit un *facteur*, est tenu du fait du *facteur* dans l'étendue de sa fonction. La minorité n'exuse pas le *facteur*, & ne le dispense pas de payer. Les *facteurs* des Marchands forains de vivres font défendus par la Police de Paris. DE LA MARE, *Tr. de Police, L. V, Tit. I, c. 2, pag. 657*. Ces *facteurs* sont Porteurs, Gagne-deniers & autres gens attitrés. Ib. Le même auteur au même Livre, *T. XIII, c. 9*. traite des Réglemens qui concernent les Courtiers & *facteurs* de marchandises, de volailles, de gibier, d'agneaux, de chevreux, de cochons de lait, d'œufs, de beurre & de fromage, &c.

☞ FACTEUR de Marchand de bois. Terme de forêts. C'est la même chose que Conduiseur de vente, ou Garde-vente.

FACTEUR, se dit aussi de celui qui tient le bureau, & les registres des Messagers.

☞ On le dit encore d'un Commis ambulant des Postes qui distribue par la ville les lettres & les paquets arrivés par les Couriers.

FACTEUR d'orgues, est l'ouvrier qui fait toute la machine des orgues, à la réserve du buffet. On dit aussi *Facteur* de Clavecin, & *Facteur* d'Épinette, ouvrier qui accorde des instrumens de musique. Remarquez que les *Facteurs* de Clavecin & d'Épinette mettent toujours des touches noires pour les sons naturels, & des blanches pour les feintes; & les *Facteurs* d'orgues font ordinairement le contraire. SAUVEUR, *Ac. des Sc. 1702, Mém. p. 309*.

Autrefois *facteur* s'est dit pour criminel. Forjurer les *facteurs*. Voyez FORJURER.

Les Arithméticiens Anglois appellent *facteurs*, le multiplicande & le multiplicateur, parceque c'est par eux que se fait le produit. HARRIS, au mot *factors*.

FACTEUR, s'est dit autrefois pour celui qui fait, qui crée, créateur. *Creator, conditor*.

FACTICE, adj. m. & f. Qui est fait par art, qui n'est point naturel. *Factitius*. Un mot *factice*, c'est un mot qui n'est pas de la langue ordinaire; mais qu'on fait exprès, & par analogie, pour bien exprimer sa pensée. Rabelais a fait un chapitre des chevaux *factices* de Gargantua. En Chymie on appelle cinnabre *factice* celui qui est fait par les Chymistes, & qu'on distingue du cinnabre naturel. Les eaux distillées, &c. sont des eaux de liqueurs *factices*. Une boisson *factice* est opposée à une boisson naturelle. Le vin est une boisson *factice*, aussi bien que le cidre, la bière, le poiré, &c.

FACTICE, en termes de Logique, se dit des idées que l'esprit compose de deux autres idées. Montagne d'eau est une idée *factice*, composée de l'idée de montagne & de l'idée d'eau. Pluie d'or, torrent de feu, grêle de pierre, sont des idées *factices*.

FACTICE, Imaginé, feint. Les principaux faits sont véritables; mais le détail & les ornemens sont *factices*. Huet. Je crois les unes surannées, les autres basses & populaires, & les autres *factices*. MOSANT DE BRIEUX.

FACTICE, se prend aussi, ou plutôt se prenoit du tems de Nicot, en bonne part; pour dire, beau, propre, bien fait. Nicot l'écrivit *factitiz*, & voici l'exemple qu'il rapporte. Un corps beau & *factitiz*, c'est-à-dire, bien fait.

FACTIEUX, EUSE. adj. Séditieux, celui qui forme des cabales & des factions, ou qui est de quelque faction. *Factiosus*. Les Etats seroient toujours en repos sans les esprits *factieux*.

Ce mot est aussi quelquefois substantif. C'est un *factieux*. On a banni tous les *factieux*. Patru, dans son 16^e Plaidoyer, appelle *factieuse*, une Religieuse qui s'étoit révoltée contre sa Supérieure.

FACTION, f. f. Ce mot venant du Latin *facere*, on l'emploie pour signifier l'état d'un soldat à son poste, en *faction*. *Munus, opera*. Etre en *faction*, signifie, être en sentinelle.

FACTION, signifie aussi un parti séditieux dans un Etat. *Factio, seditio*. Le terme de *parti* par lui-même n'a rien d'odieux; celui de *faction* l'est toujours. Un grand homme & un médiocre peuvent aisément avoir un *parti* à la Cour, à la ville, dans la littérature. On peut avoir un *parti* par son mérite, par la chaleur & le nombre de ses amis, sans être chef de *parti*. Le Maréchal de Catinat peu considéré à la Cour, s'étoit fait un grand *parti* dans l'armée, sans y prétendre. Un chef de *parti* est toujours un chef de *faction*. Tels ont été le Cardinal de Retz, Henri Duc de Guise, & tant d'autres.

Un *parti* séditieux, quand il est encore foible, quand il ne partage pas tout l'Etat, n'est qu'une *faction*. La *faction* de César devint bientôt un *parti* dominant qui engloutit la République. Quand l'Empereur Charles VI disputoit l'Espagne à Philippe V, il avoit un *parti* dans ce Royaume, & enfin il n'y eut plus qu'une *faction*. Cependant on peut toujours dire le *parti* de Charles VI: il n'est pas ainsi des hommes privés. Descartes eut long-tems un *parti* en France: on ne peut dire qu'il eût une *faction*. C'est ainsi qu'il y a des mots synonymes en plusieurs cas qui cessent de l'être dans d'autres. VOLTAIRE.

*Lorsque deux factions divisent un Empire,
Chacun suit au hazard la meilleure ou la pire;
Mais quand le choix est fait, on ne s'en dédit plus.*
P. CORN.

Quelle vérité dans ces vers, dit Voltaire, & quelle force dans leur simplicité! Point d'épithète, rien de superflu; c'est la raison en vers.

M. Fléchier a pris ce mot de *faction* dans une signification plus générale & plus étendue, pour guerre, parti, division entre différens Etats, quand il a dit,

*Au milieu de la paix je vois naître la guerre,
Je vois des factions qui partagent la terre.*

FACTION, se dit aussi des cabales & brigues particulières qui se font pour les élections des chefs des compagnies. Ces Moines étoient divisés en deux *factions* pour l'élection d'un Abbé. L'Académie est partagée en trois *factions* pour donner un successeur à un Académicien.

On le dit de même des différens partis qui regnent dans le Conclave à l'élection des Papes. La *faction* d'Espagne & celle de l'Empereur étoient les plus fortes. CHOISY.

FACTIONS. C'étoient autrefois à Rome les différentes troupes des combattans aux jeux du Cirque. Il y en avoit quatre: la *Faction verte*, la *Faction bleue*, la *Faction rouge*, & la *Faction blanche*. Voyez ci-dessus au mot CIRQUE. On abolit depuis ces *factions*, parceque l'émulation qui étoit d'abord entre elles se convertit en haine: elles en vinrent aux mains du tems de Justinien. Voyez PARTI.

FACTION DE L'ŒUVRE DIVIN, en termes de Philosophie hermétique, signifie accomplissement, perfection, achèvement. *Perfectio*.

FACTIONNAIRE. Terme de guerre. adj. souvent pris substantivement. Soldat *factionnaire*, simple soldat qui est obligé à tous les services de la guerre, ou qui est actuellement en *faction*.

Premier *Factionnaire*, dans un Régiment d'Infanterie, est le plus ancien Capitaine, qui doit passer à la place de Capitaine des Grenadiers, quand elle vient à vaquer.

FACTIONNAIRE, dans l'Histoire Romaine, est le nom qu'on donne à ceux qui composoient les *factions*. *Factionarius*. Il y avoit aussi des chefs des *factionnaires*, ou chefs des *factions*, qu'on appeloit *Domini factionum*. Nous dirions chefs de quadrilles.

FACTISTE, f. m. *Comicus poeta*. NICOT. Voyez ci-après FATISTE; car c'étoit la même chose.

FACTORAGE, f. m. Terme de commerce. Appointemens des Facteurs, ou droit qu'on leur accorde sur le prix des marchandises.

FACTORERIE, *factorie*, ou *facturie*. f. f. *Officina*. Bureau dans lequel un Facteur ou Commissionnaire fait le commerce au nom de ses commertans.

Dans les Indes orientales on donne ce nom aux endroits où les Compagnies de commerce entretiennent des Facteurs pour l'achat des marchandises qu'ils font passer en Europe, & pour la vente ou l'échange de celles qu'on leur envoie. Les François, les Hollandois, les Anglois, ont chacun leurs *Factoreries* à Surate. La *factorerie* est plus considérable que la *loge*, & moins considérable que le comptoir.

FACTOTUM, f. m. Il faut prononcer *FACTOTON*. Homme qui se mêle de tout dans une maison, qui est un serviteur à tout faire. *Omnium officiorum administer*. Ce mot n'est bon que dans le comique & le familier. Les valets haïssent fort les *factotums*. Je connois de plus en plus par tes discours que tu es non-seulement Mouchard, mais encore Conseiller, Emislaire, Avocat, *Factotum*, Secrétaire du C. M. MASC. p. 379. Par ma foi, M. l'Intendant, vous nous obligerez de nous faire voir ce secret, & de prendre mon office de Cuisinier; aussi-bien vous mêlez-vous céans d'être le *factotum*. MOL.

*Vous qui du Roi Crésus êtes le factotum,
Je vous prie en payant de me rendre un service.*
BOURSAULT.

Factotum ne se dit pas seulement d'un serviteur, d'un domestique, &c. mais encore de toute personne qui a du crédit dans une maison, & dont on suit les avis, qui gouverne, &c. L'Académie écrit *factoton*, comme on prononce.

FACTUM, f. m. Terme de Jurisprudence. Prononcez *FACTON*. Mémoire imprimé qu'on donne aux Juges, qui contient le fait du Procès raconté sommairement, où l'on ajoute quelquefois les moyens du droit & les raisons des parties. *Factum, expositio facti, apologeticus liber*. Ces sortes de mémoires furent ainsi appelés, parceque dans le tems qu'on

rédigeoit les procédures en Latin, on intituloit ainsi celui qui contenoit le fait. Quand on commença sous François I à rédiger les Actes en François, on continua d'appeler *factum* un mémoire, parcequ'il commence par l'exposition du fait. Loyfel a remarqué que La Vergne est le premier qui ait fait imprimer un *factum* contre M. le Maître, premier Président, son beau-pere.

M. Ménage dans ses Observations dit qu'on écrit au pluriel *factons* : on trouve *factums* dans quelques Auteurs plus récents.

Depuis quelque tems on dit mémoire, au lieu de *factum*.

FACTURE. f. f. Etat de la quantité, de la qualité & du prix des marchandises qu'un Facteur envoie à son maître, ou un Marchand à un autre Marchand. *Index mercium.*

FACTURE, est aussi une liasse de lettres d'avis, d'envoi, de demande, &c. que l'on attache ensemble à un lacet. *Fasciculus epistolarum.* Un Marchand recevant une lettre dit, mettez-la aux *factures*.

FACTURE, terme d'Orgues. *Modus, modulus, ratio.* C'est la qualité, l'étendue, la largeur, la grosseur des tuyaux. Les jeux de la petite *facture* sont ceux dont les tuyaux sont étroits : les jeux de la grosse *facture* sont ceux dont les tuyaux sont larges.

FACTURE. Vieux mot. Création, l'action de faire; origine; créature; taille. *Creatio; origo; creatura; corporis conformatio; statura.*

Autrefois *facture* s'est dit de toutes sortes de choses, & ce mot dans l'usage ordinaire signifioit la façon, la manière dont les choses sont faites. Les ossemens de S. Louis furent inhumés en grande révérence sous une tombe d'or & d'argent, & de noble *facture*. ANON. *Vie de S. Louis.*

FACTURIER. f. m. Terme en usage dans quelques Manufactures de toiles, où il signifie celui qui fait la toile, Tisserand.

FACULE. f. f. *Facula.* Terme d'Astronomie. C'est un nom que Scheiner, & les autres, après lui, ont donné aux petites taches lumineuses qui paroissent sur le soleil, & se dissipent de tems en tems. Le mot de *facules* ne se doit pas entendre des taches, mais des parties du disque solaire plus claires que le reste du corps, & qui paroissent après que les taches ont disparu, & au même lieu. Les *facules* paroissent sur la surface, ou autour de la surface du soleil. HARRIS. Les *facules* se voient rarement. IDEM. Les *facules* paroissent sur le disque du soleil en même-tems que les taches. Elle (la tache) étoit environnée d'un atmosphère & de plusieurs *facules* ou parties du soleil plus luisantes que le reste. CASSINI. *Acad. des Sc. 1702, Mém. p. 131.* On remarque quelquefois des *facules* dans l'endroit du soleil où les taches ont disparu. DE LA HIRE, *Ac. des Sc. 1704, Mém. p. 10.* On continua de voir les *facules* en plus grande quantité, & plus grandes que le jour précédent. IB. p. 41. On ne se sert point de ce mot hors du style dogmatique.

Ce mot vient du Latin *facula*, qui est un diminutif de *fax*, flambeau, lumière.

FACULTATIF, IVE. Terme de Jurisprudence. Qui donne la faculté. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, *Bref facultatif*, qui se dit d'un Bref, par lequel le Pape donne un droit, un pouvoir qu'on n'auroit pas sans cela.

FACULTÉ. f. f. *Facultas.* Terme dont les anciens Philosophes se servoient pour expliquer les actions des corps naturels. Ainsi ils avoient imaginé dans l'estomac une *faculté* digestive, dans les nerfs une *faculté* motrice, &c.

FACULTÉ, se dit encore à présent de toutes les propriétés, vertus naturelles des plantes, des minéraux & autres corps. Ainsi on dit que le séné, la rhubarbe ont la *faculté* de purger. L'épinevinette a une *faculté* astringente. Ceux qui ne font point profession de science, & à qui l'ignorance n'est pas honteuse, avouent franchement qu'ils ne savent pas la cause de certains effets qu'ils voient arriver. Mais ceux qui

rougiroient d'en dire autant, ont inventé un mot général de *vertu* ou *faculté*, par lequel ils prétendent avoir expliqué ce qu'ils ne comprennent pas. LOG.

FACULTÉ, signifie aussi, facilité, suivant le mot Latin *facilis*, d'où il est dérivé. Un paralytique n'a pas la *faculté* d'agir, de se mouvoir; pour dire, la facilité de faire ces choses. *Facilitas, facultas.* *Faculté* en ce sens signifie puissance d'agir, de laquelle émanent les fonctions, comme les effets de leur cause. Les *facultés*, par rapport à l'homme, sont *spirituelles, corporelles* ou *mixtes*.

FACULTÉ, puissance, pouvoir dans une signification synonyme. Le mot de *faculté*, ainsi que ceux de *puissance* & de *pouvoir*, pris dans le sens physique & littéral, signifie une disposition dans le sujet, par le moyen de laquelle il est capable d'agir, ou de produire un effet : mais le *pouvoir* vient des secours ou de la liberté d'agir; la *puissance* vient des forces; & la *faculté* vient des propriétés naturelles. L'ame humaine a la *faculté* de raisonner, & en même-tems la *facilité* de s'en acquitter tout de travers. La *faculté* de désirer sert à rendre l'homme habile & laborieux; mais elle contribue aussi à le rendre malheureux. Voyez POUVOIR & PUISSANCE.

FACULTÉ, en terme de Palais, signifie, puissance morale, droit qu'on a de faire, ou de retenir quelque chose. *Jus.* Une femme en puissance de mari n'a pas la *faculté* de contracter, d'agir en Justice, si elle n'est autorisée pour cela. Une veuve a par son contrat la *faculté* de renoncer à la communauté de son mari; elle a la *faculté* de prendre des meubles pour son préciput, suivant la prisee & sans crue. Le Domaine du Roi ne s'aliène qu'à *faculté* de rachat perpétuel. Un contrat à *faculté* de réméré. La *faculté* de racheter une rente constituée, ne se peut prescrire. DE LANGE. En ce sens on dit, que quand un Légat vient en France, il faut qu'il fasse vérifier au Parlement son pouvoir & ses *facultés*, avant que de faire aucune fonction de sa Légation.

FACULTÉS, au plur. se dit encore au Palais, des biens d'une personne. *Res, bona.* Quand on présente une caution en Justice, on est obligé de donner un état de ses biens & *facultés*. On ne doit porter des charges publiques qu'à proportion de ses *facultés*.

FACULTÉ, en termes d'Ecole, se dit des membres d'une Université, divisés selon les divers arts, ou sciences qu'on y enseigne. Il y a quatre *Facultés* à Paris; la *Faculté* des Arts, qui comprend les Humanités & la Philosophie, & qui est la plus ancienne, la plus étendue, & proprement l'Université. Elle est divisée en quatre Nations : la nation de France; la nation de Picardie; la nation de Normandie; la nation d'Allemagne, qui comprend toutes les nations étrangères, les Anglois, les Hibernois, &c. Le Recteur est toujours pris de cette *Faculté*, à l'exclusion des trois autres. Les trois autres *Facultés* sont celle de Médecine, de Jurisprudence & de Théologie. C'est de cette dernière que parle M. Pascal, quand il dit dans sa première Provinciale, que les assemblées d'une Compagnie aussi célèbre que la *Faculté* de Paris, en font concevoir une haute idée. L'Académie Française, en parlant des quatre *Facultés* de l'Université, ajoute dans la troisième édition de son Dictionnaire, que quand on dit la *Faculté*, absolument, cela signifie, la *Faculté* de Médecine. La Fontaine en fournit quatre exemples dans un seul conte, qui est celui de l'Abbessé malade. C'est en parlant de la *Faculté* de Médecine, que Molière représente un Médecin menaçant un homme d'en courir la disgrâce de la *Faculté*; & qu'il fait dire à un Apothicaire, qu'un malade qui a refusé un remède, est criminel de lèse-*Faculté*. Chaque *Faculté* a ses Officiers qu'on appelle Syndics, Doyens, Bedeaux. Il y a six Régens, qui font tous les jours leçon de Théologie au Collège de Sorbonne, & quatre au Collège de Navarre. Il y a de même six Régens faisant leçon dans la *Faculté* de Droit. Dans la *Faculté* de Médecine, il y a des Professeurs en Médecine, Chirurgie, Pharmacie, Botanique, &c. Originellement il n'y avoit que deux

Facultés dans l'Université de Paris, celle de Théologie, & celle des Arts. PASQ. *Faculté* de Montpellier. Un Docteur en Théologie de la *Faculté* de Paris, soit de Sorbonne, de Navarre, &c. En ce sens, il a signifié d'abord Licence, ou permission d'enseigner.

*Les animaux ont-ils des Universités ?
Voit-on fleurir chez eux les quatre Facultés ?*

BOIL.

FACUNDA. Petit Havre de la Principauté d'Omura, dans l'île de Ximo, au Japon, assez près de Nangazaki, & sur la Mer de Corée.

F A D.

FADAISE. f. f. Chose inutile & frivole, bagatelle. *Ineptia, insulstas*. C'est une grande *fadaise* d'ajouter foi à tous les conteurs de nouvelles. Cet Auteur a rempli son livre de mille *fadaises*. C'est ignorer le gout du peuple que de ne pas hasarder quelquefois de grandes *fadaises*. LA BRUY. Un fat se fâcherait de leurs *fadaises* impertinentes. COSTARD.

Oui, ma bile s'échauffe à toutes ses fadaises.

MOL.

FADE. adj. m. & f. Se dit au propre des choses qui ne piquent point le gout, parcequ'elles manquent d'un degré d'assaisonnement. *Inspide* dit plus que *fade*. Il ne manque à ce qui est *fade* qu'un degré d'assaisonnement; tout manque à ce qui est *insipide*. *Insulsus, fatuus*. La viande sans sel est *fade*. Liqueur *fade*.

*A côté de ce plat paroissent deux salades,
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades.*

DESPREAUX.

FADE, transporté au figuré, signifie, qui n'a rien de piquant, de vif; ou, selon M. l'Abbé Girard, ce qui déplaît & choque en paroissant affecter & chercher les grâces du beau. Ces épigrammes sont *fades*, sans sel, sans pointe. La raillerie est un sel qui rend la conversation moins *fade* & plus piquante. S. EVR. C'est une douceur bien *fade*, que ce calme qui vous plaît tant. La beauté de la mer en cet état ressemble tout au plus à celle de ces personnes qui n'ont ni esprit, ni vivacité. BOUH. Il y a des flatteurs de tempérament qui ne pensent à rien en particulier, & qui, par un dessein général de plaire à tout le monde, ont une certaine complaisance *fade* qui déplaît. M. SCUD. L'amitié est *fade* quand on a senti de l'amour. ROCH. Une complaisance trop générale est *fade* & ennuyeuse en conversation. S. EVR. Les mauvais Auteurs gâtent le gout du public en l'accoutumant à des choses *fades* & insipides. LA BRUY.

Dans les ouvrages d'esprit, *fade* & *insipide*, dit M. l'Abbé Girard, sont tous les deux très-éloignés du beau: mais le *fade*, paroissant en affecter & en chercher les grâces, déplaît & choque; l'*insipide* ne paroissant pas même le connoître, ennuie & rebute.

Ce mot *fade* se prend depuis long-tems dans un sens moral, en parlant de l'air d'une personne,

En faisant une mine fade.

On dit aussi un teint *fade*, une couleur *fade*, qui n'a point d'éclat, ni de vivacité.

A l'égard de la beauté du sexe, on dit une beauté *fade*, lorsqu'elle n'est point animée, & qu'elle n'a aucun de ces agréments, soit de vivacité ou de langageur, qui sont faits pour réveiller l'œil du spectateur. Mais il n'y auroit de beauté *insipide* que pour ceux qui seroient d'un tempérament tout-à-fait insensible.

Ce mot vient de *fatuus*. NICOT. Ménage le dérive de *fatuicia*, qu'on a dit pour *fadaise*. Voyez encore ci-dessous FAERIE.

FADEUR. f. f. Qualité de ce qui est fade. *Suavitas fatua*. Il faut à cette viande une sauce de haut gout pour en corriger la *fadueur*.

FADEUR, se dit aussi figurément de plusieurs choses différentes. La *fadueur* de sa mine, de ses manières, de sa conversation, est insupportable. Il y a de la *fadueur* dans ses louanges, dans ses complaisances, dans ses railleries. Une certaine manière basse de plaisanter a passé du peuple à la Cour, qu'elle a déjà infectée: il est vrai qu'il y entre trop de *fadueur* pour craindre qu'elle s'étende plus loin. LA BRUY.

Dans ces acceptions figurées, le mot de *fadueur*, appliqué à la mine, à l'entretien, aux manières, désigne un manque d'agrément & de vivacité. Appliqué aux louanges & à la complaisance, il dénote un excès de flatterie.

FADIUS, FADIA. f. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Gens Fadia*. La famille *Fadia* étoit Hébéienne; car il y eut un T. *Fadius* Gallus, Tribun du peuple, l'an 699 de Rome. VAILLANT.

FADRIN. f. m. Vieux mot, qui est encore en usage à Barcelonne, où M. Ménage témoigne qu'on dit, c'est un bon *fadrin*; pour dire, un bon garçon. Cela me fait croire que *fadrin* est la même chose que *frere*, & qu'on dit bon *fadrin*, comme on dit quelquefois bon *frere*.

F A É.

FAÉ, ÉE. Vieux adj. Chose dont les Fées se sont mêlées. Ce n'est chose *faée*. Roman de la Rose. Voyez FÉE.

FAEE est expliqué dans le Glossaire par *inventée, fabuleuse*.

FAÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Enforcé, enchanté. Il y a un Roman des Champs Faés..... *Diètionn. des Arts*.

FÆCES. f. f. & plur. Mot purement Latin, du singulier *fax, facis*, la lie. Voyez FÆCES.

FAENZA. f. f. Voyez FAYENCE.

FAERIE. Voyez FÉERIE.

F A G.

FAGARA. f. m. Petit fruit des Indes, dont il y a deux espèces, le grand & le petit. Le grand est gros comme un pois chiche, couvert d'une écorce déliée, cendrée & noire, ayant au-dessous un corps mince contenant un noyau assez solide, couvert d'une membrane déliée & noire. Ce fruit tout entier est si semblable en forme, en grandeur & en couleur à la coque du Levant, qu'on prend aisément l'un pour l'autre. Le petit est de la figure & grosseur de la cubébe, de couleur brune, d'un goût un peu amer & piquant. L'un & l'autre sont aromatiques, & ont à peu près les qualités des cubébes, fortifiant & réchauffant l'estomac. Les *fagara* résistent aussi au venin. Cette plante croît dans les Philippines. Ses baies, lorsqu'elles sont mûres, s'ouvrent & donnent une amande noire, luisante, très-dure, insipide & sans odeur. Les baies sont chaudes & desicatives, bonnes pour l'estomac & pour le foie, pour faciliter la digestion & pour resserrer le ventre. *Diè. de James*.

FAGE. f. m. Nom d'homme. *Fagius*. Les Auteurs du Moréri appellent ainsi un Ministre Protestant du XVI^e siècle, que tous nos écrivains nomment en François, comme en Latin, *Fagius*. Paul *Fagius* n'a pas fait des remarques sur toute la Bible comme Munster, mais seulement sur les cinq Livres de Moïse; & même ces remarques sont sur la Paraphrase Chaldaïque d'Onkelos, qu'il a traduite en Latin, & non pas sur le texte Hébreu. Sa méthode est selon les loix de la Critique..... Il ne cite d'ordinaire que des Rabbins, dont il a fait un choix assez judicieux pour n'expliquer que ce qui regarde le sens littéral. SIMON.

FAGE. (Le Bois de) Voyez Bois.

FAGGIANO. Bourg ou village de la Calabre citérieure dans le Royaume de Naples. Plusieurs le prennent pour l'ancienne *Uffigum*, ville des Brutiens.

FAGNAUX. Petite ville de France dans le Languedoc.

Faniolum. Fagnaux est dans le Diocèse de Mirepoix, à trois lieues au sud de Castelnaudari. CORN.

FAGNE. Petite contrée du pays de Liège. *Fania*. Elle est dans la Forêt des Ardennes, aux confins de la Champagne, entre la Meuse & les villes de Philippeville & de Mariembourg. La *Fagne* a été vendue aux Evêques de Liège par les anciens Comtes de Hainaut. MATY.

FAGNE, ou FAIGNE. Ancien nom propre d'une forêt & d'un bourg de France. Petite contrée de France, voisine de Tiérache, & où il y avoit une forêt & un village de même nom. *Fania*. Elle étoit dans le Hainaut, & du Diocèse de Cambrai, près de Maubeuge. Il y a encore Le Moustier en *Faigne*, *Monasterium in Faniâ*, qui est le Monastère de Lobes, d'où dépend une maison où l'on a transféré les restes d'un ancien Monastère appelé *Waster*, qui étoit autrefois dans la forêt de *Faigne*, & qui est détruit depuis long-tems. *Hadr. Vales. Not. Gall. p. 192.*

FAGONA. Le Cap de *Fagona*, *Fagonium*, anciennement *Posidonium promontorium*. Ce Cap est dans l'Anatolie : il s'avance dans la Mer de Marmara, à l'entrée du golfe de Nicomédie, du côté du midi.

FAGONE. f. f. Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne à une glande, *fagonâ* ou *fagonia*. La *fagone* est une glande conglomérée, un peu plus molle que le pancréas, située à la partie supérieure du thorax, sous les clavicules, à l'endroit où la grosse artère se divise en rameaux souclaviers : on la nomme *Thymus*, parcequ'elle ressemble à la feuille du thym. DIONIS.

FAGONE, ou FAGONIA. f. f. C'est le nom d'une plante qui nous est venue de Candie, qu'on cultive au Jardin Royal, & que M. de Tournefort a nommée *fagonia*, du nom de M. Fagon, premier Médecin du Roi. Elle pousse plusieurs tiges, basses, courtes, s'inclinant vers la terre, se divisant en beaucoup de rameaux placés l'un à l'opposé de l'autre. Ses feuilles naissent trois sur une queue; elles sont oblongues, vertes, pointues, se terminant en une petite épine menue. Il naît aussi sur chaque nœud des tiges quatre petites épines crochues, d'entre lesquelles sort un pédicule court, qui soutient une seule fleur à plusieurs feuilles disposées en rose de couleur purpurine bleuâtre. Il lui succède un fruit presque rond, formé en bouton terminé en pointe, cannelé, divisé intérieurement en cinq loges qui renferment des semences aplaties, rouffes.

FAGOT. f. m. Paquet de hardes, de linge, d'herbes. *Manipulus*. Il est bas dans ce sens.

FAGOT, faisceau, assemblage de menus morceaux de bois, liés avec une hart. *Fasciculus lignorum*. Les *fagots* destinés pour Paris doivent avoir trois pieds & demi de long, & 17 à 18 pouces de grosseur vers la hart, & doivent être garnis de paremens raisonnables. On appelle l'ame d'un *fagot*, le milieu, le menu bois d'un *fagot*, & paremens, les plus gros bâtons qui paroissent à l'extérieur du *fagot*.

Ménage tient que ce mot vient du Latin *fagottus*, qui a été formé du Grec *φαγος*. Nicot le dérive de *fasciculus*, parcequ'on disoit autrefois *fascot*. D'autres le dérivent de *fagus*, parceque le fau, ou le hêtre, est le bois qui brûle le mieux, & qui fait du feu clair. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *fagatum* & *fagotum*. Les Anglois disent aussi *fagot*. Guichard dit que *fagot* vient peut-être du mot *אגד*, *agad*, qui veut dire, ramasser, rassembler.

On dit aussi dans le style bas & familier, qu'un homme est tout en un *fagot*, lorsqu'il est accroupi, ramassé en rond, & qu'il tient peu de place, comme s'il étoit lié à la manière d'un *fagot*. On le dit aussi d'une femme.

En termes de Marine, on dit porter une barque, une chaloupe en *fagot*, quand on a déassemblé toute la charpente qui les compose, pour la transporter plus facilement dans un navire, afin de la rassembler quand on en aura besoin.

On le dit généralement de plusieurs pièces de Menuiserie & de Charpenterie travaillées, & liées l'une

à l'autre, qu'il n'est plus question que de rassembler, pour en former un corps, un tout. Les grands vaisseaux portent des barques en *fagot*.

FAGOT, se dit dans le même sens chez les Tonneillers, de toutes les pièces d'une futaille, préparées, mais qui ne sont pas assemblées. Futaille en *fagot*.

Chez les Plumassiers on appelle *fagots* de plumes, plumes en *fagot*, des plumes d'Autruche qui sont encore en paquet, telles qu'on les tire de la première main.

FAGOT, se dit aussi d'un baïsson ou basse de haut-bois, quand il est démonté, brisé, ou porté en *fagot*.

On dit proverbialement qu'un homme nous conte des *fagots*, quand il nous dit des fadaïses, des fornettes; qu'un homme sent le *fagot*; pour dire, qu'il a des sentimens d'hérétique. Ce proverbe s'introduisit en France du tems de François I, parcequ'en ce tems-là on brûloit les hérétiques. Marot se plaignoit qu'on ne prêchoit que des *fagots* contre ces pauvres hérétiques. On dit qu'il y a bien de la différence entre une femme & un *fagot*, en parlant de deux choses fort dissimilaires. On dit aussi prendre l'air d'un *fagot*; pour dire, se chauffer légèrement & en passant. On dit aussi qu'il y a *fagots* & *fagots*; pour dire, qu'il y a de la différence entre des choses qui paroissent semblables. On dit qu'un homme est comme un *fagot* d'épines, quand on ne fait par où le prendre. On dit de deux personnes qui sont parens dans un degré fort éloigné, qu'ils sont cousins de si loin, qu'il s'en faut un cent de *fagots* qu'ils ne soient de la même branche. On dit d'un homme qui fait de grandes dépenses, & qui débourse généreusement; vous diriez qu'il ne s'agit que de *fagots*.

FAGOTS de sape. Ce sont de petites fascines.

FAGOTAGE. f. m. L'action, le travail du fagoteur. *Compactio*. Il faut donner tant pour le *fagotage* d'un millier de fagots.

FAGOTAGE, se dit aussi du bois qui n'est propre qu'à mettre en fagots. Ce bois est de peu de valeur : il n'y a presque que du *fagotage*.

FAGOTAILLE. f. f. *Septum fasciculorum ligneorum*. On appelle ainsi dans quelques endroits la garniture de la chaussée d'un étang, parcequ'elle se fait avec des fagots.

FAGOTER. v. a. Mettre du bois en fagots. *Alligare in manipulos, in fasciculos, in fasces astringere*. Le millier de fagots coute tant à fagoter.

FAGOTER. Terme de pêcheur. Quand on a vidé un étang pour le pêcher, il reste toujours un grand nombre de poissons dans le ruisseau, qui sert à remplir l'étang. C'est pourquoi les pêcheurs font faire des fagots, qu'ils font rouler depuis la queue de l'étang jusqu'à la bonde, en suivant le ruisseau, pour faire descendre tout le poisson qui s'y trouve : c'est ce qu'on appelle *fagoter*.

FAGOTER, se dit aussi des plumes d'Autruche que l'on remet en paquets, qu'en termes de Plumassier on appelle fagots.

FAGOTER, se dit en style bas & populaire pour tramer, machiner. Ils *fagoterent* ensemble cette entreprise.

FAGOTER, se dit aussi figurément & basement pour mettre en mauvais ordre, mal arranger, habiller d'une façon plaisante & ridicule. *Inconcinnè, ineptè, componere, struere*. Qui a *fagoté* cela de la sorte? Voilà qui est bien mal *fagoté*. Qui vous a *fagoté* comme cela? MOL. On dit qu'un homme est *fagoté* d'une étrange sorte, quand il est mal fait, mal bâti. Ils le *fagoterent* en Comte & l'habillerent proprement; pour dire, qu'ils l'équipèrent comme un Comte.

Se *Fagoter* de quelqu'un. Mot très-bas; pour dire, se moquer de quelqu'un. *Illudere*. Vous vous *fagotez* de moi.

FAGOTEUR. f. m. Celui qui fait des fagots. *Fascium structor, lignator*.

FAGOTEUR, se dit aussi familièrement de celui qui fait mal quelque chose, qui s'en acquitte mal.

*Ci gît la pauvre carcasse
D'un petit fagoteur de vers,
Qui mit son esprit à l'envers,
Voulant grimper sur le Parnasse.*

FAGOTIER. f. m. Fagoteur, faiseur de fagots. Molière travailla au *Médecin malgré lui*, pour soutenir le Misanthrope, dont la seconde représentation fut encore plus foible que la première : ce qui l'obligea de se dépêcher de fabriquer son *fagotier*. GRIMAREST, *Vie de Molière*, p. 182. A la quatrième représentation du Misanthrope il donna son *fagotier*, qui fit bien rire le Bourgeois de la rue Saint-Denys. On en trouva le Misanthrope beaucoup meilleur, & insensiblement on le prit pour une des meilleures pièces qui ait jamais paru..... p. 185. Ce mot n'est pas usité.

FAGOTIN. Nom d'un Singe qui a paru à Paris, & dont on a admiré l'adresse. *Notes sur les Fables de La Fontaine.*

..... L'écrit portoit,
Qu'un mois durant le Roi tiendrait
Cour plénière, dont l'ouverture
Devoit être un fort grand festin,
Suivi des tours de Fagotin. LA FONTAINE.

On a donné le même nom à tous les Singes habillés, que les Opérateurs ont avec eux sur le théâtre.

Ce nom a passé du Singe au Valet d'Opérateur, qui amuse le peuple par ses tours & par ses bouffonneries. *Histrion, ludio, ludius.*

*Là dans le Carnaval vous pourrez espérer
Le bal & la grand' bande, à savoir deux musettes,
Par fois Fagotin & les Marionnettes.*

On le dit au figuré d'un mauvais plaisant. C'est un vrai *Fagotin*.

FAGOTINES. f. f. plur. Dans le commerce de soie on appelle ainsi de petites parties de soie faites par des particuliers.

FAGOUE. f. f. Glande qui est sous la gorge des animaux. Aux veaux on l'appelle le *ris de veau*. Aux hommes les Médecins l'appellent *thymum*, & le Grec *θύμω*. Voyez **FAGONE**.

FAGUENAS. Quelques-uns disent *Faguena*. f. m. Odeur fade, corrompue, qui sort d'un corps mal-propre & mal disposé, d'un pied de messager, d'un hôpital, &c. *Fætor*. Sentir le *faguenas*. **BUSSE**.

M. Ménage avoue que l'origine de ce mot lui est tout-à-fait inconnue.

Faquin, de l'Italien *facchino*, se disoit autrefois pour crocheteur. On le trouve en ce sens dans Rabelais, liv. 3, chap. 36, dans Nicot, & dans Monet. Ainsi *faguena* seroit une odeur de faquin, comme qui diroit *faquena*. Le mot *faguena* au reste n'est pas Bourguignon. Quelques-uns écrivent *faguenas*, d'autres *faguenar*. Saint-Amant dans sa description du *Cantal*, fromage ainsi appelé du nom d'une montagne en la Haute-Auvergne, commence son poëme par ces quatre très-mauvaises odeurs. Goufflet, escagnon, *faguenas*, cambuis. **GLOSS. BOURG.**

FAGUTAL. adj. m. *Fagutalis*. Surnom donné à Jupiter de Dodone. Il signifie, qui habite dans un hêtre, parceque les Oracles de ce Dieu à Dodone sortoient du creux d'un hêtre. De *fagus*, un hêtre.

F A H.

FAHLUN. Ville de Suède, en Westerdal, dans la Dalécarlie, au nord du lac Roun, qui se vide dans la rivière de Dala.

F A I.

FAICE. f. f. Vieux mot. Du Latin *facies*, face, visage.

FAICTICE, ou *faictiz*, ou *faitis*. Voyez **FACTICE**.

FAICTISSEMENT. adv. Proprement, *concinne*, une chose ouvrée bien *faictissement*; c'est-à-dire bien proprement. Damoiselles bien & *faictissement* parées.

On dit aussi *faitis* & *faitissier* dans le même sens.

M. Ménage dit que *faitissier* a encore un autre sens, comme quand on dit serge *faitissière*, à la différence des étoffes étrangères.

FAID. Petite ville de l'Arabie heureuse, dans la Province de Nagd.

FAIDE. f. m. Terme de Jurisprudence. Ce mot signifioit inimitié capitale & guerre déclarée entre plusieurs personnes. *Feyda, aperta simultas*.

FAIDE, se disoit aussi de celui qui s'étoit déclaré ennemi capital, & qui avoit déclaré la guerre à un autre. *Faidofus, diffidatus*.

On appeloit encore *faide*, droit de *faide*, la vengeance permise par les loix barbares aux parens d'un homme tué, quelque part qu'ils pussent trouver le meurtrier. Les Ecclésiastiques & les Princes religieux faisoient observer une cessation d'armes qu'ils appelloient paix ou trêve de Dieu, depuis le soir du mercredi de chaque semaine jusqu'au lundi matin, pendant lequel tems il étoit défendu aux particuliers de tuer le meurtrier de leur parent, ou de se venger par leurs mains en tel autre cas que ce fût.

Ceux qui quittoient le pays à cause du droit nommé *faide*, ne pouvoient pas se marier, ni leurs femmes non plus. **FLEURY.** *Hist. Eccl.* Ce terme étoit encore en usage du tems de S. Louis.

FAÏENCE. Voyez **FAYENCE**.

FAILINE. f. f. Espèce de serge, qui se fabrique en plusieurs lieux de la Généralité de Bourgogne.

FAILLANCE. f. f. Vieux mot. Voyez **FAILLE**.

FAILLE. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour *faute*, *manquement*. Sans *faille*, c'est-à-dire, sans *faute*.

FAILLES. f. f. plur. Les Flamans nomment ainsi certaines écharpes de femmes, qui sont faites d'une étoffe de soie à gros grain, qu'on appelle *Taffetas à failles*.

FAILLE. Sœurs de la *faille*; c'est un nom que l'on a donné à certaines Hospitalières, à cause des grands manteaux qu'elles portoient : au haut il y avoit un rond de chaperon, qui couvroit leur visage, pour n'être point vues du peuple. Elles alloient servir les malades dans leurs maisons, & avoient soin des pestiférés. Leur habillement étoit gris. Elles étoient du Tiers Ordre de S. François. **P. HÉL. T. VII, C. 38 & 40.**

FAILLI. f. m. Terme de commerce. Marchand qui a fait *faillite*. *Decoctor*. A Lyon il y a un règlement qui porte que les *faillis*, ou banqueroutiers, ou qui demandent du tems, ne peuvent entrer dans la loge du Change. Le *failli* doit donner un état de ses biens à ses créanciers, & en dresser le bilan en débit & crédit.

Outre les significations du verbe, il vouloit dire encore autrefois *méchant*.

Ce failli glouton d'Arnaldus. **VOITURE.**

M. Ménage dit que les quatre vers, dont celui-ci est le premier, sont de M. le Comte de Saint-Agnan, qui a été depuis Duc. Ce mot de *failli* signifie encore la même chose dans quelques provinces. On dit en Bretagne, un *failli* gars; pour dire, un mauvais garçon. On dit aussi il est tout *failli*; pour dire, tout malade; *cui vires sunt exhaustæ, defecerunt*. On trouve encore dans Nicot *cœur-failli*, f. m. & *cœur failli* adjectif.

FAILLI, en termes de Blafon, se dit des chevrons rompus en leurs montans.

FAILLIBILITÉ. f. f. Possibilité de *faillir*, de se tromper. De l'opposition de Flavius Josephc avec Moïse, il faut conclure, ou que Josephc ne s'est guère soucié de scandaliser sa nation, ou qu'il a cru que le sentiment particulier qu'il avoit sur la *faillibilité*, & par conséquent sur la non inspiration de Moïse, étoit commun parmi les Juifs..... *Diët. de Bayle, art. Abimelech, rem. C.*

FAILLIBLE. adj. de tout genre. Qui peut se tromper, ou qui est sujet à se tromper.

FAILLIR. *Deficere, errare, labi, aberrare, peccare.* v. n. Richelet prétend qu'il n'est usité au présent de l'Indicatif, qu'au pluriel, & il a raison. Car, à la réserve d'un ou deux proverbes, & de cette phrase, le cœur lui *faut*, & peut-être encore de celle-ci, le jour me *faut*, desquelles même on ne se sert presque plus, même dans le style familier, & au lieu desquelles on dit, le cœur lui manque, le jour me manque; tous les autres exemples par lesquels on prétend prouver que ce verbe est en usage au singulier, du moins à la troisième personne *faut*, ne sont point du verbe *faillir*, mais du verbe *falloir*, comme on le verra par les remarques que nous allons faire tout à l'heure. Ce verbe doit se conjuguer ainsi: *Je faux, tu faus, il faut; nous faillons, vous failliez, ils faillent; j'ai failli, je faillis; je faillirai, ou je faudrai; que je faille, que je faillisse, je faillirois; au participe du passé, on dit failli.*

Quelques Auteurs donnent encore à ce verbe d'autres tems qu'il prend, disent-ils, du verbe *falloir*, confondant ainsi ces deux verbes. Ces tems sont le futur de l'Indicatif, *je faudrai*; & les tems composés du verbe auxiliaire & substantif être, & du participe *fallu*. Les exemples qu'ils en donnent sont, cet ami ne lui *faudra* pas au besoin. Il s'en *faudra* peu. Peu s'en est *fallu*. Mais il ne faut point confondre ces deux verbes, qui ont à la vérité du rapport, & pour la signification, & pour la conjugaison; mais qui sont pourtant différens. Quant à la signification, *falloir* répond au Latin *opus est, necessarium est, deest, adest*; & veut dire, avoir besoin, être nécessaire, être requis pour quelque chose; & parcequ'on n'a pas ce qu'on requiert, il se dit pour manquer, n'être pas présent, n'être pas dans la puissance, ni à la disposition de quelqu'un. Pour *faillir*, il répond au *peccare* ou au *deficere* des Latins, & à l'*ομαρτανειν* des Grecs. Et parceque manquer, *deesse*, n'être pas prêt & présent au besoin, c'est une espèce de faute; que c'est une chose toute semblable à ce que seroit l'action d'un agent libre, qui manqueroit au besoin à quelqu'un, & qui par-là *failliroit*, pécheroit à son égard; on dit aussi *faillir* des autres choses quand elles manquent, qu'on ne les a pas, ou qu'on ne les a plus. L'eau nous *faillit* en tel endroit. Le pain nous a *failli* après trois jours de marche. Les vivres commençoient à nous *faillir*. Le jour *faillit*; c'est-à-dire, nous manqua, nous a manqué, commençoit à nous manquer, à cesser d'être pour nous. Tous ces tems, ou modes, *faillit, a failli, faillir*, ne sont assurément des tems, ni des modes du verbe *falloir*: ils appartiennent au verbe *faillir*; mais ils ont le même sens qu'ont souvent ceux du verbe *falloir*, comme dans ces phrases, cet ami ne lui *faudra* pas au besoin, &c. Quoiqu'ils soient donc très-différens, ils ont néanmoins du rapport dans leur signification secondaire; ou, pour parler plus net, quoique très-différens, ils signifient cependant quelquefois la même chose, comme bien d'autres.

Ils ont aussi, comme beaucoup d'autres, dans toutes les langues, quelque rapport dans leur conjugaison, ou quelques tems semblables, quoique ce soient deux différens verbes. Car le singulier du présent de l'Indicatif est le même dans tous les deux. *Je faux, tu faus, il faut*. Cela se prouve, parceque ces personnes ont des significations dans lesquelles ces verbes ne conviennent point: comme, il *faut* beaucoup de complaisance dans le commerce du monde: & il *faut* en cela, c'est-à-dire, il péche; le cœur lui *faut*. Mais il ne s'enfuit pas que le futur *faudrai*, qui ne se dit communément qu'à la troisième personne du singulier *faudra*, & le participe *fallu*, avec les tems qui en sont composés, soient des tems & des modes du verbe *faillir*: ils n'appartiennent qu'au verbe *falloir* seul, & il ne faut point les communiquer au verbe *faillir*. Les exemples qu'on apporte ne le demandent point. Cet ami ne lui *faudra* pas au besoin: c'est le futur de *falloir*, & non pas de *faillir*, & il veut dire,

qu'il ne le requérera pas, parcequ'il l'aura à sa disposition, & prêt à le servir, & qu'il ne lui manquera pas. Peu s'en *faudra* à le même sens, peu de choses manqueront, seront à désirer, ne seront point présentes, ni en la puissance de celui dont il s'agit, & qui en aura besoin; & de même peu s'en est *fallu*; car, pour le dire en un mot, dans ces trois phrases, & les semblables, *faudra* & *fallu* sont le même verbe, & ont la même signification que *faut*, *faudroit*, *faudra*, dans celles-ci, il me *faut*, ou il me *faudra* peu de chose pour ce voyage. Que vous *faut-il* encore? Je vous le fournirai. Il ne me *faut* plus que deux ou trois cens écus, &c. Il me *faudroit* un ami auprès de ce Seigneur, pour obtenir cette grâce. Il lui *auroit fallu* quelque recommandation. Or, on ne dira pas, je crois, que dans ces dernières phrases, *faut*, *faudra*, *faudroit*, *auroit fallu*, soient des tems du verbe *faillir*, & l'on conviendra aisément qu'ils appartiennent au verbe *falloir*. Il n'y a pas plus de difficulté à dire qu'ils en sont dans ces autres. Cet ami ne lui *faudra* pas au besoin. Peu s'en *faudra*, peu s'en est *fallu*. Et par conséquent nulle nécessité de confondre ces deux verbes.

Celui-ci, c'est à-dire, *faillir*, signifie, faire quelque chose contre les loix, contre son devoir; pécher, manquer, commettre des fautes. S'il a *failli*, il faut qu'il soit châtié. C'est une chose humaine que de *faillir*. La repentance est le remède du pécheur qui a *failli*. ABL. Les Poëtes ont fait les Dieux méchans, afin de *faillir* avec exemples. S. EVR. Il briguoit l'amitié des Grands pour pouvoir *faillir* plus impunément. ABL. Annibal, qui avoit fait faire des fautes aux autres, se ressentit de la foiblesse humaine, & ne put s'empêcher de *faillir* lui-même. S. EVR. Les Epicuriens avoient perdu jusqu'à la honte de *faillir*. ID. Les hommes ont cru que l'éminence de leur sexe consiste en la liberté de *faillir*. LE MAIT. J'ai *failli*, Madame, je l'avoue. BUSSI RAB.

Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui,

Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui.

RAC.

Ménage dérive ce mot de *fallire*, qui se trouve en la Loi Salique, qui vient de l'Allemand *faelen*, ou *fallierem*, signifiant la même chose. On lit dans la Loi Salique, tit. 19, *De vulneribus*, §. 1: *Si quis voluerit alterum occidere, & corpus ei fallierit, vel cum sagitta tixicata eum percutere voluerit, & ei ictus fallierit, &c.* Dans les Loix Palatines de Jacques II, Roi de Majorque, on trouve *falliare* pour *faillir*, *manquer* à son devoir; & *fallia*, une faillite, une faute, un défaut, un manquement. Au commencement du 3^e T. des *Act. Sanct. Junii*, les Bollandistes ont imprimé ces Loix. Voyez la quatrième Partie, n. 228. M. Huet le dérive de *fallere*, d'où s'est fait *faillir*. Ajoutez, & le *fallire* de la basse Latinité.

FAILLIR, a aussi routes les autres significations de *manquer*. Le cœur lui *faut*, lui a *failli*, lui a manqué; c'est-à-dire, il n'a pas eu assez de force ni de courage. Sa mémoire lui a *failli*, lui a manqué au besoin. Il n'a pas *failli* d'un mot. Ce mur a *failli* par le fondement, par le bas. Il a *failli* ce marché; c'est-à-dire, il a manqué à le conclure. Cet Auteur a *failli* en beaucoup d'endroits; pour dire, il a manqué, il s'est trompé souvent. L'Eglise est infallible, puisque parmi tant d'hérésies elle n'a jamais *failli*; & elle n'a jamais *failli*, parcequ'elle étoit infallible. PÉLISSON. Cet homme a *failli*; pour dire, il a manqué son coup. On dit aussi, Montereau-*Faut*-Yonne; pour dire que cette ville est proche de l'embouchure d'Yonne, de l'endroit où elle *faut*; c'est-à-dire, où elle manque.

On dit aussi qu'une chose a *failli* d'arriver. *Penè accidit, nihil fuit propius quàm ut*, &c. pour dire, qu'elle a été sur le point d'arriver, qu'il a tenu à peu qu'elle n'arrivât. Il a *failli* à arriver un grand malheur. On dit dans le même sens, il a *failli* à

être tué, il a *failli* à mourir, il a *failli* à se rompre le cou. Il a *failli* à être lapidé. ABLANC. La nouvelle de sa mort *faillit* à le faire mourir. BUSSI. Le Cardinal Impérial avoit *failli* à périr par la tempête. L'AB. REG.

FAILLIR. Finir, cesser. *Definere, cessare*. La branche des Valois a *failli* dans la personne de Henri III.

*Jusques au jour que fortune voudra,
Que par merci ma grand'peine faudra.*

MAROT.

☞ Dans toutes ces acceptions *faillir* est peu usité, & n'est que du style de conversation.

☞ FAILLIR. Dans le commerce & en Jurisprudence. Faire *faillite*. Voyez FAILLITE. C'est proprement manquer à ses créanciers. Ce marchand a *failli*, a manqué. *Æs alienum non dissolvit, decoxit*.

On dit en proverbe, au bout de l'aune *faut* le drap; pour dire, qu'il faut aller jusqu'à la fin d'une affaire. C'est une affaire *faillie*; pour dire, c'est une affaire manquée. Il ne s'en *faut* pas la queue d'un i; pour dire, il n'y manque rien, le nombre est complet. Celui-ci peut être du verbe falloir.

On dit aussi adv. arriver à jour *faillant*; pour dire, arriver lorsque le jour est prêt à manquer. Ce mot est vieux dans les exemples rapportés ci-dessus.

Jouer à coup *faillant*; c'est, jouer à la place du premier des joueurs qui manque. Cela ne se dit guère qu'au Jeu du volant.

Tant s'en *faut*. *Tantum abest*. Phrase adverbiale. Bien loin. Elle est opposée à *au contraire*. Tant s'en *faut* qu'un Chrétien doive haïr son ennemi, qu'au contraire il est obligé de le secourir.

Peu s'en *faut*. Autre phrase adverbiale. Il ne s'en manque guère. Peu s'en *faut* que cet ouvrage ne soit achevé. Peu s'en est *fallu* qu'un tel Cardinal n'ait été Pape.

FAILLI, IE. part. Qui n'a d'usage que dans la signification de finir & de manquer à faire. *Deficiens*. Il est arrivé à jour *failli*; pour dire, à l'entrée de la nuit. C'est une affaire *faillie*.

A COUP FAILLI. Façon de parler, qui se dit de certains jeux d'adresse, comme au volant, où, sitôt qu'un des joueurs a *failli*, un autre prend sa place. Jouer à coup *failli*. ACAD. FR.

☞ FAILLITE. f. f. C'est en général la déroute des affaires d'un Négociant, Marchand, Banquier, ou de celui qui a les deniers publics entre les mains: dérangement qui le met hors d'état de remplir les engagements relatifs à son commerce: c'est une espèce de banqueroute. *Bonorum decoctio. Penuria dissolvendi aris alieni*.

☞ Dans les Ordonnances la *faillite* est distinguée de la *banqueroute*.

☞ La *faillite* est un dérangement survenu dans les affaires par des malheurs, incendie, guerre, perte de vaisseau, ou autre accident imprévu, qui rend un homme insolvable, sans qu'il y ait de sa faute, & sans soustraction frauduleuse de ses effets. Ainsi la *faillite* est distinguée de la *banqueroute*. Voyez ce mot.

☞ Cependant dans l'usage ordinaire on confond souvent ces deux mots, & l'on donne seulement le nom de *banqueroute frauduleuse* à celle où il y a de la mauvaise foi de la part du débiteur, & l'on appelle simplement *banqueroute*, celle qui est innocente.

FAILLOISE. Terme de Marine, qui se dit de l'endroit où le soleil se couche. *Regio solis occidui*. Ce terme est vieux.

FAIM. f. f. Ce mot n'est en usage qu'au singulier. Besoin de manger; désir naturel de l'animal, qui le porte à rechercher les alimens nécessaires pour se nourrir. *Cibi cupiditas, appetentia, fames, esuritio*. Appaiser la *faim*. GOD. Mourir de *faim*. ABLANC. Réveiller la *faim*. ID. L'austérité de ces Religieux va jusqu'à ne manger uniquement que pour la *faim*. Ils s'arrêtent à la nécessité, sans aller jusqu'au plaisir. FL.

*Et la fièvre bientôt, terminant son destin,
Fut par avance en lui ce qu'auroit fait la faim.*

BOIL.

☞ Ce mot vient du Latin *fames*, qui vient du Grec *Φαγειν, manducare, manger*.

☞ Le mot *appétit* a une signification beaucoup plus étendue que celui de *faim*. Dans sa généralité il s'applique à toutes les sensations de l'ame qui la portent à la satisfaction des sens. Dans un sens plus particulier, pris pour une sensation qui nous porte, ainsi que la *faim*, à prendre des alimens, il a ses nuances particulières. Il désigne un besoin moins pressant que la *faim*, & paroît avoir plus de rapport au goût & au plaisir que nous procure l'usage de certains alimens. On excite, on aiguise, on réveille l'*appétit*: on cherche, on prend les *appétits*, c'est-à-dire, qu'on choisit les viandes, les mets les plus capables de flatter le goût. On apaise la *faim*, on étourdit la grosse *faim*. Tout est bon pour cela. L'*appétit*, plus délicat, choisit; la *faim*, plus pressante, prend ce qui se présente.

La *faim* se fait sentir lorsque des particules âcres & salines picotent les membranes de l'estomac; ce qui arrive lorsqu'il y a quelque tems qu'on n'a mangé. 1°. Toute la masse du sang est alors plus âcre, parce que les parties huileuses & balsamiques ont été portées dans toutes les parties du corps pour servir à leur nutrition; c'est-à-dire, à la réparation de celles qui s'étoient détachées & dissipées. 2°. Le sang, étant plus en mouvement, lorsqu'il y a long-tems qu'on n'a mangé, que lorsque la digestion se faisoit, les fels dont il est chargé, aussi-bien que la saline, qui vient immédiatement du sang, agissent bien plus violemment qu'auparavant. Il suit delà, 1°. Que ceux qui sont d'un tempérament bilieux, les jeunes gens, & ceux qui travaillent beaucoup, doivent ressentir plutôt la *faim* que les autres. 2°. Que la *faim*, si elle dure long-tems, doit causer une grande chaleur, & même la fièvre. 3°. Que ceux dont les humeurs sont lentes & visqueuses doivent être moins incommodés de la *faim* que les autres. On remarque en effet que certains animaux, dont les humeurs sont telles qu'on vient de dire, vivent très-long-tems sans prendre de nourriture. A l'égard de l'homme, on croit communément qu'il ne peut pas vivre plus de six ou sept jours sans prendre d'aliment solide, au bout desquels il meurt de *faim*.

La *faim*, selon M. Héquet, partisan de la digestion par trituration, est une affection *spasmodique* des fibres de l'estomac, qui provient, ou de ce qu'elles sont attaquées de paralysie, ou de ce qu'elles sont trop abreuvées de sérosité, & rendues inhabiles à leur fonction. Mais il arrive rarement que les organes destinés aux mouvemens naturels soient atteints de paralysie; & les spasmes accidentels, comme dans l'épilepsie, sont de peu de durée: l'abondance de sérosité ne peut entièrement arrêter le mouvement des fibres, non plus qu'une corde ne sauroit être si fortement tendue, qu'elle ne se courbe.

Il y a une *faim naturelle*, qui est le picotement des parois du ventricule par l'esprit acide volatil; & une *faim animale*, qui est la sensation ou perception de ce picotement, & le désir des alimens qui en dépend. Les Indiens trompent leur *faim* par le moyen de pilules composées de feuilles de tabac & de coquillages calcinés. Ces pilules détruisent l'appétit, parceque d'un côté les feuilles de tabac ôtent le sentiment à l'estomac, & que de l'autre les coquillages calcinés absorbent & émoussent la pointe salino-acide du levain de l'estomac; ce qui suspend l'appétit pour quelques jours. De même les soldats fument du tabac pour tromper leur *faim*, & non pour la rassasier; car le tabac ne nourrit point: mais comme il fait beaucoup cracher, sur-tout quand on le prend en fumée, ou qu'on le mâche, il décharge le corps de ces humeurs âcres & salines qui causent la *faim*. Voyez sur la *faim* la préface du Traité des alimens par M. Lémery.

FAIM CANINE, est une *faim* insatiable causée par l'acide de l'estomac devenu corrosif. Elle est ainsi appelée, parceque ceux qui y sont sujets rejettent souvent les alimens comme les chiens; en quoi elle diffère de la boulimie, qui n'est pas accompagnée de vomissement, mais de défaillance. *Voyez* BOULIMIE.

FAIM-VALE. Maladie particulière aux chevaux, causée par l'interruption du cours des esprits animaux.

FAIM. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse chez les Anciens. Ils la plaçoient aux portes de l'Enfer avec la vieilleſſe, les soins, les chagrins, les pleurs, les maladies, la crainte, la pauvreté & autres divinités malfaisantes. Vossius, *De Idol. L. VIII, C. 5, à la fin*. Les Lacédémoniens avoient un Tableau de la *faim* à Chalciœque dans le Temple de Minerve. Elle étoit représentée sous la figure d'une femme hâve & pâle, d'une maigreur affreuse, & qui avoit les mains liées derrière le dos, dit Polyœnus, L. II, dans Hippodamas. Si les Anciens n'en faisoient pas une Déesse, les Poètes au moins la personifioient. Ovide, *Métam. L. VI*, la représente sous la figure d'une femme sèche, qui a le visage pâle & hâve, les yeux enfoncés, le corps maigre & décharné. Virgile l'appelle une mauvaise conseillère, *malesuada fames*, & la place à l'entrée des Enfers, comme on a dit.

FAIM, se dit figurément en Morale, de la passion pour les richesses, les honneurs; pour dire, le désir passionné de les obtenir. *Cupiditas, libido. Fames & fitis*, se disent en Latin dans le même sens. En termes de dévotion & de spiritualité, on dit fort bien, une sainte *faim* de la vertu, de la justice, de la perfection. Cette expression vient de ce qui est dit dans l'Évangile, Bienheureux sont ceux qui ont *faim* & soif de la justice, parcequ'ils seront rassasiés. On ne le dit guère, même que dans ce sens, & *faim* est devenu comme un terme consacré dans le figuré. On dit encore, avoir une grande *faim* de la parole de Dieu.

En termes de Chymie, on appelle *faim* des Philosophes, le grand désir qu'ils ont d'apprendre.

On dit aussi par hyperbole, mourir de *faim*; pour dire, être pauvre, être dans la nécessité. Ce Prince meurt de *faim*; c'est-à-dire, n'est pas riche à proportion de sa condition. C'est un meurt de *faim*, un homme qui n'a pas de quoi vivre: expression populaire. On dit aussi, crier à la *faim*; pour dire, être pressé de la nécessité.

On dit proverbialement, que la *faim* chasse le loup hors du bois; pour dire, oblige les plus fainéans à travailler pour vivre. Ce proverbe vient de ce que les loups & autres bêtes carnassières sortent des bois pour venir chercher leur proie. On dit, mourir de *faim* auprès de son bien; pour dire, être avare, & n'oser toucher à son bien pour vivre. On le dit aussi de ceux qui ont du bien embrouillé & hypothéqué, qui n'en peuvent rien tirer pour vivre. Quand deux personnes fort pauvres se sont mariées ensemble, on dit que la *faim* a épouſé la soif.

FAIN, f. m. a signifié autrefois un hêtre, ou le fruit de cet arbre. *Fagus*.

Fain est formé du latin *Fagus, faginus, fagina*.

FAIN, s'est aussi dit autrefois pour *foin*: alors il vient de *fœnum*, & a une prononciation moins pleine que *foin*, comme on le prononce aujourd'hui.

FAINAM. C'est un Cap de Macédoine qui est près de l'embouchure du Cabro, & qui s'avance dans le golfe de Saloniki, entre la ville de ce nom & celle de Cassandria. C'est là qu'étoit autrefois *Egospotamos*. *Voyez* ce nom.

FAINDRE. v. a. *Feindre*. Il faut écrire *feindre*. *Voyez* FEINDRE.

FAINE. f. f. Nom de femme. *Fanchea*. On célèbre la mémoire de sainte *Iaine*, de tems immémorial, en l'Église Paroissiale de Rosairthir au Diocèse de Clogre en Ultonie, & à Kilhaine près le mont de Bergh aux confins du Comté de Meath, où l'on conserve son corps, & où l'on croit qu'elle a été Abbessé. Bollandus n'a pas connu cette Sainte, ni même Vareus

en ses Antiquités Hiberniques. CHAST. T. I, p. 27, 28.

FAINE. f. f. *Glans fangea*. Le fruit que porte le hêtre, qui est une espèce de gland, & dont on engraisse les pourceaux, aussi-bien qu'avec du gland. On écrit aussi *foine*; & c'est un terme des coutumes, un des usages des bois. *Les usances des bois sont les pâtis, la faine & les glandées*. Il est parlé des *faines* dans la coutume d'Auvergne, chap. 31, art. 33.

Ce mot vient du Latin *fagina*. On l'a appelé autrefois *fain* & *fayn*. Le mot de *faye* signifie encore à présent un lieu planté de hêtres, *silva ex fagis*. Il y a plusieurs personnes qui ont pris leur nom delà.

FAINE, ou FOINE. f. m. Vieux mot qui se trouve dans les Coutumes; c'est ce qu'on appelle autrement *fau*, ou *souteau*. *Fagus*. Quelques-uns l'expliquent *gland de souteau*, ou *fruit de hêtre*. *Voyez* HÊTRE.

FAINÉANT, ANTE. adj. souvent employé substantivement. Qui ne fait rien, ou qui ne veut rien faire; qui aime à être desœuvré; qui hait l'occupation, & fuit le travail. *Voyez* FAINÉANTISE. *Deses, desidiosus*. En une République bien policée on doit punir les *fainéans*. Il y a des Ordonnances contre les *fainéans* & vagabonds. Il y a eu des Rois de la première Race qu'on a appelés *Fainéans*. Un *fainéant* est proprement un homme, ou sans vertu, ou sans cœur, ou sans esprit, ou sans adresse. M. SCUD. L'inutilité fait regarder un homme comme un *fainéant* méprisable. S. EVR. Ce mot est composé de *faire*, & de *néant*, qui signifie, rien. *Voyez* Fauchet, *Liv. 10 de ses Antiq. Franç. chap. 16*. On trouve dans les anciens titres & dans les chroniques, *Ludovicus nihil faciens*, Louis le *fainéant*: on écrivoit même autrefois *fainéant*. Aimoin, Moine de Fleuri, dans le second livre des miracles de S. Benoît, *Augusto Karolo rebus humanis exempto, filius ejus Ludovicus successit, qui nihil fecisse pronomen sortitus est, sive quod vix duobus annis regno potitus nihil strenuè gessit, sive quod sanctimoniam quandam, sicuti à majoribus accepimus, Kale monasterio puellarum abstractam, conjugio copulans suo, peccatum quod nihil esse noscitur, perpetravit*. Boileau appelle les Chanoines, de pieux *fainéans*.

*Ce n'est pas que mon cœur du travail ennemi
Approuve un fainéant sur le trône endormi.*

BOIL.

FAINÉANT, ANTE. adj. Se dit aussi des choses. *Piger, gra, um. Iners*. Y a-t-il quelque apparence qu'on eût recommandé si fortement un amour *fainéant* & oisif, qui ne se fit sentir que très-rarement? CONFÈR. D'ANGERS. Une dévotion *fainéante*. La dévotion, la contemplation des Quétistes, est une dévotion, une contemplation *fainéante*. Dans ce sens il n'est pas usité.

FAINÉANTER. v. n. Être fainéant. *Otio indulgere, torpere*. Ce mot n'est pas du bel usage.

FAINÉANTISE. f. f. Vue du fainéant. *Desidia*. La *fainéantise* accoutume les gens à la débauche. Sans les passions on seroit toujours dans une langueur d'esprit, & dans une agréable *fainéantise*, qui auroit quelque chose de charmant. M. SCUD. C'est l'amour du luxe qui est cause de cette *fainéantise* où les esprits croupissent aujourd'hui. BOIL. Je ne vois rien de plus ennuyeux qu'une *fainéantise* éternelle. M. SCUD.

La *fainéantise* est un vice qui a sa source dans le caractère même de l'ame, qui fait qu'on hait l'occupation & qu'on fuit le travail. C'est un plus grand vice que la *paresse*, qui paroît dépendre du tempérament, qui fait qu'on craint la peine, & qu'on est lent dans ses opérations.

FAINTIS. f. m. Ce mot s'est dit autrefois pour *trompeur*. *Fallax*. C'étoit un dérivé de *faindre*, que nous écrivons *feindre*. Du Latin *fingere, fectus*, feignant, dissimulé.

FAINTISE. f. f. Vieux mot. Tromperie. *Fallacia, dolus*.

FAIRE. v. a. *Je fais où je fai, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. Je faisois. J'ai fait, je fis. Je ferai. Que je fasse, que je fisse, je ferois :* à la seconde personne de l'impératif *fai* : il prend une *s* devant une voyelle ; *faites* : & à la troisième qu'il *fasse*, qu'ils *fassent*.

La première syllabe du participe *faisant*, & de toutes les personnes de l'imparfait *faisois*, &c. se prononcent comme si elles étoient écrites avec un *e* muet, *fesant, fesois*, &c. & quelques-uns même l'écrivent ainsi ; mais ce n'est pas l'usage le plus universel. A l'impératif on dit & on écrit *fais*, ou *fai* sans *s* : *fai* donc ce qu'on te dit ; comme *vien ça, vien donc, croi moi*, &c. *Facere* ¶ Ce verbe désigne généralement l'action. Il est peu de verbes dans la langue qui soient d'un usage aussi étendu, & qui se joignent à un aussi grand nombre de termes. On verra par les articles qui suivent, les acceptions principales, toujours déterminées par les termes qui l'accompagnent ou auxquels il se joint.

FAIRE, produire, créer. Dieu a *fait* toutes choses de rien. Dieu a *fait* l'homme à son image & ressemblance.

FAIRE, se dit aussi des causes secondes qui produisent, qui engendrent quelque chose. Chaque espèce d'animaux & de plantes *fait*, produit & engendre son semblable. Cet homme a *fait* un enfant à sa femme.

FAIRE, signifie aussi, agir, travailler, tant à l'égard des hommes que des animaux. M. Vaugelas trouve ces deux manières également bonnes : *ont-ils pas fait ; ou n'ont-ils pas fait ?* avec, ou sans la négative *ne*. MM. de l'Académie préfèrent la négative *n'ont-ils pas fait ?*

Ce grand Capitaine a *fait* mille belles actions. C'est Philibert de Lorme qui a *fait* le Palais des Tuileries, qui l'a bâti. *Faire* un portrait, une horloge. *Faire* un chef-d'œuvre. C'est un homme qui ne fait rien *faire*. Un valet à tout *faire*. Il ne fait ce qu'il *fait*, ni ce qu'il dit. Ce cheval *fait* bien le manège. Je n'y saurois que *faire* ; pour dire, je n'en suis pas cause. Que vous ai-je *fait*, pour me haïr ?

*Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, & ne sauroit se plaire.*

DESP.

*Mon cœur, que le Ciel fit délicat & sincère,
N'aimeroit que trop bien, si je le laissois faire.*

DES-H.

On a dit au Médecin de feu Monseigneur, fils du Roi Louis-le-Grand.

*En conservant une tête si chère,
Point ne sera trop fatigante affaire.
Voulez-vous plaire à la Cour, à l'Etat,
Faites si bien que n'ayez rien à faire.*

FAIRE & agir, considérés comme synonymes. On *fait* une chose ; on *agit* pour la *faire*. SYN-FR. Le mot de *faire* suppose, outre l'action de la personne, un objet qui termine cette action, & qui en soit l'effet. Celui d'*agir* n'a d'autre objet que l'action & le mouvement de la personne, & peut de plus être lui-même l'objet du mot *faire*. L'ambitieux pour *faire* réussir ses projets, ne néglige rien, *fait* tout agir.

FAIRE, se dit aussi des choses inanimées. Ce moulin *fait* un septier de farine par heure. La quinte & la quarte *font* un octave. Deux & deux *font* quatre. Les parties *font* ou composent le tout. Deux lignes inclinées *font* un angle. Ce mur *fait* un coude. Ce bâtiment *fait* face sur la rivière. Ces deux figures *font* une belle symétrie. Le fer trempé *fait* ressort.

FAIRE, se dit aussi en parlant des choses spirituelles. *Faire* son oraison à Dieu, lui *faire* un présent de son cœur. *Faire* un poëme, un livre, un sermon. *Faire* une énigme. *Faire* son thème. *Faire* un raisonnement, une réflexion. *Faire* un Edit, une Loi, une

Ordonnance. *Faire* un compromis, un Acte. *Faire* bien un conte. *Faire* des histoires, des contes jaunes, bleus, violets, à perte de vue : c'est les inventer à plaisir. Cette raison *fait* pour moi ; c'est-à-dire, me favorise. *Faire* serment en Justice. *Faire* réprimande. *Faire* réparation d'honneur.

Il se dit aussi de la plupart des ouvrages des Arts mécaniques. *Faire* une porte, *faire* un coffre, *faire* une serrure, *faire* un pont. Néanmoins pour les grands ouvrages d'Architecture, on dit plutôt construire, ou bâtir, élever, ériger, que *faire*. Bâtir une ville, ou une maison, construire une Eglise, ériger des temples & des autels, élever des arcs de triomphe, des monuments à la gloire des Héros, est mieux que *faire* une maison, une ville, &c.

FAIRE, signifie encore, causer, être cause. L'antimoine *fait* vomir. La mal-propreté *fait* mal au cœur. Il a *fait* en sorte que son affaire a réussi. La gelée *fait* fendre les pierres. La vie *fait* le plus petit de mes soins. VOIT.

FAIRE, signifie aussi, contribuer à l'action de quelque agent. La qualité de la terre *fait* beaucoup pour rendre les fruits meilleurs. Dans les opérations chimiques le ménagement du feu *fait* tout. Cette pièce, cette recommandation, a *fait* beaucoup au jugement de ce procès. La joie *fait* beaucoup pour la santé. On dit aussi, *faire* pour un autre ; pour dire, agir pour lui, être son Commissionnaire, vendre pour lui. On *fait* souvent par autrui ce qu'on ne peut *faire* par soi-même. Cela ne *fait* rien à l'affaire ; pour dire, n'y sert de rien.

FAIRE, se dit aussi négativement d'une cessation d'agir, ou de quelque manquement. *Faire* la méridienne. *Faire* l'école buissonnière ; pour dire, s'absenter de la classe, ou, comme disent les Ecoliers dans quelques provinces, fripper la leçon. *Faire* des fautes, un solécisme. *Faire* un pas de Clerc, un faux pas. Cet homme passe les jours entiers à ne rien *faire*, ou à rien *faire* : il y a des occasions où à rien *faire* sans négation vaut mieux, & a plus de grâce, qu'à ne rien *faire* avec une négation ; c'est le sentiment de l'Académie Françoisse, qui l'a ainsi décidé à l'occasion de ce vers,

..... passer
*Les nuits à bien dormir, & les jours à rien faire ;
Les nuits à bien dormir, les jours à ne rien faire.*

Le premier vers fut préféré au second.

FAIRE, se dit aussi de la manière d'agir dans les choses ; soit en bien, ou en mal. Ainsi on dit, voilà bien des façons de *faire*. *Faire* le pied de veau, la révérence. *Faire* des cérémonies. *Faire* du bien ou du mal. *Faire* plaisir. *Faire* de la peine. *Faire* la grâce, la courtoisie. *Faire* un présent. *Faire* bonne mesure. *Faire* des avances. *Faire* des démarches. Au contraire, *faire* affront. *Faire* incartade. *Faire* la grimace. *Faire* la moue, la morgue. *Faire* les cornes. *Faire* la mine. *Faire* la nique. *Faire* la figure à quelqu'un. Voyez FIGURE. *Faire* le pied de grue. On dit aussi, envoyer *faire* panser, envoyer *faire faire*, quand on chasse quelqu'un indignement. Cette dernière façon de parler a quelque chose d'obscène. On dit encore, cet homme *fait* plus qu'il ne peut ; pour dire, qu'il *fait* des efforts extraordinaires, soit de travail, soit de dépense. Il a *fait* tous les cinq sens de nature. Il *fera* pour vous l'impossible, c'est-à-dire, il tentera tout.

FAIRE, signifie aussi, contrefaire, vouloir paroître ; prétendre paroître autre qu'on n'est. *Faire* le bon. *Faire* le bon Apôtre. *Faire* le chien-couchant, la sainte Nitouche. *Faire* l'homme de bien, l'habile-homme, le brave, le fanfaron. *Faire* le naïs. *Faire* le beau. *Faire* le mort. *Faire* le sot. *Faire* la bête, c'est *faire* quelque action imprudente. *Faire* le mauvais ; c'est-à-dire, menacer, paroître plus méchant qu'on n'est. Ne *faire* semblant de rien.

FAIRE, se dit en parlant du choix d'un genre de vie, & même de la bonne ou mauvaise manière d'y réussir. Il a *fait* profession dans un Monastère. Il *fait* pro-

fection d'honneur. Il *fait* la Médecine, la banque, la marchandise. Il *fait* le métier d'Avocat. Ce Magistrat *fait* bien sa charge. Il a *fait* son année, son quartier, son semestre. On se *fait* bien à la Cour. Les affaires *font* les hommes. Ce valet *fait* bien son devoir. Ce Prédicateur *fait* merveilles.

FAIRE, signifie encore, employer un certain espace de tems à venir à bout de quelque chose. Le soleil *fait* son cours en un an. Cet écolier a *fait* ses études. Ce Courier a bien *fait* du chemin en peu d'heures, il a *fait* grande diligence. Cet homme *fait* bien sa cour, est assidu auprès du Prince. Son tems est *fait*; pour dire, il a achevé le tems qu'il devoit servir; ou pour dire, il est vieux, il n'est plus à la mode.

FAIRE, se met avec les noms de chemin. J'ai *fait* bien du chemin en peu de tems. J'ai *fait* aujourd'hui quatorze lieues, je n'en *ferai* demain que dix. Un Courier ne peut *faire* plus de quarante lieues par jour. *Faire* une longue traite.

*La mort en faisant sa tournée,
Chemin faisant passa chez moi.
Elle y trouva la fièvre accompagnée
De tous les maux qu'elle entraîne après soi.*
NOUV. CH. DE VERS.

FAIRE, se dit souvent de la chose sur laquelle tombe une action, sans exprimer le nom de l'action. Ainsi l'on dit, pour gagner le Jubilé dans l'année sainte, il faut *faire* les sept Eglises de Rome; c'est-à-dire, *faire* la visite des sept Eglises. Cet Evêque n'est pas avancé dans sa visite, il n'a encore *fait* que cent Paroisses; c'est-à-dire, *fait* la visite que de cent Paroisses. Vos invitations sont-elles achevées? A peine ai-je commencé; je n'ai *fait* que vingt maisons; c'est-à-dire, je n'ai *fait* des invitations qu'en vingt maisons. Les examens finiront bientôt, nous avons *fait* aujourd'hui dix écoliers; *fait* l'examen de dix écoliers. Le Commissaire n'a *fait* que deux Régimens; n'a *fait* la revue que de deux Régimens. Avez-vous bientôt *fait* ce livre; *fait* la lecture de ce livre? Je ne puis vous rendre si-tôt compte de cet ouvrage, je n'ai *fait* que trois livres; c'est-à-dire, je n'ai *fait* la critique, l'examen que de trois livres; je n'ai lu que trois livres.

FAIRE, signifie aussi, disposer absolument d'une chose. Cet homme est facile à gouverner, on en *fait* tout ce qu'on veut. Il l'a livré à son ennemi pour en *faire* à son plaisir. Il en *fait* comme des choux de son jardin, veut dire, il en dispose absolument. Cette expression est basse. Vous *ferez* de moi tout ce qu'il vous plaira. VOIR. On ne sauroit rien *faire* d'une armée sans discipline. Un Musicien se vantant de *faire* de sa voix tout ce qu'il vouloit, une personne qui le vit fort mal habillé, lui dit de s'en *faire* une culotte. ABL. Il délibéra ce qu'il devoit *faire* de moi. Id. il *fait* le maître. Il *fait* la loi aux autres. Il *fait* la part au plus jeune. Il lui *fera* encore long-tems leçon.

FAIRE, s'emploie aussi pour signifier, cultiver, recueillir. *Faire* les blés, les mars, c'est labourer & semer en automne & au printems; c'est aussi recueillir. *Faire* les foins, son août, sa récolte, les vendanges.

FAIRE, signifie aussi, avoir soin de quelque affaire particulière, & la mettre en ordre, la ranger, la disposer, comme l'usage qu'on en veut *faire*, la nécessité, la bienséance, la coutume le demandent. *Faire* la dépense. *Faire* son ménage. *Faire* la cuisine.

FAIRE le fruit, signifie préparer le dessert dans le repas, l'arranger, en régler l'ordonnance, la disposition. *Faire* des liqueurs, se dit de celles qu'on boit, & signifie les préparer: on dit aussi, *faire* toutes sortes d'eaux.

FAIRE, signifie aussi, finir, terminer, rompre. Cet homme a *fait* avec moi, je veux rompre tout commerce avec lui. Cela vaut *fait*. C'est *fait* de lui; pour dire, sa vie ou sa fortune sont désespérées.

*Ma foi c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau.*

VOIR.

On n'a jamais *fait* avec lui; pour dire, il ne finit rien, ou il demande toujours. Aussi-tôt dit, aussi-tôt *fait*. Je *ferai* tant que j'en viendrai à bout. Il ne *fait* que d'arriver; pour dire, il vient d'arriver. On dit, ce qui est *fait* n'est pas à *faire*; pour dire, qu'il faut toujours gagner du tems, & avancer sa besogne: &, ce qui est *fait* est *fait*; pour dire, il n'y a point de remède.

FAIRE boire les peaux. Terme de Chamoiseur & de Mégissier. C'est faire tremper les peaux de chèvre, de mouton, ou autres semblables animaux, dans quelque eau courante, après qu'elles ont passé sur le chevalier, & sous le couteau de rivière, du côté de la chair.

FAIRE la ceinture d'un four. Terme de Boulanger & de Pâtissier. C'est arranger au-dedans du four, le long de ce qu'on appelle la ceinture, le bois fendu qui doit servir à le chauffer, en laissant l'âtre du milieu vide.

FAIRE, se prend pour estimer, juger. On le *fait* riche de cent mille écus; c'est-à-dire on estime qu'il a cent mille écus de bien: cela est du style familier. En parlant de voyage, de route, de navigation, on se sert du mot de *faire* dans le même sens. Je me *faisois* alors à cinquante lieues du Cap Blanc: FRÉZIER; c'est-à-dire, j'estimois que j'étois à cinquante lieues du Cap Blanc.

FAIRE, se dit aussi en plusieurs solennités. *Faire* les Rois, la Saint-Martin. *Faire* grand'chère. *Faire* carroufle. *Faire* beau blé. *Faire* noces. *Faire* des feux de joie.

FAIRE, supposer. *Facere, sumere, supponere.* *Faites* que cela soit: quel mal y a-t-il? *faisons* aujourd'hui qu'un Zuinglien ait à nous dire les mêmes choses: comment se soutiendront-elles? PÉLISSON.

FAIRE, se dit absolument en plusieurs phrases, en parlant de la constitution du tems, de l'air. Il *fait* chaud. Il *fait* beau. Il *fait* mauvais marcher. Il y *fait* bon, donnons, &c. Il *fait* nuit.

FAIRE, se prend en quelques-uns de ses tems pour dire. Il se trouve en ce sens dans Marot: le peuple le dit encore. *Dicere.* Oui, *fait*-elle, cela est bon. C'est pour oui, dit-elle: Je m'en vais, *fit*-il, vous payer; c'est-à-dire, je m'en vais, dit-il, vous payer. Expression tout-à-fait populaire.

En termes de guerre, on dit qu'un Capitaine *fait* des soldats, *fait* des troupes, *fait* une compagnie, un régiment; pour dire, qu'il leve des soldats, qu'il les enrôle pour servir; qu'un Général *fait* son train, *fait* son équipage; qu'on a *fait* tant de chevaux d'artillerie, &c. On dit aussi, *faire* des armes, *escrimer.* *Faire* assaut. *Faire* un coup d'épée, un coup de pistolet. *Faire* feu de la courtine, du flanc. *Faire* sentinelle. *Faire* le guet.

En termes de Marine, on dit qu'on va *faire* voile, quand on se met en mer pour voyager, ou continuer son voyage. *Faire* voile, c'est aller sur mer, voyager sur mer, avancer sur mer en se servant des voiles. *Faire* voile de l'artimon, c'est avancer sa route, son chemin, en se servant de la voile de l'artimon. *Faire* force de voiles & de rames; pour dire, employer toutes les forces pour avancer chemin. Nous vîmes l'avant-garde des Ennemis, qui se séparant du corps de bataille, *faisoit* force de voiles pour tomber sur la tête de notre avant-garde. M. LE COMTE DE TOULOUSE. *Faire* signal, c'est donner un signal dont on est convenu, comme de tirer certain nombre de coups de canon, mettre des fanaux, &c. *Faire* signal d'incommodité, c'est avertir par quelque signal qu'on est incommodé, qu'on a besoin de secours; ce qui se fait, par exemple, lorsque le vaisseau *fait* eau, lorsqu'on a perdu quelque mâ, des voiles, des varangues, &c. par un coup de vent, par la tempête. *Faire* des vivres, c'est dans le cours d'un voyage, d'une navigation, aller chercher des vivres dont on manque, ou dont on doit manquer bientôt.

On dit aussi *faire* le nord, *faire* le sud, *faire* l'est-sud-est; pour dire, courir, naviger, ou gouverner, suivant un certain rumb de vent, gouverner & porter le cap sur ces airs de vent. *Faire* vent arrière. *Faire*

son quart, se dit des matelots qui doivent travailler de suite quatre heures, soit pour la garde du vaisseau, soit pour les manœuvres. *Faire* eau, se dit d'un vaisseau, mal joint, & où il entre de l'eau. *Faire* de l'eau, en termes de Marine, veut dire, aller chercher de l'eau douce, faire provision d'eau douce pour le vaisseau. Nous crumes aller *faire* de l'eau à un ruisseau qui coule dans une petite anse. FRÉZIER. Outre cette signification, cette expression de *faire* de l'eau en a une autre dans l'usage ordinaire. Voyez plus bas.

FAIRE du bois, en termes de Marine, signifie faire provision de bois, pour brûler sur un vaisseau pendant le cours de la navigation. Pendant qu'on *faisoit* l'eau, on *fit* aussi du bois. FRÉZIER. On dit aussi, comme il paroît, *faire* l'eau, *faire* le bois. *Faire* du vin, de la farine, &c. se dit dans le même sens. *Faire* du biscuit, se dit quand on descend à terre pour prendre du biscuit quand on en a besoin. On dit aussi, *faire* canal, quand les galères prennent le largue sur la mer. *Faire* filer un cable, ne point *faire* traverser le vaisseau, afin que le cable venant d'être abossé, ne fasse pas trop de force sur l'écubier; &c. Le navire *fait* chape, lorsqu'au lieu de virer vent derrière, il fait tout le tour, & se trouve dans la même situation qu'il étoit; ce qui n'arrive guère que par une mauvaise manœuvre. On dit encore *faire* servir, en parlant des vaisseaux qui, après s'être arrêtés quelque tems en pane, se remettent en route. On dit *faire* abordage, lorsqu'un vaisseau donne contre un autre par accident: aller à l'abordage se dit dans un autre sens, lorsqu'on fait insulte à un vaisseau ennemi. On dit simplement aborder dans l'un & dans l'autre sens. Vent *fait*. Voyez FAIT.

On dit en termes de Marine: *Faire* vent arrière, pour, prendre le vent en poupe; *Faire* tête, pour, présenter le cap au vent ou au courant; ce qui se dit d'un vaisseau qui fait roidir son cable. *Faire* recourir une manœuvre, pour, la pousser où elle doit aller. *Faire* un bord, *faire* une bordée, pour, *faire* une route, soit à basbord, soit à sribord. *Faire* la *paren-sane*, pour, mettre les ancres, les voiles & les manœuvres en état de *faire* route; ce terme est particulier aux Levantins. *Faire* dégrat, pour, quitter en Terre neuve un lieu où il n'y a point de poisson, pour en aller chercher en un autre. *Faire* escale, pour, mouiller dans un port ou dans un ancrage, & y avoir pratique & communication. *Faire* chaudière, pour, apprêter à manger à l'équipage. *Faire* chapelle, pour, revirer malgré soi, ou retourner le navire pour prendre le vent. *Faire* pavillon, pour dire, déployer le pavillon. *Faire* des feux, se dit d'un vaisseau qui étant incommodé, met des fanaux la nuit en plusieurs endroits, afin qu'étant vu de la flotte, il puisse en recevoir du secours. On dit encore, *faire* honneur à une roche, pour dire, s'en éloigner, ne la pas approcher en passant avec un vaisseau. *Faire* la contremarche, se dit quand les vaisseaux d'une armée ou d'un division étant en ligne vont jusqu'à un certain lieu derrière le dernier, pour revirer ou changer de bord.

En termes de peinture, *faire* signifie, travailler s'appliquer à quelque chose. Ce Peintre *fait* l'histoire, cet autre *fait* des animaux, ou le paysage. DEPILES.

On le dit de même dans tous les Arts, lorsqu'un ouvrier s'applique à une sorte d'ouvrage en particulier. FAIRE, se prend comme substantif masculin en Peinture, pour signifier la manière de peindre. On dit: le *faire* d'un tel Artiste est peu agréable. Ce paysage est d'un beau *faire*, c'est un paysage bien touché, dont les touches sont spirituelles. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

On le dit de même en Sculpture & en Gravure, de la manière de sculpter & graver.

Au jeu, on dit *faire* un doublet, *faire* tasse, quand on amène deux ou trois points semblables au jeu de dez. Au piquet, on dit *faire* pic & repic, *faire* capot. *Faire* les cartes, c'est lever le plus de mains. *Faire* la bête, c'est faire jouer & entreprendre de gagner, & perdre ensuite. *Faire* le talon, c'est *faire* la dernière

main. Et on dit absolument; c'est à vous à *faire*; pour dire, à battre les cartes. *Faire* la vole, la dévole ou virevole.

FAIRE, en termes du jeu de billard, signifie mettre une bille dans la bloufe. *In cavum trudere*. On le dit de bille, & de la personne même, qu'on prend pour la bille. J'ai été *fait* vingt fois en un quart-heure. Il m'a *fait*, il a *fait* ma bille. M'allez-vous encore *faire*?

FAIRE. En termes de fauconnerie on dit assurer & *faire* l'oiseau, c'est-à-dire, le dresser. *Instituere*. Comme il y a des éperviers de différentes façons, aussi y a-t-il différentes manières de les *faire*. Il y a moins à *faire* aux uns qu'aux autres. Plus est-il familier & domestique, & plus vient-il à meilleure fin, & tant plutôt est-il dressé. FAULRIER.

FAIRE fenêtre. Terme de la Science héraldique, qui se dit d'une cérémonie des anciens Tournois, lorsque les Chevaliers pendoient leurs Écus aux fenêtres des maisons les plus proches de la lice pendant quelques jours, afin qu'on connût les principaux tenans, ou assaillans.

On dit aussi en termes de Marchands, vous me *faites* cela trop cher, je n'en veux rien offrir; pour dire, vous le prizez excessivement. Je n'en *fais* point à moins de tant; pour dire, le moins que je le puisse vendre, j'en veux avoir tant. On dit aussi, qu'un Marchand *fait* pour un autre; pour dire, qu'il vend en son nom, qu'il est son commissionnaire; qu'il *fait* les deniers bons, la maille bonne; pour dire, qu'il en rend bon compte, & paie le déchet. *Faire* faillite, *faire* banqueroute, *faire* cession de biens. Il a *fait* un trou à la lune, il s'est évadé clandestinement, pour ne pas payer les dettes, ou être en état de traiter plus sûrement avec ses Créanciers.

FAIRE, en termes de Bonneteur, est la même chose que filouter. *Decipere, circumvenire, fraudare*. Quand les Bonneteurs voient des Provinciaux, ils disent qu'ils sont bons à *faire*. *Ad fraudem idoneos, opportunos esse*. Cet homme a été *fait* plus de cent fois, sans en être plus sage, ni plus expérimenté.

FAIRE. On dit, *faire* des huiles, *faire* des beurres, des eaux-de-vie, des foins, & ainsi de quantité d'autres marchandises; pour dire, en *faire* emplette, en acheter par soi ou par ses Correspondans. J'irai cette année en Provence *faire* des huiles. J'ai mandé à mon Commissionnaire de la Rochelle, de me *faire* cent barriques d'eau-de-vie. Cette expression est usitée; mais il faut avouer qu'elle est équivoque, & qu'elle peut autant signifier la fabrique & la façon de toutes ces denrées & marchandises, que leur achat.

On dit en termes de Palais, qu'on *fait* à savoir, dans toutes les publications qui se font en Justice. Savoir *faisons*, est la formule par où commencent les Sentences. Ce *faisant*, & vous *ferez* bien, c'est la fin de toutes les Requêtes; & on dit, soit *fait* ainsi qu'il est requis, quand on les entérine. On dit aussi, *faire* & parfaire le procès à quelqu'un; pour dire, instruire quelque accusation contre lui, & donner sentence. On dit aussi, *faire* défaut, *faire* sa comparution personnelle; *faire* sa plainte, son enquête, son information; *faire* interroger sa partie. On l'a *fait* mourir par Justice; il a été exécuté à mort.

FAIRE. En termes de Bréviaire on se sert de ce mot pour dire qu'on récite l'office particulier d'un Saint, ou qu'on en dit seulement l'Oraison ou l'Antienne. Quand il n'y a, ni Fête, ni Octave dans un jour, pour lors on dit *faire* de la Férie. Le 13^e de Janvier on *fait* de saint Hilaire. Le 12^e de Mars on *fait* de saint Grégoire. Lorsqu'il n'y a point d'Office particulier pour un Saint dont on célèbre pourtant la fête, pour lors on *fait* du Commun, suivant la classe dont est ce Saint. Si c'est un Martyr, si c'est un Confesseur, si c'est une Vierge, en ces cas on *fait* du Commun des Confesseurs, ou du Commun des Vierges; c'est-à-dire, que l'on récite l'Office général assigné à ces sortes de classes, tant pour les Pseumès, que pour les Hymnes, les leçons les Antiennes & les Oraisons.

En termes de Charpenterie, *faire* tirer les tenons, c'est percer le rrou de biais vers l'épaulement, pour mieux *faire* joindre le bois.

FAIRE ENSORTE QUE, dit plus que *faire* simplement : c'est donner ses soins à une chose, avoir attention particulière pour la *faire* réussir, prendre des moyens pour l'exécuter. On le dit des choses morales, & des choses physiques. *Faites ensorte* que ma maison soit achevée dans six mois; *faites ensorte* que j'obtienne la grace que je demande. Quelquefois *faire* se met pour *faire ensorte*. *Faites* que je sois content.

FAIRE, signifie quelquefois attribuer. Il m'a *fait* dire des choses à quoi je n'ai jamais pensé.

FAIRE, précédé d'un *que* & d'une négation, marque le besoin, signifie besoin. Je n'ai *que faire* de votre argent, &c.

FAIRE, mis avec le pronom personnel, & suivi d'un datif, signifie, se former, s'accoutumer. *Assuescere*. *Se faire* à la fatigue, aux affaires, &c. J'ai bien eu de la peine à me *faire* aux manières de cet homme-là. Enfin, je m'y suis *fait*. On dit d'un homme qui est accoutumé à quelque chose, qu'il est *fait* au badinage.

FAIRE, se met pour le verbe qui a déjà été énoncé. Je lui ai écrit, & je le *ferai* encore.

Ce verbe a encore une infinité d'autres sens, suivant les diverses applications qu'il a avec presque tous les noms & les verbes. Voici des exemples des principaux.

FAIRE *affaire*, c'est conclurre un marché. *Faire* ses affaires, c'est s'enrichir, c'est aussi aller à la garde-robe. On dit aussi, qu'un homme s'est *fait* des affaires avec quelqu'un; pour dire, qu'il s'est brouillé avec lui, qu'il s'est embarrassé en de méchantes affaires envers lui.

FAIRE *agir*, c'est employer quelqu'un, remuer quelques ressorts pour venir à bout de quelque chose.

FAIRE *amitié*, c'est donner des démonstrations d'amitié. *Faites-moi* cette amitié à un sens tout différent, & signifie *faites-moi* ce plaisir, rendez-moi ce service. Toutes ces expressions sont des termes de familiarité, & ne sont en usage qu'entre des amis, entre des personnes égales, ou à peu près égales.

FAIRE *l'amour*, c'est tâcher de plaire à quelque Dame, & de s'en *faire* aimer. Plus ordinairement *faire* l'amour à une fille ou à une femme, c'est la rechercher en mariage. *Faire* des amitiés, c'est caresser quelqu'un pour l'engager à nous aimer. *Faire* les doux yeux, c'est regarder amoureuxment une femme.

FAIRE *de l'argent*, c'est recueillir de l'argent, ou vendre quelques hardes pour en avoir. Cet homme *fait* argent de tout.

FAIRE *des armes*, c'est escrimer, apprendre à *faire* des armes; c'est joindre l'art à la vertu.

FAIRE *la barbe à quelqu'un*, c'est le raser, lui couper, lui tondre la barbe. *Barbam tondere, radere*. On dit aussi *faire* le poil, *faire* les cheveux. Les Chirurgiens & Perruquiers mettent à leurs enseignes, ici on *fait* le poil & les cheveux proprement. *Faire* la barbe à quelqu'un est une expression métaphorique & proverbiale, qui semble fort ancienne, & être venue de ce qu'autrefois, comme il est marqué dans les loix d'Allemagne, Tit. 66, il étoit défendu de tondre un homme libre; car *faire* bien la barbe à quelqu'un, c'est le braver, le dompter, le réduire. On dit tondre au même sens. Voyez PASQUIER, *Rech. L. VIII, Chap. 10*.

On a beau *faire*; pour dire, quelque effort qu'on *fasse*. Il *fait* beau voir; pour dire, c'est une chose agréable à voir. En ce sens il est souvent ironique.

*Il nous feroit beau voir attachés face à face,
A pousser de beaux sentimens. MOL.*

FAIRE *le bec*; c'est-à-dire, instruire quelqu'un de ce qu'il doit dire. On dit quelquefois emboucher. Voyez EMOUCHER.

FAIRE *branche*, en termes de Jardinage & d'Agriculture, se dit des arbres qui commencent à pousser; à

jetter des branches, *frondere, frondescere, ramefcere*. Quand ils *sont* trop de branches, il faut en couper une partie, *luxuriam ramorum compescere, depascere*.

FAIRE *du bruit*, c'est non-seulement offenser l'oreille, mais encore *faire* quelque plainte qui *fasse* de l'éclat.

FAIRE *bon*, c'est être caution de quelqu'un, ou promettre de payer soi-même.

FAIRE *à son badinage*, c'est accoutumer quelqu'un à être complaisant à toutes ses humeurs & volontés. *Faire* des compliments de quelqu'un à une autre personne, & la saluer de sa part, lui *faire* honnêteté. Je vous prie de *faire* mes compliments à un tel, de l'assurer de mes respects, de le saluer de ma part. Un tel vous *fait* ses compliments, ou bien m'a chargé de vous *faire* ses compliments. L'une & l'autre phrase s'emploient également, & signifient la même chose. On dit aussi *faire* des remerciemens.

*Sa belle & son aimable mere,
M'a donné charge de vous faire
Mille & mille remerciemens,
Cent & cent mille compliments :
Ce sont en tout deux cens deux mille ;
Mais c'est que la Dame est civile. VOIT.*

FAIRE *la Comédie*, c'est être Comédien, *faire* un tel personnage, *faire* le plaisant, le bouffon. *Faire* Achille, Alexandre; c'est à dire, les représenter. Les Comédiens disent qu'ils ont *fait* un four, quand ils n'ont pu représenter faute d'auditeurs.

FAIRE *corps neuf*, c'est se rétablir en santé après une grande maladie, & avoir purgé toutes les mauvaises humeurs qu'on avoit auparavant.

FAIRE *la cour*, ou *faire* la cour à quelqu'un, n'est pas seulement être assidu auprès de lui, y être souvent, y employer beaucoup de tems, c'est encore, avoir, prendre des manières, *faire* & dire des choses qui lui soient agréables. *Faire* la cour, c'est, par les assiduités, les déférences, les complaisances, les paroles, les actions, les services & toutes les manières, par ses présens même, se rendre agréable à une personne, la disposer bien en sa faveur, mériter & gagner son amitié, ses bonnes grâces, sa protection. Il se dit, premièrement, par rapport au Roi, puis aux grands Seigneurs, aux Supérieurs, quels qu'ils soient; & quelquefois par une grande politesse, ou par un élégant badinage on l'emploie en parlant des égaux. Ce Courtisan est un esprit agréable & délicat; personne ne *fait* mieux, ne *fait* si bien sa cour au Prince que lui. Cet homme apparemment attend quelque chose d'un tel Seigneur; car il lui *fait* très-régulièrement la cour. Je lui *fais* ma cour régulièrement deux fois la semaine; c'est-à-dire, je me rends auprès de sa personne.

On dit au contraire, des choses qui ne peuvent ou qui ne doivent pas être agréables, que les dire, ou les *faire*, ce n'est pas *faire* la cour aux gens; que ce n'est point entendre à *faire* la cour; que c'est mal *faire* la cour. Ce n'étoit guère bien *faire* votre cour que de lui répondre comme vous avez *fait*. Vous lui avez bien mal *fait* votre cour, de lui refuser cela, ou en lui refusant cela.

FAIRE *le Diable*; *faire* l'enragé, c'est vouloir tout perdre, ruiner, saccager. Il se dit aussi en bonne part de ceux qui *sont* quelque chose d'extraordinaire, & qui paroît au-delà de la force humaine.

FAIRE *difficulté*, c'est balancer à *faire* quelque chose. *Faire* une difficulté, c'est y proposer un obstacle.

FAIRE *de l'eau*, outre la signification que cette phrase a dans la Marine, elle signifie dans le langage populaire, uriner. On dit de celui qui entreprend une affaire au-delà de ses forces, qu'il n'y *fera* que de l'eau toute claire. On dit aussi, *faire* du vin de Nazaret, quand on rend du vin par le nez.

FAIRE *ses exercices*, c'est apprendre à monter à cheval, à *faire* des armes, à danser, & autres choses qu'on apprend aux Académies.

FAIRE *les exercices*, en termes de dévotion, c'est *faire*

la retraite, les exercices de S. Ignace. Voyez EXERCICE.

FAIRE ÉTAT, signifie la résolution qu'on a prise de faire quelque chose. Je fais état de partir demain; pour dire, j'ai résolu de, &c. Faire état, signifie aussi, estimer, croire, être persuadé, poser pour chose certaine. *Existimare, pro certo habere.* Je fais état que mes vignes me produiront cette année cent pièces de vin. Faites état qu'ils sont plus animés contre vous que jamais. Faites état qu'on n'estime, même dans le monde, que la vertu, & qu'on n'a que du mépris pour le vice.

FAIRE état de quelqu'un, faire cas. Corneille a dit dans les Horaces: Avez-vous su l'état qu'on fait de Curiace?

L'état ne se dit plus, & je voudrois qu'on le dit. VOLT. Notre langue n'est pas assez riche pour bannir tant de termes dont Corneille s'est servi heureusement.

FAIRE faire, c'est commander de faire quelque chose. Il a fait faire des souliers, des habits.

FAIRE fête, c'est faire caresse à quelqu'un. Se faire de fête, c'est se mêler de faire quelque chose sans y être invité de personne.

FAIRE figure dans le monde, à la Cour, c'est y tenir un rang considérable.

FAIRE florès, c'est paroître avec éclat, & faire plus de dépense qu'on ne peut.

FAIRE fond sur quelqu'un, c'est s'assurer sur sa parole, sur sa bonne foi. Faire un fonds, c'est amasser de l'argent, & le destiner à quelque emploi. On a fait un fonds de telle somme pour l'artillerie.

Il y aura fort à faire; pour dire, que le travail sera fort difficile.

SE FAIRE fort de quelqu'un, c'est répondre de lui, être assuré qu'il agréera ce qu'on fera en son nom, qu'on le lui fera trouver bon.

FAIRE fortune, c'est avancer en biens & en honneurs.

FAIRE de la terre le fossé; c'est-à-dire, trouver le moyen de faire une dépense qu'on prend sur la même chose. C'est une expression proverbiale.

FAIRE foi & hommage, c'est, jurer fidélité à son Seigneur en entrant en possession d'un fief.

FAIRE gras, c'est manger de la chair aux jours défendus; faire maigre, c'est s'en abstenir; & faire carême, c'est jeûner exactement les quarante jours.

FAIRE le gros Monsieur, faire le gros dos, le rominagrobis, c'est vouloir paroître riche.

FAIRE la guerre, faire la paix, faire un procès, un accord, c'est attaquer quelqu'un, ou s'accommoder avec lui. On dit aussi, faire la guerre à l'œil; pour dire, observer les conjonctures favorables.

Se faire honneur de quelque chose, c'est faire paroître qu'on l'a faite, en tirer vanité.

FAIRE jouer une mine, un feu d'artifice; faire jouer des Comédies, des machines.

FAIRE jour, il fait jour; c'est-à-dire, que le soleil est levé; & se faire jour, c'est se faire passage par force en quelque lieu.

FAIRE jour. Un Maître dit le soir en se couchant à ses valets: il ne fera jour demain qu'à neuf heures; c'est-à-dire, je ne me leverai qu'à neuf heures. En allant faire une visite le matin, on demande au Suisse, fait-il jour ici? c'est-à-dire, est-on levé? J'allai chez Dorilas à midi, il ne faisoit pas encore jour: il étoit encore au lit.

FAIRE justice, c'est exécuter quelqu'un à mort en public. On le dit aussi des Juges qui rendent à chacun ce qui lui appartient.

FAIRE une chambre, c'est la balayer, l'approprier, en nettoyer & arranger les meubles. Ma chambre est-elle faite? Allez faire ma chambre.

FAIRE un lit, ce n'est pas seulement ce que fait l'ouvrier, quand il construit un lit; mais ce que font les valets ou les servantes lorsqu'ils en remuent la plume, les matelas, la paille, l'oreiller, qu'ils en accommodent les draps, les couvertures, la court-pointe, qu'ils le mettent en état qu'on puisse y coucher. *Lectum, ou cubile sternere.* L'Hôpital des Incurables
Tome IV.

fut le partage de Xavier: non content de s'occuper tout le jour à panser les plaies des malades, à faire leurs lits, & à leur rendre d'autres services plus bas, il passoit les nuits entières auprès d'eux. BOUH. Ce sont les valets-de-chambre, ou les femmes-de-chambre, qui font les lits dans les maisons de qualité.

FAIRE sa main, c'est voler, profiter indument de quelque maniment qui nous a été confié. Faire main-basse, c'est ne point donner de quartier à ses ennemis, les tuer.

FAIRE sa maison, c'est établir, enrichir sa famille, la rendre puissante. On le dit chez les Princes, quand on fait un état des Officiers qui les doivent servir. Faire maison nette, c'est chasser tous ses valets pour en prendre d'autres. On dit aussi, quand on a pris ou enlevé tous les meubles d'une maison, qu'on y a fait maison nette.

FAIRE mal, c'est faire une méchante action; c'est aussi causer de la douleur à quelque partie du corps. L'épaule me fait grand mal. On dit au contraire, cela me fait grand bien.

FAIRE métier & marchandise de quelque chose, c'est s'y occuper beaucoup, y mettre tout, ou presque tout son tems, la faire souvent.

*Qu'un honnête homme, une fois en sa vie,
Fasse un Sonnet, une Ode, une Élégie,
Je le crois bien:*

*Mais que l'on ait la tête bien raffise,
Quand on en fait métier & marchandise,
Je n'en crois rien.* L'AB. REGN.

On l'a fait mort, pour dire, qu'on a fait courir un bruit qu'il étoit mort.

Il ne fait œuvre de ses dix doigts; c'est-à-dire, il ne fait rien du tout. Cela n'y fait pas œuvre; c'est-à-dire, n'est rien en comparaison.

FAIRE l'Office, c'est célébrer le Service divin; & on le dit plus particulièrement du Prêtre ou Curé qui officie, qui préside à l'Office, & du Semainier.

FAIRE les Ordres, c'est conférer les Ordres en public & en cérémonie à diverses personnes.

FAIRE ses Pâques, c'est se confesser & communier à Pâques; & faire son bon jour, c'est exercer la même dévotion les autres jours de l'année. On disoit autrefois, faire ses Pâques tous les jours qu'on communioit. Cela n'est plus d'usage en France. Les Italiens, & sur-tout les Espagnols, le disent encore; & chez eux toutes les bonnes fêtes s'appellent les Pâques. Faire ses dévotions, c'est se confesser & communier.

FAIRE son paquet, ses adieux, c'est se préparer à s'en aller, & faire gilles; c'est-à-dire, s'enfuir brusquement & secrètement. On dit aussi, faire du pis qu'on peut, jouer à pis faire; pour dire, chercher l'occasion de nuire.

FAIRE place, c'est écarter la foule pour faire passer quelqu'un, ou plutôt se retirer. *Cedere.*

FAIRE la planche, c'est montrer le chemin, entrer le premier dans une affaire douteuse. Faire son profit. Faire d'une chose à son plaisir, en disposer.

FAIRE le poil, les cheveux, c'est les couper proprement avec des ciseaux. Voyez ci-dessus FAIRE la barbe.

FAIRE le procès à quelqu'un, c'est approfondir & vérifier une accusation faite contre lui. On le dit aussi de ceux qui dans les conversations condamnent les actions de quelqu'un.

FAIRE quarantaine, c'est demeurer quarante jours pour s'arrêter, en tems de peste, hors d'un pays, ou d'une ville où on veut entrer.

On dit qu'une Quêteuse a fait tant à sa quête; pour dire, qu'elle a recueilli une telle somme d'argent.

FAIRE queue; c'est à-dire, demeurer en reste de payer, de dire, ou de faire quelque chose.

FAIRE raison, c'est donner satisfaction. FAIRE faire raison, c'est faite enforte qu'on donne satisfaction.

FAIRE réflexion, est la même chose que réfléchir. Le P. Bouhours avoit cru quelque tems que réfléchir n'étoit pas un trop bon mot pour signifier, faire

réflexion. Il s'est depuis rétracté, & on peut se servir indifféremment de l'un ou de l'autre.

FAIRE *la roquette*, c'est jeter des fusées pendant la nuit pour donner signal de quelque chose à ceux qui sont éloignés. Chardin, dans son voyage de Perse, dit que les Vénitiens *faisoient* la roquette, lorsqu'ils étoient dans les ports de l'Archipel, pour avertir les Corsaires Chrétiens de se retirer. *Roquetta* en Italien signifie *fusée*.

FAIRE *route*. Cette expression est fort en usage dans la Marine, pour dire, *aller, voguer, naviguer. Cursum tenere, navigare. Faire route à l'est, au nord, pour l'Angleterre, &c.*

FAIRE *le faut*, c'est-à-dire, hasarder son coup. Il se dit aussi de ceux qui *font* banqueroute.

FAIRE *des siennes*, c'est *faire* quelque action sottise, mauvaise, ou violente, en suivant son inclination ordinaire.

FAIRE *tort*, c'est causer quelque perte ou dommage à quelqu'un. Les héritiers présomptifs disent qu'on leur *fait tort*, quand on dispose de son bien au profit de personnes étrangères.

On dit qu'un malade *fait tout* sous lui; pour dire, qu'il ne peut retenir ses excréments; qu'il a bien *fait* de la bile; MOL. pour dire, qu'il en a beaucoup jetté par le fondement.

FAIRE *la vie*, c'est se réjouir, *faire* la débauche. Il faut *faire* vie qui dure. Il se *fait* vieux; pour dire, il commence à vieillir. Il *fait* bon vivre en un tel lieu, pour dire, on y vit à bon marché.

FAIRE *tout uni*, c'est n'avantager personne.

On dit aussi absolument à celui qu'on rencontre en quelque lieu: Que *faites-vous* ici? pour dire, quelle occasion vous y amène? Que *faites-vous* cette après-dînée? à quoi voulez-vous que nous nous divertissions?

FAIRE, se prend quelquefois dans un sens libre & obscène; & pour lors on sous-entend ce qu'on n'ose exprimer. Nous devons savoir bon gré à notre langue d'être, pour ainsi dire, la plus sage de toutes les langues. Il est de l'honneur de nos écrivains de la maintenir dans cet avantage.

FAIRE, est aussi un terme de Boucher, qui signifie, travailler sur quelque bête, la tuer & l'accommoder comme il faut. *Faire le bœuf.*

FAIRE. Les Lunetiers se servent de ce terme pour, *faire voir, faire paroître*. Ces lunettes *font* trop gros; & celles-ci *font* trop petit. Cela est dit par figure, & veut dire, *font voir, font paroître* les objets trop gros, trop petits.

FAIRE LE FAUT. f. m. Phrase qui se prend substantivement, & signifie nécessité. *Necessè, necessitas*. C'est un *faire-le faut*; c'est une nécessité, il faut en passer par-là; c'est une chose qu'il faut faire, dont on ne peut se dispenser.

Bongré, malgré, c'est un faire le faut.

P. DU CERC.

SAVOIR-FAIRE. f. m. Autre phrase qui se prend substantivement. Adresse, industrie, intelligence dans les affaires, prudence, activité prudente. *Industria, dexteritas*. Cet homme a du *savoir-faire*, il a beaucoup de *savoir-faire*. Fiez-vous à lui de cette commission, il vous en rendra bon compte. C'est son *savoir-faire* qui l'a enrichi; pour dire, son adresse, son industrie.

Il faut pourtant remarquer que *savoir-faire* & *industrie* ne sont pas absolument synonymes. *L'industrie* est un tour ou une adresse de la conduite. Le *savoir-faire* est un avantage d'art & de talent. Dans la nécessité, la ressource de *l'industrie* est plus prompte; celle du *savoir-faire* est plus sûre. Il y a dans tous les états un *savoir-faire* qui en augmente les profits & les honneurs, & qui s'acquiert plus par pénétration que par maximes.

FAIRE, se joint aussi avec la plupart des verbes de la langue, tant actifs que passifs; & sur-tout il est propre aux verbes neutres & absolus. *Faire aimer.*

Faire boire. Faire mourir. Faire souffrir. On en *fait* bien accroire au peuple. On *fait* parler souvent les gens contre leur pensée. On leur *fait faire* bien des choses malgré eux. *Faire revivre* une dette.

FAIRE, se joint encore, très-souvent, avec *voir*, & signifie, montrer; avec *paroître*, & signifie, produire, mettre en lumière; avec *aller*, & signifie, porter, entraîner, pousser; avec *pâître*, & on s'en sert pour marquer qu'on n'est pas content.

*Allez, brebis, vous faire pâître,
Je ne suis plus votre Berger.*

Avec *faire*, & signifie, commander, ordonner; contraindre, obliger. Je me suis *fait faire* un habit, des souliers, des bottes. La pauvreté *fait faire* bien des choses. C'est la colère qui lui a *fait faire* cela.

On le joint souvent avec la particule à. C'est à *faire* à être battu, je m'y résous. Il aura à *faire* à moi. Il aura à *faire* à forte partie. Il a à *faire* à la veuve & aux héritiers. C'est bien à vous à *faire* de telles entreprises. Il a fort à *faire*. ABL. L'Empereur Tacite ayant été refusé d'une grâce qu'il demandoit au Sénat; c'est, dit-il, que le Sénat *fait* bien qu'il a à *faire*, & signifie, capable de le souffrir. ID. Tu auras à *faire* à un Juge qui ne t'épargnera guère. ID. C'est à *faire* à lui à produire ses titres. MASC.

Avoir à *faire*. C'est aussi avoir besoin. Ne vous éloignez pas, j'ai à *faire* de vous. Sa Majesté n'a que *faire* de toutes nos dédicaces. MOL. Voyez AFFAIRE. Car bien des gens confondent avoir à *faire*, & avoir affaire. On devrait les distinguer en disant j'ai *affaire* à vous, & j'ai à *faire* de vous. Qu'avez-vous *affaire* là. *Quid tibi istic est negotii?* Je n'ai point à *faire* de cette adresse. *Nihil mihi ista opus arte.*

FAIRE, se dit proverbialement en ces phrases, expliquées la plupart ailleurs. *Faire* de la terre le fossé. Voyez ci-dessus. Qui bien *fera*, bien trouvera. Qui se *fait* brebis, le loup le mange. On dit que Paris ne fut pas *fait* tout en un jour; pour dire, il faut donner du tems pour *faire* les grandes affaires. On dit aussi, *faire* bonne mine en mauvais jeu; pour dire, dissimuler son mécontentement, cacher sa mauvaise fortune. On dit aussi, quand chacun *fait* son métier, les vaches sont bien gardées; pour dire, qu'il faut que chacun se mêle seulement de ce qui est de sa profession. On dit aussi, que les riches *font* leur Paradis en ce monde. Quand les mots sont dits, l'eau bénite est *faite*; pour dire, qu'il faut convenir de toutes les clauses d'un marché avant que de le conclure. On dit aussi, maison *faite*, & femme à *faire*; pour dire, qu'il faut instruire soi-même la femme, & qu'elle ait du bien acquis. On dit aussi que le bon oiseau se *fait* de lui-même; pour dire, qu'on n'a pas besoin de le dresser. On dit aussi, *faire* & dire sont deux choses. *Faire* bien, & laisser dire: laissons-les dire, pourvu qu'ils nous laissent *faire*. C'est à moi à *faire*, & à vous à vous taire. Il faut beaucoup *faire*, & peu parler. Il en *fait* métier & marchandise. Il faut *faire* le bien pour le mal; ne *faire* à autrui que ce que nous voudrions bien qu'il nous *fût*. *Faire* de cent sous quatre livres, & de quatre livres rien. *Faire* d'une pierre deux coups, c'est arriver à deux fins, les obtenir par un seul moyen. A bien *faire* fort y a,

*Il est aisé de me reprendre,
Difficile de faire mieux.*

disoit le bon homme Ronsard. N'a pas *fait* qui commence. Mascarat, p. 485, dit, ce n'est pas *fait* qui commence. On dit aussi en parlant des choses égales, qui a *fait* l'un a *fait* l'autre, ou qui *fit* l'un, *fit* l'autre. Qui *fait* le plus, *fait* le moins. Qui *fait* un pot, *fait* bien une poêle. On dit d'un opiniâtre, il est comme le bonnetier, il n'en *fait* qu'à sa tête, à sa fantaisie. Il ne *fait* plaisir qui ne veut. *Faire* de nécessité vertu, quand on est dans la nécessité de *faire* quelque chose qui est bonne, & qu'on ne peut s'en dispenser. On *fait* du cuir d'autrui large courroie. Il a *fait* comme Robin

fit à la danse, du mieux qu'il put. On dit : il y a bien à faire, où il n'y a rien de fait. On dit aussi, faire la sauce à quelqu'un ; pour dire, lui faire une forte réprimande. Quand on fait ce qu'on peut, on n'est pas obligé à davantage. Faire d'une mouche un éléphant, c'est grossir les choses par les paroles, les expressions. Il ne fait que croître & embellir. Faire du feu violet. L'occasion fait le larron. On se fait pendre par compagnie. Tout se fait avec le tems. On ne peut faire qu'en faisant. Comme il te fera ; fais-lui. Il est fait comme quatre œufs ; c'est-à-dire, il est mal habillé, mal peigné, ses habits sont mal en ordre. Faire des châteaux en Espagne. Voyez CHÂTEAU, où se trouve l'origine de ce proverbe. On dit bâtir des châteaux en Espagne, plutôt que faire. Faire son orge, être dans une position où l'on peut s'enrichir. Et une infinité d'autres.

Le mot de faire est profane & vague. Il faut éviter ce mot, dit Voltaire, sur-tout à la fin d'un vers. Petite remarque, mais utile. Ce mot faire est trop vague ; il ne présente, ni idée déterminée, ni image. Il est lâche, il est profane.

FAIRE, autrement FORELAND. Nom d'un Cap d'Irlande. *Fara promontorium*. Les Anciens l'appeloient *Robogdium promontorium*. Le Cap de Faire est dans l'Ultonie, sur la côte du Comté d'Amtrim, vis-à-vis la pointe de la presqu'île de Cantys en Écosse. MATY. CORN.

FAIRE-ÎLE. Île de l'Océan Septentrional. *Fara Calonesus*, anciennement *Dumna*. On l'appelle aussi *Fayerhil*. Elle est dans l'Océan Calédonien, au nord de l'Écosse, entre les Orcades & les Schetlandques, ou de Schetland, & n'a pour tout lieu considérable que le château de Dumo.

Faire-île & Fayerhil sont la même chose que Belle-Île. De-là vient qu'un Géographe récent l'appelle en François *Belle-Île*, mais mal.

FAIS. Vieux mot, qui est hors d'usage : il signifie, *facere, artificer. Modus, ratio, ars, artificium*.

FAISABLE. adj. m. & f. *Patrabilis, factu facilis*. Ce mot regarde seulement l'action, & non pas le devoir : on entend par-là que la chose se peut faire ; c'est-à-dire, qu'elle n'est pas impossible, impraticable, & point du tout qu'il soit permis de la faire. VAUG. La jonction des mers, qu'on avoit cru impossible, s'est trouvée faisable. La réduction des Coutumes en une seule, est un dessein utile, mais peu faisable.

FAISAN. f. m. Il y en a qui écrivent Phaisan ; mais cette orthographe n'est plus reçue. Oiseau, ou coq sauvage, qui se nourrit dans les bois, de la grosseur de nos poules, & dont la chair est fort délicate. *Phasianus, avis phasiana*. Il a les plumes du cou vertes, le bec long d'un travers de pouce, & recourbé en son extrémité. Il paroît noir, mais au soleil il semble noir, bleu, verd, & de couleur de feu. Il a aussi une queue longue & de diverses couleurs. Le mâle a de petites cornes de plumes : il est plus gros & plus agréable au goût que la femelle.

On l'a appelé en Latin, *gallus silvestris*, & *phasianus*, parcequ'il y avoit beaucoup de ces oiseaux vers l'embouchure du Phasis, fleuve de la Colchide, d'où l'on dit que les Argonautes l'apportèrent en Grèce, ce que Martial exprime ainsi :

*Argivâ primùm sum transportata carinâ :
Ante mihi notum nil nisi Phasis erat.*

D'autres dérivent le nom de faisán de *fasanus* : c'est le nom qu'ils lui donnent en Latin ; & *fasanus*, disent-ils, vient de *faciens sanum*, parcequ'il n'y a point d'animal qui ait la chair plus saine que le faisán. La première étymologie est la plus reçue, & la plus vraie. Voyez le Traité des alimens de M. Lémery.

Aristote dit que le faisán meurt, s'il ne s'époude, à cause qu'il est très-sujet à la vermine.

Quelques-uns disent *faisande*, pour dire la femelle du faisán. Le vrai mot est poule *faisane*.

Cet oiseau n'a pas moins de beauté que le Paon :

Son bec est d'une couleur approchant celle de la corne, d'une moyenne grosseur : il a une membrane charnue, élevée par l'endroit auquel il est joint à la tête, sous laquelle les narines sont cachées : le dessous du bec est plus court que le dessus : le sommet de la tête est d'une belle couleur cendrée ; favoir, au-dessus de cette belle couleur d'écarlate, de laquelle nous parlerons ci-après : proche du bec est une couleur verte de laquelle le cou est couvert, qui est changeante, suivant les mouvemens divers & les différens jours qui donnent dessus : il a des deux côtés de la tête, approchant des ouïes, des plumes élevées comme des oreilles, ou des cornes, ainsi que Plin les appelle ; au-dessous desquelles se voit une petite peau, qui n'est autre chose qu'un muscle qui sert à donner du mouvement à ses cornes : il a les oreilles longues, profondes & rondes : elles sont couvertes de quelques plumes plus longues que les autres. Ses yeux sont presque au milieu de cette couleur rouge, avec une tache verte dessous : ils sont bleuâtres & très-profonds. Les plumes de son cou par le dessous sont composées de trois couleurs ; de brun près de la racine, dorées ensuite, & puis vertes : plus elles approchent du dos, plus elles sont grandes. Elles ont une tache blanche ovale : les tuyaux des plumes du cou & du dos sont dorés ; ce qui donne encore de l'ornement à cet oiseau : celles qui suivent en descendant sur le derrière, sont différentes en figure, en couleur, & en grandeur : car elles sont presque toutes de couleur de rouille tirant sur le roux, & n'ont pas de taches blanches : elles sont plus longues, & finissent par de petits filamens, & ont cela de commun avec les autres, qu'elles conservent cette couleur verte, & leurs tuyaux sont d'un jaune très-doré, & sont tout-à-fait obscurs à leurs racines : la queue est longue, & les plumes en sont faites en tuyaux d'orgue, à cause de leurs longueurs différentes, les plus grandes étant au milieu, & allant en diminuant par les côtés : elles sont de couleur cendrée, & par les bords de couleur de rouille, avec des taches noires proche des tuyaux, qui paroissent de part & d'autre dans les grandes. Aux petites elles ne sont que d'un côté. Les ailes, à l'endroit où elles sont attachées au corps, sont de même couleur que le commencement du dos : celles qui suivent sont comme celles du bas du dos : celles des côtés sont comme les plumes de la perdrix : les grandes penes sont aussi de la même couleur ; favoir, d'un cendré un peu obscur, avec des taches blanches semées en plusieurs endroits : ce qui est à remarquer aux plumes du bas du cou, c'est que celles qui sont d'une couleur de feu sont beaucoup plus courtes : la poitrine & le ventre, & les parties couvertes des ailes, sont de même couleur que le cou, mais beaucoup plus brunes, & les plumes en sont plus grandes : les cuisses & le cou sont d'une couleur d'une rouille brune : les jambes, les pieds, les doigts, les ongles, sont de couleur de corne, qui est plus obscure aux doigts & aux ongles ; & la membrane qui tient les doigts, plus grande qu'à aucun oiseau qui s'époude. Il a des éperons aux jambes, plus petits que ceux du coq, qui sont noirs & très-aigus.

La femelle est plus petite que le mâle, & son penage est comme celui de la perdrix grise.

Les faisans se perchent la nuit dans les hautes futaies, & le jour ils fréquentent les taillis, les buissons, & les lieux remplis de broussailles. Ils sont toujours un certain bruit avec leurs femelles qui s'entend d'assez loin en battant leurs ailes, & l'on reconnoît de certaines petites fentes qu'ils font pour leurs passages : quand les Chasseurs ont la connoissance de ces lieux, ils y mettent des lacs de crin de cheval, composés de même façon que ceux qui servent à prendre des grives : on doit seulement bien observer la grandeur & la hauteur de ces fentes : les mêmes lacs servent à prendre toutes sortes d'oiseaux dans le nid, les ajustant au-dessus du nid, & les serrant de manière qu'il y ait une ouverture d'environ deux doigts. Le faisán aime extrêmement les landes & les

bruyeres; & quand il est pris jeune, il se rend aussi domestique que les poules. Quand on en veut avoir de la race, on les met dans de petits parcs, & l'on donne pour l'ordinaire cinq poules à un coq; parceque cet oiseau est fort chaud. Ils ne manquent pas de faire des faisandeaux, qui sont très-difficiles à élever d'abord. Il leur faut donner des œufs de fourmis, & de la composition, & les élever comme l'on fait les perdreaux. Lorsqu'ils sont grands, ils se nourrissent de tout indifféremment: ils aiment extrêmement toutes sortes de grappes, & cherchent l'avoine bien plus que toute autre semence. Le *faisan* est du même naturel que la perdrix, & n'est pas plus rusé qu'elle.

L'on connoît facilement quand le *faisan* est en amour, parceque sa tête devient extrêmement rouge, aussi-bien que ses yeux, qui sont étincelans comme du feu.

FAISAN BRUANT, autrement **COQ DE BOIS**, ou DE BRUYERE. *Urogallus*, *Urogallina*. Le *faisan bruant* fait sa demeure pour l'ordinaire dans les montagnes élevées & dans les grands pays de bois. L'on tient qu'ils se plaisent fort en Allemagne & dans les pays Septentrionaux, & en France dans les montagnes du Forez & celles du Dauphiné, & en quelques autres Provinces.

Quant à sa figure, il a les plumes fort noires, mais néanmoins d'une couleur changeante: ses sourcils sont rouges comme de l'écarlate: il est plus gros & plus rempli de chair que le *faisan*: il a le dessus des yeux rouges, & non le dessous, comme le *faisan* & la perdrix rouge: ses plumes sont doubles, & il en sort deux d'un tuyau: son bec est gros & tranchant, & d'une couleur plombée pâle: les plumes de son cou & de son dos sont mouchetées de cendré; mais le fond en est brun: ses jambes sont entièrement couvertes de plumes brunes. Quelques Auteurs rapportent qu'il a de trois sortes de goûts différens; savoir, le premier de bœuf, l'autre de perdrix, & l'autre de *faisan*. Le coq de cette espèce jette & vomit le sperme par le bec, lorsqu'il est en amour, & appelle les femelles avec grand cri, ainsi que le coq domestique lorsqu'il trouve du grain: & lorsqu'elles sont arrivées, elles levent de terre avec leur bec le sperme que le coq a jeté, & l'avalent; & c'est de cette manière qu'elles conçoivent: le coq ne laisse pas ensuite de les couvrir & les cocher les unes après les autres, en se jouant & les caressant, comme pour donner de la force à la semence qu'elles ont avalée, sans avoir d'autres conjonctions avec elles. Il y en a d'une autre espèce plus petite que celle-ci: nous allons en parler à l'article suivant.

FAISAN BRUANT, ou **COQ DE BOIS** de la petite espèce. *Urogallus minor*. Cette espèce de *faisan* a les sourcils beaucoup plus grands que le précédent: ils sont d'une pellicule rougeâtre, qui paroît quelquefois bleue: il a le sommet de la tête couvert de plumes noires: son bec est noir & long du travers du pouce: son cou est long de cinq ou six doigts, & revêtu de plumes bleuâtres: au bas du cou jusqu'au milieu du dos, & sur les ailes, ses plumes sont bleuâtres: la moitié de ses ailes a des plumes blanches, aussi-bien que le dedans: son ventre est couvert de plumes noires: après le milieu du dos, que nous avons dit être noirâtre, l'on voit des plumes bleues, ainsi que celles du cou, non pas par-tout, mais le long de leurs bords & à leur extrémité seulement, ainsi que sont celles des paons: sa queue est noire, & composée de quantité de plumes courtées par le milieu, qui se peuvent étendre. Il y en a trois plus longues, qui se courbent de part & d'autre, s'étendent davantage que les autres, & forment la figure d'un lis: il a quantité de plumes autour du croupion & des cuisses, le long des genoux, qui descendent jusques sur les doigts des pieds, & les garantissent du froid: ses doigts & ses jambes sont couvertes d'une espèce d'écaille, comme la queue des cancre & des écrevisses: les plumes de ses pieds sont noirâtres, & couvertes de petites taches blanches.

La femelle de cette espèce, *Urogallina minor*,

est semblable au mâle; mais elle est plus brune, & ne tire pas tant néanmoins sur le noir. Olaus Magnus rapporte qu'au Septentrion & aux extrémités de la Norvège, il se rencontre de ces fortes d'oiseaux qui vivent des trois mois entiers sous les neiges: on les prend à la manière des *faisans*, avec le lacet.

Le Francolin est encore une espèce de *faisan*. Voyez **FRANCOLIN**.

Outre ces différentes espèces, il y a un oiseau approchant du *faisan*, qu'on appelle en Latin *Grigallus major*, qui est de deux espèces. L'un est grand, & l'autre petit. Quant au grand, un Poète nommé Némésien, a décrit la figure de cet oiseau en vers, & il le nomme *Tetrax*. Il est très-beau, & approche de la grandeur de l'oie: son pennage est fort semblable à celui de l'épervier: son bec est un peu courbé, élevé & noirâtre: sa tête est plate par les côtés, depuis le bec jusqu'aux oreilles: elle est d'un gris cendré, couverte de taches noires: le cou, la poitrine, le ventre & les cuisses, sont de couleur rouille, avec des taches noires & blanches mises alternativement: au bas du cou par devant, il n'y a aucune tache: son dos & ses ailes sont cendrés, avec des taches de même couleur, qui sont très-grandes: quelques plumes des ailes sont blanchâtres à leurs extrémités: les grandes plumes sont noires & cendrées de part & d'autre: sa queue est rouille; mais elle tire plus sur le châtain que le reste du corps, & est couverte de grandes taches noires: les jambes sont ornées de plumes cendrées & de tablettes noires: ses doigts sont cendrés & dénués: les sourcils de ses yeux sont environnés d'une couleur de pourpre. Cet oiseau ressembleroit entièrement à un oiseau de proie, s'il avoit le bec & les ongles crochus.

Pour la petite espèce, l'Auteur Allemand, qu'Al-drovand cite souvent dans le *Traité* qu'il a fait des oiseaux, l'appelle *Grigallus minor*, à cause de la grande ressemblance qu'il a avec celui duquel nous venons de parler, dont il n'est différent qu'en grosseur. On en trouve abondamment dans les montagnes des Suisses. Il a plus de rouille que la perdrix. Aux environs de Cologne on lui donne le nom de *Poule de Bétulie*; mais ce sont autant de différentes espèces de *faisans*, parcequ'ils ont les mêmes façons de faire, s'épourent comme eux, & fréquentent les mêmes pays de bois & de montagnes.

Les *faisans* de la Cafrérie en Afrique sont un peu plus gros que les hirondelles, & ont le plumage blanc, moucheté de gris. DAPPER, p. 385. Ces *faisans*, dit le même Auteur, sont de ceux qui ne s'éloignent guère de la côte; ce qui fait qu'il les appelle *faisans* aquatiques: mais il y a beaucoup d'apparence qu'ils ne sont point de l'espèce des *faisans*, & que Dapper n'a pas dû les y mettre.

Tous les *faisans* sont un très-bon manger: leur chair a un goût exquis & délicieux: elle est courte & seche: elle abonde en sel volatil, & en parties huileuses & balsamiques; ce qui la rend très-nourrissante, & très-aisée à digérer. La graisse de *faisan* appliquée extérieurement, fortifie les nerfs, résout les tumeurs, & dissipe les humeurs du rhumatisme. On estime la chair de *faisan* plus délicate que celle de la perdrix. Nous en avons en plusieurs endroits de la France.

L'ÎLE DES FAISANS. *Phasianorum insula*. Petite Île formée par la rivière de Bidassa, ou d'Andaye, à une lieue de Fontarabie & de la mer de Byssaye. Cette Île est très-petite. Elle est entre les Royaumes de France & d'Espagne; & c'est dans cette Île qu'en 1659 les Plénipotentiaires des deux Couronnes tinrent les Conférences pour la paix des Pyrénées, & que les Rois de France & d'Espagne eurent une entrevue. On construisit pour cela deux ponts; l'un du côté de la France, & l'autre du côté d'Espagne, & un Palais de bois dans l'Île.

FAISAN D'HERMÈS. Terme de Philosophie hermétique. *Phasianus Hermeticus*. C'est le Mercure des Philosophes: il est ainsi appelé, disent les Sages, parceque comme l'oiseau appelé *Faisan* a communément son

plumage doré, de même le *faisan d'Hermès* contient en soi l'or ou la pierre philosophale.

FAISANCE. f. f. Est un terme dont on se sert dans la plupart des baux de terres & biens de la campagne, qui se dit des charges auxquelles un Fermier s'oblige au-delà du prix de son bail, comme de faire quelques réparations, acquitter des rentes, donner quelques poulets, beurre, chanvre, ou autres menues denrées, sans déduction du prix de la ferme. Ce mot dans les vieux titres signifioit *corvées*. RAGUEAU. *Faisance* & raquit de rentes signifient dans la Coutume de Normandie, *paiement* & continuation de rentes. *Solutio census annui*.

FAISANCE, signifioit autrefois date ou facture, la marque du lieu, du jour & du tems auquel un Acte a été fait, & qui se met à la fin de l'Acte. *Loci ac temporis nota*. La *faisance* de ces Lettres. LOBINEAU. *Gloss.* Dans l'Acte qu'il cite, & qu'il rapporte, *Hist. de Bret. T. II, p. 794*, qui est de l'an 1397, il y a, dou commencement dou monde jusqu'au *faisance* d'icestes (Lettres.) On écrit aussi *fesance*. Après la *fesance* des articles avant dites, dans le Traité entre Richard II, Roi d'Angleterre, & le Duc Jean de Bretagne, en 1378, *Id. p. 591*; mais dans le même Traité rapporté par Rymer dans ses *Acta publica, T. VII, p. 190* & suiv. il est écrit *faisance*, p. 192.

FAISANDEAU. f. m. Jeune faisán. *Avis phasianus junior, pullus phasianus*. Voyez FAISAN.

✿ Nicod a dit *faisanneau*. C'est en effet comme il faudroit dire : car ce mot est un diminutif de faisán; mais l'usage est pour *faisandeau*. De-là on a fait le verbe *faisander*.

✿ FAISANDER. (Se) v. récip. Terme de cuisine. Prendre avec le tems le fumet du faisán. On le dit des viandes, & principalement du gibier, qu'on garde quelque tems pour les attendrir & leur faire prendre du fumet. *Macerare*. Il faut laisser *faisander* ces perdrix. Cette beccasse est trop *faisandée*. *Corrumpi*.

FAISANDERIE. f. f. Lieu fermé où l'on nourrit des faisans domestiques. *Aviarium phasianorum*.

FAISANDIER. f. m. Celui qui vend, qui nourrit & élève des faisans. *Phasianorum propola, phasianarius*.

FAISCEAU. f. m. Paquet, amas de plusieurs choses liées ensemble. *Fascis, fasciculus*, d'où le mot François est formé. Un *faisceau* d'herbes pour les vaches. Un *faisceau* de hardes. Un *faisceau* de fleches. Le lion tenant un *faisceau* de sept fleches, qui sert de sceau aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, est le symbole de leur alliance & de leur union.

✿ FAISCEAUX, en Botanique; c'est un assemblage de plusieurs petits canaux en forme de réseaux, destinés à porter le suc nourricier dans les différentes parties de la plante. Voyez SUC & SEVE.

Colonne en *faisceau*, en Architecture, est un gros pilier gothique entouré de plusieurs petites colonnes isolées qui reçoivent les retombées des nervures des voûtes.

On appelloit *faisceaux* Romains, *fascés*, des haches liées avec quelques verges ou baguettes, qui étoient des marques de Magistrature. L'usage des *faisceaux* fut introduit par le vieux Tarquin, le cinquième Roi de Rome. Florus, *L. I. c. 5*. Ils étoient alors la marque de la souveraine dignité. DAC. Les Préteurs & les Consuls faisoient porter devant eux des *faisceaux* de verges, & des haches, par des Licteurs. *Id.* Il y en avoit douze portés par autant d'Huissiers, ou de Licteurs. Denys d'Halic. *L. III, c. 84*. Silius Ital. *L. VIII, v. 486*. Quelques-uns disent que Romulus fut l'auteur de cette institution; qu'il la prit des Étruriens, & que le nombre de douze répondoit au nombre des oiseaux qui lui pronostiquèrent son regne & son élévation; ou des douze peuples d'Étrurie, qui, en le créant Roi, lui donnerent chacun un Officier pour lui servir de Licteur, ou Porte-*faisceau*. Silius Italicus, à l'endroit cité, en attribue l'invention à une ville d'Étrurie nommée *Vetulonie*. Ces *faisceaux* étoient composés de branches d'orme, au milieu desquelles étoit une

hache, dont le fer sortoit par en haut. Plutarque rapporte des raisons de cette disposition dans ses Problèmes. Après les Rois, les Consuls les prirent. Publicola en fit ôter les haches, dit Plutarque, pour ôter au peuple tout sujet de terreur; & les Préteurs n'en avoient que deux, selon Censorin, de *Die Natali*. Polybe & Plutarque leur en donnent six. Dans le gouvernement des Décemvirs, d'abord il n'y en avoit qu'un devant qui l'on portoit les *faisceaux*. Ensuite ils en prirent chacun douze, comme les Rois. Voyez Freinshemius sur Florus, *Liv. I, c. 5*. Rosin, *Antiq. Rom. L. VII, c. 3* & 19, Rhodigin, *L. XII, c. 7*, Godwin, *Anthol. Rom. L. III, c. 2, f. 2*. Cæf. Paschal. *De Coronis*. Prendre les *faisceaux*, c'étoit être élevé à la dignité de Consul. Rendre les *faisceaux*, étoit se démettre du Consulat, du souverain pouvoir.

FAISEUR. f. m. EUSE. f. f. Celui ou celle qui fait quelque ouvrage qui ne donne point de nom particulier à l'ouvrier. *Opifex, autor, effector*. Un *faiseur* de clavecins, d'instrumens de Géométrie. Des collets de la bonne *faiseuse*; des *faiseurs* d'affaires. Cette coquette achete le rouge de son visage chez la bonne *faiseuse*. BELL. ✿ Ce mot ne se dit point des artisans ou ouvriers dont le métier a un nom particulier. Ainsi on ne dit point un *faiseur* de souliers, &c. mais l'on dit un *faiseur* de bas au métier.

FAISEUR, se dit par mépris de ceux qui font mal quelque chose, ou qui font une chose qui n'est point estimée. Un *faiseur* de vers. *Poëtafter*. Je ne pensois pas que la juridiction d'un *faiseur* de livres s'étendît si loin. G. G. Un *faiseur* d'almanachs, un *faiseur* de contes. Le P. Bouhours s'est quelquefois servi sérieusement du mot *faiseur*, pour marquer les personnes les plus habiles & les plus intelligentes; mais il a lui-même reconnu dans ses Remarques nouvelles, pag. 446, que ce terme n'est bon, selon le génie de notre langue, que pour se moquer des ignorans qui font les habiles; & qu'ainsi on ne diroit pas bien un *faiseur* de tableaux, pour dire, un excellent Peintre; ni un *faiseur* de discours, pour dire, un grand Orateur; mais qu'on diroit bien un *faiseur* d'observations, un *faiseur* de réflexions, en parlant d'un Grammairien que l'on n'estimeroit guère. BOUH.

Faiseurs de vers, le monde nous accuse,
D'avoir un peu mauvais bruit sur ce point,
Pose pourtant en excepter ma Muse:
Elle vaut peu; mais elle ne ment point.

P. DU CERC.

Un diseur & un *faiseur* sont deux hommes totalement différens en fait d'arts. LE F. CASTEL. Peut-on croire que ce saint homme, ce *faiseur* de miracles, ce nouvel Apôtre, ce second Paul, ait été toute sa vie dans la voie de perdition? BOUH. *Xav. L. VI*.

FAISEURS de Ponts, nom de Religieux. Voyez PONTIFE.

Dans les mots *faiseur* & *faiseuse*, l'ai de la première syllabe ne se prononce pas ouvert, comme dans *faire*; mais muet, comme dans les mots *faisant*, *faisois*, &c.

FAISNE, ou FOISNE. Voyez FAÏNE.

FAISSELLE. f. f. Vaisseau à faire des fromages. *Casfi formella*. Les *faisnelles* sont des vaisseaux de terre ouverts par dessus, ronds dans leur tour, plats par dessous, & percés de petits trous pour faire écouler le petit lait, ou la séroïté du lait. On écrit quelquefois *fesselle*.

FAISSERIE, ou FESSIE. f. f. Il se dit des ouvrages des Vaniers, qui sont à claire-voie; comme les claies, clavettes, saladiers, charières, cages, &c.

✿ Les ouvrages qui ne sont point à jour, se nomment mandrierie; & clôture ou closerie, ceux qui sont encore plus ferrés, comme les vans, les hottes de vendangeurs.

✿ FAISSES. f. m. plur. On appelle ainsi chez les Vaniers, un cordon formé de plusieurs brins d'osier, que l'on met de distance en distance dans les ouvrages

de Varmerie, pour leur donner plus de force; & l'on dit *faïssier*, v. a. pour faire ces sortes de cordons.

FAISSES d'huile. Sédiment. *Voyez FÉCES.*

FAISSIER, ou FESSIER. f. m. Vanier qui fait des ouvrages de Faïsserie.

FAISTAGE. *Voyez FAÏTAGE.*

FAISTE. *Voyez FAÏTE.*

FAISTIÈRE. f. f. *Voyez FAÏTIÈRE.*

FAIT, FAITE, part. & adj. *Factus.* Il a les significations de son verbe. Dieu dit que la lumière soit *faite*, & incontinent elle fut créée. Cette affaire n'est, ni *faite*, ni *faillie*; elle s'en va *faite*; je la tiens *faite*. Il doit rendre cet ouvrage *fait* & parfait dans tel tems. C'est une chose *faite*, & il n'y a plus à y revenir.

On dit aussi, c'est un homme *fait*; pour dire, c'est un homme d'un âge mûr.

Bien *fait*, mal *fait*, se dit de celui qui a bonne ou mauvaise mine, qui est de belle ou de vilaine taille. Il se dit aussi, tant des choses corporelles, que des choses spirituelles. *Benè, malè confirmatus, compositus, constitutus.* On dit d'un homme parfaitement bien *fait*, qu'il est *fait* à plaisir, qu'il est *fait* à peindre. *Homo factus ad unguem.* Et d'un homme mal vêtu, & de mauvais air, qu'il est *fait* comme il plaît à Dieu. Expression familière & proverbiale. Un corps bien *fait*, un homme bien *fait*, bien *fait* de visage. Il étoit fort brun & assez mal *fait* de visage. BOUH. Un esprit bien *fait.* *Egregia indoles, benè comparata.* Il avoit le cœur trop bien *fait*, pour ne pas sentir les bons offices d'un homme qui, &c. *Id. Generosus animus.* Et en parlant d'une chose dont un homme rira vanité, on dit par ironie, que cela lui rend la jambe bien *faite*. Expression proverbiale.

On dit qu'une femme est bien *faite*, quand elle est belle, & de grande taille; mal *faite*, quand elle est laide & petite, ou bossue; & on appelle *contre-fait*, ou *contrefaite*, un homme ou une femme qui a quelque difformité considérable, comme un boiteux, un bossu, &c.

On dit qu'un homme est tout mal *fait*; pour dire, qu'il est indisposé, qu'il ne se porte pas bien, sans qu'il connoisse sa maladie: cela est du style familier; qu'il a la tête mal *faite*, pour dire, qu'il est un peu fou, qu'il n'a point de jugement. On dit aussi d'un enfant, c'est le pere tout *fait*, tout craché; pour dire, qu'il ressemble parfaitement à son pere. Ces expressions sont basses. On dit d'un homme singulier dans sa conduite, dans ses façons d'agir, que c'est un homme *fait* à sa manière & à sa mode; qu'il est *fait* aux manières d'un autre; pour dire, qu'il s'y accoutume, qu'il s'en accommode.

Les hommes, la plupart, sont étrangement faits,

Dans la juste nature on ne les voit jamais.

MOL.

Vent *fait*, en termes de Marine, est un vent constant, qui ne varie point, qui ne change point, qui demeure toujours au même rumb. Si deux armées nombreuses se battent d'un vent *fait* & maniable, celle qui est au vent a un très-grand avantage sur l'autre. P. HOSTE. Quand le vent a changé, il retombe quelquefois au même rumb un moment après. C'est pourquoi l'armée tiendra durant quelque tems dans le même ordre; en *faisant* autant qu'on pourra sa route, jusqu'à ce qu'on ait examiné si le vent est *fait*. *Id.*

Prix *fait*, est une taxe *faite* par la Police, d'une marchandise à un prix certain & raisonnable, ou par les Marchands mêmes. On ne surfait point cette marchandise, c'est un prix *fait*.

Il se dit aussi d'un marché qu'on fait de quelque chose à certaines conditions, & moyennant un certain prix. Je n'ai point voulu faire faire mon bâtiment à la journée. Pai un prix *fait* avec un Maçon. Ce traitant a pris ce recouvrement à forfait pour un certain prix *fait* & convenu.

Vin *fait*, qui est dans le tems qu'on le peut boire, qui ne travaille plus, qui a la qualité qu'il pouvoit acquérir avec le tems. Un melon *fait*, est un melon qui a le degré de maturité qu'il doit avoir pour être bon à manger. *Maturus, probè maturus.* En général on dit le mot *fait*, en parlant de plusieurs choses, pour marquer l'état où elles doivent être, les qualités & la perfection qu'elles doivent avoir pour être employées à l'usage auquel elles sont destinées.

FAIT. f. m. Action particulière de quelqu'un. *Factum.* On nous a assuré cela comme un *fait* positif & constant. La bonne volonté est répurée pour le *fait*. On dit aussi, que personne ne répond que de son *fait*; qu'on n'est point garant du *fait* d'autrui, ni du *fait* du Prince: mais chacun est garant de ses *faits*. On dit, prendre le *fait* & cause d'une personne, *ABL.* c'est agir pour une personne, entrer en cause pour une personne, pour ses intérêts. On dit, faire son propre *fait* des intérêts d'autrui; pour dire, soutenir les intérêts d'autrui comme les siens propres. *Ac. FR.*

On dit que les voies de *fait* sont défendues; pour dire, qu'il ne faut pas se faire justice à soi-même, ni par violence & de son autorité privée. Mettre en *fait*, poser en *fait*, c'est avancer, soutenir un *fait*. Je mets en *fait* qu'une honnête femme ne sauroit ouir cette Comédie. *MOL.* On accuse le *fait* du Juge, quand il y a eu quelque prévarication de sa part. Les Consuls ne jugent que du *fait* de marchandise. Il est bien sûr de son *fait*, de ce qu'il dit, de ce qu'il a entrepris.

Prendre sur le *fait*, c'est-à-dire, surprendre quelqu'un lorsqu'il fait quelque chose qu'il ne vouloit pas qui fût découverte. On a pris ce voleur sur le *fait*, cela veut dire, lorsqu'il voloit actuellement. *In flagranti delicto deprehensus*, en flagrant délit.

Il ne peut se lasser, on le prend sur le fait.

Voilà la méche découverte.

Ce spectacle nouveau rend tout le monde alerte.

REC. DE VERS.

FAIT, signifie aussi le cas ou l'espèce dont il s'agit; l'exposition de l'espèce & des circonstances qui donnent lieu à la contestation, soit qu'on raconte quelque chose, soit qu'on agite une question dans une harangue, dans un plaidoyer. L'exposition du *fait* suit l'exorde, & précède les moyens. Il est encore dans le *fait*, il viendra bientôt aux moyens. Il ne sort point de son *fait*, de son espèce. Venons au *fait*. Voici le *fait*. Il ne faut pas disputer sur le *fait*. Au *fait*, au *fait*, Avocat, au *fait*. *RAC.*

*Je suis sang & eau pour voir si du Japon,
Il viendrait à bon port au fait de son chapon. ID.*

FAIT, se dit familièrement d'une part de quelque chose qu'on a partagée ensemble. *Pars, portio.* Les deux freres ont partagé la succession de leur pere, ils ont eu chacun leur *fait*. Le cadet entend bien son *fait*. L'aîné a déjà mangé son *fait*.

FAIT, se dit aussi de ce qui est propre, convenable. Voilà votre vrai *fait*, ce qu'il vous faut. Cette fille n'est pas votre *fait*.

On dit familièrement, donner le *fait* à quelqu'un; lui donner son *fait*, c'est s'en venger par des voies de *fait*, ou par le discours; & lui dire son *fait*, lui répondre vertement, lui dire des vérités désagréables.

On appelle un Maître en *fait* d'armes, un Maître d'escrime. On dit aussi, en *fait* de guerre, en *fait* de finances; pour dire, en parlant de guerre, de finances.

FAIT-FORT, terme de Monnoie; c'est le prix de la ferme des Monnoies, que le Maître doit donner au Roi, soit qu'il ait ouvré ou non. *Voyez GELEE*, Maître des Comptes, dans ses Annotations. Le terme de *fait-fort* étoit en usage avant l'année 1647, parcequ'alors le Maître de la Monnoie se faisoit fort de fabriquer certaine quantité de mares, l'or portant l'argent,

par exemple, 3000 marcs, pour lesquels il se chargeoit de payer au Roi dix sous par marc pour le Seigneuriage, qu'il étoit tenu de payer, quand même il n'auroit pas fabriqué les 3000 marcs, & même l'excédent de trois mille marcs, à quelque quantité qu'il pût monter : ensemble les foiblages & écharcetés sur le pied du nombre des marcs mentionnés aux Registres des délivrances. Et c'est ce qu'on appelloit *fait-fort*.

Mais depuis ce tems-là, les adjudications ont été faites à fort-fait, c'est-à-dire, pour certaine quantité de marcs, l'or portant l'argent, sur le même pied de dix sous par marc pour le Seigneuriage; mais il ne doit rien de l'excédent, à quelque somme qu'il puisse monter, parcequ'il est adjudicataire sur ce pied. Ainsi il n'est redevable que de dix sous par marc : ensemble des foiblages & écharcetés mentionnés aux Registres des délivrances. Boizard, *P. I, c. 14.*

FAITS, au pluriel, & parlant sérieusement, signifie, exploits militaires, actions héroïques. *Gesta, res praeclaræ gesta.* Les faits & gestes de Charlemagne. Les hauts faits d'armes des neuf Preux. Tu chantes hautement les faits de nos guerriers. SAR. On a appelé aussi faits d'armes, les combats qui se faisoient dans les joutes & tournois. On le dit pourtant en style commun. J'ai oui parler de vos faits; pour dire, de vos galanteries, de vos fredaines. Les faits & dits, sont les actions; les paroles remarquables d'un Roi, d'un Philosophe. M. l'Abbé Regnier fit autrefois les dits & faits du Prince d'Orange. On l'a pris quelquefois en raillant, pour marquer que les promesses, les paroles d'un homme, ne s'accordoient pas avec ses actions. Ce fanfaron nous a étourdis de ses beaux faits; c'est-à-dire, de ses prouesses amoureuses, &c.

FAIT, en termes de Jurisprudence, a aussi plusieurs acceptions. De fait est opposé à de droit. Possession de fait, possession de droit. Voyez POSSESSION.

On appelle faits d'un acte, les objets d'une convention. Donner des faits pour faire interroger la partie. Faute de venir répondre, les faits demeurent pour confessés & avérés. On a abrogé les Lettres de Chancellerie pour articuler les faits nouveaux. Il est permis aux parties de se faire interroger en tout état de cause, sur faits & articles pertinens.

FAITS justificatifs. Ce sont, en termes de Palais, les preuves qu'une personne accusée apporte de son innocence. Etre reçu à ses faits justificatifs. Le Juge a ordonné la preuve des faits justificatifs.

FAIT de charge, est une malversation ou une omission frauduleuse, dont est tenu un Officier qui n'a pas rempli comme il faut les devoirs de sa charge, ou qui a excédé son pouvoir.

FAIT négatif, est un fait que l'on nie. L'on ne doit pas être admis à faire preuve d'une chose que l'on nie purement & simplement; *quia per rerum naturam factum negantis nulla probatio est.* Ainsi celui qui nie que celui qui prétend lui avoir prêté de l'argent, ne lui en a pas prêté, se retranche purement sur une simple négative, dont la preuve est impossible.

Mais si la négative contient une affirmation; si, par exemple, celui qu'on prétend avoir été présent à un acte, nie que cela soit, & allégué que pendant tout le jour que l'on prétend que cet acte a été passé, il étoit dans un autre lieu; cette négative renferme en soi une allégation affirmative qui peut se prouver.

FAITS & articles, sont ceux sur lesquels une partie fait en matière civile interroger la partie adverse. Ce qui arrive quand de la connoissance de ces faits dépend le jugement de la cause ou différent en question.

FAITS secrets, sont ceux qu'on donne en particulier & séparément au Juge, pour être par lui proposés comme d'office, & qu'on ne signifie point à celui qu'on veut faire interroger sur faits & articles, de crainte qu'il n'étudie ses réponses, précaution que l'ordonnance approuve afin de parvenir plus sûrement à la connoissance de la vérité.

FAITS nouveaux, sont ceux qui n'ont pas encore

été allégués au procès; & dont une partie demande à faire preuve.

FAIT du Prince. La règle est que, soit dans les acquisitions de biens du Domaine, ou des rentes sur l'Hôtel-de-Ville, ceux de qui on les tient ne sont point tenus des faits du Prince, à moins qu'ils n'en aient promis la garantie.

FAIT. En Théologie on distingue les faits révélés, & les faits non révélés. Les faits révélés sont ceux qui sont marqués dans l'Écriture toute seule; ou expliqués par la Tradition. Que Jesus-Christ est né en Bethléem de Juda, qu'il est mort en croix, qu'il est ressuscité, qu'il est monté aux Cieux; ce sont des faits révélés dans l'Écriture. Que Marie, mere de Jesus, a été Vierge devant, pendant, & après l'enfantement, ce sont des faits révélés dans l'Écriture expliquée par la Tradition.

Les faits non révélés sont ceux qui ne se trouvent point dans l'Écriture. On les divise en faits purement historiques, & en faits doctrinaux ou dogmatiques. Les faits purement historiques sont, par exemple, que S. Pierre & S. Paul ont été martyrisés à Rome; que S. Lin a été Pape; successeur de S. Pierre; que S. Athanase a assisté au Concile de Nicée, &c. Les faits doctrinaux ou dogmatiques, sont ceux qui renferment un dogme, ou qui sont joints avec le dogme; par exemple, Nestorius a été hérétique dans l'ame ou intérieurement. Les sermons de Nestorius étoient hérétiques. La Thalie d'Arius étoit pleine d'erreurs & d'impiétés. Voilà des faits doctrinaux ou dogmatiques.

Les faits se distinguent en faits doctrinaux personnels, & en faits purement doctrinaux. Le premier de ces faits touchant Nestorius est un fait personnel: tous les autres sont des faits purement doctrinaux; & les questions sur ces faits sont ce qu'on appelle question de fait, opposée à la question de droit. Une doctrine est-elle hérétique? Voilà la question de droit. Cette doctrine hérétique est-elle contenue, est-elle enseignée dans un tel ou un tel livre? c'est la question de fait doctrinal: l'Auteur de ce livre a-t-il eu dans l'esprit le sens hérétique que contient son livre? c'est la question de fait doctrinal, mais personnel. L'Église n'a pas besoin d'infaillibilité pour les faits personnels, elle ne prononce point sur ces faits. Elle peut conserver le dépôt de la foi sans les décider: elle peut sans cela détourner les fidèles de l'erreur, & les prémunir contre les sentimens pernicious qu'on leur voudroit inspirer. Qu'un Auteur ait eu ou n'ait point eu dans l'esprit le sens hérétique que ses paroles offrent, cela n'importe nullement à la foi. Il n'en est point de même des faits purement doctrinaux. Si l'Église ne peut décider infailliblement si le sens de tel ou tel ouvrage est le même qui a été condamné; s'il est hérétique, l'hérésie pourra s'enseigner dans les livres, les fidèles pourront les lire sans avoir de règle sûre pour se préserver de la séduction, l'erreur pourra s'emparer des esprits, la foi se corrompre & se perdre, sans que l'Église ait de quoi l'arrêter, & prémunir les fidèles contre les erreurs dont on voudra les infecter. En un mot le dépôt de la foi ne sera plus en sûreté: Jesus-Christ n'a donc pu ne pas donner à son Église le pouvoir & l'assistance nécessaire pour décider infailliblement ces faits de doctrine. Il lui a donc donné ce pouvoir. M. de Fénelon, Archevêque de Cambrai, le démontre invinciblement dans ses Instructions pastorales. Il a prouvé, avec la dernière évidence, qu'en vertu des promesses de J. C. l'Église est infaillible sur les faits doctrinaux; de sorte qu'elle ne peut jamais, ni condamner un texte orthodoxe, ni approuver un texte hérétique. M. Du Mas, dans son Histoire des cinq Propositions, & M. Tourneli, dans sa Théologie, ont aussi fort bien traité cette matière.

DE FAIT, ad. En effet, certainement. *Et verò, etenim-verò.* Je crois ce que vous me dites, & de fait, je m'appreçois bien que... Ce mot sert aussi quelquefois de transition au commencement d'une période. C'est une liaison très-commode dans le discours, &

nos meilleurs écrivains s'en servent. BOUH. Quoi qu'en dise Bouhours, l'expression vieillit.

EN FAIT. adv. En matière. *Id quod attinet, spectat. En fait de procès. En fait de littérature. En fait de Religion.*

SI FAIT. adv. Qui a cours dans le style populaire, & qui signifie, excusez-moi, pardonnez-moi. *Imo, quinimò. Vous ne me connoissez pas, si fait, je vous connois. MOL.*

TOUT-A-FAIT. adv. Entièrement. *Prorsus, penitus. Il est dans un état tout-à-fait déplorable, il est tout-à-fait ruiné. Cela est tout-à-fait achevé.*

FAÏTAGE, s. m. *Fastigium, culmen*, en termes d'Architecture, se dit du toit, de la couverture du bâtiment, & de toute la charpente assemblée. Le *faïtage* s'étend de ferme en ferme. On a appelé aussi *faïtage*, un droit ou tribut qu'on payoit pour chaque maison, ou pignon. Dans les vieux titres on appelle ce droit *festagium*.

On appelle aussi *faïtage* ou droit de *faïtage*, le droit qu'ont les habitans dans quelques endroits de prendre dans les bois du Seigneur une pièce de bois pour le *faîte* de leur maison.

FAÏTAGE, est aussi parmi les Charpentiers, une pièce de bois qui fait le haut de la charpente d'un bâtiment, où les chevrons sont arrêtés par en haut.

FAÏTAGE, est aussi un terme de Couvreur, qui signifie une pièce de plomb creuse, que l'on met sur le *faîte* des maisons.

FAITARDISE. s. f. Vieux mot, qui signifie, fainéantise, lâcheté, paresse. *Desidia*. Ce Gentilhomme a vécu trente ans enfermé dans son château dans une honteuse *faitardise*. On a dit aussi *Faitard*, pour paresseux.

M. Ménage fait venir ce mot de *faciens tardè*, *faitard*.

FAÏTE. s. m. Sommet; le comble, le plus haut d'une maison, d'une montagne, ou autre élévation, & généralement de quelque chose que ce soit; mais particulièrement des bâtimens. On se sert d'autres mots dans les autres occasions. Le sommet d'une montagne, la cime d'un arbre, &c.

Ce mot est très-long en François. On prononce ce mot de *faîte* comme le mot de *fête*, *festum*. Quand on est parvenu au *faîte* de la montagne. Il faut rebâtir cette maison depuis les fondemens jusqu'au *faîte*. Les Poètes disent que Jupiter en colère fit trembler le ciel jusqu'au *faîte*. Les Grecs appeloient *acrotère* ce que nous appellons *faîte*.

Ce mot vient de *fastigium*. NIC.

FAÏTE, ou FAÏTAGE, se dit en particulier de la plus haute pièce de charpente qui forme le toit, & qui s'étend depuis une ferme jusqu'à une autre, & qui est assemblée dans le poinçon, où les chevrons s'arrêtent par en haut, & qu'on fortifie par une autre pièce de bois qui est posée en même sens, mais plus bas, qu'on appelle *sous-faîte*. Les *faïtes* doivent être de six ou sept pouces en carré. SAVOT.

FAÏTE, se dit en particulier de la partie la plus haute des arbres. *Cima, summitas, fastigium*. Le menu bois du *faîte* de l'arbre, & ce qui est plus exposé au vent, est ce que Virgile appelle *summa flogella*.

FAÏTE. Terme de Manufacture de lainage. Il se dit du dos d'un drap, ou d'une autre étoffe de laine. C'est le côté opposé aux lisières, lorsqu'une pièce est pliée en double, l'endroit en dedans, lisière sur lisière.

FAÏTE, se dit figurément des choses spirituelles & morales, pour le point, le degré le plus haut d'une chose. Il est monté au *faîte* des honneurs, des grandeurs. Il est parvenu au *faîte*, au comble de la gloire. Ce Tyran étoit monté au *faîte* de la souveraine puissance. Monter au *faîte* de la grandeur. ABL. Déchoir du *faîte* de la gloire. VAUG. Précipiter quelqu'un du *faîte* de la gloire dans l'abyme du néant. ABL.

*Au faîte des grandeurs, un Héros indomptable,
Peut voir tous ses lauriers se flétrir dans ses mains.
La mort, la seule mort, met le sceau véritable
Aux grandeurs des Humains. R.*

FAÏTE, en Latin *culmen*, est aussi un nom, un titre porté anciennement par les Empereurs & les Rois de France. Ce titre est de la nature de ceux de Grandeur, de Célérité, d'Altesse & de Hauteſſe, & ne se donnoit qu'à ceux qui avoient la dignité de Rois, qui étoit le *faîte* ou le comble des honneurs. Ils disoient notre *faîte*, en Latin *culmen nostrum*, comme on diroit aujourd'hui notre Majesté. On trouve ce titre fort commun sous la seconde race; mais il est très-rare sous la troisième. On a quelques titres François où il est exprimé. Les Constitutions Impériales donnent le titre de *faîte* aux premiers Magistrats, comme ayant le *faîte* ou comble des honneurs de la robe.

FAÏTEMENT. Adverbe qui est hors d'usage; il signifie *parfaitement*.

FAÏTIÈRE. s. f. Tuile courbe-cintrée, qui sert à couvrir le *faîte* des maisons, & qui reçoit l'eau pour la faire écouler des deux côtés du toit. *Imbrex*. On dit aussi quelquefois une tuile *faïtière*, & en ce sens il est adjectif. Les *faïtières* se mettent au haut du toit, pour couvrir le *faîte*.

FAÏTIÈRE, se dit aussi d'une perche qui est au haut d'une tente, & qui va d'un bout à l'autre pour soutenir la toile.

FAÏTIS, ou FAÏTISSIER. adj. Ces termes sont vieux, & signifient la même chose que *factice*. Quelquefois *faitis* paroît être adverbe, & signifie *exprès*.

Je l'ai fait faire tout faitis. PATHELIN.

Faitis pourroit être encore un nom dans cet exemple, où tout *faitis* signifieroit, tout *joli*, tout *agréable*. Ménage dit que *faitissier* est un mot fort usité dans la Province d'Anjou. Voyez FACTICE.

FAÏTÉANT. Voyez FAINÉANT.

FAÏTURE. s. f. Ce mot est hors d'usage. Il signifie la façon d'une chose, l'artifice. *Ars, modus, ratio*.

FAÏTURIER. s. m. On appelle ainsi en Normandie le Syndic d'une confrérie, de *factuarius*. HUET.

FAÏX. s. m. Corps qui porte sur quelque chose, & qui la charge. *Onus, pondus*. Le *faïx* joint à l'idée de ce qu'on porte, celle d'une certaine impression sur ce qui porte; voilà pourquoi l'on dit plier sous le *faïx*. M. L'ABBÉ GIRARD. Les colonnes du péristyle du Louvre portent un *faïx* prodigieux.

Marot a dit proverbialement :

Mal peut aller, qui charge trop grand faïx.

FAÏX. En termes de Chirurgien & d'Accoucheur, on nomme *faïx*, l'enfant qui est dans le sein de sa mère, parceque c'est un fardeau pour elle.

FAÏX de pont, terme de Marine. Ce sont des planches épaisses & étroites, qui sont entaillées pour mettre sur les baux dans la longueur du vaisseau, depuis l'avant jusqu'à l'arrière de chaque côté, à peu près au tiers de la largeur du bâtiment.

Ce mot vient de *fascis*. NICOT.

FAÏX, se dit dans le même sens au figuré. Ce Ministre est chargé de tout le *faïx* des affaires. Cette Province succombe sous le *faïx* des impôts. Ce vieillard gémit sous le *faïx* des années. On approuve tout ce que disent les Grands par un abaissement de l'esprit, qui plie sous le *faïx* de leur grandeur. PORT-R.

*Tu fais honte à ces Rois que le travail étonne,
Et qui sont accablés du faïx de leur couronne.*

BOIL.

On dit aussi, qu'une maison, qu'un bâtiment a pris son *faïx*; pour dire, qu'elle s'est affaïssée. *Moles sedimentum fecit, sedimentum molis factum est.* NICOT.

FAÏX A COL. Terme d'Eaux & Forêts; qui signifie le fardeau qu'une personne emporte elle-même, soit attaché à son cou, ou sur ses épaules.

FAKIR. f. m. Espèce de Dervis, ou Religieux Mahométan, qui court le pays, & vit d'aumônes. *Fakir*, *Fakirus*. Ou plutôt *Fakir* & Derviche est la même chose, comme d'Herbelot l'a remarqué dans sa Bibliothèque Orientale. Les Persans & les Turcs appellent Derviche, un pauvre en général, tant celui qui l'est par nécessité, que celui qui l'est par choix & par profession : & les Arabes disent *Fakir* dans le même sens. C'est pourquoi il y a des pays dans le Musulmanisme où les Religieux sont nommés Derviches ; & d'autres, où on les nomme *Fakirs*, comme l'on fait particulièrement dans les États du Mogol. D'HERB. Les *Fakirs* vont quelquefois seuls, & quelquefois en troupe. Quand ils vont en troupe, ils ont un chef ou Supérieur. Les simples *Fakirs* n'ont pour habit qu'un morceau de toile, qui leur pend depuis la ceinture, où il est attaché par une corde, jusqu'aux genoux. Le Supérieur & les principaux *Fakirs* ont quelques aunes de toile couleur d'orange, dont ils s'entourent, & se font comme des ceintures, ou des écharpes ; ils ont encore une peau de tigre sur les épaules, qu'ils attachent sous le menton. Chaque *Fakir* porte un cor, dont il sonne, quand il arrive en quelque lieu, & quand il en sort : ils ont aussi une espèce de racloir, ou truelle, pour racler la terre de l'endroit où ils s'assient, & où ils se couchent. Quand ils sont en bande, ils distribuent les aumônes également entre eux, donnent tous les soirs le reste aux pauvres, & ne réservent rien pour le lendemain.

Il y a aussi aux Indes des *Fakirs* idolâtres. Ils vont presque tout nus, n'ont aucune retraite assurée, & s'abandonnent sans pudeur à toutes sortes d'impuretés, prêchant même que c'est-là un de leurs privilèges, & qu'ils ne péchent point en le faisant. Il y en a d'autres qui sont vêtus de robes de plusieurs pièces qui leur vont jusqu'à mi-jambes, & qui couvrent des haillons, qu'ils portent sous ces robes. Leur Chef se distingue par un plus grand nombre de pièces à sa robe, & par une chaîne de fer de plus de deux aunes qu'il traîne attachée à la jambe. Assis sur des tapis qu'il fait étendre, dans les lieux où il arrive, il écoute ceux qui le veulent consulter, tandis que ses disciples courent dans tous les lieux circonvoisins annoncer l'arrivée de leur maître, ses vertus, & les faveurs extraordinaires qu'il reçoit du Ciel. Tel *Fakir* a plus de deux cens disciples qu'il assemble au son du tambour & du cor, & qui marchent armés de lances & autres armes, & portant son étendart. Il y a, dit-on, dans les Indes huit cens mille *Fakirs* Mahométans, & douze cens mille Idolâtres.

Une autre espèce de *Fakirs* dans les Indes, sont des jeunes gens pauvres, qui, pour devenir Moulas ou Docteurs, & avoir de quoi subsister, se retirent dans les Mosquées, où ils vivent d'aumône, & passent le tems à l'étude de leur Loi, à lire l'Alcoran, à l'apprendre par cœur, & acquérir quelque connoissance des choses naturelles. Ceux-ci sont plus réglés, & doivent même avoir la réputation de gens de bien à la Mahométane, pour parvenir à la dignité de Moulas & de Juge de la Loi.

Il y a encore des *Fakirs* pénitens, dont la pénitence & la mortification consiste à se tenir jour & nuit dans des postures très-gênantes. D'autres *Fakirs* les accompagnent, pour les assister & les servir au besoin.

☞ Ils vont tout nus hiver & été, & couchent sur la terre, sur laquelle ils étendent seulement un peu de cendre. Il y en a qui passent plusieurs années sans se coucher, ni jour, ni nuit ; mais qui s'appuient seulement sur une corde qui est tendue : d'autres qui s'enferment dans une fosse pendant plusieurs jours de suite, sans boire ni manger : d'autres tiennent les bras élevés au ciel pendant si long-tems, qu'ils ne peuvent plus les abaisser quand ils veulent : d'autres se mettent du feu sur la tête, & se laissent brûler jusqu'à l'os. Ils ne brûlent pas même du bois, de peur qu'il ne s'y trouve quelque petit animal enfermé. Il y en a qui se

roulent tout nus sur des épines. Ils se vantent d'avoir l'esprit prophétique, & d'apprendre aux femmes l'art de se faire aimer & d'avoir des enfans. Ils deviennent bientôt fous, & perdent totalement l'esprit, s'ils ont encore quelque chose à perdre de ce côté-là.

Les gens de qualité se font aussi quelquefois *Fakirs* ; mais ils savent adoucir la vie de *Fakir*. Cinq Seigneurs de la Cour de Cha-Jaham, grand-pere du Mogol qui regnoit en 1716, se firent *Fakirs*, pour éviter la cruauté de cet Empereur. Ils avoient trois chevaux richement enharnachés ; & ceux qui les servoient, étoient armés d'arcs, de flèches, de mousquets & de demi-piques. Le fameux Orangzeb lui-même, avant que de monter sur le trône, faisoit courir le bruit qu'il se vouloit faire *Fakir*.

Quelques Auteurs écrivent *Faquir*. Aussi disoit-on qu'il (Orangzeb) s'étoit fait inscrire au nombre des *Faquirs*, & qu'aussi tôt qu'il pourroit se délivrer des soins du siècle, il iroit passer ses jours dans la pénitence, près du tombeau de Mahomet. P. CATROU. Les *Faquirs*, disoit-on, parmi lesquels Orangzeb se mêloit souvent, étoient les Confidens & les Ministres de ses débauches. ID. Un jour il rassembla tous les *Faquirs* du pays pour leur faire une grosse aumône, & pour avoir la consolation de manger du ris & du sel avec eux. C'étoit ainsi qu'il s'exprimoit... Quand on eut mangé, il leur déclara qu'il vouloit leur donner à tous un habit neuf, & leur faire changer les haillons dont ils étoient mal proprement couverts. Orangzeb n'ignoroit pas que la plupart de ces gueux cachent d'ordinaire dans leurs vêtemens des roupies d'or, qui sont la récolte de leur mendicité. En effet, plusieurs se défendirent de quitter leurs vieilles hardes, & prétextèrent l'esprit de pauvreté, qui fait l'essentiel de leur profession. On n'écouta point leurs représentations. Le Prince s'obstina à faire la bonne œuvre toute entière. On dépouilla les *Faquirs* de leurs vieux habits, & on les obligea de vêtir les nouveaux, qu'on leur distribua. Alors on fit un monceau de toute la dépouille des *Faquirs*, on y mit le feu, & l'on trouva dans les cendres une somme si considérable, que, si l'on en croit quelques Écrivains du pays, ce fut un des principaux secours qu'eut Orangzeb pour faire la guerre à ses freres.

Le mot *Fakir* est Arabe, il signifie un pauvre, & vient du ver *فَكَرَ*, *Fakara*, qui veut dire être pauvre, être dans l'indigence. Dans une lettre écrite par le P. Carlinus de Grimaldis, sur la mort de trois Peres Cordeliers martyrisés à Arsenga en Arménie par les Sarazins, & rapportée par Wading dans ses Annales, on trouve, *Tunc Cadi vocatis Senioribus Saracenorum & Falqueriis, id est, Religiosis*. N'y a-t-il point une faute ? *Faqueriis* au lieu de *Falqueriis*, ne seroit-il pas mieux ? Car on dit *Fakir*, & non pas *Falkir*.

FAKKONA, ou FAKKONE. Montagne célèbre au Japon, pour ses plantes, dans la grande Île de Nippon, & dans le Royaume de Sangami, assez près de Jedo. FAKKUSAI. Nom que l'on donne à une partie de la Corée, & quelquefois à toute la Corée même.

F A L.

FALACA. f. f. Terme de Relation. C'est le nom qu'on donne dans le Royaume d'Alger à un supplice qu'on fait souffrir aux Chrétiens captifs. La *falaca* signifie proprement l'instrument dont on se sert pour cette sorte de châtiment, qui est une espèce de bastonnade. C'est une pièce de bois d'environ cinq pieds de long, trouée & entaillée en deux endroits, par où l'on fait passer les pieds du patient, qui est couché à terre sur le dos, & lié de cordes par les bras. Deux esclaves le frappent avec un bâton ou un nerf de bœuf sur la plante des piés, & lui en donnent quelquefois jusqu'à cent coups. C'est ce qu'on appelle la *falaca*, en sorte que le tourment & le supplice ont un même nom.

FALACRE. f. m. Nom propre d'une divinité des Anciens. *Falacer*. On ne fait quel étoit le Dieu *Falacer*. Turnèbe, *Advers. L. VI, C. 6*, croit que c'étoit le Dieu qui présidoit à un lieu nommé Falacer, où

Falacrin, dont Antonin fait mention dans son itinéraire, & qui n'étoit pas éloigné de Rome, nommé Falacrine. *Voyez* ce mot.

FALACRALE. adj. qui appartient au Dieu Falacre. Ce nom se dit du Prêtre de ce Dieu. *Falacralis*. Varron, *L. IV. de Ling. Lat.* parle du *Flamine Falacrale*.

FALACRINE. Village de l'État de l'Eglise en Italie. *Phalacrina*. *Falacrine* étoit autrefois du pays des Sabins : elle est maintenant dans le Duché de Spolète, vers l'Abruze, & la petite ville de *Civita Regale*. *Falacrine* a donné naissance à l'Empereur Vespasien & à Tite son fils.

La Vallée de *Falacrine*, petite vallée qui prend son nom de la ville dont on vient de parler.

FALAISE. f. f. Bord de la mer fort haut & escarpé, soit qu'il consiste en des terres, soit qu'il consiste en des rochers. *Littus prominens*, *abruptum*. Une *falaise* escarpée. On a élevé si haut le clocher de l'Eglise de Dunkerque, que l'éminence des *falaises* n'empêche pas qu'on ne le voie de la mer. SAR. Du mot de *falaise* vient cette expression, affaler à la côte.

FALAISE. Ville de France dans la Basse-Normandie. *Falesia*. Guillaume le Breton, dans le huitième Livre de sa Philippide, l'appelle *Falesa*, apparemment à cause de la mesure du vers. *Falaise* est située sur la petite rivière d'Ante, entre Caen & Séz, & dépend de la première de ces villes pour la juridiction, & de la seconde pour le spirituel. C'est, à ce que l'on prétend, l'une des plus anciennes villes de la province. Elle est construite en forme de nef, ou de navire, dont son château, forte place autrefois, où les anciens Ducs de Normandie faisoient souvent leur résidence, représente la poupe. On dit que ce château, & un donjon fossé qui subsiste, ont été bâtis par Jules César. C'est dans le fauxbourg de Guibray, l'un des trois qu'a cette ville, que se tient la fameuse foire de Guibray. *Falaise* a une Élection, qui comprend deux cens trente-six paroisses. Le château de *Falaise* fut un des derniers que les Anglois conquièrent, & le dernier qu'ils rendirent à Charles VII. C'étoit Talbot qui le défendoit. Du Chesne, *Antiq. des villes de France*, P. II, L. VII, C. 13, *Hadr. Val. Not. Gal.* p. 191, *Corn.*

Ce mot vient de *fales* ou *fels*, Allemand, qui signifie une *roche*, & qui s'est dit, premièrement, sur les côtes de Normandie, comme croit Scaliger, & Du Cange après lui; ou bien de *phalis* ou *falís*, qui sont des tours fort élevées. On a dit aussi dans la basse Latinité, *falesia*, & ce mot est demeuré à la ville de *Falaise* en Normandie. On disoit autrefois *faloise* & *falise*, & on a aussi appliqué ce mot à des rochers couverts de mouffe, ou à des côtes maritimes. On appelle aussi en Normandie *falaises* ces monceaux de neige que le vent forme; & en Touraine, particulièrement à Amboise, on appelle de la *falaise*, du sable menu. MÉN.

FALAISER. v. n. Terme de mer, qui se dit lorsque la mer se vient rompre contre une falaise, ou côte escarpée, & lorsqu'il n'y a point de sable ou de grève sur les bords. *Mare praruptum*, la mer *falaise*. Ce terme est peu usité.

FALANGE. *Voyez* PHALANGE.

FALARE. *Voyez* FALÈRE.

FALARIQUE. f. f. Nom d'une ancienne arme. *Falarica*. Grégoire de Tours en parle, *Histor. Francor.* L. IX, C. 35, & il semble que ce soit une espèce de lance, de Hallebarde, ou de pertuisane. Au moins Grégoire de Tours en cet endroit fait *Falarica*, synonyme de *Lancea*, lance. Il paroît encore par cet Auteur que c'étoit une arme assez longue pour percer un homme d'outre en outre. Nonius & Isidore disent en effet, que c'étoit une arme très-grande; & Isidore, qu'elle se faisoit au tour; que le fer dont elle étoit armée étoit d'une coudée de long; qu'elle avoit à l'autre bout une boule de plomb. Sulpitius dans ses Notes sur Lucain, dit qu'elle ressembloit à une lance ou pique, *hasta*, armée d'un puissant fer; que l'on enduisoit son bois de souffre, de résine, de bitume; & qu'on l'entouroit d'étoupes, sur lesquelles on ver-

soit de l'huile, qu'on appelloit incendiaire, *infuso oleo, quod incendiarium vocant*, & qu'on la décochoit avec une baliste. D'un autre côté, il semble que c'étoit plutôt une flèche que l'on lançoit contre les tours de bois, qu'une arme dont on les défendoit; car Tite-Live, *L. XXXIV, C. 14*; dit que le trait appelé *falarique* étoit terrible, quand même il ne seroit entré que dans le bouclier sans toucher l'homme. La raison qu'il en apporte, est qu'on le lançoit demi enflammé, & que le feu s'augmentant en l'air par le mouvement, on étoit obligé de jeter ses armes pour n'être pas brûlé, & de demeurer ainsi sans armes & à découvert, exposé aux coups, suivant que l'ennemi voudroit porter. Et Végèce dit, *L. IV, C. 18*, que souvent on mettoit le feu aux machines faites en forme de tours par le moyen des *falariques*. Tite-Live, à l'endroit que j'ai cité, parle des *falariques* des Saguntins : ainsi de cet Auteur & de Grégoire de Tours, on peut inférer que c'étoit une arme propre des Celtes ou Gaulois, & des Espagnols; & peut-être ceux-ci l'avoient-ils reçue des Celtes qui s'établirent le long de l'Èbre.

On écrit aussi *phalarique*, *phalarica*, & quelques-uns disent que c'étoit une arme luisante, & que ce nom venoit de *φαλας*, ou *ελυ*, qui vient de *φο*, *luceo, splendo*. Si cela est, il seroit plus vraisemblable de dire qu'on lui donna ce nom, parceque c'étoit une arme enflammée. Festus va encore plus loin : il écrit que les tours s'appeloient *fala*, à raison de leur hauteur, & du mot *falendum*, qui, en Etrurien, signifioit le ciel. Le P. Ruinart, dans sa Note sur Grégoire de Tours, dit que la *falarique* étoit proprement une flèche qui se lançoit, & dont se servoient ceux qui défendoient des tours; que ce mot vient de *phala*, qui signifie une tour. Il a pris cette note de Dadin de Hauteferre, dans ses Observations sur Grégoire de Tours. Et en effet, Servius, sur le neuvième Livre de l'Énéide, v. 705, dit que c'étoit une arme dont l'on combattoit de dessus les tours, qui, comme on le fait, sont appelées *Fales*, *Fala*. Festus, Nonius & Isidore, conviennent de cette étymologie. Festus & Isidore disent comme Servius, que l'on en combattoit de dessus les tours. Festus ajoute même que c'étoit un trait à lancer, *telum missile*. Le vers de Virgile, & un d'Ennius rapporté par Nonius, montrent qu'on lançoit en effet la *falarique*; & Isidore infère aussi du vers de Virgile, qu'on lançoit de la main. Un vers de Lucain, *L. VI, v. 198*, montre que c'étoit aussi une arme fort grande & fort grosse, qu'on lançoit par le moyen des balistes, & il l'oppose aux flèches qui se lançoient avec la main. De tout ceci, il résulte que *falarique* étoit un mot générique, qui convenoit à plusieurs sortes d'armes, ou qu'il y avoit des *falariques* de plusieurs espèces.

FALBALA. f. m. Bande d'étoffe plissée & festonnée que les femmes portent sur leurs robes, leurs jupons, leurs écharpes. Des personnes savantes se sont donné bien de la peine pour trouver l'étymologie de ce terme, qui n'en a aucune : c'est un terme de pur caprice. On prétend que le Courtisan qui a enrichi notre langue du mot *falbala*, est M. de Langlée, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

M. de la Mare, dans son Traité de la Police, T. I, p. 383, trouve que les Romains ont eu aussi des *falbalas*, que les guerres que Valérien eut à soutenir en Orient, apportèrent à Rome, & qui armerent dans la suite toute la sévérité des loix pour en corriger l'abus. Cette nouvelle mode venue de Syrie, ou, selon quelques autres, des Parthes ou des Perses, ajoutoit sur le fond de l'habit, quelque beau qu'il fût, une étoffe de différentes couleurs, ou plus riche, coupée par bande, godronnée, & appliquée en forme de cercles, de distance en distance. On lui conserva le nom de *paragauda*, qu'elle avoit dans l'Orient. Les plus modestes ne mettoient sur leurs habits qu'une de ces bandes; d'autres en mettoient deux, trois, quatre, & jusqu'à sept; d'où les habits avoient tiré les noms de *monolores*, *dilores*, *trilores*, *letralores*, *pentalores*, *hexalores*, *heptalores*, pour exprimer

le nombre des bandes dont ils étoient ornés. On ne peut donner, dit-il, une plus juste idée de cette mode, qu'en la comparant à celle que nous avons vu naître sur la fin du dernier siècle & au commencement de celui-ci, sous les noms bizarres de *falbala* & de *pré-rintailles*. Ceci est pris de *Vopiscus*, dans la vie d'Aurélien : sur quoi il faut remarquer, 1^o. que *paragauda*, *paragaudea*, comme il est dans *Pollion*, ou *paragaudes*, ne signifie pas le *falbala*, ou la bande d'étoffe, mais tout l'habit : le *falbala*, c'est proprement *lorum*. 2^o. Que ces noms *monoloris*, *diloris*, &c. ne sont point pris des Langues orientales, comme prétend M. de la Mare, mais formés partie du Grec & partie du Latin; c'est-à-dire, de *μῶν*, un; *δύο*, deux fois; *τρεῖς*, trois; *τέσσαρες*, quatre; *πέντε*, cinq; *ἕξ*, six; *ἑπτά*, sept; & de *lorum*, bande. Nous pouvons donc appeler *falbala*, *lorum*; *lorum crispatum*, & l'habit qui a un *falbala*, *monoloris*; celui qui en a deux, *diloris*; celui qui en a trois, *triloris*; quatre, *tetraloris*; cinq, *penteloris*; six, *hexaloris*; sept, *heptaloris*. On peut encore appeler le *falbala*, en Latin, *pannus*, ou *pannus crispatus*. Car *Horace* appelle ainsi une bande d'étoffe que l'on met sur un habit.

*Purpureus latè qui splendeat unus & alter
Assuitur pannus.*

Ce qui montre que cette mode étoit plus ancienne qu'Aurélien & que Valérien. Bien plus, si l'on en croit *Virgile*, c'étoit la mode du tems d'Énée. *Énéide*, *L. V, v. 250*. Cet Héros donne pour prix de la course navale une robe.

..... *Quam plurima circum
Purpura Meandro duplici Melibæa cucurrit.*

Quoique le *meandro duplici* signifie apparemment une bande disposée ou découpée en zigzag, il peut aussi assez bien exprimer le *falbala*. Au reste, quoi qu'il en soit de l'antiquité de ces modes, celle de nos *falbalas* n'en est pas plus sage.

FALBOURG. Voyez VAUBOURG.

FALCADE. f. f. Terme de Manège. Action des hanches & des jambes du cheval, qui se plient fort bas en coulant, lorsqu'on l'arrête. Espèce de courbette. Voyez FALQUER.

FALCAIRE. f. m. Terme d'Histoire. *Falcarius*. Les Anciens appeloient *Falcaires* ceux qui avoient des épées courbes comme les cimenterres.

Ce mot vient de *falx*, *falcis*, une faux, parce que ces épées avoient la forme d'une faux.

FALCES. Bourg de Navarre en Espagne, sur la rivière d'Arragon.

FALCIANO. Territoire d'Italie, dans la terre de Labour, entre le Cariglian & le Volturme. C'étoit autrefois *Faustianus ager*, dont les vins étoient jugés les meilleurs entre les vins de Falerne. Le vin de ce cru est nommé à présent *Vino Razze*.

FALCIDIE. f. f. Terme de Jurisprudence. Portion que l'héritier institué pouvoit retenir sur les legs faits par le Testateur : c'étoit le quart. *Falcidia*. Comme il étoit libre à Rome de disposer de tous ses biens sans restriction, la loi *Furia*, & la loi *Voconia* avoient apporté quelque restriction à cette liberté. Enfin, le Tribun *Falcidius* du tems d'Auguste, en abrogeant ces deux loix, ordonna que l'héritier auroit la faculté de retenir la quatrième partie de tous les legs, lorsque le Testateur avoit épuisé sa succession par des legs, ou légué au-delà des trois quarts; & cela afin que la qualité d'héritier ne fût pas vaine & infructueuse. C'est ce qu'on appelle la quarte *Falcidie*, du nom de *Falcidius*, qui porta la loi appelée *Falcidie*. La quarte *Falcidie* se prend sur les legs, & la quarte *Trébellianique* sur le Fidéi-commis.

FALCKENBERG. Voyez FAUQUEMONT, & FALKENBERG.

FALCKLAND. Bourg de l'Écosse méridionale. *Flacklandia*. Il est dans le Comté de Fife, près de la rivière d'Éden, à cinq lieues à l'ouest de la ville de Saint-André.

FALCO. Voyez MONTE-FALCO.

FALCONARA. Rivière & bourg de Sicile. La rivière s'appelle aussi *Noto*. *Falconarius*, ou *notus fluvius*; anciennement *Affinariis*. Elle coule dans la vallée de *Noto*, baigne la ville de *Noto*, & se décharge dans la mer de Sicile, au bourg de *Falconara*. Quelques Auteurs conjecturent que la *Falconara* est l'Archetas de *Silius Italicus*.

FALCONARA. Île de l'Archipel; située au Septentrion de celle de *Standia*. *Falconaria*. Elle est petite & déserte. Les Anciens la nommoient *Poliagos*, à cause de la quantité des Chevreils qu'on y trouvoit.

FALCONNER. On donne le genre féminin à ce mot, qui est le nom d'un ragout. Des œufs à la *falconner*, sont des œufs frais, dont on prend le jaune que l'on délaie dans un plat, & on y mêle du sucre, à la proportion d'une once pour deux œufs, un peu d'eau de fleurs d'orange & d'ambre préparé : le tout étant bien mêlé ensemble, on le met sur un petit feu, pour former de petites boules de la grosseur d'un jaune d'œuf, puis on verse du sucre au caramel sur chacune de ces boules.

FALCORDE. Oiseau d'eau. *Gavia*. POMÉY. C'est le même oiseau qu'on appelle *Mouette*, & plus communément, *poule d'eau*.

FALDSTRANDT. Bon bourg de Danemark, avec un havre & un petit fort qui le défend. *Faldstrandia*. Il est sur la côte orientale du *Jutland* septentrional, entre le cap de *Schagen* & l'entrée du golfe d'*Alborg*.

FALÉ. f. f. Nom propre d'homme. *Fidolus*. *Saint Fale*, que l'on nommoit *Fidole* en sa langue, étoit né à *Clermont*, de l'une des bonnes maisons de l'Auvergne, vers le commencement du VI^e siècle. Il fut Prieur, & ensuite Abbé d'un Monastère qui est à deux lieues de *Troyes*, dépendant de l'abbaye de *Molesmes*. Le P. *Henschenius*, dans les *Acta Sanct. Maii*, *T. III, p. 588*, dit qu'il y a dans le Diocèse de *Langres* une paroisse qui se nomme *Saint-Fidol d'Estineis*; d'où il suit que l'on dit aussi *Fidol* en François, & non pas seulement *Fale*, comme a mis *Baillet*.

FALÉ. f. f. Mot populaire, pour dire, *jabot*. *Ingluvies*. L'origine de ce mot n'est pas connue. MÈN.

FALEMPIN. Village avec abbaye. *Falempinum*. Il est dans la Flandre Walone, à trois lieues au midi de *Lille*.

FALÈRE, ou FALARE. Ville de l'État Ecclésiastique en Italie. On l'appelle autrement *Civita Castellana*. *Civitas Castellana*, *Falaris*, *Faleris*, *Falifca*, *Faleria*. Elle est dans la Province du Patrimoine de *S. Pierre*, près du *Tibre*, à sept lieues au-dessus de *Rome*. *Maty* écrit que c'est une petite ville, mais bonne, & épiscopale; & *M. Corneille* dit, qu'aujourd'hui *Falerne* est ruinée; que son Evêché a été transféré à *Civita Castellana*, distinguant deux villes où *Maty* n'en fait qu'une, & cite les Tables Géographiques du P. *Lubin*.

FALERNE. Ancien nom d'une montagne & d'une campagne de la Terre de Labour en Italie. *Falernus*, *Massicus mons*. Elle étoit près de l'ancienne ville de *Sinuessa*, & remarquable par ses vins délicieux. On l'appelle aujourd'hui *Rocca di Mondragone*. CORN. On la nomme aussi *Monte Mallico*. MATY. Elle est près de la côte maritime entre les embouchures de *Guarigliano* & du *Saône*. CORN. Quelques-uns la placent maintenant près de *Pouzzol*, & d'autres vers la petite ville de *Carinola*. Voyez les Tables Géographiques du P. *Lubin*, *Maty*, *Corn*. *Falerne* étoit entre *Sinuessa* & *Calène*. Il y avoit de trois sortes de vins de *Falerne*; de dur, de doux, & de délicat. Quelques-uns n'appeloient vin de *Falerne* que celui qui croissoit dans la partie la plus basse de ces collines. Ils appeloient vin de Gaure celui qui venoit au haut de ces mêmes collines, & vin de *Faustianum* celui des vignes du milieu. Le vin de *Falerne* étoit le second des bons vins d'Italie; & parmi celui de *Falerne* le plus estimé étoit celui de *Faustianum*. Voyez *Pline*, *L. XIV, C. 6*.

FALERNE. Vin que produisoit une campagne de ce nom située dans la terre de Labour en Italie.

*La vertu du vieux Caton,
Chez les Romains tant prônée,
Étoit souvent, nous dit-on,
De Falerne enluminée. R.*

FALIBOURDE. f. f. Fable, mensonge, conte, folie.

Toutes vos *falibourdes* astrologiques sont sottises. Contes de CHOLIÈRES. *Faribole*, qui a la même signification, est bien plus en usage.

FALIGOTERIE. f. f. Sorrisse, niaiserie. Sa chanterie l'a prise depuis que vous lui avez refusé ce petit Léandre, qui lui venoit tous les jours chanter mille *faligoteries* sous les fenêtres. *Pasquin & Marforio, Médecins des mœurs du Théâtre Italien*. Ce terme est bas : aussi est-ce un valet qui s'en sert.

FALISQUE. f. m. & f. Nom de peuple. *Faliscus*, a. Les *Faliskes* étoient un peuple de l'ancienne Étrurie, en Italie. Ils habitoient près du Tibre, & autour de la petite rivière de Tercia, entre Rome & Otricoli, dans le pays qu'on appelle aujourd'hui le Patrimoine de S. Pierre. Selon quelques Géographes, *Faleria*, *Hortanum* & *Fescennia* étoient leurs villes : mais d'autres, comme le P. Lubin, prétendent que *Faleria* n'étoit point de la dépendance, ni du territoire des *Faliskes*, & que la ville des *Faliskes* étoit différente de *Falerium*, ou *Faleria*. Ils se fondent sur Strabon, qui, dans son V^e Livre, a remarqué que quelques Auteurs ne mettent pas les Falériens dans l'Étrurie, & que les *Faliskes* étoient une nation particulière. Ils s'avançoient jusques vers Galèse & S. Oreste, où étoit la montagne qu'on appelloit *Faliscorum mons*, montagne des *Faliskes*. D'autres, dont le sentiment est rejeté par Holsténius, les placent à Monte Fiascone. P. LUBIN, MATY, CORN. Les *Faliskes* que Camille assiégeoit l'an de Rome 360, se donnerent à lui, touchés de ce qu'il leur avoit renvoyé leurs enfans, qu'un Maître d'école lui avoit livrés. BOSSUET.

FALKENBERG. Petite ville de Suede. *Falkemberga*. Elle est sur la Manche de Danemarck, à l'embouchure d'une grande rivière, entre Wardsbourg & Halmstadt. MATY. long. 29 d. 55 m. lat. 56 d. 54 m.

FALKENBERG. Petite ville de Silésie, qui a un château, & titre de Duché. *Falkemberga*. Elle est dans la Principauté d'Oppelen, à cinq lieues au couchant d'Oppelen. MATY.

FALKENBOURG. Petite ville d'Allemagne. *Falkenburgum*. Elle est dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur la rivière de Trega, aux confins de la Cassubie, à cinq lieues au Nord de Kalis. MATY. M. Corneille écrit *Falkembourg*, & *Falkenburgum*; quoiqu'il écrive *Falkemberh*. Le Château de *Falkembourg* est bon & fort. Clavier & Simler dans ses scholies sur l'Itinéraire d'Acthicus, croient que *Falkembourg* est l'ancien *Coriovallum*, ou *Cartovallium*; que Godefroy Wandelin, dans son Commentaire sur les Loix Saliques, met à Drelenbourg, & Mirée à Aix-la-Chapelle, & d'autres à Moylandt. *Hadr. de Val. Not. Gal. p. 160.*

FALKENSTEIN. Bourg d'Allemagne. *Falconis petra*. Le bourg de *Falkenstein* est le lieu principal du Comté de *Falkenstein*. Il y a un château placé sur une hauteur.

Le Comté de *Falkenstein* est enclavé dans le Palatinat du Rhin, vers le mont Donersberg, entre la petite ville de Rockenhausen & celle de Gelheim. Les Comtes de *Falkenstein* relient de la Souveraineté de la Basse-Alsace. Ils tiroient leur origine de Wirich de Daun, Seigneur d'Oberstein, qui épousa Irmgarde, fille de Philippe, Seigneur de *Falkenstein*, laquelle lui porta en dot la moitié de cette Seigneurie, qui étoit un fief immédiat de l'Empire, & qui en 1458 devint arrière-fief du Duché de Lorraine, par la concession que l'Empereur Frédéric III en fit au Duc de Lorraine, & que Maximilien I confirma en 1498. Wirich II fut le premier qui en fut investi

par le Duc de Lorraine. Imhoff traite du Comté & de la famille de *Falkenstein*, dans sa Notice de l'Empire, L. V, C. 3, L. VI, C. 3 & 4, L. IX, C. IV, n. 17. Le dernier Comte de *Falkenstein* mourut en 1682, & en lui la famille s'est éteinte.

FALKENSTEIN, est aussi un Bourg de Suisse dans le Canton de Soleure.

FALKOPING. *Falecopia*, ou *Falcopinga*. Petite ville de Suede, dans la province de Westgotland, ou Gothie occidentale.

FALLACE. f. f. Terme de Philosophie. Vice d'un argument captieux & sophistique. *Fallacia*, *strophæ*. La Logique enseigne à découvrir la *fallace* des argumens. On le disoit autrefois de toutes sortes de fraude, de tromperie.

Qui s'étudie à user de fallace,

En ma maison point ne trouvera place. MAROT.

FALLACIEUSEMENT. adv. D'une manière fallacieuse. *Fallaciter*.

FALLACIEUX, EUSE. adj. *Fallax*, *sophisticus*, *dolosus*. Argument sophistique. Des discours, des propos *fallacieux*. Ces trois mots, *fallace*, *fallacieusement* & *fallacieux*, ont vieilli, & ne sont plus d'usage, excepté dans le style Marotique. Corneille dans *Rodogune* a employé *fallacieux*.

Sermens fallacieux, salutaire contrainte. CORN.

L'éloquent Bossuet est le seul qui se soit servi, après Corneille, de cette belle épithète, *fallacieux*. Pourquoi appauvrir la langue? Un mot consacré par Corneille & Bossuet, peut-il être abandonné?

FALLE, ou FOLLE. f. f. Petite monnoie qui a cours en Égypte. Il en faut huit pour un médin, en comptant le médin sur le pied de deux apres ou 18 deniers de France. Les Turcs l'appellent Mangour.

FALLÉRÉ. adj. Ce mot se trouve dans quelques-uns de nos vieux Auteurs, & signifie *enharnaché*. *Phaleratus*.

FALLOIR. v. n. & impersonnel, qui ne se dit plus à l'infinitif, mais dans quelques autres tems. Voici comme il se conjugue : *Il faut, il falloit, il fallut, il a fallu, il eût fallu, il faudra; qu'il faille, qu'il fallût, il faudrait*. Il se dit des choses qu'on est obligé de faire, ou par nécessité, ou par devoir. *Oportere*. *Il faut* aimer Dieu sur toutes choses, & son prochain comme soi-même. *Il nous faudra* tous mourir quelque jour. Quand nous eûmes dîné, *il fallut* payer. *Il falloit* plutôt mourir que de faire cette action. *Il a fallu* céder à la nécessité.

Il se dit aussi des besoins que l'on a pour quelque chose. *Il faut* peu de chose pour vivre à un homme sobre. Combien *faut-il* à cet artisan pour sa journée? Cet homme se plaint toujours, on ne fait ce qu'il lui *faut*.

*Mais sans cesse ignorans de nos propres besoins,
Nous demandons au Ciel ce qu'il nous faut le moins.*
BOIL.

Guichard dérive le mot de *fulloir* du Chaldaïque *נלה*, *vale*, en changeant le *v* ou *lv* consonne en *f*; & en donnant une terminaison Française, de *vale* on a fait *fulloir*.

FALLOIR signifie quelquefois manquer, & ne s'emploie qu'avec la particule *en*, & à la troisième personne. Peu s'en est *fallu*. *Parum absuit*. Peu s'en *faudra*.

VAUG. REM. On dit de la même manière & avec la même construction, *il s'en faut* beaucoup que, &c. *il s'en faut* peu que, &c. Il y en a qui mettent dans ces phrases une négation avec le verbe qui est après *que*, & d'autres n'en mettent point. Quoiqu'il s'en *faille* beaucoup *que* je ne fois de son avis. MÉNAGE, & l'Éditeur du livre intitulé *Menagiana*, qui est de l'Académie Française, dans une de ses additions au *Menagiana*, dit, en parlant de Berni, Poète Italien, *il s'en faut* beaucoup *que* son poème de Roland amoureux ait été aussi estimé. Voyez FAILLIR.

Si FAUT-IL. Façon de parler familière, dont on se sert, pour dire, quoi qu'il en soit, il faut, il est nécessaire. *Si faut-il* que je sache pourquoi il a fait cela. *Si faut-il* qu'il me rende raison de sa conduite.

On dit en proverbe, c'est un faire le *faut*; pour dire, c'est une nécessité absolue de faire telle chose. On dit ironiquement, c'est pour son nez, il lui en *faut*; pour dire, qu'il ne mérite pas d'avoir ce qu'il demande.

FALMOUTH. Port renommé d'Angleterre, dans le Comté de Cornouaille. *Falmutum*, *Volmutum*, & selon quelques-uns, *Voluba portus*. Ce port est l'embouchure de la Fale : ce qui signifie son nom. *Falmouth* est un bourg qui a un bon & grand port, dont l'entrée est défendue par deux châteaux, celui de Pendenis, & celui de Maulé, qui sont vis-à-vis l'un de l'autre. C'est Henri VIII qui les fit bâtir.

FALOISE. f. f. Vieux mot. Voyez FALAISE. C'est la même chose.

FALOT. f. m. Espèce de grande lanterne que l'on porte ordinairement au bout d'un bâton ou d'un manche de bois. *Laterna*. On appelle aussi *falots*, des lumières qu'on allume pour éclairer dans les cours & lieux spacieux, qui sont dans des vases pleins de suif, ou autres matières combustibles. On appelle aussi *falot*, ou *fanal*, le feu de l'Amiral. Voyez FANAL.

Ce mot vient de *Phanotus*, Latin tiré du Grec *φανός*, *phanus*, *phanuttus*, *phanottus*, *fanot*, comme on a dit autrefois, *falot*. MÉNAGE. D'autres le dérivent du Grec *φαλός*. On peut aussi le dériver de *φαλός*, qui signifie luisant, aussi-bien que *φανός*. Du Cange dit, que ce mot signifioit autrefois des lanternes de Camp, que les Anciens appeloient *phares*, dont l'invention est attribuée à Manuel, Empereur, selon Cinnamus; & qu'on appeloit *Cercophalum*, un *Falot de cire*. Icquez dérive le mot de *falot* de l'ancien mot Saxon *bal*, ou *bæl*, d'où les Francs formèrent *ballo* dans leur langue : ces mots veulent dire *bucher*, *grande flamme* : on y a changé le *b* en *v*, & ensuite l'*v* en *f*, & l'on a formé ainsi le mot de *falot*. Guichard prend une autre route qu'Icquez, & il amène le mot de *falot*, de Chaldée en France, par le chemin que voici. De *לפפור*, *lappid*, on fait *סלד*, *peled*, par la transposition de quelques lettres : c'est le moins qu'on puisse accorder, & il ne falloit pas habiller tout d'un coup ce mot à la Françoisé, en le faisant passer par tant de pays différens : de *peled* on a fait *falot*, en prononçant le *a* comme *ph*, & en changeant le *d* en *t* : ce changement est ordinaire dans les langues; & c'étoit-là le seul changement qu'il fallût faire pour faire passer le mot de *falot* dans la langue Françoisé : on pourroit donner cette étymologie pour vraie : *לסוד*, ou *לפור*, signifient en Chaldaique *lampas*, *tada*; *torche*, *flambeau*.

FALOT, OTE. adj. Mauvais plaisant, impertinent, ridicule. Visage *falot*. SAR. Esprit *falot*. Conte *falot*. Il est du style de conversation.

Par quelque chanson falote,
Nous célébrons la vertu
Qu'on tire de ce bois tortu. S. AMANT.

Il est aussi substantif. C'est toujours une injure. Il fait le *falot*. Vous êtes un plaisant *falot*. *Ridiculus*, *insulsus*.

FALOTEMENT. adv. D'une manière ridicule, grotesque.

Tout cela est représenté, dit Sorbrière, par quelques Histrions de petite mine, & je ne fais quelles femmes barbus, assez *falotement* embeguignées. *Merc. de Mai 1723*.

FALOTIER. f. m. Officier qui met les falots, ou les lumières en différens endroits du Louvre sur les escaliers. *Laternarum curator*.

FALOUQUE. Voyez FELOUQUE.

FALOUR. Vieux mot, qui veut dire *sot* : il est hors d'usage. *Ineptus*. Borel dit qu'il peut venir de *faillir*.

FALOURDE. f. f. Gros fagot lié par les deux bouts, fait de perches coupées & de buches de bois flotté.

Virgultorum fascis. On s'en servoit autrefois pour combler les fosses des ennemis, comme témoigne Froissard. Nicot dit que ce mot vient de *faix lourde*.

Et le gay Bucheron, embrassant sa falourde,
Pour retourner chez lui sur son dos la jetta.
Cette charge jamais ne lui parut moins lourde.

PERRAULT.

FALOUSE. f. f. Plante qu'on appelle en Latin *elaphoboscum*, ou *pabulum Cervi*. Voyez ELAPHOBOScum.

FALQUER. v. n. Terme de Manège. Faire *falquer* un cheval, c'est donner un mouvement au cheval quand on est prêt de l'arrêter, en le faisant couler sur les hanches en deux ou trois tems, & en formant un arrêt, ou demi-arrêt. On appelle *falcade*, cette action des hanches & des jambes qui se plient fort bas lorsqu'on arrête un cheval, en faisant de petites courbettes.

FALQUET. f. m. C'est un nom que quelques-uns donnent au hobercau. Voyez HOBEREAU.

FALSIFICANT, ANTE. adj. Terme de Dialectique. *Falsificans*. Ce terme se dit de certaines propositions Sophistiques, ou de Sophismes; comme, si un homme qui n'a point encore parlé, dit : *Je mens*. S'il ment, il dit vrai, & s'il dit vrai, il ne ment point. On disputoit beaucoup dans la Secte Mégarique des anciens Philosophes, sur ces sortes de propositions, & les Stoïciens avoient beaucoup de gout pour ces sortes de sophismes, dont l'un s'appeloit le menteur, un autre l'électre, & un autre le masqué ou le couvert, *εγκειναι ενυς*. Ces sortes de propositions ne sont, ni vraies, ni fausses, parcequ'elles n'ont point d'objet auquel elles puissent être conformes ou difformes. L'objet de cette proposition, *je mens*, si elle est sentée, ne peut être cette parole-là même, *je mens*. Ce ne peut être non plus quelque autre chose qu'il ait dite, puisqu'il n'a point encore parlé.

FALSIFICATEUR. f. m. Celui qui falsifie, qui contrefait ou altère, soit des écritures, soit des drogues, &c. *Adulterator*.

FALSIFICATION. f. f. Chose qui est falsifiée, ou action de falsifier. *Adulteratio*. Il se dit des écritures & des drogues. Il y a de la *falsification* dans cette date, dans ces épiceries. Voilà une *falsification*. *Falsification* du vin. DE LA MARE. Les Réglemens de Police pour empêcher la *falsification* des vins se trouvent dans cet Auteur, *Tr. de Police, L. IV, Tit. IX, T. I, p. 580 & suiv.*

FALSIFIER. v. a. Faire un faux acte, une fausse pièce, en imitant la véritable. *Adulterare*, *corrumpere*, *falsare*. *Falsifier* un testament, supposer un faux testament. *Falsifier* un passage de l'Écriture.

FALSIFIER, se dit aussi de la simple altération d'un acte. Il a *falsifié* cette obligation à l'égard de la date; il en a *falsifié* une clause. Il se dit même en ce sens plus souvent que dans l'autre. Un acte *falsifié* se prend ordinairement, non pas pour un acte fabriqué à plaisir & entièrement supposé, mais pour un acte auquel on a ajouté, ou dont on a retranché quelque chose, & pour en induire autre chose que ce qu'il contenoit. Au reste, dans l'un & l'autre cas, c'est un faux.

C'est ainsi à proportion qu'on se sert du mot de *falsifier* avec les autres régimes. On ne dit pas proprement qu'un cabaretier *falsifie* du vin d'Espagne, lorsqu'il le vend pour vin d'Espagne, & qu'il ne l'est point du tout; mais lorsqu'il mêle du vin d'Espagne avec d'autres drogues & liqueurs : enforcé que de deux bouteilles de véritable vin d'Espagne, il en fait trois de vin d'Espagne *falsifié*.

FALSIFIER, signifie, déguiser des drogues qu'on fait passer pour autres qu'elles ne sont, ou qui sont mêlées de quelque autre chose de moindre prix. Le sang de dragon, la terre sigillée, le musc, le bézoard, le baume, & presque toutes les drogues d'Orient, sont déjà *falsifiées* sur les lieux. Les cabaretiers *falsifient* le vin d'Espagne, & en font avec du miel.

FALSIFIER, se dit aussi de la monnoie; c'est l'altérer quant à sa valeur intrinsèque.

☞ **FALSIFIER** les allures d'un cheval. Terme de Manège, c'est corrompre ses allures, les faire tourner de bien en mal.

FALSO. Capo-falso. Voyez FAUX.

☞ **FALTRANCK.** f. m. Mot Allemand. Nom général & collectif des herbes & fleurs que nous appelons ordinairement vulnéraires Suisses. Il signifie en Allemand chûte & boisson, parcequ'on fait prendre des vulnéraires à ceux qui ont fait des chûtes.

☞ **FALUN.** f. m. Assemblage de coquilles brisées & réduites en poussière, qu'on trouve dans quelques endroits, à une certaine profondeur de terre, & qu'on emploie en engrais, comme la marne.

☞ On appelle *salunières* un assemblage de coquilles entières ou qui sont moins divisées, & seulement brisées par fragmens.

F A M.

FAMAGOUSTE. Ville Épiscopale de l'Île de Chypre. *Fama Augusta. Famacostos*, anciennement *Arfinoé*. Elle est située sur la côte orientale de l'Île, à douze lieues de Nicosie, dont son Évêché est suffragant. *Famagouste* est carrée, fortifiée à l'antique par de bonnes murailles flanquées de 13 tours, & environnées d'un bon fossé fort profond. C'est le meilleur port de Chypre. Les Génois prirent *Famagouste* vers l'an 1372, & la conserverent près de cent ans. Les Vénitiens en furent ensuite les Maîtres jusqu'en 1571, que Selim l'emporta, malgré la résistance extraordinaire des Alliés. Voyez M. de Thou, histoire, L. XLIX, Tavernier, Voyage de Perse, L. II. Les Italiens l'appellent *Famagosta*.

FAMASTRO. Voyez SAMASTRO.

FAMATINE. f. m. & f. Nom de peuple. *Famatina*. Les *Famatines* & les *Sanagassanes* habitent la vallée de *Catamaia*. *Del Techo, Hist. Parag. L. I, C. 20*. Les *Famatines* furent subjugués vers le milieu du XVI^e siècle par *Gomes Zurita*. *Ib.*

FAME. f. f. Vieux terme qui signifie, renommée. *Fama*. Il n'est en usage en cette phrase de pratique. Il a été rétabli en sa bonne *fame* & renommée.

☞ Du mot *fame*, qui ne se dit plus, nous avons fait *infamie*, *infame*, *diffamer*.

☞ **FAMÉ, ÉE.** adj. Qui a de la renommée. *Fama notus*. Il ne se dit qu'avec l'adverbe bien ou mal, par rapport aux mœurs, & n'est que du style familier & de conversation. Ces gens sont mal *famés*. Cette fille est mal *famée*.

Ce mot vient de *fama*, d'où l'on a fait *fame*, réputation, & *famé*, qui a réputation, bonne ou mauvaise.

FAMÉ, ÉE. S'est dit autrefois pour affamé. *Fame pressus*. Il vient du Latin *fames*, faim.

FAMÉLIQUE. adj. m. & f. Affamé, qui a une faim extraordinaire. *Famelicus, esuritor*. Ventre *famélique*. estomac *famélique*.

*Il faut, pour contenter vos gloutons appétits,
Souiller le sacré sein de l'aimable Thétis :
Il faut dépeupler l'air ; & le Phœnix unique
Peut à peine échapper votre dent famélique.*

DU VERDIER.

☞ On appelle visage *famélique*, mine *famélique*, la mine d'une personne qui est travaillée de la faim.

FAMÉLIQUE est aussi substantif. C'est un *famélique*. **ACAD. FR.**

FAMEUX, EUSE. adj. ☞ Terme qui s'applique à ceux qui ont une grande réputation ; mais qui n'est fondée que sur une simple distinction du commun, qui fait parler du sujet dans une vaste étendue de contrées & de siècles. *Famofus, celebratus*. *Fameux* se dit des personnes & des autres choses, & il se prend également en bonne & en mauvaise part. *Fameux* Auteur, *fameux* Conquérant, *fameuse* Courtisane. La Pucelle d'Orléans décriée chez les Anglois, estimée par les François, est également *fameuse* chez l'une & l'autre nation. Erostrate chez les Grecs brûla

le Temple de Diane pour se rendre *fameux*. Il y réussit plus par la défense que les Juges firent de prononcer son nom, que par son action. La plupart de nos libelles ont le même sort : ils ne deviennent *fameux* que par un Arrêt.

*En mille écrits fameux la sagesse tracée
Fut à l'aide des vers aux mortels annoncée.*

BOIL.

Ces rochers ne sont *fameux* que par des naufrages. *Infames scopuli*. Cette forêt n'est *fameuse* que par les meurtres qui y ont été commis. Il y a plusieurs lieux qui ne sont devenus *fameux* que par les batailles qui y ont été livrées.

☞ On s'en tiendra à cette notion que nous donnons ici du mot *fameux*, d'après M. l'Abbé Girard ; & on ne le confondra point, comme nos Dictionnaristes, avec *illustre*, *célèbre*, insigne dans son espèce. Voyez ces prétendus synonymes.

FAMI. Vieux adj. Affamé. *Famelicus, a, um. Fame rabidus*.

FAMIL. adj. m. Terme de Fauconnerie, familier, domestique. *Domesticus, cicur*. Un oiseau *famil* ; c'est-à-dire, un oiseau domestique.

☞ **FAMILIAR.** f. m. A Malthe on appelle *familiars* de l'Inquisition tous les Officiers & Suppôts de l'Inquisition. **VERTOT.** Nous disons dans notre langue *familiars*.

FAMILIARISER. Se *familiariser*. v. récip. Se rendre familier. *Vivere familiariter*. Les Princes ne veulent pas qu'on se *familiarise* avec eux. Celui qui se *familiarise* perd la supériorité que lui donnoit son air sérieux. **CH. DE M.**

On dit figurément, se *familiariser* avec un Auteur ; ou se *familiariser* un Auteur ; pour dire, se le rendre familier, le posséder parfaitement, & l'entendre sans peine.

On dit d'un homme, qu'il s'est *familiarisé* le style de Virgile, de Cicéron ; pour dire, que le style de Virgile & de Cicéron lui est devenu familier & aisé, qu'il se l'est rendu comme propre. Dans ce sens il est actif.

On dit pareillement qu'un homme s'est *familiarisé* une langue étrangère ; pour dire, qu'il la parle, qu'il l'entend comme sa langue naturelle. Se *familiariser* avec la goutte ; pour dire, s'accoutumer à la souffrir. Il se trouve des hommes qui soutiennent facilement le poids de l'autorité, & qui se *familiarisent* avec leur propre grandeur. **LA BRUY.** L'ame se *familiarise* insensiblement avec le danger, à force de le considérer. **S. RÉAL.** Pour se vaincre lui-même, il se *familiarisa* plus que jamais avec les pauvres, & s'attacha au service des malades les plus dégoutans. **BOUH.**

FAMILIARITÉ. f. f. ☞ Liberté dans le discours & dans les manières, qui suppose la confiance & l'égalité entre les hommes, telle qu'elle regne à peu près entre les membres d'une même famille. *Familiaritas, consuetudo*. Il ne faut pas abuser de la *familiarité* dont les Grands nous honorent. Cela n'est pas à craindre : ils savent trop bien mettre de fortes barrières entre eux & l'humanité. Il faut avoir une certaine *familiarité* hardie, qui, sans rien tenir de l'audace, ait quelque chose qui plaise. **M. SCUD.** Un impertinent confond un air libre avec la *familiarité* excessive. **ID.** L'usage fréquent, & pour ainsi dire cette *familiarité* des mystères sacrés, bien loin de diminuer sa ferveur, la rendoit plus respectueuse & plus circonfpecte. **FLECH.** Dieu s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui font sa nouvelle conquête ; mais il réserve une plus douce *familiarité* aux Justes. **ID.**

On dit proverbialement, *familiarité* engendre mépris. Ce proverbe vient peut-être de la Loi 19, au digeste de *Officio Presidis*, où il est dit que les Intendants ou Gouverneurs des Provinces ne doivent pas trop se *familiariser* avec les Provinciaux, parceque *Ex conversatione aequali contemptio dignitatis nascitur*.

On dit quelquefois en mauvaise part, qu'un homme a eu des *familiarités* avec une femme. **AC. FR.**

FAMILIER, IÈRE. adj. Celui qui vit avec un autre en grande privauté, en grande union, sans cérémonie, sans compliment. *Familiaris, necessarius, domesticus.* On ne doit dire ses affaires qu'à ses plus familiers amis. Prendre un air *familier* avec tout le monde. Commerce *familier*.

☞ On appelle épîtres *familieres*, les lettres que Cicéron écrivoit à ses amis. Discours *familier*, style *familier*; c'est-à-dire, de la conversation ordinaire, aisée, & sans affectation d'ornemens, ou d'expressions. Il y a une certaine dignité même dans le langage ordinaire & *familier*, que les honnêtes gens sont obligés de garder. VAUG. La prononciation aisée & *familier* supprime quelques syllabes qu'il faut respecter quand on récite des vers, de peur qu'ils ne paroissent tronqués & défectueux. On ne penseroit pas que c'en fût un, si quelqu'un prononçoit,

Les foibl & les forts meur également,

Au lieu de dire,

Les foibles & les forts meurent également.

P. MOURGUES.

☞ Quand on dit qu'un terme est *familier*, on entend qu'il n'est pas assez respectueux, eu égard aux personnes à qui, ou devant qui l'on parle. Le terme d'amitié est *familier* à l'égard d'un Supérieur. On dit de même qu'un homme prend des airs *familiers*, des manières *familieres*, quand il prend trop de liberté avec les gens qui sont au-dessus de lui.

☞ **FAMILIER**, se dit aussi des choses qui nous sont devenues faciles par l'usage ou par l'habitude, ou que nous possédons si bien qu'elles sont toujours présentes à notre esprit. Il s'est rendu la langue Latine si *familier*, qu'il semble que ce soit sa langue naturelle. Il faut se rendre la mort *familier* par une fréquente méditation : cela en ôte la peur. BAL. Plutarque insinue doucement la sagesse, & veut rendre la vertu *familier* dans les plaisirs mêmes. S. ÉVR.

On appelle esprit *familier*, une sorte d'esprit, qu'on prétend qui s'adonne auprès d'un homme pour le servir. Froissard dit que Gaston Phœbus, Comte de Foix, avoit un esprit *familier* qui l'informoit de tout ce qui se passoit dans le monde. L'esprit *familier* de Socrate.

FAMILIER, substantivement, signifie aussi, celui qui en use d'une façon trop *familier*. Il fait un peu trop le *familier* avec ceux qui sont au-dessus de lui. ACAD. FR.

On dit en proverbe, qu'un homme est *familier* comme une épître de Cicéron; pour dire, qu'il a une familiarité incommode, ou incivile. Voyez la remarque sur ce proverbe, au mot ÉPÎTRE.

FAMILIER. s. m. Ce nom se donne en Espagne à des Officiers de l'Inquisition : ce sont les Sergens ou autres moindres Officiers. *Familiaris.* Il se trouve en Espagne parmi les *Familiers*, des Seigneurs des plus qualifiés du Royaume, qui se font honneur d'être du nombre de ces Officiers. La fonction des *Familiers* est d'arrêter les prisonniers par ordre de l'Inquisition. P. HÉLYOT. Tome III, Chap. 31. La noblesse qui exerce ces offices, a pour cela de grands privilèges, & ne peut être poursuivie en un autre Tribunal.

On appeloit autrefois *familiers* du Roi, les gens de sa suite, ses domestiques, ses courtisans ordinaires qui composoient sa famille. *Familiares, qui erant ex familia.* Voyez Du Cange.

FAMILIÈREMENT. adv. D'une manière *familier*. *Familiariter.* Parler, agir, s'entretenir *familierement*, en liberté, sans cérémonies. Il y a des occasions où les Rois eux-mêmes se plaisent à se communiquer *familierement*. WICQ.

FAMILISTES. s. m. pl. Hérétiques, nommés autrement la *Famille d'Amour* ou de *Charité*, à cause de l'amour qu'ils portent à tous les hommes, quelque impies qu'ils soient, & de l'obéissance qu'ils rendent à toutes les puissances supérieures, quoiqu'elles soient

fort tyranniques. Ils eurent pour premier fondateur David George de Delft, qui se qualifioit lui-même le vrai David qui rétabliroit le Royaume d'Israël. Il croyoit que, ni Moïse, ni aucun Prophète, ni JESUS-CHRIST ne pouvoient sauver le peuple par leur doctrine, mais que la sienne étoit l'unique moyen par lequel on parvenoit à la béatitude; qu'il étoit le vrai Messie, le fils bien-aimé du Père; qu'il ne mourroit point, ou qu'il ressusciteroit, s'il mourroit. Henri-Nicolas d'Amsterdam fut son successeur, & ajouta beaucoup d'opinions insoutenables à celles-ci. Il y a plusieurs autres sortes de *Familistes*, comme Castaliens, Grindlétoniens, qui, outre les erreurs de David George, & de Henri-Nicolas, soutiennent que nous ne devons pas prier pour la rémission des péchés, lorsque nous sommes assurés de l'amour de Dieu; que les impies péchent nécessairement, & plusieurs choses semblables.

FAMILLE. s. f. Maison noble, ancienne race. *Gens, domus.* La *famille* des Scipions, des Fabius. On a fait un beau recueil des médailles des *familles* Romaines. On se sert du mot *famille*, à l'égard des anciens Romains, plutôt que de celui de *maison*. La *famille* des Césars. Urfin a disposé les médailles consulaires par l'ordre alphabétique des *familles* Romaines. LE P. JOBERT.

En France, il ne se dit guère que des Maisons de robe, ou bourgeoises. Il y a eu plusieurs Conseillers & Présidens dans cette *famille*. C'est une des plus riches *familles* de Paris. Ce seroit parler improprement, que de dire d'un grand Seigneur, il est de la *famille* de ... pour marquer sa race. M. le Maître a pourtant dit, les grandes *familles* sont les colonnes de l'Etat. On dit ordinairement *maison*.

FAMILLE, se prend plus particulièrement pour un ménage composé d'un chef & de ses domestiques, femme, enfans, ou serviteurs. Et les Latins disoient aussi *familia* dans ce sens, plutôt que dans un autre. Un pere de *famille*, un fils de *famille*. On appelle fils de *famille*, un jeune homme qui vit sous l'autorité de son pere & de sa mere. Abraham s'en alla avec toute sa *famille*, &c. Les grandes *familles* sont de petits états, comme les états sont de grandes *familles*. LE MAI. Chez les personnes de qualité on comprend sous le nom de *famille* tous les domestiques, tous les Officiers, grands & petits. Les prétendus excès commis par la nation (Françoise) & par la *famille* de M. l'Ambassadeur. L'Æ. RÉGN. Le bon ordre qu'il (M. l'Ambassadeur) avoit donné pour contenir dans le devoir une aussi nombreuse *famille* que la sienne. ID. Diverses querelles survenues à peu près dans le même tems, entre les François de la basse *famille* de l'Ambassadeur, & les soldats Corfès, &c. ID.

FAMILLE, se prend encore plus étroitement pour les plus proches parens. En ce sens il se dit des personnes de qualité, aussi-bien que des Bourgeois & du peuple. Cet homme étoit à table avec sa *famille*, dînoit ce jour-là en *famille*. C'est une affaire de *famille*. Il a assemblé sa *famille* pour conclure ce mariage. On dit qu'un homme a un air de *famille*; pour dire, qu'il a quelque chose dans sa personne, ou dans ses manières, qui est particulier à la *famille* dont il est. ACAD. FR. La *famille* Royale. On comprend sous ce nom les enfans & les petits-enfans des Rois. *Famille* dans ce sens a moins d'étendue que *maison* : car ce mot de *maison* comprend tous les Princes & toutes les Princesses qui sont du même sang, de la même branche : ainsi on dit la *famille* Royale, *familia Regia*; & la maison de Bourbon, la maison de Valois, &c. *Gens Borbonia, gens Valesia*, &c.

☞ **FAMILLE**, dit M. l'Abbé Girard, est plus de bourgeoisie, *maison* est plus de qualité. On dit, en parlant de naissance, être d'honnête *famille* & de bonne *maison*. On dit *famille* Royale, & *maison* Souveraine.

☞ Les *familles* se font par les alliances, par une façon de vivre polie, par des manières distinguées de celles

du bas peuple, & par des mœurs cultivées, qui passent de pere en fils. Les *maisons* se forment par les titres, par les hautes dignités dont elles sont illustrées, & par les grands emplois continués aux parens du même nom.

Dans l'Antiquité Ecclésiastique, *famille* se dit pour une certaine quantité de Moines d'un Monastère, qui avoient sous l'Abbé, ou Supérieur-Général, leurs Chefs, ou Supérieurs particuliers, & qui demouroient dans un même corps de logis. *Familia Monachorum*. Les Monastères (de S. Pacôme) étoient divisés chacun en plusieurs maisons, classes, ou *familles*; & trois ou quatre *familles* unies ensemble faisoient ce qu'on appelloit une tribu. Chaque *famille* avoit son Chef, ou Prévôt, avec un second pour l'aider. TILLEMONT, *Hist. Eccl. Tom. VII, p. 179*. Il paroît que chaque *famille* avoit sa maison ou son corps de logis à part. Id. Ceux qui faisoient le même métier étoient tous dans la même *famille*, & ils alloient tous ensemble à leur ouvrage. Les *familles* se succédoient les unes aux autres par semaine dans les services & les ouvrages communs. Id. La première *famille* étoit de ceux qui avoient soin de la table & de la cuisine; la seconde des Infirmiers; la troisième des Portiers. Id. Il y avoit d'autres *familles* pour faire les nattes, & les autres métiers nécessaires. Id. On prétend que dans chaque Monastère il y avoit trente ou quarante *familles*. Id.

La Sainte *Famille*. C'est, en termes de peinture, un tableau qui représente notre Seigneur, la Vierge, saint Joseph & quelquefois saint Jean. Une Sainte *Famille* de Raphaël, du Poussin.

FAMILLE, se dit aussi figurément des choses qui ont quelque alliance entr'elles, ou quelque dépendance, comme en Grammaire, d'un mot & de ses dérivés, ou composés. Dans les Dictionnaires qui se font par racines, on met premièrement le mot, & puis toute sa *famille*.

En matière d'Ordre, on dit S. François, & toute sa *famille*; pour dire, les Religieux de son Ordre. Saint Benoît a une grande *famille*. La société Religieuse est une *famille* mystique. Cl. Les Latins disoient tout de même *familia*, pour les sectes des Philosophes. *Platonis familia*, les Platoniciens. *Famille* se dit en particulier d'une Congrégation de l'Ordre de saint François, ou des Freres Mineurs. Cet Ordre s'étant divisé en Conventuels & en Observans, ou Observantins, & les Conventuels s'étant beaucoup relâchés, on leur ôta plusieurs Couvens en Italie & en Espagne, & on voulut les obliger à se soumettre aux Observans. On les inquiéta de même beaucoup en France & en Allemagne. Les Princes & les peuples édifiés de la vie exemplaire des Observans, & scandalisés du relâchement des Conventuels, obligoient ceux-ci à céder leurs Couvens aux autres. Les Provinces de Touraine avec celle de S. Bonaventure, & celle de Saxe, voulant prévenir ce qu'elles ne pouvoient éviter, après la Bulle de concorde de Léon X, qui ordonnoit la réunion des Conventuels & des Observans, passèrent volontairement sous la juridiction du Ministre-Général de l'Ordre de S. François, & furent reçus dans le Chapitre qui se tint à Lyon en 1518, sous le Général Licheto, à condition qu'elles embrasseroient l'Observance, & renonceroient à tous les privilèges de pouvoir posséder. Elles le firent, & ses Conventuels, qui se soumirent à la juridiction de l'Ordre, s'appelerent la *Famille*. Mais parcequ'il y avoit beaucoup d'autres Conventuels qui ne vouloient point abandonner leurs privilèges, ni observer la règle dans toute sa pureté, il fut ordonné dans un autre Chapitre général, que les anciens Couvens des Freres de la *Famille* auroient une Province sous le nom de France Parisienne, & que les autres, qu'on appelloit Réformés, en auroient aussi une sous le nom de France; que ceux de la *Famille* en Saxe, auroient une Province sous le nom de Sainte-Croix de Saxe, & les Réformés une autre sous le titre de S. Jean-Baptiste, &

qu'il y auroit encore en France une Province de Touraine pour les Réformés, & une de Touraine Pictaviennne pour ceux de la *Famille*. P. HÉLYOT, *T. VII, C. 22*.

Les Bons Freres appellent aussi FAMILLES leurs Communautés.

FAMILLE. En termes d'Algèbre, on appelle *famille* de courbes, un amas de courbes de différent genre, lesquelles se résolvent toutes par une équation d'un degré indéterminé; & l'on dit que ces courbes sont de la même *famille*.

Les équations par lesquelles on définit les *familles* des courbes, ne doivent pas se confondre avec les transcendantes. Toutes les courbes algébriques composent une *famille* qui est composée elle-même d'une infinité d'autres, dont chacune comprend encore une infinité de genres.

Les Chimistes divisent la nature en trois *familles*, ou regnes; les minéraux, les végétaux & les animaux. Cette expression a passé de la Chimie dans la Médecine & la Botanique, & elle est aujourd'hui fort en usage.

Les Naturalistes appellent *famille*, un assemblage de plusieurs genres ou espèces qui ont entr'eux un grand nombre de rapports.

Les Botanistes appellent *famille*, un assemblage de plusieurs plantes qui ont un même caractère dans la fleur; & ces genres sont établis sur la différence du calice, du réceptacle des semences & des fruits; mais sur-tout sur la situation différente des parties qui composent la fleur, qui sont les pétales ou corolles, les étamines & le pistil. Les labiacés, les ombellifères, les légumineuses, &c. sont autant de *familles* différentes.

FAMILLEUX, EUSE, adj. Terme de Fauconnerie, qui se dit du faucon qui veut toujours manger. *Esuriens, famelicus*. Les faucons *familleux* sont les meilleurs.

FAMINE. f. f. Disette générale de fruits, de blés, ou d'autres alimens. *Fames*. La *famine* fut générale sept ans durant en Egypte. On a pris cette ville par *famine*. ABLANC.

On verra par quels soins ta sage prévoyance,
Au fort de la famine entretient l'abondance.

BOIL.

On dit proverbialement, crier *famine* sur un tas de blé, en parlant des avarés, qui se plaignent de la nécessité du tems, quoiqu'ils aient assez chez eux de quoi vivre.

Les Anciens ont personnifié la *Famine*, comme ils ont personnifié l'Honneur, la Victoire; & un de nos Poètes a dit dans ce système poétique,

La Famine au corps sec, aux pas mal assurés.

RECUEIL DE VERS.

Voyez FAIM.

FAMINE, ou FAMÈNE. Petite contrée des Pays-Bas, dans le Duché de Luxembourg. *Falemania, Falmania, Falmennia, Falemannerfis Ager*, ou *Tractus Faminensfis*. On n'en fait pas les limites: seulement les petites villes de Marche en *Famine*, & de la Roche en *Famine*, qui en conservent le nom, montrent qu'elles étoient dans ce district. *Hadr. Val. Notit. Gal. p. 191*. Il écrit *Famenne*, ou *Faminne*.

On appelle Port *Famine* un lieu de la terre Magellanique, où les Espagnols établirent une Colonie l'an 1585, & dans lequel ils bâtirent *Ciudad del Rey Felipe*, autrement Saint-Philippe. Mais les habitans qu'on y laissa, manquant de vivres & de munitions, périrent de froid & de faim. C'est delà qu'on a donné depuis à l'endroit le nom de Port *Famine*.

FAMIS. On appelle à Smyrne draps d'or *famis*, une des fortes d'étoffes mêlées d'or qu'on y envoie d'Europe.

FAMMARS. Voyez FAN, & FANMARS.

FAMOCANTRATON.

FAMOCANTRATON. f. m. Animal qui se trouve dans l'île de Madagascar, & qui est de la grosseur d'un lézard de médiocre grandeur. Il a le dessus de la queue, aussi-bien que le dessus & le dessous du cou jusqu'au bout de la mâchoire, fait comme en petites parties; & à l'aide de ces petites parties, il s'attache si bien à l'écorce des arbres à l'endroit où il se met, qu'il semble qu'il y soit collé; de sorte qu'on ne sauroit découvrir de quelle manière il s'y tient si fortement attaché. Il a toujours la gueule ouverte pour attraper des mouches, des araignées, & autres insectes dont il se nourrit. *Famocantraton*, veut dire, en langage du pays, fauteur à la poitrine, parceque si quelqu'un s'approche de l'arbre où il est, il lui saute à la poitrine, où il se tient si fortement attaché, qu'on ne l'en peut ôter sans couper la peau par-dessous avec un rasoir.

F A N.

FAN. Voyez FAON.

FAN, f. m. selon Borel, s'est dit autrefois pour temple, du Latin *fanum*.

FAN. Village des Pays-Bas, dans le Haynaut, que quelques-uns appellent aussi *Fammars*. Cluvier & de Valois croient que c'est l'ancien *fanum Martis*, ainsi nommé parcequ'il y avoit un temple de Mars. On appelle aussi *Pagus Fanomartensis*, un petit pays aux environs de *Fan*. L'Abbé Falcuin, qui a écrit les Vies des Abbés de Lobes, dit que dans la suite on l'a appelé Haynou, du nom de la rivière de Haynau, ou Haynou. *Hadr. Vales. Notit. Gal. p. 192.*

FANAGE. f. m. Terme de Fleuriste. C'est proprement tout le feuillage de la plante. Le *fanage* de cette plante est beau & agréable.

Ce mot vient de *fane*, qui se dit aussi de la feuille.

Voyez FANE.

FANAGE. f. m. Action de faner l'herbe d'un pré fauché, & le salaire de ceux qui sont employés à cette besogne. *Fanificium*. Il faut trois jours de beau tems pour faire le *fanage* de ce pré. On a payé deux écus aux faneurs pour leur *fanage*, pour leur travail. Le *Fanificium* est marqué dans l'ancien Calendrier Romain au mois de Juillet. Et c'est encore à présent le tems du *fanage*, ou plutôt de la *fanaison*; car on dit *fanaison* en François, ce qui est aussi *fanificium*; pour dire, la saison propre à faner, comme on dit la harengaison pour le tems, la saison propre à pêcher les harengs. On écrivoit autrefois *fener*, *feneur*, *fanage*, *fanaison*; mais on a toujours prononcé *faneur*, *faneur*, *fanage*, & *fanaison*. Voyez Nicot. Ainsi il est plus dans l'analogie de notre langue d'écrire par *a*, *faneur*, *fanage*, & *fanaison*.

FANAGE. f. m. Ancien droit. *Fenagium*. **LOBIN. Hist. de Bret. T. II, pag. 197. & Gloss.** L'un des droits des Forestiers étoit le *fanage*. **Id. T. I, pag. 203.**

FANAL. f. m. Feu allumé sur de hautes tours, sur la côte, ou à l'entrée des ports de mer, pour guider pendant la nuit les vaisseaux dans leur route. *Fax*, *Lucerna*. *Pharus*. La tour de Cordouan sur la rivière de Bourdeaux est un *fanal* fort utile à ceux qui navigent en ces quartiers-là. Dans les échelles du Levant, on appelle ces sortes de tours *Phares*, du nom de celle que Ptolémée Philadelphie fit bâtir à l'embouchure du Nil.

FANAL, est aussi un falot, ou une grosse lanterne, que les vaisseaux portent au plus haut de la poupe pour se guider la nuit. Quand on dit généralement le *fanal*, c'est le *fanal* de poupe. Le *fanal de hune*, est celui de la grande hune du Commandant pour des signaux. L'Amiral porte trois *fanaux*, afin de se faire suivre des autres vaisseaux de la flotte; le Vice-Amiral deux; les autres navires de guerre un. La galère Réale en porte trois.

Ménage le dérive de *phanalium*, qu'on a dit du Grec φαναλιον; qui signifie une petite lampe, une lumière: *εναλις* signifie aussi une torche, une lampe.

Faire *fanal*; c'est, en termes de Marine, allumer le *fanal*, ou marcher devant avec le *fanal*, afin de guider.

L'Abbé Prévôt s'est servi de ce mot au figuré. Les

Tome IV.

vices de certaine nature servent; pour ainsi dire, de *fanal* à la vertu; Ils l'éclairent, ils lui montrent les bornes qu'elle ne doit point passer, & les précipices qu'elle trouveroit au-delà.

FANALE. Cap de l'île de Scio dans l'Archipel. *Phanae*. C'est le coin de cette île, qui joint sa côte méridionale avec l'occidentale. **MATY.**

FANAR. Nom d'un lac & d'une rivière. Le lac *Fanar*, chez les Anciens, *Palus Acherusia*, est dans l'Épire en Grèce. Il en fort une rivière, qu'on nomme aussi *Fanar*, & dans l'Antiquité *Acheron*. Le *Fanar* se décharge dans un petit golfe de la mer Ionienne, entre la ville de Perga & celle de Prévesa. On appelle encore, & la rivière & le lac d'où elle fort, *Jalona*.

FANATIQUE. adj. m. & f. Fou, extravagant, aliéné d'esprit, visionnaire, qui s'imagine avoir des révélations & des inspirations. *Fanaticus, delirus, insanus*. Les *fanatiques*, qui n'ont, ni convulsions, ni extases prophétiques, sont les plus suspects de fourberie. **Bay.** Les *fanatiques*, en se guindant dans la Région des méditatifs & des spéculatifs, ont-ils le privilège de fouler aux pieds la puissance Ecclésiastique? **Boss.** Les Décies, qui se dévouèrent pour l'intérêt d'une société dont ils alloient n'être plus, me semblent de vrais *fanatiques*. **S. ÉVR.** Ces *fanatiques*, qui contrefont les inspirés, sont des séditeux capables de tout entreprendre pour exécuter leurs prétendues révélations. **S. ÉVR.** C'est ainsi qu'on en voit en France parmi ceux qui sont restés attachés à l'hérésie de Calvin, depuis la révocation de l'Édit de Nantes. Tels ont été les *Fanatiques* des Cévennes, excités par les prétendues prophéties de Jurieu.

Ce mot vient de *fanum*, Latin, qui signifioit un temple des Païens. Les premiers Chrétiens appelloient par cette raison tous les Gentils *fanatiques*. Les vieilles Chroniques de France ont appelé Clovis, *fanatique* & païen. **M. Péliisson** écrit *Phanatique*, **T. II, p. 208, 209.** Les *Phanatiques*, les Sociniens, les Photiniens d'aujourd'hui n'ont point encore d'assemblées réglées, ni de police, ni d'union ensemble. **PÉLISSON.** Ce n'est pas l'usage.

FANATIQUE, est aussi un nom de secte. Il y a beaucoup de *fanatiques* en Angleterre, en Hollande & en Allemagne. **Wigelius** & **Jacques Bohun** sont les principaux chefs des *fanatiques* d'Allemagne. Celui-ci, de savetier qu'il étoit, étant devenu prophète, a publié quelques livres en sa langue. Il en a publié un qui a pour titre, *Le grand mystère*. Il prend la qualité de *Philosophe Teutonique*, ou Allemand. Quand on parle de ses livres en France, on les appelle *la Philosophie du Savetier*. Ces deux fameux Chefs de la secte des *Fanatiques* sont sortis de l'école de Paracelse. **Wigelius** est le pere de ceux qu'on nomme les Freres de la Rosecroix. Voyez **Spanheim** dans son abrégé des controverses de la Religion.

On appelloit *fanatiques* chez les Anciens, des espèces de Devins, ou prétendus Prophètes, de qui le nom a passé ensuite à toutes les autres significations qu'on lui a données. Ils étoient ainsi nommés, du mot Latin *fanum*, temple, parcequ'ils demeuroient toujours dans les temples. **Struvius, Antiq. Roman. Synt. C. 6, p. 312.** C'étoient sur-tout les Prêtres d'Isis, de la Mère des Dieux, de Bellone, & quelques autres qu'on nommoit *fanatiques*. Il y a dans **Gruter, p. 312, n. 7**, une inscription dans laquelle un **L. Cornélius Januarius** est appelé *fanaticus*, **ABISIS, SERAPIS, AB AEDE BELLONAE.** On trouve, **p. 654, n. 7, fanaticus ex Vico Bellonæ;** & **p. 313, n. 1, fanaticus de Aede Bellonæ.** On les nommoit *Fanatiques*, parcequ'ils faisoient leurs sacrifices d'une manière *fanatique*, comme il paroît par **Lampridius** dans **Commode, C. 9. Struvius, Ib. C. 12, p. 637 & 638**, ou plutôt on les nomma d'abord *fanatiques*, parcequ'ils étoient dans les temples. Ensuite, parcequ'ils paroissoient furieux & extravagans dans leurs sacrifices, on nomma *fanatiques* tous les furieux & les extravagans.

FANATISER. v. n. Peu usité. Faire le *fanatique*: Une jeune fille *fanatise* de si bonne grâce, qu'elle s'attira

l'applaudissement des spectateurs. *Hist. des Anab.*
FANATISME. f. m. Vision, inspiration imaginaire, zèle aveugle & passionné, qui naît des opinions superstitieuses, & fait commettre des actions ridicules, injustes & cruelles. L'ignorance conduit au *fanatisme*, & le *fanatisme* se porte à toutes sortes d'attentats. Le *fanatisme* fit Roi Guillaume III, plutôt que la nation Angloise. Le *fanatisme* de ces gens, à illuminations & à prophéties, est pernicieux à la Religion & à la société. BAY. *Fanatismus.*

FANATISME, se dit aussi d'une secte de fanatiques. On a eu bien de la peine à éteindre le *fanatisme*. On a écrit l'histoire du *Fanatisme* de France : c'est un reste du Calvinisme. Outre l'histoire des *Fanatiques* des Cèvennes par M. de Bruceys, il y en a deux imprimées à Paris en 1712 & 1713. Avant tout cela il y en a eu une intitulée *Fanatisme renouvelé*.

FANCHON. f. f. Diminutif de François. Nom que l'on donne à une petite fille qui se nomme François. *Francisca.* Ecoute, ma petite *Fanchon*. *Fanchon* devient grande. C'est un terme populaire dont l'usage est très-ordinaire pour nommer des filles, sur-tout si elles sont jeunes.

FANDESTEUUF. f. m. Vieux mot, qui se trouve dans la Chronique de Flandres : il signifie siège du Roi, ou royal, trône. *Thronus, sedes regia, faldistorium.*

De *faldistorium* on a fait *fandesteuf*, ensuite *fandesteuil*, & enfin *fauteuil*. Skinner dérive le mot de *faldistorium* de deux mots de la langue Anglo-Saxonne, *falde, septum, & Stow, locus*, lieu fermé, parceque le *fandesteuf* étoit un siège à bras enfermé d'un balustre, ou de quelque chose de semblable.

FANE. f. f. On s'en sert indifféremment en Jardinage pour *feuille*. La *fane*, ou la feuille de cette plante, est large : la *fane*, ou la feuille de cette plante, est différente de celle de cette autre. LA QUINT.

Les Fleuristes emploient principalement ce mot pour signifier l'herbe de leurs oignons. La *fane* des jonquilles, des jacinthes, &c. Ce mot pourroit bien venir de *fanum*, d'où nous avons fait venir *faner*, *fanéur*, &c.

FANE. f. f. Terme de Mythologie. *Fana.* Martianus Capella joint les *Fanes* aux Pans, aux Faunes, aux Satyres, aux Sylvains, aux Nymphes, & aux autres espèces de Divinités, ou de Génies qui vivoient dans les bois & les forêts.

FANÉGA, ou **FANÉQUE**, ou **FANÉQUE.** Terme de commerce. C'est le nom d'une mesure d'Espagne, pour les choses seches, comme blé, avoine, noix, pois, &c. dit Covarruvias. Ce mot est du genre féminin en Espagnol. Nous le faisons masculin en François. Un *fanéga*, un *fanéque*. Vingt-&-un *fanéques*. Selon Ricard, dans son Traité de commerce, cinquante *fanégas* valent dix-neuf setiers de Paris : ainsi un *fanéga* vaut neuf boisseaux de Paris & un tiers, ou un peu plus : M. Frézier, dans la Relation du voyage de la mer du Sud, a donné une terminaison François à ce mot, & il dit *fanéque*, & non pas *fanéga* : il ajoute que six mille *fanéques* font trois mille charges de mule, & suffisent pour nourrir environ six mille hommes par an : c'est-à-dire, que deux *fanéques* font la charge d'une mule, & qu'un *fanéque*, qui pèse cent cinquante livres, suffit par année à un homme pour sa nourriture.

FANER. v. a. Étendre l'herbe d'un pré fauché, la tourner & retourner avec des fourches pour la faire secher. *Herbam fanificio sectam furcillis insolandam versare, fanum versare furcillis. Insolare.* On a été huit jours à *faner* cette prairie. Il a fait beau *faner* cette année, le tems a été sec.

FANER, signifie aussi faire perdre l'éclat. Le grand hâle *fane* les fleurs.

FANER, avec le pronom personnel, se dit aussi des fleurs & des fruits qui se sechent, ou se flétrissent. *Marcescere, deflorescere, flaccescere.* Une rose cueillie se *fane* bientôt. Les Fleuristes étendent des toiles sur leurs beaux carreaux de tulipes, pour empêcher qu'elles ne se *fanent*. Il y a des fruits qui se *fanent* en mûrissant.

FANER, se dit figurément de la beauté, du teint ; & même de toute la personne, de sa vigueur, de son embonpoint, & de la fleur de son âge, qui se passe & perd de son éclat. Quand une femme passe 40 ans, son teint se *fane*, sa beauté est *fanée*. Les débauchés passent en un moment de l'enfance à la vieillesse, & se *fanent* en leur fleur. ABLANC.

*Tout ce que prête l'art à tes beautés fanées,
 Ne te ramene point tes premières années.*

CORN.

Quelques-uns ont dérivé ce mot de *vanescere*, en le prononçant *fanescere*. D'autres ont cru qu'on avoit dit *faner*, au lieu de *fouiner*, faire du foin. Ou bien *faner* se dit dans le sens propre du foin, *fanum* ; & parceque le foin, quand on le *fane*, se seche, perd sa couleur, devient pâle & blafâtre, comme parle Nicot, on a dit aussi dans le sens figuré *faner* de tout ce qui perdoit sa première couleur, sa beauté, son air vif. Voyez NICOT.

FANÉ, ÉE. part. & adj. *Marcidus, flaccidus.* Une plante est *fanée*, lorsque par la cessation ou diminution du mouvement de la sève, ses feuilles, au lieu de se tenir droites & fermes, baissent, s'affaissent les unes sur les autres, comme il arrive souvent à celles qui sont exposées à l'ardeur du soleil. Une fleur est *fanée*, lorsque ses feuilles sont dans le même état : ce qui lui ôte son éclat.

FANÉ & **flétri** différent entr'eux du plus au moins ; le second enchérit au-dessus du premier. Une fleur qui n'est que *fanée* peut quelquefois reprendre son éclat ; mais une fleur *flétrie* n'y revient plus. SYN. FR.

La beauté, comme la fleur, se *fane* par la longueur du tems, & peut se *flétrir* promptement par accident.

FANÉROMINI. Voyez FARÉNOMINI.

FANESTRIA. Village d'Italie, dans la Romagne. *Fanestria.* C'étoit autrefois une ville Épiscopale.

FANEUR, EUSE. f. m. & f. Celui ou celle qui *fane* le foin. *Herba secta insolator, versator, fanifex.* On donne tant aux *fanéurs*, & tant aux *fanéuses* pour *faner*. Les *fanéurs* doivent avoir une fourche & un rateau.

FANFAN. f. m. & f. Terme familier dont les peres & les maris se servent pour caresser leurs femmes & leurs enfans. Les femmes & les meres s'en servent aussi à l'égard de leurs enfans & de leurs maris. On a vu des vieilles se rendre ridicules pour appeler encore leurs maris *fanfan*.

*Oui, ma pauvre fanfan, pouponne de mon âme,
 MOLIERE.*

*Mais le moyen qu'on s'en défende !
 C'est le Papa, c'est la Maman,
 C'est le pauvre petit fanfan,
 Qui par ses cris me le demande.*

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

Ce mot est formé de *fan*, & de son reduplicatif ; & *fan* est l'abrégé ou la dernière syllabe d'enfant. La répétition de cette dernière syllabe est une espèce de mignardise, comme dans papa, maman, tata, joujou, & autres termes dont on se sert avec les enfans qui commencent à parler. Je crois que ce sont les enfans eux-mêmes, en quelque sorte, qui ont formé, ou qui ont donné occasion de former ces mots ; parceque, quand ils commencent à parler, ils ne disent que quelques syllabes des mots qu'on leur suggère, la première ou la dernière, & la répètent assez souvent deux fois.

FANFARE. f. f. Bruit ou concert d'instrumens militaires, comme trompettes, fifres, tambours, tymbales, ou hautbois. *Tubarum lituorum, &c. concertus, clangor.* Sonner des *fanfares*. La réception de cet Officier Général se fit avec plusieurs *fanfares*. Il se dit plus particulièrement du son des clairons.

En termes de chasse, on appelle *fanfare* les aïeux qu'on sonne au lancer du cerf.

Le P. Ménétrier dérive *fanfare* du mot de faire. Voyez FAR. Nicot dit que *fanfare* proprement est, quand ceux qui veulent jouter se montrent en la lice avec trompettes & clairons.

FANFARER. v. n. Se trouve dans Nicot pour, faire fanfar, aussi-bien que dans Pomey. *Tubis clangere, clangorem edere*. Au regard de *fanfarer*, & faire les petits popysmes sur un cheval, nul ne le fit mieux que lui. Rabelais, *liv. I, ch. 23*. Faire les petits popysmes sur un cheval, signifie être bon cavalier, entendre le manège. *Popyisme* a été fait du Grec *πώπυς*. *Popyisma*, ou *popyismus*. C'est une onomatopée, qui exprime le son de *pfo pfo*, avec lequel on flate les chevaux qui ne sont pas accoutumés à être montés.

FANFARON, adj. que l'on prend quelquefois substantivement. *Vaniloquus, jactator, ostentator, thrafo*. Ce mot signifie proprement un homme qui affecte une bravoure qu'il n'a pas; qui se vante d'être brave, & qui ne l'est pas. C'est dans ce sens que S. Év. dit que Sénèque est un *fanfaron* qui tremble de peur à la vue de la mort. Il y a par-tout des *fanfarons* qui tremblent à la vue du péril. Un *fanfaron* ne peut se dissimuler qu'il n'est qu'un vrai lâche, qui n'a rien de la bravoure qu'il affecte. C'est un faux brave. C'est en bravoure un véritable hypocrite.

On le dit de même de ceux qui affectent des vertus & des qualités qu'ils n'ont pas. Il y a des *fanfarons* de doctrine & d'érudition. Le monde est tout plein de *fanfarons* & d'hypocrites en amitié.

*Les vrais dévots de cœur sont aisés à connoître ;
Ce ne sont point du tout fanfarons de vertus.*

Dans l'usage ordinaire, en généralisant la signification de ce mot, on l'applique à celui qui exagère la bravoure qu'il a, qui cherche à la faire paroître avec trop d'affectation; & généralement à tous ceux qui se vantent d'une vertu, quelle qu'elle soit, au-delà de la vérité ou de la bienfaisance, ou qui promettent avec ostentation plus qu'ils ne peuvent tenir. On ne disconvient pas qu'il ne soit brave; mais il est un peu trop *fanfaron*. Vous parlez comme un *fanfaron*. Un *fanfaron* ne court au péril, que pour dire qu'il a bien fait. La valeur d'Enée n'est, ni *fanfaronne*, ni téméraire.

On a même transporté ce mot au style & aux expressions. Un style *fanfaron*. La langue Castillanne abonde en expressions hautaines & *fanfaronnes*. BOUH.

Ce mot est pur Espagnol, & il est originairement Arabe, où il signifie un homme léger & hableur qui promet plus qu'il ne peut tenir. MÉNAGE.

FANFARONNADE. f. f. Action de fanfaron, vanité mal fondée, rodomontade, vanterie en paroles. *Jactantia, ostentatio putida, superbiloquium*. Les François ne s'étonnent point des *fanfaronnades* des Espagnols. Dans le combat des Dieux, un des combattans dit à son adversaire les mêmes *fanfaronnades* que quelque Grec a dites à un Troyen. DE LA MOTTE. Toutes ces menaces ne sont que des *fanfaronnades*. L'ACAD.

FANFARONNERIE. f. f. Habitude de faire des *fanfaronnades*. Ce n'est que *fanfaronnerie*. L'ACAD. Les succès ordinaires de la *fanfaronnerie*. BUSSI RAB.

*C'est pure fanfaronnerie,
De vouloir profiter de la poltronnerie
De ceux qu'attaquent notre bras.* MOL.

FANFELUS. Dans nos vieux Auteurs, ce mot signifie *moqueries*: il est tout-à-fait hors d'usage. *Irrisiones, ludibrium*.

FANFERLUCHE. f. f. Il s'est dit originairement des flammèches qui s'élevent en l'air quand on brûle des feuilles, comme témoigne le Dictionnaire de la *Crusca* sur le mot *fanfaluga*, qui signifie la même chose en Italien. On l'a étendu par ressemblance aux choses mondaines qui n'ont que de la vanité, & un faux éclat. En ce sens il est bas & burlesque.

Ménage dérive ce mot de *fralucere* par reduplication. Tripault le dérive du *vous*, qui signifie *flammèche*. Du Cange témoigne qu'on a dit dans la basse Latinité *fanfaluga* & *fanfoluca*; & que ces mots sont tirés du Saxon, où ils signifient une chose de rien, une ordure, & qu'on en a fait *fanfreluche*. Le second chapitre de Rabelais est intitulé, les *fanfreluches* antidotées, trouvées en un monument antique.

Aujourd'hui le mot de *fanfreluches*, ou de *freluches*, se dit seulement dans une espèce de sens propre ou sérieux, de certains boutons à queue qui aboutissent à une petite houpe de soie, ou plutôt de cette houpe de soie, & non pas des boutons. On appeloit autrefois *freluque*, un floquet de cheveux. *Fanfreluches* se prend en général pour des bagatelles, des babioles, des ornemens frivoles & de peu de valeur.

FANGE. f. f. Boue épaisse. *Cœnum, lutum*. Les pluies ont rompu les chemins, tout est plein de *fange* à la campagne; on ne peut se tirer des *fanges*. Vous voilà tout couvert de *fange*.

Ce mot vient du Latin *phanum*, qu'on a dit dans la basse Latinité, comme témoigne Du Cange; ou de *fangu*, qui est un vieux mot François qui signifioit *lac* & *marécage*; ou plutôt de *fancq*, qui, en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie *fange*.

FANGE, au figuré & dans les discours de piété, signifie quelquefois les ordures du péché. Il m'a tiré d'un abyme de *fange* & de boue. PORT-R. Je me roulois dans la *fange* des voluptés du monde. ID. La *fange* des vices.

FANGE, se dit encore au figuré en parlant de la naissance des gens, & signifie la lie du peuple, la plus basse naissance. Il est né dans la *fange*. Il a été tiré de la *fange*.

FANGE, se dit aussi pour bassesse d'esprit, de style, de langage, &c.

*Et, qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de
Voiture,*

On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure.

BOIL.

FANGEUX, EUSE. adj. Plein de *fange*. *Limofus, cœnosus, lutofus*. Il roule sur un terrain *fangeux*. BOIL. Des chemins bourbeux & *fangeux*. Des alimens bourbeux & *fangeux* sont des alimens qui ont l'odeur, le goût, les qualités de la *fange*. M. Lémery emploie cette expression dans son traité des alimens.

*Dans les sillons fangeux de la campagne humide,
Le Roi marche incertain, sans escorte & sans guide.*

VOLTAIRE.

FANGON, (S.) ou San-Fangon, petite ville du Royaume de Léon en Espagne. *Sancti Facundi fanum*. Elle est sur la Créa, entre Léon & Palentia.

Ce mot est corrompu de *facundus*, *facund*, *facon*, *fagon*, *fangon*.

FANION. f. m. Terme de Guerre. C'est un étendard qu'un valet de chaque brigade de cavalerie ou d'infanterie porte à la tête des menus bagages de la brigade, lorsqu'on fait marcher les bagages de l'armée, pour leur faire observer leur ordre, & éviter l'embaras de la marche des équipages. Il est de serge, & de la couleur des livrées du Brigadier & du Commandant.

Ce mot vient apparemment de *gonfanone*, Italien, qui signifie *bannière*. *Fane*, en Allemand, signifie *étendard*, & on a dit dans la basse Latinité, *fano*, *fanonis*, dans le même sens. MÉNAGE.

FANJOUX. Ville de France en Languedoc. *Fanum Jovis*. *Fanjoux* est près de Toulouse. Il est du Comté de Lauraguais. DAVITY, MATY, CORNEILLE. Il est dans le Diocèse de Mirepoix, & il a pris son nom d'un temple célèbre que Jupiter y avoit. C'est ainsi que dans le Haynaut l'ancien *fanum Martis* s'appelle encore *Fan*. Hadrien de Valois écrit Fan-Jaux. Voyez

sa Noët. Gall. pag. 192. Tous les autres écrivent *Fanjoux*. *Fanjoux* est appelé *fanum Jovis*, tant par Pierre Moine de Valcernay, que par Guillaume de Puylaurens, & dans un ancien titre *fanum Jovis Idei*. CATEL. *Mém. de l'hist. de Lang. L. II, p. 347.*

FANMARS. Bourg ou village du Hainaut, dans les Pays-Bas. *Fanum Martis*. On le trouve à une lieue de Valenciennes du côté du midi. *Fanmars* étoit autrefois une ville des Nerviens. On écrit aussi FAMMARS & FAN. Voyez ce dernier mot ci-dessus.

FANNA. Bourg d'Italie dans le Frioul, Province de l'État de Venise. *Fanna*. Il est environ à deux lieues de Monte Regale, & de la frontière du Bellunèse.

MATY. *Fanna* peut être l'ancienne *Vannia*, capitale des Vanniens.

FANNIA. f. f. Nom d'une famille Romaine. *Fannia gens*. La famille *Fannia* étoit Plébéienne, & ses médailles ne sont pas communes; Patin n'en avoit trouvé que deux. Voyez ses familles Rom. p. 109, & celles de Vaillant.

FANO. Petite ville d'Italie dans l'État Ecclésiastique. *Fanum, Fanum Fortune, Colonia Fanestris, Julia Fanestris*. C'est une ville Épiscopale. *Fano* est sur le golfe de Venise, entre Pesaro & Sinigaglia. Cette ville a pris son nom d'un temple de la Fortune que les Romains y firent bâtir en mémoire d'une victoire signalée qu'ils remportèrent sur Adrubal, frere d'Annibal, dans la seconde guerre Punique, l'an de Rome 547. On y voit encore un arc de triomphe, haut de trente coudées, tout de marbre, & l'un des plus magnifiques & des plus entiers d'Italie, quoiqu'il ait été un peu endommagé par le canon dans la guerre que le Pape Paul V fit aux habitans de cette ville. *Fano* est capitale d'un petit Territoire enclavé dans le Duché d'Urbin, & qui porte le nom de *Parte de la Chiesa*, parcequ'il appartenoit au Pape, avant qu'il fût maître du Duché d'Urbin. Marcel II & Clément VIII étoient de *Fano*. Long. 30 d. 40 m. lat. 43 d. 53 m.

FANO, ou MONTEFANO. *Fanum montanum*, est un bourg de l'État de l'Église, situé sur une montagne, entre Osimo & Macérata. On prétend que ce lieu, ou celui de Monte-Granario, qui est dans son voisinage, a été la ville capitale des peuples nommés anciennement *Veragrani*, ou *Veregrani*. MATY.

FANO. f. m. Petit poids dont on se sert à Goa, & dans quelques autres lieux des Indes Orientales, pour peser les rubis. Il est de deux carats de Venise.

FANON. f. m. On appelle ainsi la peau qui pend sous la gorge d'un bœuf, d'un Taureau.

La peau d'un gras fanon lui bat sur les genoux.
RAMP. dans ses Idyl.

Les Latins l'appellent *Paleare*, ou *Palearium*.

FANON, en termes de Manège, se dit d'un gros toupet de poil ou de crin, qui vient au derrière du boulet de plusieurs chevaux. Les chevaux de carrosse ont souvent de gros fanons.

FANON, se dit aussi des barbes qui pendent des deux côtés de la gueule de la baleine. Le cent pesant de fanons de baleine a été réglé par Arrêt du Conseil à 67 liv. 10 sols. C'est ce qui sert à mettre dans les corps de jupe des femmes; & dans plusieurs sortes d'ouvrages où l'on a besoin d'une matière pliante & qui fasse ressort.

FANON, en termes de Marine, est un racourcissement du point d'une voile, & particulièrement de celle d'artimon lorsqu'on la trouffe & ramassé avec des garcettes pour prendre moins de vent. Ces fanons sont des bouts de corde divisés en plusieurs articles ou marticles attachés aux grandes voiles, qui les embrassent & serrent quand il est besoin.

FANON, en termes d'Eglise, signifie un manipule ou ornement sacerdotal, que les Prêtres, les Diacres & Sous-Diacres mettent au bras gauche en officiant. Il est fait en forme de petite étoile. Voyez MANIPULE, où l'on fait voir que c'étoit autrefois une espèce de mouchoir blanc, comme témoigne Durandus. Son

primitif est *pannus*, dont les Allemands ont fait *fanus*, parcequ'ils changent ordinairement le *p* en *f*. On ne dit plus que *manipule*, excepté dans le blason, où le mot de *fanon* est demeuré.

FANON, se dit aussi des deux pendans qui sont au derrière de la mitre d'un Evêque, & aussi du bonnet ou de la couronne de l'Empereur.

FANON, en termes de blason, est un large brasseler fait à la manière d'un fanon de Prêtre, pendant du bras droit, au lieu que celui d'un Prêtre pend du bras gauche. C'étoit autrefois une manche pendante qu'on portoit près du poignet, sur-tout en Allemagne, d'où ce nom nous est venu, parceque les Allemands appellent *fanen*, une pièce de linge ou d'étoffe, & quelquefois une bannière. On l'appelle autrement *dextrochere*.

FANON, se prend aussi quelquefois pour gonfanon. Voyez GONFANON. En ce sens Borel le dérive du Grec *φανον*, *appareo*, parcequ'on le voit de loin, étant au bout d'une pique.

FANON, ou FANOS. f. m. Monnoie des Indes qui vaut environ six sous de notre monnoie. *Lettres édifiant. & curieux. T. XII, pag. 66. Nummus assium sex.* Ce qui est vrai des fanons d'or. Ceux d'argent ne valent environ que 18 deniers de France.

FANONS. f. m. pl. *Ferula*. Terme de Chirurgie. Espèces d'attelles qu'on met à la jambe ou à la cuisse fracturées, pour les affermir & les tenir droites. On les fait avec deux baguettes garnies de paille attachée avec du fil, &c. Le mot de *fanon* signifie un bâton de torche, auquel ces baguettes ressemblent.

FANSHAA. f. m. Arbre grand & haut qui croît dans l'île de Madagascar; & qui rend une liqueur rougeâtre long-tems après qu'on l'a abatu. Il a ses feuilles semblables à la fougère, & son bois est plein de veines & fort dur, excepté vers le milieu où il est tendre.

FANSHÈRE. Nom d'une rivière & d'un Bourg ou village de l'île de Madagascar. *Fanshera*, ou *Fansera*. Il est situé sur la côte orientale de l'île, un peu au nord du fort Dauphin, & à l'embouchure de la rivière de *Fanshère*. MATY.

FANTAISIE. f. f. L'imagination; la seconde des puissances qu'on attribue à l'ame sensitive ou raisonnable. *Phantasia, mentis facultas formatrix imaginum*. Les espèces, ou images des corps, sont leur dernière impression dans la *fantaisie*.

Ce mot n'est plus guère d'usage aujourd'hui, que dans le style didactique, en parlant de cette faculté de l'ame qui reçoit les objets sensibles, & plusieurs écrivent *phantaisie*, suivant l'origine, du Grec *φαντασία*, imagination.

FANTAISIE, signifie encore la détermination de l'esprit à croire, ou à vouloir les choses selon les impressions des sens. *Arbitrium, arbitratum, ratio, voluntas*. Chacun juge des ouvrages selon son sens, selon sa *fantaisie*. Quand un malade est désespéré, on le laisse vivre à sa *fantaisie*. Il lui faut laisser passer cette *fantaisie*. Je veux me laisser aller à ma *fantaisie*, pourvu que ma *fantaisie* n'aille pas jusqu'à l'extravagance. S. ÉVR. Les Epicuriens tenoient que les Dieux ne se mêlent point des choses d'ici-bas, & ne se mettent point en peine que chacun vive à sa *fantaisie*. PORT-R.

Le mot de *fantaisie* se prend dans l'usage ordinaire pour un gout passager, un gout extraordinaire, & qui n'est pas de durée. On a la *fantaisie* du jeu, du bal, de la chasse, de la musique, &c. Alors il n'exprime point l'idée d'inconscience, de mauvais gout, de déraison, & ne peut être regardé comme synonyme de bizarrerie & de caprice. En un mot il ne présente que l'idée d'un gout passager qui peut être bon ou mauvais. Le mot *fantasque*, par une bizarrerie de la langue, paroît ajouter quelque chose à cette idée. Voyez FANTASQUE.

Si le mot *fantaisie* se prend quelquefois comme opposé à la raison, il n'emprunte cette signification que des circonstances & des mots auxquels il est joint. Il y a bien des gens qui ne consultent jamais la raison, mais qui se laissent emporter à leurs fan-

raïfies. Les hommes fuivent témérairement leurs pañions & leurs *fantaiſies*. Nic. *Vitioſa libido, cupido*.

☞ FANTAISIE ſe dit dans les arts, des ouvrages dans leſquels on a ſuivi ſon gout particulier, ſon imagination, plutôt que les règles de l'art.

☞ On dit une *fantaiſie* de Poëte, de Peintre, &c. On dit d'un Peintre qu'il peint de *fantaiſie*, pour dire qu'il peint ſans avoir de modèle qu'il ſe propoſe d'imiter. Une tête de *fantaiſie*; qui eſt de pure imagination, qui n'eſt d'après aucun modèle. On le dit quelquefois d'une compoſition qui tient du grotesque.

☞ En muſique, on appelle *fantaiſie*, une pièce de muſique inſtrumentale qu'on exécute en la compoſant, qui ne s'écrit point. Si on l'écrit, c'eſt une pièce ordinaire, diſtinguée du *caprice* qui peut être médité, compoſé à loisir, & qui peut s'écrire comme les autres pièces de muſique.

☞ On dit dans la converſation familière, des *fantaiſies* muſquées, pour dire completees, auxquelles il ne manque rien pour être de vraies *fantaiſies*. Cette épithète ne fait qu'ajouter à la force du mot.

FANTASIER. Vieux v. a. Fâcher, irriter, choquer. *Irritare, dolorem creare*.

FANTASIEUX. Autrefois ce mot s'eſt dit pour *fantefque*.

☞ FANTASQUE. adj. Ce terme, ainſi que ceux de bizarre, de capricieux & de bourru, exprime des qualités oppoſées à la bonne ſociété, & qui ſont l'eſſet & en même-tems l'exprefſion d'un gout particulier, qui s'écarte mal-à-propos de celui des autres. Mais ils ont leurs nuances particulières, qui les diſtinguent. On appelle proprement *fantafque* celui qui s'écarte du gout par excès de délicateſſe, ou par une recherche du mieux faite hors de ſaiſon. Le *fantafque*, dit M. l'Abbé Girard, dit proprement quelque choſe de difficile. *Difficilis, exlex*. Voyez les autres mots. Eſprit *fantafque*, humeur *fantafque*. On a de la peine à gouverner un homme *fantafque*.

☞ M. de Voltaire dit que ce mot déſigne un caractère inégal & bruſque. L'idée d'agrément eſt exclue du mot *fantafque*: au lieu qu'il y a des *fantaiſies* agréables.

☞ FANTASQUE, ſe dit des choſes qui ſont extraordinaires dans leur genre. Un habit *fantafque*, un ouvrage *fantafque*, une opinion *fantafque*.

☞ On appelle cheval *fantafque* celui dont les actions, les mouvemens ſont ſuggérés par une volonté opiniâtre & rebelle.

On dit proverbiallement qu'un homme eſt *fantafque* comme une mule, parceque cet animal eſt ſujet à pluſieurs caprices. On dit auſſi qu'il y a de quoi contenter les *fantafques*, quand on donne à choiſir de pluſieurs choſes différentes.

Ce mot vient du Latin *phantaficus*.

FANTASQUEMENT. adv. D'une manière *fantafque* & bizarre. *Ex libidine, nullâ lege, nullo more certo ac modo*. Tous les danſeurs de ce ballet étoient *fantafquement* vêtus.

FANTASSIN. f. m. Soldat qui marche & combat à pied, qui eſt partie d'une compagnie d'infanterie. *Pedes*.

Ce mot vient de *fante*, Italien, qui ſignifie la même choſe; & originairement *jeune-homme*: le diminutif de *fante*, eſt *fantassin*. Icquez remonte plus haut, & dit que *fante* vient de *fantur*: ce mot des anciennes langues du Nord, ſignifie *garde, archer*. De *fantur* on a fait auſſi *infanterie*.

FANTASTIQUE. adj. de t. g. Imaginaire, qui n'a que l'apparence, ſans réalité *Commentitius, fictus, falſus*. Les eſprits foibles ſont ſujets à avoir pluſieurs viſions *fantafiques*: il leur apparôit des Eſprits qui n'ont que des corps *fantafiques*.

☞ On le dit auſſi dans le même ſens que chimérique. Deſſeins, projets *fantafiques*.

FANTASTIQUER. v. a. *Imaginare, fingere, commiſci*. Suivre la *fantaiſie* dans un deſſein, dans un ouvrage, ſ'abandonner à ſon imagination ſans ſuivre les règles de l'art, ſans s'arrêter aux uſages reçus,

aux coutumes les mieux autorifées, au ſentiment, au gout des plus habiles connoiſſeurs. Je ne crois pas que *fantafiquer* ſe puiſſe dire dans le diſcours ordinaire. Ce terme ne ſe peut dire qu'en badinant, & toujours en mauvaiſe part. Ainſi Monsieur Freart, dans l'avant-propos de ſon parallèle de l'architecture, ſe moquant des Architectes qui dédaignant de ſuivre les meilleurs exemples de l'antiquité, diſent qu'ils veulent tout compoſer à leur *fantaiſie*, & penſent que l'imitation eſt un travail d'apprenti; que pour être maître il faut néceſſairement produire quelque nouveauté: pauvres gens qu'ils ſont, de croire qu'en *fantafiquant* une eſpèce de corniche particulière, ou telle autre choſe, ils aient fait un ordre nouveau, & qu'en cela ſeulement conſiſte ce qu'on appelle inventer.

FANTESQUE. f. f. Vieux mot, qui, ſelon Nicot, ſe prend pour femme d'intrigue. *Lena*.

FANTI. f. m. Terme d'Hiſtoire & de Commerce. Les *Fanti* ſont à Veniſe les ſerviteurs du Collège du Commerce: ils ſont comme les facteurs de ce Collège. Les protêts des lettres de change ſe font à Veniſe par les *Fanti*.

FANTIN. Ville, & Royaume dont elle eſt capitale. *Fantium*. *Fantin* eſt une ville, ou plutôt un village de la Côte d'or en Guinée. Il eſt un peu au nord du fort de Naſſaw, & ſitué à ſix lieues de la côte, au milieu de pluſieurs autres. C'eſt à *Fantin* que le Roi fait ſa demeure ordinaire.

Le Royaume de *Fantin* eſt ſur la Côte d'Or. Il a Sabou au couchant, Atri, Aqua & Fonqua au nord, la mer au midi, & Agwana au levant. C'eſt un pays fort peuplé, qui prend ſon nom de la ville de *Fantin* ſa capitale. La principale habitation n'eſt pourtant pas *Fantin*, c'eſt Cormantin. On y trouve auſſi le fort Naſſaw, S. George de la Mine, & le village d'Anémabo, un mille au couchant de Cormantin. Il y a dans ce Royaume deux quartiers: l'un habité par des Pêcheurs de la Mine; l'autre par des Nègres de *Fantin*, qui s'adonnent auſſi à la Pêche. Le fort Naſſaw eſt aux Hollandois; il y a un bon port. Le village où il eſt s'appelle Adja. Entre Adja & Anémabo il y a un autre village nommé Janafia, où les Anglois ont auſſi un fort. Le Gouvernement de *Fantin* eſt preſque ariſtocratique, & dépend de pluſieurs Chefs, dont il y en a un au-deſſus de tous les autres, qui eſt le Roi. Sa domination ne s'étend que de quinze ou ſeize lieues à la ronde. Il peut mettre au plus huit ou dix mille hommes ſur pied. Ses revenus conſiſtent dans certains droits que lui paient les habitans, & dans les impôts des marchandifés, dont le négoce ſe fait à Mouré, à Anémabo & à Cormantin. De la Croix parle de ce Royaume dans ſa Relation de l'Afrique, *Tome III*.

FANTÔME, ou PHANTÔME. f. m. Terme de Philoſophie. L'image qui ſe forme en notre eſprit par l'impreſſion que font les objets ſur nos ſens. *Phantafma, ſimulachrum, imago* L'âme ne connoît rien que par les *fantômes*.

Ce mot vient de *phantafma*, mot dérivé du verbe *phantafmo*, je paroïs.

☞ FANTÔME, ſe dit auſſi d'une apparition, qui nous trouble, & nous épouvante, de toutes les images qui nous font imaginer hors de nous des êtres qui n'exiſtent point. *Imago vana, ſpectrum*. Un *fantôme* troubla Brutus à la bataille de Philippes. Orphée croyoit emmener ſon Eurydice, & ce n'étoit qu'un vain *fantôme*.

Fantôme injurieux qui trouble mon repos.

TRISTAN.

On dit figurément d'une perſonne maigre & décharnée, que ce n'eſt plus qu'un *fantôme*, comme ſi elle n'avoit plus de corps.

FANTÔME, ſignifie encore, une vaine image, un perſonnage ſuppoſé, une chimere. Ecarter ces *fantômes* ridicules qui traverſent vos plaiſirs. Ce *fantôme* qu'on

met aujourd'hui sur la scène est un ouvrage de fraude & d'artifice. PAT. Le Doge de Venise est une image & un véritable *fantôme* de la Majesté du Prince, dont la République a retenu toute l'autorité. S. DIDIER. Toutes les grandeurs du monde ne sont que de vains *fantômes*. NIC. Il n'y a rien de plus ordinaire que de voir ces vains *fantômes* de gloire, composés de faux jugemens des hommes, donner le branle aux plus grandes entreprises, & servir de principal objet à toute la conduite des hommes. LOG. L'esprit de ceux qui n'aiment que le monde, n'a pour objet que de vains *fantômes*, qui l'amuse & l'occupent misérablement, en ne le repaisant que d'illusions & de songes. ID. Il a plu aux Stoïciens d'appeler Sage, le *fantôme* de vertu & de constance qu'ils avoient imaginé. LA BR.

*Souvent sur des fantômes vains
Notre raison séduite avec plaisir, s'égare ;
Et cette illusion pour quelque tems répare
Le défaut des vrais biens, que la nature avare
N'a pas accordé aux humains.* FONT.

..... Pourquoi m'allégez-vous
Ces fantômes d'honneur, & ces vaines chimères ?
CORN.

Ce qu'il y a de bizarre dans la conduite des hérétiques (les Protestans) c'est qu'en même tems qu'ils renonçoient à la vraie Eglise, & qu'ils la traitoient avec le dernier mépris, ils se fesoient un *fantôme* d'Eglise, pour lequel ils marquoient de la vénération. Je dis un *fantôme* d'Eglise : car quel *fantôme* qu'une Eglise qui ne leur parloit point, qui ne les reprenoit point, qui ne les gênoit en rien, & qui leur laissoit la liberté de tout croire & de tout dire ? Quel *fantôme* qu'une Eglise invisible qu'on ne connoissoit point, & à qui par conséquent on ne pouvoit avoir recours, & qui demuroit renfermée dans le cœur des prétendus fidèles, sans se produire au dehors ! Idées chimériques, &c. BOURDAL. *Exhort. II. p. 393.*

On dit aussi d'une chose qui a dégénéré, qui n'a plus ni le lustre, ni l'éclat qu'elle avoit autrefois, ou d'une personne qui soutient mal son rang & sa dignité, que ce n'est plus qu'un *fantôme*. L'Empire d'Occident n'est plus qu'un *fantôme*. Les Ministres d'État sous un Roi foible font toutes les affaires, le Roi n'est qu'un *fantôme*.

FANTON. Voyez FENTON.

FANU, ou MERLERE FANU. Petite Île de la mer Ionienne. *Thoronus, Othronus, Fana.* Elle est à dix lieues de l'Île de Corfou, en tirant vers Otrante. MATY.

FANUM. f. m. Mot emprunté du Latin, dont on se sert pour désigner les temples ou monumens qu'on élevoit aux héros déifiés, aux Empereurs, après leur apotheose. Il est parlé du *fanum* de Tullia ; c'est-à-dire, du temple ou monument que Cicéron vouloit ériger en l'honneur de sa fille Tullie.

Plusieurs lieux ont été nommés *fanum*, à cause d'un Temple ou d'une Chapelle qui étoit consacrée aux faux Dieux, dans le Paganisme, ou au vrai Dieu, sous l'invocation de quelque Saint, depuis l'établissement de la religion Chrétienne. Alors au mot *fanum* on joint le nom de la fautive divinité, ou celui du Saint ou de la Sainte dont le Temple, l'Eglise ou la Chapelle porte le nom.

FANUS. f. m. On lit dans le Dictionnaire de Moréri que ce mot est le nom d'un Dieu des Païens. C'est une erreur. Au lieu de *Fanus*, il falloit mettre EANUS, qui est le même que Janus. Ce Dieu présidoit à l'année, & aux voyages : les Phéniciens le représentoient sous la figure d'un serpent qui mord sa queue. Voyez MACROBE.

FANZARA. Bourg ou petite ville de la Province de Fez en Barbarie. *Fanzara.* Elle est environ à six lieues de Salé, du côté du sud-est. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Banasa ou Banassa, ville

de la Mauritanie Tingitane, que d'autres placent à Theselfeta. MATY.

F A O.

FAON. f. m. Le petit d'une biche. On le dit aussi du petit d'un chevreuil. *Hinnulus, catulus, pullus cervæ.* On prononce *Fan*, de même qu'on prononce *pan, lan*, quoiqu'on écrive *Paon, Laon.* On appelle aussi *fan*, le petit d'un éléphant. Cependant Nicot dit que le mot de *fan* ne convient point aux bêtes mordantes.

Ce mot vient du Latin *infans*. Voyez MÉNAGE. Il semble, dit Guichard, que des radicales *בהמה, vaham, faon, fan*, pourroit avoir dégénéré en François. De *בהמה*, les Hébreux ont fait *בהמה, behema*, qui signifie, une bête ; ce qui doit s'entendre des bêtes à quatre pieds, en tant qu'on les distingue des reptiles.

FAONNER. v. n. On prononce *fanner*. Il se dit des biches, des chevrettes ou femelles de chevreuils, qui mettent bas leur faon. *Catulum, hinnulum, partum edere.*

F A P.

FAPESMO. Terme technique ou artificiel, dont on se sert en Logique pour exprimer, par la différente disposition de ses voyelles, un mode de la quatrième figure, ou de la figure Galénique. C'est celui dont la majeure A, est universelle affirmative ; la mineure E, universelle négative ; la conclusion O, particulière négative : par exemple.

A Toute lumière est mouvement,

E Nul mouvement n'est substance,

O Donc quelque substance n'est point lumière.

F A Q.

FAQUIN. f. m. Il se disoit autrefois pour crocheteur ; homme de la lie du peuple, vil & méprisable. *Bajulus, vilis homo.* Il y a beaucoup de grands Seigneurs qui ont des ames de *faquins*. On le trouve en ce sens dans Rabelais, *liv. 3, chap. 36*, dans Nicot & dans Monet. Ainsi *faguena* seroit une odeur de faquin, comme qui diroit *faquena*. Le mot *faguena*, au reste, n'est pas Bourguignon. Quelques-uns écrivent *faguenas*, d'autres *faguenar*. Saint Amant, dans sa description du *Cantal*, fromage ainsi appelé du nom d'une montagne en la Haute-Auvergne, commence son poëme par ces quatre très-mauvaises odeurs. Gouffet, escaignon, *faguenas*, cambouis. GLOSS. BOURG.

Ce mot vient de l'Italien *facchino*, qui signifie *porte-faix*, qui a été formé de *fasculino*, diminutif de *fasciculus*. Selon M. Huet, ce mot vient de l'Arabe *fakiron, gueux, mendiant*.

FAQUIN, se dit aussi en quelque sorte au figuré, pour un homme sans mérite, sans honneur, sans cœur, digne de routes sortes de mépris. C'est un *faquin* à nasardes. MOL. Traiter quelqu'un comme un *faquin*.

*Je ne fais point, en lâche, essuyer les outrages
D'un faquin orgueilleux qui me tient à ses gages.*
BOIL.

*Qu'on fasse d'un faquin un Conseiller du Roi,
Il se ressent toujours de son premier emploi.* ID.

*Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,
Lorsqu'au premier faquin il court en faire autant ?*
MOL.

FAQUIN, est aussi un fantôme, ou un homme de bois qui tourne sur un pivot, & sert à faire les exercices de manège, contre lequel on court, pour passer la lance dans un trou qui y est fait exprès. *Pugil duratus.* On appelle cette figure *faquin*, parcequ'on se

servoit autrefois de quelque gros *faquin* armé de toutes pièces, contre lequel on courroit. Courre le *faquin*. MONET. Il y a des courses de *faquins* où le coup dans l'œil en vaut trois; de l'œil au bout du nez, deux; du nez au menton, un. V. QUINTAINE. On dit que les Filoux, pour exercer leurs jeunes apprentis, ont un *faquin* de paille, pendu par une ficelle au plancher, & qu'ils les exercent à tirer au *faquin* ce qu'il y a dans les poches sans le faire remuer, faute de quoi ils sont fouettés d'importance. Voyez *Antiquités de Paris* par Saaval.

FAQUINERIE. f. f. Discours, action de faquin. *Dict. Com.* Il n'est que du style de conversation.

FAQUINISME. f. m. Conduite, manières, caractère du faquin..... Tout cela dit avec un sourire du coin de la bouche, & un air de mystère affecté, qui mettoit le comble au *faquinisme* du personnage. *Angola*. Je ne fais si ce mot se trouve ailleurs.

F A R.

FARAA. Contrée de l'Arabie Heureuse. Elle est composée de plusieurs villages bien peuplés; & , selon Abulfeda, elle est éloignée de Médine, vers le midi, d'un peu moins de quatre journées.

FARAB, FARIAB, & FARGIAB. Ville du pays de delà le Fleuve Gihon, sur les confins du Turquestan, à l'occident.

FARABER. Petite ville d'Asie, située fort près du Heuve Gihon.

FARABO. Ville & province du Zagathay, dans la grande Tartarie. *Faraba*. La ville de *Farabo* est située sur le bord septentrional du Chefel, environ à quinze lieues de la mer Caspienne. MATY. *Farabo* est capitale de la Province à laquelle elle donne son nom.

FARAGLIONI. pl. Nom de trois petits écueils de la mer de Sicile. *Cyclopum Scopuli*, Rochers des Cyclopes. C'est le nom que l'Antiquité leur donnoit. On les trouve sur la côte orientale de la vallée de Démona, à quatre lieues des ruines de Catania. MATY.

FARAÏLDE. f. f. Nom de femme. *Faräildis*. Sainte *Faräilde*, Vierge & veuve, fille de Thierry, Duc de Lorraine, & de sainte Amelberge, & sœur de S. Énebert de Cambrai, de sainte Reinelde & de sainte Gudule, mourut dans une extrême vieillesse au commencement du huitième siècle. CHASTELAIN, au 4 de *Jānv.* Le petit peuple de Gand l'appelle sainte Véridle. Id. *Notes*, p. 72. Il dit encore qu'on l'appelle Fréande. On représente sainte *Faräilde* avec un oiseau, que Molan dit s'appeler en flamand *eer traggans*, qui signifie une vieille Ourarde. Id.

FARAÏLLON. f. m. *Farus*, *specula*. C'est un Fare, ou une Tour élevée sur le bord de la mer, dans laquelle on allume du feu, ou un fanal, la nuit, pour avertir les Pilotes que la côte est dangereuse, afin qu'ils l'évitent. Dans la ville des Sables d'Olonne, qui est un Port de Mer de Poitou, il y a une semblable Tour, ou fare, que l'on nomme la Tour du *Farailon*: on y met toutes les nuits un fanal. De Fare, ou Phare on a fait Pharillon, qui veut dire un petit Fare; & dans la suite par corruption on a dit *Farailon*. Le mot de *fare*, ou *phare*, vient de l'Île de Pharos, près de la rive d'Alexandrie en Égypte. Il y avoit dans cette Île une Tour d'une grande hauteur, que Ptolomée Philadelphie avoit fait élever: on allumoit toutes les nuits au haut de cette Tour des fanaux, qu'on voyoit de loin en mer, & qui assuroient la navigation. Cette Tour s'appelloit aussi Pharos, ou Phare, de même que l'Île; & c'est de-là qu'on a donné le nom de *phare*, ou *fare*, à quelques Tours & hauteurs qui sont sur le bord de la mer, & qui servent à la même fin que la Tour de l'Île de Pharos. Le *fare*, ou *far* de Messine.

FARAÏLLON. f. m. C'est un petit banc de sable, qui est séparé d'un plus grand par un petit canal. Terme peu usité.

FARAIIS. f. m. On nomme ainsi au Bastion de France, les filets, & quelquefois les ficelles, dont les Corailleurs font les filets propres à la pêche du corail.

FARAISON. f. f. Terme de Verrerie. C'est la première figure que l'on donne par le moyen du soufflé à la matière que l'on tire au bout de la canne.

FARAÏXA. Ville d'Afrique dans la Province du Sus. *Faräixa*. Elle fut bâtie par le Schérif Mahomet, avant qu'il eût été élevé à la dignité de Roi de Maroc. DE LA CROIX, CORN. Elle est à une lieue & demie de Tarudant.

FARAMAN. ANE. f. m. Nom que l'on donna dans le sixième siècle à une partie des anciens habitans de la Province Viennoise dans les Gaules, après que les Bourguignons en furent les maîtres. *Faramanus*. Les Bourguignons s'étant rendus maîtres de la Province Viennoise, firent environ l'an 425 un Traité avec Constance, qui avoit succédé à Stilicon, & commandoit dans les Gaules pour les Empereurs Romains. Par ce Traité les Bourguignons devoient avoir les deux tiers de toutes les terres de cette Province, & le tiers des serfs. Mais ce traité, qui désoloit tant de familles, ne fut pas exécuté rigoureusement, ni en tous lieux; en quelques-uns on introduisit un nouveau droit, qui fut appelé l'Hospitalité. Là les premiers habitans demeurèrent propriétaires de leurs possessions, & de-là ils furent appelés *Faramans*, ou *Arimans*. Mais ils furent chargés de l'entretien de certain nombre de Bourguignons, qui leur furent envoyés, & le nom d'Hôtes leur fut affecté. CHORIER, *Hist. de Dauph.* T. I. p. 557.

Fara signifie génération; *Man*, homme; & ces deux mots joints signifient les habitans originaires naturels de condition libre. C'est ce qu'apprennent les loix des Lombards, où en divers endroits il est parlé des *Arimans* qui sont la même chose que *Faramans*. Une paroisse de Dauphiné, près du bourg de la côte de Saint-André, à six lieues de Vienne, est appelée *Faraman*, sans doute parce que sous la domination des premiers Bourguignons ses habitans ne furent point troublés dans la possession de leurs fonds. CHORIER, *Hist. de Dauph.* Tom. I, p. 460.

FARAMIDA. *Faramida*, anciennement *Rhinocorura*, *Rhinocolura*. C'est une petite ville, ou un bourg fort ancien, dans la basse Égypte, sur la mer Méditerranée, entre Damiette & Gaze.

FARAMOND. f. m. Nom propre d'homme. *Faramundus*. *Faramond* est, suivant plusieurs Historiens, le premier Roi de France: il regnoit sur les François l'an 418 de J. C.

Ce nom de *Faramond* est composé de deux mots des langues du nord; *fair* en Anglois signifie beau, & *mund* en Allemand signifie bouche: ainsi *Faramond* veut dire Prince, ou homme à la belle bouche. Voyez SKINNER.

FARAN. Voyez PHARAN.

FARATELLÉ. f. f. Poids dont on se sert dans quelques lieux du Continent des grandes Indes. Il est égal à deux livres de Lisbonne, où la livre est de quatorze onces, poids de marc; ce qui revient à une livre trois quarts de Paris.

FARATS. f. m. Ce mot se trouve dans Rabelais, qui dit un *farats* de pâtenôtres, un gros *farats* de clefs. Ce mot dans cet Auteur signifie *amas* de plusieurs choses.

FARAYCHA. L'orthographe Espagnole est FARAIXA. Voyez ce mot.

FARBO. Voyez FARIBO.

FARCE. f. f. Terme de cuisine. C'est un assaisonnement de viandes hachées menu avec des herbes, des œufs, des épices. *Fartum*, *farcimen*. On met des poulets, des cochons, des carpes à la *farce*.

On appelle aussi *farce*, parmi les Cuisiniers, un mélange d'herbes hachées bien menu, brouillées avec des jaunes d'œufs, & que l'on sert avec des quartiers d'œufs durs.

En matières de Belles-Lettres, on appelle *farce*, ces bouffonneries dont un charlatan, monté sur des trétaux, amuse la populace au coin des rues. *Mimi, ludus mimicus.*

On donne quelquefois le même nom à une espèce de petite Comédie bouffonne, quelquefois plaisante, que l'on joue ordinairement après une pièce sérieuse. *Fabula.* Cependant on dit plus ordinairement aujourd'hui petite pièce. Ce sont des pièces dramatiques qui représentent une action plaisante, dont le but est de divertir. Les *farces* de Tabarin, de Marroquin, de Turlupin, &c. la *farce* du Baron de la Craffe, du foupper mal apprêté, &c. Les vieux Poètes ont fait grand cas de la *farce* de Patelin. Pasquier, en ses Recherches, L. VIII, C. 59, égale, ou, pour parler comme lui, oppose la *farce* de Maître Pierre Patelin à toutes les Comédies Grèques.

Ce mot vient de *facetia*, selon quelques Auteurs; ou plutôt il vient de *farco*, qui, en langue Celtique, ou Bas-Breton, signifie *moquerie*, où on appelle aussi un bouffon *faruel*. Cela est plus probable que de le tirer, comme le P. Lobineau, du Latin *farcire*.

FARCE, se dit au figuré, de toutes les contestations, de toutes les actions qui ont quelque chose de plaisant & de ridicule. Ces deux Auteurs se sont dit mille injures : c'étoit une *farce* de les voir disputer. Ce Poète, avec sa figure grotesque, donne des *farces* au peuple, toutes les fois qu'il s'expose en public. G. G. Tout est *farce* dans ce monde : chacun va en masque. MAUG.

On dit en proverbe, tirez le rideau, la *farce* est jouée; pour dire, que la Comédie est achevée, que l'affaire est terminée.

FARCER, v. n. Vieux mot, qui signifie se *moquer*, faire des *farces*, des bouffonneries. Ce mot est quelquefois employé à l'actif.

Molière que bien connoissez,
Et qui vous a si bien farcés,
Messieurs les coquets & coquettes.

POÉSIES DE CHAP.

FARCEREAU, f. m. Vieux mot. Farceur. Qui joue la *farce*. *Histrion, ludio.*

FARCEUR, f. m. Bouffon, qui joue la *farce*, qui donne la *farce*. *Mimus, histrio.* La trop grande facilité de Nerva lui fit accorder, aux instances de tout le peuple, le rétablissement des spectacles de *Farceurs*, que Domitien avoit ôtés. Pline, qui ne peut pas le blâmer, ne l'excuse qu'en disant qu'une chose aussi utile qu'étoit l'abolissement des *Farceurs*, étoit odieuse, parceque c'étoit Domitien qui l'avoit faite, & en forçant les inclinations du peuple. Aussi ceux mêmes qui avoient pressé Nerva avec chaleur de rétablir les *Farceurs*, reconnurent aussi-tôt combien ces divertissemens qui efféminent les hommes, étoient dangereux & honteux, & ils pressèrent Trajan, avec la même ardeur, de les abolir de nouveau. TILLEM. *Emp. T. II, p. 144.* Ce qu'il appelle *Farceurs* en notre langue, sont les Pantomimes, comme il l'explique lui-même à la marge. Voyez encore p. 169.

On donne par mépris le nom de *farceur* à un Auteur qui charge un rôle comique.

On le dit au figuré, dans la conversation, d'un homme accoutumé à faire des bouffonneries.

FARCI. Voyez **FARCIR**.

FARCIN, f. m. Maladie des chevaux & des mulets. *Scabies elephantina, farcimen.* Végèce l'appelle *morbus farciminosus*. C'est un venin ou corruption du sang qui paroît en forme de boutons, ou de cordes, le long des veines, & par des ulcères qu'on guérit à peine en y faisant entrer un fer ardent. Il y a le *farcin* volant qui se répand par tout le corps du cheval, *farcin* intérieur, *farcin* cordé, *farcin* de poule. Le *farcin* se gagne aisément, & est une vraie peste pour les chevaux.

Un Poète dans une pièce sur la galle, dit figurément & métaphoriquement de l'Amour :

C'est la gangrène de notre ame,
C'est le farcin de la raison.

NOUV. CH. DE VERS.

J'estime, dit Guichard, que de פֶּרַח, *heres, harfin*, changeant l'aspiration en un digamma (c'est-à-dire en un *f*) *farcin* pourroit être formé en François : il ajoute que Gesner dérive ce mot de *farcin*, d'une maladie du cheval qui est appelée *varices*.

FARCINEUX, EUSE. Qui a le *farcin*. *Scabiosus, elephantiacus.* Un cheval *farcineux* communique bientôt son mal aux autres.

FARCIR, v. a. Mettre une *farce* dans quelque chose, remplir d'une *farce*. *Farcire, farcimen indere.* On *farcit* les poulets, les poulardes, les dindons, &c. *Farcir* une poitrine de veau. *Farcir* une carpe.

On dit aussi figurément & familièrement, *farcir* son estomac, se *farcir* l'estomac de viandes; pour dire, l'emplit de viandes. *Opplere, infarcire.*

FARCIR, se dit figurément en choses morales. Un livre, un discours est *farcit* de Grec & de Latin, d'autorités, de méchantes pointes; pour dire qu'il en est plein, ou qu'il y en a plusieurs semées çà & là. *Scatere.* Ce qui a décrié Rabelais, c'est qu'il est *farcit* d'impiétés, d'impuretés. Je suis *farcit* de sentences & de maximes, & il ne tient qu'à moi d'en être gâté. B. RAB. Dans cette signification, il se prend toujours en mauvaise part.

FARCIR, en termes de Pharmacie, signifie, remplir quelque cavité de choses de senteur, ou d'autres, selon l'intention du Médecin; comme, par exemple, lorsqu'on ôte le cœur de certaines racines, & qu'on met à la place quelques aromates, comme des girofles & de la cannelle qu'on a fait tremper auparavant. On *farcit* aussi les animaux : on prend, par exemple, une oie, & on lui tire les entrailles, au lieu desquelles on la *farcit* de la chair d'un vieux chat & d'herbes nerveales, ce qui donne bien de la vertu à la graisse qui en découle. On *farcit* de même des sachets de coton en forme de petits bonnets que l'on applique sur la tête, pour la fortifier, ou pour la réchauffer; ce que l'on appelle *coëffe*, en Latin *cucupha*.

FARCI, IE. part. Il a les significations de son verbe; au propre & au figuré. *Fartus, refertus, oppletus.* Oison *farcit*. Livre *farcit* de Grec. Province *farcie* d'Hérétiques. Homme *farcit* d'écus. Carpe *farcie*, &c.

Tous ces mots viennent par corruption de *farcimen*. MÉNAGE, après SCALIGER : ou plutôt de *farcire*.

FARCISSEUR, f. m. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier celui qui *farcit*. *Fartor.*

FARCISSURE, f. f. *Fartura*. Ces mots ne sont pas d'usage.

FARD, f. m. *Fucus, pigmentum.* Composition artificielle, soit de blanc, soit de rouge, que les femmes, & même quelques hommes efféminés mettent sur leur visage, pour embellir leur teint, ou pour rétablir les brèches de la beauté. Les vieillies se servent de *fard* & de pommades pour paroître jeunes. Le *fard* fait avec la céruse est corrosif. Les Chimistes trompent les femmes, en leur vendant de l'huile de talc comme un *fard* excellent. Pline dit que le *fard* des Dames Romaines étoit une terre blanche, ou une espèce de craie de Chio, ou de Samos, qui se dissout facilement dans l'eau.

Guichard croit qu'on peut trouver l'étymologie du mot de *fard* dans le mot Hébreu פֶּרַח, *farad* (en changeant le *b* ou l'*v* consonne en *f*) en attendant qu'il se trouve quelque meilleure origine de ce mot, comme *farb* en Allemand.

Ménage croit que de *fucus* on a fait *fucardus*, ensuite *fuardus*, & enfin *fardus* du *fard*.

FARD DE SOLIMAN. Espèce de *fard*, qui est une composition de sublimé préparé. *Solimani fucus.* Les Espagnoles du Pérou font grand usage du *fard* de *Soliman*.

En matière d'éloquence, le mot de *fard* se dit au figuré,

figuré, des faux ornemens du discours. La sage & chaste éloquence ne met point de *fard* & de mouches sur son visage pour paroître agréable. S. ÉVR. Le portrait que Sénèque fait de Caton, n'est que du *fard*, qui donne dans la vue. MALEB.

On le dit encore au figuré dans la signification de déguisement, pour marquer les moyens, la ruse & le travail qu'on emploie pour se montrer autre qu'on n'est. On dit en ce sens qu'un homme est sans *fard* qu'il parle sans *fard*. Je hais encore plus le *fard* dans l'ame que sur le visage. S. ÉVR.

*Un esprit né sans fard, sans basse complaisance,
Fuit ce ton radouci que prend la médisance.* BOIL.

*... Soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard.* ID.

*Que j'aimerois à faire une fidele image
Du fond de leurs perfides cœurs,
Moi qui hais le fard dans les mœurs;
Encor plus que sur le visage.* DES-HOUL.

FARDAGE, f. m. terme de marine. Ce sont des fagots qu'on met au fond de cale, quand on charge un grenier.

FARDEAU, f. m. C'est ce qu'on porte. M. l'Abbé GIRARD. *Onus*. Ce Crocheteur porte de gros *fardeaux* sur ses épaules. La mécanique a trouvé les moyens de lever toutes sortes de *fardeaux*. Ces colonnes ne sont pas assez fortes pour soutenir un si pesant *fardeau*.

FARDEAU, se dit figurément en Morale de toutes les choses qui nous sont onéreuses, qui nous imposent plusieurs obligations qui sont difficiles à faire, à soutenir, & qui demandent beaucoup de soin, de travail pour s'en bien acquitter. Les Evêchés, les Magistratures, sont de pesans *fardeaux*. Me voilà délivré d'un grand *fardeau*. MOL. Le *fardeau* étoit trop pesant pour une seule tête. VAUG. Un secret confié à une femme est un *fardeau* qui lui pèse; elle ne tarde guère à s'en soulager. BELL. C'est risquer sa place, que de se décharger totalement du *fardeau* des affaires sur son subalterne. M. l'Abbé GIRARD.

*L'ambitieux courbé sous le fardeau des ans,
De la Fortune encore écoute les promesses.* DES-HOUL.

*Voudrois-je de la terre inutile fardeau,
Attendre chez mon pere une obscure vieillesse?* RAC.

*Mais je fais peu louer, & ma muse tremblante
Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante.* BOIL.

Voyez FAIX, CHARGE.

FARDELIER, f. m. Vieux mot, qui signifie ce qu'on appelle aujourd'hui *Crocheteur*, ou *Porte-faix*. *Bajulus*.

Ce mot *Fardelier* vient de *fardeau*.

FARDEMENT, f. m. L'action de *farder*. *Fuci inductio*; *Pigmenterum illitus*. Il est encore moins usité que *fardeur*. Il se trouve dans Pomey.

FARDER, v. a. Dans le sens propre; c'est mettre, &c. appliquer du *fard*. *Fucare*, *illinere fucis*. Les jeunes femmes qui se *fardent* deviennent ridées avant le tems.

Dans le sens figuré, c'est employer l'art pour faire paroître une chose plus belle qu'elle n'est, lui donner un faux lustre qui en cache les défauts. En matière d'éloquence, c'est remplir son discours de faux ornemens. *Farder* son discours, son langage, une pensée. Les Poètes Italiens ne sont guère naturels, ils *fardent* tout. BOUH. Tu n'éblouis pas tes Lecteurs avec la céruse & le plâtre, dont la plupart des Auteurs *fardent* leurs pièces. MAI. En *fardant* ainsi cette pensée, il l'a rendu basse & fleurie, de terrible qu'elle étoit. BOIL. Cicéron a dit, *Inurere calamistris* dans le même sens. Des termes recherchés, des tours étudiés, trop de pensées jetées dans la narration, *fardent* un ouvrage, Tome IV.

sur-tout un ouvrage historique, & lui ôtent plus de beauté qu'ils ne lui en donnent.

*Affreuse image du trépas,
Qu'un triste honneur m'avoit fardée,
Surprenantes horreurs, épouvantable idée, &c.* CORN.

On dit aussi, *farder* des marchandises, en leur donnant quelque faux lustre qui en cache les défauts. *Mangonizare*.

FARDER, v. n. se dit en termes de maçonnerie, d'une masse qui s'appesantit, & qui se détruit & s'abaisse par son propre poids. Ce mur *farde*; c'est-à-dire, il creve en différens endroits. Les Latins appeloient cela *fatiscere*, *labare*, &c.

FARDER, est aussi un terme de rivière. On dit qu'un bateau *farde* sur un autre, lorsqu'il ferre trop.

FARDÉ, ÉE. part. Les femmes *fardées* ne sont naturelles que dans le tems des ténèbres: elles laissent leurs appas sur leur toilette en se couchant. LE CH. D'H. Les femmes ont l'ame aussi *fardée* que leur visage. S. ÉVR. La plupart des hommes n'ont que des vices *fardés*. ID. *Fardé* se dit encore en termes de Droit. *Acte fardé*, pièce mise à néant, ou annulée, ou acte de nulle valeur. Exécution *fardée*, exécution qui devient nulle.

On dit en proverbe, tems pommelé, pomme ridée, & femme *fardée*, ne sont pas de longue durée.

FARDES. Voyez FARGUES.

FARDET. f. m. Vieux mot, qui signifie *fard*. *Fucus*.

*Au matin la va voir, ains qu'elle soit levée
Ne que de son fardet soit ointe ne fardée.* GUIART.

FARDEUR. Vieux mot. Qui *farde* & déguise quelque marchandise. *Fucator*, *mango*, *fuci illinendi artifex*. Les Maquignons, les Frippiers, sont de grands *fardeurs*.

FARDIN. Voyez FARTHING.

FARDOS. f. m. Monnoie d'argent qui a cours à Bantam. Les cinq *fardos* sont environ neuf livres, à raison de 35 sols 6 deniers monnoie de France, chaque *fardos*.

FARÉ. Voyez PHARE, & FERRO.

FARE. Terme de pêche. C'est une fête de Pêcheurs qui se faisoit vers le mois de Mai, où les Pêcheurs s'assembloient, & quelquefois les Officiers des Eaux & Forêts, pour faire une pêche solennelle & de réjouissance. Il est défendu par la dernière Ordonnance de 1679, d'aller à la *fare*, à cause que cela dépeuploit les rivières. Au reste ce terme de *fare* est l'occasion du mot de *sanfare*; parce que l'on faisoit ces *fares*, ou fêtes de pêches, avec grand bruit de trompettes, de tambours, de haut-bois, de flûtes, & autres instrumens, & le peuple disoit *san fare*; pour dire, ils font *fare*. P. MÈNEST.

FARE (LA), f. f. Espèce de poire. *La fare* est un fruit d'hiver. LA QUINT. T. I, p. 337.

FARHEAD; c'est-à-dire, le Cap de Fare. *Fara promontorium*; anciennement *Virvedrum promontorium*. C'est un Cap de l'Ecosse Septentrionale, sur la côte du Comté de Stratenhawen. Quelques Géographes le prennent pour le Tarvedrum, ou l'*Orcas promontorium* des Anciens, que d'autres mettent plus vraisemblablement au Cap de Dungisby qui est vis-à-vis des Îles Orcades, dans le Comté de Caithnes.

FARELLONS, (Île des) Île d'Afrique, dans le pays des Nègres.

FAREMOUTIER, ou FARMOUTIER, ou FRÉMOU-TIER. Bourg ou village de France, avec une Abbaye. *Fara Monasterium*. Il est en Brie, entre les deux rivières du Grand Morin & de l'Auberin, à douze lieues de Paris, & à quatre lieues entre le sud & le sud-est de Meaux. On l'appeloit anciennement *Eboriacus*. L'Abbaye de *Farmoutier* est un Monastère de Filles Bénédictines fondé par Sainte Fare, qui mourut vers l'an 670, & c'est de cette Sainte Fondatrice que lui vient son nom de *Farmoutier*, qui signifie Monastère de Fare. C'est Adrien de Valois qui assure qu'on dit aussi *fre-Moutier*. Bede l'appelle *Brige*, & *Monasterium Brisense*. Dom Duplessis croit que c'est de ce nom-

- à même qu'est venu celui de la Brie. *Voyez son Histoire de l'Eglise de Meaux, T. I, p. 16 & 638.*
- FARÉNOMINI**, ou **FANÉROMINI**. Nom d'une ancienne ville de la Messénie dans le Péloponèse, ou, comme nous parlons aujourd'hui, dans la Morée. *Farenomina*, anciennement *Asine*. Cette ville est ruinée: il n'y reste plus qu'un petit village nommé Anchora, ou *Farénomini*, qui est sur le golfe de Coron, à deux lieues au sud de la ville de ce nom.
- FARFA**. Nom d'une petite rivière & d'un bourg de la Sabine dans l'Etat de l'Eglise. *Farfarus*, *Fabaris*. Elle a sa source à un lieu nommé Capo de *Farfa*, & se décharge dans le Tibre vis-à-vis de Torrera, après avoir baigné le bourg de *Farfa*, situé à sept lieues au septentrion de Rome, & dans lequel il y a une célèbre Abbaye.
- FARFADET**. f. m. Petit Démon, ou Esprit folet qui fait peur aux personnes simples, qui croient le voir, ou entendre la nuit. *Lemur*. Beaucoup de Voyageurs prétendent que les Indes sont pleines de ces *Farfadets*, & qu'ils ont un commerce familier avec les hommes. Ils disent qu'il y en a de bons & de méchants.
- M. Ménage fait venir *farfadet* de *fadus*, qu'on trouve à peu près dans la même signification. *Voyez* le Glossaire de Du Cange, au mot *fadus*. *Fada*, ou *Fata*, a aussi signifié une Fée; & les Espagnols l'appellent encore *Hada*.
- FARFADET**, se dit figurément d'un homme frivole, d'un petit maître François. *Frivolus*, *vanus*, *levis*.
- FARFAIR**. Bourg, ou petite ville d'Ecosse, qui avoit séance au Parlement du Royaume avant la réunion. *Forfarium*. Il est situé à trois lieues de Brechin vers l'Occident. On y voit plusieurs marques d'antiquité, & on le prend pour l'ancienne *Orrhea*, ou *Orrea*, ville des Vernicons. **MATY**. Davity, & Corneille, après lui, écrivent aussi *Farfar*, & M. De l'Isle, *Forfar* dans sa Carte, d'autres *Forfair*.
- FARFAR**. Rivière de Syrie, nommée autrefois Oronte, nom dont nous nous servons encore le plus souvent, & toujours en parlant de l'Antiquité. *Farfarus*, *Orontes*. Le *Farfar* a sa source dans le Beglerbeglic de Tripoli, où il arrose Hems & Hama; ensuite il passe à Antioche, & se décharge peu après dans la Méditerranée. **MATY**. On peut aussi écrire *Pharphar*. Du reste, *voyez* **ORONTE**.
- FARFOUILLER**. v. n. Terme populaire qui signifie fouiller en quelque endroit avec désordre, en dérangeant tout. *Confundere*, *movere loco*, *miscere*. Quelqu'un est venu *farfouiller* dans mes papiers. On a *farfouillé* dans mon cabinet, tout y est sans dessus dessous.
- On dit aussi activement *farfouiller* quelque chose. On a *farfouillé* mes papiers.
- Nicot écrit *fatrouiller*, & le fait venir de *fatras*. Il vaut mieux le faire venir de feuille. *Farfouiller*, c'est comme *parfouiller*, ou *fouiller* par tout. M. Ménage le fait venir du latin *perforadiculare*, qui est le diminutif de *perforadere*.
- FARFOUILLÉ**, ÉE. part. *Confusus*.
- FARGANA**, ou **FEBGANA**. Ville du Ragathay dans la grande Tartarie. *Fargana*, *Fergana*. Elle est capitale d'une province qui porte son nom, & située au nord du Chéfer, vers sa source. Cette ville porte aussi le nom d'Achsiket. **MATY**.
- FARGEAU**. f. m. Nom propre d'homme. *Farreolus*. Saint *Fargeau* fut disciple de Saint Irénée, Evêque de Lyon, & premier Docteur de l'Eglise des Gaules; & ce Saint l'ordonna Prêtre, & l'envoya avec Saint Fergeon prêcher l'Evangile à Besançon. Ils y furent martyrisés, l'an 211 de J. C. qui fut la première de Caracalla. **BOLLAND**. *Act. Sanct. Jun. T. III, p. 5.* **BAIL**. 16^e Juin.
- FARGIER**. v. a. Vieux mot, il a la même signification que *forger*. *Cudere*, *fabricare*.
- FARGOT**. f. m. ou **FRUNGOTTE**. Terme Flamand, particulièrement en usage du côté de Lille. Il signifie un ballot, ou petite balle de marchandises, du poids de cent cinquante à cent soixante livres.
- FARGUES**, ou **FARDES**. f. f. pl. Terme de Marine. Ce sont des planches, ou des bordages que l'on met sur le

- bord du vaisseau, à dessein de le hausser. Elles tiennent lieu de gardes-corps, & servent à cacher à l'ennemi ce qui se passe sur le pont.
- FARIBO**, ou **FARBO**. Rivière de Macédoine. *Pharibus*. Elle se décharge à Siadta, ou Diu, dans le golfe de Saloniki. Cette rivière autrefois s'appeloit Hélicon vers sa source; & après s'être cachée en terre, à trois lieues au-dessous de l'endroit où elle naissoit, elle en ressortoit une lieue plus bas sous le nom de *Pharybus*, ou *Baphyrus*, ou *Bephyrus*.
- FARIBOLÉS**, f. f. Chose vaine qui ne mérite aucune considération. *Nenia*, *mera nugæ*. Il n'a guère d'usage qu'au pluriel. Au lieu de bonnes raisons, cet Auteur ne dit que des *fariboles*.

*Diantre; où veux-tu que mon esprit
T'aille chercher des fariboles?
Quinze ans de mariage épuisent les paroles.*

MOL:

*Là jamais on n'entend de pieuses paroles;
Ce sont propos oisifs, chansons & fariboles.* **LD**.

- Ce mot est familier. Henri Etienne croit qu'il vient par corruption du Grec *παρολα*. Tripault donne la même étymologie. De Valois le dérive des choses frivoles, telles que les discours des Charlatans. Ce qui peut confirmer cette étymologie, c'est qu'autrefois *frivolé*, nom substantif, se disoit dans le même sens que *faribole* se dit aujourd'hui. Du Cange & M. Cafeneuve le dérivent de *faria*, mot de la basse latinité, qui dans les Gloses d'Isidore & de Papias signifie une grande confusion de paroles. M. Ménage fait venir *fariboles* de *frivola*, par l'insertion de l'e, *Frivola*, *ferivola*, *sefrivola*, *faribola*, *fariboles*.
- Autrefois *faribole* avoit le même sens qu'a aujourd'hui le mot de *parabole*.
- FARIMA**, Ville du Japon. *Farima*. Elle est dans l'île de Nippon, à vingt lieues au couchant de Méaco. *Farima* donne son nom à un Royaume dont elle est capitale, & qui a eu son Roi particulier. **MATY**.
- FARINA**. Porto-*Farina*, bourg d'Afrique, où il y a un bon port. *Farina portus*. Il est dans le Royaume de Tunis en Barbarie, sur la pointe d'un petit Cap qui est à l'embouchure du Magrada, du côté du couchant. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne Utique, que d'autres mettent à Biserte. **MATY**.
- FARINE**. f. f. Grain moulu réduit en poudre. *Farina*. *Farine* de froment, *similago*; *farine* d'orge, *polenta*; *farine* de seigle. Le gruau se fait de *farine* d'avoine. On fait de la poudre à dessécher les cheveux de *farine* de fèves, qu'on appelle en latin *lamentum*. Le blutoir sépare le son d'avec la *farine*. Athénée dit qu'on éleva autrefois des statues dans la ville de Scolon en Béotie, à l'honneur de Mégarte & de Mogalomase, pour avoir été les inventeurs du pain & de la *farine*. Les quatre *farines* résolatives sont celles d'orges, de fèves, d'orobes & de lupins: on y joint souvent celles de froment, de lentilles, de lin, de fenugrec. *Pharmacopée de Lémery*.
- On dit des *farines* bonnes, loyales & marchandes.
- DE LA MARE**. *Farine* blutée. Tout ce qui concerne la police des *farines*, est traité par M. de la Mare, dans son T. de la Police, L. V, Tit. IX. tout entier.
- Ce mot vient du Latin *farina*, dérivé de *far*, froment, bled; & *far*, selon Etienne Guichard, de l'Hébreu כר, *bar*, qui signifie du blé, du froment, de כר être pur. Ce sentiment est très-vraisemblable: le *b* se change aisément en *v*, & l'*v* en *f*, *bar*, *var*, *far*.
- Folle *farine*, est la *farine* la plus menue que le vent enlève, & qui s'attache aux parois du moulin. *Pollen*.
- On se sert de cette folle *farine* pour faire de l'amidon.
- On dit proverbialement qu'une femme a donné sa *farine*, & qu'elle vend son son; pour dire, qu'elle fait plus la renchérie dans sa vieillesse, que quand eile étoit jeune. On dit aussi, ce sont des gens de même *farine*; pour dire, de même parti, de même cabale, de même étoffe, sujets aux mêmes vices. On dit aussi

par un terme de mépris ; je ne veux point avoir affaire à des gens de cette *farine*. On dit de même en latin. *Ejus farine homines*. On dit proverbialement : D'un sac à charbon, il ne fauroit sortir de blanche *farine* ; pour dire qu'on ne doit pas attendre de politesse d'un homme élevé dans la crasse.

FARINE, en peinture. Employer des couleurs claires & fades tout ensemble, faire les carnations trop blanches, & les ombres trop grises, c'est ce que les Peintres appellent donner dans la *farine*.

JEAN FARINE. Terme bas & populaire, injurieux & méprisant, qui se dit d'un sot, d'un benais, d'un imbécille. *Fatuus, & stultus, a, um*. Ce mot vient de quelque farce ou Comédie, dans laquelle un Acteur qui faisoit le personnage d'un sot, d'un imbécille, avoit le visage enfariné, & le nom de *Jean Farine*.

FARINER, v. a. Terme de Cuisinier. Jeter de la farine sur le poisson avant que de le faire frire.

FARINET. Espèce de dé à jouer qui n'a qu'une de ses faces marquée de points. Jouer aux *farinets* : on en prend ordinairement six.

FARINEUX, EUSE. adj. Qui est blanc de farine. *Farinosus*. Ce pain est tout *farineux* par dessous. L'habit d'un Meunier est ordinairement *farineux*.

FARINEUX se dit plus particulièrement de ce qui tient de la nature de la *farine*. Les semences légumineuses, les pois, les fèves, le riz, les lentilles, &c. sont des substances *farineuses*. Les semences sont ou *farineuses* (le froment) ou oléagineuses (le lin) il y a des racines *farineuses* dont on peut faire l'amidon.

On le prend substantivement dans ce sens ; & l'on dit en Médecine, ordonner les *farineux* à un malade.

FARINEUX, EUSE. Ce mot se dit aussi de certains fruits, qui ayant passé leur maturité, ou étant venus sur un mauvais fonds, n'ont plus la qualité d'eau & la finesse de la chair qu'ils devoient avoir. *Exsuccus*. Ces poires sont *farineuses*. On appelle aussi des châtaignes *farineuses*, celles qui s'envont presque tout en farine, quand elles sont bouillies.

FARINEUX, EUSE, se dit encore de certaines choses, dont il sort une espèce de poussière blanche, semblable à de la farine. Ainsi on dit avoir la peau *farineuse*. On dit aussi, d'antre *farineuse*, en parlant de celle qui, en se séchant, laisse une crasse blanche qui ressemble à la farine.

FARINEUX, EUSE, se dit aussi en Sculpture d'une figure de cire, lorsque quelques particules du plâtre du moule s'y sont attachées. La figure devient ordinairement *farineuse*, parce que la cire aspire toujours quelque partie du plâtre, ou le plâtre une partie de la cire. Pour y remédier, il faut emboire le moule de cire. FEL.

COLORIS FARINEUX, en peinture, se dit du coloris d'un tableau dont les teintes sont claires & fades, les carnations trop blanches, & les ombres trop grises.

FARINIER, s. m. Marchand de farine. *Farinarius*. Ce Meunier a la chalandise des *Fariniers* qui font moure du blé pour venir vendre de la farine à la halle. Il y a un Edit de Charles VII de 1440, portant règlement pour les Boulangers, Meuniers, *Fariniers* ; &c. Voyez le Recueil des Ordonnances de la ville de Paris.

FARINIÈRE, s. f. *Cella farinaria*. POMEY. L'endroit où on serre la farine.

FARION. Voyez PHARION.

FARLISTAN. Voyez FARSI.

FARLOUSE, s. f. *Alauda pratensis*. C'est une alouette sans crête. On l'appelle aussi Alouette des prés, parce qu'elle fait ordinairement son nid dans les prés : on l'appelle encore *Fallope*. Cette alouette des prés est différente en grandeur & en couleur de l'alouette commune ; car elle est un peu jaunâtre, & il semble qu'elle soit de différente espèce : elle est couverte de taches roussâtres, de jaunâtres & de noirs ; il est très-difficile d'en élever ; mais lorsqu'on y est parvenu, elle chante très-agréablement. Elle a l'éperon de même que les autres alouettes ; les plumes de sa queue sont

blanchâtres à leurs extrémités ; son bec est menu & longuet, comme celui des autres alouettes ; toutes ses plumes sont noires à la racine. Elle ne se branche jamais, si ce n'est lorsqu'elle apperçoit l'Épervier ; car alors elle se cache dans les arbres. C'est la plus petite de toutes les espèces d'alouettes.

FARMACO. Voyez FERMACO.

FARNASIE, ou FARNASIA. Petite île de la mer Noire.

Farnasia, anciennement *Thynias*, ou *Bitynida*, étoit autrefois une île du Pont-Euxin que Ptolomée place à 57 d. 40 m. de longitude, & à 43 d. 30 m. de latitude. C'est la plus orientale de cette mer. On voit près de cette île au levant quelques écueils que les Anciens nommoient *Erithini*, & qui s'appellent aujourd'hui *Farnasi*.

FARNE. Petite île de la mer d'Allemagne. *Farnia*. Elle est sur la côte du Comté de Northumberland en Angleterre, près de Bamburg, à trois lieues au midi de l'île de Holy. Elle est entourée de rochers. Bède, dans la vie de Saint Cutbert, rapporte que c'est le Saint Evêque d'Holy Island qui commença à s'établir dans l'île de *Farne*, & qui s'y fit un oratoire & une maison. Voyez Cambden, *De Insulis Anglia*, p. 851.

FARNÈSE. Bourg & maison illustre d'Italie. Le bourg s'appelle *Castel Farnese*, Château *Farnese*. Il est situé sur une colline, où il y a un château, & dont le pied est baigné par la rivière d'Olpita. Il est dans le Duché de Castro, à deux lieues au nord de la ville de ce nom ; & il a pris le nom *Farnese* des Ducs de Parme à qui le Duché de Castro a long-tems appartenu. D'autres au contraire croient que les *Farneses* ont pris leur nom de celui de *Farnetò*, nom ancien de ce château ; qui a été depuis changé en celui de *Farnese*. Ce sentiment, qu'ils croient le plus probable, montre aussi que la Maison de *Farnese* n'est point originaire d'Allemagne, comme quelques-uns l'ont cru, mais de Toscane. Elle a fourni des Consuls d'Orviette au XII^e siècle, des Généraux de la République de Florence & de Sienne dans le XIV^e & le XV^e siècle, des Cardinaux, & un Pape, à qui elle doit sa principale grandeur. C'est Alexandre *Farnese* qui prit le nom de Paul III.

FARNÉSIIENNE. Nom de fleur. Voyez GIGANTINE, ou MORIN.

FARNHAM. Bourg du Comté de Sutrey, en Angleterre, situé entre Londres & Winchester, *Farnhama*.

FARNUS. Voyez PHARNUS.

FARO. Ville de Portugal. *Pharus*. Elle est sur la côte méridionale du Royaume des Algarves, entre Tavira & Lagos. *Faro* a un Evêché dont le Diocèse renferme tout le Royaume des Algarves, & qui est suffragant d'Evora, long. 9 d. 48, m. lat. 35 d. 54 m. On prend communément *Faro* pour l'ancienne *Esuris*, qu'André Refendius place néanmoins à Xères de Guadiane.

FARO, Capo di *Faro*. Cap de la vallée de Demona en Sicile. *Phari promontorium* ; anciennement *Pelorum Promontorium*. Il est au septentrion de Messine, à l'entrée du détroit de ce nom, vis-à-vis du Cap de Seiglio, en Calabre. Ce Cap prend son nom d'un bourg qui y est situé, & dans lequel on a élevé un Phare pour éclairer les Pilotes pendant la nuit. C'est entre le Cap de *Faro* & Messine qu'est le fameux écueil de Charybde, dont nous avons parlé à sa place.

FAROUCHE, adj. m. & f. Épithète par laquelle on désigne les animaux sauvages, qu'on a de la peine à apprivoiser, qui se tiennent dans les antres, au fond des forêts, ou dans les lieux déserts, qui s'épouvantent & s'ensuient, quand on les approche. *Agressis*. Il y a des animaux *farouches* qu'on ne peut apprivoiser. Les bœufs & les chiens qu'on a laissés dans les îles de l'Amérique, sont devenus *farouches*. Son opposé est apprivoisé. Ce mot vient de *Ferax*. NICOT.

On le dit de même des hommes peu traitables, qui ont quelque chose de dur & de féroce. *Ferus, ferax*. Les Tyrans ont été d'un naturel *farouche* & cruel. Il avoit un regard furieux, & un air menaçant & *farouche*. M. ESPRIT. L'œil *farouche*, & l'air sombre.

On emploie souvent ce mot pour désigner le caractère d'un homme peu sociable. Il ne renferme point

alors l'idée de cruauté ni de férocité : il marque seulement une humeur sombre & retirée, une espèce de misanthropie, qui fait qu'on fuit la société des hommes. *Asper, horridus*. Un extérieur en désordre est la marque infailible d'un mérite *farouche*, & d'un savoir capricieux. S. ÉVR. Il n'y a point d'animaux si *farouches* que certaines gens qui font profession de mépris & d'aversión pour tout le genre humain. S. ÉVR. Vous n'êtes pas de ces Savans *farouches* qui ne daignent s'humaniser pour personne. P. COM.

On fait un fréquent usage de ce mot en morale, où il signifie toujours quelque chose d'austère, d'intraitable, d'outré. Caton avoit une vertu *farouche*, sévère & inflexible. Il alloit droit au bien public, mais d'un air *farouche*. Tout le monde fait ces vers admirables d'Horace qui peignent si bien la trempe de l'ame de ce Romain.

*Et cuncta terrarum subacta,
Præter atrocem animum Catonis.*

La vérité est trop *farouche* pour se présenter aux hommes: si elle veut être reçue, il faut qu'elle prenne les couleurs de la flatterie. GOD. Le monde ne nous représente la religion comme *farouche*, & ennemie des commodités de la vie, que pour la rendre moins aimable. FL. La vertu *farouche* se glorifie dans l'insensibilité d'un naturel dur; mais la vraie vertu règle les passions sans les éteindre, & fait allier les sentimens humains, sans qu'ils se détruisent.

On dit d'une femme inaccessible & intraitable, qu'un rien étonne & allarme, qu'elle est *farouche*. Il y a certaines prudens qui s'estiment beaucoup, seulement parcequ'elles sont *farouches*. Il n'est pas nécessaire d'être triste & *farouche*, pour être sage; souvent même ces femmes si *farouches* ne sont pas les plus sages.

*En même-temps que sa bouche
Médisoit, je ne veux pas;
Ses yeux me disoient tout bas,
Je ne suis pas si farouche.* LA SABL.

FAROUCHE, se dit de même, en termes de manège, d'un cheval que la présence de l'homme étonne, que son approche effraie, qui le fuit & se dérobe à ses soins.

FARRE, ou **FOARRE**. f. m. *Stramen, stramentum*. C'est la longue paille du blé & des autres grains. Nicot croit qu'il faudroit écrire *far*, & que ce mot *farre*, ou *foarre*, vient du Latin *far*, qui signifie une espèce de froment.

Autrefois *farre* s'est dit aussi pour *farine*.

FARRE. Voyez **FÉRO**.

FARRÉAGE. f. m. On appelle en Bresse *farréage* quatre ou cinq mesures de blé que les Méayers retiennent pour payer le Maréchal qui forgera & raccommodera pendant l'année les focs & les fers de la charrue.

FARRÉATION. Voyez **CONFARRÉATION**. C'est la même chose: & outre Vigenère cité en cet endroit, voyez Lilio Giraldi, *Hist. Deor. Synt. XVII, p. 487*.

FARS, ou **FARSISTAN**. C'est la Perse propre, Province du Royaume de Perse en Asie. *Persis propria*. Le *Fars* est borné au levant par le Kherman; au nord par le Yerak Agémi; au couchant par le Chufistan; le golfe de Balsora le baigne au midi. MATY. Le *Farsistan* est une des plus fertiles Provinces de Perse. Il est renommé principalement pour ses bons vins. On y trouve du Bézoar, & un excellent contrepoison, que Sanson, qui l'appelle Momie précieuse, dit être toute réservée pour le Roi de Perse. La rivière de Bendinis traverse toute cette province du septentrion au midi. ID. Le *Fars* s'étend au sud-ouest jusqu'au golphe Persique, & commence à quatre journées d'Espahan, à un vallon large de mille pas, & long de quinze ou vingt lieues. Avant que Cha-Abas eût conquis le Royaume de Lar, le *Farsistan* ne s'étendoit pas si loin, & se terminoit à Rénarou, à deux journées de Lar. Les principales villes de *Fars* sont Schiras, capitale,

Caferon, Benarou, Firufabat, Duraguier, Astackar & Lar. Voyez le voyage de Perse de Tavernier, L. IV.

FARSA. Voyez **PHARSALE**.

FARSANGUE. f. f. Terme de Relations. *Parasanga*. C'est une mesure des chemins & des terres. Une *far-sangue*, disent les Auteurs, est de trente stades, & par conséquent de trois mille six cents pas, ou environ; chaque stade ayant cent vingt ou cent vingt-cinq pas.

FARSANNE. f. m. Chevalier, Cavalier. *Eques*. Les Maures appellent les Chevaliers Chrétiens *Farfannes*. GOLLUT. *Mém. des Bourg. L. IV. C. 32*. Il y a *Farfannes* dans cet Auteur: mais apparemment qu'il a voulu dire *Farfannes*; car פָּרָס, *pharas*, en Arabe signifie un cheval, פָּרִיס, *paris*, un Cavalier, & au pluriel פָּרִיסִים, *pharisin* ou *pharisonna*.

FARSISTAN. Voyez **FARS**.

FARSULEIA. f. f. Nom propre d'une famille Romaine. *Farsuleia*. Une médaille dans Patin, p. III. & une ancienne inscription trouvée à Sutri, & la base d'une statue de Vespasien, font mention des *Farsuleius*. Ce sont les seuls monumens où l'on trouve cette famille, d'ailleurs inconnue.

FARTACH, comme écrit Maty, & selon Monsieur Cornaille **FARTAQUE**. Ville de l'Arabie heureuse. *Fartachium*. Elle est dans les terres, environ à 20 lieues d'un cap auquel elle a donné son nom; & à cent de la ville d'Aden, du côté du levant. Elle est capitale d'un pays qui porte son nom, & auquel quelques Géographes donnent le titre de Royaume, & les autres de Principauté. On écrit aussi *Fertach*.

Le pays, le Royaume, ou la Principauté de *Fartaque*, est situé depuis le 15^e degré de latitude nord jusqu'au 18^e, le long de la côte de l'Arabie. Du côté du nord il s'étend vers les montagnes. Ce Royaume ne paie point de tribut au Grand-Seigneur: il lui fournit seulement 5000 hommes, quand il les demande; mais sans les payer, ni les entretenir: c'est le Grand-Seigneur qui le fait. Voyez le *Mém. de Thom. Rhoe, Ambass. d'Angleterre au Mogol*. Outre *Fartaque*, il comprend encore les villes de Xéséqui, de Diuphar, ou Diulphar, qui sont sur la côte.

Le Cap de *Fartaque* est une pointe de terre qui s'avance dans la mer, vers le 14^e degré de latitude nord entre Aden à l'ouest, & le cap Falcalhad à l'est.

FARTAQUIN, **INE**. f. m. & f. Qui est du pays où est la ville de *Fartaque*. *Fartaquinus, a*. Les *Fartaquins* sont vaillans; ils ont de bonnes armes & de bons chevaux, & savent très-bien s'en servir. CORN.

FARTHING, ou **FARDIN**. f. m. Petite monnaie de cuivre, qui se trouve en Angleterre, fort commode, mais qui n'a pourtant cours que dans de fort petits paiemens, & l'on ne peut obliger personne à en recevoir autrement. Tous les *Farthings* qui se trouvent en Angleterre portent le nom & l'effigie du Roi avec une femme au revers, & l'inscription *Britannia*, & ils ont tous également cours dans le Royaume. Les simples valent un liard de France. Il y en a de doubles & de quadruples.

FARWEL. Le Cap *Farwel*; c'est à-dire, le Cap d'Adieu. *Farwelum promontorium*. C'est le cap le plus méridional des Terres arctiques. Il s'avance dans la mer de Canada, vis-à-vis la pointe la plus orientale de l'Estotiland.

F A S.

FAS. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse des anciens Romains. *Fas*. C'étoit un nom qu'ils donnoient à la Justice, ou à Thémis, parcequ'elle apprenoit aux hommes à demander ce qui est licite & permis. *Fas* en latin comme en Grec Θέμις, signifie ce qui est permis. Voyez Festus au mot *Thémis*; *Auson Technopagn. Idyll. XII, de Diis*, & Struvius, *Synt. Antiq. Rom. C. I, p. 139*. Le vieux Glossaire Grec & Latin traduit Θέμις, *Fas*; *Justitia*.

FASCE. f. f. Terme d'Architecture, qui se dit des frises, & des trois bandes, ou parties qui composent l'architrave. *Fascia*. Vitruve n'admet point de *fascies* dans

l'ordre Toscan. Palladio & quelques autres ne l'ont point imité en cela.

Ce mot de *fascie* vient du Latin *fascia*, qui signifie *bande* ou *bandelette de toile*; parce que les *fascies* ressemblent à des bandes. Ce mot est la *fascie* en Blason. D'autres, comme Scobier, disent que la *fascie* est ce que les Latins nomment *fascem seu trabem transversalem*; parce qu'elle ressemble à une poutre mise au travers de l'Écu. Cette première étymologie convient à la *fascie* d'architecture.

FASCIE, en termes de Blason, est une des pièces principales & honorables de l'Écu, qui le coupe horizontalement par le milieu, & sépare le chef de la pointe. Quand il n'y a aucune autre pièce sur l'Écu, elle en doit contenir le tiers: que si elle est plus étroite, elle sera prise pour devise. *Taniola transversa*. Les anciens Blasonneurs l'appellent aussi *faisse*, ou *fesse*. On dit aussi *face* par corruption pour *fascie*. D'Aubigny porte d'argent à une *fesse*, ou *faisse*, ou *fascie* de gueules. Rubempré porte d'argent à trois *fesses* jumelles de gueules. On ne dit plus *fesse* en ce sens-là: on dit *fascie*. Bien des gens l'écrivent *face*. C'est un abus. Sainte Maure & Béthune portent d'or à la *fascie* de gueules.

FASCÉ, ou FASCIÉ. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Écu chargé également de plusieurs *fascies* de différent émail. *Fasciatus*. On en met au nombre de quatre, de six & de huit. S'il y en a dix ou douze, on dit *burellé*.

On dit *fascé*, *contrefascé*, lorsque l'Écu *fascé* est parti par un trait par lequel l'émail des *fascies* est changé, de sorte que le métal est opposé à la couleur & la couleur au métal. Tanneguy du Châtel portoit d'or à trois *fascies* de gueules, à la bordure *contrefascée* de même.

Fascé denché, se dit lorsque toutes les *fascies* sont dentées, & de telle façon que l'Écu en est autant plein que vide. Il y a aussi des *fascies denchées* au haut & au bas: d'autres seulement d'un côté, qu'on appelle *feuilles de scie*. Il y en a aussi de breteffées, crénelées, engrêlées, échiquetées, ondées, frétées, maçonnées, losangées & autres. En mer on a besoin d'avoir plusieurs fortes de pavillons pour multiplier les signaux. On ne les met que de trois couleurs, blanc, rouge & bleu, parce qu'on ne peut distinguer que ces trois couleurs à la mer. Pour les varier, on mélange ces couleurs, & on a des pavillons écartelés, bordés, percés, *fasciés*, croisés, rayés, selon la combinaison de ces trois couleurs; ce qui fournit un très-grand nombre de signaux. Voyez le projet du P. Hoste à la fin de son Traité des évolutions, p. 418 & les suivantes.

FASCÉ, est aussi un terme de Bassette & de Pharaon. *Fascer* se dit aussi dans ces jeux.

FASCHER. Voyez FÂCHER.

FASCHERIE. Voyez FÂCHERIE.

FASCHEUX. Voyez FÂCHEUX.

FASCIA LATA. f. m. Termes d'Anatomie, qui sont deux mots Latins, qui signifient *Bande large*. C'est le nom qu'on donne à un des onze muscles de la jambe. *Fascia lata*. Le premier des abducteurs de la jambe est le membraneux, ou *fascia lata*, ainsi appelé, parce qu'il est fait comme une bande large qui enveloppe les muscles de la cuisse: il prend son origine de la partie externe & latérale de la lèvre de l'os des îles, & va s'insérer par une membrane fort large à la partie supérieure & externe du péroné, & il descend quelquefois jusques sur le pied. DIONIS.

FASCICULE. f. m. Terme de Médecine. C'est une mesure d'herbes, par laquelle on entend ce qui peut être embrassé par un bras ployé contre le haut de la hanche. *Fasciculus*. Les Médecins le désignent dans leurs ordonnances par *fasc*.

FASCIÉ, ÉE. adj. Terme de Conchyliologie. Qui est marqué de bandes ou bandelettes. *Fasciatus*, a, um. On donne ce nom à des coquillages marqués de raies un peu larges, comme des bandelettes. Un gros drap d'or *fascié*. GERSAINT.

FASCIES. f. f. pl. Terme de Conchyliologie. Ce sont les bandes ou cercles que l'on remarque sur la robe d'une

coquille. Ces *fascies* sont quelquefois de niveau, quelquefois elles sont saillantes, ou gravées en creux.

FASCIN, ou FASCINUS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un Dieu des anciens Romains. *Fascinus*. C'étoit le Dieu que l'on croyoit garantir les gens des fascinations. On le pendoit sur-tout au cou des enfans. On en attachoit aussi une figure au char de ceux qui triomphoient, sur la tête desquels elle pendoit, à ce que dit Pline, L. XXVIII, C. 4. Quoique le symbole de ce Dieu ne fût pas honnête, (on le représentoit sous la forme d'un membre viril,) c'étoient cependant les Vestales qui lui sacrifioient aux fêtes Romaines. Voyez Héliodore, *Æthiop. L. III*. Varro. *L. VI*. Barthol. *De puerperio Vet.* Turneb. *Advers. L. IX, C. 28*. Dempster, *Paralip. in Joan. Rosini Antiq. Roman. L. X*. Heraldus sur Martial. *L. VI, Epigr. 29*.

FASCINAGE. f. m. C'est l'action & la façon de faire des fascines. *Colligatio virgultorum*. Préparer le *fascinage*. L'ARCH. MIL. C'est aussi l'ouvrage fait avec des fascines.

FASCINATION. f. f. Charme qui empêche qu'on ne voie les choses comme elles sont en effet. *Fascinatio*. Les merveilles qu'on dit que les Sorciers font voir, n'ont point de réalité: c'est une simple *fascination*. Linder, Médecin Suédois, traité des *fascinations* au VIII^e Chapitre de son petit Ouvrage, *De Venenis*.

Ce mot est tiré immédiatement du Latin *fascino*, du verbe *fascinare*; & originairement du Grec *σαρκω* qui signifie la même chose.

FASCINATION, se dit figurément en Morale du trouble des sens causé par une violente passion, qui nous fait appercevoir les choses autrement qu'elles ne sont. On ne peut pas avoir tant d'amour pour cette laide sans *fascination*. Cet entêtement tient de la *fascination*.

FASCINE. f. f. Fagot de menus branchages, dont on se sert à l'armée pour se couvrir, ou pour brûler des logemens, combler des fossés, &c. *Virgultorum fasciculus*. Une *fascine* goudronnée est d'un pied & demi de tour. Une *fascine* d'épaulement est de deux ou trois pieds. On commande des foldats pour aller à la *fascine*. Dans la basse Latinité on a dit *fascenina*, *fascennia* & *fascinata*, pour signifier ces pals de bois & *fascines* qui servoient de clôtures aux anciens châteaux ou mémoires.

FASCINER. v. a. Faire certains charmes qui font paroître les choses autrement qu'elles ne sont. *Fascinare*, *fascino lædere*. Les Sorciers *fascinent* les yeux pour faire apparôître des Démons.

Au figuré il signifie éblouir par un faux éclat, par une belle apparence. Les passions nous *fascinent* l'esprit. Il faut que cette femme avec tout son fard vous ait *fasciné* les yeux. S. ÉVR.

FASCINE, ÉE. part. *Fascinatus*. Yeux *fascinés*.

FASCINUS. Voyez FASCIN.

FASÉOL D'INDE NACARAT. Espèce de fleur. MORIN: *Cult. des fleurs*, p. 19. *Phaseolus Indicus*. Morin, comme on voit, ne met point d'e à la fin.

FASÉOLE. f. f. Espèce de légume qui est de la nature des fèves. En Latin *phaselus*, *phaseolus*. Il croît aux Antilles plusieurs espèces de fèves & de *faseoles* qu'on ne voit point en France. LONV. DE POINCY, p. 213. Voyez FÈVE.

FASEYER, ou FASIER. v. n. Terme de Marine: *Vacillare*, *harere*. On dit que les voiles *fassent*, lorsque le vent ne donne pas dans les voiles, & que la ralingue vacille toujours. On dit encore dans le même sens BARBEYER.

FASLOT, ou VASLOT. *Vaslote* de Brabant. *Faslôt* du Duc. C'est un ancien titre de noblesse qui tire apparemment son étymologie du mot *vassalis*. Il y en a qui croient que le mot de *fallot* vient de là: *vassalis*: *vaslot*, *faslot*, *fallot*, & qu'ensuite la signification de *fallot* a changé. On a des exemples de plusieurs changemens semblables.

FASQUIER. f. m. Terme de Marine: Instrument qui a la figure d'une carde de cardeur de laine. Il est à jour, étant formé de trois petites bandes dans la hauteur, & de cinq dans la largeur. Le *fasquier* sert à brusquer:

FASSARY. f. f. Nom que l'on donnoit à une femme qui travailloit aux salines de Bourgogne. *Fœtrix*. Quand la cuite du sel est faite, on le tire dehors avec des raieaux; puis avec des escoulées qu'on appelle bastinés, on le porte à l'ouvroir prochain, destiné à la barne; on le renverse en un lieu triangulaire, suffisamment large & long, appelé la Sille, & on le remue deux ou trois fois, de crainte qu'il ne se conguline, & se mette en boullons & diminutions. Quatre femmes le travaillent dans la sille; elles se relevent, & travaillent deux à deux. L'une est appelée Metarry (comme *metatrix*.) C'est celle qui prend le sel dans sa mesure, & forme de salé ou salignon, le faisant moindre d'un quatrième à un cinquième que celui du puits à cuire, & plus petit d'un tiers que celui du gros sel chaudrette, comme j'ai vu dans un titre de Philippe, Roi de Castille, de l'an 1501. L'autre femme est appelée *Fassari*, (comme *fœtrix*.) C'est celle qui façonne & donne le tour au salignon. GOLLUT. *Annal. de Bourg. L. II, C. 27, p. 107.*

FASSEN. Pays ou habitation d'Afrique, dans la Numidie, à soixantes journées du Caire.

FASSIO. Golfe de l'Archipel, qu'on nomme aussi le Golfe de Monte Santo. *Sinus Montis Sancti, Sinus Singiticus*. Petit Golfe de l'Archipel, sur les côtes de la Macédoine, entre la presqu'île de Monte Santo, ou du mont Athos, au nord, & celle de Castel Rampano, au sud. Ou l'appelle aussi Golfe de Doari.

FASSIO. Place de Macédoine, qui donne son nom à un Golfe dont on vient de parler, & qui en est proche.

FASSO. Voyez PHASE.

FASTE. f. m. sans pl. Ce mot vient du Latin *Fasti*, jours de fêtes & de solemnité chez les Romains. Nous avons donné le nom de *faſte* à l'appareil qu'on étaloit dans ces solemnités. Ainsi le terme de *faſte* signifie proprement chez nous, magnificence apparente & extérieure, consistant dans les habits, dans l'équipage & dans la suite. *Fastus*.

Quoique le mot *faſteux* soit toujours injurieux, le mot de *faſte* se prend quelquefois en bonne part, & signifie simplement magnificence dans les personnes qui, par leur état, doivent représenter. *Magnificentia, pompa*. Il faut qu'un Ambassadeur paroisse avec *faſte*, pour annoncer la grandeur & la puissance de son Maître. Le *faſte* de la Cour montre la puissance du Roi. Les Rois gênés par les regards curieux de la foule qui les environne, n'osent guère descendre de la gravité attachée au *faſte* de la Majesté royale. S. EVR.

FASTE se prend beaucoup plus souvent en mauvaise part, comme synonyme de vanité, pour une magnificence déplacée, un étalage révoltant, par lequel certains hommes annoncent aux autres leur opulence. *Fastus, tumor, superbia*. Cet appareil de magnificence; ce train nombreux, ces superbes équipages n'annoncent souvent que le *faſte* d'un homme nouveau.

En Morale, on le dit de même en mauvaise part, pour une affectation de faire paroître sa grandeur, son mérite, ses talens, ses bonnes qualités, &c. La vertu des Stoïciens n'étoit que *faſte* & vanité. Dans les hommes délicatement ambitieux, la modestie est un *faſte* fin & délié, qui leur fait mépriser le *faſte* des autres. Il entre du *faſte* jusque dans l'humilité même, quand on en fait parade.

Toujours un peu de faſte entre dans nos vertus.

FASTE se dit aussi du discours & du style, en parlant des vains ornemens, des grands mots, pleins d'emphase.

Projicit ampullas & sesquipedalia verba.

Le style de Lucain a trop de *faſte* pour être naturel. Ily a bien de la différence entre la majesté & le *faſte*, entre la fausse & la véritable grandeur. BOUH.

FASTES. f. m. pl. Calendrier des Romains où étoient marqués jour par jour leurs Fêtes, leurs Jeux & leurs Cérémonies. *Fasti*. C'étoient aussi des tablettes où l'on

marquoit les années par les Consuls, & on y rapportoit tout ce qui s'étoit passé pendant l'année de leur consulat. C'est dommage que nous ayons perdu les six derniers livres des *fastes* d'Ovide, supposé qu'il les ait faits.

Il y avoit à Rome de grands & de petits *fastes*. Les grands *fastes* s'appeloient aussi *fastes* des Magistrats, & les petits *fastes*, *fastes* Calendaires, *fasti Kalendares*. Les *fastes* Calendaires, qui étoient proprement ce qu'on appeloit les *Fastes*, étoient, selon la définition de Festus Pompeius, des livres où l'on marquoit la description de toute l'année. Numa en étoit l'Auteur, & il en donna le soin au Souverain Pontife. Voyez T. Live, l. C. 19 & 20. & le peuple l'alloit consulter sur tout ce qu'il avoit à faire. Cela dura jusqu'à l'an 550 de Rome que Flavius, Ecrivain des Pontifes, exposa dans la place publique une liste des jours où il étoit permis d'agir; ce qui fut si agréable au peuple, qu'il le fit Edile Curule. T. Live, l. IX. C. 46.

Ces *fastes* s'appeloient les *fastes* de la ville, *Fasti urbani*, parcequ'ils étoient publiquement exposés dans la ville; & par les endroits différens, où l'on en a trouvé gravés sur des pierres antiques, on juge qu'ils étoient exposés non-seulement en différens lieux publics de Rome, mais même chez des particuliers. C'étoit sur ces *fastes* de ville qu'avoit travaillé Ovide, dont il nous reste six livres, L. Cincius Alimentatus, cité par Macrobe Saturn. l. I. C. 16. Fulvius Nobilior, cité par le même au même endroit; Masurius Sabinus, cité encore par Macrobe Saturn. l. I. C. 4. Cornélius Labéon, C. Licinianus, dont il parle, Saturn. l. I. C. 16. Nisus, l. I. C. 12. & d'autres encore, dont il a conservé quelques fragmens; aussi bien que Bæbius Marcus, dont Fulgence de Prisco sermone, N. 6, cite un ouvrage intitulé *De fastis diebus*. On marquoit sur ceux-ci tous les noms des Fêtes, & ce qui regardoit les Dieux & la Religion, les Magistrats; ce qui leur fit donner le nom de *fastes* des Magistrats. On y mit aussi les Empereurs, le jour de leur naissance, leurs Charges, les jours qui leur étoient consacrés, les fêtes & les sacrifices établis à leur honneur, ou pour leur prospérité, &c. & la flaterie chargée & corrompit les *fastes* de tout cela. Ainsi, parce qu'ils contenoient beaucoup plus de choses que les autres, on les nomma Grands *fastes*, à la distinction des *fastes* purement Calendaires, qu'on appeloit petits *fastes*, *Minores fasti*.

Fastes rustiques, ou *fastes* de Campagne, *Fasti rustici*. C'étoient des *fastes* où l'on ne marquoit que les fêtes des gens de la campagne: car occupés au travail des champs, ils étoient obligés à moins de sacrifices, de fêtes & de cérémonies que les habitans des villes, & ils en avoient quelques-unes de propres, & qu'on ne faisoit point à Rome. Ainsi les *fastes* rustiques ne contenoient guère que les cérémonies des Calendes, des Nones, des Ides, les Foires, les signes du Zodiaque, l'accroissement ou le décroissement des jours, les Dieux tutélaires de chaque mois, & certaines choses à faire chaque mois dans le ménage de la campagne. C'est ainsi que nous appelons Almanach du Berger, un petit Almanach qui se fait à l'usage de nos payfans.

Plusieurs Savans ont travaillé sur les *fastes* des Romains, ou nous en ont donné. Entre autres Sibrandus, Tetardus, Siccardus, Frison en 1599. Rosinus dans son IV^e Liv. des Antiq. Rom. Thomas Dempster, le P. Pétau, Gallendi, Joannes Georgius Herwarus ab Hockembourg, que le P. Pétau a fait imprimer dans son Uranologie; Aegidius Bucherius, à Anvers 1633. Petrus Lambeccius dans la Bibliothèque Impériale, Petrus Viola, dont le Traité imprimé à Venise en 1556, est très-rare, Adriagnus Junius, à Basle 1556. Joannes Lalamantius, Jacobus Christmannus, Scalliger *De Veteri anno Romanor.* que le P. Pétau a réfuté *De Doctr. Temp. l. II. l. IX. & suiv.* Samuel Petit, Longius, Putecanus Lilius Gregorius Gyraldi, Struvius, Antiq. Rom. Synt. C. 8. &c. Onuphrius Parvinius, Pighius & Janfon d'Almeloween, Jutif-

consulte Hollandois, nous ont donné des *fastes* Consulaires, les deux premiers avec de longs & savans Commentaires. Ils y marquent non-seulement les Consuls, mais encore les Dictateurs, les Colonels Généraux de la Cavalerie, les Triomphes & les Ovationes. Pighius y joint même les autres Magistrats qu'il a pu trouver, Préteurs, Tribuns, &c. Janfon s'est plus borné, il ne met que les Consuls, avec de petites notes courtes, mais fort bonnes.

Ce mot Latin, *fasti*, *fastorum*, vient du verbe *fari*, parler. Les jours *fastes* étoient parmi les Romains, ceux durant lesquels il étoit permis de poursuivre quelque affaire en Justice, & auxquels le Préteur pouvoit dire ces trois paroles, *Do, dico, addico*.

Et on appelloit jours *nefastes*, *nefasti*, ceux auxquels on ne plaidoit point, parce qu'on ne pouvoit parler, *fari*, en Justice.

*Ille nefastus erit per quem tria verba silentur :
Fastus erit per quem Lege licebit agi.*

OVID.

Ces jours *fastes* étoient marqués par une *F.* sur le Calendrier de Jules César, ou par *F. P.* c'est-à-dire *Fastus primo*, quand on ne pouvoit rendre ou demander justice que pendant la première partie du jour.

On appelle aussi le Catalogue ou l'Histoire Chronologique de la suite des Consuls, les *fastes* Consulaires.

On appelle encore *Fastes*, les Archives & les Registres publics où sont conservés les Mémoires historiques des choses les plus mémorables arrivées en chaque nation. Dans ce même sens, on appelle le Martyrologe, les *Fastes sacrés* de l'Eglise. Le P. Du Londel, Jésuite, a fait les *Fastes* de Louis le Grand, & les *Fastes* de nos derniers Rois de la maison de Valois & de celle de Bourbon.

FASTIDIEUX, EUSE. adj. Ennuyeux, fatigant par ses discours & par ses actions. *Fastidiosus, molestus, fastidium creans & satietatem*. Cet Ouvrage est aussi *fastidieux* que son Auteur. Il se dit principalement d'un homme qui veut faire le plaisant mal-à-propos, & qui s'applaudit de ses sottises. Il se dit plus par rapport à l'esprit, que par rapport au corps; en quoi il diffère de dégoûtant, qui va plus au corps qu'à l'esprit. Ce mot est beau, sonore, & a quelque chose de pompeux. On auroit tort de dire aujourd'hui que l'usage n'a pas encore adouci ce qu'il a d'étranger. Ce qui rend les entretiens ordinaires si *fastidieux*, c'est l'applaudissement qu'on donne à des sottises. BELL. Rien n'est moins selon Dieu & selon le monde, que d'appuyer tout ce que l'on dit par de longs & de *fastidieux* sermons. LA BR. Le chagrin de la vieillesse se répand sur la personne des vieillards, & rend *fastidieux* tout ce qu'ils disent. BELL.

Fastidieux, *fastidiosus*, est aussi le nom propre d'un Evêque Arien du sixième siècle. Voyez Tillemont, *Hist. Eccl. T. VI, pag. 192*.

FASTUEUSEMENT, adv. D'une manière fastueuse. *Tumide, superbe, fastuose*.

FASTUEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de faste, qui est plein de faste. *Ambitiosus, superbus, fastu tumidus, turgens*. Il se dit toujours en mauvaise part. Eloge *fastueux*. BOIL. *Fastueuse* prééminence. PAT. Déiez-vous de cette vaine & *fastueuse* Religion, qui se répand tout au dehors, & qui n'a que la superficie des bonnes œuvres. FL. Les Stoïciens se paroient d'une patience *fastueuse*. DISC. D'EL. Dieu ne demande aux personnes de votre sexe, ni une sublime raison, ni une science *fastueuse*, mais une dévotion tendte, & une foi simple. FLECH. On fait assez que toutes les hérésies ont affecté l'éclat des bonnes œuvres, & d'une charité *fastueuse*. BOURD. *Exhort. T. I, p. 130*.

*Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuse
Donne pour leur prochain une horreur fastueuse.* ID.

*Cessez, Stoïque Paganisme,
De nous vanter votre vertu;
Votre fastueux héroïsme
D'un vain éclat est revêtu.* NOUV. CH. DE VERSA

F A T.

FAT. adj. sans féminin. (Prononcez le t.) impertinent, sans jugement, plein de vanité, & qui fait tout par ostentation. *Fatuus*. Cet homme est bien *fat*. Il est ordinairement employé substantivement. *Fat* & *petit-maître* sont termes synonymes. Un *fat*, dit la Bruyère, est celui que les fots croient un homme de mérite. Il est entre l'impertinent & le sot, il est composé de l'un & de l'autre. Le *fat* déplaît & choque. Il est plus ridicule que le sot. Il n'est jamais un homme de beaucoup d'esprit, ni un homme absolument sot. Il manque plutôt de jugement que d'esprit. Quelle horrible peine à un homme de mérite, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve, & de venir au niveau d'un *fat* qui est en crédit!

*Tel est devenu fat à force de lecture,
Qui n'eut été qu'un sot en suivant la nature.*

DU RESNEL

*Là je ris de ce fat qu'on voit à tout propos,
Carester sa pensée, & rire à tous ses mots.*

SANLEC.

Dans la bouche d'un fat Bourdaloue est un sot.

VILL.

Ce mot vient du Latin *fatuus*.

FAT. f. m. Vieux mot. Destin: du Latin *fatum*.

Qui eut en soi le fat & destinée.

FATAGAR, ou **FATIGAR**. Royaume, ou contrée de l'Abyssinie. *Fatigara*. Le Royaume de *Fatigar* est entre le pays de Dobas au nord, le Royaume d'Angore au couchant, celui de Xoa au midi, & la côte d'Anjan au levant. D'autres disent qu'il a la rivière d'Aoane au nord, le Royaume d'Osge à l'ouest, au sud la Province de Gamat. Voyez la Relation d'Afrique, par De la Croix, Tome III.

FATAL, ALE. adj. qui n'a point de plur. au masculin. *Fatalis*. Ce qui doit arriver nécessairement par un arrêt de la Destinée, qu'on ne peut éviter. Ainsi dans la véritable Religion, où l'on reconnoît que Dieu ne nécessite point les volontés, *Fatal* ne sauroit être pris en ce sens. Mais les anciens païens l'y prenoient souvent. C'est par un décret fatal des Dieux que cette ville a été ruinée.

FATAL se dit non-seulement par rapport à un événement déterminé par la cause première; mais encore par rapport à ceux que l'on a regardés comme des effets nécessaires des causes qui nous sont inconnues, que l'on a supposé liées & enchaînées les unes aux autres; & l'on a donné le nom de *fatum* à cette liaison, à cet enchaînement de causes. Et l'épithète de *fatal* a un événement qui en étoit une suite nécessaire. Voyez **FATALITÉ** & **FATUM**.

FATAL se dit aussi de ce qui porte avec soi une destinée inévitable. Le cheveu *fatal* de Nisus. Le dard *fatal* de Céphale. Le tison *fatal* de Méléagre. Le nom des Scipions étoit *fatal* à l'Afrique. Arrêt, jour *fatal*.

*Ton rival a des armes fatales
Teintes dans les eaux infernales.*

FATAL se dit encore dans l'usage ordinaire de ce qui entraîne avec soi quelque événement, qui décide en bien ou en mal de quelque chose. Dans la plupart des affaires il y a un moment *fatal*. Le terme *fatal* pour le retrait, est l'an & jour, pour dire que, ce terme expiré, on ne peut plus faire le retrait.

FATAL, signifie aussi, malheureux, funeste, qui a des suites malheureuses. *Funestus, fatalis*. Ce jour-là a été *fatal* à la République. La bataille d'Arbelles fut

fatale aux Perses. On ne sauroit trop déplorer les *fatales* divisions du Christianisme partagé en tant de sectes, qui se sont malheureusement séparées de la vraie Eglise. Je ne puis me délivrer de cette *fatale* passion qui me persécute, VILL.

☞ FATAL & funeste, dit M. l'Abbé Girard, signifient également une chose triste & malheureuse; mais le premier est plus un effet du sort; & le second est plus une suite du crime. Les gens de guerre sont en danger de mourir d'une manière fatale; & les scélérats sont sujets à mourir d'une manière funeste.

☞ Quand ces mots sont pris dans un sens augural, c'est-à-dire, quand on s'en sert pour marquer quelque chose qui annonce un fâcheux événement, ou qui en est l'occasion; alors *fatal* ne désigne qu'une certaine combinaison dans les causes inconnues, qui empêchent que rien ne réussisse, & fait toujours arriver le mal plutôt que le bien. La galanterie fait la fortune aux uns, & devient *fatale* aux autres. Voyez funeste.

☞ FATALEMENT. D'une manière fatale. *Fataliter*. Ce mot se prend dans les mêmes acceptions que fatal: ainsi il signifie quelquefois, par une destinée inévitable; comme quand les Poètes disent qu'Hercule étoit *fatalément* soumis aux ordres d'Euristée: quelquefois il signifie simplement, par un grand malheur; comme quand Molière dit, être conduit *fatalément* chez une personne. *Infortunatè, infeliciter*.

FATALISER. v. act. *Fato destinare*. Ronlard s'est servi de ce mot pour dire destiner. C'est aussi ce qu'on appeloit autrement *fêer*; car fatal & fêé est la même chose.

☞ FATALISME. f. m. Doctrine de ceux qui attribuent tout au destin.

FATALISTE. f. m. Qui attribue tout à la fatalité & à la destinée. Ce terme est nouveau, mais adopté par l'usage. Voici un très-bon argument, & il n'y a aucun *fataliste* qui le puisse réfuter. DE LA ROCHE, après M. Clarke.

FATALITÉ. f. f. Nécessité d'un événement, dont on ne fait pas la cause, & que les Anciens attribuoient à la Destinée. *Fatum, fati necessitas*. Les Anciens donnoient tout à la *fatalité*. Les Stoïciens, qui admettoient une Providence, l'assujétissoient pourtant à la *fatalité* du Destin. S. EVR. L'opinion qu'avoient les Stoïciens, que toutes choses étoient gouvernées par une *fatalité* immuable, faisoit qu'ils s'y soumettoient comme des esclaves attachés à leur chaîne. DISC. D'EL. Jamais les Stoïciens n'ont fait leur *fatalité* plus roide, ni plus inflexible, que la prédestination des Calvinistes. BOSS.

☞ Le mot de *fatalité* vient de *fatum*, formé de *fari*, parler, prononcer, & on l'a appliqué d'abord au décret de la cause première qui a déterminé tous les événements, sur tout ceux qui intéressent les hommes; ensuite on l'a dit des causes cachées des événements, ou plutôt de l'enchaînement & de la combinaison des causes inconnues, d'où résultent ces événements.

☞ FATALITÉ, Destin & Destinée peuvent être regardés comme synonymes. Il n'en est pas ainsi de fortune, sort, & hasard que l'on confond souvent avec Destin & Destinée. Voyez ces mots.

FATHIMITE, comme écrit d'Herbelot, & comme il faut écrire FATIMITE, comme écrivent d'autres moins instruits que d'Herbelot. f. m. & f. Descendant de Fathimith, ou Fathema, fille de Mahomet & d'Aïschah. *Fathimitha*. C'est un titre qu'ont porté des Princes Musulmans, qui prétendoient descendre en ligne directe d'Ali & de Fathima, son épouse, fille de Mahomet. La dynastie des *Fathimites* commença en Afrique l'an de l'hégire 296, de J. C. 908, par Abou Mohammed Obed-Alla, ou Obeidallah, qui se fit suivre comme un Prophète, chassa les Agrebres de la Province d'Afrique proprement dite, & peu après les Edrissites de la Barbarie, Numidie & Mauritanie où ils regnoient. Les *Fathimites* conquièrent ensuite l'Egypte, & s'y établirent en qualité de Califes. Plusieurs ont contesté à ces Princes le qualité de *Fathimites*, & l'origine qu'ils prétendoient tirer d'Ali & de Fa-

thima. Voyez la Bibliothèque Orientale de d'Herbelot. Les Califes *Fathimites* d'Egypte finirent en Abed, l'an 567 de l'hégire, de J. C. 1171, après avoir régné 208 ans depuis la conquête de Moëz, FLEURY, & 268 ans depuis leur établissement en Afrique, suivant ce qu'on vient de rapporter de d'Herbelot.

FATHOM. f. m. terme de commerce. Mesure dont on se sert en Moscovie, qui contient sept pieds d'Angleterre, & environ la dixième partie du pouce; ce qui revient, mesure de France, à six pieds sept pouces & quelques lignes, le pied d'Angleterre n'étant que de onze pouces quatre lignes & demie de Roi.

FATIDIQUE. adj. Qui prophétise, ou annonce les arrêts des destinées. *Fatidicus*. Il ne se dit que des divinations profanes des Anciens, qui se faisoient par le vol des oiseaux, des trépieds, & autres choses qui servoient de fondement à leurs prédictions, à leurs vains oracles. ☞ Ce mot ne s'emploie guère que dans la poésie sublime. Le trépied fatidique. Le vol fatidique des oiseaux. Les chênes fatidiques de Dodone. Il vient du Latin, *fatum dicere*. Annoncer les destinées.

☞ FATIGANT, ANTE. adj. Qui donne de la fatigue. Un travail *fatigant*, un exercice *fatigant*.

☞ FATIGANT, signifie aussi qui est ennuyeux, à charge par ses importunités. *Molestus, gravis*. Lecture, conversation *fatigante*. C'est une chose bien *fatigante* que les longues visites. Les femmes pleurent leurs maris par ostentation: c'est une triste & *fatigante* vanité. S. EVR. La vie *fatigante* des Courtisans, & les rebuts qu'ils souffrent, ne les dégoûtent point de la Cour. M. ESP. Une vertu *fatigante*. MOL.

*Il est d'autres maris, volages, infidèles,
Fatigans damerets, tyrans nés des ruelles.* R.

FATIGUE. f. f. Travail de corps qui lasso, ☞ ou plutôt l'effet d'un travail considérable. Car quoiqu'on emploie souvent travail & fatigue comme synonymes, ils ne le sont pas plus que cause & effet. La *fatigue* est toujours la suite de l'action; elle suppose un travail rude, ou par la difficulté, ou par la longueur. Voyez encore lassitude. On le dit également en parlant du corps & de l'esprit. *Fatigatio, Defatigatio*. Endurer, souffrir, supporter la *fatigue* du chemin, de la guerre, &c. Se faire, s'endurcir à la *fatigue*. Les chevaux de manège ne sont pas propres pour la *fatigue*. Une longue contention d'esprit est d'une grande *fatigue*. J'ai été exposé à la *fatigue* d'essuyer une mauvaise harangue. CAIL. La vie des chefs de parti est une *fatigue* honorable. M. ESP. Que celui donc qui voudra voir s'il est pauvre d'esprit, regarde s'il aime les suites & les effets ordinaires de la pauvreté, qui sont la faim, la soif, le froid, la *fatigue*, & le dénuement de toutes choses. M. L'AB. REGN. C'est une *fatigue* que d'avoir à se venger, & à soutenir le rôle d'un ennemi déclaré. BELL. Pomey dit aussi *fatigation*: ce mot n'est plus en usage, & j'en fais s'il y a jamais été.

☞ On dit, en parlant des choses qui sont capables de résister à la *fatigue*, ou au travail, un homme de *fatigue*, un cheval de *fatigue*, un habit de *fatigue*, &c.

☞ FATIGUER. v. a. Donner de la fatigue. *Fatigare*. La lecture *fatigue* la vue. Un exercice continu *fatigue* un cheval. Un travail assidu *fatigue* le corps. On dit dans le même sens, *fatiguer* l'ennemi. Ce partisan *fatigue* l'ennemi par les courses continuelles, lui donne de la peine, de l'exercice, le harcèle.

☞ FATIGUER, dans le sens figuré, signifie importuner, être à charge par ses importunités. *Fatiguer* quelqu'un par ses visites. Ce plaideur *fatigue* tout le monde du détail de son procès, & ses Juges par des sollicitations continuelles. Les grandes assemblées *fatiguent*: on n'y sauroit parler que de choses générales qui ennuient presque toujours. BELL. Vous croyez que quand vous serez *fatigué* de vos passions, quelques soupirs poussés du fond d'une conscience effrayée, fléchiront à propos la justice de Dieu. FLECH. Il y a communément dans nos Historiens un certain embarras qui *fatigue* l'esprit, & qui le dégoûte. LE P. DAN. Ce Mar-

quis avec son air empressé vous fatigue de ses embrasades & de ses baisers. BELL.

De victimes, d'encens, j'ai fatigués les Dieux.
DES-H.

FATIGUER un arbre. Terme de jardinage. C'est lui laisser plus de fruit ou de bois qu'il n'est en état d'en nourrir. Les fruits, par le défaut de suc nourricier, avortent, ou viennent mal, les branches dépérissent, & enfin l'arbre entier périt. Vous fatiguez vos arbres en leur laissant trop de fruit.

FATIGUER est aussi neutre, & signifie se donner de la fatigue. Un homme fatigue trop. Les filles & les femmes fatiguoient comme les simples ouvriers. BOUH.

FATIGUÉ, ÉE. part. *Fatigatus, lassus*. Ce terme a une signification particulière en peinture. On dit qu'un ouvrage est fatigué, lorsqu'à force de le vouloir finir, on lui ôte toute son aisance & sa légèreté; & l'on appelle couleurs fatiguées, celles qui, à force d'être tourmentées sur la toile, ont perdu leur fraîcheur. On le dit de même d'un tableau qui, à force d'être nettoyé, a perdu quelque chose de ses demi-teintes. ACAD. FR.

En sculpture, un ouvrage fatigué est celui qui manque de netteté & de franchise.

En gravure, on dit que la manière d'un ouvrier est fatiguée, quand il emploie beaucoup de travail dans les choses qui pouvoient faire leur effet avec moins d'ouvrage.

Ce mot vient du Latin *fatigare*. On a appelé aussi *fatigia*, les travaux, les peines, les fatigues. DU CANGE.

FATIHÉ. f. m. Nom d'une prière que les Turcs récitent, & qui est comme l'Oraison Dominicale. En voici le sens. Au nom de Dieu miséricordieux & miséricordieux, louange à Dieu Seigneur des mondes, miséricordieux & miséricordieux. Roi du jour du jugement, nous t'adorons, nous nous confions en toi: garde-nous, & nous t'invoquons en la droite voie, voie de ceux que tu as élus, & que tu favorises de tes grâces, & non de ceux contre qui tu es en colère, ni des infidèles, & de ceux qui ne sont point errans. Ainsi soit-il. DU LOIR. p. 142.

FATIMITE. Voyez FATHIMITE.

FATISTE. f. m. Vieux mot qui signifioit autrefois Poète, & sur-tout celui qui faisoit des vers pour disputer le prix des Jeux Floraux, & autres. Il y en a qui disent que ce mot signifie *Farceur, Bâteleur*: ce qui revient au premier sens, parce qu'autrefois nos Poètes alloient dans les compagnies, & se trouvoient aux réjouissances & aux fêtes, où ils récitoient leurs vers, en faisant des grimaces & des gestes plaisans & extraordinaires.

Ce mot se trouve souvent dans Pasquier, & autres Auteurs. Il étoit fait à l'imitation du *ποιητής* des Grecs, qui signifie, *faiseur*. Nicot écrit *fatiste*, & l'explique en Latin par *comicus poeta*. Voyez Ménage sur le mot **FATISTE**. Pasquier se sert de ce mot dans ses Recherches, L. V. C. 5. M. Le Gendre, dans ses Mœurs & Cout. des François, p. 263, prétend que ce mot ne signifie pas en général un Poète, mais une espèce particulière de Poètes. D'autres Poètes, nommés *Fatistes*, faisoient, dit-il, de petites pièces qui étoient chantées par les chœurs. Ces petits ouvrages, ajoute-t-il, étoient d'autant plus estimés, que le Poète y mêloit souvent des traits piquans contre le vice, & des éloges de la vertu.

FATRAS. f. m. Ce mot s'est dit originairement d'une sorte de vers anciens, où un vers étoit souvent répété, comme aux Chants Royaux, selon Borel. En voici un exemple:

Le prisonnier
Qui n'a argent;
Est en danger.
Le prisonnier,
Pendre au noyer.

Tome IV.

Le fait l'argent;
Le prisonnier
Qui n'a argent.

Borel ajoute au même endroit qu'on disoit *fatriser*, pour faire ces sortes de vers. Rime *fatrisée*, est ce que Richelet & d'autres ont appelé rime fraternisée, apparemment parce qu'ils ont cru que ce mot venoit du Latin *frater*, & non pas de *fatras*: il faut même dire *fétrisée*, & non pas *fatrisée*, ni *fraternisée*. Les pièces de rimes *fatrisées* étoient de vrais *fatras* (*satyra, saturum carmen*.) Pierre Le Fèvre; Curé de Mérai, dans son Art de pleine Rhétorique, parle de ces sortes de pièces de vers qu'on appelloit *fatras*.

Ménage fait venir *fatras* de *Farcio, farfi, fartum, farta, fartacium, fartas, fatras*.

FATRAS, se dit maintenant, comme terme de mépris, pour signifier un amas confus de choses vaines, inutiles ou frivoles. *Farrago*. Un *fatras* de vieux meubles, de papiers, de vieux tableaux.

Dans le figuré, un *fatras* de paroles: Tout ce que vous dites-là, n'est que du *fatras*. Ce livre est plein de *fatras*. Ne me réplique point, je connois ton *fatras*.

FATRASSER. v. n. Ce mot se trouve dans Pomey, pour s'occuper à des bagatelles. *Nugis distineri*. Cet homme ne fait que *fatraser*. Il n'est pas d'usage.

FATRASSEUR. f. m. Ce mot se trouve dans Pomey, & pour signifier un diseur de bagatelles, un homme qui s'occupe à des bagatelles, à des riens: *Gerro*. C'est un *fatrasseur*: je ne veux point avoir affaire à lui. Il n'est pas plus usité que *fatraser*.

FATRISER. Vieux mot. Faire des pièces de vers appelées *fatras*. Voyez ce mot.

FATROULER. Vieux mot, qui est hors d'usage; il signifie, s'occuper de bagatelles.

FATUA. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Divinité des anciens Romains. *Fatua*. C'étoit la même que la Bonne Déesse, ou Faune, & la Terre, & l'ancienne Vesta, Opis, Proserpine. Voyez ces mots. On l'appelloit *Fatua* à *fatu*, parce qu'elle parloit & rendoit des oracles: *Fari*, parler. Voisius, de *dol*: L. I. C. XII. p. 50. Struvius, *syntagme. Antiq. Roman.* C. I. p. 122. Arnobe, L. I. & L. V. Macrobe, *Saturn.* L. I. C. 12. S. Augustin, *De Civitate Dei*, L. VI. C. 24. rapportent ces noms divers.

FATUAIRE. f. m. Terme d'antiquité. *Fatuarius*. Les *Fatuaires* étoient chez les Anciens ceux qui paroissant inspirés, annonçoient les choses futures.

Ce nom de *Fatuair* vient de *Fatua*, femme du Dieu Faune, laquelle prédisoit aux femmes l'avenir, comme Faune le prédisoit aux hommes.

FATUEL. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un Dieu de l'Antiquité. *Fatuellus*. C'est Faune que les Romains nommerent ainsi; & Fauna, sa femme, *Fatua*, parce qu'ils prédisoient l'avenir; de *Fari*, qui est la même chose que *vaticinari*, prophétiser, prédire. *Servius*, sur le 47^e vers du L. VII. de l'*Enéide*.

FATUISME. f. m. Esprit & caractère de fat: Voilà, je crois, un établissement nouveau qui ne fera point à la charge du public, mais bien à l'extirpation du *Fatuisme*. . . ABBÉ DE CHAULIEU.

FATUITÉ. f. f. Vice du fat. *Fatuitas*. Rien de plus ridicule que la *fatuité* de ceux qui parlent toujours, & qui ne savent rien. L'entêtement aveugle & ridicule que nous avons pour nous-mêmes, est une espèce de *fatuité*. BELL.

Un voluptueux de Rome se faisant rapporter du bain dans une chaise, demandoit à ses valets, suis-je assis? (M. Nicole auroit dû dire,) demandoit s'il étoit assis? C'est à peu près comme celui qui étant à la chasse, demandoit à ses gens, s'il avoit du plaisir? Ce sont des *fatuités* des Grands qu'il est bon de remarquer. Nic. Le P. Bouhours, dans ses doutes, a condamné le mot de *fatuité*. Il est très-bon, dit Ménage, & il faut être le P. Bouhours, pour trouver mauvais *fatuités des Grands* en cet endroit-là. Ce terme est devenu fort à la mode, ainsi que la chose qu'il désigne, & nous n'en avons point d'autre qui exprime si bien ce que l'on entend par-là. La *fatuité* de certaines femmes est pire que la grossièreté, ou la ruf-

ricité des villageoises : elle a l'affectation de plus. LA BR. Il faut avoir bien du mérite pour ne tomber pas dans des *fatuités* bizarres, quand on est tout d'un coup élevé à une grande fortune. BELL.

✂ FATUM. f. m. Terme purement latin, qui, dans le langage des Fatalistes, est synonyme à destin, cause première qui déterminoit tous les événemens. Tout ce qui étoit écrit dans le livre du Destin, étoit inévitable. Les Dieux mêmes étoient soumis au *fatum*, c'est-à-dire, à cet enchaînement des causes combinées les unes avec les autres, dont les événemens sont les suites nécessaires. Voyez FATAL, FATALITÉ.

F A U.

FAU, ou FOU. f. m. Arbre de haute futaie. *Fagus, esculus*. C'est la même chose que *fouteau*, ou *hêtre*. Voyez HÊTRE. M. Ménage regarde *fau* comme un mot ancien & hors d'usage; car au mot *fouteau* il dit que nos Anciens disoient *fau* & *fou*. On a dit aussi *fain*. Voyez M. Ménage, au mot *faine*. Nicot dit *fayart*. On se servoit autrefois pour écrire de l'écorce de tilleul, de *fau*, &c. CALMET. On ne dit plus ce mot, on dit du hêtre.

FAVAGNONA, ou FAVAGNANA. Nom d'une île. *Favianiana*, anciennement *Ægusa*. Elle est dans la mer de Sardaigne, sur la côte occidentale de Sicile, vis-à-vis de Capo Coco.

FAVARA. Source d'où sort une petite rivière de même nom. *Favara*, anciennement, *Fons Diana*. Elle coule dans la vallée de Noto en Sicile, & se décharge dans la mer d'Afrique, entre l'embouchure du Manlo, & celle du Frascolar. MATY.

FAVATERIA. Voyez FALVATERA.

FAUBERT. f. m. Terme de marine. C'est une espèce de balai avec lequel on nettoie le vaisseau. *Scopula navica*. Il est fait de vieux cordages défilés, qu'on appelle autrement *escoupes*, ou *vadrouilles*. De-là on dit *fauberter*, c'est-à-dire, balayer, nettoyer avec un *faubert*.

FAUBLOYER. v. Ce mot qui étoit autrefois en usage, signifie, *Dire, réciter, parler*.

Il vient de *fabulari*, qui signifie la même chose en Latin.

✂ FAUBOURG. f. m. Plusieurs écrivent Fauxbourg. Nous suivons l'orthographe de l'Acad. La partie d'une ville qui est au-delà de ses portes & de son enceinte, ou les bâtimens qui sont sur les avenues de la ville. *Suburbium*. On a déjà enfermé plusieurs fois les *Faubourgs* de Paris dans la ville. Les Places de guerre ne doivent point avoir de *Faubourgs*.

On disoit autrefois *forsbourg*, comme qui diroit hors le bourg, ou hors de la ville, d'où est venu ce mot par corruption. PASQ. On trouve *forsbourg* dans quelques anciens livres. M. de Valois le jeune croyoit que les *faubourgs* ont été ainsi nommés, non pas parce qu'ils étoient hors du bourg, ou de la ville, mais parce qu'ils étoient des bourgs bâtis hors de l'enceinte des villes. MÈN. Julien Taboët écrit *fauxbourg*, c'est-à-dire, *Fictus, vicus & burgus*, au rapport de M. de Caseneuve.

On dit proverbialement d'une grande multitude, d'un grand concours de monde, qu'on y voit la ville & les *faubourgs*. Il avoit assemblé la ville & les *faubourgs*. Ac. FR.

FAUCËT. f. m. L'Auteur des Entretiens sur la Musique imprimés à la suite, & sous le titre d'Histoire de la Musique, & de ses effets, avoit écrit *faucet*, mais il passe condamnation lui-même sur cela, & convient qu'il faut écrire *fausset*, que l'analogie le veut ainsi, que *fausset* vient de l'adjectif féminin *fausse*. Une voix de *fausset*, comme qui diroit, une voix presque fausse.

FAUCHAGE. f. m. Action de faucher, *Fœni messis, fanisecium, fanisectura*. Un temps pluvieux n'est pas propre pour le *fauchage* des prés. Il a tant payé pour le *fauchage* de ses avoines.

FAUCHAISON. f. f. Terme d'économie rustique. Le temps où l'on fauche les prés, comme on dit *fanaison* pour le temps où l'on fane les foins, & *haren-gaison* pour le temps de la pêche du hareng. Voilà un

beau temps pour la *fauchaison* des foins. Pour avoir du regain dans les prés, il en faut interdire l'entrée au bétail jusqu'à la *fauchaison* qui s'en fait vers la mi-Septembre. PLUCHE.

FAUCHARD. f. m. Espèce de petit faucillon avec un long manche à peu-près de la hauteur d'un homme. On s'en sert pour marcher comme d'un bâton, & à couper des branches ou autres choses un peu hautes, sans être obligé de monter. On s'en sert aussi comme d'une arme défensive.

FAUCHÈ. f. f. se dit en quelques endroits de l'action de faucher, ou de ce qu'un homme peut faucher en un jour. La plupart des prés de France se mesurent par tant d'hommes de *fauche*.

Ce mot est dérivé du Latin *Falx*.

FAUCHÉE. f. f. ✂ Ce qu'un faucheur peut couper de foin dans un jour, qu'on évalue ordinairement à quatre-vingt cordes.

FAUCHER. v. a. Couper l'herbe des prés, ou les avoines avec la faux, *Demetere, secare, falce defecare*. Il y a des prés qu'on *fauche* deux ou trois fois l'année, comme ceux de Luzerne. *Faucher* les avoines.

On dit figurément que la mort, que le temps *fauchent* toutes choses.

FAUCHER. En termes de Manège, se dit d'un cheval qui traîne en demi-ronde une de ses jambes de devant, & qui boîte en marchant. Ce qui arrive à un cheval qui a été entr'ouvert, ou qui a fait quelque effort. Alors il est neutre.

FAUCHER. Sur les Galères on dit *faucher* le grand pré; pour dire, ramer. Cette expression métaphorique n'est que du style familier. Je vous trouverai fort heureux, si l'on ne vous condamne qu'à *faucher* le grand pré. LE SAGE.

✂ FAUCHER. En terme de Manufacture en soie; mauvaise manière d'ourdir une étoffe qui serre peu la trame, & avance beaucoup l'ouvrage, mais qui le rend mou, inégal & lâche.

FAUCHÉ, ÉE. part.

On dit quelquefois ironiquement que les prés sont *fauchés*, que les avoines sont *fauchées*, pour dire qu'ils sont perdus, ruinés, qu'il n'y en aura point cette année.

FAUCHET, f. m. Espèce de rateau avec des dents de bois qui sert aux faneurs à amasser l'herbe fauchée des deux côtés, & fanée pour la mettre en meulons. *Rastellum*. Les batteurs en grange ont aussi besoin d'un *Fauchet*, pour séparer la paille battue d'avec le blé. Le célèbre Fauchet qui a recueilli nos antiquités Gauloises, avoit pris pour devise, par rapport à son nom, un de ces *fauchets*, avec ces mots. *Dispersa & neglecta coëgi*. P. MÉNEST.

FAUCHEUR. f. m. Celui qui fauche les prés & les avoines. *Falcarius, messor, defecator*.

FAUCHEUR, ou FAUCHEUX. f. m. L'Araignée des champs, appelée communément *faucheur*, a la partie antérieure, ou la tête & la poitrine plate horizontalement & presque transparente; étant couverte d'une écaille fort fine, lisse & blanchâtre. Il y a une grande tache noire sur sa tête, que je crois être le cerveau qui paroît à travers l'écaille transparente qui le couvre. Cette araignée a huit yeux placés d'une manière extraordinaire: il y en a deux au milieu du front, très-petits & fort proche l'un de l'autre, de sorte qu'on pourroit les prendre tous deux pour un petit corps ovale. Aux extrémités du front, à droite & à gauche, il y a deux petites bosses, & sur le sommet de chacune de ces bosses, il y a trois yeux placés en tréfle fort proche les uns des autres. Ces yeux-ci sont plus gros que les deux du milieu: ils ont une cornée fort bossue, blanche & transparente, quoique le fond en soit noir, au lieu que les deux yeux du milieu sont tout-à-fait noirs. Il part de chacune de ces bosses, aussi bien que des deux yeux du milieu, un canal fort sensible. Ces trois canaux vont se rendre dans cette tache noire que je crois être le cerveau. A mesure que ces canaux s'éloignent des yeux, ils s'approchent les uns des autres, pour donner à peu près dans le même endroit du cerveau. Ces canaux contiennent apparemment

les nerfs optiques, & en font les gânes. Les jambes de ces araignées sont fort menues, mais fort longues, & leurs bras fort courts & fort charnus. Leurs jambes sont si pleines de poils, qu'elles paroissent au microscope des plumes à écrire. HOMBERG. *Mém. de l'Acad. 1707, p. 350.*

On a quelquefois donné le nom de *faucheurs*, à des soldats armés de faux. Je fis rembarquer une partie du détachement des Matelots appelés *faucheurs*, à cause des faux qu'on leur avoit donnés pour armes. POINTIS.

FAUCHON. f. m. Vieux mot. Espèce d'épée courbe, dont on se servoit autrefois. *Falcula*. On l'appeloit *fauchon*, parce qu'elle étoit faite en faucille, ou parce qu'elle fauchoit la vie des hommes. Le Président Faucher rapporte ces vers de l'auteur du pèlerinage de l'ame.

*Où le fauchon je te ceindraï,
Où ta vie je faucherai.*

On trouve dans les gloses d'Isidore, *Falcarius, gladiator, falcem gerens*. MÉN.

FAUCIA. f. f. Nom de l'une des Tribus Romaines. *Tribus Faucia*. La Tribu *Faucia* est célèbre par de grands malheurs. Voyez *Alexand. ab Alexand. Dier. Gen. L. I, c. 7.*

FAUCILLE. f. f. Instrument qu'on manie d'une main, & avec lequel on scie les blés. *Falcula, secula*. Il est fait en demi-cercle, & emmanché d'un petit manche de bois. Il a de petites dents plus délicates que celle des scies. En Provence la *faucille* n'a point de dents. Elle coupe comme un couteau bien affilé. C'étoit la saison où les épis tomboient sous les *faucilles*. Les Moissonneurs ont déjà la *faucille* à la main. Il est temps de mettre la *faucille* dans la moisson.

*Le même grain, que les glaçons
Sembloient dérober aux moissons,
Enfin tombe sous la faucille;
Et le diligent Laboureur
Se sert des mains de sa famille;
Pour recueillir tout son bonheur.*

Ce mot vient de *falcula*, ou de *falcilla*, diminutif de *falx*. NICOT.

En Anatomie, on appelle *Faucille*, cette portion de la dure-mère qui fait la séparation des parties de devant du cerveau, à cause qu'elle a la figure d'une *faucille*.

On dit figurément, mettre la *faucille* dans la moisson d'autrui; pour dire, entreprendre sur le métier, sur les fonctions d'autrui. *Mittere falcem in messem alienam*.

On dit proverbialement & ironiquement, quand quelqu'un fait une action mauvaise, qu'il ira droit en Paradis comme une *faucille*; ou d'une chose tortue, qu'elle est droite comme une *faucille*.

LE MONT FAUCILLES, est une partie des montagnes de Vosge. Voyez VOSGE.

FAUCILLON. f. m. Instrument fait en forme de faucille. *Falculula*. On appelle du bois à *faucillon*, un menu bois taillis aisé à couper avec cet instrument, des broussailles.

FAUCOGNEY. *Fauconneium*. Ville de France dans la Franche-Comté, au Bailliage d'Aumont, & au pied du mont de Vosge, sur la petite rivière de Lantaine.

FAUCON. f. m. *Falco*. Oiseau tant de leurre que de poing, qui a le plus beau vol, & qui est le plus noble & le plus estimé entre les oiseaux de proie. Il surpasse tous les autres en bonté, en courage, & en ce qu'il est le plus familier & le plus domestique de tous; c'est pourquoi il donne le nom à la *Fauconnerie*. Il a les pieds jaunes, la tête noire, & le dos inarqueté de plusieurs taches noires. Le bon *faucon* a la tête ronde, le bec court & gros, le cou long, les épaules larges, les plumes des ailes délicates, les cuisses longues, les jambes courtes, les pieds, ou mains, longs, larges & grands. Le *faucon* vole pour les champs, pour rivière,

pour milan, pour corneille, pour héron, pour pie. *Faucon* ne se dit que de la femelle; car pour le mâle on l'appelle Tiercelet de *faucon*, *Tertiarius falconis, tertiarius falco*; comme moindre & plus foible que la femelle. POMÉY. Il y a des *faucons* riviéreux, d'autres champêtres, propres à voler sur les rivières ou les campagnes: en Latin *falco, triorches, buteo*, & en général *accipiter*, qui est le nom de la meilleure espèce, qui a donné le nom aux autres. Le mot de *faucon* se peut attribuer particulièrement à chaque espèce; & l'on dit *faucon gentil, faucon pèlerin, faucon de Tartarie, faucon de Barbarie, faucon Gerfault, faucon sacre, faucon lanier, faucon Tunisien*, & ainsi des autres.

Il n'appartient qu'aux Rois & aux Princes de tenir des *faucons* pour leurs divertissemens, soit au vol pour champs, soit pour rivières.

Jean de Janua, & plusieurs autres, disent que ce nom vient de ce que cet oiseau a les ongles recourbés, qui ressemblent à une faux. Giraldus le dérive à *falcando*, parce qu'il vole en tournant comme une faux. L'Empereur Frideric Barberousse a écrit des *faucons* dans son Art de la Chasse; Albert le Grand, Jacques-Auguste de Thou dans sa *Fauconnerie*, &c.

Bellon divise les *Faucons* en trois espèces: il appelle les uns passagers, d'autres champêtres, & les derniers *faucons* de marais. Nous en avons en France que nous appelons *faucons* de repaire, à cause qu'ils se plaisent à habiter un lieu particulier, pour la facilité qu'ils y rencontrent à prendre leur proie & ce qui convient à leur nourriture.

Nous mettons parmi les passagers, qui sont du premier genre, les *faucons* hautains, que nous appelons héroniers & gruyers, parce qu'ils sont propres au vol du Héron & de la Grue.

Albert le Grand les divise pareillement en trois genres; savoir, les nobles, dont il établit dix espèces: ceux qui sont sans cœur & couards: & les derniers sont entre ces deux espèces, parce qu'ils sont engendrés des nobles & des couards, & participent au naturel des uns & des autres.

Il met dans la première de ces trois classes le *faucon* sacre, le Gerfault, le *faucon* de montagne, le pèlerin ou passager, le bossu, le blanc, le rouge, le *faucon* aux pieds bleus, le *faucon* d'arbre & le *faucon* de roche.

Entre les couards, il met les oiseaux nocturnes, les pies grièches & les quercerelles; mettant ainsi & confondant les *faucons* avec des espèces d'éperviers.

Pour les troisièmes, qui sont engendrés d'un oiseau noble & d'un couard, il n'en nomme aucune espèce distincte, à cause qu'ils changent tous les jours, suivant les espèces différentes desquelles ils sont engendrés.

Tous ces *faucons* différens, ainsi que les autres oiseaux de proie, ont une triple différence prise de leur âge. Les uns s'appellent *faucons* lors, les autres *faucons* niais, & les autres *faucons* mués.

L'on peut apporter encore une autre différence entre les *faucons*; car quelques-uns peuvent être appelés Grands, ainsi que les Gerfaults, les Pèlerins, & ceux de pareille espèce; les autres médiocres; les autres petits, les autres longs, les autres de grand corsage, les autres ronds. Il se rencontre enfin une grande diversité & différence de couleurs dans leurs pennages, dans toutes les espèces: car des Pèlerins, aussi bien que d'autres, il s'en rencontre de rouges, d'autres obscurs, d'autres tachetés.

Le *faucon* qui est pris petit avant la mue est le meilleur.

La première année le *faucon* est d'un roux qui n'est pas fort rouge, & qui tire plutôt sur le pâle, il blanchit insensiblement à mesure qu'il avance en âge. La couleur des yeux est fort jaunâtre, & approchant du safran; de sorte qu'ils en paroissent rouges, la paupière en est noirâtre; les pieds sont d'un jaune pâle & blanchâtre. Il est à remarquer que moins le *faucon* a les pieds blanchâtres, & moins il est hardi. S'il tire sur la couleur bleue, il est aussi moins courageux.

bien que quelques-uns soient d'une autre opinion.

Les *faucons* sont meilleurs, selon les pays d'où on les tire. Les marques du bon, sont quand il est de moyenne taille, large dessous & dessus, bien relevé de mahattes & délié; court enjointé, la main grande, sèche & déliée; la tête petite & ronde, les yeux gros, le bec gros & court, les naseaux grands, la couronne grosse & large, le corps court, l'épipihette grande, le vol long, bien affilé; qu'il ne croisse guère; son pennage d'une pièce sur le derrière, les mailles de gros cœur pardevant le champ de son pennage tirant sur le brun; qu'il soit couvert de manteaux, & les arvens larges. Auguste de Thou dans sa Fauconnerie, in *Hieracosophii Libro*, décrit ainsi la bonne espèce de *faucons*.

*Depressus capitis vertex, oblongaque toto
Corpore pennarum series, pallentia crura,
Et graciles digiti ac sparsi, naresque rotunda.*

On apporte les *faucons* de Barbarie, de Tartarie, d'Allemagne, de Savoie, & autres pays éloignés; il s'en rencontre dans les montagnes de Dauphiné.

Le *faucon* a son Tiercelet, qui est le mâle, aussi bien que les autres oiseaux de proie, à l'exception de l'Esmérillon. Il doit être choisi le plus grand, & approchant le plus que l'on pourra du pennage & de la figure du *faucon*. Les Latins les appellent *Puniliones*; c'est-à-dire petits oiseaux; ils n'ont rien de différent que la grandeur, & quelque chose dans le pennage.

Le Tiercelet, ou mâle du *faucon*, a les plumes bien madrées, la tête & les yeux noirs; le dos & le dessus de la queue cendrés. Il est de leurre, ainsi que le *faucon*; ses jambes & ses mains sont jaunes, & il a communément la poitrine pâle; il porte deux taches noires à côté des yeux.

Pour rendre le *Faucon*, & généralement tous les oiseaux de proie domestiques, il est nécessaire de les tenir fréquemment sur le poing, leur avoir la main douce, & ne les pas contredire.

Il y a quelques *faucons*, suivant l'opinion de Martino, qui naturellement veulent voler haut & gras, & les autres plus maigre. Les *Faucons* noirs sont d'une nature, les lavés d'une autre. Il assure que les plus merveilleux & les plus hautains sont blancs. Ils veulent être tenus plus haut & plus gras au voler que les autres; & vous trouverez le *faucon* blanc, pass pour pass, plus gras & plus haut que nul autre oiseau, de quelque complexion qu'il soit; la raison est que le *faucon* blanc est plus doux & plus paisible, plus agréable en toutes ses actions envers son Maître qu'aucun des autres; ce qui fait qu'il s'entretient en meilleur état, & plus haut naturellement.

On dit *faucon* qui va au change, ne va pas au gibier. *Qui prædam dimittit, non sequitur*. On dit jeter le *faucon*, & lâcher l'Autour; main de *faucon* & pied d'Autour; lier le *faucon* & empiéter l'Autour. Il ne faut pas donner gorge de grosse chair aux *faucons*; car ils ne l'enduroient pas bien.

Le *faucon* étoit chez les Anciens un oiseau de très-bon augure.

FAUCON, dit ALPHANET. Voyez ci-après FAUCON TUNISIEN.

Faucon antanaire, ou *antenaire*, qui est pris au printemps avant la mue.

FAUCON, D'ARBRE, *falco arborartus*. Il est ainsi nommé, parce qu'il fréquente & fait sa demeure dans les arbres, & y construit son aire. Il est d'une taille & d'une vigueur moyenne, entre le Hagar & l'Esmérillon. C'est ce qu'Albert le Grand en dit.

FAUCON DE BARBARIE. Voyez ci-après FAUCON TARTAROT.

FAUCON BÂTARD, *Falco notus, falco fibrida*, ou *promisco coitu genitus*. Les *faucons* bâtards sont ceux qui sont issus de parens de différentes espèces: quelques-uns les appellent mixtes: les Latins les nomment hybrides; les Italiens & quelques-uns de leurs Auteurs, comme Carcan, les nomment *faucons* de travers, parce qu'ils sont engendrés d'un pèlerin & d'un mon-

tain. Encore que, comme dit Albert, les animaux changent de mœurs & de pennage, suivant les pays où ils naissent; toutefois la principale cause de toutes ces espèces différentes, est le mélange des accouplemens, comme il arrive parmi les autres animaux. Ainsi, quand un pèlerin s'accouple avec un *faucon* à main bleue, ils engendrent un oiseau presque semblable au pèlerin: si c'est avec un lanier noir, il en naîtra un *faucon* noir, ou semblable au lanier noir, de peu de courage; si c'est avec un lanier blanc, il sera semblable au *faucon* blanc; si enfin avec un lanier rouge, ce sera un oiseau semblable au *faucon* rouge, & ces *faucons* mixtes sont plus disciplinables que les oiseaux qui procèdent de part & d'autre de parens sans cœur, & principalement si le mâle est noble, parce qu'ils tiennent, pour la plupart, de leurs pères.

FAUCON BLANC, *Falco albus*. Aldrovand dit en avoir eu un qui avoit tout le pennage blanc comme du lait, avec des taches rouffes, lesquelles néanmoins n'étant point regardées de près, paroïssent blanches; ses manteaux étoient semblables aux ailes des plus beaux éperviers, mais ils étoient très-blancs & sans taches; il avoit douze plumes à la queue, blanches & semées de taches jaunes, lesquelles étoient cachées d'une très-grande qui étoit blanche, qui leur servoit comme de couverture, & qui les enfermoit, comme si elles eussent été dans une gaine; il avoit le bec plutôt blanchâtre que bleuâtre: ses ongles & ses mains étoient jaunes & noirs, & ce jaune paroïssoit plus foncé & plus couvert qu'à un épervier qui n'a point mué, que nous appelons communément Sor. Il étoit de taille esclame, grand & superbe, & ne mangeoit que chaperonné, comme c'est la coutume; il tuoit des poules avec grande avidité: si on le considéroit d'un peu plus loin, son pennage paroïssoit plus blanc qu'un cygne; d'où vient que quelques-uns ont cru que ce pouvoit être un épervier de Tartarie. Il étoit plus grand que le pèlerin, & le surpassoit en force, en hardiesse, & en grandeur de courage. Ces espèces de *faucons* viennent des parties septentrionales, comme de la Norvège, de la Suède, de l'Estonie, & des bois & forêts les plus reculées, & des montagnes les plus inaccessibles. Il n'avoit pas le vol si roide, mais étoit de longue haleine. Ces espèces de *faucons* ne sont pas dans leur bonté qu'ils n'aient passé un an ou deux. Bajazet aimoit la volerie, la fauconnerie, & la grosse chasse, & sur tout les *faucons* blancs, qu'on nomme Gerfaux. PARADIN.

FAUCON BOSSU. Voyez ci-après FAUCON HAGARD.

FAUCON BRANCHIER, ou BRANCHER, ou BRANCHE. Voyez ci-après FAUCON RAMAGE.

FAUCON FAMILLEUX, *Famelicus*. C'est un *faucon* famélic, ou sujet à la fuim.

FAUCON GENTIL. *Elegans*. Il est de passage, vient des pays circonvoisins, est le plus aisé à dresser, & est pris en Août, ou en Septembre.

Quelques-uns disent en Latin *Falco Gentilis*. Le *Faucon* Gentil a de la valeur & de la noblesse; il a tant de rapport avec le pèlerin, que les meilleurs Fauconniers s'y trompent le plus souvent, & n'en peuvent faire la distinction. Carcan Vicentin, qui a passé pour très-expert en l'art de Fauconnerie, dit que les *Faucons* d'Allemagne, pour la plupart, sont de grande taille, & sont presque tous esclames & très-semblables aux pèlerins, par la figure, aussi bien que par la tête, le bec & les mains; les cuisses sont revêtues en dedans de plumes blanches; ils ont le vol long, la queue longue, la plus grande partie de leurs plumes sont d'une couleur obscure, excepté la tête & les mahattes, qu'ils ont plus obscures que les *faucons* pèlerins, ils leur ressemblent presque entièrement; ils ont une petite couronne blanchâtre entre la tête & le cou; les gouttes & les taches qu'ils ont à la poitrine sont brunes, & grandes à plusieurs; quelques-uns les ont de couleur de rouille. Ceux qui ont mué, ont la tête, le cou & les mahattes obscures, le dos bleuâtre, avec des marques brunes qui traversent leur pennage: leur gosier est blanchâtre, marqué de grosses lignes, la poitrine semblable au

pélerin, hormis qu'il est plus obscur; mais leurs mains sont comme celles du pélerin. Les mâles, ou Tiercelets de ces *faucons*-ci, ne peuvent en aucune façon être discernés des pélerins, tant ils ont de rapport & de ressemblance entr'eux. Voilà ce que Carcan en dit.

Il y en a qui sont diversifiés de taches rouges, d'autres qui ont des gouttes, ou des marques pâles. Il y en a qui ont le champ du pennage simplement roux, ou d'un roux tirant sur le noir. Il y en a qui sont tout-à-fait fauves, ou d'un fauve rougeâtre, & sont tacherés sur le dos, les ailes & la queue; quelques-uns ne le sont point; de ceux qui sont tacherés, quelques-uns ont leurs taches rougeâtres, les autres pâles; les uns les ont rondes, les autres longues; les uns en ont peu, les autres beaucoup; les uns petites, les autres grandes. Quelques-uns de ceux qui sont bruns, ont les plumes du dos, des manteaux & de la queue marquetées de taches blanchâtres, ou rougeâtres, & quelques-uns les ont grandes, les autres petites, mais assez remarquables, principalement à leurs extrémités.

Le *faucon* gentil est bon à héronner, & aime naturellement à voler le héron, & d'autres oiseaux plus grands que les hérons; ils ont les jambes & la main rouge; le bec comme celui du Papegay; le ventre de plumage blanc, un peu couvert de rouge, & le dos comme une Cigogne; il est bon particulièrement à vol pour rivière. Le *faucon* gentil niais se peut mettre à la grue; car si il n'étoit niais, il n'auroit pas tant de hardiesse. Il est meilleur gruyer, parce qu'il ne connoît pas la grue.

FAUCON GERFAUT. Voyez GERFAUT.

FAUCON HAGARD, c'est-à-dire, fier & bisarré, *Ferus*.

Celui qui n'est plus fort quand on le prend, qui a mué, ou changé de plumes; On l'appelle aussi *faucon de repaire*, ou *faucon bossu*. *Falco gibbosus*. Ce *faucon* est de petite taille, & n'a guère plus de chair qu'un épervier. Il a des gouttes à la face, ainsi que le pélerin, & les autres espèces de *faucon*; il a la tête grosse à proportion du reste du corps, le bec fort court & rond; le vollong & bien affilé; les plumes du vol sortent beaucoup en dehors, la queue est courte, les cuisses sont fortes, & les jambes longues, en égard aux autres membres, & sont en quelque façon pleines d'écaillés, comme celles des serpens & des lézards, il a les mains noueuses, principalement aux articles des doigts & par le dessous; il a les yeux ardents & flamboyans, le champ de son pennage est de la couleur de celui des *faucons* pélerins; il a le dessus du crâne & le derrière de la tête uni, sans aucune élévation; il est tout d'une pièce avec le cou: c'est ainsi qu'Albert en parle.

FAUCON LANIER. Voyez LANIER.

FAUCON MARIN. *Halietus marinus*. Il ressemble fort au Lanier, & on ne le distingue qu'à cause que le Lanier ne mange point de poisson, qui fait la nourriture du *faucon* marin.

FAUCON MONTAIN, ou Montagnard, ou Montanier, ou Montagner. *Falco Montanus*. Celui-ci a la tête grosse, le sommet de la tête long, un peu courbé & élevé insensiblement en haut. Il a le bec gros, court, noir & robuste, environ de la grosseur du pouce; la partie courbée n'est point aiguë, mais forte; & peu de *faucons* ont le bec aussi fort, aussi gros, & aussi bien ramassé que celui-ci: ses naseaux sont fort ouverts, & environnés d'une membrane jaune; l'Iris de l'œil très-noire; les cils ou les petites membranes qui couvrent ses yeux, sont de couleur jaune; le corps généralement, & le champ de son pennage d'une seule couleur; savoir, d'un gris blanc ou cendré, tirant un peu sur le brun, plus lavé, ou plus obscur, selon qu'il reçoit la lumière, son gosier, sa poitrine, son ventre & son dos, ou pour mieux dire, tout son corps est fort gros, & selon que dit Albert, il est plus rassemblé & massif, rond & dispos, sa poitrine est fort longue & grande, les mahottes sont élevées & larges, un peu moins aiguës que les autres, il a le vollong & bien affilé, & qui descend jusqu'au mi-

lieu de sa queue, ou un peu davantage; sa queue est médiocre; ses mains, à proportion du corps, sont grêlées, déliées, jaunes & couvertes de tablettes; les ongles sont très-noirs.

Le *faucon* montagner est d'une couleur brune, & s'il est sain, il est excellent, il est grand & hardi, ne s'attachant qu'aux grands oiseaux; mais il est difficile à gouverner & à garder; il le faut faire porter & veiller, & il doit être entretenu entre gras & maigre.

FAUCON MUÉ. Ce sont ceux qui ont déjà changé de pennage quand on les prend. La plupart des passagers sont ainsi, & non les niais; c'est pourquoi ils sont beaucoup plus vîtes, mais d'ailleurs plus hagards. On l'appelle *Faucon mué* en main d'homme, simplement *faucon mué*: quand il est mué des champs, & puis pris au passage, il se dit *ardoise*, *madré*, ou *fleuri*, hors de connoissance, & vieux *faucon*.

FAUCON NEBLIE. Voyez ci-après FAUCON DU PÉROU.

FAUCON NIAIS, *Nidularius*, *nidarius*, qui n'a jamais été à soi, qui est pris au nid, ou dans le roc, quand il est fort petit. On l'appelle aussi *Faucon Royal*, parce qu'on l'éleve facilement. Ils sont appelés *Niais*, parce qu'ils sont pris dans le nid. Ils s'appriivoisent facilement. Les *faucons* niais doivent être mis à la mué à la fin de Mars, & muent plus facilement que les *faucons* hagards & passagers. Les *faucons* niais sont très-excellens & de grande entreprise; ils sont fort bons au vol pour pie.

FAUCON DE NUIT, ou Calcis, appelé par quelques-uns Cybindis. Aristote, qu'a suivi Bellon, rapporte dans ses remarques, que cet oiseau ne vole que de nuit, parce qu'il a la vue trop foible de jour. Il a guerre perpétuelle avec l'aigle, & on les trouve quelquefois attachés par leurs serres. Il fait son nid dans les lieux remplis de rochers où il y a des cavernes, & ne fait que deux œufs. On n'en voit guère, parce qu'il se retire dans les hautes montagnes, & dans les lieux déserts & inhabités, & ne paroît outre cela que de nuit. Il a le champ de son plumage noir, & est de la taille d'un *faucon*. Les Ioniens l'appellent *Cymindis* ou *Cybindis*; il est aussi appelé *Phinx*. Homère en fait mention dans son Iliade; il porte un collier de plume sous la gorge de même que le hibou.

Dans les hautes montagnes du Dauphiné il se rencontre un oiseau de nuit que les habitans du pays appellent *Arpens*, qui fait son nid dans les pays de montagnes escarpées, dans les ouvertures des rochers, qui pourroit bien être de cette espèce.

FAUCON PASSAGER, *Fugitivus*, qui vient du pélerin & du montanier. Il est d'autant meilleur qu'il approche plus du montanier.

FAUCON PÉLERIN, *Falco peregrinus*. Le *Faucon* pélerin est naturellement vaillant, hardi, & de grande entreprise. Il est très-courtois à son maître; il est appelé pélerin à cause qu'il est pris de passage. Quelques-uns disent que personne n'a jamais vu l'aire de ce *faucon*. On en prend tous les ans dans la saison qu'ils font leur passage au mois de Septembre. Il vole pour rivière & pour champs, & est franc à tout, bien gracieux & bien doux. Le *Faucon* pélerin se prend en Candie, à Rhodes, & dans les autres îles de l'Archipel. Il est plus petit que tous les autres *faucons*, ayant les ailes & les cuisses languettes, les jambes & la queue petites, la tête fort grosse. Les meilleurs ont le bec de couleur bleue. Ceux de Chypre qui sont petits, & qui ont le pennage roux, sont plus hardis que les autres.

Le *faucon* pélerin émeutit sur le poing, & le gentil fait le contraire. Le pélerin se connoît à la mue, car il mue en Août, & le gentil commence dès Mars, ou plutôt. Le pélerin est plus plein sur les épaules, que les autres *faucons*, de petites plumes bordées de rouille, ou de jaune, ou d'autre couleur, selon sa couverture; & a grands yeux & grands pieds, fort fendus & bien onglés. Le pélerin a les yeux enfoncés, & le bec de couleur verte plombée.

Albert le Grand le décrit ainsi en peu de mots. Il est ordinairement plus petit que celui de montagne; il a la queue courte; le vol long, la tête grosse, les

cuisse longues, les jambes courtes, & les mains blanchâtres. L'on fait plus de cas de celui qui a les jambes noueuses.

Bellon & les autres Fauconniers François veulent qu'il soit large dessous & dessus, bien relevé de machettes, le vol long, tout d'une pièce sur le derrière; la queue garnie de grosses plumes assez longues, finissant insensiblement en pointe, comme celle de l'Épervier, & composée de plumes très-larges, dont l'extrémité ne soit pas entièrement blanche, & dont le tuyau soit au milieu d'une couleur rouge; qu'il ait les mains de la même couleur que les pieds du Butor, & teintes d'une couleur entre le jaune & le plombé, ou pour mieux dire, d'un vert passé. Que les doigts des mains soient grêles, les ongles grands, noirs & bien aigus; le bec & les ongles de même couleur, les cuisses longues, les jambes grêles; que l'ouverture du bec soit grande & le bec gros, les naseaux grands & ouverts, les sourcils un peu élevés & grands, les yeux grands & profonds; que le sommet de la tête soit rond, & un peu élevé en voûte. Sitôt qu'il sera en âge de voler, vous lui verrez de petites plumes en forme de barbes vers la partie supérieure du bec; qu'il ait le cou long, la poitrine large, & d'une longueur longue vers les omoplates, à l'endroit où elles se joignent avec le cou; qu'il soit un peu penché en arrière, étant sur le poing; qu'il soit aligre, mordant, & toujours affamé; que les sourcils & les mâchoires soient blanchâtres, mêlées d'un peu de rougeur; qu'il ait les yeux noirâtres, & le cercle qui les environne, bleu; la tête d'un gris cendré, ainsi que le *faucon* sacré; le dos de même, d'une couleur un peu livide, comme les plumes du derrière de l'oie, & qu'il soit vêtu de plumes rondes & larges. Le *faucon* pèlerin, ou passager, a beaucoup plus de peine à la mue que les autres *faucons*, parce que quand il jette une plume, l'autre ne tombe point que la première ne soit revenue.

FAUCON DU PÉROU. Il y a des *faucons* qu'on appelle du Pérou, *Peruviani*, & autrement *neblies*, qui volent plus haut que les autres, qui ont des serres fortes, & une couleur tirant sur le noir.

FAUCON A PIEDS BLEUS, *Falco cyanopus*, *Cyanopus*. Sur ce que l'on rapporte de son naturel & de ses mœurs, il est facile de conjecturer qu'il est plutôt du genre des laniers, que de celui des *faucons*; d'autant qu'il est mou au vent, & dégénère en courage, & en façons de faire ordinaires aux *faucons*.

Albert dit que cette espèce de *faucon* a les mains bleues, & de même taille que le pèlerin; que sa figure est de même, & qu'il en est différent en ce qu'il a moins de noirceur au dos & au-dessus des manteaux, & qu'il a la poitrine plus blanchâtre, & le vol plus court; quant à sa queue, elle est d'un peu plus longue; les mains sont bleues.

Il y en a un autre fort différent de celui dont nous venons de parler, & duquel Albert fait mention. Stumphius rapporte qu'il s'en rencontre en plusieurs endroits de la Suisse: ils prennent non-seulement des perdrix, des colombes, des corneilles, & des oies, mais aussi des faisans, ce qui donne à connoître qu'ils sont de bonne race, & d'excellente origine. Ils ont leurs aires dans des roches élevées proche des eaux & des vallées profondes; lorsqu'ils sont pris niais, ils se rendent très-familiers, & s'assurent facilement.

FAUCON RAMAGE, ou branchier, ou branchet. *Falco ramalis*. Ce sont ceux qui étant encore tout jeunes, ont été pris voltigeans de branches en branches autour de leur nid. Ils sont plus vîtes que les niais.

FAUCON DE ROCHE, *Falco lapidarius*. Le *Faucon* de pierre, ou de roche, a été ainsi appelé, à cause qu'il fait sa demeure ordinaire dans des rochers inaccessibles. Le *faucon* de roche est d'une taille moyenne entre l'épervier & le hagar.

FAUCON ROUGE, *Falco ruber*, *rubeus*. Ce *Faucon* a été appelé rouge, à cause des taches dont le champ de son pennage est parsemé. Il a le vol assez roide, & il a beaucoup de force & de courage; on peut le mettre au nombre des grands *faucons*. Quoique ce

faucon ne soit pas de grande taille, & qu'il soit plus petit que le pèlerin, il ne laisse pas d'avoir le bec, les mains & ongles bien forts; il a le vol assez léger, mais il n'est pas de longue haleine, & ne persévère pas long-temps. Le *faucon rouge* fréquente les plaines & les marais; il est haï, mais difficile à gouverner. Il le faut purger, & mettre en lieu obscur quelque temps avant que de le faire voler.

Aldrovand fait mention de deux autres *faucons* rouges qu'il dit être venus des Indes. Le premier étoit une femelle. Elle avoit la tête grande, le sommet large & presque plat, sans aucune éminence au derrière, ainsi qu'il se rencontre en quelques-uns; la couleur de son pennage étoit d'un cendré tirant sur le brun, aussi-bien que son cou, tout son dos, & le dessus de ses manteaux: son bec étoit fort gros, proche de la tête, le dessus & le dessous du bec entièrement fauves; sa pointe étoit médiocrement courbée, & de couleur cendrée par le devant. Il n'étoit revêtu d'aucune membrane. La prunelle de l'œil étoit très-noire, l'iris ou le tour brun & mêlé de tanné; la tunique qui couvre les yeux, étoit jaune; tout au tour, aux deux coins du dedans & du dehors des yeux, il y avoit deux taches longues, de la même couleur qu'étoit sa poitrine, laquelle avec le haut du dedans des manteaux, le ventre, le croupion, les cuisses & les jambes, étoit d'une couleur fauve rougeâtre, tirant sur le cinabre, un peu pâle néanmoins: le dessous de sa gorge étoit marqué d'une tache cendrée assez longue, qui paroïsoit dans ce rouge, & qui finissoit en bas: la poitrine étoit pareillement marquée de quelques taches de couleur cendrée, de même que les côtés qui étoient couverts de la moitié des manteaux, qui étoient très-longs & bien affilés; leurs extrémités passaient le milieu de la queue, & se croisoient en forme d'X, à l'extrémité du dos: la queue étoit longue; chacune de ses plumes étoit diversifiée de taches noires, & étroites en forme de demi-cercle, & alternativement de taches cendrées plus grandes: ses jambes & ses mains étoient jaunes, assez grosses & fortes: ses ongles noirs & très-aigus.

L'autre, qu'Aldrovand estimoit être un mâle, étoit d'un tiers plus petit. Le champ de son pennage étoit orné à peu près des mêmes couleurs aux mêmes parties, si ce n'est que celui-ci avoit un rouge plus éclatant & plus vif: les endroits qui paroïsoient en l'autre de cendré obscur, étoient en celui-ci entièrement noirs, ainsi que les machettes, la tête, le dos & la queue. Il avoit le bec entièrement bleu, excepté une petite membrane jaune qui environnoit les narilles. Il avoit le commencement du bec dentelé comme une scie, & le dessus du gosier étoit d'un rouge plus lavé & tirant un peu sur le cendré, mais n'avoit point de marques comme le premier. Le dedans des grandes plumes étoit blanchâtre, & diversifié de taches brunes, qui paroïsoient en travers par intervalles égaux: le reste du haut du vol, ou les ailes, étoient d'un fauve obscur, ou de couleur de brique: la partie de la queue qui penchoit en devant, étoit embellie de deux sortes de taches blanches & cendrées, tirant un peu sur le bleu, placées alternativement: celui-ci avoit les mains & les jambes d'un jaune plus lavé que l'autre.

Ces deux *faucons* avoient été apportés des Indes, & avoient été donnés à Ferdinand, Grand Duc de Toscane, qui les envoya peints au naturel à Ulysse Aldrovand, qui faisoit la recherche en ce temps-là de toutes sortes d'oiseaux.

FAUCON ROYAL. Voyez ci-dessus FAUCON NIAIS.

FAUCON SACRÉ. Voyez SACRÉ.

FAUCON SAFFIR. Selon quelques Fauconniers, le *faucon* saffir se connoît à ce qu'il a les cousteaux plus longs que la queue, & a les mêmes signes que le pèlerin, excepté qu'il est plus petit, & meilleur que lui.

FAUCON SAHIN. Voyez ci après FAUCON TARTAROT.

FAUCON SOR, ou neuf. C'est un *faucon* qui a encore son premier plumage; les plumes du premier an, en Latin, *Annotinus*, *anniculus*. On dit aussi *forus*, à cause de leur couleur enfumée: ils sont ap-

pelés fors, qui sont d'une année, & domestiques avant que de muer. S'ils sont pris quelque temps après avoir quitté leur nid, ils seront excellens à dresser. FAUCON TAGAROT. C'est un oiseau fort long & fluët d'une espèce particulière. On l'apporte du côté d'Égypte.

FAUCON TARTAROT, ou de Barbarie. *Falco Barbaricus, Scythicus*. C'est un grand oiseau dit de haute maille, appelé des Turcs *Faucon Sahin*. M. de Sainte-Marthe l'appelle *Tartarot*.

Le *Faucon Tartarot* n'est pas fort commun : il est de passage comme le pèlerin, mais il est plus grand & plus gros, le dessous des ailes est roux; il est fort empiété, & bien garni de longs doigts; il peut voler à tout, ainsi que le pèlerin, il est vaillant & hardi; le pèlerin & le *Tartarot* peuvent voler les mois de Mai & de Juin, à cause qu'ils sont tardifs au muer, & quand ils muent, ils se dépouillent promptement. Un de ses noms lui vient de ce qu'il fait son passage communément en Barbarie, & dans le Royaume de Tunis, & l'autre de ce qu'il vient de Tartarie. On le prend le plus communément en Barbarie, ainsi qu'aux Îles de Candie, de Rhodes & de Chypre. L'on se sert volontiers du *Tartarot* & du pèlerin, à cause qu'ils sont bons Gruyers, & que la Noblesse de ce pays-là s'adonne à voler les grues, & ne se sert point des *faucons* ni ais. Candie est le lieu où se prennent les meilleurs *faucons* de passage.

FAUCON TUNISIEN, ou THUNISIEN. *Falco Tunetanus*. Le *Faucon* Tunisien approche de la nature du Lanier de France; la taille plus petite, mais le pennage & la main de même couleur. Il a le vol plus long & mieux croisé; il a la tête grosse & ronde; il est appelé ainsi, parce qu'il est de Barbarie, dont la ville capitale est appelée Tunis. Les Seigneurs du pays se servent plus volontiers de ce *faucun* que d'aucun autre. Ils sont bons pour rivière, & bien montans sur aile: ils servent aussi pour champs, & se plaisent à chasser le lièvre, & tout autre gibier de campagne. Ils ne sont pas si communs en tous les pays que les autres oiseaux, si ce n'est en Barbarie. On le nomme aussi *Alphanet*, d'*alpha*, première lettre des Grecs, parce que les Grecs les mettent au premier rang des *faucuns*.

FAUCON VILAIN. *Synobilis*.

FAUCON ZAPHAR. Voyez ZAIHAR.

FAUCONNEAU. f. m. Jeune Faucon. Voyez FAUCON.

FAUCONNEAU, ou Faucon. f. m. Terme d'Artillerie. *Falcunculus*, ou selon Nicot, *falconcillus*. Pièce d'artillerie, qui tient le sixième rang entre les canons, qui a six à sept pieds de long, & deux pouces de diamètre, dont la balle pèse environ une livre & demie; mais selon Hanzelet, c'est une huitième de coulevrine qui a 35 calibres de long, qui tire deux livres & demie de fer avec deux livres de poudre; & le Batard, à 30 calibres, tire trois livres de fer avec autant de poudre.

FAUCONNEAU, ou Etourneau, chez les Maçons, est la pièce de bois posée en travers sur le haut d'un engin à élever des fardeaux. *Arrectaria ergata*: elle porte les deux poulies par où passent les cables.

FAUCONNERIE. f. f. L'art de dresser, d'affaiter, de gouverner, d'appivoiser, d'assurer les oiseaux de proie, & de les employer à propos à la volerie du gibier. *Accipitraria, aucupiaría*. Desparon a bien écrit de la *Fauconnerie*. Jean Franchiere, Guillaume Tardif, Artelouche, Dalagona, ont traité la même matière. M. de Sainte-Marthe a mis en beaux vers Latins les principes de cet art. Il a intitulé son Livre *Hieracosophion, sive de re accipitraria libri tres*. On trouve à la fin du Dictionnaire Royal de Pomey une espèce de Traité sur la *Fauconnerie*, où il enseigne en peu de mots tout ce qu'il y a de plus essentiel dans cet art. La *Fauconnerie* a été inconnue aux Grecs & aux Latins, de la manière dont elle se pratique parmi nous. Tous leurs livres ne peuvent pas seulement fournir un mot propre pour la nommer, bien loin de nous en apprendre tous les termes. La Langue Française seule a des mots singuliers pour exprimer tout

ce qui regarde la Vénerie & la *Fauconnerie*. BOUT. FAUCONNERIE, se dit aussi de la chasse qui se fait avec les oiseaux de proie, & de tout ce qui appartient à l'équipage de cette chasse. La *Fauconnerie*, & la Vénerie, sont de grande dépense. Ce Prince aime la *Fauconnerie*, il a beaucoup d'Officiers de *Fauconnerie*. La *Fauconnerie* du Roi est en rel endroit. La *Fauconnerie* est aussi le bâtiment où l'on nourrit les faucuns, & où logent les Officiers de la *Fauconnerie*. FAUCONNIER. f. m. Affaiter, ou apprivoiseur d'oiseaux, celui qui dresse & qui gouverne, ou qui a le soin des oiseaux de proie: *Auceps falconius, accipitrarius venator*. Des gants de *Fauconnier*. Le Grand-Seigneur entretient ordinairement six mille *Fauconniers*; & le moins qu'il en ait eu, c'est trois mille.

On appelle chez le Roi, le *Grand-Fauconnier*, l'Officier qui a soin de toute sa *Fauconnerie*. Cette charge a été démembrée de celle de Grand-Veneur. Le *Grand-Fauconnier* prête serment de fidélité entre les mains du Roi. Il nomme à toutes les charges de chefs de vol, vacantes par mort. Tous les Marchands *Fauconniers* sont obligés, sous peine de confiscation de leurs oiseaux, de les présenter au *Grand-Fauconnier*, qui les peut retenir, s'il le trouve à propos. Les droits & prérogatives du *Grand-Fauconnier* sont tirés d'une Histoire manuscrite de Robert de la Mark; *Grand-Fauconnier* sous Louis XII. & François I. Cette charge est très-ancienne. On trouve dans le Roman de Guérin le Lorrain, *Fauconnier* mestre, ou maistre, pour dire, *Grand-Fauconnier*.

Branconier mestre en fit li Rois Pepin,
Les chiens li baille, cil volontiers les prist,
Li Dus Gilbert richement en servi,
Celui mestier, li Rois liretoli,
Fauconnier mestre de ses oistax en fist.

Jean de Beaune fut fait maître *Fauconnier* du Roi en 1250. Tous ses successeurs porterent le même nom jusqu'à Eustache de Jaucourt qui fut établi *Grand-Fauconnier* de France en 1406.

On dit en termes de Manège, monter à cheval en *Fauconnier*, pour dire, monter du pied droit, comme les *Fauconniers* qui ne peuvent monter autrement, parce qu'ils tiennent l'oiseau sur le poing gauche.

FAUCONNIERE. f. f. Poche, ou bourse de *Fauconnier*. *Pera, sacculus, vidulus*.

On appelle aussi *Fauconniere*, une espèce de bissac de cuir ou double gibecière qu'on porte à cheval, & qu'on met des deux côtés de l'arçon de la selle, où l'on serre les menues hardes nécessaires pour un voyage.

FAUCRE. f. m. Vieux mot qui signifie arrêt de la lance. *Fulcrum*.

Escu au cou; lancé sur son faucure. PERC.

Ce mot vient de *fulcrum*, qui veut dire en Latin appui.

FAUDAGE. f. m. Terme de Manufacture, ou faudée, en usage à Amiens. Il signifie la même chose que Pliage.

FAUDAGE, signifie aussi la marque, ou fil de soie; que les Corroyeurs des étoffes de lainerie mettent aux pièces d'étoffes qu'ils plient & appointent, après les avoir levées de dessus le corroi.

FAUDE. f. f. Est un ancien mot qui signifie giron. *Gremium*. Voici ce que M. Ménage rapporte du Dictionnaire du P. Monet.

FAUDE, giron, *faudiere*, garde-chauffe, *Faude*, siège creux de chaire à guise de giron enfoncé. *Faudar* en Savoie, *faudeau* en Provence, Dauphiné, Languedoc, est un devantier, tablier à garantir la *faude*; le giron de la robe & les environs. *Fauder*, façonner en guise de giron enfoncé. *Fauder* une chaire, lui façonner le siège en *faude*. *Faudeteuil*, chaire dossière, ayant siège de sangles entrelacées, couvert de riche étoffe, & à *faude* enfoncée. Voyez

le Dictionnaire du P. Monet, & Borel sur ce mot *faude*.

FAUDES. Voyez FAULDS.

FAUDER une étoffe. C'est plier une étoffe en double dans sa longueur, enforte que les deux lières se touchent; ce que l'on fait avant que de la plier en plis carrés sur un métier qu'on appelle Plioir.

FAUDER. C'est aussi marquer avec de la soie une étoffe, après qu'elle a été corroyée.

FAUDER. f. m. La même chose que faudage & faudée.

FAUDÉ, ÉE. part. Terme de Manufacture & de Lainage. Les pièces rapportées de dessus les perches, ou de la rame, doivent être *faudées*; c'est-à-dire, proprement pliées sur une table, puis gommées de pli en pli, en y faisant sur l'envers asperision d'une eau où l'on a dissous de la gomme Arabique.

FAUDET. f. m. Les Laineurs, ou Emplaigneurs, appellent ainsi une espèce de grand gril de bois, soutenu de quatre petits pieds, aussi de bois, qui est placé sous la perche à lainer, pour recevoir l'étoffe à mesure qu'elle se laine.

FAUDETEUIL, ou FAUDESTEUIL. f. m. *Faldistorium*, ou *faltisterium*. Monet l'appelle *Sella regia*, *sella pratoria*, *cathedra honoraria*, *honorarium solium*, *hemicyclus basilicus*. C'est un vieux mot, d'où le mot de *fauteuil* a été formé. D'autre part étoit assise sur un *faudesteuil* une noble Dame. R. DE MERLIN.

FAUDOAS. Bourg & Château du pays de Lomagne en France, dans le Quercy.

Le Château de *Faudoas* est la première Baronnie du pays de Lomagne, dans le Diocèse de Montauban, & donne le nom à la noble & ancienne maison de *Faudoas*, dont les Seigneurs sont connus depuis Raymond Arnould, Baron de *Faudoas*, qui vivoit sur la fin du onzième siècle.

FAVÉLE. f. f. Vieux mot qui signifie *fable*, *mensonge*. Il est formé de *fabula*, *fable*.

FAVELER. Vieux v. n. En Latin *fabulari*, mentir, débiter des fables. *Poës. du Roi de Nav.*

FAVERISÉ, ÉE. adj. C'est un nom que Philippe de Comines donne aux Ecois que Charles VII. retint pour sa garde: il les nomme ainsi, parce que leurs hoquetons étoient couverts de paillettes d'or & d'argent. *Auro*, *argentoque distincta chlamys*.

FAVERNACH. Village près de Fribourg. *Faverniacum*, ou *Faberniacum*. Hadr. Valef. *Not. Gall. p. 193*. Il est entre l'Ouche & la Saône. Il ne faut point le confondre avec Favorney.

FAVERNAY. Bourg ou Village de Bourgogne entre Dijon & Auxône. *Faverniacum*, ou *Faberniacum*.

FAVERNEY. Ancien bourg ou village, célèbre par une Abbaye. *Fauriniacum*, *Faverniacum*, *Faberniacum*. Ce lieu est sur la petite rivière de Lantaine près de Conflans & de Luxeuil, dans le Comté de Bourgogne, & du Diocèse de Bezançon. Il y a une lettre de S. Bernard à l'Abbesse de *Faverny*; ce qui montre que l'Abbaye fut d'abord une maison de filles. Vers l'an 1132. on y introduisit des Moines Bénédictins. Hadr. Valef. *Not. Gall. p. 193*.

FAVEUR. f. f. *Favor*. Bienveillance gratuite qu'on cherche à obtenir. Ce mot suppose plutôt un bienfait qu'une récompense. Les Princes font des *favours* à qui il leur plaît: on se trompe fort, si l'on compte les *favours* de la fortune pour de vrais biens; ces biens, ces avantages dont vous jouissez, sont des *favours* du Ciel. *Munus*, *beneficium*.

Le Ciel, qui mieux que nous connoît ce que nous sommes,

Mesure ses favours au mérite des hommes. COM.

La *favor* des Princes est l'effet de leur goût, & d'une longue complaisance. Elle n'exclut pas le mérite, & ne le suppose pas aussi. Il faut pourtant la regarder avec le même respect qui n'est dû qu'au mérite. Elle inspire naturellement l'orgueil & la fierté. A mesure qu'elle croît, on devient plus méprisant & plus hautain. On voit des hommes que le vent de la *favor* pousse d'abord à pleines voiles, & à qui elle fait perdre la terte de vue en un moment. LA BRUY.

La *favor* du peuple, *Benevolentia*, *studium*. Ainsi que la *favor* des Princes, elle est quelquefois accordée au mérite: plus souvent, dit Voltaire, c'est l'effet d'un heureux hasard. Les Grands briguent souvent la *favor* du peuple. Un Orateur ménage la *favor* de son auditoire.

FAVEUR, & grâce, ne sont point synonymes. Un Courtisan peut être en *favor* auprès du Prince, & n'en avoir point encore reçu de *grâces*, c'est le chemin le plus sûr pour y parvenir. Le Parterre ne fait pas *grâce* à l'Auteur d'une mauvaise Pièce, quoiqu'il brigue la *favor*. Il y a pourtant quelques occasions où l'usage les fait synonymes. On dit également faites-moi la *grâce*, faites-moi la *favor* de me présenter à mes Juges, & de leur recommander mon affaire.

La galanterie a étendu ce mot à tout ce qu'une femme donne ou accorde à celui qu'elle aime. Combien de femmes ont payé par de grandes *favours* quelques fausses louanges, quelques paroles obligeantes! Les femmes s'attachent aux hommes par les *favours* qu'elles leur accordent. Les hommes guérissent par ces mêmes *favours*. Une femme oublie d'un homme qu'elle n'aime plus, jusqu'aux *favours* qu'il a reçues d'elle. LA BRUY.

On dit en ce sens les dernières *favours*, les plus grandes marques d'amour qu'une femme puille donner à un homme, celles qui couronnent toutes les autres: tout ce que peut accorder une femme qui ne refuse rien. On dit en ce sens qu'un homme a eu les dernières *favours* d'une Dame. Expression qui ne peut s'appliquer à un homme.

*Combien en voyons-nous se laisser, pas à pas,
Ravir jusqu'aux favours dernières,
Qui dans l'abord ne croyoient pas
Pouvoir accorder les premières?* LA FONT.

On appeloit autrefois *favours*, de petits présens; des rubans, des gants, &c. que donnent les Dames. Ce ruban, ce portrait est une *favor* de cette Dame. Les cavaliers portoient à leurs chapeaux ou ailleurs les *favours* de leurs Dames.

On a appliqué ce terme par ironie aux présens d'une autre nature, aux suites d'un amour malheureux.

Les *favours* de Vénus, les fruits cuisans de l'amoureux péché.

On appelle encore *favor* certain ruban fort étroit, autrement nompareille.

FAVEUR, en Jurisprudence, est une prérogative accordée à certaines personnes, & à certains actes. Telle est la *favor* accordée aux mineurs & à l'Eglise, qui jouit des mêmes privilèges. Voyez MINEUR. Telle est la *favor* des contrats de mariage, qui les fait regarder comme la loi des familles, à laquelle les loix mêmes ne touchent point, à moins qu'il ne s'y rencontre quelque clause contre les bonnes mœurs. Cette *favor* des contrats de mariage est fondée sur ce qu'on ne peut trop favoriser un contrat qui est le soutien d'un Etat, l'appui des familles, & le lien de la société civile; & sur ce que le mariage ne pouvant se rétracter, il ne seroit pas juste de donner atteinte aux conditions, sans lesquelles il n'auroit pas été fait.

C'est un axiome, que les *favours* doivent être étendues, & les choses odieuses restreintes. *Favores ampliandi, odia restringenda*.

On appelle jugement de *favor*, celui où la considération des personnes a plus de part que la justice. Il y a quelquefois des questions problématiques, dans lesquelles, le droit suppose égal entre deux contendans, les Juges peuvent, sans manquer à leur devoir, se déterminer pour celui qui, par des considérations particulières, mérite plus de *favor*.

En matière de grades, on appelle mois de *favor*; ceux dans lesquels un Collateur peut conférer un Bénéfice à celui des Gradués qu'il juge à propos, même au moins ancien. Ces mois sont Avril & Octobre.

Les mois de rigueur, où il est obligé de conférer au plus ancien, sont Janvier & Juillet.

On appelle aussi jours de *faveur*, dans le commerce, les dix jours que l'Ordonnance accorde aux Marchands & aux Banquiers, après l'échéance de leurs lettres & billets de change, pour les faire protester, excepté les lettres à vue. On les appelle ainsi, parce que le porteur d'une lettre de change peut, à la rigueur, la faire protester le lendemain de l'échéance; mais il est établi par l'usage de différer le protêt jusqu'à la fin de ces dix jours.

FAVEUR, se dit aussi dans le commerce, lorsqu'une marchandise n'ayant pas eu d'abord de débit, & s'étant même donnée à perte, elle se remet en vogue, ou redevient de mode par la suite. Ainsi l'on dit: les satins rayés, les taffetas à flammes, ont repris *faveur*, ils sont augmentés de vingt pour cent. On dit prendre *faveur*, pour dire, s'accréditer. Cette marchandise, cette opinion, ce livre prend *faveur*. *Ac. FR.* On le dit de même du crédit que les actions ou les billets des compagnies de commerce prennent dans le public.

EN FAVEUR. *adv.* En considération, à l'avantage. *Causâ, gratiâ, in favorem, propter.* Il a donné dix mille écus à sa fille en *faveur* de ce mariage. Les résignations d'un Bénéfice en *faveur* de quelqu'un ne se peuvent admettre que par le Pape. Pour moi, je lui passe de bon cœur cette négligence, ou cette licence, en *faveur* des beautés de toute la pièce. *BOUCH.*

À LA FAVEUR. *adv.* À l'aide; par le secours de quelque chose. *Prasidio.* Il a surpris cette place à la *faveur* de la nuit; c'est-à-dire, par l'avantage que lui a donné l'obscurité. La fable a été inventée pour insinuer un précepte de morale à la *faveur* d'un conte. *FONT.*

FAVEUR. *f. m.* Divinité des anciens Romains. C'étoit un Dieu, & non une Déesse, comme le disent la plupart de nos Dictionnaires. Le Dieu *Faveur*, *Favor*, étoit fils de la fortune, ou de la beauté, selon quelques autres, de l'esprit. On voyoit dans le tableau qu'en fit Apelles ce Dieu accompagné de la flatterie, qui marchoit à côté de lui. La richesse, le faste, les honneurs & les plaisirs l'environnoient, & l'envie le suivoit d'assez près. Il avoit des ailes; pour s'envoler au premier caprice: il étoit aveugle, & par conséquent incapable de reconnoître ses amis, & il avoit sous ses pieds la roue de fortune, sa mere, qu'il ne quitte jamais. Il craint toujours, quoiqu'il affecte à l'extérieur une contenance assurée & de grands airs.

C'est encore aujourd'hui la grande Divinité des François.

FAUFEL. *f. m.* Espèce de noisette qui vient aux Indes Orientales, & qu'on appelle autrement *Arca*. L'arbre qui porte le *faufel*, est droit, d'une substance spongieuse, ayant les feuilles semblables à celles du palmier, le fruit comme la noix muscade, mais un peu plus petit; dur au-dedans, & parsemé de veines blanches & rougeâtres: il n'est pas entièrement rond, mais plat d'un côté: il est couvert d'une enveloppe fort velue, jaunâtre au dehors, & fort semblable aux dattes, quand il est mûr, & avant qu'il soit sec. Les Indiens font beaucoup de cas de ce fruit: ils en mâchent continuellement avec des feuilles de bétel, & ils disent que par ce moyen ils se fortifient le cerveau & l'estomac, & qu'ils s'affermissent les gencives. Les plus riches se font faire des pilules ou trochisques avec du *faufel*, du lycium, du camphre, du bois d'aloès, & un peu d'ambre qu'ils mâchent. Le *faufel* n'étant pas encore mûr, étourdit & enivre.

FAUFELUE. *f. f.* Vieux mot qui signifie *fanfreluche*, *sottise*. *Nuge, res nihili.*

FAUFILER. *v. a.* Faire une fausse couture à longs points, & en attendant qu'on en fasse une autre à demeure. On ne fait que *faufiler* les habits pour les essayer.

FAUFILER, se dit des pièces d'un habit seulement. *Bâtir* se dit de tout l'ouvrage, quand toutes les pièces d'un ouvrage sont *faufilées*, on dit qu'il est *bâti*.

On dit figurément que deux personnes sont *faufilées*.

filées ensemble; pour dire, qu'elles sont toujours ensemble, & liées d'amitié ou d'intérêt. *Pulchrè ambobus convenit.*

FAUFILLER, se dit figurément pour insérer, faire entrer. Il seroit aisé de *faufiler* quelque intrigue du Sérail dans l'Histoire du Roi de Suède. *MAD. DES NOYERS.* Il *faufle* quantité d'histoiettes dans sa narration. *Style de conversation familière.*

SE FAUFILER, se mêler, s'insinuer parmi d'autres, dans une foule, une troupe de gens, une compagnie. Je me suis *faufilé* parmi eux, & je suis entré comme un d'eux, & à leur faveur, à cette cérémonie. Il se *faufila* dans la foule, & on le perdit de vue.

Je vous les livre tous ici;

Leurs femmes & le diable aussi;

Qui s'est faufilé dans la bande. *NOUV. CH. DE VERS.*

Ces rimeurs faufilés l'un l'autre se chatouillent.

FAUFILÉ, *ÉE*, *part.* Etre bien ou mal *faufilé*, c'est avoir des liaisons particulières avec des gens estimables ou méprisables.

FAVIANE. Ancienne ville de Germanie. *Fabiâna.* *Faviane* étoit une ville sur le Danube, environ à 20 lieues au-dessus de Vienne en Autriche, & peut-être à huit de Hollentbourg. *TILLEMONT.*

FAVIENS. *f. m.* Nom que l'on donnoit à quelques jeunes gens de l'ancienne Rome, qui, dans les sacrifices que l'on faisoit au Dieu Faune, couroient d'une manière peu décente, presque nus, & couverts seulement de peaux, *Faviani.* Les *Faviens* étoient d'une institution aussi ancienne que Rome. Romulus & Remus en étoient les Auteurs. Voyez *Alex. ab Alex. Gen. Dier. L. IV. c. 12.*

FAVISSÉ. *f. f.* Terme d'Antiquaire. *Favissa, Thesaurus, Orchivus Thesaurus, fossa, cryta hypogea.* Fosse, ou plutôt chambre, voûte souterraine, dans laquelle on garde quelque chose de précieux. C'étoit à peu près ce que nous appelons le trésor de nos Églises, & ce que les anciens Païens, Grecs & Romains, appeloient aussi *thesauro*, *Thesaurus*, Trésor. Il y avoit des *favisses* au Capitole. C'étoient des lieux souterrains, murés & voûtés; qui n'avoient d'entrée & de jour que par un trou qui étoit au haut, & que l'on bouchoit d'une grande pierre. Elles étoient ainsi pratiquées, pour y conserver les vieilles statues usées qui tomboient, & les autres vieux meubles & ustenciles consacrés, qui avoient servi à l'usage de ce temple; tant les Romains respectoient & conservoient religieusement ce qu'ils croyoient sacré. Catulus voulut abaisser le rez de chaussée du Capitole; mais les *favisses* l'en empêchèrent. Festus en donne une autre idée, & dit que c'étoit un lieu proche des temples, dans lequel il y avoit de l'eau. Il rapporte aussi ce que nous en avons dit avec Varron & Aulu-Gelle. Il y avoit quelque chose de semblable à un des côtés de celui de Delphes. Voyez Varron, *De Ling. Lat. L. VI.* Les Grecs l'appeloient *θησαυρος*, nombril, parce que c'étoit un trou rond; & Varron dit que ce lieu ressembloit à un Trésor. Aulu-Gelle, *L. II. C. 10.* décrit ces *favisses*. Il les appelle Citerne, comme Festus; mais apparemment parce qu'elles en avoient la figure. Le trésor dans les temples des anciens Grecs étoit aussi une espèce de citerne, de réservoir d'eau, de bain, ou de salle proche du temple, dans laquelle il y avoit un réservoir d'eau, où ceux qui entroient, se purifioient.

Quelques-uns croient que *favissa* s'est dit pour *flavissa*, parce qu'on seroit dans les *favisses* l'argent monnoyé, *flata signataque pecunia.* Mais *flatus* à *flavissa* est un mauvais rapport, une mauvaise convenance, & l'usage des *favisses* n'étoit point tel, comme il paroît par Aulu-Gelle. Ainsi il y a plus d'apparence que *favissa* s'est dit pour *fovis*, petite fosse, de *fovea*, fosse. Les Auteurs qui parlent des *favisses* sont ceux que nous avons cités, Nardin. *Rom. Vet. V. 15.* Borrichius, *Antiq. Urb. sac. C. X. §. 8.* Marlian. *Topogr. Urb. Rom. II. 7.* Lilius Girald. *Hist. Deor. Synt. XVII. p. 475.* Salmas. sur Solin, p. 852. *A. B. Faunus Antiq. Urb. Rom. II. 7.* Laurent

Valla. *Sacra Gent. c. 5. & 10.* Hoffman, Pitifcus. FAULDES. f. f. pl. *Fosse carbonaria, seropes.* Terme des Eaux & Forêts. C'est un nom qu'on donne aux fosses charbonnières, où l'on fait le charbon.

Faulde, signifie encore un parc, un lieu fermé où l'on retient le bétail à la campagne. *Septum.*

Faulde, ou *faude*, se prend encore pour un *garde-chasse*; un mantelet, ou plutôt un devantier qui prenoit depuis la ceinture jusqu'aux genoux, dont on se servoit autrefois pour garantir les chausses, & rejeter la pluie, quand on alloit à cheval. *Gremium, Equestre subligaculum, Campestre.* Le P. Monet écrit *faude*.

On a écrit aussi FAULDE pour *faude*. Voyez FAUDE.

FAULE. f. f. *Faula.* Une des maîtresses d'Hercule, que Lactance compte parmi les Divinités de Rome.

FAULTRAGE. f. m. Terme de Coutume. Espèce de droit. Voyez FAUTRAGE.

FAULX. Voyez FAUX.

FAUNALES. f. f. pl. Fêtes que les Romains célébroient le 5 Décembre en l'honneur du Dieu *Faune*. *Faunalia.* Les *Faunales*, selon quelques Auteurs, se célébroient le jour des Nones de Décembre, c'est-à-dire, le cinquième de ce mois. On y sacrifioit un chevreuil au Dieu *Faune*; on y faisoit des libations de vin, & on y brûloit de l'encens. C'étoit une fête de la campagne, qui se célébroit dans les prés; & tous les villages étoient dans la joie. Horace en fait une description toute riante dans la XVIII^e. Ode de son troisième Livre. Voyez sur cette pièce le Grammairien Acron, le Commentateur d'Horace, Cruquius & Lambin; *Alexand. ab Alexand. Dier. Genial. L. III. C. 18.* Struvius, *Antiq. R. Synt. C. VIII. p. 354.* marque dans son Calendrier Romain une fête de *Faune*, le jour des Ides de Février, ou le 13^e de ce mois; & les *Faunales*, le 5^e des Ides de Décembre, ou le 9^e de ce mois, & non pas le 5^e qui sont les Nones, comme Hoffman & d'autres. Et dans son C. IX. il montre qu'il y avoit en effet deux *Faunales*: l'une au mois de Février, dont Ovide parle *Fast. L. VI. v. 246.* le 13^e jour de ce mois, auquel on sacrifioit à *Faune* une jeune brebis, ou un bouc; l'autre le 9^e de Novembre, dont parle Horace, *Carm. L. III. Od. 18.*

FAUNE. f. m. Nom propre d'homme & de Dieu. *Faunus.* *Faune*, fils de Picus, & petit-fils de Saturne, & arrière-petit-fils de Janus, est un ancien Roi des Aborigènes, peuple d'Italie, qui regnoit environ 60 ans avant la prise de Troye, & environ 1387 ans avant J. C. & par conséquent vers le temps du Juge Othoniel. *Faune* avoit coutume de dire certains vers auxquels il mêloit des prophéties, ce qui lui fit donner le nom de *Faune*, de *fari*, parler. Il étoit fort retiré & fort solitaire, & d'ailleurs il inventa & établit beaucoup de cérémonies de Religion: de là vint qu'on le confondit avec le Dieu *Pan*, Dieu des *Faunes* dont nous allons parler. Manéthon, Denys d'Halicarnasse & d'autres parlent encore d'un autre *Faune*, Roi des Aborigènes, postérieur à celui-ci. Ce premier *Faune* étoit un homme sage qui, par le moyen des vers & du chant, instruisoit & civilisa les Italiens encore barbares & féroces. Sous son regne *Évandre* vint avec quelques Arcadiens s'établir en Italie. Après sa mort, les peuples, & dans la suite les Romains l'honorèrent par des vers & des sacrifices comme un Dieu du pays; & ceux-ci le regardèrent comme l'Auteur des terreurs qu'ils appelerent paniques, de son nom Grec *Pan*. Quelque temps après Romulus, on lui érigea un temple sur le mont *Cœlius*. Il étoit rond & entouré d'une colonnade. *Domitius Ahenobarbus* & *Scribonius* pendant leur Éditité lui en bâtirent un second dans l'Île du Tibre, de l'argent des amendes. Voyez Denys d'Halic. L. I. *Aurel. Vict. Lactance, De F. R. L. I. C. 22.* Rosin. *Antiq. Rom. L. II. C. 17.* Natal. Com. *Mythol. I. V. C. 9.* Saumaïse sur Solin, p. 413. Lilio Giraldi, *Hist. Deor. Synt. XV. p. 487.*

FAUNE, chez les Grecs *Pan*, passoit pour le Dieu de la Chasse des oiseaux, & de celle du lièvre. *Probus* dit, que c'est lui qui le premier consacra des édifices & des

bois aux Dieux, & que c'est de son nom qu'on les appelle *fana*, temples. Il mit au nombre des Dieux Picus son pere, & *Faune* sa sœur & sa femme. *Servius* dit, qu'on le nommoit aussi *fatuelius*. Voyez FATUEL.

Virgile, *Enéide, L. VII. v. 47.* donne pour femme à *Faune*, non pas *Fauna*, mais *Marica*, que *Servius* dit être une Déesse de la Côte de Minturne; mais que le Poète a mis *Marica* pour éviter les mots *fauna* & *fatua*, qui sont trop durs; qu'au reste on ne peut dire que *Marica* fût femme de *Faune*, parce que les Dieux topiques, ou locaux, ne passent point d'un lieu à un autre, mais que ce peut être une licence poétique; qu'enfin, d'autres disent que *Marica* est *Vénus*, qui avoit un temple proche de *Marique*. Le Dieu *Faune* ne fut jamais Roi des Aborigènes, selon *Vossius*; mais c'est le même Dieu que *Pan*, qui n'est autre chose que la nature en tant qu'elle a une vertu active, comme *Fauna* est la même Divinité, & la Nature en tant qu'elle a une vertu passive. L'un est le Dieu *Tellumo*, & l'autre *Tellus* ou la Terre. Voyez *Vossius, De Idol. L. I. C. XII.* C'est *Évandre* qui introduisit le culte du Dieu *Faune*. *Id.*

Dans *Cicéron, De Nat. Deorum, L. III. n. 15.* *Cotta* l'Épicurien, ou qui en fait le personnage, pour réfuter ce qu'avoit dit le Stoïcien *Balbus*, en prouvant qu'il y avoit des Dieux, qu'on avoit entendu les voix des *Faunes*, répond qu'il ne fait ce que c'est que *Faune*, & nie qu'on ait entendu leur voix; cependant les hommes sauvages peuvent avoir donné occasion à ce qu'on a dit des *Faunes* & des *Satyres*. Voyez HOMME SAUVAGE & SATYRE.

FAUNE. f. m. Sorte de Satyre. *Faunus.* Un vieux *Faune*. *VOIT.*

Les *Faunes*, ou *Sylvains*, étoient des demi-Dieux qui habitoient dans les forêts. Ils n'étoient point connus des Grecs. Les Latins les représentent comme des demi-hommes & demi-chèvres; c'est-à-dire, qu'ils leur donnoient des cornes & des oreilles, des pieds & une queue de chèvre; un nez fort camard, & du poil. *Faune* chez les Romains étoit la même chose que *Pan* chez les Grecs. De *Mézitiac*, qui étoit de ce sentiment, a mis, pour cette raison, dans sa version Française des *Épîtres* d'Ovide, *Pan* au lieu du mot de *Faunus*. Mon opinion, dit-il, est fondée sur de bonnes autorités; car *Probus*, sur le premier L. des *Géorgiques* de Virgile, dit que quelques-uns tiennent pour un même Dieu, *Pan*, *Inuus* & *Faunus*. Ce qui se confirme aussi par le témoignage de *Servius* sur le 6^e L. de l'*Enéide*. Ovide a donné une couronne de pin à *Faunus*. Or, le pin étoit un arbre consacré particulièrement à *Pan*. Le pin & *Polivier* sauvage étoient consacrés aux *Faunes*. *Voss. De Idol. L. V, C. 48.* Les Poètes parlent souvent au pluriel des *Faunes* & des *Pans*; parce qu'il y a eu en effet plusieurs *Faunes* ou *Pans*, qui sont descendus tous du premier & principal. Ovide dit au pluriel dans son *Épître* de *Phédre*,

*Aut quas semidea Dryades Faunique bicornes
Numine contactas attonuere suo.*

On appeloit les *Faunes* en Latin *Fauni*, *Farni*, *Ficarii*; & on les appeloit *ficarii*, non pas du mot Latin *ficus*, *ficus*, une figue, un fruit de figuier, comme quelques-uns l'ont pensé; mais de *ficus*, *fici*, que *Galiendéfin* une tumeur charnue, une excroissance de chair qui vient aux paupières. Elle vient aussi, selon d'autres, en d'autres endroits du corps. Les *Faunes* avoient de ces excroissances, & on leur en donnoit dans les figures qu'on faisoit d'eux; & c'est de là que ce nom leur vint. Les *Faunes* étoient compagnons de *Pan*. Quoique les *Faunes* passassent pour des demi-Dieux, on croyoit cependant qu'ils mouroient après une longue vie. *Arnobé* a montré que leur pere n'avoit vécu que 120 ans. Consultez *Gaspard Barthius* sur la *Thébaïde* de *Stace. L. VI, v. 96.* *Bochart, Hieroz. P. II, L. VI, C. 6.* Voyez sur les *Faunes* *Lilius Gregorius Giraldus, Hist. Deor. Syntagn. XV. Natalis Comes, Mythol. L. V, C. 4.* La Philosophie des Jésuites de *Conimbre, Physic. L. II, C. IX,*

9. V. art. 3. où ils examinent, s'il se peut faire qu'il y ait des hommes dont le corps ait en partie la figure d'homme, & en partie celle de bête. *Delrio Disquisit. Magic. T. I, L. II, Q. XXVII, Sect. 2.* Struvius, *Synt. Ant. R. C. I, pag. 146, 147, 161, 162.*

FAUNE, ou **FAUNA**. f. f. Déesse de l'Antiquité Païenne. *Fauna*. Les Romains adoroient la Déesse *Faune*. C'étoient les Dames Romaines qui lui faisoient des sacrifices, la nuit seulement, & dans un lieu fermé. C'étoit un crime capital à un homme, non-seulement de se trouver à ces fêtes, mais même de regarder dans le temple de cette Déesse. Macrobe en rapporte la raison, *Saturn. L. I, C. 12.* *Fauna*, dit-il, fut femme de *Faune*, ou *Faunus*. Lactance dit qu'elle étoit aussi sa sœur. Elle fut d'une chasteté si grande, qu'elle resta toujours dans son appartement avec ses femmes, sans jamais voir aucun homme que son mari. Varron croit que *Faune* n'étoit point différente de la Terre, & que les Romains l'adoroient sous ce nom. On l'appeloit aussi *Fatua*, de *fari*, parce que les enfans ne commencent à parler que lorsqu'ils commencent à se tenir sur la terre; ou selon C. Bassus, *quod mulieribus sacra canere consuevissent, ut Faunus viris*; ou du verbe *fari*, parler, parce qu'elle parloit & rendoit des Oracles, & selon Voslius, pour la même raison *Fauna*, de *φαω*, qui s'est dit pour *φαω*, & qui signifie la même chose, *fari*, parler; & Bonne Déesse, parce qu'elle fournit toutes les choses nécessaires à la vie. Voyez **BONNE DÉESSE** au mot **BON**. Ce fut *Faune* son mari qui la fit honorer comme Déesse. Son Temple étoit sur le mont Aventin. *Lil. Gir. Hist. Deor. Synt. XV. p. 487.* *Fauna* étoit aussi, selon Voslius, la même chose que *Pan*, c'est-à-dire, la Nature, mais considérée selon sa vertu passive. Voyez cet Auteur, *De Idol. I, C. XII.*

FAYONE. Porto *Favone*, ou *Navone*. Port de l'Île de Corse. *Favonius*, ou *Philonius portus*. Il est sur la côte orientale de l'Île, entre Porto Vecchio, & Aleria détruite.

FAVONIUS. Vent qui souffle de l'occident équinoxial, c'est-à-dire, de l'endroit où le soleil se couche dans le temps des équinoxes. Ce vent est nommé *Favonius*, ou de *favere*, favoriser, ou de *fovere*, nourrir, parcequ'il favorise la naissance de toutes les plantes, les anime & leur donne de la vigueur. C'est pour cette raison que les Grecs l'appellent zéphyre, c'est-à-dire, porte-vie, parcequ'il vivifie & renouvelle toute la nature au printemps. C'est pour cela aussi que les Latins le confondent avec le vent zéphyre qui lui est voisin, & qui produit les mêmes effets.

FAVORABLE. adj. m. & f. Qui est propice, qui nous fournit des avantages, relativement à la fin que nous nous proposons. *Propitius, facilis, aquus, favens, presens, secundus*. Dieu est favorable à ceux qui le réclament. Ce Président lui a donné une favorable audience. Ce Rapporteur lui a été favorable. Les Dieux nous doivent être favorables contre les parjures. **ABL.** Le plus sûr moyen de rendre les gens favorables, c'est de témoigner qu'on les aime, & qu'on les estime. **S. EVR.** Pour s'humilier, il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur les jugemens peu favorables qu'on forme de nous. **Nic.**

*Je chante tes bienfaits, favorable Pareffe;
Toi seule dans mon cœur as rétabli la paix;
C'est par toi que j'espere une heureuse vicilleffe;
Tu vas me devenir plus chere que jamais.*

NOUV. CH. DE VERS.

*Favorable autrefois aux chansons de ma Muse,
Grand Roi tu daignas l'écouter;
Et ce doux souvenir, dont mon ame est confuse,
L'enhardit encore à chanter.* DE R.

FAVORABLE se dit aussi de certaines choses qui, par des considérations particulières, doivent être exceptées de la rigueur de la Loi. *Cas favorable*. *Caute favorable*. La cause d'un fils qui a tué un homme

en voulant sauver la vie à son pere, est toute favorable.

On appelle un coup favorable, celui dont la blessure n'est point dangereuse, un coup d'arme offensive qui ne blesse point, ou qui ne blesse que foit légèrement. **ACAD.** Une blessure favorable, une blessure qui n'est point dangereuse. **ID.** Un vent favorable qui porte vers l'endroit où l'on veut aller.

FAVORABLEMENT. adv. D'une maniere favorable. *In bonam partem*. Il faut toujours juger favorablement ses amis, interpréter les choses douteuses favorablement. Ecouter, recevoir, traiter favorablement. *Favorabiliter*.

FAVORI, ITE. f. Celui ou celle qui tient le premier rang dans la faveur d'un Prince, d'une personne puissante, & généralement d'un Supérieur, à qui plusieurs s'efforcent de plaire, & qui ne plaisent pas également. *Gratiosus, acceptissimus apud aliquem*. C'est proprement celui qui plaît à son maître, quelquefois celui qui joint à cette idée celle de crédit & de puissance. Un favori est sans engagement, sans liaison; il ne tient à personne, il est détaché de tout, & comme isolé. **LA BRUY.** Les favoris, dit S. Réal, n'ont aucune relation directe avec le public; toutes leurs fonctions ne regardent que la personne & la vie privée du Prince. Un favori qui a de l'élevation, se trouve souvent confus des bassesses & de la flatterie de ceux qui s'attachent à lui. Il doit éviter la pompe & le faste, pour ne pas exciter l'envie. **M. ESP.** C'est la destinée des favoris de ne pas conserver leur faveur jusqu'à la fin, soit que les Princes se lassent d'eux, quand ils leur ont tout donné; soit que les favoris eux-mêmes se lassent des Princes, quand ils n'ont plus rien à en espérer.

On le dit aussi adjectivement des choses qu'on chérit le plus, qui plaisent plus que toute autre chose du même genre. Les passions favorites des Anciens, & qu'ils aimoient à exciter sur les théâtres, étoient la terreur & la pitié. **LA BRUY.** L'hyperbole est la figure favorite des jeunes gens qui aiment les exagérations. **CHEV.** Vous êtes les brebis favorites à qui le souverain Pasteur a réservé les plus fertiles pâturages. **FLECH.** Tous les hommes ont une passion chérie & favorite. **S. EVR.** L'ironie étoit la figure favorite de Socrate. **COÛ.** L'hyperbole & l'antithèse ont été les figures favorites de Bassac. On dit aussi, c'est son livre favori, celui dont la lecture lui plaît le plus; & généralement de toutes les choses pour lesquelles on a de la prédilection.

On appelle un bon Poète, le favori d'Apollon, le favori des Muses, & un homme riche, le favori de la fortune.

Nous appelons Sultane favorite, celle des femmes du Sultan qui lui plaît le plus, qui a le plus de faveur.

FAVORI d'une Dame; expression surannée de nos anciens romans, qui a passé dans la conversation familière.

FAVORITE. f. & adj. Madelaine Jasse, Abbessé du Couvent de Ste Claire de Gandie, avoit été en sa jeunesse fille d'honneur & favorite de la Reine Catholique Isabelle. **BOUH.**

LA FAVORITE, est aussi le nom d'un des Palais de l'Empereur dans un fauxbourg de Vienne.

FAVORISER. v. a. *Favere*. Faire faveur à quelqu'un, l'appuyer de son crédit. Il se dit des personnes & des choses qui secondent nos desirs, nos vœux. Un bon Juge ne doit favoriser personne. *Vénus favorise* sur-tout les buveurs d'eau. **VOLT.** La Fortune qui est aveugle ne favorise pas toujours les gens de mérite. Le temps, le vent nous favorise. On dit aussi, favoriser un parti, pour dire, l'approuver, l'appuyer, le protéger, s'y ranger. *favoriser* une opinion. **PASC.**

FAVORISÉ, ÉE. part. *Adjutus, sustentatus, auctus beneficio*. Le Prince de Condé, dans un petit corps peu favorisé de la nature, avoit une ame grande. **P. DE CL.**

FAVOUILLE. f. f. Comme dans les vers suivans il s'agit d'alimens maigres, le Poète a peut-être changé à cause de la rime le mot de *severole*, petite fève, en celui de *favouille*.

On ne voit que des mets tristement nourrissans ,
Des pois , des choux , l'oignon , la rave , la citrouille ,
L'écrevisse de mer , & les hoursins piquans ,
La sauterelle & la favouille.

MADAME DESHOULIÈRES.

Ce mot pourroit bien avoir été fait de l'Italien *fagi-volo* , qui signifie une fève de haricot , appelé en Latin *phaselus* & *phaseolus*. Ce nom François est marqué différemment dans nos Auteurs. Furetiere & Richeliet disent *faseole*. Monet & Poiney *faseole* ou *fasole* ; Oudin *fasiol* ; le P. de la Rue sur le vers 227 du 1. livre des Géorgiques , *faisolle*.

FAU-PERDRIEU. f. m. *Falco perdicarius*. C'est une espèce d'oiseau de rapine. M. Ménage croit qu'il a été ainsi nommé de *falco perdiculus* , comme qui diroit faucon de perdrix , à cause qu'il prend les perdrix.

FAUQUEMONT. Petite-ville des Pays-Bas , qu'on appelle aussi Valkenbourg , ou Falkenberg , *Falcantonium* , *Falcaburgum* , *Falconis mons* , anciennement *Coriovallum*. Elle est dans le Limbourg Hollandois , dont elle est capitale. *Fauquemont* est situé sur la rivière de Geul , entre Aix-la-Chapelle & Maestricht. *Fauquemont* avoit un château qui fut pris & détruit par les François en 1672. MATY.

FAUS. Voyez FAUX.

FAUSSAIRE. f. m. Celui qui fabrique un acte supposé , ou qui altère une pièce véritable. *Falsarius*. Un Notaire qui est *faussaire* , est condamné à mort.

Là vous vous instruirez dans l'art d'être faussaire ,
D'avoir un esprit double , une ame téméraire.

VILL.

FAUSSE. Voyez FAUX.

FAUSSE-BRAYE. Terme de fortification. Voyez au mot FAUX.

FAUSSEMENT. adv. Contre la vérité. *Falsè* , *Falsò*. Ceux qui ont été *faussement* accusés , doivent obtenir une réparation d'honneur.

FAUSSEMENT. f. m. Terme de Charpenterie. Le *faussement* est dans la Charpenterie , ce que le décollement est dans la Menuiserie. Faire un *faussement* à un tenon , c'est en couper une partie , afin qu'étant moins large , on ne voie pas la mortoise qui demeure cachée par l'endroit de la pièce où le *faussement* a été fait.

FAUSSER. v. a. Courber ou enfoncer un corps solide , en sorte qu'il ne se redresse plus. *Inflectere* , *curvare*. *Fausser* une épée , *fausser* une règle , *fausser* une cuirasse. Il *faussa* son épée , en voulant percer ce buffe. Ce coup de pistolet n'a pas percé sa cuirasse , elle n'a été que *faussée* , enfoncée.

FAUSSER , en ce sens est faire perdre à une chose la forme qu'elle doit avoir pour être propre à certains usages.

FAUSSER une serrure , c'est en gêner les ressorts par quelque effort.

FAUSSER une clef , c'est la forcer , en sorte qu'elle ne puisse plus ouvrir.

FAUSSER , signifie aussi violer. *Fausser* sa foi , son serment , sa parole , sa promesse , c'est la même chose que violer , manquer à sa parole , manquer de foi , de fidélité. *Fallere* , *violare* , *infringere*.

Au figuré FAUSSER compagnie , quitter une personne que l'on devoit accompagner. *Deserere* , *dereelinquere*. Est-ce ainsi que vous *faussez* compagnie à vos amis ? Expression de la conversation familière. C'est aussi manquer de se trouver dans une compagnie , après l'avoir promis , ou en sortir , s'en dérober.

FAUSSER. En termes de guerre on dit que les rangs se *faussent* , lorsqu'ils ne forment plus une ligne droite , & que les soldats qui la composent , sont les uns plus , les autres moins avancés. *Ordines depravare* , *curvare*. Si les rangs viennent à se *fausser* , le sergent doit les redresser avec le bout de sa hallebarde. BOMBELLES.

Nicot dit que *faulser* est proprement faire un acte faux , que c'est ainsi qu'on dit *faulser* des lettres , *litteras corrumpere* , *adulterare* , *falsare*. On ne dit plus *faulser* en ce sens : on dit falsifier un acte , & non pas *faulser*.

Autrefois *fausser* se disoit pour taxer , accuser de faux. *Fausser* la Cour , ou le jugement , c'est soutenir que le jugement est mal rendu , n'est pas équitable. Ce qui se faisoit par la bataille ou le duel.

On ne pouvoit point *fausser* les jugemens rendus à la Cour du Roi ; car le Roi n'ayant personne qui lui fût égal , il n'y avoit personne qui pût l'appeler ; & le Roi n'ayant point de supérieur , il n'y avoit personne qui pût appeler de sa Cour. MONTESQ.

FAUSSE , ÉE. part.

FAUSSET. f. m. Terme de Musicien. Voix aiguë qui contrefait le dessus , & qui d'ordinaire est désagréable & discordante , parcequ'elle n'est pas naturelle. Le *fausset* commence où la voix pleine & organisée finit. *Vox acutam vocem ementior*. Quelques-uns dérivent ce mot à *faucibus* , par où sort la voix la plus aigre. Il y a plus d'apparence que ce mot vient de faux , fausse , voix forcée , au dessus de la voix naturelle.

L'un traîne en longs fredons une voix glapissante ;
Et l'autre l'appuyant de son aigre fausset ,
Semble un violon faux qui jure sous l'archet.

BOIL.

On dit d'un homme qui a la voix grêle , qu'il a une voix de *fausset* , qu'il parle d'un ton de *fausset*.

FAUSSET , signifie aussi , une petite cheville pointue qui sert à boucher le petit trou d'un muid qu'on a fait avec un foret. *Fibula* , *veruculum doliare*. On tire du vin au *fausset* , avant que d'y mettre la fontaine.

FAUSSETÉ. f. f. C'est le contraire de la vérité. *Falsitas*. Ce mot a principalement rapport aux faits. Débiter des *faussetés*. La plupart de nos histoires sont pleines de *faussetés*. *Fausseté* n'est pas proprement mensonge. On peut dire une *fausseté* sans faire un mensonge. Voyez ce mot. *Fausseté* dit plus qu'*erreur* , qui d'ailleurs a principalement rapport aux opinions. Voyez ce mot. Ce n'est pas non plus *fiction*. L'une imite la nature ; & l'autre la gêne & la défigure entièrement.

Le mot de *fausseté* signifie proprement la qualité d'une chose fautive , ce qui la rend telle , comme quand on dit la *fausseté* d'une allégation , d'un compte ; ou la chose elle-même qui est fautive , comme quand on dit , découvrir une *fausseté* , faire une *fausseté*.

FAUSSETÉ d'un acte , qualité d'un acte frauduleusement supposé pour détruire , altérer ou obscurcir la vérité. Voyez FAUX en Jurisprudence.

FAUSSETÉ en morale. *Fausseté* dans l'esprit , *fausseté* dans le cœur. La première est une habitude de voir mal les objets & d'en juger de travers , en leur attribuant des qualités qui ne leur conviennent pas. *Fausseté* dans le cœur , *simulation*. Caractère détestable. Ce n'est pas dissimulation , qui n'exprime qu'une conduite réservée , l'art & l'habileté qu'on emploie pour dérober à la pénétration des autres ce qu'on ne veut pas faire appercevoir. C'est une espèce de déguisement , qui tient de l'hypocrisie , qui fait qu'on se montre autre qu'on n'est , qu'on se pare de sentimens qu'on n'a pas , non-seulement pour donner le change , comme le déguisement proprement dit , mais encore pour tromper & surprendre.

FAUSSEUR. f. m. Vieux mot qui se disoit autrefois de celui qui attaquoit un jugement comme rendu méchamment par des Juges corrompus , ou par haine. Ce qu'on appelloit *fausser* la Cour ou le jugement.

FAUSSIGNI. Château & Province de Savoie , qui a titre de Baronie. *Fauciniacus* , ou *Fossiniacus pagus* , *ager* , ou *tractus* ; *Focunatum* , *Faucignium*. Le *Faussigni* , ou *Foucigni* , selon M. Corneille , est borné au nord par le Chablais ; au couchant par le Genevois ; au midi par le Comté de Tarentaise , & au levant par le pays de Valais , dont il est séparé par de grandes montagnes qu'on nomme les Glacières , parce qu'en tout temps elles sont couvertes de neiges. La rivière d'Arve traverse tout le *Faussigni* , dont les

lieux principaux font Clufe, Bonneville, & le Château de *Fauffigni*, qui lui donne fon nom, & qui est à une ou deux lieues de Bonneville, du côté du nord. MATY.

FAUSSISSIME. Très-faux. Voyez sur ces sortes de superlatifs la remarque du Pere Bouhours, p. 312. 314. de ses Remarques sur la Langue Française, in-12. Il est *faussissime* que les Dogmatiques se combattent généralement dans tous les points: il y en a mille sur lesquels ils sont parfaitement d'accord; au moins sont-ils d'accord qu'il est jour en plein midi, que deux & deux font quatre, qu'ils existent, qu'il y a des corps dans l'Univers, qu'il y a un Univers, un Soleil, une Lune, des Etoiles, des Plantes, de Animaux, des Villes, &c. *Mém. de Trév. Juin 1725.* Cyrano de Bergerac, tom. 2. p. 61. s'est servi du superlatif opposé, en disant: il est *certissime* que tous les corps, chacun selon sa qualité, inclinent également au centre de la terre.

FAUSSURE. f. f. Terme de Fonderie, qui se dit des traits ou courbures des cloches aux endroits où elles commencent à s'élargir.

FAUSTE. f. m. & f. Nom d'homme & de femme. *Faustus, Fausta.* S. Augustin a écrit contre *Fauste*, Evêque des Manichéens en Afrique. C'est cet ouvrage de ce Pere que l'on appelle les livres contre *Fauste*. Constantin eut Crispus de Minervine qu'il ne tenoit pas comme sa femme *Fauste*, fille de Maximilien Hercule, qui lui donna Constantin, Constance & Constans pour fils; & Constantine & Helene pour filles. GODEAU. Les médailles de *Fauste* sont communes en bronze, & rares en or & en argent. Nos Antiquaires disent aussi *Fausta*, & nos Historiens *Faustus*, au lieu de *Fauste*.

FAUSTIN, INE. f. m. & f. Nom d'homme & de femme. *Faustinus, Faustina.* Adrien entrant dans les Gaules, fit mourir au pays des Grisons *Faustin* Prêtre, & Jovite Diacre. GODEAU. Il y a plusieurs *Faustines* Impératrices, ou Augustes. *Faustine* troisième femme, ou, selon d'autres, sœur d'Elagabale, appelée Annia Aurelia Faustina, dont le P. Chamillart a un beau médaillon Grec qui a fait tant de bruit parmi les Antiquaires depuis quelques années. Les deux autres sont femmes, l'une d'Antonin Pie, & l'autre, de Marc Aurèle. Nos Médaillistes appellent la première *Faustine* la mere, & l'autre, *Faustine* la jeune. C'est celle qui a pour revers d'une de ses médailles, MATRI CASTRORUM. Toutes ses autres médailles sont communes, aussi-bien que la plupart de celles de *Faustine* la mere. Les médailles de *Faustine*, seconde femme de Constantius, & mere d'une autre *Faustine* qui épousa Gratien, ne se trouvent presque point.

FAUSTINE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe d'un colombin rougeâtre & blanc satiné sur un fond bleu. Elle est fort bien panachée. MORIN.

FAUSTINOPE. Ville ancienne, bâtie à la mémoire de *Faustine* la jeune. *Faustinopolis.* L'an de JESUS-CHRIST 175, Marc Aurèle mena avec lui en Orient son fils Commode & *Faustine* sa femme, qui fut emportée par une mort subite au pied du mont Taurus dans un bourg nommé Halale, dont Marc Aurèle fit depuis une Colonie, & une ville nommée *Faustinope*. Les uns la mettent dans la Cilicie, ou plutôt dans l'Isaurie; & les autres dans la Cappadoce près de Tyanes. TILLEM. *Emp. T. II. p. 422.*

FAUT. f. m. Termes de Coutumes. C'est la même chose que défaut. Saisir le fief par *faut*, ou défaut d'homme, se dit lorsque le Seigneur saisit le fief de son homme, c'est-à-dire, de son vassal qui a manqué de lui rendre foi & hommage. *Culpa negati obsequii*, ou *clientela negata*.

FAUTE. f. f. C'est en général une action ou une omission faite mal-à-propos, par ignorance, ou par impéritie, ou par négligence. *Culpa.* C'est une *faute* de négliger ses affaires, de ne pas faire une chose convenable ou nécessaire, ou d'en faire une qui ne convient pas. La science pour bien gouverner ne s'acquiert que par une longue expérience & par une infinité de *fautes* dont les peuples ont terriblement

à souffrir. Le secret dépit que nous avons qu'on s'aperçoive de nos *fautes*, fait que nous aimons toujours un peu moins ceux qui nous les font remarquer. On juge de la conduite par le succès; & si l'événement n'est pas heureux, la mauvaise fortune tient lieu de *faute*. S. EVR. Les plus sages sont ceux qui profitent de leurs propres *fautes*, pour se mieux conduire à l'avenir. S. RÉAL.

On a tort de confondre *faute*, crime, péché, délit. La *faute* n'est rien de tout cela; c'est un terme générique qui se dit de tout cela, comme le genre de ses espèces. Le crime est une *faute* contre la loi humaine. Le péché est une *faute* contre la loi divine. Le mot de *faute* dans sa généralité exprime seulement un manquement contre le devoir, ou contre certaines règles, & dit moins que les autres mots, à moins qu'on n'ajoute à sa valeur par des épithètes. *Faute énorme, faute impardonnable.*

En Jurisprudence, on divise les *fautes* en *faute* grossière, légère & très-légère. *Culpa lata, levis, levissima.*

En morale, la *faute* tient de la foiblesse humaine; elle va contre les règles du devoir. On pardonne les *fautes*. Nous devons prier Dieu sans cesse qu'il nous pardonne nos *fautes*.

FAUTE se dit aussi des manquemens contre les règles de quelque art. *Faute* d'impression, de grammaire, d'orthographe. *Faute* contre la vraisemblance dans les pièces de théâtre. *Faute* contre les règles de la poésie, de l'architecture. Le P. Bouhours dit qu'il faut respecter en quelque façon les hardiesses, & même les *fautes* des grands maîtres, s'ils sont capables d'en faire; mais qu'il ne faut pas les imiter. La *faute* qui s'y rencontre n'est point échappée à l'auteur, manque de savoir les règles de la versification. Id. Comme les *fautes* des grands hommes font plus d'impression sur l'esprit, elles instruisent davantage. DAC. Il faut profiter de ses *fautes* & de celles des autres pour faire mieux.

Dans cette acception le mot de *faute* a bien quelque rapport à défaut, défectuosité, vice, imperfection; mais chacun de ces mots a son idée propre. Celui de *faute* renferme dans la sienne un rapport accessoire à l'auteur de la chose, en sorte qu'en marquant le manquement effectif de l'ouvrage, il désigne aussi le manquement actif de l'ouvrier. La concession d'un pouvoir sans bornes est une grande *faute*, dans l'établissement du gouvernement; il n'est point de Législateur qui l'ait faite. Voyez les autres mots.

On dit, table des *fautes* d'impression, *fautes* à corriger. Le mot Latin *errata* s'est introduit dans notre langue comme un terme d'art. Voilà une *faute* contre les règles de l'art. Cet écolier fait son thème sans *faute*.

FAUTE, en termes de jeu de paume, se dit quand celui qui sert ne touche pas le premier toit. Deux *fautes* valent quinze, c'est-à-dire, que si celui qui sert, pousse deux fois de suite la balle, sans toucher le toit, l'autre joueur compte quinze.

FAUTE, se dit aussi des manquemens, de la disette. *Inopia, penuria.* Cette place a été prise, parce qu'elle a eu *faute* de vivres, de secours: Alexandre n'eut pas *faute* de soldats. VAUG.

FAUTE, est aussi une sorte d'adverbe, après lequel on met de suivi d'un nom ou d'un verbe. Plusieurs en particulier, *faute* d'étudier assez les règles & la pratique du style, écrivent peu intelligiblement. P. BUFFIER.

*Faute d'argent on n'est qu'un sot,
Dans ce maudit siecle de fer.* SCAR.

*Et Faute d'admirer les Grecs & les Romains,
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins.*

LA FONT.

Ils trouvèrent tout le monde à table avec des guirlandes sur leurs têtes, faites d'herbes séchées, *faute* de fleurs. ABLANC. Il n'a pas achevé ce dessein, *faute* d'argent. Si cet homme est ignorant, ce n'est pas *faute*

de maîtres & de bonnes instructions. Il a perdu la partie *faute* d'un point, d'une carte. Il est mort *faute* de secours.

On dit en proverbe, *Faute* d'un point Martin perdit son âme.

FAUTE de quoi, se dit d'une chose dont on a parlé, qu'on a nommée, désignée: par exemple, il faut bien panser & étriller un cheval, *faute de quoi* il dépérit; c'est-à-dire, *faute* de le panser, si on manque à le panser, &c. Et en cette phrase *faute* est pris adverbiallement, comme on l'a dit ci-dessus.

On dit aussi, n'en faites *faute*, ne vous en faites pas *faute*, pour dire, ne l'épargnez pas. J'ai de l'argent à votre service, ne vous en faites pas *faute*; c'est-à-dire, n'en manquez pas. Je lui ai donné tout ce que j'avois, je m'en suis fait *faute*; c'est-à-dire, j'en ai manqué.

*En bon pays de fine Normandie
J'ai fait mon cours dont j'ai de bons témoins.
Là, de promettre, & même sur la vie,
Quand de tenir on n'auroit nulle envie;
On ne fait faute en ses petits besoins.*

P. DU CERC.

Ne vous faites pas *faute* de ce qui m'appartient, est une façon de parler populaire, & dont la construction est mauvaise. *Suite des mots à la mode.*

A FAUTE. Terme de Palais adverbial & comminatoire, qui signifie, en cas qu'on y manque. *A faute* d'accepter les offres dans huitaine, l'option sera référée. *A faute* de donner caution par un dévolutaire, il est débouté de sa demande, de son droit. On donne défaut *à faute* de comparoir, de défendre, de conclure, &c. *A faute* de s'opposer à un décret, de veiller à ses hypothèques, on perd sa dette. La prescription s'acquiert *à faute* de poursuites. *A faute* de faire la foi & hommage, on peut saisir féodalement un fief.

PAR FAUTE. Autre sorte d'adverbe. C'est la même chose que *faute*; mais on ne dit guère *parfaute* de payer; on dit simplement *faute* de payer. VAUG. REM.

C'est encore une formule de Lettres de cachet, & des ordres qu'on donne, Si n'y ferez *faute*. Dans l'assurance que vous n'y ferez *faute*; pour dire, que vous n'y manquerez pas. On dit aussi, sans *faute*; pour dire, assurément, précisément, sans manquer. *J'y ferai demain sans faute.* ACAD. FR.

On dit proverbialement, que toutes les *fautes* sont personnelles; pour dire, qu'on ne doit répondre que de son fait. On dit, que les *fautes* sont faites pour les joueurs; pour dire, qu'un joueur doit porter la peine de la *faute* qu'il fait dans le jeu. On dit, marquez quinze, c'est une *faute*, par une métaphore tirée du jeu de paume. Voyez **FAUTE** en termes de jeu de paume. La terre couvre les *fautes* des Médecins; pour dire, qu'on enterre tous ceux qu'ils tuent, & que les morts ne s'en plaignent point.

Cela me rappelle cette jolie repartie d'un mauvais Peintre devenu Médecin; qui dit à ceux qui lui demandoient la raison de son changement d'état, qu'il avoit voulu choisir un art dont la terre couvrit les *fautes* qu'il y feroit. Qui fait la *faute* la boit: cela signifie que celui qui fait une *faute* souffre les peines, les dommages, les pertes qui sont attachées à sa *faute*.

FAUTEAU. f. m. Pièce de bois suspendue en l'air, & qui étant agitée, & poussée avec violence, sert à abattre des murailles, ou des portes; comme l'on faisoit autrefois avec le belier. *Aries.*

FAUTEUIL. f. m. Chaise à bras avec un dossier. *Sella, cathedra commodior, honoraria.* On présente le *fauteuil* aux personnes de qualité, comme le siège le plus honorable. Cet incivil s'établit par tout familièrement dans un *fauteuil*, & ne l'abandonne jamais à personne. LA BR. On y voit des canapés & des *fauteuils* à petits points & à pavots sur des fonds d'or. *Médailles sur la Régence.* On disoit autrefois, *faudesteuil* & *faudesteuf*, d'où par contraction on a fait *fauteuil*. Nicot écrit *fauldeteuil*. Voyez ces anciens mots ci-dessus en leur place.

FAUTEUIL DE POSTE. M. Duguet, Ingénieur, a nouvellement inventé une machine sous le nom de *Fauteuil de poste*. On peut par le moyen de cette machine, dont la construction est simple & le mouvement aisé, faire un exercice d'autant plus utile, qu'il réunit tous les avantages des exercices les plus vantés. On est exposé dans ce *Fauteuil* aux mêmes secouffes qu'on éprouve dans une chaise de poste, de devant en derrière, de droit à gauche, & de haut en bas. Tantôt ces différens mouvemens se succèdent de différentes façons; tantôt ils concourent plusieurs à la fois. On peut à son gré les rendre plus brusques ou plus doux, plus prompts ou plus lents, plus violens ou plus foibles. *Mercuré d'Avril 1735.* Cela a donné lieu à une observation de Monsieur Astruc, Professeur de Médecine au Collège Royal, imprimée dans le même *Mercuré*, sur les avantages de la sobriété & de l'exercice. On avertit à la fin, qu'il y a dans le second volume du *Mercuré* de Décembre 1734, un mémoire sur l'utilité & l'usage des *Fauteuils de poste*, qu'on appelle aussi *Trémouffoir*, & celui qui s'en sert est nommé *Trémouffeur*. Voilà de nouveaux mots pour la Langue.

Ce mot vient de *faldisterium, faltisterium, ou faldistorium*, qui est une chaise Episcopale, ou de l'Officier célébrant, posée à côté de l'autel. Il est dérivé de l'Allemand *fald*, qui signifie *clos, enceinte*, & tout lieu fermé, à cause que les chaires des Evêques étoient fermées de balustrés. MÉNAGE, après le P. Sirmond. SPELMANNUS. Du Cange le dérive de l'Allemand *faldan*, qui signifioit un *siège pliant*; que Covarruvias dérive de l'Espagnol *falda*, qui signifie une robe de femme ayant plusieurs plis. Dans la basse Latinité on l'appelloit *faudestola*. Voyez Nicot & Ménage, & ci-dessus FAUDE. Dans l'ancienne langue Provençale on disoit *fadestol*. Voyez Monsieur de Caseneuve.

FAUTEUR, TRICE. f. Celui ou celle qui appuie & favorise une opinion, un parti. *Fautor.* S'il n'est Hérétique, il est du moins *fauteur* d'Hérétiques. On a condamné ces rebelles, & tous leurs *fauteurs* & adhérens. Si Rufin n'eût été puni, on alloit appeler les Dieux en Justice, comme *fauteurs* & complices de Rufin. BAL. Les *fauteurs* de l'impudicité du Roi étoient comblés de biens. MAUCROIX.

Ce mot ne se dit guère qu'en mauvaise part.

FAUTIF, IVE. adj. Sujet à faire des fautes. *Obnoxius culpa.* Il se dit des personnes & des choses. Il n'y a rien de si *fautif* que l'homme.

*L'homme est fautif: nul vivant ne peut dire
N'avoir failli: ès hommes plus parfaits,
Examinant & leurs dits & leurs faits,
Tu trouveras, si tu veux, à redire.* PIBRAC.

La docilité bien réglée est l'unique voie qui reste à l'homme naturellement *fautif*, pour arriver à la perfection. Mémoire *fautive.* *Memoria labilis.* Sa mémoire est *fautive.* *Sape deficit illum memoria.* D'ordinaire les péchés sont plus *fautives* que les poires. LA QUINT. L. I. p. 306. C'est-à-dire, manquent plus souvent de porter du fruit. Expression d'un homme qui savoit mieux le jardinage que sa langue.

FAUTIF, IVE, signifie aussi, qui est plein de fautes; auquel sens il ne se dit que des choses. *Mendosus.* Impression *fautive.* La table de ce livre est *fautive.*

FAUTIF, ou fauteur, ou flache, est aussi un terme de Charpenterie, qui se dit d'une pièce de bois défectueuse, qui n'est pas à vive arrête, qui a de l'aubier. FÉLIB.

FAUTRAGE, ou FAULTRAGE. f. m. Terme de Coutume. C'est le droit qu'ont les Seigneurs dans quelques endroits, de mettre des bêtes chevalines & vaches aux prés de leurs sujets, & même avant que les prés soient fauchés. Voyez Ménage, qui fait venir *Fautrage* de *falcitragium*. On dit aussi préage.

FAUTRICE. f. f. *Faurix.* Celle qui favorise, qui appuie quelque parti. Ce mot, qui est mis au rang des mots nouveaux par Danet, quoiqu'il soit dans

Pomey, ne se dit guère qu'en mauvaise part, non plus que *Fauteur*. Nous la déclarons *Fautrice* d'Hérétiques. MAUCROIX.

FAUVE, adj. m. & f. Couleur qui tire sur le roux, l'une des cinq couleurs simples & matrices des Teinturiers. *Fulvus*. Ce mot vient du Latin *flavus*, ou de *fulvus*. Un lion *fauve*. Un livre relié en veau *fauve*; c'est-à-dire, non coloré, tel qu'il vient de chez le Marchand. Les Teinturiers font le *fauve*, la couleur de racine, ou de noisette, avec la racine, l'écorce & les feuilles de noyer, ou coques de noix. On en fait aussi avec de la suie de cheminée. Il ne se tire point de nuance de la couleur *fauve*. Du rouge & du *fauve* se compose la couleur de cannelle, couleur de châtaigne, couleur de musc & poil d'ours.

FAUVE se dit en termes de Vénérie. Bêtes *fauves*: c'est ainsi qu'on appelle les cerfs, biches, daims chevreaux. Chasser aux bêtes *fauves*. Les bêtes *fauves* ravagent tous les blés.

FAUVE s'emploie souvent comme substantif collectif, pour désigner les bêtes *fauves*, à la différence des bêtes noires, comme les sangliers, ou rousilles comme les renards. Alors ce mot s'emploie au singulier. Il y a beaucoup de *fauve* en cette forêt. Salnove a pourtant dit fiente de *fauves* au pluriel. Ce qui est contraire à l'usage.

FAUVE, f. m. Oiseau des Isles Antilles, ainsi appelé à cause de son plumage. Il est gros comme une poule d'eau. Il a le ventre blanc. Les *fauves* sont naturellement si maigres, qu'il n'y a que leurs plumes qui les fassent valoir. Ils ont les pieds comme les cannes, & le bec pointu, comme les bécasses. Ce sont les plus stupides de tous les oiseaux des Antilles; car soit qu'ils se lassent facilement de voler, ou qu'ils prennent les navires pour des rochers flottans, aussi-tôt qu'ils en apperçoivent quelqu'un, sur-tout si la nuit approche, ils viennent incontinent se poser dessus; & ils sont si étourdis, qu'ils se laissent prendre sans peine. LONV. DE POINCY. *Hist. Nat. des Antilles*, L. I. C. XV. art. 2.

FAUVET, f. m. Mâle de la fauvette. *Mas Curruca*. Ce mot de *fauvet* a été introduit dans la langue Française par le Chevalier de la Rivière. Olinia, dans son Traité des Oiseaux appelle celui-ci, *il maschio della capinera*, & d'autres le nomment *capinero*.

*On sait fort bien que les fauvets
Sont de très-illustre famille,
Et que celle des roitelets
Est la dernière en volatille.* CH. DE LA RIV.

FAUVETTE, f. f. Petit oiseau de couleur fauve qui chante agréablement. *Curruca*:

*Plus vite qu'une hirondelle,
Je viens avec les beaux jours;
Comme fauvette fidelle,
Avant le mois des amours.* M. SUC.

La *fauvette* de Sapho, c'est-à-dire, de Mad. Scudery, a fait bien du bruit, a exercé long-temps les beaux esprits. On a fait des vers & des galanteries de toutes les façons sur cette *fauvette*.

*Pourriez-vous soupçonner la constante fauvette
De n'avoir plus de goût pour l'aimable retraite?*
DE MALEZIEU.

*Voici quel est mon compliment,
Pour la plus belle des fauvettes,
Quand elle revient où vous êtes.
Ah! m'écriai-je avec étonnement,
N'en déplaise à mon oncle, elle a du jugement.*
Mlle. DESCARTES.

On dit que les bequefigues, & les oiseaux qu'on appelle Meuriers en Gascogne, sont des espèces de *fauvettes*.

FAUVETTE A TÊTE NOIRE. *Melancoriphos*, *Atri-Capillaria*, *ficedula*. Les Italiens l'appellent *Caponero*. Tête noire. La *Fauvette* à tête noire est un des plus jolis oiseaux que l'on tienne en cage: son chant est très-agréable; elle est belle à voir; elle fait son nid deux fois l'an; savoir, vers le mois de Mai & à la fin d'Août. Elle le construit dans des arbrisseaux, ou dans des touffes de lierre, ou de laurier, selon le pays & la saison. Les *fauvettes* sont jusqu'à cinq petits. Les meilleures sont celles qu'on prend jeunes avec le rets. Aussi-tôt qu'elles sont prises, on leur lie le bout des ailes, afin qu'elles ne se tourmentent point. On les élève comme le rossignol, & on les nourrit de même. Quand elles sont en volière, elles mangent de toutes sortes de graines, comme les autres oiseaux, & sont très-friandes de chenevi: elles prendront le chant du bocage, & feront toute sorte de ramage. Celles qui sont prises naïves apprennent tout ce qu'on leur enseigne. On appelle cette *Fauvette* tête noire, à cause d'une grande tache noire qu'elle a sur la tête; son dos, sa queue & les grandes plumes de ses ailes sont noires, le haut en est tout verdâtre; son ventre est jaunâtre, & son cul blanchâtre, son bec est noir, & médiocrement recourbé; ses jambes, ses pieds & ses ongles sont noirs.

Pour distinguer le mâle de la *fauvette* d'un autre oiseau appelé des Italiens *Occhio cotto*, qui a la tête noire de même, & lui ressemble, il faut savoir que la *fauvette* a le dedans du bec de couleur rouge bien vive, & l'*Occhio cotto* de couleur jaune. Plusieurs personnes s'y trompent. Elle vit jusqu'à cinq & six ans, quand elle est bien gouvernée.

FAUVETTE ROUSSE. *Cannevarola*. Elle chante tout le jour fort agréablement dans les chenevières, & vole de côté & d'autre par les buissons & les petits arbrisseaux, cherchant des vers: elle ne diffère du rossignol que par la petitesse de son corps, & la couleur de son plumage. Toutes les parties de devant; savoir, sa gorge, sa poitrine & son ventre, sont d'un blanc jaunâtre; tout le dessus, savoir, sa tête, son cou, son dos & ses ailes, sont d'un jaune brun; son bec est jaunâtre & longuet; sa tête est plate; sa queue courte & jaunâtre par le dessous, & par le dessus elle est de couleur de rouille; elle est noirâtre proche des côtés des cuisses; ses pieds sont longuets, déliés, & d'un jaune pâle, ainsi que ses doigts qui sont longuets, & presque d'égale grandeur; ses ongles sont noirs.

La *Fauvette rousse* est l'un des plus petits oiseaux; le mâle de cette espèce est plus rougeâtre que la femelle. Il se nourrit de petits vermiculeux. La femelle fait quantité d'œufs qui sont cendrés, & marquetés de noir. Elle fait son nid dans les buissons des jardins, ou dans des masures, ou derrière des murailles des villes & des villages. Elle le compose avec beaucoup d'artifice de crin de cheval. Le champ de son plumage est tout d'une couleur, comme la queue du Rossignol; on ne la voit point l'hiver, non plus que le Rossignol & la *fauvette*.

Bellon appelle cette *fauvette* passereau troglodite, & dit qu'elle fait son nid avec tant d'industrie, qu'il est percé à claire-voie comme un sas; tellement que quand les petits vident leurs excréments, ils passent à travers, & de cette façon demeurent toujours propres.

FAUVETTE A TÊTE CHÂTAIN. *Ficedula castaneo vertice*. Celle-ci est tout-à-fait semblable à la précédente; hormis qu'elle a le sommet de la tête châtain clair; ce qui me fait croire que ce pourroit être une jeune *fauvette*, ou bien une femelle. Ce que je trouve de remarquable, c'est que, quand ces oiseaux couvent la femelle couve un jour entier, & le mâle le jour suivant; mais pour donner la mangeaille à leurs petits, ils la donnent l'un & l'autre sans distinction.

On parle d'une *fauvette* qui avoit le sommet de la tête noir; mais elle avoit une tache blanche fort remarquable au dessus du bec, à la partie que l'on pourroit appeler le front; sa poitrine & son ventre étoient blanchâtres; elle avoit le cou environné comme d'un collier blanc. Il y avoit pareillement

quelque chose de blanc dans les ailes & à la queue, le reste étoit noir.

Aldrovand fait mention d'un mâle & d'une femelle qui avoient tout le dessus du corps; savoir, la tête, le dos, les ailes & la queue d'un brun tirant sur le châtain. La femelle étoit entièrement blanchâtre par le devant; le mâle étoit d'un blanc tirant sur le cendré, & avoit les grandes plumes des ailes noires, avec quelques taches blanches, semées en plusieurs endroits, qui tirent sur le châtain à la femelle, aussi bien que la queue, laquelle est noire au mâle, tout au contraire des pieds qui sont châtains au mâle, & noirs à la femelle.

On pourroit appeler celle-ci, *fauvette diversifiée*, parceque tout le champ de son plumage est entièrement composé de blanc & de noir, qui font un mélange tout-à-fait agréable. Pour ce qui est de sa taille & de ses façons de faire, elle est semblable aux autres *fauvettes*.

On appelle proverbialement, un dénicheur de *fauvettes*, un homme adroit & d'intrigue, qui fait des découvertes, & sur-tout en matière de galanterie.

FAUX, autrefois **FAULX**. f. f. Instrument de fer avec lequel on coupe l'herbe des prés, & les avoines, &c. *Falx*. C'est un fer tranchant fort mince & acéré, large d'environ trois doigts, un peu arcué par le bout, & qui est emmanché d'un long bâton. Un chariot armé de *faux* étoit une machine de guerre des Anciens. Cette machine étoit fort ancienne. Dans Josué, *XVII, 16*, au Liv. des Juges, *I, 19, IV, 3, 13*. il est parlé de chariots de fer qu'avoient les Chananéens, & à cause desquels les Israélites ne les pouvoient chasser de certains lieux. Par ces chariots de fer רכב ברזל *Recheb Barzel*, on ne peut entendre que des chariots armés d'instrumens de fer tranchans & coupans, ou ce qui revient au même, de *faux*, comme l'ont entendu S. Jérôme, Bonfrerius, Cornelius à Lapede, Titin, Mariana, Sa, Menochius, &c. Tite-Live, *Liv. XXXVII, c. 41*. Quinte-Curce, *Liv. IV, c. 9*. Diodore de Sicile, *Liv. XVII, c. 58*. Xénophon, *Liv. VI*. de la Cyropédie, Végèce, *Liv. III, c. 24*. & d'autres, ont décrit ces machines. Voyez aussi Bonfrerius sur Josué XVII. 16. où non-seulement il les décrit, mais il apprend ce que l'on avoit inventé pour se garantir de ces terribles machines. Une *faux* emmanchée à rebours est une arme dangereuse.

*On tourne en fers sanglans la faux du moissonneur,
Et les champs délaissés languissent sans honneur.*

RECUEIL DE VERS.

La *faux* qui sert à couper les foins est quelquefois représentée dans les Écus emmanchée; & alors il faut exprimer la couleur du manche en blasonnant, quand il est d'un autre émail; & quand elle n'a point de manche, on l'appelle *Ranchier*.

FAUX, se dit figurément en choses morales. On peint la mort, le temps, & Saturne, avec une *faux*, parce qu'ils semblent faucher les hommes, & généralement détruire toutes choses. Nous éprouverons tous un jour le tranchant de la *faux* de la mort. Le Marquis de FEUQUIÈRES. La Mort du tranchant de sa *faux* vient d'enlever une des plus augustes têtes de l'Europe. MAD. DU NOYER. La Mort de sa cruelle *faux* coupe, taille, tranche le fil de nos jours: elle n'a pas plus de respect pour le trône le plus élevé, que pour la cabane la plus rustique.

Nicot vouloit qu'on écrivît *faulx*, & non pas *fauls*, en gardant l'*x*, quoiqu'on ne la prononce que comme une *s*, afin de distinguer *faulx* (*falx*) de *fauls* (*falsus*.) Il dit aussi qu'on devoit écrire *faux*, & non pas *faulx* (*falx*.) Maintenant nous ne distinguons point *faulx* (*falx*) & *faux* (*falsus*.) Car nous avons retranché l'*i* & mis l'*x* de part & d'autre.

FAUX. Terme d'Anatomie. C'est une partie de la dure-mère. La dure-mère ne sépare pas seulement le cerveau d'avec le cervelet; mais elle se replie au sommet de la tête, & le sépare encore en partie droite

& en partie gauche: c'est en cet endroit qu'elle ressemble à une *faux*, parceque ce redoublement est large du côté de l'occiput, & s'étrécit peu-à-peu, en allant vers le devant de la tête, où il s'attache par sa pointe à une apophyse qu'on appelle *Crista galli*: c'est ce redoublement au processus de la dure-mère qu'on appelle la *Faux*. DIONIS.

FAUX. f. f. Nom d'un oiseau. *Avis falcatus*. Les Oiseleurs Italiens appellent la petite *Faux* en Italien *Facinello*. Cet oiseau est de la grandeur, ou approchant de la taille du héron; il a toutes les mêmes façons de faire que lui: son bec est différent, sa tête, son cou, son dos, sa poitrine, son ventre & ses cuisses, sont d'un beau rouge, un peu foncé & tirant sur le brun; mais son cou & sa poitrine sont couverts de taches brunes, qui sont longues: au milieu de son dos il y a une certaine tache d'un vert obscur. Cette couleur se voit pareillement en quelques endroits de ses ailes & de sa queue: son bec est noirâtre & fort long, & fait en manière de faux par le devant; c'est de-là que le nom de *faux* lui a été donné; ses jambes & les doigts de ses pieds sont de la même couleur.

FAUX, **AUSSE**. adj. C'est l'opposé de vrai, contraire à la vérité. *Falsus*. On écrivoit autrefois *fauls* ou *faulx*. Il n'y a rien de si *faux*, de plus *faux* que ce que vous dites. Cet avis est *faux*. Un témoignage est *faux*. On croit les *faux* rapports. On débite souvent de *fausses* nouvelles.

FAUX se dit aussi de ce qui est altéré, supposé, falsifié. *Faux* contrat. *Fausse* pièce d'écriture. Vente à *faux* poids, à *fausse* mesure. *Faux* seing, *fausse* date. *Fausse* monnaie. Écu *faux*. *Nummus adulteratus*, *adulterinus*. *Faux*-Monnoyeur.

FAUX, par opposition à naturel. Feint, contrefait. *Fausse* barbe, *faux* cheveux. *Coma ascititia*. *Fausse* dent. *Fausse* porte. *Faux* diamant. Or *faux*. *Fausse* monnaie. *Fausse* modestie. *Fausse* humilité.

Dans cette acception, on le dit de toutes les choses dont on n'a que les simples apparences sans aucune réalité. La vérité vient quelquefois incommoder l'orgueil, & troubler le *faux* repos qu'il s'efforce de procurer. La possession des *faux* biens du monde ne peut procurer aux hommes qu'une *fausse* & trompeuse félicité. Ntc. Une *fausse* modestie n'est guère moins rebutante qu'une sorte vanité.

La *fausse* délicatesse dans les actions libres, dans les mœurs & dans la conduite, n'est pas ainsi nommée, parcequ'elle est feinte, mais parcequ'en effet elle s'exerce sur des choses, & en des occasions qui n'en méritent point. La *Fausse* délicatesse de goût & de complexion n'est telle au contraire que parcequ'elle est feinte, ou affectée. C'est Emilie qui crie de toute sa force sur un petit péril qui ne lui fait point de peur: c'est un autre qui par mignardise pâlit à la vue d'une fouris, ou qui veut aimer les violettes, & s'évanouir aux tubéreuses.

On appelle *fausse* honte, une mauvaise honte qui n'a aucun fondement raisonnable.

FAUX se dit encore des choses qui ne sont pas telles qu'elles devroient être dans leur genre. Une *fausse* galanterie, un *faux* brave. Une *fausse* pointe. Une pensée *fausse*, qui manque de justesse. Un *faux* raisonnement. Une *fausse* éloquence.

Dès qu'on sort de la nature, tout devient *faux* dans l'éloquence: la chaleur des mouvemens les plus passionnés, n'est qu'une *fausse* chaleur: l'éclat le plus brillant des figures n'est qu'un *faux* éclat.

Dans un sens figuré, on appelle *faux* brillant dans les ouvrages d'esprit, des pensées qui n'ont que de l'éclat sans justesse & sans solidité.

ESPRIT FAUX, qui manque de justesse & de discernement. Voyez ces mots. On rencontre par-tout de ces esprits *faux*, qui n'ont presque aucun discernement de la vérité, qui prennent les choses d'un mauvais biais, qui se laissent emporter par les moindres apparences, & qui sont toujours dans l'excès & dans les extrémités. Log. Ils suivent de *fausses* lumières qui ne servent qu'à les égarer.

FAUX, en peinture, signifie, qui n'imité pas la nature exactement. *Coloris faux*, dessein *faux*.

FAUX se dit encore dans la signification d'infidèle, qui viole la foi promise, qui compte pour rien les engagemens les plus sacrés. *Infidus*, *infidelis*. C'est dans ce sens qu'on dit *faux ami*, sur lequel on ne peut pas compter. *Faux frere*, qui trahit les intérêts de sa compagnie, de sa société.

Un homme *faux* est celui qui affecte de bons sentimens pour tromper plus sûrement. Défiez-vous de lui; c'est l'homme le plus *faux* que je connoisse. Ils ont un air pieux répandu sur le front que leurs actions défavouent. Ils sont *faux* en tout ce qu'ils font.
DES-HOUL.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un à qui il ne faut pas se fier, que c'est une *fausse* lame, une *fausse* pièce.

FAUX, en musique, se dit par opposition à juste. Ton *faux*, *faux* accord, c'est-à-dire, discordant. *Dissonus*. Une *fausse* corde, qui n'est pas montée au ton qu'il faut. Une corde *fausse*, qui est faite de façon qu'elle ne peut jamais s'accorder avec les autres.

On dit adverbiallement chanter *faux*, quand on n'entonne pas les intervalles dans leur justesse. Il en est de même du jeu des instrumens. Ce violon joue *faux*.

FAUX se dit encore de ce qui n'est pas comme il devrait être, ou comme on voudroit qu'il fût. La ballé a fait un *faux* bond. *Voyez* plus bas. *Faux pas*, *fallens vestigium*. Un lieu glissant fait faire de *faux* pas. *Vestigium fallit locus lubricus*.

FAUX est quelquefois synonyme à irrégulier. *Faus-ses* armes, en termes de blason. *Voyez* plus bas.

En termes de jeux de cartes, au piquet, on appelle *fausse* quinte, une quinte à laquelle il ne manque qu'une carte pour être vraie quinte. Une *fausse* impériale, lorsqu'il ne manque qu'une carte.

FAUX est aussi quelquefois substantif; alors il est synonyme avec fausseté. *Falsum*. Il est quelquefois bien difficile de discerner le vrai du *faux*. *Verum à falso discernere*. Le *faux* est revêtu de couleurs si semblables à celles du vrai, que l'on s'y trompe souvent. Nic.

On appelle au Palais crime de *faux*, une supposition frauduleuse pour détruire ou altérer la vérité au préjudice d'autrui. Le crime de *faux* se commet en trois manières; par paroles, par écritures ou par actions. Par paroles, quand les témoins déposent contre la vérité. Par écritures, quand on fabrique, ou qu'on altère, ou qu'on antidate un contrat, ou quelqu'autre pièce. Par fait, quand on vend à *faux* poids ou à *fausse* mesure, ou qu'on altère la monnoie. Le crime de *faux* se prescrit par 20 ans, après lesquels l'accusé ne peut plus être puni, ni poursuivi criminellement. Par le Droit Romain, on pouvoit instruire le crime de *faux* civillement: mais en France, & sur-tout depuis l'Ordonnance de 1670, l'accusation de *faux* se fait dans la même forme que les autres crimes. Instruire & approfondir l'inscription, en bailler des moyens de *faux*. On peut poursuivre la rejection d'une pièce par inscription en *faux* & criminellement; c'est pourquoi le demandeur doit consigner une amende de 100 liv. aux Cours souveraines, & de 60 liv. aux Juridictions inférieures, suivant l'article V, tit. 9 de l'Ordonnance de 1670. Nic. S'inscrire en *faux*, en termes de Palais, ou arguer une pièce de *faux*, est prétendre qu'un titre, un contrat, une signature, une pièce est *fausse* & supposée, & s'obliger à le prouver. On dit dans la conversation, je m'inscris en *faux* contre cela; pour dire simplement, je soutiens que cela n'est pas vrai.

FAUX, se dit aussi substantivement en matière de pensées, d'ouvrages d'esprit, de raisonnemens, de compositions. Que de *faux* dans ce raisonnement! Il y a bien du *faux* dans cet ouvrage; il est plein de *faux*. Cet Auteur a bien du *faux* dans l'esprit.

Non, mais un esprit d'équité
Tome IV.

A combattre le faux incessamment m'attache,
Et fait qu'à tout hasard j'écris ce que m'arrache
La force de la vérité. DES-HOUL.

On dit aussi le *faux* du corps, l'endroit où les côtes manquent. *Medium corporis ab ossium tutela imbecille*. Il l'a pris par le *faux* du corps. Pasquier croit qu'on a dit ce mot par corruption pour le *fort* du corps. *Voyez* ses recherches, L. VIII, C. 62. Mais il se trompe, car c'est l'endroit qui est au-dessous des fausses côtes, & où les côtes manquent, c'est la partie du corps la plus déformée. Ménage soutient qu'on dit à Paris *fois* du corps. Il ne blâme pourtant pas *faux* du corps. On ne dit plus, ni *fois* du corps, ni *faux* du corps, mais bien défaut des côtes; pour dire l'endroit où se terminent les côtes; comme on dit le défaut de la cuirasse, pour dire l'intervalle qui est entre la cuirasse & les autres pièces de l'armure.

FAUX, se prend aussi adverbiallement. RaISONNER *faux*. Jurer *faux*. Dater *faux*. Penser *faux*. Chanter, jouer *faux*.

On dit aussi en termes de manège, galoper *faux*; pour dire, galoper sur le mauvais pied, changer de pied, traîner des hanches, & se défunir.

On dit en termes de Chasse, qu'un chien appelle en *faux*, quand il aboie en un lieu où les perdrix ont été, & ne sont plus.

FAUSSE. f. f. En termes de Jeu de Bête, d'Hombre, de Quadrille, de Mouche, & d'autres jeux où l'on peut faire la bête, on appelle les cartes qui ne sont point des triomphes, & qui sont de diverses couleurs, des *fausses*. Lorsqu'elles ne sont que d'une seule couleur, on les appelle *renonces*. Il est plus avantageux de n'avoir que des *renonces* avec les triomphes, que d'avoir des *fausses*.

A FAUX. adv. se prend dans différentes significations. Accuser quelqu'un à *faux*, c'est l'accuser injustement.

ALLER A FAUX en quelque endroit, inutilement, manquer ce qu'on espéroit d'y trouver.

PORTER A FAUX, dans les arts mécaniques, se dit d'une chose qui ne porte pas à plomb sur ce qui doit la soutenir. Cette pierre, cette poutre portés à *faux*.

On dit figurément qu'un raisonnement porte à *faux*, pour dire qu'il est fondé sur une chose que l'on regarde comme vraie, & qui ne l'est pas.

Ce mot de *faux* se joint dans le discours à différens substantifs, qui lui donnent diverses significations, comme on le verra par les articles suivans.

FAUX ACCORD. *Faux-ton*, *fausse-corde*. Dissonance. En ce même sens on dit, chanter *faux*; pour dire, ne chanter pas juste. *Voyez* FAUX, terme de musique.

A la guerre, on appelle *fausse* alarme, une alarme donnée uniquement pour inquiéter les ennemis.

Dans l'usage ordinaire, on le dit figurément de toute frayeur sans fondement. *Voyez* ALARME.

On appelle en termes de Blason, *Faus-ses* armes, celles où les principales règles de l'art ne sont pas observées; ce qui les fait appeler *Armes à enquerre*; (*Erotematicum symbolum, tessera postulatitia*) ce qui n'appartient qu'aux Princes: comme celles où l'on met métal sur métal, ou couleur sur couleur. On pourroit cependant distinguer les *fausses* armes des armes à enquerre. Car, 1°. toutes les armes à enquerre ne sont pas *fausses*, & toutes les *fausses* ne sont pas à enquerre; ce qui n'est point Blason principal, ni vraies armoiries, peut être indifféremment couleur sur couleur, & métal sur métal, ou couleur sur métal, & métal sur couleur, parce qu'on ne s'en met point en peine, & que telles armoiries ne tirent pas à conséquence: telles sont les espèces d'armoiries que les particuliers prennent sans l'autorité du Prince. 2°. Le pourpre, du moins en France, est couleur ou métal, c'est-à-dire, couleur quand il est sur métal, & métal quand il est sur couleur. Ainsi, pourpre, de quelque manière qu'il soit, n'est jamais

contre les règles. 3°. Les vraies armoiries ne sont proprement, selon la définition du P. Menestrier, que des marques de vraie noblesse accordées par les Souverains, pour récompense d'une valeur guerrière, ou d'une vertu notable, & continuées de père en fils pour la distinction des familles. Il est certain qu'une des loix du Blason est de ne point mettre couleur sur couleur, ni métal sur métal : ainsi lorsqu'il se présente un Blason qui pèche contre cette règle, on a droit de dire, qu'il est *faux*, ou qu'il est à enquerre. Il est *faux*, s'il n'a point été fait par des Hérauts, & par des gens ayant autorité, parce qu'on doit présumer que les Hérauts savent leur métier, & qu'ils n'auront pas violé cette règle : mais si ce Blason est constamment fait par les Hérauts, donné par des Souverains, dans une occasion remarquable, à des gens de valeur, dans une famille de distinction, les armes ne sont pas *fausses*, mais elles sont à enquerre; c'est-à-dire, on doit présumer que cette faute contre les loix ordinaires du Blason a été faite exprès, & qu'on a donné ces armoiries irrégulières à dessein, & pour obliger les gens de s'en enquerir, de demander pourquoi, & à quelle occasion de telles armoiries ont été données : ainsi les armes *fausses* ne valent rien & sont supposées : les armes à enquerre sont, pour ainsi dire, meilleures & plus vraies que les autres, parce qu'elles perpétuent plus efficacement le souvenir des belles actions qui en ont été l'occasion.

FAUSSE ATTAQUE, en termes de guerre, est celle que l'on fait pour dérober à l'ennemi la connoissance de la véritable, & pour l'obliger à diviser ses forces.

FAUX-AVEU, en termes de Jurisprudence féodale, se dit de l'aveu que fait un vassal, en avouant un autre Seigneur que celui dont il tient le fief.

FAUX-BOIS, L. m. Terme de Jardinier. On appelle ainsi des branches menues, chifonnées & mal conditionnées, qui sont incapables de produire de belles branches. On appelle encore *faux-bois* toute branche qui est venue dans un endroit où elle ne devoit pas venir, & qui d'ordinaire devient beaucoup plus grosse & plus longue que toutes les autres branches de l'arbre, auxquelles elle vole une partie de leur nourriture. Faites la guerre aux branches de *faux-bois*, à moins que vous n'avez dessein de rajeunir l'arbre, & d'ôter toutes les vieilles branches pour ne conserver que la fausse. QUINT. Les mauvaises branches sont celles qui viennent contre l'ordre de la nature : elles ont les yeux plats & fort éloignés, ce qui fait qu'on les nomme branches de *faux-bois*. Pour entendre cet ordre de la nature, il faut savoir, 1°. que les branches ne doivent venir que sur celles qui ont été raccourcies à la dernière taille ; ainsi toutes celles qui viennent en d'autres endroits sont branches de *faux-bois*. 2°. L'ordre naturel des branches est que, s'il y en a plus d'une, celle de l'extrémité soit plus grosse & plus longue que celle qui est immédiatement au-dessous, & celle-ci plus que la troisième, &c. Celle qui ne suit pas cet ordre est branche de *faux-bois*. Voyez La Quint. P. J. C. III. art. 9.

FAUX-BOND. C'est un bond que fait une balle dans un jeu de paume, soit par l'inégalité du terrain, soit par la manière dont elle est poussée : elle ne se réfléchit pas comme elle devoit à angles égaux, & trompe le jugement qu'en avoit fait le joueur.

Faux-bond, se dit aussi figurément d'une faute qu'une personne fait dans sa condition : mais en ce sens il n'entre que dans le style simple & comique. Une fille fait *faux-bond* à son honneur, manque à son honneur. Un ami fait *faux-bond* à son ami, quand il le trompe. Un Marchand fait *faux-bond* à ses créanciers, quand il fait banqueroute. Faire *faux-bond*, en général, manquer à ses engagements.

FAUX-BOURDON. Terme de musique. C'est une musique qu'on appelle autrement, *Simple contrepunt*, quand les différentes parties chantent note contre note de même que le dessus, & n'ont ni syncopes, ni divisions de croches, ou doubles croches.

FAUSSE-BRAIE, f. f. Terme de fortification. C'est une seconde muraille ou rempart, au-dessous de la première, qui fait le tour de la place, pour défendre le fossé, & qui ne s'éleve que jusqu'au rez de chaussée, du côté de la campagne. *Propugnaculum muro pretentum*. C'est un espace qu'on laisse au pied du rempart, ou de la muraille; on le couvre d'un parapet. Cet ouvrage est fait pour empêcher l'approche de la contrescarpe qu'il défend par un feu ratant, & pour empêcher que les ruines des courtines & autres ouvrages ne remplissent le fossé. On l'appelle autrement *Basse enceinte*. Une *fausse-braie* est large ordinairement de trois ou quatre toises. On ne fait plus guère de *fausses-braies* devant la face des bastions. *Fausse-braie*, en Architecture civile, est une terrasse continue entre le fossé & le pied d'un château, pour s'y promener.

FAUSSE BRANCHE. Voyez FAUX-BOIS.

FAUX-BRILLANT. C'est une pensée subtile, qui surprend agréablement l'esprit, & qui n'a point de solidité.

LE CAP FAUX, ou CAPO FALSO, est sur la côte méridionale du pays des Cafres en Afrique. *Promontorium falsum*. Le Cap *faux* est à l'orient de celui de Bonne-Espérance; & on le nomme ainsi, parce qu'il trompe souvent les Nautoniers, qui le prennent pour celui de Bonne-Espérance.

On appelle *fausse clef*, une clef qu'on garde furtivement pour en faire un mauvais usage. AC. FR.

FAUX COMBLE. Terme d'Architecture. C'est le petit comble qui est au-dessus du brisis d'un comble à la mansarde. Il faut que sa pointe soit proportionnée à celle d'un fronton triangulaire.

FAUSSE-CÔTE est une des cinq côtes inférieures, ainsi appelées, parce qu'elles sont plus petites, plus molles & plus courtes que les autres, & qu'elles ne vont pas jusqu'au sternum; ce qui fait qu'elles n'ont qu'une articulation fort lâche. Elles sont attachées postérieurement aux vertèbres, & en devant elles se terminent en des cartilages longs & mous, qui se recourbent en haut & s'unissent aux côtes supérieures, comme s'ils y étoient collés; excepté la dernière, qui étant la plus petite de toutes, n'est point adhérente pardevant à aucune autre.

FAUSSE-COUCHE. Accouchement d'une femme avant terme par quelque accident, ou d'un enfant qui n'est pas encore bien formé. *Abortus, partus immaturus*.

FAUSSE-COUCPE. Terme de Menuiserie. Espèce d'assemblage, qui n'est ni à l'équerre, ni à onglet. Les *fausses-coupes* se tracent avec la sauterelle.

COUP FAUX, est un coup qui n'a pas réussi, qui n'a pas porté. Quand au piquet le premier a fait peu de points, on dit qu'il a fait un coup *faux*.

FAUSSE COYE. Vieux mot, qui se trouve dans quelques Coutumes; il signifie ce qu'on appelle *fosse d'aissance, Chambre aisée, Latrina*.

FAUX DIAMANT. Diamant contrefait, qui n'a pas les vraies qualités d'un diamant. On le dit aussi des autres pierres précieuses.

FAUX EMPLOI, terme de Finances, se dit quand, dans la dépense d'un compte, on porte une somme pour des choses qui n'ont point été faites. Voyez EMPLOI.

FAUSSES ENSEIGNES. Marques supposées. On dit, à *fausses enseignes*, pour dire en se servant de marques supposées.

FAUX DONNER A ENTENDRE, c'est la tromperie qu'on fait à quelqu'un, en lui faisant entendre les choses autrement qu'elles ne sont. C'est un terme de pratique qui équivaut à *faux exposé*, qui est du style ordinaire.

FAUSSE ÉQUERRE. C'est une équerre dont les deux bras sont mobiles dans une charnière, comme un compas, & qui sert à faire des angles aigus ou obtus. La *fausse équerre* des Menuisiers est de bois : elle a son mouvement par le moyen d'un clou qui joint les deux parties, de sorte qu'elles puissent tourner. La *fausse équerre* s'appelle aussi *Sauterelle* chez les Tailleurs de pierre.

On dit qu'un bâtiment est fait à *fausse équerre*,

pour dire que l'angle formé par les deux murs n'est pas un angle droit.

FAUX ÉTAI, en termes de marine, est un étai qu'on ajoute au grand étai pour le renforcer, & pour suppléer à son défaut. C'est aussi une manœuvre qu'on met le long des grands étais pour placer les voiles d'étais.

FAUX ÉTAMBORD. C'est une pièce de bois appliquée sur l'étambord pour le conserver.

FAUSSE ÉTRAVE. C'est une pièce de bois que l'on applique sur l'étrave du vaisseau en dedans pour la renforcer.

FAUSSE FENÊTRE, est une fenêtre bouchée, qui en conserve la figure par dehors pour garder la symétrie. C'est une fenêtre feinte.

FAUX FEUX. Ce sont certains signaux qu'on fait avec des amorces de poudre.

☞ On se sert encore de ce terme en parlant d'une arme à feu dont l'amorce prend, & qui ne tire pas. Ce fusil a fait *faux feu*.

FAUXFILER. Voyez FAUFILER.

FAUSSE FLEUR. C'est une fleur qui ne tient à aucun embryon, comme sont les fleurs des melons & des concombres qui ne sont pas nouées. Ou bien c'est une fleur qui n'est point fleur d'un fruit, comme la fleur du murier, la fleur du noyer, &c. Voyez FLEUR.

FAUX FOURREAU de pistolet, d'épée. Ce sont des couvertures ordinairement de cuir dont on couvre le vrai fourreau.

FAUX FRAIS, sont de menus frais qu'on fait dans les affaires, qui n'entrent point en taxe, ou qu'on n'alloue point dans les comptes.

FAUX FRÈRE. Qui trahit quelqu'un de sa compagnie, de sa société, qui abandonne ceux de son parti.

FAUX-FUYANT: En termes de chasse, c'est, selon Salvage, une fente à pied dans le bois. *Semita, diverticulum*. Mais en général il se dit de tout chemin écarté, ou lieu secret par où on se dérobe pour accourir son chemin, ou éviter la rencontre de quelqu'un. *Subterfugium, secretus callis*.

Faux-fuyant, se dit aussi au figuré, des échappatoires, des ruses, des chicanes, pour se tirer d'une dispute, ou de quelque mauvaise affaire. Il est bon de s'abstenir ordinairement de certaines expressions, pour ne pas donner sujet aux équivoques & aux faux-fuyans de l'hérésie. PÉLIS.

*Ah! certes le détour est d'esprit, je l'avoue;
Ce subtil faux-fuyant mérite qu'on le loue.* MOL.

FAUX GERME. *Falsus conceptus*. Conception imparfaite d'un enfant; matière informe provenant d'une conception défectueuse.

FAUX INCIDENT. C'est celui qui s'intente incidemment dans le cours d'une procédure, soit que la cause soit d'audience ou appointée, à l'effet de détruire & de faire déclarer fautive une pièce dont la partie adverse prétend se servir dans la cause principale, sauf au Procureur du Roi à prendre telles conclusions qu'il avisera bon être pour la vengeance publique.

☞ **FAUX JOUR**. Terme de commerce. On appelle ainsi une lumière qui ne tombe sur les objets, que par un endroit qui est ordinairement pratiqué pour cela. On donne ce nom, en Architecture, à une petite fenêtre percée dans une cloison pour éclairer un dégagement, une garde-robe, qui n'a point de jour d'ailleurs.

On dit aussi un *faux jour* à l'égard des tableaux, quand ils ne sont pas placés en sorte que le jour, ou la lumière naturelle, éclaire le tableau de la même manière qu'il éclaireroit les objets peints, s'ils étoient naturellement à la place du tableau. Un tableau est toujours dans son jour, quand la lumière qui vient, par exemple, de la fenêtre, donne sur le tableau, comme le jour ou la lumière du tableau. On connoît la lumière du tableau par les couleurs vives qui sont sur certains endroits, & les ombres qui sont sur d'autres. Toute autre disposition du tableau est un *faux jour*. ☞ En un mot le tableau est dans un *faux*

jour, quand il est éclairé dans un sens contraire à celui que le Peintre a supposé dans son objet.

Faux jour, se dit figurément pour fautive raison; fautive apparence de vérité ou de bonté.

FAUSSES LANCES. En termes de mer, ce sont des canons de bois faits au tour, bronzés, & ressemblans aux canons de fonte verte, ou de fer cerclé, qui servent seulement à faire peur.

FAUSSES MANCHES. Ce sont des manches que les femmes mettent par-dessous les autres pour avoir les bras plus chaudement. On le dit aussi des manches de soie qui ne sont point attachées à la chemise, & des manches qu'on met par-dessus les autres pour les conserver.

FAUX MANTEAU. Terme d'Architecture. C'est la hotte de la cheminée qui est en dedans, & couverte du manteau.

FAUSSE MARCHE, est une marche feinte qu'on fait pour tromper l'ennemi.

☞ **FAUX MARCHER**. Terme de Vénérie, dont on se sert pour dire que la biche biaise en marchant, ou le cerf après qu'il a mis bas.

FAUX MARQUÉ, signifie mal marqué, ou marqué contre les règles, contre la coutume. C'est en particulier un terme de Vénérie. On dit qu'un cerf est *faux-marqué*, lorsqu'il a plus de cors d'un côté que de l'autre, comme s'il en a six d'un côté & sept de l'autre.

FAUSSES MESURES. Il se dit dans le Commerce des Maîtres Peintres & Doreurs, des bordures qui sont plus grandes ou plus petites que les mesures déterminées.

FAUSSE MONNOIE, est celle qui n'est pas au titre porté par l'Ordonnance du Prince, ou qui est faite par d'autres que par les Officiers commis à cet effet.

☞ Non-seulement ceux qui fabriquent la *fautive monnoie* sont coupables de ce crime, mais encore ceux qui altèrent la bonne, en la rognant ou en la diminuant par des eaux fortes; ainsi que ceux qui exposent la *fautive monnoie* en public, de concert avec les faux monnoyeurs, ou qui prêtent leurs maisons pour la fabrication de la *fautive monnoie*. Ce crime est capital.

FAUX MONNOYEUR. Celui qui fait de la fautive monnoie. *Adulterator moneta*. On ne pardonne pas aux *faux monnoyeurs*.

FAUX-PAS, est un pas mal assuré qui fait qu'on tombe, ou qu'on est en danger de tomber. On dit aussi au figuré, faire un *faux-pas*, ou une *fautive démarche*; pour dire, faire quelque chose en une affaire qui la gâte, qui la ruine.

☞ **FAUSSE PLEURÉSIE**. Terme de Médecine. Pleurésie causée par l'inflammation, non de la plèvre, mais des parties voisines de la plèvre. Voyez PLEURÉSIE.

FAUX-PLI. Terme de commerce, est un pli d'une étoffe qui n'est pas où il doit être, & qui en défigure la beauté. On dit aussi au figuré, qu'un jeune homme a pris un *faux pli*. *Se consuetudine devinxit malâ*. Voyez PLI.

FAUX PONT. C'est un pont qui est au haut de la montée d'un moulin à vent, au-devant du moulin.

FAUX PONT, en Marine. C'est une espèce de pont qu'on fait à fond de cale, pour la conservation & la commodité de la cargaison. Il sert beaucoup à la liaison du vaisseau, & contribue beaucoup à l'affermir. On y fait coucher les soldats & les matelots, & ils y serrent leurs hardes. Les *faux-ponts* s'étendent d'un bout à l'autre du vaisseau; mais quelquefois jusqu'à la moitié seulement.

☞ **FAUSSE PORTE**, en Architecture, se dit d'une porte feinte, & d'une petite porte par laquelle on ne passe pas ordinairement. *Posticum, cæca fores*.

☞ On donne encore ce nom à une double porte, faite de drap, pour empêcher le vent d'entrer dans un appartement.

☞ Dans une place de guerre on appelle *fautive porte*, une porte destinée pour faire des sorties, ou pour recevoir des secours, en cas de siège.

FAUSSE POSITION, est une règle d'Arithmétique qui

- enseigne, par la supposition de deux nombres faux & pris à fantaisie, le moyen de trouver le véritable nombre inconnu qu'on cherchoit. Cette méthode fait la meilleure partie de l'Algèbre, ou plutôt elle en est le fondement, & a donné occasion de la perfectionner. Il y a la *fausse position simple*, & la *fausse position double*. Voyez l'Arithmétique pratique de Clavius, & des autres bons Arithméticiens. La voie de la nouvelle Algèbre est bien plus courte.
- FAUX PRINCIPAL.** C'est celui qui s'intente directement contre un particulier avec lequel on n'est point en procès, & qui a pardevers lui une obligation, ou une pièce que nous prétendons fautive, dont il pourroit se servir contre nous.
- FAUX PROPHÈTE.** Celui qui annonce quelques mystères d'une nouvelle Religion, sans avoir la mission divine ou contre la volonté de Dieu. Judas & Théodas étoient de *faux Prophètes*, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres. Mahomet a été le plus dangereux des *faux Prophètes*. Le Seigneur recommande qu'on se donne garde des *faux Prophètes*. On le dit aussi de celui qui devine mal. Je voudrois bien avoir été *faux Prophète*, quand je lui ai prédit que ce malheur lui arriveroit.
- FAUSSE QUILLE.** Terme de Marine. C'est une ou plusieurs pièces de bois qu'on applique à la *quille* par son dessous, pour la conserver.
- FAUX RACAGE.** Terme de Marine. C'est un second *racage* qu'on met sous le premier, afin qu'il soutienne la vergue, au cas que le premier soit brisé par quelque coup de canon.
- FAUX REMBUCHEMENT.** Terme de Vénérie. C'est lorsqu'une bête entre dans un fort dix ou douze pas, & revient tout court sur elle pour se rembucher dans un autre lieu. SALNOVE.
- FAUSSE ROUTE.** Terme de Marine. Faire *fausse route*, c'est tenir pendant quelque tems une route différente de celle du lieu où l'on veut aller, pour dérober la connoissance de son dessein. C'est la même chose que *fausse marche* pour les armées de terre.
- FAUX SABORD.** Ce sont des figures de laborés faites dans le bois, ou bien avec de la peinture.
- FAUX-SAUNAGE.** f. m. Commerce de faux sel. *Salis venditio contra leges*. Il a été trouvé surpris en *faux-saunage*. Il est condamné aux galères pour *faux-saunage*. Voyez SAUNAGE. On l'a puni pour le *faux-saunage*, pour avoir fait le *faux-saunage*.
- FAUX-SAUNIER.** f. m. Celui qui vend du sel en cachette, qu'on appelle du faux sel. *Falsionarius*, selon Du Cange. Les *Faux-Sauniers* sont condamnés aux galères. Par une Déclaration du Roi, du 12 Juin 1722, enregistrée à la Cour des Aides, le 14 Juillet suivant, il est ordonné que tous les *Faux-Sauniers* de l'un & de l'autre sexe, qui étant pris en *faux-saunage* supposeroient de faux noms, & déclareront de faux domiciles dans les interrogations qu'ils subiront, seront condamnés, les hommes aux galères pour cinq ans, & les femmes à cinq ans de bannissement: les enfans de 14 ans accomplis seront sujets aux mêmes peines. Le certificat du Curé, du Syndic, & de deux principaux habitans de la Paroisse, portant que telles gens n'y sont pas connus, suffira pour établir la conviction de faux. Voyez SAUNIER.
- FAUX SCEAU,** est un sceau contrefait, aussi-bien que le *faux seing*.
- FAUX SEL,** est du sel qui n'est point gabellé, qui n'est point entré dans les greniers du Roi, & dont on veut frauder les impôts.
- FAUX-SEMBLANT.** f. m. Est une apparence trompeuse d'un homme qui veut paroître vertueux ou ami, & qui cependant est méchant & traître.
- On appelle *Teintures fausses*, les mauvaises teintures qui se font avec des drogues défendues, soit dans le grand, soit dans le petit teint; tels que sont le bois de Brésil rocourt, le safran batard, le tournesol, orecanette, limaille de fer & de cuivre, moulée de Taillandiers, vieux rodoul & vieux sumach, qui ont servi à passer les maroquins ou autres cuirs,

- parce qu'elles falsifient les couleurs, durcissent les laines, ou dégradent les étoffes.
- FAUX-TEINT.** f. m. ou *fausses-teintures*. Ce sont les teintures qui se font avec des drogues défendues, qui falsifient les couleurs, durcissent & dégradent les étoffes.
- FAUX TÉMOIN.** Celui qui dépose en Justice des choses qu'il dit avoir vues, quoiqu'elles ne soient pas vraies, qui rend un *faux témoignage*.
- FAUX VISAGE.** Visage contrefait, défiguré, soit par un masque ou autrement.
- FAUX.** Moyens de faux. Voyez MOYEN.
- FAUXBOURG.** Voyez FAUBOURG.

F A Y.

- FAY.** f. m. On nomme ainsi à Bourdeaux ce qu'on nomme à Paris une molle, c'est-à-dire, un certain nombre de cerceaux ou cercles qu'on met en paquets suivant leur force & longueur.
- FAYAL.** Île de l'Océan Atlantique. *Fayalis*. C'est une des Açores, ou Tercères, & la plus grande après Tercère & S. Michel: son étendue n'est pas grande, mais son terroir est fertile. Il y a un Volcan. Ses lieux principaux sont Cruz, *Fayal* & la Trinidad. L'île de *Fayal* est vers l'ouest-sud-ouest de celle de Saint-George. Le commerce de pastel y est assez bon. Elle fut d'abord découverte & habitée par des Flamans, & il y en reste encore des familles, telles que celles qui portent les noms de Bruyn, d'Utrecht, &c. Voyez Mandeslo, voyage des Indes, Liv. III, & Linschot, C. 97.
- FAYALLÉ.** f. f. Monnoie de compte, dont on se sert au Japon. Quelques-uns évaluent la *fayalle* sur le pied de la pistole de France; d'autres la font valoir jusqu'à douze livres dix sous.
- FAYANCE,** ou **FAYENCE.** L'Académie écrit *Faïence*. f. f. Espèce de poterie fine, faite de terre vernissée, ou plutôt émaillée, dont l'invention est venue de *Faenza*, ville d'Italie auprès de Boulogne où elle fut inventée. *Ficilia vasa Faventina*. Les Italiens l'appellent *Majorica*. On fait de fort belles *Fayances* à Nevers & en Hollande, qu'on appelle de fausses porcelaines, & qu'on a quelquefois de la peine à distinguer des vraies. On a établi en France beaucoup de manufactures de *fayance*. Celles de Rouen & de Seve, près de Paris, ont fort bien réussi. On y fait aussi des porcelaines que bien des gens préfèrent même aux porcelaines de la Chine.
- FAYANCERIE,** ou **FAYENCERIE.** L'Acad. écrit *Faïencerie*. f. f. Lieu où la *Fayance* se fabrique. La *Fayancerie* de Seve.
- FAYANCIER,** ou **FAYENCIER.** f. m. Ouvrier qui fait de la *fayance*, ou le Marchand qui vend de la *fayance* & des vaisseaux de verre. *Figulina faventina artifex, propola*.
- FAYANT.** f. m. *Fagus*. C'est la même chose que fouteau ou hêtre. NICOT. Voyez FAU & HÊTRE.
- FAYART.** f. m. On appelle ainsi le hêtre dans le Lyonnais. Voyez HÊTRE.
- FAYD.** Ville de Syrie, en Asie. *Palmyra, Hadriano-polis*. C'est l'ancienne Palmyre. Elle est dans le Beglierbeglic de Tripoli, vers les confins de l'Arabie Pétrée, & de la déserte, à quarante lieues à l'Orient de Damas, dont son Evêché étoit autrefois suffragant.
- FAYE.** f. f. *Esculetum*. Vieux mot, qui signifioit un lieu forestier. *Fagutal, fagis consitum*. Il y a plusieurs lieux en France qui se nomment encore aujourd'hui *Faye, belle Faye, Faye la vineuse*; *Faye* signifioit aussi simplement une forêt, *silva*, comme on l'apprend d'une Chartre du Cartulaire de Cahors, par laquelle on accorde dans la *Faye* la nourriture de quarante porcs par an.
- Il y avoit à Rome sur le mont Esquilin une *Faye*, ou lieu planté de fouteaux, ou de hêtres, qu'on nommoit *Fagutal, Lucus Fagutalis*, dans lequel il y avoit un petit temple de Jupiter, auquel on donnoit à cause de cela le titre de *Jupiter Fagutalis*,

comme qui diroit, Jupiter de la *Faye*. Il fera mieux en notre langue de retenir le mot Latin; & de dire, on ne fait quand, ni par qui fut bâti le temple de Jupiter Fagutalis. Plin en parle, *Liv. II, C. 5. L. XVI. C. 10* SOLIN. *C. 2.* & ROSINUS, *Antiq. Roman. L. I, C. 9.*

FAYENCE. Petite ville de l'État de l'Église en Italie, que les Italiens appellent *Faenza*, nom formé par corruption de son nom Latin *Faventia*. Elle est dans la Romagne, sur la rivière d'Amone, entre Forli & Imola. *Fayence* est renommée pour les beaux lins que produit son territoire, & par la belle vaisselle de terre qui s'y fait, & qui en a pris son nom. Maty écrit *Fajence*: c'est une faute; il faut *Fayence* par un *y* Grec, ou encore mieux *Faïence*, comme M. Corneille, & ne point faire l'*j* consonne dans la prononciation, mais voyelle; & ne le point joindre à l'*a*, comme si c'étoit la même diphtongue que *faire, taire*. On dit ordinairement *Faenza*.

FAYENCE, FAYENCERIE, FAYENCIER. Voyez FAYANCE. FAYANCERIE. FAYANCIER.

FAYENCÉ, ÉE. adj. Qui a un air de fayence, qui ressemble à de la fayence. On fait en Hollande des pipes à fumer qui sont *fayencées*. Elles ne sont pas absolument de fayence, mais elles sont d'une terre fort fine, fort blanche & fort luisante, enforte que les marchands les appellent *fayencées*.

FAYERHIL. Voyez FAIRE-ILE.

FAYFENA. f. m. Espèce de sloop ou de petite Galère Japonaise. *Triremis Japonica*. Les slobots que les Japonais appellent *fayfena* sont ordinairement de 20 rames de chaque côté. La proue est faite en forme d'éléphant; & ils ont à la poupe un miroir assez grand. Il y a une chambre & un gouvernail à la manière des Portugais. Quelques-uns de ces *fayfenas* ont jusqu'à trente rames par bancs & davantage, & vont d'une vitesse qui n'est pas croyable, faisant en douze jours le voyage d'Osaca à Nangalacki qui est de deux cents vingt lieues. *Ambass. de Holl. au Japon, L. I, p. 61.*

FAYMIDROIT. f. m. Terme de Coutume & de Jurisprudence féodale; Nom de Juridiction. C'est la basse justice foncière qui appartient aux Seigneurs de fief sur leurs sujets qui leur doivent cens, rente ou autre devoir. *Jus infirmi dominii*. On l'appelle autrement *semi-droit*.

FAYNE. Voyez FAINE.

FAYOL ou FAYOLE. f. m. Espèce de légume; petites fèves que l'on appelle haricots.

FAZE. Voyez PHASE.

F E.

FÉ. f. f. Vieux mot qui signifie *foi* (*fides*.) On le dit encore dans quelques Provinces de France, où l'on prononce *ma fé*, pour *ma foi*.

On trouve aussi *fé* pour *sief*. Jouan de Cogles donne quittance de 20 livres à lui dues pour un *fé* tenu du Duc (de Bretagne.) *Hist. de Bret. T. II, p. 458*. En ce sens il est masculin, comme on le voit par cet exemple; dans l'autre il est féminin.

FÈ, ou FO, ou FOÉ. f. m. Dieu des Chinois Idolâtres. *Fè* ou *Fò*, est le premier des Dieux & comme le Jupiter des Chinois. Ils le dépeignent avec un air auguste & plein de majesté, & entouré d'un grand nombre de Dieux & de Déeses, qu'ils prennent pour des Héros des premiers siècles, & qu'ils disent être de race divine & fils des Dieux. Les Dieux inférieurs obéissent à *Fè*, exécutent ses ordres. Ils le représentent les mains pesées sur sa poitrine & couvertes sous son grand manteau, pour exprimer la force invisible dans toute la nature. Ils lui mettent aussi en tête une couronne enrichie de pierres précieuses. Kirker, *China illustrata, P. III, C. 2, p. 136, 137*. Il y a dans la Province de Fokien, proche de la ville de Tunchuen, au bord du fleuve Feu, une montagne qui représente le Dieu *Fò*, mais nu, une couronne sur la tête, de longs cheveux qui lui pendent sur les épaules, les mains croisées sur la

poitrine, assis sur ses pieds mis en croix. Le P. Martinus le rapporte dans son *Atlas Sinicus*. Le P. Kirker ne croit pas que cela ait été fait de mains d'homme, mais que c'est une montagne qui de loin paroît avoir cette figure, comme beaucoup d'autres ailleurs, auxquelles on donne le nom des choses qu'elles semblent représenter. Kirker cité, *L. IV, C. 4, p. 172, 173*.

Ce nom *Fè*, ou *Fò*, ou *Foé*, signifie Sauveur en Chinois. Kirker cité, *p. 137*.

F E A.

FÉABLE. adj. m. & f. Vieux mot. Qui reconnoît tenir un fief d'un autre Seigneur. Ce terme est tantôt synonyme à *feudataire*, comme dans le premier des deux exemples qui suivent, & tantôt synonyme à *féal* ou *fidèle*, comme dans le second. Au XIII^e siècle les Ducs de Lorraine, par les sermens qu'ils prêtoient à l'Abbaye de Remiremont, reconnoissoient qu'ils étoient *féables* de ce Monastère. P. HÉLYOT. *T. VI, p. 416*. En 1392, le Duc Charles I fit son serment en présence de tout son baronnage, sur les SS. Évangiles, qu'il seroit *féable* au Monastère & à l'Église de Remiremont, & à toutes les personnes dédiées à icelle. *Id. p. 419*.

FÉAGE. f. m. Terme de Coutume. C'est l'héritage qui se tient en fief. Ainsi on dit, lieu & *seage* noble, pur *seage*, ou noble fief; bailler à *seage*, ou *afféager*. *Pradium feudale*. Ce mot de *seage* signifie aussi, *contrat d'inféodation*. *Instrumentum* ou *contractus inféodationis*.

FÉAL. adi. Synonyme à *fidèle*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un terme de Chancellerie, dont se sert le Roi en adressant ses Lettres à ses Officiers. Ce mot signifie celui qui doit foi & obéissance. *Fidelis, fide obligatus, feudalis*. Autrefois on a dit aussi *féable*; mais il n'est plus en usage nulle part, pas même dans le style de la Chancellerie. A nos amés & *féaux* les gens tenans notre Cour de Parlement. Quelquefois des Lettres de cachet portent, Notre amé & *féal*. On la dit autrefois des vassaux qui avoient prêté la foi à un Seigneur; & on les appeloit aussi *féaux* ou *loyaux*, comme qui diroit, *gens vivans selon les loix*. Les *féaux*, ou vassaux étoient obligés de suivre leur Seigneur à la guerre. *LOY.* On disoit autrefois *fé* pour *foi*, d'où l'on a fait *féal* & *féauté*.

Ce mot s'emploie aussi quelquefois dans le burlesque. Mon cher & *féal* ami. SCAR.

FÉARNES, FERNS ou FERNES. *Ferna* ou *Ferna*. Petite ville d'Irlande, au Comté de Wexford, dans la Province de Leinster, vers les parties septentrionales.

FÉATARD. Bourg de la Lagénie en Irlande. *Featardum*. Il est dans le Comté de Wexford, sur une petite presqu'île, située entre la baie de Beaune & celle de Wexford. *Féatard* a droit d'élire des députés pour le Parlement d'Irlande. MATY.

FÉATERD. Voyez FÉTHARD.

FÉAUMENT. Vieux adverbe. Fidèlement. *Fideliter*. *LOBIN: Gloss. & Hist. de Bret. T. II, p. 402*.

FÉAUTÉ ou FÉAULTÉ. f. f. *Fides, fidelitas*. Ancien terme. Le serment de *féauté* est le serment que le vassal doit à son Seigneur féodal de lui être *féal*; c'est-à-dire, fidèle: recevoir les *féautés*, c'est recevoir les hommages.

Or maintenant j'apperçoy loyauté,
Je voy à l'œil amour & féauté,
Je voy vertu, je voy pleine liesse:
Tout cela voy: voire mais en qui est-ce?

MAROT:

F E B.

FÉBRICITANT. adj. souvent pris subst. Terme de Méd: *Febricitans*. Qui a la fièvre. Il se dit particulièrement de ceux qui ont des fièvres lentes ou intermittentes, qui laissent au malade quelques bons intervalles. Les

grofeilles font propres aux *fébricitans*, en les mêlant dans leurs bouillons. LEMERY. Le fuc de citron rafraîchit, défaltère, & convient aux *fébricitans*. Id.

FÉBRIFUGE. adj. ordinairement employé comme fubftantif. *Febrifugus*, *a*, *um*. Glaser écrit *fébrifugue*, mais l'ufage eft pour *fébrifuge*. Terme de Médecine, qui fe dit d'un remède fpécifique contre la fièvre, qui en détruit la caufe & les effets. *Febrifugium*. Le quinquina eft le plus fûr de tous les remèdes *fébrifuges*, c'eft un fouverain *fébrifuge*. La petite centaurée eft appelée auffi par les Médecins *fébrifuge*. La petite centaurée (du Chili) m'a paru plus amère que celle de France; par conféquent plus abondante en fel, eftimé un excellent *fébrifuge*. FRÉZIER. Le Ginfeng eft encore un excellent *fébrifuge*. Des mots *febris* & *fugare*, chaffer.

FÉBRILE. adj. Terme de Médecine, qui s'applique à ce qui a rapport à la fièvre, comme caufe, effet ou fymptome. Caufe *fébrile*, *febrilis*, *febrem inducens*; chaleur *fébrile*, délire *fébrile*.

FEBRIS. f. f. Divinité des Romains. Voyez FIÈVRE.

FEBRUA ou **FÉBRUE.** f. f. Nom propre d'une fauffe Divinité des Romains. *Februa*, *a*. C'étoit la Déesfe des purifications; & l'on croyoit qu'elle avoit foïn en particulier de délivrer les mères de l'arrière-faix après l'enfantement. Soit que cette Déesfe fût Junon, foit qu'ils les confondiffent, ou qu'ils donnaiffent le même emploi à deux Divinités différentes; les Latins donnent fouvent à cette Déesfe le nom de Junon, ou à Junon le furnom de *Fébrue* (*Februa*) ou de *Fébrule*, *Februla* & *Februlis*, ou de *Februale*, *Februalis*, ou de *Fébruce*, c'eft-à-dire, Purifiée, *Februata*. Voyez CÉDRÉNUM, *L. I, p. 168*. Alex. ab Alex. *Dier. Gen. L. IV, C. 12*.

FEBRUA, ou **FÉBRUES.** f. f. pl. C'eft-à-dire, Purifications. *Februa*, *orum*, eft le nom d'une Fête que les Romains célébroient au mois de Février, pour les manes des morts. On y faisoit des sacrifices, & on rendoit les derniers devoirs aux ames des défunts, dit Macrobe, *Saturn. L. 1, C. 13*; & c'eft de cette fête que le mois de Février avoit pris fon nom. On peut croire que ces sacrifices fe faisoient pour rendre les Dieux infernaux propices aux morts, comme Pline l'écrit, plutôt que pour appaifer les morts, comme quelques Modernes femblent le dire, & qu'ils s'offroient à ces Dieux; car on donne à Pluton le furnom de *Februus*. Ces fêtes ou sacrifices duroient douze jours. Ovide les décrit, *Fast. L. II. v. 1*. & fuiv. Voyez encore fur ces Fêtes le Lexicon de Fabricius, au mot *Februus*.

Ce mot eft fort ancien dans la Langue Latine, où dès l'origine de Rome on difoit *Februa*, purification, & *Februare*, purifier. Varron nous apprend, *De ling. Lat. L. V*, qu'il venoit des Sabins. Voftius & plusieurs autres croient qu'il s'étoit formé de *Ferveo*, je fuis chaud, par le changement de l'*v* en *b*, & la tranfpofition de cette lettre; *Ferveo*, *Ferbeo*, d'où *Ferbuum*, & enfuite *Februum*; & que l'on s'eft feivi de ce mot pour fignifier purification, parce que les purifications fe faisoient par le feu ou avec l'eau chaude. Rien n'eft plus vraifemblable; mais on peut remonter encore plus haut; & ces mots pourroient bien descendre de *פֶּחַר* *phur*, ou *phavar*, qui en Syriaque & en Arabe fignifie la même chofe que *Ferbu*, *efferbuit*; & peut-être a-t-il eu dans ces Langues le fens de purifier; car ce verbe *phavar*, fignifie en Arabe préparer un certain mets particulier à une femme en couche; & peut-être que du fens de *purifier*, les Arabes en ont tiré celui-ci, parce que ce mets aide les femmes à fe délivrer de l'arrière-faix, & des autres impuretés qui peuvent refter dans la matrice après l'enfantement; de même que les Romains ont donné le nom de *Februa* à la Divinité qui, félon leur opinion, délivroit les femmes de ces mêmes impuretés. Ovide, *Fast. L. II. v. 4*, dit, qu'anciennement *Februa* fignifioit de la laine, & que ce nom fut donné aux purifications, parce qu'on s'y fervoit de laine.

FÉBRUUS. f. m. Nom propre & furnom de faux Dieux. *Februus*. C'étoit le Dieu des Purifications, *Februus*, *Deus*, qui purificationum potens creditur, dit Macrobe, *Saturn. L. I, C. 13*. Mais étoit-ce la même Divinité que Fébrua, que les uns faisoient Dieu, & les autres Déesfe, ou tantôt d'un fexe, & tantôt d'un autre? Ou bien étoient-ce deux Divinités différentes pour le même emploi? C'eft ce qu'il eft difficile de décider. La première opinion paroît allez vraifemblable, parce que cela étoit ordinaire. Quoi qu'il en foit, on donnoit auffi à Pluton le furnom de *Februus*, ou parce qu'il avoit auffi intendance fur les Purifications, ou parce que le Dieu *Februus* étoit Pluton, ou parce que les Fébrua, ou sacrifices dont nous avons parlé, s'offroient à Pluton. Servius reconnoît auffi un Dieu *Februus*, qu'il dit être Dis, ou Pluton, auquel on offroit des sacrifices au mois de Février. C'eft fur le 93^e vers du I Liv. des Géorgiques.

Cédrénus dit, d'après Anifius, que *Februus*, en Langue Éturienne, fignifie, qui eft dans les enfers; que dans ce mois on faisoit une fête pour les morts. Que Labéon croit que le mois de Février eft ainfi nommé du nom *Februus*, qui en langage Romain fignifioit douleur.

FEBVE. FEBVRIER. Voyez FÈVE. FÉVRIER.

F E C.

FÉCALE. adj. f. Ce mot ne fe dit jamais qu'en y joignant celui de *matière*, & ne fe dit guère que par les Médecins & les Apothicaires, pour fignifier les gros excréments de l'homme. *Faces*, *facalis materia*, *stercora*. Voyez EXCRÈMENT.

FÉCAN. Petite ville de France, qui a un château, une Abbaye, un port de mer & titre de Baronnie. *Fiscanum*. Ce lieu eft fur la côte de Normandie, entre le Havre de Grace & Dieppe, fur une petite rivière, qui a fa fource un peu au-deffus de l'Abbaye de Valmont. Le port eft féparé de la ville par un grand marais. L'Abbaye de *Fécan* eft une Abbaye Royale de Bénédictins.

Cette Abbaye fut fondée pour des filles par Wanning, Confeiller de Clotaire III, à la priere de S. Ouen, Evêque de Rouen, & dédiée à la Sainte Trinité. Richard I, Duc de Normandie, y mit des Chanoines; & Richard II, des Moines de l'Abbaye de faint Bénigne de Dijon. Non-feulement l'Abbaye de *Fécan* eft exempte de la Juridiction épifcopale, mais elle exerce une Juridiction comme épifcopale fur les dix Paroiffes de la ville & fur plusieurs autres, fituées tant dans le Diocèfe de Rouen, que dans d'autres Diocèfes voifins. Sur cette Abbaye, voyez Dom Du Plessis, *Descript. Géorg. & Hift. de la Haute-Norm. Tom. I, p. 89*.

FÉCAN. Rivière qui a donné fon nom à la ville & à l'Abbaye de Fécan. Voyez *ibid. p. 41*.

FÉCER. v. n. Se dit des liqueurs qui forment des féces, de la lie, au fond defquelles il fe trouve, il fe forme des féces, de la lie. Il y a des liqueurs qui ne *fécent* pas fitôt que d'autres. Les terres *fécent* beaucoup.

Ce mot vient de *féces*, en Latin, *feces*: il n'eft pas en ufage.

FÉCES. f. f. pl. Terme de Chimie & de Médecine. Ce font les matières groffières & impures qui fe trouvent au fond des compositions de l'une & de l'autre Pharmacie. C'eft auffi le marc, la lie, la crasse, les impuretés, le limon, les ordures, l'excrément, les parties étrangères qui reftent dans l'alambic après la diftillation. *Faces*. Opium chargé de *féces*. Jeter les *féces* qui font dans l'alambic. On preffe les olives plus fortement qu'auparavant, & il découle une huile chargée de *féces* moins bonne qu'aucune. LEMERY. On appelle auffi *féces*, une efèce de lie que font les couleurs lorsqu'elles font mal broyées.

FÉCIAL, ou **FÉCIALIEN.** f. m. Nom d'un Officier public chez les anciens Romains. *Fetialis*, *Facialis*, *Fecialis*. Les *Fécialiens*, ou *Féciaux*, étoient chez les Romains des gens sacrés & inviolables, qu'on

ne pouvoit insulter en la moindre chose, sans bleffer le droit des gens. C'étoient des Hérauts d'armes, ou Rois d'armes, lesquels, comme dit Varron, lorsque les Romains avoient quelque différend avec leurs voisins, alloient d'abord redemander la chose que l'on prétendoit avoir été usurpée, ou demander justice du tort qu'on croyoit avoir reçu; si l'on ne satisfaisoit pas le Sénat & le peuple, ils alloient par leur ordre déclarer la guerre; & de même quand on faisoit la paix, c'étoient eux qui faisoient le traité. Plutarque dans la vie de Numa & Denys d'Halicarnasse, *L. II*, disent que ce fut ce Prince qui les institua. Celui-ci ajoute qu'on les choisissoit des meilleures familles; que leur charge, qu'il nomme Sacerdoce, ne finissoit qu'avec la vie; qu'ils devoient avoir soin que la République ne déclarât point de guerre injuste; que c'étoit à eux à recevoir les plaintes des peuples qui prétendoient avoir reçu quelque injure des Romains, & qu'ils devoient, si les plaintes étoient justes, se saisir des coupables, & les livrer à ceux qui avoient été lésés; qu'ils connoissoient encore du droit des Ambassadeurs & des Envoyés; qu'ils faisoient les Traités de paix & d'alliance; qu'ils avoient soin qu'on les observât; qu'enfin ils les cassoient s'ils n'étoient pas équitables. Varron dit que de son temps ces fonctions des *Fécialiens* étoient abolies, comme celles des hérauts d'armes le sont chez nous. Plutarque dit néanmoins qu'ils avoient encore quelque autorité de son temps: Ils se couronnoient de verveine quand ils alloient déclarer la guerre, Virgile, *Enéide XII. v. 120.* & se couvroient la tête d'un voile, la couronne par-dessus. En cet équipage ils s'avançoient sur la frontière, & lançoient un dard ensanglanté sur les terres de ceux auxquels ils dénonçoient la guerre. On trouve dans les anciens Auteurs, sur-tout dans Tite-Live & dans les nouveaux Critiques & Grammairiens, les formules dont on se servoit pour ces sortes de déclarations. Voyez Diodore de Sicile, *L. VII. C. 2.* Amm. Marcellin, *L. XIX. C. 1.* Rosinus, *Antiq. Rom. L. III. C. 21.* avec les *Paralipomènes* de Dempster; Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. 12. p. 635.*

Festus tire ce nom de *Ferio*; parce que *ferire fœdus*, signifie, faire un Traité; de sorte qu'il faut, selon lui, qu'on ait dit *Fetiales* pour *Feriales*. D'autres le dérivent de *fœdus*, qui s'écrivoit anciennement *fedus*; ou de *fides*, foi, d'où l'on aura fait *fecialis*, en changeant le *d* en *t*. C'est l'opinion de Varron. D'autres veulent qu'il vienne de *facio*, *feci*, faire, d'où s'est fait *fecialis*, parce qu'ils faisoient la guerre & la paix. Vossius aime mieux le faire descendre de *fatu*, du verbe *fari*, parler, en sorte que *Feciales* soit la même chose qu'*Oratores*; ce qu'il confirme par l'autorité de Varron, qui dit qu'on les appeloit également *Feciales* & *Oratores*, *De Vita populi, Rom. L. II.*

☞ FÉCOND, ONDE. adj. qui vient du Latin *secundus*, de *fetus*, de *fero*, selon ce vers d'Ovide.

Forda ferens bos est, fœcundaque dicta ferendo.

☞ Ce mot signifie proprement, qui produit beaucoup par voie de génération. Il s'applique aux femmes, & généralement à toutes les femelles des animaux. Ainsi l'on dit que les femmes de certains pays sont *fécondes*, que les poissons sont *féconds*, &c.

☞ FÉCOND, dit M. de Voltaire, est le synonyme de fertile, quand il s'agit de la culture des terres. On peut dire également un terrain *fécond* & *fertile*, *fertiliser* & *féconder* un champ. La maxime qu'il n'y a point de synonymes, veut dire seulement qu'on ne peut se servir dans toutes les occasions des mêmes mots.

☞ Il seroit plus court de croire sur la parole d'un Juge aussi éclairé. Il est vrai qu'on n'apperçoit guère la nuance qui distingue ces deux mots: mais s'il n'y a point de vrais synonymes, dans toute la rigueur d'une parfaite ressemblance, en sorte que deux synonymes ne puissent pas, dans certaines occasions,

figurer l'un pour l'autre; la différence qui se trouve entre ces deux-ci, quelque délicate, quelque imperceptible qu'elle soit, n'en est pas moins réelle. Il est question de la saisir.

☞ FÉCOND paroît avoir un rapport particulier au sujet qui est fécondé, qui devient capable de produire. *Fertile* a plus de rapport à la variété des productions. *Fécond* est relatif à la puissance de produire. *Fertile* aux productions mêmes. Nous disons que la terre est *féconde*, quand nous voyons qu'elle a toutes les qualités nécessaires, toutes les conditions requises pour le développement de ses productions, ou des semences qui sont renfermées dans son sein. Nous disons qu'elle est *fertile*, quand elle étale à nos yeux ses richesses.

☞ Un œuf de poule devient *fécond* par le ministère du coq: une femme, par l'esprit fécond de l'homme. Les embrions des graines, qui sont renfermées dans le pistil des fleurs, comme dans une espèce d'ovaire, sont fécondés par la poussière des sommets des étamines qui est lancée de tous côtés; lorsque ces sommets viennent à s'ouvrir. C'est de cette espèce de semence qu'ils reçoivent la fécondation. Voyez PISTIL, ÉTAMINE, SOMMETS. La nature est *féconde*; elle renferme tous les principes fécondaux.

☞ FÉCOND se dit aussi de ce qui concourt au développement de ces productions. Ainsi l'on dit une chaleur *féconde*, une pluie douce & *féconde*, la chaleur *féconde* du soleil. Dans tous ces exemples il s'agit de génération & des choses qui y ont rapport. C'est pour cela qu'on ne peut employer le mot de *fertile*, qui a plus de rapport aux productions mêmes.

☞ Il en est de même dans le sens figuré. Un Orateur est *fécond*, il n'est pas *fertile*. L'esprit, le génie est *fécond*. C'est lui qui conçoit & qui enfante. Un sujet *fécond*, un principe *fécond*, c'est-à-dire, d'où naissent plusieurs idées, plusieurs vérités enchaînées les unes aux autres, que l'on peut regarder comme autant d'êtres successivement enfantés: ce qui est encore analogue à la génération. C'est pour cela que le mot *fertile* ne convient pas encore.

☞ Quand Boileau a dit:

☞ *Bien heureux Scuderi, dont la fertile plume
Peut tous les mois, sans peine, enfanter un volume.*

☞ Le mot de *fertile* paroît employé dans le sens que nous lui donnons, c'est-à-dire, pour désigner la variété des productions, parce que la plume de Scuderi s'exerce sur toutes sortes de sujets.

☞ Il y a des siècles *féconds* en crimes: *Fertile* ici ne conviendrait pas. Boileau a pourtant dit, notre siècle est *fertile* en sots admirateurs. Peut-être auroit-il mieux fait de dire *fécond*. Au reste consultons & suivons l'usage:

☞ FÉCONDANT, ANTE. adj. qui féconde, qui rend fécond. Esprit *fécondant*, matière *fécondante*, qui porte la fécondation: *Fecundans*. Voyez FÉCOND, FÉCONDATION & FÉCONDITÉ.

☞ FÉCONDATION. s. f. Action par laquelle une chose est rendue féconde. *Fecundatio*. La fécondation d'un œuf se fait par le mélange de l'esprit fécond. Les embrions des graines, renfermées dans le pistil des fleurs, sont fécondées par la poussière des sommets. Ces sommets venant à s'ouvrir, la poussière qui y est contenue, est lancée de tous côtés, & elle porte ainsi la fécondation. Voyez ŒUF, FLEUR, ÉTAMINE, GRAINE, & les articles relatifs.

☞ Il n'est pas nécessaire d'observer ici que *fécondation* & *fécondité* sont deux choses absolument différentes. Le mot de *fécondation* est relatif aux germes qui reçoivent ce principe de vie qui les rend capables de produire leurs semblables. Celui de *fécondité* désigne la qualité par laquelle une chose est féconde, produit beaucoup. Les œufs qui n'ont pas reçu la fécondation par le ministère du coq, sont inféconds, ne produisent rien. La flatterie alla si loin à l'égard

de Néron, que l'on érigea un Temple à la fécondité de Poppée. La fécondation des germes, des semences, des pepins. La fécondité de la terre, des animaux, des plantes.

FÉCONDER. v. a. Rendre fécond. *Féconder* un champ, le rendre capable de donner des productions abondantes. *Fécondare*. La pluie a fécondé nos campagnes. *Féconder* les embrions des graines, *féconder* un œuf. Voyez les articles précédens.

Les œufs que nous avalons avec les fruits & les herbes ne peuvent produire, selon M. Valisnieri, que des vers d'une espèce bien différente des nôtres. Si bien que ces œufs ne pourroient dans notre corps être fécondés; & quand même ils le seroient (ce qu'il ne croit pas) les animaux qui en naîtroient, faute d'aliment propre, faute de nid convenable, mourroient d'abord, ou seroient étouffés par l'air trop raréfié, ou dissous par la chaleur de notre ferment, qui est très-actif... *Journ. des Savans*, 1712.

La manière dont M. Andry prétend que le Solium ou solitaire fait ses œufs, & la raison qu'il donne pourquoi ces œufs ne fécondent point, paroît fort ingénieuse à M. Valisnieri, mais fautive en même-temps, & contradictoire même... Id. Ici M. Andry prend ce verbe dans un sens neutre, & a tort; il est toujours actif.

FÉCONDÉ, ÉE. part. *Fæcundatus, a, um*. Un œuf fécondé par l'esprit fécondal de l'homme. *DUBOIS, Journal des Sav.* 1722, p. 254.

FÉCONDITÉ. f. f. Qualité d'une chose féconde. *Fecunditas*. On le dit également au propre & au figuré. La fécondité d'une femme. La fécondité des poissons. La fécondité de la terre. La fécondité des plantes. Rien de plus merveilleux que la fécondité des plantes. Un grain de tabac produit une plante qui donne trois cens soixante mille grains. Un arbre, un orme, par exemple, porte une infinité de graines. Il peut porter pendant cent ans le même nombre chaque année. Combien faut-il qu'il y ait de graines renfermées dans un orme! chaque graine contient elle-même un orme qui renferme le même nombre de graines. Le calcul est immense; l'imagination s'y perd.

La fécondité de l'esprit, d'un sujet, d'une matière, &c. Voyez FÉCOND au figuré. Il y a une certaine fécondité de paroles & de bagatelles, qui arrête & qui éblouit ceux qui jugent plus par l'impression sensible que par une réflexion judicieuse. *VAL.* J'admire plus dans un long discours la patience de l'auditeur, que la fécondité de l'Orateur. *S. EVR.* Cette grande fécondité dégénère le plus souvent en une abondance vicieuse, & en une profusion de fausses pensées. *BOUH.*

Il y a dans la lune une tache que les Astronomes appellent la Mer de fécondité. Voyez la Sélénographie de Riccioli.

On dit en Géométrie & dans la plupart des sciences spéculatives, qu'un principe, une méthode, est d'une grande fécondité, lorsqu'on en tire plusieurs conclusions, plusieurs vérités. Le calcul intégral, & le calcul différentiel, sont d'une grande fécondité. *Voy. FÉCOND.*

Fécondité, en Mythologie. Divinité des Romains que les femmes invoquoient pour avoir des enfans. Il y a des médailles de Julia Domna, où la Fécondité est représentée avec tous ses attributs. C'est une Déesse représentée nue jusqu'au dessous de la ceinture, & à demi couchée par terre. Elle s'appuie du bras gauche sur une corne d'abondance, auprès d'un arbre ou sep de vigne qui l'ombrage; & de son bras droit elle embrasse un globe ceint du Zodiaque, orné de quelques étoiles, autour duquel sont quatre petits enfans. M. Tristan dit que cette Déesse, appelée Fécondité, est la Déesse *Tellus*; c'est-à-dire, la terre, que l'on appelle avec raison la Fécondité même, ou le Génie de la fécondité, puisqu'elle la conçoit & enferme dans ses entrailles, & la produit par saisons; & que Cérès encre & la Terre ne font qu'une même Déesse.

FÉCULA. f. f. Déesse du Japon. *Fecula*. L'histoire de *Fecula*, rapportée dans l'Ambassade des Hollandais au Japon, *P. II, p. 32*, semble avoir du rapport à celle d'Eve.

FÉCULE. f. f. Terme de Pharmacie. *Fecula*. Poudre blanche & farineuse, assez semblable à l'amidon, qui se sépare du suc exprimé de certaines racines, & se précipite comme les fèces. On dessèche cette substance au soleil, après en avoir séparé la liqueur par inclination. On tire communément les fécules des racines de Brionia, d'Arou, d'Iris, &c. On attribuoit autrefois des propriétés médicinales à cette poudre; on est revenu de cette erreur: on la regarde aujourd'hui comme un médicament absolument inutile, & dépouillé de toutes les qualités qui résultoient de l'union de ses principes.

Fécule se dit aussi comme synonyme, ou plutôt comme diminutif de fèces, sédiment que les liqueurs déposent quand elles ont le temps de se reposer. *Voyez FÉCES, SÉDIMENT.*

FÉCULENCE. f. f. Terme de Médecine. Sédiment, lie, partie grossière des choses liquides. M. Purgon, irrité contre Argan, qui n'avoit pas pris un remède qu'il lui avoit ordonné, lui déclare qu'il l'abandonne à sa mauvaise constitution, à l'intempérie de ses entrailles, à la corruption de son sang, à l'âcreté de sa bile, & à la féculence de ses humeurs. *Malade imaginaire, acte 3, sc. 5*. On le dit particulièrement du sédiment des urines.

FÉCULENT, ENTE. adj. Terme de Médecine, qui se dit des liqueurs du sang, & des humeurs qui déposent des fèces ou de la lie, qui n'ont pas la pureté qu'ils doivent avoir. *Feculentus*.

F E D.

FÉDÉRATIF, IVE. adj. M. de Montesquieu s'est servi de ce mot, en parlant des différentes Provinces qui composent la République de Hollande, & qui sont unies entre elles par des Traités. Dans la République de Hollande, une Province ne peut faire une alliance sans le consentement des autres. Cette loi est très-bonne, & même nécessaire dans la République *Fédérative*. *MONTESQ.*

FÉDÉRIC. *Voyez FRÉDERIC.*

FÉDERZÉE. Petit lac de Suabe en Allemagne. *Federzea, Plumarius lacus*. Il est près de la ville de Buchaw, entre Ulm & Constance.

F É E.

FÉE, se trouve dans les anciens livres pour dire la foi, la fidélité. On prétend que c'est delà que vient le mot de fief: & même *fée* a quelquefois signifié fief.

FÉE. f. f. *Femina fatidica, divina, fada, fatifera*. Terme qu'on trouve dans les vieux Romains, qui s'est dit de certaines femmes qui avoient le secret de faire des choses surprenantes. Le peuple croyoit qu'elles avoient ce pouvoir, par quelque communication avec des Divinités imaginaires. C'étoit en effet un nom honnête de Sorcières ou Enchanteresses. La *Fée Alcine*. La *Fée Morgane*. Les bonnes-gens de la Basse-Normandie croient que le château de Pirou a été bâti par les *Fées*, bien des années avant que les Normans vinssent habiter la Neustrie. Ils disent que ces *Fées* étoient filles d'un grand Seigneur du pays, célèbre Magicien, & qu'elles se métamorphosèrent en oies sauvages, quand les Normans descendirent à Pirou. *DE VIGN. MARV.*

*Il n'est pas besoin qu'on vous die,
Ce qu'étoit une Fée en ces bienheureux temps.
Car je suis sûr que votre Mie
Vous l'aura dit dès vos plus jeunes ans.* *M. PER-
RAUT.*

*Pourquoi faut-il s'émerveiller
Que la raison la mieux censée
Lasse souvent de trop veiller,*

*Par des contes d'Ogre & de Fée,
Ingénieusement bercée,
Prenez plaisir à sommeiller? Ib.*

Les Arabes débitent beaucoup de contes touchant les Fées & les dragons. S. Jean Damascène en a fait une réfutation. Voyez aussi dans d'Herbelot, *Biblioth. Orient.* ce que les Perses en disent au mot PERI. Cependant au mot SCHEITAN il distingue les Fées des Peri. Parmi les Ouvrages de S. Jean Damascène de la dernière édition, le P. Le Quien a imprimé cette réfutation des contes que les Arabes débitoient de son temps sur les dragons & les Fées.

FÉE, dans nos anciens Poètes, se prend figurément pour une Dame, une femme considérable.

M. Astruc, dans la troisième partie de son Histoire naturelle de Languedoc, conjecture que les *Dea Fata* des Romains, qui passoient pour les femmes des Faunes & des Sylvains, & auxquelles on accordoit le privilège de prédire l'avenir, ont donné naissance aux Fées. . . *Observ. sur les Ecrits Modern.*

La Philosophie me défend de croire qu'il y ait jamais eu de tels monstres en nature : mais comme les superstitions & folles croyances des Anciens n'étoient pas si rétriquées & si fâcheuses que les nôtres, ni leur Enfer & furies si terribles & malfaisantes que nos Diables; aussi au lieu de nos Sorcières, qui ne font rien que du mal, rien que des salcetés & ordures, ils avoient ces belles Déeses que quelques Auteurs Latins appellent *Albas Dominas*, qui ne faisoient ordinairement que du bien & des choses belles & honnêtes : telles qu'étoient cette Lamia & la Nymphé Egérie, sur lesquelles on a depuis moulé & patroné la Fée Morgue, Alcine, Dame du Lac Avalon, la Fata Manto, dont parle Arioste, & toutes ces autres Fées que les Romains, tant François qu'Anglois, feignent se trouver ordinairement à la nativité des jeunes Princes & Cavaliers, pour les instruire de leur bonne ou mauvaise fortune, ou plutôt de leur destinée, comme faisoient anciennement les trois Parques, témoin Hyginus, *C. 171 & 174*. Ce qui montre bien que la fable de nos Fées d'aujourd'hui a succédé à celle des Parques des Anciens, & qu'elles sont aussi-bien les unes que les autres ambassadrices & interprètes des volontés célestes envers les hommes. MASCUR. *p. 54, 55*. N'en déplaise à Naudé, les Anciens ne manquoient point de Sorcières aussi mauvaises & aussi impudiques que les nôtres, témoin la Canidie d'Horace, *Epod. I. Od. V. & Satyr. L. I. Sat. 10*. & Ovide, *Heroid. VI vers 91*, & d'autres encore. Voyez Saumaise sur le *Didius Julianus* de Spartien, *C. 7*, & sur Solin, *p. 1088*. Les Fées n'ont point succédé aux Sorcières, mais aux Nymphes des Anciens. Lamia, Egérie étoient des Nymphes. Il est pourtant vrai que dans nos Romains les Fées sont d'honnêtes Sorcières. Si par Fée on n'entend qu'un Monstre moitié femme & moitié poisson, l'on a découvert qu'il y en a. Voyez HOMME MARIN.

Ménage dérive ce mot de *fata*, qui a été fait de *fateor*, qui vient du Grec *φάτος*, *fatus*. M. Gaumin dit qu'il vient de *fatuus*, à cause que les prophéties des Fées étoient fort fades, ou *fates*; ou à *fando*. Nicot dit, qu'il vient de *fatum*; comme qui diroit, *fato submissus*. Et il est certain que fatal & fée sont la même chose dans notre ancien langage. Du Cange dit qu'il peut venir de *Nympha*. On a dit dans la basse Latinité *fadus* & *fada*. Les Espagnols disent encore *hada* une fée. *Hada* est manifestement dérivé du Latin *fada*. Car les Espagnols mettent souvent dans leur Langue une *h* au lieu de *f* du Latin. Les Italiens disent *fata*, mettant le *t* au lieu du *d*. Voyez CASENEUVE.

On dit de certaines choses parfaitement bien faites, & où il paroît du merveilleux, qu'il semble qu'elles aient été faites par les Fées. ACAD. FR.

FÉE, ÉE. adj. ou participe du vieux verbe *fээр*. Chose enchantée par quelque puissance supérieure. *Fatalis*,
Tome IV.

fato destinatus, obstrictus, fatifer. Des armes-fées, qui ne pouvoient être percées. Les vieux Romains disent que Ferragus étoit fée; que les armes de Mambrun étoient fées. Le bruit couroit que le Duc d'Épernon étoit fée, & qu'il avoit un démon en poche qu'il consultoit. DE VIGN. MARV. On fait un conte du lièvre fée qui ne pouvoit être pris, & du chien fée, qui devoit prendre tous les lièvres, qui furent lâchés l'un devant l'autre, & qui courent encore. Il est dans Rabelais. On parle aussi des hommes fées. Voyez FÉERIE.

Les Poètes ont appelé quelquefois les Muses, les neuf belles Fées, ou les doctes Fées. Ils s'en servent aussi dans la signification de Nymphes.

*Le Dieu des vers sourit. C'est aux savantès Fées
D'en être seules les Orphées,
Non aux hommes, dit-il : je t'apprends que ton Roi
Fera plus pour son nom, que tes pareils ni toi.*
NOUV. CHOIX DE VERS.

*Ce Berger, que guidoit une charmante Fée,
Descendit aux Enfers sur les traces d'Orphée.
Heureux ! s'il m'apprenoit par quels savans accords
Sa voix se fit entendre aux rivages des morts.*
IBIDEM.

FÉEL. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *ami*, *fidèle ami*. Un de nos vieux Poètes a dit :

*Les commandemens de la Loy
Qu'elle transmet au peuple d'Israël,
Par Moïse son grand féel.*

FÉER. v. a. Enchanter, charmer. *Fato destinare, obstringere*. Vieux mot, qui se disoit autrefois en parlant de certains enchantemens qu'on attribuoit aux Fées. Il n'a d'usage que dans cette phrase prise des vieux contes de Fées : je vous fée & refée.

FÉERIE. f. f. Art, science des Fées, leur profession, leur état. Cela, Madame, me semble n'avoir pu se faire que par féerie; & vous aimer comme je fais, & être content sans vous voir; n'est pas une chose qui puisse arriver naturellement. VOIT. Je crains que ceux qui connoissent vos beaux talens n'aillent s'imaginer que c'est par art de féerie que vous parlez avec tant d'agrément & de justesse. Mlle L'HÉRITIER.

On a dit aussi autrefois, & on écrit encore ordinairement *faéric*.

FÉEZ. Terme de Coutumes. Charges féodales & foncières, & généralement toutes charges réelles. Fées & charges d'héritages. *Feudorum, pradiorum onera*.

F E F.

FÉFÉ. f. m. Espèce de satyre qui se trouve, dit-on, dans la Chine. *Satyrus*. Le Royaume de Gannan produit un animal nommé *féfé* par les habitans, qui a presque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir & velu. Il marche légèrement & fort vite, & dévore les hommes tout en riant. *Ambassade des Hollandois à la Chine, Part. II, Chap. XIV, p. 97*.

F E G.

FÉGADE. f. m. Nom d'homme. *Fægadius, Phæbadius*. On peut présumer que *Fægadius*, qui est nommé le premier dans l'inscription des lettres du Concile, est S. Phébade, ou Fégade d'Agen; à qui le respect de son âge, de sa piété & de sa science aura acquis un rang entre ses confreres, que la dignité de son Siège ne lui eût pas pu donner. TILLEMONT, *Mém. pour l'hist. Eccl. T. VIII, p. 554*.

FÉGIR. v. n. Vieux mot. Se figer, se congeler.

F E I.

FEILLETTE. Voyez FILLETTE.

FEINDRE. v. a. *Fingere, dissimulare, imitari*; menti-
K

ri... Je feins, tu feins, il feint, nous feignons, vous feignez, ils feignent. Je feignois. Je feignis. J'ai feint. Je feindrai. Que je feigne. Que je feignisse. Que je feindrois. Il a à l'impératif *fein* ou *feins*, le dernier est le meilleur. VAUG. CORN. Il signifie, se servir d'une fausse apparence pour tromper, en imposer aux autres par toutes les démonstrations extérieures qui désignent l'état & les affections de l'ame. *Feindre* de l'amour, de la joie, de la tristesse, une entreprise. Ce fourbe *feint* d'être mon ami pour me tromper avec plus de sûreté. Il est permis de *feindre* galamment auprès des Dames. S. ÉV. Le sage qui ne fait ni *feindre*, ni flater, demeure dans l'obscurité & dans l'indigence. ID. Celui qui *feint* d'aimer est la dupe de celui qui aime en effet : outre la contrainte de *feindre*, qui est un rôle peu honnête, il ne goûte aucun vrai plaisir. LE CH. DE M.

Mais qui peut long-temps feindre aux yeux de son amant?
CER.

Je ne fais ni tromper, ni feindre, ni mentir;
Et quand je le saurois, je n'y puis consentir. DESP.

Les vices n'ont plus de censeurs,
Le monde n'est rempli que de lâches flatteurs.
Savoir vivre, c'est savoir feindre.
Ruisseau, ce n'est plus que chez vous,
Qu'on trouve encor de la franchise. DES HOUL.

FEINDRE ne peut gouverner le datif. On ne peut dire *feindre* à quelqu'un. C'est une faute dans laquelle Corneille est tombé dans Cinna. Euphorbe vous a *feint* que je m'étois noyé.

FEINDRE, se dit aussi pour imaginer, inventer. Il faut *feindre* ingénieusement & vraisemblablement. Le principal point de la Poésie est de savoir bien *feindre*. Les Païens ont *feint* des Dieux à leur fantaisie.

FEINDRE, signifie aussi hésiter, faire difficulté; & s'emploie ordinairement avec la négative. Dans ce sens il est neutre. *Dubitare*. Un brave homme ne *feint* point d'aller à l'assaut. C'est un homme franc, qui ne *feint* point de dire ce qu'il pense.

FEINDRE, signifie aussi, boiter légèrement & presque imperceptiblement. *Claudicare*. Il n'est pas bien guéri de sa blessure, il *feint* encore du pied droit. Il se dit aussi des chevaux & des autres animaux.

Autrefois, pour dire qu'un homme s'employoit à une chose avec chaleur, on disoit qu'il ne s'y *feignoit* pas. Rien n'est encore plus commun en Bourgogne que cette façon de parler. . . Nicot, au mot *répargner*, use d'une expression qui vient ici fort à propos. Se *répargner* & se *feindre* en besoignant. *Gloss. Bourguig. au mot FOINTE*.

FEINT, FEINTE. part. Simulé, qui n'est qu'apparent. *Fictus, mentitus*. J'ai été l'objet infortuné de vos *feintes* tendresses. VILL. Les hommes, par leurs artifices & leurs *feintes* passions, sont cause du malheur de celles qui se laissent tromper. M. SCUD. La *feinte* douceur de cette ame hypocrite. MOL.

On appelle *Colonne feinte*, en matière de Perspective & de Décorations, une colonne, qui, par la peinture plate ou de relief, sur un châssis cylindrique, imite le marbre, & dont la base & le chapiteau sont dorés, ou en couleur de bronze.

On dit *porte-feinte*, pour dire, une décoration de porte de pierre ou de marbre, ou un placard de menuiserie avec des vantaux dormans, qui est opposée ou parallèle à une vraie porte, afin de garder la symétrie.

Change *feint*. *Cambium fictum*. C'est la même chose que change sec. Voyez CHANGE.

FEINTE. f. f. Fausse apparence, l'art d'en imposer aux autres par des démonstrations extérieures qui annoncent des sentimens qu'on n'a pas. *Simulatio*. Sa probité n'est qu'artifice & que *feinte*. Vous ne sauriez vous déguiser avec tant d'art qu'on ne s'aperçoive de vos *feintes*. S. EVR. On ne peut concevoir tant d'ardeur dans une même personne, avec

tant de *feinte* & de dissimulation. S. EVR. La *feinte* qui emploie des moyens réels & véritables est difficile à découvrir. LE CH. DE M. La *feinte*, en matière de Religion, n'est point excusable. G. G.

La *feinte*, dans la Religion, est pire que l'irréligion. BOUH. XAV. L. V.

FEINTE, en perspective. Voy. FEINT. Il n'y a que la *feinte* qui donne du prix à la perspective.

FEINTE, en termes de Musique, est un demi-ton, & la même chose que le *dièse*. *Diefis*. Les Facteurs d'orgues appellent aussi *feinte*, les demi touches qui sont sur les grandes touches d'un clavier d'orgues, ou d'épinettes, qui marquent en effet les *feintes*, ou dièses. Lancelot distingue neuf *feintes* dans la Musique.

En termes d'Imprimerie, on appelle *feinte*, le manque de couleur dans certains endroits d'une feuille imprimée. L'ouvrier fait une *feinte*, lorsqu'il ne touche pas également les formes, lorsqu'il n'appuie pas également la balle sur toute la surface de la forme.

FEINTE, est aussi une figure de Rhétorique, qui se fait lorsqu'on *feint* de passer sous silence une chose, qu'on ne laisse pas de dire. *Pratermissio*. La *feinte* veut être faite d'une manière fine & délicate : autrement elle sent le collège.

FEINTE, en termes d'escrime, est aussi une fausse attaque, dessein apparent de porter une botte en un endroit pour faire découvrir son ennemi, afin de porter le coup en un autre. *Simulatio*. Attirer son ennemi par des *feintes*. Payer une *feinte*. LIANCOURT. Il y a des *feintes* simples, les autres doubles, tant hautes que basses, & dehors, dessus & dessous; des *feintes* en prime, en tierce, en quarte; qui se font tantôt par le quart, tantôt par le demi & par le cercle entier, & en un, deux, ou trois temps. La *feinte* simple se fait par un seul mouvement du poignet, sans bouger le pied contre celui qui s'attache trop à l'épée, soit en l'abbatant pour pousser, soit en l'engageant pour passer. La *feinte* double se fait par un double mouvement de poignet à la pointe de l'épée, n'avançant le pied qu'au second temps, & une autre fois en donnant le coup. La *feinte* de deux temps se fait en battant une fois du pied, & la finissant du poignet & de l'épée, & encore une autre fois en donnant le coup. La *feinte*, en trois temps, se fait par un double mouvement du pied contre ceux qui reculent, & d'un autre en donnant le coup ayant atteint la mesure.

FEINTIERS. f. m. pl. Espèce de filet propre à prendre des Alofes : d'où leur vient aussi le nom d'Alofières.

FEINTISE. f. f. Vieux mot, qui signifie la même chose que *feinte*. *Simulatio*.

FEISIN. Village qui étoit situé sur le Rhône, entre Lyon & Vienne, mais plus près de Lyon. *Fasiana*, ou *Phasiana*. Saint Didier, Evêque de Vienne, donna *Feisin* à son Eglise, par testament, il y a huit cens ans & plus. Peut-être fut-il ainsi appelé, selon la conjecture d'Hadrien de Valois, *Notit. Gall. p. 192*, à cause de la multitude des Faisans qui s'y trouvoient; ou plutôt, peut-être, parce que ce fut la faïanderie de quelque Seigneur du pays.

FEITURE. f. f. Forme, figure d'une chose, la façon dont elle est faite. *Forma*. Ce mot n'est plus en usage.

Et voit-on sans couvertures
Leurs semblances & leurs feitures. R. DE LA R.

FEIVRE. f. m. Vieux mot. Faïeur d'épées. On a dit encore *fevre*; & tous les deux ont signifié aussi Maréchal.

FÉKYERKÉRÈS. Voyez KÉRÈS.

F E L.

FEL, LLE. adj. m. & f. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour *selon*, *cruel*, *colère*.

Car s'ils sont fels & orgueilleux,
Dépiteux & mal semilleux. R. DE LA ROSE.

Vilain est fel & sans pitié. ID.

FELAPTON. Terme technique, forgé par les Logiciens pour exprimer le mode de la troisième figure du syllogisme, dont la majeure E est universelle négative; la mineure A universelle affirmative; la conclusion O particulière négative; comme :

E. Nul esprit n'est palpable & sensible.

A. Tout esprit est une substance :

O. Donc quelque substance n'est pas sensible ni palpable.

FÉLAQUES. f. m. pl. On appelle ainsi les payfans fixes d'Egypte, au lieu qu'on nomme *Bedouins* ceux qui errent sur les montagnes, & qui campent presque toujours.

FELATIER, ou FERATIER. f. m. Terme de Verrerie. C'est celui qui prend de la main du Gentilhomme les felles, ou fers avec lesquels il souffle la balle.

FELBER-TAURN, ou FELBER-ALBEN. Nom de montagnes d'Allemagne. *Felbertaurus.* Elles sont entre la Carinthie & l'Archevêché de Saltzbourg. On croit qu'anciennement elles étoient habitées par les Noriques que l'on surnommoit Tauriques, *Norici Taurici.*

FELD. Les Allemands nomment ainsi une *Plaine*, une *Campagne.* Ce mot entre dans la composition de bien des noms Géographiques, & se met dans quelques-uns au commencement, & en d'autres à la fin du nom, selon le caprice de l'usage. Ce mot fait au pluriel *felden.*

FELDBERG. Petite ville d'Allemagne, en basse Saxe, au Duché de Meckelbourg, dans la Seigneurie de Stargard.

FELDKIRCH. Petite ville d'Allemagne, *Feldkirchia.* Elle est dans le Tirol, aux confins de la Suisse, & à l'Orient de la ville d'Appenzel. **MATY.** *Feldkirch* est capitale d'un Comté de même nom. **ID.** *Feldkirch* est situé sur l'ill, *Illus*, qui peu après se décharge dans le Rhin.

Le Comté de *Feldkirch* est situé en Nebligow, au pays des anciens Eshions, dans la vallée qu'on nommoit autrefois Drusienne, où Drusus combattit les Rhètes, sur la fin du pays de Valgow, au nord-ouest de Pludentz & de Sonnenberg. Ce Comté est de la Maison d'Autriche, & uni au Tirol depuis 1373, que Léopold, Duc d'Autriche, l'acheta pour seize mille florins des Comtes de Montfort. **CORN. MATY.** M. Corneille écrit *Feldkirk.*

FÉLÉNIE. f. f. Ce mot s'est dit autrefois pour *félonie* : c'est la même chose.

FÉLER, v. a. qui ne s'applique qu'aux ouvrages de terre, de verre, de cristal, de porcelaine: C'est rompre la continuité de leurs parties, en sorte pourtant qu'il n'y ait point de séparation totale, mais que les pièces demeurent encore jointes l'une à l'autre. Ainsi ce mot dit moins que casser, briser & rompre, qui désignent une séparation entière des parties. *Findere, scindere leviter.* Cette bouteille est *félée.*

Il est aussi réciproque. Cette bouteille se *féléra*, si on l'expose au feu.

FÊLÉ, ÉE. part. adi. *Rimosus, fissus.* Les femmes ne sauroient garder le secret, & ressemblent à ces vaisseaux *fêlés* qui s'enfuient à mesure qu'on les remplit. **M. Esp.** *Plenus rimarum sum,* dit un valet.

Dans l'Andrienne; *hac; illac perfluo.* Je suis *fêlé* de tous côtés.

On dit proverbialement, qu'une marmite *fêlée* dure long-temps, ce qui se dit figurément d'un homme valétudinaire, qui a grand soin de conserver sa santé.

On dit aussi qu'un homme a la tête *fêlée*, le timbre *fêlé*; pour dire, qu'il est un peu fou.

Tant mieux; nous en aurons plus de facilité
A changer les ressorts de sa tête *fêlée.* R.

FÉLICITATION. f. f. Compliment qu'on fait à quelqu'un, pour lui marquer la part qu'on prend à ce qui lui est arrivé d'agréable ou d'intéressant. *Gratulatio, applausus.* Compliment de *félicitation*, lettre de *félicitation.* Ce terme est assez commode, mais peu usité, hors de ces deux phrases.

FÉLICITÉ. f. f. *Felicitas.* Ce mot exprime particulièrement l'état du cœur, disposé à goûter le plaisir & à le trouver dans ce qu'on possède. Ce qui fait la *félicité* de la vie, c'est l'usage, la jouissance, le sentiment, & le goût des biens, des honneurs, des amis & de la santé. La possession de toutes ces choses en fait le bonheur. Notre *félicité* se fait sentir à nous seuls & nous donne toujours de la satisfaction. **M. L'ABBÉ GIRARD SYN.** Les choses étrangères servent au bonheur de l'homme. Il fait lui-même sa *félicité.* Il demande à Dieu la *béatitude.*

Ce terme, exprimant l'état de l'âme, n'admet point de pluriel. La poésie s'élève quelquefois au-dessus de la règle.

Ce mot se prend quelquefois en morale pour souverain bien. Il n'y a point de proportion entre la prospérité de cette vie & la *félicité* que promet la Religion; & cependant on fait tout pour l'une, & presque rien pour l'autre. **MOR. DE P.**

FÉLICITÉ. Terme de Mythologie. La *Félicité* publique fut mise parmi les Dieux chez les Romains. **Vossius, De Idol. I. VIII. C. 18.** ne la croit point différente de la Déesse *Salus*, ou Salut public. **S. Augustin**, de la Cité de Dieu, **L. IV, C. 18**, dit que la *Félicité* eut des temples, des autels & des sacrifices convenables. Il ajoute au **C. 23.** que son temple fut bâti par **L. Licinius Lucullus**, qui étoit Consul, selon la remarque de **Vivés**, l'an 680 de Rome, ou selon d'autres 679, & non pas l'an 666. **Pline** rapporte; **L. XXXV, C. 12**, qu'il fit marcher avec **Arcésilaüs** d'une Statue de la *Félicité*, pour la somme de soixante mille sesterces, qui reviennent à 6000 livres de notre monnaie. **Dion** raconte, **L. XLIV**, que **Jules César** avoit dessein de bâtir un temple à la *Félicité* dans la place du palais, nommée *Curia Hostilia*, & qu'après sa mort, **M. Lépidus** l'exécuta, lorsqu'il étoit Général de la Cavalerie. **Pline** écrit; **L. XXXIV, C. 8**, que sous l'Empire de **Claude** il y eut un temple de la *Félicité* qui fut brûlé. **Vossius, De Idol. I. VIII, C. 18**, vers la fin. **Struvius, C. I, p. 141. Ant. Rom. Synt.** Un Sacrificateur de **Cérès** promettant une *félicité* éternelle, après la mort, à ceux qui se faisoient initier dans les mystères de la Déesse *Félicité*, on lui répondit : Que ne te laisses-tu donc mourir pour aller jouir de la *félicité* que tu promets aux autres. La *Félicité* est représentée sur les médailles Latines par une femme debout, vêtue de la *stola*, tenant le caducée d'une main & la corne d'abondance de l'autre.

FÉLICITÉ; chez les Fleuristes, est une tulipe rouge morte, & jaune bordé d'un filet rouge. **MORIN.**

FÉLICITER. v. a. Faire compliment à quelqu'un sur un succès, sur un événement agréable. *Gratulari.* Ce verbe n'a rien conservé de la signification du substantif *félicité.* Ces sortes de bisarreries sont ordinaires dans la Langue Française. Les Princes s'envoient des Ambassadeurs pour se *féliciter* sur leurs mariages. Je vous *félicite* de la nouvelle charge qu'on vous a donnée. Il paroît que c'est **Balzac** qui a introduit ce mot dans notre Langue: Si le mot *féliciter*, dit-il, n'est pas encore François, il le sera l'année qui vient : **M. de Vaugelas** m'a promis de ne lui être pas contraire, quand nous solliciterons sa réception. Suivant la remarque de **M. de Voltaire**, il est d'une prononciation plus douce & plus sonore que congratuler dont il a pris la place.

Il s'emploie aussi au réciproque, pour dire se savoir bon gré. Je me *félicite* d'avoir fait un bon choix.

FÉLICITÉ, ÉE. part.

FÉLICUR. Voyez FENICUSA.

FELIN. f. m. Poids de sept grains & un cinquième de grain, ou demi obole François. *Hemi-obolum gallicum*. Ce mot est en usage chez les Orfèvres & à la Monnoie. Il en faut deux pour faire une maille, deux mailles pour faire un estelin, & vingt estelins pour faire une once. Nicot dit que le *felin* est la quatrième partie de l'estelin, & contient deux karats, selon le poids de pierreries; & que selon une autre division, il contient sept grains & un quart de grain.

FÉLIN, ou VELLIN. Nom de ville & de rivière. *Felinum, Vellinum*. La ville de *Félin* est dans l'Estonie, en Livonie, sur la rivière de *Félin*, en Latin *Fela*. *Félin* est situé entre Pernaw & Derpt.

FÉLIX. f. m. Nom d'homme purement Latin. *Felix*. Il signifie *heureux*. Nous le conservons dans notre Langue. S. *Félix* de Valois & S. Jean de Matha, instituèrent l'Ordre de la Sainte Trinité.

Il est aussi substantif féminin, & nom propre de femme. La Duchesse de Montmorenci, Marie-*Félix* des Ursins, fille de Virginio des Ursins, Duc de Bracciano, après la mort tragique de son mari, se retira dans le Monastère de la Visitation de Moulins, où il fut entermé; & 25 ans après elle s'y fit Religieuse, & y mourut Supérieure en réputation de Sainteté, le 5^e Juin 1666. G. HÉLIOT, L. IV, p. 222.

FÉLIX, (SAINT-) ou *San Felice*. Bourg de la Campagne de Rome. *Castrum Sancti Felicis*. Il est dans la Palu-Pontine, sur le Cap de Monte-Circello, au couchant de Terracine. *Saint Félix*, ou *San Felice*, est bâti sur les ruines d'une ancienne ville des Volques, nommée *Circei, Circeii, Circaum, Circeium*. MATY.

FELLE, ou FÈLE. f. f. Instrument d'usage dans les Verrieres. C'est une espèce de sarbacane, ou de longue canne de fer, percée & vidée dans toute sa longueur, qui sert aux Gentilshommes Verriers à prendre le verre pour le souffler, & en faire plusieurs fortes d'ouvrages.

FELLETIN. *Felatinum*. Petite ville de France, dans la Province de la Marche, sur la rivière de Creuse, à 18 lieues au-dessus d'Argenton vers le midi, dans la haute Marche.

FELLO. Petite ville de Macédoine, dans la Province de Janna, sur la rivière de Salampria.

FEOLOGNE. f. f. Plante qu'on appelle autrement Eclair, ou Chéridoine. Voyez CHÉRIDOINE.

FÉLON, ONNE. adj. En matière féodale, il se dit proprement du Vassal qui a grièvement offensé son Seigneur, qui a fait quelque chose contre la foi qu'il lui doit. Voyez FÉLONIE.

FÉLON, s'est dit autrefois pour cruel, inhumain. *Trux, ferus*. Regard *félon*, cœur *félon*. Dans ce sens il ne peut plus trouver place que dans le style Marotique.

Quelques-uns le dérivent de l'Hébreu *nofel*, par métathèse, qui signifie *traître*, qui abandonne son Seigneur. D'autres le dérivent de *fel*, qui est le siège de la bile & de la colère, qui est la source de la cruauté. Skinner le fait venir de l'Allemand *fehlen*, ou de l'Anglo-Saxon *falen*: ces deux mots signifient dans ces Langues, *manquer, faire une faute*.

FÉLON, s'est dit en général pour coupable. *Reus, sons, noxius*.

On trouve dans quelques vieux Auteurs *félonnesse* au féminin, pour dire *cruelle*; on le trouve aussi joint au mot de *terre*, terre *félonnesse*; c'est-à-dire, stérile; comme si une terre stérile étoit infidèle à son maître, & qu'en ne rapportant pas, elle manquât à ce qu'elle lui doit.

FÉLONIE. f. f. Terme de Jurisprudence, qui dans sa signification la plus étendue, se prend pour toutes fortes de crimes, autres que celui de lèse-Majesté, par lesquels on attente à la personne d'autrui. Mais dans le sens le plus ordinaire, la *félonie* est une action violente & injurieuse du Vassal envers son Seigneur. *Scelus clientis capitale, fidei in accipiendo beneficio jurejurando praestita fractio, noxa commissoria*. Le crime de *félonie* emporte la confiscation du fief servant au profit du Seigneur dominant. Il

faut que l'injuré soit atroce pour emporter la commise. C'est *félonie* si le Vassal attente à la personne de son Seigneur. Qui a escient fait faux aveu, commet *félonie*. INSTIT. COUT.

FÉLONIE, se dit aussi du forfait, & de l'injure du Seigneur envers son Vassal. *Atrox injuria*. En ce cas le Seigneur perd son hommage; car ce droit retourne au Souverain du Seigneur qui a commis la *félonie*. Fidélité & *félonie* sont réciproques entre le Seigneur & le Vassal, & comme le fief se confisque par le Vassal, ainsi la tenure féodale par le Seigneur. INSTIT. COUT.

Ménage dérive ce mot de *felonia*, qui vient de *felo*, ou *fello*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, & croit qu'il a été fait de *feelen*, Allemand, qui signifie, Faillir. Quelques-uns le dérivent du Latin *vilania*. D'autres le font venir du Grec. Nicot le fait venir de *fel*, mot Latin signifiant fiel & colere, d'où est venu l'ancien mot François *felle*, qui signifie cruel, dédaigneux, & dépit. Nicot écrit aussi *fellon* & *fellonie*, & remarque que les Italiens disent *fello*, *fellone*, comme nos Anciens ont dit *felle* & *fellon*.

Quelques-uns tirent ce nom du Grec; il vient, disent-ils, de *παλι*, tromper, se moquer de quelqu'un, & *φαι* vient de *φαί*, qui est le nom d'une espèce de figue qui trompe en ce qu'elle paroît mure, lorsqu'elle n'est rien moins que cela.

FÉLONIE a un sens différent dans les Loix d'Angleterre: c'est le crime qui suit celui de petite trahison, & elle comprend le meurtre, le vol, l'homicide de soi-même, la sodomie, le rapt, l'incendie prémédité d'une maison, & autres crimes semblables. HARRIS.

FÉLONIE, se dit aussi pour cruauté, férocité. *Atrocitas, sevitia, feritas, ferocia*. L'air d'Afrique m'a inspiré quelque *félonie*. VOIT. Il est vieux.

FÉLOUQUE. f. f. Quelques-uns disent *falouque*: c'est un petit vaisseau à six rames & qui est sans couverture, dont on se sert sur la mer Méditerranée. *Faselus, actuariolum*. Ce vaisseau peut porter son gouvernail de deux côtés, parce que son étrave & son étambord sont également garnis de penture pour le soutenir, & on le porte de l'arrière à l'avant, selon le besoin. C'est le moindre de tous les vaisseaux à rame. Il est de la grandeur d'une chaloupe. On compte ainsi les vaisseaux à rames, par rapport à leur grandeur, galeace, galère, galiote, fuste, brigantin, frégate & *felouque*. Il y a d'autres espèces de vaisseaux à rames qui se rapportent à ceux-là.

Ce mot de *felouque* vient de l'Arabe *felkon*, navire. HUET.

FÉLOURS. f. m. Monnoie de cuivre qui se frappe à Maroc. C'est une espèce de gros double, comme ceux de France. Il en faut huit pour faire une blanche, menue monnoie d'argent, qui se fabrique dans la même ville, & qui vaut six blancs, ou deux sous six deniers de France.

FELS. Ce mot, qui signifie une *roche*, entre dans la composition de plusieurs noms Géographiques, en Allemagne, comme *Weissfels*, qui signifie *Roche blanche*, & quantité d'autres noms terminés en *fels*.

FELSTEIN, ou FELSTIN. Petite ville ou bourg de Pologne. *Felstenum, Felstin* est dans le Palatinat de Lembourg, en la Russie rouge, sur une petite rivière à neuf lieues de Premislie. MATY.

FELSTIR. Petite ville ou bourg de Pologne. *Felstira*. Elle est située dans la Podolie, en la Russie rouge, sur la rivière de Smotrziez, à seize lieues au-dessus de Kaminiék. ID.

FELTRE. f. m. Terme de Guerre & d'Histoire. *Feltrum*. Le *felere* étoit une arme défensive. Rigault croit que c'étoit une cuirasse faite de laine foulée, qu'on rendoit impénétrable aux armes blanches avec du vinaigre, comme dit Pline. Voyez Lipse, l. 3 de la milice des Romains.

FELTRI. Petite ville d'Italie. *Feltria*. Cette ville, qui a un Evêché suffragant d'Aquilée, est capitale du

Feltrin. *Feltri* est situé sur la petite rivière d'Afon, en Latin *Afo*, au pied des Alpes, à six lieues au nord de Trévio. Long. 29 d. 26 m. Lat. 46 d. 3 m.

FELTRIN. Petite contrée d'Italie. *Feltrinus ager, tractus, pagus.* Le *Feltrin* fait partie de la Marche Trévifane, & se trouve entre le Trévifan propre, le Ecllanois & le Tridentin. Le *Feltrin* a peu d'étendue, beaucoup de montagnes, quelques mines de fer, & après *Feltri* la capitale, de laquelle il prend son nom, Vedana est le lieu le plus considérable qu'on y voit.

FELTRO, Monte *Feltro*. Petit pays de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Mons Foretranus.* il est dans le Duché d'Urbain, aux confins de la Romagne. Il n'y a de considérable que la ville de Saint-Léon. MATY. Le Monte *Feltro* est aux environs de la Marecchia, près de l'Appennin, au nord de cette Montagne. M. Corneille a dit, sur l'autorité de Maty, édition de 1701, que l'Evêque du pays, suffragant d'Urbain, faisoit autrefois sa résidence à Saint-Léon, mais que depuis plus d'un siècle il l'a établie à la Penna de Billi. Cependant, des cartes fort récentes marquent encore Saint-Léon Evêché, & Maty ne dit point dans l'édition de 1712 ce qu'on cite de l'édition de 1701.

FÉLUGA. Petite Île de la mer Méditerranée. *Feluga*, anciennement *Diabate* ou *Diabete*, dans Etienne de Bizance, qui dit qu'elle est plus occidentale que la Sardaigne & que la Corse. En effet, elle est près de la côte occidentale de la première, & du cap della Carca.

FÉLUNIÈRES. f. f. pl. Ce mot est usité en quelques Provinces pour Falunières, qui est le vrai mot. Voy. FALUN & FALUNIÈRES.

FÉLURE. f. f. Petite marque ou raie qui se fait sur les verres ou poteries, quand on les fêle; c'est l'endroit où la continuité de leurs parties est rompue, sans qu'il y ait une séparation totale. *Scissura, fissura.* Ce pot est fêlé; mais la *félure* ne paroît point.

FÉLURES. f. f. pl. Terme de Jouaillier. Ce sont de petites marques en long qui se voient dans une pierre fine.

Ce mot vient de *fissulare*, selon M. Ménage. *Fissulare, fissulatum, fissulatura, (festure ou sellure.)* D'autres le font venir de *fil*, comme si on disoit *fillure*, parce que la *félure* est une espèce de *fil*, de filament.

Félure, se dit aussi en parlant des os du corps des animaux. Cette sonde nous fait connoître quand il y a des scissures ou *félures* aux os. DION.

FELXIN ou FALCZYN. Petite ville de Moldavie, sur la rive orientale de la rivière de Pruth:

F E M.

FÉMEIN. f. f. Vieux mot. Femme. *Mulier, uxor, femina.* L'Histoire de Bretagne, T. II, p. 587, rapporte un acte de l'an 1372 où on lit ces mots: Le Roi lui baillant obligation que ses subgerz lui soient obéissants, & rendront franchement & quittement à lui ou à ses heres de son corps procréez, ou à la *fêmein*, lelditz Chastiaux, forteresses, &c.

FEMELLE. f. f. C'est le corrélatif de mâle: Celui des animaux qui est destiné par la nature à concevoir & à produire son semblable par la conjonction avec le mâle. On ne le dit proprement qu'en parlant des bêtes. *Fœmina.* Les pigeons, les perdrix s'appartiennent mâle & *femelle*. La brebis est la *femelle* du bélier, & la vache la *femelle* du taureau. La *femelle* est ordinairement plus foible que le mâle. La *femelle* des oiseaux de proie est plus grande, plus forte, plus hardie & plus adroite que son mâle; mais la *femelle* des oiseaux, qui ne vivent point de rapine, est plus petite & moins belle que son mâle. TARDIF. FAUC.

FEMELLE, se dit quelquefois d'une fille ou d'une femme. Une gentille *femelle*. VOIT. Il aime les *femelles*. SCAR. C'est une étrange *femelle*. ABL. Une fine *femelle*; mais alors on ne s'en sert que dans le style familier & badin. Cependant, en matière de succession & de généalogie, on emploie le mot de

femelle par opposition à *mâle*. Dans quelques coutumes les mâles excluent les *femelles*. Duché *femelle*. Voyez DUCHÉ. Une faulx *femelle*. On s'en sert en ce sens par raillerie, & point autrement.

FEMELLE DES PHILOSOPHES. Terme de Philosophie hermétique, qui ne signifie autre chose que le mercure, lequel avec le soufre donne le mercure philosophal. *Mercurius, hydrargyrum.*

FEMELLE, est aussi quelquefois adjectif de tout genre. Un serin mâle, un serin *femelle*. Une perdrix mâle, une perdrix *femelle*. Il se dit aussi improprement de quelques plantes & de quelques minéraux. De l'encens mâle, de l'encens *femelle*. Le palmier ne porte point, s'il n'y en a un mâle & un *femelle*, l'un auprès de l'autre. Il y a de l'antimoine mâle & de l'antimoine *femelle*.

On appelle fleurs *femelles*, en Botanique, *flos fœmineus*, celles qui contiennent des pistils qui sont suivis de fruits, mais qui n'ont point d'éramines.

FEMELLES, en termes de Marine, se dit des anneaux qui portent le gouvernail; les fers qui entrent dedans s'appellent des *mâles*.

On dit en Fauconnerie, Mariage d'épervier, la *femelle* vaut mieux que le mâle.

FÉMELOT. f. m. Terme de Marine. C'est un diminutif de *femelle*, terme de Marine. Les *femelots* ne sont rien autre chose que de petites *femelles*.

FÉMERN, que l'on écrit aussi FÉMÉREN. Petite Île de la mer Baltique. *Famaria, Fimeria, Fumere, Fimbria.* C'est une Île du Duché de Holstein, dont elle n'est séparée que par un canal de deux milles. Maty lui donne quatre ou cinq lieues de long, sur deux de large; mais M. Deshayes, dans son voyage de Danemarck, dit qu'elle n'en a qu'une & demie de long & une de large, & qu'elle est assez fertile en grains, même en froment: l'Île de *Fémern* appartient au Duc de Holstein Gottorp; son principal lieu est Borg. On y voit encore les ruines du Château de Glabek, bonne citadelle qu'on y avoit autrefois bâtie. Le Roi de Danemarck tient garnison dans l'Île de *Fémern*, ainsi que dans tous les lieux qui dépendent de l'Evêché de Lubec, comme cette Île; il laisse les revenus à l'Evêque. Quelques Géographes ont cru que cette Île étoit la Burchana de Pline, Île des Cimbres; que les Romains appeloient *Fabaria*, à cause qu'il y croissoit une espèce de légume semblable à des fèves: Voyez Deshayes cité, Audifret, Tom. III. Maty, Corn. Pline, L. IV, c. 7. D'autres croient que le nom *Fémern* s'est formé de *Fimbria*: son nom Latin est celui de *Cimbria*, ancien nom qu'elle a porté, & dont ensuite on a fait *Fimbria*, par le changement d'une lettre. Voy. PONTANUS dans sa Géographie de Danemarck.

FÉMERSUND. Déroit de la mer Baltique. *Fimbria Fretum.* Le *Fémersund* est dans le Canal qui sépare l'Île de *Fémern* du Holstein, & qui n'a que deux milles dans l'endroit le plus étroit.

Ce nom est composé du nom de l'Île *Fémern*, & de *Sund*, ou *Suund*, qui en Danois signifie déroit; *Fémersund*, Déroit de *Fémern*.

FÉMINAUX. f. m. pl. *Mulieribus dediti, mulieresti.* Vieux mot usité chez nos peres, en forme d'injure; pour ceux qui étoient adonnés aux femmes.

FÉMININ, INE. adj. m. & f. Ce qui appartient à la femme. *Mulieris, femininus.* La crainte est une foiblesse du sexe *féminin*. On ne voyoit aux enterremens des Lacédémoniens, ni deuil, ni lamentations *féminines*. ABLANC.

Las! je crois que les Dieux ardemment courroucés, Pour punir des humains l'insolence & l'audace, Firent naître ici bas la féminine race. DESPORTES.

Dans le sens propre on ne se sert plus guère de ce mot. On ne diroit plus si élégamment le sexe *féminin*, des lamentations *féminines*. *Féminin* ne se prend plus guère que pour ce qui ressemble à la femme, & pour un terme d'art, de Grammaire & de versification Française, comme on va le voir. On

difoit autrefois *fémelin*, qui se trouve dans Nicot, &c.

FÉMININ, se dit aussi de ce qui ressemble à la femme. Cet homme a le visage *feminin*. Les châtés ont la voix *feminine*.

En Grammaire on dit, le genre *feminin* de plusieurs mots qui ont la terminaison *feminine*, qui est l'e muet, ou qui signifient des choses d'espèce *feminine*, de sexe *feminin*, comme brebis, chèvre, cavalle, barrière, tulipe: ce qui souffre pourtant beaucoup d'exceptions. La règle la plus sûre pour connoître le genre *feminin*, est de voir si on joint à ces mots l'article *la*, qui est la marque du genre *feminin*. Nous n'avons point en François de genre neutre, comme il y en a en Grec & en Latin: tout est masculin ou *feminin* en François.

En poésie, on appelle vers *feminins*, ceux qui sont terminés par une rime *feminine*; c'est-à-dire, par des mots qui finissent par un E muet & obscur, dont la prononciation est sourde, imparfaite, qui souffre l'élision devant une voyelle; on l'appelle pour cela un vers *feminin*. Les vers *feminins* ont toujours une syllabe de plus que les vers masculins. Dans la rime *feminine* la dernière syllabe ne suffit pas pour la rime avec un autre mot. Il faut encore la convenance de la syllabe qui précède la dernière. *Langage* ne rime pas avec *transfuge*, quoique la dernière syllabe *ge* soit la même. Voyez le traité du Père Mourgues de la Poésie Française.

FÉMINISER. v. a. *Ad fæmininum genus transferre, adscribere generi fæminino.* Faire du genre *feminin*. On ne le dit qu'en parlant de certains mots, qui étoient originaires du genre masculin & qui sont devenus *feminins*. M. Furetière prétend que le génie de notre langue est de *feminiser* les mots autant que l'on peut. Je n'ai point remarqué cela, & les exemples qu'il rapporte ne le prouvent point: *affaire* est en Latin *feminin* (*res*) ou du neutre, *negotium*. Ainsi il n'y a point d'affectation à faire *affaire* du *feminin*, & ce mot n'a point d'autre genre aujourd'hui. *Navire* n'est point du tout *feminin*; *foudre* est du neutre en Latin, & en François nous le faisons masculin & *feminin*, selon les règles que nous verrons au mot de *Foudre*. Pour *comète* & *planète*, il est vrai que nous les faisons *feminins*, quoiqu'en Latin & en Grec ils soient masculins: la raison est que la terminaison est *feminine*, tant en François qu'en Latin; outre que le mot Grec qui signifie étoile étant masculin, il n'est pas étonnant que les Grecs aient fait ces mots masculins, parce qu'ils sousentendoient en quelque sorte le mot *αστερ*, au lieu que le mot d'étoile est *feminin* en François.

FÉMINISÉ, ÉE. part.

FEMME. f. f. Prononcez *fame*. On l'écrivoit autrefois ainsi. Voyez Ménage qui cite Carondas. La femelle de l'homme. Créature raisonnable que Dieu a donnée pour compagne à l'homme, qui conçoit & engendre des enfans par sa conjonction avec lui. *Femina*. Dieu tira la femme de la côte d'Adam. Les femmes sont naturellement plus foibles & plus timides que les hommes. Saint Augustin appelle les femmes le sexe dévot; c'est l'opinion du peuple: mais il y a plus d'apparence que dans cette prière, qu'on attribue à saint Augustin, & que l'Eglise récite à la sainte Vierge, on entend par ces mots, *intercede pro devoto fæmineo sexu*, des femmes consacrées à Dieu, & qui n'étoient pas assez bien désignées par les mots de *Peuple* & de *Clergé* (*ora pro populo, interveni pro Clero.*)

*Il n'est pas bien honnête, & pour beaucoup de causes,
Qu'une femme étudie & sache plusieurs choses.
Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfans,
Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
Et régler sa dépense avec économie,
Doit être son étude & sa philosophie.*

Une tradition vulgaire des Mahométans, laquelle a grand crédit parmy eux, est, que les femmes n'en-

trèrent point en Paradis. D'HERB. Les Marcionites permettoient aux femmes de baptiser, dit saint Epiphane, *har. 42, c. 4.* Les Montanistes admettoient les femmes à la Prêtrise & à l'Episcopat. TILLEM. S. Epiph. *har. 49, c. 2.* Le P. Louis Jacob a fait un livre, intitulé la Bibliothèque des femmes. Carpzovius, Hahnus, Strychius & George Melchior Ludolf, ont fait des Traités de Droit & de Politique sur les femmes de qualité. Ménage a donné un Traité des femmes philosophes. C'est un petit livre très-maigre, & qui se sent fort de la vieillese de l'Auteur. DE VIGN. MARV. Mademois. Schurman, fille savante, a fait un petit Traité sur ce problème: *Num femina Christiana conveniat studium litterarum*, Si l'étude convient à une femme Chrétienne? Erasme a traité ce sujet dans une de ses lettres à Budée. Louis Vivès, dans son Institution de la femme Chrétienne, a fait un Chapitre exprès où il traite la même question.

*Rien ne pèse tant qu'un secret;
Le porter loin est difficile aux Dames;
Et je fais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.*

FEMME, se dit quelquefois de tout le sexe *feminin*, sans distinction de femmes & de filles. La chasteté est la gloire & le partage des femmes. LE MAI. Un homme ne fait jamais bien vivre à moins que les femmes ne s'en soient mêlées. LE CH. DE M. La conversation avec les femmes doit être un peu flatteuse, & avoir je ne sais quoi de retenu. ID. Je vais entrer dans un âge où je ne ferai plus guère femme, & auquel je pourrai faire des amitiés sans qu'on en puisse médire. M. SCUD. La fortune est femme; elle se plaît à être importunée, pour ne pas dire forcée: S. REAL. C'est principalement auprès des femmes qu'on apprend à être agréable. S. ÉVR.

*Ci gist qui de femme n'eût rien
Que d'avoir donné la lumière
A quelques enfans gens de bien.*

Salomon dit, que de mille hommes il en a trouvé un bon, & de toutes les femmes pas une. Prudemment il ne faut point déclamer contre les femmes avant 60 ans, nous sommes trop exposés à leur vengeance. Pourquoi faire profession de ne point estimer les femmes, quand on sent qu'on peut les aimer? CH. D'H. La vraie science d'une femme, c'est d'être belle; l'étude & les livres ne servent qu'à la rendre insupportable. P. COM. En ce sens on dit, il y avoit trente personnes, tant hommes que femmes: Il y a cent mille habitans dans cette ville, sans les femmes & les petits enfans. Un Tailleur pour femmes, est celui qui habille les femmes: en ce cas les filles y sont comprises. Il y a aussi des Cordonniers pour femmes, &c.

Bonne femme, outre la signification ordinaire, veut dire encore une femme âgée; & quelquefois aussi l'on appelle de la sorte une femme de peu, une paysanne. ACAD. FR.

Un Auteur anonyme, mais Protestant, fit sur la fin du XVI^e siècle une petite dissertation, dans laquelle il prétend prouver que les femmes ne sont pas hommes; c'est-à-dire, animaux raisonnables, *Dissertatio perjuranda qua Anonymus probare nititur, Mulieres homines non esse.* Il tâche de prouver aussi ce qui s'ensuit naturellement de son principe, qu'elles ne seront point sauvées, qu'il n'y a point de bonheur éternel, ni d'autre vie pour elles. Toutes ses prétendues preuves sont tirées de l'Écriture ou fondées sur l'Écriture. Le but de cet Auteur n'est pas tant après tout de dégrader les femmes, & de les réduire à la condition des bêtes, que de montrer le ridicule & le faux du principe & de la méthode des Protestans, & principalement, dit il, des Anabaptistes, dans les matières dogmatiques, qui est de s'en tenir à l'Écriture seule, & de l'expliquer cha-

cun à la manière, sans vouloir reconnoître de Juge de Controverses. Ce dessein est sensible sur-tout dans la conclusion de l'ouvrage, que voici. *Probavi, opinor, invictissimis SS. litterarum testimoniis, mulierem non esse hominem, nec eam salvari: Quod si non effeci, ostendi tamen universo mundo, quomodo hujus temporis heretici, & praesertim Anabaptista, sacram soleant explicare scripturam, & quâ utantur methodo ad stabilienda sua execranda dogmata.* Simon Gediceus, Luthérien, réfuta très-sérieusement cet Auteur en 1595, sur ce qui regarde les femmes; mais il ne dit pas un mot qui puisse justifier le principe & la méthode des Protestans. Dans la suite le livre de l'Anonyme fut traduit en Italien & condamné par l'Inquisition.

FEMME, se dit plus particulièrement par opposition à fille, de celles qui sont ou ont été mariées. *Uxor.* Le mari & la femme sont deux personnes en une chair. Les femmes en France sont sous la tutelle perpétuelle de leurs maris. Il n'y a souvent que la prudence & la discrétion des maris, qui mette de la différence entre les femmes. **VILL.** On n'a point vu d'homme s'enterrer tout vif après la mort de sa femme. **S. EVR.** On dit que Caton prêta sa femme à Hortensius. **BAY.** Quelque rude que soit la loi d'Angleterre à l'égard des femmes, cependant Edouard Chamberlayne prétend que la condition des femmes d'Angleterre est la plus heureuse du monde, jusques-là, que s'il y avoit un pont sur la mer, il y a de l'apparence que toutes les femmes de l'Europe iroient se rendre en Angleterre, qu'il appelle le Paradis des femmes.

FEMME mariée, en Jurisprudence, est celle, qui par les liens sacrés d'un mariage légitime, devient participante de l'état, qualité, droits & prérogatives de son mari.

FEMME commune, est celle qui a droit à la Communauté, soit en vertu de son contrat de mariage, soit en vertu de la Coutume, quand le mariage a été célébré sans contrat dans un pays où la Communauté a lieu, *vi solius consuetudinis.*

FEMME non commune, est celle qui est mariée en pays Coutumier, à condition qu'il n'y auroit point de Communauté entre son mari & elle.

FEMME, au figuré. On dit d'un homme mol, efféminé, sans force & sans courage, que c'est une femme. *Mulier, mollis.* On le dit principalement par rapport à la faiblesse du sexe. On dit qu'il fait la femme, lorsqu'il est lâche, oisif, & qu'il se délicate trop. Il faut qu'une femme soit plus que femme, pour entendre louer, sans envie, une beauté naissante. **BELL.** On a dit des François, qu'ils sont plus qu'hommes dans la première ardeur & dans la prospérité, & moins que femmes dans la disgrâce & dans les revers. **MEZERAY.**

On dit prendre femme; pour dire, se marier. *Uxorem ducere:*

*Prendre femme est étrange chose;
Il y faut penser murement:
Sages gens, en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y penser toute sa vie.* MAUCR.

On dit aussi, être adonné aux femmes; pour dire, enclin à la débauche: une femme abandonnée; pour dire, prostituée.

On appelle femme de chambre, une femme ou une fille qui sert une Dame à la chambre: c'est elle qui l'habille, la coiffe, lui met ses parures, ses ajustemens; elle est chargée du menu linge, des habits; des hardes, des pierreries, des colliers, &c. & généralement de tout ce qui sert à la toilette. On dit, en ce sens, femmes au pluriel, pour dire, femmes de chambre. Elle appela ses femmes. La Reine, qui vit qu'elle étoit si long-temps sans revenir à elle, la laissa entre les mains de ses femmes. **Mlle L'HÉRITIER.** On appelle femme de charge, celle qui a soin du linge de table, du gros linge, de la vaif-

selle; elle est chargée de nettoyer les appartemens & de les tenir propres.

FEMME enchaînée, en Astronomie, est la même chose qu'Andromède, qui est la vingtième des vingt & une Constellations septentrionales.

SAGE-FEMME. f. f. Celle qui aide les femmes à accoucher. *Obstetrix.* Il faut aller chercher une Sage-femme. Ce mot a au pluriel Sage-femmes, & non pas Sages-femmes: **M.** Ménage disoit au Pere Ayrault, Jéuite & son parent, qui l'assistoit à la mort, qu'on avoit besoin d'une Sage-femme pour entrer au monde, & d'un homme sage pour en sortir. On se servoit autrefois du nom de Matrone pour désigner une Sage-femme.

Ces deux mots de sage & de femme, pris dans le sens qui vient d'être expliqué, n'en font qu'un en François, & on ne peut les transposer sans en changer tout-à-fait le sens; car femme sage signifie une femme dont la conduite est régulière; mais cette expression de femme sage n'est pas du bel usage. Au reste, jamais le mot de sage ne se met devant celui de femme, pour signifier une femme dont la conduite est régulière.

FEMME, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un appétit de femme grosse; pour dire, un appétit déréglé. On dit lorsqu'il pleut, & qu'il fait soleil, que le Diable bat la femme. Temps pommelé & femme fardée, ne sont pas de longue durée. On dit proverbialement: Femme qui gagne & poule qui pond, ce n'est que du bruit à la maison; pour signifier, que les femmes qui apportent du profit sont criardes & querelleuses. Bonne femme, méchante bête; bonne mule, méchante tête; pour dire, que la meilleure ne vaut rien. De femme & de fromage, qui en prend le moins est le plus sage. Qui femme & aine mene ne va pas sans peine. Si les femmes étoient d'argent, elles ne vaudroient rien à faire monnaie. Femme de Dieu, tête du diable; pour dire, qu'il n'est rien de plus méchant qu'une fausse dévote. Ce que femme veut, Dieu le veut; pour dire, qu'on ne peut résister à la volonté d'une femme.

FEMME BLANCHE, en termes de Philosophie Hermétique, ces mots signifient le mercure. *Mercurius.*

FEMME DE CORPS. Terme de Coutume. Femme qui est de condition serve, en quoi elle diffère de celle qui est serve à cause de ses héritages. *Mulier servilis conditionis, originis.*

FEMME FRANCHE. Terme de Coutume. Femme qui possède un fief qu'elle a acquis avant son mariage, ou qu'elle a eu par succession héréditaire, depuis qu'elle est mariée.

FEMMELETTE. f. f. Diminutif. Terme de mépris. Femme simple, pauvre d'esprit, de petit sens. *Muliercula.* La moindre femmelette fait cela. Vous gouvernez-vous par les avis d'une femmelette? Il s'emploie aussi quelquefois simplement pour marquer le peu de capacité & d'expérience d'une femme, sans avoir aucun dessein de la mépriser. Une simple femmelette est quelquefois plus éclairée des lumières du ciel, que les hommes les plus savans.

FÉMORALES. f. f. pl. Terme de Feuillant & de quelques autres Religieux, qui ne portent point ordinairement de linge, & vont nus pieds. Ils appellent fémorales le haut de chaufse qu'ils mettent lorsqu'ils vont en campagne. Il faut préparer mes fémorales. Il vient du mot Latin *femoralia.* **M.** Fleuri dit fémoraux, en parlant de l'habillement des Moines.

FÉMUR. f. m. Terme d'Anatomie. Os de la cuisse qui s'appelle en Latin *femur*: ce nom, sans aucun changement, a été donné en François à l'os de la cuisse. Le fémur est le plus grand & le plus fort de tous les os du corps de l'homme. Le fémur a des articulations proportionnées à sa grandeur & à sa grosseur. Il en a deux sortes par ses deux extrémités. La première est par celle d'en-haut, & s'appelle Enarthrose: elle se fait par le moyen d'une très-grosse tête, qui est reçue dans une grande cavité; la tête est au bout du fémur, & la cavité est dans la partie latérale des os

des îles : cette cavité a un bord cartilagineux pour mieux embrasser cette tête, pour empêcher qu'elle ne sorte de sa place. Il y a de plus un fort ligament qui attache cette tête au fond de la cavité. La seconde connexion du *fémur* se fait à son extrémité inférieure par ginglime, ayant deux têtes, qui sont reçues dans deux cavités qui sont à la partie supérieure & extrême du tibia. Entre ces deux têtes il y a une cavité, qui reçoit une éminence du même tibia, & qui fait le ginglime. DIONIS.

Le *fémur* se divise en trois parties; la supérieure, la moyenne & l'inférieure. A la supérieure il a une tête, un col & une apophyse. La tête est grosse & ronde, elle se forme de l'appendice qui s'insère dans la boîte de la hanche; la petite fosse qui est dans son milieu est l'endroit d'où sort le ligament qui la lie avec l'os des îles. Elle a la figure d'une tête, & est plus grosse que le col qui la soutient, quoiqu'il soit fort gros & fort long. Il se jette en dehors & il est oblique, parce que la cavité de l'ischion n'étant pas en ligne droite, la tête du *fémur* n'auroit pu y entrer; d'ailleurs, le col se portant ainsi en dehors, il écarte ces deux os les uns des autres, & fait que tout le reste de l'os descendant en ligne droite, le corps est porté commodément & sûrement. Les deux apophyses, qui sont derrière le col du *fémur*, sont nommées Trochanters. Voyez ce mot. Il y a à la partie interne du *fémur* une ligne aiguë, qui sert à l'insertion des muscles.

La partie moyenne du *fémur* est ronde, polie, unie dans sa partie antérieure, & inégale dans sa postérieure, où l'on remarque une ligne tout le long de l'os, comme nous l'avons déjà dit. Cet os a une grande cavité dans toute sa longueur, qui contient de la moëlle comme tous les autres. Il est convexe en dehors, & un peu courbé en dedans; de sorte qu'il sert d'arc-boutant à notre corps, pour empêcher qu'il ne tombe & ne se porte trop en avant. Il faut que les Chirurgiens remarquent que dans les fractures qui s'y font, ils ne doivent pas s'efforcer à lui donner une figure droite, puisqu'il ne l'a pas naturellement.

A la partie inférieure du *fémur*, il y a deux apophyses, qu'on appelle Condyles; elles font le ginglime, dont nous avons parlé. Il y a entre ces deux condyles une cavité qui reçoit l'éminence du tibia. L'on trouve aussi à la partie postérieure du *fémur* un espace, qui donne passage aux vaisseaux qui vont à la jambe. DIONIS.

Fémur, selon Dionis, vient de *fero*, je porte, parce que cet os porte tout le poids du corps. On dit au pluriel les *fémurs*; c'est-à-dire, les deux os qui portent le nom de *fémurs*, l'un à la cuisse droite & l'autre à la gauche.

FEMY. Village de Picardie, diocèse de Cambrai. *Fidemium*. Il est près de la source de la Sambre, aux confins du Hainaut, à deux lieues de Landrecy au sud. MATT. *Fémy* est remarquable par une Abbaye de l'Ordre de saint Benoît. CORN. Il est parlé aussi de la forêt de *Fémy*. *Silva Fidemensis*, ou plutôt *Fidemensis*. Voyez Hadr. Val. *Notit. Gall. pag. 193.*

F E N.

FÉNABRÉGUE. f. m. On appelle ainsi, dans quelques endroits du Languedoc, l'arbre qu'on appelle communément *Alstier*.

FÉNAGE. Voyez FANAGE.

FÉNAISON. f. f. La saison où l'on coupe les foins. *Fœnifecium*. Le temps de la *fénaison*. On dit fanage, faner, faneur, & fénaison pour exprimer l'action de faner, l'action de celui qui faner, & le temps où l'on faner les foins; mais on dit *fénaison* pour exprimer la saison où l'on coupe, où l'on fauche les foins.

FENDACE. f. f. Fente. *Rima*.

*Si guettera par la fendace,
Tant que vous serez en la place.* R. DE LA ROSE.

Fendace, Crevasse, est dans Monct. C'est un vieux

mot qui s'est réfugié en Province, comme tant d'autres, sans qu'on sache pourquoi ils ont été proscrits. Il y en a même beaucoup de ceux-là qui n'ont point été remplacés, & qu'il seroit fort à propos de remettre en usage.

FENDANT. f. m. Fanfaron. *Thraso*. Les faux braves font bien les *fendants*, quand ils n'ont personne en tête capable de leur résister. Depuis le plus chétif jusques au plus *fendant*. REGN. Ce mot est vieux, bas, & n'a guère d'usage qu'en cette phrase burlesque, faire le *fendant*, parler comme un fanfaron qui veut se faire craindre.

Les *fendants*, en Anglois *Krakers*; c'étoit une troupe d'Aventuriers Anglois de la garnison de Calais en 1524. Ils étoient si déterminés, que rien ne pouvoit leur résister. Ils furent enveloppés par le Comte de Damartin à la tête de 800 chevaux & 1500 hommes de pied. Ils n'étoient que 175 hommes de pied & vingt chevaux. Cette inégalité ne les empêcha pas de se défendre, & de rendre la victoire douteuse. Ils ne voulurent point de quartier, & il fallut tout tuer jusqu'au dernier. LARREY.

FENDANT, se dit aussi d'un coup donné du tranchant d'une épée de haut en bas; c'est ce que Végèce appelle *Cesa*. Il fut blessé dangereusement d'un *fendant* qu'il reçut dans le combat. L'ACAD.

FENDERIE. f. f. Lieu dans les forges, où l'on fend les gueuses qu'on y a transportées, pour les mettre en barres, en verges, ou en autres ouvrages. *Fissura*. Ce mot signifie aussi l'art & l'action de fendre le fer, & de le séparer en verges, après qu'il a été mis en barre. Un ouvrier qui entend bien la *fenderie*. Mettre du fer à la *fenderie*.

FENDEUR. f. m. Qui fend. *Scissor, fissor*. Un *fendeur* de bois, bucheron. On appelle ironiquement *fendeur* de naseaux, un faux brave, un fanfaron qui menace.

On appelle *fendeur*, dans les forges, celui qui préside à la *fenderie*, où l'on fend le fer après qu'il a été coulé à la gueuse: & dans les ardoisières, de l'ouvrier qui fend les culots ou pierres d'ardoises.

FENDIS. f. m. Dans les ardoisières, c'est l'ardoise fendue & divisée en plusieurs parties, prête à être taillée & équarrée. Ainsi une pierre en *fendis*, est celle qui est poussée au point de division, où il ne lui reste plus, pour être de service, qu'à recevoir sa forme sur le Chaput.

FENDOIR. f. m. Outil qui sert à diviser, à fendre. Il est commun à plusieurs ouvriers. *Fendoir* de Tonnelier. *Fendoir* de Vannier. L'outil que les Maîtres Vanniers appellent un *fendoir*, est un morceau de buis, ou d'autre bois dur, de sept ou huit pouces de long, avec une espèce de tête partagée en trois, dont chaque pièce est taillée en pointe de diamans.

Les Vanniers s'en servent pour partager en trois les brins d'osier.

FENDOIR, qu'on nomme plus ordinairement *fendoir*. Moyen couperet, dont se servent les bouchers.

Il y a aussi un *fendoir* ou couperet à l'usage des Tourneurs, & de ceux qui font la latte, le merrain, l'échelas de quartier, &c.

FENDRE, v. a. qui désigne la séparation totale ou non des parties d'un corps solide. C'est proprement rompre en quelque endroit la continuité des parties d'un corps solide, soit en long, soit en large. *Scindere, findere*. On *fend* avec les coins, avec la hache, &c. *Fendre* la tête d'un coup de cimeterre. On le dit de la division de tout corps continu. La grande fêcheresse *fend* la terre. La gelée *fend* les pierres. Il a gelé à pierre *fendre*.

On le dit de même avec le pronom personnel. Il y a des bois qui se *fendent* aisément. La terre se *fend* par la chaleur. Les pierres se *fendent* par la gelée. Les terrasses se *fendent* quand elles ne sont pas assez fortes. *Hiant, dehiscunt*.

On le dit aussi de certains fruits, comme les pêches & certaines espèces de prunes qui quittent le noyau. La pêche se *fend*, la pavie ne se *fend* point: la prune de perdrigon bien mûre ne se *fend* pas bien net.

FENDRE,

FENDRE, se dit par une espèce de Métaphore de l'eau & de l'air, en général, des liquides qu'on ne fait que traverser, & qui se rétablissent aussitôt dans le même état. *Dividere, scindere*. Un vaisseau qui vogue *fend* les eaux. L'aigle *fend* les airs d'un vol rapide. C'est en ce sens qu'on demande en mécanique, d'où vient la peine que les corps ont à *fendre* le milieu; & en hydrostatique, pourquoi les corps *fendent* plus aisément l'air que l'eau, pourquoi certaines figures sont plus propres à *fendre* l'eau que d'autres? On le dit de même, par métaphore, de certaines choses qui opposent de la résistance, qu'on sépare avec effort. C'est ainsi que l'on dit *fendre* la presse. Je *fendis* la presse pour arriver jusqu'à l'autel. Ce mot s'emploie au figuré & en hyperbole, & signifie causer un sentiment violent de douleur, de compassion, &c. Un grand bruit *fend* la tête. Le récit d'un malheur *fend* le cœur.

*Un affreux Serrurier, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête.*

DESPR.

Il s'emploie au neutre dans ces mêmes phrases. La tête me *fend* d'une violente migraine, pour marquer un violent mal de tête. Le cœur me *fend* de douleur quand je vois souffrir tant de misérables, pour marquer un grand sentiment de compassion.

FENDRE les nombres. Terme d'horlogerie. Chaque art a ses expressions. Les Arithméticiens divisent les nombres, les Horlogers les *fendent* , parce qu'ils *fendent* les roues en un nombre de dents. On a inventé une machine à *fendre* une infinité de nombres.

On dit proverbialement, *fendre* un cheveu en deux; pour dire, faire des divisions trop subtiles. On dit aussi, qu'un homme a la gueule *fendue* jusqu'aux oreilles; pour dire, qu'il a la bouche trop grande. On dit aussi d'un banqueroutier ou fugitif, qu'il a *fendu* le vent.

FENDU, VE. part. *Scissus*. On appelle au triètrac, Margot la *fendue* , une case vide au milieu de deux autres remplies. On dit d'un homme qui a les yeux grands & un peu longs, qu'il a les yeux bien *fendus* . Et de celui qui a la bouche fort grande, on dit, par exagération & par raillerie, qu'il a la bouche *fendue* jusqu'aux oreilles. On dit aussi qu'un homme est bien *fendu* ; pour dire, qu'il est de taille à être bien à cheval, à bien embrasser un cheval. Et qu'un cheval a les naseaux bien *fendus* ; pour dire, qu'il a les narines bien ouvertes. AC. FR.

FENDU en pal. Terme de blason, se dit d'une croix, & fait entendre qu'elle est *fendue* de haut en bas, & que les parties sont placées à quelque distance l'une de l'autre.

FENDURE. f. f. Vieux mot. Fente. On a dit aussi *Fendesse* .

FÉNEK, ou FENK. f. m. Terme de Relation. La dixième partie d'un jour. *Decies millesima diei pars*. Les Astronomes du Cathai & de l'Igur partagent les 24 heures du jour, d'un minuit à l'autre, en dix mille parties, dont chacune est nommée *fenk* . D'HERBELOT. C'est une de leurs divisions.

FÉNÉO. Petite ville & lac de la Zaconie en Morée. *Pheneus*. La ville de *Fénéo* est dans l'ancienne Arcadie, sur le lac de *Fénéo* , à l'endroit d'où la rivière de Ladon en sort. MATY.

FENER. Voyez FANER.

FÉNÉSIA. Rivière de l'Asie propre, dans l'Asie mineure. *Fenesia*, & anciennement *Psyllis*. Elle se décharge dans la mer Noire, à dix ou douze lieues du canal de Constantinople. MATY.

La FÉNESTRA, f. f. Fête fameuse à Toulouse. Voyez sur cela les Lettres de Madame du Noyer, T. I, Lett. 21, p. 259 de l'Edit de 1741.

FENESTRAGE. f. m. Terme de Coutume. Voyez FENÊTRAGE.

Tome IV.

FENESTRANGE. Bourg de Lorraine, qu'on appelle aussi *Vistingen*. *Finstinga, Vistinga, Vistringa*. Il est sur la Sare, à sept lieues de Marsal du côté du Levant, & autant de Deuxponts du côté du midi. MATY.

La Seigneurie de *Fénestrange* est un ancien fief de l'Evêché de Metz, qui s'étend le long de la Sare, entre les Comtés de Saverdun & de Sarbourg, & qui a eu long-temps des Seigneurs particuliers. Voy. Audifret, *Géorg. T. II* .

FENESTRELLES. Petit bourg de France dans le Dauphiné. *Fenestrella*. Il est situé dans la vallée & sur la rivière de Cluson, environ à six lieues de Pignerol. MATY. Louis le Grand a fait bâtir une Citadelle à *Fénestrelles* . Long. 24. d. 45. m. lat. 44. d. 58. m.

FENÊTRAGE. f. m. Terme collectif dont on se sert pour désigner toutes les fenêtres d'un bâtiment. *Universaedium fenestra*. Le *fenêtrage* de la sainte Chapelle est extraordinaire.

FENÊTRAGE, se dit aussi de l'ordre, de la disposition pour les jours, pour les fenêtres d'une maison. *Fenestrarum situs, postura*. Le *fenêtrage* de ce bâtiment est mal entendu, mal ordonné.

FENÊTRAGE, en termes de Coutumes, signifie, droit de faire ou d'avoir des fenêtres; ce qui s'entend en deux manières, ou des fenêtres; c'est-à-dire, des ouvertures qu'on fait dans les bois, afin d'y tendre des filets pour prendre des bécasses, qui passent le matin & le soir dans ces fenêtres; ou des ouvertures, *fenêtres*, ou boutiques qu'on fait sur la rue pour y exposer des marchandises en vente. Le mot de *fenêtrage* se trouve en ce dernier sens dans le Livre des Cens & Coutumes de la ville de Chartres, qui est à la Chambre des Comptes.

FENÊTRE. f. f. Ouverture qui se fait dans les bâtiments pour leur donner du jour. On le dit aussi du bois & du vitrage dont ces ouvertures sont garnies. *Fenestra*. Cette maison est bien percée, il y a des *fenêtres* sur la cour & sur le jardin. *Fenêtre* de verre, *Speculare*. *Fenêtre* de fil d'archal, *Fenestra reticulata*. Une *fenêtre* cintrée, est une *fenêtre* en anse de panier ou en plein cintre. Une *fenêtre bombée* , est une *fenêtre* un peu courbe, & qui n'a qu'une portion d'arc. *Fenêtre carrée*, est celle dont la largeur & la hauteur sont égales. *Fenêtre ronde*, est celle dont l'ouverture est un cercle parfait. *Fenêtre ovale*, est celle dont la baie est une ellipse ou ovale. *Fenêtre embrasée*, est celle dont les tableaux n'étant pas parallèles, sont en embrasure par dehors. *Fenêtre biaise*, est celle dont les tableaux, quoique parallèles, ne sont pas d'équerre avec le mur de face pour faciliter le jour. *Fenêtre rampante*, est celle dont l'appui & la fermeture sont en pente par quelque sujétion. *Fenêtre rustique*, celle qui a pour chambranle des bossages ou pierres de refend. *Fenêtre avec ordre*, celle qui, outre son chambranle, est enrichie de petits pilâstres ou colonnes, avec entablement, selon quelque ordre d'Architecture. *Fenêtre à balcon*, celle dont l'appui en dehors est fermé de balustrés. *Fenêtre en tribune*, celle qui, sans appui, au milieu d'une façade, a un balcon en saillie au-devant. *Fenêtre en abatjour*, celle dont l'appui est à cinq pieds du plancher, à cause d'une servitude, & qui est en glacis par dedans pour donner plus de jour. Les Anciens ouvroient quelquefois leurs *fenêtres* jusqu'en bas comme les portes, c'est-à-dire, qu'elles étoient sans appui; ce qui se pratique encore souvent.

FENÊTRE Flamande, est une espèce de *fenêtre* faite de charpenterie en forme de lucarne, issant en forme pentagone de la couverture d'une maison, d'une étable ou d'un grenier, enfaîcée de tuile, assise bord à bord de la muraille, sur laquelle l'ébour de ladite couverture est porté. On voit partout dans les villages de ces sortes de *fenêtres* Flamandes. NICOT.

On dit des *fenêtres* à menaux, des *fenêtres* grillées, à jalousie, à paniers ou filets de fil d'archal, à verre dormant. Les *fenêtres* doivent avoir quatre

pieds d'ouverture entre les deux tableaux, ou pieds droits.

On le dit aussi des vitres & volets qui ferment ces ouvertures. Cette maison est bien délabrée, il n'y a, ni portes, ni fenêtres.

Ce nom vient du Grec *καιεσσα*, qui vient du verbe *καιεσα*. Les Anciens disoient *fenestra* & *festra*, en Grec *φαιεσα*, qui vient de *φαιεσα*, qui signifie *perlucidus*, diaphane, un corps au travers duquel la lumière passe.

On dit figurément, que les yeux sont les fenêtres de l'ame.

On appelle *fenêtres*, des endroits vides qu'on laisse dans les écrits, pour y mettre ce qu'on n'a pas eu loisir d'y écrire. Il y a bien des *fenêtres* dans mes Cahiers. Ce mot est ancien en ce sens dans la langue. Voyez FENÊTRÉ.

En termes d'Anatomie, on appelle *fenêtres*, deux trous ou ouvertures qui se trouvent dans l'oreille intérieure, & qui percent l'os des temples. Elles ont toujours une figure régulière; l'une étant ronde, l'autre ovale.

Faire *fenêtre*, se disoit du temps des anciens tournois, quand on exposoit les jours des courses, sur les *fenêtres* des maisons les plus proches de la lice, les Ecus & les Bannières des principaux tenans ou assaillans. On faisoit *fenêtre* le Lundi pour tournoyer le Mardi. On disoit aussi, *fenêtrer* les Bannières.

On dit proverbialement d'un importun, que si on le chasse par la porte, il entre par la *fenêtre*. On dit aussi d'un homme indigne, qui se fait recevoir dans un corps illustre par brigues & artifices, qu'il y est entré par les *fenêtres*. On dit aussi, pour expliquer la nécessité qu'il y a de faire une chose, qu'il faut passer par-là ou par la *fenêtre*. On dit, en se moquant d'un fanfaron, que si on n'y prend garde, il jettera la maison par les *fenêtres*. On dit d'un bon ménager, qu'il ne jettera pas son bien par les *fenêtres*. On dit populairement, il est demain fête, les marmousets sont aux *fenêtres*, quand on voit bien des gens qui regardent par la *fenêtre*. Etude de feu, étude de jeu, étude de *fenêtre*, ne firent jamais un savant Prêtre. Voyez ETUDE.

FAUSSE-FENÊTRE. C'est une *fenêtre* bouchée, à qui il n'en reste que la figure par dehors, pour garder la symétrie. Ce logis est plein de *fausses-fenêtres*. Ceux qui font de *fausses* antichèses, en forçant les murs, imitent ceux qui font de *fausses-fenêtres* pour la symétrie. PASC.

FENÊTRE, en Horlogerie. C'est une petite ouverture faite dans une platine, au-dessus du pignon, pour voir si son engrenure a les conditions requises.

FENÊTRÉ, ÉE, adj. *Fenestratus*. Percé, ouvert, où il y a des fenêtres. Neot. Ce terme est en usage aujourd'hui dans la Chirurgie. On appelle emplâtre *fenêtré*, une emplâtre qui est percée au milieu: on s'en sert aux fractures avec plaie; cette ouverture fait qu'on peut panser la plaie sans lever l'emplâtre qui couvre les parties voisines. Compresse *fenêtrée*, est une compresse qui a une ouverture dans son milieu: on l'emploie après l'opération de la bronchotomie, pour laisser à l'air la liberté d'entrer dans la trachée artère & d'en sortir. Bandage *fenêtré*, est un bandage qui est percé au milieu. Chacune de ces ailes est *fenêtrée* par une ouverture carrée. *Chirurgien Dentiste*. Mais on ne dit pas, une maison bien ou mal *fenêtrée*.

FENÊTRÉ, ÉE, adj. Qui a des fenêtres, c'est-à-dire, des endroits vides, des papiers où on laissoit des fenêtres ou des blancs, pour les remplir de ce qu'on voudroit. *Intercifus, interalbicans, intervacans*. L'information faite en 1463 contre Chovin, Chancelier du Duc de Bretagne, porte qu'il a bien osé envoyer des faufconduits en Angleterre contre la forme requise, & qui pis est les a baillés *fenêtrés*, pour y mettre tels hommes que les aucuns voudront eslire & adviser, &c.

FENETRELLE. f. f. *Fenestella*. Nicot. C'est-à-dire, une petite *fenêtre*. Il est vieux.

FENICUSA. Petite île de la mer de Toscane, qu'on nomme aussi Félicur. *Fanicusa, Fenicusa, Felicur*, dans Fazelle, & *Phanicodos* dans Ptolomée. *Fenicuse* est une des îles d'Eole ou Eoliennes, aujourd'hui îles de Lipara ou Lipari, situées vers le midi de la Sicile. *Fenicuse* est abondante en pâturage, & Plin dit qu'elle nourrissoit autrefois les cinq ou six îles Eoliennes ses voisines. Strabon la place entre Eri-cuse & Didyme; & Plin semble la mettre entre Eri-cuse & Lipara. Elle est en effet entre l'une & l'autre, parceque Didyme & Lipari sont fort voisines. San-son, dans sa carte de la Méditerranée, écrit *Fenicosa*. Plin, L. III, c. 9. Strabon, L. VI.

Ce nom pourroit faire croire que cette île a été habitée ou possédée par les Phéniciens; car *Fenicuse*, *φαιεσσα* signifie qui phénicize, si l'on peut ainsi parler. Mais Strabon, L. VI, p. 276, dit qu'elle fut ainsi nommée des palmiers qui y croissoient, & qui s'appellent en Grec *φαιεσα*.

FENIL. f. m. Galerie, grenier, ou autre lieu où l'on serre les foins.

Ce mot vient du Latin *fenile*, qui signifie la même chose. On donne aussi ce nom à une grosse meule de foin qu'on élève en pyramide dans une basse-cour ou dans la campagne, faute de greniers.

FENIN. f. m. Monnoie d'Allemagne. *Denarius*. Le *fenin* de Vienne en Autriche vaut un denier.

FENISON. f. m. Terme de Coutumes. C'est le temps où il est défendu de mener les bêtes dans les prés, le temps où les prés sont défensables à l'égard de toutes sortes de bêtes. *Tempus pabulationis interdicta, vetita*. La *fenison* dure toute l'année pour les pores, parcequ'ils gâtent le fonds en fouillant; mais pour les autres bêtes, elle commence à la Notre-Dame de Mars, & dure jusqu'à ce que les prés soient fauchés, ou que le regain soit coupé & enlevé: durant ce temps-là, on dit que les prés sont en *fenison*.

FÉNIUS, FÉNIA. Nom propre d'une famille Romaine peu connue. *Gens Fenia*. Tacite, L. XIII & L. XV, parle d'un *Fénus* Rufus, Préfet de l'Annone & puis du Prétoire, sous Néron. Une médaille de Colonie d'Auguste, citée par Vaillant dans ses Colonies, p. 36, porte, C. VALERI. C. FENI II VIR.

FÉNOMÈNE. Voyez PHÉNOMÈNE.

FENOUIL. f. m. *Feniculum*, Plante ombellifère, dont les racines sont vivaces, longues, branchues, aromatiques. Leurs tiges sont hautes de quatre à cinq pieds, branchues par intervalles, vertes, moëlleuses, garnies de feuilles assez larges, d'un vert foncé, découpées en une infinité de lanières longues & très-étroites. L'extrémité des branches & des tiges, porte des ombelles de fleurs jaunâtres à cinq petits pétales, soutenues par un fruit composé de deux semences languettes, étroites, cannelées & arrondies sur leurs dos, & aplaties par l'endroit qu'elles se joignent. On vend à Paris les ombelles du *Fenouil* ordinaire garnies de leurs semences pour celles de l'anis. Le *Fenouil* doux se distingue du *Fenouil* ordinaire par le goût des semences, qui est âcre dans celui-ci & doux dans celui-là; d'ailleurs, les tiges du *Fenouil* doux sont plus hautes, les feuilles plus amples & en plus grand nombre. On mange en Italie les jeunes pousses blanchies de ce *Fenouil*. Les racines de *Fenouil* sont apéritives; ses feuilles, aussi bien que ses semences, sont carminatives. On a regardé la semence de *Fenouil* comme le correctif du Séné & de la plupart des purgatifs végétaux; elle a à peu près les mêmes effets que l'anis; on l'emploie dans les remèdes & dans les ragoûts.

Ce mot vient de *fenum* ou plutôt de *feniculum*, qui est le nom Latin de cette plante.

Le *Fenouil* paroît du foin sec. On peut faire avec de la semence de *fenouil* une boisson fortifiante; elle se prépare comme le thé, & se prend avec du sucre ou sans sucre.

FENOUIL MARIN, est un autre genre de plante, qu'on appelle autrement *Bacille*, en Latin *crithmum*. Voyez BACILLE. *Fenouil* sauvage. *Hippomarathrum*.

FENOUILLEDES. Petite contrée de France dans le

Languedoc. *Fenoliadensis pagus*. Elle est au pied des monts, dans le Diocèse d'Alet, vers les frontières de Roussillon. Saint Paul de *Fenouilledes* en est le feu lieu un peu remarquable. Hadr. de Valois, *Notit. Gall. p. 339*, au mot MINERVÆ CASTRUM, écrit *Fenothèdes. Fenoliadensis pagus*, & p. 371, *Fenouiller, Fenollerensis Archidiaconatus*. C'étoit un Archidiaconé du Diocèse de Narbonne. Je ne fais où M. Corneille a trouvé que les Latins appellent cette contrée *Feniculetum*. Apparemment c'est lui qui a forgé ce mot.

FENOUILLET. f. m. Sorte de pomme venue d'Anjou, ainsi appelée à cause de son goût. *Pomun faniculatum*. Le *fenouillet* gris est une bonne pomme; elle sent l'anis, & on l'appelle quelquefois pomme d'anis. Il y a du *fenouillet* blanc, il y en a aussi du jaune & du gris rousâtre. Le *fenouillet* se mange pendant l'hiver, il est sujet à se faner. Le *fenouillet* ou pomme d'anis; est d'une couleur qu'on ne sauroit bien expliquer; il est gris, rousâtre par-tout, tirant à la couleur du ventre de biche, ne prenant jamais guère de couleur vive, il ne vient pas fort gros, & paroît un peu longuet. La chair en est très-fine, & l'eau fort sucrée, avec un petit parfum de ces plantes dont il porte le nom. La pomme commence d'être bonne depuis le commencement de Décembre, elle se garde jusqu'en Février.

API-FENOUILLET. Espèce de pomme que La Quintinie, *T. I, p. 369*, met parmi les bonnes.

FENOUILLETTE. f. f. Nom d'une liqueur forte où il entre du fenouil. *Liquor faniculo conditus*. Pour faire la *fenouillette*; on prend une livre de fenouil de Florence, nouveau & vert, une once de réglisse, trois pintes de bonne eau-de-vie, deux pintes de vin blanc; on distille le tout dans l'alembic, pour en tirer deux pintes d'essence; puis on mêle une pinte de cette essence avec six pintes de bonne eau-de-vie, une pinte d'esprit de vin & une pinte d'eau bouillie, dans laquelle, quand elle est refroidie, on met une pinte de sucre clarifié; & ayant mêlé & brouillé une demi-livre d'amandes douces avec cinq ou six pintes d'eau crue, on passe ce mélange par la chauffe, & sur la fin on y passe aussi la *fenouillette*. On peut augmenter ou diminuer la dose des choses qui sont marquées, selon qu'on veut que la *fenouillette* ait plus ou moins de force.

Le nom de *fenouillette* vient du mot *fenouil*, quoique la *fenouillette* qu'on apporte de l'île de Ré sente plus l'anis que le fenouil.

FENTE. f. f. Crevasse, ouverture en long, intervalle qui est entre deux choses mal jointes. *Fissura*. Ces portes ne valent rien, il y a de grandes *fentes*. L'eau s'écoule des montagnes par la *fente* des rochers. On fait une *fente* aux arbres gras pour en tirer la résine.

On dit aussi la *fente* d'une chemise, d'un pourpoint, d'un haut-de-chausses, en parlant des ouvertures qu'on y fait. Enter ou greffer en *fente*. *In fissum, in fissuram inserere*. Voyez GREFFER.

On appelle bois de *fente*, en termes de forêts, *lignum fissile*, celui qu'on débite en fendant le bois en plusieurs morceaux. C'est ainsi qu'on fait les échelles, les lattes, les cercles, le merrain, le douvain.

La *fente* irrégulière du sphénoïde, c'est en Anatomie un trou qui est à la tête de l'homme au-dessous du nerf optique. Les moteurs des yeux passent par la *fente* irrégulière du sphénoïde.

On se sert encore de ce mot pour exprimer une espèce de fracture fort étroite, & quelquefois si fine, qu'on a de la peine à la découvrir. Alors elle se nomme *fente capillaire*. COL. DE VILLARS.

FENTES. f. f. pl. Ce sont les gerçures ou intervalles vides de rocher, qui accompagnent souvent les sillons métalliques, & sont quelquefois remplis de mine.

FENTOIR. Voyez FENDOIR.

FENTON ou FANTON. f. m. Terme de Maçonnerie, qui se dit des morceaux de fer ou de bois, que les Maçons mettent dans le corps des murs pour sou-

tenir le plâtre des corniches qu'ils veulent y appliquer. Il y a des *fontons* potencés.

FENTON. Terme de ferrurerie. Les Serruriers appellent ainsi un morceau de fer disposé pour faire des clefs & autres ouvrages. Chez les Charpentiers, les *fontons* sont des morceaux de bois coupés de longueur avant qu'ils soient arrondis pour faire des chevilles.

FÉNU-GREC. f. m. *Fenum Gracum*. Plante médicinale à fleurs légumineuses. Sa racine est fibreuse, & périt tous les ans. Elle pousse une tige haute d'un pied, ordinairement branchue dès son milieu, chargée par intervalles de feuilles qui sont au nombre de trois, portées sur une queue. Elles sont d'un vert pâle, & ont demi-pouce de longueur sur trois à quatre lignes de largeur. Ses fleurs sont petites, pâles, blanchâtres & de peu d'odeur. A ces fleurs succèdent des gousses longues, aplaties, terminées par une pointe en manière de corne, & composées de deux côtes vertes, qui renferment plusieurs semences rhomboïdes, jaunâtres. La farine de ces semences, qu'on nomme Sénegré dans quelques endroits du Royaume, est employée en Médecine dans les cataplasmes maturatifs & résolutifs; pour ramollir, pour digérer, pour mûrir: on en met dans les cataplasmes & dans les clystères ramollifans: on en tire aussi un mucilage dont on se sert dans l'inflammation des yeux & en plusieurs autres occasions. Il y a d'autres espèces de *fénu-grec*. On l'appelle aussi Sénegré.

Le *fénu-grec* est ainsi appelé, comme qui diroit foin de Grèce, à cause que la semence de cette plante a été apportée de Grèce. La farine de la semence de *fénu-grec* est en usage en Médecine; elle est bonne.

F E O.

FÉODAL, ALE. adj. Qui appartient au fief. *Clientelaris*. Un Seigneur *féodal* ou Seigneur de fief, fauté de foi & hommage de son vassal, fait les fruits siens pendant la saisie *féodale*. Un retrait *féodal*, c'est l'action qu'a le Seigneur de retirer le fief mouvant de lui par puissance de fief, quand il est aliéné par le vassal, en payant le même prix. Matière *féodale*. Jurisprudence *féodale*. Un Docteur Napolitain, nommé Caravita, a fait un Traité Latin du Droit *féodal*, qu'il appelle *Prælectiones feudales*.

FÉODALEMENT. adv. D'une manière féodale. *Fiduciariè*. Saisir *féodalement*, *ex jure fiduciario*. Tenir un héritage *féodalement*, le posséder à titre de fief; retirer *féodalement*, évincer l'acquéreur par puissance de fief.

FÉODALITÉ. f. f. Terme de Jurisprudence. Qualité de fief, tenure d'un héritage à titre de fief. *Fundi beneficiaria conditio, natura*. Les titres primitifs en matière de *féodalité* & de ressort sont décisifs.

Souvent aussi par *féodalité*, on entend la foi & hommage. C'est ainsi que l'on dit que la *féodalité* ne se prescrit point, à la différence des autres droits, qui peuvent être prescrits de la part du vassal contre le Seigneur dominant.

FÉODER. f. m. Mesure des liquides, dont on se sert en Allemagne. Le *féoder* est estimé la charge d'une charrette tirée par deux chevaux.

F E R.

FER. f. m. Ce mot n'a point de pluriel, lorsqu'il signifie ce métal dur qui se fond & qui se forge, & dont on fait presque tous les outils des artisans pour couper & pour battre. *Ferrum*. Le *fer* est composé d'une terre, d'un sel & d'un soufre impurs, mal digérés & mal unis; ce qui le rend sujet à la rouille. Le *fer* s'amollit & devient doux étant mis plusieurs fois au feu & battu, & en le laissant refroidir après. Il se durcit en l'éteignant dans l'eau. Il se blanchit, si on l'éteint dans de la poudre de sel ammoniac & de la chaux vive. On fait des canons de *fer*. Les boulets sont de *fer* fondu. La lime n'est

mord point sur les piéces de *fer* de fonte. La plus forte trempe de *fer* se fait dans le jus de réfort ou du suc de vers pilés. Le *fer* ardent, appliqué à un magdalon de soufre, se distille & tombe en grénaille. Il y a du *fer* doux & du *fer* aigre, & des Officiers Royaux ou prudhommes établis pour le marquer. Le *fer* a grandé sympathie avec le cuivre, & on a de la peine à les séparer, quand ils sont soudés ensemble: de-là vient la grande amitié que les Poètes ont feint que Mars avoit pour Vénus. Le *fer* attire l'aimant, ou l'aimant attire le *fer*. Le *fer* frotté d'aimant attire un autre *fer*. RON. Le *fer* est un aimant imparfait, & ces deux corps ont beaucoup de ressemblance. ID. Le *fer* exposé long-temps dans une certaine situation, devient aimant.

Le *fer* est un mélange de matiere métallique, avec une substance huileuse très-abondante, qui le rend facile à dissoudre, qui s'en dégage aisément, & qui en étant séparé, laisse une espèce de tête morte, absolument indissoluble. Le *fer* agit par toute la substance pour la guérison des maladies: en qualité d'absorbant, il se charge des acides nuisibles, qui n'y peuvent entrer sans exprimer la partie huileuse, très-propre à répandre dans le sang un nouveau levain spiritueux, dont cette liqueur avoit besoin. Il s'ensuit de-là, 1^o. que le *fer* pris en substance ou en limaille très-fine, est incomparablement meilleur que lorsqu'on le réduit en crocus ou safran par une violente calcination, qui en enleve presque toute la partie huileuse: 2^o. qu'un *fer* déjà tout pénétré d'acides, comme dans le vitriol & dans les eaux minérales vitrioliques, ne laisse pas d'opéret pour la cure de quelques maladies, les mêmes effets que le *fer* pris en substance, parceque nos liqueurs alcalines s'unissant à l'acide qui tient le *fer* dissous dans le vitriol, revivifient ce métal, qui se trouvant alors extrêmement atténué, s'insinue.

Il est probable que le *fer* entre dans la composition de la plupart des corps. Nous devons cette découverte à M. Homberg, qui parle ainsi dans un recueil d'observations, insérées dans les Mémoires de l'Acad. des Sc. année 1706. Brûlez en cendres quelle sorte d'herbes seches ou de bois que vous voudrez: prenez les précautions nécessaires pour qu'il ne puisse s'y mêler quelque matiere ferrugineuse: puis fouillez dans ces cendres avec une lame de couteau bien nette, & qui ait été aimantée sur un aimant vigoureux. Vous trouverez au bout de votre couteau une barbe d'une poudre noirâtre, comme si vous l'aviez mis dans la limaille de *fer*. Ramassez cette poudre: faites-la fondre en l'exposant au foyer du verre ardent, il vous en viendra une grénaille de *fer*, qui jettera des étincelles sur le charbon, comme fait un morceau de *fer* qu'on rougit fortement à la forge.

Il me semble avoir lu dans M. Pluche, que le *fer* que l'eau voiture dans les arbres, pourroit bien être destiné à donner aux écorces & aux bois l'affermissement qu'il donne aux matériaux que nous employons dans nos édifices.

Il y a du *fer* en plusieurs endroits de France: celui de Suede & d'Allemagne est le meilleur. Le *fer* dont on se sert ordinairement pour les ouvrages est en barre ou en botte: ces barres sont de différentes longueurs. Le *fer* plat a neuf à dix pieds de long, quelquefois sur deux pouces & demi de large, & environ quatre lignes d'épaisseur. Le *fer* carré est en barre de diverses longueurs, il a environ deux pouces en carré. Le *fer* carré bâtard a neuf pieds de long, & seize à dix-huit lignes en carré. Le *fer* cornette a huit ou neuf pieds de long, trois pouces de large & quatre à cinq lignes d'épaisseur. Le *fer* rond a six à sept pieds de long, & neuf lignes de diamètre. Le *fer* de carillon est un petit *fer* qui n'a que huit à neuf lignes. Le *fer* de courçon est par gros morceaux de deux, trois & quatre pieds de long & de deux pouces & demi en carré. Le *fer* tôle est en feuilles de différentes largeurs &

hauteurs. Le *fer* en botte sert pour faire des verges de vitres & autres ouvrages.

Les qualités du *fer* en général, sont exprimées par les mots suivans. *Fer rouverain*, celui qui est cassant à chaud: *fer aigre*, celui qui se casse aisément à froid: *cendreux*, celui qui devient difficilement clair à la lime: *pailleux*, celui qui se partage en diverses pailles, quand on le bat ou qu'on le ploie. *Fer doux*, *ployant*, *fin*, &c. Voyez ces mots.

Le *fer* de France a les qualités suivantes, selon les différentes mines dont il est tiré. Le *fer* de Senonches est doux, fort & pliant; celui de Vibray est plus ferme & de bonne qualité; le *fer* de Saint-Dizier est plus cassant, & a le grain plus gros; celui qui vient du Nivernois est doux, & tient beaucoup de l'acier, il est propre à faire des épées & des canons de mousquet; le *fer* de Bourgogne est médiocrement doux; celui de Champagne est plus cassant; le *fer* de Roche est doux & fin; celui de Normandie est ordinairement fort cassant.

Le *fer* de Suede & celui d'Allemagne, est meilleur & plus pliant que celui de France; le *fer* d'Espagne est de même, mais il est assez souvent rouverain, cassant à chaud, & plein de grains d'acier difficiles à limer.

Par rapport aux ouvrages qu'on fait de *fer*, il est bon de remarquer ce qui suit: le *fer* cendreux ne sauroit se polir; le *fer* qui paroît à la casse, gris, noir & tirant sur le blanc, est bon pour les Maréchaux, les Taillandiers, & ceux qui travaillent de grosses œuvres noires; le *fer* qui paroît mêlé à la casse, dont une partie est grise, l'autre noire & l'autre blanche, & qui a les grains un peu gros, est souvent le meilleur pour la forge, pour la lime & pour se bien polir; le *fer* qui a le grain petit, qui est pliant à froid, & qui grésille lorsqu'il commence à être chaud, est difficile à employer à la forge & à la lime, il ne se soude pas facilement; mais il est bon pour ceux qui font de gros ouvrages pour travailler à la terre; le *fer* dont le grain est gros, & qui est clair à la casse, ne vaut guère pour quelque ouvrage que ce soit, parcequ'il est cassant à froid, tendre au feu, sujet à se rouiller & à se manger; il ne sauroit souffrir une grande chaleur sans se brûler.

Une gueuse de *fer*, est le gros lingot qui sort du fourneau. *Porca*. La rouille de *fer*, ou *mâchefer*, *ferrugo*; les grains de *fer* qui se détachent quand on le bat, ou étincelles de *fer*, *stricтура*. La soudure de *fer*, *ferrumen*, *ferruminatio*. *Fer* chaud ou bouton de feu, *cauterium*.

Comme il y a des pétrifications, il y a des *ferifications*, si l'on ose parler ainsi, mais elles sont plus rares. Dans le Cabinet de la Société Royale de Londres, il y a deux os de pied d'homme changés en *fer*.

Le *fer*, dans l'antiquité païenne, étoit consacré à Mars. Voyez ce qu'en dit Vossius, *De Idolol. L. VI, C. 5, 31, 32, 40*.

Diodore de Sicile dit, *L. V, p. 230*, que ce sont les Cabires qui apprirent la manière de fabriquer le *fer*; mais nous apprenons de la Genèse, *C. IV, v. 22*, que Tubalcaïn l'avoit inventée avant le déluge, & par conséquent long-temps avant les Cabires.

L'Arésio a fait une devise d'un *fer* tout rouge sur l'enclume, prêt à recevoir les coups de marteau, avec ce vers Italien,

Foco al' sèmbiante, e cera a i colpi sembra.

A l'apparence c'est du feu, sous les coups il semble de la cire; pour marquer un homme ardent & hautain dans ses querelles, mais qui revient aisément. Les idées de feu & de cire sont trop disparates pour une bonne devise. Les Uniformistes de Rome ont pris pour devise un *fer* sur l'enclume, frappé à

coups de marteaux, *Et dant vulnera formam*, pour signifier que les peines, les infirmités, les travaux, perfectionnent une ame Chrétienne.

En termes du Grand Art, *fer* des Philosophes, signifie l'ouvrage de la pierre des Sages.

FER EN FEUILLE. C'est de la tôle extrêmement battue par le moyen de petits martelets, & réduite en feuilles très-minces. Ce *fer* est noir ou blanc, & ne diffère que par la couleur.

FER BLANC. C'est du *fer* doux, battu & réduit en lames déliées, & trempées dans de l'étain fondu. On le trempe auparavant un peu dans l'eau-forte, parce que s'il étoit trop poli, la teinture ne s'y arrêteroit pas.

FIL DE FER, est du *fer* délié qu'on a passé par la filière, comme le fil d'archal.

FER D'AIGUILLETTE. C'est une petite pièce mince de *fer* blanc, ou de cuivre, ou d'argent, dont on garnit les aiguillettes par le bout. On dit le *fer* d'une pique, le *fer* d'une lance, le *fer* d'une flèche, pour dire, la pointe de *fer* qui est au bout d'une pique, d'une lance, d'une flèche. *Cuspis, mucro, spiculum.*

FER. Terme de Manufacture. Voyez FERRER UNE ÉTOFFE. C'est ce qu'on nomme ordinairement, coin ou marque.

Les Tailleurs de pierre ont aussi leurs *fers*, & ils appellent *fers anglois*, certains outils en forme de ciseaux, dont ils se servent à travailler dans les angles des pierres. Ils disent *anglois* par corruption, pour *anglez* ou *angulaires*, ces *fers* étant taillés en angles. Ils appellent aussi *fers à retondre*, certains *fers* bretés ou sans bretures, dont ils se servent lorsqu'ils repassent dans les moules pour les finir.

Les Plombiers ont des *fers* ronds & d'autres petits *fers* en triangle, pour souder. Les Vitriers ont aussi un *fer* à souder, avec des mouffètes pour le tenir. Ces mouffètes sont deux morceaux de bois qui ont chacun un demi-canal.

Les Doreurs appellent *fer à retirer*, un *fer* croché qui leur sert à contourner & à déboucher tous les ornemens.

Les Tourneurs ont des *fers* dentelés par le bout & à côté, pour faire des filets ou des vis & écrous.

On appelle *fer de pieu*, un morceau de *fer* pointu à quatre branches, dont on arme la pointe d'un pieu aîlé; & *fer de piqué*; un ornement de ferrurerie en forme de dard. On le met sur les grilles de *fer* au lieu de chardons.

FERS A GAUFFRER. Ce sont des *fers* diversement gravés, avec lesquels se fait la gaufrure des étoffes & des rubans.

FER A TIRER. Espèce de petite filière, qui sert à réduire le fil d'or ou d'argent, fin ou faux; à son dernier point de finesse.

On appelle *fers de cuvettes*, des pièces de *fer* qui portent & accollent les cuvettes de plomb des gouttières. On en met une ou deux au plus à chaque cuvette; & aux descentes on met des gaches de *fer*, qui les tiennent fermes contre le mur.

On appelle *fers d'amortissement*, des morceaux de *fer* que l'on met sur les poinçons, qui tiennent lieu d'épis de bois, au bout des faites & des couvertures en pavillon. Ces morceaux de *fer* servent pour les vases de plomb que l'on fait passer dedans, pour en orner les combles.

FER DE MOULIN, ou *croix de moulin*, est ce *fer* qui se pose au milieu de la meule, comme deux ancrs adossées qui sont jointes avec deux petites branches, en telle distance, qu'il se fait une ouverture carrée au milieu, qui est cause que plusieurs l'appellent *croix anille*. Il s'en trouve sur plusieurs écus.

FER MAILLÉ. Grille de *fer* faite en maille ou réseau, qu'on met à la fenêtre; laquelle est une servitude ou souffrance pour un voisin. C'est un treillis de *fer*, dont les trous ne peuvent être que de quatre pouces en tout sens avec un verre dormant scellé en plâtre, permis par la Coutume de Paris, art. 201.

On appelle aussi *fer* absolument, plusieurs pièces

de *fer* particulières qui servent à divers usages. Un *fer* à repasser le linge. Un *fer* à friser les cheveux, *calamistrum*: un *fer* à relever la moustache, & de même des outils d'artisans. *Fers* à souder, *fers* à retondre pour les Tailleurs de pierre. Des *fers* à rouets de Serruriers. *Fers* ronds, carrés, en triangle, crochus, &c. Des *fers* de Pâtissier, qui servent à marquer le pain-à-chanter & les gauffres. Des *fers* de Découpeur, de Doreur, qui servent à tailler, à dorer, à racler le parchemin, &c.

On dit, en termes de monnoie, qu'une pièce de monnoie est entre deux *fers*, pour dire, en équilibre avec le poids qu'on lui oppose. On dit aussi figurément qu'une chose est entre deux *fers*, pour dire qu'elle est fort équivoque. Ac. FR. Les Jardiniers disent un *fer* de bêche, pour dire, l'espace, la longueur du *fer* de la bêche. On appelle en termes de jardinage *rigole*, une tranchée plus ou moins profonde & large seulement d'un *fer* de bêche, & destinée à recevoir quelque plant.

On appelle aussi absolument *fers*; les chaînes; carcans, entraves & menottes, qui servent à retenir les prisonniers & les esclaves. *Vincula, compedes, catena.* Auquel sens il n'a point de singulier. On a mis à ce criminel les *fers* aux pieds & aux mains. Il languit dans les *fers* parmi les Turcs. On le dit aussi dans un sens figuré de ce qui gêne, qui dompte, qui contraint les sentimens, les inclinations, les passions.

Ah! quand briserez-vous nos fers? QUIN.

En ce sens, il signifie figurément toute sorte d'esclavage, & se dit particulièrement en matière d'amour. Cet Amant bénit ses *fers*, aime ses *fers*. Il a brisé ses *fers*.

L'amour me retient dans vos fers. VOIT.

Non, Princes, ce n'est point au bout de l'Univers, Que Rome fait sentir tout le poids de ses fers. RAC.

Il s'emploie aussi fort particulièrement en matière de piété, pour signifier l'esclavage où le diable, le monde, le péché retiennent les hommes. Je jure de rompre mes *fers*; mais mes passions, qui m'emportent, me font bientôt oublier ce que j'ai promis à Dieu. AB. TETU.

*Et préfère de voir ses passions aux fers
A la fausse grandeur de dompter l'Univers.*

FER, se dit absolument des *fers* qu'on met aux pieds des chevaux pour leur conserver la corne. *Solea ferrea.* On les forge convenablement à la forme du pied qu'ils doivent couvrir. Un *fer* est arrondi du côté de la pince, & ouvert du côté du talon. Un *fer* à tous pieds, est un *fer* composé de deux pièces mobiles sur un clou rivé du côté de la pince, qui se peut accommoder à toutes sortes de pieds. Cette espèce de *fer* s'appelle *fer d'argent*, quand la matière en est d'argent. Les chevaux de cet Ambassadeur avoient des *fers* d'argent.

Un *fer* de cheval que l'on applique tout rouge sur un bois, afin qu'il y imprime sa figure, & pour ame, *Format ignitum*, est une devise d'Alcibiade Lucarini, qui signifie que pour toucher les autres il faut être touché soi-même: *Si vis me flere, dit Horace, dolendum est.*

FER A CHEVAL. s. m. en termes de Fortifications, est un ouvrage de figure ronde ou ovale, bordé d'un parapet, servant à couvrir une porte, à y loger un corps de garde, ou à défendre un fossé. On appelle aussi *fer à cheval*, une terrasse circulaire à deux rampes en pente douce, & les autres espaces qui ont la figure d'un *fer à cheval*, comme dans un parterre, un bois, &c. *Fer* à cheval ne se dit point des *fers* qu'on met aux pieds des chevaux, il faut dire, un *fer* de cheval.

On appelle encore de ce nom une table échan-crée, où l'on mange dans de certains repas de cété-ronie, parce qu'elle est faite en effet comme un vé-ritable *fer à cheval*. Ceux qui ont le ventre extraor-dinairement gros, sont obligés, pour manger, de se faire servir sur un *fer à cheval*, ou d'avoir une table plus haute qu'à l'ordinaire. Le Chancelier & Cardinal Du Prat étoit si prodigieusement gros, qu'il étoit obligé de manger sur un *fer à cheval*, autrement ses bras n'auroient pu atteindre sur la table.

On donne encore le même nom à la table échan-crée où l'on joue à la Bassette ou au Pharaon. Le Ban-quier se place dans l'échancrure, afin de pouvoir atteindre par-tout.

FER A CHEVAL, terme de chasse. C'est un plumage rouge, en forme de *fer à cheval*, qui vient sur le ventre du perdreau. *Semicirculus*, *Hemicyclus*. Les perdreaux commencent à être bons, ils ont le *fer à cheval* tout formé.

FER DE CHEVAL. L. m. Plante à fleurs légumineuses. *Ferrum Equinum*. L'espèce de ce genre la plus connue sous ce nom, & qui représente mieux un *fer de cheval*, est annuelle; sa racine est fibreuse; elle pousse quelques petites tiges couchées par terre, branchues, garnies de feuilles pareilles à celles de la lentille, plus charnues, d'un vert plus gai; ses fleurs sont petites, jaunes, & à ces fleurs succèdent des gouffes comme articulées, dont chaque pièce est taillée en *fer de cheval*, composée de deux cosses qui renferment une semence qui a la figure d'un rein. C. Bauhin l'appelle *ferrum equinum siliquâ singulari*. Il y a d'autres espèces de *fer de cheval*.

FER DE CHEVAL. Terme de commerce. On nomme ainsi à Smyrne certaines espèces de toiles blanches & fines qui viennent de Bengale. Elles sont, à cause de leur extrême finesse, du nombre de celles qu'on nomme Cambraïnes : elles ont 30 ou 36 pieds de long.

FER, se dit aussi absolument en style oratoire & poé-tique, d'une épée & des armes. Ce pays a été ravagé par le *fer* & par le feu. Prends ce *fer*, dit Trajan au Gouverneur de Rome, & t'en fers pour moi si je fais bien, & contre moi si je fais mal. ABL. Cet hypocrite veut nous assassiner avec un *fer sacré*. MOL.

Prends ce fer que mon bras ne peut plus soutenir. CORN.

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille. RAC.

Grenade & l'Aragon tremblent quand ce fer brille. CORN.

On dit encore, manier le *fer*; pour dire, suivre la profession des armes; battre le *fer*, pour dire, s'exercer aux armes. Et en ce sens on le dit aussi au figuré de tous les autres exercices auxquels on s'est appliqué. Il a bien battu le *fer* dans les écoles, avant que de soutenir cette thèse.

On dit aussi se battre à *fer émoulu*; pour dire, se battre tout de bon, & cela tant au propre qu'au figuré, soit avec la lance, comme on faisoit autre-fois, soit dans toute autre sorte de combats & dis-putes. On appeloit autrefois *fer de guerre*, le *fer émoulu* de la lance dont on se servoit dans les guer-res & dans les combats à outrance, pour le distin-guer du *fer* dont on se servoit dans les lices & les tournois, & qu'on appeloit *fer* non émoulu, *fer sans émoulu*, *fer rebouché*, *fer de rochet* ou de ro-quet. *Mucro rotundus*. C'est encore ce qu'on appeloit *courtois roquets*, ou *lances courtoises*, dont les poin-tes & *fers* sont rabattus, mouffes & non émoulus, desquels on combat, soit en lice ou en behourd, pour plaisir, & déduire soi & les Dames. Enguer-rand de Monstrelet, liv. 1, chap. 38, dit que le Duc de Bourgogne fit peindre sur l'huis de son logis par dehors deux lances, dont l'une si avoit *fer de guerre*, & l'autre si avoit *fer de rochet*, en signifi-ance que qui voudroit avoir à lui paix ou guerre, si la prenisst. NICOT, sur le mot *courtois*.

On dit, en termes de Marine, demeurer sur le *fer*; pour dire, à l'ancre.

FER, en termes de Blason, se dit de plusieurs sortes de *fers*, comme de cheval, de flèche, de javelot, de lance & de pique, dont on charge les Écus. Le *fer de cheval* se représente ordinairement la pince en haut; & lorsque les places des clous sont d'autre couleur ou métal, on le blasonne *cloué*.

FER, en termes de Chimie, a le nom de Mars, & souf-fre plusieurs préparations. Le sel de Mars ou de *fer*, est composé du sel de l'esprit de vinaigre & des par-ticules d'acier que le même esprit a dissoutes. Il est propre à ouvrir les obstructions. Le safran de Mars, ou *crocus Martis*, est la rouille de l'acier sur lequel on a versé de l'eau : c'est aussi celui qu'on ramasse sur les barres de *fer* qui ont été long-temps exposées au feu, comme celles qui ont porté les vaisseaux dans les fourneaux de réverbère. On en fait aussi avec la limaille d'acier, qu'on fait demeurer long-temps dans un fourneau de verrerie.

Les Poètes ont partagé les temps en quatre siècles, le siècle d'or, le siècle d'argent, le siècle d'airain & le siècle de *fer*. Ils ont appelé siècle de *fer*, le siècle le plus dur & le plus barbare.

On appelle encore poétiquement, siècle de *fer*, un siècle où la guerre est allumée, où regnent la vio-lence, l'injustice & l'oppression.

On dit qu'un homme a le corps de *fer*; pour di-re, qu'il est capable de résister aux plus grandes fa-tigues; qu'il a la tête de *fer*, quand il résiste aux fa-tigues de tête que cause la multitude des affaires. Il useroit du *fer*; pour dire, il use beaucoup.

On nomme aussi en quelques endroits, bestiaux de *fer*, ceux qu'on a donnés à des Fermiers, à la charge que le croît servira à remplacer ceux qui pé-riront. Ainsi il y a plusieurs métairies en Berri, où il y a des bestiaux qui se conservent toujours.

FER ARDENT, OU **FER CHAUD**. L'épreuve ou la preuve du *fer ardent*, ou du *fer chaud*. C'étoit ancienne-ment une épreuve qu'on faisoit en Justice, pour prou-ver son innocence par le moyen d'un *fer* chaud : ce qu'on faisoit en plusieurs façons : quelquefois on mar-choit sur douze focs de charrue ardents : quelquefois on prenoit une barre de *fer* ardente en main, & on la jettoit par deux ou trois fois dans l'espace de neuf pas : quelquefois ce *fer* chaud avoit la forme d'un gant, dans lequel on feuroit la main & le bras. C'é-toit une coutume fort ancienne : car l'un des articles de la Loi Salique porte, *De manu ab aneo redimen-dâ*, parce qu'on rachetoit quelquefois la rigueur du *fer* chaud ou airain chaud, moyennant certaine som-me de deniers. Les Auteurs rapportent une infinité de ces jugemens, comme on voit dans Pasquier, Du Cange & autres, qui les ont appelés *Judicium ferri calidi*, *ferri candentis*, *chalybis examen*, *ferrum ignitum*, *judicium ignitum*, *igniferum judicium*, *fer-reum judicium*, *ferrum judiciaire*, &c. Ce jugement regardoit particulièrement ceux qui ne pouvoient plus se battre en duel, soit à cause de leur âge, ou de quelque maladie, ou de quelque imperfection du corps; & sur-tout ceux qui étoient de condition libre, & même les Moines & les Ecclésiastiques. Car pour les payfans, on leur faisoit faire l'épreuve de l'eau froide. On le faisoit aussi-bien pour les procès civils que pour les criminels; & cela avec plusieurs cérémonies Ecclésiastiques, ordonnées par les loix & coutumes de plusieurs Nations, & même par les Conciles.

On ne faisoit point ce jugement dans des semai-nes où il y avoit des Fêtes. On faisoit plus ou moins rougir selon l'énormité du crime, ou selon les pré-somptions qu'il y avoit contre l'accusé. Ce *fer* étoit béni, & gardé fort soigneusement par les Ecclésias-tiques qui avoient droit d'en avoir un. Tous n'a-voient pas ce droit : c'étoit une distinction aussi utile qu'honorable; car avant que de toucher ce *fer*, on payoit une somme à l'Eglise à laquelle il apparte-noit. La preuve par le *fer* étoit la preuve des No-bles, des Prêtres & autres gens libres, que l'on dis-

pensoit du combat. Trois jours avant que de la faire on jeunoit au pain & à l'eau. Le jour qu'elle se faisoit, l'accusé entendoit la Messe, & avant que d'y communier, il protestoit à haute voix qu'il étoit innocent du crime dont on l'accusoit. La Messe finie, les Prêtres chantant d'un ton lugubre, le conduisoient fort lentement à l'endroit de l'Eglise destiné à faire ces preuves. L'Accusé en y arrivant baisoit le livre des Evangiles; il y buvoit de l'eau bénite, on lui en jetoit sur le visage, sur la tête, sur ses habits, & plus encore sur la main dont il devoit toucher le fer. Ce fer étoit un gantelet dans lequel on fourroit la main, ou une barre plus ou moins grosse. L'Accusé soulevoit cette barre, une, deux ou trois fois, selon que portoit l'Arrêt; puis mettoit la main dans un sac, que l'on fermoit exactement. Le Juge & la partie apposoient leurs sceaux sur le sac, & les ôtoient trois jours après; si sur la main de l'Accusé il ne paroïssoit point de brûlure, il étoit renvoyé absous; s'il y en paroïssoit, il étoit déclaré coupable.

LE GENDRE, *Mœurs & Cout. de Franc. p. 46 & suiv.*

Ces jugemens ont été défendus par les Papes, les Conciles & les Princes; comme par les Papes Etienne V, Alexandre III, Innocent III, Honoré III, le Concile de Latran & celui de Bayeux, en 1300; par Frédéric I, Empereur, Jacques I, Roi d'Arragon, Alexandre II, Roi d'Ecosse: le tout un peu avant le regne de saint Louis. *Voyez l'Histoire Critique des pratiques superstitieuses, par le P. le Brun; & ci-dessus au mot ÉPREUVE.*

FER CHAUD. f. m. *Ferrum calidum.* Espèce de maladie qui consiste dans une chaleur insupportable que l'on sent monter à l'estomac, le long de l'Esophage jusqu'à la gorge: Ceux qui font un grand usage de bière y sont principalement sujets. Les yeux d'écrevilles, pris en poudre, apaisent cette douleur sur le champ. *Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences. 1708.*

FER D'OR, FER D'ARGENT. Jean, Duc de Bourbon, inscrit à Paris, l'an 1414, l'Ordre des Chevaliers du *Fer d'or*, & des Ecuyers du *Fer d'argent*. Il ne devoit y avoir que seize Gentilshommes, partie Chevaliers & partie Ecuyers: Ces Chevaliers, aussi bien que le Duc, qui en étoit le chef, étoient obligés de porter tous les Dimanches à la jambe gauche un fer de prisonnier pendant à une chaîne, & s'ils y manquoient, ils devoient donner quatre sous parisis aux pauvres. Le fer des Chevaliers étoit d'or, & celui des Ecuyers, d'argent. *Voyez le P. HÉLIOT, T. VIII, C. 55.*

FER. *Voyez au mot PLUMBAGO un secret de M. Homberg pour prévenir la rouille du fer.*

FER, se dit proverbialement en ces phrases, mettre les fers au feu; quand on commence sérieusement à vouloir faire réussir quelque affaire. On dit qu'un homme a toujours quelque fer qui loche; pour dire, qu'il est infirme, qu'il se plaint toujours de quelque mal. On dit d'un cheval qui est tombé, qu'il a été renversé les quatre fers en l'air; & figurément il se dit aussi d'un homme. On dit aussi qu'il faut battre le fer tandis qu'il est chaud; pour dire, qu'il ne faut pas perdre une bonne occasion, une conjoncture favorable. On dit d'une chose qu'on méprise, qu'on n'en donneroit pas un fer d'aiguillette. On dit aussi, qu'il faut employer le fer & le feu à quelque mal; pour dire, qu'il faut y appliquer les remèdes les plus violens. On dit aussi, quand on quitte un Maréchal, il faut payer les vieux fers; pour dire, qu'il faut payer ce qui est dû à un ouvrier quand on le change. On dit qu'une personne n'est pas de fer; pour dire, qu'elle n'est pas infatigable. On dit, au long aller, la lime mange le fer; pour dire que tout s'use avec le temps, & qu'à la fin on met la patience à bout.

On disoit autrefois les six deniers aux fers le Roi, pour exprimer un droit, ou une redevance de six den. que les Ouvriers compris sous le nom de *Ferreries*, payoient à la Pentecôte: dans la suite le Maître Maréchal profita de cette redevance. *Voyez FÈVRE.*

FER-A-BRAS, ou bras-de-fer, est un surnom pris par

quelques grands Seigneurs qui avoient signalé leur courage, & fait sentir la force de leur bras dans les batailles. Bandouin, Bras-de-fer, est regardé comme le premier Comte de Flandres. Quelques Auteurs l'appellent *Fer-à-bras*. Huës Chapel n'étoit pas seulement fort-à-tête, mais grand *Fer-à-bras*. *Histoire de France mss.* Guillaume, frere de Robert Guiscard porta le surnom de *Fer-à-bras*, à cause de sa valeur; comme le rapporte Guillaume de la Poulle au premier livre des Gestes des Normans. C'est peut-être là l'origine du mot de *fer-à-bras*, que l'on donne aux fanfarons. On a dit d'abord *fier-à-bras*.

FER (LE CAP DE) ou Capo-ferrato. *Promontorium candidum*, ou *ferratium*, anciennement *Tretum*, ou *Tritum*. Cap du Royaume de Constantine, Province de celui d'Alger, en Barbarie: Le Cap de fer est à l'entrée orientale du petit golfe de Stora, & au septentrion de la ville de ce nom. MATY. *Voyez aussi Pasquier, Rech. L. IV, C. 2.*

FER. (L'ÎLE DE) *Pluitalia* dans Ptolomée, *Pluvialia* dans Pline, L. VI, C. 32. C'est une Île de l'Océan Atlantique, la plus occidentale & la plus méridionale des Canaries; autrefois l'une des Îles fortunées. Son principal lieu porte le même nom qu'elle. Nos Géographes font passer par cette Île le premier méridien, où commence le premier degré de longitude. Lanzerotta l'appelle en Latin, *Nigro*.

POIRE DE FER. Nom d'une espèce de poire qu'on mange cuite pendant l'hiver.

FÉRABATH, FERH-ABAD, ou FARABATH. Ville de Perse, dans les montagnes qui bornent la mer Caspienne au midi, dans le Méfanderan, Province du Kilan. *Long. 76 d. 12 m. Lat. 39 d. 46 m.*

FÉRACHIO. Petite ville de l'Île de Rhodes. *Ferachia*. Quelques Géographes prennent *Férachio* pour l'ancienne *Camirus*, l'une des trois principales villes de l'Île de Rhodes, qui prit son nom de Camirus, fils d'Hercule & d'Iole, fille d'Eurytus. D'autres prétendent qu'elle fut ainsi nommée par les Phéniciens; de חמר, *hhormer*, ou *chomer*, qui veut dire, argille, parce qu'elle étoit située dans un territoire argilleux; que c'est pour cela qu'Homère, dont les épithètes sont toujours propres, Iliad. B. v. 647, l'appelle ἀργυροεισ Κρημύσι, Camire l'argilleux; que le η hhet des Phéniciens s'est changé en c, comme en Tapacus & Malaca. *Bochart, Chan. L. I, C. 7.* Mais ἀργυροεισ, qui vient d'ἄργεος, blanc, & signifie la même chose, n'est jamais pris pour argilleux dans Homère, où il se trouve encore quelquefois. Du reste, *Férachio* est situé sur la côte occidentale de l'Île de Rhodes.

FER-AGUT. f. m. Terme usité dans quelques Provinces, où l'on appelle de ce nom un Ferrailleur de profession. *Thraso, gladiator.*

Ce mot de *Fer-agut* vient de deux mots Latins, *ferrum acutum*, qui veulent dire, *fer-aigu*.

FÉRAH. Ville de Perse que les Géographes du pays mettent à 80 degrés 15 minutes de longitude, & à 39 degrés 15 minutes de latitude. Tavernier, *Voyage de Perse, L. III.* On peut l'appeler en Latin *Fera*.

FÉRAILLER. *Voyez FERRAILLER.*

FÉRAIN, mot inusité, qui signifioit autrefois une bête sauvage. Philippe Mouskes, Evêque de Tournai, dans l'Histoire de France qu'il a écrite en vieux vers François, & qui est conservée à la Bibliothèque du Roi, dit en parlant de Guillaume le Roux, Roi d'Angleterre.

*Ciers i mist, & bisses, & dains,
Puis counins, lièvres & ferains,
Et manière de sauvaignes.*

Il est clair que *férain* vient de *fera*, *ferinum genus*, *Sæcla ferarum*. On a dit aussi *férain* pour *cruel*. Borel écrit *ferrin*.

FÉRALES. f. f. & pl. Nom d'une fête que les anciens Romains célébroient, le 21 Février, à l'honneur des morts. *Feralia*. Macrobe, *Saturn. L. I, C. 13*, en rapporte l'origine à Numa Pompilius. Ovide, dans

les Fastes, L. II. v. 233 & suivans, remonte jusqu'à Enée pour en trouver l'origine, & les décrit. Il dit encore au même endroit, qu'en ce jour on faisoit aussi un sacrifice à la Déesse *Muta*, ou *Muette*, & que c'étoit une vieille femme, accompagnée de jeunes filles, qui faisoit ce sacrifice. Voyez Rosin. *Antiq. Rom. L. IV, C. 6. Struv. Synt. Ant. Rom. C. IX, p. 417.*

Varron dérive ce mot de *inferi*, ou de *fero*; parce qu'on portoit un repas au sépulcre de ceux auxquels on rendoit ce jour-là les derniers devoirs. Festus le dérive de *fero* pour la même raison; ou de *ferio*, parce qu'on immoloit des victimes. Voisius dit, que les Romains appeloient la mort *Fera*, cruelle, & que delà peut venir *Feralia*.

FÉRAN & AUFÉRAN. f. m. *Afer*, *Africanus equus*. Ce mot se trouve dans nos vieux Romanciers; il signifie un cheval d'Afrique; nous disons aujourd'hui un *barbe*. Les beaux *féran*s étoient pommelés.

Les mots de *féran* & d'*auféran* sont dérivés d'*Aferanus*, pris dans le sens d'*Africanus* ou d'*Afer*, dont il a été formé.

FÉRANDINE. Voy. FERRANDINE.

FÉRANDINIER. Voy. FERRANDINIER.

FER-ARMÉ. f. m. Vieux mot qui signifie, dit Borel, un homme armé à cru.

Ainçois en y morront dix mille fer-armés. R. DE DOON.

FÉRATIER. Voyez ci-devant FÉLATIER.

FÉRAULT. Liais *férault*, est une espèce de pierre dont le banc a un pied de haut, & qui se trouve sous le lias. Elle est un peu poreuse & rougeâtre.

FERBA. Petite Province d'Afrique, dans le pays des Nègres, selon Baudrand.

FERBLANTIER. f. m. Ouvrier qui fait toutes sortes d'ouvrages de fer blanc. Ouvrier en fer blanc. Tailleur en fer blanc. *Ferri stanno illiti opifex, propola*. A Paris on dit *Ferblantier*; mais les gens du métier disent Tailleur en fer blanc & noir. C'est un ouvrier qui travaille en fer blanc & noir, qui fait & vend des lanternes, des entonnoirs, des plats, des couvre-plats, des rapés, &c. Voy. TAILLANDIER.

FERCALA. f. f. Habitation des Bérébères, en Afrique, dans le Biledulgérid.

FERDEN, ou VERDEN. Les François disent Ferde, ou Verde, sans n. Ville du cercle de la Basse-Saxe en Allemagne. *Verda*. Elle est sur l'Aller, entre Brême & Zell. Cette ville est assez grande & divisée en deux: le vieux & le nouveau *Ferden*. Ça été une ville libre & Impériale; mais soumise autrefois par les Evêques; elle a passé aux Rois de Suède, dont elle dépend aujourd'hui. Les Ducs de Lunebourg la prirent en 1676; mais ils la rendirent en 1679. *Ferden* est capitale du Duché dont on va parler. Long. 26 d. 58 m. Lat. 53 d. 3 m.

Le Duché ou la Principauté de *Ferden*, *Ducatus*, ou *Principatus Verdensis*, est un petit pays du Cercle de la Basse-Saxe en Allemagne, borné au midi par le Comté d'Hoye, au couchant par le Duché de Brême, & ailleurs par celui de Lunebourg. *Ferden*, sa capitale, & Rodembourg en sont les lieux principaux. La confession d'Ausbourg ayant été reçue dans ce pays, l'Evêché de *Ferden*, fondé par Charlemagne, dans le VIII^e siècle, fut sécularisé, & ensuite cédé aux Suédois par la paix de Westphalie. Voyez Audifret, *Geogr. T. III. Maty Corn.*

FERDINAND. f. m. Nom d'homme. *Ferdinandus*. Ce nom, si l'on en croit les Macri, dans leur *Hieroglyphicon*, est Arabe. Il vient de *ferh din-handu*, qui signifie *Gaudium fidei habet ipse*, de l'Arabe *فراه*, *farah*, *gaudium*, *دين*, Religion, *fides*, *ille*, & *يد*, *habet*, *præditus est*; ou bien, disent encore ces Auteurs, *Gaudium fidei apud eum*, c'est-à-dire, que *Ferdinand* veut dire, *il a la joie de la foi*, ou *la joie de la foi est en lui*. Le premier, ajoutent-ils, qui porta ce nom, est *Ferdinand I*, Roi de Castille

& de Léon, second fils de Sanche III, Roi de Navarre, & de Nugna, Princesse de Castille, qui le fit héritier de ces Royaumes. Il vivoit au milieu de l'onzième siècle; & on lui donna le nom de *Ferdinand*, parce qu'il prit Conimbre sur les Maures, & qu'il poussa ses conquêtes sur eux jusqu'au Mondego, rivière de Portugal. Il y fut aidé par Ébles, Comte de Roquet, & d'autres François venus à son secours. Si ce mot est Arabe, j'aurois mieux le tirer plus simplement de *פיה*, *ferh*, joie, *דין*, *din*, religion, foi, & *יד*, du pronom démonstratif; de sorte que *Ferdinand* signifie, *gaudium religionis ipse*, il est la joie de la religion. Cela est plus dans le goût de la langue Arabe. Mais Covarruvias prétend que ce mot est Goth. Skinner le dérive de deux mots Allemands, *pferd*, cheval, & *dienen*, servir.

Il y a cinq *Ferdinands* Rois d'Espagne, tous grands Princes; quatre Empereurs, trois Rois de Naples & de Sicile, & beaucoup d'autres Princes du même nom.

De *Ferdinand*, qui est un nom très-commun en Espagne, les Espagnols ont fait *Fernandez*, *Fernando*, *Fernand*; & nous *Fernand*, & *Ferrand*. Car nous disons *Ferdinand*, *Ferrand*, ou *Ferrand I*, Roi de Naples & de Sicile, fils naturel d'Alphonse V, Roi d'Arragon. Charles *Ferdinand*, ou *Ferrand*, Bénédicte, natif de Bruges, qui vivoit dans le XV^e siècle, & dont nous avons quelques ouvrages, & entre autres, deux livres de l'Immaculée Conception. Ainsi le P. Daniel, en parlant du Comte de Flandre pris par Philippe Auguste à la bataille de Bovines, l'appelle tantôt *Ferdinand*, & tantôt *Ferrand*. Mezeray l'appelle aussi *Ferrand* de Portugal, Comte de Flandre, fils de Sanche, Roi de Portugal. T. I, p. 513. C'est delà qu'ont pris leur nom tant de familles en France qui se nomment *Ferrand*.

FERDON. f. m. Nom d'une ancienne monnoie. *Ferdonus*. Le *Ferdon* étoit le quart d'un marc; c'est-à-dire, deux onces. Gauthetius en parle dans son Histoire de Constantinople, que Caninius a imprimée dans le V^e tome de ses *Antique Lectiones*.

FÈRE. f. f. *Fara*. Ce mot est originairement Allemand ou Franc, & signifie l'habitation de plusieurs personnes du même pays, d'une même famille. Voyez M. de Valois dans sa Notice des Gaules, au mot *fara*. C'est delà que le mot de *Fère* nous est resté dans beaucoup de noms de villes & bourgs. La *Fère* Champenoise; la *Fère* en Tartenois, la *Fère* Briange; la *Fère* en Picardie, &c. Paul Diacre dit que les François, les Lombards & autres peuples Germains, appeloient toute une famille *fara*.

FÈRE, (LA) ville de France, située dans le Comté de Thiérache en Picardie, *Fara*, *Vara*, *wara*. Elle est entre Noyon & Saint-Quentin sur l'Oise. La *Fère* est une place forte par sa situation dans des marais formés par l'Oise & une autre petite rivière qu'elle reçoit, & par de bons bastions dont elle est revêtue. Le Roi Eudes mourut à la *Fère* en 898. Ce nom s'est fait du Latin *fara*. Il y a plus de 600 ans qu'on a changé l'a en e, & qu'on dit *Fère* pour *Fare*. Hadr. de Val. *Not. Gall. p. 192. Long. 21 d. 2 m. Lat. 49 d. 40 m.*

FÈRE CHAMPENOISE. (LA) Petite ville de France dans la Champagne. *Fara Campanensis*, ou *Campana*, ou *Campania*. Elle est entre la Marne & la Seine, à sept lieues de Châlons au sud-ouest, au midi d'Éperney, & au couchant de S. Dizier. Hadr. Valef. *Not. Gall. p. 192.*

FÈRE EN TARTENOIS, ou TARDENOIS. (LA) *Fara in Tardeniaco*, est une petite ville de Champagne avec un beau château, entre Meaux & Rheims. Valef. *ibid.*

FÈRE BRIANGE. (LA) *Fara Briangia*. Elle est entre la *Fère* en Tartenois & la *Fère* Champenoise, & plus proche de la seconde. On l'a appelée, *Fère Briange*, parce qu'elle est aux confins de la Brie, *in finibus Briegii pagi*. Voyez De Valois, cité aux mots précédens.

FÈRE-SAGE. Vieux terme de Coutumes, qui signifie instruire :

instruire : il est suivi de la particule *de*, comme *instruire*. *Fère-sage* de l'état des querelles, c'est instruire de l'état, &c.

FÈRE. f. f. Vieux mot. Bête sauvage, du Latin *Fera*. On dit aussi *Férin*, pour dire, sauvage, cruel.

FÉREDGE. f. f. Terme de relation. C'est la veste de dessus, qui sert de manteau aux Turcs. *Vestis Turcica, quæ supra alias induitur. Pænula Turcorum*. Les Janillaires étoient sans *feredge*. Du LOIR, p. 128.

Le Brun dit, au contraire, dans son voyage du Levant, que la *féredge* est une espèce de manteau qui va jusqu'aux pieds, qui a les manches fort larges & fort longues, & qui est étendu négligemment sur le doliman.

FÉRENDAIRE. f. m. Terme d'Histoire. *Ferendarius*. Jean Lydius dit, que les *Férendaires* étoient ceux qui étoient chargés par quelqu'un de quelque affaire, comme de porter la nouvelle de quelque victoire.

FÉRENTAIN, AINE. f. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Italie. *Ferentanus*. Ils étoient situés le long de la mer Adriatique, ayant les Marucins au couchant, la Pouille Daunie au levant, & le Sannium au midi. Leurs villes étoient *Anxanum, Lavinium, Ortona & Histonium*. Leur pays répondoit à l'Abrusse Citérieure, & à la partie de la Capitanate qui s'étend jusqu'au Fortore. MATY. Au reste, il faut dire *Férentains*, les *Férentains*, & non pas *Frentan*. Les *Frentans* : car en Latin l'on disoit *Ferentanus* ; & quoique Silius Italicus, *L. VIII, v. 521*, ait dit *Frentanus*, il ne l'a fait que forcé par la mesure du vers ; & c'est une licence poétique, de laquelle on ne doit point conclure que *Frentanus* fût le nom de ce peuple, ni conséquemment qu'on doive dire *Frentan* en François, comme font Maty & les Auteurs du Moréri.

FÉRENTAIRE, ou FÉRENDAIRE. f. m. Terme d'Histoire. *Ferentarius*. Les *Férentaires* étoient chez les Romains des troupes auxiliaires armées à la légère. Leurs armes étoient l'épée, les flèches, la fronde, qui sont des armes plus légères & moins embarrassantes que le bouclier, la hache, la pique, &c.

Le nom de *Férentaires* vient de ce que ces soldats étoient troupes auxiliaires, à *ferendo auxilio*. Vartou dit que ce nom leur fut donné, parce que la fronde & les pierres ne s'empoignent pas, *feruntur, non tenentur*. Il y avoit une autre espèce de *Férentaires*, dont l'emploi étoit de porter des armes à la suite des armées, afin d'en fournir aux soldats dans les combats. Jean Lydius appelle *Férentaires* des Cavaliers armés de pied en cap, armés pesamment. *Cataphraſti equites*.

FÉRENTIN, INE, f. m. & f. Qui est de Fèrento. *Ferentinus, a*.

FÉRENTINO, ou FIORENTINO. Petite ville Episcopale de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Ferentinum*. Elle est dans la Campagne de Rome, sur une colline, à deux lieues au levant d'Agnanie. L'Evêque de *Férentino* est suffragant du Pape. Long. 30 d. 52 m. Lat. 41 d. 43 m.

FÉRENTO. Ville autrefois Episcopale, dont il ne reste plus que quelques maisons. *Ferentia & Ferentium* dans Pline, *L. III, C. 5* ; & dans Strabon, *L. V: Ferentinum* dans Tacite, *L. II. Annal.* & dans Ptolomée : c'est apparemment une faute de Copiste. Strabon la place sur la voie Appie. Elle est dans le Patrimoine de S. Pierre, près de Viterbe, où son Evêché a été transféré. *Férento* fut détruit en 1074 par ceux de Viterbe, parce que les *Férentins* étoient accusés d'hérésie.

FÉRENUOLA, ou FIÉRENUOLA. Petite ville, avec Abbaye & Evêché. *Ferenzuola*. Elle est du Royaume de Naples, dans la Capitanate, au couchant de Manfredonia.

FERER. C'est un vieux mot, qui signifie *fraper, piquer*. *Ferire*.

S'en vient férant des éperons. PERCEVAL.
Tome IV.

Peut-être que Borel s'est trompé en disant *férer* ; car *férant* peut venir de *ferir*, comme *sentant* vient de *sentir*.

FÉRET. f. m. Terme de Verrerie. C'est une verge de fer qui n'est point percée, comme les cannes, & de laquelle on se sert pour lever de la matière du verre, & ajouter des ornemens aux ouvrages que l'on veut faire. *Vugula ferrea*.

FÉRET. Terme de Ciriers. Les Ciriers qui travaillent à la fabrique de la bougie de table, appellent des *férets*, de petits tuyaux de fer blanc de deux lignes de diamètre & d'un pouce & demi de longueur, dans lesquels ils enferment la tête de la meche des bougies de table, lorsqu'on leur donne le jet, de peur que la cire ne couvre cette partie de la meche.

FÉRET D'ESPAGNE, qu'on appelle aussi *Pierre hématite*. C'est un minéral en forme de pierre rougeâtre, dure, pesante, & par aiguilles longues & pointues, dont la piqure est très-dangereuse. Ce minéral se trouve dans les mines de fer. DICT. DE COMM. On en trouve aussi dans quelques endroits de l'Espagne. On dit qu'il y en a aussi en France à Bagnères au pied des Pyrénées & aux environs. Il y en a de plusieurs espèces.

FÉRETRIEN. adj. m. *Feretrius*. Surnom donné à Jupiter chez les Romains, ou parce qu'il les avoit secourus dans un combat, du Latin *ferre opem* ; ou parce qu'on portoit dans son Temple les dépouilles des vaincus, à *ferendo* ; ou enfin parce qu'il avoit vaincu leurs ennemis en les frappant de terreur, du mot *ferire*, fraper.

FERETRUM. Terme d'antiquité. Nom qu'on donnoit chez les Romains à deux espèces de brancards ; savoir, le Lectique & la Sandapile, dont on se servoit pour porter les corps morts au lieu de leur sépulture.

On donnoit aussi ce nom à des brancards, sur lesquels des hommes portoient des rechauds ardents & différens ornemens à la suite des Triomphateurs.

FERGANA. Voyez FARGANA.

FERGENT. f. m. Nom d'homme, qui, comme le remarque M. Chastelain dans son Martyrologe, est le même que Fulgence. *Fulgentius*.

Le P. Lobineau, *Hist. de Bret. T. II, Gloss.* dit que *Fergent* est un sobriquet, expliqué par quelques Auteurs par le terme de *moindre*, ou *plus jeune*. Alain *Fergent*, ou *Fergant*, Duc de Bretagne. *Ib. p. 124 & 284*. Ne seroit-ce point plutôt deux noms propres, & la même chose qu'*Alain Fulgent* ?

FERGEON. f. m. Nom d'homme. *Ferrutio, Ferrutius*. Saint *Fergeon*, disciple & diacre de saint Irénée, Evêque de Lyon, alla par son ordre avec saint Fargeau prêcher l'Evangile à Besançon, où ils furent martyrisés la première année de Caracalla, qui fut l'an 211 de J. C.

FÉRIA. Bourg d'Espagne qui a titre de Duché. *Feria*. Il est dans l'Estramadoure, à cinq lieues au nord de Badajoz. Quelques Géographes prennent *Feria* pour la ville nommée anciennement *Seria*, & *Julia fama*, que d'autres placent à Xeres de Guadiana.

FÉRIABLE. Vieux adj. m. & f. Chomable. LOBIN: *Gloss.* que l'on doit chômer. *Festus*:

*On sait qui fut Richard de Quinzica,
Qui mainte Fête à sa femme alléqua,
Mainte Vigile, & maint jour fériable,
Et du devoir crut s'échaper par-là.* LA FONTAINE.

FÉRIAGE. f. m. Vieux terme dont on ne fait pas bien la signification ; il y a apparence que c'est la même chose que *féage* : Voyez ce mot. On trouve dans quelques actes ou pièces, *fériage royal*.

FÉRIAL, ALE. adj. Qui regarde la férie, qui est de férie. *Ferialis*. Terme de Bréviaire & de plain chant. Un jour *férial* est un jour de simple férie ; les prières *fériales* sont les prières qu'on dit à genoux les jours de férie, d'aveil, de carême, des quatre-temps & des vigiles jeunées. L'office *férial* est l'office de la

férie. Ton *ferial*, est le ton sur lequel on chante certaines choses les jours de férie. Terminaison *fériale*.
FÉRIE. f. f. Terme de Bréviaire. C'est ainsi qu'on nomme les jours de la semaine qui suivent le Dimanche. *Feria*. Le Lundi est la seconde *Férie*, le Mardi la troisième, &c. On dit, faire de la *férie*, quand on fait l'Office simplement de la *férie*, sans aucune célébration de Fête, ni d'Octave.

Les *Féries majeures*, sont les trois derniers jours de la semaine sainte, les deux jours d'après Pâques & la Pentecôte qui sont *fétés*, & la seconde *Férie* des Rogations qui a son Office particulier. Outre les trois derniers jours de la semaine sainte, qui dans les Rubriques, paragr. V, sont nommés *Féries majeures*, ou grandes *Féries*; on donne encore ce nom à toutes celles dont on fait toujours commémoration, quelque Office qui tombe ce jour-là. Ces *Féries* majeures sont celles de l'Avent, du Carême, des Quatre-temps, & la seconde *Férie* des Rogations. *Rubr. Tabl. 1.* Il y a des *Féries* qui sont *férées*; ce sont la seconde & la troisième *Féries* de Pâques, & la seconde & la troisième de la Pentecôte.

FÉRIES. Terme d'histoire ancienne. C'étoient chez les Romains des jours où l'on s'abstenoit de travailler. *Feria*. Ces jours-là étoient principalement marqués par le repos. Au-lieu que les jours de Fêtes étoient célébrés par des sacrifices ou des jeux, aussi-bien que par la cessation du travail. Ainsi il y avoit des jours de *Féries* qui n'étoient pourtant pas jours de Fête.

Il y avoit plusieurs sortes de *Féries* chez les Romains, dont plusieurs tiroient leur surnom des circonstances de leur origine, ou des motifs de leur établissement. Voici les noms au moins des principales. *Æstivales*, les *Féries* d'été; *Anniversaria*, les *Féries* anniversaires; *Compitalia*, les compitalices, ou Fêtes & *Féries* des rues ou des carrefours; *Conceptiva*, Fêtes dont les Pontifes désignoient le jour; *Denicales Feria*, solennité qui se faisoit le dixième jour après la mort de quelqu'un, pour purifier la maison; *Imperativa* ou *Indictiva*, celles que le Magistrat ordonnoit; *Latina*, les *Féries* Latines, instituées par Tarquin le Superbe pour tous les Latins, qui montoient à plus de cinquante peuples. Elles se célébroient sur le mont d'Albe, en mémoire du Traité de paix fait par Tarquin le Superbe entre les Romains & les peuples du Latium. Ces *Féries* duroient quatre jours. *Id. Messis feria*, les *Féries* de la moisson; les Paganales, *Paganales feria* ou *Paganalia*, dont nous parlerons en leur lieu. *Præcidanea*, qui étoient proprement ce que nous appelons la vigile d'une Fête: Fêtes qu'on faisoit précéder à d'autres Fêtes. *Voyez Aulu-Gelle, L. IV, c. 6.* Les *Féries* particulières ou propres. *Privata, propria*, celles que chaque famille avoit en particulier; *Publica*, que tout le monde gardoit, ou que l'on observoit pour le bien & le salut public; celles que l'on célébroit pour les semailles le 25 de Janvier, & qu'on nommoit *sementiva*; les fixes, qui se célébroient toujours au même jour, *stativa*; les *Féries* des études ou les vacances, *studiorum Feria*; *Feria forensis*, vacations des Cours de Justice; les Saturnales, dont nous parlerons, *Saturnales*; les *Féries* des fous ou des sots, qui se célébroient le 17 Février, & qu'on nommoit aussi Quirinales, *stultorum feria*, *Quirinalia*; celles de la Victoire au mois d'Août, *Victoria feria*; celles des Vendanges, *Vindemiales*, depuis le 20 Août jusqu'au 15 d'Octobre. Les *Féries* de Vulcain, *Vulcani feria*, qui tomboient le 22 Mai.

Férie s'est dit chez les Romains pour un jour de foire, parce qu'on tenoit les foires les jours de *férie*, comme on fait encore souvent. *Voyez Hoffman, au mot Feria. Struvius, Synt. Antiq. Rom. C. IX, p. 425, 443, 444.*

Une loi de Théodose, du 7 d'Août 389, diminue le nombre des *Féries*, c'est-à-dire, des jours où l'on ne plaidoit point. On ne dit point combien il y en avoit alors; mais on voit que M. Aurèle, qui avoit

eu le même dessein que Théodose, avoit eu faire beaucoup de les réduire à 135; Théodose n'en mit que 125, partie de solennités profanes, partie de Chrétiennes. Les profanes étoient un mois de vacations durant les chaleurs de l'été, & un autre en automne pour recueillir les fruits, & ces mois étoient différens, selon les différens pays. Il y ajouta les jours de la naissance des Empereurs & de leur avènement à l'Empire, le 21 d'Avril & le 11 de Mai, à cause de la fondation de Rome & de Constantinople, & le premier jour de l'an, qui, à ce qu'on prétend, emportoit aussi la veille avec le 3 de Janvier. Pour les solennités Chrétiennes, il marque seulement Pâques, avec les sept jours qui le précèdent & qui le suivent, & tous les Dimanches de l'année. *TILLEM. Emp. T. V, p. 307.*

Le mot de *Férie* revient au mot de Sabbat, dont les Israélites se servoient, non-seulement pour signifier le dernier jour de la semaine, qu'ils chômoient, mais encore pour toute la semaine.

Ce mot vient, selon Du Cange, de *Feria*, qui signifioit autrefois Fête, ou Solennité où l'on étoit obligé à la cessation de tout travail, d'où vient que le Dimanche est la première *Férie*. Car autrefois toute la semaine de Pâques étoit fêtée par une Ordonnance de l'Empereur Constantin; ainsi on appela ces sept jours *Féries*. Le Dimanche étoit la première, le Lundi la seconde, &c. Et comme cette semaine étoit alors la première de l'année Ecclésiastique, on s'accoutuma à appeler les jours des autres semaines 2, 3 & 4 *Féries*. D'autres disent que les jours de la semaine n'ont point été appelés *Féries* de ce qu'on les fêtoit ou qu'on les chômoit, c'est-à-dire, non pas qu'il y eût obligation de s'abstenir d'œuvres serviles, & qu'on s'en abstint tous les jours, mais pour avertir les Fidèles qu'ils doivent s'abstenir de pécher. *Voyez DURAND, De Off. Div. L. VIII, C. 1.* Isidore croit que ce nom vient de *Fari*, parler, parceque ce sont des jours où il faut dire, célébrer les louanges de Dieu. C'est une étymologie d'Isidore, c'est tout dire. Les jours en général, & quoiqu'ils ne fussent point jours de fêtes, ont été appelés anciennement *Festa* ou, comme Vossius veut qu'on lise, *Festia*. C'est de-là, selon cet Auteur, que s'est fait *Feria*.

Ce mot nous est resté de l'usage des anciens Romains, qui ont dit *feria*, à *feriendis victimis*. *Martinius* dit que *feria dicta sunt velut, ἱεῖαι ἡμέραι, dies sacri*.

En quelques pays, les vacations s'appellent *Féries*. *Férie*, *feria*, selon le P. Lobineau, dans son Glossaire, vient de l'ancien mot Breton *ffair*, qui signifie la même chose. Mais *ffair* ne seroit-il point pris du Latin *feria*?

FÉRIER. v. a. Vieux mot qui signifie Fêter. *Ferari, festum agere, celebrare*. Ce mot est encore en usage en quelques Provinces, comme dans le Limousin.

FÉRIÉ. adj. masc. Vieux mot, qui signifioit autrefois fêté. *Feriatas, festus*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase. On donne permission aux artisans qui travaillent pour la guerre, de travailler, tant aux jours *fériés*, que non *fériés*. Et encore on dit plus ordinairement, tant aux jours *fétés*, que non *fétés*.

FÉRIMACO ou **FERMACO.** Nom d'une petite Île de l'Archipel. *Ferimaca*. Elle est sur la côte de la Naxos, près de Melazzo. On croit assez vraisemblablement qu'elle est l'ancienne *Lade* ou l'ancienne *Pharmacusa*, proche de laquelle Jules César fut pris par des Pirates. **MATY.**

FÉRIN, INE. adj. *Ferinus*. Terme de Médecine, qui est plus en usage en François, au féminin, qu'au masculin. C'est une épithète qu'on donne à certaines maladies d'un mauvais caractère. *Voyez GAL. c. 1, in-6. Epidem. t. 14.* On appelle toux *férine*, une toux sèche, si opiniâtre, qu'elle ne cede presque point aux remèdes les mieux indiqués. Ce terme est d'un service assez rare.

FÉRIO. Terme de Logique. Terme technique, pour exprimer le quatrième mode de la première figure

du syllogisme. C'est celui dont la majeure exprimée par E, est universelle & négative, dont la mineure I, est particulière affirmative; la conclusion O particulière négative.

E. Nul pécheur n'a l'ame tranquille.

I. Vous êtes pécheur :

O. Vous n'avez donc pas l'ame tranquille.

FÉRIR. v. a. Vieux mot, qui signifioit, *Fraper. Ferrire, percutere*. Il n'est en usage qu'en cette phrase. Il a remporté la place sans coup férir, pour dire, sans combattre. Saint Amant l'a pourtant employé en raillerie.

--- & puis mourut,
D'une broche qui le férut.

On trouve les temps suivans de ce verbe, l'infinitif *ferir*. Et pour les *ferir* droit aux yeux. MAROT. Le prétérit défini *feri, percussi*. Allez-y *feri* & heurtai. R. DE LA ROSE. La troisième personne singulière du présent, *fiert, ferit*. Le Dragon le *fiert* de sa coue. FONT. DES AM. La première du même temps, je *fière, ferio*. Qui me tient que je ne *fière*? VILLON. FERU, UE. part. Blessé. *Percussus, iclus*. Il ne se dit qu'en cette phrase badine. Il est bien *feru* de cette femme, pour dire, il en est bien amoureux; & son cœur est *feru*, pour dire, il est blessé par l'amour. Je suis *feru*, j'en ai dans l'aile. S. AMANT.

On dit, par plaisanterie, *feru*, pour indisposé contre quelqu'un. Quand cet homme est *feru* contre quelqu'un, il n'y a pas moyen de le faire revenir. En ce sens on a dit de Juvénal,

On fait que c'est un vieux bourru,
Dont l'âpre & bouillante colère,
Quand une fois il est feru,
Ne ferait pas grâce à son père. P. DU CERC.

FÉRISON. Terme artificiel, par lequel on exprime en Logique un mode de la troisième figure du syllogisme. Ce mode a pour majeure E, une proposition universelle négative; pour mineure I, une particulière affirmative, & pour conclusion O, une particulière négative, par exemple :

E. Nul mensonge n'est honnête.

I. Quelque mensonge est utile :

O. Donc quelque utile n'est pas honnête.

FERJUS. f. m. Nom d'homme. *Ferreolus. S. Ferjus*, Evêque de Grenoble, a succédé à Clarus, qui soucrivit au Concile de Châlons-sur-Saône, tenu en 650. CHASTELAIN, *Martyrol. p. 310*. Son véritable nom est *Ferreolus*, comme on le lit dans l'ancien Catalogue des Evêques de Grenoble, publié par Dom Mabillon au i. T. de ses Analectes; & non *Fergeolus*, mot barbare employé au nouveau Propre de Grenoble, forgé sur le nom François vulgaire *Ferjus*, qui a été formé ainsi en consonnant l'i de *Ferriolus*, qu'on a dit pour *Ferreolus*, comme on a dit *Calciata* pour *Calceata, Catechuminus* pour *Catechumenus*, & tant d'autres; & comme les Grecs disent depuis plusieurs siècles, *Faraclitos* pour *Paracletos; ita* pour *eta; alpha, vita* pour *alpha, beta*. ID. Feriol, nom de famille, est une preuve que l'on a dit *Ferriolus* pour *Ferreolus*.

FERLA ou FÉRULA. Petite ville ou bon bourg de Sicile, dans la vallée de Noto. *Ferula*. Ce lieu est sur l'Anapo, à six lieues au couchant de Syracuse. FERLANDE ou FRELANDE. f. f. Les Angevins nomment ainsi la petite monnaie de billon, qu'on nomme à Paris, sous marqués.

FÉRLER. v. a. Terme de Marine. C'est plier les voiles

sous l'antenne, les mettre en fagot. On dit aussi *fréler*; car quand on ne fait que les troubler, cela s'appelle *carguer*. On le dit aussi des ponts de corde, quand on les plie. L'Ordonnance de la Marine se sert du mot de *fréler*. Le contraire est *défréler* ou *déferler*.

FÉRLÉ, ÉE. part. Skinner dit que ce mot vient peut-être des mots Latins *pressus, pressulus*. Quoique dans toutes les langues le changement du p en f soit ordinaire, cette étymologie paroît forcée. Le même Auteur dit que les Anglois ont formé de *ferler* leur verbe *furl*, qui signifie *plier, ramasser, assembler*; mais il faut rendre aux Anglois un bien qui leur appartient: on a dit ailleurs que plusieurs termes François de Marine sont venus des langues du Nord, & il est plus naturel de dériver *ferler* de *furl*, que *furl* de *ferler*.

FÉRLÉ. f. m. Espèce d'instrument de bois, en forme de T, dont on se sert dans les Papeteries, pour jeter les feuilles de papier les unes après les autres sur les cordes qui sont dans les étendoirs, pour les faire sécher, après qu'elles ont été collées & pressées.

FÉRLIN. f. m. Vieille monnaie qui valoit le quart d'un denier, mais qui n'a plus cours aujourd'hui. Elle est mal appelée *Frélin* dans la Chronique de Bertrand du Guesclin. On disoit aussi un *ferlin* de terre, comme on disoit une livrée & une soudée, des mots de livre & de sou. Le *ferlin* de terre contenoit trente-deux acres.

FÉRLIN ou FELLIN, f. m. comme l'appelle le Tarif de la Douane de Lyon. Etoffe de laine qui se fabrique en Angleterre.

FERMAGO. Voyez FÉRIMAGO.

FERMAGE. f. m. Le prix qu'on est convenu de payer annuellement pour une ferme, pour un bien de campagne qu'on tient à bail. *Prædii redemptio, merces, præstatio, locatio*. Loyer se dit proprement des maisons, *fermage* des héritages. Il est permis de stipuler une contrainte par corps pour raison des *fermages*; on ne le peut pas pour des *loyers* proprement dits.

FÉRMAL. f. m. *Fermaux* au pluriel. Vieux terme qui s'est conservé dans le Blason, & qui se dit des fermoirs, agraffes ou boucles garnies de leurs arpillons qui se mettent aux manteaux, aux chapes, aux baudriers ou ceintures, pour les attacher. *Fibula*. Elles sont ordinairement représentées rondes, & quelquefois en losange; ce qu'alors il faut spécifier en blasonnant. Le *fermail* étoit anciennement une marque de dignité, & on s'en servoit pour faire de riches présens aux personnes considérables. On trouve aussi *fermal* & *fermail*.

Quelques-uns appellent un écu *fermaillé*, quand il est chargé de plusieurs *fermaux*. Nicot le fait du féminin, *fermaille*, & en forme le verbe *fermailler*; qui signifie, garnir d'une ou de plusieurs *fermailles*, ou boucles d'or ou d'argent. On dit encore *fermaillé*, & on le trouve dans les anciens Blasonneurs. Stuard, Comte de Bucham, portoit de France à la bordure de gueules, *fermaillée* d'or, qui est de Durgel: on dit maintenant semée de boucles d'or. Nic. *Fermail* ou *fermaille* & *fermailler*; c'est-à-dire, garnir de *fermailles*, *infibulare, fibula instruere*, se trouve aussi dans Pomey.

FÉRMAILLÉ. f. m. Treillis de fer, dont les trous, selon la Coutume de Paris, art. 201, ne peuvent être que de quatre pouces en tous sens. *Cancelli ferrei*.

Ce mot vient de *fer* & de *maillé*, qui veut dire, qui est à mailles, qui a des mailles: on a joint ces deux mots ensemble, & on a formé le mot de *fermaillé*.

FÉRMALLET. Voyez FERMEILLET.

FÉRMANAGH. M. de l'Isle écrit *Farmanagh* dans la Carte d'Irlande, Cambden, *Fermanagh*. Le Comté de *Fermanagh* est une contrée de l'Ultonie, en Irlande. Il est borné au levant par celui de Monaghan, au nord par celui de Tyrone, au couchant par celui de Tirconel, & il a au midi celui de Létrim &

de Cavan. Il est presque tout occupé par des lacs, principalement par celui d'Earne. On n'y remarque que la petite ville d'Eniskilling, qui en est la capitale. MATY.

FERMANCE. f. m. Terme de Coutumes. Nom de certains Officiers qui ordonnoient ou faisoient des ajournemens. On disoit *Fermance* véralière.

FERMANT, ANTE. adj. & part. Il a les significations du verbe *fermer*. Il n'est d'usage que dans ces phrases. A porte *fermante*, quand on ferme la porte. A jour *fermant*, quand le jour finit. A nuit *fermante*, *instante*, *imminente nocte*, est une expression qui marque le temps où la nuit approche, & où elle n'est pas encore venue : c'est la fin du crépuscule : quand il est fini, on dit qu'il est nuit fermée. Le mot de *fermante* se prend dans un sens métaphorique dans ces phrases, il est nuit *fermante*, à nuit *fermante*.

FERME. adj. m. & f. *Firmus*. Ce mot pris dans le sens propre, exprime dans les corps une qualité moyenne entre la dureté & la mollesse, & s'applique à ceux dont les parties ne se déplacent pas par une force médiocre, comme celles des corps fluides & des corps mous. *Ferme* & *dur* ne signifient pas la même chose. Ce qui est *ferme* n'a qu'une espèce ou un commencement de *dureté*. Une toile ferrée est *ferme*, elle n'est pas *dure*; *ferme* & *solide* ne sont pas non plus synonymes, quoiqu'on les prenne comme tels dans l'usage ordinaire. Le terme de *solide* a beaucoup plus d'étendue : il sert à désigner l'étendue considérée avec ses trois dimensions, longueur, largeur & profondeur. Il désigne encore l'impenétrabilité. Comme opposé à *fluide*, il s'applique à tous les corps mous ou durs. Un tas de glaise est *solide* & n'est pas *ferme*. Il faut donc réserver le mot *ferme* pour les corps qui opposent une certaine résistance au déplacement de leurs parties, moins que les corps *durs*, plus que les corps *mous*. La chair de poisson doit être *ferme*. La chair de certains fruits est *ferme* : trop de maturité les rend mollasses. Il est difficile de marcher sur un terrain qui n'est pas *ferme*.

Dans cette même acception, *ferme* se dit encore au physique de celui qui conserve son corps, ou quelque membre de son corps, dans une attitude, dans une position où il ne cède pas facilement à l'action des causes extérieures qui tendent à le déplacer; qui se tient fixement, sans chanceler, sans s'ébranler. Se tenir *ferme* sur ses pieds. Tenir le corps *ferme*. Ce Cavalier est *ferme* sur les étriers, il a les reins *fermes*. Cet homme alloit être renversé par un coup de vent, s'il ne s'étoit pas tenu *ferme*. Ce Luteur, pour n'être pas terrassé par son adversaire, se tient *ferme*. Dans ce sens, *ferme* n'est point synonyme de fort & robuste, comme le disent nos Dictionnaires. Voyez ces mots.

On dit aussi figurément d'un homme qui se défend bien quand on l'attaque, qu'il se tient *ferme* sur les étriers. Expression du discours familier.

On dit de pied *ferme*, sans bouger d'un lieu, sans s'ébranler. Attendre l'ennemi de pied *ferme*, l'attendre dans la résolution de le bien recevoir. Faire *ferme*, soutenir les attaques de l'ennemi sans s'ébranler. On le dit de même au figuré.

FERME, se dit à peu près dans le même sens, pour fixe & assuré, de la voix, du regard, de la contenance, &c. Avoir le regard *ferme*, la contenance *ferme*. Il lui parla d'un ton *ferme*.

FERME, transporté au sens figuré, se dit en parlant de la qualité de l'âme qui empêche de céder, & qui donne au cœur des forces contre les attaques qu'on lui porte. Âme *ferme*, esprit *ferme*. Voy. FERMETÉ. C'est ignorer le caractère des mots, que de confondre *ferme* avec constant, inébranlable, inflexible. *Constant* qui ne change point; *ferme* qui ne cède point; *inébranlable* qui ne s'abat point; *inflexible* qui ne s'amollit point. Voyez ces articles, où l'on trouvera les nuances particulières qui distinguent ces mots. L'homme *ferme* résiste à tout ce qui est hors de lui, à lui-même : ni la crainte

des maux, ni l'espérance des biens, rien n'est capable de l'empêcher de suivre ses dessein & sa raison. La vertu est une disposition *ferme* & constante d'exécuter ce que la raison ordonne. On regarde les gens *fermes* comme des âmes héroïques, dont les résolutions sont immuables. Les hommes n'admirent les personnes *fermes*, que parcequ'ils se sentent eux-mêmes foibles & inconstans. M. ESP. Il est des esprits rudes qui pensent être *fermes*. S. EVR. Une résolution *ferme*. Une foi *ferme*. Une *ferme* espérance. Une amitié *ferme*.

En termes de peinture, on dit que la manière, le faire d'un Peintre est *ferme*, pour désigner la sûreté qu'il fait paroître dans la façon d'opérer. Il semble aussi que cette expression désigne un peu de dureté, ou que le Peintre penche un peu plus vers la dureté que vers le moëlleux.

Cependant *ferme* se dit aussi en parlant du style, & désigne simplement l'énergie & la force du style & des pensées, sans idée de dureté. Tacite a un style *ferme*. La Bruyere a un style *ferme* : d'autres Ecrivains ont un style dur. Voyez plus bas FERMETÉ DE STYLE.

En termes de Manège, on dit, qu'un cheval faute, cabriole & manie de *ferme* à *ferme*, pour dire, sur le même terrain, sans partir d'une place.

En termes de Géographie, la terre *ferme* signifie le continent, ce qui n'est point environné entièrement de la mer. Les Espagnols ont commencé la conquête de l'Amérique par les Îles, & puis sont passés en terre *ferme*.

FERME. adv. D'une manière *ferme*, assurée. *Firmiter*. Ce pieu tient *ferme* dans la terre. Ces ennemis se sont battus fort & *ferme*. Poussez *ferme*. Courage, tenez *ferme*. Maële. Il a fait *ferme* en ce passage. Il a nié cela fort & *ferme*. Ce Cavalier se tient *ferme* à cheval. Mille gens tiennent *ferme* pour la vérité, plus parceque c'est le hazard qui les y attache, qu'une solide lumière. LOG.

Allons *ferme*, mon cœur, point de foiblesse humaine. MOL.

Je dis cent ans; si devant terme
Par aventure vous mourez.
Prenez-y garde, & tenez *ferme*,
A vieillir tant que vous pourrez.

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

Ferme, pris dans les sens qui viennent d'être expliqués, vient du Latin *firmus*, qui signifie la même chose.

FERME. f. f. Domaine de campagne, métairie ou héritage consistant en terres, prés, vignes, bois, dont le propriétaire abandonne la jouissance pour un certain temps, & pour un certain prix. *Prædium, villa*.

FERME, se dit aussi de la location même du domaine, du bail qu'on fait d'un héritage, de toutes sortes de droits, dixmes, droits seigneuriaux, &c. moyennant certain prix. *Prædii redemptio, merces, præstatio, locatio*. Il y a plusieurs *Fermes* qui dépendent de ce Château. Donner (en termes de pratique) bailler à *ferme*. Prendre à *ferme*. Acheter une *Ferme*.

FERME, se dit, non-seulement du domaine qu'on loue, mais encore de la somme qu'on en retire par an; du prix qu'en donne le Locataire ou Fermier. Quelquefois même on n'entend par ce terme, que l'enclos des bâtimens destinés pour le logement du Fermier, & pour l'exploitation des héritages. C'est en ce sens qu'on dit qu'une *Ferme* est en mauvais état, qu'il y a des réparations considérables à faire à une *Ferme*. *Villa*.

En Angleterre c'étoit aussi le nom d'une somme d'argent. Voyez Du Cange au mot *Firma*, & les Bollandistes, *Jun. T. IV, p. 531. A.* où ils disent que la somme appelée autrefois *ferme*, étoit de 46 sous.

Quelques-uns croient que ce mot *ferme* vient de *firma*, qui, dans la basse Latinité, signifioit un lieu clos & fermé: & dans quelques Provinces on appelle encore *closerie*, ce qu'on appelle ailleurs *ferme*. D'autres prétendent, que donner à *ferme*, *locare ad firmam*, signifioit assurer au locataire la jouissance d'un domaine pendant quelque temps, à la différence d'un possesseur précaire, qui ne jouit qu'autant qu'il plaît au propriétaire. On disoit aussi donner à main *ferme*, *ad firmam manum*, parceque la convention *firmabatur manu donatorum*, (des bailleurs;) c'est-à-dire, qu'ils s'obligeoient à ne point expulser le Fermier pendant le temps du bail.

Spelman & Skinner dérivent ce mot des langues du Nord. *Feorn* ou *seorne* signifie nourriture dans la langue des Anglo-Saxons; & dans la même langue *searman* & *seorman* signifie fournir ce qui est nécessaire à la vie: & comme autrefois les Fermiers & autres habitans de la campagne payoient leurs maîtres en denrées ou provisions, & non pas en argent, on appela *ferme* le lieu qui fournit les denrées ou provisions à son maître ou à son Seigneur. Les Normands donnent encore le nom de *ferme blanche* à celle qui se paie en monnoie blanche ou argent, pour la distinguer de la simple *ferme*, dont la redevance se paie en denrées ou provisions.

Quelques-uns enfin prétendent que le mot *ferme* vient de *ferma*, qui, en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie *louage*, & *fermi*, *louer*. Nicot dit, que *ferme* en ce sens est purement François. Voyez sur le mot *firma* & sur la phrase *ad firmam dari*, le Glossaire de Spelman, où il montre que *firma* a signifié, non-seulement ce que nous appelons une *ferme*, mais encore un festin que le Fermier donnoit au propriétaire certain nombre de jours & à certain prix.

FERMIERS DU ROI, *redemptura Regia*, sont les traités que le Roi fait des droits qui lui appartiennent. Ceux qui se chargent du recouvrement de ces droits, sont appelés Fermiers du Roi. *Ferme* des Gabelles, des Aides. Les cinq grosses *Fermes*.

FERME en termes de Charpenterie, est un assemblage en triangle des pièces de bois qui sont au-dessus de chaque travée. C'est sur elle que posent les autres pièces qui portent la couverture. Il y en a de deux sortes: l'une composée de deux jambes de force, posée sur les poutres; l'autre posée sur les plates formes, & alors il y en a autant que de chevrons. Celles-ci ne sont en usage que pour les galeries & les dômes. Une maîtresse *ferme* ordinaire est composée de deux jambes de force, & d'un entrait ou tirant, chacun de dix à douze pouces de gros, deux liens & un poinçon de huit à neuf pouces, deux chevrons de *ferme* de cinq à sept pouces, deux contrefiches & deux forces de dessus de même grosseur, deux jambettes de huit à neuf pouces, deux tasseaux & deux chantignolles. Il y a aussi des *fermes* rondes, dont on se sert dans les bâtimens de charpente. Elles avancent de deux pieds & demi en faillie au-delà du pan de bois, & posent sur un blochet, trois racinales & trois consoles. Entre les maîtresses *fermes*, il y a des *fermes* de remplage, qui sont espacées entr'elles de deux en deux pieds, & sont garnies de pareilles pièces, hormis que les poinçons, les entrails & les chevrons ne sont pas si gros. On fait aussi des demi-*fermes* dans les croupes des bâtimens.

FERME. Terme de Théâtre. C'est le nom qu'on donne à cette partie de la décoration qui ferme le fond du Théâtre. On lui a donné le nom de *ferme*, parceque communément elle est divisée en deux parties, qui s'éloignent & se rejoignent à discrétion, selon les occurrences. Il y a quelquefois des préparatifs & des représentations divertissantes derrière la *ferme*, qui surprennent agréablement, lorsqu'on vient à l'ouvrir dans certains endroits de la Pièce, & qu'on aperçoit tout d'un coup un spectacle auquel on ne s'attendoit pas. Ce terme est fort en usage chez les gens de Théâtre. Derrière la *ferme*, vers

la *ferme*; ouvrir la *ferme*, fermer la *ferme*, &c. FERME. Terme de Coutumes. Affirmation faite, rémoignage rendu par le défendeur en touchant la main du Juge, pour assurer qu'il a bon droit. Quand c'est le demandeur qui donne ce rémoignage, on l'appelle *contre ferme*. *Assèveratio juridica*; on trouve dans l'ancien for de Béarn, *firma*.

FERME. Terme de jeu. Il y a deux jeux qui portent le nom de *ferme*: l'un de cartes, dont les règles sont expliquées dans l'Académie universelle des Jeux; l'autre de dés, au nombre de six, dont chacun n'est marqué que d'un côté, depuis un point jusqu'à six, en sorte que le plus grand coup qu'on puisse faire, après avoir jeté les six dés hors du cornet, est de vingt-un points. Chaque joueur met d'abord son enjeu, ce qui forme une poule ou masse, plus ou moins grosse, suivant la volonté des Joueurs, dont le nombre n'est pas fixé. Ensuite on tire au sort à qui aura le dé, qui passe successivement aux autres Joueurs, en commençant à la droite de celui qui a joué le premier, & delà en avant. On tire autant de jettons qu'on a amené de points; mais il faut pour cela que la poule puisse les fournir, car s'il y en a moins que le Joueur n'en a amené, il est obligé de suppléer ce qui manque; si, par exemple, il amène six, & qu'il n'y en ait que deux à la poule, il faut qu'il y en mette quatre. C'est pourquoi il est avantageux de jouer des premiers, quand la poule est bien grosse. Si on fait un coup blanc, c'est-à-dire, si aucun des six dés ne marque, ce qui est assez ordinaire, on met un jetton à la masse, & le dé passe au voisin à droite. Le jeu finit, lorsqu'on amène autant de points qu'il y a de jettons à la poule. Quelque rare que soit le coup de vingt-un, je ne laisserai pas d'observer qu'il feroit gagner toute la poule à celui qui auroit eu assez de bonheur pour le faire. Le jeu de la *ferme* est un jeu de compagnie, fort divertissant pour ceux qui ont le dé heureux. Il y a d'autres manières de jouer ce jeu, comme quand un des Joueurs devient fermier, c'est-à-dire se charge de la *ferme* ou poule, qui est pour lors à part.

FERME. Jeu de cartes qui se joue jusqu'à dix & douze personnes, & avec le jeu complet de cinquante-deux cartes, excepté qu'on en ôte les huit & les six, à la réserve du six de cœur, à cause que par les huit & les six on feroit trop facilement seize, qui est le nombre fatal par lequel on gagne le prix de la *ferme*, & l'on dépossède le fermier. Le six de cœur qui reste, s'appelle le *brillant*, par excellence, & gagne par préférence, à cartes égales, tous les autres Joueurs, & même celui qui a la primauté. Voyez en les autres règles & la manière de le jouer dans l'Académie des Jeux.

FERMEILLET. f. m. ou FERMAILLET. *Diadema gemmatum muliebre*. Chaîne ou carcan d'or enrichi de perles, de pierres précieuses ou d'émail que les Dames mettoient autour de la tête sur leur coëffure, pour la tenir ferme & arrêtée. Le *fermeillet* a été depuis appelé *ferre-tête*: on le nommoit *fermeillet*, parcequ'il se fermoit par le moyen d'une petite boucle qu'on appeloit *fermeille* ou *fermaille*. Nicot. Voyez ci-dessus FERMAIL.

FERMEMENT. adv. D'une manière ferme, avec fermeté. *Firmiter, certò*. Cela est attaché *fermement* au gros mur. Il lui a répondu *fermement*. Vous diriez *fermement* que c'est lui, tant ce portrait lui ressemble. Il a soutenu *fermement* sa calomnie. On disoit autrefois *ferment*, & Voiture s'en est servi dans ses vers en vieux langage.

Je crois ferment que je m'y mêlerois.

FÈRMENT. f. m. *Fermentum*. Terme de Physique, qui signifie la même chose que levain, se dit proprement de tout ce qui peut faire qu'un corps se gonfle par le moyen de quelques-unes de ses parties les plus mobiles & les plus pénétrantes, lesquelles étant agitées & divisées, agitent aussi & divisent les plus

grossières. L'acide qui est dans la pâte, est le *ferment* qui la fait lever. L'humidité qui est dans le foin, est le *ferment* qui l'échauffe & le fait fumer. Quelques obstructions formées dans le bas ventre, altèrent notablement toutes les liqueurs du corps, & en particulier le *ferment* de l'estomac. LÉMERY.

L'action du *ferment* vient de ce qu'il donne occasion aux principes qui sont dans le corps de se mouvoir autrement qu'ils ne faisoient, & de prendre un autre arrangement. Il fait comme celui qui ouvre les portes d'une ville aux ennemis qui y causent des défordres. Ainsi la morsure d'un chien enragé excite dans le sang une fermentation lente, par laquelle les diverses liqueurs dont il est composé, perdent l'union nécessaire pour la santé, & causent un dérèglement dans les esprits, d'où viennent les craintes & les fureurs, & autres passions qui agitent le malade.

Il est aussi en usage au figuré. Notre Seigneur s'en est servi dans l'Évangile, lorsqu'il dit à ses Apôtres : *Cavete à fermento Pharisæorum*. On ne se sert cependant guère en François de ce mot dans le sens figuré, & on diroit plutôt le *levain*, que le *ferment* d'une haine, d'une colère, &c.

FERMENT est un terme didactique. *Levain* est de l'usage ordinaire.

En termes du Grand Art, *ferment* a plusieurs significations, & se dit en plusieurs phrases. On appelle *ferment* la partie fine de la pierre : on le dit aussi des imbibitions de la pierre parfaite, de l'ame du compôt, du soleil & de la lune, quoiqu'à proprement parler il n'y ait que le soleil qui soit *ferment* : la lune n'est que la racine du *ferment*. Le nom de *ferment* se donne encore à la rougeur cachée sous l'élixir blanc. *Ferment* des Philosophes, signifie toute chose exaltée, cette expression signifie aussi l'élixir parfait.

FERMENTAIRE. f. m. Nom que les Latins ont quelquefois donné aux Grecs, à cause qu'ils consacrent du pain fermenté. *Fermentarius, Fermentaceus*. Comme les Grecs appellent les Latins Azymites, les Latins ont appelé les Grecs *Fermentaires* ou *Fermentacas*, qui croient qu'on ne peut consacrer qu'avec du pain fermenté, levé, où il y a du levain. Ce mot se trouve dans Rigord, Moine de S. Denys, à l'an 1201.

FERMENTATIF, IVE. adj. Qui a la propriété de fermenter. *Fermentativus, a, um; vim habens fermentandi*. Les fruits d'automne sont fort *fermentatifs*, puisqu'ils excitent ordinairement des diarrhées, des dysenteries & des fièvres intermittentes. JOURNAL DES SAVANS 1719, p. 666.

FERMENTATION. f. f. Terme de Physique, de Médecine & de Chimie. Mouvement intestin, qui s'excite de lui-même, sans aucune cause externe sensible, dans un liquide, dans la plupart des végétaux, par lequel les parties d'un corps se décomposent pour former un nouveau composé. *Fermentatio*. Il est nécessaire, pour une *fermentation*, que la liqueur ait de l'acide & des esprits ardents; que son mouvement soit tumultueux; qu'elle se fasse dans un lieu spacieux & à l'aide de l'air; qu'elle serve à dépurer la liqueur; qu'elle produise des esprits ardents ou vineux, &c. Ce sont là des propriétés & des conditions des *fermentations* particulières: mais précisément & en général pour une *fermentation*, il ne faut qu'un corps ou une liqueur qui ne soit pas homogène, c'est-à-dire, qui soit composée de différens principes; que leur arrangement soit tel, qu'ils ne donnent entrée qu'à la seule matière du premier élément, ou, comme parlent d'autres Philosophes, à la matière subtile; que ses parties se meuvent d'un mouvement troublé & irrégulier, & enfin que ce mouvement produise quelque altération ou changement dans le mixte.

Selon M. Harris, il n'y a jamais de *fermentation* violente. Quand le mouvement est violent, c'est ébullition ou effervescence, & non plus *fermentation* seulement. La *fermentation*, dit-il, est un mou-

vement aisé, lent, doux, des parties intérieures d'un mixte, causé ordinairement par l'opération de quelque acide actif, lequel raréfie, exalte & subtilise les parties molles & sulfureuses de ce corps, comme quand le levain ou la levure raréfiée rendent légère, & font fermenter la pâte ou la bière. Et ce mouvement, continue-t-il, diffère beaucoup de celui qu'on nomme communément ébullition ou effervescence, qui est un violent bouillonnement, un violent combat entre les acides & les alcalis mêlés ensemble. C'est delà qu'on appelle *fermentation* un mouvement lent des parties du sang ou des suc d'un corps, causé par quelque chose qui aide à les clarifier, les exalter, les subtiliser, & les réduire à un état salutaire & naturel; & ce mot se dit, non-seulement du sang, mais aussi du suc des fruits, &c. Il conclut en remarquant que M. Lémery confond l'effervescence & la *fermentation*, & il prétend que c'est une erreur.

Il y a plusieurs sortes de *fermentations* : il y en a une cachée, qui ne se fait connoître que par les effets, & une sensible : une *véhémente* & une *médio-cré* : une *chaude* & une *froide* : une *naturelle* & une *artificielle*. La *fermentation* des végétaux se fait quand leur suc s'échauffe par l'action de leurs sels de différente nature. Ainsi le foin qu'on serre étant vert, s'échauffe & se pourrit, le fumier se met en chaleur, le suc des raisins bout dans le tonneau. L'huile de vitriol & le sel de tartre mêlés ensemble, fermentent & s'échauffent extraordinairement. Dans les personnes maigres, le chyle se tourne très-vîte en sang, à cause de la *fermentation* considérable qu'il y subit. LÉMERY. Willis a fait un beau Traité de la *fermentation*. On a fait depuis peu de belles expériences sur les *fermentations* froides.

Les anciens Philosophes n'appliquoient le mot de *fermentation* qu'à l'altération qu'éprouve la farine pétrie avec de l'eau, & qui fait la pâte levée. Les modernes ont fait de ce mot une dénomination générique, sous laquelle ils ont compris tout gonflement excité dans un corps naturel par le mouvement intestin de ses parties.

C'est par le moyen de l'introduction des acides dans leurs alcalis que l'on explique tous les phénomènes des *fermentations*, c'est-à-dire, les dissolutions, l'ébullition, la chaleur, l'effervescence, l'inflammation, les précipitations, les exaltations, les évaporations, les coagulations & les cristallisations.

En effet, il est impossible que les acides entrent avec impétuosité dans les alcalis sans en briser les parties & sans causer des dissolutions.

Les acides ne peuvent briser les alcalis en une infinité de pièces, sans bouleverser la matière qui les environne, la soulever & nous présenter le phénomène que l'on nomme ébullition. Les alcalis, en se brisant en une infinité de pièces, reçoivent ce mouvement en tout sens qui ne produit d'abord que de la chaleur, mais dont l'augmentation cause bientôt l'effervescence & enfin l'inflammation.

Les parties des alcalis ainsi brisées, sont tantôt plus, tantôt moins pesantes que le fluide dans lequel elles nagent. Plus pesantes, elles vont au fond, & en tombant, elles nous fournissent le phénomène que l'on nomme précipitation : moins pesantes, elles montent vers la partie supérieure du liquide, pour y causer, tantôt des exaltations, tantôt des évaporations.

Quelquefois les acides introduits dans leurs alcalis, ne les brisent pas, mais ils forment avec eux des molécules trop pesantes pour conserver ce mouvement en tout sens qui forme la liquidité, & l'on voit alors des coagulations.

Quelquefois les alcalis coagulés forment des espèces de cristaux; & c'est le phénomène que les Chimistes appellent *Cristallisation*.

En termes du Grand Art, c'est-à-dire, de la Chimie la plus mystérieuse, ce mot signifie l'union interne & spiritueuse de diverses substances en un seul corps.

FERMENTER. v. a. Terme de Physique, Médecine &

Chimie. Caufer la fermentation ; donner le mouvement de fermentation à quelque corps. *Fermentare, laxare, solvere*. Le levain *fermente* la pâte. Le levain de l'estomac *fermente* les alimens.

☞ Ce verbe ne s'emploie plus à l'actif, & rarement avec le pronom personnel. On dit mieux, mettre en fermentation, faire *fermenter*. Il est plus ordinairement neutre, & il signifie alors, avoir un mouvement de fermentation ; ce qui arrive, selon Glafer, lorsque les parties volatiles & spiritueuses des mixtes se développent des parties terrestres & grossières. Voyez FERMENTATION. *Fermentari, fermentescere*. La pâte *fermente*.

Le moût & plusieurs autres suc s'échauffent & fermentent d'eux-mêmes. Le sang *fermente* extraordinairement dans la fièvre. Les acides fermentent avec les alcalis. Le sang venant à fermenter, & irritant par son acrimoine les muscles. JOURN. de 1695. La masse du sang, manquant d'esprits & de suc nourriciers, ne *fermente* plus que foiblement. LÉMERV. Dans les personnes grasses, le sang ne *fermente* que modérément. Id. Les amandes amères contenant plus de sel que les douces, leur huile en est aussi plus chargée & moins sujette à se fermenter & à se corrompre. Id. Quand le moût a fermenté, & qu'il est devenu vin..... la liqueur est piquante, claire & spiritueuse. Id.

FERMENTÉ, ÉE. part. & adj. *Fermentatus*. ☞ On appelle pain fermenté, du pain fait avec du levain, où il entre du levain, tel qu'est notre pain usuel ; à la différence du pain *azyme*, où il n'entre point de levain. Voyez AZYME. Les Grecs consacrent avec du pain fermenté, & les Latins avec du pain *azyme*.

Un Chimiste moderne a beaucoup fait valoir les analyses fermentées par l'addition du miel, & il apprend quelques préparations assez utiles, sur-tout celle de l'opium. Toute l'utilité de ces sortes d'analyses fermentées avec le miel, paroît à un Médecin moderne consister en ce qu'elles procurent les principes salins & sulfureux des végétaux dégagés de la partie terreuse qui les enveloppe ordinairement.

FERMER. v. a. ☞ Terme relatif à tout corps ouvert ou creux. C'est en général mettre un obstacle à la sortie de ce qui est dedans, & à l'entrée de ce qui est dehors. *Obstruere, claudere, obdere*.

Fermer une Chambre, c'est clore la porte ; & on dit, qu'une chambre est bien fermée, quand il n'y entre point de vent, quand les portes & les fenêtres joignent bien. *Fermer* une ville, un parc, c'est les entourer de murailles. *Fermer* un coffre, c'est joindre le coffre avec son couvercle par une serrure ou cademat, pour empêcher qu'on n'y fouille. *Fermer* un passage, un chemin, une avenue, &c. c'est les boucher. *Obspire iter, intercludere*. *Fermer* les rideaux, c'est tirer les rideaux dont un lit est entouré. *Fermer* sa bourse, c'est en fermer l'ouverture par des cordons. *Fermer* une parenthèse, c'est finir, clore une parenthèse avec la marque ordinaire. Figurément, c'est revenir à son sujet après une longue digression.

On dit, se fermer dans une maison, pour dire, bien fermer les portes & les fenêtres contre les voleurs. Ac. FR.

☞ FERMER, synonyme d'enclore. *Fermer* un jardin, un parc, une ville ; *fermer* de haies, de fossés, de murailles.

FERMER, signifie aussi, joindre. *Obsperare*. *Fermer* les lèvres, la bouche, les paupières, une plaie. *Fermer* un livre qui étoit ouvert. *Fermer* une lettre, c'est la plier & la cacheter. *Fermer* la main, c'est joindre les doigts contre la paume de la main. *Fermer* les ports, c'est empêcher l'entrée & la sortie des vaisseaux, interdire le commerce.

FERMER, a signifié autrefois fortifier, comme *fermé* ou *fermeté*, signifioit fortteresse. Voyez FERMETÉ.

FERMER, se dit aussi dans plusieurs acceptions figurées. *Fermer* la porte aux abus & aux malversations, c'est faire de bons réglemens qui empêchent qu'on ne commette quelques abus. Elie, Elisée & plusieurs

autres Prophètes ouvrieroient & sermoient le Ciel à leur patole, pour en faire descendre, tantôt la pluie, tantôt le feu. PÉLISS. *Fermer* la porte aux mauvaises pensées, aux mauvais conseils, aux tentations, c'est les rejeter. Le mot d'*homooufios*, c'est à-dire, consubstantiel au Pere, sermoit la porte aux équivoques des Ariens. PÉLISSON. *Fermer* les oreilles, c'est n'écouter aucunes prières, sollicitations, ni remontrances. *Fermer* la bouche à quelqu'un, c'est lui imposer silence, ou, dans la dispute, lui repliquer si fortement, qu'il soit convaincu, & n'ait plus mot à dire. *Fermer* les yeux, c'est faire semblant de ne pas voir quelque chose. On dit que les bourses sont fermées, quand on ne trouve plus d'argent à emprunter, à négocier.

On dit aussi qu'un Marchand a fermé sa boutique, quand il a quitté le trafic ou qu'il a fait banqueroute. *Fermer* le Palais, *fermer* les classes, pour dire, cesser les plaidoiries, les études, soit en temps de vacation, soit en temps de peste, &c. *Fermer* les ateliers, pour dire, faire défense de bâtir.

☞ FERMER LES PORTS, mettre un embargo, empêcher qu'il n'entre ou qu'il ne sorte aucun bâtiment des ports.

☞ On dit dans le même sens, *fermer* les Théâtres ; cesser de jouer pour quelque temps. On ferme les Théâtres dans le temps de Pâques.

☞ FERMER, terme de forêts, n'est pas défendre l'entrée par une clôture : mais quand on dit que les forêts sont fermées la nuit, les jours de Fêtes, de Dimanche, d'assise & d'adjudication, on entend qu'il est défendu ces jours-là d'y travailler, ni d'en tirer du bois.

On dit, *fermer* le chemin, le passage à quelqu'un, pour dire, venir à la traverse, mettre un obstacle à son dessein, à ses entreprises. *Obspire alicui iter ad aliquid*.

On s'en sert aussi en ces phrases, je n'ai pu fermer l'œil de toute la nuit, *somnum oculis non vidi*, pour dire, je n'ai pu dormir. *Fermer* la porte au nez de quelqu'un, pour dire, lui faire l'affront de l'empêcher d'entrer quelque part.

Fermer la porte sur soi, c'est se servir de la défense d'une porte, lorsqu'on se sauve de la poursuite d'un ennemi, ou qu'on empêche qu'il ne surprenne.

On se sert encore de ce mot en quelques occasions. *Fermer* les yeux à quelqu'un, c'est lui rendre les derniers devoirs jusqu'à l'agonie, & jusqu'à ce qu'on lui ferme les yeux en effet.

Fermer la bouche à un Cardinal, se dit des Cardinaux nouvellement nommés, ☞ sur la bouche desquels le Pape impose les doigts, pour marquer qu'ils n'ont point encore voix délibérative, jusqu'à ce qu'il ait fait la cérémonie de leur ouvrir la bouche. *Fermer* la marche, *agmen claudere*, c'est à-dire, être au dernier rang dans quelque cavalcade ou autre cérémonie.

On dit aussi au manège, *fermer* une passade, pour dire, la terminer avec justice, avec une demi-volte ; &c.

FERMER. Terme de Coutumes, aussi-bien que contre-fermer. C'est rendre les témoignages appelés ferme & contre-ferme. Voyez ces mots. *Apud judicem asseverare, juridicè affirmare*.

FERMER une voûte. Terme d'Architecture ; c'est y mettre le dernier rang de voussours, qu'on appelle collectivement la clef. Le dernier voussour s'appelle claufoir ; du Latin *claudere*. FRÉZIER.

☞ FERMER un bateau. Terme de rivière. C'est le gater, l'arrêter. Le contraire est défermer.

FERMER un compte, signifie la même chose que solder un compte.

FERMER une étoffe, en termes de Manufacture, c'est la bien clore, la bien fraper sur le métier. On dit en ce sens, ce drap est bien fermé, pour dire, qu'il n'est point lâche, qu'il est bien fabriqué, bien frapé.

On dit proverbialement & ironiquement, il est

temps de *fermer* l'étable quand les chevaux s'en sont enfuis, pour dire, qu'un remède vient trop tard quand l'accident est arrivé.

FERMER, v. n. Etre clos. Cette maison *ferme* bien. Les portes *ferment* à telle heure.

Il est aussi réciproque. Cette porte ne se *ferme* plus. Cette plaie commence à se *fermer*.

FERMÉ, ÉF. part. *Clausus, oclusus*. Il ne faut pas tenir les yeux de l'esprit *fermés* à la vérité. PORT-R.

*Je pensois qu'à l'amour son cœur toujours fermé,
Fût contre tout mon sexe également armé.* RAC.

On appelle un *e fermé*, celui qui est accentué. Voyez ce que nous avons remarqué sur la lettre E. Dans notre versification, toutes les rimes qui appuient sur l'*e fermé* doivent être riches, parceque si cet *e* n'est appuyé de quelques consonnes qui le précédent, il ne sauroit suffire pour la rime. L'*e fermé* est la même chose que l'*e* masculin. On l'appelle masculin, parcequ'il marque le genre masculin dans plusieurs participes & adjectifs, *armé, charmé, aisé, rusé*. P. MOURGUES.

Nuit *fermée*. Expression métaphorique, qui signifie qu'il est entièrement nuit, tout-à-fait nuit, qu'il n'y a plus de jour. La nuit *fermée* commence lorsque le crépuscule du soir finit. A nuit *fermée*. Le temps que dure le crépuscule du soir, ou du moins la fin de ce temps, est ce qu'on appelle nuit *fermante*; & le temps qu'il y a depuis la fin du crépuscule du soir, jusqu'au commencement du crépuscule du matin, est ce qu'on appelle nuit *fermée*.

En termes de Blason, on appelle *fermé*, lorsque la porte d'une tour ou d'un château, est d'un autre émail que le fond. La maison de Châteauneuf d'Entraignes porte d'azur au château d'argent *fermé* & maçonné de sable, &c.

FERMÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Confirmé, assuré. *Confirmatus, a, um*.

FERMETÉ, f. f. *Firmitas*. Etat d'une chose ferme. Ce n'est, ni la dureté, ni la solidité. Du sable battu a de la *fermeté*, & n'est, ni dur, ni solide. C'est la qualité d'un corps qui oppose une certaine résistance au déplacement de ses parties, moins que les corps durs, plus que les corps mous. On ne sauroit bâtir en cet endroit; c'est un sable mouvant qui n'a point de *fermeté*. Le poisson cuit dans le vin, acquiert de la *fermeté*. Voyez FERME.

LA FERMETÉ, en Physiologie, consiste à conserver son corps ou quelque partie du corps dans la même position, en soutenant les efforts contraires à cette situation.

Dans le vieux langage ce mot signifioit *forteresse*. On écrivoit aussi FERMTÉ.

Riches est li Sires qui a tel fermté.

ROMAN DE GUERIN LE LORAIN.

Ce mot vient de *Firmitas*, Forteresse, *firmare*, fortifier. *Ubi cumque major & jurati villam* (de Royâ) *firmare voluerint; in cuiuscumque sit terrâ, firmabitur*. Cartul. de Phil. Aug. fol. 48, verso.

Ce mot transporté au figuré, ne signifie pas plus dureté & solidité que dans le sens propre. C'est proprement l'exercice du courage de l'esprit. C'est une résolution invariable de suivre la raison, de ne l'abandonner jamais, & de se rendre à elle dès qu'on la verra paroître. M. Esp. C'est une résolution constante d'un homme sensé, qui persiste dans un dessein qu'il fait être juste & utile, malgré les oppositions qu'il rencontre, ou les travaux qu'il lui en coûte. L'honneur, la vertu, l'amour du bien public inspirent la *fermeté*. *Fermeté* de l'ame, *fermeté* de l'esprit, *fermeté* dans les résolutions. Il les étonna par la *fermeté* de son courage & de ses regards. VAUG. La *fermeté* doit être sans audace & sans orgueil. S. EVR. Il faut bien prendre garde si la *fermeté* qu'on a dans le malheur est tranquille, & si ce n'est point plutôt un orgueil déguisé qu'une véritable confiance. On prend quelquefois de la dureté pour de

la *fermeté*, & de la violence pour de la vigueur: ne confondez pas des choses si différentes. La *fermeté* raisonnable, bien-loin d'être une inflexibilité, n'est pas opposée au changement, & tout changement n'est pas inconstance, comme le vulgaire se l'imagine. M. Esp. La *fermeté* ne peut se trouver que dans un caractère plein de force & de raison. La fragilité & la foiblesse sont opposées à la *fermeté*.

On appelle quelquefois *fermeté* ce qui n'est qu'opiniâtreté: deux choses absolument différentes. La *fermeté* suppose, comme nous l'avons dit, une résolution éclairée: l'*opiniâtreté* suppose de l'aveuglement.

FERMETÉ, STABILITÉ, CONSTANCE, ne sont point synonymes. La *stabilité* empêche, de varier, & soutient le cœur contre les mouvemens de curiosité & de légèreté, que la diversité des objets pourroit y produire. La *constance* empêche de changer, & fournit au cœur des ressources contre le dégoût & l'ennui d'un même objet. Voyez ces mots. La *fermeté* empêche de céder, & donne au cœur des forces contre les attaques qu'on lui porte; elle tient de la résistance, & répand un éclat de victoire. SYN. FR. Si les engagements des Dames ne durent pas éternellement, c'est moins par défaut de *constance* pour ce qu'elles aiment, que par défaut de *fermeté* contre ceux qui veulent s'en faire aimer.

Ton cœur te promet-il assez de fermeté? RAC.

FERMETÉ de style. C'est la même chose que force & énergie. Ceux qui écrivent bien, ont un style également ferré & poli; ils joignent ensemble la pureté de César & la *fermeté* de Tacite.

Le mot de *fermeté*, pris dans cette acception, n'est pas du goût du P. Bouhours, qui le trouve impropre en cet endroit. *Fermeté* regarde, dit-il, l'humeur plutôt que le style. Il signifie plutôt résolution & constance, que force d'expression & de pensée. On dit bien un style *ferme*; mais je doute que *fermeté* de style soit bon.

Cette judicieuse remarque est un peu critiquée par M. de Voltaire. Ceux qui ont loué, dit-il, la *fermeté* du style de Tacite, n'ont pas tant de tort que le prétend le P. Bouhours. C'est un terme hasardé, mais placé, qui exprime l'énergie & la force des pensées & du style.

FERMETTE, f. f. Terme de Charpenterie, c'est une petite ferme qui sert aux lucarnes ou à un faux comble.

FERMETURE, f. f. Clôture qui ferme quelque ouverture ou passage. *Clausura, Claustrum*. La *fermeture* des Chapelles de cette Eglise est de fer doré & ouvragé. La *fermeture* de cette boutique est d'une belle menuiserie. Jean Errard, dans ses fortifications, enseigne le moyen de faire une belle *fermeture* de camp, par le moyen des chevaux-de-frise dont s'est servi le Prince d'Orange.

FERMETURE, s'entend en particulier de la manière dont la baie d'une porte ou d'une croisée est fermée sur ses piédroits. La *fermeture* de menuiserie est l'assemblage du dormant du châssis, & des vantaux d'une porte ou d'une croisée. *Fermeture* d'une cheminée, c'est une dalle de pierre percée, qui sert à fermer & à couronner la souche d'une cheminée.

FERMETURE, se dit aussi en termes de Marine. Il faut tant de bordage pour faire la *fermeture* des sabords.

FERMETURE, enfin est un terme de différens arts, & signifie en général ce qui ferme, serre, retient quelque chose; de sorte que pièce de *fermeture*, en ce sens, signifie la même chose que *clef*: car ce mot a un sens qui s'étend à beaucoup de choses dans les arts. Voyez CLEF. *Fibula*.

FERMETURE. Action de fermer quelque chose. Quand l'heure de la *fermeture* de la porte est venue, le Major va chez le Gouverneur prendre les clefs. DE LA FONTAINE. Dès que l'heure de la *fermeture* de la porte sera venue, que la Garde sera sous les armes, & les clefs arrivées, le Caporal de consigne doit

doit allumer le fallot, & éclairer celui qui les fermiera, depuis la première barrière, jusqu'à la dernière porte. BOMBELLES.

FERMEUR. f. m. Terme d'Anatomie. C'est un des muscles de la paupière supérieure, qui la tire en bas & contre l'œil. *Clausor.* On l'appelle autrement *l'abaïsseur.* On fera une incision en croissant, selon la direction des fibres du muscle *fermeur.* DIONIS.

FERMIER, IÈRE. f. Celui ou celle qui prend à ferme ou quelques droits ou des terres, & qui en jouit en payant le prix convenu. *Redemptor, villicus, colonus.* On trouve *Firmarius* dans la basse Latinité. *Voyez* l'Hist. de Bret. T. II, p. 144 & 213. Un *Fermier* judiciaire est celui à qui l'on a adjugé la jouissance des biens saisis en Justice, & qui a un bail judiciaire. Un avare qui se prive de l'usage de ses biens, est comme le *fermier* de ses héritiers. BELL.

*Pour moi, je lis la Bible autant que l'Alcoran ;
Je fais ce qu'un Fermier me doit rendre par an.*

DESP.

*Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain ;
La maison le fournit, la Fermière l'ordonne.* ID.

Le *Fermier* est distingué du *Métayer*, en ce qu'il paie tous les ans une somme fixe au propriétaire ; prix indépendant de la récolte, au-lieu que le *Métayer* n'est obligé que de partager la récolte bonne ou mauvaise, dans la proportion convenue avec son maître.

FERMIER-GÉNÉRAL. C'est celui qui tient toutes les Fermes de quelqu'un, ou toutes les Fermes d'une certaine nature de droits, du moins dans l'étendue d'une Province.

FERMIER-GÉNÉRAL DU ROI. Celui qui tient à bail les revenus du Roi. On donne le nom de *Fermiers-Généraux* aux cautions de l'adjudicataire des Fermes du Roi, qui n'est proprement que leur prête-nom.

FERMO. Ville Archiépiscope de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Firmum* ou plutôt *Firmium.* Elle est dans la Marche d'Ancone, à six lieues de Lorette, vers le sud-est, & à une lieue du Golfe de Venise. Les ruines de l'ancien *Fermo* sont un peu au-delà de la ville de *Fermo* d'aujourd'hui. *Voyez* Leander Alberti, *Descript. Ital.* p. 279 & suiv. de l'édition de Venise de 1581. Ceux de *Fermo*, *Firmini* dans Pline, L. III, c. 13, & *Firmiani* dans Tite-Live. *Porto-Fermo* est un bourg de la Marche d'Ancone, à une lieue de *Fermo* sur la côte. *Firmianorum castellum.* Quelques Géographes prennent *Porto-Fermo* pour l'ancien *Fermo.*

FERMOIR. f. m. Petites attaches ou agraffes d'argent, de cuivre ou autre métal, qui servent à fermer des livres, des tablettes, des lutrins, &c. *Fibula.*

FERMOIR est aussi un outil de Menuisier ou de Sculpteur, qui est un ciseau fort tranchant, qui sert à dégrossir & ébaucher les ouvrages.

FERMOIR à nez rond. C'est un gros ciseau de fer acéré, dont le taillant est un peu échancré & abattu en chanfrein.

FERMOIR à trois dents. Les Sculpteurs en marbre & en pierre, se servent de cet outil pour ébaucher leur ouvrage. Il est semblable au grand *fermoir* des Menuisiers, excepté qu'il y a deux ouvertures au tranchant qui le séparent comme en trois dents, d'où il a pris son nom.

Le P. Plumier, dans son Traité de l'Art de tourner, &c. dit *fermoir* & *fermoir* : c'est aux ouvriers à décider.

FERMOSELLO. *Voyez* HERMOSELLO.

FERMURE de sabords. f. f. C'est le bordage d'entre les deux précédents, où sont percés les sabords. La *fermure* des sabords de la plus basse batterie, doit avoir de hauteur plus du tiers de la hauteur d'entre les deux ponts à l'embelle, afin que les sabords ne puissent incommoder les précédentes.

FERNAMBOUC *Voyez* FERNANBOUC. *Fernabucum.*
Tome IV.

On appelle du *Fernambouc*, du tabac de *Fernambouc* & du bois de *Fernambouc.*

FERNANBOUC. f. m. Nom qu'on donne au bois de Brésil, qui vient de *Fernambouc*, ville de la Province de Brésil, dans la partie de l'Amérique qui appartient aux Portugais.

FERNAN. { *Voyez* } FERDINAND.

FERNANDEZ. { *Voyez* } FERDINAND.

FERNAND ou **FERDINAND.** f. m. Nom propre. Il fit venir *Fernand* à la Cour, le reçut avec des marques particulières d'estime, & le fit Gouverneur de cette place. (Mercarquivir.) FLÉCH. *Vie de Xim.* L. III, p. 270. Au reste, en tous ces noms le d finale se prononce point, même devant une voyelle. *Voyez* FERDINAND.

FERNANDINE. *Voyez* FERRANDINE.

FERNANDO NOROGNE. L'île de *Fernando Norogne*, ou *Noronha.* C'est une île de la mer du Brésil. *Insula Ferdinandi Noronha.* Elle est à soixanté & dix lieues de la côte de Rio Grande. MATY.

FERNANDO PAO. L'île de *Fernando Pao.* Île d'Afrique. *Insula Ferdinandi Pao.* Elle est dans la mer de Guinée, vers l'embouchure de la mer de Camérones, à douze lieues des côtes de Benin. MATY. Les Portugais en font les maîtres.

FERNE. Petite rivière de Syrie. *Ferna*, anciennement *Pharphao* & *Chrysooroas.* La *Ferne* a sa source dans le mont Liban, & se divise en plusieurs branches, dont l'une baigne les murailles de Damas, l'autre traverse cette ville, & une troisième arrose les campagnes du côté du nord. Ses eaux se perdent en partie dans un petit lac qui est à l'orient de Damas ; en partie dans la campagne, qu'elles rendent très-fertile. MATY.

FERNÈS. Petite ville Episcopale de la Lagéne en Irlande. *Ferna*, *Ferna.* Quelques Auteurs écrivent *Fernès* ou *Féarnès* ; mais sur toutes les cartes que j'ai consultées, même celles de Cambden, j'ai trouvé *Fernès.* Cette ville est dans le Comté de Wexford, à six ou sept lieues au nord de la ville du même nom. L'Evêché de *Fernès*, suffragant de Dublin, est uni à celui de Laghlin depuis 1600. MATY.

FÉRO ou **FARRE.** (Maty écrit *Ferro.*) Les îles de *Ferro*, de *Féro* ou de *Farre*, (*Farenfes insula*) anciennement *Glessaria insula*, sont dans l'Océan Calédonien, entre l'Ecosse ou les Orcades, & l'Islande. On en compte jusqu'à douze, dont les principales sont Stromo, Sando, Sudro, Bordo & Fulo. MATY. L'air y est si bon, que beaucoup de gens y vivent jusqu'à une extrême vieillesse. Elles sont fertiles en orge & en avoine. Les îles de *Féro* dépendent de la Couronne de Norvège, & appartiennent au Roi de Danemarck.

FÉROCE. adj. de t. g. *Ferox, ferus.* Epithète que nous donnons à certains animaux sauvages qui attaquent l'homme & le dévorent. Les lions, les tigres, les léopards sont des bêtes *féroces.* On exposoit les Martyrs aux bêtes *féroces.*

FAROUCHE dit moins que *féroce*, & désigne seulement un animal qu'on a de la peine à apprivoiser, qui vit dans les lieux déserts, & qui s'enfuit à l'approche de l'homme qui le poursuit ou l'attaque. La bête *féroce* se défend, attaque & poursuit.

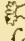
Nous avons transporté cette épithète aux hommes mêmes qui exercent sur leurs semblables des violences & des cruautés. En effet, dit S. Evr. les bêtes *féroces* ne sont pas plus ennemis entr'elles que les hommes entr'eux. Les Tartares sont cruels & d'un naturel *féroce.* Achille étoit vaillant & *féroce.* Esprit *féroce*, humeur *féroce*, regard *féroce.*

FÉROCITÉ. f. f. Naturel *féroce*, qui se dit, tant au propre des bêtes farouches, qu'au figuré des hommes cruels & intraitables. *Ferocitas, feritas.* Cette nation méprise les périls que sa *férocité* lui fait souvent ignorer. SAR. Toute la liberté que j'ai prise, a été d'adoucir un peu la *férocité* de Pyrrhus. RAC. Il y a des gens qu'une espèce de *férocité* rend intraitables : on ne sait comment les aborder. BELL.

Le mot de *cruauté* paroît convenir particulièrement




- ment à l'animal qui raisonne : celui de *férocité* à l'animal qui sent, ainsi qu'à celui qui raisonne.
- FÉROCOSSE.** f. m. Arbrilléau de l'île de Madagascar, qui porte certaines petites gouffes rondes, bonnes à manger.
- FÉRONE.** (lac de) *Feronia Lacus.* Petit lac de la campagne de Rome en Italie. Il est à une lieue de Terracine, & a pris son nom de l'ancienne *Feronia*, qui ne subsiste plus.
- FÉRONIA** ou **FÉRONIE.** f. f. Terme de Mythologie. Déesse des anciens Romains. *Feronia.* Servius dit sur le 564^e vers du VIII^e livre de l'Énéide, que c'étoit une Nymphé de Campanie. On la nommoit aussi *Junon Féronie.* Une ancienne inscription rapportée par Spon, *sect. III, n. 23*, porte :

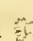
JVNONI FERON.
BARBIA L. F. SECVNDA
AEDEM. SIGNVM. PORTICVS.
D. P. S. P.

Elle avoit un temple sur le mont Soracte. Strabon dit que ceux que *Féronie* remplissoit de sa divinité, marchoient pieds nus sur des charbons ardents sans se brûler. *Féronie* étoit Déesse des forêts, & elle se nommoit, dit-on, *Féronie*, à *ferendis arboribus.* Elle étoit aussi la Déesse des Affranchis.  Lorsqu'ils étoient mis en liberté, c'étoit dans son temple qu'ils prenoient le chapeau ou bonnet, qui étoit la marque de leur nouvelle condition. Elle avoit des femmes pour Prêtresses. *Voyez* Gruter, page 308, inscription 3. Tout cela marque, que quoiqu'on la nommât Junon, elle étoit différente de Junon, femme de Jupiter. Struvius, *Antiquit. Roman. Synt. C. I, p. 162, 163.* Denys d'Halicarnasse, en parlant du Roi Tullus Hostilius, & de la guerre qu'il eut contre les Sabins, dit que les Grecs appeloient la Déesse *Féronie* Anthephore, *Ἀνθηφόρος*, Porte-fleurs, & *Φιλοσέφανος*, qui aime les couronnes.

Le nom de *Féronia* vient du Latin *ferre*, porter, transporter. Les Poètes disent qu'un bois où cette Déesse étoit honorée d'un culte particulier, ayant été consumé par le feu, on voulut transporter ailleurs la statue de la Déesse; mais le bois ayant paru aussitôt couvert de feuilles, on changea de dessein, & on laissa la statue où elle étoit. Virgile dit que *Féronia* prend plaisir à demeurer dans des bois agréables.

..... *Et viridi gaudens Feronia luo.*

-  **FERRA.** f. f. Poisson qu'on trouve dans le lac de Lausanne, long d'une coudée, le corps large & aplati, de couleur cendrée. Il a la chair blanche & d'un très-bon goût. On en sale pour l'hiver.
- FERRAGE.** f. m. Ancien terme de Monnoie. Droit établi pour les Tailleurs particuliers, qui étoient obligés de fournir les fers pour monnoyer les espèces. Ce droit étoit de seize deniers pour marc d'or, & de huit deniers pour marc d'argent, que le Directeur payoit en conséquence de la quantité de marcs d'or & d'argent, passés en délivrance.
- FERRAGE,** se dit aussi du droit qui se paie aux Es-gards ou Jurés de la Sayetterie d'Amiens, pour marquer les étoffes, & leur apposer le plomb.
- FERRAILLE.** f. f. Vieux fers inutiles & rouillés, de quelque figure ou usage qu'ils soient. *Ferramenta vetera, scruta.*
-  **FERRAILLER.** v. n. S'exercer continuellement à l'escrime, faire beaucoup de bruit en frappant les lames d'épée les unes contre les autres. *Digladia.*
-  On le dit de ceux qui font profession de se battre. C'est un querelleur, il n'aime qu'à *ferrailler.* Expression très-familière, tant au propre, qu'au figuré.
- FERRAILLER,** se dit figurément & familièrement, pour disputer fortement, contester. Ils s'engagèrent dans une dispute, & ils *ferraillèrent* long-temps. Ac. Fr.
- FERRAILLEUR.** f. m. Celui qui fait profession de se

- battre. *Digladia.* Bergerac étoit un grand *ferrailler.* MÉN. Il est familier.
- FERRAILLEUR.** Celui qui ramasse de vieux fers, & qui en fait négoce. *Scrutarius.*
- Les Chaudronniers nomment aussi de la sorte des Maîtres Serruriers, qui ne travaillent que pour eux, & dont tout l'ouvrage consiste à faire les grilles, les pieds & les fourchettes des réchauds de tôle.
- FERRAND.** *Voyez* FERDINAND.
- FERRANDINE.** f. f. Etouffe légère dont toute la chaîne est de soie & la trame de laine, qui diffère en cela du pout de soie, dont la chaîne & la trame sont de soie.
- FERRANDINE.** Petite ville ou bourg du Royaume de Naples, qu'on nomme aussi *Fernandine.* *Ferandina, Ferdinanda.* Ce lieu est dans la Basilicate, près de la rivière de Basiento. MATY. Il a pris son nom de Fernandin ou Ferdinand, Duc de Calabre, & fils d'Alphonse II, Roi de Naples, qui la bâtit, aussi bien que son château. *Long. 43 d. 10 m. lat. 41 d. 40 m.*
- FERRANDINIER.** f. m. Ouvrier qui  fabrique des étoffes de soie, & sur-tout une espèce d'étoffe qu'on appeloit autrefois *ferrandine.*
- FERRANT.** adj. Maréchal *ferrant*, qui ferre les chevaux. *Solearum ferrearum aptator, qui soleas jumentis induit.* Il n'est d'usage que dans cette phrase. En Espagne il y a deux sortes de Maréchaux pour les chevaux: les uns qui ne font que ferrer, qu'ils appellent *Herradores* ou *ferrans*: les autres qui les pansent de leurs maladies, qu'ils appellent *Abeytars.*
- FERRANT,** a aussi autrefois signifié un cheval de guerre, comme le croit M. Bessi, ou une certaine couleur de poil de cheval. M. du Cange croit que c'est le poil gris pommelé. M. Ménage croit que c'est le *color ferrugineus* des Latins, couleur de gris de fer. Quoi qu'il en soit, *ferrant* a signifié un cheval, soit d'une certaine espèce, soit d'une certaine couleur; & c'est sur l'équivoque de ce terme que roule l'insulte que les Parisiens firent à Ferrand, Comte de Flandres, qui fut pris à la bataille de Bovines par Philippe Auguste. Ce Comte étant traîné dans une litière par deux chevaux *ferrans*, le peuple disoit que deux *ferrans* emportoient le tiers *ferrand*, & que le *ferrand* étoit enfermé. *Voyez* du Cange & Ménage. Les vieux Romanciers appelloient chevaux *ferrans* les chevaux d'Arabie, qui étoient fort estimés autrefois, & qui le sont encore. *Voyez* FÉRAN.
- FERRARE.** *Ferraria*, autrefois *Ferrariola* & *Forum Alieni*, selon Bocace & d'autres. Ville d'Italie, située sur la plus petite branche du Pô, appelée *Po morto*, à neuf ou dix lieues au nord de Boulogne. *Ferrare* est bien bâtie & bien fortifiée. Elle a une Université fondée l'an 1390, & une citadelle construite par Clément VIII. *Ferrare* est capitale d'un Duché dont nous parlerons au mot FERRAROIS. Cette ville a été érigée en Archevêché en 1735 par le Pape Clément XII, le Cardinal Ruffo en étant Titulaire. Lorsque *Ferrare* n'avoit qu'un Evêché, son Evêque étoit Acéphale, & dépendoit immédiatement du Pape. On prononce *Férare* ou *Ferrare.* Le dernier est mieux. *Voyez sur cette ville,* Leander Alberti, *Descript. Italia, p. 345.* Les manuscrits de l'Académie des Sciences placent *Ferrare* à 29 d. 45 m. de longitude, & 44 d. 54 m. de latitude-nord. Le siège Episcopal de Vicovenza a été transféré à *Ferrare*, sous le Pape Vitalien, l'an 657. TILLEMONT, *Hist. Eccl. T. XV, pag. 191.* *Long. 29 d. 11 m. 30 f. lat. 44 d. 54 m.*
- FERRARI** ou **FERRATO,** Capo Ferrari, Capo Ferrato, ou le Cap de Carbonara, est un Cap de l'île de Sardaigne, avec un port. *Carbonara* ou *Ferraria Promontorium*, anciennement *Herculis portus.* Le Cap Ferrari ou Ferrato, est à l'entrée du golfe de Cagliari, du côté du Septentrion. Il prend les noms de Carbonera ou Carbonara, petit lieu sur ce Cap, & de l'ancienne *Ferraria*, qu'on croit y avoir été. MATY.
- FERRAROIS.** Duché de Ferrare. *Ducatus Ferrariensis.*

C'est une Province de l'Etat de l'Eglise en Italie. Le *Ferrarois* est borné au nord par l'Etat de Venise; au couchant par les Duchés de Mantoue & de la Mirandole; au midi par le Boulonois & par la Romagne, dont il faisoit autrefois partie; au levant par le golfe de Venise. Le *Ferrarois* est presque tout renfermé entre les branches du Pô, qui forment le lac de Comachio, & qui y rendent l'air fort malsain; aussi ce Duché est-il mal peuplé, & peu cultivé, quoiqu'il soit très-fertile en grains, en légumes & en chanvres. Ferrare en est la capitale. Le Duché de Ferrare appartenoit autrefois à la maison d'Est, qui l'a possédé pendant plus de deux siècles depuis 1336. Les Vénitiens s'emparèrent de la Polésie l'an 1500 & en 1598, après Alphonse II, Duc de Ferrare, mort sans enfans l'année précédente, le Pape réunit à l'Etat de l'Eglise le *Ferrarois*, qui en étoit un fief; quelque chose qu'Alphonse eût faite pour tâcher de faire passer ses terres à César d'Est, Duc de Modène. Comme son pere n'étoit que fils naturel d'Alphonse I, Duc de Ferrare, le Pape ne jugea pas César capable de succéder à ce Duché.

FERRAROIS, OISE. f. m. & f. Qui est de Ferrare ou du *Ferrarois*, originaire de Ferrare ou du *Ferrarois*. *Ferrariensis*. Les Boulonois & les *Ferrarois* ont souvent des querelles au sujet des eaux qui inondent le pays. Le Cardinal Gui Bentivoglio, dont nous avons une histoire Italienne des guerres civiles de Flandre, des lettres pleines d'esprit, & quelques autres ouvrages tous élégans & très-bien écrits, étoit *Ferrarois*. L'Arioste, le Guarini, Poètes célèbres, étoient aussi *Ferrarois*.

FERRE. f. f. Espèce de pince de fer, dont on se sert dans les Verreries pour façonner la cordeline, & faire l'embouchure de la bouteille.

FERRÉIS. f. m. pl. Vieux mot. Coup d'épée. On a dit aussi *ferrete* pour épée.

FERREMENT. f. m. qui se dit de toutes sortes d'outils de fer qui servent à différens usages. *Ferrum*, *ferramentum*. Les voleurs de nuit, qu'on saisit avec des *ferremens*, méritent la corde.

FERREMENS, se dit aussi de tous les fers dont se servent les Chirurgiens pour trépaner, scier les membres, sonder les plaies, arracher les dents, & même de la plupart des outils des artisans.

FERREMENTE. f. f. Terme de Marine. La *ferremente* comprend tout ce qui est de fer, bronze, airain, cuivre, sur un bâtiment. *Ferramenta*. *Æramenta navis*.

FERRÉOL. f. m. Nom d'homme: *Ferreolus*. S. Ferréol, Evêque d'Uzès sur la fin du sixième siècle, que des calomniateurs firent exiler à Paris. CHASTELAIN, *Martyrol. p. 808. Voyez encore FERJUS & FORGET.*

FERRER. v. a. Garnir de fer, mettre les fers nécessaires à quelque chose. *Ferro munire*, *armare*, *instruere*. *Ferrer* une porte, y mettre la serrure, les gonds, les clous, les verroux, les barrés. *Ferrer* un train de carrosse. *Ferrer* des roues. *Ferrer* des aiguillettes, c'est en garnir les extrémités de quelque métal, soit de fer blanc, soit de cuivre, soit d'argent.

FERRER des chevaux. C'est attacher des fers aux pieds des chevaux avec des clous. *Jumentis induere soleas*, *equos calceare*, *soleis ferreis instruere*. On a dit *ferrare* dans la basse Latinité avec la même signification. *Ferrer* à glace, c'est leur mettre des fers avec des crampons, pour les empêcher de glisser sur la glace. *Ferrer* à lunette, en pantouffle, à fer voûté, à patin, à bec de corbin; ce sont diverses manières de *ferrer* qu'ont inventé les Ecuyers. Autrefois on ne *ferroit* point les chevaux avec des clous, on se contentoit d'attacher les fers avec des liens, à peu près comme les fouliers. *Voyez Ménage*, qui rapporte un endroit de Scaliger là-dessus. Charles IX *ferroit* fort bien son cheval: MASCUR.

La coutume de *ferrer* les chevaux ne paroît introduite qu'environ l'empire de Sévère. M. Fabrotti assure qu'il n'en a découvert aucun vestige sur la colonne de Trajan. Les Grecs ne *ferroient* pas non

plus les chevaux. Xénophon, dans le livre qu'il a composé de la manière de les élever, recommande de jeter devant la porte de l'écurie quatre ou cinq charretées de petites pierres, pour endurcir la corne des poulains en passant dessus. Il est vrai qu'il avoit de les arrêter d'un bord de fer; ce que Vossius entend de la corne des chevaux, qui devoit être défendue tout au tour d'un tour de fer, lisant *περιλάσας σιδερα*, au lieu de *περιλάσας*; mais il s'agit des pierres, & non de la corne des chevaux; ce qui ne convient point à l'endroit de Xénophon, & ne feroit aucun sens.

On dit aussi quelquefois, *ferrer* d'argent, en parlant d'une canne, d'un livre, d'une cassette, & même des chevaux, pour dire, les garnir d'argent aux endroits où les autres se contentent de mettre du fer. Par la même raison on dit aussi *ferrer* d'or. L'ACAD.

FERRER. C'est un terme de Conciergerie, qui signifie, donner les fers à un prisonnier. L'Ordonnance se sert du terme d'attacher les fers aux pieds; mais les Geoliers disent *ferrer*, qui est plus court. C'est un mauvais préjugé pour un accusé, quand on s'avise de le *ferrer* pendant l'instruction de son procès.

FERRER une pièce d'étoffe. Terme de Commerce. C'est y apposer un plomb de visite, & le marquer avec un coin de plomb. Ce terme est particulièrement en usage dans la fabrique de la Sayetterie d'Amiens. Dans les autres manufactures de lainage, on dit plomber ou marquer.

On dit proverbialement, *ferrer* la mule, quand les valets ou les commissionnaires trompent sur le prix des marchandises, & les comptent plus qu'ils ne les ont achetées. Ce proverbe vient d'une action que fit autrefois le Muletier de Vespasien, au rapport de Suétone, qui; sous prétexte qu'une des mules étoit *défermée*, arrêta long-temps la litière de cet Empereur, & par-là fit avoir audience à celui à qui il l'avoit promise moyennant quelque somme d'argent, dont l'Empereur ayant connoissance, voulut partager avec lui le gain qu'il avoit fait à *ferrer* la mule. Voici une autre origine de ce proverbe, selon le Chevalier de Rior, dans ses *Heures perdues*: Au temps que les Conseillers au Parlement de Paris alloient au Palais, montés sur des mules, leurs laquais, pendant la séance, jouoient, & pour avoir de l'argent, ils en demandoient à leurs Maîtres, sous prétexte que leurs mules avoient besoin d'être *ferrées*. On dit qu'un avare se *ferre* la mule à lui-même sur sa propre dépense. ID.

On dit qu'un homme est bien *ferré*, est *ferré* à glace, pour dire, qu'il est extrêmement fort sur la matière sur laquelle on l'attaque. Voiture passoit pour un railleur des mieux *ferrés*. MÉN: M. de Racan, qui d'ailleurs n'étoit pas trop *ferré* parleur, fut si étonné. ID. On dit qu'un homme est difficile à *ferrer*, pour dire, qu'il ne se laisse pas gouverner aisément.

FERRÉ; ÉE. part. *Ferratus*; *Œ* Cheval *ferré*. On dit fort bien un cheval *ferré* d'argent. Le mot *ferré*, en cette location; ne regardant que la chose; & non pas la matière. MÉN.

On appelle un chemin *ferré*, celui dont le fonds est dur, ou pierreux, où les chevaux n'enfoncent point.

Ainsi on a appelé chemins *ferrés*, les grands chemins de l'Empire, bâtis par les Romains dans les Provinces, tant à cause de leur dureté, que parcequ'ils étoient construits de pierre noire, qui avoient la couleur de fer.

Etoffe *ferrée*, est celle qui est plombée & marquée d'un coin de plomb.

On appelle figurément un style *ferré*, un style dur & trop ferme. *Stylus præfractior*. Plusieurs ont dit que Tertullien avoit un style *ferré*.

On appelle de l'eau *ferrée*, celle où on a trempé une bille de fer, rougi au feu. *Aqua chalybeata*; *aqua ferraria*: elle est fort astringente.

*Me faisant boire en chambre bien ferrés,
Faire tisanne, avec eau ferrée.* MAROT.

On appelle en proverbe, un avaleur de charettes *ferrées*, un grand mangeur, un grand fanfaron qui menace.

On appelle aussi, Gueule *ferrée*, celui qui mange son potage trop chaud, ou qui dit des injures & des choses dures.

☞ FERRÉE. f. f. Instrument qui sert à nettoyer les Marais Salans. Voyez LIMER, terme de Salines, & Marais Salans.

FERRERIE. f. f. On appelle Grosse *ferrerie*, les gros ouvrages auxquels les Marchands Ferrands ont droit de travailler par leurs Statuts & Lettres-Patentes.

FERRET. f. m. Fer qu'on met au bout des lacets & des aiguillettes, pour les passer dans des œillets. *Ferrementum*.

On dit proverbialement d'une chose de peu de valeur, & dont on ne fait aucun cas, qu'on ne voudroit pas en donner un *ferret* d'aiguillette. ACADEMIE FR.

FERRET, est aussi dans l'Architecture une espèce de durillon qui se trouve dans des pierres, qui est plus dur que le reste de la pierre, à peu près, comme un nœud dans le bois des arbres. Les Tailleurs de pierres se plaignent des *ferrets*, jurent contre les *ferrets*, parce que les *ferrets* gâtent leurs instrumens.

FERRET, est aussi un terme de verrerie. Voyez FÉRET.

FERRÊTE, ou FERRETTE. f. f. Vieux mot, qui veut dire *épée*. On a appelé autrefois une épée du nom de *ferrette*, à cause que les épées sont de fer, ou d'acier, qui est une espèce de fer, comme on dit en Latin *ferrum*, pour signifier une épée.

☞ FERRETE d'Espagne. Voyez FERET.

FERRETE, petite ville d'Alsace, Province de France. *Ferritum*, *Firretum*. Les Allemands la nomment Pfirt. *Ferrête* est située à la source de la rivière d'Ill, à trois lieues au couchant de Bâle : elle est capitale d'un Comté qu'on appelle du nom de cette ville, Comté de *Ferrête*, mais plus connu aujourd'hui sous celui de *Suntgaw*, ou *Sondgaw*, que quelques Auteurs distinguent cependant du Comté de *Ferrête*. Le Comté de *Ferrête*, (*Firretensis Comitatus*), a eu ses Comtes particuliers jusqu'à Ulric, qui mourut sans enfans mâles. Sa fille Johanne porta ce Comté, avec le *Suntgaw*, à Albert d'Autriche, son mari; Sigismond, Archiduc d'Autriche, frere de Frédéric III, le vendit cent mille écus d'or à Charles le Hardi, Duc de Bourgogne. Par la paix de Munster, il a été cédé à la France, malgré les oppositions de l'Evêque de Bâle, à qui le domaine direct appartenoit. Voyez Pfanner, *De Pracip. German. Principum Gentibus*, c. 1; & le mot *SUNTGAW*. & Hadr. de Valois, *Notit. Gall.* p. 365, au mot *Mura*, p. 538, au mot *Sagentensis pagus*. Hoffman & Maty l'appellent en Latin *Ferreta* : mais le mot Allemand Pfirt, montre que *Firretum* est son véritable nom Latin.

FERRETIER. f. m. Marteau de Maréchal qui lui sert à ajuster ses fers sur l'enclume à chaud & à froid. *Mal-leus ferrarius*.

FERREUR, EUSE. f. Qui ferre. *Ferreur* d'aiguillettes. Il n'a guère d'usage que dans cette phrase.

FERREUR. Celui qui plombe, & qui marque avec un coin de plomb les étoffes de laine.

FERREUX, EUSE. adj. Qui tient du fer, qui participe des qualités du fer. *Ferrugineus*, a, um. Les eaux de la fontaine minérale de Pontainousson sont *ferreuses*. Il rapporte les sentimens des Auteurs qui ont traité des eaux minérales *ferreuses*. JOURN. DES S. On dit plus communément *Ferrugineux*. Les eaux minérales froides & *ferrugineuses*, appelées en Latin *acidula*. Ib.

FERRI. f. m. Nom d'homme. C'est la même chose que *Fédéric*, ou *Frédéric*. *Fridericus*. Guyot dans sa Bible dit l'Empereur *Ferri*. Dans la maison des Comtes de Vaudemont, branche de celle de Lorraine, il y a deux, ou trois Princes nommés *Frédéric*, ou *Ferri*. *Frédéric*, ou *Ferri* de Lorraine, premier de ce nom, Comte de Vaudemont, Seigneur de Guise, &c. surnommé le Courageux, fils puîné de Jean, Duc de Lorraine, & de Sophie de Wirtemberg, qui fut tué

à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre de l'an 1415. *Ferri* de Lorraine, Seigneur de Rumigni, second fils de celui-ci, & de Marguerite de Joinville, Comtesse de Vaudemont, sa femme. *Frédéric*, ou *Ferride* Lorraine, II^e du nom, Comte de Vaudemont, &c. petit-fils de *Ferri* I & de Marie d'Harcourt, épousa en 1454 Yolande d'Anjou, Duchesse de Lorraine, fille de René le Bon, Roi de Naples, de Sicile & d'Arragon.

De *Fridericus*, on a fait *Fridéric*, *Frédric*, *Fédéric*, *Fédric*, *Ferric*, *Ferri*.

Le FERRIER. Nom d'un ruisseau de France, dans l'Evêché de Pamiers. Le ruisseau de *Ferrier* donne des paillettes d'or. Voyez M. DE RÉAUMUR, *Hist. de l'Ac. des Sc.* 1718.

FERRIÈRE. f. f. Sac de cuir, que ceux qui ont équipage portent à la campagne, pour referrer le cheveau qui ont perdu leurs fers, quand cela arrive en des lieux éloignés de Maréchaux. *Saccus ferrarius*. On y met un brochoir, des tricoises, des clouds à pointes, & des fers à tous pieds, dont on se sert au besoin.

FERRIÈRE, est aussi une grosse bouteille de métal, & ordinairement d'argent, dans laquelle on porte du vin chez le Roi : elle est carrée, ou demi-ronde d'un côté, & plate de l'autre. On en orne les buffets, & les Dames en mettent de petites sur leurs toilettes; elles sont remplies de fleur d'orange. La *ferrière* n'est différente du flacon que par la figure. Dans Rabelais, la *ferrière* est un flacon de cuir. Panurge appelle la *ferrière*, *Vade mecum*.

FERRIÈRES. Nom de différens lieux de France, ainsi nommés apparemment, parcequ'autrefois il y avoit des mines, ou des manufactures de fer. *Ferraria*. Un bourg, ou petite ville du Gâtinois, à deux lieues au nord de Montargis, se nomme *Ferrières*. C'est là qu'est l'Abbaye de *ferrières*, Ordre de S. Benoît, qui se nomma d'abord Béthléem. *Ferrières* est aussi un bourg de Provence, & l'un de ceux qui composent la ville de Martigues. *Ferrières* est encore un village du Loudunois, avec une Abbaye de Bénédictins. Il est situé sur la rivière d'Argenton. *Ferrières* est un lieu du Dauphiné, dans le Diocèse de Grenoble, célèbre par ses mines de fer; il donne aussi son nom à un village voisin qu'on appelle la *Ferrière*, & qui est aux confins de la Savoie, dans les Alpes, au-delà de l'Isère. Voyez Hadrien de Valois, dans sa Notice des Gaules, au mot *Ferraria*, p. 193.

FERRIFICATION. f. f. Terme de Physique, ou d'Histoire naturelle. Changement en fer, production de fer. *Ferrificatio*, *conversio in ferrum*. Comme il y a des pétrifications, il y a aussi des *ferrifications*.

☞ FERRI-LAND, petite contrée de l'Île de Terre-Neuve dans l'Amérique septentrionale. *Ferrilandia*. *Ferri*, ou *Ferrea terra*. Les Anglois ont quelques colonies dans le *Ferri-land*; & ce sont eux qui ont donné ce nom à ce canton, ou parcequ'ils y trouverent du fer, ou parce que la terre est de couleur de fer.

FERRO, Fiume del *Ferro*, ou de Salefo. Rivière de Fer. C'est une rivière de l'Anatolie en Asie. *Fluvius Ferrus*. Anciennement *Calycadnus*. Elle coule dans la petite Caramanie, & se décharge dans la mer de Cypre, environ à 14 lieues au levant de Scalemure. MATY. Voyez encore FERRO.

FERROL. Petite ville, ou bourg d'Espagne, avec un assez bon port. *Ferrolium*, *Forneli*. Elle est dans la Galice, sur le même golfe que la Corogne, mais au septentrion, à l'embouchure de la Juvia.

FERRON. f. m. Marchand qui vend le fer neuf en barres, ou autre échantillon.

FERRONNERIE. f. f. Lieu où l'on vend, ou celui où se fabriquent les ouvrages de fer. *Officina ferraria*. Il y a à Paris la rue de la *Ferronnerie*. Elle est ainsi nommée, parceque S. Louis donna pour Dieu; & en aumônes aux pauvres femmes Lingères de Paris, qui vendent vieilles chemises, & aux pauvres Ferronniers, qui ne peuvent avoir maisons, la place d'autour les Innocens. *Vie de S. Louis*.

FERRONNIER, IERE. f. m. & f. Marchand qui vend les

ouvrages de fer. *Ferrarius Mercator*. On dit aussi *ferron*. POMEY.

FERRUGINEUX, EUSE. adj. Qui tient en quelque chose de la nature du fer, qui est mêlé de particules de fer. *Ferrugineus*. On le dit de certaines fontaines minérales, dont les eaux, passant dans la terre par des mines de fer, entraînent des particules de ce métal, & s'emprennent de ses principes. Les eaux de Forges, celles de la fontaine de Fer à Bourges, celles de Tunbridge & de Wels en Angleterre, sont *ferrugineuses*. On les appelle aussi eaux ferrées & martiales.

FERRURE. f. f. Garniture de fer; tout le fer qui s'emploie à quelque chose. *Ferramentum*. Toute la ferrure de ce bâtiment coûtera tant. La ferrure d'une porte, d'une cassette. On dit aussi une ferrure de cuivre, d'argent, &c. pour dire, une garniture de cuivre, d'argent, &c.

FERRURE, signifie quelquefois, la manière d'employer le fer, & sur-tout celle de ferrer les chevaux. Une ferrure à la turque, à la françoise.

FERRURE, signifie aussi le travail de l'ouvrier qui ferre les chevaux, & le fer qu'il y emploie. Il coûte tant par an pour la ferrure de deux chevaux de carrosse.

FERRY. f. m. Nom d'homme. C'est une corruption, ou abréviation de celui de Frédéric. *Fredericus*. On a fait *Fédéric, Fédéri, Fedri, Ferry*, ou *Fré*. il étoit Duc de Lorraine en 1210.

FERSE de voile. f. f. Terme de Marine. C'est un lé de voile. Cette voile a tant de *ferfes*, & chaque *ferse* tant de cannes; pour dire tant de largeur, & tant de hauteur.

FERT, Devise des Ducs de Savoie. Quelques-uns l'attribuent au Comte Amé le Grand, en mémoire de la prise de Rhodes, & disent que ce sont les lettres initiales de ces quatre mots *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*. D'autres disent qu'elle est de l'invention du Comte Verd, à cause du collier honteux qu'il fit porter au Marquis de Saluces, lorsqu'il reçut son hommage, comme s'il eût voulu dire *fert*, il le porte. Favin, en attribuant l'Ordre du collier de Savoie à une amourette, explique la devise par ces quatre mots, *frappez, entrez, rompez tout*. Mais ce sont là tous contes faits à plaisir; & on la trouve dans des monnoies du Comte Thomas, de Louis de Savoie, Baron de Vaud, & de Thomas II, Comte de Morienne, père d'Amé le Grand, dès le XIII^e siècle. Voy. GUICHENON. *Fert* est un vieux mot qui signifioit un assez bon augure, comme on l'apprend de Michel Scot, lequel vivoit sous l'Empereur Frédéric II. Selon le ms. 516 de la Bibliothéque de S. Germain-dès-Près. *Medium inter utrumque, ut fert*. C'étoit la situation que les Comtes de Savoie avoient alors. Ils tenoient un milieu entre les Princes de leurs temps: ils n'étoient, ni Rois, ni petits Seigneurs, & *fert* étoit le milieu entre la grandeur & la petitesse.

FERTACH. Voyez FARTACH.

FERTE. f. f. Nom que l'on donne dans l'Ordre de Malte à une aumône que l'on quête à l'Offertoire de la Messe. *Ferta*. Ce mot s'est fait par abréviation & par corruption d'*offerta*, offerte, offertoire.

FERTÉ. f. f. *Firmitas*, s'est dit autrefois pour *fermeté*, c'est-à-dire, *forteresse*, & reste encore dans plusieurs noms de lieux & de familles de France. La *Ferté* Bernard, *Bernardi Firmitas*: on a dit aussi quelquefois *Feritas Bernardi Milonis*, &c. Originellement c'est *Firmitas*. La *Ferté* Alais; la *Ferté* Senneçterre; la *Ferté* sur Aube; la *Ferté* Gaucher; la *Ferté* Saint-Aubin; la *Ferté* sous Jouarre; la *Ferté* Milon. *Fermeté*, dans l'ancien langage, signifioit *forteresse*, comme nous l'avons déjà dit. On lit dans l'Histoire de Bertrand du Guesclin, Bertrand alloit autour de la *fermeté*; & dans Froissard, villes, *fermeté*, ou *forteresse*.

FERTÉ, est donc un vieux mot, qui signifioit *forteresse*. On distinguoit anciennement de cinq sortes de *forteresse*. La *Ferté*, la Marche, le Rollis, le Reçet & le Donjon. Les meilleures & les plus fortes places s'appelloient *Ferté*.

Quelques lieux de France retiennent encore aujourd'hui le nom de *Ferté*. Le Seigneur de la *Ferté* Macé est appelé *Dominus de feritate Matthai*. Dans le Cartulaire de Philippe Auguste, fol. 23, on y joint ordinairement dans l'usage le nom de celui qui a fait bâtir la *forteresse*; comme la *Ferté* Anjou; la *Ferté* Milon; la *Ferté* Baudouin; la *Ferté* Gaucher, &c. De *Firmitas*, on a dit, *Fermeté, fermité*, & ensuite *ferté*. Voyez FERMETÉ, & l'ajouier, l'éch. L. VIII, c. 37. On donnoit ce nom, comme aujourd'hui celui de *château*, & celui de *fort*, aux lieux que l'on fortifioit, que l'on mettoit hors d'insulte, & où l'on tenoit garnison pour arrêter les ennemis, ou les brigands de la campagne. De là vient que tant de lieux le portent encore à présent. HADR. VALEF. *Not. Gall.* p. 194. Quelques Auteurs les appellent *Feritas*, au lieu de *firmitas*. C'est une faute. Id.

La *Ferté* Alais, ou *Alés*, par corruption, pour le Fort, ou la *Ferté* d'Adélaïde, ou d'Alix. *Firmitas Adalaidis*. Maty écrit aussi la *Ferté* Aleps, & l'appelle aussi en Latin *Firmitas Aleppia*, sans rapporter, & sans qu'on voie l'origine & la raison de ce nom.

Hadrien de Valois, dans la Notice de France, dit, que ce lieu fut appelé Alais de la Comtesse Adélaïde, femme de Gui le Rouge de Rochefort, frère d'Odou, Comte de Corbeil; ou de la Reine Adélaïde, épouse de Louis VII, & mère de Philippe Auguste. Hadrien de Valois, *Not. Gall.* p. 194. Il dit qu'elle fut encore appelée la *Ferté* Baudouin.

La *Ferté* Aurain, bourg de France dans le Blaisois. *Firmitas Auren.* Il est à sept lieues au midi d'Orléans. De Valois, p. 195, dit la *Ferté* Aurain, & la place dans l'Archidiaconé de Sully.

La *Ferté* Baudouin, selon HADR. de Valois, *Not. Gall.* p. 195. C'est la même chose que la *Ferté* Alais.

La *Ferté* Bernard, que l'on prononce quelquefois Bénard, est une petite ville de France dans le Maine. *Firmitas Bernardi*. Elle est sur la rivière d'Huisne, aux confins du Perche; & on l'appelle aussi la *Ferté* sur Huisne: c'est une Baronie érigée en Pairie. Il y a un siège Royal dont les appellations vont directement au Parlement de Paris. Robert Garnier qui florissoit sur la fin du XVI^e siècle, & qui a passé pour le premier Poète Tragique de son temps, étoit de la *Ferté* Bernard. Le Territoire de la *Ferté* Bernard s'appelle le *Fertois*. HADR. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 194.

La *Ferté* en Brai. Bourg de Normandie dans le Diocèse de Rouen. *Firmitas in Braio*; c'est-à-dire, *in luto, in paludibus*. Il est entre Gournai & Neuchâtel, à une lieue de Forges, & à demi-lieue de Rouvrai & de Sigi. La *Ferté* en Brai a titre de Vicomté, Châtellenie & Haute-Justice. Il y avoit à la *Ferté* en Brai un Prieuré de Chanoines Réguliers, qui a été transféré vers l'an 1151, à S. Laurent-en-Lions. *Descr. Géogr. & Hist. de la Haut. Norm.* tome I, p. 116. La Vicomté de la *Ferté* en Brai comprend cinquante-deux Paroisses. CORN.

La *Ferté*-Chaudron. Petite ville de France, au Nivernois. C'est une ancienne Baronie.

La *Ferté* Fresnai, Bourg de France dans la Haute Normandie. *Firmitas Fraxineti*, ou *Fraxinata*, ou *Fraxinosa*. Il est du Diocèse d'Evreux, à une grande lieue de Saint-Evroul, & à quatre de Lyre. Il y a un ancien Château entouré d'eau. CORN.

La *Ferté* Gaucher, Bourg de la Brië Champenoise en France. *Feritas*; ou *Firmitas Galtèrii*. Il est sur la rivière de Morin à cinq lieues au midi de Château Thierry, & à quatre au-dessus de Colomiers. MATY, CORN.

La *Ferté* Hubert, est dans la Sologne. HADR. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 195.

La *Ferté* Imbault, ou comme on prononce, la *Ferté* Imbaut, Bourg de France dans le Blaisois, à quatre ou cinq lieues de Remoretin vers le levant. *Firmitas Inbaldi*. MATY. On y voit un beau Château. CORN.

La *Ferté* Milon, Ville de l'Île de France. *Firmitas Milonis*, ou *Mellonis*. Elle a un beau Château, & est située sur la petite rivière d'Ourche, entre

Soissons & Meaux. MATY. L'Ourche divise la *Ferté Milon* en haute & basse ville. On dit qu'elle fut bâtie sous le regne de Louis VI, surnommé le Gros, par un Comte Milon, dont elle retient le nom. Elle a appartenu au XII^e siècle à Hugues, ou Huës le Blanc, qui y fonda le Prieuré de Valgis en 1110. Racine étoit de la *Ferté Milon*.

La *Ferté Nabert*. *Firmitas Naberti*, étoit autrefois un lieu du Diocèse d'Orléans, & dans le pays Chartrain. Voyez la Notice des Gaules d'Hadrien de Valois, p. 195.

La *Ferté Saint-Aubin*, Bourg d'Orléans en France. *Firmitas Sancti Albini*. Il est entre Orléans & la *Ferté Aurain*.

La *Ferté sous Jouarre*, ville de France dans la Brie inférieure. *Firmitas sub Jotro*. *Firmitas subter Jotrum*. Maty l'appelle aussi la *Ferté Aucoul*, ou, comme on le voit dans le Traité de Police, T. II, p. 980. La *Ferté au col*, à quatorze lieues de Paris. Voyez ci-dessus. La *Ferté sous Jouarre* est sur la Marne, à l'endroit où elle reçoit le petit Morin. Il y a à la *Ferté sous Jouarre*, ville, cité & université. La cité est une île, presque toute occupée par un fort beau château bâti à la moderne. De Valois écrit La *Ferté sous Jouarre*. On mesure à la *Ferté sous Jouarre* par boisseau & par bichet : le bichet tient deux boisseaux ; quatre bichets font le setier du pays, & il en faut six pour le setier de Paris. DE LA MARE, à l'endroit cité.

La *Ferté-sur-Aube*, petite ville, ou bourg de France en Champagne. *Firmitas ad Albulam*. Elle est ainsi nommée, parce qu'elle est sise sur la rivière d'Aube, vers les frontières de Bourgogne, à quelques lieues au-dessus de Bar-sur-Aube.

La *Ferté-sur-Grône*, Bourg avec Abbaye. *Firmitas ad Gronam*. Il est dans le Duché de Bourgogne, à deux lieues de Châlons, du côté du Sud, sur la petite rivière de Grône : son Abbaye est la première fille de Cîteaux ; elle fut fondée l'an 1113 ; Bertrand en fut le premier Abbé : Pierre I, son successeur, fonda les Abbayes de Tiléto en Lombardie, & de Locéidio en Piémont. Mazières, Barona & San Sergio furent fondées dans la suite ; & cette première fille de Cîteaux n'a pu produire que ces cinq, d'où sont sortis dix autres Monastères. Ainsi sa filiation est la moins considérable des cinq de Cîteaux, & ne s'étend qu'en France & en Italie. P. HÉLYOT, T. V, c. 30. L'Abbaye de la *Ferté-sur-Grône*, dans une forêt, fut le premier Monastère fondé par l'Abbaye de Cîteaux ; & il fut nommé la *Ferté*, pour marquer que c'étoit le premier affermissement de ce nouvel Ordre. VILLEFORE.

La *Ferté Aucoul*. *Firmitas Auculphi*. Maty la confond avec la *Ferté sous Jouarre*. Hadrien de Valois semble les distinguer, sans dire où celle-ci est située.

La *Ferté au Vidame*. *Firmitas Vicedomini*. Lieu ainsi appelé, parcequ'il appartenoit au Vidame de l'Eglise de Chartres. Had. Vales. *Not. Gall.* pag. 194.

FERTEL ou FERTELLE. Mesure plus connue dans le Brabant, que par-tout ailleurs. C'est un quart de boisseau.

FERTEL ou SAINT-CHÈVRE. Mesure d'Allemagne pour les liquides. Le *Fertel* se nomme *Fertel* à Heidelberg.

FERTEU. Lac de Hongrie, que l'on nomme sur nos Cartes Neusidlerzéc. Voyez ce mot. *Ferteu* vient de *Ferto*, l'un des noms Latins qu'a eus ce lac.

FERTILE. adj. m. & f. qui produit quantité de choses qui rapportent beaucoup. *Fertilis*, *ferax*. La culture, les amendemens rendent les terres plus fertiles. Contrée fertile en toutes sortes de choses. ABL. Il y a des arbres qui sont plus fertiles les uns que les autres. Arbre fertile, arbre qui porte beaucoup, qui est bien chargé de fruits. On dit aussi une année fertile, celle où les fruits de la terre ont bien donné, où la terre répondant aux soins du laboureur, rapporte abondamment.

FERTILE se dit figurément. Il a un esprit fertile en belles pensées ; c'est-à-dire, abondant. Les esprits les plus fertiles viennent à s'épuiser à la fin, & nous font tomber avec eux dans la langueur. S. EVR. Le panégyrique de ce Prince est un sujet bien fertile, une matière abondante & fertile. J'aurois mieux dire un sujet fécond, qu'un sujet fertile.

Trop heureux Scuderi, dont la fertile plume
Peut tous les mois, sans peine, enfanter un volume.
BOIL.

Notre siècle est fertile en sots admirateurs. ID.

Voyez au mot FÉCOND les différences qui paroissent se trouver entre fertile & fécond. Un esprit, dit M. de Voltaire, est fertile ou fécond en grandes idées. Cependant les nuances sont si délicates, qu'on dit un Orateur fécond, & non pas un Orateur fertile ; fécondité, & non pas fertilité de paroles.

FERTILEMENT. adv. Abondamment, avec fertilité. *Fertiliter*.

FERTILISER, v. a. Rendre fertile. *Fæcundare*. La marne jetée bien à propos engraisse & fertilise les terres. On compare la charité à un grand fleuve, qui, roulant ses eaux sans bruit, fertilise les campagnes, & porte l'abondance dans les villes. BOUH. On demande à Dieu la pluie, ou le beau temps, pour fertiliser son champ, avec plus de véhémence que les vertus chrétiennes. DE VILL.

FERTILISER, se dit quelquefois de l'esprit. Les préceptes de la Rhétorique sont propres à former & à fertiliser l'esprit : elle ouvre des sources d'invention. CL.

FERTILISÉ, ÉE. part. *Fæcundatus*.

FERTILITÉ. f. f. Qualité de ce qui est fertile. *Fertilitas*, *feracitas*. La bonne culture est cause de la fertilité des terres. La fertilité de l'année sera grande. Le Pérou a tant de fertilité, qu'en quelques endroits une mine de blé qu'on y a semée, en a rapporté trois cens, & même jusqu'à cinq cens, dans les premières années qu'ils ont été défrichés. Les peintres se servent de la corne d'Amalthée, pour figurer la fertilité.

FERTILITÉ se dit figurément des choses spirituelles. La fertilité d'un esprit. Cent volumes que j'ai mis au jour, ne prouvent que trop la fertilité de ma plume. G. G. Voyez FERTILE & FÉCONDE.

FERTOIS. Le *Fertois*, c'est le territoire de la Ferté Bernard, *Ager Firmitatensis*, dans Hadr. de Valois, *Not. Gall.* p. 194.

FÉRU, UE. Voyez FÉRIR.

FERVAQUES. Bourg de Normandie. *Fervaquia*. Il est situé sur la rivière de Touques, entre Lisieux & Vimouftier.

FERVAQUES. *Fervaquia*. Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux en Picardie, dans le Diocèse de Noyon : elle étoit autrefois à deux lieues de Saint-Quentin, dans un lieu où il ne reste plus qu'une ferme, dont la cour a au milieu une fort belle fontaine, qui est la source de la Somme. L'Abbaye a été transférée à Saint-Quentin.

FERVEMENT. adv. D'une manière fervente. *Ferventer*, *fervidè*. Ce bon Religieux prie fervement & avec assiduité. Ce mot ne paroît pas fort usité. Je dirois avec ferveur.

FERVENT, ENTE. adj. Qui a de la ferveur, rempli de ferveur. On le dit particulièrement en matière de dévotion. *Fervens*. Une fervente prière. C'est un zèle fervent qui anime les Missionnaires à aller prêcher l'Evangile. Une charité fervente, est celle qui donne un prompt secours. L'amour de Dieu nous rend plus fervens à remplir nos devoirs. PORT-R.

FERVEUR. f. f. Sentiment vif & affectueux, avec lequel on se porte aux choses qui regardent la piété, la charité, &c. action empressée qu'on a pour faire quelque bonne œuvre. *Fervor*, *astus* ; *studium*. La véritable ferveur est tempérée par la prudence : elle n'est point bruyante, & ne s'empresse point à faire

de l'éclat; mais les hypocrites ont des *ferveurs* indifférentes, pour se faire une réputation de zèle par leurs éportemens. DE VILL. Il est difficile que les occupations du dehors ne ralentissent la *ferveur* du dedans, & que le cœur ne se ressente de la diversité de tant d'objets qu'on lui présente. FL. Il ne faut pas confondre la *ferveur* d'une piété raisonnable avec les excès d'un zèle indifférent. BOSS. L'usage fréquent des Sacremens, bien loin de diminuer sa *ferveur*, la rendoit plus circonspecte & plus respectueuse. FL. Il faut apporter un tempérament judicieux à votre *ferveur*. On dit quelquefois la *ferveur* de l'âge; pour dire la chaleur de la jeunesse. Cela est pris du Latin, *fervor atatis*.

☞ Corneille s'est servi de ce mot dans le Cid.

*Entre tous les amans dont la jeune ferveur
Adore votre fille, & brique ma faveur, &c.*

L'Académie réprovoe le mot de *ferveur* qui n'est admis que dans le langage de la dévotion; & approuve l'épithète *jeune*. Voyez au mot JEUNE.

FERVEUR, se prend assez ordinairement, & par abus, pour un excès de zèle qui n'est point réglé par la sagesse & par la prudence, pour une piété indifférente, pour une vertu peu solide. C'est ce qui a fait dire au P. d'Orléans dans la vie du B. Stanislas Koska: On se trompe, quand on dit que la *ferveur* est la vertu des Novices: on devroit plutôt l'appeler la vertu des parfaits, puisqu'elle n'est rien autre chose que la charité, à laquelle on donne le nom de *ferveur*, quand elle est parfaite, & qu'elle est devenue maîtresse de tous les mouvemens du cœur. Cette erreur vient de ce que l'on confond assez souvent la *ferveur* avec une certaine impétuosité naturelle, par laquelle les commençans se sentent portés à entreprendre beaucoup de choses, bien moins pour plaire à Dieu que pour contenter leur amour propre, qui leur inspire un desir secret de se contenter par des actions que les autres ne font pas, & dans lesquelles la nouveauté leur fait trouver quelque sorte de plaisir.

FERULA. Voyez FERIA.

☞ FÉRULACÉE. adj. f. Terme de Botanique. Plante du genre de celles qui sont comprises sous le nom de *ferule*. Le Galbanum est une plante *ferulacée*.

FÉRULE. f. f. Petite palette de bois, ou de cuir, assez épaisse; sceptre de pédant, dont il se sert pour frapper dans la main des écoliers qui ont manqué à leur devoir. *Ferula*. On le dit aussi du coup qui fait la correction. Tu vas passer pour ridicule chez les Rois du Pays Latin, dont le sceptre est une *ferule*. MAI. M. Perrault appelle les Pédagogues, la gent *porteferule*. Le mot Latin *ferula* a servi aussi pour signifier la crosse & le bâton des Prélats, ☞ que les Latins appeloient *pedum*, marque de dignité que portoient non-seulement les Abbés & les Evêques, mais même quelquefois les Papes. L'Histoire nous apprend que le Pape Benoît ayant été dégradé, se jeta aux pieds du Pape Léon & de l'Empereur, & que, rendant au premier la *ferule*, ou le bâton pontifical, celui-ci le rompit, & le montra au peuple.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme est sous la *ferule* de quelqu'un, pour dire, qu'il est sous sa discipline, sous sa correction; qu'il dépend de lui.

FÉRULE. f. f. *Ferula*. Plante ombellifère, dont la plupart des espèces connues sont fort hautes. La plus ordinaire, *Ferula femina Plinii, C. B.* a ses racines longues un peu branchues, vivaces; elles poussent des tiges moëlleuses, légères, hautes de sept à huit pieds, garnies dès leur bas de feuilles fort grandes, branchues, découpées en une infinité de lanières larges d'une ligne: ces feuilles embrassent la tige par leur queue, qui est creusée en manière de gouttière. Elles sont d'un vert foncé & plombé. L'extrémité de la tige est garnie de branches qui sont soutenues par de petites feuilles coupées en quelques lanières; ces branches portent des ombelles de fleurs composées chacune de cinq petites pétales jaunâtres, soutenues

par un fruit composé de deux semences aplaties, longues d'un demi pouce sur quatre lignes de largeur.

Il y a d'autres espèces de *ferule*. En quelques endroits les *ferules* deviennent aussi grandes que des arbres; & ceux de la Pouille les brûlent en guise d'autres bois. Pline dit que les ânes aiment fort les *ferules*; mais que c'est un poison à toute autre bête de charge; & que, pour cette raison, les ânes furent consacrés à Bacchus, à qui les *ferules* sont dédiées. Comme le bois de la *ferule* est très-léger, & néanmoins ferme, Pline dit, L. XIII, C. 22, que les vieillards s'en servoient ordinairement pour bâton. On l'attribuoit à Pluton, apparemment, dit Tristan, pour conduire les morts, ou parcequ'il étoit toujours représenté sous la figure d'un vieillard. Voyez cet Auteur, T. I, p. 46 & 47, où il y a plusieurs remarques sur la *ferule*.

Ce mot *ferula* vient, à ce que l'on prétend, de *ferire, fraper*: car anciennement on châtoit les enfans avec les tiges de ces sortes de plantes; & c'est de là que ce mot de *ferule* est demeuré à l'instrument, soit de bois, soit de cuir, dont on se sert pour châtier les enfans.

La *ferule* dans le bas Empire étoit le sceptre des Empereurs; comme on peut le remarquer sur les médailles. C'est une tige assez longue, dont le haut est plat & carré. L'usage en est fort ancien parmi les Grecs, qui appeloient leurs Princes *αρχαίφραγος*, c'est-à-dire, *porteferules*.

En termes de Liturgie, *ferule* signifie dans l'Eglise Orientale, un lieu séparé de l'Eglise où s'assembloient les Fidèles. Les Pénitens du second ordre appelés *Ecoutans*, (*auscultantes, ἀκούοντες*), se tenoient dans la *ferule*, & n'avoient pas permission d'entrer dans l'Eglise. Voyez le Triode, & l'Eucologe des Grecs.

Le nom de *ferule* fut donné à ce lieu, parceque ceux qui s'y tenoient, étoient en pénitence par ordre de l'Eglise; *sub ferula erant Ecclesiæ*.

FERZE. f. f. Terme de Marine, usité sur la Mer Méditerranée. On dit *ferze de Cotonine*; c'est une largeur de toile pour faire des voiles: *Tela velis idonea, apta*.

F E S.

FÉSANCE. Voyez FAISANCE.

☞ FESCENNIN. Terme d'antiquités. On l'emploie ordinairement au pluriel. Vers *Fescennins. Fescennii versus*. C'étoit une espèce de vers libres & grossiers qu'on chantoit à Rome dans les fêtes & les divertissemens, principalement dans les noces. Ce mot, selon Macrobe, est formé de *fascinum*, charme. Le peuple croyoit que ces vers étoient propres à écarter les maléfices, & à en empêcher l'effet.

Il y a plus d'apparence qu'ils furent appelés *Fescennins*, d'une ville de Toscane, nommée Fescennie, maintenant bourg de Gelese, dans le patrimoine de saint Pierre, où ils furent inventés, & d'où l'usage s'en introduisit à Rome. Ces vers n'avoient point de mesure juste; & tenoient plus de la prose cadencée que des vers. La plupart étoient obscènes & licencieux: ils furent admis sur le théâtre de Rome, & tièrent long-temps lieu de Drames aux Romains.

FÉSENSAC, village de France, dans l'Armagnac, avec titre de Comté. *Fidenciacum, Fidenciacus*, ou *Fidenciacensis vicus*. Le Comté de *Fézensac* comprenoit autrefois tout l'Armagnac & tout l'Alta-rac. *Comitatus Fidenciacensis, Pagus Fidenciacensis, Fidenciacum*. Le village de *Fézensac*, qu'on nomme communément le *Vic Fézensac*; étoit autrefois considérable; les guerres civiles l'ont ruiné. La ville d'Auscé étoit du Comté & territoire de *Fézensac*. Hadr. Vales. *Not. Gall. p. 193*.

FÉSIÈRES. f. m. Vieux mot, qui signifie *faiseur, artisan*, celui qui fait une chose. *Artifex, opifex, factor*.

*Mes donc quand je n'en suis fésières,
J'en puis bien être recetières.* R. DE LA ROSE.

FESLE.
FESLER.
FESLURE.
FESOLI.

Voyez { FELLE.
FÈLER.
FÈLURF.
FIESOLI.

FESSE, ou FISEN, grande habitation de Numidie, qui confine avec les déserts de la Libye, avec le Royaume d'Agadez, au pays des Nègres, & avec l'Egypte.

FESSE. f. f. *Clunis, nates*. La partie charnue du derrière de l'homme & de la femme. Les Grecs ont cru bien louer Vénus en l'appelant *καλλέπυρος*; c'est-à-dire, aux belles fesses. On le dit aussi de quelques animaux, comme du cheval; mais non pas de tous. Au bœuf elle s'appelle *cimier*, au mouton *éclanche*, au cochon *jambon*, &c. On dit, courir la poste sur les fesses; pour dire, courir la poste à cheval. ACADEMIE FR.

Ce mot vient du Latin *fissile*, ou *fissa*, parceque ces parties sont fendues. Guichard le dérive du mot Hébreu *מיסחה*, *missaha*, qui signifie la même chose. Ce mot Hébreu vient de la racine *פסח*, *pasa*, ou *fafa*. D'autres le font venir du mot Latin *fessus*, (*las*), parceque ceux qui sont las se reposent sur cette partie en s'allayant.

On dit proverbialement & bassement d'un homme, qu'il ne va que d'une fesse, quand il s'applique négligemment à quelque travail. On dit aussi d'un homme qui a gâté quelque besogne, ou qui a fait quelque perte, qu'il en a dans les fesses. On dit de ceux qui ont grande peur, qu'ils ont chaud aux fesses.

Dans l'ancien blason on appeloit fesse, ou fuisse, ce qu'on appelle maintenant fasce, & en Latin *fascia*.

Les Médecins appellent aussi fesses, deux petits corps ronds, & un peu durs, qui sont dans le cerveau, & touchent à la glande pinéale, ou *condrium*.

FESSE, terme de Vanier. Osier tors au milieu des papiers, des claies, & autres ouvrages. *Viminei texti pars ima*, faire la fesse d'un panier.

FESSES d'un vaisseau. Ce mot se dit particulièrement des flûtes, & de la rondeur, ou des façons qui sont à l'arrière sous les tréports.

On appelle fesse-cahier, un copiste qui gagne sa vie à faire des rôles d'écritures. Il est familier.

On appelle fesse-Matthieu, un homme qui prête à gros intérêt sur gage. C'est un terme qu'on a dit par corruption, au lieu de dire, il fait le S. Matthieu, ou ce que S. Matthieu faisoit avant sa conversion: car on tient qu'il étoit usurier.

L'usure & la Poésie

Oni fait jusques aujourd'hui,

Du Fesse-Matthieu de Brie,

Les délices & l'ennui. R.

FESSÉE, terme populaire qui signifie des coups de fouet, ou de main qu'on reçoit sur les fesses. Il a eu la fessée; il aura la fessée.

FESSER. v. a. Fouetter, donner sur les fesses. *Flagellare, flagello verberare, cadere*. On fesse les écoliers pour les châtier. Ce cocher fesse trop ses chevaux.

FESSER se dit aussi de ce qu'on a bientôt expédié. *Conficere, absolvere*; fesser le cahier, écrire diligemment des rôles d'écritures.

On dit familièrement qu'un homme fesse bien son vin; pour dire, qu'il boit beaucoup & sans peine. ACADEMIE FR.

FESSER, en termes de Chimie. Voyez FÉCER.

FESSÉ, ÉE. part. *Flagello exceptus, verberatus, passus tergo verbera*. Cû fessé.

FESSEUR. f. m. Qui se plaît à fesser. *Plagosus*. Ce pédant est un grand fesseur.

Témoin Montmaur, ce Professeur,

Qui seroit un pauvre fesseur,

S'il n'avoit point les trois Estiennes,

Avecque les gloses anciennes. MÉNAGE.

Tous ces mots sont du style familier, ou populaire.

FESSIER. f. m. Les deux fesses, le derrière. Une paire de grosses fesses. *Tergum*. Expression populaire.

FESSIER, se dit en Anatomie des muscles extenseurs de la cuisse. Il y a le grand fessier, le moyen fessier, le petit fessier. Le grand fessier est ainsi nommé, parce qu'il fait la plus grande partie de la fesse. Ce muscle est le plus épais de tous ceux du corps. Le moyen fessier tient le milieu, tant en grosseur qu'en situation, entre le grand & le petit fessier. Le petit fessier est ainsi appelé, parcequ'il est le plus petit des trois. Ces trois muscles font l'extension de la cuisse, en la retirant en arrière, & ils forment les fesses.

FESSONE, ou FESSONIE. f. f. Terme de Mythologie, Déesse des anciens Romains. *Fessonia*. Ce nom vient de *fessus*, las, fatigué. *Fessonie* étoit une Divinité qu'on invoquoit dans la lassitude. Les gens de guerre, sur-tout, l'invoquoient dans les travaux, & dans les fatigues de leur métier, parcequ'ils croyoient que son emploi étoit de donner du soulagement aux hommes. C'est du mot *Fessus* qu'est venu le nom de cette Divinité. Saint Augustin en parle dans la Cité de Dieu, L. IV, C. 21. Quelques manuscrits l'appellent *Fessone*, *Fessona*, au lieu de *Fessonie*.

FESSU, UE. adj. Qui a de grosses fesses. *Natibus probè instructus*. Un homme fessu, une femme fessue.

FÊST, ou FESTE. Vieux mot. Au lieu de *faite*, *fastigium*. Voyez Ménage.

FÊSTAGE. Voyez FÊTAGE.

FÊSTAL, ALE. adj. Qui appartient aux fêtes. *Festalis, e*. Du Pin attribue à S. Athanase l'Épître *festale*; mais il se trompe: elle est d'un autre Athanase, aussi Patriarche d'Alexandrie, mais postérieur à l'autre. L'Épître *festale* est une Épître sur les fêtes.

FESTE. Voyez FÊTE.

FESTE. Nom d'homme. Voyez FESTUS.

FESTIEMENT. f. m. Vieux mot. Festolement, bon accueil. On a dit aussi *Festier*, pour festoyer, régaler, faire bonne chère à quelqu'un.

On disoit encore *Festage*, pour droit sur les festins.

FESTER. Voyez FÊTER.

FESTILOGE f. m. Prononcez l's. Discours, livre, ouvrage sur les Fêtes. *Festilogium*. C'est le titre d'un livre fait autrefois en Angleterre, contenant les fêtes de divers Saints. CHASTELAIN.

Ce mot est moitié Latin & moitié Grec, de *festum*, fête, & *λέγος*, discours.

FESTIN. f. m. Grand repas qu'on donne avec cérémonie. *Epulum, convivium*. Il y a plusieurs Coutumes & Arrêts qui obligent les Prélats & les Chapitres à faire un certain nombre de festins chaque année. Un superbe festin, un festin magnifique. J'abhorre ces festins où la joie ressemble à la fureur, & où le libertinage prend la place de la liberté. M. SCUD.

On appelle festin royal, un festin que le Roi donne en certaines occasions solennelles.

Dans l'Antiquité, tant profane que sacrée, les sacrifices n'étoient ordinairement que des festins sacrés, ou de Religion. C'étoient des festins qui n'étoient que pour les Dieux, & sur-tout pour Jupiter, Apollon, Latone, Diane, Hercule, Mercure, Neptune, &c. On servoit à ces Dieux un repas magnifique dans leurs Temples, en certaines occasions, aux dépens du public, & leurs Prêtres en profitoient. Il y avoit un Dieu pour présider aux festins. Voyez COMUS. Il y a un Traité des festins par M. Muret. Heil. dans son Histoire de l'Empire, Liv. II, c. 27, décrit le festin que Charles IV fit après qu'il eut fait la Bulle d'or, & où tous les Electeurs firent leurs fonctions. Jamais les Perses ne discourroient d'affaires sérieuses qu'au milieu des festins, & ils ne laissoient pas d'y rencontrer, aussi bien que les Athéniens, quoiqu'ils y apportassent beaucoup plus de cérémonies. MASCUR. p. 711.

Ce mot vient de *festum*, à cause que les premiers Chrétiens faisoient des festins les jours de Fête, qu'ils appeloient *Agapes*. M. Huet le dérive de *festinare*, qu'on trouve dans l'ancien Interprète Latin du Commentaire

mentaire d'Origène sur S. Matthieu, *ut veniens illuc Jesus, festinet cum discipulis suis.*

L'écriture représente la béatitude de la vie à venir sous l'idée d'un *festin*. Les Païens ont aussi parlé des *festins* des Dieux immortels, comme de la suprême félicité. Il n'y a point de Nation qui approche des Anglois pour la magnificence des *festins*. Ceux qu'ils font à présent, ne sont rien en comparaison des *festins* qu'on faisoit autrefois en Angleterre. Les *festins* qui se font au sacre des Rois, à la cérémonie des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière, des consécrations d'Evêques, traitemens d'Ambassadeurs, &c. Les *festins* du Maire de Londres sont décrits dans les lettres de Gregorio Légi & ailleurs. Voyez aussi l'état d'Angleterre, où l'on fait le détail prodigieux de tout ce qu'on sert dans les *festins* du Roi. L'Auteur ajoute qu'il a été nécessaire que le Roi d'Angleterre gagnât ainsi les Anglois qui aiment les *festins* comme les Princes d'Italie amusent leurs sujets par des Comédies qu'ils aiment fort.

On dit proverbialement, qu'il n'y a tel *festin* que de gens chiches, tel *festin* que de gueux, quand toutes leurs bribes sont ramassées. On dit aussi, il n'y avoit que cela pour tout *festin*; pour dire, il n'y avoit que cela à manger. Moliere a fait une Comédie sous le nom de *Festin* de Pierre.

FESTINER. v. n. Faire festin. *Epulum agere, epulari, inire epulas.* Cette noce dura huit jours, pendant lesquels on ne fit que danser, *festiner* & se réjouir. Il n'est plus guère en usage que dans le style familier. Il étoit aussi v. a. *Festiner*, ou festoyer ses amis, *adhibere in convivium, excipere convivio.* POMEY. Autrefois on a dit *feſter*, & *feſtier* pour *festiner*. Les deux premiers mots sont hors d'usage.

FESTINÉ, ÉE. participe.

FESTINO, terme technique, ou artificiel, dont les Logiciens se servent pour exprimer un mode de la seconde figure. C'est celui dont la majeure E est universelle négative, la mineure I particulière affirmative, la conclusion O particulière négative.

E. La vertu ne trouble point la conscience.

I. Il est quelque plaisir qui trouble la conscience :

O. Donc quelque plaisir n'est pas vertu.

FESTIVE. f. f. Vieux mot. Jour de fête.

FESTO, nom de deux anciennes villes, dont il ne reste que des ruines. *Phaſtum.* L'une étoit dans le territoire de la ville de Candie, & l'autre en Macédoine.

FESTON. f. m. Ornement composé de petites branches d'arbres, garnies de fleurs, de fruits & de feuilles entremêlées ensemble, qu'on mettoit aux portes des temples où l'on faisoit quelque fête, ou réjouissance. On en mettoit aussi dans tous les endroits où l'on vouloit donner des marques de réjouissances publiques. *Encarpus; corolla foliata.* Il fit joncher les chemins de fleurs & de *festons*. VAUG. On en mettoit aussi sur la tête des victimes aux sacrifices des Païens. S. Paulin dans son troisième Poëme sur S. Félix, n'oublie point de remarquer les *festons*, & les couronnes de fleurs qu'on mettoit à la porte de l'Eglise & sur le tombeau du Saint. TILLEM. *Hist. Eccl. T. XIV, p. 72.*

De festons odieux ma fille est couronnée. RAC.

On met encore des *festons* de lierre garnis d'oripeau, ou de clinquant, aux portes des Eglises où il se fait quelque solennité. On les appelle *festons postiches*. Les Italiens ont des décorateurs qu'ils nomment *Festaroli*, qui sont des gens qui font des *festons*, & autres ornemens pour les fêtes.

FESTON, en termes d'Architecture, est un ornement dont les Architectes, les Peintres & les Menuisiers enrichissent leurs ouvrages : ce sont des cordons ou faisceaux de fleurs, de fruits & de feuilles, liés ensemble, plus gros par le milieu, & suspendus par les

Tomc IV.

extrémités, d'où il retombe des chûtes à plomb à chaque bout. Cet ornement de sculpture représente les *festons*, ou longs bouquets que les Anciens mettoient autrefois aux portes des temples, ou des lieux où on faisoit quelque fête. Les *festons* se mettent ordinairement dans les frises, le long des bordures, & aux autres lieux vides qu'on veut orner.

FESTONNER. v. a. Découper en festons. *festonner* des rideaux, des pentes. Se *festonner*, prendre la forme d'un feston. *Corollam foliatam efficere.* Les arcades étoient enrichies de rideaux d'étoffe cramoisie, bordés de gaze d'or, qui, relevés vers l'imposte avec des cordons d'or, se *festonnoient* dans l'épaisseur des trumeaux. *Descript. des Fests.*

FESTONNÉ, ÉE. part. Formé en feston. Les croisées du second ordre étoient aussi meublées de leurs rideaux, bordés de demi-lez de gaze d'or, *festonnés* comme ceux des arcades. Id. Toutes les croisées étoient meublées de rideaux jaunes & argent, relevés & *festonnés* le long des trumeaux. Id. Surmonté d'une pente *festonnée.* *Nouvel. Littér.*

FESTOYER. v. a. Régaler, faire bonne chère à ceux qui viennent en quelque maison. *Hilarè excipere, comiter habere, adhibere in convivium.* Ce mot est vieux.

On dit familièrement *festoyer* ses amis.

FESTOYÉ, ÉE. Part.

FESTU. Voyez FÊTU.

FESTUS. f. m. Nom d'homme. *Festus.* *Festus* donc étant arrivé dans la Province, vint, trois jours après, de Césarée à Jérusalem. PORT-R. Le P. Bouhours, M. Simon, & généralement tous nos Traducteurs, parlent ainsi. Jene sache que M. Tillemont qui dit *Feste*, au lieu de *Festus*.

F E T.

FÊTAGE. f. m. *Jus accipiendi epuli.* Ce mot se prend pour le droit de festin. POMEY. En plusieurs endroits le Chapitre a droit de *fêtage* plusieurs fois l'année, & l'Evêque doit le traiter.

FÊTAGE, signifie aussi un droit qui se lève sur chacun. Faite de maison. Voyez FAITAGE.

FÊTARD, ARDE, adj. Vieux mot. Paresseux, qui se résout avec peine à faire une chose.

FÊTATION. f. f. Voyez FÊTATION.

FÊTE. f. f. *Festum.* Solemnité; ou réjouissance qu'on fait dans l'Eglise, en l'honneur de Dieu, ou d'un Saint. Bien des gens prennent le concours qui se fait dans nos Eglises à l'occasion de la fête des Saints, pour des assemblées de cérémonie, plutôt que de dévotion: comme si ces solennités ne se faisoient que pour le spectacle, & non pour l'emple. Ft. Les jours de fête ne doivent point être des occasions de débauche & de libertinage.

Le mot *fête* vient du Latin *festum*, que quelques-uns dérivent de *feriari*, fêter, chômer, célébrer une fête: d'autres le tirent du Grec *ἑστια*, qui signifie la même chose, & qui vient d'*ἑστια*, foyer, & *Vesta*. Pour *ἑστια* il en est qui le font venir de l'Hébreu *מזרח*, feu de Dieu.

FÊTE-DIEU, ou *Fête du S. Sacrement.* Chorier, *Hist. de Dauphiné, T. II, p. 217*, l'appelle *fête du Corps de Dieu*, & du précieux Corps de Dieu. C'est une fête célèbre dans laquelle on fait des Reposoirs & des Processions en l'honneur du S. Sacrement. Cette fête est la même que la fête du Corps de CHRIST. Elle a été instituée par Urbain IV l'an 1264. Elle fut célébrée premièrement au Diocèse de Liège en 1246, sur les révélations d'une Recluse du pays, nommé Julienne. Elle a été confirmée au Concile de Vienne en 1311; & par Jean XXII en 1318. Voyez Du Cange, au mot de *Fête*, où il rapporte la cause, l'institution & les cérémonies de plusieurs fêtes, & de leur translation. Voyez ci-dessus au mot DIEU, & les Bollandistes, *Voyage de Maili, P. II, p. 51, & suiv.* Et dans leur *Paralipomena ad Conatum in Catalogos Pontificum, Dissert. 43, p. 104.*

Fête fêtée, ou *fête de commandement*, c'est une

jour où il est défendu de travailler, & où l'on est obligé de vaquer au service divin. *Fête d'Eglise*, ou de *Patron*, c'est une fête qu'on célèbre dans une Eglise particulière le jour du Patron de cette Eglise; ou bien *fête de Patron*; c'est le jour du Saint dont porte le nom celui qui la chôme, ou qui la fête. *Fête de Patron* est encore la *fête* d'une Confrairie, où les Confrères célèbrent le Saint sous la protection duquel ils sont, ou bien le Saint, ou le mystère dont la Confrairie porte le nom, ou qu'elle a choisi pour l'honorer particulièrement. *Fête chomée*, c'est la même chose que *fête fêtée*. Voyez CHOMER. Les quatre *Fêtes* solennelles sont, Pâques, la Pentecôte, la Toussaints & Noël. On les appelle quelquefois les quatre nataux, du mot natal, qui ne convient proprement qu'au jour de Noël. Les Espagnols les appellent *Pasquas*; c'est-à-dire, les Pâques. *Fête double*, c'est une fête plus solennelle qu'une autre, où on double les Antiennes. *Fête semi-double*, celle où on ne les double point. Il y a dans certains bréviaires des *fêtes* triples, dans lesquelles on dit trois fois l'Antienne de *Magnificat*. *Petite fête*, c'est d'ordinaire une Octave, comme la petite *Fête-Dieu*, qui est l'Octave de la *fête* du Saint-Sacrement, & qu'on appelle petite, tant parcequ'elle n'est pas fêtée tout le jour, que pour la distinguer du jour du Saint-Sacrement, qui est la grande *Fête-Dieu*. *Fête mobile*, est une fête qui ne tombe pas toujours au même jour du mois, qui n'a point de quantité fixe; comme la *fête* de Pâques, & les autres qui en dépendent.

Il y a des *fêtes* qui sont ordonnées par l'Eglise, & d'autres qui ne sont que de police, ou de dévotion du peuple. Ainsi les jours que certaines villes ont fait des vœux, ont été délivrées de la peste, ou de quelque autre malheur, &c. sont fêtés, sont chomés par ordre du Magistrat. S. Roch, au moins en bien des endroits, n'est qu'une *fête* de police, ou de la dévotion du peuple.

Vioier une *fête*, c'est travailler contre les commandemens de l'Eglise.

Les Juifs, outre le jour du Sabbat, ont beaucoup de *fêtes*, comme celles de Pâques, des Semaines, ou de la Pentecôte, du Chef de l'an, du jour du Pardon, des Tabernacles, des lumières, ou de la Dédicace & du Purim.

La *fête* de Pâques dure une semaine: mais les Juifs qui sont hors de Jérusalem & de son territoire, la font durer huit jours, suivant l'ancienne coutume. Cette *fête* arrive d'ordinaire le 15 du mois de Nisan, répondant souvent à Avril. C'est la commémoration de la sortie d'Egypte.

La *fête* de la Pentecôte, qui dure deux jours entiers, est célébrée le six du mois de Sinan, 49 jours après le second soir de la Pâque. Ils disent que ce fut ce jour-là que la Loi fut donnée sur le mont Sinai.

La *fête* du Chef de l'An se célèbre les deux premiers jours du mois de Tisri ou Septembre, par lequel les Juifs y commencent leur année. Ils tiennent par tradition que ce jour-là Dieu juge particulièrement des actions de l'année dernière, & dispose des événemens de celle dans laquelle on va entrer. Le premier soir de l'année en sortant de la Synagogue, ils se disent les uns aux autres, *sois écrite en bonne année*.

Le dixième du même mois de Tisri est le jeûne des Pardons, ordonné dans le Lévitique. Deux ou trois heures avant que le Soleil se couche, on va à la prière d'après-midi, & on revient souper; ce repas devant finir avant le coucher du Soleil. Alors plusieurs s'habillent de blanc & de draps mortuaires. Ils ôtent leurs bas & leurs souliers, & vont ainsi à la Synagogue. Le lendemain dès le point du jour, ils retournent tous à la Synagogue, vêtus comme le jour précédent, & ils y demeurent en prières jusqu'à la nuit, puis ils sortent & se saluent, se souhaitant les uns aux autres une longue vie.

Le 15 du mois de Tisri est la *fête* des Tabernacles, en mémoire de ce qu'à la sortie d'Egypte, ils campoient ainsi dans les déserts. Cette *fête* dure neuf jours.

La *fête* des Lumières ou de la Dédicace, commence le 25 de Chisleu ou Décembre, & dure huit jours. Elle est célébrée en mémoire de la victoire que les Machabées remportèrent sur les Grecs. On allume une lampe le premier jour, deux le second, & ainsi en continuant jusqu'au dernier jour qu'on en allume huit. On célèbre dans la même *fête* l'entreprise de Judith sur Holopherne. On peut travailler pendant ces huit jours.

Quant à la *fête* de Purim, voyez au mot PURIM.

La nouvelle Lune est encore un jour de *fête* pour les Juifs. On peut travailler & faire ses affaires ce jour-là; mais les femmes ont accoutumé de s'abstenir du travail, en mémoire de ce qu'elles ne voulurent point donner leurs pendans d'oreilles & leurs bijoux pour faire le veau d'or, mais pour construire le Temple.

Les Païens avoient aussi leurs *fêtes*, les Bacchanales, Saturnales, &c. Ils avoient aussi leurs *fêtes* instituées à diverses fins. Les unes étoient établies pour rendre grâces aux Dieux de quelque bienfait, ou pour leur demander du secours, ou pour appaiser leur colère en leur présentant des offrandes. On en célébroit d'autres à l'honneur de quelques Héros, ou pour conserver la mémoire de quelque événement célèbre. Comme on n'écrivoit point l'Histoire en ce temps-là, ces cérémonies parlantes servoient au peuple de livres & de lecture. Il y avoit aussi des *fêtes*, ou plutôt fêtes, uniquement établies pour délasser le peuple de son travail. Leurs *fêtes* étoient divisées en jours de sacrifices & jours de banquet, en jours de jeux & en jours de fêtes.

Les *fêtes* du Palais, ce sont les jours où le Parlement se repose & n'entre point.

La *fête* d'une personne ou la *fête* de son nom, est la *fête* du Saint dont elle porte le nom, & payer sa *fête*, c'est régaler ce jour-là ses amis.

FÊTE, en matière profane, est une réjouissance que le peuple fait aux entrées, aux naissances des Rois, ou pour quelqu'autre sujet de joie. On le dit en particulier des assemblées qui se font pour se divertir en des occasions de noces, de baptêmes, de bals, de chasse, &c. On fit une grande *fête* ce jour-là chez M. un tel. J'étois prié de cette *fête*. Les *fêtes* de Versailles ont été fort galantes & magnifiques. Le Roi a donné une *fête* aux Dames. Mot. Troubler la *fête* se dit pour, troubler le plaisir de quelque compagnie, de quelque assemblée.

*Arrachons, déchirons tous ces vains ornemens
Qui parent notre tête;
Revêtons-nous d'habillemens
Conformes à l'horrible fête
Que l'impie Aman nous apprête.* RAC.

Faire *fête*, signifie, caresser, faire un accueil. Quand les amis le viennent voir, il ne fait quelle *fête* leur faire, quelle chère leur faire. Il signifie encore, donner des espérances. Il y a long-temps qu'il nous fait *fête* d'un repas qu'il nous promet. On dit aussi, qu'un chien fait *fête* à son maître, quand il le caresse à sa manière.

Faire *fête* à quelqu'un de quelque chose, c'est aussi lui en marquer de la joie, l'en féliciter, la lui vanter.

*Qu'on ne m'en fasse plus fête,
Cette beauté n'est qu'une bête.* CORN.

SE FAIRE DE FÊTE, signifie marquer la joie qu'on a de ce qu'une chose est arrivée, ou l'espérance qu'on a qu'elle arrivera. Mlle. de la Vigne dit, en parlant de la Philosophie de Descartes, qu'elle espère voir reçue & enseignée dans les Ecoles.

*Alors sans faire bruit, sans me faire de fête,
Je chanterai tout bas votre illustre conquête.*

FÊTE, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme se fait de *fête*, pour dire qu'il veut se rendre

nécessaire, ou se mêler d'une chose où il n'est point appelé. On dit aussi de celui qui fait, ou voit faire quelque chose qui lui est fort agréable, qu'il est à la *fête*. Quand il entend médire de son rival, il est à la *fête*, il est à la joie de son cœur. On dit tant dure le vin, tant dure la *fête*. C'est la réponse que font ceux à qui on reproche qu'ils ne ménagent pas assez ce qu'ils ont. Aux Vêpres on connoît la *fête*, pour dire, qu'on juge d'un ouvrage par la préface, qu'on juge d'un festin par les apprêts, &c. Lorsqu'on entend quelque débat, ou qu'on voit les gens de mauvaise humeur, on dit qu'il y a là quelque *fête* mal gardée. On dit, la *fête* passée, adieu le Saint, pour dire, qu'on ne fait plus de cas d'un homme, lorsqu'il n'est plus en place, & qu'on oublie volontiers les choses passées.

On dit que les jours de jeûne il est *fête* au palais, par une méchante pointe, à cause que le palais de la bouche ne travaille point. Et on appelle *Trouble-fête*, un homme chagrin qui survient dans une partie de plaisir. Valets de *fête*, sont ceux qui se parent pour faire honneur à la *fête*, au mariage de leurs parens. On dit aussi, aux bonnes *fêtes* les bons coups, pour dire, que la bonne *fête* n'empêche pas qu'on ne fasse de méchantes actions. On dit aussi de celui qui nous apprend les choses que nous savons, que c'est un bon Astrologue, il devine les *fêtes* quand elles sont venues. On dit aussi à des gens craintifs, & qui s'affligent des choses qui n'arriveront peut-être pas, qu'il fera assez temps de chomer les *fêtes* quand elles seront venues. On dit aussi, il n'est pas tous les jours *fête*, pour dire, qu'on ne fait pas la même chose pour tout le monde.

FÊTE A BÂTONS. Cela se dit pour, *fête* solennelle, grande *fête*, parceque ces jours-là, ceux qui ont la dignité de Chantre, ou qui en font les fonctions, font au chœur avec un grand bâton en façon de bourdon.

FÊTE DES ÂNES. Cérémonie qui se faisoit autrefois à Rouen dans la Cathédrale le jour de Noël. Elle consistoit en une Procession, où des Ecclésiastiques choisis pour cela, représentoient les Prophètes de l'ancien Testament qui avoient prédit la naissance du Messie. Et parceque Balaam y paroissoit avec les autres, monté sur une ânesse, on donna à cette cérémonie le nom de *fête des ânes*. On joignoit aux Prophètes la Sibylle Erythrée, & Virgile même, à cause de sa VI^e Eglogue, &c. Quand la Procession étoit rentrée dans l'Eglise, les Chantres disoient quelque chose aux Juifs & aux Gentils, qui étoient censés représentés par le peuple qui étoit à droite & à gauche. Après quoi ils appelloient les Prophètes l'un après l'autre, qui récitoient chacun une Prophétie concernant le Messie. Tous les autres venoient ensuite, & la Sibylle la dernière. La *fête* finissoit par un motet que chantoient ensemble les Prophètes & les Chantres. Voyez le Glossaire Latin de Du Cange.

FÊTE DES FOUX. *Stultorum feria* ou *festum*. Deux *fêtes* ont porté ce nom, l'une dans le Paganisme & l'autre dans le Christianisme. La première, qu'on nommoit *feries des foux*, ou plutôt des *fots*, s'appeloit aussi Quirinales. *Quirinalia*, comme nous l'avons remarqué au mot FÉRIE. Elle se faisoit pour le petit peuple, les *fots*, qui ne savoient pas de quelle Curie ils étoient, & ne faisoient pas les sacrifices particuliers avec leur Curie aux Fornacales, qui étoit le jour que chaque Curie faisoit les siens; ceux-ci donc qui ignoroient de quelle Curie ils étoient, & ne savoient à quelle Curie se joindre aux Fornacales, les faisoient tous ensemble un autre jour, qui étoit le 17 Février, qu'on appeloit les *feries des foux* ou des *fots*, & les Quirinales.

La seconde, que l'on appeloit en France la *fête des Sous-Diacres*, étoit une réjouissance pleine d'impiétés, que les Clercs, les Diacres & les Prêtres mêmes, faisoient dans quelques Eglises pendant l'Office divin, un jour entre Noël & les Rois, principalement le premier jour de l'an; ce qui faisoit qu'on la nommoit encore la *fête des Calendes*. Une

lettre circulaire écrite en 1444, par les Docteurs de Paris, à tous les Evêques de France; Belet, Docteur de Paris; Du Cange, dans son Glossaire Latin, & Thiers, dans son Traité des Jeux, décrivent les sacrilèges & les impiétés qui s'y commettoient. Voyez aussi l'*Histoire de Bretagne*, Tome I, page 586.

La *fête des foux* a duré en France plus de 150 ans. Mézerai en parle en ces termes: Les Prêtres & les Clercs alloient en masque à l'Eglise, & au sortir delà se promenoient dans des chariots par les rues; & montoient sur des théâtres, chantant toutes les chansons les plus vilaines, faisant toutes les postures & toutes les bouffonneries les plus effrontées; dont les Bateleurs aient accoutumé de divertir la populace.

Belet rapporte qu'il y avoit certaines Eglises, où les Evêques, vers la fin du mois de Décembre, jouoient familièrement avec leur Clergé & leurs Diocésains à la paume, à la boule & à d'autres jeux; ce qui étoit une imitation des Saturnales des Païens, pendant lesquelles les Maîtres faisoient des festins, & se divertissoient avec leurs valets & leurs esclaves, sans aucune distinction de condition. Il ajoute que cette coutume se pratiquoit dans l'Archevêché de Reims & dans d'autres Diocèses considérables; mais ce n'étoit pas là ce qu'on appeloit la *fête des foux*, dont les excès & les abominations causoient bien d'autres désordres. C'est pourquoi les Papes & les Conciles n'épargnerent rien pour arrêter le cours de cette impiété.

La *fête des Innocens* se célébroit dans quelques Monastères de Provence, à peu près comme la *fête des foux* dans les Cathédrales & les Collégiales.

Naudé, dans la lettre qu'il écrivit à Gassendi l'an 1645, dit qu'en certains Monastères de Provence, on célébroit la *fête des Innocens*, avec des cérémonies plus extravagantes que n'étoient autrefois les solennités des faux Dieux. Il rapporte qu'à Antibes, dans le Couvent des Franciscains, les Religieux Prêtres, ni le Gardien n'alloient point au chœur le jour des Innocens, & que les Frères laïcs, qui vont à la quête, ou qui travaillent au jardin & à la cuisine, occupoient leurs places dans l'Eglise, & y faisoient une manière d'Office avec des extravagances & des impiétés horribles. Ils se revêtoient d'ornemens sacerdotaux, mais tout déchirés, & tournés à l'envers. Ils tenoient dans leurs mains des livres à rebours, où ils faisoient semblant de lire avec des lunettes, qui avoient de l'écorce d'orange pour verre: Ils ne chantoient, ni Hymnes, ni Pseaumes, ni Messé à l'ordinaire; mais tantôt ils marmotoient certains mots confus, & tantôt ils pouffoient des cris avec des contorsions qui faisoient horreur à des gens raisonnables. MOR. qui cite la lettre de Naudé & Thiers, Traité des jeux.

Dans quelques Chapitres on fait encore porter chappe aux enfans de chœur pendant l'Office le jour des Innocens, pour honorer la mémoire des enfans égorgés par l'ordre d'Hérode. Mais cette pratique, aussi pieuse que décente, n'a rien de commun avec les anciennes *fêtes* des foux & des Innocens dont nous venons de parler.

FÊTE AUX AIS. Les petits Marchands de Paris appellent ainsi les jours de *fêtes* des Patrons des Paroisses sur lesquelles ils demeurent; parceque, quoique les ais de leurs boutiques soient fermés, la plupart ne laissent pas de vendre en dedans; faisant ainsi entendre que la *fête* n'est pas pour eux, mais seulement pour les ais de leur boutique.

FÊTE DES O. Voyez O.

FÊTE DU PERRÔQUET OU DE L'ARC. C'est ainsi qu'on nommoit à Montpellier le divertissement ou l'exercice public institué pour exercer la jeunesse à tirer juste, & qu'on nomme ailleurs le Papeguay, en d'autres endroits l'Oiseau. Cet exercice a été institué à Montpellier par les Rois d'Arragon, lorsqu'ils en étoient maîtres. Et ce qu'il y a de particulier, c'est que le perroquet s'y tire encore avec l'arc, au-lieu

qu'ailleurs, depuis l'invention de la poudre à canon, on l'abat avec le fusil, & qu'à Montpellier, non-seulement le peuple & les artisans font de ce divertissement, mais le Capitaine est toujours un Seigneur du pays, qui a sous lui un Lieutenant, un Enseigne & autres Officiers. *Voyez* Moréri.

FÊTE DU SACRE. On appelle ainsi en Anjou la *Fête* du Saint-Sacrement, la *Fête-Dieu*, qui se célèbre le Jeudi après le Dimanche de la Trinité. *Festum Corporis Christi.*

FÊTE A L'OPÉRA. C'est le nom qu'on donne à presque tous les divertissemens. Le goût du public paroît assez décidé pour ces sortes de fêtes.

FÊTER. v. a. Chommer une Fête. *Festum diem agere.* Le Patron d'une ville, d'une Eglise n'est *fêté* que dans le Diocèse ou dans son Eglise. Il y a des Saints qu'on *fête* à Rome, qu'on ne *fête* point en France.

Il fête en ses sermons tous les Saints de l'Eglise.
BOIL.

On dit proverbialement & figurément, c'est un Saint qu'on ne *fête* point, pour dire, c'est un homme qui n'a aucun crédit.

FÊTÉ, ÉL. part. *Festus.* Au figuré, un homme bien *fêté*, qui est bien reçu par-tout, auquel on fait beaucoup d'accueil. Un homme, quelque esprit qu'il ait, s'il se renferme constamment dans les bornes de la raison & du devoir, ne sera que médiocrement *fêté*. Sa réputation sera solide: elle ne sera jamais brillante. *Les Journalistes de Trévoux.*

FÊTEUR. f. f. On nous donne ce terme dans l'Encyclopédie comme terme de Médecine. Il se dit de la mauvaise odeur, de la puanteur qu'exhalent certaines parties du corps humain, par un vice qui leur est particulier, ou par celui des matières qu'elles contiennent, des humeurs qui y sont séparées, qui s'évacuent actuellement. *Fetor.*

FETFA. Terme de Relation. On appelle ainsi en Perse les décisions que donnent les Modarés ou Pontifes subalternes, sur les affaires des particuliers, sans quoi les Gouverneurs & les Juges Laïques ne feroient rendre de jugement. *Perficorum Pontificum decretum.*

FETHARD. Bourg d'Irlande, que M. de l'Île écrit dans sa Carte *Featerd. Fethardum.* Il est dans le Comté de Tipperari en Mommonie, à quelques lieues au levant de Cashel. Il a séance au Parlement d'Irlande.

FÉTICHE. f. f. Idole, Divinité des peuples de la Guinée & des Illinois. Il est difficile de dire ce que les Illinois appellent *Fétiche*. C'est, ou une Divinité inférieure, ou un génie qui fait le bien & le mal. Chacun s'en choisit une à sa fantaisie; un morceau de bois rouge ou jaune; une dent ou un os de chien, ou de tigre, ou d'un autre animal; une branche d'épine, des cordelettes faites d'écorces d'arbre, ou choses semblables. Ils placent ces *fétiches* sur des autels, n'en approchent qu'avec respect, leur font des sacrifices, & tous les matins leur servent à manger ce qu'ils ont de meilleur. Ils s'imposent très-ordinairement des abstinences & des jeûnes en leur honneur. Quand ils ont juré par leur *fétiche*, & principalement quand ils l'ont mangée, ils gardent religieusement leur parole. Manger sa *fétiche*, en racleur un peu, mettre la rature dans l'eau ou sur un morceau de pain, & boire l'une ou manger l'autre. Il y a des *fétiches* pour les Provinces & d'autres pour les familles. *Voyez* Dapper, *Description de l'Afrique*, & un voyage au Royaume d'Illy, composé par un Jacobin.

FÉTIDE. adj. m. & f. *Fetidus.* Se dit en Médecine de ce qui a une odeur forte, désagréable & puante. Huile *fétide*. *Voyez* FÊTEUR. Une odeur *fétide*. Une sanie *fétide*, d'une horrible puanteur. DIGNIS. L'huile *fétide* d'une plante ne vient jamais qu'à la fin de la distillation. HOMBERG. *Ac. des Sc. 1790. Mém. p. 107.* Une plante mise sans aucune préparation dans la cornue, & distillée brusquement,

rend moins d'huile *fétide*, que lorsqu'on la distille lentement. *Id.* La grande puanteur des huiles *fétides* des plantes, les rend absolument impraticables. *Id.*

Ce mot vient du Latin *fetidus*.

FÉTIE. f. f. Vieux mot. Trahison.

FÉTIPOUR. Ville de l'Indoustan, dans la Province d'Agra.

FÉTIS, ISSE. adj. m. & f. Ce mot est hors d'usage: il signifie fait exprès, ou depuis peu, beau, joli, agréable, bien fait. *Concinus, elegans, pulcher, formosus.* On trouve dans nos vieux Auteurs, une femme *fétisse*, des yeux *fétis*.

FÉTIS ou **FÉTIZ.** f. m. Vieux mot. Ce qui se faisoit à la main dans la maison, pour éviter la dépense de l'acheter au marché. *LOBINEAU, Gloss.* Pourra chacun par son estorement & *fétiz* avoir un four en sa maison. *Histoire de Bretagne, Tome II, p. 1579, dans un Acte de 1513.*

FETMENT. f. m. Petite monnoie de cuivre qui a cours dans quelques lieux d'Allemagne: c'est la moitié de la pétremenne: il vaut environ un demi-albs ou demi-sou d'Allemagne. Douze *fetmens* font la demie kopffluck, c'est-à-dire, six sous huit deniers de France.

FETSA. f. m. Terme de Relation. Déclaration, ordre, décret du Mouphti des Turcs. *Decretum, mandatum, consultum.* Le Mouphti déclara que l'hospitalité n'est point de commande aux Musulmans envers les Infidèles, encore moins envers les ingrats, & il donna son *Fetsa*, espèce de Mandement qui accompagne presque toujours les ordres importans du Grand-Seigneur. Ces *Fetsa* sont révéérés comme des oracles, quoique ceux dont ils émanent soient des esclaves du Sultan comme les autres. *VOLT.* L'ordre & le *Fetsa* furent portés à Bender. *Id.*

FÉTU ou **FUTU.** Ville & Royaume d'Afrique. *Fetum.* La ville de *Fétu* est dans la Côte d'or en Guinée, au nord-est de S. Georges della Mina. Le Royaume de *Fétu* a celui de Guaso au couchant, Ati au nord, Sabou au levant & la mer au midi. *Voyez* De la Croix, *Relat. d'Afrique, T. III.*

FÉTU. f. m. Petit brin de paille. *Festuca.* Nous voyons un *fétu* dans l'œil de notre prochain, & nous ne voyons pas une poutre qui creve le nôtre, dit l'Evangile.

Ce mot vient du Latin *festuca*, qui étoit autrefois une marque de tradition, d'investiture & de mise en possession: & ce mot *festuca* a été dit pour *fistuca*, de *findo*, selon Martinius: *festuca*, en Latin, signifie proprement un brin d'un jeune rameau. *Pasquier, Recherch. L. VIII, c. 58, & Chifflet, Gloss. Salic.* où il y a beaucoup de choses sur ce mot, p. 152. On trouve dans la basse Latinité *festuccia*, que les Bollandistes disent être un diminutif de *fetta*, mot Italien, qui signifie un petit brin, une petite partie de quelque chose que ce soit.

On dit d'une chose de peu de valeur, pour la mépriser, qu'elle ne vaut pas un *fétu*, *Hilum, rivilitium.*

*Elevé dans la vertu,
Et malheureux avec elle,
Je disois à quoi fers-tu,
Pauvre & stérile vertu?
Ta droiture & tout ton zèle,
Ne valent pas un fétu:
Mais voyant que l'on couronne
Aujourd'hui le grand Pomponne,
Aussi-tôt je me suis tû:
A quelque chose elle est bonne.*

M. LE LABOUREUR.

On dit proverbialement, tirer au court *fétu*, ou à la courte paille, pour dire, tirer au hasard, pour savoir ce qu'on doit faire en quelque occasion. Rompre le *fétu* ou la paille avec quelqu'un, c'est se brouiller. *PASQ.* On appelle aussi *coigne-fétu*, qui se tue, & ne fait rien, celui qui travaille beau-

coup à une chose qui ne rapporte aucun profit.

On dit par antiphrase d'une personne dont on est bien content, qu'elle vaut plus de *setus* que d'écus. On dit encore, chercher *setu* à l'étrair, de ceux qui épilouent & disputent sur la moindre chose.

FÉTU, est aussi, en termes de Bourreau, la barre de fer avec laquelle on roue les criminels.

FÉTU-EN-CU. Nom que les Matelots donnent à un oiseau, qu'on appelle aussi oiseau du Tropique, parcequ'on ne le trouve qu'entre les Tropiques. Il est d'une blancheur admirable, & de la grosseur d'un pigeonneau. Il vole très-haut & fort loin des terres. On lui a donné le nom de *fétu-en-cu*, ou *paille-en-cu*, parcequ'il a dans la queue deux longues plumes qui paroissent n'en faire qu'une, & qui ressemblent à des pailles, leurs barbes étant très-courtes. Les Sauvages font grand cas de ces plumes. Ils les passent dans l'entre-deux de leurs narines en guise de moustaches.

FÉTUS. Voyez **FÆTUS**.

FEU.

FEU. f. m. *Ignis*. On peut dire en général que le feu est la matière, qui, par son action, produit en nous la chaleur. Pour s'en former une idée naturelle, on peut le diviser en élémentaire & en mixte ou usuel. Le feu élémentaire, qu'on ne doit peut-être pas distinguer de la matière électrique, (Voyez ces mots,) est un fluide composé de particules infiniment déliées, dont les angles sont fort aigus, & dont le mouvement en tout sens est d'une rapidité incompréhensible. Le feu mixte ou usuel n'est autre chose que le feu élémentaire, qui, pour se rendre sensible, se joint à une infinité de corpuscules, que les Physiciens appellent inflammables, tels que sont les corpuscules de soufre, de bitume, d'huile, &c. leur communique son mouvement violent en tout sens, & devient capable d'opérer sur les corps sensibles des effets surprenans. Mais quelle est la cause qui produit & conserve dans le feu élémentaire ce mouvement dont les parties sont agitées? Il faut avoir recours à la cause première, qui, pour conserver l'univers dans l'état où elle l'a créé, se sert du feu élémentaire, qu'elle entretient dans une agitation continuelle. Cette réponse est peu Physique; mais l'on est forcé de convenir qu'il en est des règles que le feu observe dans son mouvement, comme des loix générales de la nature: il faut pour les unes & pour les autres avoir nécessairement recours à l'Être suprême, qui a tiré le monde du néant, & qui le conserve dans l'état où nous le voyons maintenant.

Les Poètes disent que Prométhée déroba ou prit le feu, & l'apporta du Ciel en terre, pour animer la statue de terre qu'il avoit formée, & en faire un homme, ayant allumé une torche à la roue du char du soleil. Hésiode, dans ses *Épôles*, v. 47 & suiv. & dans sa *Théogonie*, v. 566, dit que ce fut à Jupiter, qui l'avoit caché, qu'il le déroba, pour l'usage des hommes. Diodore de Sicile, *Liv. V*, p. 230, dit que ce furent les Cabires qui en apprirent l'usage aux hommes. Mais nous savons qu'ils le connoissoient, & l'avoient long-temps avant ces prétendus inventeurs, puisqu'immédiatement après le déluge, Noé offre des holocaustes, & qu'avant même le déluge, Tubalcaïn travailloit l'airain & le fer; ce qui ne peut se faire sans le feu. *Gen. VIII*, 20 & *IV*, 22.

On tire du feu des pierres: aux Indes Orientales on en fait en frottant deux morceaux de bois de cambou l'un contre l'autre: aux Occidentales, avec un autre bois qu'on appelle *Pyaca*, qui ressemble à la cannelle, & qui sert de fusil. Mathiolo dit que les Anciens, avant l'invention de l'acier, tiroient le feu d'un bois dur frotté avec un bois tendre, spongieux, tel que le bois de la vigne sauvage. Le P. Cafati, dans sa dissertation du feu, soutient que le feu élémentaire est plus pesant que les trois autres élémens d'Aristote, & que par conséquent il a son

siège au centre de la terre. Il trouve absurde de placer un élément si actif entre la Lune & la plus haute région de l'air, où il n'est bon à rien; & par conséquent l'Auteur de la nature auroit agi avec moins de simplicité & de sagesse, en dispersant le feu dans les vastes espaces sublunaires, qu'en le ramassant au centre du monde, où les corpuscules ignées ont plus de force, étant condensés, que lorsqu'ils sont épars & raréfiés. C'est, selon lui, ce feu central qui entretient la fécondité de la terre, & il est là comme le foyer au milieu du monde.

Les nouveaux Physiciens ont fait voir que ce feu central étoit assez mal placé dans un lieu où il manquoit absolument d'air & d'aliment, & que tout ce qu'on peut conclure des feux qui se manifestent par différentes éruptions, c'est qu'il y a effectivement des feux souterrains renfermés dans différens endroits de la terre. L'existence de ces feux est démontrée par une infinité de phénomènes. Les bains chauds, les fontaines brûlantes, les volcans, sont des preuves incontestables de cette vérité. Sur la Garonne, dans le lac de Genève, dans la mer, on voit des endroits bouillonnner tout d'un coup, les eaux se fuifer, se former en sillons, & cela est suivi d'un vent impétueux. Avant les Typhons, ces vents si redoutables dans les mers des Indes, les eaux de la mer deviennent tièdes, même au fort de l'hiver, on les voit bouillonnner, on sent une odeur de soufre: le ciel s'obscurcit, la tempête suit. Tout cela ne peut venir que des vapeurs & des exhalaisons élançées du fond de la mer, qui sont détachées des creux souterrains par l'action des feux qui y ont leur foyer. Il est d'ailleurs prouvé par l'expérience, que plus on creuse avant en terre, sur-tout quand on est parvenu à une certaine profondeur, plus on éprouve de chaleur; ce qui ne peut encore être attribué qu'aux feux souterrains. Voyez encore **VOLCAN**, **VENT**, **TREMBLEMENT DE TERRE**.

Ces feux souterrains purifient les métaux dans les minières, divisent & atténuent les particules salines nitreuses, vitrioliques, &c. & les poussent avec les vapeurs chaudes vers la surface de la terre, pour communiquer différentes qualités à ses productions & aux eaux minérales.

Les Perses adoroient Dieu sous l'image du feu, parceque c'est le feu qui donne le mouvement à toute la nature. Voyez ce que dit là-dessus M. Hyde, dans son *Historia Religionis veterum Persarum*, imprimée à Oxford en 1700 in-4°. On portoit autrefois du feu ou un brasier devant les Empereurs Romains, comme la marque de la souveraine autorité. **DAC**. On imprima, il y a quelques années à Paris, un Livre intitulé: *La Mécanique du feu*, ou *l'Art d'en augmenter les effets*, & d'en diminuer la dépense.

Ce mot de feu vient, selon Du Bois, du Latin *focus*, qui signifie le lieu où l'on fait le feu; de *focus* on a formé *fœu* & ensuite *feu*.

FEU CLAIR. Se dit d'un feu de flamme, d'un feu accompagné d'une flamme claire, à la différence du feu de charbon, qui fait un feu de brasier. Le bois, quand il est sec & menu, fait un feu clair.

FEU, en termes de Chimie, se dit des degrés de chaleur qui servent à en faire les opérations. Ainsi les Chimistes appellent *feu de digestion*, le fumier, qu'ils nomment autrement *ventre de cheval*, dont la chaleur est telle, qu'on ne sauroit tenir la main dans le milieu d'un grand tas de fumier échauffé, ni souffrir dans la main une verge de fer qu'on y aura introduite & tenue quelques momens. Le second feu est celui du Bain-Marie, du bain de cendre, du bain de sable, du bain de limaille, & autres qui sont expliqués à **BAIN**. Le troisième est le feu nu ou *immédiat*, qui est le feu ordinaire qu'on applique sous le vaisseau. Le quatrième feu est le feu de la lampe, qui est modéré & égal, qu'on peut augmenter par la grosseur & le nombre de mèches qu'on allume. C'est celui qui sert aux émailleurs. Le cinquième est le feu de roue, qu'on allume en rond autour d'un creuset, qu'on approche peu-à-peu autour du vaisseau.

pour l'échauffer également. Le sixième feu est nommé de suppression, qui se donne lorsque, non-seulement on environne le vaisseau, mais aussi lorsqu'on le couvre tout-à-fait de charbons allumés, dont on augmente la force suivant le besoin. Le septième feu est celui de réverbère clos, qui se fait dans un fourneau, où non-seulement il frappe le vaisseau, mais encore il se réfléchit & le retrace par-dessus & tout autour. Il y a encore un feu de réverbère ouvert, qui se fait dans un fourneau qui n'a point de couverture. Le huitième feu est le feu de flamme ou de fusion, qui se fait pour la fusion & la calcination des métaux & minéraux. On l'appelle aussi, feu d'atteinte. ¶ En termes de Peinture sur verre, c'est un feu vif & âpre que l'on donne au fourneau dès le commencement de la cuisson du verre peint. Souvent le feu d'atteinte brûle les couleurs & casse les pièces. Le neuvième feu est celui des grandes verreries, qui sert à vitrifier les cendres des plantes, les sables & les cailloux, qui est plus violent que tous les autres. Le feu Olympique est celui des rayons du Soleil, qu'on ramasse avec des miroirs ardents. On donne aussi quelquefois le nom de feu Olympique à la foudre, qu'on appelle communément tonnerre. Quelque activité que l'on puisse donner au feu terrestre, elle n'approche pas de celle du feu Olympique.

A PETIT FEU, se dit dans l'usage ordinaire, & dans les Arts, de la préparation, de la cuisson de certaines choses qu'on prépare avec un feu qui n'est pas violent, qui n'a que peu de force, qui est en petite quantité, & qui n'agit que lentement. Faire cuire quelque chose à petit feu. Les Tyrans ont quelquefois fait brûler les Martyrs à petit feu. *Lento igne torrere, comburere, coquere.* A petit feu, c'est-à-dire, avec un feu lent.

Un bon feu, n'est pas un feu utile, qui produit de bons effets; mais un feu grand & ardent, qui agit fortement.

¶ On appelle feu d'enfer, tout feu qui est très-grand. A cette attaque on fit un feu d'enfer. Dans les verreries il y a toujours un feu d'enfer.

¶ On dit dans les cuisines, mettre quelque chose au feu d'enfer, faire griller au feu d'enfer, à un feu très-vif & très-ardent.

¶ On dit parmi les Teinturiers, donner le premier ou second feu à une étoffe qu'on a mise à la teinture, ou donner le premier ou second rechaud, c'est la passer la première ou la seconde fois dans une teinture bouillante de la chaudière.

On dit, mesurer le feu, donner le feu par degrés, pour dire, le donner plus ou moins violent, en ouvrant ou fermant les registres, ou trous du fourneau, & on l'appelle alors un feu gradué.

Il y a dans la Chimie & dans la Philosophie hermétique bien d'autres expressions qui regardent le feu, les espèces, les degrés, les qualités: voici les principales. Le feu de lampe est continuel, humide, vaporeux, aérien & artificiel à trouver. Le feu de cendres est doux, digérant & altérant; c'est celui sur lequel l'œuf philosophal demeure assis. Le feu appelé contre nature, parcequ'il est eau, est minéral & sulfureux; il a la force de rompre, de congeler, de dissoudre, de calciner tout; il est pénétrant, subtil & ne brûle pas. Le nom de feu contre nature se donne aussi aux eaux fortes qui détruisent la nature, & le nom de feu naturel, à la lumière du Soleil. Quelques Auteurs Chimistes appellent feu contre nature, le feu de charbon; feu naturel, celui qui est naturellement dans les choses, & feu non naturel, celui de bain, de lampe & de fumier: ils l'appellent aussi feu ministrant, serviteur, externe. Feu végétal, c'est le tartre; feu matériel, c'est celui des cendres; feu infernal, c'est un lieu médiocrement chaud; feu azotique, c'est le feu de suppression; voyez ci-dessus. Feu céleste enclos dans une eau, c'est le mercure ou le mercure des Sages; feu secret & de génération, c'est le feu de lampe; feu naturel ou feu de nature, c'est le feu du mercure, ou la lumière du Soleil, ou le soufre; feu humide

& naturel, se dit du feu de lampe, du fumier de cheval, du bain & du mercure; feu sec, c'est le feu de flamme ou un feu violent; feu secret & occulte, signifie le mercure philosophal ou le feu minéral; feu simplement, & sans rien ajouter, se dit du soufre; feu central de la terre, c'est un feu humide qui tient également du soufre & du mercure. Glafer, dans son traité de la Chimie, distingue aussi les différens feux par rapport à leur ardeur ou à leur degré de force, laquelle vient, & de la matière du feu, & de la manière dont il agit. Voici l'ordre qu'il leur donne, en commençant par le plus doux ou le plus foible. Feu de bain vaporeux, feu de bain-marie, feu de cendres, feu de sable, feu de limaille de fer, feu de réverbère clos, feu de flamme ou de fusion. Ces feux, qui ont chacun en particulier leurs différens degrés, suffisent pour toutes les opérations de Chimie; les autres feux, comme celui de la lampe, de fumier, de miroir ardent, &c. ne sont pas absolument nécessaires, on peut s'en passer. Les anciens Chimistes ne distinguoient que quatre degrés de feu, & ils rapportoient à ces quatre degrés tous les degrés & les espèces de feu que l'on a distinguées dans la suite.

En d'autres occasions, on dit de certaines choses, qu'il faut qu'elles passent par le feu, sur le feu, pour dire, qu'il faut les présenter au feu, afin de les purger du mauvais air.

On a vu ces dernières années quelques Charlatans à Paris qui ont mangé du feu, qui ont marché sur le feu, qui ont lavé leurs mains de plomb fondu. Le plus fameux a été Richardson, Anglois, dont le secret ne consiste qu'en un pur esprit de soufre dont on se frotte les mains & les parties qui doivent toucher le feu, parcequ'il brûle & cautérise l'épiderme, & l'endurcit aussi-bien que le cuir, & le fait résister au feu, comme il est dit dans le vingt-unième Journal des Savans de l'année 1680. D'ailleurs ce n'est pas un secret nouveau, puisqu'Ambroise Paré dit avoir éprouvé sur lui-même, qu'après avoir lavé ses mains de son urine ou bien avec de l'unguentum aureum, on peut les laver sûrement de plomb fondu. Il dit aussi qu'il fit distiller du lard fondu avec une pelle rouge sur ses mains, après les avoir lavées d'un jus d'oignon.

FEU, signifie aussi, incendie, embrasement. Le feu a pris à la maison, à la cheminée. On sonne le tocsin, on crie au feu, quand le feu est quelque part. Une petite bluette, une étincelle de feu cause souvent un grand incendie. Il a fallu abattre ce corps de logis, à cause que le feu le gaignoit.

On a inventé à Paris une pompe qui porte l'eau jusqu'au haut des maisons, où un homme en dirige le bout par-tout où il veut, & dont on se sert avec succès dans les incendies pour éteindre le feu. Un Allemand a inventé une composition, qui, jetée dans le feu, l'éteint dans un instant. Il en a fait des expériences en Saxe, & le 30 Juillet 1722 à Amsterdam, elles surpassèrent l'attente de plusieurs spectateurs.

On dit, condamner au feu, pour dire, condamner à être brûlé. Qu'un homme mérite le feu, pour dire, qu'il mérite d'être brûlé. Mettre le feu au four, pour dire, commencer à chauffer le four. Mettre une chose au feu, pour dire, la présenter au feu pour la faire sécher ou la faire chauffer légèrement. Et bassement, prendre une poignée de feu, pour dire, se chauffer à la hâte & en passant.. Ac. FR.

¶ **FEU DE JOIE**. Ce sont des feux qu'on allume dans les rues, dans les places publiques, en signe de réjouissance.

¶ **FEU D'ARTIFICE**. Composition de poudre à canon, de matières combustibles, faite suivant les règles de l'art, pour le spectacle, dans les grandes occasions de joie. *Ignes artificiofi*. Ils sont composés de fusées volantes, saucissons, pétards, lances à feu, pots à feu, girandoles, &c. accompagnés, pour l'ornement, de plusieurs figures & devises. On fait à la Grèce un feu de joie la veille de la S. Jean: on en

fait aux naissances, entrées & mariages des Rois, dont les compositions se trouvent dans les pyrotechnies de Hanzelet, *Vanoccio Maltus*, & sur-tout de *Casimir Simieiroivics*, Polonois, qui en a fait un excellent livre *in-folio*. On dit aussi au figuré, qu'un homme fait des *feux de joie* dans son cœur, quand il se réjouit secrètement dans son ame de quelque chose qui est arrivée. On dit quelquefois simplement *feu* pour *feu de joie* ou *feu d'artifice*, qui se fait pour le plaisir : la suite du discours détermine la signification de ce mot *feu*.

FEU BRILLANT. Terme d'Artificier. C'est celui dont les étincelles sont fort lumineuses, comme celles que produit la limaille de fer, enflammée par des matières combustibles.

Lance à feu, espèce de fusée qu'on attache aux *feux d'artifice*, pour les éclairer, & qui jette de temps en temps de petites étoiles, & finit par un pétard.

FEU COMMUN. Terme d'Artificier. C'est celui que produit le mélange de poudre & de charbon.

FEU, se dit souvent en termes de Guerre. On voyoit les *feux* de l'armée; c'est-à-dire, les *feux* qu'on allume la nuit dans un camp. Les ennemis firent des *feux* sur la croupe des montagnes. **ABLANC.** Les armes à *feu* sont celles qu'on charge de poudre, comme pistolets, mousquets, canons, grenades, bombes & carcasses. On appelle aussi les fusils, les carabines, bâtons à *feu*. On dit des villes prises d'assaut, qu'on y a mis tout à *feu* & à *sang*; c'est-à-dire, que rien n'en est demeuré, qu'on y a tout rasé, que le *feu* a consumé ce que l'épée n'avoit pu détruire. On a dit dans le même sens, publier la guerre à *feu* & à *sang*, faire la guerre à *feu* & à *sang*. Nicot rapporte de l'abrégé des Chroniques de France, que Charles, Duc de Bourgogne, voulant faire la guerre aux Liégeois, fit crier ban & arrière ban en ses pays, tenant cil, qui faisoit le cri, une épée à une main, & une torche à l'autre, signifiant que tout seroit mis à *feu* & à *sang*, comme advint. Car en la cité de Liège furent faites les plus grandes cruautés & inhumanités, que jamais furent faites en ville, dont chronique fausse mention. **NICOT.**

Le *feu* de la place, c'est le flanc ou la partie de la courtine où aboutit la ligne de défense, d'où l'on fait *feu* pour défendre la face du bastion opposé. La meilleure façon de fortifier est celle qui donne le plus de *feu*. En cet assaut la courtine étoit route en *feu*. Faire *feu*, c'est tirer de toute l'Artillerie. Il fallut soutenir, essuyer le *feu* de cette demi lune. Cette tranchée étoit enfilée, exposée au *feu* de la place.

FEU BASANT. Terme de Fortification. Ce sont les coups tirés horizontalement, & qui ne sont élevés sur le niveau de la campagne que de quatre à cinq pieds, comme ceux qui sont tirés par-dessus le parapet du chemin couvert. On donne le même nom à celui qui rase les pièces qu'il défend.

Sur mer, faire *feu* des deux bords, c'est tirer des deux côtés du vaisseau. Mais faire des *feux*, c'est donner un signal pour être secouru. *Feu* par-tout, est le commandement que le Capitaine donne dans un vaisseau, lorsqu'il veut que tous les canonniers d'un bord lâchent la bordée. Porter le *feu*, se dit sur la mer du fanal de poupe : c'est d'ordinaire le commandant qui le porte pour être suivi du reste de la flotte. L'Amiral porte quatre *feux*, fait fanal de quatre *feux*. Le Vice-Amiral, le Contre-Amiral & le Chef d'Escadre, en portent chacun trois. Les autres vaisseaux n'en portent qu'un. Le *feu* sert aussi de signal pour régler la route, la voirure & la manœuvre. On les met en divers endroits & aux haubans de divers mâts, suivant qu'il a été concerté entre les Officiers. On dit des grands vaisseaux, qu'ils ne craignent que la terre & le *feu*. Un Corsaire qui craint la corde, s'il est pris, met le *feu* aux poudres, & fait sauter le vaisseau. On appelle aussi *feux*, ces fanaux qui sont allumés sur le haut d'une tour sur la côte, ou à l'entrée des ports & des rivières, pour éclairer & guider pendant la nuit les vaisseaux dans leur route.

Donner le *feu* à un bâtiment, terme de Marine; c'est une pratique des Calfeutres, lorsqu'ils veulent

brayer un bâtiment; car, après avoir mis de l'étoupé dans les jointures du bordage, ils prennent de petits fagots faits de branches de sapins, & emmanchés au bout d'un bâton. Ils allument ces fagots & les portent tout flambans sur la partie du bordage qu'ils veulent carener; & quand elle est bien chaude, & qu'on a bien donné le *feu*, on applique le brai dessus.

Le *feu Grégeois*, est un *feu* d'artifice qui brûle jusques dans la mer, & qui augmente sa violence dans l'eau. Il a un mouvement contraire à celui du *feu* naturel; parce qu'il se porte en bas à droite & à gauche, selon qu'on le jette. Il a été appelé *Grégeois*, parce que les Grecs s'en sont servis les premiers vers l'an 660, comme remarque le Père Petau, fondé sur l'autorité de Nicéas, de Zonare, de Théophrastes & de Cédrenus, & qu'il fut inventé par un Ingénieur de Héliopolis en Syrie, nommé Callinicus, qui s'en servit si bien dans les batailles, que les Généraux de l'armée navale de Constantin Pogonat livrèrent aux Sarrasins auprès de Cyzique en l'Hellépoint, qu'il brûla toute leur flotte, sur laquelle il y avoit trente mille hommes: quoique d'autres soutiennent qu'il est plus ancien, & qu'il fut inventé par Marcus Gracchus. En effet, il y a quelques Auteurs qui font mention que les Grecs & les Romains s'en sont servis dans leurs guerres. Il est composé de soufre, de naphte, de poix, de gomme, de bitume. Voyez Jules Scaliger en ses Exercitations contre Cardan. Les successeurs de Constantin ne s'en servirent pas moins utilement que lui en diverses occasions; & ce qui me semble digne de remarque, ils avoient été si heureux à garder le secret de cette composition, qu'encore l'an 940, elle étoit ignorée des autres peuples. Hugues, Roi de Bourgogne, demandant des navires à l'Empereur Léon pour le siège de Fresne, lui demanda de même du *feu Grec*. **CHORIER, Hist. de Dauphiné, T. I, p. 730.** Le P. Daniel, en décrivant le siège de Damiette par S. Louis, dit: Ce fut quelque chose de bien épouvantable, lorsque les Turcs eurent préparé leur *feu Grégeois*, qui étoit d'un artifice tout particulier, & dont le secret s'est perdu. Ils le jettoient avec une espèce de mortier, ou de pierrier, ou bien avec des arbalètes à tour, ainsi qu'on les appeloit, desquelles on le décochoit, après les avoir fortement bandées par le moyen d'une manivelle, qui avoit pour cela beaucoup plus de force que le bras seul. Celui principalement qu'on lançoit avec le mortier, paroisoit quelquefois en l'air de la grosseur d'un tonneau avec une longue queue, & un bruit semblable à celui du tonnerre. Nos François savoient le secret de l'éteindre, & ils y réussirent diverses fois. Voyez aussi Joinville, de qui tout cela est tiré. Les Turcs recommencerent à faire jouer leurs batteries & leur *feu Grégeois*. **Id.** Le *feu Grégeois* est inextinguible, si ce n'est avec du vinaigre mêlé de sable & d'urine, ou avec des cuirs verts; c'est-à-dire, du cuir d'animaux nouvellement écorchés. Voyez M. du Cange, p. 306 de ses observations sur Villehardouin, & les *varia Observaciones* d'Isaac Vossius.

FEU, signifie quelquefois simplement la lumière d'une bougie, d'une chandelle, d'un flambeau. Dans les villes policées, il est défendu de marcher la nuit sans *feu*, sans flambeau & sans lanterne. On demande du *feu* pour cacheter une lettre. Les Fermes du Roi s'adjugent au premier *feu*, au second *feu*; c'est-à-dire, à l'extinction de la première ou de la seconde bougie qu'on allume pendant les enchères. Il est défendu de pêcher, de chasser au *feu*; c'est-à-dire, la nuit avec de la lumière. Chez les Teinturiers, on dit qu'il faut passer une étoffe au *feu*; c'est-à-dire, la mettre une fois seulement dans un bain chaud.

FEU, signifie quelquefois la cheminée. Il y a tant de *feux* en cette maison; c'est-à-dire, tant de chambres à *feu*, à cheminée. Quelquefois il se dit du *feu* actuel qu'on entretient dans un âtre. Il me faut vingt voies de bois par an; car j'ai toujours deux *feux* jour & nuit.

FEU, se dit assez ordinairement d'un ménage, de toute une famille logée dans une même maison. Il y a tant

de *feux* en cette Paroisse. Le beau pere & son gendre ne font qu'un *feu* ; c'est-à-dire , vivent ensemble , ne font qu'un ménage.

Dans les dénombremens des Villages des Diocèses de Provence , que Bouche a rapportés dans l'Histoire de cette Province , *Chrologr. Liv. IV, c. II*, il y a des bourgs ou villages , qui ne font que pour trois ou quatre *feux* , ou même pour un *feu*. D'autres pour un demi *feu* , un quart de *feu* , trois quarts de *feu*.

Voici la raison de cette dénomination. Les États de Provence , pour parvenir à une juste répartition des tailles & autres impositions , ont divisé la Province en *feux*. Chaque *feu* est un canton , un district , une portion de terrein estimée 50000 livres ; on en compte 3037 : ainsi 50000 livres de fonds portent un *feu* , font un *feu* ; de façon , par exemple , qu'un village dont le terrein est estimé 150 mille livres , est affouagé trois *feux*. Si l'endroit n'étoit estimé que 25 mille livres , il ne contiendrait qu'un demi *feu* , évalué à 12 mille cinq cens livres ; ce ne seroit qu'un quart de *feu* , & ainsi du reste. La Province étant donc divisée en 3037 *feux* , de 50 mille livres chacun , elle est réputée toute entière de la valeur de 151, 850, 000. C'est ce qui sert de règle pour asséoir proportionnellement les impôts ; & comme l'estimation de chaque *feu* se fait avec toute la justice & toute la justice possibles , les impositions y sont réparties de même. Du reste les impositions ne comprennent que les biens roturiers , & non les biens nobles.

On dit proverbialement en ce sens : Être sans *feu* , sans lieu , PASQ. c'est-à-dire , être errant & vagabond , n'avoir point de domicile.

FEU. Les Serruriers & Quincailliers appellent un *feu* , l'assemblage de tous les ustensiles de fer qui servent à entretenir & attiser le *feu* d'une cheminée ; comme la grille , la pelle , les tenailles , les pincettes , &c. Les *feux* d'argent sont du nombre des meubles faits de ce métal , dont l'usage a été défendu en France par une Ordonnance de Louis XIV.

FEU , en termes de Théologie , se dit des *feux* dont Dieu se sert pour punir les méchans. Les *feux* d'Enfer & du Purgatoire sont des *feux* inextinguibles , qui brûlent les coupables sans les consumer. Le monde doit périr par un déluge de *feu*. Sodome & Gomorrhe furent punis par le *feu* du ciel. Dieu apparut à Moïse sous la figure d'un *feu* ardent en un buisson. Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres en langue de *feu*. Le camp des Israélites étoit guidé par une colonne de *feu* pendant la nuit. Les Hébreux conservoient un *feu* sacré dans le Temple. Les Païens ont adoré le *feu*. Les Vestales gardoient le *feu* sacré des Romains. Les Perses ont encore des *feux* qui brûlent depuis plus de mille ans sur des montagnes.

FEU , se dit aussi des astres & des météores , des planètes même ; mais plutôt en Poésie qu'en Prose. Les Poètes appellent tous les astres , les *feux* du firmament , les *feux* de la nuit , des globes de *feu*. La lune est un des moindres *feux* du ciel. Les *feux* de la nuit pâli- rent dans les cieux. VOIT. On dit que le ciel est tout en *feu* ; pour dire qu'il tonne , & éclaire beaucoup. On appelle sur la mer le *Feu S. Elme* , certains *feux* volans autour des mâts & des manœuvres , & de la cage , causés apparemment par quelques exhalaisons qui restent après une tempête , & qui en présagent la fin. Les Mariniers les appellent *Saint Nicolas* , *Sainte Claire* , *Sainte Hélène* ; les Italiens *Hermo* ; les Castillans *sant Elmo* ; les Anciens *Castor & Pollux*. Quand il n'en paroît qu'un , on l'appelle *Furolle* , ou *Hélène* : ce qu'on croit de mauvais présage. Quand il en paroît deux , les Mariniers s'en réjouissent & les saluent avec leurs sifflets. Voyez ELME.

FEUX follets. *Ambulones* , *ignes erratici*. On appelle ainsi certains *feux* , ou flammes foibles qui paroissent dans les champs , & qui semblent courir après ceux qui les suivent , & fuir ceux qui les poursuivent. La chaleur seule les produit ; le mouvement de l'air les porte çà & là , suivant la détermination du vent. S'ils fuient , quand vous les poursuivez , c'est que vous poussez en avant l'air qui les emporte. Ils

vous poursuivent , quand vous les fuyez. L'air qui les emporte saisit à l'instant le lieu vide que vous laissez derrière vous en avançant , & ces *feux* paroissent vous poursuivre.

Il en est de même de ces *feux* que l'on voit souvent dans les lieux gras & marécageux , principalement dans les cimetières , où ils sortent des cendres des morts , & prennent quelquefois la figure & la posture d'un homme couché. Le peuple prend ces fantômes pour des revenans , des ames damnées , ou excommuniées. J'approche , & d'un coup de pied , je dissipe ce fantôme. Ce n'est qu'un amas d'exhalaisons émanées du cadavre , des plantes pourries , ou des matières grasses , qui se sont corrompues. La chaleur du soleil les élève dans l'air ; le froid de la nuit les condense , & en fait une espèce de phosphore : aussi quand on saisit ces *feux* , on trouve que ce n'est qu'une matière glaireuse & visqueuse. Voyez VAPEURS , EXHALAISONS , MÉTÉORES.

FEU , se dit aussi des chaleurs excessives de l'été.

L'été n'a point de feu , l'hiver n'a point de glace , Qui puisse retenir sa vigilante audace. BOIL.

FEU , se dit aussi en Médecine & en Chirurgie. Le *feu saint Antoine* (*ignis sancti Antonii*) est le nom que le Vulgaire donne à l'érysiপেলে. Voyez ÉRYSIPELE. Le *feu saint Antoine* est encore appelé *feu sacré* , & dans un acte de l'an 1254 , concernant l'hôpital qui étoit autrefois dans l'Eglise de saint Antoine à Marseille , cette maladie est appelée *Feu d'Enfer* , *Ignis Infernalis*. Cette maladie fit de grands ravages en France dans le XI^e & le XII^e siècle. C'est pour soulager les malades qui en étoient attaqués , que l'Ordre Religieux de saint Antoine de Viennois prit naissance l'an 1093 , sous le Pontificat d'Urban II. Le *feu sacré* causoit la perte du membre auquel il s'attachoit : il devenoit noir & sec comme s'il avoit été brûlé ; & l'on dit que l'on voit encore aujourd'hui de ces membres desséchés dans l'hôpital du bourg de saint Antoine en Dauphiné , qui est l'Abbaye Chef-d'Ordre de la Congrégation dont nous parlions tout à l'heure. Voyez le Pere Helyot , *Tome II, c. 16*.

Feu sacré , (*ignis Sacer*) appelé autrement le mal des Ardens. Voyez ARDENS , *T. I* ; & Mézerai , *Tome I, p. 334*.

Le *feu volage* , est une espèce de dartre qui s'enflamme , & qui vient sur-tout au visage , *Ignis volaticus* , *sylvaticus*. Le *feu* actuel est un bouton de *feu* , un fer chaud. Un *feu potentiel* est celui qui est enfermé dans les remèdes caustiques , comme les cautères , & en quelques minéraux , ou plantes corrosives. On dit aussi donner le *feu* à un cheval , quand on lui applique un bouton , ou un couteau de *feu* , pour le guérir du farcin , ou de quelques autres maladies. Les Curieux de ce qu'on appelle sciences secrètes , qui ne sont guère que de vraies folies , disent que les salamandres sont composées des plus subtiles parties de la sphère du *feu* , conglobées & organisées par l'action du *feu* universel , qui est le principe de tous les mouvemens de la nature ; que si l'on veut recouvrer l'empire sur les salamandres , il faut purifier & exalter l'élément du *feu* qui est en nous , & relever le ton de cette corde relâchée. C'est ainsi qu'on les fait parler dans les entretiens sur les sciences secrètes.

FEU PERSIQUE , *Ignis Persicus* , ou Ceinture , *zona*. Espèce d'érysiপেলে , ou de dartre qui entoure le corps comme une ceinture. Quelques-uns nomment aussi *Feu Persique* , le charbon , ou anthrax.

Le mot *feu* , pris dans le sens moral & figuré , s'applique de même à différentes choses.

Les Poètes l'emploient souvent pour signifier la passion de l'amour. On dit qu'un homme brûle d'un beau *feu* , c'est-à-dire , d'un amour vertueux & noble ; qu'il nourrit un *feu* discret , un *feu* caché sous la cendre , un *feu* qui le dévore. On l'emploie plus élégamment au pluriel.

Tout cède , amour , à tes feux criminels , VOIT.

De

*De mes feux mal éteints, je reconnus la trace.
Je brûle de plus de feux que je n'en allumai.* RAC.

On le dit de même de l'amour divin : brûler d'un feu divin, d'un feu céleste. S. Athanase inspira le premier l'amour de la vie religieuse, & alluma les premières étincelles de ce feu céleste, dont tous les cœurs furent embrasés. HERMAN. La charité est un feu qui a besoin d'être entretenu pour ne pas s'éteindre. NIC.

FEU, se dit en général de l'esprit & des passions. Cet Orateur a bien du feu ; c'est un esprit tout de feu : le feu brille dans ses écrits ; sa conversation est agréable ; il a beaucoup de feu.

Dans cette acception, il désigne plutôt la vivacité dans l'expression & dans le geste, les figures vives & multipliées, que les idées lumineuses. Il est compatible avec le génie, mais ne le suppose pas, & il se trouve très-souvent sans lui. Il n'en est pas ainsi du génie, qui ne va point sans le feu dont nous parlons.

*Ménage bien ton feu : souvent un Orateur
Croit par de durs efforts échauffer la froideur,
Et manquant au besoin de ce feu nécessaire,
Emprunte en s'agitant une ardeur étrangère.*

VILL.

En parlant de la violence des passions & des mouvemens impétueux de l'ame, on dit le feu de la colère, le feu de la concupiscence, le feu de la jeunesse, le feu des passions. On dit d'un homme en colère, qu'il a les yeux tout en feu, que le feu lui monte au visage, qu'il jette feu & flammes. Je fais que la nation des Poètes est une nation farouche, & qui prend feu aisément. BOIL. Horace avoit dit : *Genus irritabile vatum*. Je croyois qu'il avoit jeté le premier feu de la jeunesse. *Sperabam jam defervuisse adolescentiam*. PORT-R. Les Saints nourrissoient leur piété aux pieds du crucifix, y allumoient leur ferveur, y amortissoient le feu de leurs passions. BOURD.

Aussi-tôt malgré moi tout mon feu se rallume.

BOIL.

On le dit aussi du courage. On dit en ce sens, qu'il est difficile de soutenir le premier feu, la première impétuosité des François.

FEU signifie quelquefois inflammation, ardeur. Le feu de la fièvre, le feu d'une plaie. On défend le vin aux malades, dans la crainte de mettre le feu dans une plaie, d'augmenter le feu de la fièvre.

Et l'on appelle feu tout ce qui chauffe, sur-tout le vin & les liqueurs spiritueuses, qui brûlent le corps de ceux qui en boivent.

*L'esprit de vin rectifié,
Est désormais qualifié
De boisson douce & délectable ;
Le feu par art liquéfié,
Devient une liqueur potable.* L'ABBÉ RÉGN.

On dit aussi que du vin a du feu, qu'il a trop de feu, pour dire qu'il a de la chaleur, qu'il a trop de chaleur.

FEU, se dit aussi des troubles, des séditions. Pendant les guerres des Huguenots, tout le Royaume étoit en feu, des Prédicans séditionnaires mettoient le feu partout. Le Roi a éteint enfin le feu de la sédition. Deux Puissances, sans subordination, pouvoient un jour mettre en feu toute la Province. PAT. Quand on use en ces occasions de remèdes violens, on dit qu'il faut y appliquer le fer & le feu.

Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre.

RAC.

On dit au lanfquenec, que le premier Roi qui

Tome IV.

viendra, fera feu, pour dire, qu'il fera gagner ou perdre quelque coup notable.

FEU, se dit aussi du brillant, de la lumière vive que jettent ou réfléchissent certains corps. Fulgor. En termes de diamantaires, on dit le feu d'un diamant, d'un rubis, d'une escarboucle. On dit dans le même sens des yeux vifs & pleins de feu. Les vers luisans, la pierre de Boulogne, le phosphore, jettent du feu la nuit.

FEU ou couleur de feu, est un beau rouge, vif & éclatant. Color igneus.

FEU. (Taches ou marques de) ou feu absolument. On appelle de ce nom, en manège, le roux éclatant, quoiqu'obscur, dont est coloré le poil de certains chevaux bais-brun, à l'endroit des flancs, du bout du nez & des fesses.

On le dit aussi des taches roussâtres qui sont autour des yeux des chiens, & de quelques autres animaux. Chien marqué de feu.

On dit encore, en termes de manège, qu'un cheval a du feu, pour dire qu'il a de la vivacité. Dans ce sens, feu & ardeur sont deux choses différentes. Ardeur dit plus. L'ardeur est le trop de feu ou de vivacité. Le feu peut être tempéré : l'ardeur ne peut être amortie.

GARDE-FEU. f. m. Petite grille de fer, qu'on attache au-devant de l'ouverture de la cheminée, pour empêcher que les enfans ne tombent dans le feu.

COUVRE-FEU. f. m. Ustensile de cuivre ou de fer ; qu'on met sur le feu pour le couvrir & le conserver la nuit. On dit aussi couvre-feu, de l'action de couvrir le feu. Sonner le couvre-feu, c'est donner le signal pour couvrir le feu pour se retirer. Guillaume le Conquérant faisoit sonner le couvre-feu. Voyez COUVRE-FEU.

FEU de Sainte-Brigide. C'est un feu perpétuel que les Religieuses de Sainte-Brigide du Monastère de Kildar, en Irlande, entretenoient au tombeau de cette Sainte qu'elles avoient dans leur Maison, à laquelle on donna, à cause de cela, le nom de la Maison du feu. Elles y entretenrent ce feu par la tolérance des Evêques, jusqu'en 1220, qu'Henri Loundres, Archevêque de Dublin, le fit éteindre ; pour ôter tout lieu à la superstition. Père Hélyot, T. II, p. 148.

TERRE DE FEU. On a cru que la terre de feu étoit un assemblage de plusieurs Îles, & Maty le dit encore dans sa dernière édition : mais nos derniers Voyageurs à la mer du Sud, disent que ce n'est qu'une grande Île. *Terra ignium, terra ignita*. Elle est vis-à-vis la pointe la plus méridionale de l'Amérique ou des terres Magellaniques, & forme avec ces terres la partie Orientale du détroit de Magellan ; une autre grande Île, à laquelle nos derniers Navigateurs ne donnent point de nom, forme le reste du côté de l'ouest. Elle a cette Île au couchant ; celle qu'on nomme la Terre des Etats, est vis-à-vis la pointe la plus orientale, & forme avec elle le détroit de la Maire. Au milieu de sa côte méridionale, est le cap de Horn, qui est la pointe de la terre de feu la plus avancée vers le midi. Cette Île s'étend du midi au nord, environ depuis 52, 30, jusqu'au 15, 55 ou 40 min. de latitude Sud, & du couchant au levant, depuis environ le 307, jusqu'au 315° d. & plus du méridien de Ténériffe. Le Volcan que les vaisseaux qui voguent dans ces mers y voient jeter du feu & des flammes en abondance, est apparemment ce qui lui a fait donner le nom de terre de feu. M. Frézier l'appelle aussi Île de Feu. La terre de feu est de moyenne hauteur, escarpée en falaises sur les bords de la mer ; elle paroît boisée par bouquets ; par-dessus cette première côte, on voit de hautes montagnes, presque toujours couvertes de neiges. On peut déterminer le gissement de cette côte de l'Île de Feu au nord ouest quart nord, & sud-est quart sud du monde, depuis le détroit de Magellan à celui de la Maire, en corrigeant un demi-rumb, ou 23 de variation nord-est. FRÉZIER. Cet Auteur semble quelquefois, comme Maty & les autres, appeler terre de feu toutes les Îles qui sont au sud du détroit de Magellan. Voyez à la page 263

de son voyage, où il parle d'un nouveau canal découvert en 1713, dans la *terre de feu*. Nous ne connoissons que les côtes de la *terre de feu*, & peu ou point du tout le dedans de cette Île, où les Européens n'ont aucune Colonie. On dit qu'il y a des peuples d'une taille gigantesque. Il est certain qu'il y en a dans les terres de l'Amérique voisine, comme M. Frézier le montre, page 79 & 80. Ceux-ci sont, dit-on, presque entièrement barbares, & vont tout nus, quoique le climat soit fort froid.

FEU, se dit proverbialement en ces phrases. Un *feu* à rôtir un bœuf, c'est un grand *feu* & fort violent. On l'appelle encore un *feu* de reculée, parcequ'on est obligé de se recaler. On dit aussi, il n'est *feu* que de gros bois. Il n'est *feu* que de bois vert. On dit aussi, qu'un homme a mis le *feu* à la cheminée, pour dire, qu'il a mangé des viandes trop salées ou trop épicées, & qu'il s'est mis le gosier, le palais en *feu*. On dit aussi, c'est un *feu* de paille, d'une émotion qui ne dure pas long-temps, d'une entreprise qu'on n'achevera point. On dit aussi, faire du *feu* violet, pour dire, faire quelque chose avec vigueur ou éclat, à cause que le *feu* de bois vert, qui est le plus violent, tire sur le violet. On dit encore, le bois tortu fait le *feu* droit. On dit d'un homme qui s'enfuit fort vite, qu'il court comme s'il avoit le *feu* au cul. On dit de deux personnes qui ne se sauroient souffrir, que c'est le *feu* & l'eau. On dit aussi, dites-lui cela, & allez vous chauffer au coin de son *feu*, pour dire, allez lui reprocher cela en face. On dit d'une maison qu'on trouve en désordre, il n'y a, ni pot au *feu*, ni écuelles lavées. On dit d'un homme qui n'a, ni retraite, ni demeure assurée, qu'il n'a, ni *feu*, ni lieu: on disoit autrefois, ni feu, ni lieu. PASQUIER, ci-dessus.

*Scarron, par la grace de Dieu,
Malade indigne de la Reine,
Homme n'ayant, ni feu, ni lieu.* SCAR.

*Pour moi, grace au destin, qui n'a, ni feu, ni lieu,
Je me loge où je puis, & comme il plaît à Dieu.* BOIL.

*Etude de feu, étude de jeu, étude de fenêtre,
Ne firent jamais un savant Prêtre.* Voyez ÉTUDE.

On dit de celui qui n'a point voyagé, qui n'a point vu le grand monde, qui n'a point été à la guerre, qu'il n'a jamais bougé du coin de son *feu*. On dit, faire mourir quelqu'un à petit *feu*, pour dire, le faire languir dans une longue attente d'une chose dont il a besoin. On dit que le *feu* ne va point sans fumée, pour dire, qu'il paroît toujours quelque signe au-dehors d'une violente passion qu'on a dans l'âme, & qu'il y a toujours quelque chose de vrai de ce qu'on dit publiquement. On dit, se jeter dans le *feu* pour éviter la fumée. Ce proverbe est originairement Grec. On le dit d'une personne, qui, pour éviter un petit inconvénient, se jette dans un plus grand. On dit, si on n'est pas brûlé du *feu*, on est noirci de la fumée, pour dire, qu'il faut éviter les femmes, les gens de mauvaise doctrine ou de mauvaises mœurs, parceque si on n'est pas entièrement gâté par leur commerce, on y prend au moins quelques mauvaises impressions. On dit aussi, je ne fais de quel bois il se chauffe, ou de quel bois est son *feu*, pour dire, je ne le connois pas, je ne fais de quelle humeur il est. On dit encore, mettre les fers au *feu*, en parlant d'une affaire, pour dire commencer à la remuer, ou s'y appliquer vigoureusement. On dit aussi que le *feu* est à une marchandise, pour dire, qu'il y a presse à l'acheter, qu'on y court comme au *feu*. On dit aussi, mettre le *feu* aux étoupes, mettre le *feu* aux poudres, jeter de l'huile sur le *feu*, mettre le *feu* sous le ventre à quelqu'un, pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque action à laquelle il étoit déjà porté d'ailleurs; animer sa colère, sa passion. On dit, qu'un homme se mettoit au *feu* pour son ami, pour dire,

qu'il est prêt de le servir dans les choses les plus difficiles, & qu'il mettroit la main au *feu*, son doigt au *feu*, quand il propose quelque chose dont il est très-assuré. Ce proverbe se dit par allusion à une coutume qu'on avoit autrefois de se purger d'une accusation par l'attouchement du fer chaud. Cunegonde, femme de l'Empereur Henri de Bavière, se purgea du soupçon que son mari avoit contre elle, en marchant les pieds nus sur douze focs de charrue ardents. Naudé a dit proverbialement, tu mets bien du bois au *feu* tout d'un coup, pour dire, tu me proposes bien des choses à la fois.

FEU. f. m. S'est dit autrefois pour *fief*. *Feudum, Fevum, Fevatares.* LOBIN. Gloss. & T. II, p. 395.

FEU ardent ou coulevrée blanche. *Bryonia, viris alba.* Nic.

FEU CROISSANT & **FEU** VACANT. Termes de Coutumes. Droit d'une gerbe de froment ou d'une bichérée, mesure de Châteauneuf, que les hommes de main-morte ou affranchis, doivent au Seigneur dans quelques cantons de Bressé. *Jus manipuli ou modii exigendi.*

L'origine de ces termes, *feu croissant* & *feu vacant*, est fort obscure & fort incertaine. Le sentiment de Philbert Collet, dans son Commentaire sur les Statuts de Savoie, est que ces mots signifient la vie d'un homme, qui est sujet à ce devoir depuis sa naissance jusqu'à sa mort, ou bien que par ces mots, *feu croissant*, on marque que ceux qui demeurent dans ce canton, & qui augmentent le nombre des habitans, & des *seux*, sont sujets à ce devoir, & que ceux qui vont demeurer ailleurs, & par-là sont *feu vacant*, n'en sont pas exempts.

FEU DE PAILLE, se dit dans un sens métaphorique d'une colère qui dure peu. On tâche de persuader que les colères des François sont des *seux* de paille. M. DE LIONNE.

FEU D'ENFER. Nom d'une maladie. Voyez **FEU** SACRÉ.

FEU INFERNAL. Voyez **FEU** SACRÉ, maladie.

FEU DE S. ANTOINE. Voyez **FEU** SACRÉ.

FEU, **FEUE**, adj. qui n'a point de pluriel, & dont on se sert en parlant des défunts, dont la mémoire est encore assez récente. *Defunctus.* Le *feu* Roi se dit du Roi dernier mort. La *seue* Reine. *Fcu* mon père, *feu* mon oncle. Cela se borne aux personnes que nous avons vues, ou que nous avons pu voir. Qui diroit *feu* Virgile ou *defunt* Charles-Quint, se rendroit ridicule. C'est une licence du style burlesque, que de dire *feu* Adam, ou comme Scarron, *feu* saint Thomas. On dispute s'il faut dire *feu* ou *seue*, en parlant d'une femme. Ceux qui tiennent qu'il vient de *fuit*, à cause que les Italiens disent, la *fù* *Madama* sont pour *seue* *Madame*. M. Ménage soutient que *feu* avec un substantif féminin, est un monstre de Grammaire, & qu'il vient de *felix*, par rapport au *μαχαρις* des Grecs, & au *felicitis memoria* des Latins. M. de Gombaud, M. Patru, M. Chapelain, le P. Bouhours & M. de Segrais, tiennent pour *feu* la Reine, & l'on ne risque rien après eux; cependant on dit la *seue* Reine. Voyez les raisons de M. Ménage, qui cite M. de Balzac pour lui, & qui insiste fortement à dire *seue* *Madame*. Il rapporte aussi ce que le P. Bouhours lui a objecté là-dessus. Aujourd'hui il est établi par l'usage que *feu* n'a point de féminin, lorsqu'il est placé avant l'article ou avant le pronom personnel. Ainsi, quoiqu'on dise la *seue* Reine, il faut dire *feu* la Reine. Les Notaires de quelques Provinces disent encore au pluriel *furent*, en parlant de deux personnes conjointes & décédées; ce qui marque que ce mot vient de *fuit* & de *fuertant*. Nicot prétend qu'il vient de *defunctus*, au-lieu de *fato functus*.

FEUCHIÈRE. f. f. *Filix.* Nicot. C'est ce qu'on appelle maintenant *fougère*. Voyez **FOUGÈRE**. *Feuchière*, femelle. *Thelypteris*.

FEUDAL. Journées *feudales* de Metz, jours auxquels se tiennent les Assises de l'Evêché de Metz. On a dit autrefois *feudal* pour *féodal*. Voyez **FÉODAL**.

FEUDATAIRE. f. m. Vassal, celui qui tient à titre &

hommage une Seigneurie, un droit en fief dépendant d'un Seigneur dominant: *Clientelaris, fiduciaarius, cliens*. Les *Feudataires* de la Couronne ne pouvoient autrefois recevoir les hommages de leurs Vassaux, avant que d'avoir fait eux-mêmes hommage au Roi; & Louis, Comte de Flandres, sous Charles IV, fut mis en arrêt au Château du Louvre pour ce sujet. Charles VII défendit au Comte d'Armagnac, de se dire dans ses Titres, Comte d'Armagnac par la grace de Dieu; ces termes, qui sembloient exclure toute dépendance, excepté de Dieu, étant une innovation préjudiciable au droit du Souverain, & dont jusqu'alors, il n'avoit été permis de se servir à aucun Duc, ni Comte qui fût *feudataire* de quelque Couronne. P. DANIEL. *Hist. de France*, T. II, p. 1162.

FEUDE, du Latin *feudum*, s'est dit autrefois pour fief. Voyez ce mot.

FEUDISTE. adj. m. Docteur ou Jurisconsulte qui a écrit des fiefs, *FE* qui est versé dans la matière des fiefs. Docteur *feudiste*. Il est aussi subst. Savant *feudiste* ou simplement *feudiste*.

FÈVE. f. f. *Faba*. Sorte de légume dont les racines sont fibreuses, & périssent toutes les années: elles poussent une ou deux tiges, hautes de deux à trois pieds, carrées, droites, vertes, creuses en dedans, garnies de feuilles arrondies, épaisses, d'un vert obscur, & rangées par paire sur une côte terminée par une pointe. De l'aisselle de ces côtes, sortent des bouquets composés de trois à quatre fleurs légumineuses, blanches, avec une tache brune ou noirâtre au milieu. A ces fleurs succèdent des gousses vertes, assez grosses, longues, arrondies, à deux cosses, qui renferment de grosses semences taillées en forme de rein, aplaties, blanches d'abord, puis brunes ou noirâtres, étant desséchées. Cette espèce se nomme *Faba major*, en François *Fève de marais*, pour la distinguer d'une petite espèce appelée *Faba minor, sive equina*, que l'on nomme *Féveroles*.

Faba vient du Grec φαγω, je mange; & on a donné ce nom à la *fève*, parceque c'est un des légumes que l'on mange le plus communément. Selon Scaliger, ce mot a été dit comme *paba*, à *pascendo*.

Il y a deux espèces de *fèves*: les unes croissent dans les jardins, & les autres dans les champs. Les premières ont été décrites ci-dessus. Les secondes sont rondes & oblongues, noirâtres, blanchâtres ou jaunâtres: les gousses qui les contiennent, sont d'une figure oblongue, arrondie, & plus petites que les gousses de *fèves* de l'autre espèce. Elles ont les unes & les autres les mêmes qualités & les mêmes effets, soit bons, soit mauvais. Voyez sur les *fèves* Vossius, *De Idol.* L. III, C. 35, L. IV, C. 97, L. V, C. 11, 12, 25 & 49.

Les *fèves* adoucisent l'âcreté des humeurs, & sont propres à appaiser la migraine, & à provoquer le sommeil. Les Anciens croyoient que les *fèves* causoient des songes incommodes & fâcheux. On se sert en Médecine de diverses parties de la *fève*. L'eau distillée de ses fleurs est diurétique, & très-propre pour effacer les taches du visage. Les *fèves* prises en décoction, détergent & resserrent, & prises en substance, elles sont venteuses, causent des coliques. Ces effets, bons ou mauvais, viennent des principes qu'elles contiennent; on en tire beaucoup d'huile, de sel acide & de sel volatil alcali; mais elles ont une substance un peu visqueuse. La farine de *fèves*, qui est faite de la semence, est emplastique & résolutive. On tire des cendres des gousses, qu'on a fait brûler, un sel qui est fort bon dans la gravelle, dans la rétention d'urine & dans l'hydropisie. Il y a une autre espèce de *fève* qui est semblable à la précédente, mais qui est plus petite. C. Bauhin l'appelle *faba minor, seu equina*.

Les femmes de Méthymne se mettent par ornement des moitiés de *fèves* sur le front, & elles y sont rangées comme des diamans enchassés en une table d'or. Du LOIR, p. 37.

FÈVE D'ÉGYPTÉ. *Faba Aegyptiaca*. La plante que Prof-

per Alpin a décrite sous ce nom, & qu'il soupçonne être le vrai Lotus des Egyptiens, ressemble tout-à-fait à notre Nénufar blanc; elle n'en diffère que par ses racines, qui sont arrondies, charnues & bonnes à manger, & par ses feuilles, qui sont crénelées & dentelées sur leur bord. La principale différence est dans le fruit, qui est semblable à la moitié d'un globe, de couleur verte, & divisé en plusieurs petites cavités, chacune desquelles contient un fruit semblable à un gland: La *fève d'Égypte* croît dans des lieux marécageux & aux bords des rivières. Bonnius l'appelle *nymphaea Indica flore purpureo*. M. de Tournefort fait un genre particulier de cette plante, & diffère de la *nymphaea*. Il l'appelle *Nelumbo zeylanensium, Institut. rei herbaria. 261*. D'autres appellent les *fèves d'Égypte, Colocaria*, comme le P. Rapin dans ses jardins.

FÈVE DE SAINT-IGNACE. f. f. C'est un petit fruit des Indes Orientales, qui naît principalement aux Îles Philippines. Sa figure & sa grosseur approchent de celles d'une hermodacte, de consistance dure comme de la corne, difficile à rompre, mais facile à raper. Sa couleur est en dehors grise, rougeâtre, & en dedans blanchâtre. Son goût est amer. Ce fut un Jésuite qui le premier fit connoître ce fruit à des Marchands Portugais, & qui lui donna le nom de *fève de Saint-Ignace*. C'est un puissant purgatif, qui emporte souvent les fièvres intermittentes. On s'en sert aussi pour l'épilepsie & la colique.

On appelle *fèves de haricot* ou *fèves de Rome*, les semences de haricot; elles ressemblent à un petit rein, & il y en a de blanches, de noires & de diverses autres couleurs. C'est de celles-là qu'on entend parler à Paris, quand on dit simplement *fèves*, & on désigne les autres espèces par des noms particuliers, comme de *fèves de marais*, de *fèves vertes*, de *fèves rouges*, &c. Voyez HARICOT.

Le *Nelumbo*, plante ainsi appelée à Ceylan, & qui croît dans le Malabar & dans le Mississipi, est bien d'un autre caractère: ses feuilles sont tout-à-fait rondes en forme de disque, portées par des queues placées à leur centre; ses fleurs ont quelque rapport avec le Nénufar, mais elles sont purpurines, & leur fruit est un cône renversé; c'est-à-dire, la pointe du cône tient au pédicule. Ce fruit est divisé à sa partie supérieure en plusieurs petites niches, qui renferment chacune une semence arrondie. Herman la croit la vraie *fève d'Égypte* dont parle Théophraste.

Il vient en Amérique une espèce de *fèves* qui ont la même couleur & la même figure que les nôtres; mais elles sont plus petites. Cette *fève* est séparée par le milieu d'une petite peau délicate; elle purge violemment par haut & par bas.

Il croît aux Antilles de plusieurs espèces de *fèves* & de *faséoles*, qu'on ne voit point en France. Les plus communes sont des blanches, à qui les premiers habitans ont donné un nom malhonnête, à cause de leur figure. Elles produisent leur fruit, qui est bon à manger, six semaines après qu'elles ont été plantées. Les autres sont diversifiées de plusieurs belles & différentes couleurs, comme celles que l'on nomme *fèves de Rome* ou de Lombardie.

FÈVE DE SEPT ANS. Espèce de *fève* qui croît aux Antilles, & qui est ainsi nommée, parcequ'une même tige porte sept ans entiers sans se laisser. Elle s'étend sur les arbres, sur les rochers, & par-tout où elle peut atteindre. En tout temps on y trouve du fruit du fruit en fleur, du fruit vert & en maturité; de sorte qu'on peut y admirer

Le printemps & l'automne en un même rameau.

LONVILLIERS DE POINCY, *Hist. Nat. des Ant.* L. I, C. XII, art. 7.

Dans la Province de Suchuen à la Chine, non loin de la ville de Chinchung, on trouve des arbres qui produisent des *fèves* ou *faséoles*, que les Chinois nomment pierreuses, à cause de leur dureré. Les Médecins en usent avec succès contre les défaillances

de cour. *Ambass. des Holl. à la Chine, p. II, C. 13, p. 31.*

Fraiser des fèves, c'est ôter la petite peau blanche qui les couvre. Nicot prétend que ce mot de fèves fraisées, ou comme il l'écrivit, fèves fraisées, vient du Latin *saba fressa* ou *fresa*, id est, *fracta*.

On s'est servi autrefois de fèves pour recueillir les suffrages des peuples. La blanche signifioit absolution, & la noire condamnation. A Athènes on créoit les Magistrats au sort de la fève. Aujourd'hui on s'en sert encore pour élire le Roi de la table, dans les repas qui se donnent vers la fête des Rois.

On appelle un Roi de la fève, un homme qui fait le vain, & dont on ne fait pas grand état, qui n'a aucune autorité. On l'a dit dans le sens propre de celui qui est Roi du festin de la fête des Rois, parce que la fève du gâteau lui est venue.

*Le Roi voulant donner à son deuil quelque trêve,
Et divertir toute la Cour,
Dans Versailles, ce riche & superbe séjour,
Avec grand apparat fit un Roi de la fève.*

Les Romains appeloient le premier jour de Juin les Calendes des fèves, *Fabaria calenda*, parce qu'on faisoit ce jour-là un sacrifice de fèves à la Déesse Carne ou Carna. Voyez Nonius au mot *Maeto*.

FÈVE. Nom du ver à soie, lorsqu'il est couvert de soie.

On dit proverbialement, qu'un homme croit avoir trouvé la fève au gâteau, quand il croit avoir trouvé la résolution de quelque question difficile ou quelque pensée heureuse.

On reproche aussi la folie ou foiblesse d'esprit à quelqu'un, quand on lui dit que les fèves sont en fleur, suivant le proverbe Latin.

Cum faba florescit, stultorum copia crescit.

Un des symboles de Pythagore ordonnoit de s'abstenir des fèves. On a donné diverses interprétations à ce précepte, & entr'autres, qu'il falloit s'abstenir des Elections de Magistrats qu'on faisoit alors avec des fèves; entendant par-là qu'il valoit mieux demeurer dans une vie privée, où il y a plus de sûreté, que de briguer la Magistrature, où il y a plus d'embarras & de danger. Quelques-uns l'entendent dans le sens propre, & prennent cette défense à la lettre, parce que les fèves sont nuisibles à la santé, difficiles à digérer, peu convenables aux personnes délicates, & à celles qui ne s'occupent point de travaux pénibles.

D'autres cherchent la raison de ce précepte dans la Philosophie de Pythagore, & croient la trouver dans l'idée de la transmigration des âmes. Ce Philosophe craignoit que quelques-uns de ses parens ne fussent devenus fèves. C'est pour cela qu'Horace, *Sat. 6, l. 2, v. 63*, dit en plaisantant, *saba Pythagore cognata*.

FÈVE, est, en termes de Maréchallerie, une maladie de cheval, une enflure qui lui vient dans le haut de la bouche, derrière les pincées de la mâchoire supérieure. On l'appelle aussi le *lampas*.

On appelle germe de fève, la marque noire qui vient dans les creux des coins d'un cheval, & qui s'y étant formé vers les cinq ans, s'y conserve jusqu'à sept ou huit; jusqu'auquel temps on dit que le cheval marque. Cette marque sert à faire connoître l'âge des chevaux.

FÈVEROLE. f. f. Diminutif. Petite fève ou fève de haricot sèche. *Siliqua*. Voyez HARCOT. On dit aussi fayoles dans le même sens en quelques endroits.

FÈVERSHAM. Bourg du Comté de Kent en Angleterre. *Fevershamum, Favershambum*. Il a titre de Comté, & est situé entre la ville de Cantorbery & celle de Rochester. *MATY, Long. 18 d. 25 m. lat. 51 d. 19 m.*

FEUILLAGE. f. m. Branches d'arbres couvertes de feuilles. C'est aussi un terme collectif qui se dit de tou-

tes les feuilles d'un arbre. *Folia, frondes*. Feuillage vert, frais, épais. Se mettre à couvert sous un feuillage.

*Oiseaux qui volez dans les airs,
Et qui chantez sous ces feuillages verts,
Sans remords vous passez votre innocente vie.*

REC. DE VERS.

On le dit aussi des ouvrages des ouvriers qui imitent ou représentent des feuilles, comme en Architecture, en Menuiserie, Broderie, &c. Du damas à rames, à feuillages. Une bordure ornée de feuillages.

FEUILLANS. Bourg ou village de France dans le Languedoc. *Fulium*. Il est à six lieues de Toulouse vers le midi, & renommé pour son Abbaye, qui est chef d'Ordre des Feuillans, qui en ont pris leur nom.

FEUILLANS. f. m. Ordre de Religieux vêtus de blanc, qui vivent sous l'étroite observance de la Règle de S. Bernard. C'est une réforme de l'Ordre de Cîteaux, *Fulienfes*. Dom Jean de la Barrière, d'une famille illustre du Vicomté de Turenne en Querci, en fut l'Instituteur. En 1565, il prit possession de l'Abbaye de Feuillans que lui avoit resignée en 1562 Jean de Cruissol en embrassant l'hérésie. Il la tint onze ans en commende. L'an 1573, touché de la grace, il entra dans l'Ordre, & fit son noviciat à l'Abbaye d'Aune, Diocèse de Toulouse. Après sa profession, il alla résider à son Abbaye, & peu à peu il y introduisit la réforme. Il lui donna un chant particulier, qui fut nommé le chant de M. de Feuillans. Il le quitta quelques années après, & reprit celui de Cîteaux. Le Pape Sixte V l'approuva en 1586, & les Papes Clément VIII & Paul V lui accordèrent des Supérieurs particuliers. Le Roi Henri II fonda un Couvent de cet Ordre au Fauxbourg de Saint-Honoré à Paris. Le P. Goulu, Général des Feuillans, eut de grandes disputes avec M. de Balzac & quelques autres beaux esprits: dans les livres qu'il imprima contre eux, il se cacha sous le nom de Phylarque. Ses Adversaires l'appeloient le Prince des feuilles. *Φύλλον* signifie feuille en Grec, & *ἄρχων*, Prince ou Commandant. L'Abbaye des Feuillans, dans le pays, s'appelle *Huélans*. MÉN. Sponde à l'an 1586 nombre IV; les Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. III, p. 447* & suiv. Miræus, *Hist. Relig. d'Ossat, Epître à Jean de la Barrière*, parlent des Feuillans.

FEUILLANTINE. f. f. Fille d'un Ordre de Religieuses qui ont suivi la même réforme que les Feuillans. *Moniales Fulienfes*. Les Feuillantines ont été instituées par D. Jean de la Barrière, Abbé Réformateur de Feuillans, & par Madame Anne de Polastron de la Hillière, femme de Jean de Grandmont, Seigneur de Sauvens. Elles furent établies d'abord à Rome par le Cardinal Rusticio, protecteur de l'Ordre de Cîteaux, & par les deux Peres que D. Jean de la Barrière avoit envoyés à Rome, pour demander à Sixte V l'approbation de sa réforme. Le Cardinal fit bâtir l'Eglise de Sainte-Suzanne, qui étoit son titre, & un Monastère où il les mit. Ainsi l'on peut dire que les Religieuses de Sainte-Suzanne de Rome ont été les premières Feuillantines, quoiqu'elles n'en aient pas porté le nom. Ce furent celles que D. de la Barrière avoit établies à Sauvens, qui furent nommées les premières. Ce ne fut que l'an 1586, qu'ayant reçu la première Bulle du Pape Sixte V, qui érigeoit la nouvelle Congrégation des Feuillans, & leur permettoit de bâtir des Monastères de l'un & de l'autre sexe, qu'il travailla à établir à Sauvens celui des Feuillantines, & ensuite à Montesquiou. Voyez le P. Hélyot, *T. V, C. 39*. Le premier Couvent de cet Ordre en France fut établi en 1590 proche de Toulouse, & puis transféré à Toulouse. Voyez sur les Feuillantines Hilarion de Coste, *Eloges des femmes illustres, T. I*, & les Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. III, p. 430*.

On appelle à Paris Feuillantine, une espèce de pâtisserie feuilletée, faite en forme de tarte ou de

tourte, de viande hachée; on y fait entrer des macarons, de la crème, de l'écorce de citron, du sucre & d'autres assaisonnemens.

FEUILLARD. f. m. En termes de Blafon, on a donné le nom de *feuillards* aux lambrequins, à cause de leur ressemblance aux feuilles d'acanthé. *Foliatum.*

FEUILLE. f. f. Ce mot vient du Latin *folium*, qui signifie la même chose. C'est cette partie des plantes, le plus souvent plate & mince, qui vient ordinairement au printemps, & qui tombe au commencement de l'automne. Les *feuilles* des fleurs s'appellent pétales. Il y a des plantes qui n'ont point de *feuilles*, comme les truffes & quelques espèces de champignons. Une *feuille* de chêne. Une *feuille* de vigne. Un folitaire qui ne connoît d'autres vicissitudes que la chute & la naissance des *feuilles*, dans le changement des saisons, jonit d'un calme que rien ne peut troubler. M. SEUD. Les arbres meurent quelquefois quand au printemps on leur ôte toutes leurs *feuilles*, comme on voit arriver aux muriers qu'on dépouille pour nourrir les vers à soie.

On trouve dans quelques Coutumes le mot de *feuilles*, pour dire *années*, comme les Poètes prennent les étés, les automnes & les autres saisons, les moissons, & autres choses semblables qui n'arrivent qu'une fois en une année, pour l'année même. Le Seigneur coupera les bois taillis accoutumés d'être coupés, pourvu qu'ils aient quatre *feuilles*, & quatre mois de Mai passés. *Coutume de Loudun, tit. 14, art. 3.*

M. Grew a remarqué six parties différentes, que la nature a destinées à la conservation des bourgeons; savoir, les *feuilles*, les *surfeuilles*, les *entrefeuilles*, les tiges des *feuilles*, les chaperons & les petits manteaux ou voiles qui les couvrent. La peau des *feuilles* n'est autre chose que la même peau de la branche qui s'étend, comme l'or battu se réduit en *feuilles*. Elles sont pliées dans le bourgeon quelquefois en deux, quelquefois en plusieurs plis, comme une éventail. Si les *feuilles* sont trop épaisses pour se plier commodément en deux, & pour se ranger les unes contre les autres, ou si elles sont en trop petit nombre, & que leurs fibres soient trop délicates, au-lieu de plier elles se roulent, & forment un seul rouleau, comme les *feuilles* de l'oreille d'ours, qui sont épaisses, ou deux rouleaux qui commencent à chacune des extrémités de la *feuille*, & qui se rencontrent au milieu. Il y a des plantes dont les *feuilles* forment trois rouleaux comme la fougère. Quelques-unes ont des poils de différente figure. La lavande & l'olivier sauvage ont des poils qui ressemblent à des étoiles. On voit des globules sur les *feuilles* de toutes sortes d'arroches.

On considère en général les *feuilles* par rapport à leur structure; 2^o par rapport à leur circonférence, faisant abstraction des sinus & des angles, *circumscriptio*; 3^o relativement à leurs angles, *anguli*; ce qui se dit seulement des angles saillans, l'angle rentrant étant appelé *sinus*; 4^o relativement aux sinus ou échancrures qui partagent le disque de la *feuille* en plusieurs parties, & forment des angles rentrans; 5^o par rapport aux diversités qui se rencontrent à la bordure ou au bord, *marginata, margo*; 6^o relativement à leur surface ou superficie, *superficies*, qui comprend, tant le dessus, que le dessous; 7^o relativement aux diversités qui se rencontrent au bout de la *feuille* ou à son extrémité opposée à la queue; 8^o relativement au port général des *feuilles*, en les considérant de toutes parts dans une situation perpendiculaire; ce que Linnæus a nommé *latera*, les côtés.

Les *feuilles*, relativement à leur structure, sont simples, *simplicia*, ou composées, *composita*.

Les *feuilles* simples sont celles dont les queues sont terminées par un seul épanouissement, de sorte qu'il n'y a qu'une *feuille* au bout de chaque queue: telles sont les *feuilles* du poirier, du pommier, &c.

Les *feuilles* composées sont celles où plusieurs *feuilles* sont attachées à une queue commune. Ces

feuilles, qui, par leur réunion, forment les *feuilles* composées, se nomment *folioles, foliolum*. Elles ne font qu'une partie d'une *feuille*, puisque le filet commun qui soutient ces folioles, tombe l'automne avec elles.

Par rapport à la superficie, les *feuilles* sont plates, creuses, en bosse, lisses, rudes, velues, &c.

Les *feuilles* plates, considérées par rapport à leur figure, sont rondes, comme celles de la nummulaire; rondes à oreillons, comme celles du cabaret; en fer de pique, celles de l'origan; oblongues, celles de l'*Androsæmum*; à pans, celles de la *Bryonia Canadensis*; pointues par les deux bouts & larges vers le milieu, celle du lurier-rose; étroites & longues; celles de l'œillet & du chien dent; presque ovales terminées en pointes, celles du *cannabis lutea fertilis*.

Les *feuilles* creuses, sont, ou fistuleuses, comme celles de l'oignon, &c. ou pliées en gouttière; comme celles de l'asfodèle commun.

Les *feuilles* en bosse sont cylindriques dans quelques plantes, comme celles de plusieurs sortes de fougère, de salicot & de joubarbe. Elles sont quelquefois à trois coins, comme on le voit dans quelques espèces de *ficoïdes*.

Par rapport à la consistance, les *feuilles* sont, ou minces & délicates, comme celles du millepertuis & du chiendent; ou épaisses, comme celles du pourpier; ou charnues, comme celles de plusieurs sortes de joubarbes; ou drapées, comme celles du bouillon blanc.

Par rapport aux découpures, les *feuilles* sont découpées légèrement, ou profondément.

Les *feuilles* découpées légèrement sont crénelées; dentelées, frisées & plissées.

Les *feuilles* crénelées ont les découpures à anse; à panier, ou en tiers-point, comme celles des espèces du *gœum*.

Les *feuilles* dentelées sont découpées à dent de scie, plus ou moins régulièrement, comme celles du rosier & du *cannabis lutea fertilis*.

Les *feuilles* découpées profondément sont découpées jusqu'à la côte, ou jusqu'à la base, ou d'une manière particulière; savoir, en trèfle, en flèche, &c.

Les *feuilles* composées sont soutenues par une queue, ou rangées sur une côte simple, ou sur une côte branchue.

Les *feuilles* soutenues sur une queue sont, ou deux à deux, comme celles du *fabage*; ou trois à trois, comme celles du trèfle; ou cinq sur la même queue, comme celles de l'*agnus castus*; ou en plus grand nombre, disposées en éventail ouvert; savoir, celles de la plupart des espèces d'elébore noir.

Les *feuilles* rangées sur une côte sont rangées par paires, ou elles naissent alternativement sur une côte.

La côte de celles qui sont rangées par paires est terminée par une seule *feuille*, comme celle de la réglisse; ou terminée par une paire de *feuilles*; comme celle de *sophera*, de l'orobe, &c.

Les *feuilles* composées de plusieurs *feuilles*, rangées sur une côte branchue, sont, ou à grandes *feuilles*, ou à petites *feuilles*: ou bien elles sont lacinées; c'est à-dire, composées de *feuilles* étroites & longues comme des lanières. Celles de l'*angelica Alpina ad nodos florida* sont à grandes *feuilles*: celles du persil, ou de la ciguë sont à petites *feuilles*: celles du fenouil & du méon sont lacinées, ou découpées en lanières fort étroites.

Par rapport à la situation, les *feuilles* sont, ou alternes, c'est à dire, rangées alternativement le long des tiges & des branches, comme celles de l'alternes; ou opposées deux à deux, comme celles de la *phyllyrea*; ou opposées en plus grand nombre & disposées en rayon, ou en fraise, comme celles des espèces de *rubia*.

Par rapport à la grandeur, les *feuilles* sont, ou très-grandes, comme celles de *colocasia*, de *sphondy-*

limum, &c. ou médiocres, comme celles du pied de veau, de la historte, du figuier, &c. ou petites, comme celles du pommier, du poirier, du pêcher, &c. ou enfin très-membrées, comme celles du millepertuis, de la renouée, & de plusieurs autres plantes.

FEUILLES, se dit aussi des parties qui ordinairement sont les plus sensibles & les plus agréables des fleurs. Toutes les fleurs n'ont pas des *feuilles*. Il est même bien difficile de déterminer en plusieurs rencontres ce qu'il faut appeler les *feuilles* de la fleur, & ce qu'il faut nommer le calice de la même fleur. Des roses à cent *feuilles*, une *feuille* de tulipe. Pour ne pas confondre les *feuilles* de la fleur avec celles du reste de la plante, on les a appelées *pétales*, du mot Grec que les Botanistes ont adopté dans leurs descriptions, lorsqu'il s'agit des *feuilles* de la fleur. Car lorsqu'ils parlent des *feuilles* des plantes, ils les appellent *folium* en Latin, & *folia* au pluriel; mais quand ils parlent des *feuilles* des fleurs, ils les appellent *petalum* & *petala*. Ce dernier est tout Grec, *πετάλον*.

On appelle du vin de deux *feuilles*, de trois *feuilles*, &c. du vin de deux ans, de trois ans, &c. parce que la vigne a changé deux fois, trois fois, &c. de *feuilles*, pendant ces deux, ces trois années.

FEUILLES, en termes de Blason, se dit des *feuilles* de chêne, de houx, & d'autres arbres dont un Ecu est chargé. Il y a aussi des tierces *feuilles*, des quarts *feuilles* doubles, des quintes *feuilles*, & des *angemmes*, ou *angenins*: & on appelle *feuilles de scie*, des *falces* ou bandes, qui sont denticulées seulement d'un côté, comme des fers de scie. On appelle un Ecu *feuillé*, lorsqu'il y a des fleurs soutenues des tiges & des *feuilles* de leur plante. On appelle aussi, plantes *feuillées* celles qui ont leurs *feuilles*.

FEUILLES, se dit aussi par extension des choses qui sont plates & fort minces. Une *feuille* de papier. Ainsi on dit qu'un livre a tant de *feuilles* d'impression, que chaque *feuille* coûte tant. La *feuille* d'impression se plie en plus ou moins de *feuillets*, suivant la grandeur du volume où elle doit entrer. On lui a donné ce nom de *feuille*, parce que les Anciens écrivoient sur la *feuille* de la plante *papyrus*, dont ils en mettoient 25 à la main, comme nous faisons à la main de papier. Une *feuille* de fer-blanc. Une *feuille* d'or, & de l'or en *feuille*. Une *feuille* d'étain dont on étame les miroirs. Une *feuille* de carton. Une *feuille* de vermillon. Une *feuille* de four sur laquelle on range de petites pièces de four, que les Confiseurs font, comme massépains, biscuits, &c.

FEUILLE, se dit encore des choses qui peuvent se diviser en des parties très-minces: comme le talc se lève par *feuilles*. Les faux monnoyeurs trouvent moyen, avec du soufre, d'enlever une ou plusieurs *feuilles* des monnoies d'or ou d'argent.

FEUILLE. Terme de Jouaillier. Il se dit de ce que l'on met sous les pierres fines, transparentes, pour les faire jouer.

On met une *feuille* de quelque pierre précieuse sous des cristaux, pour contrefaire des pierreries. Les Orfèvres ne peuvent mettre sous améthyste, ni sous grénat, *feuille* vermeille, ni d'autre couleur, suivant leurs statuts.

FEUILLE, se dit aussi de ces menues pièces de bois précieux, & de diverses couleurs, que les Ebénistes, ou Menuisiers de placage ont réduits en lames d'environ une ligne d'épaisseur, avec la scie à refendre.

FEUILLE. On appelle la *feuille* d'une scie, ou plutôt la scie même, cette pièce de fer très-mince & dentelée, avec laquelle on refend, l'on ébauche, ou l'on coupe les bois, ou d'autres matières solides, propres à être sciées.

FEUILLE, se dit aussi, en termes de Chirurgie, de cette petite superficie qui se lève, & qui se détache quelquefois d'un os, lorsqu'il a été offensé. L'os s'est levé par *feuilles*, ou s'est effolié, exfolié.

FEUILLE, se dit, en termes d'Anatomie, de petites membranes minces & déliées. Les deux *feuilles* membranées de la valvule du colon. JOURN. DES SAV.

1719, p. 612. La disposition convulsive des intestins agissant sur les deux *feuilles* de la valvule, en procure l'écartement. Ib. p. 614.

Les Blanchisseurs de cire nomment cire en *feuille*, la cire qui a passé à la grelouoire, à cause de la figure qu'elle a au sortir de l'eau de la baignoire. On l'appelle aussi quelquefois cire en ruban, parce qu'elle ressemble parfaitement à un ruban étroit, dont la pièce seroit dépliée. La cire en *feuille* devient cire en grain, à force d'avoir été retournée sur les toiles.

On appelle aussi *feuille volante*, des *feuilles* de papier, tant qu'elles ne sont point reliées ensemble, comme celles des écoliers où ils écrivent leur glose. Ce titre qu'on a produit, ne fait point de foi; ce n'est qu'une *feuille volante*.

On appelle la *feuille* d'un Secrétaire d'Etat, d'un Greffier, d'un Trésorier, ou Payeur, ce qui leur sert de minute, de plumitif, ou d'état de paiement; comme c'est un tel Secrétaire d'Etat qui ce mois-ci tient la *feuille*, ou le mémoire des grâces accordées par le Roi. Le Greffier n'a pu délivrer cet Arrêt, parce que le Président n'a pas encore visé, arrêté la *feuille*: c'est son plumitif qu'il a écrit sous lui à l'Audience. Vous ne ferez pas aujourd'hui payé, vous n'êtes pas sur la *feuille* du Payeur.

On appelle aussi *feuille*, le cahier sur lequel est la liste des Bénéfices vacans, & de ceux qui les demandent. Etre sur la *feuille*, mettre sur la *feuille*. La *feuille* est fort chargée pour la première nomination.

FEUILLE, se dit, en termes d'Aides, d'un mémoire. *Scheda*. Les Commis aux Aides sont obligés de laisser une *feuille* aux Cabaretiers & Débitans, lorsqu'ils le demandent, sur laquelle ils écrivent la continence des futailles.

On appelle aussi des *feuilles de paravent*, chacune des pièces des chassis qui les composent, parce qu'elles se plient les unes sur les autres comme un livre.

En termes d'Architecture, on appelle *feuilles* & *feuillages*, tous les ornemens d'Architecture, ou de Menuiserie, qui imitent & représentent des *feuilles*; comme des festons de *feuilles* de chêne, de laurier. Les *feuilles* d'acanthé, de persil découpées, de laurier refendues par trois *feuilles* à chaque bouquet, & d'olivier par cinq, sont les ornemens ordinaires des chapiteaux, selon les divers ordres d'Architecture. *Feuille*, en menuiserie, est un assemblage qui fait partie d'une fermeture de boutique, &c.

On appelle *feuille*, l'extrémité du manche des cuillers, & des fourchettes un peu étendu pour y graver des armoiries.

FEUILLE, se dit aussi d'un petit ornement d'argent fort délié qu'on étend sur le pied des aiguères, & de quelques autres ouvrages.

FEUILLE, en termes de Pêche, signifie en Bresse le poisson qui a trois mois. *Piscis*, *pisciculus trimestris*.

FEUILLE MORTE. a. de t. g. Couleur tirant sur la couleur des *feuilles* sèches. Satin *feuille-morte*. Il y a des Confréries de Pénitens, qu'on appelle Pénitens *feuille morte*, parce que leurs habits sont de couleur de *feuilles mortes*. On dit substantivement, voilà un beau *feuille morte*. *Marcidi solii colorem referens*.

FEUILLE D'ESDINE. Terme de Fleuriste. Tulipe d'un beau nacarat & rouge brun. MORIN.

FEUILLE DE SAUGE. Terme de jardinage. Espèce de pioche pointue par le bout, & s'élargissant un peu en approchant du manche: il en est d'autres qui sont plates à l'endroit où la *feuille de sauge* est pointue, & s'appellent du seul nom de pioche. Ces *feuilles de sauge* sont propres à fouiller dans les fonds pierreux, & les pioches sont bonnes à fouiller dans les terroirs qui sont simplement durs sans être pierreux. LA QUINT. On le dit aussi d'une pièce de fer qui entre en la composition d'une ferrure. C'est aussi le nom d'un instrument d'attacheur de dents.

FEUILLE D'INDE, ou *Folium Indum*. C'est la *feuille* d'un grand arbre qui croît au pays de Cambaye, & en

plusieurs autres endroits des Indes. Elle est semblable à la *feuille* du citronnier, mais plus étroite au sommet, de couleur vert-pâle, ayant trois côtes tout de son long; lisse & luisante par-dessus, un peu rude au-dessous, d'un goût aromatique, & d'une odeur qui approche du girofle. La *feuille d'Inde* ne nage pas sur l'eau comme la lentille de marais, ainsi que Dioscoride & Pline l'ont écrit. L'arbre qui la porte vient loin des eaux, & en des lieux secs. Elle est fort diurétique, & bonne contre la puanteur de l'haleine, pour garantir les habits des vers. C'est un des ingrédients de la thériaque. On l'appelle aussi *malabathrum*. Ce mot vient de *tamalapatra*, qui est le nom que les Indiens lui ont donné.

FEUILLE ORIENTALE. C'est un des noms que quelques Droguistes & Botanistes donnent au séné, cette plante médicinale si connue, & qui est un si excellent purgatif.

FEUILLE DE NOYER. Cette *feuille* est du nombre des drogues colorantes des Teinturiers, qui sont communes au grand & au petit teint.

FEUILLE D'EAU DE MORIN. Sa fleur est en cloche; elle n'est composée que d'une *feuille*; cette *feuille* est divisée en plusieurs segmens. Le pistil sort du fond de la fleur, & dégénère en un fruit qui s'ouvre en deux endroits; ce fruit contient des semences qui ont la même figure que le vaisseau dans lequel elles sont contenues. On ne lui attribue aucune propriété médicinale.

CHÈVRE-FEUILLE. f. m. *Caprifolium*. Sorte de plante qui porte des fleurs odoriférantes, & dont on se sert pour des berceaux de jardins, &c. Voyez au mot CHÈVRE.

MILLE-FEUILLE. f. f. *Millefolium*. Sorte de plante médicinale. Voyez au mot MILLE. Il y a aussi des roses qu'on appelle roses de cent *feuilles*, roses de mille *feuilles*. P. RAPIN.

FEUILLE DE MYRTE. *Folium Myrtinum*. Terme de Chirurgie. C'est le nom d'un instrument qui a tiré son nom de la ressemblance qu'il a avec une *feuille de myrte*. Il y a deux sortes de *feuilles de myrte*, dont l'une est plus grande que l'autre: cet instrument sert à nettoyer une plaie. Il a une façon de cure-oreille à son extrémité, avec lequel on peut tirer les corps étrangers qui sont entrés dans les oreilles, & les petites pierres qui sont arrêtées dans l'urètre. L'autre *feuille de myrte* est si mince, qu'elle est à demi transparente; elle est crochue à son extrémité, en forme de déchausoir. Outre l'usage qu'elle a de commun avec la première, elle sert encore dans les dissections, lorsqu'on veut séparer des membranes & des filamens. M. Dionis dit qu'il s'en est toujours servi heureusement dans les opérations du bubonocèle. Voyez cet Auteur dans son Traité des opérations de Chirurgie.

PORTE-FEUILLE. Voyez au mot PORTE.

SUR-FEUILLE. Voyez au mot SUR, & au commencement du présent article.

On dit proverbialement, qui a peur des *feuilles*, ne doit point aller aux bois; pour dire, qu'il ne faut point s'engager à des entreprises dont on craint de faire les frais. On dit qu'un homme tremble comme la *feuille*; pour dire que c'est un poltron. On dit aussi que la monnoie du sabat, ce sont des *feuilles* de chêne, qui n'ont que l'apparence de l'or. On dit aussi d'un malade qui languit, qu'il s'en ira avec les *feuilles*; pour dire, qu'il traînera jusqu'à l'automne.

FEUILLÉ, ÉE. adj. *Foliatus*. Terme de Botanique. Garni de *feuilles*.

FEUILLÉ, terme de Blason, se dit des *feuilles* des plantes, lorsqu'elles sont d'un émail différent. *Foliis ornatus, frondosus, foliatus*. Tuméri porte quatre tulipes tigées, & *feuillées* de sinople.

FEUILLÉ, se dit encore en termes de Blason, des *feuilles* qui couvrent la nudité des figures humaines. La maison de Créqui-Lesdiguières a pour supports de ses armes, deux Sauvages de carnation, *feuillés* de sinople.

FEUILLÉE. f. f. Branches d'arbres, garnies de *feuilles*,

qu'on a coupées pour former un couvert. *Frondeum umbraculum, frondea pergula*. Ils dansoient sous la verte *feuillée*. M. Ménage fait venir *feuillée* de *foliata*.

FEUILLÉE. Terme de Conchyliologie. Espèce de coquillage de mer. *Concha foliata*. Une *feuillée* parfaite, tachetée de pourpre. GERSAIN. On l'appelle huitre *feuillée*.

FEUILLE-MORTE. Voyez au mot FEUILLE.

FEUILLER. v. n. Terme de Peinture. Représenter les *feuilles* d'un arbre. On dit qu'un Peintre *feuille* bien. C'est un rare talent que celui de bien *feuille*.

On dit substantivement le *feuille* d'un Peintre, pour exprimer la manière dont il rend les *feuilles*. Le *feuille* de ce Peintre est léger, délicat, &c.

FEUILLERET. f. m. Espèce de rabot, outil à fût, servant aux Menuisiers à pousser des *feuillures*.

FEUILLET. f. m. Partie d'une *feuille* pliée en deux, quatre, six, ou huit parties, & qui contient deux pages. *Folium*. C'est dans un livre ce qu'on est obligé de tourner, quand il a été lu d'un côté. Les Registres des Banquiers & des Marchands, doivent être paraphés par le Juge à tous les *feuillets*, suivant l'Ordonnance.

On appelle *feuille* à la boucherie, un des ventricules du bœuf qui a plusieurs *feuillets*, & est contigu à la caillette. On l'appelle autrement *Melier* & *Pseautier*.

FEUILLET, parmi les Menuisiers, est une bordure très-déliée, & comme aiguillée en *feuille*.

FEUILLETS, chez les Cardeurs; ce sont des rouleaux de laine préparés pour être filés.

FEUILLET, en Botanique, synonyme de couche. Voyez FEUILLETÉ.

FEUILLETAGE. f. m. *Placentæ foliaceæ*. Les Pâtisiers appellent ainsi la pâte *feuille*tée.

FEUILLETER. v. a. *Evolvere, versare manu*. Manier un livre, ou des papiers, & en tourner les *feuillets*. Il signifie quelquefois parcourir un livre; & quelquefois le lire, l'étudier. Ce Docteur a bien *feuille*té sa Bible; il la fait par cœur. *Feuille*ter les Auteurs SCAR.

*J'ai feuille*té tous mes Mémoires;
J'ai repassé tous mes papiers,
Et mis dans mes doctes grimoires
Tout le ciel en douze quartiers. P. DU CERC.

On dit aussi, *feuille*ter la pâte, *foliaceam facere, foliis distinguere*, quand on la manie de telle sorte, qu'elle se lève par *feuillets*.

FEUILLETER, est aussi un terme de Rôtisseur. Il signifie couper le lard par petites tranches fort déliées, pour en faire des lardons à piquer la viande.

FEUILLETÉ, ÉE, part. pass. & a. Il a toutes les significations de son verbe. Voilà un livre qui a été bien *feuille*té. Un gâteau *feuille*té, qui est une espèce de gâteau qui se lève par *feuilles*.

On dit encore *feuille*té, ce qui est composé de plusieurs *feuillets* appliqués parallèlement les uns sur les autres. M. Tournefort se sert de ce terme pour décrire certains fruits dont l'intérieur est garni de *feuillets*. Le fruit du pavot a sa cavité *feuille*tée.

On dit de même que l'écorce des arbres est *feuille*tée, composée de *feuillets*, ou couches. Voyez COUCHE.

FEUILLETIER. f. m. C'est une des qualités que les Maîtres Cartiers, faiseurs de cartes à jouer, prennent dans leurs Statuts: les autres sont Cartiers Taroitiers & Cartonniers.

FEUILLETIS. f. m. Endroit d'une ardoisière où l'ardoise est tendre & facile à diviser.

FEUILLETTE. f. f. Certaine mesure de vin. Quelquefois c'est une grande mesure qui contient un demimuid, ou 120 pintes de Paris, comme en Bourgogne. En quelques Provinces, c'est une petite mesure, ou la moitié d'une pinte de Paris, comme on dit à Lyon. Ménage dérive ce mot de l'Italien *foglietta*, qui est chez eux une espèce de mesure. Borel le dérive

de *phiala*. Pomey le tourne en Latin par *cotyla*, ou *hemina*. Voyez FILLETTE.

FEUILLIÈRE. f. f. Terme de Carrier. On appelle les *feuillères* d'une carrière, les veines de terre qui en couvrent le ciel, & qui, n'étant point soutenues, peuvent causer des fondis. On fortifie ordinairement les *feuillères* par des piliers de moilon, ou par des madriers & des arcs-boutans de bois.

FEUILLIR. v. n. qui s'emploie en parlant des arbres & des plantes qui jettent des feuilles. Il est vieux & hors d'usage.

FEUILLU, UE. a. *Foliosus*, *frondosus*. Qui a beaucoup de feuilles. Arbre *feuillu*.

Colonne *feuillue*, en Architecture, est une colonne dont le fût est taillé de feuilles de roseau, ou d'eau, qui se recouvrent en manière d'écailles, ou comme les feuilles de la tige d'un palmier.

FEUILLURE. f. f. Terme d'Architecture & de Menuiserie. *Foliatio*, qui se dit des cannelures, ou entailles à angles droits qui se font aux bords des portes, fenêtres, volets, & de toutes les choses que l'on veut faire fermer justes, qui entrent les unes dans les autres. Les *feuillures* de fenêtres doivent avoir deux pouces, afin de conserver davantage de force aux membrures & châlis de bois qui portent les volets de Menuiserie.

FEULTREMENT. f. m. Terme de Teinture. Il se dit particulièrement des nuances des soies propres à la tapisserie sur canevas; lorsque, par le peu d'habileté du Teinturier, ces nuances sont confondues & mal suivies. On dit ainsi *brouillement*.

FEUR. f. m. Vieux mot, qui signifie *for*; *forum*. Décliner *feur*, *foram excipere*. À *feur*, veut dire, à raison de, à mesure. Au *feur* l'emplacement, signifie à proportion, au *prorata* de ce dont il s'agit. Voyez FOR, FUEUR, FUR, FUREMPLAGE. En cette signification, M. Ménage fait venir *seurre*, ou *feur* de *forum*. Au *feur*, c'est-à-dire, *fori more*. Nicot écrit *feur*, & remarque que ce mot au pluriel *feurs* signifie les frais faits pour la culture, production & recueil des fruits, comme dans les Coutumes de Paris, *ch. 1, art. 38*. Le Seigneur féodal, qui met en sa main, par faute d'hommes, droits & devoirs non faits, le fief tenu de lui, auquel a des terres emblavées par aucun fermier, ou laboureur, auquel sont données à ferme, icelui Seigneur féodal, s'il veut avoir les gaignages d'icelles terres, est tenu rendre au fermier & laboureur les *feurs* & semences. C'est ainsi que Charles Du Moulin explique le mot de *feurs*.

FEUR, signifie aussi prix, valeur. *Pretium*. Nous disons quelquefois au *feur*; c'est-à-dire, au prix, & peu de personnes savent pourquoi. Mais le mot d'asseurer signifioit acheter. Dans le vieux Coutumier de Normandie, *ch. 20*, titre des Usuriers. Tel a assuré son cheval au *feur*, &c. c'est-à-dire, qu'il a acheté son cheval au prix. PASQUIER, *Recherche*, Livre VIII, *chap. 1*.

FEUR, Rôle, vient du Latin *forum*. *Feurs*, devis & marchés. LOBIN. *Gloss.* & T. II, p. 1407, dans un acte de l'an 1482.

On trouve dans quelques Coutumes *feurs* au pluriel; il signifie dans ces endroits *fumiers*, *fourages*, en Latin *stramina*, *stramenta*. Quelquefois il se prend pour tout ce qui est nécessaire pour la production des fruits: c'est lorsqu'il est joint avec *labours* & *semences*. Il y en a qui distinguent entre *feur* & *seurre*; *feur*, selon eux, signifie *prix*, *impense*, du Latin *forum*; & *seurre* signifie *fumier*, du mot de la basse Latinité *fodrum*.

FÈVRE, ou FEBVRE. f. m. Ouvrier en quelque métal; *faber*. Ce mot n'est plus en usage: on le trouve dans Nicot & dans Pomey, qui l'expliquent par *ouvrier* en besogne de fer. Borel l'explique par *faiseur d'épées*, ou *Maréchal*, ou *Forgeron*. *Faber ferrarius*. On le trouve dans de Beaumanoir. Est-il avenant que le marteau se rebelle à son *fevre*.

Marot appelle Vulcain

Mulciber des Fèvres l'ourepasse.

Ce mot s'est formé du Latin *faber*, *fabre*, *febre*, *fevre*. Il entre dans la composition du nom Orfevre, qui signifie Ouvrier en or. Il est aussi devenu le nom de plusieurs familles.

Autrefois sous le nom de *fevres*, on comprenoit les Maréchaux, les Greffiers, les Heaumiers, les Villiers & les Grossiers. Les *fevres*, c'est-à-dire, chaque Maître parmi les Ouvriers qu'on vient de nommer, devoient six deniers aux fers le Roi. Voyez FER.

Ce mot se trouve quelquefois écrit avec un *i*, *feivre*.

FEURES MARÉCHAUX. C'est la qualité qu'ont les Maîtres Maréchaux-Ferrans de Paris dans leurs Statuts & dans leurs Lettres-Patentes. *Fèvres Couteliers*. Qualité des Couteliers. Voyez FÈVRE.

FÈVRIER. f. m. *Februarius*. On écrivoit autrefois *fevrier*. C'est le nom du second mois de l'année, à commencer par Janvier. Il n'a que 28 jours dans les années ordinaires; & dans les bissextiles, il en a 29, à cause d'un jour intercalaire qu'on y ajoute. Aussi le peuple dit en proverbe, *Février* le court, & le pire de tous; on entend pour la gelée, ou le mauvais temps. Le mois de *Février* n'étoit point dans le Calendrier de Romulus; il fut ajouté par Numa Pompilius. Il a été ainsi appelé du nom de *Februa*, Déesse des Purifications, parceque le peuple faisoit des sacrifices pour se purifier pendant une partie de ce mois: ou bien de *Februa*, fêtes que les Romains célébroient en ce temps pour les mânes des morts.

FEUR-MARIAGE. Voyez FOR-MARIAGE.

FEURRE, ou FOARRE. f. m. *Stramen*, *Palea*. Paille longue de bled, qui sert à nourrir l'hiver les moutons & autres bestiaux.

On dit proverbialement, faire gerbe de *foarre* à Dieu, pour dire, lui donner ce que l'on a de pire, ou une gerbe qui n'a que la paille sans grain, quand on paie la dîme au Curé.

FEURRE, signifioit autrefois fourrage. On disoit aller en *surre*, ou *seurre*; pour dire, aller au fourrage. Ce mot étoit en usage il y a après de six cens ans: dans le Roman de Guarin de Lothéranes, on lit:

Allez en surre, s'il vous plaît, le matin.

Les Fourrageurs s'appeloient *Feurriers*, & quelquefois, *Fourriers*.

Li Fourriers viennent qui gâtent le pays.

FEURRE. f. f. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois le taux, le prix & l'estimation que la Police mettoit aux denrées, qui, par extension, a signifié aussi proportion. *Constitutio*, *pretii*, *estimatio mercis*. Voyez FEUR.

FEURS, Ville de France dans le haut Forez, dont quelques-uns la nomment capitale. C'est le *Forum Segusianorum* des Anciens, & son nom s'est formé de-là par abréviation & corruption. *Feurs* est situé sur la Loire, à l'endroit où elle reçoit le Lignon, entre Rouanne au septentrion, & Saint-Etienne au midi. Hadrien de Valois, *Not. Gall.* p. 200, écrit *Feur* sans *s*, & dit qu'on écrit aussi, & qu'on dit quelquefois *Furs*. C'est de ce nom de ville que le pays de sa dépendance a pris le nom de Forez. *Forensis pagus*.

FÈUTRAGE. f. m. Action par laquelle on feutre. Il se dit dans les manufactures de lainage, de la préparation du feutre, sur lequel on règle le mélange des laines pour les draps qui ne vont point à la teinture. FEUTRAGE, se dit aussi, en termes de Chapelier, de la façon que l'on donne aux capades, en les marchant & les feutant avec la main.

FEUTRAIT. a. Vieux mot, qui signifie chassé hors de son pays. *Foras traductus*.

FEUTRAITTE. f. f. Droit de *feutraite*, est un droit qui est dû en certain endroit de l'Abbaye de Molême, pour tirer de la mine de fer qui sert à entretenir les fourneaux des forges & des fonderies.

FEUTRE. f. m. *Coactile*, *pannus coactilis*, *impilia*. Étoffe

Etoffe foulée & collée ensemble avec de la lie sans filure, ni croisure, ni tissure, mais façonnée par l'eau & le feu sur le bassin. Voyez Baif, de re vestiaria, c. 21. On en fait des chapeaux qui garantissent de la pluie, & quelquefois des étoffes, des fouliers, des chaussons. On en fait de toutes sortes de laines & de poils, comme de chameau, de lapin, de castor, de vigogné, &c.

Ménage dérive ce mot de *feltrum*, ou *filtrum*, qui signifie chez les Auteurs de la basse Latinité, une étoffe faite de poils foulés avec du vinaigre; ce qui vient de l'Allemand *felt*, signifiant la même chose chez les Saxons & les Anglois, comme témoigne Du Cange, qui dit qu'on a nommé aussi cette étoffe *filtrus* & *filtra*, *pheltrum* & *philtrum*; *viltrum*, & qu'elle résistoit au fer, selon le témoignage de Pline; & que les Auteurs appellent du même nom certaine étoffe dont étoit faite une arme défensive que décrit Nicéas, que nos Anciens appeloient *gambeson*. Les Païens en faisoient aussi des idoles.

FEUTRE, se dit quelquefois par dérision d'un méchant chapeau. Un *feutre* noir, blanc de vieillesse, couvroit sa hure. S. AMANT.

Et son feutre à grands poils ombragé d'un panache.
BOIL.

On écrivoit autrefois *feautre*, chapeau de *feautre*.
MÉN.

On a aussi écrit autrefois *feaultre* pour *feutre*.
FEUTRE, est aussi une manière de bourre dont les Selliers se servent pour feutrer les selles.

On appelle aussi *feutre* dans les manufactures de Draperie, un morceau de laine, ou espèce d'étoffe qu'on a *feutrée*, pour servir d'épreuve au mélange des laines dont certains draps doivent être fabriqués.
DICT. DE COMM.

FEUTRER, v. a. *Coactile indere*. C'est mettre du feutre dans le siège d'une selle. *Feutrer* une selle.

FEUTRER des laines. C'est en faire un morceau de feutre, avant que de travailler au mélange.

FEUTRER. Terme de Chapelier. C'est manier l'étoffe d'un chapeau, réduite en capades, pour lui donner du corps. On dit aussi marcher, quoique cette façon ne se donne qu'avec les mains. On *feutre* d'abord à froid, & ensuite à chaud sur le bassin.

FEUTRÉ, ÉE. Vieux adj. Garni, revêtu. *Vestitus, circumdatus, a, um*.

FEUTRÉ, ÉE. Les laines *feutrées* sont celles qui sont si dures & si mêlées, qu'elles font le feutre. On les nomme aussi *cottisées*, parce que l'animal, sur-tout dans la maladie, les salit & les feutre à force d'être couché sur le côté.

FEUTRIER. s. m. On nomme ainsi dans les manufactures de draperie, l'ouvrier qui prépare le feutre, ou échantillon pour les draps mêlés.

FEUTRIÈRE. s. f. Terme de Chapelier. Morceau de toile forte, dans laquelle on enveloppe les capades le lambeau entre deux, afin de les marcher, ou feutrer à chaud, pour les disposer à en former un chapeau.

F E Y.

FEYRA, ou AFEYRA. Bourg de Portugal, dans la Province de Beyra, près de la côte, à quatre lieues de la ville de Porto, du côté du midi. MATY. Quelques Auteurs prennent *Feyra*, pour l'ancienne ville nommée *Loncobrica*, ou *Loncobriga*, que d'autres placent au bourg de Langroiva, entre Porto & Talaga, & d'autres à Lago proche de Talaga.

F E Z:

FEZ, VIEUX FEZ. *Fezza*, anciennement *Volubilis*, *Volubilis*, *Volubile*, est une ville d'Afrique en Barbarie, dans la Province & sur la rivière de *Fez*, environ à trente-cinq lieues de l'Océan & de la Méditerranée. Elle passe pour la plus grande & la plus belle d'Afrique, excepté peut-être le Caire. Elle a environ qua-

Tome IV.

tre lieues de circuit, & s'étend à droite & à gauche de la rivière sur le penchant de deux collines. Les rues en sont étroites; mais les maisons en sont assez bien bâties. *Fez* est une ville de commerce. Il y a une Académie où l'on apprend pour toute science le pur Arabe de l'Alcoran. MATY. Les Mahométans l'appellent la Cour du Ponant. On tient qu'elle fut fondée par Muley Drice, le premier Roi Arabe qui tint ce pays sous sa domination. On la nomme le vieux *Fez*, (*Fezza vetus*,) à la différence du nouveau *Fez*, dont nous allons parler. La ville de *Fez* est située à 18 degrés de longitude, & à 32 & 3 min. de latitude septentrionale, selon les Tables Arabiques. D'HERB. *Fez* a été fondé par Idris, parent de Mahomet, l'an 185, de l'Egire, 793 de J. C. MARMOL, T. I, L. I, p. 20. L. II, p. 109.

Quelques-uns prétendent que ce nom se dit en Arabe, comme en Hébreu *פז*, *phaz*, pour signifier de l'or; & qu'on le donna à cette ville, à cause que le jour qu'on en posa les fondemens, on y en trouva beaucoup de caché. D'autres veulent que ce nom vienne de la rivière de *Fez*, qui passe au milieu de cette Ville. Cette opinion a plus de vraisemblance.

NOUVEAU FEZ. *Nova Fezza*. Ville d'Afrique, bâtie un mille au-dessus de la vieille *Fez*, dont elle est, en quelque sorte, la citadelle. C'étoit le séjour ordinaire du Roi de *Fez* & de sa Cour, avant la conquête du Royaume de *Fez* par le Roi de Tafilet, qui réside maintenant à Miquenez.

FEZ, rivière d'Afrique dans le Royaume & la Province de *Fez*. *Fezza*. Elle prend sa source près des montagnes d'Atlas, passe à la ville de *Fez* qu'elle partage en deux, & où on la divise en six branches pour fournir une, & quelquefois plusieurs fontaines à chaque maison. Elle se décharge dans le Suba. La rivière de *Fez*, *Fezza*, ou *Fezzanum fluvius*, s'appelle aussi la rivière des Perles; où, comme dit Maty, la rivière des Unions. *Unionum fluvius*.

FEZ, Province d'Afrique dans le Royaume de *Fez* en Afrique. *Fezza Provincia*. Elle est bornée à l'occident par le fleuve de Burregreg, qui la sépare de celle de Témén. Elle s'étend à l'orient jusqu'à la rivière d'Ynavan; au septentrion, elle touche la rivière de Suba, & à la partie de la mer qui est entre Salé & Mamore; au midi, elle confine avec le Grand Atlas. Sa ville la plus ancienne est Salé, sa capitale *Fez*. La Province de *Fez* est entre celles d'Algara, d'Habata, d'Errif, de Chaux & de Témén. Son étendue n'est pas grande; mais elle est fertile & bien peuplée. Les Arabes appellent la Province de *Fez* Magreb al Acha, le dernier Occident. D'HERBELOT.

FEZ, Royaume. *Fezzanum Regnum*. Royaume de Barbarie en Afrique. C'est une partie de l'ancienne Mauritanie Tingitane, & il a pour bornes au midi le Royaume de Maroc & de Ségelmessé; au levant, le Royaume d'Alger; la mer Méditerranée le baigne au nord, & l'Océan Atlantique au couchant. L'air y est tempéré & sain. Le pays est plein de montagnes, principalement vers le couchant & le midi, où est le mont Atlas. MATY. Ces montagnes n'empêchent pas que ce ne soit le pays de toute la Barbarie le plus peuplé & le plus fertile. Il est arrosé de plusieurs rivières, dont les principales sont la Mulvia, le Nacor, la Suba, le Buragrag, ou Burregreg & l'Ommirabi. On divise le Royaume de *Fez* en sept Provinces, dont trois, Témén, *Fez* & Algara, sont sur l'Océan; une sur le détroit de Gibraltar, qui est celle d'Habata, deux sur la Méditerranée, qui sont celles d'Errif & celle de Garetta Chaux; la septième, presque aussi grande que toutes les autres ensemble, se trouve dans les terres, vers le Ségelmessé. Les villes principales de ce Royaume sont *Fez*, capitale, Miquenez, résidence du Roi depuis la conquête, Thésa, Mamore, Larrache, Salé, Tanger, Ceuta, Alcaïfar, & Tétouan.

La conquête dont nous avons parlé, est celle du Roi de Tafilet, qui s'est rendu maître des Royaumes de *Fez* & de Maroc: il prend les titres d'Empereur d'Afrique, de Roi de *Fez*, de Maroc, de Ta-

Q

filer, de Sus, de Seigneur de Gago, de Dara, de Guinée, & de Chérif de Mahomet. Consultez de la Croix, *Hist. d'Afrique*; Pidou de Saint-Olon, *Etat de l'Empire de Maroc*; Mouette, *Histoire du Royaume de Maroc*; Marmol, *L. I, c. 6, p. 10*. Voyez Marmol, *L. IV, c. 22*, où il fait une belle description de toutes ces *Fez*; & Philtoire des Chérifs, ou Relation de l'origine & succès des Chérifs dans les Royaumes de Maroc, *Fez & Tarudant*, par Diego de Torrès, *c. 1*, & sur-tout 70 & 71.

FEZ. Terme de Marine. C'est la même chose que *cueille*. Voyez ce mot.

FEZENSAC, ou FEZENZAC, Bourg de Gascogne, chef-lieu du Comté de *Fezensac*, qui fait partie de l'Armagnac.

FÉZENZAGUE. Petite contrée de France en Gascogne, à l'orient de Fézensac, avec titre de Vicomté.

FEZZEN, Contrée du Bildulgérid en Afrique. *Fezzana regio, Fezzanum desertum*. Elle a au couchant le Gadéméz, & au levant le Téorrégü; le Zara la confine au midi, & le Royaume de Tripoli au nord. Ce pays, qui est entre les montagnes de l'Atlas, renferme la petite contrée de Jasliten, & forme un état libre, où l'on assure qu'il y a plus de cinquante villes, ou bourgs fermés, & plus de cent villages.

FEZZEN, ville d'Afrique, capitale de la contrée dont on vient de parler. *Fezzas*.

Ce mot ne viendrait-il point du mot Arabe *فاز*, *phaz*, qui signifie désert, solitude?

F I

FL *Apage*. Particule qui sert à faire une exclamation, pour témoigner le mépris, la répugnance, l'avefion, l'horreur qu'on a pour quelque personne, ou quelque chose. *Fi* le vilain. *Fi* la vilaine. SCAR. Un fils de Juge, Ha! *fi*. RAC. *Fi*, poua. MOL. *Fi*, tout cela ne vaut rien. ID. *Fi*, cela est du dernier bourgeois. Et *fi*, Monsieur Gros Jean, venir troubler une conversation. COM. EN PROV.

*Adieu donc : fi du plaisir
Que la crainte peut corrompre.* LA FONT.

*Je n'ai presque dans mes tiroirs
Que fidelles petits miroirs,
Qui font voir les défauts. Fi, dit le Dieu Comique,
Un fidelle miroir est un Garde-boutique.*
NOUV. CHOIX DE VERS.

On redouble, quand on veut marquer plus d'avefion. *Fi, fi*.

*Quoi! rien ne vous corrigera?
Et le temps, Jupiter, ne peut vous rendre sage?
Fi, fi, devez-vous à votre âge
Songer à ces sottises-là?* PAVILLON.

Au reste ce terme n'est admis que dans le discours familier.

Ménage dérive ce mot de *firmus*: j'aimerois mieux le faire venir du Grec *φω*. On écrivoit autrefois *phi*; ce qui approche davantage du Grec. Les Anglois disent *fie*, les Italiens *fi*, les Espagnols *fai*, les Allemands *sey*, les Flamands *foeci*, qui viennent de même source. Pasquier dit qu'on a appelé Maître *Fi fi*, celui qui fait métier de curer les Latrines. Voyez les Recherches, *L. VIII, c. 26*, où il rapporte ces vers de Hugues de Berry, Moine de Saint Germain-des-Prés, dans sa satire, qu'il appelle la Bible de Guyot, où parlant des Médecins, qu'on appelloit alors *Physiciens*; il dit,

*Fisiciens sont appelés,
Sans fi ne sont-ils point nommés?
De fi doit toute ordure naître,
Et de fi Fisique doit être:
De fi Fisique me défie:
Fol est qui en tel art se fie,
Où il n'y a rien qu'il n'y ait fi;
Donc suis-je fol, si je m'y fi.*

FL. f. m. Maladie qui vient aux bœufs. *Boum lepra*, ou *elephantiasis*. Le *fi* est aux bœufs ce que la ladrerie est aux porcs. DE LA MARE, *Tr. de Pol. L. IV, Tit. V, c. 1, p. 172*. Il est défendu aux Bouchers de tuer, ni exposer en vente aucune chair qui ait le *fi*, sous peine de dix écus d'amende. C'est un article des Statuts des Bouchers, qui leur furent donnés par Henri III, par Lettres-Patentes du mois de Février 1587. ID.

FL. f. f. Il a quelquefois la signification de *foi*: mais il n'est en usage en ce sens-là que dans des juremens de la Halle & de la place Maubert. *Ma fi*, par *ma fi*. Elle a juré la *fi*.

F I A

FIACONE. Bourg d'Italie. *Fiacconium*, anciennement *Aliamus*. Il est de l'Etat de Gènes dans les montagnes de l'Apennin, aux confins du Milanois, entre Gènes & Tortone. MATY.

FIACRE. Nom d'homme. *Fiacrius, Fefrus*. Saint *Fiacre* vivoit au VII^e siècle, & vivoit solitaire au Diocèse de Meaux. Il s'appeloit *Févre*, & n'a été connu dans l'Eglise, sous le nom de *Fiacre*, que cinq ou six cens ans après sa mort. Baillet, au 30 Août. M. Carerimot, dans un petit Traité qu'il appelle, *Les Doublets de la Langue*, p. 2. écrit que *Fiacre* vient de *Phœbade*, aussi bien que *Fieri*, ainsi que ce Saint se seroit appelé *Phœbadius*. S. *Fiacre* est le Patron des Jardiniers. Le plus ancien Auteur qui parle de saint *Fiacre*, est Hildegare, Evêque de Meaux, qui vivoit sous Charles le Chauve. Fulconius de Beauvais, Diacre de Meaux en parle aussi, tous deux dans la vie de saint Faron, qu'ils ont écrite; le premier en prose, & l'autre en vers. Surius a tiré une vie de saint *Fiacre*, d'un manuscrit d'Utrecht, ou de Maestricht, *Trajectensi*. Il l'a publiée dans son IV^e Tome, & après lui le P. Mabillon, *Acta Sanct. Bened. T. II, p. 599*, &c. Elle est récente.

Le Père Mabillon croit qu'on a changé le nom de *Févre* en celui de *Fiacre*, parceque le premier étoit trop rude. Le second ne l'est guère moins, si même il ne l'est plus.

SAINT-FIACRE, est un lieu à une lieue de Meaux, où saint *Fiacre* bâtit un Monastère qui l'a rendu célèbre: il se nommoit *Broilum*; c'est saint Faron qui le donna à saint *Fiacre*. Sur *Saint-Fiacre* & sur le Prieuré de son nom; voyez Dom Duplessis, *Hist. de l'Eglise de Meaux*, T. I, p. 53 & suiv.

FIACRE. f. m. C'est un nom qu'on a donné aux carrosses de louage, du nom d'un fameux Loueur de carrosses qui s'appelloit ainsi; ou plutôt, comme l'atteste M. Ménage, qui a été témoin oculaire, du nom de l'image de S. *Fiacre*, qui seroit d'enseigne à un certain logis de la rue Saint-Antoine de Paris, où l'on a premièrement loué ces sortes de carrosses. Quoi qu'il en soit, quand on parle d'un mauvais équipage, mal-propre, ou mal attelé, on l'appelle par mépris un *Fiacre*. On dit aussi d'un homme par mépris & par dédain, c'est un *Fiacre*. Cela est bas. On appelle *Fiacre*, tant le cocher que le carrosse de louage. On ne le dit que des carrosses qui tout le jour sont sur la place; c'est-à-dire, dans certaines places publiques de Paris: car les carrosses de louage qui sont dans les maisons, s'appellent carrosses de remise, & non pas *fiacres*.

Le peuple appelle *mal*, ou *Fic de Saint-Fiacre*, une excroissance de chair qui se nomme autrement *fic*, ou *fungus*. Voyez ces mots.

FIAMETTE. f. f. Couleur rouge qui imite celle du feu clair. *Color flammeus*.

Ce mot de *fiamette* (*Flammula*) vient de l'Italien *fiametta*. HUET.

FIANÇAILLES. f. f. pl. du latin *fidere*, se fier; ce qui suppose une promesse précédente. Ainsi l'on peut dire que les *fiançailles* sont une promesse de mariage futur qui se fait en face d'Eglise: promesse réciproque de mariage, en présence d'un Prêtre. *Sponsalia*. Faire les *fiançailles*. Célébrer les *fiançailles*. Les *fiançailles* n'engagent pas absolument à accomplir les noces.

On le dit aussi du festin & de la réjouissance qui se fait entre les parens & amis le jour de cette cérémonie.

Les fiançailles sont de bienfiance & d'usage, & non de nécessité: la coutume est de les célébrer en face d'Eglise, quoiqu'elles puissent se contracter dans les maisons particulières. Il y avoit autrefois des fiançailles ou promesses de présent, qui ne différoient point du mariage, qu'en ce qu'elles n'étoient pas accompagnées de la bénédiction sacerdotale; elles ont été défendues par l'Ordonnance de Blois, art. 44.

FIANCE. f. f. Vieux mot qui signifioit autrefois, assurance qu'on avoit de la fidélité de quelqu'un. *Fides*. Ce Prince avoit grande fiance à son Ecuyer. Il faut mettre toute sa fiance en Dieu. Le Roi montroit avoir entière fiance de ses ennemis, afin qu'ils la prissent de lui. MONT.

Ce mot vient du Latin *fidencia* & de *fidere*.

FIANCER. v. a. Promettre d'épouser en face d'Eglise; ce qui se dit non-seulement de ceux qui promettent, mais aussi du Prêtre qui reçoit ces promesses, & qui fait en conséquence les cérémonies accoutumées. *Desponsare, sponsalia celebrare, despondere*. Le Cardinal de Bourbon fiança au Louvre en 1572, Henri de Bourbon, Roi de Navarre & Marguerite de Valois. Ce jeune homme avoit fiancé Mademoiselle telle; mais il veut la quitter, il s'en veut dédire.

FIANCER. On le dit aussi du père qui donne son fils ou sa fille. Un tel fiance aujourd'hui son fils, sa fille. AC. FR.

Autrefois on a dit fiancer prison; pour signifier, se rendre prisonnier.

FIANCÉ, ÉE. part. *Desponsatus*. Au IV^e article de la lettre du Pape Sirice à Hinière, Evêque de Taragone, écrite le 11 Février de l'année 385, & qui est la première de toutes les Décrétales des Papes que les Savans reconnoissent aujourd'hui pour véritables, ce Souverain Pontife déclare, que l'on empêche, autant qu'on pourra, qu'une fille fiancée, qui a reçu la bénédiction du Prêtre pour épouser une personne, n'épouse une autre.

On dit proverbialement; fille fiancée n'est prise, ni laissée, car tel fiance qui n'épouse pas.

On le dit aussi substantivement. Le fiancé, la fiancée, celui, ou celle qui a promis mariage en présence d'un Prêtre.

FIANO. Bourg d'Italie, qui a titre de Duché. *Fianum*; & peut-être anciennement *Fanum*; car on croit que c'est là, ou dans le voisinage, qu'étoit le Temple de la Déesse *Feronia*, si respectée par les Esclaves, parceque c'étoit dans ce temple que se faisoit la cérémonie de leur affranchissement, en leur donnant le chapeau, ou bonnet, qui étoit le symbole & la marque de leur liberté. Là étoit aussi l'ancienne *Feronia* du Latium, & le *Lucus Feronia*, dans lequel étoit le temple de la Déesse *Fanum*, d'où apparemment s'est fait *Fiano*.

FIANONA, petite ville, qui a un port fortifié. *Flanona, Flavona*. Elle étoit autrefois dans la Liburnie; elle est aujourd'hui dans une presqu'île de l'Istrie, à sept lieues au nord de Pola, & sur le golfe de Carnero, auquel elle a donné autrefois le nom de Golfe Flanétique. MATY. *Sinus Flaneticus*.

FIARI. f. m. Nom d'homme. *Phæbadius, Fægadius*. *Phæbadius*, que les Copistes de Sulpice Sévère ont appelé mal-à-propos *Fægadius*, & ceux de S. Jérôme *Sæbadius*, de S. Ambroise *Figadius*, & que le vulgaire de Guienne nomme Saint *Fiari*, étoit né non en Espagne, comme se l'est imaginé Baronius, mais dans l'Aquitaine. Il fut fait Evêque d'Agen vers le milieu du IV^e siècle; il écrivit d'excellens ouvrages contre les Ariens, & assista au Concile de Rimini, tenu en 359; & comme il avoit été le dernier à souscrire à la formule impie que l'on présenta aux Evêques après le Concile fini, il fut aussi des premiers à se relever de cette chute. Il assista depuis au Concile de Valence de l'an 375, & à celui de Saragosse de l'an 380, contre les Priscillianistes. Il vécut jus-

qu'à la fin du IV^e siècle; & en 392, que S. Jérôme écrivoit son Catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques, il vivoit encore; mais il étoit fort vieux, comme ce Pere le témoigne, c. 108. Sulpice Sévère en parle aussi, *Hist. Eccles. L. II*, comme MM. de Sainte-Marthe, *Tome II*, p. 70, les Bollandistes, *April*, T. III, p. 365, & Baillet au 25 Avril; Tillemont, *Histoire Eccl. T. VI*, p. 347 & suiv.

FIARNAUD. f. m. On appelle dans l'Ordre de Malte *Fiarnaux*, les derniers qui ont fait profession dans l'Ordre, comme qui diroit les Novices. *Recens professus*.

Le nom de *Fiarnaud* est un ancien mot François, qui signifie ceux qui venoient d'outremer dans la Terre-Sainte. Voyez l'Histoire de Malte. On se servoit de ce mot durant les guerres de la Palestine: ceux qui naissoient de Pères Chrétiens, se nommoient Polans; ceux qui y venoient d'au de-là de la mer, étoient par eux nommés *Fiarnaux*. VERTOT, *Stat. de Malte*.

FIASCONE, petite ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, & qu'on nomme *Monte Fiascone*, en Latin *Mons Fiasconis*, ou *Faliscorum*, *Mons Phiscon*. Elle est sur une colline, près du bord oriental du Lac de Bolsena, à trois lieues d'Orviète, du côté du midi.

MATY. *Fiascone* a d'excellens vins muscats. C'est un Evêché suffragant du Pape, & auquel celui de Cornéto a été uni. Long. 29 d. 40 m. Lat. 4 d. 34 m.

FIASQUE, en Italien *Fiasco*. f. m. Mesure des liqueurs dont on se sert dans quelques villes d'Italie. Elle revient à peu près à la bouteille, ou pinte de Paris.

FIAT. f. m. est un terme corrompu du Latin *Fidat*, qui ne se dit qu'en cette phrase basse & tout-à-fait populaire. Il n'y a point de *fiat*; pour dire qu'on ne doit point se fier à quelque chose, qu'elle n'est point assurée. Il n'y a point de *fiat* à passer sur cette planche, à donner des lettres à ce messager. On dit encore bassement d'un homme auquel on ne veut pas se fier, qu'il n'y a point de *fiat* en son pater.

FIAT. Terme Latin. On se sert de ce terme en François, pour nommer la signature du Pape, lorsqu'il accorde quelque chose de sa propre main; parcequ'il met *fiat ut petitur*. On préfère le *fiat* au *concessum*, parceque celui-ci n'est point de la main du Pape; c'est seulement le Préfet qui met, *concessum uti petitur in presentia D. N. Papa*.

FIATOLA. f. f. Poisson de mer, ainsi appelé à Rome où il est fort commun. Il est large, plat & presque rond. Ses écailles sont de couleur d'or & d'argent; il a quelque chose de la figure humaine; il est fort bon à manger, mais il n'est d'aucun usage en Médecine. LEMÉRY, *des Drogues*.

F I B.

FIBRE. f. f. Terme d'Anatomie. *Fibra*. Les fibres sont de petits filers ou filamens, dont les membranes & les muscles sont entretissus, qui servent à différens usages. Dionis fait ce nom masculin. Les fibres du masseter s'entre-croisent en forme d'un X, parceque ceux qui viennent de la pomette, vont à l'angle de la mâchoire. DIONIS. C'est une faute. *Fibre* est féminin en François comme en Latin; & Dionis lui-même par-tout ailleurs le fait féminin. Il y a des fibres charnues ou motrices, & des fibres nerveuses. Le mouvement des muscles se fait lorsque les fibres charnues se raccourcissent & se retirent vers leur principe. La contraction de l'estomac & des intestins se fait aussi par la contraction des fibres charnues de ces parties: Les fibres ont diverses situations. Quand elles vont en long, elles sont appelées droites & longues. Si elles croisent les droites selon leur largeur, on les appelle transversales. Quand elles les coupent à angles inégaux, on les appelle obliques ou biaisantes. Les membranes ont leurs fils tellement mêlés, que ce ne sont rien que des fibres nerveuses jointes ensemble. Dans l'enfance, les fibres du cerveau sont molles & flexibles. Avec l'âge, elles deviennent plus sèches & plus dures; mais dans la vieillesse, elles sont

inflexibles & grossières. MALEB. Plus les fibres du cerveau sont fines & délicates, plus l'imagination est vive & féconde. VAL. Les femmes, qui ont les fibres plus déliées & plus flexibles, ont aussi d'ordinaire l'esprit poli & superficiel. ID. Les fibres nerveuses de la langue.

Par imitation, on donne aussi ce nom en Physique à tous les filamens ou parties longues & déliées qui composent les corps naturels, & qui empêchent qu'ils ne soient cassans, comme les pierres, les métaux & même le corps entier de la terre. Les arbres, les plantes & les fruits ont aussi des fibres, (*fibras*, *capillamenta*) qui sont des modifications de leurs corps ligneux qui pénètrent leur parenchyme. En l'usage commun, on ne le dit que des plus menues racines des plantes & des arbres. Kepler donne même des fibres aux astres, & explique plusieurs de leurs mouvemens par la situation de leurs fibres.

FIBRÉ, ÉE. adj. Qui a des fibres, qui est composé de fibres. Racine *fibrée*.

FIBREUX, EUSE. adj. Corps qui est composé de fibres sensibles & apparentes. *Fibrosus*. ¶ C'est en ce sens qu'on dit en Botanique, un faisceau fibreux ou *filandreux*; mais pour exprimer des racines menues, on dit aussi des racines fibreuses, *radix fibrosa*, *fibrata*, ou *filamentosa*, ou *capillacea*. Voyez CAPILLAIRE, CHEVELU, RACINE.

FIBREUX, se dit aussi en Médecine des parties, ou solides, ou liquides du corps animal, qui ressemblent aux fibres des plantes. Tous les intestins étoient remplis d'air, adhérens & collés les uns aux autres, tant par quelques restes de l'épiploon, que par une espèce de gelée fibreuse. DUVERNEY, fils, *Acad. des Sc.* 1703. *Mém.* p. 157.

FIBRILE. f. f. Fibre fort déliée. *Fibrilla*, *fibra tenuis*. Les grosseilles excitent l'appétit, parceque leur sel picote légèrement les fibriles de l'estomac. LÉMERY. Le suc d'orange amère fait sentir aux fibriles nerveuses de la langue presque toute son acidité. ID. Ce sont ces fibriles qui versent quelquefois quelques gouttes de sang. DRONIS. ¶ On donne particulièrement le nom de fibriles aux vaisseaux transversaux, qui lient les fibres musculaires & cylindriques. Il faut écrire ce mot avec un l seul: les deux l pour- roient induire en erreur, en faisant prononcer *fibrile* comme grille, é grille, &c. Le microscope, qui, dans chaque être connu, nous conduit des mêmes vaisseaux aux mêmes fibres, & nous y montre ensuite les mêmes fibriles, nous convainc d'une détermination primordiale, & d'une organisation, qui, dans un puceron, comme dans tout un monde, ne peut avoir d'autre cause physique que Dieu même. *Spect. de la Nat.* t. 4, p. 543. L'Acad. écrit pour- tant *fibrille*.

F I C.

FIC. f. m. Terme de Médecine & de Chirurgie. *Ficus*. Espèce de verrue ou d'excroissance qui jette une sanie fort puante, & qui survient souvent aux fractures du crâne, mais particulièrement autour du fondement & des parties honteuses. *Sarcoma*. Le peuple l'appelle le mal Saint-Fiacre. Voyez SARCOMA, qui est un mot tout Grec, *σάρκωμα* ou *σάρκωμας*, de *σάρξ*, qui signifie chair.

¶ Ces tumeurs ressemblent à une figue, *ficus*, d'où leur vient ce nom. Il s'en forme dans toutes les parties du corps, les unes molles & de la nature des loupes, les autres dures & squirreuses.

FIC est aussi une excroissance de chair spongieuse & fibreuse, quelquefois en forme de poireau, qui vient presque toujours à la fourchette du cheval, au haut ou à côté. Il en vient aussi sous la sole, & quelquefois par tout le corps du cheval en grand nombre. Les fics sont ordinairement l'égout des humeurs corrompues du corps du cheval, qui se jettent en abondance sur cette partie.

FICARI. Bourg & port de mer sur la côte méridionale de l'île de Corse, au couchant de Bonifacio, & à l'embouchure de la petite rivière de Ficari,

nommée par les Latins *Ficarius* ou *Ficarius fluvius*. On dit aussi *Figari*, *Ficaria*, *Fisera*.

FICELER. v. a. Lier avec de la ficelle. *Funiculo colligare*. *Ficeler* un paquet, un balot, une caisse de marchandises.

FICELLE. f. f. Petite corde déliée qui sert à lier des paquets, & à faire des sangles, des filets & autres choses semblables, & qui est composée de plusieurs fils de chanvre. *Funiculus*, *resticula*.

Ce mot vient de *filicella*, comme on dit *ficelle*. MÉNAGE; ou plutôt de *fichell*, qui, en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie la même chose. M. HUET le dérive de *fides*, d'où l'on a fait *fidicula*, *fidicella*.

Les Chapeliers appellent aussi de ce nom la marque que la ficelle a faite au bas de la forme du chapeau, lorsqu'on l'a enfilé. Quelques-uns appellent aussi cette marque *lien*. On écrit quelquefois *fiscelle* & *fisselle*.

FICELLIER. f. m. Espèce de tourniquet de bois fort léger, sur lequel les Marchands qui font un grand détail, & dont les marchandises doivent être ficelées, ont coutume de dévider la ficelle qui leur sert à faire des paquets.

FICHANT, ANTE. adj. *Ficens*, qui se dit en termes de fortification. Flanc *fichant*, ligne de défense *fichante*, c'est le lieu d'où se tirent les coups qui ne rasent pas seulement la face opposée qu'on veut défendre, mais encore qui entrent dedans. La ligne *fichante* part de l'angle d'un bastion, & tombe sur le flanc opposé du bastion voisin. *Linea ficens*. On l'appelle aussi la grande ligne de défense. *Linea defensionis major*, parcequ'elle est plus grande que la rasante. Dans le plan du P. Feuillée, les rues de Callao sont toutes dérangées, & le bastion de Saint-Louis a une face sans défense, quoiqu'elle en ait une *fichante* sur les lieux. FRÉZIER.

FICHE. f. f. Terme de Serrurerie. Pièce de fer ou de cuivre, qu'on fait entrer dans le bois pour y attacher des portes, des volets, ou faire d'autres assemblages de menuiserie. *Fibula*, *cuspis*. Les *fiches* sont composées de deux ailes jointes par une charnière, & arrêtées par une rivure ou lacet qui passe dans ses nœuds. Il y a des *fiches* à un gond, à doubles nœuds, &c.

Ce mot vient du Latin *fixa*.

FICHE est aussi un outil de fer plat, long & pointu, qui sert aux Maçons à faire entrer le mortier dans les joints des pierres.

¶ FICHE. Terme d'Agriculture. Planter à la barre ou à la *fiche*, c'est faire un trou avec une cheville de fer pour y introduire une bouture. On plante ainsi les plantards de saule, de peuplier & de la vigne. En quelques endroits cette barre tient lieu de plantoir.

FICHE, se dit, en termes de guerre, de petites branches d'arbres, que l'on fiche en terre, pour marquer le camp, lorsque l'on doit camper. *Ramus*. Avant que d'arriver au lieu où l'on doit camper, il faut que les Sergens aient soin de le munir de petites branches d'arbres, que l'on nomme *fiches*, pour marquer le camp. BOMBELLES. On marque le front de bannière de chaque bataillon, compagnie par compagnie, avec des *fiches*. ID.

On appelle aussi *fiches*, des marques qu'on donne en plusieurs jeux pour marquer son jeu. *Fiche* de triétrag, c'est celle qu'on met dans les trous pour marquer combien on a de parties. On dit mieux *fichet*. Voyez ce mot. *Fiche*, aux cartes, est une marque d'os, d'ivoire ou de cartes, qui vaut dix des autres marques ou jetons.

¶ FICHEAU. f. m. Terme de rivière. C'est un morceau de bois dont les Mariniers de trains, se servent pour les composer.

FICHER. v. a. Enfoncer par la pointe, faire entrer un corps pointu dans un autre. *Figere*, *desfigere*. On *fiche* des pieux en terre pour faire des palissades. *Ficher* des échals.

Ce mot vient du Latin *fixare* ou de *figere*.

¶ On dit figurément, *ficher* les yeux sur quelque chose, ou plutôt avoir les yeux *fichés*, car il n'est d'usage qu'au participe, pour dire avoir les yeux

fixement arrêtés sur une chose. Cet homme a toujours les yeux *fichés* en terre. Cet Amant a toujours les yeux *fichés* sur sa maîtresse. Avoir les yeux *fichés* sur quelqu'un. ABLANC. Les Latins ont dit tout de même, *defixos oculos, defigere lumina*. Il est du style familier.

Les Maçons disent aussi, *ficher* le mortier, quand ils le font entrer dans le joint des pierres.

FICHÉ, ÉE. part. En termes de blason, on appelle *fiché*, ce qui a une pointe ou *fiche* qui le rend propre à être *fiché* en quelque chose. *Acutus, cuspidatus*. Les croix *fichées*, ou au pied *fiché*, sont fort communes dans le blason. On le dit aussi des *croisettes* qui ont le pied aiguilé.

FICHERON. f. m. Petit fer en façon de cheville carrée & endentée, dont la tête est percée d'un trou. *Ficheron* pour affut, *ficheron* en pointe.

FICHERUOLO ou **FICHÉRUOLA**. Petit ville fortifiée de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Fichariolum*. Elle est dans le Ferrarois sur le Pô, à cinq lieues de Ferrare, & aux confins du Mantouan.

On conjecture que ce lieu est le *Vicus Varianus* des Anciens, & que son nom s'est formé delà par corruption.

FICHET. f. m. Quelques-uns appellent de ce nom un petit morceau de papier pointu, dont on se servoit autrefois pour cacheter les lettres. On mettoit ce *fichet* dans le trou qu'on faisoit à la lettre avec la pointe du canif, lorsqu'elle étoit pliée, & puis on le cachetoit. Cette mode est passée, & n'est restée que dans les Communautés qui gardent leurs anciens usages.

FICHET. Petit morceau d'ivoire ou d'autre matière, qu'on met dans les trous d'un trictrac, & qui sert à marquer les parties, à mesure qu'on les a gagnées. AC. FR. On dit aussi quelquefois *fiche* en ce sens. *Palus, pavillus, clavus, clavivulus*. Le *fichet* sert à marquer les trous que l'on gagne; ce qu'on fait en le fichant dans les trous qui sont sur la bande du trictrac, d'où il a tiré son nom de *fichet*. Lorsqu'on n'a pas de *fichets* dans les règles, on se sert d'un peu de papier roulé, qu'on nomme de même *fichet*.

FICHEUR. f. m. Ouvrier qui fait entrer le mortier dans le joint des pierres. *Insertor, camentarius*.

FICHOIR. f. m. Terme d'Imager qui étale. *Fibula*. C'est un petit morceau de bois fendu dont il se sert pour faire tenir les images, ses estampes à une corde, afin de les exposer aux yeux des passans.

FICHU, UE. adj. *Ineptus, ridiculus*. Terme bas & populaire, qui se dit par mépris des choses & des personnes mal faites, mal ordonnées, ridicules, inutiles. Voilà une femme bien *fichue*, un esprit bien *fichu*, un logis bien *fichu*:

*Cadédis, maudit soit qui t'a fait,
Fichue pyramide d'Hochstet.
Si Louis pour telles vétilles,
Batailles ou prises de villes,
Avoit dressé pareilles piles,
Le pays ennemi seroit en jeu de quilles.*

FICHU. f. m. Les femmes appellent de ce nom une manière de mouchoir en pointe, de soie, d'indienne, ou de quelque autre étoffe légère, qu'elles mettent autour du cou. *Collare linteolum*. Déranger, rajuster un *fichu*.

FICHUMENT. adv. D'une manière *fichue*. *Ridiculè, ineptè*. Cela est *fichument* fait. Il est très-bas.

FICHURE. f. f. Terme de Marine. C'est une espèce de trident, de harpon à trois dents, avec lequel les pêcheurs dardent le poisson dans l'eau. *Tridens*. C'est la même chose que la *fouine*.

FICOÏDÈS. f. m. Plante exotique qui ressemble à la joubarbe. Elle est toute pleine de suc. Ses feuilles sont conjuguées, & croissent deux à deux. Le calice environne l'extrémité des bords de l'ovaire; c'est une substance charnue; il est à cinq pièces ou pentaphylloïdal; sa fleur est polypétale, très-finement découpée, & sortant de la partie supérieure d'une capsule.

L'ovaire pousse cinq tuyaux courbés, se remplit d'abord de suc, mais devient dans la suite un fruit fongueux; il est divisé en cinq cellules au plus; ces cellules ressemblent à de petites gouffes, & sont pleines d'une grande quantité de semences très-menues: Le fruit du *ficoïdès* se mange, & il fait la plus grande partie de la nourriture des Hottentots.

Il y a beaucoup d'espèces de *ficoïdès*, qui toutes demandent la terre chaude. L'espèce la plus commune, à cause de sa singularité, est celle qu'on nomme plante glacée, parcequ'elle paroît comme couverte de petits glaçons.

FICTICE. adj. m. & f. & **FICTIF**, IVE, synonymes l'un & l'autre en usage. Le dernier est plus usité; l'autre paroît plus conforme au génie de notre langue; étant formé de *fictitius*, qui a le même sens. On le dit en Philosophie des choses qu'on suppose sans fondement, qui n'ont d'existence que dans l'imagination de celui qui les feint. Un être *fictif*.

FICTICE ou **FICTIF**, se dit aussi en Jurisprudence de ce qui n'est point réel, qui n'existe que par supposition. Les rentes sont des immeubles *fictifs*; les héritages sont des immeubles réels. *Fictitius*: Voyez **FICTION**, en Jurisprudence.

FICTION. f. f. Ce terme est particulièrement relatif aux choses qui n'ont point de réalité. *Fictio, commentum*. En morale, c'est une fausse apparence; une démonstration extérieure d'un sentiment qui n'est pas réel. Tout ce qu'il m'a dit étoit pure *fiction*. Il faut du moins feindre de l'amitié pour nos bienfaiteurs: si la *fiction* est excusable, c'est en cela. LA BR.

FICTION se dit en Peinture, en Poésie & dans tous les arts d'imitation, des inventions fabuleuses, des productions de l'imagination, embellies par le choix & par le mélange des couleurs toujours puisées dans la nature, pour en former un tout régulier. Dans le Poème épique, la vérité marche toujours avec la *fiction*. DAC. La *fiction* imite & perfectionne quelquefois la nature, sur-tout quand elle est vraisemblable, & qu'elle cache quelque vérité. BOUH. *Fabula*.

*La Poésie épique
Se soutient par la Fable, & vit de fiction:*

*Ainsi, dans cet amas de nobles fictions,
Le Poète s'égaie en mille inventions.* BOIL.

Les fables sont des *fictions* ingénieuses pour instruire, sous prétexte de réjouir l'esprit. LA FONT: On accuse la Poésie d'avoir tellement gâté l'esprit; que la vérité lui paroît insipide, en sorte qu'il le faut nourrir de *fictions*, qui est son aliment naturel. BAIL: Cette sage Princesse méprisoit les froides & dangereuses *fictions* des Romains. BOSS: Waller, Poète Anglois, ayant fait des vers à la louange de Charles II, il les présenta à ce Prince, qui lui fit des reproches de ce qu'il en avoit fait de meilleurs pour Cromwel: Sire, répondit Waller, nous autres Poètes, nous réussissons mieux en *fictions* qu'en vérités.

On appelle aussi *fiction* en Jurisprudence, une supposition que fait la loi, pour donner à une personne ou à une chose, une qualité qui ne lui est pas naturelle, pour établir en conséquence une certaine disposition, laquelle, sans cette *fiction*, répugneroit à la raison & à la vérité. Comme la *fiction* opère les mêmes effets que la vérité, elle doit l'imiter, & ne rien présenter à l'esprit qui soit contraire à la vraisemblance. *Fictio Juris*. Ces sortes de *fictions* ne sont introduites que pour la facilité & l'avantage de la société civile. Par exemple, une simple stipulation & constitution de propre au profit d'une femme. En ce cas, les deniers ne deviennent propres que par *fiction*, & à l'égard du mari, pour empêcher qu'ils n'entrent dans la communauté; mais après que la *fiction* a eu son effet, ils retournent à leur première nature de meubles. Dans les successions, le vivant représente le défunt, comme si c'étoit lui-même: c'est une *fiction* de Droit. Il y a cette différence entre la *fiction* de l'homme & la *fiction* de la loi; c'est que la *fiction* de l'homme se termine au seul effet pour le-

quel elle a été faite. En ce cas, on n'autorise point une *fiction* par une autre *fiction*. Mais la *fiction* de la loi opère les mêmes effets que la vérité. C. B.

FICTIONNAIRE. adj. Ce mot se trouve dans M. de Courtin. Droit *fictionnaire*, est un droit établi & fondé sur des *fiction*s de Droit.

F I D.

FIDARL Rivière de Livadie en Grèce. *Fidarius fluvius*, anciennement *Eremus*, *Licormus*. Elle a sa source près du Bourg d'Earitas, baigne la ville de Neocastro, & se décharge dans le golfe de Patras, au nord des îles Cutilolaires. MATY.

FIDÉICOMMIS. f. m. Terme de Jurisprudence. *Fideicommissum*. Disposition par laquelle un Testateur charge son héritier de rendre à quelqu'un la totalité ou une partie des biens qu'il lui laisse, soit dans un certain temps, soit dans un certain cas.

On appelle aussi *fideicommiss* une disposition par laquelle un Testateur donne la totalité ou une partie de son bien à un homme de confiance, avec l'intention déclarée de bouche, qu'il le remettra entre les mains d'un autre, à qui le Testateur n'eût pas pu le donner par la loi. Héritéité laissée en confiance à quelqu'un pour la faire passer à un autre. DE COURTIN. *Fideicommiss* est une donation oblique & indirecte, ou une espèce de substitution. Les *fideicommiss* sont fort en usage dans le Droit Romain. Les *fideicommiss* sont odieux dans le Droit François. En effet, le principe en étoit mauvais; car c'est une invention introduite pour favoriser des personnes à qui il étoit défendu de donner par les loix. Ainsi, on s'avisa de choisir un ami à la bonne foi, duquel on se confioit, en l'instituant héritier, sous une paction tacite, de restituer la succession à la personne prohibée par la loi. Ensuite on s'en servit à l'égard même des personnes qui étoient capables de recevoir, & auxquelles pourtant le Testateur, pour des considérations particulières, ne vouloit pas laisser directement la succession. Mais parceque souvent les *Fideicommissaires* ne restituoient pas toujours fidèlement ce qu'on avoit commis à leur bonne foi, Auguste ordonna la nécessité de la contrainte, pour obliger le *Fideicommissaire* à exécuter ce qu'il avoit promis au Testateur. On créa même un Prêtre dont la compétence étoit bornée à la matière des *fideicommiss*. Inst. L. 2, T. 23. Il y avoit des *fideicommiss* universels, c'est-à-dire, de toute la succession, & des *fideicommiss* particuliers, c'est-à-dire, d'une portion seulement. Id. En France, on appelle *fideicommiss tacite*, une donation faite à une personne interposée, laquelle prête son nom, pour faire passer la chose donnée à une autre personne, à qui le Donateur ne pouvoit donner, selon la disposition de la loi. Ainsi, comme ces sortes de *fideicommiss* sont des artifices & des fraudes pour éluder les loix, & les rendre inutiles & sans effet, on use de sévérité pour en réprimer l'abus. Mais ces déguisemens & ces simulations ne se prouvent que par conjecture, & parceque ce sont des actes frauduleux, on les pratique avec beaucoup de secret; on les envelope d'épaisse ténèbres, & on y apporte toutes les précautions imaginables pour en cacher la vérité. Si un mari, par exemple, emprunte le nom d'un parent de sa femme, la qualité de parent suffit pour soupçonner que c'est un *fideicommiss tacite*, & une donation indirecte en faveur de la femme. G. G.

Ce mot vient du Latin *fideicommissum*, qui signifie, ce qui est commis à la foi d'autrui.

FIDÉICOMMISSAIRE. f. m. Héritier interposé, institué à la charge de rendre la succession à une personne. *Fideicommissarius, cujus fidei commissum est aliquid*. Un héritier *fideicommissaire* a droit de retenir à son profit la quartre Trébélianique ou le quart de la succession. Comme un testament étoit nul sans l'institution d'héritier, il arrivoit souvent que l'héritier *fideicommissaire*, chargé de restituer toute l'héritéité, refusoit de l'accepter, & en ce cas le *fidei-*

commis devenoit nul. Pour l'engager par quelque utilité à l'accepter, le Sénatus-consulte Pégasien ordonna que l'héritier *fideicommissaire* retiendroit le quart du *fideicommiss*; & par le Sénatus-consulte Trébélien, le *fideicommissaire* fut déchargé de toutes les actions actives & passives, qui passèrent en la personne de celui en faveur duquel étoit le *fideicommiss*, lequel auparavant n'étoit considéré que comme un simple légataire. Depuis, les deux Sénatus-consultes Pégasien & Trébélien ont été confondus sous le nom de Trébélien, & les Interprètes appellent *quartre Trébélianique*, la portion que l'héritier est en droit de retenir. C'est la même chose que la *falcidie*.

FIDÉICOMMISSAIRE. adj. m. & f. Terme de Droit. Qui appartient au *fideicommiss*, qui se fait par *fideicommiss*. *Ex fideicommissio factus, a, um*. Les Ordonnances qui restreignent les substitutions à un certain nombre de degrés, ne regardent que les substitutions *fideicommissaires* & graduelles, qui ont plusieurs degrés, non-seulement dans le testament, mais encore dans l'exécution, & qui ont trait à l'avenir par la multiplicité des degrés qu'il a été à propos de restreindre; mais elles ne regardent point les substitutions directes, qui n'ont plus d'effet dès que l'institué ou l'un des substitués, chacun suivant son degré, a accepté l'héritéité ou le legs. DE FERRIÈRES. Traité sur les conditions *fideicommissaires* en l'un & l'autre cas, & du décès sans enfans, & du décès avec enfans, & des enfans sans enfans, exprimé ou sous-entendu dans les substitutions graduelles. VULSON.

FIDÉJUSSEUR. f. m. Terme de Palais, qui signifie ce qu'on nomme aujourd'hui caution. *Fidejussor, sponsor, vas, præs*. C'est celui qui s'oblige pour autrui, & qui garantit le paiement de la somme principale.

FIDÉJUSSION. f. f. Terme de Jurisprudence, caution, garantie, obligation accessoire, par laquelle un *Fidéjussur* s'oblige pour un autre sans novation, c'est-à-dire, sans que le principal obligé soit libéré. Ainsi, par le moyen de la *fidéjussion*, le créancier a deux personnes obligées, savoir, le principal Débiteur & le *Fidéjussur*. *Cautio, fidejussio*.

FIDÉLITÉ. *Fides*. Sorte de vertu qui consiste à observer exactement & sincèrement ce qu'on a promis, ce qu'on est obligé de faire: exactitude, fermeté, constance dans les sermens qu'on a faits, dans les paroles qu'on a données. On fait tacitement un serment de *fidéité* au Roi & à la patrie en naissant. Le chien est le symbole de la *fidéité*. La constante *fidéité* n'est pas la vertu de la Cour. CAIL. Chez cette bonne nation, les maris paient la *fidéité* de leurs femmes par un grand assujettissement. S. ÉVR. Vous avez assez éprouvé ma constance, & vous m'avez fait faire mes preuves de *fidéité*. B. RAB. Que d'ennuis accompagnent la *fidéité*, cette vertu que les Amans vantent si fort! S. ÉVR. Je trouve quelque chose d'héroïque dans la triste *fidéité* dont une jeune femme a le courage de se piquer envers un vieux mari. P. COM. Quoi! toute votre *fidéité* ne se réduit qu'à quelques boutades de tendresse, & à deux, ou trois accès de désespoir. Id. Une exacte *fidéité* est bien rare dans le monde, & la *fidéité* des sages du siècle est plutôt intérêt, ou vanité, qu'une vertu véritable. M. ESP. Voyez FIDELLE.

*Au peuple le plus vil la fourbe est défendue.
Un Prince pourroit-il se la trop reprocher?
Si la fidéité s'étoit jamais perdue,
C'est dans le cœur d'un Roi qu'il faudroit la chercher.*

Belle maxime de l'infortuné Roi Jean attribuée à François I.

FIDÉLITÉ, signifie aussi une vérité exacte & sincère. Ces dépositions ont été rédigées par écrit avec grande *fidéité*.

FIDÉLITÉ, se dit aussi de la mémoire qui retient bien & avec beaucoup d'exactitude. Il ne faut pas trop compter sur la *fidéité* de sa mémoire. Ac. FR.

En Peinture, la *fidéité* est l'exactitude à représen-

ter jusqu'aux moindres détails de la nature, soit quant à la justesse des formes, soit quant à la vérité des tons & des effets de la lumière.

On appelle droit de serment de *fidélité*, le droit que le Roi a de nommer à la première Prébende vacante dans l'Eglise de l'Evêque qui fait le serment de *fidélité* au Roi, pour entrer dans sa Prélature. Il faut que cette Prébende soit à la nomination de l'Evêque, & non du Chapitre. Le Grand-Conseil maintient toujours ce droit-là. Du Cange remarque que les Evêques & les Prêtres ne doivent au Roi que la *fidélité*, même pour leurs propres Fiefs, & que l'hommage est dû par les Seigneurs Laïques.

FIDÉLITÉ, en matière de Fiefs, c'est la foi & hommage que les Vassaux rendent à leur Seigneur. Sur quoi il faut remarquer qu'il n'y a que la foi & la *fidélité*, qui soient de la substance du Fief, & non l'hommage & la prestation du serment de *fidélité*.

Autrefois les Vassaux prêtoient aux Seigneurs, dont ils relevoient, le serment de *fidélité*; mais depuis qu'ils ont cessé d'être leurs Souverains, n'y ayant en France que le Roi qui en ait le titre & les droits, ce serment est devenu inutile, parcequ'il ne pouvoit se garder, ni s'exécuter. On a seulement retenu la foi & hommage, qui n'est proprement qu'un devoir respectueux & une soumission à laquelle nos Coutumes ont voulu assujettir les Vassaux envers leurs Seigneurs. Quand nos Coutumes parlent des sermens de *fidélité*, elles ne doivent s'entendre que de la foi & hommage, laquelle se rend sans prestation de serment. Cependant à prendre le mot d'hommage dans sa propre signification, il auroit bien plus d'énergie que celui de *fidélité*. Voyez HOMMAGE.

FIDÉLITÉ, Nom propre d'un Ordre de Chevalerie. *Fidelitatis Ordo, Ordo Militaris à Fidelitate dictus*. L'Ordre de la *Fidélité* fut institué en 1672 par Christian V, Roi de Danemark. Il est composé de dix-neuf principaux Seigneurs & Officiers du Royaume, qui doivent porter au cou une Croix blanche attachée à un ruban blanc & rouge, en mémoire de celle qu'on dit avoir miraculeusement apparu au Roi Valdemar II, lorsqu'il faisoit la guerre aux Païens de Livonie. ANDRÉ DE LA ROQUE. MORÉRI.

FIDÉLITÉ, (Ordre de la) Ordre Militaire, institué le 14 Janvier 1701, par Frédéric III, Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse. Ce Prince donna aux Chevaliers, pour marque de cet Ordre, une Croix d'or, émaillée de bleu, ayant au milieu les chiffres de ce Prince, FR. & aux angles l'aigle de Prusse émaillée de noir. Cette Croix est attachée à un ruban couleur d'orange, que les Chevaliers portent en forme d'écharpe, depuis l'épaule gauche jusqu'à la hanche droite, sur le juste-au-corps. La couleur d'Orange fut apparemment choisie en mémoire de la mere du Roi, Princesse d'Orange. Ces Chevaliers portent encore sur le côté gauche de leurs habits une Croix brodée d'argent en forme d'étoile, au milieu de laquelle est une aigle en broderie d'or sur un fond d'orange; l'aigle tenant dans l'une de ses serres une couronne de laurier, & dans l'autre, un foudre, avec ces mots: *SUUM CUIQUE*, en broderie d'or. Cet Ordre ne se donne qu'à ceux de la Maison Royale, & aux personnes les plus considérables de l'Etat.

FIDÉLITÉ, en Mythologie, Déesse de Rome Païenne, qui présidoit à la bonne foi dans le commerce de la vie, & à la sûreté dans les promesses. Le serment qu'on faisoit par elle, en la prenant à témoin des engagements qu'on contractoit, étoit le plus inviolable de tous les sermens *Fides*. C'est Numa qui le premier bâtit un Temple & des Autels à la *Fidélité*. On ne répandoit point de sang, en ne tuoit point d'animaux dans ses sacrifices. Les Prêtres qui les célébroient, se couvroient d'un voile blanc, & on les conduisoit avec beaucoup de pompe au lieu du sacrifice, dans un char en arc, ayant la main enveloppée jusqu'aux doigts. On représentoit la *Fidélité* par deux mains qui se joignoient, telles qu'on les voit sur plusieurs médailles, par exemple, dans Antoine, dans Vitellius, dans Vespasien, &c. avec *FIDES EXERCITIVVM*, dans Antoine avec *FIDES PRAETORIANORVM*; & dans Hostilien, avec *FIDES SENATVS*. On la représentoit encore par une figure debout, tenant de la main une patère, & quelquefois de l'autre une corne d'abondance; comme dans Vespasien avec *FIDES PVBLICA*; quelquefois un caducée, souvent une; ou plusieurs aigles romaines, & plusieurs autres symboles, ou attributs; comme on peut voir sur un nombre infini de médailles qui ont pour inscription *Fides*, ou *Fidei Aug. mutua, publica*, ou *Equit. Exerciti, Exercitus, Exercituum, Militum, Praetorianorum, Cohortium, Legionum*. Quelquefois avec ces inscriptions, on trouve deux figures qui joignent la main ensemble. La *Fidélité* étoit une Divinité différente du Dieu *Fidius*. La *Fidélité* avoit un Temple sur le Capitole, près de celui de Jupiter. Silius Italicus dit qu'elle étoit au monde avant Jupiter. Denis d'Halicarnasse, qui en parle, *L. II. Tite-Live & Plutarque* disent que ce fut Numa qui lui érigea le Temple dont nous avons parlé; mais Cicéron, au *II. L. de Nat. Deor.* écrit qu'il lui fut dédié par *Attilius Calatinus*: c'est qu'il le rétablit. Mais l'Historien de Cyzique Agathocle remontoit plus haut, & prétendoit, au rapport de Festus Pompeius, que c'étoit Roma, fille d'Enée, qui la première bâtit un Temple à la *Fidélité*, après l'établissement de son père en Italie. Vossius juge avec raison, que c'est là un conte. Voyez cet Auteur, *De Idol. L. VIII, c. 13. Struvius, Antiq. Rom. synt. c. 1, p. 143.*

FIDELIUM, f. m. Terme de Bréviaire. Nom Latin qui est le premier mot de l'Oraison que l'Eglise dit pour les morts. *Fidelium, Deus, omnium Conditor & Redemptor, &c.* On appelle cette Oraison un *Fidélium*: & l'on dit, en proverbe, passer plusieurs choses par un *Fidélium*. Quand, au lieu de nous acquitter de plusieurs charges auxquelles nous sommes obligés, nous les passons à la légère, on dit que nous les avons toutes passées par un *Fidélium*. Nous avons emprunté ce proverbe des fautes que font nos Curés, quand ils ne rendent pas le devoir qu'ils doivent aux morts; quand, pour acquitter plusieurs fondations, ils ne disent qu'une Messe. PASQUIER, *Recher. L. VIII, c. 33.* Peut-être aussi que ce proverbe vient de la pieuse pratique de plusieurs gens de bien, qui, pour réparer les négligences qui se glissent dans leurs prières, ou autres actions, prient à la fin pour les âmes du Purgatoire, & disent un *Fidélium*. Au lieu de *Te Deum*, on feroit mieux de chanter le *Fidélium*. Cette phrase se dit au sujet d'une bataille peu avantageuse aux Vainqueurs, ou bien à l'occasion de la prise d'une Ville, au siège de laquelle les Vainqueurs ont perdu leurs plus braves Officiers; & une grande partie des soldats:

*Dinant, sans attendre de siège,
Va se rendre à discrétion,
Et déjà le Prince de Liège
A fait sonner le carillon
Du Te Deum.
Les Ennemis sont pris au piège;
Ils n'auront qu'un Fidélium.*

FIDELLE, adj. m. & f. Quelques-uns écrivent *fidèle*. Qui a de la *fidélité*, qui observe exactement sa promesse, qui garde la foi promise. *Fidelis, fidus*. Etre *fidelle* à son Roi. VAUG. Quand on délibère si on demeurera *fidelle* à son Prince; on est déjà criminel. TIL. Si je rencontre jamais un ami *fidelle*, je défie la Fortune de me rendre malheureux. ID. *Fidelle* en ses promesses.

FIDELLE en amour; c'est celui qui est tellement occupé de ses sermens, que rien ne peut le rendre parjure. *Fidelle & constant* ne sont pas proprement synonymes: L'amour *fidelle* dit quelque chose de plus délicat & de plus scrupuleux. L'amant *constant* persévère dans son goût: il ne fait que suivre le même penchant. L'amant *fidelle* suit non seulement le penchant de son cœur, il est encore en

garde contre la séduction : il est stable, constant & ferme. Caractère rare ; ce qui rend inutile le conseil de Saint-Evremont. Détrompez-vous du faux mérite d'être *fidelle* en amour.

FIDELLE, signifie aussi conforme à la vérité. *Verus, verax*. Un témoin *fidelle* est celui qui fait le véritable récit de ce qu'il a vu. Un Historien *fidelle* ; un portrait *fidelle* est un portrait bien ressemblant. Une traduction *fidelle*, est celle qui ne change point le sens de l'Auteur, qui n'y ajoute, ni n'y diminue. Rendre un bon & *fidelle* compte.

FIDELLE, se dit aussi de la mémoire. Une mémoire *fidelle* est celle qui se ressouvient à propos des choses dont on a besoin.

FIDELLE en Théologie, signifie en général celui qui a la foi en Jésus-Christ, par opposition à ceux qui professent de fausses Religions. *Fidelis*. Les Hébreux sont nommés par toute l'Écriture, le peuple *fidelle*. L'homme *fidelle* ne doit point converser avec l'Infidelle.

FIDELLE, se dit au même sens ; & il ne signifie pas généralement celui qui a la foi, & qui croit en Jésus-Christ : car un Catéchumène, avant son baptême, a la foi & croit en Jésus-Christ ; il n'est pourtant pas encore du nombre de ceux qu'on appelle *Fidelles*. On ne comprend sous ce nom que ceux qui sont baptisés & Catholiques. *Fidelis Christianus, baptizatus, & Catholicus*. Dans le Concile d'Elvire, *Canons 39, 45 & 46*, le Catéchumène est appelé Chrétien, & ceux qui sont baptisés, *Fidelles*. L'Église est l'Assemblée des *Fidelles*.

En terme de Liturgie, *Fidelles* se prend dans un sens plus étroit ; & la signification de ce mot exclut non seulement les Catéchumènes, mais aussi les Pénitens, qui ne pouvoient, ni les uns, ni les autres assister à la Messe des *Fidelles* : cette Messe des *Fidelles* commençoit après l'Évangile ; c'est proprement là que commence le sacrifice par l'offertoire ; ce qui précède n'est qu'instruction & prière préparatoire. Les *Fidelles* étoient donc les Chrétiens dont la vie étoit irréprochable, & qui avoient droit, pour cette raison, d'assister à toute la Messe.

FIDELLEMENT. adv. D'une manière fidelle, avec fidélité. *Fideliter*. Ce valet a bien & *fidèlement* servi son Maître. J'aime *fidèlement* en quatre, ou cinq lieux à la fois. Voir. Rapporter *fidèlement* un fait.

FIDÉNATE. f. m. Qui est de Fidène. *Fidenas*. Les *Fidénates* étoient une Colonie des Albains, ou de la ville d'Albe. Tite-Live dit qu'ils étoient Etruriens. Les *Fidénates* firent plusieurs fois la guerre aux Romains, & tâchèrent de détruire Rome dès ses commencemens, mais ils furent détruits eux-mêmes. Voyez Tite-Live, *L. I & II*. Florus, *L. I, c. 2 & 12*.

FIDÈNE, ou **FIDÈNES**. Ancienne ville du pays des Sabins en Italie. *Fidena, Fidena*. Cette ville qui a été plusieurs fois ruinée, & plusieurs fois rebâtie sur les ruines, étoit au lieu où est à présent *Castel Giubiler*, à deux lieues au nord de Rome.

FIDICULE. f. f. Terme d'Astronomie. *Fidicula*. C'est le nom d'une étoile de la Lyre.

FIDIUS. f. m. Dieu des Romains qui présidoit aux alliances & aux promesses ; en sorte que l'on juroit par le nom du Dieu *Fidius*, en faisant une alliance, ou en donnant quelque parole. *Me dius Fidius*, en sous-entendant, *adjuvet*. C'étoit la formule de ce serment. Ainsi les Romains avoient un Dieu & une Déesse qui présidoient à la bonne foi, à la sûreté des engagements & des promesses.

Le nom de *Fidius*, selon quelques-uns, vient du Latin *fides*, fidélité, bonne foi.

Le Dieu *Fidius* étoit fils de Jupiter, & se nommoit ainsi, parcequ'il étoit le Dieu de la Bonne-Foi, de la Fidélité. Les Sabins l'honoroient avant les Romains ; & si l'on en croit Ovide, *Fast. L. VI, v. 215*, c'est eux qui les premiers lui donnèrent un Temple, sur le Mont Quirinal. Le même Auteur dit que les Sabins lui donnoient trois noms, *Sancus*, ou *Sanctus*, *Fidius*, & *Semus*, ou *Semo* ; Quelques-uns ajoutent

qu'il étoit encore nommé *Sabus*, & Caton dit, que c'est de ce nom que les Sabins avoient pris leur nom ; mais il distingue *Sabus* de *Sancus*. Celui-ci étoit le père & l'autre le fils. Du reste, c'étoit, comme il paroît par ce fragment des Origines de Caton, un de leurs compatriotes que les Sabins avoient déifié. Une inscription trouvée à Rieti en Italie, l'appelle *Semipater & Sancus*, & porte *SEMIPATRI SANCO*. On trouva à Rome dans le siècle passé une statue de ce Dieu, avec cette inscription *SEMONI DEO SANCO FID*. Les Savans croient que la Statue que S. Justin vit à Rome, & qu'il prit pour une Statue de Simon le Magicien, étoit quelque figure du Dieu *Fidius*, semblable à celle-ci. Un marbre qui se voit encore à Rome, & qui a pour inscription, *SIMULACRUM FIDEI*, représente ce Dieu, sous un ingénieux emblème. On y voit sous une espèce de pavillon l'Honneur à droite, sous la figure d'un homme fait ; la Vérité à gauche couronnée de laurier & donnant la main à l'Honneur : au milieu d'eux est l'Amour sous la figure d'un enfant, pour marquer, à mon sens, que le Dieu *Fidius*, ou de la Bonne-Foi, n'est autre chose que l'amour de l'honneur & de la vérité. Denis d'Halicarnasse l'appelle *Zeus Πιστος*, *Fidius* a été dit comme *Fidei Deus*. D'autres croient qu'il vient de *Fides Dei* ; quelques-uns que dans *Medius Fidius*, *Fidius* est mis pour *filius* ; de sorte que *Dius Fidius* soit la même chose que *Διὸς filius*, c'est-à-dire, fils de Jupiter, & que *M* est le *μ* des Grecs, particule qu'ils employoient dans les juremens, comme les Latins *per* ; & que ce fils de Jupiter, par lequel on jure en prononçant ces mots, est Hercule. Voyez Festus & Scaliger sur cet Auteur, le Lexique de Martinus, & Vossius, de *Idolol. L. VIII, c. 13*, où il parle de ce Dieu. Tarquin le Superbe bâtit un Temple à Rome à Jupiter *Fidius*, & Spurius Posthumus le dédia. Voyez sur ce Dieu & sur *Semo Sancus Fidius*, le premier Livre de Vossius, de *Idolol. c. 12* ; & le huitième Livre, *c. 13* ; & Struvius, *Antiq. Rom. Synt. c. 1, p. 125 & suiv.* Le Dieu *Fidius* étoit aux Sabins, dit Lactance, *L. I, c. 11* ; ce qu'étoit Quirinus aux Romains.

FIDOL, ou **FIDOLE**. Voyez **FALE**.

FIDONISI. Presqu'île des Tartares Nogais en Europe. On dit aussi *Sidonisi, Fidonisa, Sidonisa* ; anciennement *Achillea*, ou *Achillis curfus*. La presqu'île de *Fidonisi* s'étend d'Orient en Occident, entre le Golfe de Négrepoli & l'embouchure du Boristhène. Elle a environ trente lieues de long, trois au plus de large ; & l'isthme qui la joint à la terre ferme, n'est large que d'une lieue.

FIDUCIAIRE. adj. m. & f. Héritier *Fiduciaire*. Celui qui est chargé par le défunt de remettre à quelqu'un une succession en tout, ou en partie.

FIDUCIE. f. f. Terme de Palais, en usage sur-tout dans les pays du Droit écrit. La *Fiducie* approche beaucoup du *Fidéicommis*. Cependant les Jurisconsultes y mettent de la différence. Si le délai de la remise de l'hérédité a été apposé plutôt en faveur du substitué que du grevé, & si le grevé doit remettre l'hérédité à un temps certain, comme à la puberté du substitué, ou à la majorité, ou à son mariage, c'est alors une *Fiducie* : mais si la remise de l'hérédité paroît avoir été apposée plutôt en faveur du grevé que du substitué, & si le grevé ne doit remettre l'hérédité qu'au substitué, après son décès, en l'état qu'elle se trouvera, c'est un *Fidéicommis* qui porte une vraie institution d'héritier, & qui rend maître & propriétaire ; toutefois à la charge de remettre l'hérédité au substitué : en un mot, c'est un véritable héritier, grevé d'un *Fidéicommis*.

FIDUCIEL, **ELLE**. adj. Ligne *fiducielle*, ou *Ligne de foi*. Terme d'Horlogerie. C'est la ligne de l'*alidade*, qui passe toujours par le centre de la graduation. Quand on ajoute, par exemple, une portion de cercle au bas d'une pendule, pour connoître les degrés de vibrations, le point du repos s'appelle *fiducielle*. Les Horlogers l'appellent ordinairement point perpendiculaire. Ainsi ce mot se dit du point de la division

division d'un limbe, qui sert de guide & de règle, & de la ligne qui passe par le centre & par ce point *fiduciel*, ligne *fiducielle*.

F I E.

FIÈBLE. adj. Vieux mot. Foible.

FIÈBLÈCHE, s. f. Vieux mot qui signifie *foiblesse*. Il est dérivé de *fièble*, autre vieux mot qui signifie *foible*.

FIECHTELBERG, c'est-à-dire, montagnes de Fiechtel. *Fiechtelli montes*. Ce sont des montagnes d'Allemagne, situées entre la Bohême & la Franconie. C'est une partie de celles que les Anciens appeloient *Sudeti*, ou *Hercinii montes*. Les rivières d'Egra, du Mein, de Nab & de Sala sortent du *Fiechtelberg*. Les Allemands prononcent *Fichtelberg*.

FIÉE. s. f. Ce mot n'est plus en usage : il signifioit *fois*. Mainte *fiée*, c'est-à-dire, *maintefois*, *souvent*. *Sapè*, *multoties*.

FIEF. s. m. Terre, Seigneurie, ou droit qu'on tient d'un Seigneur dominant à la charge de foi & hommage, ou de quelques redevances. Cujas. *Predium beneficiarium, juris clientaris*. On a dit *feudum* dans la basse Latinité. Autrefois les *Fiefs* n'étoient que viagers. Les *Fiefs* sont établis dans toutes les Coutumes de France. C'est un point d'Histoire fort obscur & fort embarrassé, & sur lequel les Auteurs sont fort partagés, que l'origine des *Fiefs*. Les uns en ont attribué l'invention aux Lombards : les autres ont cherché une idée des devoirs du vassal à l'égard de son Seigneur, dans les liaisons qui étoient entre le Patron & son client : & d'autres en ont cherché le principe & le commencement dans l'Antiquité Romaine. Les Empereurs Romains distribuoient des terres aux vieilles bandes, à condition de prendre les armes pour la défense des frontières de l'Empire. C'est là une image des *Fiefs* : & selon toutes les apparences, ils n'étoient pas autre chose dans leur première origine. Mais dans la suite, ils ont changé de nature, & on y a attaché des droits qui n'y étoient pas originairement. Du Moulin ne doute point que ces distributions de terres, qu'on appeloit *Bénéfices*, n'aient été la matière première des *Fiefs* ; & c'est pourquoi il confond le *Bénéfice* & le *Fief* comme une seule & même chose. Cependant il y avoit une très-grande différence entre le *Bénéfice* & le *Fief* ; puisque, ni la foi, & l'hommage, ni tous les autres droits féodaux, n'étoient point annexés au *bénéfice*, & que le *bénéfice* même n'étoit point héréditaire. Il est du moins certain que si les *Bénéfices* ont été érigés en *Fiefs*, le mot de *Fief* ne se trouve dans aucun Auteur plus ancien que Hugues Capet, ou Charles le Simple. Peut-être qu'on commença à appeler les *Bénéfices* des *Fiefs*, parcequ'alors ils devinrent héréditaires, & que ceux qui possédoient ces *Bénéfices*, exigèrent de leurs inférieurs la *fee*, c'est-à-dire, la foi & hommage : d'où l'on a formé le mot de *Fief*. En effet, dans le vieux langage de la Coutume Normande, les *Fiefs* sont appelés *fee*. On ne peut pas marquer précisément le temps où arrivèrent tous ces changemens. Les *Fiefs*, tels qu'ils sont aujourd'hui, ne s'établirent pas tout d'un coup. Les grands Seigneurs, après avoir usurpé la propriété de leurs *Bénéfices* sous les derniers Rois de la seconde race, s'emparèrent aussi de la Juridiction, & s'affujettirent des vassaux, en sorte qu'ils s'érigèrent presque en Souverains, chacun dans l'étendue de son territoire. La donation des *Fiefs*, à la Noblesse, pour récompense de services, commença sous la principauté de Charles Martel. Mézeray, *T. I*, p. 138, 139. Hugues Capet, lorsqu'il fut parvenu à la couronne, étoit lui-même si peu affermi sur le trône, qu'il n'osa s'opposer à ces usurpations, & fut contraint de souffrir ce qu'il ne pouvoit empêcher. Voyez le Fèvre de l'Origine des *Fiefs*. Voyez aussi les Recherches de Pasquier, *L. II*, de Hauteferre, *Origines feudorum pro moribus Gallia Liber singularis*. Il se trouve à la fin de ses trois Livres *De Ducibus & Comitibus Provincialibus Gallia*, imprimés in-4°. Tome IV.

A Toulouse, en 1643. Lorsque l'usage des *Fiefs* fut absolument établi en France, on voulut l'étendre encore plus loin : car presque tous les grands offices de la Couronne furent faits féodaux. On y annexa la Justice, & quelques revenus annuels. Le but de ces inféodations étoit de rendre ces offices héréditaires, à l'exemple des *Fiefs* qui l'étoient devenus. Il arriva en effet, que les Grands Seigneurs prétendirent posséder les charges héréditairement ; comme celle de Grand-Chambellan, le Grand-Boutillier, &c. Voyez Loyseau. Il y a des *Fiefs* d'honneur, des *Fiefs* de retraites, des *Fiefs* liges. Voyez Guichenon dans son Histoire de Bresse, p. 21. On trouve aussi dans les anciens livres des *Fiefs* d'amitié, qu'on appeloit autrement *drueries*. Les *drués* étoient ceux qui jouissoient d'un *Fief* d'amitié.

La principale division des *Fiefs* est en *Fiefs* de dignité, & en *Fiefs* simples. Autrefois on divisoit les *Fiefs* en *Fiefs* terriens ou terriaux, *Fiefs* de revenus, & *Fiefs* de Maîtres ou Officiers, ou *Fiefs* des offices.

Moult de féaux à terriaux :

Si en a de Magisteriaux.

Puis clame li de revenue. CHATEL. DE COUCY :

Cambden rapporte l'origine des *Fiefs* en Angleterre à Alexandre Sévère : car d'abord cet Empereur fit élever une muraille dans le nord d'Angleterre, où est aujourd'hui le Cumberland, pour arrêter les courses des *Pictes* ; mais quelque temps après, il négligea ces fortifications, ou ces lignes, & donna, dit Lampridius dans sa vie, les terres que l'on avoit conquises sur les ennemis, à des Capitaines & à des soldats, que cet Auteur appelle *Limitani Ducés & milites*, Capitaines & soldats de frontières ; mais il ne les leur donna qu'à condition que leurs héritiers serviroient, & qu'elles ne passeroient jamais à des gens privés, c'est-à-dire, qui ne portassent point les armes. La raison de Sévère fut que des gens qui auroient à se défendre, serviroient avec beaucoup plus de soin & d'affection que d'autres. Telle est l'origine des *Fiefs*, selon Cambden, dans sa *Britannia*, en parlant du Cumberland & du *Pictes Wal* ; ou murailles des *Pictes*, p. 651.

Ce mot est dérivé, selon quelques-uns, de *feodus*, comme venant d'un Traité & d'une alliance faite avec le Seigneur ; selon d'autres, de *fides*, comme Cujas, & Jean de Janua, à cause de la foi qu'on est obligé de porter & de garder à celui dont on relève ; c'est aussi le sentiment de M. de Courtin. Bodin tient que le mot *feudum*, Latin, vient par la contraction de ces lettres initiales, *Fidelis ero domino vero meo*, qui est une ancienne formule de la foi & hommage. Nicot tient qu'il vient de *feld*, Allemand, signifiant la même chose ; Hotman, de *feed*, mot Allemand, qui signifie la guerre. Pontanus le dérive de *feide*, mot Danois, qui signifie *Milice* ; d'autres du mot Hongrois *foeld*, qui signifie terre ; d'autres de *foden*, qui signifie nourrir ; & Seldenus, du Saxon *fem*, qui signifie *stipendium* ; le *Fief* étant une espèce de *Prébende* pour vivre : car ce mot de *Fief* a signifié autrefois des gages & appointemens d'Officiers. Quelques Auteurs Latins ont dit *fenum*, d'où nous avons fait *Fief*, au lieu de *feudum*, dont les Bourguignons ont fait *fied*. On lit dans des Titres *feudum*, & non *feudum* ; & *feudum* a un rapport visible avec *fed*. CHORIER, Histoire de Dauph. *L. XI*, *T. I*, p. 844.

FIEF IMPÉRIAL, en Allemagne, est un *Fief* qui relève immédiatement de l'Empereur.

Mon petit bien n'est pas un *Fief* impérial. LE PAYS :

FIEF EN PARAGE, c'est-à-dire, en parentage. Voyez PARAGE, & Pasquier, *Rech. L. VIII*, c. 37.

FIEF SIMPLE. *Sine mero & mixto imperio*. Il n'attribuoit que le droit de connoître des différends mus à l'occasion des fonds qui en relevoient. VALBONNET, pag. 5.

FIEF DOMINANT, est celui à qui on doit foi & hommage. *Fief servant*, celui qui relève d'un autre *Fief*, ou qui n'a sous foi que des rotures. Un *Fief en nueffe*, ou de *Haubert*, est le plus noble après les *Fiefs* de dignité. C'est un *Fief* tenu immédiatement du Prince sans moyen, ce qui lui a fait donner le nom de *fief de nu à nu*. On l'appelle aussi *Fief* de plein Chevalier, ou plein *Fief* de Chevalier : c'est celui pour lequel le Feudataire est obligé de faire un homme d'armes. Il n'y a que le plein *Fief* de *Haubert* à qui appartient absolument, & sans autre titre, le droit de Colombier. En Normandie le plein *Fief* de *Haubert* peut être divisé en huit portions entre filles seulement, & non entre mâles : l'aînée rend la foi & hommage pour les autres. On dit aussi, relever de *nu à nu*, quand on tient du Roi sa Seigneurie en plein *Fief*; ce qu'on appelle aussi *Fief chevet*, en Latin, *feudum lorica*, ou *feudum planum*. La plupart des *Fiefs* de *Haubert* relèvent immédiatement du Roi. *Fief* de dignité est un *Fief* auquel est attaché un titre de dignité, comme le titre de Duché, de Comté, de Marquisat, de Principauté, de Baronie, &c. *Fief en chef*, ou *Fief chevel* (*feudum capitale*) est un *Fief* qui est en titre de *Fief* noble ayant justice, comme les *Fiefs* de *Haubert*, Comtés, Baronnie, &c.

FIEF NOBLE, ou **RURAL**, est celui qui est tenu en plein hommage, ou Pairie, ou en plein lige, où il y a Justice, maison, ou château notable, motte, fossés, ou autres signes de noblesse & d'ancienneté. On appelle les autres *Fiefs*, *ruraux*, & non nobles, qu'on appelle quelquefois *Fiefs restreints*, ou *abrévés*. Quelquefois *Fief* abrégé, abrégé, restreint, s'entend d'un *Fief* pour lequel on doit des services qui ont été diminués, limités.

La censive est appelée *Fief non noble*, dans quelques actes du Parlement de Paris.

On a appelé aussi *Fiefs roturiers*, des métairies; & *Fiefs boursoiers*, ou *boursoaux*, des *Fiefs* qu'on appelle en plusieurs lieux *coutumiers*, & qui étant sans domaine, consistent seulement en quelques émolument pécuniaires. Ragueau dit, que c'est le *Fief*, ou la portion de *Fief* qui appartient aux puînés. M. Hévin croit que c'est la rente que l'aîné assigne à ses puînés, pour leur tenir lieu de part & portion sur le *Fief*. On appeloit *Fiefs de camera*, des rentes, ou pensions que les Seigneurs donnoient à leurs estafiers, qui les tenoient d'eux en forme de *Fiefs*, à charge de foi & hommage. C'étoient des *Fiefs* improprement : on les appeloit aussi *Fiefs de revue*. La raison est qu'anciennement on inféodoit des rentes & des pensions, aussi-bien que des héritages. LOYSEAU. Les portions de *Fiefs* qui appartiennent aux aînés, & qu'ils donnent à leurs cadets, s'appellent aussi *boursoaux* en la Coutume du Grand Perche & du Maine. *Fief de corps*, est un *Fief* dont le possesseur doit rendre lui-même en personne les services, à son Seigneur, aller lui-même à la guerre, &c.

Fief Episcopale, ou *Presbytéral*. On appeloit ainsi des biens ecclésiastiques, quelquefois même des Bénéfices, des Chapelles, que les Seigneurs Laïques avoient usurpés sur la fin de la seconde race de nos Rois.

Fief ferme, signifie une terre, un héritage, un fonds affermé à longues années. A l'occasion de ce mot, il faut remarquer que *Fief* ne veut pas toujours dire une terre noble; mais qu'il signifie quelquefois, surtout en Normandie & en Angleterre, simplement un héritage.

Fief de condition feudale, est un *Fief* qui admet succession. *Feudum proprium quod successionem habet*. *Fief jurable & rendable*, est un *Fief* que le vassal est obligé par serment de rendre à son Seigneur, pour s'en servir dans ses guerres. *Fief jurable*, chez les Ultramontains, est un *Fief* pour lequel on doit au Seigneur serment de fidélité : *Feudum jurabile*. *Fief dépaissé*, est un *Fief* chargé tous les ans d'un, ou de plusieurs repas envers une Communauté. *Feudum procurationis*.

Fiefs de dévotion, ou de piété. On a appelé ainsi

autrefois les Etats, les Principautés que les Souverains reconnoissoient par humilité tenir de Dieu, à la charge de l'hommage & de quelques redevances, comme de la cite, &c. *Fiefs revanchables*, *égalables*, *chéans*, & *levans*, sont *Fiefs* dont les possesseurs sont de même condition, sont astreints aux mêmes devoirs. Voyez d'Argentré sur l'ancienne Coutume de Bretagne.

Franc-Fief. Cette épithète est donnée aux *Fiefs*, parcequ'ils ne doivent être tenus que par personnes franches & nobles de race, ou énobliés, qui sont franches, libres & exemptes de tailles, aides & subsides. Après l'accroissement, & le parfait établissement des *Fiefs*, ceux qui en étoient les possesseurs, se qualifièrent Gentilshommes, & furent réputés seuls nobles. Ils obtinrent même que les *Fiefs* ne seroient possédés que par des personnes nobles, à l'exclusion des roturiers, en sorte que la possession d'un *Fief* étoit une preuve de noblesse. Mais la nécessité où furent réduits les Gentilshommes, de vendre leurs *Fiefs* pour les voyages de la Terre-Sainte, fut une occasion aux Roturiers de pouvoir posséder des *Fiefs*. Les Papes qui sollicitoient les Croisades, obtinrent le consentement des Rois en faveur des Roturiers. Philippe le Hardi en 1275, donna permission aux Roturiers de posséder des *Fiefs*, en payant une certaine finance qu'on appelle encore aujourd'hui *droit de francs Fiefs*; & en 1579, Henri III ordonna qu'à l'avenir, les *Fiefs* n'énebliroient plus. Ainsi on appelle droit de *francs Fiefs*, & *nouveaux acquêts*, la taxe qu'on fait tous les 30 ou 40 ans sur les Roturiers, les Eglises, les Communautés & gens de main-morte, pour les *Fiefs* qu'ils tiennent, ou qu'ils ont acquis de nouveau, qui ne sont point amortis, afin qu'ils ne soient point obligés d'en vider leurs mains. Cette taxe se fait sur le pied du revenu de six années, à l'égard des *Fiefs* qui sont tenus du Roi nuement; & de trois ans à l'égard de ceux qui n'en relèvent qu'en *arrière Fief*.

FIEF FRANC. C'est celui pour lequel le vassal n'est sujet à aucun service. *Feudum liberum*.

FIEF DE TAILLE. On appelle ainsi dans le Droit d'Ecosse les *Fiefs* dont on a fixé la disposition d'une manière contraire à la règle générale des successions. *Feudum tallia*. Ce mot, selon Crogig, dans son *Jus Feudale*, vient du mot François Tailier, parceque ces dispositions taillent & coupent l'ordre ordinaire des successions.

FIEFS & AUMÔNES. Legs pieux, dons testamentaires, faits par les Rois & Seigneurs à des Eglises, Hôpitaux, ou Maisons Religieuses, pour être employés à quelque fondation, ou pour faire prier Dieu pour le repos de leurs aines.

FIEF RÉGALIEN. *Fief* qui dépend, ou relève immédiatement du Roi. *Feudum Regale*, à *Rege solo dependens*. La règle que dans tous les *Fiefs Régaliens*, qui se défont par ordre de primogéniture, on suit l'ordre des lignes, est un principe de toutes les nations. LE ROI, 3^e *Mém. pour le D. de Sully*. La Pairie est un *Fief Régalien* du premier ordre. Id.

Quelques Auteurs surannés, comme de saint Julien dans son Histoire de Bourgogne, écrivent *Fied*, *Fied* de Hautbert, *Fied* Souverain.

Autrefois on écrivoit & on prononçoit *Fié* pour *Fief*. On trouve *Fé* dans de vieux titres. Voyez *Fé*. Dans une Chartre de l'an 1424, rapportée parmi les preuves de l'Hist. de Bretagne, T. II, p. 175, on lit *Fiscus*, pour signifier *Fief*, à ce que prétend le P. Lobineau, *Beneficia*, & *Fiscos*, & *Pradia*; mais *Fiscus* ne signifie là autre chose que des revenus; & pour les *Fiefs*, ils sont exprimés par le mot propre *Beneficia*. Freherus n'a pas eu raison de croire que le mot de *Feudum* n'a commencé à être en usage que sous le règne de Frédéric I, puisqu'il se trouve dans un acte passé entre Gui, Archevêque de Vienne, & Geoffroy, Seigneur de Moraine; il l'étoit déjà dès le commencement de l'onzième siècle. CHORIER, T. II, p. 48.

Pied de Fief est un *Fief* dépécé & démembré,

dont il est souvent fait mention en la Coutume de Tours.

Fief de danger, est celui dont on ne peut prendre possession qu'après avoir fait la foi & hommage, comme on voit dans les Coutumes de Troyes, de Chaumont, &c. & qu'on ne peut aliéner sans le congé du Seigneur, autrement il est confisqué.

Relever un *Fief*, est en faire foi & hommage. De son domaine faire son *Fief*, c'est donner en *arrière-Fief* une partie de son *Fief*, faire de son *plein Fief* un *arrière-Fief*. De son *Fief* faire son domaine, signifie réunir l'*arrière-Fief* à son *Fief*.

Il y a des *Fiefs* à vie; d'autres qu'on appelle *Fiefs morts*, qui sont des héritages tenus à rente sèche, qui ne portent point de profits de cens, ni de rente foncière. On dit qu'un Seigneur de son domaine fait son *Fief*, quand de son *plein Fief* il en donne une partie à un vassal pour en faire un *arrière-Fief*; & au contraire que de son *Fief* il fait son domaine, quand il y réunit un *arrière-Fief*, ou quand il le retire par puissance de *Fief*.

Il y a aussi des *Fiefs* en régale, ou des *Fiefs* de dignité, comme étoit autrefois la charge de Connétable, que le Roi donnoit en *Fief*, & dont on lui faisoit foi & hommage.

Fief en l'air, c'est un *Fief* qui ne consiste qu'en une censive, le domaine, du *Fief* ayant été entièrement aliéné au profit d'une autre personne, avec rétention de foi: ainsi ce *Fief* est appelé *en l'air*; parcequ'il consiste en la seule foi & hommage, sans aucun domaine.

Avant la réformation de la Coutume, il étoit permis à un vassal d'aliéner toutes les terres de son *Fief*, & de s'en retenir un droit domanial & seigneurial, comme le fens avec la rétention de foi; de sorte que tel *Fief* consistoit dans le cens qui étoit retenu par le vassal, pour lequel il rendoit foi & hommage à son Seigneur. Par l'article 51 de la nouvelle Coutume de Paris, il est défendu aux vassaux d'aliéner plus des deux tiers de leurs *Fiefs*, sans démission de foi, afin d'empêcher par ce moyen que les véritables *Fiefs* ne deviennent des *Fiefs* en l'air, & incorporels, parceque ces sortes de *Fiefs*, appelés aussi *Fiefs volans*, depouillent entièrement le vassal de tous profits & revenus; en sorte qu'il ne lui reste rien pour maintenir l'honneur, la consistance, & le titre du *Fief*, & pour satisfaire aux charges féodales dans l'occasion. Cependant ces *Fiefs* en l'air sont encore en usage dans quelques Coutumes: Il y en a même aujourd'hui plusieurs dans la ville de Paris, qui ont été érigés avant la réformation de la Coutume, & qui ne consistent qu'en censives sur certaines maisons comprises dans les aveux & dénombremens, & les papiers terriers, & dont les ventes sont dûes dans les cas de la Coutume, sans qu'il y ait un pouce de terre, ni autre domaine. Voyez jouer de son *Fief* au mot JOUER, & DÉMEMBREMMENT.

Profit de Fief, se dit des droits seigneuriaux, comme quintes & requints, rachats, lods & ventes, qui se paient à chaque mutation des héritages; ou *Fiefs servans*, quand le *Fief* est ouvert, ou vacant. On dit aussi qu'un Seigneur peut se jouer de son *Fief*; pour dire le démembrer.

Puissance de Fief, est un droit seigneurial qui donne pouvoir à un Seigneur de retirer & de prendre un héritage dépendant de lui, pour le même prix qu'il est vendu à un étranger, & non lignager de celui qui vend, ou du vassal. Voyez RETRAIT.

Commise de Fief. C'est la dénégation que fait un vassal de tenir un *Fief* de son Seigneur; ce qui emporte confiscation: d'où est venu ce proverbe, qui *Fief nie*, ou *Fief rogne*, *Fief perd*; c'est-à-dire, que celui qui refuse de reconnoître son Seigneur, perd son *Fief*.

Arrière-Fief, est un *Fief* relevant d'un autre *Fief*, lequel en a encore un autre au-dessus de lui.

Plein-Fief, a quelquefois une signification opposée à celle d'*arrière-Fief*; quelquefois aussi *plein-Fief* se dit à la différence de *menu-Fief*, qui n'est point de

pareille valeur, & qui n'a aucune juridiction. Vassal de *plein-Fief* est celui qui est à pur, & sans moyen; ou, comme dit la Coutume de Normandie, qui tient de son Seigneur, *nu à nu*, & non par moyen. *Immediatè, nullo intermedio.*

FIEFFAL, ALE. adj. *Clientelaris*. Jurisdiction *fieffale*, est la Jurisdiction qu'un Seigneur a sur ceux qui demeurent dans son *fief*, & pour faire droit sur les plaintes qui appartiennent à son *Fief*. Possession *fieffale*, se dit parcequ'il y a des *Fiefs* héréditaires, & d'autres à vie, pour la Justice & la Jurisdiction attachée à certaines charges. Ce terme est usité en Normandie.

FIEFFANT, s. m. Terme de Palais. C'est ainsi qu'on nomme celui qui donne une terre à fief, à bail émpythéotique, à rente foncière & irraquitable.

FIEFFATAIRE, s. m. Terme de Palais. C'est le nom qu'on donne à celui, ou à celle qui prend une terre en fief, aux conditions d'en faire une rente foncière & perpétuelle. Il n'est pas permis à un *Fieffataire* de détériorer les terres qu'il a prises en Fief.

FIEFFER, v. a. Donner en *Fief* une terre, un droit, à la charge de foi & hommage, & de quelque redevance. *Clientelari, beneficiario jure mancipare, tradere.*

Selon les loix d'Angleterre, *fieffer*, c'est donner quelques honneurs, châteaux, maisons, métairies, ou fermes, terres, ou autres immeubles de semblable nature, à condition de la foi simple; c'est-à-dire, à lui, & à ses héritiers pour toujours, en l'en mettant en possession; & cette donation doit être faite par un acte & par écrit. HARRIS.

FIEFFÉ, ÉE, adj. & part. On trouve dans quelques vieux titres & quelques vieux livres *fiesvé* pour *fieffé*. Un Officier, un Sergent *fieffé*, sont ceux qui dépendent d'un *Fief*. *Clientis sacramento astrictus, prerogativam adeptus.* Il y a quantité d'offices *fieffés* & héréditaires. On a appelé Tailleur *fieffé*, celui qui tenoit en foi & hommage du Roi le pouvoir de tailler les monnoies de France. Homme *fieffé*, c'est un *Vassal*, ou *Feudal*; qui tient un héritage en foi & hommage. *Clientis. Héritier fiesvé*, est un *Vassal* propriétaire de *Fiefs* dont il a été adhérité, c'est-à-dire, saisi & vêtu par le Seigneur féodal.

FIEFFÉ, ÉE, se dit aussi par injure de ceux qui ont quelque vice; quelque mauvaise habitude au suprême degré. Ainsi *fieffé* signifie achevé, qui est tout-à-fait ce qu'il est, & ne se prend jamais qu'en mauvaise part. C'est un Coquin *fieffé*. C'est un Fripon *fieffé*. C'est une Coquette *fieffée*. Il est familier.

FIEFFÉ, s. f. Vieux terme de Coutumes, qui signifie *bail à rente*. Il est d'usage en Normandie. Il signifie aussi l'héritage même, soit noble, soit roturier qui est donné à rente. On l'appelle *fief-ferme*, pour le distinguer de la ferme muable qui n'est que pour un temps. Voyez FIEF-FERME, au mot *Fief*.

FIEGARD, s. m. Place commune, chose commune, comme une rivière, &c. Ce mot se trouve dans les Coutumes & dans les Chartres: Dans celles de Flandres, on lit *Flegard*.

FIEL, s. m. *Fel*. Humeur jaunâtre & amère contenue dans un vaisseau rond, & un peu long, qui a la figure d'une petite poire, & qui est situé au-dessous du grand lobe du foie, dans la partie concave. On appelle autrement cette humeur; *bile*, & le vaisseau qui la contient, *vésicule du fiel*, en Latin, *solliculus fellis*: Le *fiel* se sépare dans les glandes du foie, d'où il est porté, partie dans la vésicule, & partie dans l'intestin duodénum, pour aider à la digestion des alimens & pour les rendre plus fluides: Il y a des animaux qui n'ont point de vésicule du *fiel*, comme les cerfs, les chevaux, ânes, mulets, daims, chameaux; & entre les poissons, les vœux de mer & les dauphins; mais leur *fiel* est renfermé dans des conduits qui se terminent aux intestins. Dans le *fiel* du taureau, on trouve quelquefois une pierre recommandée pour la jaunisse. Le *fiel* de carpe, d'anguille; ou de bœuf séché, & puis détrempé avec de l'eau-de-vie & des couleurs, empêche qu'elles ne s'écaï-

lent. Le *fiel* de vache sert d'une excellente sauce, ou moutarde, aux Princes d'Ethiopie, pour manger de la chair de vache crue, qui est un grand régal pour eux, à ce que dit le P. Almeida, dans sa Relation d'Ethiopie. Le *fiel* de cochon fait croître les cheveux, déterge & guérit les ulcères de l'oreille. Celui d'agneau est estimé propre pour l'épilepsie; celui du brochet pour les fièvres intermittentes; celui de carpe éclaircit la vue; celui de chevreau mêlé avec du pain, du blanc d'œuf & de l'huile de laurier, & appliqué en forme de cataplasme sur le nombril, est un remède pour la fièvre quotidienne. On se sert de celui de chevreuil pour les bruissements d'oreille, pour les maux de dents, les nuages des yeux, les taches du visage. Celui du coq est estimé propre pour les maladies des yeux, & pour ôter les taches de la peau. Celui de daim déterge, & consume les nuages & les cataractes des yeux; celui de sanglier appliqué extérieurement, est résolutif, & propre pour les tumeurs scrophuleuses & la gratelle; celui du lièvre éclaircit la vue, & emporte les taches & les nuages des yeux; celui de mouton & de perdrix s'emploie pour déterger les ulcères des yeux; celui de raie est bon pour les maladies d'oreille. Pour les venins & poisons. Les Mahométans de la Terre-sainte prennent sept ou huit gouttes de *fiel* d'ours avec un peu de miel. P. ROGER, *La Terre-sainte*, p. 314.

On se sert en Peinture d'une pierre qu'on appelle *Pierre de fiel*, & qu'on trouve dans les *fiels* ou amers des bœufs. Elle fait un jaune doré très-beau.

FIEL signifie figurément en Morale, haine, ressentiment, esprit de vengeance. Cet homme n'a point de *fiel*, il n'est point vindicatif. Il a vomé tout son *fiel*, c'est-à-dire, beaucoup d'injures, & témoigné beaucoup de passion contre son adversaire.

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots ?

BOIL.

*Un cœur humble & sans fiel, & dont la vertu pure
Se fasse un point d'honneur d'oublier une injure.*

Des torrens de *fiel* & de bile, coulent de sa plume. S. EVR.

FIEL se prend aussi pour amertume, chagrin. Il boit à longs traits, & le *fiel*, & l'absinthe. S. EVR.

Me nourrissant de fiel, de larmes abreuvée. RAC.

FIEL DE TERRE, est un nom qu'on donne à la petite centaurée, à cause de son amertume. Voyez CENTAURÉE.

FIEL DE VERRE. C'est ainsi qu'on appelle très-improprement une écume séparée de dessus la matière du verre, avant qu'elle se vitrifie. On l'appelle autrement axonge ou sel de verre.

FIELUN. Voyez KOPERSBERG.

FIENNES. Nom de lieu. *Fielna*. Au commencement du treizième siècle, on disoit encore *Fielnes* en François, d'où l'on a fait *Fiennes*, en changeant l'*l* en *n*. Hadr. Vales. *Not. Gall.* p. 183. C'est un bourg dans le Comté de Guines en Picardie. **IBID.**

FIENTE. f. f. On prononce *fiente*. C'est le nom qu'on donne aux excréments de plusieurs animaux. *Fimus*, *stercus*. On a dit autrefois *fient*, f. m. qui n'est plus usité. *Fiente* de bœuf, de vache, de cochon, de pigeon, de poule, &c. On dit plus communément crotin de cheval. Les *fientes* de vaches, de pigeons, sont bonnes à fumer les terres. Il est défendu aux Jardiniers de se servir de *fiente* de pourceaux pour fumer leurs jardins & leurs couches. Quelques Médecins appellent aussi *fiente*, l'excrément de l'homme, à laquelle ils donnent le nom de *Civetie occidentale*, *Zybetum occidentale Paracelsi*, lorsqu'étant desséchée au soleil, elle a changé sa mauvaise odeur en une bonne.

La *fiente* de caille étant séchée & pulvérisée, est estimée propre pour l'épilepsie; celle de chèvre est résolutive, déterfive, desiccative, digestive; celle de

cochon étant appliquée extérieurement, est résolutive, elle est propre pour le saignement de nez, pour l'esquinancie, pour la gale; celle du lièvre prise intérieurement, est bonne pour la pierre & pour l'épilepsie; celle de pigeon est employée dans les cataplasmes résolutifs, fortifiants & discutifs; celle des outardes est propre pour la gale; celle du mulet entre dans la composition des moules des canons.

FIENTE, en termes de Chasse, se dit proprement des vidanges ou excréments des loups & des bêtes puantes, comme renards, &c. A l'égard des bêtes mordantes, comme sangliers, on les nomme *lessès*; celles des bêtes qui vivent de brout, *fumées*; celles de la loutre, *épreintes*; celles des lièvres & des lapins, *crottes*.

FIENTER. v. n. Prononcez *fianter*. Rendre des excréments. *Stercus emittere*. Il ne se dit que des bêtes & des oiseaux, &c.

FIER. v. a. Commettre une chose à la fidélité de quelqu'un, lui confier une chose sur la bonne opinion qu'on a de sa fidélité. *Credere*, *committere*. On dit plus ordinairement, *se fier* à quelqu'un ou à quelque chose, faire fond sur quelqu'un, sur quelque chose, se reposer dessus, y mettre sa confiance. *Fidere*, *confidere*. On ne doit *fier* sa vie ou son honneur à ses amis, qu'après les avoir bien éprouvés. Celui qui *se fie* à tout le monde, veut bien être trompé. Antipater ayant appris qu'Alexandre le Grand avoit fait mourir Parménion, qu'il soupçonnoit d'avoir conjuré contre sa personne, s'écria: Si Parménion est coupable, à qui les Princes se *fieront-ils*? Et s'il est innocent, qui est le Prince à qui l'on se *fiera*. **AEL.** On ne peut *se fier* à ceux qui sont amoureux, ni s'assurer de leur secret. **P. DE CL.** *Se fier* sur son crédit, sur ses amis, sur sa fortune. César *se fioit* trop à lui-même & à sa bonne fortune. **MONT.** Voyez **CONFIANCE**. *Se fier* à quelqu'un du soin de ses affaires.

On dit proverbialement & à contre-sens, *fiez-vous-y*, fou qui s'y *fie*, pour dire, qu'il ne faut pas s'y *fier*.

Puis fiez-vous à rimeur qui promet. **LA FONT.**

Il en est à mines discrettes,

Et d'un entretien décevant;

Mais fiez-vous à leurs fleurettes,

Autant en emporte le vent. **DE LA VIGNE.**

FIER, **IÈRE**. adj. *Ferox*, *superbus*. Ce mot s'est dit d'abord en mauvaise part; il a été ensuite détourné à un sens favorable, en sorte qu'il se dit également en bien & en mal. Dans la première acception, on nous le présente ordinairement comme synonyme d'orgueilleux, de vain, de présomptueux, de dédaigneux; mais l'homme *fier* n'est, à proprement parler, ni l'orgueilleux, qui s'estime & se considère dans ses propres idées; ni le vain, qui veut être estimé, & qui se fait valoir par les petites choses; ni le présomptueux, qui se flatte d'un vain pouvoir, & se croit capable de tout; ni le dédaigneux, qui ajoute au mépris des autres l'opinion avantageuse de soi-même. Voyez ces mots. L'homme *fier* tient de tous ces caractères. C'est celui qu'un sentiment fondé sur l'estime qu'il a de soi-même, empêche de se familiariser, & éloigne des personnes qu'il croit au-dessous de lui par la naissance, par les biens ou par les talens. Il faut éviter de parler, & encore plus de badiner avec les personnes *fières*. Une prospérité continue rend plus *fier* & moins prévoyant. **BOUH.** *Fier* de ses amis, de ses richesses, de son crédit. Une jolie femme qui ne fait point parade de son mérite, est plus aimable qu'une beauté *fière*, qui prétend que tout rende hommage à ses charmes. **BELL.** Une femme *fière*, dans ce sens, est celle dont l'amour-propre met un haut prix à sa beauté.

ESPRIT FIER. L'usage en a fait un terme injurieux. Il désigne l'estime qu'on a de soi-même. *Ame fière*, c'est un éloge. On entend par-là des sentimens élevés. Voyez le reste au mot **FIERTÉ**.

FIER se prend souvent dans un sens favorable, & signifie alors quelque chose de grand, de noble, d'élevé dans les manières & dans les sentimens. M. l'Abbé de Choisi, dans une Epître dédicatoire, dit que Louis XIV a le cœur aussi humble devant Dieu, qu'il l'a fier & grand devant les hommes. Ce terme ne signifie ici, ni vain, ni présomptueux, ni féroce, mais un air de majesté mêlée de douceur, qui le faisoit aimer & respecter tout ensemble. Ce Prince avoit une démarche noble & fière. César subjuga tout l'univers, excepté l'ame fière & indomptable de Caton. *Et cuncta terrarum subacta, præter atrocem animum Catonis.* Expression sublime, dont il est difficile de rendre toute la beauté dans notre langue. Alors ce terme n'a rien de choquant, & c'est plutôt une louange qu'une injure. Il signifie quelque chose de noble & de vertueux: s'il y entre de l'orgueil & de l'audace, c'est un noble orgueil, & une audace mêlée de pudeur. Une même personne peut avoir tout ensemble je ne fais quoi de fier & de modeste.

*C'est lui. Voilà son image.
Quels traits! Quelle majesté!
Que j'aime ce fier courage
Tempéré par la bonté! ROY.*

*Des sentimens d'un cœur si fier, si dédaigneux,
Peux-tu me demander le désaveu honteux?*

RAC.

Si la personne qui a de la fierté, n'a pas l'esprit bien fait, elle sera aigre au lieu d'être fière. M. SCUD. Il ne faut pas qu'une femme soit fière jusqu'à la rudesse & à l'incivilité. ID. Voyez FIÈRE.

Ce mot fier, aussi-bien que l'italien *fiero*, vient du Latin *ferus*; mais *ferus* n'a pas les significations du mot fier & même dans la suite on a donné au mot fier des significations éloignées de celle du mot de *ferus*.

Le mot fier se prend quelquefois comme synonyme de cruel, farouche. *Ferox, ferus*. Un fier ennemi, un fier tyran. Il vaut mieux alors se servir d'un autre mot. Celui-ci présente une idée trop vague: FIER se dit aussi des animaux.

*Qu'un fier sanglier, dans sa rage,
Des chiens, des filets se dégage;
L'acier tonne, il fait l'arrêter. N. CH. DE VERS.*

En termes de Blason, on appelle un lion fier, quand il a le poil hérissé.

FIER se dit d'un cheval bouillant & plein de courage. *Animosus, audax, generosus.*

FIER, en Sculpture & parmi les ouvriers de bâtimens, est une épithète que l'on donne au marbre, à la pierre & au bois qui est fort dur. Le liais féroce est une pierre très-fièr; elle se casse, elle s'éclate aisément.

On dit encore en Architecture, qu'un dessin est fier, pour marquer l'art & la hardiesse de la main dont il part.

On dit d'une sauce qu'elle est fière, lorsqu'elle est trop vinaigrée. On le dit aussi du vin qui n'est pas mûr. Dans cette dernière acception, il est populaire & bas.

FIÈRE est aussi une épithète que les payfans donnent à une espèce de fourche. Voy. FOURCHE FIÈRE, au mot FOURCHE.

FIER est aussi un terme de Peinture. Toutes les figures de Jules Romain étoient fières & hardies. PEL. La tête du Christ est tournée d'une manière fière. FEL.

Il se dit de la manière, du dessin, de la touche, du coloris & de l'effet de la lumière. Ce terme désigne alors de grands coups de pinceau, des touches libres & hardies, des couleurs heurtées, des teintes qui ne sont pas adoucies & noyées ensemble. C'est le caractère du Peintre qui néglige de petits détails, pour s'occuper des choses grandes & im-

portantes. On dit aussi, pour signifier la même chose, que le tableau est touché fièrement, qu'il a de la fierté.

On dit proverbialement fier comme un Ecois. Ce proverbe est fondé sur la fierté de la nation, surtout dans le temps que les Ecois étoient alliés avec la France, pendant nos guerres contre l'Angleterre, faisoient assez valoir leurs services.

FIER. f. m. Sorte de raisin que l'on appelle *figer* en Poitou, à cause qu'il a la douceur des figues. *Dict. des Arts 1731.* On l'appelle aussi *raisin goût de figue*. Voyez cet article au long dans l'Étymologique de Ménage, d'où il a été tiré.

FIÈRE-A-BRAS. f. m. *Gloriosus jaclator*. Terme populaire, qui se dit d'un fanfaron qui fait le brave & le furieux, qui veut se faire craindre par ses menaces. Voyez DU CANGE, MÉNAGE.

Ce mot vient de Guillaume *Fierabrach*, c'est-à-dire, bras de fer, qui étoit frère de Robert Guiscard, qui conquiert la Sicile, & étoit fort vaillant homme. Voyez FER-A-BRAS: Guillaume de Poitiers, dit *Fierabras*, IV^e du nom, selon Besly. *MÉNAGE. Hist. de Sablé, L. III, C. 10, p. 67.* Bollandus & Henfchenius appellent *Fierabras* Guillaume le Grand, Duc de Guienne & Comte de Poitiers, en quoi ils se trompent. ID.

On a dit *Fierabras* de *ferreum brachium*, comme fourche fière, de *furca ferrea*. *MÉN. Hist. de Sablé, p. 67.*

FIÈRE ou FIÉRER. v. a. Vieux mot d'où est venu *férir*, du Latin *ferire*, frapper. Les payfans emploient encore ces mots.

FIÈREMENT. adv. *Ferociter superbè*. D'une manière fière. Marcher fièrement. Traiter quelqu'un fièrement. Il est plus aisé de braver fièrement la fortune, que de badiner tranquillement avec elle. CORN.

*Moi, qui contre l'amour fièrement révolté,
Aux fers de ses captifs ai long-temps insulté.*

RAC.

On dit en Peinture, qu'un tableau est touché fièrement, ou que les touches en sont fières. Voyez FIER, terme de Peinture.

FIÈRENZULA. Voyez FÈRENZUOLA.

FIERS. f. pl. Sorte de raisins. Voyez FIER, f. m.

FIERTABLE. adj. On dit à Rouen qu'un crime est *fier-table*, lorsqu'on peut en obtenir la rémission en levant la fierte de S. Romain. Voyez FIÈRE. Les crimes de lèse-majesté, de duel, &c. étoient autrefois *fier-tables*, ils ne le sont plus maintenant.

FIÈRE. f. f. Terme, qui, comme son adjectif; ne s'est dit d'abord que dans un sens dieux; mais qui aujourd'hui se dit également en bien & en mal: On peut dire qu'en général le mot de *fiereté*, sans une épithète qui en détermine la signification, a un mauvais sens; ce qui est absolument vrai, quand il est question de la *fiereté* annoncée par l'extérieur: Nous avons marqué au mot FIER les nuances délicates qui distinguent les mots *orgueil*, *vanité*, *présomption*, *dédain*, *fiereté*, & les empêchent d'être absolument synonymes. D'après cela, nous dirons avec M. l'Abbé Girard, que la *fiereté* prise en mauvaise part, est un sentiment fondé sur l'estime qu'on a de soi-même, qui nous empêche de nous familiariser, & qui nous éloigne des personnes que nous croyons au-dessous de nous par la naissance, par les biens ou par les talens. *Superbia*. La fortune donne ordinairement de la *fiereté* aux gens d'un petit esprit ou d'une sotte éducation. La *fiereté* de cette femme ressemble bien à de l'orgueil, & approche fort d'une sotte vanité. Nous serions moins implacables si notre *fiereté* naturelle pouvoit rabattre un peu de ce qu'elle prétend lui être dû. *Fiereté* dans l'esprit. *Fiereté* dans l'ame. Voyez au mot FIER.

La *fiereté* dans la société, annoncée par l'air & par les manières, est toujours l'expression de l'orgueil & de la bonne opinion de soi-même, souvent même du peu de cas qu'on fait des autres; ce qui la rend

odieuse & insupportable, même dans le rang le plus élevé. Les Historiens, dit M. de Voltaire, ont loué la *fierté* de la démarche de Louis XIV; ils auroient dû se contenter d'en remarquer la noblesse. C'est dans ce cas qu'il est nécessaire d'adoucir par quelque épithète, l'idée révoltante que présente naturellement le mot de *fierté*. Noble *fierté*, agréable *fierté*, généreuse *fierté*. Voyez l'art. suivant.

FIERTÉ, dans un bon sens, & en parlant d'un homme, signifie particulièrement, hauteur d'âme, passion pour la gloire; je ne fais quoi de grand & de vil dans les sentimens & dans l'air, qu'on ne sauroit bien exprimer que par le mot de *fierté*. BOUH. Il y a bien de la différence entre la *fierté* d'un Héros & celle d'un brutal. CAIL. Jamais homme ne mourut avec une *fierté* plus noble que Catilina. S. EVR. L'extérieur d'un Philosophe doit être armé d'une gracieuse *fierté*. MONT. Quand la *fierté* est mal soutenue, c'est plutôt orgueil, que grandeur d'âme. WICQ. La *fierté* de Montagne est une *fierté* d'honnête homme. MALEB. Il faut nourrir l'esprit au grand, & le tenir toujours plein d'une certaine *fierté* noble & généreuse. BOIL. Les autres passions corrompent cette beauté mâle que l'homme doit avoir naturellement: la seule hardiesse lui donne cet air majestueux, cette agréable *fierté*, & ce bel orgueil qui conviennent à son sexe. LA CHAM. Pomponne de Bellièvre étoit fier de cette noble *fierté* qui sied bien à la vertu, & qui n'a rien de rude & d'incivil. BOUH. Nous n'avons pu nous dispenser de lui parler de cet air majestueux, de cette noble *fierté*, de cet agrément qui anime vos moindres actions. P. LE COMTE, Jésuite. *Majestas, gravitas.*

*Là d'illustres captifs dans l'excès de leurs peines,
S'efforçant de traîner ou de rompre leurs chaînes,
Gardent dans leur malheur encor quelque fierté,
Et semblent murmurer de leur captivité.* FLÉCH.

FIERTÉ, en parlant des femmes, signifie quelquefois simplement, vertu sévère, sévérité de la pudeur. *Severitas, pudor.* Mes soins n'ont pu venir à bout de sa *fierté*. Depuis le jour fatal où ma *fierté* vaincue, &c. VILL. Rigoureuse *fierté*, qu'étes-vous devenue? LA SUZE. Il est inutile à une femme de contrefaire la sévère, & de se parer d'une *fierté* scrupuleuse: c'est une politique usée. BELL. La *fierté* d'une femme, dit M. de Voltaire, n'est pas simplement la pudeur sévère, l'amour du devoir, mais le haut prix que son amour-propre met à sa beauté.

FIERTÉ, dans un sens encore plus délicat, signifie une sévérité mêlée de noblesse, de douceur & de modestie. Cette *fierté* est dans les femmes une élévation d'esprit & de cœur, une grandeur d'âme qui leur fait mépriser la bagatelle, les amusemens frivoles, la coquetterie, la galanterie. Les femmes ne sauroient trop conserver une certaine *fierté* modeste qui leur sied si bien, & qui déconcerte les plus hardis, & leur inspire de la timidité. BELL. Racine fait dire par Andromaque à Pyrrhus.

*Pardonnez à l'éclat d'une illustre fortune,
Un reste de fierté, qui craint d'être importunc.*

FIERTÉ, dit le P. Bouhours, quand il se dit d'une femme, signifie tout seul le *grata protervitas* d'Horace, avec cette différence, qu'il emporte toujours vertu. Il signifie aussi ces manières dédaigneuses, mais nobles & engageantes, que le Tasse donne à sa Sophronie.

Con ischive maniere e generose.

Il signifie encore cet orgueil qui plaît & cette sévérité charmante, que le même Poëte fait entrer dans le portrait de la généreuse Clorinde.

*Armò d'orgoglio il volto, e si compiacque
Rigido farlo, e pur rigido piacque.*

Car les Italiens ont besoin de plusieurs mots, pour exprimer ce que nous disons en un seul.

Ménage qui pense rarement comme le P. Bouhours, dit qu'il n'est pas vrai que *fierté* emporte toujours vertu. Une femme, dit-il, peut être fière à l'égard de plusieurs hommes, & trop complaisante à l'égard de quelques autres. Ils considèrent la *fierté* sous des points de vue différens.

FIERTÉ se dit aussi en Peinture, Voyez ci-dessus FIER, terme de Peinture.

On dit aussi d'un cheval courageux, qu'il a de la *fierté*.

FIERTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, se dit des poissons, principalement de la Baleine dont on voit les dents.

FIERTÉ. f. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une châsse. *Feretrum*. Il n'est plus en usage qu'en Normandie, en parlant de la *fierte* de saint Romain, Archevêque de Rouen, en faveur duquel on accorde grace à un criminel le jour qu'on porte sa châsse par la ville: & on dit par reproche à un homme, qu'il a levé la *fierte*, pour dire, qu'il a fait quelque crime qui avoit mérité la mort. La *fierte* saint Romain. MASCUR. p. 321.

Ce mot vient de *feretrum*. On trouve dans quelques vieux Auteurs *fierte* pour *fierte*.

Cet usage de lever la *fierte* vient de ce que, sous le règne du Roi Clotaire, il y eut un dragon, qu'on a depuis appelé la *Gargouille*, qui faisoit une infinité de maux aux environs de Rouen. Saint Romain le combattit, étant seulement armé d'un surplis & d'une étole, qu'il mit autour du cou de la bête, qui obéit & fut emmenée jusques dans la ville, où elle fut brûlée en présence du peuple. Il la donna à conduire à un prisonnier condamné à mort pour cause de meurtre, qu'il avoit demandé pour l'accompagner, dont il obtint ensuite la liberté; & en mémoire de ce miracle, saint Ouen, son successeur, obtint de Dagobert, fils de Clotaire II, le privilège de délivrer un meurtrier qui se trouveroit dans les prisons, à la charge de lever la *fierte* de saint Romain à la procession qu'on fait en son honneur tous les ans le jour de l'Ascension. Il y a plusieurs Auteurs qui regardent cela comme fabuleux, & entr'autres Pasquier. Mais, quelle que soit l'origine de cet usage, il est sûrement très-ancien. On a disputé quelques circonstances du privilège de la *fierte*, qu'on a restreint depuis quelques temps. Les Façums qu'on a faits de part & d'autre sont fort curieux. La vie de saint Ouen, successeur de saint Romain, mise au jour par Surius, parle de cette concession. Dadré dit, que l'histoire du miracle se trouve dans un manuscrit de l'Abbaye d'Osmond, où saint Ansbert, second successeur de saint Romain, se retira; & on dit qu'il est encore parlé du privilège dans un manuscrit de Jumièges. Mais M. de Thou dit, qu'on n'en trouve rien dans les lettres de Charles VIII. Il dit que le Président de la Guesle, en 1583, parla fortement contre cet usage, qu'il traita d'abominable. Et il ajoute que le Parlement de Paris en avoit dès-lors fait souvent des plaintes. Bodin a écrit contre ce privilège. De Montreuil, en 1608, écrivit pour défendre le miracle, la concession & la possession du privilège. Mais Bouthillier & Foulé lui firent des réponses savantes, & nièrent le miracle & la concession. Le Chapitre fit imprimer une défense du privilège, contre Bouthillier; & à la fin de cette défense, il y a une réponse aux raisons que Bodin avoit alléguées contre le privilège. Bouthillier fit une ample réponse à cet ouvrage. Rigaut fit, en 1609, imprimer une ancienne vie de saint Romain, dans laquelle il n'étoit par parlé du miracle, & dans sa Préface, il rejetta, & le miracle, & la concession, & avança qu'on n'en trouve aucun mémoire que mille ans après la mort de saint Romain. Mornac soutient que tout cela n'est qu'une pure fable. Dans le Journal du Palais, il y a un Arrêt du Grand-Conseil du 15 Septembre 1672, pour des cas déclarés *fiertables*, & le plaidoyer en substance de M. Foucaut, Avocat-Général sur ce sujet.

Behotte, Grand-Archidiacre de Rouen, a fait une Apologie pour saint Romain contre Rigaut sur cette matière. *Voyez la Description Géogr. & Histor. de la Haute-Norm. T. 2, p. 9 & 32.*

FIERTON. f. m. Ancien terme des Monnoies. Poids qui contenoit au juste le poids que devoient avoir les espèces, comme ce qu'on appelle aujourd'hui denereaux. *Pondus moneta.* Cet ancien poids de *fierton* contenoit le trebuchant des espèces. LE BLANC. *Voyez FIERTONNEUR.*

FIERTONNEUR. f. m. Nom d'un ancien Officier des Monnoies, établi par Philippe-le-Bel en 1214 au mois de Juiller. *Moneta ponderator, examinador ad trutinam.* L'office des *Fiertonneurs*, ainsi que porte l'Ordonnance de Philippe-le-Bel, étoit de visiter le matin & de relevée les Officiers de chaque fournaise, & il ordonna que ces *Fiertonneurs* seroient garnis chacun de balances, pour recevoir au poids du *fierton* l'ouvrage qui seroit devant les ouvriers, lequel *fierton* contiendroit en soi le poids du remède de l'ouvrage, qui seroit ordonné être forgé en monnoie. *Voyez le Blanc, P. I, C. 26.*

FIERUND. Contrée de l'Uplande en Suède. *Fierundia.* Elle est au nord du lac Meler. Sa capitale est Enco-ping.

FIESCO. *Voyez FISCO.*

FIÉSOLAN, ANE. f. m. & f. Qui est de Fiéfoli, habitant, citoyen, originaire de Fiéfoli. *Fesulanus, a. Fiéfoli,* autrefois l'une des douze premières villes de la Toscane, & le séjour des Augures & des Devins Toscans, étoit si puissante, qu'avec le secours de ses habitans, Stilicon défit Radagaife, Roi des Goths; mais dans la suite des temps, les Florentins étant devenus plus puissans que les *Fiéfolans*, ils détruisirent Fiéfoli l'an 1060, pour accroître Florence. P. HÉLIOT, *T. IV, p. 19, 20.* Voyez Jean Villani dans sa Chronique.

FIÉSOLI ou FÉSOLI, ou FIÉSOLE & FÉSOLE. Ville Episcopale d'Italie. *Fasula, Fasula, Fesula.* Elle est dans le Florentin en Toscane, à quatre ou cinq lieues au nord de Florence. Aujourd'hui cette ville est presque détruite. *Voyez Léand. Alberti, Descript. Ital. p. 48 & suiv.* On dit aussi *Fiésole & Fésole* en notre langue. M. Chastelain écrit *Fiésoles.* *Janv. p. 89.*

La Congrégation de *Fiéfoli*, ou *Fésoli*, est une Congrégation de Religieux qu'on nomme aussi les Frères Mendians de S. Jérôme; ils furent institués par le B. Charles, fils du Comte de Montgranello, qui se retira dans la solitude, au milieu des montagnes de *Fiéfoli*, vers l'an 1386, où il fut suivi de quelques autres gens pieux qui commencèrent sous sa conduite cet Ordre Religieux, qu'Innocent VII approuva l'an 1406, & que Grégoire XII en 1415, & Eugène IV ont confirmé sous la règle de S. Augustin. Sponde & Le Mire en parlent; celui-là à l'an 1386, & celui-ci, *Hist. Rel. L. I, c. 22.* Voyez aussi le P. Héliot, *T. IV, c. 3.*

FIEU. f. m. *Filius.* Ce mot s'est dit autrefois pour fils, & le peuple le dit encore dans quelques Provinces.

*Bieau Sire leu, n'escoutez mie
Mère tenchant son fieu qui crie.* LA FONT.

Les Bons *Fieux*, nom d'une Congrégation des Frères pénitens du Tiers-Ordre de S. François. *Boni Filii.* Cette Congrégation commença à Armentières sur la Lis, en Flandre, l'an 1615, par cinq Artisans, qui n'ayant pu être reçus chez les Capucins, se mirent sous la direction du Provincial des Récollets, & du Directeur du Tiers-Ordre du Couvent d'Arras. Ils furent soumis aux Récollets jusqu'en 1670, qu'ils se soumirent aux Evêques des lieux où seroient leurs maisons qu'on appelle Familles. Tous les trois ans, ils tiennent un Chapitre général dans une de leurs Familles à l'alternative. Ils élisent les Supérieurs. Chaque Famille a un Supérieur, un Vicaire & des Contailleurs, & un Directeur Ecclésiastique de la part de l'Evêque, pour y faire la visite. Tout est en commun, & les Familles se soulagent les unes les

autres. Ils suivent la règle de Léon X, pour les Tiers-ciaires, excepté qu'ils commencent leur jeûne à la Toussaint, au lieu de la S. Martin. *Voyez le P. HÉLIOT, T. VII, c. 44.*

FIÉVÉS. *Feodati.* Terme de coutume. Gaya de Tréville a fait un livre sur les huit *Fiévés* de l'Abbaye de S. Corneille de Compiègne; ce sont, dit-il, les Barons de l'Abbaye. L'Abbaye de S. Hubert en Ardenne a six *Fiévés*, & les terres sont nommées les six Féautés, ou Mairies, dans un Acte du 30 d'Avril 1563. On peut voir dans Huifen l'Ecoslois les noms des Pairs *Fiévés* du Duché de Lorraine, qui entroient aux Assises, & jouissoient des mêmes privilèges que ceux de l'ancienne Chevalerie de Lorraine. Les dénombremens des *Fiévés* de Compiègne portent, que sont tenus les *Fiévés* de porter la verge aux processions, après le Révérend Père en Dieu M. l'Abbe de Saint-Corneille; ou celui qui chante la grand Messé, & en la fin des dites processions, mener icelui R. P. en Dieu en son Oratoire, là où il a coutume de soy revestir, & icelui revestu, ramener la verge tenant, au grand Autel de ladite Eglise, & à la fin de ladite Messé, ramener audit Oratoire. Pairs *Fiévés* des Evêques. *Voyez Baluze, Miscell. L. V, p. 347 & 374.*

FIÈVRE. f. f. Fermentation extraordinaire du sang & des humeurs, accompagnée de la fréquence du pouls, & le plus souvent d'un chaleur excessive qui se fait sentir dans tout le corps, ou dans les principales parties. *Febris.* La *Fièvre* lui prit, & comme la nature étoit épuisée, le mal devint si violent en peu de jours, qu'on désespéra de sa vie. BOU.

Le peuple dit, il a les *fièvres*, en parlant d'une manière vague & indéterminée, d'une personne qui est malade de quelque *fièvre*, sur-tout, si c'est depuis quelque temps. Cela ne se dit que des *fièvres* réglées & intermittentes, comme les tierces, les quartes, &c. car en parlant d'une *fièvre* continue; le peuple, aussi-bien que les honnêtes gens, disent, il a la *fièvre*, il a la *fièvre* depuis un tel temps.

Ce mot est dérivé du Latin *febris*, & on écrivoit autrefois *fièbre* en François. Il vient de *fervere*, (*bouillir*,) ce qui montre fort bien l'analogie du mot que les Grecs employoient pour signifier la même chose; savoir, *φύεσις*, de *φύε*, *ignis*, feu. La cause la plus ordinaire de la *fièvre* est l'exaltation des parties sulfureuses du sang, & leur mélange avec des sels acides, ou d'autres de différente nature.

Il y a plusieurs espèces de *fièvre*, dont le nom & la distinction viennent de la cause qui l'a produit, du temps qu'elle dure, de ses accès, ou redoublemens, & de ses différens symptômes: & comme les anciens mettoient quatre sortes d'humeurs, aussi ils établissoient quatre sortes de *fièvres*, la sanguine, la bilieuse, la pituiteuse & la mélancolique.

On divise la *fièvre* en *essentielle* & en *symptomatique*.

La *fièvre essentielle* est celle dont la cause est contenue originairement dans le sang.

La *fièvre symptomatique* survient comme quelque accident à une autre maladie qui l'a précédée, comme à une phlegmon, à une érysipèle, à un abcès; &c. d'où vient qu'on l'appelle *phlegmoneuse*, *erysipélateuse*, *purulente*, &c.

La *fièvre essentielle* est, ou *continue*, ou *intermittente*.

La *fièvre continue* est une *fièvre* qui ne donne point de relâche au malade: elle est *putride*, ou *non putride*.

La *fièvre continue non putride* est celle dans laquelle les parties du sang ne sont pas si fort désumées qu'il ne se fasse une dissipation des plus considérables. Il y en a de deux sortes, l'*éphémère* & la *synoque simple*. Plusieurs y ajoutent la *fièvre étiq.*

La *fièvre éphémère* est une *fièvre* qui ne dure ordinairement que vingt-quatre heures. On l'appelle aussi *diare*, du mot Latin *dies*, comme éphémère du mot Grec *ἡμέρα*, jour. Si elle continue quelques jours, on la nomme *éphémère étendue*, ou *synoque*

simple. Ces deux espèces de fièvres viennent de l'effervescence des parties les plus volatiles du sang.

FIÈVRE ÉPHÉMÈRE BRITANNIQUE. C'est la même chose que Sueur d'Angleterre, ou Sueur Angloise. Voyez au mot SUEUR. M. Méad, Médecin Anglois, dans une Dissertation Angloise sur la peste, traduite en Latin, & imprimée à la Haye en 1721, in-8°. prétend que cette maladie n'étoit autre chose qu'une véritable peste apportée du Levant, & que le ciel anglois avoit, en quelque sorte, adoucie. En effet, elle passa en Angleterre en 1485, avec les soldats que Henri VII amena de France, où elle regnoit depuis trois ou quatre ans, & où elle avoit été apportée par les soldats François, qui avoient été au siège de Rhodes. Elle reparut en 1527 & 1528. Elle venoit de la peste qui désoloit alors l'Italie, & surtout Florence & Naples. Elle a encore reparu deux fois depuis; & c'étoient vraisemblablement les suites d'une peste de Turquie. Enfin, elle avoit tous les symptômes de la peste, quoiqu'en un degré fort inférieur; tels que l'extrême langueur, l'inquiétude, l'ardeur interne, le mal de tête, le délire, &c. Elle emportoit les malades en vingt-quatre heures. C'est sans doute ce qui lui fit donner le nom de *fièvre éphémère*, c'est-à-dire, *fièvre d'un jour*.

La *fièvre étique* est une *fièvre* lente qui exténue peu à peu le corps. Elle est ainsi nommée du mot Grec *ἔξω*, qui signifie *habitude*, parcequ'il est difficile de la chasser. Elle a trois degrés: le premier est quand elle consume l'humidité des parties: le second, quand elle dévore leur substance charnue: le troisième, quand elle s'attache aux parties solides & les détruit; & alors elle est incurable: elle fait comme la flamme qui consume d'abord l'huile d'une lampe, puis l'humidité du lumignon, & enfin le lumignon même.

La *fièvre continue putride* est une *fièvre* dans laquelle la trissure du sang a été rendue si lâche, que ses principales parties se dissipent. Elle est *simple*, ou *composée*.

La *fièvre simple* n'a qu'un même degré de chaleur depuis son commencement jusqu'à la fin. La *composée* a des redoublemens & des rémissions. Il y a plusieurs espèces de *fièvre continue putride composée*, la quotidienne continue, la tierce continue & la quarte continue, lesquelles ne sont autre chose qu'une *fièvre continue*, qui a des accès, ou des redoublemens tous les jours, ou de deux jours l'un, ou deux fois en quatre jours.

Il y a plusieurs autres espèces de *fièvres continues* plus composées; savoir, la *double*, ou *triple quotidienne*, la *double*, ou *triple tierce*, la *double*, ou *triple quarte*, & l'héméritée du mot Grec *ἡμίτριτος*, qui signifie *demi-tierce*.

La *fièvre continue double*, ou *triple quotidienne*, est celle qui a deux ou trois redoublemens tous les jours.

La *fièvre continue double*, ou *triple tierce*, est celle qui a deux ou trois redoublemens de deux jours l'un.

La *fièvre continue double*, ou *triple quarte*, est celle qui a deux ou trois redoublemens chaque quatrième jour.

La *fièvre héméritée*, ou *demi-tierce*, est une *fièvre* composée d'une continue & de deux intermittentes de différente nature, comme d'une quotidienne & d'une tierce. Ceux qui en sont atteints, outre la continue, ont tous les jours un redoublement, & de deux en deux jours, ils en ont deux.

La *fièvre intermittente* est une *fièvre* qui vient à diverses reprises. Elle est de plusieurs sortes.

La *quotidienne*, qui prend tous les jours.

La *fièvre double quotidienne*, est celle qui prend deux fois en vingt-quatre heures.

La *fièvre tierce*, qui ne prend que de deux jours l'un. Elle est, ou *légitime*, ou *bâtarde*.

La *fièvre tierce légitime* ne dure que douze heures, & est suivie d'une entière rémission.

La *fièvre tierce bâtarde*, ou *illégitime*, va au-delà

de douze heures, & en dure souvent dix-huit ou vingt.

La *fièvre double-tierce* est une *fièvre* qui donne deux accès de deux jours l'un. On appelle aussi *double tierce* une *fièvre* qui prend tous les jours comme la quotidienne, avec cette différence que celle-ci prend à peu près à la même heure, au lieu que la *double tierce* prend en des temps différens; le troisième accès répondant au premier, & le quatrième au second.

La *fièvre triple tierce* est une *fièvre* qui donne trois accès de deux jours l'un. On appelle aussi *triple tierce*, une *fièvre* qui donne trois accès en deux jours.

La *fièvre quarte* est une *fièvre* qui ne vient que le quatrième jour, & qui laisse deux jours de repos. Autrefois on disoit *fièvre quartaine*, pour *fièvre quarte*, cela ne se dit point aujourd'hui. *Quartana febris*. C'est souvent une espèce d'imprécation dont se servoient nos anciens Poètes; & elle est encore en usage parmi le peuple: que les *fièvres quartaines* te rongent. Cela venoit, dit-on, de ce que la *fièvre quarte* passoit pour un mal difficile à guérir.

La *fièvre double quarte* est une *fièvre* qui donne deux accès chaque quatrième jour. On donne aussi ce nom à une *fièvre* qui prend le malade deux jours consécutifs, & ne lui en laisse qu'un de bon.

La *fièvre triple quarte* est une *fièvre* qui donne trois accès chaque quatrième jour. On appelle aussi *triple quarte*, une *fièvre* qui prend tous les jours, comme la quotidienne & la double tierce; elle en diffère par le retour de ses accès; le quatrième répondant au premier, le cinquième au second, & le sixième au troisième.

Il y a encore des *fièvres intermittentes*, qui prennent de cinq jours en cinq jours, ou de six en six, ou de sept en sept, & en d'autres intervalles.

La *fièvre confuse* est une *fièvre* qui n'a point de période réglée.

La *fièvre chaude*, que les Médecins appellent *fièvre ardente*, & en Grec *καλός*, est une *fièvre* fort aiguë, accompagnée d'une soif inextinguible.

La *fièvre lipurie* est une espèce de *fièvre ardente*, dans laquelle la chaleur est fort grande au-dedans, pendant que les parties extérieures sont froides.

La *fièvre affodes* est aussi une espèce de *fièvre ardente*, accompagnée de fréquentes inquiétudes, & le plus souvent de nausées & de vomissemens.

La *fièvre élodes* est une *fièvre* dans laquelle les malades suent continuellement.

La *fièvre syncopale* est une *fièvre* qui est accompagnée de fréquentes syncopes.

La *fièvre épiale* est une *fièvre* dans laquelle on sent en même-temps de la chaleur & du froid dans les mêmes parties.

La *fièvre lente* est une fort petite *fièvre* qui consume peu à peu le malade: elle vient d'obstruction, ou d'un ulcère de poumon, du foie, de la rate, ou de quelqu'autre partie. C'est souvent la même chose que la *fièvre étique*, ou *hectique*.

On appelle *fièvre erratique*, une *fièvre* qui vient aux filles par la suppression de leurs mois, laquelle ne garde aucun ordre.

Fièvre de Saint-Valier, *San-Valeriana febris*. C'est une *fièvre* violente, dangereuse. Cette expression est populaire & proverbiale. M. de Thou en rapporte l'origine au troisième Livre de son Histoire, où il dit que Jean de Poitiers, Seigneur de Saint-Valier, ayant été condamné à mort, la fille qui étoit d'une grande beauté, obtint la grace de François I; mais Saint-Valier revint du lieu du supplice, où il avoit été conduit, avec une *fièvre* si maligne & si opiniâtre, qu'il en pensa perdre l'esprit, & qu'on eut bien de la peine à le guérir: ce qui donna occasion d'appeler *fièvres de Saint-Valier*, les *fièvres* dangereuses, violentes & opiniâtres. *Unde San-Valeriana febris in proverbium abiit*. Voyez Menagiana, Tome III. Pasquier, lib. VIII, *Inquisit. cap. 39*.

Enfin il y a des *fièvres* extraordinaires, comme les *pestilentielles*, *malignes*, *purpurées*; celles de *peu-résie*,

reste, de *coqueluche*, l'*éphémère* des Anglois, &c. qui ont diverses causes & complications, & des symptômes dangereux & mortels. On tient que personne ne meurt sans *fièvre*, non pas même ceux qui meurent de mort violente. Antoine Menjot, savant Médecin, a fait une histoire des *fièvres* malignes, & de leur cure.

On appelle *foyer de la fièvre*, le lieu où est son siège, où réside l'humeur qui la cause, comme le méfentère, &c. Et *accès de fièvre*, un effort que fait la nature irritée pour se délivrer ou débarrasser de l'humeur qui la tourmente.

On dit au pluriel, avoir les *fièvres*; pour dire, avoir la *fièvre* tierce, ou quarte, lorsqu'on en a plusieurs accès, & qu'elles tirent en longueur. Le meilleur remède qu'on ait trouvé contre la *fièvre* est le quinquina. On l'appeloit simplement le fébrifuge, par une espèce d'antonomasie.

Donner la *fièvre* se dit non-seulement au propre, pour signifier, causer la *fièvre*, ou la communiquer, mais aussi au figuré; pour dire, faire peur, donner l'alarme à quelqu'un. On a donné avis à ce Prieur qu'on avoit jetté un dévolu sur son Bénéfice; cela lui a donné la *fièvre*, l'a allarmé.

On dit proverbialement: quand on ne joueroit que des *fièvres* quartaines, chacun veut les gagner. On dit d'un paresseux, ou poltron, qu'il a la *fièvre* de veau, qu'il tremble, quand il est saoul. On dit aussi, mais fort trivialement, d'un grand mangeur, qu'il a une *fièvre* goulue, avec un redoublement de mâchoires. On dit encore, tomber de *fièvre* en chaud mal; pour dire tomber d'un accident dans un autre encore plus fâcheux.

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Ce vers, si célèbre, est tiré d'un Auteur assez obscur, nommé Galterus, ancien Poëte qui écrivit en vers la vie d'Alexandre. On dit d'un homme qui mérite le mal qu'il souffre, que cela est employé comme *fièvre* en corps de Moine. On dit que les lions & les lièvres ont toujours la *fièvre*; les premiers, par ardeur de courage, les autres, par timidité.

FIÈVRE, au figuré. Desir excessif; toutes sortes d'inquiétudes; l'attente de cette nouvelle lui donne la *fièvre*.

La fièvre de parler me brûle & me consume. R.

FIÈVRE. Terme de Mythologie. Nom propre d'une Divinité païenne. *Febris*. Les Romains firent de la *Fièvre* une Déesse, & l'honorèrent, pour l'engager à moins nuire, comme dit Valère Maxime, *L. II, c. 5, n. 6*. Il y avoit à Rome plusieurs Temples de cette Déesse; & au temps de cet Auteur, c'est-à-dire, sous Auguste & Tibère, trois subsistoient encore; l'un sur le Mont Palatin, l'autre, dans la place des monumens de Marius, & le troisième au haut de la Rue Longue. On y portoit les remèdes qui avoient été appliqués sur les corps des malades. Au reste, cela servoit plus, selon la remarque de Valère lui-même, à guérir l'esprit & l'inquiétude, qu'à guérir le corps; & ces anciens Romains, qui mirent la *fièvre* entre les Dieux, durent leur santé bien plus à leur frugalité, qu'à la protection de la Déesse *Fièvre*. Cicéron, de *natura Deor. L. III, p. 63*, parle du premier de ces Temples, & trouve une erreur intolérable à mettre des choses pernicieuses au nombre des Dieux. Voyez encore Pline, *L. III, c. 7*. Elien, *L. XII, c. 11*. S. Augustin, de la Cité de Dieu, *L. IV, c. 23*. Dans Gruter, *p. 97*, une inscription trouvée en Transylvanie donne à la *fièvre* les noms de Déesse, de Sainte, & de Grande,

FEBRI DIVÆ, FEBRI
SANCTÆ, FEBRI MAGNÆ
CAMILLA AMATA PRO
FILIO MALE AFFECTO P

Les Anciens disoient que la *fièvre* quarte étoit

Tome IV.

filie de Saturne, parceque la planète de Saturne passoit pour être froide & sèche, & qu'ils croyoient qu'elle dominoit sur la bile & la mélancolie, qu'ils regardoient comme les causes de cette *fièvre*. Vossius, de *Idolol. L. II, c. 34, pag. 246*. Struvius, *Ant. Rom. c. I, p. 168*. Octavius Horatianus, ou, selon d'autres, Theodorus Priscianus, *I. IV, de Physica*, écrit que l'antiquité a cru que les *fièvres* quartes étoient filles de Jupiter. C'est une agréable fiction, dit Tristan, *Tome I, p. 44*; car ces *fièvres* prennent leur origine d'une mélancolie chagrine, & toute Saturnienne.

FIÈVREUX, EUSE, adj. Qui a la *fièvre*, ou qui en attend quelque accès. *Febriens, febrilaborans*. On le dit mieux de ce qui peut donner la *fièvre*. Les abricots, les melons sont *fièvreux*. *Febricosus*, ou *febriculofus*. L'automne est la saison de l'année la plus *fièvreuse*. *Adducit febres, & testamenta resignat*. HOR.

FIÈVREUX, EUSE. Au figuré. M. Pascal a dit: ce sont des mouvemens *fièvreux* que la santé ne peut imiter.

FIÈVROTE. f. f. Petite *fièvre*. *Febricula*. Toinette en Médecin, dit à Argan: je dédaigne de m'amuser à ce menu fatras de maladies ordinaires, à ces bagatelles de rhumatismes & de fluxions, à ces *fiévrottes*, à ces vapeurs & à ces migraines. Je veux des maladies d'importance, de *fièvres* bonnes continues, avec des transports au cerveau, de bonnes *fièvres* pourprées, de bonnes pestes, de bonnes hydrophies formées, de bonnes pleurésies, avec des inflammations de poitrine; c'est là que je me plais, c'est là que je triomphe; & je voudrois, Monsieur, que vous eussiez toutes les maladies que je viens de dire, que vous fussiez abandonné de tous les Médecins, désespéré, à l'agonie, pour vous montrer l'excellence de mes remèdes, & l'envie que j'aurois de vous rendre service. *Malade imagin. Act. 3, Sc. 10*.

FIÈUX. f. m. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *fiels*. Ce mot est encore en usage dans quelques Provinces parmi le peuple & à la campagne. *Fiex* s'est dit aussi quelquefois pour *fiels*, *Filius*.

F I F.

FIFE. Province de l'Ecosse méridionale. *Fifa*. On l'appeloit autrefois *Roff*, *Roffia*; c'est-à-dire, presqu'île, & effectivement c'en est une, formée par le golfe du Tay au nord, la mer d'Allemagne au levant, & le golfe de Forth au midi: du côté du couchant, elle confine avec les Comtés de Menteith, & de Strathern. Son terroir est fertile, & quelque petite qu'elle soit, elle a plus de villes & de bons bourgs qu'aucune autre Province d'Ecosse. Saint-André est sa capitale. On y distingue encore Couper, Careil, Anstruder, Dyfart, Kirkardi, Kingorn, Bruntyland, Dunfermeling & Cultoss, qui avoient tous séance au Parlement avant l'union.

FIFRE. f. m. Espèce de flûte Allemande, qui rend un son aigu, & qui est percée par les deux bouts. *Tibia militaris*. Elle s'embouche par le premier trou percé sur sa longueur. C'est-à-dire, que, pour en jouer, il faut la mettre de travers sur les lèvres, & mettre la lèvre d'enbas sur son premier trou. Elle n'est en usage qu'à la guerre, & seulement dans l'Infanterie, pour accompagner les tambours, & surtout parmi les Suisses. Le *fifre* fait des sons plus vifs & plus éclatans que la flûte Allemande, parcequ'il est plus court & plus étroit.

FIFRE. *Tibicen*. Ce mot se dit aussi de celui qui joue du *fifre*. C'est le *Fifre* de notre Compagnie. Nous avons un excellent *Fifre*. On dit populairement d'un homme, pour se moquer de lui, qu'il est un plaisant *Fifre*.

F I G.

FIGALE. f. f. Terme de Marine. C'est un bâtiment des Indes, qui ne porte qu'un mât qui est placé au milieu. Il a une dunette qui est toute couverte, & qui fait une petite saillie sur l'eau. On y rame con-

tinuellement, quoique la voile soit déployée. Il n'y a qu'une grosse cheville de bois à l'avant, pour servir d'éperon.

FIGALLO, Capo Figallo. Nom d'un cap qui est sur la côte du Royaume d'Alger en Barbarie. *Figallum*, ou *Figallense promontorium*. Il est au nord-est de Telenfin.

Le Cap fameux, nommé autrefois *Actium*, s'appelle aussi maintenant *Capo Figallo*. Voyez *ACTIUM*.

FIGALLO. Petite ville qui est sur le Cap de Figallo, & qu'on croit être l'ancienne Césarée de Mauritanie. *Figallum*, *Cæsarea Mauritanica Cæsariensis*, *Julia Cæsarea*.

FIGARI. Voyez *FICARI*.

FIGARUOLA. Voyez *FICHERUOLA*.

FIGÉAC. Petite ville de France. *Figacum*, *Figiacum*. Elle est dans le Quercy sur la Selle, à neuf lieues de Cahors, vers le levant. *Figéac* est célèbre par un ancien Monastère. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 315*, long. 19 d. 40 m. lat. 44 d. 40 m.

FIGEMENT. f. m. Action par laquelle une chose grasse se fige, s'épaissit. *Coagulatio*, *concretio*. Les Médecins disent que la graisse se fait par le *figement* des parties les plus subtiles & les plus aérées du sang.

FIGEN. *Figenum*, *Fisenum*. Ville & Royaume du Japon. *Figen*, capitale du Royaume de *Figen*, est situé dans l'île de Saycok, vis-à-vis de celle de Firando.

MATY. Le Royaume de *Figen* (*Figense Regnum*) comprenoit autrefois l'île de Firando. Voyez *Maffée, Hist. des Indes, L. XIV*.

FIGEN. Port de mer au Japon. *Figenus portus*. *Figen* est à cinquante lieues d'Amanguchi, & à une lieue de Fucheo, que d'autres nomment Funai, capitale du Royaume de Bungo. *Bour. Xav. L. V*.

FIGENA. Nom d'un ancien bourg & d'une montagne de Natolie en Asie. *Phygela*, *Phygella*. Le bourg est près de la ville d'Ephèse & de la montagne de *Figena*, que les Anciens nommoient *Paëties mons*. *MATY*.

FIGER. v. a. Donner une consistance molle par l'évaporation, le refroidissement; en général, en arrêtant le mouvement des parties des choses fluides. La chaleur écarte les parties les unes des autres: à mesure qu'elle diminue, ces parties se rapprochent, & le corps perd son état de fluidité, se fige. On ne le dit guère que des liquides gras, des cires, des huiles, des graisses, des liqueurs animales. *Condensare*, *cogere*. On le dit aussi au réciproque. *Concretere*. Le venin des vipères tue, parcequ'il fige & coagule le sang, & empêche sa circulation. La peur lui a figé le sang dans les veines. Le beurre, la cire se figent en se refroidissant. Quand on mange trop de graisse, elle se fige dans l'estomac, & cause le vomissement. M. Ménage dit qu'en Anjou, on dit *figer* pour *figer*. Cet usage est mauvais.

Ce mot vient du Latin *figere*. Une chose figée est comme fichée, ou fixée & arrêtée, tellement qu'elle ne peut couler. M. Ménage dit que Nicot a pris cette étymologie mot pour mot de Robert Erienne. Guichart donne la même origine au mot de *figer*, & il ajoute que *figo* est formé de *πιρω*, & *πιρω* de *καρ*, *kapa*, dont on a formé, par transposition de lettres, *paca*: le p dans la suite a été changé en f, & le k ou le c en g. Pour les terminaisons de *καρ*, *πιρω*, *figo*, *figer*, elles sont toutes propres des langues d'où ces mots sont tirés.

FIGERA. C'est le cap le plus oriental du Nègrepont. *Figerum*, ou *Figerianum promontorium*, anciennement *Caphareum promontorium*. Il regarde les îles de Schiro & d'Andros, & est tellement environné de rochers, que l'abord en est dangereux.

FIGIE-CAQUE. f. f. Sorte de fruit qui croît à la Chine, qui fait partie du commerce que les Chinois font à Siam.

FIGLINA. Ville d'Italie, dans le territoire de Rome, sur la voie Salaria.

FIGNOLER, ou **FINIOLER**. v. n. Raffiner, vouloir par présomption surpasser les autres dans tout ce qu'on fait, enchérir sur eux par des manières affectées.

C'est un terme d'écolier & de peuple: il n'est point du bel usage.

FIGO. Petite île de la Méditerranée. *Figa*. Elle est dans le détroit de Saint-Bonifacio sur la côte septentrionale de Sardaigne. Quelques Géographes la prennent pour l'île que les Anciens nommoient *Phintonis Insula*, que d'autres croient être la Cabriera, petite île du Golfe de Langofardo.

FIGON. f. m. Cotgrave, le seul qui en ait parlé, l'explique par *Mâcheur de figue*. Comme il avoit lu attentivement la Satyre Ménippée, il ne faut pas s'étonner s'il en a tiré grand nombre de termes, qui ne sont pas dans les autres Dictionnaires. Voici l'endroit où il a pris ce mot. « La France n'est pas un » morceau pour la bouche du Duc de Savoie, quel- » que bipédale qu'elle soit, non plus que Genève, » Gènes, Final, Monaco & les *Figons*, qui lui ont » toujours fait la figue. *Sat. Ménip. Tome I, p. 178*. « M. Le Duchat a donné, p. 370 & 371, du second Tome, une excellente remarque sur les *Figons*; c'est-à-dire, les Milanois. Je ne la rapporte pas ici, à cause de sa longueur; d'ailleurs, Furetière a suffisamment expliqué le proverbe, faire la figue à quelqu'un, se moquer de lui. *Figon* n'est point usité.

FIGUE. f. f. Fruit mou & doux que porte le figuier; il vient en forme de petite poire. *Ficus*, *carica*, *grossus*. Il y a des figues blanches & des figues violettes. Il y en a aussi de noires & de couleur de pourpre, de vertes, de rousâtres, de pâles, & de plusieurs autres couleurs. On les cueille en Automne, & on les met sur les claies pour sécher. Un cabas de figues. La figue la plus hâtive est la figue blanche, qu'on nomme *Figue fleur*, qui est de trois sortes: la grosse à courte queue, celle à longue queue, & la petite de Marseille. Toutes trois sont blanches dehors, & dedans sucrées & fondantes. Ce sont les premières, qui viennent pendant les mois de Juillet & d'Août, qu'on nomme *Figues fleurs*. *LA QUINT. T. I, p. 414*. Les secondes, qui viennent aux mois de Septembre & d'Octobre, sont les meilleures. *Id.* Les qualités d'un bonne figue sont d'être délicate, moëlleuse, fort sucrée & d'un gout relevé. *Id. pag. 415*. Les plus mauvaises de toutes sont la grosse violette longue, & la plate qui vaut un peu mieux. *Id.* La grosse blanche est la plus estimée; il y en a de deux sortes, de rondes & de longues; on préfère les longues, parceque les pluies chaudes font crêver celles qui sont rondes, & leur font perdre leur odeur & leur suc. La figue jaune est très-grosse, un peu rouge dedans, de couleur de grenade, à les pepins plus gros, est très-bonne. La figue violette plate est de médiocre grosseur, & la violette longue est très-grosse, appelée *figue d'Espagne*, & a de la peine à mûrir. La figue verte, dite *brugeotte*, est plus courte & plus petite, toujours verte dehors, & très-rouge dedans. La figue de Bourdeaux, dite l'*Angélique*, ou de *Langon*, est violette, longue & menue, rouge dedans, & la plus exquise. Vers le milieu & vers le nord de la France, la grosse violette, qu'on appelle *goureau*, ou *figue-poire*, ou *figue de Bourdeaux*, n'est pas délicate; elle a le grain trop gros, & elle est trop sèche. En fait de figues, celles qui sont blanches dedans & dehors, savoir, la longue & la ronde, sont les meilleures pour ce pays-ci. *LA QUINT, T. I, p. 45*. Il écrivoit à Versailles. Le Chapitre cinquième de la troisième partie de l'Instruction de la Quintinie est un Traité de *Figues*.

Parmi les moins bonnes, la noire tient le premier lieu; elle est assez longue & fort grosse, & tellement colorée d'un rouge brun, qu'on lui en a donné le nom de noire. Elle n'est pas tout-à-fait si rouge en dedans qu'en dehors; elle est fort sucrée, mais un peu plus sèche que nos bonnes blanches.

Les grosses jaunes sont un peu teintes, & carnées en dedans; mais peu délicates.

Les grosses violettes, tant rondes que plates, ont la chair fort grossière.

La figue verte a la queue longue, la chair vermeille; elle est assez sucrée; mais elle rapporte peu.

La petite *figue* grise approche du tanné, sa chair est rouge, on l'appelle Mellète en Gascogne; elle rapporte peu.

Il y en a une qu'on appelle Médot; elle est jaune dedans & dehors. Une qui est assez noire, ayant seulement la peau un peu fouettée de gris, la chair en est fort rouge. Une petite blanche, dont le gout est plutôt fade que sucré; on l'appelle précoce: elle ne l'est guère. La petite bourjassotte est noirâtre, ou plutôt d'un violet obscur, tel qu'est celui de certaines prunes; elle est fort délicate; mais elle ne rapporte guère au Printemps, & mûrit rarement en Automne. L'Angélique est violette & longue, peu grosse, la chair rouge & passablement bonne. LA QUINT. à l'endroit cité.

Figues de Carême, figue de Gènes, autrement dite, figue fièvre, ou aubicon.

Figue d'Inde, c'est le fruit du figuier d'Inde, autrement Cardasse, ou Raquette, en Latin Opuntia. Voyez CARDASSE.

La plupart des *figues*, sur-tout celles d'Europe, sont bonnes à manger. Les *figues* contiennent beaucoup de flegme, peu de sel volatil alcali, & une médiocre quantité d'huile. Elles sont fort nourrissantes, elles adouciennent les âcretés de la poitrine. On s'en sert dans la médecine, pour faire des gargarismes contre les maux de gorge & de la bouche. On les applique extérieurement pour amollir, digérer & hâter la suppuration.

On fait sécher les *figues* au four, ou au soleil; les Latins les appellent *Carica*, ou *ficus passa*, quand elles sont ainsi desséchées. Dans cet état, elles servent en médecine & pour les alimens; elles sont alors plus saines & plus aisées à digérer, étant privées de quantité de parties aqueuses, lentes & visqueuses. Voyez ce que l'Antiquité a dit des *figues* & du figuier, dans Vossius, de Idolol. L. V, c. 3, 9, 13, 20, 23, 25, 48.

Figue grasse, est une vieille figue, ou grosse figue, qui sert à mûrir les abcès.

On dit proverbialement, moitié *figues*, moitié raisins; pour dire qu'une chose a été assez bien faite, ou assez mal; en partie de gré, en partie par force.

On dit aussi, faire la *figue* à quelqu'un; pour se moquer de lui. On fait la *figue* à quelqu'un, quand on se moque de lui, en faisant quelque sorte de grimace.

Ce proverbe vient de l'Italien *Far la fica*. Il tire son origine, à ce que dit Münster & autres Auteurs, de ce que les Milanois, s'étant révoltés contre Frédéric, avoient chassé ignominieusement hors de leur ville, l'Impératrice sa femme, montée sur une vieille mule nommée *Tacor*, ayant le derrière tourné vers la tête de la mule, & le visage vers la croupière. Frédéric les ayant subjugués, fit mettre une *figue* aux parties honteuses de *Tacor*, & obligea tous les Milanois captifs d'arracher publiquement cette *figue* avec les dents, & de la remettre au même lieu sans l'aide de leurs mains, à peine d'être pendus & étranglés sur le champ, & ils étoient obligés de dire au Bourreau qui étoit présent: *Ecco la fica*. C'est la plus grande injure qu'on puisse faire aux Milanois, que de leur faire la *figue*; ce qu'on fait en leur montrant le bout du pouce serré entre les deux doigts voisins. Delà ce proverbe est passé aux autres nations, & même aux Espagnols, qui disent: *Dars las higas*. Les Latins, par dérision, montroient la moitié de l'ongle, comme on voit dans ce passage de Juvenal, *mediumque ostenderet unguem*. Les François font les cornes, en montrant deux doigts étendus pour faire le même signe.

FIGUE. f. m. Nom d'un coquillage de mer, ainsi nommé, parcequ'il ressemble à un *figue*. *Ficus marina*.

FIGUE MUSQUÉE. Nom d'une sorte de poire d'été. Elle est jaune, fouettée de rouge, & d'un gout assez relevé; on lui a donné des noms qui marquent ses qualités, car on l'appelle *bellissime*, à cause de sa beauté; & *bonne deux fois l'an*, parcequ'elle fleurit & porte du fruit deux fois l'année.

FIGUERAS. Nom d'une ville d'Espagne, que nous n'ap-

pelons point *Figuières*, comme a cru Maty. Jovin; Corneille, &c. disent *Figueras*, c'est en Latin *Ficuarria*. Elle est en Catalogne dans le Lampourdan, à quatre lieues au couchant de Roses.

FIGUERIE. f. f. C'est un endroit particulier destiné à mettre des figuiers, soit qu'ils soient en pleine terre, soit qu'ils soient dans des caisses. *Ficetum*. J'ai une fort belle *figuerie*. Allons nous promener à la *figuerie*. C'est un terme nouveau introduit à l'imitation de celui d'orangerie. LA QUINT. Une *figuerie* bien exposée.

FIGUEROAS. Hist. anc. Nom qui fut donné aux Libérateurs des 100 filles de tribut, que Mauregat, Roi de Léon, avoit promis aux Maures tous les ans. Elles étoient dans un château, au milieu d'une forêt, à quelques lieues de Tolède. Ces filles devoient être toutes Chrétiennes, 50 nobles & 50 roturières. Les successeurs de Mauregat payerent ce tribut, jusqu'au Roi Ramire, qui refusa de le payer l'an 840. D'autres disent que ce fut D. Bermude. Les Maures mettoient ces filles dans le château de la forêt, dont nous venons de parler, jusqu'à ce qu'ils les eussent envoyées en Afrique, ou qu'ils en eussent autrement disposé à leur volonté. Mais ce tribut fut entièrement aboli, depuis que quelques Cavaliers de Galice défrent les Maures, qui venoient pour les recevoir, proche de Monguedo, dans une campagne remplie de figuiers; ce qui fit donner le nom de *Figuroas* aux Libérateurs de ces filles. Après que le Royaume fut entièrement délivré des Maures, le Cardinal Zircoco, Archevêque de Tolède, acheta ce château & la forêt, l'an 1573, & y fit bâtir un Couvent de filles, moitié nobles & moitié roturières, en mémoire de cet infâme tribut. Ce Couvent fut ensuite transféré à Tolède, où il est encore.

FIGUIC. Canton d'Afrique, au milieu du désert de Numidie, où sont trois châteaux, à cinquante lieues de Segelmelle, du côté du levant.

FIGUIER. f. m. Arbre qui porte des figues. Ses racines ne s'enfoncent pas fort avant en terre: elles poussent plusieurs jets ou troncs fort fragiles, légers, branchus, plus ou moins élevés, suivant le pays & l'exposition où ils se trouvent; cet arbre étant fort tendre, & craignant la gelée: les feuilles naissent alternativement le long des branches: les plus grandes de ces feuilles n'ont pas plus de huit à neuf pouces de diamètre: elles sont arrondies, d'un vert foncé, rudes au toucher, échanrées plus ou moins profondément en trois ou cinq lobes. Ses fruits, qui naissent le long des branches, sont mous, & renferment en dedans plusieurs petits grains de semence enveloppés par une coiffe terminée par un filet qui leur sert de pistil. Vers le haut du fruit; & dans son intérieur, sont rangées plusieurs écailles. Ses fruits, lorsqu'ils sont mûrs, ont un gout de miel, & ils sont plus ou moins bons, & de différentes couleurs, suivant l'espèce d'arbre qui les porte. Les branches, les feuilles & les jeunes fruits coupés, donnent du lait abondamment: ce lait est fort âcre & enlève la peau. On cultive le *figuier* dans les pays chauds & dans les pays tempérés; mais son fruit est beaucoup meilleur quand il est venu dans les pays chauds.

Le *figuier* se plaît mieux dans les terres légères, & réussit mieux à l'exposition du midi, du sud-est & du sud-ouest. On ne sauroit lui procurer trop de chaleur pendant l'été, ni employer assez de précaution pour le garantir des gelées pendant l'hiver.

Le *figuier* sauvage ou *caprificus*, porte des fruits que l'on ne sauroit manger dans le Languedoc & en Provence, au-lieu que dans le Levant ils deviennent bons après qu'ils ont été piqués par des espèces de mouches. Voyez les Mémoires de l'Académie sur la caprification des Anciens qui se pratique encore dans le Levant. M. Tournefort, qui a fait cette relation, mérite bien d'être cru.

Il y a dans l'Amérique plusieurs espèces de *figuiers* très-différens des nôtres, non-seulement par leurs fruits, mais même par leurs feuilles. Certaines es-

pièces produisent des forêts considérables par le moyen de leurs branches, qui, en se recourbant, & s'étendant sur la terre, y prennent racine, & forment un nouveau tronc qui jette des branches. On appelle ces sortes d'arbres, *figuiers* admirables ou *paretuyers*. Il n'y a guère que les oïseaux qui puissent goûter de leurs fruits. Presque tous les voyageurs des Indes nous ont parlé de ces arbres.

Il y a plusieurs autres espèces de *figuiers*. Le lait de *figuier*, tant cultivé que sauvage, fait prendre le lait comme la pressure, & dissout celui qui est caillé comme le vinaigre. On appelle le *figuier*, le plus sage des arbres, parcequ'il ne pousse les feuilles qu'après que les gelées sont passées. On dit que le *figuier* est exempt de la foudre, aussi-bien que le laurier. Adam, après son péché, se fit des habits de feuilles de *figuier*. L'opinion de quelques Interprètes, est qu'il se servit de feuilles de bananier, qui est une espèce de *figuier* d'Orient, parceque les feuilles de cette plante sont très-grandes, & plus propres à couvrir que celles d'aucun arbre. JESUS-CHRIST maudit le *figuier* qu'il trouva sans fruit. Le *figuier* étoit consacré à Mercure, d'où vient qu'on l'appelle *Mercurial*. *Mercurialis*.

Figuier d'Adam, c'est le *Musa Serapionis*. Voyez BANANIER. Les bananiers s'appellent aussi dans les Antilles Planes, *figuiers* ou pommiers de Paradis. LONV. DE POINCY, L. I, C. 9, Art. 3.

Les noms de *figue* & de *figuier* viennent du mot Latin *ficus*, qui signifie la même chose; & ce mot est dérivé de *fiō*, je produis, parceque le *figuier* multiplie beaucoup, & porte ordinairement deux fois l'année.

FIGUIER D'INDE, est une autre sorte de plante qui croît dans la plupart des Provinces & des îles de l'Amérique, & à présent en plusieurs endroits de l'Europe. Ses feuilles sont grandes, longues d'un pied & demi, larges d'un demi-pied, épaisses d'un pouce, oblongues & rondes, remplies d'un suc de couleur d'herbe & visqueux, armées de petites épines blanches & aiguës. Ces feuilles sortent les unes des autres, & forment elles-mêmes le tronc & les branches. Avec le temps, elles deviennent plus grosses & plus rondes, & acquièrent une substance ligneuse. Ses fleurs sont en grand nombre, de couleur jaune, composées de feuilles semblables à celles des roses. Son fruit ressemble à une figue, mais il est plus gros: il contient une pulpe imbibée d'un suc rouge qui teint les mains comme les mures, & qui rend ce fruit rouge en dedans & en dehors, d'un gout un peu doux, mais moins agréable que celui des figues. L'écorce de ce *figuier* sert à faire des étoffes. Bauhin appelle cette plante, *Opuntia vulgo Herbariorum*. On lui a donné ce nom à cause que ces feuilles produisent des racines quand on les met en terre, ainsi qu'une plante dont Théophraste fait mention, & que l'on nommoit autrefois *Opuntia*, parcequ'elle se trouvoit autour d'une ville de Grèce appelée *Opus* ou *Opuus*.

Il y a plusieurs autres espèces de *figuier d'Inde*. Théophraste, Strabon & Pline font mention d'un *figuier d'Inde*, qui tous les ans laisse tomber ses branches à terre, où elles se recourbent, se reprennent, & rejettent de telle façon, qu'il fait quelquefois une petite forêt en forme d'une voûte ou arcade d'un excessive grandeur. Son ombre est quelquefois de deux stades, & le tour de son tronc est souvent de soixante pas. Sa feuille est large comme une targe d'Amazone, & il porte un petit fruit semblable à la figue.

Ce que nos Européens appellent aux Indes Orientales *figuier* des Indes, ou *Mauglé*, ou l'arbre de Goa, est un arbre qui pousse ses branches fort haut, & fait un tronc bien gros; ensuite il jette ses branches de côté & d'autre, & il en sort de petits filaments semblables à la goutte de lin. Ils sont jaunes tandis qu'ils sont frais; quand ils sont parvenus à toucher la terre, ils prennent racine, & font comme un arbre nouveau, qui, à son tour, se multi-

plie aussi de même, & ainsi consécutivement; de sorte qu'un seul arbre, par ce moyen, peut couvrir la largeur d'un mille d'Italie. On reconnoît le père de tous ces arbres à la grosseur de son tronc. Les feuilles de cet arbre ressemblent à celles du Coignassier, & sont vertes par-dessus & blanchâtres par dessous, & couvertes d'une bourre, dont les éléphants sont fort friands. Son fruit est gros comme le bout d'un gros orteil, & plein de grains comme les figues communes; mais il n'est pas si agréable au gout. *Amb. des Holland. à la Chine, P. II, C. 13, p. 86, 87. C. Bauhin, Pinac. 457, l'appelle ficus Indica, foliis mali cotonei similibus, fructu sicubus simili, in Goa.*

Les Relations d'Orient portent aussi, qu'aux Maldives il y a un semblable *figuier*, qui produit une racine à la cime de ses branches, qui retombe en terre, & en produit d'autres. C'est l'arbre dont nous venons de parler. Alexandre trouva des forêts de ces arbres dans les Indes, comme Quinte-Curce le rapporte. Il en croît de même dans les îles de l'Amérique; mais les feuilles ne sont pas plus grandes que celles des orangers & citronniers, & les figues grosses & rondes presque comme des noisettes.

On a fait une devise de cet arbre avec ces mots, *fronde parit silvam*, pour exprimer la force de l'exemple.

Lonvilliers de Poinci, *Hist. Nat. des Antilles, C. VI, Art. II*, décrit ainsi le *figuier d'Inde*. On voit dans la plupart de ces îles un gros arbre que les Européens ont nommé *figuier d'Inde*, à cause qu'il porte un petit fruit sans noyau, qui a la figure & le gout approchant des figues de France. D'ailleurs il ne ressemble en rien à nos *figuiers*; car outre que la feuille est de différente figure & beaucoup plus étroite, il croît en des lieux si démesurément gros, qu'il s'en rencontre, qu'à peine plusieurs hommes pourroient embrasser, parceque le tronc, qui le plus souvent n'est pas uni en sa circonférence, pousse à ses côtés, depuis la racine jusqu'à l'endroit où ses branches prennent leur naissance, certaines arêtes ou saillies qui s'avancent jusqu'à quatre ou cinq pieds aux environs, & forment par ce moyen de profondes cannelures, enfoncées comme des niches. Ces saillies, qui sont de la même espèce que le corps de l'arbre, sont aussi couvertes de la même écorce qui le couvre, & elles sont de l'épaisseur de sept à huit pouces, à proportion de la grosseur du tronc qu'elles entourent. Le bois de cet arbre est au-dedans blanc & molasse, & l'on coupe ordinairement de ces longues pièces qu'il pousse hors de son tronc pour faire des planches, des portes & des tables, sans craindre que l'arbre meure; car il recouvre en peu de temps si proprement de son écorce la brèche qui a été faite, qu'à peine peut-on s'apercevoir que l'on en ait rien enlevé. Il ajoute qu'il y en a un dans l'île de la Tortue qui peut facilement tenir à couvert deux cens hommes sous l'ombre de ses branches, qui sont toujours chargées de plusieurs feuilles fort touffues. On en a coupé un depuis quelques années au cul-de-sac de la Trinité à la Martinique, presque au commencement du bourg en venant du Fort Sainte-Marie. Ce *figuier* avoit douze troncs plus épais & plus gros que le corps d'un homme. Tout son branchage tenoit bien deux cens pas de circuit. On les coupa presque tous pour bâtir des maisons, & on n'en réserva guère que ce qui étoit plus au bord de la mer.

Ludolf, dans son Histoire d'Ethiopie, L. I, C. 9, n. 21 & suiv. parle d'un *figuier d'Inde* que les Arabes appellent *موز*, *Muz* ou *Mauz*, dont le fruit est excellent. Ce fruit est de la grosseur d'un concombre, d'une odeur & d'un gout admirable. Le P. de Radzevill dit dans son voyage, qu'il en vit près de Damas; que néanmoins ils y sont rares, parcequ'ils demandent un climat plus chaud. Ludolf ne doute point que ce soient les *דודא*, *dudaim*, de l'Écriture, *Genese XXX, 14*, que la Vulgate appelle mandragore. Voyez encore le Commentaire de Lu-

dolf sur son Histoire, L. I, N. LXXII & suiv.
FIGUIER. Le *Figuiér*, nom d'un cap de la côte de Guipuscoa en Espagne. *Ficuarium promontorium*, *Ficus promontorium*. Il est aux confins de France tout près de Fontarabie. Quelques Géographes le prennent pour le *Pyrene promontorium* des Anciens, que Baudrand, après quelques autres, aime mieux placer un peu plus bas à S. Sébastien.

FIGUIERIE. f. f. Voyez **FIGUERIE**, qui est seul usité.

FIGULINE. f. f. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier l'art de Poitier. *Figulina*. Ce mot sent bien le pays Latin, & l'on ne voit pas que l'usage l'ait approuvé.

FIGURABILITÉ. f. f. Terme de Physique. *Figurabilitas*. Attribut essentiel des corps, qui consiste en ce qu'ils ne peuvent exister sans avoir une certaine figure, sans que pour cela telle ou telle figure en particulier soit nécessaire à leur existence.

FIGURANT, ANTE. adj. que l'on prend aussi substantivement. C'est le nom qu'on donne à l'Opéra à un Danseur, à une Danseuse qui figure aux ballets dans les corps d'entrées. **ACAD. FR.** Il y avoit quatre *Figurans* & quatre *Figurantes*.

FIGURATIF, IVE. adj. Se dit de ce qui est la représentation, la figure, le symbole d'une chose. *Figuram exhibens*. Il ne se dit que des mystères & des figures de l'ancienne Loi. La manne étoit *figurative* de l'Eucharistie. **Figuratif**, en style de Poésie. Plan *figuratif* d'un lieu, c'est proprement une carte topographique. Plan *figuratif* d'une maison, c'est la figure de cette maison représentée en relief, en petit. Les propriétaires sont obligés de donner & de laisser au Greffe un plan *figuratif* de leur bois. Quand on est en procès sur des limites de terres, il faut en faire faire un plan *figuratif*. C'est ce que Nicot appelle en vieux termes de Palais, *vue figurée* & *figure* accordée.

FIGURATIVE. f. f. *Charactér, figurativa, caracteristica*. Terme de Grammaire Grecque qu'on nomme autrement la caractéristique. C'est une lettre qui caractérise certains temps des verbes Grecs, qui les distingue, qui les spécifie, qui sert à les former. Dans la première conjugaison des verbes barytones, le ϕ est la caractéristique du présent, le ψ est la caractéristique ou *figurative* du futur. $\tau\omicron\pi\tau\omega$, par exemple, $\tau\epsilon\tau\upsilon\phi\alpha$ au présent, & $\tau\upsilon\psi\omega$ au futur.

FIGURATIVE, est aussi un terme d'Arithmétique. Dans les Logarithmes, lorsqu'on fait des progressions en ajoutant des chiffres à la droite, lesquels sont séparés par un point de ceux qui sont à la gauche; ces points de la gauche ainsi séparés, s'appellent *figuratives*. Diminuer l'unité de la *figurative* de chacun logarithmé. BOUGUIER. Le logarithme de 13 diminué de l'unité dans la *figurative*, sera de 1139433 pour log. de $1 \frac{1}{10}$ ID.

FIGURATIVEMENT. adv. D'une manière figurée. *Per figuram*. Tous les mystères de la nouvelle loi sont compris *figurativement* dans l'ancienne.

FIGURE. f. f. *Figura*. Terme de Physique. C'est en général la forme extérieure des corps. On dit extérieure, parceque la plupart des Physiciens distinguent la forme essentielle, ou proprement dite, de la *figure*, & entendent par forme l'arrangement, la liaison intérieure de leurs parties insensibles. La *figure* est proprement l'étendue terminée. Les corps ne lauroient exister sans avoir une certaine *figure*; mais ils sont indifférens à telle ou telle *figure* en particulier.

FIGURE, en Géométrie, c'est, suivant l'acception la plus ordinaire, un espace terminé par des lignes. *Figure* circulaire, curviligne, carrée, triangulaire, mystique, &c.

FIGURE, se dit encore en Géométrie, de la représentation faite sur le papier de l'objet d'un théorème, d'un problème, pour en rendre la démonstration ou la solution plus facile à concevoir. Dans ce sens, un angle, une ligne même est une *figure*. Ce que l'on ne peut dire dans le premier cas. On ne peut bien enseigner la Géométrie qu'avec des *figures*.

FIGURE se dit aussi en Peinture des lignes qui for-

ment la représentation des hommes, des animaux. Ce tableau contient plus de cent *figures*. Une telle *figure* est estropiée. Mais il se dit particulièrement des représentations des corps humains. Ainsi l'on dit qu'un tableau est rempli de *figures*, lorsqu'il y a plusieurs personnages; & qu'un paysage est sans *figures*, lorsqu'il n'y a que des arbres.

FIGURE se dit encore en sculpture des représentations qui se font sur des corps solides, comme sont les statues. Des *figures* de bronze, de marbre, de stuc, de plâtre. Mais en ce sens, il se dit plus souvent des représentations humaines que des autres choses, surtout lorsqu'elles sont représentées assises, couchées ou à genoux. Lorsqu'elles sont debout, on les appelle statues. On fait des *figures* équestres de nos Rois. Alors le mot *figure* est pour en montrer l'attitude & le dessin. Elle diffère de l'*effigie*, qui tient la place de la chose même; de l'*image*, qui sert à en représenter l'idée, & du *portrait*, qui est uniquement pour la ressemblance.

Dans ce sens, la *figure* naît du dessin, & résulte du contour de la chose. L'Auteur la fait plus ou moins régulière, selon qu'il est capable de justesse.

Peindre la *figure*, en Peinture, c'est représenter l'image de l'homme, imiter les formes extérieurement apparentes de son corps dans les attitudes qui lui sont propres, avec toutes les nuances dont il est susceptible, de manière à faire naître par cette représentation l'idée des mouvemens de l'ame.

FIGURE se dit en général de toutes estampes & représentations en images de quelque chose que ce soit; comme, ce Roman est imprimé avec des *figures*. Ce livre de machine est cher à cause des *figures*. Ce cachet a imprimé sur la cire la *figure* de César, d'un tel chiffre. L'Auteur d'un recueil de Dissertations imprimé en 1715 à Paris, montre dans la 1^e Dissert. sur les Médailles Hébraïques, p. 66 & suiv. qu'il étoit permis aux Juifs de se faire des *figures* d'arbres, de plantes, de fleurs, de bâtimens & autres; excepté des *figures* d'animaux, du Soleil, de la Lune & des Astres. Cet Auteur a employé souvent le mot de *figure* absolument, pour des images & des représentations de quelque chose que ce soit en général, sans y ajouter le nom de la chose figurée.

On disoit du temps de Nicot en termes de Palais; *vue figurée*, (*rei presentis descriptio*) & *figure* accordée, *forma loci controversi descripta*, de qua *inter partes convenit*.

FIGURE, en termes de Blason, se dit des pièces dont un écu est chargé, qui représentent une face humaine, comme un soleil, un vent, un visage d'Ange, &c: *Species*:

Les Maîtres en fait d'armes appellent *figures, situs*; les différentes gardes, postures ou dispositions du corps, du bras ou de l'épée, où l'on se met en tirant des armes.

FIGURE DE BALLET. On appelle ainsi les différentes situations où plusieurs personnes qui dansent une entrée de ballet; se mettent les unes à l'égard des autres dans les différens mouvemens qu'elles font.

En matière de danse, *figure* se dit aussi des différentes lignes que l'on décrit en dansant. Ce Danseur fait les pas de cette danse, mais il n'en fait pas la *figure*.

FIGURE, en termes de Logique. C'est ainsi qu'on appelle la disposition, la combinaison du moyen terme d'un syllogisme avec le grand & le petit extrême, c'est-à-dire avec les deux termes de la conclusion. Ainsi il doit y avoir autant de *figures* qu'il y a de manières différentes d'arranger, de disposer le moyen terme ou *medium* avec le grand & le petit terme.

Or il y a quatre manières différentes d'arranger & de combiner ces termes entr'eux; car, 1^o. le moyen terme peut être le sujet dans la majeure, & l'attribut dans la mineure; 2^o. il peut être attribut dans la majeure & dans la mineure; 3^o. il peut être sujet dans la majeure & dans la mineure; 4^o. enfin il peut être attribut dans la majeure & sujet dans la

mineure. Il y a donc quatre figures différentes de syllogismes, dont les caractères sont marqués dans ce que l'on vient de dire.

FIGURE, en termes de Rhétorique, c'est un certain tour de mots & de pensées qui animent le discours ou qui l'ornent; tour différent de celui qu'on emploie quand on parle naturellement & sans émotion. *Figura, tropus, schema*. L'allégorie est une figure qui règne dans tout le Cantique des Cantiques. Quand on fait parler une personne émue de quelque passion, il faut donner à son discours toutes les figures propres à donner une exacte peinture de cette passion. **PORT-R.** On ne doit employer les grandes figures que dans les grandes occasions. **ID.** Les figures servent à ébranler l'âme, & à y imprimer plus fortement la vérité. **PORT R.** Il ne faut pas que les figures soient trop compassées & trop mesurées. Les figures réveillent l'esprit, & le frappent vivement, qu'elles l'obligent à être attentif. **PORT R.** Un discours dépouillé de toutes sortes de figures, est froid & languissant. **ID.** Les Juges de l'Aréopage défendoient aux Avocats de se servir de figures trompeuses. **MALEB.** Il faut bien prendre garde à éviter, même scrupuleusement, les figures qui laissent quelque idée sale & obscène dans l'esprit; &, selon le précepte de Quintilien, non-seulement dans les paroles, mais encore dans la signification: *Obscenitas à verbis, non tantum abesse debet, sed etiam à significatione*. **LOG.** Les figures rendent le discours plus animé & plus pathétique. **BOIL.** Il est à craindre que les figures ne forment insensiblement les jeunes gens à ne dire jamais les choses en termes justes & naturels. **S. EVR.** En matière de figure, la nature de l'esprit humain, & l'ordre de nos pensées, est qu'elles ne se portent jamais tout d'un coup aux métaphores extraordinaires, hardies & violentes; on y va par degrés, on s'en approche peu à peu, à mesure que l'esprit s'échauffe, d'expression en expression, d'idée en idée jusqu'à la plus forte, &c. **PÉLISSON.** Une figure opiniâtrée lasse, dégoûte, refroidit l'esprit, & efface d'elle-même toute l'idée qu'elle avoit pu produire. **ID.**

*De figures sans ombre égayer votre Ouvrage;
Que tout y fasse aux yeux une riante image.*
BOIL.

Il y a des figures de mots & des figures de pensées. Les figures de mots, *figura verborum*, sont celles qui tiennent essentiellement au matériel des mots, en sorte que si vous ôtez les mots, vous ôtez la figure. Une flotte de cent voiles: voilà une figure de mots. Mettez cent vaisseaux à la place de cent voiles, il n'y a plus de figure. Les figures de pensées ou discours, *figura sententiarum, schemata*, sont celles qui consistent dans la pensée, dans le sentiment, dans le tour d'esprit, en sorte que l'on conserve la figure, quelles que soient les paroles dont on se sert pour l'exprimer. On trouvera toutes ces différentes figures sous leurs noms particuliers. *Voy.* Aristote, Cicéron, Quintilien & les Modernes qui ont donné des préceptes de Rhétorique.

M. l'Abbé Regnier dit, dans son Histoire des démêlés de la Cour de France avec la Cour de Rome, sans forme ni figure de procès. Ces deux mots de forme & de figure sont synonymes en cet endroit. Communément on n'y joint point le mot de figure, & l'on dit simplement sans forme de procès, sans autre forme de procès. Voilà l'usage.

FIGURE, en termes de Fortification, est le plan de la place fortifiée ou le polygone intérieur. La figure régulière est celle qui a les côtés & les angles égaux; irrégulière qui est au contraire.

On dit en Astronomie, la figure d'une éclipse, pour dire, la représentation qu'on fait sur le papier du chemin ou de l'orbite du Soleil & de la Lune pendant le temps de l'éclipse. On voit dans cette figure le nombre des doigts écliptiques, le commencement, le milieu & la fin de l'éclipse. La figure de

la Lune pleine, telle qu'elle est vue par la lunette à deux verres convexes, sert pour les observations des éclipses, & des conjonctions de la Lune avec les autres astres. Cette figure de Lune représente ce qu'on appelle les taches de la Lune, marquées par des nombres, commençant par les taches qui ordinairement sont les premières à entrer dans l'ombre au temps des grandes éclipses, & sont aussi les premières à en sortir. Cette figure se trouve dans la Sélénographie du P. Riccioli, dans Hévélius, dans Hartsoeker, dans la connoissance des temps, &c.

FIGURE dans les enchantemens. L'usage des figures humaines étoit ordinaire dans les enchantemens parmi les Romains. Une figure de laine représentoit la personne que les Sorciers vouloient faire survivre à celle qui étoit représentée par la figure de cire. C'est pourquoi ces figures étoient ordinairement de différente matière, afin qu'elles eussent un sort différent. C'est ce que nous fait entendre Horace dans ses Satyres.

*Lanae & effigies erat, altera creta: major
Lanae, quæ panis compeferet inferiorem.*

FIGURE, en termes d'Astrologie, ou figure céleste, se dit de la description, de l'état & de la disposition du ciel à certaine heure, où l'on marque les lieux des planètes & des étoiles en une figure de douze triangles, qui s'appellent maisons. On la nomme autrement, *horoscope, thème céleste*, ou figure de la nativité.

FIGURE, en termes de Géomance, se dit des extrémités des points, lignes ou nombres qui ont été jetés ou faits au hasard, sur la combinaison ou variation desquels les Géomanciens fondent leurs ridicules prédictions.

FIGURE, en termes de Nécromancie, se dit des visions étranges sous lesquelles les Démons paroissent ou semblent paroître à notre imagination. La Pythonisse fit paroître le Démon sous la figure de Samuël, selon quelques Interprètes, & Samuël lui-même, selon le plus grand nombre des Interprètes & des Pères. Les Sorciers adorent le Diable sous la figure d'un bouc.

FIGURE, se dit aussi des apparitions saintes. **JESUS-CHRIST** apparut sous la figure d'un Pèlerin aux Disciples qui alloient à Emmaüs.

FIGURE, en termes de Marine, se dit des cordes qui traversent les haubans, en façons d'échelons, & forment des échelles de cordes. On les appelle aussi *figules*, ou plus communément *enflechures*.

FIGURE, en termes d'Arithmétique & d'écriture & de Déchiffreurs, sont les caractères qui forment les nombres, les lettres, & autres choses qui les signifient. Ainsi, pour écrire 1000 il faut quatre figures. Il faut en Arithmétique mettre les figures par colonnes, & l'une sur l'autre. En déchiffant, il faut compter le nombre de chaque figure. Les Chinois ont quatre-vingt mille figures ou caractères dans leur langue; quoiqu'ils n'aient que trois cens trente syllabes; mais les différens accens ou tons qu'ils donnent à ces syllabes, leur donnent une grande abondance de mots différens. Les figures hiéroglyphiques des Anciens nous sont la plupart inconnues. Les notes d'Algèbre, de Chimie & des autres sciences, se font avec différentes sortes de figures.

FIGURE, en termes de Palais, se dit d'un plan des bâtimens ou des lieux qui sont en contestation, qu'on ordonne être visités par un Conseiller & des Experts, qui font une descente sur les lieux. Ce procès a été jugé sous la figure de l'Arpenteur, qui a été rapportée. On l'appelle ordinairement plan figuratif.

On dit aussi, qu'un criminel a fait l'amende honorable avec les figures, quand il l'a faite la torche allumée & la corde au cou.

FIGURE, en termes de broderie & d'ouvrages, se dit des divers desseins, soit de fleurs, soit de grotesque, qui sont représentés sur du linge damassé, du

velours, des passemens, ou autres ouvrages brodés & figurés.

On appelle, en termes de Théologie, *figures*, les mystères qui nous ont été annoncés ou représentés obscurément sous certains types ou certains faits de l'ancien Testament. *Figura, typus, imago*. La manne étoit une *figure* de l'Eucharistie. La mort d'Abel étoit une *figure* de la mort du Juste, de la Passion de JESUS-CHRIST. Les Juifs n'ont eu que les ombres & les *figures* dont nous avons les vérités. On le dit aussi en matières profanes des emblèmes, énigmes & fables des Anciens, qui signifioient plusieurs choses. En ce sens, *figure* & réalité sont opposées. Une réalité, & non pas une *figure*. PÉLISSON.

FIGURE, en Morale, signifie seulement l'extérieur, l'apparence d'une chose. *Species*. La *figure* du monde passoit devant ses yeux, sans qu'elle s'y arrêtât. FLECH. Cet hypocrite a la *figure* d'un homme de bien. On contrefait le libéral & le brave, pour faire sa fortune; il n'y a point de *figure* qu'on ne fasse pour cela. S. EVR.

Sans cesse on prend le masque, & quittant la nature, On craint de se montrer sous sa propre figure.

BOIL.

C'est-à-dire, qu'on craint de se montrer tel que l'on est. Cela va plus à l'esprit qu'au corps.

FIGURE, en Physiologie, se dit des personnes mêmes, & particulièrement du visage. On dit d'un homme qu'il a une belle, ou une vilaine *figure*, qu'il est d'une admirable *figure*. Elle est le siège principal de la beauté. *Forma*.

On dit ironiquement d'un homme laid, mal bâti, voilà une plaisante *figure*. Don Quichotte s'appeloit le Chevalier de la triste *figure*.

FIGURE, se dit encore en Morale du bon ou du mauvais état de la fortune d'une personne, de son crédit, de la considération où elle est. On dit en ce sens, faire une bonne, une méchante *figure* à la Cour, à la Ville; quand on a du bien, des talens, on fait une belle *figure* dans le monde. Sans bien, on fait une *figure* bien triste. Quelle *figure* peut faire un vieux barbon dans le mariage? Ou plutôt, quelle *figure* peut faire une jeune personne auprès d'un époux qui n'ouvre la bouche que pour la contredire? COM.

On dit aussi absolument faire *figure*, pour dire, faire une bonne *figure*, être dans une situation considérable, avantageuse, paroître beaucoup, faire une grande dépense. *Magnificè, lautè, sumptuosè vivere*; ce Gentilhomme n'est pas de ceux qui font *figure* dans sa Province. Il est de bonne maison; mais il n'est pas assez riche. Jurieu a fait un système de l'Eglise, dans lequel il fait entrer toutes les communions qui se disent Chrétiennes. Il n'en exclut les Sociniens, que parcequ'ils ne sont pas encore en assez grand nombre. Il dit que le Socinianisme ne peut renfermer d'Elus dans son sein, parcequ'il ne fait pas *figure* dans le monde. La pensée est ridicule & le raisonnement impertinent. A l'égard de l'expression, il y a de bons Auteurs qui croient que faire *figure* ne se dit plus guère en ce sens, ou qu'il ne se dit qu'en riant.

Façon, *figure* & forme sont employés dans le figuré, dit M. l'Abbé Girard: mais le premier de ces mots se dit à l'égard de l'action personnelle; le second, à l'égard de la contenance; & le troisième, à l'égard du cérémonial. Un homme qui souffre, fait une triste *figure* avec des gens en pleine santé, qui ne respirent que la joie. Voyez les autres mots.

FIGURÉMENT, adv. *Figurate*. Par *figure*; d'une façon figurée, métaphorique. On le dit particulièrement du discours. Les Orientaux parlent *figurément*. Un mot pris au propre, signifie une chose; employé *figurément*, il en signifie un autre. L'écriture nous enseigne *figurément* plusieurs mystères.

FIGURER, v. a. Tracer des figures, ou des représentations de quelque chose: *Figuras describere, figuris ornare*. Il ne se dit au propre qu'en peu de phrases:

Il a été ordonné une descente sur les lieux en question, & que les lieux seroient figurés. *Figurer* du velours, du damas, du linge. On le dit en Peinture, en Sculpture comme synonyme de représenter. Dans le fond du tableau, le Peintre avoit représenté un paysage; & sur le devant, il avoit figuré une danse de Bergers & de Bergères. Ces bas reliefs sont si effacés, qu'on ne peut plus distinguer ce que le Sculpteur a voulu *figurer*. *Exprimere, exhibere, picturâ effingere*.

FIGURER signifie aussi représenter comme symbole. *Exhibere per figuram*. L'Eucharistie a été figurée par la manne de l'ancien Testament: l'immolation de l'agneau Paschal *figuroit* l'immolation de Jésus-Christ sur l'arbre de la croix. Les Egyptiens *figuroient* l'année par un serpent replié sur lui-même, qui mord sa queue.

FIGURER, se dit en parlant du style, ou discours. C'est l'ornement de figures, & lui donner le caractère des passions qu'on veut émouvoir. Pour rendre le discours efficace; il faut le *figurer*. PORT-ROYAL. *figuris exornare*.

FIGURER, en Musique, passer plusieurs notes pour une, ajouter des notes au chant, faite des variations. Voyez VARIATIONS.

FIGURER, v. n. signifie souvent avoir de la convenance, de la symétrie avec une autre chose. Ces deux tableaux *figurent* bien. Ce nouveau pavillon *figure* très-bien avec l'ancien. *Convenire, congruere*.

En matière de langage, on le dit à peu près dans le même sens des mots qui sont à leur place; & pris dans leur vrai sens, en sorte qu'on ne puisse leur en substituer d'autres, sans manquer à la justesse. Tel mot *figure* avec grace, quand il est question de telle chose. S'il y a des occasions où il est indifférent de choisir entre deux synonymes, il y en a encore plus où ils ne doivent, ni ne peuvent *figurer* l'un pour l'autre, sur-tout dans les ouvrages médités & composés avec réflexion. S'il n'est question que d'un habit jaune, on peut prendre le souci ou le jonquille; mais s'il faut assortir; on est obligé de consulter la nuance.

FIGURER, est aussi un terme de danse qui s'emploie à peu près dans le même sens. On dit que deux Danseurs *figurent* bien ensemble. Les Danseuses du corps d'entrée à l'Opéra ne dansent point seules; elles ne font que *figurer*. Voyez FIGURANT & FIGURANTES.

FIGURER s'emploie quelquefois dans le même sens que faire *figure*. Cet homme, tel que vous le voyez, a figuré autrefois à la Cour; & plus souvent il se dit pour, aller de pair avec les autres. Les jeunes gens se moquent d'une vieille personne qui veut faire l'agréable, & *figurer* parmi la jeunesse avec un visage usé & ridé. BELL.

La Bruyère nous peint ainsi un homme de ce caractère, qui veut *figurer* avec les Grands. Parler sans cesse à un Grand que l'on sert, en des lieux & en des temps où il convient le moins, lui parler à l'oreille, ou en des termes mystérieux; rire jusqu'à éclater en sa présence, lui couper la parole, se mettre entre lui & ceux qui lui parlent, dédaigner ceux qui viennent faire leur cour, ou attendre impatiemment qu'ils se retirent, se mettre proche de lui en une posture trop libre; *figurer* avec lui le dos appuyé à une cheminée, le tirer par son habit, lui marcher sur les talons, faire le familier, prendre des libertés, marquent mieux un fat qu'un favori.

FIGURER, avec le pronom personnel, signifie la même chose que s'imaginer, se représenter dans l'imagination. *Sibi fingere; aliquid animo effingere*. *Figure-toi* que les ennemis sont dans la Province. *Figurez-*vous deux armées rangées en bataille. L'esprit de l'homme se *figure* mille chimères qui ne font que le tourmenter.

FIGURER, avec le pronom personnel, signifie aussi quelquefois, se promettre, espérer. *Sibi persuadere*. Je m'étois figuré que cet ami ne me manqueroit pas au besoin.

FIGURÉ, ÉE: part. Ouvrage figuré: *Figuratus; figuris*

ornatus, distinctus. Velours figuré. Mystère figuré. Copie figurée, c'est une copie qui ne contient pas seulement les mêmes choses que l'original, mais encore la même disposition des mots, des renvois, des signatures, &c.

On appelle danse *figurée*, une danse composée de différens pas & de différentes figures.

FIGURÉ, en matière de langage, se dit par opposition à naturel. Le sens propre, naturel ou littéral est celui qui résulte de la force naturelle des termes, & qui conserve aux expressions leur signification grammaticale. Le sens *figuré* ou métaphorique, est celui qui résulte d'un terme pris, non selon la signification grammaticale, mais selon ce qu'il représente & ce qu'il figure dans l'intention de celui qui s'en sert. Le mot *feu*, pris dans le sens propre & littéral, ne désigne que cet élément qui cause en nous la chaleur. Transporté au *figuré*, il s'applique à plusieurs choses différentes, à l'amour, à la vivacité de l'esprit, à la violence des passions, &c. Dans le sens propre, *agneau* désigne l'animal connu sous ce nom. Dans le sens *figuré* & métaphorique, on l'applique à Jésus-Christ, pour faire entendre qu'il a toute la douceur d'un agneau.

Les termes *figurés* ont souvent meilleure grâce que les autres, & ils font l'ornement du discours. Ils touchent plus, parceque l'on y est moins accoutumé, & qu'ils attribuent plus aux choses auxquelles ils sont liés, que ne font les termes propres & naturels.

Discours *figuré*, style *figuré*; c'est celui qui est orné, embelli des figures de Rhétorique. Voyez **FIGURE**.

Le style *figuré* n'est pas le plus juste, ni le meilleur. C'est pourquoi Cicéron renvoie aux Anciens, qui ne s'étant pas encore avisés d'employer des expressions *figurées*, & suivant les plus simples & les plus naturelles, ont presque tous bien parlé. *Sunt enim illi veteres, quia nondum ornare poterant ea quae dicebant, omnes prope praclare loquuti.* BOUH. Un long usage, disent les Grammairiens, rend propre en toutes les langues, ce qui au commencement étoit *figuré*. PÉLISSON. Les mêmes pensées nous paroissent beaucoup plus vives, quand elles sont exprimées par une *figure*, que si elles étoient renfermées dans des expressions routes simples. Cela vient de ce que les expressions *figurées* signifient, outre la chose principale, le mouvement & la passion de celui qui parle: c'est pourquoi il est ridicule de s'en servir dans les matières purement spéculatives, que l'on regarde d'un œil tranquille, & qui ne produisent aucun mouvement dans l'esprit. LOC.

Ainsi le style *figuré* est banni des ouvrages didactiques, qui sont faits pour instruire avec netteté & précision; de l'histoire qui doit présenter les faits tels qu'ils sont; des sermons, qui ne doivent point exagérer la vérité; de la Comédie, qui est une image de la vie commune; du Dialogue, où tout est naturel: mais il est très-bien placé dans les Discours académiques & dans les Oraisons funèbres, où tout est exagéré; mieux encore, dans l'Ode, dans l'Epopée, où il entre plus d'enthousiasme, pourvu qu'il soit distribué avec art; dans la Tragédie, où le style doit être élevé, sans cesser d'être naturel.

*Ce style figuré, dont on fait vanité,
Sort du bon caractère & de la vérité:
Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure;
Et ce n'est point ainsi que parle la nature.* MOL.

Il ne faut pas s'imaginer que Molière condamne ici tout style *figuré*, jusqu'à l'emploi bien ménagé des figures, soit de mots, soit de pensées: car ce style-là n'est point faux, & ne sort point du bon caractère. Il est si naturel à l'homme, que les expressions *figurées* se trouvent dans la bouche même du peuple, qui ignore jusqu'au nom de figure & de métaphore. Dans le trouble d'une passion violente, ce style nous devient utile, pour animer notre discours, réveiller

l'esprit, toucher & persuader ceux qui nous entendent. Molière ne condamne donc que l'usage de ce que nous appellons généralement pointes, jeu de mots, qui sont, comme il dit lui-même, affectation pure.

Dans cette acception, on l'emploie substantivement. Le *figuré*, dit le P. Bouhours, n'est point faux. Le *figuré* adoucit ce que le propre a de rude.

Outre le sens *figuré* & métaphorique des Rhéteurs dont nous venons de parler, les Théologiens en distinguent un autre dans l'Écriture-Sainte; c'est celui qui, sous l'enveloppe du sens littéral, cache des vérités de la morale, des mystères, des évènements de la Religion Chrétienne. C'est ainsi qu'on dit que la narration du sacrifice d'Isaac dans la Genèse est *figurée*. Il y a des Théologiens, qui ont voulu voir des sens *figurés* dans toute l'Écriture, qui prétendent que tout y est figure, sur-tout dans l'Ancien Testament, qu'il n'y a aucun texte où Dieu n'ait voulu cacher, sous l'écorce du sens littéral, quelque vérité, quelque mystère de la Religion Chrétienne, aucune narration qui ne soit typique, ou qui ne représente un évènement distingué de celui qu'on raconte. Ce système est visiblement faux. Nous ne devons voir les mystères de la nouvelle alliance dans l'Ancien Testament, que dans les endroits où les Apôtres les ont vus, & de la manière qu'ils les y ont vus.

FIGURÉES. (pierres) En termes d'histoire naturelle, on nomme ainsi les pierres qui ont une figure singulière, une conformation extraordinaire, quoique leur substance soit de même nature que celle des autres pierres. *Natura ludentis opus.*

FIGURÉ, en termes de Blason, se dit du soleil sur lequel on exprime la figure du visage humain. Il se dit de même des tourteaux, des besans, & autres choses sur lesquelles la même figure paroît, comme seroit un miroir. Gamin porte de gueules à trois besans d'or *figurés* chacun d'un visage humain.

FIGURINES. f. f. pl. Terme de Peinture. On nomme ainsi les figures très-petites, sur-tout quand elles sont accessoires, comme dans les tableaux de paysages, & qu'elles sont dans les fonds. **DICTIONNAIRE DES BEAUX ARTS.**

FIGURISME. f. m. Opinion de ceux qui croient que tout est figure dans l'Écriture, qui regardent tous les évènements de l'Ancien Testament comme autant de figures de ceux du Nouveau. Voyez **STYLE FIGURÉ** en Théologie.

FIGURISTE, f. m. & f. *Figurista*. Celui qui explique des évènements présents par des figures & des symboles.

FIL

FIL. f. m. *Filum*. Petit corps long & délié, ressemblant à une ligue, qu'on fait en tortillant des matières molles & douces, comme du chanvre, du lin, du coton, du poil, de la laine & de la soie. Ainsi on dit, une poignée de *fil* d'Épinay, qui est fort blanc & délié, & propre à coudre. On le fait à Épinay, bourg situé entre Anvers & Malines. Le *fil* de Malines, & celui de Bayonne sont fort déliés, & servent à faire de la dentelle. Un écheveau de gros *fil*, de *fil* de chanvre, de lin, d'étope. Du *fil* retors, *fil* écrit. Une bobine, un peloron, une aiguillée de *fil*. Du *fil* d'arbalète. Du *fil* de chaînette. Toutes les toiles, étoffes & broderies se font de plusieurs *files* diversément tissus, ou mêlés ensemble. Le *fil* à marquer, qu'on appelle aussi *Filpers*, doit être teint avec Inde, ou indigo.

FIL DE CARRET, terme de Marine, est un *fil* de chanvre, de grand usage sur la mer, qui est tiré d'un des cordons de quelques vieux cables coupés par pièces, dont on se sert, pour raccommoder les manœuvres.

FIL D'ARBALÈTE. f. m. Gros *fil*, ou menue ficelle de chanvre dont les Ferrandiniens, & autres Ouvriers qui travaillent de la navette, se servent à faire cette partie de leur métier, qu'ils appellent des fourches, ou arbalètes.

FIL DE CHAÎNETTE. Gros *fil*, ou même ficelle, dont les Tisserans font cette partie de leur métier qu'ils nomment des *chaînettes*, à cause qu'elles servent à lever ou baïsser les *fil*s de la chaîne, à travers lesquels ils lancent la navette.

FIL A GARGOUCHE, ou A GARGOUSSE. Terme de Marine, qui signifie du *fil* de chanvre ordinaire, qui sert à coudre les gargouches, qui sont des morceaux de parchemin, ou de gros papier, dans lesquels on renferme ce qu'il convient de poudre pour la charge de chaque canon.

FIL DE LISSE. C'est une espèce de *fil*, ou de ficelle, médiocrement grosse, dont les ouvriers qui travaillent de la navette, se servent à monter leur métier, & à en faire ce qu'ils appellent des lisses.

FIL A MÈCHE. Terme de Chandelier. On appelle *fil à mèche*, dans la fabrique de la chandelle moulée, un petit morceau de panne, ou *fil* à tisserand, environ d'un pouce de longueur, plié en double & lié par le bout. Il sert à deux usages: premièrement, pour placer la mèche au milieu du moule, quand on la tire avec l'aiguille; & en second lieu, pour l'attacher au crochet du culot.

FIL DE MOSCHE. C'est une sorte de *fil* d'étope de lin, peu tors, tantôt fin, tantôt gros, qu'on a mis en écheveau, & qu'on a fait blanchir ensuite, en le faisant passer par la lessive & sur le pré.

FIL DE SAYETTE. C'est de la laine filée, qui vient de Flandres, & particulièrement du Bourg de Turcoing, & de quelques villages voisins.

FIL SUIVABLE. Terme en usage dans la Sayetterie d'Amiens. Il signifie des laines dont le filage est égal.

FIL DE VOILE DE TRÉ, ou TRÉVIER. C'est en termes de marine, un *fil* de chanvre, & gros comme le ligneul des Cordonniers, dont on se sert à coudre les voiles.

FIL RAS, ou TORS. Il se fait au fuseau, ou au petit rouet, avec de la laine peignée, & sert à faire l'étaim, ou étame, ou chaîne qui est le fond des petites étoffes.

LE FIL DOUX se fait au grand rouet avec de la laine cardée, & se nomme trame, ou enflûre.

LE FIL de la chaîne des draps se nomme communément *fil de velours*, parcequ'étant de laine cardée comme la trame, il se fait aussi au grand rouet; mais avec la précaution de croiser la corde du rouet, ce qui produit deux avantages: l'un de faire un *fil* un peu plus tors & plus résistant; l'autre, de donner à ce *fil* un sens au tour, différent de celui de la trame, afin que l'un & l'autre seutrent mieux à la foulure.

FIL DE TURQUIE. C'est ce qu'on nomme en France Laine de chevron, c'est-à-dire, du poil de chèvre filé.

On fait aussi du *fil* de quelques métaux, l'or, l'argent, le cuivre & le fer, qui en passant par la filière, sont réduits en brins si déliés, qu'il semble que ce soit du *fil*, & qu'on en peut faire partie des ouvrages qui se font avec les *fil*s de soie, de lin, de chanvre, de laine. *Metallum in-fila tenuatum, deductum.*

Le *Fil* d'or, ou or trait, est un lingot surdoré, qui a passé par une infinité de trous de la filière, toujours de plus menus en plus menus, & qui est réduit par ce moyen à n'être pas plus gros qu'un cheveu.

Le *Fil* d'argent, ou argent trait, est la même chose, excepté qu'il n'est pas surdoré.

Le *Fil* d'or faux se fait avec un lingot de cuivre rouge, argenté d'abord, & ensuite surdoré. Le *fil* d'argent faux se fait avec un pareil lingot, seulement argenté.

Le *Fil* de laiton, est du cuivre jaune qui a passé à travers les trous de la filière. Il y en a de différentes grosseurs qui s'emploient à différens usages. Les cordes de plusieurs instrumens de Musique, comme le clavecin, le psaltérion, &c. sont faites de *fil* de laiton. On s'en sert aussi pour faire les épingles.

Le *Fil* de fer, qu'on appelle aussi *fil* d'archal, parmi le peuple, *fil* de Richard, est du fer qui a passé à la filière. Il y en a aussi de différentes grosseurs, qui servent à différens usages. On en fait d'aussi fins que

ceux de laiton, qu'on emploie de même à faire des cordes d'instrumens de Musique. C'est pour cela qu'on les appelle manicordion, du nom de l'instrument. *Voyez* ARCHAL.

On appelle aussi le *fil* des araignées, ces corps déliés dont elles font leurs toiles. On le dit de même des petits brins longs & déliés que les vers à soie, les chenilles, &c. tirent de leurs corps.

Un *fil* de perles, est un collier de perles-enfilées ensemble pour mettre sur la gorge. M. l'Abbé Fleury, dans son *Hist. Ecclésiast.* L. V, p. 56, a dit filet de perles. Je ne fais (dit Terrullien dans son second Livre des ornemens des femmes) si les mains accoutumées à des bracelets, pourront souffrir les menottes; si une jambe ornée de bandelettes, s'accommodera des entraves; je crains qu'une tête si chargée de filets de perles & d'émeraudes, ne donne pas de place à l'épée. FLEURY. On n'a trouvé filet de perles qu'en cet Auteur.

Couper de droit *fil*, aller de droit *fil*, couper une étoffe, ou du linge entre deux *fil*s, sans biaiser: *rectâ linea.*

On dit figurément & familièrement qu'il ne faut pas aller de droit *fil* contre le sentiment des Grands, qu'il ne faut pas les contredire directement.

Fil se dit aussi du tranchant d'un instrument. *Acies.* Le *fil* d'un couteau, d'une épée. Donner le *fil* à un couteau, le rendre tranchant. Son épée a le *fil*.

Fil, en parlant du cours d'une rivière, signifie la même chose que courant. Suivre le *fil*, aller contre le *fil* de l'eau. *Secundo, adverso flumine.* On dit figurément & familièrement, aller contre le *fil* de l'eau; entreprendre un dessein auquel toutes choses sont contraires.

Dans les pierres, on appelle *fil* les veines qui les coupent, les séparations qui se trouvent dans les pierres, dans le marbre.

Dans le bois, on le dit de l'ordre, de la suite des fibres, du sens du bois considéré suivant sa longueur. *Longitudo.* Le bois de *fil*; qui est employé plus long que large. Le bois se fend plus aisément, quand on le prend de *fil*, qu'en travers.

Fil se dit aussi figurément des choses morales. *Series, filum.* Le *fil* d'un discours, d'une narration, la suite droite & naturelle des parties qui composent un discours. Il faudroit interrompre le *fil* des affaires de l'Asie. VAUG. On dit aussi, le *fil* d'une affaire, en parlant du train naturel d'une affaire qu'on examine par ordre. On voit mieux le *fil* & la liaison des choses.

ABLANC. Dans les affaires, il faut aller de droit *fil*; c'est-à-dire, y agir sincèrement, aller droit en besogne. On dit, aller de droit *fil* au Roi; pour dire, s'adresser directement au Roi sans l'entremise d'autre personne.

On dit aussi figurément, que les Parques tiennent dans leurs mains le *fil* de nos jours. BENS. Mais il est plus de la Poésie que de la Prose. *Fatalia stamina.*

On dit proverbialement, conter quelque chose de *fil* en aiguille; pour dire, la conter par ordre, sans en omettre aucunes circonstances; & tomber de *fil* en aiguille, c'est-à-dire, d'un propos en un autre. On dit qu'on a bien donné du *fil* à retordre à quelqu'un, pour dire, qu'on lui a donné bien de la peine & de l'embarras. On dit aussi qu'il faut fournir de *fil* & d'aiguille à quelqu'un; pour dire, qu'il lui faut fournir tous les outils & matériaux, ou toutes les choses dont il a besoin.

On dit que les fineses de quelqu'un sont cousues de *fil* blanc, pour faire entendre qu'il est aisé de les découvrir.

Fil, en termes de Marine, se dit d'une longue pièce de bois édentée en-dehors, & assez semblable au *filaret*, dont le nom est un diminutif de celui de *fil*, qui est une pièce plus grosse que le *filaret*.

FILACTÈRE. *Voyez* PHILACTÈRE, & FILATIRE.

FILADELFE, (S.) ou SAN FILADELFO. *Voyez* PHILADELPHÉ.

FILADIÈRE. f. f. Petite barque à fond plat, dont on ne se sert que sur les rivières. *Lembus minor.*

FILAGE. f. m. Manière ou travail, action de filer les laines, fils, ou soies. *Fili ducendi ratio.* Le *filage* de la laine destinée pour faire la chaîne d'une étoffe, est différent de celui de la trame. On paie tant pour le *filage*.

FILAGE du Tabac. C'est la manière de le mettre en corde. En Guienne il se cultivoit & se fabriquoit autrefois quantité de tabac. Il y a trois *filages* du tabac sans côtes; savoir, le *prim-filage*, le *moyen filage*, & le *gros filage*.

FIL-AGOR. f. m. ou **SEIZAINE.** f. f. C'est ainsi que les Cordiers & les Emballeurs appellent une sorte de corde, de la grosseur d'une menue plume à écrire, composée de trois fils de chanvre bien cablés, ou tortillés ensemble, qui sert ordinairement à corder des ballots & paquets de marchandises, ou de hardes & meubles.

FILAGORE. f. f. Terme d'Artificier. C'est une ficelle faite exprès pour étrangler les cartouches, de grosseur proportionnée à ceux qu'on veut étrangler.

FILAÏN. Voyez **FUNIN.**

FILAMENT. f. m. *Fibra tenuis, subtilis, capillitium.* Terme de Médecine, d'Anatomie, de Botanique, de Physique, qui se dit des menus filets qui composent le tissu des chairs, des nerfs, des peaux, des plantes & des racines. Il y a des fleurs & des plantes qui ont des *filamens*: les gouffes des pois ont des *filamens* qu'on leur ôte, quand on veut les cuire avec leurs gouffes. Cette feuille de myrte sert dans les dissections, quand on veut séparer des membranes, ou des *filamens*. **DIONIS.** La Fougère, arbre à pinules dentelées, a de très-petites fleurs grises, composées d'une seule feuille creuse, comme une petite coupe hémisphérique, & pleine de quantité de très-petits *filamens* gris. **PLUMIER.**

FILAMENS. f. m. pl. Terme de Conchyliologie. *Cirri.* Ce sont les soies qui sortent des glands, des moules, des pinnes marines & des conques anatifères. C'est aussi un terme de Botanique, & il s'entend des filets, ou mains par où certaines plantes rampantes se prennent & s'attachent à ce qui est près d'elles, comme la vigne, le lierre, &c. Voyez **VRILLE** qui dans ce sens est plus usité.

On dit d'une chose entièrement détruite, qu'il n'en reste pas un *filament*.

FILAMENTEUX, **EUSE.** adj. Terme de Botanique & d'Anatomie. Qui est composé, rempli de filamens. Une substance *filamenteuse* connue sous le nom de coton. **FRÉZIER.** Une matière tartareuse & *filamenteuse*. **DU VERNEY,** *Acad. des Sciences, 1703. Mém. p. 20. Capillatus, capillaceus,* qui est comme un fil. On dit aussi *filiformis*.

FILANDER. f. m. C'est la même chose que **MARITACACA.**

FILANDIÈRE. f. f. Femme ou fille dont le métier est de filer. *Fili artifex.* Une habile *Filandièrre*. C'est aussi un terme poétique que nos vieux Poètes donnoient pour épithète aux Parques, qu'ils s'imaginoient présider à la vie, & en filer le cours: de sorte qu'ils disoient, pour souhaiter une vie heureuse à quelqu'un; que ses jours soient filés d'or & de soie. On le dit encore dans le burlesque.

Meurs, & va-t-en de ce pas

Haranguer les Sœurs Filandières. **LA FONT.**

FILANDRE f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui a ses panaches très-fins, d'un beau pourpre sur du blanc. **MORIN.**

FILANDRES. f. f. pl. On nomme ainsi certains fils blancs & longs qu'on voit voltiger dans les campagnes pendant les chaleurs de l'été & pendant l'automne, qui s'attachent aux arbres, aux haies. On les appelle aussi fil de la Vierge, & chevelure de Vénus. Voyez ce mot.

FILANDRES. Terme de Marine. Ce sont des herbes de mer qui s'attachent sous le vaisseau, & qui retardent son cours.

FILANDRES. Maladie d'oiseau de Fauconnerie, filamens

de sang caillé & desséché, après la rupture violente de quelques veines, qui se figent en guise d'aiguilles, & lûr travaillent le corps, les reins & les cuisses. *Aculei sanguinei.*

FILANDRES, sont aussi des vers fort deliés, qui incommodent fort les oiseaux dans le gosier, autour du cœur, du foie & des poumons, & qui leur font quelquefois nécessaires quand ils sont pleins, parcequ'ils dévorent les superfluités de telles parties. *Accipitrarii viscerum vermiculi.* Il y a quatre espèces de ces *filandres*, ou petits vers. L'une est en la gorge de l'oiseau, l'autre au ventre, l'autre aux reins, la quatrième est nommée Aiguilles, qui sont pareillement des vers très-petits. Les signes de la première espèce de *filandres* sont que l'oiseau bâille souvent, frotte ses yeux & son aile, gratte ses narilles; & lorsqu'il est pâ, & que les *filandres* sentent la chair fraîche, elles se remuent tellement que l'oiseau tâche de les jeter dehors; & en ouvrant la bouche de l'oiseau, vous les appercevez facilement. La cause d'où procèdent les *filandres*, sont les mauvaises humeurs qui s'engendrent au corps de l'oiseau par mauvais past. Ces *filandres* montent au gosier de l'oiseau jusqu'au conduit de l'haleine, & le piquent en cet endroit & au cerveau. Pour y donner remède, il faut broyer de la menthe; & le jus ôté, mêlez le marc avec vinaigre, & le donnez à l'oiseau, la mettant dans de la chair de poulin; ou bien, prenez bois de rue bien gros, & y faites un petit creux, & le remplissez d'eau, puis mettez cette rue dessus les charbons ardens l'espace de demi-heure, jusqu'à ce qu'elle soit bien cuite; & si l'eau sort, ou tombe, ou diminue, remplissez le petit creux d'autre eau, puis prenez cette eau & tout le jus de la rue bien épreinte, & y mêlez de poudre de safran la quantité d'un gros pois; trempez dans cette eau la chair du past de l'oiseau, & lui en donnez demi-gorgée; & s'il fait difficulté de la manger, gardez-la jusqu'à ce qu'il ait appétit, puis vous la lui présenterez derechef, & continuerez cette recette trois ou quatre jours; ou bien, trempez son past en eau de soufre & suc de grenade.

Quand l'oiseau plume souvent ses cuisses, c'est signe qu'il y a des *filandres*; la cause vient de ce qu'il s'est trop débattu sur la perche, ou sur le poing, & s'est rompu quelques veines des cuisses. Il faut curer l'oiseau, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, & laver ses cuisses de jus de rue, & d'autres herbes qu'on a dit avec poudre de vers, & mettre dessus le marc de ces herbes.

Le safran fait mourir les *filandres*. La poudre aux vers est bonne pareillement contre les *filandres*. La verveine appaise aussi les *filandres*. Les feuilles de pêcher sont encore bonnes contre les *filandres*.

En termes de Maréchallerie, on appelle *filandres*, dans les plaies des chevaux, certains filamens d'une matière blanche & purulente; ce qui est une marque qu'il n'est pas encore temps de laisser refermer la plaie.

Dans les viandes qu'on mange, on appelle *filandres*, de longues fibres qui s'y trouvent. Cette viande est pleine de *filandres*.

FILANDREUX, **EUSE.** adj. Qui est rempli de *filandres*. *Fibratus.* Voyez **FIBREUX.**

FILANDREUX, **EUSE.** Terme d'Oculiste. Une cataracte *filandreuse*. Elle est ainsi nommée, parcequ'en l'abattant, il paroît que ce sont des filets que l'aiguille tire toujours, sans en trouver la fin. **Saint-YVES.** Cet Oculiste croit qu'il est impossible de guérir cette cataracte par l'opération, & que l'on ne sauroit rompre ces filamens.

FILARDEAU. f. m. Petit Brocheton qui n'est bon qu'à frire. Il se dit aussi d'un jeune arbre de haute tige & droit.

FILARDEUX. adj. Est une épithète que les Maçons donnent aux pierres & aux marbres qui ont des fils qui les traversent. *Filorum plenus.*

FILARET. f. m. Terme de Marine. Les *filarets* sur les Galères sont des pièces de bois qui forment une espèce de balustrade; ils sont posés horizontalement, & portent sur d'autres pièces de bois posées perpen-

dieulairement comme des poteaux, ou des balustrés. *Filaret* de la rambade, *filaret* du bastion de retranchement, *filaret* de la bande.

FILARIA. Voyez PHILLYREA.

FILASSE. f. f. Filamens qu'on tire de certaines plantes, comme en France de l'écorce du lin, du chanvre, pour en former du fil après les préparations nécessaires. *Linum depexum*.

On dit figurément des viandes insipides, ou qui se tirent par longs filets, que ce n'est que de la *filasse*.

FILASSIER. f. m. Ouvrier qui donne les dernières façons aux filasses, après que le chanvre a été grossièrement concassé par l'instrument qu'on nomme Brie en Normandie, & Brayoire en d'autres endroits. On appelle aussi *Filassier*, celui qui fait négoce de filasse.

FILATIRE. Vieux mot qui signifioit reliquaïre.

Ne filatire, ne crucifis dorez.

Roman de Guarin le Lorrain, Du Cange, vingt sixième Dissertation sur le Joinville, page. 310. Ce mot vient de *Phylacterium*, φυλακτήριον. Dans un ancien compte d'Etienne de la Fontaine, Argentier du Roi, de l'an 1352, on trouve le mot de *filatière*, mais c'est dans un autre sens. *Le sourtail de quinze filatières qui sont armoïées aux armes d'Espaigne & de Bourbon; & dans un autre endroit du même compte, pour la Chambre de Mgr. le Dauphin, qu'il a grant couste-pointe, & un cheveciel, qui fait demi ciel ouvré de mesmes la couste-pointe, & ou milieu à une filatière, ou son tymbre est armoïé de ses armes.*

FILATRE. f. m. ou, comme l'écrivit Nicot, *filiastre*, vieux mot; c'est ce qu'on appelle maintenant beau-fils. *Privignus*. Voyez FILLATRE.

FILATRICE. Terme de Marchands. C'est une espèce de fleurier, ou de padoue, qu'on appelle en quelques endroits *filofelle*. *Filum sericum crassius*.

FILATRICES. f. f. pl. Dans les Manufactures en soie, on appelle ainsi des Ouvrières occupées à tirer la soie de dessus les cocons.

FILATURE. f. f. Lieu où le tirage du cocon est suivi du moulinage de la soie. ACAD. FR. La soie au sortir de la *filature*, est préparée en organfin parfait. Voyez ORGANSIN.

FILATTIER. f. m. FILATTIÈRE. f. f. Ouvrier & Ouvrière qui filent cette sorte de laine, que l'on nomme à Amiens fil de layette.

FILATTIER, signifie aussi un Marchand qui fait le commerce de fil de layette.

FILBERT. f. m. Nom d'homme. *Filibertus* & non pas *Philibertus*. BAILLET, au 20^e d'Août. S. *Filbert* étoit né dans l'ancienne ville d'Eause, autrefois métropole de la troisième Aquitaine, que nous appelons Gascogne, & dont le siège avec la dignité a été transporté à Auch. Id. Il étoit fils de Filibaud, Evêque de Vic, & fut premier Abbé de Jumièges & de Nermoutier au neuvième siècle. Voyez D. Mabillon, *Ad. Sanct. Bened. Sac. II, p. 818, &c.*

FILE. f. f. Suite, ou rangée de plusieurs personnes, ou de plusieurs choses placées l'une après l'autre sur une même ligne. *Ordo, series*. Il y avoit une longue *file* de maisons dans cette rue, une longue *file* de chambres dans cet appartement, d'arbres dans cette allée, de Prêtres à cette procession.

*D'où vient cet embarras, ces carrosses de file?
Quel spectacle nouveau fait accourir la ville? VILL.*

*Vingt carrosses bientôt arrivant à la file,
Y sont en moins de rien suivis de plus de mille.*
DESPR.

FILE, en terme de guerre, est un certain nombre d'hommes disposés les uns derrière les autres sur une même ligne droite, & faisant face du même côté. On dit, *serre les files*; pour dire, les mettre plus près. *Doubler les files*; pour dire, doubler la hauteur d'un bataillon, & en diminuer le front de moitié. Ce qu'on appelle & ce qui forme les rangs, sont

plusieurs *files* mises à côté les unes des autres sur plusieurs lignes. Lorsqu'il y a plusieurs soldats rangés à côté les uns des autres sur une seule ligne, cela s'appelle *haie*. Le premier rang se nomme *chef de file*, parcequ'il est à la tête des *files*; le second rang se nomme *serre demi-file*; parcequ'il est positivement derrière les premières, & serre la moitié du bataillon, qui est ordinairement mis en bataille sur quatre rangs de hauteur. Le troisième se nomme *chef demi-file*, parcequ'il est le chef de la moitié des *files* du bataillon; & le quatrième *serre-file*; en ce qu'il serre toutes les *files*. Communément on se sert des termes les plus usités, qui sont premier, second, troisième, quatrième rang; mais l'on commande aussi quelquefois par *chef de file*, *serre de file*, *chef demi-file*, & *serre-file*. BOMBELLES.

DEMI-FILE. f. f. Terme de l'Art Militaire. C'est la moitié de la *file*. *S'ouvrir*, *marcher par demi-filé*.

CHEF-DE-FILE. Celui qui est à la tête d'une *file* dans un bataillon. *Chef-de-demi-file*, qui est à la tête de la moitié de la *file*.

On dit, aller à la *file*; pour dire, un à un, l'un après l'autre. On va à la *file* adorer la croix, baiser les reliques.

FILE A FILE. adv. *File après file*. *Défiler file à file*.

FILE D'OR, FILE D'ARGENT, f. m. ou plutôt adj. pris substantivement. Ce qu'on appelle du *filé d'or*, ou du *filé d'argent*, n'est autre chose que de l'or, ou de l'argent trait, qu'on a écaché, ou mis en lame très-mince & très-fléxible, qu'on a ensuite filé sur la soie ou sur du fil de chanvre, ou de lin.

FILÉS-RASES, FILÉS-MOLS. Ce sont les deux premières espèces des laines filées, qu'on nomme *fil de layette*.

FILEA. Cap de la Romanie, dans la Turquie d'Europe. *Philia*. Il s'avance dans la Mer Noire près de Finopoli, & de l'embouchure de la rivière de Delcon.

FILER. v. a. Réduire de la filasse en fil. *Nere; fila ducere, torquere*. On le dit aussi de l'étain, ou laine, de la soie & autre chose dont on fait du fil. Ce fil est *filé* bien délié. Les Artisans appellent *filer sec*, quand ils *filent* de la laine qui a été auparavant dégraissée avec du savon noir.

FILER, se dit aussi des vers à soie, quand ils tirent la soie de leur estomac; & des araignées qui font leurs toiles.

On dit poétiquement, que les Parques *filent* nos jours, qu'elles les *filent* d'or & de soie pour ceux qui jouissent d'une vie heureuse. Les Parques *filent* notre vie. ABLANC. Il reste encore à la Parque de quoi *filer*. BOIL. C'est-à-dire, il me reste encore quelques années de vie: *Dum superest Lachesi quod torqueat.* JUVEN:

*C'est dans ce beau séjour que mon esprit tranquille.
Mét à profit les jours que la Parque me fille.*
BOIL.

On dit aussi se *filer* des jours: l'expression est poétique; elle a quelquefois beaucoup de grâce dans la prose. Ils *filent* tranquillement leurs jours dans une molle oisiveté. *Mercuré; mois de Mars 1734.*

*C'est là, que toujours ignoré,
Et que, vous cachant aux Mortels,
Votre âme innocente & paisible
Se file des jours éternels.* DE VILLIERS.

Ménage dérive ce mot de *filare*; que les Auteurs de la basse Latinité ont employé en cette signification de *filer*. Mais sans aller au verbe *filare*, les Latins ont dit *filum*; & cela nous suffit.

FILER SES CARTES. Terme de jeu; c'est les découvrir lentement & peu à peu.

FILER LA CARTE. Terme de jeu; c'est escamoter une carte pour se la donner; & en donner une autre à son adversaire à qui elle tomboit; selon l'ordre naturel. *Cartam subducere*. Au piquet les *filoux* mar-

quent les as, & lorsqu'ils les voient tomber à leur adversaire, ils les escamotent; ils *filent la carte*, pour se les procurer.

Au Breland, on appelle *filer*, ne mettre au jeu précisément que ce qu'on est obligé d'y mettre. Il faut *filer* quand on est en malheur. Ac. FR.

En termes de Marine, *filer*, c'est lâcher, ou larguer doucement.

FILER, ou **LARGUER LES MANŒUVRES**. C'est lâcher les cordes ou cables qui les soutiennent. *Rudentes laxare*. On file les écoutes pour carguer une voile, ou pour les orienter de vent large, ou de vent arrière.

On dit, *filer* le cable qui tient l'ancre, quand on lâche suffisamment pour tenir le vaisseau en état. On dit aussi *filer* le cable bout pour bout, lorsqu'on lâche, & qu'on abandonne tout le cable avec l'ancre, & lorsqu'on n'a pas le loisir de le lever. Dans ce sens on dit d'une personne qui a pris la fuite, il a *filé* le cable: ce n'est qu'en badinant. Nous *filâmes* quarante brasses de sonde sans trouver fond. FRÉZIER.

FILER SEC, en parlant du filage des laines; c'est *filer* de la laine qui a été auparavant dégraissée avec du savon noir.

FILER LE PLOMB. Terme de Vitrier. C'est tirer de petits lingots de plomb à travers la machine que les Vitriers appellent un Tire-plomb, pour les aplatir & y faire des deux côtés ces rainures qui servent à tenir & enchâsser le verre, particulièrement celui qu'on emploie à faire des panneaux de vitres.

FILER, est aussi un terme de Cirier.

FILER LA BOUGIE; c'est la faire passer à plusieurs reprises par la cire fondue & par les trous ronds d'une filière, afin de la mettre au degré de grosseur qu'elle doit avoir.

FILER LE LUMIGNON. Terme de Cardeur. C'est tordre cette grosse mèche de fil d'étoupes de chanvre, que les Marchands Epiciers-Ciriers mettent dans les flambeaux de poing, ou qu'ils appliquent le long du bois des torches.

FILER, se dit aussi par les Tonneliers, pour descendre du vin dans la cave avec des cables & un poulain. *Filer* du vin.

FILER LE TABAC. C'est le réduire en corde, pour en faire des rôles. On dit aussi corder & torquer.

FILER, se dit neutralement des choses onctueuses qui s'étendent en longs filets continus; comme le fromage d'Auvergne mis en soupe *file*, ou fait de grands filets. Ce syrop *file*, c'est une marque qu'il est cuit. Ce vin *file*, c'est un signe qu'il est gras.

FILER, signifie encore, aller à la *file* l'un après l'autre. Les troupes *filent* du côté d'Italie. Ils *filoi*ent sur les flancs pour éviter l'embarras. **ABLANC**. Le bagage *filoit* derrière. **LD**. La presse étoit grande à cette porte; elle a été un quart d'heure à *filer*. Il y avoit un grand embarras sur ce pont; mais les carrosses commencent à *filer*.

FILER. Tirer quelque chose en long, comme si c'étoit du fil; ou lier une chose, en y mêlant quelque autre chose, en la faisant cuire, en l'accommodant de telle sorte, qu'elle puisse s'allonger, & être tirée en long. *Filer* de la pâte; c'est une manière de préparer la pâte, pour en faire un mets: on y mêle des œufs, du fromage, &c. on la fait cuire dans un poëlon; on la *file*, puis on la fait frire. *Filer* de la pâte, se dit aussi simplement de toute sorte de pâte qu'on allonge comme un lacet, ou une petite corde, afin de faire différentes figures.

FILER, signifie encore, tirer en longueur, ou ménager & donner par le menu. *Ducere*. Il faut *filer* cette affaire. Il faut faire *filer* ce peu d'argent que j'ai jusqu'à ce qu'il en vienne d'autre.

On dit encore *filer* doux; pour dire, se taire, obéir avec soumission devant un plus fort que soi. Se retirer sans bruit; ne point faire d'éclat; expression du style familier.

On dit proverbialement, qu'un homme *file* la corde; pour dire, qu'il fait des choses qui le meneront à la potence. On dit aussi qu'un homme *file* le

parfait amour; pour dire, fait l'amoureux transi. On dit aussi aux femmes qui veulent se mêler des choses qui regardent le soin des hommes: allez-vous-en *filer* votre quenouille. Du temps que Berthe *filoit*; c'est-à-dire, au vieux temps, on trouve encore dans une ancienne chartre, que Berthe, mère de Charlemagne, *filoit* elle-même pour orner les Eglises, *filabat*. De là est venu le proverbe.

FILÉ, ÉE. Part. Il a les significations de son verbe. Du lin *filé*, de la soie *filée*, de la pâte *filée*, &c. Des œufs *filés*, sont des œufs battus, cuits avec du sucre, du vin blanc; ils se servent en pyramide, comme la pâte *filée*.

Vos jours filés d'or & de soie
S'écouleront tous dans la joie. P. DU CERC.

FILÉ, ÉE. Alongé, affilé. *Acutus, a, um*.

Nez bien filé, orné de bonnes grâces. MAROT.

FILERIE. f. f. Endroit où l'on file le chanvre pour en faire des cordes.

FILÉRIA. f. m. Petit arbrisseau dont on fait des palissades dans les jardins. Voyez PHILLYREA.

FILET. f. m. Diminutif de *fil*, qui signifie un fil délié. *Tenuè filum*. Il voyoit une épée sur sa tête qui ne tenoit qu'à un *filet*. L'Abbé Fleury a dit *filet* de perles, pour *fil* de perles. Voyez **FIL**.

FILET, est quelquefois au contraire augmentatif; & c'est un gros *fil*, ou une ficelle dont on fait des réseaux.

FILET, se dit aussi de ces réseaux qui sont faits de *filer* pour prendre du poisson, comme les trubles, sêmes, éperviers, tramails, &c. ou pour la chasse, comme les tirasses, traîneaux, cordelettes, rêts, pochettes, boursfettes, ou bourses, &c. *Rete*.

On s'en sert aussi pour retenir les balles dans les jeux de paume. Il a donné dans les *filets*. Ce sont les rets qui sont au-dessus des murs.

On dit figurément, lorsqu'on a enveloppé & pris plusieurs personnes tout à la fois: voilà un beau coup de *filet*. Ac. FR.

FILET, se dit aussi figurément pour pièges, embûches. *Insidia*. Seigneur, faites que j'échape des *filets* que mes ennemis m'ont tendus. PORT. R. On le dit aussi de tous les petits artifices que le sexe met en usage pour inspirer de l'amour aux hommes.

Jeunes beautés en vain tendent filets;
D'être indolent chacun se félicite. DES-H.

FILET DE MERLIN, est un terme de Marine. Il sert à ferler les voiles dans les marticles.

On appelle aussi *filets*, de petits fils ou filamens qui sont dans les chairs, dans les plantes. Cette viande est trop cuite; elle s'en va toute par *filets*. *Filatim*.

On met des *filets* d'or sur les livres qu'on relie proprement. On met pareillement des *filets* d'or sur les ouvrages d'Architecture & de Menuiserie.

FILET, en Botanique, *Capillamentum*, se dit de tout corps, menu & assez long. On dit un *filet* ligneux, un *filet* cortical. De même les folio des feuilles conjuguées sont portées par un *filet* commun. Mais ce mot est particulièrement attribué au pédicule qui supporte les sommets des étamines. Il est dit alors *filamentum*. On trouve aussi dans les fleurs des *filets* qui ne sont point terminés par des sommets. Voyez **ÉTAMINE**, **FLEUR**.

FILET, se dit aussi de ce qui est menu & délié, pour marquer une petite quantité. Cette source ne donne qu'un *filet* d'eau. Cette fontaine ne jette en l'air qu'un *filet*. Un *filet* de vinaigre; pour dire, un peu de vinaigre. *Pauxillum, tantillum*. Dans ces phrases, *filet* est pris au sens figuré.

On dit de même un *filet* de vie, que la vie de quelqu'un ne tient qu'à un *filet*, que la fortune ne tient plus qu'à un *filet*, pour dire qu'il est à l'extrémité. Cela

se dit par allusion à l'histoire de Denis le Tyran, qui suspendit une épée à un *filet* sur la tête de Damoclès.

On dit aussi un *filet* de voix; pour dire une voix foible & délicate. *Gracilis*. La veine de ce Poëte n'est qu'un *filet*; elle ne coule que par gouttes; une élégie la met bien souvent à sec. G. G. Sarrafin dit au Duc d'Enguien.

*A chanter tes fameux exploits,
J'emploierois volontiers ma vie;
Mais je n'ai qu'un filet de voix,
Et ne chante que pour Sylvie.*

FILET, en termes d'Architecture, est un petit membre, ou ornement carré dont on se sert en diverses occasions, & qui accompagne, ou couronne une moulure plus grande. On l'appelle autrement *reglet*, ou *listeau*; les Italiens l'appellent *lista* ou *listello*, bande, bandelette. On appelle encore, en termes d'Architecture & de Maçonnerie, *filets de mur*, les rebords qui se font au haut d'un mur mitoyen: s'il y a des *filets* des deux côtés, cela marque que le mur appartient à l'un & à l'autre voisin; s'il n'y en a que d'un côté, c'est une marque que le mur n'appartient qu'à celui du côté duquel sont les *filets*.

FILET, se dit aussi de la partie élevée de la vis qui règne autour de son cylindre, & qui entre dans les écrous. Quelquefois ces *filets* sont tranchans, & quelquefois carrés, comme dans les grands étaux de Serruriers.

FILET, en terme de Couvreurs, est la partie de la couverture qui aboutit contre le mur, & est couverte de plâtre; ce qui est compté pour un pied.

FILET, en terme d'Anatomie, est l'extrémité du ligament membraneux qui est sous la langue, & qu'on appelle autrement le *frein*. Ce ligament est élastique, musculueux, couvert de la membrane qui tapisse l'intérieur de la bouche, & attaché au dessus & au milieu de la partie saillante de la langue. On trouve souvent aux enfans nouveaux nés le *filet* si long, qu'il s'étend presque jusqu'au bout de leur langue; ce qui les empêche de pouvoir réter facilement. Pour y remédier, on le coupe avec la pointe des ciseaux. Voyez Ménage.

On dit d'un enfant qu'il a le *filet*: façon de parler peu exacte; mais devenue commune pour signifier que le *filet* de la langue de cet enfant a quelque vice dans sa conformation.

On dit proverbialement d'un grand parleur, qu'il n'a pas le *filet*.

FILETS DE S. MARTIN; c'est la même chose que filandres, fil de la Vierge, chevelure de Vénus. On les nomme *filets de S. Martin*, parceque c'est vers la fête de S. Martin qu'on en voit davantage.

On dit en termes de chasse, un *filet* de cerf, de sanglier: c'est le morceau de chair qui se coupe le long des vertèbres du dos. Il y a grands *filers* & petits *filers*. Les grands *filets* sont la chair qui se lève au-dessus des reins du cerf, & les petits *filets* se lèvent au-dessous des reins. SALNOVE. On dit aussi *filet* de chevreuil. Ce mot de *filet* a passé chez les Rôuiffeurs & les Traiteurs, qui s'en servent ordinairement en parlant de cette partie de cerfs, de chevreuils que les chasseurs appellent *filet*.

On appelle à la boucherie le *filet* de bœuf, la partie qui se lève sur le bœuf, depuis le haut du foie jusqu'au bas du cou, le long de l'épine, & qui tient avec les hampes & l'onglet. On dit aussi *filet* de poisson; on en fait des salades aussi-bien que d'anchois.

On ne donne le nom de *filet* à cette partie charnue qui est le long de l'épine du dos de quelques animaux, que quand ils sont dépécés pour servir d'alimens à l'homme.

En terme de manège; *filet* est une petite bride, dont l'embouchure est accompagnée de deux branches toutes droites avec une gourmette: On met les chevaux au *filet* pour les panser, pour les mener à

l'abreuvoir. On dit, les tenir au *filet*, ou les tourner au *filet*; pour dire, les mettre entre deux piliers, leur tourner la croupe vers la mangeoire. Un *filet* à l'Angloise, est une embouchure fort menue & sans branche, dont on se sert en Angleterre, & qu'on nomme autrement *Bridon*.

FILET, en termes de Chandelier, signifie une certaine quantité d'eau que l'on jette dans le suif, lorsqu'il est en fonte, pour le faire revenir, c'est-à-dire, pour l'épurer & en précipiter les crasses.

FILET, dans quelques Coutumes, signifie un petit brochet, ou brocheton. Les *filets* sont les petits brochets après leur naissance, lorsqu'ils sont formés.

FILET, en termes de Blason, *Taniola*, est une espèce d'orle ou de bordure, qui ne contient en largeur que le tiers ou le quart de la bordure ordinaire, qui est retiré en dedans, & qui est d'un autre émail que le champ de l'écu. Il règne tout autour en s'approchant de ses bords, comme un passément sur un manteau.

FILET, se prend aussi pour un trait qui se tire comme la barre de la pointe gauche du chef à travers l'écu, ainsi qu'une écharpe. On le met ordinairement sur les écus des bâtards. Néanmoins on le voit souvent en bandes, en croix, en fasces & en autre assiette, & il ne doit avoir que le quart de la largeur de la pièce. Ainsi, quand cela arrive à la croix, on l'appelle *filet en croix*.

FILET, en termes de Monnoie, est la même chose que le cordon qui règne autour de la circonférence d'une espèce.

FILETS DE CARAGACH. On nomme ainsi à Marseille & à Smyrne les meilleurs cotons filés qui se tirent du levant. Ils viennent de Josephassar.

On dit proverbialement, qu'un homme est tombé dans les *filets* de quelqu'un, pour dire, qu'il est tombé dans les pièges qu'on lui avoit préparés; qu'un Officier de Justice a fait un beau coup de *filet*, pour dire, qu'il a pris quelque chef de voleurs ou plusieurs voleurs ensemble; qu'un homme nous tient au *filet*, pour dire, qu'il nous fait attendre, ou qu'il nous amuse de belles espérances; & par la même raison, demeurer au *filet*, c'est attendre & demeurer sans rien faire. Etre au *filet*, c'est être à table sans avoir de quoi manger. Voyez MENAGE.

Demeurer au *filet*, c'est manquer de mémoire, demeurer court en récitant quelque chose. Un Magistrat, en prononçant une harangue qu'il avoit fait faire par un habile Avocat, demeura au *filet*, & dit tout haut: Diable soit de l'Avocat, pourquoy me l'a-t-il fait si longue? DE VIGN. MARV.

FILETE. f. f. Nom d'une mesure de vin qu'on appelle dans quelques endroits du Languedoc *Fouillète*. Voyez FILETTE.

FILEUR, EUSE, qui file ou réduit en longs filets, & se dit, tant du fil que de la soie, de l'or, du fer, des boyaux, ou autres choses qui se préparent en longs fils ou filets. *Artifex fili, filaciffa*.

FILEUR, est aussi celui qui conduit & lève les fils de soie de dessus les cocons, qu'on met dans l'eau chaude pour les filer & les dévider.

FILEUR, se dit aussi des ouvriers qui passent les métaux par la filière, pour faire les fils d'or, d'argent, de laiton & de fer.

FILEURE. f. f. Voyez FILURE.

FILEUX. Terme de Marine. Ce sont des crochets de bois attachés au vibord, qui servent à amarrer les manœuvres. On les appelle autrement *taquets*.

FILIAL, ALE. adj. Qui appartient au fils, à l'enfant. *Filialis*. On doit avoir une obéissance *filiale* envers ses père & mère. Les Théologiens distinguent ordinairement entre une crainte servile & une crainte *filiale*. Les plus scélérats peuvent avoir une crainte servile, une crainte d'esclave pour Dieu, ou du moins ce que les Théologiens appellent une crainte servilement servile; mais ils n'ont point une crainte *filiale* pour lui, c'est-à-dire; une crainte qui résulte de l'amour & du respect *filial*. *Timor filialis*.

FILIALEMENT: adv. D'une manière *filiale*. *Ut filium decet*.

FILIATION. f. f. Descendance du fils ou de la fille à l'égard du père & de ses aïeux. *Genus.* Dans la question de l'état d'une personne, il faut prouver la *filiation* par actes authentiques. On appelle aussi *filiations* les degrés d'une généalogie.

On le dit figurément des Eglises qui dépendent les unes des autres par droit de patronage ou de fondation. S. Merri & S. Benoît sont de la *filiation* de l'Eglise de Paris. L'Abbaye de Châlivoi est de la *filiation* de Pontigni.

FILICES. Terme de Botanique. Famille de plantes qui comprend celles qui sont analogues aux fougères. *Filix, filicis,* fougère.

FILICITE. f. f. Pierre figurée, imitant les feuilles de la fougère.

FILICULE. f. f. *Filicula.* Plante qu'on met au nombre des capillaires, & dont il y a plusieurs espèces. Lémery en décrit seulement trois : la première pousse plusieurs petites tiges, ou plutôt des queues longues, menues, vertes ou noirâtres, soutenant des feuilles semblables à celles de la fougère, mais plus petites, découpées beaucoup plus menu, molles, se flétrissant & se passant aisément, d'un goût douceâtre & un peu astringent. Sa racine est assez grosse pour la grandeur de la plante, fibreuse, de couleur verdâtre, comme celle du polypode, d'un goût doux astringent, entourée d'une mousse brune; la seconde ne diffère de la première, qu'en ce qu'elle est plus petite : l'une & l'autre croissent dans les fentes des murailles humides, proche des fontaines & des vieilles citernes & sur les rochers; la troisième espèce de *filicule* pousse plusieurs petites tiges à la hauteur de plus d'un demi pied, fermés, durs, noirs, portant des feuilles semblables à celles de la fougère, mais découpées fort menu, plus longues & plus larges que celles de la première espèce, crenelées, fermes, parsemées en dessous d'une espèce de poussière, comme celles de la fougère. Sa racine est grosse, fibrée, douce & astringente au goût. Elle croît dans les terres humides, entre les buissons, sur les troncs des chênes. Toutes les espèces de *filicule* sont pectorales, apéritives, & propres pour la toux invétérée.

FILIÈRE. f. f. Est un morceau de fer, percé de plusieurs trous qui vont toujours en diminuant, par lesquels on tire & on fait passer l'or, l'argent, le cuivre & le fer, pour les réduire en fils aussi menus qu'on veut, tels que le fil d'archal, les cordes d'épinettes, & les fils d'or & d'argent, dont on fait les dentelles & les étoffes. *Lamina forata, traçillis.* La plus grande ouverture d'un trou de la *filière* par où entre le fil, s'appelle *pertuis*; la plus petite, par où il sort, s'appelle *œil*. Il y a plus de sept-vingt trous de *filière*, par où il faut que le lingot passe pour porter le fil jusqu'au superfin. Les Tireurs d'or se servent de cinq *filières* différentes : la première, dont les pertuis sont plus gros, sert à tirer l'argue, & se nomme *calibre*; la seconde s'appelle simplement *filière*; la troisième *ras*; la quatrième *prégaton*; la cinquième, qui est la plus menue de toutes, se nomme *fer à tirer*.

FILIÈRE, est aussi un instrument de Cirier. Il y a de même divers trous, les uns plus gros, les autres plus petits, au travers desquels on fait passer la bougie, lorsqu'on la veut petite ou grosse. Apprêtez la *filière* pour filer la bougie.

FILIÈRES, est aussi un terme de Carrier, qui signifie les veines ou les crevasses par où l'eau distille, & qui interrompent les lits de pierre des carrières.

FILIÈRES DE COMBLE, sont les pannes ou pièces de bois sur lesquelles portent les chevrons.

FILIÈRES. Ce sont encore des morceaux d'acier bien trempés, où il y a plusieurs écrous, dans lesquels on fait les vis. Les *filières* servent à faire les vis, comme les tarots à faire les écrous.

FILIÈRE DOUBLE. f. f. C'est une *filière* séparée en deux dans toute sa longueur, en sorte que chaque trou est coupé par le milieu de son diamètre, les deux pièces se rapprochant néanmoins, & se rejoignant par

le moyen des vis qu'elle a aux extrémités. Les Arquebustiers s'en servent beaucoup.

FILIÈRE. Organe avec lequel l'abeille file de la soie.

FILIÈRE au figuré. Quelqu'un a dit que Madame de Sévigné étoit en femme ce que La Fontaine étoit en homme, en prose ce qu'il fut en vers. Les Lettres de l'une & les Fables de l'autre sont passées par la même *filière* d'esprit.

FILIÈRE, en termes de Fauconnerie, est une ficelle d'environ dix toises, qu'on tient attachée au pied de l'oiseau pendant qu'on le réclame, jusqu'à ce qu'il soit assuré. *Retinaculum, resticula.* On l'appelle aussi *créance & tien-le-bien.*

FILIÈRE, en termes de Blason, se dit quelquefois du diminutif de la bordure, lorsqu'elle ne contient que la troisième partie de la largeur de la bordure ordinaire. *Striata resticula.*

FILIGRANE. f. m. Quelques-uns disent *filigramme*, mais l'usage est pour *filigrane*. Pièce d'orfèvrerie d'or ou d'argent, travaillée délicatement à jour, & faite en forme de petits filets. *Filatim elaboratum opus, argentum, aurum.* Ce cabinet est fort riche, & orné de plusieurs belles pièces de *filigrane*. Des corbeilles, des flambeaux de *filigrane*.

FILIN. f. m. Espèce de serges qui se font en quelques endroits de la Généralité d'Orléans; particulièrement à Pithiviers; elles se font toutes de laine du pays.

FILIN, terme de Marine. Voyez **FUNIN.**

FILIPENDULE. f. f. Plante qui est ainsi appelée, parce que ses racines ont quelques tubercules attachés à des fibres assez déliées, d'où elles pendent comme si elles ne tenoient qu'à un filet. Ses feuilles sont rangées sur une côte comme par paires, & entremêlées de quelques autres plus petites feuilles; elles ressemblent à celles de la pimprenelle, mais elles sont plus étroites, & découpées plus profondément. Sa tige est droite, haute d'un pied ou d'un pied & demi; elle porte à son extrémité un bouquet composé de fleurs à six petits pétales blancs, d'une odeur douce & agréable. Ses semences sont aplaties, ramassées en manière de tête, & rangées comme les douves d'un petit muid. La *filipendule* est fort diurétique & fort apéritive: On en recommande l'usage pour l'épilepsie: Sa racine est bonne pour les fleurs blanches & pour la dysenterie. C. Bauhin l'appelle *filipendula vulgaris, anmolon Plinii.* C. B. pin. 16.

FILIPPO DARGIRONE. (SAN) Voyez **PHILIPPE.**

FILLAGE. f. m. Etat d'une fille qui vit dans le célibat.

*Craignez, pères, craignez les périls du fillage,
La vertu souvent
Fait naufrage*

*Avant que d'arriver au port du mariage.
Prévenez l'orage
Du tempérament.*

*Craignez, pères, craignez les périls du fillage.
PASQUIN & MARFORIO, Méd. des mœurs,
Théât. Ital.*

FILIUS ante patrem. Expression usitée parmi les Botanistes & les Fleuristes, pour marquer qu'une plante porte sa fleur avant ses feuilles, comme le pas d'âne, plusieurs espèces de colchique, &c.

FILLATRE. f. m. Vieux mot. Fils du mari ou de la femme, sorti du premier mariage de l'un ou de l'autre. *Privignus, filiafter.* Nous avons appauvri notre langue en proscrivant ce mot. **PASQUIER.**

FILLE. f. f. Terme relatif, qui se dit d'une personne du sexe féminin, par rapport au père & à la mère. *Filia.* La mère & la fille sont toujours ensemble. Pour ne point répéter ici plusieurs choses inutiles, voyez ce qui est dit sur les mots de **FILS**, de **BEAU-FILS**, de **PETIT-FILS**, &c. & appliquez au mot de *fille*, de *belle-fille*, de *petite-fille*, &c.

FILLE, se dit absolument de l'état de celle qui n'a point été mariée. *Virgo, puella.* Croyez-moi, ne préférez point le nom de *fille* savante à celui de femme raisonnable. **P. COM.** L'état des *filles* est un état de

contrainte & de sujétion. M. Esp. Une jeune *filles*, qui s'ennuie de la discipline domestique, cherche à s'affranchir de ce joug par le mariage. BELL. Une vieille *filles* fait une ennuyeuse figure dans le monde.

On appelle aussi *Filles*, les personnes qui se sont consacrées à Dieu, qui ont fait vœu de virginité, soit qu'elles soient enfermées dans un Couvent, soit qu'elles vivent sous la conduite de quelque Père spirituel. Une Abbaye de *Filles*. Les *Filles* de la Visitation, de la Miséricorde. Les *Filles* de la Charité des Malades. Les *Filles* Béguines de Flandres.

Il se dit plus particulièrement de quelques Ordres ou Communautés semblables, qui sont les *Filles* de l'Annonciation ou plutôt de l'Annonciade. Les *Filles* de l'Annonciation sont des Religieuses établies en 1499, par Jeanne, épouse de Louis XII. Le mariage de cette Princesse ayant été déclaré nul avec le Roi, elle se retira à Bourges, où elle fonda des Religieuses, qu'on appelle les *Filles* de l'Annonciation; on dit plus ordinairement de l'Annonciade. Elle prit ensuite le voile, & mourut dans le Monastère qu'elle avoit fondé. MEZ.

Les *Filles* de l'Assomption de Notre Dame, autrefois Religieuses Handriettes. Voyez HAUDRIETTE.

Les *Filles* de la Providence. Voyez PROVIDENCE.

Les *Filles* des Sept-Douleurs de la sainte Vierge. S. Philippe Benizi, Propagateur & l'un des Généraux de l'Ordre des Servites, établit en plusieurs lieux des Confréries en l'honneur des Sept-Douleurs de la sainte Vierge, sans qu'il y eût de Communauté sous ce nom. Dona Camille Virginie Savelli Farnèse, fille de Jean Savelli, Marquis de Palombara, & femme de Pierre Farnèse, dernier Duc de Latere, petit village dans l'Etat de Castro, proche de Farnèse & de Montefiascone, au-delà du Lac de Bolzène, en fonda une à Rome vers l'an 1652. Ces *Filles* ne font qu'une oblation de leurs personnes sans engagement de vœux. Delà vient qu'on les nomme aussi *Filles* Oblates des Sept-Douleurs. Elles promettent une perpétuelle stabilité, la conversion de leurs mœurs, & l'obéissance à la Supérieure. Elles n'ont point de clôture. Elles peuvent aller visiter les trois principales Eglises de Rome, mais jamais sortir hors des portes de la ville. Elles pratiquent, à cela près, toutes les observances régulières, comme des Religieuses. Elles suivent la règle de saint Augustin, avec des Constitutions qui leur ont été données par la Fondatrice, approuvées par Alexandre VII & Clément IX, & confirmées par Clément X le 25 Mars 1671. P. BONNANI, *Catal. Ord. Relig. P. II.* LE P. HÉLYOT, *T. IV, C. 46.*

Les *Filles* de la Trinité. Voyez TRINITÉ.

Les *Filles* de la Visitation. Voyez VISITATION.

FILLES, se dit en général des Religieuses & autres Communautés ou Sociétés régulières de *Filles*, dont quelques-unes ne font point les vœux de Religion, & ne font point érigées en Ordre Religieux. Plusieurs Ecrivains prétendent que sainte Synclétique a fondé les premiers Monastères de *Filles*, comme saint Antoine a fondé les premiers Monastères de Solitaires. Mais tous n'en demeurent pas d'accord. Voy. HERMAN, *Vie de S. Athanase, T. II, p. 638.* ARNAUD D'ANDILLY, *Vies des P. T. II.* Préface de la vie de cette Sainte; BARONIUS, *Martyrol. Rom. 5 Janv.* BOLLANDUS au même jour; LE P. ALEXANDRE, *Hist. Eccl. Sæc. IV, C. art. 8.* DE TILLEMONT, *Hist. Eccles. T. VIII, pag. 711.* LE P. HÉLYOT, *Hist. des Ord. Rel. T. I, p. 48 & suiv.* Il y a dix Communautés ou Maisons de *Filles* dans cette ville. Il y a peu de Monastères de *Filles* à la campagne.

FILLES-DIEU. Comme on donnoit anciennement aux Hôpitaux les noms d'Hôtels Dieu, que l'on donne encore à ceux des malades, & de Maison-Dieu, on appeloit aussi ceux & celles qui y demeuroient *Filles-Dieu* & Enfants-Dieu. Il y a plusieurs Maisons sous le nom de *Filles-Dieu*. Les *Filles-Dieu* de Paris furent fondées par saint Louis, au nombre de deux cens Religieuses. Il les plaça hors la ville, entre Saint-Lazare & Saint-Laurent, & leur assigna

400 liv. Parisis tous les ans pour leur entretien, à prendre sur son trésor. Environ 50 ans après, l'Evêque de Paris, vu leur misère, les réduisit à soixante. Leur Monastère ayant été démoli pendant les guerres des Anglois, on les transféra dans Paris, & on leur donna le soin d'un Hôpital pour les femmes mendiantes dans la rue S. Denis. Elles en eurent soin jusqu'en 1483, que leur Monastère & leur Hôpital fut donné aux Religieuses de Fontevraud, parceque les *Filles-Dieu* étoient réduites à quatre. Voyez les Antiquités de Paris & LE P. HÉLYOT, *T. II, p. 296, 297.* Ces Religieuses de Fontevraud ont succédé au nom de *Filles-Dieu*, & on les appelle encore ainsi.

Les *Filles-Dieu* de Rouen reçurent aussi de grands biens de saint Louis & de Blanche, sa mère. Elles ont toujours suivi la règle de saint Augustin. Elles portent un manteau doublé d'hermine. Voyez LE P. DU MOULINET & LE P. HÉLYOT, *T. II, p. 297, 298.*

L'on a aussi donné le nom de *Filles-Dieu* aux Hospitalières de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, qui étoit autrefois l'Infirmerie des Chanoines de la Cathédrale d'Orléans, qui, lorsqu'ils furent sécularisés, la donnerent aux pauvres de la ville. Les *Filles-Dieu* d'Orléans portent une robe blanche avec un rochet de toile, & à l'Eglise ou en ville, un manteau noir de drap ou de serge, ayant au côté droit une croix dans un croissant, faite de soie blanche & rouge; & par-dessus ce manteau, outre leur voile ordinaire, qui est noir, doublé d'une toile blanche, un autre grand voile d'étamine qui leur couvre le visage; & descend par derrière jusqu'à la ceinture. A certaines grandes Fêtes, elles ont, au-lieu de surplis; une robe noire avec des manches larges redoublées sur le poignet. La Supérieure porte cette robe les Fêtes & Dimanches. Voyez leurs Constitutions qui ont été imprimées, & LE PÈRE HÉLYOT, *T. II, p. 299.*

Les *Filles* Hospitalières, dites de la société de S. Thomas de Villeneuve du Tiers-Ordre de S. Augustin. P. HÉLYOT, *T. III, C. 11.*

Les *Filles* de S. Joseph ou de la société de S. Joseph. Voyez JOSEPH. On les appelle à Paris *Filles* de la Providence. Voyez PROVIDENCE.

Les *Filles* Pénitentes ou Repenties. Voyez PÉNITENTES.

Les *Filles* de la Présentation de N. D. Voyez PRÉSENTATION.

FILLES DE LA PASSION. Voyez PASSION OU CAPUCINE.

FILLES DE LA REINE, ou *Filles* d'honneur de la Reine. On appeloit ainsi les *Filles* de condition qu'Anne de Bretagne commença la première à prendre auprès d'elle à son service. Louis XIV réforma cette Chambre des *Filles* d'honneur de la Reine. Voyez DAME DU PALAIS au mot DAME.

FILLES DE CHAMBRE. On appeloit ainsi les *Filles* qui servent à la Chambre auprès des Dames. On les appelle aujourd'hui *Femmes de Chambre*. Une Dame dit, mes *Femmes*, en parlant de celles qui la servent.

FILLE DE BOUTIQUE, est celle qui est employée dans une boutique, pour vendre ou pour travailler.

Le nom de *Fille* se donne quelquefois à une servante d'Hôtellerie. On appelle *Fille* de joie, une *Fille* prostituée.

Les heures ont été appelées les *Filles* du jour.

Les Furies sont appelées par les Poètes, les *Filles* de l'Enfer, & les Muses, les *Filles* savantes, *novem docta virgines*, ou les *Filles* de mémoire, parcequ'ils ont feint qu'elles étoient *Filles* de Mnémofyne. Μνημοσύνη en Grec, veut dire mémoire, & Mnémofyne, mère des Muses.

FILLES, se dit figurément de certaines Eglises qui dépendent des autres comme leurs Fondatrices, ou qui leur sont assujetties d'une manière plus particulière que les autres. Dans le Diocèse de Meaux, il y a quatre Paroisses de la Campagne qu'on appelle, pour ce sujet, *Filles* de l'Evêché, & neuf autres qu'on

appelle, pour le même sujet, *Filles* du Chapitre. Les quatre *Filles* de Notre-Dame sont obligées d'assister à ses Processions. Les quatre *Filles* de Cîteaux sont Clervaux, la Ferté, Pontigny & Morimont, qui sont toutes Abbayes, Chefs d'Ordre. L'Abbaye de Trois-Fontaines est *Fille* de Clervaux. Les Abbés des quatre premières *Filles* de Cîteaux, comme les premiers Pères de l'Ordre, ont droit de visiter l'Abbé de Cîteaux, quoique Général & Chef de tout l'Ordre, & sont eux-mêmes comme Généraux dans leurs filiations. P. HÉLYOT, T. 5, C. 30.

FILLES D'ARTICHAUX, terme de Jardinage. On dit plus communément *œilletons*. Voyez ce mot.

On dit proverbialement d'une chose qu'on met à l'enchère, & qui est vendue à prix d'argent, c'est la *fille* au vilain, qui en donnera le plus l'aura. On dit : De la vigne & de la *fille* la garde est difficile.

FILLE, en termes de Géomance, est le nom qu'on donne à quatre figures du thème Géomancien, qui sont sur la même ligne horizontale que les quatre figures des mères, mais après elles en allant de droite à gauche : ainsi les quatre figures des *filles* se trouvent au-dessus des figures des deux derniers *petits-fils*. Les figures appelées *filles*, sont ainsi nommées, parcequ'elles sont formées & composées de points tirés des figures appelées mères. Voyez ROBERT FLUD, T. 1, dans le Traité de la Géomance.

FILLE-DIEU. f. f. Nom d'une sorte de poire d'Automne.

FILLE D'HIPPOCRATE, en termes de Philosophie hermétique, signifie la pierre qui est arrivée au blanc parfait.

FILLE DE PLATON. Terme du grand Art. C'est le mercure des Philosophes.

FILLE DU GRAND SECRET. C'est, dans le langage des Sages, la même chose que *fille d'Hippocrate*.

FILLECK. Ville de la Haute-Hongrie, dans le Comté de Saq, sur la petite rivière d'Ipol, derrière la forêt de Monac.

FILLETIS d'une pierre. Terme de Jouaillier. C'est l'endroit où finit la fertillure.

FILLETTE. f. f. Diminutif. Jeune fille, petite fille. *Puellula, adolescentula*. La *fillette* est sujette au changement. Il n'est que du style familier. On dit dans un sens de débauche, voir la *fillette*.

On dit proverbialement, bonjour lunettes, adieu *fillette*. Ovide a dit en Latin, *turpe senilis amor*. Cela veut dire, que les débauches de la jeunesse ne conviennent pas aux vieillards, qu'elles choquent encore davantage dans ceux qui se servent de lunettes.

COUTUMES DE FILLETES. On appelle ainsi dans la Coutume de Dunois, l'obligation où sont les filles & les femmes veuves de dénoncer leur grossesse à la Justice, à peine d'un écu d'amende.

On appelle aussi *fillette*, le peuple, ou le nourrain, ou le petit poisson qui sert à repeupler les étangs. Voyez ALEVIN.

FILLETTE. f. f. plus communément *feuillette* ou *feuillette*. Futaille propre à mettre du vin ou autres liqueurs. On le dit aussi d'une petite mesure pour le détail. La *fillette* de Lyon est une chopine.

M. Ménage fait venir ce mot de l'Italien *foglietta*, qui signifie la même chose. Mais il soupçonne que les Italiens peuvent aussi-bien avoir pris ce mot des François, que les François des Italiens, d'autant plus que *foglietta* n'est pas un terme fort ancien dans leur langue. MÉN.

Il y a des lieux où l'on donne le nom de *Fillette* à une Eglise qui sert d'aide & de secours à une Paroisse dont l'étendue est fort grande. Ce secours, qu'on appelle aussi *Annexe* ou *Vicairerie*, lui est donné pour la commodité du peuple.

Fillette ou *poupée*, se prend aussi dans le discours familier, pour ce petit linge dont on enveloppe le bout du doigt quand on y a mal. MÉN. En ce sens on ne dit plus *fillette*.

FILLETES, terme d'Histoire: Louis XI avoit fait faire des fers très-pesants & terribles, pour mettre aux pieds, & y étoit un anneau pour mettre aux

pieds, fort mal-aisé à ouvrir, comme à un carcan. La chaîne grosse & pesante, & une grosse boule de fer au bout, beaucoup plus pesante que n'étoit de raison, & on les appelloit les *fillettes* du Roi. COMMINS.

FILLEUL, EULE. f. m. & f. Celui ou celle qu'on a tenu sur les fonts de Baptême, & à qui on a donné le nom. *Filius lustricus, baptismi agnatione, adoptione junctus*. On a dit *filiolus* dans la basse Latinité. Il se contracte une alliance spirituelle entre le parrain, la *filleule* ou la personne baptisée, & la mère, qui empêche qu'ils ne puissent contracter mariage entr'eux sans dispense; *item*, entre la marraine, le *filleul* ou la personne baptisée, & son père, avec le même empêchement; *item*, entre celui qui baptise, la personne baptisée, & le père & la mère de cette personne. Voyez le Concile de Trente, *Sess. 24, ch. 2*.

Il y en a qui prononcent *fillol* & *fillole*. C'est très-mal parler. VAUG. CORN.

Ce mot vient de *filiolus, filiola*.

FILLEULE. En quelques endroits on donne ce nom aux Eglises qui dépendent d'une autre, & qu'on appelle Annexe. Communément on les appelle Filles. Les Filles de Notre-Dame de Paris.

On nomme en quelques endroits *filleules*, les cayeux des bulbes, racines & oignons de fleurs qui servent à les provigner.

FILLOIRS. f. m. pl. On nomme ainsi à Amiens ceux à qui, par les Statuts de la sayetterie, il est permis de faire la revente du fil de sayette.

FILLON. f. m. Diminutif de fils. Un fils qui est petit & en bas âge. *Filiolus*. Je fus hier une bonne heure avec le petit *fillon*, vous ne sauriez croire toutes les petites raisons, toutes les gentilleses, dont il nous entretint. R.

FILOCHE. Gros cable de moulin, qui sert à lever la meule. Les Pêcheurs appellent ainsi un aide qui tient le haut & le bas d'un filet.

FILON. f. m. Veine métallique. On nomme ainsi dans les mines des intervalles ou canaux souterrains qui sont remplis de métaux ou d'autres substances fossiles, qui se distinguent sensiblement de la pierre & des autres corps qu'ils pénètrent. *Vena metallica, vena metalli in fodinis*. On avoit trouvé trois figures humaines, de la même matière dont les *filons* de la mine sont composés. FREZIER. Ces figures avoient leurs *filons* particuliers. ID.

M. Chambon, dans son Traité des Minéraux & des Métaux, dit, qu'étant allé voir par curiosité une mine d'or & d'argent, les ouvriers lui racontèrent une tradition dont ils ne doutoient point, & qui est que trois figures humaines y avoient été trouvées de la même matière dont les *filons* de la mine sont composés. On a trouvé des *filons* d'or en quelques ouvertures des montagnes du Briançonnais, & il en paroît d'autres en des endroits inaccessibles, où ils semblent n'avoir été produits que pour irriter l'avarice. CHORIER, *Hist. de Dauph. L. I, p. 69*.

FILON. Voyez FAVONE. C'est la même chose que Porto Favone.

FILOPENDULE. f. m. *Filopendulum*. C'est un mot que Rabelais a fait, & dont il s'est servi pour signifier un *contre-poids*.

Ce mot est formé & composé de deux mots Latin, *filum*, fil, & *pendulus*, qui pend.

FILOPOLI. Voyez FINOPOLI.

FIOSELLE: f. f. Nom qu'on donne à une espèce de fleur et ou de grosse soie. *Filum sericum crassius*. On l'appelle ailleurs *filatrice* & *padoue*. Il y a des Officiers de Galères qui écrivent *filozelle*. On se sert de *filoselle* rouge pour le tendelet de cordillat. Les Ordonnances de nos Rois Henri III, Henri IV, Louis XIII, les Sentences du Lieutenant de police jusqu'en 1700, disent & écrivent *filozelle*, comme on peut le voir dans les Statuts des Maîtres Tisseurs-Rubanniers de Paris.

FILOTIER, TIÈRE. f. m. & f. Prononcez *Filolie*. On appelle *filotiers*, ceux qui vont acheter du fil dans

dans les marchés, en détail, pour le revendre en gros.

FILOTIÈRES. f. f. pl. Ce sont, dans les compartimens des vitres, les bordures d'un panneau de forme de vitrail.

FILOU. f. m. Ce mot, originairement & proprement, signifie un petit corps d'ivoire large de quatre doigts, de figure prismatique, qui a six pans ou cannelures, dont on a fait un jeu en le roulant sur une table unie, où l'on ne gagne que quand il s'arrête sur une autre cannelure que celle qui est marquée de noir. Mais comme à ce jeu le Maître peut facilement tromper, soit en chargeant de plomb quelqu'un des endroits de ce petit corps, soit en inclinant un peu le plan sur lequel on le pousse, on a appelé *filoux* tous ceux qui se servent de quelque tromperie pour gagner au jeu. *Deceptores, fallaces.*

FILOU, se dit par extension d'un trompeur subtil. C'est proprement celui qui prend ce qui ne lui appartient pas, avec adresse & subtilité, il escamote. Le Larron prend en cachette; il dérobe. Le Fripon prend par finesse; il trompe. Le Voleur prend de toutes manières. *Latro versutus, vaserrimus.*

Ce mot vient du Grec *φιλότης* ou *φιλότης*, qui signifie *larron, pipeur.* Voyez-en d'autres origines dans Ménage. Du Cange croit qu'il pourroit venir du mot Latin *fillones*, qui se dit pour *nebulones, fripons.*

FILOUX. f. m. pl. En termes de Fortification, on donne quelquefois ce nom aux contre-gardes ou conserves, & aux envelopes, quand elles ne servent qu'à fortifier un fossé qui est trop large.

FILOUSE. Voyez QUENOUILLE.

FILOUTER. v. a. Escamoter, prendre avec adresse & subtilité. *Subducere, decipere, suffurari.*

FILOUTÉ, ÉE: part. *Subductus, per fraudem ablatas.*

FILOUTERIE. f. f. Action de filon, par laquelle on prend subtilement ce qui appartient aux autres. *Latrocinium, fraus.* C'est un joueur qui ne vit que de *filouteries.*

FILS. f. m. Terme relatif qui se dit d'un enfant mâle, par rapport à son père & à sa mère. *Filius. Fils légitime. Fils naturel. Fils adoptif, posthume.*

Quelquefois le mot de *fils* ne s'emploie que pour marquer le sexe masculin. On dit qu'une femme est accouchée d'un *fils*, pour dire garçon, enfant mâle.

Les enfans des Rois de France étoient autrefois appelés *fils & filles* de France, & les petits enfans, *petits fils & petites filles.*

Le Duc d'Anjou, dans les Lettres de rétablissement de la Chambre des Comptes de Tours, du 15 Octobre 1581, se qualifie François *Fils de France*, frère unique du Roi, Duc d'Anjou, Tourraine, Berri & Alençon, Seigneur Souverain du pays de Cambresis. Dès le commencement de la troisième race, les *Fils de France* se disoient seulement *Fils du Roi* du vivant de leur père, & frères du Roi, lorsque leurs frères régnoient. Les petits fils des Rois s'appelloient *petits-Fils de France*, & les filles, *petites-Filles de France*: M. le Duc d'Orléans, qui a été Régent du Royaume, est le premier qui ait porté le titre de *petit-Fils de France*. Du Tillet dit, que le surnom de France appartient aux Filles des Rois de France, en cas qu'elles soient nées avant, ou durant le règne. *Vrai est, que si elles sont nées auparavant, ne le prennent qu'après l'avènement à la Couronne, & si elles sont Filles de Fils-ainé du Roi, sont appelées Mes Dames dès leur naissance, pour l'assurance de la Couronne à leur père sans sa mort. Les autres ne sont appelés que Mes Damoiselles, & après l'avènement, Mes Dames, avec le surnom de France.*

Les filles de France ont été appelées autrefois Reines. MÉZERAI; à présent elles sont appelées Mes Dames. Les filles de défunt Mgr. le Dauphin s'appellent aussi Mes Dames.

FILS légitime est celui qui est venu en légitime mariage. *Fils naturel*, ou bâtard, *nothus*, qui est né hors du mariage. *Fils adultérin*, celui dont le père,

où la mère étoient déjà mariés ailleurs, & non ensemble.

Ce mot, selon Martinius, vient du Grec *φύσις*, *gens, natio*, (*génération*) de *γενέω*, *nascor*, d'où vient le *fio* des Latins.

FILS de famille, est celui qui est encore sous la puissance paternelle. *Filius familias.* *Fils émancipé*, celui qui en est sorti. *Fils posthume*, qui est né après la mort du père.

FILS adoptif, celui qu'on a adopté; comme on faisoit autrefois à Rome, & comme on fait encore en quelques endroits d'Allemagne & de Lorraine. Voyez ADOPTION.

FILS du premier lit; ou du second lit, &c. se dit de ceux qui sont nés d'un premier, ou d'un second mariage, &c.

PETIT-FILS, *Nepos*, celui qui est né de son *fils*, ou de sa *filles* à l'égard d'un aïeul.

ARRIÈRE-PETIT-FILS. Est le *fils* du *petit-fils.* *Alnepos.* Louis XV est successeur & *arrière-petit fils* de Louis XIV; son arrière-grand-père.

BEAU-FILS, *Privignus*, est le *fils* du mari, ou de la femme sorti du premier mariage de l'un, ou de l'autre. On disoit autrefois *fillâtre.* Voyez ce mot.

FILS DE MAÎTRE, sont les enfans d'un père, qui a une qualité notoire & publique dans une profession, ou dans un Art, libéral ou mécanique, & qui jouissent à ce titre, de quelques prérogatives, lorsqu'ils embrassent la profession de leur père.

PETIT-FILS. Terme de Géomance. *Nepos.* Les quatre *petits-fils*, en terme de Géomance, sont quatre figures du thème Géomancien qui sont au-dessous des figures appelées *mères & filles.* On les appelle *petits-fils*, parce qu'elles sont composées de certain nombre de points qui se trouvent dans les figures des *mères & des filles*: mais parce que les figures des deux premiers *petits-fils* sont composées de points qui se trouvent dans les figures des *mères*, ou dans les figures appelées *mères*, on devoit les appeler *fils*, & non pas *petits-fils.* Voyez Robert Flud. Tome I, dans le *Traité de Géomance.*

FILS, se dit aussi en termes de caresse, à des enfans qu'on aime, quoiqu'on n'en soit pas le père, & signifie Mignon. Venez, mon *fils*; venez, mon mignon, que je vous embrasse.

Quoique *fils* signifie proprement un enfant mâle au premier degré, cependant les Jurisconsultes ont estimé que le nom de *fils* devoit aussi convenir au *petit-fils* à l'effet de représenter le père. C'est pourquoi dans la concession des *Fiefs*, avant qu'ils fussent perpétuels, si le titre portoit que ce fût pour le vassal & ses *fils*, on étendoit cette disposition à tous les descendans en ligne directe jusqu'à l'infini.

FILS DE DIEU, signifie plusieurs choses dans l'Écriture: 1°. le Verbe, la seconde personne de l'adorable Trinité, égale en tout au Père, qui l'engendre de toute éternité, & qui est avec lui, de toute éternité, principe du Saint-Esprit; & ce nom lui convient & devant & après l'incarnation: car l'on peut dire, le *Fils* de Dieu est de toute éternité; le *Fils* de Dieu a créé le monde avec son Père; le *Fils* de Dieu s'est incarné, s'est fait homme; & le *Fils* de Dieu a vécu 33 ans sur la terre, a été crucifié, & est mort sous Ponce Pilate. On baptise les Chrétiens au nom du Père, & du *Fils*, & du Saint-Esprit. La seconde personne de la Sainte-Trinité est appelée *Fils de Dieu*, disent communément les Théologiens avec S. Thomas, parcequ'il procède, ou qu'il est engendré du Père par la voie d'entendement, & que l'entendement est une puissance assimilative, ou dont l'opération formellement & par soi-même tend à un terme semblable à son principe: *Ordinatur ad terminum similem suo principio adequato*; c'est-à-dire, à l'entendement; *ut completo per objectum ipsi vel seipso immediatè, vel mediane specie sui vicaria debite conjunctum.* Au lieu que le Saint-Esprit procède de la volonté; & que la volonté n'est pas ordonnée à exprimer la ressemblance de son objet, mais à une inclination vitale de son objet. Voyez PLATEL; P:

I, c. 5, paragr. 246, & les autres Théologiens sur la Trinité. 2°. Plusieurs créatures sont aussi appelées *Fils de Dieu*, non qu'elles le soient par nature & par génération, mais à divers autres égards. Ainsi les Anges sont dits *Fils de Dieu* en Job. *c. VI & XXXVIII, 7*, à raison de leur création, de leur adoption, & parcequ'ils sont toujours dans le ciel autour de lui, comme des enfans chez leur père. Les Grands, les Puissans sont appelés *Fils de Dieu*. *Pseaume XI, 7, XXVIII, 1, LXXXI, 6, LXXXVIII, 7*; parcequ'ils sont les Lieutenans de Dieu, dépositaires de son autorité. *Fils de Dieu*, sont aussi ceux qui sont dans la vraie Eglise, dans la vraie Religion. *Gen. VI, 2*, au sentiment de plusieurs interprètes; *S. Jean XI, 52, Exod. IV, 22, 23. Deut. XIV, 1, XXXII, 19. Ezéch. XVI, 20, 21, &c.* Les Gens de biens, les Saints, sont *Fils de Dieu*, *2, I. des Rois, VII, 14, I Paral. XVII, 13, XXII, 10, XXVIII, 6, II. I, 2, Apoc. XXI, 7*, & peut-être *Pf. II, 7*, parcequ'ils sont adoptés, aimés, traités de Dieu comme ses *Fils*. Et pour les mêmes raisons, on donne encore plus particulièrement aux Elus & aux Bienheureux la qualité de *Fils de Dieu*. *Luc. XX.*

FILS & FILLE, ou enfant, dans l'Ecriture & dans les Langues orientales, se prend en bien des sens qui ne sont point propres de notre Langue, & que nous disons néanmoins comme des phrases consacrées par l'Ecriture, ou autorisées par l'usage en certaines rencontres, & sur-tout dans des Livres de dévotion, des Sermons, des Traductions de l'Ecriture, des Dissertations sur l'Ecriture, ou sur des matières qui y ont rapport & semblables discours. Ainsi *filis*, non-seulement au singulier, mais au pluriel, se dit d'un seul enfant. On cite pour exemple, *Gen. XXI, 7*, où Sara parlant d'Isaac, dit en Hébreu; *qui croiroit que jamais on eût dû dire à Abraham, que Sara lui allaiteroit des fils ou des enfans? Car je lui en ai enfanté un dans sa vieillesse*. Mais Sara parle-là en général, & sans déterminer son discours à celui seul qu'elle avoit eu. *Gen. XLVI, 23*, est cité plus à propos: Moïse dit, dans le dénombrement des enfans de Jacob, qui entrèrent en Egypte avec lui. *Les fils de Dan sont Husim tout seul; & de même, I Paral. II, 8. Les fils d'Ethan sont Azarias.*

Fils, se dit pour *petit-fils*, *Gen. XXIX, 5*. Laban est appelé *fils de Nachor*, quoiqu'il fût *fils de Bathuel*, qui étoit *fils de Nachor*. *Gen. XXII, 22 & XXVIII, 5*. Voyez encore *I des Rois XIX, 24. II Par. XXII, 9. Esdr. V, 1*; & comparez le avec *Zach. I, 1. Prov. XIII, 22; XVII, 6. Jér. XXVII, 7. Ezéch. XXXVII, 25; Dan. V, 22, &c.*

Fils, se dit pour descendant, à quelque degré que ce soit. *Matth. I, 1*. La Généalogie de Jesus-Christ, *fils de David, fils d'Abraham*. BOURN. Voyez aussi *Gen. X, 20, XXXVI, 10. Jos. XIV, 9. II. Paral. XIII, 4. Ezéch. XLIV, 8; XLVIII, 11. Joël, I, 3, &c.* C'est ainsi qu'on dit *fils d'Israël, fils d'Ammon, fils de Moab, fils des Egyptiens, fils de Dedan, fils d'Enac, fils d'Ephraïm, fils d'Etaï, fils de Jacob, fils des Grecs, &c.* C'est à-dire, Israélites, Ammonites, Moabites, Egyptiens, &c.

Fils du fils, & au pluriel *fils des fils*, signifient *petit-fils*, ou *petits fils*. *Gen. XLV, 10. XLVI, 7. Exod. X, 2. Lévit. XVIII, 10. Deut. IV, 9. Jud. VIII, 22. Prov. XVIII, 6. Jér. II, 9. XXXII, 7*. Les Grecs en usent de même, comme on peut le voir dans le Trésor de Henri Etienne, au mot Παις.

Fils des fils, signifie aussi toute la postérité, à quelque degré que ce soit; & il se prend en ce sens, *Psal. CII, 18. Prov. XIII, 22. Ezéch. XXXII, 25*; ce qui se trouve aussi dans les Auteurs Grecs.

Les *fils*, ou les enfans d'Adam; c'est-à-dire, les hommes, *Deut. XXXII, 8*. Saci traduit les enfans des hommes, mais il y a dans le texte, les enfans, ou les *fils d'Adam*.

Fils de l'homme, signifie homme, & est un terme dont l'Ecriture se sert pour marquer non-seulement la nature, mais aussi la fragilité de l'homme.

C'est une expression commune aux Hébreux & aux Chaldéens; elle se trouve dans Job, *XXV, 6. Psalm. VIII, 5; LXXXIX, 3. CXLV, 3. II. LI, 12. Hébr. II, 6. Apoc. XIV, 14. Daniel, Ezéchiël, & Jesus-Christ en particulier sont ainsi nommés. Le premier une fois, VIII, 17. Ezéchiël & Jesus-Christ très-souvent: Jesus-Christ est ainsi appelé, même après son Ascension, par S. Etienne, *Act. VII, 56*, & S. Jean, *Apoc. L, 13, & XIV, 14*, dit qu'il est semblable au *fils de l'homme*, parcequ'il est véritablement homme, & qu'il n'a point quitté la nature humaine dans le séjour de sa gloire. De même au pluriel *fils des hommes*, n'est autre chose que hommes. Quelquefois néanmoins il signifie, les impies, les pécheurs; & il est contraire à ceux que l'Ecriture appelle *fils de Dieu*, comme *Gen. VI, 2, 4, XI, 5. II. III, 20. LVII, 2*. Il se prend aussi pour des gens de basse condition: comme en Latin *fils de la terre*, & en Hébreu, *fils du peuple*. Voyez *Prov. VIII, 4. Ezéch. XXXI, 14. Jérém. XXVI, 23*, & il est opposé à *fils des hommes forts*, ou des forts, des puissans.*

Le nom *fils*, mis devant un nom de qualité, de profession, de condition, d'état, de dignité, signifie un homme qui est honoré, ou décoré de cette qualité, qui professe un art, qui poss. de une dignité, &c. Les *fils des Rois* est la même chose que les Rois. Les *fils des Musiciens*, II, *Eldr. XII, 28*; c'est les Musiciens: c'est ainsi que les Médecins sont nommés, *וְהַאֲרָצָוּר*, les *fils des Médecins*; *Fils de la Résurrection*, en S. Luc, *XX, 36*, veut dire les Saints ressuscités après la résurrection générale. *Fils* se met quelquefois pour disciple; *fils des Prophètes*, c'est-à-dire, disciples des Prophètes, *IV, Liv. des Rois, II, 3, 5, 7, 15, IV, 38*.

Le même mot *fils*, mis devant un nom de lieu, signifie un homme né dans ce lieu, natif, originaire de ce lieu, habitant de ce lieu. *Fils de la maison*; *Gen. XV, 3*, se dit du *fils d'un esclave*, qui lui est né depuis qu'il est au maître qu'il sert; ce que les Latins appellent *Verna, vernula*. *Fils de la Province*, II *Eldr. VII, 6*, ce sont des Juifs nés hors de la Terre-Sainte dans la Babylonie. *Fils d'Assur*, ou de l'Assyrie, les habitans de l'Assyrie, les Assyriens; *fils de Babylone*, *Ezéch. XXXIII, 15, 17, 23, fils de Jérusalem, fils de Sion*. *Joël, III, 6. Matth. XXIII, 37*, pour habitans, citoyens de Babylone, de Jérusalem, de Sion. Les Orientaux, les peuples qui habitoient à l'orient de la Terre Promise, sont appelés *fils de l'Orient*, בְּנוֹתֵי הָאֲרָצָה, *filii Orientis*, *Gen. XXIX, 1. Jug. VI, 3, 33. VII, 12. VIII, 10. III. Liv. des Rois, IV, 30. Job. I, 3. Isaïe, XI, 14. Jérém. XLIX, 28. Ezéch. XXV, 4, 10*. En S. Matth. *XII, 27*. Que si je chasse les Démons au nom de Belzébuth, au nom de qui vos *fils*, ou vos enfans les chassent-ils? c'est à-dire, vos citoyens, vos compatriotes.

On le dit même au sens précédent, des animaux; ainsi dans le Deut. *XXXII, 14*, les moutons sont appelés *fils de Basan*, parcequ'ils étoient produits, nourris dans cette contrée, qu'ils en venoient, qu'elle en nourrissoit beaucoup, à cause de la fertilité de ses pâturages.

Le mot *fils*, ou *fillette*, mis devant un nom de temps, marque l'âge de celui dont on parle, & se dit, tant des animaux que des hommes. *Fils d'un an*, enfant d'un an, âgé d'un an; *fils de huit jours*, enfant qui n'a que huit jours; *fils de cent ans*, homme âgé de cent ans.

Il signifie aussi l'âge du père, ou de la mère, l'âge auquel il leur est né. *Fils de la jeunesse*, *fils de la vieillesse*, veut dire, un enfant que son père a eu dans sa jeunesse, ou dans sa vieillesse.

Fils, mis devant un nom de qualité, bonne ou mauvaise, de vertu ou de vice, marque un homme doué de ces qualités, qui a ces vertus, ou ces vices. *Prov. X, 1*. Celui qui amasse pendant la moisson est sage; (il y a dans le texte est un *fils sage*;) celui qui dort pendant l'été, est un *fils de confusion*.

Des *fil*s de Béliar, *IV. Liv. des Rois XXI, 10*; ce sont de méchans hommes. Voyez BELIAR. Des *fil*s de contumace & de rebellion; ce sont des séditions, des rebelles, aux Ephés. *II, 2, V, 6*. Aux Coloss. *III, 6*. *Fils* de consolation, *Act. IV, 36*. C'est un homme qui a le talent de consoler les gens affligés. *Fils* d'iniquité, *II, Liv. des Rois, III, 34, VII, 10. I Paral. XVII, 9. Ps. LXX XVIII, 23*. Osée, *X, 9*; c'est un méchant homme, un scélérat. *Fils* de lumière, Luc, *XVI*; c'est celui que le Saint-Esprit éclaire, ou a éclairé de ses lumières. *Fils* de malédiction, d'exécration, maudit, exécration. *II. Epître de S. Pierre, II, 4*. *Fils* de paix, pacifique. Luc, *X, 6*. *Fils* de force, Jug. *XXI, 10. I. Liv. des Rois, XIV, 52, &c.* *Fils* de Sagesse. Matth. *XI, 19*. Luc, *VI, 35*. Gens robustes, forts; gens sages, avisés.

Quand *fil*s est mis devant un nom qui signifie la génération, outre qu'il pourroit avoir le sens précédent, il marque plus ordinairement la voie par laquelle un enfant a été mis au jour. Ainsi, *fil*s de fornication, *fil*s d'adultère, n'est pas un voluptueux, un débauché, un adultère; mais un bâtard né de fornication, ou d'adultère. *Fils* de la chair, homme né par la voie ordinaire.

Le même mot *fil*s, mis devant un nom de récompense, ou de punition, de châtement, signifie un homme qui mérite cette récompense, ou ce châtement. *Fils* de mort; c'est à-dire, qui mérite la mort, coupable d'un crime capital. *I des Rois, XX, 31. XXVI, 16. II des Rois, XII, 5*. Il signifie aussi un homme destiné à mourir, qui va mourir, qui est en très-grand danger de mort, & comme nous disons, un homme désespéré. *Psal. LXXIII, 11. CI, 21*. *Fils* du fouet, qui doit être puni du fouet, qui en est digne. *Deut. XXV, 2*. *Fils* de perdition. Jean, *XVII, 12*. Digne de perdition, qui a mérité la perte, qui s'est perdu. J'ai eu soin de ceux que vous m'avez donnés; & nul d'eux ne s'est perdu, hors le *fil*s de perdition. BOUÏ.

Fils, se dit aussi pour gendre. Au premier *Liv. des Rois, XXIV, 17*: Saül dit à David, son gendre, est ce là votre voix, mon *fil*s David? *Ruth, I, 11, 12*, appelle ses brus mes *filles*. Un Auteur récent prétend que *fil*s est pris en ce sens dans S. Luc en deux endroits; car cet Evangéliste, *III, 27*, dit que Salathiel fut *fil*s de Néri; & S. Matthieu, *I, 12*, écrit que le père de Salathiel fut Jéchonias; & S. Luc, *III, 23*, dit que Joseph fut *fil*s d'Héli, quoique S. Matthieu dise, *I, 16*, que Jacob engendra Joseph. Un homme ne peut pas avoir deux peres. Il faut donc que Salathiel fut *fil*s de Jéchonias & gendre de Néri, & Joseph, *fil*s de Jacob & gendre d'Héli. Les Romains, dit-il encore, en ont usé de même, & l'on en trouve la preuve jusques sur les médailles, où Constantin est appelé CONSTANTINUS FIL. AUGG. *fil*s de deux Augustes, & Maximin de même, MAXIMINUS FIL. AUGG. C'est-à-dire, selon cet Auteur, que l'un & l'autre étoit *fil*s d'un Auguste & gendre d'un autre.

La version de Mons prend le mot de *fil*s pour ami, en S. Matthieu, *IX, 15*; en S. Marc, *II, 19*, & en S. Luc, *V, 34*, appelant ami de l'époux, ceux que la Vulgate nomme *fil*s de l'époux, & le Grec *ο φίλος τῆς νυφῆος, filii thalami*. M. Simon, en S. Matthieu & en S. Luc, a traduit, ceux qui accompagnent l'époux; & quelques autres Ecrivains prétendent que *fil*s est pris quelquefois pour compagnon. Le même Traducteur explique encore ainsi ce mot dans sa note sur S. Matthieu, les enfans de l'époux, c'est-à-dire, ceux qui sont admis dans la chambre de l'époux & de l'épouse, comme amis. Mais ces traductions ou explications ne sont point assez exactes. Des gens qui se marient, invitent souvent à leurs nœces des personnes qui ne sont pas fort leurs amis; mais que la bienfiance ou d'autres raisons ne leur permettent pas d'oublier. Les Disciples de Jesus furent invités aux nœces de Cana; apparemment qu'ils n'étoient pas même connus des nouveaux époux; mais

invitant le Maître, ils ne pouvoient se dispenser de prier aussi les Disciples. Ils étoient donc *fil*s de l'époux, sans en être même connus. Comment cela? C'est que *fil*s de l'époux signifie généralement tous les conviés aux nœces. Cela paroît par ce que Jesus-Christ dit aux endroits cités: car il y appelle *fil*s de l'époux, tous ceux qui sont du festin des nœces, qui y mangent & y boivent; ce que sont tous ceux qui s'y trouvent, quels qu'ils soient, amis ou non; connus ou inconnus. Ainsi les *fil*s de l'époux sont proprement ce que nous appelons, *les gens de la nœce*, comme a mis le P. Bouhours en S. Marc. Cette phrase est un peu populaire, mais elle est d'un usage reçu, & répond parfaitement à celle des Textes de l'Ecriture. M. Simon l'a bien senti lui-même, & en S. Marc il a traduit fort exactement, *ceux qui sont de la nœce*, à l'imitation du P. Bouhours. Il faudroit bien travestir l'Ecriture, si l'on en changeoit toutes les expressions populaires; la simplicité de son style fait une de ses beautés, & même, selon plusieurs; une des preuves qu'elle est divine.

On appelle le Roi Très-Chrétien, le *Fils* aîné de l'Eglise.

En termes de Philosophie hermetique, on appelle les *fil*s des Philosophes, ceux qui font profession de leur science, & on donne au mercure les noms de *fil*s de soufre & de *fil*s de la Vierge.

FILS & FILLE, se dit poétiquement des effets vrais ou prétendus des causes naturelles. Les Poètes Grecs appellent les îles, *filles* de la mer; les couleurs, *filles* de la lumière. Le P. le Moine les appelle *filles* du jour.

On dit, c'est le *fil*s de la maison, pour dire, c'est le *fil*s du maître de la maison.

On dit proverbialement, il est *fil*s de son père, pour dire, il ressemble à son père, tant par le visage, que par les inclinations. On dit, *fil*s de bon père & de bonne mère; mais l'enfant ne vaut guère: comme aussi, il n'est *fil*s de bonne mère qui ne voulût accourir à un tel spectacle. On dit encore, qu'un homme se fait beau *fil*s, pour dire, qu'il se ruine, qu'il mange son bien. On dit aussi, qu'il fait le beau *fil*s, pour dire, qu'il fait le beau.

FILS DE PUTAIN. *Scorto genitus, scorti filius*. Terme grossier, bas & populaire, dont la canaille & le bas peuple se servent pour dire une injure: ce n'est pas que dans l'usage de ce terme on le prenne dans toute sa signification; car souvent on l'emploie, & contre ceux dont on ne connoît pas la naissance, parcequ'on ne les connoît pas eux-mêmes, & contre ceux qu'on fait être nés d'un mariage légitime. Les honnêtes gens ne se servent jamais de ce terme; cependant M. d'Ablancourt l'a employé dans la traduction qu'il a faite des apophthegmes des Anciens: voici ses termes. Un *fil*s de putain jettant des pierres dans la rue: Prends garde, dit-il, (Diogène) que tu ne blesses ton père. Il est vrai que le mot Grec & le mot Latin de la version en Latin des apophthegmes, signifient précisément ce que M. d'Ablancourt a dit en François; mais l'usage des langues est différent, & la nôtre est plus sage & plus réservée que la Grecque & la Latine.

FILTRATION. f. f. On entend généralement par ce mot le passage de l'eau, d'un liquide à travers un corps dans lequel il dépose ses saletés, ses immondices. C'est ainsi que de l'eau sale qui passe à travers du sable, devient pure & limpide. Plusieurs croient que les sources des fontaines se font par filtration. En Chimie & en Pharmacie, la filtration, *filtratio, percolatio*, est une opération qui consiste à faire passer un liquide qui contient des matières non dissoutes, à travers un filtre. Voyez FILTRE. On se sert de sable dans nos fontaines sablées pour purifier l'eau. On se sert pour le même effet de la pierre d'éponge.

On fait aussi des filtrations à travers une certaine quantité de verre pilé & posé au bas d'un entonnoir, comme celle des esprits de vitriol, de sel & de nitre. La filtration & la transcolation sont la même.

me chose; mais elle est évidemment différente de la distillation.

FILTRATION ou **SÉCRÉTION**. Terme de Physiologie. Fonction de la nature, par laquelle les différentes humeurs du corps, comme la bile, l'urine, la salive, &c. se séparent de la masse du sang, & sont comme filtrées à travers les orifices des vaisseaux sécrétaires.

FILTRE. f. m. Terme de Chimie & de Pharmacie. Papier, étoffe, linge plus ou moins serré, pierre, éponge, à travers desquels on fait passer une liqueur qu'on veut clarifier. *Filtrum*. On connoît facilement qu'un liquide qui traverse un corps d'un tissu assez serré, doit y déposer les parties grossières qu'il renferme. Le *filtre* est pour les choses liquides, ce qu'est le tamis pour les choses sèches. Voyez CHAUSSE, ÉTAMINE, BLANCHET.

M. Dionis appelle *filtre* naturel, les organes qui servent dans le corps humain à filtrer les humeurs, ou les humeurs mêmes quand elles sont filtrées. On pourroit appliquer ce mot dans le même sens à tous les corps naturels.

FILTRE, breuvage. Voyez PHILTRE.

FILTRER. v. a. Passer par le filtre. *Percolare*. On appelle aussi quelquefois *filtrer*, couler simplement une liqueur par un morceau de drap, soit en pointe, qu'on nomme une chausse, par le moyen duquel la liqueur qui coule se clarifie, & le plus épais ou impur demeure dans la chausse. Quand la matière est en petite quantité ou peu pesante, on la *filtre* avec du papier gris qui est sans colle. Ce verbe est aussi réciproque. L'eau se *filtre* à travers le sable. Les humeurs séparées de la masse du sang, se *filtrent* à travers les orifices des vaisseaux sécrétaires.

En termes de Philosophie hermétique, *filtrer* par la carte emporétique, c'est *filtrer* par le papier gris.

FILTRE, ÉE. part.

FILURE. f. f. Qualité de ce qui est filé. *Fili ductio*, *deductio in stamina*. La *filure* de cette laine est trop grosse. On connoît le drap à la *filure*, & la serge à la croisure.

F I M.

FIMES. Voyez FISMES.

FIMPI. f. m. Arbre de l'Île de Madagascar & de quelques Îles de l'Amérique, où il croît de la hauteur d'un olivier. Le bois est très-blanc & dur, & rend une odeur fort agréable. Son écorce est grise, sentant le musc, & d'un goût plus piquant que le poivre. On la fait sécher au soleil comme la cannelle; & brûlée ou non, elle sent aussi fort bon. Les feuilles ont la même odeur que l'écorce & que le bois d'aloës. A Chalemboullé, il sort de cet arbre une gomme très-odorante, qui est employée dans les parfums: elle est noire; mais quand on la rompt, elle est blanche & grise.

FIMPORT. f. m. Terme de Coutumes. Formalité de procédure, consistant en ce que le Demandeur étoit obligé de faire venir & joindre tous ceux qui avoient intérêt à l'action qu'il intentoit; & jusqu'à ce qu'ils fussent joints, le Défendeur n'étoit pas tenu de répondre.

FIMY. Voyez FÉMY.

F I N.

FIN. f. f. *Finis*. Terme relatif au commencement, lequel, ainsi que *bout* & *extrémité*, désigne la dernière des parties qui constituent la chose: mais le mot *fin*, supposant un ordre & une suite, désigne cette partie comme celle où la chose cesse. Le *bout* répond à un autre *bout*; l'*extrémité* au centre, & la *fin* au commencement. Le *bout* d'une allée, l'*extrémité* du Royaume, la *fin* de la vie. Ainsi la *fin* est proprement celle des parties d'une chose qui est, ou que l'on regarde comme la dernière. On suit une chose depuis son origine jusqu'à la *fin*. Dieu est sans commencement & sans *fin*. La *fin* de la vie, d'un voyage, d'un ouvrage.

On dit proverbialement, la *fin* couronne l'œuvre, de toutes les choses où la *fin* répond au commencement, ou même le surpasse.

FIN se dit dans ce sens pour signifier la mort. Tirer à la *fin*. On y joint ordinairement une épithète. Faire une bonne *fin*, une *fin* mauvaise, une malheureuse *fin*. Mithridate cherchoit à périr avec éclat, & à faire une *fin* digne d'un si grand Roi. **RACINE**.

En termes de Chasse, on dit qu'un cerf est sur ses *fins*, lorsqu'il est las, & qu'il est prêt d'être pris. On le dit figurément des affaires: ce procès est sur ses *fins*, c'est à-dire, il va être jugé, ou la partie veut s'accommoder, dans l'impuissance de poursuivre.

En Mécanique, on appelle une vis sans *fin*, une machine composée d'une roue dont les dents entrent dans une vis qui est sur un treuil ou tour.

On dit aussi, les quatre *fins* de l'homme, la Mort, le Jugement, le Paradis & l'Enfer.

FIN, en Morale, est la dernière des raisons que nous avons d'agir, ou celle que nous regardons comme telle: le but qu'on se propose. *Fin* prochaine, *fin* éloignée, *fin* dernière. La *fin* de la Médecine, c'est de guérir; celle de la Rhétorique, de persuader. Quelque bonne *fin* que l'on se propose, il n'est jamais permis d'employer des soupçons & des jugemens téméraires, pour faire perdre la réputation d'autrui. **BAIL**. Nul ne fait le bien pour le bien seulement: tous les hommes ont leurs *fins*. On dit qu'un homme va à ses *fins*, tend à ses *fins*, lorsqu'il a un intérêt secret de faire quelque chose, & qu'il couvre son intention de quelque autre prétexte spécieux.

On dit familièrement, faire une *fin*, se fixer à un état. On entend ordinairement l'état du mariage.

On dit proverbialement, à telle *fin* que de raison, pour dire, que ce que l'on fait servira à ce qu'il pourra, & qu'on a eu bonne intention. A celle *fin* que, vieille manière de parler, pour dire, afin que. *Ut*. A la *fin*, adv. Enfin. A la *fin* il est convenu de tout.

FIN. f. m. est aussi un ancien terme de Coutumes, pour signifier un petit territoire qui avoit son chef-lieu. Le *Fin* ou territoire d'Illy. Il falloit un certain nombre de *Fins* pour former un ancien Comté ou Pays, & un certain nombre de Comtés pour former un Duché. Les *Fins* avoient plus ou moins d'étendue, aussi bien que les Pays & Provinces: La Goëlle étoit un *Fin* de Paris ou Pays de Paris. Le *Fin* de Goëlle est sis en Paris. On a dit depuis, *Finage* au-lieu de *Fin*, & l'on lit encore aujourd'hui dans la Chronique de Bèze, qui est en manuscrit à la Bibliothèque du Roi: *Res sitas in Fine Vendourensi*, & *in Fine Potensi*, & *in Fine Lulensi*. Les Chartres sont pleines de cette expression, & prouvent que les *Finages* étoient les territoires subordonnés aux Comtés & Pays. Voyez **FINAGE**.

FINS, pl. f. f. en termes de Palais, signifient toutes sortes de demandes, de prétentions & d'exceptions: *Postulata*. A ces *fins* le Demandeur produit telle & telle pièce. Toutes les écritures concluent à ce que ses *fins* & conclusions lui soient adjugées.

On dit aussi, qu'en Cour souveraine il faut défendre à toutes *fins*, non-seulement sur les déclinatoires, mais encore aux moyens du fonds.

FINS DE NON-RECEVOIR. *Exceptiones rei petitorem actione sua depellentis*: Ce sont des exceptions qu'on propose, par lesquelles, sans entrer dans les moyens du fonds, on soutient que la partie n'est pas recevable en sa demande, soit pour venir trop tard, & après que les prescriptions ont été acquises, soit pour n'avoir pas les qualités requises pour former une demande; comme à l'égard du temps, quand on demande des arrérages de rente après cinq ans, des parties d'Apothicaire après un an; & à l'égard de la qualité, quand une femme fait une action en Justice sans être autorisée de son mari, ou quand un autre que le mari veut l'accuser d'adultère: en deux mots, c'est une exception par laquelle on soutient qu'un homme n'est pas recevable à former une action ou une demande. Alléguer la *fin de non-rece-*

voir; accorder à quelqu'un la *fin de non-recevoir*. *Exceptionem alicui dare*. Il est très-vrai que la question de l'Eglise juge toutes les autres. Il ne faudroit devant un Tribunal légitime que cette seule *fin de non-recevoir*, ou que cette prescription, comme parle Tertullien en Jurisconsulte. PÉLISSON. C'est assez d'avoir marqué la *fin de non-recevoir*, & d'en avoir protesté, pour y revenir encore, si on le croit nécessaire. ID.

FINS DE NON PROCÉDER, où *Fins déclinatoires*. *Exceptiones, prescriptiones fori*. Ce sont des moyens que la partie propose pour ne point plaider en la Jurisdiction où elle est assignée, & pour être renvoyée devant son Juge naturel. Il faut toujours les proposer avant que d'entrer en contestation au fond, autrement on n'y est plus recevable. Par exemple, si on intente une action pétitoire en matière bénéficiale devant un Juge laïque, on peut apporter pour *fin de non procéder*, l'état, la qualité du Juge, qui doit être Ecclésiastique quand il s'agit du pétitoire, de sorte qu'on ne peut pas procéder dans ces matières devant les Juges laïques.

FINS DE NON PAYER. Expression usitée au Palais, pour signifier les moyens par lesquels un Débiteur cherche à éluder le paiement de ce qu'il doit.

FIN, INE. adj. *Exilis, tenuis*. Qui est délié, menu en son genre. Il se dit par opposition à gros. Toile *fine*. Ettoffe *fine*. *Fin* lin. Papier *fin*. Carte *fine*. DICT. ACAD. Des épingles *fin*. Des dentelles *fin*. *Fine* fleur de farine. De la poudre *fine*.

FIN, signifie aussi bien fait, élégant. *Eximius, elegans*. Cet homme a la taille *fine*, c'est-à-dire, qu'il a la taille menue, déliée, bien faite. Un cheval *fin*.

FIN signifie aussi, très-beau dans son genre, qui n'est pas commun. *Elegans, praestans, nitidus*. Avoir les traits du visage *fin* & délicats. Un teint *fin*. Des couleurs *fin*. Une peinture *fine*, c'est-à-dire, faite par quelque excellent maître.

FIN signifie encore vrai; naturel, qui n'est point contrefait. Par opposition à faux. *Genuinus, verus*. Un diamant *fin*. Une pierre *fine*.

En termes de Monnoie, *fin, purus, purgatus*, se dit des métaux, particulièrement de l'or & de l'argent qui sont purifiés de tout mélange. Cet or est plus *fin* que tel autre, c'est-à-dire, qu'il est plus dégagé de toute matière étrangère. L'or *fin* doit être de 24 carats; mais il ne s'en trouve point qui aille jusques-là. Le titre de l'argent *fin* est de 12 deniers.

On l'emploie aussi substantivement. Il y a tant de deniers de *fin* dans cette monnoie, pour dire, il y a tant de parties d'argent *fin*. De même, en parlant de l'or ou de l'argent obtenu par la coupelle, on dit grain de *fin*, bouton de *fin*. En ce sens, titre, loi, *fin* & bonté intérieure, sont termes synonymes. On le dit aussi de quelques autres métaux. Cuivre *fin*, étain *fin*. L'étain d'Angleterre passe pour le plus *fin*.

FIN se dit aussi substantivement en Métallurgie, de l'or & de l'argent, qui sont des métaux parfaits, par opposition aux autres métaux qui sont imparfaits. On essaie le cuivre, pour savoir si le *fin*, (c'est-à-dire, l'or & l'argent,) qu'il contient, peut dédommager des frais du rafraichissement, de la liquation, du ressuage & de l'affinage. On fait des essais des scories, pour savoir si elles ne contiennent point encore quelque peu de *fin*.

FIN se dit aussi en parlant des organes des sens. *Subtilis*. Il a le nez *fin*, c'est-à-dire, qu'il a l'odorat subtil; l'oreille *fine*, c'est-à-dire, qu'il entend le moindre bruit, ou qu'il juge bien des sons de la Musique; le gout *fin*, qu'il juge bien des saveurs; les yeux *fin*, c'est-à-dire, vifs, & qui annoncent de l'esprit.

FIN signifie aussi excellent dans son genre, exquis, recherché. *Generosus, suavis, duleis*. Vin *fin*. Confitures *fin*. Des poires qui ont la chair *fine*. Des pêches dont le gout est *fin* & agréable.

FIN se dit encore des choses qui ont des sels volatils qui montent au nez & au cerveau. *Fine* épice.

Fine moutarde. C'est dans ce sens qu'on dit aussi *fin*es herbes.

FIN se dit également des choses spirituelles. Un esprit *fin*, à qui rien n'échappe de ce qu'il y a de plus imperceptible, de plus délié dans les rapports superficiels des circonstances & des choses; distingué de l'esprit pénétrant, qui ne s'amuse point aux superficies, & qui voit en grand. Il est rare que les esprits *fin*s soient Géomètres; le détail des définitions & des principes les dégoûte trop. PASQ. Une pensée *fine*, dont les idées sont liées par des rapports qu'on n'aperçoit pas d'abord, & qui ne frappent que de bons yeux. Voyez FINESSE au figuré.

Dans ce sens *fin* & délicat sont regardés comme synonymes, avec cette différence, dit M. l'Abbé Girard, qu'il faut avoir assez d'esprit pour concevoir ce qui est *fin*; mais il faut encore du goût pour entendre ce qui est délicat.

Un discours *fin*, est quelquefois utilement répété à celui qui ne l'a pas d'abord entendu; mais qui ne sent pas le délicat du premier coup, ne le sentira jamais. On peut chercher l'un, & il faut saisir l'autre.

Il faut encore remarquer que le mot *fin* sert également pour les traits de bonté, comme pour ceux de malignité. On dit très-bien une louange *fine*, une satire *fine*: au lieu que délicat ne figure avec grâce qu'en fait de choses flatteuses. Une louange délicat. On ne diroit pas une satire délicat.

FIN se dit encore au figuré, en parlant de la conduite. Alors on le regarde comme synonyme de subtil, de délié & de rusé. Voyez aux articles particuliers les nuances qui distinguent ces mots. L'homme *fin* est proprement celui qui marche avec précaution par des chemins couverts; qui a des façons d'agir secrètes, cachées, & qui s'insinue d'une façon insensible. Il doit avoir de la pénétration. L'homme subtil avance adroitement par des voies courtes. L'homme délié va d'un air libre & aisé par des routes sures. L'homme rusé trompe. Il a besoin d'une imagination ingénieuse. La défiance rend *fin*. Il faut qu'un Politique soit *fin*. Si l'on n'est pas extrêmement *fin*, l'on est bientôt pénétré à la Cour jusqu'au fond de l'ame. Depuis que vous passez pour *fin*; vous ne pouvez plus l'être utilement; on est trop en garde contre vous. Les Normands ont la réputation d'être *fin*s. L'homme double commence où l'homme *fin* finit. La nuance qui les distingue est très-délicate & souvent imperceptible. L'homme double vous trompe; l'homme *fin* fait que vous vous trompez vous-même. Voyez FINESSE.

On dit proverbialement, sera bien *fin* qui l'attrapera. Je le donne au plus *fin*. Faire le *fin* d'une chose, ne vouloir point découvrir ce que l'on en pense, ce qu'on en fait. Jouer au plus *fin*, en parlant de deux personnes qui cherchent à se surprendre, à se supplanter par des voies secrètes & cachées. *Fin* contre *fin* n'est pas bon à faire doublure, pour dire, que deux personnes également *fin*es ne sont pas propres à avoir liaison ensemble, parcequ'elles se pénétreraient trop facilement.

On dit encore proverbialement, c'est un *fin* renard; c'est une *fine* bête; c'est une *fine* mouche, une *fine* pièce, un *fin* matois. Et on dit par dérision d'un homme simple, c'est un gros *fin*.

FIN s'emploie aussi substantivement. Entendre le *fin* d'une affaire, pour dire, ce qu'il y a de plus caché, de plus subtil, de plus secret; & de même, le *fin* d'une science, le *fin* d'un jeu, & tirer le *fin* du *fin*, pour dire, tirer d'une affaire tout ce qui peut s'en tirer. AC. FR. La probabilité est le plus *fin* de la Théologie. PASC. Savoir le fort & le *fin* d'un art. BOIL.

On dit proverbialement & populairement en parlant de la gale; de la gratelle & autres maladies semblables, il en a de la plus *fine*, pour dire, de la plus maligne. Quand on dit absolument de la plus *fine*, on entend parler des excréments du corps humain.

On dit, en termes de Marine, qu'un vaisseau est *fin* de voiles, pour dire, qu'il est léger à la voile; qu'il est bon voilier.

On appelle aussi ciel *fin*, terre *sine*, lorsqu'il n'y a, ni brouillard, ni nuages, & que l'on voit distinctement le ciel & la terre. On dit au contraire, que le ciel & la terre sont embrumés, lorsqu'il y a des nuages ou des brouillards.

FIN se dit quelquefois adverbiallement & populairement, pour donner plus de force à l'expression. Il s'en est allé tout *fin* seul. Il y a plusieurs autres façons de parler de cette espèce, mais qui ne sont en usage que parmi le peuple & dans les Provinces.

FIN se trouve aussi dans les anciens livres, & surtout dans le Roman de *Mesquin*, pour jusques, & usque. Depuis le principe du monde, *fin* au jour du jugement. NICOT. Cela est pris de l'Italien *fino*. Les Traducteurs font souvent passer un mot d'une langue dans une autre. Cependant il faut user de précaution, & ne pas gêner la langue sous prétexte de l'enrichir.

FIN-DOUCE. f. f. Sorte de coton qui se tire du Levant par la voie de Marseille.

FIN DE RAME. Autre sorte de coton qui vient de Seyde par la voie de Marseille.

FIN BEDELIN. Troisième sorte de coton qui vient d'Alep par la voie de Marseille.

FIN D'AUTRUCHE, c'est le plus délié du duvet ou poil d'Autriche, que l'on a séparé du gros, pour être employé dans la fabrique des chapeaux communs. On lui donne aussi le nom de ploc & de laine d'Autriche, & par corruption, de laine d'Autriche.

FIN A POINTE. On nomme ainsi dans le commerce des plumes d'Autriches, les plus belles plumes noires, c'est-à-dire, celles qui sont propres à faire des panaches. Les moindres de cette couleur s'appellent Petit-noir à pointe plate.

FIN-ORD'HIVER. f. m. Sorte de poire. Voyez FRANC-RÉAL, c'est la même chose.

FINAGE. f. m. Terme de Jurisprudence. Étendue d'une Jurisdiction ou territoire jusqu'aux confins d'une autre. *Fines*. Cette maison, cette Seigneurie est dans le *finage* de cette Election, de ce Présidial, de cette Paroisse. Voyez ci-dessus FIN.

FINAGE, signifie aussi, un droit qui se lève sur les bornes, les limites. Ce mot de *finage*, pris dans ces deux sens, vient du Latin *finis*. *Fines agrorum vel territorii*.

FINAIGE. f. m. C'est la même chose que finage. On dit par manière d'axiome, que bêtes blanches peuvent être menées si loin qu'on veut, pourvu qu'elles retournent de jour au gîte, en leur *finaige*. Quelquefois *finaige* se prend pour Paroisse, étendue de Paroisse.

FINAL, ALE. adj. Epithète par laquelle on désigne ce qui termine, ce qui met fin à quelque chose. *Extremus*, *finalis*. On le dit en matière de comptes, de jugemens. Un état *final*, est la clôture & l'arrêté de compte sur lequel on délivre les exécutoires. Quit-tance *finale*. *Finale* révision de compte. Sentence *finale*. *Judicium decretorium*.

En morale, persévérance, impénitence *finale*, qui dure jusqu'à la fin de la vie, dans laquelle on meurt.

CAUSE FINALE. C'est le but qu'on se propose. *Finis*. La gloire de Dieu doit être la cause *finale* de toutes nos actions, toutes nos actions doivent se rapporter à la gloire de Dieu.

En Grammaire, *final* se dit des dernières lettres des mots. Les Hébreux ont cinq lettres *finales*, qui, quand elles sont à la fin d'un mot, ont une figure différente de celle qu'elles ont au commencement ou au milieu, כ, ס, ג, פ, צ, *caph*, *mem*, *nun*, *pe*, *sade*. Au lieu qu'à la fin, elles se forment ainsi, ם, ס, ן, ף, ץ. *Finale* signifie aussi quelque lettre que ce soit qui se trouve à la fin d'un mot, & il se dit absolument & sans substantif ou substantivement. La *finale*, les *finales*, au lieu de, la lettre *finale*, les lettres *finales*. Dans les manuscrits Hébreux, les *finales* sont souvent allongées pour remplir les vides. Le *t final* ne se prononce point dans le mot *fut*, ni l'*f* dans le mot *clef*. La figure qu'on nomme Apocope consiste dans le retranchement des *finales*, com-

me *da* pour *dauz*. Cet Acteur déclame fort bien, mais il n'appuie pas assez sur les *finales*; il ne fait point sentir, point entendre les *finales*; c'est son défaut.

En Musique, on appelle cadence *finale*, celle qui termine un air. Voyez CADENCE.

FINALE. f. f. est encore, en terme de Musique, le nom qu'on donne à un des quatre sons essentiels du mode: ce son s'appelle aussi la corde *fondamentale*. *Finalis*. La *finale* est la note ou le degré par lequel l'air que l'on chante finit, & la règle pour connoître en quel ton l'on chante. PRINC. DE MUS.

On dit populairement, qu'à la *fin finale*, *tandem aliquando*, un homme s'est rendu, a fait quelque chose, pour dire, à l'extrémité, quand il ne s'en est pu défendre davantage. On dit aussi, enfin *final*; ce qui ne veut dire qu'*enfin*.

Enfin final, approuvâtes mon dire,
Il vous parut sermon, non pas satire. DE VILL.

FINAL. Ville d'Italie, Capitale d'un Marquisat auquel elle donne son nom. *Finalium*, *Finarium*, & anciennement *Pollupice*, si l'on en croit Simler & quelques autres. *Final* est situé entre Albenga & Nole. *Final* est divisé en deux parties: l'une, qui est dans les terres, est environnée de bonnes murailles, & défendue par un bon château, élevé sur une montagne, dont les avenues sont gardées par deux forts; l'autre, qu'on nomme la Marine de *Final*, n'est qu'un bourg situé sur la côte, & défendu par deux forts. MATY. Long. 25 d. 52 m. lat. 44 d. 81 m.

Le Marquisat de *Final*, *Marchionatus Finaliensis*, est un petit Etat d'Italie enclavé dans celui de Gênes, & au couchant de cette ville. Il a la figure d'un triangle. Il a eu autrefois des Marquis particuliers de la Maison de Carreto. Les Espagnols s'en emparèrent en 1602. Il est aujourd'hui entre les mains des Génois, à qui l'Empereur Charles VI l'a vendu.

FINAL DE MODÈNE. *Finalium Mutinense*. Petite ville du Modénois en Italie. Elle est située aux confins du Ferrarois, sur la rivière de Panara, à cinq lieues au-dessous de Modène. MATY. Long. 28 d. 50 m. lat. 44 d. 36 m.

FINALEMENT. adv. Enfin, en dernier lieu, conclusion d'un discours ou d'une de ses parties. Il est vieux. *Denique*. Autrefois on écrivoit *finablement*.

FINANA. Voyez FINIANA.

FINANCE. f. f. Argent monnoyé. *Pecunia*, *as*. Les jeunes gens ne sont guère chargés de *finance*. Ce mot, dans ce sens, ne se dit guère qu'en plaisantant, & dans le discours familier.

FINANCE, se dit plus ordinairement des deniers publics du Roi, de l'État, & en ce sens il n'a point de singulier. *Ærarium*. La guerre épuise bien les *finances* d'un Etat. Ce qui est le plus à souhaiter dans le Royaume, c'est que les *finances* soient bien réglées. Les *finances* ordinaires, ce sont les Domaines qui étoient autrefois tout le revenu des Rois de France; & les *finances* extraordinaires, ce sont les Tailles, les Aides, les Gabelles, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *finantz*, & *financier* de *finantzer*, qui signifie *usurier*. Mais du Cange croit qu'il vient de *financia*, mot de la basse Latinité, qui signifie *prestatio pecuniaria*. Dans les *Acta Sanct. Jun. T. III*, aux Notes sur la IV^e Partie des Loix Palatines de Jacques II, Roi de Majorque, n. 228, les Bollandistes ajoutent au sentiment de M. du Cange, qu'il leur semble que *financia* s'est dit à *finiendo*, & que proprement *financia* (*finance*) signifie un compte achevé, fini, conclu, arrêté. *Computus finitus*, *seu conclusus*; & en effet, disent-ils, *finare* se trouve aux mêmes Loix, n. 23, pour dire, arrêter un compte.

FINANCE, signifie aussi, la somme qui est entrée aux coffres du Roi pour la vente des Offices de ses Domaines ou autres droits. Le Roi rentre dans tous ses Droits & Domaines aliénés en remboursant la *finance*. Cette charge de Conseiller n'a que deux

mille écus de *finance*, il faut liquider la *finance*. Cet impôt produit une *finance* de deux millions.

On entend aussi par ce mot, la somme qu'on paie au Bureau des parties casuelles, pour l'acquisition de quelque charge, ou pour supplément de *finance*.

FINANCES, se dit aussi pour signifier ce qui appartient aux *Finances*, ce qui les regarde. Le Conseil des *Finances*. La grande, la petite direction des *Finances*. Les états des *Finances*. Les gens de *Finances*, sont tous ceux qui sont occupés à manier les *Finances*. Le Surintendant des *Finances*. Le Contrôleur-Général des *Finances*, est l'Officier qui contrôle toutes les quittances des *Finances* du Roi. Receveur-Général des *Finances*, est l'Officier commis en chaque Généralité, pour recevoir les *Finances* de tous les Receveurs de chaque Ville ou Election. Commis aux *Finances*, celui qui suit les *Finances*. Bureaux des *Finances*, ce sont les Sièges & la Juridiction des Trésoriers de France, qui sont établis en chaque Généralité. On les appelle aussi Généraux des *Finances*. Voyez au mot GÉNÉRAL. On appelle le Trésor-Royal ou l'Epargne, la Mer des *Finances* où se portent tous les deniers de l'Etat.

On entend encore par *Finance*, l'art d'asseoir, de percevoir & d'administrer les impositions. Il fait bien les *Finances*. Il n'entend rien aux *Finances*.

On appelle écriture de *finance*, une écriture en lettres rondes, & chiffre de *finance*, le chiffre Romain. Le chiffre de *finance* est plus difficile à altérer que le chiffre Arabe dont on se sert dans l'arithmétique ordinaire.

Guidon des *Finances*, livre où l'on commence à apprendre le style des *Finances*.

FINANCER. v. a. *Pecuniam præbere, erogare, dare*. Fournir de l'argent aux coffres du Roi. Cette charge est taxée à tant, qu'il faut *financer* au Trésor-Royal. On fait *financer* les Officiers dans les nécessités de l'Etat.

On le dit aussi dans le style familier, dans les occasions où il ne s'agit point des droits du Roi. Vous ne finirez point cette affaire sans *financer*.

FINANCIER. s. m. Homme qui manie les *Finances*, qui est dans les Fermes, dans les affaires du Roi. *Publicanus, redemptor*. La Chambre de Justice est établie pour la recherche des malversations des *Financiers*. Je bute à quelque gros *Financier* qui fasse rouler mon mérite en carrosse. COM. Je ne fais comment les femmes des *Financiers* l'entendent; mais j'aurois de la peine à broder mes jupes des malheurs du public. P. COM.

*Le sayetier alors en chantant s'éveilloit,
Et le Financier se plaignoit
Que les soins de la Providence
N'eussent pas au marché fait vendre le dormir.*
DE LA FONT.

Ce mot, dans le Commerce, désigne un homme riche, qui a fait une grosse fortune. C'est un gros *Financier*; riche comme un *Financier*. *Nummosus*.

FINANCIER, IÈRE. adj. *Publicanus, a, um*. Les alliances *financières* ont encartaillé la plus illustre Noblesse. AMÉL. DE LA HOUSSE. Mémoires. On appelle écriture *financière*, une écriture de lettres rondes.

FINASSER. v. a. *Agere fraudulenter, astute, vase, veteratorie, occulte; astu, dolis rem tractare*. Ce mot ne se prend jamais qu'en mauvaise part, & signifie, faire le fin, user de méchantes ruses & adresses, employer de petites ou de mauvaises finesse. On ne peut parler d'affaire avec un tel homme, il ne fait que *finasser*. On disoit d'un homme qui n'étoit pas arrivé à ses fins pour avoir plus songé à s'avancer par ses adresses; que par des offres d'argent, qu'il avoit trop *finassé* & trop peu financé pour obtenir ce qu'il desiroit. Mauvais jeu de mots.

M. Ménage prétend qu'il faut dire *finesser*, plutôt que *finasser*. Aujourd'hui l'usage est pour *finasser*. Il n'est que du discours familier.

FINASSERIE. s. f. Petite ou mauvaise finesse. Il n'a que des *finasseries*. AC. FR.

FINASSIER, IÈRE. On dit mieux, *Finasseur & Finasseuse*. s. Celui ou celle qui use de petite ou de mauvaise finesse. C'est un *Finassier*, un *Finasseur*, une *Finasseuse*. Il est du style familier, ainsi que *finasserie*.

FINASTRE. s. f. Soie de mauvaise qualité, qui se trouve souvent mêlée avec les soies ardasses, qui se vendent à Smyrne.

FINAUD, AUDE. adj. Terme qui se prend toujours en mauvaise part. Qui est rusé dans le petit. *Vaser*. Il est *finaud*, elle est *finaude*. Tout cela est familier.

FINDA. Nom d'une ville & d'un Royaume dont elle est capitale. *Finda*. Le Royaume de *Finda* est dans la contrée de Jerlingo en l'île de Nippon, la principale de celles du Japon. MATY.

FINÉ. Porto *Finé*, Port-Dauphin. Bourg qui a un bon port & une citadelle. *Delphini portus*. Porto *Finé* est dans l'Etat de Gènes, à quelques lieues au levant de cette ville, sur le golfe de Rapallo, tout près du cap de Porto *Finé*. Ce nom *Finé* est une corruption de *Delphini*. On dit aussi *Fino*, Porto *Fino*, qui se trouve sur plusieurs Cartes d'Italie.

FINEMENT. adv. D'une manière fine, délicate, ingénieuse. *Cautè, subdole, sagaciter, ingeniosè, acutè, prudentè, solertè, elegantè, delicatè*. Cet Auteur écrit *finement*, délicatement. Il a conduit cette entreprise *finement*. Cette dentelle est travaillée fort *finement*. Cet Auteur raille *finement*, pense *finement*. Les Italiens veulent toujours avoir de l'esprit, & dire les choses *finement*. LE P. R. Il faut écouter d'un air qui fasse comprendre qu'on entre *finement* dans tout ce qu'on dit. BELL.

FINEMENT. Adroitement, subtilement. Il a attrapé son homme bien *finement*. Il a fait cela *finement*.

FINEMENT. s. m. Vieux mot. Fin.

*Au finement de cet écrit
Me nommerai par remembrance.
Marie à nom, si juy de France.*

Cette Princesse, que l'on appelloit Marie, se faisoit honneur d'avoir du goût pour la Poésie.

FINER. v. a. *Conficere, consumere, ad finem perducere*. Vieux mot qui signifioit autrefois, venir à bout de quelque chose. *Cent Nouv. num. 47*. Victor Brodeau s'en est aussi servi dans sa réponse au rondeau, qui commence : *Au bon vieux temps*.

*La femme étoit trop sotte ou trop peu fine,
Le temps depuis, qui tout fine & affine,
Lui a montré à faire ses acquêts.*

Ménage a aussi remarqué qu'on disoit anciennement *finer* pour *finir*.

FINER. Vieux v. n. Obtenir, payer, financer, mourir. *Gloss. sur Marot*.

FINESSE. s. f. Ce terme, dit M. de Voltaire, exprime quelque chose de délicat & de fini. Il a du rapport à finit. Or le fini regarde proprement la beauté qui vient du travail & de la main de l'ouvrier. Il montre un soin particulier, & une attention au plus petit détail. Le mot de *finesse* présente cette idée, tant au propre, qu'au figuré. Les *finesesses* de l'art, la *finesse* du pinceau.

Au propre, *finesse* se dit communément des choses délicates & de la légèreté de la main d'œuvre. La *finesse* de cette toile, de cette dentelle, de ce fil d'argent est admirable. La *finesse* d'un fil, la *finesse* des cheveux. La *finesse* ne consiste pas à être léger ou mince. Une toile peut être l'un & l'autre, sans être *fine*. Un fil trop *fin* se casse. *Tenuitas, subtilitas*.

Ce mot, transporté au figuré, s'applique à différentes choses.

La *finesse*, en Philosophie morale, est la facilité d'apercevoir ce qu'il y a de plus délié, de plus imperceptible & de plus recherché dans les rapports superficiels des circonstances & des choses. C'est, dit M. Marmontel, la faculté d'apercevoir dans les

rappports superficiels des circonstances & des choses, les facettes presque inséparables qui se répondent, les points indivisibles qui se touchent, les fils déliés qui s'entrelacent & s'unissent. La pénétration fait voir en grand, la finesse en petit détail. L'homme pénétrant voit loin; l'homme fin voit clair, mais de près. Ces deux facultés peuvent se comparer au Téléscope & au microscope.

☞ La finesse appliquée aux ouvrages d'esprit, est l'art de ne pas exprimer directement la pensée, mais de la laisser aisément appercevoir. La finesse du style consiste de même à se laisser deviner. Ce n'est point la naïveté, qui consiste à tout dire, ni la délicatesse, qui, outre l'esprit, suppose encore du goût, & ne se dit d'ailleurs que des choses flatteuses & agréables; au-lieu que la finesse convient aux traits de malignité comme aux traits de bonté. Voyez plus haut au mot FIN.

☞ On dit d'un homme qui connoît parfaitement ce qu'il y a de plus délié, de plus recherché dans un art, dans une langue, qu'il en fait toutes les fineses. Notre siècle, délicat jusqu'au scrupule, n'aime point ces jeux d'esprit, dont l'ambiguïté fait toute la finesse. Le nécessaire d'une langue coûte peu à apprendre: ce sont les fineses & les délicatesses qui coûtent le plus. *Elegantia, amanitates.*

☞ La finesse dans la conduite, n'est point l'adresse, qui emploie des moyens propres pour réussir; ni la souplesse, qui évite les obstacles, & s'accommode aux conjonctures & aux événemens imprévus; ni la ruse, qui trompe par des voies déguisées; ni l'artifice, qui surprend par des moyens recherchés & peu naturels; ni la subtilité, qui avance adroitement par des voies courtes; ni l'esprit délié, qui va d'un air libre & aisé par des routes sûres. C'est une façon d'agir secrète & cachée, pour n'être pas deviné ni pénétré. Dans la société, la finesse est une qualité bien équivoque. Elle n'est, dit la Bruyère, ni une trop bonne, ni une trop mauvaise qualité; elle flotte entre le vice & la vertu. Elle est l'occasion prochaine de la fourberie; de l'une à l'autre le pas est glissant. On a tort de la confondre avec l'habileté; souvent on ne se sert de fineses qu'au défaut d'habileté. Si la politique la rend quelquefois nécessaire, elle devoit au moins être bannie du commerce ordinaire de la vie, où l'on ne craint pas de se montrer à découvert, à moins que la nécessité des circonstances & la nature des affaires n'engagent à s'envelopper; mais lorsque le goût & la tournure d'esprit y déterminent, c'est un défaut réel. La meilleure finesse dans les affaires, c'est, dit-on, de n'en avoir aucune. *Sagacitas, solertia, dolus, fraus, astus.*

☞ On dit proverbialement, fineses cousues de fil blanc, c'est-à-dire, dont tout le monde s'aperçoit. Ce proverbe, dit M. de Voltaire, prouve que ce mot, au sens figuré, vient du sens propre de couture fine, d'étoffe fine. Entendre finesse à quelque chose, donner un sens fin & malin. Finesse entendue, finesse prévenue, finesse découverte, perd de finesse, & l'essence, & le nom. Nous la nommons louterie. RABELAIS.

☞ FINESSE, terme de Manège, employé relativement au cheval & au Cavalier. Appliqué au cheval, il désigne de la sensibilité aux aides les plus douces, & la légèreté de la taille. M. de Voltaire observe pourtant au même endroit de l'Encyclopédie où cet article est placé, que quoiqu'on dise un cheval fin, par opposition au cheval grossier, on ne dit guère la finesse d'un cheval. Au reste, si c'est un terme de Manège consacré par l'usage, M. de Voltaire a tort. Dans le Cavalier, le mot finesse exprime de la précision, de la subtilité.

FINESSER. Voyez plus haut FINASSER.

FINET, ETTE. adj. Qui fait le fin, le rusé, & qui ne l'est que médiocrement. *Subdulus.* C'est un finet dont on découvre aisément les artifices. Il est familier.

FINGA. Nom d'une ville du Japon & d'un Royaume, dont elle est capitale. *Finga.* Le Royaume de

Finga; Fingense Regnum, est dans l'île de Ximô. La ville de *Finga* est dans la partie méridionale de cette île, vers la côte orientale. MATY.

FINGART. adj. C'est un ancien terme dont les Ecuyers & les Maquignons se servoient pour signifier un cheval rétif ou ramingue. Voyez ces mots. C'est la même chose.

FINGERLA, ou VINGRELA. Bourgade des Indes, au Royaume de Visapour, sur la côte de Malabar, au nord de Goa, & à l'embouchure de la rivière de Déry.

FINIANA, ou FINANA. Bourg du Royaume de Grenade en Espagne. *Finiana*, anciennement *Accitum.* Il est environ à trois lieues au midi de Baça. MATY.

FINICHIA. Bon bourg de l'île de Candie. *Phanicus portus*, c'est à-dire, Port des Phéniciens. *Finichia* est une corruption du Latin *Phanicus.* Il est sur la côte méridionale de l'île, dans le territoire de la Canée, & à cinq lieues au sud de la ville de ce nom. MATY.

FINIMENT. s. m. Terme de Peinture, qui se dit des ouvrages bien finis, & particulièrement de ceux qui sont en émail. Il y a un grand finiment dans cet ouvrage. FEL. *Nihil deest, nihil foret adjici.*

☞ FINIR. v. a. Mettre la dernière main à un ouvrage. *Perficere, extremam manum adhibere.* Achever & terminer ont leurs nuances particulières. On achève, dit M. l'Abbé Girard, ce qui est commencé, en continuant d'y travailler; on finit ce qui est avancé, en y mettant la dernière main; on termine ce qui ne doit pas durer, en le faisant discontinuer; de sorte que l'idée caractéristique d'achever est la conduite de la chose jusqu'à son dernier période, & celle de terminer, est la cessation de la chose. Voyez ACHEVER & TERMINER.

☞ FINIR se place particulièrement à l'égard de l'occupation passagère; on souhaite qu'elle soit finie par l'envie de s'en donner une autre, ou par l'ennui d'être toujours appliqué à la même. Les personnes extrêmement prévenues en leur faveur, ne donnent guère de louanges aux autres sans finir par un correctif satyrique.

☞ FINIR, cesser & discontinuer, considérés comme synonymes, sont aussi distingués par des nuances particulières. On finit en achevant l'entreprise. On cesse en l'abandonnant. On discontinue en l'interrompant. Pour finir son discours à propos, il faut le faire un moment avant que d'ennuyer. Voyez CESSER & DISCONTINUER. L'homme est né pour la peine; il n'a pas fini une affaire, qu'il lui en survient une autre; il a beau chercher le repos & la tranquillité, la Providence ne lui permet pas en cette vie de cesser de travailler; & si l'ennui & l'épuisement lui font quelquefois discontinuer son labeur, ce n'est pas pour long-temps; il est bientôt contraint de retourner à sa tâche, & de reprendre la charrue. Il ne faut rien commencer qu'on ne puisse finir. Finir une affaire, finir les jours.

☞ FINIR, dans les arts, présente la même idée. C'est mettre la dernière main à un ouvrage, en sorte qu'il ne retourne plus à l'ouvrier. Ce dernier travail est différent dans les différens arts.

☞ FINIR, en Peinture, c'est ne rien laisser d'indécis dans un tableau, & en bien arrêter toutes les parties. On le dit aussi des ouvrages d'esprit. Ce Peintre, cet Auteur ont de beaux desseins; mais ils ne finissent point leurs ouvrages. Finir, dans ce sens, ne suppose point nécessairement la perfection. Voyez FINI.

☞ FINIR, se dit quelquefois absolument. Finissez de parler, d'écrire. Les Chicaneurs ne finissent point. Lucien a cela des Déclamateurs, c'est qu'il veut tout dire, & qu'il ne finit pas toujours où il faut: ce vice vient de trop d'esprit & de savoir. La Reine de Suède ayant écouté une longue harangue, dit qu'il falloit qu'elle donnât quelque chose à l'Auteur, parcequ'il avoit fini. COLOM.

☞ FINIR est aussi neutre, & signifie prendre fin. Tous les

Les Êtres *finiront* un jour. Son bail *finira* à Pâques. La vie *finit* en peu de temps.

☞ Dans ce sens, il signifie quelquefois mourir. *Mori, diem claudere*. Il aime mieux *finir* par une action de courage, que de vivre par lâcheté. ABL. La seule pensée qu'il faut *finir*, & que la mort s'approche à chaque pas, est bien propre à inspirer le dégoût du monde. S. EVR.

FINI, 1^{re} part. *Finitus, clausus, perfectus*. Il a toutes les significations de son verbe.

☞ FINI, dans les arts, se dit, non-seulement comme opposé à commencé, mais comme synonyme de parfait, perfectionné. On le dit dans ce sens des ouvrages de Peinture, de Sculpture, de Gravure, &c. & par figure, des ouvrages d'esprit. On dit d'un tableau, que c'est un ouvrage *fini*, qu'un Poëme est *fini*; ce qui signifie que l'Auteur y a mis la dernière main, qu'il est perfectionné, bien travaillé. Voilà ce qu'on dit ordinairement. Cependant *parfait* & *fini* ne présentent point la même idée. Le *parfait*, dit M. l'Abbé Girard, regarde proprement la beauté qui naît du dessein & de la construction de l'ouvrage, & le *fini*, celle qui vient du travail & de la main de l'Ouvrier: l'un exclut tout défaut, & l'autre montre un soin particulier, & une attention au plus petit détail. Dans ce sens, un tableau *fini* peut être mauvais. Les Anciens se sont plus attachés au *parfait*, & les Modernes au *fini*. Tacite fait des tableaux trop *finis*, où il ne manque rien à l'art, mais où il donne trop peu au naturel.

☞ FINI, en Grammaire est adj. On divise les modes des verbes en mode infinitif & en modes *finis*, c'est-à-dire, déterminés, appliqués. Voyez MODE.

☞ On dit aussi, sens *fini* ou déterminé, par opposition à sens vague & indéterminé.

☞ On dit aussi, sens *fini*, c'est-à-dire, sens complet ou achevé. Le sens d'une période est *fini*, lorsque l'esprit n'attend plus d'autre mot pour en comprendre le sens.

FINI, 1^{er}, qui est limité, déterminé, borné. *Finitus, certus, intra limites conclusus*. Un être *fini*.

☞ En Philosophie & en Géométrie, une grandeur *finie*, est celle qui a des bornes; un nombre *fini*, est celui dont on peut exprimer la valeur; une progression *finie*, qui n'est composée que d'un certain nombre de termes.

FINISSEMENT. f. m. Achèvement, dernière perfection d'un ouvrage. *Finis, perfectio, conclusio*. Une peinture qui a tous ses *finissemens*. POMÉY. Terme inusité.

☞ FINISSEUR. f. m. Dans l'Horlogerie on donne ce nom à l'Ouvrier qui finit les mouvemens des montres & des pendules.

FINISTERRE. Nom d'un cap & d'un bourg. *Finisterra*: Le Cap de *Finisterre, Finisterra promontorium*, anciennement *Norium, Celticum* ou *Artabrum promontorium*. Cap de Galice en Espagne. C'est le plus avancé dans l'Océan Atlantique qui soit en Europe. C'est pour cela que dans des siècles où l'on ne connoissoit point de continent à l'occident du nôtre, on appela ce Cap, le bout du monde, *Finis terra*, d'où s'est fait *Finisterre*.

FINITEUR. f. m. *Finitor, horizon*. Terme d'Astrologie. C'est ainsi que plusieurs appellent l'horizon, parcequ'il termine ou finit la vue. C'est aussi ce qui l'a fait nommer horizon, qui signifie en Grec ce que *finitor* signifie en Latin & *finiteur* en François: ἔσσις, *finio*.

On appelle aussi dans le Manège, *finiteur*, le bout de la carrière.

FINITO. f. m. Terme de Commerce. C'est l'arrêté où l'état final d'un compte. Il est redevable de tant par le *finito* de son compte.

Ce mot est Italien, comme la plupart des termes de commerce, parcequ'il est les Italiens qui l'ont réduit en art, & qui en ont appris les termes aux autres nations de l'Europe. ☞ Peut-être est il simplement emprunté du Latin. Au reste, il est plus usité parmi les Financiers que dans le commerce, où

les termes de foudre, de bilan & de balance sont plus usités.

FINLANDE. Grand pays de l'Europe septentrionale. *Finlandia, Finnonia, Finnia, Eningia, Feningia, Finningia*. La *Finlande* est bornée au nord par la Laponie Suédoise, au levant par la Moscovie, au midi par l'Ingrie & par le Golfe de *Finlande*, & au levant par celui de Bothnie. On la divise en huit Provinces. La Cajanie, la Bothnie orientale, la *Finlande* propre, la Nilande & la Carélie se trouvent sur les côtes. Les trois autres, qu'on nomme la Tavasthie; le Savolax & la Kexholmie, sont dans les terres. Ces trois dernières Provinces sont fort coupées de lacs & de marais. En général, néanmoins la *Finlande* passe pour un pays fertile en grains & en pâturages. Il y a aussi des mines de divers métaux. La *Finlande* a eu autrefois ses Rois particuliers, maintenant elle a titre de Duché, & dépend de la Couronne de Suède, depuis 1384, qu'Eric, Roi de Suède, la subjuga.

La *Finlande* propre, qui est une des sept Provinces du Duché de *Finlande*, a la Cajanie au nord, la Tavasthie & la Nilande au levant, le Golfe de *Finlande* au midi, & celui de Bothnie au couchant. On la divise en méridionale & en septentrionale. Biorneborg est la seule ville remarquable qui se trouve dans la septentrionale. Abo, capitale de tout le Duché, est dans la méridionale.

Le Golfe de *Finlande, Finnicum mare, sinus Finnicus*; est la partie la plus orientale de la Mer Baltique, entre la Livonie & l'Ingrie au midi, & la *Finlande* propre avec la Carélie au nord: il s'étend de l'ouest à l'est.

Ce nom est le même que *Feinland*, mais un peu changé, suivant l'analogie de notre langue. *Feinland*, dans les langues du Nord, est un mot composé de deux autres, qui signifient *beau pays*:

FINLANDOIS: Peuples de *Finlande. Finlandus, Finnus, Eningus, Feningus, Finningus*. Quatre Peuples composoient l'ancienne nation *Finlandoise*, & occupoient la *Finlande*. Les Finnes ou *Finlandois* propres, & les Scitres qui occupoient les côtes du Golfe de Bothnie, les Carbarines & les Hitres étoient au levant des deux premiers. MATY. Les *Finlandois* sont fort différens des Suédois, & pour les mœurs; & pour le langage. Voyez la XV^e Lettre du Pape Alexandre III sur le Christianisme des *Finlandois* dans le XII^e siècle.

FINMARCHIE: Contrée de Norvège, dans le nord de l'Europe: *Finmarchia*. La *Finmarchie* s'étend tout le long de la côte du Gouvernement de Wardhuis, & renferme les îles de Magger ou de Tonnacs; de Suroy & quelques autres. La *Finmarchie* n'est qu'un affreux désert, qui n'a, ni bourgs, ni villes: On dit que la plupart de ce pays n'a point de propriétaire, & que ceux qui en cultivent quelque morceau, en retirent les fruits. Au reste, il faut dire *Finmarchie*, & non pas *Finmarche*; c'est l'usage sur lequel Maty s'est trompé. La *Finmarchie* se divise en septentrionale & en méridionale. Celle-ci est aux Danois & l'autre aux Suédois.

Ce mot est composé de *fin*, beau, & *marchia*; marche, qui signifie confins, limites, extrémités.

FINMARCHOIS, OISE. f. m. & f. Originaire, habitant de la *Finmarchie. Finmarchus, Chadenus* ou *Cadenus*; car les *Finmarchois* sont le peuple que les Anciens nommoient *Chadenus* ou *Cadenus*. La plupart des *Finmarchois* sont encore idolâtres. Ils ont un Dieu particulier: peut-être est-ce le Finnus des anciens Saxons. Les *Finmarchois* sont tous couverts de peaux en hiver; ils ne laissent à leurs habillemens qu'une petite ouverture pour les yeux. Toute leur occupation est de paître les bestiaux; ou de chasser pour vendre les peaux & les fourrures aux Suédois, dans les foires qui se tiennent deux fois l'année dans la Province de Jemprland. AUDIFFRET; T. I. MATY: CORN. HOFFMAN.

FINNIE; ou FINNINGIE: Voyez FINLANDE.

FINNOIS, OISE. f. m. & f. & adj. *Finlandois*; qui est

de Finlande qui appartient à la Finlande. *Finus*, *a. Finnicus*, *a, um*. Nous partîmes de Tornéo le Vendredi 6^e Juillet, avec une troupe de soldats *Finnois*. MAUPERTUIS.

Ce mot est-il plus dans l'usage que *Finlandois*? Non sans doute. Il faut donc retenir celui-ci, qui d'ailleurs s'entend mieux.

FINO. Porto *Fino*. Voyez FINÉ.

FINOPOLI. Ville ancienne, maintenant réduite en village. *Phinopolis*. Quelques-uns la nomment *Filopolis*, ou même *Elipoli*, au rapport d'Hoffman. *Filopoli* est dans la Romanie, Province de Turquie en Europe, sur la mer noire du Delcon ou Dercon, du côté du midi. C'étoit autrefois une ville de la Thrace, située sur le promontoire qu'on nommoit *Philius*.

Ce nom signifie, ville de *Phinée*: il est Grec, composé de *φινός*, *Phinée*, fils d'Agenor, ou, selon Hérodote, de Phœnix & de Cassiopée, qui la bâtit, ou qui la découvrit, ou à l'honneur duquel on lui donna ce nom, & de *πολις*, ville. Pour *φινός*, *Phineus*, c'est un nom Phénicien, & apparemment le même que *פִּינָהס*, *Phinhas*, selon la prononciation Hébraïque & Massorétique, & *Phinées*, selon celle des Interprètes Grecs & Latins, d'où il est aisé qu'on ait fait *φινός* en Grec *Phineus*.

FINOT D'HIVER. Voyez FRANC-RÉAL.

FIN-PORTER. *f. m.* Vieux mot. Requête ou aveu des proches parens de la partie, qui consentoient qu'un rel se chargéât de la poursuite d'une affaire, & se déclaroient parties, en cas que celui-là ne pût achever la poursuite. *Vadimonii species*, *Vadimonium*. LOBINEAU, *Gloss.* Et emprenez l'ajournement connu demanda celui de Tournemine, *fin-porter*, ou requête des cousins & prochains dudit feu de Beaumanoir, à qui réponds en pût compéter & appartenir, lequel *fin-porter* ou requête fut jugé. *Id. T. II, p. 664, dans un Acte de 1386.*

FINSTERWALD. Petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Lusace.

F I O.

FIOLANT ou FIOLENT, paroît d'abord avoir été dit par une espèce de *digamma* pour *violent*. Mais à examiner de plus près la véritable signification du mot, on sent que *fiolant* est un synonyme François du Latin *confidens*, qui se fie trop sur soi. *Fiolant* ne se trouve que dans le seul Dictionnaire François-Italien d'Oudin: *Fiolant, che fà del bravo. Glossaire Bourguignon, au mot Fiolant*. Les Champenois s'accordent avec les Bourguignons sur ce mot-là, & sur beaucoup d'autres. Ceux qui se servent de ce terme en François, ne l'emploient point pour signifier un *Présumptueux*, mais pour exprimer un homme qui fait le brave, & ce qu'on appelle aujourd'hui un Brétailleur. C'est dans ce sens que le Cardinal du Perron s'en est servi. Le courage ne consiste pas à faire les *fiolans*, ni à se battre en duel, il consiste à résister aux difficultés, aux fatigues, aux travaux des longs voyages, aux rochers, aux mers, à combattre contre les nécessités. *Perroniana*, au mot *Courage*.

FIOLE, ou PHIOLE. *f. f.* Petite bouteille de verre dont on se sert particulièrement chez les Apothicaires, dans laquelle ils envoient leurs médecines, potions ou sirops aux malades. *Ampulla vitrea, phiala*. Voy. PHIOLE.

FIOLER. *v. n.* Boire, vider les fioles; comme *flaconner*, vider les flacons; *chopiner*, vider les chopines, & *pinter*, vider les pintes.

Les deux premiers mots ne sont que dans le Dictionnaire Comique, & les deux autres, principalement *chopiner*, se trouvent par-tout. Ils sont tous quatre du style populaire.

FIONDA. Ville de la Natolie en Asie. *Fionda*, anciennement *Phafelis*, *Phaselide*. Pomponius Méla, *L. I, C. 14*, la place sur la frontière de Pamphylie, au-delà des deux fleuves appelés Cestros & Cataractes. D'autres la mettent dans la Lycie, & d'autres dans la Cilicie, parceque d'abord elle fut habitée

par des Lyciens, & fut attribuée à la Lycie. Les Pamphyliens s'étant rendus maîtres de toute cette côte de l'Asie mineure, elle fut censée de la Pamphylie, quoique ses habitans fussent Lyciens. Ensuite leur situation avantageuse les ayant invités à faire la piraterie comme les Ciliciens, ou du moins ayant donné de leur part retraite aux Pirates, & rompu leur alliance & leurs liaisons avec les autres Lyciens, pour se joindre aux Ciliciens, ils furent mis au nombre des villes de Cilicie. Servilius la ruina; & du temps de Lucain, elle étoit fort petite & fort déserte, comme il paroît par ce qu'il en dit dans sa *Pharsale*, *L. VIII, v. 251*. Au temps de Strabon, elle s'étoit rétablie, & Penconius Pedianus dit, que c'étoit une des grandes villes de Cilicie. Voyez Vossius sur Méla. Dans la suite elle eut un Evêque. Aujourd'hui *Fionda* est fort déchue. Elle est sur le Golfe de Satalia, environ à 20 lieues de la ville de ce nom du côté du couchant. MATY. Méla dit qu'elle fut bâtie par Mopsus.

FIONIE. Île du Danemarck. *Fionnia*. On la nomme aussi *Funen* & *Fuinen*. Elle est entre le grand Belt qui la sépare de l'île de Zélande & le petit Belt, qui la sépare de la Jutlande septentrionale. Sa figure approche d'un ovale. Elle peut avoir 14 lieues de long, & dix dans sa plus grande largeur. La *Fionie* est fertile en blés, & produit quantité de pommes, dont on fait du cidre. On y fait aussi de l'hydromel. Les chevaux de *Fionie* sont estimés en Allemagne. La *Fionie* est un des principaux Gouvernemens de Danemarck, & l'appanage du fils aîné des Rois. Ses villes sont Odenzée, capitale, Nibourg, Schwimberg, Middelfar & Assens.

Olaus Magnus & Stephanus, dans ses Notes sur le Grammairien Saxon, *p. 19*, disent que le nom de *Fionie* vient de *Fion*, qui signifie séparation, parcequ'elle est séparée de la terre-firme & de l'île de Zélande par deux détroits. Peut-être lui donna-t-on ce nom, parceque c'est une séparation que fit la mer d'une portion de la Zélande ou de la Jutlande, qu'elle sépara, qu'elle détacha, & dont elle fit une île particulière.

FIONISSI. Voyez FOGNISSI.

FIONOUTS. *f. m.* Herbe de l'île de Madagascar, qui a l'odeur du mélilot, dont les feuilles sont fort grasses & les fleurs jaunes. Les femmes appliquent cette herbe sur les parties de leur corps dont elles veulent faire tomber le poil. Elles la brûlent aussi quand elle est verte, pour en tirer les cendres, qui se mettent toutes en pain étant brûlées. Ces cendres sont employées dans la lessive.

FIORE. Petite rivière de Toscane. *Flora*, anciennement *Offa*. Le *Fiore* a sa source dans le Siennois, passe près de Sovana & des ruines de Castro, & se décharge dans la mer de Toscane, au couchant de l'Arno. MATY.

FIORINZO. *San Fiorenzo*. Petite ville de l'île de Corse, *Sancti Florentii fanum*. En François nous dirions Saint-Florent. *San Fiorenzo* est situé dans la partie septentrionale de l'île, sur le Golfe Nébio, à deux lieues de Bastia. Il est mal peuplé, à cause du mauvais air. L'Evêque de Nébio y fait sa résidence, depuis que Nébio est ruiné. On prend *San Fiorenzo* pour l'ancienne *Canelate*, *Canelata* ou *Canellata*. MATY.

On donne le même nom à une rivière de Corse qui se décharge dans le fond du Golfe de Nébio. *Fluvius Sancti Florentii*, & dans Ptolomée, *Volterius fluvius*. On le donne aussi au Golfe de Nébio. Voyez NÉBIO.

FIORINZUOLA, ou FIRENZUOLA. Village du Royaume de Naples, qui fut autrefois une ville Episcopale de la Pouille. *Florentia*, *Florentinum*, *Farentinum*. Ce lieu est dans la Capitanate, près de Nocera, à l'Evêché de laquelle le sien a été uni.

FIORINZUOLA, ou FIRENZUOLA. Petite ville de la Romagne Florentine en Italie. *Florentiola*. Elle est dans l'Etat de Buffeto, qui fait partie de celui de Parme, entre Plaisance & Parme.

F I Q.

FIQUE. f. f. Par ma *fique*. Sorte de jurement, pour dire, par ma foi. Molière le met dans la bouche de Pierrot, en parlant de Dom Juan, *Act. 2, Sc. première* du Festin de Pierre. « Tout gros Monsieur qu'il est, » il seroit par ma *fique* nayé, si je n'avois été là. « Nous disons aussi, par ma *fi*, qui est une abréviation de par ma *fique*. RABELAIS, *liv. 1, chap. 7*. Une des Gouvernantes de Gargantua m'a dit, jurant sa *fi*, qu'au seul son des pintes & des flacons, il entroit en extase, comme s'il goutoit les joies du Paradis... MÉNAGE, *Dict. Etym. au mot FIQUETTE*.
FIQUETTE, par ma *fiquette*. Serment que font beaucoup de femmes, & sur-tout en Provence. Elles ne l'entendent pas. Il vient de *ficha* ou *fichetta*, terme obscène chez les Italiens. Voyez MÉNAGE.

F I R.

FIRANDO. Ville & Royaume du Japon. *Firandum*. La ville de *Firando* est dans une petite île, située sur la côte occidentale de celle de Xinio, vers le nord. Le Royaume de *Firando*, *Firandense Regnum*, dont elle est capitale, en prend son nom. Le P. Bouhours appelle cette ville le Port de *Firando*. Le Roi de *Firando*, à qui les Portugais firent entendre combien celui qu'ils lui présentoient, (S. François Xavier) étoit puissant auprès de leur maître, le traita d'autant plus favorablement, qu'il fut que le Roi de Cangoxima l'avoit obligé de sortir de ses états. BOUH. En moins de vingt jours, il baptisa plus d'Infidèles à *Firando*, qu'il n'avoit fait en toute une année à Cangoxima. Id.

FIRENZUOLA. Voyez FIORENZUOLA.

FIRKIN, ou BARILLET. f. m. Mesure dont on se sert en Angleterre pour les liquides. Il est plus ou moins grand, suivant les diverses liqueurs qu'il contient.

FIRMAMENT. f. m. Le huitième ciel, la huitième sphère, où les étoiles fixes sont attachées. *Firmamentum*. On l'appelle le huitième ciel par rapport aux sept ciels des sept Planètes qu'il environne. Outre le mouvement journalier d'Orient en Occident, autour des poles de l'Ecliptique, il a un second mouvement opposé au mouvement journalier, & qui se fait d'Occident en Orient. Il achevera ce second mouvement en 25412 ans, selon Tycho-Brahé; en 36000 ans, selon Ptolémée; en 25800 ans, selon Copernic, après lesquels les étoiles fixes retourneront au même point où elles étoient au commencement. La hauteur du *firmament* est incompréhensible à l'esprit humain. Kepler soutient qu'il faut qu'il soit éloigné de nous de plus de 600 millions de lieues. Les ciels racontent la gloire de Dieu, & le *firmament* publie l'excellence des œuvres de ses mains. PORT R.

En Poésie, on dit les feux du *firmament*, pour dire, les étoiles.

Il y a plusieurs endroits de l'écriture, où le mot de *firmament* s'entend quelquefois de la moyenne région de l'air. Plusieurs Anciens ont cru, aussi-bien que les Philosophes modernes, que le *firmament* étoit d'une matière fluide. Mais il paroît que ceux qui lui ont donné le nom de *firmament*, croyoient qu'il étoit d'une matière solide.

FIRMAMENT. Ornement de pierreries que les femmes & les filles de qualité mettent dans leurs cheveux autour de leur tête. On lui a donné ce nom par abus, parcequ'il est orné de diamans; qui étincellent comme les étoiles du *firmament*.

FIRMAN. f. m. Terme de Relations. On appelle aux Indes les lettres-patentes du Prince, les passe-ports ou permissions de trafiquer que les Princes accordent aux Marchands étrangers, *Firman Royal. Diploma Regium*.

FIRMANO. Voyez FERMO.

FIRMIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de Secte. *Firmianus, a*: On donna ce nom au quatrième siècle en Afri-

que à la plus grande partie des Donatistes. Pendant la guerre du tyran Firmus, Capitaine Maure, qui se révolta contre Valentinien en 372, les Donatistes Rogatistes furent vivement persécutés par le grand corps des Donatistes, à qui, pour ce sujet, ils donnerent le nom de *Firmiens*. C'est ce que saint Augustin nous apprend. FLEURY, *Histoire Eccl. Liv. XIX, n. 53*.

FIRMIER. f. m. Fil d'argent doré sans soie, que les Grecs de Constantinople portent en Moscovie, parmi les marchandises qu'ils y échangent contre des pelletteries.

FIROUZABAD. Ville de Perse, située, selon les Géographes du pays, à 82 degré. 32 m. de longitude, & à 30 degré. 10 m. de lat.

FIROUZCOUH. Ville de Perse, dans la Province de Tabarestan ou de Mazandran.

F I S.

FISARDO. Monte *Fisardo*. Nom d'une montagne du Royaume de Naples. *Elibanus mons*. Le Monte *Fisardo* est dans la Calabre ultérieure près de Sévérino. MATY.

FISC. f. m. Trésor du Roi ou de l'État; où vont toutes les choses qui tombent par quelque raison en la main publique. *Fiscus, ararium*. Ce Domaine a été adjudgé au *fisc* par un tel arrêt. Il faut juger contre le *fisc* dans les questions douteuses. LE MAI. La cause du *fisc* est mauvaise sous un bon Prince: Id. On allie que Trajan ne fit jamais la moindre injustice en faveur du *fisc*; qui est le nom que l'on donnoit alors au Trésor & au Domaine particulier de l'Empereur. Ce *fisc*, dit Plin, n'a jamais tort que sous un bon Prince. Mais, ni le *fisc*, ni le trésor public, n'avoient point de privilège sous Trajan. TILLEM. *Emp. II, p. 151*. Par le Droit civil, il n'y a que le Souverain qui ait droit d'avoir un *fisc* ou un trésor public: A Rome, sous les Empereurs on appelloit *ararium*, les revenus destinés à subvenir aux charges de l'Empire, & *fiscus*, ceux qui étoient destinés à l'entretien du Prince en particulier. Ces deux sortes de Domaines sont mêlés & confondus en France, & tous les revenus du Roi sont compris sous le nom de *fisc*. Un privilège du *fisc*, c'est d'avoir la préférence sur tous les créanciers chirographaires, & non pas sur les créanciers hypothécaires. Les Seigneurs féodaux qui ont droit de faire rendre la Justice, ont aussi un *fisc*. Dans les choses lucratives, le *fisc* est traité moins favorablement que les particuliers; mais dans les choses onéreuses, il leur est préféré: Quand on dit que l'Eglise n'a, ni *fisc*, ni territoire, le sens de ces paroles, est que l'Eglise ne peut, ni confisquer; ni bannir. Il parut; il y a quelques années, à Zell en Allemagne, un Recueil des écrits de plusieurs célèbres Jurisconsultes sur les vrais & sur les faux privilèges du *fisc*, intitulé: *Tractatus selecti de privilegiis & pseudo-privilegiis fisci*.

Autrefois le *fisc*, (*fiscus*) étoit différent du trésor public, *ararium*. Le *fisc* appartenoit au Prince, & le trésor public au peuple. Cette différence entre ces deux choses, que l'on remarque dans l'Empire Romain, ne se trouve point en France, où le Roi dispose avec une autorité souveraine du trésor public pour le bien de l'État. Le Domaine du Roi est ce qu'on peut appeler *fisc*, dans le sens que les Romains donnoient au mot *fiscus*:

FISC, se prend encore pour tous les biens qui appartiennent au Prince, de quelque nature qu'ils soient; & en particulier pour les fonds que nous appelons le *domaine*.

FISC. On le dit aussi pour signifier les Officiers chargés de la conservation des droits du *fisc*: ACAD. FRANÇ. **FISÉ**, signifie aussi l'intérêt du public, des Mineurs, des Hôpitaux & des Communautés qui sont sous la protection du Roi & des Officiers qu'il commet à cette fin. Les Avocats-Généraux parlent en toutes les affaires pour l'intérêt du *fisc*. Il est fait mention dans quelques Auteurs du *fisc* de l'Evêque.

Ce mot vient du Latin *fiscus*, qu'Isidore, Papias & Joannes de Janua, disent signifier un sac public, ou plutôt un panier d'osier ou de jonc que portoient

les Receveurs, pour y mettre la finance du trésor public. Il est dérivé du Grec *φισκος*, qui signifie un grand panier, & qui a été pris figurément pour le trésor public. MÉNAGE. Du Cange dit, que *fisco* a été dit aussi pour une paillasse, laquelle est aussi appelée *faccus* dans la Règle des Templiers.

FISCAL, ALE. adj. Qui se dit au Palais de tout ce qui concerne l'intérêt du Roi, d'un Seigneur particulier ou du public. *Fiscalis*. Maintenant le Procureur & Avocat *Fiscal*, se disent seulement des Officiers des Sièges subalternes ou des Seigneurs, & qui ont soin de l'intérêt public. Dans les Présidiaux, on les appelle *Procureurs & Avocats du Roi*, & dans les Cours souveraines, *Avocats & Procureurs-Generaux*. Mais quoiqu'ils aient changé de nom, ils n'ont pas changé de fonction. On appelle même en Angleterre & en Hollande, le *Fiscal*, celui qui a en main la défense de l'intérêt public. C'est l'Empereur Adrien qui créa la charge d'Avocat *Fiscal* dans l'Empire Romain.

On dit d'un homme fort attaché à ce qui regarde l'intérêt du fisc, qu'il est extrêmement *Fiscal*.

FISCALIN, INE. adj. ou f. m. & f. Qui appartient au fisc. *Fiscalis*. On dit plus communément *Fiscal*. On appeloit autrefois *Fiscalin*, le Fermier ou Receveur du fisc. On donnoit aussi le nom de *Fiscalins* aux serfs qui étoient du fisc du Roi ou de quelqu'autre Seigneur.

FISCELLE ou **FISELLE**. Voyez **FICELLE**.

FISCELLE. f. f. Vieux mot. Petit panier. *Fiscella, fiscellus*.

Ou à *tyssir* (pour fromages former)
Petits paniers & ficelles de jonc. MAROT.

FISCELLO, Monte *Fiscello*. Voyez **SIBYLLE**, montagne.

FISCEN. Petit pays du Japon, dans l'île de Ximo. Il a deux péninsules qui ne lui sont jointes que par un Isthme assez étroit.

FISCHAUSEN. Petite ville de la Prusse Ducale. *Fischusa*. Elle est dans l'Ambie, sur la côte septentrionale du Frisch-Haff. *Fischausen* est éloigné de trois lieues de la forteresse de Pilaw, & de huit ou neuf de Königsberg, du côté de l'ouest.

FISCHBACH ou **VISP**, par contraction, prononcez **FISP**. Bon bourg de Suisse, dans le Haut-Valais ou Département auquel il donne son nom, qu'il prend lui-même d'une rivière qui se jette là dans le Rhône, sur la rive gauche duquel ce bourg est situé.

FICHER, les *Fichers*. Milice de nouvelle création. Corps de troupes légères, qui tire son nom de son Colonel ou Commandant, créé par Ordonnance du premier Novembre 1743, d'abord de 400 hommes, porté à 600 en 1744, réduit, en 1749, à une Compagnie d'Infanterie & une de Cavalerie, porté à 500 hommes en 1756, & en 1757 à 1200, en seize Compagnies, avec la liberté de recevoir des fournisseurs, par Ordonnance du 15 Août même année.

FISCIO, ou **PHISCIO**, ou **FISCIA**. *Fhusca, Fusca*. C'étoit autrefois une ville Episcopale, c'est maintenant un bourg de la Natolie propre, sur la côte, vis-à-vis l'île de Rhodes. Les Cartes de Sanson l'appellent *Pischio*, mais mal. MATY. *Fiesco*, ou *Fiscia*, ou *Phiscio*, *Fiscio*, ou *Fischio*, est son vrai nom.

FISMES. Petite ville de France, en Champagne, dans le Rhémois. *Fima, ad fines, Fines*. On dit que ce qui lui a fait donner ces deux noms, qui signifient bornes, termes, c'est que là étoient les bornes du Rhémois, ou parcequ'il y a près de cette ville une pierre qui marque les bornes des Evêchés de Rheims, de Laon & de Soissons; car pour les deux premiers noms Latins, ils sont modernes, forgés sur le François *Fismes*, qui n'est qu'une corruption du mot *Fineo*, qui est son vrai nom Latin. *Fismes*, que quelques-uns écrivent *Fimes*, situé sur la Veste, *ad Vidulam*, est aux confins de l'Île de France, entre Rheims & Soissons. Il y a eu deux Conciles à *Fismes*, en 881 & en 935, dans l'Eglise de Sainte Macre qui a illustré ce lieu par son martyre. Sanson croit que *Fismes* est la *Bibrax* des Anciens, que d'autres placent au

bourg de Braine, entre *Fismes* & Soissons. De Valois écrit *Fismes*. Voyez *Notit. Gall. p. 194. Long. 21 d. 25 m. lat. 49 d. 18. m.*

FISOLÈRE. f. f. Bateau de Venise, si léger, qu'un seul homme pourroit le porter sur ses épaules.

FISSIMA. Ville célèbre du Japon, à seize lieues d'Osacca & à trois lieues de Méaco.

FISSIPÈDE. adj. m. & f. Qui se dit des quadrupèdes qui ont le pied divisé en plusieurs doigts, comme le chien, le chat, le loup, &c. par opposition à solipède, qui se dit des animaux dont le pied est d'une corne continue, comme le cheval, l'âne, le mulet, &c. *Fissipes*. Animal *fissipède*.

FISSURE. f. f. Terme d'Anatomie. Ce mot, dans le sens le plus usité, signifie la division des viscères en lobes. Celle du cerveau, par exemple, formée par le sillon étroit & profond qui se trouve entre le lobe antérieur & le lobe moyen de chaque côté, se nomme *fissure* de Sylvius, du nom de l'Anatomiste qui l'a remarquée le premier.

FISSURE. Terme de Chirurgie. Fracture longitudinale d'un os, ou solution de continuité d'un os qui est seulement fêlé ou fendu. Elle est de deux sortes; l'une apparente, appelée *σαγμα* ou *ε'ζ'ις* en Grec, *scissura* en Latin, & l'autre est si petite qu'elle ne paroit pas, & se nomme *τριχίμιος* ou *τριχιάσις*, *capillaire*, parcequ'elle ressemble à un cheveu. Les causes de la *fissure* sont la chute, le saut, & la contusion d'un membre contre quelque corps dur. La *fissure* se fait en la partie où a été donné le coup, ou en la partie opposée à celle qui a été frappée. Celle qui est en la partie opposée, s'appelle *contre-fente* ou *contre-fissure*, *ἀπώρυμα* en Grec, *resonatio* en Latin. Les vieillards sont plus sujets aux *fissures*, parcequ'ils ont les os secs & arides. Quand on connoît les *fissures*, ce sont les plus aisées à guérir de toutes les fractures; mais si on ne les connoît pas, si on les néglige, & si on ne les traite pas méthodiquement, elles traient après soi un ulcère; & si la carie survient aux *fissures*, elles sont pour lors très-dangereuses, & il faut en venir à l'extirpation du membre.

On appelle autrement la *fissure*, *fente*.

FISTELLE. Nom que les Bérébères donnent à Tefza. Voyez **TEFZA**.

FISTON. f. m. *Nebulo, verbero*. POMMEY. Ce terme n'est point en usage à Paris. Il ne l'est apparemment qu'en quelques Provinces.

FISTULE. f. f. Terme de Médecine. C'est un ulcère calleux, profond & caveux, qui, d'une entrée étroite, se termine en un fond large & spacieux, rendant pour l'ordinaire une matière âcre & virulente. *Fistula*. Les *fistules* attaquent indifféremment toutes les parties du corps, particulièrement le trou lacrymal, la poitrine, l'anus, &c. La cause des *fistules* en général vient presque toujours d'un ulcère tortueux, qui est formé & entretenu par la partie du sang la plus âcre & la plus salée. La cure de la *fistule* consiste à consumer le calus, & à consolider ensuite l'ulcère avec des mondificatifs & des sarcotiques convenables.

Les anciens ont donné le nom de *fistule* à ces sortes d'ulcères, à cause de la ressemblance qu'ils ont par leur profondeur avec une flûte, qui est longue & creuse, & que les Latins appellent *fistula*.

FISTULE DE L'ANUS, est une *fistule* qui vient au fondement; elle est de quatre sortes: l'une est dite *borgne interne*, l'autre *borgne externe*, la troisième *complète* & la quatrième à *clapiers*. La *borgne interne* est ouverte au-dehors, & n'a point d'ouverture dans le rectum. La *borgne externe* est ouverte dans l'intestin, & fermée au dehors. La *complète* est ouverte à l'anus & à l'intestin. La quatrième est à *clapiers* ou à plusieurs sinus, lesquels se déchargent dans un sac qui en est comme la source & le concours.

FISTULE LACRYMALE, est une *fistule* qui vient au grand coin de l'œil. *Agilo*. C'est un petit ulcère calleux & profond à l'endroit où est la glande lacrymale. La *fistule lacrymale* vient souvent & toujours même, selon M. Dionis, après un abcès qui s'y forme; ce qui cause ensuite un ulcère qui dégénère en *fistule*.

Un Chirurgien François, nommé Anel, a trouvé une nouvelle manière de guérir les *fistules lacrymales*, sans avoir recours au bandage compressif, au caustique, au fer, ni au feu. Il a découvert que le pus sortoit par les points lacrymaux, & a trouvé le secret d'introduire par ces points, dans le sac lacrymal, une sonde & une seringue d'une délicatesse inconcevable.

Outre la *fistule lacrymale*, il y en a d'autres qui attaquent les paupières en différens endroits. Quelques-unes viennent au-dessous du globe de l'œil après un abcès. De plus, lorsqu'il se trouve une tumeur serophuleuse sur la partie inférieure de l'orbite, du côté du petit angle, cette tumeur venant à abcéder, la matière qu'elle contient carie l'os où elle répond, & après que la matière est sortie, la plaie devient *fistule*, si l'on n'a soin de faire exfolier l'os carié. S. YVES.

M. Petit distingue trois différentes maladies, auxquelles on donne souvent le nom de *fistule lacrymale*: savoir, la tumeur lacrymale, qui n'est point *fistule*, la *fistule* qui n'est point lacrymale, & celle que l'on doit appeler, & qui est uniquement *fistule lacrymale*.

FISTULE. Petite flûte. Voyez FLUTE.

FISTULEUX, EUSE. adj. Terme de Chirurgie, qui se dit des plaies, des ulcères où il se forme des fistules. *Fistulosus, in modum fistula cavatus*. Il faut prendre garde de ne pas laisser le séton trop long-temps dans la plaie; car elle deviendroit calleuse & *fistuleuse*. DIONIS.

FISTULEUX, EUSE, adj. Terme de Botanique, qui se dit des feuilles de plantes qui sont rondes & creuses en dedans, comme un tuyau, une *fistule*, ou une ilâte. *Fistula similis, fistulam referens*. Les feuilles d'oignon sont *fistuleuses*.

F I T.

FIT. C'est la troisième personne du prétérit indéfini du verbe *faire*. Nos anciens Auteurs se sont servis de *fit-il*, *fit-elle*; pour dit-il, & dit-elle, qui n'est plus d'usage que parmi les gens du peuple. Ils disent aussi, Ce *fit-il*, ce *fit-elle*, comme ils disent, Ce dit-il, ce dit-elle.

Ce mot vient du Latin *infit*, vieux mot, dont les Poètes se servoient au temps même de la meilleure Latinité, comme Virgile, *Enéide V, v. 708*, & ailleurs. Tite-Live s'en est aussi servi. Selon Festus, *infit* est un verbe défectif, qui signifie la même chose qu'*incipit*, il commence.

FITACHI. Ville & Royaume. *Fitachium, Fitacum*. La ville de *Fitachi* est dans l'île de Nippon, la principale de celles qui composent le Japon. *Fitachi*, situé sur la côte orientale d'une contrée nommée l'Ochio, est capitale du Royaume de *Fitachi*. Le Royaume de *Fitachi*, *Fitachiense*, ou *Fitacense Regnum*, est dans la même contrée, entre les Royaumes ou Provinces de Ximola au midi, de Nivara, au couchant, & de Vonu au septentrion. La mer le baigne du côté du levant. Voyez la Géographie du P. Brier, Jésuite.

FITADE. f. m. Nom d'homme. *Phitadius, Pheadius*. On ne fait pas difficulté de reconnoître que *Fitade*, qui est nommé le 1^{er} dans le Concile de Saragoce en 381, est S. Phébadé d'Agen, & que c'est lui encore à qui S. Ambroise écrit conjointement avec Delphin, Evêque de Bourdeaux, qui est nommé après S. Phébadé, quoiqu'il fût son métropolitain. TILLEM. *Hist. Eccl. T. VIII. p. 554*.

FITELCO. Petit lieu de Thessalie, en Grece. *Fitelcum*. Il est sur le golfe de Vollo; & quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Phehelcon*, autrement *Sperchia*. On dit aussi *Fiteleo*, & *Fiteleo*.

FITÉLEO & FITLEO. Voyez FITELCO.

F I V.

FIVATIER. f. m. Terme de Coutumes; Tenancier &

sujet du Seigneur Cavier, auquel il doit cens, rente & autres devoirs.

FIVELINGO. Contrée des Ommelandes, dans la Seigneurie de Groningue, l'une des Provinces-Unies des Pays-Bas. *Fivelinga*. Le *Fivelingo* est borné par le Hunlingo, par le terroir de Groningue, par l'Olde-Ampt, par l'embouchure de l'Em, & par une petite partie de la mer d'Allemagne. MATY. La petite ville de Dàm, & la forteresse de Delfiziil, sont les lieux principaux du *Fivelingo*.

FIUM. Et avec l'article Arabe *El fium*. Ville de la moyenne Egypte. *Fiuma*, anciennement *Abydos*; selon Gastaldus & Moletius; ce qui paroît assez probable, parcequ'on l'appelle encore aujourd'hui *Abutich*, qui paroît corrompu d'*Abydos*. Néanmoins Ortelius prend *Elsnim* pour l'ancienne *Abydos*. Quoi qu'il en soit, *Fium*, ou *Abutich*, situé sur le Nil, à douze lieues au-dessus du Caïre, est capitale d'un Gouvernement, qui porte son nom. Si c'est l'ancienne Abyde, cette ville a été fameuse dans l'Antiquité. Là étoit le Palais de Memnon, le sépulcre d'Osiris, qui y avoit aussi un temple célèbre, & les tombeaux des Grands qui aimoient à s'y faire inhumer, pour avoir leur sépulture proche de celle d'Osiris, comme Plutarque nous l'apprend dans son Traité d'Isis & d'Osiris. Long. 49 d. 4 m. lat. 29 d.

Il y a un autre *Fium* dans la haute Egypte, quarante lieues au-dessus de celui-ci.

FIUMARA DI MURO, ou DE MORO. Ancien Bourg des Brutiens, en Italie. *Fiumara muri*, anciennement *Cœnis*. Il est dans la Calabre ultérieure, sur la rivière de Cœnis, à une lieue du phare de Messine, & à trois de Régio, du côté du nord.

FIUMÉ. Voyez S. WEITH, & TERSACK.

FIUME DI NISI. En Latin *Ensis*. Petite ville de Sicile, dans la vallée de Démona, & dans le district ou territoire de Messine vers le midi.

FIUMÉSINO, ou ÉSINO. Rivière des Etats de l'Eglise en Italie. *Asis, Esis*. Le *Fiumésino* coule dans la Marche d'Ancone, baigne Jesi, & se décharge dans le Golfe de Venise, entre la ville d'Ancone & celle de Sinigaglia. MATY.

FIUNGA. Province du Japon, dans l'île de Ximo, & dans la partie occidentale, où elle tourne vers le midi, près du Royaume de Bungo, avec une petite ville de même nom.

FIUS. f. m. Vieux mot. Fils, de *filius*. Les Paysans disent encore *Fieux* pour Fils.

F I X.

FIXATION. f. f. Terme de Chimie. Opération par laquelle on rend fixe un corps volatil; c'est-à-dire, que l'action du feu fait élever & dissiper. C'est ainsi qu'on dit, la *fixation* des sels, la *fixation* du mercure. La *fixation* du mercure est une opération qui consiste à le priver de son mouvement de fluidité, à le rendre solide & dur, en sorte qu'il puisse souffrir le marteau & le feu, sans s'altérer ou se dissiper. Les Chimistes croient que s'ils avoient une vraie *fixation* du mercure, ils auroient la pierre philosophale. On le dit aussi de tout ce qui fixe, & arrête ce qui étoit de sa nature volatil, & qui résiste quelque temps au feu, & de ce qui est fixé: dans l'un, c'est l'action, ou l'opération par laquelle il fixe; dans l'autre, c'est la disposition qu'il acquiert lorsqu'il devient fixé. Selon Geber, la *fixation* est une opération par laquelle une chose volatile, & qui ne peut souffrir le feu, est rendue capable de le souffrir: & en général, c'est le changement du corps volatil en fixe; c'est à-dire, persévérant aux flammes. Les élémens pesans contribuent plus à la *fixation* que les autres.

PERFECTION DE FIXATION. Terme du Grand-Art; C'est-à-dire, incinération de la pierre, lorsqu'ayant été mise au feu des Verriers durant deux jours dans un creuset d'adaptation, qui est un creuset couvert d'un autre & luté, elle est conduite au rouge parfait.

☞ Dans l'usage ordinaire on dit, la *fixation* d'une charge, la *fixation* du prix d'une charge, d'un office, détermination d'un prix au-delà duquel elle ne doit pas être vendue. Voyez **FIXER** dans cette acception. La *fixation* des Offices à un certain prix, a été sagement établie.

☞ **FIXE**, adj. de t. g. Qui ne change point de place, qui ne varie point, qui demeure constamment arrêté au même endroit. *Fixus*, *immutus*. Un point *fixe*. Etoile *fixe*. Archimède ne demandoit qu'un point *fixe* hors de la terre pour la remuer toute entière. Les étoiles *fixes* sont toujours attachées à un certain point du firmament; & on les appelle *fixes*, parcequ'elles semblent toujours garder une même situation entr'elles, parcequ'elles n'ont point de mouvement propre, pour les distinguer des étoiles *errantes*, qu'on appelle *planettes*. On dit aussi substantivement les *fixes*. On ne sauroit trouver les longitudes, faute d'un point *fixe* dans le ciel, comme on trouve les latitudes, à cause que les Poles sont *fixes*. En Chronologie on compte les temps depuis un point *fixe*, comme sont les Epoques de la naissance du Sauveur, de la Fondation de Rome, de l'Hégire ou fuite de Mahomet.

Année sidérale *fixe*, c'est le temps qui s'écoule depuis la conjonction d'une étoile avec le soleil, jusqu'à la prochaine conjonction.

FIXE, se dit aussi de ce qui est déterminé, certain, arrêté. *Certus*, *statutus*. Il faut qu'une assignation soit donnée à un jour *fixe* & précis; que la demande soit d'une somme *fixe* & certaine; qu'on élise un domicile *fixe* & arrêté. Le Magistrat doit mettre aux denrées un prix *fixe*.

☞ Regard *fixe*, yeux *fixes*, assurés, fermement arrêtés au lieu où l'on regarde. Dieu ne permet pas que les hommes goûtent ici-bas un bonheur certain, afin que n'y trouvant rien de *fixe*, ils aspirent à une félicité plus durable. Nic.

En termes de fortifications, la ligne *fixe* de défense est une ligne qui, tirée le long de la face d'un bastion, se termine sur la courtine. HARRIS.

En Chimie, on distingue les sels *fixes* d'avec les volatils. Les sels *fixes* sont ceux qui se tirent après la calcination. Ils sont appelés *fixes*, parceque le feu ne les fait pas sublimer. Les sels volatils sont ceux qui se subliment facilement, quand ils sont échauffés, comme le sel des animaux. *Fixe* se dit de ce qui est composé de parties mallives & pesantes, qui restent au fond du vaisseau sans se sublimer, ou s'élever par l'action du feu. Tels sont les sels alcalis qu'on tire des végétaux par incinération, calcination, filtration & évaporation. Le *fixe* est opposé au volatil.

☞ **FIXE** par opposition à casuel. Revenu *fixe*. Dépense *fixe*. *Cestus*.

FIXEMENT, adv. D'une manière *fixe*. Il ne se dit guère qu'en cette phrase. Regarder *fixement*. *Defixis*, *intentis*, *irretortis oculis*. On ne peut regarder *fixement* le soleil, ni la mort. LA ROCHE.

FIXER, v. a. Rendre immobile. *Figere*, *firmare*. Il faut *fixer* le globe sur un certain point. *Fixer* un corps dans un endroit.

Ce mot vient du Latin *fixare*, de *figere*, *figo*, *fixi*, *fixum*.

En termes de Marine, *fixer* se dit des vents, par opposition à *varier*, lorsqu'ils soufflent d'un même côté, durant quelque temps. En attendant que les vents, qui varioient à tous momens, se fussent *fixés* en un endroit. FRÉZIER.

En termes de Chimie, c'est arrêter quelque corps volatil de soi, en sorte qu'il puisse résister au feu; cette opération s'accomplit par le moyen des corps *fixes*. GLASER. *Fixer* le mercure; c'est-à-dire, arrêter sa fluidité, le rendre solide & dur, ou malléable. On dit aussi, *fixer* les sels volatils.

En termes du Grand-Art, *fixer*, c'est cuire la noirceur jusqu'à ce que le blanc parfait paroisse.

FIXER. Se dit figurément en Morale, avec & sans le pronom personnel, & signifie, arrêter, déterminer,

attacher. *Coercere*, *retinere*, *cohibere*. Il faut vous *fixer* à un certain point. Il y a long-temps que vous changez de dessein, il faut enfin se *fixer*. On le dit aussi de l'esprit. C'est le rendre stable, en sorte que les mouvemens de légèreté & de curiosité, que la diversité des objets pourroit y produire, ne le fassent plus varier. C'est un esprit qu'on ne peut pas *fixer* aisément. *Fixer* une imagination volage. *Fixer* les goûts, les desirs, les inclinations, c'est en choisir une & s'y arrêter. L'emportement d'Alcibiade a toujours été *fixé* en la présence de Socrate, dont la vertu *fixoit* son esprit pour un temps. M. SCUD. La louange qu'on nous donne, sert au moins à nous *fixer* dans la pratique des vertus. LA ROCHE. Il est impossible de *fixer* les langues vivantes, & d'empêcher qu'elles ne changent. Il faut que vous vous *fixiez*, &c. c'est-à-dire, que vous vous arrétiez à quelque chose; que vous preniez un état, une condition de vie, constante & durable.

On dit aussi, *fixer* le prix d'un Office, pour dire, le taxer à un certain prix, au-delà duquel on ne puisse le vendre. On le dit aussi quand on met un prix certain aux denrées. *Pretium facere alicui rei*, *statuere*, *constituere*, *imponere*.

FIXER, signifie aussi, préfixer, déterminer. Il faut *fixer* un certain temps pour faire ce paiement. *Constituere*.

FIXÉ, ÉE. part. On le dit au propre & au figuré. *Fixus*, *positus*, *statutus*, *coercitus*. Mercure *fixé*. Office *fixé*. Esprit *fixé*. Imagination *fixée*.

FIXION, f. f. Ce mot se trouve dans quelques livres du Grand-Art, pour *fixation*. Voyez **FIXATION** en termes de Chimie, &c.

FIXITÉ, f. f. Terme de Chimie. Qualité de ce qui est *fixe*. Propriété d'un corps qui résiste à l'action du feu, qui n'est point dissipé par l'action du feu. *Fixorum forma*, *qualitas*. M. Chambon, dans son Traité des Minéraux & des Métaux, donne quelques remèdes contre la *fixité* du tartre. MÉM. DE TR. La *fixité* est la qualité opposée à la qualité de ce qui est volatil, & si l'on peut parler ainsi, à la volatilité. HARRIS. Boile a expliqué les causes de la *fixité*, ou les choses qui contribuent à rendre *fixe* quelque portion de matière. Les principales sont, 1°. Que les corpuscules ou parties aient chacune une masse ou grosseur proportionnée. 2°. Qu'ils aient aussi un degré de pesanteur ou de solidité proportionnée. 3°. Que leur figure soit telle qu'elle les rende incapables de s'évaporer, les uns étant branchus, les autres crochus, tortus, &c. en sorte qu'étant entortillés & embarrassés les uns dans les autres, ils ne puissent aisément se débarrasser & se séparer. Les principes qu'un même mixte a donnés en trois différentes analyses, s'y sont toujours trouvés en même nombre, mais différens seulement en degrés de volatilité & de *fixité*. HOMBERG. *Ib. Mem. p. 116.*

☞ **FIXITÉ**, en Astronomie. Propriété de certaines étoiles qui n'ont aucun mouvement propre. Voyez **FIXE**.

F L A.

FLABE, f. f. Vieux mot, qui s'est dit pour *sable*, par une transposition de lettres.

FLAC. Mot bas, imaginé pour représenter les coups que l'on donne à quelqu'un. Il lui a donné un grand coup sur le nez, *flac*. Il ne se dit guère seul; mais on le joint ordinairement avec *flac*. Voyez **FLIC**.

On dit aussi *flac*, pour *flasque*. Voyez **FLASQUE**. On disoit autrefois *flac*, pour foible, ou, selon le P. Lobineau, *Glos.* affoibli par la faim. M. Guillaume de S. André, dans son Histoire de Jean IV, Duc de Bretagne, écrite en vers, en dérivant son expédition sur Charlac, dit:

*Trop peu leur tenoit de chanter,
Grand talent avoit de manger;
Chacun cheval étoit bien flac.
Il va aller droit à Charlac
Pour cuider la trouver bon pas.*

FLACARGNE. f. f. Vieux mot, qui signifie *brocart*, *injure*. *Somma*, *convitium*, *dictarium*.

FLACIDITÉ. f. f. Terme de médecine. Etat des fibres qui ont perdu leur ressort.

FLACHE. f. f. Terme de Charpenterie. Ce sont des endroits du bois voisin de l'écorce, qu'on nomme l'*aubier*, l'*aubour*, ou le *lard du bois*, qui doit être ôté en équarissant les arbres. *Alburnum*. Caron, dans son traité des bois, fait le nom de *flâche* du genre masculin. C'est une faute.

FLÂCHE, se dit aussi du pavé enfoncé, ou brisé. Quelquefois on repave à neuf, quelquefois on se contente de réparer les *flâches*, ou pavés rompus.

FLACHES DE MARAIS, sont des creux où l'eau séjourne, comme les *flaches* des pavés rompus.

FLACHE. adj. Ce mot s'est dit autrefois pour *flasque*, *mou*, *lâche*. *Flaccidus*.

FLÂCHEUX, EUSE. adj. Epithète par laquelle on désigne un bois qui a des *flaches*; mal équarri, quia des défournis aux arrêtes, ou qui n'est pas à vivre-arrête.

FLACKE. Île d'Hollande, séparée de l'île de Goërée par un bras de mer. *Ouverflackée* est le vrai nom de l'île.

FLACON. f. m. Espèce de bouteille qui le plus souvent se ferme avec un bouchon. *Lagena*. Il faut mettre rafraîchir le vin dans ce *flacon*. *Flacon* d'argent, d'or, de cristal.

Ce mot vient de *flasco*, qui a été formé de l'Allemand *flach*, qui signifie *bouteille de vin*. MENAGE, après Bollandus, *Act. Sanct. Febr. T. II, p. 616*, où il remarque que *flasco* se trouve dans la vie de S. Vilebrod par Alcuin, dans celle de S. Remi par Hincmar, & dans celle de S. Omer par Walfroi; tous Auteurs du IX^e siècle; ce qui montre combien le mot *flacon* est ancien. Le P. Lobineau, *Gloss.* croit que ce mot vient du mot Breton *flacced*, qui signifie une bouteille, une cruche. Nicot dérive ce mot du Grec *φλασκος*, qui est interprété *lenticula* au IV^e des Rois, c. 9. Du Cange le tire de *flasca*, *flascula*, ou *flasco*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens. On trouve dans Helychius *φλάσκον ειδος ποτηριον*. Martinus dit que les Grecs ont dit aussi dans le même sens *φλάσκη* & *φλάσκιον*. Il faut que ce soient les Grecs modernes. L'Espagnol dit *flascón*, l'Italien *flascone*, les Allemands *flache*, les Flamands *flesche*, les Polonois, *flasha*, les Bohémiens *flasse*, les Hongrois, *palafsk*, les Anglois *flagon*. Voyez Martinus sur le mot *flasca*, & M. Ménage.

FLAEL. f. m. *Flagellum*. Vieux mot, qui signifie *fléau* à battre le blé. On a dit aussi *flagel* & *flayel* dans le même sens.

FLAELLER. v. a. Vieux mot. Battre avec un fléau, que les Anciens nommoient *flael*.

FLAGELLANS. *Flagellantes*. Secte d'Hérétiques qui se fouettoient & se disciplinoient publiquement. La secte des *Flagellans* commença en 1260, à Pérouse; & l'on en fait Auteur un Hermite nommé Rainier. Ce ne fut d'abord que l'effet d'un zèle peut-être trop indiscret. Un grand nombre d'hommes de tout âge firent des processions dans lesquelles ils marchaient deux à deux, les épaules découvertes & se fouettant jusqu'au sang, pour implorer la miséricorde de Dieu, & apaiser sa justice irritée contre la perversité du siècle. Ils furent appelés les Dévots, & ayant établi un Supérieur, il fut nommé le Général de la Dévotion. Les femmes & les filles ne paroissent point dans ces Assemblées publiques. Elles ne laissoient pas d'exercer les mêmes pénitences, mais en particulier, & dans leurs maisons. Au milieu du XIV^e siècle la secte des *Flagellans* se renouvella, à l'occasion d'une grande mortalité, & se répandit dans toutes les parties de l'Europe. Les Prélats & les Magistrats jugèrent à propos de s'opposer à ces excès. Les Docteurs écrivirent contre; mais les *Flagellans* se roidirent contre tout ce que l'on put faire pour les arrêter; & d'assemblées peut-être innocentes dans leurs commencemens, leur opiniâtreté, leur orgueil, leur révolte, & le mélange des

Bégards hérétiques, en fit une secte dangereuse. Ils disoient que le sang qu'ils répandoient étoit mêlé avec celui de JESUS-CHRIST; que par une flagellation de trente-quatre jours ils gaignoient le pardon de tous leurs péchés. Clément VI défendit ces flagellations publiques. Gerson écrivit un Traité contre les flagellations publiques. Sigonius, *De Regn. Ital. L. XIX, & De Episcop. Bonon.* Sponde, Bzovius, & Rainaldi à l'an 1260, & 1349, 1341, parlent de ces *Flagellans*.

On a vu en France de ces sortes de *Flagellans* qui n'étoient point Hérétiques. On les appelle communément *Pénitens*. L'Abbé Boileau, Chanoine de la Sainte-Chapelle, mort en 1716, a fait en Latin une histoire des *Flagellans*, à laquelle on a trouvé à redire, parcequ'il semble blâmer, non-seulement la Secte des *Flagellans*, mais les macérations corporelles que l'Eglise a canonisées dans tant de Saints, qui les ont autorisées & sanctifiées par leur exemple; & parcequ'il est plein de descriptions & de représentations obscènes, & qui ne sauroient produire que de mauvais effets. Voyez la Lettre d'un anonyme sur le livre intitulé *Historia flagellantium*.

FLAGELLATION. f. f. Terme par lequel on désigne le supplice que les Juifs firent souffrir à notre Seigneur en le flagellant. *Flagellatio*. Nous devons considérer la *flagellation* du Fils de Dieu comme un des supplices les plus honteux & les plus douloureux. En effet, la *flagellation*, commune chez les Grecs & chez les Romains, étoit un supplice plus cruel & plus honteux que celui de la fustigation. On attachoit à une colonne, ou l'on promenoit dans les cirques, les patients condamnés à la *flagellation*. On flagelloit tous ceux qui devoient être crucifiés. Les fouets étoient quelquefois armés de pieds de moutons: alors le patient expiroit communément sous les coups. On appeloit ces fouets *flagella talaria*. On dit un tableau de la *flagellation*, ou simplement une *flagellation*; pour dire un tableau, ou une estampe qui représente ce tourment du Sauveur du monde. Voilà une belle *flagellation*. Et dans ce sens on dit, La *flagellation* d'un tel Peintre; pour dire, celle qu'il a peinte.

FLAGELLATION, se dit aussi de la peine volontaire du fouet ou de la discipline, que se donnent ou se donnoient autrefois les pénitens. Le Parlement de Paris a défendu les *flagellations* publiques par un Arrêt donné en 1601. Voyez l'article précédent. L'Auteur anonyme cité se tue de prouver des choses dont personne ne doute. Il se propose, par exemple, de nous montrer que la *flagellation* volontaire étoit en usage chez les Païens; & il commence d'abord par dire, qu'il est hors de doute que la *flagellation* forcée étoit un supplice chez les Idolâtres. LETTRE contre l'Hist. des Flagell.

FLAGELLER. v. a. Fouetter, ne se dit qu'en termes de dévotion, en parlant de la passion de notre-Seigneur, qui fut fouetté par les Juifs. *Flagellare*, *virgis cadere*. On le dit aussi des Martyrs. L'ACAD.

M. Lémery emploie ce terme ailleurs que dans les matières de dévotion, lorsqu'il dit, les Anciens s'imaginant que le venin de la vipère étoit répandu par-tout son corps, la *flagelloient* dans une bassine chaude. . . Plusieurs personnes mangent impunément des vipères non *flagellées* avec leur tête & leur queue, sans en ressentir d'incommodité. Ce terme est peu en usage.

FLAGELLÉ, ÉE. part. Voyez le verbe.

FLAGEOL. f. m. Vieux mot Flageolet. *Fistula*, *tibia*.

FLAGEOLLER. v. n. Terme de manège, qui exprime un certain tremblement que l'on apperçoit dans les jambes de certains chevaux, aussi-tôt qu'ils s'arrêtent: ce qui est une preuve de la foiblesse des membres.

FLAGEOLET. f. m. Prononcez *Flajolet*, sans faire sentir le *e*, qui n'est là que pour empêcher qu'on ne donne au *g* le son fort qu'il a devant l'*o*. Espèce de petite flûte dont se servent les bergers, dont le son est clair & aigu. *Fistula*. Il est fait de buis, d'ivoire, & de toutes sortes de bois dur. Il a six trous, sans compren-

dre l'embouchure, la lumière, & celui de la patte, ou d'embas. Jouer du *flageolet*, danser au son du *flageolet*.

FLAGEOLET, est aussi un des jeux de l'orgue, qui est ouvert, & a un pied de tuyau accordé à la 29. de la montre. Le tuyau du *flageolet* est aussi large que ceux d'étoffe: il est d'étain fin, & ouvert. Le *flageolet* est ce qu'on appelle un jeu à bouche, ou de mutation.

FLAGEOLEUR. f. m. *Fistulator*. Joueur de flageolet. Prononcez *Flajoleur*. On ne le dit plus.

FLAGORNER. v. n. Vieux mot & populaire, qui signifie, faire de mauvais rapports à son maître des autres domestiques pour faire le bon valet. *Delationibus aucupari, captare benevolentiam heri*. *Flagorner* se prend aussi pour chercher de franchises lippées. *Parasitari, agere parasitum*. *Flagornerie* & *flagorneur* se prennent aussi dans le même sens. Ces mots sont populaires.

FLAGORNERIE. f. f. Flatterie basse, accompagnée de faux rapports. *Aucupatio, captatio benevolentiae per delationes*. Il s'est introduit dans cette maison par les *flagorneries*. Il est bas.

FLAGORNEUR. f. m. Celui qui fait de mauvais rapports à quelqu'un pour s'insinuer dans son esprit aux dépens d'autrui. *Affentatorius, delator, parasitus, parasitaster*. Il est populaire.

*Grand dommage est que dans ce rang de Prince
Soyez toujours emmi les flagorneurs,
L'oreille ouverte aux discours suborneurs.
De votre rang c'est le laid apanage.
Prince, voit-on tant avisé, tant sage,
N'écouter ja ces flagorneurs maudits?*

DE VILLIERS.

FLAGRANT. adj. Vieux mot, qui s'est conservé dans cette phrase de pratique, *flagrant délit*, commis par un criminel qui a été pris sur le fait. *Flagrans delictum*. Pris en *flagrant délit*. *In flagranti delicto deprehensus*. Il n'a point d'autre usage. M. Huet a pourtant dit, Vous voilà donc pris, M. notre Maître, en *flagrant* barbarisme. Et ailleurs: Il fut très-déplaisamment relevé, & surpris en *flagrant* paralogisme par un homme de la lie des Géomètres. C'est alors un terme de plaisanterie.

FLAINE. f. f. Espèce de coutil qui se fabrique dans la Province de Normandie, & dans le pays de Forez: on en tire aussi de Flandre.

FLAJOLEUX. Autrefois ce mot s'est dit pour *flateur, diseur de bagatelles, conteur de sonnettes*. *Adulator, affentator, nugator*.

FLAIR. f. m. Terme de Chasse, qui se dit du sentiment des chiens qui sentent le gibier. *Odoratus*. Ce chien a le *flair* bon, c'est à-dire, l'odorat subtil & délicat. *Naris acuta, naribus acer canis*.

FLAIRER. v. a. sentir par l'odorat. *Odorari*. Les chiens *flairent* le gibier dès qu'il a passé en quelque lieu. *Flairer* une rose. Aussitôt que l'on voit, que l'on *flaire*, que l'on goûte de nouveau ces mêmes aliments, les esprits se meuvent avec violence. LÉMERY.

FLAIRER, s'est dit aussi au figuré dans cette signification, sur-tout lorsqu'on veut tourner à la lettre certains passages de l'Écriture. *Odoratus est Dominus odorem suavitatis*.

FLAIRER, se dit aussi au figuré; pour dire, pressentir, connoître en quelque manière que ce soit. Dès que cet homme eut *flairé* les écus de cette veuve, il se mit à la rechercher. Il a *flairé* cela de loin. *Perseutiscere*. Bien des Lecteurs à force de *flairer* le Romanesque, en soupçonnent même où il n'y en a pas. *Mém. de Trév.*

FLAIREUR. f. m. Ce mot ne se dit qu'en parlant d'un parasite. *Parasitus*.

*Quoi, tu viens mettre ici ton nez,
Impudent flaireur de cuisine!* MOL.

FLAIZ. L'île de *Flaiz*, en Latin *Flaicus insula, insula*

Flaici. Elle est dans la Saintonge, au milieu des marais, & elle appartenoit aux Moines de Vendôme dans le XII^e siècle. Hard. Val. Not. Gall. p. 195.

FLAMAN. f. m. Sorte d'oiseau. Voyez **FLAMMANT**.

FLAMAND, ANDE. Habitant de Flandre, qui est de Flandre. *Flander, Flandrensis, Flamingus, Flamincus, Flamio* dans Nicéas. On dit aussi maintenant *Belga*. Il faut écrire *Flamand*, & non pas *Flamen*, comme fait Bayle au moins quelquefois, ni même *Flaman*, comme fait encore le même Auteur. Les *Flamands* sont corpulents, communément gros & gras, d'un naturel pesant, & assez lents dans leurs manières d'agir, quoique laborieux, soit pour la culture de la terre, soit pour les manufactures & le commerce, que nulle nation n'entend mieux qu'eux. Ils sont amateurs de la liberté, & grands ennemis de la servitude. CORN. Les *Flamandes* ont plus d'esprit & de plus belles qualités que les hommes, & sont sages par tempérament & par vertu. ID. Les *Flamands* ne manquent pourtant pas d'esprit. Ils ont eu presque en tout genre de littérature de grands hommes.

Adrien de Valois croit qu'on ne peut trouver l'étymologie du nom *Flamand*. Selon Skinner il pourroit bien venir de l'Anglo-Saxon *Elyming*, qui veut dire *fugitif*, exilé. Les peuples de la basse Allemagne ayant été obligés de changer souvent de demeure, à cause des inondations de la mer, on les a appelé *Flamands*, c'est-à-dire, *fugitifs*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Flandreman*, homme de Flandre, dont on a fait successivement *Flandreman, Flandman, Flaman*, & enfin *Flamand*. Voy. au mot **FLANDRE** son étymologie.

FLAMAND, ANDE. adj. Qui appartient aux Flamands. *Flandrensis, Flandricus*. La langue *Flamande* est ce qu'on appelle le bas Allemand, pour la distinguer de la langue Allemande, qu'on appelle simplement l'Allemand, ou le haut Allemand, & dont elle est une corruption & une espèce de dialecte. Elle diffère du Wallon, qui est un François corrompu. Les troupes *Flamandes* sont bonnes. Un Régiment *Flamand*. Les villes *Flamandes* ne sont pas si magnifiques qu'elles sont propres & commodes. Cet homme a bien les manières *Flamandes*; je suis trompé s'il n'est Wallon. Lille n'est plus guère *Flamande*, elle a tout l'air d'une ville François. Il y a plusieurs traductions *Flamandes* de la Bible, Catholiques & hérétiques. En l'année 1618 il fut ordonné dans le Synode de Dordrecht par ceux de la R. P. R. qui s'étoient assemblés de différentes Provinces en ce lieu-là, qu'on travailleroit à une nouvelle version *Flamande* de toute l'Écriture, parce que l'ancienne Traduction *Flamande*, qui avoit été prise sur celle de Luther, étoit remplie de fautes. En effet, plusieurs personnes habiles dans les langues Grecque & Hébraïque exécutèrent ce dessein, & la nouvelle Traduction *Flamande* fut imprimée avec des Notes en 1637. SIMON. Cette Bible *Flamande* est fort estimée des Calvinistes de Hollande: elle est cependant, comme l'a remarqué M. Simon, fort éloignée de la perfection que doit avoir une bonne & fidelle Traduction de l'Écriture.

A la Flamande. Phrase adverbiale; à la manière *Flamande*, ou des Flamands. Ce Capitaine de vaisseau m'a régélé *à la Flamande* sur son bord.

FLAMAND. f. m. La Langue *Flamande*. *Lingua Flandrica*. Le *Flamand* n'est pas une belle langue. On parle *Flamand* dans tout les Pays-Bas. Le *Flamand* du Dictionnaire de Vanden Ende vaut mieux que son François.

FLAMAND FLAMINGANT, ANTE. Voyez **FLAMINGANT**. **FLAMANDE**. adj. f. On appelle porte *flamande*, une porte composée de deux jambages, avec un couronnement, & une fermeture de grilles de fer.

FLAMANDES. Les Îles *Flamandes*. Voyez **AÇORES**.

FLAMBANT, ANTE. adj. Qui jette de la flamme. *Ardens*. Il a vu cette maison toute *flambante*, cette ville *flambante* dans un incendie. Il n'est pas du style noble.

FLAMBANT, se dit aussi, en termes de Blason, des pals ondés,

ondés, & aiguifés en forme de flammes, & d'ordinaire mouvans de l'Écu vers le chef.

FLAMBEANT, est aussi le nom d'un oiseau. Voyez FLAMMANT.

FLAMBART. f. m. Charbon qui n'a été qu'à demi consumé, qui jette encore de la flamme & de la fumée. Ce mot n'est pas usité.

FLAMBART, est aussi une espèce de graisse que les charcutiers tirent des viandes de porc qu'ils font cuire, & qu'on emploie quelquefois pour l'ensimage des draps & des serges contre la défense des statuts, qui permettent seulement le saindoux de porc.

FLAMBART. C'est le nom qu'on donne sur mer à de petits météores, ou feux folets qui s'attachent aux mâts ou aubans des navires. On les appelle autrement *Feu S. Elme*, *sufoles*, *flammeroles*, *Castor* & *Pollux*.

FLAMBART. Terme de pêche. C'est un nom qu'on donne en quelques endroits à un petit bateau à l'usage des pêcheurs.

FLAMBE. f. f. *Iris*. Plante dont la racine est charnue, grosse comme le doigt, ridée, traçante, garnie de quelques fibres, & d'une odeur de violette, lorsqu'elle est sèche. Elle pousse des feuilles qui ont la figure d'une épée plate à deux tranchans, larges d'un pouce ou deux, longues d'un pied & demi, pointues à leur extrémité, & de couleur de vert de mer. La tige est arrondie, garnie à son extrémité de quelques boutons de fleurs qui sont enveloppés d'une coiffe membraneuse, sèche & comme transparente. Ces fleurs sont d'une seule pièce, en forme d'entonnoir, découpées en six quartiers, dont trois sont courbes & rabattus sur le calice, & les trois autres sont comme droits. Le pistil qui occupe le centre, se divise en trois cornes rabattues sur les trois premières découpures de la fleur, laquelle porte sur un fruit qui lui sert de base, & est divisé en trois loges, ou cellules remplies de semences aplaties pour l'ordinaire. La *flambe* ordinaire, ou *iris vulgaris*, porte ses fleurs d'un pourpre tirant sur le violet; elles sont cependant couvertes vers leur centre d'un poil jaune sur un fond blanc rayé de quelques lignes bleues, ce qui donne à cette fleur le nom d'*iris*; ce mélange de couleurs ayant quelque rapport avec celles de l'arc-en-ciel. Les autres espèces de *flambe* sont ou plus grandes ou plus basses, ou donnent des fleurs jaunes panachées, ou blanches, ou bleuâtres, &c. M. Tournefort en rapporte soixante & seize espèces, ou variétés. La *flambe* de Marais, *acorus adulterinus*, a ses fleurs jaunes, & ses racines rougeâtres, semblables à celles de l'*acorus verus*. L'*iris* de Florence diffère de la *flambe* ordinaire par ses fleurs, qui sont blanches, & par ses racines plus charnues, blanches, lorsqu'elles sont sèches, & d'une odeur de violette très-agréable. Nicot la nomme *raptunilis*, une autre *iris*, ou *gladiolus*, & la *flambe* batarde ou glaïeul de rivière & de marais, *acorum*. La racine de la *flambe* est fort bonne pour vider les eaux des hydropiques. Il y a une espèce de *flambe* qu'on appelle *flambe*, ou *iris de Florence*, qui est semblable à la précédente, excepté que ses fleurs ne sont pas de diverses couleurs; mais blanches comme la neige. Sa racine est aussi un peu plus petite & de fort bonne odeur, sur-tout étant sèche. On s'en sert dans la toux, dans l'asthme, dans la retention des mois, & dans les tranchées des petits enfans. Il y a plusieurs autres espèces de *flambe*.

Il y en a qui prennent le nom de *flambe* pour un nom générique, qui signifie la même chose qu'*iris*. Cette plante plus communément appelée *iris* ou *glayeul*, ne porte le nom de *flambe*, que parce que la fleur semble représenter la lumière d'un flambeau. FLAMBE, vieux mot, qui signifioit autrefois la flamme du feu. *Flamma*.

FLAMBEAU. f. m. Assemblage de plusieurs grosses mèches entourées de beaucoup de cire, qui sert à éclairer la nuit dans les rues, aux enterremens, &c. Le flambeau est distingué de la torche. Voy. ce mot. *Fax*, *Funale*. On fait aussi des flambeaux de poix, ou de branches de pin, ou autres bois résineux. Mal-

herbe a écrit *tuer un flambeau*: il falloit dire *éteindre*: cette façon de parler figurée est trop commune, & n'est pas assez noble. MEN.

Les *flambeaux* des Anciens n'étoient pas comme les nôtres; ils étoient faits de bois séchés au four, ou autrement. On les faisoit de différens bois, le plus souvent de bois d'épine. Plin dit que de son temps ils étoient communément de bois de charme & de coudrier. Il est parlé dans le Livre 7 de l'Énéide, d'un *flambeau* de bois de pin. Servius a remarqué qu'on en faisoit aussi de bois de Cornouiller.

FLAMBEAU, se dit aussi des chandelles de cire ou de suif qu'on allume dans la maison.

FLAMBEAU, se dit aussi d'un chandelier qui porte une grosse bougie, ou chandelle. Un *flambeau* d'argent, de vermeil, de filigrane. Il est composé d'une embouchure, ou bobèche, où se met la chandelle; d'un tuyau, & d'une patte; ou pied rond, ou carré; ou octogone.

FLAMBEAUX, se dit aussi de plusieurs lumières qui éclairent en un lieu. Les Comédies sont plus belles quand on les joue aux *flambeaux*.

FLAMBEAU DE POING. Terme d'Epicier-Cirier. *Flambeau* que les Pages, ou Valets de pied portent ordinairement au poing.

FLAMBEAU D'ÉGLISE. On nomme ainsi de gros *flambeaux* de cire blanche, longs depuis cinq jusqu'à sept pieds, & du poids de quatre jusqu'à six livres, dont on se sert dans les cérémonies Ecclésiastiques.

FLAMBEAU DE TABLE, que quelques-uns nomment aussi *Flambeau de chambre*. Espèce de bougie cartée, d'environ un pied de long, de forme pyramidale, dont les angles sont arrondis.

FLAMBEAU, se dit figurément des personnes qui ont brillé & éclaté dans l'Eglise, & dans l'Etat, par leur doctrine & par leur vertu, leur bon goût, leur érudition: mais c'est seulement dans le style sublime, & dans la Poésie. *Lumen*. S. Augustin étoit un des plus grands *flambeaux* qui aient éclairé l'Eglise primitive. On dit aussi, le *flambeau* de la vertu, le *flambeau* de la parole de Dieu. Est-ce que le monde n'a plus besoin du *flambeau* de la doctrine? PATRU.

*L'illustre d'Ablancourt repose en ce tombeau.
Son génie à son siècle a servi de flambeau.*

On le dit aussi en mauvaise part, pour désigner l'auteur d'une guerre, d'une sédition, &c. *Fax*. Ce séditionnaire a été le *flambeau* de la guerre civile. Ce fut de-là que Darius & Xerxès avoient apporté le *flambeau* d'une détestable guerre. VAUG. Paris fut le *flambeau* fatal qui alluma la guerre de Troie. Le *flambeau* de la discorde s'allume de toutes parts. FLÉC. Le *Furies* sont peintes avec un *flambeau* à la main.

*Les Hollandois hardis, & les fiers Allemans,
Allumoient le flambeau de leurs tristes querelles,
Et sembloient commencer des guerres éternelles.*

FLÉC.

On dit aussi le *flambeau* de Cupidon; pour dire; les flammes de l'amour. L'amour se mêla de l'entreprise, & prêta son *flambeau* pour allumer la guerre. MEZ.

De notre amour mutuelle

On ne verra jamais éteindre le flambeau.

On dit aussi, le *flambeau* de l'hymen.

Ils n'ont point à nos yeux

Allumé le flambeau d'un hymen odieux. RAC.

On dit par reproche à un homme, qu'il a porté le *flambeau*; pour dire, qu'il a été laquais ou valet, qu'il a porté un *flambeau* devant son maître.

On appelle aussi poétiquement le soleil, le *flambeau* du jour.

*Sous ces climats glacés, où le flambeau du monde
Répand avec regret sa lumière féconde.* CER.

Et les étoiles, les *flambeaux* de la nuit.

Du Bartas a ainsi appelé les étoiles, quand il a dit de Dieu : Toi qui guides le cours du ciel, porte-flambeaux. *Cælum stellis ardentibus aptum.*

On appelle aussi les flambeaux de Sainte-Reine, certains météores qui s'enflamment la nuit sur les montagnes voisines de cette Eglise.

FLAMBEAU, est aussi le nom qu'on a donné à un arbre qui se trouve dans l'île de Sainte-Catherine, au Pérou & ailleurs; on l'appelle autrement *cierge épineux*. *Cereus spinosus*. Voyez ce mot.

Flambeau de la mer, est le nom d'un ouvrage ou d'un livre qu'a fait Voogt pour l'usage des Pilotes. C'est un livre de route de mer.

LA RIVIÈRE DES FLAMBEAUX. Voyez HACHA, rivière. FLAMBÉE. f. f. Terme de Conchyliologie. Nom d'une espèce de coquillage marin. La *flambée* est une belle volute. GERSAINT.

FLAMBER. v. n. Jetter de la flamme. *Ardere*. Il faut souffler le feu pour le faire *flamber*.

On le dit aussi à l'actif, & c'est un terme de Rôtisseur, qui signifie, passer par-dessus la flamme d'un feu clair, quelque volaille ou quelque autre oiseau plumé, pour en ôter seulement les petits poils qu'on n'a pu arracher avec les mains. *Ustulare, flammis adurere, accendere*. *Flamber* un chapon, un canard au feu. On dit aussi *flamber* un cochon, ou autre viande qui rôtit, pour dire, y faire tomber quelques gouttes de lard qu'on allume, & qu'on fait *flamber* par-dessus.

FLAMBER un chapeau. Terme de Chapelier, la même chose que tondre un chapeau. C'est faire passer un chapeau sur la flamme d'un feu clair, pour en ôter les plus longs poils, & le rendre ras. Voyez TONDRE.

FLAMBER le cuir. Terme de Corroyeur. Le faire passer par-dessus la flamme d'un feu de paille, pour le préparer à recevoir le suif; & quand il l'a reçu, pour que le suif le pénètre davantage.

FLAMBER, se dit aussi de toutes les choses qu'on passe par-dessus le feu pour en ôter le mauvais air ou l'humidité. Il faut *flamber* une lettre quand elle vient d'un pays pestiféré ou suspect. *Flamber* une chemise qui n'est pas bien sèche.

FLAMBER une pièce de canon, c'est, en termes d'Artillerie, y faire brûler de la poudre pour la nettoyer avant que de la charger.

FLAMBÉ, ÉE. part.

FLAMBÉ, pris figurément, se dit comme terme de plaisanterie, pour ruiné, perdu, confisqué, dont on ne peut rien espérer de bon. C'est une affaire *flambée*. Mon argent est *flambé*. On le dit aussi des personnes. C'est un homme *flambé*. Je suis *flambé*, c'est-à-dire, je suis perdu. Un des Livres qui furent faits contre le Cardinal Mazarin, pendant les troubles de la minorité de Louis XIV, avoit pour titre: Le Ministre *flambé*.

FLAMBERGE. f. f. *Machæra*. Grande épée du Chevalier Regnaut de Montauban, l'aîné des quatre fils Aymon.

On dit proverbialement & par plaisanterie, mettre *flamberge* au vent, pour dire, dégainer, tirer l'épée. Jeus l'assurance de m'avancer vers le Chirurgien, & de mettre *flamberge* au vent. LE SAGE.

*Flamberge au vent deux Suisses but à but
Après bon vin se battoient dans la rue;
Mû de pitié, le gros Simon courut
Les séparer à travers la cohue.* R. DE V.

FLAMBOYANT, ANTE, adj. Qui jette des flammes ou qui éclate comme la flamme. *Rutilans, fulgens, flammis ardens*. Bombe *flamboyante*. Les éclairs étoient si fréquens pendant cette tempête, que le ciel paroissoit tout *flamboyant*. Les Comètes sont des astres *flamboyans*. On le dit de même des météores enflammés. On dit aussi une épée *flamboyante*, & particulièrement celle qu'avoit l'Ange commis à la garde du Paradis terrestre. Malherbe a dit, le soleil *flamboyant*; quelques-uns ont blâmé ce mot, & ont

voulu le tourner en ridicule. Il est très-beau & très-poétique. MEN. Chapelain a dit du Roi :

Quel astre flamboyant sur nos Provinces erre?

Les Chevaliers se battent avec des épées *flamboyantes*: tout se réduit en feu, & ainsi se termine le combat ou l'enchantement. GENEST.

FLAMBOYANTE. f. f. ou plutôt adj. pris substantivement. Terme d'Artificier. C'est une espèce de fusée, dont le cartouche est couvert de matière enflammée, & contiguë au feu de la queue; ce qui la fait ressembler à une Comète.

FLAMBOYANTE. Nom que les Fleuristes donnent à diverses tulipes. La *flamboyante*, tout court, est colombin & blanc. La *flamboyante* blanche est panachée d'un beau rouge brun sur du blanc. La *flamboyante* colombine est d'un beau colombin & blanc. *Flamboyante* Maximis, minime brûlé, feuille morte & citron; le tout brouillé. *Flamboyante* du Sautier, rouge & jaune fort vif. *Flamboyante* de Tuder, rouge & jaune régulière. *Flamboyante* de Tunis, rouge brûlé & jaune brouillé, tirant sur la couleur du citron. MORIN.

En termes de Peinture, on appelle *flamboyans*, les contours coulans, balancés & souples, que l'on peut comparer à l'effet de la flamme. ACAD. FR.

FLAMBOYER. v. n. Jetter un grand éclat. Ce terme est peu usité, & ne se dit que de l'éclat des armes & des pierreries, des choses polies & luisantes. *Rutilare, coruscare*. On voyoit *flamboyer* les épées. Ce diamant semble *flamboyer*.

FLAMBURES. f. f. pl. Terme de Teinture. Taches ou inégalités qui se voient dans une étoffe, quand elle n'est pas teinte également, ou qu'elle n'a pas été éventée.

FLAMENGEL. vieux f. m. Conteur de fleurettes, trompeur de filles.

FLAMET. f. m. C'est le nom d'un oiseau qu'on voit dans les îles, principalement dans celle qu'on nomme l'Antégo. Le *flamet* est de la grosseur d'un oie sauvage. Il a le cou & les jambes fort longs, le corps s'élevant de terre plus de trois pieds; son bec est comme une cuiller; ses plumes sont blanches dans sa jeunesse, elles brunissent dans la suite, & quand il est vieux, elles deviennent d'un incarnat brillant. Ils vont ordinairement en troupe; mais on les voit rarement, parcequ'ils ont l'oreille & l'odorat d'une si grande finesse, qu'ils sentent & entendent les chasseurs de fort loin. Ils se retirent dans les marais, où il y en a toujours un en sentinelle, qui, au moindre bruit, ou sitôt qu'il voit quelqu'un, prend son vol en faisant un grand cri pour avertir les autres.

FLAMINE. f. m. Terme de Mythologie. Prêtre, sacrificateur chez les anciens Romains. *Flamen*. Il y avoit autant de sortes de *Flamines* à Rome qu'il y avoit de Dieux, qui avoient des Sacrificateurs & des Prêtres. D'abord Numa en institua trois, un pour Jupiter, *Flamen Dialis*; un autre pour Mars, *Flamen Martialis*, & le troisième pour Romulus ou Quirinus, *Flamen Quirinalis*. Voyez Tite-Live, *L. I, C. 20*; Denys d'Halicarnasse, *L. I*. Dans la suite on en ajouta douze autres, ce qui fit quinze. *Flamines*. Les trois premiers étoient tirés des Patrices, & étoient d'un rang, d'une distinction & d'une considération plus grande que les autres. On les appeloit *Flamines* majeurs ou grands *Flamines*, en Latin *Flamines majores*. Les douze autres, qu'on nommoit petits *Flamines*, *Flamines* mineurs, *Flamines minores*, étoient ordinairement Plébéiens, à ce que dit Festus. Le *Flamine* de Jupiter avoit été le premier institué, & c'étoit le plus respectable & le plus respectable de tous. Il portoit un ornement de tête nommé bonnet ou chapeau blanc, *Albogalerus*, qui devoit être fait d'une victime blanche immolée à Jupiter. Le bonnet des autres s'appeloit *Flamineum* ou *Galerum*; il étoit fait d'une peau de brebis avec sa laine. On y attachoit, dit Festus, une petite branche d'olivier. Celui du *Flamine* de Jupiter se ter-

minoit en pointe, qu'on appelloit *Tutulus*. Ils le lioient sous le menton avec des cordons, afin qu'il ne pût tomber. Ils ne pouvoient le porter à la mort, il falloit le quitter. Pendant l'été il n'étoit que de fil de laine, dont ils se couvroient & s'enrouloient la tête : car ils ne pouvoient paroître tête nue. C'est delà, au rapport de Festus, qu'on leur donna le nom de *Filamen*, dont on fit ensuite *Flamen*, du mot Latin *filum*, fil. Le bonnet que l'on voit avec les vases pontificaux, sur quelques médailles, par exemple, sur celles de César, que l'on met communément parmi les Consulaires dans la famille Julia; ce bonnet, dis-je, est apparemment l'*Albogalerus* des *Flamines*.

Le dernier de tous étoit le *Flamine* de Pomone, *Flamen Pomonalis*. Quoique ces *Flamines* portaient le même nom, ils ne faisoient pas corps ensemble. Chaque Dieu avoit ses sacrifices, ses fêtes, ses cérémonies particulières, & chaque *Flamine* n'avoit point de rapport aux autres; mais tous étoient subordonné aux Souverain Pontife, comme il paroît par Tite-Live, *L. I, C. 20*, & *L. XXXI, C. 50*. Aulu-Gelle nous apprend que c'étoit le peuple qui les créoit dans les Comices des Curies. Le Souverain Pontife les consacroit. Leur Sacerdoce étoit perpétuel : on pouvoit néanmoins les déposer pour certaines causes.

Souvent dans notre langue, quand nous parlons de ces Prêtres, au-lieu de dire le *Flamine* de Jupiter, le *Flamine* de Mars, &c. nous retenons le mot & l'épithète Latine, & nous disons le *Flamen Dialis*, le *Flamen Martialis*. On en use ainsi principalement dans les ouvrages d'érudition, & nos Antiquaires n'en font point de difficulté.

Voici tous les noms des *Flamines*. Les trois grands *Flamines* étoient le *Flamen Dialis*, le *Flamen Martialis* & le *Flamen Quirinalis*. Les douze petits étoient le *Flamen Carmentalis*, ou Prêtre de la Déesse Carmenta; Cicéron en parle dans son *Brutus*; le *Flamen Falacer*, Sacrificateur du Dieu Falacre, nom dont Varron dit que l'origine est inconnue; le *Flamen Florialis* ou de Flore, le *Flamen Furinalis*, dont l'étymologie est inconnue, dit encore Varron; le *Flamen Levinalis*, le *Flamen Lucullaris*, dont on trouve les noms dans quelques inscriptions rapportées par Onuphrius; le *Flamen Palatialis* dans Varron, qui avoue qu'il n'en fait point l'origine, & que quelques Modernes disent être le Prêtre de la Déesse qui présidoit au Palais; le *Flamen Pomonalis* ou de Pomone, Déesse des fruits; le *Flamen Virbialis*, ou Prêtre de Virbius, qu'on prétend être le même qu'Hippolyte; le *Flamen Volcanalis*, ou de Vulcain; le *Flamen Voltornalis*, ou Prêtre du Dieu Voltornus; car Varron, *De Ling. Lat. L. VI*, dit qu'ils portoient les noms des Dieux qu'ils servoient. Rosin. *Antiq. Rom. L. III, C. 15, 16*, traite de ces *Flamines*. Voyez encore Aulu-Gelle, *L. I, C. 10*, & les notes de Jacques Oisiel sur cet Auteur, aussi-bien que Struvius, *Antiquit. Roman. Syntag. C. XII, p. 6, 7 & suiv.*

FLAMINE, f. f. *Flaminique*, femme d'un Flamine, ou Prêtresse de quelque Divinité. *Flamina*. Ce mot se trouve sur un ancien marbre cité par Gruter, *p. 459, n. 9*, pour une Prêtresse; & dans le même Auteur, *p. 308, n. 3*, la Prêtresse de la Déesse Féronie est appelée **FLAM. FERON.** *Flamina* ou *Flaminica Feronie*. Struvius, *Ant. Rom. C. XII, p. 609*. On dit aussi **FLAMINIQUE**. Voyez ce mot.

FLAMINGANT, ANTE. adj. Terme qui se dit très-peu, & ne se dit qu'avec les noms *Flamand* ou *Flandre*, auxquels on le joint comme épithète, pour marquer un vrai & pur Flamand, un homme qui est de Flandre, & qui a toutes les mœurs, les manières, les inclinations Flamandes, qui n'a point celles des François, & qui est même contraire & opposé à la France. *Flamingus; purus putusque Flamingus*. Je ne suis point surpris qu'il vous ait tenu ces discours, qu'il vous ait ainsi parlé des François; c'est un Flamand *flamingant*. On dit aussi quelquefois, la Flan-

dre *Flaminganté*, le pays *Flamingont*. Ces noms se trouvent dans la Traduction de Guichardin. Voyez **FLANDRE FLAMINGANTE**. Ce mot s'est formé de *Flaming*, *Flamand*.

FLAMINIA, f. f. Ancienne famille de Rome. *Flaminia gens*. La famille *Flaminienne* étoit Plébéienne. La famille *Flaminienne* portoit le surnom de *Chilo* ou *Cilo*, qui veut dire, qui a une grosse lippe, du Grec *χίλα*, les lèvres, la lippe, ainsi que Festus l'explique.

FLAMINIE. Ancienne Province d'Italie. *Flaminia*. La *Flaminie* étoit la sixième région d'Italie, dans la division qu'en fit Auguste. Elle étoit ainsi nommée parceque la Voie Flaminienne la traversoit. La ville de Ravenne étoit, dès l'an 408 au moins, Métropole de la Province appelée *Flaminie*, où elle est située. TILLEMONT, *Hist. Eccléf. T. XV, p. 190*. Les Evêques de la *Flaminie* reconnurent celui de Milan pour leur Métropolitain jusqu'environ 431, que ce titre fut conféré à celui de Ravenne. La *Flaminie* étoit comprise dans la Gaule Cisalpine, que l'on appelloit alors le Vicariat d'Italie. Id. Léandre, dans sa description d'Italie, écrit que la Romagne est l'ancienne *Flaminie*.

FLAMINIEN, ENNE. adj. Qui se dit du grand chemin qui conduisoit de Rome à Rimini, qui fut appelé la *voie Flaminienne*, parceque Flaminus, celui qui fut défait par Annibal, à la journée du lac de Trasimène, le fit paver pendant son Consulat. *Via Flaminia*. Il se disoit aussi des maisons de Flaminus, que l'on appelloit *Flaminiennes*. *Ædes Flaminia*. Il se disoit même substantivement de leurs Vaux qu'on nommoit *Flaminiens*. Flaminii. Struvius, *Antiq. Roman. C. XII, p. 609*.

FLAMINIQUE, f. f. Femme d'un Flamine, ou Prêtre appelé Flamen. *Flaminica*. La *Flaminique* ne pouvoit faire divorce avec son mari. Elle portoit le même ornement de tête que le Flamine. On donnoit aux *Flaminiques* les mêmes surnoms qu'à leurs maris, *Dialis, Martialis, &c.* Voyez Rosin, *Antiq. Rom. L. I, c. 15*, & Aulu-Gelle, *L. I, c. 10*, avec les Notes de Jacques Oisiel. Struvius, *Antiq. Roman. Synt. C. XII, p. 609*.

FLAMMANT, FLAMBANT & FLAMAN, f. m. Oiseau aquatique qui vit de poisson, ainsi nommé à cause de ses plumes rouges, dont la couleur est éclatante. *Phœnicopterus* en Latin, qui signifie la même chose. On l'appelle aussi *Becharu*, à cause de son bec recourbé. L'on trouve dans quelques Auteurs, que les Romains faisoient grand cas de cet oiseau dans leurs banquets, à cause de sa bonté & délicatesse. Il a les jambes longues & rouges, aussi-bien que le bec. Il n'est pas plus grand qu'un Courlis; la couleur de son panache est composée d'orange & de tanné. Nous ne voyons pas de ces oiseaux en France, mais en Italie, & principalement en Espagne ils sont plus communs. Aristote n'en parle point, à moins que ce ne soit celui qu'il appelle *Glottis*.

Il y a une espèce de *Flammans* dans les Antilles que Lonvilliers de Poincy décrit, *Hist. Nat. des Ant. L. I, C. XV, art. 6*. Ce sont de bons & grands oiseaux qui ont le corps de la grosseur des oies sauvages, & de la figure de ceux que les Hollandois nomment *Lepelaco*, à cause de la forme de leur bec, qui est recourbé en façon d'une cuiller; ils ont le cou fort long, les jambes & les cuisses si hautes, que le reste de leur corps est élevé de terre d'environ trois pieds. Ils ont le plumage blanc quand ils sont jeunes; à mesure qu'ils croissent, il devient de couleur de rose; & enfin, quand ils sont âgés, il est tout incarnat. Il se trouve de ces oiseaux près de Montpellier, qui ont seulement le dessous des ailes & du corps incarnat & le dessus noir. Il s'en voit aussi aux îles qui ont les ailes mêlées de quelques plumes blanches & noires. On les rencontre presque toujours en troupe, & ils ont l'ouïe & l'odorat si subtils, qu'ils éventent de loin les chasseurs & les armes à feu. Pour éviter toute surprise, ils se mettent en des lieux découverts, & au milieu des ma-

réages, d'où ils peuvent appercevoir de loin leurs ennemis, & il y en a toujours un de la bande qui fait le guet. Aussi-tôt qu'il entend le moindre bruit, ou qu'il voit un homme, il prend l'effor, & jette un cri qui sert de signal aux autres pour le suivre. Ils sont gras, & ont la chair assez délicate. Ses plumes sont employées aux mêmes usages que celles du cigne & du vautour.

☞ **FLAMME**. f. f. La *flamme* est un feu très-délié, dont les particules séparées les unes des autres, & agitées du mouvement le plus violent en tous sens, s'élancent librement de toutes parts. C'est la partie la plus déliée & la plus subtile du feu, qui s'élève au-dessus de la matière qui brûle, & prend la figure d'un cône. La pression de l'air environnant, l'empêche de s'étendre & de se dissiper. Elle est formée par les parties volatiles de la matière qui brûle, extrêmement raréfiées & ensuite enflammées. Elle ne diffère de la fumée que par la quantité de feu qu'elle contient. *Flamma*. Éteindre, amortir, étouffer la *flamme*. Il fut dévoré par les *flammes*.

☞ On dit les *flammes* éternelles, les *flammes* de l'enfer, pour dire, les tourmens des damnés, & les *flammes* du purgatoire, les tourmens de ceux qui sont dans ce lieu.

On dit figurément, la *flamme* de l'amour, & il se dit premièrement de l'amour divin. Une *flamme* céleste. Seigneur, que je brûle de vos *flammes*.

*Mais c'est à toi, Seigneur, d'inspirer dans mon ame
Cette seconde ardeur, cette divine flamme,
Qui va dans les replis du cœur les plus cachés,
En changeant le pécheur, consumer ses péchés.*

L'AB. TÊTU.

Il se dit communément, sur-tout en Poésie, de l'amour profane. Cet Amant brûle d'une *flamme* innocente pour cette fille. *Digne puer meliore flamma*. HOR. Il ne faut point allumer ni nourrir une *flamme* criminelle.

Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme ?
CORN.

Des mépris d'un ingrat ma flamme se nourrit.
CORN.

A sa première flamme on s'arrache avec peine.
CORN.

FLAMME, se dit aussi des représentations de *flamme* qui se font sur des ouvrages de broderie. *Flammula*, comme le manteau des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit est tout semé de *flammes*.

On le dit aussi, en termes d'Architecture, de certains ornemens qui ressemblent à des *flammes*. Des pots de *flammes*. Des *flammes* de cuivre.

☞ **FLAMME**. Terme de Maréchallerie. Petit instrument d'acier, dont on se sert pour saigner les chevaux. Il faut donner un coup de *flamme* à ce cheval.

FLAMME, en termes de Marine, est une longue banderole fourchue, qu'on arbore aux vergues & aux hunes, soit pour l'ornement, soit pour faire signal. Les vaisseaux montés par les Commandans, lorsqu'ils n'ont point de pavillon aux mâts, portent des *flammes* blanches, qui ont le guindant de la moitié de la cornette, & le battant du moins de dix aunes. On l'appelle autrement *pendant*. On appelle *flamme d'ordre*, la *flamme* que le Commandant de l'Escadre fait arborer au haut de la vergue d'artimon, pour avertir les Officiers de chaque vaisseau d'aller à l'ordre. On appelloit autrefois *flamina*, les bannières des Eglises, & on a nommé en Latin *flammulum*, un étendard qui aboutissoit en pointe, comme la *flamme*, tel qu'est celui qui est peint à Saint-Jean de Latran, que saint Pierre donne à Charlemagne. C'est apparemment delà qu'est venu le mot d'ori-*flamme*, dont il est tant parlé dans notre ancienne histoire, & celui de *flamme*, dont on se sert

encore sur mer, comme on vient de dire. Nous avons arboré pavillon Anglois avec la *flamme* au grand mât. FREZIER.

FLAMME, dans la Milice Grecque, du temps du bas Empire, étoit un ornement & une marque qui servoit à distinguer les Compagnies, les Régimens, les Bataillons, &c. *Flammula*, en Grec φλαμύλον. La *flamme* se mettoit quelquefois sur le casque, quelquefois sur la cuirasse, quelquefois au bout d'une pique. Quand la *flamme* n'étoit qu'un ornement, les soldats la quittoient avant le combat, de peur qu'elle ne les embarrassât. L'Empereur Maurice avoit ordonné que les *flammes* de chaque division fussent d'une couleur particulière qui les distinguât des autres bataillons ou des autres brigades. Φλαμύλα καὶ τῆς μοίρας ἰδιόχρησται. Les Cavaliers mettoient aussi des *flammes* sur leurs chevaux qui servoient à distinguer de quel corps de troupes étoient ces Cavaliers.

On dit proverbialement, qu'un homme jette feu & *flamme* contre quelqu'un, pour dire, qu'il est fort en colère, qu'il investit fort contre lui. On dit aussi d'un homme resserré dans une étroite prison, qu'il ne voit, ni feu, ni *flamme*.

La devise d'une grande charge qui apporte en même-temps, & beaucoup d'honneur, & beaucoup de soins & de peines, est une *flamme* dans un vaisseau, avec ces mots Italiens, *se splende amor consuma*, ou bien en renversant la phrase, *se consuma amor splende*. Elle est de Carlo Rancati.

FLAMME. Terme d'Astronomie. *Flammula*. On appelle *flamme* ou *flammèche*, de petites pointes faites en forme de *flammes* qui sont attachées aux rets de l'Astrolabe, & qui désignent les principales étoiles fixes.

☞ **FLAMMÈCHE**. f. f. Petite parcelle qui se détache de quelque matière qui brûle, & s'élève en l'air toute enflammée. Il ne faut qu'une *flammèche* pour causer un grand embrasement. *Scintilla*. C'est la partie la plus oléagineuse & sulfurée du bois, qui est plus aisée à s'enflammer & à brûler. Quelques-uns ont dérivé ce mot à *falsis muscis*, comme si c'étoient de fausses mouches, & se font fondés sur ce qu'ils ont trouvé qu'on les a appelées autrefois *falemouches*. LE BON, dans son petit Etymologique.

FLAMMÈCHE. Terme d'Astronomie. Voyez **FLAMME**, terme d'Astronomie.

FLAMMÉROLE. f. f. Feux folets & volans. *Ignis fatuus*. Ce sont de petits météores qu'on appelle d'un autre nom *ardens*. On les appelle sur mer, *feux S. Elme*, *flambarts*, *sufoles*. Voyez ces mots.

FLAMMÈTTE. f. f. Terme de Chirurgie. Petit instrument dont on se sert pour faire des mouchetures dans les endroits où l'on a appliqué des ventouses. *Scalprum*. Les Allemands sont adroits à donner différentes figures aux mouchetures qu'ils font avec une *flamme* : les unes représentent un lac d'amour, d'autres un cœur, d'autres des chiffres, &c. Voyez M. Dionis, des opérations de Chirurgie. Narcisse demanda un Chirurgien pour se faire tirer du sang à cause de quelque mal qu'il avoit, on lui amena un Maréchal, qui s'étant mis en devoir de le saigner avec une *flamme*, le manqua; & Narcisse le menaçant de le tuer, cet homme lui répondit toujours froidement que ce n'étoit rien, & qu'il n'avoit pas fâché l'artère. Abbé de S. Réal, Mém. de la Duc. de Mazarin.

☞ **FLAMMEUM**. Terme d'antiquité. Voile de couleur de *flamme* dont on couvroit la tête des jeunes filles le jour de leur nocce.

☞ **FLAMMIFIQUE**. adj. qui tient de la *flamme*. Dans certaines expériences d'électricité, la personne électrisée acquiert une *puissance flammifique* assez forte pour allumer avec un de ses doigts de l'eau de vie. MÉM. DE TRÉV. Ce terme ne peut être employé que dans le style Didactique.

FLAMMULA. f. f. Plante qui est ainsi appelée, à cause qu'étant appliquée sur la peau, elle l'ulcère, & y excite des vessies, de même que la *flamme*. C'est une espèce de clématie. Il y a une *flammula* qui fait

des tiges comme des farnens, souples, menues & tendres, & qui ne peuvent point se tenir droites sans être appuyées. Ses feuilles sont longues & larges, soutenues trois ou quatre sur une même queue. Ses fleurs sont à quatre feuilles, blanches & odoriférantes. Sa semence est terminée par une queue semblable à une plume. Sa racine est grêle, petite & fibreuse. C. Bauhin, *pinac.* 300, l'appelle *clematis*, seu *flammula repens*. Il y a une autre espèce de *flammula* qui ressemble à la précédente, sinon qu'elle a les feuilles plus grandes & les tiges plus fermes, n'ayant point besoin d'appui. C. Bauhin la nomme *clematis recta*. On appelle la *flammula*, l'herbe aux gueux.

FLAN. f. m. *Intrita, scribilita*. Sorte de pâtisserie plate. Espèce de tarte faite avec de la crème, de la farine, des œufs, &c. On a dit en Latin *fladones*, & on écrivoit autrefois *flaons*.

Il y en a qui dérivent ce mot de *planus*, à cause que cette pâtisserie est plate. Borel dit qu'on les appelle aussi *flandrelets*. Du Cange les appelle en Latin *flantones* & *flatones*, d'où il croit que le mot est dérivé. M. Ménage avoue qu'il n'en fait point de bonne étymologie, & il ne fait que rapporter ce que les autres ont dit. Dans un écrit d'Henri, Abbé de S. Riquier, fait en 831, sur les revenus de son Monastère, & rapporté par Bollandus, *Act. Sanct. Febr. T. III, p. 105*, on lit *flatones*. Sur quoi Bollandus dit, que c'est la pâtisserie que les François appellent *flan* ou *flaon*, & les Allemands *vlaeyen*; que peut-être faut-il lire *flaones* en Latin sans *t*, & non *flatones*; que Capella dit *flannos, sive tartas*. Les Flamands disent *flay*, & c'est leur coutume de manger de ces sortes de pâtisseries à Pâques comme des œufs. Elle est ancienne, & il en est parlé dans la vie de S. Bernard le Pénitent, *L. I, c. 3, n. 26*. Bollandistes, *Act. Sanct. April. T. II, p. 679, C. & 680 D*.

FLAN, est aussi une pièce d'or ou d'argent taillée en rond, de la grandeur & épaisseur dont doit être l'espèce, & préparée pour faire de la monnaie. *Taleola, caniola, plagula monetalis, nummaria*. Avant que de marquer les *flans*, on les recuit, on les fait bouillir dans de l'eau seconde. On leur donne le nom de *flans*, jusqu'à ce qu'on y ait empreint l'effigie, les armes, légendes de tranches ou cordonnet. Lorsqu'on fabriquoit les monnoies au marteau, & non point au moulin, avant que les pièces eussent été flaties, on les nommoit carreaux. Quand les carreaux avoient été flatés, alors on les appeloit *flans*. Voyez BOIZARD, *Tr. des Monnoies, p. I, c. 16 & 18*.

En ce sens, ce mot vient à *flando*. Plusieurs écrivent encore *flaon*, comme on disoit autrefois, mais on prononce toujours *flan*. Quelques-uns croient que ce nom vient de *flattir*, à cause qu'on n'appelle *flan* que l'espèce qui sort de dessous le flatoir, qui est la dernière façon qu'on lui donne avant qu'elle soit marquée.

FLAN. Mot populaire, inventé pour marquer la roideur avec laquelle on donne quelque coup. Il lui donna un grand coup de poing, *flan*.

FLANC. f. m. Côté de l'animal, la partie qui est depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches. *Latus*. Ce cheval a peu de *flanc*, peu de corps, peu de ventre, peu de boyaux; il a les côtes plates, serrées & raccourcies. On appelle aussi ce cheval *estrac*. Le lion se bat les *flancs* de sa queue pour s'exciter au combat.

On le dit, seulement en Poésie, de l'homme. Il s'est percé le *flanc*.

*Je vois que votre honneur gît à verser mon sang,
Que tout le mien consiste à vous percer le flanc.* CORN.

FLANC, signifie quelquefois le ventre, ou la partie du ventre qui est comprise entre les deux *flancs*, à l'égard des femmes enceintes. *Uterus*. La Vierge a porté notre Sauveur neuf mois dans les *flancs* sacrés.

*Il mêle avec l'orgueil, qu'il a pris dans leur sang,
La fierté des Nérons qu'il puisa dans mon flanc.* RAC.

Le Bon, Médecin, dérive ce mot de *flaccus*, parceque les *flancs* sont vides le plus souvent. Ménage le dérive du Grec *λαγος*. Guichart le fait venir du Chaldaïque *כפלה*, *caphela*, formé & dérivé de *כפל*, *cephal* en Chaldaïque ou *caphal* en Hébreu. *Caphela* veut dire *ilia, lumbus*, les *flancs*, le *dos*.

En Anatomie, on appelle *flancs*, les côtés de l'hypogaste, qu'on nomme autrement les îles. Voy. DIONIS, *I Démonstr. des Parties contenant.*

FLANC, en termes de Guerre, signifie, par similitude & par analogie, le côté d'un bataillon d'une armée. *Latus*. Les ennemis nous prirent en *flanc*. Il faut couvrir le *flanc* de l'Infanterie par des ailes de Cavalerie. On a bon marché d'une armée qui prête le *flanc*. Les Princes se mettoient *flanc à flanc* des Hérauts, & les Tertiaires au corps de réserve. LOUIS XIV.

FLANC, en termes de Fortification, c'est la partie qui est entre la face du bastion & la courtine, & qui sert à défendre, tant la courtine, que la face du bastion opposé. Rompre les *flancs* d'un bastion à coups de canon. Il y a deux sortes de *flancs*. Le *flanc rasant*, est le point d'où commence la ligne de défense, & d'où le coup que l'on tire rase la face du bastion. *Flanc fichant*, est tout le reste de ce qui est au-delà, qui sert à flanquer, d'où les coups peuvent entrer dans le bastion. On appelle aussi *flanc rasant* ou *flanc oblique*, la partie de la courtine qui sert de *flanc*, quand la ligne de défense se tire d'une partie de la courtine. On l'appelle aussi *flanc* de la courtine ou *feu* de la courtine. On appelle *flancs bas* ou *flancs retirés*, les *flancs* qui sont couverts d'un orillon, ou ceux dont la plate-forme est retirée en dedans du bastion. On les appelle autrement *casemates*.

On dit aussi le *flanc* d'un navire. C'est la partie qui se présente de la poupe à la proue.

FLANCHÉ, FLANQUÉ ou **FLANQUES.** Termes de Blason, qui se disent de l'Ecu écartelé en sautoir, ou lorsqu'une figure divise l'Ecu du côté des flancs, tantôt par deux demi-ovales ou quarts de rond, tantôt par deux demi-losanges, qui prennent leurs racines aux angles supérieurs du chef, & finissent au bas de l'Ecu, à l'endroit où il commence à se courber pour faire la pointe, en sorte qu'il s'y trouve deux diagonales qui font une croix S. André.

FLANCHET. Terme de Boucherie. C'est une partie qu'on coupe au bas bout du bœuf vers les cuisses, & qui fait une partie de la sur-longe.

FLANCHIS. f. m. Terme de Blason. Diminutif de sautoir. *Decussis parva, decussicula*.

FLANCONADE ou **FLACONADE.** f. f. Terme d'escrime. Coup porté dans le flanc de l'ennemi. *Lateralis insultus, petitio*. Il lui a donné une rude *flanconade*. Recevoit une *flanconade*. LIANCOURT.

FLANDRE, (on n'écrit plus *Flandres*.) Nom d'une Province des Pays-Bas. *Flandria, Flandra*. La *Flandre* est bornée au midi par la contrée de Picardie, qu'on appelle Pays reconquis, & par l'Artois, au levant par le Hainaut, au nord par le Brabant, & au couchant par l'embouchure occidentale de l'Escaut, qui la sépare de la Zélande, & par la mer d'Allemagne. On lui donne environ 22 lieues de long & autant de large. L'air en est fort bon, & le territoire fort fertile en grains & en pâturages. MATY. La *Flandre* est très-fertile, & a sur-tout d'excellens pâturages. Le beurre de *Flandre*, sur-tout celui de Dixmude, est fort estimé. La *Flandre* est extrêmement peuplée. On y compte vingt-huit ou trente villes murées & plusieurs autres assez considérables, onze cens cinquante-huit villages, quarante-huit Abbayes, & un grand nombre de Prieurés, de Collèges & de Monastères. Les Espagnols qui y suivirent Philippe II, disoient que toute la *Flandre* n'étoit qu'une ville, tant elle leur paroïssoit peuplée en comparaison des Provinces d'Espagne. Id. Guichardin donne trois capitales à la *Flandre*, Gand, Bruges & Ipres; cinq Vicomtes fort anciennes, Gand, Ipres, Weine, Bergues

S. Winoc & Harlebec; trois Principautés, Steenhuis, Gaure, Espinoy; quatre principaux ports de mer, l'Ecluse, Nieuport, Dunkerque & Ostende. Il appelle les quatre premiers de *Flandre* les quatre principaux Barons & anciennes familles du Comté, qui sont celles de Pamelles, Cifoin, Heine & Boulaer. Et les membres de *Flandre*, les quatre Etats de ce Comté; à savoir, les Prélats, les Nobles, les Villes & les Châtellenies.

La *Flandre* se prend, ou s'est prise souvent, pour tout ce qui est compris entre la France, l'Allemagne & l'Océan; c'est-à-dire, pour toutes les XVII Provinces des Pays-Bas, que les habitans appellent la Basse-Allemagne. *Germania inferior*. C'est ainsi que Carnero intitule son Histoire Espagnole des guerres civiles des Pays-Bas: *Historia de las guerras civiles que ha avido en los Estados de Flandres*, & que Bentivoglio, *Della Guerra de Flandria*, dit, *le Provincie unite di Flandria*; & que Du Ryer intitule sa traduction de Strada: *De Bello Belgico*, Histoire des guerres de *Flandre*. Cependant la *Flandre*, à proprement parler, n'est que l'une de ces Provinces, & n'a que les bornes que nous venons de lui donner. C'est ainsi que nous disons ordinairement la Hollande & les Hollandois, pour toute la République & tous les Etats des Provinces-Unies.

La *Flandre* s'est divisée différemment, & ses différentes parties ont eu différens noms en différens temps. On la divisoit autrefois en *Flandre Comté*, & *Flandre propriétaire*, & *Flandre Domaine*, ou en particulière & propriétaire. La *Flandre* particulière ou le Comté de *Flandre*, se divisoit en *Flandre Gallicane* ou Wallone, & en *Flandre Teutonique*. La *Flandre* Teutonique se divisoit en Teutonique propre, en *Flandre Impériale*, & en celle qu'on nommoit le Domaine. Depuis le dernier siècle, la *Flandre* se divise en *Flandre Wallone*, *Flandre François* & *Flandre Espagnole*. La *Flandre* Espagnole se subdivise en *Flandre* Espagnole propre & *Flandre* Hollandoise. Nous allons expliquer tous ces noms ci-dessous par ordre alphabétique. Guichardin ne la divise qu'en trois portions, qui sont la *Flandre* Flamande ou Flamingante, la *Flandre* Gallicane & l'Impériale.

La *Flandre* étoit anciennement le pays des Ménapiens & des Grudiens, & selon Guichardin, seulement des Morins. Charlemagne y établit un Grand-Forêtier, qui fut Lideric de Harlebec. Quelques-uns disent que la *Flandre* fut érigée en Comté par Louis le Débonnaire, en faveur de Baudouin, qui avoit épousé la Princesse Judith, sa fille, femme en premières noces d'Ethelulphe, Roi d'Angleterre, mais ils se trompent. D'autres, que c'est Charlemagne qui fit cette érection l'an 793, en faveur de Lideric de Harlebec, qu'il fit Comte & Grand-Forêtier de *Flandre*, & qui fut la tige des Comtes de *Flandre*. D'autres, que Charlemagne le fit seulement Grand-Forêtier, & que ce n'est que Charles le Chauve qui érigea la *Flandre* en Comté; car Odoacre, fils d'Enguerrand, n'ayant point eu de postérité, Charles le Chauve érigea la *Flandre* en Comté, & en investit Baudouin Bras-de-fer, à condition de le tenir à foi & hommage de la France. Il fit aussi le Comte de *Flandre* Pair de France, & c'est lui qui ceignoit l'épée au Roi dans la cérémonie de son sacre, & qui la portoit devant lui dans les cérémonies. BUZELIN, *Gallo Flandria*, L. III, c. 1. Marguerite, fille unique de Louis le Mâle, dernier Comte de *Flandre*, de la Maison de Béthune, ayant été accordée en 1352, à l'âge de quatre ans, à Philippe Duc de Bourgogne & Comte d'Artois, qui n'avoit que sept ans, elle lui porta le Comté de *Flandre*. Marie, fille unique de Charles le Terrible, dernier Duc de Bourgogne, mort en 1477, le porta dans la Maison d'Autriche par son mariage avec Maximilien I. Voyez LE P. BUZELIN, Jésuite, dans ses *Ann. Gallo-Flandr.* GUICHARDIN, dans sa Description des Pays-Bas, qui a été traduite & imprimée in-folio à Anvers, chez Plantin en 1582. HADR. DE VALOIS, *Not. Gall.*

p. 195, 196. La *Flandre* reçut la Foi de saint Victor, Evêque de Rouen, vers le milieu du IV^e siècle. Voy. TILLEMONT, *Hist. Eccléf. T. X, p. 667 & suiv.*

On varie sur l'origine du nom de *Flandre*. Quelques-uns disent qu'il vient de Flamdebert, Flandebert ou Flantdebert, fils d'un certain Claude, Roi des Gaulois: car César ayant fait assiéger Bavay, alors ville des Bovaques, par C. Antistitus Reginus, son Lieutenant, & les assiégés étant extrêmement pressés de la famine, on dit qu'Andromade, Roi de la nation, fit sortir de la ville par des chemins souterrains, la plus grande partie des Bourgeois avec une escorte de soldats, sous la conduite de Flamdebert & de Flamincus; qu'ils s'arrêtèrent dans les campagnes du Lys près Bailleul; que Flamdebert fit un traité avec Antistius à des conditions avantageuses; qu'il en obtint tout ce qui s'étendoit depuis l'Escaut jusqu'à la mer, & qui n'étoit qu'une épaisse forêt; qu'il la défricha, cultiva la terre, sur-tout proche du Lys; qu'il y bâtit la ville de Lille, & que s'étant ainsi fait la un Etat, le pays prit son nom. D'autres prétendent qu'il l'a pris de Flandrine, fille de Lideric II, Grand-Forêtier de ce pays, sous Charlemagne & Louis le Débonnaire. D'autres croient que la *Flandre*, que les habitans appellent *Vlaenderen* ou *Vlaanderen*, a pris son nom des vents qui souffloient avec impétuosité contre les forêts dont elle étoit autrefois couverte, ou bien de ces mots Latins *fluctus* ou *flatus*; savoir, des ondes flottantes de la mer, ou des vents marins & occidentaux qui y règnent. Corneille Schepper dérive ce nom du mot Allemand *flaidren*, qui signifioit *flèches*. Cette étymologie a plu à plusieurs, & entr'autres à Pierre Nannie, parcequ'on ufoit autrefois d'ares & de flèches dans ce pays. Voyez GUICHARDIN dans sa Description de *Flandre*, & MEYER dans son *Hist. de Flahdre*.

FLANDRE nommée le DOMAINE, *Dominatus*. Elle n'étoit pas toute au-delà de l'Escaut, comme l'a écrit M. Corneille dans son *Dict. Géogr. T. II, p. 100*. Cette partie de *Flandre* comprenoit plus de pays, de villes & de bourgs, que le Comté & la *Flandre* propriétaire. Elle avoit au-delà de l'Escaut beaucoup de campagnes & le Comté d'Alost, les deux villes d'Alost & de Ninove, & au moins 172 bourgs ou villages. En-deçà de l'Escaut, elle avoit le pays de Was ou Waes, le territoire de Beveren, & ce que le P. Buzelin appelle *Quatuor Officia*; Sanderus, *Quatuor Ambacta*; d'autres, *Quatuor officia*, & les Flamands, *De Vier Ambachten*, & en François les Quatre Offices. Le Domaine a dans le pays de Was, Rupelmonde, & dans les quatre Mériers, Axel & Hulst. Buzelin dit que le Domaine est la même chose que la *Flandre* Impériale.

On ne fait pas bien pourquoi cette partie de la *Flandre* a été appelée le *Domaine*. *Dominatus*. Quelques-uns disent que c'est parcequ'elle étoit partagée entre plusieurs petits Seigneurs auxquels elle appartenoit. D'autres prétendent que c'est parceque les Princes de *Flandre* avoient plus de pouvoir & d'autorité dans ce pays, que dans le reste de leurs Etats. Voyez LE P. BUZELIN, Jésuite, *Gallo-Flandr. L. I, c. 1*. Comme cet Auteur dit que ce pays fut appelé *Flandre* Impériale, parceque les Empereurs en avoient la souveraineté, & qu'il relevoit d'eux, que c'étoit un Fief Impérial; & d'ailleurs, comme il dit encore, la *Flandre* propriétaire fut ainsi appelée, parceque les Comtes de *Flandre* avoient cette partie en toute souveraineté, sans dépendre, ni relever d'aucun autre Prince, Empereur ou Roi: il y a plus d'apparence que le *Domaine* a été ainsi appelé par opposition à la *Flandre* propriétaire, & parcequ'il relevoit de l'Empereur.

FLANDRE ESPAGNOLE. *Flandria Hispanica*, partie du Comté de *Flandre*, qui est entre la *Flandre* François & la *Flandre* Hollandoise. On y trouve les Châtellenies d'Oudenarde, de Courtray & de Gand, avec le territoire & le Franc de Bruges. Depuis le traité de Rastad, tout ce que l'Espagne possédoit auparavant dans les Pays-Bas, est à l'Empereur.

FLANDRE FLAMANDE ou **FLAMINGANTE**. La principale partie de *Flandre*, est la *Flandre Flamande*, ou *Flamingante*, ainsi appelée, parcequ'on y parle Flamand. **TRADUC. de Guichardin.** *Flandre Flamingante*, quartier de *Flandres* où l'on parle Teuton, est borné vers le septentrion de l'Océan, au midi par la rivière du Lys, & la *Flandre Gallicane*; au levant lui gît l'Escaut & la *Flandre Impériale*; & au ponent la Fausse neuve & le pays d'Artois. **ID.** Limites de la *Flandre Flamingante*, villes qui sont au pays *Flamingant*. **ID.** En ce quartier sont les trois villes capitales, & les quatre membres de *Flandres*, y sont encore les quatre ports de mer, & la Seigneurie de Bergues-Saint-Winox, & plusieurs villes tant murées que sans murs. **ID.** Voyez encore **FLANDRE TEUTONIQUE**; car c'est la même chose.

FLANDRE FRANÇOISE. *Flandria Francica*. C'est la partie méridionale du Comté de *Flandre*, entre la *Flandre Espagnole* & la mer au nord, le pays reconquis à l'occident, l'Artois au midi, & le Hainaut au levant; elle comprend les Bailliages de Furnes, de Bergues-S. Winox, de Bourbourg, de Cassel, de Belle ou Bailleul, Lille sa capitale, & Douay.

FLANDRE GALLICANE. Voyez **FLANDRE WALLONE**, c'est la même chose; & c'est l'usage de dire *Flandre Wallone*. Le Traducteur de Guichardin dir *Gallicane*. M. Corneille dit *Gallicane*, ou *Wallone*; & l'on peut dire avec lui *Gallicane* en parlant des siècles plus reculés; mais en parlant de nos temps, il faut toujours dire *Flandre Wallone*.

FLANDRE HOLLANDOISE. *Flandria Hollandica*, *Batavica*. C'est la partie septentrionale de *Flandre*, qui renferme l'Ecluse, le Sas de Gand, & quelques autres villes moins considérables, avec la contrée qu'on nomme les Quatre Offices, & l'île de Cassand.

FLANDRE IMPÉRIALE. *Flandria Imperialis*, anciennement *Impériale*. Elle a eu ce nom parceque les Empereurs la possédoient. C'est une contrée de *Flandre*, située entre la *Flandre Teutonique*, le Hainaut & le Brabant, & qui comprend le pays de Vaes, la *Flandre Propriétaire*, où sont les villes de Dendermonde & de Grammont; & le Comté d'Alost, où l'on trouve Alost & Ninove. **MATY.** Avant le Traité de Rastad elle étoit aux Espagnols.

FLANDRE PARTICULIÈRE. *Flandria propria*. Dans les anciennes divisions de *Flandre*, c'étoit la contrée qui s'étend depuis l'Artois jusqu'à l'embouchure de l'Escaut. Elle étoit subdivisée en *Gallicane* & en *Teutonique*, que la rivière du Lys séparoit; ce qu'on faisoit appeler par quelques-uns *Flandre* deçà le Lys, & *Flandre* de-là le Lys. **CORN.**

FLANDRE PROPRIÉTAIRE. C'étoit la plus petite partie de la *Flandre*, & la plus orientale, qui touchoit au Brabant & au Hainaut. Elle n'avoit que deux villes, Dendermonde & Grammont, & quelques villages. C'est ce qu'en dit le Pere Buzelin dans sa *Gallo-Flandria*, *L. I. c. 1.* M. Corneille ajoute aux Châtellenies de Dendermonde & de Grammont celle de Dorheim. Il dit qu'elle fut appelée *Flandre propriétaire*, à cause qu'elle ne reconnoissoit point d'autres Seigneurs que les Comtes de *Flandre*, qui, ajoute-t-il, l'avoient acquise par divers achats. Le Pere Buzelin dit, que c'étoit parceque ces Comtes y avoient un pouvoir absolu, sans relever d'aucun autre Seigneur, Prince, Roi, ou Empereur.

FLANDRE TEUTONIQUE. *Flandria Teutonica*. C'est dans le P. Buzelin tout ce qui est à la gauche du Lys, depuis ce fleuve jusqu'à l'Océan; ou, comme écrit Maty, c'est la partie de *Flandre* renfermée entre le Lys, l'embouchure occidentale de l'Escaut, la mer d'Allemagne, le pays reconquis & l'Artois. Elle est aujourd'hui partagée entre trois différens Souverains, le Roi de France, l'Empereur & la République de Hollande, & comprend la *Flandre Françoise*, la *Flandre Espagnole*, & la *Flandre Hollandoise*. le Pere Buzelin dit que c'est la *Flandre* où l'on parle l'Allemand, ou le langage Teutonique, & semble vouloit dire que c'est là l'origine de son nom. Le Traducteur de Guichardin l'appelle *Flandre Flamande*,

ou *Flandre Flamingante*. Voyez ci dessus, à ce mot, ce que Guichardin en dit.

FLANDRE WALLONE, ou **WALLONE.** *Gallo-Flandria*, *Flandria Gallicana*, ou *Wallonica*, *Gallia Transifana*. On l'appeloit aussi autrefois, *Flandre Gallicane*, aujourd'hui *Wallone* est plus en usage. La partie de *Flandre* où l'on parle François, ou plutôt où l'on parloit autrefois François; car depuis les guerres & les conquêtes du feu Roi de ce côté-là, toute la *Flandre* parle François. Elle a à l'orient la *Flandre Teutonique* & le Tournesis; au midi le Hainaut & l'Artois, & la *Flandre Teutonique* encore au nord & au levant. Sa capitale est Lille. C'est la description qu'en fait le P. Buzelin, *Gallo-Fland. L. I, c. 1, p. 2.* Maty la décrit autrement. C'est, dit-il, la partie la plus orientale du Comté de *Flandre*. Elle a pris son nom du langage qu'on y parle, qui est un vieux Gaulois, ou un François plus corrompu que celui de Picardie. Cette partie de la *Flandre* appartient toute à la France. Elle est renfermée entre le Lys & l'Escaut, & elle comprend le territoire de Tournay, le Bailliage de Douay & la Châtellenie de Lille. Ses lieux principaux, sont Lille, Tournay, Douay, Orchies, S. Amand, la Bassée, Armentières & Menin. **MATY.** Tournay & Menin ne sont plus à la France. Le Pere Buzelin y donne des bornes plus étendues. A la vérité le Lys la sépare de la *Flandre Teutonique*; mais, selon lui, elle s'étend au-delà de l'Escaut.

La *Flandre Wallone*, sacrée & profane de ce Pere; *Gallo-Flandria sacra & profana*, est un ouvrage Latin, qui comprend la description de ce pays & de toutes ses villes, châteaux, bourgs & villages principaux, en trois Livres imprimés *in-fol.* à Douay en 1624, & qui parurent en 1625. Il a fait aussi en douze Livres les Annales de la *Flandre Wallone*, qui parurent au même endroit en 1624. Voyez aussi la *Flandria illustrata* de Sanderus, les *Antiquitates Flandriae* de Grammaye, & dans la Description des Pays-Bas par Guichardin, la Description particulière de la *Flandre*.

On dit proverbialement, faire *Flandre*, pour dire, faire banqueroute & s'enfuir.

Car on dit que dans cette esclandre
Plusieurs Hollandois firent Flandre,
Ou, pour parler plus nettement,
Se retirèrent doucement. **LORET.**

FLANDRELET. *f. m.* Sorte de tarte faite de farine, de lait & d'œufs. *Libum, placenta.*

Ce mot de *flandrelet* vient, selon Borel, ou de ce que ces sortes de tartes ont été inventées en *Flandre*, où le lait abonde, ou bien de ces mots *flan de let*, qui faisoient le nom de ces sortes de tartes, & qu'on a ensuite unis en un seul, en y ajoutant un *r*, d'où s'est formé le nom de *flandrelet*.

FLANDRIN. *f. m.* Sobriquet qu'on donne à un homme grand, grêle & de mauvais air, qui a la taille trop effilée. C'est le *longus homo* de Catulle. C'étoient de grands *flandrins*, qu'on auroit pris pour de vrais paysans, sans une longue rapière qui leur battoit les talons. *Hist. de Ranucio.* Elle est femme d'un grand *flandrin*, qui, la semaine d'après son mariage, lui fit prendre congé de la ville pour jamais. *Mémoires du Comte de Grammont.* Ce terme n'est que du style familier & de conversation.

FLANELLE. *f. f.* Etoffe légère de laine non croisée, peu serrée, mais fort chaude. Presque tous les Anglois portent des chemises de *flanelle*. Les chemises & les chemisettes, ou camisoles de *flanelle*, sont aussi venues à la mode en France depuis quelques années, parcequ'on prétend qu'elles sont fort bonnes contre les rhumatismes.

FLANELLES. *f. f. pl.* Terme de Manufacture de glaces. On appelle *flanelles*, parmi les ouvriers qui mettent les glaces au teint, les pièces d'étoffes de laine, mollettes & peu serrées, à travers desquelles se filtre le vis-argent, qui coule de dessous une glace

étamée. Elles servent à purifier ce minéral des ordures qu'il a contractées pendant le peu de temps qu'il est resté sur la feuille d'étain. Elles s'appellent *flanelles*, de quelque étoffe qu'on se serve. *Pannus hydrargyro purgando, percolando.*

FLANET. f. m. Sorte de gâteau, qu'on a apparemment ainsi nommé, parcequ'il y entre du flan, c'est-à-dire, du lait & des œufs; de sorte que le mot de *flanet* est un diminutif qui veut dire *petit flan*. *Libum, placenta.*

FLANÉTIQUE. Voyez **FIANONA.**

FLANGE. f. f. Vieux mot, qui signifie une sorte de pâtisserie où il entre du lait, gâteau au lait. *Libum lacteum, placenta lacte diluta, condita.*

Ce mot vient de *flan*. Voyez ci-dessus.

FLANQUANT, ANTE. adj. Terme de Fortification, qui se dit d'une ligne de défense que l'on nomme autrement *rasante*. *Linea stringens*. La ligne *flanquante* ou *rasante*, est celle qui rasant le flanc d'un bastion, aboutit à quelque point de la courtine. On l'appelle aussi la petite ligne de défense. *Linea defensionis minor*, parcequ'elle est plus petite que la *sichante*.

Angle *flanquant*, bastion *flanquant*, celui d'où l'on découvre le pied de quelqu'autre partie des fortifications d'une place, en telle sorte que l'on peut en défendre les approches. **ACAD. FR.**

FLANQUE. f. f. Terme de Blason, qui se dit d'une pièce de Blason formée par une ligne en voûte, qui part des angles du chef, & se termine à la base de l'écusson.

FLANQUER. v. a. Terme de Fortification, défendre, mettre aux côtés. On le dit de la partie d'une fortification qui en voit une autre, & qui lui sert de défense. *Manire latera*. Des bastions *flanquent* la courtine. *Flanquer* une muraille de fortes tours. Ce bastion est *flanqué* par le flanc opposé & par une demi-lune. Cet ouvrage à corne est *flanqué* par la courtine. La place n'étoit défendue que par une muraille *flanquée* de tours, & par un fossé rempli d'eau. **SAR.**

On dit aussi qu'un corps de logis est *flanqué* de deux pavillons, de deux galeries, pour dire, qu'il a deux pavillons & deux galeries à ses côtés.

Le mot de *flanquer* vient de *flanc*, *latus*, duquel on a formé *flanquer*, qui signifie, *mettre à côté*.

SE FLANQUER, signifie, en style populaire, venir se placer en quelque endroit mal-à-propos. Nous étions assis, quand cet étourdi est venu se *flanquer* au milieu de nous.

On dit aussi populairement, il lui a *flanqué* un bon soufflet, un coup de pied, pour dire, il lui a appliqué un soufflet, un coup de pied avec violence. *Infligere, impingere.*

FLANQUÉ, se dit aussi en termes de Blason, des pals, arbres & autres figures qui en ont d'autres à leurs côtés. Les pals d'Arragon sont *flanqués* de deux aigles dans les armoiries de Sicile. Voyez **FLANCHÉ**.

En général, on peut le dire de tout ce qui a quelque chose à ses côtés. Un retranchement *flanqué* de petits redans. **BUSSY RAB.** La nature y a fait des fossés & des dehors *flanqués* d'eux-mêmes. **FRÉZIER.** Cet ancien fortin est un carré de maçonnerie de 15 toises de côté, *flanqué* à l'antique, d'une demi-tour, sur le milieu de chaque pas. **ID.**

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques,
S'élevoient trois lapins, animaux domestiques.

BOIL.

FLAQUE. f. f. *Eluvies, lama, palus*. On appelle une *flaque* d'eau, une espèce de petit marais, où il y a de l'eau presque toute l'année. Ces *flaques* rendent les places de guerre plus inaccessibles, plus difficiles à assiéger. Il y a deux *flaques* d'eau aux côtés de Charleroi qui en défendent l'approche. On le dit généralement d'une petite mare d'eau qui croupit en quelque endroit.

On a dit *flacco* dans la basse Latinité, comme l'a

remarqué M. Du Cange. M. Ménage dit que *flaque* est un mot Flamand, qui signifie un lieu marécageux.

FLAQUÉE. f. f. Une certaine quantité d'eau ou d'autre liqueur qu'on jette avec impétuosité contre quelque chose. Le vent a jetté une *flaquée* d'eau par cette fenêtre. Il est du style familier.

FLAQUER. v. a. Jetter avec impétuosité de l'eau ou quelqu'autre liqueur contre quelqu'un ou contre quelque chose. *Ejaculari, conspergere*. Il n'est que du style familier. S'il trouve qu'on lui a donné trop de vin, il en *flaque* plus de la moitié au visage de celui qui est à sa droite, & boit le reste tranquillement. **LA BRUY.**

FLAQUÉ, ÉE. part.

FLAQUIÈRE. f. f. Partie du harnois d'un mulet.

FLAREUR. f. f. Vieux mot. Odeur. C'est delà qu'est venu *flairer*.

FLASQUE. f. f. Petit vaisseau de cuir où l'on met de la poudre pour charger un fusil quand on va à la chasse. *Sulphurati pulveris capsula, theca*. **POMEY.**

FLASQUE. En termes d'Artillerie, se dit de deux gros madriers assemblés par des entretoises, qui composent l'affût d'un canon, entre lesquelles il est posé & mis en équilibre sur ses tourillons. Les uns font ce mot masculin en ce sens & les autres féminin. Davelour, dans son Traité d'Artillerie, a dit le *flasque* est de bois d'orme. Et l'Auteur des Travaux de Mars a écrit, les *flasques* longues de quatorze pieds & demi, &c. Il est plus généralement féminin.

FLASQUE ou **FLAQUE.** f. f. Espèce de ceinture qui se fabrique en Italie.

FLASQUE. adj. m. & f. Prononcez l's. Qui n'a point de force, qui est sans vigueur. *Flaccidus, enervatus, mollis*. Il a le corps *flasque*. La chaleur rend les gens *flasques*.

FLASQUE, se dit en Anatomie & en Médecine des parties du corps humain qui sont sans vigueur, dont les fibres sont relâchées, & ont perdu leur ressort. Le poumon étoit *flasque*, fort flétri, & fort comprimé par l'abondance des sérosités. **DUVERNEY, fils, Ac. des Sc. 1703, Mém. p. 172.**

Ce mot vient du Latin *flaccidus*, (foible) qui n'a point de force, qui a de la peine à se soutenir. **FLASSAIE.** f. f. *Lodix*. On trouve ce vieux mot dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe. M. Ménage explique *flassaie* par loudier ou lodier. Voyez ce mot.

FLATIN. f. m. Petit couteau de poche pliant & emmanché de corne. Ces sortes de couteaux s'appellent *Flatins*, de Denis *Flatin*, Coutelier de Saint-Etienne en Forès, qui en fut l'inventeur. Ce nom de Denis *Flatin* est gravé sur la lame de ces couteaux. **MÉN.**

FLATIR. v. a. Terme de Monnoyeur. C'est battre une pièce de monnoie sur le tas, sur l'enclume, avec le marteau ou le flatoir, pour lui faire prendre le volume & l'épaisseur qu'elle doit avoir, pour adoucir les pointes qui restent à la tranche, & les rendre à peu près d'une figure ronde. *Latitudinem idoneam & crassitudinem nummo dare, imprimere*. C'est la cinquième façon qu'on donne aux monnoies au marteau, après laquelle les carreaux prennent le nom de *flaons* ou *flans*, à cause que c'est ce marteau qui leur donne leur volume. L'Ordonnance veut que les carreaux soient *flatis* deux fois.

FLATOIR. f. m. Outil d'Artisan qui travaille en métal. *Sculptorum malleus, tudes cornutus*. C'est un petit marteau dont se servent particulièrement les Graveurs. Celui des Monnoyeurs est un gros marteau pesant sept ou huit livres. Il est fait en façon de corne de bœuf, large par le bas du côté qu'on frappe, & pointu de l'autre. Ce gros *flatoir*, qu'on appelle *masse*, servoit à réduire les lames à une épaisseur convenable, en les frappant sur une enclume. Le petit *flatoir* ou martelet, servoit à flatter les carreaux, à en adoucir les pointes, & à les rendre d'une figure ronde. Les ouvriers des monnoies se servent peu de ces marteaux, depuis que les espèces se fabriquent au moulin.

FLÂTRER.

FLÂTRER. v. a. Vieux mot, qui signifie, marquer d'un fer chaud. *Ferro adurere, calidum ferrum applicare, imprimere stigmata, notare.* Autrefois on marquoit les criminels d'une lettre au front avec un fer chaud; ce qu'on appelloit *flâtrer*; & maintenant on dit qu'un criminel est condamné à être *flêtri* d'une fleur-de-lys sur le dos.

Ce mot vient de *flastra*, qui, en langage Celtique ou Bas Breton, signifie *écraser*.

FLÂTRER ne se dit plus aujourd'hui que des chiens qui ont été mordus d'un chien enragé. C'est leur appliquer sur le front un fer chaud en forme de clef, pour les garantir, dit-on, de la rage.

FLÂTRÉ, ÉE. part.

On trouve aussi *flâtrer* dans le même sens. *Flâtrer* un chien. Un chien *flâtri*. La *flâtrissure* est l'impression que le chien porte. Ce mot est plus connu dans les Ardennes, en Champagne, en Flandre, dans le Luxembourg & en Lorraine, qu'ici. Il y a beaucoup d'apparence que ce mot est le même que *flêtrir*, qui nous est resté, & dans le propre, & dans le figuré. Nicot nous apprend que de son temps, *flâtrer, flâtrir & fleutrir* étoient la même chose. On lit dans des Coutumes, mesures de vins *flâtries*, pour dire, *marquées*. On trouve aussi *flâtrir & fleutrier*, dans le même sens que *flêtrir* a aujourd'hui.

FLATRONE ou **FLATURE, FLATRISURE.** f. f. Terme de Chasse, lieu où le gibier poursuivi par des chiens courans, s'arrête, & se met sur le ventre. **SAL.** Salmove dit *flasture*, & il ne le dit que du lièvre & du loup.

FLATTER. v. a. C'est, par des louanges fausses ou exagérées, toujours dictées par l'intérêt personnel, chercher à plaire à quelqu'un; pallier ses fautes & ses vices, & souvent lui supposer de bonnes qualités qu'il n'a pas. *Adulari, blandiri.* Nous sommes disposés à *flatter* ceux dont nous attendons quelque bienfait. Vendre ainsi ses louanges, c'est le métier d'un homme vil & méprisable. La société n'est proprement qu'un commerce de mensonges officieux & de fausses louanges, où les hommes *flattent* pour être *flattés*. **FL.** Le Maréchal d'Ancre disoit à un flatteur: Tu me *flattes*, mais tu me plais. **M. Esp.** *Flatter* le vice, *flatter* les défauts de ses amis, les excuser par une mauvaise complaisance.

On dit qu'un miroir *flatte*, lorsqu'il ne fait pas voir les défauts qui sont dans l'objet, lorsqu'on s'y voit plus beau qu'on est en effet.

FLATTER, terme de Peinture, se dit d'un portrait que le Peintre a rendu plus beau que la personne d'après lequel il est fait. On dit qu'un Peintre *flatte* ses portraits. *Portrait flatté.* Les Peintres *flattent* presque toujours.

FLATTER, signifie presque en ce sens, traiter avec trop de douceur & de ménagement ceux qu'on devroit châtier. Le Confesseur qui *flatte* son pénitent, est cause de sa damnation. Un Chirurgien qui *flatte* une plaie, qui ne coupe pas ce qui est à couper, tue son malade. Il ne faut point *flatter* un peuple séditieux, il faut le punir sévèrement.

FLATTER, signifie encore, déguiser une vérité qui seroit désagréable à celui qui est intéressé; lui donner meilleure opinion d'une chose qu'il n'en doit avoir.

C'est proprement tromper quelqu'un en lui déguisant la vérité, par faiblesse ou par crainte de lui déplaire. Un Médecin *flatte* son malade, en lui cachant l'état de son mal. Un Procureur *flatte* son client, en lui cachant le foible de sa cause. Les Plaideurs ne sont que trop disposés à se *flatter* eux-mêmes. Dites-moi, sans me *flatter*, ce que vous en pensez.

FLATTER quelqu'un de quelque chose, l'amuser de l'espérance de quelque chose. Se *flatter*, s'amuser de l'espérance de quelque chose. On le *flatte* de cela, on le *flatte* qu'il aura bientôt cette place: c'est de quoi il s'est toujours *flatté*.

SE FLATTER, en termes de civilité, se persuader. Je me *flatte* que vous approuverez ma conduite.

FLATTER, se dit aussi pour caresser; ce qui se dit tant de l'homme que de la bête. Cette mère *flatte* ses

enfants jour & nuit. Le chien de Tobie venoit *flatter* son maître. *Flatter* un cheval.

FLATTER, se dit aussi de ce qui touche agréablement les sens. La musique, les parfums *flattent* agréablement l'oreille, l'odorat. Tu m'as *flatté* d'un doux son. **ABL.**

FLATTER, en termes de Musique, a encore une signification toute différente de celle qui vient d'être expliquée: il se dit de la voix & des instrumens, & signifie la manière douce & agréable de fléchir, de manier la voix, de toucher un instrument, d'où résulte l'agrément qui *flatte* l'oreille. Dans les airs gais, il faut animer la cadence: dans les airs tendres & languissans, il faut la *flatter*.

FLATTER, se dit figurément en choses spirituelles. *Flatter* sa douleur, c'est à-dire, l'adoucir par quelques réflexions agréables. *Flatter* son amour, c'est à-dire, se repaître d'espérance. *Flatter* son imagination, c'est la remplir de chimères agréables. J'ai eu tort de croire qu'il y eût un homme capable de cacher ce qui *flatte* sa gloire. **P. DE CL.** L'esprit une fois élevé, ne veut rien perdre d'une impression qui *flatte* son amour-propre. **DE LA MOTTE.** C'est à-dire, qui fait plaisir, qui est agréable à son amour-propre; ce qui est conforme, favorable aux inclinations & aux sentimens, de son amour-propre.

*Ce triste objet vous suit jusques dans vos plaisirs,
Au milieu des festins, au milieu des délices;
Et lorsque tout conspire à flatter vos desirs,
Il fait vous préparer les plus affreux supplices.*

M. L. P.

FLATTER. En termes de spiritualité, *flatter* sa chair, *flatter* son corps, c'est accorder aux sens & au corps ce qu'ils souhaitent. *Indulgere.* Vous n'ignorez pas à quoi nous porte l'esprit du monde: à *flatter* nos corps, à leur donner tout ce qu'ils demandent, à leur procurer toutes les commodités, à ne les gêner & ne les mortifier en rien, à les entretenir dans un embonpoint qui dégénère en sensualité, & communément en impureté. **BOURD. Exh. I, p. 15.**

On dit proverbialement, *flatter* le dé, pour dire, le jeter doucement, & figurément, qu'il ne faut point *flatter* le dé, pour dire, qu'il faut parler franchement, sans chercher à déguiser par des termes ambigus ce qu'on a de fâcheux à annoncer. On dit, *flatter* un chien, il vous fera caresse, pour dire, qu'il faut en user avec politesse avec tout le monde, si l'on veut en obtenir quelque chose, ou qu'on amène les plus revêches à son but, lorsqu'on s'y prend avec politesse.

FLATTÉ, ÉE. part. Il a les sens de son verbe. On dit un portrait *flatté*. Un visage *flatté*, peint en beau. Ce qui se dit aussi au figuré. Le portrait qu'il a fait de son ami est un peu *flatté*.

*Tous prétendoient se voir dans un tableau flatté;
Et tous se trouvoient peints selon la vérité.*

Pouvoit-il espérer de plaire?

NOUV. CHOIX DE VERS.

FLATTERIE. f. f. Louange fausse ou exagérée, dictée par l'intérêt personnel, pour se rendre agréable à quelqu'un, en palliant ses vices, ou en lui attribuant des vertus qu'il n'a pas. *Adulatio, assentatio.* La *flatterie* lâche, basse, intéressée, suit toujours la faveur. C'est un piège que tout le monde apperçoit, & dans lequel pourtant les plus déliés ne laissent pas de donner. **M. Esp.** La *flatterie* déguise tout, en sorte que le monde n'est presque plus qu'un commerce de fausses complaisances, où les hommes s'entêtent des louanges qu'ils se donnent les uns aux autres. **FL.** Comme il y a une *flatterie* de parole qui porte à louer ceux qui gouvernent, du bien même qu'ils ne font pas, il y a une *flatterie* d'action, par laquelle on prétend se faire un mérite d'approuver & d'imiter le mal qu'ils font. La complaisance sans bornes, de ceux qui veulent tout ce que veulent les

Grands, est une *flatterie* d'actions plus séduisante que celle des paroles. La *flatterie* d'imitation, est la plus raffinée, & en même-temps la plus funeste à la société.

On le dit aussi des caresses, tant des personnes que des bêtes. *Blanditia, blandimenta*. Cette mère gâte ses enfans par ses caresses & ses *flatteries*. On aime les petits chiens à cause de leurs *flatteries*.

FLATTEUR, EUSE. adj. Qui flatte, qui loue avec excès pour se rendre agréable. *Blandus, assentationis, adulationis plenus*. Ami *flatteur*, peu sincère. *Amicus blandus*. Discours *flatteur*, langage *flatteur*. *Blandiloquentia*. Avoir les manières *flatteuses*, avoir les manières douces & insinuant. On dit qu'un homme a toujours quelque chose de *flatteur* à dire, qu'il dit toujours quelque chose d'obligeant. *Blandidicus, blandiloquens, blandiloquus*. Un miroir *flatteur*, qui représente les objets plus beaux qu'ils ne sont.

Combien de gens ont l'art de faire incessamment des portraits *flatteurs* d'eux-mêmes, pour se donner de la réputation? FL.

Un poëme insipide, & sottement flatteur,
Deshonore à la fois le Héros & l'Auteur.
BOIL.

Cet éloge flatteur, que ton cœur défavoue,
Condamne ton Héros, & la voix qui le loue.
VILL.

FLATTEUR, synonyme de caressant. Cet enfant est *flatteur*, d'un humeur *flatteuse*. Le chien est un animal *flatteur*.

FLATTEUR, EUSE. f. m. & f. Celui qui cherche à se rendre agréable par des louanges outrées ou par de basses complaisances. Celui qui, dans le dessein de plaire, approuve également le bien & le mal, & prodigue les louanges les plus outrées aux paroles & aux actions de la personne dont il espère quelque faveur. *Assentator, adulator, assentatrix, adulatrix*. Le caractère d'un *flatteur*, est de renoncer à la vérité sans nul scrupule; de ne parler que par rapport à lui & à son intérêt: il n'a point de caractère particulier: il devient ce que son intérêt demande qu'il soit, sérieux avec ceux qui le sont, gai avec ceux qui sont gais, excepté qu'il n'est jamais malheureux avec ceux qui le deviennent: attaché à la fortune, il change avec elle. La source tarie, le fleuve se sèche. La richesse dissipée, le *flatteur* se retire. Le métier de *flatteur* est bas & honteux; mais il semble que ce soit un métier nécessaire, parceque la plupart des hommes ont besoin de tromper, & les autres d'être trompés.

On dit dans un portrait du Sage :

Il ignore le vil commerce
Que font les hommes de leur cœur,
Et ne sait point comment s'exerce
L'infâme métier de flatteur. N. CH. DE VERS.

FLATTEUR, (LE) Comédie en cinq Actes, mise en vers par M. Rousseau, qui l'avoit d'abord écrite en prose. Elle n'a pas eu de succès.

FLATTEUSEMENT. adv. *Blandè*. D'une manière flatteuse. Parler *flatteusement*. L'ACAD. Il y a dans les lettres du jeune Pline un air de vanité qu'on ne doit pas approuver: je le veux; mais dans ce genre d'écrire, où à toute heure on a occasion de parler de soi-même, il est bien difficile qu'on n'en parle pas *flatteusement*, & avec quelque excès. DE VIGNE. MARV.

FLATUEUX, EUSE. adj. Terme particulièrement usité en Médecine, synonyme de venteux. Voyez ce mot. On désigne par cette épithète, les alimens qui causent des vents dans le corps. *Ventosus*. La plupart des légumes sont *flatueux*.

FLATUOSITÉ. f. f. *Flatus, us*. Vents qui s'engendrent dans le corps, qu'on rend par haut ou par bas, ou qui restent dans les intestins, & produisent des borborygmes. COL. DE VILLARS.

FLAUBER. v. a. Battre, frapper, étriller, rosser.

J'avons sur le Monsieur Flaubé de l'onne sorte.
Diction. Com.

C'est un mot fort connu du petit peuple de Champagne.

FLAVE. f. m. Voyez FLAVIUS.

FLAVELAGE. Vieux mot, qui signifie *fable, sornette, Fabula, nugæ*.

FLAVELLE. f. f. Nom qu'on donnoit autrefois à un oiseau que les Latins appellent *Rubecula*.

FLAVET, f. m. qu'on nomme aussi *lingette*. Espèce de serge, dont la pièce porte environ vingt aunes de long.

FLAVIANO. Nom que l'on donne aux ruines de *Castrum Novum*, ville des anciens Picentins. *Flavianum*. Ce lieu est dans l'Abruzze ultérieure, Province du Royaume de Naples, près de la petite ville de Giulia Nuova, à l'embouchure du Tordino ou Trontino, sur le Golfe de Venise.

FLAVIE. Voyez FLAVIUS.

FLAVIGNY. Ville de France en Bourgogne, *Flavinicum*. Quelques-uns ont cru que *Flavigny* étoit l'ancienne *Flavia Æduorum*; mais il est clair que le Panégyrique d'Euménius à Constantin, n. 1, 2, 14, que *Flavia Æduorum* est la ville d'Autun. *Flavigny* est éloigné de cinq lieues de Semur, du côté du levant. L'Abbaye de *Flavigny*, Ordre de S. Benoît, est fort ancienne; *Flaviniacense Monasterium*.

FLAVIOPOLI. Voyez FLIOPOLI.

FLAVIOPOLIS. Nom de plusieurs villes anciennes. *Flaviopolis*. Ptolomée en met une en Bithynie & une autre en Cilicie, qui est aujourd'hui *Fliopoli*. Il y en avoit aussi une en Thrace, qui étoit une Colonie Romaine placée dans la ville, qu'on appeloit auparavant *Zélie*. PLINE, L. IV, C. XII. Elle y fut envoyée apparemment par Tite ou par Vespasien, dont elle prit le nom de *Flaviopolis* ou ville de *Flavius*. M. Tillemont dit *Flaviade* ou *Flaviople*.

FLAVIUS, FLAVIA; FLAVE, FLAVIE. f. m. & f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Flavius, Flavia*. La famille *Flavia* étoit obscure & sans noblesse, dit Suétone dans Vespasien, C. I. Le premier qui ait eu quelque nom, fut T. *Flavius* Pétronius, bourgeois de Réaté, aujourd'hui Riéti. Il étoit Centurion dans l'armée de Pompée, & prit la fuite à Pharsale. Lui & son fils se mirent dans les finances. Celui-ci eut deux fils, Sabinus & Vespasien, dont l'un fut Préfet de Rome & l'autre Empereur. C'est la première élévation des *Flavius*. Claude le Gothique porta aussi le nom de *Flavius*, qui de lui passa à Constantius Chlorus, père du grand Constantin, & à tous ses descendants. Ce nom fut d'abord un sobriquet qui fut donné à quelqu'un de leurs ancêtres ou à sa famille, à cause de leurs cheveux blonds, du mot *Flavus*, jaune, blond. *Flavie* Domitille fut brûlée pour la Foi. On dit aussi *Flave* au masculin, mais non pas *Flavien*, qui est *Flavianus*, nom tout différent. Les *Flaves* monterent sur le trône avec Vespasien.

Entre ceux qui ont souffert dans la persécution de Domitien, il n'y en a guère eu de plus illustre que *Flavius* Clément, son cousin germain, & les deux *Flavies* Domitilles, l'une femme & l'autre nièce de Clément. TILLEM. La famille *Flavia* étoit Plébéienne. PATIN, p. 113.

FLAY, ou S. Germer de *Flay*. Nom de lieu dans le Diocèse de Beauvais. *Flaviacum, Sanctus Germerus de Flaviaco*. L'Abbaye de *Flay* fut fondée sous le règne de Clovis par S. Germain ou Germer, qui en fut premier Abbé.

FLAYAU. Voyez FLÉAU.

F L E.

FLÉAU. f. m. Instrument propre à battre le blé. Il est composé de deux bâtons d'inégale longueur, attachés l'un au bout de l'autre avec des courroies: l'un sert de manche, l'autre, qui est mobile sur le manche, frappe sur les gerbes. *Flagellum, baculus excussorius*. Battre le blé avec le *fléau*.

FLÉAU, dans le sens figuré, se dit des grandes calamités dont Dieu afflige quelquefois les hommes. La guerre, la peste, la famine, sont les *fléaux* dont Dieu se sert dans sa colère pour châtier les hommes.

On appelle aussi *fléau*, celui dont Dieu se sert pour châtier les hommes. Attila se faisoit appeler le *fléau* de Dieu. L'Arétin étoit surnommé le *fléau* des Princes.

On le dit par exagération des personnes & des choses qui sont à charge, ou qui causent du chagrin. Molière a été le *fléau* du ridicule. La calomnie est un des plus grands *fléaux* de la vie humaine. Vous demandez la fanté d'un fils dont vous faites votre idole, & qui sera peut-être un jour le *fléau* de votre vieillesse.

Nicot écrit *flayau*. *Fléau* ne se prononce guère que comme une syllable dans le discours ordinaire. Je dis presque, parcequ'en effet on fait un peu sentir le même dans la prose; & pour les vers, on fait toujours *fléau* de deux syllables. Au moins, le P. Mourgues a remarqué dans son Traité de la Poésie Francoise, que tel étoit l'usage de nos bons Auteurs. Au simple, il n'est jamais que d'une syllabe. Au figuré, toujours de deux. C'est l'usage.

Ætna l'effroi du monde & le fléau de Dieu.
CORN.

*Puis sur leur pas soudain arrivent les remords,
Et bientôt avec eux tous les fléaux du corps.*
BOIL.

Ce mot vient du Latin *flagellum*, qui a été fait de *figere*. Voyez AFFLIGER.

FLÉAU. Terme de balancier, est la pièce de fer poli en équilibre, avec une aiguille au milieu, & deux trous à chaque extrémité, où sont suspendus & attachés les deux bassins ou plateaux de la balance ordinaire. On l'appelle aussi le traversin. Le *fléau* est aussi le bâton marqué de plusieurs divisions qui fait la balance Romaine. On dit plus souvent branche ou verge.

FLÉAU, est aussi une barre de fer qui sert à fermer les portes cochères, qui est mobile par le moyen d'un boulon; & qui donne sur les deux battans.

Les Vitriers appellent aussi *fléaux*, une espèce de petits crochets qui leur servent à transporter leurs panneaux de vitres.

FLÉAU. Ce mot se trouve aussi dans Nicot & autres, pour signifier le tendon dont la vigne s'attache à tout ce qui la touche. *Viticulum, vitis flagellum, capreolus*.

FLÉAU BRISÉ. Arme faite de cinq ou six bâtons, de la longueur d'environ un pied chacun, attachés bout à bout avec de petits chaînons de fer, & qui a au dernier bout une boule d'acier de la pesanteur d'une demi-livre.

FLÉAUX, au plur. Ce mot se trouve encore dans quelques Dictionnaires, pour signifier les nageoires de certains poissons. *Brachia, vel crines*, dit Nicot.

FLÈBE. adj. Quelques-uns disoient & écrivoient *flèbe* du temps de Nicot au lieu de *fèbe* ou *foible*. Voyez FOIBLE.

FLÉBOTOMISER. v. a. Voyez PHLÉBOTOMISER.

FLÈCHE. f. f. Tout le monde écrit aujourd'hui ce mot comme on le prononce. Petite verge de bois armée d'un fer pointu, qui se décoche avec l'arc ou avec l'arbalète. *Sagitta*. Il tomboit en cette bataille une nuée de *flèches*. Les anciens pouissoient de grosses *flèches* avec leurs balistes. Décocher, encocher une *flèche*. Vider son carquois de *flèches*.

*On taille la lourde massue;
On courbe en arc un bois pliant,
On y pose la flèche aigüe
Que le nerf envoie en sifflant.* N. CH. DE VERS.

Nicot croit que ce nom est factice, & formé sur le son que fait la *flèche* quand on la décoche, parcequ'on l'appelloit autrefois *flic*. Ménage tient qu'il vient de l'Allemand *flaits*, qui signifie la même chose,

ou de l'Espagnol *flecha*. Il faut remarquer qu'il y a eu une grande différence entre les *flèches* & les dards, tant à cause de leur matière, que de leurs figures, qui sont d'une infinité de sortes. Ceux qui seront curieux de les voir, les trouveront représentées dans l'onzième livre d'Ambroise Paré.

FLÈCHES D'APOLLON. On entendoit par ces *flèches*, les rayons du Soleil. Ainsi, quand la fable dit que ce Dieu, avec Diane sa sœur, tua les enfans de Niobé à coups de *flèches*, cela veut dire que la peste, qui est causée ordinairement par la chaleur excessive des rayons du Soleil, fit périr tous ses enfans.

FLÈCHES D'HERCULE. Ce Héros trempa ses *flèches* dans le sang de l'Hydre de Lerne, & les empoisonna; en sorte que toutes les blessures qu'elles faisoient étoient incurables.

On appelle le Dauphin, la *Flèche* de la mer, à cause de la promptitude de son mouvement.

FLÈCHE, se dit aussi figurément en morale. Les *flèches* de Cupidon, de l'Amour, sont des traits invisibles, qu'on se figure qui percent le cœur des Amans.

On appelle, en termes de l'Écriture, les *flèches* de la colère de Dieu, les fléaux qu'il envoie aux hommes pour les punir. *Sagitta potentis acuta*.

FLÈCHE, se dit aussi pour des traits de médisance & de calomnie, pour des actions de malice & de méchanceté. David se plaint en mille endroits de ses *Fléaux*, des *flèches* acérées & envenimées que ses ennemis décochoient contre lui. Vous avez oui dire quelles *flèches* & quels dards le Diable décocha contre Job. MAUCROIX.

En termes d'Arpentage, on appelle *flèches*, les piquets faits en forme de *flèches*, que les Arpenteurs fichent en terre toutes les fois qu'ils transportent leur chaîne. *Pertica*.

FLÈCHE, se dit aussi de plusieurs sortes de grosses pièces de bois qui servent dans les machines.

FLÈCHE de carrosse, est une grosse pièce de bois de charroinage qui joint le train de devant à celui de derrière. *Temo, scapus jugarius*. On la débite en grume. Elle est de dix à douze pieds de long pour les carrosses à arc, & de douze à quinze pour les autres. Elle doit être courbée, sans nœuds, & d'un beau braquement. Ce carrosse porte sur la *flèche*.

FLÈCHE, en termes d'Artillerie, se dit de deux pièces de bois montées sur deux roues, qui servent à attacher le pétard à un pont ou à une porte de ville.

FLÈCHE. Terme d'Agriculture. C'est un jet que poussent les cannes de sucre au bout d'un an, & qui ressemble à une *flèche*: on dit alors que les cannes sont en *flèche*: être en *flèche*, c'est pousser ce jet. *Surculum emittere*. Voyez FLÈCHER, & l'Histoire naturelle du cacao & du sucre, imprimée à Paris en 1719.

FLÈCHE. Terme de fabrique de tapisserie de haute-lisse. C'est une simple ficelle que l'Ouvrier entrelace dans les fils de la chaîne, au-dessus des bâtons de croisure, afin que les fils se maintiennent toujours dans une égale distance.

FLÈCHE. Terme d'Eventailiste. Ce que les Eventailistes & les Tabletiers appellent les *flèches* d'une monture d'éventail, sont les petits brins ou morceaux de bois, d'écaille, d'ivoire, &c. qui se placent par un bout, à distance égale, entre chaque pli du papier, ou de quelque autre matière que ce soit, qui fait le fond de l'éventail, & qui sont joints par l'autre bout par un clou rivé.

FLÈCHE, en Mécanique, est aussi le principal arbre d'une grue, ou autre machine semblable, qui est posé à plomb, & sur lequel la grue tourne. *Stipes, scapus arcectarius*.

FLÈCHE d'un pont levis, est la pièce de bois qui va depuis la balcule jusqu'aux chaînes, & qui tourne sur un pivot pour lever le pont. Quelques-uns appellent aussi *flèche*, le fût ou le tronc de la colonne. On appelle aussi *flèche*, la pièce de fer qui soutient la potence d'un minot, qui doit être contrerivée par-dessous une platine de fer de tôle. *Scapus*.

FLÈCHE. En termes de Fortification, les *flèches* sont de petits ouvrages oblongs, qu'on place quelquefois au-

devant des angles saillans ou rentrans du chemin couvert, à l'extrémité de son glacis. On les nomme *flèches* à cause de leur figure; ils sont à l'égard de ces angles saillans, ce qu'est une contrescarpe à l'égard d'un bastion. PÉLISSON. Voyez BONNETTE, c'est la même chose. Ces ouvrages, appelés *flèches*, sont simplement composés de deux faces de dix ou douze toises, & communiquent avec le chemin couvert par un chemin qu'on creuse sur l'arrête des glacis, & qui est palissadé de part & d'autre.

On appelle, en Agriculture, *flèche* d'arbre ou de plante, la tige, le tronc de l'arbre.

FLÈCHE, en termes de Marine, signifie la poulaine d'un navire. C'est une pièce de bois sortant hors de la proue, qui sert à serrer le beaupré & la civadière, ou voile penchante en mer. On le dit aussi de cette partie de l'éperon, qui est comprise entre les herbes ou balustres, & la frise, qui est l'ornement qui la termine. On donne encore le nom de *flèche* à une pièce de la poupe d'une galère qui en soutient le tendelet, étant posée horizontalement ou un peu inclinée.

FLÈCHE. On donne encore le nom de *flèches* à de certains piquans attachés légèrement sur le Port-épice, qui se détachent quand il se secoue, & dont il blesse les chiens & les chasseurs. On les appelle encore fûseaux.

FLÈCHE, signifie aussi le montant ou le plus grand des bâtons de l'arbalète, ou bâton de Jacob, avec lequel on observe sur mer.

FLÈCHE, en termes de Manège, se dit de la partie pointue d'une lance. On divise la lance en trois parties, la poignée, les ailes & la *flèche*.

FLÈCHE d'Arbalestrille. C'est un bâton qui a trois pieds de longueur. Il est équarri à quatre faces égales, où sont marqués les degrés de latitude pour trouver la hauteur au Soleil & aux Etoiles.

FLÈCHE, en Architecture, signifie aussi un clocher de charpenterie qui aboutit en pointe, & qui se couvre de plomb ou d'ardoise. On met la *flèche* sur la croisée, sur le devant, sur la croupe de l'Eglise. On l'appelle *pyramide* quand elle est carrée.

FLÈCHE, en termes de Géométrie, est dans un cercle la partie d'un diamètre qui est coupée par la corde d'un arc; la *flèche* est ce qui s'appelle autrement & plus ordinairement le *sinus versé*.

FLÈCHE. En termes de jeu de Triètrac. *Lamina, verutum*. On donne le nom de *flèches* aux 24 rayons de deux diverses couleurs qui sont au fond du tablier d'un triètrac, & qui partagent tout le tablier en 24 parties égales. Elles sont disposées alternativement: une blanche, une noire, & sont ainsi tout le tour, en sorte que les blanches d'un jeu sont toujours vis-à-vis les noires de l'autre. L. S. Les couleurs ordinaires des *flèches* du triètrac, sont le vert & le blanc. On case sur les *flèches*, & l'on bat de blanc en blanc & de vert en vert par le nombre pair, & par le nombre impair on bat de blanc en vert ou de vert en blanc. Il y a de ces *flèches* dans les deux parties du tablier, & de tous les deux côtés; en sorte que chaque joueur a douze de ces *flèches* de son côté, en observant que les vertes d'un des joueurs répondent aux blanches de l'autre joueur. Ces *flèches* s'appellent aussi *lames*. Voyez ce mot.

FLÈCHE de lard, c'est toute la pièce qu'on lève sur l'un des côtés d'un cochon, depuis l'épaule jusqu'à la cuisse. On l'appeloit autrefois *fliche*, & en Picardie *flique*. Succidia. NICOT. Voyez aussi M. MÉNAGE.

FLÈCHE, terme de Physique, est aussi un météore enflammé qui a la figure d'une *flèche*, tels qu'on en voit dans quelques aurores boréales.

FLÈCHE, en Astronomie, est aussi une constellation septentrionale proche de l'aigle, à 39 degrés de latitude. Elle est composée de cinq étoiles, dont il n'y en a aucune considérable.

FLÈCHES ou ATTENTES. f. f. pl. Voyez ATTENTES.

On dit proverbialement, qu'un homme ne fait plus de quel bois faire *flèche*, pour dire, qu'il ne fait plus quel métier prendre pour subsister. On dit aussi,

tout bois n'est pas bon à faire *flèche*, pour dire, que tout homme n'est pas propre à faire la chose dont il s'agit. Ac. FR.

FLÈCHE. (La) Petite ville de France. *Flechchia Castrum, Flexia, Fixa, Fissa*. Quelques-uns disent, *Fixa Andegavorum*. La *Flèche* est dans l'Anjou sur le Loir, à neuf lieues ou environ au nord de Saumur, à quatre ou cinq de Baugé, à quatre du Lude & à trois de Duretal. Ce mot ne se dit jamais sans l'article. La *Flèche* est une jolie ville, & un séjour très-agréable. Le Collège des Jésuites de la *Flèche* étoit une maison d'Henri IV, que ce Prince leur donna en 1603, & qu'il chargea le Marquis de la Varenne de faire bâtir. Le cœur d'Henri IV & celui de Marie de Médicis sa femme, sont à la *Flèche* dans l'Eglise des ci-devant Jésuites. Voyez Jovin de Rochefort, *Voyage d'Espagne & de Portugal*; Had. de Val. *Not. Gall. p. 196, 197*. M. Ménage croit qu'on dit la *Flèche* pour la *Fiche*, comme on dit en Anjou *fliger* pour *figer*; on peut appuyer cette conjecture du sentiment de ceux qui appellent en Latin la *Flèche*, *Fixa Andegavorum*.

FLÈCHER. v. n. Terme d'Agriculture, qui se dit des cannes de sucre. *Pullulare, increfcere, excrefcere*. Le plant des cannes de sucre lève dans cinq ou six jours, & elles poussent bientôt plusieurs jets, qui forment enfin une grosse touffe de cannes à chaque pied. Au bout d'un an, dans la saison des pluies, elles ne manquent jamais de *flécher*; c'est-à-dire, de pousser à leur sommet un jet droit & uni d'environ trois pieds de long, qui fleurit en forme de houppe renversée, après quoi la canne cesse de croître, & ne fleurit plus. Avant qu'elle soit en *flèche*, & après qu'elle a *fléché*, elle n'est bonne à rien. HIST. NATUR. du cacao & du sucre.

Ce mot vient de *flèche*, & s'est dit, parceque ce jet des cannes de sucre est semblable à une *flèche*. FLÈCHIR. v. a. Ployer, courber. *Flechere*. Il ne se dit au propre que dans cette seule phrase, *fléchir les genoux devant Dieu*. Le figuré même s'y rencontre: car on veut dire, adorer Dieu, s'humilier devant lui. Ainsi, à proprement parler, il ne s'emploie point au propre tout pur. Aussi bien des gens qui parlent bien la langue Française, prétendent qu'au lieu de dire *fléchir les genoux devant le Saint-Sacrement*, dans le sens propre, il faut dire, *faire une genuflexion*, parceque *fléchir les genoux* ou *fléchir le genou*, expression plus noble encore que la première, se prend dans un sens moral, & signifie marquer son respect, sa vénération, soit par la posture en pliant les genoux, soit d'une autre manière, comme par des prières, des vœux, des sacrifices, &c. & que c'est en ce sens qu'il faut entendre cette expression; *fléchir le genou devant l'Idole*; c'est-à-dire, dans le style sérieux, reconnoître un Idole pour son Dieu, & lui rendre le culte qui n'est dû qu'à Dieu; & dans le style familier, marquer son respect à une personne élevée à un haut rang, sur-tout si, dans la manière de le marquer, il y a quelque chose de bas & de rampant.

FLÈCHIR. v. n. Terme souvent employé dans les arts, s'applique proprement aux corps qui sont trop foibles pour l'effort qu'ils ont à soutenir, & qui cèdent à cet effort en quelque point. Une poutre, une barre de fer surchargée *fléchit*. Le fer aigre rompt plutôt que de *fléchir*.

On le dit de même au moral, pour céder, s'abaisser, se soumettre. Il faut que tout genou *fléchisse* au nom de Jesus. *Fléchir* sous le joug. Tout tremble, tout *fléchit* devant ce Conquérant. La résolution de ne point plier & de ne point *fléchir*, est souvent soutenue par la vanité.

Tout fléchit sous les loix des fières destinées. CER.

FLÈCHIR. v. a. Se dit dans un sens moral, pour toucher quelqu'un, lui faire oublier son ressentiment. Ce cruel s'est laissé *fléchir* par mes larmes. *Fléchir* la cruauté d'un tyran. Un spectacle aussi tou-

chant, étoit capable de *fléchir* les cœurs les plus durs. *Flectere, mitigare.* Fléchir les Dieux. *Flectere si nequeo superos, &c.* Il est aussi neutre, & signifie, cesser de persister dans des sentimens de dureté, de fermeté, &c. Ainsi l'on dit d'un homme, qu'il est doux, & qu'il *fléchit* aisément; d'un homme qu'on ne peut faire renoncer à la vengeance, qu'il ne *fléchit* point. Ce mot vient du Grec, *πλαττω*, qui se dit des branches d'arbres qu'on plie.

FLÉCHI, IE. part.

FLÉCHISSABLE. adj. Vieux mot. Ployable, souple.

FLÉCHISSEMENT. f. m. Action de *fléchir*, qui ne se dit que des genoux. *Flexio, flexus, inflexio.* On n'a pu obtenir des Martyrs le *fléchissement* des genoux devant les Idoles.

FLÉCHISSEUR. adj. m. *Flexor.* C'est une épithète que les Anatomistes donnent à des muscles qui servent à *fléchir* quelques parties du corps, comme ceux des genoux, du coude, &c. C'est l'opposé d'*extenseur*. Ce mot s'emploie aussi comme substantif: les *fléchisseurs*, sans ajouter le mot de *muscles*. Les muscles dont les fibres charnues sont plus longues & moins tendues, sont destinés à produire des mouvemens lents & foibles... Cela se trouve dans les *fléchisseurs* des cuisses & des jambes. JOURN. de 1695. Borrelli, suivant le calcul propre de l'équilibre des liqueurs, a démontré que la force du muscle *fléchisseur* de la dernière articulation du pouce est égale à 3720 livres. Ce *fléchisseur* du pouce prend son origine de la partie supérieure & intérieure du rayon, & passant sous le ligament annulaire, & sous le tenar, va s'insérer au premier & au second os de ce doigt, qu'il *fléchit*. Le *fléchisseur* du pouce du pied, ou du gros orteil, prend son origine de la partie postérieure & supérieure du péroné, & s'avancant par la malléole interne, à la plante du pied, va s'insérer à l'os de la dernière phalange du pouce, qu'il *fléchit*. DIONIS.

FLÉCHOIS, OISE. f. m. & f. Qui est de La Flèche. *Flexiensis.* Il ne se dit guère. M. Corneille dit, Les habitans de la Flèche, & non pas les *Fléchois*, sont très-sociables & prévenans pour les étrangers.

FLÉDORP. Voyez OOSTEYNDE.

FLÉGART. f. m. Terme de Coutume qui signifie *place commune & grand chemin.* *Area; via publica.* On trouve aussi *flégart*.

FLÉGÉTON. f. m. Terme de Mythologie. *Plhégéton.* Voyez PHLÉGÉTON.

FLEGMAGOGUE. adj. Souvent employé substantivement. Terme de Médecine. Médicament, remède propre pour purger la pituite. L'agaric, les hermodactes, et la turbit, la semence de Carthame, sont des *flegmagogues*, des remèdes *flegmagogues*.

Ce mot vient de *φλέγμα*, *flegme*, pituite, & *ἀγρω*, pousser hors, chasser.

FLEGMATIQUE. adj. m. & f. Voyez PHLEGMATIQUE.

FLÉGME. f. m. Voyez PHLEGME.

FLEGMON. Voyez PHLEGMON.

FLENSBOURG. Ville du Royaume de Danemark. *Flensburgum.* Elle est dans le Duché de Sleswick, partie du Jutland. *Flensburg* est éloigné de cinq ou six lieues de Sleswick, du côté du nord. MATY. Il est à quatre lieues à l'ouest de l'île d'Alsén, & à neuf de l'Odenzée, vers le midi. HOFMAN. *Flensburg* a une citadelle assez régulière, & un bon port. Le Golfe de *Flensburg* est une petite partie de la mer Baltique, sur la côte du Duché de Sleswick, dans le Jutland, vis-à-vis de *Flensburg*, & de l'île d'Alsén. *Sinus Flensburgerensis*, en langage du pays *Flensburgerwich.* long. 17 d. 12 m. lat. 54 d. 50 m.

FLÉON. f. m. Vieux mot, qui signifie ruisseau. *Rivus.* Ce mot, selon Borel, vient de *fluviolus*, d'où il croit qu'on a fait *fleron*, & ensuite *fléon*.

FLÉRUS. }
FLESCHIR. } Voyez }
FLESCHISSEMENT. }
FLESCHISSEUR. } FLEURUS.
FLECHIR.
FLÉCHISSEMENT.
FLÉCHISSEUR.

FLESSINGOIS, OISE. f. m. & f. & adj. Qui est de Fles-

ingue. Qui appartient à Flessingue. *Flessingus, Flessingenfis.* On dit que les *Flessingois* ont une coutume fort particulière. Quand il meurt quelqu'un, ils mettent une botte de paille à la porte, si c'est un homme, ils tournent les épis du côté de la rue; si c'est une femme, ils regardent la maison. Voyez Jovin & Rochefort. Un *Flessingois* se dit souvent pour un vaisseau *Flessingois*, ou un Corsaire *Flessingois*. Nous nous battîmes pendant deux heures contre un *Flessingois*, que nous prîmes à l'abordage. Nous rentrâmes deux jours après dans le port avec une prise *Flessingoise*. Une flûte *Flessingoise*.

FLESSINGUE. Ville de l'île de Valcheren en Zélande. *Flessinga, Flissinga, Ulfinga.* Elle est à une lieue au midi de Middelbourg. *Flessingue* a un bon port, & un grand canal qui traverse toute la ville, & qui est assez large & assez profond pour mettre à couvert une flotte entière. le Prince d'Orange avoit le domaine utile de *Flessingue*, & les Hollandois la Souveraineté. *Flessingue* est situé sur l'entrée d'un des bras de l'Escaut, & tient le passage de cette rivière, & de la plus grande partie de la Zélande, & des Pays-Bas. C'est pourquoi elle a été nommée autrefois la clef de la mer. Ce n'étoit anciennement qu'un petit bourg, qui fut fermé de murailles l'an 1210. Lipse dans ses Notes sur Tacite, dit qu'elle fut bâtie par Ulysse. C'est une allusion à son nom. *Ulfinga*, qu'il ne fait pas sérieusement. Hard. de Val. Not. Gall. p. 616. Long. 21 d. 7 m. lat. 51 d. 26 m.

Le mot *Flessingue* vient, à ce que l'on prétend, de *Vles* ou *Fles*, & *Vleschen*, ou *Fleschen*, qui en Flamand signifie *bouteille*, *flacon*. Cette ville porte des bouteilles ou flacons dans ses armes.

D'autres le dérivent du verbe Flamand *stuiffen*, couler avec impétuosité. Le Terrain où cette ville est bâtie, & tout le pays de Zélande, est tellement battu des flots de la mer, qu'il en seroit souvent couvert, si les habitans n'avoient fait des digues, avec des dépenses immenses & une patience admirable.

Les Hollandois avoient construit une forteresse dans l'île de Tabago en Amérique, qu'ils nommoient la nouvelle *Flessingue*. Les François s'en emparèrent en 1677, sous la conduite du Maréchal d'Entrées, & la rasèrent.

FLESTRIR. Voyez FLÉTRIR.

FLESTRISSEURE. Voyez FLÉTRISSEURE.

FLET. f. m. Petit poisson de mer fort plat, comme une limande. *Hippoglossum.* Voyez FLEZ.

FLETELET. f. m. Nom d'un poisson. Le *Fletelet* ne diffère du *Flez*, qu'en ce qu'il est plus petit. Ces deux poissons & la limande sont les trois espèces qui se réduisent au genre de ceux qu'on appelle *Pasferes squamosi*. Ils ont tous trois à peu-près les mêmes qualités, & sont assez bons; la limande est meilleure & plus agréable au goût que les deux autres.

FLÉTRIR. v. a. Ternir l'éclat d'une chose, lui ôter son éclat de façon qu'elle ne puisse plus le reprendre. *Marcorem inducere, deterere.* On voit par là que *flétrir* & *faner* ne sont point synonymes. Le premier enchérit sur le second. Une fleur qui n'est que *fanée* peut reprendre son éclat: mais une fleur *flétrie* n'y revient plus. Le vent, le soleil brûlant, *flétrissent* les fleurs. Le grand âge *flétrit* la beauté, le teint. *Deturpare, corrumpere.*

Dans ce sens il est aussi réciproque. Le teint le plus délicat est celui qui se *flétrit* le plutôt. La beauté, comme la fleur se *faner* par la longueur du temps, & peut se *flétrir* promptement par accident. *Marcere, marcescere.*

FLÉTRIR. v. a. Au figuré, signifie deshonorer, imprimer une rache honteuse, qui fait perdre l'honneur, & attire l'aversion des gens de probité. *Labem inurere.* *Flétrir* la mémoire, la gloire, la réputation de quelqu'un. Un opprobre si scandaleux les *flétrit*. Alexandre ne pouvoit traiter durement la femme de Darius sans se *flétrir*. M. Esp.

*Est-ce par intérêt pour d'indignes neveux
Qui seuls de ces grands noms jouissent,
Qui ne les font valoir qu'en des discours pompeux,
Et qui toujours plongés dans un désordre affreux,
Par des lâchetés les flétrissent? DES-BOUL.*

On dit en termes de Palais, qu'un homme est condamné à être *flétri*, c'est-à-dire, à être marqué sur l'épaule avec un fer chaud. On disoit autrefois *flâtré*, qui signifioit la même chose que *marquer*. Voyez FLÂTRER.

Selon Pasquier, dans ses Rech. L. VIII C. 37, *Flétrir* est une abréviation de fleurdeliser. On se seroit autrefois d'une fleur-de-lys, pour marquer sur l'épaule. Voyez FLÉTRISSURE.

FLÉTRI, IE. part. Au figuré & en morale, triste, abattu. Un cœur *flétri*, un cœur *flétri*, un cœur désolé. BOURD. *Exh. II*, pag. 206.

FLÉTRISSURE. f. f. L'altération qui arrive dans la fraîcheur & dans la vivacité des fleurs, des couleurs, & dans la beauté & la délicatesse du teint & de la peau. *Marcor*. La *flétrissure* des fleurs. Le temps n'a pas apporté la moindre *flétrissure* à la beauté de son teint.

FLÉTRISSURE, signifie figurément, tache à la réputation. *Labes*. Voilà une grande *flétrissure* à son honneur. Si une Congrégation de neuf Cardinaux juge plus à propos d'établir l'exemple, qu'un crime qui sera à jamais détesté par toutes les nations, & qui a mortellement offensé la propre personne de Sa Majesté, doit demeurer impuni dans Rome, Sa Majesté n'y trouvera pas beaucoup à dire, & n'en sera fâchée que pour la *flétrissure* qui en résultera à l'honneur de l'Eglise. M. DE LIONNE. Voyez FLÉTRIR au figuré.

FLÉTRISSURE, en jurisprudence, est l'impression autre fois de la fleur-de-lys; aujourd'hui d'une autre marque, qui se fait par l'Exécuteur, sur la peau du criminel fustigé, convaincu d'un crime, qui mérite peine afflictive; mais qui ne mérite pas absolument la mort. *Ferri traductio stigmatica, stigma*.

Autrefois on faisoit flétrir en lieu évident du corps. Cette rigueur a paru trop grande: on ne flétrit plus que sur l'épaule, où les voleurs sont marqués d'un V & ceux qui sont condamnés aux Galères, de trois lettres G A L.

Chez les Romains la *flétrissure* se faisoit sur le visage. L'Empereur Constantin défendit aux Juges de faire imprimer sur le visage, aucune lettre qui marquât la peine de ceux qui étoient condamnés, & permit de la faire graver sur la main ou sur la jambe, afin que la face de l'homme ne fût pas deshonorée.

FLETT, ou FLEECHTE-DALLER. f. m. Monnoie d'argent qui a cours en Dannemarck, & qui vaut 4 marcs, ou soixante-quatre schillings Danois, ce qui revient à 41 ou 42 sous de France.

FLETT-MARC-DANSCHÉ est encore une monnoie d'argent, qui vaut seize schillings Danois, ou huit schillings lubus; c'est-à-dire, environ dix sous de France.

FLETTE. f. f. Se dit d'un bateau qui sert de voiture publique sur l'eau pour aller d'un lieu à un autre; c'est un coche d'eau. *Cymba vectoria*. Il y a dans les *flettes* des sièges pour la commodité. Les *flettes* sont couvertes comme les cabanes.

Ce mot vient de *flot*, comme étant un petit bateau exposé sur les *flots*. D'autres le dérivent de *flûte*, vaisseau de mer, comme si c'étoit son diminutif.

FLEUME. Terme employé par le peuple, pour *Phlegme*. Il n'est pas François.

FLEUR. f. f. *Flos*. C'est proprement la partie de la plante qui renferme les parties propres pour la multiplication de l'espèce. Les parties extérieures des *fleurs* servent d'enveloppe; & comme elles sont le plus souvent colorées, on les a prises pour la *fleur* même, & on a appelé calice les enveloppes les plus extérieures; en sorte qu'il y a des *fleurs* sans calice & d'autres à calice, ce qui cause quelquefois des difficultés dans la Botanique. Les parties qu'on regarde comme internes dans

les *fleurs*, & qui sont les plus essentielles, sont les étamines, dont le sommet est une bourse remplie de poussière; ces étamines accompagnent ordinairement un pistil qui est lui-même, ou le plein fruit, ou l'extrémité du fruit; ce pistil est nommé stilet par Malpighi. De ces *fleurs* les unes sont stériles, & les autres fertiles; celles-ci amènent un fruit après elles, & celles-là ne servent qu'à répandre une poussière qui sert à vivifier les jeunes fruits, qui sont placés dans des endroits éloignés de la *fleur*. Il y a des plantes qui ne portent point de *fleurs*, comme les espèces de fougère, de capillaire, de polyode, &c. Dans les plantes, les tiges préparent le suc pour les feuilles, & les feuilles pour les *fleurs*. LÉMERY. On peut considérer les *fleurs* comme des viscères destinés pour les semences. ID. Sébastien Vaillant, Démonstrateur des plantes au Jardin Royal de Paris, dans un discours sur la structure des *fleurs*, fait à Paris en 1717, prétend que les feuilles des *fleurs* ne sont que des enveloppes, qui servent à couvrir les organes de la génération, & à les défendre. Voy. leur usage au mot *Pétale*. Il appelle ces enveloppes, ou tuniques du nom propre de *fleurs* de quelque structure & de quelque couleur qu'elles soient, soit qu'elles entourent les organes des deux sexes réunis, soit qu'elles ne contiennent que celles de l'un ou de l'autre, ou seulement quelques parties dépendantes de l'un des deux, pourvu toutefois que la figure de ces tuniques ne soit pas la même que celle des feuilles de la plante, supposé qu'elle en ait. Sur ce principe, il nomme *fausses fleurs*, ou *fleurs* nues les organes de la génération qui sont dénués de tuniques, & *vraies fleurs*, ceux qui en sont revêtus. Ainsi il exclut du nombre des *vraies fleurs*, les *fleurs* à étamines.

Les *fleurs* sont des productions des Végétaux qui contiennent les parties de la fructification. Celles qui sont reconnues essentielles pour cette fonction, sont les étamines & le pistil. Outre ces parties, plusieurs *fleurs* ont de plus, un calice, un ou plusieurs pétales, quelquefois des nectars. Quoique ces trois parties ne paroissent pas essentielles à la fructification, puisqu'il y a des *fleurs* privées de calice ou de pétales ou de nectar, qui donnent cependant des fruits; on ne laisse pas de regarder ces parties comme appartenantes à la *fleur*, parceque la plupart en sont pourvues. D'où il suit même qu'on ne laisse pas de donner le nom de *fleur* à certaines productions qui n'ont que ces parties auxiliaires, & qui manquant de celles que nous avons dit être essentielles, sont stériles. *Flos sterilis*. On les nomme aussi *fausses fleurs*, *flores eunuchi*, seu *neutri*. Quantité de *fausses fleurs* sont de ce genre; & c'est mal-à-propos qu'on a donné ce nom de *fausses fleurs* aux *fleurs* mâles des cucurbitacées & autres qui sont aussi essentielles à la fructification que les *fleurs* nouées ou femelles. Ainsi il ne faut pas confondre ces *fleurs* stériles qui sont, pour ainsi dire, mutilées, avec les *fleurs* à étamines, *flores amentacei*, ou *staminei*, ou *capillacei*, qui étant des *fleurs* mâles, ne sont point suivies de fruit. Elles sont donc stériles, mais non pas de *fausses fleurs*. DUH.

On oppose aux *fleurs* mâles & stériles, les *fleurs* fécondes, *flos fecundus*, qu'on nomme aussi *fleurs* nouées, qui sont suivies d'un fruit. Les unes sont femelles, & les autres hermaphrodites. Les *fleurs* peuvent donc se diviser en mâles, *mas*; femelle, *femineus*; & hermaphrodite, *hermaphroditus*.

Les *fleurs* mâles ne contiennent que les organes mâles ou les étamines: les femelles ne contiennent que les organes femelles; savoir, un ou plusieurs pistils; & les hermaphrodites contiennent les organes mâles & les organes femelles, étamines & pistils, rassemblés dans une même *fleur*.

On distingue encore les *fleurs* en simple, *simplex*; & en composées, *compositus*. Les fleuristes nomment *fleurs simples*, celles qui n'ont qu'un rang de pétales; ils nomment *fleurs* semidoubles, celles qui ont plusieurs rangs; & *fleurs doubles*, *flos plenus*, celles dont le disque est tout rempli de pétales. Mais les

Botanistes appellent *fleurs simples* celles qui ne contiennent qu'une fleur ou un appareil d'organes séparés les uns des autres ; & *fleurs composées*, celles qui sont formées d'un assemblage de fleurs mâles, femelles, hermaphrodites ou fausses, réunies dans un calice commun ; de ce genre, sont les fleurs à fleurons, à demi-fleurons & les radiées.

Les fleurs considérées en général sont quelquefois clair semées sur les branches, *diffeminati* ; d'autres fois placées sans ordre, dans les aisselles des branches ou des feuilles, *sparsi* ; ou rassemblées par bouquets, *fasciculati* ; ou entaillées les unes sur les autres par pelotons, *confesti* ; si elles forment des anneaux qui entourent les branches ou la tige, elles sont verticillées, *verticillati* ; ou elles sont attachées à des queues rameuses, comme les grains d'une grappe de raisin ; alors elles sont en grappe, *racemosi* : quelquefois elles terminent les branches par des bouquets coniques & assez longs. Alors elles sont en épis, *spicati*. Quelquefois ces épis sont formés par un nombre de verticilles ou anneaux qui sont assez près les uns des autres. Quelques fleurs en épis sont contournées comme une croûte, *convoluti*. On a contacté le terme de paquets, *locusta*, à ces petits tas de fleurs qui naissent sur les épis des plantes graminées, & celui de *corymbus* aux têtes de certaines plantes qui portent quantité de fleurs ou de fruits, rassemblés près à près. Enfin, les branches sont terminées par des fleurs en ombelle ou parasol, *flos umbellatus*. Voyez OMBELLE.

Suivant qu'un péduncule est chargé d'une, deux ou trois fleurs, &c. on emploie les termes d'*uniflorus*, *biflorus*, *triflorus*, *multiflorus*, &c.

Ce mot vient du Latin *flos*, du Grec $\phi\lambda\upsilon\varsigma$, *flamma*, *flamme*. Les fleurs jettent un éclat qui a du rapport à celui de la flamme.

*Vous avez beau charmer, vous aurez le destin
De ces fleurs si fraîches, si belles,
Qui ne durent qu'un matin :
Comme elles vous plaisez ; vous passerez comme
elles.*

*Que votre éclat est peu durable,
Charmantes fleurs, honneurs de nos jardins.*
MAD. DES-HOU.

FLEUR EN CAMPANE. C'est une fleur qui a la figure d'une cloche.

FLEUR EN CLOCHE. C'est une fleur qui a la figure d'une cloche.

FLEUR COMPOSÉE, est celle qui dans son calice renferme des fleurons ou des demi-fleurons, & souvent les deux ensemble : telles sont les fleurs à fleurons, à demi-fleurons, & les fleurs radiées.

FLEURS EN CROIX. Ce sont des fleurs composées de quatre feuilles ; leur calice est aussi à quatre feuilles, & leur pistil devient toujours fruit : telles sont les fleurs du giroflier, du chou, &c.

FLEUR CUCURBITACÉE, est celle qui a rapport à la fleur de la courge, & qui a la même conformation. *Flos cucurbitaceus*.

FLEUR A DEMI-FLEURON. Voyez ci-dessous, après FLEUR A FLEURON.

FLEUR EN ENTONNOIR. C'est une fleur qui approche de la figure d'un entonnoir ; c'est-à-dire, qui est évasée en pavillon sur le haut, & qui est retrécie en tuyau par le bas. La fleur de l'oreille d'ours est une fleur en entonnoir. *Infundibuli formis*.

FLEURS A ÉTAMINES. Ce sont des fleurs qui ne sont point composées de feuilles, mais seulement de quelques filets chargés de sommets. Les feuilles qui sont autour de ces étamines ne doivent point être prises pour les feuilles de ces sortes de fleurs, mais bien pour leur calice ; parceque ces feuilles deviennent dans la suite une enveloppe, ou capsule qui renferme leurs semences ; ce qui ne convient qu'au calice des fleurs. Il est essentiel aux feuilles des fleurs de ne point servir d'enveloppe aux semences qui succèdent à ces

mêmes fleurs ; & c'est par ce seul endroit que l'on peut distinguer les feuilles des fleurs d'avec leur calice. Il est constant que la couleur particulière des feuilles des fleurs, n'est pas une marque sur laquelle on puisse décider si les parties contestées sont les feuilles des fleurs, ou si elles sont le calice de ces mêmes fleurs ; puisqu'il y a quelques feuilles des fleurs qui sont verdâtres, ainsi que le calice ; & puisqu'il y a quelques calices qui sont colorés d'une manière particulière, ainsi que les feuilles des fleurs.

FLEURS A FEUILLES. Ce sont des fleurs qui sont composées de feuilles ; & il est essentiel à ces feuilles de ne point servir d'enveloppe, ni de capsule aux semences qui succèdent à ces mêmes fleurs.

FLEUR FLEURDELISÉE, est une fleur à cinq feuilles inégales, disposées en fleur de lis de France à l'extrémité du calice : telles sont les fleurs du scandix, du cerfeuil, de la carote, &c. Il ne faut pas les confondre avec les fleurs de lis.

FLEURS A FLEURONS. Ce sont des fleurs composées de fleurons : telles sont les fleurs de l'absinthe.

FLEUR A DEMI-FLEURON. C'est un bouquet composé de demi-fleurons. Les fleurs de la dent du lion, du laitron, de la laitue, sont des fleurs à demi-fleurons.

FLEUR EN GRELOT. C'est une fleur qui a la figure de cette espèce de sonnette qu'on appelle grelot. La fleur de l'arbourier & celle de la bruyère sont des fleurs en grelot.

FLEUR EN GUEULE, sont de petits tuyaux percés ordinairement dans le fond, terminés en devant par une espèce de masque qui ressemble assez à la gueule des monstres & des grotesques que les Peintres & les Sculpteurs représentent dans leurs ornemens. Le calice de ces fleurs est un tuyau ou cornet, du fond duquel sort un pistil, composé de quatre embryons, qui s'emboîtent dans un tron qui est au bas de la fleur, & qui deviennent, lorsqu'elle est passée, autant de semences qui mûrissent dans le calice de la fleur, comme dans une capsule : telles sont les fleurs de la sauge, de l'ormin, du marrube, &c.

FLEUR IRRÉGULIÈRE. Voyez FLEURS RÉGULIÈRES.

FLEURS LÉGUMINEUSES. On appelle fleurs légumineuses, celles des plantes légumineuses. Ces fleurs ont en quelque manière la figure d'un papillon volant ; c'est pourquoi on les nomme en Latin *flores papilionaceae*. Les fleurs légumineuses sont composées de quatre ou cinq feuilles. La feuille d'en haut, ou la feuille supérieure s'appelle *Vexillum*, ou étendard. La feuille inférieure est double, & a été nommée *carina* en Latin, à cause qu'elle a la figure du fond d'un bateau. Les feuilles qui se trouvent entre la feuille supérieure & l'inférieure ont reçu le nom de feuilles latérales, en Latin *ala*. Le calice des fleurs légumineuses est un cornet, du fond duquel sort le pistil enveloppé d'une gaine frangée en étamines. Ce pistil devient toujours le fruit, & ce fruit s'appelle ordinairement la Gousse, en Latin *siliqua*. Les fleurs des pois, des fèves, des astragales, sont des fleurs légumineuses.

FLEURS EN LIS, sont les fleurs de toutes les plantes bulbeuses, tubéreuses, & autres qui en approchent. Ces fleurs sont d'une seule pièce découpée en six parties, ou de six feuilles, & rarement de trois. Leur calice, ou leur pistil devient toujours un fruit divisé en trois loges remplies de semences. Les fleurs de la jacinthe, du narcisse, de la tulipe, sont des fleurs en lis.

FLEURS EN MUSLE, sont des tuyaux percés ordinairement dans le fond, & terminés en devant par une espèce de masque qui ressemble assez à ces musles ou masques sculptés sur la clef des portes cintrées, ou qui servent d'ornement aux fontaines. Le calice de ces fleurs est un tuyau dentelé sur les bords, ou bien il est composé de cinq feuilles ; mais c'est le pistil qui distingue essentiellement les fleurs en musle des fleurs en gueule ; car ce pistil dans les fleurs en musle devient une capsule tour-à-fait différente du calice, & cette capsule renferme les semences ; au lieu que dans les fleurs en gueule, le pistil est composé de quatre embryons qui deviennent autant de semences, à quoi ce même

calice sert de capsule. Les *fleurs* du musle de veau, de la linairé, de l'enfraîse, sont des *fleurs en musle*.

FLEUR NOUÉE, est une *fleur* qui est jointe à l'embryon du fruit, comme celles des melons & des concombres, qui portent sur les jeunes fruits.

FLEURS EN ŒILLET. Ce sont des *fleurs* composées de plusieurs feuilles, disposées à peu près comme celles de l'œillet: telles sont les *fleurs* du *lychnis*, de la *statice*, du *limonium*.

FLEUR EN PARASOL, ou en *Ombelle*. *Flos umbelliformis*. Ce sont des *fleurs* à plusieurs feuilles disposées en rose, & dont le calice devient essentiellement un fruit à deux semences unies ensemble avant leur maturité, qui se séparent facilement l'une de l'autre, lorsqu'elles sont mûres. On les appelle *fleurs en parasol*, parceque la plupart de ces *fleurs* sont soutenues par des brins ou filets, qui partant du même centre, sont disposés à peu près comme les bâtons d'un parasol, & forment un bouquet dont la surface est un peu convexe. Les *fleurs* du fenouil, de l'angélique, du persil, &c. sont des *fleurs en parasol*.

☞ Pour faire une vraie *ombelle* il sort du bouton, comme d'un centre commun, des branches nues & rayonnées qui s'évalent comme les bâtons d'un parasol, formant quelquefois un plan, & d'autrefois un hémisphère. De l'extrémité de ces rayons principaux il en part d'autres petits qui sont disposés de même, & ceux là portent les *fleurs*. *Umbella partialis* est, suivant Linnaeus, ce petit *ombelle* qui est à l'extrémité des principaux rayons, qu'il nomme aussi *umbellula*: l'*umbella simplex* n'a qu'un ordre de rayons, comme le panais. Il y a de faux *ombelles*, *cima*, qui au lieu des rayons dont nous venons de parler, ont des grappes rameuses, qui se distribuant régulièrement en rond, ont assez la forme de parasols; mais ils n'en ont point les caractères essentiels, qui consistent à avoir cinq étamines, un pistil fourchu; quatre ou cinq pétales disposés en rose, & qui représentent ordinairement une *fleur* de lis de l'Écusson de France. Lorsque la *fleur* est passée, le calice devient un fruit qui d'abord semble unique, mais qui se divise en plusieurs graines qui sont chacune soutenues par un pédicule.

FLEURS A PÉTALES, sont celles qui sont composées de feuilles qui se séparent les unes des autres. *Flos polypetalos*.

FLEURS RADIÉES, sont des bouquets composés de deux parties. Celle qui en occupe le centre s'appelle le disque, ou le bassin de la *fleur*, & il est formé par un amas de fleurons. Celle qui en occupe la circonférence, ou le tour, est nommée la couronne; & cette couronne est formée par plusieurs demi-fleurons disposés en rayons. Les *fleurs* des espèces d'aster, de doronic, de jacobée, &c. sont des *fleurs radiées*.

FLEURS RÉGULIÈRES & FLEURS IRRÉGULIÈRES. Les *fleurs régulières* sont celles dont le tour paroît à peu près également éloigné de cette partie que l'on peut regarder comme le centre de la *fleur*: telles sont les *fleurs* de l'œillet, les roses, &c. Les *fleurs irrégulières* sont celles où cette proportion ne se trouve pas, comme sont les *fleurs* de la digitale, de l'aristoloche, de l'aconit, &c.

FLEURS EN ROSE. Ce sont des *fleurs* composées de plusieurs feuilles disposées à peu près comme celles de la rose: telles sont les *fleurs* du poirier, du pommier, des renoncules, &c.

FLEURS EN ROSETTE, sont des *fleurs* d'une seule feuille coupée en rosette, ou molette d'éperon: telles sont les *fleurs* de bourrache, du mourron, &c.

FLEURS SIMPLES. Ce sont des *fleurs* qui ne renferment qu'une seule *fleur* dans le même calice, ou, pour parler plus exactement, qui ne sont point composées de fleurons, ni de demi-fleurons, comme sont les *fleurs* du pêcher, de la renoncule, &c. La *fleur simple* & la *fleur double* sont de même structure, & ne diffèrent que par le nombre des feuilles, comme on

le voit dans les œillets, dans les renoncules, &c. Ainsi la *fleur simple* n'est pas opposée à la *fleur double*, mais seulement à la *fleur composée*.

FLEUR EN SOUCOUPE. C'est une *fleur* dont la figure approche de celle d'une soucoupe, comme la *fleur* de la primevère, &c.

FLEURS VERTICILLÉES. Ce sont des *fleurs* qui sont rangées par étages, & comme par anneaux, ou rayons, le long des tiges: telles sont les *fleurs* du marrube, de l'ormin, &c.

FLEURS EN OMBELLE. Voyez **FLEURS EN PARASOL**.

FLEURS CARMINATIVES. *Flores carminantes*, sont celles qui par le moyen de leurs parties salines, fixes ou volatiles, simples ou aromatiques, ont la vertu d'atténuer, de briser, de déchirer les humeurs visqueuses, grossières & sulphureuses, qui engendrent des vers. Telles sont les *fleurs* de camomille, d'aneth, de mélilot, de matricaire.

FLEURS CORDIALES. *Flores cordiales*. *Fleurs* qui fortifient le cœur, réjouissent les esprits, rétablissent les forces, & résistent aux venins, par le moyen de leurs sels volatils, aromatiques, huileux. On a particulièrement donné ce nom à quatre espèces de *fleurs*; savoir, à celles de la bourrache, de buglose, de roses, & de violettes. On peut ajouter, à plus juste titre, celles d'œillet, de romarin, de lavande, d'origan, & plusieurs autres *fleurs* aromatiques. COL DE VILL.

DOUBLE FLEUR. Nom d'une espèce de poirier & de poire. Quelques personnes estiment la *double fleur* crue, d'autres non. C'est une belle poire, grosse, plate, à queue longue & droite, la peau lisse, colorée d'un côté, & jaune de l'autre. Voyez La Quint. P. III, p. 342.

FLEUR DE GUINE. Nom d'une sorte de poire qu'on appelle aussi poire sans peau, & rouffelet hâtif. Elle est languette, & de couleur roussâtre, en quoi elle ressemble au rouffelet. Sa chair est fort tendre, & son eau douce.

FLEUR DE MAI. Nom qu'on donne dans l'île de S. Domingue à une espèce de Liane, à cause qu'elle fleurit dans le mois de Mai; elle sert pour lors d'ornement aux arbres qu'elle couvre.

FLEUR DE PARADIS. *Flos Paradisi*. Nom d'un arbre qui se trouve au Pérou. Il porte trente ou quarante *fleurs*, toutes différentes, & de diverses couleurs, jointes ensemble comme une grappe de dattes. C'est apparemment cette variété surprenante de *fleurs* & de couleurs qui lui a fait donner le nom de *fleur de Paradis*. Les Espagnols l'appellent *Flor del Paradiso*.

FLEURS DE LA PASSION. Plante qui grimpe sur les arbres & les corps qui lui sont voisins. Elle est vivace, & jette plusieurs sarmens menus, garnis de feuilles découpées en main ouverte: les *fleurs*, dans lesquelles on prétend trouver la plus grande partie des instrumens de la Passion de notre Seigneur, sont composées de plusieurs pétales blanchâtres, soutenus par un calice à feuilles verdâtres. Le pistil qui s'élève du milieu de cette *fleur* est le jeune fruit, garni à la base d'une couronne frangée, que l'on compare à la couronne d'épines, ou aux fouets; le jeune fruit tient lieu du piller où notre Seigneur fut lié; l'extrémité du fruit, ou pistil divisé en trois, représente les trois clous; & les étamines, chargées de leurs sarmens, représentent en quelque façon des marteaux. Le jeune fruit en grossissant devient bon à manger, du moins si l'on en croit les voyageurs; la liqueur & les semences qu'il renferme sont d'un goût pareil à celui de la grenade; d'où vient son nom de *Granadilla*. Le P. Rapin l'appelle aussi *Granadilla* en Latin; dans la description qu'il en a faite au premier livre de ses Jardins. On l'appelle aussi *flos passionis*. Il y a plusieurs autres espèces de *fleurs de la passion*.

La *fleur de la Passion* est une espèce de Liane; mais cette espèce doit être considérée elle-même comme un genre, par rapport aux espèces particulières qui portent le nom de *fleur de la Passion*, qui sont celles qui suivent. Grande *fleur de la Passion*, à feuilles refendues, & à fruit de coloquinte, *Clematidis Indica*,

Indica, *polyphylla major*, *flore clavato*, *fructu cotocynthidis*. Fleur de la passion à citrons, *Clematitidis Indica*, *fructu citrifirmi*, *foliis oblongis*. Fleur de la passion à feuilles fendues, & à fleur frisée, *Clematitidis Indica polyphylla*, *flore crispato*. Fleur de la passion à larges feuilles, & à fruit à pomme, *Clematitidis Indica flore clavato*, *fructu maliformi*. Fleur de la passion à feuilles cornues, *Clematitidis Indica*, *flore clavato*, *suave*, *rubente fructu*, *hexagono*, *coccineo*, *folio bicorni*. Grande fleur de la passion, à feuilles de lierre, *Clematitidis Indica*, *folio hederaceo*, *major*, *fructu oliva-formi*. Fleur de la passion, velue & puante, *Clematitidis Indica*, *hirsuta*, *fætida*. Fleur de la passion, couleur d'écarlate, à feuilles en croissant, *Clematitidis Indica*, *flore puniceo*, *folio lunato*. Fleur de la passion, à petite fleur pâle, *Clematitidis Indica*, *flore minimo pallido*. Fleur de la passion à plusieurs fleurs parfumées, *Clematitidis indica*, *polyantos*, *odoratissima*. Voyez le P. Plumier, dans la description des plantes de l'Amérique. M. Tournefort, Feuillée, &c.

FLEUR DU SOLEIL. Plante qui a été apportée de l'Amérique, & à laquelle on a donné ce nom, parcequ'elle a de la ressemblance avec le soleil, & qu'elle se tourne toujours de son côté. Elle ne fait qu'une tige qui est de la grosseur du bras, & de la hauteur de dix ou douze pieds. On la trouve en Espagne haute de vingt-quatre pieds. Ses feuilles sont larges d'un pied, & longues d'un pied & demi, âpres, aiguës & velues. Au sommet de la tige il vient une fleur, ronde, & si grande, qu'elle a un pied de diamètre: les feuilles qui en occupent le tour sont couleur d'or; & celles qui en occupent le centre sont d'un jaune plus obscur. Ses semences sont oblongues, aplaties, noires, & quelquefois blanches: on en trouve dans une fleur jusques à 2232. Les fleurs & les queues tendres des feuilles de cette plante sont fort bonnes à manger, on les prépare avec du sel, de l'huile & des aromates. En Latin *flos solis*, ou *corona solis*. Tabern. icon. 763. Il y a plusieurs autres espèces de fleur de soleil.

FLEUR D'ADONIS. Espèce de renoncule, ou d'anémone sauvage, qu'on trouve dans les blés, & qui tire son nom de ce qu'Adonis, selon la fable, fut changé en cette fleur. La plante qui la produit pousse des tiges longues de près de deux pieds, velues en bas, rondes, droites, cannelées, creuses, & se divisant en beaucoup de rameaux. Ses feuilles sont découpées, menues, comme celles de la camomille, rangées alternativement, un peu âpres au goût, d'une belle couleur verte. Les fleurs naissent aux sommités des branches, composées chacune de plusieurs feuilles rouges, & de quelques étamines bleues attachées sur un calice à cinq feuilles. Il lui succède un fruit oblong qui renferme des semences pointues, vertes. Les Médecins l'estiment apéritive, sudorifique, & propre pour la pierre & la goutte sciaticque.

FLEUR DE CONSTANTINOPLE. C'est une espèce de Lychnis, ou une plante qui pousse de sa racine plusieurs tiges à la hauteur de trois pieds, velues, menues, vides. Ses feuilles sont oblongues, assez larges, pointues, embrassant leur tige par la base, de couleur verte obscure, velues, rudes. Ses fleurs sont disposées en ombelles ou parasols, d'un bel aspect, le plus souvent de couleur d'écarlate, quelquefois blanche ou incarnate, ou variée, d'une odeur agréable. Chaque fleur est ordinairement composée de cinq feuilles, rangées en œillet, garnies le plus souvent de deux ou trois pointes, qui jointes à celles des autres feuilles forment une couronne. Il lui succède un petit fruit velu, vert, de figure conique, qui renferme un tas de semences presques rondes, rouilles. Cette fleur se cultive dans les jardins, & nous vient de Constantinople, dont elle a retenu le nom. LÉMERY.

FLEUR DE VEUVE. Voyez SCABIEUSE.

FLEUR DE TERRE, ou selon d'autres; **FLEUR DU CIEL.** C'est un mucilage qui se trouve vers les équinoxes dans les terres incultes après la pluie, se ramasse le matin parmi les herbes & la mousse, & se dessèche

sur le haut du jour, en sorte qu'il n'en reste que des filamens que le vent emporte. Un bain de ce mucilage, distillé à un feu très-lent, donne une eau tout-à-fait insipide au goût. Cependant elle précipite le mercure sublimé dissous dans de l'eau claire, & lui fait prendre une couleur blanc de lait; & il n'y a que les sels, ou esprit sulfureux, ou volatils, qui le fassent communément: ce qui montre que cette eau est imprégnée de ces sortes de sels. DU HAM, Acad. des Sc. Hist. pag. 15 & 16.

FLEUR, se dit aussi de ce qui représente les fleurs. Damas, brocard & satin à fleurs, où il y a des figures de fleurs tissues ou brochées avec l'étoffe.

FLEUR. Les fleurs sont un genre de Peinture, comme les portraits, les paysages, l'histoire. Voyez FLEURISTE.

FLEUR. C'est aussi cette espèce de bouvre, ou fausse soie, qui couvre le cocon du ver à soie, & qui est son premier ouvrage. Les fleurats, qui sont en partie composés de ces fleurs, en ont emprunté leur nom. On les appelle autrement Araignées des vers à soie.

FLEUR, se dit aussi figurément d'une certaine fraîcheur, d'un certain duvet qu'on voit sur les fruits qui n'ont point été touchés. Ces prunes ont encore leur fleur. Ces abricots ont perdu leur fleur.

On dit dans le même sens la fleur de l'âge, la fleur de la jeunesse, de la beauté, &c. pour marquer le temps où ces choses ont le plus d'éclat. La fleur de la beauté n'a qu'un temps. La fleur du teint, éclat que donnent la jeunesse & la santé.

On le dit de même de certaines choses qui n'ont qu'un lustre qui dure peu. Cette étoffe est belle; mais elle n'a que la fleur.

On le dit parmi les Marchands de la première vue, du premier usage d'une chose. Cette étoffe est nouvelle, vous en aurez la fleur. Vous aurez la fleur de ma boutique, de mon panier.

FLEUR, signifie encore ce qu'il y a de plus excellent, l'élite, le choix. Ronfard étoit la fleur des Poètes de son temps. Ce Général prit la fleur de ses troupes pour cette expédition. Il donna la fleur de sa Cavalerie à un homme de qui il n'étoit pas assuré. ABL. En style de vieux roman on appeloit fleur de la Chevalerie, fine fleur de la Chevalerie, un Chevalier distingué par ses belles actions. Le Chevalier Bayard étoit la fine fleur de Chevalerie. Cette expression est encore admise dans le style familier. Comme on dit la fleur des pois, expression un peu triviale.

On dit aussi que la virginité est une fleur qu'on ne cueille qu'une fois.

FLEURS, au pluriel, du Latin *flures*, qui se dit pour *flueurs*, signifie les purgations ordinaires des femmes. *Purgationes menstrua*. Voy. RÈGLES.

Cette dénomination jointe à la couleur ordinaire de la matière qui sort par cette voie dans certains cas; a fait donner le nom de fleurs blanches, *fluor albus*, à un écoulement vicieux, auquel quelques femmes sont sujettes, par lequel il sort une matière souvent blanche, quelquefois d'une autre couleur, hors du temps des règles. Et comme ces humeurs ne s'échappent que parcequ'il y a lésion dans les vaisseaux, qui ne doivent laisser échapper les humeurs qu'ils contiennent, que dans le temps des purgations ordinaires; on a aussi donné à cette maladie le nom de pertes blanches.

Les Anciens avoient une Déesse qui présidoit aux fleurs des femmes, qu'ils appeloient Mena, ou fille de Jupiter.

On appelle fleurs de Rhétorique, les figures, les ornemens du discours. *Flosculi*. Il s'est servi de toutes les fleurs de la Rhétorique pour me persuader son opinion. Voyez FLEURI.

*Le Poète embellit, agrandit toutes choses,
Et trouve sous sa main des fleurs toujours écloses.*

BOIL;

Ce mot a servi aussi de titre à plusieurs livres. Les *Fleurs* des Saints. Les *Fleurs* Poétiques, &c.

On appelle, en termes de Manège, un cheval au bère de poil de *fleurs* de pécher, de poil de mille *fleurs*, qui a le poil blanc semé d'alezan & de bai.

FLEURS D'UN VAISSEAU. Ce sont les parties du vaisseau qui sont faites par les extrémités des varangues, ou par les emparures des varangues avec les genoux de fond.

FLEUR. Terme de fabrique de cuirs. Les ouvriers en cuirs, Tanneurs & autres, appellent la *fleur* d'une peau, le côté où étoit le poil ou la laine; l'autre côté qui lui sert comme d'envers, s'appelle la *chair*, parce qu'il y étoit attaché.

FLEUR, est encore un ornement très-ordinaire en Architecture. On met une *fleur*, ou fleuron, pour servir d'amortissement à un dôme. On y a substitué une boule, ou un vase. Les *fleurs* sont quelquefois naturelles, & imitées d'après nature; ou artificielles, comme les grotesques. On place des *fleurs* en forme de rose dans le milieu des faces du tailloir du chapiteau Corinthien.

En termes de Chimie, on appelle *fleurs* de soufre, *fleurs* d'antimoine, les parties les plus subtiles du soufre, de l'antimoine, qui s'élèvent par le moyen du feu, & qui s'attachent au haut de l'alambic. Un principe des eaux de Bourbon est une crème de soufre, une *fleur* de bitume épurée, une quintessence de baume extrêmement exaltée. MÉM. DE TR.

On dit aussi, *Fleur* de sel. Voyez SEL.

FLEUR DE BRONZE. Voyez BRONZE.

FLEUR DE COIN. Terme de Monnoie. C'est le brillant qui se voit sur la partie du champ qui n'est point occupée par les figures, & qui la rend éclatante, & semblable à de l'or, ou à de l'argent bruni. Ce poli, qui fait la *fleur* du coin, vient du poli du coin des médailles & des monnoies. Nitor.

FLEUR DE COIN. Terme d'Antiquaire Médailliste. Qualité, beauté d'une médaille, qui est si bien conservée, qu'elle paroît toute neuve, qu'elle semble sortir des mains de l'ouvrier. *Eximia pulchritudo, egregia integritas.* Ah, la belle médaille! Elle est à *fleur* de coin. Ce Curieux a la plus belle suite de grand bronze qui se puisse voir: toutes ses médailles sont à *fleur* de coin. On ne dit guère ou point ce mot qu'en cette phrase. Être à *fleur* de coin. *Esse summâ integritate ac pulchritudine.* Et cela ne s'entend point de la beauté du travail, mais de la beauté de la conservation. Et pour user de ce terme en fait de médailles, il n'est pas nécessaire que le poli du coin reste, & paroisse encore sur la médaille; cela ne se peut, & il n'y a point de médailles à *fleur* de coin en ce sens; mais il suffit que la médaille soit d'une grande conservation.

En termes du grand Art, *fleurs du Magistère*, c'est-à-dire, les esprits enfermés dans la matière. On dit qu'il faut se donner garde de les brûler; c'est-à-dire, de leur donner un feu trop violent qui les altère, & les oblige de rompre les vaisseaux où ils sont enfermés. *Fleur de l'or*, signifie, ou le mercure des Philosophes, ou la couleur qui succède à la couleur citrine dans l'opération de la pierre des Sages, ou la blancheur étincelante de la Lune. *Fleur de pécher*, c'est le mercure. *Fleur de sagesse*, c'est l'élixir parfait. *Fleur du sel des Philosophes*, c'est la pierre philosophale. *Fleur du Soleil*, c'est la blancheur de la pierre blanche parfaite; cette blancheur est fort éclatante.

FLEUR est la terminaison de plusieurs lieux de Normandie, de *Barfleur*, *Harfleur*, *Honfleur*, *Ficfleur*, *Vitefleur*. Si cette terminaison vient de *fluētus*, comme quelques uns le croient, elle a passé par le Saxon; car *fleoten* en cette langue signifie couler: de là est venu *flot*, *fluētus*. De *flot* on a fait *fleur*, comme de *flos*, *fleur*. De *fleur* on a fait *fleur*; notre langue se portant volontiers à cette terminaison. La preuve de cette origine est que les noms terminés en *fleur*, se trouvent terminés en *flot* dans les vieux titres. Ainsi *Barfleur* est appelé *Barbeflot*, *Harfleur*,

& *Honfleur*, *Hareflot*, & *Huneflot*; & tous les lieux de cette terminaison sont situés dans des endroits qui sont battus des flots de la mer, in *estuariis*. Les noms des lieux de Hollande terminés en *Uliet*, ont la même situation, & la même origine. Les Allemands les appellent *fleet*, & les Anglois *fleta*. HUET, *origines de Caen*.

A FLEUR. adv. de niveau. *Ad summum, ex aequo ad fastigium.* Des yeux à *fleur* de tête. Ce bateau est si chargé, qu'il est presque à *fleur* d'eau. Mille petits Amours sont venus voltiger autour de lui à *fleur* d'eau. VOIT. Cette balle a passé à *fleur* de corde; c'est-à-dire, peu s'en est fallu qu'elle n'ait été arrêtée à la corde. Une batterie à *fleur* d'eau, en termes de fortification & d'Artillerie, est une batterie qui rase la superficie de l'eau par la ligne que décrivent les boulets qu'elle envoie. En ce sens on dit qu'une affaire, qu'un avis, qu'une élection a passé à *fleur* de corde; pour dire, qu'il s'en est peu fallu qu'elle n'ait manqué, qu'elle n'a eu qu'autant de voix qu'il lui en falloit pour réussir.

FLEURAIISON. f. f. Quelques Fleuristes disent *fleuraison*. M. Bremond dit *floraison*, pousse ou formation des fleurs. *Florum procreatio.* J'ai mis des oignons de jacinthe, de tulipes, sur des carafes pleines d'eau. J'ai mis un peu de terreau ordinaire, pour savoir s'il hâteroit la *floraison*, ou s'il augmenteroit la force des fleurs. Mais tous les oignons des carafes ont été plus tardifs que les autres. TRANS. PHIL. 1731. M. Duhamel emploie aussi le terme de *floraison* & de *florification*. *Efflorescentia.* Temps où les fleurs s'épanouissent. On pourroit, dit-il, le nommer le temps de la *floraison* ou de la *florification*. L'Ac. ne met que *fleuraison* qui n'est pas le plus usité. C'est, nous dit-on, dans l'Encyclopédie, le temps où les fleurs sont fleuries. Les fleurs se forment, s'ouvrent, s'épanouissent; mais peut-on dire qu'elles fleurissent ou qu'elles sont fleuries? La *fleuraison* ou *floraison* est le temps où les arbres & les plantes fleurissent, sont en fleur. *Florum tempestas, efflorescentia.* Les fleurs de la première *fleuraison* sont ordinairement plus grandes & plus belles que celles de la seconde.

FLEURDELISER. v. a. Terme de Blason. Semer de fleurs de lis. *Liliis distinguere.* Untel Chevalier portoit un Ecu *fleurdelisé*. Le Grand Écart, la Bannière de France, les tapisseries des Justices Royales, & des maisons des Chanceliers, sont *fleurdelisées*. Les bâtons des Maréchaux de France sont *fleurdelisés*.

FLEURDELISER, signifie aussi, marquer un criminel d'une fleur de lis sur l'épaule. Tous ces coupeurs de bourses ont été *fleurdelisés*.

En termes de Blason, *fleurdelisé*, *florencé*, *fleuronné*, *fleureté* & *fleuré*, sont des mots qui signifient, bordé ou terminé en fleur, comme une croix, un bâton, un trécheur, &c. On appelle proprement *fleurdelisé*, la croix ou le bâton garni d'une fleur de lis; & *florencé*, celle qui est garnie de toute autre fleur, quoiqu'on n'en trouve guère de cette nature; & on doit appeler *fleuronnés*, ces croix ou bâtons qui aboutissent en têtes. Nous avons un Sceau original de Hugues Capet. . . . Il porte sur la tête une couronne *fleurdelisée*. P. DAN. *Hist. de Fr. T. I, pag. 1016.*

FLEURDELISÉE. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe couleur de rose, tirant sur le colombin & le blanc. MORIN.

FLEURDELISÉE. (FLEUR) Terme de Botanique. Voyez FLEUR.

FLEURÉE. f. f. Terme de Teinturier. Drogue servant à teindre en bleu, qui se fait avec la plante que l'on nomme voïede, ou voïde. C'est une espèce de pastel. On appelle aussi *fleurée*, mais plus ordinairement *florée*, une espèce d'indigo de la moyenne sorte.

FLEURER. v. n. Répandre une odeur, exhaler une odeur. *Olere.* Les roses, les œillers, les tubereuses *fleurent* bon. Cela *fleur* comme baume, se dit figurément non-seulement de ce qui sent bon, mais aussi de tout ce qui paroît bon & avantageux.

FLEURET. f. m. Terme d'Escrime. Epée dont la lame est sans pointe & sans tranchant, ayant le bout couvert d'un bouton de cuir, qui sert à escrimer, ou à apprendre à tirer des armes. *Rudis.* Les parties du *fleuret* sont la poignée, le poinneau, la soie, la garde, la lame, le bouton. Le fort & le foible du *fleuret.* *Fleuret* lourd, *fleuret* léger. *Fleuret* de leçon, c'est le *fleuret* de l'Ecolier, qui n'a point de garde. Tenir le *fleuret* de bonne grace. Présenter le *fleuret.* Faire un coup de *fleuret.*

FLEURET. Terme de Manufacture en soie, est la bourre des cocons, ce qui reste du cocon, quand on en a tiré la bonne soie. Le *fleuret* est blanc, & la vraie soie est jaune.

FLEURET. Terme de Commerce, signifie aussi du fil fait de la bourre de soie, qu'on mêle avec de la soie, ou de la laine, en beaucoup d'étoffes & de passemens. On appelle aussi du ruban qui est fait de ce même fil, *fleuré*, & autrement *padoue.*

C'est aussi une espèce de toile de lin, destinée pour le commerce des Indes, qui n'est autre chose que la toile que l'on nomme ordinairement Blancard; mais à qui l'on donne le nom de *fleuret*, parcequ'elle est comme la fleur des blancards, entre lesquelles on choisit les plus belles pour ce négoce.

FLEURET. Terme de danse. C'est le nom d'un pas qu'on fait à la danse; ou plutôt ce sont trois pas joints ensemble; mais il n'y a qu'un mouvement: c'est la bourrée des Basques.

Vois-tu ce petit trait, ce fleuret, ces coupés ?

MOL.

Comme il faut avoir beaucoup de cou du pied pour faire le pas de bourrée, on en a adouci l'usage en faisant des *fleurets* qui approchent du même pas, puisqu'ils ne contiennent non plus que trois pas; mais le *fleuret* n'a qu'un mouvement; c'est un pas aisé, & qu'on apprend facilement; il est composé d'un demi coupé, & de deux pas marchés sur la pointe des pieds. **RAMEAU.** Lorsque vous voulez faire un *fleuret* étant posé à la quatrième position, si c'est le pied gauche que vous avez devant, il faut que le corps soit entièrement dessus en approchant le pied droit à la première position, sans qu'il touche à terre, puis plier les deux genoux également, ce qui s'appelle plier sur soi; mais il ne faut passer le pied droit devant vous à la quatrième position que lorsque vous avez plié, & du même temps qu'il est passé vous vous élevez sur la pointe, puis marcher deux autres pas tout de suite sur la pointe; savoir, l'un du gauche, l'autre du droit; & à ce dernier il faut poser le talon en le finissant, afin que le corps soit plus ferme, pour reprendre tel autre pas que la danse demande. **ID.** Ainsi, le *fleuret* est composé de trois pas; savoir, un demi-coupé, & deux pas sur la pointe. **ID.** Il se fait en arrière de même, & de tous côtés. **ID.** Il y a un *fleuret* qu'on appelle pas de bourrée ouvert. *Voyez* BOURRÉE. Il y a un autre pas que l'on appelle aussi *fleuret*; il se fait en deux manières; mais comme je ne l'ai trouvé dans aucune danse de ville, je n'en donnerai aucune explication. **ID.**

FLEURETÉ. Terme de Blason. *Voyez* FLEURDELISÉ.

FLEURETIS. f. m. On dit, c'est du *fleuretis*, pour dire une chose mince, particulièrement en fait de discours, où l'on affecte plutôt des pointes que du raisonnement solide. Il n'est plus en usage.

FLEURETIS. Terme de Musique. *Cantus floridus.* C'est, selon quelques Musiciens, le contrepoint figuré, en tant qu'il est opposé au contrepoint simple. C'est un chant où il y a des accords fort variés avec fredons, roulemens, martellemens, tremblemens, &c. C'est ce qu'on appelle autrement chant sur le livre, accords, espèce de broderie sur la basse, que les Musiciens font sur le champ. *Extemporanea cantus elegantia.* Je fais qu'en quelques Cathédrales, le Maître de Musique est obligé d'y faire chanter par ses Musiciens l'antienne, & alternativement les versets

de l'Hymne du jour; cependant il peut se contenter d'y faire, ou même d'y laisser faire du *fleuretis.* **DE FREN.** de la *mus. d'Egl. Part. I, Art. II.*

FLEURETTE. f. f. Diminutif. Petite fleur. *Flosculus.* Il ne se dit guère au propre que dans la Poésie Pastorale. Cueillir les *fleurettes* des prés.

FLEURETTES, en matière de galanterie, se dit au figuré, de certains petits ornemens du langage, des pensées agréables & riantes, des termes doux & flatteurs qu'un homme emploie avec une femme à qui il veut plaire. *Blandimenta, verba suavia, blanda, amatoria.* On dit d'une femme qu'elle aime la *fleurette*, les *fleurettes.* Ne soyez pas la dupe des *fleurettes* que l'on ne vous débite que pour vous surprendre. **S. EVR.** Des passages Grecs & Latins sont de jolies *fleurettes* pour gagner un cœur. **BOIL.** On dit conter des *fleurettes*, en parlant des tendres discours des amans; expression qui vient apparemment de ce qu'ils emploient les ornemens du langage, les fleurs de la Rhétorique pour s'insinuer plus doucement; ou bien, suivant la remarque de le Noble, de ce qu'il y avoit autrefois en France (sous Charles VI) une espèce de Monnoie sur laquelle on voyoit quantité de petites fleurs, que Monstrelet appelle *florettes, flourettes* ou *fleurettes.* Ces pièces valoient 20 deniers tournois, ou 16 deniers parisis. De sorte que compter des *fleurettes*, c'étoit compter de la Monnoie; ce qui, dans tous les temps, a été le moyen le plus persuasif, le langage le plus éloquent.

*La clef du coffre fort & des cœurs, c'est la même;
Que si ce n'est celle des cœurs,
C'est du moins celle des faveurs.*

FLEURICOURT. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe qui a ses panaches d'un beau pourpre sur un blanc de lait;

FLEURIMONT. f. m. Nom que les Fleuristes donnent à une tulipe qui est d'un haut pourpre & blanc.

FLEURIR. v. n. Être en fleur. *Florere, florescere, induere se in florem.* Plusieurs arbres *fleurissent* avant que de reverdir. On a dit autrefois *florir.*

FLEURIR, signifie au figuré, être en honneur, en crédit. *Vigere.* Quand on se sert de ce verbe dans le sens figuré, il fait *florissoit* à l'imparfait de l'indicatif, & *florissant* au participe. Cet Empire *florissoit.* **ACAD. FR.** Les Lettres *florissoient* autrefois en Grece & en Italie: maintenant elles *fleurissent* en France, en Angleterre. Cicéron *florissoit* sur le déclin de la République Romaine. J'abuserois du temps, si je comptois tous les Historiens qui ont *fleuris* jusqu'au quinzième siècle. **M^e DACIER.**

Quel contentement dans un Souverain, que le plaisir est pur

*De pouvoir, en voyant par-tout fleurir la paix,
Dire, tous ces heureux, c'est moi qui les ai faits!*

REC. DE VERS.

FLEURIR, se dit quelquefois en riant, de la barbe; & veut dire, blanchir, ou pousser. Sa barbe commence déjà un peu à *fleurir.* **ABLANC.** Un jeune homme dont le poil va *fleurir.* **BOIL.**

*Un bon vieillard à la barbe fleurie
Autant pour ses voisins, que pour soi; se marie.*

FLEURI, IE. participe. *Floridus, florens.* Au propre, qui est en fleur. Arbre *fleuris*, rosier *fleuris.* *Voyez* FLEUR. Au propre, il ne se dit que des arbres & des plantes, jamais des fleurs, quoi qu'en disent les Encyclopédistes. Au figuré, il s'applique à différentes choses.

On dit un teint *fleuris*, qui a l'éclat que donne la jeunesse & la santé. C'est, pour ainsi dire, le blanc & le couleur de rose fondus ensemble.

*Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie
Sembloit d'ortolans seuls & de bisques nourrie?*

BOIL.

☞ Couleur *fleurie*, terme de Peinture. C'est celle dont les tons brillans semblent tenir de l'éclat des fleurs; c'est aussi celle qui représente un velouré semblable au duvet frais, tendre & délicat, qu'on voit sur les fruits qui n'ont point été touchés.

☞ Esprit *fleuri*, style *fleuri*, discours *fleuri*; métaphore prise des fleurs qui ont de l'éclat sans solidité.

☞ L'esprit *fleuri* est plus léger & plus superficiel, que solide & profond: il saisit ce qu'il y a de plus brillant, de plus riant, de plus agréable dans les choses: il cueille, pour ainsi dire, les fleurs qui sont répandues sur la surface des objets, pour les placer avec art dans les ouvrages de pur agrément, dans lesquels il est question d'amuser plutôt que d'instruire; il passe légèrement sur les objets sans les presser; il les effleure. C'est l'abeille qui recueille sur les fleurs, le suc dont elle compose son miel. Son style, son discours est *fleuri*, ornatus, compositus, factus ex arte, orné des fleurs, des figures de Rhétorique, rempli de pensées agréables, d'images riantes, de tours recherchés. On a dit des plaidoyers de Patru qu'ils sont trop fecs; de ceux de la Maître, qu'ils sont plus *fleuris*. On a dit, en parlant des Œuvres de Balzac qu'il est à craindre que ce grand nombre de termes *fleuris* & d'imaginations éclatantes n'éblouisse les jeunes esprits.

☞ Le style *fleuri* n'est point le style fade & doucereux, qui est un défaut dans le discours. Ce n'est pas non plus le style affecté & fardé, qui en est un autre. Longin paroît les confondre. Il n'y a personne, dit-il, qui ne voie que ce discours est plus fardé & plus *fleuri* que grand & sublime. Le style trop *fleuri* devient fardé & affecté. Le style *fleuri* est très-bien placé dans les petits ouvrages où il est question de plaire à l'imagination, dans des Idyles, des Eglogues, des complimens, dans certaines descriptions, par-tout enfin où il faut plus de grâces légères que de beautés mâles. Mais comme il n'est pas propre à remuer les passions, à convaincre l'esprit, à toucher le cœur, il doit être banni de tous les ouvrages sérieux, solides, éloquens, dans lesquels il s'agit d'instruire, ou de faire parler les passions.

☞ Otez au style *fleuri* les fleurs dont il est chargé, vous en ferez un style doux.

FLEURI, en termes de Blason, se dit des rosiers & autres plantes chargées de fleurs. *Florens*.

POMME SANS FLEURIR. Nom qu'on donne à une espèce de pomme. Elle est verte & n'est pas fort bonne; elle se gâde de long-temps. On l'appelle autrement *Pomme figue*.

FLEURISSETTE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe gris, incarnat & chamois.

FLEURISME. f. m. La curiosité que l'on a pour les fleurs. *Florum studium*. Ce terme n'est usité que parmi les Fleuristes. Donner dans le *fleurisme*. Etre entêté du *fleurisme*. Ils disent également *florimanie*; pour désigner la passion, le goût dominant pour les fleurs.

FLEURISSON. f. f. Terme de Fleuriste. V. FLEURAISSON.

FLEURISSANT, ANTE. adj. Qui fleurit. *Florens*. Il ne se dit qu'au propre. Les jardins, les près *fleurissants*, arbre *fleurissant*. VAUG. Au figuré il faut dire *florissant*, ante. Voyez ce mot.

FLEURISTE. f. m. Qui est curieux de fleurs, qui les cultive par goût, ou par intérêt. *Florum studiosus*. Ce *Fleuriste* a un beau carreau de tulipes; ce que les *Fleuristes* appellent une planche de tulipes.

☞ FLEURISTE, se dit non-seulement de celui qui s'applique à la culture des plantes dont le principal mérite consiste dans la beauté des fleurs, mais encore du jardin dans lequel il les élève: de sorte qu'on dit également Jardinier *fleuriste* & jardin *fleuriste*.

☞ FLEURISTE, se dit aussi en Peinture, d'un Peintre qui s'applique particulièrement à peindre des fleurs. Ce Peintre fait les fleurs; c'est un excellent *Fleuriste*, un excellent Peintre de fleurs.

☞ On appelle encore *Fleuriste* artificiel, celui qui fait les fleurs artificielles, qui sait représenter par des fleurs, des feuilles, des plantes artificielles les différentes productions de la nature.

FLEURMONT, ou FLORMOND. Bourg d'Alsace,

qu'on appelle en Allemand Blumberg, qui est en cette langue la même chose que *Fleurmont* en François. *Florimontium*. Il est dans le Sundgaw, entre Ferrette & Montbelliard. Il a un château. Maty & Cornille disent *Fleurmont*, & nos Cartes *Florimont*.

FLEURON. f. m. Ornement de quelque chose que ce soit qui imite des fleurs. *Flos*. Les couronnes des Ducs sont bordées de *fleurons*. Ce point de France, cette broderie, est composée de beaux *fleurons*. Cette frise est ornée de plusieurs *fleurons*, qui sont les ornemens d'architecture, de menuiserie, de dorure, de broderie, & qui représentent des branches d'arbres qu'on appelle aussi *rameaux*, ou *rincaux*. Les Imprimeurs appellent particulièrement *fleurons*, ces petits ornemens qu'ils mettent à la fin des chapitres, lorsqu'il reste du vide dans la page. Les Relieurs appellent aussi *fleurons*, de petits bouquets qu'ils poussent avec des fers sur le dos des livres.

FLEURON, se dit au figuré des droits les plus importants d'un Etat. La Régale est un des plus beaux *fleurons* de la Couronne de France. Le Roi d'Espagne a perdu un des plus beaux *fleurons* de sa Couronne en perdant la Franche-Comté.

☞ Ce mot se dit non-seulement des plus grandes prérogatives qu'ait un Prince, mais encore de ce que les personnes particulières ont de plus avantageux & de plus considérable.

FLEURON, en termes de Botanique, se dit d'une espèce de petites fleurs, petite fleur partielle. Voyez pétale. *Flosculus*. Les *fleurons* sont ordinairement des tuyaux évafés sur le haut, & découpés en pointes. Il s'en trouve quelques-uns qui ressemblent à de petites velles. La plupart des *fleurons* portent sur un embryon de graine, & sont garnis d'un autre tuyau plus délié, que l'on appelle la graine du *fleuron*. Voyez les élémens de Botanique, 541.

☞ FLEUR A FLEURONS, A DEMI-FLEURONS. Voyez FLEUR.

FLEURON. Légère étoffe de laine, de soie & de fil, du nombre de celles qui se font par les haute-lisseurs de la fayetterie d'Amiens.

FLEURONNER, vieux v. n. Pouffer, jeter des fleurs. *Florescere*.

FLEURONNÉ. part. & adj.

☞ FLEURONNE. Terme de blason. Voyez FLEURDELISÉ.

FLEURS. Voyez FLEURUS.

FLEURTI. f. m. Terme de Musique. Chant figuré. *Cantus floridus*. Voyez FLEURETIS.

FLEURUS. Quelques-uns écrivent & prononcent *Fléurus*. Village avec une Abbaye. *Fleurus*; *Fleresium*. Il est dans le Comté de Namur, entre Charleroy & Gemblours. La bataille de *Fleurus* est une bataille gagnée par le Maréchal Duc de Luxembourg le premier Juillet 1690, sur l'armée de l'Empereur, du Roi d'Espagne & des Etats-Généraux, commandée par Gaspard, Prince de Valdec. Les Flamands prononcent *Fierus*; mais nous mettons toujours un *u*, *Fleurus*. Une relation de la bataille dont on vient de parler, publiée dans le temps, dit toujours *Fléurus*, & une autre toujours *Fleurus*.

FLEURY. *Floriacum*. Il y a bien des lieux en France qui portent ce nom. Il y a *Fleury* dans le Gâtinois, contrée de l'Orléanois. C'est un Bourg situé sur la Loire, à trois lieues au-dessus de Gergeau, entre Gergeau & Sully. Il y a une Abbaye de Bénédictins, qui lui donne aussi un autre nom. Car on dit *Fleuri-sur-Loire*, & Saint-Benoît-sur-Loire; & il y a plus de neuf cens ans qu'on lui donne ce dernier nom. *Fleuri* fut acheté de Clovis II, fils de Dagobert, par S. Léodebode, Abbé de Saint-Agnan d'Orléans, qui y bâtit ce Monastère. C'est depuis qu'on y eut apporté du Mont Cassin les reliques de S. Benoît qu'on lui donna le nom de ce Saint. Son premier nom étoit anciennement vallée d'or, *Vallis aurea*, comme il paroît par Aimoin, de *miraculis sancti Benedicti*. Voyez HADR. VALES. Not. Gall. pag. 197.

Fleury, dans le Duché de Bourgogne, est un bourg à trois lieues au couchant de Dijon, sur la rivière

d'Ouche De Valois, *Not. Gall. pag. 197*, écrit Florey.

Fleury, dans le Vexin Normand, est à cinq lieues de Rouen, vers l'orient.

Fleury, est encore un village proche de Meudon, à une lieue à l'ouest de Paris.

FLEUVE. f. m. Amas considérable d'eaux provenant d'une source qui coule dans un grand lit, & se rend ordinairement dans la mer. *Flumen*. Quand ces eaux sont en médiocre quantité, on les appelle *rivieres*. Quand il y a plusieurs rivières jointes ensemble, on les appelle *fleuves*. D'autres disent que cet amas d'eaux s'appelle *fleuve*, quand il conserve son même nom depuis sa source jusqu'à son embouchure; & *rivière*, quand il perd son nom en entrant dans quelqu'autre. On appelle *Fleuves*, dit M. Corneille, dans son Dictionnaire Géographique, les grandes rivières, & sur-tout celles qui ont leur embouchure dans la mer sans tomber dans une autre rivière. On donne ce nom, continue-t-il, aux rivières anciennes, comme à l'Araxe, à l'Ister; mais toutes les rivières sont aussi anciennes les unes que les autres, c'est-à-dire, aussi anciennes que le monde, ou pour le moins que le déluge. Il veut dire que quand on parle de l'Antiquité, & qu'on se sert du nom ancien d'une rivière, on y joint le mot *fleuve*, plutôt que celui de rivière; & cela est vrai. On dit le *fleuve* Araxe, & non pas la rivière d'Araxe; le *fleuve* Ister, & non pas la rivière Ister, le *fleuve* Indus, le *fleuve* du Gange, &c. on ne dit point le *fleuve* de l'Euphrate, mais simplement l'Euphrate. Il est assez difficile de déterminer précisément quand on doit se servir du mot de *fleuve*: voici ce qui est plus établi par l'usage. 1°. *Fleuve* ne se dit que des grandes rivières, & jamais des petites; on ne dit point le *fleuve* des Gobelins, mais la rivière des Gobelins: 2°. En Poésie, *fleuve* se dit aussi des rivières, au moins de celles qui sont médiocres, parce que le mot de rivière n'est, ni noble, ni sonore. 3°. Il faut toujours dire *fleuve*, en parlant d'une Divinité qui préside aux rivières, soit grandes, soit petites.

La seigneurie & la souveraineté des *fleuves* appartient au Roi. LE BRET.

Les principaux *fleuves* de l'Europe sont le Danube, le Rhin, l'Elbe, l'Oder, l'Ems & le Wésér qui traversent l'Allemagne; le Rhône, la Garonne, la Loire & la Seine, qui arrosent diverses Provinces de France; la Meuse & l'Escaur qui coulent dans les Pays-Bas; la Tamise en Angleterre; l'Ebre, le Tage, le Guadalquivir & la Guadiane en Espagne; le Pô & l'Arno en Italie; la Vistule en Pologne; le Boristhène, ou Niéper, dans la Russie; le Don, ou le Tanais qui sépare l'Europe & l'Asie, & le Volga qui vient de Moscovie.

Les plus célèbres *fleuves* de l'Asie sont l'Euphrate, le Tigre, le Gange, l'Indus ou l'Inde, l'Oby, le Tartar, qui a donné son nom à la Tartarie. Ceux d'Afrique sont le Nil, le Niger. Ceux d'Amérique, la rivière de la Plata, celles des Amazones, la Paria, le Mississipi, le *fleuve* de Saint-Laurent.

Remarquez que les *fleuves* qui sont du genre masculin, & qui commencent par une consonne, ont du au génitif, & non pas de. Les rives du Danube, du Tage. MÈN.

Un *fleuve* navigable, c'est lorsque son cours est uni, & qu'il porte de grands bateaux sans obstacle. Le grand *fleuve* de Saint-Laurent n'est pas navigable par-tout, à cause des sauts qui s'y rencontrent. L'Euphrate est un fleuve qu'on ne navige qu'avec des radeaux & des outres. Un *fleuve*, avec ce mot *crescit eundo*, est la devise d'un homme qui fait des progrès en quelque matière que ce soit.

Sur l'origine des *fleuves*, Voyez SOURCE & FONTAINES.

FLEUVE, se dit figurément pour abondance. On appeloit saint Grégoire de Nazianze, un *fleuve* de paroles, à cause qu'il étoit fort abondant en paroles. HERMAN.

FLEUVE, dans le système de la Fable, c'est un Dieu qui

préside à chaque rivière. Ce Dieu est représenté sous la figure d'un vénérable vieillard, pour marquer que les rivières sont aussi anciennes que le monde: c'est pour cette raison que les Poëtes Latins appellent les *Fleuves* du nom de Père. (*Da nunc Tybri Pater*; Virg. En. L. X.) Les Poëtes & les Peintres peignent les *fleuves* en vieillards, qui ont la barbe & la chevelure longues & traînantes, parce qu'on les suppose mouillées. Ils sont couronnés de joncs, couchés à terre, appuyés sur une urne d'où sort l'eau, qui forme la rivière à laquelle préside ce Dieu. On les représente encore ainsi dans les ballets où il y a entrées de *fleuves*.

Les *Fleuves* sur les médailles sont représentés couchés & appuyés sur une urne, couronnés de roseaux; & tenant à la main un roseau. Quelquefois un *fleuve* est représenté par une figure qui nage dans l'eau. M. Vaillant a prétendu que les *fleuves* qui sont représentés couchés, sont ceux qui en reçoivent d'autres qui les grossissent, & que le *fleuve* qui porte ses eaux dans un autre, est représenté debout, & que ceux qui sont représentés sans barbe, ne sont que de petites rivières qui ne sont point navigables. L'Auteur de la Science des médailles a démontré le contraire de ces sentimens, T. II, p. 5 & 6. On attribue à ces Dieux les sentimens & les passions qu'on attribue aux autres Dieux & aux hommes. Les Anciens ont donné des cornes aux *fleuves*, & les ont peints en forme de taureaux. Les uns disent que c'est parce que le bruit de leurs eaux ressemble au mugissement du taureau; les autres, parce que les branches d'un *fleuve* qui se divise, ressemblent aux cornes d'un taureau.

FLEXIBILITÉ. f. f. Qualité de ce qui est flexible. Tant au propre qu'au figuré. *Flexibilitas*. La *flexibilité* de l'osier. La *flexibilité* de la voix. La *flexibilité* de l'esprit. Voyez FLEXIBLE. Hypéride a une *flexibilité* admirable pour les digressions. Il se détourne, & reprend haleine où il veut. BOIL.

FLEXIBLE. adj. m. & f. Qui se dit en Physique des corps qui peuvent se plier, & en général de tous ceux auxquels on peut faire changer de figure, dont les parties élémentaires sont tellement combinées & cohérentes, qu'elles peuvent prendre toutes sortes de figures, sans qu'il s'y fasse aucune séparation entr'elles. Les corps sont *flexibles* avec plus ou moins d'effort. Les bois qui croissent près des eaux, comme l'osier, le saule, le peuplier sont plus *flexibles* que les autres. Les corps élastiques sont *flexibles* avec plus d'effort. Les molécules dont ces sortes de corps sont composés, doivent être *flexibles*; sans cette *flexibilité*, ils ne se comprimoient jamais. Comme les fibres sont plus déliées & plus *flexibles* dans les femmes, elles ont plus de finesse & de délicatesse d'esprit. *Flexilis, lentus*.

Au figuré ce mot présente la même idée; un cœur *flexible*, qui cède facilement aux efforts qu'on fait pour le toucher. Un esprit *flexible*, qui se plie, qui se tourne facilement à toutes sortes de choses. Une voix *flexible* est celle qui passe facilement d'un ton à un autre. L'Eglise par une prudence *flexible*, selon l'occurrence des évènements, a crupouvoir quelquefois s'abstenir de la dernière rigueur de la discipline. HERMAN. On a ses intérêts à ménager; & c'est pour cela qu'on se rend si souple & si *flexible*, & que, passant même les bornes d'une dépendance raisonnable, on va jusqu'à la flatterie & la servitude. BOURD. *Exhort. T. I, p. 285*.

FLEXION. f. f. Etat de ce qui est fléchi. *Flexio, flexus*. On le dit principalement en Anatomie du mouvement opéré par les muscles fléchisseurs dans les os dont les extrémités opposées, peuvent se rapprocher en formant un angle. C'est ainsi que la *flexion* du bras se fait, lorsque le radius & l'humérus se rapprochent en formant un angle au coude. *Flexion* est l'opposé d'extension, mouvement par lequel les mêmes extrémités s'éloignent le plus qu'il est possible, en formant une ligne droite. Voyez FLÉCHISSEUR & EXTENSEUR. Les *flexions* qui rapprochent différentes parties, sont appelées adductions, opé-

rées par l'action des muscles adducteurs. Celles qui les écartent, s'appellent abductions, opérées par les muscles abducteurs. Voyez ces mots.

☞ Outre les flexions simples, dont la jonction du bras avec l'avant-bras est un exemple, il y a des flexions composées, qui sont opérées par un plus grand nombre de muscles dont les mouvemens se font en différens sens. Le terme de la contorsion que l'homme peut faire en tournant la tête en arrière, est de tourner le corps de telle sorte, que le visage soit en face vis-à-vis des talons, en ligne perpendiculaire; & cela ne se fait pas sans peine: il faut même pour cela, outre la flexion du cou, plier encore la jambe & baisser l'épaule du côté que la tête est tournée. VINCL. Trad. c. 231.

FLEZ. f. m. Espèce de poisson plat. *Tertia species passeris*. NICOT. Voyez RONDELET, XI, 9. M. MÉNAGE. Le flez est un poisson d'une des trois espèces de ceux qu'on appelloit en Latin, *passeres squamosi*. Il est couvert de petites écailles noires, marbrées de rouge: il ressemble fort au carlet pour la figure; mais il est plus petit.

F L I.

FLIBOT. f. m. *Mioparo*. Petit bâtiment de mer de 80 ou 100 tonneaux, qui est une espèce de flûte ou vaisseau rond, qui n'a qu'une quarrure. C'est un mot Anglois.

FLIBUSTIER. f. m. *Cursor, pirata*. Terme de Marine. C'est un nom qu'on donne aux Corsaires ou Aventuriers qui courent les mers des Antilles & de l'Amérique. Ce qui vient de l'Anglois *Flyboat*, parceque les premiers aventuriers François de l'Isle de Saint-Domingue faisoient leurs courses sur des flibots, qu'ils avoient pris aux Anglois. On dit aussi *flibuster* en prononçant l's, pour dire aller en course, pirater, être avec les *Flibustiers*. Ils disent encore aller en *flibust*, pour signifier la même chose. Il y en a qui écrivent & prononcent *flibust*. Furetière a mis dans son Dictionnaire *flibot* & *flibust*.

FLIC. Vieux mot qui signifie flèche. On trouve aussi *flis* dans le même sens. *Sagitta*.

FLIC-FLAC. adv. Ce sont des mots inventés pour représenter les coups drus & menus qu'on donne à quelqu'un. Il lui a donné deux ou trois soufflets, *flie-flac* sur la joue. Il a eu *flie-flac* sur le nez. Cela est bas & populaire.

FLICTE ou FLIQUE de lard. Voyez FLÈCHE de lard.

FLICZ. Montagne de Morlaquie. *Plygadia*. Le *Flicz* est situé près de la côte, vis-à-vis de la ville d'Altre dans l'Abruzze. Il est célèbre par sa hauteur.

FLIE, ou HET FLIE, FLIET. Nom de l'une des embouchures du Rhin. *Fletus*. Voyez Plin, I. IV, c. 15. C'est aussi le nom d'un lac que forme le Rhin. Cluvier remarque que les Flamands appellent *Vliet* ou *Fliet* & *Flée*, les lieux maritimes que la mer couvre & abandonne dans son flux & reflux. Voyez HADR. DE VALOIS. Not. Gall. pag. 197. Corbulon, pour occuper ses soldats, leur fit faire (vers l'an 47 de Jesus-Christ) un canal d'environ huit lieues entre la Meuse & le Rhin, pour recevoir les eaux de de la mer quand elle croissoit. On croit que c'est le canal appelé *Fliet*, qui va depuis Sluis sur la Meuse, jusqu'à Leyden sur le Rhin. TILLEM. Voyez VLIÉ, VLIELANDE.

FLIEU. f. m. Nom d'homme. *Flavius*. Flavius de Rouen est honoré dans son Eglise sous le nom de S. *Flieu*, & son corps est à Saint-Martin de Pontoise.

FLEURY. S. *Flieu* de Rouen assista au second Concile d'Orléans, tenu en 533, où présidoit Honorat, Archevêque de Bourges.

Ce mot s'est formé par corruption de *Flavius*; mais il ne le faut dire que de ce Saint.

FLIMOUSE. f. f. Terme bas & populaire. Face large, grosse & grasse, visage rebondi. *Vultus crassus & pinguis, ampla & larga facies*. Voyez cet homme; ah! quelle *flimouse*! Une bonne *flimouse*.

FLIN. f. m. Espèce de pierre dont les armuriers se servent pour fourbir les épées. C'est ce que Plin appelle

Bronia. On la nomme ordinairement pierre de foudre.

☞ FLINQUER. v. a. Terme usité parmi les Metteurs-en-œuvre. C'est donner des coups d'onglette vifs & ferrés sur le champ d'une pièce d'orfèvrerie, pour faire tenir plus solidement l'émail, & lui donner en même-temps de l'éclat.

FLINS. f. m. Terme de Mythologie. Faux Dieux des anciens Vandales. *Flins*. Ces peuples représentoient cette idole sur une grande pierre, sous la figure de la mort, couverte d'un manteau, tenant en main un bâton avec une vessie de porc enflée, & ayant sur ses épaules un lion, qui représentoit une divinité, par qui ces Barbares croyoient devoir être ressuscités.

Ce mot *Flins*, en langue saxone, signifie pierre. MORÉRI, où l'on cite une *Chronique Saxo-Germanique*.

FLINT. Petite ville capitale du Comté de *Flint* en Angleterre. *Flintum*. Il faut prononcer le *t* final en François. *Flint* est situé à l'embouchure de la Dée, au midi, entre Saint-Alaph & Chester, & défendu par un château. Long. 40 d. 20 m. lat. 53 d. 15. m.

Le Comté de *Flint* que les Anglois appellent *Flint Shire*, en Latin *Flintensis Comitatus*, est une petite Province de la Principauté de Galles en Angleterre; elle en occupe la partie septentrionale, entre le Comté de Chester au levant, la mer d'Irlande au couchant, le Comté de Dembigh au midi, & l'embouchure de la Dée au nord. Son terroir est fort fertile en grains & en pâturages. *Flint* & Saint-Alaph, qui ont séance au Parlement, en sont les lieux principaux. Il se trouve du miel dans ce Comté, dont les habitans font une sorte de vin doux, qu'ils nomment *Matheglin*, dit M. Corneille.

FLINTSHIRE. Province de la Principauté de Galles; dans la Grande-Bretagne. Elle est située entre *Chefhire* à l'orient, & *Denbighshire* à l'occident.

FLION. f. f. Petite moulette qui se trouve sur le bord de la mer. Coquille du genre des *Tellines*.

Ce mot vient de *felina*, *pelina*, *pelinio*, *flion*.

FLIOPOLI ou FLAVIOPOLI. Ancienne ville de l'Anatolie. *Flavias*, *Flaviopolis*. C'étoit autrefois une ville épiscopale de Cilicie sous la métropole de Séleucie. Ce n'est plus qu'un petit village de la petite Caramanie. *Fliopoli* est située sur le Ferro, environ à dix lieues de son embouchure dans la mer de Chypre. MATY. Ptolomée en fait mention.

Fliopoli est corrompu de *Flaviopolis*, composé de *Flavius*, nom de famille de Titus, de Vespasien, de Constantin, &c. & de *πέλις*, ville, *Fliopoli* ou *Flaviopoli*, ville de Flavius. Ce n'est pas de Constantin que cette ville avoit pris son nom; puisque Ptolomée, qui vivoit sous Antonin Pie & sous Marc-Aurèle, la nomme ainsi; mais apparemment de Vespasien, ou de Tite. Voyez FLAVIOPOLIS.

FLIOPOLI ou FLIOPOLI, est aussi la même chose que *Finopoli*. Voyez ce mot.

FLIPOT. f. m. En menuiserie, ou charpente, c'est une pièce de rapport pour cacher un défaut.

FLIX. Bourg de Catalogne en Espagne. *Flixa*. *Flix* est sur l'Ebre, au midi de ce fleuve, entre Tortose & Méquinença. *Flix* est fortifié. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne *Ibera* ou *Hibera*, ville des Ilercons, que d'autres placent à Tortose. MATY. Voyez encore FLAY.

F L O.

FLOBERT. Voyez FROBERT.

FLOC. f. m. Nom d'un habit des Moines de Lérins, coule, espèce de manteau à manche. *Floccus*. L'Abbé Tournefort, qui fut élu l'an 1365, ordonna au Prieur de Saint-Antoine de Gènes, qui étoit de sa dépendance, de défendre par sainte obédience à ses Religieux de sortir hors du Monastère sans sa permission, & sans être revêtus de leurs coules, ou *flocs*. P. HÉLIOT, T. V, c. 12.

FLOC. Voyez FLOTZ.

☞ FLOCON, autrefois FLOC, f. m. petite touffe

de laine, de soie, &c. *Floccus*. Les moutons laissent des *flocons* de laine dans les lieux épineux où ils passent. On le dit aussi de la neige. Il tombe de la neige par *flocons*, à gros *flocons*.

Ce mot vient de *floccus*, selon Joannes de Janua, qui signifie une chose légère que le vent pousse deçà & delà, ou de *floccare*. Neiger, dans Varron; ou selon Ménage, après M. Bochart, du Grec *πλάκαμος* & *πλάκα*, ou plutôt du mot François *fleur*. Le bouton ou hupe de laine s'appelle aussi *floc*. NICOT.

FLOCHARD, village d'Irlande, au Diocèse d'Armagh, dans la Province d'Ulster.

FLOCHE. Ce mot n'est plus en usage; il signifie *chose velue*: il veut dire aussi la même chose que *floc* & *flocon*.

FLOFLOTTER. v. n. Vieux mot qui n'a guère été en usage, & qui fut fait au XVI^e siècle par les Poètes François par onomatopée, pour exprimer le choc, le bruit des flots de la mer. *Stridere, murmurare*. *Flofлотter* mis en usage par les Poètes de notre temps pour représenter le heurt tumultuaire, (c'est-à-dire, le choc tumultueux) des flots d'une mer, ou grande rivière courroucée. PASQUIER, *Recherch. L. VIII, c. 6*. Du Bartas a dit le *flofлотtant* Nérée.

FLOIRITURE. f. f. Vieux mot. Gloire, état florissant.

Gloria, decus, conditio florens, status rerum florens.

FLONDRE. f. m. Petit poisson de mer. Des légions d'éperlans & de *flondres* commencent au printemps à remonter par l'embouchure des rivières. *Spéctacle de la Nature*.

FLON-FLON. Refrain d'un Vaudeville de 1687; qui consistoit en des couplets de quatre vers, dont le refrain étoit, *flon, flon, larida dondaine. Flon, flon, flon, larida dondon*. Il étoit aisé d'entendre, ce que signifioit ce *flon-flon*, par le quatrain qui le précédoit. Dans celui-ci, par exemple,

*Si ta femme est méchante,
Apprens-lui la chanson:
Voici comme on la chante
Avec un bon bâton,
Flon, flon, &c.*

Le refrain marquoit la vigueur avec laquelle il faisoit frapper. M. DE LA MONNOYE, *Glossaire sur ses Noël's*.

FLORAC. Petite ville de France, en Languedoc & au Gévaudan, dans les Sevennes, près de la rivière du Tarn.

FLORAISON. f. f. C'est la pousse ou la formation des fleurs. Voyez FLEURAISSON.

FLORALES. f. pl. *Floralia*. C'est le nom des jeux qu'on faisoit à l'honneur de Flore: c'est aussi le nom de la fête de cette Déesse, & de toutes les cérémonies qui se faisoient pour l'honorer. Les *Florales* s'appeloient autrement *Antisteses*: on les célébroit sur la fin du mois d'Avril; sur quoi Ovide a dit au quatrième Livre des *Fastes*.

Exit & in Maias festum Florale calendas.

En effet, les *Florales* commençoient le vingt-huitième d'Avril, & duroient six jours. Ceux qui étoient de la cérémonie des *Florales*, se couronnoient de lierre, & faisoient plusieurs choses fort indécentes; ce qui étoit ordinaire dans les fêtes des Païens.

Il semble qu'en parlant des fêtes de Flore, on doit dire plutôt *Florales* avec M. Blondel, que *Floraux*: le nom de *Florales* est formé selon l'analogie des autres noms de fêtes qui ont la même terminaison en latin, les *Bacchanales*, les *Luperciales*, les *Saturnales*, &c. Il faut réserver le nom de *Floraux* pour exprimer les jeux qui ont été en usage en France. D'ailleurs, le nom de *Florales* est substantif, & se met seul, & le nom de *Floraux* est adjectif, & ne s'emploie point seul, on y ajoute le nom de *Jeux*. Cependant plusieurs Ecrivains en usent autrement, & disent *Floraux*. Voyez l'article suivant.

FLORAUX. adj. m. Il ne se dit que des *jeux Floraux*.

Florales ludi, floralia. Les jeux *Floraux*, dans l'Antiquité, sont les jeux qui se célébroient à l'honneur de Flore, Déesse des fleurs. *Floralia, ludi Florales*. Les jeux *Floraux* se célébroient avec des débauches effroyables: on ne se contentoit pas des discours les plus dissolus; on assembloit au son d'une trompette, (dit Juvenal, *sat. VII, v. 249*,) les Courtisannes; elles paroissoient nues en public, & y donnoient au peuple des spectacles abominables. Les Comédiennes paroissoient aussi de même sur le théâtre; & Valère Maxime, *L. II, c. 10, n. 8*, remarque que Caton s'étant une fois trouvé à la Comédie ce jour-là, le peuple eut honte de demander ce plaisir infame en sa présence. Rien n'eût été plus honorable à Caton, si, averti par un de ses amis du respect & de la retenue qu'il inspiroit au peuple, il n'eût terni lui-même toute la gloire d'un si beau trait, en sortant du théâtre, pour ne point priver le peuple par sa présence du plaisir ordinaire. On donnoit encore beaucoup d'autres sortes de divertissemens au peuple; & si l'on en croit Suétone dans Galba, *C. 6*, & Vopiscus dans Carin, ces Princes y firent paroître des éléphants qui dansoient sur la corde.

Les jeux *Floraux*, selon Pline, *L. XVIII, C. 29*, furent institués sur un oracle des Sibylles le 28^e d'Avril l'an de Rome, non pas 10xvi, comme on lit dans les anciennes éditions de cet Auteur; ni 10xiv, comme a corrigé le P. Hardouin; mais, comme Vossius l'a fort bien dit, l'an 513, trois ans après le Consulat de Torquatus & de Sempronius, dit Velleius Paterculus, *L. I, C. 16*, Consulat qui tombe l'an de Rome 510, selon Pline. On les célébroit la nuit aux flambeaux dans la rue Patricienne. Quelques-uns disent qu'il y avoit un cirque destiné à ces jeux sur la colline appelée *hortulorum*, c'est-à-dire, des jardinets ou petits jardins. Plusieurs savans Auteurs ont traité des jeux *Floraux*. Ovide les décrit, *Fast. L. V, v. 326 & suiv.* Lactance en parle, *L. I, C. 20*. Valère Maxime, *L. II, C. 5*. Thomas Codwin, *Antholog. Rom. L. II, C. 3, f. 3*. Hopsinien, *De Origine festor.* Juste Lipsé, *Elect. L. I, Vossius, De Idol. L. I, C. 12*, où il remarque qu'il paroît par l'endroit d'Ovide que nous avons cité, que ces jeux ne furent point fondés de l'argent que légua pour cela une Courtisane nommée Flore, mais des confiscations faites sur ceux qui étoient condamnés pour cause de péculat, pour s'être emparés des terres appartenantes au peuple Romain. Voyez encore sur ces jeux Stuvius, *Synt. Ant. Rom. C. IX, p. 436*, & l'article précédent FLORALES.

Pasquier prétend que par un reste de Paganisme, en quelques villes, & nommément en celle de Lagny, on représentoit des jeux *Floraux* le jour de la Pentecôte. Car, dit-il, dès le matin le peuple, au lieu d'aller à l'Eglise, va au bois cueillir des rameaux, & l'après-dinée fait une infinité d'exercices de corps plaisans; voire même y a certains payfans en chemise qui courent un jeu de prix; coutume qui fut défendue par Arrêt de la Cour du Parlement. Il ajoute que les anciens Conciles ne se plaignent d'autre chose que de telles folâtreries, & cite le IV^e de Carthage & le IV^e de Tolède.

JEUX FLORAUX. Nous avons aussi en France des jeux *Floraux*. Ils furent institués en 1324. On en doit le projet & l'établissement à sept hommes de condition, amateurs de belles lettres, qui, vers la Toussaint de l'an 1323, résolurent d'inviter par une lettre circulaire tous les Trouvères ou Poètes de Languedoc, à se trouver à Toulouse le premier Mai de l'année suivante, pour y réciter les pièces de vers qu'ils auroient faites, promettant une violette d'or à celui dont la pièce seroit jugée la plus belle. Les Capitouls trouverent ce dessein si utile & si beau, qu'ils firent résoudre au Conseil de Ville, qu'on le continueroit aux dépens de la ville; ce qui se pratique encore d'une manière qui fait honneur à cette ville. Le premier qui ait remporté le prix aux jeux *Floraux* l'an 1324, fut Arnaud Vidal de Castelnaudari, qui récita un Poème à l'honneur de la sainte

Vierge. En 1325, on créa un Chancelier & un Secrétaire de cette nouvelle Académie. Les sept Instituteurs prirent le nom de *Mainteneurs*, pour marquer qu'ils se chargeoient du soin de maintenir l'Académie naissante. Dans la suite, on ajouta deux autres prix à la violette; une églantine pour second prix, & une fleur de fouci pour troisième. Il fut aussi réglé que celui qui remporteroit le premier prix, pourroit demander à être Bachelier, & que quiconque les remporteroit tous trois, seroit créé Docteur en *Gaie science*, s'il le vouloit, c'est-à-dire, en Poésie. Il y a un registre de ces jeux à Toulouse qui rapporte ainsi leur établissement. D'autres disent que c'étoit une ancienne coutume que les Poètes de la Province s'assemblassent à Toulouse pour lire leurs vers, & en recevoir le prix, qui se donnoit au jugement des anciens; que ce ne fut que vers 1540, qu'une Dame de condition, nommée Clémence, légua la meilleure partie de son bien à la ville de Toulouse, pour éterniser cet usage, & faire les frais des prix, qui seroient une églantine ou ancolie, un fouci, une violette & un œillet, le tout de vermeil. Les trois premiers ont une coudée de hauteur, avec un pied de vermeil aussi, sur lequel les armes de la ville sont gravées, & valent au moins quinze pistoles chacun. L'œillet est plus petit. Il se donne aux enfans & par faveur.

La cérémonie des jeux *Floraux* commence le premier de Mai par une Messe solennelle & en Musique. Le Corps de Ville y assiste. Tout le jour on récite des pièces. Le 3 du mois, on donne un dîner magnifique aux personnes les plus considérables de la ville, desquelles sont toujours un Président à Mortier, & quatre Conseillers au Parlement. Ce jour-là on juge des pièces, pendant l'examen desquelles les Prétendants aux prix, enfermés dans une grande salle, sont obligés de faire un sonnet sur un vers qu'on leur donne, & par lequel il doit finir. Quand le jugement est porté, on sert deux collations; l'une à ceux qui prétendent aux prix, & l'autre à la jeunesse qui a récité quelques vers. Ensuite on va dans la grande salle, où est une statue de marbre de la Fondatrice, & l'on distribue les prix avec des acclamations de l'assemblée, des fanfares de trompettes, & une symphonie de violons & de hautbois, qui reconduit les victorieux chez eux. Ils ont droit d'assister les années suivantes aux Assemblées, & d'y donner leur suffrage. Voyez LA FAYE, *Annales de Toulouse*.

Les jeux *Floraux* ont été érigés en Académie en 1694. Le nombre des Académiciens est fixé à quarante.

Maître aux jeux *Floraux*, c'est celui qui a remporté les trois prix. Ils se donnent à trois différentes pièces de vers, qui sont un Poème, une Eglogue & une Ode.

Pasquier, dans ses recherches, *L. VII, C. 5*, dit qu'anciennement on célébroit en plusieurs endroits de France des jeux *Floraux*, où celui qui avoit remporté l'honneur de mieux écrire, étoit appelé, tantôt Roi, tantôt Prieur, & quand il falloit renouveler les jeux, il donnoit ordinairement le sujet des pièces.

FLORE. f. f. Divinité de l'antiquité païenne. *Flora*. Les Grecs nommoient *Chloris* la Déesse que les Romains appeloient *Flore*. Ils en faisoient la Déesse des fleurs, & c'est delà qu'ils lui donnoient les noms de *Flore*, du mot *flos*, une fleur, & *Chloris* en Grec, comme on peut le voir en son lieu.

Ovide, *Fast. L. V, v. 195*, croit que *Flora* s'est formé de *Chloris*.

Chloris eram, que Flora vocor, corrupta Latino Nominis est nostri littera Græca sono.

D'autres croient que *Flore* fut une fameuse Courtisane de Rome, qui, ayant gagné beaucoup de bien par ses débauches, fit le peuple Romain son héritier, à condition que l'on célébreroit tous les ans le jour de sa naissance, par des jeux que l'on nomma *Flo-*

raux, & dont nous parlons ci-dessus. Dans la suite, le Sénat trouva cette fondation indigne de la majesté du peuple Romain; & pour ennoblir cette cérémonie, on supposa une Déesse *Flore*, qui présidoit aux fleurs, & qu'il falloit se rendre propice, afin qu'elle eût soin des arbres, des vignes & des plantes. *Flore* avoit un Temple à Rome, proche d'une colonne qui étoit dans la rue de Tivoli ou Tiburtine, & vis-à-vis du Capitole, ainsi qu'il paroît dans la 23^e Epigramme du *L. III* de Martial.

Vossius ne peut convenir que *Flore* eût été la Courtisane dont on a parlé. Il croit que le culte de *Flore* commença à Rome dès le temps de Romulus, & qu'on le prit des Sabins. Sa raison est, que Varron, dans son *L. IV^e* de la langue Latine, met *Flore* au nombre des Dieux auxquels Tatiüs, Roi des Sabins, fit des vœux avant que de combattre contre les Romains. De plus, dès le temps de Romulus & de Numa, *Flore* avoit ses Prêtres & ses sacrifices à Rome, comme il paroît par un autre endroit de Varron, *L. VI* du même ouvrage. Voyez VOSSIUS, *De Idolol. L. I, C. XII*; STRUVIUS, *Synt. Antiq. Rom. C. I, p. 151 & p. 179*; LACTANCE, *L. I, C. 20*.

. C'est la brillante Flore:
Les fleurs que sous nos pas la terre fait éclore
M'annoncent son retour.
BALLET des quatre saisons.

L'émail riche & brillant que nos champs font éclore;
N'est encor réservé qu'au triomphe de Flore.

FLORE. L'Ordre de *Flore*. Nom d'un Ordre Religieux, branche de celui de Cîteaux. Il fut fondé par le fameux Abbé Joachim, qui, en 1189, vint demeurer dans un lieu de Calabre nommé *Flore*, avec deux ou trois Compagnons. Ils menerent d'abord une vie érémitique; mais Joachim voyant que le nombre de ses Disciples augmentoit, jeta les fondemens du célèbre Monastère qui a porté le nom de *Flore*, & qui l'a donné à l'Ordre que ce saint Fondateur institua, & dont ce Monastère a été le Chef. Cette Congrégation augmentant, Joachim dressa des Constitutions, qu'il fit approuver par le Pape Célestin III l'an 1196. P. HELYOT, *T. V, C. 37*.

FLOREAL d'été. C'est le nom d'une poire qui se nomme autrement *mouille-bouche* ou *coule-soif*. Voyez LA QUINTINIE.

FLOREÉ. f. f. Espèce d'indigo moyen, qui sert pour la teinture en bleu.

FLOREBERTINE. f. f. Terme de Fleuriste. C'est un très-bel œillet pourpre-brun, sur un grand blanc, fort rond & large, garni de feuilles; ses panaches ne sont pas bien détachés; mais sa fleur a grand éclat par l'arrangement de ses feuilles & par la beauté de ses couleurs. MORIN. On ne lui laisse que quatre boutons. Id.

FLORENCE. Ville de Toscane en Italie. *Florentia*. Elle s'appeloit autrefois *Fluentia*, parcequ'elle est située *ad Arni fluentia*, sur l'Arno, qui la partage en deux parties inégales, jointes par quatre beaux ponts de pierre. Selon Pogge, dans son Histoire de Florence; ce mot vient de *Fluentia*. Car *Florence*, dit-il, fut dans son origine une colonie envoyée par Sylla près de Fésules. Cette colonie s'établit sur le bord de l'Arno, d'où elle prit son nom de *Fluentia*, qu'elle a changé depuis en celui de *Florence*, en changeant quelques lettres. *Florence* est à douze lieues au nord de Sienne. *Florence* est très-peuplée, fortifiée & défendue par trois bonnes citadelles. C'est une des plus grandes villes d'Italie. Elle est capitale de la Toscane: delà vient qu'au lieu de Grand-Duché & Grand-Duc de Toscane on dit souvent, Grand-Duché de Florence, Grand-Duc de Florence. Ses bâtimens sont magnifiques; ce qui fait qu'entre les villes d'Italie, on la nomme *Florence la belle*. *Florence* est la ville d'Italie où l'on parle le plus purement & le plus élégamment Italien; mais on ne l'y prononce pas si bien, ni si agréablement qu'à Rome; d'où vient le proverbe: *La*

La lingua Toscana in bocca Romana, la langue de Florence dans une bouche Romaine. C'est aux foins de son illustre Académie, nommée della Crusca, que Florence est redevable de la pureté & de l'élégance de son langage. Le Grand-Duc fait ordinairement sa résidence à Florence. C'est le Siège d'un Archevêque. Florence étoit autrefois une République florissante. La Maison de Médicis en a possédé la Souveraineté pendant plus de deux cens ans. Florence a produit de grands hommes, entr'autres quatre Souverains Pontifes, Léon X, Clément VII, Léon XI, tous trois de la Maison de Médicis, & Urbain VIII, qui étoit Barberin; dans les Sciences & les beaux Arts, Dante, Guichardin, Galilée & Lulli Aligheri, ce Musicien si célèbre en France, sous le règne de Louis le Grand. Machiavel étoit aussi Florentin. Le Concile de Florence est un Concile-Général tenu en 1439 à Florence, où la réunion des Grecs avec les Latins fut faite. Selon Messieurs de l'Académie des Sciences, la longitude de Florence est de 29 d. 30 m. & sa latitude 43 d. 41 m. Suivant M. de Cassini, long. 28 d. 51 m. 0 s. lat. 43 d. 46 m. 30 s.

FLORENCE. Bourg de France. *Florentia*. Il est dans l'Armagnac, en Gascogne, sur la rivière de Giers, entre Lectoure & Auch. MATY.

FLORENCE. Iris de Florence (*Iris Hetrusca, Florentina*) est une racine blanche, grosse comme le pouce, oblongue, laquelle on nous apporte sèche de Florence, où elle croît sans culture. Sa tige est semblable à celle de l'Iris ordinaire, (*Iris nostras*) mais ses feuilles sont plus étroites & ses fleurs blanches. Cette racine, quand on la tire de terre, est parsemée de plusieurs fibres, lesquelles on coupe avec la superficie qui est roussâtre, puis on la fait sécher. On doit la choisir bien nourrie, pesante, compacte, nette, fort blanche, ayant une odeur de violette, douce & agréable, d'un gout un peu piquant & amer. Elle contient beaucoup d'huile exaltée & de sel essentiel. Elle est incisive, atténuante, pénétrante. Elle amollit, déterge; elle excite le crachat; elle aide à la respiration; elle résiste au venin; elle provoque l'urine & les mois aux femmes; elle donne bonne bouche étant mâchée. Les parfumeurs s'en servent souvent à cause de sa bonne odeur. LEMERY.

FLORENCE. f. m. Nom d'une espèce de taffetas qui se fabrique à Lyon.

FLORENCE. Voyez FLORENT.

FLORENCE. Voyez FLEURDELISÉ.

FLORENNES. Petite ville du Hainaut. *Florina*. Elle est de l'Evêché de Liège, dans le pays d'entre la Sambre & la Meuse, à une lieue au nord de Philippeville. L'Abbaye de Florennes est de l'Ordre de S. Benoit. Florennes fut vendue sur la fin de l'onzième siècle par Baudouin, Comte de Hainaut, à Otbert, Evêque de Liège.

FLORENSAC. Petite ville de France dans le Languedoc. *Florentiacum*. Florensac est situé entre Pézenas & Agde, sur un bras de l'Erant. Cette ville a titre de Baronnie, & appartient au Duc d'Uzès, à qui elle donne séance aux Etats de la Province. Elle donne aussi le nom aux Marquis de Florensac, branche de la Maison d'Uzès.

FLORENT. f. m. Nom propre d'homme. *Florentius*. M. Baillet, au 9 d'Août, dit S. Florent ou Florence, fut martyrisé l'an 250 à Pérouse en Italie. M. Chastelain dit aussi Florence au 23 de Février, mais l'usage est contraire. On dit toujours Florent & jamais Florence, & les lieux qui portent le nom de ce Saint, s'appellent S. Florent & non S. Florence. L'analogie est d'accord avec l'usage; car quoique Maxentius se soit changé en Maxence, & Prudentius en Prudence, néanmoins on forme aussi de cette terminaison Latine des noms en ent quand ils passent dans notre langue. Ainsi de Laurentius on a fait Laurent, Vincent de Vincentius, &c. M. Chastelain, au 3 Janvier, p. 49 & 52, dit Florent, & il semble qu'il faut réserver Florence pour le féminin. *Florentia*. Quelques-uns disent & écrivent Fleurent. Ainsi l'on trouve sur quelques Cartes de Géographie

S. Fleurent, au lieu de S. Florent en Berri: c'est même assez l'usage dans cette Province de prononcer ainsi; mais c'est un mauvais usage, qui n'est pas celui de ceux qui écrivent, & qui n'est point suivi par ceux qui parlent bien, ni même communément ailleurs.

S. FLORENT. Bourg de France dans le Berri, entre Bourges & Issoudun. *S. Florentii sanum*. Il est sur le Cher. Voyez ENCORE SAN FIORENZO.

S. FLORENT. *Sancti Florentii*, ou, selon d'autres, *Florentini sanum* ou *monasterium*; *Glomma, Glemna*, est encore un bourg du Poitou, proche de la Loire, entre Chalons à l'orient, & Chanteauceaux à l'occident. HADR. DE VAL. *Not. Gall. p. 497, col. 2.* FLORENTIN, INE. adj. Qui appartient à Florence ou aux Florentins. *Florentinus*. La Romagne Florentine est une partie de la Romagne qui touche le territoire de Florence. C'est un petit pays au-delà de l'Apennin, dont *Fiorenzuola* & *Citta del sole* sont les lieux principaux. MATY.

FLORENTIN, INE. f. m. & f. Qui est de Florence, originaire, citoyen, habitant de Florence. *Florentinus*, a. Galilée Galilei, savant Mathématicien, né vers l'an 1564, étoit fils naturel de Vincenzo Galilei, noble Florentin.

FLORENTIN. (LE) Territoire de Florence, l'une des trois Provinces du Duché de Florence en Italie, & celle dont Florence, qui lui donne son nom, est la capitale. *Florentinus ager*. Le Pisane & le Siennois confinent le Florentin du côté du midi. Il a au couchant la République de Lucques & une partie du Duché de Modène, au nord l'Apennin, qui le sépare du Boulonois & de la Romagne, & au levant une partie du Duché d'Urbain, le Comté de *Citta di Castello* & le Pérugin. Le Florentin est plus grand tout seul que le Pisane & le Siennois ensemble. Outre Florence, le Florentin renferme les villes d'Empoli, de Pistoie, de Prato, de Fiésole, de Borgo-San-Sepolcro & de Cortone, qui sont autant d'Evêchés. On joint pour l'ordinaire au Florentin la Romagne Florentine.

FLORENTIN, est aussi une petite ville de Languedoc en France. *Florentinum*. Elle appartient aux Marquis de Mirepoix. DAVITY, CORN.

S. FLORENTIN, est une petite ville de Champagne dans le Sénonois sur l'Armençon, entre Joigny & Flogny. *Sancti Florentini sanum* ou *oppidum*. Dès le temps de S. Bernard elle portoit ce nom. HADR. VALES. *Not. Gall. p. 197.* Voyez aussi FLORENT.

FLORENTINE. f. f. Etoffe de soie, fabriquée d'abord à Florence, & depuis imitée en France. C'est une espèce de satin façonné, ordinairement blanc: il s'en fait néanmoins de diverses couleurs.

FLORENTINE. f. f. Nom que les Fleuristes donnent à une tulipe qui est colombine clair avec beaucoup de blanc.

FLORENT. v. a. ou Donner les fleurs. *Illinere sebo*. Terme de Marine, qui signifie la même chose qu'espalmer ou donner le suif à un vaisseau. Ce mot est peu usité.

FLORES. f. f. Terme de raillerie, qui ne se dit qu'en cette phrase, faire flores, pour dire, faire une dépense d'éclat. Il fait flores. Cela se dit ordinairement d'une personne qui fait une dépense qu'il n'est pas en état de soutenir long-temps. Cette expression, empruntée du Latin, n'est admise que dans le style familier.

FLORES. L'île de Flores. *Florum insula*. C'est le nom de plusieurs îles. Il y en a une dans l'Océan Atlantique, à 80 lieues à l'ouest de Tercère. C'est une des Açores. Une autre dans l'Océan Indien, à l'est de celle de Java, & au sud de celle de Borneo. On la met communément au nombre des Moluques; ses lieux principaux sont Batuliar & Lufataia ou La Sataia sa capitale.

FLORETONNES. f. f. pl. Laines d'Espagne. Il y en a de Ségovie, qui sont les plus estimées. Celles d'Arragon & de Navarre sont les plus communes & de moindre qualité.

FLOREY. Voyez FLEURY.

FLORI, FLORIE. adj. Vieux mot. Fleuri, brillant, émaillé. *Poés. du Roi de Navarre.*

FLORIDE. Grand pays de l'Amérique septentrionale. *Florida.* La Floride est renfermée entre le 25^e & le 40^e degré de latitude nord, & entre le 270 & le 297 de longitude. La Floride est bornée au couchant & au nord par une grande chaîne de montagnes, qui la séparent du nouveau Mexique au couchant & de la Nouvelle France au nord. Le golfe du Mexique la baigne au midi, & la mer du Mexique au levant. Jean Ponce de Léon découvrit la Floride la première fois, l'an 1512, le jour des Rameaux que l'on appelle Pâques Fleuries; ce qui fut la cause qu'il la nomma Floride. D'autres disent que ce fut parcequ'en y entrant il y trouva les campagnes couvertes de fleurs, ou selon d'autres, à cause de sa beauté & de sa verdure. Le pays néanmoins est stérile, sur-tout, les côtes. On divise ce pays en Floride Française & Floride Espagnole. La première est aux confins de la Virginie. La seconde occupe tout le reste du pays. Jean Ribaut est le premier François qui se soit établi dans la Floride. Il y bâtit un petit fort en 1562, & le nomma Caroline, à l'honneur de Charles IX, qui regnoit alors.

Le golfe de la Floride, *Florida sinus*, est une partie de la mer du Nord. Il s'avance dans les côtes de la Floride Française, & de la presqu'île de Tégeste. San-Matheo & Sant-Agostino, Colonies Espagnoles de la Floride, sont sur ce golfe. MATY.

Le Cap de la Floride. *Florida promontorium.* C'est la pointe méridionale de la presqu'île de Tégeste, & vis-à-vis de l'île de Cuba, dont il est éloigné de trente lieues environ, & avec laquelle il forme l'entrée du golfe de Mexique ou le Canal de Bahama, fameux par tant de naufrages.

FLORIDE. f. m. *Floridus.* Les Florides, espèce d'Ordre militaire, autrement appelé, l'Ordre de la Chauffe. Il fut institué à Venise dans le XV^e siècle. Voyez l'Abbé Justiniani & le P. Hélyot, T. VIII, C. 37. Ils rapportent un monument de ces temps, où ces Chevaliers sont nommés la Compagnie des Florides. Au reste, César Vecellio, frere du Titien, donna en 1589, l'habillement des Florides, différent de celui des Chevaliers de la Chauffe; ce qui montre que c'étoient deux Sociétés différentes.

FLORIEN. f. m. Nom d'homme. *Florianus.* Florian succéda à son frere Tacite dans l'Empire. Les médailles de Florian sont rares en tout métal, mais moins en petit bronze.

FLORIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de Secte. *Florinianus*, *a*, & dans Philastrius *Florianus*, *a*. Florian, enne C'est une Secte du II^e siècle, qui a pris son nom de son Auteur Florin, Prêtre de l'Eglise Romaine, déposé avec Blastus pour ses erreurs. Florin avoit été disciple de S. Polycarpe, avec Saint Irénée. Florin mettoit un Dieu Auteur du mal, & par conséquent deux principes. FLEURY. Selon Philastrius, les Floriens nioient aussi le Jugement & la Résurrection; ils ne croyoient point que JESUS-CHRIST fût né d'une Vierge. La Résurrection, à ce qu'ils pensoient, n'étoit autre que la génération; & ils célébroient le soir & dans les ténèbres, de criminelles assemblées, & donnoient dans le Judaïsme, dans les rêveries du paganisme, & dans les dissolutions les plus brutales. On leur donne encore différens noms. Philastrius dit, que ce sont les mêmes que les Carpo-phoriens: il ajoute qu'on les appela aussi soldats, *milités*, quia de *militaribus fuerunt*. S. Irénée les nomme Gnostiques, S. Epiphane Phibionites, Théodoret Borboriens, à cause des ordures de leur vie; & dit, qu'il n'est personne assez malheureux pour oser parler de leurs mystères infames. Saint Irénée écrivit une lettre à Florin, qu'il intitula de la Monarchie, c'est-à-dire, de l'unité de principe. Eusèbe, *Hist. Eccléf. L. V, C. 14, 15, 19, 20.* S. Irénée, *L. III, C. 3.* Théodoret, *L. I, heret. fab.* Saint Augustin, *har. 69.* Philastrius, *P. 3, C. 10*, traitent des Floriniens ou Floriens. Florinien paroîtroit mieux. Cependant Messieurs Fleury & Tillemont,

disent, *Florians. Hist. Eccléf. T. II, p. 53.* Voyez FLORINIEN.

FLORIFICATION. f. f. Terme de Botanique. Voyez FLEURAISSON.

FLORILÉGE. f. m. Terme de Liturgies. *Florilegium.* Allagius appelle florilége, ce qu'Arcadius & beaucoup d'autres appellent *Antologie*, ἀνθολογία. Le florilége est une espèce de Bréviaire qu'Arcadius a composé & compilé pour la commodité des Prêtres & des Moines Grecs, qui ne peuvent porter en voyage tous les volumes où les offices de leurs Eglises se trouvent dispersés. Le florilége comprend les rubriques générales, le Pseautier & les Cantiques de la version des Septante, l'horloge, l'office des fêtes, & les autres offices de l'Eglise Grecque, parmi lesquels se trouve l'office des morts. Cet ouvrage fut achevé sous les ordres du Cardinal Santorius, Protecteur de la Nation Grecque. Voyez Allatius, de *Libris Ecclésiast. Græc.*

On a aussi donné le nom de florilége à des Recueils de pièces choisies, pour marquer que c'étoit ce qu'il y avoit de plus beau & de plus fleuri dans leur genre.

FLORIMONT. Voyez FLEUREMONT.

FLORIN. f. m. Espèce de monnoie de divers prix, selon les divers pays. *Florenus.* Il y a des florins d'or & des florins d'argent. Les autres florins étoient d'or pur, ou de vingt-quatre carats. Les florins du Rhin sont ceux qui ont été battus de l'autorité des quatre Electeurs du Rhin, celui de Mayence, de Trèves, de Cologne, & le Comte palatin. Les florins d'or ont été frappés les premiers à Florence, marqués d'une fleur de lis d'un côté, & de l'autre, de l'image de saint Jean-Baptiste, vers l'an 1252, selon Villani; mais on en trouve de l'année 1067, & dès ce temps-là on appelle francs ou florins, les monnoies d'or qu'on appeloit sous auparavant. Ils valoient alors dix sous parisis. Jean XXII, Pape, fit aussi en l'an 1322, des florins d'or qu'on appeloit florins de la Chambre. Les florins de France ont été appelés deniers, & ont eu divers prix & marques. Le florin de France valoît autrefois douze sous, dont les cinq font un écu. On compte encore en Dauphiné, en Provence & en Languedoc par florins. A Genève il ne vaut que six sous. En Allemagne il y en avoit de 35 & de 40 sous. Le florin d'or valoît 21 sous, & celui d'argent 15 sous. Les florins d'or à la masse valoient 21 sous 3 deniers. Il y en avoit 26 au marc. Et les florins à la chaise valoient deux Florentins, dont chacun valoît 12 sous 2 deniers, & il y en avoit 70 au marc en 1508.

Philippe le Bel fit battre une monnoie qu'on appela florin, parceque d'un côté il y avoit une croix fleurdelisée. Voyez M. le Blanc & Ménage. Il y en a qui disent que le mot de florin vient de ce qu'à Florence on battoit une certaine monnoie sur laquelle on voyoit des fleurs représentées; & du nom de ces fleurs & de celui de Florence on la nomma florin.

Il est parlé dans l'Histoire de Malthe de florins de Rhodes. Ce florin vaut vingt aspres de Turquie, & l'aspre vaut seize deniers de Rhodes; & trois florins de Rhodes, six aspres, & huit deniers font un écu au soleil, lequel pesoit deux deniers, dix-sept grains, valant trente-trois sous tournois. Le florin de Hollande, monnoie réelle, vaut vingt sous. Le florin de Francfort sur le Mein, monnoie de change & réelle, vaut soixante cruzers, ou vingt sous, de même que le florin de Nuremberg. Le florin de Palerme & de Messine vaut six tarins, ou douze carlins, & chaque carlin vaut dix grains. Le florin de Vienne en Autriche vaut vingt sous: car ce florin vaut soixante cruzers, & chaque cruzer vaut quatre deniers.

FLORIN, est aussi une monnoie de compte, & est estimé ordinairement 25 sous monnoie de France. En Hollande il vaut 20 sous monnoie du pays. Le florin de Savoie est de 12 sous: en Italie de 20 ou 25 sous. A Francfort & à Nuremberg, les Marchands tien-

nent leurs livres par *florins*, sous & deniers, & le *florin* y vaut vingt sous.

FLORINIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de secte; l'un de ceux que l'on donna aux Gnostiques. *Florinianus*, a. On leur a donné divers noms, comme de Borborites ou bourbeux, à cause de leurs saletés; de Coddians, d'un mot qui en Syriaque signifie un plat, ou une marmite. . . . On les a encore appelés *Floriens*, Phibionites, Zacquéens & Barbelites, de quoi il est difficile & peu important de savoir les raisons particulières. TILLEMONT. Voyez FLORIEN. Messieurs Fleury, Tillemont, &c. disent *Floriens*; cependant, il semble qu'il faudroit dire *Florinien*, puisqu'ils ont pris leur nom de Florin, *Florinus*, d'où se doit faire, selon les regles, *Florinianus*, & non pas *Florianus*. Mais Philastrius a dit, ou ses Copistes ont écrit *Florianus*; & on le suit.

FLORINS. f. m. pl. Philastre, cap. 7, parle de certains Hérétiques de ce nom, qu'il dit être une branche des Carpocratians.

FLORIPONDIO. f. m. Nom d'un arbre qui se trouve en Amérique au Chily. M. Frézier en parle sans en donner la description. Les suaves odeurs des oranges & des *floripoudios* qui embaument les maisons. FRÉZIER.

FLORIR. v. n. Autrefois en usage pour fleurir. On n'a conservé de ce verbe pris au figuré, que l'imparfait de l'indicatif & le participe florissant. Un tel florissoit sous un tel règne. Voyez FLEURIR.

FLORISSANT, ANTE. adj. Il ne se dit qu'au figuré, pour signifier qui est en honneur, en réputation, en crédit. Au propre on dit fleurissant. Etat *florissant*. ABLANC. Armée *florissante*. VAUG. Rem. La langue Grecque se maintint encore assez *florissante* jusqu'à la prise de Constantinople en 1453. Ville *florissante* pour les Lettres. PAT. La République Romaine n'a jamais été plus *florissante* que quand elle a été prête de perdre sa liberté.

FLORITURE. f. f. Vieux mot. Etat florissant. *Glif. sur Marot.*

FLORUS. Voyez FLOUR.

FLOS. Terme de Coutume. Voyez FROT, c'est la même chose.

FLOS SOLIS. f. m. Plante que quelques-uns font passer pour le *Panacée chironium*. Elle a ses feuilles longues presque comme celles de l'hyssope, produisant une fleur semblable à celle de la Quintefeuille, mais plus grande, & jaune comme l'or. Elle pousse plusieurs petits rejettons minces & durs comme du bois; sa racine est rousâtre, astringente au goût, & aussi dure que du bois. Matthiolo prétend que le *flos solis* est une espèce de *consolidamajor*, à cause qu'il est propre à consolider les ulcères & à étancher le sang des narines.

FLOT. f. m. Eau agitée par le vent, ou par quelque obstacle qu'elle trouve en son cours. *Fluctus*. Ce vaisseau est à la merci des *flots*. Laisser gronder les *flots*. GOD. César se confioit assez à sa fortune pour aller braver les vents & les *flots*. S. EVR. Les *flots* de la mer se venoient rompre à leurs pieds & rentroient dans ce vaste élément. ABL. Otera-t-on à Neptune l'empire des *flots*, & à Pluton celui des enfers? CORN. Nos années se poussent successivement comme les *flots* de la mer. BOISS.

*Le matelot troublé, que son art abandonne,
Croît voir dans chaque flot la mort qu'il environne.*
BOIL.

Les *ondes* sont l'effet naturel de la fluidité d'une eau qui coule. Ce terme s'applique principalement aux rivières, & laisse une idée de cours paisible. On coule sur les *ondes*. Un terrain raboteux rend les *ondes* inégales.

Les *flots* viennent d'un mouvement accidentel, mais assez ordinaire: ils indiquent un peu d'agitation, & s'appliquent proprement à la mer. On est porté sur les *flots*. Un grand vent fait enfler les *flots*.

Les *vagues* proviennent d'un mouvement plus violent, & marquent une plus forte agitation. Elles s'appliquent également aux rivières comme à la mer. On est entraîné par les *vagues*. Un vent violent soulève les *flots* & excite les *vagues*.

FLOT, signifie aussi, la pointe de marée, ou le flux de la mer qui vient de l'Océan. *Flot*, c'est le flux de la mer lorsqu'elle monte. FREZIER. Dans ce sens on dit un quart, un tiers de *flot*. *Flot & jusant* (*Fluxus & refluxus, venilia & salacia, astus reciprocus*) c'est le flux & le reflux. Il y a *flot*, c'est-à-dire, la mer monte. Dans les ports où l'on craint de manquer d'eau, il ne faut appareiller que quand il y a encore du *flot*, c'est-à-dire, quand la mer monte, quand il y a flux. Le *flot* entre avec grande violence dans la Seine, & là il s'appelle *la barre*, & sur la Dordogne, *le mascaret*. Le grand *flot* vient à la lunaison la plus proche des Equinoxes, le 21^e Mars, & le 21^e Septembre. On dit aussi qu'il est basse mer, lorsque la mer cesse de descendre; qu'il est commencement de *flot*, lorsqu'elle commence à monter; que la mer est haute, qu'elle est pleine, ou qu'il est pleine mer, lorsque la mer cesse de monter.

On dir aussi mettre un vaisseau à *flot*, pour dire, le mettre en un lieu où il y ait assez d'eau pour le porter sans toucher sur le fond. *Ubi fluctuet*. Ce vaisseau tire six pieds d'eau quand il est à *flot*. L'arrivée du flux l'a mis à *flot*. C'est une question de Marine très-curieuse, de savoir combien les vaisseaux de différent calibre, & de plus ou de moins de port, doivent tirer d'eau pour être à *flot* & pouvoir voguer. LA GUIL. Notre navire prend trois brasses & demie par le derrière, l'avant est à *flot*. DE CHOISI.

FLOT, se dit d'un assemblage de bois qu'on conduit sur une rivière. On dit plus ordinairement train. Il est permis par l'Ordonnance de 1672, aux Marchands, de pêcher les bois de leurs *flots* qui auront été à fond d'eau pendant quarante jours, après que ledit *flot* sera passé. Ces bois de *flots* qui vont au fond de l'eau, s'appellent bois cenards. On dit jeter du bois à *flot* perdu, lorsqu'on le jette dans un ruisseau pour y flotter, sans que les buches soient attachées les unes aux autres. Le *flot* commence, pour dire, qu'on commence à jeter le bois à *flot*.

FLOT, se prend figurément pour agitation, péril. Après avoir vécu toute sa vie au milieu des *flots*, ne faut-il pas venir mourir au port? MONT.

L'homme a comme la mer, ses flots & ses caprices.
BOIL.

FLOT, se prend aussi pour multitude, abondance. Les larmes lui couloient à grands *flots* des yeux. ABLANC.

*Hé quoi! quand Juvenal de sa mordante plume,
Faisoit couler des flots de fiel & d'amerume!* BOIL.

Il se prend encore dans le sens figuré pour foule; mais il n'est guère en usage que dans la haute Poésie & dans le style familier. Au travers des *flots* du peuple assemblé.

*Seigneur, j'ai vu la Reine;
Mais pour me faire voir, je n'ai percé qu'à peine.
Les flots toujours nouveaux d'un peuple adorateur,
Qu'attire sur ses pas sa prochaine grandeur.* RAC.

La prose n'eût pu exprimer cette idée avec la même précision, ni se parer de la beauté de ces figures. C'est là le grand mérite de la Poésie.

FLOT. Terme de Coutumes. Les sentimens sont partagés sur la signification de ce mot. Ragueau dans son Indice dit, que les *flots* ou *flocs*, sont les *fleuves*, *torrens*, *rivières*, *étangs* & *fontaines*. M. de Laurière, dans ses Notes sur Ragueau, prétend que *flots* & *flocs* ne sont pas des *fleuves*, mais des *lieux en friche* & des *chemins publics*: dans la dernière signification on peut l'entendre des lieux qui n'étant point

cultivés, sont des pâturages communs. On a dit dans le même sens *fraux, fros, frocs, froux, frèches.*

FLOT. Terme de Sellier. C'est une sorte de houpe de laine qu'on met à la tête des mulets.

FLOTRES, ou FEUTRES. Termes de Papeterie. Ce sont des morceaux de revêche, ou autres étoffes de laine, sur lesquels on met le papier au sortir des moules.

FLOTTABLE. adj. On appelle rivière *flottable*, une rivière ou gros ruisseau, capable de conduire du bois à flot. On dit aussi port *flottable*, pour signifier un port, ou l'endroit d'un ruisseau, ou petite rivière, où l'on assemble le bois pour le jeter à flot, le conduire, & le voiturier, comme on conduit le bois flotté. Il s'entend encore des rivières qui sont assez fortes pour porter les trains de bois flotté.

FLOTTAGE. s. m. Terme des Eaux & Forêts. Conduite de bois sur l'eau, lorsqu'on le fait flotter. Il est permis aux Marchands de bois de se servir des eaux des étangs pour le *flottage* du bois. Les Propriétaires des héritages situés sur le bord des ruisseaux sont obligés de laisser un chemin de quatre pieds pour faciliter le *flottage* du bois, à ceux qui le conduisent. Voyez l'Ordonnance pour les Eaux & Forêts.

Le *flottage* du gros bois de chauffage n'est pas ancien en France : il y est cependant d'une extrême utilité, soit pour le débit des bois qui sont éloignés des grandes rivières, soit pour la provision de Paris, qui sans cela pourroit en manquer. Seront de la compétence des Juges établis pour le fait des Eaux & Forêts, toutes actions concernant les entreprises ou prétentions sur les rivières navigables & *flottables*, tant pour raison de la navigation & *flottage*, que des droits de pêche, passage, pontage & autres... *Ordon. des Eaux & Forêts.* Les grands Maîtres visiteront nos rivières navigables & *flottables*, ensemble les routes, pêcheries, & moulins étant sur nos Eaux, pour connoître s'il y a des entreprises ou usurpations qui puissent empêcher la navigation & le *flottage.* *Ibid.*

FLOTTAISON. s. f. *Summum aquæ fastigium.* Terme de Marine. C'est l'endroit du vaisseau qui se trouve à la surface de l'eau, ou le plan qui divise la partie du vaisseau qui est dans l'eau, de celle qui est hors de l'eau. Quand on souffle un vaisseau, pour lui faire mieux porter la voile, on lui ajoute en-dehors & vers la *flottaïson* du bois, qu'on appelle le soufflage.

FLOTTAISON, se dit aussi pour *flottage* : conduite du bois par eau, en le laissant flotter sur l'eau, en l'abandonnant au cours de l'eau. Il se trouve en ce sens dans la dissertation de M^c Gaultier sur les projets des canaux de navigation, sur ceux d'arrosage, &c. Un canal sert pour la navigation, la *flottaïson* des bois, le transport de certains matériaux.

FLOTTANT, ANTE. adj. *Fluctuans.* Qui flotte. Il se dit de toutes sortes de vaisseaux qui sont à flot, ou des autres choses qui sont sur l'eau. On voyoit des corps *flottans* du débris de ce naufrage.

FLOTTANT, se dit aussi figurément d'un esprit irrésolu. *Fluctuans.* Ils étoient les courages encore *flottans* & incertains. Il étoit *flottant* entre l'espérance & la crainte. Une fortune *flottante* & mal assurée.

*Son cœur toujours flottant entre mille embarras,
Ne fait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.*

BOIL.

FLOTTANT, en termes de Blason, se dit des vaisseaux & des poissons qui sont sur les eaux. Paris port d'argent au navire équipé d'argent, *flottant* sur les ondes de même.

FLOTTÉ, ÉE. adj. *Jaçtatus fluctibus, undis.* Ce mot n'a d'usage qu'en cette phrase. Bois *flotté*, qui se dit du bois à brûler qui est venu à flot par la rivière. Le bois *flotté* n'est pas si bon à brûler que le bois que l'on voiturer par le moyen des charriots & des bateaux.

On dit basilement & par dérision, qu'un homme est un visage de bois *flotté*; pour dire, qu'il est d'une figure, d'une mine peu agréable.

FLOTTE. s. f. Nombre considérable de vaisseaux qui vont ensemble, soit pour la guerre, soit pour le commerce. *Navium classis.* Salomon fit équiper une grande *flotte.* On a vu des *flottes* en Orient de 3000 vaisseaux. La *flotte* de Philippe II qui échoua en Angleterre, étoit de mille vaisseaux. On dit, aller de *flotte*, aller de conserve, pour dire, naviger de compagnie.

Quelques-uns prétendent que quand il s'agit d'un nombre considérable de vaisseaux de guerre, on doit dire *armée navale*; *escadre*, quand le nombre est moins considérable; & qu'il faut réserver le nom de *flotte* pour les vaisseaux marchands qui vont de conserve. On ne fait point cette distinction dans l'usage ordinaire. Il seroit pourtant fort à désirer qu'on établit des mots propres pour exprimer des choses différentes.

En Espagne, il y a la grande & la petite *flotte* pour faire le commerce des Indes occidentales : la petite *flotte* s'appelle en Espagnol *Armada* : c'est un nom diminutif, qui veut dire *petit armement.*

FLOTTE, se dit aussi en termes de Marine, d'une pièce de bois que l'on met aux cables d'une ancre pour les supporter, crainte des roches qui sont au fond de la mer. *Lignum funem sustentans.* Ils mettent des *flottes* ou pièces de bois de cèdre à leurs cables pour les supporter, crainte des roches qui sont au fond. DENIS, P. I, C. 9.

FLOTTE d'une ligne à pêcher, morceau de liège ou de plume, attachée à la ligne, qui flotte sur l'eau, par le mouvement duquel on découvre quand le poisson mord à l'hameçon.

Ce mot est un dérivé de *flot* & de *fluer*, ou de *fluctus.* Voyez *Flûte*, vaisseau.

FLOTTE, se dit figurément & par mépris, de plusieurs personnes qui viennent ensemble. *Turba, gens, numerus.* Il est venu chez moi une *flotte* de gens, me demander à souper. Il vint en ce temps-là une *flotte* d'Auteurs, de Poètes, de Comédiens. Desmairais a dit dans les Visionnaires, une *flotte* d'Amans vient de vous arriver. Et anciennement ce mot signifioit, une *troupe d'hommes.* On ne le dit qu'en badinant.

On dit en quelques Provinces *flotte* de soie, pour un paquet ou écheveau.

FLOTTE, se dit encore des trains de bois qu'on conduit en le faisant flotter. Il y a trois sortes de manières de conduire le bois : la première est par charroi, la seconde par bateau & la troisième par *flotte*... On conduit par *flottes* les bois qui sont éloignés. CARON.

FLOTTEMENT. s. m. Terme de Guerre. Mouvement irrégulier ou d'ondulation, que font les différentes parties d'une troupe en marchant, & qui les dérange de la ligne droite. *Acad. Fr.* Défaut qu'il est important de rectifier, afin qu'elles arrivent toutes ensemble & dans le même temps à l'ennemi, & qu'elles se soutiennent également.

FLOTTER. v. n. Etre porté sur l'eau sans aller à fond. *Fluctuare, jaçtari fluctibus.* Un vaisseau qui *flotte* sur les mers. Le liège & les autres bois légers *flottent* sur l'eau.

Ce mot vient de l'Allemand *flotten*, qui signifie la même chose. MÉNAGE, après Vossius.

FLOTTER, se dit aussi des bois à brûler ou de charpente, qu'on fait descendre en trains & radeaux, & éclusées sur les rivières navigables, & de celui qu'on jette à bois perdu, ou bûche à bûche dans les petites, qui suit le fil de l'eau jusqu'à ce qu'on l'arrête aux lieux où on le met en train. On a trouvé l'invention de faire *flotter* le bois, & de l'amener à Paris, seulement en l'année 1618. On dit *flotter* de tout ce qui est sur l'eau, qui n'enfoncé qu'en partie, qui en suit le cours, ou qui est porté au gré des vents; on le dit des débris d'un vaisseau, des corps morts, &c.

FLOTTER, se dit des rivières qui portent le bois que l'on jette dans leurs canaux. *Ferre, deferre.* Cette rivière est capable de *flotter* le bois. DE LA JONCHÈRE. L'Ouche *flotte* du bois dès sa source. *Id.*

FLOTTER, se dit aussi figurément de toutes les choses légères qui sont agitées des vents. *Fluctuare, moveri, agitari*. On voyoit dans l'armée *flotter* les étendards. Les plumes des Cavaliers *flottoient* au gré des vents. Apollon avoit de longs cheveux blonds qui lui *flottoient* sur les épaules. Europe empoignoit d'une main l'une des cornes du taureau, & de l'autre elle arrêtoit son voile qui *flottoit* au gré du vent. ABLANC.

*A voir si près de nous flotter ses étendards,
A quelque noble effort qui n'auroit dû s'attendre?*
P. BUFFIER.

FLOTTER, se dit encore figurément de l'esprit irrésolu, agité de diverses pensées, qui ne fait à quoi se déterminer. *Nutare, fluctuare, vacillare, moveri, agitari*. La plupart des esprits foibles *flottent* toujours entre diverses passions. Son esprit *flotte* depuis long-temps sur le choix d'une profession.

*Entre un devoir austère & l'amour des plaisirs,
Un cœur flotte, incertain de ses propres desirs.*
NOUV. CH. DE VERS.

FLOTTER, se dit au figuré de ce qui est mitoyen, de ce qui est entre deux choses, dont il participe, sans être ni l'une ni l'autre. *Interesse, medium esse*. L'opinion de Calvin n'est pas celle de Zuingle, & tout ce qui semble *flotter* entre les deux, ne sera que l'une ou l'autre des deux opinions à demi-expliquée, ou tout au plus, je ne fais quoi de bizarre, formé sur l'une & sur l'autre, qui peut varier à l'infini, suivant la pensée de chaque particulier, & n'a aucune autorité publique. PELISSON. La finesse n'est, ni une trop bonne, ni une trop mauvaise qualité, elle *flotte* entre le vice & la vertu. LA BRUY.

FLOTTILLE. f. f. Petite flotte. Ce terme n'a d'usage qu'en parlant de quelques escadres que le Roi d'Espagne envoie dans certains Ports de ses Domaines d'Amérique.

Les Espagnols appellent encore *flottille*, quelques vaisseaux qui devancent leur flotte au retour de la Vera-Cruz, & qui viennent donner avis de son retour & de son chargement.

FLOTTISTES. f. m. pl. On nomme ainsi en Espagne ceux qui font le commerce de l'Amérique, par les vaisseaux de la flotte, pour les distinguer de ceux qui le font par les gallions, qu'on appelle Gallionistes.

FLOU. Terme de Peinture, qui fait une sorte d'adverbe. Peindre *flou*, c'est peindre d'une manière tendre, légère, noyée, & opposée à cette autre manière que l'on appelle dure & sèche. Ce qui se fait avec une petite brosse de poils beaucoup plus légère que ceux du pinceau ordinaire, qu'on repasse légèrement par-dessus tout ce que le pinceau a premièrement exécuté. C'est parler improprement que de dire peindre à *flou*. M. Félibien dit que ce mot peut venir du Latin *fluidus* ou du mot *flouet*, qui veut dire, tendre, mollet, délicat. On trouve *floup* dans Villon, & Borel croit qu'il signifie *flouet*.

FLOU. f. m. Nom propre d'homme. S. Flou, Evêque d'Orléans. Le nom de ce saint Evêque d'Orléans est en tous les exemplaires connus du Martyrologe dit de S. Jérôme; en celui de S. Vilbord d'Esternach, il est nommé *Flosculus*; en celui de Corbie, *Flusculus*; en celui de S. Vandrille porté à Lucques, *Flusculus*; dans l'Usuard manuscrit de S. Germain-des-Prés, qu'on croit être autographe, il est appelé *Fluscolus*; dans celui de la première édition de Milan, *Flosculus*; dans celui de la seconde, *Flosculus*: les Modernes ont bien autrement déguisé son nom. Le Belin de Padoue, de l'édition de Venise, a *Fulcolus*; celui de l'édition de Paris, *Flostolus*; Galéfinius, de même; Félicius, *Furcolus*; Vyrfort, *Fruscolus*; un Martyrologe manuscrit de Prague peu ancien, *Estofculus*. Adrien de Valois soutenoit que *Flusculus* étoit le seul véritable; toutefois l'Eglise Paroissiale de son nom, qui est à Orléans, l'appelle *Flosculus* dans l'Office. CHASTELAIN, *Martyrol.* p. 501, 502.

FLOUET. adj. Voyez **FLOUET**.

FLOUETTE. f. f. Nom que quelques-uns donnent surmer à une girouette.

FLOUIN. f. m. Sorte de bâtiment ou vaisseau. M. du Bellay, dans ses Mémoires, fol. 340, a dit: Le nombre des navires ordonnés pour l'armée, montoit à 150 gros vaisseaux ronds, sans compter soixante *flouins* & vingt-cinq galères.

FLOUR. f. f. Vieux mot. Fleur. *Poés. du Roi de Navarre.*

FLOUR. f. m. Nom d'homme. *Florus*. M. Plantevit de la Paufe, Evêque de Lodève au XVII^e siècle, écrit dans l'Histoire de son Eglise, que S. Flour étoit contemporain des Apôtres. D'autres, comme Baillet, prétendent qu'il n'est que du IV^e siècle. S. Flour prêcha l'Evangile dans la Gaule Narbonnoise & les Provinces voisines. On prétend qu'il s'arrêta principalement au lieu où l'on a depuis bâti une ville, à qui l'on a fait porter son nom, au-lieu de celui d'Indiac ou d'Indiciac, qu'elle portoit alors. Le corps de S. Flour s'est toujours inviolablement conservé dans cette ville; c'est ce qui fut vérifié par l'Evêque Charles de Noailles, qui ouvrit la châsse pour en faire la visite du temps de Louis XIII. Il y trouva tous les os en leur place, le reste du corps s'étoit consumé. BAILLET, au 5^e de Novembre.

On ne change rien en notre langue au nom Latin des autres hommes qui ont porté le même nom *Florus*; ainsi l'on dit *Florus*, Historien Romain, Espagnol de nation, & de la famille des Annéens, comme les Sénèques & Lucain, vivoit deux cens ans après Auguste. *Florus*, Diacre de l'Eglise de Lyon, écrivit sur les matières de la prédestination dans le IX^e siècle.

S. **FLOUR**. Ville Episcopale de France en Auvergne. *Floropolis, S. Flori sanum Indiciacum*, ou *S. Flori oppidum apud Indiciacum*. Elle est au pied du mont Cental, sur la petite rivière de Larder, à 20 lieues au midi de Clermont. L'Evêque de S. Flour est Suffragant de Bourges. Quelques-uns prennent S. Flour pour l'*Indiciatus* des anciens. MATY. C'est Jean XXII qui établit un Evêque à S. Flour. HADR. VALES. *Not. Gall.* p. 578. C'est le second Siège d'Auvergne. *Long.* 20 d. 45 m. 32 f. *Lat.* 45 d. 1 m. 55 f.

Plusieurs ont estimé que le *Rucffium* de Ptolomée étoit la ville de S. Flour en Auvergne; mais le P. Odo, Jésuite, dans ses Antiquités de Notre-Dame du Puy, prétend que S. Flour est une ville nouvelle, & que ce n'étoit anciennement qu'un village assis sur un rocher, nommé *Mons Planus*, où il y avoit un Prieuré. Ce village s'étant peuplé à cause de ce Prieuré, & depuis fermé de murailles, fut enfin créé ville & Evêché par Jean XXII. C'est le second Siège d'Auvergne; il est Suffragant de Bourges. HADR. DE VALES. *Not. Gall.* p. 578. CATEL, *Mém. de l'Hist. de Langued.* I. II, C. 12.

FLOYON. Nom de lieu. *Fléon. Fleo*. Le grand *Floyon*, *Fleo major*; le petit *Floyon*, *Fleo minor*, village de la Tiérache en Picardie. HADR. DE VAL. *Not. Gall.* p. 549.

FLOZ ou **FLOC**. Petite ville de la Turquie en Europe. *Flotia*. Elle est dans la Valaquie, sur la rivière de Janissa, près de son embouchure dans le Danube, vis-à-vis de la ville d'Axioſoli. MATY.

F L U.

FLUANT. adj. m. Sorte de papier qui n'est pas collé.

FLUCTUATION. f. f. Ce mot, dans son origine, signifie agitation semblable à celle des flots; mais il n'est point en usage en ce sens. M. Dionis s'en est servi en parlant des fistules & des abcès, lorsqu'il dit, il faut ouvrir ces abcès (à l'anus) de bonne heure, & n'attendre point une grande *fluctuation* comme aux autres abcès. Ce mot signifie le mouvement qu'on imprime à un fluide épanché dans quelque tumeur ou dans quelque partie du corps, & qu'on sent en appuyant les doigts dessus, un peu écartés les uns des autres. Quand le foyer d'un abcès est profond, la *fluctuation* ne se fait point sentir.

FLUCTUEUX, EUSE. adj. Qui est agité de mouvemens contraires ou violens. *Fluctuans*. Le détroit de Magellan est continuellement *fluctueux* & orageux. Ce mot ne se dit, ni au propre, ni au figuré.

FLUENTES. Terme de Géométrie. Le différentiel consiste à trouver une quantité plus petite qu'aucune assignable, laquelle prise une infinité de fois, égale la quantité donnée, & c'est ce qu'en Angleterre on appelle la méthode des *fluentes* ou des fluxions. VOIT. Voyez FLUXION.

FLUER, v. n. Couler. *Fluere, labi*. Il y a des rivières qui *fluent* du Midi au Septentrion, comme le Rhin, d'autres *fluent* de l'Occident au Levant, comme le Pô & le Danube. Les courans que l'on remarque vers les côtes de la Guiane, servent à remplacer les eaux qui *fluent* par ce détroit (de Bahama.) ID.

Ce mot vient du Latin *fluere*. En parlant de l'eau, il n'est guère en usage qu'en cette phrase : La mer *flue* & *reflue*. L'Ac.

FLUER, est aussi un terme de Médecine, qui se dit de l'écoulement de quelque humeur par quelque partie du corps ou quelque plaie. Les humeurs *fluent* en abondance du cerveau pendant le rhume. Sa plaie, sa fistule *fluent* toujours. Quand les hémorroïdes ne *fluent* que médiocrement, il ne faut point y toucher. DIONIS.

FLUET, ETTE. adj. On écrivoit autrefois *flouet*. Corps délicat, de foible complexion. *Imbecillus, tener, delicatus*. C'est un homme trop *fluet* pour résister aux fatigues de la guerre. Damoiseau *fluet*. MOL.

FLUEUR. f. f. ou FLUORS. f. m. pl. C'est le nom que les Naturalistes donnent à de certaines matières qui tiennent un milieu entre les terres communes & les sels. *Fluor*. On met au nombre des *flueurs* cristallines, les tartres, les tufs, le talc, la stalactite, &c. Toutes ces matières sont un peu cristallisées, mais moins que les sels, tels que le vitriol, l'alun, le borax, le nitre, l'orpiment & le sel commun. Les *flueurs* cristallines tirent leur nom de *fluere*, parcequ'elles se font par la coagulation & cristallisation de certaines liqueurs qui coulent au travers des terres & des pierres. Les *flueurs* qui, en transpirant au travers des voûtes, s'y épaississent en croutes de pierres ou de cristal, ne proviennent que des eaux de pluie, qui, en passant au travers des terres, entraînent des sels & des sables qui s'unissent & s'allongent en culs de lampe, ou en forme de branches d'arbres renversées. M. PLUCHE, *Speët. de la Nature*.

FLUEUR. Terme de Chimie. Epithète qu'on donne aux sels acides minéraux qui se tiennent toujours fluides, comme les esprits acides de nitre, de sel, de soufre, l'eau-forte, l'huile de vitriol, &c. qui sont des sels *flueurs*. Ce mot est Latin, dérivé du verbe *fluere*, COL DE VILLARS.

FLUEUR. C'est une pierre que les volcans jettent, & que les mines & les grottes souterraines fournissent. Cette pierre est ainsi appelée, parce qu'étant formée d'une matière fluide & coagulée, elle fond plus aisément au feu que les autres pierres; & pour cet effet, elle sert de fondant dans la cuisson des métaux & des minéraux. Sa couleur est relative à celle des pierres fines, avec lesquelles elle a beaucoup de rapport, quoiqu'infinitement plus tendre.

FLUIDE. adj. m. & f. *Fluidus*, du Latin *fluere*, couler. On entend par ce mot un corps qui coule aisément; un corps dont les parties cèdent à la moindre force, & sont aisément mues entr'elles. L'air & l'eau sont des élémens *fluides*. Quand le sang est trop épais, il faut essayer de le rendre *fluide*.

FLUIDE, est l'opposé de solide ou dur. Ainsi puisqu'on dit qu'un corps est dur, lorsque ses molécules sensibles ne se séparent pas facilement les unes des autres, il est naturel de dire qu'un corps n'est *fluide* que lorsque ses molécules sensibles se séparent facilement les unes des autres. Les particules dont les corps *fluides* sont composés, sont très-déliées, & assez communément rondes, déliées; elles sont propres à tous les mouvemens qu'on veut leur communiquer, parcequ'elles ont très-peu de force, d'iner-

tie. A peu près rondes, elles n'ont pas les unes avec les autres une cohésion sensible, parcequ'elles ne se touchent pas par beaucoup d'endroits: mais ce ne sont là que des conditions. Pour trouver la cause physique de la fluidité, il faut avoir recours à la matière ignée qui pénètre ces sortes de corps, & qui communique à leurs parties insensibles un mouvement en tout sens. Aussi l'eau se change-t-elle en glace, lorsque le feu qu'elle renferme dans son sein, vient à s'évaporer.

On confond ordinairement, même en Physique, les termes de *fluide* & de *liquide*; cependant ils ne sont pas absolument synonymes. On n'appelle proprement *liquides*, que les corps *fluides* qui prennent une surface de niveau, comme l'eau, le vin, &c. au lieu que les *fluides* proprement dits, ne prennent pas toujours cette surface, comme l'air, la flamme, la fumée, le feu; parceque ces corps cherchent à se dilater, plutôt qu'à se mettre de niveau. Ainsi ces corps sont *fluides* sans être *liquides*; au lieu que tout ce qui est *liquide* est en même-temps *fluide*.

FLUIDE, ne se dit point au figuré, pour coulant. On ne dit point un style, un discours *fluide*.

FLUIDE, se dit aussi substantivement. L'air est un *fluide*. *Fluidum*. Ce *fluide* (l'air) renfermé dans les pores des alimens, se dilate par la chaleur de l'estomac. LÉMERY.

FLUIDITÉ. f. f. Qualité des choses fluides, qui leur donne la facilité de se mouvoir. *Fluiditas*. La gelée arrête la *fluidité* de l'eau. Un syrop trop cuit s'épaissit & perd sa *fluidité*. Voyez FLUIDE.

FLUIDITÉ, se dit aussi de la qualité de la région céleste & éthérée. Les nouveaux Astronomes ont été forcés d'avouer la *fluidité* des cieux pour expliquer le phénomène de Mars achronique.

FLUIN. f. m. Vieux mot, qui signifie rivière. *Fluvius*;

FLUM. f. m. Rivière considérable. Vieux mot qui est hors d'usage. Il vient de *flumen*, dont il a la signification.

FLUONIA, ou FLUONIE. f. f. Terme de Mythologie. Nom que l'on donne à Junon, par rapport au service qu'elle rendoit dans les accouchemens. *Juno Fluonia*. Les femmes invoquoient & honoroient Junon sous le nom de *Fluonie*, parcequ'elles croyoient qu'elle arrêtoit le sang, soit dans la conception, soit lorsqu'il couloit trop fort dans leurs ordinaires. Voyez FESTUS à ce mot, Arnobe, L. II. VOSSIUS de *Idolatria*, L. II, c. 26. STRUVIUS, *Ant. Rom. Synt. c. 1*, p. 154. Quelques-uns en ont fait une Déesse particulière & distinguée de Junon.

Ce mot vient à *fluore sanguinis quem cohibere credebatur*.

FLUTE. f. f. *Fistula*. Instrument de Musique; le plus simple des instrumens à vent, dans lequel on souffle pour le faire jouer, & dont on change les tons en ouvrant ou en bouchant avec les doigts les trous qui sont disposés exprès dans sa longueur.

Ce mot vient du Latin *fistula*. Borel soutient qu'il vient de *flutta*, qui signifie une lamproie, ainsi dit à *fluitando in fluviiis*, parceque la flûte est longue comme la lamproie, & a plusieurs trous comme ce poisson, qui en a le corps garni de part & d'autre. Du Cange le dérive de *flora*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

Il y a plusieurs sortes de flûtes. La simple est celle qu'on appelle flûte de Pan, & ordinairement le sifflet de Chaudronnier. Elle consiste en plusieurs tuyaux joints ensemble, faits de cuivre, de fer blanc, ou d'une aile d'oie coupée. Les tuyaux sont soudés ensemble, & bouchés par en bas, & ont une lumière par en haut semblable à celle des flageolets. On les assemble au nombre de huit, ou de douze; & le premier avec le douzième est en proportion de trois à un. On dit que Pan a été inventeur de la flûte à neuf trous.

Pan primus calamos cerâ conjungere plures Instituit,

Il y a une autre *flûte* qui n'a point de trous que celui par où on l'embouche, celui de la lumière, & celui de la patte, ou d'en bas, qui ne font des sons différens que par la différente force du vent qu'on lui donne. Il y a aussi une *flûte* qui ne fait point d'autre son que celui de la bouche, ou de la langue, qui parle ou qui chante en soufflant dedans, laquelle augmente seulement la force & la résonance de la voix par le moyen de sa longueur & de sa capacité, & par une peau de cuir mince & déliée comme la peau d'un oignon, dont on affuble le haut par une petite boîte ou pavillon qui sert à la couvrir. On y ajoute quelquefois trois trous; deux par devant & un par derrière. On peut faire quatre ou cinq parties avec ces *flûtes*, & en faire un concert entier, parceque c'est en effet un concert de voix, auquel il ne manque que la seule prononciation. Cette peau donne un nouvel agrément à la voix; car elle sert comme d'un petit tambour qui lui fait faire plusieurs tremblemens. On appelle aussi cette *flûte*, *eunuque*, ou *flûte à l'oignon*, ou *flûte à trois trous*.

La *flûte* allemande, ou traversière ne s'embouche point par le bout, qui au contraire est bouché, mais on applique la lèvre inférieure à un trou qui en est éloigné de six lignes. Sa longueur est environ d'un pied. Elle est d'une égale grosseur, & percée de six trous, sans compter celui de l'embouchure. Elle sert de dessus, quand il y en a plusieurs dans les parties. Ses basses sont doubles ou quadruples en longueur. On fait des concerts avec des *flûtes* allemandes; mais à cause que leur basse seroit trop longue, on use de la saquebute, ou du serpent. La *flûte* allemande s'appelle aussi *flûte traversière*, à cause de la manière dont on en joue.

Il y a dans les jeux de l'orgue une *flûte* allemande, qui a quatre pieds, qui est un tuyau à cheminée; c'est-à-dire, que son corps a deux grosseurs. Il y a aussi une *flûte pédale* de quatre pieds bouchés.

La *flûte* à bec est ainsi nommée à cause de sa figure, *Rostrata*.

Les *flûtes* d'Angleterre, qu'on appelle autrement *flûtes douces*, ont un petit jeu & un grand jeu. Le petit jeu est composé de trois *flûtes*; & la basse du petit jeu sert de dessus au grand jeu qui commence où l'autre finit. La grande basse a sept ou huit pieds de haut depuis la boîte jusqu'à la patte. Les grandes *flûtes* ont été envoyées d'Angleterre à un de nos Rois, aussi-bien que les flageolets & les fifres.

On dit qu'en Sicile on embouche en même-temps deux ou trois *flûtes* de cannes, dont les sons sont fort agréables. A Rome, l'on employoit les *flûtes* pour la musique des Comédies; comme il paroît par le titre des pièces de Térence. On doute que les Grecs se soient servis de *flûtes* pour les Comédies. DAC. On trouve à la tête des pièces de Térence, qu'elles ont été jouées avec les *flûtes* égales, ou inégales, droites, ou gauches. La *flûte* qu'on touchoit de la main droite, s'appeloit *droite*; elle n'avoit que peu de trous, & rendoit un son grave. Celle qu'on touchoit de la main gauche, s'appeloit *gauche*. Elle avoit plusieurs trous, & rendoit un son plus clair & plus aigu. Ainsi, quand les Musiciens jouoient de ces deux *flûtes* de différent son, on disoit que la pièce avoit été jouée avec des *flûtes* inégales, droites & gauches. Quand ils jouoient de deux *flûtes* de même son, ou de deux droites, ou de deux gauches, on disoit qu'elle avoit été jouée avec des *flûtes* égales, droites, ou gauches. ID.

L'invention de la *flûte* que beaucoup d'Auteurs attribuent à Mercure, à Pan, à Minerve, fait voir que l'usage de cet instrument a été de tout temps. Dans tous les endroits de l'Ecriture où il en est parlé, hors un seul, la *flûte* est toujours mise la première. Nonnus qui en fait jouer Hécate aux noces de Cadmus & d'Harmonie, en appelle l'art *très-ancien* *χρονίον τέχνην*. Cependant, dit Athénée, d'autres donnent à la *flûte* cette origine, & plus vraisemblablement Sceuthès & Rhonacès ont inventé la *flûte* à une seule tige; Silène celle qui en a plusieurs, & Marsyas la *flûte* de roseaux,

qui s'accommode avec la lyre. Pline ne parle que de deux dans le chapitre des Inventeurs. Midas, Roi de Phrygie, a inventé, dit-il, la *flûte* courbe, & Marsyas, du même Pays, la *flûte* à deux tiges, ou la *flûte* double. L'étude que des Philosophes firent ensuite de cette matière, fut cause qu'on en inventa de nouvelles, ou qu'on donna d'autres noms à celles qui étoient inventées. La *courbe*, par exemple, de Phrygie, est la même que le Tityrion des Grecs d'Italie, & le Photium des Egyptiens, qu'on appelloit aussi Monale. Il y en eut enfin de toutes manières; de courbes, qui sont les plus anciennes, comme celle de la table d'Isis. La Gingre lugubre, ou Phénicienne, longue d'une palme, étoit de ce genre. Il y en eut de droites, de longues, de petites, de simples, de doubles, de gauches, de droites, de Pythiques, de monales & de tragiques. L'hermiope ou l'enfantine, qu'Anacréon appelle *tendre*, la Lysiope, & la Cytharistrie en sont encore. Aristide le Musicien parle aussi de moyennes parmi lesquelles il met la Pytique, & les *flûtes* de chœur, qui sont peut-être les tragiques, à qui néanmoins il donne un son aigu qui convient aux femmes, comme la Phrygienne, parce qu'elle est plaintive, au contraire de la Pythique qui a quelque chose de plus mâle. Pausanias parle des modes des *flûtes* Argiennes & Bœotiennes, & Alcide, Musicien dans Athénée, fait mention des Virinales & des Viriles; & un Poëte du même Auteur en appelle une *Gallus*, comme Duris des Libyques, dans un ouvrage où il dit qu'un Numide est le premier inventeur de la *flûte*; & de là venoient celles qu'on appelloit Lotines, faites de Lotus. Il y avoit aussi de ces instrumens de tout bois & de toute matière, dont la corne est peut-être la plus ancienne, témoin ce qu'en dit Apulée, *Chorola doctus cornu canes*, & Nonnus dans les Dionysiaques, *L. III, p. 88*. Il est parlé dans notre Vulgate de *flûtes* d'airain, *Jérém. XLVIII*. Apulée parle d'une *flûte* appelée *Zygia*, jointe, du mot grec accouplée, ou sous un même joug. C'étoit la *flûte* des cérémonies nuptiales. Quintilien parle encore d'une autre espèce de *flûte*, qui étoit celle dont on se servoit dans les symphonies, pour donner le ton, & qui s'appeloit, à cause de cela, *Tonarion*. BAUDELLOT, *Histoire de Ptolém. Aulète, part. II, chap. II*. Tout cet ouvrage est plein de tout ce qui se trouve dans l'Antiquité sur les *flûtes*; mais quelquefois mal pris ou mal appliqué, témoin le *tibia aris*, qui ne se trouve plus dans la Vulgate. Je ne fais comment il ne cite pas le *tibia ferrea* de Daniel, *II, 33*; mais il ne s'agit pas de faire ici une critique de ce livre. Les *flûtes* Précentoriennes, les Virinales, les Gingrines, les Milvines. Voyez ces mots. Les *flûtes* Vafques, M. BAUDELLOT, dit Guafconnes, *Tibia vasee*, dans Solin, *c. 11*, surpassoient les Précentoriennes en nombre de trous. Les Lydiennes s'appelloient aussi *Choraria*, que Baudelot traduit *flûtes* de chœur. Il y avoit encore les Corinthiennes & les Egyptiennes. Solin, *c. 11*.

FLUTE. Terme d'orgues. C'est un jeu à bouche, ou de mutation, dont les tuyaux sont de bois, ou d'étoffe; c'est-à-dire, de plomb mêlé d'un douzième d'étain. Le jeu de la *flûte* est un des jeux simples de l'orgue.

FLUTE, se dit aussi d'un verre long & étroit qui tient une chopine.

FLUTE, en termes de marine, signifie aussi un vaisseau long à plate varangue, rond par derrière, & enflé par le ventre, qui sert à porter des vivres. On s'en sert aussi pour transporter des marchandises. *Fluta navis*. Les *flûtes* de Hollande sont des vaisseaux à cul rond, du port de trois cens tonneaux: on les appelle aussi *Floques*.

Ce mot de *flûte* pris pour une sorte de bateau, selon Borel, vient de *flette*, qui signifie un petit bateau. Dans le Procès-Verbal des miracles de sainte Catherine de Suède fait au douzième siècle, on lit: *Unus equum suum unà cum mercibus magni ponderis introduxit super instrumentum de lignis fabricatum, vulgariter dictum fluta*. Sur quoi les Bollandistes remarquent qu'en quelques exemplaires on lit *flotta*,

instrument que les Latins appelloient *rauis* ; que ce mot *flutta* ou *flotta*, vient de *flotten* ou *vlotien*, furnager ; qu'on le dit métaphoriquement de toute une armée navale ; parceque les navires voguent conjointement ensemble , comme les poutres qui composent l'espace de bateau qu'on nommoit *flotte* ou *flûte*.

Acta Sanct. T. III, p. 325.

On appelle aussi un vaisseau armé en *flûte*, ou équipé en *flûte*, tout bâtiment qui sert de magasin ou d'hôpital à l'armée navale, ou à transporter des troupes, quoiqu'il soit à poupe carrée, & ait été armé en guerre.

FLUTE. Espèce de navette, dont se servent les basselisseurs, & sur laquelle sont dévidées les laines, ou autres matières qu'ils emploient à leurs tapisseries.

FLUTE se dit proverbialement en ces phrases, il souffre toujours à Robin de ses *flûtes*, pour dire qu'un homme fait toujours retomber la conversation sur ce qui l'intéresse. On dit aussi ce qui vient par la *flûte*, s'en retourne par le tambour, pour dire que ce qui est acquis par de mauvaises voies, s'en retourne comme il est venu : *Malè parta, malè dilabuntur*. On dit aussi de deux personnes qui sont toujours en différend, que leurs *flûtes* ne s'accordent pas ensemble.

Mettez, pour me jouer, vos flûtes mieux d'accord.
MOL.

C'est préparer les moyens pour faire réussir une chose.

On dit aussi qu'il y a de l'ordure à sa *flûte* ; pour dire qu'il n'est pas exempt de reproche, qu'il mérite punition. On dit, avoir toujours la *flûte* au derrière ; c'est prendre souvent des lavemens.

Greffer en *flûte*, terme de jardinier. Tout le monde sait que la manière de greffer les Châtaigniers est en *flûte*, & se fait à la fin d'Avril, ou au commencement de Mai, quand l'écorce commence à se détacher aisément. LA QUINT. T. I, p. 55. Voyez GREFFER.

FLUTE. Vieux mot tout-à-fait inusité. Troupe, multitude. *Multitudo, turma.*

FLUTE de berger, plante. Voyez DAMASONIUM.

FLUTER. v. n. Jouer de la flûte. *Ludere fistulâ.* Il est vieux, & ne se dit guère qu'en badinant & par mépris.

On dit, se faire *flûter* au derrière ; pour dire, en termes burlesques, se faire donner un lavement.

On dit aussi *flûter* en verbe actif, pour dire, perdre, dépenser, consumer. Il a *flûté* tout son bien, tout son patrimoine, pour dire, il s'est ruiné en folles dépenses.

FLUTER. Terme populaire, dont se servent les Commis des Aides en visitant certaines choses. *Flûter* un pot de beurre, c'est le sonder pour voir s'il n'y a point au fond du sel, ou autre marchandise de contrebande. *Explorare butyrum.*

On dit *flûter* absolument, pour boire. Il a *flûté* toute l'après-dinée. Il va *flûter* au cabaret. Ces expressions sont basses & populaires.

Comme nous avons de grands verres en forme de flûte, nous avons dit *flûter*, figurément, pour dire, boire à longs traits : ce mot est encore aujourd'hui en usage parmi le peuple en cette signification. Voyez Bellingen dans son explication des Proverbes François. *Dict. Etym. de Ménage, au mot LARICOT.*

FLÛTÉ, ÉE. adj. Harmonieux, qui a le son de la flûte.

On appelle voix *flûtée*, une voix douce. M. le Comte de Fiesque auroit chanté, s'il avoit eu encore cette belle voix, dont il charmoit autrefois tout le monde ; mais par malheur elle a quitté ce beau gosier *flûté*, depuis que le vin de Champagne s'en est emparé...
Abbé de Chaulieu.

*Si de leur conducteur la gorge se flûtée
A force d'entonner se trouve un peu gâtée,
Il doit, essayant maint tonneau,
Ne se rebuter point d'entonner de nouveau.*

Réponse de M. Genest.

FLUTEUR. f. m. EUSE. f. f. Qui joue de la flûte. *Tibicen, fistulator, tibicina.* Il ne se dit qu'en riant & par mépris. On dit un joueur de flûte, en parlant sérieusement. *Fluteur* est offensant. On dit proverbialement, en la maison du *Fluteur* tout le monde danse. Ce proverbe vient d'Espagne, où on dit : *En casa del albogero todos son baylatores.*

FLUTEUR DE VAUCANSON. Voyez AUTOMATE.

FLUVIA. f. f. Rivière de Catalogne en Espagne. *Fluvia*, anciennement *Albia*. Elle a sa source dans la Vignerie de Campredon, traverse le Lampourdan, & se décharge dans la Méditerranée à Ampurias. MATY.

FLUVIATILE. adj. Terme de Conchyliologie. Il se dit d'un coquillage d'eau douce.

FLUVIATILES. (plantes) Terme de Botanique. *Planta fluviales.* Voyez AQUATIQUE.

FLUX. f. m. *Fluxus, fluētus, astus.* Qui se dit de ce mouvement périodique & réglé de la mer, qui se fait deux fois pendant le jour, en poussant les eaux vers le rivage ; & c'est le *flux* qu'on appelle aussi le *flot*, ou le *montant* ; ou en se retirant du rivage, & ce mouvement s'appelle *reflux*, ou le *jouffant*, le *jussant*, l'*ébe*, le *descendant*. Il y a toujours une espèce de repos qui dure un quart-d'heure entre le *flux* & le *reflux*, & alors, comme la mer est dans sa plus grande hauteur, on l'appelle *pleine-mer*. Le *flux* arrive, lorsque les eaux de la mer venant de l'Equateur, & coulant vers les poles des deux côtés du monde, se répandent & s'élèvent sur les côtes. Le *flux* est un mouvement des eaux qui se fait des Tropiques vers les poles ; le *reflux* est un mouvement contraire. ROH. Ce mouvement suit en quelque façon le cours de la lune ; car il recule chaque jour de trois quarts d'heure. Il s'élève davantage dans les pleines lunes, & encore plus dans les Equinoxes. Ce *flux* est ordinaire dans l'Océan, où il croît beaucoup. Au Mont S. Michel, il s'élève de quatre-vingts pieds, & remonte en quelques fleuves plus de quarante lieues. Il est plus rare dans la Méditerranée. Il est fort sensible à Venise, & un peu sur la côte de Gènes & de Provence, où il n'est que de deux ou trois doigts. Il n'y en a point du tout vers la Morée, quoiqu'il y en ait dans l'Euripe ; & les courans y sont si fort sensibles & changeans, qu'on a débite qu'Aristote s'y étoit jetté pour ne les pouvoir pas comprendre. En pleine mer l'eau ne s'élève jamais que d'un pied ou deux. Au milieu du détroit de Magellan les deux *flux*, venant des deux mers contraires, se heurtent avec grande violence.

Les vents augmentent beaucoup les marées, quand ils portent vers les côtes, & ils les diminuent, quand ils portent au large. Les différens détours qu'il faut que les courans prennent dans les côtes, lorsque la mer monte dans l'Océan, retardent l'heure de la pleine mer dans différens endroits ; de sorte que plus les ports sont avancés dans les terres & leurs embouchures étroites, plus la mer est long-temps à y monter, & moins elle y est haute.

Les différentes manières dont les courans frappent les côtes, & sont renvoyés vers d'autres côtes, y font monter la mer beaucoup plus haut. Par exemple, les courans de l'Océan allant frapper les côtes d'Angleterre, sont renvoyés sur les côtes de France, & y font monter les eaux jusqu'à 45 pieds en quelques endroits des côtes du nord de Bretagne, quoiqu'elles ne montent qu'à 16 ou 18 pieds sur les côtes du sud de Bretagne, & jusqu'à 12 ou 15 pieds sur les côtes du nord d'Espagne.

L'établissement des marées, ou l'heure de la pleine mer en nouvelle & en pleine Lune, est sur les côtes de France de la manière qui suit.

A 3 heures 0 min. dans toutes les côtes de Gascogne & de Poitou, elle monte 15 pieds.

3 h. 45 m. dans les ports de Bayonne, Arcachon, Royan, aux entrées des rivières de Charente, de Sèvre, de Garonne, dans les rades de l'île Daix, de Chef de bois & de la Rochelle, elle monte 15 pieds.

3 h. 45 min. A l'entrée de la rivière de Loire, à la bonne Anse.

5 h. 0 m. A Mendin.
 5 h. 0 m. A Penbœuf.
 8 h. 30 m. A Nantes.
 3 h. 0 m. Le long de la côte du Sud de Bretagne, depuis l'entrée de la rivière de Loire, jusqu'au Ras de Fontenay, elle monte 18 pieds.
 3 h. 45 m. Dans les entrées des rivières de cette côte, & dans le Ras de Fontenay.
 4 h. 0 m. Dans Lyroife, & le passage du Four, elle monte 18 pieds.
 3 h. 0 m. Dans les rades de Douarnenez & de Bertaume, elle monte 20 pieds.
 5 h. 0 m. A l'Île de Bas, elle monte 25 pieds.
 5 h. 15 m. Aux Sept-Îles, elle monte 30 pieds.
 6 h. 0 m. A Bréhat, Saint-Malo & Cancale, elle monte 45 pieds.
 6 h. . . . A Granville, elle monte 40 pieds.
 6 h. 45 m. Dans le Ras de Blanchart, & au cap de la Hague, elle monte 40 pieds.
 9 heures 30 m. Aux Îles d'Ornay, de Jarfey & de Garnefey, elle monte 40 pieds.
 8 h. 0 m. A Cherbourg & a la Hougue, elle monte 40 pieds.
 9 h. 0 min. Dans toute la côte depuis la Hougue jusqu'au cap de Caux ou d'Entifer, elle monte 18 pieds.
 4 h. 0 m. Dans le pas de Calais, elle monte 18 pieds.
 3 h. 0 m. Dans toutes les Canaries, elle monte jusqu'à 7 ou 8 pieds.
 2 h. 15 min. Le long des côtes de Barbarie, depuis le cap de Geer jusqu'au détroit de Gibraltar, elle monte 10 pieds.
 1 h. 30 min. Le long des côtes d'Espagne, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap de Sainte-Marie, & une heure plus tard dans les rades, elle monte 10 pieds.
 3 h. 0 m. Le long de toutes les côtes de Portugal, à l'entrée des rivières & des ports, & une heure plus tard dans les rades depuis le cap de Sainte-Marie jusqu'au cap de Finistère, elle monte 10 pieds.
 3 h. 0 m. Le long des côtes depuis le cap Finistère jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, elle monte 15 pieds.
 3 h. 45 m. Dans les ports de la Corogne, de Bittance, de Férol, de Fontaine, de Vivrers, de Ribadeus, à Villa Sant-Andero, à Bilbao, elle monte 15 pieds.
 Depuis 4 h. 30 m. jusqu'à 5 h. 0 m. & une demi-heure plus tard dans les ports, aux Îles Sorlingues, & depuis le bout de l'Angleterre de ce côté là jusqu'à Gouftard, elle monte 20 ou 24 pieds.
 7 h. 0 m. & successivement à 9 h. 0 m. 10 h. 30 m. 11 h. 30 m. depuis Gouftard à Porlan, l'Île de Wight, à la rade de Sainte-Hélène jusqu'à Douvre, elle monte 24 pieds, & successivement 18 & 16.
 Du côté de l'orient d'Angleterre à 11 h. 0 m. à la rade des Dunes, elle monte 12 pieds. A 12 h. 0 m. depuis l'Île de Tanet jusques devant la Tamise, elle monte 12 pieds aussi. A 10 h. 0 m. depuis la Tamise jusques devant Yarmouth, & la pointe de Vinterton, elle monte 15 pieds. A 9 h. 0 m. de Vinterton jusqu'à la pointe de Trimmingham, elle monte 15 pieds. A 3 h. 0 m. aux entrées des rivières de Théés & de Tine, elle monte 18 pieds.
 3 h. 0 m. Le long des côtes du nord d'Ecoffe & des Îles Orcades, elle monte 18 pieds.
 Sur les côtes d'Irlande, 6 heures 30 m. du côté du nord, depuis l'Île Raghilins jusqu'au Nord-Cap. A 4 h. 0 m. dans toutes les côtes de l'ouest, du sud, du sud-est depuis le Nord-Cap jusqu'au cap Carnarot, & toujours plus tard dans les ports & dans les rivières, à mesure qu'elles sont plus avancées dans les terres. A 9 h. 0 m. Le long de la côte de l'Est d'Irlande depuis le cap Carnarot jusqu'à l'Île Raghilins, & dans la côte d'Ecoffe & d'Angleterre depuis le cap Cantir jusqu'à l'Île d'Anglezey, elle monte 18 pieds. A 6 h. 30 m. depuis l'Île d'Anglezey jusqu'au cap de Saint-David. A 5 h. 45 m. à Penbrock, à l'Île Londey, &

dans la baie de Bristol. A 5 h. 0 m. depuis la pointe de Hartland jusqu'au cap de Cornouaille.
 Sur les côtes de Flandre, à 12 h. 0 m. en dedans des bancs, depuis le pas de Calais jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, elle monte 18 pieds, & au large des bancs de Flandre en la route, elle monte 15 pieds.
 Sur les côtes de Hollande, à 1 h. 0 m. à l'embouchure de l'Escaut, elle monte 20 pieds. A l'embouchure de la Meuse, à 1 h. 45 m. elle monte 20 pieds. Hors le Texel à la côte à 6 h. 0 m. elle monte 20 pieds. Devant Médemblic, à 10 h. 30 m. elle monte 15 pieds. A Horn, à 12 h. 0 m. elle monte 15 pieds. A Horne, à 12 heures, 0 min. elle monte 15 pieds. A Amsterdam, à 3 h. 0 m. elle monte 7 pieds. Sur toutes les autres côtes de Hollande, & sur celles d'Allemagne & de Danemarck, à 12 h. 0 m. elle monte 15 pieds.
 Sur la côte du sud de Terre-Neuve, à 7 h. 30 m. elle monte 6 à 7 pieds.
 Dans les Mers Méditerranées, dans la Mer Baltique, & aux Îles de l'Amérique, le *flux* n'est point réglé; il y est causé par les vents, & les marées ne montent pas sensiblement.
 Aux Îles fort éloignées des terres, la mer ne monte ordinairement, depuis la basse jusqu'à la pleine mer, que de 6 à 7 pieds.
 On dit qu'aux Indes, & aux côtes de Malabar & de Coromandel, elle ne monte que de 9 à 10 pieds.
 A l'Île de Sainte-Catherine au Brésil, les marées sont fort sensibles, mais peu réglées, ou peu connues. FREZIER.
 L'an 1609, il y eut *flux & reflux* deux fois en une heure dans la Tamise. Le second n'étoit apparemment qu'un reste du premier, & tous deux n'étoient que la décharge de la même marée; mais qui l'avoit ainsi coupée en deux? Larrey, *Hist. d'Anglet.*
 Les Anciens feignoient que Neptune avoit deux femmes, pour figurer le *flux & le reflux* de la mer, *Venilia, cum venit ad terram; Salacia, cum redit ad salum.* César Draconus a fait un nouveau système du *flux & du reflux* de la mer, où il explique fort bien toutes ses irrégularités. Voyez les nouveaux Philosophes, Descartes, Gassendi, Régis, &c. & les Mathématiciens qui ont traité de la mer, le P. de Chales Jésuite, M. Bouguer dans son *Traité complet de la Navigation, &c.*
 La question du *flux & reflux* est l'écueil de la Philosophie, & l'abyme où se perd l'esprit humain. BOUH. Plusieurs pensent que les rivières sont la cause du *flux & du reflux*; comme si en sortant de la mer, elles la faisoient couler avec elles, & qu'en y retournant, elles la fissent rebrouffer & se replier sur elle-même. Quelques Docteurs Arabes attribuent le *flux & reflux* à la révolution journalière du premier mobile, comme si le ciel en tournant, donnoit le branle aux eaux aussi bien qu'aux astres. Un Mathématicien de notre temps pense que le *flux & le reflux* vient du balancement que le globe de la terre a sur son axe; comme si la terre s'inclinant deux fois le jour du midi au septentrion, & puis se relevant du septentrion au midi, faisoit aller & revenir les eaux selon la diversité de ces mouvements. D'autres ne pouvant comprendre le *flux & reflux*, disent, sans tant de façon, que la mer a d'elle-même cette agitation périodique; ou qu'un Ange n'a d'autre affaire que de balancer ainsi les flots. Enfin, Descartes soutient que la Lune passant sur la mer, presse l'air entre son globe & cet élément; que l'air pressé pousse l'eau, & la fait couler des deux côtés; ce qui fait le *flux*: qu'ensuite l'eau se remet peu-à-peu en sa première situation, à mesure que la Lune passe, & qu'elle cesse de presser l'air; ce qui fait le *reflux*. Du reste, Apulée, dans son *Livre de Mundo*, avoit insinué ce sentiment long-temps avant Descartes. Mais les bisarreries du *flux & du reflux* sont encore plus étranges que celles de la Lune, & on ne voit pas que cet astre, tout changeant qu'il est, puisse

être la cause de tant de diverses agitations. Pour bien démêler un mouvement si régulier, & si irrégulier tout ensemble, il faudroit trouver une cause qui en expliquât tous les accidens; & c'est ce que les Philosophes ne feront peut-être jamais. ¶ Newton, après avoir supposé avec Copernic, que la terre se meut d'occident en orient dans l'espace de 24 heures sur son axe, & dans l'espace d'une année dans l'écliptique; après avoir encore supposé que la Lune se meut périodiquement chaque mois dans un orbite qui ne s'écarte pas beaucoup du plan de l'écliptique, attribue à l'attraction que le Soleil & la Lune exercent sur les eaux de l'Océan, tous les phénomènes du *flux* & du *reflux*. Il avoue d'abord que ces eaux sont beaucoup plus attirées par la Terre, que par le Soleil & par la Lune; mais il ajoute que, puisqu'il règne parmi tous les corps de l'univers une attraction mutuelle en raison directe des masses & en raison inverse des carrés des distances, l'action de ces deux astres ne doit pas être comptée pour rien. Elle doit être même d'autant plus sensible, que ces deux astres sont moins éloignés de nous, & plus perpendiculaires sur l'Océan. C'est cependant la Lune que Newton regarde en tout ceci comme le principal agent; & lorsque les eaux montent de 12 pieds au milieu de l'Océan, il a calculé que le Soleil ne les élevoit qu'à deux & un quart, tandis que la Lune les élevoit à 9 pieds & 3 quarts. Ce qui peut faire adopter les principes de ce grand homme, c'est la facilité avec laquelle il explique les phénomènes innombrables que nous présente ce point de physique.

¶ En effet l'eau qui se trouve directement sous la Lune, & qui en est par conséquent la plus voisine, doit en être attirée avec plus de force que le reste des ondes, parceque le reste en est plus éloigné. Au moyen de cette attraction, les flots de l'Océan doivent s'accumuler de toutes parts, & former une montagne liquide, dont le sommet sera sous la Lune même.

¶ La Terre en même temps est aussi un peu attirée par la Lune; mais la portion d'eau, qui baigne l'hémisphère antipode, ne l'est presque point à cause de son grand éloignement.

¶ Cette portion sera donc comme abandonnée par la terre, qui suit un peu l'attraction de la Lune, & par conséquent il y aura une seconde montagne d'eau; ainsi en voilà deux, l'une totalement opposée à l'autre.

¶ L'Océan doit pour lors se gonfler, s'allonger dans l'hémisphère éclairé par la Lune, & dans celui qu'elle n'éclaire pas. Ainsi dans les diverses parties de l'Océan il y aura deux marées pendant le temps que la Lune emploie, pour retourner au même point du ciel. Lorsqu'elle est pour nous au méridien, il doit y avoir un soulèvement d'eau, & lorsqu'elle s'en éloigne, il doit y avoir une dépression. Autre soulèvement quand elle est au méridien des Antipodes; autre dépression, quand elle s'en écarte. Mais il y a quelques petites irrégularités dans les marées, parcequ'il faut un certain temps pour accumuler les vagues, & que leur cours est interrompu par les côtes de la Terre, par les Détroits, par les Îles & autres causes semblables.

¶ Malgré ces petites irrégularités, nous voyons constamment les eaux monter deux fois vers nos rivages, & descendre deux fois dans l'espace de 24 heures. On observe le même mouvement dans tous les fleuves qui se jettent dans l'Océan. Il n'en est pas de même dans ceux de la Méditerranée. Le Détroit qui joint l'Océan à la Méditerranée, forme un canal trop petit, & situé d'une manière trop désavantageuse; car il regarde les climats où le Soleil se couche, pendant que les grandes marées suivent la Lune d'orient en occident.

¶ D'ailleurs, par rapport au peu d'étendue de la Méditerranée même, les foibles marées que la Lune y fait naître, souffrent trop d'interruptions. Tant d'Îles, de Côtes & de Détroits empêchent que le *flux* & le *reflux* n'y soient considérables.

¶ Quand la Lune est moyenne, les marées sont les plus foibles du mois, parcequ'alors les deux forces attractives du Soleil & de la Lune se croisent, & sont contraires au gonflement de la mer dans un même lieu. Mais quand la Lune est pleine ou nouvelle, elle se trouve dans la même situation que le Soleil par rapport à la Terre; leurs forces conspirent ensemble, & pour lors les marées sont les plus grandes du mois.

¶ Enfin les plus considérables de toutes les marées tombent dans les nouvelles & les pleines Lunes des Equinoxes, parcequ'à la conspiration des forces du Soleil & de la Lune, il se joint pour lors une grande agitation dans les eaux. Mais le Soleil étant plus voisin de la Terre pendant l'hiver que dans l'été, fait qu'au lieu d'arriver précisément dans le temps des Equinoxes, ces grosses marées n'arrivent qu'un peu avant celui du printemps, & un peu après celui d'automne, dans le mois de Février & dans le mois d'Octobre.

FLUX ET REFLUX, s'emploient aussi figurément. Lorsque la passion agite l'esprit, elle l'entraîne sans cesse de côté & d'autre, & dans ce *flux* & *reflux* perpétuel de sentimens opposés, il change à tous momens de langage & de pensée. BOIL. M. Ménage n'approuve pas trop *flux* & *reflux* dans le figuré, & blâme Malherbe pour avoir dit d'une femme,

Que son ame incertaine,
A, comme l'Océan, son flux & son reflux.

¶ M. Ménage a tort. Nos meilleurs Ecrivains se servent de cette expression: il y a entre nous comme un *flux* & *reflux* d'empire & de soumission. MONTESQ.

FLUX, en termes de Médecine, est un écoulement d'humeurs, qui cause une maladie différente, selon l'endroit où il se fait, & l'humeur qui en découle, comme *flux* de ventre, ou dévoitement. *Fluxus, rheuma, fluor, profluvium*. Les *flux* de ventre sont de quatre sortes, différens de nature, de cause & de noms; savoir, *lienterie, cœliaque, diarrhée & dysenterie*, expliqués à leur ordre. On dit aussi le *flux* hépatique, dévoitement provenant de ce que le foie ne fait pas bien ses fonctions. Les femmes sont sujettes à trois sortes de *flux*. Le premier arrive tous les mois, & s'appelle *flux menstruel*. On l'appelle aussi leurs *purgations*, leurs temps, leurs *semaines*, parcequ'ils viennent tous les mois, & durent souvent sept jours aux femmes grasses. On les appelle aussi leurs *fleurs*, soit que ce mot ait été pris pour *flueurs*, soit parcequ'elles précèdent la conception, comme les *fleurs* des plantes précèdent les fruits. Le second *flux* arrive en leur accouchement. Le troisième est défordonné, & faute d'autre nom, s'appelle par les Médecins *flux muliebri*, & populairement *fleurs blanches*. Il procède de quelque humeur corrompue, qui sort sans ordre & limitation de temps, laquelle est tantôt claire & blanchâtre, comme du petit lait, ou du coulis d'orge mondé; tantôt jaune ou pâle, tantôt verdoyante, & le plus souvent si cuisante & brûlante, qu'elle écorche presque toutes les parties qu'elle touche. Les *fleurs blanches* & sanieuses procèdent de pituite; les pâles, jaunes & cuisantes, de bile; les noires & épaisses, de mélancolie. Voyez tous ces mots.

FLUX DE BOUCHE, autrement *salivation*, est un écoulement copieux de salive, & d'autres humeurs impures qui se fait par la bouche. Il y a des maladies dans lesquelles le *flux de bouche* vient quelquefois de soi-même. On provoque ordinairement le *flux de bouche* par le moyen du mercure, pour la guérison des maladies vénériennes.

On dit donner le *flux de bouche*; pour dire, exciter le *flux de bouche*.

On dit figurément qu'un homme a un grand *flux de bouche*, quand il veut toujours parler, & ne point laisser parler les autres. *Loquacitas, profluentia verborum, volubilitas linguis*. On dit aussi un grand *flux de paroles*.

Flux de bouche, *flux* de paroles. *Logodiar-rhæa*. MASC. un *flux* de bourse, en parlant d'une dépense qui se fait avec profusion. Ce dernier est burlesque. *Flux* de larmes, ne se dit point élégamment. MÉN.

FLUX, en Chimie, se dit des matières qui facilitent la fusion. C'est en général toute matière destinée à accélérer la fusion des substances, qui n'y entrent que difficilement, ou à la procurer à celles qui sont absolument infusibles par elles-mêmes.

FLUX, se dit aussi en plusieurs jeux de cartes, quand il y en a plusieurs de suite de même couleur. Jouer à la Belle, au *flux*, & au trente & un. La même chose au Hoc s'appelle *Séquence*, au Piquet, *quinte*, *quarte*, *tierce*. Au jeu d'Ombre être à *flux*, c'est n'avoir que des triomphes, & ne pouvoir lâcher.

FLUXION. f. f. Chûte d'humeurs sur quelque partie du corps. *Fluxus*, *epiphora*. Les *fluxions* sur le poulmon sont dangereuses. Il lui est tombé sur les yeux une *fluxion* qui le rend presque aveugle. *Dé-fluxion* n'est en usage que parmi le peuple.

FLUXION de poitrine, se dit en particulier de la *Péri-pneumonie*. Voyez ce mot.

FLUXION. Terme d'Analyse. *Fluxio*. Newton, & après lui tous les Anglois, appellent *fluxions*, les infinitésimes, ou les différences infiniment petites de deux quantités, parcequ'ils les considèrent comme des accroissemens momentanés des quantités, & que la ligne, par exemple, est *fluxus puncti*; la surface, *fluxus lineæ*; le solide, *fluxus superficiæ*. Ce qu'ils appellent *fluxions*, nous l'appelons infiniment petit. M. Leibnitz a prétendu que sa méthode des infinitésimes petits ou du calcul différentiel, est différente de celle de M. Newton, en ce que ce n'est pas par des *fluxions* de lignes, mais par les différences des nombres qu'il y est parvenu. Voyez INFINIMENT PETIT, calcul différentiel, &c.

FLUXIONAIRE. adj. m. & f. Qui est sujet à des fluxions, à des rhumatismes. *Epiphoram sæpe patiens*. Podagre se dit, par extension d'un *Fluxionnaire*, de celui qui a du mal à marcher ou à se remuer. FURETIÈRE, au mot PODAGRE. Le bain doit être interdit en toute saison aux personnes d'un âge avancé, & même aux jeunes gens qui sont d'une complexion froide, pituiteuse, *fluxionnaire*. Mémoires de Trév. Nov. 1723, p. 2118.

F L Y.

FLY ou **FLIX**, autrement **FLAY**. Nom de lieu. *Flavianum*. Saint-Germer de *Flay*, ou par corruption *Fly* ou *Flix*, est une Abbaye de France dans le Beauvaisis, dont S. Germer a été le premier Abbé au VII^e siècle.

Ces mots se sont faits par corruption du Latin *Flavianum*. *Flavian*, *Flavy*, *Flay*, *Fli*, que quelques-uns ont écrit ensuite *Flix*.

F N E.

FNÉ. f. m. C'est une de ces fortes de bâtimens dont on se sert encore au Japon, après la défense qui y a été faite de ne plus en avoir pour passer la mer, & aller faire commerce avec les étrangers. Il sert à porter de grosses charges, & à transporter les marchandises dans tout l'Empire, tant sur les grandes rivières, que sur les chemins qui se trouvent vers la haute mer, au delà des passes & des entrées des ports, & le long de la côte, d'un port à l'autre.

F O.

FO. Voyez **FÉ**.

F O A.

FOA. Petite ville d'Afrique dans la basse Egypte, & qu'on appelle aussi *Fura*. *Foa*, *Fura*, anciennement *Nicia*, *Nicia villa*, *Nicii vicus*. Elle est dans le Delta, sur la branche occidentale du Nil; elle est à 13 lieues environ du Caire vers le sud-ouest, & à 45 de Rosette. MATY, DE LA CROIX, Hist. d'Afr. T. I. CORN.

FOANG. f. m. Petite monnoie d'argent qui a cours à Siam. Elle vaut quatre sous & la moitié d'un denier de France, à estimer l'once d'argent trois livres dix sols. Le *foang* est la moitié du *mayon*. M. l'Abbé de Choisi, dans le Journal de son voyage de Siam, parle de cette monnoie, & des autres du même pays.

FOARRE, ou **FOERRE**, ou **FEURRE**. f. m. Paille de seigle, de froment. Tous les baux des métairies doivent porter une clause de convertir tous les *foarres* en engrais. La rue du *Foarre* est celle où l'on vendoit autrefois la paille. Ce mot vieillit. Il vient de *farrago*, selon Nicot. On l'a aussi appelé en Latin *sodrum*, *stramen*, *palea*, *farrago*. Voyez **FEURRE**.

On dit proverbialement, faire gerbe de *foarre* à Dieu, pour dire, payer les dîmes à son Curé avec la plus mauvaise gerbe, où il n'y a que de la paille & peu de grain. Ce qui signifie, dans un sens spirituel, traiter les choses de la Religion avec irrévérence.

On a aussi corrompu ce proverbe, & on a dit, faire *barbe de foarre*, au lieu de *gerbe de foarre*.

F O B.

FOBOURG ou **BOBOURG**. Petite ville de Danemarck, située sur la côte méridionale de l'île de Funen. *Foburgum*. *Fobourg* est placé sur un petit golfe, vis-à-vis de l'île d'Artoë. MATY, CORN.

F O C.

FOC ou **FOCH**, terme de Marine. Voiles triangulaires qui s'orientent sur le beaupré & sur le mâst de misaine. Il y a le grand *foc*, le faux *foc*, le petit *foc*.

FOCACOCAS. f. m. Fruit de la forme & de la grosseur d'une poire de bon-chrétien, qui se trouve dans l'île de Formosa. Il vient & rampe sur la terre comme les melons; il est de couleur de pourpre & d'un excellent gout.

FOCAGE. Voyez **FOUAGE**.

FOCALE. f. m. Espèce de mouchoir que les Anciens portoient autour du cou, pour garantir la gorge des injures de l'air: il est encore en usage chez les Allemands. Diction. de James.

FOCESCHIO. Voyez **FUCÉCHIO**.

FOCHAN. Village de la Chine. *Fochanum*. *Fochan* est à trois lieues trois quarts vers l'ouest de Canton. Ce lieu est réputé village; mais il y a presque autant de monde qu'à Canton. Il y a un nombre infini de gens sur les barques comme à Canton. C'est un des endroits des plus considérables de la Chine pour le commerce. Les Jésuites Portugais y avoient une belle Eglise. P. SOUCIET, Observ. 1729, p. 127.

FOCHEU. Grande ville de la Chine. *Focheum*. C'est la capitale de la Province de Fokien. Maty écrit que *Focheu* est situé sur une rivière de même nom, mais l'Auteur de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, c. 52, dit que cette ville est arrosée des eaux du Min & de celles de l'Océan, qui, par une large embouchure, porte de grands vaisseaux jusqu'à ses murailles. Cet Auteur dit que la magnificence des bâtimens publics de *Focheu*, le grand nombre de Marchands qui y trafiquent, la quantité de gens savans qui s'y trouvent, la somptuosité de ses ponts, dont l'un a cinquante perches de longueur, la fertilité de son terroir, & l'opulence de ses habitans, lui donnent place entre les plus nobles villes de l'Empire Chinois.

FOCHIA. Voyez **FOÏA**.

FOCHIEN. Voyez **FOKIEN**.

FOCILE. f. m. Terme de Médecine. C'est le nom que les Médecins Arabes donnent aux os du bras qui s'étendent depuis le coude jusqu'au poignet. Le plus grand, qui s'appelle proprement le *coude*, est le grand *focile*. Le moindre, qui se nomme aussi *rayon*, est le petit *focile*. Il en est de même des os de la jambe, dont le plus grand, que les Latins nomment *tibia*, s'appelle le grand *focile*, & le moindre, ou l'os

de l'éperon, ou de la fousgrève, le petit *foçile*, & en Latin *fibula*. C'est l'apophyse ou l'éminence qui est la partie inférieure de celui-ci, qui forme la cheville externe du pied. La cheville interne est formée par l'apophyse qui est la partie inférieure & latérale du *tibia*.

F O D.

FODRINGAYE. Voyez FOTHERINGUE.

FODWAR. Ville de Hongrie, vis-à-vis de Colocza & de l'autre côté du Danube.

F O E.

FŒHEEN. Ville de la Chine dans le Pekeli, sur la gauche d'une rivière, qui, un peu au-dessous, tombe dans celle de Caoleang, qui coule à Peking.

FŒSNE ou FOUANE. f. f. En termes de Marine, est un instrument de fer propre à la pêche. Il est composé de quatre ou cinq piquans ou harpons, en manière de trident. Il a une corde attachée à son manche, pour le retirer après l'avoir dardé sur le poisson. On s'en sert particulièrement pour le Marfouin & la Dorade, à l'avant du navire.

FŒTATION ou FÉTATION. Acte par lequel le fœtus est formé dans le corps de la femelle, c'est-à-dire, par lequel les rudimens de l'animal contenus dans un œuf, reçoivent un principe de mouvement & de vie. Le mot de *fœtation* est relatif à l'embryon vivifié. Le mot de *fécondation* est relatif à la femelle dans laquelle cet acte s'exécute.

FŒTUS. f. m. Prononcez l's finale dans ce mot, pour le distinguer par la prononciation de *fœtu*. Terme de Médecine. Il se dit en général de l'animal qui est formé dans le ventre de la mère; mais on le dit plus particulièrement de l'enfant qui est formé dans le ventre de la femme. Voyez EMBRYON. *Fœtus*. La génération du *fœtus*, selon les Médecins modernes, se fait par le moyen des œufs qui sont contenus dans les ovaires des femelles, & qui sont rendus féconds par la semence du mâle. Ces œufs contiennent en raccourci toutes les parties de l'animal, de sorte que la semence du mâle ne fait que les étendre & les développer; ils passent des ovaires, par les trompes de fallope, dans la cavité de la matrice, où ils prennent leur nourriture & leur accroissement. Le *fœtus* est enveloppé de deux membranes, qui sont le *chorion* & l'*amnios*: il y en a une troisième dans quelques animaux, appelée *allantoïde*: elle reçoit l'urine du *fœtus*, laquelle y est portée par l'ouraque. On trouve dans les *fœtus* quelques choses particulières, qu'on ne voit point dans les adultes. A l'embouchure de la veine cave, il y a le trou ovale par lequel cette veine se joint avec la veine pulmonaire. Il y a aussi une communication entre l'artère du poumon & l'aorte, par le moyen d'un canal artériel qui est éloigné de deux doigts de la base du cœur, & qui sort de l'artère pulmonaire, & va s'insérer dans l'artère-aorte, pour y porter le sang qui sort du ventricule droit. C'est par le moyen de ces deux passages que le sang circule, pendant que le *fœtus* est enfermé dans la matrice; mais quelque temps après qu'il est né, ils se bouchent. Le *fœtus* se nourrit par la bouche: il reçoit aussi une partie du suc nutritif dont il a besoin par la veine ombilicale: il ne respire point. Voyez GASPARD BARTHOLIN, *Specimen historia anatomica*, imprimé à Coppenhague en 1701 in-4°. Albert-le-Grand dit, qu'une femme jeta dans un bassin 150 *fœtus* ou embryons tous formes, grands comme le petit doigt. Et quant à ce qu'on dit de Marguerite, Comtesse de Hollande, qui accoucha de 364 enfans qui furent baptisés, on croit ordinairement que c'est une fable. On voit pourtant encore un tableau de ce fameux accouchement dans l'Eglise de Lofdune, pour servir de monument de cette aventure. Antonius Deusingius a écrit un livre fort curieux de la génération du *fœtus*. Descartes en a fait aussi un Traité. Drelincourt a fait un nouveau système du *fœtus* humain, imprimé à Leyden

en 1685. Les curieux conservent des *fœtus* dans une bouteille avec de l'eau-de-vie. Il faut écrire *fœtus*, c'est le mot purement Latin que nous avons adopté dans notre langue. L'Académie des Sciences écrit toujours *fœtus*, même dans l'Histoire dont l'Auteur, tout partisan qu'il est du nouveau, n'a point écrit *fœtus*. M. Tavvry a donné une espèce d'histoire du *fœtus*.

FOEULX. f. m. Vieux mot qui signifie *fau*. C'est le nom d'un arbre que les Latins appellent *fagus*.FOÉURRE. Ce mot s'est dit autrefois pour *fourrage*.

F O F.

FOFE. f. m. Animal qui se trouve à la Chine. Il a presque la forme humaine, les bras fort longs, & le corps noir & velu. Il marche avec beaucoup de légèreté & de vitesse. Il dévore les hommes.

F O G.

FOGGIA. Nom d'une petite ville du Royaume de Naples, en Italie. *Foggia*, *Fovea*. *Foggia* est dans la Capitanate, sur une rivière que Maty nomme Cervaro, & quelques Cartes Cetraro; elle est dans les terres, non pas à l'orient de Manfredonia, comme dit Maty, mais à son midi; à l'orient il n'y a que la mer. Charles d'Anjou, Roi de Sicile, mourut à *Foggia* l'an 1285 le 7^e Mai.

FOGIA. Voyez FOIA.

FOGLIA. Nom d'une rivière d'Italie. *Foglia*, anciennement *Pisaurus* ou *Isaurus*. Elle a sa source aux confins septentrionaux de la Toscane, au nord de Borgo, traverse le Duché d'Urbino, & se décharge dans le Golfe de Venise à Pesaro. Voyez aussi FOIA.

F O I.

FOI. f. f. Terme dogmatique. *Fides*. Consentement de l'esprit, jugement que l'on forme, & dont le motif n'est point une évidence intrinsèque, grande ou petite, mais l'autorité, le témoignage de quelqu'un qui a révélé, rapporté la chose que l'on croit. *Foi* divine, *foi* humaine.

FOI. *Fides*. La première vertu Théologique. C'est un don de Dieu, qui fait acquiescer fermement aux vérités qu'il a révélées à son Eglise. Saint Paul dit, que la *foi* est le soutien des choses que l'on espère, & une démonstration de ce qui ne se voit point, aux Hébreux chap. 11, v. 1. Si on avoit de la *foi* gros comme un grain de moutarde, on transporterait les montagnes dans la mer, dit le Sauveur. La vie de la *foi* qui est la vie des Justes, consiste à servir Dieu sans le connoître d'une manière sensible. Nic. Il ne faut pas prendre pour de la *foi* ce qui n'est bien souvent que de la superstition. DE VILL. A moins que la *foi* n'assujétisse la raison, nous passons la vie à croire & à ne point croire. S. EVR. Si c'est l'autorité qui fait que l'esprit embrasse ce qui lui est proposé, c'est ce qu'on appelle *foi*. LOG. La *foi* ne triomphe pas de la raison; elle ne la renverse, & ne l'anéantit pas. CL. Il est nécessaire que la raison répande sur les vérités de la *foi* la clarté de ses lumières, afin qu'elle rassure l'esprit, & qu'elle lui apprenne du moins à se soumettre. MALEB. C'est la *foi* seule qui embrasse vivement les mystères de la Religion. MONT. L'objet matériel de la *foi*, comme parlent les Théologiens, est tout ce qui est révélé de Dieu. L'objet formel de la *foi*, est la raison qui fait que l'on croit fermement les vérités que Dieu a révélées; c'est la vérité & la véracité de Dieu; c'est que Dieu ne peut, ni se tromper dans ses connoissances, ni nous tromper en nous les révélant. C'est là ce qui nous détermine à croire les choses même auxquelles notre raison ne peut atteindre, & les mystères les plus inconcevables.

La Théologie distingue une *foi* habituelle & une *foi* actuelle; une *foi* implicite & une *foi* explicite; une *foi* vive & formée, & une *foi* morte & informe.

La *foi* habituelle est une habitude surnaturelle & infuse que Dieu met dans l'ame, & qui nous dispose à croire ce que Dieu a révélé, par la raison seule qu'il l'a révélé. Cette *foi* habituelle se donne par le baptême; c'est un des effets de ce Sacrement. La *foi* actuelle est l'exercice de la *foi*, c'est l'acquiescement actuel de l'esprit à ce que Dieu a révélé. C'est l'acte de la *foi*, & avoir la *foi* actuelle, c'est produire un acte de *foi*, faire un acte de *foi*. La *foi* explicite est la *foi* de ceux qui croient formellement & distinctement une chose révélée, dont ils ont une connoissance. La *foi* implicite est la *foi* de ceux qui croient tout ce qui a été révélé, sans avoir une connoissance distincte & formelle de chaque article. Les Infidèles qui se convertissoient à la vue des miracles que Dieu opéroit par les Martyrs, ou quand les premiers Chrétiens souffroient le martyre; & qui disoient: Nous sommes Chrétiens, nous croyons ce que les Chrétiens croient, & qui quelquefois étoient martyrisés sur le champ, avoient une *foi* implicite de tout ce que les Chrétiens croient. Un Payfan qui croit fermement tout ce que l'Eglise croit, sans savoir en détail chaque article de la croyance de l'Eglise, n'a qu'une *foi* implicite sur plusieurs de ces articles. La *foi* vive est la *foi* animée par la charité. La *foi* morte est celle qui subsiste sans la charité: telle est la *foi* d'un pécheur coupable de tout autre crime que celui de l'infidélité; j'entends tout crime qui exclut la grace, tout péché mortel, hormis l'infidélité. On appelle la *foi* d'un tel homme, une *foi* morte, non qu'elle soit éteinte en lui, & qu'il ne fasse encore de vrais actes de *foi*, mais parce que les actes qu'elle produit sont morts, c'est à dire, ne sont point méritoires de la vie éternelle, ni d'un mérite proprement dit.

FOI, se prend aussi pour l'objet même de la *foi*, pour les dogmes que la Religion Chrétienne propose à croire, comme révélés de Dieu, & pour la Religion même. C'est ainsi qu'on dit, article de *foi*, question de *foi*, mourir pour la *foi*, renier la *foi*, profession de *foi*. On appelle profession de *Foi*, une formule qui contient tous les articles de la croyance de l'Eglise, qu'on fait lire & jurer à ceux qui abjurent l'hérésie, ou à ceux qui entrent dans les dignités Ecclésiastiques. Le Symbole de la *foi*, c'est le *Credo*, ou le Symbole des Apôtres. On dit aussi le Symbole de *foi*, ou simplement la *foi* de Nicée, de Constantinople, de Trente; pour dire, les articles de *foi* proposés, éclaircis, soutenus, enseignés par les Peres de ces Conciles.

La *foi* de l'Eglise est toujours la même. Quand l'Eglise décide quelque vérité contestée, elle ne fait que déclarer qu'elle est révélée: ce n'est point une nouvelle révélation. La *foi*, dit le Concile de Trente, est une disposition à la justification. Les bienheureux n'ont plus la *foi*.

Si S. Paul, qui a pris soin de marquer les caractères de notre *foi*, en avoit parlé comme d'une *foi* subtile, d'une *foi* curieuse, d'une *foi* savante, d'une *foi* de dispute & de contention, alors nous aurions de quoi bénir Dieu, & de quoi nous féliciter, puisque jamais la *foi* des Chrétiens n'eut toutes ces qualités, plus avantageusement qu'elle les a dans notre siècle. Mais quand je viens à considérer que ce grand Apôtre ne fait mention que d'une *foi* humble, d'une *foi* simple, d'une *foi* sans artifice, d'une *foi* qui n'a de raisonnement que pour apprendre à obéir, je tremble pour la *foi* d'une multitude infinie de personnes, qui portent néanmoins le nom de fidèles, & qui se disent enfans de l'Eglise. Jamais peut-être n'y eut-il plus de raffinemens, ni plus de contestations sur la *foi*, & jamais aussi n'y eut-il moins d'humilité dans la *foi*. BOURDAL. *Exh. II*, pag. 397.

On appelle *Foi divine*, la croyance qui est fondée sur l'autorité de Dieu.

FOI HUMAINE, est la croyance qu'on donne au rapport des hommes. Il faut ajouter *foi* à ce qu'un honnête homme affirme. Il y a une *foi humaine*, que l'on a nommée *Ecclésiastique*: c'est la croyance que les Fidèles

les donnent à certains faits que l'Eglise a décidés, & qu'elle propose à croire, comme lorsqu'elle oblige à reconnoître que des livres contiennent une doctrine hérétique, que des personnes jouissent de la gloire du Ciel. On croit ces faits sur l'autorité de l'Eglise: celui qui ne l'écoute pas, doit être tenu; selon la parole de J. C. comme un Païen & un Publicain, & l'Eglise est, selon S. Paul, la colonne & l'appui de la vérité. Cette expression de *foi Ecclésiastique* est nouvelle. M. de Péréfixe l'a introduite pour distinguer la *foi* par laquelle on croit les faits révélés, qu'on appelle *foi divine*, & la *foi* par laquelle on croit les faits sur lesquels l'Eglise prononce; assistée du S. Esprit, en vertu des promesses de JESUS-CHRIST:

FOI, signifie quelquefois confiance. *Fiducia*. On dit en ce sens, dans l'usage ordinaire, qu'on n'a pas grande *foi* en quelqu'un, qu'on n'a pas grande *foi* en ses promesses:

FOI, se prend aussi pour conscience. *Conscientia*. Tout ce qui n'est pas selon la *foi* est péché, c'est-à-dire, selon la connoissance que l'on a, la croyance où l'on est, comme l'a traduit le P. Bouhours.

FOI, se dit encore pour l'assurance que l'on donne de garder sa parole, pour l'exactitude à observer ce que l'on a promis. Engager sa *foi*; donner sa *foi*, garder, violer sa *foi*. Nulles personnes n'engagent leur *foi* avec plus d'ostentation, que celles qui la violent d'avantage. BOUH. Quand la *foi* & l'assurance des promesses seroient bannies du monde, disoit le Roi Jean, elles devroient toujours demeurer dans la bouche des Rois.

*La foi, ce nœud sacré, ce lien précieux,
N'est plus qu'un beau fantôme; & qu'un nom
spécieux.*

BONNE FOI. Sentiment & disposition d'un homme qui croit bien faire, quoiqu'il fasse mal; qui n'a, ni doute, ni scrupule sur sa conduite. *Bona fides, conscientia recta*.

On dit qu'un homme est dans la *bonne foi*, qu'il a fait une chose dans la *bonne foi*, pour dire, qu'il agit ou qu'il a agi selon sa conscience.

BONNE FOI, en matière de prescription, n'est autre chose que l'opinion ou la créance d'une possession légitime: comme quand on a acquis de celui qu'on croyoit le propriétaire de la chose vendue, ou au moins qu'il avoit le pouvoir de l'aliéner, quoiqu'en effet elle ne fût pas à lui, & qu'il n'eût pas le droit de la vendre. Un possesseur de *bonne foi*, est celui qui possède quelque chose qui n'est pas à lui, mais qui le croit, & qui n'a point de raison d'en douter. Le possesseur de *bonne foi* n'est tenu à la restitution de ce qu'il a consumé, ou appliqué à ses usages, qu'autant qu'il en est devenu plus riche; mais il doit rendre ce qui lui reste entre les mains. Le possesseur de *bonne foi*, tant que la *bonne foi* dure, ne diffère point du véritable maître. Voyez la Loi *Qui scit. ff. de Usuris*; & la 3^e Règle du droit *in-6^o*. Pour ce qui est du possesseur de *bonne foi*, on n'a jamais douté qu'il ne gagne les fruits qui proviennent par sa culture & son industrie, suivant la Loi *Fructus ff. de Usuris*, & la Loi *Bona fidei, De acquirendo rerum dominio*: mais on va plus avant, & c'est une chose reçue dans le Royaume, par une coutume générale, qu'il gagne encore les fruits qui croissent plutôt de leur propre nature, que par le travail & l'industrie. BORNIER. Il l'a fait dans la *bonne foi*. J'étois dans la *bonne foi*. On est dans la *bonne foi*, quand on croit prudemment être maître de ce qu'on possède, ou qu'on ignore qu'il est à un autre, à moins que l'ignorance ne fût crasse ou affectée. *Bonne foi* se dit aussi en d'autres matières; par exemple, en matière d'opinions & de religion. La *bonne foi* n'excuse pas, ou, pour mieux parler, n'est pas *bonne foi*, quand on n'a pas fait ce qu'on devoit pour être éclairci, sur-tout après qu'on a été souvent averti. PÉLISSON.

En termes de Jurisprudence, on dit aussi qu'il y a

des contrats de *bonne foi*, comme les ventes, échanges, louages & autres, où l'on se confie à la probité des contractans, & dont on interprète favorablement les intentions; d'autres qui sont de droit étroit, & qu'on dit exécuter à la rigueur. La prescription n'a lieu, que lorsqu'on possède de *bonne foi*, parcequ'il y a peu de *bonne foi* parmi les hommes, on dit de *foi si*, de pleige plaid, de gage reconfort, d'argent comptant, paix & accord. INSTIT. COUT.

On dit aussi, qu'une pièce revêtue de ses formes fait *foi*, (*fidem facit*) pour dire, qu'on y ajoute *foi* en Justice. Ce mot est alors synonyme d'attestation & preuve. C'est une formule qu'on met au bout des certificats, lettres-patentes, &c. en *foi* de quoi on a fait apposer le sceel à ces présentes.

FOI du contrat, c'est l'obligation qui en résulte. Suivre la *foi* du contrat, c'est se fier pour son exécution à la promesse des contractans, sans prendre d'autres sûretés, comme des gages, des cautions.

FOI publique. Créance que la loi accorde à certaines personnes pour ce qui est de leur ministère, aux actes qui sont émanés d'eux en leur qualité.

Ma *foi*. Par ma *foi*. Sorte de Sermens. Façons de parler dont on se sert abusivement pour affirmer quelque chose. Jurez par votre *foi*, si vous voulez que je vous croie. Il en a juré sa *foi*. Dans les anciens Édits on en promettoit l'exécution en *foi* & parole de Roi. La *foi* de Gentilhomme, la *foi* de Marchand, étoient autrefois fort en crédit. Les Carthaginois renvoyèrent Attilius Régulus sur sa *foi*, & il revint se remettre prisonnier.

La *foi* conjugale est la *foi* que le mari & la femme se donnent en se mariant.

Je fais qu'ils (les Sultans) se sont fait une superbe loi De ne point à l'hymen assujettir leur foi. RACINE.

FOI ET HOMMAGE. Terme de Jurisprudence féodale.

Fides & hommagium, clientela exhibitio, professio. Reconnoissance que le vassal, en qualité de vassal, doit à son Seigneur. Par le mot de *foi* on entend la promesse & le serment que le vassal fait, d'être fidèle à son Seigneur; & par le mot d'*hommage*, on entend l'engagement qu'il prend en qualité de vassal d'être l'homme de son Seigneur, & de le servir en guerre envers & contre tous, fors contre le Roi; c'est ce qu'on appelle *hommage lige*; ce qui n'a point lieu aujourd'hui en France, où les Seigneurs particuliers n'ont pas droit de faire la guerre; c'est un droit de Souveraineté, & le Roi seul l'a en France. Rendre *foi & hommage*. *Fidem jurare, clientem se profiteri, dominum agnoscere.* Exiger la *foi & hommage* d'un vassal. Recevoir la *foi & hommage*, faire la *foi & hommage* à son Seigneur. *Ex concepta juris formula dominum agnoscere, clientem se illius profiteri.* Ce mot *foi* n'a point de pluriel; cependant l'Histoire de la Chancellerie, T. II, imprimée en 1706, a dit au pluriel *fois & hommages* ne peuvent être reçus par les Chambres des Comptes sans lettre de la Chancellerie. Ce n'est pourtant que dans la table; dans le texte il y a toujours *foi & hommage* au singulier; mais M. Mellier, Trésorier de France, & Général des Finances en Bretagne, a donné ces dernières années des Mémoires *Des fois & hommages, & des Fiefs de la Province de Bretagne*; ce qui montre que *foi* a un pluriel pris en ce sens.

On dit, un homme de *foi*; pour dire, un vassal qui a fait la *foi & hommage*, ou serment de fidélité à son Seigneur, pour un fief qu'il tient de lui à cette condition. En termes de Jurisprudence féodale, on joint presque toujours ensemble ces deux mots, *foi & hommage*. Dénivision de *foi*, est la disposition libre qu'un vassal fait de son fief, ou en entier, ou en partie.

FOI MENTIE. Expression dont se sont servi quelques Auteurs, pour signifier la félonie que commet un vassal envers son Seigneur; parceque celui qui la commet, manque à la *foi* qu'il a jurée à son Seigneur, en lui faisant hommage. FERR.

On dit, laisser un homme sur sa *foi*; pour dire, l'abandonner à sa conduite. On le dit aussi d'un cheval qu'on laisse en liberté d'aller paître où il voudra.

On dit aussi en termes de Fauconnerie, qu'on laisse aller un oiseau sur sa *foi*, lorsqu'on ne lui donne plus de filière, & qu'on le réclame en liberté.

On dit figurément,

Le plus sage s'endort sur la foi des Zéphyrus;

pour dire, sur l'inconstance de la Fortune.

On appelle aussi *Foi* en termes de Blason, de Sculpture, &c. deux mains jointes ensemble, pour symbole d'alliance & de fidélité. Il porte de gueules à la *foi* d'argent.

EN BONNE FOI. DE BONNE FOI. adv. Sincèrement. En *bonne foi*, croyez-vous cette extravagance? Voyez BON.

On dit d'un méchant homme, qu'il n'a, ni *foi*, ni loi; pour dire, qu'il n'a aucun sentiment de religion, ni de probité.

*Qui méprise Cotin n'estime point son Roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.*

BOIL.

FOI, est aussi un nom propre que plusieurs Saintes Vierges ont porté. *Fides, Fidei*; Sainte *Foi*, née dans la ville d'Agen, fut martyre avec S. Caprais, au III^e siècle. Hadr. de Valois, *Not. Gall. p. 501*, dit en Latin *Fides, fidis* au génitif, & non pas *fidei*.

C'est du nom de cette Sainte, que *Sainte-Foi*, village ou bourg de Guienne, sur la Dordogne, vers les confins du Périgord, a pris son nom, comme celui de Crapazi, qui est voisin, l'a pris de Saint Caprais. *Vicus sancta Fidis.* Hard. Valef. *Not. Gall. p. 501.*

FOI, Divinité que les Romains adoroient, introduite par Numa Pompilius. *Fides*. Ses Prêtres avoient ordinairement la tête & les mains couvertes d'un voile blanc. On la représentoit sous la figure d'une femme vêtue de blanc, ou sous la figure de deux jeunes filles qui se donnent la main.

LIGNE DE FOI, terme d'Optique. C'est la ligne qui, partant du centre de l'objet, tombe perpendiculairement sur le centre du verre de la lunette avec laquelle on regarde l'objet. *Linea fidei*. On dit de même la *ligne de foi*, des pinnules dans un instrument qui en a au lieu de lunettes.

LIGNE DE FOI. Terme d'Horlogerie. Voyez FIDUCIELLE.

CHEVALIER DE LA SAINTE FOI OU DE LA FOI DE JESUS-CHRIST, & de la Croix de Saint Pierre, Martyr. *Eques Fidei Sancta, fidei Catholica* ou *fidei Christi*. Association, Compagnie des Gentilshommes dans les Diocèses de Milan, d'Yvrée & de Verceil, lesquels prenoient autrefois la qualité de *Chevaliers de la foi de Jesus-Christ*, & de la Croix de S. Pierre, Martyr, & qui en recevant une Croix, faisoient vœu de porter cette Croix en l'honneur de N. S. JESUS-CHRIST, pour l'exaltation de la *foi* Catholique & la destruction des Hérétiques, & s'engageoient d'exposer leur vie & leurs biens pour la défense de la même *foi*, lorsqu'ils en étoient requis, & d'obéir à l'Inquisiteur & à ses Vicaires en tout ce qui regardoit l'Inquisition. Il y a encore dans le Milanois une Compagnie de Gentilshommes, qui sont Officiers de l'Inquisition, & qui faisoient autrefois le vœu dont nous venons de parler, mais qui ne font plus présentement qu'un serment de servir l'Inquisition, & de dénoncer ce qu'ils savent lui être préjudiciable. Quand ils arrêtent un prisonnier, ils portent sur leur habit une croix écartelée de noir & de blanc, à huit pointes comme celle de Malthe. Ce sont comme les Familiers de l'Inquisition en Espagne. P. Helyot, T. III, C. 31. Il y a de l'apparence que les Chevaliers de la *Foi* de JESUS CHRIST furent institués du temps des Croisades faites contre les Albigeois. Voy. le P. Helyot, T. VIII, C. 40.

FOIA. Nom d'anciennes villes de l'Asie mineure. Il y a deux *Foia* dans l'Anatolie ; *Foia nuova*, la nouvelle *Foia*, que, selon Mary, on appelle aussi *Foglia* ou *Fochia nova* ; & *Foia Vecchia* ou *Foia* la vieille.

Foia nuova, en Latin *Foia nova*, & anciennement *Cumæ* ou *Cyme*, est une ancienne ville de l'Eolide, qui étoit autrefois Episcopale de la Province d'Ephèse. Elle est aujourd'hui dans la Natolie propre, sur le golfe de Smyrne, à douze lieues au nord de la ville de ce nom. *Foia nuova* est encore considérable par la bonté de son port, & d'une citadelle qui la défend.

Foia Vecchia, ou Phocée, *Phocæa*, *Phocis*, ville autrefois de l'Eolide, qui avoit un Evêché sous la Métropole de Smyrne, n'est plus qu'un village, qui a pourtant un bon port, situé sur le golfe de Smyrne, entre *Foia nuova* & cette ville. Sanfon, dans sa Carte de la Méditerranée, écrit *Fochia*. Berthelot, Professeur d'Hydrographie à Marseille, dans sa Carte marine de la Méditerranée, nomme ces villes *Fogia* ; mais les Grecs modernes prononcent le *g* comme nous faisons l'*i* voyelle ; Caloger, Caloyer. Michelot & Thérin, Pilotes sur les Galères du Roi, dans leurs Cartes marines de la Méditerranée, appellent ces villes *Fotie*.

FOIBLAGE. *f. m.* Terme de Monnoies, qui se dit quand chaque espèce n'est pas précisément du poids porté par l'Ordonnance. *Levitas*, *diminutio*. Le foilage de poids est de deux sortes : l'un dans le remède, c'est-à-dire, qui est dans l'étendue du remède accordé aux Monnoyeurs : l'autre hors de remède, quand il est plus grand que le remède permis.

Il y a aussi un foilage d'aloi, quand la monnoie n'est pas au titre requis. *Mixtio*, *temperatio adulterina*, *impuritas*.

FOIBLE. *f. m.* *Debilitas*, *infirmetas*. (On prononce *faible*.) C'est le contraire de fort. Ce terme est d'un usage très-étendu, tant au propre, qu'au figuré. Il désigne généralement le principal défaut d'une personne ou d'une chose, l'endroit par où elle peut fléchir, manquer plus aisément. Le foible d'une place, le foible d'une poutre, le foible d'une cuirasse, &c. Les Généraux vont reconnoître une Place, pour en découvrir le foible.

On dit le foible d'une boule, pour dire le côté le plus léger. Dans la balance Romaine on appelle le foible, le côté où le soutien est le plus éloigné du poids qu'on veut peser, qui est attaché au crochet. En termes d'Escrime, on dit le foible d'une épée, la partie qui est depuis le milieu jusqu'à la pointe. On dit communément, du fort au foible, le fort portant le foible, c'est-à-dire, toutes choses compensées, ce qui manque à l'une étant suppléé par l'autre. Ainsi vendre une marchandise le fort portant le foible, c'est vendre tout sur le même pied, sans faire distinction de ce qui est de bonne qualité d'avec ce qui est d'une qualité inférieure.

FOIBLE, dans un sens moral & figuré, s'applique à plusieurs choses, & reçoit des significations différentes suivant les occasions où il est employé.

Ce qu'on appelle foible dans les hommes, désigne un penchant, une passion dominante, d'où dérive ce qu'on appelle foiblesse. Chacun a son foible. *Suus cuique attributus est error*. Le foible des jeunes gens, c'est le plaisir. Le foible des vieillards, c'est l'avarice. Le foible des Princes, c'est la flatterie. Le foible des grands, c'est la vanité. Le foible du peuple, c'est la médifance. Le foible des femmes, c'est la coquetterie. L'amour de la louange est le foible de tous les hommes. Il faut connoître le fort & le foible d'une personne avant que de lui donner de l'emploi. On ne doit pas faire sentir aux gens qu'on connoit leur foible ; c'est une incivilité. S. EVR. *Navus*, *error*, *vitium*.

L'esprit, le cœur & l'ame, ont leurs foibles, tous différens les uns des autres. Voyez FOIBLE. *adj.*

On dit de même, saisir le foible d'une cause, con-

noître le fort & le foible d'une affaire. Voyez FOIBLE. *adj.*

FOIBLE. *adj. m. & f.* Terme d'un service très-étendu, & qui s'applique en général à tout ce qui manque de force ; à toutes les choses qui n'ont pas les conditions & les qualités qu'elles devroient avoir ; qui n'ont pas assez de force d'action, assez de ressort pour produire l'effet auquel elles sont destinées.

On le dit au propre, du corps des animaux & de toutes ses parties, par opposition à fort. Alors il désigne un défaut de force. *Viribus carens*, *debilis*. Ce convalescent est encore foible. On dit qu'un homme a les jambes foibles, les reins foibles, qu'un cheval est foible, qu'il a les reins foibles.

On dit figurément & familièrement, avoir les reins foibles, n'avoir pas assez de crédit pour venir à bout d'une entreprise. On dit l'âge foible, en parlant de l'enfance, temps où les fibres n'ont pas encore acquis la force, la fermeté, le ressort qu'elles ont dans l'âge parfait.

FOIBLE, se dit encore au propre des choses qui n'ont pas assez de force pour l'usage auquel on les destine, & de tout ce qui n'a pas les qualités requises. Un bâton est foible, lorsqu'il ne peut pas soutenir celui qui s'appuie dessus. Une poutre foible fléchit bientôt. Un mur foible ne peut soutenir une voûte. Un arbre foible a besoin d'être étayé. En termes de guerre, on dit qu'une Armée est foible, & qu'elle est foible de Cavalerie. Un remède foible, des armes foibles.

Une monnoie foible, qui n'a pas le poids requis. Un poids foible, qui pèse moins qu'il ne doit. Une lumière foible, qui ne suffit pas pour éclairer.

A peine un foible jour vous éclaire & me guide.

RAC.

FOIBLE, transporté au figuré, se dit des personnes par rapport à l'esprit, & de tout ce qui regarde les facultés de l'ame. Alors ce terme est modifié par les substantifs auxquels il est joint.

L'homme foible est celui qui n'a aucune fermeté de résolution, qui manque de lumières pour se décider, ou qui ne se donne pas la peine d'examiner la vérité des principes qui le déterminent, pour s'y fixer. Son ame nonchalante craint la fatigue, languit dans une espèce d'inertie, hors des atteintes que donnent les fortes passions, & n'est ordinairement mise en action, que par des impressions étrangères. Etat malheureux où l'homme devient le jouet & la victime des passions de ceux qui l'entourent. *Cereus in vitium flecti*.

L'esprit foible, est celui qui reçoit facilement toutes les impressions qu'on veut lui donner, sans se donner la peine de rien examiner. On l'arrête, on le tourne, on l'intimide, on le fait changer aisément, sans qu'il oppose la moindre résistance.

Le cœur foible, est celui qui change facilement d'inclinations, qui n'a pas la force de résister aux attaques qu'on lui porte, ni à la séduction. Un cœur foible, dit M. de Voltaire, peut subsister avec un esprit fort ; Caton peut penser fortement & agir foiblement.

On dit, un courage foible, en parlant d'un homme qu'on intimide aisément. Une mémoire foible, qui ne retient pas les idées qu'on lui a imprimées.

L'homme est foible & vain. Nrc. Ne confiez pas votre secret à des gens foibles, & qui n'ont pas la force de le retenir. M. Esp. Qu'y a-t-il de plus foible qu'un cœur amoureux ? S. EVR.

On dit, le sexe foible (*Sexus nequior*, *infirmior*) en parlant du sexe féminin. On dit encore que la chair est foible, pour dire, qu'elle succombe facilement aux tentations. *Caro autem infirma*.

FOIBLE, se dit aussi des passions qui ne remuent pas fortement l'ame. Toutes les passions sont foibles & languissantes, en comparaison de l'amour. M. Esp.

FOIBLE, se dit quelquefois des affections louables & honnêtes.

*Je suis père, Seigneur, & foible comme un autre,
Mon cœur se met sans peine à la place du vôtre.*

RAC.

On l'emploie substantivement dans le même sens. Cet homme aime sa femme & ses enfans: c'est son foible.

FOIBLE, appliqué aux productions de l'esprit, désigne quelque chose de défectueux, un défaut de force, de beauté, d'ornemens propres à la chose dont on parle.

Un ouvrage est foible par le défaut de beauté & de justesse dans les pensées, ou par le défaut de tours brillans & de termes énergiques dans le style. Une harangue est foible, quand elle est dénuée des beautés qu'elle doit emprunter de l'éloquence. Un plaidoyer, quoiqu'éloquent, est foible, si les raisons de l'Orateur ne sont pas solides, ni déduites avec clarté. Un ouvrage didactique, de quelque manière qu'il soit écrit, est foible, si le raisonnement n'est pas juste, & si les preuves ne sont pas mises dans leur jour. Des termes communs, sans noblesse, qui ne sont pas sonores, faits pour la prose, rendent les vers foibles. Une Tragédie est foible par le défaut d'intérêt.

On dit encore, une amitié foible, une foible espérance, un foible souvenir, &c.

FOIBLEMENT. adv. (prononcez fèblement.) D'une manière foible. Cet homme a recommandé foiblement mon affaire. Il a agi foiblement en cette rencontre.

FOIBLESSE. f. f. Prononcez fèblesse. Manque de force, qualité de ce qui est foible. *Debilitas, infirmitas, imbecillitas.* Il a presque les mêmes significations que foible, tant au propre qu'au figuré. Foiblesse de corps, de voix, de cerveau, de reins. La foiblesse du poulx. DEG. La foiblesse de l'âge, du sexe. La foiblesse d'une place. La foiblesse d'un raisonnement, d'une pièce tragique. La foiblesse d'une République, d'un Gouvernement. Nous ne reconnoissons que trop les foibles de notre misérable raison. S. EVR. Rien ne fait mieux voir la foiblesse de la nature humaine, qu'on soit convaincu de la raison, & qu'on ne la suive pas. B. RAB.

Quoi! crains-tu d'un vieillard l'impuissante foiblesse!

CORN.

FOIBLESSE, en morale, désigne dans l'ame un défaut de force, d'action, de ressort, une disposition particulière qui fait qu'elle se laisse aller, qu'elle se livre à tout sans résistance, & qu'elle reçoit toutes les impressions qu'on veut lui donner. Voyez FOIBLE. On donne aussi le nom de foibles aux effets qui résultent de cette disposition ou trempe particulière de l'ame. La foiblesse est plus opposée à la vertu que le vice. ROCH. Ceux qui croient avoir de la bonté, n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la foiblesse. ID. Il n'y a que les gens de bien qui connoissent leurs foibles, parcequ'il n'y a qu'eux qui s'efforcent de les surmonter. NIC. Le cœur le plus fort a des momens de foiblesse. SCAR. Combien de femmes, qui se croyoient au-dessus des foibles communes, ont été séduites par de fausses louanges?

*. . . Vains efforts, qui ne font que m'instruire
Des foibles d'un cœur qui cherche à se séduire.*

RAC.

On dit qu'une femme a eu de la foiblesse pour un homme, quand elle a succombé à l'amour qu'elle avoit pour lui.

On a des foibles, parcequ'on est entraîné par une passion, ou parcequ'on est séduit par un sentiment louable qu'on écoute trop, ou parcequ'on se livre trop facilement aux impressions étrangères.

On dit encore avoir de la foiblesse ou du foible pour quelqu'un, être disposé à trouver bien, à excuser tout ce qui vient de lui.

FOIBLESSE, en Médecine, désigne une diminution de forces, *defectio virium*, plus ou moins considérable, & qui reçoit différens noms, suivant qu'elle suspend plus ou moins l'usage & les fonctions des sens. Tomber en foiblesse, Revenir de la foiblesse. Voyez DÉFAILLANCE, ÉVANOUISSEMENT, SYNCOPÉ.

FOIBLESSE dans les fibres, état de relâchement, d'où résulte le défaut de force, d'action, de ressort.

FOIBLIR. v. n. Perdre de sa force, de son courage. La première ligne des ennemis commençoit à foiblir. Après un combat fort opiniâtre, les Moscovites étonnés de l'intrépidité extraordinaire des Suédois, commencèrent à foiblir, & à lâcher le pied. On dit que la Muse d'un Poète n'est plus la même, qu'elle foiblit.

FOIE. f. m. Partie de l'animal, d'une grandeur considérable, située dans l'hypocondre droit, sous le diaphragme & les fausses côtes. *Jecur.* C'est un viscère destiné à purifier la masse du sang, en la déchargeant des humeurs bilieuses qu'elle contient. Sa substance est continue, quoiqu'Hippocrate le divise en cinq lobes; ce qui ne se trouve vrai qu'aux bêtes à quatre pieds. Elle ressemble à du sang figé ou caillé; ce qui a fait qu'Érasistrate le premier l'a appelé *Parenchyme*, c'est-à-dire, *effusion* ou *amas de sang*. Mais les Modernes ont remarqué que toute la substance du foie n'étoit qu'un amas & un assemblage d'une infinité de petites glandes & de ramifications diverses de vaisseaux, & ils croient, avec beaucoup de raison, que ces glandes ne servent qu'à la séparation de la bile. Platon a cru que c'étoit le principe de l'amour, d'où est venu ce mot Latin, *cogit amare jecur*. Horace prend souvent le foie dans ce sens, comme lorsqu'il dit: *Si torrere jecur quaris idoneum*. Et on tient que les poltrons & les goulus l'ont plus grand que les autres. Sa figure est ronde du côté droit, mais du côté gauche, il s'amenuïse & aboutit presque en angle aigu. Sa partie de dessous est cave ou creuse; mais la supérieure, qu'on appelle la tête, est gibbeuse, polie & ronde comme une voûte; ce qui fait que les Grecs l'ont appelé *πάγ*, c'est-à-dire, *suspendu* & *voûté*. Les Latins l'ont appelé *jecur*, comme qui diroit, *juxta cor*, c'est-à-dire, *auprès de l'estomac*, que les Anciens appeloient *cœur*.

Les François l'appellent foie, parceque, suivant le sentiment des Anciens, c'est le foyer ou la cuisine où se cuit & se prépare le sang. Saumaïse le dérive de *ficatum* Latin, ou du Grec moderne *σικωτή*, qui signifie foie. Les Médecins Grecs ont dit *σικωτήν πάγ* dans un autre sens. Ménage & Guyot le dérivent de *feca*, qu'ils prétendent avoir été formé de *πάγ*. Voyez leurs raisons. Hippocrate l'appelle souvent par excellence *hypocondre*, parcequ'il est situé sous le diaphragme, & les fausses côtes du côté droit.

Remarquez que les Anciens plaçoient le siège des passions dans le foie. C'est pourquoi Anacréon dit: L'Amour tendit son arc, & me frappa au milieu du foie. Nous dirions au milieu du cœur. Platon & ceux de sa secte mettoient aussi l'amour dans le foie. DAC.

Dans les animaux, lorsqu'ils sont jeunes & tendres, le foie est une partie délicate & de bon gout; mais quand ils sont avancés en âge, c'est un assez mauvais aliment. Il y en a, comme les jeunes cochons qu'on nourrit de bons alimens, de farine, de lait, de fèves, de figues sèches; dans ceux-là, le foie est tendre, succulent & d'un gout agréable. Un foie de veau. On fait des ragouts de foie gras de chapons, poulets & pigeons. Le foie d'un brochet, d'une raie, &c.

Le foie de morelle est fort estimé; il est délicat, & d'une saveur exquise, & fort grand par rapport au reste du corps de ce poisson; il en est de même du foie de la barbotte; celui du canard passe pour arrêter le flux hépatique, & est assez bon à manger; celui du daim est employé pour arrêter le cours de ventre; celui du lièvre desséché & mis en poudre, arrête la dysenterie: il y en a qui disent que celui de la raie est bon pour les démangeaisons.

On dit qu'un homme a des chaleurs de foie, quand il

il a quelques boutons au visage qui proviennent d'un sang aduste. On le dit aussi au figuré, pour dire, qu'il a des emportemens de colère.

On dit proverbialement & basilement, vous avez bon *foie*, Dieu vous sauve la rate, quand un homme est paisible, & va trop à la bonne foi, ou quand on parle de lui avec ironie.

FOIE, en Chimie. Les Chimistes se servent de ce mot pour désigner certaines combinaisons. C'est ainsi qu'on dit du *foie* de soufre. Voyez SOUFRE. Du *foie* d'antimoine, &c.

FOIE. f. m. Terme de pêche. Menu poisson qui sert d'appât aux Pêcheurs.

FOIE, en termes de Venerie, sont les trous & vestiges des bêtes rouffes ou fauves. *Vestigia cervina*.

FOIÉE. f. f. Autrefois ce mot s'est dit pour *fois*.

Par trois foies li criat. GAUVIN.

FOIGNAN. f. m. Nom d'homme. *Fullanus*, *Foillanus*.

Foillan, que nous prononçons plus communément *Foignan*, étoit fils de Fyltan, petit Roi de Monnster ou Momonie en Irlande, & frère de S. Furfy & de S. Ourain. BALL. au 3^e d'Ost. Etant venu en France vers l'an 650, pour prêcher l'Évangile & la pénitence, il y fut cruellement assassiné dans la forêt qu'on appeloit de Souef, l'an 655.

FOIGNI. Village de la Tiérache en Picardie. *Fusniacum*, *Fuisniacus*. On l'appelle aussi *Foisni*. Il est du Diocèse de Laon, recommandable par ses pâturages & ses eaux, & plus encore par un ancien Monastère de Clervaux. HADR. VALES. Not. Gall. p. 212.

FOIL ou FOILE. Grand lac ou golfe de l'Ultonie en Irlande. *Foilus lacus* ou *Sinus*. Le lac *Foil* est dans le Comté de Londondery, entre la ville de ce nom & l'Océan Calédonien, dans lequel il se décharge. Ce lac reçoit du côté du midi la rivière de Dirg ou Derg, laquelle, depuis le confluent du Glan, porte le nom de lac de *Foile*, de même que ce lac.

FOILLAN. Voyez FOIGNAN.

FOILLU. adj. Vieux mot. Touffu, plein de feuilles.

FOI-MENTEUR. f. m. Terme de Coutume. Vassal qui manque à la fidélité qu'il doit à son Seigneur: *Foi-menti* ou *foi-mentie* signifie la même chose. *Perfidus*, *perjurus*: Dans l'Acte de l'Acquêt de Josselin par Olivier de Clifson fait en 1370, ce Seigneur dit à la fin: Et si je fais & souffre faire le contraire, je veuille être tenu & réputé parjure Chevalier & *foi-mentie*. Hist. de Bret. T. II, p. 540.

FOI-MENTIE. f. f. Terme de Coutume. Déloyauté, félonie, manquement à la foi qu'un vassal doit à son Seigneur. *Violatio fidei clientelaris*; *fides à cliente violata*.

FOI-MENTIR. Ancien terme de Coutume; composé du mot *foi* & de celui de *mentir*. *Fidem fallere*, *mentiri*. Manquer à la foi ou fidélité qu'un vassal doit à son Seigneur direct. *Fidem mentiri*. Les chartres sont pleines de cette expression. Dans les Assises de Jérusalem, les parjures sont appelés *foi-mentis*, chap. 62.

Traîtres, parjures, foi-mentis. ROM.

ROMAN de Guarinde Loheranes.

FOIN. f. m. Herbe des prés fauchée & fanée, qui sert de nourriture aux bestiaux. *Fœnum*. Le *foin* nouveau est dangereux aux chevaux. Une botte de *foin*, un cent de *foin*, qu'on vend à la botte ou à la livre.

FOIN se dit proprement de l'herbe des prés fauchée & fanée; mais dans l'usage ordinaire, on le dit aussi de l'herbe qui est sur pied. Un arpent de *foin*. Alors on le dit plus souvent au pluriel. Les *foins* sont beaux. Faucher les *foins*.

Il y a des Jurés-Commissaires de la marchandise de *foin*. DE LA MARE, T. I, p. 177. Voyez au même endroit, L. I, Tit. VIII, c. 3, p. 124, ce que la police a réglé pour le *foin*.

Ce mot se tire du Latin *fœnum*, à *fœnore*; disent

Tome IV.

quelques-uns, parceque l'herbe demeurant la même, elle ne laisse pas de repousser plusieurs fois en une même année.

On appelle aussi *foin* dans l'usage ordinaire, les fleurons bleus, portés sur des embryons de graines, séparés les uns des autres par un poil court & blanchâtre, dont toute la couche du calice d'un artichaud est hérissée, & qu'on ôte quand on le sert sur table.

FOIN, se dit aussi par mépris, pour marquer une chose de néant, peu estimable. C'est un bel Avocat de *foin*, comme on dit de *paille*, de *brin*, & autres choses semblables. Il est vieux. Les Latins disent *fœneus*, *ficulneus*, *nihili*.

On dit en proverbe, chercher une aiguille dans une charretée de *foin*, pour dire; chercher une chose difficile à trouver.

On dit, il a bien mis du *foin* dans ses bottes, de la paille dans ses fouliers, pour dire, il s'est fort enrichi; ce qui ne se dit d'ordinaire que de ceux qui sont venus de bas lieu, qui ont fait de grandes fortunes par des voies illicites.

SAIN-FOIN, ou *Bourgogne*, est expliqué à l'S.

FOIN. Interjection burlesque & triviale. Terme de repentir & d'indignation, qu'on dit lorsqu'on a fait quelque chose qui déplaît contre celui qu'on accuse d'en être cause. *Foin de moi*. *Væ mihi*. *Foin de vous*. *Malè sit tibi*. *Foin de votre conseil*. Cela est bas.

FOÏNE: f. f. Espèce de trident qui sert à darder le poisson, & à harponner le Marlouin, *Triceps fuscina*. Quelques-uns écrivent *Foësne*; d'autres *Fouïne*. Voyez FOÏNE.

FOÏNE. f. f. *Gladius*, *ensis*. Le peuple en Normandie appelle ainsi par dérision une épée.

Ce mot vient de *foios*, *meurtre*, Huet.

FOINIER. f. m. Marchand qui fait commerce de *foin*. Il ne se dit guère que des Paysans des environs de Paris, qui font négoce de cette marchandise par terre sur des bêtes de somme & charrettes.

FOIRARD. f. m. Il y a un certain raisin laxatif, appelé *foirard* en Gascogne, & ailleurs *cuidè*, parceque de ceux qui en mangent, tel ne cuide que peter, qui s'embrène. M. LE DUCHAT, rem. (f) sur le 34 chap. de l'Apol. pour Hérodote, tome III, p. 97, 98.

FOIRE. f. f. Lieu public où les Marchands s'assemblent à certains jours, pour vendre en liberté leurs marchandises. *Nundina*. La Foire de Beaucaire, la Foire de Guibray, & la Foire Saint-Germain, sont les trois plus fameuses Foires de France. La Foire Saint-Germain a commencé en 1482 sous Louis XI. Il y eut différend avec les Religieux de Saint-Denis pour le temps auquel elle se tiendroit; & par Arrêt du Parlement de Paris, du 12 Mars 1484, il fut ordonné qu'elle commenceroit le 3 Février, c'est-à-dire, le lendemain de la Chandeleur; & cela s'est toujours observé depuis. Du BREUIL, Ant. de Paris. Il y a de grands privilèges aux Foires de Lyon: elles ont un Juge particulier, qu'on appelle *Conservateur* du privilège des Foires; & sa justice la *Conservation*: Le Roi seul peut octroyer la permission de tenir les Foires & marchés. Voyez BACQUET.

Les Foires de Francfort sont célèbres, principalement par le grand nombre de livres qui s'y portent & qui s'y débitent. Le catalogue de la Foire de Francfort est un catalogue des livres qui doivent se vendre à cette Foire, & qui s'imprime tous les ans. Il y en a plusieurs volumes in-4^o. On prétend qu'il y a dans ces catalogues bien de faux ouvrages annoncés, & des titres de livres purement imaginaires. Il y a aussi de faux catalogues de la Foire de Francfort, qui sont des satyres.

Ericus Puteanus a fait un petit Livre fort bon des Foires des Romains, de *Nundinis Romanorum*, qu'il appelle *Nova fastorum facula*.

A Paris, la Foire Saint-Germain, la Foire Saint-Laurent, sont des noms qui se donnent également, & à la Foire même, c'est-à-dire, à tout l'assemblage des marchandises, des boutiques, des marchands & des spectacles qui se trouvent à ces Foires; & aux

temps qu'elles se tiennent, & aux lieux où elles se tiennent. Ainsi l'on dit la Foire est belle. La Foire Saint-Germain commence le 3 Février, & finit la semaine de la Passion. Pendant la Foire Saint-Laurent. Passons par la Foire. Pour abrégé le chemin, il faut passer par la Foire Saint-Germain.

La Foire au lard, est une Foire qui se tient le Mardi-Saint, au Parvis Notre-Dame, pour la vente du lard & des jambons.

La Foire est un grand Marché, c'est-à-dire, qu'elle ne diffère du Marché, *Forum*, que par le concours d'un plus grand nombre de Marchands & d'Acheteurs, attirés par les franchises & exemptions de droits dont jouissent les Foires.

Ce mot vient du Latin *Forum*, (*Marché*), ou bien à *feriis*, parceque de tout temps les Foires se sont tenues au lieu où l'on célébroit les fêtes ou les dédicaces de l'Eglise. Foire (*Feria*.) vient de l'ancien mot Breton *Ffair*, qui signifie la même chose. LOMBINEAU, *Glossaire*. Oui, pourvu que *Ffair* soit Breton, & qu'il ne soit pas pris du Latin *Feria*.

On dit proverbialement, s'entendre comme larçons en Foire; pour dire, être liés d'une grande intelligence. On dit encore, allez vite, la Foire est sur le pont, en se moquant de ceux qui s'empresse pour une affaire de néant. On dit aussi la Foire sera bonne, voici bien des Marchands, quand plusieurs personnes de connoissance arrivent en même-temps en un même lieu. On dit aussi, il ne fait pas toutes les Foires de Champagne, d'un homme qui ignore beaucoup de choses qui se trouvent à son préjudice. Ce proverbe vient de ce que les Foires de Champagne étoient autrefois les plus fameuses de France, comme celle de Mai à Provins, de saint Jean à Troyes, de saint Remi à Rheims, de Lagni & de Bar-sur-Aube. On ne s'en va pas des Foires comme des Marchés, se dit pour marquer la différence qu'il y a entre deux choses, ou celle qu'il y a dans la manière de faire, de traiter les affaires différentes. Ce proverbe vient de ce que les petits marchands prennent souvent à crédit ce qu'ils achètent des gros Marchands du lieu, les jours ordinaires de Marché; mais les jours de Foire, ils paient aux Marchands venus d'ailleurs ce qu'ils prennent d'eux.

FOIRE. Il se dit aussi du présent qu'on fait de quelque chose venant de la Foire. Que me donnerez-vous pour ma foire? AC. FR.

FOIRE DE RESPECT. Terme de commerce par commission. C'est le temps qu'un Commettant accorde à son Commissionnaire, pour lui payer le prix des marchandises que ce dernier a vendues à crédit, & dont il s'est rendu garant.

FOIRE, en style populaire, signifie cours de ventre, *alvi profluvium*. Il est dangereux de boire du vin doux; il donne la foire. Ce terme a quelque chose de bas; on doit éviter de s'en servir.

FOIRE, est aussi l'excrément liquide qui sort dans les cours de ventre. *Liquidum stercus*.

Ce mot se tire du Latin *foria*, qui signifie des excréments presque tout liquides, & qui vient de l'adverbe *foràs*, (*dehors*) *quòd foràs ejiciantur hujusmodi excrementa*. On pourroit encore y ajouter l'étymologie de Martinius, qui fait venir ce mot de foire du Grec *φορβην*, qui signifie les viandes qu'on a mangées. Ces excréments ne sont que des restes d'une nourriture mal digérée.

FOIRER. v. n. Jetter par le fondement des excréments liquides, mal liés. *Liquidum stercus egerere*.

FOIREUX, EUSE, adj. Qui a la foire, ou qui a le visage d'une personne qui a la foire. *Foriis inquinatus, foriolus*. On appelle une mine foireuse, un homme qui a un visage chagrin, ou malade.

Entermes de jeux de cartes, on appelle coupe foireuse, celle où en coupant les cartes, on en laisse tomber quelques unes. *Diviso chartarum incerta & ambigua*. Au piquet, on appelle un foixante foireux, lorsqu'on ne fait que justement foixante, & qu'on perd les cartes.

Baillet, Jugement des Savans, parle du mauvais

sobriquet que l'on a donné aux habitans de la ville de Blois, que M. de la Monnoie dit avoir été nommés Foireux, à cause de plusieurs Foires que les Rois leur ont accordées.

On dit proverbialement qu'un homme est bon à vendre vache foireuse, lorsqu'il ne rit point, & qu'il dit sérieusement des choses plaisantes.

FOIREUX, EUSE, est aussi subst. C'est un foireux. C'est une foireuse. Tous ces termes de foire, foirer, foireux sont bas & proferits du discours parmi les honnêtes gens.

L'Auteur de la Harangue du sieur de Rieux, dans la satyre Ménippée, appelle malicieusement foireux, les gens de Justice, du Latin *forenses*, terme encore plus méprisant que celui de Robins; pour dire, Gens de Robe. Voyez le passage sous le mot Grabeler. Foireux est là d'autant mieux imaginé, qu'il signifie aussi timide, lâche, poltron, qui étoient les noms que les vrais Ligueurs donnoient à ceux du Parlement qui abandonnoient la Ligue, pour s'attacher au Roi.

FOIRIAS. Voyez FOQUEUX, nom de Secte.

FOIRRE. f. m. Barbe de foirre, se dit abusivement au lieu de gerbe de fouerre, qui est un proverbe dont on fait venir l'origine de ceux qui, sous l'ancienne Loi, offroient à Dieu des gerbes de paille, en feignant de lui en offrir de bled: il signifie ne donner à quelqu'un que le moins que l'on peut, le tromper & se moquer de lui. Rem. sur la Sat. Ménippée.

FOIS. f. f. Terme qui ne s'emploie guère qu'avec un nom de nombre, ou qui marque nombre, pour désigner la quantité & le temps des choses dont on parle une fois. *Semel*. Une fois ou deux. *Semel atque iterum*. Une fois pour toutes. *Semel & in perpetuum*. *Semel ut finiam*. Pour finir une bonne fois. Deux fois. *Bis*. Deux fois par jour. *Bis die*. Deux fois autant que.... *Bis tantò quàm*.... Plus d'une fois. Deux fois autant. *Vice plus simplici*. Trois fois. *Ter*. Trois fois trois. *Ter ternus*. Trois fois quatre. *Ter quatuor*. Quatre fois, cinq fois, six fois, &c. plusieurs fois, cent fois, mille fois, une infinité de fois. *Quater, quinquies, sexties, &c. pluries, centies, millies, &c.* N'écrire qu'une fois en quatre ans. VOIT. Je l'ai oui dire plus de cent fois en ma vie. Je le connois; je l'ai vu & entretenu plusieurs fois. Combien de fois vous ai-je averti de votre devoir? Il ne faut pas faire d'une chose à deux fois, c'est-à-dire, à diverses reprises. Il ne lui faut pas dire deux fois, c'est-à-dire, il est prompt à obéir. Il n'en fit pas à deux fois, c'est-à-dire, il les expédia tout d'un coup. Portez cela à deux fois, c'est-à-dire, à deux voyages. Il faut communier une fois l'an, au moins.

Quand je l'aurois voulu, falloit-il y souscrire?
N'as-tu pas dû cent fois te le faire redire? RAC.

Ce mot vient à vice. NICOT. Parceque les Allemands, avec qui les François ont grande communication, changent ordinairement l'v en f.

On le dit aussi des actions singulières. Je vous le dis pour une bonne fois, c'est-à-dire, je ne veux pas vous le dire davantage. On dit en ce même sens, une fois pour toutes, une fois entre les autres.

De ce mot il se fait plusieurs phrases adverbiales & adverbales. Il m'est arrivé plusieurs affaires à la fois; pour dire en même-temps. On dit aussi tout à la fois; pour dire en une fois, d'un seul coup. Ce Prévôt a pris trois voleurs tout à la fois d'un seul coup de filet.

Ma colère revient, & je me reconnois:
Immolons, en partant, trois ingrats à la fois.

RAC.

UNE FOIS, se dit en conversation d'une chose qui peut être arrivée plusieurs fois, lorsqu'on parle de quelqu'une de ces fois-là en particulier. J'étois une fois à Versailles. J'allai une fois chez un tel. Les contes que les Gouvernantes disent aux enfans qu'elles

élèvent commencent assez souvent par ces termes. Il y avoit *une fois* un Roi & une Reine, &c. *Contigit ut fuit olim, aliquando*. On dit *autrefois*; pour dire, au temps passé. Il arrive *quelquefois*; pour dire, en certaines occasions. On dit au même sens, *aucune fois*, de *fois* à autre; pour dire, de temps en temps: l'un & l'autre vieillit déjà, aussi bien que *par fois*.

MAINTENOIS & *souventes fois*; pour dire, ordinairement, commencent à vieillir, aussi bien que *quantes fois*; pour dire, combien de *fois*, dont Malherbe s'est pourtant servi.

TOUTEFOIS. Conjonction adverbative, qui semble reprendre & corriger ce qu'on a dit, & qui signifie la même chose que *néanmoins*.

☞ *Toutefois* est souvent regardé comme synonyme de *pourtant*, *cependant*, *néanmoins*; mais il dit proprement une chose par exception. Il fait entendre qu'elle n'est arrivée que dans l'occasion dont on parle.

SYN. FR. Que ne haïssoit pas Néron? *Toutefois* il aimoit Popéa. Voyez les autres mots.

TOUTES FOIS ET QUANTES, c'est à-dire, toutes les *fois*. Style de Pratique.

On dit proverbialement, *une fois* n'est pas coutume: qui donne promptement, donne deux *fois*. *Qui citò dat, bis dat.*

FOIS du corps, *Faux du corps*, *Faix du corps*, *Fort du corps*. Tous ces mots se disent; mais les plus usités sont *faix* & *fois*; & de ces deux-là *fois* est encore le plus en usage. Il signifie le milieu du corps. Prendre une personne par le *fois du corps*, ou à *faix du corps*, c'est à-dire, par le milieu du corps. L'un & l'autre se disent dans le style familier & comique. Voyez Ménage & Pasquier, cités au mot FAUX.

FOISON. f. f. Nom indéclinable. Abondance. *Copia, seges, abundantia, ubertas*. Il y a eu cette année grande *foison* de fruits; pour dire, grande abondance. Il a peu d'usage.

Ce mot vient du Latin *foetus*, selon quelques-uns; mais Ménage le dérive de *fusio*, comme *maison* de *marso*.

A FOISON, adv. En abondance. Toutes les choses nécessaires à la vie se trouvent à *foison* dans la France.

Quand on a du vin à foison,
Ce n'est pas un grand crime,
En gardant un peu de raison,
De négliger la rime. DE MALÉZIEU.

Et des Couvreurs grimpés au toit d'une maison
En font pleuvoir l'ardoise & la tuile à foison.
BOILEAU.

FOISONNER. v. n. Abonder. *Abundare*. La France *foisonne* en braves soldats, en beaux esprits. Il n'est que du style familier.

En parlant des animaux & des plantes, *foisonner* signifie multiplier. *Esseferax*. Les lapins, les poissons *foisonnent* beaucoup. On dit aussi de l'anémone, qu'elle *foisonne* en graines; pour dire qu'elle en produit beaucoup.

Le Printemps est chargé de fleurs,
D'épis l'été, de fruits l'Automne,
L'hiver de glaçons foisonne,
Et l'Amour abonde en pleurs. CHARPEN.

☞ On dit en style familier & populaire qu'une viande *foisonne* plus apprêtée d'une certaine manière que d'une autre, pour dire qu'elle fait plus de profit, qu'elle fournit plus à manger.

On dit proverbialement que cherté *foisonne*; pour dire qu'on ménage les choses, quand elles sont chères.

FOISSELLE. f. f. Vieux mot. Instrument sur lequel on fait le fromage, qu'on a aussi appelé *faisselle*.

FOIX. Nom d'une ville, & d'un pays & Comté de France. *Foix*, en Latin *Fluxium*, ou *Fuxum*, *Castrum Fuxense*, est une petite ville du Comté de *Foix*, dont elle est capitale. *Foix* est situé sur l'Au-

riège ou l'Arrière, entre Pamiers & Tarascon. HADR. DE VALOIS. *Not. Gall. p. 212. Long. 18 d. 55 m. lat. 43 d. 4 m.* Le Comté de *Foix*, (*Fuxiensis*, ou *Fuxensis Comitatus*) est une Province ou Contrée de France qui fait un gouvernement particulier. Quelques-uns néanmoins en font une partie du Languedoc. Ce Comté est entre le Toulousain au levant, & le Conserans au couchant, dont il faisoit autrefois partie. Il a le Comté de Comminges au nord, les Pyrénées & le Roussillon au midi. Il renferme aussi la petite vallée d'Andore au delà des Pyrénées. Les Comtes de *Foix*, l'une des plus anciennes & des plus illustres maisons de France, descendoient des anciens Comtes de Carcassonne Bernard, fils puiné de Roger II, Comte de Carcassonne; fut le premier Comte de *Foix* en 1062. Après le XIV^e de cette maison, ce Comté passa par les femmes à celle de Grailly vers le commencement du XV^e siècle, & elle lui donna sept Comtes jusqu'en 1512. Le Comté de *Foix* fut réuni à la Couronne par Louis XII, qui en étoit l'héritier légitime, par Henri IV, à qui il étoit venu par sa mère Jeanne d'Albret, fille unique de Henri II, Roi de Navarre & Comte de *Foix*, & de Marguerite d'Orléans-Angoulême sœur de François I, & veuve de Charles Duc d'Alençon.

Foix, capitale. Pamiers & Tarascon en sont les villes principales. Quelques Géographes y joignent Rieux & Mirepoix, que d'autres renferment dans le Languedoc. On y trouve encore Maséres, Saverdun & Vic-de-Sos.

Du Chesne, dans ses Antiquités des villes de France, *P. II, c. 15, p. 45*, croit que les *Flustates*, qu'il appelle *Flustates*, dont il est parlé dans César, *de Bello Gall. L. III*, à la fin sont les habitans de *Foix*. Scaliger, dans ses *Aufoniana Lectiones*, traite ce sentiment d'extravagant. Voyez aussi de Marca, *Hist. de Bearn. Liv. VIII, c. 8, 9, 10, &c.* où il parle favorablement du pays & de la Maison de *Foix*; & Catel, *Mem. de l'hist. de Languedoc, L. II, p. 347, &c.*

F O K.

FOKIEN, ou FOCHIEN. De quelque manière que l'on écrite, il faut prononcer *Fokien*. *Fokiensis provincie*. C'est le nom d'une des quinze grandes Provinces de la Chine. Le *Fokien* est borné au levant par la mer de la Chine, au couchant par le Kiangsi, par le Chekian au nord, & par le Quantung au midi. Le *Fokien*, quoique montagneux, ne laisse pas d'être fertile: on y trouve de l'or, du bois de Calemba, du sucre, &c. Focheu est la capitale de *Fokien*; elle a sous sa juridiction huit grandes villes, desquelles dépendent quarante huit autres d'un rang inférieur. Voyez l'ambassade des Hollandois à la Chine, *c. 52. Long. 134 d. 139 m. lat. 23 d. 30 m. 28. f.*

F O L.

FÔL, LLE. adj. & f. m. & f. On prononce & même on écrit *Fou*, excepté lorsque ce mot étant à l'adjectif, il est immédiatement suivi d'un substantif qui commence par une voyelle. ☞ *Fol* amour. *Fol* appel. *Fol* espoir. Le *fou*, dit M. l'Abbé Girard, manque par la raison, & se conduit par la seule impression mécanique. L'*extravagant* manque par la règle, & suit ses caprices. L'*insensé* manque par l'esprit, & marche sans lumière. L'*imbécille* manque par les organes, & va par le mouvement d'autrui sans aucun discernement. Les *fous* ont l'imagination forte. Les extravagans ont les idées singulières. Les insensés les ont bornées. Les imbécilles n'en ont point de leur propre fonds. *Stultus, insanus, demens, folidus, hebes*. On enferme un *fou*, dit Saint-Evremond, pour dérober à la vue du monde l'imbécillité de notre condition & la misère de notre nature. Quelqu'un a dit que le monde n'étoit qu'un grand hôpital de *fous*. On enferme à part ceux dont la folie ne s'accorde pas avec la folie des autres. Ce sont des pier-

res irrégulières, qui ne fauroient trouver place dans un bâtiment, ni se joindre avec les autres: on les rebute. Entre l'état du plus sage homme du monde, & celui d'un *fou* achevé, il n'y a de différence que de quelque degré de chaleur & d'agitation d'esprits. Nic.

Quelques grands hommes ont contrefait les *fous* pour sauver leur vie. Tels ont été David chez les Hébreux, Solon chez les Grecs, & Brutus chez les Romains. Mr. de Br. de R.

Si David contrefit le *fou*, on pourroit dire que Salomon, son fils, le fut véritablement, étant tombé dans les derniers excès, après avoir perdu le don de la sagesse. Mais c'est une extravagance au P. Menot d'avoir osé avancer dans ses Sermons du Carême, que s'il se faisoit une danse de tous les *fous* qui ont été depuis le commencement du monde, Salomon, comme le principal, porteroit la marotte. Il a pris à la lettre ce que Salomon a dit de lui-même, qu'il étoit le plus *fou* de tous les hommes. *Stultissimus sum virorum. Prov. XXX, 2.* Si le P. Menot avoit consulté les Interprètes, il auroit vu que c'étoit la modestie qui faisoit ainsi parler Salomon.

Fou, se dit généralement de tout homme emporté, soit dans la conduite, soit dans les mœurs, entraîné par ses passions, excessif, même dans les choses louables, à moins que cet excès ne tiennne à un motif louable. Tous les hommes sont *fous* par quelque-endroit, & malgré tous leurs soins, ne diffèrent entr'eux que du plus ou du moins. On est *fou* de tableaux, de livres, de curiosités. On est *fou* de sa maîtresse, de sa femme, de ses enfans. Rarement on est *fou* de la vertu. Le dissipateur est un *fou* qui donne tout à ses fantaisies; l'avare est un autre *fou* qui refuse tout à ses besoins. L'homme qui sacrifie tout à la fortune, est un *fou*; celui qui ne fait rien pour elle, ne l'est pas moins. Un vrai *fou* est celui qui suit aveuglément ses passions, & qui ne connoît, ni bornes, ni mesures. DAC. Nous sommes *fous* toutes les fois que nous nous mettons en colère. M. Esp. Les *fous* les plus dangereux sont ceux dont la folie est cachée sous les apparences de la raison & du bon sens. DAC. Il vaut mieux être *fou* avec tout le monde, que d'être sage & de se trouver seul. MOL.

On dit en proverbe que les *fous* sont les fêtes, & que les sages en ont le plaisir: Charles V disoit que les François paroïssent *fous*, & étoient sages.

Fou, signifie quelquefois simplement enjoué, qui dit des plaisanteries. C'est un *fou* qui a de l'esprit. Il est *fou* comme un jeune chien. Plus on est de *fous*, plus on rit. Quelquefois il est synonyme de crédule, imprudent, mal-avisé. *Fou* qui s'y fie. Vous êtes bien *fou* de croire cela.

Ma foi, sur l'avenir bien *fou* qui s'y fiera. RAC.

Fou se dit aussi de tout ce qui n'est pas fait avec raison. Une *folle* entreprise. *Fol* appel, *folle* enchère. Voyez plus bas.

On appelle tête *folle*, un étourdi, qui fait les choses sans les bien examiner, ou qui a des plaisanteries inconsidérées.

Les sages de ce monde sont appelés des *fous* dans l'Evangile. Les mondains & les libertins sont les plus *fous* de tous les hommes. L'Evangile fait mention de cinq Vierges prudentes & de cinq *folles*.

On appelle aussi un chien *fou*, un chien enragé; & on dit en ce sens, il écume, il mord comme un chien *fou*.

On appelle *folle* farine, celle qui est si subtile, qu'elle s'élève en l'air, ou s'attache aux murs du moulin.

Folle enchère, c'est une enchère qu'on fait sur une chose au-delà de son prix raisonnable, enchère faite follement, témérement. On dit, crier une chose à la *folle* enchère de quelqu'un, lorsqu'il n'a pas eu le moyen de la payer, & qu'on la vend au rabais sur lui; on dit aussi *folle-mise*.

On dit dans le sens propre & naturel, payer la

folle enchère, lors, par exemple, que dans l'adjudication des bois du Roi, quelqu'un, après avoir eu l'adjudication sur l'enchère qu'il avoit faite, se repent de l'avoir faite, & retire sa parole dans un certain temps, en punition de quoi il paie une certaine somme pour l'enchère qu'il avoit faite mal-à-propos & follement. Et dans le sens figuré, on dit qu'un homme a porté la *folle* enchère de quelque chose, quand, à son occasion, il lui en est arrivé quelque mal. Il a voulu séparer des gens qui se battoient; il a été blessé; il a porté la *folle* enchère de leur querelle.

FOL APPEL, est un appel mal fondé. Quand la sentence est confirmée, on paie l'amende du *fol* appel, qui est de 12 livres.

FOLLE INTIMATION, est celle qui n'est pas fondée sur une cause juste, & qui par conséquent est évidemment insoutenable. Quand on prend, par exemple, un Juge à partie, & qu'il n'y a pas lieu de l'intimer; ou quand on donne assignation à celui qui ne doit pas être partie dans une affaire, on condamne toujours aux dépens d'une *folle* intimation.

A la guerre, on appelle garde *folle*, la garde avancée. *Folle* avoine. Voyez AVOINE.

En termes de jeux de cartes, on appelle à la bête dame *folle*, une dame de triomphe accompagnée de deux autres basses triomphe.

Fou, substantif, signifie quelquefois bouffon. *Sannio, morio.* Les Princes ont des *fous* auprès d'eux pour les divertir, des gens qui font semblant d'être *fous*, pour dire toutes sortes de plaisanteries en liberté.

Fou, au jeu des échecs, est une pièce dont le mouvement est toujours de côté & en coupant l'angle des carrés. On appelle le *fou* noir, celui qui marche toujours sur les carreaux noirs du tablier; le *fou* blanc, celui qui marche sur les blancs; le *fou* du Roi, celui qui est du côté du Roi; le *fou* de la Reine, celui qui est du côté de la Reine: de-là vient qu'on dit

Les *fous* sont aux échecs les plus proches des Rois!

On appelle Garde-*fou*, les barrières, ou parapets qui empêchent de tomber, qu'on met aux lieux élevés ou dangereux.

Fou, se dit proverbialement en ces phrases. A chaque *fou* sa marotte. Tous les *fous* ne portent pas des marottes, ou bien tous les *fous* ne sont pas aux Petites Maisons. Bien *fou* qui s'oublie, pour dire, qu'il y a de la folie à ne pas songer à ses intérêts. Il m'a pensé faire devenir *fou*, *fou* à courir les rues; pour dire, il m'a fait mille traverses, mille méchancetés capables de me faire perdre l'esprit. J'y mettrois ma tête, qui est la gageure d'un *fou*. Cet homme est *fou*, ou le Roi n'est pas noble. Il est *fou* comme un jeune chien. Il est *fou* à lier. Tel se croit sage, qui est *fou*. Dieu aide à trois sortes de personnes, aux *fous*, aux enfans & aux ivrognes. Il y a plus de *fous* vendeurs, que de *fous* acheteurs. On dit aussi, à la presse vont les *fous*; pour dire, qu'il ne faut pas s'empresse d'acheter les marchandises, tandis que tout le monde veut en avoir. On dit aussi, tête de *fou* ne blanchit jamais. A *folle* demande il ne faut point de réponse. Les *fous* inventent les modes, & les sages les suivent. Ne savez-vous pas bien le dire d'Aristote, *Qui advertit pauca, facile judicat?* Cela veut dire en François, de *fou* Juge brève Sentence. MASC. p. 358. Outre les *fous* à porter marotte, il y en a une infinité d'autres. IDEM. p. 455.

On appelle *Fou* de haute game, un *fou* achevé. On dit que les *fous* & les enfans prophétisent; pour dire qu'ils disent quelquefois la vérité: qu'un *fou* avise bien un sage. On dit aussi, plus on est de *fous*, & plus on rit; pour dire que le nombre des gens sert à s'exciter l'un l'autre à la joie. On dit aussi que les *fous* sont plus utiles aux sages, que les sages aux *fous*: c'est un dire de Caton l'Ancien; parceque les sages profitent des folies des autres; ce qui n'arrive pas aux *fous* à l'égard des sages.

On dit aussi en général, que les Poètes sont *fous*.

On le dit aussi des Astrologues & des Chimistes, parce que plusieurs sont bourrus, ou trop entêtés de leur art; ou parcequ'il y a quelque chaleur ou fureur dans leur génie qui leur cause quelque dérèglement d'esprit, quelque manière de vie particulière. Etre *fou* de quelque chose, c'est en être entêté; avoir une extrême passion pour quelque chose, l'aimer à l'excès.

Bannir le bel esprit de l'usage ordinaire!
Le bannir! j'en suis folle, & je veux au contraire
Qu'on le fasse briller par-tout. SAINT-EVR.

Ce mot de *fou*, selon quelques-uns, vient de *Faunulus*, diminutif de *Faunus*. Le caractère des Faunes a d'abord fait nommer *sous* & *folâtres*, ceux qui ont l'humeur trop enjouée, & ensuite ceux qui ont tout-à-fait perdu l'esprit.

Ce mot est dérivé par le Bon, Médecin, du mot Grec *φωτός*, qui signifie, *tête aiguë*, à cause que cette conformation de tête est la pire de toutes; & il soutient qu'en plusieurs lieux on disoit autrefois *fox*, au lieu de *fol* & de *fou*. Ménage le dérive de *follus*, mot de la basse Latinité, qui a été fait de *follis*, *soufflet*, à cause que la tête des *sous* est pleine de vent. Nicot est de même avis, à cause qu'on dit aussi un *éventé*, pour dire un *fou*. Du Cange ajoute que *follis* est un vieux mot François, & que *infolare* est proprement *buccam inflare*; & parceque les soufflets s'emplissent de vent, de-là vient aussi qu'on a appelé *fou* un sot, un superbe enflé de vent; d'où vient aussi qu'on a appelé, esprits *folets* des Démons qui ont le corps aérien, & qui font des *folies* & des illusions. Icquez croit que le nom de *fou*, ou *fol* a été pris de la langue des Cimbres, c'est-à-dire, de la langue qu'on parloit autrefois dans le Jutland, dans laquelle le mot *fol* signifie la même chose. Skinner le dérive de *faul*: ce mot dans la langue Tudesque, signifie *pareseux*, *négligent*, *lâche*; c'est ce que sont ordinairement les insensés.

Fou de séjour. L'Auteur des notes sur Rabelais dit qu'on appelle en Languedoc & en Dauphiné, *sous de séjour*, ceux qui sont de loisir, qui n'ont rien à faire, qui sont oisifs. *Otiosus*, *desidiosus*.

FOL, & au pluriel **FOLS**. M. le Marquis de Saint-Aubin écrit ainsi. Les Rois, dit-il, avoient des *sous* en titre d'office. A Saint-Maurice de Senlis on lit cette épitaphe: *Cy gist Tévenin de Saint-Légier, fol du Roi, notre Sire, qui trépassa le 1 Juillet, l'an de grace 1374. Priez Dieu pour l'ame de ly.* Dans les archives de Troye en Champagne, on conserve une lettre de Charles V, qui écrit aux Maire & Echevins que son fol étoit mort, & qu'ils eussent à lui en envoyer un autre suivant la coutume. Aujourd'hui on dit & on écrit *fou* & *sous*.

FOLAGE. Vieux mot. *Folie.* *Poésies du Roi de Navarre.*

FOLÂTRE. adj. m. & f. Qui à l'humeur plaisante, badine, qui aime, qui s'amuse à badiner. *Procax*, *hilaris*, *jocosus*, *jocularis*, *jocularis*. On aime dans les compagnies les personnes *folâtres*. Une humeur *folâtre*. Il est jeune & *folâtre*.

FOLÂTREMMENT. adv. Vieux mot. D'une manière *folâtre*.

L'adverbe *lascivè*, qui dans un passage de Paul Jove, ne signifie que *folâtement*, a été dans la traduction que Baillet en a faite, rendu par *brutalement*. M. de la Monnoye, sur les Jugemens des Savans.

FOLÂTREMMENT, est dans Nicot & dans Monet, non-seulement comme un adverbe, mais comme substantif.

FOLÂTRER. v. n. Faire des actions, ou avoir des enriens *folâtres*, plaisans, agréables, peu sérieux; faire de petites *folies*. *Ludere*, *jocari*, *lascivire*. Lorsque nous fûmes au lit, elles commencèrent à *folâtrer*. ABL. Il *folâtroit* devant la porte de l'Académie avec sa maîtresse. ID. Les plaisirs nonchalans *folârent* à l'entour. BOIL.

Ne renversez point l'ordre établi par l'usage.

Hé, que peut-on faire de mieux

Que de folâtrer à votre âge? DES-HOUL.

FOLÂTRERIE. f. f. Action *folâtre*, parole *folâtre*. Il fit dix mille *folâtreries*. Il n'est pas d'usage.

FOLBES. f. f. p. Filets dont on se sert aux Indes Occidentales pour la pêche de la tortue; quelques-uns les appellent *folles*, mais improprement.

FOLCELLI, ou **FOLSELLI**. Petite ville du Royaume de Barca en Barbarie. *Forcella*. Elle est sur la côte, à l'embouchure du Nachel, à dix lieues au levant de Bouandrea. On croit que *Folcelli* est le lieu de la Cyrenaïque, que l'on nommoit anciennement Erythron. MATY. Sanson l'appelle *Folcelli* dans sa carte de la Méditerranée. La carte Marine de Berthelot, Professeur d'Hydrographie à Marseille, & celle de Michelot & de Térin, Pilotes sur les Galères du Roi, écrivent aussi *Folcelli*; ainsi c'est *Folcelli* qu'il faut dire, & non pas *Forcelli*, comme Maty, & après lui Corneille.

FOLCKMARK. Voyez VOLKMARCK.

FOLEMBRAY, ou **FOLLEMBRAY**. Maison Royale de François I & de Henri II, située dans le Laonois, contrée de Picardie, à une lieue à l'occident de Couci. *Follanebraium*. Hincmar de Laon en parle dans sa lettre à Hincmar de Rheims. La Maison Royale de *Follembray* est négligée aujourd'hui. HADR. VALES. *Not. Gal. p. 95.* Corneille, *Dict. Géogr.*

FOLGIA. Petit Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, auprès de Rio Junck, au midi du cap de Méfurada entre la rivière de Saint-Paul & le Petit Dieppe.

FOLICHON, **ONNE**. adj. ou f. m. & f. *Folâtre*, badin. Esprit *folichon*, humeur *folichonne*. C'est un *folichon*, une petite *folichonne*. Il est du style familier.

FOLIE. f. f. Aliénation d'esprit, dérèglement de raison; qui nous empêche de distinguer le vrai d'avec le faux, & qui, par une agitation continuelle de l'esprit, met hors d'état celui qui en est atteint de pouvoir donner son consentement. *Stultitia*, *amentia*, *insania*.

Il y a une *folie* qui vient de la tête, & qui suppose un dérangement dans l'esprit; c'est une disgrâce humiliante, qui montre la foiblesse de l'homme, & qui inspire de la compassion, parcequ'elle n'est pas volontaire. Mais il y a une autre espèce de *folie*, qu'on peut appeller la *folie* du cœur, qui est causée par la violence des passions. Celle-là est honteuse, parceque nous sommes libres d'y résister. La *folie* achevée consiste dans le dérèglement de l'imagination, qui vient de ce que les images qu'elle présente sont si vives, que l'esprit ne distingue plus les fausses des véritables. NIC. La *folie* des vicieux n'est autre chose qu'une inconstance & une agitation continuelle de l'esprit. DAC. La *folie* de cet homme va à un excès qui fait honte à la raison humaine. SAINT-EVR. La vraie *folie* excuse tout; ce qui n'est pas un petit avantage. ABL. Cet homme a un grain de *folie* dans la tête. Il lui prend quelquefois des accès de *folie*. Ce J. C. crucifié, *folie* aux Gentils, scandale aux Juifs, portoit en cela même les marques du véritable Christ. PÉLISS. Souvent ce mot désigne une passion dominante. Un tel aime les tableaux; c'est sa *folie*. Il se ruine en bâtimens; c'est sa *folie*. Vous pourriez être laide que je ne m'en apercevrais pas; car je vous aime jusqu'à la *folie*. On dit de même la *folie* du siècle, le gout extravagant.

Chacun veut en sagesse ériger sa folie. BOIL.

FOLIE, signifie quelquefois, imprudence, témérité. C'est une *folie* de vouloir réformer le monde, une *folie* d'aller affronter les périls sans nécessité. Il a fait une *folie* de se marier.

FOLIE, signifie quelquefois une action *folâtre*, des paroles plaisantes, agréables, divertissantes. En ce sens il ne s'emploie ordinairement qu'au pluriel. On fait bien des *folies* en sa jeunesse. On a dit mille *folies* agréables dans cette conversation. Quand on a du feu dans l'imagination, & de l'agrément dans l'esprit,

on dit cent *folies*, qui égaient & qui animent les conversations les plus sérieuses. On entend de ces *folies*, qui bien loin de choquer la bienéance, partent d'un esprit poli & délicat. BOUH. Une *folie*, dite de bonne grace, fustit pour ériger en bel esprit. Id.

Il y a plusieurs maisons que le public a baptisées du nom de la *folie*, quand quelqu'un y a fait plus de dépense qu'il ne pouvoit, ou quand il a bâti de quelque manière extravagante.

A LA FOLIE, éperdument. Aimer à la *folie*.

*Le serment que l'on fait d'aimer toute sa vie,
Est toujours mal exécuté.
L'amour fut-il à la folie,
Dégénère en satiété.*

Je vous avoue que j'aime la Cour à la *folie*, & que je ne crains rien tant que de m'encanailler. *Mots à la mode.*

FOLIES D'ESPAGNE. C'est une sorte de danse où l'on danse seul, comme la sarabande. Danser les *folies* d'Espagne. Chanter sur l'air des *folies* d'Espagne.

On dit proverbialement, la sagesse du monde n'est que *folie* devant Dieu. Les plus courtes *folies* sont toujours les meilleures. On dit que parler tout seul est un signe de *folie*. On dit aussi qu'une personne n'a jamais fait *folie* de son corps, pour dire qu'elle a vécu chastement.

FOLIER, v. a. & n. Vieux terme qui se trouve dans les Coutumes; il signifie *railler, badiner, folâtrer. Ridere, irridere, nugari*. De *folier* ne fait on droet à la paeroze, mes si mauvas home, ou mauvas feme *folie* prud'hom, ou prudefeme, &c. ANC. COUT. DE BERRI. Il signifie aussi *errer, se tromper. Errare*. Se li arbitres *foloie* a donner se sentence, &c. DES FONTAINES. M. De Laurière explique ces mots par ceux-ci, *si arbiter erraverit in sententia dicenda*. Le mot de *foloie* ne vient pas de *folier*, mais de *foloier*; & ces deux mots sont aussi différens que *plier* & *ployer*.

Galli inquit, quand on aura bien *folié*, il se faudra retraire. Névizan, *Liv. I, n. 25 vers la fin*. Cette citation fait voir que c'est un des plus vieux termes de notre langue. Son abolition me fait peine; il étoit expressif. On le trouve dans Nicot & dans le Grand Dict. Fr. Lat. in-4°. Paris 1618. Il est aussi dans le Dictionnaire des Arts, de même que *foller*, qui a une signification semblable.

FOLIÉ, ÉE. adj. C'est un terme de Chimie dont on ne se sert guère qu'il ne soit précédé de *tartre*. Le tartre *folié* est du tartre préparé avec du vinaigre distillé. On l'appelle *folié*, à cause que cela le réduit en petites feuilles. La terre *foliée* de tartre, c'est l'alkali de ce mixte, imbreigné d'esprit de vinaigre & d'esprit de vin; ce qui forme un dissolvant salin & sulfureux, propre à étendre les souffres de l'or & des autres métaux. AC. DES SC. 1713. *Terre foliée. Foliata terra*. Soufre parfaitement préparé par la dépuracion & la déalbatation. *Théat. Chim. vol. IV, p. 720*. Le sel essentiel de tartre, & l'*arcanum terra foliata tartari* des Chimistes sont aujourd'hui la même chose que le tartre régénéré, quoique par les éloges qu'ils en font, il paroisse qu'ils ne seroient pas fâchés de nous faire croire le contraire. *Dict. de James*.

FOLIGNI. *Fulginium, Fulginia, Fullinium*. Quelques-uns disent comme les Italiens, *Foligno*, ou *Fuligno*; nous disons *Foligni* en notre langue. C'est une ancienne ville de l'État de l'Eglise, dans le Duché de Spolète, sur le Topino, entre Spolète & Assise. L'Evêque de *Foligni* est suffragant du saint Siège. Les Confitures de *Foligni* sont fort estimées. La bienheureuse Angèle de *Foligni*. Elle est inconsidérément qualifiée Vierge dans les additions d'Ufuard. *Long. 30 d. 18 min. lat. 42 d. 55 m.*

FOLILET. f. m. Terme de Vénèrie. Les *Folilets* sont ce qu'on lève le long des épaules d'un cerf après qu'il est dépouillé. SALNOVE. *Armus cervi. Armus cervinus*.

FOLIO. f. m. Mot italien, ou emprunté du Latin, qui

signifie feuillet. On dit, *folio recto*; pour dire, la première page d'un feuillet: *folio verso*, le revers, ou la seconde page du feuillet. Ces mots sont aussi en usage parmi les teneurs de livres.

FOLIO, se dit dans l'Imprimerie du chiffre numéral qu'on met au haut de chaque page.

On appelle un livre *in-folio*, ou simplement un *in-folio*, un livre dont les feuilles ne sont pliées qu'en deux. Un grand *in-folio*, dont le papier est grand. Un petit *in-folio*, quand le papier est petit.

*Le Dieu du goût & du génie
A rarement eu la manie
Des honneurs de l'in-folio.*

FOLIO-CHIROSE. Drogue médicinale, qui se prépare à la Chine. Elle est d'un très-bon débit au Japon.

FOLIOLE. f. f. Terme de Botanique. *Foliolum*. Petite feuille dont l'assemblage forme les feuilles. Ce sont les petites feuilles qui font partie des feuilles composées. Ces *folioles* ont de courts pédicules qui s'implantent dans un pédicule commun. Voyez FEUILLE.

FOLIOT. f. m. Terme de Serrurier. C'est une partie des ressorts d'une serrure.

FOLIOT. Terme d'Horlogerie. Il paroît par une pièce de Froissart, intitulée l'*Horloge amoureuse*, qu'au lieu du pendule & du balancier qui n'étoient point inventés du temps de ce Poète, les horloges avoient une pièce nommée *foliot*, qui portoit deux petits poids appelés *Régules*, dont l'usage étoit de faire avancer ou retarder l'horloge, à mesure qu'on les approchoit, ou qu'on les éloignoit du centre du *foliot*. *Bibliot. Fr. t. IX*.

FOLIT. Castel *folit*, Castel *folit*, ou Castel-feuillette. Bourg ou petite ville d'Espagne en Catalogne. *Castell-follitum*. On croit que *Castell-follit* est l'ancienne *Ego-sa*, petite ville de Castellans. *Castell-follit* est situé sur la rivière de Fluvia, entre Gironne & Campredon. Il est sur une hauteur.

FOLIUM INDICUM. f. m. Feuille d'un grand arbre qui croît au pays de Cambaïe, & en plusieurs autres endroits des Indes. On l'appelle autrement *feuille d'Inde*, ou *malabatum*. Voyez FEUILLE D'INDE.

FOLKER. Petite ville de Suède. *Folkera*. *Folker* est situé dans la Gestricie, sur la rivière de Dalecarle, environ à dix lieues d'Arosio, du côté du nord.

FOLLE. f. f. Nom d'un filet à prendre du poisson, & principalement des tortues. La *folle* a quatre-vingts ou cent brasses de long, & deux ou trois de large, ou de hauteur. Les mailles ont huit ou neuf pouces en carré. On met du liège en haut & du plomb en bas, & on en barre une anse de la mer. Les *tortues* qui ne voient pas ce filet, parcequ'on le teint en rouge, venant pour faire leurs œufs à terre, trouvent la *folle*. Elles passent la tête ou une patte dans les mailles, & s'y embarrassent. Le P. LABAT.

FOLLE, ou FULLE. f. f. Petite monnoie d'Egypte. Voyez FULLE.

FOLLE ENCHÈRE. Voyez ENCHÈRE, & sous le mot FOL.

FOLLE FEMME. C'est ainsi qu'on appelloit autrefois les femmes débauchées, les courtisanes, les femmes de mauvaise vie. *Meretrix*. S. Louis défendit que les *folles femmes* eussent des maisons à faire leur péché. ANON. *Vie de S. Louis*.

FOLLE. Pièces *folles*. Voyez au mot FOU.

FOLLEMENT. adv. D'une manière folle, extravagante ou déraisonnable. *Stultè, insanè*. Il a entrepris un tel dessein *follement*. Il s'est *follement* engagé dans cette affaire. MOL. Un Poète *follement* pompeux. BOIL.

On le dit au Palais avec cette formule. Le Juge a été déclaré *follement* intimé. *Prater jus & equum*.

FOLLER. v. n. Vieux mot, qui signifie faire le fou, passer le temps.

FOLLES. f. f. *Retia majora*. Voyez FOLLE.

Les Portugais appellent aussi *folles*, une sorte de fruits qui vient au pays des Noirs dans les saisons pluvieuses. Il ressemble fort aux oranges en couleur &

en grosseur; mais le suc en est plus aigre, & l'écorce bien plus dure.

FOLLET, ETTE. adj. Diminutif de *fou*. Qui est un peu fou ou gaillard. Il est badin, gaillard & *follet*. Cette fille est enjouée & *follette*. Ce terme n'est en usage que dans la conversation familière & dans de petites chansons.

FOLLET, ETTE. adj. Diminutif. Un peu fou, qui s'amuse par gaieté à de petites badineries. *Jocabundus, jocular*. Il est *follet*, elle est *follette*. C'est l'esprit le plus *follet* du monde. Il est d'usage dans la conversation & dans le style badin.

On appelle esprit *follet*, ou simplement un *follet*, un esprit, une sorte de lutin, qui, suivant le préjugé populaire, s'amuse, sans faire de mal, à faire plusieurs petits tours, à panser les chevaux, à tirer les rideaux & la couverture du lit, &c. Voyez **ESPRIT**.

On appelle poil *follet*, (*lanugo*) la barbe qui commence à poindre aux jeunes gens, le poil délié qui vient sur le reste du corps, le duvet ou la petite plume des oiseaux.

Vent *follet*, est une certaine agitation de l'air qui le fait tourner spiralement.

On appelle feu *follet*, (*ignis fatuus*) certaine exhalaison onctueuse qui s'enflamme dans l'air, comme sur les cordages des navires, qu'on appelle autrement le *feu de saint Elme*; sur les cheveux, comme celui dont il est parlé au second livre de l'Énéide.

*Tactuque innoxia molli,
Lambere flamma comas, & circum tempora pasci.*

On appelle aussi *follet*, certain météore qu'on nomme autrement un *ardent*, qui est une pareille exhalaison enflammée qu'on voit en été en des lieux marécageux, qui luit comme une chandelle.

En parlant d'un ouvrage rempli de faux-brillans, on dit que ce n'est qu'un feu *follet*.

FOLLET. f. m. On faisoit autrefois une quête le premier jour de l'an dans plusieurs Diocèses du Royaume, pour les cierges de l'Eglise. C'étoient de jeunes garçons & de jeunes filles qui la faisoient dans les Eglises en dansant. Ils se choisissent un chef qu'ils appeloient leur *Follet*. THIERS, *Tr. des jeux*.

Il y en a qui dérivent le mot de *follet* de *faunuletus*, diminutif de *faunus*. Voyez **FOL**.

FOLLETTE. Plante. Voyez **ARROCHE**.

FOLLETTE. f. f. Dans l'histoire des modes. Sorte de fichu à la mode, *Mercur de France 1722*, où un Poète, en parlant de l'amour-propre, dit, avec autant d'agrément que de vérité,

*C'est cet amour victorieux,
Qui ne trouve point de rebelle :
C'est lui qui fascine les yeux,
Qui fait d'une laide une belle ;
Et qui toujours flatteur, n'est jamais ennuyeux :
Il amuse, il enchante une jeune coquette ;
Il place ses rubans, & lui choisit des fleurs.
C'est lui qui pare sa toilette :
C'est lui qui sur son sein arrange sa follette.
Elle approuve ses soins, se livre à ses douceurs.*

Les *follettes* sont faites avec des bandes de toile blanche filée, de taffetas, effrangées & tortillées. On en voit de gaze brodée en or, en argent & en soie. On en fait aussi avec des franges de toutes couleurs. *Mercur de Mai 1726*.

FOLLETTE, est aussi le nom sous lequel sont connus à Paris les rhumes épidémiques, qui, en 1732 & 1733, parcoururent, non-seulement l'Europe, mais encore la Jamaïque, le Pérou, le Mexique, &c. *Journ. des Sav. Nov. 1736*. Ces rhumes étoient accompagnés d'une fièvre qui donnoit à la tête, & faisoit tomber dans une espèce de délire. C'est de là que lui vint le nom de *follette*. On disoit tout court la *follette*, & non pas la fièvre *follette*. Il a la *follette*. La *follette* la prit. Il est détenu au lir par la *follette*.

FOLLICULE. f. m. Terme d'Anatomic. *Follis*,

folliculus. On appelle ainsi toute membrane qui renferme une cavité; d'où part un conduit excrétoire. Les glandes par cette raison sont nommées *follicules*.

FOLLICULE, en Botanique, est cette enveloppe légère, ou cette bourse membraneuse, sous laquelle sont contenues les graines ou semences des plantes. *Diç. de James. Folliculus*. Telles sont les vésicules du colutea & de l'alkengi.

FOLLICULES DE SÉNÉ. Ce sont les gouffes qui renferme la graine ou semence du séné. On les estime plus purgatives que le séné même.

FOLOYANCE. f. f. Ce mot, dans son origine, signifie égarement. *Aberratio, deerratio*. On l'a dit autrefois pour *folie*, (*Insania, stultitia*,) parceque la folie est un égarement de raison.

FOLOYER. Ce verbe, qui étoit autrefois en usage, signifie s'égarer. *Aberrare, deviare*.

FOLOYER, plus ancien que *folier* & *foller*, a le même sens dans le Roman de la Rose:

*Le Dieu qui te fait foloyer,
Sait-il ses gens si bien payer?*

F O M.

FOMAHANT. f. m. Terme d'Astronomie. C'est le nom d'une étoile qui est dans la bouche du poisson austral. On écrit aussi *Fomahaut* & *Fomalhaut*.

FOMENTATION. f. f. Remède liquide qu'on applique sur quelque partie malade. *Fotus, fomentum, fomentatio*. Il y a des *fomentations simples* & de *composées*. Les *fomentations simples* se font avec de l'eau tiède, du lait, de l'huile, de l'oxycrat, ou avec quelque autre liqueur semblable. Les *fomentations composées* sont des décoctions de racines, de feuilles de fleurs; de semences, &c. qu'on fait dans l'eau simple, ou dans quelqu'autre liqueur convenable: on y ajoute quelquefois des sels; des axonges, des huiles, &c. Pour s'en servir, on y trempe des linges, & on les étend chaudement sur les parties malades. On fait des *fomentations* d'une autre sorte: on enferme les médicamens qu'on veut dans des sachets de toile, & après les avoir fait bouillir, on les applique. On en fait encore qu'on appelle *fomentations sèches*; ce sont des sachets dans lesquels on enferme aussi quelques médicamens, mais on ne les fait point bouillir: on les arrose quelquefois d'un peu de vin ou d'eau-de-vie. On a donné aux *fomentations* le nom de *bains locaux*, parcequ'étant appliqués sur l'endroit malade, elles y font un effet approchant de celui que le bain ou le demi-bain peuvent faire à plusieurs parties du corps à la fois. On emploie les *fomentations* pour ramollir, résoudre; rafraîchir, calmer, fortifier, resserrer, & pour plusieurs autres usages.

FOMENTER. v. a. Terme de Médecine. Appliquer une fomentation sur une partie malade. *Fovere, recreare fomentis*.

FOMENTER, signifie aussi entretenir, faire durer. Il y a des Charlatans qui *fomentent* le mal, au-lieu de le guérir. Dans ce sens, il se dit toujours en mauvaise part.

FOMENTER se dit dans le même sens, & au figuré, des choses qui regardent la société civile, & s'emploie en bonne & mauvaise part, plus communément dans un sens odieux. *Fomenter* la paix, la concorde. *Fomenter* une sédition, une faction. Les procès *fomentent* la division dans les familles. Les esprits factieux *fomentent* la division dans un Etat.

FOMENTÉ, ÉE. part.

FOMILLAN. Bourg ou village de la Province de Tralos-Montés en Portugal. *Fomillanum*. Il est dans le territoire de Chiâves aux confins de la Galice, & on le prend pour la petite ville de l'Espagne Tarragonoise, que les Anciens nommoient *Forum Bibalorum*. MATY & HOFFMAN, d'après *Moletius*.

F O N.

FONÇAILLES. f. f. pl. Se dit d'un lit. Ce sont les pièces qui portent la paillasse.

FONCALDE. Abbaye du Languedoc en France. *Fons Calidus*. Elle est de l'Ordre des Prémontrés, dans le Diocèse de Saint-Pons de Tomières, selon quelques-uns; & dans celui de Narbonne, selon d'autres. **CORN.**

FONCEAU. f. m. Le bout d'une embouchure de cheval faite à canon. **POMEY.**

FONCÉE. f. f. Terme d'ouvriers qui tirent l'ardoise. La *foncée* est un creux qu'on fait dans une pierre ou carrière, lorsqu'on en tire l'ardoise. La *foncée* a neuf ou dix pieds de profondeur. Faire des *foncées*.

FONCER. v. a. Payer, fournir, déboursier. *Præbere sumptum*. Pomey & autres écrivent *fonser*. Ce Tuteur n'a rien reçu; cependant il a toujours *foncé* pour l'entretien de ses mineurs. Ce mot n'a guère d'usage que dans la phrase proverbiale qui suit.

On dit proverbialement, *Foncer à l'appointement*; pour dire, fournir aux dépenses nécessaires. C'est une partie secrète qui a *foncé* à l'appointement de ce procès. Cette femme fait grande dépense; mais c'est son galant qui *fonce* à l'appointement.

FONCER. v. a. Ce mot se dit au propre, & signifie mettre un fond. *Fundo munire*. *Foncer* un tonneau, une cuve, &c. Terme de Tonnelier.

Les Boisseliers disent aussi *foncer* un sceau. Le vrai mot pour les uns & les autres est, enfoncer.

FONCER, parmi les Pâtisiers, c'est préparer un morceau de pâte, pour faire le fond d'une pièce de pâtisserie.

FONCER LA SOIE. Terme de fabrique de gaze. C'est faire baisser la soie après qu'elle a été levée pour y lancer la navette. L'instrument qui sert à cet usage s'appelle le Pas dur; le bâton rond y sert aussi.

FONCER. v. n. *Foncer* sur l'ennemi, pour fondre, donner sur l'ennemi, n'est pas François. C'est une expression populaire.

FONCÉ, ÉE. adj. Qui a un grand fonds d'argent. *Nummosus, bene nummatus, pecuniosus*. Ce Banquier, ce Marchand est bien *foncé*; il ne fera pas banqueroute. On le dit au figuré, d'un homme profond en quelque science. Il est difficile à déferer sur la controverse; car il est bien *foncé*. Expression du discours familier.

FONCÉ, se dit aussi des couleurs, quand elles sont fort chargées. Un rouge *foncé* tirant sur le brun. Vert *foncé*. Dans ces occasions, où *foncé* se dit des couleurs, il est contraire à *vif, clair, éclatant*, on peut l'exprimer par ce mot, *subobscurus*, & peut-être par celui de *saturo colore infectus*, qui signifie aussi ce qu'on appelle *gros*, un *gros rouge*, &c.

FONCET. f. f. C'est le plus grand des bateaux qui servent à naviger sur les rivières. *Navigium majus fluviale*. Il en vient de Normandie & de Picardie sur la Seine & l'Oise, en remontant jusqu'aux ponts de Paris. Il y a des *foncets* qui ont jusqu'à 27 toises entre chef & quille; c'est-à-dire, plus de longueur que les plus grands vaisseaux de l'Océan, qui n'en ont que 22 ou 23. Ils consomment jusques à 2200 pièces de bois mises en œuvre, & réduites selon les usages de charpenterie.

FONCET, ou **FOND-SEC**, terme de Serrurier, est une plaque de fer qui sert de couverture aux rateaux & autres pièces de la serrure dans lesquelles tourne la clef.

FONCIER, ÈRE. adj. Terme de Jurisprudence, qui signifie inhérent à un fonds, qui concerne le fonds; comme une charge ou une rente assignée sur un fonds, & qui n'est point rachetable. *Quod ad fundum pertinet*. Une charge ou rente foncière. *Vestigal quotannis pendendum fundi domino*. Les cens & rentes dus au Seigneur sont des charges *foncières*. La rente *foncière* est celle qui est due par un bail à rente, provenant de l'aliénation du fonds; comme quand l'héritage est vendu à la charge de payer une certaine rente annuelle.

On appelle aussi, Seigneur *foncier*, le Seigneur ou propriétaire du fonds, celui à qui la rente est due. *Seigneurie foncière*. Cependant un habile homme

prétend que ce mot ne peut signifier propriétaire de fonds, comme en tirant son origine. Car il n'est point accoutumé qu'un nom dérivé d'un positif (il veut dire d'un substantif) soit pris en signification de propriétaire de la chose signifiée par ce positif, comme *Chevalier* qui est dit de *cheval*, n'a onc signifié propriétaire d'un cheval, ni *bouvier* d'un bœuf, ni *muletier* d'un mulet, ni *forestier* d'une forêt, ni *charretier* d'une charrette, ni *libraire* d'un livre: mais comme de *donatarius* est appelé celui à qui on donne; *mandatarius*, celui à qui on mande; *commodatarius*, celui à qui on prête; *soldoyer* anciennement pour soldat, à cause qu'on lui paie soude; *censier* à qui on paie *cens*; ainsi *foncier* est appelé celui auquel on fait quelque prestation, laquelle est dite *functio* en la loi *Si prudentes*, ff. de *usufr.* & chez les anciens Auteurs, & *fusio* en la loi 17, au même titre. A quoi se rapporte la loi dernière du Code Théodosien, *De Indulgent. debit.* De l'un ou l'autre desquels noms, ou des verbes d'où ils procèdent, est venu le nom de *foncier*, & celui de *fons* tant fréquenté en matières de finances, où l'on dit coutumièrement, qu'il y a *fons*, ou au contraire, pour signifier paie, ou de quoi payer. Et *foncier*, (aujourd'hui *foncer*) signifie payer. **CHRIST. BÉRAULT**, des *droits de tiers & danger, grurie & grairie*.

Il y a aussi une Justice *foncière*, qui est une Jurisdiction qui appartient au Seigneur bailleur de fonds. Elle est la moindre de toutes, & c'est la même chose que *Basse-Justice*. Nicot l'appelle *jurisdictio inermis*.

On appelle Seigneur *très-foncier*, ou, comme écrit Nicot, *tréfoncier*, le propriétaire du fonds, quoiqu'il n'ait pas la Justice. Nicot ajoute que ce mot a lieu en cas de roture. De dite que ce mot soit composé de *trois* ou de *ter*, & de *foncier* pour induire propriété, il n'y auroit pas de raison. Car si on le déduit de *trois*, comme en *trepied & tremois*, elle ne peut s'y rapporter. Si de *ter*, comme en *très-puissant & très-riche*, non plus, parce que cette diction est prise en signification de moult (beaucoup) comme les Grecs disoient *τετράκις*, telle signification de *ter* ne peut convenir au mot *foncier*, pour signifier propriétaire de fonds, *quasi maxime fundarium dicas*; comme a estimé Du Moulin; ni à celui de *fons* aussi, parce qu'on ne peut être propriétaire plus ou moins, ni d'un fonds plus ou moins fonds qu'un autre. Le même Auteur croit encore qu'on peut déduire *tréfoncier* de *pressè fundarius*; chose difficile à comprendre.

Nous disons donc que le mot *tréfons* a été corrompu & abrégé de *tributum*; & de *tréfons* est venu celui de *tréfoncier*: *lei*, comme il se fait souvent, changé en *e*, & le *b* prononcé comme l'*v* consonnant changé en *f*, lettre ayant presque même son, comme *εἰβερος*, *saire*, de *sibilare*, *siffler*, de *blandiri*, *flatter*, l'*u* prononcé par *ou*, un *n* muet ajouté comme de *suus*, *son*, & une *s* muette au bout, pour dénoter que le son de cette dernière syllabe étoit long. Ainsi *tréfoncier* est celui auquel est dû tribut, ou *tréfons*, comme nous avons dit de *foncier*. Lequel nom de *tréfons* est commun à tous cens, rentes, ou prestations, étant dit à *tribuendo*. Pourquoi tous ceux auxquels est dû tribut ou redevance sur aucun héritage, sont nommés *tréfonciers* en plusieurs Coutumes de France, jaçoit que l'héritage ait passé par plusieurs mains, chaque cédant ayant stipulé cens. Et ce même nom de *tréfons* est communiqué à l'héritage qui y est affecté. **BÉRAULT**, des *droits de tiers & dangers*, &c.

FONCIER, signifie aussi, qui a de l'habileté, de la science dans son métier. Vous trouverez des Avocats plus éloquentes; mais vous n'en trouverez pas un plus *foncier*. Expression peu usitée.

FONCIÈRE. f. f. Terme des Ouvriers qui tirent l'ardoise; c'est la couche, le lit de l'ardoise, ce qu'on appelle *banc* dans les carrières de pierres de taille. *Stratum*. Il est ordonné que l'ardoise sera tirée de la troisième *foncière* de chaque mine.

FONCIÈREMENT. adv. Il signifie à *fond*, & est opposé

posé à *superficiellement*. C'est un savant homme, il est *foncièrement* habile. Il signifie aussi, dans le *fond*, comme en cet exemple : Je crois les femmes plus sages & *foncièrement* plus vertueuses que les hommes. *De l'usage des Romains.*

FONCOMBAUD. Bourg ou village de France. *Fons Gombaldi* en Latin. *Foncombaud* est dans le Berri, sur la Creuse, à dix lieues au-dessous du Blanc en Berri. L'Abbaye de *Foncombaud* est de l'Ordre de S. Benoît.

FONCTION. f. f. L'action de l'agent qui fait la chose à laquelle il est destiné, ou obligé. *Munus, functio.*

☞ Dans l'économie animale on appelle aussi *fonctions*, les actions des différens organes exécutées d'une manière conforme aux vues de l'Auteur de la nature, qui a destiné ces organes à tels & tels usages : en sorte que ces parties font bien leurs *fonctions*, lorsqu'elles font ce qu'elles doivent, en conséquence de leur destination, de leur structure & de leur position, dans l'état de santé. Quand le foie, l'estomac, &c. font bien leurs *fonctions*, tout va bien. Cet homme fait bien ses *fonctions* ; il boit, il mange, il digère, il dort, &c. comme doit faire un homme qui se porte bien.

FONCTION, se dit en choses morales, en parlant des actes, des devoirs, des occupations où l'on est engagé. C'est un Magistrat qui fait bien toutes les *fonctions* de sa charge, qui s'acquitte des devoirs auxquels sa charge l'oblige. Quand un Bailli est interdit, c'est son Lieutenant qui fait sa *fonction*. Il y a des gens laborieux sur lesquels les Princes se déchargent des plus grossières *fonctions* de la Royauté. **BAL.** Il faut distinguer entre les *fonctions*, & les actions de l'Ambassadeur; les unes ont rapport à son caractère, & les autres à sa personne. **WICQ.** Après que l'Ambassadeur a bien joué son rôle dans les *fonctions* de son caractère, il doit faire l'honnête homme, lorsqu'il ne joue plus la comédie. **ID.**

FONCTION, signifie aussi, une simple commission ou ordre qu'on exécute. Ce Sergent avoit ordre de saisir en cette maison : dès qu'il eut fait sa *fonction*, il se retira.

RECEVOIR FONCTION. C'est quand une chose se rend par une autre de même genre ; comme si l'on a prêté du blé, & que l'on rende du blé ; ce blé rendu fait *fonction* du blé prêté.

FOND. f. m. *Fundus* ou *Fundum*. Vaugelas fait un long discours pour montrer que *fond* & *fonds* sont deux choses différentes, que l'on confond mal-à-propos ; parceque l'un signifie une portion de terre, & l'autre la partie la plus basse de ce qui contient, ou peut contenir quelque chose. Cette observation paroît fautive à bien des gens, qui disent indifféremment *fond* & *fonds*, suivant l'autorité de Ménage & de Cornaille. Cependant, comme l'Académie ne les confond nullement, puisqu'elle fait une colonne du mot de *fond*, & une autre de celui de *fonds*, on pourroit bien s'en tenir à cette décision de Vaugelas ; d'autant plus que Furetière lui-même avoit déjà pris ce parti, comme on peut le voir en suivant son ordre alphabétique. C'est donc en nous y assujétissant aussi, que nous dirons que *Fond* signifie, la partie basse des corps qui ont trois dimensions. Il y a des endroits dans la mer où l'on ne trouve point de *fond*. Le *fond* de cette rivière est tantôt sablonneux, tantôt ce n'est que de la vase. Les maisons bâties dans un *fond* sont mal saines. Un abyme sans *fond*. Voilà le *fond* d'un tonneau, du panier, du sac, &c. Il faut mettre un autre *fond* à ce tonneau, à ce sceau.

Les Astronomes appellent *fond du ciel*, le point opposé de l'Ecliptique où elle se trouve coupée par le Méridien au-dessous de l'Horizon, *imum cali punctum* : comme ils appellent *point culminant* ou *sommet du ciel*, le point de l'Ecliptique où elle se trouve coupée par le Méridien au-dessus de l'Horizon.

FOND, signifie aussi l'extrémité d'un lieu étendu en longueur, du moins à l'égard de la vue qui n'y peut pénétrer ce qu'il y a de plus retiré du commerce dans

Tome IV.

un lieu, dans un pays. Le *fond* d'une allée, d'un bois, d'un pays, d'une Province, &c. Combien y en a-t-il, qui, s'étant retirés dans le *fond* de la solitude y auroient fait naufrage ? **AB DE LA TR.** Dans cette dernière phrase le mot de *fond* a une signification physique & morale, naturelle & figurée en même-temps, de même que dans celle qui suit, qui est du même Auteur. C'est dans la séparation du monde, & dans le *fond* des cloîtres, qu'on peut réformer ses mœurs.

On renvoie un Savant dans le *fond* d'un Collège. **BOIL.**

FOND, se dit aussi de ce qui sert de base & de fondement à quelque chose, & de ce qui paroît, ou est en effet, la partie la plus basse sur laquelle une autre est posée. Le *fond* d'un tableau est ce qu'on appelle aussi le *champ*, ou le derrière du tableau, qui en est la partie la plus obscure ; c'est aussi ce qui est derrière les objets en particulier ; & l'on dit qu'une draperie fait *fond* à un bras, qu'une terrasse fait *fond* à une figure, ou un ciel à un arbre ; pour dire, que l'une de ces choses est peinte sur les autres. Une superbe tapisserie servoit de *fond* à une infinité de tableaux ornés de bordures. **FEL.**

☞ **FOND & CHAMP** ne sont pas absolument synonymes. On dit des *fonds* blancs, un *fond* brun, & l'on ne dit pas un *champ* blanc, des *champs* bruns. Quelques Peintres, & sur-tout les Vénitiens, ont préféré de peindre sur des *fonds* blancs, persuadés que les couleurs s'y conserveroient plus pures. On dit, une terrasse fait *fond* à une figure ; une figure sert de *fond* à une autre. **M.** Depiles prétend qu'en parlant des objets particuliers, il est mieux d'employer ce mot, que celui de *champ*. La bile mêlée avec le sang, forme dans le cerveau une espèce de glace polie & luisante, à laquelle la mélancolie sert comme de *fond*. **BOUH.**

☞ **FOND,** en parlant d'étoffes, signifie la première ou la plus basse tissure sur laquelle on fait quelque fleur ou quelque nouvel ouvrage. Un velours à *fond* d'or, à *fond* d'argent. On le dit aussi de l'étoffe sur laquelle on ajoute quelque broderie. Broderie sur un *fond* de satin. Le *fond* du damas est de taffetas, & les fleurs sont de satin. Ce mot conserve ici le même sens qu'en peinture, & signifie ce qui sert de base, de fondement.

On appelle aussi, *fond* de miroir, le derrière du miroir.

FOND, signifie quelquefois absolument, profondeur. Ce haut-de-chaussés n'a pas assez de *fond* ; il lui faut donner du *fond* davantage.

FOND, se dit en termes d'Anatomie, de la partie interne, basse, de quelques cavités qui sont dans le corps. Le *fond* de la matrice est son propre corps, & la principale partie, pour laquelle toutes les autres sont faites ; elle est plus ample, plus large, & plus élevée que les autres. **DIONIS.** Le *fond* de la vessie est la partie la plus ample & la plus propre à contenir l'urine. Aux hommes il est placé sur le rectum, & aux femmes sur la matrice ; il est d'une grandeur & d'une largeur raisonnable ; il s'étrécit peu à peu, & vient se terminer au col. **ID.** Le *fond* de la vésicule du fiel est rond, & placé en la partie inférieure du foie, lorsqu'il est dans sa situation naturelle. Ce *fond* est teint de la couleur de la bile qu'il contient. **ID.** Le *fond* du ventricule est sa partie ronde & charnue, qui est entre les deux orifices, c'est l'endroit où est le magasin du boire & du manger, & où se fait la digestion des alimens. Ce *fond* s'étend & se resserre à proportion des alimens qu'il reçoit. Il est unique, & s'il s'est trouvé quelquefois séparé en deux, cela est rare, & contre nature. **ID.**

FOND, se dit au jeu d'Hombre en cette phrase, aller à *fond* ; c'est-à-dire, écarter, & remplacer son écart par autant de cartes qu'on prend dans le talon. *Je vais à fond* avec quatre matadors. *Je suis allé à fond* avec quatre matadors cinquièmes, mais il ne m'est rien rentré.

On appelle un fossé à *fond* de cuve, un fossé sec & écarté de deux côtés.

D d

On dit aussi, déjeuner à *fond* de cuve; pour dire, faire un ample déjeuner. Expression familière & figurée.

On dit en Architecture, bâtir de *fond* en comble, démolir de *fond* en comble. *Funditus*. Pour dire, depuis les fondemens jusqu'à la couverture. Ce sens s'étend aussi au figuré, quand on dit qu'une chose est ruinée de *fond* en comble; pour dire, entièrement. On appelle *fond d'ornemens*, le champ où l'on taille des ornemens, comme armes, chiffres, &c.

En termes de Marine, on appelle *fond* de cale, la partie la plus basse du vaisseau, où l'on met les marchandises. On dit, couler à *fond*, soit lorsque le vaisseau s'entrouvre lui-même, soit lorsqu'on l'ouvre à coups de canon. Cependant il vaut mieux dire, comme le P. Hoste l'a remarqué, couler bas dans la signification neutre, en parlant d'un vaisseau, qui s'étant rempli d'eau, s'enfonce dans la mer; & couler à *fond*, dans la signification active, en parlant des grandes ouvertures qu'on fait dans le corps d'un vaisseau, en sorte qu'il se remplit d'eau & s'enfonce. Prendre *fond*, c'est jeter des ancrs, qui s'attachent, s'accrochent au *fond* de la mer. L'orin, qui par mégarde étoit encore amarré sur le bord, l'ayant empêché de prendre *fond*. FRÉZIER. Nous fondâmes sans trouver *fond*. *Id.* Un bon *fond*, pour dire, un bon ancrage. Un *fond* de pré, est un *fond* de l'eau où il y a de l'herbe. *Fond* *vasart*, est un *fond* où il y a de la vase. Haut *fond*, est celui qui s'approche de la surface de l'eau. FRÉZIER. *Fond* de cours ou curé, se dit lorsque le *fond* de la mer est net de vase & de sable fin. Bon *fond*, mauvais *fond*, *fond* plein de rochers, *fond* de sable, de vase, de coquillage, &c. *Fond* de bonne tenue, est un *fond* excellent pour l'ancrage, où les vaisseaux peuvent arrer. Le vaisseau arrer, laboure, chasse sur son ancre, ou a perdu *fond*. Il faut jeter la sonde pour connoître la nature du *fond*. Il faut plus de *fond* pour les vaisseaux ronds, tels que sont ceux de la Méditerranée, & moins pour ceux qui ont la carène longue & plate, tels que ceux de l'Océan. Point de *fond*, est une manière de parler; pour dire, qu'on ne trouve point de *fond* avec la sonde. On dit aussi, donner *fond*, pour dire, ancrer. Le vaisseau pressé par la violence du vent, & par la nécessité de se radouber, vint donner *fond* à Spalatro. LA GUIE. On dit encore les *fonds* des voiles. Larguer les gascettes des *fonds* de misaine, laisser tomber les *fonds*, affaler les *fonds*, & les cargueboulines, carguer les *fonds*, &c.

FOND, se dit aussi d'une partie de certains meubles. Le *fond* d'une chaise est la partie où l'on s'assied, & l'étoffe ou la tapisserie qu'on met dessus. Le *fond* d'un carosse est la partie qui est opposée à la glace qui est sur le devant. On dit un carosse à deux *fonds*, lorsque le siège qui est sur le devant, est égal à celui qui est sur le derrière.

FOND D'AFFÛT. C'est un assemblage de petits madriers dont le *fond* de l'affût d'un canon de vaisseau est composé.

FOND se dit figurément des choses qui sont au-dessus de la portée de l'esprit humain, des affaires compliquées, des questions fort embrouillées. Les mystères sont une mer qui n'a ni *fond* ni rive. C'est une affaire qui n'a ni *fond* ni rive.

On le dit de même de ce qu'il y a de plus caché, de plus intérieur dans l'esprit & dans le cœur. Dieu seul connoît le *fond* des cœurs. Vous m'avez fait Chrétien en apparence; mais vous avez relégué dans le *fond* de mon cœur les sentimens de ma Religion. G. G. Il n'y a de bonnes prières que celles qui se font du *fond* du cœur; c'est-à-dire, avec sincérité, avec affection. Les femmes ne songent qu'à plaire, & la coquetterie est le *fond* de leur humeur. COM.

Et tel en vous lisant admire chaque trait,
Qui dans le fond de l'ame & vous craint & vous hait.
BOIL.

Si je veux de ma mort laisser quelque vengeur,
Je ne le cherche, ingrat, qu'au fond de votre cœur. RAC.

On le dit aussi de ce qui fait le nœud de la diffi-

culté, le sujet de la contestation dans les questions & dans les affaires, & de ce qu'il y a de plus essentiel dans les Sciences & dans les Arts. *Nodus, cardo rei, quod precipuum est*. Ce Rapporteur a bien pénétré dans le *fond* de cette affaire. Il travaille à faire connoître le *fond* de l'art qu'il traite. PORT-R. Rien n'est si ordinaire que la paresse d'examiner le *fond* des affaires, & une impatience déréglée de les terminer à quelque prix que ce soit. S. RÉAL.

FOND, en termes de Palais, se dit par opposition à *forme*. L'on dit en ce sens que la *forme* emporte le *fond*. La maxime directement contraire, devoit être véritable. Voyez FORME.

On dit en proverbe, qu'il ne faut point qu'on sache le *fond* de notre bourse; pour dire, qu'on sache ce que nous avons de bien. On dit d'une affaire, qu'il faut voir le *fond* du sac; pour dire, en examiner toutes les circonstances, voir jusqu'à la dernière pièce.

A FOND. adv. Pleinement, parfaitement, en pénétrant jusqu'au *fond*. *Penitus, planè*. Il possède de cette science à *fond*. Il nous a parlé de cette science à *fond*. On ne peut pas connoître à *fond* tous les mystères de la Religion. Il faut examiner à *fond* si la Religion est de ces choses que le peuple croit par une simplicité crédule, ou de celles qui ont un fondement très-solide. PASC.

On dit encore figurément, couler quelqu'un à *fond*, le ruiner entièrement, le perdre. *Fortunis evertere*. Son ennemi l'a coulé à *fond*.

AU FOND. Dans le FOND. adv. Pour dire, à juger des choses en elles-mêmes, & indépendamment de quelque circonstance légère. On le blâme de cela; mais au *fond* il n'a pas tort. Il a parlé avec vivacité; mais dans le *fond* il a raison.

BAS-FOND. Terme de Marine. Endroit de la mer où il y a peu d'eau. La tempête poussa une partie de la flotte sur des îles environnées d'écueils & de *bas-fonds*.

FOND. Ce mot écrit avec une *s* à la fin, a encore d'autres significations. Voyez donc FONDS, suivant l'ordre alphabétique, & consultez le premier article du mot *fond*, où vous trouverez la raison de cette différence.

FONDALITÉ. f. f. Terme de Coutumes. C'est le droit de *directe*, qui appartient au Seigneur foncier & *direct*.

FONDAMENTAL, ALE. adj. Qui sert de base, de fondement à tout le reste. *Fundamentalis, primarius*. Une pierre *fondamentale* ou pierre angulaire, qui est celle de la première assise du *fonds*, & qui est dans l'angle.

FONDAMENTAL se dit aussi au figuré. Saint Pierre a été appelé la pierre *fondamentale* de l'Eglise, non-seulement parceque c'est lui qui a eu l'honneur de jeter le premier fondement de l'Eglise Chrétienne chez les Juifs & chez les Gentils, mais aussi parceque Jesus-Christ lui a dit, en changeant son nom de *Simon* en celui de *Cephas* ou *Pierre*: Vous êtes Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, & les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, & je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux. Ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans les Cieux, & ce que vous aurez délié sur la terre, sera aussi délié dans les Cieux. La Loi Salique est la Loi *fondamentale* de l'Etat. J'ai perdu les pièces *fondamentales* de mon procès.

Le Symbole des Apôtres contient les points *fondamentaux* de la Religion. Les Théologiens Catholiques appellent articles *fondamentaux*, ceux dont la foi distincte & explicite est nécessaire au salut: & articles *non-fondamentaux*, ceux qu'on peut ignorer, c'est-à-dire, croire d'une foi implicite sans être pour cela hors de la voie du salut.

Les Protestans distinguent aussi des articles *fondamentaux* & *non-fondamentaux*. Les premiers sont, selon eux, ceux dont la foi explicite ou implicite est nécessaire au salut, en sorte qu'on ne peut les nier sans être hors de l'Eglise. Les *non-fondamentaux* sont ceux qu'on peut ne pas croire, qu'on peut même nier sans danger, quoiqu'ils soient reçus dans les sociétés Chrétiennes.

Ils prétendent, d'après cela, que tous ceux qui reçoivent les articles *fondamentaux*, sont dans l'E-

glise, quand même ils ne croiroient pas les autres. Ainsi toutes les Eglises Protestantes dispersées dans différens pays, ne sont qu'une même Eglise universelle, parcequ'elles conviennent des articles *fondamentaux*, quoiqu'elles ne s'accordent point sur les autres; mais ils sont peu d'accord sur les articles qu'ils appellent *fondamentaux*; & Jurieu les réduisant à la seule croyance du vrai, sauve toutes les Sectes, & met les Mahométans même dans l'Eglise. D'ailleurs tous les articles décidés deviennent *fondamentaux* pour celui qui les connoît, & les Protestans n'ont pu nier, sans danger pour le salut, des dogmes reçus dans l'Eglise universelle avec laquelle ils ont fait schisme.

FONDAMENTAL, en termes de Philosophie, se prend au sens que nous expliquons au mot *fondement*. Ainsi une distinction *fondamentale* est une distinction qui n'est pas réelle, ni formelle, mais que la chose donne sujet de faire, qui a fondement dans la chose, & de même une relation *fondamentale*, une similitude *fondamentale*, une unité *fondamentale*, &c.

FONDAMENTAL. Terme de Musique. *Fundamentalis*, *finalis*. On appelle *fondamental* un des quatre sons essentiels du mode. Ces sons s'appellent cordes, & la corde *fondamentale* est ordinairement la finale.

On appelle basse *fondamentale*, celle qui n'est formée que des accords *fondamentaux*; savoir, l'accord parfait, l'accord de septième & l'accord de grande sixte.

FONDAMENTALEMENT. adv. Sur de bons fondemens, sur de bons principes. Il n'est d'usage que dans le style Didactique. Cela étant une fois *fondamentalement* établi, il s'en suit... ACAD. FR.

FONDAMENTALEMENT se dit en Philosophie au même sens que *fondement* & *fondamental*, de ce qui a un fondement dans la chose, de ce que la chose donne sujet de faire, de concevoir, de distinguer. Les degrés métaphysiques, les facultés de l'ame sont distinguées au moins *fondamentalement*. L'Universel existe *fondamentalement* dans la nature, dans les choses, à *parte rei*, comme parle l'Ecole.

FONDANT, ANTE. adj. Ce terme se prend dans une signification passive, & signifie ce qui se fond, se dissout. Il se dit des fruits qui ont beaucoup d'eau, qui se résolvent aisément & promptement en eau dans la bouche. *Liquescens*, *facile liquescens*, *quod facile solvitur*. Il y a de certains fruits qui sont *fondans*, c'est à dire, qui se fondent dans la bouche, il y en a d'autres qui sont fermes. Une bonne prune doit avoir la chair fine, tendre & bien *fondante*. L'ambrette a la chair fine, *fondante*, & un certain gout relevé qui charme. LA QUINT. T. I, p. 308.

FONDANT se dit aussi en Médecine de certains remèdes qui ont la qualité atténuante, incisive, apéritive, & qui servent à rendre les humeurs fluides. Plusieurs sels neutres sont *fondans*. *Liquans*, *liquefaciens*.

Dans ce sens, il est aussi employé comme substantif. On est quelquefois obligé de faire usage des *fondans*. Sur une pinte d'eau de chaux, on mêle jusqu'à deux ou trois onces de la teinture d'*electrum minerale*; on donne six onces par jour de cette boisson à des scorbutiques & à des hydropiques. Ce remède pousse beaucoup par la voie des urines, & est un grand *fondant*. BURLET, Acad. 1700.

En Métallurgie, *fondant* se dit de même de toutes les substances que l'on emploie pour mettre les mines en fusion, afin que la partie métallique puisse se dégager.

Chez les Emailliers, on appelle aussi *fondant* la matière qui sert pour les émaux. C'est un verre tendre que l'on mêle avec les couleurs que l'on veut appliquer sur les métaux.

FONDANTE DE BREST. f. f. C'est le nom d'une sorte de poire. La *fondante de Brest* est une poire d'été qui vient au mois d'Août & de Septembre: elle est un peu plus longue que ronde, & ressemble assez à la poire à deux têtes, mais elle est plus longue & plus rouge. Sa chair est cassante, & nullement beurrée, quoique son nom semble le marquer.

FONDATEUR, ATRICE. f. m. & f. *Fundator*, *conditor*, *conditrix*. Ce mot ne se dit point au propre de celui qui met les premiers matériaux pour la construction d'un bâtiment, mais, par une métaphore naturelle, on le dit de celui qui est l'Auteur de quelque établissement considérable & permanent. Ainsi l'on dit, *Fondateur* d'un Empire, *Fondateur* d'une République. Cyrus est le *Fondateur* de l'Empire des Perses. La République fut vertueuse tant qu'elle observa les loix de ses sages *Fondateurs*. M. ESP. Énée étoit un pauvre Héros dans le Paganisme, & plus digne *Fondateur* d'un Ordre Religieux que d'un Etat. S. EVR. Ainsi l'on dit aussi *Fondateur* d'un Ordre Religieux. Les Communautés Religieuses nomment les auteurs de leur Institut leurs *Fondateurs*. Saint François de Sales est le *Fondateur* des Filles de la Visitation. Ignace de Loyola fut le *Fondateur* des Jésuites. Il paroît pourtant, d'après les remarques de M. l'Abbé Girard, qu'en parlant des Ordres Religieux, on doit dire *Instituteur*. On dit au moins *instituer*, & non pas *fonder* un Ordre, parceque *fonder* a rapport aux libéralités temporelles, à un fonds assigné pour la subsistance. Voyez ces mots.

Ainsi *Fondateur* se dit proprement de celui qui a fondé une Eglise, un Monastère, une Académie, un Collège, &c. avec un revenu fixe pour les faire subsister. C'est celui qui a assigné un fonds pour être employé à perpétuité à remplir l'objet qu'il s'est proposé dans l'établissement qu'il a formé. Les Rois sont *Fondateurs* de la plupart des Bénéfices. Les *Fondateurs* d'une Eglise peuvent se réserver le droit de Patronage, pour conférer le Bénéfice, & y avoir les droits honorifiques. Louis IX est le *Fondateur* des Quinze-Vingts. La Reine Anne d'Autriche est *Fondatrice* de l'Eglise & du Monastère du Val-de-Grace. On dit de même *Fondateur* d'un *obit*. Voyez FONDATION & FONDER.

On dit proverbialement des choses qui se font contre l'intention de ceux qui en ont la direction, la disposition, que ce n'est pas là l'intention du *Fondateur*.

FONDATION. f. f. *Fundatio*. Terme d'Architecture. La plupart des Ouvriers emploient comme synonymes les termes de *fondation* & de *fondement*. C'est un abus. M. Félibien observe que si l'on peut employer l'un pour l'autre, c'est seulement en parlant d'un bâtiment où l'on travaille actuellement; mais que quand on parle d'un bâtiment achevé, il faut dire les *fondemens*. Les *fondations* sont bien avancées. C'est quelque chose que cela, mais ce n'est pas assez. *Fondement* signifie proprement cette partie de l'édifice qui lui sert de base; la masse même des pierres qui supporte ou supportera le bâtiment; & *fondations* signifie toute la manœuvre, tous les travaux qui se font en terre pour asseoir ces *fondemens*. C'est pourquoi on ne diroit pas poser les *fondations*, lors même qu'il s'agiroit d'un édifice où l'on travailleroit actuellement. Il faudroit dire poser les *fondemens*. Pour faire une bonne *fondation* dans un terrain marécageux, il faut asseoir les *fondemens* sur des pilotis.

On le dit aussi du fossé ou de la tranchée qu'on prépare pour la construction. On a déjà creusé la *fondation*, on n'attend que les matériaux pour bâtir. **FONDATION** se dit figurément de l'établissement d'une ville ou d'un Empire. Les Romains comptoient leurs années depuis la *fondation* de Rome, *ab urbe condita*; ce qu'on exprime souvent ainsi *ab u. c.* On compte 479 ans depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à la *fondation* du Temple. Ainsi la *fondation*, dans ce sens, est une action qui passe, & est distincte des fondemens, qui sont une chose permanente.

FONDATION, dans un sens métaphorique, se dit d'un fonds assigné, légué pour être employé à perpétuité, conformément à l'intention du *Fondateur*, pour des œuvres de piété ou pour l'utilité publique. Les revenus de l'ancienne *fondation* des Monastères. Une somme laissée pour la *fondation* d'un Service, d'une Messe à perpétuité. Il y a aux Augustins une *fondation* pour marier de pauvres filles; une autre pour fournir des brayers aux pauvres qui ont des hernies ou descen-

tes. Loin d'ici ces riches du monde, qui, par des *fondations*, veulent faire encore croire qu'une orgueilleuse avarice est une libéralité pieuse. FL. Il y a quelquefois de la vanité à faire des *fondations*. L'amour-propre cherche à perpétuer sa mémoire. Il n'y a pas long temps que l'on fonde des Messes. Autrefois on donnoit, en se recommandant simplement aux prières de l'Eglise, & ces libéralités étoient plus saintes & plus désintéressées. PAVILLON.

☞ On appelle *fondation royale*, celle qui provient de la libéralité de nos Rois. Les Evêchés & la plupart des Abbayes sont de *fondation royale*, ainsi que plusieurs établissemens séculiers.

FONDE. Terme de Marine. La *fonde* signifie ce qui est opposé à la pleine mer. Un vaisseau à la *fonde*. Une Galère à la *fonde*.

FONDEMENT. f. m. *Fundamentum*. Masse de pierre enfermée dans la terre, qui porte tout un bâtiment, & qui va jusqu'au rez de chaussée. Jeter les *fondemens* d'une Eglise, d'un Palais. L'Architecte juge quelle profondeur est nécessaire aux *fondemens*, selon la nature du terrain. On leur donne d'ordinaire la sixième partie de la hauteur de l'édifice. Pour l'épaisseur, on leur donne le double de celle du mur qui doit être élevé dessus. Asséoir, sapper, affermir, ébranler les *fondemens* d'un édifice.

☞ Quand on dit fouiller les *fondemens*, creuser les *fondemens* d'un édifice, alors ce mot ne désigne que le fossé, la tranchée que l'on fait pour commencer à bâtir.

☞ FONDEMENTS & FONDATIONS, synonymes. Voyez l'art. précédent.

On dit qu'un tonnerre, qu'un orage a ébranlé la terre jusques dans ses *fondemens*; pour dire qu'il a bien fait du ravage, qu'il a été accompagné de quel que tremblement de terre.

FONDEMENT, s'est dit autrefois pour fondation, établissement. CCC. l. pour le *fondement* & le douaire de la joie de Notre-Dame près Hennebon. *Hist. de Bret. T. II, p. 400.*

☞ FONDEMENT, signifie aussi l'anus, l'orifice du gros intestin nommé *rectum*, par où sortent les gros excréments. *Anus* est le terme d'art, *fondement*, le terme vulgaire. *Anus, podex.*

FONDEMENT, se dit figurément de l'établissement des Empires, des villes. Pharamond a jetté les premiers *fondemens* de la Monarchie Françoisé.

FONDEMENT, se dit aussi des choses spirituelles, de ce qui sert de base, de principal soutien. La connoissance de soi même est le *fondement* de toutes les vertus. NIC. La justice bien observée est le principal *fondement* d'un Etat. Jeter les *fondemens* de la paix. Le Cardinal jettoit les *fondemens* de la peste, &c. LA ROCHEF. La vue de nos défauts est le *fondement* de l'humilité. NIC.

☞ FONDEMENT, se dit encore au figuré pour vraisemblance, motif, raison. Il y a du *fondement* à ce que vous dites. Ce bruit est sans *fondement*. Quel *fondement* avez-vous de vous plaindre? Ce ne fut pas sans *fondement* que l'on considéra son crédit. LA ROCHEF.

☞ En matière de Sciences, ce mot est synonyme à principes. Les *fondemens* de la Géométrie sont solides & invariables.

☞ On le dit aussi de l'assurance que l'on a sur quelque chose. La fortune est si changeante, qu'on ne peut établir aucun *fondement* solide sur l'amitié de quelqu'un. LA ROCHEF.

FONDEMENT, en termes de Philosophie, se dit de ce qui donne sujet de concevoir une chose de telle ou de telle manière. Les facultés de l'ame ne sont point des êtres ou des entités différentes de l'ame; c'est l'ame même; mais les différentes opérations de l'ame, ses conceptions, ses volitions, ses rémémorations, si l'on peut ainsi parler, ou ses ressouvenances, ou les représentations qu'elle se fait des choses passées, sont le *fondement* de la distinction que l'on fait de ses trois facultés, l'entendement, la volonté, la mémoire; c'est un sujet, une raison de les distinguer.

FONDER. v. a. Poser le fondement d'un édifice. Bâtir

cette première partie d'un édifice qui est au-dessous du rez-de chaussée. *Fundare, fundamenta jacere*. Les maisons qu'on bâtit dans un lieu marécageux, doivent se *fonder* sur pilotis.

☞ On dit aussi *fonder* une ville, être le premier à la bâtir.

FONDER, signifie figurément commencer à établir. *Condere, initium dare*. César a *fondé* l'Empire de Rome sur les ruines de la République. J'ai osé *fonder* une colonie savante dans une des premières villes du Royaume. M. LE DUC DE LA FORCE. Il parle de l'Académie de Bordeaux.

On a dit autrefois *fondre* au même sens. *Voyez l'Hist. de Bret. T. II, p. 438.*

☞ FONDER, signifie aussi dans un sens métaphorique, léguer, assigner des fonds, une somme d'argent, pour être employée conformément aux vues que le Fondateur s'est proposées, soit pour des œuvres de piété, soit pour l'utilité publique. *Fonder* un Collège, un Hôpital, un Monastère, une Eglise, des messes, une Académie, &c.

☞ FONDER, dit M. l'Abbé Girard, c'est donner le nécessaire pour la subsistance; il exprime proprement des libéralités temporelles. *Etablir*, c'est donner une place & un lieu de résidence. Il a un rapport particulier à l'autorité & au gouvernement civil. *Instituer*, c'est créer & former les choses; il en désigne l'auteur, ou celui qui les a le premier imaginées & mises au monde. Louis IX a *fondé* les Quinzevingts. Louis XIV a *établi* les Filles de Saint-Cyr. Ignace de Loyola a *institué* les Jésuites.

On dit communément & par manière de raillerie, *fonder* la cuisine; pour dire, établir de quoi vivre.

Il faut *fonder* la cuisine avant toutes choses. Ac. FR.

FONDER, se dit figurément des choses spirituelles & morales, & signifie établir, appuyer sur des principes, sur des raisons. *Ponere, stabilire*. Il faut *fonder* en Dieu tout son espoir. La bonne doctrine est *fondée* sur l'Evangile & sur l'autorité de l'Eglise. Sa noblesse est *fondée* sur un bon titre. La Géométrie est *fondée* sur des principes infaillibles. La Chimie est *fondée* en raisons & en expériences. Cette cause est *fondée* en droit & en raison. Il est *fondé* en Arrêt. Un Avocat prétend que son Adversaire est non-recevable & subordonné mal *fondé* en sa demande.

SE FONDER en raison, en autorité, pour faire ou prétendre quelque chose. *Niti*. ☞ Il se fonde sur ses titres: toute son espérance se *fonde* en vous. *Spes omnis in te sita est.*

Enfin, quoi qu'il en soit & sur quoi qu'on se fonde, Vous trouvez des raisons pour souffrir tout le monde.

MOI.

FONDÉ, ÉE. part.

FONDERIE. f. f. Lieu où l'on fond les métaux. Il se dit particulièrement des forges, des endroits où l'on fond le fer de la mine, & où l'on fait la gueuse. Il se dit aussi dans les monnoies; c'est le lieu où sont les fourneaux à fondre les matières & billons. *Fusoriae fornaces monetales.*

FONDERIE, signifie aussi une grande cuve où l'on fond la cire qui tombe dans l'eau sur un moulinet, & se trouve en grain: on la met ensuite sur les toiles à blanchir.

On le dit encore, dans les grandes Imprimeries, du lieu où l'on fond les caractères.

FONDERIE, signifie encore l'art de fondre les métaux. *Ars fusoria*. Il entend bien la *fonderie*.

FONDEUR. f. m. Artisan qui fait l'art de fondre les métaux. *Fusor*. On le dit particulièrement de ceux qui fondent les statues de bronze, les canons & les cloches. Ils sont appellés *Statuarii* dans la Loi 30 au Digeste de *origine Juris*. *Fondeur* dans les monnoies. *Fondeur* de statues, de canons, de cloches.

On dit proverbialement de celui qui ne réussit pas dans ses entreprises, qui est surpris de quelque chose à quoi il ne s'attendoit pas, qu'il est étonné comme un *fondeur* de cloches; parcequ'en effet il est fort mécontent quand son ouvrage a manqué.

A ce discours, Godard, mille fois plus surpris
Que ne l'est un fondeur de cloche,
Tire six écus de sa poche.

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

FONDI. Petite ville de la terre de Labour dans le Royaume de Naples en Italie. *Fundi*. C'est une ancienne ville dont Strabon, *L. III*; Silius Italicus, *L. VIII*, v. 530; Horace, *Serm. L. III*, *Sat. V*, v. 34, & Martial, *L. XIII*, *épigr. 114*, ont parlé. Ce dernier loue les vins qui y croissoient. *Fondi* étoit situé sur la voie Appienne, proche de Gajète, ou Gaète. C'est aujourd'hui un Evêché suffragant de Capoue, à trois lieues de Terracine, près des montagnes de *Fondi*, & d'un petit lac de même nom, qui se décharge dans le Golfe de Gaète. Le lac de *Fondi* a cinq ou six milles. *Long. 31 d. 3 m. lat. 41 d. 25 m.*

FONDIQUE. f. m. Terme de négoce. C'est une maison commune où les Marchands s'assembloient pour leur commerce, & où ils déposent l'argent & la marchandise de leur compagnie.

Ce mot vient de *fonda*, qui a signifié autrefois *Bourse*; d'où vient qu'on dit encore la Bourse d'Anvers, la Bourse d'Amsterdam; & sur-tout on a attribué ce mot aux magasins où se serrent les marchandises apportées des Indes. Originellement ce mot vient des Sarazins, qui ont appelé *alfondiga* ce que les Italiens ont appelé *fondico*; les Espagnols l'appellent *el mercado*.

Ce terme ne paroît signifier aujourd'hui qu'un dépôt ou magasin pour les marchandises étrangères. Encore n'est-il guère en usage qu'en parlant des dépôts des Douanes d'Espagne & de Portugal, & de celles que les Espagnols ont dans l'Amérique, & les Portugais dans l'orient. *Dict. de Commerce*.

FONDIS. f. m. Espèce d'abyme qui se fait sous quelque édifice, soit par un éboulement de terre, soit par quelque source d'eau qui se trouve sous les fondemens d'un bâtiment. *Gurges, hiatus*. On le dit aussi de la terre qui fond dans une carrière; & quand cet éboulement y fait un trou par où l'on peut en découvrir le fond, cela s'appelle *fondis* à jour: on dit aussi *fontis*, ou *fonte*.

FONDOIR. f. m. Est un lieu dans les boucheries où les Bouchers fondent leurs graisses pour faire le suif, & où les Chandeliers fondent le suif pour faire la chandelle. *Liquatorium*.

FONDOUCLIS. f. m. Sorte de monnoie, qui a cours au Caire. Ce mot est dérivé de celui de fondique.

FONDRE. v. a. *Fundere, liquescere, liquare*. Je fonds, je fondis, j'ai fondu. Mettre en fusion, ou sous une forme fluide, une substance solide, un métal, du verre, une pierre, &c. par le moyen du feu. *Fondre* une cloche, de la cire, du plomb. Il est difficile de *fondre* l'or, si on n'y ajoute quelque drogue, comme le borax. Le feu fait *fondre* la cire. *Ignis cera liquescit*.

Combien de fois la bête a vu l'homme hypocondre
Adorer le métal que lui-même fit fondre?

On dit aussi *fondre* une cloche, une statue, les jeter en moule.

On *fond* les métaux, pour les séparer de la pierre de mine. Quand ils sont purifiés & réduits en barres, en lingots, en saumons, en navettes, suivant la différence des métaux, on les *fond* de nouveau dans des creusets, pour les employer à différens ouvrages.

FONDRE, est aussi neutre. La neige *fond* au soleil. La cire *fond* facilement au feu. *Liquescere, liquefieri*.

FONDRE, signifie aussi figurément, perdre de ses forces, de son embonpoint. *Effundi*. Cet homme est bien *fond* depuis quelque temps. Il *fond* à vue d'œil, comme le beurre dans la poêle. C'est en ce sens qu'on dit, *fondre* en larmes, pour dire, pleurer beaucoup.

FONDRE, signifie aussi s'affaïsser, s'abymer. *Perire, dehiscere*. La terre *fondit* sous lui.

On le dit aussi des choses qui s'anéantissent, qui sont détruites. L'Empire d'Alexandre *fondit* en peu de temps: on vit *fondre* cette famille opulente qui étoit la première du pays.

L'on dit dans ce sens qu'une chose est *fondue*, lorsqu'elle disparoît tout-à-coup, sans qu'on sache ce qu'elle est devenue.

On dit aussi qu'une maison noble est *fondue* dans une autre; pour dire qu'elle est tombée en une autre maison, que tous les biens de cette maison ont passé dans une autre par le mariage de quelque fille, ou qu'elle est tout-à-fait *fondue*; pour dire qu'elle est tout-à-fait éteinte.

FONDRE, en Peinture. *Fondre* les couleurs, les teintes l'une dans l'autre, c'est les bien mêler. On dit des couleurs bien *fondues*: *fondre* les bruns dans les clairs. Le Peintre commence par poser les teintes les unes à côté des autres; puis avec une brosse sans couleur il les mêle l'une dans l'autre, de façon que le passage de l'une à l'autre soit insensible. C'est ce qu'on appelle *fondre* les couleurs, les teintes.

FONDRE, se dit dans les Manufactures de l'adresse & de la perfection avec lesquelles un ouvrier mêle ensemble les couleurs des soies ou des laines dont il fabrique ses étoffes.

On dit pareillement, on a *fond* dans ce Dictionnaire les notes d'un tel; pour dire qu'on les y a jointes suivant leur rang.

FONDRE des actions, *fondre* des billets, terme de commerce, se défaire de ses billets, vendre ses actions pour de l'argent comptant. Ce terme paroît renfermer une idée de perte. Un homme qui a besoin d'argent, *fond* ses billets, ses actions, s'en défait, même avec perte.

FONDRE, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie périr, pourrir par le pied. Mes pieds de melons *fondent*.

FONDRE en abyme, se dit des Chandeliers, qui font leur chandelle en la trempant dans un vaisseau qu'ils appellent un abyme, où il y a du suif fondu.

FONDRE, signifie aussi se jeter avec impétuosité de haut en bas sur quelque chose. *Irruere, impetum facere, irrumpere, involare, insilire*. Un oiseau de proie *fond* sur la perdrix. On voyoit deux éperviers d'or qui sembloient *fondre* l'un sur l'autre. *Vauv.*

On le dit figurément pour attaquer avec impétuosité & tout-à-coup. *Fondre* sur l'ennemi. Quand on vit cette ligue redoutable *fondre* de toutes parts sur nos frontières.

On dit presque en même sens, toute cette compagnie devoit aller dîner à la campagne; mais la pluie l'a obligée à venir *fondre* chez moi.

On dit de même que tous les malheurs imaginables sont venus *fondre* sur quelqu'un. *Ruere, ingruere*. Si tous vos créanciers viennent à la fois *fondre* sur vous, vous êtes ruiné. Voilà un nuage bien épais; on ne sait où il ira *fondre*. L'orage est prêt à *fondre*.

On dit aussi quand on voit de grands préparatifs de guerre, qu'on ne sait où ira *fondre* cet orage.

FONDRE se dit avec orage tant au propre qu'au figuré; mais ce n'est pas parler assez correctement que de dire que les vents ont soufflé, & sont venus *fondre* sur une maison: un grand tourbillon de vent vint tout d'un coup *fondre* sur le lac. Le vent n'étant point visible, ne *fond* point, à parler exactement: mais on pourroit le dire d'une pluie furieuse mêlée de grêle. *Voyez le P. BOUH.*

FONDRE, s'est dit autrefois, pour fonder, établir quelque chose, & fondement pour fondation. *LOBIN. Gloss.*

On dit en proverbe qu'il faut *fondre* la cloche; pour dire qu'il faut terminer, achever une affaire, la faire juger, la consommer.

FONDU, UE. part. Plomb *fond*, suif *fond*, cire *fondue*.

FONDU, se dit des couleurs bien mêlées dans les étoffes de soie & de laine. C'est aussi un terme de Peinture. *Voyez FONDRE.*

On appelle aussi un jeu d'enfants, le cheval *fond*, quand les uns sautent à cheval sur le corps des au-

tres, qui se baissent & se courbent pour cela. On y mêle d'autres divertissemens, comme vous diriez le *cheval fondu*, le cochon cochonnet, &c. DE CHOISI.

En termes de Philosophie hermétique, on dit que le corps est *fondu*; pour dire, que la matière est très-blanche, qu'elle est déliée, subtile, qu'elle est *fondue* en eau.

☞ On dit figurément d'une personne ou d'une chose qui a disparu tout d'un coup, sans qu'on sache ce qu'elle est devenue, qu'elle est *fondue*. On dit aussi une maison *fondue* dans une autre. Voyez FONDRE.

☞ FONDRIER. f. m. Terme de rivière, se dit d'un train qui a flotté trop long-temps, & que la terre & la mouffe rendent si lourd, qu'il ne peut plus flotter.

FONDRIÈRE. f. f. Lieu creux où la terre s'est fondue, ou abymée, soit par des ravins d'eau, soit par quelque autre accident. *Gurges*, *lacuna*. Les *fondrières* arrivent dans les lieux où il y a eu des carrières, où l'on a fouillé de la pierre. Dans les tremblemens de terre il se fait plusieurs *fondrières*. Il y avoit de grandes *fondrières*, qu'il falloit se résoudre à remplir. VAUG. Il falloit passer une *fondrière*. ABLANC.

☞ FONDRIÈRE, se dit aussi d'un terrain sous lequel l'eau croupit, faute d'écoulement, & où l'on enfonce & l'on s'embourbe. Un terrain marécageux est ordinairement plein de *fondrières*.

FONDRILLES. f. f. pl. Ordures, parties grossières qu'on trouve au fond des vases où l'on fait cuire ou infuser quelque chose. *Retrimenta*, *feces*. On l'a dit originairement des fèces, ou sédimens qui se trouvent au fond des liqueurs rassisés, comme du vin, de l'huile, des urines, &c.

☞ C'est un terme populaire. On dit *Effondrilles*.

FONDS. f. m. Le sol d'une terre, d'un champ, d'un héritage. *Solum*, *fundus*. Le *fonds*, en langage ordinaire, signifie proprement le terrain nu, & l'on nomme superficie ce qui s'élève au-dessus de ce terrain. Il sert de base & de soutien à la superficie. TOUR. Toute cette succession consiste en *fonds* de terre. Ces bleds viennent bien; car ils sont dans un bon *fonds*. Quand l'on bâtit sur le *fonds* d'autrui, on est obligé à démolir. Ce Prince est riche en *fonds* de terre, en domaines. Le *fonds* emporte la superficie pour l'Architecture; mais la superficie emporte le *fonds* pour le Peintre. TOUR.

FONDS, signifie aussi propriété, & est opposé à *usufruit*. Une veuve n'a que l'usufruit de son douaire; le *fonds* & la propriété sont aux enfans.

*Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea son fonds après son revenu,
Et crut les biens chose peu nécessaire.*

LA FONT. dans son *épitaphe*.

☞ Ici le mot *fonds* signifie le capital d'un bien.

☞ FONDS perdus, sont des rentes viagères qui s'éteignent par la mort de ceux au profit de qui elles sont faites, dont par conséquent le *fonds* qu'ils en ont donné, est perdu, puisqu'il ne passe pas à leurs héritiers.

FONDS, se dit encore entre Jardiniers, & signifie terroir. *Solum*. Ce *fonds* est bon. Ce *fonds* est mauvais: il y a trop de tuf & d'argille.

FONDS, se dit quelquefois, par imitation d'une somme considérable d'argent destinée à certains usages. On a fait divers *fonds* au Conseil pour les nécessités de la guerre. On a assigné des *fonds* pour l'artillerie, pour les vivres; on est occupé à en chercher pour la flotte. Nous avons fait un *fonds* pour nous divertir cet hiver. Et on dit qu'un joueur est en *fonds*, quand il a bien de l'argent comptant.

FONDS, se dit encore d'une somme d'argent aliénée, comme si c'étoit un héritage, à la charge d'en payer une rente qui tient lieu de fruits. *Sors*, *caput*. En payant les arrérages d'une rente, on ne sauroit en demander le *fonds*, le capital. On dit, donner de l'argent à *fonds* perdu; pour dire, le donner à rente viagère, à un denier fort.

☞ BIENS-FONDS, sont les terres, maisons & généra-

lement tous les héritages, pour les distinguer des immeubles fictifs, comme les rentes foncières & constituées, &c.

FONDS, se dit dans le commerce de toutes les marchandises d'un Marchand. Un tel s'est retiré du négoce, il a vendu son *fonds* à un tel. Il se dit aussi de ceux qui ont des machines, métiers, ou autres ustensiles qui servent à une grande entreprise de Manufactures, comme de sucrerie, ou autres semblables.

FONDS, se dit aussi des choses spirituelles & morales.

Vis, *copia*. Il se prend en bien des sens différens; comme, il a un grand *fonds* d'esprit & de probité. ABLANC. Un grand *fonds* de science; pour dire, une grande provision de science. La Poésie n'a que de l'agrément: les traits instructifs de morale ne sont pas de son *fonds*. S. EVR. Pour travailler à un Dictionnaire, il faut un grand *fonds*, avoir bien des matières préparées. Le trésor de l'Eglise est un *fonds* inépuisable de graces. Donner à un homme des louanges qu'il ne mérite pas, c'est croire qu'il a un grand *fonds* d'une sorte vanité. BELL. Cacher un grand *fonds* de perfidie sous des apparences de droiture. BOUH. Plusieurs doivent à un tempérament heureux un *fonds* de politesse qui les rend si aimables. BELL. Un procédé si désobligeant marque un grand *fonds* de malignité. ID. Avoir un *fonds* inépuisable de piété & de zèle. BOIL. Les hommes se sont faussement persuadés que leur nature est un *fonds* excellent, capable de produire des vertus pures & véritables. M. ESP. Je n'ai jamais remarqué en personne un si grand *fonds* de satisfaction qu'il en paroïssoit en toutes les manières. Elle ne savoit, ni agir, ni penser. Faute de trouver du *fonds* chez elle pour s'amuser, le jeu faisoit sa passion dominante. Mlle. L'HERITIER.

On dit aussi, faire *fonds* sur quelque chose, pour dire, s'en croire assuré. Il ne faut pas faire grand *fonds* sur tout ce qu'il dit. Je faisois *fonds* sur son amitié, sur ses promesses. Il ne faut pas faire grand *fonds* sur les personnes qui n'ont qu'une politesse extérieure. BELL. Défiez-vous de vos forces, & ne faites aucun *fonds* sur la faiblesse humaine. BOUH.

On dit, par une espèce de pléonasme, le *fonds* & le *très-fonds*, pour signifier, non-seulement la superficie d'une chose, mais aussi tout ce qui peut en dépendre, soit au-dessus, soit au-dessous. Quand on vend le *fonds* & *très-fonds* d'un héritage, on vend les carrières qu'on peut y fouiller, les mines, métaux & minéraux qui y sont.

On dit au figuré, qu'un homme fait le *fonds*, le *très-fonds* d'une affaire, d'une science, pour dire, tout ce qu'on peut en savoir.

FONDS DE TERRE. Terme de Coutumes. Nos anciens Jurisconsultes entendent par ces termes, le *premier cens*. Autrefois l'aide qu'on voulut imposer en 1412 sur chaque arpent de terre, fut appelé *fonds de terre*.

FONGER. v. n. Boire, en parlant du papier que l'encre pénètre. Je m'étonne que son mari y ait consenti, & qu'il n'ait pas appréhendé que le papier ne *fongeât*. BUSSY. Ce mot n'est plus en usage.

FONGES. f. m. pl. Vieux mot. Potirons.

FONGIBLE. adj. Terme de Jurisprudence. ☞ Il se dit des choses qui se consomment, & qui se règlent par compte, poids ou mesure, comme le blé, le vin, l'huile, &c. en sorte qu'elles peuvent être suppléées par d'autres de même nature & de même qualité. Compensation n'a lieu entre choses *fongibles* de différente espèce, comme un boisseau de froment ne peut être compensé avec un boisseau d'avoine, &c.

FONGITE. f. f. Pierre figurée, de substance dure, de couleur jaune, qui, par ses stries, imite le champignon.

FONGUEUX, EUSE. adj. Terme de Chirurgie. *Fungosus*. Qui approche de la nature du champignon, qui en a les qualités. Chair *fongueuse*, substance *fongueuse*. La tumeur qu'on appelle *sarcocelle* est quelquefois produite d'une chair *fongueuse*. DIIONS.

☞ Les chairs *fongueuses* sont des chairs mollasses, baveuses, qui s'élèvent en forme de champignons dans les parties ulcérées.

☞ FONGUS ou FUNGUS. f. m. Terme emprunté du

Latin *fungus*, champignon. On appelle ainsi, en Chirurgie, une excroissance charnue, molle & spongieuse en forme de champignon, qui vient dans différentes parties du corps, souvent sur les ulcères. J'ai ouvert le cadavre d'un garçon de douze ans, qui avoit toujours rendu presque toutes ses urines par le nombril. J'ai remarqué au-dedans du cou de la vessie une chair *fungueuse* qui bouchoit ce passage; que l'ou-raque étoit creux depuis le fond de la vessie jusqu'au nombril... D'où il paroît que la cause de l'évacuation de l'urine par cette voie extraordinaire, étoit le *fungus* dont je viens de parler, & que l'urine passoit de la vessie au nombril par l'ou-raque. LITTRE, *Acad.* 1701. *Mém.* p. 89. La partie intérieure de l'aorte étoit pleine d'ulcères & de *fungus*. ID. *Hist.* p. 28.

FONGUS. Terme de Botanique. Nos Botanistes conservent souvent ce mot dans notre langue, sur-tout quand ils parlent des champignons de mer. Le bonnet de Neptune, que Clusius a nommé *fungus saxeus Nili major*, est beaucoup plus aplati que le vrai bonnet de Neptune que nous avons décrit en son lieu, & ressemble à nos champignons ordinaires, si ce n'est qu'il est feuilleté en dehors. TOURNEFORT, *Acad.* 1700, *Mém.* p. 31.

FONING. Ville de la Chine. *Foningum*. Elle est dans la Province de Fokien, près de la côte. Voyez l'*Ambassade des Hollandois à la Chine*, C. 52.

FONSER. Voyez FONCER.

FONSIER, IÈRE. Voyez FONCIER, IÈRE.

FONT. f. m. Qui ne se dit qu'au pluriel. Voyez FONTS.

FONTAINE. f. f. *Fons*. *Source* & *fontaine* ne sont point proprement synonymes. On appelle *source*, une eau vive qui sort par des conduits souterrains pour continuer son cours. On appelle *fontaine*, un bassin dans lequel ces eaux de source sont reçues, & qui verse au-dehors ce qu'il reçoit des sources.

Selon quelques Philosophes, l'eau de *fontaine* ne vient que de la pluie; selon d'autres, les eaux de *fontaine* sont les eaux de la mer, qui, ayant coulé par leur poids jusques sous la racine des montagnes, ont été convertis en vapeurs par la chaleur intérieure de la terre, & ensuite condensées par la froideur de l'air, d'où elles coulent, suivant la pente des lits qui les conduisent, jusqu'à l'ouverture qu'elles se font faite, ou sur la pente, ou au pied des montagnes. Ainsi c'est la mer qui fournit d'eau à toutes les *fontaines*. Voyez ROHAULT.

Ce sentiment est évidemment contraire à l'expérience. Nous voyons tarir, ou du moins considérablement diminuer, la plupart des *fontaines*, après une longue interruption de pluies. Ce n'est donc pas de la mer seule qu'elles tirent leur origine.

Les Anticartésiens au contraire prétendent qu'il n'y a point de communication souterraine entre la mer & les cavernes creusées dans l'intérieur des montagnes; mais que les eaux qui proviennent des ro-lées, des neiges & des eaux de pluies, trouvent diverses ouvertures pour s'insinuer dans le corps des montagnes & des collines, s'arrêtent sur des lits, tantôt de pierre, tantôt de glaise, & forment, en s'échappant de côté par la première ouverture qui se présente, une *fontaine* passagère ou perpétuelle, selon l'étendue & la profondeur du bassin qui les rassemble. Voyez le *Speët. de la Nat.*

M. de la Hire, dans l'*Hist. de l'Acad. des Sci.* 1703, a réfuté l'opinion de ceux qui attribuent l'origine des *fontaines* & des fleuves aux pluies. Nous nous contenterons d'observer qu'il y a des *fontaines* qui viennent immédiatement de la mer, puisqu'elles ont leur flux & leur reflux. Il paroît plus naturel d'adopter en partie les deux sentimens, & de dire qu'il y a des *fontaines* qui viennent uniquement de la mer, d'autres qui viennent uniquement des pluies & des neiges, d'autres enfin qui viennent en partie de la mer, & en partie des pluies & des neiges.

Plusieurs *fontaines* ont leur flux & leur reflux comme la mer, parcequ'elles communiquent par des conduits souterrains avec la mer dont elles ne sont pas fort éloignées.

Plusieurs *fontaines* tarissent dans des temps de sécheresse, parcequ'elles ne doivent leur origine qu'aux neiges & aux pluies.

Quelques *fontaines*, dans les temps des plus grandes sécheresses, diminuent considérablement, sans cependant tarir jamais, parcequ'elles viennent en partie des eaux de pluie, & en partie des eaux de la mer.

Pour que la mer fournisse de l'eau douce à certaines *fontaines*, il faut que la sécrétion du sel d'avec l'eau se fasse dans les sables qui couvrent le fond de la mer. Aussi voit-on dans le voisinage de la mer des *fontaines* & des puits d'eau douce. Le puits d'eau douce que l'on voit sur le rivage de Calais, ne peut venir que de l'Océan, puisqu'il augmente pendant le temps du flux, & qu'il diminue pendant le temps du reflux.

La mer peut fournir des eaux à des *fontaines*, dont la source est beaucoup plus élevée que son lit. Il suffit pour cela que ces *fontaines* communiquent avec la mer par des conduits capillaires. On fait que dans ces sortes de tubes, les liquides s'élèvent nécessairement au-dessus de leur niveau.

FONTAINE, en Architecture, est un bassin, un regard, un bâtiment où l'on amasse les eaux de source, pour les distribuer au public, ou pour les faire jaillir en haut. La *fontaine* des Innocens, la *fontaine* de la rue de Grenelle, les *fontaines* de Versailles.

Les *fontaines* artificielles ne sont pas moins nécessaires pour l'entretien des jardins que pour leur décoration. Elles reçoivent différens noms, relativement à leur construction & à leurs formes différentes: Il y en a de couvertes, de découvertes, de jaillissantes, de pyramidales, &c. *Fontaine jaillissante*, est une *fontaine* dont l'eau jaillit, & s'élance par un ou plusieurs jets, & retombe par gorgouillée, nappe, pluie, &c. *Fontaine à coupe*, est celle qui, outre son bassin, a une coupe d'une seule pierre ou de marbre, portée sur une tige ou piédestal, laquelle reçoit un jet qui s'élance du milieu, & forme une nappe en tombant. *Fontaine en pyramide*, est une *fontaine* faite de plusieurs bassins, par étages, en diminuant, portés par une tige creuse. *Fontaine rustique*, est une *fontaine* composée de rocailles & coquillages, &c.

Chez les Anciens, les *fontaines*, les sources des rivières étoient sacrées, & des espèces de Divinités que l'on honoroit, comme le dit Sénèque dans sa Lettre 41. Cicéron dit, L. III, *De Natura Deor.* C. 20, que les Augures, dans leur prière, invoquoient les noms du Tibre & des autres rivières voisines de Rome. La 7^e Inscription de la p. XCIV de Gruter porte, FONTI DIVINO ET GENIO NUMINIS FONTIS. On se faisoit un scrupule de troubler leurs eaux en s'y baignant ou en s'y lavant. Tacite en rapporte un exemple de Néron, *Annal.* I. IV, C. 22. STRUVIUS, *Antiq. Rom. Synt.* C. I, p. 167.

Les Poètes appellent la *fontaine* d'Hippocrène; d'Hélicon, des *fontaines* qui étoient en des lieux consacrés aux Muses, dont ils croyoient que l'eau avoit la propriété d'inspirer le génie poétique; *ἵπποκρήνη* signifie *fontaine* du cheval.

A la fontaine où l'on puise cette eau
Qui fait rimer, & Racine, & Boileau,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guère.

Ce mot vient de *fontana*, formé de *fons*, comme de *mons* on a fait *montana*. MÉNAGE.

Une *fontaine*, & pour ame, *nil sibi*, ou *fundit in omnes*, est l'image de la libéralité, de la charité, d'une libéralité égale envers tous.

FONTAINE, en termes de Physique expérimentale, se dit de certaines machines, où l'air, par sa pression & sa force élastique, fait sortir l'eau qui est dedans. Telles sont la *fontaine* artificielle, la *fontaine* de héron, la *fontaine* à commandement, &c. dont Polinère parle, & qu'il décrit dans ses expériences de Physique.

FONTAINE DE COMPRESSION. C'est une *fontaine* artificielle de cuivre ou de fer blanc, dont une moitié

est remplie d'eau, & l'autre moitié contient un air extraordinairement comprimé. Lorsque l'on ouvre le robinet de cette *fontaine*, l'on voit l'eau en sortir avec impétuosité, & s'élever très-haut, parceque l'air comprimé presse la surface de l'eau avec toute la force que lui donne son ressort, & l'oblige à s'échapper en forme de jet d'eau par le tuyau qui se trouve au milieu de la *fontaine*, & qui descend presque jusqu'au fond.

☞ LA FONTAINE DE HÉRON, *fons Heronis*, ainsi nommée parcequ'elle fut inventée par Héron, Mathématicien d'Alexandrie, est composée de deux bassins qui sont exactement fermés, & qui communiquent ensemble par un tuyau de trois à quatre pieds de hauteur. L'on remplit d'abord presque entièrement de vin le bassin supérieur de la *fontaine* : l'on met ensuite de l'eau dans le bassin inférieur : cette eau chasse l'air du dernier bassin, & l'oblige à monter par le canal de communication dans le canal supérieur. Ce nouvel air gravite sur la surface du vin, & le fait sortir en forme de jet. C'est pour cela que quelques Charlatans ont défini la *fontaine* de Héron, une *fontaine* qui donne du vin quand on lui donne de l'eau.

☞ FONTAINE DOMESTIQUE. On appelle aussi *fontaine*, un vaisseau de cuivre ou d'autre matière, dans lequel on conserve l'eau destinée aux usages d'une maison. *Fontaine* de cuivre, sablée pour clarifier l'eau. *Fontaine* de plomb, à sable & à éponge, pour obvier au danger du cuivre & de l'étain.

☞ On le dit aussi du robinet & du canal par où coule l'eau d'une *fontaine*, le vin d'un tonneau, ou de quelque autre liqueur que ce soit. Tourner la *fontaine*. La *fontaine* d'un muid. Voyez ROBINET.

FONTAINE DE LA TÊTE OU FONTANELLE, terme d'Anatomie, est l'endroit où aboutissent la future coronale & la future sagittale. Cet endroit est très-mou dans les enfans, & on y sent battre la partie antérieure du cerveau. Il ne s'ossifie ou ne se durcit que vers la deuxième ou troisième année. Pour en trouver justement l'endroit, il faut appliquer le poignet sur le bout du nez, & l'extrémité du plus grand des doigts aboutira à la *fontaine* de la tête.

En termes de Philosophie hermétique, *fontaine de Flamel*, c'est la retorte; *fontaine des métaux* ou *fontaine du Comte Trévisan*, c'est le mercure; *fontaine de Jouvence*, c'est l'Élixir parfait : on lui a donné le nom de *fontaine de Jouvence*, parcequ'on dit qu'il rajeunit ceux qui en usent. *Fontaine du torrent*, c'est la *fontaine* des Philosophes.

On dit proverbialement qu'un homme déjà d'âge est allé à la *fontaine de Jouvence*, lorsqu'il se porte bien, & qu'il semble qu'il rajeunit. Il est fait mention de cette *fontaine* fabuleuse dans les anciens Romains, & entr'autres en celui de HUION de Bordeaux.

FONTAINE. Ce mot est souvent un nom de lieu, ou entre dans la composition des noms de lieu, & s'est donné à des villes ou bourgs, villages, Abbayes, &c. bâties proche de quelque *fontaine*, comme on va le voir dans les noms suivans.

FONTAINE ARDENTE ou BRULANTE. Nom d'une *fontaine* de Dauphiné. *Fons ardens*. Elle est à deux lieues & demie ou trois lieues de Grenoble, près de la rivière de Grèce, & à un petit quart de lieue au dessus du village de Vif. Elle sort d'un rocher plein de crevasses d'où il sort aussi quelquefois des flammes, comme le disent plusieurs personnes qui assurent l'avoir vu, & comme on peut en juger par les noirceurs fuligineuses qui paroissent autour de ces trous. Les eaux nitreuses & sulfureuses de cette *fontaine* s'échauffent quelquefois si fort, qu'on pourroit y cuire des œufs. Hors delà elles sont presque toujours froides, & ne diffèrent en rien de l'eau commune. CORN. DU MONT. Voyage de France. On appelle aussi cette *fontaine* la *fontaine* qui brûle. Belleforêt la regarde comme l'écueil de la Philosophie, & le désespoir des esprits les plus pénétrants. On prétend que cette *fontaine* allume les flambeaux éteints, & éteint ceux qui sont allumés. Voyez-en la vraie explication dans le P. le Brun, p. 303, de l'Histoire critique des pratiques

superstitieuses. Cette *fontaine brûlante* est fameuse. S. Augustin en a parlé, & paroît l'avoir traitée de merveille surnaturelle, de *Civitate Dei*, L. XXI, c. 5 & c. 7. Cette *fontaine brûlante* n'est point une *fontaine*; c'est un petit terrain de 6 pieds de long sur 3 ou 4 de large, où l'on voit une flamme légère, errante, & telle qu'une flamme d'eau-de-vie, attachée à un rocher mort, d'une espèce d'ardoise pourrie, & qui se fûse à l'air. Ce terrain est sur une pente assez roide; environ à douze pieds au-dessous & autant à côté, il tombe des montagnes voisines un petit ruisseau ou torrent, qui peut-être a coulé autrefois plus haut, & auprès du terrain brûlant; ce qui aura donné lieu de croire que ces eaux brûloient.

On ne remarque point que la flamme sorte d'un trou ou d'une fente du rocher, par où l'on pourroit soupçonner qu'elle auroit communication avec quelque caverne inférieure qui seroit enflammée. On ne voit point de matière qui puisse servir d'aliment à la flamme; on s'apperçoit seulement qu'elle sent beaucoup le soufre; elle ne laisse point de cendres. Il y a une espèce de salpêtre blanc fort âcre aux environs de l'endroit où est le feu. On assure que ce feu est plus ardent en hiver & dans les temps humides, qu'il diminue peu à peu dans les grandes chaleurs, & même s'éteint souvent sur la fin de l'été, après quoi il se rallume de lui-même. Il est fort aisé aussi de le rallumer avec d'autre feu; ce qui se fait promptement & avec bruit. Enfin aux environs de ce feu, le terrain se fend & s'affaïsse. AC. DES SC. Nous avons parlé de ce feu au mot GRENOBLE. Il faut joindre ceci à ce que nous avons dit là. Ces sortes de feux sont communs en Italie, à ce que l'on a ouï raconter à des gens qui y ont demeuré. J'ai ouï dire à une personne qui l'avoit éprouvé, qu'il suffit souvent de remuer la terre avec le bout d'un bâton, pour en faire sortir du feu.

FONTAINEBLEAU. Bourg de France dans le Gàtinois, ainsi appelé à cause de ses belles eaux. *Fons Bellaqueus*, *fons Bliaudi*, *Castrum de Blandiaco*, *fons Bleaudi*, *fons Blaaudi*, *fons Blandi*. Fontainebleau est situé dans une forêt, à une lieue de la Seine, à quatre de Melun, à sept de Corbeil & à quatorze de Paris, du côté du midi, tirant au sud-est. Le Roi y a un château des plus magnifiques. Quoique quelques-uns disent que Louis VII en jeta les fondemens en 1137, on ne laisse pas d'en attribuer le commencement à François I, qui fit le Château, qu'on appelle la Cour du donjon, comme en font foi les Salamandres qu'on y voit, & qui, comme l'on sait, faisoient sa devise. Quelques H couronnées donnent lieu de croire qu'Henri IV a embelli ce Château. Louis le Grand y fit faire un nouveau bâtiment qu'on appelle l'Appartement des Princes. La Cour y va passer une partie de l'automne; ce qui s'appelle le voyage de Fontainebleau. On dit être du voyage de Fontainebleau, aller à Fontainebleau. La forêt de Fontainebleau se nommoit anciennement *Bieria Silva*. La Conférence de Fontainebleau est une Conférence tenue à Fontainebleau par permission d'Henri IV, entre Jacques Davy du Perron, Evêque d'Evreux & depuis Cardinal, & du Plessis Mornay, dans laquelle l'Evêque montra plusieurs falsifications essentielles dans les passages des Pères cités par du Plessis dans son Ouvrage contre la Messe.

Henri Etienne appelle en Latin *Fontainebleau*, *Callirhoë*, mot Grec, qui signifie belle fontaine. Philander sur Vitruve, *Fons Blerius*, *Fons Bellus* ou *Callirhoë*. M. de Thou, & Ramus, ou de la Ramée, *Fons Bellaqueus* ou *Bellaqueusis*; Gênebrard, *Fontenbleum*; Poslevin, *Fons Bellus* ou *Belleau*, & d'autres *Fontanobella*; mais tout cela ne vaut rien, dit Hadr. de Valois, *Not. Gall. p. 198*, puisqu'on trouve les noms que nous rapportons ci-dessus dans les Actes ou Auteurs Latins qui en parlent, quoique dans le moyen âge ou la basse Latinité. Ceux qui prétendent que *Fontainebleau* a été ainsi nommé à cause de ses belles eaux, l'appellent en Latin *Fons Bellaqueus*, & écrivent quelquefois *Fontainebelleau*, qui est un mot composé de ces trois unis ensemble, *fontaine*,

fontaine, belle, eau. D'autres, pour trouver l'origine de ce mot, ont recours à l'ancienne orthographe, selon laquelle on écrivoit *Fontaine bliau*, en Latin *Fons Bliaudi*; ils pensent que *Bliaud* est un nom propre, dont on a formé, avec le mot de *fontaine*, le nom de *Fontaine bliau*, qu'on a ensuite adouci en prononçant *Fontainebleau*, & peut-être que la beauté des eaux a fait oublier l'ancienne origine de ce nom, & a fait croire qu'elles avoient donné le nom à ce lieu. Quoi qu'il en soit de l'étymologie, on écrit & on prononce aujourd'hui *Fontainebleau*, en donnant aux trois dernières lettres le même son qu'elles ont dans le mot *eau, aqua*.

FONTAINE-BOURG. Bourg de France. *Funtium Burgus*, ou *Fontisburgus*. Il est dans le pays de Caux en Normandie, sur la petite rivière de Cailly, à trois lieues de Rouen, entre Gouville & Tandos. *Fontaine-bourg* a titre de Baronnie, avec château, Sénéchaussée, & haute justice. Il dépend de l'Abbaye de Fécamp pour le spirituel, avec exemption de la Jurisdiction Episcopale; elle en a aussi la Seigneurie temporelle.

FONTAINE-FRANÇOISE. Bourg ou village de France, dans le Duché de Bourgogne, vers les confins de Champagne, à 5 ou 6 lieues de Dijon du côté du nord-nord-est. *Fons Gallicus*, ou *Francicus*. La journée de *Fontaine-Françoise* est un combat d'Henri IV, contre les Espagnols, donné en ce lieu, l'an 1595. Il y a une Relation du sieur Balthazar, de la Journée de *Fontaine-Françoise* au Baron de Rosni.

FONTAINE-GUÉRARD. Abbaye de Religieuses Bernardines en Normandie. *Fontes Gerardi*. Elle est à trois ou quatre lieues au Sud-est de Rouen, sur la rivière d'Andeli, entre Pont-saint-Pierre & Fleury. L'Abbaye de *Fontaine-Guérard* fut fondée peu de temps avant l'an 1198, par Robert, Comte de Guère & de Leicester. *Descript. Géorg. & Hist. de la Haute Norm. Tom. II, pag. 329.*

FONTAINE JAILLISSANTE. La Congrégation de la *Fontaine jaillissante. Congregatio Fontis Salientis*. Nom d'une Congrégation de Chanoines Réguliers qui a pris son origine des Clercs de la vie commune, dont nous avons parlé. Ces Clercs avoient une Maison à Munster, une à Cologne & une à Wesel. Ces trois Maisons s'unirent ensemble pour vivre à la manière des Chanoines, & formèrent une Congrégation qui fut approuvée l'an 1439, par Eugène IV, & à laquelle ce Pontife donna le nom de Congrégation des Chanoines de la *Fontaine jaillissante*. Elle étoit composée de trois sortes de personnes, des Frères perpétuels, des Chanoines, & des domestiques. *Voyez Aubert le Mire, Reg. & Conflit. Clericor. in communi viventium; & le P. Heliot, T. II, C. 54.*

FONTAINE-JEAN. Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, à six lieues de Montargis dans le Gâtinois. *Fons Joannis*. Elle est de fondation Royale. Pierre de Courtenay la bâtit, & y fit de grands biens en 1124, avant son voyage de la Terre-Sainte. *Fontaine-Jean* est la sépulture de plusieurs Princes de cette illustre Maison. *Voyez Morin, Hist. du Gâtinois.*

FONTAINE L'ÉVÊQUE. Bourg des Pays-Bas. *Fons Episcopi*. Il est dans le Hainaut, à une lieue au couchant de Charleroi.

FONTAINE QUI BRULE. *Voyez FONTAINE ARDENTE.*

FONTAINE DU PRINCE. *Fons Principis*. C'est une fontaine du territoire d'Iène dans la Thuringe, province d'Allemagne. Ses eaux couvrent d'une espèce de tuf la surface des corps qu'on y jette, & par succession de temps elle les convertit en pierre. *Voyez l'Oryctographia Ienensis de M. Schuff.*

FONTAINE DE ROGEL. *Voyez ROGEL.*

FONTAINE SCÉLÉE. *Fons signatus*. On lit dans le C. IV du Cantique des Cantiques, v. 12. *Ma sœur mon épouse est un jardin clos, elle est un jardin clos & une fontaine-scélée.* Sur ces mots l'on a donné le nom de *fontaine-scélée* à une source qui est à demi-lieue de Jérusalem, en tirant du côté de Bethléem; & l'on a supposé que cette fontaine portoit ce nom au temps

de Salomon; qu'il lui fut donné parce qu'il la scelloit de son anneau, pour que personne n'y pût entrer; & qu'enfin il en fit conduire les eaux au Temple, pour servir aux Prêtres & aux Léuites. Mais tout cela ne se trouve point dans l'Écriture. Ce n'est peut-être qu'une allégorie qui désigne la chasteté de l'Épouse sainte.

FONTAINE VINEUSE. *Fons vinosus*. Fontaine de France dans le Gapénois en Dauphiné. On assure qu'elle a un goût approchant de celui d'un petit vin aigrelet; & qu'étant mêlée avec de bon vin rouge, moitié d'un, moitié d'autre, elle ne diminue pas beaucoup la force du vin. C'est là ce qui la fait nommer *Fontaine Vineuse*. Du Mont, *Voyage de France*. CORN.

FONTAINES. Nom de différens lieux en France. *Fontes* en Latin. *Fontaines*, bourg, ou village du Duché de Bourgogne, est situé sur une petite colline à une lieue de Dijon. Saint Bernard naquit à *Fontaines* l'an 1091. *Fontaines* est sur l'Aube, entre Clairvaux & Bar-sur-Aube. Hadr. Vales. *Not. Gall. p. 198.*

FONTAINES, bourg de France, dans la Sologne, situé sur une montagne, à une lieue des bourgs de Cour & de Cheverni, & à cinq de Blois du côté du levant.

Il y a encore au pays de Liège un bourg de ce nom. Hadr. Vales. *Not. Gall. p. 198.*

FONTAINIER. Je préférerois cette orthographe.

Voyez FONTENIER.

FONTANA, ou Aqua, dit Trévi. Grande source de la Campagne de Rome. *Aqua Virginea*. Elle est entre Frescati & Rome, à laquelle elle fournit beaucoup d'eau.

FONTANELLE. f. f. Terme d'Anatomie. La partie supérieure de la tête, du crâne. *Apex capitis*. Bien des gens disent *fontaine* de la tête, pour *fontanelle*. Les plaies sont très-dangereuses sur le sommet de la tête, au droit de la *fontanelle*, parce que l'os y est très-mince, & que le coup y tombe plus à plomb. DIONIS.

On a donné le nom de *fontanelle* à cette partie de la tête, parce que quand les enfans sont encore fort jeunes, l'os de cette partie est tendre, & plutôt un cartilage qu'un os; de sorte qu'en appliquant la main dessus, il cède, & il se forme un creux qu'on appelle la *fontanelle* de la tête. *Voyez FONTAINE DE LA TÊTE.*

On entend aussi par ce mot, un petit ulcère pratiqué par le Chirurgien en différens endroits du corps, soit pour prévenir une maladie, soit pour rétablir la santé. Il y en a qui rendent ce mot par celui de cautère, mais fort improprement; car on entend généralement par cautère, ou un fer rouge, ou un remède corrodant & caustique. *Voyez le Dict. de James.*

FONTANETO. Bourg du Duché de Milan. *Fontanetum, Fontes*. Il est sur la rivière de Goni, environ à deux lieues au midi de la ville d'Arona. *Fontaneto* a pris son nom de la quantité de sources qui s'y rencontrent. MATY. Et il signifie la même chose en Italien que Fontenay en François.

FONTANGE. f. f. C'est un nœud de rubans que les femmes portent sur le devant de leur coiffure, & un peu au-dessus du front, & qui lie la coiffure. Ce mot vient de Mademoiselle de Fontange qui se s'apercevant à la promenade que sa coiffure ne tenoit pas, prit une de ses jarretières qu'elle lia autour de sa tête, pour l'assurer. La manière dont elle avoit noué ce ruban, plut, & ce qu'une nécessité de hasard avoit produit, devint sur le champ une mode qui subsiste encore en partie, quoique la forme du nœud change continuellement.

FONTARABIE. Ville d'Espagne, *Fontarabia, Fons rapidus*, c'est-à-dire, fontaine rapide. *Fontarabie* est située dans la Province de Guipuscoa, à l'embouchure de la rivière d'Andaye, ou de Bidasse, ou Bidassoa, ou Vidouze dans la mer de Biscaye, aux confins de la France, entre Saint-Sébastien & Bayonne. Les Espagnols disent *Fuenterabia*, & M. de Marca dit *Fonterabie* dans son Histoire de Béarn. Ce n'est pas l'usage.

POIRE-FONTARABIE. Espèce de poire d'hiver qui se mange cuite & en compote.

FONTAVELLANE. Nom de lieu & d'un Ordre Reli-

gieurs. *Fontavellana. Fons Avellanus. Fontavellane* est situé dans l'Apennin, entre les monts Cario & Corno, dans l'Ombrie, au Diocèse de Faënza. Les fondemens du Monastère de *Fontavellane* furent jettés vers l'an 1000, par le B. Ludolfe, depuis Evêque d'Eugubio. Saint Pierre Damien y prit l'habit, & a été le propagateur de cet Ordre.

FONT-DOUCE, qui signifie fontaine douce. C'est le nom d'un Bourg, ou village de France, dans la Saintonge. *Fons dulcis*. Il est à quatre lieues à l'orient de Saintes. Il a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît.

FONTÉ. f. f. Action de fondre. *Font* est en général l'action de réduire par le moyen du feu, les corps solides sous une forme liquide. La *fonte* du plomb, du fer, &c. *Liquatio, fusura*. La *fonte* des métaux se fait différemment, selon leurs différentes qualités. Il faut remettre ces canons à la *fonte*, il y a des chambres. On tient que ce fut un nommé Théodore Samien, fils de Télécles, qui a enseigné le premier le secret de la *fonte*.

On le dit de même des neiges liquéfiées par la chaleur. La *fonte* des neiges fait déborder les rivières. On dit métaphoriquement, une *fonte* d'humeurs, en parlant de l'évacuation abondante d'humeurs, qui deviennent fluides, d'épaisses & visqueuses qu'elles étoient auparavant.

FONTÉ, signifie encore le métal fondu en certaine quantité. On a fait une *fonte* de tant de marcs à la Monnoie.

On appelle aussi, en termes d'Imprimerie, une *fonte*, une certaine quantité de caractères assortis pour remplir les casses des Imprimeurs. Il a fait faire une *fonte* neuve pour réimprimer les Conciles.

Une *fonte* de petit romain. Ce terme désigne l'assortiment, un corps complet d'une même sorte de caractères.

FONTÉ HAUTE. Les Fondeurs de caractères & les Imprimeurs appellent *fontes hautes*, celles qui excèdent la hauteur en papier, commune aux caractères d'Imprimerie, à qui on doit donner dix lignes & demie.

Ce mot vient de *fonta*, qui en la basse Latinité signifie la même chose. **MÉNAGE**, après Saumaïse.

FONTÉ, se dit aussi de la matière, ou de l'ouvrage qui a été fondu. *Æs fusile*. Des marmites, des chandeliers de *fonte*. Des canons de fer de *fonte*. Le fer de *fonte* ne se lime point; la lime n'y mord pas.

FONTÉ, est aussi une composition ou mélange de métal, qui est différente selon les ouvrages que l'on fond: comme, pour les canons de *fonte*, il faut mettre sur cent livres d'airain, dix ou douze livres d'étain; pour les cloches vingt ou vingt-quatre, à quoi on ajoute deux livres d'antimoine, pour rendre le son plus doux; & pour la *fonte* des ustensiles de cuisine, on met seulement trois ou quatre livres d'étain sur chaque cent. Pour faire la *fonte* verte, on se sert de cuivre appelé *Pelofum*, qui est tel qu'il vient de la mine, avec moins d'étain.

Quand on dit absolument, Canons de *fonte*, on entend des canons de cuivre, tels que sont les canons ordinaires de l'armée.

FONTÉ. Terme de Peinture. Il exprime ce que fait un Peintre bon coloriste, pour bien accorder ensemble les couleurs qu'il emploie, & afin qu'elles se lient & ne jurent point, c'est-à-dire, que les passages des teintes soient suffisamment liés. Il est opposé à ce qu'on nomme *sécheresse* en peinture. Une tête d'une *fonte* étonnante. Ce tableau est d'une belle *fonte*; les passages des teintes sont bien liés.

FONTÉ de bourre. Opération de Teinture. La bourre qu'on y emploie, & qu'on fait bouillir dans une dissolution de cendres gravelées faite par l'urine, s'y dissout si parfaitement, qu'on n'en retrouve pas la moindre fibre. *Mém. de l'Ac. des Sc. 1740, p. 145.*

FONTÉ, en termes de Manufacture de lainerie, se dit du mélange des laines de différentes couleurs, qui doivent entrer dans la tissure des draps ou autres étoffes.

FONTÉ. Terme de Sellier. C'est le nom qu'on donne en quelques lieux aux faux-fourreaux de cuir fort, qui

sont attachés à l'arçon de la selle, où l'on met les pistolets. On ne s'en sert guère qu'au pluriel. Attacher les *fontes*, une paire de *fontes*. Mettez mes pistolets dans les *fontes*. On dit même: Je tirai un de mes pistolets des *fontes*; je remis mon pistolet dans mes *fontes*. Il semble que cette distinction de *fontes* & de faux-fourreaux soit même nécessaire, puisqu'il y a d'autres faux-fourreaux de cuir pliant & maniable, ou d'étoffe, où l'on met les pistolets pour les empêcher de rouiller; & c'est dans ces faux-fourreaux & avec eux qu'on met les pistolets dans les *fontes*. Cependant dans quantité d'endroits on confond ces deux choses, & l'on donne également le nom de faux-fourreaux à ce qu'on appelle *fontes* ailleurs.

FONTÉINE. f. f. *Fons*. Nos bons Auteurs écrivent *Fontaine*. Voyez ce mot.

FONTÉIUS, FONTEIA. Nom de famille Romaine. *Fonteia gens*. La Famille *Fonteia* étoit Plébéienne, puisque P. Clodius, ennemi de Cicéron, se fit adopter par un *Fontéius*, pour devenir Plébéien, & pouvoir être Tribun du Peuple, & avoir l'occasion & le pouvoir de perdre son ennemi. Les médailles de la Famille *Fonteia* sont assez communes. Le surnom de *Fontéius* étoit *Capito*, Têtu, Hutin.

FONTENAY. Nom de plusieurs lieux en France. *Fonteneum, Fontenea, Fontanidum, Fontanetum, Fontaniacum, Fontanita, Fontenay*, ou *Fontenet*, Bourg du Duché de Bourgogne en France, à six lieues au midi d'Auxerre. Il est remarquable par la Bataille qui s'y donna l'an 841, entre trois fils & un petit-fils de l'Empereur Louis le Débonnaire. *Fontenay* en Auxerrois, Hadr. Vales. *Not. Gall.*

Fontenay-le-Comte, Ville de France, Capitale du Bas-Poitou. *Fontanetum, Fontaniacum*. Il est situé sur la Vandée, entre Niort & Luçon, à deux ou trois lieues au nord-nord-ouest de Maillezais. *Long. 15 d. 42 m. Lat. 46 d. 30 m.*

Ce nom signifie un lieu où il y a une fontaine, ou des fontaines, des sources, de *fons*, fontaine. *Voy. Hadr. de Val. Not. Gall. p. 198 & 199*, où il parle de ces lieux.

FONTENELLE. *Fontanella*. Ancien nom de l'Abbaye de S. Vandrille. Voyez ce mot, & la description Géographique & historique de la Haute-Normandie, *T. I, p. 78.*

FONTENELLE en Hainaut. *Fontanella in Hainoo*, célèbre Abbaye des Pays-Bas, où Jeanne, sœur de Philippe VI, Roi de France, & femme de Guillaume le Bon, Comte de Hollande, Zélande & Hainaut, prit l'habit après la mort de son mari.

FONTENELLE. f. f. En Italien *Fontanella*. Fontaine, ou petite fontaine. Ce mot est dans Nicot, se trouve aussi dans le Roman de la Rose.

*Mais cil (Narcisse) ne pouvoit avoir celle
Qu'il voyoit en la Fontenelle.*

FONTENIER. f. m. L'Acad. écrit aussi *fontenier*. Quelle raison peut-on avoir pour ne pas écrire *fontainier*, comme on écrit fontaine? Cela paroîtroit plus naturel. Si l'usage est contraire (ce que je ne crois pas) c'est une bizarrerie de plus dans l'usage. C'est un homme instruit, versé dans les principes de l'Hydraulique, qui a soin des fontaines & des eaux, soit pour le public, soit pour les maisons de plaisance. *Aquilex*. Il y a un *Fontenier* gagé par le Ville. Il y a un *Fontenier* à Versailles. Les *Fonteniers* mesurent les eaux courantes par pouces & par lignes d'eau. Les pouces & les lignes d'eau se prennent des pouces & des lignes circulaires que contiennent les sections ou les surfaces des ouvertures rondes, par où l'eau coule, sans avoir d'autre charge ou d'autre hauteur que celle qui lui est nécessaire pour remplir précisément toute l'ouverture en coulant. Voyez **JET**.

FONTENOY. Village des Pays-Bas, près Tournay, célèbre par la victoire complete que l'armée Francoise, commandée par Sa Majesté Louis XV, accompagné de Monseigneur le Dauphin, y remporta le

11^e Mai 1745, sur les Anglois, Autrichiens, Hollandois & Hanovériens.

FONT-ESTORGUES. Nom d'une fontaine extraordinaire qui se voit près de Belestra dans le Diocèse de Mirepoix. Elle peut être regardée comme la principale source du Lers, qui jusques-là n'est qu'un ruisseau. C'est un torrent qui sort du fond d'un antre profond & exhaussé, comme s'il sortoit d'un puits, & qui dès la source fait moudre plusieurs moulins. Ce torrent coule pendant neuf mois de l'année avec la même force. Vers la fin du mois d'Août jusqu'à la fin d'Octobre, ou au commencement de Novembre, il coule & s'arrête par intervalles, qui n'ont rien de périodique, quoique les gens du Pays donnent à cela le nom de flux & reflux.

Hadrrien de Valois, *Not. Gall. p. 393*, dit qu'on l'appelle fons Altorgues, ou Font-Estorgues. Il croit que c'est le *Fons Orge*, dont Pline parle, *L. XVIII, C. 22*, & il croit que si cela est, il faut écrire *Fontast-Orgue*, ou *Fontest-Orgue*, plutôt que *Fontastorgue*; ou *Font Estorgues*. M. Corneille écrit *Fons-Estorbis*, mais il faut plutôt en croire de Valois.


Fontevrauld, ou *Fontevauld*. Abbaye célèbre en France. *Fons Ebraldi*, *Ebraudi*. *Fontevrauld* est sur les confins de la Touraine, de l'Anjou & du Poitou, à une lieue au midi de la Loire, & à trois au sud-est de Saumur. l'Abbaye de *Fontevrauld* est Chef d'ordre. Elle fut fondée au commencement du douzième siècle par le B. Robert d'Arbrissel. Parmi les Abbes de *Fontevrauld*, on compte quatorze Princesses, dont cinq sont de la Maison Royale de Bourbon. *Fontevrauld*, est du Diocèse de Poitiers. Quelques-uns le mettent dans le Poitou: c'est le plus ordinaire. D'autres dans l'Anjou.

Fontevrauld, est aussi un Bourg bâti près de l'Abbaye dont on vient de parler. On trouve quelquefois *Fontevraux* pour *Fontevrauld*, mais mal, Hadr. de Valef. *Not. Gall. p. 198*.

Fontevrauld. Nom d'un Ordre Religieux, fondé en 1100, sous la Règle de S. Benoît, par le B. Robert d'Arbrissel, qui ayant eu mission du Pape Urbain II, pour instruire les Peuples, fut suivi d'un nombre infini de gens de l'un & de l'autre sexe, auxquels il bâtit des cellules dans les bois de *Fontevrauld*. Ensuite il renferma les femmes à part, & en forma l'Abbaye de *Fontevrauld*, qui est le Chef de tout l'Ordre. Il y a plusieurs Couvens, & cent cinquante Prieurés qui en dépendent. Les Religieux de cet Ordre, de quelques Monastères qu'ils soient, s'appellent Religieux de *Fontevrauld*. Les hommes sont soumis à l'Abbesse de *Fontevrauld*, aussi-bien que les femmes, & ils la reconnoissent pour Générale. On dit un *Fontevrauld* tout court, dans le discours familier & ordinaire; pour dire, un Religieux de *Fontevrauld*; & il n'a point de pluriel même en ce sens. Qui sont ces deux Pères qui viennent à nous? Ce sont deux *Fontevrauld*. Le B. Robert d'Arbrissel étoit né dans un village de Bretagne, nommé alors Arbrissel, dont il prit le nom, & qui s'appelle à présent Albrefec, au Diocèse de Rennes, près de la Guerche. Lui & ses Disciples menerent d'abord une vie solitaire & d'Anachorètes, dans les forêts de Craon, de Nid-de-Merle, de Fougères, de Savigny, de Concize & de Mayenne. Ensuite voyant que plusieurs de ses Disciples étoient portés pour la vie cénobitique, il fit bâtir l'an 1094, un Monastère dans la forêt de Craon, en un lieu nommé La Roc, du côté de la Guerche, & leur donna la Règle de S. Benoît. En prêchant la Croisade par ordre d'Urbain VIII, grand nombre de gens touchés de ses prédications, renoncèrent au siècle, & se donnèrent à lui. Il leur chercha un lieu de retraite. Sur les confins de l'Anjou & du Poitou, à une lieue de la ville de Candès, il y a de vastes campagnes, qui étoient alors toutes couvertes d'épines & de buissons, & qu'un vallon arrosé d'un petit ruisseau, séparoit en deux parties. Ce lieu, qui s'appeloit *Fontevrauld*, lui parut propre à son dessein. Il y bâtit des cellules, les unes pour les hommes, & les autres pour les femmes. Le B. d'Arbrissel leur donna le nom de Pauvres de J. C.

Leur nombre augmentant toujours, il bâtit dans une même clôture trois Monastères pour les femmes, un pour les vierges & les veuves, qui fut nommé le Grand Moustier; un autre pour les lépreuses & les infirmes, qui fut appelé de S. Lazare. Il mit les femmes pécheresses dans le troisième, & lui donna le nom de la Magdelaine. Auprès de celui des femmes il en bâtit aussi un pour les hommes, qu'il dédia à Saint Jean-Baptiste. On bâtit ensuite une grande Eglise commune, qui fut achevée en 1119. Il déclara que l'esprit de son institut, qu'il avoit mis sous la protection de la Sainte Vierge & de S. Jean l'Evangéliste, étoit que la recommandation que J. C. mourant fit de l'un à l'autre fût le modèle de la relation qu'il établissoit entre les hommes & les femmes de la Congrégation, & que le respect que les hommes, représentant S. Jean, porteroient à la Supérieure Générale des femmes qui représenteroit la Sainte Vierge, fût accompagné d'une soumission réelle à son autorité, tant pour le spirituel que pour le temporel. J'ai oui dire aux Religieux de cet Ordre, que le dessein du Fondateur avoit été d'honorer l'état de Notre-Seigneur, qui pendant 30 ans fut soumis à la Sainte Vierge. Cet institut fut approuvé en 1106, par Paschal II.

Fonti. f. m. Plante que produit l'île de Madagascar. Elle croît en forme de panache, & ses feuilles ont une toise de longueur, & sont larges de deux pieds. Il y en a même qui ont plus de huit & dix pieds, sans compter la tige, longue quelquefois de deux pieds.

Fonticule. f. m. Terme de Chirurgie. *Fonticulus*.  Petit ulcère artificiel pratiqué par le Chirurgien, en différens endroits du corps, soit avec un instrument tranchant, soit avec un caustique, pour prévenir une maladie, ou pour rétablir, en procurant par ce moyen l'écoulement des humeurs peccantes. Les Italiens l'appellent *fontanelle*, petite fontaine. Nous disons ordinairement *cautére*, je ne fais pas pourquoi, le mot de *fonticule* étant très-expressif, & celui de *cautére* étant équivoque.

Ces noms, le François & l'Italien, viennent de ce qu'il découle toujours quelque chose d'un cautère, comme d'une fontaine.

Fontinales. f. f. pl. Terme de Mythologie. Fête que les Romains célébroient à l'honneur des Nymphes qui présidoient aux fontaines & aux sources. *Fontinalia*, *Fontanalia*. Voyez Festus & Varron, *De Ling. Lat. L. V*. Cet Auteur dit qu'on avoit coutume de couronner les puits ce jour-là, & de jeter des couronnes dans les fontaines. Scaliger, dans ses Conjectures sur Varron, croit que ce n'est point la fête des Fontaines, comme dit Festus, mais de la fontaine qui avoit un temple à Rome proche de la porte Capène, que l'on appelloit à cause de cela *Porte fontinale*; & que c'est de cette fontaine dont parle Cicéron, au *L. II*, des loix. Les *Fontinales* se faisoient le 13 d'Octobre, qui étoit le troisième jour devant les Ides. Voyez les Auteurs cités, & Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. VIII, p. 56. C. IX, p. 438 & 439*.

Fonton. f. m. Nom d'un oiseau qui se voit, dit-on, en Afrique. *Fonto*. Dapper, dans sa Description d'Afrique, en parlant du Royaume de Quoa en Guinée, dit qu'on y voit un oiseau, nommé par les habitans *Fonton*; que cet oiseau est de la grosseur d'une alouette: que quand il a découvert quelque bête dans une forêt, un buffle, un éléphant, un tigre, un serpent, ou même une ruche d'abeilles dans quelque arbre, & quelque chose que ce soit, bon ou mauvais, il va sur le champ chercher un homme; & quand il en a trouvé quelqu'un, il vole tout autour de lui en chantant & en l'appelant: que les Ethiopiens, accoutumés à son petit manège, le suivent, en disant *Fonton Kerre*, *Fonton Kerre*, pour lui marquer qu'ils le suivront. Le petit animal va devant eux, en criant toujours, jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la bête. Si l'on perd la bête, elle revient, & mène le Chasseur en chercher quelqu'autre. Quand elle en trouve, elle se perche sur un arbre, & se met à chanter pour avertir que la proie est là, & qu'ils la cherchent. Ludolf, qui, dans son Commentaire sur son histoire d'Éthiopie, *Liv. I,*

N^o. *XCI*, p. 163, rapporte ceci d'après Dapper, dit que son Éthiopien lui avoit conté la même chose; mais qu'il n'avoit osé l'écrire d'abord, de crainte qu'on ne la traitât de fable.

FONT ROUGE. *Fons Rugi.* Nom d'un ancien lieu, dont il est fait mention dans la vie de saint Maur. Mais c'est un ouvrage informe & plein de fautes, sur lequel on ne peut se fonder. Hadr. Vales. *Not. Gall.* p. 198.

FONTS. f. m. pl. Ou *fontes* baptismaux. *Fontes lustrales, piscina lustralis, fons sacer, fontes sacri, fons* ou *fontes baptismatis.* Vaisseau de pierre ou de marbre, qui est au bas des Eglises Paroissiales, & où l'on conserve l'eau dont les Ministres de l'Eglise se servent pour baptiser. On dit les *fontes* baptismaux, ou simplement les *fontes*, comme on le va voir par des exemples. Les *fontes* baptismaux sont la marque d'une Eglise Paroissiale; les *fontes* baptismaux sont aujourd'hui au bas de l'Eglise, dans l'Eglise même, ou dans une Chapelle de l'Eglise: mais autrefois ils étoient dans une petite Eglise différente de la grande, mais voisine, & qu'on nommoit baptistère. Voyez ce mot. Il étoit assez ordinaire, dans les premiers siècles de l'Eglise, que les *fontes* baptismaux se remplissent miraculeusement à Pâques. Possévin, Evêque de Lilybée, dit par deux fois en l'an 443, qu'il y eut erreur en 417 en la fête de Pâques, sous le Pontificat de Zozime, & qu'on la fit le 25 de Mars, au lieu qu'elle devoit être le 22 d'Avril, auquel on la fit à Constantinople. Il remarque que Dieu fit voir cette erreur en un village, où les *fontes*, qui avoient accoutumé de se remplir miraculeusement à Pâques, ne se trouvèrent pleins que la nuit du 23^e Avril. Baronius rapporte divers exemples de ces *fontes* miraculeux. TILLEMONT, *Hist. Eccl. T. X*, p. 678 & 679. Voyez Gregoire de Tours, p. 320, 516, 746, 747, 950, 1063. Baronius aux années 417, 554 & 558. Les *fontes* baptismaux sont aujourd'hui communément des bassins de pierre, ronds & élevés de terre sur une base, ou sur un pilier d'un pied & demi, ou deux pieds. Quant à leur forme ancienne, voyez ci-dessus au mot BAPTÊME, & au mot BAPTISTÈRE, où l'on trouvera aussi le reste de ce qui concerne les *fontes* baptismaux.

On dit, tenir sur les *fontes* un enfant; pour dire, lui servir de parrain ou de marraine au Baptême.

On dit aussi figurément & basement, tenir quelqu'un sur les *fontes*; pour dire, le dauber, le railer en compagnie. Il se dit aussi en bonne part, & alors il signifie, parler bien de quelqu'un. L'ACAD.

FONTS. f. m. En termes de Maçon, c'est un creux, ou un abyme qui se fait quelquefois sous un bâtiment dans le terrain qui n'est pas ferme. Voyez FONDIS.

FONVENZ. Voyez FOUVENT.

FONWA. f. f. Drogue dont on fait des teintures en écarlate. Cette drogue se trouve à Suez & aux environs.

F O O.

FOORAH. f. m. Arbre qui croît dans l'île de Madagascar, & qui jette un baume vert, souverain pour les plaies, coupures & contusions. Les femmes en fondent parmi leur huile pour s'en oindre les cheveux. Le fruit est gros comme une noix.

FOORN. Voyez VOORN.

FOORLAND. Voyez VOORLAND.

F O Q.

FOQUE de Beaupré. f. f. C'est une voile à trois points, qu'on met avec une espèce de boute-hors en avant sur certains petits bâtimens, quand le vent est foible. *Foques* de Misaine: elles servent toutes deux tour-à-tour, selon le vent, & jamais ensemble. C'est le mât où est la grande voile qui les soutient aussi; elles sont pardevant, vis-à-vis la *foque* de Beaupré.

FOQUEUX. f. m. Nom d'une secte du Japon. *Foquexus.* Cette secte a pris son nom d'un livre que les Japonois nomment *Foquexus.* Les *Foquexus* adorent l'Idole Xaca, & ils croient que pour obtenir la béatitude, il suffit de prononcer avec dévotion ces cinq mots,

Naum, Mio, Forem, Qui & Quio, quoique jusqu'ici pas un Japonois n'en ait connu le sens & l'énergie, parceque ce sont des mots Indiens. Kirker, *China illustr.* p. 139. Le Moréri appelle cette secte *Foiriao*, ou *Foquenus.* Je ne sais d'où le premier mot est pris, le second est le mot Latin que le P. Kirker a donné à cette secte, dont le véritable nom est *Foquexus.*

FOQUI. Ville du Japon, capitale d'un petit Royaume qui prend son nom. *Fochium.* Elle est dans l'île de Niphon, dans la contrée de Jamayfoit, près de la côte septentrionale. MATY.

F O R.

FOR. f. m. Vieux terme dogmatique, qui signifie Jurisdiction. *Forum.* On distingue le *for* intérieur ou interne, & le *for* extérieur ou externe. Le *for* extérieur est le Tribunal des hommes, l'autorité de la justice humaine qui s'exerce sur les personnes ou sur les biens. Il y en a de deux sortes, le civil & l'ecclésiastique.

Le *for* intérieur, par opposition au *for* extérieur, est le jugement de la propre conscience. C'est ainsi qu'on dit qu'un homme est absous dans le *for* extérieur, *in foro fori*, devant les hommes, qui ne l'est pas pour cela dans le *for* intérieur, *in foro poli*, dans le *for* de la conscience, devant Dieu. Quelquefois aussi par *for* intérieur, on entend le *for* de la pénitence ou de la confession sacramentelle.

L'Eglise a deux sortes de *for*, l'un extérieur, l'autre intérieur.

Le *for* extérieur est la juridiction que les Evêques & quelques autres personnes Ecclésiastiques exercent sur les Ecclésiastiques qui leur sont soumis, en vertu de laquelle ils connoissent de certaines matières ecclésiastiques. Traduire au *for* Ecclésiastique. Être absous dans le *for* extérieur.

Le *for* intérieur de l'Eglise est la puissance spirituelle que l'Eglise tient de Dieu seul, & qu'elle exerce sur les âmes & sur les choses purement spirituelles. Ainsi, par exemple, l'absolution qu'on donne des censures hors le Sacrement de la pénitence, regarde assurément le *for* de la conscience, & par conséquent le *for* intérieur; & l'absolution qu'on donne des péchés dans le Sacrement de la pénitence, après la Confession, regarde le *for* intérieur de la pénitence. Voyez Navarre, Sanchez, les bons Casuistes & Canonistes, les Auteurs de Droit, de Recherches, de nos Usages, de nos Coutumes, &c.

FOR, en termes de Droit, signifie aussi Coutume. *Consuetudo, jus consuetudinarium.* M. de Marca le prend souvent en ce sens dans son Histoire de Béarn. Voyez, *L. V, C. I*, les *fors* ou Coutumes de ce pays. Le pays de Béarn a été, depuis quelques siècles, régi & gouverné par *fors* & Coutumes. Outre le *for* général, il y avoit encore le *for* de Morlas, la ville d'Oléron avec sa Béguarie jouissoit d'un *for* particulier, comme aussi les deux vallées d'Osseau & d'Alpe avoient chacune un *for* distinct & séparé. DE MARCA. Tous les Cahiers de ces *fors* furent rédigés en corps, dès le temps de Marguerite de Béarn, l'an 1306. **IB.** Le *for* de Sobrarbe ou Code où sont contenues les Loix d'Aragon, ne comprenoit que peu d'articles, dont les deux principaux sont, 1^o. que le Roi ne pourroit rien faire, ni pour la paix, ni pour la guerre, ni pour aucune autre chose qui concernât le public, sans le consentement d'un Conseil composé de douze Ricombres, c'est-à-dire, de douze hommes riches & considérables dans le pays. 2^o. Que ces douze Ricombres feroient de leur côté serment de veiller à la conservation du Roi, & de l'aider en tout ce qui regarde la défense & le gouvernement de l'Etat. P. D'ORLÉANS.

Ce mot vient du Latin *forum*, qui étoit une place publique où l'on rendoit la justice; d'où vient qu'on appelle le *For-l'Evêque*, le lieu où s'exerçoit la justice de la temporalité de l'Evêque de Paris, *Forum Episcopi.* Le peuple dit, *Four l'Evêque*; quelques

Auteurs croient que c'est par corruption, d'autres au contraire croient que c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *For-l'Evêque*, ni *Fort-l'Evêque*, mais *i our-l'Evêque*, *Furnus Episcopi*. Voyez MENAGE. Borel dit que *for*, quand il signifie *marché*, vient de *forum*, & que *forum* vient de *foras*, qui signifie *dehors*, parce que les gens de *dehors* s'assemblent au marché.

FORAGE. f. m. Terme de Coutumes. C'est un droit Seigneurial que lève le Seigneur sur ses sujets vendant vin en broche ou en détail & en gros. En Berri on l'appelle *jallage*. Borel dit que le *forage* est un impôt sur le vin qui vient de dehors, & il infinuë par-là que *forage* vient du Latin *foras*. *Foragium* dans la basse Latinité.

FORAIN, AINE. adj. & subst. Etranger, de dehors. *Extraneus, hospes, advena*. Il se dit particulièrement d'un Marchand, non seulement de celui qui est d'un autre Royaume, mais de tout autre qui n'est pas du lieu où il vient faire trafic. On le dit aussi d'un Marchand qui ne fréquente que les foires, qui revend dans l'une les marchandises qu'il a achetées dans l'autre.

Ce mot vient de *foras* ou de *forum*, (qui vient de *dehors*) ou qui fréquente les foires. La plupart des Marchands *forains* sont tenus d'apporter leurs marchandises en un bureau, pour y être loties entre les maîtres du même métier. Les Marchands *forains* ne peuvent mettre leurs marchandises en magasins, chantier, grenier, caves ou celliers, à l'exception des bois flottés à brûler, par les Ordonnances de la ville.

On appelle aussi *forains*, ceux qui possèdent dans la terre du Seigneur des héritages mouvans de sa directe & de sa justice, mais qui demeurent ailleurs.

On appelle en quelques Universités, Docteurs *forains*, ceux qui ne sont point résidens dans le lieu où est l'Université, qui ne prennent les degrés, que pour posséder des bénéfices ailleurs. On trouve dans la vie de S. Paul, Evêque de Verdun, écrite par un Anonyme, & tirée par Bollandus d'un manuscrit de plus de 400 ans, *C. 5, Forensis Presbyter*, pour dire, un Prêtre étranger, qui vient d'ailleurs, qui n'est pas du lieu. Voyez *Acta SS. Febr. T. II, p. 177 F*, & la note de Bollandus, *p. 178, E*, où il remarque que saint Ambroise prend le mot *forensis* pour *exterior*.

Un Poète a dit *forain* pour Provincial, homme demeurant en Province, & non à la Cour ou à Paris.

Jugez par-là de mon étonnement,
Lorsqu'en discours sortis de votre bouche,
A nous forains transmis fidèlement,
J'ai trouvé tout énoncé clairement,
Rien de forcé, rien d'obscur, rien de louche.

P. DU CER.

On appelle *Traite foraine* un droit d'impôt & de péage que l'on prend sur les marchandises qui entrent dans le Royaume, ou qui en sortent. Voyez *TRAITE*. On dit aussi simplement la *foraine*, au moins en quelques lieux, comme en Languedoc & à Toulouse, où l'on donne aussi ce nom au lieu où le Grand Maître des ports & passages exerce sa charge. Voyez *Catel, Mém. de l'Hist. du Lang. II. p. 155*. On dit le Bureau de la *foraine* de Toulouse, le Bureau général de la *foraine*. *Id.*

FORBAN. f. m. Pirate, Corsaire, Écumeur de mer, qui attaque indifféremment amis & ennemis. *Pirata, predomarinus*. Un Capitaine qui porte différens pavillons, qui se trouve chargé de commissions de partis contraires, passe pour *Forban*, & doit être pendu comme un voleur, suivant l'Ordonnance. La prise de *Forban* à *Forban* est fort bonne & sans réputation.

FORBAN, se prend aussi pour bannissement, pour le commandement qu'on fait à un malfaiteur de sortir du pays & d'aller en exil. *Proscriptio, edictum vertendi soli*. *POMEY*. Droit de *forban*, en termes de Coutumes, c'est le droit de bannissement, de punir de la peine de bannissement. La forme du *forban* étoit

autrefois en Bretagne, de faire conduire l'exilé par un Sergent au delà de la rivière du Coïnon. *Lobineau, Hist. de Bret. Gloss. & p. 789*.

FORBANNIE. f. f. Vieux mot François, bannissement, exil, bannie. *Exilium, Peregatio*. Ces mots de *bannie*, *forbannie*, *banaière*, sont tous François. *PASQUIER, Rech. L. VIII, chap. 2*.

FORBANNIR. v. a. Vieux mot. Exiler, Reléguer. *In exilium pellere, exilio damnare*. Ce mot se trouve dans *Pomey*.

Ce mot vient de *foris*, hors, & *bannir*, exiler; *fortannir*, exiler hors. Voyez l'étymologie de *bannir* au mot *BAN*.

Dans les Coutumes d'Anjou & de Normandie, *forbannir* signifie la même chose que *bannir* & *reléguer*. Du Cange dit que *fortannitus*, qui est employé dans la Loi Salique, signifie celui qui a achevé son ban; ce qu'il appelle, *in foris banno esse*.

FORBANNISSEMENT. f. m. Terme de Coutumes. C'est la même chose que *bannissement*, *exil*. *Exilium*.

FAIRE FORBANU, signifie dans les établissemens de France, *bannir*, *faire un banni*. *Exilio mulctare*; dans la Basse Latinité, *forbannre*.

FORBAT. Cap qui est sur la côte du Royaume de Valence en Espagne. *Fortatum Promontorium*. Le Cap *Forbat* est près du bourg de Péniscola, à trois lieues de la Catalogne. Quelques Géographes, que Baudrand a suivis, prennent le Cap *Forbat* pour le *Promontorium Tenebrum* des Anciens, qui étoit dans l'Espagne Tarraconnoise, sur la côte des *Ilercons*; mais d'autres, comme *Moletius*, croient que c'est celui qu'on nomme aujourd'hui *Cabo des Alfoquez*.

FORBISHER. Le Détroit de *Forbisher*. Détroit de l'Océan septentrional. *Forbisherii fretum*. Il est entre la côte méridionale du vieux Groenland, & une Île à laquelle on ne donne point de nom sur les cartes. Il porte le nom de *Martin Forbisher*, Anglois, qui le découvrit l'an 1577. *MATY*.

FORBOURGS. f. m. pl. Vieux mot. Faubourgs. On l'a dit pour *Fore-bourg*, c'est-à-dire, hors du bourg.

FORBU, UE. Voyez *FOURBU, UE*.

FORBURE. Voyez *FOURBURE*.

FORCADO. Rivière d'Afrique, dans la Nigritie, à trente-six lieues de la rivière de Bénin, vers le Levant.

FORÇAGE. f. m. Terme de Monnoie. Il se dit du monnoyage qui se fait sur le fort, quand on taille les espèces, ou les flans, plutôt trop forts que trop faibles. C'est l'excédent que peut avoir une pièce au dessus du poids prescrit par les Ordonnances. Il y a des pays où l'on donne les Fermes des monnoies au *forçage*, où l'on ne donne point de remède de poids.

Dans les titres de Marmouster, cités en l'Histoire de Bretagne, *T. II, p. 212*, il y a un droit nommé en Latin *forcogium*. Le P. Lobineau, dans son *Gloss*, sans expliquer quel étoit ce droit, ni en quoi il consistoit, prétend que ce mot vient du Breton *fforch*, qui veut dire une *fourche*. On comptoit parmi les droits des Seigneurs, l'esmage, le *forçage* & l'avenage. *LOBIN, Hist. de Bret. T. I, p. 201*.

FORCALQUIER. *Forcalcarium, Forcalquerium*. C'est une petite ville de Provence. *Forcalquier* est situé sur une hauteur, au bas de laquelle passe la petite rivière de Laye, qui va se jeter dans la Durance, deux lieues au-dessous. Il est à six lieues de Manosque, entre Sisteron au levant d'été, & Apt au couchant d'hiver, à douze lieues au nord d'Aix. *Forcalquier* a une Sénéchaussée. L'Eglise Collégiale de *Forcalquier* est concathédrale de celle de Sisteron depuis l'Evêque Girard. *CORN*. Quelques Géographes prennent *Forcalquier* pour le *Forum Neronis* des Anciens, ou pour le *Forum Elicorum*. *Hoffman* l'appelle encore en Latin *Fons Qualquerius*, ou *Fons Caldarius*. Il a voulu dire apparemment *Calcarium*, qui se trouve dans une ancienne Chronique, aussi bien que *Fons Qualquerius*. Voyez *HADR. VALES. Not. Gall. p. 456. Long. 23 d. 32. m. lat. 43 d. 58. m.* Le Comté de *Forcalquier* étoit autrefois un petit

Etat qui avoit son Comte particulier, distingué de celui de Provence. Il avoit plus d'étendue qu'on ne lui en donne aujourd'hui : il renfermoit tout ce qui se trouve entre la Durance, le Rhône, l'Isère & les Alpes; mais le Comté de Die, de Gap, d'Avignon & d'Ambrun, en ont été séparés. Les Comtes de *Forcalquier* tiroient leur origine de ceux de Provence. Guillaume I en fut investi par Bozon I, Comte de Provence. AUDIFFRET, CORN. Le Roi prend le titre de Comte de Provence, de *Forcalquier*, &c. dans les actes qui concernent la Provence. Dans les anciens titres les Comtes de *Forcalquier* sont aussi appelés Comtes d'Arles, *Comites Arelatenfes*, ou *Arelatenfium*, parcequ'Arles étoit la capitale de leurs Etats.

FORCASSI. Voyez SAINTE-MARIE DE FORCASSI.

FORÇATS. f. m. ou FOURÇATS. Terme de Marine.

Ce sont des côtes du vaisseau qui joignent les varanques acculées, & qui en font la continuation jusqu'aux deux extrémités du vaisseau. *Costa navis*. Elles sont nommées *fourçats*, ou *fourques*, à cause que ce sont des fourches d'arbres qui ont trois branches convenables; savoir, le pied, ou base, qui est posé sur la quille; & les deux font le même effet que les varanques acculées, sinon qu'elles ne sont pas tant ouvertes, d'autant que le vaisseau va en étrécissant.

FORÇAT. f. m. Galérien, homme condamné aux galères, qui tire à la rame par force. *Remex*. Travailler comme un *forçat*. Un pauvre *forçat*.

*L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,
Tiennent comme un forçat son esprit à la chaîne.*

BOIL.

On dit en quelques jeux, comme à la Bête, jouer au *forçat*, quand on s'assujettit à certaines règles qui ne sont pas absolument du jeu; comme quand on est forcé de mettre une carte au-dessus de son compagnon pour prendre; ou une triomphe, quand on n'en a pas de plus haute. Jouer au *forçat* est opposé à jouer au plaisir.

FORCE. f. f. Terme employé au propre & au figuré. *Vis, fortitudo, firmitas*. Au propre il est relatif à l'action & au mouvement: on le dit du corps & de toutes les parties. La *force* du corps, des bras, des reins, des jambes, du cœur, des poumons, &c. Perdre ses *forces*, réparer ses *forces*. Prendre de nouvelles *forces*. Manquer de *forces*. Frapper de toutes ses *forces*. A *force* de bras. Il désigne par-tout la vigueur de la constitution naturelle. Dans l'enfance les parties du corps, les fibres, les tendons, les muscles qui sont les organes des mouvemens, sont molles, flexibles & délicates: le corps est foible. Avec le temps elles acquièrent de la sécheresse, de la consistance & de la solidité; elles deviennent conséquemment plus propres à l'action & au mouvement. Quand le corps a pris sa croissance, ces parties ont acquis le degré de solidité qu'elles ont dans l'état parfait: les esprits animaux plus nombreux portent également par-tout la chaleur & la vie. Le corps est dans sa plus grande *force*. Dans sa vieillesse ces mêmes parties deviennent roides & inflexibles, parceque les esprits animaux qui les agitent sans cesse, les rendent peu-à-peu trop sèches & trop solides, de même que les vents sèchent la terre sur laquelle ils soufflent: les esprits animaux eux-mêmes se dissipent, & ne sont plus assez nombreux pour imprimer aux muscles les mouvemens accoutumés. Les *forces* s'affoiblissent & se perdent.

On dit un homme d'une complexion délicate, que c'est un homme qui n'a, ni *force*, ni vertu. Et la même chose se dit d'un homme qui n'est bon à rien, qui n'est capable de rien.

Ce mot vient de *Forcia*, dérivé de *Fortia*, qui se trouve dans les Capitulaires. MÉNAGE.

FORCE, se dit aussi de la voix, du son qui sort de la bouche de l'homme, pour exprimer sa pensée, & signifie étendue. La voix de ce Prédicateur n'a pas assez de *force* pour remplir un si grand auditoire.

*Ménageant de ta voix la force & l'étendue,
Fais que par-tout sans peine elle soit entendue.* VILL.

FORCE, se dit aussi des choses inanimées qui sont solides, & capables de résister aux attaques de dehors. Il n'y a point de rempart qui ait la *force* de résister au canon, qui vient à bout à la fin de le renverser. Un poitrail de charpente a la *force* de soutenir toute une maison. Les couvertures se soutiennent sur des jambes de *force*. Cette étoffe durera long-temps, elle a de la *force*.

FORCE, se dit encore de la faculté naturelle des êtres, de la vigueur. Le feu a la *force* de dissoudre tous les corps. Connoître la *force* d'une chose, c'est connoître ce qu'elle peut faire, les effets qu'elle peut produire. Connoître la *force* de quelqu'un se dit tant en parlant des *forces* du corps, que de celles de l'esprit. Au printemps, les arbres sont dans leur *force*. La *force* du bois, l'abondance & la vigueur de la sève.

FORCE, en termes de Jurisprudence, signifie violence. *Injuria*. On distingue le crime de *force publique*, & le crime de *force privée*. Le premier se commet en excitant le peuple à la sédition, & en prenant les armes contre le Souverain. Les Juges Royaux en sont seuls compétens. Le second se commet sans armes, & par un homme seul; ou en extorquant une dette par *force*, ou en entrant dans une maison par *force*, &c. Le rapt est une *force privée*.

MAISON DE FORCE, se dit d'une Maison où l'on renferme les jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe, qui se dérangent, pour les châtier, & pour leur faire mener une vie réglée. Il y a à Paris les Madelonnettes pour les filles, & à Rouen, les Frères de Saint-Yon pour les garçons.

FORCE, se dit aussi d'une puissance supérieure, à laquelle on ne peut résister, & de toute autre violence. Personne n'est garant du fait du Prince; c'est une *force majeure*. Attaquer quelqu'un à *force ouverte*. Opposer la *force* à la *force*. Il faut céder à la *force* de la nécessité. BELL. L'Empire que les Romains ont établi par la *force* est péri, & ils règnent encore par la justice de leurs Loix. S. EVR.

*L'amour prétend par-tout naître sans dépendance,
Et jamais par la force il n'entra dans un cœur.*

MOL.

On dit en termes de Marine, faire *force* de voiles; pour dire, se servir de toutes les voiles qu'on peut pour prendre plus de vent, & aller plus vite. Faire *force* de rames; pour dire, obliger les Forçats à ramer de toutes leurs *forces*. Les bittes font *force*; c'est-à-dire, ont à soutenir un grand effort. Il ne faut mouiller la grosse ancre, que lorsque le greslin de l'ancre à touer commence à faire *force*, c'est-à-dire, à se roidir.

FORCE, signifie encore nécessité, contrainte; il m'est bien *force* de faire telle chose; pour marquer la nécessité absolue & indispensable de faire quelque chose. Je voudrois bien demeurer, mais *force* m'est de partir. Cette expression est du style familier.

Corneille a dit dans Sertorius faire *force* à quelqu'un, pour dire faire violence, forcer à quelque chose. C'est un barbarisme.

FORCE, en termes de mécanique, signifie la puissance avec laquelle on élève des fardeaux au-delà de ce qu'on feroit avec les forces naturelles. Plusieurs Auteurs ont fait de beaux Traités des *forces mouvantes*, pour accroître & multiplier la *force* du mouvement; entr'autres, Salomon de Caux, le P. Pardies, M. Varignon, M. de la Hire, &c. La *force* des mouffles, d'une vis, d'un ressort.

FORCE motrice se dit de la cause qui meut un corps.

FORCE mouvante & *force motrice* sont termes synonymes: cependant ce dernier s'applique particulièrement à une *force* qui agit par le moyen de quelque machine qui aide & qui redouble cette *force*. De toutes les *forces mouvantes*, celles du levier & de la poulie sont les plus ordinaires.

FORCE, en Physique. Les Physiciens entendent par la *force* d'un corps, le produit qui provient de sa masse, multipliée par la vitesse. Si un corps a 10 livres de masse ou de quantité de matière avec 10 degrés de vitesse, & qu'un autre n'ait que 5 livres de masse & 5 degrés de vitesse; ce dernier n'aura que 25 degrés de *force*, tandis que l'autre en aura 100. *Voyez* MOUVEMENT.

Les principales *forces* que l'on considère en Physique sont les *forces* centrifuges, centripètes de projection (*Voyez* ces mots) & d'inertie.

FORCE d'inertie; c'est la propriété par laquelle un corps demeure constamment dans l'état où il est, à moins qu'une cause étrangère ne l'en fasse sortir. Tout corps considéré précisément comme corps, est essentiellement indifférent au repos & au mouvement. L'effet nécessaire de cette indifférence est de faire persévérer le corps dans l'état où il se trouve. Il y a donc dans la nature une vraie *force* qui exige que les corps conservent l'état où ils sont. C'est cette *force* que les Physiciens nomment *force* d'inertie, qui est toujours proportionnelle à la masse ou à la quantité de matière; puisque nous savons par expérience que la résistance qu'oppose au mouvement un corps de 20 livres, est double de celle qu'oppose un corps de 10 livres, lorsque ces deux corps sont en repos. Il en est de même de la résistance qu'ils opposent au repos, lorsqu'ils sont en mouvement.

M. de Leibnitz distingue dans les corps deux sortes de *force*, *force* vive & *force* morte. C'est ainsi qu'il distingue la *force* d'un corps, actuellement en mouvement, d'avec la *force* d'un corps qui n'a qu'une simple tendance au mouvement; tel qu'est, par exemple, l'effort instantané de la pesanteur: un corps pesant posé sur un plan horizontal, fait effort pour descendre, & descendrait réellement à chaque instant, si cet effort n'étoit arrêté par la résistance du plan. C'est cette tendance au mouvement, *nifus ad motum*, & autres semblables que M. Leibnitz appelle *forces* mortes.

Il appelle au contraire *force* vive celle qui réside dans un corps actuellement en mouvement, mais dont le mouvement est retardé à chaque instant par des obstacles, jusqu'à ce qu'il soit enfin anéanti. Telle seroit la *force* d'un corps pesant qui se meut de bas en haut, dont la *force* est détruite par degrés par l'action de la pesanteur.

FORCES accélératrices & retardatrices, sont celles qui accélèrent, ou retardent le mouvement. *Voyez* ces mots.

FORCE, en termes de Grammaire, & de quelques autres Arts, se dit de ce qui tient la place, de ce qui a le même effet qu'un autre. *Vis, potestas*. En notre langue l's entre deux voyelles, a la *force* du z, & est souvent mis pour un z, comme dans *horison, baptiser*, &c. En Hébreu le *dagesch*, en Arabe le *tesdid*, ont la *force* d'une lettre supprimée. Un chiffre devant un ou deux zéro a la *force* d'une dizaine, d'une centaine.

FORCE, en termes d'Astrologie, se dit des degrés de dignité qu'une planète a dans l'horoscope. Cette planète a vingt degrés de *force*, c'est-à-dire, vingt degrés de dignité dans l'horoscope. Cette planète a beaucoup de *force* dans cette figure, cette autre n'en a presque pas.

FORCE, en termes de Grand Art, se dit en plusieurs phrases qui ont un sens particulier & mystérieux. Prendre la *force* des choses supérieures & inférieures, c'est faire des circulations répétées, par lesquelles quelque chose s'élève & se subtilise, puis retombant sur quelque matière, la subtilise & la spiritualise. On dit du blanc parfait, que toute sa *force* est convertie en terre, c'est-à-dire, est devenue fixe. La *force* forte de toute *force*, est un nom qu'on donne à l'élixir parfait au rouge, pour exprimer la vertu qu'il a de forcer ses ennemis de faire la paix avec lui: ses ennemis sont les métaux imparfaits.

En morale, la *force* est une des quatre vertus cardinales. *Animi fortitudo*. Elle consiste dans le courage

de soutenir les revers, & d'entreprendre de grandes choses. C'est une noblesse de sentimens qui élève l'ame au-dessus des craintes vulgaires, & lui fait braver, quand il est besoin, le danger, la douleur & l'adversité. Il faut beaucoup de *force* pour soutenir l'adversité. Il en faut plus encore pour soutenir la bonne fortune. Il faut une grande *force* d'esprit pour pardonner à un homme dont on a reçu un affront sanglant.

La *force* chrétienne est une vertu qui nous fait tout surmonter & tout souffrir plutôt que de rien faire contre notre devoir & contre l'amour que nous devons à Dieu.

La *force* de l'esprit, *vis ingenii*, synonyme à pénétration & profondeur. *Force* dans ce sens indique l'attention & la réflexion de l'esprit qui approfondit les choses, pénètre dans l'intérieur, sans s'arrêter à la superficie: distingué de l'esprit *fin*, qui ne saisit que les rapports superficiels: approchant davantage de l'esprit *perçant* qui voit les choses à travers les voiles dont on les couvre. L'esprit humain n'a pas assez de *force* pour pénétrer les secrets de la nature.

Quelquefois le mot *force* appliqué à l'esprit, désigne simplement sa vigueur, la facilité plus ou moins grande qu'il a d'exercer ses fonctions, suivant le différent état des organes. C'est ainsi que l'on dit que la plus grande *force* de l'esprit est depuis 30 jusqu'à 50 ans; parceque les fibres ont alors une consistance médiocre, & que les plaisirs des sens ne font plus sur nous autant d'impression: au lieu que les vieillards ayant les fibres du cerveau inflexibles, & manquant d'esprits animaux, leur imagination languit, la mémoire s'affoiblit, l'esprit perd sa *force*. Quand l'esprit commence à perdre sa *force*, il aime à dire ce qui ne coûte rien à penser. S. EVR. Les génies naturellement les plus élevés tombent quelquefois, quand la *force* de l'esprit vient à s'éteindre. BOIL.

On dit aussi la *force* d'un raisonnement, pour marquer l'impression que peuvent faire sur l'esprit des preuves mises dans tout leur jour & une conclusion juste. Ce mot s'emploie au pluriel pour les *forces* du corps d'un état; mais jamais pour un discours, ni pour la *force* de l'ame.

La *force* de l'éloquence demande quelque chose de plus que des preuves bien exposées & des raisonnemens justes. Elle exige encore l'énergie, la précision, l'élégance, l'harmonie, les grandes images, les ornemens du discours bien ménagés. *Vis eloquentia*. Cicéron triomphoit par la *force* & les charmes de son éloquence.

La *force* d'un terme, synonyme à énergie. *Voyez* ce mot.

La *force* d'un vers, dit M. de Voltaire, dans notre langue, vient principalement de l'art de dire quelque chose dans chaque hémistiche. Des vers peuvent avoir de la *force*, & manquer de toutes les autres beautés. En jugeant de la *force* d'un vers par opposition à un vers foible, ce ne seroit pas là précisément l'idée qu'on doit avoir de la *force* du vers. *Voyez* FOIBLE.

On dit encore la *force* de la grâce, la *force* de la vérité; pour dire le pouvoir qu'elle a sur l'esprit. La *force* du sang; pour dire un mouvement secret de la nature, entre les personnes les plus proches. La *force* du sang le fit jeter au milieu des épées pour sauver son fils. On dit encore qu'une coutume a *force* de Loi.

On dit en Peinture qu'un tableau a beaucoup de *force* & de relief. La *force* dans le Dessin & dans la Sculpture se dit du caractère ressenti dans les formes. Dans le Coloris, c'est l'emploi des couleurs les plus vives distribuées avec intelligence. ACAD. FR.

Il s'applique aussi à l'effet total d'un tableau, & signifie que les ombres les plus vigoureuses sont opposées aux lumières les plus brillantes; ce qui donne la faillie & le mouvement aux objets. Dans la Peinture la *force* outrée est dure.

On dit proverbialement, c'est le soleil de Janvier; il n'a, ni *force*, ni vertu. On dit aussi, c'est la *force* du bois, quand quelque chose se fait par la seule im-

pétuosité de nature. On dit aussi, tout par amour, & rien par *force*, de ce qu'on fait volontairement. La *FORCE* passoit pour une Divinité chez les Anciens. Elle étoit fille de Thémis, & sœur de la Tempérance & de la Justice. Elle porta d'abord le nom de *Virtus* courage, dit Vossius, *L. VIII, de Idolol. c. 13.*

FORCES, au pluriel se dit des troupes qu'un Prince peut mettre sur pied. *Copia, vires, opes.* Ce Prince est entré dans un tel pays avec toutes ses *forces*. Il a de grandes *forces*, de grandes richesses. Pompée traînoit après lui toutes les *forces* de l'Orient. S. EVR.

On dit aussi les *forces*, ou la *force* d'un Etat, pour désigner tout ce qui peut contribuer à le rendre puissant. La *force* ou les *forces* d'un Etat consistent dans la multitude de ses habitans & dans leur industrie.

FORCES, se dit encore au pluriel, non-seulement au propre, mais aussi au figuré, de la vigueur naturelle, du pouvoir que le corps & l'esprit ont de faire quelque chose. Se fier à ses *forces*. Entreprendre par-dessus ses *forces*. Mesurer ses *forces*. Connoître ses *forces*. La colère prête ses *forces* à l'homme, pour l'aider à repousser les injures. M. ESP.

FORCES, sont aussi des espèces de ciseaux composés de deux fers tranchans qui n'ont point de clous au milieu, mais qui sont joints par un demi-cercle qui fait ressort, & qui les approche, ou éloigne suivant le besoin. *Forcipes, forcices.* Les Tondeurs de draps se servent de grandes *forces*. On tond les moutons; on fait le crin des chevaux avec des *forces*. Il y a aussi de petites *forces* qu'on met dans les étuis de poche.

En ce sens, ce mot vient par corruption du Latin *forcices*.

FORCES. (jambes de) Terme de charpenterie. Voyez JAMBES.

FORCE. Sorte d'adjectif indéclinable, qui signifie beaucoup, d'une manière abondante. Il a *force* argent. Il y a *force* gens qui ne sont pas de cet avis. Il y aura *force* bled cette année. Il court *force* fluxions. Dire *force* mal de la Comédie. MOI.

FORCE, en ce sens, vieillit un peu, & on ne se dit plus que dans le discours familier.

A *FORCE*, ou de *FORCE*. Sorte d'adverbe. Il s'est crevé à *force* de boire, pour dire, en buvant beaucoup. On viendra à bout d'un si grand dessein à *force* de travail, de soin, d'argent. Philippe, Roi de Macédoine, disoit qu'il avoit obligation aux Orateurs d'Athènes, de l'avoir corrigé de ses défauts à *force* de les lui reprocher. ABLANC. A *force* de se faire admirer, on devient insupportable. LE CH. DE M. Une mère dégoute quelquefois sa fille de la vertu, à *force* de la prêcher. FÉN.

On dit aussi à *force*, à *force* ouverte; de *force*, par *force*, de vive *force*, pour marquer les différentes sortes de violences, selon les différentes choses dont on parle. Prendre une fille de *force*, la violer. Prendre une ville de *force*, l'emporter d'assaut. A *force* de bras, avec le seul secours des bras, en employant toutes les *forces* corporelles.

FORCELE. f. f. Vieux mot. L'estomac, la poitrine. On a dit aussi *Fourcèle*.

FORCELLI. Voyez FOLCELLI.

FORCÉMENT. adv. Il faut écrire ce mot avec un accent aigu sur le premier E. D'une manière forcée, par *force*. *Coactè.* Il a fait une telle action, mais c'est *forcément*. M. Rollin s'est servi de ce mot en parlant de Philippe, Roi de Macédoine, lorsqu'il fait dire à Aristène, premier Magistrat des Achéens: est-ce *forcément*, ou par crainte, ou volontairement qu'il a abandonné les défilés de l'Epire?

FORCENÉ, ÉE. adj. Qui est agité de quelque violente passion; jusqu'à en perdre le sens & la raison. *Furens, furiosus.* Ils courent tout *forcenés* se jeter sur les Centurions. ABLANC. Il prit une envie *forcenée* à Bessus de tuer le Roi. VAUG. Cicéron étoit *forcené* de passion pour la gloire. MONT.

Quelques-uns écrivent ce mot avec un *s*, fort-à-propos; car il est évident qu'il vient de *sens*, comme

qui diroit, *hors de sens*. Les Italiens disent *fuor di senno*. Nous suivons l'Académie Française, qui écrit ce mot avec un *c*.

On appelle en Blason, un cheval *forcené*, ou effrayé, quand il est peint effaré, furieux.

FORCEPS. f. m. Terme de Chirurgie emprunté du Latin qui signifie tenailles. C'est un terme générique qui convient à toutes les espèces de pincettes, ciseaux, tenettes, & autres instrumens qui servent au Chirurgien, pour saisir & tirer les corps étrangers. ACAD. FRANÇ.

FORCER. v. a. qui se prend dans plusieurs acceptations différentes. Il désigne en général des efforts; un emploi violent de ses forces, contre quelque obstacle qu'on rencontre, & qui fait de la résistance.

C'est ainsi qu'on dit *forcer* une place. *Expugnare.* L'emporter, la prendre par *force*. *Forcer* un poste. *Forcer* un corps de garde. *Forcer* un passage, une barricade, un retranchement. Comme on pensoit les *forcer* dans leurs retranchemens, on eut quelque désavantage.

FORCER une prison, un coffre, une porte. *Perfringere.* C'est les rompre avec violence.

FORCER une clef, une serrure; c'est rompre les gardes, fausser la clef, déranger le mécanisme par quelque effort. On le dit de même des instrumens. *Forcer* un compas, des ciseaux.

On dit aussi, *forcer* un cerf, un lièvre, les prendre à la course & à force de chiens, sans les vouloir tirer, les épuiser par une longue course, afin de les prendre vifs. On dit encore, *forcer* un cheval; pour dire, l'outrer, le pousser au-delà de ses forces. Le surmener, exiger de lui des choses au-dessus de ses forces.

FORCER la main, se dit aussi en termes de Manège, d'un cheval qui cherche à se soustraire entièrement à ses effets.

On dit sur la mer, *forcer* de voiles, *forcer* de rames, pour dire, faire tout l'effort qu'on peut avec les voiles & les rames, faire servir le plus de voiles, le plus de rames qu'il est possible, pour aller plus vite. M. le Marquis de Villette, voyant le mouvement de l'avant-garde des ennemis, *força* de voiles avec la nôtre au plus près. M. LE COMTE DE TOULOUSE. On dit aussi que le vent *force*, pour dire, qu'il est contraire, & oblige à relâcher, ou qu'il devient violent. On dit qu'on *force* un passage, lorsqu'on fait passer un détroit ou quelque autre passage à un vaisseau ou à une flotte, malgré une flotte ennemie qui s'y oppose. On dit aussi, qu'on *force* l'ennemi au combat, lorsqu'on l'oblige de se battre malgré qu'il en ait; ce qu'on peut faire sur mer plus aisément que sur terre.

FORCER se dit aussi en termes d'escrime. Les jeunes Académistes *forcent* toujours le fer, parcequ'ils s'attendent qu'on viendra à la parade. Le beau jeu est d'engager adroitement l'épée sans la *forcer*. *Forcer* la pointe de tierce ou de quarte, dégager & fournir pendant que l'épée forcée fait un mouvement pour revenir à sa situation.

FORCER se dit en divers jeux. En termes de jeux d'homme, *forcer*, c'est obliger de jouer sans prendre. A l'Impériale, on dit qu'on est obligé de *forcer*, c'est-à-dire, de mettre les cartes supérieures quand on en a. On y est aussi obligé à la bête quand on joue au forçat.

On appelle *forcer* au jeu de Billard, lorsqu'on emploie toute sa force pour tâcher de faire sauter la bille de son adversaire, & la mettre hors du tapis.

FORCER un coup, se dit à la Paume, pour dire le pousser de toute sa force.

FORCER se dit au figuré, pour marquer une atteinte donnée à la liberté. Dans ce sens il n'est point synonyme de *contraindre* & de *violenter*. *Violenter* dit plus que *forcer*, qui enshérit à son tour sur *contraindre*. *Cogere, adigere, vim adhibere.* Le mot de *forcer*, dit M. l'Abbé Girard, paroît proprement exprimer une attaque portée à la liberté dans le temps de la détermination, par une autorité puissante, qui fait qu'on agit formellement contre sa volonté, dont

on a grand regret de n'être pas le maître. C'est déterminer la volonté, la faire agir par des motifs qui lui donnent du chagrin, & sans lesquels elle se feroit autrement déterminée. Il y a des occasions où l'on n'est pas fâché d'avoir été forcé à faire ce qu'on ne vouloit pas. Il me force à faire des choses que je ne ferois pas sans lui. Il faut forcer notre esprit, & le porter malgré lui à envisager la vérité. Nic. Dieu a enseigné les hommes à le connoître; mais il ne les y a point forcés. LE P. THOM.

Pourquoi me forcez-vous vous-même à vous trahir?
RAC.

Le P. Bouhours remarque qu'on dit également bien forcer à & forcer de faire quelque chose; mais que dans le passif on dit ordinairement forcé de, comme obligé de, contraint de faire quelque chose, & non pas forcé à.

On dit dans ce sens, forcer une fille, une femme, la prendre par force, la violer. *Stuprare, vim inferre.* FORCER se dit aussi en choses spirituelles & morales. Forcer son esprit, c'est lui faire faire un trop grand effort pour lui faire trouver des pensées qui ne sont pas naturelles. Forcer son style, c'est y donner un air, un tour gêné & contraint. Forcer son génie, son talent, c'est s'appliquer à des choses pour lesquelles on n'étoit pas né. Il a prodigué des trésors pour embellir ses maisons, & forcé la nature & les éléments pour orner sa solitude. FL. Forcer un passage. Torquere. C'est lui donner un autre sens que celui de l'Auteur.

FORCER nature, c'est vouloir faire plus qu'on ne peut. Se forcer, c'est faire quelque chose avec trop de force & de véhémence.

FORCER, en termes de Finance, on appelle forcer la recette, lorsqu'un Receveur porte en recette plus qu'il ne doit, & qu'il n'a reçu. Lorsqu'on appréhende un décri sur les espèces, ou qu'il y en a même de certains & d'indiqués, les Receveurs, pour ne pas perdre cette diminution sur l'argent qu'ils ont en propre, le font passer dans leur recette, puis le reprennent sur les premiers deniers qu'ils reçoivent; c'est ce qu'on appelle forcer la recette. Il est défendu aux Commis-Receveurs de forcer la recette sous peine de révocation.

FORCÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe au propre comme au figuré. On appelle un génie forcé, un génie qui n'est pas naturel, mais guindé, affecté ou contraint; un raisonnement forcé, une comparaison forcée, lorsqu'on les fait venir de loin, qu'on les tire par les cheveux. Un style forcé, qui n'a rien de naturel, qui a donné de la peine à l'Auteur, & n'en donne pas moins au Lecteur par la singularité des constructions ou des expressions. C'est pour cela que S. Evrémont dit que le style forcé de Sénèque lui communique une espèce de contrainte. On est revenu du galimatias & du style forcé qui a été si long-temps à la mode. Vers forcés, Poésie forcée.

*Je hais ces vains Auteurs dont la Muse forcée
M'entretient de ses feux, toujours froide & glacée.*
BOIL.

On dit qu'un homme est forcé dans toutes ses actions, pour dire qu'il n'a rien de naturel, qu'il est affecté dans tout ce qu'il fait. Ce Courtisan n'a qu'un ris forcé & des careilles contrefaites. LA BRUY. Combien faut-il essuyer de rebuts à la Cour? & combien faut-il rendre de respects forcés?

Un sens forcé est celui qui est détourné du sens naturel & véritable.

Une voix forcée est une voix poussée avec excès, avec un trop grand effort.

FORCÉ se dit en Peinture d'une figure dont l'attitude est gênée, contrainte sans nécessité; du coloris, quand il est outré, & de l'effet, quand l'art dont le Peintre peut se servir pour augmenter l'effet, est trop grossièrement employé. Voy. FORCE, terme de Peinture.
Tome IV.

En termes de Marine, on dit temps forcé, un vent forcé, pour dire, un mauvais temps, lorsque la mer est grosse & agitée, le vent violent & contraire. Nous fûmes fort heureux de ne pas trouver les terres embrumées, & un vent d'ouest forcé. FRÉZIER.

FORCÉ se dit dans les jeux. Au jeu d'hombre, jouer spadille forcé, se dit lorsque l'on est obligé de faire jouer toutes les fois qu'on a spadille. Codille forcé, se dit lorsqu'on est obligé de gagner codille, sans quoi l'hombre gagneroit.

FORCERET. f. m. Ancien nom, diminutif de forcier. Petit coffre. *Capsula*. Dans l'inventaire des biens du Duc de Bretagne, Jean II, il y a un forceret couvert de soie, où menues pièces de reliques. *Hist. de Bret. T. II, p. 455.*

FORCETTES. f. f. pl. *Forficula*. Petits ciseaux, petites forces. Voyez FORCES.

FORCHEIM. Ville du Cercle de Franconie en Allemagne. *Forchamum, Forchena*. Elle est dans l'angle que forment les rivières de Rednitz & de Wesent, quand elles se joignent, environ à six lieues au-dessus de Bamberg. *Forcheim* étoit autrefois ville Impériale & libre; elle dépend maintenant de l'Evêque de Bamberg. MATY. Il y a des Géographes qui la prennent pour l'ancienne *Trutavia*, qu'on nommoit aussi *Lucoritum*. Cluvier n'est pas de ce sentiment. Selon lui, Lohr, bourg du Comté de Reineck en Franconie, est l'ancien *Lucoritum* ou *Trutavia*. Je trouve ce nom différemment écrit, *Forchaim* dans Maty, *Forcheim* sur des Cartes, & *Forchen* dans Ortelius. *Long. 28 d. 40 m. lat. 49 d. 44 m.*

FORCHETTE. f. f. Terme de Marine. Fourche à deux fourchons, qui sert à débarborer. *Furca*. On doit attribuer à l'usage seul des gens de mer qu'on dise & qu'on écrive forchette au lieu de fourchette. La forchette est de fer. Il y a aussi des forchettes de pierrier, qui sont de petits instrumens à trois branches, dont il y en a une pointue & les deux autres plates, arrondies & percées d'un trou.

FORCIER. f. m. Coffre, cassette. *Capsa*. Dans l'inventaire des biens de Jean II, Duc de Bretagne. *Item* un forcier, où onze bourses de soie. *Hist. de Bret. T. II, p. 455. Item*, ou quint forcier furent trouvés. *Id. p. 454.*

FORCIFÈRE ou PORTE-CISEAU. Nom de Religieux d'un Ordre supposé, dont Schoonebeck a parlé dans sa seconde édition, après Abraham Bruin; Michel Colin, Jossé Ammanus; mais cet Ordre n'a jamais existé, dit le P. Hélyot dans la Préface de son premier Tome de l'Hist. des Ordres Religieux. Du reste, il faudroit dire forcifère, & non pas forcifère, en Latin *forcifer*. Mais on dit forcifère pour forcifère, comme on dit forces de forcifères.

FORCINE. Terme de forêts, qui signifie un renflement qu'on apperçoit à l'angle qui est formé par la réunion d'une grosse branche avec le tronç d'un arbre. DUH.

FORCLORRE. v. a. *Excludere, prohibere*. Empêcher l'entrée, fermer l'entrée, exclure. Ce mot n'est plus d'usage dans ce sens propre & général; c'est uniquement un terme de Palais, qui ne se dit plus qu'à l'infinitif forclorre & au participe forclos. Sommer une partie d'écrire, de produire ou de contredire dans un certain temps, à faute de quoi on lui déclare qu'elle n'y sera plus reçue, qu'on jugera le procès. On dit aussi, forclorre de faire enquêtes, & autres procédures ordonnées par le Juge.

FORCLOS, OSE. part. & adj. Il ne se dit guère qu'au masculin. Exclus se dit en Jurisprudence de celui qui, après contestation en cause, n'a pas produit ou fourni de griefs, contredits ou autres écritures dans le temps prescrit, & qui à cause de cela en est exclus. *Exclusus*. L'Ordonnance veut qu'on produise dans la huitaine, autrement forclos. Il a été forclos de faire l'enquête qui lui avoit été permise.

Ce mot de forclos vient du Latin *exclusus à foro, foro exclusus*.

FORCLUS, USE. part. & adj. Exclus, chassé, vient de

forclorre, exclure, chasser. On a conservé *forclusion* dans le Droit. *Gloss. sur Marot.*

FORCLUSION. f. f. Contumace ou défaut de produire dans une instance, ou en procès par écrit, par laquelle la partie est excluse de produire, pour ne l'avoir pas fait dans le temps porté par les Ordonnances. Ainsi la *forclusion* est une exclusion d'écrire & de produire. *Quasi à foro exclusio, repulsio de jure causæ deinceps probanda. Forclusion* pure & simple. Ce procès est en état par *forclusion*, a été jugé par *forclusion*. Autrefois en refundant cent livres, on revenoit contre tous les Atrêts donnés au Conseil par *forclusion*. La différence qu'il y a entre défaut & *forclusion*, consiste en ce que le défaut contre le Défendeur, & le congé contre le Demandeur, ne s'obtiennent qu'avant contestation en cause, & que la *forclusion* s'acquiert après, contre l'un ou l'autre des défaillans indistinctement. La *forclusion* n'a point lieu en matière criminelle.

FORÇOIER. v. n. Vieux mot. Exercer sa force, s'efforcer. On a dit aussi *forche* pour force.

FORCOMMAND. f. m. Terme de Coutumes. Ordonnance, Mandement d'un Juge pour débouter quelqu'un de sa possession en cas & en matière de revendication. *Mandatum.*

FORCOMMANDER. Terme de Coutumes. Faire une Ordonnance appelée *Forcommand.* Voyez ce mot. *Mandare.*

FORCONE ou **FORCONIO.** Ville d'Italie. *Forconium, Avia.* C'étoit autrefois une ville des Vestiniens. Elle eut un Evêché, & les Lombards la ruinèrent. On en voit les restes dans l'Abruzze ultérieure, sur la rivière de Pescara, environ à trois lieues d'Aquila où son Evêché a été transféré. *MATY.*

FORCONSEILLER. v. a. Vieux mot, qui signifie donner mauvais conseil. *Malè consulere.*

FORCULE. f. m. Terme de Mythologie. Dieu des anciens Romains. Saint Augustin, de la Cité de Dieu, *L. IV, C. 8,* dit que les Romains avoient trois Dieux pour la garde de leurs portes. *Forcule* présidoit aux battans; le Dieu *Cardea* présidoit aux gonds, & le Dieu *Limentin* avoit soin du seuil de la porte. Il faut avoir des Dieux de relais pour en occuper trois, où c'eût été assez d'un homme.

FORDICIDES. Terme de Mythologie. Nom d'une fête de Rome payenne. *Fordicidia.* Elle se célébroit le 17 des Calendes de Mai, c'est-à-dire, le 15 d'Avril. Elle s'appeloit *Fordicides*, du mot Latin *forda*, une vache pleine, & de *cado*, j'immole, parcequ'on immoloit ce jour-là des vaches pleines à la terre. *Forda*, vache pleine, vient de *fero*, je porte, dit Ovide, *Fast. L. IV, v. 629,* ou, comme ont pensé Scaliger & Saumaïse, du Grec, *φέρας, φεράδες* qui signifie la même chose. Varron dit qu'on immoloit plusieurs vaches pleines dans les Curies. Tite-Live & Denis d'Halicarnasse écrivent qu'on en immoloit une dans chaque Curie, & par conséquent trente, comme le dit en effet Ovide. *Fastor. L. IV, v. 635.* C'est Numa qui, dans le temps d'une stérilité commune aux campagnes & aux bestiaux, institua les *fordicides*. Ovide les décrit à l'endroit que l'on a cité. Là même, *v. 635,* il dit qu'on immoloit aussi ce jour-là une partie de ces vaches pleines dans le Temple de Jupiter, c'est-à-dire, au Capitole. Voyez les Auteurs cités, & Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. IX, p. 439,* & dans son Calendrier, *C. VIII, p. 356.*

FORDINGIANO. *Fordingianum*, anciennement *Aqua Hipfitana.* C'étoit autrefois une ville, c'est maintenant un petit bourg de Sardaigne, situé vers le milieu de l'Isle, près la rivière du Thyrso, à onze lieues d'Oristagni, du côté du levant.

FORDUN. Bourg d'Ecosse. *Fordunium.* M. de l'Isle écrit Forden dans sa carte. *Fordun* dans le Comté de Mernis, à trois lieues au nord de Bréchin.

FORE. Voyez *FOR.*

FORE, dans les anciens titres, a quelquefois la signification de *feure*, & signifie droit de fourrage pour les chevaux. *Fodrum, fodrium.*

FORE, ou **FOORE.** Bourg d'Irlande. *Fora.* Il est situé

près deux petits lacs dans le Comté de Westmeath; en Lagénie, à quelques lieues au Sud-ouest de Molin-gard. *Fore* envoie des députés au Parlement d'Irlande.

FORE, ou **VOOREN.** Île de la mer d'Allemagne, située sur la côte occidentale de Sleswick, entre les Îles de Nordstrand & de Silt. Toute petite qu'est cette Île, elle a deux Souverains. Le Roi de Danemarck possède la partie occidentale, qu'on nomme le *Wester-Harde*, où il y a trois villages; & le Duc d'Holftein-Gottorp est maître de l'*Oster-Harde*, ou de la partie orientale, qui n'a que deux villages. *AUDIFRET, MATY, CORN.*

FORELAND. Voyez *FAIRE.*

FORENSE. adj. m. & f. Ce qui concerne le Barreau. Le code des Décisions *forenses* & des choses jugées, par Pierre des Broffes. Mémoires & Observations *forenses* de M. Bernard de la Roche-Flavin.

FORENZA. Ancien bourg de la Pouille, en Italie. *Ferentum.* Il est dans la Basilicate, Province du Royaume de Naples, à deux lieues au Nord de Cirenza. *MATY.* Horace dit que ce lieu est bas, & que le terroir y est gras, *L. III. Od. 4, v. 15.*

FORER. v. a. Terme de Serrurier. Percer, faire un trou, dans une pièce avec un foret. *Forare, perforare.* *Forer* une clef, un canon de mousquet, de fusil, un gros canon. On *fore* avec le tour & avec des moulins & autres machines. *Forer* des tuyaux d'aune pour conduire des eaux.

FORÉ, **FORÉE.** *Foratus, perforatus.* Cette clef n'a pas été *forée* assez avant.

FORÉR. v. a. Vieux mot qui s'est dit pour fourrager. On disoit aussi *fourer.* *Populari.* La Chronique de Flandres, *c. 67.* Quand les Maréchaux furent venus de *forer*, si s'en allèrent aiser. *Du CANGE sur Ville-Hard.* Voyez *FOURER.*

FORÈS. Voyez *FOREZ.*

FORÉSIEN, **ENNE.** f. m. f. & adj. Qui est du pays de Forez, ou qui y appartient. *Forensis, Forisensis, Foresiensis.* Les noms de *Forensianus* & *Foresinus*, que se donnent le Père Coton, Papire Masson & André Valladier, célèbres Ecrivains du pays de *Forez*, sont modernes. *DE LA MURE.* Cet Auteur dans son Histoire de *Forez*, *P. I, L. III, c. 1,* dit que l'on se sert communément du nom adjectif & appellatif *Forisien*, pour exprimer, ou les choses qui ont dépendance, ou les personnes qui tirent leur naissance du pays de *Forez*, & cependant dans sa seconde Partie, qui traite des hommes & des femmes considérables du Forez, il dit toujours *Forésien* & *Forésienne*, & non *Forisien* *Forisienne.*

FORESTAGE. f. m. Ancien mot hors d'usage. Le droit que le Forestier d'un Seigneur étoit obligé de lui payer. *Forestagium, Forestarii jus, Curatoris Saltuensis jura.* Les mots *Forestagium* & *Forestagium habere, Forestarium acquietare*, se trouvent dans l'Histoire de Bret. *T. II, p. 307,* en un acte passé en 1167; ce qui montre que le terme de *Forestare* étoit alors en usage. En Bretagne, l'office de Forestier étoit possédé par des Gentilshommes distingués, qui pour leur *Forestage*, fournissoient au Seigneur, quand il tenoit sa Cour plénière, des tasses & des écuelles. *LOBINEAU, T. I, p. 203.*

FORESTIER. f. m. Certain Officier qui étoit autrefois dans les forêts. Prononcez l's. *Curator saltuensis.* Dans plusieurs Coutumes, il se dit d'un Sergent qui a la garde des bois & forêts, & y peut faire prise de bétail, ou de gages, & les déférer en Justice. C'est ce qu'on nomme aussi *Gruyer.* En Latin dans les anciens titres *forestarii.*

Ce terme qui désignoit autrefois les Juges chargés des faits concernans les forêts, s'étend maintenant à ceux qui travaillent ou habitent fréquemment les forêts.

Les François ayant subjugué les Gaules, leurs Princes réduisirent la Flandre à quelque sorte de gouvernement, & donnèrent la qualité de *Forestier* avec une partie de la Flandre à leurs plus braves Capitaines. Cette qualité de Seigneur *Forestier* dura jusqu'à Charles le Chauve; auquel temps la Flandre étant érigée en Comté, on changea le titre de *Forestier* en

celui de Comte. CHEV. TEMPLE. Voyez sur cela Pasquier dans ses recherches, L. II, c. 14; & du Tillet dans son Recueil, P. I, p. 212 & p. 365, suivi & cité par Pasquier. Les droits des *Forestiers* étoient en grand nombre. On les appelle dans les titres l'herbage, le pâturage, le bois mort, le cocage, le sep-rimage & le fanage. Il n'y a point de doute que le pânage n'en fût aussi. *Hist. de Bret. T. I, p. 203.*

On appelle aussi bois *Forestiers*, ceux qui se trouvent, ou peuvent venir dans les forêts.

Ordonnances *Forestières*, sont celles qui concernent les forêts.

On appelle les villes *Forestières* d'Allemagne, quatre villes de l'Empire, qui sont dans la Forêt Noire; savoir, Rhinfeld sur le Rhin, Valshut, Sekinghen & Lauffembourg, entre Constance & Bâle, ou plutôt parcequ'elles étoient autrefois dans la Forêt Noire, lorsqu'on leur donna ce nom. La Forêt Noire ne s'étend plus jusques-là; dans ces exemples, *Forestier* est adjectif.

FORESTIER, signifie aussi quelquefois un étranger; mais il n'est plus guère en usage en cette signification. Les Pères Capucins & quelques autres Religieux, se servent de ce mot pour marquer ceux qui sont d'une maison, & qui vont loger dans une autre en passant.

FORET. f. f. Grande étendue de terre couverte de bois. *Silva*. Les Anciens révéroient les forêts, parcequ'ils s'imaginoient que leurs Dieux habitoient quelquefois dans le fond des forêts les plus épaisses & les plus ombrageuses. LE BRET. On bâilloit autrefois des temples dans les plus sombres forêts, parceque l'ombrage & le silence qui y règnent, inspirent des sentimens extraordinaires de dévotion, & font rentrer les hommes en eux-mêmes. ID. Les Druides faisoient leur séjour dans la solitude des forêts, & y faisoient leurs sacrifices.

.. Du discours enfin l'harmonieuse adresse,
Rassembla les humains dans les forêts épars.

BOIL.

Nos Matelots appellent l'Archipel, la forêt des Larrons, parceque c'est une retraite de Pirates.

Ce mot forêt vient de *forestia*, qui se trouve dans les Capitulaires, qui est dérivé de l'Allemand *forst*, signifiant la même chose, & qui nous a été amené par les Normands. Spelmannus dit, qu'il vient du Latin *foris restat*, parceque les forêts sont hors des villes. Du Moulin appelle en Latin les Maîtres des Eaux & Forêts, *Magistri aquarum & forestarum*; & quand il en parle en François, il les nomme, *Maîtres des Eaux & des selves*. Les forêts sont des lieux où les bêtes sauvages ne sont point enfermées; & ainsi ce mot est opposé à *parc*, qui est un lieu clos où elles sont retenues; de sorte que quelques-uns, comme Okam, ont cru qu'on a dit *forestia à feris*, quasi *feresta*, quod sit tuta ferarum statio. Cambden n'approuve pas cette étymologie, ou ne paroît pas l'approuver. Voy. la *Britannia*, p. 210.

MAÎTRE DES EAUX ET FORÊTS, est l'Officier qui a soin de conserver les forêts du Roi & des Communautés, de les visiter, & d'en ordonner les coupes dans les temps, & selon les ordres prescrits par les Ordonnances des Eaux & Forêts. Le Grand-Maître des Eaux & Forêts est celui qui a plusieurs Provinces sous sa juridiction. Le Maître particulier est celui dont le ressort est renfermé en une Province particulière. Il y a à Paris une générale réformation des Eaux & Forêts, qu'on appelle autrement la *Table de Marble*, où se jugent les appellations de toutes les Maîtrises particulières.

FORÊT, se disoit autrefois du droit qu'avoit le Seigneur d'empêcher de couper du bois dans ses terres, ni de pêcher dans ses eaux; & il y a de vieux titres qui portent concession de forêts; c'est-à-dire, la permission d'abattre du bois, ou de pêcher. De-là vient qu'on n'a fait qu'une seule Jurisdiction des Eaux & Forêts, parcequ'autrefois le mot de forêt portoit aussi-

bien le droit d'exclusion de pêcher dans la rivière, que de chasser, ou de couper des bois. Car en vieux François, le mot de forêt signifioit aussi-bien les eaux que les bois. On a donné à l'Abbaye de Saint-Germain-dès-Près la forêt d'eau, depuis le Pont de Paris jusqu'au Ru de Sèvre, qu'on a depuis appelé *Seure*, & la forêt des poissons de la rivière. Du Cange dit qu'on a appelé *forest* & *forestia*, ou *forest* d'eau, un vivier où on garde du poisson.

GARDE-FORÊT. f. m. Petit Officier ou Sergent commis à la garde des forêts.

FORÊT, se dit aussi de la multitude de charpente qui compose le comble des Eglises, ou autres grands édifices. La forêt de la grande Eglise de Chartres est toute de bois de châtaigner; il ne se trouve jamais d'araignées dans les charpentes faites de ce bois.

On appelle figurément forêt, un coupe-gorge, un lieu où l'on fait des violences, des exactions. Avant qu'on eût établi la Police à Paris, c'étoit une vraie forêt.

FORÊT, est aussi un nom de plusieurs lieux en France; ainsi nommés, parcequ'ils sont ou qu'ils étoient autrefois dans des forêts. Ainsi la Forêt est un bourg ou village de Berri, à quelques lieues au nord de Bourges. Et de-là vient le nom de plusieurs familles.

FORÊT-BLANCHE. Ancien Evêché d'Italie. *Silva Candida*. Le Pape Damase fit bâtir une Eglise au lieu où sainte Rufine & sainte Seconde souffrirent le martyre. On y érigea ensuite un siège épiscopal sous le titre de sainte Rufine ou de la Forêt-Blanche, & ça été longtemps le premier-titre des Cardinaux-Evêques, après celui d'Osie. Il étoit érigé dès le 6^e siècle au moins; mais ce lieu ayant été depuis entièrement ruiné, le titre en a été uni en 1120 à celui de Porto par Calixte II. Ughell. *Ital. Sacra*, T. I, p. 105 & 106. Tillem.

FORÊT-MOUTIER. Nom de lieu en Picardie, *Forestis Monasterium*, *Forestis Cella*. Il est dans la forêt de Gressly, quelques lieues au nord de Saint-Riquier. HADR. VALES. *Not. Gall.* p. 144.

FORÊT-NOIRE. Grande Forêt, ou grand pays d'Allemagne, que les Allemands appellent *Schwartzwald*, *Noire-Forêt*, (*Silva Nigra*,) anciennement *Silva Martiana*. La Forêt Noire est dans le cercle de Suabe, entre le Comté de Furstenberg & le Duché de Wirtemberg, vers l'orient, & de Brisgaw avec l'Ortnaw, vers le couchant. On lui a donné le nom de *Schwartzwaldt*, Forêt obscure ou noire, à cause de l'épaisseur de ses bois. Elle s'étendoit autrefois jusqu'au Rhin, & les villes de Rhinfeld, de Seckingen, de Lauffembourg & de Valshut, ne se nomment villes Forestières, que parcequ'elles étoient renfermées dans la Forêt Noire. C'étoit anciennement une partie de la Forêt Hercinie, comme on le juge par le nom du village de Hercingen, proche de la ville de Waldsee. Quelques Géographes la nomment le Désert des Helvétiens, ou plutôt Peucer. & Althamer croient que c'est le pays que Ptolomée appelle le Désert des Helvétiens. Quoi qu'il en soit, il est plein de grandes montagnes, qui s'avancent du couchant jusqu'au Brisgaw. Il est couvert de grands arbres, principalement de pins en plusieurs endroits. Les vallées sont très-fertiles en pâturages, & peu en tout le reste. On prétend que le terroir en est amer, & qu'il gêne les semences, à moins qu'on n'y mette le feu. Voyez B. Rhenanus, *Rer. Germ. Nov. Antiq.* L. III, avec les Notes d'Otton, p. 412 & suiv.

FORÊT DE WINDSOR. Contrée du Bark-Shire, ou Comté de Bark en Angleterre. *Foresta Windesora*; *Silva Windesora*. La Forêt de Windsor est à l'Orient du Comté de Bark, entre la Tamise & le Lodden, & n'a de lieu considérable qu'Okingham, renommé par les manufactures de draps. Cambden, *Brit.* p. 210.

FORET. f. m. Petit instrument de fer dont la longueur n'est pas déterminée; dont on se sert pour percer, faire des trous, des ouvertures profondes, ou non, dans les métaux, ou dans le bois. *Terebra*; *Terebellum*. Il y a des forets tout ronds qu'on appelle autrement *gibelets*. Il y en a d'autres qui sont plats & aigus en

forme de cifeau, qui fervent à forer les mousquets & les canons. On dit donner un coup de *foret* à une pièce de vin; pour dire, en tirer pour en faire effai. Il y a des *forets* plats en forme de cifeau, pour percer le bois. Il y en a qui ont la mèche en vilebrequin, qu'on nomme plus communément vrilles; & d'autres qui font en forme de vis. Les premiers fervent aux Menuisiers & autres ouvriers en bois. Les seconds à ceux qui font le commerce de vin, ou qui ont soin des caves.

FORET est aussi un terme d'Horloger. C'est un instrument d'acier assez menu, quarré & de la longueur d'un demi pied, ou environ. Cet instrument a par un bout une sorte de pointe, & par l'autre une petite poulie de lairon, qui sert à mettre la corde pour tourner le *foret*.

Ce mot vient de *forare*, percer, tracer.

FORETS. Voyez FOREZ.

FOREURE. f. f. Voyez FORURE.

FOREZ, qui s'écrit mal pour la prononciation: car l'e est très-ouvert dans ce mot, & le z au contraire après un e à la fin d'un mot, rend cet e fermé, ou aigu, ou plutôt marque qu'il est fermé; mais pour se conformer à l'usage, écrivez *Forez*, & prononcez *Forès*. *Forez* est le nom propre d'une contrée de France qui a titre de Comté. *Forisium*, *Forestum*; *Forensis regio*, *plaga*, *provincia*, *patria*; *Forensès*, *Forefii*. On borne le *Forez* au midi par le Velay & par le Vivarais; au nord par le Duché de Bourgogne & le Bourbonnois; au couchant par l'Auvergne, & au levant par le Lyonnais propre & le Beaujolois. Je dis le Lyonnais propre; car le Lyonnais en général comprend le *Forez*, aussi-bien que le Beaujolois. Le *Forez* est baigné de la Loire & de plusieurs autres rivières, qui en font un pays fertile. Il y a beaucoup de mines de fer, d'acier, de charbon de terre; ce qui fait qu'on y travaille beaucoup d'armes, sur-tout de mousquets. Artaud, Comte de Lyon, étoit aussi Comte de *Forez* dès l'an 990. Depuis ce temps-là, ce pays a eu ses Comtes particuliers, jusqu'au commencement du XVI^e siècle, que François I le réunit à la couronne, l'ayant eu par le droit de Louise de Savoye, sa mère, héritière de Susanne, qui étoit fille de Pierre, dernier Comte de *Forez*, & d'Anne de France, fille de Louis XI.

Il y a haut & bas *Forez*. Le haut *Forez* est au midi, & le bas *Forez* au nord. Les principales villes du haut *Forez*, sont Feurs & Saint-Etienne. Le bas *Forez* a Rouanne & Montbrison, capitale de tout le pays. Jean Papon, Papire, Jean le Masson & Honoré d'Urfé, auteur de l'*Alstrée*, étoient du *Forez*.

Ce nom vient, selon quelques-uns, de ce qu'on y adoroit autrefois le Dieu des *Forêts*, Silvain; ou, selon d'autres, des *Forêts* dont il est plein. D'autres le font venir de *Forum*, la ville de Feurs, qui est le *Forum Segosianorum*, ou *Segusianorum* de Ptolémée.

Le *Forez* est l'ancien pays des Ségusiens, comme le montre une inscription tirée, à ce que dit de la Mure, des restes d'un ancien temple qui étoit à Feurs, placée dans le bâtiment de l'Eglise de cette ville, sur la rue. Elle porte,

NVM. AVG.
DEO, SILVANO.
FABRI. TINGVAR.
QVI. FORO. SEGVS.
CONSISTVNT.
D. S. P. P.

Par où l'on voit aussi qu'on y adoroit particulièrement le Dieu Silvain. Voyez l'Hist. Universelle, Civile & Ecclésiastique du pays de *Forez* par Jean-Marie de la Mure, imprimée in-4^o. à Lyon en 1674.

FORFACTURE. f. f. Vieux mot. Faute, malversation.

Gloss. sur Marot. Voyez FORFAITURE.

FORFAIR. Voyez FARFAIR.

FORFAIRE. v. n. Terme de Jurisprudence. Faire quelque chose contre la loi, manquer à son devoir. Pec-

care, delinquere. Il ne se dit qu'en parlant de certains crimes, comme d'un Magistrat, quand il prévarique; d'un vassal, quand il fait quelque chose contre ce qu'il doit à son Seigneur; ou d'une fille, quand elle n'a pas conservé son honneur. Si un Juge vient à *forfaire*. Ce vassal a *forfait* contre son Seigneur. Si ma fille avoit *forfait* à son honneur, je l'étranglerois de mes propres mains. MOL. On dit aussi se *forfaire*. *Forfaire* simplement vaut mieux. *Forfaire* se trouve souvent dans nos vieux Auteurs, Ville-Hardouin, Froissard, le Roman de Guil. Guiart. Voyez le Père Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, pag. 57, & Spelman.

Ce mot vient d'un méchant mot Latin *forisfacere*, qui, selon Isidore, signifie, nuire, offenser, ou *facere contra rationem*; de même que *forfait* de *forisfactum*, comme les Italiens de *forisfaciente* ont fait *forfante*. MÈN. Dans une relation d'un miracle fait à Bruxelles par Sainte Faraïde, on trouve *forefactum* pour *forfait*, délit, péché. Peut-être a-t-il été formé de *foris*, hors, & *facere*, faire, comme qui diroit une action hors des règles, contre les règles. Voyez les *Acta Sancti. 4 Jariv*. On trouve *forisfactum* dans la vie de Saint Valric. *Acta Sancti. April. T. I. p. 29. B.* qui peut être environ du XII^e siècle. *Forisfactura* se trouve dans la vie de Saint Anselme par Edmer son contemporain. *Voy. Acta Sancti. April. T. II. p. 938. E.* Borel prétend qu'il vient d'*user de force & de violence*. Le P. Lobineau dans son Gloss. dit que *forfacta*, & *forfactura*, & *forfactura* signifient, non pas *forfait*, mais amende pour les *forfaits*, & que ces noms sont pris du mot Breton *forffed*, qui signifie peine, punition, amende.

FORFAIRE, se dit aussi activement, & signifie rendre confiscable. *Forfaire* son hief, se dit quand il tombe en commise. *Forfaire* le douaire, corps & avoir, ou autre chose; pour dire, les perdre pour quelque crime ou faute commise. On trouve aussi dans les Courumes, *forfaire* l'amende; pour dire, l'encourir. Voyez du Cange. *Forfaire* sa marchandise. *Mercem fisco committere*. C'est en mériter la confiscation, donner sujet de la confisquer, comme font ceux qui veulent frauder les droits du Roi, ne point payer l'entrée.

FORFAIT. f. m. *Scelus*, *facinus*, *turpe commissum*, & dans la basse Latinité *forisfactum*, *forefactum*.

Ce mot s'est dit autrefois de tous les crimes en général. Il ne s'emploie aujourd'hui que pour exprimer les plus grands crimes. Le *crime* est une grande *faute*. Le *forfait* est un crime énorme. Il vient de la scélératesse, & d'une corruption entière du cœur; il blesse les sentimens d'humanité, viole la foi, & attaque la sûreté publique. SYN. FR. Les incendies & les empoisonnemens sont des *forfaits*.

Ce terme est souvent employé en Poésie, où il y a une signification plus vague.

FORFAIT, signifie aussi dans le commerce, un traité, une vente de plusieurs droits & recouvrements qu'on fait à quelqu'un moyennant un certain prix, sans entrer dans aucun détail. *Redemptio*. Et de-là est venu cette sorte d'adverbe à *forfait*. Ce Traitant a pris les droits de francs-hiefs à *forfait*. On le dit aussi des entreprises ou fournitures que des ouvriers s'engagent de faire, pour une certaine somme, sans mettre de prix sur les pièces en particulier. Ce bâtiment a été entrepris à *forfait*, à la charge de rendre les clefs à la main. En ce sens il vient de *feur* ou *feurre*, vieux mot François qui signifioit, *prix & taxe des denrées*. Voyez FEURRE.

On appelle *fait-fort*, le prix de la ferme des monnoies que le maître doit donner au Roi lorsque le Fermier se *fait-fort* de fabriquer une certaine quantité de marcs pendant chacune année de son bail, moyennant certain droit de Seigneurie; & s'il en faisoit fabriquer davantage, il payoit le même droit par marc, à quelque quantité que le nombre des marcs fabriqués pût monter, dont il rendoit compte. Et en cela il diffère du *forfait*, où il n'est pas obligé de compter, mais seulement de payer le prix de son adjudication. Voyez FAITFORT.

FORFAITURE. f. f. *Scelus clientelarè, multa commissio*, & dans la basse Latinité *forisfactura, forfactura, forfactura*. Espèce de crime commis par un vassal contre son Seigneur, ou par un Officier contre le devoir de sa charge. La *forfaiture* est aussi la privation de l'Office par sentence du Juge, pour une faute de celui qui en est revêtu. La *forfaiture* est la même chose à l'égard des charges, que le dévolut à l'égard des Bénéfices. LOYSEAU. Un fief est vacant par la *forfaiture*, ou rébellion du vassal. Un Officier est destitué pour concussion, ou pour *forfaiture*. Henri III donna la charge du Duc de Nemours par *forfaiture* à Charles de Valois: Bussi Rab. Par Ordonnance de Louis XII, Il étoit déclaré que les charges se perdroient par mort, par démission volontaire, & par *forfaiture*: aujourd'hui qu'elles sont vénales, elles ne se perdent pas par mort, ni par démission volontaire.

FORFAITURE dans les forêts, est un délit que commettent ceux qui dérobent le bois dans les forêts, ou qui y font quelque dégât. Ceux qui en sont convaincus, sont condamnés par les Officiers des eaux & forêts, en quelque amende pour le délit, & en quelque somme pour le dédommagement de la destruction & du dégât par eux fait.

Guillaume de Malmesbury, *Gest. Reg. Angl. L. II. C. 2*, se sert de *forisfactura* pour signifier Jurisdiction, Justice.

FORFANTE. f. m. Terme injurieux, emprunté de l'Italien *forfante*, qui signifie, *maraut, coquin*. Il y a un titre de Droit que les Italiens appellent, *di tre forfanti, nauta, caupones, stabularii*. Les Mariniers, Cabaretiers & les Hôteliers sont de grands *forfantes*. On le prend ordinairement en François pour fanfaron, charlatan, fourbe.

FORFANTERIE. f. f. Action de forfante, charlatannerie. Les Comédiens Italiens font mille *forfanteries* sur le Théâtre. Découvrir les *forfanteries* de la Médecine. MOL. Que d'affectation & de *forfanterie*? ID.

FORFAR. Quelques-uns écrivent *Farfair*, en faveur de la prononciation. Ville de l'Ecosse Septentrionale, dans la Province d'Angus; elle en est la capitale.

FORFETTE. f. f. Sorte de lin qui se vend au Caire: il est le meilleur après le Squinant, & coute sept piastres & un quart le quintal de cent dix rotols.

FORFIAMMA. San Giovanni in Forfiamma. Ancienne ville d'Ombrie. *Forum Flaminii. Sanctus Joannes in foro Flaminii*. Ce nom s'est fait par corruption de *forum Flaminii*: C'étoit une ville épiscopale. Les Lombards la détruisirent en 740: on en voit les ruines à une lieue de Foligno, à l'Evêché de laquelle celui de *Forfiamma* a été joint, & que quelques-uns prennent pour *forum Flaminii*, quoique Plinè & les souscriptions de différens Conciles marquent que c'étoient deux villes & deux Evêchés différens dans le même temps: Baudrand dit en François *Forflanme*.

FORFLAMME. Voyez FORFIAMMA.

FORFOYER. v. a. Autrefois on écrivoit ainsi au lieu de *fourvoyer*: Voyez ce verbe.

FORGAGE, FORGAGEMENT ou **FORGAS.** f. m. Terme de Coutumes: Droit de racheter un gage, reprise d'un gage, action par laquelle on retire un gage qui a été vendu par autorité de justice, en rendant le prix à l'acquéreur, dans le temps prescrit par la Coutume. Le temps du *forças*, est le temps pendant lequel on peut reprendre son gage. *Jus recipiendi pignoris, Jus redimendi pignus*. En Normandie, un homme dont on a saisi & vendu les meubles, peut à droit de *forgage*, les retirer dans la huitaine.

FORGAGER. v. a. Ce mot se trouve dans Pomey: Il signifie, racheter un gage. *Redimere pignus*: On y trouve aussi *forças* & *forgagement*, pour rachat de gage.

FORGAGNER ou **FOURGAGNER.** v. a. Vieux terme de Coutumes. C'est rentrer dans son héritage, faute de paiement de la rente, à la charge de laquelle on l'avoit cédé.

FORGAS. f. m. Terme de Coutumes. Voyez FORGAGE.

FORGE. f. f. Grand fourneau où l'on fond le fer qui

fort des mines, & où on le réduit en gueuse. *Ustrina*.

Le feu de ces *forges* ne se fait qu'avec du charbon.

Ce mot vient de *fabrica*, & de *fabricare*. MÉN. Du Cange le dérive de *orgia*, mot de la basse Latinité. **FORGE**, signifie aussi, le petit fourneau où tous les ouvriers qui travaillent sur les métaux, les font chauffer pour les mettre en œuvre, les aplatir, les allonger, leur donner la forme qu'ils veulent, en les battant sur l'enclume. *Officina*. La *forge* d'un Serrurier. La *forge* d'un Orfèvre, d'un Fondeur. La concession de bâtir le Pont-au-Change de Paris a été accordée pour six-vingts *forges* d'Orfèvres.

On le dit particulièrement de la boutique des Maréchaux: il faut mener ce cheval à la *forge* pour le faire ferré.

☞ Dans cette acception le mot *forge* signifie la même chose que boutique du Maréchal, le lieu où il a sa *forge*. On dit de même la *forge* d'un Serrurier, d'un Armurier, &c.

FORGEABLE. adj. Qui peut se forger, qu'on peut travailler à la forge. M. de Reaumur a forgé lui-même ce mot; dont il se sert dans son Art de convertir le fer en acier. La fonte, dit-il, n'est pas malléable, ou *forgeable*. Il ne manque qu'un peu d'usage à ce mot qui est assez nécessaire à notre Langue; car malléable ne signifie pas autant que *forgeable*, puisqu'on peut étendre un métal sous le marteau, sans le forger.

FORGER. v. a. Battre le fer ou tout autre métal sur l'enclume, après l'avoir fait chauffer & rougir, pour le travailler, & réduire en telle forme qu'on veut. *Fingere, procurere, fabrefacere*. Les arcs de carrosse forgés à froid sont les meilleurs. Les Poètes disent que Vulcain *forgea* les armes d'Achille & d'Énée. On dit aussi *forger* de la vaisselle d'étain, ou d'argent.

Le Dieu qui forgé le tonnerre;

Sensible à votre ardeur, met ses soins les plus doux

A préparer pour vous

Les foudres de la guerre. P. DU CERC.

FORGER, en termes de Manège, se dit d'un cheval qui avance trop les pieds de derrière, & porte leurs pinces contre l'éponge des fers des pieds de devant. Ce cheval *forge*; en marchant il touche le fer des pieds de devant, avec le fer de pieds de derrière.

FORGER, figurément, signifie, inventer, imaginer, controuver, supposer. *Comminisci, fingere*. *Forger une bourde*, une calomnie. Le soldat oisif *forge* des nouvelles. VAUG. Se *forger* mille chimères.

On dit, se *forger* des chimères, ☞ s'imaginer des choses sans fondement; & se *forger* des monstres pour les combattre, se former des difficultés, soit de bonne foi, soit à dessein, pour faire paroître son esprit en les surmontant. On dit aussi proverbialement, à *forger* on devient forgeron; pour dire, qu'à force de faire un métier on l'apprend: *Fabrizando fit faber*.

FORGÉ. ÉE. part. & adj.

FORGERON. f. m. Ouvrier qui travaille à forger le fer: *Faber ferrarius, malleator ad ustrinam*. On dit poétiquement, que les Cyclopes étoient les *forgerons* de Vulcain. *Ferrum excudebant*.

FORGES. Bourg de France dans la haute Normandie, situé dans le petit pays de Bray, à neuf lieues au nord-est de Rouen, & à une lieue de la Ferté en Bray, entre Gournay en Bray & Neuchâtel. *Forges* est renommé par ses eaux minérales, qui sont très-salutaires pour la gravelle & plusieurs autres maladies; & il y a toujours pendant l'été un grand concours de François & d'Etrangers. On dit les Eaux de *Forges*, aller aux Eaux de *Forges*, prendre les Eaux de *Forges*. On transporte aussi ces Eaux, & on prend les Eaux de *Forges* à Paris & ailleurs: Voyez la *Description Géogr. & Hist. de la Haute-Normandie, T. I, p. 207*.

FORGET. f. m. Nom d'homme: *Ferreolus*. S. Ferréole, que l'on appelle en France S. *Forget*, S. *Forgey*, S. *Forgeux*, & S. *Fargeu*, étoit Tribun à Vienne, à la fin du III^e siècle. Il y fut martyrisé l'an 287, ou l'an 304. Voyez Baillet au 18^e Sept. Il y a un S. Ferréol Evêque de Limoges au VI^e siècle, & un S. Ferréol

- Evêque d'Uzès au même siècle, dont je ne trouve point que l'usage ait changé le nom. Baillet en parle au 18^e. Sept. Voyez encore FARGEAU.
- FORGEUR.** f. m. Ouvrier qui forge le fer, ou l'étain, ou l'argent, pour en faire de petits ouvrages, comme épées, ciseaux, rasoirs, vaisselle, &c. *Fictor, faber, opifex.*
- ☞ On le dit figurément, dans le discours familier, de celui qui invente, qui controuve quelque fausseté. *Forgeur de nouvelles, de calomnies.*
- FORGEY.** Voyez FORGET.
- FORGIÈRE.** f. m. Vieux mot, qui signifie forgeron. *Faber.*
- FORGEUX.** Voyez FORGET.
- ☞ **FORHUER**, ou plutôt **FORHUIR.** v. n. Terme de Vénérie, qui signifie donner le signal aux chiens, donner du cor, du cornet, du hucher, pour rappeler les Chiens. *Ciere, vocare canes.* C'est le devoir du piqueur de crier, hucher, & *forhuer* en mots longs, & sons du cor.
- FORHUS.** f. m. Cri ou son du cor qu'on fait pour appeler les chiens. Le premier, le second *forhus*, ou appel des chiens. On a fait le *forhus* en un tel endroit. On appelle aussi le *forhus*, le lieu où se fait ce cri & appel des chiens.
- FORHUS**, se dit aussi d'une partie de la proie ou des intestins du cerf, portés au bout d'un bâton par un valet, qui s'écarte de la curée pour obliger les chiens à le suivre & à obéir. On fait la curée du *forhus*, qui est la carcasse; les dedans sont encore pour la curée. Salnove écrit *forhu* sans s. *Forhu* sont les petits boyaux du cerf que l'on donne aux chiens, au bout d'une fourche émoussée durant le printemps & l'été, après qu'ils ont mangé la mouée & le coffre du cerf. SALNOVE.
- FORICULE.** f. m. Nom d'un Dieu des Romains. *Foriculus.* Le Dieu *Foricule* présidoit aux portes, & les avoit sous sa protection. Le nom de *Foricule* vient de *fores*, mot latin qui signifie porte. Voyez FORCULE.
- FORIÈRE.** f. f. Vieux mot, qui signifie terre destinée à la pâture des animaux. On dit proverbialement: Par la *forière* on entre dans le champ; pour dire, qu'il faut commencer par de petites choses pour arriver à de plus grandes. Ce mot vient de *fodrum*, ou *fodrium*, qui veut dire *fourrage, pabulum.*
- FORJET**, ou **FORJETTURE.** Terme d'Architecture. Saillie hors d'alignement. *Projeçtura.* POMÉY.
- FORJETTER.** v. n. Terme d'Architecture, qui se dit des bâtimens qui se jettent en dehors, en saillie, & hors d'alignement. *Prominere.* Les Voyers ont inspection sur toutes les constructions qui se *forjettent* en dehors, & sur les voies publiques. Ce terme s'emploie quelquefois dans l'usage ordinaire, en parlant de différentes choses qui s'avancent trop, & sortent de la ligne où leur situation ordinaire les met.
- Le **FORILLON.** Nom de la pointe septentrionale de la baie des Morues, en Acadie. Voyez BAIE DES MORUES.
- FORISIEN, ENNE.** Voyez FORÉSIEEN.
- FORJUGER.** v. a. Terme de Coutumes, qui signifie quelquefois *déguerpir*, & quelquefois *adjudger*. Il y en a qui disent que *forjurer* s'est dit pour *juger à tort, injustement, mal-à-propos*; comme *forfaire*, signifie *faire mal.*
- FORJUGÉ, ÉE,** part. & adj. dans l'Histoire de Guinées, des terres *forjugées* sont des terres *confisquées.* Une vieille Chronique dit, fut *forjugée* au Roi d'Angleterre toute la Gascogne. Dans les Assises de Jérusalem on appelle *forjugés* ceux qui sont condamnés.
- FORJUR.** f. m. Terme de Coutumes. Action, formalité par laquelle les parens excusent & défendent en justice ceux qui après avoir commis un meurtre, ou y avoir assisté, se sont retirés en lieu de sûreté. Voy. FORJURER.
- FORJUREMENT.** f. m. Terme de Coutumes. Abandon du pays, retraite hors de son pays. *Fuga, secessus.*
- FORJURER.** v. a. Vieux terme de Coutumes, qui signi-

- fioit autrefois, délaisser & abandonner le pays. *Ejurare.* *Forjurer* son héritage, c'est-à-dire, le vendre & aliéner. En Normandie, on disoit *forjurer*, ou *forjurer*, quand on condamnoit un absent, ou contumax. Ragueau, dans son Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux, dit que *forjurer* les facteurs, c'est de la part des parens d'un criminel qui s'est retiré en lieu de sûreté, l'excuser, le défendre en justice. *Tueri, defendere*: mais M. de Laurière, sur Ragueau, prétend au contraire que *forjurer* les facteurs, c'est le renier, renoncer à leur parenté, ne les pas reconnoître, & comme les abjurer. *Ejurare.* Si le mot de *forjurer* a les deux sens qui viennent d'être rapportés, ou seulement un des deux, Forjur en doit aussi avoir deux, ou seulement un qui ait rapport à celui que l'on donne à *forjurer.*
- FORLANCER.** v. a. Terme de chasse. Faire sortir une bête de son gîte. *Extrudere.* Le lièvre demeure ferme & rasé dans son gîte, & ne se *forlance* point, s'il n'est bien quêté.
- FORLANE.** f. f. Terme de Musique & de Danse. La *forlane* de l'Europe galante. Danser la *Forlane.* ☞ C'est une danse fort gaie qui nous vient du Frioul, dont les habitans s'appellent *Forlans.* Elle se bat à deux temps, & tient le milieu pour la vivacité du mouvement entre la loure & la giguc. ACAD.
- FORLE.** f. m. Monnoie de cuivre qui se fabrique & qui a cours en Egypte; on la nomme aussi *Bulbe*, ou *Bulba.* Cette espèce est aussi large qu'un double de France, mais un peu plus épaisse; elle vaut environ un liard ou trois deniers.
- FORLI.** Ville de l'Etat de l'Eglise, en Italie. *Forum Livii.* Elle est dans la Romagne, près de la rivière de Ronco, à cinq lieues de Ravenne du côté du midi. MATY. *Forli* est assez bien bâti & assez agréable. L'Evêque de *Forli* est suffragant de Ravenne. long. 35 d. 10 m. lat. 44 d. 17 m. Le nom de *Forli* est formé du Latin *Forum Livii*: cette ville fut ainsi appelée, parcequ'elle fut fondée par le Consul Livius Salinator, qui avec Néron son collègue, défit & tua Asdrubal en cet endroit. *Forli* a eu ses Seigneurs particuliers, ensuite il a appartenu successivement aux Romains, aux Boulonnais, au Pape, aux Manfrédi & aux Ordelaifi. Sixte IV donna *Forli* à Jérôme Riario. César Borgia, fils d'Alexandre VI, s'en empara par force; cette ville revint au S. Siège sous le Pontificat de Jules II. Le Poète Cornélius Gallus, Guy Bonato, célèbre Astronome, Flavius Blondus, & André Fachineus, fameux Jurisconsulte, étoient de *Forli.* Ceux de *Forli*, *Forolivienses.* Voyez Léandre, dans sa Description d'Italie.
- FORLIGNER.** v. n. Sortir des règles & des bornes. Dégénérer de la vertu de ses ancêtres. Ce terme est vieux, & tout au plus admis dans le style familier. *Degenerare, esse degenerem.* Le caractère d'une vraie noblesse consiste à ne point *forligner.* MASC. La Noblesse de cette maison est fort pure; il n'y en a pas un qui ait *forligné.* Je l'étrangleroie de mes mains s'il falloit qu'elle *forlignât.* MOLIÈRE. *George-dandin.* On le dit particulièrement de ceux qui se sont mésalliés.
- FORLIMPOPOLI.** Nom formé du Latin *Forum Popilii*, ou *Pompilii.* C'étoit autrefois une ville épiscopale; aujourd'hui ce n'est qu'un petit bourg de l'Etat de l'Eglise. Il est dans la Romagne, entre Forli & Bertinoro, où son Evêché a été transféré. MATY. *Forlimpopoli* a été détruit deux fois; 1^o. l'an 700 par Grimold Roi des Lombards; 2^o. l'an 1279 par le Cardinal Gilles, Légat d'Italie. Qui est de *Forlimpopoli*, *Foropopiliensis.* Pline, L. III, C. 4. ☞ **FORLONGER.** v. n. Terme de chasse qui se dit des bêtes qui, étant chassées, prennent un grand pays, s'éloignent du canton; & particulièrement du cerf qui s'éloigne du pays ordinaire, qui mène bien loin les chasseurs, ou qui s'éloigne fort des chiens. *Discedere longius.* Le cerf *forlonge.* Se **FORLONGER**, se disoit aussi figurément, en style de Pratique, de toutes les affaires qui tirent en loin-

gueur. Voilà une affaire qui se *forlonge*. Ce mot n'est plus usité en ce sens.

Ce mot vient de *fort* & de *loin*.

FORMALISER, qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se *formaliser*. v. réciproque. Trouver à redire, se scandaliser, s'offenser de quelque chose. *Iraſci, succenſere, offendi*. Ce parent s'est *formalisé* de ce qu'on ne l'a pas traité avec assez de cérémonie.

Votre chagrin de tout se formalise. VOIT.

FORMALISTE. adj. & s. m. & f. Celui qui s'attache exactement aux formes, aux formalités. *Diligens cautor formularum, affectator puidus*. Ce n'est pas être bon Juge, que d'être si *formaliste*.

FORMALISTE, se dit aussi d'un homme cérémonieux & minutieux dans les moindres choses qui regardent les devoirs de la vie civile, qui ne s'en écarte point & ne permet pas que les autres s'en écartent. Façonnier. C'est un *formaliste*, qui se fâche quand on ne lui rend pas sa visite. Il y a des personnes si *formalistes*, qu'elles croient qu'on leur manque de respect, quand on ne leur rend pas tous les devoirs qu'elles exigent. BELL. Il y a une certaine civilité *formaliste*, & façonnière, qui est à charge par des règles & par des mines ridicules. S. EVR. Si les gens *formalistes* sentoient combien ils sont incommodes, peut être s'appliqueroient-ils à se corriger d'un vice qui gêne tout le monde. BELL.

FORMALITÉ. s. f. Formule de droit, règle prescrite pour faire des procédures judiciaires. Conditions dont les actes doivent être revêtus, & expressions qui doivent être employées pour rendre un acte parfait, ou une procédure régulière. *Juris formula, prescripta ratio*. Dans les contrats de droit étroit on doit garder exactement toutes les *formalités*. L'omission de la moindre *formalité* ruine une action en retrait lignager. Les *formalités* détruisent les matérialités: raillerie morale de Rabelais.

FORMALITÉ, se dit aussi d'un certain ordre, de certaines bienséances, de certaines cérémonies qu'on observe. Voyez **FORMALISTE**. Il y a des gens qui veulent qu'on garde avec eux toutes les *formalités*, & jusqu'aux moindres cérémonies. Si vous êtes trop circonspect sur les *formalités*, on vous fuira comme un misanthrope. BELL. Ceux qui savent bien user de l'empire, négligent les *formalités*. S. RÉAL. Vous voyez des gens passer leur vie en *formalités* & en bienséances; ils ne vous pardonnent pas une cérémonie. S. EVR. Ce composé de *formalités*, de bienséances & de circonspections, peut bien former un pédant politique; mais non pas un parfait Ambassadeur, qui doit être galant homme. WICQ.

FORMALITÉ, est aussi un terme de Scholastique, sur-tout parmi les Scotistes, qui opposent leurs *formalités* aux virtualités des Thomistes. Les Scotistes disent que les degrés métaphysiques dans l'homme sont autant de *formalités*; qu'ils sont distingués formellement: ils disent la même chose des attributs de Dieu. *Formalité*, en termes d'Ecole, est une faculté, une qualité ou perfection d'un être naturel, prise métaphysiquement & abstractivement. Être, substance, vivant, animal, raisonnable pris abstractivement, substantialité, animalité, rationalité, sont des *formalités* de l'homme. Les Scotistes appellent *formalités*, ce que les Thomistes appellent virtualités.

FOR-MARIAGE. s. m. *Matrimonium contra leges initum*. Vieux terme de Jurisprudence Coutumière, qui se dit de la célébration d'un mariage fait contre la Loi & la Coutume, ou le droit des Seigneurs. ¶ C'est le mariage qu'un homme de condition servile contracte, sans la permission de son Seigneur, avec une femme franche, ou d'une autre condition & justice que de la servitude, justice ou Seigneurie dont il est: ou le mariage qu'une fille ou femme main-mortable contracte hors de la terre de main-morte de son Seigneur, sans sa permission; en sorte qu'elle quitte le lieu où elle demuroit pour suivre son mari. *For-mariage, quasi matrimonium, quod fit*

foris. Au cas de *for-mariage*, le Seigneur prend le tiers des meubles & des immeubles situés au dedans de sa Seigneurie; & outre cela, quand l'homme de main-morte n'a pas demandé à son Seigneur congé pour se *for-mariage*, il lui doit une amende. En 1368, Enguerrand VII, Sire de Couci, affranchit de main-morte & de *for-mariage* les habitans de la terre & chatellenie de Couci DOM DUPLESSIS, *Hist. de Couci*, p. 82. Voyez l'article suivant.

FOR-MARIER, qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Pomey explique se *for-mariage* par se marier avec une personne de meilleure condition. *Ad melioris conditionis conjugem transcendere, transvolare*. Il explique *for-mariage* dans le même sens. Il prend aussi *for-mariage* pour l'amende à laquelle on condamnoit celui qui s'étoit *for-marié*. *Mulcta irrepentis ad potiores sorte sua nuptias*. Par les Coutumes de Bourgogne, de Meaux, de Vitry, de Troyes, de Chaumont, les gens de servile condition ne peuvent se marier à femmes franches, ni hors la justice du Seigneur, sans sa permission, & doivent l'amende de *for-mariage*, ou un certain droit qui porte le même nom. En quelques lieux on dit *feurmariage* & *mes-mariage*.

FORMAT. s. m. Terme de Librairie, pour signifier la forme dans laquelle un livre est écrit ou imprimé, tant par rapport à la grandeur, qu'à la marge & au caractère; ¶ ce qu'un volume a de hauteur & de largeur; ce qui se suppute par la quantité de feuillets que compose chaque feuille, lorsqu'elle est pliée. *Format in-folio, format in-4°, format in-8°, &c.* La feuille pliée en deux feuillets, la feuille pliée en quatre feuillets, &c. Grand & petit *format*, suivant la grandeur ou la petitesse du papier. Ceux qui étudient l'Histoire Littéraire, doivent savoir en quel siècle, en quelle année, en quel lieu & en quel *format* un livre a été publié.

FORMATION. s. f. Terme de Physique & de Grammaire. Action par laquelle une chose se forme, est produite. *Formatio*. La *formation* des métaux se fait dans les veines de la terre par de certaines vapeurs qui y sont fixées par la chaleur du soleil. La *formation* d'un abcès dans le corps. La *formation* d'un fœtus. On dit aussi en Grammaire, la *formation* d'un mot dérivé, d'un temps, d'un verbe. On examinera d'abord le nombre, la nature & la valeur des lettres qui entrent dans la *formation* des mots François. L'AB. RÉGN.

¶ **FORMATION**, en Géométrie & Génération, sont termes synonymes. C'est la manière dont une ligne, une surface, un corps est engendré. Voyez **GENERATION**.

FORMATION. Terme d'Algèbre. Opération par laquelle on élève une grandeur donnée à une puissance; c'est ce qui s'appelle la *formation* des puissances; elle est opposée à ce qu'on appelle résolution des puissances ou extraction des racines. Quand la grandeur est numérique, par exemple, 25, je multiplie ce nombre par celui qui désigne la puissance à laquelle je veux l'élever; par deux, si je veux former la seconde puissance; par trois, pour la *formation* de la 3^e puissance, & ainsi des autres. $25 \times 2 = 50$, qui est la seconde puissance de 25. $25 \times 3 = 75$, qui est la troisième puissance de 25. Si la grandeur est littérale, je ne fais que mettre le nombre qui marque la puissance, & qu'on appelle exposant, à droite, au haut de la lettre qui exprime la grandeur que je veux élever à cette puissance. b^2 est la seconde puissance de b , & a^3 est la troisième puissance de a . Toutes les opérations qu'on peut faire sur les nombres, se réduisent à deux, augmenter & diminuer. On augmente par trois opérations, l'addition, la multiplication & la *formation* des puissances. DE LAGNY. La *formation* des puissances est une espèce de multiplication répétée & abrégée. ID. Que 2 soit la première puissance; multipliez deux par lui-même, le produit est 4, c'est la seconde puissance de 2. Multipliez 4 par 2, le produit est 8, c'est la troisième puissance de 2; 16 est la quatrième, & ainsi de suite. De

même $a, a^2, a^3, a^4, \&c.$ On dit aussi la *formation* des équations.

FORMATRICE. adj. f. *Formatrix.* Terme de Physique. Les anciens Philosophes admettoient une vertu *formatrice* qui donnoit la forme à tous les corps.

FORME. f. f. *Forma.* Terme de Physique. C'est, selon Aristote, le second principe, qui, étant joint à la matière, compose tous les corps naturels. La *forme* d'un être, est ce qui le fait être en particulier ce qu'il est, & qui le rend différent de toute autre chose. **РОН.**

Ce qui détermine la matière à être telle ou telle chose. La matière est susceptible de toutes sortes de *formes*. Chaque corps a une *forme* qui lui vient de l'arrangement & de la configuration de ses parties sensibles & insensibles.

La *forme* & la *figure* diffèrent, en ce que la *figure* est la disposition des parties extérieures du corps, au-lieu que la *forme* est la disposition des parties intérieures, par laquelle un corps est déterminé à être ce qu'il est, & distingué de tout autre. La *forme* est essentielle au corps; la *figure* lui est accidentelle.

Dans l'ancienne Philosophie, pour expliquer les opérations des bêtes, qui paroissent sentir & penser comme nous, sans leur accorder une âme spirituelle comme la nôtre, on avoit imaginé je ne sais quels êtres mitoyens, qui n'étoient, ni matière, ni esprit, des êtres matériels, mais qui n'étoient pourtant pas matière, auxquels on avoit donné le nom de *formes substantielles*, & dont on avoit fait l'âme des bêtes. Cette opinion, route absurde qu'elle est, étoit regardée comme un article de foi dans les Ecoles. Descartes osa faire main-basse sur les *formes substantielles*, si long-temps respectées, & prétendit prouver que les bêtes n'étoient que de pures machines, dépourvues de sensations dont elles n'ont que les apparences. Mais peut-on proposer sérieusement une idée aussi révoltante? Voyez **AUTOMATE** & les articles relatifs.

FORME, en termes de Théologie, se dit d'une des parties essentielles des Sacrements, qui leur donne l'être sacramentel. Ce sont les paroles que le Ministre prononce en les conférant. *Forma.* En quelques Sacrements la *forme* est absolue & indicative, en d'autres déprécative. Les Pères & les anciens Théologiens disoient que les Sacrements étoient composés de choses & de paroles. *Rebus & verbis.* Guillaume d'Auxerre est le premier qui, au commencement du XIII^e siècle, se soit servi des noms de matière & de *forme*, qui signifient la même chose. Les paroles, je te baptise, &c. sont la *forme* du Sacrement de Baptême; l'eau en est la matière.

FORME se dit, en termes de Théologie, au même sens qu'en Physique, pour ce qui constitue une chose, ce qui la fait être ce qu'elle est. Ainsi l'on dit la *forme* hypostatique de chaque Personne Divine. Voyez **HYPOSTATIQUE.** On conçoit les *formes* hypostatiques comme quelque chose d'absolu, & c'est la même chose que personnalité.

FORME est aussi l'apparence extérieure de tous les corps, & ce qui en dispose les parties selon leur quantité, étendue en longueur, largeur & profondeur. Ainsi on dit qu'un corps est de *forme* sphérique, cylindrique; que les Diabes se font voir en mille étranges *formes*; que l'Ange apparut à Tobie sous la *forme* d'un voyageur. Il n'est point de *forme* sous laquelle l'amour ne se déguise pour s'insinuer dans un cœur, non pas même celle de la raison & de la vertu. **S. RÉAL.** On emprunte des traits, lorsqu'on auroit honte de se montrer sous sa véritable *forme*.

Dans cette acception, la *forme*, dit M. l'Abbé Girard, naît de la construction, & résulte de l'arrangement des parties. Le conducteur de l'ouvrage la rend plus ou moins naturelle, selon qu'il fait régler son imagination, au-lieu que la *figure* naît du dessein, & résulte du contour de la chose. L'auteur du plan la fait plus ou moins régulière, selon qu'il est capable de justesse. Le coup d'œil détermine pour la *figure*; il ne s'agit que de l'avoir juste. L'espèce règle la *forme*; il faut y assujettir le goût.

Ce mot de *forme*, pris au figuré, se dit particu-

lièrement à l'égard du cérémonial. C'est ainsi que l'on dit que la *forme* devient souvent plus essentielle que le fonds. Voyez encore **FAÇON** & **FIGURE.**

C'est dans ce sens que les Peintres, les Sculpteurs & les Graveurs emploient le mot de *forme*, pour signifier l'idée générale des surfaces, des contours des objets. Imiter, non-seulement les *formes* générales des objets, mais encore les *formes* particulières & caractéristiques, c'est dessiner la nature.

Ce mot vient du Latin *forma*, qu'on prétend venir par métathèse du Grec *μορφή*.

FORME, terme de Mécanique, qui est en usage dans plusieurs arts; il signifie quelquefois un moule, un modèle, & se dit particulièrement de ceux des fouliers & des chapeaux, des bas, d'un luth, d'une guitare, &c. même il se dit de la figure qu'ils ont acquise sur le moule. Remettre un chapeau en *forme*. Mon Cordonnier a fait faire une *forme* exprès pour moi, pour me chauffer. La *forme* de ce foulier est corrompue.

FORME, se dit particulièrement en termes de Chapelier de la partie du chapeau qui est élevée au-dessus des bords, & dans laquelle entre la tête. La mode des chapeaux change souvent par la *forme*, qui est tantôt haute & tantôt basse; & par les bords, qui sont tantôt grands & tantôt petits. Molière dans son *Mariage forcé*, introduit plaisamment un Philosophe Aristotélien, disputant avec un emportement extrême pour savoir, s'il faut dire la *forme*, ou la figure d'un chapeau.

On dit de même la *forme* d'un foulier, la partie de dessus d'un foulier. C'est dans ce sens qu'on dit que la *forme* d'un foulier est gâtée, corrompue.

On appelle au Manège, la *forme*, une dureté ou calus qui vient au paturon du cheval, entre la corne & le boulet, sur les deux tendons qui se joignent en cet endroit, & qui souvent l'estropie. **SOLEISEL.**

FORME, se dit figurément en choses spirituelles & morales de la manière d'être, de parler, de se comporter, d'agir, suivant certains usages, certaines règles établies. Cette République a changé la *forme* de son gouvernement; c'est-à-dire, la constitution, l'ancien ordre. Observer les *formes*, se dispenser des *formes*.

FORME, Façon, manière de faire les choses. *Modus, ratio, formula.* Ces lettres portent abolition d'un tel crime, en quelque *forme* & manière qu'il ait été commis. On ne voit guère de traités, de testaments, de donations, où il ne soit dit qu'on prétend que les choses se fassent en la meilleure *forme* que faire se peut. On dit aussi: il a dit cela par *forme* d'entretien. Il lui a rendu visite pour la *forme*: c'est-à-dire, par manière d'acquies.

FORME, en termes de Jurisprudence, se dit de certaines règles établies par les Ordonnances pour faire les procédures de Justice; & en ce cas il est opposé au fond & à la matière dont il s'agit. On a examiné la *forme*: il faut venir au fond. Il faut qu'il y ait ouverture de Requête civile dans la *forme*, avant que d'être reçu à contester sur le fond. C'est une maxime au Palais, que la *forme* emporte le fond: la maxime directement contraire devoit être véritable. **LA BR.**

*Et dans l'amas confus des chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.* **BOIL.**

*Là-dessus au fond des forêts,
Le loup l'emporte, & puis le mange,
Sans autre forme de procès.* **LA FONT.**

FORME authentique, *forme* exécutoire, *forme* probante. Voyez ces mots.

FORME judiciaire; c'est l'ordre & le style que l'on observe dans la procédure & dans les jugemens. Cette *forme* doit être beaucoup plus exactement observée en matières criminelles qu'en matières civiles.

En termes de Chancellerie Romaine, on appelle des provisions en *forme* gracieuse, celles qui sont expédiées

pédiées ensuite d'une information de vie & mœurs, faite sur les lieux; de sorte qu'on n'a pas besoin dans l'exécution d'avoir un *visa* de l'Ordinaire, comme en celles qu'on appelle *in forma dignum*.

On appelle un Artêt en *forme*, un contrat en *forme*, ceux qui sont en parchemin, en grosse, signés & scellés en *forme* probante & authentique.

En ce sens, on le dit de toutes les autres choses où il y a quelques règles d'agir établies, soit par les principes d'un art, soit pour des précautions qui sont à prendre, soit simplement pour la bienfaisance. Ainsi on dit que les ennemis de la Médecine appellent les Médecins, quand ils sont malades, parcequ'ils veulent mourir dans les *formes*: que la recherche d'une fille, ou de son mariage, a été faite dans les *formes*; pour dire dans la bienfaisance & la régularité.

On dit aussi qu'un Cavalier s'est battu dans les *formes*, pour dire, sans supercherie; qu'un Docteur a été reçu dans les *formes*, pour dire, après avoir été examiné & passé par les degrés; qu'une ville a été prise dans les *formes*, pour dire, après un siège régulier. Ils se sont élevés par les *formes* jusqu'aux premiers emplois de la République. DE CHOISI; c'est-à-dire, par degrés.

On dit en termes de Logique, qu'un argument est en *forme*; pour dire, qu'il est selon les règles que la Logique prescrit. Mettez votre argument en *forme*. Votre argument n'est pas en *forme*. La *forme* logique est la *forme* d'une opération de l'ame, faite selon les règles de la Logique; une définition, par exemple, faite en *forme* logique, est une définition faite selon les règles de la Logique, & dans laquelle les règles en sont observées. *Forme* syllogistique, c'est en particulier la *forme* que donnent à un syllogisme les règles de la Logique, quand elles y sont bien observées. Toutes les Sciences ont emprunté de la Logique la *forme* logique & la *forme* syllogistique. Les Hérétiques ne veulent point de la *formè* syllogistique dans la Théologie, parcequ'elle les presse trop, qu'elle met plus leurs erreurs en évidence, & leur ôte tous leurs faux-fuyans.

✎ Pour la *forme*, façon de parler adverbiale, qui signifie, afin d'observer les cérémonies ordinaires, par manière d'acquit. *Dicis gratiâ* ou *causâ*. J'irai le voir pour la *forme*.

FORME, en termes de chasse, est le gîte d'un lièvre, où il est couché tant la nuit que le jour; & c'est d'ordinaire entre deux fillons. *Leporis cubile*. Un lièvre en *forme*, au gîte.

On appelle aussi *forme*, le lieu où repose le renard.

FORME, en termes d'Oiseleur, est un espace de terre sur lequel un filet s'étend, & qu'il couvre, lorsqu'on le fait jouer.

FORME. En termes de Fauconnerie; on appelle toutes les femelles des oiseaux de chasse des *formes*, & les mâles s'appellent Tiercelets.

FORME, en termes de Menuiserie, se dit des sièges qui sont dans les chœurs des Eglises pour asseoir les Prêtres, les Chanoines & Religieux. C'est un rel Menuisier qui a fait les *formes* d'une telle Eglise. Du Cange dit qu'on leur a donné ce nom, à cause qu'à leur dos il y avait plusieurs images de Sculpture ou de Peinture, qu'on appelloit en Latin *Forma*, *typus*. C'est ce qu'on appelle *stales* dans un chœur.

C'est aussi un banc étendu en longueur & sans dossier, qu'on transporte & qu'on range dans les lieux où l'on veut faire asseoir plusieurs personnes; & il est quelquefois garni de bourre, ou de crin, & couvert de tapisserie, ou d'étoffe. Du Cange croit que ce nom a été emprunté à *formis Monachorum*.

Dans la vie de S. Guillaume de Roschild, on trouve *forma*, pour signifier le siège sur lequel un Ecclésiastique, un Religieux ou Religieuse est assis au chœur; & *formula* au même sens dans celle de S. Lupicin, 21 Mars, n. 2, dans celle de S. Eugène, 1 Janvier, n. 4, & dans la Règle du Monastère de sainte Césaire, 12 Janvier, n. 35, la Religieuse qui préside au chœur est appelée *Primiceria*, vel *formaria*. Voyez les *Act.*

Tome IV.

Sanct. aux endroits marqués, & *April. T. I, p. 639, F. & 641 D.*

FORME, en termes d'Imprimerie, est une planche composée de caractères d'Imprimerie, selon l'ordre qu'on désire, qui sont enfermés dans un châlis de fer, & sur laquelle on tire les feuilles. Une feuille d'impression est composée de deux *formes*. Il a fallu remanier cette *forme* pour la corriger.

FORME, terme de sucreries. On nomme ainsi des espèces de moules de terre, dans lesquels on met le sucre qu'on blanchit, lorsqu'il est prêt à prendre consistance.

FORME est encore le nom que l'on donne dans les Papeteries aux moules qui servent à faire les feuilles de papier.

FORME, se dit aussi parmi les paveurs. C'est l'étendue de sable qu'on met avant que de poser le pavé. Faire la *forme*. Remuer la *forme*. Feuiller la *forme*.

FORME est aussi l'éclisse, ou cercle de bois dans lequel on dresse les fromages de Gruyère & de Berne.

FORME, en termes de Marine, est une partie d'un arsenal fermé de murailles, où l'on fait la construction & le radoub des vaisseaux, dans laquelle on fait entrer la mer par une écluse, quand les œuvres vives sont faites, pour mettre par ce moyen le vaisseau à flot.

FORME, chez les Chimistes. Ils entendent par ce mot, autant qu'il est possible de le deviner, ou l'esprit de l'Univers, par lequel tous les corps naturels sont produits, ou la faculté qu'ont toutes les choses de produire leurs semblables: ainsi la *forme* de l'homme est dans l'homme, & non dans autre chose; la *forme* d'un arbre est dans un arbre; la *forme* d'un métal dans un métal: ainsi du reste. Ruland entend par les *formes* des choses, les influences qui leur viennent d'en haut, le pouvoir, la force & les vertus occultes de toutes les substances. DICT. DE JAMES.

FORMÉE. f. m. Vieux terme de Coutumes, qui a été aboli; il signifie *service* qu'on fait pour les morts. *Sacra pro mortuis, solemnes preces, parentalia*.

M. De Laurière conjecture que ce mot de *formée* est dérivé de celui de *forme*, parceque dans les services qu'on fait pour les Morts, il n'y a dans l'Eglise que la *forme*, ou représentation du défunt.

FORMÉES, terme de chasse. Il se prend comme adjectif & comme substantif; on dit des fumées *formées*, ou simplement des *formées*: on entend par ce mot des fientes de bêtes fauves en forme de crotes de chèvre.

FORMEL, ELLE. adj. Qui donne la forme, qui fait qu'une chose est telle. *Formalis*, qui concerne la forme. La cause *formelle* se joignant à la matérielle, produit le corps, ou le composé.

En termes dogmatiques, on distingue l'objet matériel d'une science, & son objet *formel*. L'objet matériel d'une science est la matière, les choses desquelles elle traite. Ainsi l'objet matériel de la Logique sont les opérations de l'ame; l'objet matériel de la Physique est la nature & toutes les choses naturelles; & l'objet matériel de la Théologie, c'est Dieu & les choses divines. L'objet *formel* d'une science, ou d'un art est la raison, la qualité sous laquelle elle considère son objet matériel: car deux, ou plusieurs sciences, peuvent avoir le même objet matériel; mais chacune le considère sous un rapport, ou qualité différente, qui est son objet *formel*, & qui distingue ces sciences & les spécifie. La Physique & la Logique peuvent considérer les opérations de l'ame; mais la Physique les considère comme les actions d'un être naturel, & la Logique les considère en tant qu'elles sont dirigibles. Quand une science est purement spéculative, elle n'a qu'un objet *formel*, qui est la raison, ou la formalité sous laquelle elle considère son objet. Quand elle est spéculative & pratique, on lui distingue deux objets *formels*: l'un qu'on appelle objet *formel sub quo*, & l'autre objet *formel quod*. Le premier est celui dont nous avons parlé jusqu'ici, c'est la raison sous laquelle elle considère son objet matériel, & en cela elle est spéculative; l'autre est la forme

Gg

qu'elle introduit dans son objet matériel, & en cela elle est pratique; par exemple la rectitude des opérations de l'ame est l'objet *formel* quod de la Dialectique, parceque par ses préceptes & ses règles elle met la rectitude dans ses opérations; elle les fait bien faire.

FORMEL, se dit figurément dans plusieurs significations. *Expressus, aptus*. Un passage *formel*, un texte *formel*, une loi *formelle*; pour dire, positif, exprès & précis, & en la meilleure forme qu'on peut le souhaiter. Dans le même sens on dit, donner une parole *formelle*; pour dire, positive & assurée: une dénégation *formelle*; pour dire, entière dénégation. Défaveu *formel*, c'est-à-dire, exprès; garant *formel*, c'est-à-dire, qui prend absolument la garantie; partage *formel*, c'est-à-dire, réel, actuel, parfait; contradiction *formelle*, c'est-à-dire, expresse; partie *formelle*. Voyez ci-dessous *Partie formée*; c'est la même chose. Exploit, ou ajournement *formel*, se dit à la différence des simples ajournemens. Toutes ces expressions sont des termes de Droit, de Coutumes & de la pratique du Palais.

FORMEL, se prend substantivement comme tant d'autres adjectifs, le beau, le merveilleux, le grand, le médiocre, l'excellent, &c. On dit *formel* de cette sorte en termes de Théologie, où l'on distingue le *formel* & le matériel. Le matériel du péché est tout ce qu'il y a de physique dans l'acte. Le *formel* est le défaut de conformité avec la loi. On ne pêche que parcequ'on ne donne pas à son action l'intégrité qui en fait la perfection. On peut être auteur du matériel du péché, sans pour cela être auteur du péché. Dieu produit dans mon corps le mouvement qui est nécessaire pour produire une action mauvaise. Mais il n'en produit pas le *formel* qui n'est autre chose que le défaut de conformité de cette action avec la loi.

FORMELLEMENT, adv. D'une manière formelle, assurée. *Formaliter*. En Philosophie, telle proposition est vraie *formellement*, qui est fautive matériellement. Ce mot est opposé à matériellement, & a autant de significations différentes que matériellement; mais toutes se rapportent à signifier ce qui a rapport à la forme. Ainsi, 1°. un être, une chose prise *formellement*, c'est une chose prise, ou considérée selon sa forme, c'est-à-dire, selon ce qui la fait être ce qu'elle est, & qui la distingue de toute autre sorte d'être; c'est ce qu'on appelle autrement dans l'Ecole une chose prise réduplicativement, c'est-à-dire, prise en tant qu'elle est telle; par exemple, l'ame prise *formellement*, c'est l'ame prise en tant qu'ame. 2°. *Formellement* est quelquefois opposé à fondamentalement. Les Scotistes disent que les degrés métaphysiques, ou les perfections essentielles d'une chose sont distinguées *formellement* entr'elles, & les Thomistes, qu'elles le sont seulement fondamentalement; c'est-à-dire, qu'elles ne sont pas distinguées en effet, mais seulement qu'il y a dans la chose un fondement, une raison pour les faire distinguer. Ceux-là disent que l'universel existe *formellement* dans la nature, ou à *parte rei*, & ceux-ci qu'il n'existe que dans l'esprit; mais qu'il y a dans les choses un fondement de le concevoir comme existant à *parte rei*.

On dit nier *formellement* une proposition, en termes précis & exprès. S'opposer *formellement* à quelque chose; cette loi est *formellement* contraire à vos allégations.

FORMELLO. Bourg ou village d'Italie à sept lieues de Storta, dans le voisinage de Rome. *Formellum*. L'huile d'olive de *Formello* est excellente. On garde à *Formello* le froment dans des trous semblables à des puits, que l'on couvre d'une pierre avec grand soin. Quand on les ouvre, il faut les laisser évaporer pendant une heure. Qui y entreroit aussi-tôt, mourroit. Corneille, sur un Journal manuscrit de M. de Landglade, de l'Académie des Sciences.

FORMENER, v. a. Vieux mot, qui signifie mal mener, maltraiter, vexer. *Vexare*. Il se dit des victorieux, des Seigneurs, des Magistrats, par rapport aux per-

sonnes & aux lieux. *Formener* un pays, *formener* des sujets.

FORMENT, adv. Vieux mot. Grandement: comme qui diroit fortement, par abréviation.

FORMENTERA, ou FROMENTERA. f. f. Île de la Méditerranée. *Formentaria, Fromentaria, Formentera*. Elle est sur la côte d'Espagne, à une lieue & demie au midi de l'île d'Yvique. *Formentera* est petite & inhabitée, à cause de la quantité de serpens dont elle est pleine. C'est pour cela que les Anciens la nommoient *Ophiusa*, c'est-à-dire, l'île aux serpens. On dit qu'il y a aussi beaucoup d'ânes sauvages & de forêts.

FORMER, v. a. *Formare*. Donner l'être & la forme. On dit en ce sens que Dieu a *formé* l'homme à son image, qu'il l'a *formé* de limon.

On le dit aussi des effets produits par les causes naturelles. Les vapeurs & les exhalaisons qui s'élèvent de la terre, *forment* tous les météores. La chaleur souterraine *forme* les métaux dans les entrailles de la terre.

On dit aussi *former* des vœux, faire des vœux, des souhaits.

FORMER, signifie aussi donner une certaine forme. Le Potier *forme* les vases & leur donne la figure qu'il veut. La Géométrie enseigne à *former* toutes sortes de figures. Apprendre à *former* les lettres, les caractères.

FORMER un siège, en termes de Guerre, c'est faire des lignes de circonvallation pour fortifier son camp, & se disposer aux attaques de la place dans les formes; commencer à ouvrir la tranchée. *Infinere obsidionem*. On dit aussi, *former* un escadron, un bataillon; pour dire, ranger des soldats dans un certain ordre, en sorte qu'ils *forment* un escadron, un bataillon. On dit encore se *former*, en parlant des troupes qui, n'étant point rangées en bataillons & en escadrons, s'y rangent, en prennent la forme, se mettent en ordre de bataille, pour agir, pour combattre. Il fit avancer les troupes vers les ennemis, qui s'arrêtèrent & se *formèrent*, dès qu'ils virent ce mouvement. TR. DE HOM. Ce terme exprime l'ordre dans lequel les troupes doivent se mettre dans telles circonstances.

FORMER, se dit aussi pour assembler plusieurs parties pour leur donner la forme d'un corps. *Former* une armée. *Former* un escadron. *Former* les ordres d'une armée navale, c'est les arranger.

FORMER, Terme de Jardinier. Façonner. Il faut avoir le soin de bien *former* les arbres; c'est-à-dire, de leur donner une bonne forme, soit en buisson, soit en espalier, ou en quelqu'autre forme, selon la différente espèce d'arbres & de fruits.

FORMER LE BAIN. C'est laisser la laine à l'eau jusqu'à ce qu'elle ait épaissi l'eau de la cuve, en s'y déchargeant de sa graisse & de son fel.

FORMER, se dit figurément de l'esprit qui imagine & qui conçoit. *Agitare, creare, constituere*. Il *forme* dans son esprit de grands desseins. Il se *forme* des monstres pour les combattre. Corneille est descendu dans le cœur des hommes pour y voir *former* les passions. S. EVR. Ce Juge a eu de la peine à *former* son avis.

Il signifie aussi, proposer ce qu'on a conçu. *Former* une question. *Former* des difficultés.

FORMER, se dit encore relativement à l'éducation, & désigne les soins que l'on prend non-seulement pour cultiver l'esprit, mais encore pour instruire de tout ce qui a rapport à la conduite de la vie, de ce qui regarde le devoir & le succès des affaires. *Instituere*. Ce Précepteur a bien *formé* l'esprit de son disciple. Il a *formé* son style sur celui de Cicéron. Il s'est *formé* sur de bons modèles. Il *formoit* son esprit sur les actions des grands hommes. ABL. Un jeune homme bien *formé* pour le monde. *Former* à la vertu.

On dit en ce sens *former* des soldats, les accoutumer à la discipline & aux devoirs de leur état. Les dresser, c'est leur apprendre les détails du service.

FORMER, se dit au Palais des procédures qui se font suivant de certaines formes. *Denunciare*. Il a *formé* sa

plainte. Il a *formé* son inscription en faux, son opposition aux criées.

FORMER, se dit aussi en Grammaire, de certains temps des verbes qui se font des autres en changeant quelques lettres. Le présent se *forme* de l'infinitif. On le dit aussi des mots composés, dérivés & de ceux qui ont même étymologie, qui en sont *formés*.

FORMER, se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel, & signifie, être produit, recevoir, prendre forme. Il se dit, tant au propre qu'au figuré. Le poulet se *forme* dans l'œuf. Le tonnerre se *forme* des exhalaisons. Les traits de son visage commencent à se *former*. Ce jeune homme s'est bien *formé* en peu de temps. Il se *formera* en voyant le monde. Il a soin de se *former* sur les meilleurs modèles, &c.

FORMÉ, ÉE. part. *Formatus, procreatus; expressus.*
FORMÉ, en termes de Jardinage, se dit des fruits, & marque l'état où ils sont après qu'ils sont noués, & avant qu'ils aient acquis leur grosseur naturelle: Fruits *formés*, poires, pommes *formées*, &c.

Lettres *formées*, en Latin *littera formata*, ou simplement *formata*. Dans les premiers siècles de l'Eglise, on nommoit lettres *formées*, les lettres patentes que l'on donnoit aux Chrétiens, particulièrement aux Clercs, Diacres, Prêtres & autres Ministres de l'Eglise, pour être reçus des Fidèles dans les Eglises des villes & provinces où ils alloient, pour pouvoir communiquer avec eux, ou pour pouvoir exercer les fonctions de leur ministère.

FORMÉ, en termes de Théologie, se dit des vertus animées par la charité. Une foi *formée* est la même chose qu'une foi vive, une foi jointe à la charité, opérant par la charité. L'espérance *formée* est de même que l'espérance animée par la charité.

En termes de Coutumes, partie *formée* veut dire partie civile, qui poursuit son intérêt contre l'accusé.

FORMERET. f. m. Terme d'Architecture, est un arc ou nervure de voûte d'ogive, qui forme la voûte ou les arcades par une ligne diagonale.

FORMEZ, *Falcones fœmina*, en termes de Fauconnerie, signifie les femelles des oiseaux de proie, qui donnent le nom à l'espèce; les mâles s'appellent *tiercelets*, en Latin *tertiarii, tertiatii*, parcequ'en général la femelle de l'oiseau de proie est plus grande, plus forte & plus hardie que son mâle.

FORMI, **FORMIS**. f. f. s'est dit autrefois pour fourmi. *Formica.*

FORMI. f. m. Terme de chasse. Voyez **FORMY**.

FORMICA-LEO. f. m. Petit insecte. Voyez **FOURMILION**.

FORMICANT. adj. On appelle un pouls *formicant*, celui qui est petit, foible & fréquent. Ce nom lui vient de ce que, lorsqu'on le touche, on croit sentir des fourmis qui courent dans l'artère. C'est le pire de tous. Plin en a fait mention dans son Histoire Naturelle, L. VII, C. 51. Du Pinet a traduit le mot Latin *formicante*, par celui de *formiant*, sur lequel il a fait cette note: Par le pouls *formiant*, il faut entendre un pouls qui bat dru & menu, & néanmoins est fort foible; car tel pouls est signe de mort au patient. Voyez **FOURMILLANT**.

FORMICOLÉ. Village du Royaume de Naples. *Formicolum*. Il est à un mille de la petite ville de Tropez, sur la côte de la Calabre ultérieure. MATY. On croit que c'est l'ancien port d'Hercule. *Portus Herculis*, ville des Brutiens.

FORMIDABLE. adj. m. & f. Qui est à redouter. *Formidabilis*. Les jugemens de Dieu sont *formidables*. Les forces de Xerxès étoient *formidables* à la Grèce. Ce Prince est *formidable* à tous ses voisins. Des hommes *formidables* & violens me cherchent pour m'ôter la vie. PORT-R. L'Empereur alloit avoir sur les bras toutes les forces du Turc, qui marchoit en Hongrie avec une armée *formidable*. L'AB. RÉGN.

☞ Ce mot paroît ne devoir s'appliquer qu'à ceux qui inspirent une crainte fondée sur la supériorité qu'ils ont sur les autres. Il désigne une grande puissance.

FORMIER. f. m. Ouvrier qui fait & vend des formes pour servir aux souliers. *Formarum artifex.*

FORMIGNANO, Bourg d'Italie dans le Duché d'Urbini: *Formignanum*. Il est sur le Métrô, à quelques lieues de Fossombrone. On prend *mignano* pour le *Firmanum* des Anciens, ville de l'Ombrie.

FORMIGNY. Quelques-uns prononcent *Forminy*. Bourg ou village de France en Basse-Normandie. *Forminiacum*. Il est entre Isigny & Baieux. La bataille de *Formigny* est une bataille célèbre dans notre Histoire, que les Anglois perdirent le 18 d'Avril 1450; & après laquelle le 16 de Mai suivant, ils furent chassés de Baieux. Voyez **HERMAND**, *Hist. du Diocèse de Baieux*.

FORMIGUE. Terme de Marine usité sur la mer Méditerranée. Michelot, dans son Portulan de la mer Méditerranée, dit que les *formigues* sont des rochers bas & cachés sous l'eau. *Syrtes*.

FORMIGUÈRA. Village d'Espagne dans le Comté de Cerdagne en Catalogne. *Formigerra*. Don Sanche, premier Roi de Majorque, mourut à *Formiguera*.

FORMORT: Terme de Barreau & de Coutumes. On dit indifféremment *for-mort*, *fort-motoure*, *for-moture*, *for-mouteure* & *fremeteure*. Droit de succession acquis par la mort de quelqu'un. Ce droit s'étend, tant sur les biens meubles, que sur les immeubles. Cependant il y a quelques Coutumes, comme celle de Namur, où la *for-moture* est restreinte à la portion héréditaire ou de communauté mobilière.

FORMOSE. Nom d'une Île que quelques-uns appellent *Formosa*, *Fermosa*, *Bellile* & *Paccauda*. *Colonesus, Insula Formosa*. Elle est dans l'Océan Indien, sur la côte de la Chine, environ à 25 lieues de la Province de Fokien, dont elle dépendoit autrefois. L'île *Formose* peut avoir soixante lieues du nord au sud, & vingt du couchant au levant. MATY. Voyez **MANDESLO**, *Voyage des Indes, Liv. II*.

FORMOSO, *Capo Formoso. Formosum promontorium*. Cap de la Guinée en Afrique. Il est sur la côte du Royaume de Benin, & sépare le golfe de Benin de celui de S. Thomas.

FORMOTURE; **FORMOTOURE**, **FORMOUTEURE**. f. f. Voyez **FORMORT**, c'est la même chose.

FORMUER. v. a. Terme de Venerie. Faire passer la mue à un oiseau par artifice.

FORMUÉ, ÉE. Un oiseau *formué* ne vaut rien.

FORMULAIRE. f. m. Ecrit qui contient la forme du serment qu'on doit faire en certaines occasions. Toute formule de foi qu'on propose pour être reçue ou signée. *Formularium*. Un *formulaire* d'un acte de profession de foi. Les Liturgies sont les *formulaires* du service public de l'Eglise en toutes les nations. PÉLISSON. Ils revierdroient tous à l'Eglise, disent-ils quelquefois, si l'on changeoit le *formulaire* de l'abjuration qui fait peine à chacun sur quelque article, suivant la délicatesse de sa conscience ou de son imagination. ID.

☞ On donne particulièrement ce nom en France au fameux *formulaire*, dont le Clergé ordonna la signature en 1661, & par lequel on condamne les cinq propositions de Jansénius.

☞ **FORMULAIRE** se dit aussi d'un livre de formules. Le *formulaire* des Notaires, le *formulaire* des Arrêts du Conseil. *Codex formularius*: & en général de ce qui contient quelque formule, quelque formalité à observer. *Formulaire* de dévotion, de prières.

☞ **FORMULE**. f. f. Modèle d'acte contenant la substance & les principaux termes dans lesquels il doit être conçu, pour être conforme aux Ordonnances & aux autres loix du pays. *Formula*. Le Droit Romain étoit tout plein de *formules*. Les stipulations, les divorces se faisoient avec certaines *formules* & en certains termes. On fait grand cas des *formules* de Marculphe commentées par M. Bignon. Cneius Flavius avoit aussi publié de son temps les *formules* du Droit Romain, qui furent fort bien reçues: c'étoient des termes concertés, dans lesquels il falloit faire les contrats; autrement le moindre défaut étoit capable

de rendre nuls les actes les plus importants. *Voyez* CICÉRON, *pro Murena*.

FORMULE, en Médecine, ordonnance, recette ou *recipe*. Exposition de la matière & de la forme des médicamens, rédigée conformément aux règles, & dans le langage de l'art, avec certains caractères & certaines abréviations pour indiquer les ingrédients, leurs poids, leur dose, la manière de les préparer, de les combiner ensemble, & de les faire prendre au malade.

FORMULE, en Algèbre, c'est le résultat général d'un calcul algébrique, & renfermant une infinité de cas.

FORMULE se dit aussi en termes d'Histoire Ecclésiastique & de Théologie, pour formulaire, profession de foi. Le Concile de Séleucie fut rompu par Léonas, Commissaire de l'Empereur, ne pouvant venir à bout d'y faire signer la *formule*. PÉLISSON. Toutes leurs sectes (des Ariens,) se réunissent contre l'Eglise. On dresse dans leurs Assemblées, ou publiques, ou particulières, en divers temps, à diverses fois, *formule* sur *formule*, c'est-à-dire, profession & exposition de foi l'une sur l'autre. PÉLISSON.

FORMULE PACIFIQUE. Terme d'Histoire Ecclésiastique. On dit qu'un Evêque écrit en *formule pacifique*, lorsqu'il écrit, non comme Evêque, mais comme particulier, comme simple Fidèle. S. Athanase dit aux Evêques Catholiques : Si Grégoire ose vous écrire en *formule pacifique*, c'est-à-dire, non comme un Evêque, mais comme un simple Fidèle, ne recevez pas ses lettres. FLEURY.

On appelle encore *formule* le timbre qui est apposé au papier & au parchemin, sur lesquels on écrit les actes publics.

On appelle au Palais, papier *formulé*, le papier marqué ou timbré, parceque dans l'origine il étoit destiné à contenir des *formules* imprimées pour toutes sortes d'actes.

FORMULER. v. a. Terme de Médecine. Faire, composer les formules des remèdes & des ordonnances des Médecins. *Formulas scribere, componere*. Les jeunes Praticiens doivent avoir beaucoup de difficulté pour accommoder les observations faites dans d'autres climats, à la constitution de leurs compatriotes, & à la manière de *formuler* en usage parmi nous. SOC. D'EDIMB. T. I.

FORMULISTE. f. m. Qui se tient ric à ric aux formules. *Actionum auceps, formularum cautor*. POMEY.

FORMY. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'une maladie qui prend au bec de l'oiseau de proie.

FORNACALES ou **FORNICALES**. f. f. pl. Terme de Mythologie. Nom d'une fête chez les anciens Romains. *Fornacalia, Fornicalia*. Les *Fornacales* se faisoient à l'honneur de la Déesse Fournaise. On y faisoit des sacrifices devant une fournaise, ou devant le four où l'on avoit coutume de brûler le blé ou de cuire le pain, & qui étoit dans les moulins. C'étoit une fête mobile, qui ne se faisoit point à un jour fixe, mais que le Grand Curion indiquoit tous les ans le douzième des Calendes de Mars, c'est-à-dire, le dix-septième de Février. Les *Fornacales* avoient été instituées par Numa. On les appelle aussi *Fornicales*, c'est-à-dire, que ce mot se fait de *fornax*, fournaise, ou de *fornix*, voûte, parceque les fours & les fournaises sont en voûte. Les Quirinales étoient instituées pour ceux qui n'avoient pas fait ou fêté les *Fornacales*. *Voyez* VARRON, *De Ling. Lat. L. V.* OVIDE, *Fast. L. VI, v. 314.* FESTUS, *PLINE, L. XVIII, C. 2.* PLUTARQUE, *Probl. Rom. C. 89.* LACTANCE, *Divin. Instit. C. 20.* ROSIN, *Antiq. Rom. L. IV, C. 6,* & DEMSTER, *in Paralip. VOSSIUS, De Idolol. L. II, C. 61*, tout à la fin. STRUVIUS, *Antiq. Rom. Synt. C. IX, p. 430.*

FORNACUSA ou **ARÉTHUSE**. Village de Syrie qui étoit autrefois une Ville Episcopale sous la Métropole d'Apamée. *Arethusa*. Il est près de Hama, qui est l'ancienne Apamée.

FORNASÉ ou **FORNACI**. Port de l'Etat de Venise en

Italie. *Fornacum portus*. Il est dans la Polésine de Rovigo, à l'embouchure du Podelle-Fornasé ou de Viero. Ce nom signifie Fournaises.

FORNELLI, *I Fornelli, I Furni*. C'est-à-dire, les petits fours, les fours. Nom que l'on donne à des écueils de l'Archipel, qui sont au nord de Samo. *Fornelli, Furni*, anciennement *Melanthii scopuli*. Les rochers noirs.

FORNELLO. Rivière du Royaume de Naples. *Fornellus fluvius*. Le *Fornello* est fort petit, & ne baigne que la ville de Naples, où il se divise en plusieurs canaux, dont l'un qui coule le long de ses murailles, porte le nom de *Rio della Maddallena*, ruissseau de la Madelaine. Les autres traversent la ville.

FORNICATEUR. f. m. Celui qui commet le péché de fornication. *Voyez* ce mot. *Fornicator*, en style de Bible. Les *fornicateurs* ni les idolâtres ne seront point héritiers du Royaume du Ciel. PORT-R.

Ce mot ne se dit que dans les discours graves & de piété.

Ce mot vient du Grec *πτερον*, qui signifie un *impudique* : il n'y a qu'à changer la tenue en aspirée. Cependant on le tire ordinairement à *fornicibus*, *in quibus scorta prostabant*. On raconte que sainte Agnès fut menée aux voûtes du Cirque Agonal, pour être violée, *in fornicibus Circi*, d'où on croit qu'est venu le mot de *fornicatio*. A Rome les femmes publiques se tenoient dans de petites chambres voûtées, *fornices*, où elles attiroient les passans.

FORNICATION. f. f. *Voyez* l'article précédent. *Fornicatio*. On entend par-là le péché de la chair entre deux personnes libres, qui ne sont point mariées, ni liées par aucun vœu. Saint Thomas prouve que la *fornication* est défendue de droit naturel. Ceux qui commettent les péchés de *fornication*, d'adultère, de mollesse, n'entreront point dans le Royaume de Cieux, dit saint Paul.

En termes de l'écriture, *fornication* s'est dit quelquefois de l'idolâtrie, par métaphore. *Voyez* les invectives que les saints Prophètes faisoient contre les Juifs qui quittoient le service de Dieu pour celui des Idoles. Cette expression est fondée sur ce que les Idolâtres s'attachent à un autre Dieu qu'à celui qui est le seul véritable Dieu. Dans les livres spirituels, on appelle quelquefois *fornication* toutes sortes de péchés & de fautes, parcequ'on les regarde comme des infidélités que l'âme commet à l'égard de Jésus-Christ, qui est l'époux des ames Chrétiennes. Ce sont des impuretés, des souillures.

FORNICATION est quelquefois un terme générique ; qui comprend toutes les espèces de crimes qui sont contre la chasteté. Ces espèces sont, 1°. la *fornication* simple, ou celle qui se commet avec des personnes libres & débauchées, *fornicatio* ; 2°. celle qui se commet avec des personnes libres & d'honnête condition, *stuprum* ; 3°. celle qui se commet avec des parentes, *incestus* ; 4°. celle qui se commet avec des personnes mariées, *adulterium* ; 5°. celle qui se commet avec des personnes consacrées à Dieu, *sacrilegium* ; 6°. celle qui se commet avec des personnes de même sexe, *sodomia* ; 7°. celle qui se commet avec des bêtes, *bestialitas*.

Ce terme, souvent employé par les Casuistes, & que la décence paroît avoir banni du langage ordinaire, ne se dit guère que dans les matières de piété, & en certaines occasions, où il est un terme consacré. Dans l'usage ordinaire, on ne diroit pas bien un péché de *fornication*, mais un péché d'impureté.

FORNICATRICE. f. f. Fille qui commet le péché de fornication. Les Tribunaux qui adjugent un profit pécuniaire aux *fornicatrices*, ou qui condamnent même à les épouser ceux qui les ont débauchées, font cela pour éviter plusieurs inconvéniens : mais, quoi qu'il en soit, ils fomentent par cette conduite les désordres de l'impureté. *Diction. de Bayle, art. Ales, rem. vers la fin.*

FORNOUE. Ancien bourg d'Italie. *Forum Novum, Foronovanum*. Il est sur le Sporzano, dans le Duché de Parme, à trois lieues de la ville de ce nom, du

côté du couchant. MATY. A la journée de *Fornoue*, Charles VIII, revenant de la conquête du Royaume de Naples en 1495, défit avec neuf mille hommes l'armée ennemie de 40000 combattans.

FOROLI. Ancien village d'Italie. *Foruli*. Il est de l'Etat de l'Eglise, dans la Sabine, à la source de la petite rivière d'Aia.

FORON. Gros Bourg sur les confins des Pays-Bas & d'Allemagne, près d'Aix-la-Chappelle & de Maestrick. *Furoni*, ou *Furonensis villa*, *Forum Comitis*. Les Rois de France y avoient autrefois un Palais, dont on voit encore les ruines sur une colline voisine, appelée *Opde Saele*. Louis le Bègue, & Louis fils du Roi Louis, s'abouchèrent à *Foron* l'an 879, le jour de la Toussaint. Hadr. Valef. *Not. Gall. p. 212.*

FORPAÏTRE ou FORPAYSER. v. n. Terme de Vénérerie, qui se dit des bêtes qui vont chercher leur pâture en des lieux éloignés, & hors de leur retraite ordinaire. *Extra limites suos victum quærere, pasci. Epasci, pastum ire.*

FORPASSER. v. n. *Gradum proferre, pedem provehere ultra finem, trans terminum*. Avancer le pas hors des limites. POMEY.

FORPAYSE, ÉE. Vieux terme, qui signifie qui est hors son pays. *Extraneus*. L'oume seroit *forpayse* toute sa vie. ASSI.

FORPAYSER. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. C'est un terme de Chasse, qui se dit des bêtes qu'on poursuit, & qui s'éloignent de leur gîte. *Se forpayser. A suis finibus, sua terrâ digredi longius, in apertos campos exire*. Souvent un lièvre se *forpayse* trois lieues durant sans s'arrêter. On dit aussi qu'elles *forpaysent*, lorsqu'elles quittent les bois & se jettent en campagne, ou qu'elles s'en vont en une forêt éloignée. C'est la même chose que *forpaître*.

FORPRISE. f. f. Vieux mot, qui veut dire *tribut, impôt*; & comme dit le peuple, *maletôte. Tributum, surprisa* dans les Titres.

FORRÉZ ou FORRES. Petite ville de l'Ecosse septentrionale. *Forra*. Elle avoit séance au Parlement d'Ecosse avant la dernière réunion des deux Royaumes d'Ecosse & d'Angleterre en un seul. *Forrez* est situé dans le Comté de Murray, entre Eglin & Naion, ou Narne. On voit encore à *Forrez* les ruines d'un château où les Rois d'Ecosse faisoient souvent leur résidence.

FORRIER. f. m. Vieux mot. Fourrier, fourrageur. *Populator, Pabulator*; & dans la basse Latinité, *fodrator, forrator*, qui sont dans Guill. de Nangis. Ville-Hardouin appelle les fourrageurs *Forriers*, nom qui vint de fourre. Voyez l'étymologie à ce mot. Voyez aussi FOURRIER.

FORS. Préposition. Hormis, excepté. *Præter*. Il faut faire toutes choses pour les amis, *fors* celles qui sont contre l'honneur & la conscience. J'aime tous les divertissemens *fors* le jeu.

Ce mot vient du Latin *fors*. Il est banni aujourd'hui des vers, comme de la prose. Ceux qui excellent en Poésie, bien loin de le trouver meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant. BOUH. Il est encore d'usage dans le style du Palais où tout est bon.

FORSEN. Voyez FORTZHEIM.

FORSEN. f. m. Vieux mot. Emportement sans raison.

Plein de forsen & de folie.

On a dit aussi *Forfenage* pour folie, extravagance. Le mot de *forfen* vient du vieux mot *fors*, dehors, & de *sens*, comme qui diroit *hors de sens*.

FORSENANT. adj. Terme de Chasse, est une épithète qu'on donne aux chiens courans qui sont ardens & vigoureux à supporter le travail de la chasse, sans se lasser, ni se rompre, ni pour la chaleur, ni pour le bruit. *Acer, laboris patiens*.

FORSENÉ. Voyez FORCENÉ.

FORST. Petite ville du Royaume de Bohême. *Forsta*. Elle est dans la Basse Lusace, sur une petite île

formée par la rivière de Neisse, entre les villes de Guben & de Prybus. MATY.

FORSTNOVE. Petite ville du cercle de Westphalie, en Allemagne. *Forstenova*. Elle est dans l'Evêché d'Osnabrug.

FORT, FORTE. adj. *Fortis*. Qui est d'une constitution ferme & solide. C'est le contraire de foible. Voyez FORCE. Samson étoit le plus *fort* des Hébreux. L'éléphant est le plus grand & le plus *fort* de tous les animaux. Milon Crotoniate étoit si *fort*, qu'il portoit un bœuf. On a dit des géans, qu'ils avoient les bras *forts & nerveux*. Un cheval assez *fort* pour le carrosse:

VIGOUREUX, FORT & ROBUSTE, considérés comme synonymes. L'homme *vigoureux*, dit M. l'Abbé Girard, semble plus agile, & doit beaucoup au courage. Le *fort* paroît être plus ferme, & doit beaucoup à la construction des muscles. Le *robuste* est moins sujet aux infirmités, & doit beaucoup à la nature du tempérament: *Vigoureux* par le mouvement & par les efforts qu'on fait. *Fort* par la solidité & par la résistance des membres. *Robuste* par la bonne conformation des parties qui servent aux fonctions naturelles.

FORT convient en fait de fardeaux & de tout ce qui est défense. Un homme *fort* porte d'un air aisé ce qui accabletoit un autre. Voyez VIGOUREUX & ROBUSTE.

FORT se dit aussi dans les choses inanimées, de ce qui est solide, compacte, & peut soutenir de grands fardeaux, ou résister à des efforts violens. Un poitrail de charpente est assez *fort* pour soutenir toute une maison. Il faut de *forts* arcs-boutans pour soutenir une grande voûte. Les remparts d'une telle place sont bien *forts*. Une place *forte* propre à résister aux attaques de l'ennemi. Cette cuirasse est *forte*, elle est à l'épreuve du mousquet. Une prison *forte*, difficile à forcer. Un coffre *fort*.

On le dit dans le même sens des étoffes, des toiles, du cuir, &c. pour marquer qu'ils sont d'un bon usage. Un damas *fort* & plein de soie. Cette étoffe est *forte*, elle durera long-temps. Ce cuir est *fort*, il résistera à l'eau.

On le dit encore de ce qui est rude, pénible. Une montagne *forte* à monter. Donner une tâche trop *forte*. On dit en ce sens, le plus *fort* en est fait. Expression du discours familier.

On dit dans ce sens, une terre *forte*, qui donne de la peine à cultiver. On appelle généralement terre *forte*, en termes d'Agriculture, celle qui étant compacte & serrée, tient de l'argille. Son défaut est d'être très-difficile à labourer, & de retenir l'eau. On l'améliore en y mêlant du sable & des terres légères.

On dit dans le même sens, une maison *forte*, où il y a beaucoup à travailler, à cause du grand nombre de mets qu'on sert à table, ou des autres ouvrages auxquels les domestiques sont occupés. Les domestiques sont toujours occupés dans les maisons un peu *fortes*. Cet Officier est trop foible, & n'a pas assez de santé pour une maison aussi *forte* que la vôtre. Tout cela est du discours très-familier.

Les Jardiniers appellent un arbre *fort*, celui qui est vigoureux, qui pousse quantité de belles & de grosses branches. Voyez *La Quinte P. IV, C. 9*, où il explique les mots de *fort* & de force, de foible & de foiblesse.

FORT se dit aussi de ce qui est touffu, épais, serré, près-à-près. Ce taillis est déjà *fort*, il est prêt à mettre en coupe. Il est trop *fort*, trop touffu. Les blés qui viennent en terres grasses, sont plus *forts* que ceux qui viennent dans les sables. Une barbe *forte* est celle qui est piquante ou touffue. Un service de table plus *fort* qu'un autre, est un service où il y a plus de plats, de mets qu'à un autre.

FORT se dit aussi de ce qui a un mouvement, une agitation violente, & de ce qui agit beaucoup par ses qualités naturelles. *Validus, vehemens*. Le feu est le plus *fort* de tous les agens naturels, il dissout tous les corps. On a donné à cette viande un feu trop *fort*, elle est hâvie. Le vent est trop *fort*, il faut caler

les voiles. Voilà une *forte* pluie qui nous menace d'une *forte* tempête. La gelée a été *forte* cet hiver, c'est-à-dire, rude & violente. Ce malade a un pouls *fort*, violent, la fièvre est *forte*. Un vin *fort*, est un vin qui a beaucoup de force, de feu, qui est spiritueux, qui agit avec force sur ceux qui en prennent. Les vins de Hongrie sont *forts* & violents. Un bouillon *fort*, c'est un bouillon succulent, formé de diverses viandes qu'on a laissé bien cuire, & dont souvent on exprime le jus.

FORT DE GUÈDE. Terme de Teinture. On dit qu'un drap noir est *fort de guède*, pour faire entendre que le pied qui lui a été donné par le Teinturier est d'un bleu bien foncé: les noirs *forts de guède* sont estimés les meilleurs.

De cette signification du mot de *fort*, il est aisé de passer à la suivante, dans laquelle il signifie ce qui agit par ses qualités naturelles avec trop de violence, & blesse les sens. Une halcine *forte*, est celle qui est puante, qui blesse l'odorat. Le musc, quand il est pur, est si *fort* qu'il blesse le cerveau, il donne la migraine. Une soupe trop *forte* de sel, du beurre *fort*, qui est vieux & corrompu, blessent le goût. Du vin, du vinaigre trop *forts*, piquent la langue. Lait *fort*, c'est du lait tourné: on dit aussi du petit lait. Une voix trop *forte* ou trop aiguë blesse l'oreille. Une couleur trop *forte*, trop éclatante, offense les vues foibles. Cette médecine trop *forte*, purge trop violemment. L'usage trop fréquent des raisins produit des coliques, & des vents qui font enfler la rate, & qui lui causent de *fortes* douleurs. L'ÉMERY.

FORT se dit aussi des puissances qui se forment par l'assemblage de plusieurs choses. Une armée est *forte* quand elle est nombreuse. Ce Prince est *fort* en soldats, en richesses. Ce Marchand est *fort* en amis, en crédit. Ce Général étoit plus *fort* en Cavalerie, qu'en Infanterie.

FORT se dit aussi relativement de ce qui excède ce qui est juste & raisonnable, ou du moins qui est fixe & certain. La mesure de Paris est plus *forte* que celle de Chartres, elle est plus grande. Un usurier prête son argent au denier *fort*, à un taux plus haut que celui qui est taxé par le Roi, à un plus haut prix que celui qui est réglé par le cours de la place. Ceux qui prêtent leur argent au denier *fort*, sont réputés usuriers. Cette balance est trop *forte*, elle ne trébuche point facilement. Ce poids est trop *fort*, il n'est pas assez juste. On dit qu'un écu n'est pas assez *fort*, quand il est léger. On dit qu'une taxe est trop *forte*, quand elle n'est pas proportionnée aux biens de celui qui la paie; qu'une somme est trop *forte*, lorsqu'elle est excessive, qu'on ne peut pas la payer.

Vendre des marchandises le *fort* portant le foible, c'est les vendre toutes ensemble, & toutes sur un même pied, sans distinguer la bonne d'avec la mauvaise; l'une devant récompenser ce qu'il peut y avoir à perdre sur l'autre.

On dit, en termes de Manège, qu'un cheval est *fort* en bouche, quand il n'obéit pas au Cavalier, lorsqu'il s'emporte.

FORT se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales. Dieu a pris souvent la qualité de *fort* & de puissant dans les batailles. On appelle une ame *forte*, celui qui a le courage de soutenir l'adversité, & d'entreprendre des choses difficiles & vertueuses. Voyez FORCE.

Salomon cherchoit une femme *forte*, qui eût l'ame bien faite, qui n'eût point les foiblesses des autres. Le Stoïque se vante d'être *fort*, parcequ'il ne se laisse point abattre par les revers de la fortune. Il n'y a guère d'amitiés qui soient plus *fortes* que la crainte de la mort. S. RÉAL.

Esprit-*fort*, se prend quelquefois pour un homme guéri des opinions populaires, ou fondées sur la préoccupation; mais on le dit plus souvent en mauvaise part d'un libertin, qui traite de chimères les articles de foi. Les esprits-*forts* savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? Quelle plus grande foiblesse que d'être incertain quel est le principe de son être,

de la vie, de ses sens, de ses connoissances, & quelle doit en être la fin? LA BRUY. Voyez ESPRIT-FORT.

On les appelle aussi quelquefois, non pas esprits-*forts*, afin de ne point faire d'équivoque, mais prétendus esprits-*forts*. Tous ces prétendus esprits-*forts*, qui, quand ils parlent des choses divines, disent plutôt ce qu'ils desirent que ce qu'ils connoissent, ne veulent rien reconnoître de surhumain dans les oracles, de peur de reconnoître quelque chose au-dessus de l'homme.

On dit aussi qu'un homme est *fort* dans une science, dans un art, quand il y est habile, quand il a de l'avantage sur les autres. *Peritus, sciens, expertus, doctus*. Il est *fort* en Géométrie, en Physique. Je suis terriblement *fort* sur l'impromptu. MOL. Il est *fort* à la paume, aux échecs; il est plus *fort* que vous d'un quinze, d'une tour. Cet écolier est un des *forts* de la classe. Cet Avocat est *fort* en raisons. Il est *fort* en réplique: cet autre est *fort* en gueule, c'est-à-dire, en paroles. Ce dernier est bas, & doit être mis au rang des proverbes.

FORT se dit aussi figurément de ce qui fait impression sur l'esprit. Les jeunes gens ont les passions *fortes* & violentes. Ces personnes sont liées d'une *forte* amitié. Une *forte* tentation.

On dit proverbialement & figurément, que la jeunesse est *forte* à passer, pour dire, qu'il est difficile de la passer sans tomber dans plusieurs inconvéniens. AC. FR.

On dit aussi, cette expression est *forte*, soit dans le discours, soit dans la Peinture, pour dire, pleine d'énergie. Un style *fort* & serré. Raison *forte*, argument *fort*, bien fondé, appuyé sur de bons principes.

On dit dans un autre sens, qu'une expression est *forte* ou trop *forte*, pour dire, qu'elle est dure ou offensante. Ce que vous dites là est trop *fort*. Cette épithète est un peu *forte*.

On dit encore à plus *forte* raison, quand on argumente du plus au moins. Si on doit faire du bien aux étrangers, à plus *forte* raison, doit-on en faire à ceux de son pays, c'est-à-dire, avec d'autant plus de raison.

On dit aussi, qu'un objet fait une *forte* impression sur la mémoire, sur l'imagination, pour dire, qu'on en conservera long temps l'idée. La vérité est bien *forte*, elle prévaut à la fin.

FORT a encore plusieurs significations, selon les mots auxquels on le joint.

Tête *forte* est celle qui est bien saine & vigoureuse, tant à l'égard du corps que de l'esprit. Cet homme boira jusqu'à demain sans s'enivrer, il a la tête *forte*. Il ne s'embarasse point du nombre des affaires, c'est une tête *forte*, c'est la plus *forte* tête du Parlement, pour dire, le plus habile, le plus capable des grandes affaires.

On dit qu'un ressort est *fort*, quand il est difficile à bander; un coffre *fort*, quand il est difficile à forcer, à cause des barres de fer dont il est revêtu, ou difficile à ouvrir, à cause d'une ferrure à trois penes, & où il y a quelque secret. On dit aussi qu'un ordinaire est *fort*, qu'un plat de rôti est *fort*, qu'une table qu'on tient est *forte*, lorsqu'il y a beaucoup à manger, que les plats sont bien garnis, que chaque pièce est grosse. Un *fort* lapin. Une *forte* pièce de bœuf. Une élanche de mouton qui n'est pas assez *forte*. La dose du poison étoit un peu trop *forte*.

Ce mot se dit aussi entre les Astrologues en parlant des Planètes, & signifie, qui a la force, qui a le pouvoir d'influer efficacement. Mercure est *fort* dans la naissance de Monsieur. . . . Vénus est *forte* dans la naissance de Madame. . . .

Eau *forte*. Les eaux *fortes* sont des esprits tirés de différens sels par la force du feu; elles ont la force de dissoudre les métaux; c'est de-là que leur vient le nom de *fortes*. Celle qu'on appelle communément Eau *forte* est une eau composée ordinairement de nitre & de vitriol, d'où elle est tirée par distillation à force de feu. On y ajoute quelquefois du sel com-

mun, de l'alun, du fel ammoniac, ou quelqu'autre chose de semblable. Elle sert à graver sur le cuivre. Voyez EAU.

Quelquefois en parlant des eaux & des liqueurs qu'on boit, on appelle liqueurs fortes, celles qui sont composées d'eau-de-vie, ou d'esprit de vin, & dans lesquelles pour l'ordinaire il entre des aromates. Les liqueurs que l'on prend se divisent en fortes & en rafraîchissantes; les fortes sont pour l'hiver, & les rafraîchissantes pour l'été.

La colle forte est une matière visqueuse & tenace, qui sert à faire tenir ensemble le bois & autres choses semblables.

Main forte, se dit de l'assistance qu'on donne aux Officiers pour exécuter les ordres de la Justice. On a enjoint aux habitans de s'assembler, & de prêter main forte pour l'exécution d'un tel Arrêt. On dit aussi qu'une terre est en main forte; pour dire, qu'elle est possédée par une personne puissante; qu'on auroit à faire à forte partie, si on vouloit l'en chasser.

On dit proverbialement; il faut céder au plus fort. Le plus fort l'emporte. Il aura fort à faire. Il est le plus fort; il portera les coups. Il se met toujours du côté des plus forts. On dit aussi qu'un enfant est fort comme un Turc; pour dire, qu'il est fort robuste. Molière fait dire à M. Diaforus, que son fils Thomas est fort comme un Turc sur ses principes. On dit aussi, qu'un chien, qu'un coq, est bien fort sur son pallier: on le dit aussi d'un homme quand il est chez lui: on dit aussi en faisant une imprécation; vos fortes fièvres quartaines.

On dit communément se faire fort de quelque chose; c'est en répondre, prendre sur soi l'entreprise, se flatter d'y réussir. Il se fait fort d'achever cette entreprise en tant de temps. Cette expression ne peut être admise en vers, quoique Corneille s'en soit servi. Elle peut tout au plus être employée en prose. Une femme dit tout de même qu'un homme; je me fais fort de cela, & non pas je me fais forte. On dit de même au pluriel, ils se font fort, & non pas forts, de même qu'on dit, elle est demeurée court; ils sont demeurés court; parceque ces deux mots sont indéclinables, & employés comme adverbiallement.

FORT. adv. augmentatif. Beaucoup, avec force, violence, fermeté. *Multum, valdè, vehementer.* Il pleut fort. Il vente de plus fort en plus fort. Il est fort juste, fort beau. Il aime fort cette beauté; elle lui tient fort au cœur. Ils ont disputé fort & ferme; pour dire, long-temps. Frapper fort, serrer, presser fort, &c. Cet adverbe a un usage fort étendu, pour marquer excès, violence, effort, contention, perfection, multiplicité, généralement ce qui passe la quantité, la mesure ordinaire des choses. Fort nombreux, fort laid, fort savant, fort éloquent, fort cruel, &c.

On se sert assez indifféremment de *très, fort, & bien*, pour marquer ce que les Grammairiens appellent superlatif. On dit dans le même sens, *très-sage, fort sage, bien sage.* Cependant M. l'Abbé Girard observe qu'il y a entr'eux quelque petite différence, en ce que le mot de *très* marque précisément & clairement ce superlatif, sans mélange d'autre idée, ni d'aucun sentiment; que le mot *fort* le marque peut-être moins précisément, mais qu'il y ajoute une espèce d'affirmation; & que le mot de *bien* exprime de plus un sentiment d'admiration. Ainsi l'on dit, Dieu est *très-juste*; les hommes sont *fort* mauvais; la providence est *bien grande*.

A l'égard de l'autre différence qu'aperçoit M. l'Abbé Girard entre ces mots, pris dans un sens ironique. Voyez bien adverbe.

FORT. adj. Terme employé en Musique, pour marquer qu'il faut forcer le son avec véhémence, mais sans le hauffer.

FORT. f. m. Il se dit du principe par lequel une chose agit ou résiste le plus; de l'endroit, du côté par où elle est plus forte, plus dure, plus ferme, plus solide, plus agissante; il marque aussi vigueur, force, excellence; le temps où une chose est dans son plus haut point, dans un plus haut degré. On prend ce

mot de *fort* dans cette signification, dans un sens physique & naturel, dans un sens moral & figuré. Le *fort* de l'eau. Le *fort* de l'âge. Le *fort* de l'été. Le *fort* de la guerre, de la peste. Le *fort* de la colère, de son amour. Le *fort* de son mal, de son accès. Au *fort* de l'orage. Nos Historiens décrivent avec quels applaudissemens nos soldats voyoient M. le Duc mêlé avec eux à la tête de la tranchée, & dans le *fort* des plus dangereuses attaques. DIV. DE SEAUX.

Je me couchois sans feu dans le fort de l'hiver.
MOL.

Cette expression au *fort* de l'hiver a deux sens; elle signifie, 1°. dans ou durant le plus grand froid; 2°. au milieu de l'hiver.

*Au fort de ma tristesse,
Dans mes profonds ennuis,
A toi seul je m'adresse,
Et les jours & les nuits.* CONRART.

*A faire des heureux Louis borne sa gloire;
Lui-même il se désarme au fort de la victoire.*
RECUEIL DE VERS.

En fait d'armes on appelle le *fort* de l'épée, la partie la plus proche de la garde, qui a environ un pied d'étendue depuis la garde. Attraper, gagner, parer le *fort* de l'épée. *Pars ensis propior capulo.* On le dit aussi de la lance & de la pique; c'est le milieu de la pique.

Le *fort* d'un bois, ou les *forts* sont les endroits où le bois est le plus épais, & où se retirent les bêtes fauves. Ainsi l'on dit qu'un sanglier est dans son *fort*, quand il est dans le lieu de son repaire, de sa retraite.

On dit figurément qu'un homme est dans son *fort*, quand on le prend par l'endroit où il a le plus d'avantage. Vous l'avez fait assigner au Parlement, où il a tous ses parens, vous l'avez attaqué dans son *fort*. Son *fort* c'est l'Histoire. C'est le prendre par son *fort*.

On appelle le *fort* de la balance Romaine, le côté le moins éloigné du centre de la balance. Le *fort* de la boule est le côté où le bois est le plus serré, & vers lequel la boule penche toujours. On dit aussi, il faut mettre cette poutre sur son *fort*, sur le côté qui résiste le plus; ce qui se dit particulièrement du bois *bombé* ou *courbé*, quand on met la partie la plus élevée par-dessus. Le *fort* du couteau, *tergum, dorsum*.

On dit proverbialement du *fort* au foible, le *fort* portant le foible, pour dire, faire une compensation du bon avec le mauvais, ce qui manque à l'un étant suppléé par l'autre. Il en connoît le *fort* & le foible.

FORT se dit aussi d'un homme vaillant ou robuste. L'Écriture fait mention de trente *Fortes* de David.

FORT DES HALES. C'est la même chose que gagne-denier. Voyez ce mot.

On appelle à Paris les *Fortes*, certains Crocheteurs occupés à porter des fardeaux. Il y a de ces *Fortes* établis au port Saint-Paul par autorité de la ville, pour décharger des marchandises, & aux autres ports; on les appelle *Compagnons de rivière*.

On dit, il faut pousser à bout cette affaire, le plus *fort* en est fait, pour dire, le plus difficile.

FORT signifie aussi un château, une petite place fortifiée par l'art ou par la nature, ou par l'un & l'autre en même-temps. *Arx.* Un *Fort* à étoile. Un *Fort* à cinq bastions. Le *Fort* de Schenck. On fait des *Fortes* de campagne pour garder des passages, pour défendre des lignes de circonvallation. Ce sont des ouvrages de terre ou de maçonnerie propres à résister aux attaques de l'ennemi.

*Sur sa rive est un Fort d'étonnante structure,
Que par de nouveaux soins, l'art aidant la nature,
Crut enfin garantir d'être jamais repris.*

DE LA MONNOYE.

Le nom de *Fort* se prend ici pour une ville fortifiée, le Poëte parle de Philisbourg; cette licence est permise aux Poëtes : car *Fort*, dans sa signification propre, veut dire un château, une citadelle, & ne se prend point en prose pour une ville fortifiée.

FORTE A CONNOÎTRE. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe rouge & blanc.

FORTE-CLAMEUR. f. f. Terme de Coutumes. C'est une amende qui se paie en quelques endroits par celui qui succombe dans quelque affaire, quand il y a eu ajournement. La *forte-clameur* est due au Roi, elle est de deux sous six deniers.

FORTE-ÉPAULE. Nom de Lutin, ce qu'est le *Moine-bourru* à Paris, la *Male-beslie* à Toulouse, le *Mulet-odet* à Orléans, le *Loup-garou* à Blois, le *Roi-Hugon* à Tours, *Forte-épaule* l'est à Dijon. . . . *Glossaire Bourguignon, au mot Forte-épaule.* C'est ainsi, selon la remarque de M. de Thou, que dans toutes les villes du Royaume il y a certains noms particuliers d'esprits & de fantômes, dont on se sert pour faire peur aux enfans. *Singula urbes apud nos peculiaria nomina habent, quibus mormones, lemures, manducos, & cætera hujusmodi monstra inania, animalibus fabulis, ad incutiendum infantibus ac simplicibus fæminis terrorem, vulgò indigitant.* Liv. 24, t. 4, p. 160 de l'édition in-12. Paris, 1609. Voici en particulier ce qui est dit du Roi-Hugon, p. 37 du 7^e t. de la nouvelle Description de la France, par M. Piganiol de la Force. » Hugon, selon Eginhard, dans » la vie de Charlemagne, & selon quelques autres » Historiens, étoit Comte de Tours. Il y a apparence » que s'étant rendu redoutable par sa méchanceté & » par la férocité de ses mœurs, on en a fait, après sa » mort, l'épouvantail des enfans & des femmelettes, » & le cannevas de beaucoup de fables. M. de Thou, » malgré sa gravité, n'a pas dédaigné d'en parler dans » son Histoire. *Cæsaroduni*, dit ce célèbre Historien, » L. 24, *Hugo Rex celebratur, qui noctu pomeria » civitatis obequitare, &c. obvios homines pulsare & » rapere dicitur.* Ainsi on menace à Tours du Roi » Hugon, comme à Paris du Moine-bourru, &c.

FORT-FUYANCE. f. f. Espèce de droit d'aubaine dont jouit le Duc de Lorraine, *quasi foris fuga.*

FORTE-MONNOIE. f. f. Monnoie de compte qui étoit autrefois en usage. La *forte-monnoie* valoit trois-cinquèmes plus que la monnoie ordinaire de France : ainsi vingt-cinq sous *forts* valaient quarante sous tournois. *Severus denarius.* Voyez l'ancienne Coutume de Bourgogne. Il y a aussi dans la monnoie des pieds *forts*. Voyez **PIEDS FORTS**. On appelle aussi vilains *forts*, les monnoies qui étoient d'un plus gros poids que celui de l'Ordonnance. On dit aussi au substantif, travailler sur le *fort*, quand on taille des flancs ou espèces qui pèsent plutôt plus que moins, & au-delà du poids ordinaire.

FORT. Ce nom entre dans le nom propre d'un très-grand nombre de lieux, où il y a, ou bien où il y a eu des *Fortes* ou des citadelles bâties, d'où ils ont pris leur nom, *Fort Belgique*, *Fort Dauphin*, *Fort Louis*, &c. Voyez-les chacun en leur place selon l'ordre alphabétique.

FORTAVENTURE ou **FORTÉ VENTURE.** Île de l'Océan Atlantique. *Forteventura.* C'est une des Canaries, située entre Canarie & la côte du Tésset dans le Biledulgériid, dont elle n'est éloignée que de vingt lieues. *Fortaventure* est fertile, & peuplée de plusieurs bourgs. On la prend pour celle des Îles Fortunées, que les anciens nommoient *Casperia*, *Erbania* & *Junonia*.

FORTAVENTURE est aussi un bourg de l'île dont on vient de parler, & qui lui donne son nom.

FORT BELGIQUE. Forteresse que les Hollandois ont construite dans l'île de Néra, l'une de Moluques. *Arx Belgica.*

FORT-DAUPHIN. Forteresse de l'île de Madagascar bâtie par les François l'an 1644. *Arx Delphinia.* Le *Fort-Dauphin* est sur la pointe méridionale de la Province d'Anossi. Elle joint une des pointes du Golfe de Tolangatre, qui est à 25 degrés six minutes de

latitude méridionale, vis-à-vis du cap d'Itapère, qui fait l'autre pointe, & qui est à 20 minutes plus loin. Voyez l'*Histoire de l'île de Madagascar* par Flacourt. Si cette situation est exacte, le *Fort-Dauphin* est d'un degré 37 min. 20 sec. au-delà du Tropique du Capricorne.

FORT DE L'ÉCLUSE. Forteresse de France, située sur un grand rocher, où il y avoit naturellement une grotte qui a fourni la place pour la bâtir. *Arx clausula.* Elle est sur le chemin de Genève, à la droite du Rhône, qui est en cet endroit-là fort resserré entre deux montagnes : celle sur laquelle est le *Fort de l'Ecluse*, est celle qu'on nomme le Pas des Echelles, parcequ'elle est extrêmement escarpée. Le grand chemin de Genève passe sur le pont levis du *Fort de l'Ecluse*. Long. 23 d. 48 m. lat. 46 d. 12 m.

FORT-LOUIS. Forteresse ainsi nommée du nom de Louis le Grand qui la fit construire. *Arx Ludoviciana* ou *Ludovicæa.* On dit ce nom avec l'article & sans l'article : *Fort-Louis* ou le *Fort-Louis* est situé dans une petite île du Rhin, à huit lieues au-dessous de Strasbourg, & à douze au-dessus de Philisbourg. J'ai ordre de me rendre à *Fort-Louis* ou au *Fort-Louis*, où mon Régiment est en garnison. Le Gouverneur de *Fort-Louis* ou du *Fort-Louis*.

FORT-LOUIS est encore une Forteresse de l'Amérique méridionale dans l'île de Cayenne. Elle fut construite par les François en 1643, à l'embouchure d'une rivière qui porte aussi son nom. Cette Forteresse est sur le mont Céperoux, qui l'a fait appeler aussi Forteresse de Céperoux.

FORT-MAURICE. Il faut toujours joindre l'article, le *Fort-Maurice*, du *Fort-Maurice*, au *Fort-Maurice*. Forteresse de l'île de Machian, l'une des Moluques, vers la côte occidentale de l'île de Gilolo. *Arx Mauriciana.* Le *Fort-Maurice* a été bâti par les Hollandois, qui lui donnèrent le nom de Maurice de Nassau, Prince d'Orange.

FORT DE NASSAU, Forteresse des Pays-Bas dans le Brabant. *Arx Nassavia* ou *Nassaviana.* Elle est sur l'Escaut, dans des marais, entre Bergopzoom & Tolen. Le *Fort de Nassau* a été bâti par les Hollandois, auxquels il appartient. Le *Fort de Nassau* est encore un Fort que les Hollandois ont dans une île des Moluques, nommée Néra.

On donne encore ce nom à un Fort que l'on trouve sur la côte de Guinée, à quelques lieues de Saint-George de la Mine, & qui fut élevé par les Hollandois en 1612. Il y a un bon port; & ce Fort est quelquefois appelé La Mourre.

FORT-PHILIPPE. Il faut joindre l'article. *Arx Philippica.* Forteresse du Comté d'Oie en Picardie. Le *Fort-Philippe* est situé aux frontières de Flandres, à demi-lieue de Gravelines, à l'endroit où la rivière d'Aa se décharge dans la mer. Il fut bâti par les Espagnols sur les terres de Flandres pendant la paix. La guerre étant survenue, les François le prirent, & il leur resta par le Traité des Pyrénées : il est maintenant détruit.

FORT-ROYAL. Il faut joindre l'article. *Arx Regia.* Le *Fort-Royal* est dans la Martinique, l'une des Antilles, sur la côte méridionale de cette île, & sur le bord septentrional de la Baye-Royale.

Il y a encore un Fort de même nom sur la côte méridionale de la Guadeloupe. Il appartient aux François.

FORT DE LA TRINITÉ. *Arx Trinitatis.* Forteresse que les Polonois ont fait construire depuis peu d'années dans la Podolie, proche de Kamjnieck, pour en resserrer la garnison.

FORT-URBAIN. Forteresse d'Italie dans le Boulonois; ainsi appelée du nom du Pape Urbain VIII, qui la fit bâtir. *Arx Urbani.* Elle est située sur la frontière du Modenois, à un mille de Castel-Franco & de la rivière de Panaro, sur la route de Bologne.

FORTAGE. f. m. On appelle en France droit de *fortage*, ce qu'on paie aux Seigneurs des rochers ou pierres de grès qui servent à faire des pavés. Ce droit va environ à cent sous pour cent de pavés.

FORTEMENT.

FORTEMENT. adv. D'une manière ferme, constante & vigoureuse. *Fortiter, vehementer, validè.* Il a soutenu *fortement* son opinion. Les hommes sont *fortement* prévenus de leurs propres pensées. Nic.

FORTERESSE. f. f. C'est un nom général dont on appelle toutes les places fortifiées, soit par la nature, soit par l'art. *Arx.* Il est difficile de conquérir la Flandres, parcequ'elle est défendue par plusieurs *Forteresses.* Une telle place étoit autrefois une *Forteresse* inexpugnable. Il n'y a plus maintenant de *Forteresse* imprenable, si elle n'est secourue par une armée. Quelques-uns prétendent que ce mot vient de *fortalicium*, qui s'est dit dans la basse Latinité.

FORTERET. adj. m. Qui se dit d'un cheval qui étant surmené & outré de lassitude, devient étroit de boyaux. Voyez **FORTRAIT.**

FORTH. Grande rivière de l'Ecosse méridionale. *Forthica.* Le *Forth* a sa source près du lac de Tay, traverse le Comté de Menthait, & une petite partie de celui de Sterling, baigne la ville de Sterling, & se décharge au fond du golfe d'Edimbourg, auquel il donne aussi le nom de golfe de *Forth.* MATY.

FORTIFIANT, ANTE. adj. Qui fortifie, qui augmente les forces. *Roborans, confirmans, augens vires.* On le dit des remèdes. Un remède *fortifiant.* On le dit aussi des alimens. Le vin est un remède & un aliment *fortifiant.*

FORTIFICATEUR. f. m. Ingénieur qui fortifie les places, ou qui écrit sur les fortifications. *Munitionum, Munimentorum conditor, edificator.* Les plus célèbres *fortificateurs*, sont M. le Maréchal de Vauban, Jean Errard, Marolois, Sterin, Marchi, Sardi, le Chevalier Antoine Deville, le Comte de Pagna, le Baron Minvo de Choëhorn, Dogen, Fritach, Mallet, Blondel, le Père de Chales. Ce terme n'est pas usité.

FORTIFICATION. f. f. La science ou l'art de fortifier. *Architectura militaris.* Cet Ingénieur entend fort bien les *fortifications.* Le Maréchal de Vauban a fait un livre intitulé : Le Directeur-Général des *fortifications*, &c. Quelques-uns ont fait plusieurs ordres de *fortifications*, à l'imitation de l'Architecture, & en ont appelé les unes à la Française, les autres à la Hollandoise, les autres à l'Italienne, &c. Le premier principe de l'art de fortifier, est que toutes les parties d'une place soient bien flanquées. Il en est qui remontent jusqu'au commencement du monde pour y trouver l'Auteur & l'origine des *fortifications.* Selon eux, l'Auteur c'est Dieu même, & la première *fortification*, c'est le jardin d'Eden ou le Paradis terrestre. Caïn l'imita en bâtissant la première ville. *Gen. IV, 17.* Après lui vint Nemrod, *Gen. X, 17.* Sémiramis ensuite, au rapport de Polixenus, *Stratagem. L. VIII, C. 27.* Les Chananéens, *Nomb. XIII, 19. Deut. I, 28.* David, *L. 2 des Rois V, 9.* Salomon, *II Paral. II, 3, 5.* Roboam son fils, *II Paral. XI, 5, 10,* & les autres Rois de Juda & d'Israël, & enfin les Grecs & les Romains. Vitruv. *L. X, C. dern. & L. I, C. 5.* Voilà, selon ces Auteurs, la suite de ceux qui ont fortifié des places. On pourroit y ajouter Pharaon, le persécuteur des Israélites, ou les Israélites qui lui construisirent les villes de Phiton & de Ramesses. *Exod. I, 11.*

FORTIFICATION, se dit aussi de la place fortifiée, & de tous les travaux ou ouvrages, qui servent à la flaque ou défendre, & en éloigner l'ennemi. *Munimentum, propugnaculum.* C'est une *fortification* régulière, à cinq, à six bastions. Il y a des *fortifications* régulières & d'autres irrégulières. La *fortification* régulière est celle qui a tous ses côtés, bastions & angles correspondans les uns aux autres, semblables & égaux, & dans une égale distance. L'*irrégulière* est celle qui a ses côtés, bastions & angles correspondans aussi les uns aux autres, mais de différente grandeur. Quand le terrain le comporte, on fait toujours la *fortification* régulière; mais souvent la disposition du terrain fait qu'on est obligé de recourir à une *fortification* irrégulière. Les *fortifications* à

l'antique ne valent rien, parcequ'elles n'étoient point flanquées.

FORTIFICATION se dit aussi de l'action même de fortifier. *Munitio.* On travaille à la *fortification* d'une telle place. Cette *fortification* est de grande dépense: Quand le mot *fortification* signifie l'art de fortifier, il s'emploie ordinairement au pluriel; & quoiqu'on puisse dire, entendre, étudier, apprendre la *fortification*, il est mieux de dire apprendre, entendre les *fortifications*, s'entendre aux *fortifications.*

FORTIFIER. v. a. Rendre une chose forte. *Roborare; firmare.* *Fortifier* une place, la munir de tout ce qui peut la rendre plus capable de se défendre, de résister aux attaques de l'ennemi.

FORTIFIER un poste, un camp, une ville, un château. Cette place étoit régulièrement *fortifiée.* ABLANC.

FORTIFIER se dit aussi d'un mur, d'une poutre, & autres choses qui supportent de grands fardeaux. Ce mur n'est pas assez épais, il faut le *fortifier* par des piliers.

Fortifier vient de deux mots Latins, *fortis, fort,* & *facere, faire, rendre;* car *fortifier*, dans le sens propre & dans le sens figuré, ne signifie autre chose que *rendre fort.*

FORTIFIER, signifie aussi donner plus de force qu'on n'en avoit, & se dit de tout ce qui en donne, soit pour le corps, soit pour l'esprit. *Alfermir. Roborare, confirmare, vires augere.* Le bon vin *fortifie* l'estomac. La poudre de vipères le *fortifie* aussi. La Philosophie *fortifie* l'esprit. La présence du Chef *fortifie* le courage des soldats. Les bonnes odeurs *fortifient* le cerveau, *Fortifier* un parti. ABL. *Fortifier* une preuve. Cela *fortifie* ma crainte, mon raisonnement, mon soupçon. *Fortifier* une accusation: VAU. Le desir de mériter les louanges qu'on nous donne, *fortifie* notre vertu. LA ROCHEF.

FORTIFIER se dit aussi souvent avec le pronom personnel, & signifie reprendre ses forces. *Augescere; firmari, crescere.* Ce malade se *fortifie* de jour en jour. On le dit aussi de l'esprit & des sciences. Il s'est *fortifié* dans cette résolution. Il s'est beaucoup *fortifié* dans l'étude de la sagesse. Il se *fortifie* dans la vertu. Le courage se *fortifie* par l'habitude. Il s'est *fortifié* dans son opinion.

FORTIFIER est aussi un terme de Peinture. C'est donner plus de force dans le dessin ou dans les couleurs. *Augere.* *Fortifier* les teintes d'un tableau. Quand le Peintre a une fois bien choisi son sujet, il est très-à-propos qu'il y fasse entrer les circonstances qui peuvent servir à *fortifier* le caractère de ce même dessin. DE PILES. *Fortifier* les membres d'une figure, leur donner plus de grosseur. *Fortifier* les teintes, les rendre plus hautes en couleur. *Fortifier* les ombres & les touches, les rendre plus brunes & plus obscures.

FORTIFIÉ, ÉE. part.

FORTIN. f. m. Diminutif de *Fort.* Petit *Fort* qu'on fait à la hâte pour défendre un camp, particulièrement dans un siège, où les principaux quartiers sont joints par des lignes défendues de *Fortins* & de Redoutes. *Castellum, castrum minus.* Un *Fortin* à étoile, dont les côtés se flanquent les uns les autres. Un *Fortin* est aussi un ouvrage qui n'est point fait à la hâte, mais à loisir, & avec autant de soin que les autres qui sont plus grands.

FORTIN. Mesure de contenance pour mesurer les grains, dont on se sert dans plusieurs Echelles du Levant. Quatre quillots font le *fortin*: il faut quatre quillots & demi pour faire la charge de Marseille.

FORTITRER. v. n. Terme de Chasse, qui se dit des cerfs ou autres bêtes, qui évitent de passer dans les lieux où il y a des relais ou des chiens frais attirés pour les courre. *Declinare canum stativa, stationem.* Ce cerf a *fortitré* deux fois.

FORTORE. Rivière du Royaume de Naples. *Frento.* Le *Fortore* a sa source dans le mont Apennin, aux confins de la Principauté ultérieure, traverse la Capitanate, & se décharge dans le Golfe de Venise, à l'orient de l'embouchure du Tiferna, entre Saintes-

Agathe & Léfina. MATY. Quelques cartes le nomment Tripole.

FORTRAIRE le bien d'autrui. *Rem alienam avertere, subducere, suffurari.* C'est le prendre, s'en emparer, le détourner. POMÉY. Il n'est plus d'usage.

Un cheval *fortrait*, c'est, selon le même Auteur, un cheval qui est devenu étroit de boyaux pour avoir été surmené. Voyez **FORTERET**. M. Liger & autres écrivent aussi *fortrait*. Vous trouverez aussi dans M. Liger, *Tome I, page 189*, des remèdes pour guérir un cheval *fortrait*.

FORTRAIRE a aussi été pris quelquefois pour *attirer, suborner*. Aucuns *fortraient* les femmes d'autrui. DE BEAUM. Femme *fortraite*, tirée de la maison de son mari. ID. Comme traître, il avoit sa femme *fortraite*. ID. Li faisoit si grant honte que de femme *fortraire*. ID.

FORTUIT, TUIE. adj. Qui arrive par hasard, ou pour ne pas prononcer un mot vide de sens, nous devons dire qu'un événement *fortuit* est celui dont la cause nous est inconnue, dont nous ne voyons pas la liaison avec ceux qui le précèdent, l'accompagnent ou le suivent. Événement qu'on ne peut, ni éviter, ni prévoir. *Fortuitus*. Un fermier n'est pas tenu des cas *fortuits*, s'il ne s'y est obligé. Les combats qui se font dans une rencontre *fortuite*, ne peuvent passer pour duels.

FORTUITEMENT. adv. Par cas fortuit, par hasard. *Fortè, fortuitò*. On n'est point responsable de ce qui arrive *fortuitement*.

FORTUITES. s. f. pl. On appelle ainsi les Loix sur lesquelles les Juges interrogent les récipiendaires, sans les avoir indiquées, comme au hasard & fortuitement. Il sera député deux Conseillers au moins de chaque Chambre, pour disputer contre l'Officier, tant sur la Loi que sur les *Fortuites*.

FORTUNATITE. s. m. & f. Nom de secte parmi les Juifs. Celui qui adore la Fortune. *Fortuna Cultor*. On nous a envoyé ce mot pour l'ajouter à ce Dictionnaire; mais je ne connois point les Auteurs qui s'en sont servi. Il est certain que les Syriens honorèrent la Fortune sous le nom de *Gad*, qui veut dire, *félicité, bonne fortune*. Voyez ce mot. Quelques Juifs donnèrent dans la même impiété, & c'est à eux qu'Isaïe adresse la parole, *C. LXV, v. 10*. Pour vous qui avez abandonné le Seigneur, qui avez oublié ma montagne sainte, qui dressiez à la Fortune un autel, & qui y offrez des liqueurs en sacrifice, je vous ferai passer l'un après l'autre par le fil de l'épée. Il y a dans l'Hébreu *גד*, *Legad*, à *Gad*. Munster traduit à Jupiter; mais S. Jérôme a mis beaucoup mieux à la Fortune: car *Gad* en Hébreu signifie *félicité, bonne fortune*, comme il paroît par la *Gen. XXX, 11*. Voyez **SELDEN**, *De Diis Syris, Synt. I, C. 1, p. 68, 69, 80*.

On pourroit dire aussi *fortunathyte*, en composant ce mot du Latin *Fortuna*, & du Grec *θύω*, j'honore.

FORTUNE. s. f. Divinité aveugle, bizarre & capricieuse, qui, selon les Païens, présidoit à tous les événements, & distribuoit les biens & les maux, selon son caprice. *Fortuna, Fors*. La Déesse *Fortune* est une chimère; les Chrétiens ne connoissent point d'autre *Fortune* que la Providence. BOUH. Un Prédicateur ne doit jamais attribuer au personnage de la *Fortune*, ce qui ne convient qu'à Dieu. ID.

Quelques-uns croient que ce mot s'est dit pour *Vortuna*. Rien n'est plus ordinaire que de changer l'*V* consonne en *F*. *Vortuna* viendra de *Vorto, verto*. Je tourne, je change, & fera un nom très-convenable à une Divinité changeante & légère.

Le nom de la *Fortune*, *τύχη*, étoit inconnu dans l'antiquité la plus éloignée, & on ne le trouve, ni dans Homère, ni dans Hésiode, parcequ'il n'étoit pas encore inventé. Plutarque, pour expliquer les Poètes qui semblent faire Jupiter l'auteur de tous les maux, au-lieu de les rapporter à la *Fortune*, observe qu'avant que le nom de *Fortune* fût en usage, les hommes éprouvant qu'il leur étoit impossible d'échapper à

l'extrême puissance d'une cause qui agit sans ordre & sans règle, donnoient à cette cause le nom de Dieu. Il n'est pas aisé de débrouiller ce que l'Antiquité vouloit dire par le nom de *Fortune*. Les Latins entendoient par-là, je ne fais quel principe par lequel les choses arrivent, sans qu'il soit nécessaire qu'elles arrivent. Mais on ignore quel étoit positivement ce principe; c'est pourquoi quelques Philosophes ont dit que les hommes ont fabriqué le fantôme de la *Fortune*, pour couvrir leur ignorance, & qu'on appelle *Fortune* ce qui arrive à chacun sans savoir pourquoi. Juvenal avoue que ce sont les hommes qui ont fait de la *Fortune* une Divinité.

Nullum numen habes, si sit prudentia: nos te, Nos facimus, Fortuna, Deam, cæloque locamus.

Ainsi, selon les Païens, la *Fortune* n'étoit que l'événement des choses qui arrivent d'une manière subite & inopinée, sans qu'on en sache la cause ni la raison: or ce qui agit sans règle & sans intelligence n'est rien. Cependant il est certain qu'en divers endroits on voyoit des Temples consacrés à la *Fortune* comme à une Déesse. Cela suppose que les Païens la regardoient comme une Divinité, qui dispoit à son gré du sort des hommes. Voyez l'Ode d'Horace, *O Diva gratum quæ regis Antium*, qui est la 35^e du I L. & qu'il fit pour lui recommander Auguste, qui partoît pour visiter l'île de la Grande-Bretagne.

On peut conclure de ces divers sentimens, que les Anciens faisoient de la *Fortune*, tantôt une cause obstinée à faire du bien aux uns, & à persécuter les autres, & tantôt une cause aveugle, inconstante, qui n'a rien de fixe ni d'arrêté. Si donc ce mot de *Fortune* ne signifié rien de certain dans la bouche de ceux qui lui dressoient des autels, l'on peut encore moins définir ce qu'il signifie dans l'esprit de ceux qui l'emploient dans leurs écrits. Car ceux qui veulent mettre le nom de la Providence, au-lieu de celui de la *Fortune*, ne pourroient pas donner un sens raisonnable à toutes ces phrases où le mot de *Fortune* est employé. Par exemple, il faut se défier de la *Fortune*, sur-tout lorsqu'elle nous flatte le plus. S. EVR. La *Fortune* ne paroît jamais si aveugle qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien. LA ROCH. Le mépris des richesses étoit dans les Philosophes un desir caché de venger leur mérite de l'injustice de la *Fortune*, par le mépris des mêmes biens dont elle les privoit. ID. La *Fortune* est une folle, qui quelquefois récompense un honnête homme, mais qui le plus souvent élève un sot. B. RAB. Elle est si aveugle, cette *Fortune*, que parmi la foule où il n'y a qu'un sage, il ne faut pas s'imaginer qu'elle aille le démêler pour le combler de ses faveurs.

Dans ces endroits, l'on ne peut point substituer la Providence en la place de la *Fortune*. L'idée qui répond à l'expression est païenne, aussi-bien que l'expression. Par conséquent il semble que dans l'exactitude du discours, l'on ne doit point se servir d'un terme qui ne signifie rien, ou qui associe la *Fortune* avec la Providence dans la conduite de l'univers.

Horace dépeint cette Déesse, précédée de la Nécessité, tenant de grands clous & des coins en ses mains, avec un crampon de fer & du plomb fondu pour l'attacher, rarement accompagnée de la fidélité, si ce n'est lorsqu'elle abandonne quelque maison, car alors la fidélité ne manque jamais de la suivre, aussi-bien que les femmes de plaisir & les amis. On peint la *Fortune* le pied posé sur une roue, pour marquer son instabilité; c'est pour cela que l'on dit, la roue de la *Fortune*. Il est sur la roue, se dit d'un homme que la *Fortune* favorise; & au contraire de celui qu'elle abandonne ou qu'elle maltraite, il est sous la roue de la *Fortune*; & au même sens, la roue ou la roue de la *Fortune* a tourné. Mettre, attacher un clou à la roue de *Fortune*, trouver moyen de la fixer. Les Romains représentoient la *Fortune*, dit Lactance, *L. III, C. 22*, avec une corne d'abondance &

le timon d'un navire, pour marquer qu'elle donnoit les richesses, & qu'elle gouverne les affaires de ce monde. C'est en effet avec ces caractères qu'on la voit sur tant de médailles, qui ont pour inscription : FORTUNA AUG. FORTUNA REDUX, FORTUNÆ AUG. OU REDUCIS, &c. & sur lesquelles elle paroît debout en habit de femme, portant sur le bras gauche la corne d'abondance, & tenant de la droite le manche d'un timon qui porte à terre.

Paulanias, dans ses *Messeniacæ*, dit que c'est Homère qui a le premier parlé de la Déesse *Fortune*, & qu'elle est fille de l'Océan. On la faisoit Déesse des richesses, & c'est pour cela qu'on lui donnoit un timon de navire & une corne d'abondance. Les Lacédémoniens l'invoquoient en approchant la main de sa statue, pour marquer qu'il faut tellement attendre du secours des Dieux, que nous coopérons aussi de notre côté. VAILLANT dans ses *Colonies*, T. II, p. 150.

La *Fortune* a différentes épithètes sur les médailles, *Fortune* de retour ou revenue, ou, comme dit Tristan, *Fortune Reduce*, *Fortuna Redux*; *Fortune* féminine, *Fortuna muliebris*, dans Faustine la jeune; c'est une Déesse assise montrant un globe qui est devant ses pieds, avec une verge géométrique ou bien un sceptre, & tenant de l'autre main une corne d'abondance. Voyez DENIS D'HALICARNASSE, L. VIII, & TRISTAN, T. I, p. 657 & 658, sur cette médaille. *Fortune* virile, *Fortuna virilis*. Celle-ci étoit honorée par les hommes, comme l'autre l'étoit par les Dames Romaines. Voyez les mêmes Auteurs & Plutarque dans son Traité de la *Fortune* des Romains. La *Fortune* surnommée *Manens*, permanente, stable, se voit sur un revers de Commode, retenant un cheval par les rennes.

FORTUNE VIRILE. (Temple de la) Ce Temple, connu aujourd'hui sous le nom d'Eglise de Sainte-Marie Egyptienne, se voit à Rome, du côté du Pont Sainte-Marie, anciennement nommé *Pons Senatorius*. Il s'est conservé presque dans son entier. Voyez-en la description dans le Dictionnaire de Peinture & d'Architecture.

La *Fortune* & Némésis n'étoient qu'une même Déesse, comme Dion le fait voir dans sa 64^e Oraison. TRISTAN, T. II, p. 367. Claudien l'appelle *Rhamsie*.

On trouve sur des médailles Grecques la bonne *Fortune*, ΑΓΑΘΗ OU ΚΑΛΗΤΥΧΗ. Voyez TRISTAN, T. I, p. 149, & T. II, p. 402, 403. Constantin donna le nom d'*Anthousa*, c'est-à-dire, *florissante*, à la *Fortune* de sa nouvelle ville de Constantinople, & y fit ériger une statue, portant sur sa main une figure de cette *Fortune*, si l'on en croit la Chronique Alexandrine; mais cela n'a point d'apparence.

Isis étoit la même que la *Fortune* clairvoyante, & non pas la *Fortune* aveugle, comme le dit un Prêtre d'Isis à Apulée. Voyez aussi BEGER, *Thef. Brandeb.* T. I, p. 296.

FORTUNE. Il se prend aussi pour malheur, péril, danger, risque; mais il faut qu'il soit déterminé à ce sens par la suite du discours. Dieu vous préserve de mal & de *fortune*.

Ce qui a fait introduire le terme de *fortune*, c'est que les hommes voyant arriver des maux & des défords, & n'osant se plaindre directement de la Providence, ils s'en prenoient à la *Fortune*. D'ailleurs, ne voulant point s'accuser eux-mêmes d'être la cause de leurs propres malheurs, ils déchargeoient leurs chagrins contre la *Fortune*, dont ils pouvoient dire impunément tout ce qu'il leur plaisoit. Les Chrétiens ont adopté un langage si commode & si favorable à leurs passions, & d'un côté entêtés d'eux-mêmes, & de l'autre faisant scrupule d'accuser Dieu d'injustice, ils chargent la *Fortune* de tous les maux qui leur arrivent, sans approfondir quelle est cette cause aveugle sur laquelle ils déchargent leur chagrin. La Fontaine s'est moqué de cette ridicule prévention contre la *Fortune*.

Il n'arrive rien dans le monde,
Qu'il ne faille qu'elle en réponde,

Elle est prise à garant de toutes aventures.
Est-on sot, étourdi, prend-on mal ses mesures?
On pense en être quitte en accusant son sort :
Le bien nous le faisons, le mal c'est la Fortune.

On appelle donc maintenant *fortune* le bonheur ou le malheur qui nous arrivent par l'arrangement & la combinaison des causes qui nous sont inconnues. La *fortune* est proprement la destinée, la fatalité, en tant qu'elle procure les richesses & les honneurs, ou qu'elle prive de ces biens. Si un homme perd la vie par un événement imprévu, on l'attribue à la *fatalité*: s'il perd ses biens, on s'en prend à la *fortune*. La *fortune* est bonne ou mauvaise. Le destin favorable ou contraire. Voyez encore *fort* & *hasard*, qu'il ne faut pas confondre avec *fortune* & *destin*. Il faut être égal dans la bonne & dans la mauvaise *fortune*. Il faut plus de vertu pour soutenir la bonne *fortune*, que la mauvaise. ROCH. On admire trop la confiance héroïque, ou plutôt la témérité de César, qui, pour rassurer son Pilote épouvanté par la tempête, lui cria: Ne crains rien, tu portes César & sa *fortune*, c'est-à-dire, son bonheur qui l'accompagne par-tout. M. SCUD. On juge d'ordinaire de la conduite par le succès: la mauvaise *fortune* tient lieu de faute. S. EVR. Quand la *fortune* se met à persécuter les gens, il n'y a point de constance dont elle ne vienne à bout. S. EVR. Cromwel ne laissoit rien à la *fortune* de ce qu'il pouvoit lui ôter par conseil & par prévoyance. FLÉCH. On se méprend dans la mauvaise *fortune*, si on compte sur de vieilles habitudes, qu'on nomme assez légèrement amitiés. S. EVR. Il faut avoir bien de la force d'esprit pour résister à certains revers de *fortune*. BELL.

Les biens & les présents de la *fortune*, ce sont les richesses: on le dit par extension des honneurs, des dignités & de toutes les prospérités du monde. Il est difficile d'être modeste dans une haute *fortune*. BELL. Cet homme est enivré de sa bonne *fortune*: la tête lui tourne. *Dulci fortunâ ebrius*. S. EVR. Un Stoïque méprise tous les biens de la *fortune*. La calamité se plaint toujours, & la bonne *fortune* est insolente. VAUG. Les plus retenus s'oublient dans une grande *fortune*. S. EVR.

Va par tes cruautés mériter la fortune. BOIL.

FORTUNE, se dit dans le même sens de l'état où l'on est, du crédit, des biens qu'on a acquis, ou par son mérite, ou par hasard. Cet homme fera *fortune* (*rem faciet*); poussera bien loin sa *fortune*, saura bien ménager sa *fortune*, n'abusera pas de sa *fortune*. Beaucoup de gens sont jettés hors de la carrière de la *fortune* avant que de la fournir. S. RÉAL. Un homme sage se contente d'une *fortune* médiocre. Une grande *fortune* est une grande servitude. BOUH. Considérez cette révolution continuelle de conditions & de *fortunes*, qui commencent & qui finissent, qui se relèvent & qui retombent. FL. En vérité, le monde & la *fortune*, à qui les connoît bien, ne valent pas tant d'empressement. CH. DE M. Si les *fortunes* élevées enivrent la vanité des uns, les *fortunes* abjectes révoltent la vanité des autres. DISC. D'EL. Sa *fortune* étoit si médiocre, qu'il chercha à s'en faire une plus heureuse par son industrie. FL. Vous étiez digne d'une meilleure *fortune*, si les *fortunes* de la terre étoient quelque chose. BOSS.

C'est vouloir, pour parler en langue un peu commune,
Prendre la lune avec les dents,
Que de vouloir en même-temps
Faire l'amour & sa fortune.

Travailler à faire sa *fortune*, c'est travailler à acquérir des biens, du crédit, &c.

FORTUNE, signifie aussi les gens même puissans & en crédit, les grandeurs, les favoris, &c. Ainsi on dit,

se sacrifier, s'attacher à la *fortune*, c'est-à-dire, se dévouer tout entier à un Ministre, à un Prince, &c.

Je ne vais point au Louvre adorer la fortune.
BOIL.

Adorer la *fortune*, se dit dans un sens figuré pour s'attacher à ceux qui peuvent nous faire avoir des richesses, du crédit, & tout ce qu'on appelle les biens de la *fortune*. C'est adorer la *fortune*, que de faire assidument sa cour aux Rois, aux Princes, aux Grands, aux Ministres. Pousser la *fortune*, c'est augmenter ses biens, son crédit.

On appelle un homme de *fortune*, celui qui n'ayant, ni naissance, ni bien, parvient à quelque grande charge ou établissement. *Homo novus*. On a vu des soldats de *fortune* devenir Maréchaux de France. Dans ce sens, les Anciens appeloient *filis de la fortune*, ceux dont la naissance étoit obscure ou incertaine, & que la *fortune* avoit pris soin d'élever.

FORTUNE, signifie quelquefois, gain, profit, *lucrum*, *lucellum*, comme en cette phrase : Il n'y a pas grande *fortune* à faire à ce marché-là, pour dire, il n'y a pas beaucoup à gagner.

☞ BONNE FORTUNE, en style de galanterie, signifie les bonnes grâces, les faveurs d'une femme. C'est dans ce sens qu'on dit un homme à *bonnes fortunes*. Aller en *bonne fortune*. Je doute de tout ce que disent ces gens à *bonnes fortunes*, qui se vantent qu'il n'est point de conquête difficile pour eux, & qui content cent aventures qui ne leur sont point arrivées.

☞ Le mot de *bonne fortune* se prend encore dans d'autres significations. Une jolie femme disoit d'elle-même, qu'elle étoit une des meilleures *fortunes* de France. Corneille, en parlant d'une chose dont les hommes tirent vanité, & qui déshonore les femmes, fait dire à une femme :

*Et la même action, entre eux & nous commune,
Est pour nous déshonneur, pour eux bonne fortune.*

☞ On attache encore une autre idée à ce mot, quand on dit vulgairement, une *bonne fortune* de Capucin.

FORTUNE, signifie encore toutes sortes de traverses, de dangers, d'aventures, de hasards. *Eventus*, *discrimen*, *periculum*. La place couroit *fortune* d'être prise. D'ABL. Je mets ma lettre entre les mains de la *fortune*. VOIT. Je desire que toutes mes *fortunes* soient jointes aux vôtres. ID. Cet homme a couru *fortune* de la vie en plusieurs rencontres. Dieu vous garde de mal & de *fortune*, c'est-à-dire, de tout danger ou accident.

Un revers de *fortune* est un accident, un malheur, qui fait passer quelqu'un d'un état de prospérité à un état d'adversité. *Fortuna casus*, *ludibrium*.

Dans les horoscopes, il y a une des douze maisons ou angles, que l'on nomme maisons de *fortune*. *Domus fortuna*.

FORTUNE, en termes de Marine, signifie, danger, tempête, le gros temps où le vent est forcé, qui cause les naufrages. Ce vaisseau est échoué par une *fortune* de mer. On appelle aussi voile de *fortune*, une voile carrée d'une tartane, qu'elle ne porte que pendant l'orage ou le gros temps; car ses deux voiles ordinaires sont latines ou à tiers points.

FORTUNE, se dit proverbialement en ces phrases, contre *fortune* bon cœur, pour dire, que le courage & la constance mettent à couvert de tous les revers de *fortune*. On dit qu'il ne faut pas vendre toutes ses *bonnes fortunes*, lorsque le hasard fait trouver à quelque bon repas ou à quelqu'autre bonne aventure.

On dit proverbialement & en termes populaires, busquer *fortune*, c'est-à-dire, chercher quelque établissement, quelque heureuse aventure; *buscar*, en Espagnol, signifie chercher. Allons chercher *fortune*. La *fortune* rit aux sots; c'est une expression figurée, qui signifie que les sots, ceux qui n'ont ni esprit, ni mérite, font *fortune*, s'avancent dans le monde, acquièrent des biens, du crédit, &c. La *fortune* fait & défait les Monarques. Le mot de *fortune* se prend

en cette phrase pour les événements de la vie, les guerres, les séditions, soit qu'on ait pu les prévoir & les éviter, soit qu'on ne l'ait pu. L'homme est le jouet de la *fortune*, veut dire, que l'homme est exposé à être, tantôt heureux & tantôt malheureux, sans qu'il y ait en cela du mérite ou de la faute de sa part.

On dit aussi qu'un homme est artisan de sa *fortune*, *fortune sua artifex*, pour dire qu'il ne doit son avancement qu'à son mérite. On appelle aussi communément la Cour, le théâtre de la *fortune*, parceque c'est là où l'on voit les plus grands événements de la *fortune*. On dit aussi par raillerie à un homme qui fait beaucoup de promesses : Je n'ai que faire d'aller en Hollande, ma *fortune* est faite. On dit aussi entreprendre quelque chose à ses risques, périls & *fortunes*, pour dire, à ses propres dépens.

FORTUNE D'ARGENT, s'est dit autrefois pour de l'argent trouvé par hasard dans la terre. *Argentum inventum*, *effossum*. La *fortune d'argent*, selon quelques Coutumes, appartient au Baron.

FORTUNE D'OR. Or trouvé par hasard dans la terre. *Aurum inventum*, *effossum*. La *fortune d'or*, selon quelques Coutumes, appartient au Roi.

FORTUNÉ, ÉE. adj. Heureux. *Felix*, *fortunatus*. Prince *fortuné*. Amans *fortunés*. Vous raconterai-je la suite *fortunée* d'une entreprise si téméraire ? FLÉCH. On s'en sert rarement en prose. ☞ Bouhours dit aussi dans ses nouvelles remarques, qu'il se dit à peine dans la prose, si ce n'est pour signifier les îles de l'Océan Atlantique. Il semble pourtant que ce mot figureroit assez bien en prose dans le style noble & soutenu. Un Prince *fortuné*. Le plus *fortuné* de tous les Princes est devenu l'homme du monde le plus *fortuné*.

☞ En vers, il est quelquefois plus noble que le terme d'*heureux*, suivant la remarque de Vaugelas. Il est heureusement employé dans ces vers de Boileau, en parlant de Titus.

*Il soupiroit le soir, si sa main fortunée
N'avoit de ses bienfaits signalé la journée.*

Les voyages des Princes *fortunés* : c'est un vieux Roman.

ÎLES FORTUNÉES. Nom que les Anciens ont donné à des îles situées au-delà du détroit de Gibraltar, dans l'Océan Atlantique. Le sentiment commun est que ce sont les Canaries. Il est fondé sur la situation & sur la chaleur de ces îles, qui fait qu'on n'y a pas besoin d'habits, & sur ce qu'il y croît abondamment des citrons, des oranges & d'autres fruits délicieux; ce qui se rapporte à ce que les Anciens ont dit des pommes d'or qui naissent dans les îles *fortunées*, &c. Voyez CANARIES.

Rudbeks a pris un sentiment bien opposé. Il soutient que les îles *fortunées* sont la Suède; & il croit que ces fruits délicieux dont parlent les Anciens, ne signifient rien autre chose que la vertu & les bonnes mœurs qui florissoient dans la nation Hyperboréenne.

FORTUNER. v. a. Vieux mot. Faire prospérer. *Gloss*, sur Marot.

FORVETU. s. m. Homme de néant qui porte un habit fort au-dessus de son état. La plupart des cautions qu'on présente sont des *forvetus*. Les uns croient que ce mot vient de *forain* ou étranger, inconnu, les autres de *fort*, qui est une espèce de Crocheteur. Il est plus naturel de le faire venir de l'ancienne préposition Française *fors*.

On trouve encore dans Nicot *forconseiller* pour mal conseiller; car *for*, dit Nicot, en composition signifie aussi mal. Voyez Nicot sur les mots *for*, *forchasser*, *forconseiller*, *forjuger*, *forjurer*, &c. dont on a composé plusieurs mots, ainsi de même que *formariage* est un mariage *fors*, c'est-à-dire, hors, au-delà de la condition, de la naissance; *forvetu* est un homme vêtu *fors*, c'est-à-dire, hors, au-delà de la condition.

FORVOYER, ou ; comme on dit maintenant, *fourvoyer*, *aberrare à via*, *extra viam*, c'est marcher hors du chemin.

FORUM. f. m. Terme que les Antiquaires ont emprunté du Latin, pour désigner les places où le marché se tenoit à Rome. On donnoit particulièrement ce nom à la place publique où l'on rendoit la justice. Caton chassé du *Forum*, & traîné en prison, ressentit infiniment plus de plaisir, & conserva plus de dignité que ceux qui l'insultoient. Le centre de toutes les vues de Cicéron étoit le Sénat & le *Forum*, pour y veiller comme aux parties vitales de la République. L'ABBÉ PRÉVÔT.

On le disoit aussi des places où le peuple s'assembloit à Rome, & des villes dépendantes de l'empire où les foires se tenoient.

FORURE. f. m. Terme de Serrurier. C'est en général un trou fait avec un foret, particulièrement celui qui est pratiqué à l'extrémité d'une clef. *Foramen*. Cette clef est assez bien limée; mais la *forure* en est mal faite. Il y a des clefs à double *forure*.

FORUSCITS & FORISSUS. Vieux mots. Ils sont composés de l'Italien *uscir fuora*, sortir dehors; ce sont les *Bandits*, ou *Fuorusciti* d'Italie. *Remarq. sur la Sat. Ménip.*

FORZA. La *Forza*, où *Forza de Agro*. Bourg de la vallée de Démona en Sicile. *Fortalium*, *Fortalium de agro*, autrefois *Agrilla*. La *Forza* est située entre de hautes montagnes, à sept lieues au midi de Messine. MATY.

F O S.

FOS DE NOVO, ou **FOSDINOVO**. Petite ville d'Italie enclavée dans le Duché de Catara. *Fosdinovium*. *Fosdinovo* est un Marquisat Souverain entre les terres de Gênes & celles de Toscane. Le Marquis de *Fosdinovo* est de la Maison de Malestine.

FOS ou **FOS DU MARTIGUEZ**. Village de France en Provence. *Fossa*. C'étoit autrefois une ville. Le *Fos du Martiguez* est entre la mer du Martiguez & le port du Calajon, près de la plage de *Fos*. Quelques Auteurs l'appellent *Fossa Mariana*; mais Adrien de Valois, *Not. Gall. p. 316*, remarque qu'on l'appeloit autrefois seulement *Fossa*, parce qu'il étoit proche des *Fossa Mariana*. Le terroir de *Fos*, *Fossensis ager*.

FOSCOLO. Monte *Foscolo*. Bourg du Royaume de Naples. *Mons Fusculus*. Il est dans la Principauté ultérieure, à deux lieues au midi de Benevent, & c'est la résidence ordinaire du Gouverneur de la Province. MATY.

FOSSAIRE. f. m. Nom d'un emploi de l'Eglise. *Fossarius*. L'emploi des *Fossaires* étoit de faire enterrer les morts. Ciaconius dit que Constantin créa neuf cents cinquante *Fossaires*, qu'il tira de différents Collèges, ou Corps de métiers: il ajoute qu'ils étoient exempts d'impôts & de charges publiques. Le P. Goar insinue dans ses notes sur l'Eucologe des Grecs que les *Fossaires* ont été établis dès le temps des Apôtres, & que ces jeunes hommes qui emportoient le corps d'Ananie, & ces hommes pleins de la crainte de Dieu qui enterrèrent celui de S. Etienne, étoient des *Fossaires*. S. Jérôme dit que le rang des *Fossaires* est le premier parmi les Clercs, ce qui doit s'entendre de ceux qui étoient préposés pour faire enterrer les Fidèles.

FOSSANO. Ville d'Italie dans le Piémont, sur la Sture, à deux lieues à l'orient de Savillan. *Fossano* a une citadelle & un Evêché suffragant de Turin. MATY. *Fossanum*. Long. 25 d. 23 m. lat. 44 d. 25 m.

FOSSA NOVA. Nom d'un Monastère de l'Ordre de Cîteaux. *Fossa Nova*. Il est dans la campagne de Rome, en Italie, près du bourg de Piperno & des Palus Pontines. S. Thomas d'Aquin mourut à *Fossa Nova* en 1274, allant au second Concile général de Lyon, par ordre de Grégoire X.

FOSSA PALTANA. Petite rivière de l'Etat de Venise en Italie. *Togifonus*. Elle coule dans le Padouan, &

se décharge dans le Golfe de Venise au bourg de Bebe. MATY.

FOSSATO. Nom de lieu. *Fossatum*. Dans l'Etat de l'Eglise, *Fossato* est un ancien bourg, aux confins du Duché d'Urbino, à quatre lieues de Gubio, du côté du levant. *Fossato*, dans la Romagne, est un village près de Ravenne.

FOSSE. f. f. Profondeur, creux fait dans la terre par la nature & par l'art. *Fossa*. La terre s'est abymée en un tel endroit, on y voit encore une grande *fosse*. Il est dangereux de se baigner en cet endroit de la rivière, il y a des *fosses*. Faire une *fosse*, creuser une *fosse*.

FOSSE, se dit aussi des lieux que l'on creuse par art pour divers usages. *Scrobs*, *fossa*, *fovea*. On fait des *fosses* dans les jardins, pour y planter des arbres; des *fosses* dans les vignes, pour les cultiver & provigner; des *fosses* dans les basses-cours, pour y mettre du fumier.

On appelle basses *fosses* dans les prisons, les plus creux & les plus sombres des cachots, où l'on enferme les criminels: de-là vient qu'on dit populairement, être dans un cul de basses *fosses*, pour dire, dans le fond d'un cachot obscur.

FOSSE, se dit plus particulièrement du lieu qu'on creuse exprès pour y enterrer un mort, soit dans l'Eglise, soit dans le cimetière, ou ailleurs; & se dit même du lieu de la sépulture. On va prier Dieu sur les *fosses* des parents & amis trépassés. Mettre quelqu'un dans la *fosse*, c'est l'enterrer.

FOSSE, en termes de Marine, se dit des espaces de mer près des terres où les vaisseaux peuvent mouiller à l'abri, comme à la *fosse* Mardik, la *fosse* de Nantes. Il se dit aussi de certains endroits près des bords où il n'y a point de fond: comme la *fosse* *Berzine* dans le grand Banc. On le dit encore des réduits qui sont sous le tillac des vaisseaux, où l'on met les cables & le funin. Celle qui est vers le mâit de misaine, s'appelle la *fosse aux cables*, & est le lieu où on les enferme. Celle qui est à l'avant du vaisseau, s'appelle *fosse à lion*, où on serre le funin, les poulies & les manœuvres de rechange, & où on loge le Contre-mâitre.

FOSSE, en termes d'Anatomie, est une cavité dans les os qui a une entrée, & qui n'a point de sortie, & dont les bords sont élevés par de petites éminences. Lorsque la cavité a une petite ouverture à l'entrée, & que le dedans est large, on la nomme *sinus*. Il y a dans le crâne six *fosses* internes, & quatorze externes. La cavité de l'orbite qui contient l'œil, est une *fosse*.

FOSSE, se dit aussi d'une petite cavité qui est sur le cou, au derrière de la tête. On appelle encore la *grande fosse*, ou *fosse naviculaire*, une cavité oblongue des parties naturelles des femmes, qu'on voit en écartant les deux lèvres, & au milieu de laquelle sont les caroncules myrtiliformes.

FOSSE, en termes de Monnoie, signifie cette profondeur, ou cavité qui est au-devant du balancier où se frappent les monnoies & les médailles. C'est dans cette *fosse* que se place le Monnoyeur pour poser les flans entre les coins, afin qu'ils en reçoivent l'empreinte, & pour les retirer, quand ils l'ont reçue.

FOSSE. Terme de Potier d'étain. C'est une grande chaudière où l'on fond l'étain. Mettre le feu à la *fosse*.

FOSSE. Terme de Tanneurs: Creux rond en terre, ou cuve en terre. La *fosse* des Tanneurs leur sert à mettre les cuirs, ou à les coucher, comme ils disent; puis ils les couvrent de tan & les abreuvent.

Plusieurs autres ouvriers ont aussi leurs *fosses*: les Maçons, une *fosse* à chaux, où ils conservent la chaux éteinte; les Fondeurs ont leur *fosse*, qui est un espace profond entouré de murs, dans le milieu duquel est placé l'ouvrage à fondre, &c.

FOSSE D'AISANCE. On nomme ainsi, en termes de Maçonnerie, une espèce de petit caveau voûté que l'on pratique dans quelque lieu commode des maisons;

pour y recevoir les excréments humains. *Fossa caca, latrina.*

On dit proverbialement, qu'un homme a un pied dans la fosse, qu'il est sur le bord de la fosse; pour dire, qu'il est vieux, proche de sa fin. On dit aussi mettre la clef sur la fosse de quelqu'un, pour dire, renoncer à ses biens, à la succession, à cause d'une cérémonie qu'on faisoit autrefois, de mettre en ce cas les clefs de la maison & des coffres d'un défunt effectivement sur la fosse.

FOSSE. Bourg de l'Evêché de Liège. *Fossa, Fossæ.* Il est dans le pays d'entre la Sambre & la Meuse, à une lieue de cette dernière rivière, & à deux ou trois du Chastelet & de Namur. De Valois, *Not. Gall. p. 623*, dit qu'on écrivoit autrefois *Fosse*, & aujourd'hui, *Foss*; que cependant *Fosses* au pluriel, seroit mieux, parceque c'est en Latin *Fossa*. Il y a un Monastère fondé par Gertrude, fille de Pepin, Maire du Palais. Il s'appelloit d'abord *Vossuense Monasterium*, puis en changeant l'*V* en *F*, *Fossense*, d'où s'est fait *Fossæ*, & *Foss*, ou *Fosse*.

POIRE DE FOSSE. Sorte de poire qui est d'un gout sauvage. LA QUINT. T. I, p. 254.

FOSSE. f. m. Fosse plus ou moins large & profonde, creusée pour enfermer un champ ou quelque espace de terre, pour en défendre l'entrée, ou pour l'écoulement des eaux. *Fossa*. La Flandre est un pays tout entrecoupé de fosses & de ouatergans. La crête d'un fossé.

Ce mot vient de *fossatum*, qui a été employé par plusieurs Auteurs Latins. MÉN.

En termes de Guerre, on appelle fossé, ce creux qui est entre l'escarpe & la contrescarpe, au-dessous du rempart. C'est la profondeur qui entoure une place fortifiée. Il y a des fosses escarpés, ou à fond de cuve, & d'autres en talus. Les fosses secs, ou sans eau, & les fosses pleins d'eau, ont chacun leurs avantages. La largeur d'un fossé doit être plus grande que la longueur du plus grand arbre: on la fait de quinze à vingt toises; sa profondeur de quinze à vingt pieds. On a fait une descente dans le fossé; des travaux, des caponnières pour défendre le fossé. Un fossé revêtu est celui dont l'escarpe & la contrescarpe sont revêtues de maçonnerie en talus.

FOSSE D'AMINTAS. f. m. Terme de Chirurgie. Espèce de bandage dont on se servoit pour la fracture du nez. Galien l'appelloit ainsi, du nom de son Auteur.

FOSSERÉE. f. f. Terme de Coutumes. Certaine étendue de terre plantée de vignes.

FOSSET. f. m. Petit morceau de bois, brochette servant à boucher le trou qu'on fait à un tonneau. On écrit *fausser*. Voyez ce mot.

FOSSETTE. f. f. Diminutif, est un petit trou que les petits enfans font en terre, pour y jeter & y faire entrer des noix, des noyaux. C'est ce qu'ils appellent jouer à la fossette. *Fossula, scrobiculus*.

On appelle aussi fossettes, certains petits trous qui se forment au menton & sur les joues en riant, & qu'on nomme dans le dogmatique le *gelasin*, du mot Grec γελᾶν, qui signifie rire, ce qui rend un visage plus agréable.

FOSSIGNY. Voyez FAUSSIGNY.

FOSSE. Terme de Physique. adj. & subst. Comme substantif, il désigne toutes les substances qu'on tire du sein de la terre. *Fossilia*. Tous les métaux, tous les minéraux, sont des fossiles. Ceux qui ont été formés dans la terre, comme les métaux, les pierres, &c. sont appelés fossiles natifs. Ceux qui ne lui sont point propres, ou qui n'y ont point été formés, comme les coquilles, les plantes, les animaux, &c. qu'on y trouve souvent, sont appelés fossiles étrangers. Un fossile, les fossiles. Quand on emploie le mot de fossile comme adjectif, on le joint au nom des substances qu'on tire, pour les distinguer de celles qui se trouvent ailleurs. Bois fossile. Ivoire fossile. Coquilles fossiles. *Fossilis*.

On trouve en bien des endroits, dans la terre, des fossiles, qui ont bien exercé la curiosité des

plus habiles Physiciens, ou Naturalistes, depuis quelques années. Ces fossiles sont des poissons pétrifiés dans des lieux fort éloignés de la mer, & sur le sommet des montagnes, des dents d'éléphant, des os d'animaux qui ne se voient que dans les pays du midi, trouvés bien avant dans la terre en des pays septentrionaux, des coquillages jusques dans le centre des carrières, &c. Quelques-uns prétendent que ces coquillages sont de vraies pierres. Mais, 1°. les coquillages qui se trouvent sous terre, conviennent en tout avec les coquillages de mer, leur forme, leur substance, leur grandeur, &c. sont les mêmes. 2°. La substance de ces fossiles diffère essentiellement de la substance des pierres. Il est vrai qu'on les trouve quelquefois couverts d'une matière minérale, qui s'est insinuée peu à peu dans les pores; mais il est facile de distinguer cette matière de la substance même des coquillages. Quelques autres Naturalistes ont voulu prouver que ces fossiles, & tous les autres corps étrangers qui se trouvent dans la terre, comme les os des animaux terrestres, les arbres, les plantes, &c. y ont été enfouis au temps du déluge universel, & que la matière bitumineuse qui se trouve principalement dans les lieux aquatiques, où les fels qui sont dans la terre, les ont pénétrés, conservés dans leur entier, & quelquefois pétrifiés. Il y en a qui prétendent que les coquillages qui se trouvent dans les terres, & jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, n'ont pu y être portés par les eaux même du déluge; parceque ces animaux aquatiques, par la pesanteur de leurs coquilles, demeurent toujours au fond de l'eau, & ne se meuvent jamais qu'en sillonnant la vase; mais ils pensent que le séjour d'un an que les eaux du déluge, devenues salées par le mélange de celles de la mer ont fait sur la terre, peut avoir fait naître des coquillages de différentes espèces en différens climats; & que la salure universelle des eaux, est la cause de la ressemblance qu'ils ont avec les coquillages de la mer. Les étangs que l'on forme tous les jours par la rétention des eaux de pluies, ou de fontaines, en produisent de différentes espèces. Quelques autres disent que les eaux de la mer, des rivières, & celles qui tombent du ciel, bouleversent tout le globe de la terre, de même que la Loire & les rivières qui roulent sur un fond sablonneux, bouleversent tous leurs sables, & même les terres, dans leurs crues & leurs débordemens; que dans ce bouleversement, elles ont enterré la des coquilles, la des poissons, la des arbres, & les autres choses qu'elles y trouvoient, ou qu'elles y entraînoient. Voyez le Journ. des Sav. 1715, p. 19 & suiv. & les Mém. de Trév. 1713, p. 54 & suiv.

Mais personne n'a mieux expliqué ce sentiment, que M. Woodward, dans son Histoire naturelle de la terre, publiée d'abord en Anglois, traduite ensuite en Latin par M. Scheuschzer, Professeur en Mathématique à Zurich, & imprimée en 1704, sous le titre de *Geographia Physica*, mise ensuite en Latin par l'Auteur même, beaucoup augmentée, & imprimée à Londres en 1714, sous le nom de *Naturalis historia Telluris, illustrata & aucta*, &c. Il prétend que toute la masse de la terre ayant été dissoute par les eaux du déluge, il se forma ensuite une nouvelle terre dans le sein de ces eaux, composée de différens lits, ou de différentes couches de la matière terrestre, qui nageoit dans ce fluide, & que ces couches s'arrangèrent les unes sur les autres, à peu près suivant leurs divers degrés de pesanteur; enforte que les plantes & les animaux, sur-tout les poissons & les coquillages, qui n'avoient point encore été dissous comme le reste, demeurèrent confondus avec les matières minérales & fossiles, qui les ont conservés dans leur entier, ou du moins qui en ont retenu les diverses empreintes, soit en creux, soit en relief. Voyez au mot DÉLUGE.

M. Camérarius, qui a attaqué le sentiment de M.

Woodward, remonte plus haut que lui, & suppose, 1°. que la plupart des coquillages que l'on tire aujourd'hui de la terre, s'y sont placés avant le déluge, c'est-à-dire, lorsque dans la création du monde, Dieu sépara la terre des eaux: 2°. Il soutient que sans recourir à la dissolution de la terre par le déluge, on peut supposer que la plupart de ces coquillages qu'on tire des mines, s'y sont glissés par les fentes & les crevasses qui arrivèrent à la terre, après que les eaux qui l'inondoient, se furent retirées. 3°. Que quelques inondations particulières ont pu entraîner ces coquillages dans les lieux où nous les trouvons. 4°. Que la mer, par des conduits souterrains, a pu pousser la plupart de ces corps dans ces lieux. 5°. Enfin, que Dieu a créé parmi les fossiles & les minéraux, divers corps, ou pierreux, ou métalliques, tout semblables aux végétaux & aux animaux que nous voyons sur la terre & dans la mer.

M. Woodward répond à toutes ces suppositions, 1°. qu'il n'est pas vraisemblable que Dieu eût créé à la fois un aussi grand nombre de coquillages de la même espèce, qu'on en trouve, & cela uniquement dans la vue de les détruire si peu de temps après; que parmi les coquillages fossiles de même espèce, on distingue aisément leurs différens âges, & qu'on en remarque sur-tout un grand nombre qui paroissent précisément tels qu'on les voit au printemps, saison où commença le déluge; qu'entre ces coquillages, on tire de la terre des os de quadrupèdes, des plantes & des arbres d'une grandeur extraordinaire, & qui ne sont point du nombre des aquatiques; qu'enfin, les eaux furent séparées de la terre le troisième jour, & que toutes ces choses ne furent créées qu'après, & les poissons même seulement le cinquième. 2°. Que dans la seconde supposition, ces coquillages seroient disposés perpendiculairement, & non pas horizontalement, comme ils le sont toujours; qu'on en trouveroit quelques-uns dans les fentes de la terre, ce qui est sans exemple; ou si l'on y en trouve, le coquillage est rompu & corporifié de part & d'autre, ce qui montre qu'il étoit dans la substance même de la pierre avant qu'elle se fût fendue. 3°. Que l'on n'a aucune connoissance de ces prétendues inondations particulières; qu'elles n'auroient point transporté en Angleterre & en d'autres lieux d'Europe, des coquillages d'Amérique, certains cerfs du même continent, des éléphants, des pins & des sapins d'une grandeur énorme, arbres qui n'ont jamais cru en Angleterre. D'ailleurs, il faut que ces inondations aient monté jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, & par conséquent, elles n'ont pu être que générales. 4°. Dans la quatrième supposition, il faudra dire que Dieu a voulu créer dans les entrailles de la terre, non-seulement tous ces différens corps en entier, mais encore les différentes parties séparées, & de simples fragmens de ces mêmes parties; un morceau de coquille, par exemple, une seule pièce d'un coquillage, qui en a deux; un coquillage vide du poisson qu'il devoit contenir; des barbes de blé sans épi, des fragmens d'écorce de cèdre, sans bois; des morceaux de cuir de bœuf, sans chair & sans os; des peaux humaines sans corps; des bras & des jambes sans tronc; un os sans le reste du squelette; une dent sans la mâchoire, &c. Car la terre recèle dans son sein toutes ces sortes de productions. De plus, les coquillages fossiles ont, avec les coquillages de la mer, des rapports essentiels, & qui ne sont pas seulement de la ressemblance extérieure; car, par l'analyse, les uns & les autres donnent également du sel marin. D'ailleurs, quel hasard heureux fait trouver parmi les dents fossiles des poissons, des dents qui paroissent usées, précisément comme le sont quelques-unes de celles qui se tirent des mâchoires des poissons effectifs, & dont on veut que les premières ne soient que des représentations? Enfin, dans le coquillage appelé Pourpre, est un poisson qui, par le moyen d'une

langue assez longue, & dont l'extrémité est offeuse & fort aiguë, percé les autres coquillages, & en tire les poissons pour se nourrir. Or, l'on trouve, en creusant la terre, plusieurs de ces coquillages percés, & tout semblables à ceux que les pourpres ont percés dans la mer. Attribuera-t-on cette ressemblance à un jeu de la nature? Voilà le précis de ce qu'on a écrit de meilleur sur cette matière.

Les Anciens, pour expliquer un point de Physique aussi embarrassant, avoient simplement imaginé que la mer avoit autrefois occupé le continent que nous habitons.

M. de Buffon attribue à la mer qui a long-temps couvert toute la terre, les bancs de coquillages qui se trouvent dans les montagnes & dans les vallons; les fossiles; &c. Voyez son *Histoire Naturelle*; Tome I.

FOSSOMBRONE: Ville Episcopale de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Fossombrunum*. Elle est dans le Duché d'Urbain, à trois lieues de la ville de ce nom, dont son Evêché est suffragant. *Fossombrone* a été bâti des ruines de l'ancien *Forum Sempronii*, qui étoit à cinq cens pas de là, & qui fut détruit par les Goths & les Lombards. Hoffman l'appelle en Latin *Fossombron*, *Fossombrone*, *Fossimbruno*. *Fossombrone* s'est fait par corruption de *Forum Sempronii*. Long. 30 d. 28 m. lat. 43 d. 42 m.

FOSSOYER. v. a. Fouir, creuser en terre, faire des fosses, des fossés, enclorre un champ, un héritage de fossés. *Foveis circumdare*, *fodere*, *circumfodere*. Cette maison a été autrefois *fossoyée*. Il a été ordonné de faire *fossoyer* les bois, quand on en a de contigus à ceux du Roi, pour les séparer.

FOSSOYER une vigne, la fouir. *Vitem fossione exercere*, *ligone proscindere*, *fodere*.

FOSSOYÉ, ÉE. part. & adj. Qui est entouré de fossés. *Foveis circumdatus*, *cinctus*, *munitus*. La principale force d'une place, c'est d'être bien *fossoyée*.

FOSSOYEUR. s. m. Celui qui fait les fosses pour enterrer les morts. *Fossor*. Que pourroit-on faire d'un si malotru animal, si on n'en fait un *Fossoyeur*?

ABLANC. Ducange dit que le premier degré des Ecclésiastiques, chez les anciens Chrétiens, étoit celui de *Fossoyeur*, lequel avoit soin de l'inhumation des Fidèles, à l'exemple de Tobie. Voyez FOSSAIRE.

F O T:

FOTA. s. m. Terme de Relation, autrement *Pechtemal*. C'est un tablier rayé de blanc & de bleu, dont les Turcs se couvrent au bain. *Ventrale*, *præcinctorium*.

FOTAS. s. m. pl. Sorte d'habillemens dont aiment à se parer les femmes de l'île de Java, & qui y sont apportés tout faits de la côte de Coromandel, de Bengale & de Surate.

FOTERNE. s. f. Espèce d'Aristoloche. Voyez ARISTOLOCHE.

FOTHÉRINGÉ, ou FODRINGAYE. Château d'Angleterre. *Fotringaium*, *Fodringamum*. Il est dans le Comté de Northampton, entre la ville de ce nom & Pétersbourg, sur la rivière d'Avon. C'est à *Fothéringé* que Marie Stuart fut si long-temps prisonnière, & enfin, décapitée l'an 1587.

FOTIE. Voyez FOIA.

FOTOQUE. s. m. Dieu du premier ordre chez les Japonois. *Fotoques*, *Deus majorum Gentium apud Japonos*. Les Japonois ont deux ordres de Dieux. Dans le premier sont les grands Dieux, de qui ils espèrent les biens de la vie future. Ce sont ceux-là qu'ils appellent *Fotoques*. Dans le second ordre sont ceux auxquels ils demandent les biens de cette vie, la santé, des enfans, des richesses, &c. Xaca & Amida sont *Fotoques*. *Maffée*, *Hist. des Indes*, I. XII.

L'Auteur de l'Ambass. des Holl. au Japon, P. I, p. 216, dit que les Camis & les *Fotoques* ne sont que des Dieux subalternes; que ce sont de vaillans hommes qui se sont acquis beaucoup de gloire par leurs belles actions, ou par les belles choses qu'ils ont inventées pour le bien de leur nation, & qu'ils n'ont d'emploi que celui de donner des bénédictions temporelles; au lieu que les premiers Dieux étoient

des Prêtres qui ont vécu autrefois en réputation de sainteté; & que leur emploi est de fournir les choses nécessaires au salut. Le même Auteur avoit dit néanmoins dès le commencement, p. 48, qu'Amida & Xaca, & les autres Dieux du premier ordre, sont appelés *Fotoques*, & que ceux de l'ordre inférieur qui ne donnent que l'argent, la fanté, les enfans & les nécessités du corps, sont appelés Camis. Il répète la même chose, p. 101, & il paroît que c'est à cela qu'il faut s'en tenir. Maffée qui écrivoit sur les Mémoires & les Relations des Portugais & des Missionnaires qui demeuroient au Japon, en peut être cru.

L'ancien Traducteur d'Oforius dit *Fotoquies*, comme il dit Bonzies. Il faut dire *Fotoques*. Les uns rendent le culte divin au Soleil & à la Lune; les autres aux Camis & aux *Fotoques*, les Dieux de la Chine. BOUH. & non pas les *Fotoqués*, comme on lit dans l'Ambassade au Japon. Du reste, je ne sais où le P. Bouhours a trouvé que les *Fotoques* sont des Dieux de la Chine; jusqu'ici je n'ai rien lu de semblable. Spizélius, *De Re Litterar. Sines. Scel. XIII*, p. 269, parle d'un *Fotoque* Législateur des Japonois, c'est apparemment de lui que tous les autres Dieux ont été appelés *Fotoques*.

FOTTALONGÉE. f. f. Etoffe des Indes, rayée, mêlée de soie & d'écorce d'arbre.

FOTTES. f. f. pl. Toile de coton à carreaux, qui est apportée des Indes Orientales, particulièrement de Bengale.

F O U.

FOU, FOLLE. adj. & f. m. & f. On prononce, & même on écrit *fou*, excepté lorsque ce mot étant à l'adjectif, il est immédiatement suivi d'un substantif qui commence par une voyelle, alors on écrit *fol* pour le masculin. Voyez FOL. Ses sentimens sont tous vrais, sont tous faux, sont tous froids, sont tous brulans, sont tous fripons, sont tous sincères; enfin, son cœur est *fou*. MADAME DE SÉV. Généralement parmi les Turcs, les *fous* sont révéérés comme des Saints. DU LOIR, *L. V*, p. 159.

On appelle aiguille *folle*, celle d'une boussole qui tourne toujours, sans s'arrêter à un point fixe. Quand les Mariniers approchent du port d'Abo en Suède, il y a un rocher dans la mer qui rend toutes les boussoles *folles*; on croit que c'est qu'il y a de l'aimant dans ce rocher. Aux approches des Terres Australes, toutes les aiguilles des boussoles deviennent *folles*. La chute du tonnerre dans un lieu où il y a des boussoles, en rend les aiguilles *folles*.

Il y a des pièces de canon qu'on appelle pièces *folles*, parcequ'elles n'ont pas l'ame bien droite, ce qui est cause que le boulet ne va jamais droit où l'on le vise; c'est un grand défaut dans une pièce d'artillerie. C'est la faute du Fondeur.

On dit d'un homme qui détruit le feu à force de tisonner, qu'un *fou* & un feu ne peuvent vivre ensemble.

LES FOUS. Espèce d'Ordre. Société des *Fous. Stultorum societas*. Elle fut instituée à Clèves en 1380, par Adolphe, Comte de Clèves, conjointement avec trente-cinq Seigneurs, qui devoient porter sur leurs manteaux un *fou* d'argent en broderie, vêtu d'un petit juste-au-corps & d'un capuchon, tissus de pièces jaunes & rouges, avec des fornettes d'or, des chausses jaunes & des souliers noirs, tenant en sa main une petite coupe pleine de fruits. Ils s'assembloient le premier Dimanche d'après la S. Michel. Voyez les Lettres-Patentes données pour l'établissement de cet Ordre, rapportées par Schoonebeck & par le P. Hélyot, *T. VIII*, c. 49.

FOU. f. m. Nom d'arbre qu'on appelle aussi, ou qu'on a appelé *souteau*, *faine*, *fène*, *faux*, *fau* & *hêtre*. Il n'y a point d'arbre qui ait eu tant de noms. *Fagus*.

FOU. Gros bourg de Lorraine, à trois lieues de Toul, sur le chemin de Ligni en Barois.

FOUACE. *Panis subcineritius*. Pain cuit sous les cendres, ou sorte de pain blanc que les Boulangers cui-

sent à Dijon la veille de Noël, & dont ils font un très-grand débit, parcequ'il n'est pas jusqu'aux plus pauvres gens qui, à l'honneur de la fête, ne veuillent manger de la *fouace*. Gloisaire Bourguignon, au mot *Foisse*. Ce qu'on a dit aussi de quelques gâteaux ou galettes, telles qu'on en fait aux villages. On les appelle en quelques lieux *seugasse*. Voyez FOUASSE. La Fontaine a dit: Rendre feves pour pois, & pain blanc pour *fouace*.

Ce mot vient du Latin *focacia*, selon Ménage & du Cange, après Isidore. On a dit aussi *fogata*, *fogasa*, *fugacia* & *fuacia*.

FOUACIER. f. m. Marchand de fouaces. Rabelais fait mention des *Fouaciers* de Lerne.

FOUAGE. f. m. Droit qui est dû en quelques endroits au Roi, à un Seigneur sur chaque feu, maison ou famille. *Fumerium tributum, veldigal, tributum in domos singulas*. Contribution annuelle que l'on tire de chaque feu. PASQUIER, *Rech. L. VIII*, C. 48. On l'appelle en quelques lieux *fournage*, à cause du fourneau & cheminée. La première fois qu'on s'est servi de ce mot de *fouage* fut pour signifier un impôt que Charles V, en l'an 1379, leva sur chaque tête ou chaque feu, pour un an seulement, qui étoit d'un franc. Charles VI, en 1388, l'augmenta sous le même nom, & depuis Charles VII le rendit perpétuel, & on l'appela *taille*. Imposer un *fouage* de 27 sous 2 deniers par feu. SAVARON, *Origine de Clairmont*. Il paroît par une Ordonnance de Humbert II, Dauphin, de 1334, que l'imposition du *fouage* se fit alors par feu ou par famille, *feu per lares focum habentes*. VALBONNET, p. 75. On l'a appelé en Latin *focagium, pro singulis focis*, & en Grec *καπνική, de καπνός, fumus*. On trouve aussi *focagium* dans Guill. de Tyr, *De Bello Sacro, L. XXII*, C. 23. Car les Rois de Jérusalem l'imposèrent aussi, à l'imitation de ceux de France. Les Comtes & les autres Seigneurs imitèrent aussi les Rois. Voyez FLODOARD, *Hist. Rhemens. L. IV*, C. 49. FROISSARD, *vol. 3*, c. 244, 246, 279. Chez les Grecs ce fut le Général Nicéphore qui l'établit, ainsi que le disent Zonaras & Cédrenus, p. 394. Voyez en l'usage encore dans le même Cédrenus, p. 411, sous l'Empereur Michel le Bègue. De Hauteferre traite de l'origine du droit de *fouage* dans son ouvrage *De Ducibus & Comit. Provinc. L. II*, C. 2, p. 122 & suiv.

On a dit aussi en François *effouage*, & on le trouve quelquefois ainsi dans les vieux titres.

De *focus* s'est fait *feu*, *foyer*, *fouage*. PASQUIER, *cité*. Apparemment qu'on a fait de *foyer* *foyage*, *foiage*, *fouage*.

Quelques-uns écrivent *fouaige*, mais mal.

Chorier, *Hist. du Dauphiné, T. II*, p. 407, dit *focage*. Cet accord fut suivi d'une imposition sous le nom de *focage*, parceque le régallement s'en faisoit par feux sur les contribuables.

On a dit aussi *fouage* en quelques Provinces, du droit de chauffage dans un bois.

Bouche appelle *affouagement* le régallement ou le rôle du *fouage*. Voyez *Hist. de Prov. T. I*, p. 246.

FOUAÏLLE. f. f. Terme de Vénerie. C'est la part qu'on fait aux chiens d'un sanglier quand il est pris; ainsi dit, parceque c'est une curée qui se fait sur le feu, qu'on a aussi nommé *cuerie*. A la chasse du cerf on dit *curée*.

FOUAÏLLER. v. a. fréquentatif. Donner souvent de grands coups de fouet. Ce terme est populaire, & vient de *flagellare*.

FOUAÏLLER. f. m. On appelle ainsi en basse Normandie ce qu'on appelle ailleurs un bucher, c'est-à-dire, le lieu où l'on met le bois. De *focularium*, fait de *focale*, qui signifie une provision de bois à brûler, & qui a été fait de *focus*. MÉNAGE, *addition à son Etymologique*.

FOUANG. f. m. Monnaie. Voyez FOANG. C'est la même chose.

FOUASSE. f. f. La pomme de *fouasse*. Nom d'une espèce de pomme.

FOUBER. f. m. Terme de Marine. Les *foubers* sont de gros bâtons, au bout desquels il y a de la toile ou des bouts

bouts de corde usés pour nettoyer le vaisseau. *Scopa nautica.*

FOUCADE. f. f. Voyez FOUGADE.

FOUCARMONT. Nom d'un bourg & d'une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux. *Fulcardi mons.* Il est en Normandie, sur la petite rivière d'Yère, à cinq lieues au midi de la ville d'Eu. L'Abbaye de *Fourcamont*, fille de Savigny, fut fondée l'an 1130, par Henri, Comte d'Eu. *Descript. Géorg. & Hist. de la Haute-Norm. T. I, p. 154.*

FOUCHENDGE. Ville d'Asie dans le Corassan.

FOUCHER. f. m. Nom d'homme. *Fulcherus. Foucher*, Patriarche Latin de Jérusalem vers le milieu du XII^e siècle, eut des démêlés avec les Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem.

FOUCIGNY. Voyez FAUSSIGNI.

FOUCQ. f. m. Vieux mot qui signifie troupe, assemblée. *Cætus.* Bouteiller, dans sa *Somme*, liv. 2, ch. 19, apprend ce que c'est que *foucq*, lorsqu'il dit, pour avoir *foucq*, ne faut avoir que assemblée de dix, ou par le nombre de dix se fait *foucq* d'assemblée.

FOUCQ s'est aussi dit des troupeaux de bêtes. *Grex.* Pour une vache trois sous, pour une brebis deux deniers, & ainsi de chacune tant que *foucq* porte. BOUTEIL. Si c'étoient bêtes qui fussent en garde de pasteur, adonc ne devoit le *foucq* que une seule émonde. ID. Ne prendre au plus prochain *foucq* de bêtes blanches qu'un mouton au plus. ID. Selon Beaumanoir, on ne dit pas *foucq* de vaches, ne *foucq* de chevaux, mais l'en dit bien *foucq* de pourceau & *foucq* de brebis. Le même Auteur appelle *foucq* les bêtes de plusieurs particuliers, qui jointes ensemble, font un troupeau.

FOUCQUES. Voyez FOULQUES.

FOUDRE. f. m. & f. *Fulmen.* Dans le propre on le fait aujourd'hui le plus souvent féminin, & dans le figuré toujours masculin. MEN. BOUH. L'Académie se contente de le faire masculin & féminin sans aucune distinction. En effet les meilleurs Auteurs ont fait ce mot, tantôt masculin, tantôt féminin, soit au propre, soit au figuré. On dit être frappé du *foudre*, être frappé de la *foudre*. On dit le *foudre* vengeur; & l'on dit, en parlant d'un Prince irrité, que la *foudre* est prête à tomber. En Physique, ce mot est toujours féminin. Au pluriel, il est ordinairement masculin. Des *foudres* vengeurs, des *foudres* impuissans. Peut-être, dans l'emploi de ce mot, doit-on plutôt consulter l'oreille que l'usage. Il y a pourtant une occasion où il est toujours masculin. On la marquera plus bas.

On appelle proprement *foudre*, l'exhalaison enflammée qui sort de la nue avec violence & avec éclat. Le tonnerre est cette même exhalaison qui roule entre les nuages. Ainsi la matière de la *foudre* est la même que celle du tonnerre. Voy. TONNERRE, EXHALAISON, VAPEURS, ELECTRICITÉ. Frappé de la *foudre*. La *foudre* est tombée.

Les Païens ont toujours armé leurs Dieux de la *foudre*, & particulièrement Jupiter, dont les Poëtes nous disent que Vulcain & les Cyclopes forgeoient les *foudres* dans les cavernes du Mont Etna, & mêloient dans la trempe des *foudres*, les éclairs terribles, le bruit affreux, les traînées de flammes, la colère de Jupiter & la frayeur des mortels.

*Fulgores nunc terrificos, sonitumque metumque
Miscebant operi, flammisque sequacibus iras.*

Les Egyptiens, dans leurs Hiéroglyphes, prenoient la *foudre* pour une puissance à laquelle rien ne pouvoit résister. Aussi Apelles peignit Alexandre dans le Temple de Diane, tenant en main la *foudre*, qui sembloit sortir du tableau, pour marquer par-là la puissance de ce Conquérant.

Les Païens croyoient que Jupiter ne lançoit la *foudre* sur les hommes & sur les choses inanimées, que pour les punir de quelque crime: aussi ceux qui en étoient frappés, étoient privés de la sépulture. *Ei iusta nulla fieri oporteto.* On les couvroit seulement de terre au lieu où ils avoient été frappés de la *foudre*.

Tome IV.

On ne pouvoit sacrifier aux Dieux avec du vin dont la vigne avoit été touchée de la *foudre*, & les lieux qui en avoient été atteints, étoient regardés comme funestes, jusqu'à ce qu'ils eussent été purifiés par les sacrifices. On dressoit un autel dans ces lieux. On employoit certains hommes à purifier les arbres sur lesquels la *foudre* étoit tombée. Ils faisoient un sacrifice avec de la pâte cuite sous la cendre.

Les Romains distinguoient deux sortes de *foudres*; celle du jour qu'ils attribuoient à Jupiter, & celle de la nuit, dont le Dieu *Summan* étoit le maître. Il y avoit encore *fulgur provorsum*, qui se faisoit entendre entre le jour & la nuit, qu'ils attribuoient conjointement à Jupiter & à *Summan*.

Les *foudres* servoient à prendre les augures de l'avenir, & recevoient différens noms, suivant les différentes circonstances. On appelloit *vana & bruta* ceux qui ne signifioient rien, & faisoient plus de bien que de mal; *fatidica*, ceux qui promettoient du bien & du mal; & parmi ceux-ci, les uns étoient *consiliaria*, qui arrivoient lorsqu'on délibéroit d'une affaire, les autres *auçtorativa*, qui venoient, la chose faite, comme pour l'autoriser: quelques uns *monitoria*, qui avertissoient de ce qu'il falloit éviter; *pestifera*, qui menaçoient de quelque mal ou danger; *deprecanca*, qui avoient apparence de danger, sans qu'il y en eut effectivement; *familiaria*, qui pronostiquoient le mal qui devoit arriver à quelque famille; *publica*, dont ils tiroient des prédictions pour trente ans, & *privata*, pour dix années seulement.

On trouve sur les médailles, que la *foudre* y accompagne quel quefois la tête des Empereurs, comme celle d'Auguste. En ce cas, c'est la marque de la souveraineté, & d'un pouvoir égal à celui des Dieux.

Le *foudre* étoit la principale Divinité de Séleucie. C'est Appien qui nous l'apprend, ajoutant qu'encore de son temps il étoit honoré avec des hymnes & des cérémonies toutes particulières. On voit sur les médailles de cette ville un *foudre* sur une table, que Tristan prend pour un autel, & il regarde ces médailles comme un monument de ce culte subsistant encore sous Elagabale & Caracalle, de qui elles sont. Voyez T. II, p. 330, & I, p. 645. Appien dans son livre des Guerres de Syrie.

On dit que les lieux les plus élevés sont plus souvent frappés de la *foudre*; ce qui n'est pas moins vrai dans le Physique que dans le moral. Dans le sens propre, les corps les plus élevés peuvent fendre la base de la nuée ou forcer le vent, en retrécissant son canal, d'emporter la base de la nuée où se trouvent les exhalaisons enflammées, & par là faciliter leur chute sur eux. Ils se trouvent les premiers sur le passage de l'exhalaison. D'ailleurs, telle exhalaison peut les atteindre, qui se dissiperoit, faute de nourriture, avant que d'arriver à des objets plus éloignés.

Dans le moral, il n'est pas moins vrai que ceux qui sont les plus favorisés des Princes, qui sont dans les places les plus éminentes, sont les plus sujets aux grandes disgraces. *Ferunt summos fulmina montes.*

On appelle *carreau*, & plus communément *Pierre de foudre*, une matière solide, une espèce de pierre dont le peuple croit que la *foudre* est accompagnée, & à laquelle on attribue les effets violens de la *foudre*. On voit assez combien cette supposition est contraire aux loix de la Physique. Quelques-uns ont pourtant cru qu'un vent violent, soufflant de bas en haut, pouvoit élever des matières pierreuses, qui venant à s'amollir & à s'unir par la chaleur, pouvoient former la pierre de la *foudre*. Mais pour expliquer les effets surprenans que produit la *foudre*, il n'est pas nécessaire de recourir à cette pierre chimérique. Voyez TONNERRE.

FOUDRE, en Architecture. C'étoit dans les Temples des Païens l'attribut de Jupiter. Ornement de sculpture en manière de flamme entortillée, du milieu de laquelle sortent plusieurs petits dards. On voit encore de ces symboles en plusieurs endroits.

Ce mot, transporté au figuré, fait naître l'idée d'une

grande puissance dont on doit redouter les effets. On le dit du courroux de Dieu & de l'indignation des Souverains. C'est dans ce sens qu'on dit dans le style noble ou dans la Poésie que les prières apaisent Dieu, & lui arrachent la foudre ou le foudre des mains.

*Sape Jovem vidi, tunc cum sua mittere vellet
Fulmina, thure dato, sustinuisse manum.*

*Les Dieux punissent la fierté.
Il n'est point de grandeur, que le Ciel irrité
N'abaisse quand il veut, & ne reduise en poudre;
Mais un prompt repentir
Peut arrêter la foudre
Toute prête à partir. QUIN.*

☞ On dit de même que le Prince est en colère, & que la foudre est prête à tomber. Ce Prince lève une armée nombreuse. On ne sait encore sur qui tombera la foudre.

*Et tandis que ton bras des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité.*

BOIL.

On appelle aussi figurément les foudres du Vatican, les excommunications qui viennent de la Cour de Rome, & les foudres de l'Eglise en général, toutes les excommunications. Il a été frappé des foudres de l'Eglise. PATRU. On dit aussi que l'exhérédation est la foudre dont les Pères se servent pour punir les enfans qui manquent à leur devoir.

On appelle aussi dans un sens figuré un grand Général, qui a donné des preuves d'une valeur extraordinaire, à laquelle rien ne résiste, un foudre de guerre, & un grand Orateur, un foudre, un torrent d'éloquence. On a pris cette expression des Latins, qui ont dit, *fulmen eloquentia, verborum, orationis, duo fulmina belli*. Les Grecs ont dit la même chose de Péricles, &c. En ce sens le mot de foudre ne peut jamais être que masculin.

On dit proverbialement qu'un homme se fait craindre comme la foudre, lorsqu'il est violent, qu'il menace, & bat souvent; qu'un homme, qu'un cheval, qu'un navire va vite comme la foudre, lorsqu'il court ou qu'il se meut avec grande impétuosité. ☞ Ce mot vient de *fulgur*. MÉN. Iquez le dérive de *fudra*, mot de la langue des Cimbres, où ce mot signifie chaleur, mouvement rapide. *Fudra*, dans la même langue, signifie brûler, être porté avec rapidité.

FOUDRE. f. m. est aussi un grand vaisseau contenant plusieurs muids de vin dont on se sert en Allemagne, qu'on ne vide point, & où l'on met toujours du vin nouveau sur le vieux. Les Allemands appellent foudres certaines tonnes prodigieuses dans lesquelles ils conservent leurs vins. Ces vaisseaux sont si grands, qu'on y descend par des escaliers, & si proprement peints & ornés au-dehors, qu'il semble que ce soient les palais & les maisons de plaisance de Bacchus plutôt que des tonnes. Les grands Seigneurs & les Evêques mêmes se piquent de faire construire de ces vaisseaux pour la commodité du public & le soulagement des bons biberons. DE VIG. MARV. Cet Auteur rapporte, *T. II, p. 191*, une inscription qui se lit sur la porte d'un de ces foudres, que le Prince & Archevêque de Saltzbourg a consacré à l'immortalité. Dans les guerres que nous avons eues sur le Rhin & au delà, rien n'a plus irrité les Allemands, que la hardiesse que nous avons eue de brûler leurs foudres. ID.

FOUDRIER. v. a. Vieux mot. Foudroyer.

FOUDROIEMENT. f. m. *Excidium, fulminatio, everfio*. Action par laquelle une chose est foudroyée. Le foudroiement des Géans. Le foudroiement de Phaéton. Le foudroiement de cinq villes à cause de leurs abominations.

FOUDROYANT, ANTE. adj. Qui foudroie. *Fulminans*. On dit poétiquement, Jupiter foudroyant, & figurément, bras foudroyant, épées foudroyantes,

canons foudroyans, bombes foudroyantes. Péricles étoit appelé un Crateur foudroyant. On dit des regards foudroyans, des yeux foudroyans, pour dire, des regards terribles, des yeux pleins de colère. Attila jettoit çà & là des œillades foudroyantes, qui portoient la crainte dans l'ame des plus intrépides. MAIM. Dans une extrême disette d'eau que M. Aurèle souffrit en Germanie, une Légion Chrétienne obtint une pluie capable d'étancher la soif de son armée, & accompagnée de foudres qui épouvantèrent ses ennemis. Le nom de foudroyant fut donné ou confirmé à la Légion par ce miracle. BOSSUET. Ce mot est plus de la poésie que de la prose.

FOUDROYANTE. f. f. Terme d'Artificier. Sorte de fusée qui imite la foudre.

FOUDROYER. v. a. Frapper de la foudre. *Fulminare, fulmina jacere, torquere, jaculari*. Les Titans furent foudroyés par Jupiter, à ce que disent les Poètes. Foudroyer les méchans. ABLANC. Tu laisses impunis les parjures, & tu t'amuses à foudroyer les chênes & les rochers. ID. Ce mot ne s'emploie au propre que pour exprimer qu'un homme a été frappé de la foudre en punition de ses crimes, & d'une manière qui marque un effet visible de la justice divine. Autrement on ne dira point qu'une Eglise a été foudroyée, pour désigner un accident ordinaire & naturel. BOUH. Cette remarque est vraie, soit qu'on parle dans les sentimens de la véritable Religion, soit qu'on parle dans le système de la Fable.

Voyez au mot de Foudre, l'étymologie de foudroyer.

FOUDROYER signifie figurément, battre une ville en ruine avec des canons, bombes & autres machines. Cebastien fut foudroyé & mis en poudre en trois jours. L'artillerie a foudroyé tous les travaux des ennemis.

FOUDROYER signifie aussi figurément, renverser, ruiner, terrasser. Dieu foudroie toutes nos grandeurs, & les réduit en poudre. BOSS. C'est l'anathème dont il fut foudroyé. PAT. L'Eglise a foudroyé les erreurs de l'Église. PORT-R.

On le dit aussi en matière d'éloquence. Cet Orateur a foudroyé, a détruit toutes les raisons de son adversaire.

FOUDROYER se dit quelquefois seul & absolument pour tempêter, faire du bruit, tâcher, par de grands efforts, de venir à bout de quelque chose. Il s'est résolu de vous laisser foudroyer & tonner seul. COSTARD. Il tonne, il foudroie, il mêle le ciel & la terre. PAT. Durant qu'ils tonnent, & qu'ils foudroient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient mal à propos à s'éteindre. BOILEAU, parlant de Pindare & de Sophocle. Il menace, il foudroie, il crie, il fait du bruit. VILL.

FOUDROYÉ, ÉE. part. Frappé de la foudre. *Itus, tactus fulmine*. Un laurier foudroyé a passé autrefois pour un prodige.

☞ Corneille a dit dans Pompée foudroyé sous le faix. C'est, dit Voltaire, une de ces figures fautes, une de ces images incohérentes qu'on ne peut admettre. Un faix ne foudroie pas.

FOUÉE. f. f. Sorte de chasse qui se fait la nuit à la clarté du feu le long des haies avec des ravaux. Quelques-uns disent à la foie.

FOUÉE. f. f. Terme populaire, qui signifie le feu d'un four qu'on chauffe. Le peuple appelle une galette à la fouée, celle qu'on jette à la gueule d'un four dans le temps qu'on le fait chauffer pour cuire le pain. Les mères des gens du commun qui vont au four, font cuire des galettes à la fouée pour leurs enfans.

FOUÈNE. Terme de Pêche. Instrument à pêcher. C'est un fer à quatre ou cinq piquans, emmanché au bout d'un bâton. ☞ On l'appelle aussi *ansou* ou *salin*. Les Pêcheurs dardent cet instrument sur les poissons qu'ils apperçoivent pendant la nuit à la faveur d'une torche ou de brandons de paille.

C'est aussi une sorte de gland ou noisette, qui est le fruit ou semence de l'arbre appelé *hêtre*. On dit mieux *faine* ou *sayne*.

FOUET. f. m. Prononcez foit; il en est de même des dérivés fouetter, fouetté, fouetteur, fouettailler, &c.

qu'on prononce *foiter*, &c. *Flagellum*. Ce terme fait naître l'idée d'un instrument de correction. Il y en a de plusieurs façons.

On appelle *fouet* une cordelette attachée à un petit bâton dont on se sert pour conduire ou pour châtier les animaux. Le *fouet* d'un cocher, d'un postillon, d'un charretier. Ces *fouets* sont terminés par une petite ficelle fort pressée, & nouée en quelques endroits, à laquelle on a donné le nom de *fouet*. Cette ficelle est trop grosse : donnez-moi du *fouet*. Un cocher fait claquer son *fouet*. Au lieu de corde on met souvent au bâton du *fouet* une courroie, terminée par un bout de ficelle. *Scutica*. Tels sont les *fouets* de postillon, & les *fouets* pour les sabots des enfans.

On dit proverbialement, faire claquer son *fouet*, se faire valoir, faire valoir ce qu'on dit ou ce qu'on fait.

Tout Picard que j'étois, j'étois un bon Apôtre, Et je faisois claquer mon fouet tout comme un autre.
RAC.

Vossius dit que les *fouets* ont servi autrefois à faire une espèce d'harmonie dans les Fêtes de Bacchus & de Cybèle, & que les Tartares qui ont conquis la Chine, se servent encore de *fouets* au lieu de trompettes, & que d'un seul coup ils forment trois sons, qui se font entendre l'un après l'autre.

FOUET se dit encore de tout autre instrument de correction & de mortification, comme verges de boureau, de genêt, de parchemin tortillé, de cordes nouées, dont on se sert pour les hommes. Alors ce terme désigne le châtiment & l'instrument. *Verbera*. Cet enfant est incorrigible, il faut toujours avoir le *fouet* à la main. Donner le *fouet*. Mériter le *fouet*. S. Jérôme & les autres Pénitens sont peints avec des *fouets* à la main. Il ne faut craindre, ni les *fouets*, ni les gênes, quand il s'agit de foutenir la vérité. Les *fouets* grossis de nœuds & tout hérissés de pointes, dont leurs mains sont armées, &c.

FOUET, en Jurisprudence, est une des peines que l'on inflige aux criminels. L'Exécuteur de la Haute-Justice donne le *fouet*, en frappant avec des verges sur les épaules du criminel à nu, dans les places publiques, suivant qu'il est ordonné. Il a été condamné au *fouet*. Avoir le *fouet* par les carrefours. Quand l'exécution se fait en public, cette peine emporte l'infamie. Quand elle se fait dans la prison, ou, comme on dit, sous la custode, *sub custodia*, par un Questionnaire ou par un Geolier, elle est moins infamante. C'est ordinairement la peine à laquelle sont condamnés les enfans qui ont commis quelque délit grave, mais qui n'ont pas encore atteint l'âge de puberté.

Le mot *fouet*, en versification Françoisise, n'est que d'une syllabe.

Borel croit que ce mot de *fouet* pourroit bien venir de *fuster*, qui est un vieux mot dérivé de *fustis*, (*bâton, baguette*) de *fuster* on a fait *fuest*, & en prononçant l'u comme ou, on a dit, puis on a écrit *fouest* & ensuite *fouet*. M. Huet le dérive de fou, *fagus* : les *fouets* se faisoient autrefois d'une branche de fouteau.

FOUET. Terme de Verrieres. C'est le nom qu'on donne par dérision aux jeunes garçons qui servent les Gentilshommes Verriers, & qui ont soin de leur felle, quand on chauffe le verre au grand ouvreau. Le véritable nom, c'est *risseurs*.

FOUET, en termes de Chasse, c'est la queue du chien. *Canis cauda, cauda flagellum*.

En termes de Marine, on dit un grand *fouet* de mât, pour désigner une grande longueur de mât.

FOUETTER. v. a. Donner des coups de fouet. *Flagello excipere, flogellare*. Un bon cocher ne doit guère *fouetter* les chevaux. Les écoliers qu'on *fouette* trop, s'endurcissent aux coups. On dit aux petits écoliers, qu'ils aillent à l'école *fouetter* le maître.

On dit aussi *fouetter* de la crème, des œufs, &c.

parcequ'on mêle, on brouille ces choses-là avec de l'osier ou des branches de boureau.

On dit aussi en Maçonnerie, *fouetter* le plâtre, pour dire, le jeter contre un mur par asperision avec un balai, au lieu de le plaquer avec la truelle pour faire les panneaux de crépi.

FOUETTER est aussi un terme de Relieur, qui signifie lier un livre avec de la ficelle, pour en marquer les nerfs. *Fouetter* un livre.

FOUETTER se dit aussi d'un vent impétueux qui souffle sur quelque chose, sur le visage, & y fait des impressions semblables aux coups de fouet. Dans les détours des montagnes, le vent y *fouette* cruellement. On dit la même chose de la pluie, de la grêle.

On le dit aussi des canons & des armes à feu. Il y avoit des canons sur un cavalier qui *fouettoient* dans la campagne, & qui empêchoient les approches.

Ces deux expressions figurées ne sont admises que dans le discours familier. Alors ce verbe est neutre.

Les Grecs ont dit figurément que Xerxès avoit *fouetté* la mer, pour dire qu'il l'avoit domptée, & qu'il y avoit jetté plusieurs chaînes.

FOUETTER. v. n. Terme de Marine. Les voiles *fouettent* contre le mât, quand elles sont sur le point d'être entièrement sur le mât, & qu'elles bartent un peu plus fort contre le mât, que quand elles ne sont qu'en ralingue.

On dit proverbialement, il n'y a pas de quoi *fouetter* un chat, de quoi *fouetter* un Page, pour dire, qu'une faute ou une accusation sont légères. Donner des verges pour être *fouetté*, signifie faire quelque chose, quelque plaisir, quelque avantage, rendre quelque service, dont on se sert contre nous. *Fouetter* quelqu'un de ses propres verges, s'entend dans le même sens. On dit proverbialement dans quelques Chapitres, *fouetter* l'obit, pour dire, assister à tous les obits. Il faut *fouetter* l'obit pour retirer cent écus de ce Bénéfice.

FOUETTÉ, ÉE. part. On appelle par ironie un écolier qui a eu le fouet, *cul fouetté*. On dit qu'un pays est *fouetté* du mauvais vent, quand il a été battu d'un mauvais vent qui a gâté les fruits.

On appelle de la crème *fouettée*, celle qu'on fait mousser à force de la battre avec un fouet fait d'osier, de boureau ou de branches de quelque autre arbre, & figurément on appelle crème *fouettée*, les choses qui ont belle apparence, & qui ne sont rien en effet, un discours qui consiste en belles paroles, sans solidité.

On appelle, en termes de Jardinage, une tulipe *fouettée*, quand elle est marquée de petites raies, particulièrement de rouge sur le blanc, qui ressemblent aux marques des coups de fouet. On le dit aussi des œillets & des autres fleurs. On le dit dans le même sens des fruits. La pêche appelée violette tardive, est souvent *fouettée* de rouge violet. Une figue assez noire, ayant seulement la peau un peu *fouettée* de gris. LA QUINT.

En termes de jeux de carte, on appelle un as, un Roi *fouetté*, lorsqu'il est seul de sa couleur. *Unica ejusdem coloris charta*.

FOUETTEUR, EUSE. f. m. & f. Qui fouette, qui aime à fouetter. *Plagosus*. Tempeste étoit un grand *fouetteur* au Collège de Montaigu, dit Rabelais.

FOUEUR. f. m. *Fossor*. Ce mot est hors d'usage, il signifie *Fossoyeur*.

FOUGADE ou FOUGASSE. f. f. Terme de Guerre. C'est un petit fourneau fait en forme de puits, large de huit à dix pieds & profond de dix à douze, qu'on prépare sous un ouvrage qu'on veut faire sauter, qu'on charge de barils ou sacs de poudre, & qu'on recouvre de terre. On le fait jouer comme une mine par le moyen d'une saucisse. Faire jouer une *fougade*, la *fougade* a joué.

Ce mot de *fougade*, selon M. Huet, vient de *fo-cata*.

FOUGASSE, f. f. se dit en Provence & en quelques autres Provinces, pour ce qu'on appelle ailleurs

fouasse, & même le mot de *fougasse* approche davantage de l'étymologie *focacia*, *quasi panis coctus in foco*, du pain cuit au feu.

FOUGER. v. n. Terme de Chasse, qui se dit du sanglier, quand il arrache la racine des fougères & autres plantes. Ce qu'il lève avec son boutoir s'appelle *fouge*, & les fosses qu'il fait pour cela, *affouchis*. On appelle aussi *fouge*, la paillon du sanglier en racines. Quand il trouve de quoi manger sans fouiller, on l'appelle *mangeure*.

FOUGER, se dit aussi en parlant des cochons, & signifie fouiller, remuer la terre avec le grouin.

FOUGÈRE. f. f. Autrefois on a dit *fugère*, *fugière* & *feuchière*, le peuple dit encore *frugère*. *Filix*. f. f. C'est un genre de plante qu'on peut nommer Capillaire, *ex Capillarium genere*, parcequ'elle a beaucoup de rapport avec le capillaire ordinaire. On distinguoit anciennement la *fougère* en mâle & en femelle. La mâle, *filix mas*, *filix non ramosa*, a ses racines grosses, brunes, comme écailleuses, d'où naissent plusieurs feuilles, hautes de deux pieds, traversées dans leur longueur d'une côte sur laquelle sont rangées plusieurs feuilles languettes, composées, pour ainsi dire, de petites pinnules dentelées sur leurs bords, & au revers desquelles est attaché un fruit fait en fer de cheval, verdâtre, & qui dans sa maturité se ride, & laisse appercevoir plusieurs coques noires entourées d'un petit cordon élastique, dont le mouvement sert à ouvrir la coque, qui est remplie dans son intérieur d'une poussière très-menue. La *fougère* mâle naît le plus souvent au bord des ruisseaux, au-lieu que la femelle croît dans les bois & dans les terres à blé, pour peu qu'elles soient humides. Les racines de celle-ci sont longues, grosses comme le doigt, brunes, gluantes & un peu amères au goût: elles s'étendent beaucoup, & tracent considérablement. Ces racines coupées obliquement, représentent l'image d'un aigle à deux têtes. Les feuilles qui en naissent sont d'une pareille structure que celles de la mâle; elles ne s'en distinguent que par la hauteur de ses queues, qui ont quelquefois cinq pieds de haut; cette queue est regardée comme tige, qui est branchue, sur les branches desquelles sont rangées les feuilles composées de petites pinnules, dont les bords sont entiers, & ne sont point dentelés. Cette *fougère* est la plus commune; c'est de ses cendres que l'on fait un verre qui est verdâtre. L'une & l'autre de ces *fougères* servent en Médecine. Elles sont apéritives, bonnes contre les vers: on a fait du pain avec leurs racines dans le temps de la disette du grain.

Le P. Plumier, Minime, savant Botaniste, a décrit les différentes espèces de *fougères* dans son ouvrage intitulé: *Description des plantes de l'Amérique*. Voy. cet ouvrage. Le nom seul de ces *fougères* suffit presque pour en marquer la différence, du moins aux yeux. *Fougère-arbre* à pinnules dentelées, *filix arborefcens pinnulis dentalis*. *Fougère-arbre* épineuse & à larges feuilles, *filix arborefcens, latifolia, aculeata*. Grande *fougère* branchue, noire & épineuse, *filix latifolia, ramosa, cauliculis nigris & spinosis*. *Fougère* à larges feuilles découpées, garnies d'une pointe tendre aux découpures, *filix latifolia, laciniata, & ad lacinias molliter aculeata*. Grande *fougère* noueuse, *filix latifolia, nodosa*. *Fougère* de marais, dorée, à feuilles de langue de cerf, *filix palustris, aurea, foliis lingue cervina*. Grande *fougère* à bord poudreux, *filix latifolia, ad margines pulverulenta*. Grande *fougère* non branchue, parsemée de verrues noires, *filix latifolia, non ramosa, nigris tuberculis, pulverulenta*. Grande *fougère* à simples jets & à crénelures arrondies, *filix latifolia, non ramosa, rotundius crenata*. *Fougère* sans branches, à feuilles comme la scolopendre, *filix non ramosa, scolopendrioides*. Grande *fougère* montante, dentelée, *filix scandens, latifolia, serrata*. Grande *fougère* à longue queue, à pinnules de lonchitis, *filix latifolia, caudata, pinnulis lonchitudinis dentalis*. *Fougère* à pinnules de lonchitis, émoussées, poudreuses par le bord & sans dentelures, *filix pinnulis lonchitidis, obrufis, non dentalis, ad oras pulveru-*

lentis. Grande *fougère* sans branches, à feuilles dentelées & en façon de couteau, *filix latifolia, non ramosa, foliis glandiformibus, serratis*. Grande *fougère* sans branches, à larges dentelures, *filix non ramosa, latius dentata, major*. *Fougère* sans branches, à feuilles très-longues, étroites & oreilles à la base, *filix non ramosa, longissimis, angustis & ad basim auriculatis foliis*. *Fougère* à feuilles très-longues, étroites & refeuillues, *filix longissimis, angustis, & ad basim foliosis foliis*. *Fougère* fourchue, à longues pinnules, non dentelées, *filix furcata, pinnulis longiusculis, non dentalis*. *Fougère* branchue, à pinnules en bec, *filix ramosa, pinnulis rostratis*. *Fougère* branchue, à longues pinnules, quelques-unes à oreillon, *filix ramosa, pinnulis longiusculis, partim auriculatis*. *Fougère* branchue & velue, à dentelures arrondies, *filix ramosa, villosa major, crenis rotundis dentata*. Petite *fougère* velue, à longues dentelures, *filix villosa minor, pinnulis profundè dentalis*. *Fougère* à pinnules créteées, *filix pinnulis cristatis*. *Fougère* poudreuse, à dentelures émoussées, *filix pulverulenta, pinnulis obtusè dentalis*. Mentzelius parle d'une *fougère* des Indes qui ressemble au polypode, *filix Indica, polypodii facie*.

On dit, danser sur la *fougère*, pour dire, danser sur l'herbe. Ici la tendre *fougère* est prise pour désigner toutes sortes de petites herbes. De la cendre de *fougère* on fabrique cette espèce de verre, dont on fait les bouteilles & les verres, qu'on appelle verres de *fougère*.

FOUGÈRE DE CHÊNE, est une sorte de *fougère* qui croît sur les pieds, & parmi la mousse des chênes. On l'appelle autrement *dryopteris*. Voyez **DRYOPTERIS**.

Ce mot au figuré se prend pour un verre fait de *fougère*. Le vin rit dans la *fougère*. **BOIL.**

FOUGÈRES. Petite ville de France. *Filiceria, Filicaria*. Elle est en Bretagne sur le Coësnon, entre Rennes, Avranches & Dôl, sur les confins de la Normandie & du Maine. *Fougères* étoit fortifiée sous les Ducs de Bretagne. Raoul de *Fougères* la fortifia, & Jean V, Duc de Bretagne, la réunit à son Domaine. Long. 16 d. 22 m. lat. 48 d. 20 m.

Ce nom vient de ce que ce lieu étoit plein de *fougères*, & qu'il en croissoit beaucoup autour de cette ville: ce qui est d'autant plus croyable, qu'elle n'est point éloignée des Landes, comme il paroît par le nom de deux villages voisins, dont l'un s'appelle S. Sauveur des Landes, & l'autre S. Gilles des Landes: or il croît beaucoup de *fougères* dans les Landes. **HADR. VALES. Not. Gall. p. 194.**

FOUGON. f. m. Terme de Marine usité parmi les Matelots du Levant. Le foyer ou la cuisine du vaisseau placé aux deux côtés de l'avant, vers le mâst de misaine.

FOUGUE. f. f. Mouvement impétueux de l'ame qui dure peu. *Subitarius animi impetus*. Il est dangereux de combattre les François dans leur première *fougue*. Sa *fougue* est passée, passera bientôt. Licurgue mêla la Musique parmi les armes pour en modérer la *fougue*. **ABL.**

On dit les *fougues* de la jeunesse, pour marquer l'emportement avec lequel les jeunes gens se livrent aux plaisirs. Tant qu'on est dans la *fougue* de l'âge, on ne s'occupe presque que de choses frivoles.

On le dit de même des animaux. Un cheval a de la *fougue*.

On le dit au figuré de la fureur poétique, de l'enthousiasme. Brébeuf a poussé la *fougue* de Lucain dans notre langue plus loin qu'elle ne va dans la sienne.

Ce mot est pris en bonne ou en mauvaise part, suivant les épithètes auxquelles il est joint.

La plupart, emportés d'une *fougue* insensée,
Toujours loin du bon sens vont chercher leur pensée.
BOIL.

Qu'il sache que sur le Parnasse,
Le Dieu, dont autrefois Horace
Apprit à chanter les Héros,
Préfère ces *fougues* lyriques

FOUGUE, (Perroquet de) terme de Marine. On donne ce nom au perroquet d'artimon. On nomme ainsi la voile du perroquet d'artimon qui se borde sur une vergue qui ne porte point de voiles, & qui se nomme vergue-sèche.

FOUGUE, instrument de pêche. Voyez **FOUENNE**, c'est la même chose.

FOUGUES. f. f. pl. Terme d'Artificier. Ce sont de petites fusées volantes sans baguettes, qui s'agitent vivement & irrégulièrement dans l'air.

FOUGUEUX, **EUSE**. adj. qui est sujet à entrer en fougue. *Vehemens, fervidus, preservidus, violentus*. Il se dit au propre & au figuré. Un homme *fougueux*, un taureau *fougueux*. C'étoit un Prince plein de feu & d'ambition, & d'une jeune fille *fougueuse*, qui avoit besoin d'être modérée. P. DE CL. La colère est une passion *fougueuse*, qui court aux armes sans attendre le consentement de la raison. M. Esp. Un style *fougueux* & emporté. L'homme est possédé d'un amour de lui-même, aveugle & violent, qui le rend *fougueux*, farouche & inhumain. M. Esp. C'est un esprit *fougueux*.

FOUIC. f. m. Plante ou arbrisseau qui croît en divers endroits de France sans être cultivé, & dont la feuille sert à teindre en noir. Cette drogue, qui est du nombre des colorantes, est commune aux Teinturiers du grand & du petit teint.

FOVILLE. Bourg du pays de Caux dans la Haute-Normandie. *Fovilla*. Il est à égale distance de Rouen, du Havre & de Dieppe.

FOUILLE. f. f. *Fossio*. On donne généralement ce nom à une ouverture faite dans la terre. Travail qu'on fait en fouillant dans la terre. La *fouille* des terres pour les fondemens de cette Eglise a coûté tant. Faire une *fouille*. On appelle *fouille couverte*, un passage souterrain fait dans un massif de terre pour y pratiquer un aqueduc. On fait des *fouilles* pour chercher, découvrir des eaux, pour une fondation, une pièce d'eau, &c.

FOUILLE-AU-POT. f. m. Marmiton. Je fis l'inventaire des pièces, & j'en dressai sur mes tablettes un petit procès-verbal, que j'allai montrer à mon Maître, après avoir dit au *Fouille-au-pot* qu'il pouvoit, comme à son ordinaire, s'acquitter de sa commission....
GIL BLAS.

FOUILLE-MERDE. f. m. *Scarabeus, escarbot*. Insecte qui vit de fiente & d'ordure. Terme populaire & bas.

FOUILLER. v. a. Creuser la terre. *Fodere*. On a commencé à *fouiller* les fondemens d'un grand édifice en tel lieu. Dans le même sens, on dit que les cochons, que les taupes *fouillent* la terre, pour dire qu'ils la remuent. On met des clous sur le grouin des pourceaux, pour les empêcher de *fouiller* les prés, de les gâter.

FOUILLER est aussi neutre. *Fouiller* dans la terre, dans son coffre, dans sa poche. Il faut *fouiller* jusqu'à ce qu'on trouve un bon fonds.

Ce mot vient de *fodiculare*, diminutif de *fodicare*, & de *fodere*. MÉN. De Valois le dérive de *follare*, comme qui diroit *Manum in follem mittere*. *Mettre la main dans la poche*.

FOUILLER, signifie aussi, tirer quelque chose de la terre dans laquelle on creuse. On a *fouillé* de la pierre, de la marne dans tout ce canton. On *fouille* des mines pour en tirer l'or, l'argent & les autres métaux. Tout ce champ a été *fouillé*, il est creux par-dessous.

FOUILLER, en Sculpture, c'est évider & tailler profondément les ornemens & draperies pour leur donner un grand relief. Pratiquer des enfoncemens qui puissent produire des ombres fières & vigoureuses.

En Peinture, c'est donner de la force aux touches & aux ombres qui représentent les enfoncemens.

FOUILLER, signifie encore chercher soigneusement quelque chose en des lieux particuliers. *Scrutari, excutere*. On a *fouillé* dans toute la maison de ce

faux Monnoyeur, pour voir si on n'y trouveroit point des outils. On a *fouillé* dans tous les papiers du cabinet de cet accusé d'hérésie. On a *fouille* ce voleur, on ne l'a trouvé saisi de rien. Dans ce sens il est actif & neutre.

FOUILLER, signifie simplement chercher dans quelque lieu pour en tirer quelque chose. Il a *fouillé* dans sa poche, & en a tiré un tel papier. On est assez libéral de conseils; mais quand il faut *fouiller* dans sa bourse, on en demeure là. Je reconnois bien qu'on a *fouillé* dans mon coffre.

FOUILLER. v. a. C'est, en termes de Guerre, envoyer de l'infanterie sur les flancs d'une colonne qui marche dans un bois, percer à travers, pour éviter & découvrir les embuscades. On fait la même chose avant que d'entrer dans un village.

FOUILLER, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, chercher avec soin, pénétrer. *Investigare, queritare*. J'ai *fouillé* dans ma mémoire, & n'y ai rien trouvé de ce que vous dites. Cet Historien a *fouillé* jusques dans la plus obscure antiquité. FL. Il ne faut pas *fouiller* trop avant dans les mystères de la Religion: La médifance juge les intentions mêmes, qu'elle va présomptueusement *fouiller* dans les cœurs. FL. L'Astrologue veut *fouiller* dans l'avenir, & ne s'assure pas du présent.

On dit aussi, *fouiller* les tombeaux, *fouiller* les cendres des morts, pour dire rechercher les actions des défunts. Faire une recherche odieuse de la vie d'un homme mort.

FOUILLÉ, ÉE. part.

FOUILLOUSE. f. f. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit autrefois, sac, ou poche, *Pera, faccus*. Il avoit de beaux écus en *fouillouse*. RAP. Les gueux dans leur jargon, qu'on appelle *Argo*, disent *felouse* dans le même sens.

Ce mot de *fouillouse* vient de *fouiller*, parcequ'on fouille dans les poches pour en tirer ce qu'on y a mis. D'autres le dérivent de *folis*.

FOUINE. f. f. Animal sauvage, mais qu'on apprivoise facilement, gros comme un chat, mais plus long, qui fait la guerre aux pigeons, aux poulets, aux oiseaux, les étrangle, & mange les œufs. Son poil est fauve, noirâtre, & le dessous de la gorge couvert de blanc. Il est estimé parmi les fourrures. Un manchon de *fouine*. Les excréments de la *fouine* ont une odeur forte & pénétrante comme celle du musc. En Latin *fuscina*, à *fusco pilo*. SAUMAISE: Nicot l'appelle aussi *Mustela fenaria*, & dit qu'il faut écrire *foine*, prétendant que cela vient de *foin*, à *seno*.

FOUINE, est aussi un instrument de fer à deux ou trois fourchons fort aigus, qui est emmanché au bout d'une perche; qui sert à élever les gerbes de la grange sur le tas, & à percer de gros poissons qui s'endorment sur le sable dans des eaux claires & peu profondes, tant sur la mer que dans les rivières. Il vient de *fuscinola*, *fussina*, & *fuscina*; qui signifie *fourche*, ou trident.

FOUIR. v. a. Creuser la terre, y faire des fosses. *Fouir* un puits. *Fodere*. On a beau *fouir* dans ce champ, on n'y peut trouver de l'eau. La principale façon des vignes, c'est de les *fouir* en temps convenable.

Continue de *fouir*, tu trouveras un trésor. ABLANC.

FOUI, IE. part. *Fossus*.

FOULAGE. f. m. On dit en Normandie & en Picardie *fouillage* & *fautage*, pour signifier la façon que l'on donne au hareng blanc, en le pressant & foulant dans les barrils où on l'a pacqué.

FOULANT, ANTE. adj. D'usage en cette phrase; pompe *foulante*. Voyez POMPE.

FOULE. f. f. Multitude de personnes qui s'entre-poussent, ou qui sont assemblées dans un même lieu. *Turba, multitudo*. On court en *foule* pour entendre ce Prédicateur. Zachée ne pouvoit approcher du Sauveur, à cause de la *foule*. Il y a une *foule* de gens à sa porte. ABLANC. J'étois connu de lui, comme on se connoît dans la *foule*, sans avoir rien de particulier avec lui. LE CH. DE M. Les divertissemens de *foule* ne sont pas agréables, & sont ennemis des

passions délicates. *Id.* La foule plaît dans un certain âge, où l'on aime à se répandre. *S. EVR.* On se fou-tient mal dans la foule par les qualités de l'esprit, contre les avantages du corps. *Id.*

On dit figurément, qu'un homme s'est tiré de la foule, pour dire, qu'il excelle dans quelque chose, qu'il s'est tiré du commun. *Foule*, en ce sens, signifie le vulgaire, le commun du peuple, parcequ'il fait le plus grand nombre. Ceux qui brigoient les charges à Rome, flattoient le peuple, & tâchoient de plaire à la foule. *S. EVR.* La foule ne juge que par les apparences. *BELL.* Je me soucie peu des applaudissemens de la foule. *G. G.* Les Grands s'accoutument dès leur enfance à se regarder comme une espèce séparée des autres hommes : leur imagination ne les mêle jamais dans la foule du genre humain : ils sont toujours Comtes ou Ducs à leurs yeux, & jamais simplement hommes. *LOG.* On dit aussi figurément une foule d'affaires, de raisons, de pensées, c'est-à-dire, une multitude d'affaires, de raisons, de pensées. *Ac. FR.* Il ne faut pas proposer des préceptes en foule aux jeunes gens : cela ne sert qu'à charger la mémoire & à embarrasser l'esprit. *PORT-R.* La foule des visites l'accable.

FOULE. Action de fouler. Il se dit de la préparation des draps, des laines, des chapeaux, qu'on leur donne en les foulant ou pressant, pour les rendre plus fermes. *Fritura, desquamatio, politio.* Il en coûte tant pour la foule d'une pièce de drap.

FOULE, ou **FOULOIR**, se dit aussi chez les Chapeliers, d'une espèce de table sur laquelle ils foulent leurs chapeaux. Ils appellent aussi foule, plus communément foulerie, ou batterie, l'atelier où l'on travaille à fouler les chapeaux. Ils disent, il faut porter ces chapeaux à la foule.

En termes de Marine, on appelle mât de foule & vergue de foule le mât & la vergue du mât de l'arrière ou l'artimon. On dit aussi, mât & vergue de fougue. *Voyez FOUQUE.*

FOULE, signifie aussi surcharge, oppression. *Dammum, vexatio.* Le Roi ne donne point de privilèges qui aillent à la foule de ses sujets. Les longueurs des procédures vont toujours à la foule des parties. Ce terme, en ce sens, n'est pas usité.

EN FOULE, A LA FOULE. *Confertim.* Sortes d'adverbes, qui signifient, en se pressant, en grand nombre, en grande quantité, en multitude. Tout le monde sortit en foule au-devant de lui. Ils entrèrent à la foule. Les pensées, les raisons lui venoient en foule. Ce Prédicateur est fameux, on y va à la foule.

On dit proverbialement, se mêler dans la foule, pour dire, profiter dans le trouble & dans la confusion.

FOULÉE. *f. f.* Terme de Vénérerie. C'est la marque, ou légère impression que fait le cerf sur l'herbe, sur les feuilles, sur le sable, qui indique sa trace. On l'appelle aussi foulure. On connoît le cerf par les foulures, c'est-à-dire, par les abattues de broussailles faites par le bas ventre du cerf. *POMEY.* La trace du pied sur l'herbe & sur les feuilles, s'appelle proprement foulée, ou foulure; sur la terre nette, voie, pour le cerf, le daim, le chevreuil & le lièvre; piste, pour le loup & le renard; & trace, pour la bête noire.

FOULÉE. *f. f.* Terme d'Architecture. C'est un giron de marche, ainsi appelé, parceque c'est la partie qu'on foule aux pieds. *FRÉZIER.*

FOULÉE. Terme de Chamoiseur, qui signifie une certaine quantité de peaux de mouton ou de chèvre, auxquelles on a donné l'huile, & qu'on a mises par pelottes, pour les faire plus commodément fouler dans la pile du moulin à foulon. *DICT. DE COMM.* Chaque pelotte est formée de quatre peaux.

FOULEIRE. *f. f.* Feu d'artifice, & généralement tout feu allumé, plus clair & plus grand qu'à l'ordinaire. *Fouleire* vient de *focularia*. De bons Dijonnais appréhendent bien à rire, lorsque faisant les beaux parleurs, ils disent la foulière, la fumièrre, la potenièrre, la clercelièrre, &c. *GLOSSAIRE BOURGUIGNON.* Quand

cet article auroit été fait pour la Champagne, il ne seroit pas plus juste. Non-seulement le petit peuple y dit fouleire, mais il change en eire, presque toutes les terminaisons en ièrre, & prononce, chaudeire, lumeire, pouffeire, cheneveire, riveire, civeire, au lieu de chaudièrre, lumièrre, pouffière, chenevièrre, rivièrre, civièrre.

FOULER. *v. a.* Presser fortement quelque chose qui ne résiste pas beaucoup à la pression, soit avec les mains, soit avec les pieds, soit d'une autre manière. *Premere, conculcare, calcare.* Fouler l'herbe, fouler un lit. On foule les draps dans les moulins, pour les rendre plus fermes. On foule la vendange dans les cuves, pour en tirer le vin. Il faudra bien fouler cette marchandise, pour la faire entrer toute en cette caisse.

FOULER, dans les arts & métiers, signifie presser quelque chose, pour la rendre plus forte, plus serrée, ou plus ferme.

On foule les étoffes de laine dans les moulins à foulon.

On foule les chapeaux sur la foule, ou fouloire, avec le roulet.

Cette foule se fait avec l'eau chaude & la lie des Vinaigriers.

On foule les ouvrages de bonneterie avec les pieds ou avec les mains sur des rateliers. *Voyez ce mot.*

FOULER le cuir, chez les Hongryeurs, c'est le presser en marchant dessus dans un long cuvier, où l'on a versé de l'eau chaude, dans laquelle on a fait dissoudre du sel & de l'alun.

FOULER, se dit aussi des préparations des cuirs corroyés. On foule le cuir avec les pieds, quand il a resté quelque temps dans un tonneau d'eau. C'est fouler pour amollir. La seconde fois on foule pour retenir. La troisième, pour appointer; & quand il a été mis en suif, on foule pour crépir.

En termes de Vigneron, fouler une cuve, c'est écraser avec les pieds ou avec quelque instrument les raisins qui sont dans une cuve. Fouler des raisins, c'est les écraser de la manière qu'on vient de dire.

Ce mot vient du Latin *fullo*. *MÉNAGE* après *SCALIGER*. *Icequez* rejette avec mépris cette étymologie, comme quelque chose de ridicule : il dit que foule vient de *gebula*, ou *gefula*. Ce mot, dans la langue des Francs, qui est celle que parloient les fondateurs de la Monarchie Françoisse, avant qu'ils eussent passé le Rhin pour s'établir dans les Gaules, signifie troupe, multitude. *Icequez* confirme son sentiment par la signification de plusieurs mots des anciennes langues de Germanie & du nord; à quoi on peut ajouter que *fulle*, en Allemand, veut dire, abondance, affluence; & que *full* en Suédois & en Anglois, signifie, plein, abondant. Ce sont les Danois & les Anglo-Saxons qui ont porté ce nom en Angleterre; & dans la langue Angloise, quand il entre dans la composition des mots, il marque plénitude, abondance, par exemple, *doubtful*, douteux, incertain, plein de doutes, *doubtfully*, douteusement, d'une manière pleine de doutes.

FOULER, signifie particulièrement presser avec les pieds.

Calcere, pedibus conculcare. Cette jupe est toute salie; elle a été foulée aux pieds. L'herbe de ce pré est toute foulée, toute gâtée; on a trop dansé dessus.

FOULER LA TERRE, signifie quelquefois la pétrir avec les pieds. Il faut fouler long-temps la terre grasse pour en faire de la poterie, des tuiles, des bâtardeaux.

On dit aussi fouler la poudre, lorsqu'on charge des canons, & qu'on bat la poudre avec le refouloir.

FOULER, signifie aussi offenser quelque partie du corps par quelque effort ou contusion. *Oblidere.* En jouant à la paume, il s'est fait une détorse, & il s'est foulé un nerf; & on le dit plus souvent des bêtes de somme, qui sont sujettes à être foulées par le bât, ou par la selle. On dit aussi que les jambes sont foulées par trop de travail. On dit plus particulièrement fouler un cheval, c'est-à-dire, le laisser, le fatiguer extrêmement. Cheval las & foulé.

FOULER LA CAMPAGNE. Terme de Guerre. Battre la

campagne, & examiner çà & là ce qui se passe. *Explorare, discurrere.* Le Capitaine doit envoyer des batteurs d'estrade fort avant, pour fouler incessamment la campagne de tous côtés, & par les chemins où les ennemis peuvent venir. DE LA FONTAINE.

FOULER, se dit aussi en termes de Vénérie, pour faire battre ou parcourir un terrain par le limier ou par la meute.

On dit figurément fouler aux pieds les grandeurs, les vanités du monde, pour dire les mépriser. Je foule l'orgueil de Platon, disoit Diogène, en marchant sur les magnifiques tapis de Platon; tu les foules par un plus grand orgueil, répondit Platon. ABL. Pendant la persécution, l'on s'étoit accoutumé à mépriser les plus grands périls, & à fouler la mort sous les pieds. HERMAN. Fouler aux pieds l'autorité des loix, les mépriser.

Caligula, Néron,

Foulèrent à leurs pieds toutes les loix de Rome.
RACINE.

FOULER, signifie aussi figurément surcharger, opprimer par des exactions. *Vexare.* Les Princes d'Orient foulent extrêmement leurs sujets. Les petits tyrans de Province foulent les payfans.

On dit proverbialement d'un homme doux & pacifique, que c'est un bon Prince, qui ne foule guères ses sujets.

FOULÉ, ÉE. part. Terre foulée. Foulé aux pieds. Nerve foulé. On dit d'une bête qui a les jambes ulcées par un long & violent travail, qu'elle a les jambes foulées. AC. FR. Drap bien foulé.

FOULERIE. f. f. Lieu où l'on foule. *Calcatorium.* C'est un Fermier a trois cuves dans sa foulerie, pour ses vendanges. Il faut porter ces draps à la foulerie, pour les mettre en état d'être vendus.

FOULEUR. f. m. Celui qui foule. Dans quelques moulins à foulon, on donne ce nom à celui qui en a l'inspection. Le maître s'appelle le Foulonnier, & les compagnons s'appellent Foulons.

FOULEUR, FOULEUSE. Celui ou celle qui fait le foulage du hareng.

FOULI. f. m. Les Chinois nomment ainsi le piment. Ils en tirent en quantité des Hollandois.

FOULICIEN, ENNE. f. m. & f. C'est ainsi que d'Herbelot, *Bibl. Orient.* appelle, conformément au mot Mahométan, les Paulianistes, ou les disciples de Paul de Samosate.

FOULOIR. f. m. Lieu où les Artisans, Chapeliers, Bonnetiers, &c. foulent leurs marchandises, chapeaux, bonnets, bas, &c. *Calcatorium.* C'est plus particulièrement l'instrument avec lequel on foule. Les fouloirs des moulins à foulon s'appellent pilons, & les vaisseaux où l'on met les étoffes, des piles. Le fouloir du Chapelier se nomme roulet, & dans quelques métiers, on dit fouloire au féminin. C'est un vaisseau, ou quelque autre chose de semblable, où l'on foule, & avec quoi l'on foule. Chez les Bonnetiers, la fouloire est un grand cuvier, où il y a un ratelier de dents de bœuf, pour fouler les bas & autres choses. Chez les Chapeliers la fouloire est une table un peu inclinée, posée sur une chaudière de lie chaude, sur laquelle on foule les chapeaux. Dans quelques vignobles, la fouloire est un pilon de bois, gros à peu près comme la forme d'un chapeau, qui a un long manche, & dont on se sert pour fouler la vendange, c'est-à-dire, écraser les raisins qui sont dans les cuves, dans les tines, dans les tonneaux.

FOULOIR, est aussi le manche qui sert au Canonnier à nettoyer, ou à charger le canon, & à battre la poudre. *Refouloir* vaut mieux.

FOULON, ou FOULONNIER. f. m. Ouvrier qui prépare les draps en les faisant fouler. *Fullo.* Envoyer au Foulon. ABLANC. Ses vêtements parurent blancs comme la neige, & d'une blancheur que nul Foulon sur la terre ne pourroit jamais égaler. Moulin à foulon : c'est un moulin, lequel a une roue dentée

ou qui fait mouvoir deux ou plusieurs gros maillets, ou pilons de bois, qui successivement tombent sur les draps qui sont dans les piles, qui deviennent par ce moyen plus fermes, plus unis & plus durables. Les moulins à Foulon ont été appelés en Latin *fulonium* & *fullentium*. Pline dit que ce fut un nommé Nicias, fils d'Hermias, qui inventa le premier le métier des Foulons. Les Foulons chez les Romains, lavoient, dégraillioient & approprioient les habits; & cela parut si nécessaire, qu'on leur prescrivit par des loix, la manière dont ils devoient le faire. Telle est la loi Métella de *fullonibus*. Voyez aussi PLINE, L. VII, c. 56. L. XXXV, c. 17. ULPYEN, leg. 12, ff. de furtis, leg. 13, §. 6, locati, leg. 12, §. 6, ff. de inst. recto, vel instrumento legis, & leg. 32. Edictum. leg. 2, ff. de condic. sine causa.

Il y a une plante que l'on appelle herbe à Foulon. Voyez HERBE.

TERRE A FOULON. C'est une sorte de terre fof-
sile, grasse & onctueuse chargée de nitre, qui sert à dégraisser les draps.

FOULONNIER. f. m. Voyez FOULON.

FOULQUE. f. m. Oiseau de rivière, que quelques-uns appellent Diable, à cause de sa noirceur. *Fulica, larus niger, larus pullus.* C'est ce qu'on appelle poule d'eau.

FOULQUE, ou FOULQUES. f. m. est aussi un nom d'homme. *Fulco.* Ce nom est connu dans notre histoire, plusieurs personnes l'ont porté. Sachez que ... al tens Felipe, Roi de France & un saint homme en France qui & nom Folque de Nuilli. VILLEHARD, Cil pseudom Folque parla en si de Deu. ID. De Folque on a fait Foulque dans la suite. L'orthographe ancienne de ce nom peut en faire connoître l'origine. Il y a cinq Foulques, Comtes d'Anjou. Foulques, Archevêque de Reims, succéda à Hincmar, l'an 883. Quelques-uns écrivent Fouques, ou Fouques, mais mal.

Quelques-uns le font venir de *volly*, qu'ils disent être un mot Allemand qui signifie généreux. Skinner le dérive avec plus de vraisemblance de l'Anglo-Saxon, *folc*, qui signifie peuple; de sorte que le nom de Foulque, dit Skinner, répond au nom de *Publius* chez les Latins, & à ceux de *Damon* & de *Démophile* chez les Grecs : nous dirions en François *populaire*, *Publicola*. Le même Auteur ajoute qu'on peut faire venir le nom de Foulque de l'Anglo-Saxon *folgiam*, & de l'Allemand, *folgen*, qui signifie suivre, s'attacher; ainsi le nom de Foulque aura la signification d'Assesla, ou Sectator, laquelle dans un certain sens, est la même que celle de *populaire*.

FOULURE. f. f. Blessure qui vient par quelque effort, ou quelque contusion. *Obrutio, oblitio.* La foulure de ce cheval vient de ce que l'on n'a pas rembourré la selle. Cette foulure de nerf vient d'un effort qui l'a allongé ou disloqué.

FOULURES, en termes de Chasse, sont les marques du pied du Cerf. On connoit le cerf par les foulures. Voyez FOULÉ.

FOULURE. f. f. Action par laquelle on foule. Il se dit de la façon que le Foulon donne aux étoffes en les foulant, & de celle que le Corroyeur donne aux cuirs en les foulant avec les pieds nus.

FOUPIR. v. a. Oter le lustre d'une étoffe à force de la manier, de la chiffonner. Cette femme a été à la presse, ses habits, son linge ont été foupis. Nous ne trouvons point ce mot ailleurs, & nous ne savons où Furetière l'a pris.

FOUPI, IE. part.

FOUR. f. m. *Furnus, clibanus.* Lieu où l'on cuit le pain & la pâtisserie. C'est une petite construction de brique, de chaux ou de plâtre, qui a une cavité ronde d'environ un pied de hauteur, qui n'a qu'une seule ouverture. Mettre le pain au four. Chauffer le four. Mettre du pain dans le four. Manger de petits pâtés à la gueule du four, pour dire, tout chauds. Un four d'armée qui est portatif. Tirer le pain du four. Le four est chaud. Ce pain a eu trop de four, c'est-

à-dire, a eu trop de feu, est trop cuit. Le Commissaire de la Mare traite de tout ce qui concerne la police des *fours* dans son Tr. de Police, L. V, Tit. XI tout entier, T. I, p. 818 & suiv.

FOUR BANAL, ou **FOUR A BAN**, est le *four* public de la Seigneurie, & où les habitans sont obligés d'aller faire cuire leur pain.

FOUR, se dit aussi du lieu où est le *four* banal. Au moulin & au *four*, chacun va à son tour.

FOUR, se dit aussi de quelques autres constructions voûtées & ouvertes par-en haut, où l'on fait cuire de la chaux, de la poterie, du plâtre, de la brique, &c.

FOUR DE CAMPAGNE. Ustensile d'office qui se porte à la campagne, où l'on ne trouve point de *fours* pour y faire cuire certaines choses. Un *four* de campagne est un *four* portatif de cuivre rouge, haut de trois ou quatre doigts, un peu élevé sur ses pieds, pour qu'on puisse mettre du feu dessous; son couvercle doit avoir des rebords, pour tenir aussi du feu. *Furnus gestatorius*.

On appelle figurément & familièrement un *four*, un lieu obscur & sombre. Je ne veux point de cette chambre, c'est un *four*. On le dit aussi d'un lieu chaud.

On appelle, pièces de *four*, certaines pièces de pâtisserie, comme tous les gâteaux, tartes & pou-pelins, &c.

On dit chez le Roi, *four* & *fruits*, pour dire le dessert.

En termes de Comédien, on dit, faire un *four*, pour dire, qu'il est venu si peu de gens pour voir la représentation d'une pièce, qu'on a été obligé de les renvoyer sans la jouer.

On nomme, en fait de Maçonnerie, une voûte saillante à dos & arrondie, cul de *four*, & on dit qu'elle est faite en cul de *four*.

FOUR. Terme de Charpenterie. C'est une pièce de bois faisant partie d'un bateau. Le *four* est assemblé par les deux bouts aux herfilères, & sert à entretenir la barbe.

On appelle *four* à Paris, une maison où l'on tient cachés ceux qu'on enrôle par force. On l'a jetté dans un *four* le soir lorsqu'il s'en retournoit chez lui, & on l'a enrôlé par force.

FOUR à terrine. Chez les Chimistes, c'est un *four* où le feu ne touche point immédiatement le vaisseau, mais seulement une terrine posée sur les laboratoires, dans laquelle terrine est mis un vaisseau. Ce qui se fait en trois manières, car ou la terrine est vide, ce qui s'appelle étuve, ou bain aérien, ou elle contient de l'eau, qui étant en petite quantité, est appelée bain vaporeux, & bain marie, lorsqu'elle emplit la terrine. Quand cette terrine est remplie de sable, de cendre, ou de limaille, on l'appelle *four* à cendre, à sable, à limaille.

On dit proverbialement, ce n'est pas pour vous que le *four* chauffe, pour dire, ne vous attendez pas d'avoir part à cette affaire. On dit aussi d'une bouche trop fendue, qu'elle est grande comme un *four*. On dit encore d'une personne qui nous a défobligé, & qu'on a occasion de revoir, qu'elle viendra cuire à notre *four*.

Le *four* sacré, *furnus sacer*, *i'wis d'rus* dans l'histoire Ecclésiastique des Grecs, est un lieu pratiqué sous l'autel, un petit caveau sous l'autel, où l'on jettoit les choses sacrées usées, ou qui se corrompoient. Pachymère en parle dans l'Histoire d'Andronique, L. I, c. 28, sur quoi le P. Poussines, Jésuite, a remarqué qu'on l'appeloit aussi *de'zauer* comme qui diroit réceptacle, & chez les Latins, *Piscina*, *piscina*.

FOURAGE. s. m. Terme de Coutumes. Droit de *fourage*, c'est la même chose que droit de *forage*. Voy. ce mot.

FOURAGE. Voyez **FOURAGE**.

FOURBE. s. f. Tromperie lâche & basse, accompagnée de méchanceté. *Fraus*. Les honnêtes gens sont ennemis de la *fourbe*. Faire une *fourbe* à quelqu'un.

Que ne fait point ourdir une langue traîtresse
Par sa pernicieuse adresse!

Des malheurs qui sont sortis

De la boîte de Pandore,

Celui qu'a meilleur droit tout l'univers abhorre,
C'est la fourbe, à mon avis. LA FONTAINE.

FOURBE. adj. m. & f. & quelquefois s. Trompeur qui joint la méchanceté à la ruse. *Vaser, veterator, fraudulentus*. C'est un *fourbe* inigne. C'est un homme bien *fourbe*. Esprit *fourbe*. Il faut bien conserver les noms injurieux de *fourbe* & de traître, pour en faire honte à ceux qui les méritent. S. EVR. Il n'estimoit d'habiles que les *fourbes*. ABLANC. On n'a pour les *fourbes*, ni confiance, ni estime. LA CHETARDIE.

Ce mot vient de l'Italien *furbo*, qui peut avoir été fait du Latin *furvus*, qui signifie noir; d'où vient qu'on dit, une ame noire, & noircir un homme, pour dire le calomnier. MÉN.

FOURBER. v. a. Faire donner dans le faux d'une manière basse & lâche, en employant la faulxeté & la méchanceté. *Inducere in fraudem, fallere, ludificare*. Ceux qui agissent avec sincérité sont ceux qu'on *fourbe* le plus aisément. On dit que les Lapons *fourbent* les gens avec plaisir. HIST. DES LAP. Ces gens dont la seule science étoit de *fourber* hardiment, trouvoient toujours beaucoup de croyance parmi les peuples. Mlle L'HÉRITIER.

FOURBÉ, ÉE. part. Dès-là il se tint pour *fourbé*. M. DE LA CHÂTRE, dans ses *Mem.*

FOURBERIE. s. f. Action de *fourbe*, la même chose que *fourbe*. *Fraus, dolus*, La *fourberie* est le vice des lâches, des gens de néant. Souvent l'inhumanité tient lieu de grandeur, & la *fourberie* d'esprit. LA BR. Molière a fait une Comédie qui n'est qu'un tissu de *fourberies*, & qu'il a intitulée les *fourberies* de Scapin.

Je ne trouve par-tout que lâche flatterie,

Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie. MOL.

FOURBIR. v. a. Nettoyer, rendre poli & luisant. *De-tergere, polire*. C'est une bonne servante, elle *fourbit* sans cesse ses chenets, sa batterie de cuisine. Ce mot ne s'applique qu'à ce qui est de fer.

FOURBIR, se dit plus particulièrement des armes. *Fourbir* une cuirasse, un casque, & encore plutôt des épées. On *fourbit* ordinairement avec de l'émeri.

FOURBI, IE. part.

Ce mot, selon Icquez, est dérivé de *Furben*, qui dans la langue des Francs, signifie, nettoyer, polir. Les Anglois disent à peu près dans le même sens, *to furbish*; & c'est le sentiment de M. Huet, que le mot de *fourbir* vient de ce mot Anglois. Skinner dit, qu'il y a des Auteurs qui le dérivent des mots Latins *furvus* & *fervor*; mais il aime mieux le faire venir des mots Allemands *farb*, couleur, & *farben*, donner de la couleur, mettre en couleur.

FOURBISSEUR, EUSE. s. m. & f. *Politor, famiarius*. Artisan qui vend, qui *fourbit* & qui monte des épées. De la Mare, Tr. de Police, L. I, Tit. VIII, c. 4, p. 128 & 129, rapporte des réglemens faits pour les *Fourbisseurs*.

On dit en proverbe, être tête à tête comme des *Fourbisseurs*, parceque les *Fourbisseurs* sont l'un devant l'autre quand ils *fourbissent* des épées. On dit aussi, se battre de l'épée qui est chez le *Fourbisseur*, pour dire, disputer d'une chose qui n'est, ni à l'un, ni à l'autre de ceux qui contestent.

FOURBISSIME. Très-fourbe. Terme inventé par Molière, & qui ne peut être employé que dans le comique & dans le discours familier.

Mascarille est un fourbe, & fourbe fourbissime.

L'ÉTOURDI, Act. 2, Sc. 4

FOURBISSURE. s. f. Action de *fourbir*, nettoyage des armes. *Politura*. On le dit particulièrement des épées. *Fourbissure* d'une lame.

FOURBU, UE. adj. Terme de Manège, qui ne se dit que

que des chevaux qui deviennent entrepris des jambes, soit pour avoir trop travaillé, soit pour avoir bu trop tôt après avoir eu chaud.

FOURBU, se dit aussi quelquefois des hommes, mais seulement dans le style burlesque, pour dire incommodé de la fourbure.

*Que je sois fourbu & perclus,
Lorsque je ne boirai plus.* SCAR.

FOURBUR. Terme de Chasse, qui se dit lorsqu'on fait venir les chiens où l'on veut par les cris & par le sonner. *Voyez FORHUS.*

FOURBURE. f. f. Maladie de cheval, fluxion qui lui tombe sur les nerfs des jambes, qui les lui rend si roides, qu'elle leur ôte le mouvement. La *fourbure* vient au cheval qu'on a fait boire trop tôt après avoir eu chaud, ou qu'on l'a trop fatigué.

Borel dérive ce mot de *foras* & de *via*, comme qui diroit, *hors de voie & d'état de cheminer*. En vieux François, *fourbu* signifioit *sourvoyé*.

FOURC. f. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, toute chose qui faisoit un angle aigu. *Furca*, cornu. Le *fourc* d'un arbre, des doigts, d'un chemin, des rues; d'où viennent les mots de *fourche*, *fourcher*, *fourchu*, *fourchon*, & celui de *carrefour*, comme qui diroit, qui a quatre rues, ou angles, faisant un *fourc*.

FOURCAT. *Voyez FOURQUE.*

FOURCHAGE. f. m. Terme de Généalogie. Vieux mot qui s'est dit lorsqu'il se forme une nouvelle branche dans une maison, dans une famille.

FOURCHE. f. f. Outil de fer composé d'une douille & de deux ou trois fourchons ou branches pointues. *Furca*. Cet outil est emmanché d'un bâton de trois ou quatre pieds de longueur, &c. Il y a aussi des *fourches* de bois qui n'ont que deux pointes ou fourchons. Ces *fourches* sont un morceau de bois, d'où naissent deux branches éloignées l'une de l'autre d'un demi pied : on les coupe de la longueur d'un pied, ou d'un pied & demi, & on les aiguise en pointe par le bout.

Le mot de *fourche* vient du Latin *furca*, qui signifie la même chose.

On dit proverbialement, panser les chevaux à la *fourche*; faire une chose à la *fourche*, pour dire, la faire mal & négligemment. Etre traité à la *fourche*, pour dire, être maltraité. D'autres croient que ce proverbe vient de ce que c'étoit anciennement la coutume de faire passer les vaincus sous le joug fait en forme de gibet, qu'on appelle autrement *fourche*, *sub jugum*, *sub furcam mittere*; comme les Samnites firent passer les Romains aux *fourches* Caudines, & en ce cas, il signifie, *maltraiter*, *mépriser* & *humilier*.

FOURCHE-FIÈRE. f. f. *Fourche* qui est de fer par un bout, à deux ou trois pointes, qui sert à remuer le fumier & autres usages. Les Poètes burlesques appellent le trident de Neptune, une *fourche-fièrre*. Ce mot a été dit par corruption de *fourche-ferrée*, & il est ainsi écrit en quelques Auteurs. **MÉNAGE.**

FOURCHE DE JARDINIER, est un outil de fer, composé d'une douille & de trois fourchons, ou branches pointues, un peu recourbées en dedans, & longues d'environ un pied. Cet outil étant emmanché d'un manche de trois à quatre pieds, sert à remuer des fumiers, soit pour charger la hotte, ou le bar, soit pour faire les couches. Il sert aussi pour remuer & rompre les mottes de terre nouvellement ensemencées de graines potagères, & les faire, par ce moyen, entrer au-dessous de la superficie où elles doivent germer. **LA QUINT.**

FOURCHES. f. f. pl. Les Cartiers donnent le nom de *fourches* aux soutiens sur lesquels roule par les deux bouts l'arbre de leur roue, ou le treuil de leur moulinet.

FOURCHES, qu'on appelle aussi *Arbalètes*. Terme d'Ouvrier en gaze. Ce sont les ficelles qui, dans le métier des Gaziers, tiennent les lissettes.

FOURCHES pour caréner. Ce sont de longues & menues *fourches* de bois que l'on enmanche au bout d'une

éparre, pour prendre le chauffage dans la carène, ou en tel autre lieu qu'il est besoin.

FOURCHES PATIBULAIRES. *Patibulum*, *gabalus*, *furca*, synonyme de gibet. Ce sont des colonnes de pierre, au haut desquelles il y a une traverse, à laquelle les criminels condamnés à mort, sont attachés pour être étranglés, ou bien sont exposés à la vue des passans, après que l'exécution a été faite ailleurs.

Ces *fourches* sont la marque de la Justice des Seigneurs haut-justiciers. *Sunt enim furca ejus, qui jus habet gladii, insignia*. Les autres Seigneurs n'ont pas le droit d'élever de ces piliers dans leurs Justices, parcequ'ils n'ont pas *jus gladii*, le droit de condamner un criminel à mort. C'est pourquoi on les appelle la *Justice*, parcequ'elles en font le signe extérieur.

Ces *fourches* se mettent ordinairement hors de la ville ou du bourg, à la différence du pilori qui se dresse dans la place publique. Montfaucon étoit le lieu des *fourches* patibulaires de la Prévôté & Vicomté de Paris, où il y avoit seize piliers. Il y en a d'autres à quatre, à trois, à deux, selon le titre des fiefs qui ont droit d'en avoir. Les *fourches* à trois piliers appartiennent aux Seigneurs Châtelains; celles à quatre piliers aux Barons; celles à six piliers aux Comtes : mais cela est différent selon les Coutumes. Les Italiens disent *le forche*, pour signifier le gibet; & c'est peut-être d'eux que nous avons pris ce mot de *fourches* patibulaires, quoique nous n'ayons pas l'usage qu'on garde en Italie; & même dans la ville de Rome, où *le forche*, les *fourches* patibulaires, sont de véritables *fourches*. Car on plante deux *fourches* en terre, & on met sur les fourchons une traverse, à laquelle on attache la corde; & c'est ainsi qu'on fait en ce pays-là les gibets qui servent à exécuter ceux qui sont condamnés à être pendus.

Anciennement on faisoit la même chose chez nous; & au lieu de piliers de pierre, on plantoit seulement deux pièces de bois, faisant la *fourche*, pour soutenir la pièce de bois qu'on mettoit en travers.

FOURCHES, dans cette phrase, les *fourches* Caudines, (*Furca Caudina*) étoit un lieu du Pays des Samnites où les Romains furent enfermés & obligés de mettre les armes bas, & de se rendre à discrétion. C'est le lieu qu'on appelle aujourd'hui *Stretta d'Arpaja*.

Le mont de la *Fourche*. Montagne des Alpes, au pied de laquelle le Rhône prend sa source. *Furca mons*, anciennement *Juberus*. Le mont de la *Fourche* est aux confins du pays des Suisses, & de celui de Valais, un peu au couchant du mont S. Godard, sous lequel quelques-uns le comprennent. **MATV.**

FOURCHER. v. n. Se diviser en deux ou plusieurs branches. *Findi*, *dirimi in furcam*. Plus les arbres sont coupés, plus ils *fourchent*. Au contraire, les chevaux *fourchent* quand ils ne sont pas coupés, & quand on les laisse trop croître. Il est aussi réciproque, & signifie finir en manière de fourche. Mes cheveux se *fourchent*, ou commencent à se *fourcher*.

On dit aussi qu'un chemin *fourche*, quand il se divise en deux ou trois autres chemins.

On dit figurément que la langue a *fourché* à quelqu'un, *Vacillavit lingua*; pour dire qu'il a pris un mot pour un autre qui en approche beaucoup, par une métaphore tirée des chemins qui *fourchent*, où il est aisé de se méprendre.

On dit aussi d'une race, d'une famille, qu'elle n'a point *fourché*, pour dire qu'elle n'a fait qu'une seule branche.

FOURCHÉ, ÉE. part. & adj. Terminé en *fourche*.

On appelle Pied *fourché*, (*bisulcus*, *bifidus*) les animaux dont l'ongle ou la corne est divisée en deux parties, comme le bœuf, le mouton, *ungulâ terram fodiens bisulcâ*, &c. Moïse a ordonné qu'on ne mangeât que des animaux qui avoient le pied *fourché*, & qui ruminoient. On dit *fourché* & *fourchu*.

On appelle aussi Pied *fourché*, un droit qui est imposé sur les bêtes à pied *fourché* qui entrent dans les villes.

En termes de Blason, on appelle *fourché*, ou *four-*

chu, ce qui est divisé en deux. Il se dit particulièrement de la queue du lion, qui se trouve ainsi représentée en plusieurs Ecus, & qui en quelques-uns est passée en sautoir, comme en celui de Bournonville.

On appelle aussi croix *fourchée* en termes de Blason, celle dont les branches sont terminées par trois pointes, qui font deux angles rentrants. *ACAD. FR.*

FOURCHERET. f. m. Terme de Fauconnerie. C'est le nom qu'on donne à l'Autour qui n'est que de la moyenne taille, qui est entre formé & tiercelet. *Accipiter statura media.*

FOURCHET. f. m. Apôstème, froncele qui vient entre deux doigts de la main, où il se fait comme une fourchette.

On appelle *fourchet*, en jardinage, la division d'une branche en deux. C'est un défaut dans la taille de laisser des *fourchets* ou des branches qui fourchent. *Ramus bifidus, bifidatus.*

FOURCHETTE. f. f. Petit ustensile de table qui a plusieurs pointes ou dents, dont on se sert pour prendre les viandes. *Fuscina. Fourchette* de fer. *Fourchette* d'argent. Anciennement l'usage des *Fourchettes* étoit interdit dans la Congrégation de S. Maur, & il n'a prévalu que malgré les anciens Religieux, démesurément zélés pour les vieilles traditions. *LE P. DE VERT.*

On donne le même nom à un instrument de même figure, mais plus grand, servant pour tirer la viande des grandes marmites.

Les Chirurgiens ont un instrument qu'ils appellent *Fourchette* : il ressemble à une *fourchette* ordinaire à deux fourchons, excepté que ces fourchons ne sont pas pointus : on s'en sert pour élever & soutenir la langue d'un enfant, quand on lui coupe le filet. *Furcula, furcilla.*

En termes de Mécanique, *fourchette* est une partie d'un engin : elle consiste en trois pièces de bois qui s'engagent dans la sole : ces quatre pièces servent à porter tout l'engin, & leur plan est le plan de l'engin. La plus grande pièce de la *fourchette* joint la sole par le milieu, & elle la divise à angles droits : les deux autres, plus petites, les joignent toutes deux.

En termes de Serrurier, *fourchette* est un instrument de fer dont les Serruriers se servent pour tourner les brequins, les tarières, les canons, &c. On tourne la *fourchette* du fer en rond, ou en demi-rond à chaud.

FOURCHETTE, en termes de Guerre, est un bâton ferré d'un fer fourchu qui servoit autrefois à tirer un moufquet, afin de soutenir une partie de sa pesanteur & de le faire porter plus juste. Plus, trois gros moufquets tous garnis de nacre de perles, avec trois *fourchettes* assortissantes. *MOL.*

FOURCHETTE d'arbalète. Ce sont deux petits morceaux de fer en forme de petits bâtons, au bout de la monture de l'arbalète, au milieu desquels il y a un fil où l'on met un grain pour conduire l'œil.

FOURCHETTES, pl. est aussi un terme de Gantier, qui signifie des petites bandes de cuir qui sont le long des doigts des gants. Faire des *fourchettes* pour une paire de gants.

FOURCHETTE. Chez les Lingères. On appelle *fourchette*, la partie de la manchette qui garnit l'ouverture de la manche d'une chemise d'homme.

FOURCHETTE, en Architecture, c'est l'endroit où les deux petites noues de la couverture d'une lucarne se joignent à celle d'un comble.

FOURCHETTE, en terme de Maréchallerie, est aussi une partie du pied du cheval : c'est une espèce de corne tendre qui fait une espèce d'arrête sur le milieu de la sole, & qui se partage en deux branches vers les talons en façon de fourches. Il vient plusieurs maladies dangereuses à la *fourchette* d'un cheval.

On appelle aussi *Fourchette*, un petit os divisé en deux pointes qui est entre les deux ailes des chapons & des autres volailles, & qui est le morceau le plus délicat. Il y a des Anatomistes qui appellent *fourchette* un cartilage attaché au troisième os du sternum. On l'appelle ordinairement xiphoïde, ou pointu, parce-

qu'il est aigu comme la pointe d'une épée, que les Grecs nomment *Ξιφοει*. Ce cartilage est le plus souvent triangulaire & oblong : quelquefois il est rond, & quelquefois aussi fourchu & séparé en deux, ce qui lui a fait donner par quelques Auteurs le nom de *fourchette*. Voyez *DIONIS, Anat. de l'homme, p. 94.*

On appelle encore *fourchette*, en termes d'Anatomie, la partie inférieure de la vulve, parcequ'elle en a la figure ; elle en fait la séparation d'avec l'anus.

FOURCHETTE est aussi un morceau de bois garni de deux pointes de fer, attaché à la flèche d'un carrosse, qu'on lâche dans les montagnes pour empêcher qu'il ne recule.

Les Charrons appellent aussi *fourchette* d'un carrosse, deux pièces du train de devant, qui sont auprès des armons, d'où elles se séparent, & forment une espèce de fourche.

FOURCHETTE, se dit encore de certaines petites branches rondes & vertes que la vigne pousse : ce sont de petits fourchés par lesquels elle s'attache en s'entortillant aux branches qu'elle rencontre. *VOY. VRILLE. MAIN.*

On appelle encore *fourchette*, en termes d'Horlogerie, cette pièce de fer ou de cuivre qui est au bas de la verge du balancier. Cette *fourchette* a une ouverture au bas, faite en rond, ou en carré long, au travers de laquelle la pendule la saisit environ à un tiers du point de suspension.

FOURCHETTE. Terme de Pêcheur. C'est une perche de bois de six ou sept pieds de long, qui se partage en deux ou trois fourchons à l'un de ces bouts. La *fourchette* sert de manche à cette sorte de filet qui se nomme Trouble.

Les Chaudronniers appellent la *fourchette* d'un réchaud, le morceau de fer qui entre d'un bout dans le manche de bois du réchaud, & qui de l'autre est séparé en deux, & est rivé au corps du réchaud.

FOURCHETTES. En termes de Jardinage, ce sont des morceaux de bois taillés à dents, que l'on fiche en terre autour des cloches de verre qui sont sur les couches, pour élever ces cloches, afin de donner de l'air aux plantes qui sont dessous.

FOURCHON. f. m. C'est une des pointes d'une fourche, ou fourchette. *Dens, cornu.* Une fourche à deux, trois, ou quatre *fourchons*.

FOURCHON, en termes de Jardinier, signifie aussi l'endroit d'où sortent les branches. Il faut prendre garde que le *fourchon* n'éclate. *LA QUINT.*

FOURCHU, UE. adj. Qui se divise en deux ou plusieurs branches. *Bifidus, bicornis.* Les arbres des taillis sont *fourchus* dès la racine. On dit qu'un homme fait l'arbre *fourchu*, quand il a la tête en bas, les pieds en haut écartés l'un de l'autre. Les vieux Poètes appeloient aussi Arbre *fourchu*, une espèce de virelai qui avoit un vers plus petit que les autres à l'endroit où la rime se changeoit. On employoit les virelais ou arbres *fourchus* pour des sujets lugubres, ou pour quelque grave moralité : en voici un exemple rapporté par le P. Mourgues.

Sur l'appui du monde,
Que faut-il qu'on fonde,
D'espour ?
Cette mer profonde,
En debris féconde,
Fait voir
Calme au matin l'onde ;
Et l'orage y gronde
Le soir.

Le bâton *fourchu*, ou la baguette divinatoire, a fait beaucoup de bruit dans les dernières années du siècle passé. Voyez *BAGUETTE*. D'Ablancourt appelle le Mont Parnasse, le Mont *fourchu*. Un chemin *fourchu*, est un chemin qui aboutit à deux ou plusieurs chemins. *Via bifida, bivium, trivium, &c.*

FOURCHU, se dit, en termes de Blason, de la queue du Lion qui est divisée. Voyez *FOURCHÉ*.

PIÉ-FOURCHU. Voyez sous l'Art. *FOURCHER*.

FOURCHURE. f. f. L'endroit où une chose commence à se fourcher, à se séparer en deux. *Discrimen, bifurcatio.* La *fourchure* des doigts. La *fourchure* des cheveux. Ce terme n'est pas usité.

FOURÉE. f. f. Espèce de soude que l'on fait en Espagne avec des herbes brûlées. Elle entre dans la fabrique des savons; mais elle n'y est pas si bonne que les cendres du Levant.

FOURER. v. a. Voyez **FOURER.**

FOURG. f. m. Terme de Marine. Les *fourgs* sont des pièces de bois en triangle qui posent sur les tiers de la quille, vers l'arrière, au lieu de varangue. On les appelle autrement *Sanglons*.

FOURGAGEMENT. f. m. Vieux terme de Coutumes. Confiscation d'un héritage, reprise d'un fief par le Seigneur de la rente, auquel elle n'a pas été payée.

FOURGAGNER. v. a. Voyez **FORGAGNER**; c'est la même chose.

FOURGON. f. m. Espèce de charrette dont on se sert pour porter du bagage & des munitions, soit à la campagne, soit à l'armée. *Carruca.* Elle est d'ordinaire à quatre roues, & chargée d'un coffre couvert de planches en dos d'âne.

FOURGON, est aussi une pièce de fer emmanchée, qui sert à remuer le bois pour chauffer le four. *Contus furnarius.* On l'appelle autrement *Rable*.

On dit proverbialement que la pelle se moque du *fourgon*, en parlant de deux personnes également ridicules, qui se moquent l'une de l'autre.

Les Chaudronniers appellent aussi *fourgon*, un fer long d'environ deux pieds, aplati par le bout, dont ils se servent pour attiser le charbon de leur forge. *Diction. du Comm.*

FOURGONNER. v. n. Remuer le bois & la brâsse d'un four avec le *fourgon*. *Furnarij lignum conto versare.* Il signifie aussi en termes bas & populaires, tisonner, gâter, déranger le feu en voulant l'accommoder, en se servant de la pelle, des pincettes, ou de quelque autre ferrement. C'est proprement remuer le bois mal-adroitement sans besoin. Ne *fourgonnez* pas tant dans ce feu.

FOURGONNER, signifie figurément, brouiller, renverser tout dans un coffre, dans un cabinet, sous prétexte d'y chercher quelque chose. Il est populaire.

FOURILLON. Voyez dans L'ÎLE DU CAP BRETON.

FOURMI. f. f. *Formica.* Petit insecte qui subit diverses transformations, & qui vit en société comme l'abeille. La *fourmi* vient d'un œuf qui se change en ver. Elle a douze petites incisions, ou petits anneaux dont son corps est composé. Elle a deux yeux, deux cornes, & des dents dans la tête, & six jambes qui sortent de sa poitrine. La première peau de la *fourmi* est parfaitement unie, ensuite on y remarque des rides & des espèces d'incisions; & enfin elle se divise en plusieurs parties. Elle se dépouille de diverses peaux dans des temps différens. Cette dernière peau devient dure comme de la corne, ou de l'os, jusques-là qu'il n'est pas possible de la percer avec une lancette fort aiguë, non plus que celle des escarbots nalicornes, & de quelques autres insectes. Son bec est composé de deux dents qui s'étendent au-dehors, sur chacune desquelles on voit encore sept incisions qui paroissent comme autant de petites dents. Ses yeux sont tout-à-fait noirs. Ses cornes, qui sont au-dessus des yeux, sont d'un châtin un peu brun, & sont composées chacune de douze petites parties revêtues de poils. Les jointures de la poitrine se divisent chacune en six parties aiguës qui s'avancent dehors. Ses reins sont composés de trois boutons, dont la figure approche un peu de celle des vertèbres, & qui sont par-tout revêtus de poils assez roides. Ses jambes sont fortes & velues, composées de six parties, dont celle qui est à l'extrémité est armée de deux ongles, ou de deux pinces. Le ventre est un peu plus roux que le reste du corps. Il est luisant comme un miroir, & parsemé de petits poils. On n'y découvre aucune partie qui puisse marquer qu'elle soit mâle ou femelle; en quoi elle convient

avec les abeilles. Mais il y a une autre *fourmi* mâle qui a quatre ailes & des yeux beaucoup plus grands, ayant sur sa tête trois petites écailles semblables à des perles, qui la rendent différente des autres *fourmis*. Sa structure & les jointures sont aussi toutes différentes. Ses deux ailes de devant sont deux fois plus grandes & plus fortes que celles de derrière, & tout son corps est plus grand & d'une couleur plus noire. Les mâles des *fourmis* ne servent qu'à la propagation; & cette prétendue supériorité qu'on leur attribue, aussi-bien qu'aux Rois des abeilles, ne procède que des mouvemens puiffans qui les portent à la génération. La *fourmi* mère est encore plus grosse que le mâle, qui a aussi sur la tête ces trois petites écailles qui sont sur la tête du mâle; & en cela elle diffère des *fourmis* ordinaires.

Ces petits insectes fournissoient matière d'observation à ceux qui prenoient les augures. Un Sacrificateur prédit à Cimon l'Athénien sa mort prochaine, parcequ'une troupe de *fourmis* étoient venues boire le sang des victimes. Elles donnèrent un meilleur augure en faveur de Midas, Roi de Phrygie, dont on rapporte que des *fourmis* s'étant rassemblées en grand nombre autour de lui, remplirent sa bouche de blé: ce qui fit prédire aux Devins que ce Prince auroit un jour des richesses immenses.

Daniel Lindwal publia à Upsal en 1719, une Dissertation latine de la nature des *fourmis*, dans laquelle il recherche les causes mécaniques des phénomènes que l'on remarque dans cet insecte. La *fourmi* des Indes nous prépare la laque. Il y a dans les contrées qu'arrose le Parana, des *fourmis* plus grosses que le petit doigt. Les naturels du pays & les Espagnols les font rôtir au feu, & les mangent comme un mets délicieux. HIST. PARAG. L. V. C. 3.

Les Thessaliens honoroient ces insectes, dont ils croyoient tirer leur origine; & tous les Grecs en général ne faisoient pas difficulté de rapporter leur origine aux *fourmis* de la forêt d'Egine, plutôt que de reconnoître qu'ils étoient des colonies de peuples étrangers.

On dit qu'il y a des *fourmis* blanches qu'on voit sur le haut du petit écueil de Pecno, proche d'Athènes, dont le sommet est plein d'un sable d'une blancheur extraordinaire. Voyez sur les *fourmis* Vossius, *De Idol.* L. IV. C. 73. 77.

La *fourmi* a un zèle & un amour si extraordinaire pour ses petits, qu'elle les conduit dans les lieux où ils peuvent trouver leur nourriture convenable; & quand ils sont coupés en deux, elle en rapporte les pièces entre ses bras.

On envoie les prodiges à l'école de la *fourmi*, qui fait des provisions pendant l'été pour l'hiver.

*La fourmi tous les ans traversant les guérets,
Grossit ses magasins des trésors de Cérés;
Et dès que l'Aquilon, ramenant la froidure,
Vient de ses noirs frimats attrister la nature,
Cet animal tapi dans son obscurité,
Jouit l'hiver des biens acquis durant l'été:
Mais on ne la voit point d'une humeur inconstante,
Poreuse au printemps, en hiver diligente,
Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,
Ou demeurer oisive au retour du Belier.* BOIL.

On dit que la *fourmi* ronge le germe du blé, afin qu'il ne germe point dans la terre où elle le garde. CEDRENIUS dit, p. 153. D. qu'il se trouve dans l'Inde des *fourmis* de la grandeur d'une palme. Voyez aussi LUDOLFE, *Comm. in hist. Æthiop.* L. I. N. XCVII. On dit aussi qu'il y a des *fourmis* d'Inde qui sont ailées, cornues & grosses comme un loup, qui tirent l'or des mines. Mais cela est fabuleux. Il y a dans Angola un si grand nombre de *fourmis* & si grosses, qu'on a trouvé des squelettes de vaches qui en ont été mangées en une nuit. Il y a des *fourmis* dans la Chine & dans le Tonquin, qui volent en troupes sur des arbres, & y font une espèce de gomme, ou de cire, dont on compose la laque si connue par les

Teinturiers, & qui est le principal ingrédient de la cire d'Espagne.

Il y a différentes préparations pour rendre les *fourmis* utiles en Médecine; & il est parlé dans les Nouvelles Littéraires de la Mer Baltique 1702, p. 141, d'une dispute, de *formicarum usu in Medicina*, dont la seconde partie traite de ces préparations.

On dit en proverbe, qu'une personne a mangé des œufs de *fourmi*, quand elle lâche beaucoup de vents. On dit aussi qu'elle a des œufs de *fourmi* sous les pieds, lorsqu'elle ne peut demeurer en place, qu'elle a grande envie de marcher. On dit qu'on rendra un homme plus petit qu'une *fourmi*, pour dire qu'on l'humiliera beaucoup, qu'on le ruinera. Et on dit aussi d'un homme qui se tient dans un grand respect, dans une grande soumission devant un autre, qu'il est plus petit qu'une *fourmi* devant lui.

FOURMI-LION. f. m. *Formica leo*. C'est un insecte qui ressemble assez bien à l'araignée par ses inclinations, sa manière de filer, & la mollesse de tout son corps. Du premier coup d'œil on le prendroit pour un cloporte. Il est d'un gris sale & marqué de petits points noirs, qui sont comme autant d'aigrettes qui le font paroître tout armé de piquans, quand on le regarde avec la loupe. Il a six pieds : sa tête est menue & plate; ses deux cornes sont dures, creuses, longues de deux lignes, un peu plus grosses qu'un cheveu, & crochues par le bout. A leur base il y a un petit œil noir qui voit fort clair. Cet insecte a été nommé *fourmi-lion*, parcequ'il est le lion, ou l'ennemi le plus redoutable des fourmis, qu'il mange après les avoir fait tomber dans ses embuscades. Les animaux qui ont des ailes évitent ses pièges. Les autres, ou sont trop gros, ou bien ont la peau trop dure pour être percés avec ses cornes. Il se place d'ordinaire sous le pied d'une vieille muraille, pour être à couvert de la pluie; & là il fait dans le sable une petite fosse, ou trémie avec son derrière, qui est fait en pointe. Quand il est arrivé à une petite profondeur, il jette le sable fort haut avec sa tête, qui est plate & propre à cela. Il jette quelquefois à un demi-pied de haut les animaux qu'il a sucés. Quand la fosse est achevée, il se tient en embuscade sous le sable, ne faisant paroître que ses deux cornes. Si quelque fourmi vient à passer, le mouvement du sable l'avertit qu'il y a du gibier; & alors avec sa tête il jette du sable pour faire tomber dans sa fosse la fourmi. Il ne court jamais après elle; mais d'ordinaire la fourmi, en voulant s'échapper, tombe dans la fosse, à cause de la mobilité du sable. Il la saisit entre ses cornes, qu'il lui enfonce dans le corps, & la suce; après quoi il la jette dehors, & recommande sa trémie, si elle est démolie. Il mourroit plutôt de faim, que d'aller chercher sa vie; mais c'est qu'il ne marche qu'à reculons, & ne pouvant chercher sa proie, il faut que le hasard la lui amène; de sorte que la sobriété lui est d'un grand secours, & en effet il vit des six mois entiers sans aucune nourriture. Ses cornes sont à peu près comme deux seringues, avec lesquelles il pompe le suc des animaux.

Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est sa métamorphose. Quand il veut changer de forme, il ne fait plus de trémies; mais il fait sous le sable une boule creuse, dans laquelle il se renferme. Cette boule est faite de soie, de colle & de sable mêlés ensemble. Il file avec son derrière la soie, & la colle lui sort de toutes les parties du corps, comme la sueur. La soie est si fine, qu'on ne l'aperçoit qu'avec la loupe. Il travaille sous le sable, & quand on lui ôte son ouvrage, il le recommence toujours, & à la fin devient si foible, qu'il n'a plus la force de se cacher, & alors on le voit travailler sur le sable même. Après environ six semaines qu'il a été renfermé dans sa boule, il quitte sa vieille peau; à laquelle ses cornes, ses yeux & ses poils restent attachés; & de cette dépouille sort un vermicelle qui reste encore quelque temps dans la boule avant que de paroître dans sa nouvelle forme. Quand il est temps

d'en sortir, il y fait avec ses dents un trou si petit; qu'il n'y a que la moitié du vermicelle qui puisse y passer, l'autre moitié reste dedans. En cet état, le vermicelle n'est plus vivant, ce n'est qu'un fourreau transparent qui a des cornes, des yeux, des dents, des ailes, des pieds, & qui sont les étuis de semblables parties d'une belle mouche qu'on appelle Demoiselle, qui est sortie de ce fourreau. La demoiselle en sortant demeure quelque temps immobile pour sécher ses ailes, & en un moment acquiert jusqu'à quinze lignes de longueur, quoiqu'elle n'en eût que trois dans le vermicelle où elle étoit fort ferrée.

Le *fourmi-lion* ne change pas la première année; mais, après que la demoiselle est sortie, si on ouvre la boule, on y trouve un petit œuf qu'elle y pond avant que de sortir, & dont la coquille est dure & change de couleur en différens temps; & s'il est vrai qu'elles ne fassent qu'un œuf, c'est ce qui fait la rareté des *fourmi-lions* & de ces demoiselles. On voit aussi par cette précipitation avec laquelle elles font leurs œufs, qu'elles n'attendent pas toujours l'approche du mâle.

Les petites boules dans lesquelles se renferment les *fourmi-lions* sont absolument nécessaires pour la naissance des demoiselles, & un de leurs principaux usages, c'est que, par le moyen du petit trou que le vermicelle y fait, la demoiselle, qui n'y passe qu'avec difficulté, se dépouille du vermicelle même, dans lequel elle est renfermée, ce qu'elle ne pourroit pas faire sans cela: mais il faut remarquer que toutes les demoiselles qu'on voit voltiger dans l'été le long des ruisseaux, ne viennent pas du *fourmi-lion*. Celles qui en viennent n'ont pas le ventre cannelé comme les autres. Leur queue est hérissée de poils, & leurs ailes sont d'un blanc cendré, marquées de petits points noirs, sans aucunes vives couleurs. Il y a deux autres espèces de demoiselles qui viennent d'animaux aquatiques, bien différens des *fourmi-lions*.

Il y a encore des vers longs de six lignes, qui font des trous comme le *fourmi-lion* dans le sable, & tendent les mêmes pièges aux animaux passans; mais ils sont plus foibles, & les *fourmi-lions* s'en nourrissent volontiers, quand on leur en donne. Ces vers se métamorphosent en un insecte fort semblable au cousin, excepté qu'il est plus long & plus gros.

FOURMI DE VISITE. Espèce de *fourmi* qui se trouve dans la Province de Surinam, sur la côte septentrionale de l'Amérique méridionale. *Formica visitatrix*. Ces *fourmis* marchent en troupe, & comme une grande armée. Quand on les voit paroître, on ouvre tous les coffres & toutes les armoires des maisons: elles entrent & exterminent rats, souris, cakerlacs, enfin tous les animaux nuisibles. Si quelqu'un étoit assez ingrat pour les fâcher, elles se jetteroient sur lui, & mettroient en pièces ses bas & ses souliers. On voudroit les voir tous les mois; & elles font souvent trois ans sans paroître. Ac. DES SC. 1701. *Hist.* p. 16.

FOURMICAIRE. Voyez OURS FOURMICAIRE.

FOURMILLANT. adj. m. *Formicans*. Galien donne cette épithète à une espèce de pouls inégal, le plus foible & le plus bas de tous les pouls, dont le mouvement ressemble à celui que produiroit une fourmi en marchant; c'est proprement le dernier degré du pouls vermiculaire. C'est une des suites de la langueur excessive de la chaleur vitale, & de l'imbécillité de la systole du cœur. GALIEN cité par James.

FOURMILLEMENT. f. m. Picotement, démangeaison, comme si on sentoit des fourmis courir sur la peau. *Formicatio*. Sentir un *fourmillement* par tout le corps.

FOURMILLEMENT se prend aussi pour un mouvement irrégulier des parties entr'elles. *Motus partium inter se*. On sent au toucher un *fourmillement* dans l'anévrisme par dilatation, & il est rare qu'on aperçoive ce *fourmillement* dans l'anévrisme par épanchement. PETIT, Ac. des Sc. 1736, *Mém.* p. 245.

FOURMILLER. v. n. Etre en grande quantité en même lieu; abonder, paroître en grand nombre. *Affluere, abundare, scatere.* En ce sens il ne se dit proprement que de ce qui a vie & mouvement. La France fourmille de beaux esprits, de gens braves. Les rues de Paris fourmillent de peuple. Certe garenne fourmille de lapins. Cet étang fourmille de poissons.

*Il faut fendre la presse,
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.*
BOIL.

Ce mot vient de *formiculare*, diminutif de *formicare*, qui se trouve chez les Auteurs. MÉN.

FOURMILLER se dit aussi figurément. Ce livre fourmille d'erreurs, de fautes, pour dire qu'il en est tout plein. On dit de même que les fautes fourmillent dans un livre.

FOURMILLER se dit aussi d'un certain picotement entre cuir & chair, qu'on sent quelquefois à la peau, & principalement aux pieds & aux mains. Toute la main me fourmille.

FOURMILLIÈRE. f. f. Lieu où naissent, où s'assemblent, où se tiennent les fourmis, où elles vivent en société. *Formicarum nidus, cavus, cubile.* Les villes me paroissent comme des fourmillières, où l'on voyoit des fourmis occupées à porter des grains de blé. ABLANC.

On le dit figurément d'un grand nombre de personnes, d'une grande quantité d'insectes. Il y a une fourmillière d'Avocats dans la Salle du Palais. Il y a une fourmillière de vers, de chareçons dans ce tas de blé.

FOURNAGE. f. m. Ce que l'on donne pour la cuîte du pain. *Merces furnacea, opera furnacea.* Avoir droit de fournage. POMEY.

FOURNAGE. Terme de Coutume. Droit ancien, appelé dans les titres de Bretagne, *furnagium*, ou *furnaticum*. *Hist. de Bret. T. II. p. 138, 208.* *Furnillum*, droit de four bannal. La même, p. 217. *Lobineau, Gloss.* Le droit de fournage est un droit Seigneurial que doivent au Seigneur ceux qui, étant obligés de faire cuire leur pain à son four bannal, ont permission de le faire cuire dans leurs maisons, ou ailleurs.

FOURNAISE. f. f. *Fornax.* Sorte de four, lieu où l'on allume un grand feu. Il ne se dit guère qu'en ces deux phrases de l'Écriture, le *Benedicite* est le Cantique des trois enfans dans la fournaise. DANIEL. Le Juste s'éprouve dans l'adversité, comme l'or dans la fournaise. Dans ce dernier exemple, *fournaise* se prend pour creuset.

FOURNAISE, ancien terme de monnoyage, étoit le lieu où les ouvriers travailloient, où étoit leur banc & leur enclume, tant pour battre les carreaux, que pour flâter & rechauffer les flans, & donner les autres façons de la monnoie.

FOURNAISE. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse de l'Antiquité païenne. *Fornax.* Vossius, de *Idolol. L. II. C. 61.* à la fin, doute si cette Déesse est la terre ou le feu. Il panche vers ce dernier sentiment; car, dit-il, la Déesse *Fournaise* présidoit, à la vérité, au blé, mais c'étoit quand on le brûloit dans des fourneaux; car, selon Virgile, *Georg. I. 267, & Enéid. I. 183.*

*Frugesque receptas
Et torrere parant flammis, & frangere saxo.*

On brûloit le blé avant que de le broyer, pour le moudre plus aisément, comme on fait aujourd'hui le café. La fête de cette Déesse s'appeloit *Fornacales*. Voyez ce mot. Ovide parle de cette Déesse. *Fast. L. II. v. 525.* Vossius cité, STRUVIUS, *Antiquit. Roman. Syntag. C. I. p. 152.*

FOURNALISTE. f. m. Celui qui fait des fourneaux de terre, & les vaisseaux de Chimie en terre, qui sont en usage dans les laboratoires, dans les ateliers des Artistes & dans les cuisines.

FOURNEAU. f. m. C'est pour l'ordinaire une sorte de petit four; vaisseau propre à contenir du feu, & particulièrement du charbon. *Caminus, fornacula.* Il y en a de plusieurs sortes.

Le fourneau domestique, ou d'Apoticaire, est celui dont on se sert pour faire des confitures, pour mettre sous une marmite, ou un chaudron. Il est ordinairement de fer, & quelquefois de terre. Les fourneaux d'Orfèvre, d'Affineur, sont plus grands & d'une construction différente. Les fourneaux à chaux, à plâtre, à briques & autres poteries, sont de grandes constructions de brique ou de plâtre propres pour les cuire.

FOURNEAU de Chimiste, est un vaisseau de terre où l'on ménage le feu qu'on donne par degrés par le moyen de certains trous qu'on nomme *regîtres*, qu'on ouvre ou qu'on ferme, pour augmenter ou diminuer le feu. Il y en a de grands qui sont immobiles, qu'on nomme *athanors*, & de portatifs, qu'on nomme *catholiques*, ou *universels*, où l'on peut faire toutes sortes d'opérations, quand il n'y a pas quantité de matière. *Fourneau à vent*, est un fourneau pour les fontes métalliques & minérales, & pour les vitrifications. Le cendrier de ce fourneau doit être assez haut, la porte du cendrier est assez grande pour que le vent y entre librement. Ce fourneau doit être rond en dedans: pour ce qui est de la grandeur, elle dépend de la quantité de matière qu'on veut fondre. Il doit y avoir au-dessus de la grille une porte pour introduire du charbon; le foyer doit avoir environ un pied de haut, & être couvert d'un couvercle fort, fait de deux pièces, & qui soit fait de bonne terre à creuset: ce couvercle a la figure d'un dôme, & est percé par le haut. *Fourneau de réverbère*, est un fourneau dont la disposition intérieure donne un feu de réverbère. Voyez GLASER, dans son *Traité de la Chimie, ch. 8*, où il parle des différens fourneaux dont se sert un Artiste pour les opérations de la Chimie. Tout fourneau a son cendrier, sa grille, son foyer, sa porte, son dôme, ses regîtres.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle *fourneau sec* que l'on n'a jamais vu, le *fourneau de la nature*, le feu de la nature, qui, étant répandu dans toutes les parties du monde, produit tous les effets de la nature, ou contribue à ses productions. *Fourneau secret des Philosophes*, c'est le *fourneau à lampe*.

FOURNEAU de forge, sont de grands lieux perpétuellement allumés avec du charbon, où l'on fond le fer & les autres métaux. Il y a des forges où les fourneaux sont dans un endroit & la fonderie dans un autre. Les fourneaux ne s'entretiennent qu'à force de charbon de bois.

FOURNEAU de Verrier, est un lieu assez ample & élevé, où il y a un feu perpétuel de réverbère clos, qui se fait avec du bois sec, pour cuire & y façonner le verre. Il est composé de plusieurs parties, savoir, de chemin, de tissonniers, de la fosse de l'œil, de la tourte, des arcades, de la couronne, de la lunelle, de l'arche, des pieds, de place, de bouche, des boucassins, des cuisselles: toutes ces parties sont expliquées chacune à leur ordre.

Ménage dérive ce mot de *fornalia*, qui se trouve dans quelques Auteurs.

FOURNEAU de Charbonniers, est un lieu qu'on creuse en terre, où l'on arrange quantité de moyen branchage en forme de pyramide, puis on le couvre de terre, & on y met le feu par une ouverture qu'on y laisse, où petit à petit le bois se convertit en charbon. Il n'est permis aux Charbonniers de faire qu'un certain nombre de fourneaux, quand on abat une forêt.

FOURNEAU, en termes de guerre, est la partie de la mine où l'on met la poudre, & qu'on nomme autrement la *chambre*. Il a environ cinq ou six pieds cubes de vide, & il est chargé d'un millier de poudre ou environ, selon la nature du terrain à enlever. Le fourneau est quelquefois autre chose que la chambre de la mine, comme il y a des fougades qu'on n'ap-

pelle pas mines, il y a aussi des *fourneaux* qui ne sont pas des mines, ni des chambres de mines. Ainsi, faire jouer la mine & faire jouer un *fourneau*, sont deux choses différentes dans l'usage ordinaire. On appelle aussi *fourneau* superficiel, un caisson qu'on enterre sous quelque travail, où l'on enferme de la poudre ou des bombes, auquel on met le feu quand l'ennemi s'est emparé du lieu où on l'a caché.

FOURNÉE. f. f. On entend par ce mot parmi les Boulangers, la quantité de pain qu'on fait cuire à la fois dans un four. La première, la seconde *fournée*; mais il est usité parmi plusieurs autres ouvriers, les Pâtisiers, les Potiers, &c. pour désigner la quantité de pièces qu'ils font cuire à la fois, qu'ils ont enfournées à la fois. *Coctura unius opera*. Une *fournée* de chaux, une *fournée* de tuiles, une *fournée* de petits pâtés.

On dit proverbialement, il a pris un pain sur la *fournée*, en parlant d'un homme qui a eu commerce avec une fille avant la célébration du mariage.

FOURNER. v. a. Vieux terme de quelques Coutumes, qui signifie la même chose qu'*ensourner*, c'est-à-dire, mettre au four.

FOURNETTE. f. f. C'est un petit four dont on se sert dans les manufactures de fayancerie, dans lequel on fait calciner l'émail qu'on emploie pour les fayances.

FOURNIER, IÈRE. f. m. & f. *Furnarius*. Il se dit en Languedoc & autres Provinces, du Boulangier. *Pistor*. Il signifie ailleurs le Fermier ou Fermière du four banal de la Seigneurie. On le dit aussi de celui ou de celle qui a le soin d'ensourner & de faire cuire le pain des particuliers qui sont obligés de venir au four banal.

Il y a un jeu de billard qu'on appelle la passe. Dans ce jeu on appelle *fournier* celui qui passe la porte, ou passe de fer par derrière, avant que de l'avoir passée pardevant. Il est obligé de la passer deux fois pardevant pour réparer sa faute, & jusqu'à ce qu'il ait passé une fois pardevant, on l'appelle *fournier*; quand il a passé, on dit qu'il s'est *défourné*.

FOURNIL. f. m. (On prononce *fourni*) Le lieu où est le four dans les maisons particulières. *Furnaceum cubiculum*.

Tous ces mots, depuis *fournage*, viennent de *four*, en Latin *furnus*.

FOURNIMENT. f. m. Étui de bois ou de corne à mettre de la poudre, que portent ceux qui ont des armes à feu pour les charger. *Pyrii pulveris conditorium, capsula, theca*. Les Soldats, les Chasseurs ont chacun leur *fourniment*.

FOURNIR. v. n. Ce terme a plusieurs acceptions différentes les unes des autres.

FOURNIR signifie souvent donner, mais dans une quantité relative à l'emploi de la chose donnée. Son père lui a *fourni* de l'argent pour son voyage. *Præbere, suppeditare*.

Quelquefois il signifie donner, livrer en conséquence d'un traité, d'une convention. *Fournir* du blé à l'armée. Un tel Ouvrier s'oblige de *fournir* les matériaux.

Ce mot de *fournir* a trois constructions différentes; car on dit fort bien, la rivière leur *fournit* le sel, leur *fournit* du sel, & les *fournit* de sel. Cette dernière façon de parler est la meilleure, selon Vaugelas. Mais cela n'est pas encore assez développé, parcequ'il y a des occasions où chacune de ces façons de parler est préférable à l'autre, & où même un autre ne pourroit entrer. Par exemple, il faut dire la rivière leur *fournit* tout le sel dont ils ont besoin, leur *fournit* du sel pour tous leurs besoins, les *fournit* de tout le sel dont ils ont besoin. Par où l'on peut voir qu'on ne doit préférer l'une à l'autre que selon la manière de s'en servir. Énée ne *fournit* que des larmes à tous les malheurs qui lui arrivent. S. EVR.

FOURNIR se dit absolument pour contribuer en tout ou en partie. *Fournir* à l'appointement, aux appointemens de quelqu'un. C'est le Galant qui *fournit* à la dépense. *Sufficere*.

FOURNIR, dans la signification de suffire, s'em-

ploie neutralement. Cet homme ne peut *fournir* à sa dépense qu'il fait. *Esse parum*. Je ne saurois *fournir* à tout. Ce cheval *fournit* bien au travail.

FOURNIR signifie aussi achever, parfaire, ajouter ce qui manque. *Complere, perficere, absolvere*. Ces sacs ne sont pas complets; voyez à les *fournir*. Il faut encore dix écus pour *fournir* la somme entière. Il lui faut encore six Soldats pour *fournir* la Compagnie. **¶** Cet étui n'est pas *fourni*, garni de toutes ses pièces, il y manque des ciseaux. *Instructus*. On dit dans le même sens qu'un concert n'est pas bien *fourni*.

En ce même sens, on dit en termes de Manège, qu'un cheval a bien *fourni* sa carrière, pour dire qu'il a fait une belle course.

On dit aussi au figuré, d'un homme qui a vécu avec honneur & avec estime jusqu'à la fin, & qui a toujours bien rempli les fonctions de sa charge, qu'il a glorieusement achevé ou *fourni* sa carrière. *Rectè munus suum administravit, partes implevit*. Dans ce sens, il emporte une idée accessoire de perfection.

On dit que ce mot vient de *furnire*, de la basse Latinité, dérivé de *furni*, *fours*, parcequ'on a coutume de les emplir d'autant de pains qu'ils peuvent en tenir.

FOURNIR, en termes de Palais, signifie donner, produire, signifier quelques actes ou écritures. *Producere*. On dit *fournir* des griefs, des causes d'appel, des défenses. *Fournir* son dire, *fournir* des défenses ou exciper, c'est ce que fait le défendeur en qualité de défendeur. Il a perdu son procès par forclusion, faute par lui de *fournir* sa production, ses titres & capacités. *Fournir* & faire valoir, signifie une clause de garantie apposée dans un contrat, à l'effet de répondre de la solvabilité du débiteur à l'avenir. Ainsi *fournir* & faire valoir disent plus que garantir; car par ce dernier mot on entend seulement répondre que la chose est telle dans la substance & dans ses accidens ou circonstances, que le vendeur, le cédant ou le copermutant la désigne, mais on ne répond pas des accidens qui surviennent après le contrat; ce qui se fait par les termes de *fournir* & faire valoir. **¶** *Fournir* & faire valoir une dette, une rente que l'on a transportée à quelqu'un, c'est la garantir & la payer soi-même, au cas que le véritable débiteur devienne insolvable.

FOURNIR, en termes d'Escrime, signifie alonger suffisamment la botte. *Legitimè brachium extendere*.

FOURNIR se dit aussi figurément des choses spirituelles. Sa mémoire lui *fournit*, lui suggère toujours de quoi entretenir la compagnie. Son discours étoit bien *fourni*, plein de belles pensées. C'est un esprit prompt & vaste qui *fournit* à tout.

On dit proverbialement, qu'il faut *fournir* quelqu'un de fil & d'aiguille, pour dire, qu'il faut lui *fournir* absolument toutes choses.

FOURNI, IÈ. part. & adj. *Instructus*. La boutique de ce Marchand est bien *fournie*. Alors *fourni* fait naître l'idée d'abondance & de variété. La table de ce Prèlat est bien *fournie* de gibier, &c. Un discours bien *fourni*. On dit aussi qu'un homme est bien *fourni*, lorsqu'il est gras & replet, que tous les membres ont de l'embonpoint. Un homme bien *fourni* de graisse. Un bois bien *fourni*, bien touffu.

On dit aussi un cent de foin, un cent de paille, *fourni* de quatre au cent, pour dire, un cent de foin, un cent de paille, où il y a quatre bottes de foin, quatre bottes de paille, outre le cent.

FOURNISSEMENT. f. m. Ce mot se trouve dans Danel, pour l'action de fournir. *Instructus, apparatus, præbitio*. On doute qu'il soit usité. Il ne l'est pas dans l'usage ordinaire. On le trouve dans les Coutumes, où il signifie sequestre d'une chose contentieuse, en matière possessoire, & rétablissement des fruits es mains du Commissaire. On dit aussi *fournissement* de plainte, sentence de *fournissement*. C'est le jugement qui ordonne le rétablissement des fruits. Ces mots se trouvent dans les Edits de nos Rois.

FOURNISSEMENT, terme de Commerce. C'est le fonds que chaque Associé doit mettre dans une société.

On dit compte de *fournissement*, pour signifier le compte de ce que chaque Associé doit fournir dans une société, une entreprise, une manufacture, une cargaison de navire, &c. **DICTIONNAIRE DE COMM.**

Fournisseur. f. m. Pomey emploie ce mot pour signifier celui qui fournit. *Præbitor, redemptor alicujus rei præbenda.* Dans ce sens, il n'est en usage que pour signifier celui qui entreprend de faire la fourniture de quelque marchandise. Les *Fournisseurs* des troupes. Les *Fournisseurs* de la maison du Roi.

Fourniture. f. f. Quantité nécessaire d'une chose que l'on a fournie ou que l'on doit fournir. *Præbitio, suppeditatio.* Ce Traitant a entrepris la *fourniture* de l'armée de vivres, de blé, de poudres, &c. s'est chargé d'en procurer la quantité nécessaire. J'ai ma *fourniture* d'huile. Faites votre *fourniture* de beurre, il est à bon marché. Ici il signifie provision.

On dit aussi qu'un Banquier a fait une grosse *fourniture* d'argent, quand il a fait tenir de l'argent, & lorsqu'il l'a fourni en quelque lieu.

Fourniture se dit aussi des menues choses qui accompagnent celle qui est principale. *Supplementum, appendix, additamentum.* Il faut payer tant à mon Tailleur pour les menues *fournitures* de mon habit, les boutons, la soie, les poches, & autres choses que le Tailleur a coutume de fournir. Avec cette salade de laitues, il faut de la *fourniture* ou de menues herbes, comme estragon, cerfeuil, ciboulette, &c.

Fourniture se dit aussi par les Gantiers, des morceaux de peau pour faire les pouces, les fourchettes & les coins des gants.

En termes d'Organistes, on appelle *fourniture*, un jeu composé de plusieurs rangs de tuyaux qui servent à remplir, & à faire entendre les orgues jusqu'au bout des grandes Eglises. Ce jeu a d'ordinaire quatre tuyaux sur marche, dont le premier est ouvert & long d'un pied & demi, le second d'un pied, le troisième de huit pouces & demi, le quatrième de demi-pied. Quelquefois on y met six tuyaux sur marche, qui vont jusqu'à deux pieds ou environ. La *fourniture* est un des trois jeux composés de l'orgue.

Les Marchands de vin appellent à Paris une *fourniture*, 21 muids de vin, & les Marchands de blé en Anjou, appellent *fourniture* 21 septiers de grain.

Fourou. f. m. On appelle dans quelques Provinces *Fouroux* ou bien *Fourous*, les Archers aux Tailles, les Records, &c.

Fourque & Fourcat. Ce dernier est masculin. Terme de Marine. Ce sont des pièces de charpenterie fourchues qui entrent dans la construction du vaisseau, & qu'on met sur les extrémités de la quille, auprès des varangues où le vaisseau s'étrécit. *Furca.* On les appelle aussi *sanglons*. Il y a des *fourcats* à deux branches, il y en a à trois branches; ceux-ci sont comme un bout d'arbre, d'où naissent deux branches. *Fourcat* de proue. On fait les *fourcats* de chêne pour les galères comme pour les vaisseaux. Il y a des *fourcats* qu'on appelle *sanglons*, ils ont les deux branches plus éloignées l'une de l'autre, que les autres *fourcats*. On dit alonge de *fourcats*, entendement de *fourcats*.

Fourquine. f. f. Petit instrument qui servoit autrefois à tirer les mousquets. Mousquets à *fourquine*.

Fourrage. f. m. Paille ou herbe qui sert à nourrir les bestiaux & les chevaux. *Pabulum, farrago, pabulum.* Il faut obliger les Fermiers à consommer tous leurs *fourrages* & pailles dans les métairies, afin d'avoir des engrais. Les *fourrages* sont, pailles de blé, cosses de pois & de vesces, & les grains qu'on donne aux chevaux & bestiaux, des faisceaux d'herbes dont on nourrit les vaches.

Ce mot vient du Latin *far*, qui signifioit autrefois toute sorte de blé ou de grain. Ménage dit qu'il vient de *foderagium*, qui a été fait de *foderum* ou *fodrum*: car les Latins ont appelé ainsi ce qu'on donnoit aux soldats, tant pour leur nourriture, que pour celle de

leurs chevaux, & en général *aliment*, d'où a été fait *foare* ou *feure*, *fourrage* & *fourrier*.

Cujas & du Cange le dérivent de l'Allemand *futer*, qui signifie ce que mangent les chevaux, soit grain ou *fourrage*. Vossius de l'Allemand *foden* ou *voeden*, qui signifient *paître*. Nicot le dérive de *farrago*, qui signifie la même chose en Latin, dans le sens propre, & qui a été pris, dans le sens figuré, pour un mélange de toutes sortes de choses. Icquez va chercher dans les langues du Nord l'origine du mot *fourrage*. *Foder* dans la langue Tudesque, *fodre* dans la langue Saxone, *fodder* dans la langue Angloise, signifient ce qu'on a appelé *fodrum* dans la basse Latinité; ce mot, qui a la terminaison Latine, paroît évidemment formé des autres mots qui viennent d'être rapportés; de ces mots on a formé *fodrage*, puis *fourrage*, *fourage* & *fourrage*.

Fourrage, dans l'art Militaire, se dit de toute l'herbe que l'on coupe, & que l'on amasse pour la nourriture des chevaux à l'armée.

Aller au *fourrage*, envoyer au *fourrage*, se dit lorsque les troupes vont chercher dans les granges & dans les champs le grain & les herbes nécessaires pour la subsistance des chevaux.

Mettre la Cavalerie en quartier de *fourrage*, c'est la mettre dans un quartier, dans un canton, où les Cavaliers trouvent tout ce qui est nécessaire pour la subsistance de leurs chevaux.

Fourrage se dit aussi de l'action de couper le *fourrage*. *Pabulatio.* On dit aller au *fourrage*. Envoyer au *fourrage*. Être tué au *fourrage*. Faire un *fourrage* en présence de l'ennemi.

On le dit enfin de l'escorte commandée pour soutenir le *fourrage*. Dans ce sens on dit commander le *fourrage*, attaquer le *fourrage*.

On appelle ration de *fourrage*, la portion de foin, de paille & d'avoine, qu'on distribue à chaque Cavalier pour faire subsister son cheval chaque jour. Voyez **RATION**.

Fourrage, dans l'Artillerie, est le foin ou l'herbe dont on fait des tampons que l'on fourre dans le canon, d'abord sur la poudre & puis sur le boulet, pour les presser & les serrer ensemble. On se servoit autrefois de bourre.

Fourragement. f. m. *Pabulatio.* POMEY. inusité.

Fourrager. v. n. En termes de guerre, couper, amasser du fourrage. *Pabulari, comparare pabulum, conquirere, comportare ad castra.* On a *fourragé* aujourd'hui dans ce canton; demain on *fourragera* dans un autre. Aller *fourrager* loin du camp.

Fourrager. v. a. signifie ravager, désole, piller, ruiner un pays, y mettre tout en désordre. *Depradari, inferre vastitatem.* Les Suédois ont plusieurs fois *fourragé* toute l'Allemagne. *Fourrager* la campagne. **V. AUG.** *Fourrager* le plat pays. **ABL.**

Fourrager se dit aussi des bêtes fauves qui viennent gâter les blés, les jardins. *Vastare.* Ces cerfs, ces sangliers ont *fourragé* tous les blés des villages voisins de la forêt. Les lapins de cette garenne sont venus *fourrager* mon jardin.

Fourrager signifie figurément, brouiller, mettre en désordre une chambre, un cabinet. Cet homme est entré chez moi, il a brouillé, il a tout *fourragé* mes papiers, mes livres. Ce terme est bas en ce sens, & même peu usité.

Skinner conjecture que ce mot de *fourrager* vient de *foras agere*, parcequ'on va chercher les fourrages à la campagne. *Fourrager* a la même origine que *fourrage*.

Fourragé, ÉE. part.

Fourrageur. f. m. *Pabulator.* Celui qui va chercher du fourrage. On a commandé tant de troupes pour escorter les *fourrageurs*. Nos *fourrageurs* ont été chargés par les ennemis. **D'ABLANC.**

Fourre. f. m. Vieux mot. Fourrage. *Pabulum.* Aller en *fourre*, c'étoit aller au fourrage, aller fourrager. *Ire populatum, pabulatum.*

*Les Soudoyers, mon Sire, dont quarante en ia
Se partirent d'ici sitost qu'il ajourna,
En fourre sont allez lorsque il éclaira.*

Du CANGE, sur Ville-Hard.

Ce mot, comme *fourrer* & *forer*, venoit de *fodrum*, qui signifie le manger des chevaux. Du CANGE, sur Ville-Hard. Voyez les Capitulaires de Charles le Chauve, Tit. XII, n. 13; le P. Sirmond fut cet endroit, & Cujas, ad L. V, Feud.

Le *feurre*, en Latin *foderum* & *fodrum*, étoit originellement une levée qui se faisoit chez les François & les Allemans pour une expédition militaire. De Hauteferre en parle, De Ducib. & Comit. Prov. L. II, C. 2, p. 121.

FOURREAU. f. m. *Vagina*. Ce mot présente l'idée d'une enveloppe qui couvre une chose qui est supposée avoir quelque longueur, pour la conserver & la garantir des accidens extérieurs, de la pluie, de l'humidité, de la poussière, de la rouille, &c. Un *fourreau* d'épée, de fusil, de pistolet. La *gaine* est plus courte que le *fourreau*. L'*étui* s'ouvre ordinairement, & se ferme par le moyen de quelque charnière.

Ce mot se dit de même des couvertures qu'on met sur certains meubles pour les garantir de la poussière. Un *fourreau* de chaise. *Fourreau* de siège. On le dit encore en fait d'habits. Des *fourreaux* de manches, des *fourreaux* d'enfans.

Ce mot vient du Latin *forulus*. Icequez le dérive d'un mot de l'ancienne langue Gothique, *fouar* ou *fuar*, d'où les Anglo-Saxons ont fait *fodder*; ces mots signifient boîte à fermer quelque chose, *theca*. Il est bien plus naturel de le dériver de *fourrer*, parceque le *fourreau* est ce où l'on fourre, où l'on met une épée.

FOURREAU, terme d'Artificier. On appelle ainsi le grand cartouche des trompes qui renferme plusieurs pots à feu, entassés & enchaînés les uns sur les autres.

FOURREAUX, terme de Batteurs d'or. Ils nomment *fourreaux* deux morceaux de parchemin, où sont renfermés les moules de vélin ou de boyau de bœuf, qu'on nomme bautruches, dans lesquels ils battent l'or & l'argent, & le réduisent en feuilles. BOIZARD.

FOURREAU, en termes de Manège, est la peau qui couvre le membre d'un cheval. Quand un cheval a le *fourreau* entlé, il faut le mener à l'eau. Laver le *fourreau* d'un cheval. Ce cheval a tiré du *fourreau*.

FOURREAU D'ÉPI, terme d'Agriculture. C'est ce qui enferme & couvre l'épi qui n'est pas encore bien formé. Ainsi on dit que l'orge est en *fourreau*, pour dire qu'il n'est pas encore épié.

FOURREAU est aussi un terme de Ceinturier, qui signifie du papier roulé ou autre chose flexible, qu'on met dans les pendans du baudrier, pour leur donner quelque grâce, pour en conserver la forme.

FOURREAU, terme de Bourrelier, est aussi un morceau de peau en forme de manchon, destiné à couvrir une portion du trait du cheval de charroi, de peur que le trait venant à frotter le ventre du cheval, ne lui en coupe le poil.

On dit en proverbe, il a couché comme l'épée du Roi, dans son *fourreau*, pour dire, dans son habit, il ne s'est point déshabillé.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qui a l'esprit inquiet & plein de feu, que l'épée use le *fourreau*.

FAUX-FOURREAU. f. m. Espèce d'enveloppe qui se met sur le *fourreau* d'une épée, pour le garantir de la pluie.

FOURRELIER. f. m. Artisan qui fait des *fourreaux* de pistolets & autres. *Vaginarum artifex, concinnator*. Les Maîtres Gâniers, dans leurs Lettres, prennent aussi la qualité de Maîtres *Fourreliers*.

FOURRER. v. a. qui dans la plupart de ses acceptions figurées, n'est admis que dans le discours familier. Il signifie quelquefois faire entrer avec effort, avec peine. *Inserere*. Ce coffre est si plein, qu'on ne peut plus y rien *fourrer*. Il lui a *fourré* son épée dans le ventre.

On dit dans ce sens au figuré, *fourrer* quelque chose dans l'esprit de quelqu'un, lui faire comprendre avec peine. Il est si stupide, qu'on ne sauroit lui rien *fourrer* dans l'esprit. Vous vous *fourrez* mille chimères dans la tête.

Quelquefois *fourrer* signifie simplement mettre une chose parmi d'autres. *Fourrez* ce livre avec les autres. *Fourrer* ses bras dans le lit. On dit d'un homme qui a fait quelque sottise, qu'il est si honteux, qu'il ne fait où se *fourrer*.

FOURRER se dit aussi pour insérer hors de propos. *Fourrer* du Grec & du Latin dans son discours.

Il signifie encore introduire quelqu'un dans une maison, ou le faire entrer dans une affaire. Alors il se prend presque toujours en mauvaise part. *I ouvrir* quelqu'un dans la Finance. Je ne fais qui l'a *fourré* dans cette affaire. Il est toujours *fourre* dans les bonnes compagnies. On le dit de même avec le pronom personnel. Se *fourrer* à la Cour, dans les affaires, dans la Finance. Il y a des gens qui se *fourrent* partout.

FOURRER signifie quelquefois donner en cachette & souvent, comme fait une mère à quelqu'un de ses enfans qu'elle aime plus que les autres. Cette mère *fourre* toujours de l'argent à son fils.

Ménage dérive ce mot de *furrare*, qui a été fait de *foderare*, & qui vient de l'Allemand *foeren*, signifiant la même chose. Ou plutôt il vient de *jourra*, qui, en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie remplir.

FOURRER signifie aussi garnir de fourrures, ou d'autres choses qui gardent la chaleur. *Instruere, assuere, protegere, pelliculare vestes*. Ce vieillard a fait *fourrer* son juste-au-corps: il a son manteau doublé de panne, de ratine; il se *fourre* bien de peur du froid.

En ce sens il vient du Latin *foderare*.

FOURRER se dit aussi en parlant d'une fraude qu'on pratique dans les monnoies, quand les flans de cuivre ou de fer, ou des métaux alliés, sont couverts ou bordés de lames d'or ou d'argent, & ensuite passés dans les fers pour les monnoyer. *Braſteam inducere*. Les Anciens ont *fourré* quelques monnoies de cette façon. Les Médailleurs les appellent médailles *fourrées*, & en Latin *nummi braſteati*. Voyez FOURRÉ.

FOURRER, terme de Médailleur. *Fourrer* une médaille, c'est couvrir d'une feuille d'argent très-mince une médaille de cuivre ou de fer. *Cooperire, vestire argenti braſteolâ*. Comme le relief & l'épaisseur donnoient occasion aux médailles *fourrées*, on prit le parti dans le Bas-Empire de faire les médailles si minces, qu'il ne fût pas possible de les *fourrer*. P. JOUBERT.

FOURRER une manœuvre, terme de Marine. La garnir de toile ou de petites cordes pour la garantir des frottemens qui pourroient l'endommager. On *fourre* avec du bitord, du lufin. On appelle fourrure la vieille toile ou les fils & cordons de vieux cables dont on enveloppe une manœuvre.

FOURRER se dit encore de toutes les marchandises ou denrées qui se mettent en bortes ou en masses, & qu'on altère ou falsifie, en y *fourrant* au milieu quelques-unes de moindre qualité que celles qui paroissent à l'extérieur. *Fourrer* des bottes de foin, *fourrer* des fagots.

On dit proverbialement qu'un homme *fourre* son nez par-tout, pour dire qu'il est incommode, qu'il se mêle des affaires où il n'est point appelé. On dit aussi, il a bien *fourré* de la paille dans ses fouliers, pour dire, il s'est enrichi. On dit encore proverbialement & bassement d'un gourmand, qu'il *fourre* tout dans son ventre.

FOURRER. v. a. Vieux mot qui s'est dit pour fourrager, piller. *Populari*. Monstrelet à l'an 1431. Ils partirent de Beauvais pour aller querir leurs aventures, & *fourrer* le pays. Du CANGE, sur Ville-Hard.

FOURRÉ, ÉE. part. *Inductus, insitus, fictus, simulatus*.

On appelle une paix *fourrée*, une paix feinte, qui n'est faite qu'en apparence, & qui ne durera pas longtemps.

temps. On appelle coups *foutrés*, des coups portés & reçus de part & d'autre en même-temps. Il se dit aussi figurément pour exprimer les mauvais offices que deux personnes se rendent mutuellement & en même-temps. Il se dit encore figurément pour signifier un mauvais office caché, & dont on ne se défie pas. Ac. FR. Une pièce de monnoie *foutrée*, qui n'a que le dessus & les bords d'or ou d'argent, & le reste faux. Les médailles *foutrées* sont celles qui n'ont qu'une petite feuille d'argent sur le cuivre ou sur le fer, mais battues ensemble fort adroitement, & qui ne se connoissent qu'à la coupure, ou parce-que le temps a emporté quelque partie de la petite feuille d'argent, & découvert ainsi le cuivre ou le fer. C'est une espèce de fausse monnoie, qui commença sous les Consuls, & qui se renouvela durant le Triumvirat; & c'est en même-temps une preuve infaillible de l'antiquité de la médaille & même de sa rareté, puisque, comme dit M. Morel, dès que l'on appercevoit de cette fautive monnoie, on faisoit rompre les coins, & l'on décrioit l'espèce. Voyez la *Science des Médailles*. D'hâbiles Médailleurs prétendent, avec bien de la raison, qu'il faut peu se fier aux inscriptions des médailles *foutrées*. Les Faux-Monnoyeurs n'y étoient pas fort exacts. Ainsi ceux qui font un grand cas de ces médailles *foutrées*, qui ont une tête ou un revers curieux, pourroient bien y être fort trompés. Une botte de foin, de paille ou autre marchandise, est *foutrée*, quand on a mis le plus beau au-dehors, & que le dedans est de moindre valeur.

On appelle, en termes de Chasse, lieux *foutrés*, les épiniers & les forêts du bois où les bêtes noires font leur demeure. *Loca densa*. Et pays *foutré* celui qui est couvert de bois & de haies.

On appelle des langues *foutrées*, certaines langues de cochon, de bœuf, de veau, recouvertes d'une autre peau que la leur, & cuites d'une certaine façon. Mallepain *foutré*, est une sorte de mallepain dont la pâte est semblable à celle des autres mallepains, & dans lequel on met quelque marmelade. *Fartus*.

On dit proverbialement, un innocent *foutré* de malice, en parlant d'un homme qui est méchant dans l'ame, & qui semble en apparence être simple.

FOURREUR. f. m. Marchand Pelletier qui vend des manchons & différens ouvrages de Pelleterie. *Pellio*. Les *Foutrieurs* composent un des six Corps des Marchands de Paris. Les Compagnons *Foutrieurs* commencent à veiller ou à travailler après souper, le lendemain de la mi-Août.

FOURRIE. f. f. Vieux mot qui s'est dit pour *écurie*. *Stabulum*.

FOURRIER. f. m. Officier qui marque les logemens de ceux qui suivent la Cour quand le Roi voyage. *Designator hospitiorum, metator*. Les *Fourriers* sont au-dessous des Maréchaux des logis. On est fort incommodé en suivant la Cour, quand on n'est point logé par les *Fourriers*. Il y a des *Fourriers* du Corps, des *Fourriers* de la Maison & des *Fourriers* ordinaires.

FOURRIERS, à l'armée, dans la Cavalerie, Maréchaux des logis, sont ceux qui marquent le lieu où doivent loger les gens de guerre, qui sont chargés de distribuer des billers de logement à leurs camarades, lorsqu'ils arrivent en quelque endroit.

Ce mot est dérivé de l'Allemand *furieren* & de *fuhren*, qui signifie *conduire*. MÉNAGE. Du Cange le dérive de *forarii*, qui *ad fodrum exigendum perunt*: les *Fourriers* faisant aussi autrefois la charge de Pourvoyeurs.

FOURRIER ou *Forrier*, s'est dit autrefois pour *Fourrageur*, soldat qui va en fourre, c'est à-dire, au fourrage; ce que Guillaume de Nangis, *Gest. S. Lud. p. 338*, appelle *Fodrator*. Et les *Forriers* cherchièrent la contrée. VILL-HARDOUIN, n. 71.

FOURRIÈRE. f. f. Nom d'un des Offices de la Maison du Roi & des Princes. C'est aussi le lieu destiné à ferrer le bois de chauffage dans la Maison du Roi *Tome IV*.

ou des Princes, & où s'en fait la distribution. *Cella Lignaria*. Il y a un Chef de *fourrière* & autres Officiers qui y servent dans la Maison du Roi. M. le Président de Valbonnet donne un état de la *fourrière* du Dauphin Humbert dans son Hist. du Dauphiné, p. 209. Ce mot s'est dit pour Office de Fourrier, distribution de logis faite par Fourrier. *Hospitiorum designatio*. Louis XI manda, en 1470, aux Prévôt des Marchands & Echevins de Paris, qu'il vouloit venir en cette ville pour célébrer la fête de l'Ordre de l'Etoile, & qu'il entendoit que les Princes & les grands Seigneurs qu'il meneroit avec lui fussent logés par *fourrière*. P. HÉLYOT, T. VIII, C. 45.

FOURRIÈRE, terme de Jurisprudence. Saisie de bestiaux pour délit commis. Mettre en *fourrière*, c'est remettre à la garde de la justice. On fait garder & nourrir dans une écurie à tant par jour, l'animal qui est mis en *fourrière*, aux dépens de celui à qui il appartient, jusqu'à ce que le dommage soit réparé.

FOURRIÈRE. C'est le féminin de Fourrier. Marot appelle l'aurore la *fourrière* du Soleil, parcequ'elle précède le Soleil, comme les Fourriers précèdent la Cour. *Prodruma*.

*Un peu devant qu'Aurore la Fourrière
Du clair Phébus commençât mettre arrière
L'obscurité nocturne sans séjour.* MAROT.

FOURRURE. f. f. se dit particulièrement des peaux passées & garnies de leur poil, qui servent à doubler des habits, des robes ou autres choses semblables, soit pour la commodité, soit pour l'ornement. *Pellis*. *Fourrure* de martre zibeline. Les belles *fourrures* viennent des pays froids.

On le dit aussi d'une robe fourrée. *Vestis pellita*. La *fourrure* d'un Président, d'un Docteur. Robe fourrée qui sert pour la distinction des rangs ou des dignités.

Le droit de *fourrure* est un droit qui étoit en usage en Bretagne au XIII^e siècle. *Hist. de Bret. T. I, p. 200*.

Du Cange dérive ce mot de *furrura*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. On trouve dans la basse Latinité *foratura*, pour signifier *fourrure*. Voy. dans les Bollandistes, *Maii, T. IV, p. 540, n. 10*, l'abrégé de la vie de S. Yves, fait 28 ans après sa mort, c'est-à-dire au XIV^e siècle. On trouve aussi *foderata, fodratum, fodratura*, pour signifier doublure. Voy. les Bollandistes, *Maii, T. VII, p. 526, &c.* On trouve encore *fodra*, pour un habit de dessous. Les mêmes Auteurs disent qu'il vient de l'Italien *fodera*, doublure. Dans les Loix Palatines de Jacques II, Roi de Majorque, p. 6, de *Vestibus & aliis ornamentis*, il y a *solrare, n. 254*, au lieu de *fodrare*; sur quoi les Bollandistes qui ont imprimé ces Loix au commencement du troisième Tome des *Act. Sanct. Jun.* remarquent que c'est le premier endroit où le *d* soit changé en *l*. En notre langue *ol* s'est changé en *ou*, comme *al* en *au*. Ainsi de *foderare* s'est fait *fodrare, solrare, solrer, souter & foderatura, fodratura, solratura, fourratura, fourrure*. Les Allemands de même en ont fait *voederint*, qui a le même sens chez eux. *Foderatus* est dans César, *L. VIII, C. 59*. *Foderatura* est dans la vie de sainte Marie d'Oignies, écrite au XIII^e siècle, *C. IV, n. 37*. *Fodratura* dans le Concile de Constance, *Sess. 43*. *Foratura* dans un manuscrit de la vie de sainte Marie d'Oignies, cité par le Mire, *Acta Sanct. Jun. T. IV, p. 647*.

FOURRURE est aussi un terme de Blason. *Diphthera, velus*. Ce sont les doublures des robes, des Lambrequins, qui marquent la qualité des personnes. Dans les armoiries, il y a deux métaux, cinq couleurs & deux *fourrures*, pannes ou peaux velues; savoir, l'hermine & le vair, expliquées à leur ordre.

FOURRURES, pl. en termes de Marine, sont des fils ou cordons de vieux cables qu'on met en tresse pour couvrir & envelopper les manœuvres & cables de service, & empêcher qu'ils ne s'usent.

FOURRURE, en termes de Critique. Les Critiques appellent *fourrures*, des morceaux ajoutés aux ouvrages des Anciens, des pièces fausses qu'on y a fourrées, inférées comme vraies. *Suppositum aliquid*. Le testament de S. Remi paroît à cet Auteur, comme au Pape Silvestre II, à Flodoard, au Président Brisson, à Baronius, une pièce authentique, quoiqu'il y ait quelques *fourrures*, comme par exemple, la donation de Donzy par S. Clou. MÉM. DE TRÉV. Cet Auteur a un manuscrit de Servius, exempt des *fourrures* qui l'ont défiguré. *IBID.*

FOURSEURE. f. f. Terme dont les Provençaux, qui font le négoce des soies à Smyrne, se servent pour exprimer le mélange de quelques mauvaises qualités de soie que l'on met avec les bonnes, pour les faire passer ensemble.

FOURSY, ou **FURSY**. f. m. & nom propre d'homme. *Furseus*. Saint *Fourfy*, Abbé de Lagny & Patron de Péronne, est qualifié d'Evêque dans quelques Calendriers des Eglises de France, & honoré comme tel à Cambrai & en d'autres lieux. Il vivoit au VII^e siècle, & mourut en 653, ou plutôt en 650, le 16 de Janvier. Voyez Bollandus & Baillet à ce jour, & Bulteau, L. III, C. 26.

FOURVOIEMENT. f. m. Erreur de celui qui sort du droit chemin. *Deerratio*. La faute du guide a été cause de notre *fourvoiement*. Au figuré, synonyme d'égarement. Revenir d'un long *fourvoiement*. Tomber dans un étrange *fourvoiement*. Il n'est pas plus usité au propre qu'au figuré.

FOURVOYER. v. a. Detourner du chemin. *A recta via deducere*. La nuit nous a *fourvoyés*. L'ACAD. *Fourvoyer*, se dit plus ordinairement avec le pronom personnel; il signifie, s'égarer, sortir de son droit chemin. *Aberrare*. Il est aisé de se *fourvoyer* dans les forêts. On doit prendre des guides pour empêcher qu'on ne se *fourvoie*, quand on voyage de nuit, ou en pays inconnu. On le dit aussi au figuré. Il est aisé de se *fourvoyer*, quand on suit les passions & la raison humaine.

Ce mot vieillit. Il vient de *foras & via*, c'est-à-dire, hors de la voie. NICOT.

FOURVOYÉ, ÉE. part.

FOUTEAU. f. m. Qu'on appelle autrement *Fau*, ou *Hêtre*. Voyez ce mot.

FOUTELAIÉ. f. f. Lieu planté de fouteaux.

FOUVENT, autrefois **FONVENZ**. Nom de lieu dans le diocèse de Langres, en Champagne. *Fons Venna*. HADR. VALES. *Not. Gall. p. 280.*

FOWEY. Bourg d'Angleterre. *Foveium*. Il est à l'embouchure d'une petite rivière qui porte son nom dans le Comté de Cornouailles, entre Falmouth & Plimouth. *Fowey* a droit d'envoyer deux députés au Parlement d'Angleterre. *Long. 12 d. 30 m. lat. 50 d. 12. m.*

FOUXACH. Ville du Chorasan en Perse. On la nomme aussi Bounach, ou Bouxeng. *Buxenghum*.

FOX. Vieux mot. Voyez **FEL**.

F O Y.

FOY. Voyez **FOI**.

FOY-MENTEUR. Voyez **FOI-MENTEUR**.

FOY-MENTIE. Voyez **FOI-MENTIE**.

FOY-MENTIR. Voyez **FOI-MENTIR**.

FOYE. Voyez **FOIE**.

FOYER. f. m. L'âtre de la cheminée où l'on fait le feu. *Focus*. Les Penates des anciens étoient appelés les Dieux des *foyers*.

Ce mot vient du Latin *foculare*. MÉNAGE.

On dit d'un homme qui mène une vie retirée, qu'il aime à garder son *foyer*. Ce mot, particulièrement au pluriel, se prend figurément pour maison. Je tremblois déjà pour nos *foyers*; je croyois voir l'ennemi à nos portes. Combattre pour ses *foyers*. *Pugnare pro laribus, pro penatibus*.

Les Marbriers appellent aussi de ce nom une pièce de marbre, ou de pierre commune, longue de quatre ou cinq pieds, large d'un bon pied & demi, qu'on met devant l'âtre du feu dans les chambres

des personnes qui se logent proprement. Un *foyer* de marbre, un *foyer* de pierre. Ce sont les Marbriers qui polissent les *foyers*.

FOYER, se dit aussi par les Potiers & les Chimistes, de la partie du fourneau où l'on met le charbon.

FOYER, en termes de Marine, se dit des feux allumés au haut d'une tour éminente, pour donner la nuit par leur lumière, l'adresse aux vaisseaux; comme la Tour de Cordouan sur la rivière de Bourdeaux, la tour de l'île d'Oléron, de Boulogne, de l'Ecluse, le Phare d'Alexandrie, &c. On le dit aussi des feux que ceux qui font le guet sur la côte doivent avoir, pour faire des signaux. On appelle aussi *foyer*, dans les vaisseaux, l'endroit où l'on fait le feu.

FOYER. Terme de Géométrie. On a d'abord appelé *foyers* de certaines courbes, les points où elles rassembloient les rayons de la lumière, & la raison de ce nom de *foyer* est assez évidente; mais depuis on l'a étendu à tous les points, qui seroient tels, que toutes les lignes qui en seroient tirées à la circonférence de quelque courbe, auroient quelque propriété commune, quelle qu'elle soit, & cette extension a été si loin, que non-seulement des points, mais même des lignes, soit droites, soit courbes, sont appelées *foyers*, à l'égard des courbes pour qui elles sont conditionnées de la même manière. Les *foyers* de l'ellipse sont les points ou les rayons qui partent de l'un, & vont frapper la concavité de la courbe sous quelque angle que ce soit, se réfléchissent dans l'autre & s'y réunissent. *Ac. DES Sc. 1703, Hist. p. 67, 68.* Le *foyer* se dit des centres des ellipses, des paraboles & des hyperboles, où aboutissent les réflexions des rayons qui tombent sur leurs surfaces, & d'où l'on tire des lignes qui ont de particulières propriétés, amplement démontrées par Apollonius de Perge dans ses Sections Coniques. Les ellipses ont deux *foyers*, ou centres, sur lesquels la figure est décrite; ce sont deux points marqués sur le grand axe de l'ellipse, d'où les lignes qui sont tirées à quelque endroit que ce soit de la circonférence égalent, étant prises ensemble, le grand diamètre. Voyez Descartes, Schooten, de la Hire, & les autres Géomètres qui ont traité des Sections Coniques.

On appelle aussi *foyer* dans l'Optique, un point où s'assemblent plusieurs rayons, soit qu'ils s'y ramassent par réflexion, ou par réfraction. Ce point est ainsi appelé, parceque c'est en cet endroit-là que les miroirs ardents sont capables de bruler. Le *foyer* est le point brulant, c'est-à-dire, le point où se terminent les rayons en les prolongeant.

Le *foyer* solaire, est un rond, ou cône d'une clarté brillante & fort vive, qui se forme des rayons de lumière brisés dans un verre sphérique & convergens, qui aboutissent à un point brulant. C'est une erreur de croire que ce *foyer* soit justement au centre du verre qui a causé la réfraction: il ne va que jusqu'au tiers ou au quart du rayon. Il faut que la rétine soit au *foyer* du cristallin, c'est à-dire, à l'endroit des rayons qu'il a rompus, afin que la vision soit parfaite.

FOYER virtuel. Molineux dans sa nouvelle Dioptrique appelle dans une glace concave *foyer* virtuel, ou point d'inclinaison, *Point of divergence*, le point où la ligne prise de l'endroit où le rayon de la lumière tombe sur la glace, & tirée perpendiculairement à la ligne de réfraction, coupe l'axe de la glace. Voy. cet Auteur, p. 56, & HARRIS au mot **FOCUS** & au mot **VIRTUAL**.

En termes de Médecine, on appelle *foyer*, le lieu où l'on croit qu'est le principe & le levain de la fièvre, la chaleur interne qui cause la fièvre.

FOYER DU PÉCHÉ. Terme de Théologie. *Fomes peccati*. On appelle *foyer* du péché, la concupiscence, ou l'inclination naturelle au bien sensible qui est défendu. Quand on considère cette disposition ou cette inclination de l'appétit en elle-même, c'est le *foyer* du péché en puissance, *in actu primo*; quand on considère les mouvemens indélébiles de l'appétit qui

nous porte au mal, c'est le *foyer* du péché en acte, *in actu secundo*.

En termes de Théâtre, on appelle *foyers*, les salles où les Acteurs, les Actrices & autres gens qui servent au Théâtre, vont se chauffer en hiver. Les *foyers* sont derrière, ou à côté du théâtre, & il y a plusieurs poëles pour s'y chauffer plus commodément. On commença la Pièce, alors quelques Gentilshommes qui étoient dans les *foyers*, coururent se placer pour l'entendre. LE SAGE. Comme j'entrois dans les *foyers*, Zapata vint à moi. ID.

Retrez dans les foyers, songez à commencer.

REGNARD.

L'Auteur dans les foyers se fait tenir à quatre. ID.

F R A.

FRACAS. f. m. Destruction, fracture, rupture faite avec bruit & violence. *Fragor*. Les bombes qu'on a jetées dans cette ville, y ont fait un horrible *fracas*. Un canon chargé à cartouches, fait un grand *fracas* dans un bataillon.

FRACAS, se dit aussi de tout ce qui se fait avec désordre & avec bruit, quoiqu'il n'y ait rien de détruit. *Strepitus, tumultus*. Il a fait un *fracas* horrible. ABL. Les loix se taisent pendant le *fracas* des armes. *Silent leges inter arma*. CIC.

Que le bruit, que le choc, que le fracas des armes Retentisse de toutes parts. QUIN.

FRACAS, se dit figurément des choses qui font du bruit & de l'éclat. Ce Seigneur est venu avec un grand train, il fait grand *fracas* à la Cour. Quand le Cid parut sur le théâtre, il fit bien du *fracas* dans le monde.

J'ai de l'esprit assez pour faire du fracas. MOL.

Quand on est belle, on fait bien du fracas. BENS.

Je laisse à des femmes médiocrement touchées ce *fracas* de gémissements, & cet appareil de tristesse, plus propre à affoiblir la douleur qu'à l'exprimer. COM. Les hommes vains cherchent à faire du *fracas* par quelque action d'éclat; mais la victoire secrète de leurs passions ne les touche guères. S. EVR.

FRACASSER. v. a. Briser en plusieurs pièces. *Commnuere, frangere*. Ce Capitaine eut la tête *fracassée* d'un coup de mousquet. Les soldats ont tout *fracassé* dans ce village. Le globe de la terre fut *fracassé* par la commotion violente du déluge.

FRACASSÉ, ÉE. part.

FRACASTOR. f. m. Terme d'Astronomie. C'est le nom que les Astronomes ont donné à la trente-unième des taches de la lune, suivant le catalogue du P. Riccioli. Cette trente-unième tache tire son nom du célèbre *Fracastor*, qui étoit un aussi habile Astronome que Médecin.

FRACTION. f. f. *Fraçtio*. Rupture, action par laquelle on rompt, on divise quelque chose. En ce sens le mot de *fraction* n'a d'usage qu'en quelques phrases consacrées, comme quand on dit, la *fraction* de l'Hostie se fait par le Prêtre en trois parties. Le Sauveur ne se fit connoître aux Pèlerins d'Emmaüs, que lors de la *fraction* du pain, dit S. Luc.

FRACTION, en termes d'Arithmétique, est la division de l'unité, ou d'une chose entière en plusieurs parties. Une *fraction* est toujours composée de deux nombres, l'un qu'on nomme *numérateur*, & l'autre *dénominateur*. On les sépare par une ligne en cette sorte $\frac{2}{3}$ vingt-neuf soixantièmes, 29 est le numérateur, parcequ'on compte 29 parties d'un tout qu'on suppose divisé en soixante; 60 est le dénominateur, parceque c'est le nombre qui donne la dénomination à ces parties, qui sont des soixantièmes. Les *fractions* décimales, centésimales, &c. sont des *frac-*

tions ou parties d'un tout divisé en dix ou en cent parties. L'usage des *fractions* décimales est fort aisé, & abrégé beaucoup dans les grands calculs. VOY. Ulac, Briggs & les autres qui ont travaillé sur les logarithmes. Une *fraction* s'appelle aussi un nombre rompu. Un nombre rompu, ou une *fraction*, exprime un nombre de parties égales quelconques de l'unité, ou d'un nombre qui est regardé comme l'unité, par rapport à la *fraction*. On appelle *fraction* linéaire, celle qui n'a qu'une dimension. Les *fractions* numériques qui viennent de la division des absolus, embarrassent extrêmement le calcul; & dans les divisions composées, il devient entièrement impraticable, même aux plus habiles Calculateurs. Il y a une méthode pour les éviter: elle consiste à faire en sorte que le premier nombre du diviseur n'ait pour absolu que l'unité; car en ce cas il est évident qu'on ne peut avoir de *fraction* numérique, puisque l'unité, en divisant, ne change rien au dividende. DE LAGNY.

Voyez les exemples qu'il donne dans les Elémens d'Arithmétique & d'Algèbre, L. II, c. 10.

FRACTIONNAIRE. adj. m. & f. Terme d'Arithmétique. Qui appartient aux fractions, & qui contient des fractions. Une quantité *fractionnaire*, des rapports *fractionnaires*, un membre d'équation *fractionnaire*. Une quantité quelconque, qui n'est point *fractionnaire*, devient une fraction, étant comparée à l'unité, ce qui n'y change rien; c'est pourquoi toute quantité qui n'est point *fractionnaire*, peut être changée en fraction, dont le dénominateur sera telle quan-

tité qu'on voudra. Ainsi $\frac{a}{1}$ ou $\frac{a}{1} = \frac{ab}{b}$ en multipliant chaque terme par *b*. GUINÉE.

FRACTURE. f. f. Terme de Chirurgie qui est devenu terme vulgaire. C'est une solution de continuité ou division faite subitement dans les os, par la violence de quelque cause extérieure. Il y a *fracture*. Ce ne seroit pas parler François, que de dire: il y a rupture. La moëlle & la graisse de cerf, appliquées extérieurement, sont de très-bons remèdes pour la goutte sciatique & pour les *fractures*. LÉMERÏ. Les espèces de *fractures* du crâne sont en grand nombre. DIONIS. Les *fractures*, de quelque nature qu'elles soient, aussitôt qu'elles sont réduites, ont besoin de la saignée, pour empêcher le dépôt sur la partie mal-traitée par la dilacération des fibres. ID. Les *fractures* en général se divisent en *transversales*, en *obliques*, en *longitudinales*, & en celles où les os sont brisés.

FRACTURE, signifie aussi, rupture avec effort. *Fractura*. Les voleurs qui entrent en une maison par bris & *fracture* des portes, méritent la mort. Les Juges ordonnent qu'on entrera dans une maison par bris & *fracture* de portes, quand on a fait refus de l'ouvrir aux Officiers de Justice pour faire quelque exécution.

On ne dit, ni *fracture*, ni *rupture* du traité de paix; on dit *infraction* du traité de paix. On dit bien cependant, on en vient à une *rupture*: la *rupture* des amis, la *rupture* des deux Couronnes. BOUÏ.

FRACTURÉ, ÉE. adj. Terme de Chirurgie. Il se dit des os où il y a fracture. *Ruptus, disruptus, fractus, confractus*. Os *fracturé*, crâne *fracturé*, radius *fracturé*, &c. Si on ne trépane pas, quand on a le crâne *fracturé*, on meurt infailliblement. DIONIS. J'aperçus deux grosses contusions sur les pariétaux, j'ouvris la plus grosse, & je trouvai l'os *fracturé*. ID.

FRAGA. Bourg, avec un château fortifié. *Fraga, Flavia Gallica*. Il est dans l'Arragon en Espagne, sur une montagne au pied de laquelle passe la rivière de Cinca, à trois lieues de Lérida, du côté du couchant. Alphonse VII, Roi d'Arragon, fut battu à *Fraga*, & tué par les Maures l'an 1134. Maty dit *Fragues* ou *Fraga*; mais Corneille de l'Isle dans sa Carte d'Espagne, & nous, disons toujours ainsi.

FRAGILE. adj. m. & f. Terme qui, pris dans le Physique, désigne la qualité de certains corps, par laquelle leurs parties se séparent les unes des autres par le moindre choc. *Fragilis, imbecillis*. Le verre

est *fragile*. L'albâtre seroit la plus belle des pierres, si elle n'étoit point molle & *fragile*.

FRAGILE, se dit figurément en Morale, de la fortune, des biens & des grandeurs de ce monde, de tout ce qui peut être facilement détruit. *Vanus, periturus*. Il ne faut point se fier à des biens *fragiles* & périssables. Il y a des gens si pointilleux, qu'il faut toujours être sur ses gardes pour ne pas les bleffer, tant leur amitié est *fragile*. S. EVR. Les hommes ne devraient faire aucun état de tout ce qui est appuyé sur un fondement aussi branlant & aussi *fragile* que leur vie. NIC. Son amitié est délicate sans être *fragile*. S. EVR. Ces richesses sont d'ailleurs si *fragiles*, que la raison seule devoit s'en défier. ROY.

*Hélas, qu'on a de peine à trouver des Chrétiens,
Qui fassent, pour jouir d'une gloire éternelle,
Ce que font les pécheurs pour de fragiles biens!*

L'ABBÉ TÊTU.

FRAGILE, se dit encore en morale, de ce qui est sujet à tomber en faute. *Infirmus*. On sait que la chair est *fragile* quelquefois. MOL. La nature est *fragile*. Esprit *fragile*. Sexe *fragile*. Voyez FRAGILITÉ.

FRAGILITÉ. f. f. Terme également employé au propre & au figuré. *Fragilitas*. Dans le Physique ce terme exprime la qualité des corps qui se brisent facilement, dont les parties se séparent les unes des autres, par le moindre choc. On voit assez que cette qualité ne peut être confondue, ni avec la dureté, ni avec l'élasticité, ni avec la mollesse des corps. Voyez ces mots. Si l'on pouvoit ôter au verre sa *fragilité*, il seroit d'un prix inestimable. Dion Cassius & quelques autres Auteurs rapportent qu'un Artisan avoit trouvé le moyen de remédier à la *fragilité* du verre en le rendant malléable. Bien des gens traitent cette histoire d'apocryphe & de fabuleuse. Plin l'ancien dit, en parlant des verres de cristal, que leur *fragilité* même leur donne du prix, & qu'on a mis la gloire du luxe à avoir des choses qui pussent tout d'un coup périr entièrement.

Ce mot transporté au figuré, présente la même idée & s'applique aux choses périssables, qui n'ont aucune solidité. La *fragilité* des choses humaines. La *fragilité* de la fortune.

On le dit particulièrement en Morale, de la disposition que nous avons à céder aux penchans de la nature, malgré les lumières de la raison. *Fragilitas, infirmitas*. La *fragilité* humaine. La *fragilité* de notre nature. L'âge est un garant plus sûr contre la *fragilité* du sexe, que les vœux les plus solennels. S. EVR. Elle avoit eu pour quelque autre la même *fragilité* que j'avois eue pour elle. BUSSI. Il échappe toujours quelque faute à la *fragilité* humaine. BOSS.

*Heureux qui se trouvant trop foible, ou trop tenté,
Du monde enfin se débarrasse!*

Heureux qui plein de charité,

Pour servir le prochain, y conserve sa place!

Différens dans leur vue, égaux en piété,

L'un espère tout de la grace,

L'autre appréhende tout de sa fragilité.

PAVILLON.

Il ne faut pas confondre la *fragilité* avec la *foiblesse*. L'homme *fragile*, séduit par l'idée du plaisir, entraîné par des passions vives, cède à ses penchans malgré les lumières de sa raison. L'homme *foible*, incapable de passions fortes, pur automate, se livre aveuglément à des impressions étrangères. Le premier est trop fortement attaqué pour ne pas succomber : il cède à la force. Le second n'oppose aucune résistance : il se laisse aller. L'homme *foible* sera toujours *foible*, parcequ'il ne peut être autrement. L'homme *fragile* peut cesser de l'être, parcequ'il a des principes.

FRAGMENT. f. m. Du Latin *fragmentum*, qui vient de *frangere*. Ce mot se dit en général d'une portion d'une chose rompue. On le dit sur-tout des

choses précieuses & rares. Les Antiquaires recherchent curieusement les *fragmens* des inscriptions des statues & autres monumens de l'antiquité. Les *fragmens* d'un vase précieux.

FRAGMENT, se dit figurément des ouvrages, des livres dont il n'est parvenu jusqu'à nous qu'une partie, ainsi que de ceux que l'Auteur n'a pas eu le temps d'achever. Il y a plusieurs grands Auteurs de l'antiquité dont nous n'avons que des *fragmens*. La seule perpétuité des mœurs a fait passer jusqu'à nous les *fragmens* de Pétrone. G. G. Théophile nous a laissé un *fragment* d'une Histoire comique qu'il n'a pas achevée.

FRAGMENS PRÉCIEUX, en termes de Pharmacie, sont les morceaux qui se séparent, quand on taille les hyacinthes, les émeraudes, les saphirs, les grenats & la cornaline. Ces pierres entroient autrefois dans les médecimens. On fait encore aujourd'hui usage des hyacinthes dans la confection d'hyacinthe.

FRAI. f. m. Les œufs des poissons, mêlés avec ce qui les rend féconds, & même le menu poisson qui en est provenu. *Piscium ova*. On voit sur le bord des étangs du *frai* des carpes. Il faut remettre ces poissons dans l'eau, ce n'est que du *frai*. Le *frai* de grenouilles est leur sperme, ou leurs œufs, qu'on trouve au mois de Mars dans les marais, nageant sur les eaux, dont on fait des distillations qui guérissent plusieurs maladies. *Sperma ranarum*. Ce n'est autre chose qu'une matière visqueuse, transparente, froide, gluante & chargée de petits œufs. On l'emploie dans la Médecine pour adoucir l'âcreté des humeurs, pour rafraîchir, pour humecter.

FRAI, se dit aussi du temps où les poissons déposent leurs œufs. Le temps du *frai* varie selon les poissons. Ils sont plus maigres durant le *frai*, & ont la chair mollasse.

M. Lémery écrit *frais* au lieu de *frai*.

Skinner croit que le mot de *frai* pourroit bien venir du Danois *fraade*, écume, parceque le *frai* ressemble à de l'écume, d'autres le dérivent du Grec *ἀογῆ*. Ces étymologies sont peu vraisemblables : il est bien plus naturel de dire que *frai* vient de frayer, parceque les poissons ne s'accouplent qu'en frayant. Voyez encore *fro* au mot FRÉE.

FRAI, en termes de Monnoies, signifie l'altération, la diminution de poids qui se fait dans les monnoies par une succession de temps, & pour avoir été trop maniées. *Attritus*. Le Roi a fait une Déclaration portant qu'on recevra les monnoies à six grains près de leur juste poids, quand cette diminution vient de leur *frai* & maniement.

FRAI des coquillages. Quelques-uns prétendent que le germe de leur coquille s'y trouve renfermé.

FRAI se dit encore du choc de la roue d'un carrosse, ou d'une charrette, ou de l'essieu contre un mur. Ainsi l'on dit qu'il est nécessaire de mettre des bornes le long d'un mur, pour le préserver du *frai* du bout de l'essieu.

FRAÎCHEMENT. adv. *Frigidulè*. Avec un frais agréable. Il s'est mis en chemise pour être plus *fraîchement*. Allons dans la salle, nous y serons plus *fraîchement*.

FRAÎCHEMENT, signifie aussi récemment, depuis peu; *nuper, recens*; & c'est la même chose que *frais*, ad- verbe. Du pain *fraîchement* cuit. Des lettres *fraîchement* venues. Il est arrivé *fraîchement* des bords de la Garonne. MAIN. La Cour de Rome venoit tout *fraîchement* de leur donner (aux Espagnols) du chagrin, par un bref, qu'un Moine Portugais avoit obtenu pour les Eglises Episcopales de la nation. L'AB. REGN.

FRAÎCHEUR. f. f. Douce température de l'air, ni chaud, ni froid, telle que l'impression d'un air légèrement agité, que l'on sent à l'abri des ardeurs du soleil. *Frigus opacum, amœnum, aër frigidior*. Toutes les Caravanes d'Orient reposent le jour, pour marcher à la *fraîcheur* de la nuit. La *fraîcheur* du vin ternit le verre. Viens goûter la *fraîcheur* des eaux & des vallons. SAR.

Quand pourrai-je jouir de la fraîcheur des prés,
Sans craindre des Soldats les injustes furies ?
DE SILLERY, EV. DE SOISS.

FRAÎCHEUR, en ces sens, se dit quelquefois absolument, & signifie froidure, froid. *Frigus*. Il fait quelquefois des fraîcheurs qui gâtent les vignes.

On dit en termes de Marine, qu'un bateau va en fraîcheur, quand il va également, d'un vent égal & assez fort.

FRAÎCHEUR, se dit encore de l'éclat & de la sérénité des couleurs, en parlant du teint & des fleurs. *Juventus, vis, color vividus*. Cette femme a encore de la fraîcheur. La fraîcheur des roses nouvellement cueillies. La fraîcheur du teint. VOIT.

L'été n'ose finir sur le teint de Philis
L'éternelle fraîcheur des roses & des lis. SAR.

FRAÎCHEUR, en Peinture, se dit de la couleur, particulièrement de la couleur de la chair, lorsqu'elle a toute la beauté, tout l'éclat dont elle est susceptible. *Fraicheur* du coloris, qui rend avec vérité une belle chair, une peau fine & délicate, qui en imite le transparent.

FRAÎCHIR. v. n. Terme de Marine, qui se dit du vent quand il se renforce sans violence & sans orage, lorsqu'il devient frais, c'est-à-dire, fort sans tempête. Voyez FRAIS. *Invalescere*. Nous fîmes peu de chemin tout le jour; mais sur le soir le vent fraîchit, pour dire, devint plus fort. Le vent fraîchissoit du nord, & enfin devint forcé. Heureusement les vents fraîchissant à l'ouest, nous permirent de faire le nord.

FRÉZIER.

FRAIE. f. f. & **FRAIEMENT**. f. m. C'est la même chose que frai; mais on ne dit plus ni l'un, ni l'autre.

FRAIMBAUD. Voyez FRAMBOURD.

FRAINES. Voyez FRAINET.

FRAINET. C'étoit autrefois un château très-fort. *Fraxinetum*. Il étoit dans la Provence, & servoit de retraite aux Sarazins. On en voit les mafures à deux lieues du golfe de Grimaud, près du village qu'on appelle la Garde du Frainet, & de la forêt qui porte le nom de Maures, à cause des Sarazins. Voyez HADRIEN de Valois, *Notit. Gall.* au mot *Fraxinetum*.

Il y a encore d'autres lieux qui ont porté le même nom. *Fraxinetum*. Tel est un bourg de l'Arragon, nommé aujourd'hui *Fresno*, & un autre dans l'Andalousie. Tel est encore un bourg d'Italie nommé aujourd'hui *Frascineto*, sur les confins du Milanois & du Piémont, entre Casal & Valence, & sur le bord du Pô. Si l'on dit *Frainet*, il semble qu'il ne faut point forger le mot *fraxinet* du Latin *Fraxinetum*, pour le donner à ces lieux, puisque l'usage leur en a formé d'autres. Cependant Cordemoy & les Auteurs de Moréri, Bouche, &c. disent *Fraxinet*. Les Sarazins s'étoient saisis depuis l'an 891, d'une petite place appelée *Fraxinet*, située sur les côtes de Provence, près d'une grande & épaisse forêt, dont elle étoit couverte du côté de la terre. CORDEMOY. Ce fut sous Bozon II, Comte de Provence, que les Sarazins s'emparèrent du *Fraxinet*, & sous Guillaume I, qu'on les en chassa. Voyez BOUCHE, *Histoire de Provence*. Tous nos Auteurs en parlant de l'antiquité, ou du temps que les Sarazins occupoient ce lieu, disent *Fraxinet*, mais aujourd'hui on dit *Frainet*, *Frainet* de Grimault, parceque Guillaume, Comte de Provence, l'ayant pris à l'aide d'un Grimault, il lui donna pour récompense toute la contrée où étoit ce *Fraxinet*, qui depuis a retenu son nom de Baronnie & de Marquisat de Grimault. BOUCHE, *Hist. de Prov. T. I, p. 803*.

Chorier a cru que le *Fraxinetum* des Anciens étoit dans le Dauphiné, au lieu qu'on nommoit *Fraines*. Voyez *Hist. de Dauph. L. X, p. 729*.

Tous ces noms ont été formés de *Fraxinetum*, bois de Frêne, lieu planté de frênes, & on l'a donné à ces lieux, parcequ'il y avoit de ces arbres.

FRAIRIE. f. f. Quelques-uns écrivent *Frérie*. Terme

familier, qui signifie partie de bonne chère & de débauche. Il y a une grande frairie ce soir dont je suis prié. En ce quartier-là ce ne sont que bals & que frairies.

Un loup étant de frairie

Se pressa tellement

Qu'il en pensa perdre la vie. DE LA FONT.

FRAIS, AÎCHE. adj. Qui se dit d'une température d'air qui tient le milieu entre le chaud & le froid, ou de l'impression d'un air légèrement agité, qui tempère la grande chaleur. *Frigidus, frigidulus*. Un vent frais. Un air frais; temps frais; vin frais.

On le dit absolument pour froid. Les matinées sont fraîches en été & en automne. Dans les caves l'air ne paroît frais en été, que par l'opposition du chaud qu'on vient de sentir.

FRAIS, signifie quelquefois nouveau, nouvellement fait, qui n'a point été salé. *Recens*. Du beurre frais, des œufs frais, de la marée fraîche, du saumon frais, du porc frais, qui ne sont point salés. On dit un fruit frais cueilli, c'est-à-dire, cueilli récemment depuis peu. De l'argent frais, c'est de l'argent nouvellement reçu.

En te voyant encor tout frais sorti de classe,
Je disois Chapelain lui laissera sa place. BOIL.

Dans cet exemple, le mot de *frais* est pris pour un adverbe, & signifie *fraîchement, récemment*.

FRAIS & FRAÎCHE sont souvent employés dans cette acception. Bâtiment tout frais fait. Maison toute fraîche faite. Des herbes fraîches cueillies. Frais venu, frais arrivé.

Avoir le teint frais, l'avoir vif & coloré.

En peinture, carnations fraîches. Voy. FRAÎCHEUR en cette acception.

Ce mot vient de *friscum*, qui a été fait de *frigeo*, d'où les Italiens ont fait *fresco*, & les Allemands, *frisq*, ou *frisch*. Les Anglois disent *fresh* dans le même sens, quand il signifie qui est un peu froid. On peut croire qu'il a la même origine, puisque les mots de *fresco* & de *frisch* ont la même signification. Skinner dérive le mot de *frais* pris dans ce second sens de l'Anglo-Saxon, *frisan*, avoir froid, algere, & dit que *frisan* vient de *frigeo*. Minferus remonte plus haut, & il croit que *frigen*, qui signifie le tremblement que cause le froid & le frisson de la fièvre, est la racine de ce mot, mais il paroît s'égarer, en faisant tant de chemin. Du Cange dit aussi, qu'il vient de *friscum*, qui signifie un champ non cultivé, un désert qui n'a point été labouré ni défriché, & qu'on disoit autrefois, vignes en frèche, ou frichette, d'où est venu le mot de *frais*, pour dire *nouveau*, & d'où vient aussi qu'on appelle *Novales*, les terres nouvellement défrichées.

FRAIS, signifie aussi, reposé, qui a repris des forces. *Quietus, integer*. Je suis frais & reposé. Il étoit hier bien las; mais le voilà aussi frais, que s'il n'avoit pas couru tout le jour.

Des troupes fraîches, qui n'ont point encore donné, qui ne sont point fatiguées. Il y venoit à toute heure des gens frais de la ville. Des chevaux frais.

On dit de certaines choses, qu'elles se conservent long-temps fraîches, pour dire, sans se trop sécher. Le pain de seigle se conserve bien plus long-temps frais, que le pain de froment.

FRAIS se dit encore comme synonyme de récent de ce qui est nouvellement arrivé, nouvellement fait. Des nouvelles fraîches, de fraîche date. L'exemple est encore tout frais. J'ai encore la mémoire toute fraîche de cette histoire. Je suis encore tout frais de cette lecture. Il étoit encore tout frais de ses leçons, de ses exercices, de sa philosophie. On dit familièrement frais émoulus. On dit aussi des afflictions récentes, que la plaie est encore toute fraîche, qu'elle saigne encore. Cela se dit dans le sens propre & dans le figuré.

Vent *frais*, en termes de Marine, est un vent favorable & pas trop fort. Nous avions un vent *frais* & gaillard en poupe. Il est opposé à vent *échars*, qui est trop foible, & à vent *forcé*, qui est au contraire plus fort qu'on ne voudroit. Les ennemis avoient le vent sur l'armée du Roi qui a été *frais* pendant tout le combat. M. LE C. DE TOULOUSE. Bon *frais*, lorsqu'il est un peu fort. Les vents qui souffloient de bon *frais*, nous tirèrent enfin des parages les plus dangereux. FRÉZIER. Beau *frais*, lorsqu'il est assez fort & égal. Ce navire venoit portant beau *frais*, le vent arrière. DENIS. Petit *frais*, lorsqu'il est médiocre. Nous fîmes route par les îles du cap Vert par un petit *frais* de nord-est. FRÉZIER.

On dit en termes de Manège, qu'un cheval a la bouche *fraîche*, pour dire, qu'il jette de l'écume, ce qui est la marque d'un bon cheval.

FRAIS, est quelquefois substantif, & signifie un froid agréable. *Auru, frigus*. Il faut se mettre au *frais* sous ce berceau, prendre le *frais* sur le soir au bord de l'eau. Le *frais* est dangereux aux gens sujets aux fluxions. Voyez FRAÎCHEUR.

*A peine à la faveur du frais & du silence
Souffroit-il du sommeil la douce violence.*

PERRAULT.

FRAIS. f. m. pl. Dépense qu'on est obligé de faire, argent qu'on est obligé de déboursier pour faire quelque chose. *Sumptus, expansa, impensa*. On ne sauroit vivre à Paris, y bâtir qu'à grands *frais*. Les *frais* des moissons, des vendanges, des noces. Les *frais* funéraires, se dit de la dépense qu'on fait aux enterremens.

Ce mot *frais* ne se dit jamais qu'au pluriel. De grands *frais*, ou une grande dépense.

*Moi je tiens qu'ici bas, sans faire tant d'appréts,
La vertu se contente & vit à peu de frais.*

BOIL.

On dit qu'un homme est de grands *frais*, pour dire qu'il coute beaucoup à nourrir, à entretenir. Constituer quelqu'un en *frais*, pour dire, l'obliger à quelque dépense extraordinaire. Ac. FR.

Du Cange dit que ce mot en ce sens vient de *freid*, Allemand, qui signifie *paix*, & que de-là on a dit *fredum, freda, fredus*, pour signifier une certaine amende, ou peine pécuniaire dont on composoit avec le Fisc, quand on avoit quelque différend avec le Prince, pour acheter de lui la paix; que souvent cette peine se payoit au Juge, ou du moins sa troisième partie; ce qui s'est étendu depuis à toutes sortes d'exactions, & à toutes sortes de *frais* & de procès; parceque cela en faisoit la meilleure partie.

On dit qu'un homme en fera pour les *frais*, quand il a avancé beaucoup d'argent en quelque affaire, dont il y a apparence qu'il ne retirera rien.

On dit qu'un homme a gagné son bien à peu de *frais*, pour dire, sans peine; qu'il a acquis de la réputation à peu de *frais*, pour dire, qu'il ne l'a guère méritée. Tous les hommes veulent être heureux, & le voudroient être à peu de *frais*. FONT.

FRAIS se dit particulièrement au Palais, pour signifier la dépense, le coût d'un procès: & il diffère des dépens, en ce que les dépens sont les *frais* dont on a obtenu condamnation, & les *frais* simplement sont ceux dont il n'y a point de taxe faite. Ainsi on dit, une déclaration de dépens, & un mémoire de *frais*. On dit, des *frais* & mises d'exécution, de ceux qu'on a faits en exécution des contrats & jugemens; & *frais* & loyaux-côuts en retrait lignager. *Frais*, salaires & vacations d'un Procureur. *Frais* préjudiciaux sont des *frais* de défauts qu'il faut rembourser avant que d'être admis à continuer aucune poursuite. Intérêts, *frais* & dépens. Les *frais* sont privilégiés, & se prélèvent avant toutes choses. Un adjudicataire est tenu des *frais* ordinaires des criées,

les extraordinaires entrent dans l'ordre. On taxe les *frais* des voyages, selon la qualité des personnes.

FRAIS de Justice, sont ceux qui ont fait la conservation de la chose au profit du propriétaire, du créancier, ou de tout autre qui y a droit ou intérêt.

FRAIS funéraires, sont ceux qui se font pour l'enterrement du corps d'un défunt, la bière, le port du corps, l'ouverture de la terre, &c.

On appelle faux *frais*, toutes les menues dépenses qu'on est obligé de faire, & qui n'entrent point en taxe.

On dit *frais* & régie. Ce terme est fort usité dans les Bureaux, & comprend tous les *frais* & dépenses ordinaires & extraordinaires qu'on fait pour la régie d'une affaire.

FRAIS DE BUREAU. Menues dépenses qu'on fait dans les Bureaux pour la fourniture des registres, papier, encre; plumes, ports de lettres, &c. Les Gardes du Trésor Royal ont chacun, dans leur année d'exercice, une somme pour les *frais* de Bureau. Les Comptables mettent ordinairement dans leurs comptes un article pour les *frais* de Bureau.

FRAIS ET LOYAUX-CÔUTS sont ceux que l'on avance pour faire expédier & lever les contrats & obligations dont le coût a dû être fait par la Partie adverse, qui par conséquent doit les rembourser.

Ce mot est aussi fort usité dans le jeu de paume, pour signifier la dépense que l'on fait pour jouer, & qui consiste dans le nombre des balles que l'on perd en jouant. Jouer les *frais*. Perdre les *frais*. Sortir du jeu à moitié *frais*, chacun en payant sa part. Jouer sur nouveaux *frais*.

On dit proverbialement, travailler sur nouveaux *frais*, pour dire, recommencer de nouveau un travail. On dit qu'un homme avare se met en *frais*, quand il fait quelque petite dépense pour régaler ses amis, & lorsqu'il la fait fort rarement.

FRAISE. f. f. Petit fruit rouge ou blanc, qui croît dans les jardins & dans les bois. *Fragum*. Il ressemble au bout des mamelles des nourrices. Les premiers fruits qu'on voit mûrs à Paris sont les *fraises*. C'est le plus hâtif & un des plus délicieux fruits du Printemps. Il y en a de plusieurs espèces, soit rouges, soit blanches. La *fraise* des bois ou des montagnes est la plus petite, mais la plus estimée pour son parfum. La *fraise* d'Angleterre est recherchée pour sa grosseur. On mange les *fraises* avec du sucre, arrosées d'eau ou de vin. Elles se dissolvent plus facilement dans l'eau. Ce fruit est émollient, rafraîchissant, propre à corriger l'acrimonie bilieuse des humeurs. On doit en faire un usage modéré.

Pendant l'Été on fait avec le suc des *fraises*, des eaux très-propres pour étancher la soif. Voyez FRAISIER.

EAU DE FRAISE. Voyez EAU.

FRAISE, en termes de Botanique, est un cordon de feuilles fort menues & fort courtes, qui se trouve entre la peluche & les grandes feuilles des fleurs des anémones doubles. On estime une anémone double qui a la *fraise*.

FRAISE, dans l'histoire des modes, étoit anciennement une partie de l'habillement, une espèce de collet de toile, coupé en rond, qui avoit trois ou quatre rangs, plissé, empesé & godronné. Les Espagnols ont encore retenu la mode des *fraises*. Les Magistrats & les Ecclésiastiques Luthériens portent des *fraises* en divers lieux d'Allemagne, comme Hambourg, &c. Godronner des *fraises*. Porter un *fraise*.

Ce mot vient du Grec *εγδρου*, à ce que l'on prétend, parcequ'il défend le col du froid. Il peut venir aussi de sa ressemblance avec la *fraise* de veau.

FRAISE. On trouve dans la basse Latinité *fresia* pour une bande d'étoffe, telle peut être celle qu'on nomme aujourd'hui *salbala*. Voyez dans les *Acta Sancti Jun. T. II. p. 133. E.*

FRAISE DE VEAU, est la peau ou membrane qui soutient & enveloppe les boyaux d'un veau: ce qu'on appelle dans le corps humain le *mésentère*. On comprend aussi sous ce nom de *fraise* de veau, toutes

les entrailles d'un veau. Manger de la *fraise de veau*. Une bonne *fraise de veau*.

On disoit populairement à Paris, quand on portoit des *fraises*, cet homme n'a pas tout mangé son veau, il en a encore la *fraise*.

FRAISE, en termes de Guerre, est une espèce de fortification faite de pieux pointus & presque parallèles à l'horizon, qu'on fiche dans des retranchemens d'un camp, d'une demi-lune, pour empêcher l'approche de l'escalade. *Pali præfixi*. On se sert particulièrement de *fraises* aux ouvrages de terre. Les *fraises* se placent au-dessous du parapet du rempart, en présentant la pointe à l'ennemi, & tiennent lieu du cordon de pierre qu'on met aux ouvrages de maçonnerie. Il fortifia les endroits foibles avec des *fraises* & des palissades. REL. DES CAMP. DE ROCROI ET DE FRIBOURG.

FRAISES, f. f. pl. ou **FRAICHEMENS**, f. m. pl. sont encore des pieux que l'on met à l'entour des piles des ponts, pour les contregarder.

FRAISE ou **FRESE** est aussi un outil des Ouvriers qui travaillent en fer & en laiton. Ils s'en servent pour élargir un trou d'un côté. Cet outil est fait ordinairement en cône, & quelquefois il est émouffé & un peu arrondi vers la pointe. Il y a des *fraises* qui sont à pans, & d'autres cannelées; mais elles sont toutes d'acier trempé. On dit aussi *fraisier*, pour élargir un trou d'un côté, afin que le rivet qu'on met dans ce trou ne puisse pas sortir. Quelques-uns disent *frase* & *fraser*; d'autres prétendent que le nom de cet outil lui avoit été donné à cause de quelque ressemblance qu'on lui trouve avec le fruit qui porte le même nom.

FRAISE. Terme d'Horlogerie. Lime ronde qui s'applique à la machine à fendre les roues. Il y a des *fraises* de plusieurs formes & figures.

FRAISE. Nom d'un genre de coquillage de mer, ainsi nommé, parcequ'il a de la ressemblance à une *fraise*. *Fragum marinum*. Une grosse *fraise*. GERS.

FRAISE. Terme de Vénérie. C'est la forme des meules & des pierrières de la tête du cerf, du daim & du chevreuil. Voyez MASSACRE.

FRAISER. v. a. Terme de fortification. *Palis præcingere*. Palissader un retranchement, une demi lune en forme de *fraises*. Tous les dehors de cette place étoient *fraisés* & palissadés. On appeloit aussi, en termes d'évolution militaire, *fraisier* un bataillon, lorsqu'on le bordoit de piquiers pour empêcher la Cavalerie de le forcer. *Fraisier* un bataillon par tête & par queue, à droite & à gauche. MARTINET, EXERC. POUR L'INF.

FRAISER, signifie aussi plisser à la manière d'une *fraise*. *Crispare*, *concinare in rugas*.

FRAISER ou **FRASER**, est encore un terme des Ouvriers qui travaillent en fer & en laiton. Voyez **FRAISE**.

FRAISER se dit aussi des fèves, quand on leur ôte une certaine peau blanche qui les couvre. Les fèves *fraisées* ont tout un autre gout que les autres.

FRAISER, est aussi un terme de Pâtissier. *Fraisier* la pâte, c'est la bien manier en la pétrissant sur elle-même. Cette pâte est bien *fraisée*.

FRAISÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe. Des manchettes *fraisées*, des fèves *fraisées*. Un bastion *fraisé* & palissadé. Ouvrages palissadés & *fraisés*. Nos bataillons sont comme *fraisés* d'Officiers. P. DANIEL. Histoire de la Milice Française.

FRAISETTE. f. f. *Stria*. Petite *fraise*. On porte encore des *fraisettes* effilées au-lieu de manchettes dans le grand deuil.

FRAISIER. f. m. *Fragaria*. Plante qui porte les *fraises*, & qui croît dans les bois & dans les jardins. Il y en a plusieurs espèces. Le *fraisier* commun a ses feuilles veinées, velues, dentelées tout autour, vertes par-dessus, blanches par-dessous : la même queue en soutient trois. Ses tiges sont hautes de demi-pied, branchues, & portent des fleurs composées de plusieurs pétales blancs, soutenus par un calice d'une seule pièce découpée en dix quartiers. Le fruit naît du

pisil qui occupe le centre de la fleur, il est composé de plusieurs semences menues, entassées les unes sur les autres, & enveloppées d'une substance pleine de suc de bonne odeur & de bon gout. Ses racines sont vivaces, ligneuses, garnies de quelques fibres rougeâtres, astringentes au gout. La feuille du *fraisier* rafraîchit & dessèche : elle est diurétique, bonne dans l'ictère, dans les flux de sang, dans la dysenterie.

En Latin *fragaria vulgaris*; *fragaria* vient de *fragrare*, sentir bon; & l'on a donné ce nom au *fraisier* commun, à cause de la bonne odeur des *fraises*. Il y a un *fraisier* à fleur double qui charge beaucoup, & qui a un fruit plus petit que l'ordinaire. Il y a un *fraisier* qui ne fait point, ou peu de traînées. Il y en a un, nommé *capron*, dont le fruit est plus fade, mais très-gros.

M. Frézier a apporté du Chily une espèce de *fraisier*, dont les fruits sont gros comme des noix, & quelquefois comme des œufs de poule. Ils sont d'un rouge blanchâtre & moins délicats au gout que les nôtres. Ses feuilles sont fort velues, plus arrondies & plus charnues que celles de nos *fraisiers*.

Le *fraisier* se multiplie de plan enraciné. Celui qu'on tire des bois pour le transplanter dans les jardins est le meilleur. Ses fruits sont plus odorans. Si on les plante au mois de Mai, ils produisent beaucoup dès l'année suivante. Il faut les arroser dans les lécheresses. Ils demandent une terre sablonneuse, plantés sur des ados contre un mur, à l'exposition du midi, ils donnent des *fraises* de bonne heure.

FRAISIL. f. m. Prononcez *fraisé*. Il y en a qui disent *fraisier* pour *fraisil*, l'usage est pour ce dernier mot. Cendre de charbon de terre qui reste dans les forges des ouvriers qui travaillent sur les métaux.

FRAISOIR. f. m. Espèce de villebrequin dont la mèche est terminée par un petit cône à rainure : il sert à faire des trous dans les matières peu épaisses & faciles à éclater, comme sont tous les ouvrages de plâchage & de marquetterie.

FRAIT. adj. Vieux mot. Rompu.

FRALATER. Voyez **FRELATER**.

FRAMBOISE. f. f. Fruit rouge, & quelquefois blanc, qui croît sur un arbrisseau épineux. Ce fruit approche de la figure de la *fraise*, & vient en même saison. Son gout est un peu acide, & il est agréable à l'odorat. *Morum idaum*, *idæi rubi*. On en fait des eaux, des conferves, des dragées, des confitures, &c. Les *framboises* rouges sont les plus communes.

Le mot de *framboise* vient, selon quelques-uns, de *framboesia*, mot formé de *fragrare*, & de *bonus*, a; un; sentir bon.

On dit aussi qu'un vin sent la *framboise*, lorsqu'il a un gout, une odeur qui approche de la *framboise*. Mais Pasquier prétend que ce mot a été dit par corruption, pour dire *franc à boire*.

EAU DE FRAMBOISE. Voyez **EAU**.

L'ÎLE AUX FRAMBOISÉS. Île qui est à l'entrée du havre de la Haive, à gauche, sur la côte de l'Acadie. *Insula Idæorum ruborum*. Elle est ainsi nommée, parcequ'elle est pleine de framboisiers. Le printemps elle est toute couverte de tortues qui en vont manger les fruits. DENIS, *Descript. de l'Amér. Sept.* P. I. C. 3.

FRAMBOISER. v. a. Mettre des framboises dans des liqueurs, dans des confitures, pour leur donner un meilleur gout. *Moris idæis conspergere*. On fait de l'hippocras *framboisé*, des cerises *framboisées*.

FRAMBOISIER. f. m. *Rubus idæus*. Espèce de ronce qui se distingue de l'ordinaire par ses tiges plus arrondies, plus minces, moins épineuses; par les feuilles plus molles, blanchâtres en dessous; par les fleurs qui sont blanches, & par ses fruits qui ont une odeur fort agréable, & par leur gout. Quelquefois le *framboisier* n'a point d'épines, principalement dans les rejetons qui n'ont pas encore un an. Ses feuilles sont trois ou cinq sur la même queue, qui est longue d'un pouce & demi, ou de deux pouces : elles ressemblent aux feuilles de la ronce com-

mune ; mais elles sont tendres , molles , vert-obscur par-dessus , blanches par-dessous , & d'un gout astringent. Ses fleurs sont blanches , à cinq feuilles disposées en rose , & soutenues par un calice découpé à cinq feuilles , au milieu desquelles se trouve un pistil , entouré de plusieurs étamines. Lorsque la fleur est passée , ce pistil devient un fruit rond ou ovale , composé de plusieurs petites baies , pleines de suc , entassées sur un placenta , & qui renferment chacune une semence qui est ordinairement voûtée d'un côté & aplatie de l'autre ; & son fruit , qui vient après que les fleurs sont passées , est rond , & il rougit en mûrissant : il est plein d'un suc doux , vineux , de couleur de chair. On l'appelle *framboise*. Sa racine est longue & s'étend beaucoup sur les côtés : elle pousse tous les ans des jets qui portent la seconde année des fleurs & des fruits. Le *framboisier* vient dans des lieux sombres & humides. Il y a une espèce de *framboisier* qui porte des framboises blanches , & qui ne diffère en aucune autre chose du précédent. *Rubus idaeus fructu albo*. Voyez RONCE.

FRAMBOURD. s. m. Nom d'homme. *Framboldus*. Saint *Frambourd* , appelé autrement Saint *Frambaud* , du Latin *Frambuldus* , étoit né en Auvergne , sur la fin du V^e siècle , de parens riches & qualifiés dans la Province. BAILL. au 16^e d'Août. Il vécut solitaire au Maine , & mourut dans un village du pays , où il alloit instruire les peuples , lieu que l'on appelle maintenant *Saint Frambourd sur Pesse* , vers le milieu du VI^e siècle , & fut enterré dans l'Oratoire de sa cellule , où l'on a depuis bâti une Eglise , qui s'appelle encore aujourd'hui *Saint Frambaud de prières*. Id.

FRAME. s. f. Terme d'Histoire ancienne. C'est le nom d'une espèce de javelot dont se servoient autrefois les Germains.

FRANC , ANCHE. adj. C'étoit originairement le nom d'un Peuple libre. Voyez FRANC , nom de Peuple. Il a conservé chez nous sa signification primitive , & exprime encore l'idée de liberté. *Liber, sui juris*. Un esclave , en entrant en France , devient *franc* & libre. Les contrats portent qu'un homme s'oblige de son bon gré & *franche* volonté. *Franc* arbitre. Les villes *franches* d'Allemagne sont des villes libres.

FRANC signifie aussi celui qui jouit de quelques franchises , libertés , privilèges , immunités , ou qui est exempt des charges & impositions générales ou particulières. *Immunis, exemptus*. Voyez FRANCHISE. Dans cette acception , il est encore analogue à liberté. Un Noble , par sa qualité , est *franc* & exempt de la taille. Les Foires *franches*. Il y a certaines villes qui portent le nom de *franches* , parcequ'en effet elles sont exemptes de toutes impositions & charges , en considération de quelque événement. On dit Montargis le *Franc* , parceque cette ville est exempte de tailles , à cause qu'elle tint bon contre les Anglois du temps de la Pucelle.

On dit en Jurisprudence une terre *franche* & quitte de toutes dettes , de toutes charges & hypothèques. Il est dit dans les Institutes Coutumières , que moult plus est tenu le *franc* homme à son Seigneur par l'hommage & honneur qu'il lui doit , que n'est le vilain pour ses rentes payant. Jouer part *franche*. Voyez plus bas PART FRANCHE.

On dit dans ce sens au figuré , que le Sage est *franc* d'ambition , d'amour , d'envie , de toutes les passions qui travaillent le commun des hommes.

En morale , ce terme exprime une des nuances de la vérité de caractère. Un homme *franc* est celui qui parle comme il pense , qui montre son cœur à découvert , mais sans manquer aux égards qu'il doit aux autres. S'il franchit cette barrière , il devient indiscret , imprudent , téméraire , &c. selon qu'il s'éloigne plus ou moins des justes bornes. Voyez FRANCHISE. L'homme *sincère* ne veut point tromper , & ne sauroit parler autrement qu'il ne pense. L'homme *franc* parle comme il pense , & ne sauroit dissimuler. *Sincerus, ingenuus*. On dit que les Picards sont *franches*.

FRANC comme osier , est une manière de parler proverbiale & familière , pour dire , un homme qui parle & agit ouvertement , à cœur ouvert. Voiture l'a employée en parlant de M. le Duc de Montausier.

*Le fier & brave Montausier ,
Dont le cœur est franc comme osier ,
Il trouve votre Poésie
Tout-à-fait à sa fantaisie ,
Par-tout pleine d'art & d'esprit ;
Et je crois , selon qu'il le dit ,
Qu'il faut que la pièce soit bonne ,
Car onc il ne flatta personne ;
Et pour le Pape il ne diroit
Une chose qu'il ne croiroit. VOIT.*

FRANC , en Peinture , en Sculpture , &c. Un ciseau , un burin , un pinceau *franc* : peindre *franc*. Ce terme exprime alors la liberté & la facilité du pinceau , qui va sans tâtonner , & qui se joue des difficultés. Voyez FRANCHISE.

FRANC s'emploie souvent dans le discours ordinaire comme synonyme de vrai. Il sert alors à exagérer la vérité de la chose dont on parle , & à marquer plus fortement l'affirmation. Ce moineau-là est un *franc* mâle. Ce que vous dites là est une *franche* défaite. Ce Provincial parle encore son *franc* patois. *Verus, purus, merus*.

Dans cette acception il précède ordinairement le substantif , & se joint souvent à des termes injurieux , auxquels il donne plus de force & d'énergie. Un *franc* coquin , une *franche* coquette. Il a permission d'être un *franc* scélerat. Un *franc* Gaulois , un homme simple , grossier : & en le prenant en bonne part , un homme de bonne foi , qui a la simplicité qu'on supposoit à nos pères , aux anciens Gaulois. *Vir moribus antiquis, prisca simplicitatis*.

FRANC se dit aussi dans la signification d'entier , de complet. *Totus, integer*. Il faut huit jours *francs* , sans compter celui de l'assignation , ni celui de l'échéance. Trois jours *francs* , *triduum universum*.

On dit qu'un cheval est *franc* du collier , quand il tire bien , sans être sollicité par les châtimens. On dit proverbialement la même chose d'un homme dans le discours familier , pour faire entendre qu'il est toujours prêt à obliger ses amis , sans se faire prier. On dit la même chose d'un homme toujours prêt à se battre , quand l'occasion s'en présente. On dit d'un homme qui veut que rien ne l'incommode , qu'il veut avoir ses coudées *franches*.

FRANC , en termes de Jardinage , se dit par opposition à sauvageon , des arbres qui portent des fruits doux , sans avoir été greffés ; au-lieu que les sauvageons ne portent que des fruits âpres & de mauvais gout , à moins qu'ils n'aient été greffés. C'est ainsi qu'on dit noisetier *franc* , noisettes *franches*. *Franc* pêcher. *Arbor ingenua, culta sativa*. Enter *franc* sur *franc* , c'est insérer une greffe d'un arbre *franc* sur un autre arbre *franc* ; enter *franc* sur sauvageon , c'est insérer une greffe d'arbre *franc* sur un sauvageon. Voyez SAUVAGEON. La Quintinie s'exprime autrement , *franc* sur *franc* , dit-il , est un arbre greffé sur un sauvageon de son espèce , ou même sur un autre arbre qui avoit été greffé d'une autre espèce. On dit aussi dans l'Encyclopédie *franc* ou sauvageon ; c'est ainsi qu'on appelle le sujet sur lequel on a dessein de greffer quelque bonne espèce de fruit. Nous n'adopterons point une idée qui paroît aussi peu naturelle , & nous distinguerons avec l'Académie & les Jardiniers instruits , l'arbre *franc* du sauvageon.

On appelle terres *franches* , en termes de labourage & de Jardinage , celles qui sont un peu plus onctueuses & plus adhérentes que celles qu'on nomme fortes , mais moins que celles qu'on appelle argilleuses , qui le sont extrêmement. Voyez TERRE.

FRANC , en Jurisprudence , a plusieurs acceptions différentes.

On le dit par opposition à esclave. Toutes person-

nes sont *franches* dans ce Royaume, c'est-à-dire, libres. Quelquefois par opposition à serf. *Ingenuus*. Voyez ce mot & MAIN-MORTE. Souvent il signifie exempt de charges, d'impositions. Voyez plus haut.

FRANC-ALLEU. C'est une terre qui ne relève d'aucun Seigneur. Voyez ALLEU.

FRANC-ALLEU NOBLE est une terre à laquelle il y a justice ou censive, ou qui a quelque fief qui en relève.

FRANC-ALLEU ROTURIER est un héritage où il n'y a ni justice, ni fief, ni censives qui en dépendent, & pour lequel l'acquéreur ne doit, ni cens, ni autres droits.

FRANC-ALLEU. Nom de lieu. Petite contrée de France. *Liberum Allodium*. Le *Franc-Alleu* est dans la Basse-Auvergne, aux confins du Bourbonnois. Le *Franc-Alleu* est enclavé dans le pays de Combrailles. On n'y trouve aucun lieu considérable.

Ce pays est nommé *Franc-Alleu*, à cause des exemptions dont il jouit. CORN.

FRANC-ARBITRE. C'est la liberté que Dieu a accordée à la volonté de l'homme. *Liberum arbitrium*. Saint Thomas le définit ainsi. C'est une faculté élective qui a la puissance, quand elle trouve toutes les choses disposées pour l'action d'agir, ou de ne pas agir. *Franc-arbitre* ou *libre-arbitre*. Le peuple dit par ignorance libéral arbitre. Voyez LIBERTÉ & ARBITRE.

ARBRE-FRANC. C'est un arbre enté & cultivé dans les jardins, & qui est opposé à *sauvageon*. On dit aussi *franc* tout seul. Voyez plus haut.

FRANC-ARCHER. C'étoit autrefois un Archer qui étoit exempt de guet & de garde, & de tailles, & entretenu par les habitans des Paroisses, moyennant quoi il étoit tenu de s'exercer à tirer de l'arc pour servir le Roi en temps de guerre. Cette milice fut établie par Charles VII en 1448, & abolie par son fils Louis XI. Voyez ARCHER, & Mezeray, T. III, p. 51, ou plutôt Pasquier, *Rech. L. II, C. 16*, où il rapporte ce qu'en a écrit Alain Chartier, en l'histoire de son temps, & Favyn, *Hist. de Nav. L. X, p. 546*. Les Ducs de Bretagne eurent aussi des *Francs-Archers* dans leurs troupes, & il en est souvent parlé dans leurs histoires.

FRANC-ARGENT. Prix d'une chose vendue à telle condition entre le vendeur & l'acheteur, que la vente de cette chose sera exempte de tout droit envers le Seigneur, en sorte que l'acquéreur se trouve chargé de payer les droits seigneuriaux.

FRANC-ARMÉNIEN. L'Eglise Arménienne est composée de deux sortes de Chrétiens, dont les uns, que l'on nomme *Francs-Arméniens*, sont Catholiques, & les autres, qu'on appelle simplement Arméniens, sont Schismatiques. Les *Francs-Arméniens* sont les Arméniens que le P. Barthelemi de Boulogne, Dominicain, envoyé par Jean XXII, convertit l'an 1330 & leur postérité, qui est toujours demeurée ferme dans la foi & l'union au S. Siège. Ils ont un Archevêque & un Clergé particulier, qui porte l'habit de S. Dominique, & qui observe la règle & les Constitutions de son Ordre, comme nous avons dit au mot ARMÉNIEN.

Les *Francs-Arméniens* habitent auprès de Naxyvan, ville d'Arménie, sous la domination de la Perse, dans un Canton appelé Abrener, qui ne contient plus présentement que douze villages Catholiques. Il y en avoit un plus grand nombre; mais la persécution des Schismatiques l'a fait diminuer.

Il y a encore des *Francs-Arméniens* en Pologne, qui ont un Archevêque particulier, qui se soumit à l'Eglise Romaine l'an 1666, & fit abjuration de l'hérésie, & profession de la foi Catholique entre les mains du Pere Clément Galano Théatin, qu'Alexandre VII envoya exprès de Rome à Léopol. Tous les *Francs-Arméniens* suivent entièrement le Rit Romain & le Calendrier pour toutes les cérémonies & les fêtes. Ce que nous avons dit de la signification du mot *Franc* en Orient fait voir pourquoi on les nomme *Francs-Arméniens*.

FRANCHE-AUMÔNE. Voyez AUMÔNE.

Tome IV.

FRANC-BÂTIR. Terme de Jurisprudence. C'est un droit, dont jouissent plusieurs Abbayes, de pouvoir prendre du bois dans une forêt pour l'entretien & le rétablissement de leurs bâtimens. Ce droit se réduit aux bâtimens qui se sont trouvés construits lors de la concession qui a été faite de ce droit, & ne s'étend point aux bâtimens que les Religieux voudroient construire dans la suite. FERR.

BOTTE-FRANCHE. Coup de fleuret qui a porté net, qu'on n'a pu parer.

FRANC-BOURGEOIS. Homme qui vit à la manière & dans les sentimens d'un bourgeois.

FRANC-BOURGEOIS. En termes de Coutumes, s'est dit des habitans d'une Seigneurie qui étoient exempts de certaines redevances envers leur Seigneur, mais qui étoient obligés en plusieurs lieux d'aller à les chasses, de pêcher les étangs, ou de contribuer entre eux pour faire les frais des jugemens criminels, quand il n'y avoit point de partie civile, à la décharge du Seigneur.

FRANC-BOURGEOIS. Nom de Faction parmi les Ligueurs d'Orléans, pendant les troubles de la Ligue. *Liber Civis*. Il y avoit à Orléans deux factions; l'une de Politiques, composée de la plupart des principaux de la ville, & qui s'appeloient *Francs-Bourgeois*; & une autre qui répondoit à celle de Seize; ceux qui en étoient s'appeloient les Zélés, ou les gens du Cordon. P. DANIEL, *Hist. de Fr. T. III, p. 1586*. Les *Francs-Bourgeois* d'Orléans répondoient à ceux qu'on appeloit Politiques à Paris, & étoient pour le Roi. La Châtre, Commandant pour la Ligue dans le Berri & dans l'Orléanois, vint à Orléans, sur l'avis que d'Entragues, Gouverneur de Baugenci, y avoit quelque intelligence avec les *Francs-Bourgeois*, pour surprendre cette place, & que le Roi même s'approchoit de ce côté-là. P. DANIEL, *ibid. 31*.

FRANC-CANTON, en termes de Blason, est la même chose que *Franc-quartier*, excepté qu'il est plus petit. Voyez FRANC-QUARTIER ci-après.

COMPAGNIE-FRANCHE, est une Compagnie qui n'est pas en corps de Régiment, & qui prend l'ordre de son Capitaine. Il y a des *Compagnies franches* de Suisses; des *Compagnies franches* réformées. Les Compagnies d'Ordonnances sont des *Compagnies franches*.

FRANCHE-COMTÉ. Nom d'une partie de la Bourgogne. Comté de Bourgogne. *Liber Comitatus, Burgundia Comitatus*. Voy. BOURGOGNE Comté. On l'appelle aussi la Comté, ou le Comté tout court. Voy. COMTÉ. Les Séquaniens, peuples des plus vaillans des Gaules, habitèrent anciennement ce qu'on appelle la *Franche-Comté*.

On a appelé ce pays *Franche-Comté*, comme le croient quelques auteurs, à cause des immunités qui ont été accordées aux habitans du pays, des privilèges que n'ont pas ceux du Duché de Bourgogne; mais ce n'est pas là l'origine de ce nom. Les Comtes de Bourgogne, qui portoient le titre de Comtes Palatins, ont essayé de se mettre dans l'indépendance; & c'est là l'origine du mot de *Franche-Comté*. Le Comté de Bourgogne faisoit partie du Royaume de Bourgogne, qui étoit échu aux Empereurs. Le premier Comte qu'ait eu la Bourgogne, est Othon Guillaume, fils d'Albert, Duc de Lombardie, & de Gerberge, Comtesse de Nevers. Son fils Renaud I, Comte de Bourgogne, ne voulut pas reconnoître l'Empereur Henri III pour son Souverain, prétendant que le Comté de Bourgogne étoit franc, & ne dépendoit pas de son Royaume; mais enfin il fut contraint de reconnoître l'Empereur pour son Souverain. Guillaume Tête-hardie, son fils, est qualifié Prince d'au-delà de la Saône, dans une chartre de Saint Marcel de Châlons. Renaud III, Comte de Bourgogne, étant mandé par l'Empereur Lothaire, ne voulut jamais aller à sa Cour pour lui rendre hommage; mais soutint qu'il ne lui devoit aucune reconnoissance, & refusa de lui faire hommage du Comté de Bourgogne. Il se maintint si bien après ce refus, malgré les efforts de Conrad, Duc de Zéringhen, à

qui cet Empereur avoit transporté ce Comté, qu'il conserva son indépendance, & se maintint franc & libre de tout hommage, (dit M. du Chêne) & c'est de-la qu'il conjecture que le Comté de Bourgogne a été appelé *Franche-Comté*. Car quelques Auteurs anciens (ajoute-t-il) remarquent qu'il eut en très-grande recommandation la liberté & franchise de ses aïeux, & se porta même comme Roi, fors qu'il n'en pris pas le nom. D'autres le qualifient *Très-Grand & Souverain* Comte de Besançon. En un mot, tous le célèbrent comme Prince qui réputoit indigne de rendre sujétion à un autre. Maximilien ayant épousé Marie, fille unique de Charles le Terrible, dernier Duc de Bourgogne, unit la *Franche-Comté* aux Pays-Bas, & en fit le dixième Cercle de l'Empire, qu'on appelle le Cercle de Bourgogne. Les Rois d'Espagne ont joui de la *Franche-Comté* depuis Charles V, jusqu'en 1668, que Louis le Grand s'en rendit maître pour les droits de la Reine Marie-Thérèse, son épouse. Elle retourna à l'Espagne la même année par le Traité d'Aix-la-Chapelle; mais Louis le Grand l'ayant reprise en 1674, elle est demeurée à la France par la paix de Nimègue. Les *Mémoires des Bourguignons*, de Gollut, Avocat au Parlement de Dôle, font une histoire de la *Franche-Comté*. Le Chapitre VII de son second Livre, est une description de la *Franche-Comté*. Au L. VI, C 6, après avoir rapporté la raison que nous avons donnée ci-dessus de ce nom, il en ajoute deux autres par conjecture. 1°. L'exemption des tailles & d'autres impositions. 2°. Parceque le Comte Renaud & ses Successeurs ne voulurent avoir aucun supérieur immédiat. Voyez BOURGOGNE, où nous marquons la situation de ce pays, qu'on appelle aussi la Comté de Bourgogne, ou simplement la Comté ou le Comté. Voyez COMTÉ.

FRANC-COMTOIS, OISE. f. m. & f. qui est de la *Franche-Comté*, Bourguignon de la Comté de Bourgogne. *Sequanus*. Quelques-uns écrivent *Francontois* comme on prononce, & appellent ainsi même les anciens habitans de ce pays, qu'on nommoit *Séquanois* ou *Séquaniens*. Ainsi M. de Tillemont, en parlant de la révolte des Gaules sous Vespasien, dit, la défaite de ceux de Langres par les *Francontois* diminua beaucoup l'ardeur de cette révolte. *Emp. T. II, p. 14*. J'aurois mieux dire *Séquanois* en parlant de l'Antiquité; c'est ainsi qu'en usent toujours en pareille rencontre M. de Cordemoy & plusieurs autres. Il n'y avoit encore là, ni *Franche-Comté*, ni *Francontois*, ni même de Bourguignons.

FRANC-DENIER, terme de Jurisprudence. Quand on dit que la vente d'un fief est faite *francs-deniers*, ces termes signifient que le Vendeur a chargé l'Acquéreur de l'acquitter du quint; auquel cas, dans certaines Coutumes, l'Acquéreur doit au Seigneur suzerain le quint & le requint, attendu que le quint, dont s'est chargé l'Acquéreur, fait, par rapport à lui, partie du prix de la vente.

FRANCS-DEVOIRS, en termes de Jurisprudence féodale, se dit d'un fief dont l'hommage a été changé en devoirs, ou donné à condition d'une simple rente, auquel cas n'est dû rachat, mais seulement lods & ventes. On appelle aussi *francs-devoirs*, les charges que doivent les hommes de *franche* & libre condition, à cause de l'usage des bois, de pacage, &c.

On appelle aussi *franc-homme*, *Ingenuus*, celui qui est opposé à *vilain*, *roturier*.

FRANC-ÉTABLE. Terme de Marine, qui se dit lorsque deux vaisseaux s'approchent en droiture pour s'enfermer par leurs éperons, ce qui s'appelle, s'aborder de *franc-étable*.

FRANC-FÊTE. Terme de Coutumes. Foire, ou espèce de foire où les marchandises sont affranchies de tous droits. *Nundina immunes*.

FRANC-FIEF, est un fief tenu par gens de *franche* condition autres que nobles, à la différence des terres tenues en roture ou censive, qui peuvent être possédées par des paysans & mortuables; & on a appelé la recherche des *francs-fiefs*, une taxe qui se

fait de temps en temps sur les roturiers, ou gens de main-morte, afin qu'ils ne soient point obligés d'en vider leurs mains. Il y a des villes, entr'autres Paris, dont les bourgeois, quoique roturiers, peuvent tenir des fiefs par un privilège particulier. Voy. FIEF.

FRANC-FUNIN. Terme de Marine, est un gros cordage plus fort & plus arrondi que le cordage ordinaire, qui sert aux rudes manœuvres, pour embarquer le canon, attacher des ancres contre le vent, &c.

FRANC-HOMME. C'étoit tout homme noble ou roturier, qui étant propriétaire d'un fief, demouroit au dedans de ce fief; car anciennement les fiefs communiquoient leur noblesse aux roturiers; tant qu'ils y demouroient.

La langue *franche*, ou langage *Franc*, langue *Franque*, est un jargon qu'on parle sur la mer Méditerranée, & dans toutes les côtes du Levant, composé du François, Italien, Espagnol, du Grec vulgaire & autres langues. On n'y emploie jamais que l'infinitif de chaque verbe, pour tous les temps & les modes de la conjugaison. Cependant, avec cette locution estropiée, ce jargon ne laisse pas d'être entendu, pour la commodité du trafic, par tous les Marelots & Marchands, de quelque nation qu'ils soient. Ce qui vient de ce que les François étendirent autrefois bien loin leur Empire; de sorte que les Grecs, les Sarazins, les Arabes & les Abyssiens, appellèrent tous les Européens du nom de *Francs*, vers le temps de Charlemagne, comme dit Du Cange, qui ajoute qu'on appela alors la France Orientale & la France Occidentale, & la France Latine ou Romaine, à la différence de la Germanique, ou de la France ancienne, qu'on appeloit *Franconie*. Le nom de *Francs* se donne encore à tous les Européens Chrétiens qui sont dans l'Empire des Turcs, dans la Perse, &c. On y appelle *francs* tous les Européens qui vont trafiquer dans les Echelles du Levant, non-seulement les François, mais même les Anglois & les Hollandois. Quelques Auteurs ont fait cette remarque, & disent qu'il est fort glorieux à la France, que c'est sous ses heureux auspices que tous les Marchands de l'Europe trouvent les ports ouverts dans les Etats du Grand-Seigneur. Le premier qui en ait parlé en ces termes est M. de Germigny, Baron de Germoles, qui fut envoyé Ambassadeur de France à la Porte en 1579.

FRANC-LEVAÏN, est un levain qui se fait avec de l'eau & de la farine, lorsqu'on laisse aigrir la pâte, lequel agit plus lentement, & fait un pain plus pesant & plus ferme que la levure de bière.

LIGNE FRANCHE, c'est une ligne entière qu'on laisse dans les lettres, ou missives, pour faire honneur à celui à qui on écrit.

FRANCHE LIPPÉE. Repue *franche*, repas qu'on ne paie point, que cherchent les écornifleurs. Ce terme est bas.

FRANCHE-MULE, autrement *Caillette*. Voyez CAILLETTE.

FRANC-MAÇON. Voyez FREY-MAÇON.

PART-FRANCHE, est une part qu'on réserve dans les traités, ou dans les jeux, qui n'est chargée d'aucune contribution, & qu'on prélève sur le tout. Ainsi on dit, jouer *part franche*, lorsque par exemple plusieurs personnes jouant à qui aura quelque étoffe, quelque bijou, &c. conviennent que celui qui gagnera, ne paiera rien pour sa part; en sorte qu'il aura l'étoffe *franche*, ou le bijou *franc*, c'est-à-dire, sans qu'il lui en coûte rien.

FRANC DU CARREAU, est un carré marqué sur la terre dans lequel on jette un palet ou une pièce de monnaie par manière de jeu. On joue au *franc carreau*, ou au *franc du carreau* sur les pavés, sur les carreaux; celui-là gagne dont la pièce est sur le milieu ou le *franc du carreau*, sur l'endroit le plus éloigné des raies, ou extrémités.

En termes de Blason, on appelle *Franc-quartier*, ou *canton d'honneur*, le premier quartier de l'écu, qui est à la droite du côté du chef, qui est pourtant

un peu moindre qu'un vrai quartier d'écartelage. On y met d'ordinaire quelques autres armes que celles du reste de l'écu, & on l'appelle autrement, *levure de quartier*. Potier porte d'azur à deux mains d'or, au *franc quartier*, échiqueté d'argent & d'azur.

FRANC-RÉAL, est une grosse poire d'hiver, ronde, jaunâtre, tiquetée de petits points de rouilleurs; elle se mange cuite & crue. Le *franc-réal* se garde assez avant dans l'hiver. LA QUINT. I, p. 254. Le *franc-réal*, que quelques-uns nomment *finot d'hiver*, & *fin or d'hiver*, est une poire de grand rapport; elle a la queue courte, le bois de l'arbre farineux. Id. P. 343.

FRANC-RÉAL D'ÉTÉ. Nom qu'on donne à une sorte de poire d'été; on l'appelle autrement *grosse mouille-bouche*: elle est ronde, verdâtre, fondante & d'assez bon gout.

FRANC-SALÉ, est un privilège que le Roi accorde à quelques Officiers, Communautés & Provinces, de prendre du sel sans payer d'impôts, & d'être exemptes de la Gabelle.

On appelle encore *franc-salé*, ou droit de *franc-salé*, une certaine provision de sel, qui est accordée gratis à quelques Officiers Royaux, pour leurs provisions, ou à quelques Compagnies, par un privilège particulier.

FRANC-TAUPIN, étoit autrefois un soldat qu'on levoit dans un village. On a appelé au Palais l'Edit des *Francs-taupins*, une Ordonnance de Charles IX, de l'année 1566, qui donnoit une exemption à deux ou trois personnes des Paroisses & Villages, de toutes commissions publiques, dépôts & gardes de biens de justice, de guet & gardes des portes, de logement de gens de guerre, de corvées & fournitures de chevaux d'artillerie, &c. Mais cet Edit n'a eu aucune vérification, ni exécution. Les *Francs-taupins* étoient mauvais soldats, ils n'étoient bons qu'à creuser la terre, à faire des tranchées, des fossés, des mines, &c.

Ménage tient que ce mot vient de *taipinus*, qui signifie un mineur qui creuse comme une taupe, à cause que ce nom a été donné à quelques gens de l'équipage militaire. Naudé & Grégorius Tolosanus le dérivent du Grec, à cause que ces gens étoient de misérables payfans & bouviers. Borel croit que *Frantaupins* vient de *François des Alpes*, parceque les *Frantaupins* étoient des François qui habitoient les Alpes, qui travailloient sur les Alpes.

FRANC TENANT, est celui qui possède noblement & librement.

FRANC TENEMENT, est un héritage possédé ainsi, sans aucune charge roturière.

FRANC-TILLAC, est le pont le plus proche de l'eau, ou à fleur d'eau, celui qui est élevé sur le fond de cale. C'est comme l'étage du rez de chaussée dans les bâtimens de terre, puisqu'il est à fleur d'eau. Tout autour sont placés les plus gros canons, & l'on nomme cet endroit-là *la grande batterie*. C'est celui où se retirent & couchent les soldats & les matelots. Vers la poupe est la gardiennerie, ou chambre des Canoniers, qu'on nomme *Sainte-Barbe*.

FRANC VÉRITÉ. Terme de Coutumes, qui se dit lorsque le Seigneur Justicier fait informer d'office par ses Juges, sans aucune partie civile, des délits commis sur ses terres; & on disoit autrefois, comparoir à la *franche vérité*, pour dire, à l'audience; & tenir *vérité*, pour dire, tenir les assises.

FRANCS. Nom propre de peuple. *Francus*, a. Anciens peuples de la Germanie, qui occupoient toute cette partie de l'Allemagne qui est entre le Rhin, l'Elbe & l'Océan. Ce pays porta le nom de France dès le temps de Constantin le Grand, comme on le reconnoît par une médaille faite de son temps, où l'on trouve le nom de *Francia*, & par la table itinéraire qui met en l'an 430 *Francia* le long du bord du Rhin, du côté de la Germanie. On a beaucoup écrit sur l'origine des *Francs*. Etoit-ce un peuple particulier? & quel étoit ce peuple? où habitoit-il? Etoit-ce plusieurs peuples auxquels on donna le nom commun

de *Francs*? & quels étoient ces peuples? Nous ne nous amuserons point à rapporter ici les fables, qui font venir le nom de *Franc* de *Francus* ou *Francia*, fils d'Hector, ou, selon d'autres, du Roi Priam, ni même toutes les opinions qu'on a débitées sur cela, & qu'on peut voir dans les Auteurs qui sont venus immédiatement après Grégoire de Tours, comme l'Auteur anonyme des Gestes des Rois de France, Frédégaire, dans son Histoire abrégée, Paul Diacre, Hincmar, & ensuite presque tous les autres jusqu'au dernier siècle, dont on trouvera les opinions ramassées dans Linnaeus, *Not. Gall. L. I, C. 1*.

Il est certain qu'on n'a point oui parler de *Francs* avant le milieu du troisième siècle, vers l'an 260; que ce qu'on nommoit alors les *Francs*, étoient des peuples de Germanie, qui demeuroient à l'Orient du Rhin, & que depuis qu'ils commencèrent à faire parler d'eux, ils firent toujours la guerre aux Romains, tant en deçà, qu'en delà le Rhin. De ces trois choses, on peut conjecturer que dans le troisième siècle, il y eut une ligue de plusieurs peuples de Germanie qui s'allièrent pour maintenir leur liberté contre les Romains, & que c'est cette ligue & les peuples qui y entrèrent, qu'on appela les *Francs*, nom Germanique ou Teutonique, qui signifie libre; ou, que, sans qu'il y eût de ligue, on appela *Francs*, tous les peuples de Germanie qui ne se soumièrent point aux Romains, & conservèrent leur liberté & leur franchise. Les *Francs* ne furent donc point d'abord un seul peuple, mais un nom commun à plusieurs peuples, comme celui de Germains, celui de Celtes & de Gaulois. Mais quels étoient ces peuples? En général c'étoient tous ceux qui habitoient aux environs du Wésér & du Rhin, & entre ces deux fleuves, jusques à la mer, selon quelques-uns, qui prétendent que le nom de la ville de Franeker en est une preuve; & du côté du midi jusqu'au Mein, ou même jusqu'au Nècre. En particulier ces peuples étoient les Bructères, les Chauques, les Chamaves, les Cherusques, les Cattes, les Amisvairiens, les Angrivariens, les Dulgibines, les Chastuariens, les Saliens, les Teuctères & les Ulpiens, ou Ulipètes. Voyez Cluvier dans sa *Germania Antiqua*, & Hadrien de Valois, *Notit. Gall.* au mot *Francus* & *Francia*.

Grégoire de Tours, *L. II, C. 9*, dit que c'étoit de son temps une tradition commune, que les *Francs* étoient sortis de la Pannonie, & qu'ils étoient venus s'établir dans la Germanie aux environs du Rhin. Si cette tradition est vraie, il y avoit long temps que cette transmigration s'étoit faite, lorsqu'ils furent appelés *Francs*, & ce n'est point sous ce nom qu'ils la firent; car les peuples dont nous venons de parler, étoient dans la Germanie & aux lieux où nous les plaçons long-temps avant que le nom de *Franc* fût du bruit dans le monde, ou même qu'il y fût connu.

Les *Francs* commençoient alors à se faire craindre (vers 274.) C'étoit une ligue de peuples Germains, qui habitoient le long du Rhin. Leur nom montre qu'ils étoient unis par l'amour de la liberté. Aurélien les avoit battus étant particulier, & les tint en crainte étant Empereur. BOSSUET. Tout fléchit sous un si grand Capitaine, (l'Empereur Probus.) Les Germains & les *Francs*, qui vouloient entrer dans les Gaules, furent repoullés. Id. Vers 358, les Allemands & les *Francs* tentèrent de toutes parts l'entrée des Gaules: Julien, parent de l'Empereur, les arrêta & les battit. Id. Les *Francs* ne s'oublièrent pas (en 420) résolus de faire de nouveaux efforts pour s'ouvrir les Gaules, ils élevèrent à la Royauté Pharamond, fils de Marcomir, & la Monarchie de France, la plus ancienne & la plus noble de toutes celles qui sont au monde, commença sous lui. Id.

Des armées nombreuses de *Francs* passèrent souvent le Rhin; non contents de ne point obéir, ils attaquèrent les Romains, & dans les Gaules vers l'an 260, & un peu après, ils livrèrent bataille à Aurélien, qui en tua 30000. En 271, un Sénateur de Trèves, dont la femme avoit été débauchée par le Gouverneur

verneur, ou Prédident Romain, les appela, & ils se rendirent maîtres de la ville. En 414, de Trèves ils se répandirent dans la Celtique & dans la Belgique, & en 418, ou 419, sous la conduite de Pharamond, qu'ils créèrent leur Roi, ils commencèrent leurs conquêtes dans les Gaules, & le puissant empire qu'ils y ont formé, qui subsiste toujours, & qui conserve leur nom en celui de France & de François. Avant leur établissement, l'usage est de les appeler toujours *Francs*, aussi-bien que ceux qui ne passèrent point le Rhin, mais qui demeurèrent dans la Germanie; mais depuis Pharamond & l'établissement de ces peuples en deçà du Rhin, il ne faut plus nommer *Francs*, mais François, ceux qui le firent.

Ce fut vers l'an 495, que toutes les terres conquises par les *Francs* au-deçà du Rhin, commencèrent à porter le nom de France, & les Auteurs qui ont écrit en notre langue, ne commencent ordinairement à donner aux *Francs* le nom de *François* que vers ce même temps. CORDEMOY. Cet Auteur a pratiqué la règle que nous venons de donner; M. Bosfuet la suit aussi, comme il paroît par les exemples que nous avons rapportés; jusques-là ils disent toujours *Francs*, & François ensuite. Godeau les appelle cependant François avant leur passage, disant que le pays des François étoit celui des Sicambres qui occupoient une bonne partie de la Basse Allemagne entre le Rhin, l'Elbe & le Nècre. Tillemont en use de même. Voyez en cent endroits de son V^e Tome de l'Histoire des Empereurs. Du temps de Ville-Hardouin on disoit encore *Franc* pour François. N. 248. Si furent déconfits li *Franc*. Procope, *De Bello Vandal. L. I, C. 3*, dit qu'on appelloit de son temps *Francs* ou François, ceux qu'on nommoit auparavant Germains; ainsi il semble comprendre sous ce nom tous les peuples de la Germanie.

Sidonius Appollinaris fait une description des *Francs* dans le Panegyrique de Majorien, *Carm. 5*. Ils ont, dit-il, la taille haute, la peau fort blanche & les yeux bleus: ils ne laissent qu'un peu de barbe sur la lèvre d'enhaut, ce qui fait deux moustaches fort petites, & tout le reste du visage est rasé. Leur chevelure est blonde, ils portent les cheveux fort courts par derrière, & fort longs par-tout ailleurs, les ramenant du haut de la tête vers le front & sur les côtés. Ils ont des vestes si ferrées, qu'on voit toute la forme de leur corps; elles sont si courtes, qu'elles ne leur couvrent pas le genou; & ils portent une large ceinture, qui sert à attacher leur épée, & à leur ferrer le ventre. Ils sont exercés aux armes dès la première jeunesse; si adroits, qu'ils frappent toujours où ils visent, & si légers, qu'ils arrivent avant leurs javelots où ils les ont lancés; au reste, si braves, que jamais, pour grand que soit le nombre de leurs ennemis, & le désavantage des lieux où ils combattent, on ne les voit point trembler: la mort les abat, non la peur, & ils peuvent perdre la vie, mais jamais ils ne perdent courage. CORDEMOY.

Dans le temps que Gallus & Volusianus furent supplantés par Emilien, qui le fut lui-même par Valérien; les Attuariens, les Bructères, les Chamaves, les Saliens, les Cattes, les Amisvariens, les Cauces, les Frisons, & d'autres peuples voisins de ceux-là, commencèrent à se rendre redoutables sous le nom de *Francs*, soit qu'ils eussent pris ce nom pour marquer leur indépendance, soit que ce fût un nom de ligue entre eux. Le pays que ces peuples habitoient, avoit à l'orient l'Elbe & la rivière de Sala; au midi la Suève & ce qu'on appelloit alors l'Allemagne; à l'occident le Rhin & l'Océan Germanique, & au septentrion la même mer à l'endroit où elle prend le nom de Septentrionale. Les Attuariens, les Bructères, les Chamaves & les Saliens, étoient sur le Rhin vers l'embouchure; les Frisons & les Cauces occupoient tous les bords de l'Océan; les Cattes, les Amisvariens & tous les autres peuples qui portoient le nom de *Francs*, occupoient les autres terres. On appelloit aussi quelquefois Sicambres

tous les peuples *Francs*, parcequ'en effet ils étoient descendus des Sicambres, & qu'ils occupoient encore un pays qu'on avoit appelé Sicambrie. CORDEMOY, *Histoire des Francs*. Voyez aussi Mézeray au commencement de son Histoire de France, & Pasquier en ses Recherches, *L. I, C. 6*. Favyn, Histoire de Navarre, *L. I, p. 31*. Du Tillet, de l'Origine des François dans son Recueil, *L. I, p. 1^e & suiv.*

L'étymologie du nom des *Francs* n'est pas moins incertaine que leur origine. Le Sophiste Libanius dit qu'elle vient du mot Grec *Φραγντες munitus*, à cause des pays forts où ils demeuroient, qui sont les îles & les marécages du Rhin. Certains Auteurs ont écrit avec plus de hardiesse que de vérité, qu'ils s'appelloient Sicambres, nom qui est la même chose que Cimbres; mais qu'ayant remporté de grandes victoires sur les Goths, par la vaillance de leur Général Francus, ils prirent depuis le nom de *Francs*, afin d'honorer la mémoire de ce Héros. Ceux qui disent qu'ils ne se l'attribuèrent que du temps de Valentinien, se sont lourdement trompés; car encore qu'il puisse être vrai que cet Empereur se soit servi de leurs armes contre les Alains, & leur ait accordé exemption pour dix ans; néanmoins ce ne peut être de-là qu'ils se donnèrent ce glorieux titre de *Francs*, puisqu'ils l'avoient déjà plus d'un siècle auparavant. Quelques-uns plus probablement le rapportent à des peuples Cimbres nommés Franques, & d'autres le trouvent dans la composition de ces deux mots Germaniques, *freyen*, libre, & *Henfan*, demi-Dieu, Héros. (Les Gots appelloient leurs Seigneurs *Hensfen*) comme qui diroit libre Seigneur. MÉZERAY, *T. I, p. 2 & 3*. *Franc* en vieux Allemand signifie fier & belliqueux. Id. *Franc* en langage Teutonique, ou Germanique, signifioit *Libre*, c'est là la véritable signification & étymologie de ce nom. Pasquier est de ce sentiment, *Recher. L. VIII, C. 2*, & *L. I, C. 6*. On voit par ce que nous avons dit, pourquoi le prirent les peuples qui le portèrent. Et aujourd'hui tout le monde est d'accord sur cette opinion.

Chifflet, dans son *Glossar. Salicum*, *p. 154, 155*, appuyé du Sophiste Libanius, prétend que *Franc* vient d'un nom Atuatique *vranghe*, qui signifie âcre, féroce, barbare, fier, cruel, *acerbus, asper, trux, ferox*, & qu'il fut donné aux *Francs* par leurs voisins, parcequ'ils étoient féroces & guerriers. La langue Atuatique étoit la langue du pays de Liège & des environs.

Ludolf, dans son Commentaire sur son Histoire d'Ethiopie, *L. I, N. XIX*, croit qu'on les appelloit en Germanie *Franken*, & que ce nom est composé de *frey* ou *fri*, qui signifie *libre*, & de l'ancien mot *anke*, qui signifie homme; que de ces deux mots, pour éviter la cacophonie, on a fait par synalephe *Franken*, homme libre; que *anke* est encore en usage en Saxe ou dans les Fermes, celui qui est le premier après le maître Fermier s'appelle *der anke*, & de même à Erfort le second d'une brasserie; que son diminutif *anklein* est encore aujourd'hui d'un usage général dans toute l'Allemagne pour signifier *nepos*, comme qui diroit *virunculus* ou petit homme. Althamerus avoit déjà donné cette étymologie, parmi celles qu'il a mises à la fin de Tacite.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *farac*, qui signifie *liberavit*. Le mot de *Franc* veut dire *habitant de France*, laquelle a été ainsi nommée, selon quelques-uns, *quod sit ferax*, à *ferendo grano*, quasi *feracia*, comme Varron dérive *Ceres*, à *gerendo & ferendo grano*. La France, en ce sens, se dit de l'île de France, fort fertile en blés. *Gentis Francica nomen à frugibus: sic enim Ennius & alii istius avi loquebantur*, dit Cluvier dans ses *florida*, *C. 14*. Il donne encore en ce chapitre une autre étymologie: *Franci*, dit-il, s'est dit pour *frangi*, & *frangi* pour *frangonis*, qui est la même chose que *Pherangones*. Or *angos* est dans Suidas & dans Eustathe une sorte d'armes des François, ainsi *Pherangones* de *φραγ* &

angos, *angos*, signifient des hommes qui portent une arme appelée *angos*.

FRANC, dans nos Histoires, signifie quelquefois noble, & est opposé à roturier, parceque les *Francs* étant devenus les Seigneurs après leurs conquêtes, les autres furent censés leurs serfs ou leurs vassaux. *Nobilis*. Les troupes ou les Milices des Seigneurs étoient composées de deux sortes de personnes, de Nobles ou *Francs*, & de roturiers. VALBONNET, pag. 51.

De Hauteferre, dans son Traité de *Ducib. & Comitib. Prov. L. II, C. 8*, prétend que le nom de *Franc* fut aussi donné aux Nobles Gaulois, avec lesquels les François, depuis leur conquête, partagèrent presque le Gouvernement, comme les Romains leur avoient conservé de grandes prérogatives avec le titre d'honorés, *honorati*, & la préséance dans l'Assemblée générale qui se tenoit tous les ans à Arles; mais ce qu'il rapporte pour prouver cette attribution du nom de *Franc* n'est pas fort évident. Il paroît bien plutôt que ceux qu'on appelle ainsi sont les grands Seigneurs François, & non les Gaulois.

FRANCS OU FRANKIS. *Franci*. Les Turcs donnent ce nom à tous les Européens occidentaux. On croit qu'il est né dans l'Asie, au temps des Croisades; les François ayant été les plus considérables des Croisés; & depuis, les Turcs l'ont donné à tous les Chrétiens Européens, & à l'Europe celui de Frankistan.

Les Arabes & les Mahométans appellent *Francs*, les François, les Européens & les Latins en général, *Ferange & Afrange*, *Franc* ou *Frenk*, un *Franc*, un François, & par extension, un Européen ou plutôt un Latin, à cause que la Nation Française s'est fait connoître & distinguer entre toutes les autres qui ont porté les armes dans l'Orient au temps des Croisades. D'HERBELOT. D'autres disent *Franqui*, comme le Traducteur de l'Ambassade de Figuéroa ou *Frankis*.

Le P. Goar, dans ses Notes sur Codin, *C. V, n. 43*, observe que les Grecs n'appeloient d'abord *Francs* que les François, c'est-à-dire, les Allemands établis en France. Ensuite ils donnèrent le même nom aux Apulien & aux Calabrois, après que les Normands les eurent conquis. Cédrenus appelle aussi les Germains *Francs*, comme Procope. Dans la suite ils ont donné ce nom à tous les Latins, & c'est ainsi qu'en usent Anne Comnène & Curopalate, qui, pour distinguer les François, les appellent les *Francs* occidentaux.

FRANC. f. m. *Francus*, signifie une pièce d'argent qui valoit vingt sous autrefois ou le tiers d'un écu. Il y avoit des *francs* d'argent & des *francs* d'or. Le Roi Henri III fit forger les *francs* d'argent, qui avoient d'un côté la tête du Roi & de l'autre un *H* couronné, du poids d'onze deniers deux grains.

Le *franc* d'or étoit aussi une monnoie d'or de la valeur d'une livre. En l'an 1400 & auparavant, une livre, à cause de la forte monnoie, valoit un *franc* d'or.

Il y avoit des *francs* à pied & à cheval, où il y avoit un François représenté à cheval ou à pied. Le premier valoit le double & le second le simple. BOREL.

En 1364, sous le Roi Jean, il y avoit des *francs* où le Roi étoit armé, ayant l'épée à la main sur un cheval caparaçonné & fleurdelisé, & sur le revers une croix fleurdelisée, du poids de trois deniers un grain, ou de 63 au marc, qui valoient 20 sous.

On fabriquoit dans différens endroits des *francs* qui valoient vingt sous. *Francs* Angevins, *francs* Bourdelois, &c.

Aujourd'hui le *franc* n'est plus qu'une valeur numérique, une monnoie de compte de même valeur. Cent *francs* sont autant de 20 sous ou de livres, excepté en Lorraine, à Nanci, &c. où le *franc* ne vaut que 8 sous 6 deniers. Ainsi 100 livres valent 100 fois 20 sous; mais 100 *francs* ne valent que 100 fois 8 sous 6 deniers.

Quoique *franc* & *livre* soient purement synonymes, l'on ne les emploie pas indifféremment. On ne dit point, il a vingt mille *francs* de rente, mais

vingt mille livres de rente. *Francs* ne se met point avec mille & rente. On dit au contraire, sa maison lui a coûté vingt mille *francs*.

On ajoute à cette remarque du P. Bouhours, qu'on ne dit pas un *franc* ni une livre, mais vingt sous. On ne dit pas deux *francs* ni deux livres, mais quarante sous. On ne dit pas trois *francs* ou trois livres, mais un écu. On ne dit pas non plus cinq *francs* ou cinq livres, mais cent sous. Hors delà ont dit *franc*, pourvu que le mot de *franc* ne soit suivi d'aucune fraction. Ainsi dites, cela me coûte quatre *francs*, six *francs*, sept *francs*, &c. Mais si vous ajoutez quelque autre nombre, comme cinq ou dix, &c. alors vous vous servirez du mot de livre au lieu de *franc*, & vous direz, j'ai acheté cela quatre livres cinq sous, sept livres dix sous, & non quatre *francs* & cinq sous, &c. En deux mots le mot *franc* n'a point d'usage au singulier, ni avec les nombres primitifs un, deux, trois, cinq, ni avec les autres nombres quand il suit une fraction.

FRANCS D'ARANS se dit à Dôle en Franche-Comté pour *francs* d'Arènes ou des Arènes. *Arenarum Immunitas* ou *Immunitates*, *Jus* ou *Jura*. La place des Arènes de Dôle s'est appelée ainsi, à cause de la prérogative qu'y avoit la Noblesse, dont les maisons bordoient cette place. GOLLUT. *Ann. des Bourg. L. II, c. 49, p. 203.*

FRANC, le Franc. Nom d'une Contrée de la Flandre Française. *Franconatus*, *Terra Francà*. Le *Franc* fut cédé aux François par la paix des Pyrénées. Il comprend les Bailliages de Bourbourg, de Bergues, S. Winoc & de Furnes; & outre les villes capitales de ces Bailliages, celles de Dunkerque & de Gravelines. MATY.

FRANCS DE BRUGES, que les Flamans appellent *het Urie*. *Franconatus Burgenfis*. Contrée du Comté de Flandre. Elle est bornée au couchant par l'Ipérlee, qui la sépare du Bailliage de Furnes. Elle a au midi les Châtellenies d'Ypres & de Courtray, au levant le Landgraviat de Gand & la Zéélande, & au nord la mer d'Allemagne. Ce pays renferme les villes de Bruges, d'Ostende, de Nieupoort, de Dixmude, de Damme, avec la Flandre Hollandoise, à la réserve des quatre Offices.

Ce pays & le *Franc* de Bruges portent le nom de *Franc*, parcequ'autrefois ils secouèrent le joug des Gantois, auxquels ils étoient soumis.

FRANC. adv. *Liberè*, *ingenuè*, *sincerè*, *apertè*. D'une manière franche, noblement & ouvertement, sans biaiser. Il lui a parlé *franc*, & lui a dit nettement son intention. Il lui a dit tout *franc* qu'il étoit un sot.

Je vous parle un peu franc, mais c'est là mon humeur, Et je ne mâche point ce que j'ai sur le cœur. MOL.

Il signifie aussi entièrement, sans qu'il y manque rien. Il a sauté le fossé *franc*, tout *franc*. Il saute dix semelles *franc*.

FRANCARTE. f. f. Mesure pour les grains dont on se sert à Verdun. La *francarte* de froment pèse 38 livres, poids de marc; de méteil 34, de seigle 32 & d'avoine 25.

FRANCATU. Nom d'une espèce de pommier & de son fruit. Les *francatu* sont rouges d'un côté & jaunâtres de l'autre, se conservent long-temps, & voilà leur principal mérite. LA QUINT. *T. I, p. 393.* Il y a un Auteur qui écrit *francatus* au pluriel. Quelques-uns nomment cette pomme *franquetu*.

FRANCA-VILLA. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Franca-villa*. Il est dans l'Abruzze Citérieure, près du Golfe de Venise, entre Pescara & Ortonne, à deux lieues de la dernière & un peu moins de la première. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de *Ferentanum* ou *Frentanum*; mais Baudrand juge que la situation de ces deux lieux ne s'accorde pas. MATY.

FRANC-BORD. f. m. C'est l'étendue de terre franche qui est sur le bord d'une rivière ou d'un canal. FRANCE. *Francia*. C'est le pays des Francs, & ce

nom convient à différentes Contrées & à plus ou moins d'étendue, selon les différens temps dont on parle, ou les différentes épithètes qu'on y ajoute. Les Francs ayant conquis les Gaules, y transportèrent leur nom, où il est demeuré jusqu'à présent. Ils le transportèrent aussi à l'Allemagne & à l'Italie, après les conquêtes de Charlemagne; mais ces pays le quittèrent peu après, lorsque les descendans de cet Empereur cessèrent d'en être les maîtres.

FRANCE, ou l'Empire de France, ou des François. *Imperium Francicum*. Cet Empire qui fut fondé par Charlemagne, & possédé par quelques-uns de ses Successeurs, renfermoit une partie de l'Espagne Tarraconnoise, le Royaume des Lombards en Italie, les Gaules, l'Allemagne, les deux Pannonies & la Mœsie supérieure.

FRANCE simplement & absolument. *Gallia, Francia*. ou Royaume de France, *Regnum Gallia* ou *Francia*. C'est la plus puissante & la plus considérable Monarchie de l'Europe. On ne peut pas douter non plus qu'elle n'en soit la plus ancienne, puisqu'elle dure depuis l'an 418, c'est-à-dire, depuis plus de treize siècles entiers sans interruption; ce qui est un des principaux titres sur lesquels est fondée la préséance des Ambassadeurs de France sur tous ceux des Princes Chrétiens de l'Europe, à la réserve de ceux de l'Empereur. Ce fut vers l'an 495, que toutes les terres conquises par les Francs au-delà du Rhin, commencèrent à porter le nom de France. *CORDEM*. Le P. Daniel croit que l'on commença un peu plus tard à donner à tous ces pays le nom de France; &, selon lui, ce ne fut qu'après la mort de Clovis, & le partage de son Royaume entre ses quatre fils en 511. Il est au moins certain, dit-il, qu'avant la fin de ce VI^e siècle, la Gaule Française fut appelée France. Voyez son *Hist. de Fr. T. I, p. 61*. D'autres tiennent que ç'a été S. Grégoire le Grand qui le premier a appelé la Gaule France, *Francia*. Il y a aussi une monnoie du temps de Constantin, qui porte le mot de France sur son revers, comme on l'a dit au mot FRANC.

Cette Monarchie n'a pas eu la même étendue pendant toute la longue suite de siècles qu'il y a qu'elle est établie. Sous la première race de nos Rois, elle renfermoit les Royaumes de Paris, de Soissons, d'Orléans, d'Aquitaine, de Bretagne, de Bourgogne & d'Austrasie ou de Metz, lequel comprenoit toute la partie des Gaules qui est le long du Rhin; & en Germanie, la Suabe, la Thuringe, la Frise & une partie de la Saxe. Charlemagne, chef de la seconde race, y ajouta le reste de l'Allemagne, les deux Pannonies, la Mœsie supérieure, le Royaume des Lombards en Italie & une partie de l'Espagne Tarraconnoise, & alors cette Monarchie prit le nom d'Empire des François ou d'Empire de France. Mais elle fut démembrée par les partages qu'en firent entr'eux les enfans de Charlemagne & leurs Successeurs. Il se forma même dans les Gaules sur la fin de la seconde race, diverses Souverainetés, les Duchés de Lorraine & de Normandie, & les Royaumes de Bourgogne, d'Arles, &c. qui retrécirent beaucoup les bornes du Royaume de France. Tous ces pays lui ont été réunis sous la troisième race, comme cela paroîtra par la description que nous allons faire de ce Royaume, tel qu'il se trouve maintenant.

Le Royaume de France est borné du côté du nord par les Pays-Bas & par la mer Britannique: il a au couchant l'Océan Atlantique, au midi les monts Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, & la mer Méditerranée; l'Italie, dont elle est séparée par les Alpes; le Duché de Savoie, la Suisse & l'Allemagne le continent du côté du levant. Sa situation se trouve, selon l'Académie des Sciences, entre le 13^e & le 26^e degré de longitude, & entre le 42 & le 51^e de latitude.

Selon la Carte de la mesure de la terre, donnée par M. Cassini, la France a d'orient en occident 220 lieues de large, & du nord au sud, depuis Dunkerque jusqu'aux frontières d'Espagne, 230 lieues de

long; & en la prenant de biais, depuis la côte de Bretagne la plus éloignée, jusqu'à Nice, sur la côte de Provence, 250 lieues; & depuis les confins d'Espagne au midi de Bayonne jusqu'aux confins d'Allemagne, du côté des Pays-Bas, 210 lieues environ; & prenant 220 pour milieu entre ces différences, cela donne pour l'étendue de la France 48400 lieues carrées. Ces lieues sont, selon la même carte, des lieues communes, de 25 au degré. Les Provinces les plus orientales sont la Provence & l'Alsace; la plus occidentale est la Bretagne; les plus méridionales sont le Roussillon & la Navarre Française; la plus septentrionale est la Flandre Française.

La seule Religion Catholique est soufferte en France. Il y a dix-huit Provinces Ecclésiastiques ou Archevêchés: Lyon, Bourges, Rouen, Sens, Paris, Rheims, Tours, Alby, Bourdeaux, Auch, Narbonne, Toulouse, Arles, Aix, Vienne, Embrun, Besançon & Cambrai.

Sous la Métropole de Lyon, Autun, Langres, Châlons-sur-Saône, Mâcon, Dijon, S. Claude.

Sous Bourges, Clermont, Limoges, le Puy, Tulle & Saint-Flour.

Les Suffragans de Rouen sont Bayeux, Avranches, Evreux, Sées, Lisieux, Coutances.

Ceux de Sens, Auxerre, Troyes, Nevers & Bethléem.

Sous Paris, Chartres, Orléans, Meaux, Blois.

Sous Rheims, Soissons, Châlons-sur-Marne, Laon, Senlis, Beauvais, Amiens, Noyon, Boulogne.

Suffragans de Tours, le Mans, Angers, Rennes, Nantes, Vannes, Quimper-Coréentin, Saint Paul de Léon, Tréguier, Saint Brieux, Saint Malo, Dol.

Sous Alby, Rodez, Castres, Cahors, Vabres, Mende.

Sous Bourdeaux, Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers, Périgueux, Condom, La Rochelle, Luçon, Sarlat.

Sous Auch, Acqs, Lectoure, Cominges, Couferans, Aire, Bazas, Tarbes, Oleron, Lescar, Bayonne.

Sous Narbonne, Beziers, Agde, Carcassonne, Nîmes, Montpellier, Lodève, Uzés, Saint Pons, Aleth, Alais & Perpignan.

Sous Toulouse, Pamiers, Montauban, Mirepoix, Lavaur, Rieux, Lombez, Saint Papoul.

Sous Arles, Marseille, Saint Paul-trois-Châteaux, Toulon, Orange.

Sous Aix, Apt, Riez, Fréjus, Gap, Sisteron.

Sous Vienne, Grenoble, Viviers, Valence, Die. Vienne a encore Genève & Saint Jean de Maurienne; mais ils ne sont point en France.

Sous Embrun, Digne, Grasse, Vence, Glandève, Senès.

Sous Besançon, Le Belley, Laufanne & Bâle qui sont en Suisse.

Sous Cambrai, Arras, Saint-Omer & Strasbourg; & dans la Flandre Impériale, Tournay & Ypres.

Il y a de plus en France Metz, Toul & Verdun sous l'Archevêché de Trèves.

Quebec en Canada.

Le Royaume de France peut être divisé en Provinces Ecclésiastiques, ou en Généralités; mais il est plus ordinaire de le diviser en douze Gouvernemens Généraux, qui ont séance aux Etats, comme il parut dans les derniers Etats Généraux, tenus l'an 1614, & de renfermer dans ces Gouvernemens toutes les Provinces. On peut ranger ces Gouvernemens sous trois ordres. Quatre sont au nord de la Loire, quatre autour de cette rivière & quatre au midi. Les quatre Gouvernemens du nord sont, 1, la Picardie; 2, la Normandie; 3, la Champagne, qui renferme la Brie; 4, l'Île de France. Les quatre qui sont voisins de la Loire, sont, 5, le Duché de Bourgogne, avec la Bresse & le Bugey, & la Souveraineté de Dombes; 6, le Lyonnais, qui renferme le Lyonnais propre, le Beaujolois, le Forez, le Bourbonnois,

Paris la Capitale. Ces mêmes Francs ayant ensuite subjugué les Allemands, peuples de la Germanie, appelèrent leur pays, la Nouvelle France; nom que la Franconie a conservé. Voyez FRANC. Saint Jérôme, en la vie de Saint Hilarion, dit que ce qui avoit autrefois été appelé Germanie, étoit de son temps appelé la France, comme si le François eût espandu son nom & valeur par toute la Germanie, dit Pasquier, *Rech. L. I, C. 6.*

NOUVELLE FRANCE. Voyez CANADA.

FRANCE OCCIDENTALE. *Francia Occidentalis.* On donna anciennement ce nom à une partie du Royaume de France, laquelle fut appelée plus ordinairement Neustrie. Voyez ce mot.

FRANCE ORIENTALE. On donna anciennement ce nom à la partie orientale du Royaume de France. *Francia Orientalis.* C'est la même chose que celui d'Austrasie. Voyez AUSTRASIE ci-dessus.

Ce nom fut encore donné par les anciens aux pays des Allemands, lorsque les Francs les eurent subjugués. *Francia Orientalis.* C'est celui-là même qu'on nomme encore aujourd'hui Franconie. Sous la seconde race, l'Empire des François renfermant toute l'Allemagne, porta aussi le nom de *France Orientale*, comme Hofman l'a fait voir dans son Dictionnaire par les témoignages de plusieurs Historiens.

En termes de Généalogie, ce mot de *France* signifie la branche, la famille qui règne en France: & quand une branche cadette parvient à la Couronne, elle quitte son nom particulier pour prendre celui de *France*. Suivant cette règle, M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, s'appeloit Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, &c. & non pas, Philippe, petit-fils de Louis de Bourbon, XIII du nom, Roi de France, &c. parceque la maison de Bourbon, en montant sur le trône dans la personne d'Henri IV, quitta son nom de *Bourbon* pour prendre celui de *France*. Ce nom de *France* se prend encore dans une signification plus étendue, & il veut dire, non-seulement la famille qui règne en France, mais aussi toutes les branches de la maison regnante, & qui sont distinguées par des noms particuliers, tous les Princes de la Maison dont le Roi est le Chef & le premier né ou l'aîné. *Domus Gallica*, ou *Francica*. Les Princes des maisons d'Orléans, de Condé, de Conti, sont de la Maison de France. La Maison de France est incontestablement la plus illustre qui ait jamais été au monde, & pour sa dignité & pour sa durée, à ne considérer même que ce qui en est connu évidemment, & d'un consentement unanime des Savans. Tous conviennent qu'elle sort de Robert le Fort, tué l'an 867, Comte d'Orléans, d'Auxerre, de Nevers, Duc & Marquis de France, père d'Eudes & de Robert, élus Rois de France l'un après l'autre, aïeul d'Emme, femme de Raoul, Duc de Bourgogne, élu encore Roi, & enfin bifaïeul du Roi Hugues Capet, depuis lequel les Rois ses descendants sont venus à la Couronne par un droit de succession universellement reconnu. Ainsi le Roi Louis XV, aujourd'hui regnant, se trouve sorti au 25 degré de Robert le Fort, par un grand nombre de Rois ses aïeux, dans l'espace de plus de 900 ans dont l'histoire est plus avérée & plus authentique que nulle autre qui ait jamais passé à la mémoire des hommes, ce qui répand sur cette auguste Maison un éclat aussi brillant aux yeux de ceux qui y font attention, qu'il est solide & distingué par lui-même. P. BUFFIER, *Introd. à l'Hist. des Mais. Souv.*

Selon quelques Savans, Robert le Fort eut pour bifaïeul Childebrand, frère de Charles Martel, de qui sort la race des Carlovingiens; & Childebrand étoit issu au 6^e degré d'Arnoul & de Blitilde sa femme, fille du Roi Clotaire, & petite-fille du Roi Clovis le Grand. S'il est curieux de ne pas ignorer ces opinions, il est plus solide de s'en tenir à ce qui ne sauroit être contesté, & qui fait d'ailleurs une origine aussi éclatante, qu'elle est bien fondée, en regardant absolument comme la tige de toute la Maison de France d'aujourd'hui Robert, surnommé le

Fort. P. BUFFIER. On peut ajouter qu'en supposant même qu'il est sûr que Robert le Fort ne venoit pas des deux premières races de nos Rois, il ne peut se faire qu'il fût un homme nouveau, & que les titres & ses dignités montrent que sa famille étoit déjà fort illustre.

FRANCFORT sur le Mein. Ville Impériale d'Allemagne, située sur le Mein. *Francofurtum ad Mennum*, *Francfordia*, anciennement *Helenopolis*. Prononcez le C comme s'il y avoit *Francquesfort*. Cette ville est dans la Wétéravie, aux confins de la Franconie, entre la ville d'Hanaw, & celle de Mayence. Elle est partagée en deux par le Mein, que l'on y passe sur un beau pont de pierre. La partie qui est sur le bord septentrional du fleuve, porte proprement le nom de *Francfort*; on appelle l'autre *Saxenhausen*, c'est-à-dire, les maisons des Saxons. Elles sont toutes deux fortifiées avec des bastions à l'antique, un bon fossé plein d'eau & un chemin couvert. Cette ville est fort peuplée & fort marchande. On y tient deux foires célèbres toutes les années, l'une au printemps & l'autre en automne, où, entre autres choses, il se fait un grand débit de livres. On conserve à *Francfort* la célèbre bulle d'or, faite par l'Empereur Charles IV, & on y fait, selon la disposition de cet acte, l'élection des Empereurs & celle des Rois des Romains. *Francfort* embrassa la Confession d'Ausbourg l'an 1530. Le Magistrat & presque tout le peuple sont de cette Confession; les Réformés, les Catholiques Romains, & même les Juifs, ne laissent pas d'y habiter avec liberté, quoiqu'ils n'y aient point d'exercice public de leurs Religions. Le Gouvernement y est entre les mains de quelques familles qu'on appelle Patriciennes; mais le choix des personnes particulières qui doivent remplir les charges est fait par le corps des métiers; ce qui rend ce Gouvernement Aristodémocratique. *Long. 26 d. 6 m. 36 f. Lat. 49 d. 55 m. 0 f.*

Le nom de *Francfort* est composé de deux mots Allemands, *Frank*, ou *French*, & *furt*, qui signifient *gué des François*. Voyez SKINNER. Ne pourroit-on pas dire que le nom de *Francfort* signifie *gué, libre, exempt, franc*? Les deux villes qui portent le nom de *Francfort* sont situées sur des rivières où le passage des marchandises a pu être libre & franc autrefois.

Le Territoire de *Francfort*. *Francofurtensis pagus, ditio*, est un petit pays de la Wétéravie, en Allemagne. Il est entre l'Archevêché de Mayence, le Comté d'Hanaw & le Landgraviat de Hesse Darmstat. Il n'a pas plus de quatre lieues de long & autant de large, & il est partagé par le Mein en deux parties, dont la septentrionale est assez peuplée; mais l'autre n'est presque qu'une forêt, où l'on assure que personne n'a le droit de prendre du bois, ni de chasser, sans la permission du Comte d'Isembourg. La ville de *Francfort* est le seul lieu considérable de son territoire.

FRANCFORT sur l'Oder. Autre ville d'Allemagne, autrefois Impériale & libre; mais maintenant soumise à l'Electeur de Brandebourg, *Francofurtum ad Oderam*. Elle est dans la moyenne marche de Brandebourg sur l'Oder, à quinze lieues de Berlin, vers l'Orient. L'Electeur Joachim I y fonda une Université, qui est devenue assez célèbre, & en faveur de laquelle la ville est exempte de toutes fortes d'impositions. *Long. 32 d. 26 m. 15 f. lat. 52 d. 22 m. 0 f.*

LA FRANCHE DE CAËN. *f. f.* C'est ainsi qu'on nomme en Normandie la foire qui commence à Caën le lendemain de la *Quasimodo*, & qui dure quinze jours.

FRANCHEMENT. *adv.* signifie la même chose que *franc*. Voyez ce mot. *Vere, sincerè, apertè, sine ulla circuitione, audacter.* Il lui a parlé franchement. Quand il s'agit de reconnoître un bienfait, personne n'avoue franchement la dette. S. EVR. Parlons franchement & sans détour. Cette terre lui appartient franchement, & en exemption de toutes charges

& dettes. Dans ce dernier sens, c'est un terme de Pratique.

FRANCHIMONT. Bourg ou petite ville du pays de Liège. *Francimontium.* Ce lieu, situé sur la petite rivière de Then, à deux lieues de la ville de Liège, est chef du Marquisat de *Franchimont*, enclavé entre les Duchés de Limbourg & de Luxembourg, & où l'on trouve le Bourg de Verviers & celui de Spa, célèbre par ses eaux minérales, avec ceux de Stablo & de Malmedi, célèbres par leurs Abbayes.

FRANCHIPANE. Quelques-uns écrivent ainsi, au-lieu de *FRANGIPANE.* Voyez ce mot.

FRANCHIR. v. a. Sauter franc, passer en sautant par-dessus, traverser en s'élevant avec effort & agilité. *Transilire, pratergredi, superare.* Il a *franchi* le premier la barrière dans ce Tournoi. Il a *franchi* le fossé pour aller aux ennemis. Il est venu à bout de son entreprise. Il a *franchi* & surmonté tous les obstacles que ses ennemis lui oppoient.

Ce mot vient de *franchire*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier *affranchir*, rendre un esclave libre. On a dit aussi *franchir* pour *affranchir*. *E servo liberum facere.* Voyez *NICOT.*

FRANCHIR se dit dans le même sens en parlant des endroits difficiles ou dangereux. *Franchir* les montagnes & les rivières. Après avoir *franchi* les Alpes avec ses troupes, il entra en Italie. Passer hardiment des endroits difficiles.

On le dit en ce sens au figuré. *Franchir* les difficultés, les obstacles, n'être pas arrêté par la considération des difficultés. Un génie vif & plein de feu *franchit* & traverse ce qui arrête les esprits communs. *VAI.*

*Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites,
Et de l'art même apprend à franchir les limites.*

BOIL.

On dit aussi, tant au propre qu'au figuré, *franchir* les limites, *franchir* les bornes, pour dire, passer par-delà, aller plus loin, ne pas se contenir dans les bornes. *Franchir* les bornes de la raison, de la pudeur, &c.

*Quiconque a pu franchir les bornes légitimes,
Peut violer enfin les droits les plus sacrés.*

RAC.

On eut beau convenir des limites, des bornes, il les *franchit* routes. Toute la France voit avec étonnement cette Princesse, (M^e la Duchesse du Maine) un des plus riches ornemens de la Cour, née d'un sang d'où sont sortis tant de Rois, parée des grâces & de la vertu, rassembler encore en sa personne tous les talens de l'esprit. Elle a *franchi* les honteuses limites qu'un usage capricieux semble avoir prescrites aux personnes de son sexe, & n'a pas dédaigné d'acquiescer les plus belles connoissances. *MARIOTTE.* Quand il plaît à Dieu de *franchir* les bornes de la nature. *PÉLISSON.*

On dit figurément, *franchir* le pas, *franchir* le faut, pour dire, se résoudre à quelque entreprise difficile ou hardie, après avoir quelque temps délibéré. Celui qui n'a pas acquis l'habitude de pécher sans remords, s'arrête à la vue du crime, & n'ose *franchir* le pas. *Franchir* le mot, c'est dire le mot essentiel qui conclut une affaire, *prononcer* un mot auquel on avoit eu de la peine à se résoudre. En morale, c'est exprimer en propres termes ce que la bienséance & l'honnêteté empêchoient de dire.

FRANCHIR, en termes de Marine, se dit de l'eau qui s'épuise avec la pompe. Ce vaisseau faisoit tant d'eau, qu'on ne l'a pu jamais *franchir* ni épuiser. *Exhaustire.* C'est à-dire, vider, rendre, pour ainsi dire, libre & franc d'eau, l'en délivrer.

FRANCHIR la lame, en Marine, c'est couper les vagues, & passer au travers.

FRANCHI, IE. part. pass. & adj. *Superatus.*

Tome IV.

FRANCHISE. f. f. Ce mot, comme nous l'avons déjà remarqué, est analogue à liberté. Il vient originellement des Francs, peuple libre; & dans quelque sens qu'on le prenne, dit M. de Voltaire, il donne toujours une idée de liberté. Voyez les articles qui suivent. En morale, il désigne une des nuances de la vérité de caractère. C'est une qualité qui fait parler comme on pense, sans rien dissimuler. Elle tient de la *liberté*, mais elle est plus retenue, moins indépendante, & ne va jamais sans la *candeur*. Elle est voisine de la *sincérité*, qui empêche de parler autrement qu'on ne pense, & qui observe les ménagemens qu'on se doit & qu'on doit aux autres. La *franchise* franchit facilement cette barrière, pour peu qu'on la presse: elle dégénère en liberté, & devient imprudence, indiscrétion, audace, témérité, selon qu'elle est plus ou moins offensante ou dangereuse. La *candeur* prend sa source dans cette pureté de mœurs, qui n'a rien à dissimuler ni à feindre. L'*ingénuité* fait avouer ce qu'on fait & ce qu'on sent; c'est souvent une bêtise. Elle suppose une innocence peu éclairée, qui croit que tout ce qui est naturel est bien. La *naïveté* est l'ingénuité qui se caractérise par des traits qu'on auroit eu soi-même intérêt à déguiser. Elle fait dire librement ce qu'on pense, & offense quelquefois. Voyez tous ces mots. La *franchise*, dit M. l'Abbé Girard, fait parler comme on pense; c'est un effet du naturel. *Libertas ingenua.* C'est un homme plein de *franchise*, qui parle avec *franchise*. Il y a encore plus de gens qui donnent leurs avis avec *franchise*, qu'il n'y en a qui les demandent de cette sorte. *VAUG.* La *franchise* veut que nous ouvrons notre cœur à nos amis; mais elle ne s'étend point au-delà des bornes de l'amitié: car lorsqu'elle court comme une folle, & qu'elle traite tout le monde également, elle perd le nom de *franchise*, & prend celui d'imprudence ou de légèreté. *CAIL.* Il n'y a presque plus d'amitié qui soit à l'épreuve de la *franchise* d'un ami. *FL.* Procéder avec *franchise*, c'est se conduire noblement & ouvertement.

FRANCHISE signifie chez les Poëtes & les Amans, liberté. Il a perdu sa *franchise*. Il a engagé sa *franchise*. Dans ce sens il est vieux.

Ce terme est souvent employé dans les Arts. On dit *franchise* de pinceau, de ciseau, de burin. Alors ce mot désigne la liberté & la hardiesse de la main de l'Artiste, qui, dirigé par un génie facile & naturel, imprime à ses ouvrages le même caractère d'aisance & de facilité, en sorte qu'ils paroissent ne lui avoir rien coûté.

FRANCHISE signifie aussi un droit d'asile attaché à certains endroits; un lieu privilégié où l'on est en sûreté. Les Eglises & les Monastères d'Espagne sont des lieux de *franchise* pour les criminels. Les *franchises* n'ont point de lieu en France par l'Ordonnance de François I en 1539. Les *franchises* sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. *B. RAB.* Un des plus remarquables Capitulaires que fit Charlemagne l'an 779 en son Palais d'Heristal, fut celui qui regarde les *franchises* des Eglises. C'étoient des droits si sacrés, que nos Rois les moins religieux les observoient toujours avec scrupule; mais l'abus qu'on en faisoit étoit venu à un tel point, que Charlemagne crut qu'il falloit les modérer. Il défendit qu'on portât à manger aux criminels qui se retireroient dans une Eglise. Une telle défense avoit passé jusqu'alors pour un violement de la *franchise*, mais on ne laissa pas de la faire. *P. DANIEL, Hist. de Fr. T. I, p. 456.*

FRANCHISE DES QUARTIERS. Ce nom a été particulièrement affecté aux quartiers des Ambassadeurs à Rome. C'étoit un certain espace, plus ou moins grand, selon la volonté des Ambassadeurs, autour de leur Palais, qui servoit d'asile aux criminels qui s'y retiroient, en sorte qu'ils ne pouvoient être arrêtés par les Sbirres, ni poursuivis par la Justice. On prétend aujourd'hui à Rome que c'est une vieille usurpation, & un privilège scandaleux que les Ambassadeurs, par la jalousie de leur pouvoir, étendirent fort loin

M m

dans le XV^e siècle, en amplifiant insensiblement les dépendances de leurs Palais, dans lesquels le droit d'aile étoit autrefois renfermé. En 1552, Jules III fulmina contre cet abus, qui avoit soustrait de son autorité une partie considérable de la ville de Rome, devenue par-là une retraite de scélérats. Pie IV & Grégoire XIII suivirent le même exemple, & entr'autres Sixte V. Il fit trembler les Souverains, & pendant son Pontificat, aucun d'eux n'osa défendre la *franchise des quartiers*. Elle sembloit même abolie, lorsque le Roi, en 1662, y envoya le Duc de Crequi, lequel prétendit jouir d'un privilège que l'on tâchoit d'abolir. Innocent XI, parvenu au Pontificat, & choqué d'un abus qui faisoit regner le crime impunément, résolut de le faire cesser. Il ne voulut point priver de la *franchise des quartiers* ceux qui en jouissoient alors; mais il n'a point reçu de nouveaux Ambassadeurs sans une renonciation expresse. L'Empire, l'Espagne, la Pologne & la Reine de Suède y renoncèrent. La mort de M. d'Estrées fit espérer à Rome que le Roi se relâcheroit aussi en envoyant un nouvel Ambassadeur. Le Marquis de Lavardin, & depuis le Duc de Chaulnes y allèrent, & tout s'accommoda à la satisfaction des deux Cours. Louis XIV fut toujours ferme, malgré les instances du Nonce Ranucci. Le Roi nomma Louis-Charles de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, pour succéder à M. d'Estrées, & lui donna ordre de maintenir les *franchises*. Le nouvel Ambassadeur se mit en chemin, & apprit bientôt que son arrivée ne seroit pas agréable à Rome. A peine fut-il sur les terres du Pape, que le Légat de Boulogne & les autres Gouverneurs de l'Etat Ecclésiastique reçurent des défenses positives de lui rendre les honneurs dûs à son caractère. Dès qu'il fut près de Rome, le Pape enjoignit aux Cardinaux de n'avoir aucune communication avec lui. Il ne laissa pas de continuer sa route. Il entra dans Rome le 6 Novembre 1687, & son entrée eut plutôt l'air d'un triomphe que de l'entrée d'un Ambassadeur. Il étoit escorté par huit cens hommes bien armés, la plupart Officiers ou Gardes-Marine. Il n'étoit pas naturel, après ce qui venoit de se passer, de s'attendre à avoir audience. Le Marquis la demanda néanmoins pour la forme, & on la lui refusa. Ce nouvel incident acheva d'aigrir les esprits. L'Ambassadeur ayant fait ses dévotions la nuit de Noël dans l'Eglise de Saint-Louis, on vit le lendemain un placard affiché, qui contenoit que cette Eglise étoit interdite, parceque le Curé & les Prêtres avoient eu la hardiesse de recevoir à l'office divin & à la participation des Sacremens le Marquis de Lavardin, notoirement excommunié. L'Ambassadeur n'avoit garde de convenir de cette prétendue notoriété: aussi fit-il afficher dès le lendemain des protestations contre cette entreprise. Quelque peu d'apparence qu'il eût que l'on pensât à attenter à sa personne, il prit des mesures convenables pour se mettre à couvert de toute surprise; on faisoit exactement la garde chez lui, & la nuit on faisoit la ronde, en sorte que son Palais ressembloit plutôt à une citadelle, qu'à un Hôtel d'Ambassadeur.

La nouvelle de ce qui se passoit à Rome étant venue en France, M. de Harlay, alors Procureur-Général au Parlement de Paris, interjeta appel, non-seulement de la sentence du Cardinal Vicaire, qui jettoit l'interdit sur l'Eglise nationale de Saint-Louis, mais encore de la Bulle du Pape du 12 Mai 1687, où il déclaroit excommuniés tous ceux qui voudroient se maintenir dans la possession des *franchises*. M. Talon, Avocat-Général, parla vivement contre la conduite de la Cour de Rome.

Cependant Louis XIV, qui avoit un grand fonds de religion, ne pouvant regarder de sang froid ces divisions, dont il prévoyoit les suites mieux que personne, fit pour l'accordement des démarches qui devoient, ce semble, avoir une heureuse issue, & qui furent néanmoins inutiles, tant la Cour de Rome étoit irritée de tout ce qui s'étoit passé à Rome depuis 1681. Le Pape ne voulut, ni voir, ni entendre

une personne de confiance que le Roi lui avoit envoyée, ni lire la lettre que le Roi lui avoit écrite de sa propre main. Enfin Innocent XI étant mort, & Alexandre VIII lui ayant succédé, l'accordement se fit, & le Roi se relâcha sur les *franchises*, qui furent restreintes à l'enceinte du Palais.

FRANCHISE de Chaslo S. Mard. Beau privilège de Noblesse accordé par Philippe I, Roi de France, à la famille d'Eude le Maire. Philippe I fit vœu, l'an 1086, d'aller visiter à pied & tout armé le saint Sépulture de Jesus-Christ; mais nos Evêques l'en empêchant, Eude le Maire, l'un de ses domestiques, Châtelain de Chaslo Saint-Mard, (c'est l'abrégé de Médard) près d'Etampes, l'entreprit & l'exécuta. En faveur de quoi le Roi prit en sa garde sa femme & cinq filles qu'il laissoit, & lui donna la Terre de Chaslo & de grands privilèges à lui & à tous les siens; ordonnant que les femmes de cette lignée auroient droit d'ennoblir, tant leurs maris, fussent-ils fiscaux, c'est-à-dire, serfs du fisc, que les enfans qui en naistroient. MEZER. T. I, p. 420. C'est ce qui s'appelle *franchise de Chaslo Saint-Mard*. Ce privilège a été aboli sous Henri IV l'an 1602. *Id. Voyez* encore sur cela André Favyn, *Hist. de Navarre, L. XVIII, p. 1143 & 1146*, où l'on trouvera la Chartre de cette *franchise de Chaslo Saint-Mard*.

On appelle aussi *franchises*, certains endroits privilégiés dans les villes, où les Compagnons de métier peuvent travailler sans être Maîtres. La *franchise* du Temple, de Saint-Jean de Latran.

FRANCHISE signifie aussi, privilège, exemption, immunité. *Immunitas*. Les provisions des Offices portent, qu'un Officier jouira des privilèges, *franchises* & immunités attribuées à sa charge. Ce mot en ce sens est un terme de Droit & de Coutumes.

On dit aussi qu'un apprentif a gagné sa *franchise*, lorsqu'il a fait son temps d'apprentissage, & qu'il est en passe d'être Maître.

Il y a aussi à la campagne plusieurs champs ou portions de terre qu'on appelle des *franchises*; ce que du Cange croit venir de ce que ces terres appartenoient à des gens libres & francs, ou étoient exemptes de charges; qu'en plusieurs Coutumes & en Angleterre on appelle encore *libres ténemens*, quoique depuis on leur ait imposé quelques servitudes, ou charges.

FRANCIADE. f. f. Poème épique de Ronsard, à la louange des Rois de France. Le moindre de tous les ouvrages de Ronsard, selon les règles de l'art, est le Poème de la *Franciade*, au jugement de ses amis & de ses envieux. . . Le P. Rapin nous apprend que non-seulement il règne dans le Poème de la *Franciade* un certain air dur & sec, qui tient peu de l'héroïque; mais aussi que l'Ordonnance de la Fable du Poème n'est pas naturelle, & que le genre de vers de dix syllabes, qu'il a pris n'est pas assez majestueux pour un Poème héroïque. On s'étonnera moins des défauts de ce Poème, lorsqu'on saura que Ronsard n'étoit presque plus que son ombre quand il se mit à le composer. BAILLET. *Jug. des Sav.*

FRANCICA. Bourg du Royaume de Naples. *Francica*. Il est dans la Calabre ultérieure, à une lieue de Mileto, du côté du Nord.

FRANCIN. f. m. C'est le nom que les Flamands donnent à cette espèce de parchemin très-fin & très-blanc, qu'on appelle du vélin.

FRANCINADE. f. f. Poème de cent vers contre M. de Francine. Qui ne connoît les satyres contre M. de Francine & M. l'Abbé Pic? L'Auteur ne les désavoue pas lui-même. . . *Factum du sieur Saurin contre le sieur Rousseau.* Voyez la *Francinade* & la *Picade* dans les œuvres du sieur Rousseau, édition de Rotterdam 1712.

FRANCINE. f. f. Nom d'une femme qui se dit pour Françoisse, en parlant de quelques pays étrangers. *Francina, Francisca.* Le Comte Frédéric de Bentheim-Steinfurt épouse la Comtesse *Francine*, ou Françoisse-Charlotte de la Lippe-Detmold. GAZ. 1724, p. 392.

FRANCIQUE. adj. Titre d'honneur, qui signifie Domp-

teur des François. *Franciscus*. Le sujet de l'animosité de Théodebert I contre Justinien, étoit que ce Prince se laissoit donner par ses flatteurs, le nom de *Francisque*, c'est-à-dire, dompteur des François.

FRANCISCAIN. f. m. Religieux de l'Ordre de S. François d'Assise. *Franciscanus*. Il ne se dit que de ceux que l'on nomme communément Cordeliers & Frères Mineurs. On ne le dit point des Récollets, des Capucins, des Picpus, &c. Les *Franciscains* ont eu de grands hommes, & ont fort bien servi l'Eglise. Sixte V étoit *Franciscain*. Voyez FRÈRE MINEUR, c'est leur véritable nom que S. François leur donna.

FRANCISCO. Voy. FRANCISQUE. Nom propre d'homme.

FRANCISCUS. f. m. On donnoit ce nom sous François premier à une monnoie valant un sou ou douze deniers, & qui pour cette raison étoit appelée Douzain.

FRANCISER. v. a. Terme grammatical. Rendre François, donner la forme & l'analogie Française à un mot étranger, l'habiller à la Française. *Gallicum facere*. Nous avons bien des mots Latins & Italiens que l'on a *francisés*.

M. Andri, dans ses Réflexions sur l'usage présent de la langue Française, met *franciser* parmi plusieurs termes qui sont du bel usage. Ménage, p. 214 de ses Observations sur la langue, emploie ce mot deux fois. Le nouveau Traducteur des Entretien de Cicéron sur la nature des Dieux, s'en sert dans la note suivante. Amyot, dit-il, m'a donné l'exemple de *franciser* le mot *pinne*, comme les Romains l'avoient *latinisé*. Ceux qui voudront d'autres autorités, pourront consulter le Journal des Savans du mois de Mai 1725.

FRANCISER, se dit aussi dans le discours familier en parlant des personnes. Alors il ne s'emploie qu'avec le pronom personnel, pour dire, prendre l'air, les manières Françaises. Les gens de qualité sont partout (par toute la Hollande) très-*francisés* & fort à la mode. MAD. DU NOYER. Cet étranger s'est bien *francisé*.

FRANCISÉ, ÉE. part. pass. Qui vit à la manière des François.

FRANCISQUE. f. f. Arme faite en façon de hache, dont se servoient particulièrement les anciens François, qu'on appelloit autrement *Ancon*, *securis*. Les Francs nommoient leur hache d'arme *francisque* du nom de la nation. P. Jourdan, T. II, p. 15. Son fer avoit la figure d'une de nos fleurs de lis, & c'est de-là que la plupart des Auteurs savans en Blason en tirent l'origine. Papias & Joannes de Janua la prennent pour ces enseignes ou marques d'honneur qu'on portoit à Rome devant les Consuls & les Magistrats.

On ne fait pas bien quelle étoit la figure de la *francisque*. Aimoin dit, que la *francisque* d'un soldat que Clovis jeta par terre, est la même chose que ce qu'on appelloit *spata*. Quelques manuscrits expliquent le nom de *francisca*, *francisque*, par ces mots *telum quoddam*, une espèce de trait, de dard. Dans le tombeau de Childéric qui est dans la bibliothèque du Roi, on voit le fer d'une coignée toute rouillée & senblable aux nôtres, & une épée courte & large. On prend la coignée pour la *francisque* de ce Prince. Lorsque le butin fut rassemblé, & qu'on étoit sur le point de tirer au sort, selon la coutume de la nation, le Roi témoigna qu'on lui feroit plaisir de mettre un certain vase à part & de le lui donner. Tous le lui accordèrent à l'instant, excepté un soldat, qui levant sa *francisque* (c'étoit une espèce de hache, dont les François se servoient dans le combat) en déchargea un grand coup sur le vase, en disant insolemment, que le Roi n'auroit rien que ce que le sort lui donneroit. P. DANIEL, *Hist. de Fr. T. I, p. 7*. Environ un an après, Clovis fit, selon la coutume, la revue générale de ses troupes dans le champ de Mars. . . Dans cette revue, le Roi examinoit l'équipage de chaque soldat, & voyoit si ses armes étoient en état, si elles n'étoient point rouillées, si le bouclier étoit bon, si la *francisque* étoit bien aiguisée.

Etant venu sur la fin de la revue à ce soldat, dont il trouva les armes mal en ordre, il l'en réprimanda, & lui ayant arraché sa *francisque*, il la jeta à terre. Le soldat s'étant baissé aussitôt pour la relever, le Roi prit la sienne & lui en fendit la tête, en lui disant, souviens-toi du vase de Soissons. Id.

FRANCISQUE. f. m. Nom d'homme, François. *Franciscus*. Les Italiens disent *Francesco*, & les Espagnols *Francisco*. De-là Favyn & quelques autres anciens Auteurs ont fait en François *Francisque*, au lieu de *François*, en parlant des Italiens.

FRANCKENBERG. Petite ville de la basse partie du Cercle du haut Rhin. *Francoberga*; *Francorum mons*. Elle est dans la Hesse sur l'Eder, à sept lieues de Marpurg, du côté du nord. On dit qu'elle a été fondée par Thierry, Roi de France, l'an 550.

FRANCKENDAL. Ville d'Allemagne située dans le Palatinat du Rhin, à six lieues d'Heidelberg du côté du couchant. *Francodalia*, ou *Francorum vallis*. C'étoit anciennement une Abbaye, que Frédéric III, Electeur Palatin, fit fortifier, & que ses successeurs avoient rendu une des plus fortes places d'Allemagne. Les François s'étant rendus maîtres de *Frankendal* l'an 1689, l'ont entièrement détruite; mais l'Electeur Palatin l'a fait rebâtir. Davity écrit *Frankental*. Long. 27 d. 4 m. lat. 49 d. 28 m.

FRANCKEINSTEIN. Bourg d'Allemagne. *Frankensteinum*. Il est défendu par un bon Château, & situé sur une montagne dans le Duché de Deuxponts; entre Caseloutre & Neulst.

La Seigneurie de *Frankenstein*. *Frankenstiense Dominim*. C'est un petit pays de la Franconie. Il est une partie du Comté de Henneberg, & il appartient au Landgrave de Hesse-Cassel, de même que la ville & le bailliage de Smalcalde.

FRANC-LIAIS. f. m. Espèce de pierre fort dure.

FRANCO-CASTRO. *Franco-Castro*, anciennement, *Stratonica*, *Stratonica*. C'étoit autrefois une ville, maintenant ce n'est qu'un petit lieu de la Macédoine, situé au pied du Mont-Athos, & sur le Golfe de Monte-sancto.

FRANÇOIS, OISE. Nom de nation. *Francus*, *Galus*. Prononcez *Français* (plusieurs même l'écrivent ainsi, pour le distinguer de François, nom propre.) *François*, dans son origine, étoit le nom des Francs qui conquièrent les Gaules sur les Romains au commencement du quinzième siècle; mais depuis cette conquête, il s'est donné au peuple conquis aussi bien qu'aux conquérans, & tous les hommes qui ont habité le pays que ces conquérans soumièrent, Francs, Gaulois ou autres, se sont appelés *François*, du nom des conquérans. En Latin il n'en est pas de même, car encore aujourd'hui on retient l'ancien nom du peuple conquis, & on le dit pour le moins aussi souvent que celui des vainqueurs, c'est-à-dire, *Gallus* & *Gallia*, aussi ordinairement que *Francus* & *Francia*. Quand on parle de ceux dont les *François* sont sortis, il est mieux de les appeler Francs, & de ne donner le nom de *François* qu'à ceux qui s'établirent dans les Gaules. Nous avons parlé de l'armure des *François* au mot ARME. Voyez aussi FRANCISQUE. Le Père Daniel décrit leur manière de camper, dans son *Hist. de Fr. T. I, p. 136*, & leur manière de ranger leurs troupes en bataille, p. 140. Leurs troupes & leurs armées sous le fils de Clovis, p. 197. Voyez aussi ci-dessus au mot ARMÉE. Il fait le devoir de bon *François*, il est attaché aux intérêts de sa patrie.

Charles-Quint disoit, que le *François* est sage sans le paroître, que l'Espagnol le paroît sans l'être, mais que l'Italien l'est & le paroît.

On ne donne guère le nom de *François*, qu'aux peuples qui habitent dans les douze Gouvernemens généraux, que nous avons marqués sur le Royaume de France.

Hunibaldus, Trithême après lui, Gaguin, Paul Emile, &c. disent, que le nom de *François* vient de Francus, fils d'Hector, qui après la prise de Troye, vint dans le pays des Celtes, soumit ces peuples,

& fut leur Roi. C'est sur cette fable qu'est fondée la Franciade, Poëme de Ronfard. Voyez les étymologies du mot FRANC.

M. le Marquis de Saint-Aubin, dans son Livre de l'Antiquité de la Nation & de la Monarchie Française, après un long & savant examen de toutes les opinions sur les étymologies & sur l'origine des Français, expose son sentiment, & prétend d'abord en général, que l'opinion de l'origine Troyenne des Français est si générale & si ancienne, qu'il ne se peut faire qu'il n'y ait en cela du vrai, qu'il faut démêler & éclaircir, & voici comment il s'y prend. En général il est, dit-il, très-assuré que les Français tirent leur origine de l'Asie, berceau commun des nations, mais en particulier des deux Phrygies & des environs.

Une partie des Cimmériens, ou descendants de Gomer s'étant embarqués sur le Pont-Euxin, allèrent s'établir au nord de cette mer, sur les bords des marais Méotides, où ils portèrent le nom de *Franc*, qu'Hérodote explique par celui d'*ἐλευγετες*. Ainsi il y a trois mille ans que ce peuple est distingué des autres par le nom que portent encore aujourd'hui les Français. Long-temps avant la guerre de Troye, ces Français ou Scythes libres étoient établis sur les bords de ces marais; car Hérodote raconte que les Grecs ayant vaincu les Amazones sur les bords du Thermodoon, ils emmenèrent dans trois vaisseaux routes celles qu'ils purent prendre en vie; mais que ces sœurs captives s'étant saisies des armes de leurs vainqueurs, les tuèrent tous; que comme elles n'avoient aucune expérience de la navigation, elles furent poussées par les vents dans les marais Méotides, & qu'elles vinrent échouer au promontoire des Scythes libres. Elles entrèrent en ennemis dans le pays de ces Scythes libres ou francs; mais les hostilités furent bientôt suivies de leurs mariages. Ces Scythes francs, chassés de-là par les Scythes Nomades, se retirèrent vers la Médie: poursuivis encore là par les mêmes ennemis, ils se replièrent sur l'Asie, & se rendirent maîtres des Sardes. Vers l'an 580 avant J. C. ils furent obligés par Halyattes de désemparer Sardes. Poussés hors de la Lydie, manquant de terre, & toujours en bute aux poursuites des Nomades & des Lydiens, ils quittèrent l'Asie, passèrent en Europe & s'établirent en Pannonie, où ils ont séjourné environ 835 ans, jusque vers le milieu du III^e siècle de l'Ere Chrétienne, qu'une nation Scythe les obligea encore d'abandonner la Pannonie, & de quitter les bords du Danube & de la Suave, pour se transplanter sur les rives du Rhin, d'où l'on fait qu'ils sont passés dans les Gaules.

FRANÇOIS, né en France. Les Ecrivains de la basse Latinité ont usé de *Franciscus* pour *Francicus*. S. François d'Assise, qui au baptême avoit été nommé Jean, fut, à cause d'un voyage qu'il fit en France, surnommé à son retour, le *François*, & en Latin de ce temps-là, *Franciscus*. Bèze, dans son Passavant, a dit plaisamment du Pape Jules III, qu'il n'étoit pas *bonus Franciscus*. Glossaire Bourguignon, au mot *François*.

On avertit dans la Préface de la nouvelle édition de la Henriade in-8^o. 1737, qu'on a imprimé Français par un *a*, comme dans l'édition de Zaïre, pour se conformer à l'usage très-raisonnable de prononcer Français, & non pas François. Cette orthographe étoit d'autant plus nécessaire dans la Henriade, qu'il y est parlé de S. François, Fondateur des Cordeliers.

Sous l'habit d'Augustin, sous le froc de François.
(CHANT IV.)

L'Auteur des Observations sur les Ecrits modernes, T. VI, a curieusement recherché la raison pour quoi de tous les noms de nations terminés en *ois*, les uns se prononcent comme ils sont écrits, & les autres en *ais*. On est un peu étonné d'y voir Portugais, qui n'ayant point varié dans l'écriture, ni dans la prononciation, ne devoit pas, ce semble,

être mis au rang des autres, qui ont eu jusqu'ici une terminaison différente, quoiqu'ils se prononcent de même.

Les Poëtes, qui pour la commodité de la rime, prononcent tantôt *ais*, tantôt *ois*, devoient du moins commencer toujours par les mots dont la prononciation est invariable, & qui donneroient le ton aux autres, comme a fait la Fontaine, en mettant *Bourgeois* avant *François*.

FRANÇOIS, OISÉ, est aussi adj. Le courage Français, la bravoure Française. L'humeur Française, le génie Français. Les Français & les Gots se craignoient les uns les autres, & malgré la fierté que Théodoric avoit fait paroître en rompant d'abord avec Thierry, & en l'obligeant à conclure avec lui un traité défavantageux, il n'aimoit point dans le fond à avoir affaire à la nation Française. P. DANIEL.

FRANÇOIS, OISE, adj. se dit en particulier de ce qui appartient à la France propre, & de quelques pays qui lui ont été attribués dans la suite; ou plutôt, peut-être, qui furent les premiers que les Français conquièrent, & qu'ils ajoutèrent à la France, ou petite île dans laquelle ils s'étoient établis d'abord. Ces pays sont le Vexin Français, opposé au Vexin Normand, le Gâtinois Français au nord du Gâtinois propre, & la Brie Française au couchant de la Champenoise.

Le Port FRANÇOIS, *portus Francicus*, port de l'Amérique Méridionale. Il est dans le Fernambouc, province du Brésil, à l'embouchure de la rivière de S. Michel. Il y en a un autre dans l'île Espagnole, où les Français ont établi quelques Colonies. MATY.

Cap FRANÇOIS, *promontorium Francicum*. Ce Cap est dans l'Amérique Septentrionale, sur la côte de la Floride Française, au midi de l'embouchure de la rivière de Mai. MATY.

La rivière des FRANÇOIS, *Fluvius Francorum*. Rivière du Canada, dans l'Amérique septentrionale. Elle sort du Lac des Nissipitiens, & se décharge dans celui des Hurons. MATY.

FRANÇOIS. s. m. se dit pour la langue Française, de la langue qu'on parle en France. *Lingua Gallica*, ou *Francica*. Apprendre le Français. Savoir le Français. Parler bon Français. Tous les étrangers qui ont de l'esprit, se piquent de savoir le Français. BOUH. Il n'y a guère de pays en Europe où l'on n'entende le Français. ID. Un Allemand qui écorche le Français, nous fait moins de peine, qu'un faux bel esprit qui ne dit que de beaux mots. ID. Le Français est doux & élégant. Parler Français, signifie deux choses, 1^o. Parler la langue des Français, parler le langage des Français. *Loqui Gallicè*. Cet étranger ne parle point encore Français, mais il l'entend bien. Où avez-vous appris à parler si bien Français? Vous parlez Français comme si vous aviez toujours été à la Cour. Les Normands, les Picards, les Provençaux, les Languedociens, les Gascons & la plupart de nos Provinces du midi, parlent très-mal Français, & le prononcent encore plus mal. Blois a passé pour une des villes de France où l'on parloit le mieux Français. 2^o. Parler Français, signifie, parler net, dire franchement & nettement ce que l'on pense, sans détour, sans équivoque, sans ambiguité, en quelque langue ou jargon que l'on s'exprime. *Clarè, perspicuè loqui*. Ainsi l'on dit, pourquoi tant de détours? Parlez Français, qu'on vous entende. Ah! voilà parler Français, dit-on à un homme qui enfin parle net, accorde ou refuse nettement ce qu'on lui demande. Cette expression est du style familier.

☞ On dit dans le même sens, parler bon Français, pour dire franchement & sans ménagement.

☞ Et parler Français à quelqu'un, lui parler avec autorité & d'un ton menaçant.

Entendre le Français, se dit aussi en deux sens; 1^o. Entendre la langue, le langage des Français: *Scire, intelligere gallicè*. Je commence à entendre le Français, mais je ne puis encore le parler. 2^o. Entendre le Français, c'est entendre ce qu'on nous dit. S'il vous arrive jamais de prendre avec moi ces libertés, je

vous traiteraï comme vous le méritez. Entendez-vous le *François*? c'est-à-dire, concevez-vous bien ce que je vous dis, ce que je veux vous dire? Je ne voudrois point appeler *François*, ou langue *Françoise*, la langue des anciens Francs, telle qu'ils l'apportèrent d'au-delà du Rhin; mais comme je voudrois les appeler eux-mêmes Francs avec M. de Cordemoy, Mézeray & d'autres, je voudrois aussi appeler leur langue, la langue des Francs, ou le Franc, la langue Franche, ainsi qu'on l'a mis ci-dessus, & je n'appellerois langue *Françoise*, ou *François*, que celle qui depuis la conquête des Francs, s'est formée de l'ancien Gaulois, de la langue des Francs, qui étoit la langue Germanique, & du Latin que les Romains avoient apporté dans les Gaules. Cependant nos Auteurs n'observent pas tous cette règle. Par exemple, Pasquier, *Rech. L. VII, C. 3*, dit, la langue des François n'étoit autre que celle des Germains, notre vulgaire *François* fut composé de trois langues, Wallone, Latine & *Françoise*.

On parle *François* dans toutes les Cours de l'Europe. BOURN. La Langue Latine a suivi les conquêtes des Romains; mais je ne vois pas qu'elle les ait jamais précédées. Les nations que ces conquérans avoient vaincues apprennent le Latin malgré elles; au lieu que les peuples qui ne sont pas encore soumis à la France, apprennent volontairement le *François*. ID.

Pasquier dit que le *François* est composé de la langue Grecque, Latine, de l'ancien Gaulois; & de la langue Germanique, laquelle fut apportée dans les Gaules par les Francs, ou *François*, qui s'y sont établis. Mais on y a apporté peu à peu des changemens si considérables, que l'ancien langage n'est plus intelligible aujourd'hui. Ainsi, nos vieux Poètes, qui n'eussent jamais mis la main à la plume, s'ils n'eussent cru rendre leurs œuvres immortelles, se sont extrêmement trompés; elles sont présentement ensevelies par les ans & par le changement du langage, & il ne reste plus de leurs écrits que les carcasses. Chacun s'imagine que la langue vulgaire de son temps est la plus parfaite; mais il est difficile de marquer & de fixer ce point de perfection. Tout ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, c'est que l'abondance des bons Auteurs qui se trouvent dans un siècle, autorise la langue de leur temps. La langue vulgaire de Rome fut en la perfection du temps de Cicéron, César, Virgile, &c. le Toscan du temps de Pétrarque & de Boccace. Nonobstant les changemens arrivés à ces deux langues, leur perfection a toujours été rapportée au siècle de ces grands maîtres. De faire un pronostic de la nôtre, il seroit mal aisé. PASQ. Voyez le mot GAULOIS. Le *François*, tel qu'il est aujourd'hui, n'est point une langue originale, mais un jargon formé de plusieurs langues, & il n'y en a guère dont il n'ait pris quelques mots, & peut-être quelques tours & quelques phrases. Les langues qui dominent dans le *François*, & qui en sont la base & le fondement, sont, 1°. la langue Celtique, soit qu'elle fût une langue particulière, soit qu'elle ne fût qu'un des dialectes qu'on parloit dans l'Occident & dans le Nord, & qui paroissent venir tous de l'ancienne langue des Gots. 2°. La langue Latine que les Romains portèrent dans les Gaules quand ils en firent la conquête, & qu'ils y mirent en usage, après les avoir subjuguées. 3°. La langue Tudesque, ou ce dialecte de la langue Tudesque que les Francs parloient lorsqu'ils passèrent le Rhin, & qu'ils s'établirent dans les Gaules; il y a environ treize cens ans. De ces trois langues s'est formé, dans l'espace de près de treize siècles, le *François* tel qu'il est aujourd'hui. Ses progrès ont été lents, & l'Italien, aussi-bien que l'Espagnol, ont été des langues régulières long-temps avant le *François*. Pasquier dit, que le *François* commença à se polir vers le milieu du règne de Philippe de Valois, & qu'on voit dans les registres de notre Chambre des Comptes une pureté qui approche de celle de notre âge.

Jusqu'au règne de François I, le *François* avoit néanmoins été une langue assez imparfaite. La cou-

tume de parler Latin au barreau, & de faire en cette langue les actes publics dans les Cours de Justice, avoit fait négliger aux François leur propre langue. Les siècles précédens avoient été des siècles d'ignorance, que de longues & fâcheuses guerres, que la France avoit faites ou soutenues, avoient répandue par-tout. La Noblesse Française se faisoit un mérite de ne rien savoir, & nos Généraux ne se mettoient point en peine d'écrire & de parler poliment, pourvu qu'ils fussent faire la guerre. François I, qui fut le restaurateur des lettres, & le Pere des Savans changea la face des choses; & après son règne, Henri Etienne imprima son livre, *de la précellence du langage François* sur les autres langues qui se parlent.

Le changement parut plus considérable à la fin du XVI^e siècle & sous Henri IV Amyot, Coeffetau & Malherbe, contribuèrent beaucoup à perfectionner la langue *Françoise*. Le Cardinal de Richelieu acheva, par l'établissement de l'Académie Française, ce qu'ils avoient si heureusement commencé. Par les soins de cette illustré Compagnie, où on a vu entrer depuis son établissement tout ce que l'Eglise, l'Epée & la Robe ont de plus distingué, la langue *Françoise* s'est dé faite de tout ce qui la chargeoit sans l'embellir, & elle s'est enrichie & parée de tout ce qui lui manquoit. Le long & florissant règne de Louis XIV, a donné au *François* sa perfection: les grandes qualités de ce Prince, son gout pour les beaux arts, & celui de tous les Princes de sa maison, rendirent sa Cour la plus polie & la plus spirituelle, comme elle étoit la première du monde: l'esprit y brilla autant que la magnificence, & ses Généraux auroient pu disputer aux Grecs & aux Romains la gloire de bien écrire, comme ils leur avoient enlevé celle de bien faire la guerre. De la Cour, l'élégance & la pureté du langage s'est répandue dans les Provinces; tout le monde aujourd'hui parle & écrit bien en *François*, & ce n'est plus un mérite singulier de le faire. Tels ont été les commencemens & les progrès du *François*, & cette langue en l'état où elle est aujourd'hui est la plus belle langue du monde.

Nullle langue n'est plus naturelle que le *François*; on y range les mots dans le même ordre que les idées s'arrangent dans notre esprit, en quoi il est bien différent du Grec & du Latin, où le dérangement même & le renversement de l'ordre naturel des mots est une beauté du discours: il est vrai que la langue Hébraïque égale & surpasse en cela le *François*, mais elle n'en a, ni la richesse & l'abondance, ni la variété; ce qu'on doit attribuer à la simplicité des premiers temps, aux nouvelles inventions, au commerce & à la perfection des sciences & des arts; ainsi, il est toujours vrai que le *François* l'emporte. Il faut avouer que pour l'analogie de la Grammaire, la simplicité avec laquelle les temps & les modes des verbes se forment, l'Anglois a l'avantage sur toutes les langues, & il est en ce point la première langue du monde, au moins de celles qu'on connoît; car il n'est pas question ici des langues des Sauvages, qui n'ont point été réduites en art; mais les tours, les expressions; les idiomes de l'Anglois sont si extraordinaires, qu'il perd par-là les avantages que sa simplicité grammaticale lui donnoit sur les autres langues.

On peut écrire, & bien écrire en *François* dans tous les styles, & sur toutes sortes de matières; il n'y a point de caractère de style en quoi l'on ne se soit exercé; point de sujet, point d'art, point de science, sur quoi l'on ne trouve quantité de bons livres, & bien écrits en *François*. Il est susceptible de tous les agrémens & de tous les ornemens du discours: le grand, le sublime, la délicatesse, l'élégance, le brillant, & un Auteur qui ne sortira point du caractère de la langue, ne tombera pas dans les défauts opposés à ces qualités.

Le *François* a peu de mots composés, il diffère fort en cela du Grec & de l'Allemand: ce n'est peut-être pas un avantage pour le *François*; car les langues Grecque & Allemande tirent beaucoup de force &

d'énergie de la composition des mots, en exprimant par un seul mot ce qu'on ne sauroit exprimer en *François* que par une périphrase.

Il y a en *François* aussi peu de diminutifs que de composés : ceux qui nous restent aujourd'hui, comme *caissette*, *tablette*, &c. n'ont plus la signification d'un diminutif de *caisse* & de *table*, ce sont des mots simples qui signifient une chose particulière, qui n'est point une petite caisse, ou une petite table. Presque tous les diminutifs, proprement dits, sont hors d'usage, du moins ceux dont la terminaison & le son paroissent avoir quelque chose de petit, comme *herbette*, *fillette*, *rossignolet*, &c. Ceux qui nous restent peuvent être appelés des diminutifs de chose, & non pas de terminaison, *bleuâtre*, *rougeâtre*, *journâtre*, &c. sont de ce caractère, ils marquent une qualité plus foible dans la chose dont on parle, & c'est une richesse au *François* d'avoir des mots qui expriment cette idée.

Quoique les hommes aient plus d'idées qu'il n'y a de mots dans quelque langue que ce soit, il n'y a presque rien qu'on ne puisse exprimer en *François* avec autant de justesse & de vivacité qu'on le conçoit : pour s'en convaincre, il ne faut que faire réflexion que depuis un siècle, il n'y a rien sur quoi l'on n'ait bien écrit en *François*, sans excepter, ni les mystères de la Religion, ni les matières les plus abstraites de la Philosophie.

Du reste, on ne doit point attribuer au *François*, comme une qualité particulière, l'usage de certains termes de civilité, & de certains titres de dignité; cela vient du caractère des nations, & non pas de celui des langues. Les *François* tiennent le milieu, & ils n'ont en cela, ni la fierté des Orientaux, ni l'affectation des Italiens.

Mais ce qui distingue sur-tout le *François*, & le doit faire infiniment estimer, c'est la justesse, la modestie & la pureté de ses expressions. La justesse bannit ces métaphores outrées, ces hyperboles qui sont si fréquentes dans l'Italien & dans l'Espagnol. La modestie ne permet pas qu'on emploie dans l'usage ordinaire un terme obscène ou une expression trop libre ou trop dure. Cet avantage manque au Grec & au Latin, qui, sur ce point, peuvent être regardés comme des langues grossières & barbares.

Tant de qualités, qui rendent le *François* la plus belle langue du monde, viennent de la douceur du climat de la France, de la bonté de son terroir, de la pureté de l'air qu'on y respire, & sur-tout du caractère des *François*, de la vivacité, de la pénétration de leur esprit, de leur humeur libre, aisée, engageante, de leur politesse, de la délicatesse & de la noblesse de leurs sentimens, de leur bon goût dans tout ce qui peut toucher l'esprit ou le cœur.

Le *François* est aujourd'hui la langue la plus connue & la plus étendue qu'il y ait en Europe; car les peuples qui parlent Esclavon, parlent moins une même langue que les différens dialectes d'une même langue. Presque tous les honnêtes gens & les Savans en Europe entendent le *François*, & le parlent. L'intérêt de la politique en a fait une langue nécessaire aux Ministres des Princes étrangers, & aux Officiers qui servent dans leurs armées, ou qui commandent dans leurs places frontières. L'amour des Sciences a eu le même effet à l'égard des Savans, auxquels la connoissance du Grec & du Latin ne suffit pas pour apprendre même les Sciences & les Arts, dont les Grecs & les Latins ont parlé. En Allemagne & ailleurs, les Princesses & les personnes de quelque condition, se piquent de savoir le *François*, on le leur apprend dans leur jeunesse; c'est une coutume presque universelle dans toute l'Allemagne. Delà vient que le *François* n'est guère moins connu dans les Cours de l'Europe que la langue même du pays. La Cour de Vienne est en cela un peu différente des autres, & l'usage du *François* y est plus rare qu'ailleurs. L'Empereur Léopold n'aimoit pas qu'on parlât *François* à sa Cour. D'ailleurs un Empereur d'Occident croyoit qu'il étoit de son intérêt & de sa grandeur d'entre-

tenir à sa Cour l'usage de la langue Italienne & de la langue Latine. Quoique le Czar Pierre qui a régné en Moscovie, n'ait vu la France qu'en 1717, il y avoit long-temps qu'il avoit établi à Moscou des écoles de la langue *Françoise*, où les Seigneurs envoient leurs enfans : ce Prince n'a point trouvé de moyen plus sûr pour inspirer la politesse à ses peuples, & pour faire fleurir dans ses Etats les Arts & les Sciences.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le *François* est une langue fort étendue dans l'Europe, il y a long-temps qu'il a cet avantage sur toutes les langues qui s'y parlent. Guillaume le Conquérant donna à l'Angleterre des loix en langage *François*. Les anciennes Coutumes des plus considérables Provinces des Pays-Bas sont écrites en *François*; & tous ces peuples, tant en-deçà de la mer qu'au-delà, portent encore ce caractère de la domination *Françoise*; ce qui les met dans la nécessité d'apprendre le *François*.

Enfin, le *François* est la même langue par-tout dans toutes les Provinces de France dans tous les endroits où on le parle hors de France. Dans plusieurs autres parties de l'Europe il y a autant & plus de langages différens que d'Etats, & l'on compte en Italie dix ou douze dialectes, dont quelques-uns sont presque aussi différens de ce qu'on appelle l'Italien vulgaire, qu'ils le sont du *François* ou de l'Espagnol; de sorte que les Italiens sont étrangers dans leur propre pays; & les *François* ne le sont pas par rapport au langage; même hors de France. En Hollande, les Marelots de Rotterdam, & des bords de la Meuse, n'entendent pas en bien des choses ceux d'Amsterdam & des côtes du Zuyder-zée. Ceux qui savent le Castillan, n'entendent point le langage de Catalogne & de Cerdagne, qu'on parloit aussi dans tout le Roussillon il y a soixante ans. La langue Allemande n'est pas la même en Suisse, dans le Jutland, dans la basse Allemagne & à Lubec. La Bohême, la Hongrie, la Croatie, &c. sont des pays soumis à l'Empereur & limitrophes de l'Autriche, & cependant l'on y parle des langues différentes de celle qui se parle à Vienne. Le Roi de Suède, quand il parle sa langue naturelle, ne sauroit se faire entendre de ses sujets qui sont en Poméranie, en Livonie & en Laponie. Il en est à peu près de même du Roi de Danemarck, par rapport à ses sujets de Laponie, des montagnes de Norvège & de l'Islande; mais au contraire, à Québec, dans la Louisiane, à la Martinique, à Saint-Domingue, à Pondichéri, &c. on parle le même langage qu'à Paris & dans tout le reste de la France; c'est l'avantage que produit l'union parfaite de toutes les parties de la Monarchie. Après cela les étrangers ont-ils raison de nous reprocher la difficulté qu'il y a à apprendre le *François*? Quand elle seroit aussi grande qu'on le dit, une langue aussi belle, & qui seule peut suffire pour le commerce, & pour les Sciences, mérite bien qu'on l'apprenne.

Ce seroit ici le lieu de dire quelque chose de l'orthographe, de la prononciation & de la versification *Françoise*. On trouvera ce qui regarde ces matières aux mots d'ORTHOGRAPHE, de PRONONCIATION, & de VERSIFICATION.

Voyez, sur ce qui regarde le *François*, les Remarques de Vaugelas, & les Observations que M. Corneille a faites sur ces Remarques; les Remarques du P. Bouhours, tant les premières que les nouvelles; les Doutes d'un Gentilhomme Bas-Breton par le même Père, & l'entretien sur la langue *Françoise*, qui est le second des Entretien d'Ariste & d'Eugène; les Observations de M. Ménage, ses Etymologies; celles qui se trouvent parmi les lettres de M. Huet, dans une lettre qu'il écrivoit à M. Ménage; la Grammaire *Françoise* de M. l'Abbé Regnier, celle du Père Buffier, Jésuite; les deux discours de M. l'Abbé de Dangeau, l'un sur les voyelles, l'autre sur les consonnes; les Principes généraux & raisonnés de la Grammaire *Françoise* de M. Restaut. La lecture de ces livres est nécessaire à ceux qui veulent savoir parfaitement le *François*.

Les Remarques de M. de Vaugelas sont l'ouvrage d'un homme qui avoit naturellement du gout pour le François, & du génie pour l'apprendre & le bien parler. Sa politesse naturelle, & le caractère d'honnête homme qu'il avoit, sont des talens qu'on doit avoir quand on veut bien favoir & bien parler notre langue. Il y a plusieurs choses dans les Remarques de M. de Vaugelas qui sont contre l'usage d'aujourd'hui; il faut voir sur cela M. Corneille, & ce que M. Ménage en a dit dans ses Observations, & le P. Bouhours dans ses Remarques.

Les Ouvrages du P. Bouhours sur la langue Française, en apprennent l'usage, & le bel usage: ils sont écrits avec beaucoup de pureté & de politesse, & rien de ce qui a été fait sur la même matière ne les a surpassés.

Les Observations de M. Ménage & ses Etymologies sont d'un homme savant, & contiennent quantité de choses curieuses; mais il n'a pas toujours assez consulté l'usage, qui est la seule règle des langues vivantes. Par exemple, sur le mot de *libéral arbitre*, il parle ainsi: *Ce mot est très-bon & très-François. Tous nos Anciens s'en sont servis. Cretin dans son épître*, &c. De ce principe on devroit conclure que les mots de *li*, *jaçoit*, *illec*, *ains*, &c. sont aujourd'hui *très-bons & très-François*, car *tous nos Anciens s'en sont servis*. Dans les Etymologies, M. Ménage ne s'est pas toujours assez attaché aux lettres radicales, comme M. Huet lui a dit dans sa lettre; cependant ce sont les lettres radicales qui sont connoître l'origine des mots & le degré de liaison qu'ils ont entre eux. Après tout, il n'y a rien de plus extraordinaire dans les Etymologies que rapporte M. Ménage, que ce qu'on trouve dans celles de Guichard & du P. Thomassin, & l'on ne prétend point diminuer l'estime qui est si justement due à M. Ménage; mais il étoit nécessaire de marquer ici en général en quoi on ne doit pas le suivre.

Le Traité de la Grammaire Française par M. l'Abbé Regnier est un excellent recueil de remarques sur la langue Française, rapportées sous les titres des huit parties d'raison, de l'orthographe & de la prononciation.

La Grammaire Française du P. Buffier est plus raisonnée: comme il est un des plus récents de nos Grammairiens, il n'a travaillé qu'après avoir observé l'usage des personnes les plus polies, & consulté ceux qui sont les plus versés dans la connoissance de notre langue; son ouvrage a été bien reçu en France, & réimprimé, tant à Paris, que dans les pays étrangers.

Les deux discours de M. l'Abbé de Dangeau sont deux chef-d'œuvres, & nous n'avons rien de plus achevé en ce genre: la netteté, la justesse & la précision règnent par-tout; & la vérité qu'il fait sentir, donne du gout pour une matière qui paroît si sèche & si désagréable.

Les Principes généraux & raisonnés de la Grammaire de M. Restaut est un excellent ouvrage qui est écrit avec tout l'ordre, la netteté & la clarté qu'on peut souhaiter: l'Auteur, après avoir épuisé en quelque façon la matière, y traite de l'orthographe, des accens, de la ponctuation & de la prononciation. Il y a joint un Abrégé des Règles de la versification Française. Quatre éditions, qui ont été faites en moins de dix années, annoncent le mérite du Livre.

On ne doit pas oublier ici le chef-d'œuvre de M. l'Abbé Girard, les Synonymes François, leurs différentes significations, & le choix qu'il faut en faire, pour parler avec justesse. L'Auteur prouve qu'il n'y a point de mots assez parfaitement synonymes pour avoir, dans toutes sortes d'occasions, une force de signification entièrement semblable; qu'ainsi il y a un choix à faire. Il détermine ce choix par des définitions & des exemples qui distinguent & développent le propre caractère de chacun de ces mots.

LA FRANÇOISE. A la manière des François. S'habiller

à la Française. Agir à la Française. Traiter à la Française.

FRANÇOIS. f. m. Nom d'homme. *Franciscus*. La dernière syllabe est pleine, & se prononce comme s'il y avoit *Franfouas*, ou *François*. Saint François d'Assise, Instituteur d'un Ordre Religieux, naquit l'an 1182 à Assise en Ombrie, & mourut en 1226. Les Religieux forment en général ce qu'on appelle le premier Ordre, & se partagent en diverses Congrégations, Cordeliers de plusieurs sortes, Récollets, Capucins. Les Religieuses forment le second Ordre. Une troisième classe forme le tiers-Ordre. Enfin, les filles, dites de *Sainte Elisabeth*, forment une espèce de quatrième Ordre, dont il n'y a encore que deux Couvens dans toute l'Eglise, celui de Louviers & celui de Rouen. *Desc. géorg. & hist. de la Haute-Norm. t. II, p. 108.*

S. FRANÇOIS de Paule, Instituteur des Minimes, étoit de Calabre.

S. FRANÇOIS Xavier, Apôtre des Indes & du Japon, étoit de la Compagnie de Jésus, & l'un des premiers compagnons de S. Ignace de Loyola. *Voyez sa Vie écrite en François par le P. Bouhours.*

S. FRANÇOIS de Sales, Evêque de Genève, né le 21 Août de l'an 1567, mourut à Lyon le 27 Décembre de l'an 1622. Le P. Verjus a écrit la vie de S. François de Borgia.

FRANÇOIS I donna lieu au proverbe qui dit, tu as fait comme le Roi François devant Pavie, parcequ'il y tira jusqu'au dernier sou. *Masc. p. 548.* Ce proverbe n'est plus en usage.

SAINT-FRANÇOIS. Le Cap S. François. *Sancti Francisci promontorium*, est dans l'Amérique, sur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, vers le midi, entre le grand golfe & la Baie de la Conception. MATY.

Le Lac S. FRANÇOIS est un lac de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, le long de la rivière de S. Laurent, entre le lac Ontario & celui de S. Pierre. *Lacus sancti Francisci.*

Il y a encore un cap de S. François, ou *San-Francisco*, sur la côte méridionale des Caffres en Afrique, à l'est du Cap de Bonne-Espérance, entre la Baie Formosa & celle de Lagoa.

S. FRANÇOIS DE CAMPÈCHE, ou *San-Francisco* de Campêche, ou simplement Campêche. *Voyez CAMPÈCHE.*

Le port de FRANÇOIS DRAC, *portus Francisci Draci*. Port ou petit Golfe de l'Amérique septentrionale. Il est dans la côte occidentale de l'île de Californie, à l'endroit qui commence à tourner vers le Nord. François Drac, Anglois, y aborda, en faisant le tour du monde, & il lui donna son nom. MATY.

S. FRANÇOIS DE QUITO, ou *San-Francisco* de Quito. *Voyez QUITO.*

La Rivière de S. FRANÇOIS, ou Rio de San-Francisco, ou Parapitinga. *Sancti Francisci Fluvius. Parapitinga*. Grande rivière du Brésil, qui a sa source dans des terres inconnues, d'où elle coule sur les confins des Capitaines de Fernambuco & de Sérégippe, & se décharge dans la mer du Brésil, entre Porto Calvo & Garcia da villa.

SAINT FRANÇOIS. f. m. Nom d'une sorte de poire. Le *Saint-François* est un fruit d'automne. On dit aussi poire de *Saint-François*. Le *Saint-François* est bon dans les compotes.

FRANÇOISE. f. f. Nom de femme. *Francisca*. Sainte Française, Dame Romaine & Institutrice des Collatines, ou des Oblates, naquit à Rome l'an 1384. L'an 1425, elle fonda le Monastère des Oblates, où elle entra & prit l'habit religieux l'an 1437, après la mort de Laurent Ponzani, ou de Pontianis, son mari, arrivée l'année précédente. Elle mourut l'an 1440, le 9^e Mars. *Voyez les Bollandistes, T. II, de Mars, p. 88 & suiv.*

La Baie FRANÇOISE. *Sinus Francicus*. Partie de la mer du Nord; cette Baie s'avance beaucoup dans les terres, vers la ville de Port-Royal, entre les côtes de l'Acadie & de la Virginie dans l'Amérique septen-

trionale. Il y a une autre Baie *Françoise* dans la côte de la Guinée, près du Cap de Sierra Liona.

FRANCOLIN. f. m. Nom d'Oiseau. *Attagen*, *Attigena*, *Phasianus Alpinus*. On pourroit dire aussi *Phasianus Pyrcneus*. Le *Francolin* est semblable au faisán par la taille & par la forme du corps: son bec est noir & court & un peu courbé à l'extrémité; le champ de son pennage est fort diversifié, la tête est ornée d'une crête élevée, qui est jaunâtre & marquée de taches noires & blanches, la prunelle de l'œil est noire, ses sourcils rouges, ainsi qu'au faisán bruant & coq de bois. Le cercle qui environne la prunelle est jaune; sous le bec & au commencement du gosier, l'on voit de petites plumes menues & très-déliques, qui tombent en forme de barbe. Son cou est long & fort menu à proportion du corps, la couleur en est cendrée & couverte pareillement de taches noires & blanches, d'un noir plus foncé que celles de la tête; la poitrine a des taches semblables, qui sont traversées d'autres taches de couleur de rouille. Son ventre, sa queue, ses cuisses & ses jambes, qui sont revêtues de plumes, sont d'un cendré plombé & semé de taches noires. Les doigts de devant sont longs, celui de derrière est court & armé d'ongles crochus.

Un Auteur, nommé Nolanus, rapporte que le *Francolin* se purge avec l'aconit, ce qui paroît difficile à croire, à cause que c'est un venin. Mais d'ailleurs nous voyons dans quelques Auteurs que les cailles usent de ciguë pour leur nourriture, que nous savons être un poison très-dangereux.

Cet oiseau se retire dans les hautes montagnes, & nous n'en voyons que très-rarement en France; & lorsque l'on y en voit, ils viennent des Monts Pyrénées, & des montagnes de Foix; l'on en prend aussi quelques-uns dans les montagnes d'Auvergne. Il est beaucoup plus commun en Italie vers Boulogne la grasse, & dans la Campanie aux environs de Rome. Il y en a aussi proche de Venise, & en plus grande quantité en Sicile.

Il se nourrit de toutes sortes de graines, & se plaît à s'époudter comme les perdrix & les poules; ses jambes & ses pieds sont couverts de plumes comme celles du coq de bois; on en trouve aussi de tous blancs, qui ne font pas fort différens de la perdrix blanche de Savoye.

Le *francolin* fait son nid à terre, & élève autant de petits que la perdrix. L'on élève les petits de la même manière que les faisandeaux. Le *francolin* est bon pour ceux qui ont l'estomac foible ou la gravelle. Le *francolin* ne chante pas, il pousse seulement un cri qui n'est point un chant. Il y a beaucoup de *francolins* près de Tunis; ce qui fait qu'on appelle quelquefois le *francolin* la perdrix de Barbarie. Voyez OLINA, *Traité des oiseaux*.

Les Italiens ont donné à cet oiseau le nom de *francolin*, parcequ'il est franc dans ce pays, c'est-à-dire, qu'il est défendu au peuple d'en tuer. Il n'y a que les Princes qui aient cette prérogative. Sa chair est très-bonne à manger.

FRANCOLINO. *Francolinum*. C'étoit autrefois une bonne forteresse de l'Italie, aujourd'hui ce n'est qu'un village de l'Etat de l'Eglise, situé dans le Ferrarois, sur une des branches du Pô, à deux lieues de Ferrare, du côté du nord.

FRANCOLISI. Village où il y avoit autrefois des eaux minérales assez célèbres. *Francolisia*, anciennement *Virena*. Il est dans la terre de Labour, Province du Royaume de Naples, entre Tiano & Calvi, environ à une lieue de la première & à deux de la dernière.

FRANCOMATE. f. m. & f. Paysan de l'île de Chypre, affranchi. *Cyprius*, *rusticus*, *manumissus*. Les habitans de l'île de Chypre étoient séparés en quatre différens états, la Noblesse, le Peuple, les Affranchis & les Esclaves. Les deux derniers n'étoient occupés qu'au labourage, & les deux autres faisoient leur résidence dans les villes, & avoient accoutumé les gens de la campagne, contre le droit & la justice, à la servitude & à l'esclavage. Ils en affranchi-

rent ensuite la plupart, qu'on appelloit *Francomates*. Ceux qui ne jouissoient pas encore de leur liberté, se nommoient Parésiens. LE PELLETTIER, *Traduct. de l'Histoire de la Guerre de Chypre*.

FRANCONIE. Province d'Allemagne, que les Allemands appellent *Franckenland*. *Franconia*. C'est une des neuf grandes Provinces qui composent aujourd'hui l'Empire d'Allemagne. Elle est au milieu de cet Empire, ayant au midi la Suabe, à l'orient la Bavière & le Royaume de Bohême, au nord la haute Saxe, & au couchant la Hesse, avec les Electorats de Mayence & du Palatinat du Rhin. La figure de cette Province est presque ronde. Elle peut avoir environ trente-six lieues depuis les frontières de la Suabe jusqu'à la Thuringe, & environ quarante depuis le Royaume de Bohême jusqu'à l'Archevêché de Mayence. Le Mein est la plus considérable de ses rivières. Il y a encore le Tauber, le Rednitz & la Sala, que quelques Géographes prétendent avoir donné le nom à la fameuse Loi Salique qui exclut les filles de la succession à la Couronne de France. L'air est assez tempéré en *Franconie*. Elle est fort chargée de forêts, principalement vers les extrémités, mais vers le milieu elle est fort fertile en blés, en pâturage & même en vin. Le peuple y est pauvre; ce qui fait dire communément que la *Franconie* fournit suffisamment de mendiants à toute l'Allemagne. La Religion Catholique Romaine, la Protestante & la Réformée y sont dominantes en des Etats différens; mais la Protestante est la plus étendue des trois.

Le Cercle de *Franconie* est composé d'un grand nombre de Souverainetés, qui sont les Evêchés de Wurtzbourg, de Bamberg & d'Aichstet; les terres des Chevaliers Teutoniques; les Marquisats de Culmbach & d'Anspach; les Comtés d'Henneberg & d'Holach, de Caitel, de Wertheim, d'Erbach & de Reinech; la Principauté de Waitzenberg, les Baronnie de Limbourg, de Sinsheim, de Loewenstein; les villes Impériales de Nuremberg, de Rotenbourg, de Winsheim, de Schweinfurt & de Weissembourg. Les Directeurs de ce Cercle sont l'Evêque de Bamberg & le Marquis de Brandebourg-Culmbach. MATY. Voyez HEIS, *Hist. de l'Empire*, L. V, C. 7, p. 118.

Quelques-uns croient que la *Franconie* a été aussi appelée France Germanique ou France Orientale, parceque c'étoit le pays des anciens Francs, ou du moins que c'en étoit une partie à laquelle ce nom est resté. D'autres croient qu'elle n'a eu ce nom que depuis que Clovis eut vaincu les Allemands, ou que les Francs eurent subjugué le pays; mais le P. Jourdan prétend que ces Auteurs ne peuvent donner de raison pourquoi le nom de France & de *Franconie* a été singulièrement attaché à cette Province, & pour lui, il croit que c'est parceque Sigisimer, fils de Clovis, y regnoit, & s'y étoit fait un Etat avec les François.

L'Evêque de Wurtzbourg est Duc de *Franconie*, d'où vient le proverbe en Allemagne, *Herbipolis sola judicat ense & stola*. Quelques uns disent que c'est Pepin qui le lui a donné, d'autres croient qu'il est plus probable que cela ne s'est fait que sous Fridéric I. dans la Diète de Wurtzbourg. Voyez IMHOFF, *Notit. Proc. Imp.* L. II, C. IV, n. 3 & 4. HEIS, *Hist. de l'Empire*, L. IV, C. VI, p. 196.

FRANCONIEN, ENNE. adj. Section *franconienne*: manière de tailler la pierre. Voyez PATIN, T. I, p. 48.

FRANC-RÉAL. f. m. Nom d'une sorte de poires. On dit *franc-réal* tout seul, sans ajouter poires de *franc-réal*. Il y a deux espèces de *franc-réal*, le *franc-réal d'été* & le *franc-réal d'hiver*, l'une & l'autre assez peu estimées.

FRANC-SERVANT. f. m. *Liber serviens*, *Francus serviens*. Homme de condition libre qui sert, qui sert sans être serf. Les *Francs-servants* de l'Eglise de Rheims sont exempts de la juridiction de l'Archevêque, quelque

quelque part qu'ils habitent, fût ce même dans le ban du Prélat.

FRANCSTEIN. Bourg du Royaume de Bohême. *Francsteinum*. Il est dans la Principauté de Monstberg en Silésie, à deux lieues de la ville de Monstberg, vers le couchant.

FRANEKER ou **FRANEQUER.** Ville des Provinces-Unies. *Franekera* ou *Franequera*. Elle est située dans celle de Frise, entre Leuwarde & Harlingue, à deux lieues de l'une & de l'autre. *Franeker* n'est pas une grande ville, mais elle est bonne. Elle jouit de bons privilèges, & elle a une Université assez célèbre, érigée l'an 1585. *Long. 23 d. 8 m. lat. 53 d. 12 m.*

FRANGE. f. f. Ornement qu'on met à l'extrémité des habits ou des meubles, fait de plusieurs filets d'or, d'argent, de soie, de fil ou de laine, arrêté par un rislu qui est en haut. *Fimbria*. Les sièges, les lits se garnissent de frange. Quand la frange est petite, on l'appelle *mollet*. Lorsqu'elle est grande, & que le tissu est ouvragé, on l'appelle *crépine*. La frange est composée d'une chaînette, d'une tête & du corps de la frange. Belle frange, bonne frange, frange d'or, d'argent, de soie, de fil.

Ménage & Saumaise prétendent que ce mot vient du Latin *fimbria*; du Cange, qu'il vient de *aurifrigia* ou *opus phrygium*, parcequ'on nommoit ainsi les franges d'or. D'autres dérivent le mot de frange du nom de France, parceque les franges ont été plus en usage en France qu'ailleurs. Voyez SKINNER.

Il est tout simple de le faire venir de *frangere*, déchirer, parceque le linge déchiré forme des deux côtés de la déchirure une sorte de frange, & parceque les premières franges se firent de toile effilée dont on étoit seulement le tissu.

On se sert du terme de frange, *fimbria*, en Botanique, pour donner l'idée de découpages fines & profondes.

FRANGÉE. f. f. Nom que les Fleuristes donnent à une tulipe chamois blanchissant & rouge brun. MORIN.

FRANGEON. f. m. C'est de la petite frange que les femmes mettent autour de leurs flinkerques, tabliers & autres ajustemens. Il est des frangeons de toutes couleurs. Autrefois on appeloit cette sorte de petite frange du mollet, & aujourd'hui on la nomme frangeon.

FRANGER. v. a. Garnir de frange. *Fimbria prætectere*. Franger une pente de lit.

FRANGÉ, ÉE. part. Découpé en manière de frange. *Fimbriatus*. Il y a des Botanistes qui se servent de ce terme dans la description de certaines fleurs. *Flos fimbriatus*. Fleur bordée par une frange. Voyez FRANGE.

FRANGÉ, ÉE, se dit aussi, en termes d'Anatomie, d'une partie de la trompe de Fallope. Un œuf peut tomber dans le bas-ventre, au lieu d'entrer dans la trompe de Fallope, dont le corps frangé ne se fera point appliqué exactement à l'ovaire. DUBOIS, *Journal des Sav.* 1722, p. 254.

FRANGÉ, se dit aussi en termes de Blason, des gonfons qui ont des franges, dont il faut spécifier l'émail. Il porte d'or, à une croix parée de gueule, frangée de sable. HARRIS.

FRANGIER, l'Académie dit **FRANGER.** f. m. Ouvrier qui fait de la frange, des campanes, des crépines, des fleurets, des passemens, ou le Marchand qui la vend. *Fimbriarum concinnator, propola*. Les Frangers ou Frangiers; dans leurs Statuts, sont nommés *Tissu-riers-rubaniers*, & c'est le nom qu'on leur donne ordinairement.

FRANGIPANE. f. f. C'est un parfum exquis qu'on donne à des peaux pour faire des gants, des poches, des sachets, &c. Il a pris son nom d'un Seigneur Romain de la Maison fort ancienne des *Frangipani* ou *Fricapane*, qui en a été l'inventeur. Les peaux du *Frangipane* sont fort estimées par toute l'Europe. On fait aussi des liqueurs parfumées, à qui les Limonadiers ont donné ce nom pour les mettre en vogue, ou plutôt parceque l'invention en est due au petit-fils de Mutio *Frangipani*, comme M. le Labou-

Tome IV.

reur le dit. Voyez l'article de *Frangipani*, dans la seconde édition du Dictionnaire de Baile.

On appelle aussi tourtes de *frangipane*, des tourtes faites de crème, de pistaches pilées, d'amandes, de sel en petite quantité & de beaucoup de sucre: on y mêle quelquefois des écorces confites de citron ou d'orange, & d'autres choses semblables.

Il y a un rossoli qu'on appelle rossoli de *frangipane*. Dans ce rossoli il entre quantité de fleurs & d'odeurs; mais tout ce qui y entre doit être tellement ménagé, qu'aucune odeur ne domine, & ne l'emporte sur les autres: ce mélange parfait est ce qui fait donner au rossoli le nom de *frangipane*.

Ce nom de *frangipane* est aussi le nom d'une sorte de poire d'été: elles sont petites, verdâtres, & ont une eau fort bonne & sucrée.

FRANGIPANIER. f. m. *Plumeria*. f. f. Arbre d'Amérique qui a pris son nom François de l'odeur agréable de ses fleurs. M. Tournefort lui a donné celui de *plumeria*, pour faire honneur à la mémoire du R. P. Plumier, Minime, à qui la Botanique doit beaucoup, à cause de la recherche qu'il a faite des plantes d'Amérique. Le *frangipanier* est assez semblable à notre laurier-rose; il s'en distingue cependant par ses semences, qui sont garnies d'un feuillet membraneux. Le *frangipanier* à fleurs rouges, a ses feuilles du double plus larges que celles du laurier-rose, & le *frangipanier* à fleurs blanches les a bien plus longues, étroites & pointues. Voyez TOURNEFORT.

FRANGIS. f. m. pl. Les Levantins nomment ainsi les Francs, c'est-à-dire les peuples d'Allemagne, d'Italie & d'Espagne.

FRANGOTTE. Voyez FARGOT.

FRANGULA. f. f. Arbrisseau qui pousse de ses racines plusieurs rejettons, hauts de six ou de huit pieds, de la grosseur du pouce, divisés en petits rameaux, couverts d'une écorce délicate, brune, tachetée de vert, sous laquelle il s'en trouve une autre qui est jaunâtre. Le bois de ces rejettons est blanc & fragile, ayant au milieu une moëlle rousâtre. Ses feuilles approchent de celles de l'aune ou du cormier: elles sont oblongues, de couleur brune, & finissent en pointe. Ses fleurs naissent trois ou quatre ensemble dans les aisselles des feuilles: chaque fleur a cinq petits pétales, blanchâtres, pointus, & qui ont à peine une ligne de long. Son fruit est vert d'abord, puis noir, mou, douceâtre, presque rond, du diamètre de deux lignes & demie, rempli ordinairement de deux ou trois semences plates, longues d'environ deux lignes, rousâtres, presque ovales. L'écorce moyenne de la *frangula* purge, en fortifiant les viscères, & en emportant les obstructions. Elle est bonne dans l'hydropisie, dans la cachexie & dans la jaunisse. Il faut la sécher à l'ombre, la verte étant émétique. On assure qu'étant pilée avec du vinaigre, elle guérit inmanquablement la galle & les maladies de la peau. On l'appelle autrement *aune noir*, en Latin *frangula* ou *alnus nigra baccifera*. Il y a d'autres espèces de *frangula*.

Ce mot vient du Latin *frangere*, rompre, parceque le bois de cet arbrisseau est facile à rompre.

FRANHOMATE. f. m. & f. Vieux mot qui signifie *personne franche*. *Ingenuus, a*.

FRANKIS. Voyez FRANC.

FRANKISTAN. Terme de Relations. Le *Frankistan* est la même chose que l'Europe, que les peuples du Levant appellent *Frankistan*. *Europa*.

Ce nom de *Frankistan* est Turc; c'est ainsi que les Turcs forment en leur langue les noms de pays. *Indoustan, Cabulestan, Arabistan, Turquestan, Gurgistan, Pharsistan*. Tous ces noms ne sont pas également en usage en François, même dans les Relations.

FRANQUE. adj. f. On appelle langue *Franque* un certain jargon composé, non seulement du François, de l'Italien & de l'Espagnol, mais encore de plusieurs autres langues, qui est en usage entre les gens de Marine de la Méditerranée, & les Marchands qui vont négocier dans tout le Levant. Ce jargon

N n

est un idiôme de toutes les langues, enforte qu'avec un pareil patois on se fait entendre à toutes les nations.

FRANQUEMONT. Nom d'une petite ville ou bourg de l'Evêché de Bâle en Suisse. *Francimontium*. Ce lieu est le Chef de la contrée de cet Evêché, laquelle on appelle les Franches Montagnes, & il est situé sur la rivière de Doux, à deux ou trois lieues de Delsperg ou Deimont.

FRANQUETTE. f. f. Nom d'une espèce de pomme.

A LA FRANQUETTE. Façon de parler adverbiale & populaire, pour dire, franchement, ingénument. *Ingenuè, liberè*. Parler à la franquette. Agir à la franquette. MOL.

. . . En moi ne trouvant point
Ni beau flatteur, ni conteur de sornette,
Ains cœur qui va toujours à la franquette.

DE VILLIERS.

FRANQUIÈME. f. m. Terme de Coutumes. Privilège, franchise, exemption de droits, de charges. *Immunitas*.

FRAPON. f. m. Coup. *Ictus, percussio*. Le mot de *frapon* est très-vieux, & n'est plus en usage.

Si fiert son oncle Flexipon,
El pis li donne tel frapon,
Que présent li a fet de mort. Voyez BOREL.

FRAPPANT, ANTE. adj. On ne se sert de cet adjectif qu'au figuré. Il signifie, qui saisit l'imagination ou les sens. Cette couleur est trop *frappante*, elle empêche de distinguer les autres. L'impression *frappante* du fond des choses l'emporte sur les petites beautés du détail. LA MOTTE HOUDART.

FRAPPART. f. m. Outre ce qui sera dit de ce mot au mot de *frère*, on peut ajouter qu'il y en a qui disent que ce nom de *frappart* est un sobriquet que les Novices donnent à leurs Maîtres qu'ils trouvent trop sévères : cette signification nous est inconnue. Le mot de *frappart* se trouve dans Rabelais; on y trouve aussi ceux de *frappeur* & de *frappin*, qui ont à peu près le même sens, & qui ne méritent pas d'être expliqués dans un article à part. On appelle un Frère *frappart*, un Moine libertin & débauché.

FRAPPE. f. f. Terme de Monnoies, qui se dit de l'empreinte que le balancier fait sur les espèces. *Effigies nummaria, imago*. On a fort estimé la *frappe* des anciens restons. La fausseté des monnoies est souvent connue à la *frappe*.

FRAPPE, se dit aussi des caractères d'Imprimerie. C'est l'assortiment complet de matrices pour fonder lesdits caractères. Une *frappe* de Nompaille. Un assortiment de *frappes* contenant les matrices nécessaires pour fonder tous les caractères.

FRAPPE-MAIN. f. m. Jeu d'enfant, où l'on devine celui qui a frappé dans la main qu'on met derrière le dos.

FRAPPEMENT. f. m. qui ne se dit qu'en cette phrase. Il y eut un grand *frappement* de mains, pour dire, un grand applaudissement. *Plausus*.

Ce mot se dit rarement, ou plutôt ne se dit point, si ce n'est en parlant de l'action de Moïse, qui *frappa* le rocher pour en faire sortir de l'eau. Le *frappement* du rocher est un des beaux tableaux du Poussin. ACAD. FR.

FRAPPER. v. a. C'est proprement donner un coup, soit avec la main, soit avec un instrument. *Ferire*. *Frappé* avec la main, avec un bâton. *Frappé* la terre du pied. Il n'est point synonyme de *battre*. Il semble, dit M. l'Abbé Girard, que pour *battre* il faille redoubler les coups, & que pour *frapper* il suffise d'en donner un. On n'est jamais *battu* qu'on ne soit *frappé*; mais on peut être *frappé* sans être *battu*. On ne *bat* jamais qu'avec dessein; on *frappe* quelquefois sans le vouloir. On *bat* les gens, & on les *frappe* dans quelque endroit du corps. César, pour

battre ses ennemis, commande à ses troupes de *frapper* au visage.

FRAPPER signifie aussi faire une impression forte ou légère sur quelque chose. Ce bruit a *frappé* mon oreille. *Aures pepulit*. Les couleurs vives *frappent* les yeux. *Perstringunt oculos*.

On dit *frapper* son coup, pour dire faire son effet. Il a bien *frappé* son coup. ACAD. FR.

Se *frapper*, se donner un ou plusieurs coups à soi-même.

FRAPPER s'emploie aussi absolument. *Frappé* dans la main pour conclure un marché. *Frappé* sur l'épaule pour avertir quelqu'un.

Ce verbe est encore neutre. *Frappé* à la porte, sur l'enclume. *Pulsare*. L'heure a *frappé*. Le marteau a *frappé* sur le timbre.

FRAPPER du pied en signe de colère. *Supplodere*. Les anciens Orateurs Romains *frappoient* du pied quand ils étoient dans les grands mouvemens. Cicéron, en parlant d'un discours qui n'étoit point animé, dit que l'Orateur ne *frappa* seulement pas du pied, *pedis quod minimum est nulla supplotio*. Cette espèce de geste n'est plus du tout d'usage.

FRAPPER, se dit figurément des choses qui font impression sur l'esprit. Sa beauté *frappe* le cœur & les yeux. SCAR. Cette pensée, cette raison lui a *frappé* l'esprit, l'a convaincu. Il est *frappé* de cette opinion, il y est aheurté. Il a été *frappé* d'étonnement au récit de cette aventure, saisi. *Percussus*. Ces distinctions éclatantes *frappent* bien plus l'imagination que le détail d'un ouvrage. DE LA MOTTE. *Frappé* l'imagination. C'est ainsi que Paul d'étonnement *frappoit* l'Aréopage. VILL. On dit aussi *frapper* d'anathème. PASC. pour dire excommunier, parce que l'anathème est appelé foudre par métaphore, & comparé à la foudre, & qu'on dit *frappé* de la foudre.

FRAPPER se dit aussi des grandes maladies qui nous attaquent. Il a été *frappé* de la peste. La sœur de Moïse fut *frappée* de lèpre: Gicli de même. *Correptus*.

FRAPPER, en termes de Marine, signifie attacher ou lier les manœuvres dormantes. On dit *amarrer*, à l'égard des autres qu'on doit détacher souvent.

En termes de Chasse, on dit *frapper* à route, pour dire, remettre les chiens à la trace de la bête, & les ôter du défaut. On dit aussi *frapper* aux brisées; quand on est aux lieux où on lance le cerf.

Roussseau, dans son traité de la viole, dit *frapper* des accords; les *frapper* à propos, c'est les *frapper* justement & précisément au temps qu'il faut; par exemple, quand une voix accompagne un instrument, si on ne *frappe* pas les accords à propos, il en résulte un effet désagréable.

FRAPPER se dit aussi des monnoies & des médailles. C'est imprimer sur le métal préparé pour la monnoie ou pour le métal, la marque ou l'empreinte, qu'on veut leur donner. On *frappoit* autrefois les monnoies avec le marteau, maintenant on les presse sous le balancier. Voilà une monnoie qui est bien *frappée*.

On dit de même *frapper*, en parlant des caractères d'Imprimerie.

FRAPPER EPINGLES, c'est en former la tête, qui s'applique en la *frappant* d'un coup de marteau, pendant que le fil de laiton est tenu ferme dans un étai.

FRAPPER, dans les Manufactures en soie, se dit d'une étoffe qui est bien travaillée, & qui n'est, ni trop serrée, ni trop lâche.

FRAPPER se dit chez les Tisserands. C'est battre & serrer sur le métier la trame d'une toile, en ramenant à plusieurs reprises la châsse jusqu'à la trame, toutes les fois qu'on a lancé la navette à travers les fils de la chaîne.

En Peinture, *frapper* des lumières vives dans un tableau, c'est éclairer les objets comme la lumière elle-même.

On dit aussi *frapper* des touches, pour dire toucher avec hardiesse.

FRAPPER les esprits, en termes de Philosophie hermétique, c'est les trop poulter, leur donner un trop

grand feu. Quand on *frappe* les esprits, ils s'évanouissent, c'est-à-dire, ils se dissipent.

On dit proverbialement qu'un homme *frappe* comme un sourd, qu'il *frappe* sans dire mot, pour dire qu'il bat avec violence, ou sans en faire semblant; qu'un homme est *frappé* là, pour dire, que c'est sa dernière résolution, qu'il n'en démordra pas; que deux personnes sont *frappées* à même coin, pour dire, qu'elles sont de même nature, qu'elles ne valent pas mieux l'une que l'autre.

FRAPPÉ, ÉE. part. Se dit des étoffes, des toiles & des tapisseries. Ce drap est lâche, il n'a pas été *frappé*. Cette haute-lice est fine & bien *frappée*. Drap bien *frappé*, bien travaillé, fort & serré. Monnoie bien *frappée*.

On dit, être *frappé* à mort, pour dire, être malade à n'en pouvoir réchapper. On dit que du vin est *frappé* de glace, pour dire, qu'on l'a fait rafraîchir dans la glace assez long-temps pour en recevoir l'impression. L'impie fut *frappé* de la malédiction qu'il s'étoit souhaitée à lui-même. ВОНН.

FRAPPÉ, qui a reçu quelque impression, se dit dans un sens particulier en parlant de certains fruits. Un melon *frappé*, est un melon dans lequel on voit quelques marques de maturité, c'est à peu près ce qu'on appelle *tourné* dans le raisin, avec cette différence, qu'un melon *frappé* mûrit de lui-même quand on le conserve dans un lieu convenable, ce qui n'arrive pas au raisin, à moins qu'il ne soit fort avancé. Il faut cueillir les melons plus ou moins *frappés*, selon le temps qu'on veut les garder, devant que de les manger.

FRAPPÉ se dit figurément des ouvrages d'esprit où il y a beaucoup de force & d'énergie. Un endroit, un portrait bien *frappé*. Des vers bien *frappés*. Où trouve-t-on des vers plus forts & mieux *frappés* que dans Corneille & dans Racine? *Observations sur les écrits modernes.*

J'aime un Vers bien frappé, sans gêne, sans contrainte,


*Et c'est ce qui distingue un excellent Auteur,
Dont l'art caché, montrant la nature bien peinte,
Saisit tout à la fois & l'esprit & le cœur.*

Il faut, suivant le Conseil de Quintilius, effacer, *refrapper* les vers défectueux.

*Delere jubebat,
Et male tornatos incudi reddere versus.
Hort. de Arte Poët.*

FRAPPER. f. m. Terme de Musique. *Percussio, manûs demissio, depressio*. Le *frapper* est un des mouvemens qu'on fait en battant la mesure. Le *frapper* se fait en baissant la main. MONTECLAIR. Les mesures triples se battent à trois temps égaux, deux *frappers* & un lever. Id.

Ce mot vient de ce que dans ce mouvement la main se baisse comme si elle frappoit.

FRAPPEUR. f. m. *Pulsator*. POMÉY.  Bon dans le style familier seulement. On dit de même *frappeuse*. Celle qui *frappe*.

FRARACHAGÉ. f. m. Terme de Coutumes. *Fragium*. Qualité d'un partage qui se fait par frérage.

FRARACHAUX. On dit aussi *freres-cheux, frères-cheurs*, f. pl. Terme de Coutumes, qui signifie ceux qui partagent ou succèdent par frérage.

FRARAGE. Voyez PARAGE.

FRARAGER. v. a. Terme de Coutumes. Partager, partager par frérage. *Partiri, dividere*.

FRARÉCHE. f. f. Terme de Coutumes. *Frateschia, fratriageum*. C'est la même chose que *frérage*, ou *partage*.

FRARÉCHER. Vieux terme de Coutumes, c'est la même chose que *frager*. Voyez ce mot.

FRARÉCHEUR. f. m. Terme de Coutumes. Celui qui possède une partie d'un fief dépendant de quelque

Seigneur. Quelquefois le *frarécheur* est appelé *rentier*, parcequ'il doit cens & rente au Seigneur.

FRARÉCHEUR. f. m. Héritier avec ses frères, cohéritier. *Heres*. Ce vieux terme se trouve dans les Coutumes, dans les Chartres & dans quelques-uns de nos vieux Auteurs.

FRARIE. f. m. Vieux mot, qui signifie *fraternité*. Lien de deux ou de plusieurs frères. *Fratum vinculum*.

FRASCATI, ou **FRESCATI**. Ville Episcopale de l'Etat de l'Eglise. *Tusculum Novum, Frascati*. Elle est dans la campagne de Rome, à quatre lieues de la ville de ce nom, dont son Evêché est suffragant. On voit environ à une lieue de *Frascati* les ruines de l'ancienne *Tusculum*, ou *Tusculanum*, où Cicéron composa ses Questions Tusculanes. Au reste, *Frascati* n'est, ni beau, ni bien peuplé; mais il est considérable par le grand nombre de beaux Palais que l'on a bâtis dans son territoire, entre lesquels on remarque la vigne Ludovisia, la vigne Borghèse, & particulièrement la vigne Aldobrandine, qu'on appelle le *Bevédère de Frascati*, à cause de la beauté de sa vue. L'Evêché de *Frascati* est toujours possédé par un des six plus anciens Cardinaux.

Dans le Moréri on préfère *Frescati*; mais nos Gazettes, M. Corneille & les autres Dictionnaires & Cartes Géographiques, disent *Frascati*. L'an 1191, le mardi de Pâques, l'Empereur Henri VI donna au Pape Célestin III, la ville de *Tusculum*, comme il avoit promis à son prédécesseur; & le mercredi le Pape la livra aux Romains, suivant le Traité fait avec eux par Clément III, son prédécesseur. Les Romains la détruisirent, parcequ'elle avoit tenu pour l'Empereur Frédéric Barberousse, contre le Pape Alexandre III. Elle n'a jamais été rétablie depuis; seulement quelques-uns des habitans firent des feuillées dans les ruines d'un des fauxbourgs, d'où est venu le nom de *Frascati* au bourg qui est maintenant la résidence de l'Evêque. FLEURY. *Frasché* en Italien, signifie une branche d'arbre, un rameau, & *frascata*, ombrage, ramée, feuillage, feuillée.

FRASCHEA. Nom d'un Cap de la côte septentrionale de l'île de Candie. *Punta delle Fraschea*, ou *Freschea*. *Frascheum Caput*. Il est à cinq lieues de la ville de Candie, du côté du nord, & vis-à-vis de l'île Santorini. Quelques Géographes y mettent le *Dion Promontorium* des Anciens, que d'autres placent au Cap de Salsiso, qui n'est qu'environ à deux lieues de celui de *Fraschea* du côté du couchant.

FRASCOLARI. Rivière de Sicile. *Frascolarius*, anciennement *Oanus*. Elle est dans la vallée de Noto, en Sicile. Elle a ses sources près du Bourg de Monte Chiara, & elle se décharge dans la mer d'Afrique, près de la ville de Camarana, du côté du couchant.

FRASE. f. f. Outil qui est d'acier, & qui sert à percer les pièces de fet. Voyez FRAISE.

FRASER. Voyez FRAISER.

FRASERBOURG. Bon bourg de l'Ecosse septentrionale. *Fraserburgum*. Il est situé sur la côte septentrionale du Comté de Bouchan, à six ou sept lieues du bourg de Band vers l'orient.

FRASILONE, ou **FRONSINONE**. *Frusino, Frusinum*. C'étoit anciennement une ville des Volques, en Italie. Elle fut Episcopale, & la patrie des Papes Hormisdas & Silvérius. Aujourd'hui ce n'est qu'un bourg de la campagne de Rome, situé sur une montagne, près de la petite rivière de Cosa, environ à deux lieues de la ville de Veroli vers le midi occidental.

FRASQUE. f. f. Terme populaire, admis dans le discours familier pour exprimer un mauvais tour qu'on joue à quelqu'un, plus ordinairement une action extravagante, imprévue & faite avec éclat. Il n'est guère en usage qu'avec le verbe *Faire*. Je ne me fierai jamais à cet homme-là après la *frasque* qu'il m'a faite. Voilà de ses *frasques* ordinaires. La jeunesse est sujette à faire des *frasques*.

Ménage tient que ce mot vient de *frasca*, Italien, qui signifie, une *branche*, & figurément, une *bagatelle*, ou *embarras*.

FRASSINELLE. Voyez FRAXINELLE.

FRASSINETO. Voyez FRAÏNET.

FRASSINETO, ou FRASCINETO. Ancien bourg d'Italie. *Fraxinetum*. Il est dans le Montferrat, près du Pô, environ à une lieue au-dessous de Casal.

FRAT. Voyez EUPHRATE. On ne dit point autrement en François.

FRATER. f. m. Terme emprunté du Latin, pour désigner un garçon Chirurgien. C'est ordinairement un mot de mépris. Un *Frater* auroit été excusable d'avoir eu cette soumission, parceque les lumières sont très-bornées; mais un maître Chirurgien doit être sûr de son fait. DIONIS.

FRATERNEL, ELLE. adj. Qui est propre à des frères. Tel qu'il convient entre des frères. *Fraternus*. Il y a une union, une amitié *fraternelle* entre ces personnes. L'Evangile nous excite à la correction *fraternelle*.

☞ On appelle correction *fraternelle*, celle qui se fait avec l'esprit de charité *fraternelle*; & charité *fraternelle*, celle que les Chrétiens ont ou doivent avoir les uns pour les autres, comme enfans du même père par le baptême.

FRATERNELLEMENT. adv. D'une manière *fraternelle*. *Fraternè*. Dans leur société ils vivent *fraternellement*.

FRATERNISER. v. n. Vivre en frères, s'aimer d'une manière *fraternelle*. *Fratrare, fraterculare, fraterno more, fratrum ritu agere, vivere*. Ces deux hommes, ces deux corps *fraternisent*, vivent en bonne intelligence.

FRATERNISER, se dit des Compagnies lorsqu'elles s'accordent l'une à l'autre réciproquement dans la personne de leurs membres, certains rangs, qu'elles se font certaines civilités, &c. L'*Académie des Inscriptions qui fraternise avec la nôtre* (l'*Académie Française*.) FLEURI.

Quelques-uns ont transporté ce mot aux choses insensibles, pour signifier avoir du rapport l'un à l'autre. *Convenir*. L'Avocat du Perray a dit que son Traité des Droits honorifiques & utiles des Patrons & Curés primitifs *fraternise* avec celui des portions congrues, & qu'il faut les avoir lus tous deux, pour se remplir à fond des matières qui y sont traitées. Je ne voudrois pas l'imiter, & si je me servois de ce mot en ce sens, je le ferois tout au plus dans la conversation; mais je ne l'écrierois jamais. Les Romains des Gaules aimoient mieux avoir pour maîtres les Francs, leurs anciens alliés, avec qui ils *fraternisoient* depuis deux siècles, que les Goths & les Huns, &c.

FRATERNISÉ, ÉE. adj. Terme de Poésie. Rime *fraternisée*, selon Richelet, est la rime du vers répétée dans les pièces anciennes qu'on appelloit *fatras*, voyez ce mot. Richelet & quelques autres Auteurs ont donné à ces sortes de rimes le nom de *fraternisées*, ou *fratrisées*.

☞ FRATERNITÉ. f. f. *Fraternitas*. Ce mot dans le didactique, exprime la qualité de frère, le rapport qui se trouve entre deux frères, la relation de frère, comme quand on dit, vous avez beau le renoncer pour frère, vous ne détruirez pas la *fraternité* qui est entre vous. Dans l'usage ordinaire ce mot signifie union, amitié *fraternelle*. Ces enfans vivent dans une grande *fraternité*.

☞ On le dit de même de la liaison qui se trouve entre ceux qui sans être frères, se donnent réciproquement cette qualité. Il y a *fraternité* entre deux hommes, entre deux familles, entre deux républiques, entre deux Eglises, &c.

☞ Les Rois & les Empereurs se donnoient ce titre entre eux, aussi-bien que les Evêques & les Moines. On le trouve dans les Auteurs du bas empire, soit Grecs, soit Latins, ἀδελφότης, *fraternitas*.

FRATERNITÉ. Il y a une *fraternité* naturelle & une *fraternité* d'institution. La *fraternité* naturelle est celle qui est entre les enfans d'un même père & d'une même mère, ou qui ont le même père seulement, ou la même mère. La *fraternité* d'institution, dit M. de S. Aubin, dans ses Antiquités de la Maison de Fran-

ce, p. 177, étoit autrefois une alliance civile, qui se pratiquoit dans ces temps-là par la cérémonie de couper la barbe & les cheveux. Pepin d'Héristel avoit envoyé son fils Charles à Luitprand, Roi des Lombards, pour que ce Roi devint son père spirituel, en lui coupant les cheveux solennellement. Charles-Martel envoya depuis son fils Pepin le Bref au même Roi pour la même cérémonie. Clovis avoit demandé à Alaric par une ambassade de l'adopter pour fils, en lui touchant la barbe suivant l'ancienne coutume. *Aim. L. I, C. 20*. Le Pape Benoît II reçut, à la tête du Clergé & de l'armée, les flocons des cheveux de Justinien & d'Héraclius, fils de l'Empereur Constantin. Ils se font promis (les nouveaux convertis) que devenant par une étroite alliance, nos amis, nos frères, les membres d'un même corps, nous nous ne leur refuserions pas les devoirs de l'amitié, de l'hospitalité, de la proximité, d'une sainte *fraternité*. BOURD. *Exh. T. I, p. 124*.

LA FRATERNITÉ d'armes étoit autrefois une alliance, une association d'armes que faisoient deux Chevaliers en se promettant d'être toujours unis & de s'entraider envers & contre tous. *Armorum fraternitas, societas, fœdus*. Bertrand du Guesclin & Olivier Clifson jurèrent tous deux une *fraternité* d'armes l'an 1579, en touchant les Evangiles. *Hist. de Bret. T. I, p. 395. T. II, p. 538*. Il y en a d'autres exemples, *T. I, p. 853*. On appelle ces Chevaliers frères d'armes.

FRATICELLE, ou FRATICELLI. f. m. Nom de secte. *Fraticellus*. Ce mot, qui est un diminutif Italien, qui signifie la même chose qu'en François frérot, ou petit frère, se donna à la fin du XIII^e siècle à une secte d'hérétiques qui s'éleva dans la Marche d'Ancone vers l'an 1294, & il leur fut donné parceque c'étoient presque tous des Moines Apostats, & que les Italiens appellent les Moines *Fratelli*. Pierre Mauroto & Pierre de Fossombrone donnèrent commencement aux *Fraticelli*. Ayant obtenu de Célestin V, grand amateur de la retraite, la permission de vivre dans des solitudes en hermites, & d'y pratiquer la règle de Saint François dans toute sa rigueur; plusieurs Moines fainéans & vagabonds se joignirent à eux, vivans à leur fantaisie, & faisant consister toute leur perfection dans la pauvreté. Boniface VIII les condamna, & ordonna aux Inquisiteurs de procéder contre eux, comme contre des hérétiques. Ils se retirèrent en Sicile, & lorsque Pierre-Jean Olive de Sérignan eut fait paroître son Commentaire sur l'Apocalypse, ils en adoptèrent les erreurs. Ils traitèrent l'Eglise Romaine de Babylone, ils en voulurent établir une plus parfaite; ils soutinrent que la règle de Saint François étoit la règle évangélique, observée par Jésus-Christ & par ses Apôtres. Ils élurent même un Pape de leur nouvelle Eglise, si l'on en croit quelques Auteurs. Ils se firent un moins un Général particulier & des Supérieurs; bâtirent des monastères, & se donnèrent un habit fort étroit. Outre les erreurs d'Olive, ils soutinrent que les Sacramens de l'Eglise étoient inutiles, parceque ceux qui les administroient n'avoient plus, ni pouvoir, ni juridiction. A peine Jean XXII fut-il monté sur la Chaire de Saint Pierre, qu'il les condamna; mais plusieurs s'étant retirés en Allemagne, furent protégés par Louis de Bavière. Ils joignirent la débauche à l'erreur; ils approuvèrent la communauté des femmes; en attirèrent chez eux sous prétexte de dévotion, & ils en abusoient dans leurs assemblées nocturnes. Voyez Sponde à l'an 1297.

Les *Fraticelles*, ou Frérots, s'appelloient de plusieurs noms; *Frérots*, parcequ'ils vivoient en commun, pour paroître imiter les premiers Chrétiens; *Dulcins*, du nom d'un de leurs Docteurs; je ne sais pourquoi *Bisoches*. MÉZERAY, *T. I, p. 717*. Cet Auteur rapporte une médaille de Philippe le Bel, qu'il prétend avoir été frappée en mémoire de l'extinction de la secte des Frérots; mais d'autres pensent qu'elle fut frappée pour l'abolition de l'Ordre des Templiers.

FRATRICIDE. f. m. *Quasi cades fratris*. Meurtre d'un

frère. *Fratricidium*. Caïn a commis le premier *fratricide*. Vaugelas a condamné ce mot & lui substitué *parricide*; mais il est bon en certaines phrases, comme l'empire de Rome commença par un *fratricide*; parcequ'il marque un événement particulier de la fondation de Rome. CORN. Pourquoi ne diroit-on pas *fratricide*, comme on dit, homicide, suicide, &c. Le mot de parricide que Vaugelas veut lui substituer, désigne le meurtre d'un père, & non celui d'un frère. Ce fut le démon de l'envie qui rendit les frères de Joseph coupables d'un *fratricide*, que l'ordre de Dieu les empêcha d'exécuter. ABB. DE LA TR.

FRATRICIDE, signifie aussi celui qui a tué son frère. *Fratricida*. Caïn a été le premier des *fratricides*. LE MAÎTRE. La puissance Impériale ne put délivrer un Empereur *fratricide* d'une fin si tragique. ID. On peut dire sur ce mot ce que l'on a dit dans l'article précédent. FRATRISÉE, ou FRATERNISÉE. adj. f. On appeloit autrefois rime *fratrisée*, la rime d'un vers qui est répétée au commencement du vers suivant, soit en équivoque, soit autrement, par exemple, cette épigramme de Marot.

*Mets voile au vent, cingle vers nous, Charon,
Car on t'attend, &c.*

Voyez Richelet & le P. Mourgues sur la versification François, & ci-dessus FATRAS.

FRATTA. Bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Fratta*. Il est dans le Pérugin, entre Pérugia & Citta di Castello, sur le Tibre, où il y a un pont. Cluvier a cru que ce lieu est la petite ville de l'ancienne Ombrie nommé *Tuficum*; mais l'on assure que les mafures de l'ancienne *Tuficum* sont dans la marche d'Ancône, entre Fabriano & Matélica; parcequ'on y a déterré des pierres sur lesquelles on a trouvé le nom de *Tuficum*.

FRAUDE. f. f. Tromperie cachée, action faite de mauvaise foi. *Fraus*. Selon les Jurisconsultes, la *fraude* emporte tromperie avec ruse & finesse. Ce mot est plus usité entre les Praticiens, qu'entre les gens qui parlent bien. Toutes les contrelettres sont faites en *fraude* de quelqu'un. On est obligé d'affirmer dans les régnations, qu'il n'y est intervenu aucun dol, *fraude*, simonie, ni autre paction illicite. On appelle des *fraudes* pieuses, celles qui se font à l'avantage vrai ou prétendu de celui qui est fraudé.

FRAUDE, contravention, contrebande. La *fraude* est sourde & cachée. On fait entrer ou sortir des marchandises par des routes détournées, pour éviter le paiement des droits sur celles qui sont permises, ou la confiscation de celles qui sont prohibées. La *contravention* vient de l'ignorance des réglemens. La *contrebande* se fait avec attroupelement & port d'armes.

FRAUDE. Terme de Mythologie. Divinité invoquée par les anciens Païens, dans les occasions où ils craignoient d'être trompés, ou peut-être lorsqu'ils vouloient tromper les autres. Les Grecs la nommoient *Ἀπάτη*, *Apaté*: les Romains *Fraus*. On la faisoit une des filles de l'enfer & de la nuit. La forme sous laquelle on l'adoroit étoit monstrueuse. Elle avoit le visage d'une jeune femme parfaitement belle, & le corps d'un serpent, tacheté de plusieurs couleurs, avec une queue de scorpion. L'élément de la *Fraude* étoit le Cocyte, où elle vivoit, n'ayant que la tête hors de l'eau, le reste du corps toujours plongé. Le visage marquoit les belles apparences sous lesquelles se cache la fourberie: le corps bigarré exprimoit les diverses ruses qu'elle met en usage; & la queue de scorpion faisoit voir la malice & le venin qui se trouve toujours au bout de ses démarches.

FRAUDER. v. a. *Fraudare*. *Frauder* quelqu'un. Il est vieux, & ne se dit plus.

FRAUDER, employer des voies détournées, de mauvais moyens pour frustrer quelqu'un de ce qui lui appartient. *Frauder* les cohéritiers, les créanciers. De là l'épithète honteuse de banqueroutier frauduleux.

On dit dans ce sens *frauder* les droits du Roi, *frauder* la Gabelle, éviter de payer ce qui est dû pour les

droits du Roi, pour la Gabelle, &c. en faisant passer des sels d'une Province libre dans une autre Province qui est sujette aux droits de gabelle, où l'on est obligé de prendre le sel au grenier; ou en faisant entrer ou sortir des marchandises par des routes détournées, ou en les vendant en cachette.

On dit proverbialement & figurément *frauder* la gabelle, de ceux qui par tromperie ne satisfont pas aux choses qu'ils doivent faire.

FRAUDER, en fait de Manufacture. C'est ne pas mettre, en fabriquant une étoffe, les portées ou les fils nécessaires, suivant les réglemens.

FRAUDÉ, ÉE. part. & adj. On appelle à Marseille & à Smyrne des *fraudées*, de la cire *fraudée*, du coton *fraudé*, &c. toutes ces diverses marchandises, lorsqu'on y en a fourré de moindre qualité, ou qu'on y a mêlé d'autres matières pour en augmenter le poids.

FRAUDEUR. f. m. Celui qui fraude. Ce terme n'est en usage que parmi les Commis des Fermes. Ce Marchand est un *fraudeur* de profession, pour dire, il fait tous les jours passer des marchandises en fraude. *Dict. de Commerce*.

FRAUDULEUSEMENT. adv. D'une manière frauduleuse. *Fraudulenter*. Les donations, les séparations de biens, sont presque toutes faites *frauduleusement*. Il n'étoit que trop ordinaire aux anciens de fabriquer *frauduleusement* des livres sous des noms illustres, pour leur donner plus de poids & de crédit. S. EVR.

FRAUDULEUX, EUSE. adj. *Fraudulentus*. Esprit *frauduleux*, enclin à la fraude. Contrat *frauduleux*, banqueroute *frauduleuse*: fait avec fraude, qui contient quelque fraude.

FRAULER. Voyez FROLER.

FRAUSTADT. Petite ville de Pologne, aux frontières de Silésie & au nord-est de Glogaw. Long. 33 d. 25 m. Lat. 51 d. 45 m.

FRAWENBOURG. Petite ville de la Pologne. *Fravenburgum*. Elle est dans la Prusse Royale, sur le Frisch Hoff, à six ou sept lieues de la ville d'Elbing, vers l'Orient septentrional. *Fravembourg* est le Siège du Chapitre de l'Evêché de Warmie. MATY. Corneille dit *Fravemberg*.

FRAWENFELD. Petite ville, Capitale du Thurgaw, en Suisse. *Fravensferda*. Elle est sur la rivière de Murg, à deux lieues de son embouchure dans le Thur, & à cinq ou six lieues de la ville de Constance, vers le couchant méridional. *Fravensfeld*, où l'on dit qu'Hélène, mère de Constantin le Grand, fit autrefois sa résidence, à un château dans lequel demeure le Bailli du Thurgaw. MATY. Long. 30 d. 42 m. Lat. 47 d. 28 m.

FRAWENSTEIN. Bourg ou petite ville de la Misnie, en Haute-Saxe. *Fravenssteinum*. Ce lieu est dans l'Ertzbourg, ou le Cercle des montagnes, sur la Multe, à six lieues de Dresde, vers le midi.

FRAUX. f. m. pl. Terme de Coutumes. Terre inculte, pâturage. *Ager incultus*, & dans les Titres *froceus*, *friscum*.

FRAXINELLE. f. f. *Fraxinella*. Plante qui a été ainsi appelée à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celles du frêne, qu'on nomme en Latin *Fraxinus*; d'où vient qu'on lui a donné aussi le nom de *petit frêne*. On l'appelle encore *diçlame blanc*. Ses racines sont charnues, blanches, entrelacées les unes avec les autres: elles poussent tous les ans plusieurs tiges hautes de plus d'un pied & demi, velues, rougeâtres & fort moëlleuses. Ses feuilles naissent par paires sur une côte terminée par une seule feuille, & sont semblables à celles du frêne, vert obscur par-dessus, plus claires & luisantes par-dessous. Dès le milieu des tiges viennent des bouquets de très-belles fleurs, composées de cinq pétales de couleur de pourpre pâle & d'une odeur forte, rangées autour du pistil. Ce pistil sort du milieu du calice accompagné de plusieurs étamines courbes, qui donnent à cette fleur le port d'une fleur irrégulière. Lorsqu'elle est passée, le pistil devient un fruit composé de plu-

seurs graines plates. Chaque grain renferme une capsule qui s'ouvre en deux parties. Ces parties se séparent le plus souvent l'une de l'autre, & poussent, en se roulant sur elles-mêmes, les semences assez loin de la plante. Ces semences sont noires & luisantes. *Fraxinella Clusii 100. C. Bauhin l'appelle dictamnus albus vulgò, sive fraxinella.* La racine de la *fraxinelle* est bonne contre les venins & la morsure des animaux venimeux : elle tue les vers, provoque les mois, & aide à l'accouchement. La plante que nous appellons *fraxinelle*, exhale en été, quand elle est échauffée du Soleil, une vapeur grasse & subtile, qui s'enflamme comme de l'eau-de-vie, lorsqu'on en approche une chandelle allumée. DE VIGN. MARV.

Il y a aussi une *fraxinelle* à fleurs blanches.

FRAXINET. Voyez FRAÏNET.

FRAY. FRAYE. FRAYEMENT. Voyez FRAÏ.

FRAYER. v. a. Prononcez *Fréier*. Fournir aux frais & à la dépense de quelque chose. Il est juste de payer ce qu'on a *frayé* & déboursé pour nous. Les habitans de Saint-Malo, dans leur députation à Louis XII, disent qu'outre ce que tous les habitateurs (de leur ville) ont pu payer & *frayer* de leur bien, se sont constitués débiteurs à plusieurs personnes en grandes & importables sommes d'argent. *Hist. de Bret. T. II, p. 1556.* Dans ce sens il est vieux & hors d'usage.

FRAYER, signifie encore tracer, marquer le chemin. *Viam commonstrare, designare, terere.* On ne s'égare guère dans les grandes routes, car il y a bien des gens qui ont *frayé* le chemin. Dans les neiges il faut avoir un guide qui vous montre, qui vous *fraie* le chemin.

On dit aussi dans le Dict. de l'Acad. *frayer*, marquer, tracer un chemin. Est-ce bien là l'idée qui paroît attachée à ce mot pris dans le sens propre ? Celui qui passe le premier par un endroit, *se fait* un chemin. Ceux qui y passent après lui, le *fraient*. *Frayer* un chemin, c'est le rendre facile, praticable.

FRAYER, se dit aussi figurément en ce sens, de ceux qui disposent les choses de sorte que leurs successeurs, ou imitateurs, y peuvent facilement parvenir. Jules César *fraya* le chemin à Auguste pour parvenir à la souveraine puissance. Les Anciens nous ont *frayé* le chemin à toutes les inventions modernes, ont montré l'exemple, nous ont indiqué les moyens. Se *frayer* le chemin à la gloire, y atteindre par des moyens inconnus aux autres, & qu'on s'est rendus familiers par des efforts multipliés.

FRAYER, en termes de Vénérie, se dit des cerfs qui frottent leur bois contre les arbres, pour faire tomber par lambeaux une peau velue qui couvroit une masse de chair, qui en s'allongeant a formé leur tête. *Ad arbores cornua squamosa affricare.*

Ce mot vient du Latin *fricare*.

FRAYER, se dit dans le même sens pour frotter contre quelque chose, y toucher légèrement en passant. *Stringere.* Cette balle ne l'a pas *bleissé*, mais a *frayé* son chapeau.

FRAYER, est aussi un terme de Fourbisseur. C'est frotter une lame avec de l'émeri, pour en ôter les traits de la meule. On passe les lames sur la meule, on les *fraie* ensuite, & on les fourbit.

FRAYER, v. n. se dit des poissons, en parlant du temps où ils déposent leurs œufs. Les œufs de la femelle se forment sans le ministère du mâle. Elle s'en décharge en se frottant le ventre contre terre. Le mâle y fait alors couler sa semence, & les féconde. Ils éclosent ensuite par l'action de la chaleur. Le poisson ne vaut rien dans le temps qu'il *fraie*. Voyez FRAÏ.

FRAYER se dit encore neutralement des choses qui s'usent par le frottement, comme la monnoie. *Affricu atteri.* Ces écus ont bien *frayé*.

FRAYER. v. n. Se dit dans un sens figuré, pour s'accorder. Ces deux hommes ne sauroient *frayer* ensemble. Il est du discours très-familier.

FRAYÉ, ÉE. part. Chemin *frayé*, qui a été fréquenté, rendu praticable, facile. Suivant l'Acad-

mie, chemin tracé : notion qui paroît fautive. *Frayé* n'a point d'autre usage.

FRAYEUR. f. f. Forte & subite émotion de l'ame causée par l'image d'un danger véritable ou apparent. *Pavor.* La chute du tonnerre, la vue d'un précipice causent de la *frayeur*. Il est dans des *frayeurs* continuelles. La *frayeur* le rend immobile. Je ne suis pas encore bien revenu de ma *frayeur*.

La *frayeur* suppose un danger subit, plus subit que l'effroi, moins éloigné que l'alarme, moins grand que la terreur. Voyez ces mots & les autres synonymes.

La frayeur de la mort, des frayeurs la plus dure, N'a jamais fait pâlir ces fières nations.

BREB.

FRAYEUR ne se dit pas indifféremment pour *crainte*, & il n'en a pas le régime, qui est le génitif. On ne dit point *frayeur* de la mort, *frayeur* du danger, *frayeur* de tomber, &c. Il faut dire *crainte* de la mort, *crainte* du danger, *crainte* de tomber, &c. On dit bien les *frayeurs* de la mort, & ce mot signifie, dans cette occasion, les peines, les inquiétudes qu'on a aux approches de la mort, & non pas seulement la crainte qu'on a de mourir. Le mot de *frayeur*, quand il se met pour celui de *crainte*, n'a de régime que quand il est joint au verbe *avoir* ; par exemple, la *frayeur* qu'ont les Saints de la justice & des jugemens de Dieu, ne peut s'exprimer. BOUH.

Effrayer & faire *frayeur* sont souvent deux expressions bien différentes. Si je dis à quelqu'un, vous m'avez *effrayé*, cela peut s'entendre du danger qu'il a couru. Si je dis vous m'avez fait *frayeur*, cela peut s'entendre de celui auquel je me suis cru exposé moi-même.

FRAYEURE. f. f. Action des cerfs quand ils frayent, ou frottent leur bois contre les arbres. *Cornuum affricus ad arbores.*

FRAYOIR. f. m. Lieu où les cerfs vont fraier en se frottant leur tête contre les arbres. *Cornuarii affricus vestigia, locus.*

FRAZÉ, ou FRASÉ, ÉE. adj. On a dit autrefois ce mot pour *fraisé*. Voyez FRASE.

F R E.

FRÉAUDE. f. f. Nom de femme, le même que *Faraïlde*, duquel il s'est fait, comme *Brunehaud* de *Brunchilde*. *Faraïldis.* Voyez FARAÏLDE.

FRÊCHE. f. m. Terme de Coutumes. C'est la même chose que *flat*, *fraux*, &c. Voyez ces mots.

FRECHEUR. f. m. Terme de Coutumes. C'est la même chose que *fraicheur*. Voyez ce mot.

FREDAINE. f. f. Terme qu'on emploie dans le discours familier, pour désigner une action folle & emportée, un trait de libertinage, ordinairement les folies de la jeunesse. *Petulantia, libido.* Nous savons de vos petites *fredaines*. Il faut qu'un père supporte les *fredaines* de la jeunesse. N'avez-vous pas dans votre temps fait des *fredaines* comme les autres ? MOL.

*Mais me semblez à l'air un vieux pécheur,
Qui du vernis d'un langage hypocrite,
Cherche à couvrir en vain sur ses vieux jours,
D'un jeune temps fredaines & bons tours.*

P. DU CERC.

*Je ne vous ai point vu depuis plusieurs semaines ;
Mais nonobstant cela, je fais de vos fredaines. R.*

FREDDO. Rivière de la vallée de Demona en Sicile. *Frigidus*, anciennement *Acis*. Elle se décharge dans le Golfe de Sainte Thècle, entre celui de Catania & l'embouchure de la rivière de Cantara. MATY.

FREDDO, FREDDANO. Rivière de la Toscane. *Frigidus, Egelidus.* Elle est fort petite, & coule dans le terroir d'Arezzo. MATY.

FREDEGONDE. f. f. Nom de femme. *Fredegrundis.*

Frédegonde, troisième femme de Chilperic I & mère de Clotaire II, est fameuse dans notre Histoire.

Le nom de *Frédegonde* est composé de deux mots Allemands, *friede*, & *ganea*, *favoriser*. Si l'on en croit plusieurs de nos Historiens, *Frédegonde*, dont on vient de parler, n'a guère rempli la signification d'un si beau nom.

FRÉDENBERG. Voyez FREUDENBERG.

FRÉDÉRIC. f. m. Nom d'homme. *Fredericus*. On dit aussi quelquefois *Frideric*, à cause que le premier mot dont il est formé, a un *e* & un *i* en Allemand. Les Espagnols disent *Fadrique*, & quelques François par corruption, & pour adoucir le mot, prononcent *Fédéric*. Voyez FRIDÉRIC.

Ce mot vient de deux mots Allemands dont il est composé, *reich*, *riche*, *abondant*; & *freund*, *joie*, *plaisir*; on prononce peu dans *freund* comme nous prononçons *pei* dans le mot de *frein*. Ce mot peut encore venir de *reich* & de *frey* *libre*, *freiheit*, *liberté*, ou de *fried*, *paix* & de *reich*; & selon cette étymologie, qui est la plus naturelle, le nom de *Frédéric* signifie *pacifique*. Plusieurs Princes ont porté des noms qui signifient la même chose en différentes langues. Les Goths ont porté ce mot en Espagne, & les Espagnols, qui se font honneur de descendre des Goths, donnent à ce mot une origine Gothique. André de Poça en parle ainsi dans son traité de l'ancien langage des Espagnes. *Frederico*, *de quien tenemos los Fadriques*, *sue derivado de Uredico*, *y significa*, *Principe amigo de paz*.

FRÉDÉRICHSBOURG. Voyez FRIDÉRICHSBOURG; & cherchez sur *Fridéric*, tous les noms qui commencent par *Fridéric*.

FREDON. f. m. Terme de Musique. Caractère de tablature qui marque la diminution d'une note en plusieurs parties, pour faire autant de variations de voix, ou de sons. *Crispantis modi vocula*, *frequentamenta vocis*. On l'appelle autrement *Crochue*, ou *Double Crochue*.

FREDON, signifie aussi cette modulation ou prompt variation de voix ou de sons, roulement & tremblement de voix qui se fait en suivant ces notes. *Soni variatio*. Le rossignol fait naturellement des *fredons*. Les Espagnols ont une disposition de gorge admirable; mais avec leurs *fredons* & leurs roulemens, ils semblent dans leurs chants disputer aux rossignols la facilité du gosier. S. EVR.

L'un traîne en longs fredons une voix glapissante.
BOIL.

Le *fredon* est à peu près ce qu'on a appelé depuis *roulade*; avec cette différence que la *roulade* s'écrit, au lieu que le *fredon* est ordinairement une addition de gout que le chanteur fait à la note.

FREDON est aussi un terme de jeu de cartes. Ce sont trois ou quatre cartes semblables, comme trois ou quatre Rois, trois ou quatre valets, trois ou quatre dix, &c. Par exemple, au jeu du Hoc, trois valets font un *fredon*, qu'on appelle *fredon* troisième, *fredon* quatrième. Avoir *fredon*. Ce mot a aussi son usage au jeu de Prime.

FREDONNER. v. n. Faire des *fredons*. Passer rapidement plusieurs notes de suite sur la même syllabe. *Vocem crispere*. Ce Musicien *fredonne* bien.

*Et la troupe à l'instant, cessant de fredonner,
D'un ton gravement sou s'est mise à raisonner.*

BOIL.

FREDONNER se dit aussi figurément.

*Ronsard sur ses pipeaux rustiques
Vient encor fredonner ses Idiles Gothiques.* Id.

*L'un du sexe attaqué faisant l'apologie,
En Chantre du Pont-neuf fredonne une élégie.*

Ces mots de *fredon* & *fredonner* viennent, selon Guichard, ou du Latin *fritinnire*, ou de l'Hébreu *pe-*

ret, ou du Chaldaïque *parat* ou *perat*; mais ces mots n'ont qu'une signification éloignée de celle du mot de *fredonner*. D'autres le font venir de *fringultire*.

Dans la vie de Saint Notker, c. II, n. 14, *Act. Sanct. April. T. I, p. 582*, je trouve une espèce de chant nommé *Frigidora*. *Fredon* ne viendrait-il point de-là? Goldast, qui a fait des notes sur cette vie, a sagement observé, selon la remarque des Bollandistes, que le chant appelé *frigidora* venoit des Grecs, & qu'il étoit composé de celui qu'ils appeloient Phrygien, & de celui qu'ils nommoient Dorien; deux noms dont le nom *frigidora* s'étoit aussi formé.

FRÉE, ou FREY, ou FREA. f. f. Nom d'une Déesse des Saxons. *Frea*; *Freya*. C'est de Paulus Warnefridus, ou Paul Diacre, Chancelier du Roi Didier, *De Gestis Longobard. L. I, c. 8*, de Matthieu de Westminster, de Guillaume de Malmesbury, du Grammairien Saxon, *L. I, & Liv. V*, d'Odéricus Vitalis, *Liv. IV*, que nous apprenons le peu que nous savons de cette Divinité. *Frée*, ou *Frey*, étoit femme de Wodan, c'est à-dire, du Souverain des Dieux, chez les Saxons. Quelques-uns néanmoins veulent que Wodan fût le Mercure des Romains & des Grecs; mais ce sentiment n'a rien de vraisemblable. D'autres disent que c'étoit Mars; & en ce cas *Frée* seroit Vénus. En effet *frau*, encore aujourd'hui en Allemand, signifie une femme. Quoi qu'il en soit, on avoit donné son nom au sixième jour de la semaine, que les Allemands nomment encore *Freytag*, le jour de *Frey*, comme les Romains le nommoient jour de Vénus; ce qui pourroit confirmer le sentiment dont on vient de parler. Brynolf & Stephanus, qui croient que *Frée* étoit la Vénus du septentrion; rapportent qu'il en pensa couter la vie à un Poète pour l'avoir comparée à une chienne, ou à un renard, tant ces peuples avoient de vénération pour cette Divinité. Ils prétendent aussi que c'est de son nom que les Dames, ou les femmes de condition, s'appellent *fruer* en Danois, & que *fryd*, *voluptas*; & *fro*, *semen*, viennent encore du nom de cette Déesse. Voyez WORMIUS, *Fast. Danici, L. I, c. 15*. Monument. *Dan. L. I, c. 4*. CLUVIER, *Germ. Ant. L. I, c. 27*, VOSSIUS, *De Idol. L. I, c. 37*, DU CANGE, les MACRI, BRYNOLFUS, STEPHANUS, JOANNES STEPHANIUS, dans ses Notes sur le Grammairien Saxon; HOFFMAN.

FRÉGATAIRE. f. m. Ce terme n'est en usage qu'au Bastion de France, situé à l'extrémité du Royaume d'Alger & sur les frontières de celui de Tunis. Ce sont des Porte-faix, ou Chargeurs qui servent la Compagnie Française qui y est établie, & qui portent à bord des barques, ou fregates, (d'où ils ont pris leur nom,) les grains, légumes & autres marchandises que les Commis des Magasins ont traitées avec les Maures.

FRÉGATE. f. f. Est un petit vaisseau à rames, moindre que le brigantin. *Lembus velox*, *liburnica*. On a dit autrefois *fragate*. On s'en servoit autrefois sur la Méditerranée. Sur l'Océan, c'est un vaisseau de guerre un peu plus bas & plus long que les autres, qui est léger à la voile & peu chargé de bois, qui n'a d'ordinaire que deux ponts. Une *frégate* n'a pas plus de soixante pièces de canon; un bâtiment qui en a plus s'appelle vaisseau, & même on donne ordinairement ce nom à ceux qui en ont soixante, & il n'y a que ceux qui en ont moins qu'on nomme *frégates*. La *frégate* légère est un petit vaisseau de guerre, bon voilier, qui n'a qu'un pont, & est monté depuis 16 pièces de canons jusqu'à 25. Il y a des *frégates* qui vont à voiles & à rames. Les places maritimes ont des *frégates* qu'on envoie au devant des vaisseaux qui veulent y aborder, pour les reconnoître.

Dans l'usage ordinaire, on appelle *frégate* un petit vaisseau de guerre qui a moins de cinquante pièces de canon; au-dessous de vingt pièces c'est une corvette. Capitaine de *frégate*. Les noms des *frégates* sont ordinairement féminins, & ceux des gros vaisseaux ou vaisseaux de ligne, sont masculins.

lins. La Sirène, la Maligne, &c. sont des noms de *frégates*. Le Terrible, le Foudroyant, &c. sont des noms de gros vaisseaux.

FRÉGATE est aussi un gros oiseau de couleur grise, que les Voyageurs rencontrent sur mer en traversant des côtes de la Guinée au Brésil. Cet oiseau a les jambes courtes, les pattes comme une oie, la queue fourchue, & ses ailes ont quelquefois sept à huit pieds d'envergure. Il vole avec beaucoup de vitesse, (ce qui lui a fait donner le nom de *frégate*) & l'on en voit jusqu'à 300 lieues au large. Il s'élève très-haut; cependant il aperçoit toujours les poissons volans; & dès qu'ils paroissent au-dessus de l'eau, l'oiseau s'abaisse précipitamment pour les enlever avec le bec ou avec les serres. On rencontre aussi des *frégates* en allant d'Europe aux îles de l'Amérique. La graisse de ces oiseaux, quand ils sont petits, est excellente pour la sciaticque, la goutte & les rhumatismes. On l'appelle l'huile de *frégate*. Ces oiseaux sont ordinairement noirs; mais il y en a de gris à tête blanche. P. PLUMIER. *Voyez* LONVILLERS DE POINCY, *Hist. Nat. des Antilles*, L. I, C. XV, art. 1.

FRÉGATE. f. f. Nom d'une espèce d'insecte de mer. La *frégate* n'est pas plus grosse qu'un œuf de poule, & présente à l'œil une figure semblable à une barque. La *frégate* est toujours sur l'eau, & s'y soutient par une espèce de petite voile couleur de pourpre. Elle envenime la peau de la main de ceux qui la touchent, & y cause une espèce d'érysipèle. Il y a toute apparence que ces insectes sont de véritables animaux vivans, mais dont le mouvement vital est très-lent, & comme imperceptible. ANONYME, *Trév.* 1740, p. 2224 & suiv.

FRÉGATÉ. adj. terme de Marine. On dit qu'un vaisseau est *frégaté*, lorsque sa construction, son gabari approche de la *frégate*.

FRÉGATON. f. m. Bâtiment Vénitien coupé à coupe carrée, qui porte un artimon, un maître & un beaupré, & qu'on charge jusqu'à dix mille quintaux.

FREIDENTEIN. Nom de la Citadelle de la ville de Gotha. *Freidensteinum*. *Voyez* GOTH.

FREIN. f. m. Fer qui se met dans la bouche du cheval pour la tenir sujette. C'est la partie du mors qui traverse la bouche du cheval. *Frenum*. Ce mot, au propre, n'est pas si usité que *mors*. En termes de Manège, on l'appelle aussi *embouchure*. Ce cheval mâche son *frein*. Pline dit qu'un certain Pélethronius inventa le *frein* & la selle des chevaux. *Voyez* Liv. VII, c. 56. VIRGILE, *Georg. III*, v. 115, dit que ce furent les Lapithes, auxquels il donne l'épithète de *Pelethronii*, d'une montagne de Thessalie appelée *Pelethronius*, où l'on commença à dompter les chevaux. *Voyez* TURNÈBE, *Advers.* L. XXI, c. 9.

Les Médecins & Anatomistes appellent aussi *frein* ce qui bride & retient une partie. C'est ainsi qu'ils appellent *frein* de la langue, le filet qui est au bout du ligament qui la soutient. *Voyez* FILET. Ils nomment aussi le *frein* ou le filet de la verge, un petit ligament fort délié attaché sous le gland. A la partie inférieure du clitoris, il y a aussi un petit *frein* comme à la verge. DIONIS.

FREIN se dit aussi d'un grand cercle de brin de châtaignier, avec son écorce, qui environne le rouet d'un moulin, & sert à l'arrêter tout d'un coup, quoique le vent donne à plein dans les volans.

En termes de Marine, on appelle *freins* ou *refreins* les houles ou vagues qui frappent rudement contre les rochers, & qui bondissent bien loin.

FREIN se dit plus souvent au figuré, & dans le style noble de tout ce qui retient dans le devoir. Une citadelle est un *frein* qui retient une ville dans l'obéissance. Les loix sont un *frein* qui retient les hommes dans leur devoir.

Quel frein pourroit d'un peuple arrêter la licence?
RAC.

Seigneur, mettez un frein à ma langue. GOD.

Aristote disoit que Calisthène avoit besoin d'un aiguillon pour être excité, & Théophraste d'un *frein* pour le retenir. Isocrate disoit la même chose de deux de ses Disciples, Ephore & Théopompe. Il faut que l'Orateur sache mettre un *frein* à sa langue. S. EYR. Dès que la licence n'a plus de *frein*, les sectes se multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté est invincible. FL. Le soin de la réputation est un *frein* capable de retenir les femmes mêmes qui ont le plus de penchant à la galanterie. M. ESP. Il faut donner un *frein* à l'esprit humain pour le contenir, c'est pourquoi on le bride, & on le garrotte de Religions & de loix. MONT. La présomption n'a point de bornes quand elle n'est pas retenue par le *frein* de la connoissance de soi-même. NIC. La retenue d'une femme qui a du mérite est une espèce de *frein* pour contenir les plus hardies dans le devoir. BELL. Quand on a passé les bornes de la pudeur, on s'abandonne à de grands désordres, parceque le *frein* qui nous retenoit est ôté. ID. La crainte de la mort est le premier *frein* de l'amour-propre. NIC.

Pour être heureux, pour être sage,
Il faut savoir donner un frein à ses desirs.

DES-HOUL.

On dit proverbialement, ronger son *frein*, pour dire, cacher le dépit qu'on a de quelque chose, le ressentiment qu'on a d'une injure dont on ne peut se venger. On dit aussi, à vieille mule *frein* doré, pour se moquer d'une vieille qui se pare encore pour faire la jeune: on le dit aussi au propre, quand on pare bien une mule ou cheval pour mieux le vendre.

FREINDRE. v. a. Rompre, briser. *Frangere*. Ce verbe n'est plus en usage; on en trouve quelques temps dans nos vieux Auteurs.

FREISHEIM. Bourg ou petite ville du Palatinat en Allemagne. *Freisheimum*. Ce lieu est sur les confins du Comté de Linanges, à trois ou quatre lieues de Frankendal ou de Worms, du côté du couchant. MATY.

FREISINGEN. *Voyez* FRISINGUE.

FREISQUE, **FRISQUE**. vieux adj. m. & f. Gai, vif; enjoué. *Latus, jucundus*.

FREISTAT. *Freistadium*. Petite ville ou bourg de la Prusse Ducale, située dans la Poméranie, à six lieues de la ville de Marienwerder & de celle de Graudents, du côté du levant. Il y a un autre lieu de même nom dans le quartier de Muhl en Autriche, à la source de la rivière de Waldayst, & à six lieues de la ville de Mathausen, du côté du nord. MATY.

FRÉJUS. Nom d'une ancienne ville des Gaules. *Forum Julii, Foro-Julium, Foro-Julienfis Civitas*. Elle est en France, sur la côte de Provence, où elle a un petit port à l'embouchure de la rivière d'Argens, dont elle est éloignée d'une lieue, de sept de la ville d'Antibe & de quatorze de celle de Toulon. On voit en cette ville, qui a un Evêché suffragant d'Aix, un amphithéâtre presque entier, un aqueduc de six lieues de longueur, qui y conduit des eaux de la rivière de Ciagne, & plusieurs autres marques de son ancienneté. MATY. *Voyez* sur *Fréjus* & le Diocèse de *Fréjus*, BOUCHE, *Hist. de Provence*, T. I, p. 246 & suiv. L'Eglise de *Fréjus* ayant élu tout d'une voix pour son Evêque Accepte, les Pères du Concile de Valence tenu en 374, ne crurent pas devoir violer le Canon qu'ils venoient d'établir, & en écrivirent une lettre à l'Eglise de *Fréjus*. C'est la première occasion où l'Histoire de l'Eglise parle de *Fréjus*. On en peut tirer, avec beaucoup de probabilité, qu'elle avoit déjà eu des Evêques avant l'élection d'Accepte, mais on ne les connoît point. TILLEM. *Hist. Eccles.* T. VIII, p. 553. Long. 28 d. 27 m. lat. 44 d. 25 m.

FRELAMPE. f. f. Nom d'une espèce de menue monnoie qui valoit douze ou quinze deniers, & qui étoit d'ordinaire entre les mains des pauvres gens, que le peuple appelle *Frelampiers*. C'est le peuple qui appelle cette monnoie *frelampe*. AS, ou AS cum quadrante.

FRELAMPIER.

FRELAMPIER. Vieux mot qui signifioit autrefois celui qui avoit charge d'entretenir & d'allumer des lampes. *Rerum infimarum adminifter.* On croit qu'il s'est dit par corruption de *Frère lampier*; & parce-que c'étoient des gens de basse condition qui exerçoient cet office, on a appelé *Frelampiers* les gens de néant. Quelques-uns appellent aussi *Frelampier* un Charlatan. C'est un terme populaire.

FRELANDE. Voyez FERLANDE.

FRELATER. v. a. Mêler & sophistiquer une liqueur, en corrompre la qualité naturelle, en y mêlant quelque drogue, pour la faire paroître plus agréable à la vue & au gout. *Condire, miscere.* Il se dit particulièrement du vin. Le vin d'Espagne est *frelaté* avant que d'arriver dans les ports. Un Cabaretier se pendroit plutôt que de ne pas *frelater* son vin. Il n'est pas moins vrai qu'un Marchand, qui, pour rendre son vin potable, le rend mal sain, commet un crime contre la société, & devoit être puni comme un empoisonneur public.

Martial, *lib. 1, ep. 19*, se plaignant du mélange que Tuca faisoit de ses vins, exprime cette tromperie en ces termes :

. . . *Scelus est jugulare falernum.*

Naudé dit figurément dans son *Mascurat*, p. 506, mon humeur est, quand je n'ose dire la vérité, de me taire, & de ne point parler, plutôt que de déguiser & de *frelater* mon discours. Cela est du style familier.

FRELATÉ, ÉE. part. & adj. *Adulterinus, fucatus, conditus.* Le vin *frelaté* est nuisible au corps. On dit au figuré qu'une chose n'est point *frelatée*, pour dire qu'on n'a rien fait pour la rendre plus belle en apparence qu'elle ne l'est en effet. Cela est familier.

Ce mot vient de *translatus* & de *translare*. Nicot tient qu'on disoit *frialater*, & qu'originellement il signifioit seulement, tirer le vin de dessus la lie, & le transporter dans un autre vaisseau tout neuf. *Elutriare, transfundere.* D'autres disent qu'il vient de *foras latum*.

FRÊLE. adj. m. & f. Ce terme paroît devoir s'appliquer aux choses molles & déliées, qui se courbent & se rompent facilement, en le distinguant ainsi de *fragile*, qui s'applique aux corps dont les parties roides & inflexibles se séparent facilement les unes des autres sans se plier. Le verre est *fragile*. Un roseau est *frêle*. Une jeune tige est *frêle*; elle n'est pas *fragile*. Il faut avouer pourtant que dans le discours ordinaire on ne fait pas cette distinction; mais elle n'en est pas moins fondée. Ce terme s'emploie également au propre & au figuré. L'homme est *frêle* comme un roseau. C'est un *frêle* fondement que la fortune pour bâtir de grands desseins. Des enlèvements sont des épreuves trop fortes pour une chose aussi *frêle* que la pudeur. G. G.

*Des hommes insensés, sur de frêles vaisseaux,
S'en vont loin de la terre habiter sur les eaux.*
BOIL.

Qui fragilem truci commisit pelago ratem primus.

La beauté du visage est un frêle ornement. MOL.

Ce mot de *frêle* vient du Latin *fragilis*, qui est formé de *fractu facilis*, facile à rompre.

FRÊLER. v. a. Terme de Marine. Voyez FERLER, qui est plus ordinaire.

FRÊLON. f. m. Nicot écrit *froilon*. Insecte du genre des guêpes, mais plus grand. *Crabro.* Il a le devant de la tête jaune. Sa poitrine est épaisse, & couverte de poil. Son ventre est composé de plusieurs anneaux jaunes, & marquetés de rouge au-dessus. Il a six cuisses & quatre ailes membraneuses, qui en couvrent d'autres plus petites. Ses yeux sont bruns. Son aiguillon est caché dans la partie postérieure. Il ne vit guère plus de deux ans. Sa piquure est vénimeuse,
Tome IV.

sur-tout pendant les chaleurs de la Canicule, parce-qu'alors les esprits sont plus agités. Ces animaux sont si gourmands, que lors même qu'ils sont coupés en deux, ils ne laissent pas de manger; & si l'aliment qu'ils prennent est humide, on le voit incontinent sortir par la plaie en forme de rosée, comme le dit Swamerdam. C'est un ancien proverbe, qu'il ne faut pas irriter les *frêlons*, c'est-à-dire, qu'il est dangereux d'irriter ceux qui sont déjà en colère. *Crabrones irritare.* Chercher guignon.

FRÊLONS, au figuré, désignent les Auteurs plagiaires, parcequ'ils ne font point de miel, & s'emparent de celui des abeilles. En tout genre les *frêlons* tâchent d'anéantir & d'envahir le travail exquis des abeilles. MÉM. DE TRÉV.

FRÊLON. f. m. terme de Fauconnerie. C'est le poil qui sort des naseaux de l'oïseau. *Pilus narium.*

FRELORÉ, ÉE. adj. Vieux mot qui signifie *perdu, gâté*: peut-être est-ce la même chose que *frelaté*. *Vitiatus.* On trouve *freloré* sans accent sur l'e. Clément Jennequin mit ce mot en vogue du temps de François I, dans la chanson qu'il fit sur la bataille de Marignan que ce Prince gagna sur les Suisses.

*Tout est frelore,
La tintelore
Tout est frelore, &c.* JENNEQ.

Cela veut dire tout est perdu. Patelin, dans sa Farce, dit :

. . . *Da ne bougez encore,
Notre fait seroit tout frelore.*

FRELU. Dans le Supplément du Catholicon, *ch. 2*, les Guetteurs de chemin qui demandoient la bourse aux trois Voyageurs de la Lune, sont appelés *Frelus* par Roger, l'un de ces Voyageurs. Je ne fais si ce terme d'injure ne viendroit pas de l'Italien *fralucere* pour *translucere*, d'où l'on a fait *sanfreluche* & *freluche*, pour dire une chose qui a bien quelque apparence, mais qui dans le fond ne vaut rien. *Rem. sur la Sat. Mén.*

FRELUCHE. f. f. Petit ornement en manière de houppe, sortant d'un bouton, du bout d'une ganse ou de quelque autre ouvrage. Bouton à *freluche*. Ganche à *freluche*.

FRELUCHE se dit aussi figurément de tous les petits fils qui volent en l'air pendant les grandes chaleurs de l'été.

*J'entreprendrois plutôt, en un temps chaud & clair,
Le vain calcul des freluches de l'air.* S. AMANT.

FRELUCHES. f. f. pl. Choses frivoles & badines. *Quisquilia, nuga.* MÉN.

FRELUQUE. f. f. Vieux mot. Monceau de cheveux. *Dict. des Arts.*

FRELUQUET. f. m. Terme de mépris, qui signifie un homme qui s'en fait accroire, qui n'a rien que de petit dans ses manières, frivole & sans mérite. On ne doit s'en servir que dans le style comique ou familier.

*Un petit fat, un petit freluquet,
De qui tout le mérite est un peu de caquet.*
BOURSAUT.

*Ce qui me plaît le plus dans mon nouveau projet;
C'est de faire enrager ce petit freluquet.*
M. ROUSSEAU, *Com. du Capricieux.*

FREMAIL. f. m. Vieux mot. Fermail, fermoir, agraffe. *Fibula.* Trois *fremails* d'or. L'Inventaire de Jean II, Duc de Bret. *Hist. T. II, p. 454.*

FREMAILLET. f. m. Diminutif. Vieux mot. Petit *fremail*, petit fermoir, petite agraffe. *Exigua, parva fibula.* La description du Collier de l'Ordre de l'Hermine, rapportée au II^e Tome de l'Hist. de Bretagne, p. 627, commence ainsi: Un collier d'or de M. le Duc, qui est de son Ordre, garni de deux bons *fremaillets*,
O o

l'un devant & l'autre derrière, à une couronne sur chacun, &c. Cette description est du commencement du quinziesme siècle.

FREMETURE. Voyez FORMORE.

FREMINCOURT. C'étoit autrefois une petite ville des Carnutes. *Fremincuria*. Les Rois de France y ont eu un Palais, qui est maintenant ruiné, & la ville est réduite en village. Il est dans l'Île de France sur l'Eure, où il y a un pont, à une lieue de la ville de Dreux, du côté du levant. MATY.

FRÉMIR. v. n. *Fremere*. Ce terme désigne l'état d'un corps dont les petites parties sont agitées d'un certain mouvement qui est un espèce de tremoulement. Il exprime, non le bouillonnement, mais un commencement d'agitation. On le dit des liqueurs qui sont sur le feu. Les parties de feu qui s'y insinuent, communiquent aux parties des liqueurs le mouvement dont elles sont agitées. On voit la liqueur *frémir* avant que de *bouillonner*. Voyez ÉBULLITION, EFFERVESCENCE. Cette eau ne *bout* pas encore, elle ne fait que *frémir*.

Ce terme est encore usité parmi les Confiseurs pour exprimer un certain degré de cuisson des choses qu'on met dans des liqueurs sur le feu, dans la préparation des compotes & des confitures. On dit faire *frémir* des abricots, des poires sur le feu.

Ce mot vient de *fremere* ou de *tremere*. NICOT.

On le dit aussi de la mer quand elle commence à s'agiter & de la terre quand elle est émue par des vapeurs souterraines, qui présagent qu'une tempête, un tremblement de terre arrivera bientôt. L'Océan *frémit*. La terre *frémit*.

FRÉMIR se dit figurément en morale d'une certaine émotion, d'un tremblement causé par la crainte ou par quelqu'autre passion. *Frémir* de crainte, de colère. *Cohorrere*. Je ne puis, sans *frémir*, parler des auteurs d'un si exécrationnel attentat. VAUG. Je vous verrai *frémir* de honte & de courroux. BREB.

*Partez, mais à ces mots les Champions pâlisent,
De l'horreur du péril leurs courages frémissent.*

DESP.

Mon cœur s'en effarouche, & j'en frémiss d'horreur.

CORN.

Son nom seul fait frémit nos veuves & nos filles.

RAC.

FRÉMISSEMENT. s. m. Tremblement qu'on sent dans les membres, qui précède ou accompagne quelque indisposition. *Fremitus*, *horror*. Je crains que la fièvre ne me reprenne, je sens déjà un petit *frémissement*, je sens un grand *frémissement* par tout le corps.

FRÉMISSEMENT se dit aussi en Physique du mouvement imprimé aux petites parties d'un corps, qui consiste dans des vibrations très-promptes & très-courtes de ces corps. C'est ainsi qu'on dit que le son est causé par les *frémissements* ou vibrations des parties insensibles du corps sonore. Voyez SON. On le dit dans le même sens de l'air lorsqu'il commence à s'agiter.

On dit dans le même sens le *frémissement* de la mer. Le *frémissement* des eaux. Par-tout il exprime un commencement d'agitation, un mouvement de tremoulement des petites parties.

FRÉMISSEMENT se dit aussi au figuré du premier trouble, & de l'agitation que donnent les passions, comme la colère, l'horreur, la crainte. Il entendit cette nouvelle fâcheuse avec un certain *frémissement* qui marquoit sa crainte.

*D'un ciment éternel ton Eglise est bâtie,
Et jamais de l'Enfer les noirs frémissens
N'en pourront ébranler les fermes fondemens.*

BOIL.

*Je n'ai pour tout accueil que des frémissens.
Tout fuit, tout se refuse à mes embrassemens.* RAC.

FRÉMONA. Ville d'Afrique dans l'Ethiopie. *Fremona*. Ludolf, dans son Histoire d'Ethiopie, dit qu'on l'appelle aussi *Maignaga*. On croit que c'est la *Fremis magna* ou *Premnis* de Pline, de Ptolomée & de Strabon. Voyez FROUMENT.

FRÉMONT. s. m. Nom de poire. Ce mot ne se met point seul, on dit *gros-frémont*. Le *gros-frémont* n'est bon que cuit & en compotes. La poire de *gros-frémont* est grosse, assez longue & jaunâtre. La compote de poires de *gros frémont* est un peu parfumée.

FRÈNE. s. m. Grand arbre dont le tronc devient fort gros & fort haut, & qui a le bois blanc, plein de veines, couvert d'une écorce cendrée. *Fraxinus*. Ses feuilles sont longues, larges, rangées par paires comme celles du forbier : il y en a quatre ou cinq paires sur la même côte, qui est terminée par une seule feuille : elles ont un gout amer, âcre & piquant. Ses fleurs sont des grappes chargées de plusieurs étamines, dont chacune soutient ordinairement deux sommets, parmi lesquels s'élèvent en certaines grappes des pistils en forme de pyramide, qui deviennent ensuite des fruits. Ces fruits sont une manière de langue aplatie, longue d'un pouce & demi, membraneuse & fort déliée dans la pointe : d'où vient qu'on les appelle *langue d'oiseau*, *lingua avis* ou *ornithoglossa* : ils sont attachés plusieurs ensemble à la même queue, & ont le même gout que les feuilles : dans l'épaisseur de leur base sont renfermées les semences qui sont aplaties & amères. On les nomme aussi *langue d'oiseau*. L'eau distillée du *frêne* guérit la jaunisse & le calcul. La décoction des feuilles dans du vin desopile le foie & la rate. On se servoit autrefois dans les maux vénériens du bois de *frêne* en décoction, comme de celui de gaïac. L'eau qui distille d'une branche fraîche de *frêne*, dont l'autre bout est allumé, est très-bonne pour la surdité : il faut la feringuer dans l'oreille, & boucher cette partie avec du coton trempé dans la même eau. C. Bauhin appelle cette espèce de *frêne*, *fraxinus excelsior*. Les Anciens assurent qu'il y a une forte antipathie entre les serpens & cet arbre ; & Pline rapporte que si on environne un serpent de feuille de *frêne* & de feu, il aimera mieux se jeter au feu que se sauver parmi les feuilles. Quelques Modernes ont éprouvé le contraire. Les cantharides s'engendrent sur les *frênes*. La manne purgative se recueille en Calabre sur une petite espèce de *frêne*, dont les feuilles sont plus petites, plus arrondies que celle du *frêne* ordinaire. Andreas Marinus, qui a commenté Mesué, est entré dans un grand détail sur tout ce qui regarde la manne, ses différences, & la manière de la ramasser.

Le *frêne* est un bois qui sert au charriage, qu'on débite en timons & moutons. On en fait aussi des haquets, pour charger le vin, de huit à neuf pouces de diamètre. Les vieux *frênes* loupeux & nouilleux, qui sont bien sains, sont fort recherchés par les Armuriers pour monter les armes, & par les Ebénistes pour faire de beaux ouvrages. Il en est de même du bois d'étable. Le sel de *frêne* a une qualité caustique, qui ronge les chairs sur lesquelles il est appliqué. On fait des piques de bois de *frêne*, parcequ'il jette dès le pied des branches fort droites & fort longues.

Piciellus, dans son Monde symbolique, *Ch. Du Frêne*, dit que l'ombre de cet arbre est fatale aux serpens, & cite sur cela Pline, *L. XXI, C. 13*. Paracelse dit la même chose. Voyez VOSSIUS, *De Idolol. L. 4, C. 60*. En 1700, Daniel Gruger, Médecin de l'Electeur de Brandebourg, en fit une heureuse expérience. Une femme âgée de vingt-quatre ans, proche de Dantzic, dormant à la campagne, un serpent lui entra par la bouche dans l'estomac, & y fit ses petits. Pendant deux ou trois ans tous les Médecins tentèrent tout ce que leur art leur put suggérer pour chasser ou pour faire mourir un hôte si incommode. Tous les remèdes chauds ou âcres ne faisoient que l'irriter. Il mordoit alors les membranes de l'estomac, en suçoit le sang, & causoit des maux

inconcevables à cette pauvre femme. Enfin un Opérateur entreprit de la guérir. Il lui donna du mercure avec du sucre, sans dire comment il étoit préparé. A peine eut-elle pris le remède que son ventre enfla considérablement, & qu'elle tomba en foiblesse. L'Opérateur l'ayant fait revenir avec de l'eau apoplectique, & fait fondre sur le feu une livre de beurre dans de la bière, il lui en fit prendre tant qu'elle put; à peine eut-elle avalé ce breuvage qu'elle le vomit, & en même temps dix petits serpens vifs de la longueur d'une demi-aune chacun. La violence du remède ayant rebuté la malade, elle ne voulut point continuer. Douze semaines après elle alla se jeter pour dormir sur du foin, dans lequel il y avoit du trefle odoriférant; elle tenoit aussi à sa main du pain tout chaud. En cet état, elle sentit le serpent qui s'avançoit par l'œsophage dans sa bouche; quand elle vit que sa tête étoit assez fortie hors de sa bouche, elle la pressa des dents, prit son mouchoir, & de la main tira le serpent de son estomac; il avoit une aune & un quart de long: en sortant, il mua, & laissa sa peau dans la gorge & dans l'estomac de la malade; un vomitif l'en délivra. Ce ne fut pas tout: elle sentoit encore des douleurs très-grandes, & quelque chose qui lui mordoit l'estomac comme auparavant. M. Cruger, sur la connoissance qu'il avoit de la vertu du frêne, de laquelle j'ai parlé, lui donna un breuvage, dont voici la composition: Cinq onces de racines de frêne, une poignée de petite centauree, autant de scordium & autant d'absynthe, le tout cuit dans de l'eau commune. Il faut le passer, & en prendre une livre. La première fois la malade en prit six onces, qui lui excitèrent un grand tumulte dans le corps, & après quelques heures, lui firent vomir trois serpens, longs d'une palme de la main, mais morts; ensuite différens purgatifs & vomitifs lui firent rendre des morceaux de serpens, des os, des peaux, &c. M. Cruger a donné une relation curieuse de cette cure dans les Nouvelles Littéraires de la mer Baltique, 1700 Avril, p. 100 & suiv.

FRÉNÉSIE ou **PHRÉNÉSIE**. f. f. Rêverie perpétuelle & violente, accompagnée d'une fièvre aiguë, de fureur, de veilles, & de plusieurs autres fâcheux accidens. *Phrenesis*. Elle est différente de la manie & de la mélancolie, parceque celles-ci sont sans fièvre. La *frénésie* vient de l'inflammation & du mouvement déréglé des esprits animaux. Les Anciens ont appelé la colère une courte *frénésie*. *Ira furor brevis est* Hor. Ce mot vient du Grec *φρησις*, qui signifie entendement.

FRÉNÉSIE se dit figurément des troubles & égaremens d'esprit, causés par la violence des passions. L'amour, la colère, mettent d'étranges *frénésies* dans la tête des hommes. Sa passion pour le jeu est une *frénésie*. C'est une *frénésie*, une fureur de violer ce qu'il y a de plus saint.

*Fuyez sur-tout, fuyez ces basses jalousies,
Des vulgaires esprits malignes frénésies.* BOIL.

*Oui depuis le moment que cette frénésie
De ses noirs vapeurs troubla ma fantaisie.* ID.

FRÉNÉTIQUE. adj. souvent employé substantivement. Qui est atteint de frénésie, soit qu'elle vienne de maladie, soit par la violence des passions. *Phreneticus*. C'est un *frénétique*. Un esprit *frénétique*. Malade *frénétique*. Agit en *frénétique*.

On le dit aussi de la fureur poétique & de l'enthousiasme.

*Non, non, je ne veux point sur les bords du Permesse,
Phœbus, te demander ta frénétique ivresse;
Sur d'autres va verser tes savantes fureurs,
La vérité n'a pas besoin de tes faveurs.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

FRENTAN, ANE. Voyez **FÉRENTAIN**.

FRÉOUER. f. m. Terme de Vénérerie & de Chasse. C'est

une marque que le cerf fait au bois quand il y touche de sa tête, pour détacher & ôter cette peau velue qui la couvre. Celui qui apporte le premier *fréouer* à l'assemblée où est le Roi, & en laisse courre le cerf, mérite un présent du Roi; savoir, un cheval à un Gentilhomme de la Vénérerie, & un habit à un valet de limier; ce qui s'est observé de tout temps. **SALNOVE**. On le dit aussi du chevreuil, & je trouve; au mois de Mars le chevreuil va au *fréouer*, & brunit sa tête.

FRÉOUR. f. f. Vieux mot. Frayeur.

FRÉQUEMENT. adv. Souvent. *Frequenter*, *sapè*. Cela arrive *fréquemment*. Il va *fréquemment* en ce lieu-là.

M. l'Abbé Gitard distingue souvent & *fréquemment* par les nuances suivantes. L'un est pour la répétition des mêmes actes, l'autre pour la pluralité des objets. On déguise souvent les pensées. On rencontre *fréquemment* des traîtres.

FRÉQUENCE. f. f. Multitude, foule, abondance. *Frequentia*. Une grande *fréquence* d'auditeurs. Une grande *fréquence* de peuple. Dans ce sens ce mot n'est plus en usage.

FRÉQUENCE. Réitération qui se fait souvent. *Frequentia*. Comme les tremblemens insensibles des petites parties d'un corps sonore sont en même raison pour le nombre & la *fréquence* que les vibrations totales, on peut toujours prendre les vibrations pour la mesure de tous les accords. *Acad. des Sc. 1704. Hist. p. 88. La fréquence du battement du pouls. Ib. p. 160.*

M. de Callières, depuis la p. 96, jusqu'à la page 100 de la suite des mots à la mode, fait des vœux pour l'établissement de ce mot; mais, si nous en croyons les Augmentateurs du Richelet, les souhaits de ce célèbre Académicien n'ont point été remplis. Ce qui n'a pas empêché M. l'Abbé Houtteville de dire, une *fréquence* d'événemens; expression dont il a été repris par M. l'Abbé des Fontaines. Il faut cependant convenir de l'utilité de ce terme, & il me semble qu'il n'y auroit pas beaucoup de risque de s'en servir après M. l'Abbé du Guet, qui l'a employé dans le passage suivant, quelque attention qu'il ait à ne point hasarder de mots. » Il n'y a rien qui rende » le commerce intérieur plus vif, que la *fréquence* » des villes, la sûreté des chemins, & la commodité » des voitures, & il est incroyable combien les voya- » ges assidus contribuent à rendre une nation moins » lente & moins paresseuse, & réveillent son in- » dustrie. « *Institution d'un Prince, tom. 2, p. 274, 275.*

Pour trancher la difficulté, il suffit d'observer que ce mot se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, qui donne pour exemples, la *fréquence* de ses visites importune. La *fréquence* de ses Lettres. La *fréquence* de ses rechutes.

Il a encore une autre acception, c'est la *fréquence* du pouls; pour dire, la vitesse des battemens du pouls.

FRÉQUENT, **ENTE**. adj. Ce qui se fait souvent. *Frequens*. La peste est un mal *fréquent* dans les pays chauds. Les naufrages sont *fréquens* dans la mer Egée. Le changement trop *fréquent* de discours est la marque d'un petit génie qui n'approfondit rien. **BELL**. Les contes trop *fréquens* déplaisent & impatientent. **ID**. Il ne faut pas qu'une fille reçoive des visites trop *fréquentes* d'un jeune homme. Le livre de la *fréquent* Communion de M. Arnauld, est toute autre chose que ce que le titre paroît promettre.

FRÉQUENT, se dit du pouls, quand on veut marquer qu'il bat plus vite qu'à l'ordinaire. Le pouls de ce malade est bien *fréquent*.

FRÉQUENTATIF. adj. m. Terme de Grammaire, qui se dit des verbes qui marquent la réitération d'une action. *Frequentativus*. Clignoter est le *fréquentatif* de cligner. Crachoter, de cracher, crier, de crier. *Clamare*, *clamitare*. *Clamare* exprime simplement l'action de crier; *clamitare*, outre cette idée primitive, renferme encore une idée accessoire de répétition; crier souvent.

FRÉQUENTATION, f. f. Communication que l'on a avec d'autres personnes. *Familiaritas*. La fréquentation des Savans. La fréquentation des hérétiques est contagieuse. **ARN.** On dit la fréquentation des Sacremens, pour dire, l'usage fréquent du Sacrement de Pénitence & de celui de l'Eucharistie.

ACAD. FR.

FRÉQUENTER, v. a. Hanter quelqu'un, & avoir un fréquent commerce avec lui. *Frequentare*, *sapè adire*, *visere*. Il est avantageux de fréquenter les gens de bien, les Eglises. Ce jeune homme fréquente des lieux suspects. Cet Avocat fréquente le Barreau, il s'attache au Palais. *Frequentare* les spectacles, les promenades, &c.

Nous prenons les mœurs & les manières de ceux que nous fréquentons. C'est une vérité que M. de Voltaire, dans l'Épître de sa Tragédie de Zaïre, développe si bien, que je n'ai pu résister à la tentation de rapporter ici le passage.

*Quiconque avec moi s'entretient,
Semble disposer de mon ame :
S'il sent vivement, il m'enflamme ;
Et s'il est fort, il me soutient.
Un courtisan pétri de feinte,
Fait dans moi tristement passer
Sa défiance & sa contrainte ;
Mais un esprit libre & sans crainte
M'enhardit & me fait penser ;
Mon feu s'échauffe à sa lumière,
Ainsi qu'un jeune peintre, instruit
Sous Coytel & sous Largillière,
De ces Maîtres, qui l'ont conduit,
Se rend la touche familière :
Il prend malgré lui leur manière,
Et compose avec leur esprit.*

Là revient le proverbe, dis-moi qui tu fréquentes, & je te dirai qui tu es...

FR On dit dans le même sens fréquenter les Sacremens, aller souvent à confesse, & communier souvent.

FRÉQUENTER, est aussi neutre, & alors il signifie, faire de fréquentes visites. Il fréquente chez un tel, dans la maison d'un tel. Il fréquente plus que jamais au logis. **SCAR.** Il fréquentoit au logis de l'intimé. **PAT.** Les beaux esprits qui fréquentoient chez Mademoiselle de Scudéri. **MÉN.**

FRÉQUENTÉ, ÉE. part. & adj. Il a les significations de son verbe. *Frequentatus*, *celeber*, &c. Port fréquenté, lieu fréquenté, marché fort fréquenté, Eglise fréquentée, foire fréquentée, &c. où il va beaucoup de monde. Quoique ces parages aient été fréquentés depuis quatorze ans en toute saison, très-peu de navires ont trouvé des glaces. **FRÉZIER.**

FREQUIN, f. m. Sorte de futailles qui servent à mettre les marchandises sujettes à déchet & à coulage.

FRÉRAGE, f. m. Vieux terme de Coutumes, qui se dit des partages des frères, ou des cohéritiers & lignagers venans à même succession. Quelquefois frérage s'est pris pour partage dans un sens générique, & quelquefois dans un sens particulier qui a été d'abord expliqué. Ce mot a été fort altéré en différens lieux; car on a dit *frasescheux*, ou *frèrescheurs*, ou *fraraschiaux*, pour dire, *cohéritiers*, *frasesche*, *fraraschage*, *frareux* & *frareuseté*, pour dire, *succession*; ces mots sont tous hors d'usage maintenant.

FRÈRE, f. m. Terme relatif entre des enfans qui sont sortis d'un même père & d'une même mère, ou d'un même père seulement & de deux mères différentes; ou enfin d'une même mère & de deux pères différens. Voyez plus bas les différens noms qu'on leur donne dans ces différens cas. *Frater*. Abel fut tué par son frère Caïn. Eumènes disoit à ses frères, pour les tenir dans le respect, si vous me traitez en Roi, je vous traiterai en frères, & si vous me traitez en frère, je vous traiterai en Roi. **D'ABL.**

Ce mot, selon Scaliger & Gérard Vossius, vient du Grec *φράγος*, pour *φράγος*, qui signifie proprement celui qui puise de l'eau dans un même puits. Car

φράγος en Grec, signifie un puits; *φραγία*, l'assemblée de ceux qui puisent ou qui ont droit de puiser dans un même puits. Ce mot est venu de la ville d'Argos, où il n'y avoit que certains puits distribués dans différens quartiers de la ville, n'y ayant point de fontaines. Les Anciens appeloient frères presque tous ceux qui étoient joints par parentage en ligne collatérale, comme l'oncle & le neveu, les cousins germains, &c. Cela se prouve non-seulement par un grand nombre de passages de l'ancien testament; mais aussi par les Auteurs profanes. Cicéron en ses Philippiques dit, qu'Antonia étoit femme & sœur de Marc-Antoine, parcequ'elle étoit fille de son frère C. Antonius. Pour ce qui est des cousins-germains, le Roi Tullus Hostilius dans Denis d'Halicarnasse appelle frères les Horaces & les Curiaces, parcequ'ils étoient cousins-germains, enfans des deux sœurs. Voyez de Méziriac dans ses notes sur la lettre d'Ovide, intitulée *Hermione à Oreste*. Hermione y appelle Oreste son frère, parcequ'il étoit son cousin-germain.

FRÈRE, est un titre que les Rois se donnent entre eux: le Roi le donnoit au Duc de Savoie, même avant qu'il fût Roi de Sicile. J'ai tout mis en usage pour marquer à mon frère, le Duc de Savoie, avec quelle ardeur je desirois voir renaitre entre nous une intelligence établie depuis tant de siècles. **LETT. DU ROI de l'an 1696.** Cet usage n'est pas nouveau entre les Princes, & Ménandre rapporte une lettre de Cosroës, Roi de Perse, à l'Empereur Justinien, qui commence par ces mots: Cosroës, Roi des Rois, &c. à l'Empereur Justinien mon frère. Les Rois le donnent aussi aujourd'hui aux Electeurs de l'Empire.

Les Prédicateurs appellent aussi leurs auditeurs *Frères*, mes frères, mes chers frères, & quelquefois ils disent au singulier, mon frère, mon cher frère.

FRÈRE GERMAIN se dit des frères qui sont nés du même père & de la même mère. *Frater germanus*. Voyez **GERMAIN**.

FRÈRES CONSANGUINS, sont deux frères qui ont seulement le même père.

FRÈRES UTÉRINS. Ce sont ceux qui sont seulement sortis de la même mère.

FRÈRE NATUREL, est un frère illégitime, bâtard.

FRÈRES JUMEAUX. Ce sont des frères nés du même accouchement.

FRÈRES DE LAIT, se dit de l'enfant d'une nourrisse & de son nourrisson qu'elle a nourri du même lait. Il y a aussi des frères qui ne sont tels que par adoption, lorsqu'un des deux a été adopté dans la famille de l'autre. C'est ainsi que Néron, adopté par Claude, devint frère de Britannicus.

BEAU-FRÈRE, qui est frère d'une femme à l'égard de son mari, ou qui est frère du mari à l'égard de sa femme.

Dans le Droit, par le mot de frères au pluriel on entendoit aussi les sœurs, comme par le mot *parens* on entendoit le père ou la mère, & au pluriel l'un & l'autre. Lucius & Titia, frères, *L. 38, D. Famil. ercis.* Trois frères, Titius, Mavius & Seia, *L. 35, D. de pactis.*

FRÈRE, se dit figurément en Morale à l'égard de ceux qui sont unis par l'amitié, par la même Religion. Tous les Chrétiens sont nos frères en Jésus-Christ, frères spirituels, nous devons les aimer comme nos frères, vivre avec eux en frères. On appelle les Hérétiques, nos pauvres frères errans. On le dit aussi de tous les hommes du monde, qui sont sortis d'une même source, qui sont frères en Adam.

FRÈRE, se dit particulièrement des Religieux d'un même Couvent. C'est le Frère Zacharie, le Frère Bonaventure. Ils ont emprunté ce nom des premiers Chrétiens, qui s'appeloient tous frères. Toutes les choses nécessaires pour l'usage de la Communauté se rencontrent dans l'enceinte du Monastère, afin que les Frères n'aient, ni prétexte, ni occasion légitime d'en sortir. **AB. DE LA TR.** On dit que Saint Benoît envoyoit de ses Frères pour prêcher les Idolâtres. **ID.** Ce mot de Frère se dit encore plus parti-

culièrement de ceux qui ne sont pas Prêtres; car on honore ordinairement les Prêtres du nom de *Pères*, au lieu qu'on nomme les autres simplement *Frères*.

FRÈRE LAÏ, ou Laïque, ou *Frère Convers*, est un Religieux qui ne parvient point aux Ordres, & sert les autres. On l'appelle ainsi par opposition à *Frère du Chœur*. Cet Ordre de *Frères laïcs* fut établi pour vaquer aux ouvrages pénibles & manuels: ce sont, à proprement parler, les valets de la maison, & on ne prend d'ordinaire pour ce dernier emploi des Monastères que des gens de métier, qui cherchent à se consacrer au service de Dieu & à se retirer du monde. Aussi dans quelques Ordres on se contente de les engager par un contrat civil, & de les obliger pour toute leur vie. En d'autres on leur fait faire ou quatre années de probation, comme chez les Jacobins, ou sept, comme chez les Feuillans, &c. Les Capucins ne les admettent qu'à l'âge de dix-neuf ans. Les Jésuites les nomment *frères* coadjuteurs temporels, ou simplement coadjuteurs. Dans les Ordres anciens de Religieux, comme chez les Bénédictins, les *Frères laïcs* s'appellent *frères convers*, ou *Convers*: dans des Ordres plus récents, comme chez les Religieux Pénitens du Tiers-Ordre de S. François on les nomme *frères servans* & *frères au chapeau*.

FRÈRE DONNÉ. C'est chez les Chartreux un jeune homme couvert de drap Minime, & portant un chapeau, dont l'emploi est de servir dans la maison. C'est ce que quelques Religieux appellent *frère oblat*, ou simplement un *donné*.

FRÈRE, se dit encore de certains Ordres Religieux. Les Religieux de Saint Dominique se font appeler les *Frères Prêcheurs*; ceux de Saint François, les *Frères Mineurs*; on appelle ceux de la Charité les *Frères ignorans*. Voyez les articles suivans.

Dans les Ordres Militaires les Chevaliers s'appellent aussi *Frères* quand ils ont fait leurs vœux; & dans l'Ordre de Malte il y a des *Frères Servans* qui sont les Chevaliers du second ordre, qui n'ont pas fait leurs preuves de Noblesse. En Latin on les appelle, *Fratres clientes*.

FRÈRE AGACHE, ou A GACHE. Voyez ci-après **FRÈRE PIE**.

FRÈRE DE S. ALEXIS. Les *Frères de S. Alexis* étoient dans les Pays-Bas, un Ordre ou Société de gens qui avoient soin des moribonds, & qui ensevelissoient les morts. *Frater à Sancto Alexio. Alexianus frater*, ou *socius*. Avant que l'hérésie eût fait révolter les Pays-Bas, il y avoit à Utrecht des *Frères de S. Alexis*.

FRÈRE DE L'AVÉ MARIA. Voyez **SERVITE**.

FRÈRE DE LA CHARITÉ. Les *Frères de la Charité* étoient autrefois des Religieux Hospitaliers fondés vers l'an 1297, par Guy de Joinville, Seigneur de Dongiers, aujourd'hui Dongens, au Diocèse de Châlons, & mis dans un Hôpital qu'il avoit fondé en 1297, à Bourchemont, sur la rivière de Roignon au même Diocèse. Philippe le Bel leur donna en 1299, la maison de la rue des Jardins à Paris. Ce sont ceux qu'on appeloit les Billettes. Leur Ordre se nomme dans les anciens titres, l'Ordre de la Charité de Notre-Dame. Le Seigneur de Dongiers leur fit prendre le tiers-Ordre de Saint-François & le Scapulaire, & faire les trois vœux ordinaires sans mendier. Voy. le Martyrologe de M. Châtelain au premier de Janvier, p. 30 & suiv.

FRÈRE DE LA CHARITÉ. Aujourd'hui c'est un Religieux Hospitalier servant les pauvres malades, tant en ce qui concerne le spirituel, que le corporel, & vivant dans l'Ordre établi par S. Jean de Dieu. *Hospitalarius à Charitate dictus*. Les *Frères de la Charité*. C'est ainsi qu'on nomme en France ces Religieux Hospitaliers dont nous avons rapporté l'établissement au mot **CHARITÉ**. On les nomme *Frères*, & non pas *Pères de la Charité*, parce qu'ils sont presque tous laïques, ne permettant qu'à un petit nombre d'entre eux d'être promus au Sacerdoce, pour administrer les Sacremens aux malades de leurs Hôpitaux; ces Prêtres ne peuvent être élus aux dignités de l'Ordre,

afin que l'hospitalité, qui est le motif principal de leur institution, n'en souffre point. Il n'y a ordinairement qu'un Prêtre dans chaque maison; cependant les autres prétendent n'être, ni *Frères convers*, ni *Frères laïques*, parce qu'ils ne sont point exclus des Ordres Sacrés, & qu'ils peuvent y être destinés par leurs Supérieurs. C'est une question de nom. Les *Frères convers*, ou laïques, dans les autres Ordres, peuvent aussi être promus aux Ordres, & le sont quelquefois par leurs Supérieurs. Les Sciences & les Arts que les *Frères de la Charité* cultivent ordinairement, sont la Botanique, la Chimie, la Pharmacie, l'Anatomie & la Chirurgie, qu'ils pratiquent avec succès. Les *Frères de la Charité* sont appelés en Espagne *Frères de l'Hospitalité*, & en Italie *Fate ben Fratelli*, ou *Benfratelli*, parcequ'autrefois en demandant l'aumône, par une coutume qui venoit de leur S. Fondateur, ils disoient ce mot, qui signifie, *faites bien*, ou *faites du bien, mes frères*.

Leur premier établissement fut fait à Grénade, par le Fondateur lui-même. Le second à Madrid en 1553. Pie V approuva cet Ordre par une Bulle du 1 Janvier 1572. Grégoire XIII, son successeur, le confirma, & lui donna plusieurs privilèges, que Grégoire XIV confirma en 1591. Sixte V leur permit en 1586, de tenir un Chapitre-Général à Rome, & de dresser des constitutions. Grégoire XIV, par un Bref du 13 Février 1592, leur défendit d'entrer dans les Ordres sacrés, & de faire profession solennelle, voulant qu'à l'avenir ils ne fissent que vœu de pauvreté & d'hospitalité, & ordonna qu'ils ne seroient plus gouvernés par un Majeur, & qu'ils seroient soumis aux Evêques. En 1596, il les remit dans le droit d'élire un Général. En 1609, ils obtinrent de Paul V la permission de faire promouvoir aux Ordres sacrés quelques-uns de leurs *Frères*, pour administrer les Sacremens, tant à leurs Religieux, qu'aux malades; mais à condition que ces Prêtres ne pourroient exercer aucune charge. Le même Pape, par un Bref du 7 Juillet 1611, leur rendit la permission de faire la profession solennelle des vœux de Religion, en y ajoutant un quatrième, qui est de servir les malades. En 1619, le 16 Mars, il les exempta de la Jurisdiction des Evêques. Urbain VIII, en 1638, restreignit cette exemption aux Hôpitaux où il y auroit au moins 12 Religieux. Ce que Alexandre VII confirma le 5 Novembre 1659. Depuis le Bref de Clément VIII de l'an 1592, les *Frères de la Charité* d'Espagne sont séparés des autres, & ont leur Général à part; ceux de France, d'Allemagne, de Pologne & d'Italie, en ont un autre qui réside à Rome. Les premiers ont deux Provinces en Europe, celle d'Andalousie & celle de Castille, & quatre dans les Indes, celle du Pérou, celle de la nouvelle Espagne, celle de la Terre ferme, & celle de Philippines.

Les *Frères de la Charité* furent introduits en France l'an 1601, par Marie de Médicis, qui leur donna une Maison au faubourg Saint-Germain, où ils ont bâti un fort bel hôpital. Henri IV leur accorda des Lettres-Patentes en 1602, & Louis XIII en 1617. La même année Paul V approuva leurs constitutions. Tout ceci est tiré du P. Hélyot, *T. IV, C. 18*.

FRÈRE DE LA CHARITÉ DE S. HIPPOLYTE. Vers l'an 1585, Bernardin Alvarez, Bourgeois du Mexique, s'associa quelques personnes pieuses pour prendre soin des malades, fonda un hôpital hors des murs de la ville, & fit des réglemens que Grégoire XIII approuva. Ce Pape étant mort avant que le Bref en fût expédié, Sixte V, son successeur, le fit expédier. Le nombre des hôpitaux s'augmentant, il se forma une Congrégation sous le titre de la Charité de S. Hyppolite, à cause que le premier hôpital fut dédié à ce Saint, en mémoire de ce que la ville de Mexique tomba entre les mains des Chrétiens le 13 Août fête de ce Saint. En 1594, par un Bref du 2^e Avril Clément VIII leur accorda tous les privilèges des *Frères de la Charité* de S. Jean de Dieu. Ils ne faisoient que deux vœux, l'un de charité, & l'autre de pauvreté, & sortoient de la Congrégation quand bon

leur sembloit. Pour les y retenir, Clément VIII, par une Bulle du 1 Octobre 1594, leur ordonna de faire les vœux de perpétuelle hospitalité & d'obéissance. En 1700, Innocent XII leur permit de faire les vœux solennels de chasteté, pauvreté, obéissance & d'hospitalité sous la règle de Saint Augustin. Il érigea leur Congrégation en Ordre Religieux, & la mit sous la protection du S. Siège. *Voyez* le P. Bonnani, *Catalog. Ord. Relig. P. 1*, & le P. Hélyot, *T. IV, C. 19*.

FRÈRE JOYEUX, autrement Chevalier de l'Ordre de la glorieuse Vierge Marie. *Voyez* MARIE & JOYEUX.

FRÈRES de la Vierge Marie, ou les grands Frères. Les Dominicains ont porté autrefois ces noms. *Voyez* le P. Cuper dans la vie de S. Dominique. *Act. SS. Aug. T. I.*

FRÈRES MINEURS. C'est le nom que S. François d'Assise a donné aux Religieux de l'Ordre dont il est Fondateur. *Frates Minores*. Il n'y a que les Cordeliers qui le portent.

FRÈRES DE LA MORT. Nom que l'on donne communément aux Religieux de l'Ordre de Saint Paul, premier Hermite, qui sont en France. *Frater à morte; Vir Religiosus à morte dictus*. On les nommoit *Frères de la mort*, parce qu'ils portoient la représentation d'une tête de mort, & qu'ils devoient toujours avoir dans la pensée le souvenir de la mort. On ne fait quelle a été leur origine; à en juger par leurs constitutions, faites en 1620, il n'y avoit pas alors long-temps qu'ils étoient établis. Paul V approuva ces Constitutions le 18 Décembre 1620, & Louis XIII leur permit de s'établir en France par Lettres-Patentes données à Saumur au mois de Mai 1621. Il y a apparence que cet Ordre des *Frères de la mort* fut supprimé par le Pape Urbain VIII. *Voyez* le P. Hélyot, *T. III, C. 44*.

FRÈRE DE LA PASSION de N. S. Jésus-Christ. *Voyez* SERVITE.

FRÈRES DE LA PÉNITENCE, ou de la Pénitence de Jésus-Christ. C'est un nom commun à Toulouse aux Religieux du Tiers-Ordre de S. François, nommés aussi Bequins, & à une Confraternité de Pénitens qui se tenoit dans une Chapelle de l'Eglise du Tiers-Ordre, & dont les Bequins étoient les Chefs & les Directeurs. On les appeloit aussi Sachets, ou Frères des sacs, parcequ'ils en portoient. *Voyez* Catel, *Mém. de l'Hist. du Lang. L. II, p. 175 & suiv.*

FRÈRES PERPÉTUELS. C'est le nom que l'on donnoit dans la Congrégation de la Fontaine jaillissante, à l'un des trois corps que l'on y recevoit, & qui étoient les *Frères perpétuels*, les Chanoines & les domestiques. Quoiqu'on les appellât *Frères perpétuels*, ils n'étoient pas tellement attachés à la Congrégation, qu'ils ne pussent en sortir, ou qu'on ne pût les renvoyer. *Voyez* Aubert le Mire, *Reg. & Const. Clericor. in communi viventium*, & le P. Hélyot, *T. II, C. 54*.

FRÈRE PIE. *Frater pius*. Les Anciens ont appelé *Frères pies*, tous les Moines qui étoient vêtus d'habits moitié blancs & moitié noirs. Thomas Walsingham les appelle *Frères agaces*, ou à *gaches*, qui signifie *pies*.

FRÈRE PRÊCHEUR. *Voyez* DOMINICAIN & PRÊCHEUR.

FRÈRE SERVANT. C'est le nom que l'on donne dans l'Ordre de Malte à ceux qui sont dans la dernière des trois classes dont cet Ordre est composé. *Frater serviens*. On prétend que Raymond du Puy, de l'ancienne famille de du Puy Montbrun, second Maître de cet Ordre, ayant fait dessein d'ajouter aux statuts de l'Ordre l'obligation de prendre les armes pour la défense des lieux saints, & ayant amené ses Confrères dans ses vues, fit dès-lors trois classes de tout le corps des Hospitaliers. On mit dans la première ceux qui par leur naissance & le rang qu'ils avoient tenu autrefois dans les armées, étoient destinés à porter les armes. On fit une seconde classe des Prêtres & des Chapelains, qui, outre les fonctions ordinaires attachées à leur caractère, soit dans l'Eglise, ou auprès des malades, seroient encore obligés, chacun à leur tour, de servir d'aumôniers à la guerre; & à l'égard de ceux qui n'étoient, ni de maison noble;

ni Ecclésiastiques, on les appeloit *Frères servans*. Ils eurent cette qualité des emplois où ils étoient occupés par les Chevaliers, soit auprès des malades, soit dans les armées, & ils furent distingués dans la suite par une cotte d'armes de différente couleur de celle des Chevaliers. VERTOT, *Histoire de Malte, L. I, p. 58*.

FRÈRES UNIS de S. GRÉGOIRE L'ILLUMINEUR. Ordre Religieux établi en Arménie au XIV^e siècle, & supprimé, ou plutôt réuni à celui de Saint Dominique au XIV^e siècle. En effet, vers l'an 1328, le P. Dominique de Boulogne ayant été envoyé en Arménie par le Pape Jean XXII qui le sacra Evêque de Maraga, convertit plusieurs Arméniens Schismatiques, entr'autres un Wartabied, nommé Jean, qui persuada à plusieurs autres Wartabieds & Religieux Arméniens d'embrasser la foi Catholique, & de se soumettre au Pape. Ils gagnèrent aussi plusieurs séculiers, & formèrent l'Eglise des Arméniens Catholiques qu'on nomme Francs-Arméniens. *Voyez* ce mot.

Le Wartabied Jean, voyant l'Ordre de S. Basile si déchu de son ancienne splendeur, eut dessein de le réformer; mais il crut qu'il étoit plus à propos d'en établir un nouveau, & dont la fin fût de conserver la foi Catholique que les Arméniens venoient d'embrasser, & de l'étendre de plus en plus. C'est pourquoi il institua un Ordre auquel on donna le nom de *Frères unis de S. Grégoire l'illuminateur*, à cause que ce Saint avoit été l'Apôtre de l'Arménie: & comme ils devoient leur conversion, après Dieu, au P. Dominique de Boulogne & à ses compagnons de l'Ordre de Saint Dominique, ils prirent leurs Constitutions avec la règle de Saint Augustin, en firent profession entre les mains du P. Jean Canus, Evêque de Tébis, compagnon du P. Dominique, & changèrent leur habit de Moines Arméniens, en celui des Frères convers de l'Ordre de S. Dominique. Jean XXII confirma tout ceci; & l'Ordre s'étendit beaucoup dans l'Arménie & la Géorgie. Mais les Turcs & les Perses s'étant emparés de ces pays, les *Frères Unis* se renfermèrent dans le seul Naktivan, Province de la grande Arménie.

L'an 1536, ces *Frères Unis* se voyant dans une grande pauvreté, à cause de la domination des Infidèles, députèrent à Rome, pour demander à Innocent VI qu'il leur fût permis, sous le bon plaisir du Général de l'Ordre de Saint Dominique, de passer dans cet Ordre, dont ils avoient déjà l'habit, la règle & les Constitutions, ce qui fut accordé; en sorte que depuis ce temps, ils ne font plus qu'une Province de cet Ordre. *Voyez* Clément Galano, *Conciliatio Eccles. Armenæ cum Rom. P. I, C. 30*, & le P. Hélyot, *T. I, C. XXX, p. 245 & suiv.*

On ajoute quelquefois des noms propres au mot de frère, comme frère Lubin, frère Eugène, &c. Ces noms propres ne désignent personne en particulier; ils ont le même usage dans le style burlesque & dans les chansons, que les noms de *Titius*, de *Caius*, & d'autres semblables ont chez les Jurisconsultes.

Pour faire plutôt mal que bien,
Frère Lubin le fera bien;
Mais si c'est quelque bonne affaire,
Frère Lubin ne le peut faire. MAROT.

FRÈRE-CHAPEAU. Quand le second vers étoit plus faible que le premier, M. Despréaux l'appeloit le *Frère-Chapeau*, faisant allusion à l'usage des Moines qui sont accompagnés d'un Frère, quand ils sortent du Couvent. On ne verra point, disoit-il, de *Frère-Chapeau* parmi mes vers. Aussi faisoit-il le second vers avant le premier. . . . *Œuvres de Nic. Boileau Despréaux, in-12, t. 4, note 2 sur la lettre X.*

FRÈRE CONSCRIT. Les Auteurs Ecclésiastiques donnent ce nom à un laïc, ou quelque autre que ce soit qui est associé à un Ordre Religieux, qui a une association à quelque Ordre Religieux, comme il s'en don-

ne encore aujourd'hui : association en vertu de laquelle il y a communication de prières & de mérite. Ce mot vient de ce que l'Ordre qui leur donne cette association les écrit sur un registre.

Les quatre grands frères. On donne ce nom dans l'Histoire Ecclésiastique à quatre moines célèbres qui étoient frères, & qui vivoient au commencement du V^e siècle. Les quatre grands frères avoient donné dans les erreurs d'Origène, ils furent condamnés & chassés par Théophile, Patriarche d'Alexandrie.

On appelle faux frère, un homme qui trahit ses associés, ses compagnons.

FRÈRE ANDRÉ. Terme de Fleuriste. Tulipe printanière.

Elle est d'un rouge obscur, mêlé de blanc. MORIN.

FRÈRE D'ARMES. On le dit de ceux qui ont fait société à la guerre, & qui se sont promis un service & une assistance réciproque. L'usage de cette fraternité est fort ancien. Nous lisons dans Joinville, que l'Empereur de Constantinople & le Roi des Comains s'allièrent & devinrent frères : dans Juvenal des Ursins, que les Ducs d'Orléans & de Bourgogne jurèrent une fraternité, qui ne dura cependant pas longtemps : dans Moustrelet, que le Roi d'Arragon se fit frère d'armes du Duc de Bourgogne, quoiqu'éloignés l'un de l'autre : dans du Cange sur Joinville, le Traité de fraternité entre Louis XI & Charles dernier Duc de Bourgogne ; & celui de Bertrand du Guesclin avec Olivier de Clisson. Ce fut aussi par un acte authentique que le Duc de Bretagne & le Comte de Charolois contractèrent une fraternité d'armes. Voyez FRATERNITÉ.

FRÈRE ARVALE. Voyez ARVALE.

En termes du grand Art, on appelle frères estropiés les métaux imparfaits. Les frères estropiés doivent être guéris par l'élixir parfait, c'est-à-dire, doivent être purifiés, séparés de leurs impuretés par l'élixir parfait.

FRÈRE BLANC. Nom de secte. Un Auteur Allemand, nommé Hartnoch, dans un Ouvrage sur l'origine de la Religion Chrétienne en Prusse, *Dissert. XIV*, dit qu'il parut dans cette Province, au commencement du XIV^e siècle, des hommes qui se nommèrent, ou que l'on nomma les Frères blancs, parcequ'ils portoient des manteaux blancs, sur lesquels il y avoit une croix de S. André de couleur verte. Ils disoient avoir des révélations particulières, par lesquelles Dieu leur ordonnoit d'aller retirer la Terre sainte des mains des Infidèles. Il y eut beaucoup de ces Frères blancs en Allemagne; mais cela ne dura point, & ils furent bientôt dissipés.

FRÈRE CLAUDE. Nom que les Fleuristes donnent à une Tulipe de couleur de rose, rouge & bleue, le tout brouillé. MORIN.

FRÈRE-JEAN. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, couleur de laque vif & blanc.

FRÈRES DE LA ROSE CROIX, Chimistes & Cabalistes, qui se disoient invisibles, & qui avoient fait, il y a quelque temps, une société qui a donné lieu à un très-savant livre de Guillaume Naudé, Bibliothécaire du Cardinal Mazarin. Les Frères de la Rose croix étoient une société de Charlatans visionnaires. Leur chef avoit fait le voyage du Levant dans le XV^e siècle, ou cent ans plutôt, si on les en croit. Il avoit pris les idées de quelques Philosophes Arabes, dont l'imagination échauffée par l'ardeur du climat, & gâtée par les idées des derniers Platoniciens, Procle, Jamblique, se repaît de chimères, ne pense qu'à la pierre philosophale, à la Médecine universelle, au secret de rajeunir, de dominer sur les Démons, de faire des prodiges. Ils joignent à cette Philosophie bizarre une religion plus idolâtre que Mahométane. Le culte des génies dont ils remplissent les éléments, est véritablement le culte des Démons, & s'ils ne le pouillent pas jusqu'à la magie, ce n'est pas la volonté qui leur manque. Paracelse contribua plus que personne à l'établissement de cette secte, qui tomba d'elle-même. Les Juifs, & sur-tout les Juifs Cabalistes, avoient d'étroites liaisons avec ces Philoso-

phes fanatiques. MÉM. DE TRÉV. 1715, p. 911, 912.

On dit proverbialement qu'un homme est un bon frère, ou qu'il est frère de la jubilation, pour dire, un bon vivant, un bon compagnon, qui n'aime qu'à rire & à faire bonne chère. On dit aussi d'un Moine libertin, débauché, que c'est un frère frappant. On appelle aussi par mépris, frère coupe chou, un Religieux qui n'a nul mérite, qui n'est d'aucune considération dans son Couvent. On dit aussi, partager en frères, pour dire, partager également.

FRÈRIE. Voyez FRAIRIE.

FRÉROT. f. m. Petit frère. Les Frérots. Voyez FRATICELLI, c'est la même chose.

FRÈS. f. m. Ce mot s'est dit autrefois pour orfrès, orfrois. Voyez ces mots. *Aurum Phrygium*.

FRÉSAIE. f. f. *Strix*, ou *Caprimulgus*. Oiseau de nuit de la grosseur d'un coq, de figure de chevêche, qui a le plumage blanc, tacheté de noir sous le ventre, la tête ronde, & presque d'homme; mais qui est affreuse & entourée de plumes hérissées; les ongles & le bec blanchâtres & crochus, les jambes & les pieds velus & couverts de plumes. On l'appelle aussi *Effraie*, à cause de son cri effroyable. C'est une espèce de chat-huant, mais d'une espèce fort différente des autres. Pendant le jour elle voit fort peu, ou point du tout. Toutes ses actions ne se font que la nuit, comme son vol, sa chasse pour attraper sa proie; elle ne suce non plus le lait des chèvres qu'en ce temps. Un habile Fauconnier en décrit une dont la taille est un peu moindre que celle du concou; elle a tant de rapport avec lui, qu'on assureroit que c'en est un, si la petitesse de ses pieds & de ses jambes, leur brièveté, & la manière extraordinaire dont elles sont construites, ne la faisoient distinguer de cet oiseau. Son bec est très-court en comparaison de son corps & de sa tête; car à peine est-il plus grand que celui d'un passereau. Il est noir, & peu ou point crochu; autour des naseaux, & au-dessous du bec sont des plumes très-déliées, comme des poils, ou de la barbe; sa tête est longue par le sommet & plate; ses yeux sont fort grands; l'iris & la pupille de l'œil sont entièrement noirs, ce qui est si rare, que son âge un peu avancé pourroit en être cause. Les plumes dont son corps est revêtu sont noires par le milieu; savoir, tout le long du tuyau de part & d'autre, & blanches à leur extrémité, le reste en est gris cendré, & c'est ce qui fait qu'elles ont quelque rapport avec celles de l'épervier; les grandes plumes & les conreaux sont noirs, semés de quelques taches jaunâtres; les plumes du premier & second ordre qui le couvrent, composent une ligne blanche qui traverse les ailes, tout le dessous de l'oiseau est d'une couleur de rouille lavé avec des marques, ou, pour mieux dire, des lignes obscures fort déliées qui les traversent d'un ordre interrompu, ainsi qu'il se voit en quelques éperviers. La queue est aussi semblable à celle des éperviers, & de quelques oiseaux de rapine nocturnes, & divisée par intervalles égaux de taches noires, & de couleur de rouille disposées les unes ensuite des autres. Les grands conreaux passent la queue de deux ou trois doigts. Ses jambes & ses pieds sont de couleur de rouille. Ils ont trois doigts devant & un derrière. L'ouverture du bec & du gosier est fort ample.

Cette espèce d'oiseau fait son nid parmi les rochers dans les montagnes. Celle dont on vient de parler, fut prise dans les montagnes de Boulogne, dans une étable de chèvres, desquelles elle suçoit le lait. Arifrote rapporte la même chose, & dit que les chèvres qui en sont sucées, ou tirées, en perdent leur lait, & quelquefois la vue. Bellon en fait une description différente de celle que nous venons de donner, & dit que cet oiseau a les yeux ronds & extrêmement petits, au contraire des autres oiseaux de nuit; & qu'il fait son nid dans les creux des chênes & dans les trous des vieilles tours.

Ménage dérive ce mot de *présaga*, à cause qu'elle est de mauvais augure.

FRÉSANGE. Terme de Coutumes. Droit de porc que

les fermiers de glandée doivent aux Maîtres des Eaux & Forêts en certains cantons. *Fresenga & frisginga*, *frecengagium*, dans les titres. Dans quelques chartres on trouve *fressenge* pour *fresange*.

FRESCATI. Voyez FRASCATI.

FRÉSIAUX. adj. pl. m. & f. Vieux mot qui se trouve dans la signification de beau, joli, frais.

Les Damoiselles sont frésiaux.

Ce mot doit avoir eu *frésial* au singulier; car autrefois tous les adjectifs terminés en *al* faisoient aux au pluriel, tant au masculin qu'au féminin; & c'est de-là qu'on a dit *Lettres Royaux*, qu'on dit encore aujourd'hui.

FRÉSILLON. Terme de Botanique. Voyez TROESNE.

FRÉSINGUE. Voyez FRISINGUE.

FRESLE. Voyez FRÊLE.

FRESLON. Voyez FRÊLON.

FRESNE. Voyez FRÊNE.

FRESNO. *Fraxinum*. Il y a en Espagne deux bourgs de ce nom: l'un dans la Castille vieille, à deux lieues de Borgo d'Osma, du côté du midi; & l'autre dans l'Andalousie, à huit lieues de la ville de Cordoue, du côté du nord. Quelques Géographes mettent en l'un ou en l'autre de ces bourgs l'ancienne *Fraxinetum*, célèbre forteresse des Sarrasins; d'autres la mettent à Frassineto en Italie; mais il est fort vraisemblable qu'elle étoit au Frainet en Provence. MATY. Voyez FRAINET.

FRESQUE. f. f. Manière de peindre sur un enduit encore frais, avec des couleurs détrempées dans de l'eau. Cette peinture, venant à s'incorporer avec le mortier, ne périt & ne tombe qu'avec lui. On ne se sert pour la *fresque* que de couleurs de terre, parcequ'elles s'incorporent avec le mortier; le masticot, la laque fine, le vert de vessie & autres semblables couleurs s'évanouissent d'abord; les couleurs mêlées avec la coque d'œuf pulvérisée subsistent plus long-temps. On se sert d'émail pour le bleu, parceque le verre dure toujours; du noir de forges, parceque celui de fumée ne subsiste pas. Peindre à *fresque*.

On appelle *fresque*, non-seulement cette manière de peindre, mais l'ouvrage même qui est peint de la sorte. *Dict. de Peint. & d'Arch.* La *fresque* ne dure pas long-temps dans les lieux humides.

Ce mot vient de l'Italien *fresco*; la manière de cette peinture nous étant venue d'Italie, aussi-bien que le terme pour l'exprimer. On dit une *fresque*; c'est-à-dire, une peinture à *fresque*. Quelques-uns écrivent *fraisque*, à cause que peindre à *fresque* n'est autre chose que peindre sur un enduit encore frais.

FRESSE. Mot provincial qui a la même signification que *Frêne*. Le nom de l'Evêque de Bayonne qui négocia la fameuse Ligue d'Allemagne entre Henri II & les Princes Protestans, laquelle mit les affaires de Charles-Quint en si grand danger; le nom, dis-je, de ce Prélat est corrompu dans les imprimés; on l'appelle en François *Du Frêne*, & M. de Thou le nomme en Latin *Fraxineus*; mais il s'appeloit *De Fresse*, comme je l'ai vu par la signature de plusieurs de ses lettres originales... Il faut pourtant observer que *Fresse* en quelques Provinces signifie *frêne*; & cela disculpe ceux qui ont appelé l'Evêque en Latin *Fraxineus*; mais ceux qui l'ont appelé *Du Frêne* en François, devoient lui laisser le nom de *Fresse*. Le P. DANIEL, *Préf. de son Hist. de Fr.*

FRESSURE. f. f. Parties intérieures de certains animaux, comme le foie, le cœur, la rate, le poumon, prises ensemble. *Viscera, exta.*

FRESSURE DE VEAU se dit à la Boucherie de ce qui comprend le poumon, le foie, le cœur & les hampes de cet animal; ces hampes répondent au diaphragme: ensemble le corner & l'hercier, qui sont les deux tuyaux & conduits par où passent les alimens dans les ventricules.

La *fressure* de bœuf contient le poumon, qu'on nomme autrement le *mou*, & le foie & la rate attachés par la chair qui tient au mou, qui se nomme

onglet. Les parties du mou qui couvrent le foie & la rate se nomment les *hampes*. On les sépare dans le bœuf, & on les laisse aux *fressures* de veau & de mouton.

FRESTEL. f. m. Vieux mot, qui signifie la flûte à sept tuyaux que les Poètes donnent à Pan.

FRESTELÈR, & REFRESTELER. Ce mot s'est dit autrefois pour jouer du flageolet. *Fistulâ ludere, calamum inflare.*

FRET, ou FRETAGE. f. m. *Conductio navis ad vecturam*. Terme de Marine. Louage d'un navire pour voiturier des marchandises, ou des gens de guerre, somme promise pour le loyer d'un vaisseau. Ce que l'on appelle *fret* sur l'Océan, s'appelle *nolis*, ou *rolissement*, sur la Méditerranée. Le *fret* d'un vaisseau se fait d'ordinaire par mois. Ce Marchand avoit deux vaisseaux à *fret*, c'est-à-dire, à louage. Le paiement du *fret* est préférable à toutes dettes sur le prix de la cargaison. Pomey dit aussi *fretage*.

Ce mot vient de *fretum*, qui signifie proprement un bras de mer. Il y a bien plus d'apparence qu'il vient de l'Allemand *fracht*, ou du Flamand *vraçhte*, qui signifient *voiture*. Plusieurs termes de Marine, & en particulier les noms des vents, nous sont venus des langues du Nord. Autrefois les villes Anféatiques y ont fait fleurir le commerce de mer.

FRET, se dit aussi de l'équipement du navire. *Instructus, adornatio*. POMEY.

FRET, signifie aussi le droit qui se perçoit aux ports de mer, à raison de cinquante sous par tonneau, sur tous les vaisseaux étrangers, selon la continance dont ils sont, suivant la jauge à morte-charge qui est faite. Le paiement doit en être fait à l'entrée ou à la sortie des havres & ports du Royaume, au choix du Fermier. Voyez l'Ord. de 1681, au titre droit de *fret*.

FRÈTE, ou FRETTE, qui est plus ordinaire. f. f. Cercle, lien, ou barre de fer qu'on chasse, qu'on aplatit sur deux pièces de bois qu'on veut attacher ensemble, ou sur une autre qu'on veut tenir en état & empêcher de s'éclatter. *Clathrus*. On met plusieurs *frêtes* sur des arbres de moulin, sur les moyeux d'une roue.

FRÈTES, en termes de Blason, sont des barreaux entrelacés en filets. *Clathri reticulati*. Pomey dit aussi *frête* de toit, *teeli apex*. On l'a dit autrefois. Voyez FRÉTÉ.

FRÈTE, se dit aussi des viroles, anneaux, mornettes, ou cercles de fer qu'on mettoit autrefois aux lances, qu'on appeloit *frêtes*, *mornées*, ou *courtoises*, quand on ne combattoit pas à fer émoulu. *Armilla, annulus, fibula*.

FRÉTÉ, ÉE, plus ordinairement *fretté*. adj. Terme de Blason, qui se dit des pièces couvertes de bâtons en sautoirs, qui forment des losanges. *Clathratus, cancellatus*. Il porte d'argent *frété* de gueules. On appelle autrement les écus de cette sorte, *coticés* & *recoticés*, quand il y a six coticés misés en bandes & en barres, qui se brisent & se traversent, formant un vrai treillis fait en losange.

Ce mot vient de ce qu'on appeloit autrefois *frête*, le comble d'un toit, qui se fait le plus souvent de perches croisées & entrelacées comme les *frêtes* du Blason: ou il vient de *fret*, qui en vieux François signifioit rompu, & étoit dérivé de *fractus*. Du Cange témoigne qu'on a appelé autrefois *frêtes*, une espèce de flèches, & que de-là on a appelé des Ecus *frétés*, ceux qui étoient chargés de ces *frêtes* croisées.

Le mot de *frété*, qui ne se dit plus aujourd'hui que dans le Blason, se disoit autrefois dans le langage ordinaire pour *fin*, *rusé*, *adroit*; & comme il vient de *fractus*, fréquentatif de *fractus*, il avoit la signification de *fin* & *rusé*, ou rompu aux ruses & aux finesses.

FRÉTELÉ, ÉE. adj. Vieux mot, que quelques-uns expliquent par ceux de *rompu*, *déchiré*, *réduit en lambeaux*, &c. *Fractus, laceratus, disruptus*, &c. On pourroit peut-être l'expliquer aussi-bien par ceux de

de marqué, taché, gâté, &c. *Dislinctus, variegatus, infectus, inquinatus, &c.* On en jugera par ces vers du Roman de la Rose.

Qui ont ces larges robes grises
Toutes frételées de crottes,
Houfeaulx francis & larges bottes.

FRÉTEMENT. f. m. Se dit du louage d'un vaisseau. Voyez FRET.

FRÉTER. v. a. Louer, donner à louage à quelqu'un un vaisseau pour transporter des troupes ou des marchandises. *Navem conducere, locare.* On dit dans le *Diët. de l'Acad. Fr.* que *fréter* est louer à quelqu'un ou prendre à louage de quelqu'un. C'est une faute. C'est le propriétaire ou maître du navire qui *frète*; & celui qui le prend à louage est celui qui *affrète*. On dit *fréter cap & queue*, pour dire, le louer pour le charger tout entier & sans aucune réserve. On dit *fréter un vaisseau* à quelqu'un.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *freight*, qui signifie la même chose. Il vient plutôt du Latin *fre-tum*, détroit, ainsi dit, *eo quod fremat, vel quod serveat*, ou plutôt de l'Allemand *Wracht*. Voyez FRET.

FRÉTER, ou FRETTER, signifie aussi garnir de cercles de fer une pièce de bois, une machine. Voyez FRÈTE. On *frète* les moutons, les pieux, &c.

FRÉTÉ, ÉE. patt. Vaisseau *frété*. *Navis conducta.*

FRÉTEVAL. Petite ville de France, en Beauce, dans le Dunois, sur le Loir.

FRÉTEUR. f. m. Terme de Commerce de mer, est le propriétaire du vaisseau, qui le donne à louage à un Marchand. *Navis dominus, locator.* Sur la Méditerranée on l'appelle *notisseur*.

FRETILLANT, ANTE. adj. Qui fretille souvent, qui est sujet à fretiller. *Irrequietus, levis, inquietus.*

FRETILLARD, ARDE. adj. Qui fretille, léger, remuant; & figurément, animé. *Levis, alacris, irrequietus, agilis.*

Le gentil rossignolet,
Doucelet,
Découpe dessous l'ombrage
Mille fredons babillards,
Fretillards,
Au doux son de son ramage. BELLEAU.

Ce terme n'est plus en usage. On dit seulement, en termes de Manège, langue *frétillarde* ou serpentine, en parlant de la langue d'un cheval qui est dans un mouvement continu.

FRETILLEMENT. f. m. Mouvement, action de ce qui a un mouvement prompt & agité. *Levitas, motus, mobilitas.*

FRETILLER. v. n. Remuer sans cesse, agiter son corps par un mouvement continu. *Agitare motu vario & irrequieto, lascivire.* Les enfans sont sujets à *fretiller* quand on les couche. Cette carpe *fretille* encore. Le chien *fretille* de la queue.

On dit proverbialement d'un homme, que les pieds lui *fretillent*, pour dire qu'il a impatience d'aller; & que la langue lui *fretille*, pour dire qu'il a grande envie de parler.

Ces mots viennent du Latin *fritillus*, qui signifie un corner qui sert à remuer & à jeter les dés.

FRETIN. f. m. Ce mot se dit ordinairement du petit poisson. Il n'y a plus que du *fretin* dans cet étang.

On le dit figurément des choses de peu de valeur, des marchandises de rebut. *Retrimentum, merces rejecta.* Ce Marchand a vendu ce qu'il avoit de meilleur dans sa boutique, il n'a plus que du *fretin*. Il n'a plus que du *fretin* dans sa bibliothèque. Cette expression est du style familier.

Ce mot se dit proprement & originairement dans le commerce de la morue salée, où l'on appelle *fretin*, le triage qu'on fait des grands & petits poissons. Les morues du premier triage s'appellent *meilleur fretin*; celles qui suivent, *grand fretin*; les troisièmes,

Tomé IV.

fretin de rebut, & la moindre sorte, *menu fretin*.

Ce mot est dit quelquefois des personnes par mépris, alors c'est une injure baïllée. Voyez ce *fretin*, on vient ici tout exprès pour l'abretuver. Mlle L'HÉRITIER. Elle fait parler une personne à une autre en style bas & grossier dans l'endroit cité.

FRETIN, se dit aussi en Jardinage, des branches chifonnées, dont on ne peut espérer, ni fruit, ni belles branches. Il faut à la taille des arbres en ôter tout le *fretin*.

M. Huet dérive ce mot de l'Anglois *farthing*, qui signifie une petite monnoie Angloise qui vaut la quatrième partie d'un denier sterlin.

FREUDENBERG. Petite ville ou bourg de la Franco-nie. *Freudenberga.* Ce lieu, situé sur le Mein, est le principal d'un petit pays qui appartient à l'Evêque de Wurtzbourg, & qui est enclavé entre le Comté de Wertheim & l'Archevêché de Mayence. MATY.

FREUDENBERG. Bourg des Etats de Nassau en Vétéravie. *Freudenberga.* Il est à une lieue de la ville de Sigen & aux confins des Duchés de Berg & de Westphalie. MATY.

FREUDENSTADT. f. m. Ville d'Allemagne, dans la Forêt noire, sur le chemin de Tubing à Strasbourg. Long. 26 d. 2 m. lat. 48 d. 25 m.

FREUS, ou FREUX. f. m. *Coraix frugilega*, ou *frugivora*. Oiseau qui ressemble entièrement à la Corneille, & que l'on appelle souvent du même nom de Corneille. Le *Freux* est cependant plus grand, & son bec est blanchâtre, au-lieu que celui de la Corneille est noir. Il se nourrit principalement de fruits: c'est pourquoi on l'appelle *frugilega* & *freux*. Il mange aussi des vers de terre, & enfonce son bec si profondément pour les chercher, qu'il détruit les plumes de la racine du bec jusqu'aux yeux, & déracine les grains en les cherchant. En quelques endroits on appelle cet oiseau *Grolle*.

FREÛSTADT. *Freistadium.* Il y a deux bourgs, ou petites villes de ce nom en Silésie, province de la Bohême: l'un de ces lieux est sur la rivière d'Elfa, dans la principauté de Teschen, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. L'autre est sur la petite rivière de Siger, dans la principauté de Glogaw, & à six lieues de la ville de ce nom, vers le couchant septentrional. MATY.

FREWISSE. f. f. Nom de femme. *Frideswida.* Frideswide, que nous appelons vulgairement Sainte *Frewisse*, naquit à Oxford, de Didan, Seigneur du lieu, & de Frideswide. Elle mourut à Thorneburi près d'Oxford, l'an 735.

FREY. Voyez FRÉE.

FREYS-MAÇONS, ou FRANCS-MAÇONS. Ancienne société qu'on nomme ainsi, soit parcequ'ils avoient autrefois quelque connoissance de la maçonnerie, soit parceque cette société a été fondée par des Maçons. Il y a quelques années que cette société fit du bruit à Paris; mais depuis qu'on y a reçu des personnes de tout état, elle est tombée dans une espèce de discrédit.

FREYBERG. Ville d'Allemagne, en Misnie, dans le cercle d'Ertzegeburg, sur la rivière de la Multe & sur les montagnes qui séparent la Misnie d'avec la Bohême.

FREYBOURG. Petite ville d'Allemagne, dans la Thuringe, sur l'Unstrut.

F R I.

FRIABILITÉ. f. f. Terme de Physique. Qualité des corps tendres & fragiles, qui se réduisent facilement en poudre entre les doigts, qui s'émient facilement. *Friabilitas.* La *friabilité* des pierres calcinées.

FRIABLE. adj. de t. g. Terme de Physique. Corps cassant, qui est facile à mettre en poudre, composé de parties sèches & inégalement appliquées les unes aux autres, qui par cette raison s'en détachent facilement, parcequ'elles ne sont point onctueuses, ni liées ensemble. *Friabilis.* Les pierres calcinées sont *friables* & aisées à mettre en poudre. Le sable est composé de

parties friables. Le sel est friable. L'alun brûlé est friable.

FRIAND, ANDE. adj. Qui aime les morceaux délicats & qui s'y connoît. *Appetens cupidiarum, delicatus*. Il se dit tant des personnes que du goût & de la chose goûtée. Quand il se dit des choses, il signifie ce qui est délicat, de bon goût, bien assaisonné. Un homme *friand* court les bonnes tables. Un bon gourmet doit avoir le goût *friand*. Un faisan est un *friand* morceau. Le vin de Condrieux est un vin *friand*.

Ménage dérive ce mot de *frigente*, ablatif de *frigens*, du verbe *frigere*, dont on a fait aussi *frir*. D'autres le dérivent de *fritelle*, Italien, comme qui diroit, amoureux des choses *frites*.

*Langues, cervelas, saucissons,
Du pain frais de toutes façons,
Et du friand jus de la treille,
A couleur ambrée & vermeille.*

DE MALEZIEU.

FRIAND, se dit aussi figurément d'une chose rare qui est d'un grand prix, d'un grand mérite.

*Eloges tout sucrés, & friands madrigaux,
Portraits vrais, ou fardés, satyriques tableaux.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

On dit aussi qu'un homme est *friand* de quelque chose, quand il l'aime passionnément, quoiqu'elle ne tombe point dans le sens du goût. *Cupidus, avidus*. Cet homme est *friand* de nouvelles, de musique, de curiosité. Il est *friand* de louanges. MOR. Alors il est pris dans un sens figuré.

FRIAND, ANDE, est aussi substantif. C'est un *friand*, c'est une *friande*.

FRIANDER. v. n. Vieux mot, qui s'est dit pour manger d'une manière *friande*.

FRIANDISE. f. f. Amour que l'on a pour les viandes délicates, ou de bon goût. *Cupedia, ciborum delicatiorum cupiditas*. La *friandise* est un défaut; mais il n'est pas si honteux que la gourmandise.

FRIANDISE se dit aussi de toutes les choses qu'on mange pour le plaisir seulement, comme les sucreries, & généralement ce qu'on appelle bonbons. Cet homme a toujours quelques *friandises* dans sa poche, dans son cabinet. Athénée dit qu'on doit l'invention des *friandises* à un nommé Paviars. Donner de petites *friandises* à des enfans.

On dit figurément & proverbiallement, qu'une femme a le nez tourné à la *friandise*, pour dire, qu'elle a l'air coquet & éveillé, l'air d'aimer le plaisir.

FRIARDEL. Nom d'une réforme de Chanoines réguliers. L'Abbaye d'Yverneaux, Diocèse de Paris, les Prieurés de Beaulieu, du Bourg-Achard, &c. Diocèse de Rouen, sont occupés par des Chanoines réguliers de la Réforme de *Friardel*.

FRIAS. Petite ville qui a titre de Duché. *Frigida & Phrigia*. Elle est dans la Castille vieille en Espagne, & sur l'Ebre. MATY.

FRIBERG. Voyez FRIDBERG.

FRIBOUR. f. m. Nom que l'on donna dans le XVI^e siècle à une fausse monnaie de cuivre, à de faux doubles que l'on fabriqua, & qui furent décriés. *Adulterinus nummus*. Ce nom leur fut donné par hasard, & sans qu'on en sache la raison, comme Pasquier le dit à l'endroit que l'on va rapporter.

On donna aussi en Poitou ce nom aux Calvinistes, ou Huguenots. Au pays de Poitou *Fribours*, où l'on avoit forgé des doubles faux, qui furent décriés, & par hasard ayant été appelés *Fribours*, aussi appela-t-on les Calvinistes *Fribours*, comme étant entre nous par métaphore une monnaie de mauvais aloi. PASQUIER, *Rech. L. VIII, c. 55*. Favyn, dans son *Hist. de Navarre, L. XIV, p. 833*, écrit *Fribourg*, & rapporte une autre raison de ce nom. Ces nouveaux Prédicans, dit-il, furent en France du commencement appelés *Fribours*, à cause que les

premiers Luthériens de France vinrent de *Fribourg* en Brisgaw. Cette raison est plus naturelle, & paroît meilleure que celle de Pasquier.

FRIBOURG. Ville d'Allemagne. *Friburgum*. Elle est capitale de Brisgaw, en Suabe, & située au pied d'une montagne, sur la rivière du Treisim. *Fribourg* a eu ses Seigneurs particuliers. Les Ducs de Zéringhen l'ont possédée jusqu'en 1218. Agnès, fille de Berthold IV, Duc de Zéringhen, la porta dans la Maison de Furtemberg par son mariage avec Egon IX, Comte de Furtemberg. L'an 1416, les Bourgeois s'étant mutinés, ils rachetèrent leur liberté 2000 marcs d'argent, se donnèrent aux Ducs d'Autriche, qui y établirent une Chancellerie. Albert VI, dit le Débonnaire, y fonda une Université en 1450. *Fribourg* fut pris par les Suédois en 1632. Il le fut encore en 1634 & en 1638. Les combats de *Fribourg* qui se donnèrent à une lieue de ses murs le 3, le 4 & le 5^e en 1644, & dans laquelle le Grand Condé, alors Duc d'Enguien, défit les troupes Bavoises, ont rendu cette ville fameuse, aussi-bien que les différens sièges qu'elle a soutenus. *Fribourg* est bien fortifié & défendu par une bonne citadelle, située sur le haut de la montagne, & par plusieurs forts construits le long d'une petite vallée, qui s'étend depuis la citadelle jusqu'à la ville. Le Maréchal de Créqui le prit l'an 1677. Il fut cédé à la France par la paix de Nimègue; mais il est revenu sous la domination de la Maison d'Autriche par celle de Riswick. Elle fut encore prise par les François en 1713 & en 1744. *Long. 25 d. 32 m. lat. 48 d. 4 m.*

FRIBOURG. Ville de Suisse, capitale du Canton qui porte son nom. *Friburgum*. Elle est à six lieues de la ville de Berne, du côté du midi occidental; sa situation sur le penchant d'une montagne fort raboteuse, la rend assez incommode; car en allant par les rues, l'on monte ou l'on descend continuellement. Il ne laisse pas pourtant d'y avoir de belles places & quelques beaux bâtimens. La rivière Sana la sépare d'un grand faubourg, qui peut passer pour une partie de la ville, étant enfermé dans ses murailles. Cette ville est forte, plutôt par sa situation, que par ses ouvrages, qui sont fort irréguliers. L'Evêque de Lausanne & la meilleure partie de la Noblesse du pays y font leur résidence. Les Jésuites y ont un Collège, & les Chevaliers de Malte une Commanderie. Cette ville, qui fut bâtie en 1179 par Berthold IV, Duc de Zéringhen, a été Impériale & libre. Elle entra dans la Confédération des Suisses l'an 1481. Elle a son grand & son petit Conseil. Le premier, en qui la souveraineté réside, est composé de deux cens Conseillers; le dernier, qui a l'administration ordinaire des affaires, n'est que de vingt-quatre Sénateurs. Il y a outre ces Magistrats deux Avoyers à vie, qui président à ces deux Conseils alternativement, une année chacun; quatre Banderets, qui sont les Chefs de la Milice, & un Bourfier ou Trésorier-Général, qui a l'administration des revenus de l'Etat & l'intendance des bâtimens publics. Cette ville ayant été très-peu de temps avant Berne, qui le fut en 1218 & par le même fondateur, savoir, Berthold, dernier Duc de Zéringhen, tomba après sa mort entre les mains des Comtes de Kybourg, qui la vendirent à Rodolphe, Roi des Romains; & par-là elle demeura 200 ans sous la domination de la Maison d'Autriche. Elle ne laissa pas l'an 1403 de faire une alliance perpétuelle avec les Bernois. HEIS. *Hist. de l'Emp. L. VI, c. 27*. *Long. 25 d. lat. 46 d. 50 m.*

Le Canton de *Fribourg*, *Friburgensis pagus*. C'est une des treize Républiques qui composent la Confédération des Suisses. Elle est enclavée dans le Canton de Berne, & elle peut avoir douze lieues du sud au nord, & huit du couchant au levant. Son terroir est abondant en grains, en fruits & en pâturages; aussi ce pays est-il fort peuplé. On assure qu'il peut mettre dix-huit mille hommes sur pied. Ses habitans sont tous Catholiques Romains. On le divise en dix-huit Bailliages, & deux Seigneuries médiates, qui sont Cugie & Prévaudan. Les *Fribourgeois* possèdent

encore dans le pays de Vaud quatre Bailliages en commun avec les Bernois. Le Gouvernement de ce Canton est proprement Aristocratique, la ville de *Fribourg* gouvernant tout le Canton par des Baillis, qui sont toujours des Bourgeois de la ville.

Le nom de *Fribourg* est composé de deux mots Allemands, qui signifient *Ville* ou *Château libre*, *frey* & *burg*.

POIRE DE FRIBOURG. Nom d'une sorte de poire d'hiver. Elle est grosse & belle; sa couleur est jaune ambré, sa chair est cassante, son eau excellente & sucrée. Cette poire vient vers la mi-Août: elle est un peu longue, de couleur grisâtre, elle est sujette à mollir. On l'appelle communément *cassolette*; on lui donne encore d'autres noms; en Poitou on l'appelle *muscat vert*; en Anjou la *verdettes*, ou poire de *tâte-ribaut*.

FRIBOURGEOIS, OISE. f. m. & f. Qui est de Fribourg, ou du Canton de Fribourg. *Friburgenfis*.

FRIBUST. f. m. Terme de Marine. C'est un vaisseau armé en course qui fréquente les Îles de l'Amérique: & on appelle *Fribustiers*, ou selon d'autres, *Flibustiers*, le Capitaine & les gens de l'équipage de l'Armateur. Voyez **FLIBOT** & **FLIBUSTIER**.

FRIC. f. m. Nom d'homme & de lieu. Voyez **FRIQUE**.

FRIC. San-Fric. Voyez **FRIQUE**.

FRIC FRAC. Mot dont le peuple se sert pour exprimer un bruit qui se fait entendre de cette manière, ou qu'on fait en frappant à droite & à gauche. Il a donné un coup *fric frac*. Il a déchiré cet habit *fric frac*. On dit aussi, il a donné un soufflet *fric frac*. Mais ces expressions ne se trouvent que dans la lie du peuple, & ne sont pas plus riches que le *pif-pouf* & le *pif-paf*.

On dit, il n'y a ni *fric*, ni *frac*, pour dire qu'on ne recevra aucune raison, ni excuse, & qu'il faut absolument qu'une chose se fasse. On le dit aussi pour signifier qu'il n'y a rien à manger dans une maison. Nous n'avons ni *fric*, ni *frac*. Nous ne trouvâmes ni *fric*, ni *frac*.

FRICANDEAU. f. m. Terme de cuisine. Tranche de veau, sans os, lardé & assaisonné de différentes manières, qu'on sert en entrée de table. On nous servit un plat de *fricandeaux*.

FRICANDERIE. f. f. Vieux mot, qui signifie *friandise*, pièce de four délicate.

FRICASSÉE. f. f. Viande ou mets cuits promptement dans une poêle ou un chaudron, & assaisonnés avec beurre, ou huile, ou graisse. *Frixum*. Une *fricassée* de poulets, de grenouilles, de ranches, de tripes.

Ce mot de *fricassée* vient de *frixatura*, mot Latin; ensuite de *fricassée*, on a fait le verbe *fricasser*.

En termes de Guerre, battre la *fricassée*, c'est battre le tambour avec tumulte & précipitation, pour amasser promptement les soldats, quand il arrive quelque personne de condition à qui on veut faire honneur.

On dit aussi proverbialement de ceux qui font mélange de plusieurs choses ensemble, qu'ils en font une *fricassée*. Il fait quatre ou cinq sortes de langues, de sciences, il en fait un mélange, une *fricassée*, où l'on ne connoît rien. On dir aussi qu'un homme se connoît en *fricassée*, pour dire, qu'il a le gout bon sur plusieurs sortes de choses. On dit d'une chose qu'on veut mépriser, ce n'est pas là une grande *fricassée*. Toutes ces expressions proverbiales sont très-belles & du petit peuple.

FRICASSER. v. a. Cuire promptement quelques mets, soit dans la poêle, soit dans un chaudron, avec un assaisonnement convenable. *Frigere*. On *fricasse* des poulets, des œufs, des poids, des légumes, &c.

FRICASSER vient de *frit*, qui a pris son origine du son que le beurre ou la graisse fait dans les poêles quand elle commence de se fondre. **PASQ. Rech. L. VIII, C. 6.**

FRICASSER, en style populaire & burlesque, signifie préparer à manger. *Cibos parare*.

*Je vais au Chœur, j'y prends ma place;
Cependant mon valet fricaille;
Et dès que l'Office est fini,
Je trouve mon buffet garni.* DE MALÉSIEU.

FRICASSER signifie figurément, dissiper son bien en débauche & en bonne chère. *Decoquere*, *abligurire*. Cette succession opulente a été bientôt *fricassée* par les héritiers. Il est bas, & ne peut entrer que dans le comique & le burlesque.

*J'ai fricassé mon petit patrimoine;
Et je serois bien heureux d'être Moine.* LINIÈRE.

FRICASSÉ, ÉE. part. & adj. *Frixus*.

On dit proverbialement qu'une chose est *fricassée*, pour dire qu'on n'en peut plus rien espérer, qu'elle est perdue. *Periit funditus*.

FRICASSEUR. f. m. Qui fricasse. Il se dit ordinairement d'un apprenti Cuisinier qui ne fait encore que tenir la poêle, préparer les viandes d'une manière fort commune. *Culinae administer*.

FRICENTI ou **FRICENTO.** Petite ville Episcopale du Royaume de Naples en Italie. *Fricentium*, *Frequentum*. Elle est dans la Principauté ultérieure, sur la rivière de Tripalta, entre Conza & Benevent, dont son Evêché uni à celui d'Avellino est suffragant. Cette ville est, selon Cluvier, l'ancienne *Æculanum* ou *Eclanum*, ville des Hirpiniens, ou, selon Holstenius, elle s'est agrandie par la ruine de cette ancienne ville, dont on voit les maisons près du bourg de Mirabella, à quatre milles de *Fricenti*. Long. 33 d. 10 m. lat. 41 d. 4 m.

La vallée de *Fricenti*, *Fricentina vallis*, anciennement *Ansancti vallis*. C'est une petite vallée de la Principauté ultérieure. Elle est près la ville de *Fricenti*. On y voit une caverne que l'on appelle *Bocca di Luppo*, d'où il sort des eaux corrompues & pestilentielles.

FRICHE. f. f. Terre qui n'est point cultivée, & qui peut l'être. *Terra inculta*, *horrida vepribus*, *senta situ*. Une *friche* est un champ négligé & inculte. Il ne se dit plus guère qu'adverbialement en ces phrases, terre en *friche*, vigne en *friche*.

On s'en sert aussi au figuré. Il ne faut pas laisser son esprit en *friche*, c'est-à-dire, il faut le cultiver par l'étude des belles Lettres ou par les méditations. Laisser une femme en *friche*, se dit en badinant d'une femme que son mari néglige.

FRICHOUX. f. m. Nom d'homme. *Fructuosus*. C'est S. Fructueux de Tarragone, qu'en Languedoc on nomme S. *Frichoux*, & il y a une Eglise Paroissiale de ce nom au Diocèse de Carcassonne. **CHASTELAIN, au 21 Janv. p. 368.** Voyez encore **FRUCTUEUX**, nom propre.

FRICHTHAL. Petit pays d'Allemagne en Suabe, le long du Rhin, proche de Rhinfeld.

FRICITION. f. f. Terme de Chirurgie & de Médecine. Action par laquelle on frotte quelque partie malade avec quelques huiles, onguens ou autres drogues, pour la guérir & la soulager. *Fricitio*. Les *frictions* sont fort en usage pour les maladies vénériennes. En général; la *friction* est une espèce d'exercice, elle est bonne pour la santé, parcequ'elle éveille la chaleur naturelle, divertit la fluxion, & dissipe les humeurs. On fait aussi des *frictions* avec la main seule ou avec du linge, ou autrement. Avant que de saigner, le Chirurgien fait une *friction* avec la main droite sur l'avant-bras de bas en haut pour faire monter le sang, &c. **DIONIS.** Les *frictions* oléagineuses. **ID.** Les *frictions* & les onctions qui avoient coutume de précéder ou de suivre les exercices des Athlètes. **ACAD. DES B. L. T. I, Mém. p. 226.**

En termes de Chimie, on appelle *friction*, ce qu'en cuisine on appelle *friture*; c'est une coction qui se fait dans la poêle avec addition de quelque liqueur onctueuse, comme huile ou graisse. La *friction* des médicamens se fait sur un feu lent & modéré, & la *friture* des alimens se fait avec un feu prompt & vif.

FRICITION. On appelle encore *friction* le frottement & la collision de deux corps qui s'usent en se frottant l'un contre l'autre. Ce terme est aujourd'hui devenu propre à la Chirurgie. En Physique, on dit *frottement*.

FRIDBERG ou **FRIBERG.** Ville du Cercle de la Haute-Saxe en Allemagne. *Fridberga.* Elle est dans la Misnie sur la Mulre, à cinq lieues de Meissen, vers le midi, & à six de Desde, vers le couchant. *Fidberg* est le lieu de la sépulture des Electeurs de Saxe. Elle est assez bien fortifiée, & elle fut assiégée inutilement par les Suédois dans la grande guerre d'Allemagne.

FRIDBERG ou **FRIBERG.** Villè Impériale d'Allemagne. *Fridberga.* Elle est défendue par un château qu'on nomme *Fridrichsbourg*, & située dans la Wétéravie, entre les terres de Mayence & d'Hanaw, sur la rivière d'Uff, environ à six lieues de Francfort, du côté du septentrion.

FRIDBERG ou **FRIBERG.** Nom d'une autre petite ville du Duché de Bavière en Allemagne. *Fridberga.* Elle est sur une colline, près la rivière d'Acha, à une ou deux lieues de la ville d'Ausbourg, du côté de l'Orient. Cette ville n'est pas ancienne; Louis le Sévère, Duc de Bavière, la fonda l'an 1266.

FRIDECK. Bourg du Royaume de Bohême. *Fridericia.* Il est sur la petite rivière d'Ostra, dans la Principauté de Teschen en Silésie. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Parienna*, petite ville des Gothins ou Goths, laquelle d'autres placent à Barnbourg de la Moravie, situé vers la source de l'Oder.

FRIDÉRIC, FRÉDÉRIC, FÉDÉRIC. f. m. Nom d'homme. *Fridericus, Fredericus, Federicus.* Ce nom est très-commun en Allemagne. Cordemoy dit *Frédéric*, le P. Daniel *Frédéric* & *Fédéric*. Dom *Fédéric*, frère d'Alphonse, Roi de Naples sous Charles VIII, & *Fédéric* d'Arragon, Roi de Naples. Comme *Fédéric* est plus doux que *Frédéric* ou *Frédéric*, on le dit souvent dans le discours ordinaire. Mézérat dit toujours *Fédéric*, aussi bien que Pasquier dans ses Recherches. On fait aussi *Ferri* de *Fridericus*. Voyez **FERRI**.

FRIDÉRICHSBOURG ou *Frédéricbourg.* *Fridericoburgum.* Forteresse où les Rois de Danemarck ont un beau Palais, & où ils demeurent tous les ans cinq ou six semaines pour y prendre le divertissement de la chasse. Elle est située dans un petit lac de l'île de Zéelande, à quatre lieues de la ville d'Elleneur, du côté du couchant, & à sept de Copenhague vers le nord occidental. **MATY.**

FRIDÉRICHSBOURG ou *Frédéricbourg.* Bourg avec un bon fort des Danois. *Fridericoburgum.* Ce lieu est sur la côte d'Or, en Guinée, près du Cap Corse. On donne le même nom à la citadelle de Manheim. Voyez **MANHEIM**.

FRIDÉRICHSBOURG ou *Frédéricbourg.* Forteresse du Palatinat du Rhin, située près de la ville de Manheim. *Fridericoburgum.* Elle fut fondée par Frédéric IV, Electeur Palatin; & après avoir été ruinée par les Espagnols, elle fut rétablie par l'Electeur Charles-Louis.

FRIDERICHS-ODE. Bonne petite ville de la Nort-Jutlande, Province du Danemarck. *Friderici-Oda.* Elle est située sur le déroit du petit Belt, vis-à-vis de l'île de Fionie. Elle a pris son nom de Frédéric IV, Roi de Danemarck, qui en est le Fondateur. C'est le lieu ordinaire d'où l'on passe de la terre ferme du Danemarck dans les îles.

FRIDÉRICHSTADT. Ville de la Norvège. *Fridericofradium.* Elle est sur la côte du Gouvernement d'Aggerhus, à l'embouchure du Glammen dans la Manche du Danemarck, entre la ville d'Auslo & celle de Bahus, à vingt lieues de la première & à vingt-sept de la dernière. *Friderichstadt* est une ville fortifiée, & environnée de bons dehors, mais elle est commandée par une montagne. On la nomme aussi *Frédéricshal*. Long. 28 d. 20 m. lat. 59 d. 2 m.

FRIDÉRICHSTADT. Autre petite ville de la presqu'île de Jutlande. *Fridericofradium, Fridericopolis.* Elle est dans le Duché de Sleswich, au confluent de la rivière de Trenn & de celle d'Eyder, à deux lieues

au-dessus de Tonninge. Cette ville est moderne, elle a été fondée l'an 1621 par Frédéric, Duc de Holstein-Gottorp, dont elle porte le nom. Long. 28 d. 58 m. lat. 54 d. 32 m.

FRIDÉRICHSTADT. Voyez **PARAÏBA**, ville.

FRIDÉRICHS-HENDRICK-SCHANS. Bon fort des Provinces-Unies. *Arx Friderici Henrici.* Il est dans le Brabant Hollandois, à l'embouchure de l'Escaut, entre le fort de Lillo & la ville de Sandtuliet, à trois ou quatre lieues au-dessous d'Anvers.

FRIDÉRICT. Voyez **FRIDÉRICTSTAT.** Voyez aussi **PARAÏBA**, ville.

FRIDÉRIKSHAL. Voyez **FRIDÉRICTSTADT.**

FRIDLAND. Petite ville de Prusse au pays de Nantangen.

FRIDLAND. Petite ville de Silésie au Duché de Schweidnitz, vers les frontières de la Haute-Lusace.

FRIEDBERG. Château assez fort. *Friedberga.* Il est situé dans la partie intérieure de la Baronnie de Waldbourg en Suabe, entre les bourgs de Mangen & de Saulgen.

FRIEDBERG. Bourg ou petite ville, capitale d'une Seigneurie du même nom. *Friedberga.* Ce lieu est sur la rivière de Sala, dans le Comté de Mansfeld en Thuringe, aux confins de la Principauté d'Anhalt.

FRIEDBERG. Ville de la Basse-Silésie, renommée par la victoire que le Roi de Prusse remporta près de cette ville sur les Autrichiens & Saxons, le 4 Juin 1745.

FRIEDBERG. Voyez **FRIDBERG.**

FRIEDLAND. Petite ville d'Allemagne dans la Basse-Lusace, sur un canal qui va se perdre un peu au-dessous dans la Sprée.

FRIÉSACH, FREISACH. Bourg avec un château sur un rocher, & résidence de l'Evêque de Lavamund. *Friesacum, Frisacum.* Ce lieu est au confluent de la rivière de Matnitz avec celle d'Oleza, dans la haute Carinthie, quoique quelques autres le mettent dans l'Archevêché de Saltzburg, parcequ'il appartient à l'Archevêque de ce nom.

FRIESOITE. Bourg du Cercle de Westphalie en Allemagne. *Oita Frisica.* Il est dans l'Evêché de Munster, sur la petite rivière de Sester, à six lieues de la ville d'Oldembourg, du côté du midi.

FRIESTETER-WALD. Qui signifie la forêt de Frister. *Friesteta* ou *Gabbreta silva.* C'est une partie de l'ancienne forêt Hercinienne. Elle est entre la Bohême, la Franconie & la Thuringe.

FRIEZ. Vieux mot qui signifie *friche*. Délaisser une terre en *friez*, signifie, dans les Coutumes, laisser une terre en *friche*.

FRIGALER. v. a. Ce mot, qui ne se dit plus, signifie *gratter, frotter. Fricare.*

FRIGDIEN. f. m. Nom d'homme. *Frigidianus.* Saint *Frigdien* étoit Evêque de Luques en Italie, au milieu du VI^e siècle.

La Congrégation de S. **FRIGDIEN** de Luques. Nom d'une Congrégation de Chanoines Réguliers en Italie. L'an 566, S. *Frigdien* fit bâtir à Luques, dont il étoit Evêque, une Eglise à l'honneur des saints Diacres, Etienne, Laurent & Vincent. Il y mit des Cleres, avec lesquels on prétend qu'il vécut en commun jusqu'à sa mort. La Congrégation de S. *Frigdien* ne commença pourtant que sous Alexandre II, qui ayant été Evêque de Luques, & connoissant la piété des Chanoines de cette Eglise, en fit venir à Rome pour réformer les Eglises de Latran & de Sainte-Croix de Jérusalem. Alexandre voulut néanmoins que celle de Saint Jean de Latran demeurât soumise immédiatement au Pape, ainsi il n'y eut que l'autre qui s'unit aux Chanoines de S. *Frigdien* de Luques, & qui commença avec eux la Congrégation qui porte ce nom. Le Monastère de Sainte-Marie la Neuve dans l'enceinte de Rome, & douze autres, avec un grand nombre de Prieurés & de Cures, y furent encore unis. Mais l'an 1507, le Prieur de S. *Frigdien* de Luques & ses Religieux voyant que leur Congrégation diminueoit tous les jours, & que la plupart de leurs Monastères avoient été donnés en commende, s'uni-

rent à ceux de Saint-Jean de Latran, & leur cédèrent tout ce qui leur restoit. Voyez PENOT, *Hist. Tripart. Canon. Regul.* & le P. HÉLYOT, *T. II, c. 5.*

FRIGÉFIER. v. a. Autrefois ce mot s'est dit pour *refroidir*: il est maintenant hors d'usage. *Frigejacere, frigus inducere.*

FRIGIDITÉ. f. f. Terme de Jurisprudence. Etat de l'homme impuissant, froid, incapable de la génération. *Frigiditas, impotentia.* Les Jurisconsultes François ne viendront pas de ce qu'avance Brower dans son *Traité de Jure connubiorum*, que celui dont le mariage a été déclaré nul à cause de la *frigidity*, n'est point obligé de retourner avec sa première femme, s'il devient capable dans la suite de consommer le mariage. JOURN. DES SAV. La *frigidity* empêche le mariage, & opère sa dissolution. FERRIERE.

FRIGIEN, ENNE. Voyez PHRYGIEN.

FRIGNANA. Petite contrée de l'Italie. *Frinana.* C'est une des sept petites Provinces qui composent l'Etat du Duc de Modène. Elle est située vers les confins du Boulonnois, entre les sources du Panaro. Ses lieux principaux sont *Frignana*, qui lui a donné le nom, Aquaria & Sestola, qui en est la Capitale.

FRIGORIFIQUE. adj. de t. g. Terme de Physique. Qui cause le froid. *Frigorificus.* Les Philosophes corpusculaires prétendent qu'il y a des corpuscules *frigorigiques*, aussi-bien que des corpuscules ignées, d'où procèdent le froid & le chaud. LE CL. Voyez FROID.

FRIGOTTER, v. n. qui exprime le chant du pinson. On pourroit dire en Latin *fringillare*, ou *frigillare*, de *fringilla*, ou *frigilla*, pinson; quoique ce verbe ne se trouve dans aucun Auteur Latin.

FRILLEUX, EUSE, ou FRILEUX. adj. Qui est fort sensible au froid. *Impatiens frigoris.* Etre *frilleux.* C'est l'homme du monde le plus *frilleux.* On a dit anciennement *froidilleux.* Et *frilleux* s'est dit de-là par abréviation. PASQUIER, *Rech. L. VIII, c. 37.* L'Acad. écrit *frileux.*

FRIMAS, f. m. & givre. Termes synonymes. Brouillard froid & épais qui se glace en tombant, & s'attache aux herbes, aux arbres, aux cheveux, &c. *Concreta pruina.* Voyez BROUILLARD. Montagne couverte de neige & de *frimas.* Un pays sujet au *frimas.*

Le *frimas* s'attache aux arbres, aux poils des animaux, & généralement à tout ce qui s'humecte facilement à l'air libre. Mais il faut remarquer qu'on ne doit pas attribuer aux particules aqueuses de l'atmosphère, tous les *frimas* que l'on voit au mouton, aux cheveux des hommes, & aux poils des animaux exposés au froid. Les particules aqueuses qui s'échappent des corps par la respiration, saisies & condensées par le froid de l'air, se glacent de la même manière que les vapeurs de l'atmosphère.

Il faut encore remarquer que les Poètes emploient souvent le mot *frimas* au pluriel pour désigner les météores aqueux, la neige, la grêle, &c. qui caractérisent l'hiver.

Je vais chercher le calme au séjour des frimas.

*L'aquilon ramenant la froidure,
Vient de ses noirs frimas attrister la nature.* BOIL.

Ce mot vient à *fremitu*, parcequ'il fait frémir & frissonner.

On appelle *avaleur de frimas*, celui qui va en voyage, ou qui court les rues, au temps que les *frimas* sont dans l'air. Il est bas.

FRIME. f. f. Terme populaire, qui se dit en cette phrase, il en fait la *frime.* *Species.* Il a fait la *frime* de s'en aller, pour dire, il en a fait semblant.

FRINGANT, ANTE. adj. Fort alerte, gaillard, éveillé. *Mobilis, vividus, inquiet, petulans, acer.* Jeune homme *fringant.* Femme bien *fringante.* Cette fille a l'air *fringant*, la mine *fringante.*

Cette épithète s'applique aussi au cheval qui a beaucoup d'ardeur & de vivacité. Il montoit un cheval *fringant.*

Ce terme est aussi employé substantivement. On dit dans le discours familier, faire le *fringant.* Ce jeune homme fait le *fringant*; il se donne toute sorte de liberté; on ne peut plus le retenir.

FRINGOTER. v. n. *Cantitare vocolas multifariam, frangere & concidere.* Diminuer en chantant. Nic. Voyez FRIGOTTER.

FRINGUER. v. a. Agiter, remuer. *Versare, commovere, agitare.* Il ne se dit plus que parmi le peuple. *Fringer* un verre, c'est l'agiter & le remuer en jetant de l'eau dessus, pour achever de le rendre net. Ce mot vient de *fricare.*

On le dit aussi au neutre des personnes qui ne peuvent demeurer en une place, qui dansent, sautillent & sont toujours en action. Il vient de *fringal*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie, *se donner du bon temps.* Il est vieux. Dans l'une & l'autre acception, il est populaire.

FRINGUE, ÉE. part.

FRIO, CAPO-FRIO. Cap de l'Amérique méridionale. *Frigidum promontorium.* Il est sur la côte de la Capitaine de Rio-Janeiro, Province du Brésil, à l'orient de la ville de Saint Sébastien. Ce Cap joint la côte orientale du Brésil avec la septentrionale.

FRIOLET. f. m. Sorte de poire que les Fruitières vendent à Paris. Elle est peu estimée.

FRION. f. m. Terme de Laboureur. C'est un petit fer attaché au côté du sept de la charrue.

FRIOU. f. m. Terme usité parmi les Matelots du Levant, pour signifier une passe, ou un canal entre deux îles.

FRIOUL, que les Italiens appellent *Patria di Friuli.* *Forum Julium, Foro Julienfis Provincia.* Province de l'Etat de Venise, en Italie. Elle est bornée au levant par la Comté de Gorice, par la Carniole & par le golfe de Trieste; au midi par celui de Venise; au couchant par la Marche Trévísane, le Feltrin & le Cadorin, lequel quelques Géographes comprennent dans le *Frioul.* Elle a au nord une partie du Tirol & la Carinthie. Ce pays peut avoir vingt-trois lieues du couchant au levant, & dix-sept du sud au nord. Il est fort fertile, & arrosé par plusieurs rivières, dont le Tajamento & le Lisonzo sont les principales. On y distingue les villes de Citta di Friuli, qui lui a donné le nom d'Udine, qui en est aujourd'hui la Capitale, de Marano & de Dalma Nuova. Les Archiducs d'Autriche y possèdent Aquilée presque ruinée, avec son territoire. Ils enlevèrent ce pays avec le Comté de Gorice, & le Carlo, qui en dépendoient, aux Patriarches d'Aquilée, auxquels l'Empereur Conrad le Salique avoit donné tout le *Frioul*, l'an 1028. L'an 1420, Louis Techio, Patriarche d'Aquilée & Duc de *Frioul*, s'étant engagé témérairement dans une guerre contre les Vénitiens, perdit le reste du *Frioul*, que les Vénitiens possèdent encore aujourd'hui.

Ce nom s'est formé du Latin *Forum Julii*, en changeant l*j* consonne en *i* voyelle. *Forum Julii, For Jul, Foriul, Feriul, Friul*, que l'on prononce *Frioul.* Quelques Auteurs prétendent que ce nom lui vient de Jules César, qui y tenoit ses troupes pendant l'été, ou qui y forma un de ces camps que les Romains faisoient pour maintenir les peuples dans le devoir, & que nous nommerions aujourd'hui forteresse; mais tous ne sont pas de cet avis.

Voyez Léandre, dans la Description d'Italie, p. 484 & suiv. de l'édition de Venise de l'an 1581. Clavier, *Introd. ad Geogr. L. III, C. 35,* &c. Hérodote Partheneo, *Descript. del Friuli.*

FRIOUL, FRIULI, ou Citta di FRIULI. Ville d'Italie dans le *Frioul.* *Forum Julii.* L'Evêché de *Frioul* est suffragant d'Aquilée. *Frioul* est situé au pied des Alpes, sur la rivière de Natifone.

FRIPE-LANDI. f. m. Autrefois on donnoit ce nom à ceux qui frustraient leurs Maîtres, leurs Régens du salaire qui leur étoit dû, & qu'on avoit coutume de leur payer le Lundi. Voyez LANDI.

FRIPE-LIPPES. f. m. Vieux mot, qui est un terme bas: il signifie un goinfre, un homme qui aime les fran-

- ches lippées. *Helluo*. Marot appelle son valet *fripelippes*.
- FRIPER. v. a. Chiffonner un habit, un meuble, lui faire perdre l'air neuf qu'on lui remarque avant qu'on s'en soit servi. *Terere, deterere*. Il n'est guère en usage qu'au participe, & se dit des livres, des habits, des meubles *fripés* qui ont déjà servi, & n'est employé que dans le style familier.
- FRIPER, signifie aussi chez Pomey, regrater, repeigner une étoffe. *Vestem interpolare, instaurare, renovare interpolando*. Pomey prend aussi fripement pour les regratements. *Interpolatio*.
- FRIPER, signifie aussi, manger goulument. *Ligurire*. Il y avoit à ce festin assez de quoi *friper*. Dans la *Batrachomyomachie* François le rat dit :

*Je fais ronger un pain, croquer une galette,
Entamer un jambon, ravager une assiette,
Assaillir un poulet hérissé de lardons,
Friper un bon morceau, croquer des macarons,
Faire brèche au fromage, & d'une adresse extrême,
Sans tomber dans le lait, en enlever la crème.*

BOIVIN.

- FRIPER, signifie aussi, dissiper son bien, & particulièrement en débauche. *Absumere, conficere, dilapidare*. Un prodigue a bientôt *fripé* son bien.
- FRIPER, se dit aussi en parlant des Auteurs qui dérobent des autres, qui ont écrit devant eux, des pensées, des vers qui ont déjà servi, ou qui sont usés. *Subfurari*. Ce Poète nous donne cette épigramme comme sienné; mais elle est *fripée* de Martial.

On dit proverbialement dans quelques Collèges, sur-tout en Normandie, qu'un écolier *fripe* sa leçon, *fripe* ses classes, pour dire, qu'il se dérobe de la classe, qu'il manque d'y aller.

- FRIPÉ, ÉE. part. *Detritus*. Un livre *fripé*, qui a déjà servi, qui est usé, chiffonné.

- FRIPER LE POUCE. Expression basse & burlesque, qui signifie, faire la vie, bonne chère, folâtrer. *Pergracari*. Dans toutes ces acceptions, ce terme est bas, ou très-familier.

- FRIPERIE. f. f. Négoce de vieux habits, de vieux meubles, & l'art de les raccommoier. *Vestiarium mangonium. Ars interpolandi*.

Ce mot vient de *frivola*, parceque tout ce qui est à la *friperie*, est de peu de prix. Mais du Cange croit qu'il vient de *afrepata vestes*, qui signifie, habits troués, ou *fripés*, qu'on a dit dans la basse Latinité, au lieu de *trepatas, terebratas, ou perforatas*, ou peut-être, de *ferpe*, ou *ferperie*, qui étoit autrefois un métier à Paris distingué de la pelleterie.

- FRIPERIE, est aussi le lieu où se tiennent les Marchands qui font ce négoce. *Vestiarium mangonii forum*.

- FRIPERIE, se dit aussi des habits, meubles, curiosités qui sont usées, ou qui sont de peu de prix. *Scruta, quisquilia*. Les meubles de cet avaré ne sont que *friperie*. Il n'y a rien dans le cabinet de ce curieux qui soit de valeur, ce n'est que de la *friperie*.

On dit proverbialement, se jeter sur la *friperie* de quelqu'un, pour dire, le battre, l'outrager, & quelquefois se moquer de lui, en dire du mal. Il ne fut pas épargné dans la conversation. On tomba sur la *friperie*. Expression du style familier.

- FRIPÉ-SAUCE. f. m. Terme bas & burlesque, qui signifie un goinfre. *Helluo, parasitus*.

- FRIPEUR. Qui fripe, qui gâte les habits. *Consumptor, confector*. POMEY. Il n'est point en usage.

- FRIPIER, IÈRE. f. m. & f. Qui fait métier d'acheter, de revendre & de raccommoier de vieux habits, meubles, livres, &c. *Interpolator, vestis interpolamango*. Les *Fripiers* doivent avoir des registres. LA MARE, *Tr. de la Police, T. I, p. 204*. Il est défendu aux *Fripiers* en temps de contagion d'acheter les meubles, ou hardes des malades, que la Justice n'en ait ordonné. *Id. p. 627*.

- FRIPIER, se dit aussi figurément pour celui qui pille les Auteurs, & qui les gâte en les pillant. *Fripiet d'écrits, impudent plagiaire*. MOL.

- FRIPON, ONNE. f. Ce terme considéré comme synonyme de filou, larron & voleur, désigne un homme qui prend par finesse ce qui ne lui appartient pas. Le *fripon* trompe; il craint d'être reconnu. *Voy. au mot FILOU*, les nuances qui distinguent ces mots. *Fur, latro*.

- Ce terme s'applique en général aux fourbes, aux gens qui n'ont, ni honneur, ni probité. *Nequam, vaser*. Je ne veux pas avoir à faire à lui, c'est un *fripon*, un vrai *fripon*, un franc *fripon*. Il faut à la Cour des *fripons* auprès des grands & des Ministres, même les mieux intentionnés.

- On dit proverbialement que rien ne ressemble plus à un honnête homme qu'un *fripon*, c'est-à-dire, qu'un *fripon* affecte l'air d'un honnête homme, & fait cacher ses vices sous de beaux dehors.

- On dit dans le discours familier d'un jeune homme qui manque à son devoir par libertinage, par débauche, que c'est un petit *fripon*. *Nebulo*.

- On dit de même d'un homme qui a eu plusieurs galanteries, que c'est un *fripon*, & d'une coquette, que c'est une *friponne*.

- FRIPON, dans l'histoire des modes, se dit d'un ornement qui entre dans la coëffure des femmes. Ce sont deux feuilles de ruban sous la paliassade de la coëffure, ou sous la cornette. On l'appelle autrement Mousquetaire & Guigne-Galand.

- FRIPON, se dit encore de deux petites tresses de cheveux en anneau, que les femmes faisoient autrefois descendre sur leur front au-dessus des yeux.

- FRIPON, est quelquefois adjectif, & c'est un terme de cajolerie & de badinage. Les Poètes appellent l'amour un petit *fripon*. *Puer improbus*. VIRG. Ils disent qu'une Dame a l'œil *fripon*, qu'elle est *friponne*. Air *fripon*, mine *friponne*. Ce qui se dit communément d'une jeune personne qui a l'air coquet & éveillé. ACAD. FR.

- FRIPONNES. Petites boîtes de sapin, plates & rondes, remplies de cette gelée de coing, que les Confiseurs appellent cotignac. Les meilleures *fripennes* de cette sorte de confiture viennent d'Orléans. *Dict. de Commerce*.

- FRIPONNEAU. f. m. Diminutif de frippon.

... Donnez-lui tant de coups,
Que le galant demeure sur la place.
Je suis d'avis que le fripponneau fasse
Tel compliment à des femmes d'honneur.

DE LA FONT

- FRIPONNER. v. a. *Furari, subducere, surripere*. On emploie ordinairement ce terme comme synonyme de voler, filouter, escroquer. Mais il signifie proprement, prendre par finesse ce qui ne nous appartient pas. On dit aussi *friponner* quelqu'un. Cet homme m'a *friponné* cent écus. Il a *friponné* cette montre. Il a *friponné* cinq ou six personnes de ma connoissance.

- FRIPONNER, est aussi en ce sens un terme de careffe & de badinage fort usité parmi les amans.

- FRIPONNER. v. n. Signifie manquer à son devoir, perdre son temps par libertinage, ou par débauche. *Munus negligere, tempus terere*. Cet écolier ne fait que *friponner*, au lieu d'aller en classe.

- FRIPONNÉ, ÉE. part.

- FRIPONNERIE. f. f. Action de fripon, de fourbe, de méchant. *Nequitia, fraus, dolus*. Les chicaneurs, les joueurs, les écoliers, les laquais, font mille *friponneries*. Il y a une certaine *friponnerie* établie en amour, que je n'approuve point. Ma sincérité pâtit trop. LE CH. D'H. Les hommes se trouvent souvent entre la *friponnerie*, & l'indigence : étrange situation ! LA BR.

- FRIPONNIER. f. m. Qui fait des friponneries. Paris est plein de *friponniers*, de voleurs, de faux monnoyeurs. On a beau en pendre, on n'en sauroit faire taire la source. *Lettres de Gui Patin*. Ce terme n'est point usité; il est même inutile, étant synonyme de fripon.

FRIQUE. f. m. Nom d'homme. *Voyez AFRIGNE.*
S. FRIQUE, ou **S. AFRIQUE.** Petite ville de France. *S. Africani fanum.* Elle est dans le Rouergue sur la Sorgue, à une lieue au levant de Vabres.
 Ce mot est une corruption du nom Latin *Africanus.* On a dit *African,* *Afrique,* *Efrique,* *Frique.* *Voyez AFRIGNE.*
FRIQUENELLE. f. f. Vieux mot, qui a deux significations. 1°. Il veut dire petite andouille. 2°. Il signifie une jeune coquette, une petite coquette. Bèze l'a employé dans ce second sens.
FRIQUET. f. m. Espèce de Passereau, ou de Moineau de noyer qui ne fait que frétiller sur l'arbre, becquant les noix. *Passerculus nucis.* Les Laboureurs & les gens de la campagne l'appellent Moineau de noyer, parce qu'il fait pour l'ordinaire sa retraite dans ces sortes d'arbres, ainsi que le moineau commun a de coutume de se retirer dans les villes & les villages, & le moineau de forêt dans les bois; tout de même le *Friquet* ne fait son nid & sa retraite que dans de certains arbres. Il a le bec extrêmement court, noir & gros. Par les pieds, les cuisses, la tête & les ailes, il est tout semblable au moineau commun, excepté qu'il est plus roussâtre. Il n'est bon que pour servir à l'oiseleur pour prendre les autres; il n'a point de chant, ni autre chose de recommandable.
FRIQUET, se dit aussi d'un jeune galant fort mince, qui n'a que du caquet & de l'afféterie, & rien de solide. Ce petit *friquet* ne sera jamais homme à bonne fortune. C'est un terme populaire.
FRIQUET, est aussi un ustensile de cuisine qui est plat & percé comme une écumoire, qui sert à tirer de la poêle les fritures.
FRIRE: v. a. *Frigere.* C'est un verbe défectueux. *Je fris, tu fris, il frit;* nous faisons *frire,* vous faites *frire,* ils font *frire.* *Je faisois frire. J'ai frit. Je frirai. Fris. Je frirois.* C'est faire cuire promptement dans la poêle avec du beurre roux, ou du sain doux; ou de l'huile bouillante. *Frir* des beignets, des folles, des œufs: *Frigere.*
 Pasquier dérive ce mot par onomatopée, du bruit que font le beurre, ou la graisse qu'on fond dans les poêles. D'autres le dérivent de *frita,* vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie, *fricasser.*
 M. Furetière a employé ce mot au figuré dans un de ses *Factums.*
 On dit populairement qu'un homme n'a plus de quoi *frir,* pour dire, qu'il n'a plus de bien.
*Peu de gens sachant bien écrire,
 Ont abondamment de quoi frir.* SCAR.
 On dit qu'il n'y a rien à *frir* dans une maison, dans une affaire, pour dire, qu'il n'y a rien à manger, à profiter, & qu'un homme est *frit,* pour dire, qu'il est perdu, qu'il n'y a plus d'espérance de rétablir sa santé ou ses affaires. Voilà de quoi *frir,* c'est-à-dire, voilà de quoi manger, de quoi faire bonne chère.
FRIT, ITE. part. *Frixus.* Poisson *frit.* Carpe *frite.* Artichauts *frits.*
FRISCH-HAFF. *Nerungia sinus, Habus sinus.* C'est un golfe de la mer Baltique, qui fait partie de celui que les Anciens appeloient *Venedicus sinus.* Il est renfermé entre les côtes de la Prusse & l'île de Frisch-Nerung, & il n'a de communication avec la mer, que par un petit détroit, large environ de demi-lieue. La longueur de ce golfe du couchant méridional au levant septentrional, est environ de vingt lieues; mais sa plus grande largeur ne passe guère trois lieues. Il reçoit un grand nombre de rivières, dont les deux principales sont les deux embouchures orientales de la Vistule & le Prégel.
FRICH-NERUNG. Île de la Prusse. *Nerungia.* Elle est formée par les deux embouchures occidentales de la Vistule, par le golfe de *Frisch-Haff,* & par la mer Baltique. C'est une longue langue de terre, qui a environ 25 lieues de longueur. Il n'y a rien de considérable dans cette île que la forteresse de Nunde,

ou Wéisseimunde, qui est sur l'embouchure la plus occidentale de la Vistule.
FRISCINGATIQUE. f. m. Terme de Coutume. Ancien droit qui se levoit en Bretagne sur les pores. *Friscingaticum.* Ce mot Latin se trouve dans un titre de Matmoutier, dont l'extrait se lit dans l'Hist. de Bretagne, *T. II, p. 236,* & le P. Lobineau dans son *Gloss.* l'explique, droit sur les cochons, ajoutant que *Friscingi* est la même chose que *Porcelli.*
FRISE. f. f. C'est un membre d'Architecture qu'on appelle aussi *fasce,* ou *plate bande,* qui règne le long d'un bâtiment entre la corniche & l'architrave. *Fascia, zophorus.* La *frise lisse* est unie & sans ornemens, & la *frise ornée* a de la sculpture. La *frise rustique* est celle dont le parement est en manière de bossage brut, comme la *frise* de l'ordre Toscan de Palladio. La *frise historiée,* ou historique, est celle qui est ornée d'un bas-relief, lequel représente une histoire, ou qui porte une inscription. *Frise symbolique* est celle qui est ornée d'attributs du Paganisme, ou qui a des attributs de nation; de dignité, &c. La *frise* est susceptible de plusieurs ornemens. La *frise* de l'ordre Dorique est chargée de métopes & de triglyphes.
 Philander veut que ce mot vienne de *Phrygium;* à cause que les ornemens des *frises* ressembloit à des broderies, qui sont venues de *Phrygie,* où l'on excelloit dans cet art. Les Grecs la nommoient *zophore;* à cause des animaux qu'on y gravoit, *ζωοφόρος,* c'est-à-dire, *ζῷον τὸ ζῆα;* c'est aussi le nom qu'on donne au Zodiaque, à peu près par la même raison.
FRISE, en termes de Marine, est aussi un ornement de Sculpture qui règne sous l'aiguille de l'éperon du navire. On en place dans plusieurs endroits du vaisseau.
FRISE, en Menuiserie: Panneau couché dans les lambris entre le panneau du haut, & celui d'appui, mais toujours au-dessus de la *frise* du lambris d'appui.
CHEVAL DE FRISE: Terme de fortification. C'est une grosse pièce de bois qui est percée par plusieurs autres pièces de bois pointues, & quelquefois ferrées, qui sert à boucher un passage, une brèche, à retrancher un camp, à couvrir un bataillon contre la cavalerie, &c.
FRISE. f. f. Espèce d'étoffe de ratine grossière qui n'est pas croisée; elle est faite de laine *frisée* d'un côté. *Crispi villi, crispa vestis lanæ, pannus crispatus.*
 Les Italiens appellent *fresoné,* un drap velu des deux côtés. MÉNAGE. Lipsé croit que ce mot vient de *phryxiana.* M. Huet croit que la *frise* a pris son nom de ce qu'elle est velue, & comme *frisée.* Skinner conjecture que ceux de *Frise,* que nous appelons Frisons, ayant trouvé les premiers cette sorte d'étoffe, on l'a appelée *frise.* Menferus croit que ce nom de *frise* vient de celui de Phrygie, où l'on faisoit cette sorte d'étoffe. Cette étymologie est moins naturelle que les autres.
FRISE. *Frisia.* C'est un pays de l'Europe, situé au septentrion, du côté de la mer d'Allemagne. Il se divise en plusieurs parties qu'on nomme la *Frise* propre, la *Frise orientale,* la *Frise occidentale.* La *Frise* avoit alors (sous Chilpéric II, au commencement du VII^e siècle) ses bornes beaucoup plus avancées en deçà qu'elles ne le sont aujourd'hui; elle est maintenant terminée par le golfe du Zuiderzée, qui la sépare de la Hollande. Nous apprenons par Eginard, contemporain de Charlemagne, qu'elle s'étendoit le long de la mer jusqu'à l'embouchure de l'Escaut; & par la vie de S. Eloy, encore plus ancienne, nous savons que les Frisons étoient frontières des Antwerpiens, c'est-à-dire, du pays d'Anvers. P. Dan. *Hist. de Fr. T. I, p. 351.* La *Frise* fut érigée en Comté par Charles le Gros: Favyn, *Hist. de Nav. L. III, p. 123.*
FRISE OCCIDENTALE, ou **WESTFRISE.** *Voyez NORT-HOLLANDE,* au mot **HOLLANDE.**
FRISE OCCIDENTALE PARTICULIÈRE, ou la *Westfrise* propre. *Frisia occidentalis propria.* Grande contrée de la *Nort-Hollande,* à laquelle elle donnoit autrefois

le nom de *Frise* occidentale. Cette contrée est entre celles de Kennemerland, de Waterland & la Zuiderzée. C'est une espèce de presqu'île où l'on voit les villes d'Horne, de Medenblick & d'Henkhuise.

FRISE ORIENTALE, autrement *Oostfrise*, ou le Comté d'Emdden. *Frisia orientalis, Comitatus Embdanus*. C'est un des Etats qui composent le cercle de Westphalie en Allemagne. Il est baigné au nord par la mer d'Allemagne: ses autres bornes sont à l'orient le Comté d'Oldenbourg; au midi l'Evêché de Munster, & au couchant le golfe de Dollert, & l'embouchure de l'Embs qui le séparent de la Seigneurie de Groningue. Ce pays peut avoir treize lieues du sud au nord, & dix du couchant au levant. Son terroir est assez fertile, particulièrement en pâturages. Ses lieux principaux sont Léer, Norden, Effens, Witmunde & Aurick, Capitale. La ville d'Emdde, qui est la plus considérable du pays, se gouverne en ville libre, sous la protection des Provinces-Unies. La *Frise* orientale fut érigée en Duché par l'Empereur Frédéric III, l'an 1454. Ferdinand III donna la qualité de Prince de l'Empire à Ennon Louis, à condition qu'il n'y auroit que les aînés de sa branche qui porteroient ce titre. Ce privilège a été transporté l'an 1662, par l'Empereur Georges Christian, frère & successeur d'Ennon Louis. Il y a une autre branche de cette maison, qui possède la contrée de Nordeland, & qui n'a que la qualité de Comte.

On croit que la *Frise* orientale est le pays des anciens peuples de la Germanie appelés *Cauchi*.

FRISE PROPRE, que la plupart des Géographes appellent la *Frise* occidentale, mais mal; ce nom étant celui de la Nort-Hollande. *Frisia propria*. C'est une des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle est bornée à l'orient par la rivière de Lauwers, qui la sépare de la Seigneurie de Groningue, & elle a au midi l'Ovérisse, au couchant la Zuiderzée, & au nord la mer d'Allemagne. Cette Province peut avoir douze lieues du sud au nord, & onze du couchant au levant. Son terroir n'est pas beaucoup fertile en blés, mais il a de fort bons pâturages, où l'on nourrit quantité de bœufs & de chevaux de fort grande taille. On divise la *Frise* en trois contrées; le Westergo est au couchant, l'Ostergo au levant, & le Sevenmolde au midi des deux autres. Les îles de Schéling, d'Ameland, & quelques autres moindres, sont encore dépendantes de cette Province. Ses principales villes sont, Leuwarde, Capitale; Franeker, Dockum, Harlingue & Staveren. La *Frise propre* avoit autrefois une plus grande étendue, elle comprenoit toute la Seigneurie de Groningue, & elle étoit divisée en *Frise* deçà & delà le Lauwers. Ces deux Provinces, avec une partie du pays de Drente, & de celui de Sallandt, étoient anciennement la demeure de ces Frisons, qu'on appelle *Frisii*, ou *Phrisii majores*, c'est-à-dire, les grands Frisons, & ce pays, avec la Nort-Hollande, la Hollande méridionale jusqu'au Rhin, la Province d'Utrecht, le Veluwe & l'Ovérisse, formèrent le Royaume des Frisons, qui dura pendant quatre cens ans, & qui fut enfin ruiné & conquis par Charlemagne.

FRISE CIMBRIQUE, septentrionale, Fyderstède mineure. Voyez FYDERSTÈDE.

NOUVELLE FRISE. *Frisia nova*. C'est le nom que les Hollandois ont donné à la partie orientale du Spitzberg, qui est un pays des terres Arctiques; mais on n'y a établi aucune Colonie, on n'en a même que fort peu de connoissance.

CHEVALIERS DE FRISE, ou de la Couronne. *Equites Frisæ*, ou *Frisii*; *Equites à Corona dicti*. Ordre militaire prétendu. Mennenius, Michiéli, Giustiniani, T. I, C. 14, & quelques autres disent, que Charlemagne en fut le fondateur, qu'il donna aux Chevaliers pour marque de cet Ordre une couronne qu'ils devoient porter sur un habit blanc, avec cette devise, *Coronabitur legitime certans*. Celui qui combat duement sera récompensé. Quelques-uns disent que ce fut pour récompenser les Frisons, qui avoient été d'un grand secours à ce Prince, dans les guerres

qu'il eut contre les Saxons. D'autres prétendent qu'il institua l'Ordre de *Frise* après la victoire sur les Lombards, & la prise de Didier leur Roi. Giustiniani rapporte, après Hancinius, Historien de *Frise*, que Charlemagne accorda à Rome l'an 802, un privilège à ces Chevaliers, & il ajoute avec d'autres qu'il leur donna la règle de S. Basile.

Mais outre qu'on ne reconnoît point d'Ordre militaire avant le XII^e siècle, quelle apparence y a-t-il que Charlemagne eût donné à ces Chevaliers la règle de Saint Basile, lui qui étoit si zélé pour faire observer celle de Saint Benoît, & qui n'en reconnoissoit point d'autre dans ses Etats?

Ces Auteurs disent encore que les *Chevaliers de Frise* faisoient vœu d'obéir à leur Prince, & de défendre la Religion Chrétienne aux dépens de leur sang. La principale cérémonie qu'on observoit à leur réception, selon ces Ecrivains, étoit de leur attacher le baudrier, & de leur mettre l'épée au côté. On leur donnoit un soufflet, qui fut changé depuis en un baiser, avec l'accolade, & on ne recevoit personne dans cet Ordre, qui n'eût servi l'Empereur cinq ans à ses frais. Schoonebeck dit de plus que les Rois de France s'attribuent toujours la dignité de Grands-Maîtres de cet Ordre, quoique le pouvoir de faire des Chevaliers appartienne, selon lui, aux Empereurs, & soit attaché à la Couronne Impériale. Voyez Mennenius, *Delic. Eq. Ord. fol. 7*, l'Abbé Giustiniani, *Hist. di Tutti gli Ord. milit. . . T. I, C. 14*. Andr. Mendo, Herman & Schoonebeck, dans leur *Hist. des Ordres militaires*, & Joseph Michiéli, *Tesoro. Milit. di Cav.*

Quant à ce que dit Schoonebeck, on ne voit point que, ni les Rois de France, ni les Empereurs, fassent des Chevaliers de *Frise*, ni qu'ils aient jamais pris la qualité de Grands-Maîtres de cet Ordre. Ainsi l'Abbé Giustiniani pouvoit se dispenser d'en donner une suite chronologique, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIV, & Léopold I, P. HALYOT, T. I, p. 271, 272.

FRISER, v. a. Il se dit particulièrement des cheveux, & signifie les boucler, leur faire prendre des boucles. *Frifer* ses cheveux avec des fers. *Se friser*, par boucles. *Crispare*.

On le dit aussi des étoffes de laine. *Frifer* la ra-tine. *Frifer* du drap. C'est la même chose que créper ou velouter en quelque sorte les étoffes de laine, en formant dessus une espèce de grain, uniformément répandu sur toute la surface.

Il y en a qui prétendent que ce mot de *friser* vient du nom des Phrygiens, qui portoient les cheveux *frisés*. D'autres disent la même chose des Francs & des Sicambres, qui habitoient autrefois la *Frise*, & qui portoient les cheveux en boucle.

FRISER, se dit aussi parmi les Maîtres-d'Hôtel, pour plier d'une certaine manière, qui fasse qui imite de petites ondes. *Frifer* une serviette.

On dit figurément, que le Zéphyre *frise* l'eau, *aquam legit, perstringit, crispat, molli et impellit*, quand il ne fait qu'agiter doucement la superficie par de petites ondes.

FRISER, signifie aussi figurément, approcher de bien près. *Perstringere*. Cette balle de mousquet lui a *frisé* la joue, les cheveux. Cette balle a *frisé* la corde, peu s'en est fallu qu'elle n'ait été dessous.

On le dit en ce sens en choses spirituelles & morales.

*Sans tracer de vaines figures,
Pour fixer avec sûreté
Le point d'une nativité,
On peut sur d'autres conjectures,
Plus justes peut-être & plus sûres,
Frifer au moins la vérité:
Encor beaucoup pour qui la frise,
Dans votre métier de devin,
Tout est sujet à la méprise.* P. DU CERC.

FRISER, se dit aussi du style trop recherché, affecté,

affecté, peigné. Velleius Paterculus n'a pas la même majesté que Tite-Live. Il découpe, il *frise* davantage; du reste excellent Peintre, beau parleur, bon politique. MÉM. DE TRÈV.

FRISER, v. n. est aussi un terme d'Imprimeur, qui se dit des caractères qui paroissent doublement imprimés sur la feuille, par le défaut de certaines presses, ou par la négligence de l'ouvrier qui les gouverne. Cette presse *frise* considérablement. On dit aussi papillotter & doubler dans le même sens.

On dit *friser* la jambe ou le pied, pour dire, faire un certain mouvement de jambe ou de pied, qui en marque la légèreté:

FRISER, en termes de Musique, se dit pour passer légèrement l'archet sur la corde d'un instrument, la toucher finement. *Stringere, tangere leviter & stricim*. La basse passant trop légèrement, & ne faisant que *friser* le dessus, ne peut produire d'harmonie agréable. BOURDELOT.

FRISER, en termes d'Horlogerie, c'est ôter la petite pointe des dents des roues.

FRISER, se dit proverbialement en ces phrases, cette affaire a *frisé* la corde, pour dire, cet arrêt n'a passé que d'une voix. Ce criminel a *frisé* la corde, pour dire, a manqué d'être pendu. On dit d'un discours trop ampoulé, qu'il *frise* le galimatias, pour dire, qu'il n'en est pas loin:

FRISER les sabords, se dit sur mer d'une bande d'étoffe qu'on met autour des sabords, sans la calfater, afin d'empêcher l'eau d'y entrer.

On disoit autrefois *friser*, pour marquer au visage. Les Thraces *frisent* leurs femmes au visage. AMIOT. *Compurgant notis Threiciis*.

Ce mot de *friser* se dit pour *feriser*. HUET.

FRISER, chez les Plumassiers, c'est replier les franges des plumes sur elles-mêmes, en forme de boucles de cheveux.

FRISÉ, ÉE. part. & adj. *Crispatus, calamistratus, cincinnatus*. On estime les perruques de cheveux *frisés* naturellement. On le dit aussi des étoffes de laine qui ont de la frisure. Les draps noirs sont *frisés* par l'envers; les ratines sont *frisées* par l'endroit. On appelle du drap d'or ou d'argent *frisé*, celui qui n'est pas uni du côté de l'endroit, qui est superficiellement crépu & inégal. Les draps d'or & d'argent *frisés*, sont estimés les plus riches.

Choux *frisés*, sont certains choux verts qui viennent en hiver, dont la feuille est toute crépée.

FRISESOM; ou **FRISESMO**. Terme artificiel & barbare qui exprime un des modes de la 4^e figure, appelée Galénique. La majeure de ce mode I est particulière affirmative; sa mineure E est universelle affirmative; & sa conclusion O particulière négative, comme dans l'exemple suivant.

I. Quelque Chrétien vit peu chrétiennement.

E. Nul vivant peu chrétiennement ne sera sauvé.

O. Donc quelque Chrétien ne sera pas sauvé:

FRISSETTES: f. f. pl. Petites étoffes, moitié coton, qui se font en Hollande. On les nomme aussi *cotonnées*.

FRISINGUE, ou **FRÉSINGEN**: Nom d'une ville du Cercle de Bavière, en Allemagne. *Frisingua*, anciennement *Fraxinum*. Elle est capitale de l'Evêché de Frisingue, & située au confluent du Mosach & de l'Isar, à six lieues au-dessous de Munick. Cette ville n'est pas grande; mais elle est dans une situation agréable, partie sur une colline & partie le long de l'Isar. Elle a été Impériale; mais maintenant elle dépend de son Evêque, qui est suffragant de Saltzbourg. Heis dit *Frésingue*, & traite de cet Evêché dans son *Hist. de l'Emp. L. VI, c. 6*. Long. 29 d. 25 m. lat. 48 d. 20 m.

L'Evêché de *Frisingue*, *Frisinganus*, ou *Fraxinensis. Episcopatus*. Petit Etat d'Allemagne, enclavé dans le Duché de Bavière & situé le long de l'Isar,

Tome IV:

entre la ville de Munick & celle de Landshut. Cet Etat ne dépend que de son Evêque, qui est Prince de l'Empire, & qui ne peut être élu que par le Chapitre, & tiré du nombre de ses Chanoines. Il n'y a rien de considérable dans cet Etat que les petites villes d'Ismaning & de Burckraim & celle de *Frisingue*, qui en est la capitale. Mais l'Evêque possède encore quelques petites terres détachées de cet Etat; le château & le Comté de Wardenfeld, les bourgs de Mittenwald, de Partenkirk, & quelques villages qui en dépendent, entre les rivières de Leek & d'Isar, aux confins du Tirol & de la Suabe; le lieu de Rottenfels sur le Lavent, dans la Haute-Stirie, & celui de Biscofach sur le confluent du Zéir & du Polan, dans la Haute-Carniole. Les Auteurs écrivent communément que l'Evêché de *Frisingue*, ou *Frisingen*, fut établi par S. Corbinien; mais on ne convient pas du temps: Hundius croit que ce fut sous Grégoire III & sous Pepin. Voyez sur cet Evêché IMHOFF, *Not. Imp. L. III, C. XIII*.

FRISLANDE. Nom d'une Île que l'on place vers les côtes de la Groenlande: *Frislandia*. Mais comme les Pilotes qui fréquentent ces côtes n'en font point de mention, il y a de l'apparence qu'elle n'existe point, ou qu'elle est quelque partie de la côte de Groenlande:

FRISLAR; ou **FRITZLAR**. Ville d'Allemagne, enclavée dans la Hesse. *Fristuria, Fritestaria*. Elle est située sur la rivière d'Eder, entre Cassel & Marburg; à six lieues de la première; & à douze de la dernière. Cette ville, qu'on conjecture être l'ancienne *Bogadum*, a été Impériale & libre; mais maintenant elle & le petit territoire qui en dépend, appartiennent à l'Archevêque de Mayence. Long. 26 d. 55 m. lat. 51 d. 6 m.

FRISOIR. f. m. C'est un des ciselets dont se servent les Fourbisseurs, Arquebustiers, Armuriers & autres Ouvriers qui travaillent en cisclure, pour achever les figures qu'ils ont frappées avec les poinçons, ou ciselets gravés en creux; afin d'en fortifier les traits; & de leur donner plus de relief. Le *frisoir* est tranchant.

FRISOIR. Instrument dont on se sert dans les manufactures de lainerie pour friser les draps & autres étoffes de laine.

FRISON, **ONNE**. f. m. & f. Nom de peuple. *Frisius, a: Friso*. Ce nom se donne aux peuples qui habitent la *Frise*, selon les divisions différentes qu'on en a faites en divers temps. Aujourd'hui on ne le dit que de ceux qui habitent une des sept Provinces-Unies.

Les grands **FRISONS**. *Frisii majores*. Anciens peuples de la Germanie. Ils étoient entre l'Océan & la rivière d'Ems, le lac Flévo, ou la Zuiderzée, & les Bataves, avec les Marfatiens. Ils occupoient la province de Frise, celle de Groningue, avec les pays de Salland & de Drenté, en Overijssel.

Les petits **FRISONS**. *Frisii minores*. Anciens peuples de la Germanie. Ils étoient au couchant des grands *Frisons*, entre le lac Flévo, qui est la Zuiderzée, l'Océan & le Rhin, qui les séparoit des Bataves. Ainsi ils occupoient toute la partie du Comté de Hollande qui est au nord du Rhin, & une partie de la Seigneurie d'Utrecht.

FRISON. f. m. Jupe fort courte qu'on met par-dessous les autres pour tenir chaud, & qui étoit anciennement de frise, qu'on a fait depuis de ratine, d'ouate, de fourrures & autres étoffes qui conservent la chaleur: *Tunica muliebris interior*.

FRISONS. *Crispa taniola*. Ce terme, selon Pomey, signifie aussi une sorte de canetille frisée, que l'on fait entrer dans les broderies, & même dans la fabrique des étoffes d'or & d'argent.

FRISON: En terme de Marine, ce sont des pots de terre, ou de métal, dont on se sert dans les vaisseaux pour tenir la boisson. En Normandie ils contiennent deux pots.

FRISONNAIRE, ou **Frigidionien**. Qui est dédié à Saint Frigidien, qui lui est consacré. *Frigidionianus*. Ce mot ne se dit qu'en cette phrase, la Congrégation de

Sainte Marie de *Frisonnaire*, ou la Congrégation *Frigdionienne*, nom d'un Ordre, ou d'une Congrégation de Chanoines Réguliers en Italie. *Frigdioniana Congregatio*. La Congrégation *Frigdionienne*, ou de Sainte Marie de *Frisonnaire*, est différente de celle de Saint Frigdien de Luques, quoique ce soit à cause de ce Saint qu'elle a été appelée *Frigdionienne*; car on prétend qu'étant Evêque de Luques, il fit bâtir à trois milles de cette ville une Eglise sous le nom de Notre-Dame, qui par succession de temps fut appelée, à cause de son Fondateur, Sainte Marie *Frigdionienne*, & par corruption *Frisonnaire*. Cette Eglise étoit desservie par des Chanoines Réguliers, qui furent long-temps recommandables par leur sainteté. Mais s'étant relâchés, ils furent réformés dans le XIV^e siècle par Barthelemi Colonne, de l'illustre Maison des Colonnes, à qui pour cela l'on a donné le titre de Fondateur de la Congrégation de Sainte Marie de *Frisonnaire*. Après cette réforme, la sainteté des Chanoines du Monastère de *Frisonnaire* les fit souhaiter en plusieurs endroits, tant pour y faire de nouveaux établissemens, que pour réformer d'anciens Monastères. L'an 1407, Grégoire XII leur donna l'Abbaye de Saint Léonard proche de Vérone. Ils eurent en 1409 celle de Notre-Dame de la Charité à Venise, & en 1412, celle de Sainte Marie de Tremiti avec toutes ses dépendances, & entre autres les Îles qui lui ont donné ce nom, & dont ces Chanoines sont Seigneurs pour le spirituel & pour le temporel. Eugène IV leur donna en 1442 l'Eglise de S. Sauveur à Rome, que nous appelons communément S. Jean de Latran. Voyez LATRAN, & le P. HELIOT, T. II, c. III & IV.

FRISOTTER. v. a. Fréquentatif de friser, qui se dit de ceux qui se frisent souvent & par menues boucles. *Crispare frequentius*. Il ne se dit guère que par plaisanterie. Il perd tout son temps à se *frisotter*.

FRISQUE. adj. Mot un peu vieux, qui ne s'emploie plus que dans le comique & burlesque; il signifie Joli, mignon, délibéré. *Acer, delicatulus*.

*J'ai vu maint homme & mainte femme,
Frisques, galans en leurs atours,
Bruler de mutuelle flamme.*

NOUV. DU PARNASSE.

FRISQUETTE. f. f. Terme d'Imprimerie, est une pièce de chassis qu'on met sur le tympan & sur la feuille qu'on veut tirer, qui ne laisse que l'ouverture des pages, & couvre tout le papier blanc qui doit être en marge, pour empêcher qu'il ne macule. *Prali typici crates*.

Les faiseurs de cartes à jouer se servent de cinq *frisquettes*, pour marquer les cinq couleurs qu'on voit sur les cartes, chacune étant taillée selon les figures & couleurs séparées qu'on veut y appliquer en passant la brosse par-dessus.

FRISSER. v. n. Terme d'Imprimerie. On dit *friser*. Voy. ce mot.

FRISSON. f. m. Tremblement du corps provenant du froid. *Horror ex frigore*. Ce mouvement convulsif de la peau peut venir à l'occasion d'un sentiment de froid externe, comme quand on passe d'un air chaud dans un air froid; ou de l'embarras de la circulation dans les vaisseaux cutanés, d'où résulte nécessairement la diminution de la chaleur de la peau.

Ce mot s'applique particulièrement au tremblement causé par le froid qui précède un accès de fièvre. Je sens les approches du *frisson*. Je suis dans le *frisson*.

FRISSON, se dit aussi des tremblemens de l'émotion causée par la peur. Il y a eu de grands Capitaines qui n'ont jamais combattu sans avoir le *frisson*. La vue des Archers donne le *frisson* aux scélérats.

FRISSON à la peau. *Horror*. Galien prétend, *Comm. 7, in Aph.* que le *frisson* à la peau est une affection qui procède des humeurs dépravées qui passent par les canaux de la peau.

FRISSONNEMENT, f. m. signifie la même chose que

frisson, sinon qu'il marque une émotion plus légère. Une convulsion de la peau instantanée, ou moins considérable. *Commotio levior ex frigore*. Il n'a pas encore un vrai *frisson*, mais un petit *frissonnement*. En vers on prend *frissonnement* & *frisson* pour une même chose.

*Quand le corps, tout brisé de longs frissonnemens,
Sent après ce grand froid d'affreux embrasemens.*

FRISSONNER. v. n. Avoir le *frisson*, soit qu'il vienne du froid ordinaire, ou de celui qui précède la fièvre, ou de celui qui est causé par la peur, ou par l'horreur qu'on a de quelque chose. *Cohorrescere*. La fièvre va le prendre, il commence à *frissonner*. Et au figuré, *frissonner* d'épouvante. BOIL. Quand je songe au péril où je me suis trouvé, je *frissonne* encore.

D'une secrète horreur je me sens frissonner.

RAC.

FRISURE. f. f. Manière de friser, ou la forme qu'ont les choses qui sont frisées. Sa *frisure* est belle. Le vent a dérangé sa *frisure*.

FRISURE se dit au figuré des vains ornemens du style. L'amour de la nouveauté avoit amené dans le style la *frisure*, la découpe; nous voulons dire les jeux de mots, les antithèses, les allusions, le style sautillant. *Mém. de Trév.*

FRISURE. Façon que l'on donne dans les Manufactures aux draps, aux ratines & autres étoffes de laine, pour y former de petits boutons, ou à l'endroit, ou à l'envers.

On appelle aussi *frisure*, en termes de Brodeurs, un fil d'or frisé, coupé par petits morceaux, dont on fait un point pour enrichir la broderie, en l'assujettissant sur l'ouvrage.

Autrefois ce mot de *frisure* signifioit une marque faite avec le fer. *Frisures* & égratignures au visage. AMIOT. *Nota ferro candente inusta*.

FRIT. Terme indéclinable du jeu de Billard, qui se dit lorsque chacun a buté dans son rang, & que le coup est à recommencer. Nous sommes *frit*. Quand on a fait *frit*, le coup est nul, & celui qui avoit le devant joue ensuite le dernier.

FRIT. f. m. Terme de Maçonnerie, qui se dit de la retraite qu'on donne à une muraille, à mesure qu'on l'élève. Ce mot s'est dit autrefois: aujourd'hui on dit *frait*. Voyez ce mot.

FRITILLAIRE. f. f. Il y en a qui disent *fritélaire*. *Fritillaria*. Plante bulbeuse, qui est ainsi nommée, à cause que les fleurs de la plupart de ses espèces sont panachées en échiquiers, comme un damier, qu'on appelle en Latin *fritillum*. La *fritillaire commune* a une racine bulbeuse, solide, blanche, composée de deux tubercules charnus, du milieu desquels sort une tige haute d'environ un pied, grêle, ronde, fongueuse en dedans, portant cinq, six, ou sept feuilles, médiocrement longues, étroites, d'un gout tirant sur l'aigre. Son sommet ne soutient ordinairement qu'une fleur, quelquefois deux ou trois: elle est fort belle, grande, composée de six pétales qui sont disposés en manière de cloche, panchée, marbrée en façon de damier, de diverses couleurs, purpurine, incarnate, rouge, blanche, très-agréable à la vue. Lorsque cette fleur est passée, il paroît un fruit oblong, anguleux, ou triangulaire, divisé en trois loges remplies de semences pâles, très-aplaties. En Latin *fritillaria praecox purpurea variegata*. C. B. pin. 64. Sa racine est émolliente, digestive & résolutive. Il y a plusieurs autres espèces de *fritillaire*. Quelques-uns appellent cette plante *Meleagris*, parce que les fleurs sont panachées de diverses couleurs, comme les plumes de l'oiseau nommé *Meleagris*.

L'Auteur de l'Instruction pour la culture des fleurs fait ce mot masculin, disant *frétiliaires* communs, p. 15. Le même Auteur, p. 39, dit *fritelleria* féminin. Elle est encore appelée, dit-il, narcisse chape-

ronné, du nom de celui qui l'a trouvée. D'autres la nomment lis marbré, & d'autres méléagaride, qui veut dire poule d'Afrique, parcequ'elle est tachée comme cet animal. MORIN.

FRITTE. f. f. Terme de Verrerie. C'est l'écume qui se lève de dessus les pots ou creusets dans lesquels on met en fusion les matières dont on fait le verre.

C'est aussi la cuisson de la matière du verre. *Coc-tura*. On met dans un grand creuset trois parts de caillou ou de sable blanc sur une partie de sel alcali, ou de soude, ou de fougère, lesquels au feu de fusion font une masse opaque, qui rend une écume provenant de la graisse ou fiel de verre, & qu'on jette hors du creuset avec la cuillier. Quand la matière est bien préparée pour faire du verre, on l'appelle *fritte*.

FRITTOLA. Nom de lieu. Ce sont des Bains du Royaume de Naples, situés dans la terre de Labour, près de Baies. *Frittolana aqua*, anciennement *Myrteta*.

FRITURE. f. f. Ce qui est frit. On le dit du poisson. On le dit également du beurre & de l'huile qui servent à frire. *Friture* à l'huile. On fait du beurre exprès pour les *fritures*. Les jours maigres, dans le service de table, la *friture* & les courbouillons tiennent lieu de rôti, & s'appellent rôti.

FRITZLAR. Voyez FRISLAR.

FRIVOLE. adj. m. & f. *Frivolus*, *vanus*. Terme relatif aux choses & aux personnes. Il convient aux objets qui n'ont rien de solide, qui ne valent pas la peine d'être recherchés, & qui ne contribuent en rien, ni au bonheur, ni à la perfection de ceux qui les possèdent. Il a beaucoup de rapport avec minutieux & futile. L'homme *frivole* est celui qui s'attache aux choses *frivoles*, qui s'occupe sérieusement des objets *frivoles*, ou légèrement des objets sérieux. Esprit *frivole*, excuse *frivole*, raisonnement *frivole*, qui ne porte sur rien de solide; qui n'est appuyé que sur des suppositions vagues & qui ne prouvent rien. Entre amis on ne doit point se faire de procès sur des choses *frivoles*. BELL. On n'objecte contre l'immortalité de l'ame que des argumens *frivoles*. Cet Auteur n'a écrit que sur des matières *frivoles*. Si l'on ôtoit de la vie tout ce qu'il y a de vain & de *frivole*, il y resteroit si peu de chose, que cela ne vaudroit pas la peine de la regretter. M. SCUD. Loin d'ici cette dévotion vaine & *frivole*, qui laisse vivre au dedans les desirs & les affections du siècle. FLÈCH.

Ne cherchez point une frivole gloire.

MAD. DES-H.

Vaines réflexions, inutiles discours!

L'homme, malgré votre secours,

Du frivole avenir sera toujours la dupe. ID.

FRIVOLÉS. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour *bagatelles*, choses de peu de conséquence. *Nuga*.

Ce mot, tant le substantif que l'adjectif, vient du Latin *frivulus*.

FRIVOLITÉ. f. f. Caractère de ce qui est frivole. Ce mot s'applique, ainsi que frivole, aux personnes & aux choses. On m'a fait remarquer, dans le Livre des Essais sur divers sujets de Littérature & de Morale, par M. l'Abbé Trublet, deux termes nouveaux, *frivolité* & ouvrage *brillanté*. Je ne puis dire si ces deux mots feront fortune. *Frivolité* pourroit dans la suite devenir aussi heureux que *rivalité*. A l'égard de *brillanté*, comme il est François dans le sens propre, & qu'on dit un diamant *brillanté*, je n'en puis condamner l'usage dans le sens figuré. Vous voyez que je ne porte point à l'excès mon aversion pour le Néologisme. *Obs. sur les Ec. mod.* J'ai découvert depuis peu que l'Abbé Regnier Des Marais est le véritable père du mot *frivolité*. Voici comme il s'exprime en traduisant un endroit du Discours que, selon Diogène Laërce, Théophraste mourant fit à ses Disciples: il y a plus de *frivolité* que d'agrémens dans la vie. (Entretiens de Cicéron sur les vrais biens &

les vrais maux, p. 8, aux notes.) Et dans un autre endroit du même ouvrage, p. 131, ce n'est point par la joie & par les plaisirs, par les jeux & les ris, compagnie ordinaire de la *frivolité* d'esprit, qu'on est heureux. Puisque depuis tant de temps ce mot n'a pu faire fortune, bien que né d'un homme célèbre, je ne fais si l'adoption lui fera plus favorable. *Ibid.*

Aujourd'hui ce mot est suffisamment autorisé par l'usage. Nous ne pouvions manquer d'adopter un mot qui exprime le caractère de la moitié de notre nation.

FRIXANO. Nom de lieu. *Frixanum*. C'étoit autrefois une ville de Sardaigne. Elle est maintenant ruinée, & l'on en voit les masures au nord de l'île près de Castel Arragonoise.

FRIZE. f. f. Il se dit à Smyrne d'une mauvaise qualité de soie qui se trouve assez souvent parmi les soies ardaïses.

F R O.

FRO. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un Dieu des anciens peuples du Nord. *Fro*. Le Grammairien Saxon, *Hist. Danica*, L. I, p. 16, de l'édition de Stéphanus à Coppenhague 1644, dit que Hadingue, huitième Roi des Danois, ayant été battu d'une furieuse tempête, & ayant fait des pertes considérables, ne trouva point de remède à de si grands maux, qu'après qu'il eut offert un sacrifice au Dieu *Fro*, dans lequel il lui immola des victimes noires; que dans la suite cela passa en coutume, & que tous les ans on offroit un sacrifice semblable, que les Suéons ou Suédois appelèrent *Froloth*. Ce *Fro*, dit Stéphanus dans ses notes, étoit le Dieu des tempêtes & de l'air. Il en tire la preuve de son nom; car *fro* en Allemand signifie le matin, & *freiren* avoir froid; d'où s'est formé en Danois *frisse* & *frost*, qui signifie froid. C'est pour cela que Hadingue lui offroit un sacrifice après une tempête, pour l'appaiser. *Froloth* signifie sacrifice à l'honneur de *Fro*; car, dit Stéphanus, en ancien Danois, *blothen* signifie sacrifice, oblation, & *blota* sacrifier. Le Grammairien Saxon, L. III, p. 42, l'appelle le Satrape des Dieux. *Fro Deorum Satrapa*. Sur quoi Stéphanus remarque que *Fro* étoit non-seulement le Satrape des Dieux, mais encore Dieu lui-même, & Dieu des tempêtes. L'Histotien Danois raconte que *Fro* avoit un temple près d'Upsal, où on lui offroit long-temps le sacrifice dont nous avons parlé; mais que sous le règne de Hothérus, Baldérus le changea en un sacrifice abominable, lui sacrifiant des hommes. Il ne fut pas cependant l'auteur de cette cruauté. Othin l'avoit institué avant lui dans le septentrion, comme il paroît à Stéphanus. Voyez les Notes de cet Auteur, p. 92.

FROBERGE. Vieux mot qui signifioit une épée. Les *Froberges* de Cologne étoient fort estimées sous le règne de Louis le Jeune.

*Froberge pant à la selle d'or fin,
Ceinte à une autre qui de Colougne vint.*

Les épées des Princes & des Grands Seigneurs avoient des poignées d'or fin.

El cors li boute froberge au pont d'or fin.

Ces *froberges*, ou épées, étoient quelquefois appelées des blancs fourbis.

Et Beatrix li ceint li blanc forbi.

Ce fut *froberge* la belle au pont d'or fin. Voyez FLAMBERGE.

FROBERT, ou FRODBERT. f. m. Nom d'homme. *Frodobertus*. Saint *Frodbert*, ou *Frobert*, qu'on appelle aussi *Flobert*, par un changement de *r* en *l* assez ordinaire, naquit à Troyes vers la fin du VI^e siècle, sous le règne de Clotaire II, de médiocre, mais d'honnête famille. BAILLET, au 31 Déc. Il fut Abbé à

Troyes, & mourut le 8 Janvier de l'an 873. Voyez sur ce Saint M. CHATELAIN, dans son Martyrologe, T. I, p. 25. Ce nom s'est fait du Latin *Frodoberthus*, *Frodoberth*, *Frodebert*, *Frodbert*, *Frobert*.

❧ FROC. f. m. *Bardocucullus* : ce mot signifie l'habit monacal, & par extension la vie régulière. Prendre le *froc*, se faire Moine. Jetter le *froc* aux orties, renoncer à la profession de Moine.

Aujourd'hui dans un casque, & demain dans un froc.
BOIL.

Le Père Sirmond remarque que d'abord on a appelé *froc*, la robe d'un Moine qui a des manches fort longues & fort amples.

❧ FROC se dit proprement de la partie de l'habit monacal qui couvre la tête & tombe sur l'estomac & sur les épaules. *Cucullus*. D'où vient, dit le même Auteur, qu'on a distingué le grand *froc* du petit *froc*; que c'est celui-ci, au bout duquel il y avoit une petite touffe, ou houppe, comme il y en a aux cappes Béarnaises. Nicot dit, que *froc* est pour *floc*. On l'a appelé d'abord en Latin *floculus* & *flocelus*, & depuis *frosus*. MÉNAGE. On trouve dans la basse latinité, *flocus*, *flocus*, *frocus*. Voyez la vie de Saint Pierre, Evêque de Policastro, C. 2, *Act. Sanct. Mart. T. I, p. 332, A & F*. On trouve aussi *frocus* & *frocea* pour la partie supérieure de l'habit d'un Moine, dont il se couvre la tête. Spelman dit dans son Glossaire, que les porte-faix de Londres appellent la dau-mais, ou le juste-au-corps de toile qu'ils mettent par-dessus leurs autres habits, *a froc*. Voyez *Act. Sanct. April. T. I, p. 27. E*.

FROC, est aussi une espèce de grosse étoffe qui se fabrique à Lizieux, à Bernay & en Beauce, dont les pièces doivent avoir demi-aune de large, & vingt-cinq de long, suivant les statuts des Drapiers.

On dit proverbialement, qu'un homme a jetté le *froc* aux orties, pour dire, qu'il a apostasié, qu'il a renoncé à ses vœux, & qu'il est sorti d'un Monastère sans congé de ses Supérieurs.

FROC. Terme de Coutumes. Voyez FLOT. *Froc* se prend aussi pour un lieu ou un chemin rompu.

FROCARD. f. m. C'est le nom qu'on donne quelquefois aux Moines, à cause qu'ils portent le froc. On ne se sert guère de ce terme qu'en mauvaise part. C'est un *froc*, c'est tout dire. M. de Choiseul, Evêque de Comminge, ayant conseillé à M. l'Abbé de Rancé de se faire Religieux, il s'écria avec étonnement: moi me faire *froc*! MARSOLLIER.

FROCQUÉ. adj. m. Qui porte le froc, l'habit monacal. Ces Ermites se vantant d'avoir reçu leur mission d'en-haut, avoient négligé d'en demander la confirmation aux gens commis à cet office. Ils étoient *frocqués*, titrés & sanctifiés de leur autorité privée. *Mad. de Villedieu, t. 10, p. 437*.

FROË. f. f. Vieux mot. Terre inculte, lande. *Sabule-tum, terra inculta, vasta*. Pâtures, landes, *froës*; *Hist. de Bret. T. II, p. 478, dans un Acte de 1332*.

❧ FROID. f. m. Prononcez *froit*. *Frigus*. Qualité opposée au chaud. Ce terme, ainsi que bien d'autres, est employé pour exprimer deux choses tout-à-fait différentes. 1°. Un changement occasionné dans nos parties organiques, par un corps que nous appelons *froid*, suivi d'une modification de l'ame qui apperçoit ce changement. C'est ainsi que nous disons que nous sentons du *froid* en touchant de la glace. C'est aux Métaphysiciens à expliquer comment, & par quelles loix ces changemens survenus dans nos organes sont suivis d'une modification particulière de l'ame qui les apperçoit. 2°. Ce mot *froid* désigne dans les corps une propriété accidentelle, qui fait qu'ils affectent nos organes d'une certaine façon, & qu'ils excitent en nous cette sensation de *froid*. C'est ainsi que nous disons: il fait *froid*. *Froid* noir, *froid* piquant. Se munir contre le *froid*. Les Philosophes modernes prétendent que le *froid* n'est qu'un terme négatif, & que ce n'est qu'une privation ou diminution de chaleur, comme prouve M. Mariotte en

son troisième Essai Physique. Selon Epicure, Gassendi & les Philosophes corpusculaires, le *froid* n'est pas seulement la privation de la chaleur, ou la cessation du mouvement des corpuscules ignés; il faut qu'il y ait des corpuscules frigorifiques, aussi-bien que des particules ignées, d'où procèdent le *froid* & le chaud. Or, ces corpuscules frigorifiques non-seulement arrêtent l'agitation des particules ignées qui se répandent des parties intérieures de l'animal vers les extérieures, & les repoussent au-dedans; mais de plus, comme elles ont une vertu élastique, elles se replient autour des filamens de la peau, les serrent & les tiraillent, ce qui cause ce sentiment vif & piquant qu'on appelle *froid*. ❧ On convient assez aujourd'hui que le *froid* n'est qu'une moindre chaleur. Nous appelons corps *froid*, un corps moins chaud que les parties de notre corps auxquelles il est appliqué, & qui diminue par conséquent leur mouvement. Les Physiciens divisent le *froid* en absolu & en relatif. Le *froid* absolu est une privation totale de chaleur. Si un corps ne contenoit aucune particule de feu, ou s'il ne contenoit ces sortes de particules que dans un repos parfait, il seroit absolument *froid*. Le *froid* relatif n'est autre chose que la diminution sensible de chaleur, & par conséquent un corps doit nous paroître plus *froid* qu'auparavant, lorsqu'il perd une certaine quantité de particules ignées, ou bien lorsque ces particules perdent quelque chose de leur mouvement. Ainsi tout ce qui peut diminuer le nombre ou le mouvement des particules ignées dans un corps, doit augmenter le *froid* relatif. Le salpêtre augmente le *froid* de la neige. Le *froid* noir est celui qui enrhumé le plus. Le propre du *froid* est de condenser les parties, ou plutôt d'arrêter le mouvement de celles qui sont liquides. Cet homme est tout roide, tout transi de *froid*, meurt de *froid*. Le *froid* de la fièvre, c'est le frisson. On appelle un *froid* sec, lorsque la bise souffle, & qu'il ne pleut point.

❧ On dit manger *froid*, pour dire manger des mets refroidis, & qui devroient être chauds. On dit proverbialement souffler le *froid* & le chaud, parler pour & contre, s'entendre avec les deux parties contraires.

❧ FROID, se dit aussi au figuré, & signifie un air sérieux & composé, qui ne témoigne rien de vif ni d'animé. Voyez FROID, adj. Il a un *froid* qui glace tout le monde. Il parle à tout le monde avec son *froid* ordinaire.

❧ FROID, OIDE. adj. *Frigidus*. Ce terme s'applique aux corps qui ont la propriété d'exciter en nous la sensation de *froid*, & à ceux auxquels le *froid* a été communiqué. On dit que la glace est *froide*, que le temps est *froid*, que la saison est *froide*. On dit qu'une chose est actuellement *froide*, qu'on a les mains *froides*.

❧ On le dit des choses qui ne sont *froides* que virtuellement. Un tempérament *froid*. Humeur *froide*. Les quatre semences *froides*; voyez ces mots. On dit du venin de certains serpens, qu'il est *froid*.

❧ On dit qu'un habit est *froid*, lorsqu'il ne garantit pas de l'effet du *froid* externe, ou qu'il n'empêche pas assez la dissipation immédiate de la chaleur animale.

❧ On dit proverbialement qu'un homme ne trouve rien de trop chaud, ni de trop *froid*, pour dire, qu'il s'accommode à tout, ou qu'il prend à toutes mains: & populairement d'une maison où l'on fait un fort petit ordinaire, qu'il n'y a rien de plus *froid* que l'âtre. On dit encore *froid* comme un landier. C'étoit autrefois un gros chenet qui ne servoit que rarement dans des festins extraordinaires. On dit encore *froides* mains, chaudes amours, pour marquer que dans un homme amoureux, toute la chaleur se retire en dedans.

❧ Ce mot est souvent employé au figuré, & signifie sérieux, qui n'a rien d'animé, qui ne marque que de l'indifférence. *Tristis, lentus, severus*. Un homme *froid*. Un abord *froid*. Il y a des gens qui sont *froids* amis, & très-dangereux ennemis. MÉN. Les

personnes d'une humeur *froide* & humide, & dont la bile ne s'allume jamais, ne laissent pas de dire des choses très-piquantes à ceux qui les offensent. M. ESP. Un air *froid* passe pour orgueil. B. RAB. Une mine *froide* & sérieuse peut nous donner un air de capacité. BELL. C'est un *froid* ami, qui agit lentement dans les occasions. Il m'a reçu avec une mine fort *froide*.

On dit qu'un homme est de sang *froid*, qu'il fait une chose de sang *froid*, pour dire qu'il est maître de lui-même, sans passion. Il l'a assassiné de sang *froid*, avec tranquillité & réflexion. On dit battre *froid* à quelqu'un, ou faire *froid*, le recevoir avec un visage moins ouvert qu'à l'ordinaire, marquer de l'indifférence pour la personne & pour ses intérêts. Faire le *froid* sur quelque chose, témoigner de l'indifférence, ne marquer nul empressement.

On dit d'un homme qui n'est point vif, empressé à servir ses amis, que c'est un ami *froid* : & qu'il y a du *froid* entre deux amis, lorsque leur amitié a souffert quelque altération.

En matière de belles lettres & de littérature, ce terme est employé au figuré. On dit qu'un style est *froid*, qu'un discours est *froid*, qu'une pensée est *froide*, qu'un conte est *froid*, qu'un Orateur est *froid*. Par-tout il désigne ce qui n'a rien de vif, d'animé; rien qui pique & éveille l'esprit, qui remue les passions. La Bruyère dit qu'il n'a manqué à Térence que d'être moins *froid*, & à Molière d'écrire purement. Bien des connoisseurs ne souscrivent pas à ce jugement. Une louange est *froide*, quand elle est excessive. Le style *froid* vient d'une diction trop commune ou trop recherchée. La stérilité, le défaut d'imagination contribuent beaucoup à rendre un Orateur *froid*. Un Orateur *froid* ne touche point ses Auditeurs, & ne paroît pas lui-même touché. Des applications *froides* & spéculatives ne suffisent pas pour nous instruire de nos devoirs. NIC. Les préceptes sont de *froides* leçons; les exemples vivants instruisent mieux. CORN.

*Un fou du moins fait rire, & peut nous égayer ;
Mais un froid Ecrivain ne fait rien qu'ennuyer.*

BOIL.

Le *froid*, dans le figuré, est une métaphore établie; mais il ne faut point qu'elle passe les bornes: & l'Italien qui disoit, à son retour de Pologne, que les personnes de ce pays-là étoient si *froides*, que leur conversation l'avoit enrhumé, outroit la métaphore: on pourroit porter le même jugement de celui qui se plaignoit d'être morfondu à la lecture d'un Poète dont les vers étoient fort *froids* & fort languissans.

En Peinture, en Sculpture, &c. *froid* se dit d'une composition qui manque de feu, d'ame. Un tableau est *froid*, lorsque les passions, les mouvemens de l'ame ne sont pas exprimés sur le visage & dans les attitudes. On dit une tête *froide*, de celle qui ne rend pas les passions. Un dessein *froid*, celui dont les formes trop unies ne rendent point la force nécessaire au mouvement.

FROID, en Jurisprudence, homme impuissant, mais qui n'est tel, ni par la vieillesse, ni par aucune maladie passagère. Voyez FRIGIDITÉ.

A FROID, adv. Sans feu, sans chaleur. Du fer battu à *froid*, pour dire, forgé sur l'enclume sans le faire chauffer. Pour faire les bonnes cuirasses & les arcs de carrosse, il faut les battre à *froid*. Il faut infuser à *froid*, pour faire certaines digestions de plantes, sans faire chauffer l'infusion.

Chez les Teinturiers, donner une couleur à *froid*, teindre à *froid* c'est teindre sans feu & sans chaleur, ou ne point faire passer les étoffes par un bain chaud. Le noir à *froid* est défendu par les réglemens.

FROIDEMENT, adv. Dans un état où l'on sent la froidure, où on est exposé au froid. *Frigidè*. Vous êtes logé bien *froidement*. Il est peu usité au propre.

FROIDEMENT est plus usité au figuré, & signifie, d'une manière sérieuse, réservée, d'une manière froide,

sans émotion, avec indifférence. *Lentè, moderatè, oscitantè*. Vous avez reçu mes avances bien *froidement*. Il m'a répondu bien *froidement*. Vous louez les œuvres d'autrui *froidement*. GOMB. Il se mit à rire, & me dit *froidement*. PASC. Les Stoïciens se vantoient de regarder *froidement* la mort, & comme une chose indifférente. LA BRUY. On lit d'ordinaire assez *froidement* l'histoire des événemens qui n'intéressent pas notre siècle. FLÉCH.

FROIDEUR, f. f. Qualité de ce qui est froid, & se dit au propre de la *froidéur* des corps. *Frigus, algor*. La *froidéur* du marbre. Quelques-uns ont douté que le mot de *froidéur* fût bon au propre. Ils ont cru qu'il ne devoit s'employer qu'au figuré, & qu'il falloit dire le *froid* de la saison. Mais *froidéur* au propre a été approuvé, & Messieurs de l'Académie l'ont confirmé. La *froidéur* de l'hiver a été excessive. La *froidéur* de l'eau.

FROIDEUR est plus élégant au figuré, & signifie indifférence, accueil froid. *Remissio, languor*. Traiter quelqu'un, le regarder avec *froidéur*. Les *froidéurs* d'une Maîtresse. La malignité de l'homme regarde nos meilleures qualités avec *froidéur*. NICOT. Il ne fut pas blessé de ce refus: une marque de *froidéur* dans un temps où elle pouvoit avoir de la jalousie, n'étoit pas un mauvais augure. P. DE CL.

J'enrage quand je vois sa piquante froidéur.

MOL.

La modération dans les négociations est une *froidéur* habile & politique. M. ESP. M. Pascal admiroit la simplicité, & pour ainsi dire, la *froidéur* avec laquelle Jesus-Christ parloit des choses les plus relevées. PRÉF. des Pens. de Pascal.

FROIDIR, v. n. Ce terme s'applique aux choses qui de chaudes deviennent froides. *Frigescere*. On ne dit point à l'actif que le marbre *froidit* les mains quand on le touche. *Frigefacere*. Il est aussi réciproque. Se *froidir*. Ce verbe, selon Vaugelas, n'est pas usité, & en sa place il faut dire, *refroidir*. Cependant il se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie avec ces exemples: ne laissez pas *froidir* le dîner. Votre bouillon *froidit*. Cela se *froidit*. Les viandes se *froidissent*.

FROIDI, IE, part. & adj. *Frigefactus*.

FROIDMONT. Nom d'une Abbaye du Beauvaisis, en l'île de France. *Frigidus mons*. Elle est sur la petite rivière de Tera, à deux ou trois lieues de la ville de Beauvais, vers l'Orient méridional.

FROIDURE, f. f. Le froid répandu dans l'air. *Frigus, algor*. La *froidure* règne dans les lieux situés vers le Septentrion.

*Misérable troupeau, qui durant la froidure,
Vois ces champs sans moisson, & ces prés sans
verdure.* RAC.

FROIDUREUX, EUSÉ, adj. Frilleux, qui craint le froid. *Frigoris impatiens, algidus*. Il n'est que du discours familier.

FROILON. Voyez FRESLON.

FROIS. Voyez FRES & ORFROIS.

FROISSEMENT, f. m. Action par laquelle on froisse. *Fricus, friatio, tritura*. On explique en Physique la plupart des effets de la nature par le moyen du *froissement* des parties. On fait les bourdonnets mollets, pour ne point exposer témérairement la partie au *froissement* & à la contusion. DIONIS.

FROISSER, v. a. Faire quelques contusions; meurtrir par une impression violente. *Atterere, frangere, collidere*. Ce manœuvre est tombé du haut de ce bâtiment, il s'est tout *froissé* le corps. On a donné à cet homme cent coups de bâton, on l'a tout *froissé*, il a eu une côte *froissée*, enfoncée. L'un me heurte d'un ais dont je suis tout *froissé*. BOIL. Il y a des Chirurgiens qui disent que les tentes meurtrissent & *froissent* par leur dureté les chairs qui sont délicates, étant dépourvues de la peau. DIONIS.

FROISSER, se dit aussi pour chiffonner. *Froisser* du damas, du satin, à force de le manier. Sa jupe étoit un peu *froissée*. B. RAB.

FROISSÉ, ÉE. part.

FROISSURE. f. f. Action par laquelle on froisse, ou l'impression qui demeure à une partie qui a été froissée. *Friculus*, *attritus*, &c. Souvent c'est quelque coup, ou quelque *froissure*, qui donne lieu à la génération de cette tumeur. DIONIS.

FROLEMENT. f. m. L'action de frôler, de toucher légèrement en passant. Le *frôlement* de cette planche lui a égratigné la peau. Il ne peut y avoir de vibrations dans la glotte que celles des lèvres. Ces vibrations seront caufées par le *frôlement* de l'air qui s'échappe avec violence d'entre les deux lèvres. DODART, *Ac. des S. 1700. Mém. p. 252.*

FROLER. v. a. Toucher légèrement en passant. *Perfringere*, *leviter attingere*. La balle lui *frôla* les cheveux. L'ACAD. Ce coup ne l'a pas blessé; la pierre n'a fait que lui *frôler* le bas. Cette pièce de bois en tombant devoit m'écraser, j'ai esquivé le coup en m'inclinant, & elle n'a fait que me *frôler* la jambe. Ce mot n'est bon que dans le comique & le familier. La lettre *r* se prononce en portant le bout de la langue jusqu'au haut du palais; de sorte qu'étant *frôlée* par l'air qui fort avec force, elle lui cède & revient toujours au même endroit, faisant une manière de tremblement, *ra, ra*. Voyez MOL. BOURGE. GENT.

FROMAGE. f. m. Lait caillé, séché & durci. C'est aussi un composé de lait, de crème & de présure. *Caseus*. *Fromage* gras, affiné, à la crème, à la pie.

Le *fromage* se fait de lait, séparé de sa sérosité, qu'on appelle petit lait, *serum lactis*. Voyez LAIT. Ainsi c'est la partie du lait la plus solide & la plus compacte, qui est employée pour faire le *fromage*. Quelquefois on y laisse la crème ou la partie butyreuse, & alors le *fromage* est plus délicat; quand elle n'y est pas employée, il est plus dur, plus compacte, & plus difficile à digérer. Le *fromage*, quand il est trop nouveau, charge l'estomac, à cause de l'humidité dont il est rempli; & quand il est trop vieux, il échauffe à cause de ses sels; & pour le manger bon, il faut le manger quand il n'est, ni trop nouveau, ni trop vieux; mais comme il nourrit beaucoup, & qu'il y a danger d'en être incommodé, il en faut manger en petite quantité: ce qui a été exprimé par ce vers Latin.

Caseus ille bonus, quem dat avara manus.

Manès condamnoit l'usage de toute sorte de *fromage*, & celui du vin, comme étant des créatures du mauvais principe. GODEAU.

Ce mot vient de *fromaticum*, ou *formago*, dérivé de *forma*, qui est la forme & l'éclisse où on fait le *fromage*. On disoit autrefois *fournage* & *formage*. MÉN.

On donne différens noms au *fromage*, pour marquer le lieu d'où il vient, & où il se fait, sa qualité, sa matière; quelquefois aussi ces noms sont purement arbitraires. On appelle *fromage* mou, ou petits *fromages* à la crème, ceux qui sont seulement caillés avec de la présure, qu'on mange tout frais faits: *fromage* écrémé, ou *fromage* à la pie, celui qui est plus sec & sans crème. Les *fromages* de Hollande, de Parme, de Gruyère, Vachelins, *fromages* de Brie, Pont-l'Évêque, sont tout-à-fait secs, durs & de garde. *Fromage* affiné, est celui qu'on a mis en lieux humides pour le ramollir & le rendre plus piquant. Les Macarons d'Italie se font avec de la pâte sans sel, & se mangent cuits dans du bouillon, & avec du *fromage*. *Fromage* à la Duchesse est un *fromage* fait de crème, de lait, d'abricots secs pilés, d'écorce de citron vert, de chair & de marmelade d'orange: toutes ces choses étant mêlées ensemble, & passées par le tamis, on les fait un peu chauffer, puis avec de la présure, on fait prendre à cette matière la consistance de *fromage*. *Fromage* à l'Angloise

est un *fromage* composé de crème douce, de lait, de sucre, de jaunes d'œufs; on met sur le feu cette composition pour la réduire en petite bouillie, ensuite on la met à la glace dans un moule. *Fromage* de maison est un *fromage* composé de lait, de crème, de sucre, de jaunes d'œufs, de fleur d'orange; on fait tiédir le tout mêlé ensemble, puis on le fait cailler avec un peu de présure. *Fromage* d'Anguin, il se fait avec des œufs fouettés, du lait, de la crème, du sucre, du sel, des zests de citron, qu'on met dans une poêle sur le feu; & quand cela commence à bouillir, on le fait prendre en y versant du jus de citron, puis on le met dans des moules. *Fromage* au mortier, la manière dont on le fait, lui a donné son nom. Ce *fromage* se fait d'un *fromage* caillé, qu'on pile dans un mortier avec des zests de citron tirés au sec, on y mêle de la crème & du sucre, & quand le tout est bien mêlé & devenu liquide, on le met dans des moules. Le Roquefort, le Parmesan, le *fromage* de Sallenage en Dauphiné, sont des *fromages* fort estimés. *Fromage* d'Auvergne, de Suisse, de Hollande, &c. sont des *fromages* qui prennent leur nom des lieux où ils se font. Il y a, dans une petite île qui est vis-à-vis l'île de Zélande, des familles Hollandoises établies, qui fournissent le beurre & le *fromage* pour la Cour de Danemarck.

On dit proverbialement, qu'une fille a laissé aller le chat au *fromage*, pour dire, qu'elle s'est laissée abuser. On dit, entre la poire & le *fromage*, pour dire, pendant le dessert, lorsqu'on est entre deux vins, qu'on dit les bons contes & les bons mots. C'est entre la poire & le *fromage*, que l'on parle à cœur ouvert. Quand on n'a que du *fromage* pour tout mets, il faut le couper bien épais. L'été *fromage* blanc, l'hiver *fromage* puant.

On dit aussi, *fromage*, poire & pain, repas de vilain, tiré de l'Italien, *fromagio, peri, e pan, pasto da vilan*.

FROMAGE, chez les Orfèvres. Ils donnent ce nom à un morceau de terre plat & rond, que l'on met au fond du fourneau, & sur lequel on place le creuset.

FROMAGER, ÈRE. *Casarius*. Qui fait, ou qui vend des fromages. La Communauté des Marchands Fruitières, Orangers, Beurriers, *Fromagers* & Coquetiers de la ville & faubourgs de Paris. ARRÊT du Conf. du 9 Févr. 1694.

FROMAGER. f. m. C'est un petit vaisseau de faïence percé de plusieurs trous, & soutenu sur trois petits pieds, dans lequel on dresse du lait caillé pour en faire du *fromage* frais, ou, comme on l'appelle, du *fromage* mou.

FROMAGERIE. f. f. *Casale, casaria*. Lieu où l'on fait & dessèche les fromages. On prend aussi *fromagerie* pour le marché, le lieu où l'on vend les fromages. *Forum casarium*.

FROMAGEUX, EUSE. adj. *Caseus, e, Casarius, a, um*. C'est une épithète que l'on donne aux parties les plus grassières du lait, qui servent à faire du *fromage*, qui se convertissent en *fromage*. Voyez CASEUX & LAIT.

FROMENT. f. m. Blé, le meilleur & le plus gros de tous les grains, qui fait la farine la plus blanche. *Fruementum, triticum*. C'est celui qui est le plus estimé, & dont on fait le meilleur pain. Le *froment* pousse plusieurs chalumeaux à la hauteur de quatre ou cinq pieds, assez gros, droits, entrecoupés de trois ou quatre nœuds, creux en dedans, accompagnés de quelques feuilles longues, étroites & portant en leurs sommets des épis longs, écailleux, composés de plusieurs balles qui renferment chacune trois étamines chargées d'un sommet jaunâtre & long; le pistil qui est au centre des balles, devient une semence oblongue, arrondie sur le dos, sillonnée de l'autre côté, de couleur jaune en dehors, blanche en dedans, farineuse & propre à faire du pain. Ses racines sont menues, filamenteuses, en Latin, *triticum hybernum aristis carens*. C. B. Les *fromens* sont différens suivant les lieux où ils croissent. On dit qu'au-delà de

Bactra en Asie, le grain de *froment* y est aussi gros que le noyau d'une olive. Alentour de Siemie en Italie, il y a des grains qui rendent 24 épis, & un muid en rend cent, & jusqu'à cent cinquante. Pline dit qu'un Gouverneur d'Afrique envoya à Auguste un germe de *froment* qui contenoit 400 épis. Le mot Latin *triticum* vient de *triturare*, parceque l'on sépare par trituration le grain du *froment* d'avec sa balle.

On appelle, terres à *froment*, les bonnes terres, les terres grasses. Le pain de *froment* est le pain le plus blanc. Le méteil est moitié *froment* & moitié seigle.

En quelques Provinces, les villageois nomment terres *fromentales* celles qui sont propres à produire le *froment*, & pays *fromental*, celui où le *froment* vient bien.

FROMENT D'INDE. Voyez MAYS.

FROMENT LOCAR, ou *froment rouge*, est une espèce de *froment* qui approche beaucoup de l'orge, & qui est appelé autrement, épeautre. Voyez EPEAUTRE.

FROMENT ROUGE. Voyez EPEAUTRE, c'est la même chose.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle le mercure des Sages, *Grain de froment des Philosophes*, parceque comme le grain de *froment* naturel ne produit qu'après avoir pourri dans la terre, de même le mercure ne produit ses effets que par la putréfaction & après la putréfaction.

FROMENTACÉE. adj. f. Terme de Botanique. On appelle plantes *fromentacées* toutes celles qui ont rapport avec le *froment* par leur fructification, & par la disposition de leurs feuilles & de leurs épis. Ainsi les orges, les chiendents, &c. sont plantes *fromentacées*. *Frumentaceus, a.* Ce mot n'est en usage qu'au féminin.

FROMENTAGE. s. m. Terme de Coutumes. Droit qui se leve en quelques endroits sur les terres qui sont dans le domaine d'autrui. Il y avoit un droit de *fromentage*, qui étoit en usage en Bretagne. *rumentagium*. Je devant dit Brien, ai baillé, baille & assigne de mon gré audit Duc en pur & perpétuel héritage à toujoursmès toute ma Chastellenie & Baronie de Chasteulgiron, si comme elle se estant, & porfit, tant en rentes pour deniers, *fromentages*, avennages, gelinages, hébergemens, forteresses, &c. que en toutes autres choses queles que eles soient, touchantes & appartenantes à ladite Chastellenie, &c. *Echange entre le Duc de Bretagne & Brient de Chasteulgiron, dans l'Hist. de Bret. Tom. II, p. 474.* Dès le XII^e siècle le *fromentage* étoit en usage en Bretagne. *Hist. de Bret. T. I, p. 201.*

FROMENTÉE. s. f. Farine de *froment* dont on fait de la bouillie, ou autres mets. *Polenta triticea*. Elle se fait particulièrement d'une espèce de *froment* qu'on appelle *Epeautre*, ou *Epeautre double*. Pline dit qu'on y mêloit de la craie & du plâtre. Galien dit que c'est une espèce de blé fort nourrissant, que les Anciens faisoient cuire avec de l'eau, du vin & de l'huile. On en faisoit aussi de toutes sortes de blés.

On l'appelloit en Latin *alica*, que Festus dérive *ab alendo*, à cause qu'elle est fort nourrissante. Didier Christol, qui a traduit le traité de Platine, *De obsoniis*, décrit ainsi une sorte de *fromentée*: si tu veulx aucunes fois manger & faire de la *fromentée*, premièrement seras cuyre en eau ton dit *froment*, après le mettras dedans le just ou broët de chair graille, ou si ayme mieu lu, en lait d'amendes; & en ceste façon & potaige convenable en temps de jeusne, pour ce qu'il se resolvist tardement, c'est-à-dire, est de dure digestion, & nourrir beaucoup, &c. Une émulsion où il entreroit du *froment*, seroit une sorte de *fromentée*.

FROMENTERA. Voyez FORMENTERA.

FRONCE, & FRONSE. s. f. Ce mot, qui vient de *froncer*, s'est dit autrefois pour *ride*. *Ruga*.

FRONCEMENT. s. m. Action par laquelle on fronce le sourcil. *Corrugatio, caperatio*. Le *froncement* des sourcils est une marque de colère, de sévérité de mœurs, de chagrin.

FRONCER. v. a. Terme de Tailleur. Faire des plis à la ceinture d'un habit, à des manches, & aux autres endroits où l'on veut que les étoffes soient plus resserrées qu'en d'autres. *Sinuare*. On *fronce* les jupes, les chemises, les hauts-de-chausses, les manches des robes des Docteurs. Quelques-uns dérivent ce mot de *frons*, à cause des rides qui s'y forment. MÉN.

FRONCER, se dit aussi figurément pour plisser, rider, en parlant des sourcils. *Corrugare, caperare, exarare rugis, asperare*. *Froncer* le sourcil. ABLANC. Il en *fronça* le sourcil de chagrin, de colère. Ce mot en ce sens ne se dit qu'en cette phrase.

FRONCIS. s. m. Les plis que l'on fait à une robe, à une chemise, &c. en les fronçant. *Sinus, ruga*. Faire un *francis* à une manche, à une jupe, à une robe.

FRONCLE. s. m. Petit abcès, ou apostème qui sort en dehors, & qui aboutit en pointe, qui fait qu'on l'appelle aussi un *clou*. *Clavus, furunculus*. Il vient de *furunculus*. NIC. Voyez FURONCLE.

FRONÇURE. s. f. qui se dit des plis d'étoffe qu'on fait aux habits aux endroits où ils doivent être serrés, comme aux manches, aux ceintures des jupes, des robes, des hauts-de-chausses. *Sinus*. Ce mot, qui se trouve dans Danet, ne se trouve pas dans l'Académie; mais en sa place, elle se sert de celui de *francis*, pour signifier la même chose. Quelques-uns écrivent *fronsure*.

FRONDE. s. f. Instrument de corde qui sert à jeter des pierres avec plus de violence. *Funda*. Pline, *L. VII, C. 56*, dit que la *fronde* fut une invention des Phéniciens. Les Anciens attachoient des *frondes* à leurs balistes. Les armes des enfans & des Bergers sont des *frondes*. David tua Goliath avec une *fronde*. Quelques-uns dérivent ce mot de *funda*, ou de l'Hébreu *nasad*, par métathèse, qui signifie *impulit, agitavit*. On a appelé aussi *fundabulum*, une machine à jeter des pierres. Il n'y a pas long-temps qu'on disoit encore *fonde*. Les *frondes* à main s'appeloient autrefois *Bricoles*. Les habitans des îles Baléares ont été fameux chez les Anciens, pour savoir bien manier la *fronde*. Végèce leur en attribue l'invention, quoique d'autres la donnent aux Phéniciens. Florus & Strabon disent qu'ils avoient trois sortes de *frondes*, les unes grandes & les autres courtes, dont ils se servoient suivant qu'ils étoient proche ou éloignés de leurs ennemis. Diodore ajoute que la première leur servoit de bandeau; la seconde de ceinture, & qu'ils portoient à la main la troisième. Les mères ne donnoient à manger à leurs enfans que du gibier qu'ils avoient abattu avec leur *fronde*. Végèce, *De Re Militari. L. IV, C. 22*. Stewech, dans son Commentaire sur le même Auteur, *Lib. III, C. 14*. Juste Lipse, *Poliorc. Lib. IV, Cap. 2*. Hieron. Mercurialis, *De Arte Gym. Lib. II, C. 12*, ont traité de la *fronde* & de ses usages chez les Anciens.

FRONDE. Terme de Chirurgie. Bandage à quatre chefs, lequel étant appliqué, ressemble à une fronde. Il a tiré son nom de cette ressemblance.

FRONDE, a été aussi une ligue ou un parti contre le Ministère de France en l'année 1648, c'est-à-dire, contre le Cardinal Mazarin. On disoit de M. de Rets le Coadjuteur, qu'il quittoit la crosse, & qu'il prenoit la *fronde*.

FRONDER. v. a. Jeter des pierres avec une fronde. *Funda jacere, mittere*. C'est un petit libertin qui passe tout le jour à *fronder* des pierres. On le dit aussi absolument, il passe tout le jour à *fronder*.

FRONDER, se dit aussi de tout ce que l'on jette avec violence. Il lui *fronda* une assiette à la tête. L'ACAD.

FRONDER, s'est dit aussi fort communément depuis le parti de la fronde, pour signifier, blâmer, condamner, critiquer hautement. *Exagitare, elevare, inficiari*. Cet avis a été *frondé* par toute la compagnie. Cette pièce de Théâtre a été généralement *frondée*. Je suis le premier à *fronder* les ridicules de la Cour. MOL. Il ne se foucie pas qu'on *fronde* ses pièces. ID. On a *frondé* sa harangue. L'ACAD. *Fronder* l'attirail

des coquettes. LA FONT. J'ai résolu de *fronder* vos cagotteries. G. G.

FRONDER, v. n. signifie aussi parler contre le Gouvernement. C'est un homme qui ne fait que *fronder* tout le jour.

FRONDÉ, ÉE. part.

FRONDERIE. f. f. Naudé a dit ce mot pour fronde, cabale, faction. *Faëlio*. Six mois de paix & sans *fronderie* ne peuvent-ils pas remédier aux défordres? MASC. p. 532.

FRONDEUR. f. m. Qui jette des pierres avec une fronde: *Funditor, fundibularius, fundibalista, fundibalus, fundibulator*. Les *Frondeurs* faisoient une partie de la Milice des Anciens. Ceux qui lançoient des javelots ne pouvoient atteindre les *Frondeurs* de l'ennemi. ABLANC. Il s'enrôla jusqu'à deux cens *Frondeurs*. ID. On a vu aussi des *Frondeurs* dans l'Amérique.

FRONDEUR, se dit aussi de ceux qui ont formé & suivi le parti de la Fronde en France contre le Gouvernement, c'est-à-dire, contre le Cardinal Mazarin. Ce mot est venu en usage en l'année 1648, auquel temps on appela *Frondeurs*, les Conseillers du Parlement qui opinoient contre le Ministère en l'absence des Princes. Ménage dit que M. de Bachaumont, Conseiller, a été le parrain de la Fronde. On donne le nom de *Frondeurs* à tous ceux qui parlent contre le Gouvernement.

FRONDEUR, se dit aussi de ceux qui contredisent, qui critiquent. *Censor*. Cet ouvrage a bien eu autant de *Frondeurs* que d'Approbateurs. On verra ce grand Jurieu, déterminé *frondeur* des anciens miracles, nous cautionner la vérité de quantité de rêveries modernes. Le P. DE LAUBRUSSEL. Il faut mépriser les discours des *Frondeurs*. M. l'Abbé LE GENDRE.

FRONDIPORE. f. f. C'est une plante marine imitant les feuilles. *Traité de Lithologie & de Conchyliologie, imprimé à Paris en 1742*.

FRONRON. f. m. Terme de Cartier: C'est un outil où il y a plusieurs bandes d'étoffe bien attachées & roulées les unes avec les autres, pour passer sur la feuille de papier, & mouler des têtes de cartes. Voyez FROTTON.

FRONSAC. Bourg de France, situé dans la Guienne, sur la Dordogne, au confluent de l'île, qui la sépare de la petite ville de Libourne. *Frontiacum, Franciacum, Francianum, Francicum*. Ce bourg, fondé par Charlemagne, a été érigé en Duché-Pairie par Henri IV, Roi de France, l'an 1598.

FRONSAC. Lieu de l'Acadie dans le passage de Campseaux.

FRONT. f. m. Le haut du visage, la partie qui est au-dessus des yeux, depuis les sourcils jusqu'aux cheveux. *Frons*. Figurément le visage tout entier. Le *front* donne de la majesté & de la grace à tout le visage. Il sert à en relever les traits. FÉNEL. Un *front* ferein est celui qui paroît gai & uni. Son *front* ceint de lauriers. Le *front* d'un Philosophe est moins en sûreté contre les disgrâces du mariage que celui des autres hommes. L. D'AB. En vain je m'étudie à vous plaire, on ne peut vous dérider le *front*: BELL. Le calme régna toujours sur le *front* du Prélat, & l'on n'y vit jamais ces nuages de chagrin qui écartent ceux qui voudroient l'approcher. LE P. GAIL. Neptune ridoit le *front*, & jettoit des regards pleins de menaces. G. G. On lit, on voit sur son *front*.

Que je hais ces Auteurs froids & mélancoliques,
Dont les grâces jamais ne dérident le front!

BOIL.

Le mot de *front* se prend quelquefois figurément pour tout le visage. C'est ainsi qu'on dit: On voit, on lit sur son *front*.

... Je ne suis point de ces femmes hardies,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

RAC.

Ce mot vient du Latin *frons*, du Grec *σένον* *sen-tire*, de *σέν*, mens, esprit, pensée. Martinius; pour expliquer cette étymologie, dit que l'on voit sur le *front* des personnes ce qu'elles sont capables de faire; qu'on y découvre ce qu'elles sont, & à quoi elles pensent. Du Laurens le dérive de *ferre*, parcequ'il porte des marques de ce que nous avons dans l'ame.

FRONT, se dit aussi du devant de la tête de quelques animaux. Le *front* d'un cheval, d'un bœuf, d'un éléphant. Un cheval qui a une étoile au milieu du *front*.

Le *front* est la partie de la tête du cheval qui occupe l'espace qui est au-dessus des salières, du chanfrein & des yeux, & se trouve couverte par le toupet.

On dit aussi *front* de poisson, *front* de truite. ROND.

FRONT, signifie aussi impudence, trop grande hardiesse. Il a eu le *front* de lui soutenir qu'il avoit menti. De quel *front* osez-vous vous présenter devant moi?

Quoi vous avez le front de trouver cela beau? MOL.

On dit proverbialement qu'un homme a un *front* d'airain, *frons area*; pour marquer qu'il est très-impudent; & qu'il n'a point de *front*, *frons nulla*, pour dire qu'il n'a, ni honte, ni pudeur. *Frons illi perit*.

Ce mot s'emploie aussi figurément pour exprimer l'étendue que présente la face d'une armée, d'un bataillon, d'un escadron, &c: Le *front* d'une armée, d'une troupe. C'est la partie qui regarde l'ennemi, l'étendue qu'occupe la première ligne d'une armée, le premier rang d'un bataillon, &c. Les légions sont ici rangées sur deux lignes, ainsi que César avoit coutume de le pratiquer, quand avec peu de troupes il avoit besoin d'étendre son *front*. Le *front* de cette armée étoit composé de tant de bataillons & de tant d'escadrons: Les évolutions militaires enseignent l'art de faire *front* de tous côtés, & de présenter les armes à l'ennemi de quelque côté qu'il attaque. Prendre les ennemis en *front* & en flanc.

On dit qu'une armée est campée en *front* de bandière, pour dire qu'elle campe en ligne avec les étendards & les drapeaux à la tête des corps. Ainsi le *front* de bandière d'un camp, est la ligne sur laquelle sont placés les drapeaux & les étendards des troupes, & qui détermine la longueur de la face ou du *front* du camp.

FRONT, se dit aussi figurément de la face de ce qui se présente d'abord aux yeux. Dans ce Palais on trouve de *front* un grand corps de logis flanqué de deux pavillons & de deux ailes. On trouve de *front* une avant-cour, une avenue d'arbres. On dit aussi *front* de chaussée. VAUG.

On dit de même *front* de fortification. C'est un côté de l'enceinte d'une place, composée d'une courtine & de deux demi-bastions. Le *front* d'un bastion. La France n'est plus qu'une seule forteresse, qui montre de tous côtés un *front* redoutable.

On dit adverbiallement, ils se sont rencontrés *front-à-front*, c'est-à-dire, tête-à-tête.

On dit aussi de *front*, pour dire, pardevant. Attaquer l'ennemi de *front*: Choquer l'ennemi de *front*: ABLANC. Il signifie aussi côte à côte. Ce pont est assez large pour passer vingt personnes de *front*, trois carrosses de *front*. Dans ce défilé, on ne pouvoit passer que deux de *front*.

FRONT, en termes de Perspective, est la projection orthographique d'un objet sur le plan parallèle au tableau.

FRONT. f. m. Nom d'homme. *Fronto*. Saint Fronton que nous appelons vulgairement *S. Front*, est un des hommes Apostoliques venus dans les Gaules pour y dissiper les ténèbres du Paganisme. BAILLET, au 25 d'Octobre. La ville de Périgueux reconnoît *S. Front* pour son premier Evêque.

FRONTAIL ou FRONTEAU. f. m. Terme de Manège. Partie de la têtère de la bride. C'est une bande de cuir qui passe sur le front du cheval, & qui contient les

les

les montans dans leur place. C'est aussi un morceau de drap noir qui couvre le front d'un cheval quand on l'enharnache de deuil.

FRONTAL. f. m. Bandeau qu'on met sur le front. Mettre un *frontal* avec des herbes pour appaiser le mal de tête. On le dit aussi du médicament appliqué sur le front & sur les tempes. Voyez **FRONTEAU**.

On appelle aussi *frontal* une corde nouée en plusieurs endroits, qu'on applique sur le front, & qu'on serre fortement par derrière, pour faire avouer à quelqu'un une chose qu'on veut savoir. Les Soldats donnent souvent le *frontal* aux pauvres payfans pour les forcer de dire où ils ont caché leur argent.

Ce mot vient de *frontale*, qu'on a dit dans la même signification.

En Anatomie, *frontal* est aussi substantif & plus souvent adjectif, & désigne ce qui appartient au front. On dit le *frontal* & l'os *frontal*. Os *frontale*. Le *frontal* est le plus dur des os de la tête après l'occipital; sa figure est demi-circulaire, particulièrement en sa partie supérieure & latérale; il est uni par-dehors, & inégal au-dedans; il est situé en la partie supérieure de la face, & antérieure du crâne, d'où il forme le front; ce qui lui a donné le nom de *frontal*. Cet os est borné par en haut par la future coronale, & en bas par la transversale: la première le joint aux os pariétaux & aux pétreux, & la seconde aux os du nez & à ceux de la pommette. Il y a encore la future sphénoïdale, qui le joint à l'os sphénoïde.

DIONIS.

FRONTAL, ALE. adj. On dit, en termes d'Anatomie, les sinus *frontaux*. On trouve quelquefois la crête du coq creuse plus ou moins, & percée par une petite ouverture qui communique avec les sinus *frontaux*. WINSLOW. Voyez **SINUS**. On voit dans la face interne de cet os (coronal) une éminence perpendiculaire & tranchante, nommée épine *frontale* ou coronale, qui est immédiatement à l'opposé de la fosse moyenne. Id. On appelle muscles *frontaux*, ceux qui servent au mouvement du front. Il y a deux muscles *frontaux*, qui prennent leur origine de la partie supérieure de la tête, proche les vertex; & descendant par des fibres droites, ils viennent s'insérer à la peau du front proche les sourcils; lorsqu'ils agissent, ils tirent la peau du front en haut, & la font mouvoir avec eux, parcequ'ils y sont adhérens. Ils sont un peu séparés l'un de l'autre dans le milieu du front; ce qui fait que la peau se ride & se fronce en cet endroit, en sorte que les sourcils s'entretoquent quelquefois, quand on est saisi de crainte ou d'admiration. DIONIS.

FRONTALIER, IÈRE. f. m. & f. Qui est sur la frontière. *Finium incola; finitimus*. Ce mot n'est point de l'usage ordinaire: on dit seulement que quelques Auteurs l'appliquent aux Vascons ou Gascons, aux Basques, parcequ'ils sont sur la frontière. On trouve dans la basse Latinité *frontaria*, *fronteria* & *frontera* pour frontière, delà il faudroit dire *frontarier*; mais souvent pour adoucir la prononciation l'r se change en l. On nomme ainsi en Languedoc & en Guienne, ceux qui habitent les frontières de France, que les Pyrénées séparent de celles d'Espagne.

FRONTEAU ou **FRONTAL.** f. m. Médicament qu'on applique sur le front avec un bandeau, pour guérir des maux de tête & la migraine, ou pour provoquer le sommeil. On distingue les *fronteaux* en *secs*, en *mous* & en *liquides*. *Frontale*. Voyez le Dictionnaire de M. Col de Villars. On en fait de roses, de fleurs de sureau, de bétoine, marjolaine, lavande, &c. qu'on enferme dans un linge pour couvrir le front & les tempes. On en fait aussi en liniment avec de l'onguent populeum & de l'extrait d'opium, ou bien avec des pâtes, des semences, des poudres, &c. On mêle des noyaux de cerises dans les *fronteaux*, pour appaiser les douleurs de tête causées par l'ardeur de la fièvre. LÉMERY. On voit par l'orthographe que cet Auteur dit *frontal* au singulier.

FRONTEAU, se dit particulièrement en parlant des cérémonies Juives. Ce sont quatre morceaux de vélin

Tome IV.

séparés, sur chacun desquels est écrit un passage de l'Écriture-Sainte, qu'on pose tous quatre sur un carré de veau noir, qui a des courroies, & que les Juifs se mettent au milieu du front, lorsqu'ils sont dans la Synagogue, se ceignant la tête avec les courroies de ce carré. Les Juifs se mettent un *fronteau*, lorsqu'ils prient dans leurs Synagogues. LE P. SIMON. Les Religieuses portent des *fronteaux* de toile; les Dames, principalement les veuves, en portoient autrefois de velours noir, & les Bourgeoises de Paris, il n'y a pas un siècle, en portoient encore.

FRONTEAU, terme de Manège. Voyez **FRONTAIL**.

FRONTEAU, terme d'Artillerie. On appelle *fronteau de mire*, une espèce de bourrelet de cuivre ou de bois, qu'on pose autour du collet d'une pièce de canon, & qui sert à la pointer droit. Sa figure est ronde, & il a son diamètre égal à celui de la pièce du côté de la plate-bande. On le divise en deux également, & on y laisse une ouverture proportionnée au collet du canon.

FRONTEAU est aussi, en Architecture, un petit fronton qu'on met quelquefois au dessus des petites portes ou fenêtres.

FRONTEAU, en termes de Marine, est un appui de balustrades qui bordent le château d'avant & d'arrière, & qui se regardent de proue en poupe.

Ces mots de *frontal* & de *fronteau* viennent du mot de *front*, & signifient tous quelque chose qui a rapport au front, qui ressemble au front, qui forme une espèce de front & d'avance.

FRONTENAC. Le Fort de *Frontenac*. *Arx Frontenaca*. Forteresse de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale. Elle est sur le bord du lac de *Frontenac*, qu'on nomme plus ordinairement lac d'Ontario, à l'endroit où le fleuve de S. Laurent sort de ce lac du côté du nord. Ce fort a été bâti par le Comte de *Frontenac*, l'an 1673, pour empêcher les courses des Iroquois.

FRONTEVAL. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe qui est rouge, couleur de rose & blanc. MORIN.

FRONTIÈRE. adj. & f. f. Extrémités; limites, bornes d'un Royaume, d'une Province, que les ennemis trouvent de front quand ils veulent y entrer. *Fines, termini, confinia*. La Picardie étoit une Province *frontière*, avant la conquête de la Flandre. La Flandre est aujourd'hui Province *frontière*. Le Roi par ses conquêtes a étendu, a reculé les *frontières* de son Royaume. Les déclarations de guerre se font par un Héraut sur la *frontière*.

Qu'ont-ils gagné, ces esprits orgueilleux,
Qui menaçoient d'armer la terre entière?
Ils ont vu de nouveau resserrer leur frontière.

RACINE.

Quand ce mot est substantif, il désigne les confins qui séparent les Etats de différens Souverains. Quand il est adjectif, il désigne ce qui est sur les limites d'un autre pays limitrophe. Place *frontière*, ville *frontière*. *Confinis, finitimus*.

Ce mot vient de *frontaria*, parcequ'elle est comme le front opposé aux ennemis. MÉNAGE après Vossius. *Frontaria* se trouve dans les Actes de S. Isidore, Martyr, écrits par le Diacre Jean, c. 3, n. 24. Ces Actes sont du XIII^e siècle. Voyez les *Acta Sanct.* des Jésuites d'Anvers, Mai, T. III, p. 520 F, & 421 F. Skinner dit que *frontière* vient de *front*, parceque la *frontière* est la partie extérieure & la plus avancée d'un Etat, de même que le front est la partie la plus apparente du visage de l'homme.

Dans le commerce on appelle laines *frontières*, celles qui se filent par les Houpiers, ou les fileurs des environs d'Abbeville; les moindres de celles qui se tirent de Picardie.

FRONTIGNAN. Petite ville de France. *Frontinianum*. Elle est dans le Languedoc, sur le lac de Maguelone, entre Montpellier & Agde, à cinq lieues de la première & à sept de la dernière. *Frontignan*, connu par ses bons vins muscats, est pris pour l'ancien Fo-

R r

rum Domitii; quoique quelques Géographes mettent cette ancienne ville à Faleriques, bourg que l'on trouve à deux lieues de Montpellier, du côté du couchant. MATY. Long. 15 d. 24 m. lat. 43 d. 28 m.

FRONTISPICE. f. m. La face principale d'un grand bâtiment qui se présente de front aux yeux des spectateurs. *Frons, facies adversa*. Le défaut de ce bâtiment, c'est qu'il n'y a pas un beau *frontispice*. Le *frontispice* du Louvre est le plus beau morceau d'Architecture qui soit en France. M. Félibien dit qu'on ne se sert plus guère en Architecture du mot de *frontispice*. Voyez FAÇADE.

Du Cange dérive ce mot de *frontispicium*, qui signifie *frontis hominis inspectio*.

On dit aussi le *frontispice* d'un livre, de la première page où est le titre gravé. Changer le *frontispice* d'un livre: y mettre un superbe *frontispice*. On le dit aussi pour marquer simplement le devant d'un livre. Ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'est point chargé du *frontispice* fastueux de *Décisions*. VAUG.

FRONTON. f. m. Ornement d'Architecture qu'on met au-dessus des portes & des fenêtres, & en quelques autres endroits des bâtimens, ou pour couronner une ordonnance, ou pour terminer une façade: c'est une petite faillie en forme de corniche couverte, en forme triangulaire, & quelquefois arrondie par-dessus. *Frontale*. Le champ, ou panneau du milieu s'appelle *tympan*.

FRONTON, en termes de Marine, est un cadre ou une cartouche de menuiserie placée sur la voûte à l'arrière du vaisseau, chargée des armes du Prince qui l'a fait construire, ou de la figure dont il porte le nom. On l'appelle aussi le *Dieu conduit*, ou le *Miroir*.

FRONTON, ONE. f. m. & f. Nom de peuple. *Fronto*. Ces peuples ont été ainsi appelés par les Espagnols, parcequ'ils s'attachoient les cheveux sur le devant de la tête, & se faisoient par-là un front large. Ils habitent aux environs du fleuve Rouge dans le Paraguay. Ils portent une massue & des flèches à leur ceinture. Ils ont aussi des bâtons armés de mâchoires de poissons hérissées en forme de scie. Ils étoient partagés en différentes factions, & se faisoient continuellement la guerre au sujet de leurs limites; ils attachoient les cadavres des ennemis qu'ils avoient tués aux troncs des arbres sur leurs frontières, pour épouvanter leurs voisins, & les empêcher d'empiéter sur leurs terres. Ils habitoient des cabanes de nattes qu'ils transportoient où il leur plaisoit; ils ne cultivoient point la terre, & ne vivoient que de la chasse & de la pêche. Ils ne connoissoient point la polygamie, & avoient autant de langues différentes qu'il y avoit de factions parmi eux. *Del Techo, Hist. Parag. L. I, c. 41*. Les *Frontons* étoient fort adonnés à la magie.

FROQUEUR. f. m. Terme de Coutumes. Il signifie celui qui répare les chemins rompus.

Ce mot de *froqueur* vient de *froc*, quand il signifie *chemin rompu*.

FROS. f. m. Terme de Coutumes. Voyez FRAUX, c'est la même chose.

FROSC, OSCE. adj. Vieux mot. Vide, où il n'y a rien. *Vacuus*. Les baillés qu'il fera à Rennes des places *frosces* étant en ladite ville. *Hist. de Bret. t. II, pag. 1072, dans un Aête de 1427*.

FROSINONE. Voyez FRASELONE.

FROSSER. Vieux mot qui signifie, selon M. du Cange, bâtir sur une terre en fros, & selon d'autres, creuser, faire des fossés. Voyez M. DU CANGE au mot *frocus*, & le mot FROS, ci-dessus.

FROT. f. m. Terme de Coutumes, qui signifie chemin rompu, lieu rompu.

FROTAGE. f. m. Action de celui qui frotte. *Fricatio, perfrictio*. Le *frotage* d'un plancher est une action fort pénible. Il faut tant donner pour le *frotage*.

FROTAGE, se dit dans les blanchisseries de Picardie, d'un certain lavonage qui se donne aux batistes & li-

nons, pour commencer à les dégraisser, & achever d'en blanchir les lisères.

FROTTÉE, signifie populairement les coups que l'on donne à quelqu'un. Il a eu une bonne *frottée*; pour dire, il a été bien battu. Dans quelques Provinces c'est la même chose que *beurrée*.

FROTTEMENT. f. m. Action par laquelle deux corps se touchent rudement, ou s'usent l'un l'autre; manière de friction. *Fricus*. Le *frottement* de l'essieu use le moyeu de la roue. Le *frottement* de deux corps, qui ne sont pas fort durs, produit leur embrasement. ROH. Il usoit pour la santé de certains *frottemens*.

TALLEMAN. Le *frottement* avec des onguens & choses liquides. *Illitus*. Le *frottement*, en Méchanique, est la résistance qu'apporte au mouvement de deux corps l'un sur l'autre, l'inégalité de leurs surfaces. Ce n'est autre chose que l'action par laquelle un corps qui est pressé contre un autre, est mu sur la surface de celui qu'il touche; & comme les surfaces qui frottent les unes contre les autres ne peuvent être considérées, ou que comme raboteuses, ou inégales, ou que comme parfaitement unies, & qu'il est impossible dans le premier cas que ces inégalités ne soient partie convexes & parties concaves, & que les premières entrant dans les dernières, elles ne produisent une certaine résistance lorsqu'on veut les faire mouvoir, puisqu'il faut pour cela qu'elles soulèvent ce qui les presse l'une contre l'autre, & que l'action de ces inégalités, ou autrement l'effet qu'elles peuvent produire est le même que celui des plans inclinés dont on se sert pour élever les fardeaux, il suit que plus la pression est grande, & plus la résistance au mouvement est considérable. AMONTONS. *Ac. 1699, Mém. p. 211*. Voyez là même ce que dit cet Auteur sur les *frottemens*. M. Leibnitz, qui le premier a traité du *frottement* avec exactitude, le définit: la résistance d'une superficie sur laquelle un corps se meut. La cause du *frottement* est l'inégalité de la surface sur laquelle un corps se meut, ou celle de la surface de ce corps-là même, ou toutes les deux ensemble. Plus ces superficies sont rudés ou inégales, plus le *frottement* est grand; & plus elles se polissent en se frottant, & plus le *frottement* diminue.

Le *frottement* augmente par l'augmentation des surfaces, toutes choses égales d'ailleurs; parceque l'inégalité des surfaces étant la cause première des *frottemens*, l'on ne peut augmenter l'étendue qui frotte, sans augmenter le nombre de ces inégalités.

La pression fait croître la résistance du *frottement*, de quelque espèce qu'il soit; parceque lorsque la pression augmente, les parties qui s'engagent mutuellement, s'engagent bien plus avant, & résistent davantage au mouvement qui tend à les séparer.

Lorsque l'on veut diminuer la résistance des *frottemens*, on doit enduire les surfaces de quelque matière grasse; par ce moyen on remplit les inégalités, & on rend les surfaces plus propres à glisser l'une sur l'autre. Aussi graisse-t-on les moyeux des roues; met-on de l'huile aux charnières, &c.

FROTTER. v. a. Toucher une chose en passant plusieurs fois les mains par-dessus, pour l'essuyer, la dégraisser, &c. *Fricare*. Les joueurs de paume se font *frotter* par les marqueurs, pour se nettoyer, quand ils ont joué. Les gens propres font *frotter* leurs planchers, leurs meubles. *Frotter* les jambes d'un cheval. *Frotter* la tête de quelqu'un. Se *frotter* les yeux.

Ce mot vient de *fricare*, ou *fricare*. MÉNAGE. C'est aussi le sentiment de Skinner, qui remarque que les Anglo-Saxons disent *freothan* dans le même sens; sur quoi l'on peut observer qu'il n'y a que la terminaison des deux infinitifs *frotter* & *freothan* qui soit différente, chaque nation ayant donné au mot celle qui est propre de la langue qu'elle parle.

FROTTER, signifie aussi enduire de quelque liqueur; ou onction. *Illinire*. On *frotte* de cire les lambris.

On *frotte* l'archet avec de la colophane. Les Romains se *frottoient* d'huiles parfumées en sortant du bain.

Quelquefois ce mot signifie passer fortement & à

plusieurs reprises une chose sur une autre, pour l'user ou pour la polir, ou pour les user & les polir toutes deux l'une par l'autre. *Atterere, deterere.*

FROTTER une lettre. Terme de Fondateur de caractère d'Imprimerie. C'est, après que la lettre a été ébarbée, la passer sur le grès des deux côtés par lesquels les caractères se joignent quand on les met en ligne. Ce grès, sur lequel on frotte les caractères pour enlever les bavures qui s'y trouvent, s'appelle pierre à frotter.

FROTTER. Terme de Formier. C'est donner la dernière façon à une forme avec un frottoir de peau de chien de mer.

FROTTER, signifie aussi figurément & bassement, battre. *Excipere, malè habere, dolare.* Les ennemis furent bien frottés au passage d'une telle rivière. Ces courtauts se font bien frottés & étrillés à coups de poing. *Frotter* quelqu'un dos & ventre. **SCAR.**

FROTTER, se dit aussi bassement & au figuré, de ceux qui s'attaquent à d'autres, soit pour les combattre, soit pour disputer contre eux; & alors il régit le datif. *Lacessere, aggredi, provocare.* Depuis que cet Officier s'est si bien battu, personne n'ose plus le frotter à lui. Allez vous frotter à ce Docteur sur la Scholastique. Il ne fait pas bon se frotter à lui. **ABL.**

On dit aussi populairement se frotter à quelqu'un, avoir commerce ou communication avec lui. Il est bon de se frotter aux Savans, on apprend toujours quelque chose avec eux. Ne vous frottez pas à ces gens-là, ils vous corrompent.

Baudouin de Créqui, Chevalier célèbre, avoit pris pour devise, Nul ne s'y frotte, une épine, ou un chardon hérissé de pointes, ou un porc-épic ajouté à ce mot, feroit une devise régulière.

FROTTÉ, ÉE. part. & adj. *Illitus, tersus, perunctus, perfrictus, attritus, detritus.*

FROTTEUR. f. m. Celui qui frotte. *Perfrictor, unctor.* Il faut donner tant par mois aux frotteurs pour entretenir les planchers.

FROTTEUSES de lettres. Ouvrières qui frottent les caractères sur le grès.

FROTTOIR. f. m. Linge qui sert à frotter. *Peniculum.* On a des frottoirs de grosse toile pour frotter la tête, le corps. Il y a aussi des frottoirs de camelot, d'étamine, ou d'autres étoffes, pour décroter & nettoyer des habits, des chapeaux, &c. Les Barbiers appellent aussi frottoir le linge dont ils se servent pour essuyer leurs rasoirs, quand ils font la barbe.

FROTTOIR. Terme de Cordier. Planche dont la superficie est tellement travaillée, qu'elle semble couverte d'éminences taillées en pointes de diamant; il y a au milieu un trou dans lequel on passe les poignées du chanvre: en le frottant sur la superficie raboteuse, il s'affine. *Art de la Corderie perfectionné.*

FROTTOIR de Formier. Voyez **FROTTER**.

FROTTOIR de Relieur. Outil de fer, mince par les deux bouts, épais dans le milieu, que l'ouvrier appuie sur le dos des livres, lorsque la colle est sèche, afin que le veau n'ait rien qui lui fasse faire la grimace.

Les Chapeliers se servent aussi d'un frottoir, pour donner le lustre à leurs chapeaux. C'est un peloton rempli de bourre ou de crin, couvert de velours d'un côté, & de drap de l'autre côté.

FROTTON. f. m. Terme de Cartier. C'est un outil composé de plusieurs bandes d'étoffe bien attachées, & bien roulées les unes avec les autres; en sorte que le haut se termine en rond, & que le bas soit plat & uni, pour passer sur la feuille de papier qui est sur le moule, & mouler des têtes de cartes. Voyez **FRONRON**.

FROU. f. m. Terme de Coutumes. C'est la même chose que *fraux, frot, &c.* Voyez ces mots.

FROUER. v. n. Terme d'Oïseleur. C'est faire le sifflement que l'on fait à la pipée; imiter le cri de la chouette pour attirer les autres oïseaux. *Inserto inter labia folio sibilare, noctuam imitari.* On se sert ordinairement pour cela d'une feuille de lierre, au milieu de laquelle on fait un petit trou; après quoi on la roule comme un cornet de papier, & l'on souffle dedans,

en ferrant un peu avec les lèvres le côté pointu. Lorsque ceux qui vont à la pipée se sont retirés dans leur loge, ils frouent avant que de pipér, & en frouant ils assemblent les petits oïseaux des environs. Le pipeau, dont le son est bien plus aigu, est pour appeler les oïseaux plus éloignés.

FROULLAY. Châtellenie du pays du Maine en France. *Frullum.* Elle relève du Duché de Maienne. Elle a donné son nom à une famille illustre, dont la branche cadette porte le nom de Tessé, & dont la devise est, *Pro Rege & pro fide*, pour marquer l'attachement de cette famille à la Religion Catholique & au service de nos Rois.

FROUMENT. f. m. Nom propre d'homme. *Frumentius.* Saint Frumence, ou Saint *Froument*, Evêque d'Auxume au quatrième siècle, Apôtre des Indes méridionales, c'est-à-dire, de l'Ethiopie & des Abyssins. **BAILLET**. Peut-être seroit-il aussi-bien de l'appeler *Froment*; car de *frumentum* nous avons fait *froment*, & non pas *froument*, qui n'est qu'une mauvaise prononciation de quelques Provinces, & surtout de celle dont étoit Baillet. Les Ethiopiens appellent S. *Froment* en leur langue *Frémonat* & encore *Salama*, qui signifie pacifique.

FROWARD. Le Cap *Froward*, ou autrement, le Cap d'avance, Cap des terres Magellaniques, dans l'Amérique méridionale. *Promontorium Frowardense, Promontorium extensum.* Ce cap est sur la côte méridionale de l'Amérique, & celui qui avance le plus dans le détroit de Magellan, & qui fait le coude de ce détroit. On y voit encore les ruines de la ville de Saint Philippe, que les Espagnols y bâtirent autrefois pour être maîtres du détroit. M. Frézier écrit *Frouard* dans sa Carte, & *Frouvard* dans son livre, p. 263, & le place par le 54^e degré de latitude, & le 308 d. 45 m. de longitude.

F R U.

FRUART. Bourg de Lorraine, situé au confluent de la Moselle & de la Meurte, à deux lieues au-dessous de Nancy. *Froardum.*

FRUBERG. Ancien bourg de l'Archiduché d'Autriche. *Friberga*, anciennement *Cardabeanca*, ou *Cardobianca*. Il est dans la Basse-Stirie, vers les confins de la Hongrie, sur la rivière de Pinka, à douze lieues de la ville de Gratz, vers le levant septentrional.

FRUCTÉSÉE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse des anciens Romains. *Fructesæa*. C'étoit une Déesse qu'on invoquoit, dit S. Augustin, *De Civit. Dei, L. IV, c. 21*, pour lui demander une récolte abondante des fruits de la terre. Struvius, *Antiq. Rom. Synt. c. I, p. 152*, l'appelle *Frutesca*, Frutesque; mais Vivès a remarqué, il y a long-temps, que les anciens manuscrits de ce livre de Saint Augustin portent, *Diva Fructesæa*, au-lieu de *Diva Frugifæa*, qu'on lisoit auparavant. Gentian Hervet & de Cériziers, Traducteurs de la Cité de Dieu, disent *Fructésée* en notre langue.

FRUCTIFICATION. f. f. Terme de Botanique. *Fructificatio*. On appelle organes de la fructification ceux qui servent à la formation des fruits. Voyez **FLEUR**.

FRUCTIFIÉ. v. n. Porter du fruit, profiter. *Fructum ferre, feracem esse.* Ce champ est fort fertile, les arbres y fructifient beaucoup, y rapportent beaucoup de fruit.

Il faut connaître encor comment l'arbre prend vie, Comment il se nourrit, comment il fructifie.

PERRAULT.

FRUCTIFIÉ se dit au figuré des choses spirituelles & morales. La grâce fait fructifier la loi dans nos cœurs. Les Apôtres en fort peu de temps ont fait fructifier l'Evangile. Si vous offrez à Dieu votre travail, il le fera fructifier. **ARN.** Dans ce sens c'est produire un effet avantageux.

FRUCTUEUSEMENT. adv. D'une manière fructueuse;

utilement, avec progrès, avec fruit. *Utiliter, commodè*. Ce Docteur a travaillé fort *fructueusement* à la conversion de ces Hérétiques.

FRUCTUEUX, EUSE, adj. *Fertilis, ferax*, ne se dit point au propre. On le dit au figuré pour utile, profitable. *Utilis*. Un emploi *fructueux*. Une charge utile & *fructueuse*.

FRUCTUEUX. f. m. Nom d'homme. *Fructuosus*. Godeau a retenu dans notre langue ce mot Latin. *Fructuosus*, Evêque de Tarragon, Augurius & Eulogius ses Diacres, après avoir souffert une longue & incommodé prison, furent consumés par le feu, comme des holocaustes précieux. GODEAU. Il est mieux de dire *Fructueux* avec M. TILLEMONT. Les Actes originaux de S. *Fructueux*. Voyez BARONIUS à l'an 262. Le sixième hymne du *Peristephanon* de Prudence est à l'honneur de Saint *Fructueux* de Tarragone & de ses Compagnons. En Languedoc on nomme ce Saint, Frichoux, pour *Fructueux*. CHASTELAIN, 21 Janv. p. 367, 368. Voyez FRUTOS.

FRUGAL, ALE. adj. Tempérant à l'égard de la nourriture. *Frugalis, temperans, abstinens, moderatus*. Il n'a point de pluriel au masculin. Une vie *frugale* sert beaucoup à conserver la santé. Il est facile à un homme *frugal* d'être continent.

Ce mot vient apparemment à *frugibus*, qui sont la plus simple, la plus saine, la plus ancienne nourriture de l'homme.

On dit aussi un repas *frugal*, une table *frugale*; pour dire un repas, une table où il n'y a que des mets simples & communs, & que ce qu'il en faut pour se nourrir. Sa table étoit *frugale*, mais propre.

FRUGALEMENT. adv. Sobrement & avec tempérance. *Frugaliter, moderatè*. La longue vie des Hermites est la récompense d'avoir vécu *frugalement*.

Il vit frugalement; mais c'est par avarice.

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

FRUGALITÉ. f. f. Tempérance dans le boire & le manger. *Frugalitas, temperantia*. Cornaro Vénitien a été un grand exemple de *frugalité*. La *frugalité* est un ménagement du plaisir, & non pas une abstinence de mortification. DAC. La *frugalité* tant vantée des Romains n'étoit point un retranchement, ou une abstinence volontaire des choses superflues; mais un usage nécessaire & grossier de ce qu'ils avoient. S. EVR. Ce jugement est peu équitable, & tend à dégrader une vertu réelle. Si les Romains se contentoient du simple nécessaire, il ne tenoit qu'à eux de se procurer des choses superflues. Leur *frugalité* régloit non-seulement la table; elle influoit aussi sur les mœurs. C'étoit dans cette *frugalité* que la patric trouvoit de si grandes ressources.

FRUIT. f. m. On appelle généralement *fruits*, tout ce que la terre produit pour la nourriture de l'homme & des animaux. *Fruitus*. Les prières des Rogations sont instituées pour la conservation des *fruits* de la terre. En ce sens on y comprend les blés, les foins, les avoines, vesces, lin, légumes, &c. tout ce que les Latins appellent *fruges*.

*On voit souvent l'hiver fier & mutin,
Qui s'en revient un beau matin,
Ramenant avec lui sa maudite froidure,
Geler & fleurs & fruits, & rendre impunément
Des pauvres Jardiniers les espérances vaines.*

DU TROUSS.

Dans le Droit, les *fruits* sont ou naturels ou industriels. Les *fruits naturels* sont ceux que la terre produit naturellement, sans le travail de l'homme, comme les bois, les poires, les pommes, &c.

Les *fruits d'industrie* sont ceux que la nature produit par le moyen de la culture & du travail de l'homme, comme le blé.

On appelle, en termes de Jurisprudence, les *fruits* pendans par les racines, ceux qui ne sont pas encore séparés du fonds, comme les *fruits* qui sont

aux arbres, les blés avant qu'ils soient coupés, les foins avant qu'ils soient fauchés. Dans cet état ils sont généralement réputés immeubles, excepté dans quelques coutumes où ils sont réputés immeubles dans un certain temps de l'année, quoiqu'ils ne soient pas séparés du fonds.

Les *fruits civils* sont des revenus annuels, qui ne proviennent pas de la chose même, & qui par conséquent ne sont pas véritablement des *fruits*; mais ils proviennent à l'occasion de la chose, en vertu d'une convention; & ils tiennent lieu de *fruits* en ce qu'ils se perçoivent & se renouvellent tous les ans, comme les véritables *fruits*. Tels sont les loyers des maisons, des héritages, des arrérages de rentes & autres revenus annuels.

Ainsi on appelle généralement *fruits*, toutes les choses qui composent le revenu d'une terre, d'un bénéfice, non-seulement en grains, mais en cens, rentes, dixmes, bois, moulins, péages, &c. & autres droits & redevances. Le droit de rachat dû au Seigneur, celui de déport dû à un Archidiacre, consiste en une année de *fruits* d'une terre, d'une Cure. C'est une vraie confidence, quand le titre d'un Bénéfice est d'un côté & les *fruits* de l'autre. Les bois taillis, la collation des Bénéfices, sont partie des *fruits*. On l'a condamné à la restitution des *fruits*.

FRUIT, en Botanique, c'est proprement l'œuf de la plante, ou la partie qui sert pour la multiplication de son espèce. Ainsi on entend généralement par ce terme les productions qui subsistent après que les fleurs sont passées, soit qu'elles contiennent les semences, soit qu'elles soient les semences mêmes dépourvues d'enveloppes.

Dans ce sens la pelure, la substance charnue & les pepins des poires forment le *fruit* du poirier. La peau, la chair & le noyau des prunes forment le *fruit* du prunier. Les grains de froment forment le *fruit* de cette plante.

Néanmoins on a coutume d'appeler grain, graine ou semence, *semen*, celles qui croissent nues, ou qui sont dépouillées des enveloppes qu'elles avoient sur les plantes. C'est dans ce sens qu'on dit un *grain* de froment, d'avoine, d'orge ou de millet, une *graine* de lin, *semence* de carvi: & on applique plus particulièrement le mot de *fruit* à ceux qui sont charnus, tels que les poires, pommes, prunes, cerises, ou qui sont assez gros, tels que les *fruits* du marronnier d'Inde.

L'embryon forme en croissant & en s'étendant ce qu'on nomme le *fruit*; & comme il y a des embryons de formes très-différentes, les *fruits* ont aussi des figures très-variées. En général on peut distinguer les *fruits* en huit espèces; savoir, la capsule, la coque, la silique, la gouffe, le *fruit* à noyau, le *fruit* à pepin, la baie & le cône. Voyez CAPSULE, COQUE, SILIQUE & GOUSSE.

Le *fruit* à noyau, *drupa*, que plusieurs Auteurs ont nommé *prunifères*, est composé de pulpe ou chair molle & succulente, qui renferme dans son milieu un noyau, *nux, nucleus, officulus, semen, osseum*, lequel est formé d'une boîte ligneuse qui contient la semence proprement dite, ou l'amande.

Le *fruit* à pepin, *pomum*. Car les *prunifères* sont pris par les Botanistes pour tous les arbres qui portent des *fruits* à pepin. Ces *fruits* contiennent des semences qui n'ont qu'une enveloppe coriace, *fructu coriaceo*. Ces semences, dites *callosa*, sont ordinairement contenues dans des loges membraneuses.

La baie, *bacca*, est un *fruit* mou, charnu, succulent qui renferme des pepins ou des noyaux. Il faut encore qu'ils ne soient pas fort gros; car une pêche n'est pas une baie: mais on appelle ainsi les *fruits* du genévrier, &c.

Les *baies* diffèrent peu des grains, *acini*; néanmoins on ne dit pas un grain, mais une baie de laurier. On ne dit pas non plus une baie, mais un grain de raisin. Quelques-uns, pour distinguer la *baie* du *grain*, disent que la *baie* doit être clair-semée, & le *grain* rassemblé en grappe, en épi, ou par bou-

quets; en un mot les uns près des autres, comme dans la grenade, la mure, le raisin, le sureau.

Le cône, *strabilus*, *fructus squamosus*, est composé de plusieurs écailles ligneuses, qui s'ouvrent par le haut, & sont attachées par le bas à un poinçon ligneux qui est dans l'axe du fruit. Les pins & les sapins qui portent de ces fruits, sont dits conifères.

Comme les fruits sont formés par les embryons, ils se trouvent placés sur les plantes aux mêmes endroits que les fleurs. Voyez au mot FLEUR la position des fleurs.

On appelle fruits *succulens* ceux dont les femences sont enveloppées d'une chair remplie de suc, & fruits *secs*, ceux qui étant parvenus à leur maturité, n'ont point de suc. De ce genre sont les membraneux.

Il y a aussi des fruits qu'on nomme *ailés*, lorsqu'ils sont accompagnés d'un appendice membraneux.

Les fruits *aigrettés* sont garnis de poils. Voyez ces mots.

Allez souvent pour décrire les fruits en moins de mots, on les compare à des choses connues, comme à une castolète, à une boîte à savonnette, à un étui, &c. On trouvera tous ces mots dans l'ordre alphabétique.

On dit que les fruits sont noués, quand ils grossissent à mesure que la fleur se flétrit & se passe; & qu'ils sont coulés, quand ils avortent. Voyez COULER & NOUER.

On dit qu'un arbre se met à fruit, lorsqu'il commence à porter de fruit. On dit encore en Jardinage, que certains arbres sont très-difficiles à mettre à fruit, & que d'autres s'y mettent aisément.

FRUIT EN GRAPPE, c'est un fruit dont les grains sont disposés comme ceux d'un raisin.

FRUIT de vigne. C'est ainsi que l'on a traduit *genimen vitis* dans les versions du Nouveau Testament, de Genève, de Louvain, de M. de Marolles & de Mrs. de P. R. Mais le P. Bouhours n'approuve point cette traduction. Il est vrai que c'est une de ces expressions que l'usage familier des livres saints, & l'habitude qu'on a de les entendre & de les lire dans les traductions, rend plus supportable, ou les reçoit comme des termes consacrés, & on ne se donne pas souvent la liberté d'examiner si ces termes sont fort corrects. Mais quand on y fait réflexion, il est aisé de remarquer que le P. Bouhours a raison. Je ne boirai plus désormais de ce fruit de vigne, n'est pas bien correct: boire ne s'accorde point avec fruit: on mange du fruit, mais on n'en boit pas. Fruit de vigne n'est tout au plus que du raisin, & ces deux mots joints ensemble n'ont jamais signifié du vin en notre langue. BOUH. Le P. Bouhours a traduit, je ne boirai point désormais de ce vin-ci.

FRUITS d'été, se dit de tous ceux qui viennent & qui se mangent en été; fruits d'automne, ceux qui viennent & qui se mangent en automne; fruits d'hiver, ceux qui se cueillent en automne, mais qui ne se mangent qu'en hiver; & fruits rouges, tous les petits fruits de cette couleur, qui viennent au printemps, comme fraises, framboises, cerises, groseilles.

On appelle fruit, dans l'usage ordinaire, ce qu'on sert au dernier service de table, soit de vrais fruits, soit des confitures, des pâtisseries, fromages, &c. Le mot dessert est devenu un terme bourgeois. On a servi le fruit, on en est au fruit. Il y avoit en ce repas un beau fruit. Chez le Roi on dit four & fruit. Dans ce sens il n'a point de pluriel.

On appelle fruit *monté*, un fruit décoré avec des cristaux, des figures de sucre ou de porcelaine posées sur des plateaux.

FRUIT, se dit aussi au singulier de l'enfant qu'une femme porte dans ses flancs, ou qu'elle vient de mettre au monde. Béni soit le fruit de votre ventre. C'est une partie de la Salutation Angélique. Une femme doit conserver son fruit. Les femmes qui font périr leur fruit sont punies de mort.

Les fruits du Saint-Esprit. Cette expression est prise de S. Paul. *Galat. V, 22, 23*. Le fruit de l'Esprit,

c'est la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la foi, la modération, la continence, la chasteté. A l'égard de ceux qui ont ces qualités-là, il n'y a point de loi. Ce sont les paroles du S. Apôtre. Quand on s'est long-temps exercé avec ferveur dans la pratique des vertus, l'on acquiert la facilité d'en produire les actes, on ne sent plus les répugnances que l'on sentoit au commencement, & l'on fait avec plaisir ce que l'on ne faisoit auparavant qu'avec peine. Alors ces actes des vertus, inspirés par le S. Esprit, se nomment fruits du Saint-Esprit.

Les trois premiers fruits du S. Esprit sont la charité, la paix & la joie. Ces trois fruits sont joints ensemble, & suivent naturellement l'un de l'autre. La charité ou l'amour fervent fait qu'on possède Dieu; la joie naît de la possession de Dieu, n'étant autre chose que le repos ou le contentement qui se trouve dans la jouissance du bien qu'on possède. La paix, qui, selon S. Augustin, est la tranquillité de l'ordre, maintient l'ame dans la possession de la joie contre tout ce qui leur est opposé. La charité exclut toute autre joie; la paix toute sorte de trouble & de crainte.

La charité est la première dans l'ordre des fruits du S. Esprit, parcequ'elle ressemble le plus au S. Esprit, qui est l'amour personnel, & par conséquent qu'elle nous approche le plus de la vraie & éternelle félicité, & qu'elle nous donne une joie plus solide & une plus profonde paix. C'est la paix qui fait regner Dieu dans l'ame, & qui l'en rend pleinement le maître. C'est elle qui tient l'ame dans la parfaite dépendance qu'elle doit avoir de Dieu.

Ces trois premiers fruits du S. Esprit disposent l'ame à ceux de patience & de douceur ou de modération. Le propre de la vertu de patience est de modérer les excès de la tristesse, & la vertu de douceur modère les bouillons de la colère, qui se lève avec impétuosité pour repousser le mal présent.

Ces deux vertus combattent & ne remportent la victoire que par des efforts violens, & non sans peine; mais la patience & la douceur, qui sont les fruits du S. Esprit, rangent leurs ennemis dans le devoir sans combat; ou si elles combattent, c'est sans difficulté, c'est avec plaisir. La patience voit avec plaisir les objets capables de causer de la tristesse. Ainsi les Martyrs se réjouissoient à la nouvelle des persécutions, & à la vue des supplices. La paix étant bien établie dans le cœur, la douceur n'a plus de peine à régler les mouvemens de la colère. L'ame demeure toujours dans une même assiette, & ne perd jamais son égalité. Ce qui vient de ce que le S. Esprit y résidant, & la possédant dans toutes ses puissances, en éloigne les objets tristes, où il ne leur permet pas d'y faire d'impression, & le démon même redoute cette ame, & n'en ose approcher.

Les deux fruits de bonté & de bénignité regardent le bien qu'on fait au prochain. La bonté est l'inclination qui porte à obliger les autres, & à leur communiquer ce qu'on a. Nous n'avons point en notre langue de nom qui exprime proprement celui de *benignitas*: car le mot de *bénignité* n'est point en usage, sinon pour signifier la douceur, & cette sorte de douceur consiste en la manière d'obliger les autres volontiers, cordialement, avec joie, sans ressentir la difficulté que ressent celui qui a la bénignité seulement en qualité de vertu, & non pas encore en qualité de fruit du S. Esprit. P. L'ALLEM.

Le Port-Royal a traduit ce mot par *humanité*. Cela est mal. Le texte Grec porte *χρηστεύς*. Ce n'est pas là *humanité* seulement. C'est une bonté utile au prochain, & comme nous disons, serviable. Le P. Bouhours a confondu ces deux mots de S. Paul, *benignitas* & *bonitas*, en un seul, qui est bonté. Ce n'est pourtant pas la même chose, non plus que les mots Grecs *χρηστεύς* & *ἀγαθούμ*. Le premier, comme nous l'avons dit, signifie une bonté, une *humanité serviable*, & comme disent les Interprètes, *humanitas quâ alteri libenter usui sumus, morum facilitas quâ quis aliis se libenter accommodat in bonum*. Et

l'autre est la probité, la candeur, l'ingénuité qui nous rend aimables aux autres. P. S.

La longanimité ou persévérance empêche l'ennui & la peine, qui proviennent précisément de l'attente des biens qu'on espère, ou de la longueur & de la durée du bien qu'on fait, ou de celle du mal qu'on souffre, non de la grandeur de la chose même ou de ses autres circonstances. La longanimité, par exemple, fait qu'à la fin l'on est plus fervent qu'au commencement.

La foi, en qualité de *fruit* du S. Esprit, est une certaine facilité à croire tout ce qui est de la croyance des fidèles, une fermeté à s'y attacher, une assurance de la vérité de ce que nous croyons, sans sentir ces répugnances & ces doutes, ces ténèbres & cette grossièreté, que nous avons naturellement à l'égard des matières de la foi. Pour cela, il faut avoir dans la volonté une pieuse affection qui incline l'entendement à croire sans hésiter les choses qui lui sont proposées par la foi, & c'est le S. Esprit qui la donne.

Quelques-uns entendent par le mot *fides*, *πίστις*, la fidélité, la confiance à tenir les promesses qu'on fait. D'autres, la facilité à croire en ce qui regarde les choses humaines, sans se laisser aller à des défiances mal fondées, à des soupçons & à des jugemens téméraires.

La modestie, en tant que vertu, est assez connue; elle règle tous les mouvemens du corps, les gestes & les paroles: en tant que *fruit* du S. Esprit, elle fait cela sans peine & comme naturellement, & de plus elle compose tous les mouvemens intérieurs de l'ame, comme en la présence de Dieu. Notre esprit est inquiet, léger, toujours en action, voltigeant de tous côtés, s'attachant à toutes sortes d'objets, &c. La modestie l'arrête, le modère, & met l'ame dans une profonde paix, qui la dispose à devenir le séjour & le Royaume de Dieu.

Les vertus de tempérance & de chasteté regardent les plaisirs du corps, réprimant les illicites, modérant ceux qui sont permis. Celle-là refreine l'affection déordonnée du boire & du manger, & empêche les excès qu'on y pourroit commettre. Celle-ci règle ou retranche l'usage des plaisirs de la chair.

Mais les *fruits* de tempérance & de chasteté dégagent tellement l'ame de l'amour de son corps, qu'elle n'en ressent presque plus les révoltes, les contenant sans peine dans la soumission. P. L'ALL.

FRUIT, se dit figurément en choses morales, pour utilité, profit, avantage qu'on retire de quelque chose. *Fructus*, *emolumentum*. Les Millionnaires font beaucoup de *fruit* chez les Idolâtres, en convertissant beaucoup. Il n'a recueilli aucun *fruit* de ses études, de ses voyages, de cette entreprise, de cette affaire. On ne peut trop estimer un si beau *fruit* de la probabilité. PASC. Je ne voudrois pas tirer de plus grand *fruit* de mon éloquence. VOIT. Les femmes se rassemblent dans les Tuileries, pour montrer une belle étoffe, & pour recueillir le *fruit* de leur toilette. LA BRUY. La sagesse est communément le *fruit* de l'expérience. S. EVR.

Et de tous ses travaux la honte fut le fruit.

MALHERBE.

☞ Dans ce sens il signifie l'effet d'une cause, soit bonne, soit mauvaise.

☞ On dit de même que la destruction des villes, la défolation des campagnes, &c. sont les *fruits* ordinaires de la guerre.

☞ Un Poète a dit, les *fruits* cuisans de l'amoureux péché.

FRUIT, en termes de Maçonnerie, est une petite diminution en talus, & en dehors, qui se fait peu à peu, & insensiblement sur les murs à mesure qu'on les élève. *Proclivatio*. Le *fruit* d'un mur est sa retraite en dedans à mesure qu'il s'élève. Ainsi un mur à plomb est celui qui est aussi épais par le haut que par le bas; lorsqu'il est plus épais par le haut, & que la face se jette

en dehors, cela s'appelle *surplomb*, & *fruit*, lorsqu'elle se retire en dedans, & que le bas est plus épais que le haut. On ne manque guère de donner du *fruit* à la façade des bâtimens. Il faut donner tant de pouces de *fruit* à ce mur, à proportion de son épaisseur. On donne ordinairement un pouce & demi de *fruit*, à un mur sur la hauteur de douze pieds. Le *contre-fruit* est le contraire, c'est-à-dire, le *fruit* en dedans, ce qui y cause une inclinaison peu sensible.

☞ On disoit autrefois *frit*, qui n'est plus en usage.

FRUIT A DOUBLE MAMELLE. Terme de grand Art. C'est la pierre au blanc & au rouge.

On dit proverbialement, quand on reçoit visite d'une personne qu'il y avoit long temps qu'on n'avoit vue, ha! c'est du *fruit* nouveau de vous voir.

FRUIT. Registre de gros *fruits*. Voyez REGISTRE.

FRUITAGE. f. m. Fruits en général qui croissent aux arbres. *Fructus*. Ce Curé prend les dîmes des *fruitages*, lainages & charnages. Ce gouteux est réduit à ne vivre que de laitage & de *fruitage*. Il n'est plus en usage.

FRUITÉ, ÉE. adj. m. Terme de Blason, qui se dit des arbres chargés de *fruits*, d'un émail différent.

FRUITERIE. f. f. Lieu où l'on garde & où l'on conserve le fruit. *Cella fructuaria*. Il ne doit point geler dans la *fruiterie*. Porter du fruit à la *fruiterie*. Serrer du fruit dans la *fruiterie*. M. le Président de Valbonnet donne un état de la *fruiterie* des Dauphins, dans ses Mém. pour l'Hist. des Dauph. p. 209.

FRUITERIE, dans la Maison du Roi, se dit de l'office qui fournit le fruit aux tables de la Maison, la bougie & la chandelle. Il y a plusieurs Officiers de *fruiterie* chez le Roi. Chef de *fruiterie*.

FRUITIER, IÈRE. adj. & subst. Qui porte du fruit. *Fructifer*, *frugifer*. Un arbre *fruitier*, est un arbre qui porte des fruits bons à manger. On dit aussi un jardin *fruitier*, ou absolument un *fruitier*. Un jardin rempli d'arbres à fruits.

FRUITIER, se dit aussi de celui qui vend des fruits. *Fructuarius*. Un Marchand *fruitier* en gros. Une *fruitière* en détail. Il est fait défense à tous Maîtres *fruitiers* d'être facteurs de Marchands forains. *Ordonn. du 28 Mai 1698*, dans de la Mare, T. II, p. 1468.

FRUITIER-REGRAIÉ, est celui qui vend des fruits en détail. Un Arrêt du Conseil du 9 Février 1694, les appelle *Fruitiers-Regraaiés*, & pauvres *Regraaiés*, vendeurs en détail des herbes & autres légumes, beurre, œufs, fromages, fruits & autres menues dentées. Cet Arrêt décharge les *Fruitiers-Regraaiés* des droits de visites que prétendent sur eux les Maîtres *fruitiers*. Voyez dans le Commissaire de la Mare, Tr. de Police, L. V, Tit. XXIII, C. 8, p. 1466 & 1467.

La Communauté des Marchands *Fruitiers*, *Orangers*, *Beurriers*, *Fromagers* & *Coquetiers* de la ville & faubourgs de Paris. Arrêt du Conseil du 9 Février 1694. Le même Arrêt dit, *Fruitiers-Orangers*, *Marchands Fruitiers-Orangers*; c'est-à-dire, ceux qui vendent des oranges, citrons, limons, grenades, &c. & de la Mare dit quelquefois *Fruitiers-Beurriers*. Voyez cet Auteur, T. II, p. 1466 & 1467.

FRUITIER. f. m. Se dit d'un livre, d'un traité sur les fruits. *Tractatus*, ou *Liber de fructibus*; *Carpologia*. Le *fruitier* de France, ou description des fruits à noyau & à pépin, qui se cultivent dans le Royaume, est un livre annoncé dans le Journal des Sav. 1719, p. 528.

FRUITIER. f. m. Lieu où l'on conserve le fruit. *Dict. de Commerce*. La même chose que *Fruiterie*.

FRUITION. f. f. Jouissance. Terme ancien, qui est dans Nicot, & qui n'a peut-être jamais été employé plus heureusement que dans ce Madrigal.

*Depuis un temps suis en possession
De maints appas qu'hors moi chacun ignore.
Voudrois-tu bien m'ôter fruition
De ces beautés qu'en toi, Catin, j'adore?
Non, dit Catin; mais s'il venoit quelqu'autre*

*Aussi pressé de voir mêmes appas,
De ce plaisir ne le priverois pas,
Pour lui montrer quel bonheur est le vôtre.*
Œuvres de l'Abbé de Chaulieu,
in-8°. Amst. 1733, t. 2, p. 168.

FRUMENCE. Voyez FROUMENT.

FRUMENTAIRE. f. m. Terme d'Histoire. *Frumentarius*. Les *Frumentaires* étoient des soldats, ou des archers. S. Cyprien dit dans une de ses lettres qu'on avoit envoyé des *Frumentaires* pour le prendre.

Il y avoit des *Frumentaires* dès le temps d'Adrien. Spartien dit, dans la vie de cet Empereur, qu'il s'en servoit pour s'instruire curieusement de tout. C'est la première fois que l'on trouve cette sorte d'Officiers des Empereurs; car avant ce temps, *Frumentaire* ne se disoit que des Marchands de blé, ou des Mesureurs de blé. Les *Frumentaires*, dont nous parlons, ne faisoient point un corps distingué des autres troupes; mais il y en avoit un certain nombre dans chaque légion, comme nous avons une compagnie de Grenadiers dans chaque régiment. Ainsi dans les anciennes inscriptions on trouve les *Frumentaires* d'une telle ou d'une telle légion. On croit que ce furent d'abord de jeunes hommes disposés par Auguste dans les Provinces sur tous les grands chemins, pour avertir l'Empereur très-vîte de tout ce qui se passoit. Pour cela ils avoient une espèce d'intendance sur toutes les voitures, c'est pourquoi ils étoient chargés de faire porter le blé, *frumentum*, aux armées, & c'est de-là que leur vint le nom de *Frumentaires*. Ensuite on les incorpora dans les troupes, où ils retinrent toujours leur nom de *Frumentaires*, & leur fonction de donner aux Princes avis de tout; comme ceux qu'on nommoit *Curieux*, *Curiosi*, & auxquels on les joint quelquefois.

FRUSINATE. f. m. & f. Qui est de Frusino, ou Frusnone. *Frusinas*, dans Pline, *Liv. III, C. 5*.

FRUSINO, ou FRUSINONE. Petit bourg d'Italie dans la campagne de Rome. *Frusino*, ou *Frusinum*. *Frusinone* est entre Piperno au midi & Alarti au septentrion. *Frusino* eut autrefois un Evêque, & fut la patrie d'Hormisdas & de Sylvérius, Souverains Pontifes.

FRUSQUIN. f. m. Terme populaire. Ce qu'un homme a d'argent & de nippes. Sa portion, son héritage, son patrimoine, son bien. Il a mangé tout son *frusquin*.

FRUSTE. adj. f. C'est un terme de Médailles qui appellent une médaille *fruste*, qui est tellement effacée, qu'on n'en peut lire la légende. *Exesus, detritus*.

On appelle aussi *fruste*, une pierre antique & fort ruinée, ou gâtée par le temps, enforte qu'on ne peut connoître les figures, ou lire les inscriptions qui sont dessus.

FRUSTE. adj. f. se dit aussi d'une coquille dont les canelures, les stries, les pointes & les tubercules sont usées.

FRUSTRATOIRE. adj. m. & f. Terme de Palais, qui se dit d'un acte ou procédure qui tend à tromper, à surprendre quelqu'un, à gagner du temps, à éluder un jugement; ou enfin, qui est frivole & n'a aucun rapport à l'affaire dont il est question entre les parties. *Inanis, vanus*. Appellation frivole & *frustratoire*.

FRUSTRATOIRE. f. m. On appelle ainsi du vin où l'on a mis du sucre & de la muscade, & qu'on boit quelquefois à la fin du repas. Ac. FR.

FRUSTRER. v. a. Tromper quelqu'un en le privant de ce qui lui est dû, ou de ce qu'il a droit d'attendre. *Frustrari, spe deicere*. Un créancier frauduleux ne cherche qu'à *frustrer* les créanciers. *Frustrer* quelqu'un de ses droits. *Frustrer* quelqu'un de ses espérances, ou *frustrer* les espérances, l'attente de quelqu'un.

FRUSTRÉ, ÉE. part.

*Et qui fait ce qu'aux Dieux, frustrés de leur victime,
Peut promettre un courroux qu'ils croiront légitime?*

RACINE, *Iphig.*

FRUTESQUE. Voyez FRUCTÉSÉE.

FRUTIS. f. f. Terme de Mythologie. Surnom que les Anciens donnoient à Vénus. *Frutis*. Solin, C. 2, dit qu'Enée arrivant de Sicile, consacra dans le territoire de Laurentium à Vénus, surnommée *Frutis*, une statue qu'il avoit apportée. Quelques-uns la confondent avec la Déesse *Fructésée*, dont Saint Augustin parle dans son IV^e Livre de la Cité de Dieu, C. XXI. Dans l'Abréviateur de Festus, le temple de la Déesse *Frutis* est nommé *Frutinal*.

Scaliger croit que *Frutis* a été fait par corruption du Grec *Ἀφροδίτη*, nom de Vénus. Mais Saumaïse renverse toutes ces conjectures. Il prétend qu'on n'a jamais donné le nom de *Frutis* à Vénus; que c'est celui d'*Erutis*, qu'on lit sur les médailles. ERUC; qu'au lieu d'*Erutis*, on a lu mal-à-propos *Frutis* dans Solin, & *Frutinal* dans Festus, au lieu de *Erucinal*; & que dans S. Augustin, au lieu de *Fructesæ* il faut lire *Frugifæca*. Voyez cet Auteur sur Solin, p. 69 & 70.

FRUTOS, SAN-FRUTOS. f. m. Nom d'homme. *Fructuosus*. Saint Fructueux vulgairement *San-Frutos*, Evêque de Tarragone au III^e siècle, fut exposé aux bêtes dans l'Amphithéâtre l'an 259, pendant la VIII^e persécution, qui est celle de Valérien & de Gallien. Voyez BOLLANDUS & BAILLET au 21 Janvier. En François je voudrois toujours dire Fructueux, comme fait en effet cet Auteur.

FU. Petite ville de la Chine dans la Province de Junnan.

FUC.

FUCA. f. m. C'est un poisson de mer, assez semblable à la perche. Il y en a différentes espèces, de diverses couleurs. On le trouve sur le rivage parmi les joncs & l'algue. C'est un bon aliment; on le digère facilement: il purifie le sang, & pousse par les urines. LEMERY, *des drogues*.

FUCECHIO. *Fucechium*. Bourg situé près d'un lac de même nom, dans le Florentin, en Toscane, entre la ville de Florence & celle de Pise, à neuf lieues de la première, & à dix de la dernière.

FUCIMI. Ville du Japon, éloignée d'une lieue & demie au midi de Méaco, l'ancienne capitale de l'Empire, & qui n'est plus aujourd'hui qu'un village.

FUCIN. Ancien nom d'un lac d'Italie. *Fucinus, Fucinus lacus*. Il est dans l'Abruzze ultérieure. On le nomme aujourd'hui Célano. Claude fit travailler à le dessécher l'an 42 de Jésus-Christ. Tillemont, *T. I, des Emp. p. 230*.

FUCUS. f. m. Nom d'une plante marine. *Fucus*. La plante marine, nommée *Fucus*, ou *Alpha*, a des fleurs sur toute l'étendue de ses feuilles, & ses fleurs sont en forme de petites houppes, ou de petites aigrettes, composées de filamens extrêmement déliés, & longs au plus d'une ligne; la graine est renfermée dans une matière visqueuse, & seulement à l'extrémité des feuilles. Réaumur, *Hist. de l'Acad. des Sc. 1714*.

FUE.

FUEC. f. m. Vieux mot. Feu.

FUÉGO. Île de l'Océan Atlantique. *Isla del Fuego. Insula Ignium*. Elle est une de celles du Cap vert, & on la trouve au midi de celle de S. Jago. Cette île qui est fort petite, a une montagne qui vomit des flammes; c'est de-là qu'elle a pris son nom, qui signifie l'île du feu.

FUEN. f. m. Monnoie qui a cours dans la Chine. Gémelli, nouveau voyageur Italien, qui est le seul qui en parle, n'en explique, ni le métal, ni la valeur. Ne seroit-ce point le foang de Siam, dont il auroit vu quelques pièces à Canton?

FUENCHEU. Grande ville de la Chine. *Fuencheum*. Elle est la cinquième de la Province de Xansi, & si-

ruée sur la rivière de Fuen. Elle a sept petites villes sous sa juridiction.

FUENGIROLA. Bourg d'Espagne. *Fuengirola*. Il est sur la côte de la Grenade, entre Marbella & Malaga, à trois lieues de la première, & à six de la dernière. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de Salduba, que d'autres croient être entièrement ruinée, & ils assurent qu'on en voit les masures à deux lieues de *Fuengirola*, tirant vers Marbella. D'autres mettent *Fuengirola* à l'ancienne Suel, Suea, ou Sivel, que d'autres pourtant placent à Molina, ou terre de Molinos, qui est un village situé entre *Fuengirola* & Malaga.

FUENTARABIA. Voyez FONTARABIE.

FUENTE D'OVEJUNA. C'est le nom que portent les ruines de l'ancienne Mellaria, ville de l'Espagne Bétique. *Fons d'Ovejuna*. On les trouve dans l'Andalousie, aux confins de l'Estramadure d'Espagne, à quatorze lieues de la ville de Cordoue, tirant vers Mérida.

FUENTES. Le fort de *Fuentes*, *arx Fontana*, bonne forteresse du Duché de Milan. Elle est située dans le territoire de Como, à l'embouchure de la rivière d'Adda dans le lac de Como.

FUENTIBRE. Village d'Espagne. *Fons iberis*. Il est situé à la source de l'Ebre, dans la Castille vicille, & aux confins des Asturies.

FUENTO DE CANTOS. Village de l'Estramadure d'Espagne, situé à six lieues de la petite ville d'Elleréna, du côté du couchant. *Fons de Cantos*. On croit que ce lieu est l'ancienne *Julia Contributa*, ou que du moins les ruines de cette ancienne ville sont près de ce village.

FUERRE. Vieux mot, qui signifie plusieurs choses, 1°. Un fourreau, *vagina*. Deux épées garnies de *fuerres* de bois & de cuir cousu dessus. *Hist. de Bret. T. II, p. 674.* 2°. Du fourrage, *pabulum*. 3°. Des choses de peu de valeur, des bagatelles, *nuga*, *quicquid vile est*.

FUESSEN. Bourg, avec un vieux Château. *Fauffena*. Il est dans l'Evêché d'Ausbourg en Suabe, sur le Leck, à seize lieues au-dessus de la ville d'Ausbourg. On prend *Fuessen* pour l'ancienne petite ville de la Rhétie, qui portoit les noms d'Abusiacum, d'Abusacum & d'Abodiacum.

FUEUR. f. m. *Forum*. Vieux mot, formé du Latin *forum*. Voyez **FUR**.

FUÉZEL. Voyez **TEPLITZA**.

F U F.

FUFIVS, FUFIA. f. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Fusia gens*. La famille *Fusia* étoit une des Plébéiennes. Les médailles de la famille *Fusia* ne sont pas communes. Voyez Patin, p. 115, & Vaillant dans ses familles Romaines & dans ses Colonies, p. 11.

F U G.

FUGALES. f. f. Nom d'une fête qui se célébroit par les anciens Romains. *Fugalia*. Hoffman croit que les *Fugales* sont la même chose que le *Regifugium*, fête qui se célébroit au mois de Février, après les Terminales, en mémoire de ce que les Rois avoient été chassés, & le gouvernement monarchique aboli. Celle-ci se célébroit le 6 des Kalendes de Mars, c'est-à-dire, le 24 de Février. C'est Festus qui nous l'apprend, comme l'a remarqué Struvius, *Antiquités Romaines, Synt. C. 9, p. 440*. Mais cet Auteur distingue les *Fugales* du *Regifugium*, & doute même si le *Regifugium* se célébroit à cause des Rois chassés, ou parceque le Roi des choses sacrées, *Rex sacrorum*, après avoir fait le sacrifice, s'enfuyoit de la place publique & des Comices. Quoi qu'il en soit, il n'y a que Saint Augustin qui parle des *Fugales* au *L. II, de la Cité de Dieu, C. 6*, selon la remarque de Vivès, sur cet endroit. Cet Auteur pencheroit même fort à corriger *fugalia*, si Saint Augustin n'ajoutoit que ces fêtes étoient de vraies *Fu-*

gales, qui chassoient la pudeur & l'honnêteté, pour matquer les infamies qui s'y faisoient. Ce savant homme conjecture que les *Fugales* sont la même chose que les *Populifuges*, *Populifugia*, c'est à dire, la fête de la Déesse *Fugia*, qui étoit la Déesse de la joie causée par une déroute d'ennemis; & que c'est pour cela que le peuple s'y abandonnoit à toutes sortes de plaisirs, même les plus honteux; que cette fête fut instituée à l'occasion de la victoire qui fut remportée sur les Ficulnéates, les Fidenates & les peuples voisins, lorsqu'ils voulurent s'emparer de Rome le lendemain que le peuple s'en fut retiré, ainsi que Varron le rapporte, *L. V, Ling. Lat.* Mais Varron dit que les *Populifugia*, qui tomboient au mois de Juin, se célébroient en mémoire de la fuite ou retraite du peuple dans la sédition qu'il excita: il est vrai qu'il ajoute, que ce jour suivit de près la retraite des Gaulois, & que les peuples voisins conjurèrent contre Rome; mais cela ne paroît point avoir, selon lui, de rapport au *Populifugia*, mais marquer seulement le temps où arriva cette sédition & cette fuite du peuple Romain. Il ajoute qu'il y a dans les cérémonies des *Populifugia* des vestiges de cette fuite du peuple. Au reste, quoique les *Populifugia* fussent établis pour la fuite du peuple, & non pas pour celle des ennemis, cela n'empêche point que les *Fugales* de saint Augustin ne puissent vraisemblablement être les *Populifugia* de Varron, suivant la conjecture de Vivès.

De Cérizier, dans sa Traduction de la Cité de Dieu, dit *fuites*, & non pas *fugales*. Ces honteuses cérémonies, qu'on nommoit *fuites* à Rome, sont véritablement *fuites*, puisqu'elles bannissoient toute honnêteté & pudeur. **CÉRIZ.**

FUGÈRE. f. f. Vieux mot. Voyez **FOUGÈRE**.

FUGGERS. Les terres des Comtes de *Fuggers*. *Dominium Comitum Fuggerorum*. Etat d'Allemagne, situé dans la Suabe. Il est divisé en deux parties; l'occidentale est au midi de la ville & du territoire d'Ulm: elle peut avoir dix lieues de long, & trois ou quatre de large. Weiffenhorn, Babenhause & Kirchem en sont les lieux principaux. L'orientale est au confluent du Leck & du Danube, entre la ville d'Ausbourg & celle de Donavert. Elle a six lieues de long, & trois lieues de large. On n'y voit que des villages, dont Biberbach & Oberndorf sont les plus considérables. Les *Fuggers* possèdent encore plusieurs terres dans la Bavière, dans l'Hégow, dans le Turgaw, mais particulièrement dans la Haute-Alsace. Ils sont divisés en plusieurs branches, & ils passent pour les plus riches Comtes d'Allemagne; mais leur noblesse n'est pas ancienne. Jacques *Fugger*, Bourgeois d'Ausbourg, fut ennobli par l'Empereur Maximilien I, auquel il avoit prêté des sommes considérables. Cette Maison doit son élévation au commerce, de même que celle de Médicis.

FUGITIF, IVE. adj. & f. Qui s'enfuit. C'est la vraie valeur de ce mot. On le disoit anciennement d'un esclave qui s'enfuyoit de la maison de son maître. *Fugitivus*. On le dit aujourd'hui de celui qui fuit, ou qui a fui de sa patrie, ou du lieu de son établissement, pour des raisons qui l'empêchent d'y retourner. Il n'est point synonyme de l'homme *errant*, qui va au hasard, ni du *vagabond*, que l'amour excessif de la liberté fait aller. L'homme *fugitif* s'éloigne d'un endroit où il n'est pas en sûreté, pour quelque cause que ce soit. Un criminel *fugitif*. Un voleur *fugitif*.

Caïn devint *fugitif* après le meurtre de son frère. Lorsque les Romains se trouvèrent les maîtres du monde, ils virent de tous côtés les Muses *fugitives* venir chercher leur asile dans Rome triomphante. **VAL.**

En termes de Droit, on appelle un esclave *fugitif*, celui qui étoit sujet à s'enfuir de la maison de son maître. Quand on vendoit un esclave, il falloit déclarer s'il étoit *fugitif*, c'est-à-dire, fuyard, sujet à s'enfuir. On appeloit aussi esclave *fugitif*, celui qui s'enfuyoit pour la première fois. On le dit aussi des soldats

soldats déferteurs, ou qui s'enfuient dans le combat.

En Littérature, on appelle pièces *fugitives*, un petit ouvrage, soit manuscrit, soit imprimé, un recueil de pièces qui s'échappent, souvent exprès, du porte-feuille d'un Auteur, & qui forment un volume peu considérable. Il y a des recueils de pièces *fugitives* très-curieuses.

En Poésie, on a appelé Daphné, la belle *fugitive*. On appelle l'onde *fugitive*, l'eau qui court toujours.

Quelle Divinité va paroître en ces lieux ?
 Flore de mille fleurs enrichit la verdure ;
 Ce ruisseau fugitif roule une onde plus pure,
 Et d'un éclat nouveau le jour brille à mes yeux.

NOUVEAU CH. DE VERS.

FUGUE. f. f. Terme de Musique, qui se dit lorsque différentes parties de musique se suivent en répétant ce que la première partie a chanté. Pomey l'appelle *vocis quasi fugientis insectatio*. Faire une *fugue*, une double *fugue*. Il y a trois sortes de *fugues* : *fugue* simple, ou commune; *fugue* double, & *fugue* renversée, appelée autrement, *fugue* de mouvement contraire, ou *contre-fugue*. La *jugue* est un ornement dans la musique, qui n'a pour principe que le bon goût. C'est peut-être en faveur des pièces de quatre parties que la *fugue* a été inventée. RAMEAU. Quelque difficulté qu'il y ait à remplir d'un beau chant routes les parties d'un quatuor & d'un quinqué, il faut cependant faire tous les efforts pour y réussir, & c'est peut-être principalement en faveur de ces sortes de pièces que la *fugue* a été inventée; car outre qu'elles n'ont guère d'agrément sans ce secours, c'est que la *fugue* qui renaît tantôt dans une partie, tantôt dans une autre, surprenant agréablement l'auditeur, le force en quelque façon à détourner son attention des parties qui pourroient pour lors être dénuées de chant, pour la donner entièrement à celle qui reprend cette *fugue*. C'est aussi par ce moyen que l'on peut adroitement attirer l'auditeur, en fixant son attention à l'objet qui le frappe le plus. D'ailleurs le chant de la *fugue*, & celui des parties qui doivent l'accompagner, outre le silence que l'on peut y introduire, lorsque l'on sent que le chant n'en seroit point assez gracieux, dépendant absolument de notre goût, c'est à nous à savoir faire un bon choix pour que le succès en soit favorable. Id. Il n'y a que les chœurs qui puissent plaire sans *fugues*, en ce que le beau chant qui doit y régner pour lors dans les parties dominantes, occupe suffisamment. Il en est de même des Duo & des Trio. Id.

F U I.

FUIANT, FAUX-FUIANT. Voyez FUYANT.

FUIARD. Voyez FUYARD.

FUIE. f. f. Petite volière qu'on ferme avec un volet, où l'on nourrit des pigeons domestiques en petite quantité. Ceux qui n'ont pas droit de colombier à pied, peuvent avoir des *fuies*.

Ce mot vient du Latin *fuga*, c'est-à-dire, que les *fuies* sont le refuge des pigeons.

FUIE, se dit aussi d'un colombier qui n'a point de couverture; & on prétend que les pigeons de ces sortes de *fuies* sont beaucoup meilleurs que les pigeons des autres colombiers, parcequ'ils ont quelque chose de plus sauvage. On voit beaucoup de *fuies* en Beaulieu.

FUIE, s'est dit autrefois pour *suite*. *Fuga*.

FUINEN. Voyez FIONIE.

FUIR. v. a. S'éloigner avec vitesse des choses & des personnes qu'on craint, & de celles qu'on a en horreur. *Declinare, fugere*. Il n'est pas synonyme d'éviter. Voyez ce mot. Pour *fuir*, on tourne vers le côté opposé, & l'on s'éloigne avec vitesse, afin de n'être pas pris. Nous *fuyons* ceux qui nous poursuivent. Nous évitons ceux qui nous font peine. SYN. FR.

On dit *fuir* & éviter le danger; mais le *fuir*, c'est ne pas s'y exposer; l'éviter, c'est ne pas y tomber. Ce n'est pas aux ames communes à se présenter aux dan-

gers pour faire parade de fermeté. Il faut *fuir* l'orage de loin. MONT.

Ce verbe est souvent employé en choses morales où il conserve la même valeur. Il faut suivre la vertu & *fuir* le vice. Pour *fuir* les occasions du péché, il faut *fuir* les mauvaises compagnies. Le méchant *fuit* la lumière.

Je fuis l'ambition, mais je hais la foiblesse:
 CORN.

On dit aussi figurément se *fuir* soi-même, détourner les yeux de dessus soi-même, pour éviter les remords ou l'ennui. Nous nous trompons quelquefois nous-mêmes de dessein prémédité. On se *fuit*, pour ainsi dire, quand on ne veut pas trouver qu'on a tort. Quand on ne fait pas s'occuper, on cherche à se *fuir* soi-même.

L'ennemi que tu fuis est au fond de ton cœur :
 Tu ne saurois le fuir qu'en te fuyant toi-même:

FUIR est aussi neutre, & signifie s'éloigner avec vitesse du danger. On *fuit* en courant. La peur fait *fuir* devant son ennemi. Le remède le plus sûr contre la peste, est de *fuir* bien loin des lieux où elle est. Les poltrons disent, que celui qui *fuit*, peut combattre une autre fois. C'est ce que répondit Démosthène, lorsqu'on lui reprocha qu'il avoit *fui* à la bataille de Chéronée.

Vaugelas décide que ce verbe à l'infinitif & au prétérit défini & indéfini, est de deux syllabes. Le P. Mourgues prétend que *fuir* est d'une seule syllabe, & le prouve par des exemples tirés de nos meilleurs Poètes. La question paroît aujourd'hui décidée. Il est certain d'ailleurs que les vers où ce mot est compté pour deux syllabes, ont une marche languissante.

On doit fuir l'amour comme une rude peine:
 CORN.

Il n'en est pas ainsi de ceux où il est monosyllabe

Nous devons fuir l'amour, & c'eût été le mieux:
 FONT.

On dit que le temps *fuit*, pour dire qu'il passe vite. On dit qu'un tonneau, qu'un vase *fuit*, pour dire que la liqueur s'écoule par quelque fêlure.

On dit qu'une chose ne sauroit *fuir* à une personne, pour dire qu'elle lui arrivera infailliblement. Cette succession ne peut lui *fuir*, ne peut lui manquer. Expression du discours très-familier.

FUIR, en termes de Palais, signifie dilayer, éloigner le jugement d'un procès, la conclusion d'une affaire, par des chicanes ou autres moyens. Un défendeur qui a une mauvaise cause *fuit* toujours. C'est un chicanier qui ne fait que *fuir*.

On dit, en termes de Manège, qu'un cheval *fuit* les talons, pour dire qu'il craint l'éperon, & qu'il obéit.

FUIR, est aussi un terme de Peinture, qui se dit des objets qui, dans le lointain d'un tableau, s'éloignent naturellement des yeux. On dit qu'une chose *fuit* bien ou ne *fuit* pas assez, pour dire que l'éloignement est bien ou mal ménagé. On fait *fuir* les objets en les diminuant de grandeur, en donnant moins de vivacité aux couleurs, & en les prononçant moins que ceux qui sont sur le devant. Couleurs *fuyantes*, ce sont les couleurs les plus légères, comme le blanc & le bleu céleste.

Que de l'ombre & du jour la savante imposture
 Fasse approcher de nous ou fuir une figure.

FUI, IE. part. *Vitatus*. Les méchants doivent être *fuis* & abhorrés de tout le monde.

FUIS. f. m. Ce mot, aussi-bien que celui de *fieux*, s'est dit autrefois pour *fiis*. *Filius*.

FUISIQUE. f. f. Vieux mot, qui signifie *Médecine. Ars Medica.* Ce nom de *Fuisique* a été donné à la Médecine, parceque la Physique en est le fondement.

FUITE. f. f. C'est l'action de fuir. Mouvement précipité pour s'éloigner, par quelque crainte que ce soit. *Fuga.* Les ennemis trouvèrent leur salut dans la *fuite*. On a mis les ennemis en *fuite*. Les jeunes gens qui veulent toujours payer de courage, ne mettent point de différence entre la *fuite* & la retraite. S. EVR. A proprement parler, la retraite est une *fuite*, mais une *fuite* avec adresse & avec dessein, & qui se fait en bon ordre. On dit qu'un homme est en *fuite*, lorsqu'il s'est retiré en quelque asile, ou qu'il a quitté le pays pour se mettre en sûreté.

FUITE, se dit dans un sens figuré pour marquer l'action par laquelle on s'éloigne d'une chose mauvaise ou dangereuse. La *fuite* des grandeurs, des vanités du monde, est un acheminement à la perfection Chrétienne. La *fuite* du vice, des occasions de pécher.

*La seule fuite, Iris, nous garantit ;
C'est le parti le plus utile à prendre
Contre l'amour.* DES H.

FUITE, signifie aussi figurément une échappatoire, une distinction frivole, dont on se sert dans les disputes, pour éviter la force d'une objection. *Vana exceptio, effugium.* Ce n'est pas là répondre, ce n'est qu'une *fuite*. Le langage précis & propre des Philosophes dont l'Eglise s'est servi contre les *fuites* des Hérétiques. PÉLISSON.

FUITE, en termes de Palais, se dit des exceptions dilatoires, des chicanes & mauvaises procédures, qui servent à éloigner le jugement d'une affaire. *Tergiversatio.* Un débiteur se sert de toutes sortes de *fuites* pour empêcher l'adjudication de son bien. La remontrance de cet Avocat n'est qu'une *fuite* affectée pour ne point plaider.

FUITES, terme de Vénèrie. C'est ce que l'on connoît quand les bêtes courent, & qu'elles ouvrent le pied. SALN. *Fuga.*

FUITES. Voyez FUGALES.

F U L

FULBERT. f. m. Prononcez *Fulber.* Nom propre d'homme. *Fulbertus. Fulbert,* Evêque de Chartres, vivoit dans l'onzième siècle. Il mourut en 1029. Il s'est distingué par son érudition, & par sa dévotion envers la sainte Vierge.

Le nom de *Fulbert* est formé & composé de *full* & de *beorht.* Ces deux mots des langues du Nord signifient *plein & éclatant, ou brillant* : ainsi *Fulbert*, dans son origine, veut dire, *plein d'éclat ou de gloire.* Le nom de *Fulbert* répond pour la signification au nom de *Lucius* chez les Latins, & à ceux de *Photius* & de *Photinus* ou *Photin* chez les Grecs. Voyez SKINNER.

FULDE. *Fulda, Buchovia.* Jolie ville d'Allemagne, sur la rivière qui porte ce nom, à sept lieues au-dessus de la ville d'Hirschfeld. *Fulde* a été autrefois une ville Impériale & libre : maintenant elle dépend de l'Abbé du lieu, qui est le plus riche d'Allemagne, & le premier des Abbés qui ont le titre de Princes de l'Empire.

L'Abbaye de *Fulde*, que l'on appelloit autrefois le Buchaw, ou le Buchen, à cause de la grande quantité des arbres de ce nom qu'il y avoit, & qu'on nomme des hêtres en François. *Abbatia Fuldenfis Dominium, Fagonia, Buchovia, Buchonia,* petit Etat d'Allemagne. Il est dans la basse partie du Cercle du Haut-Rhin, ou dans la Hesse, prise en général. Il a au couchant & au nord le Landgraviat de Hesse, au levant la Thuringe & la Franconie. Cette dernière, avec les Comtés d'Hanaw & d'Isenbourg, le bornent au midi. Cet Etat est fait en étoile à trois pointes, & il peut avoir dix-sept lieues dans sa plus grande étendue du sud au nord, & environ vingt d'orient

en occident. Il ne dépend que de son Abbé, & la ville de *Fulde* en est le seul lieu considérable. Voyez IMHOFF, *Not. Imp. L. III, c. 23.* Il y a neuf Supérieurs Capitulans qui ont droit d'élire l'Abbé de *Fulde*, & qui peuvent être élus. IMHOFF. L'Abbaye de *Fulde* a un Maréchal héréditaire qui est de la maison de Schlize. ID. *L. III, c. 23, Not. Imp.* L'Abbaye de *Fulde* est la plus noble & la plus illustre d'Allemagne, non-seulement à cause de ses grandes richesses & du grand nombre d'Abbayes & de Prieurés qui en dépendent, mais encore à cause des prérogatives accordées à l'Abbé de ce Monastère. S. Boniface, Archevêque de Mayence & Apôtre d'Allemagne, fut le principal Fondateur de cette Abbaye. Il se retira d'abord avec ses compagnons dans le désert d'Aersfeld. Il leur ordonna de changer de lieu. Ils en trouvèrent un plus commode sur la rivière de *Fulde*, dans le pays de Buchow, qu'on appelloit autrefois Grapfeld, entre la Hesse, la Franconie & la Thuringe. Ce lieu s'appelloit Elioia : il appartenoit à Carloman, Prince & Duc des François, qui le leur donna, & ils s'y transportèrent en 744. Ce Monastère prit le nom de la rivière de *Fulde*, qui y passoit. S. Sturme en fut le premier Abbé. Ils prirent la règle de S. Benoît. Carloman augmenta leur terrain jusqu'à sept mille pas de tour. Le Pape Zacharie soumit ce Monastère immédiatement au S. Siège; dans la suite Raban Maur y fit fleurir l'étude & les sciences. Berth Schliz, qui fut élu Abbé l'an 1133, obtint d'Honorius II la permission de se servir d'habits Pontificaux. L'Abbé paie au S. Siège une redevance de 400 florins aussi-tôt qu'il est élu. Les Religieux ont toujours conservé le droit d'élire leur Abbé. On n'y reçoit que des personnes nobles. Voyez BRUVERIUS, *Antiq. Fuld.* MABILLOIN, *Annales Bénéd.* HEISS, *Hist. de l'Emp.* le P. HÉLYOT, *T. V, c. 13.*

Heiss écrit *Fulden*, & parle de cette Abbaye dans son Histoire de l'Empire, *Liv. VI, c. 7.* Après les Evêques, le premier d'entre les Abbés & Prélats Princes de l'Empire est l'Abbé de *Fulden*, dont l'Abbaye est la plus riche & la plus considérable de tout l'Empire. HEISS. L'Abbé de *Fulden* est Primat des autres Abbés de l'Empire, avec la dignité de Chancelier perpétuel de l'Impératrice. Les revenus ordinaires de l'Abbaye montent par an à la valeur de plus de trente mille écus. ID.

FULDE. La *Fulde*, rivière d'Allemagne. *Fulda.* Elle a sa source dans l'Abbaye de *Fulde*, baigne la ville de ce nom, & celles d'Hirschfeld & de Cassel; & étant grossie par les eaux de l'Eder, elle va se décharger dans le Weser à Munde, petite ville du Duché de Brunswic.

FULGENATE. f. m. & f. Ancien nom propre des habitants de Fulginium, aujourd'hui Foligno. *Fulginas.* Les *Fulginates* étoient un peuple de l'Ombrie. PLIN, *L. III, c. 14.*

FULGENCE, FULGENT. f. m. Nom d'homme. *Fulgentius.* S. *Fulgence*, Evêque de Ruspe, appelé *Fabius Claudius Gordianus Fulgentius*, naquit en 468 à Tèlepte, d'une famille de Sénateurs de Carthage. Il fut fait Evêque de Ruspe l'an 508, & mourut l'an 533 le premier jour de Janvier. Sa vie a été écrite par un de ses disciples, dont Surius, ni Bollandus n'ont trouvé le nom dans aucun des manuscrits dont ils se sont servis. Holstenius a écrit de sa main, à la marge de son Martyrologe Romain, que c'étoit un Diacre de Carthage nommé Ferrand. Le corps de S. *Fulgence*, selon d'anciens manuscrits, fut apporté à Bourges sur la fin du règne de Dagobert III, & mis en une Eglise qui porte le nom de S. *Fulgence.* S. *Fulgence*, frère des Saints Léandre & Isidore, étoit Evêque d'Ecige, & non pas de Carthagène, comme dit Maurolycus au premier de Janvier. Voyez CHASTELAIN au même jour. Baronius, dans sa note sur le Martyrologe (au premier Janvier,) ramasse les *Fulgences*, dont il ne trouve point le jour de la mort. CHASTELAIN cité.

Il y a un village du nom de S. *Fulgence*, entre Nantes & Fontenay-le-Comte, qui aura pris ce nom

de quelque relique du Saint, apportée autrefois de Berri apparemment par Ansoald, Evêque de Poitiers, car ce fut lui, qui, lorsqu'il n'étoit encore qu'Avoué de S. Pierre de Poitiers, eut le plus de part à la translation des Reliques de Saint *Fulgence* en France.

CHASTELAIN, au prem. de Janv. p. 17, 18.

Les Savans disent *Fulgence*; mais dans l'usage ordinaire, parlant des lieux qui portent le nom de ce Saint en France, tout le monde dit *Fulgent*, comme a fait ci-dessus M. Chastelain en parlant de Saint *Fulgent* de Bourges. C'est ainsi qu'on dit Laurent, Vincent, & non Laurence, Vincence. On dit quelquefois *Fergent* pour *Fulgence*, selon le même Auteur.

FULGORE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse de l'Antiquité Païenne. *Fulgora*. La Déesse *Fulgore* présidoit aux éclairs, aux foudres & aux tonnerres; on l'invoquoit pour être préservé de la foudre. Sénèque en fait une veuve. Nous laissons quelques DéesSES en célibat, comme si les partis manquoient, principalement y en ayant quelques-unes de veuves, comme Populonie, *Fulgore* & Rumice, que je ne suis point surpris, disoit-il, qu'on n'ait point recherchées. *Fulgore* étoit donc de ces DéesSES veuves. Quoique Sénèque la joigne en cet endroit à Populonie, il ne s'ensuit pas qu'on les adorât ensemble, comme Hoffman semble l'avoir conclu de-là.

Hoffman & les Auteurs du Moréri, qui l'ont copié, veulent que l'on dise *Fulgor*; en ce cas c'eût été un Dieu, & le nom seroit masculin. Mais ils n'ont pas consulté S. Augustin qu'ils citent. Ce Père dit que *Fulgora* étoit une Déesse, & qu'elle étoit veuve. M. de Cériziers, dans sa Traduction de l'Ouvrage de la Cité de Dieu, dit comme nous *Fulgore*.

Ce nom vient de *Fulgor*, ou *Fulgur*, éclair.

FULGURATEUR. f. m. Terme d'antiquité. Parmi les Devins Etrusques, les plus estimés étoient ceux qui expliquoient pourquoi la foudre étoit tombée en tel endroit, & qui prescrivoient ce qu'il falloit faire pour prévenir les suites. Selon une ancienne inscription, ces Devins s'appeloient *Fulgurateurs*, & le Dieu qui présidoit à la foudre est appelé dans une autre inscription Dieu *Fulgurateur*. Dissert. de l'Ac. de Cortone. *Fulgurateur* dans ce dernier exemple est adjectif.

FULGURATION. f. f. Synonyme d'éclair, dans l'opération de la coupelle. Voyez ÉCLAIR.

FULGURITUM. Terme d'Histoire ancienne. On appeloit ainsi chez les Romains un lieu ou un objet frappé de la foudre: *quasi fulgure ictum*. Ces lieux & ces objets devenoient sacrés; il n'étoit plus permis d'en faire des usages profanes. On y élevoit un autel, & on y faisoit un sacrifice de brebis de deux ans; ce qui faisoit appeler ces lieux *Bidentales*, *Bidentalìa*. Les Grecs plaçoient sous cet autel une urne couverte, dans laquelle ils mettoient les restes des choses qui avoient été brûlées ou noircies par le tonnerre: ce que les Romains imitèrent. Les Augures étoient chargés de cette fonction. MOR. Voyez au mot Foudre.

FULHAM. Village d'Angleterre, au Comté de Middlesex, sur la Tamise, au-dessus de Londres. Ce village est ancien.

FULIGINEUX, EUSE. adj. *Fuliginosus*. Terme du Style didactique, se dit d'une fumée épaisse, ou vapeur qui contient de la suie, ou autres matières crasses. Il n'est en usage que lorsqu'on le joint au mot *vapeur*. Dans la première fonte des métaux, il s'exhale quantité de vapeurs *fuligineuses*, dont se fait la litharge. Le noir de fumée, c'est ce qu'on ramasse des vapeurs *fuligineuses* des pins ou autres bois gras qu'on brûle. Quelques Médecins disent que la rate envoie des vapeurs *fuligineuses* au cerveau.

FULIGNO. Voyez FOLIGNO.

FULMINANT, ANTE. adj. Qui fulmine, qui fait grand bruit. *Fulminator, fulminans, vibrans fulmina*. J'ai admiré cet Orateur *fulminant* en chaire con-

tre les vices & le luxe du siècle. Cette femme est toujours *fulminante*.

FULMINANT, en termes de Chimie, se dit d'une préparation d'or, qu'on appelle or *fulminant*, parcequ'il fait un grand bruit quand on le met sur le feu. L'or *fulminant* est de l'or dissous par l'eau régale, & précipité par le moyen de l'huile de tartre faite par défaillance, ou de l'esprit volatil de sel ammoniac. Il y a aussi une poudre *fulminante*, qui est composée de trois parties de nitre, de deux parties de sel de tartre & d'une partie de soufre. Si vous mettez cette préparation sur un feu modéré dans une cuillère de fer, vous aurez une poudre *fulminante* qui se dissipera avec bruit & fracas; ce qu'on appelle explosion.

Il y a apparence, dit M. Nollet, que le sel de tartre qui entre dans la composition de cette poudre, étant plus fixe que les deux autres matières auxquelles il se trouve uni, retarde leur dissipation, & donne le temps aux parties de feu qu'elles renferment de se déployer toutes ensemble & avec toute leur force. C'est pour cela sans doute que l'effet de la poudre *fulminante* allumée en plein air, est plus effrayant que celui de la poudre ordinaire.

Il y eut parmi les Romains une légion nommée la *fulminante*. Voyez la Dissertation de M. de la Roque. On nomma légion *fulminante*, la légion composée de soldats Chrétiens, qui dans l'expédition de Marc-Aurèle contre les Sarmates, les Quades & les Marcomans, sauvèrent l'armée prête à périr de soif, en attirant sur elle par leurs prières une pluie abondante, & une grêle mêlée de foudres sur les ennemis. D'autres disent qu'ils furent incorporés seulement à la légion qu'on nommoit déjà *fulminante*. Ce miracle est gravé dans les bas reliefs de la colonne Antonine. M. Bossuet, dans son Histoire universelle, p. 103, dit la Légion *foudroyante*, au lieu de *fulminante*. Voyez ci-dessus Foudre.

FULMINATION. f. f. Terme de Droit Canon. Sentence d'un Evêque, d'un Official, ou autre Ecclésiastique qui est commis par le Pape, par laquelle on ordonne que des Bulles seront exécutées. *Fulminatio*. C'est la même chose qu'une vérification, ou entérinement de Lettres du Prince en une Justice Laïque. On appelle plus particulièrement *fulmination*, l'exécution, ou la dénonciation d'une Sentence d'anathème, faite publiquement avec solennité. Dans la *fulmination* de l'anathème, l'Evêque qui prononce la Sentence est revêtu d'habits Pontificaux, & les douze Prêtres qui l'accompagnent sont en surplis. Après que la Sentence est prononcée, l'Evêque & les douze Prêtres jettent à terre les cierges allumés qu'ils tenoient. Voyez le Pontifical.

FULMINATION, terme de Chimie. C'est l'action d'un corps qui, par le moyen du feu sur lequel on l'applique, s'écarte & se dissipe avec fracas. Telle est l'explosion de l'or fulminant & de la poudre fulminante. Voyez FULMINANT.

La *fulmination*, dit M. Lemery, s'appelle aussi *détonation*. Il est vrai que la *fulmination* est une espèce de *détonation*; mais on n'appelle proprement *fulmination* que la *détonation* portée à l'excès. Elle diffère beaucoup plus encore de la *fulguration*, dans l'opération de la coupelle. Voyez DÉTONATION & ÉCLAIR.

FULMINER. v. a. Terme de Droit Canon. Vérifier, exécuter une Bulle, ou autre Rescrit de la Cour de Rome, proprement le publier avec les formalités requises. *Promulgare, fulminare, &c.* Ces Bulles, cette dispense doivent se *fulminer* par l'Official d'un tel lieu, qui est un de ceux auxquels elles sont adressées. On dit aussi *fulminer* une excommunication; c'est-à-dire, prononcer une Sentence d'excommunication. Lorsque le Pape Innocent IV *fulmina*, au Concile Général de Lyon, une Sentence d'excommunication contre l'Empereur Frédéric II, il étoit accompagné de douze Evêques revêtus d'habits Pontificaux. Voyez EVEILLON, des excommunications, tom. II.

FULMINER, v. n. signifie s'emporter avec menaces, jet-

ter feu & flamme contre quelqu'un. Cet Auteur *fulmine* étrangement contre les Hérétiques. On *fulmine* tous les jours avec emportement contre les défauts que l'on pratique tranquillement. S. EVR. Virgile a dit à la fin de son quatrième livre des Géorgiques, *Cesar dum magnus ad altum fulminat Euphratem bello.*

FULMINÉ, ÉE. part. pass. & adj. une Bulle *fulminée*. *Promulgata, denunciata.*

FULVIUS, FULVIA, FULVIE. f. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Fulvius, Fulvia*. La famille *Fulvia* a été très-illustre, quoique Plébéienne. Il faut parler ainsi avec nos Antiquaires, & ne pas dire la *Gent Fulvia* a été très-illustre. Quand on parle des hommes, il faut dire *Fulvius*, les *Fulvius*, & non pas les *Fulviens*. Les *Fulvius* se divisoient en plusieurs branches. Quand on parle des femmes, il faut dire *Fulvie*, si l'on n'y joint point d'autre nom Latin. La femme du Tribun Clodius, si ennemi de Cicéron, se nommoit *Fulvie*, & étoit de l'illustre famille des *Fulvius*. *Fulvia Pia* étoit mère de l'Empereur Septime Sévère.

Ce mot au féminin se dit aussi adjectivement en cette phrase, la loi *Fulvia*. La loi *Fulvia* accordoit le droit de Bourgeoisie Romaine à tous les habitans de l'Italie. Elle avoit pris son nom de M. *Fulvius Flaccus*, qui la porta l'an 628 de Rome, étant Consul, selon Julius Obsequens, de *Prodigiis*, c. 90.

La seule médaille de la famille *Fulvia*, que Patin rapporte, écrit ce nom FOUL. *Foulyius*. Voyez p. 116, & Vaillant dans ses Colonies, T. I, p. 164, 165. La famille *Fulvia* se vantoit d'avoir été tirée de Tusculum par Hercule, & d'en avoir reçu ses sacrifices, après qu'il eut achevé ses travaux. *Fulvus* signifie jaune, blond; & c'est de cette couleur que cette famille avoit pris son nom. ID. p. 33.

F U M.

FUMAGE. f. m. Terme de Coutumes. M. Galland dit que c'est un droit qui se lève en quelques endroits sur les étrangers faisant feu & fumée.

On le dit d'un ancien droit qui se levoit en Bretagne, appelé tantôt *fumagium* & tantôt *fumaticum*. Voyez l'Hist. de Bretagne, T. II, p. 236 & 375. N'est-ce point le même droit que les Grecs appeloient *καπνικόν*, *fumaticum*, & que nous appelons Fouage? Voyez ce mot. Le droit de *fumage* est encore en pratique en quelques lieux, & c'est une espèce de fouage dû aux Seigneurs particuliers, *Hist. de Bret. T. I, p. 201.*

FUMAGE, se dit dans le métier des Titeurs & Ecacheurs d'or & d'argent, d'une fausse couleur d'or qui se donne à l'argent filé & aux lames d'argent, en les exposant à la fumée & au parfum de certaines compositions. Le *fumage* est défendu par plusieurs Arrêts, Réglemens & Déclarations.

FUMANT, ANTE. part. & adj. Qui fume encore. *Fumosus, fumans*. Ce tison est encore *fumant*. On le dit aussi dans le sens figuré, *ardens, excandescens*. Il vint l'épée à la main tout *fumant* de colère, dans un grand emportement de colère.

J'ai vu l'assassin

Retirer son poignard tout fumant de son sein.

RAC.

FUMAY. Bourg des Pays-Bas. *Fumæa*. Il est dans le petit pays de Faine, en Ardennes, contrée du pays de Liège, sur la Meuse, entre Charlemont & Charleville.

FUM-CHIM. Petite ville de la Chine, dans la Province de Kiansi. *Long. 141 d. 5 m. lat. 28 d. 5 m.*

FUMEAU. f. f. Vieux mot qui signifie femelle. *Fæmina*.

FUMÉE. f. f. Humidité qui s'exhale en vapeur par l'action de la chaleur, soit externe, soit interne. *Fumus*.

Ce terme s'applique également à la vapeur plus ou moins sensible qui sort des corps qui brûlent ou qui sont échauffés; à la vapeur qui s'exhale des viandes que l'on rôtit, & à celles qui s'élèvent des corps humides

& fluides lorsqu'ils sont échauffés. Ordinairement il est sans pluriel dans le propre; REFL. & toujours sans singulier quand il se dit des vapeurs qui s'élèvent des entrailles au cerveau. L'ACAD. Les bois gras & onctueux font une *fumée* épaisse, noire & puante: c'est de ces bois qu'on fait le noir de *fumée*. Les brouillards font des *fumées* que le soleil élève de la terre humide, & qu'il ne peut refondre. Le vin qui bout, jette des *fumées* capables d'enivrer. La *fumée* du tabac. La *fumée* des viandes, *nidor*. Homère étoit un coureur de cabarets, qui suivoit la *fumée* des bons écots. G. G. Ce hâbleur vint au festin conduit par la *fumée*. BOIL.

On dit proverbialement qu'il n'y a point de *fumée* sans feu, pour faire entendre que d'ordinaire il ne court point de bruit qui n'ait quelque fondement. Et l'on dit qu'il n'y a point de feu sans *fumée*, pour dire qu'il n'y a point de forte passion qu'on ne découvre à la fin, quelque soin qu'on prenne pour la cacher. On dit manger son pain à la *fumée* du rôt, être témoin des plaisirs des autres, sans pouvoir y participer. On dit que la *fumée* cherche les beaux, pour se moquer de ceux qui se plaignent de la *fumée*. Ce proverbe se trouve dans Athénée. Erasme en parle: *Fumus pulchriorem sequitur.*

FUMÉE, terme de Divination. Il y avoit une sorte de Divination qui considéroit l'épailleur, les évolutions & tous les accidens de la *fumée*. Homère fait mention de Devins qui prédisoient par la *fumée* de l'encens.

FUMÉE, se dit figurément des choses vaines, légères & peu solides, des chimères, des vaines imaginations. Les honneurs ne sont qu'ombre & que *fumée*. Les grandeurs & les vanités du monde passent bien vite, & ne sont que *fumée*.

Une Muse affamée

Ne peut pas, il est vrai, subsister de fumée.

BOIL.

Et par l'espoir de l'or votre Muse animée

Vendrait au poids de l'or une once de fumée. ID.

Qu'heureux est le mortel

*Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée,
N'a jamais enivré d'une vaine fumée!* ID.

On dit qu'une chose s'en va en *fumée*, pour dire qu'elle ne produit point l'effet qu'on en attendoit. On dit aussi figurément d'un homme qui fait parade d'un crédit qui n'est qu'apparent, pour en tirer quelque avantage, que c'est un vendeur de *fumée*. Se repaître de *fumée*, pour dire d'espérances vaines, de vains honneurs.

FUMÉES, en Médecine. Les anciens Médecins appeloient ainsi certaines humeurs subtiles qu'ils imaginoient pouvoir être portées des viscères au cerveau sous la forme de *fumée* ou vapeur. C'est ainsi qu'ils disoient que la mélancolie envoie des *fumées* noires au cerveau. Abattre les *fumées* du vin qui montent au cerveau.

FUMÉE, en termes de Vénérie, signifie la fièvre des bêtes fauves, des cerfs, de la biche, du chevreuil & du daim. *Stercus cervinum, fumum*. Les Chasseurs connoissent par les *fumées* où il y a des cerfs. On dit que les *fumées* sont, ou formées quand elles sont rondes, ou en trochets quand elles ont des pointes ou piquans, ou en plateaux quand elles sont plates. On dit aussi que le soir elles sont mieux mouluës, lorsque le cerf a digéré son viandis.

FUMÉE, en termes du grand Art, a diverses significations, & se dit en plusieurs phrases. *Fumée blanche*, signifie, ou l'ouvrage de la pierre au blanc, ou le soufre blanc, ou l'argent vis. *Fumée rouge*, signifie l'ouvrage de la pierre au rouge, ou le soufre rouge, ou l'orpiment rouge. *Fumée des Philosophes*, c'est une vapeur qui s'élève comme un nuage dans toute distillation. *Fumée Arabique*, c'est un lieu médiocrement chaud.

FUMÉES. f. f. pl. Terme de Joaillier. Voyez GLACES.

FUMELLE. f. f. Autrefois ce mot s'est dit pour *femelle*, & le peuple prononce encore *fumelle* en quelques endroits. *Fæmina, femella.*

FUMER. v. n. Jetter de la fumée. *Fumare, exhalare fumum.* Ce feu n'est pas bien éteint, il *fume* encore. On dit absolument, qu'une chambre *fume*, qu'une cheminée *fume*, quand la fumée rentre dans la chambre, au-lieu de sortir par le tuyau de la cheminée. On a cherché plusieurs inventions pour empêcher les chambres de *fumer*, comme les éolipyles de Vitruve, les soupiraux de Cardan, les moulinets à vent de Jean Bernard, les chapiteaux de Serlio, les tabourins & girouettes de Paduanus, & plusieurs artifices de Philibert de Lorme. Celui qui en a mieux raisonné, c'est Savot dans son Architecture. Voyez aussi les Mémoires critiques d'Architecture de M. Frémin, imprimés à Paris en 1702.

FUMER, se dit encore des corps humides desquels on voit s'élever des vapeurs. Au printemps on voit *fumer* les lieux humides & marécageux. On voit *fumer* le corps d'un cheval qui s'est échauffé.

Corneille a employé ce mot au figuré dans le Cid.

*Ce sang qui tout versé fume encor de courroux,
De se voir répandu pour d'autres que pour vous.*

C'est une de ces hyperboles Poétiques, qui n'étant point dans la nature, affoiblissent le pathétique de ce discours. C'est le Poète qui dit que ce sang *fume* de courroux; ce n'est pas assurément Chimène, on ne parle pas ainsi d'un père mourant. VOLT.

FUMER se dit populairement pour être en colère, montrer de la colère. Il *fume* quand on lui dit qu'il a fait une faute. Vous avez beau *fumer*, il n'en fera ni plus ni moins. Expression de la Halle.

On dit figurément que la tête *fume* à quelqu'un, pour dire qu'il est en colère. *Irasci.*

On a dit autrefois se *fumer*, s'irriter, s'emporter. *Irâ accendi.*

On dit poétiquement, faire *fumer* l'encens, faire *fumer* les Autels, pour dire, offrir de l'encens, faire des sacrifices.

FUMER, v. a. signifie exposer à la fumée certaines viandes, qui ont un meilleur goût quand elles ont été ainsi séchées. *Infumare, fumo exsiccare.* On *fume* les andouilles, les jambons, les langues de bœuf, pour leur donner un meilleur goût.

FUMER se dit aussi de certains poissons, harengs, sardines, &c. Voyez BOUCANER, SORETER, SORIRE.

FUMER l'argent fin filé; chez les Tireurs d'or, c'est l'exposer à la vapeur de certaines compositions pour lui donner une fausse couleur d'or. Voyez FUMAGE.

FUMER, signifie aussi prendre du tabac en fumée. *Tabaci fumum haurire.* *Fumer* du tabac, *fumer* une pipe de tabac. On dit aussi simplement *fumer*. Les Marins *fument* beaucoup.

FUMER, en termes d'Agriculture, signifie mettre du fumier sur des terres pour les rendre fertiles. *Stercorare.* Les terres ne rapportent qu'à proportion de ce qu'on les *fume*. On appeloit Saturne *Stercutius*, parcequ'il fut le premier qui apprit aux hommes à *fumer* les terres. *Fumer* les arbres, c'est mettre du fumier au pied des arbres, pour leur faire porter plus de fruit.

FUMÉ, ÉE. part. qui se dit de ce qui a été exposé à la fumée, *infumatus*, ou amendé par le fumier. *Stercoratus.* Langues de bœuf *fumées*. Une terre bien *fumée*.

On se sert de verres *fumés* pour observer les Eclipses. Je n'aurois pu observer tranquillement l'Eclipse du soleil, arrivée à Toulon le 22 Mai 1724, & je me serois vu accablé de spectateurs incommodés, au-lieu que j'en fus quitte en donnant plusieurs verres *fumés*, pour contenter leur juste curiosité. Le P. LAVAL, Jésuite, *Mém. de Trév. Août 1724.*

FUMERON. f. m. C'est ainsi qu'on appelle un morceau de charbon qui n'est pas assez cuit, brûlé, & qui jette encore de la flamme. Il y a un *fumeron* dans ce fourneau. On l'appelle ainsi, parcequ'il jette beaucoup de fumée. *Carbo fumosus, fumificus.*

FUMET. f. m. Certaine petite vapeur, certaine petite fumée agréable qui s'exhale des vins & des viandes cuites ou crues, & qui flatte agréablement l'odorat & le goût. *Odor.* Les gourmets estiment le vin qui a un *fumet* agréable. Cette perdrix a un *fumet* qu'on prend plaisir à sentir avant qu'on la mange.

FUMET est aussi un terme de Traiteur. C'est un ragout fait de jus de mouton, de truffes & de champignons, que l'on passe, & dont on accompagne la perdrix. Il nous a fait manger deux perdrix relevées d'un *fumet* surprenant. MOL.

FUMETERRE. f. m. Plante très-commune qui vient dans les champs & dans les jardins. *Fumaria.* Ses racines sont menues & fibreuses. Ses feuilles sont découpées menu, à-peu-près comme les feuilles des plantes à parasol, d'un vert de mer, & attachées alternativement aux tiges. Ses fleurs sont ramassées en épi, petites, oblongues, purpurines. Elles ont quelque apparence des fleurs légumineuses; mais elles ne sont composées que de deux feuilles qui forment une manière de gueule à deux mâchoires. La mâchoire supérieure finit par une queue. La mâchoire inférieure est articulée avec elle dans l'endroit où l'une & l'autre tiennent au pédicule. On trouve dans le palais, qui est le creux d'entre les deux mâchoires, le pistil enveloppé de sa graine. Outre ces pièces, on voit à la bouche de cette fleur la langue, qui est une espèce d'anneau que l'on sépare assez facilement en deux parties, qui prennent leur origine des parties latérales de la mâchoire supérieure. Enfin, lorsque cette fleur est passée, le pistil devient une capsule membraneuse ronde ou oblongue, dans laquelle se trouvent une ou deux graines.

Ce mot vient de *fumus, fumée*; & l'on a donné ce nom à la *fumeterre*, parceque le suc de cette plante mis dans les yeux les fait larmoyer comme la fumée. La *fumeterre* est diurétique, propre pour purifier le sang, & désopiler les parties: elle est spécifique dans toutes les maladies de la peau, dans la mélancolie hypocondriaque, dans la cachexie & dans l'hydropisie. Il y a plusieurs espèces de *fumeterre*.

FUMEUR. f. m. Celui qui prend du tabac en fumée. *Qui tabaci fumum haurit, fumi nicotiani captator.* Les Marins sont grands *fumeurs*.

FUMEUX, EUSE. adj. Qui jette des fumées, des vapeurs. *Fumosus, fumidus.* Les vins d'Orléans nouveaux sont nuisibles à la santé, parcequ'ils sont trop *fumeux*. La grosse bière est très-*fumeuse*.

*Un Laquais effronté m'apporte un rouge bord
D'un Auvergnat fumeux, qui mêlé de Lignage,
Se vendoit chez Grenet pour vin de l'Hermitage.*

DESPR.

Cette épithète ne s'applique qu'aux liqueurs malfaisantes, qui portent à la tête. On ne dit point d'un volcan, qu'il est *fumeux*. On ne le dit pas mieux au figuré d'un homme sujet à se mettre en colère. *Pronus ad iram.*

FUMIER. f. m. Végétaux imbus des excréments des animaux, & pourris. C'est un excellent engrais. Un *fumier* consommé est celui qui est bien pourri. *Stercus, fimus, ou fimum.* Le *fumier* est la paille qui, ayant servi de litière sous les animaux domestiques, & particulièrement sous les chevaux, & étant imbibée de leurs excréments, se trouve toute rompue, & devient propre pour le jardinage, savoir, à faire des couches & des rechauffemens, quand il est bien chaud, & comme on dit, qu'il est neuf, c'est-à-dire, fraîchement sorti de l'écurie, & sur-tout quand il n'a servi qu'une nuit ou deux de litière, en sorte qu'il n'est nullement pourri; mais quand il est pourri, soit pour avoir servi long-temps de litière, ou pour avoir été employé en couches, ou avoir été beaucoup mouillé par les pluies & les égouts, il sert pour *fumer*, amender & engraisser les terres. LA QUINT. *T. I, p. 99.* Voyez encore cet Auteur sur les différences, les qualités, les usages des *fumiers* pour le jardinage, *T. I, p. 42, p. 217, & sur-tout P. II,*

C. 23, p. 222 & suiv. Du fumier de bœuf. Le fumier de pigeon est fort chaud, il est bon pour les terres froides. Il est défendu aux Jardiniers de se servir du fumier de pourceau. On fait venir les melons, du pourpier, des champignons, sur des couches de fumier. L'Écriture loue la constance de Job sur son fumier.

On appelle fosse à fumier, l'endroit creusé dans les basses-cours où l'on jette le fumier, pour le laisser davantage pourrir. *Fimetum, sterquilinum.*

On dit par extension, des herbes qu'on laisse faner sans les manger, ou du foin qu'on ne recueille pas dans la saison, que tout cela n'est que du fumier. FUMIER se dit figurément pour signifier une chose vile, méprisable.

*Qui suit bien ses leçons, goute une paix profonde,
Et comme du fumier regarde tout le monde.*

MOR.

☞ Cette expression n'est pas noble.

On dit proverbialement, qu'un coq est bien fort sur son fumier; qu'il ne faut pas attaquer un homme sur son fumier; pour dire, qu'il ne faut pas attaquer un homme chez lui, où il peut avoir du secours. Parry, dans son songe, ayant feint qu'un pauvre & lui avoient été mis dans un même tombeau, introduit le pauvre disant,

*Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien;
Je suis sur mon fumier, comme toi sur le tien.*

On dit aussi proverbialement qu'un homme mourra sur son fumier, quand on lui voit faire des dépenses excessives qui le ruinent, pour dire, qu'il mourra misérable.

FUMIÈRE. f. f. Vieux mot. Fumée.

☞ FUMIGATION. f. f. Terme de Médecine & de Chimie. *Fumigatio, fumigium.* En Chimie ce mot signifie particulièrement la corrosion d'un métal par la fumée du plomb, ou du mercure, ou d'une vapeur âcre. C'est l'action d'exposer à une fumée, ou vapeur, le corps auquel on veut faire subir quelque changement. La céruse se fait par la fumigation ou vapeur du vinaigre qui ronge les lames de plomb.

☞ En Médecine, la fumigation est un médicament appliqué sous la forme de fumée, ou de vapeur, aux parties du corps humain pour en procurer la guérison. C'est aussi l'action d'exposer le corps ou la partie du corps qui est malade, à cette vapeur ou fumée. Les fumigations sont sèches ou humides. Les fumigations sont quelquefois salutaires.

☞ FUMIGATION mercurielle. Manière d'administrer le mercure dans le traitement des maladies vénériennes, en faisant recevoir la vapeur de la préparation mercurielle. Cette méthode n'a pas réussi.

FUMIGER. v. a. Terme de Chimie. Faire recevoir à un corps suspendu les vapeurs d'un ou de plusieurs autres corps, pour le calciner, pour le corriger, ou pour lui imprimer quelque nouvelle qualité. *Fumigare.*

FUMIN. Petite ville de la Chine, dans la Province d'Iunnan, ou Iounnan; c'est la seconde du département de la première ville Métropole, dans la Province de même nom.

☞ FUMISTE. f. m. Ouvrier dont la profession est d'empêcher que les cheminées ne fument. Les *Fumistes* ne réussissent pas toujours.

FUMOS. Petite contrée de la côte orientale des Cafres en Afrique. *Tierra de Fumos. Fumorum Regio.* Elle est entre la terre du Natal au midi, celle de Naonétas au Nord. Les Portugais l'ont découverte, & lui ont donné le nom qu'elle porte. Il n'y a rien de remarquable.

F U N.

FUNAIN. f. m. Voyez FUNIN.

☞ FUNAMBULE. f. m. *Andabata, funambulus, schenobates.* C'est le nom qu'on donnoit à Rome à ceux qui dansoient sur la corde. Les Grecs les nommoient

Schenobates, & en avoient dans les jeux Scéniques que Thésée établit à Athènes. Ils furent introduits à Rome sous le Consulat de Sulpitius Petus & de Licinius Stolon, qui introduisirent les premiers dans Rome les jeux Scéniques, qu'on fit premièrement dans l'île du Tibre; & ensuite Messala & Cassius les firent paroître sur le théâtre. Il parut un *Funambule* à la première représentation de l'Heccyre de Térence, & ce Poète se plaint que ce spectacle avoit empêché le peuple de faire attention à sa pièce. *Ita populus studio stupidus in funambulo animum occuparat.* Capitolin rapporte dans la Vie de Marc-Aurèle que cet Empereur & Lucius Verus furent spectateurs des jeux ordonnés pour leur triomphe, dans lesquels on donnoit le spectacle des *Funambules*, & qu'un d'eux étant tombé en dansant, Marc-Aurèle avoit ordonné que l'on mit des matelats sous la corde des Danseurs, & que depuis ce temps-là on tendoit des rets de corde sous eux.

☞ Saumaïse a trouvé dans un ancien manuscrit une espèce d'énigme sur les *Funambules*. *Vidi hominem pendere cum via, cui latior erat planta quam semita.* J'ai vu un homme suspendu en l'air avec son chemin, qui avoit la plante du pied plus large que le chemin par lequel il marchoit.

☞ Suétone rapporte que dans les jeux Floraux, du temps de Galba, on vit des éléphants *funambules*. Néron en fit paroître de même dans les jeux qu'il institua en l'honneur de sa mère Agrippine. Vopiscus dit la même chose du temps de Carin & de Numérien.

☞ Quand on parle de l'Histoire ancienne, il faut dire *Funambule*, & non Danseur de corde. Ce mot vient de *funis*, corde, & *ambulo*, je me promène. Qui marche, se promène sur une corde.

FUNAY. Ville du Japon, dans la Province de Bongo.

FUNCHAL. Ville capitale de l'île de Madère. *Funchala.* Elle est sur la côte orientale, où elle a un bon port. Elle a aussi un Evêché suffragant de Lisbonne en Portugal.

FUNDANIUS, FUNDANIA. f. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. La famille *Fundania* étoit Plébéienne. Ses médailles sont rares. Patin n'en avoit vu que deux qu'il rapporte, p. 116.

FUNÈBRE. adj. m. & f. Qui appartient aux funérailles, aux cérémonies des enterremens. *Funeris.* On appelle pompe *funèbre*, la solennité des convois qui se fait à la mort des Princes & des Grands avec grand cortège, grand luminaire & grande tenture de deuil.

*Là d'un enterrement la funèbre ordonnance,
D'un pas lugubre & lent vers l'Eglise s'avance.*

DESPR.

Oraison *funèbre* est un discours qui se prononce à la louange du mort au milieu du Service, en forme de sermon. Les oraisons *funèbres*, sous prétexte de louer les morts, flattent la vanité des vivans. FLÉCH.

La coutume de faire des oraisons *funèbres*, est très-ancienne; les Romains l'avoient, & c'étoit un des plus proches parens du mort qui la prononçoit. Auguste fit la harangue *funèbre* de son aïeule Julia à l'âge de douze ans. Suét. *Aug. C. 8.* Il y a plusieurs exemples semblables. Cette coutume commença presqu'avec la République; au moins la première harangue *funèbre* qu'on sache avoir été faite à Rome, fut celle de Brutus, celui qui chassa les Rois, & fut le premier Consul, & qui ayant été tué dans un combat contre les Etruriens, fut loué dans la place publique par Valérius Publicola, son collègue, ainsi que Polybe le raconte, & Plutarque, dans la vie de Publicola. Quelques Auteurs prétendent que cet usage étoit plus ancien chez les Grecs; que Solon, qui, selon Aulu-Gelle, *L. XVII, C. 21*, donnoit des loix aux Athéniens au temps que Tarquin l'ancien regnoit à Rome, en fut l'Auteur, & que l'Orateur Anaximènes l'a laissé par écrit. Voyez Polydore Virgile, *De Invent. Rer. L. III, C. 10.*

Les jeux *funèbres* étoient une cérémonie des fu-

néraillies chez les Anciens. C'étoient des combats de Gladiateurs ; & cette coutume étoit très-ancienne, quoiqu'elle n'eût pas toujours été la même, car d'abord on égorgeoit des captifs devant le bucher, comme des victimes pour appaiser les manes. Achille le fait dans Homère, Iliade ? ou *L. XXI*, pour les funéraillies de Patrocle. Enée le fait, *Enéide, L. XI*, pour celles de Pallas, fils d'Evandre. César dans ses Commentaires, *L. VII*, de la guerre des Gaules, rapporte que les Gaulois le faisoient. Dans la suite il parut barbare d'égorger des hommes ; & pour s'épargner l'horreur de ce spectacle, sans que les morts y perdissent rien, on fit combattre entre elles ces misérables victimes, qui pouvoient ainsi défendre & conserver leur vie, s'ils étoient vainqueurs. Cette coutume passa des Grecs aux Romains, chez qui ce cruel jeu se nomma le Présent, *Munus*. Le premier qui introduisit à Rome ce barbare exercice fut Junius Brutus, aux obsèques de son père, ou, selon d'autres, Appius Claudius & M. Fulvius pendant leur Consulat. Les Magistrats & les particuliers en donnoient, & ils étoient quelquefois joints à des pièces de théâtre. L'Empereur Claude ordonna qu'au lieu que ces tristes jeux étoient arbitraires, on les feroit réglement tous les ans aux frais de l'Etat, & que ce seroient les Ediles qui en auroient soin. Mais il en eut horreur lui-même, & peu de temps après il les abolit. Il fut néanmoins toujours permis aux particuliers d'en faire représenter, pourvu qu'ils eussent quarante mille sesterces de rente. Ce ne fut que Théodoric, Roi des Goths, qui les abolit à la fin du V^e siècle.

Ce mot vient du Latin *funus* & *funbritas*, d'où on a dit aussi *funeralia*, funéraillies.

Mureta a fait un Recueil des cérémonies funèbres de toutes les nations, & le P. Ménéstrier un Traité des décorations funèbres. On appelle Litres, & ceintures funèbres, des bandes de velours, ou de peinture, chargées des armes du mort, ou du Patron, qu'on met autour des Chapelles ou des Eglises, en dedans & en dehors. La ceinture funèbre est un droit honorifique qui n'appartient qu'au Patron fondateur de l'Eglise.

☞ Colonne funèbre, ou funéraire. Voyez FUNÉRAIRE. FUNÈBRE, se dit au figuré pour triste, sombre, lugubre, effrayant. Ainsi on dit, une lumière funèbre, des lieux funèbres, des objets funèbres.

On appelle aussi, oiseaux funèbres, les oiseaux de mauvais augure qui ne paroissent que la nuit, comme les orfraies, les hibous, &c. *Aves sinistra*.

FUNÉBREUX, EUSE, adj. Vieux mot. Triste, funeste.

FUNEN, FUINEN. Voyez FIONIE.

FUNER. v. a. Terme de Marine. Garnir le cordage de funin. *Instruere rudentibus*. Funer un mât, c'est le garnir de son étai & de sa manœuvre.

FUNÉRAILLES. f. f. pl. Cérémonies qui se font aux enterremens, devoirs qu'on rend aux défunts. *Funus, exequia*. Pour honorer ce grand Capitaine, on lui a fait de pompeuses, de magnifiques funéraillies. Rosweyde, dans son *Onomasticon du vitæ Patrum*, au mot *funus*, explique d'anciens usages des funéraillies des Chrétiens. Jean Kirchman de Lubec a fait un Traité des funéraillies des Romains. Du Tillet, dans son Recueil, *P. I, p. 333 & suiv.* Traité des funéraillies & enterremens de nos Rois, & des cérémonies qu'on y observe. De toutes les pompes funèbres dont parle l'Histoire, aucune n'est comparable à celle d'Alexandre le Grand, dont Diodore de Sicile nous a laissé la description. Aridée, frère naturel d'Alexandre, employa deux ans à la préparation de ce convoi. Le corps d'Alexandre, suivant les dernières dispositions de ce Prince, devoit être porté au Temple de Jupiter Ammon ; mais Ptolomé, Gouverneur d'Egypte, le fit conduire à Alexandrie, où il fut inhumé. Ce Prince lui érigea un Temple magnifique, & l'honora comme un demi Dieu. Le tombeau d'Alexandre subsiste encore, & est révééré par les Mahométans comme le tombeau, non-seu-

lement d'un Roi illustre, mais d'un grand Prophète. ROLLIN.

FUNÉRAILLES, en style poétique, & figurément, signifie la mort. Ainsi Corneille a dit,

*Je l'ai vu tout sanglant au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart de mille funéraillies.*

Mais cette expression n'est pas à approuver, ni à imiter.

☞ L'Académie, dans son jugement, dit que *funéraillies* signifioit alors *funus*, & n'étoit pas uniquement attaché à l'idée d'enterrement. Je ne sai, dit Voltaire, si ce mot, tout impropre qu'il est, n'eût pas mieux valu que le pléonafime languissant *par-tout & entière*, qui se trouve dans les vers que Corneille substitua à ceux-ci.

*Je l'ai vu tout couvert de sang & de poussière,
Porter par-tout la mort dans une armée entière.*

FUNÉRAIRE. adj. de t. g. Qui appartient aux funéraillies. *Funerarius, funebris*. Il ne se dit qu'en cette phrase. Les frais funéraires sont privilégiés sur les biens d'un défunt.

En Architecture, on appelle *colonne funéraire*, ou funèbre, une colonne qui portoit une urne, où l'on supposoit que les cendres d'un mort étoient enfermées, & dont le fût étoit quelquefois semé de larmes, ou de flammes, qui sont les symboles de la tristesse & de l'immortalité.

FUNÉRAIRE. f. m. Terme d'Histoire. C'est le nom qu'on donnoit à ceux qui avoient soin des funéraillies. Voyez Julius Firmicus, *L. 3*.

☞ FUNÈRE. f. f. Pleureuse. Nom que les Romains donnoient à la plus proche parente du mort, laquelle faisoit les lamentations accoutumées dans la cérémonie des funéraillies. *Funera, prefica*. Voyez PLEUREUSE.

☞ FUNESTE. adj. m. & f. *Funestus*. Qui porte malheur. Guerre funeste, conseil funeste, ou qui menace d'un malheur : regard funeste. Il y a quelque chose de funeste dans la physionomie de cet homme-là.

☞ Ce mot, dit M. l'Abbé Girard, exprime une chose triste & malheureuse, qui est une suite du crime, ce qui le distingue de *fatal*, qui signifie également une chose triste & malheureuse, mais qui est plus un effet du sort. Voyez FATAL. Les scélérats sont sujets à mourir d'une mort funeste.

☞ Quand on se sert de ce mot pour marquer quelque chose qui annonce un fâcheux événement, il présage des accidens plus grands & plus accablans pour la vie, pour l'honneur ou pour le cœur, que le mot *fatal*, qui désigne seulement une certaine combinaison de causes inconnues, qui fait arriver le mal plutôt que le bien. Toute liaison formée par le vice, est funeste, je ne crains point que mes ennemis m'engagent à rien de funeste. DES-M. Envisagez les douceurs d'une paix qui finira un schisme si funeste. BOSS.

Deux fois à l'univers mon hymen fut funeste.

☞ On a appelé jours funestes, *funesti, malè ominati*, ceux qui ont été marqués par de grands malheurs. Voyez JOUR.

FUNESTEMENT. adv. D'une manière funeste. *Funestè, infauftè*. Ce Prince est mort bien funestement. Cét accident arriva le plus funestement du monde.

FUNEUR. f. m. Terme de Marine. Celui qui fournit les funins à un vaisseau, ou qui les y met.

FUNG. Petite ville de la Chine, dans la Province de Kiangnan, ou de Nankin, auprès du petit lac de Ta-FUNGCIAN, ou FUNG-GIANG. Grande ville de la Chine. *Fungcianum*. Elle est bien peuplée, & seconde en rang de la Province de Xenshi. Elle en a sept moindres sous sa juridiction. Le nom de cette ville est composé de celui de *Fung*, (qui signifie un oiseau) que les Chinois regardent comme le présage

d'un extrême bonheur, & ils disent que l'on ne le voit que très-rarement; l'idée qu'ils en donnent, a quelque rapport avec le phénix) & de *Giang*, qui signifie *bonheur, félicité*. Le P. Martini, dans son Atlas Chinois, ajoute que les Chinois vantent beaucoup la variété des couleurs dont les plumes de cet oiseau sont embellies.

FUNGI. Nom de deux villes de l'Abyssinie. *Fungia*. L'une est sur le bord occidental du lac de Zassau, & dans le Royaume de Fungi; l'autre est sur un petit lac du Royaume d'Amara, au levant de la ville de ce nom. Il y a bien de l'apparence que ce ne sont que de forts petits lieux, puisque les relations modernes nous apprennent qu'il n'y a point de ville dans toute l'Abyssinie.

FUNGMA. Île d'Asie, au midi du Royaume de Corée, à l'orient de l'embouchure de la rivière Jaune, qui coule à la Chine, & à l'occident de Firando, île du Japon. *Long. 146 d. 15 m. lat 34 d. 30 m.*

FUNGUS. f. m. Terme de Médecine & de Chirurgie. C'est une excroissance charnue, molle, spongieuse & pâle, qui vient sur les membranes, sur les tendons, ou sur d'autres parties nerveuses, ensuite d'une plaie, d'une contusion, ou d'un effort. *Fungus*. Il s'engendre ordinairement des *fungus* sur les membranes du cerveau dans les plaies de la tête, lorsqu'elles ne sont pas bien défendues contre l'air extérieur. Les *fungus* viennent souvent aussi autour des articules: ceux-ci s'augmentent insensiblement; mais lorsque la peau est ouverte, trouvant plus d'espace, ils prennent en peu de temps un accroissement prodigieux en forme d'un champignon. Il vient encore des *fungus* à l'anus & à la matrice. Cette excroissance de chair s'appelle aussi *fic* & *sarcome*, & même *champignon*, qui est le mot François qui répond à celui de *fungus*.

Il y a une espèce de *fungus* malin enraciné dans le rectum: il est l'effet des débauches contre nature.

Le mot de *fungus* est Latin, & a passé dans notre langue sans aucun changement. On l'a donné à cette sorte de tumeur, à cause qu'elle a des qualités semblables à celles des champignons. *Voyez FONGUS.*

FUNGYAN. Ville de la Chine. *Fungianum*. Elle est grande & belle, tient le second rang dans la Province de Nanquin, est située sur la rivière d'Hoai, & à sous sa juridiction dix-sept autres villes.

FUNICULAIRE. adj. Terme de Physique. *Funicularis*. Le système *funiculaire*, l'hypothèse *funiculaire*, c'est un système inventé par François Linus pour expliquer les effets que l'on attribue communément à la pesanteur de l'air. Il suppose que ce qui soutient le mercure dans l'expérience de Torricel, n'est point le poids de l'atmosphère qui presse le mercure qui est dans le bassin, mais une espèce de petit cordon d'une matière très-fine & très-subtile, laquelle étant excessivement raréfiée par une tension violente, fait continuellement effort pour se resserrer elle-même; ou devenant moins raréfiée, conformément à la différente température de l'air extérieur, par ces deux moyens cause l'élevation, ou la descente du vif argent dans le tube. **HARRIS.**

Ce mot vient de *funiculus*, cordon.

FUNIN. f. m. Terme de Marine, qui se dit de tout le cordage d'un vaisseau. *Funis, rudens*. Mettre un navire en *funin*, c'est l'agréer de tous ses cordages. Grand *funin*, ce sont les plus gros cordages. On lie les catéchumènes (pour le baptême de mer) par les poignets sur des *funins* tendus d'avant en arrière, sur le gaillard pour les Officiers, & sur le pont pour les Matelots. **FREZIER.**

FRANC-FUNIN. f. m. C'est un nom que les Cordiers donnent à de gros cordages composés de cinq torons, qui sont si pressés & si serrés, que ce cordage paroît plus arrondi que le cordage ordinaire. Les cordes de *franc-funin* servent pour les plus rudes manœuvres, comme pour embarquer le canon, &c.

On appelle *funin* blanc, un cordage qui n'est point goudronné.

FUNSKIRKEN. *Voyez CINQ-ÉGLISES.* Nous ne disons point autrement.

F U O.

FUOA. Ancienne ville d'Égypte. *Nicii villa, Nicia vicus*. Elle est dans le Delta, sur la branche occidentale du Nil, environ à treize lieues du Caire, vers le septentrion occidental. C'est une petite ville.

FUONIE. Île de la mer Baltique, qu'on nomme aussi Funen, ou Fuinen. *Fionia*. C'est une des îles du Danemarck. Elle est entre le grand Belt, qui la sépare de l'île de Zéelande, & le petit Belt, qui la sépare de la Jutlande septentrionale. Sa figure approche d'un ovale, qui peut avoir quatorze lieues de long, & dix dans sa plus grande largeur. Cette île est fertile en blés, elle produit quantité de pommes, dont on fait du cidre qui se transporte dans les pays étrangers, de même que l'hydromel, qu'on fait aussi dans cette île, & les chevaux qu'elle nourrit sont estimés en Allemagne. Cette île est un des principaux Gouvernemens du Danemarck, & l'appanage du fils aîné de ses Rois. Odenée en est la ville capitale; on y voit encore celles de Nibourg, de Schwimberg, de Meddelfar & d'Assens.

F U R.

FUR: adv. Qui se dit qu'en ces phrases. Vous m'enverrez mon argent au *fur* & à mesure que vous le recevrez. Je vous en fournirai seulement au *fur* & à mesure que vous travaillerez à mon bâtiment.

Ce mot est dérivé de *feur*, qui signifioit autrefois, *tribunal*, du mot *forum*: & l'on disoit décliner *feur*, pour dire, que le Juge n'étoit pas compétent. Il a signifié depuis, une estimation certaine, ou taxe du prix des denrées, parcequ'elle se faisoit par la Police du Juge; & ainsi on disoit, mettre les denrées à *feur* raisonnable, les prendre au *feur* & au taux du Magistrat. Ensuite il a signifié, proportion. J'ai acheté un muid de vin au *feur* & à proportion de cinq sous la pinte. Il n'est demeuré en usage que dans le style de Pratique & des Notaires qui s'en servent dans les baux à ferme, marchés & autres semblables contrats, pour dire, à mesure que. On dit aussi dans le même sens, à *fur* & à mesure. Dans les Ordonnances de la Ville, on voit encore *afforage*, pour dire, estimation des denrées. *Voyez FEURE.*

FURCELLI. *Voyez FORCELLI.*

FUREMPLAGE. f. m. Mot formé par abréviation de ceux-ci, au *fur* l'emplage. *Voyez FEURE.* Le mot de *furemple* signifie dans les Coutumes *proportion, estimation* d'une chose à proportion du revenu, du temps de la jouissance, &c.

FURET. f. m. Petit animal qui sert à la chasse. C'est une espèce de belette qu'on dresse pour chasser les lapins & les renards. *Viverra*. Il faut emmuser les *surets*, de peur qu'ils ne tuent les lapins. On les fait entrer dans le terrier, d'où ils les chassent, & on met à chaque trou une bourse. Cet animal est un peu plus grand qu'un écureuil, & est rouffâtre; il a tant de cœur, qu'il fait la guerre à toutes les bêtes. Il se nourrit plutôt de sang que de chair. On dit que les petits de la femelle du *suret* sont trente-trois jours sans voir clair. **JONSTON.** En Latin on appelle cet animal *Furo*, *mustela silvestris*, ou *viverra*, en Grec *κῆρις*, ou *κῆρις*. On l'appelle aussi en Latin *Furunculus*, *surectus*, dont on fait venir l'étymologie à *furtis*, ou à *fulvo colore*. Le François *Furet* vient de la même source.

FURET, se dit aussi figurément d'un homme curieux, ou intrigant, qui va chercher des curiosités, des titres; des nouvelles en des lieux secrets & cachés, qui les déterre & les met au jour. *Scrutator, indagator curiosus*. Ce bœuf, qui rumine dans la conversation, est un *suret* dans les finances. **LA BRUY.** *Furet* se dit aussi de celui qui cherche avec soin quelque

quelque chose que ce soit, qui la cherche de tous les yeux.

FURET. f. m. Terme de Pêche. C'est un engin défendu par le X^e article de l'Ordonnance. *Tit. de la Pêche.*

En Médecine, on appelle le mercure, le *Furet*, parcequ'il pénètre dans les parties les plus secrètes & les plus solides du corps, pour en chasser le venin & la corruption. On le dit aussi de l'émétique, mais moins proprement.

FURETER. v. n. Terme de Chasse. Chasser au Furet. Faire sortir les lapins du terrier par le moyen du furet. *Viverram adhibere ad investigandos cuniculos.* Il est allé *fureter* dans la garenne; il est défendu de *fureter*.

FURETER, se dit aussi pour fouiller, chercher partout, ordinairement avec un peu d'indiscrétion. *Scrutari, pervestigare curiosus.* C'est un homme qui va toujours *furetant*. Qu'allez-vous *fureter* dans mon cabinet?

Au figuré, c'est s'empresse à savoir des nouvelles de tout, à satisfaire sa curiosité. Il est toujours à *fureter*, pour savoir ce qui se passe. *Aucupari: Fureter* dans les cabinets des curieux:

*Qui va d'un œil trop curieux
Examiner chaque planete,
Et par le trou d'une lunette
Fureter tous les coins des cieus,
N'a pas la visière bien nette. P. DU CERC.*

FURETEUR. f. m. Celui qui chasse aux lapins avec un Furet.

On appelle aussi *fureteur*, celui qui cherche partout, soit par curiosité, soit par intérêt, & figurément *fureteur* de nouvelles. Celui qui s'empresse à savoir des nouvelles de tout. *Inquisitor, scrutator.* Ce curieux est un *fureteur*.

FUREUR. f. f. Emportement violent causé par un dérèglement d'esprit & de la raison. C'est un violent accès de folie. *Furor.* La morsure des animaux enragés rend les hommes malades de *fureur*: on croit que cette *fureur* ne se guérit point, & qu'il faut les étouffer. D'autres prétendent qu'on y pourroit trouver un remède. Mais quoi qu'il en soit, un homme attaqué de ce mal, n'en dû-il jamais guérir, il n'est point permis de l'étouffer, ni de lui procurer la mort en quelque manière que ce soit, ce seroit un véritable homicide. Il prend à cet homme des accès de *fureur* si violents, qu'il faut le lier. La *fureur*, même sans espérance de guérison, ne fait point vaquer un Bénéfice: on commet seulement quelqu'un pour faire les fonctions dont le titulaire est incapable. La *fureur* est une cause d'interdiction. A Rome la *fureur* de l'un des conjoints emportoit la dissolution du mariage: en France la *fureur* qui survient à l'un des conjoints, ne fait point dissoudre le mariage; elle donne seulement lieu à une séparation de biens & d'habitation, parceque quand un esprit égaré a perdu toutes ses fonctions, l'affection du mari ou de la femme se trouve éteinte avec les mouvemens libres de la nature. Comme celui des conjoints dont l'esprit est sain, ne peut plus vivre avec l'autre sans inquiétude, & quelquefois même sans péril, il est dégagé des devoirs de la société conjugale, & peut se faire séparer.

La *fureur* portée jusqu'à l'excès, prend le nom de rage. C'est un symptôme commun à plusieurs maladies, la phrénésie, l'hydrophobie, &c.

On appelle *fureur utérine*, *furor uterinus*, ou *nymphomania*, une maladie qui, par cette dénomination, est attribuée aux seules personnes du sexe. C'est un délire mélancolique, furieux, lascif, & sans fièvre, dont les filles, les veuves & même les femmes mariées, sont quelquefois atteintes, & qui les porte à chercher tous les moyens d'éteindre le feu qui les dévore. Cette *fureur* est appelée *utérine*, *ab utero*, matrice, parceque cette partie généralement prise, est le principal siège de cette maladie.

FUREUR, se dit en Morale, du degré extrême des

passions violentes. Aimer à la *fureur*, avec *fureur*: C'est un homme extrême en toutes choses; il aime & il hait jusqu'à la *fureur*. Le zèle de la Religion se convertit quelquefois en *fureur*. *CALL.* La *fureur* du jeu, de la chicane, &c.

De l'amour j'ai toutes les fureurs: RAC.

*Je ne m'étonne point qu'en ma tendre jeunesse
Mon cœur des passions ait suivi les fureurs.*

L'AB. TÊTU:

On le dit particulièrement d'un violent transport de colère. Etre transporté de *fureur*. Appaiser, irriter la *fureur* de quelqu'un. La patience poussée à bout se tourne en *fureur*:

Sais-tu bien ce que peut une femme en fureur?

CORN:

C'est le *notumque furens quid fœmina possit* de Virgile.

Sers ma futeur, Ænone, & non point ma raison:

RAC:

Ce mot employé au pluriel, paroît plutôt désigner les effets des passions, que le degré où elles sont portées. C'est ainsi qu'on dit les *fureurs* d'Oreste, les *fureurs* de la jalousie.

... J'ai vu le Sénat idolâtre

De Néron à genoux consacrer les fureurs.

RACINE:

FUREUR, se dit dans le même sens des animaux fatouchez & féroces. La *fureur* d'un Taureau, d'un Lion, &c. Les Cets en rut sont en *fureur*.

Quand on applique ce mot aux choses inanimées, on les prend pour des êtres animés, capables de produire des effets violents. C'est ainsi que l'on dit, la *fureur* des vents, de la tempête, de la mer, de la flamme. Affronter les *fureurs* de Janvier. *BOIL.*

FUREUR, se dit aussi des transports de l'ame, des enthousiasmes qui la mettent hors de son assiette ordinaire, & lui font dire ou faire des choses extraordinaires. *Voyez ENTHOUSIASME.* Ainsi l'on dit que les Poètes sont transportés d'une *fureur* divine, quand ils font des vers plus par génie que par art. Il ne faut pas prendre une extravagance & un emportement déréglé pour un enthousiasme & une *fureur* poétique: *S. EVR.* Ni les préceptes, ni l'industrie, ne sauroient exciter cette *fureur* divine, que la liberté inspire, & que l'esclavage étouffe. *ID.* Au lieu de cette noble *fureur* qui enfantoit autrefois les grands Ouvrages, on ne voit plus aujourd'hui qu'un emportement ridicule, qui ne produit que des bagatelles. *G. G. Ronfard* est plein de fictions agréables, & l'on voit regner dans ses vers cette divine *fureur* qui fait les vrais Poètes. *ID.* La Poésie n'a pour bornes que la fantaisie du Poète, dont la raison s'appelle *fureur*. *ABL.* Santenil disoit qu'il ne tenoit rien que de lui-même, & de sa *fureur* poétique. *MÉN.* Les Sibylles & ceux qui rendoient des oracles, entroient dans une sainte *fureur*: ils étoient agités du Démon qui les possédoit. Les Païens avoient aussi du respect pour les *fureurs* Bacchiques dans les fêtes de Bacchus:

Non, non, je ne viens point sur les bords du Permesse;

Phœbus, te demander ta frénétique ivresse.

Sur d'autres va verser tes savantes fureurs:

La vérité n'a pas besoin de tes faveurs.

NOUV. CHOIX DE VERS:

FUREUR se dit aussi de la colère de Dieu. Nous prions Dieu qu'il ne nous reprenne point, qu'il ne nous juge point dans la *fureur*, quoiqu'il ne soit point capable de passions:

LA FUREUR étoit une Divinité chez les Romains. Au moins Pétrone en parle comme d'un Dieu. Vossius, *De Idol. L. VIII, C. 10*. Virgile le décrit de même, *Enéide, L. I, v. 398*. L'un & l'autre le représentent la tête teinte de sang, le visage déchiré de mille plaies, & couvert d'un casque tout sanglant, enchaîné pendant la paix, les mains liées derrière le dos, assis sur un amas d'armes, & frémissant de rage; en d'autres temps ravageant tout, après avoir rompu ses chaînes. Ils en faisoient un Dieu, parce que *furor* en Latin est masculin.

FURIBOND, ONDE. adj. & s. Qui est en furie, sujet à entrer en furie. *Furore amens, inflammatus, furibundus*. Un air *furibond*. BOIL. Il vint à nous tout *furibond*.

Il est aussi substantif. C'est un *furibond*.

FURIE. f. f. Passion violente de l'ame, qui la transporte, qui outre la colère. *Furia, furor*. En ce sens c'est la même chose que *fureur*, quand ce dernier est pris en mauvaise part. Autrement on ne pourroit pas les confondre, & les prendre indifféremment l'un pour l'autre, car il y a plusieurs occasions où ces deux mots ne peuvent pas figurer l'un pour l'autre. On dit, *fureur* poétique, *fureur* divine, *fureur* martiale, *fureur* héroïque, & non pas *furie*. Au contraire, on dit la *furie* du combat, la *furie* du mal; & l'on ne dit pas, la *fureur* du combat, du mal. Il semble que le mot de *fureur* dénote d'avantage l'agitation violente du dedans, & le mot de *furie*, les actions violentes du dehors. De plus, *fureur* se prend en bonne & en mauvaise part, & *furie* ne se prend qu'en mauvaise part. On dit pourtant l'un & l'autre en parlant des animaux. Un lion en *fureur* ou en *furie*.

L'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
BOIL.

FURIE, dans ce sens, se dit aussi des animaux. La *furie* d'un taureau. Le lion est dangereux dans sa *furie*, quand il est entré en *furie*. On le dit de même des choses inanimées. La *furie* des vents, de la tempête. Les flots en *furie*. Il désigne par-tout un mouvement violent & impétueux.

FURIE se dit aussi de tout ce qui se fait avec ardeur, avec impétuosité de courage. *Vis, impetus*. Ces peuples vont au combat avec *furie*, donnent sur l'ennemi avec *furie*.

FURIES, se dit en Mythologie de certaines Divinités infernales que les Poètes Païens feignoient entrer dans les hommes pour les posséder & les tourmenter. Les *furies* étoient les ministres de Pluton & les vengeresses des crimes. Strabon les peint vêtues de longues robes qui leur tomboient jusques sur les talons, & qu'une ceinture serroit à la hauteur de la poitrine. Patin, Seguin & Spanheim prétendent que c'est elles que l'on voit sur une médaille de l'Empereur Philippe, frappée à Antioche, au revers de laquelle paroissent trois figures de femmes habillées comme nous venons de dire, & armées d'une clef, de torches ardentes, de poignards & de serpens. Struvius, qui suit ces Auteurs, *Antiq. Rom. Synt. c. I, pag. 182*, ajoute que les trois *Furies* ne sont peut-être point différentes de la triple Hécate, qui poursuit les méchans dans les enfers, sur la terre & dans le Ciel. Oreste étoit agité par les *Furies*. Les Poètes en comptent trois : Tisiphoné, Mégère, Alecto. Quelques-uns en ajoutent une quatrième, qu'ils nomment *Lissa*, mot Grec qui signifie rage. Ils les représentent avec des yeux en feu, la tête coiffée de serpens, & tenant en leurs mains des fouets & des torches ardentes, pour punir les coupables. Eschyle est le premier qui ait donné des serpens aux *Furies*. Ne croyez pas que les Dieux envoient des *Furies* avec des torches ardentes pour épouvanter les criminels; les crimes sont les bourreaux de chaque scélérat. Il n'y a point d'autres *furies*, point d'autres feux, point d'autres flambeaux qui causent ces terreurs, & ces égaremens où ils tombent. CICER. Les *Furies*, ces tristes Divinités, ne sont point ailleurs qu'au-dedans de

nous, & ne nous tourmentent que par la vue des crimes que nous avons commis. LE P. LE B. Le Narcisse étoit consacré aux *Furies*. Ceux qui leur faisoient des sacrifices s'en couronnoient. C'est Eustache qui nous l'apprend sur le premier Livre de l'Iliade, p. 87.

On appeloit aussi les *Furies*, Peines, *Pæna*, *Ποίνα*, à cause des peines ou supplices qu'elles faisoient souffrir aux criminels, comme on les appeloit *Furies*, à cause de la fureur qu'elles jettoient dans leur conscience, dans leur cœur. Voss. *De Idol. L. VIII, C. XVIII*. Les Grecs les appellent Euménides; voyez ce mot. Les *Furies* étoient filles de l'Achéron & de la nuit. Hésiode leur donne une autre origine. *Théogon. v. 185*. Il ne distingue point les Erinnyes des *Furies*. Elles naquirent, dit-il, des gouttes de sang qui tombèrent de la plaie que Saturne fit à Cælus son père, & que la terre reçut. Il ne les borne pas non plus à trois, & n'en dit point le nombre. Gaspard Barthius, sur la Thébaïde de Stace, *Liv. IV, v. 457*, & autres, ont expliqué sagement plusieurs choses touchant les *Furies*.

Vossius, à l'endroit cité, croit que le mot *furie*, *furia*, vient de l'Hébreu *פָּרָה*, *fara*, *vindicta*, vengeance, supplice qui se tire d'un crime.

On dit figurément d'une méchante femme, d'une femme emportée, que c'est une *furie*, que c'est une Mégère. Le peuple dit, c'est une *furie* d'enfer. A un discours d'amour il faut bien par honneur contrefaire la *furie*. LA FONT.

FURIE. Satin & taffetas des Indes & de la Chine, peint dans le pays, ou imité en Europe, particulièrement en France, en Hollande & en Flandre. Ces satins ont été ainsi appelés, à cause des figures hideuses de serpens, d'animaux & de monstres dont les premiers qui furent apportés en France étoient chargés.

FURIEUSEMENT. adv. Avec furie. Il est rarement en usage dans ce sens; mais on a abusé de ce terme pour lui faire signifier la même chose que prodigieusement, excessivement. Cette pièce est *furieusement* longue. Cette femme est *furieusement* laide. Elle est *furieusement* riche. Elle ment *furieusement*.

FURIEUX, EUSE. adj. Qui est en furie, transporté de fureur. *Furiosus, furens, furore amens*. Cet ivrogne est *furieux* dans le vin. Aller en *furieux* affronter les hasards. BOIL. Un lion, un taureau *furieux*. Dans les premiers temps de la République Romaine, on étoit *furieux* de liberté & de bien public: l'amour de la patrie ne laissoit rien aux mouvemens de la nature. S. EVR.

*Mais, quoique seul pour elle, Achille furieux
Epouvantoit l'armée, & partageoit les Dieux.*
RAC.

*Furieuse elle vole, & sur l'autel prochain,
Prend le sacré couteau, le plonge dans son sein.* ID.

FURIEUX se dit aussi de tout ce qui a de la violence, de l'impétuosité, de l'excès. Il y eut un *furieux* combat sur mer. Il essuya une *furieuse* tempête. Il fait un *furieux* froid, ou une chaleur *furieuse*. C'est un *furieux* buveur. Un *furieux* torrent.

*Mon Dieu, que votre amour en vrai tyran agit;
Et qu'il prend sur les cœurs un furieux empire!*

*Ainsi des hautes montagnes
Tombe un torrent furieux,
Qui ravageant les campagnes,
Se fait passage en tous lieux.* AB. TÊTU.

FURIEUX se dit aussi de ce qui est prodigieux, excessif, extraordinaire dans son genre, & qui cause de l'admiration. *Immanis*. Voilà une *furieuse* baleine, un *furieux* monstre, un *furieux* turbot. On a fait de *furieux* travaux, une *furieuse* dépense pour fortifier cette place.

FURIEUX, en termes de blason, se dit particulièrement d'un taureau élevé sur ses pieds.

FURIEUX, en termes de Jardinage, se dit des branches d'arbres qui poussent trop. *Nimum luxurians*. Il faut quelquefois arracher, ou couper tout près les branches les plus *furieuses*.

FURIEUX, en termes de Droit, pris substantivement, signifie un homme qui est dans un emportement violent causé par un dérèglement habituel de l'esprit & de la raison, qui n'est pas capable de gouverner son bien, d'agir en Justice. *Sui non potens, non compos*. On interdit les *furieux*, on leur donne un Curateur. C'est au Juge du domicile à établir un Curateur au *furieux*, du consentement des parens. Un *furieux* n'est point incapable de contracter mariage, quand la fureur n'est qu'une simple foiblesse, qui ne va pas jusqu'à éteindre la raison, ou qu'elle laisse des intervalles libres, pendant lesquels la personne est capable des actions civiles. DE LAUNAY. Un *furieux* peut tester, quand il a de bons intervalles.

FURIEUX. Nom de l'une des Constellations méridionales. On l'appelle autrement Orion. Elle est composée de trente-huit étoiles, dont il y en a deux de la première grandeur.

FURIN. f. m. Terme de Marine, qui se dit de la pleine mer. *Altum*. On prend des lamaneurs pour mener les vaisseaux en *furin*; c'est-à-dire, hors du havre, ou du port, en pleine mer, pour leur faire éviter les écueils.

FURINAL, ALE. adj. Qui appartient à la Déesse Furine. *Furinalis*. Il y avoit à Rome des fêtes *furinales*. VARRON, *De Ling. Lat. L. IV*. C'étoit des jours consacrés à la Déesse Furine, fêtés en son honneur.

Les *Furinales* étoient, dit Festus, des sacrifices, des fêtes en l'honneur de la Déesse Furine. *Furinalia, furinales feria*. Les Romains les célébroient le 25 de Juillet.

FURINE. f. f. *Furina*. Terme de Mythologie. Divinité des voleurs chez les Romains. Elle étoit honorée comme la Déesse du hasard chez les Toscans. On lui avoit consacré un bois. Ses fêtes se nommoient *furinales, furinalia*; & le Prêtre particulier qui desservoit son temple, *Flamen furinalis*. Varron parle de la Déesse *Furine*, *L. IV, de Ling. Lat.* Turnèbe, dans ses Collections *Adversaria, L. VI, c. 5*, prouve que *Furine* est la même chose que *Furie*, ou *Erinnys*, parceque Plutarque, dans la vie des Grachus & Aurélius Victor, *De Viris illustribus*, parlant du même bois sacré, l'un l'appelle *Ἄστρος Ἐριννῶν*, le bois des *Erinnys*, ou des *Furies*; & l'autre *Lucus Furinae*, le bois de *Furine*. Voyez donc **FURIE** & **ERINNYS**. Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. I, p. 161*, dit que c'étoit une Déesse fort ancienne; mais que l'on connoissoit à peine au temps de Varron. Son culte étoit alors fort déchu.

FURIUS, **FURIA**. f. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine, qui, sur les deniers qui nous en restent, & qui ne sont pas rares, est quelquefois écrit **FOVRIVS**, Voyez dans Patin, *p. 117*. La famille *Furia, Furia gens*, avoit des branches Patriciennes & des branches Plébéiennes. Celles qui portoient les surnoms de **PURPUREONES**, de **CRASSIPÈDES**, de **PHILI**, étoient Patriciennes, & l'on trouve de leurs médailles dans les suites Consulaires. Voyez **PATIN**, *Fam. Rom. p. 117*, les Familles & les Colonies de Vailant, *T. I, p. 48 & 107*. Ce fut environ deux ans après avoir écrit contre Jovinien, que S. Jérôme écrivit sa lettre à *Furia*, descendue de la race de *Furius Camillus*, née d'un père illustre par les titres de Patricien & de Consulaire, mais plus illustre par celui de Chrétien, & d'une mère nommée Titienne, &c. TILLEM. *Hist. Eccl. T. XII, p. 149*.

FURLO. Petit lieu du Duché d'Urbain, en Italie. *Furlum*, *Furlo* en Italien, anciennement *Intercisa*. Il est près de la rivière de Cantiano, entre Cagli & Fossombrone. On voit à *Furlo* une profonde caverne taillée dans le rocher.

FURLONG. f. m. C'est une des mesures dont on se sert en Angleterre pour l'arpentage des terres. Le *Furlong*

contient quarante perches, & la perche seize pieds & demi.

FURNES. Dans le pays on dit *Wœurne*. Ville fortée des Pays-Bas, avec Abbaye. *Furna*. Elle est dans la Flandre Françoisse, entre Dunkerque & Nieuport, à trois lieues de la première & à deux de la dernière. Elle a été prise & reprise plusieurs fois. Elle est capitale d'une Châtellenie assez étendue, a divers canaux, & de bonnes manufactures de draps. *Long. 20 d. 19 m. 58 f. lat. 51 d. 4 m. 17 f.*

FÜROLLES. Ce sont certaines exhalaisons enflammées que l'on voit sur mer, qui s'attachent aux mâts, aux vergues & aux haubans des vaisseaux. Quand il en paroît deux à la fois, les Mariniers les appellent *Castor & Pollux*. Ces exhalaisons s'appellent encore *Flambatts, Flammeroles & Feu S. Elme*. Voyez ces mots.

FURONCLE. f. m. Terme de Médecine & de Chirurgie. C'est une espèce de flegmon, ou tubercule, aigu & pointu, avec inflammation & douleur, qui provient d'un sang gros & vicieux, mais moins bouillant que celui du carboncle. On l'appelle en Latin *furunculus*, ou *servunculum*, à *servore*; d'où vient que les Grecs l'appellent *ἀνδράξ*, qui signifie proprement un charbon.

FURSTENAW. Bon bourg des Grifons. *Furstenavia*. Il est situé dans la Caddée, sur le Bas-Rhin, où il y a un pont, environ à cinq lieues au-dessus de la ville de Coire.

FURSTENBERG. Château d'Allemagne, qui donne son nom au Comté de *Furstenberg*. *Furstenberga*. Il est environ à une lieue de la ville de Neyding, du côté du midi.

Le Comté de *Furstenberg*. *Furstenbergicus Comitatus*. C'est un des Etats du Cercle de Suabe en Allemagne. Il s'étend d'orient en occident, depuis l'Evêché de Constance, jusqu'au Brisgaw. Sa forme est si fort irrégulière, qu'on ne sauroit en bien marquer la grandeur. On peut le diviser en deux parties: l'occidentale, qui est presque toute dans la Forêt noire, a les bourgs d'Haslac, de Wolfac, de Merin, d'Engen, la petite ville de Neyding, & le Château de *Furstenberg*, qui donne le nom à tout le pays; l'orientale, qui est entre l'Evêché de Constance & le Comté d'Hohenzolern, a les bourgs de Mulheim, de Beyern & de Meskirck. Les villes de Pfullendorf & d'Überlingue y sont aussi renfermées; mais elles sont Impériales & libres.

C'est aussi le nom d'une Maison considérable d'Allemagne, qui a pris son nom de cette Principauté. Cette Maison est divisée en deux branches, distinguées par les noms d'Heyligenberg, & de Blomberg, qui sont ceux de deux châteaux où elles font leur résidence. Ceux de la première branche ne sont que Comtes: les autres sont Princes, ayant été élevés à cette dignité par l'Empereur l'an 1667. MATY. *Voy. IMHOFF, Notit. Imp. L. V. C. 9.*

FURSTENBERG, f. f. Terme de Musique & de Danse. On a donné le nom de *Furstenberg* à une sorte de danse. *Furstenbergica saltatio*. La *Furstenberg*.

FURSTENFELD. Ville d'Allemagne, dans la Basse-Stirie, aux frontières de la Hongrie, sur la rivière de Lauffnitz, à l'orient de l'endroit où cette rivière se joint avec celle de Wisnitz. *Long. 39 d. 10 m. lat. 47 d. 35 m.*

FURSTENOW. Bourg de la Nouvelle Marche de Brandebourg en Allemagne. *Furstenovia*. Il est vers les confins de la Pologne, sur la rivière du Tréga, à deux lieues au-dessous de Kalis. On conjecture que ce bourg est celui des anciens Bourguignons, lequel on nommoit *Afcaucalis*.

FURSTENSTEIN. Lieu d'Allemagne, dans la Carinthie, à un mille de Clagenfurt.

FURSTENWALD. Petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg en Allemagne. *Furstenwaldia*. Elle est sur la Sprehe, aux confins de la Lusace, & à six lieues de Francfort sur l'Oder, du côté du couchant. *Long. 32 d. 5 m. lat. 52 d. 23 m.*

FURSY. f. m. Nom propre d'homme. *Fursus. S. Fursy*

est le premier Abbé de S. Pierre de Lagny. CHAST. au 16^e de *Fév.* p. 295.

FURT. Ville d'Allemagne, dans la Basse-Bavière, aux frontières de la Bohême, à deux milles & demi de Chamb, sur la rive septentrionale de la rivière de Chamb, qui en cet endroit se grossit de plusieurs ruisseaux.

FURTIF, IVE. adj. Qui se fait en cachette, à la dérobée. *Furtivus*. Entrer d'un pas *furtif*. Une œillade *furtive*. Cet enfant est né des *furtives* amours d'un tel & d'une telle; pour dire, des amours secrètes.

De leur furtive ardeur ne saurois-tu m'instruire ? R.

On dit quelquefois au Palais, la chose *furtive* ne se peut prescrire; pour dire, la chose dérobée. Paru parle d'un enrégistrement *furtif*, dans son treizième Plaidoyer.

FURTIVEMENT. adv. A la dérobée. *Clam, furtim*. Il a emporté cette aiguère d'argent *furtivement*; pour dire, il l'a volée. On dit aussi, qu'un banqueroutier s'en est allé *furtivement* & de nuit; pour dire, en cachette, à l'insu de ses créanciers. Il entra *furtivement* dans la chambre de sa maîtresse.

F U S.

FUSAIN ou FUSIN. f. m. Arbre qui est ainsi nommé, à cause que son bois sert à faire des fuseaux. *Fusanum, fusoria*. On en fait aussi des lardoires, d'où vient qu'on l'appelle bois à faire des lardoires. On le nomme encore *bonnet de Prêtre*, parceque son fruit a quatre angles, comme un bonnet carré. Cet arbre est haut de quatre ou cinq pieds, quelquefois de sept ou de huit. Ses rejettons, qui sont d'un vert gai, & ses jeunes rameaux, paroissent quadrangulaires, à cause de leur écorce qui est relevée de quatre côtés, de même que le fruit; mais le bois est rond, blanc ou jaune. Ses feuilles sont longues, pointues, crénelées, molles. Un peu après le commencement du printemps il pousse des fleurs pâles, ou herbeuses, composées de quatre petits pétales disposés en rond. Ces fleurs étant passées, viennent les fruits, qui sont des gouffes relevées de quatre côtes, rouges, quelquefois blanches, divisées en quatre cellules, dans lesquelles sont contenues de petites semences oblongues, solides, pleines d'une moëlle blanche, & couvertes d'une peau jaune. Selon Boërhaave, cité par James, le *fusain* a le calice à une seule feuille, découpée en quatre ou cinq pointes: sa fleur est en rose, composée de quatre pétales, & quelquefois de cinq, avec quatre ou cinq étamines: l'ovaire qui est dans le fond du calice est muni d'un pistil fourchu, qui se change en un fruit membraneux, relevé de quatre côtes, & composé de quatre ou cinq cellules remplies de semences oblongues. Les Botanistes l'appellent en Latin *evonymus vulgaris granis rubentibus*. Voyez, chapitre 428. Bauh. Pinac. Le *fusain* est fort nuisible aux bestiaux. Son fruit purge par haut & par bas: les paysans à la campagne se servent de la poudre de ce fruit pour faire mourir les poux; ou bien ils lavent leurs cheveux avec la décoction de ses graines.

On appelle encore *fusain*, en termes de Peinture & de Dessin, des crayons faits avec du charbon de cet arbre. Pour faire ces sortes de crayons, on fend l'arbre par petites buchettes de la grosseur d'une grosse paille, & l'on en fait un paquet qu'on enveloppe dans un étui de fer, pour le faire réduire en charbon en le mettant dans des cendres rouges, ou fort chaudes. Les Peintres se servent de ces crayons de *fusain*, pour esquisser légèrement leurs desseins sur le papier: car les traits de *fusain* s'effacent fort facilement, en les frottant légèrement avec un linge blanc & sec. On s'en sert pour faire des marques sur des livres qu'on ne veut point gâter. Car les marques de *fusain* ne s'effacent point d'elles-

mêmes, & on les ôte assez facilement sans qu'il en reste de traces.

FUSAROLE. f. f. Terme d'Architecture. Ornement qu'on place sous l'ovale des chapiteaux Dorique, Ionique, Composite. C'est un membre rond, taillé en forme de collier, ou de chapelet, qui a des grains en ovale.

FUSEAU. f. m. Petit morceau de bois tourné en rond, finissant en pointe par les deux bouts, qui sert à filer & à tordre le fil. *Fusus*. Filer à la quenouille & au *fuseau*.

*C'étoit une jeune bergère
Qui filoit aux bords d'un ruisseau,
Et qui conduisant son troupeau,
D'une main sage & ménagère,
Tournoit son agile fuseau.* PERR.

On appelle aussi *Fuseaux*, certains bâtons tournés où il y a du fil, de la soie, de l'or & de l'argent dévidé autour, qui servent à faire des dentelles, des guipures, des boutons, cordons, &c.

On appelle aussi poétiquement le *fuseau* des Parques, le fil de notre vie, que les Poètes ont feint être dévidé par les Parques autour d'un *fuseau*.

Currite ducentes sub tegmina, currite fusi.

On appelle aussi *Fuseaux*, les bâtons ou rouleaux de la lanterne d'un moulin, & des autres machines. On les fait de bois de cornier, ou de quelque autre bois dur.

Quand on dit en Botanique, qu'une semence ressemble à un *fuseau*, on la compare au *fuseau* des fileuses, qui se termine en pointe par les deux bouts. *Fusiformis*.

FUSEAU. Terme d'Orgues. On appelle tuyaux à *fuseau*, ceux qui ont la figure d'un *fuseau*. Les moyens tuyaux d'étoffe sont à cheminée, ou à *fuseau*.

FUSEAU. Terme de Conchyliologie. Nom d'un genre de coquillages marins, qui approche de la figure d'un *fuseau*. *Fusus marinus*. Un *fuseau* bien coloré par les deux bouts. GERSAINT. Grands *fuseaux*. ID. Un petit *fuseau* à côte, d'une espèce beaucoup plus rare que les autres, & coloré par-tout. ID.

Les Potiers de terre appellent aussi des *fuseaux*, certains bâtons ronds & pointus, avec lesquels ils percent les trous ou registres qu'ils font aux fourneaux, pour y donner, ou en ôter l'air, suivant le degré de chaleur dont l'Artiste, ou le Fondeur a besoin.

FUSEAU, en Horlogerie. Dent d'une lanterne d'une grosse horloge.

FUSEAU. Terme de Chasse. C'est le nom que les Chasseurs donnent aux piquans dont est couvert le porc-épic, & qui darde, quand il veut, en se secouant, contre les chiens & les Chasseurs. On leur donne aussi le nom de *flèche*.

FUSEAUX, en Marine. Ce sont de courtes pièces de bois qu'on met au cabestan d'un vaisseau, pour le rentler.

On appelle figurément, *Fuseaux*, les choses qui sont longues & menues, dont la grosseur n'est pas proportionnée à la longueur. Ainsi on dit des colonnes, que ce ne sont que des *fuseaux*, quand elles paroissent trop menues dans le lieu où elles sont posées; & des jambes d'un homme maigre, que ce ne sont que des *fuseaux*.

FUSÉE. f. f. Le fil qui est dévidé autour d'un fuseau. *Stamen fuso involutum*. Cette bergère fait deux *fusées* de fil tous les jours.

On dit figurément dans le discours familier, d'une affaire embrouillée, que c'est une *fusée* difficile à démêler: démêler une *fusée*, c'est débrouiller une affaire, une intrigue.

FUSÉE, chez les Artificiers, est une pièce d'un feu d'artifice, faite avec du papier ou du carton rempli de poudre à canon, qui s'élève en l'air, & qu'on tire par divertissement dans les réjouissances publiques. *Ignis*

missilis, ignitum missile. Il y a des *fusées* volantes, & des *fusées* courantes. La baguette d'un *fusée* est ce qui lui sert de contre-poids pour la faire tenir droite en l'air. Une *fusée* à étoiles est celle qui a plusieurs petites boules de poudre à canon, qui ressemblent à des étoiles quand elles sont enflammées. Une *fusée* à serpenteaux est une grosse *fusée* qui en enferme dedans quantité de petites. Le bruit de la *fusée* vient d'un creux qu'elle a tout au travers en longueur. Les petites *fusées* sont celles qui portent en leur embouchure, ou orifice le diamètre d'une balle de plomb moindre d'une livre : les médiocres, celles qui portent une ou deux livres ; & enfin les grandes, celles dont les orifices portent depuis deux livres jusqu'à cent. Voyez Casimir Polonois, qui en a écrit amplement & savamment.

FUSÉE, en termes de Manège, se dit d'une maladie de cheval qui lui vient au canon sur le train de devant, qui naît de plusieurs furos dangereux qui se joignent ensemble de haut en bas, & qui montent souvent au genou, & estropient le cheval.

FUSÉE, en termes d'Horloger, se dit aussi d'un petit cône cannelé à l'entour duquel tourne la corde ou la chaîne d'une montre, qui fait bander le ressort, & qui est appliquée sur la grande roue, qui fait mouvoir tous les autres.

FUSÉE DE TOURNEBROCHE. C'est la partie du bois du tournebroche où l'on met les cordes.

FUSÉE D'AVIRON, en termes de Marine, est un peloton d'étoupe goudronnée avec un entrelacement de fil de carret, qui se fait vers le menu bout de l'aviron, pour l'empêcher de sortir de l'étrier, & de tomber à la mer, lorsqu'on le quitte. *Fusée de tournevire* est un entrelacement de fil de carret de distance en distance sur la tournevire, pour empêcher que les garettes ne glissent le long de la corde.

FUSÉE, en termes de Blason, est un meuble d'Armoiries fait en forme de fuseau, qu'on porte dans l'Ecu. *Fusus*. Quelques-uns croient que les *fusées* en Blason sont les marques de flétrissure des maisons qui les portent en leurs Ecussons ; & que nos Rois ayant fait publier des Croisades pour aller à la guerre contre les Infidèles, condamnerent les Gentilshommes qui ne se croisèrent pas à changer leurs Armes, & à charger leurs Ecus de *fusées*, pour marque qu'on les tenoit pour efféminés, & qu'on les mettoit au rang des femmes. Les *fusées* sont plus longues que les lozanges, & affilées en pointe haut & bas, & grosses par le milieu, où elles sont un peu arrondies. On les met en fasce, & en bande, flanc, contre-flanc, & on en spécifie le nombre. On se sert aussi de *fuseaux*, qui sont plus étroits que les *fusées* ; & on appelle un Ecu *fuselé*, ou *ficelé*, *Fusatus*, *fusis contextus* ; une fasce *fuselée*, quand ils sont chargés de ces *fuseaux*, ou *fusées*.

FUSÉE, dans un brûlot : c'est un canon de bois percé, qu'on remplit. On s'en sert pour les coffres à feu.

FUSÉE. C'est un bâton de la longueur d'un pied, & gros d'un pouce ou deux, autour duquel les Hourdeurs-Terrasseurs mettent de la terre jaune, détrempée & mêlée avec du foin, & qu'ils placent de travers sur deux solives, pour faire des planchers. On appelle aussi ces sortes de *fusées* des Torches.

FUSÉE, est aussi adj. On appelle de la chaux *fusée*, celle qu'on n'a point amortie ni détrempée avec de l'eau, & qui s'est d'elle-même réduite en poudre : elle n'est bonne alors à aucun ouvrage, parceque toutes les parties ignées en sont sorties.

Il est visible que ce mot vient du Latin *fusus*.

POIRE DE FUSÉE. On donne ce nom à une espèce de poire d'hiver, qui se mange cuite.

FUSELÉ, ÉE, adj. Ecu chargé de *fusées*. *Fusarius*, *fusatus*. *Fuselé* d'or & de sinople.

COLONNE FUSELÉE. Terme d'Architecture, Colonne qui ressemble à un fuseau, parceque son renfle-

ment est trop sensible, & hors de la belle proportion.

FUSELIER. Voyez FUSILIER.

FUSER. v. n. Terme de Médecine & de Physique. Se fondre, se répandre, ou, comme dit Monnet, se liquéfier. *Liquari*. Alors la matière de la petite vérole *fuse*, ou s'épanche au hazard sous la peau... *Brigandage de la Médecine*.

La matière a *fusé*, elle s'est étendue & augmentée par le continuél dépôt qui s'est fait d'une Emphie âcre & irritante... *Chirurgien Dentiste*. Le salpêtre *fuse* lorsqu'il est sur les charbons.

FUSEROLLE. f. f. La *fuserolle* est une brochette de fer qui passe dans l'époulin, & qu'on couche avec l'époulin dans la poche de la navette.

FUSIBILITÉ. f. f. Terme de Physique & de plusieurs Arts. Qualité, disposition des métaux à pouvoir se fondre au feu. La *fusibilité* du fer.

FUSIBLE. adj. m. & f. Qui peut être fondu par la violence du feu. *Fusilis*. Tous les métaux sont *fusibles*, ductiles & malléables : quelques-uns ne sont pas *fusibles* sans l'aide du borax, ou d'autres sels.

COLONNE FUSIBLE. Colonne de métal, ou autre matière *fusible*, comme le verre.

FUSIL, f. m. Prononcez *fusi*. Morceau d'acier qui sert à faire du feu quand on le bat avec un caillou. *Igniarium*, *tudicula igniaria*. Une pierre à *fusi*. Batre le *fusil*. Les Indiens n'ont point d'autre *fusil* que deux morceaux de bois qu'ils frottent ensemble. En Orient ils se servent du bois de candou, & au Pérou, du bois de vyaca. Les Canadois font aussi du feu avec deux bâtons, comme nous avec le *fusil* & la pierre à feu. On appelle aussi *fusil*, la boîte où on met le fer, le caillou, la mèche & les allumettes.

Ce mot vient de *focile*, formé de *focus*, qui signifie une pierre à feu, d'où le nom a été étendu au fer, à la platine & à l'arme qui porte le nom de *fusil*. Du Cange le dérive de *fugillus*, après Uguccio, qui a dit *fugillare*, pour dire, *ignem de petra fugillo extrahere*.

La devise de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, étoit un *fusil* ; & il portoit cette devise du *fusil*, parcequ'un B, qui signifie Bourgogne, est fait en forme de *fusil*. Ce Duc ayant institué l'Ordre de la Toison d'or, donna aux Chevaliers un collier richement orné de sa devise ; c'est-à-dire, de *fusils* entrelacés de pierres, jettans le feu & étincelans. PARADIN, *Annal. de Bourg.* p. 709, 710, 711.

FUSIL est aussi un morceau d'acier arrondi en forme de quille, dont les Bouchers & autres Artisans se servent pour aiguiser leurs couteaux, & que pour cet effet ils portent à leur ceinture.

FUSIL est aussi une platine d'acier qu'on applique aux armes à feu vers la culasse, qui fait du feu quand on lâche le chien sur la batterie qui couvre le bassinet. Les pistolets à *fusil* sont distingués des pistolets à rouet, dont on se servoit autrefois.

FUSIL est aussi une longue arme à feu qui a pour platine un *fusil* vers la culasse. *Igniaria fistula*. Il y a un règlement du 6 de Février 1670, qui ordonne que la longueur du *fusil* soit de trois pieds huit pouces depuis la lumière du bassinet jusqu'au bout du canon, & que le calibre soit propre à porter une balle de vingt à la livre. Les *fusils* brisés sont défendus, à cause de la chasse. Un *fusil* a deux coups, à quatre coups : il y a deux ou quatre canons pour tirer deux ou quatre coups. Un *fusil* rayé est un *fusil* rayé par dedans, & qui porte beaucoup plus loin qu'un *fusil* ordinaire.

FUSIL-A-VENT. Quand on a vu un *fusil-à-vent*, on a dû s'apercevoir qu'un air extraordinairement comprimé par le moyen d'une pompe foulante logée dans la crosse, y tient lieu de poudre, & chasse une balle qui va porter la mort à 70 pas. Voyez au mot AIR la raison physique de ce phénomène. Voyez aussi ARQUEBUSE.

FUSILE. adj. m. & f. On s'en sert quelquefois au lieu

de *fusible*, parceque *fusile* approche davantage du Latin *fusilis*, qui peut se fondre. Tous les métaux sont *fusiles*, selon qu'on y applique plus ou moins de feu & quelques drogues, comme le borax & l'antimoine. On a cru qu'il y avoit eu autrefois des pierres *fusiles*, à cause de la grandeur des Obélisques qu'on voit à Rome; mais on s'est trompé. Il y en a encore de toutes taillées dans les carrières d'Egypte, dont il n'y a que le transport difficile. On doit dire *fusible*.

FUSILIER. f. m. Soldat qui est armé d'un fusil. *Armatus catapultâ.* On a maintenant dans les troupes un Régiment de *Fusiliers* pour la garde & le service de l'artillerie. En chaque Compagnie d'Infanterie il peut y avoir quatre *Fusiliers*, & dans les Gardes dix.

FUSILIER se dit aussi des Huisfiers, Sergens & records que les Receveurs des Tailles envoient aux Collecteurs des Paroisses, pour le recouvrement des Tailles & autres impositions. Les *Fusiliers* abyment les Collecteurs. Ce pauvre Collecteur a eu cinquante fois les *Fusiliers*. Les *Fusiliers* n'ont rien laissé dans sa maison.

FUSILLER. v. a. Terme en usage dans les armées & parmi les gens de guerre. Tuer à coups de fusil. Le Général fit *fusiller* sur le champ ce soldat pour avoir volé. *Fusiller* ne se dit pas en parlant des ennemis qu'on tue à coups de fusil en se défendant, ou en les attaquant, mais seulement d'un soldat condamné à passer par les armes.

FUSILLER un couteau, c'est le passer sur le fusil pour l'affuter & amorcer. **DICTIONNAIRE DE COMM.**

FUSIN. f. m. Petit arbre. *Voyez FUSAIN.*

FUSION. f. f. Fonte des métaux. *Fusio.* La *fusion* du fer ne se fait qu'avec un très-grand feu dans les forges. La *fusion* du plomb est plus prompte que celle du beurre en pareille quantité, parceque celle du plomb se fait tout-à-coup, & celle du beurre successivement. Le feu de *fusion* est un feu de réverbère. On dit aussi la *fusion* des sels, lorsqu'on en fait des eaux fortes.

FUSQUIN. f. m. *Voyez FRUSQUIN.*

IUST. f. m. Vieux mot, qui signifioit bois. *Lignum.* Le Duc de Bretagne Jean II dit dans son testament; Item, je laisse à ladite Aliénor une petite croix d'or que je porte en mes coffres, laquelle j'ai apportée de la Terre Sainte, où il y a un Crucifix où tout le *fust* de la Sainte Croix qui i est. *Hist. de Bret. T. II, p. 447.* Et aura escu de *fuust* & de cuers & de vers garni soffsetment. *It. p. 1639.* Ce mot est hors d'usage en ce sens.

FUST ou FUT. *Voyez FUT.*

FUSTAGE. f. m. Vieux mot, qui signifie du bois. *Lignum, fustis.*

Tous ces mots viennent du Latin *fustis*.

FUSTAILLE. *Voyez FUTAILLE.*

FUSTAL, ALE. adj. Qui se fait à coups de bâtons. M. Le Noble a mis ce mot en italique dans l'exemple suivant. Lycophon ne méritoit-il pas bien qu'on lui fit une petite correction *fustale*, ou du moins manuelle? *Ecole du monde.*

Ce mot n'est pas François. L'Auteur auroit parlé d'une manière plus intelligible, en disant: Lycophon ne méritoit-il pas la bastonnade, ou du moins une petite correction manuelle?

FUSTAYE. *Voyez FUTAYE.*

FUSTE. f. f. C'est un petit vaisseau long & de bas bord, qui va à voiles & à rames. *Minor liburnica, biremis.* Deux *fustes légères* de Pirates, qui couroient la côte, parurent tout-à-coup. **BOUH.**

FUSTÉ. *Voyez FUTÉ.*

FUSTÉES. f. m. Vieux mot, qui signifie Charpentiers, & autres ouvriers qui travaillent en bois.

FUSTER. v. a. *Fallere, decipere*, qui ne se dit guère qu'en cette phrase. C'est ce qui vous *fuste*, pour dire, c'est ce qui vous trompe. Il est bas. *Fuster* signifioit autrefois ravager. Toute sa maison fut *fustée*. **Du MONSTRELET. Voyez NICOT.**

En ce sens ce mot peut venir de *frustrari*.

FUSTER a aussi signifié autrefois battre à coups de bâton.

Fuste dolare: Ce mot de *fuster*, pris dans ce dernier sens, vient de *fustis*, bâton.

Qui par tous lieux fuster les faces.

ROM. DE LA ROSE.

FUSTET. f. m. *Cotinus coriaria*, ou *Coccygia*. Arbre commun en Languedoc & en Provence. Il jette de sa racine, qui est jaune & veinée, plusieurs tiges, dont le bois est jaunâtre & veiné. Ses feuilles sont arrondies, & ses fleurs naissent à l'extrémité des rameaux; elles sont à cinq petites pétales verdâtres, soutenues par des brins branchus, velus & roussâtres. A ces fleurs succèdent des fruits lenticulaires, que l'on voit rarement parvenir à leur maturité. Les Teinturiers se servent de la racine du *fustet* pour donner au drap une couleur rousse. On emploie les feuilles & les branches pour corroyer les cuirs. On se sert de l'écorce pour teindre en jaune.

FUSTIGATION. f. f. Action de fustiger. *Flagellatio, flagrorum plagâ, inflicus.* La *fustigation* est le supplice des coupeurs de bourse.

FUSTIGER. v. a. Fouetter violemment avec des verges. *Flagellare, virgis cadere.* Il a été condamné à être *fustigé*.

Borel dérive ce mot de *fustiger*, de *fuster*, vieux mot, qui veut dire, battre à coups de bâton; parceque les verges dont on se sert pour *fustiger*, sont de petits bâtons, ou de petits brins de bois.

FUSTIGÉ, ÉE. part. *Flagris, virgis casus, fustigatus.*

FUSTOC ou FUSTOK. f. m. Bois jaune qui sert à la teinture & aux ouvrages de tour & de marqueterie. La couleur qu'on en tire est d'un très-beau jaune doré; elle doit pourtant être assurée par le mélange de quelques autres ingrédients.

☞ L'arbre de *fustoc* croît dans toutes les Antilles, particulièrement dans l'île de Tabago.

F U T.

FUT. f. m. Vaisseau rond fait de douves, ou de bois merrain, où l'on met le vin & autres liqueurs. *Dolium.* On stipule souvent quand on vend du vin pour être bu sur les lieux, qu'on rendra les vieux *futs*. Le vin qu'on paie pour rentes & charges foncières doit être enfuté en *futs neufs*. Ce vin sent le *fut*, pour dire que le tonneau lui a communiqué un mauvais gout.

Skinner conjecture que ce mot de *fut*, pris dans le sens qui vient d'être expliqué, tire son origine de l'Allemand *fest*, qui signifie ferme, ou de l'Anglo-Saxon *fast* ou *fast*, qui signifie la même chose; un *fut* étant un vaisseau affermi avec des cercles.

FUT signifie aussi le bois sur lequel on monte un fusil, un mousquet, un pistolet & autres armes. *Hastile, scapus, fustis.* La hampe d'une hallebarde est son *fut*. Le *fut* d'un mousquet. On le dit aussi du bois sur lequel on monte les rabots, varlopes, guillaumes, trépons & autres outils de Menuisiers & Ouvriers, qui distinguent les outils à *fut* d'avec les outils à manche.

On le dit aussi du bois qui compose le corps d'une caisse ou tambour. On appelle aussi *fut*, le bois des raquettes.

On appelle *fut de girouette*, un bois plat comme une latte & large de quatre doigts, où la girouette du vaisseau est cousue.

FUT d'une scie, c'est le bois sur lequel la scie est montée.

FUT DE GIROFLE. Nom que l'on donne à un certain petit bouton tendre & peu solide qui se trouve au milieu de la tête du clou de girofle. **DICTIONNAIRE DE COMM.**

FUT est aussi un instrument qui sert aux Relieurs à couper les feuillettes d'un livre, qui porte un couteau, lequel avance & recule par le moyen d'une vis.

En Architecture on appelle le *fût* de la colonne, cette partie ronde & unie qui est depuis la base jusqu'au chapiteau, qu'on appelle aussi le *vis* & le *tronc*. *Scapus.*

Autrefois fut a lignifié, 1°. un bâton ferré; 2°. la charpente d'un bâtiment; 3°. une poutre: des fûts, c'est-à-dire, des poutres.

FUTAIE, f. f. *Arbor adulta, procera, inædua*. Bois qu'on laisse parvenir à toute la hauteur sans l'abattre. Jeune *futaie*, c'est un bois qu'on laisse s'élever en *futaie*. Quand ce bois est parvenu à la moitié de sa hauteur, on le nomme *demi-futaie*. Lorsqu'il est à toute la grandeur, c'est une *haute-futaie*. Un semis qui n'a jamais été abattu forme une *futaie de brin*; un taillis qu'on laisse croître sans l'abattre, forme une *futaie sur taillis*. Anciennement il n'y avoit que les Rois qui eussent le droit d'avoir des bois de *haute-futaie*; & quand ils en accordoient la permission, c'étoit à la charge qu'ils auroient la juridiction & une portion dans la coupe. La Chartre aux Normands appelle ces droits le *tiers & danger*; c'est-à-dire, le tiers du prix, & le dixième du total.

LE BRET.

FUTAILLE, f. f. Vaisseau de bois destiné à contenir des liqueurs. *Dolium*. On les nomme aussi *tonneaux, barils, barriques, pipes, buses, tonnes, quartaux, tienons*, suivant leur grandeur & leur jauge.

FUTAILLE MONTÉE. C'est celle qui est reliée, & qui a tous ses cerceaux, ses fonds & ses barres.

FUTAILLE EN BOTTE. C'est celle dont les douves sont toutes préparées, & à qui il ne reste plus qu'à y mettre les cerceaux.

Le peuple appelle, par raillerie, une vieille femme, une vieille *futaille*.

FUTAILLE, se dit quelquefois collectivement pour désigner une grande quantité de *futailles*, de tonneaux. Voilà bien de la *futaille*.

Du Cange croit que ce mot vient de *fustallum*, ou de *fusta*, qu'on a dit dans la basse Latinité, des vaisseaux à mettre du vin. Il vient vraisemblablement de *fustis*.

FUTAILLES, se dit aussi des vaisseaux à mettre des boulets & autres munitions.

FUTAILLE, s'est dit autrefois pour *futaie*; bois de haute *futailles*, pour bois de haute *futaie*. Pour ce que nous avons été avertis que les François ont voulu & intention de entrer en notre pays la grande puissance & armée pour nous y faire la guerre, & qu'ils ont délibéré faire un camp à la maison de Saudecourt & à l'environ, pour cause qu'il y a bois de haute *futaille* & taillies, aussi preez & estang, qui sont choses fort nécessaires pour ost & arrivée; &c. *Hist. de Bret. T. II, p. 1533, dans un Acte fait en 1490.*

FUTAILLERIE, f. f. Tout bois propre à faire des *futailles*. **DICT. DE COMM.**

FUTAINÉ, f. f. Etoffe de fil & de coton. *Textum xylinum*. Il y a de la *futaine* à poil, & de la *futaine* à grain d'orge. Il y a aussi de la *futaine* à deux envers, qu'on appelle autrement *bombasin*, qui vient de Lyon, & qui est doublement croisée. On trouve *fustein* dans un Acte fait en 1407, pour signifier une étoffe, & apparemment celle que nous appelons aujourd'hui *futaine*. On se sert de *futaine* pour faire des camisoles, pour couvrir des matelas.

Ménage dérive ce mot de *fustanum*, qui se trouve en cette signification dans des Auteurs de la basse Latinité, & croit qu'il a été fait de *fustis*, à cause de l'arbre où croît le coton dont elle est faite. Martinius le dérive aussi de *fustis*. Bochart tient qu'il vient de *fustat*, qui en Arabe signifie l'ancienne Memphis d'Egypte, où il y a quantité de coton, & d'où est venue la *futaine*.

Courir la *futaine*. Adrien de Valois l'explique dans sa Notice des Gaules. C'étoit une course singulière qui se faisoit à Marcilly sur Seine, Diocèse de Troies, & subsiste encore à S. Quentin, village voisin; ce qui se fait le jour de S. Jean. Plusieurs jeunes gens légèrement vêtus, faisoient des courses, & celui qui arrivoit le premier à l'endroit marqué, avoit pour prix une anne & demie de *futaine*; d'où ce jeu s'appeloit courir la *Futaine*; & de-là on a dit qu'à Pâques on donne la roullée aux enfans sages, & non à ceux

qui ont fait la *futaine*; pour dire, ceux qui ont été vagabonds, coureurs & joueurs.

FUTAINIER, f. m. Artisan qui travaille à la fabrique des *futaines*. *Textor xylini*. C'est aussi le marchand qui les vend.

FUTÉ, ÉE. adj. Terme familier, qui se dit pour fin, adroit. *Cautus, catus*. Cet homme-là est bien *futé*. Femme bien *futée*, qu'on ne trompe pas facilement, qui entend bien ses intérêts.

FUTE, en termes de Blason, se dit du bois d'une javeline, d'une lance, d'une pique dont le fer & le bois sont d'émaux différens. D'or à trois javelines de gueules *futées de sable*.

On a dit autrefois bois *fusté* pour bois dégradé.

FUTÉE, f. f. Espèce de mastic, ou composition qui sert aux ouvriers en bois pour remplir les nœuds, les crevasses, & autres défauts qui se trouvent dans les pièces de bois. Elle se fait avec de la brique & de la pierre de S. Len pulvérisées & délayées avec de la colle forte. Les Menuisiers l'appellent cervelle de Sainte Anne. On en fait aussi de fiure de bois & de colle forte.

F-UT-FA. Terme de Musique. Nom d'une des clefs de la Musique. La clef d'*F-ut-fa* sert à faire connoître qu'il faut dire *fa* où elle est marquée. La figure de la clef d'*F-ut-fa* est un C renversé, suivi d'un point & d'une virgule, ou de deux points, le C traversé, & le point séparé de la virgule par une des lignes où se marquent les notes. Quand la clef d'*F-ut-fa* est posée sur la troisième ligne, elle marque la basse-taille; & quand elle est posée sur la quatrième ligne, en comptant par en bas, elle marque la basse-contre: mais on n'observe pas toujours ces règles dans la Musique Française.

FUTILE, adj. m. & f. Qui n'est d'aucune importance, d'aucune valeur. *Futilis*. Il se dit sur-tout des raisonnemens foibles, qui ne prouvent rien, fondés sur des faits minutieux, sur des suppositions vagues. On le dit aussi des personnes. Un homme *futile* s'occupe d'objets minutieux. **V. FRIVOLE & MINUTIEUX.**

FUTILE, f. m. Terme d'Antiquaire. C'étoit un vase fait en forme de cône renversé, très-large par en haut, & se terminant en pointe par en bas, dans lequel on mettoit l'eau qui devoit servir aux sacrifices de Vesta. *Futile*. Comme c'étoit une irréligion de laisser toucher ce vase à terre, on l'avoit fait de telle façon qu'il ne pouvoit s'y poser, sans que l'eau ne fût renversée. **SERVIVS ad Æn. l. 11, v. 338.**

FUTILITÉ, f. f. Qualité de ce qui est futile. *Futilitas*. La *futilité* d'une raison, d'un argument.

FUTILITÉ, se dit aussi pour, bagatelle, chose de nulle conséquence. Ils bornent nos talens à des *futilités*. **MOL.**

FUTUR, URE, adj. Qui est à venir, qui doit arriver. *Futurus*. Le temps *futur*. Une proposition du *futur* contingent. Personne ne peut répondre du *futur*. Il n'y a que Dieu seul à qui le *futur* soit présent. Les Devins ou les Astrologues, qui se mêlent de prédire les choses *futures*, sont des Charlatans. Les libertins, qui ne prétendent rien au bonheur de la vie *future*, prennent plaisir à mal penser de ceux qui sortent de celle-ci. **LE P. DE LA RUE**. On prit ces accidens pour des présages de sa grandeur *future*. **M. de Vaugelas** a observé que le mot *futur* sentant un peu le Notaire & le Grammairien, l'on s'en sert moins en prose qu'en vers: mais en Poésie il est élégant, & on en use fréquemment.

Siéroit-il bien à mes écrits

D'ennuyer les races futures? MALH.

Le passé n'a point vu d'éternelles amours,
Et les siècles futurs n'en doivent point attendre.

S. EVR.

Si l'on plaçoit *futur* devant le substantif, comme *future race*, cela feroit un mauvais effet. **MÉN.** Il faut donc dire *race future*, comme dans ces vers:

Que direz-vous, races futures,

Si quelquefois un vrai discours

Vous récite nos aventures? MALH.

En terme de Grammaire, on appelle le temps *futur*, une certaine inflexion des verbes qui distingue du passé & du présent, l'avenir dont on veut parler. En Grec, outre les deux *futurs*, il y a pour les verbes passifs un temps qu'on appelle *paulo post futur*.

Dans la langue Françoise le *futur* de l'indicatif marque seulement le dessein, l'intention de faire la chose, ou simplement que la chose sera; par exemple, *je louerai, je serai approuvé, &c.* Et le *futur* du subjonctif marque que la chose sera faite en certaines circonstances; par exemple, quand *j'aurai vu Versailles, je vous en parlerai*: le premier est *futur* du subjonctif, & le second est *futur* de l'indicatif. Le *futur* s'exprime quelquefois en François par le présent; par exemple, si je *rencontre* votre ami, je vous l'adresserai. *Si offendero, si incidero in, &c.* La même chose est en usage dans d'autres langues, comme la Latine, l'Italienne. Nous n'avons point de *futur* à l'impératif, qui soit distingué du présent du même mode, comme les Latins en ont: *faites, dites*, n'ont point d'autre sens que celui-ci, je vous ordonne de faire, de dire; je veux que vous fassiez, que vous disiez. Ce n'est point une richesse de la langue Latine d'avoir ces deux temps: car l'un ou l'autre est inutile, puisqu'il y a toujours distinction de temps entre l'ordre qu'on donne de faire une chose, & l'exécution de cette chose, lorsqu'elle se fait en vertu de l'ordre qui est donné: cependant l'abondance qui met de la variété dans une langue n'est pas toujours à mépriser.

FUTUR, URE, se dit aussi des personnes. On dit, par exemple, *Futur Editeur*, quand il est question d'un livre dont on doit faire une nouvelle édition. Les *futurs* Editeurs auront encore à travailler. Il a de quoi exercer la sagacité des Editeurs *futurs*.

En termes de Grammaire, le mot de *futur* se met souvent seul comme un substantif; & l'on dit le *futur*, au lieu de dire, le temps *futur*; comme on dit l'indicatif, au lieu de dire le mode indicatif.

En termes de Palais, on appelle les *futurs* époux, les *futurs* conjoints, entre lesquels il y a promesse de mariage, le *futur* & la *future*, ceux qui se lient par un contrat de mariage, qui ne se peuvent lier alors par paroles de présent. On appelle aussi un examen à *futur*, une enquête qui se fait en vertu de Lettres de Chancellerie sur les faits dont on ne veut pas laisser dépérir la preuve, & même avant que l'instance soit commencée. Cette procédure a été abrogée par la dernière Ordonnance de 1667. Voyez ENQUÊTE.

FUTUR CONTINGENT, en Métaphysique, se dit d'une chose qui doit arriver, mais qui n'arrivera pas nécessairement. *J'irai demain à la campagne.* Voilà une proposition qu'on appelle de *futur contingent*, non-seulement parceque je puis changer de résolution, mais encore parceque j'aurois pu ne la pas prendre, & qu'il n'implique point contradiction que j'aille ou que je n'aille pas à la campagne un tel jour.

FUTURITION. s. f. Terme Didactique, dont on se

sert en Théologie, en parlant d'un effet dont on considère l'événement à venir, relativement à la préscience de Dieu, qui voyoit en lui-même, ou dans les choses, cet événement avant qu'il fût. Quelques Théologiens prétendent que Dieu voit les actions libres, avant que d'avoir formé aucun décret sur leur *futurition*. D'autres soutiennent au contraire que ce qu'on appelle *futurition*, dépend absolument de la volonté de Dieu, & que rien n'est futur que parceque Dieu l'a ordonné, & qu'il est inconcevable qu'il puisse prévoir comme futurs des objets dans lesquels il n'a rien ordonné. Voyez PRÉSCIENCE.

F U Y.

FUYANT, ANTE. adj. Qui fuit. *Fugiens*. Il n'est guère en usage au simple: mais son composé *Faux-fuyant*, est en usage au propre & au figuré. Voyez FAUX-FUYANT.

FUYANT, ANTE. Terme de Peinture, qui se dit d'un objet qui, comparé avec un autre, paroît s'enfoncer dans un tableau. Cela est *fuyant*. Cette partie est *fuyante*. Voyez FUIR.

Un front *fuyant*, est celui dont le front va fort en arrière.

Une échelle *fuyante*, en Perspective, est celle qu'on trace pour trouver la diminution des objets, relativement à leur enfoncement. ACAD. FR.

FUYARD, ARDE. adi. & s. Qui est sujet à s'enfuir, ou qui fuit effectivement. *Fugax, transjuga*. Les Caraïbes ne rendent point de combat: ce sont des peuples timides & *fuyards*. *Fuyard* est sur-tout un terme de guerre, pour signifier ceux qui prennent la fuite après leur défaite, & quittent le champ de bataille en désordre. Ce Général a fait son possible pour arrêter les *fuyards*, pour rallier les *fuyards*. Pour suivre les *fuyards*.

On appelle, Pigeons *fuyards*, des Pigeons sauvages qui sont dans les colombiers à pied, & qui ne s'arrêtent pas dans les volières & les basse-cours.

En termes de Fauconnerie, on dit oiseau pillard ou *fuyard*, celui qui prend, qui ravit sa proie & la détourne. *Fur, latro, fugitivus*.

FUYE. Voyez FUIE.

FUYNEN. Voyez FYONIE.

F U Z.

FUZAIN, &c. Voyez FUSAIN, &c.

F Y.

FY. Voyez FI. Quelquefois le mot de *fy* est un nom substantif féminin, qui se dit dans les juremens pour *foy*. Par ma *fy* a été introduit par corruption par le peuple; car l'expression est balle; ou par scrupule, par ceux qui craignoient de dire par ma *foi*. Beaucoup d'autres mots ont été altérés dans les juremens, & on a quelquefois de la peine à en reconnoître l'origine. Voyez FI.

FY. s. m. Maladie des bœufs & des vaches. Voyez FI-FYONIE. Voyez FIONIE.



G



f. m. Septième lettre de l'alphabet, cinquième des consonnes. Le *g* est la troisième lettre dans l'alphabet des langues Orientales, l'Hébreu, le Phénicien, le Chaldéen, le Syriaque, le Samaritain, l'Arabe; & dans la Grecque, qui l'avoit reçu des Phéniciens, & cet ordre est fort ancien, comme il paroît par les Lamentations de Jérémie, & par le Pseaume CXVIII. Elle se nomme en Hébreu *ghimel*, ou *gimel*, qui veut dire, chameau, parcequ'elle a la forme du cou de cet animal. En Chaldéen, Samaritain, Phénicien, elle porte le même nom. En Syriaque, on prononce *gomal*, & en Arabe, *giim*. En François nous l'appelons *gé*, ou *je*. Un petit *g*, un grand *G*. Faire la queue d'un *g*. Prononcez un petit *gé*, un grand *gé*, &c.

Cette lettre est souvent mise dans les lettres & Epîtres dédicatoires, pour exprimer le titre de Grandeur que l'on donne aux Prélats & aux Chanceliers de France. *V. G. Votre Grandeur*. En Allemagne il se prend pour grâce, *gnad*, qui est le titre que l'on donne aux Evêques, que l'on nomme *voire Grâce*.

Le *g* est une lettre muette, dont on ne peut faire sentir aucunement le son sans le secours d'une voyelle. Elle se prononce en pressant l'air qui sort du gosier entre la langue & le palais, enforte qu'il frappe contre le palais qui le réfléchit, & c'est par cette réflexion de l'air que se forme le son du *g*. C'est ce que Martianus Capella exprime ainsi, *G. spiritus cum palato*, *L. III, de Arte Grammat. C. De formatione litterarum*. Ainsi le *g* est une lettre palatale, ou palatale. Les Latins ôtoient le *g* au commencement des noms devant une *n*, *gnatus*, *gnosco*, *gnobilis*, *gnarrat*, *gnoro*, *gnatura*, &c. *natus*, *nosco*, *nobilis*, *narrat*, *noro*, *natura*, &c. Il s'est changé en *C*, *gamelus*, *camelus*; *gragulus*, *graculus*; *quingentum*, *quingentum*, & de même *septingenta*, *quadringenta*, *ostingenta*, *nongenta*. C'est une remarque de Festus sur le mot *Quingentum*, & après lui, de Pâserat, *De Litter. inter se cognat*, p. 71; mais on en peut douter; car ce *g* se trouve dans tous les nombres depuis vingt, *viginti*, jusqu'à *nonaginta*, quatre-vingt-dix, où l'on ne peut pas dire qu'il vienne de *centum*. On le trouve quelquefois mis à la place d'une *n* devant un *c*, d'un autre *g* comme chez les Grecs, & de plus, devant une *n*. *Agchises*, *agcora*, *agguilla*, *aggulus*, *iggerunt*, *ignocens*, *slagnum*, *stagneus*, *stagnare*; pour *Anchises*, *ancora*, *anguilla*, *angulus*, *ingerunt*, *innocens*, *stannum*, *stanneus*, *stannare*. *G.* pour *p*. *Magalia*, *mapalia*, *G.* pour *q*, & *q*, pour *g*. *Anquina*, *angina*, *anguina*; *sancus*, *sanqualis*. *G.* en *r*, *Aquagium*, *aquarium*; *agger*, *arger*; *agna*, *arna*, *seges*, de *serere*, *sero*. *G.* en *s*. *Spargo*, *sparsti*, *sparsum*; *mergo*, *mersti*, ou plutôt il se retranche en ces mots, à cause de la cacophonie de *sparsti*, *sparsum*; car quand il ne se retranche point, il se change en *c*, & la syllabe *sti* qui s'ajoute, est la terminaison du prétérit, & *tus*, ou *tum* des prétérits & supins *finco*, *finxi*, *fic-tum*; *rego*, *rexii*, *reclum*, l'*x* n'est qu'un *c* & une *s*, & *rexii* la même chose que *reclsi*. *Fingo*, *finxi*, la même chose que *fincsi*. Le *G* s'est aussi mis à la place du *C*. *Cneius*, pour *Gneius*; *Caius*, pour *Gaius*, *Gaëta*, pour *Caieta*. On l'a même mis à la place d'un *V*. Dans Festus, au mot *Ferocit*. *Fivere* est cité de Caton pour *figere*. Les peuples du Septentrion changent le *G* en *V* ou *W*; *Gallus*, *Wallus*, *Gallia*, *Walia*; car sur cet exemple, il ne faut pas dire que les François changent l'*W* en *G*, puisque l'on disoit, *Gallus* long-temps avant que le mot *Wallus*, ou *Walia*, fût connu, comme il paroît, par tous les an-

ciens Auteurs Romains & par les Grecs. Il est pourtant vrai que nous changeons aussi l'*W* des Septentrionaux, & l'*V* consonne en *G*. *Wuilelmus*, *William*, *Guillaume*; *Wulphilas*, *Gulphilas*; *Vasco*, *Gascon*; *Vapincum*, *Gap*. Les Gaulois avoient aussi changé le *η*, ou *ν* de la première langue en *g*. Encore aujourd'hui on dit en bas Breton *gouin*, du vin, de *νν*, vin ou win, de l'Hébreu *νν*, changeant le premier en *ν*.

Diomède, *L. II, C. de Litera*, appelle le *G* une lettre nouvelle. C'est que les Romains ne l'avoient point avant la première guerre Punique. Cela paroît par la colonne rostrale érigée par C. Duillius, sur laquelle il y a toujours un *C* au lieu d'un *G*. C'est Sp. Carvilius, qui le premier distingua ces deux lettres, & qui inventa la figure du *G*, à ce que dit Térentius Scaurus *Voyez Daufq. Ortogr. 1, 5. Noris, Cenot. Pis. Diss. IV, c. 5. Ciaccon. Column. Rostr. Thef. Antiq. Rom. Græv. T. IV, p. 1817.*

Quand le *G* se trouve à la fin des mots, & qu'il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle, on le prononce ordinairement comme un *c*. *Sang aduste*, *long hiver*; & ce *c* a toujours en ces occasions le son du *k*, même devant *e* & *i*; *long été*, *long hiver*, prononcez *lonk-été*, *long-hiver*. Il y a des mots où le *G* ne se prononce point du tout, comme dans celui d'*étang*, & même dans tous les autres, quand ceux qui les suivent commencent par une consonne; ainsi prononcez, *long temps*, *sang répandu*, comme s'il y avoit *lon temps*, *san répandu*.

Autrefois on mettoit un *g* à la fin de plusieurs mots, mais l'usage l'a retranché depuis assez long-temps: ces mots sont *soing*, *besoing*, *témoing*, *loing*, &c.

Le *G* se trouve au lieu du *C* sur quelques médailles. Vaillant, *Nummi Imp. T. I, p. 39*. Ainsi M. Béger produit une médaille de la famille Ogulnia, *T. I, p. 568*, où on lit GAR, au lieu de CAR, qui est sur celles de Patin. Le *C* s'est aussi souvent mis pour *G*, comme *AVCUSTALIS*, *CALLAECIA*, *CARTACINENSES*, *CEMINA*. Ce n'est pourtant pas que la prononciation de ces mots eût changé; mais c'est que le *G* a été fait mal & négligemment par l'ouvrier, comme souvent en *AVC*, *AVCC*, *AVCCC*, &c. pour *AVG*, &c. sur-tout dans le bas Empire.

Le *G* s'est encore changé en *J* consonne, témoin *Goia* dans la basse Latinité, dont nous avons fait *joie*: *Gaitia*, ou *Jaita*, ville de Bosnie; *Gala*, ou *Jala*, la Jale, petite rivière qui tombe dans la Garonne. Quelques-uns la nomment aussi en Latin *Gealus*. *Gaveda*, ou *Gavea*, la Joive nom de lieu.

Le *G* s'est encore mis pour le *K* des Grecs, *Κύβητος*, *Cygnus*, *Cygne*.

La figure du *G* nous est venue des Latins, qui l'avoient prise des Grecs; car le *G* Latin est sûrement une corruption, si l'on peut ainsi parler, du gamma *G*, des Grecs. Il seroit aisé de le montrer, si l'on avoit dans l'imprimerie tous les caractères & toutes les formes de cette lettre, qui se trouvent dans les manuscrits Grecs, & par lesquelles elle a passé, pour de *Γ* devenir *G*. Pour le gamma des Grecs, c'est manifestement le *ghimel* Hébraïque, ou comme on parle communément Samaritain. *Voyez* sur cela un Recueil de Dissertat. imprimé in-40. à Paris en 1715, p. 142. Toute la différence qu'il y a, c'est que le *ghimel* des Hébreux est tourné vers la gauche, & le gamma des Grecs, vers la droite, selon la différente manière de lire de ces peuples. Ainsi tout ce que Saumaïse a mis de temps à prouver dans son Ouvrage sur Solin, p. 891, que le *G* venoit du Kappa des Grecs, est un temps perdu.

Le *G* devant les voyelles *E* & *I*, se prononce comme un *j* consonne; de sorte qu'on prononce, par exemple, *gerbe*, *gibier*, comme s'il y avoit *jerbe*, *jibier*, excepté quand *g* est à la fin d'un mot, comme nous l'avons marqué ci-dessus. Mais devant les voyelles *a*, *o*, *u*, le *G* se prononce rudement, comme on prononce le gamma des Grecs, ou le *c* & le *k*, *gache*, *gorge*, *augure*. Il y a des mots où l'on met un *e* entre le *g* & l'*a*, l'*o* & l'*u*, pour en adoucir la prononciation. Ainsi prononcez, nous *mangeâmes*, nous *mangeons*, *gacheure*, comme s'il y avoit, nous *manjâmes*, nous *manjons*, *gajure*.

Le *g* devant une *n* se joint avec elle dans la même syllabe, pour former une prononciation mouillée, ou liquide, comme en ces mots, *digne*, *signal*, *agneau*, *Seigneur*. Mais *G* avec *N* ne forme pas toujours une prononciation mouillée. Il y a quelques mots où la prononciation est plus dure & plus sèche, comme *Gnomonique*, *Gnostiques*, *Progné*. Il y a d'autres mots où le *G* devant une *n* ne se fait presque point sentir. Dans le seul mot de *ga-gna-ge*, on a un exemple de chacune des trois prononciations qui sont propres du *g* en François : le premier *g*, ou le *g* de la première syllabe, est dur & ferme; le second *g*, ou le *g* de la seconde syllabe, est mouillé & joint à l'*n*, & le troisième *g*, ou le *g* de la troisième syllabe, se prononce comme l'*j* consonne dans le mot *je*, *ego*.

G Dans le Comput Ecclésiastique, est la septième & dernière lettre Dominicale.

G. On se sert de cette lettre pour distinguer la monnaie qui se fabrique à Poitiers.

G. Cette lettre mise toute seule, signifie un *gros*, soit de poids, soit de monnaie.

G. Le *r* dans les Médecins Grecs, est la marque d'une once.

Le *G* a significé 400, suivant ce vers,

● *G Quadringentos demonstrativa tenebit.*

Quand cette lettre étoit chargée d'un titre \bar{G} , elle signifioit quarante mille. Les Romains ne se sont servis du *G* qu'après la première guerre de Carthage : avant ce temps-là ils se servoient du *c* au-lieu du *g*. Le *C* est la troisième lettre de leur alphabet, comme le *g*, ou γ gamma, est la troisième lettre de l'alphabet Grec; c'est ce qui a souvent fait prendre l'un pour l'autre.

Dans la musique, le *G* sert à marquer une des clefs. *G-ré-fol.*

G A A.

GAAIGNAULE. adj. Terme de Coutumes. Terres *gaaignaules*, sont des terres affermées, données par bail à un gaaignère. *Agri locati.*

GAAIGNÈRE. f. m. Terme de Coutumes. Fermier, laboureur. *Colonus*. Ce mot & le précédent se trouvent dans Beaumanoir.

GAAS. Montagne dont il est parlé dans Josué XXIV, 30. *Gaas*. Il paroît, par l'endroit de l'Écriture que l'on vient de citer, que c'étoit une partie de la montagne d'Ephraïm. Ziegler croit que celle de *Gaas* étoit proche de Thamna. M. Réland dit la même chose. La raison est que Josué y fut inhumé, & que du temps d'Eusèbe, le tombeau de Josué se voyoit à Thamna.

GAAS, est aussi dans l'Écriture un torrent, qui tomboit du mont *Gaas*, passoit à Lidde & à Arimathie, & se déchargeoit dans la Méditerranée. Il en est parlé au II des Rois XXIII, 30, & au I des Paral. XI. P. LUBIN. M. Réland n'en dit rien, sinon que ce n'est pas le mont *Gaas*, mais un fleuve, ou une vallée.

G A B.

GAB. f. m. Vieux mot François, qui signifioit autrefois, raillerie, plaisanterie. *Jocus*. Les Chevaliers de l'Amadis se divertissoient à dire plusieurs *gabs* & joyeusetés.

Ce mot vient de l'Allemand *gabberen*, qui signifie *badiner*, comme dit Ménage après Vossius; d'où est venu aussi *gabatine*.

GABA. Ville de la Terre-Sainte. *Gaba*, *Geba*. Quelques-uns disent, *Géba*, ou *Gébah*, selon la prononciation Hébraïque. D'autres distinguent ces deux villes. C'est une ville de la Tribu de Benjamin. *Jos. XVIII, 28.*

GABA, étoit aussi une ville située au pied du mont Carmel, entre Prolémaïde & Césarée. Voyez JOSEPH, de Bello, L. II, c. 19, L. III, c. 2. M. Réland croit qu'il est probable que c'est celle qui fut ensuite appelée Caïpha & Hophā. Le Géographe Etienne l'appelle ville de Galilée, & ses habitans Gabéniens. Le P. Lubin prétend que *Gaba* & *Gabaa*, sont la même ville.

GABAA, ou GABAE, & GABÉE, ville de la Terre-Sainte. *Gabaa*. Quelques-uns disent *Gibea*, selon la prononciation Hébraïque; mais ce n'est pas l'usage de nos Traducteurs. *Gabaa* étoit de la Tribu de Benjamin, & la patrie de Saül: ce qui fait qu'on la nomme *Gabaa* de Benjamin, I des Rois XIII, 3; & *Gabaa* de Saül, I des Rois, XI, 4. Elle n'étoit pas éloignée de Rama. Jug. XIX, 13. Le P. Lubin la confond avec *Gaba* & *Géba*. Réland l'en distingue. Joseph dit qu'elle étoit à 30 stades de Jérusalem. On l'appelle aussi *Gabaad* & *Gebeeth*. P. LUBIN.

GABAA, ville de la tribu de Juda. Au temps de S. Jérôme ce n'étoit plus qu'un petit village situé à l'Orient de Daroma. Id. Réland dit que c'est la même chose que *Gabaath*.

La *Gabaa* du II Liv. des Rois, VI, 3, 4, est la même chose que la place de Nachon. Id.

GABAA, en Hébreu, signifie une colline; ainsi on ne doit pas être surpris de voir dans un pays de montagnes, comme la Judée, un si grand nombre de lieux nommés *Gabaah*, *Gabaon*, *Gabbata*, *Gabbathon*, *Gabbat*, *Gabé*, &c.

GABAATH. Ville de la Terre-Sainte. *Gabaath*, *Gabaatha*. Elle étoit de la tribu de Benjamin. Josué, XVIII, 28. Le Prophète Isaïe, X, 29, l'appellent *Gabaath de Saül*.

GABACU. Lac de la Turcomanie en Asie. *Gabacucus Lacus*, anciennement *Thospites Lacus*. Il doit être aux confins du Diarbeck, le long du Tigre. MATY.

GABAE. Voyez GABAA. C'est la même chose.

GABALE. f. m. Nom d'un faux Dieu. *Gabalus*. Voy. ELAGABALE. On l'appeloit aussi *Geneus*, à ce que croit Tristan, T. II, p. 167, & il ne doute point que ce Dieu ne fût adoré à Emèse & à Héliopolis sous la figure d'un Lion à tête rayonnée, tel qu'on le voit sur plusieurs médailles de Caracalle que cet Auteur explique, T. II, p. 164 & suiv.

GABALE, ou GABALIEN, ENNE. Nom d'anciens peuples de la Gaule. *Gabalus*, *Gabalis*. Ils avoient les Arvennes au nord, les Vélauniens & les Elviens au couchant, les Volques Arécomiciens au sud, & les Ruténiens au couchant. Leur ville capitale portoit le nom d'*Anderitum*, & celui de *Gabali*, & leur pays est celui qu'on appelle maintenant le Gévaudan. MATY. Les *Gabales* avoient des mines d'argent. Sidonius Apolinaris, *Carm. XXIV*, dit que le pays des *Gabales* étoit sujet à être couvert de neiges.

Tum terram Gabalum satis nivofam.

Aujourd'hui la ville principale de ce pays est Mende. Il ne faut se servir du mot de *Gabale*, ou *Gabalien*, qu'en parlant de l'Antiquité. Quand il s'agit de nos temps, il faut dire *Gévaudan*. Voyez ce mot, & Adrien de Valois, *Not. Gall.*

GABAN. f. m. Manteau de feutre à long poil qu'on porte contre la pluie. *Chlamis*, *subcoacta*, *penula ex impilibus*. On fait à Mequinez au Royaume de Fez des Albornoses, qui sont les *Gabans* de Turquie, que l'on nomme Miquinèses, qui ont pour marque une croix rouge & jaune, & sont les meilleurs de tout le pays. *Hist. des Chérifs*, C. 66.

GABAON. Ville de la Terre-Sainte. *Gabaon*. Avant la

conquête des Israélites, *Gabaon* étoit la ville capitale ou Royale des Hévéens. *Jof. X, 2*. Elle fut donnée ensuite à la Tribu de Benjamin. *Jof. XVIII, 25*. Ce fut une ville Lévitique & de refuge. *Jof. XXI, 17*. Elle est aussi appelée *Geba*. Comparez les 2 L. des Rois, V, 25, avec le I des Paralipom. XIV, 16. Il est fait mention de la vallée de *Gabaon*. *Jof. XXVIII, 21*, & dans Jérémie XLI, 12, d'un grand amas d'eau près de *Gabaon*. *Jofeph, Antiq. L. VII, C. 10*, la place à 40 stades de Jérusalem. Selon S. Jérôme, *Gabaon* étoit près de Rama, à quatre mille de Béthel.

GABAON. Ancienne ville du pays de Chanaan en Syrie. *Gaba*, *Gabaon*. Elle étoit située sur une colline, à trois lieues de Jérusalem, vers le nord-ouest. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village qui porte le nom de *Gariandavid*. Cette ville est célèbre dans l'Histoire-Sainte, par la ruse des Gabaonistes ses habitans, pour obtenir de Josué la paix, & se conserver; & par une grande victoire que Josué remporta près de-là sur plusieurs Rois confédérés du pays de Chanaan, dans laquelle Dieu combattit pour lui, en accablant ses ennemis par des pierres de grêle d'une grosseur extraordinaire, & par le prodige inoui qui arrêta le cours du soleil pour lui donner le temps d'achever de les détruire.

GABAONITE. f. m. & f. Qui est de Gabaon. Habitant de Gabaon. *Gabaonita*, *Gabaonites*. Lorsque Josué entra dans la terre de Chanaan, les *Gabaonites* craignant d'être chassés de leurs villes, ou détruits comme les autres peuples Chananéens, envoyèrent à Josué des Ambassadeurs en équipage de gens qui venoient d'un pays fort éloigné, pour faire alliance avec lui. Josué qui ne crut point qu'ils fussent du pays de Chanaan, leur accorda l'alliance qu'ils demandoient, & tous les principaux Chefs des Israélites la leur jurèrent, sans consulter Dieu auparavant. Trois jours après, Josué continuant sa route & ses conquêtes, arriva à leurs villes, qui étoient Gabaon, Caphira, Béroth & Kariathiarim, & reconnut qu'ils étoient Chananéens. Il ne voulut pas néanmoins les détruire à cause du serment qu'on leur avoit fait; mais il les condamna à servir & à couper le bois, & porter l'eau nécessaire au tabernacle & au ministère des autels. *Voyez Josué X, XI*. Les *Gabaonites* étoient Hévéens, comme il paroît par le texte Hébreu, & Josué, IX, 7.

GABARA, ou **GABARE.** *Gabara*, *orum*, pl. *Gabare* étoit une ville de Galilée, & l'une des principales de cette Province. *Joseph, dans sa vie. Gabare* étoit éloignée de 40 stades de Jotapata. *Joseph au même livre. Voyez Hadr. Relandi Palestina*. On la met dans la Tribu de Zabulon, où quelques-uns, après S. Jérôme, trouvent encore un bourg de même nom vers les confins de Diocésarée. M. Réland remarque qu'il est appelé *Gabarothe* & *Gabara*, par *Joseph*, dans sa vie, d'où il conjecture que c'est la même chose que la ville de *Gabare* dont nous avons parlé d'abord.

GABARDAN, ou **GAVARDAN.** Territoire de Gabaret. *Gabaretanus ager*. Le *Gabardan* est dans le Condomois, contrée de Gascogne, entre Euse & Bazas. Il prend son nom de Gabaret, sa capitale.

GABARDAN, ou **GAVARDAN**, ANE. f. m. & f. Nom des habitans de Gabaret & du Gabardan. *Gabaretanus*, a. *Voyez de Valois, Not. Gall. p. 9*.

GABARE. f. m. Espèce de nacelle, ou bateau plat en usage sur les côtes & les rivières de Guienne. On s'en sert aussi sur la rivière de Loire au-dessous de Nantes pour transporter les cargaisons des vaisseaux qui ne sauroient monter la rivière faute de profondeur. *Navicula*, *cymba*. Elle sert particulièrement à lester ou délester les navires, & à la cargaison des vaisseaux. Ce bateau est plat & large, & va à voiles & à rames. Il y a aussi des *gabares* qui servent en Hollande à transporter les boues des canaux.

On appelle aussi du même nom certains bâtimens ancrés dans les ports ou dans les grandes rivières, pour la visite des vaisseaux qui entrent ou qui for-

tent, & pour la perception des droits d'entrée & de sortie. *ACAD. FR.*

La *gabare* est encore une espèce de fladière ou de bâtiment de Pêcheur. C'est encore une espèce de filet qui ne diffère de la Seine que par la grandeur.

Ménage le dérive du Latin *carabus*, ou du Grec *καράβιον*; Borel du Grec *καράβι*. Etienne Guichard, cité par du Cange, dit qu'il vient du mot Hébreu *גבר* dont plusieurs en effet prononcent la première lettre comme *gh*. Ce mot signifie un ponton, un bac, un bateau à passer une rivière. M. de Laurière dit, que de *carabus* on a fait *garrabot*, & ensuite *gabare* & *gabari*.

GABARET, ou **GAVARET.** *Gabaretum*. Ville de France, du Condomois en Gascogne, aux confins de l'Armagnac, sur la Gelise, entre Condom & Roquefort de Marfan, à l'occident de la première & à l'orient de la seconde, capitale d'une petite contrée qu'on nomme le Gabardan. *Gabaret* a eu ses Comtes particuliers, comme il paroît par une lettre de Geofroy, Archevêque de Bourdeaux à l'Abbé Suger. *Long. 17 d. 36 m. lat. 43 d. 59 m.*

GABARIER. f. m. Portefaix qui sert à charger & à décharger les navires, ou celui qui conduit les gabares. C'est aussi le conducteur d'une gabare.

GABARIT, ou **GABARI.** f. m. Terme de Marine. C'est proprement le modèle de construction sur lequel les Charpentiers travaillent, en donnant aux pièces de bois qui doivent entrer dans la composition d'un vaisseau, la même forme, les mêmes cantons & les mêmes proportions en grand, que ces pièces ont en petit dans le modèle. *Modulus*, *mensura*. On le nomme autrement *serfe*, *calibre*, ou *modèle*. *Gabarit* signifie aussi la figure d'un vaisseau, la forme que lui donne sa construction. On dit qu'un vaisseau est de bon *gabari*, quand il est bien coupé, & que la construction en est bonne. Le premier *gabari* est la varangue qui se met sous le maître bau, & qui y répond. Le second & troisième sont la seconde & troisième varangue, tant du côté de l'avant, que de l'arrière. *Gabarit* de gouvernail, faire les *gabarits* d'un vaisseau.

GABAROTE. f. f. Petite gabare.

GABAROTH. *Voyez GABARA.*

GABATHA. Bourg de la Terre-Sainte, à douze milles d'Eleuthéropolis. *Gabatha*. Le sépulcre du Prophète Abacuc étoit entre *Gabatha* & Kela. *Voyez RELANDI PALESTINA.*

GABATHON. Ville de la Terre-Sainte. *Gabathon*. C'étoit une ville des Danites, ou de la Tribu de Dan. *Jof. XIX, 44*. Elle fut assignée aux Lévités. *Jof. XXI, 23*. Elle fut prise par les Philistins. On ne fait pas à quelle occasion, ni en quel temps; mais elle est appelée ville des Philistins; & sous le règne de Nadab & d'El, Rois d'Israël, elle étoit en leur pouvoir, 3 L. des Rois, XV, 27, XVI, 15, 17. *Joseph* la nomme *Gabatho*, & les Hébraïques *Gibbethon*, suivant la prononciation du texte Hébreu. On dit aussi *Gebbethon*.

GABATINE. f. f. Promesse ambiguë, & faite en se moquant, qu'on ne veut pas tenir; tromperie. *Dolus*, *phalerata verba*. Il est en usage en cette phrase proverbiale. Donner de la *gabatine*. Il vient du Latin *gabbatina*, & semble avoir été introduit dans notre Langue par Sarrasin; quoi qu'il en soit, il ne se dit qu'en plaisantant.

*Il est vrai, notre nation
Donne souvent la gabatine;
Mais je donnerai caution
De ne point tromper Socratine. SAR.*

*Galans fiésés, donneurs de gabatine,
J'ai beau prêcher qu'on risque à vous ouir.
MAD. DES-H.*

*Par quoi privé du don de gabatine,
Son gagne-pain, l'espoir de sa cuisine. R.
U u 2*

GABBARA, ou **GABBARE**. f. m. Nom que les Egyptiens donnoient aux corps morts qu'ils conservoient chez eux au lieu de les inhumer. *Gabbara, cadaver*. Les Egyptiens, par une coutume qu'ils avoient reçue de leurs ancêtres, & qui venoit en partie de la situation du pays sujet aux débordemens du Nil, ensevelissoient & enveloppoient de quantité de linges les corps des personnes qui mouroient dans la piété, particulièrement ceux des Saints Martyrs. Mais au lieu de les enterrer ensuite, ils les mettoient sur de petits lits, & les conservoient ainsi dans leurs maisons, croyant leur rendre beaucoup plus d'honneur. C'est ce que Saint Augustin dit qu'ils appeloient *Gabbaras*. TILLEM. *T. VII de l'Hist. Eccl. p. 132*, après Bollandus, *17 Janv. p. 240*. Voyez S. AUGUSTIN, *Sermon CXX, de Diversis, c. 12*.

C'est ce Père qui nous apprend le nom de *Gabbares*, qu'on donnoit à ces corps morts embaumés. On le trouve aussi dans Pline, *L. VII, c. 16*, où il dit que sous Claude on apporta d'Arabie un *gabbare* qui avoit près de dix pieds de long. Le P. Hardouin a cru que Pline avoit pris ce mot pour un nom propre, il cherche dans Tacite un Abbare, Roi des Arabes; cependant il croit que ce n'est point un nom propre, mais c'est le גבבאר, *ghibbor*, des Hébreux, ou le גבבאר, *ghabbar* des Arabes, qui signifie un géant. Mais le P. Roswey, Jésuite, a expliqué ce que c'est, dans ses savantes & excellentes Notes sur la vie de S. Antoine, *c. 57*, & dans son *Onomasticon*, au mot *Gabbara*, où il montre qu'on trouve *Gabbera, Gabbares, Gabarus, Gabbarus*; que par-là on entend un corps d'homme embaumé, & où, par des témoignages de Cicéron, *1 Tuscul. Quæst. de Pompon. Méla, L. I, c. 9*; de Sextus le Philosophe, ou l'Empirique, *L. III, Pyrrhon. hypothef. c. 24*; de Lucien, *De Luëtu*; de Silius Italicus, *L. XIII*; de Corippus, *L. III, De funere Justiniani, Imp. de S. Augustin*, à l'endroit que nous avons cité; d'Orientius, *in Commonitorio*; de Callien, *Collat. XV, c. 3*, qui dit que c'étoit l'inondation du Nil qui avoit été cause de l'établissement de cette coutume; de S. Jean Damascène, *Orat. 1, de Imagin. de Baronius*, à l'an 358; de David Hoefchelus, dans ses notes sur la vie de S. Antoine; d'Hérodote, *L. II*, & de Diodore, *L. I*, il explique cet usage des Egyptiens, & prouve que les *gabbars* n'étoient autre chose que ce que nous avons dit, & qu'on n'en peut rien conclure contre la conservation & la vénération des reliques des Saints; parceque S. Antoine ne la blâmoit pas, mais seulement la coutume des Egyptiens de garder & d'honorer toutes sortes de corps, de les embaumer, &c. Voyez aussi GRETZER, *De fun. Christ. L. I, c. 7*, & *Apol. II, contra Lithum Misenum, L. II, c. II*.

Ce mot est Arabe, Syriaque & Hébreu, גבבאר, *Gaber*, un homme.

GABE. Ville de la Terre-Sainte, dont parle Zacharie, *XIV, 10*. *Gabe*. Elle étoit à 16 milles de Césarée, proche de la grande campagne que l'on nommoit de la *Légion*. On dit encore qu'elle étoit à 40 milles au midi d'Antioche, & à 40 au nord d'Antaradus. S. Jérôme la place dans la demi-Tribu de Manassés d'en-deçà du Jourdain, Eusèbe en parle aussi au mot Γαβαδά.

Il y a un autre *Gabe* dont Pline fait mention, *L. V, c. 18*, après avoir parlé des villes de Décapolis, ou de la Syrie Décapolitaine. Le P. Hardouin croit que c'est celle que Joseph appelle *Gabban*, *I, II, De Bello, c. 19*; Pline, *L. XII, Sect. 41*, & Etienne de Byzance, *Gabba*. Il rapporte aussi à cette ville les médailles, dont nous avons parlé au mot GABÉNIEN.

GABELAGE. f. m. Temps que demeure le sel dans le grenier avant que d'être mis en vente. Il y a souvent bien du déchet pour le *gabelage*. Il signifie encore certaine marque que les Commis des greniers mettent dans le sel pour reconnoître s'il est sel de grenier ou de faux-saunage. Ils se servent ordinairement pour cela de paille ou autres herbes hachées,

qu'ils ont coutume de changer très-souvent.

GABELER. v. a. C'est mettre égoutter & reposer le sel dans les greniers, où il doit être deux ans pour le moins, pour l'esluier & sécher, avant que d'être exposé en vente, suivant la dernière Ordonnance des *gabelles*. *Insolare, arefacere, ficcare. Gabeler du sel*.

On appelle aussi du sel non *gabelé*, celui qui n'a point passé par les greniers, & qui n'a point payé l'impôt.

SE GABELER. Vieux mot qui signifie railler, se moquer. *Gabeler* est un diminutif de *gaber*, qui signifie la même chose. *Ridere, irridere*.

GABELÉ. part. Du sel *gabelé*.

GABELEUR. f. m. Qui se dit des menus Officiers qui sont commis pour empêcher qu'on ne fraude les impôts du sel. *Salinarum manceps, custos, accensus*. Le peuple en a fait un mot odieux, pour nommer tous ceux qui lèvent les impôts, & prononce *Gableux*, & *Gablou*.

GABELLA. Petite ville de l'Hertzegowine, en Dalmatie. *Gabella*. Elle est sur le bord oriental de la rivière de Narenza, au-dessus de la ville de ce nom, & vis-à-vis de la forteresse de Ciulut.

GABELLE. f. f. Impôt sur le sel. *Vectigal ex sale venali*. Il y a plusieurs Fermes des *gabelles*, la Ferme-générale, celle des *gabelles* de Languedoc, Provence, Dauphiné, Lyonnais. Il paroît que les Empereurs Romains prenoient des impôts sur le sel, qu'on a depuis nommés *gabelles*, par la Loi 11, au Cod. de *vectigalib. & commissis*. On prétend que cette imposition commença en France sous le règne de Philippe le Bel en 1286. Le Roi Philippe le Long prit un double pour livre de sel, par un Edit de l'an 1332, qu'il promit d'ôter dès qu'il seroit délivré de ses ennemis, par un Edit du 15 Février 1345. Il fut rétabli par le Roi Jean en l'an 1355, & à Paris il fut accordé au Dauphin en l'an 1358, pour être levé pendant un an, pour la rançon du Roi Jean. Charles V ordonna que ce droit seroit levé à perpétuité. Charles VII imposa six deniers; Louis XI douze deniers; François I, 24 liv. par muid de sel. On a encore depuis augmenté ce droit, en sorte que c'est à présent la seconde source des Finances du Roi, qui vend le sel au minot; & c'est Philippe de Valois qui a institué les greniers & *gabelles*, & qui a interdit le trafic du sel au peuple. On appelle les Officiers de la *gabelle*, les Officiers des greniers à sel. Il y a une Ordonnance particulière pour les *gabelles*. Les Provinces de Poitou, Saintonge, pays d'Aunis, le Périgord, l'Angoumois, le haut & bas Limousin, sont exemptes de la *gabelle*. Elles ont acheté de Henri II cette exemption. On les appelle Provinces de *franc-salé*. Il y a trois fermes de la *gabelle*. La première comprend la plus grande partie du Royaume, & s'appelle le grand parti. La seconde est celle du Lyonnais & du Languedoc. La troisième est celle du Dauphiné & de la Provence. Le Boulonnois & la ville de Calais jouissent aussi du droit d'exemption des *gabelles*; les pays reconquis jouissent du même privilège. Ceux qui demeurent dans l'étendue des greniers d'impôts, sont obligés de prendre tous les ans une certaine quantité de sel proportionnée à leur famille: en ce cas la *gabelle* est personnelle. Ceux qui sont sous les greniers volontaires, ne prennent du sel qu'autant qu'il leur plaît; & en ce cas la *gabelle* est réelle. Schroters a donné en 1714 un Traité Latin de la *gabelle*, à Leipzig.

On appelle frauder la *gabelle*, quand on fait passer du sel sans payer l'impôt. On le dit aussi des fraudeurs qu'on fait pour s'exempter de payer toutes sortes d'impositions; & quelquefois on le dit figurément & familièrement des fraudes qui se font dans les marchés & conventions, &c. & pour dire, se dispenser par adresse d'une chose qu'on est obligé de faire, & que les autres font.

On a aussi appelé dans les Coutumes, *gabelle* du vin, *gabelle* de draps, *gabelle* de tonlieu, diverses

impositions; car ce mot étoit d'abord général pour tous les impôts.

On appelle aussi *gabelle*, le grenier où l'on paie l'impôt du sel. *Officina salaria*. Il faut aller prendre le sel à la *gabelle*. Le faux sel est celui qui n'a point passé par la *gabelle*. Pays de *gabelle*, est celui où l'impôt du sel est établi, où il y a des greniers. Voyez sur les *gabelles* les Ordonnances de Fontanon & celle du mois de Mai 1680.

Ce mot vient, selon quelques-uns, & entre autres, Guichard, de l'Hébreu *gab*, qui signifie *présent*. Les Bollandistes, *Act. Sanct. April. T. III, p. 738, B. not. d.* disent *gabella*, quasi *munusculum* à *gabe munus*; mais ils ne disent point que ce soit en Hébreu que *gab* signifie *présent*, & je ne sache point qu'en Hébreu ce mot ait ce sens. Il vaudroit mieux dire, avec Guichard, que *gab*, en Chaldéen & en langage Rabbinique, signifie *mulctā*, ou même *tributum*; car cela est vrai; & que de-là a été dit en François *gabelle*; autrement de קבלה, mot Hébreu, qui signifie *trader*, donner; גיטח. ou de קבלה, *Kabbalah*, qui signifie *recette*. Ce qui passe de l'un à l'autre; de קבל, *Kibel*, qui est la même chose que *trader*. Mézeray dit que la *gabelle* fut inventée par les Juifs. Les Espagnols disent *Alcavalas*, qui marque la même racine, qui signifie la même chose, & qu'ils ont reçu des Arabes. Quelques-uns le tirent de *ghauel*, ou *gabe*, qui signifie *loi inique*, ou *Publicain*; selon d'autres, de *gabelle*, qu'on a dit pour *garbe*, qui signifioit autrefois *gerbe* & *javelle*; car on en prenoit une sur chaque tas de denrée, comme disent Ragueau & Bodin; ou de *gabella*, dont on s'est servi dans la basse Latinité, ou de *gablum*, signifiant *tribut*, mot tiré du Saxon, comme le croit du Cange. On trouve dans la vie de S. Bernard, fondateur de l'Hôpital du Mont Jouy, *gabella*, pour une pension cléricalle, ainsi que remarquent les Bollandistes; enfin Mézeray dit qu'il pourroit aussi venir de *gabielle*, espèce de fortification, parceque le prétexte de la levée de cet impôt fut la fortification des frontières & l'entretien des gens de guerre. Mais il y a plus d'apparence que ce mot vient du Saxon *gabell*, qui signifie *tribut*. Le mot de *gabelle* étoit d'abord un terme générique qui s'appliquoit aux différentes impositions. On appela d'abord *gabelle* du sel, l'imposition sur le sel, pour la distinguer des autres. Dans la suite cette imposition fut appelée simplement *gabelle*, & les droits sur les autres choses changèrent de nom.

La grande *gabelle* de Romains. On appeloit ainsi en Dauphiné, au temps de nos Pères, le péage qui avoit été créé dans le Comté d'Albon en faveur de Guillaume, Marquis de Montferrat, & que Frédéric II confirma pour Béatrix de Montferrat, dont il avoit fait une partie considérable de la dot. CHORIER, *Hist. de Dauph. T. II, p. 117*. Cet Auteur dit, p. 330, qu'on appeloit *gabelle* toute sorte d'imposition extraordinaire. Cette grande *gabelle* consistoit à faire payer dans le Viennois douze deniers sur chaque bête chargée. Voyez les Mémoires de M. de Valbonais pour l'Histoire de Dauph. p. 77.

GABELLUM. f. m. Mot Latin dont on se sert en François pour signifier l'espace qui est entre les deux sourcils, & qui doit être sans poil. On le nomme autrement *Taroupe*. M. de Turenne avoit le *gabellum* chargé de poil; ce qui lui faisoit une physionomie malheureuse, au rapport de Busli-Rabutin. Voiture, qui avoit de même les sourcils joints, dit, Lettre 42, que c'est la marque d'un fort méchant homme. Nos Anciens avoient une opinion toute contraire, comme le rapporte M. de Longepierre dans ses Notes sur la vingt-huitième Ode d'Anacréon, & Ovide nous assure que quand quelqu'un avoit le *gabellum* dénué de poil, on se servoit d'artifice pour y en faire naître & réunir les deux sourcils.

Arte supercilii confinia nuda repletis.

GABÉNIEN, ENNE. f. m. & f. Habitant de Gaba en

Palestine. *Gabenus*. Il y a des médailles des *Gabéniens*, ΚΑΑΥΔ ΓΑΒΗΝΟΝ ΖΟΡ, d'autres ΖΙC, c'est-à-dire, 177 & 217. Cette ère commença à l'an de Rome 693, dit M. Réland, après le Cardinal Noris; le P. Hardouin la fait commencer en 691. Voyez les époques Syromacédoniennes du Card. Noris, *Dissert. IV*; VAILLANT, *Numm. Imp. Aug. & Cæs. p. 31 & 339*.

Il y avoit aussi des *Gabéniens* en Cœléfyrie. RÉLAND.

GABER. v. a. Vieux mot qui signifioit autrefois railler, se moquer de quelqu'un. *Jocari*.

Bochart tient que ce mot vient du bas Breton. M. Huet le dérive de l'Arabe *gabana*, *frauder*, *tromper*. Bovillius dit que c'est un mot arbitraire, qui n'est point dérivé d'un autre, & Guichard le dérive de גב; les Italiens disent *gabbare*, & les Flamans *gabberen*.

GABES. Ce sont des enceintes de jonc plantées dans les lacs de l'Égypte, où l'on fait la pêche du poisson, dont les œufs servent à faire la boutargue.

GABET. f. m. Nom qu'on donne à une girouette en certains lieux de la Manche.

GABIANO. Ancien bourg d'Italie. *Gabianum*. Il est dans le Montferrat, près du Pô, à une lieue au-dessous de Vérue.

GABIE. f. f. Terme de Marine. C'est la hune ou la cage qui est au haut d'un mât. *Mali corbita, carchefsum*.

Ce mot vient de l'Italien *gabbia*, qui signifie *cage*, & est en usage sur la Méditerranée. A Marseille on appelle *gabie*, l'arbre de hune.

GABIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple. *Gabius, a*. Les *Gabiens* étoient une portion des Volques. Ils habitoient une Ville appelée de leur nom *Gabii*, & située à 70 milles de Rome. Elle étoit dans ce que nous appelons aujourd'hui la Campagne de Rome, & qu'on nommoit alors le *Latium*, ou le pays des Latins, vers le lieu qu'on nomme encore Campo Gabio. Vigenère dit que c'est, à ce qu'on croit, *Gallicano*.

On dit qu'elle fut bâtie par deux frères Siciliens nommés Galactus & Bius. Voyez SOLIN, c. 8; mais Virgile, dans son *Enéide*, L. VII, v. 773, & Servius sur cet endroit, en attribuent la fondation aux Rois d'Albe. Les *Gabiens* étoient à mi-chemin de Rome à Préneste, selon Appien, L. IV, des *Guerres civiles*. Strabon, L. V, & Denis d'Halicarnasse, L. IV, mettent les *Gabiens* sur le grand chemin de Rome à Préneste, à 12 milles de Rome. Cependant Servius, sur le VII Livre de l'*Enéide*, v. 682, écrit que ce furent les *Gabiens* eux-mêmes, qui, auparavant dispersés en la campagne çà & là en divers hameaux, la bâtirent pour s'y retirer.

Du temps de Denis d'Halicarnasse, sous Auguste, cette ville étoit presque déserte; mais ses ruines marquoient que ç'avoit été une assez belle ville. Voy. L. IV, avant que Rome fût bâtie, il y avoit dans la ville des *Gabiens* une école célèbre où l'on enseignoit tous les beaux Arts & les Sciences à la jeunesse. Plutarque, dans la vie de Romulus. Cicéron, dans sa II Philippique, la met au nombre des villes municipales. Voyez VIGENÈRE sur Tite-Live, T. I, p. 1764. Il paroît par le 682 & 683 vers du VII Livre de l'*Enéide*, que Junon y étoit particulièrement honorée. C'est pour cela qu'il l'appelle *Gabina Juno*.

GABIER. f. m. Terme de Marine. C'est un matelot qui est sur la hune, qui fait le guet & la découverte pendant son quart. *Speculator*. Quelques-uns donnent le nom de *gabier* à un matelot qui a soin de visiter tous les matins les manœuvres du vaisseau, pour voir si rien ne se coupe, ou ne se gâte.

GABIES. Ville du pays des Volques. *Gabii*.

Le nom de la ville de *Gabies* est formé & composé des noms abrégés de ses deux fondateurs *Galactus* & *Bius*; ils étoient frères & Siciliens de nation. Voyez GABIEN. Sextus Tarquinius s'étant retiré à *Gabies*, comme au lieu de sa domination, y fut tué. DU RIER.

GABIEU. Voyez TOUPIN.

GABILLAUD. f. m. Nom que l'on donne à une sorte de morue verte qui vient de Hollande & d'Islande en barils. On dit mieux *Cabillaud*.

GABIN. Bourg ou petite ville de la grande Pologne. *Gabinium*. Ce lieu est sur la rivière de Bfura dans le Palatinat de Rava, & à douze lieues de la ville de ce nom. Long. 38 d. 10 m. lat. 52 d. 18 m.

GABINIEN, ENNE. adj. *Gabinianus*, a. La voie *Gabinienne*, en Latin *via Gabiniana*, étoit un chemin qui conduisoit de Salone à Clissa, anciennement dite *Andetrium*. Voyez M. SPON, Voyage de Dalmatie, p. 108, & dans ses voyages, Part. III, p. 79.

GABIO, ou CAMPO GABIO. C'est un lieu de la Campagne de Rome, en tirant vers Palestine. *Gabinus Campus*. On croit communément que c'est la place où étoit l'ancienne ville appelée *Gabies*, en Latin *Gabii* ou *Gabina Civitas*. Tarquin le superbe s'en rendit maître par l'artifice d'un de ses fils. Voyez TITE LIVE, L. I. Cette ville fut Episcopale vers l'an 745 de Jésus-Christ. MATY.

GABION. f. m. Panier d'osier ou de menus branchages, de figure cylindrique, haut de cinq à six pieds, & large de quatre, plus ou moins, suivant l'usage qu'on veut en faire, qu'on emplit de terre pour couvrir des batteries sur le rez de chaussée, ou pour servir de parapet à des lignes ou à des logemens, quand la terre est difficile à remuer. *Qualus, sporta terrâ opletâ, sufferta, vas vimineum terrâ opletum*.

Guichart, qui rapporte tout à l'Hébreu, le dérive de גב, qui veut dire bosse, dos, quelque chose d'élevé; mais ce rapport ne suffit pas dans un mot comme celui de *Gabion*, pour remonter jusqu'à l'Hébreu, & y chercher son origine. Ce mot vient de *gabbia*.

GABIONNADE. f. m. Ouvrage de gabions. *Terrena sportarum corbitarum munitio*. POMEY.

GABIONNER. v. a. Couvrir de gabions pour garantir des coups de l'ennemi. *Sportis pratentis munire, terreno aggere structorum qualorum obsepere*. Ce quartier étoit bien *gabionné*; *gabionner* une batterie. Il se dit par extension de toute sorte de retranchement, de barricade, ou de défense contre l'ennemi.

GABIONNÉ, ÉE. part. Batterie *gabionnée*.

GABON. Royaume situé dans la Région de Biafara en Afrique. *Gabon, Gabum Regnum*. Il est baigné au couchant par le Golfe de S. Thomas, & il est borné au nord par le Royaume de Biafara, au levant par celui de Macoco, & au midi par celui de Loango. On n'en fait aucunes particularités. MATY.

GABORD. f. m. Terme de Marine. C'est une des premières planches d'en-bas qui font le bordage extérieur du vaisseau, & qui forment par dehors un coude en arc concave, depuis la quille jusqu'au-dessus des varangues. Le coude, ou retraite, qui adoucit insensiblement le plat de la varangue, le long du bordage depuis l'avant jusqu'à l'arrière, s'appelle la coulée du vaisseau. Le rang de planches qui se met au-dessus du *gabord*, s'appelle *ribord*. Il est bon que la largeur des *gabords* soit de dix-huit, vingt ou vingt-deux pouces, si le bois peut le leur permettre, & pour leur épaisseur, elle doit être la même que celle du franc bordage.

GABRICU. Terme spagirique, qui signifie le *mari philosophique*, c. à d. le soufre des Philosophes, dont la femme est appelée *Brya*, c. à d. *eau mercurielle*.

GABRIEL. f. m. Nom propre d'un S. Archange. *Gabriel*. L'Ange *Gabriel* est celui dont Dieu s'est servi pour annoncer aux hommes le mystère de l'Incarnation. C'est l'Ange *Gabriel* qui fut envoyé à Daniel pour lui apprendre le temps auquel le Messie devoit paroître; & les LXX semaines si célèbres. DANIEL, VIII, 16, IX, 21. C'est *Gabriel* qui fut envoyé à Zacharie, pour lui apprendre la naissance du Précurseur du Messie. Luc, I, 26. Enfin, c'est *Gabriel* qui fut envoyé à Marie pour lui apprendre que Dieu l'avoit choisie pour être mère de son fils. Luc, II, 26. Dieu envoya l'Ange *Gabriel* dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une Vierge qui

avoit pour époux un homme de la maison de David, appelé Joseph. BOUH.

Ce nom est composé de deux mots, de גברי, qui vient de גבר, *valuit, potens fuit*, & peut signifier deux choses, *homme*, ou *fort, puissant, & force, puissance*. L'autre diction, dont il est composé, est אלהים, *El, Dieu*. Ainsi il signifie *homme Dieu*, ou *homme de Dieu*, ou bien *force, puissance de Dieu*.

Congrégation de S. GABRIEL. Elle doit son origine à César Bianchetti, Sénateur de Boulogne, & neveu du Cardinal Laurent Bianchetti. Ce saint homme voyant les écoles fort négligées, établit une Congrégation de Gentilshommes, qui s'engageassent à procurer l'avancement de la Doctrine Chrétienne, & qui, sans demeurer en communauté, s'assemblassent à certains jours dans un lieu marqué, pour y vaquer aux exercices de piété, & prendre des mesures efficaces touchant l'exécution de leur dessein. Cette Congrégation fut d'abord établie dans l'Eglise Paroissiale de S. Donat, sous le nom de Jésus & de Marie, & ensuite transférée dans un autre lieu, où les Confrères firent bâtir une Chapelle sous l'invocation de S. *Gabriel*, dont le nom est demeuré depuis à cette Congrégation. Il fit encore dans la suite une seconde institution, composée de personnes zélées, qui, vivant en communauté, concouroient au pieux dessein des premiers. Ces seconds furent appelés *Conviventi*, comme vivant ensemble, à la différence des premiers, qu'on appela *Confluenti*, comme personnes qui se rendoient à certains jours dans un même lieu pour leurs assemblées. Le Cardinal François Barberin, Légat à latere, & Vicaire-Général d'Urbain VIII, son oncle, approuva cette Congrégation, qui fut fondée en 1644, & établie à Boulogne l'an 1646, dans le lieu où elle est encore aujourd'hui. P. HELYOT. T. VIII.

GABRIEL est aussi un nom d'homme. C'est celui du S. Ange, dont nous venons de parler, que l'on donne au baptême à plusieurs enfans. *Gabriel*. Il y a un Théologien que l'on nomme souvent *Gabriel* tout court, c'est *Gabriel Biel* de Spire, dont nous avons des Commentaires sur le Maître des Sentences. *Gabriel* de Lorges, Comte de Montgomeri, blessa Henri II, Roi de France, & pour cela la Reine Catherine de Médicis, sa femme, sollicita pour lui faire couper la tête. Voyez *Colomesi opuscula*.

GABRIÉLITES. Secte particulière d'Anabaptistes, ainsi nommée de Gabriel Scherling, son auteur.

GABRIELLE. f. f. Nom de femme. On nomme ainsi celles qui ont pour Patron S. Gabriel Archange. *Gabrielis*. *Gabrielle* de la Tour d'Auvergne, fut femme de Louis de Bourbon I du nom, Comte de Montpensier. *Gabrielle* de Bourbon, leur fille, épousa le 9 Juillet 1485, Louis de la Trémouille II du nom, mort devant Pavie l'an 1525.

GABRIELLE. Terme de Fleuriste; nom d'une anémone dont les grandes feuilles sont blanches, la peluche verte, blanche & incarnate. MORIN.

GABRIL. Placé de Perse, autrefois très-importante au Royaume de Lar. C'étoit une forteresse presque imprenable, appelée *Gabril*, du nom d'une fort haute montagne, au sommet de laquelle elle avoit été bâtie.

GABUERIBA. f. m. Arbre du Brésil qui se trouve dans le gouvernement du S. Esprit, plus qu'en aucun autre lieu. Il est grand, & son bois est compté entre les plus excellens pour sa dureté & sa pesanteur, & pour l'usage qu'il a en charpenterie. Les Portugais l'estiment beaucoup, & ils appellent *baume*, une liqueur qu'il rend, & qui découle peu à peu dans du coton qu'on y met après qu'on a légèrement entamé l'écorce. Ce baume approche du vrai, & guérit les plaies nouvelles. Il a une bonne odeur qu'il communique aux forêts où ces arbres croissent. Les bêtes sauvages voulant se guérir de quelque mal, vont à cet arbre, dont ils entament l'écorce à force de s'y frotter.

GABURON. f. m. Terme de Marine. On appelle ainsi des pièces de bois qu'on applique contre un mât, ou

contre une vergue, pour les fortifier. On les appelle autrement *gémelles*, *jumelles* ou *clamps*.

GABURONNER, v. a. Terme de Marine. Fortifier un mât de gaburons. Mât *gaburonné*.

G A C.

GÂCHE. f. f. Terme de Serrurier. C'est la pièce de fer carrée, ou ronde, percée, où entre le pêne de la serrure, scellée, ou fichée dans le bois, ou dans le mur, & qui y sert à tenir la porte fermée. *Lamina pessuli receptorix, admissaria*. Il y a des *gâches* de fer scellées en plâtre, d'autres qui ne consistent qu'en un crampon de fer, d'autres en un trou dans un poteau de bois.

GÂCHE, se dit aussi des cercles de fer qu'on attache le long des murs pour soutenir & arrêter les tuyaux de plomb, & les descentes des gouttières. Il y a de ces fortes de *gâches* qui s'ouvrent à charnière, & se ferment à clavette, en sorte qu'on peut démonter & nettoyer le tuyau sans desceller les *gâches*.

GÂCHE, est aussi un terme de Pâtissier. C'est un petit instrument de bois, long d'un bon pied, large & mince par le bout d'en bas, dont les Pâtissiers se servent pour manier leurs farces. *Rutrum, rutrabulum*. Quelquefois on entend par le mot de *gâche* une spatule. On le dit aussi de l'instrument dont les Maçons se servent pour remuer leur mortier, leur plâtre, qu'ils détrempe pour en faire du mortier. Le P. Ménétrier a fait une savante Dissertation sur ces *gâches*, à l'occasion de l'ancienne formule, *sub ascia dedicare*, qui se trouve en plusieurs Epitaphes, & en son Histoire de la ville de Lyon.

La *gâche* est un instrument de bois composé de deux pièces, dont l'une est un bâton d'environ quatre pieds, au bout duquel s'enclave un autre morceau de bois, long d'un demi-pied, large de trois ou quatre pouces, épais de deux ou trois, & auquel le premier sert de manche. On s'en sert pour corroyer la chaux, & faire le mortier en remuant le sable, la chaux & l'eau, & les mêlant ensemble. Quelques-uns ont cru que l'*ascia* des Anciens étoit une *gâche*. On l'appelle aussi *Rabot*.

GÂCHE, est aussi un vieux mot qui signifioit *aviron*, qui est encore en usage dans son verbe dérivé, *gâcher*, dont les Bateliers se servent pour dire, tirer un bateau avec des avirons ou rames. *Remu*. On a dit aussi dans la basse Latinité, *gachum*, peut signifier la même chose.

GÂCHER. v. a. Jetter de l'eau sur quelque matière pulvérisée pour en faire un ciment, ou liaison des pierres d'un bâtiment. *Subigere, aquâ macerare, temperare*. A Paris il se dit plus ordinairement du plâtre, à cause que c'est la matière dont les Maçons se servent le plus. On dit *gâcher ferré*, mettre du plâtre dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit toute bue; ce plâtre prend plus vite: & *gâcher lâche*, noyer le plâtre d'eau, tel que celui qu'on coule entre les pierres, ou dont on se sert pour les enduits.

GÂCHER, signifie aussi, égayer, mettre en pleine eau. *Gâcher* du linge, c'est le laver en grande eau.

GÂCHER, signifie aussi, remuer la rame, se servir de l'aviron, ou *gâche*. *Naviculum remo, seu conto, regere, subigere*.

GÂCHER, en terme de négoce, signifie faire bon marché de sa marchandise, & la donner à vil prix. En ce sens on dit: Je ne fais pas comparaison avec mon voisin, je vends, & il *gâche*. Expression triviale.

Ce mot, selon Nicod, vient de l'Allemand *Wasser*, qui signifie *eau*, parce qu'on bat l'eau avec la *gâche*, ou l'aviron.

GÂCHETTE. Petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne. *Laminula pessuli receptorix*. Chez les Arquebusiers, c'est un morceau de fer coudé, duquel dépend tout le mouvement de la platine.

GÂCHEUR. f. m. Marchand qui vend à vil prix. Je n'étrene pas dans ma boutique, je suis au milieu de

deux *gâcheurs* qui me ruinent. Expression populaire & basse.

GÂCHEUX, EUSE, adj. Il se dit d'un lieu boueux, ou rempli d'une boue liquide. *Limofus, lutofus*. Chemin *gâcheux*. Terres *gâcheuses*.

GÂCHIÈRES. f. m. *Novalia*. Vieux mot, qui signifioit des terres nouvellement défrichées & labourées, & non semées, qu'on nomme maintenant *novalés*, en Latin *gascaria*. DU CANGE.

GÂCHIS. f. m. Lieu où l'on a répandu de l'eau qui le rend sale ou bourbeux. *Aqua profusio inanis, fœda, incommoda*. Le dégel cause bien du *gâchis*.

Borel dérive pareillement ce mot de l'Allemand *Wasser*, qui signifie de l'eau.

GACIM. Voyez MANDOUA.

GACQUIÈRE. f. f. Vieux mot, qui signifie, sillon d'un champ qui n'est pas ensemencé. *Sulcus proficissus non satus*. Les *gacquières* sont donc les sillons que forment les premières façons qu'on donne à une terre devant que de l'ensemencer.

Bovilius conjecture que *gacquières* s'est dit pour *gagrières*, & que ce dernier mot a été formé du mot Latin *agri, champs*.

G A D.

GAD. f. m. Nom d'homme. *Gad*. *Gad* est le nom du septième des fils de Jacob, & l'un des douze Patriarches du peuple d'Israël. *Gad* étoit fils de Zelpha, servante de Lia, femme de Jacob, & il est attribué à Lia, & compté parmi ses enfans. *Genèse, XXX, 9*. Il fut nommé *Gad*, גַּד, qui signifie félicité, bonne fortune; parce que quand il naquit, Lia dit, de joie, ou par manière de souhait, גַּדְגַּד, *Bagad*, c'est-à-dire, à la bonne heure, à la bonne fortune. Il donna son nom à ses enfans & à une des douze Tribus.

C'est aussi le nom d'un Prophète qui vivoit du temps de David, qui dissuada ce Prince de demeurer au pays des Moabites, 1 *L. des Rois, XXII, 5, 1, des Paral. XXI, 9*, & lui annonça qu'il avoit encouru la colère de Dieu, en faisant le dénombrement du peuple, 2 *L. des Rois, XXIV, 11, 18, 1, des Paral. XXI, 11*.

La Tribu de *Gad*. L'une des douze Tribus d'Israël, composée des descendans du Patriarche *Gad*. *Tribus Gad, Gaditica Tribus*. La Tribu de *Gad* étoit à l'orient du Jourdain, entre la demi-Tribu de Manassé au nord, la Tribu de Ruben au midi, au couchant le Jourdain qui la séparoit des Tribus d'Issachar, d'Éphraïm, & de la demi-Tribu de Manassé d'en-deçà du Jourdain, & les montagnes de l'Arabie au levant. Elle occupoit une partie des Royaumes des Amorrhéens Orientaux, qui furent conquis par Moïse. La Tribu de *Gad* devoit être forte & vaillante, *Genèse, XLIX, 19*. C'est pour cela qu'elle fut placée à l'orient du Jourdain, comme pour servir de rempart aux autres. *Nombres, XXXII, 1, &c. Deut. III, 12, Josué, XII, 6, & XIII, 8, 24*.

C'est de cette Tribu que le pays qui est à l'orient du Jourdain est appelé Terre de *Gad*, 1, *L. des Rois, XIII, 7, & 1, des Paral. V, 11, 16*. Après même la destruction du Royaume d'Israël, & le transport des Israélites fait par les Rois d'Assyrie, le nom de *Gad* se prend encore pour les villes qui avoient autrefois appartenu à cette Tribu, *Jérém. XLIX, 1*. *Gad* étoit, selon Maty, la ville capitale de cette Tribu. Il est vrai que le 2, *L. des Rois, XXIII, 36*, fait mention de Bani, qu'il appelle Gaditer, גַּדִּי; mais ce pouvoit être parcequ'il étoit de la Tribu de *Gad*, & non point qu'il fût d'une ville nommée *Gad*, dont il n'est parlé en aucun lieu de l'Écriture. Le Rabbin Benjamin fait mention dans son Itinéraire, de deux villes de *Gad*, dont l'une s'appeloit de son temps *Niphaz*, & l'autre *Schizeria*; mais l'une & l'autre étoient dans la Palestine, & en-deçà du Jourdain. Ainsi on ne peut dire qu'il y eût une ville de *Gad* dans la Tribu de ce nom. Andrichomius & d'autres mettent un lieu nommé Gaddi dans la Tribu de *Gad*; voyez GADDI. Les autres villes étoient Dibon, Arroer, Arnon, Rabba,

Jazer, Rogel, Maspha, Ramoth-Galaad, Casbon, Thesba, Dabit, Sucot, Phanuel, Mahanin. Ce pays fut ensuite une partie de l'Iturée, & il est maintenant de l'Arabie.

GAD, est aussi, selon quelques-uns, dans le 2 L. des Rois, XXIV, 5, le nom d'un torrent, qui traversoit la Tribu ou le pays de Gad. On croit que c'est le torrent d'Arnon. Au lieu du torrent de Gad, la Vulgate traduit vallée de Gad.

GAD. f. m. Terme de Mythologie. La *Félicité*, la fortune, si l'on en croit quelques Auteurs, étoit une Divinité des Syriens. Les Rabbins même semblent attribuer à Lia, d'avoir, en quelque manière reconnu cette fausse Divinité; car dans la *Genèse*, XXX, 11, lorsque sa servante Zelpha mit au monde le premier des enfans qu'elle eut de Jacob, Lia dit כנר, *Bagad*, mot que ces Rabbins, selon la remarque de la Maffore, croient être composé de כ, *ba*: il vient; & נ, *Gad*, félicité, bonne fortune, comme si Lia eût voulu dire: Voilà une bonne fortune, un bonheur qui me vient. Et ces Rabbins interprètent נ, *Gad*, par, מול טוב, un bon astre, une bonne étoile, proprement une bonne influence; expressions qui ont le même sens dans leur langue que dans la nôtre, & qui signifient bonheur, félicité, bonne fortune. Plusieurs prétendent que cette bonne étoile מול סנב est la planète de Jupiter, que les Rabbins appellent צדק *Etoile de justice*. Ainsi la bonne fortune dans l'Orient ne différoit point de Jupiter, suivant cette opinion. Il est certain que *Gad* signifie félicité. La version des Septante & la Vulgate y reconnoissent ce sens à l'endroit de la *Genèse* que nous avons indiquée. Et Abenezra, sur ce même endroit, le prouve par la langue Arabe qu'il entendoit parfaitement, & dans laquelle גאד, *gad*, signifie bon & bienfaisant. Mais tout cela ne prouve pas que Lia ait reconnu cette fausse Divinité, ni qu'elle eût même déjà été inventée de son temps. Ce qu'elle dit, est simplement une exclamation par laquelle elle se félicite de la naissance de ce fils, disant: Bon, ou heureusement, *féliciter*, comme traduit S. Jérôme; à quoi revient l'εὐτυχία des Septante, ou bien le bonheur me vient, comme l'ont entendu les Auteurs de l'εὐτυχία, qui se trouvoit autrefois dans beaucoup d'exemplaires Grecs, comme il paroît par les Peres qui le citent: *Je suis heureuse*. Théodoret & S. Augustin font pourtant de ce sentiment, accusant ici Lia de quelque impiété, qu'ils attribuent à son éducation, & à l'idolâtrie de sa famille, & marquant que Jacob eût été bien éloigné de parler ainsi.

Mais quoi qu'il en soit de ces premiers temps, il semble qu'on ne peut douter qu'au moins dans la suite, *Gad* n'ait passé pour une Divinité en Syrie. Isaïe, XLV, 10, crie contre ceux qui dressoient une table à *Gad*, & qui faisoient dessus des libations. On reconnoît là une Divinité nommée *Gad*. La Vulgate l'appelle la *Fortune*; les Septante en général Δαίμων, *Démon*, *Génie*. Une ancienne Version Arabe qui se conserve dans la Bibliothèque d'Arandel, traduit aussi en général *les Idoles*. S. Jérôme nous assure sur cet endroit d'Isaïe, que le culte dont parle ce Prophète, s'observoit en Egypte, & il insinue que c'étoit de-là que les Juifs l'avoient pris, & qu'il subsistoit encore sur-tout à Alexandrie; qu'on le pratiquoit le dernier jour de l'année, ou pour remercier ce Dieu de la fertilité de l'année qui finissoit, ou pour la lui demander pour celle qui alloit commencer. Mais il resteroit à savoir, si l'objet du culte des Egyptiens étoit aussi le Dieu *Gad*. Les Demarets disent que *Gad* étoit une Idole militaire; que les uns l'entendent de Mars, les autres de Jupiter, & les autres de la Bonne fortune. Ceux qui n'attribuent point d'idolâtrie à Lia, l'accusent au moins de marquer par-là beaucoup de crédulité aux influences des Astres, & aux visions de l'Astrologie. Voyez sur cette Divinité entre les Auteurs cités, Seldenus, de *Diis Syris*, Synt. I, c. 1, Bochart, *Chan. L. I, c. 33*.

GADAIRE. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un faux Dieu. *Gadarius*. S. Nicétas, Evêque de Romaciane

dans la Dace, qui mourut vers le commencement du cinquième siècle, remarquoit dans un petit Traité sur les erreurs du Paganisme, que depuis peu, & presque de son temps, on avoit mis au nombre des Dieux un Payfan nommé *Gadaire*, à cause de sa force extraordinaire.

GADARA ou GADARE. Nom de deux villes de la Terre-Sainte. *Gadara*, *Gadaris*. La première étoit sur la rivière de Jarmoch, que Pline appelle *Hiéromiace*, selon l'édition du P. Hardouin, & la *Hiéromace*, selon M. Réland. Pline, L. V, c. 18. Celle-ci étoit métropole de la Pérée. Joseph, *De Bello*, L. V, c. 5. Etienne de Byfance la met dans la Cœléfyrie, & Ptolomée, L. V, c. 15, dans la Décapolitaine. Joseph, *De Bello*, L. II, c. 19, joint *Gadara*, Heppos, & la Gaulanitide, comme des lieux voisins. Elle étoit à l'orient de la mer de Tibériade, à soixante stades de cette ville. *Gadare* avoit un des cinq Conseils ou Tribunaux de toute la Terre d'Israël. C'est ce qu'on nomme Synédron. Joseph, *Antiq. Liv. XIV, 10*. Voyez la Palestine de M. Réland. Il appelle celle-ci *Gadare* de Pérée, ou de la seconde Palestine, pour la distinguer de l'autre dont nous allons parler, & il croit que celle-ci est celle que Joseph & Etienne de Byfance mettent dans la Cœléfyrie, & Varron dans la Syrie. L. I. *De Re Rustica*. Cette ville avoit des Thermes. *Epiphan. L. I. advers. Her.* Elle étoit située sur une montagne; & quoique bien fortifiée, selon le temps, elle se rendit à Vespasien avant qu'il l'eût attaquée, & ses habitans en abattirent les murailles, pour lui marquer la sincérité de leurs soumissions. Elle est aujourd'hui ruinée, & ses ruines portent le nom de Gaddi.

L'autre *Gadare*, qu'Etienne de Byfance met dans la Palestine, étoit près d'Azore, du côté du Septentrion, selon Strabon, L. XVI. Elle se nommoit tantôt *Gadara*, & tantôt *Gazara*. Comparez 1. *Machab. XV, 28*, avec *XV, 35*. Le même Livre, VII, 45, l'appelle *Gazera*. Jonathan la fortifia. 1, *Machab. IX, 52*, & Simon son frère la choisit pour y faire sa résidence. 1. *Machab. XIII, 54*. Elle étoit aux confins d'Azote, 1. *Machab. XIV, 34*. 2. *Machab. X, 32*. Elle bornoit la contrée d'Ephraïm du côté de l'ouest. Joseph, *Antiq. V, 1*. Voyez H. Relandi *Palestina, T. II, p. 678 & suiv.*

GADARÉNIEN ou GADARIEN, ENNE. f. m. & f. Qui est de la ville ou du territoire de Gadare. *Gadarenus*, *Gadareus*. Les *Gadaréniens* sont dans le texte Grec du nouveau Testament, ceux que la Vulgate appelle *Gérazéniens*, & S. Matthieu, VIII, 28 *Gergéséniens*. Le pays des *Gadaréniens*, dont ces Evangélistes parlent, avoit la Galilée au couchant, & il en étoit séparé par le lac de Génésareth & le Jourdain, la Cœléfyrie au nord, & l'Arabie au midi & au levant. C'étoit le territoire de Gadara de Pérée, ou de la seconde Palestine. Il y a des médailles de cette ville ΓΑΔΑΡΩΝ. Ménippe Oenomaius, Philosophe Cynique, & Théodore, Précepteur de Tibère, étoient *Gadaréniens*. Voyez Relandi *Palest. T. II, p. 774 & suiv.*

GADDA. Ville de la Tribu de Juda, Joseph, XV, 26. *Gadda*. Eusebe & S. Jérôme la nomment ainsi. La Vulgate y joint le nom גאדא, & l'appelle *Afer-Gadda*. La Notice de l'Empire la met dans le département du gouverneur de l'Arabie, & l'appelle simplement *Gadda*.

GADDI ou GADI. Nom d'un lieu de la Terre-Sainte. Le 1 L. des Paral. XII, 8, l'appelle *Gaddi*, le 2 des Rois, XXIII, 36. *Gadi*. Adrichomius dit que ce lieu étoit dans la Tribu de Gad.

GADELLE. f. f. Sorte de groseille, dont on fait des confitures liquides. *Uva spina acinus*.

GADELLIER. f. m. Arbrisseau qui porte les gadelles. *Uva spina, spina racemaria*. C'est une espèce de grofeiller.

GADEMÈS ou GADEMIS. Contrée du Biledulgérid en Afrique. *Gademessa*. Elle est une partie du désert de Métavalet, & située dans le Mont Atlas, entre le pays de

de Guerguéla & celui de Fezzen. On y voit une petite ville de ce même nom, située à la source de la rivière de Capos.

GADER ou **GÉDÉRA**. Ville de la Terre-Sainte. *Gader*. *Joseph*, XII, 13. *Gedera*. *Jos.* XV, 3. Elle étoit de la Tribu de Juda, & située dans une plaine. *Jos.* XV, 35. Il ne faut point la confondre avec la Gadora d'Eufèbe, village aussi de la Tribu de Juda; mais voisin d'Hébron, & sur les montagnes. *Reland. Palest.* Les habitans de *Gader* s'appellent *Gadérites* ou *Gédérites*. 1. *Paral.* II, 18. Sous les Chananéens, *Gader* étoit ville Royale, *Jos.* XII, 13. Quelques-uns la nomment *Gadir*.

GADÉROTH. Ville de la Terre-Sainte, 2. *Paralipom.* XXVIII, 18. *Josué*, XV, 41, l'appelle *Gidéroth*, *Gadéroth*, *Gédéroth*. C'est une ville de la Tribu de Juda, dont les habitans sont appelés *Gadérothites* au 1. L. des *Paralipom.* XII, 4.

GADERSLÉBEN, autrement *Afcherlében*. Ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, *Afcherleba*. Elle est près d'un lac qui porte son nom. *Gadersleben* est situé sur la rivière de *Wipper*, dans la Principauté d'Anhalt, à cinq ou six lieues au couchant de *Bernbourg*. Cette ville a été presque ruinée dans les guerres du dix-septième siècle.

GADÈS. C'est la même chose que *Cadis*, en Latin *Gades*. On peut se servir de *Gadès* en parlant de l'Antiquité. *Hercule* étoit honoré à *Gadès*. Quelques Auteurs François en ont usé ainsi. *Gadès* étoit deux petites îles de l'Océan sur la côte d'Espagne, près du détroit de *Gibraltar* & de l'embouchure du fleuve *Guadalquivir* ou *Bætis*. Elles n'étoient éloignées l'une de l'autre que de six-vingt pas. La plus petite avoit des pâturages si gras, que *Strabon* dit, L. III, que l'on ne pouvoit faire de fromage du lait des animaux qu'on y nourrissoit, à moins qu'on n'y mêlât de l'eau pour le détrempier. C'est là, selon les Poètes, que *Geryon* avoit ses troupeaux. Maintenant ces deux îles n'en font plus qu'une. Voyez *CADIZ*. *Gadès* étoit une Colonie des Phéniciens, qui l'avoient nommée *Gadir*, c'est-à-dire, *Munition*, lieu muni, fort, forteresse de גדר, *gader*, en Latin *septum*, muraille, enceinte de murailles. Il y avoit à *Gadès*, comme à *Tyr*, un temple d'*Hercule* qui étoit célèbre. Voyez *VIGENÈRE*, sur *César*.

GADGAD. Nom de lieu & de montagne. *Gadgad*, *Gadgada*. Ce lieu étoit dans l'Arabie déserte. Ce fut le vingt-neuvième campement des Israélites dans le désert, *Liv. des Nomb.* XXXIII, 32, *Deut.* X, 7. L'Hébreu & les Hébraïens disent *Gudgod*.

GADHA ou **GADHAT**. f. f. Espèce d'arbre assez semblable au *Tamarin*, lequel croît en Orient dans les sables d'Aderdéserts. Les chameaux sont fort friands des feuilles de la *Gadha*, qui leur donnent néanmoins des tranchées. Le bois de ces arbres est fort propre à faire du charbon, qui conserve long temps le feu. Les loups se retirent ordinairement sous ces arbres. Voyez *D'HERBELOT. Bibl. Orient.*

GADI. Voyez *GADDI*.

GADIR. C'est la même chose que *Gadex* ou *Cadiz*. Voyez ces mots. *Tristan* dit *Gadir. T. I, p. 487* & suiv. où il y a beaucoup de remarques sur cette ville. On trouve en Andalousie des médailles qui semblent représenter une tête d'*Hercule* d'un côté, & de l'autre deux poissons, sur lesquels on voit quelques lettres Phéniciennes, que quelques Antiquaires ont cru être le nom de cette ville גדר, *Gadir*; mais il y auroit plutôt גדר, *Agder*. M. *Reland* en a fait graver une dans sa Dissertation sur les médailles Samaritaines, & j'en ai vu plusieurs en différens cabinets. *Rufus Avienus, Descript. Orb.* l'appelle aussi *Gadir*.

GADIS. Voyez *CADIS*. Nous ne disons point autrement.

GADITAIN, **AINE**, f. m. Nom des anciens habitans de *Cadis*. *Gaditanus*, a. Le secours que les *Gaditains* avoient demandé contre leurs voisins, & que les *Carthaginois* leur envoyèrent comme à un peuple leur parent & leur allié (car les *Tyriens* étoient aussi les fondateurs de *Gadès*) réduisit sous l'obéissance de *Carthage* quelques contrées voisines de l'Espagne. Du

Rivar. Vigenère se sert aussi de ce mot. Voyez cet Auteur sur *César*, au mot *GADÈS*. *Tristan* dit aussi *Gaditains* & *Gaditaines*. Et en parlant de l'Antiquité, on ne doit point faire difficulté de se servir de ces mots, sur-tout parmi les Antiquaires.

GADITE. f. m. & f. Qui est de la Tribu de *Gad*. *Gadita*. Le pays de *Galaad* fut donné aux *Rubénites*, aux *Gadites*, & à la demi-Tribu de *Manassé*. **DESMARETS**.

GADOR ou **GÉDOR**. *Gador*, *Gedor*, *Gedrus*. C'étoit une ville de la Tribu de *Juda*. *Jos.* XV, 58. 1. des *Paral.* IV, 39. *Eufèbe* dit que c'étoit un village à dix miles de *Diospolis* sur le chemin d'*Elleuthéropolis*. *Reland, Palest. p. 803*. Le *P. Lubin* après *Adrichomius* ne doute point que ce ne soit la ville, qui dans le 1. Liv. des *Machab.* XV, 39 & 40, est appelée *Cédron*; car *Gédron*, qui est dans la Vulgate, est, dit-il, une faute. Le Grec a toujours *Kedgor*; & dans le *Chap. XVI, 9*, la Vulgate elle-même l'appelle *Cedron*. Mais cet Auteur se trompe, & dans la Vulgate, 1. *Machab. XVI, 39* & 40, il y a *Gédor*. Ainsi cette ville étant manifestement la même que celle dont il est parlé au *Chap. XVI, 9*, & qui y est appelée *Cédron*, il est clair que *Gador* ou *Gédor* est la même chose que *Cédron*; peut-être même qu'il y a faute à *Cédron*, & qu'il faut lire *Gédor*. *Gédor* étoit dans la *Pérée*, peu éloignée de *Jannia*. **RÉLAND**.

S. Jérôme la nomme *Gedrus* en Latin. Quelques-uns disent qu'elle fut donnée à la Tribu de *Dan*, & qu'au temps d'*Ezéchias*, la Tribu de *Siméon* la possédoit. *P. LUBIN*. Elle fut habitée par les descendans de *Phanuel* & de *Jared*. 1. *Paral.* IV, 4, 18.

GADOR ou **GÉDOR**, est aussi le nom d'une vallée fort fertile, dont les habitans originaires de *Cham*, furent extirpés par les descendans de *Siméon*, 1. *Par.* IV, 39, 40 & 41. **DESMARETS**. Il n'y a point de nécessité de donner ce nom à la vallée dont l'Écriture parle là; c'est la ville qui est ainsi nommée.

GADORA. Voyez *GADER*.

GADOUARD. f. m. Celui qui vide & cure les retraits, la gadoue & la transporte. *Sterquilini expurgandi curator*. Il s'appelle d'un nom plus honnête : *Maître des basses œuvres* ou *Vidangeur*.

GADOUË. f. f. Matière fécale qu'on vide des privés. *Stercora*. Par la Police on ne peut transporter les *gadoues* que la nuit, aux lieux & voiries qui sont destinés à cela.

G A E

GAËTAN. f. m. Nom d'homme. *Cajetanus*, *Gaëtanus*: nous disons toujours en François *Cajétan*, excepté quand nous parlons du *Saint Fondateur* de l'Ordre des *Théatins*, dans le nom duquel nous suivons l'usage Italien, & nous disons *Gaëtan*. Ainsi l'on dit, le Cardinal *Cajétan* fut envoyé en Allemagne, lorsque *Luther* commença à troubler l'Église. Le Commentaire de *Cajétan* sur *S. Thomas*. La Version de l'Écriture par *Cajétan*. Le Cardinal *Cajétan* étoit entêté des Traductions de la Bible purement littérales. Mais on dit, *S. Gaëtan*, *Instituteur* des Clercs Réguliers appelés *Théatins*, étoit de la famille des *Thieni*, l'une des plus considérables du *Vicentin*. *S. Gaëtan* naquit en 1480 à *Vicenze*; il commença l'établissement de son Ordre en 1524, & mourut en 1547.

Comme on a dit *Gaëte* & *Caiete*, on a dit aussi *Gaëtan* & *Cajétan*, & ce nom ne signifie apparemment rien autre chose dans son origine que, qui est de *Gaëte*.

GAËTE ou **GAËTA** ou **GAÏETE**. Ville d'Italie dans le Royaume de *Naples*. *Cajeta*. C'est une ancienne ville, qui, si l'on en croit *Virgile, Enéid. L. VI, v. 1*, avoit pris son nom de *Cajete*, nourrice d'*Enée*, selon lui, & selon d'autres de *Creuse*, ou d'*Ascanius*, & qui mourut là, & y fut inhumée par *Enée*. *Servius*, sur cet endroit dit, qu'il a lu dans des *Philologues* que les vaisseaux des *Troyens* furent

brûlés en cet endroit, & que c'est pour cela qu'on lui donna le nom de *Caïeta*, du verbe Grec καίειν, brûler.

Diodore de Sicile dit, *L. IV*, qu'elle a pris son nom de *Aeta*, Roi de la Colchide. Strabon, *L. V*, dit qu'il lui vient de l'anse que fait son petit golfe, ou son port; que les Lacédémoniens appeloient *Kaia*, ce que les autres Grecs appeloient *Καία*.

Plusieurs de nos Cartes écrivent *Gaeta*, qui est le mot Italien. M. Cornucille dit *Gaëte*. Sanfon, dans sa Carte de la Méditerranée dit *Gaeta* & golfe de *Gaëte*. Berthelot dans sa Carte Marine dit *Gaeta*. Michelot & Thérin dans la leur disent *Gaïete*. Ce dernier n'est pas le moins ordinaire. En parlant de l'Antiquité il faut dire *Caïete*. Du reste, voyez GAËTE.

G A F.

GAFFE. f. f. Terme de Mer, espèce de croc de fer à deux branches, dont l'une est droite, & l'autre courbe, & est emmanchée d'une perche de dix à douze pieds de long. *Contus ferro armatus*. On s'en sert pour éloigner, ou pour approcher la chaloupe.

GAFFE, dans le commerce de Morue. C'est la plus grande de toutes les sortes de morues vertes, & qui tient le premier rang dans le triage qui se fait en Normandie des différentes espèces & qualités de morues.

GAFFER. v. a. C'est accrocher quelque chose avec la gaffe. *Conto arripere*.

GAFFÉ, ÉE. part.

GAFFES, en termes de Marine, sont des instrumens pour pêcher, & des espèces de paniers d'osiers, ou de verveux dont on se sert, particulièrement sur quelques côtes de l'Océan.

G A G.

GAGATE. f. f. Pierre noire & dure, quoique bitumineuse, ce qui se remarque en la brûlant. Elle est appelée *JAY*, *JAYS* ou *JAYET*. Voyez ces mots dans le Dictionnaire.

GAGE. f. m. Nantissement, ce qu'on met entre les mains pour la sûreté de quelque dette. *Pignus*. Il lui a donné son lit en gage. Si le gage périt, celui qui l'a reçu, n'est point tenu du cas fortuit: il ne répond que du dol, ou d'une extrême négligence. Le créancier ne peut retenir le gage; il le faut vendre. On le dit aussi quelquefois des héritages. Je ne veux pas laisser vendre cette terre sans m'y opposer; c'est mon gage. Mais le gage proprement dit, qui est la même chose que le nantissement est le meuble qui est donné pour sûreté de la dette au créancier jusqu'au parfait paiement: & on appelle hypothèque, la convention par laquelle on engage & oblige à la dette un immeuble; en sorte que quoiqu'on dise vulgairement de l'hypothèque comme du simple gage: ceci est mon gage; cependant donner en gage s'entend des choses mobilières, & hypothéquer des choses immobilières.

GAGE & hypothèque diffèrent donc principalement en ce que le gage ne se forme que par la tradition d'une chose mobilière; & l'hypothèque se constitue sans tradition sur un immeuble, qui devient obligé & hypothéqué au créancier pour la sûreté de la dette, & demeure cependant en la possession du débiteur.

Quand on dit absolument prêter sur gage, on entend prêter à usure, en prenant en nantissement de l'argenterie, des bijoux, ou autres effets mobiliers.

Il y a de petits jeux où l'on donne des gages. Jouer au gage touché. Qu'ordonnez-vous au gage touché?

Il se dit quelquefois d'une simple perte qu'on aura faite. J'eus peine à me tirer de cette foule; mon manteau, mon chapeau y demeura pour les gages.

On dit figurément & familièrement de ceux qui

ont été pris ou tués dans un combat, d'où les autres se sont sauvés, qu'ils sont demeurés pour les gages.

Ce mot vient de *vadium*, & de *vadiare*, Latin. MÉNAGE. On a dit dans la basse Latinité *vadium*, *guadius*, & *guadia*, & *invadiare*, pour dire, engager; & *disvadiare*, pour dire, dégager. Guichart trouve dans la langue Hébraïque la racine de ce mot, comme celle de presque tous les autres, *vav*, veur dire travailler, & *vav*, travail & salaire, bien, récompense de travail. A la vérité *vav*, signifie travail, fatigue, lassitude, défaillance; mais non pas salaire, récompense du travail.

GAGE, se dit aussi au figuré de toute sorte d'assurance, de quelque nature que soient les choses que l'on donne pour en servir, pour en tenir lieu. Ce Prince a donné une telle place au Roi pour gage de sa fidélité. Un Général qui se marie, baille des gages à la Fortune, & ne hasarde plus tant. PAL.

GAGE, se dit encore pour, raison de croire ou d'espérer quelque chose, pronostic, signe. *Signum*, *argumentum*. Avoir des gages sûrs de la victoire.

On le dit des témoignages ou assurances d'amitié. *Indicium*, *pignus*, *argumentum*, *monimentum*. Il faut qu'un testateur laisse quelques présents à ses amis pour gages de son amitié. L'enfant qu'il a eu de cette femme est un gage de son amour.

Ce fils, ma seule joie, & l'image d'Hector;
Ce fils, que de sa flamme il me laissa pour gage?

RACINE.

Je te laisse mon fils pour gage de ma foi;
S'il me perd, je prétends qu'il me retrouve en toi.

Id.

GAGE, se dit aussi du défi qu'on faisoit autrefois pour un combat. Il y a une Ordonnance de Philippe le Bel touchant les gages de batailles ou combats: c'étoit un gage que l'accusateur, ou l'assaillant jettoit à terre, & que l'autre relevoit pour accepter le défi, comme un gant, ou un gantelet, ou un chaperon, &c. Voyez DUEL. C'est ce que fait encore le Gaster d'Angleterre, à l'avènement de chaque Roi à la Couronne.

On appelle en termes de Coutumes, prendre gage, lorsqu'on prend le chapeau, ou quelques pièces de l'habit de celui qu'on trouve qui fait dommage en l'héritage d'autrui, afin de l'accuser & de le convaincre en Justice.

Autrefois le mot de gage signifioit faisie.

GAGE-PLEIGE ou *gage-plege*, comme on le trouve écrit dans les anciens livres imprimés & manuscrits. Terme de Coutumes. Assemblée de tous les vassaux relevant d'un même fief pour élire un Prévôt, & reconnoître les rentes dont ils sont redevables. Le Seigneur féodal outre ses ples ordinaires, peut tenir en son fief, un *gage-pleige* par chacun an. *Art. 185 de la Coutume de Normandie*. Voyez *Basnage*, sur cet article de la Coutume de Normandie.

Le mot de *gage-pleige* est composé de deux mots, dont le dernier signifie *caution*, *garant*; on a joint & uni ces deux mots pour désigner celui qui s'oblige à payer des redevances à un Seigneur, si le vassal qui les doit n'est pas resté sur le fief pour lequel il les doit.

GAGE-PLEIGE, est aussi en Normandie l'obligation que contracte quelqu'un pour le vassal qui n'est pas resté sur son fief, de payer pour lui rentes & redevances dues pour l'année suivante, à raison de son fief. Il doit donner pleige, c'est-à-dire caution, qui demeure sur le fief, & qui s'oblige de le payer.

Clameur de gage-pleige. Terme de Coutumes. C'est une action propriétaire & possessoire tout ensemble, quand aucun se doute qu'un autre fasse entreprise sur sa chose possessoire, ou droiture à lui appartenante.

RAGUEAU.

GAGE-PLEIGE DE DUEL, est aussi un terme de Coutumes. Ceux qui se battoient en duel, donnoient des

gages, ou ôtages à leurs Seigneurs. Ces ôtages; ou *gages-pleiges de duel*, étoient des Gentilshommes de leurs parens ou amis. Si celui qui avoit donné *gages-pleiges* étoit vaincu, il payoit une amende réglée. On disoit pleiger un tenant, pour dire, se faire son *gage-pleige de duel*. Cette amende des vaincus a commencé à Lorris en Gatinois, comme l'a remarqué feu M. de la Thaumassière, & a donné origine à ce proverbe si usité, *les battus paient l'amende*, comme dans la Coutume de Lorris.

On appelle *mort-gage*, ou *gage-mort*, celui dont on laisse jouir un engagé, en sorte qu'il profite des fruits, sans les imputer sur la dette; & *vis-gage*, celui dont les fruits sont comptés sur le principal de la dette, qui diminue à proportion, ou comme dit Pomey, celui qui s'acquitte en reprenant son fonds. Dans plusieurs Coutumes les pères avantagent quelques-uns de leurs enfans par des *morts-gages*, en leur donnant la jouissance d'une terre jusqu'au temps qu'un autre enfant le puisse racheter pour un certain prix. Pomey prend aussi *mort-gage*, pour la jouissance d'un bien, à condition de la rendre au bon plaisir de celui qui l'a donné. *Fiduciaria possessio. Juris fiduciarii hereditas*. Donner un bien à titre de *mort-gage*. Tenir une hoirie à titre de *mort-gage*. Pomey appelle aussi *gage-mort*, celui qui a ses fonds engagés à titre de *gage-mort*, & ne s'acquitte de rien; il prend encore *gage-mort* pour le *gage* qu'on donne pour la délivrance du bétail pris en dommage. *Pignus redimendo captivo pecori, pauperiei facta nomine*.

On a appelé *contre-gagé*, une espèce de repréfailles que quelques Seigneurs ont prétendu avoir droit de prendre pour leur sûreté, quand on leur avoit fait quelque tort.

☞ Dans une contestation entre deux ou plusieurs personnes, où l'on est convenu que celui qui sera condamné paiera une somme ou quelque autre chose à l'autre, ce que l'on consigne, ce que l'on met en main tierce, s'appelle *gage*. *Depositum*. Mettre des *gages* entre les mains de quelqu'un. Garder les *gages*.

☞ On appelle aussi *gages*, le salaire que l'on donne aux domestiques par an pour paiement de leurs services. Payer, retenir les *gages* de ses domestiques. Gagner de gros *gages*. Dans ce sens il ne se dit qu'au pluriel. *Salarium*.

Casser aux *gages*, c'est ôter à quelqu'un son emploi, & les appointemens qui y sont attachés.

On le dit aussi au figuré, en parlant de quelques autres disgrâces. Il avoit beaucoup d'accès auprès du Prince, de ce Ministre; mais depuis quelques temps, il est cassé aux *gages*. Il est du style familier. ACAD. FR.

☞ On le dit encore des appointemens ou récompense annuelle que le Roi donne aux Officiers de sa maison, aux Officiers de justice & de finance, &c. *Pramia, mercedes*; autrefois *salaria, stipendia, annona*. Le grand Chambellan a tant de *gages*. Payeur des *gages*.

☞ On dit proverbialement à quelqu'un qui se mêle de donner son avis sans qu'on le lui demande, que les conseillers n'ont point de *gages*.

GAGES & augmentations de gages. Droits attribués aux Officiers de Finance, pour raison de leurs *gages*, ou pour quelque supplément de Finance qu'ils ont donné au Roi. Lorsqu'ils sont en exercice, ils se paient de leurs *gages* par leurs mains; & lorsqu'ils sont hors d'exercice, ils les reçoivent par les mains de leur compagnon d'Office.

Dans les Loix Palatines de Jacques II, Roi de Majorque, imprimées par les Bollandistes dans le III^e T. des *Acta SS.* du mois de Juin au titre *De falliis*, n. 1, on lit *gagium*, pour les *gages* des Officiers du Prince. *Si absentes à Curia sua gagia & quationes recipere*.

GAGES INTERMÉDIAIRES. Terme de Finance. Ceux qui sont dûs au Roi, depuis le jour du décès d'un Officier, jusqu'au jour de la réception du nouveau pourvu. Le Roi accorde ordinairement les *gages in-*

termédiaires à la veuve ou aux héritiers du défunt, pourvu qu'ils aient la précaution de les demander dans les six mois.

SOLDATS À GAGES MÉNAGERS. C'étoient autrefois en Flandre, sous Louis XI, des hommes qui devoient être prêts à marcher aux premiers ordres du Prince, qui passoient en revue tous les mois dans les lieux de leur demeure; mais qui, jusqu'à ce qu'ils fussent en campagne, ne recevoient qu'une très-petite paie. *Minimi stipendii milites*. Il assembla tous ses soldats à *gages ménagers*, ainsi qu'on parloit en Flandre. P. Daniel, *Hist. de France*, T. II, p. 1341.

GAGEMENT. f. m. Prise à gage. *Conductio*. On le dit aussi pour la saisie de gage. *Pigneratio, pignoris ademptio*. Il se trouve dans Pomey, mais il n'est guère en usage en aucun de ces deux sens.

Dans la Coutume d'Orléans, *gagement* signifie l'obligation & l'hypothèque des biens d'un débiteur obligé. *Gagement de bataille*, s'est dit autrefois pour gage de bataille.

GAGER. v. a. Donner des gages, des appointemens à quelqu'un, pour en tirer quelque service, pour exercer quelque charge. *Dare mercedem, mercede conducere*. Le Roi gage assez bien ses Officiers, il n'entend point qu'ils fassent des exactions. Un Suisse doit être assidu à la porte, il est *gagé* pour cela.

☞ **GAGER** signifie aussi, parier, convenir avec quelqu'un sur une contestation que celui des deux qui sera condamné, paiera à l'autre une certaine somme, ou autre chose. Voyez **GAGEURE**. *Pignore certare, contendere, sponsonem facere*. Voulez-vous gager cent écus, gager le dîner de la compagnie? Je gage que si, que non. On dit aussi familièrement, *gage que si, gage que non*. ACAD. FR. *Gageons*. Vous n'oseriez gager.

Il y en a qui dérivent le mot de *gager* pris dans le sens qui vient d'être expliqué, du Grec *γαιω*, se vanter, se faire valoir.

GAGER, en termes de Palais, se dit à l'égard des témoins pour les contumacer & les obliger à venir faire leur déposition. *Capto pignore multare, coercere; cogere*. Ces témoins ont fait défaut sur l'assignation, pour le profit il est ordonné qu'ils seront *gagés* de 20 livres, de 100 livres; c'est-à-dire, qu'ils paieront cette peine, s'ils ne comparoissent au premier jour.

On dit aussi en style de Notaire entous les contrats, qu'un tel promet & gage de fournir & payer tant:

GAGER est aussi, faire une saisie & arrêt de meubles sans transport, pour assurance d'une dette, en attendant qu'on obtienne condamnation pour les vendre. *Auferre pignora, pignerari*. Il a été dit que les meubles qui ont été ci-devant *gagés* & exécutés, seront vendus.

GAGER, en termes de Coutumes, signifie aussi, prendre, gage & assurance, comme on fait quand on prend des meubles par exécution. Il signifie aussi payer, consigner, ou faire des offres réelles: *Judicatum solvi pendere, satisfdare*. Ainsi on dit, *gager l'amende*. *Gager* & offrir le rachat au Seigneur, pour empêcher sa saisie. Rachat *gagé* est un rachat payé.

Dans l'ancienne Coutume de Normandie, *gager* la loi, c'est offrir de faire serment. L'offer de faire le serment est appelé le *gager de ley*, dit Rastal. *Gager* est ici un nom substantif. La loi, suivant cette Coutume, n'étoit *gagée* qu'en simple action personnelle de fait ou de droit, qui se nommoit desrene. *Gager* partage, signifie dans la Coutume de Normandie, offrir en jugement partage à ses freres puînés.

Autrefois *gager* s'est dit pour saisir.

On dit en proverbe, j'y *gagerois* ma vie, ma tête à couper, qui est la gageure d'un fou.

GAGÉ, ÉE. part. Outre les significations qu'il tire de son verbe, il a celle-ci dans la Coutume de Normandie, ou clameur *gagée*, & clameur de bourse *gagée*, se dit quand celui qui est assigné en retrait acquiesce, & déclare qu'il est prêt de recevoir son remboursement, auquel cas il doit être fait dans les vingt-quatre heures en or ou argent monnoyé ayant cours.

GAGÈRE. f. f. Terme de Coutumes. Voyez GAGERIE qui suit.

GAGERIE. f. f. Terme de Jurisprudence. C'est une simple saisie & arrêt de meubles qu'on fait pour assurance d'une dette procédant d'une promesse non reconnue, ou pour des loyers. *Pignoratium*. Il est permis, par la Coutume de Paris, au propriétaire d'une maison de se pourvoir même sans bail, par simple gageure sur les meubles de ses locataires pour sûreté de ses loyers, au titre des arrêts, exécutions & gageries. Cette saisie se fait sans transporter les meubles hors de la maison. Gagerie de rachat, ou gageure, c'est l'offre réelle que le vassal fait au Seigneur féodal du droit & du profit de rachat.

GAGEUR, EUSE. adj. Celui qui gage. *Sponsor, sponsione certans*. Il est malhonnête à un gageur qui est bien assuré d'une chose de prendre l'argent.

GAGEURE. f. f. (On prononce *gajure*.) *Sponsio*. C'est proprement une convention sur une chose douteuse & incertaine, en conséquence de laquelle on dépose en main tierce, les gages qui doivent appartenir à celui qui gagnera la gageure.

On fait aussi des gageures par simples promesses réciproques, ou qui ne sont point accompagnées de gages.

Les gageures ne sont permises en France que quand elles sont faites pour choses honnêtes & licites. Elles ne produisent point d'action au-dessus de cent livres, que quand elles sont écrites. Il faut encore qu'elles soient faites par personnes qui peuvent agir & contracter, & que les deux parties soient également dans le doute sur le fait dont il s'agit. Faire gagner, perdre une gageure, la gageure. Soutenir la gageure.

On dit figurément, soutenir la gageure, pour dire, persister, persévérer dans une entreprise, dans une opinion où l'on s'est une fois engagé.

On dit que gager sa tête à couper, c'est la gageure d'un fou.

Il se prend quelquefois pour la chose gagée. Quand me paierez-vous ma gageure? ACAD. FR.

GAGHÉTI. Voyez KACHETI.

GAGIE. f. f. Selon d'Herbelot, Bibl. Or. p. 358, col. 2. C'est la même chose qu'ACACIA. Voyez ce mot.

GAGIER. f. m. Marguillier d'un village. *Ædituus*. Les Gagiens d'une telle Paroisse ont procès contre le Curé.

GAGIER s'est dit autrefois pour homme soudoyé, soldat enrôlé & aux gages d'un Seigneur. *Conscriptus miles*.

GAGIÈRE. Terme de Coutumes. C'est un mort-gage qui ne s'acquitte point de ses issues & de ses fruits. Dans les Coutumes de Lorraine, gagièrre signifie une sorte de biens qui en certains cas sont meubles, & en d'autres immeubles.

Ce mot de gagièrre vient de *gageria*, qui se trouve en cette signification dans le ch. 3. *Extra de feudis*.

GAGISTE. f. m. *Mercede conductus*. Il se dit de celui qui est gagé de quelqu'un pour rendre certains services, sans être son domestique. Il est Gagiste des Comédiens.

On le dit dans le même sens dans les Cathédrales & Collégiales des Chantres qui sont à gage. Procurer aux Bénéficiers & gagistes du bas Chœur, une subsistance convenable, & augmenter le nombre des gagistes. SARRAZIN. Il faut nécessairement ajouter au bas chœur six gagistes pour soutenir la Psalmodie. ID.

GAGLIANO. Bourg de la vallée de Démora, en Sicile, *Gaglianum*, anciennement, *Galaria*, *Galarina*, *Galarina*. Il est situé au sommet d'une montagne, à cinq lieues du Mont-Gibel, du côté du couchant. MATY.

GAGNABLE. adj. Terme de Coutumes. Terres gagnables, sont des terres sauvages, ou sauvées de la mer. On entend proprement par ce mot des marais desséchés & d'autres terres qu'on gagne à force de culture & de travail. DUHAMEL. Voyez ci-après GAGNAGES.

Dans quelques livres on trouve gagnable pour gagnable.

Ce mot signifie quelquefois simplement, labourable, qui peut être labouré. *Arabilis*. Et jouiront de la terre gagnable dudit parc. LOBIN. *Hist. de Bret. T. II, p. 639*. Voyez les étymologies du mot Gagnage. Gagnable peut se dire dans le style ordinaire & familier, pour qui peut être gagné. Cette partie n'étoit pas gagnable. *Is ludus fuit ut nequirem vincere*.

GAGNAGES. f. m. pl. Terres labourées où vont paître les bestiaux. *Pascua, arvum frumentarium*. Voy. Nicot. Quelquefois ce mot signifie les fruits qui proviennent de la terre, quelquefois les terres mêmes dont on perçoit les fruits. On trouve quelquefois gagnages pour gagnages.

Le mot de gagnage vient, selon quelques uns, du mot de gain, *lucrum*, qui s'écrivoit autrefois *gaining*, parcequ'on tire du gain des terres labourables. Mrs. Guyer & Ferrari dérivent ce mot de *vas, vadis*. D'autres le font venir de *winen*, mot Allemand, ou de l'Anglois, *winne*; & comme les mots de gains, regains, gagnages, & gagneris, se prennent pour les fruits de la terre, & les mots de gagnages & gagneries pour les terres mêmes que l'on cultive & dont on perçoit les gains & regains, il y a apparence que de *winne*, qui signifie un laboureur, on a fait *winnen, gagner*; & que de ces mots, en changeant le *w* en *g*, ce qui est fréquent dans notre langue, on a fait gain & gagnage. Ajoutez à cela, que dans Fleta, Matthieu Paris, & autres Anglois, il y a toujours *wanagium*, pour *ganagium*. DE LAURIÈRE. Voyez Skinner, in *etymol. M. de la Thaumassière* est de ce dernier sentiment, & prétend que gagnage veut dire gain & profit, lorsque citant différentes Coutumes, il dit, on met sa terre en gagnage par baux à rente. L'article 38 de l'ancienne Coutume de Paris portoit, que le Seigneur qui met en sa main le fief tenu de lui, auquel il y a des terres emblavées par aucun fermier, est tenu de lui rendre & restituer ses feurs & semences, s'il veut avoir les gagnages des terres. Du Cange est du premier sentiment, & dit, que ce mot vient de *ganagium*, ou *wanagium*, qui vient de gain, ou *gaining*, vieux mot François, qui répondoit au Latin *lucrum*; d'où vient qu'on appelloit terre *lucrabilis*, les terres labourables. On appelloit aussi gagnage, la récolte, & l'automne, gain, d'où est venu le nom de regain.

GAGNAGES, en termes de Palais, se dit aussi des fruits des terres emblavées, des fruits pendant par les racines. *Agri fructus*. Par l'article 59 de la Coutume de Paris, le Seigneur peut prendre les gagnages de la terre par lui saisie, en rendant les labours & semences.

Boutillier a appelé terres gagnables, celles qui se labourent & cultivent avec grande peine, & ce mot est venu, par corruption, de *ahanables*, qui sont fortes, & qu'on laboure avec *ahan*.

Dans le Droit Anglois, gagnage, ou gagnage, est le droit de jouir d'un bien, d'une terre. *Wainagium*. Ce droit dépend entièrement & absolument de la volonté de celui de qui on tient le fonds.

GAGNAGES, en termes de Venerie, se dit des terres chargées de grains où les bêtes fauves vont au viandis. Ce cerf a fait sa nuit aux gagnages, y est allé viander, c'est-à-dire, qu'il a passé la nuit dans les grains. Salnove & d'autres écrivent gagnage. Gagnages, dit Salnove, ce sont les lieux où sont les grains, où les bêtes fauves vont la nuit se repaître.

GAGNANT, ANTE. adj. Qui gagne au jeu. Les gagnans ont joué contre les perdans, qui se sont raquittés.

GAGNE-DENIER. f. m. On donne généralement ce nom à tous ceux qui gagnent leur vie par le travail de leur corps, sans savoir ou sans exercer de métier. On le donne aussi à un Officier de Ville qui est créé pour rasser & mesurer le bois dans les membranes en présence des Jurés. *Bajulus, gerulus, cor-*

bulo: Les *Gagne-deniers* Charbonniers qui aident à mesurer le charbon, sont appelés *Garçons de la pelle*; & les valets des porteurs, *Plumets*. C'est aussi en général, un Crocheteur qui sert à porter des fardeaux par la ville. Faisons défenses à tous *Gagne-deniers* & Crocheteurs de prendre de plus grands droits pour le port desdits beurres, que ceux qui leur ont été par nous taxés, à peine du fouet. *Règlement général pour la Police de Paris, du 30 Mars 1635.*

GAGNE-PAIN. f. m. Ce qui sert à faire gagner la vie à une personne. *Vita quærendæ instrumentum*. On ne doit point faïtir les outils des artisans, car c'est leur *gagne-pain*. La truelle d'un Maçon est son *gagne-pain*.

*Un Bucheron perdit son gagne-pain,
C'est sa coignée.* LA FONT.

GAGNE-PÉTIT. f. m. Remouleur qui mène une meule par la ville & par la campagne, propre à aiguïser les couteaux, &c. Voyez *REMOULEUR*.

GAGNER. v. a. quelquefois neutre. Qui a plusieurs acceptions différentes, dont les principales expriment l'idée de profit, d'accroissement, d'avantage.

C'est ainsi qu'on dit qu'un marchand a beaucoup *gagné* dans le commerce. *Lucrari*. Ce Fermier a *gagné* sur cette ferme dix mille écus, tous frais faits. Un tel a tant *gagné* sur l'achat de sa maison. On *gagne* sur un marché, lorsque la chose est vendue au-dessous de sa valeur. On demande à un domestique qu'on loue, que voulez-vous *gagner*? *Gagner* se dit alors des gages. On dit qu'un ouvrier *gagne* tant par jour. *Gagner* se dit alors du salaire : on *gagne* dans le commerce, au jeu, en travaillant, &c.

GAGNER-FRANC, se dit des Chanoines qui ayant quelque Office qui les dispense de résider, ne laissent pas de *gagner-franc* les gros fruits de la prébende, comme les Conseillers-Clercs, les Chantres, les Chapelains du Roi.

GAGNER se dit aussi pour acquérir. *Parare, acquirere*. Que serviroit-il à un homme de *gagner* tout le monde, s'il vient à se perdre soi-même? On ne *gagne* rien à mentir, que de n'être pas cru, quand on dit la vérité. *ABL.*

On dit *gagner* quelqu'un, pour dire, lui *gagner* son argent au jeu. Un tel *gagne* tout le monde.

On dit à certains jeux, qu'une carte *gagne*, pour dire, que celui qui a cette carte, *gagne* ce qu'on y a mis.

On dit au jeu de paume, au dernier la balle la *gagne*, pour dire que pour *gagner* la chaffe, il faut mettre la balle au dernier, ou plus près du fond du jeu.

GAGNER signifie aussi obtenir une chose que l'on desiré, remporter quelque avantage. *Obtinere, consequi*. On le dit au propre & au figuré. Alexandre se rendit maître de l'empire des Perses, par trois batailles qu'il *gagna*. *Gagner* son procès, sa cause, une partie, une gageure. Un tel a *gagné* le prix de la poésie. *Gagner* à la pointe de l'épée, avec grande difficulté.

Corneille a dit :

*Le Prince, pour essai de générosité,
Gagneroit des combats, marchant à mon côté.*

On dit, *gagner* une victoire, *gagner* une bataille, *gagner* la bataille, & non pas *gagner* un combat. Pyrrhus après avoir *gagné* deux batailles contre les Romains, & voyant que son armée étoit presque ruinée, dit, je suis perdu, si j'en *gagne* une troisième.

L'Académie, dans ses sentimens sur le Cid, dit pourtant, si l'on *gagne* des batailles, pourquoi ne *gagneroit-on* pas des combats? Malgré une autorité aussi respectable, l'usage contraire a prévalu. Les batailles se donnent seulement entre des armées d'hommes. On les *gagne* ou on les perd. Les combats se donnent entre les hommes, & se font entre toutes

les autres choses qui cherchent, ou à se détruire, ou à se surmonter. On en sort victorieux, ou l'on y est vaincu. Voyez aux mots *BATAILLE* & *COMBAT*, les nuances qui les distinguent.

GAGNER se dit au même sens; en mauvaise part, pour dire, s'attrirer un malheur, une disgrâce, au-lieu de quelque avantage dont on se flattoit.

*Je ne fais pas quel gout l'on trouve à la satyre;
Ses traits vifs & perçans ont-ils donc tant d'appas?
Hélas! que gagne-t-on après tout à médire?
Grands nombre d'ennemis qu'on ne corrige pas.*

GAGNER signifie aussi se rendre maître peu à peu de quelque chose, y entrer, s'y mettre. *Tenere, invadere*: Les ennemis ont *gagné* peu à peu le terrain. On *gagne* le pied de la muraille. Le feu commence à *gagner* la maison voisine. L'eau les *gagne* dans ce navire.

GAGNER s'emploie aussi neutralement en ce sens, pour dire, faire un progrès. *Progredi*. Le feu *gagne* jusqu'au toit de la maison. L'eau *gagne* jusqu'au second étage. La gangrène a *gagné* au-dedans. Dans ces cas, *gagner* signifie atteindre, parvenir.

GAGNER signifie encore faire diligence pour atteindre, pour parvenir à quelque chose; arriver en quelque lieu. Il faut *gagner* pays tandis qu'il fait jour; nous aurons de la peine à *gagner* le gîte. Il faut *gagner* ce village pour regagner le grand chemin. Ils *gagnèrent* les vaisseaux à la nage. *ABLANC*. On le dit aussi des voyages de mer. Nous *gagnâmes* le 51 degré de latitude. *FRÉZIER*.

GAGNER se dit en parlant du temps, pour dire, le ménager, & faire vite quelque besogne. On le dit aussi pour, éloigner quelque chose. Les criminels & les débiteurs ne cherchent qu'à *gagner* du temps. Cet Avocat a bien dit du galimatias pour *gagner* du temps, pour *gagner* l'heure.

On dit encore *gagner* les devans, tant au propre, pour dire, arriver le premier, qu'au figuré, prévenir, préoccuper les gens dont on a besoin en quelque affaire, & s'assurer d'eux pour avoir leur suffrage, ou pour donner l'exclusion au compétiteur.

On dit proverbialement & figurément *gagner* quelqu'un de la main, pour dire, le prévenir. Je voulois avoir cette charge, mais il m'a *gagné* de la main. Expression prise des jeux de cartes, où c'est un avantage d'avoir la main, de jouer le premier.

On dit dans le même sens *gagner* de vitesse. On dit aussi la nuit nous *gagne*, approche. La faim nous *gagne*, commence à se faire sentir.

GAGNER se dit aussi au figuré des choses spirituelles. *Aucupari, captare, allicere, demereri*: On *gagne* l'esprit des hommes par la douceur. *Gagner* le cœur de quelqu'un par ses assiduités. J'ai envie de vous *gagner* par mes bienfaits. *ABL.* *Gagner* l'inclination des soldats. *VAUG.* Ce que l'on dit de bon persuade l'esprit; mais la manière de le dire *gagne* le cœur. *BELL.* Il a *gagné* les voix, les suffrages de ses Juges par l'éloquence de son Avocat, ou par ses présens. Il est aisé de *gagner* les Indulgences, le Paradis. Cet homme est si dur, si opiniâtre, qu'on ne peut rien *gagner* sur son esprit, ni par prières, ni par remontrances. *Gagner* l'estime, l'amitié d'une personne.

Dans ce sens, *gagner* est synonyme d'acquérir, & se dit en bonne & en mauvaise part. *Gagner* quelqu'un, c'est l'attirer dans son parti. On *gagne* un Juge en le fléchissant, s'il est trop sévère; en le corrompant, s'il est inique.

GAGNER se dit aussi en contre-sens, des défavantages qui arrivent en la poursuite de quelque chose. Ce Capitaine a attaqué cette ville, mais il n'y a *gagné* que des coups. Il a bien couru pour avoir cette charge, mais il n'y a *gagné* que la pleurésie. *Gagner* du mal, prendre une maladie honteuse. *Gagner* un rhume, *gagner* la fièvre, *gagner* la peste. S'engager dans un procès où il n'y a que de la honte & de l'infamie à *gagner*. *PATRU.*

On dit *gagner* la vie à filer, à chanter, pour dire,

gagner de quoi se nourrir & se vêtir en filant & en chantant. On dit aussi dans le même sens, *gagner* son pain à la sueur de son corps.

GAGNER UN ŒILLET. Façon de parler usitée parmi les Fleuristes, pour dire que de la semence qu'on a faite, il est venu quelque bel œillet nouveau. J'ai *gagné* cette année deux ou trois œilllets. Voyez LA QUINTINIE & MORIN.

GAGNER l'épaule d'un cheval, terme de manège, qui signifie corriger par le secours de l'art quelque défaut dans cette partie.

GAGNER la volonte d'un cheval, autre terme de manège, c'est triompher par la patience & par la douceur, d'une opposition marquée & d'une résistance véritable de la part de l'animal.

On dit en termes de Marine, *gagner* au vent, ou *gagner* le vent ou le dessus du vent, pour dire, prendre l'avantage du vent sur son ennemi, ou simplement prendre l'avantage du vent. Nous rangeâmes le petit rocher à la portée du fusil pour *gagner* au vent. FRÉZIER. Il nous importoit plus qu'à eux de *gagner* à l'est. Id. Avoir *gagné*, se dit d'un vaisseau par comparaison à un autre vaisseau, lorsqu'il a mieux cinglé que cet autre vaisseau, qu'il s'en est approché, qu'il l'a dépassé.

GAGNER se dit proverbialement en ces phrases, qui bien *gagne* & bien dépense, n'a que faire de bourse pour serrer son argent. On dit des hommes & des chevaux, qu'on leur a bien fait *gagner* leur avoine, quand on les a bien fait travailler. On dit qu'on *gagne* la gageure, quand on est venu à bout de ce qu'on avoit entrepris. On dit aussi *gagner* le taillis, *gagner* la campagne, *gagner* la guérite, *gagner* le haut, & *gagner* au pied, pour dire, s'enfuir. On dit aussi, jouer au coquimbent, ou qui *gagne* perd. On dit aussi ironiquement, je *gagne* gros en cette affaire-là, pour dire, j'y perds au lieu d'y *gagner*. On dit encore, n'est pas marchand qui toujours *gagne*, pour dire que tous les marchands sont sujets à perdre. On dit aussi que du dérober au restituer on *gagne* trente pour cent, c'est-à-dire, qu'on ne restitue jamais tout.

GAGNÉ, ÉE. part. Outre toutes les significations & tous les usages de son verbe, il a encore un usage particulier avec le verbe *donner*. Ainsi on dit donner *gagné*, *cedere*, pour dire, quitter, céder, ne vouloir point avoir de contestation. Je vous donne *gagné*, pour dire, je vous le quitte, je confesse que vous avez l'avantage sur moi, j'abandonne la partie. *Vicisti* ou *viceris*.

On dit aussi proverbialement, il croyoit avoir ville *gagnée*, pour dire, il croyoit être maître de cette affaire. Crier ville *gagnée*, c'est crier, se vanter que l'on a remporté l'avantage.

Ce mot de *gagner* vient, selon Ictuez, des anciennes langues du Nord. *Genge beon* en langue Anglo Saxone, veut dire, avoir avantage, réussir; *geingur*, en langue Irlandoise, signifie la même chose, & *gageinan*, en langue Gothique, signifie *gagner*. D'autres encore ont prétendu que ce mot est Gothique, & qu'on dit *ganar* en cette langue, comme en Espagnol, & dans le même sens. Il y a beaucoup d'apparence que les Goths ont porté ce verbe en Espagne, & que de-là dans la suite il a passé en France.

GAGNERIE, ou GAIGNERIE. f. f. Terme de Coutumes. Toute sorte de biens provenant de la terre. *Omne genus frugum*.

GAGNEUR. f. m. Ce mot veut dire qui gagne, qui a gagné, qui a remporté; mais il ne se dit pas seul, & même il ne se dit guère.

Ce gagnneur de tant de batailles. VOIR.

GAGNON. f. m. Chien, mâtin. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.* Ce mot ne se dit plus.

GAGO. Royaume de la Nigritie en Afrique. *Gagum*. Il a au couchant celui de Mandinga, au midi la Guinée, au levant le Royaume de Guber, & au nord le Niger, qui le sépare du Royaume des Agades, &

de celui de Tombut, lequel en dépend, comme l'assurent quelques Voyageurs. *Gago* a une ville capitale de même nom, qui est assez grande, mais qui n'est pas des mieux peuplées.

GAGUEY. f. m. Arbre de la nouvelle Espagne, dont le fruit a la forme d'une figue, quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'une noisette. Il est au dedans entièrement comme une figue blanche, plein de petits grains & d'un fort bon goût. La décoction de ses racines humecte la langue de ceux qui ont la fièvre, adoucit la douleur de poitrine, & évacue la bile & le flegme. On cuit trois onces de ses racines avec trois livres d'eau, jusqu'à ce que la moitié soit consumée.

GAGUI. f. f. Terme populaire, qui se dit d'une femme qui a de l'enjouement & de l'embonpoint. Il a épousé une grosse *gagui* qui a bonne mine.

Ménage dit, qu'il ne fait d'où ce mot vient: peut-être de *gagi*, qui signifie femme en langage Nubien, & qui nous a été apporté par ces Nubiens, ou Bohémiens, qui sont venus en France.

G A I.

GAI, AIE. adj. *Hilaris*. Il se dit proprement d'un homme qui est d'une humeur agréable, & qui présente toujours des idées riantes. Triste est l'opposé de *gai*. L'homme *gai* n'est point un mauvais plaisant, ni un plat bouffon qui fait rire; c'est celui qui donne un air agréable à tout ce qu'il dit, même aux choses sérieuses. On le dit aussi de plusieurs choses qui font plaisir, qui donnent de la joie. A la Cour tout est couvert d'un air *gai*, & vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. BOSS. Il avoit l'humeur *gaie*, complaisante, & propre à se faire aimer. BOUH. Il est bon d'avoir une humeur *gaie* & enjouée; mais il faut modérer sa gaieté & son enjouement. BELL. La contenance d'un Philosophe doit être *gaie* & paisible. MONT. Tempérez toujours ce que la correction a de rude, d'un air *gai* & souriant, par des paroles honnêtes, & par une protestation sincère que l'amitié seule vous engage à ce que vous faites BOUH.

C'est par l'humeur qu'on est *gai*, par le caractère d'esprit qu'on est *enjoué*, & par les façons d'agir qu'on est *réjouissant*. Syn. Fr. Un homme *gai* veut rire. Un homme *enjoué* est de bonne compagnie. Un homme *réjouissant* fait rire. Il convient d'être *gai* dans les divertissemens.

On dit qu'un appartement est *gai*, lorsqu'il est bien percé, clair & en bel aspect.

Un temps *gai*, c'est un air serein & frais. Un vert *gai* est un vert qui n'est pas foncé, la couleur d'un vert naissant.

Couleur *gaie* en Peinture, ne se dit guère qu'en parlant d'un paysage, pour exprimer la sérénité de l'air qui règne dans un tableau.

GAI, en Musique, répond à l'allegro des Italiens. Voyez ALLEGRO.

GAI, en termes de Blason, se dit d'un cheval nu & sans harnois. On dit un poulain *gai*, lorsqu'il est ainsi représenté sur les écus, montrant quelque vivacité. *Nudus, acer*.

On appeloit autrefois la Poésie, la science *gaie*. Ménage, après Pontanus, dérive ce mot du Flamand *gai*, ou du Hollandois *gouw*, signifiant la même chose.

Du Cange dérive ce mot de *gaium*, qui en vieux Latin, signifioit une forêt fort épaisse, parceque c'étoit un lieu *gai* où l'on prenoit le plaisir de la chasse & de la promenade. Ce mot, quand il se dit des personnes, vient, selon quelques-uns, du nom de l'oiseau qu'on appelle *geai*, parceque ceux qui sont *gais* parlent & se remuent beaucoup, & ressemblent par-là à cet oiseau.

Il y en a qui écrivent *guai*, avec un *u*, mais cette orthographe est contraire à l'usage.

GAI s'emploie aussi adverbiallement. Allons *gai*. **GAÏAN, ou GAÏEN.** f. m. Nom d'un homme. *Gaïanus*. *Gaïan XXI*, Evêque de Jérusalem au deuxième

siècle, successeur de Julien & prédécesseur de Symmaque, fut un Prélat d'une grande piété. *Gaïan* élu par le peuple d'Alexandrie pour Evêque de cette ville, & concurrent de Théodose, Moine hérétique, que l'Impératrice Théodora avoit fait élire pour le même Siège, fut hérétique aussi lui-même, & chef des Gaïanites au sixième siècle. Je ne fais pourquoi quelques-uns de nos Auteurs font cet *j* confondre, & disent *Gajan* & *Gajanites*.

GAÏAN, ou Auriol. f. m. *Turdus*. Poisson de mer du genre des tourds, dont la couleur est rougeâtre, avec des taches noires.

GAÏANIENS. Voyez GAÏANITES. C'est la même chose.

GAÏANITES. Nom de secte, branche des Eutychéens.

Gaianita. Cette secte étoit plus ancienne que Gaïan, ou Gaïen, dont elle prit le nom, & dont nous venons de parler. Elle suivit les erreurs de Julien d'Halicarnasse, chef des Incorruptibles & des Phantastiques. Ensuite ils prirent, ou on leur donna, le nom de Gaïan, qui se mit à leur tête. Ils nioient que Jésus-Christ après l'union hypostatique, fût sujet aux infirmités de la nature humaine. Voyez Léontius le Scholastique, *De sectis*, *Act. X*, & Baronius à l'an 535. Les Centuriateurs de Magdebourg qui en parlent, *Cent. VI*, *C. 5*, *p. 307*, appellent celui dont ils prirent le nom, *Gain*, *Gainus*, & non pas Gaïan, *Gaianus*; sur ce pied-là il faudroit dire *Gainite*, & non pas *Gainite*; mais dans Léontius de Bizance, qu'il en faut plus croire que Flaccius Illyricus & ses collègues, il y a toujours *Gaianus* & *Gaianita*. Voyez *Act. V* & *Act. X*, de *sectis*.

GAJANLAS. f. f. Nom de certaines racines dont les habitans de la Province d'Ambofine, ou Alta Terra d'Ambofi, font une boisson fort agréable, en les faisant cuire dans l'eau. Cette boisson leur tient lieu du vin de Palme qu'on n'y recueille pas. *Dapper*, *Descrip. de l'Afrique*, *p. 317*.

GAJAZZO, ou CAJAZZO. Ville du Royaume de Naples, dans la terre de Labour, sur une colline près du Vulture, entre Capoue & Têlèse. *MATY*. *Gajazzo* est ancien, mais peu considérable aujourd'hui. Il y a un Evêché. Une carte de De Fer l'appelle *Carazzo*, mais mal. *Gajacia*, ou *Galatia*.

GAIDHAB, ou AIDHAB. Ville située sur le bord de la mer rouge. Quelques-uns la mettent au nombre des villes d'Egypte, & d'autres entre celles de l'Ethiopie.

GAIDUROGNISSE. Petite île de la mer Méditerranée, près de la côte méridionale de l'île de Candie, au midi de Girapetra. Quelques Géographes prennent cette île pour l'ancienne *Létoa*, que d'autres mettent à Chistiana, Cufognissa & Lafognissi, trois petites îles qui sont fort près l'une de l'autre, au levant de *Gaidurognisse*.

GAÏEMENT. Quelques-uns écrivent GAIMENT. adv. D'une manière gaie & joyeuse, de bon courage. *Là-rière*, *hilariter*, *festivè*. Se perdre *gaiement* par la galanterie, se perdre tristement par l'envie & par l'orgueil. *LA BR*. Ces soldats alloient *gaiement* à l'assaut.

GAÏÉTÉ. f. f. Humeur agréable qui cherche à rire. *Hilaritas*. Je n'appelle pas *gaieté* tout ce qui excite à rire; mais un certain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux. *LA FONT*. Si un honnête homme raille quelquefois, sa *gaieté* ne tend qu'à donner de la joie à ceux-mêmes qu'elle met en jeu. *CH. DE M*. Les jeunes gens se moquent du sérieux des vieillards, qui osent se montrer dans des lieux où il n'y a que de la galanterie & de la *gaieté*. *S. EVR*.

La joie est dans le cœur, la *gaieté* est dans les manières. L'une consiste dans un doux sentiment de l'âme, l'autre dans une agréable situation d'esprit. *Syn. Fr*.

La *gaieté* est opposée à la tristesse, comme la joie l'est au chagrin. Il arrive quelquefois que la possession d'un bien, dont l'espérance nous avoit causé beaucoup de joie, nous procure beaucoup de chagrin. Il ne faut souvent qu'un tour d'imagination,

pour faire succéder une grande *gaieté* aux larmes qui paroissent les plus amères.

GAÏÉTÉ se dit aussi des paroles ou des actions folâtres que disent ou que font les jeunes personnes.

Ce sont de petites *gaietés*. Ce n'est qu'une *gaieté*.

Ronsard a appelé quelques-uns de ses petits Ouvrages des *gaietés*, parcequ'ils traitent des choses gaies, ou des folies de jeunesse. *Juvenilia*, *musæ juveniles*.

En parlant du style d'un Auteur qui écrit d'une manière agréable & enjouée, on dit qu'il y a de la *gaieté* dans son style.

On dit d'un Cheval qui a du feu, de la vivacité, qu'il a de la *gaieté*.

On dit de *gaieté* de cœur, pour dire sans sujet, & de propos délibéré. Il est malhonnête d'aller querreller un homme de *gaieté* de cœur, pour dire sans sujet. Ecrire de *gaieté* de cœur. *VOIT*. La Comédie est une tentation recherchée de *gaieté* de cœur. *NIC*.

GAJETTE, ou GAËTE, ou GAÏÈTE. Ville du Royaume de Naples, située sur le golfe de *Gajette* dans la terre de Labour, entre Naples & Terracine. *Gajette* est une des plus fortes places du Royaume de Naples. Elle a un beau port défendu par deux forteresses, qui sont aux deux côtés de son entrée, & un Evêché, auquel on a uni ceux de Mola & de Mainturne. *MATY*. *Gajette* étoit autrefois dans le pays qu'on nommoit Campanie, ou Campagne d'Italie; elle est située sur un promontoire, partie sur son penchant, & partie dans la plaine. C'est une clef du Royaume de Naples du côté de l'Etat de l'Eglise. Le port de *Gajette* est grand, & à l'abri du promontoire. L'un des châteaux qui le défendent, paroît extrêmement ancien par dedans. On dit qu'il a servi de mausolée à L. Minucius Plancus. C'est Ferdinand, Roi d'Arragon, qui a fortifié *Gajette*, & qui a fait construire l'autre grand château au haut du Promontoire. On voit dans le Château de *Gajette* le tombeau du Connétable Charles de Bourbon. *Long. 31 d. 12 m. lat. 41 d. 30 m.*

Le golfe de *Gajette*, *Cajetanus*, ou *Formianus sinus*. Ce golfe qui prenoit anciennement son nom de la ville de Formies, & qui porte aujourd'hui celui de *Gajette*, est une partie de la mer de Toscane. Il est renfermé entre les îles de Ponza, de S. Maria, de Ventotiana, & d'Ischia au midi, & les côtes de la terre de Labour au nord. *MATY*.

GAIGNAGE. Voyez GAGNAGE.

GAÏGNE, f. f. Terme de Coutumes. Gain, profit. *Lucrum*. *Gaigne* coutumière, c'est ce que le survivant des conjoints par mariage, a, selon la Coutume, des biens du prédécédé. *Gaigne* est corrompu de gain.

GAÏGNIÈRES, ou faiseuses d'étuis. f. f. pl. Espèce d'Abelles.

GAÏGNON. f. m. Vieux mot. Le petit d'une bête.

*Là sont les dolentes femelles
Qui le lait ont en leurs mamelles,
Dont elles paissent leurs gaignons.*

GAÏLLAC. *Galliacum*. Petite ville de France, ou bourg avec Abbaye, dans l'Albigeois, contrée du Languedoc, sur le Tarn, au-dessous de la ville d'Alby. S. Michel de *Gaillac*, c'est une Abbaye de Bénédictins; qui est à Gaillac. Sainte-Marthe, de Vallois, *Notit. Gailliar*, *p. 215*. M. Corneille écrit *Galhac*, mais mal. *Long. 19 d. 30 m. lat. 43 d. 50 m.*

Il faut distinguer *Gaillac* dans l'Albigeois, de *Gaillac* dans le Querci, où le Roi Pépin fonda un monastère à l'honneur de S. Quentin, ainsi que le P. Mabillon l'a dit dans ses Annales des Bénédictins à l'an 812, n. 3. L'Abbaye de *Gaillac* en Albigeois, *Galliaccensis Abbatia*, n'est pas si ancienne; on n'en trouve aucune mention avant l'an 972. Personne ne doute, dit le P. de Sainte-Marthe, que cette Abbaye ne fût dès le commencement de l'Ordre de S. Benoît; sur la fin du onzième siècle elle fut soumise à la Chaise-Dieu, & en 1536, elle a été sécularisée. C'est aujourd'hui un Chapitre composé d'un Abbé

féculier, un Doyen, douze Chanoines, quatre Hebdomadiers, dix Prébendés, deux Clercs, un Chantre & quatre enfans de Chœur. *Gallia Christ.* Nouvelle-édit. T. I, p. 52.

GAILLARD, ARDE. adj. qui se prend quelquefois substantivement. *Hilaris, facetus.* On ne fait jamais sentir le *d* final, pas même devant une voyelle. C'est un *gaillar* adroit, & non pas un *gaillart*-adroit. Suivant du Cange, ce mot vient de *Goliardus* qui, dans la basse Latinité, s'est dit pour bouffon. En effet, dans son acception ordinaire, il présente l'idée de bouffonnerie & de liberté dans le propos, jointe à celle de gaieté. On dit d'un homme qui tient des propos un peu libres, qu'il est *gaillard*, que c'est un *gaillard*. On dit de même d'un homme entre deux vins, qu'il est *gaillard*, un peu *gaillard*. Une femme *gaillarde* est une femme trop libre, peu scrupuleuse.

On le dit de même des choses un peu licencieuses, libres. Une chanson *gaillarde*, un conte *gaillard*. *Turpiculus, audax.*

L'homme *gaillard* est toujours *gai*, mais on peut être *gai* sans être *gaillard*.

Au reste, ce terme ne peut guère être employé que dans le discours familier.

On se sert quelquefois de ce terme dans le discours familier; pour désigner un homme sain & délié. Un jeune homme *gaillard* & dispos. Frais & *gaillard*. *Vegetus, firmus.*

En termes de Jardinage, on le dit méthaphoriquement des plantes bien vives, qui se portent bien. Greffez une branche sur un pied bien vif & bien sain, il en viendra un arbre vert *gaillard*. LA QUINT. *Vivax, vegetus.*

On appelle vent *gaillard*, un vent un peu froid.

GAILLARD se dit aussi des choses hardies, périlleuses, nouvelles, extraordinaires. Il a attaqué lui seul six hommes l'épée à la main, cela est *gaillard*. Le coup est *gaillard*. ACAD. FR.

Enfin, l'on dit d'un homme que c'est un *gaillard*, *cautus, astutus*, pour dire un homme capable de surprendre & de tromper les autres, dont il faut se défier.

Dans toutes ces acceptions, il est du discours familier.

Borel observe que tous les mots terminés en *ard*, sont composés du Gaulois *ard*, qui signifioit *naturel*. Ainsi *gaillard* veut dire *naturel gai*. On peut dire la même chose de *babillard*, *couard*, *pillard*, *paillard*, &c. Du Cange dérive ce mot de *goliardus*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier un bouffon, un jongleur. Voyez ci-après GOLIARD. Scaliger le fait venir à *Gallica audacia*. Voslius à *Gallico ardore*, d'autres de *validus* & de *validior*. Guichard de l'Hébreu *הגל*, se réjouir, d'où l'on a fait, dit-il, *γαλεges* en Grec, & *gaillard* en François, & l'Auteur du jardin des racines Grecques d'*γαλλιδόμου*, je tressaille de joie, je me réjouis.

En termes de Marine, le *gaillard* est le château ou élévation qui est au-dessus du dernier pont. Il y a le *gaillard* d'avant & le *gaillard* d'arrière, sur la poupe. On le dit aussi du vent. Nous navigâmes par un vent frais & *gaillard*.

GAILLARD. Château-Gaillard. *Guallardum, Guillardum Castrum, Rupes Guillarda.* C'étoit autrefois un fort château, aujourd'hui ce n'est qu'un village proche des Andeli en Normandie. Philippe Auguste ne put prendre Château-Gaillard qu'après plus de cinq mois de siège. Voyez Rigord à l'an 1211, & Guillaume le Breton dans sa Philippide, L. VII, & *De Gestis Philippi Augusti.*

GAILLARDE. f. f. Terme de Musique & de Danse. Espèce de danse ancienne qu'on dançoit tantôt terre à terre, & tantôt en cabriolant, tantôt allant le long de la salle, & tantôt à travers. On l'appeloit aussi *Romanesque*, à cause qu'elle venoit de Rome. Thoinot Arbeau dans son Orchésographie, dit que c'étoit une danse composée de cinq pas, & de cinq aspiettes de pieds que faisoient les danseurs l'un devant l'autre avec plusieurs passages, dont il donne

la tablature, qui est de six minimes blanches, & de deux mesures ternaires. Elle est hors d'usage. On n'en a conservé qu'un pas.

Pas de *gaillarde*. Pas de danse ainsi appelé, parce que ce pas se répète souvent dans la *gaillarde*. Le pas de *gaillarde* est composé d'un assemblé, d'un pas marché & d'un pas tombé. Il se fait en avant & de côté.

GAILLARDE. f. f. Terme d'Imprimerie. Caractère qui est entre le petit Romain & le petit Texte. C'est un des corps de caractères qu'on appelle interrompus, & qui n'ont pas de proportion avec les autres. Pour les distinguer, le Fondeur met ce qu'on nomme le cran au-dessus, au-lieu qu'aux corps réguliers, ils le mettent dessous.

GAILLARDE. L'Abbaye *Gaillarde*. Voyez BRISTOL, le petit Bristol.

GAILLARDETTES, ou GALANS. Terme de Marine. Pavillons arborés sur la misaine & sur l'artimon. Ce terme est peu usité.

GAILLARDEMENT. adv. Joyeusement, d'une manière *gaillarde*. *Latè, hilariter, festivè, facetè, alacriter.* Vivre *gaillardement*. Quelquefois, légèrement, hardiment, témérairement. Il a fait cela un peu *gaillardement*. Il lui a répondu *gaillardement*; c'est-à-dire, cavalièrement, brusquement.

GAILLARDET. f. m. Terme de marine, qui se dit du pavillon échancré qui est arboré sur le mât de misaine. On le dit aussi des pavillons qui se mettent aux mâts des galères.

GAILLARDISE. f. f. Propos ou action où il y a quelque chose d'un peu hardi, d'un peu libre, d'un peu *gaillard*. *Hilaritas.* Ce n'est que *gaillardise*. MOL. Il n'a pas dit cela pour vous offenser, mais par simple *gaillardise*. Il n'a guère d'usage que dans ces phrases.

GAILLE-FONTAINE. *Goisleni*, ou *Goisleni fons*. Ce lieu est en Normandie, dans le diocèse de Rouen, à une lieue de Forges, & à trois ou quatre de Neuf-Châtel en Brai, vers les confins du Beauvaisis, dans lequel quelques-uns l'enferment. Quelques-uns le nomment *Gallionis fons*; mais mal. Voyez la Description Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I, p. 117.

GAILLON. Bourg de France, situé dans la Normandie, sur la Seine, à sept lieues au-dessus de Rouen. *Gaillo.* L'Archevêque de Rouen a un magnifique Château à *Gaillon*, & les Chartreux y ont un Monastère à une petite demi-lieue. C'est le Cardinal Georges d'Amboise, Archevêque de Rouen, & Ministre d'Etat sous Louis XII, qui a fait bâtir le château de *Gaillon* & son avant-cour. Le Cardinal de Bourbon en a fait bâtir la galerie. On trouve un Châtelain de *Gaillon* sous Philippe Auguste. *Gaillon* semble à de Valois être le nom de celui qui a le premier bâti ce château; car chez les Romains, dit-il, *Gallio* est un nom propre. Cependant Rigord, à l'an *cxccc*, l'appelle *Castrum Gaallonii*, & Guillaume le Breton, au cinquième Liv. de sa Philippide, *Gaillo*. Il le dépeint comme un fort château posé sur une hauteur escarpée. Le Cartulaire de Fécamp l'appelle *Gailum*. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 220. Long. 19 d. lat. 49 d. 18 m.

GAIN. f. m. Terme qui renferme l'idée d'accroissement, d'avantage que l'on tire de son commerce, de son industrie, de son jeu. C'est l'opposé de perte. Le *gain*, dit M. l'Abbé Girard, semble être quelque chose de très-casuel, qui suppose des risques & du hasard. Voilà pourquoi ce mot est d'un grand usage pour les joueurs & pour les commerçans.

Le profit est plus sûr, & paroît venir d'un rapport habituel, soit du fonds, soit d'industrie. *Lucre* a un rapport particulier à la passion de l'intérêt. *Emolument* se dit de la finance réglée des appointemens & des autres revenans-bons, en parlant des charges. *Bénéfice* se dit pour les Banquiers, les Commissionnaires, &c. Voyez ces mots *Lucrum, emolumentum*.

Il y a des gains honnêtes & légitimes, comme il y en a de fordes & d'infâmes. Le *gain* du jeu ne donne point d'action en Justice. On peut hasarder qu'on

quand on joue sur son *gain*. Il n'y a eu, ni perte, ni *gain*. On dit, se retirer sur son *gain*, pour dire, quitter le jeu dans le temps qu'on gagne. Il a eu ce casuel en pur *gain*, il ne lui a rien coûté. C'est un *gain* que de savoir perdre à propos. FL. *Pecuniam in loco negligere, maximum interdum est lucrum.* TER. Il y a des gens que le désir du *gain* conduit à la gloire par des routes obscures, & qui y parviennent en fuyant seulement l'indigence. FEL. L'avidité du *gain* est le ressort qui met les hommes en mouvement. S. EVREMONT. L'usure est un *gain* illicite. IBID.

Travaillez pour la gloire, & qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre Ecrivain.

BOIL.

Un vil amour du gain infectant les esprits,
Trafiqua du discours, & vendit les paroles. ID.

Ménage dit que ce mot vient de l'Allemand *gwein*, dont les Italiens ont fait *guadagno*, & Guichard dérive le mot Allemand & le mot François de *גן*, *gagner*, comme si ce verbe Hébreu avoit jamais eu ce sens. D'autres le font venir avec peu de vraisemblance, de *קפדוס*, qui signifie la même chose, & *gagner* de *קפדאיו*; mais il n'y a dans ces dérivés presque aucune des radicales de leur primitif.

GAIN signifie aussi victoire, avantage qu'on remporte sur un adversaire, soit en matière de guerre, soit en matière civile. *Victoria*. Il faut souvent peu de chose pour causer le *gain* d'une bataille. Une petite circonsstance donne souvent *gain* de cause. On dit *gain* de la partie, en matière de jeu; *gain* de cause, en matière de procès, & figurément dans les disputes.

GAINS ET ÉPARGNES des enfans de famille, sont la même chose que ce que les Romains appeloient *pecule*. Parmi nous, tous les biens qui arrivent aux enfans émancipés, ou non, leur appartiennent en pleine propriété, pourvu qu'ils fassent voir les titres de leur acquisition; car sans cela, ces biens sont censés appartenir aux pères, ou acquis des deniers des pères.

GAIN de la dot, terme de Jurisprudence. C'est le droit que le mari a dans certains pays & dans certains cas, de retenir pour lui, en tout ou en partie, la dot de sa femme précédécée.

GAIN de survie, est l'avantage que les conjoints par mariage ont stipulé au profit du survivant, ou de l'un d'eux, en cas de survie. Ainsi le *gain* de survie comprend toutes les libéralités faites entre conjoints par leur contrat de mariage, au profit du survivant, soit qu'elles soient réciproques ou non. FERR.

Ce terme est particulièrement en usage dans le pays de Droit écrit, où l'on s'en sert spécialement pour désigner l'augment de dot, & une certaine somme, qui est stipulée au profit de la femme, en cas de survie.

On appelle encore *gain* de survie, l'avantage qui est stipulé au profit du mari, de retenir, en cas de survie, une certaine portion de la dot, ou une certaine somme sur la dot de sa femme, de sorte qu'il n'est tenu envers les héritiers de sa femme, qu'à la restitution du surplus, dans le temps & de la manière que les parties conviennent.

GAÏNE. f. f. Etui qui a peu de largeur. *Vagina*. Il se disoit autrefois des épées, au-lieu qu'on dit maintenant *fourreau*, dont viennent les composés *dégaïner*, *rengainer*; & on appeloit aussi *traîne-gaïne*, ceux qu'on nomme encore *traîneurs* d'épée, faïnéans, batteurs de pavé. Maintenant il se dit seulement des étuis de couteaux, ou de quelques autres menus ferremens.

GAÏNE. Erui, fourreau. Voyez au mot **FOURREAU** leurs différences.

Ce mot vient du Latin *vagina*, selon Ménage. Dans la basse Latinité on a dit *gaina*. Cambden le dérive de l'Anglois *gwin*. Voyez les Bollandistes, *Act. SS. Maii, T. I, p. 347. A.* De *vagina*, en

Tome IV.

changeant l'*u* en *gu*, & adoucissant d'abord le *g* de la seconde syllabe, comme font les Grecs dans *Calogeros*, & ensuite le changeant en *i* comme dans *caloyer*, de *Calogeros*, & enfin réduisant les deux *ii* en un seul, s'est fait *gaina*, & de-là *gaïne* en notre langue; les Italiens disent aussi *gaina*.

GAÏNE DE FLAME, terme de Marine, se dit d'une espèce de fourreau de toile dans lequel passe le bâton de la flamme. *Gaïnes de girouettes*, sont des bandes de toile par où l'on coud les girouettes au fut. *Gaïne de pavillon*, est une bande de toile cousue à toute la largeur du pavillon, dans laquelle sont les rabans.

GAÏNE, en Architecture. C'est la partie inférieure d'une statue, d'où paroît sortir la tête ou une plus grande partie du corps, comme d'une espèce de *gaïne*. La plupart des anciens termes antiques n'étoient qu'une tête qui sortoit d'une *gaïne*. *Gaïne de scabellon*, c'est la partie ralongée qui est entre la base & le chapiteau, & qui se fait de diverses manières, & avec des ornemens différens. Voyez **SCABELLON**.

GAÏNE, en Botanique, *vagina*. On se sert de ce terme pour exprimer certain fruit dont la figure approche de celle de la *gaïne* d'un couteau.

On s'en sert aussi en parlant de certains pétales & de plusieurs nectars qui forment une *gaïne*, dans laquelle passe le pistil, ainsi que des feuilles qui entourent les tiges dans une certaine longueur par leur base.

On le dit en général, des enveloppes de différentes choses qui ressemblent à une *gaïne*, au moins en ce qu'elles sont plus longues que larges. La *gaïne* que la dure-mère fournit à la moëlle du dos. JOURNAL DE 1695.

GAINESBORROW. Voyez **GAINSBOROUGH**.

GAÏNIER. f. m. Ouvrier qui fait toute sorte de *gaïnes* & d'étuis, soit pour des couteaux, ou autres ferremens, soit pour de la vaisselle d'or & d'argent, des lunettes, des instrumens de Mathématique, ou autres choses qu'on veut conserver. *Vaginarum opifex, concinnator*. On trouve dans la basse Latinité *gainarius*. Voyez *Act. SS. Maii, T. I, p. 345, C. & p. 347, A.* Il y a à Paris un corps de métier de *Gaïniers*, fourreliers & ouvriers en cuirs bouillis, établi par une Ordonnance de l'année 1323. Ils ne peuvent travailler que sur du cuir bouilli écu, non tanné, ni corroyé, appliqué & collé sur éclisse, gommé par-dessus, sans aucune couture à deux chefs, comme portent leurs statuts.

GAÏNIER. f. m. Arbre appelé autrement, Arbre de Judée, Arbre de Juda. *Siliquastrum, Arbor Judaica*. Il croît en Provence & en Languedoc, & il est de moyenne grandeur. Ses branches sont garnies de feuilles, qui sont alternes, arrondies, vertes en-dessus & en-dessous. Ses fleurs qui naissent du tronc & des grosses branches, paroissent au premier printemps avant les feuilles, & sont légumineuses, purpurines, aigrettes, & suivies d'une gouffe à deux côtes, qui renferment plusieurs semences taillées en forme de rein, & qui a la figure d'une *gaïne* de couteaux: ce qui a fait donner à cet arbre le nom de *Gaïnier*.

GAINSBOROUGH ou **GARNSBOROUGH**. *Genesborovia*. Bourg d'Angleterre, situé dans le Comté & à l'occident de la ville de Lincoln, sur la frontière du Comté de Nottingham. MATY. De Lile écrit *Ganesburg*, comme les Tables de Spécé, Cambden, *Gainesborrow*, quoique dans sa Table du Comté de Lincoln il y ait *Ginsburg*. Du reste, ces trois Géographes mettent *Gainsboroug* sur le Trent au nord-ouest de Lincoln, & non pas au couchant, comme Maty; & je ne trouve nulle part *Garnsboroug*.

GAJOLA. Petite île de la mer Toscane. *Gajola*, anciennement *Euplaa*. Elle est dans le Golfe de Naples, entre Naples & Pouzzol. MATY.

GAÏOLE. f. f. *Cavea*. Vieux terme qui signifioit ce que nous appelons maintenant cage. On le trouve dans Nicot, aussi-bien que *gaioler*, pour dire, babiller & caqueter comme un oiseau en *gaiole*, c'est-à-dire, en cage.

GAISENFELD. Bourg du Cercle de Bavière en Alle-

magne. *Caisensfelda*. Il est situé sur la petite rivière d'Ilm, à une lieue du Danube, & à deux de la ville d'Ingolstat. Quelques Géographes prennent ce bourg pour le *Vallatum* de l'ancienne Vindélicie, que d'autres mettent à Feillembach, village de la même contrée. MATY.

GAISTING. *Gaistinga*, anciennement *Augustana Castra*. C'étoit autrefois une petite ville de la Vindélicie, maintenant ce n'est plus qu'un village de la Bavière, il est près du Danube, au levant de Ratisbonne. MATY.

GAIVE. Voyez GAYVE.

GAJURE. f. f. Terme de Coutumes. C'est la même chose que *gagerie* de rachat. Voyez ce mot.

GAJURE. Voyez GAGEURE.

G A L.

GAL. f. m. Il ne se dit qu'en cette phrase populaire, avoir le gal, c'est-à-dire, avoir l'avantage. *Vincere*. Cette expression métaphorique est prise d'un jeu des enfans, où ils appellent gal le but vers lequel ils poulent une balle. Celui qui atteint le but gagne le gal.

GAL. f. m. Nom d'homme. *Gallus*. Saint Gal, premier du nom, Evêque d'Auvergne, sorti d'une famille très-qualifiée & fort ancienne dans les Gaules, naquit vers l'an 489 dans la ville à qui l'on a depuis donné le nom de Clermont. BAILLET, 1. de Juillet. Il en fut fait Evêque en 527, & mourut vers l'an 554, âgé de 65 ans, dont il en avoit passé 27 dans l'Episcopat.

S. GAL. M. de la Chapelle écrit toujours *S. Gall*. Voy. lettre 9^e d'un Suisse. Ville de la Suisse. *Fanum S. Galli*. Quelques-uns disent *Sangallum*. Elle est dans le quartier qu'on nomme l'Abbaye de *S. Gal*, à trois lieues du lac de Constance. Cette ville n'est pas fort grande; mais elle est bien bâtie, propre, bien peuplée, & riche par son commerce, & principalement par ses manufactures de toiles. L'Abbaye de *S. Gal* occupe un des quartiers de la ville; mais elle a son enceinte de muraille particulière, & la porte de la ville par laquelle on y entre, est fermée d'un côté par les officiers de l'Abbaye, & de l'autre par ceux de la ville. L'Abbaye de *S. Gal*, du Diocèse de Constance, est de l'Ordre de S. Benoît. L'Eglise en fut dédiée l'an 835. L'Abbé de *S. Gal* est Prince de l'Empire. Voyez *Francisc. Guillimannus, L. II, C. 2. Helvetia*, & les Sainte Marthe.

La ville de *S. Gal* est une République, indépendante de l'Abbé: elle est divisée en six compagnies, qu'on appelle Tribus; les Tisserans & les Gentilshommes marchent de pair, & forment la première de ces Tribus. On élit de chacune de ces Tribus douze personnes, qui composent le grand Conseil, en qui réside le droit de la Souveraineté: il y a encore un Sénat, ou petit Conseil, composé de vingt-quatre Sénateurs, & de trois Bourgeois-Mestres ou Consuls, qui expédient les affaires en première instance. La ville de *S. Gal* s'allia, l'an 1454, avec les Cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Zuits, de Zug & de Glaris. Elle embrassa la Réformation l'an 1529, & depuis ce temps, l'Abbé n'a plus fait sa résidence dans l'Abbaye, mais à Wyle, petite ville de Thurgow. Voyez sur cette ville & sur cette Abbaye, *Georg. Brudus, T. II, Civitatum; Marcus, C. 19. Franc. Guillimannus, Helvetia, L. IV, C. 2*, de la description de la Suisse par Simler.

L'Abbaye de *S. Gal*, *Sangallensis provincia*, contrée de la Suisse, qui n'est ni Canton, ni sujette des Cantons, mais alliée de quelques-uns. Ce pays, en y comprenant le Comté de Toggenbourg, qui en est une dépendance, est renfermé entre le Lac de Constance, de Thurgow, & les Cantons de Zurich & d'Appenzel. Il contient deux Souverainetés distinctes, celle de l'Abbé de *S. Gal*, & celle de la ville, dont la première est la plus considérable en étendue & en nombre de sujets. Les Abbés de *S. Gal* ont pris en 1226 la qualité de Princes de l'Empire, qu'ils portent en-

core aujourd'hui; ils sont assez puissans, & tout leur pays est sous la protection des Cantons de Zurich, de Lucerne, de Zuits & de Glaris, depuis l'an 1452. Un des Conseillers de ces Cantons fait la fonction de Capitaine Général du pays de cet Abbé, il assiste à tous les jugemens qui s'y rendent, & il retire la moitié des amendes. On le change tous les deux ans. Au reste, l'Abbé de *S. Gal* possède plusieurs terres dans le Thurgow, & en d'autres quartiers, qui sont sous la souveraineté des Cantons, & il fait sa résidence ordinaire à Wyle, dans le Thurgow, comme on l'a dit ci-dessus.

L'Abbaye de *S. Gal* dans le Thurgow à un mille du Lac de Constance, a été ainsi nommée à cause que *S. Gal*, Irlandois de nation, & Disciple de S. Colomban, se retira en ce lieu, dans le septième siècle, & y bâtit un petit Monastère, qui après sa mort, qui arriva l'an 646, fut appelé la Celle de *S. Gal*. Les François s'étant rendus maîtres de ce pays en 710, un certain Waltraun à qui appartenait cette solitude, pria le Comte Victor, Gouverneur du pays, de donner cette celle à S. Othmar, ce que ce Comte accorda l'an 720, & en demanda lui-même la confirmation à Charles Martel, Maire du Palais, qui l'accorda, à condition que S. Othmar y établirait les observances régulières, & ce Prince érigea pour cet effet cette celle en Abbaye, dont S. Othmar fut le premier Abbé. Pepin, à la prière du Prince Carloman son frère, assigna à cette Abbaye des revenus considérables. Grosbert élu Abbé en 816, fit exempter par l'Empereur Louis le Débonnaire son Abbaye de la juridiction des Evêques de Constance; & depuis ce temps-là ce Monastère devint puissant. Ulric d'Alton, que l'Empereur Philippe éleva à la dignité de Prince de l'Empire, étendit considérablement son domaine. Il possédoit alors Appenzel, Schwendy, Btufilow, Gontès, Nimkalbach & Haslem, qui se sont soustraits de son obéissance. Les terres que possède présentement l'Abbé de *S. Gal* en souveraineté, outre la ville de *S. Gal* & son territoire, son Wil, Gonsfulza, & le Comté de Tokembourg, qui renferment plusieurs villages, dont les habitans sont partie Catholiques & partie Protestans.

GALA ou GALE. f. m. Terme usité dans les Gazettes, & qui dans plusieurs Cours signifie une fête, une réjouissance. Un jour de gala. Un habit de gala.

GALAAD. *Galaad*, *Mons Galaad*, *Galaaditicus mons*. Selon la prononciation Hébraïque *Galhed* ou *Gilhad* ou *Gilcad*, dans Joseph Galades. On prétend que c'est l'Hippus de Ptolomée. Quoi qu'il en soit, dans les Livres saints, c'est une chaîne de montagnes de l'Arabie, qui bornoit du côté du levant les Tribus d'au-delà du Jourdain. Le mont *Galaad* s'étend du septentrion au midi l'espace de cinquante milles, ou environ, depuis le Liban jusqu'à la ville de Jaër. Ce n'étoit proprement qu'une partie des montagnes qui environnent la Terre-Sainte de tous côtés, & qui s'appellent de différens noms en différens endroits, au midi les montagnes de Seir, au couchant *Galaad*, au septentrion Hermon & Liban.

Le pays de la Terre de *Galaad* ou la *Galaaditide*, *Terra Galaad*, *Galaaditis*. C'est le pays qui est entre les montagnes de *Galaad* au levant, & le Jourdain au couchant, & où étoient les Royaumes d'Og & de Basan, ou des Amorrhéens orientaux, & où furent placées ensuite par Moïse les Tribus de Ruben & de Gad, & la demi-Tribu de Manassé d'au-delà du Jourdain.

Ce mot vient de *gal*, qui signifie un amas, un monceau, & de *ed*, qui veut dire témoin. Jacob & Laban s'étant fait des promesses mutuelles de ne point passer ces montagnes pour se nuire, & en signe de ce traité, ayant élevé un monceau de pierre qui en fut le gage & le monument, ils donnerent à ces montagnes le nom de *Gil-ed*, qu'on a prononcé *Galaad* en Grec & en Latin. Voyez *Genèse, Chap. XXXI, v. 21*.

GALAAD. Ville de la Terre-Sainte. *Galaad*. Cette ville étoit dans la Terre de *Galaad*, à l'orient du Jourdain;

elle appartenoit à la demi-Tribu de Manassé d'au-delà du Jourdain, & étoit située dans les montagnes de Galaad, dont elle avoit pris le nom. D'autres disent qu'elle le prit de Galaad fils de Machir, & petit-fils de Joseph, *Nombres XXVI, 29, 30, Jos. XVII, 1, 3.*

GALACTITE. f. f. Pierre à laquelle on a donné ce nom, à cause qu'étant broyée, elle se résout en un liqueur blanche comme du lait, qui est appelé γάλα en Grec. *Galaclites.* Elle est de couleur de cendre, & a un goût doux: On la trouve dans la Toscane, en Saxe, & en plusieurs autres endroits. Elle est bonne pour les fluxions des yeux & pour les ulcères; elle augmente, dit-on, le lait aux nourrices; & si on la pend au cou des enfans, elle leur fait venir la salive. Il faut la broyer avec de l'eau, & la fermer dans une boîte de plomb, pour la conserver, à cause de sa viscosité.

La *galaclite* est de la longueur du petit doigt. Les Peintres s'en servent pour tracer des lignes.

GALACTOIRE. f. m. Nom d'homme. *Galaclorius, Galaclerius.* Un des Pères qui assista & qui souscrivit au célèbre Concile d'Agde en 506, fut *S. Galaclaire*, second Evêque de Béarn & martyr.

GALACTOPHAGE. f. m. & f. Qui vit de lait. *Galacltophagus.* On a donné ce nom dans l'Antiquité à des peuples de la Scythie Asiatique. Homère, *Iliad. L. XIII, v. 6,* les loue de ce que contens de peu, ils ne faisoient tort à personne, & étoient très-justes. Ptolomée, & après lui le Pape Pie II, dans sa Cosmographie, *part. I, de l'Asie, C. 14,* les place entre les montagnes Rhimniques d'un côté, & de l'autre la mer d'Hircanie & le fleuve Jaxartes, que quelques-uns appellent aujourd'hui l'Héfel, & les gens du pays d'Organz.

Ce mot vient du Grec Γαλακτοφάγος, composé de γάλα, γάλακτος, du lait, φάγομαι, Je mange.

GALACTOPHORE, adj. m. & f. Qui porte le lait. Cette épithète se donne aux rameaux ou vaisseaux qu'on suppose porter le lait aux mamelles, ou plutôt à de petits tuyaux ou conduits qui partant de la substance glanduleuse des mamelles, vont aboutir au mamelon. On donne aussi cette épithète aux médicamens qui engendrent beaucoup de lait, & le déterminent vers les mamelles. De γάλα, lait, & φέρα, je porte. *Dict. de Janes.*

GALACTOPOTE. f. m. & f. Qui boit du lait, buveur de lait. *Galacltopota, Galacltopotes.* On a donné ce nom à quelques peuples, comme aux Nomades & aux Gètes; parce qu'ils n'avoient point de blé, & ne vivoient que de lait. Ainsi *Galacltopote* est la même chose que *Galacltophage*.

En Médecine on désigne quelquefois par ces mots les malades qui sont à la diète blanche, c'est-à-dire, qui ne vivent que de lait par régime.

Ce mot est Grec, & vient de γάλα, γάλακτος, du lait, & de πίνω; buveurs de πίνω, je bois.

GALACTOSE. f. f. Changement en lait; production du lait. *Galacltosis.* C'est un terme Grec, γαλακτώσις signifie se changer en lait, & de-là γαλακτώσις, le changement qui se fait du chyle ou des alimens en lait. Les Médecins se servent de ce terme *Galacltose*, & il se trouve dans le Journal des Savans, 1665, page 67.

GALACZ ou **GALATZ.** Petite ville de la Turquie, en Europe. *Galatium.* Elle est dans la Moldavie, sur le Danube, entre les embouchures du Pruth & du Sérel.

GALAJON. Voyez **GALEJON.**

GALAM. Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, fort avant dans les terres, près du Senegal, à 300 lieues de son embouchure.

GALAMMENT. adv. D'une manière galante, de bonne grace, avec esprit, avec civilité, proprement. *Festive, eleganter, lepidè, urbanè.* Cet homme écrit fort galamment, fait les choses fort galamment. Un appartement meublé galamment. LA COMTESSE DE M.

*La pure vérité souvent est moins aimable,
Qu'un mensonge dit galamment. VII.*

GALAN. Nom d'une petite ville de France dans l'Acquagnac. *Galacnum.* Elle est entre Tarbes & S. Bertrand de Comminges, vis-à-vis de Bigorre, mais plus au nord.

GALANGA. f. m. Plante des Indes Orientales. Il y a le petit & le grand *galanga*. Le petit *galanga*, *galanga minor*, *galanga sinensis*, croît à la Chine; il vient de la hauteur de deux empan. Sa racine est inégale, pleine de nœuds, grosses comme le petit doigt, semblable à la racine du fouchet, rougeâtre par-dedans & par-dehors, dure, solide, d'un goût fort âcre, qui pique extrêmement la langue, & d'une odeur aromatique; ses feuilles ressemblent à celles du myrte. Le grand *galanga*, *galanga major* ou *galanga javanensis*, croît dans l'île de Java & en Malabar. Sa racine est aussi noueuse, de la grosseur d'un ou de deux pouces, cendrée ou blanchâtre, d'une odeur forte, & d'un goût très-piquant: elle n'est pourtant pas si âcre, & n'a pas autant de qualité que celle du petit *galanga*. Ses tiges sont presque de la hauteur de deux coudées, semblables aux roseaux. Ses feuilles sont longues, pointues, approchant de celles de la flambe, noirâtres & plus étroites. Ses fleurs sont blanches & sans odeur. Sa semence est menue. Le *galanga* est un remède céphalique, cardiaque & stomachique. Il fortifie l'estomac, & aide à la digestion. Il est bon dans les maux de tête, dans la colique pour dissiper les vents, & pour corriger la puanteur de l'haleine.

GALANT, ANTE, adj. *☞* Souvent employé substantivement. *Urbanus, festivus, elegans, scitus.* Ce terme a plusieurs acceptions toutes différentes les unes des autres, ainsi que son substantif *galanterie*. Il paroît venir du mot *gale*, qui signifioit autrefois réjouissance, gaieté. Alain Chastier, dans son livre des quatre Dames,

*Soit l'aventure bonne ou male,
Rire, plôr, couroux ou gale.*

Froissard s'en est aussi servi. Là, dit le Duc de Joyeuse, paroles & *gales*. On a dit aussi *galoise* d'une fille gaie & éveillée, & *galer* faire du plaisir.

☞ Ainsi *galant* a signifié originairement, homme gai, agréable: & de cette idée primitive & générale sont venues les idées accessoires & particulières que l'usage a attachées à ce mot.

☞ Ce terme est souvent employé dans la conversation pour désigner un homme de bonne compagnie, d'un commerce agréable, qui cherche à plaire, principalement aux femmes, par des manières honnêtes, par des empressemens flatteurs. On dit qu'un homme est *galant* avec les dames, & qu'il reçoit les gens chez lui en *galant*-homme. On a dit de Costar, qui avoit les manières polies, qu'il étoit le pédant le plus *galant*, & le *galant* le plus pédant qu'on pût voir.

☞ On dit à-peu-près dans le même sens, esprit *galant*, humeur *galante*, style, discours *galant*, &c. L'air *galant*, dit S. Evremont, est ce qui acheve les honnêtes gens, & ce qui les rend aimables. L'air *galant* de la conversation consiste à penser les choses d'une manière délicate, flatteuse, aisée & naturelle, & à pencher plutôt vers la douceur & l'enjouement, que vers le sérieux. La Cour de Henri II étoit *galante* & polie: on n'y songeoit qu'à plaire, à aimer & à être aimé.

☞ Quand ce terme signifie un homme empressé à plaire aux femmes, on le met toujours après le substantif. C'est un homme *galant*, fort *galant*. Homme *galant* & *galant*-homme, présentent deux idées tout-à-fait différentes. L'homme *galant*, est celui qui cherche à plaire aux femmes. Il peut tenir du petit-maître. Un homme *galant* devient à la fin le rebut & le mépris de tout le monde. Le *galant*-homme ajoute à l'enjouement, des manières touchantes, aisées,

agréables. Il se rapproche de l'honnête-homme.

Il y a même des occasions où *galant-homme* & *honnête-homme* sont synonymes. C'est ainsi que nous disons ; vous pouvez confier votre affaire à un tel ; c'est un *galant-homme*. Nous disons de même de quelqu'un qui s'est trouvé dans une circonstance délicate, où la vertu ; la probité a été à l'épreuve, qu'il s'est comporté en *galant-homme*.

Nous disons quelquefois la même chose d'un homme qui a montré du courage dans l'occasion. Se conduire, se tirer d'affaire *galamment*, en *galant-homme*. Dans ces occasions, ce terme désigne un homme capable de procédés nobles.

On dit qu'une femme est *galante*, pour dire qu'elle est dans l'habitude d'avoir des commerces de galanterie. La femme *galante* n'est pas la même chose que la femme *coquette*. Une femme *galante*, dit la Bruyère, veut qu'on l'aime : il suffit à la *coquette* d'être trouvée aimable, & de passer pour belle. Celle-là cherche à engager ; celle-ci se contente de plaire. La première passe successivement d'un engagement à un autre : la seconde a plusieurs amusemens tout-à-la-fois. Ce qui domine dans l'une c'est la passion & le plaisir ; & dans l'autre, c'est la vanité & la légèreté. La galanterie est un foible du cœur, ou peut-être un vice de la complexion : la coquetterie est un dérèglement de l'esprit. La femme *galante* se fait craindre ; & la *coquette* se fait haïr. L'on peut tirer de ces deux caractères ; de quoi en faire un troisième, le pire de tous.

La galanterie dans une femme ajoute à la coquetterie. Un homme *coquet* au contraire est quelque chose de pire qu'un homme *galant*. L'homme *coquet* & la femme *galante* vont assez de pair.

Dans la conversation familière, on dit quelquefois : vous êtes un *galant-homme*, pour marquer à quelqu'un la satisfaction qu'on a de ce qu'il a fait. Vous seriez un *galant-homme*, si vous me faisiez ce plaisir-là.

Ce terme s'applique souvent à certaines choses que l'on considère comme agréables & bien entendues dans leur genre ; c'est ordinairement la suite du discours qui en détermine la signification. Une fête *galante*, un habit *galant*. Rubans, nœuds *galans*. Une grotte *galante* ajustée par tout ce qu'on peut imaginer de plus gracieux.

Ce mot vient du vieux François *Gale*, qui signifie *réjouissance* & *bonne chère*, qui vient de *Gallare*, c'est-à-dire, boire beaucoup, & se réjouir à la mode des Prêtres de Cybèle, qu'on nommoit *Galli* : d'autres disent de *Galéola*, qui étoit une coupe faite en forme de *galée*, d'où sont venus aussi les mots de *gailard* & de *régaler*. D'autres le font descendre du mot Latin *elegans*. Les Espagnols disent aussi *gala*, pour dire, *enjouement*, *bonne humeur*, *réjouissance*, *propreté*, *ajustement*.

GALANT, s. m. signifie la même chose qu'amant : celui qui s'attache à une femme, qui lui rend des soins, qui feint ou qui ressent de la passion pour elle. *Amans*, *amator*. Une femme qui n'a qu'un *galant*, croit n'être point *coquette* : celle qui a plusieurs *galans*, se croit simplement *coquette*. *Galant* désigne ordinairement un amant favorisé. Il ne manque souvent à un ancien *galant* auprès d'une femme qui l'attache, que le nom de mari. C'est beaucoup, & il seroit mille fois perdu sans cette circonstance.

Il me semble, dit M. l'Abbé Girard, que le mot de *galant* dans un sens où il est synonyme avec *amant*, n'est plus si en usage qu'il étoit autrefois, & que celui-ci s'est seul emparé de la place. En effet, il n'est plus employé que dans les vers familiers.

Cette préférence vient sans doute des idées accessoires qui caractérisent ces deux mots, & qui représentent un *amant* comme quelque chose de plus permis & de plus honnête que le *galant*. Car le premier parle au cœur, & ne demande que d'être aimé ; le second s'adresse au corps, & veut être favorisé. On peut être l'un & l'autre sans aimer véritablement, & uniquement par des vues d'intérêt. Une laide fille,

qui est riche, est sujette à trouver de tels *amans* ; & une vicille femme qui paie, peut avoir de pareils *galans*.

Un homme devient l'*amant* d'une personne qui lui plaît : il devient le *galant* de celle à qui il plaît. Dans le premier cas, il peut n'avoir aucun retour : dans le second, il en a toujours. Les *galans* sont plaisir aux dames, & fournissent matière à la chronique scandaleuse ; elles se le donnent par choix, & veulent qu'ils soient discrets. Une femme adroite & prudente fait mettre son *galant* au rang des amis de son mari.

GALANT, signifie encore *Aimoureux*, qui désire passionnément une chose. *Cupidus*, *studiosus*. Vous êtes le *galant* des Muses. COSTAR. Quoique Plutus (le Dieu des richesses) soit pâle & défait, il a bien des *galans*. ABLANC.

On dit aussi, qu'un homme est un *galant*, pour dire, que c'est un homme éveillé, & à qui il ne faut pas trop se fier.

On appelle un *vert-galant*, un jeune homme sain & vigoureux, qui est propre au plaisir. Ce mot porte aussi avec soi une idée de hardiesse.

On appelle un *Colera morbus* ; un *Trousse-galant*, parcequ'en peu d'heures cette maladie emporte son homme.

On appelle aussi *galant*, des nœuds de rubans qui servent à orner les habits, ou la tête des femmes. *Tennis*, *vitta*. Une garniture, une touffe de *galans*. Il est vieux.

GALANS, Terme de Confiseur. Ce sont des pelures de citrons, ou d'oranges tournées.

Le Mercure *galant*, est le titre d'un livre dont M. de Vizé a été le premier Auteur ou Collecteur : livre que la Bruyère, juge trop rigoureux, mettoit immédiatement au-dessous du rien. Voyez MERCURE.

GALANTERIE, s. f. Terme qui se prend, ainsi que *galant*, dans différentes significations. On peut la considérer dans l'esprit & dans le cœur. La *galanterie* de l'esprit, est une certaine politesse dans l'esprit & dans les manières. *Elegantia*, *urbanitas*. Elle consiste à dire des choses flatteuses d'une manière agréable. La *galanterie* Française vaut bien l'urbanité Romaine. Rien n'est plus ridicule que certains contemplatifs pleins de vanité, qui forment une *galanterie* bourgeoise & pédantesque, qu'ils produisent comme le modèle de la véritable. G. G.

GALANTERIE, se dit dans le même sens de l'empressement qu'ont les hommes de plaire aux femmes par des soins agréables, par des discours flatteurs. La *galanterie* auprès des dames sied bien à un jeune homme. Mais combien voyons-nous de jeunes gens qui vont de ruelle en ruelle distribuer leur *galanterie* enjôlée, sans avoir aucun dessein formé ?

La *galanterie* considérée dans le cœur, désigne un commerce amoureux. C'est, dans l'homme, une intrigue avec une ou plusieurs femmes : dans la femme, une intrigue avec un ou plusieurs hommes. L'abandonnement de Henri IV aux femmes étoit tel, qu'on ne pouvoit pas même lui donner le nom d'amour & de *galanterie*. MEZ. On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eu de *galanterie* ; mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais eu qu'une. LA ROCH.

La *galanterie* dans une femme semble ajouter quelque chose à la coquetterie. LA BR.

Dans ce sens *galanterie* est un terme honnête sous lequel on couvre le libertinage.

GALANTERIE, dans une signification synonyme avec Amour. Voyez au mot AMOUR les nuances qui les distinguent.

On appelle livres de *galanterie*, les Romans & autres ouvrages qui sont propres à corrompre la jeunesse.

On entend encore par ce terme des présens, de petits bijoux qu'un homme fait à une femme. C'est dans ce sens qu'on dit qu'un homme fait tous les jours des *galanteries* aux dames.

Et si vous faites cas de ces galanteries,
Vous n'avez qu'à choisir ;
Disposez de mes pierreries.

RECUEIL DE VERS.

On a même désigné depuis quelque temps par ce terme des présens d'une autre nature, les fruits d'un amour malheureux, les fruits cuisans d'un commerce mal sain. C'est dans ce sens qu'on dit qu'un homme a gagné une galanterie avec une femme.

On dit aussi figurément & avec hyperbole cette affaire-là n'est qu'une pure galanterie : *res nihili*, pour dire, de peu de conséquence.

GALANTHIS. f. f. C'étoit, selon la Mythologie, la servante d'Alcmène. Elle rendit un grand service à sa Maîtresse pendant qu'elle étoit dans les douleurs de l'enfantement. Elle soupçonna que Junon, qui étoit à la porte du logis à genoux & les mains jointes, n'y restoit que pour l'empêcher d'accoucher. Elle sortit donc avec un visage riant, & dit qu'Alcmène venoit d'accoucher heureusement d'un fils. Junon la crut & s'en alla, & Alcmène mit aussitôt Hercule au monde. La Déesse ayant reconnu la fourbe, en changea, de dépit, *Galanthis* en Belette, la condamna à faire ses petits par la gueule, pour la punir par le même endroit dont elle s'étoit servie pour la tromper. Ovide, *L. 9. METAM.*

GALANTISE. f. f. Voyez GALANTERIE. *Galantise* est vieux & n'est plus en usage.

GALANTISER. v. a. Faire le galant auprès des dames. *Galantiser* les dames. Il est vieux, ainsi que *galantise. Adulari, blandiri.*

LE GRAND GALARGUE. Bourg de France, en Provence, à trois lieues de Nîmes, & qui dépend de son ressort. C'est en ce Bourg que se fait le tournesol; seul endroit de l'Univers, à ce qu'on prétend, qui a cette propriété, qu'on ne peut imiter aux lieux les plus voisins, encore que les mêmes ouvriers qui le travaillent, y emploient les mêmes matières. GAUTHIER. *Hist. de Nîmes.*

GALARICIDE ou **GALARICTE.** Voyez GALACTITE. C'est la même chose.

GALASO. Petite rivière d'Ottante, Province du Royaume de Naples. *Galefus.* Elle a sa source dans l'Apennin près de la ville d'Oria, & se jette dans le Golfe de Tarente près de la ville de ce nom.

GALATA. Voyez GALITE.

GALATA. Petite ville de la Turquie en Europe. *Galata*, anciennement *Chrysocheras*. Elle est dans la Romanie, sur le port de Constantinople, vis-à-vis de la ville de ce nom, dont elle passe pour un des faubourgs. *Galata* est assez bien bâtie, & a cinq Couvens de Religieux Latins. Elle est sur le petit cap de *Galata*, que les Anciens appeloient *Chrysocheras* ou *Cornu Byzantiorum*.

Quoiqu'on appelle Pera le quartier qui est au-dessus de *Galata*, & qui est proprement son faubourg, où sont logés tous les Ambassadeurs Chrétiens, excepté ceux d'Allemagne, de Pologne & de Raguse, qui ont leurs maisons dans Constantinople, je crois qu'autrefois *Galata* n'avoit point d'autre nom, & les Grecs en voulant passer de Constantinople en cette ville disoient *περα*. Cette ville appartenoit autrefois aux Génois.

GALATÉ, f. m. & f. Nom de peuple. Qui est de Galatie. *Galata, Gallo-Græcus, Græco-Gallus.* O Galates insensés! qui vous a enforcés pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité? PORT ROYAL. L'Épître de S. Paul aux *Galates*. Les *Galates* sont un peuple de l'Asie mineure; ils avoient été convertis à la foi par S. Paul: mais peu de temps après de faux Docteurs les séduisirent, leur persuadant, comme dit S. Augustin, que l'Évangile ne les fauvoit point, à moins qu'ils ne se fissent circoncire, & pour détruire dans leur esprit ce que S. Paul leur avoit enseigné, tâchant de le leur rendre suspect, en disant qu'il n'étoit point Apôtre. Ce fut pour prévenir les mauvais effets des discours de ces faux Docteurs, que S. Paul écrivit

la lettre aux *Galates*. On croit communément qu'elle fut écrite l'an 55 ou 56 de Jésus-Christ.

Les *Galates* étoient originairement de ces Celtes ou Gaulois qui brûlèrent Rome, & après avoir pillé l'Italie passèrent en Asie, & s'y établirent.

Les Grecs changèrent le nom de *Celta* en *Galata*. Telle est l'origine de ce nom. Il y en a qui croient que le nom de *Galates* vient de celui de *Galli, Gaulois*, parceque l'on nomma *Galates*, ces Gaulois qui se répandirent en Asie sous la conduite de Bremon, & s'établirent au long du Pont Euxin, entre la Bithynie & la Cappadoce, dans un pays qui fut appelé *Galatie* de leur nom.

GALATHEE ou **GALATÉE.** f. f. Nom d'une Nymphé marine. *Galathea*, en Grec Γαλαθία. La Nymphé *Galathee* étoit fille de Nérée & de Doris. Héliode, Théogon, v. 250.

Le nom de *Galatée* vient du Latin *Galatea*, formé du Grec γαλατία : γάλα, lait, est la racine de ce mot. La blancheur de cette Nymphé lui fit donner le nom de *Galatée*. Eustathius est d'un autre sentiment sur le quarantième de l'Iliade; p. 1131. Il croit qu'elle fut ainsi appelée, parcequ'elle donnoit la tranquillité à la mer, ou que c'étoit la mer même dont l'écume fait blanchir les flots.

C'est encore le nom d'une fille d'un Roi des Celtes, qui, dit-on, donna son nom aux Gaulois & à la Gaule. Elle fut femme d'un Roi des Gaulois, qu'on dit être l'Hercule de Libye, & mere de Galatus. Voyez Hérodote, *L. II*, Ammien Marcellin, *L. XV*, le faux Bérofe d'Annius de Viterbe, *L. V*, & Diodore de Sicile, *L. IV*.

GALATHEE est aussi une ville de Thrace, dont parle Grégoire de Tours, & que l'on place à cent cinquante milles; c'est-à-dire, à cinquante lieues de Byzance.

GALATÉE. Terme de Fleuriste. C'est le nom d'une tulipe qui est panachée d'un isabelle blanchissant, avec du jaune doré. MORIN.

GALATI. *Calata, Galata.* C'étoit anciennement une petite ville de la Sicile; maintenant c'est un village de la vallée de Démona, au midi de la ville de Patti. MATY.

GALATIE. C'étoit anciennement une grande contrée de l'Asie mineure. *Galatia, Gallo-Græcia, Græco-Gallia.* Elle étoit bornée au levant par la Cappadoce, au midi par la Pamphylie, au couchant par la grande Phrygie, la Bithynie & le Pont, & au nord par le Pont-Euxin. Ce pays prit son nom des Gaulois, qui, après avoir brûlé la ville de Rome, allèrent s'y établir parmi les Grecs qui y étoient déjà, & qui portoient les noms de Phrygiens & de Paphlagoniens. Ce pays étoit divisé en trois contrées, la Paphlagonie, la *Galatie* propre & l'Isaurie. MATY. La *Galatie* étoit le pays qu'on nomme aujourd'hui *Chiancare*. P. Lubin. Maty, comme on le va voir, prétend que le *Chiancare* n'est que la *Galatie* propre. De Tillemont écrit *Galatie*.

GALATIE PROPRE. Partie de la *Galatie*, qui étoit au milieu des deux autres, ayant la Paphlagonie au nord, & l'Isaurie au midi. *Galatia propria.* Ses peuples originaux étoient les Troèmes, les Proserlimitains, les Bycènes, & les Orondices. Les Gaulois qui s'établirent parmi eux, portoient les noms de Tectofages, de Tolstobogiens, de Votures d'Ambians. Voy. GALATE & GALLOGRÈCE. Aujourd'hui on appelle la *Galatie* propre le Chiangate. Sa ville capitale, qu'on appeloit anciennement Ancyre, est maintenant Angoury, nom formé par corruption du mot Ancyre.

Ce mot vient du Latin *Galatia*, qui est le mot Grec γαλατία, écrit en caractères Romains.

GALATINE. f. f. Vieux mot. Gelée à manger.

Ce mot est en usage dans ces phrases : faire d'une chose la *galatine*, & payer la *galatine*, ce qui signifie, faire de froides railleries, & payer, dans la suite, ces plaisanteries. Si vous revenez à répitescence, vous paierez la *galatine*. (Vos mauvaises plaisanteries sur l'article des Saints.) M. le Camus, Evêque de Bellai, écrivant contre Drelincourt.

GALAUUBANS. Voyez GALEBANS.

GALAVEYS. f. m. Nom de peuple. Les *Galaveys*, peuples d'Afrique, sont ainsi nommés, parceque les Colonies de Galas, qui avoient été chassées de leur pays par les peuples de Hondo, vinrent s'habiter sur les terres de Veys, & ne firent qu'un peuple avec eux. Ils demeurèrent vers les sources du fleuve Mavah, à 30 ou 40 lieues de la côte. De la Croix, *Rélat. d'Afrique*.

GALAURE: Petite rivière du Dauphiné. *Galaber*. Elle coule dans le Bailliage de S. Marcellin, & se décharge dans le Rhône, à une lieue de S. Vallier, du côté du midi. MATY.

GALAXAUNE. f. f. Terme de Mythologie. Une des Nymphes Océanides, fille de l'Océan & de Téthys.

GALAXIE. f. f. Terme d'Astronomie. *Via lactea*. C'est ainsi que les Grecs ont nommé cette longue trace blanche & lumineuse qui semble envelopper le ciel comme une écharpe, & qui se remarque aisément dans les nuits claires & sercines, principalement quand il ne fait pas de lune. Ce nom de *Galaxie* signifie, *voie de lait* en notre langue, parcequ'elle ressemble à un chemin de couleur de lait. Les Anciens feignirent que c'étoit par-là que les Héros entroient dans le ciel. Les villageois & le peuple nomment cette voie de lait, le chemin de S. Jacques, par erreur, parcequ'ayant oui dire que S. Jacques est en Galice, où vont plusieurs pèlerins, & entendant nommer *Galaxie* cette voie de lait, ils ont confondu ce mot de *Galaxie*, avec celui de Galice. P. MÉNESTRIER Voyez VOIE LACTÉE.

GALATIES. f. f. Terme de Mythologie. Fêtes où l'on faisoit usage de gâteaux composés d'orge & de lait. *Galaxia*. Quelques-uns croient que ces fêtes étoient consacrées à Apollon, surnommé *Galaxius*, d'un certain canton de Boétie de même nom. *Meursus ex procli Chrestomathia*.

GALYS & GALOIS: Terme de Coutumes. Quelques Auteurs qui ont écrit sur les Coutumes, disent que ce mot signifie des espaves, ou choses trouvées dans une Juridiction, & qui ne sont point avouées.

GALBA. f. m. Surnom de la famille Sulpicia *Galba*. Ce surnom étoit ancien dans cette famille; mais on ne sait quel fut le premier des Sulpices qui le porta, ni les raisons qui le lui firent prendre ou donner. On en rapporte différentes, dont quelques-unes paroissent même opposées entre elles & contraires. L'une est, qu'il étoit fort petit, & que *Galba* est le nom d'un ver extrêmement petit, qui se forme dans la viande. L'autre est, qu'il est fort gras; que ce mot étoit Gaulois, & qu'il venoit du mot *galb*, qui en Gaulois signifioit un veau. On pourroit le tirer de l'Hébreu *הלח*, *hheleb*, qui veut dire *graisse*, & vient de *חלב*, *hhalab*, lait. Il n'est pas difficile qu'on eût changé l'aspiration forte du *ח*, *hhet* en *g*, de sorte que Servius *Galba*, veut dire la même chose que Servius le *Gros*, ou le *Gras*, comme nous disons Louis le *Gros*, Charles le *Gras*. Ceux qui prennent ce sentiment, le confirment en disant que *kalf* en Flamand, signifie *gros*, *gras*, & qu'on a appelé *galbe* en François, la partie de devant du pourpoint, laquelle couvre le ventre, & paroît presque toujours enflée, même dans ceux qui ne sont pas fort gros. D'autres disoient, qu'ayant assiégé long-temps une place d'Espagne, sans pouvoir s'en rendre maître, il y mit enfin le feu avec des fascines enduites d'une gomme nommée en Latin *galbanus*, ou *galbanum*, & que ce fut en cette occasion qu'on lui donna le surnom de *Galba*. Enfin, d'autres avançoient que ce fut parceque dans une longue maladie qu'il eut, il usa beaucoup de certains remèdes enveloppés dans de la laine ou du coton, & qu'on appelloit *galbeum*. Outre tout ceci qui se trouve dans Suétone, Vie de *Galba*, c. 3. Cassiodore dérive le nom de *Galba*, de la couleur pâle & livide de Servius, à *lucido colore*; il y a des Auteurs qui lisent *lucido* pour *lurido*, ce qui peut revenir au même sens, & signifier la pâleur de ceux qui sont malades, qui ont beaucoup sué, dont la peau paroît lavée & frottée d'hui-

le, ce qui vient des parties huileuses de la sueur; lesquelles se dissipant moins facilement que les parties aqueuses & sereuses, demeurent attachées à la peau, & la font paroître luisante. Enfin, ceux qui veulent que le nom de *Galba* nous appartienne, citent Suétone, lequel dit, dans la vie de *Galba*, c. 2, que ce mot étoit Gaulois. L'Empereur Servius Sulpitius a moins disputé l'Empire à ses concurrents, qu'on n'a disputé sur son surnom de *Galba*. Servius Sulpitius *Galba* succéda à Néron, en qui la famille des Césars cessa de tenir l'Empire. *Galba* étant parvenu à l'Empire, fit exposer dans son Palais une généalogie qui le faisoit descendre par son père de Jupiter, & par sa mère, de Pasiphaé. Les *Galba* ne sont rares qu'en or, c'est-à-dire, les médailles de *Galba*. Voyez sur cet Empereur les Rech. de Spon, Differt. XXVI. C'étoit une injure parmi les Celtes d'être appelé *Galb*, parceque ce leur étoit une honte d'être trop replets. On dit encore aujourd'hui dans le Dauphiné, que celui-là est un bon *galb*, qui a beaucoup de santé & d'embonpoint. Mais Henri de Glariz croit que *galb*, en cette ancienne langue, signifie un veau, & que les Gaulois appeloient veaux ceux qui étoient gras avec excès, comme les Suisses sont encore aujourd'hui, se servant de ce même mot de *galb* qui leur est familier. CHORIER, T. I, p. 25.

GALBANNONER. v. a. *Extergere*, purgare leviter cretâ & aquâ. Terme populaire, qui se dit seulement parmi les Vitriers de Paris, & qui signifie nettoyer des vitres avec du blanc & de l'eau, sans en ôter le papier. *Galbannoner* des panneaux. Je ne veux pas qu'on nettoie tout-à-fait ces carreaux, il faut seulement les *galbannoner*, une autre fois on les nettoiera tout-à-fait.

GALBANUM. f. m. Terme de Pharmacie. C'est une gomme qui peut se dissoudre dans des liqueurs aqueuses. *Galbanum*. Elle découle par incision d'une plante férulacée dont elle porte le nom, qui croit en Syrie. Ses larmes sont blanches, grasses, & d'un gout amer, d'une odeur forte & désagréable. Le bon *galbanum* est cartilagineux, pur, & tirant à l'encens gras, qui n'est, ni trop humide, ni trop sec, & qui a quelque graine ou espèce de férule mêlée parmi. On le sophistique en y mêlant des fèves concassées, de la résine & de l'ammoniac. Le *galbanum* a les propriétés des autres gommes de son espèce, qui sont échauffantes, pénétrantes, résolutes. On s'en sert dans l'asthme & dans la toux invétérée. Il provoque les mois, & hâte l'accouchement. On l'emploie aussi extérieurement dans le vertige, dans les suffocations hystériques, &c. Le *galbanum* entroit dans la composition du parfum, que Dieu ordonna de faire pour lui être offert dans le Tabernacle. *Exod. XXX, 34*. Le Seigneur dit à Moïse: Prenez des parfums, du stacte, de l'onyx, du *galbanum* odoriférant, & de l'encens le plus pur, & que le tout soit de même poids, & vous ferez un parfum composé avec soin du mélange de toutes ces choses. SACY.

Ce mot, selon Martinus, vient de l'Hébreu *chelbenah*, qui signifie *graisse*. *Galbanum* vient de *הלכבה*, *chelbene*, nom Hébreu de cette drogue. Bochart, *Chan. L. I, c. 36*, & selon l'Auteur du jardin des racines Grecques, de *χαλιδιον*.

On dit qu'un homme donne du *galbanum*, lorsqu'il promet beaucoup de choses pour en tenir peu, ou lorsqu'il amuse par des promesses inutiles. Cet homme vend du *galbanum*, est un donneur de *galbanum*. Ce proverbe est pris de ce que pour faire tomber le renard dans le piège, on y met des rôties frottées de *galbanum*, dont l'odeur lui plaît extrêmement, & l'attire en des lieux préparés pour l'attraper. DE BRIEUX.

GALBE. f. m. Terme d'Architecture, qui se dit d'un membre d'Architecture qui s'élargit doucement par en haut, de même que les feuilles d'une fleur; on dit alors qu'il se termine en *galbe*, en forme de *galbe*, qu'il a beau *galbe*. On le dit du contour d'un dôme, d'un vase, d'un balustre, & on croit qu'on a dit *galbe*, au-lieu de *garbe*, de l'Italien *garbo*, qui

signifie bonne grâce. *Uomo di garbo*, c'est à peu près ce que nous appelons un galant-homme.

GALBE, en vieux langage signifioit autrefois *pourpoint*. Voyez **NICOD**.

GALDIN, ou **GAUDIN**. f. m. Nom d'homme. *Galdinus*. S. *Galdin*, fils d'un Gentilhomme de Milan, Cardinal & Archevêque de Milan sa patrie, mourut le 18 Avril 1176.

GALE. f. f. Maladie qui corrompt la peau par l'écoulement de quelques humeurs âcres & piquantes qui s'amassent en forme de pustules, qui sont accompagnées de démangeaison. *Scabies*, *impetigo*. Il y a deux espèces de *gale*, l'une sèche & l'autre humide. La première qu'on appelle canine, *canina*, parce que les chiens y sont sujets; sèche, *sicca*, parce qu'elle ne suppure point; prurigineuse, *pruriginosa*, parce qu'elle cause des démangeaisons; gratelle, parce qu'on se gratte sans cesse, *impetigo*, *lichen*; est causée, dit-on, par une humeur atrabilaire. La seconde, qu'on appelle grosse *gale*, ou *gale* humide, *scabies crassa*, *humida*, parce qu'elle est plus grosse que la première, & qu'elle est accompagnée de pustules qui suppurent, est causée par une pituite saline. Les causes éloignées sont les mauvais alimens, ceux qui sont âcres, salés, faciles à se corrompre, l'intempérie chaude des entrailles, l'excès dans le manger, la mal-propreté du corps. La petite est beaucoup plus dangereuse & plus tenace que la grosse. Elles sont toutes deux contagieuses, & se communiquent très-facilement. Voyez dans **Dégori** plusieurs remèdes éprouvés contre la *gale*. On doit sur-tout prendre garde dans la cure de la *gale*, de répercuter l'humeur nuisible, qui pourroit se porter sur quelque partie noble.

Dans le Nouveau choix des pièces de Poésie, il y a un éloge de la *gale*.

Ce mot vient de *calla*, qu'on a dit pour *callus*, comme galeux, de *callosus*. **MÉNAGE** après **Nicod**. On a dit aussi en la basse Latinité *galla* en la même signification.

Ce terme désigne en Botanique une maladie des végétaux, qui s'annonce par des rugosités qui s'élèvent sur l'écorce des fruits, des feuilles & des branches.

GALE, ou **CHANCRE**. Terme de Fleuriste. C'est une tache qui vient ordinairement sur les fanes de l'œillet, & gagne peu à peu jusqu'au cœur, si on n'a pas soin de couper celles qui en sont attaquées. Voyez la **QUINTINIE** & **MORIN**.

On dit proverbialement, que la *gale*, ni l'amour ne peuvent se cacher.

*Ni galant, ni galeux, ne peut à rien toucher,
Chacun pense à cacher le penchant qui l'entraîne;
Mais souvent leur contrainte est vaine,
La gale, ni l'amour ne peuvent se cacher.*

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

On dit proverbialement d'un homme qui mange bien, qu'il n'a pas la *gale* aux dents. On dit encore, qui a la *gale*, se gratte, pour dire, qui se sent coupable, prenne ceci pour lui; & si la Reine dit, ceux qui ont la *gale*, sentent beaucoup de démangeaison au coude; d'où vient qu'ils se grattent souvent de l'autre main, ce qui s'appelle le tour ou le geste de Breton.

GALE. *Galla*. C'est aussi une excroissance qui se forme sur divers chênes, par la piquure de quelque insecte, & qui sert aux Teinturiers. On l'appelle très-improprement noix de galle. Voyez **NOIX**.

GALE a signifié autrefois, réjouissance, joie, plaisir. Voyez **GALANT**.

GALE s'est dit encore autrefois pour *cal* & *callus*, & en ce sens le mot de *galle* vient de *callus*.

GALE. Voyez **GALLO**.

GALE. f. m. Terme de Botanique. Genre de plante dont il y a trois espèces, toutes trois odoriférantes. Le *galé*, *frutex odoratus septentrionalium*, croît ici dans les bruyères & dans les terres incultes. On en met dans les armoires pour les parfumer & en éloigner les teignes. On en met aussi dans les apparte-

mens, à cause de la bonne odeur des feuilles & des boutons.

Les deux autres espèces de *galé* sont exotiques: ce sont des arbrisseaux dont les feuilles étant froissées entre les mains, répandent une odeur très-agréable. Elles croissent en Amérique.

GALÉACE, ou **GALÉASSE**. f. f. *Navis longior depressioris ora*. C'est un gros bâtiment de bas bord, le plus grand de tous les vaisseaux à rames. Amelot appelle une *galéace*, un château & une forteresse en mer. Elle a les rameurs sous couverte, & elle peut porter 20 canons avec une poupe capable de loger un grand nombre de mousquetaires. Elle va à rames, à voiles & à trois mâts, Maître, Misaine & Artimon, qu'elle ne délarbore point. Elle a 32 bancs, & six ou sept forçats à chacun. Guillaume de Tyr fait mention des *galéaces* qui ont 100 bancs de rames. Elle a trois batteries à proue l'une sur l'autre, de deux canons chacune, de 36, de 24, & de 10 livres de boulet. Elle en a deux à poupe, chacune de trois canons de 18 livres de boulet. Les seuls Vénitiens ont maintenant des vaisseaux de cette espèce. Autrefois la France en a eu.

De **Ruffi** dans son Hist. de Marseille, *L. XIV, c. 2, T. II, p. 346*, traite des galères & des *galéaces* de France; car c'est ainsi qu'il orthographe ce mot, & non pas *galéasses*. Il dit que la France tenoit des galères & des *galéaces* dans le port de Marseille depuis le Roi Charles IV, dit le Beau, qui vivoit en l'an 1321, quoique cette ville ne fût pas alors sous l'auguste domination de nos Rois; que les *galéaces* étoient commandées l'an 1470, par Thomas de Villages, qui en étoit le Capitaine général; que quelques années après Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton, Pierre Briçonnet, Gouverneur du Languedoc, & Etienne de Vers, qui fut depuis Sénéchal de Beaucaire, avoient chacun une de ces *galéaces*, qui étoient très-bien munies d'armes; qu'il y avoit un magasin dans la ville qui leur servoit d'arsenal, où l'on mettoit toutes les munitions & l'équipage de ces bâtimens; que la *galéace* de Philippe de Comines étoit d'une grandeur considérable; que le Duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII, la montoit lorsqu'il défit à Rapalo, près de Gênes, l'armée navale d'Alphonse, Roi de Naples; & pour me servir, dit **Ruffi**, des mêmes paroles de ce fidèle Historien, étoit chose nouvelle en Italie. Les Vénitiens ne sont donc point les premiers, ni les seuls qui aient eu jusqu'ici des *galéaces*. Le **Pelletier**, qui a traduit l'Histoire de la guerre de Chypre, de **Gratiani**; écrit aussi *galéaces*: ils firent encore équiper douze bâtimens qu'ils appellent *galéaces* à cause de leur prodigieuse grandeur. Ils vont à la voile & à la rame, & paroissent sur la mer avec tout leur canon comme des citadelles flottantes. La pesanteur de ces lourdes masses brave la violence des flots, & ne craint, ni les orages, ni les tempêtes. **LE PELLETIER**.

Ce mot vient de *galée* qu'on a dit autrefois pour galère.

GALÉAIRE, ou **GALIAIRE**. f. m. Nom que les Romains donnoient aux Goujats, ou valets des soldats. *Galearius*, *Galiarius*. Voyez **Végèce III**; 6. Saumaïse, sur le 3. chap. de la vie d'Hadrien, par **Spartien**. *Laz. Comm. Reipub. Rom. IV, 13, Stewech.* sur **Végèce I**, 10 **Pignor**. *De Servis, p. 244*.

GALÉANTHROPIE. f. f. Délire mélancolique qui consiste à croire qu'on est métamorphosé en chat. C'est un mot Grec, *γαλιανθρωπία*, formé de *γαλῆ*, ou *γαλέα*, chat, & de *ἄνθρωπος*, homme.

GALÉAS, ou **GALÉAZ**. f. m. Nom d'homme. *Galeatius*, *Galeaz*. Marie Sforze, Duc de Milan, succéda à son père, François Sforze I, l'an 1466. Jean-Galéaz-Marie, son fils, lui succéda en 1476.

Ce mot s'est fait de l'Italien Galeazzo formé du Latin *Galeatius*. Nous y prononçons le *z* comme une *s*, ou même nous y mettons une *s*, & nous la faisons toujours sentir, même devant les consonnes.

GALÉASSE. Voyez **GALÉACE**.

GALEBANS. f. m. Terme de Marine. Ce sont deux cor-

dages qui tiennent les mâts de hune dans leur asfiette, & qui secondent les aubans. On les appelle aussi *Galaubans* & *Galans*.

GALÉE. En termes d'Imprimerie, est la planche qui sert à poser les lettres à mesure qu'elles sont arrangées par le Compositeur, avant que de les imposer pour en faire les formes; & on dit, travailler en *galée*, lorsqu'on compose tout de suite sans faire des divisions de pages.

GALÉE signifioit autrefois galère. Voyez Ménage sur le mot *galère*. Et advint que où le fleuve devant le Roi se trouva une *galée* de Genevois, en laquelle il ne paroïssoit que un gou, lequel quand il vit que le Roi fut au droit de leur *galée*, il commença à siffler; & tantost veez cy sortir de la soule de leur *galée*, bien quatre-vingt arbalestriers bien équipés, leurs arbalestriers tendus, & le traïst dessus. JOINVILLE. Et alors allèrent monter en *galée*, & à leur en venir en France. ID. L'Amiral des *galées*. ID. On écrivoit autrefois *gallée* & *galée*.

Quelques-uns (Lilius Gyraldi, *lib. de Navig. C. 12*. Schefferus de *milt. nav. L. 3, C. 3*.) prétendent que ce mot vient du Latin *Galea*, qui signifie un casque, parceque c'étoit autrefois la coutume de représenter un casque sur ces sortes de vaisseaux. Il y a plus d'apparence que nos Historiens ont pris ce nom des Grecs du bas Empire. L'Empereur Léon s'en sert dans son Traité de la Guerre, & la Princesse Anne Comnène dans son Alexiade. Quoi qu'il en soit, nos Auteurs François ne s'en servent pas avant les Croisades, & tous s'en servent depuis. On donnoit aussi aux *galées* le nom de vaisseaux longs, de navire à bec. De *galée* est venu *Galion*, *Galéode*, *Gakéasse*, &c.

Guichard prétend que *galée* & *galère* vient de גלגל, qui signifie donner la figure ronde : cette signification détruit plutôt la conjecture de Guichard qu'elle ne l'établit; car les gros vaisseaux & les flûtes approchent bien plus de la figure ronde que les galères, ou les *galées*, comme on disoit autrefois, qui sont d'une construction plus subtile, & qui sont beaucoup plus longues à proportion de leur largeur.

GALÉES, *Isnel* & *Carolant*. Ces mots étoient en usage avant du Belloy. Je les ai trouvés non-seulement dans Marot, mais aussi dans plusieurs Poëtes fort antérieurs, dans Amadis de Gaule, & ailleurs. *Carolant* vient de l'Italien *carolare*, qui signifie danser; & *Isnel* vient de *snello*, joli mot de la même langue, qui signifie agile, léger, gentil. Le Cavalier Marin emploie plusieurs fois ce mot dans son *Adonis*, & en différentes significations. *Biblioth. Fr. T. IX, p. 18*. Voyez l'explication de ces mots dans le Tome cinquième du même ouvrage, p. 76

GALEFRETIER. f. m. Homme de néant qui n'a, ni feu, ni lieu. On ne s'en sert qu'en termes de mépris, & pour faire injure. Il nous a présenté pour caution un *galefretier*. C'est un terme populaire.

Ce mot vient de *galefrotier*, à *scabie fricanda*, selon Henri Etienne; selon d'autres, de *gallofero*, mot Espagnol, qui signifie un *gueux*. MÉNAGE.

GALEGA. f. m. C'est une plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de trois pieds, cannelées, vidées, rameuses. Ses feuilles sont semblables à celles de la vesse, mais plus longues, attachées par paires le long d'une côte terminée par une seule feuille, ayant en son extrémité une manière de petite épine molle, d'un gout de légume. Ses fleurs naissent en épis, légumineuses, blanches ou violette-blanchâtres. Il leur succède des gousses grêles & rondes, qui renferment des semences oblongues. Cette plante croît aux lieux humides & gras. Elle est sudorifique; elle résiste au venin. On s'en sert pour la peste, pour l'épilepsie, pour la morsure des serpens & pour les vers. LEMERY. On s'en sert aussi pour les fièvres malignes, & les maladies du cerveau. On cultive aussi le *galega* dans les jardins à cause de la beauté de son port. On en cueille la fleur, on la broie dans un mortier, & on la met en digestion dans du vin blanc, pendant cinq ou six jours; ensuite on la distille au bain de

fable, & on donne son eau depuis une once jusqu'à quatre. On emploie aussi la plante en décoction & en tisane. Les Italiens le mangent en salade. C'est un spécifique contre le mauvais air.

GALÈGUE. f. m. & f. Natif, ou originaire, habitant de Galice en Espagne. *Gallecus*, *Gallaicus*. Ce nom est peu usité dans notre langue, & vient de l'Espagnol *Gallego*. Les anciens *Gallegos*, ou *Gallègues*, occupoient la partie septentrionale du Portugal, avec toute la Galice, laquelle a conservé leur nom.

GALEJON, ou **GALAJON.** f. m. Nom d'un canal que C. Marius tira du Rhône à la Méditerranée. *Galejona fossa*, anciennement *fossa Mariana*. Il commençoit à quelques lieues au-dessous de la ville d'Arles & il aboutissoit à un petit golfe, qu'on appelle le port de *Galajon*, & qui est entre les embouchures du Rhône & dans la mer du Martigues. Ce canal a été bouché par les fables.

GALEM. Nom de lieu. *Galem*, ou, selon S. Jérôme, *Galim*. Il en est parlé en Isaïe, X, 30, & dans la Version Grecque, *Jos. XV, 60*. On ne voit rien en ces deux endroits qui marque la situation de *Galem*. Eusebe & S. Jérôme le placent dans le voisinage d'Accaron.

GALEMBOLOU, ou **GHALLEMBOLOU.** Nom d'une baie de l'île de Madagascar, située sous le 17 d. 30 min de latitude, & peu éloignée de la longue pointe appelée Voulovilon. *Hist. de Madag. ch. 9. De la Croix, Relat. d'Afrique, T. 4.*

GALENDE, ÉE. adj. Vieux mot. Entortillé, ajusté, orné.

GALÉNÉ f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une nymphe, fille de Nérée & de Doris. *Galene*. Voyez Hésiode *Théogon. v. 244*. Ce mot est Grec, & signifie *sérénité*.

GALÉNIQUE. adj. de t. g. Qui appartient, qui a rapport à Galien. *Galenicus*, a. La méthode *Galénique*. La science *Galénique*, pour dire, la Médecine. La Médecine ou la méthode *Galénique*, est une méthode de traiter les maladies fondée sur les principes de Galien, sur les principes qu'il a établis. Ceux qui la suivent sont appelés Galénistes. On a souvent donné dans ces derniers temps un sens plus étendu à ce mot, & l'on oppose la méthode *Galénique* à la méthode & à la pratique des *Chimistes*. BLANCHARD, HARRIS.

GALÉNISME. f. m. On se sert de ce terme pour désigner la doctrine de Galien, célèbre Médecin de l'antiquité, Auteur d'une théorie & d'une méthode particulière, & qui a eu un plus grand nombre de partisans que le père même de la Médecine.

GALÉNISTE. adj. pris substantivement. On désigne par ce terme les Médecins attachés à la doctrine de Galien, ou de sa secte. *Galeni discipulus, sectator*.

GALÉNISTE, ou **GALÉNITE.** f. m. & f. Est aussi une secte de Memnonites, ou d'Anabaptistes, qui ont embrassé la plupart des erreurs des Sociniens, ou plutôt des Ariens, touchant la divinité de J. C. *Galena sectator*. Les *Galénistes* sont grands Tolérans, aussi-bien que les Arméniens. Ce sont les autres Memnonites qui les ont appelés *Galénistes*, du nom de Galéas, Médecin d'Amsterdam, qui étoit très-éloquent, & qu'on accuse d'avoir été entièrement Socinien. Jovet, *T. I, p. 413, 414*. Il faudroit les appeler *Galénastes*, plutôt que *Galénistes*; l'analogie seroit mieux observée, & l'on éviteroit l'ambigüité.

GALÉOPSIS. Voyez CHANVRE BÂTARD.

GALÉOTE. f. m. Devin, Prophète, homme qui fait profession de prédire l'avenir. *Galeota*, & en Grec Γαλεῖται. Les *Galéotes* étoient autrefois une espèce de devins chez les Siciliens, comme nous l'apprend le Géographe Etienne. C'étoient les Interprètes des prodiges.

Bochart, *Hieroz. P. I, L. IV, C. 7*, croit que ce mot vient de l'Hébreu גלגל, *gala*, qui répond à *revelare*. *Galeota* dans des Auteurs plus récents, & de la basse Latinité, a un autre sens, il se prend pour galérien, rameur d'une galère.

GALÉOTÉS.

GALÉOTÉS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un faux Dieu des Anciens. *Galeotes*. Il étoit fils d'Apollon; il fut honoré par les Hybléens, comme Cicéron nous l'apprend. Golzius, & après lui M. Béger, *T. I, p. 373*, croient que c'est ce Dieu qui paroît avec son père dans une bige sur les médailles de Sélinonte.

GALÉOTHE. f. m. & f. Nom d'un peuple de l'Attique, dans Etienne de Byzance. *Galeotha*.

GALER. v. a. On l'emploie ordinairement avec le pronom personnel. Gratter aux endroits où il démange. *Scabere*. Il faut empêcher les enfans de se *galer*, si on veut qu'ils guérissent bientôt. Un gueux *gale* l'autre. Il est bas & populaire.

GALER signifie aussi battre, égratigner. Le Diable de Papefiguière menaçoit un laboureur de le bien *galer* & étriller. Il signifioit aussi chatouiller, faire du bien, ou du plaisir, donner de la joie. *Voyez GALE*.

GALERA, ou GALLERA & GALLORA. Bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie. *Gallera*, anciennement *Cercia*. Il est dans le patrimoine de S. Pierre, sur la rivière d'Arone, entre Bracciano & Rome, environ à deux lieues de la première, & à quatre de la dernière.

GALERA. Cap le plus occidental de l'île Mindanao, une des Philippines. *Promontorium Triremis*. Puncta della Galera. La pointe la plus orientale de l'île de la Trinité. Une des Antilles porte aussi le même nom.

GALÈRE. f. f. *Biremis, triremis, quadriremis, quinqueremis*. Vaisseau à rames de 25 à 30 bancs de chaque côté; & de quatre, cinq ou six rameurs à chaque banc. Elle porte un canon d'une grosseur considérable, qu'on nomme *coursier*; deux bâtarde & deux plus petites pièces, avec deux mâts & deux voiles Latines. Les *galères* ont ordinairement 20, 22 toises de longueur, trois de large, & une de profondeur. Elles vont ordinairement terre à terre. Quelquefois elles font canal, c'est-à-dire, traversent la mer. Une escadre de *galères*. Le Général des *galères* porte une double ancre posée en pal derrière l'écu de ses armes, pour marque de sa charge. Le Roi entretient 40 *galères*, dont l'arsenal est à Marseille. *Galère* subtile, ou sensible, ou légère, est une *galère* qui a la poupe aiguë; on les faisoit ainsi autrefois. *Galère* bâtarde, est une *galère* telle qu'elles sont encore aujourd'hui en France. Toutes les *galères*, tant les anciennes que celles d'aujourd'hui, sont d'une construction plus subtile que les vaisseaux. Aujourd'hui les *galères* sont toutes semblables: la seule différence qu'il y a entre elles, consiste dans la grandeur, & non pas dans la figure, ou dans le gabarit: la Réale & la Patrone étant plus grandes que les autres, elles sont aussi plus ornées. On disoit autrefois *galée* au lieu de *galère*. Les Auteurs Grecs du bas Empire disent *γαλαία*, & *γαλα*, & les Latins du même âge disent *galea*.

*Plus voile au vent ne fera la galée,
Pour trafiquer dessus la mer salée.* MAROT.

Ces vaisseaux s'appeloient en Latin, *Biremis, Triremis, Quadriremis*, non pas pour avoir deux, trois ou quatre rangs de rames les uns sur les autres, comme plusieurs Savans ont pensé, entre autres Scaliger & Snellius, quoique celui-ci d'ailleurs ait bien écrit de la navigation; car cela seroit impossible: ce n'étoit pas non plus pour n'avoir que deux, trois ou quatre rames, car cela n'auroit pas eu assez de force; mais parcequ'il y avoit deux, trois ou quatre rameurs attachés à chaque rame, comme les *galères* que nous avons, ainsi que l'a fort bien expliqué le Père Deschaux, Jésuite, dans son art de naviguer. Cette erreur vient de quelques *galères* anciennes qui sont représentées dans des médailles ou dans des bas reliefs avec plusieurs rangs de rameurs les uns sur les autres. Mais tous les Mathématiciens, les Officiers de marine, les Pilotes & les Architectes de vaisseaux traitent cette vision de ridicule, d'autant que Pline fait mention des vaisseaux qui avoient 15, 20, 30, 40 & 50 rangs de rameurs; de sorte que s'ils avoient été les uns au-dessus des autres, quand il n'auroit

Tome IV.

fallu que quatre pieds pour chaque pont, il auroit fallu 160 pieds de distance entre les plus bas rameurs & les plus hauts; cependant le plus haut navire n'a jamais été que de 53 coudées, qui ne font que 72 pieds de haut. Scaliger dit que la première *galère* à trois étages, qu'il appelle *Triremis*, fut fabriquée à Corinthe, & croit que ce que Pline appelle *navires longs*, étoit ce que nous appelons *Galéaces*, dont la première fut celle des Argonautes. Végèce parle d'une *galère* de cinq étages, & Memnon fait mention d'une autre qui avoit jusqu'à huit ponts, & qui n'avoit qu'un rameur à chaque rame.

☞ Dans l'Ordre de Malte, tenir *galère*, c'est armer une *galère* à ses dépens.

La France a eu des *galères* à Marseille depuis Charles IV. Jacques Cœur, Argentier du Roi Charles VII, y en avoit quatre, qui après sa condamnation furent vendues à Bernard du Vaux de Montpellier: elles portoient le nom de S. Michel, S. Jacques, S. Denis & la Magdelène. *Voyez de Ruffi, Hist. de Marseille, L. XIV, c. 2*, & ci-dessus au mot GALÉACE.

Ce mot vient du Latin *galea*, qu'on croit avoir été donné aux vaisseaux, à cause de la figure d'un casque qui étoit sur la proue, comme le témoigne Ovide dans ses Tristes. Les Grecs se font aussi servis du même mot. MÉNAGE. *Voyez* encore les Bollandistes, *Act. SS. Mart. T. I, p. 95*. D. Meursius, *Gloss. Græcobarb. Spelman, Archaio*. D'autres croient que les *galères* sont ainsi nommées, à cause que le haut bout de leurs mâts est ordinairement taillé en forme de chapeau, qu'en Italien on appelle *galero*. Du Cange dit qu'elle a été ainsi nommée, à *galea tutela que in rostris erat*. D'autres disent qu'il vient d'un poisson que les Grecs nomment *γαλάτρε* ou *ζιγίαι*, parceque ce vaisseau en a la forme & la figure. Les Italiens l'appellent *pesce spada*, *chi a una spada del naso che somiglia a bocco d'una trireme*: c'est ainsi que parle Antoine Pigaféta. C'est le poisson que nous appelons Espadon. *Voyez ESPADON*. Mais la vérité est que les noms de *galère*, *galiote*, *galéace*, &c. sont dérivés des mots Syriaques & Chaldaïques *gaul* & *gallim*, qui signifient un homme exposé sur les eaux, & des vaisseaux de bois. Les forêts en général étoient aussi appelées *gaules*, & un bois en particulier *gaul*, dont on use encore à présent pour signifier une *houffine*, ou une *perche*: & les Bretons, les plus anciens peuples des Gaules, retiennent encore le nom de *goy*, pour signifier un *bois*, ou une forêt, & appellent *gale*, une *galère*.

GALÈRE CAPITANE. C'est la principale *galère* d'un Etat qui a des *galères*. *Voyez GALÈRE CAPITAINESSE*.

GALÈRE CAPITAINESSE. C'est ainsi que s'appeloit autrefois la *galère* où étoit le Général ou le Commandant en son absence; cette *galère* est aujourd'hui appelée *Capitane*.

GALÈRE PATRONE. C'est la seconde des *galères* de France, de Toscane & de Malte. Le Lieutenant-Général des *galères* en France monte la *galère patrone*; elle porte deux fanaux & un étendard carré long à l'arbre de Mestre; elle doit saluer la première le Vice-Amiral; mais elle est saluée la première par le Contre-Amiral, & lui rend le salut coup pour coup.

GALÈRE RÉALE. *Regia*. C'est la première & la principale *galère* d'un Royaume. En France la *galère-réale* est distinguée des autres par l'étendard Royal, & par trois fanaux posés en ligne droite. On peint en noir la *galère-réale* dans les Œuvres mortes, afin que cette couleur fasse briller les rames. Le Général des *galères* monte la *galère-réale*.

CONDAMNATION AUX GALÈRES. Peine qu'on impose aux criminels, de servir de forçat sur les *Galères* du Roi, ou à perpétuité, ou pour un temps fixe & limité. Dans ce sens il n'est employé qu'au pluriel. La condamnation aux *Galères* à perpétuité emporte la confiscation dans les Provinces où la confiscation a lieu, parcequ'en France, qui confisque le corps, confisque les biens. Un homme condamné aux *galères* à perpétuité, est mort civilement; il ne peut disposer de ses biens, qui ne lui appartiennent plus; il

Y y

ne peut succéder, & s'il se marie, son mariage est nul, du moins par rapport aux effets civils, & celle qu'il a épousée, ne peut prendre sa dot sur les biens de cet homme condamné. Les Officiaux, ni les Coues Ecclésiastiques, ne peuvent prononcer une condamnation aux *Galères*. Cela n'est pas de leur ressort. La condamnation aux *Galères* par contumace, est seulement écrite sur un tableau, sans aucune effigie. Charles IX, par une Ordonnance de 1564, enjoint aux Juges de ne pas condamner les criminels à moins de dix ans de *Galères*, & Henri III, par celle de 1579, défend aux Capitaines de retenir les forçats quand ils ont fait leur temps. Ces loix, sur-tout la première, ne s'observent pas.

M. Frézier prend le mot de *Galères* dans un sens métaphorique, lorsqu'il dit dans sa *Relation du voyage de la mer du Sud*, que la *galère* des blancs est d'être relégué à Baldivia; on diroit dans ce même sens que la *galère* des Sujets de l'Empereur est de travailler aux mines de Hongrie. Ces sortes de métaphores ne doivent pas être employées indifféremment, sur-tout dans le style grave & sérieux.

En Géographie, on appelle pointe de la *galère*, une pointe de l'île de S. Laurent, qui est vis-à-vis le Callao au Pérou. On a donné ce nom à cette pointe, parcequ'on condamne les noirs & les mulâtres à travailler en ce lieu-là à tirer des pierres pour les édifices publics, & pour ceux des particuliers, de même qu'on condamne en Europe à servir sur les *galères*. GALÈRE est aussi une espèce de rabet dont se servent les Charpentiers & Menuisiers, dont le fût est traversé de deux grosses chevilles qui servent à le pousser & à le manier.

On donne aussi le nom de *Galère* à une espèce de fourneau long, dont se servent les Distillateurs, pour distiller une grande quantité de liqueurs à la fois.

GALÈRE, est encore le nom d'un petit poisson d'une espèce très-particulière, qu'on trouve assez communément vers les îles de l'Amérique. La *galère* n'a ni tête, ni yeux, ni queue, ni pattes, ni ailerons, en un mot, aucune forme d'original. On ne sauroit remarquer en elle aucun mouvement ni sentiment, sinon par des conjectures. Elle naît de l'écume d'un petit limaçon de mer, qui, étant exposé aux rayons du soleil le long de la rive, pousse cette écume dehors, de laquelle se forme comme une petite vessie claire, & transparente comme une feuille de talc bien fin. Dans son commencement, elle n'est pas plus grosse qu'un petit œuf de pigeon; sa forme est tant soit peu plus longue que celle de l'ovale; le dessus va en rétrécissant, comme la crête d'un coq. A son gros bout pendent certaines fibres, ou filamens gluants, comme de l'empoix: elle est de couleur violette, & tout le dessus de la crête est bordé d'un filet incarnat. La marée, venant à l'emporter en mer, elle croît avec le temps jusqu'à la grosseur d'un gros œuf d'oie, ou quelque peu davantage; elle flotte sur l'eau au gré des vents & des ondes sans jamais s'enfoncer; elle est très-agréable à la vue, mais très-dangereuse; car quand on la touche, ses fibres engluent toute la main, & à peine a-t-on senti la fraîcheur, (car elle est fraîche au toucher,) qu'il semble que tout le bras soit brûlé, comme s'il étoit plongé dans de l'huile bouillante. Quand c'est le matin, la douleur croît toujours jusqu'à midi. Après midi, elle diminue à mesure que le soleil tombe, & quand il se couche on en est tout-à-fait garanti. Il n'y a de remède que la patience. *P. Du Tertre, hist. des Ant.*

On dit proverbialement, vogue la *galère*, pour dire, mettre les choses au hasard, n'en point considérer l'événement. Vogue la *galère*, tant qu'elle pourra voguer. *Jacta est alea*. On disoit autrefois, vogue la *galée*. On dit aussi, j'aîmerois autant être aux *galères*, ou tirer la rame, pour dire, je suis misérable, je souffre beaucoup.

GALÈRE. f. m. Nom d'homme. *Galerius*. On dit aussi *Galerius* en François, quand on le joint à un autre nom Latin. *Galère Maximien*, Dace de Nation, fut fait César avec Constantius Chlorus par Dioclétien

l'an 193 de J. C. après l'abdication de Dioclétien & de Maximien. Constance Chlore & *Galère Maximien* partagèrent l'Empire en 305. *Galère* ne gouverna que sept ans, étant mort en 311. Il étoit genre de Dioclétien.

GALÉRIA. f. m. Nom d'une Tribu Romaine. *Tribus Galeria*. On ne fait d'où la Tribu *Galeria* prit son nom. Sigonius, *De Antiquo Jure Civ. Rom. L. I, c. 3*, croit qu'il lui vient de quelque lieu qui nous est inconnu, parceque toutes les Tribus instituées par le Roi Servius, avoient tiré leur nom de celui d'un lieu. Panvinius Onuphrius, *Comm. Rei Rom. L. II*, croit qu'elle put le prendre du fleuve *Galésus*, en Toscane, enforte qu'on l'ait appelée d'abord Tribu *Galésa*, & qu'ensuite de *Galésa* on ait fait *Galéria*. Mais le *Galésus* est-il un fleuve de l'Etrurie? plusieurs le mettent en Calabre; or il s'en falloit beaucoup que les terres de la dépendance de Rome s'étendissent jusqu'en Calabre sous le Roi Servius, ni même long-temps après. Il n'est donc pas vraisemblable que cette Tribu ait pris de-là son nom.

GALÉRICULE. f. m. Terme d'Histoire Romaine. Tour de cheveux, espèce de petite perruque dont les Dames Romaines se servoient, & dont elles avoient emprunté l'usage des Dames de Grèce. M. Bernard, dans l'extrait qu'il a fait de la dissertation Latine de M. Sperlingius sur la médaille de Tranquilline, femme de l'Empereur Gordien III, se sert quatre fois du terme de *galéricule*. Ce mot vient de *galericulus*, dont s'est servi Suétone pour signifier la même chose.

GALERIE. f. f. En Architecture, lieu couvert, voûté ou plafonné, beaucoup plus long que large, qui est ordinairement sur les aîles d'une maison, & fermé de croisées. *Ambulacrum*. Les *galeries* du Louvre. La *galerie* des peintures. Un appartement Royal doit être composé de salle, antichambre, chambre, cabinet, & *galerie*. Savot, dans son Architecture, dit que la *galerie* est appelée du nom des anciens Gaulois, parceque ce sont eux qui en ont été les premiers auteurs, & qui en ont donné le modèle aux autres nations.

Nicot dérive ce mot d'*aller*, comme qui diroit *allerie*. Du Cange le dérive de *galeria*, qui signifioit un appartement propre & bien orné. D'autres croient qu'il vient de *galère*, à cause qu'elle lui ressemble en quelque façon par sa longueur. On pourroit le tirer de l'Hébreu *ghalal*, *ascendere*, *monter*. On plaçoit ordinairement les *galeries* au plus haut d'un édifice. Voyez COVARRUVIAS & GUICHARD. On trouve dans la basse Latinité *galilea*, pour la *galerie* d'un Monastère, le cloître, lieu où l'on enterre les morts. Voyez DU CANGE.

On appelle aussi *galerie*, une petite allée, ou corridor qui sert de dégagement pour aller en plusieurs chambres de suite. A la Charité de Lyon il y a plusieurs *galeries* les unes sur les autres. Aller à la *galerie*, c'est aller à ses nécessités, parcequ'on écarte, autant que l'on peut, ces lieux Sujets à de mauvaises odeurs, & on les place aux extrémités les plus reculées des bâtimens, où l'on va par des *galeries*.

GALERIE D'ÉGLISE. Espèce de tribune continue, avec balustrade dans le pourtour d'une Eglise sur les voûtes des bas côtés, laquelle sert pour contenir plus de monde, & dans les Eglises Grecques, pour séparer les hommes des femmes.

GALERIE DE POURTOUR. Espèce de corridor au-dedans ou au-dehors d'un bâtiment, qui est souvent porté par encorbellement au-delà d'un mur de face, & qui est plus bas que l'étage dont il sert à dégager les appartemens, pour ne pas en ôter le jour. *Galerie* de Peinture, est celle qui renferme des tableaux dans les panneaux d'un lambris. *Galerie* de Sculpture, est celle qui est ornée de statues, de bustes, &c.

On appelle aussi la *galerie* d'un jeu de paume, une espèce d'allée longue & couverte d'où l'on regarde les joueurs. On fait juger un coup sous la *galerie*.

On dit aussi la *galerie*, pour dire les spectateurs qui sont dans la *galerie*. La *galerie* ne lui est pas favorable.

On dit proverbialement d'un homme qui a souvent voyagé dans un même lieu, que ce sont les *galeries*. Tavernier a fait sept fois le voyage des Indes, c'étoient les *galeries*.

GALERIE, en Jardinage. Les *galeries* de verdure sont formées par des arcades des deux côtés; ce qui les distingue des berceaux.

GALERIE D'EAU. Espace en longueur renfermé dans un bosquet, & bordé de jets d'eau dans un bassin continu, ou dans plusieurs séparés sur des lignes parallèles.

GALERIE, en termes de fortification, est une petite allée de charpente qu'on fait pour passer un fossé qui est couverte de grosses planches de bois, chargées de terre ou de gazon, posées en angle aigu, afin de mieux résister aux pierres & aux feux d'artifices qu'on jette dessus. On se sert de la *galerie* pour faciliter le Mineur à s'attacher au bastion. On l'appelle quelquefois *traverse*.

On appelle aussi *Galerie*, le conduit d'une mine, qui est un chemin sous terre, qui va jusques sous le terrain des ouvrages qu'on veut faire sauter. On l'appelle aussi *rameau*, *branche*, *canal*, *retour* de la mine.

GALERIE, en Minéralogie, c'est une route que les Mineurs pratiquent sous terre, pour pouvoir découvrir des filons, & en détacher le minéral.

GALERIE, en termes de Marine, est un passage en saillie, qui est hors du bordage, en forme de balcon, à l'arrière du vaisseau; il y a aussi des *galeries* à l'avant. Il y a aussi une *galerie* à fond de cale, qui est un passage pratiqué dans le vaisseau, de l'avant à l'arrière, afin de donner moyen aux Charpentiers de remédier aux voies d'eau, & aux coups de canon. Les *fausses galeries* sont des ornemens de Sculpture, des ouvrages de menuiserie, placés aux côtés, & à l'arrière du vaisseau, pour le décorer.

Il y a quelques livres qui portent le titre de *Galerie*, parce que les Auteurs ont voulu faire comme des descriptions des peintures de quelques *galeries*. Le P. le Moine dédia à la Reine Anne d'Autriche la *Galerie* des femmes fortes. Il y a aussi un livre de poésies du Cavalier Marin, sous le titre de *Galeria*. Ce sont des vers faits sur divers tableaux, statues, & autres ouvrages de sculpture & de peinture. On a fait la description de la *galerie* de Versailles peinte par le Brun; & de la *galerie* de S. Cloud, peinte par Mignard. P. MENESTRIER.

GALÉRIEN. f. m. Forçat condamné aux galères. *Remex*. On disoit autrefois *galié*. Espalier de galète, est celui qui est le premier d'un banc, qui tient le bout de la rame, & qui donne le branle aux autres.

On dit, souffrir comme un *galérien*, pour dire, être fort contraint, & avoir beaucoup à souffrir dans son état. ACAD. FR.

GALERNE. f. f. Terme de Marine. Vent froid qui souffle entre le nord & le couchant. Sur l'Océan on l'appelle *Nord-ouest*; sur la méditerranée *Graco*, *Gregale*. Ce mot ne s'emploie guère seul; & on dit plus ordinairement le *vent de galerne*, que la *galerne*. Il n'est même usité qu'en certaines Provinces.

GALÈSE. Rivière du Royaume de Naples. *Galesus*. Elle a sa source près d'Orta, en la terre d'Otrante, & après avoir coulé vers le couchant, elle entre dans le golfe de Tarente.

GALÈSE ou **GALLÈSE**. C'étoit anciennement une ville de l'Etrurie, maintenant c'est un bourg avec titre de Duché. *Galesium*, *Fescennia*, *Phescennium*. Il est dans le Patrimoine de S. Pierre, province de l'Etat de l'Eglise, près du Tibre, entre la ville d'Orta & Citta Castellana.

GALET. f. m. Jeu où l'on pousse un palet sur une longue table, qui est entourée d'une grande rainure, ou creux, où, si l'on tombe, on perd le coup, aussi bien que quand on est le plus loin du bord. *Lapillorum ludus*.

Ce mot en ce sens vient de *jaculum*. Ceux qui

rappoient tout au Grec, le font venir de *ιαλλο*, je jette; ce qui convient, disent-ils, au mot de *galet* pris dans tous les sens.

GALET signifioit autrefois le garrot du cheval.

GALET. *Lapillus teres*. Est un caillou de mer & de rivière, rond ou plat & fort poli, qu'on trouve surtout dans les ports & havres, & souvent en si grande abondance, qu'il les gêne & les comble; à cause que la mer le pousse d'un côté, & le courant de l'autre. Parmi les cailloux appelés *galets*, que la mer roule sur nos côtes de Normandie, il y en a de certains dans lesquels se trouvent de fort beaux cristaux de différentes couleurs. Un habitant de la ville de Harfleur, qui savoit distinguer ces cailloux d'avec les autres, & les casser proprement, en avoit fait une garniture de cabinet que les curieux estimoient cinq ou six cens écus. Madame la Duchesse d'Aiguillon, Gouvernante du Havre de Grace, charmée de cette découverte, fit faire des marteaux pour casser de ces *galets*; mais comme ceux qu'on y employa ne favoient pas distinguer les bons d'avec les autres, l'entreprise fut abandonnée. DE VIGN. MARV.

GALET. C'est aussi une des sortes de Verroterie dont on se sert dans la Traite sur les côtes d'Afrique. Il y en a de deux sortes; savoir, du *galet* rouge à cul noir, & du *galet* rouge rayé.

On appelle *galet* le bord de la mer où se trouvent les petits cailloux dont on vient de parler, & on dit, se promener sur le *galet*, pour dire, se promener sur le bord de la mer.

Ce mot, selon Bochart, vient du mot Celtique *Kaled*, ou de l'Hébreu *Galad*, qui signifie *dur*. Les autres disent qu'il vient par corruption de *Calais*, à cause qu'il y en a grande quantité en cet endroit-là. On appelle *galette*, les tourteaux plats qui ressemblent à ces pierres; & le jeu de *galet*, parcequ'elles servoient à y jouer.

GALETAS. f. m. Etage pris dans un comble; grenier ou lieu qui touche à la couverture du logis. *Tegulis proxima contignatio*. Chambre en *galetas*, est celle dont le plancher n'est pas carré, mais lambrissé pour couvrir les chevrons & les tuiles.

GALETAS se dit généralement d'un logement pauvre & mal en ordre. Il est logé dans un vrai *galetas*.

Ce mot vient peut-être de l'Hébreu *galyat*, *chambre haute*. HUET.

GALETTE. f. f. Petit gâteau plat qu'on fait quand on cuit du pain à la maison:

*Je fais ronger un pain, creuser une galette,
Entamer un jambon, ravager une assiette.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

On a dit ce mot par corruption de *callette*, parcequ'on la mange toute chaude, ou de *galet*, parceque ces gâteaux ressemblent aux *galets*. Voyez ci-dessus. Guichard croit que ce mot vient de *גלה*, qui signifie *placenta*, *galette*. Il y en a qui le dérivent de *גלה*, qui veut dire *lait*, parcequ'on en met assez souvent dans plusieurs sortes de *galettes*.

GALETTE DE COCOL, qu'on nomme autrement *péténuche*. C'est une espèce de bourre de soie.

GALEVESSE. Nom d'une petite contrée de France. *Vadicasses*, ou *Vadicassinus ager*, *Calivassinus ager*. Ce petit pays, que quelques-uns appellent Brie-Pouilleuse & Brie-Galeuse, s'étend dans le Diocèse de Méaux & de Soissons, & plus encore dans celui de Châlons. Voyez BRIE.

Ce nom s'est formé du Latin *Vadicasses*, 1^o. par transposition, *Vadicasses*, *Cadivasses*, puis changeant le *d* en *l*, *Calevesse*, *Galevesse*, comme dans *Vadensis*, le Valois; & *cicada*, cigale. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 137.*

GALEVESSAN, ANE. f. m. & f. Qui est de la Galevesse, natif, originaire, habitant de la Galevesse. *Vadicassis*, *Vadicassinus*, *Calivassinus*, &c. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 137.*

GALEURE. f. m. Vieux mot. Galant, dameret.

GALEUX, EUSE. adj. Qui a la gale. *Seabiosus*. Chien

galeux, enfant *galeux*. Il se dit aussi substantivement. C'est un *galeux*, c'est une *galeuse*.

*Un galeux est par-tout distingué, respecté,
Comme un homme de qualité.
Par exemple, veut-il manger ou boire ?
Il a toujours son fuit à part ;
Toujours son verre est à l'écart,
Aucun ne le profane & n'y porte la bouche,
On n'ose toucher ce qu'il touche.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

GALEUX, en termes de Jardinier, se dit par extension des arbres & des plantes. Le bois de bergamote est sujet à devenir *galeux*. LA QUINTINIE. Voyez GALE.

On dit proverbialement, qui se sent *galeux* se gratte, ou, qui se sent morveux se mouche, pour dire que celui qui se sent coupable de la chose dont on parle, peut s'appliquer ce qu'on dit. C'est à propos de cela que Cicéron a dit, très-finement, *pro L. Man. Equidem neminem appello, itaque accusare me nemo poterit, nisi qui de se prius voluerit confiteri.* Cette pensée a été imitée par bien des modernes, & tournée en bien des manières. On dit aussi, qu'une brebis *galeuse* gâte tout un troupeau, pour dire, qu'un méchant homme peut corrompre toute une compagnie où il se fourre.

GALFANACAR. Nom d'un ancien Bourg de l'Afrique propre. *Galfanacara*, autrefois *Gichtis* ou *Gita*. Il est maintenant dans le Royaume de Tripoli, sur le Golfe de Capes, entre la ville de ce nom & l'île de Gerbes.

GALFAT, f. m. M. Frézier écrit ainsi, le plus grand nombre écrit & prononce *calfat*. Voyez ce mot.

GALGAL. Ville de la Terre-Sainte. *Galgal*. Sous la domination des Chananéens c'étoit une ville Royale. S. Jérôme les nomme *Gelgel*, Adrichomius la met dans la demi-Tribu de Manassé, qui étoit en-deçà du Jourdain, ou à l'occident de ce fleuve.

GALGALA. Ville de la Terre-Sainte, qu'on nomme aussi *Galgal* ou *Gilgal*, suivant la prononciation Hébraïque, *Galgala*, *Gilgal*. Ce lieu est à l'orient de Jéricho, *Jos. IV, 19*, à dix stades de cette ville, & à cinquante du Jourdain. C'est à *Galgala* que Josué érigea douze pierres, pour être à la postérité un monument du passage miraculeux du Jourdain. *Jos. IV, 19, 20, 21*. Ce fut aussi là le premier campement du peuple dans la Terre Promise. Au même endroit. Ce fut encore à *Galgala* que Josué circoncit le peuple, & célébra la Pâque, *Jos. V, 2 & suiv.* Ce fut aussi dans la suite le lieu ordinaire des assemblées du peuple. *Jug. II, 1, I des Rois, VII, 16, X, 8, XI, 14, XIII, 4, XV, 21, 23*. Les fils des Prophètes y avoient leurs assemblées, *4. L. des Rois, IV*. Plusieurs distinguent de celui-ci le *Galgala*, dont il est parlé au Deutéron. *XI, 30*. Ce fut à *Galgala* que les Israélites cessèrent de manger de la Manne; & Saül, le premier de leurs Rois, y fut solennellement confirmé en la Royauté, qui lui avoit déjà été conférée. Dans la suite, ils en firent un des principaux sièges de leur idolâtrie, *Jos. IV & V, 1 des Rois, II, Os. IV*.

Ce nom est Hébreu, & signifie *dévolution*. Quelques-uns croient qu'il fut imposé à ce lieu, parce que Josué y vainquit les nations qui s'y étoient assemblées des environs; mais c'est à cause du retranchement, & s'il faut parler ainsi, de la *dévolution* de l'opprobre de l'Egypte par la circoncision. *Jos. V, 9*.

GALGAN. Ville de la Chine, à un quart de lieue de la grande muraille, qui enferme cet Empire du côté de la Tartarie.

GALHAC. Voyez GAILLAC.

GALIA. f. m. Composition médicale. Il y en a de deux sortes. Le *Galia* pur & l'aromatique ou odoriférant. Le pur ou simple est composé de noix de galle, de dattes cueillies avant leur maturité, & de myrobolans. L'aromatique est un mélange de quelques par-

fums, comme le musc & autres. Saumaïse. *Plin. Exeret.* Voyez le Dict. de James.

GALIBIS. f. m. Nom de peuples de la Caribane, en l'Amérique meridionale. *Galibi*. Ils habitent vers la côte septentrionale, entre la rivière de Cayene, & celle de Suriname, en Surinam.

GALICE. Province d'Espagne. *Galacia*. Elle a été anciennement un Royaume particulier, & on lui en donne encore le titre; mais elle est maintenant une partie du Royaume de Léon, & une dépendance de la Couronne de Castille. La *Galice* a au couchant les Asturies, & le Royaume de Léon; au midi le Royaume de Portugal; ailleurs elle est baignée par l'Océan Atlantique. On lui donne quarante lieues du nord au sud, cinquante du couchant au levant, & cent ou cent vingt de côtes, où l'on compte jusqu'à quarante & un ports. L'air y est humide & mal-sain, tant à cause du voisinage de la mer, qu'à cause des vapeurs, qui sortent de quantité de sources d'eaux chaudes, que l'on trouve dans cette province. Son terroir est montagneux, & peu fertile en blé & en huile, mais beaucoup en pâturages, & en vins délicats. Plin. dit, *L. XXXIII, C. 4*, qu'il y avoit autrefois des mines en *Galice*; mais il paroît, par les paroles mêmes de cet Auteur, qu'elles étoient alors peu abondantes; aujourd'hui on y en trouve de plusieurs sortes, d'or, de cuivre, de plomb, de fer & de vermillon. On la divise en cinq territoires, qui prennent leurs noms des cinq Cités, ou Villes épiscopales; Compostelle, capitale, Mondonego, Lugo, Orense & Tuy. On y remarque, outre ces cinq Cités, les Villes de la Corunna, de Bétancos, de Bayonne, &c. MATY.

NOUVELLE GALICE. Voyez GUADALARA, Audience. **GALICIEN**, ENNE. f. m. & f. Natif, originaire, habitant de la Galice, Province d'Espagne. *Galacus*. M. de Marca se fert de ce mot dans son Histoire de Béarn. Les Cantabres & les Asturiens, & les *Galiciens* leurs alliés. *L. I, C. 19, p. 88*.

GALIÉ, se disoit autrefois pour galérien.

Bien les ferai à galiées garder.

Roman de Guérin. *Galié* vient de *galée*, qu'on disoit pour galère. Voyez GALÉE dans Ménage, & ci-dessus.

GALIEN. f. m. Nom d'homme. *Galenus*. C'est le nom d'un Médecin célèbre, & non pas d'un Empereur. *Galien* étoit de Pergame en Asie, & florissoit sous Trajan & sous Hadrien. Il étoit fils du plus habile Architecte de la ville. Il étudia la Médecine sous Satyron & Pélops, tous deux très-habiles Médecins. Il se fit connoître à Athènes, puis à Alexandrie, & enfin à Rome, où il écrivit beaucoup. On dit qu'il composa deux cens volumes. Il mourut l'an 140 de Jésus-Christ, âgé de 70 ans. Le P. Labbe, Jésuite, a fait un éloge chronologique de *Galien*, que M. Fabricius a réimprimé dans le troisième Tome de sa Bibliothèque Grecque. Il nous reste encore cent soixante & dix Traités de *Galien*. Il y a vingt-trois éditions de cet Auteur. La première est à Venise, *in-fol.* en 1525. La plus belle est celle de Paris, en treize volumes *in-fol.* par les soins de René Chartier, en 1639. Elle est Grecque & Latine.

L'usage qui a formé ce nom du Latin, a ajouté l'i; & veut qu'on dise *Galien*, & non pas *Galen* ou *Galene*. Le nom de *Galien*, ce fameux Médecin, diffère pourtant de celui de l'Empereur *Gallien*, en ce que celui-ci a deux ll, comme en Latin *Gallienus*; mais dans la prononciation c'est la même chose. Au reste, quoiqu'on dise *Galien*, on dit Galéniste & Galénique, & non pas Galiéniste & Galiénique.

GALIER. f. m. Rosse, haridelle, pauvre diable, misérable hère. COTGRAVE. *Strigofus equus*. Je vous conduiray seurement, répondit le paillard, jusques où voudrez, si bien que ne ferez descouverts d'aucuns de nos *galiers* & confrères. *Sat. Mén. in-octav. tom. 1. p. 261*.

GALIFRE. f. m. Vieux mot, qui signifie *grand mangeur*. *Helluo, pantolabus.*

GALILÉE. Ancien nom d'une grande contrée de la Palestine, en Syrie. *Galilæa.* Elle étoit bornée au midi par la Samarie, au levant par le Jourdain, & par la mer de *Galilée*, au-delà de laquelle potirant quelques Géographes lui assignent les villes d'Hippus, de Gadara & de Gaulon, avec leurs territoires. Elle avoit au nord les montagnes du Liban, & au couchant la Mer Méditerranée. Joseph, *Antiq. L. VIII*, écrit, qu'elle s'étendoit jusqu'à Sidon. M. Réland, dans sa Palestine, s'étonne que d'habiles gens aient pu croire que la *Galilée* s'étendoit à l'orient du Jourdain. Si Judas est appelé Galiléen, *Acte, V, 37*, & Gaulonite ailleurs, ce n'est pas, selon cet Auteur, que la Gaulonitide fit partie de la *Galilée*; mais que ce Judas étoit originaire de *Galilée*, & Gaulonite de demeure ou de domicile. C'étoit un Galiléen établi dans la ville de Gaulon. Si Joseph met Bethsaïde dans la *Galilée*, c'est que la Bethsaïde de Joseph n'est pas la même que celle de l'Écriture. Du reste, Joseph distingue avec soin la Gaulonitide de la *Galilée*, & dit, *L. III. De Bello, C. 2*, que la Gaulonitide étoit à l'orient de la *Galilée*. Les Rabbins distinguent aussi dans la Gémare, *Menach. C. 9*, la *Galilée* du pays qui est au-delà du Jourdain. Après tout, cela n'est point démonstratif, & il se pourroit bien faire qu'il y eut une *Galilée* générale, & une *Galilée* propre, & que ce fut celle-ci qui ne s'étendoit point au-delà du Jourdain. La *Galilée* est fort célèbre dans l'histoire de l'Évangile; parceque Jésus-Christ y a été conçu, & élevé; qu'après son baptême il y a presque toujours demeuré, & qu'il y a fait la plus grande partie de ses prédications & de ses miracles.

On divisoit la *Galilée* en deux parties générales. La basse *Galilée*, qui comprenoit les Tribus d'Issachar & de Zabulon, étoit une des plus fertiles contrées de la Palestine; on y voyoit les villes de Jifréel, d'Endor, de Tarichée, de Ramoth ou Jérimoth, de Cedes, de Tibérias, de Bethsaïde, de Nazareth & de Cana de *Galilée*. La haute *Galilée*, qui comprenoit les Tribus de Nephtali, & d'Aser, portoit aussi le nom de *Galilée* des Gentils, ou des Nations, parcequ'il y avoit un grand nombre de Païens parmi les Israélites. Ses villes principales étoient Capharnaüm, Dan ou Césarée de Philippe, la grande Cana, Sidon, Sarepta, Tyr, Ptolémaïde; & Joseph ne met point Ptolémaïde en *Galilée*, mais à l'occident de la *Galilée*. *Antiq. L. XVII, 12, & de Bello, L. III, C. 2.*

La première fois qu'il est parlé de la *Galilée* dans l'Écriture, c'est dans Josué, *XX, 7*, & ensuite au 1 L. des Rois, *IX, 2*, au 2 des Rois, *XV, 9*, & au 1 des Paral. *VI, 76*. Isaïe, *IX, 1*, parle de la *Galilée* des Nations; c'est la première fois que ce surnom de la *Galilée* se trouve dans l'Écriture; ce qui me fait croire qu'elle n'eut ce nom que depuis que les Rois d'Assyrie eurent détruit le Royaume d'Israël, & qu'à la place des Israélites, qu'ils transportèrent dans l'Orient, ils eurent placé des Colonies de Syriens & d'Assyriens. Peut-être même est-ce le Prophète Isaïe qui lui a donné ce nom; car on ne le trouve point ailleurs dans l'Ancien Testament. Dans Tobie, *L. 1*, il est fait mention de la *Galilée* supérieure.

La mer de *Galilée*, ou de Génésareth, ou de Tibériade. *Mare ou Lacus Galilææ, Tiberiadis, Genesarethæ, Cenerethæ.* C'est un grand Lac de la Palestine, en Syrie. Il est entre la Trachonite & la *Galilée*, le long du Jourdain, qui la travérse dans toute sa longueur, du septentrion au midi. Il peut avoir, en ce sens, sept lieues de longueur, & trois & demie du couchant au levant. Le Sauveur du monde a fait sur ce Lac deux miracles, en commandant à ses flots, & en calmant deux tempêtes.

Le nom de *Galilée* vient de l'Hébreu גליל, dont les Grecs ont fait γαλιλαία, & les Latins *Galilæa*. Le mot Hébreu signifie *limites, confins*, & fut peut-être

donné à ce pays, parce qu'il étoit aux confins de la Terre-Sainte.

GALILÉE. Terme d'Histoire Ecclésiastique & de Liturgie. Les Grecs appellent *Galilée* le temps qu'il y a depuis Pâque jusqu'à l'Ascension, parcequ'ils croient que Notre-Seigneur passa ce temps-là en *Galilée*. Cédrenus appelle le troisième jour de la *Galilée*, ce que Zonaras appelle le troisième jour de Pâques: c'est le jour que Constantin fut couronné par le Patriarche avec l'Impératrice Hélène.

GALILÉE. f. m. Nom d'homme: *Galilaus*. C'est le nom d'un Mathématicien célèbre de Florence, que ses découvertes dans le Ciel & ses écrits ont immortalisé: C'est lui qui a découvert des taches dans le Soleil, la figure, & les différentes phases de Saturne, les changemens de Vénus semblables à ceux de la Lune, les satellites de Jupiter qu'il appela Astres de Médicis, &c. Il s'attacha à l'opinion de Copernic touchant le mouvement de la Terre. Cela lui fit des affaires à l'Inquisition, qui le tint cinq ou six ans en prison, & l'obligea à se rétracter. Il mourut en 1642.

GALILÉE. f. m. Terme d'Astronomie. C'est aussi le nom de la seconde tache de la Lune, suivant le Catalogue du P. Riccioli. Cette tache a pris son nom de celui du fameux Astronome Galilée.

GALILÉEN, ENNE. f. m. & f. Qui est de Galilée. Originaire, natif, habitant de Galilée. *Galilaus*. Le mot Galilée se trouve dans l'Ancien Testament dès le Livre de Josué, *XIII, 2*; mais *Galiléen* ne se trouve que dans le Nouveau Testament. En ce temps-là même quelques gens se trouverent-là, qui lui contèrent l'affaire des *Galiléens*, dont Pilate avoit mêlé le sang avec leurs sacrifices. BOURN. Luc, *XIII, 1*. Et il leur dit: Pensez-vous que ces *Galiléens* fussent les plus grands pécheurs de tous ceux de Galilée, parcequ'ils ont été ainsi traités? PORT ROYAL. Des deux Souverains Pontifes, dont il est parlé dans le Nouveau Testament, le P. Hardouin croit que l'un étoit Pontife des Juifs, & l'autre des *Galiléens*:

Julien l'Apostat appelloit Jésus-Christ par mépris *Galiléen*, & les Chrétiens *Galiléens*. Dans le combat qu'il livra aux Perses, percé à mort d'une flèche décochée, dit-on, par une main céleste, il s'écria en mourant: Tu as vaincu, *Galiléen*. Voyez Théodoret, *Hist. Eccl. L. III, C. 2*. D'autres que Julien ont aussi appelé les Chrétiens *Galiléens*. Voyez *Acte II, 7*. Arrian. *L. IV, Dissert. Epictet: C. 7*, ou *Vita Epicteti & Actions, C. 7*: Lucien, in *Philopat. Baron*, à l'an 68 de Jésus-Christ, & sur-tout le savant *Onomasticon* de Rosweyd. Julien défendit même par une loi, qu'on appelât les Chrétiens autrement que *Galiléens*.

GALILÉEN. Nom de Secte parmi les Juifs. Ils eurent pour Chef Judas de Galilée, lequel croyant qu'il étoit indigne que les Juifs payassent tribut à des étrangers; souleva ceux de son pays contre l'Edit de l'Empereur Auguste, qui ordonnoit de faire le dénombrement de ses Sujets. Le précepte de ces séditieux étoit que Dieu seul devoit être reconnu pour maître, & appelé du nom de *Seigneur*. Du reste, les *Galiléens* avoient les mêmes dogmes que les Pharisiens; mais parcequ'ils ne croyoient pas qu'on dût prier pour les Princes infidèles, ils se séparoient des autres Juifs pour offrir leurs sacrifices en particulier. Les *Galiléens*, dont l'Évangile dit que Pilate mêla le sang avec leurs sacrifices, étoient de cette secte. Parceque Jésus-Christ & ses Apôtres étoient de Galilée, on les soupçonna d'être de la secte des *Galiléens*; c'est pour cela, comme remarque S. Jérôme, que les Pharisiens lui tendirent un piège, en lui demandant s'il étoit permis de payer le tribut à César, afin d'avoir occasion de l'accuser, s'il le nioit. Voyez Joseph, *Ant. l. 18, 20, &c.*

GALIMAFRÉE. f. f. Ragoût composé de plusieurs restes de différentes viandes. *Intritum ex variis cibis.* Faire une *galimafrée* de plusieurs restes de viandes.

Ce mot se dit figurément & bassement d'un discours, d'un ouvrage fait de plusieurs parties différen-

tes, qui le rendent obscur & embrouillé. On m'a rapporté cette aventure, mais on m'en a fait une *galimafrée* que je n'ai pu retenir.

Un Auteur estimable, (c'est celui qui a écrit les Entretiens sur la Musique) appelle *galimafrée* de musique, un concert, un jeu d'instrument de mauvais goût. Cela n'est bon que dans la conversation & dans le style familier.

GALIMATIAS. f. m. Discours obscur & embrouillé, où l'on ne comprend rien, où il n'y a que des mots sans ordre & sans liaison, qui semblent dire quelque chose & ne disent rien. *Gongeries verborum indigesta, volubilitas inanis, farrago, sermonis obscuritas.* Le *galimatias* renferme une obscurité profonde, & n'a de soi-même nul sens raisonnable: ce ne sont que ténèbres de tous côtés. **BOUR.** Lucien a fait un Dialogue contre ceux qui parlent un langage qu'on n'entend point, ou, comme nous disons, qui parlent Phœbus & *galimatias*. **ABL.** Vous me faites là un *galimatias* où je n'entends rien. **MOT.** La langue Françoisse bannit les hyperboles trop hardies, les métaphores trop outrées, toutes ces fougues d'imagination, & ces transports déréglés, qui donnent dans le *galimatias*. **GIL.** La moins mauvaise des traductions de du Ryer est celle des Œuvres de Cicéron, quoiqu'il ait passé bien des endroits qu'il n'a point entendus, & qu'il y ait souvent mis de petits *galimatias*, propres à éblouir, & à embarrasser les jeunes gens. **BAIL.** C'est un fanfaron de doctrine & d'éloquence: il parle & écrit *galimatias* en perfection. **BAL.** Le lecteur prend d'ordinaire pour du *galimatias* ce qu'il n'a pas la force de concevoir. **BOIL.** Homère ne guindoit pas son style jusqu'au *galimatias*, quand il vouloit l'élever jusqu'au sublime. **SAINTEVR.**

On le dit aussi des affaires fort embrouillées. Le mari plaide contre sa femme, le fils contre le père; c'est un *galimatias* où l'on ne comprend rien. **M.** Fiez-*zier* appelle *galimatias* dorés, des ornemens de Sculpture, Peinture, Dorure, qui sont confus, mal rangés, de mauvais goût.

Ce mot vient de *polymathie*, qui signifie, diversité de sciences, à cause que ceux qui ont la mémoire chargée de plusieurs sortes de sciences sont d'ordinaire confus, & s'expliquent mal. **M.** Huet croit que ce mot a la même origine qu'*Aliborum*, & qu'il a été formé dans les plaidoyers qui se faisoient autrefois en Latin. Il s'agissoit d'un coq appartenant à une des parties, qui s'appelloit *Matthias*: l'Avocat à force de répéter souvent les mots de *Gallus* & de *Matthias*, se brouilla, & au lieu de dire *Gallus Matthie*, dit, *Galli Matthias*, ce qui fit ainsi nommer dans la suite les discours embrouillés.

GALIN. f. m. On appelle ainsi parmi les Cornetiers l'ergot d'un bœuf encore brut, tel qu'il sort du pied de l'animal.

GALINAILE. f. m. Oiseau du Mexique, noir comme un corbeau, & grand comme un aigle. Son bec est fait comme celui du perroquet. Son front est couvert d'une peau ridée sans plumes. Ses ongles sont noirs & crochus. Il passe la nuit sur les arbres & sur les rochers. Le jour, il s'approche des villes, où il se nourrit d'immondices & d'excrémens. Il a une fort mauvaise odeur; cependant, son cœur étant séché au soleil est fort odorant. Il a l'aile si forte, qu'il vole contre le plus grand vent. Ses petits naissent blancs & noircissent en vieillissant. Ils volent ordinairement en troupe & assez haut. Ils ne font aucun cri. Sa chair étant mangée est propre pour la vérole. Ses plumes brulées sont détectives & vulnéraires, & propres pour empêcher le poil de croître, si l'on en applique la cendre sur la chair.

GALINDIE. Nom d'une Province de la Prusse Ducale. *Galindia.* Elle est entre la Sudavie, la Poméranie, & la Mazovie. Le Bourg Ortelsbourg en est le seul lieu un peu considérable.

GALINTHIAS. f. f. Nom d'une femme que les Thébains honoroient comme une Déesse. *Galinthias, adis.* Elle étoit fille de Prætus; & Antonius Liberalis, C. 39, dit, que son culte étoit plus ancien à Thèbes que ce-

lui d'Hercule le Thébain. Voss. *De Idol. L. I, C. 13, p. 56.*

GALION. f. m. C'est un grand vaisseau de haut bord qui a trois ou quatre ponts, & qui ne va qu'à voiles. *Navis regia, gaulus capaciore.* Nicod dit, que le mot de *galion* convient sur-tout aux grands vaisseaux dont les Princes se servent pour mettre à la tête de leurs armées navales. Mais on ne se sert plus guère de ce mot qu'en parlant de la flotte des Indes qui va dans le Golfe du Mexique pour escorter les vaisseaux marchands, & pour en rapporter les précieuses marchandises qui viennent de ce pays-là. Mettre sur les *galions*. Les *galions* sont partis. On attend le retour des *galions*.

Les *galions* ou vaisseaux de guerre sont ordinairement employés en Espagne, pour servir de convoi à douze ou quinze vaisseaux marchands.

On trouve dans la basse Latinité *Galeo*, & au pluriel *galeones*, en ce sens. C'est un augmentatif de *galea*, d'où s'est fait galère. Voyez ce dernier mot. *Galeones* se trouve dans la relation des miracles de S. Ferdinand, C. III, n. 43. *Act. SS. Maii, T. VII, p. 376.* Et *Galliones*, dans les Actes de S. Erasme, n. 20. *Acta SS. Jun. T. I, p. 218.*

GALIONISTES. f. m. pl. On appelle ainsi en Espagne les marchands qui font le commerce des Indes Espagnoles par les galions; & *Flotistes*, ceux qui le font par la flotte.

GALLOT. f. m. Vieux mot, qui signifioit pirate, corsaire. Voyez **NICOD**, **MÉNAGE**, &c.

GALOTE. f. m. Espèce de navire. Voyez **GALIOTE**. C'est ainsi que l'on dit & que l'on écrit aujourd'hui, & ce mot est féminin; autrefois *galiot* étoit masculin.

*Jay brigantins, galiots & caraques,
Que sur la mer tient en ordre & en parques.*
MAROT.

GALIOTE. f. f. Petite Galère & fort légère, propre pour aller en course. *Minoris modi navigium.* Elle ne porte qu'un mât & deux ou trois pierriers. Elle n'a que quinze ou vingt bancs de chaque côté, & un homme sur chaque rame.

GALIOTE, est aussi un vaisseau de nouvelle invention, qui est très-fort de bois, à plate varangue, qui n'a que des courcives, sans ponts, & qui sert à porter des mortiers que l'on met en batterie sur un faux tillac que l'on fait à fond de cale. On l'appelle ordinairement *galiote* à bombes, & on s'en sert pour bombarder un port, &c.

Il y a aussi en Hollande une sorte de *galiote* qui est fort en usage. C'est un bâtiment de moyenne grandeur, qui est mâté en heu; on lui fait faire de grandes traversées, & on l'envoie jusqu'aux Indes. La longueur ordinaire de ces *galiotes* est de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix pieds; mais il y en a qui sont beaucoup plus grandes, & d'autres qui sont beaucoup plus petites.

GALIOTE. C'est aussi un long bateau couvert dont on se sert pour voyager sur des rivières. La *galiote* de S. Cloud. **ACAD. FR.**

GALIPOLI DE TOULOUSE. Terme de Fleuriste. Anémone de couleur de fen mêlée de blanc. **MORIN.**

GALIPOLI. Avez bonne ville, & plus considérable à présent que ses voisines, bien que les anciens en fissent peu de mention. Dans les premières années de l'invasion des Turcs en Europe, elle s'est fait renommer; parceque sa situation étant très-importante à la Chesonèse, elle servoit d'arsenal à tous leurs vaisseaux, & étoit le siège de leur Empire avant qu'il eût été transporté à Andrinople. **DULOIR, p. 205, 206.**

GALIPOT. f. m. Résine liquide ou térébentine grossière, épaisse, blanchâtre, qui sort du pin par les incisions qu'on lui a faites, & qui n'a point été cuite. On l'appelle vulgairement *encens blanc*. *Thus album*, & encens de village, parce qu'on s'en sert dans les Eglises de village, au lieu du véritable encens.

GALIPOT D'AMÉRIQUE. C'est une gomme ou résine tout-à-fait semblable au galipot d'Europe, excepté que l'odeur en est moins désagréable. L'arbre d'où découle cette gomme est très-grand; ses feuilles semblables à celles du laurier, mais plus grandes. Il est si résineux, qu'il y en a qui rendent jusqu'à cinquante livres de gomme.

GALISTEO. Bourg qui avoit autrefois titre de Duché. *Galisteum.* Il est dans l'Estramadoure d'Espagne, près la ville de Coria.

GALITE ou GALATA. Nom d'une île de l'Afrique. *Galata.* Elle est dans la mer Méditerranée, à dix lieues de l'île de Tabarca, & de l'embouchure du Gaude-il-Barbar. Cette île, qui n'a pas plus de dix lieues de circuit, est l'ancienne *Calathe* ou *Galatha*, ou peut-être l'ancien *Ægimurus.*

GALIVE. Voyez GALWAY.

GALL ou GALLE. f. m. Nom d'un arbrisseau odoriférant qui naît dans l'Axelhome ou l'Axolme, île que forment le Trent, l'Idell & le Dun, dans le Comté de Lincoln en Angleterre. Cet arbrisseau naît dans les endroits où cette île est plus basse, vers les bords des fleuves qui la forment. *CAMBDEN, Britann. p. 408.*

GALLAPAGOS, (les îles de) îles de la mer du Sud, sous l'Équateur: quelques-unes sont plus au midi, & quelques autres sont plus vers le nord.

GALLARATO. Bourg du Duché de Milan, en Italie. *Gallorum Arca, Glareatum.* Il est à huit lieues de la ville de Milan, vers le couchant, en tirant vers Sesto.

GALLARDON, ou plutôt GALARDON. Nom d'un Château situé aux confins de la Beauce propre, & du pays Chartrain. *Galerdo.* Il est sur une petite rivière qui se décharge dans l'Eure, entre Chartres & Nogent-le-Roi. De Val. *Notit. Gall. p. 215.*

GALLAUBANS. Voyez GALEBANS.

GALLE. f. m. Nom que l'on donnoit en Phrygie aux Prêtres de Cybèle. *Gallus, Sacerdos Cybeles.* Les Auteurs ne sont pas d'accord sur la raison qui fit donner ce nom aux Prêtres de Cybèle. Saint Jérôme sur le Chap. IV. d'Osée dit, que c'est qu'on prenoit des Gaulois pour Prêtres de cette Déesse, & qu'en punition & en dérision de ceux qui avoient brûlé Rome, on les mutiloit. *Forcatulus* soutient aussi ce sentiment, *L. V, De Gallor. Imp. & Philos. mais Valla, Eleg. L. V, C. 6, & Vossius, De Idol. L. I, C. 20,* le rejettent avec raison: quelle part les Phrygiens prenoient-ils au sac & à l'incendie de Rome, pour le venger sur eux? Quelques-uns disent que ce nom leur vint du fleuve Galus, parcequ'ils buvoient de ses eaux, qui leur inspiroient je ne sais quelle fureur, & leur faisoient perdre le sens, jusqu'à se mutiler eux-mêmes. D'autres prétendent que le premier Prêtre de Cybèle s'appeloit *Gallus*, & que son nom passa à tous ses successeurs. *Vossius* propose ces deux opinions, & paroît pancher davantage vers la seconde. *Etienne le Géographe* la suit aussi; mais *Ovide* au quatrième des *Fastes*, & *Hérodien, L. I,* favorisent la précédente. Ces Prêtres se mettoient en fureur quand ils faisoient les cérémonies de la Déesse, apparemment pour imiter en cela le jeune *Alys*, son favori, comme ils l'imitoient en se mutilant. Car on racontoit que *Cybèle* aimant éperduement ce jeune Phrygien, elle le préposa à ses sacrifices, à condition qu'il garderoit la virginité; que peu de temps après ayant oublié sa promesse, il eut commerce avec la Nymphé *Sangaritis*; que *Cybèle* en fut si indignée qu'elle le rendit furieux; que dans les accès de sa fureur ayant voulu se tuer, elle en eut pitié, & le guérit; qu'il ne se tua donc point, mais seulement il se fit eunuque; & que depuis ce temps-là, les Prêtres de la Déesse suivirent tous l'exemple de ce malheureux. Leur fureur pendant les sacrifices consistoit à tourner la tête avec rapidité, & à faire des contorsions violentes de tout le corps. Ils avoient aussi des tambours & des flûtes dont ils jouoient, comme on l'a dit, au mot *CORYBANTE*, & au mot *CURRETTE.* On les nommoit encore *Dactyles*, *Idéens*, & *Lares.* Le premier d'entre eux se nommoit *Archigalle*, *Archigallus.* Il y a des inscriptions antiques qui font mention de l'*Archigalle.* On peut les voir

dans *Lilius Gyraldus, Syntagm. IV. Hist. Deor. & dans Onaphrius*, qui les ont recueillies, aussi-bien que dans *Gruter, p. XXX, 2, & p. CCCVIII, 7.* Il y avoit deux *Galles* à Rome un homme & une femme, pour le service des autels. C'est *Denys d'Halicarnasse, L. II,* qui nous l'apprend. Voyez sur les *Galles*, *Rossinus, Antiq. Rom. L. II, C. 4.* *Godwin, Anthol. Rom. L. II, S. 2.* *Vossius, De Idolol. L. I, C. 20, p. 80, L. II, C. 53, p. 302.* *Vigenère sur Tite-Live, T. I, p. 780.*

GALLE. f. f. Tumeur, excroissance qui vient sur les feuilles & sur l'écorce d'une espèce de chêne. Voyez NOIX DE GALE.

GALLE ou GALE. f. f. Espèce de jatte ou de seville dont plusieurs ouvriers se servent, particulièrement les Sculpteurs, Marbriers & Scieurs de long.

GALLE. Voyez GIAQUE.

GALLÉ, ÉE, part. pass. Terme Burlesque, pour dire battu.

GALLE, f. f. C'est le nom que *M. de Réaumur* a donné à une espèce d'insecte, dont il n'y a cependant que la femelle qui mériteroit de porter ce nom. Cette femelle passe la plus grande partie de sa vie immobile & fixée contre l'écorce d'un arbre. Elle est couverte d'une espèce d'écaille qui cache son corps de tout côté, ce qui lui a fait donner le nom de *Galle.* Le mâle de cette étrange créature ne lui ressemble en rien. C'est un moucheron dont elle ne peut voir les infidélités, & dont elle attend patiemment les caresses. Une petite fente presque imperceptible qui est pour la femelle la seule porte ouverte à la vie, est la seule aussi par laquelle elle acquiert de la fécondité. Après que l'insecte ailé a introduit son aiguillon dans la fente, cette fécondité devient telle, qu'il semble que son écaille & sa peau ne soient plus qu'un sac rempli d'une multitude innombrable de petits. La *Galle* infecte n'est pas la seule espèce d'animaux, dont le mâle vole dans les airs, pendant que la femelle, sans ailes & de figure toute différente, rampe sur la terre. Les vers luifans sont les femelles, d'insectes ailés qui les perdroient vraisemblablement de vue dans l'obscurité de la nuit, s'ils n'étoient guidés par le petit flambeau qu'elles portent. *Hist. de l'Académie des Sciences, année 1723, p. 9.*

M. de Réaumur, en parlant des insectes qui ont été pris par d'habiles Naturalistes pour des *Galles*, pour des portions d'écorce ou de bois, leur donne le nom de *Gallinsectes*, propre à faire entendre que quoiqu'ils ressemblent à des *Galles*, ils sont réellement des insectes. *Obs. sur les Ecrits mod. tom. 16, p. 265, 266.* Le Kermés, appelé aussi *graine d'ecarlote*, *vermillon*, dont on se sert pour teindre en rouge, & dont la Médecine fait usage, est une espèce de *Gallinsecte*, qui naît sur un chêne si petit, qu'il n'est qu'un arbrisseau peu élevé; ses feuilles sont épineuses comme celles du houx. Dans les pays où cette espèce d'arbruste croît naturellement, & où le Kermés se nourrit dessus, les payfans font des récoltes de grains qu'ils n'ont point eu la peine de semer, & ces grains sont de petits animaux, *p. 271, 272.*

GALLÉ, f. m. & f. Nom d'un peuple d'Afrique, voisin de l'Ethiopie. *Gallus, a.* Les *Galles*, peuple barbare & belliqueux, perpétuels ennemis des Ethiopiens. *MÉM. DE MISS. DU LEV. T. IV, p. 294.*

GALLÉE. Compagnie. Et veci bon chevalier qui s'approchoit de la fenestre, où la *galée* étoit. *Cent nouv. nouv. 36 & 69.* On a écrit aussi *gallée* pour *galée*, qui signifioit galère, du Latin *galea.* Voyez GALÉE.

GALLÉ. f. m. ou *Punte de Gallé.* Forteresse dans l'île de Ceylan. Elle est sur une pointe de terre. C'est un rocher fort escarpé, dont la mer bat le pied. *Punte de Gallé* fut pris sur les Portugais par les Hollandois en 1640.

GALLÉGALLE. Composition d'huile, de chaux & de toupes mêlés ensemble, dont on se sert dans l'Inde pour caréner les vaisseaux.

GALLÉGUE. Voyez GALÉGUE.

GALLERA. Voyez GALERA.

GALLES. f. Qui ne se dit jamais seul en notre langue, mais toujours avec le nom de pays, de province, ou de Principauté; ce qui fait que son genre n'est point déterminé. Le pays ou la Principauté de *Galles*, qu'on nommoit autrefois la Cambrie. *Vallia, Cambria*. Province d'Angleterre. Elle est située en la partie occidentale d'Angleterre, & comprend cette étendue de pays qu'habitoient anciennement les Demètes, les Ordorices & les Silures. Ainsi elle étoit divisée en trois parties occupées par ces trois peuples. Aujourd'hui la Principauté de *Galles* est bornée au levant par les Comtés de Chester, de Shrop, de Hérefort & de Montmouth, contrées de la Mercie. Elle a au midi le canal de S. Georges ou de Bristol; au couchant & au nord la mer d'Irlande. Ce pays, que les Romains avoient possédé sous le nom de Bretagne seconde, fut la retraite des Bretons, qui y eurent leur Prince particulier, tout le temps que les Princes Anglo-Saxons régnèrent en Angleterre; mais Edouard I, un des successeurs de Guillaume le Conquérant, les soumit l'an 1283. Larrey dit que les habitans du pays le nommoient Combrai, ou Zambre, & qu'il fit un Etat séparé de l'Angleterre, jusqu'à ce qu'Henri II en eut fait la conquête. C'est un pays fort montagneux, & abondant en bestiaux, plus qu'en grains. On y trouve des mines de plomb & de charbon. La rivière de Dowie le sépare en deux, & le divise aujourd'hui en septentrional & en méridional. Chaque partie est divisée en six Comtés ou Provinces principales. Flint, Dambi, Caernarvam, Marioneth, Mongommery & Anglesey, qui est une île qu'on nomme aussi Mône, sont dans la partie septentrionale. Cardingham, Pombrok, Clamorgham, Radnor, Brecknock & Caermarden, dans la méridionale. Ces Comtés ont encore été subdivisés en plusieurs Marches, ou Seigneuries, jusqu'à plus de trois cens, qui avoient des loix fort différentes, selon leur différente situation, ou la différente dépendance où elles étoient, soit du Roi, soit des Seigneurs particuliers. Ces Marches furent abolies sous Henri VIII, & réunies aux anciens Comtés. La méridionale, qu'on nomme Soutwalles, comprend six Comtés, qui sont Radnor & Brecknock; Glamorgham, Caermarden, Pombrok & Cardingham. La septentrionale, ou Nortwalles, en a aussi six; Marioneth, Caernarvan, Denbihg, Flint, Montgommery & l'île d'Anglesey. Tous ces Comtés ont leurs villes capitales de même nom qu'eux; à la réserve de celui de Marioneth, dont la principale est Harlech; de celui de Glamorgham, qui a Gardif, & de l'île d'Anglesey, où est Beaumarisch. Depuis Edouard premier, l'héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre porte le titre de Prince de *Galles*. Ce Prince le donna à son fils pour appaiser & s'affectionner les Galois, jusques-là souvent révoltés. LARREY. Voyez, sur le pays de *Galles*, PASQ. *Rech. L. I, c. 2*, où il montre que ce pays a pris son nom des Gaulois, premiers habitans de l'île de la Grande Bretagne.

Nouveau pays de *Galles*. Contrée d'Amérique septentrionale. Il y en a deux, l'un au sud de la Baie d'Hudson; & l'autre à son nord. L'un est appelé par les Anglois *New Southwalles*; c'est-à-dire, Nouveau pays de *Galles* au sud; & l'autre *New Nortwalles*, Nouveau pays de *Galles* au nord. Voyez les Cartes de Sanfon & de du Val.

GALLESE. Voyez GALESE.

GALLEVESE, GALLEVESAN. Voyez GALEVESSE, GALEVESSAN.

GALLI. Nom Latin des Prêtres de Cybèle. Voyez GALLE.

GALLI. Nom de trois petites îles, ou écueils de la mer de Toscane. Li *Galli*, anciennement *Sirensa Insula*. Elles sont près de la Principauté citérieure, Province du Royaume de Naples, dans le Golfe de Salerne, entre Amalfi, & le Cap de la Minerve.

GALLIAMBE. f. m. Terme de Poésie. *Galliambus*. Sorte de vers fort agréable, qu'on chantoit à l'hon-

neur de Cybèle. *Galliambé* est aussi un ouvrage en vers *Galliambes*. Voyez GALLIAMBIQUE.

Ce mot & le suivant, viennent de *Gallus*, nom des Prêtres de Cybèle & d'*iambus* nom d'une sorte de pied des vers Grecs & des vers Latins.

GALLIAMBIQUE. adj. Terme de Poésie. *Galliambicus*. On dit, un Poème & un vers *galliambique*. Un poème *galliambique* est un ouvrage en vers *galliambiques*. Un vers *galliambique* est un vers de six pieds, qui sont 1°. Un anapeste, ou un spondée. 2°. Un iambe, ou un anapeste, ou un tribraque. 3°. Un iambe. 4°. Un dactyle. 5°. Un dactyle. 6°. Un anapeste. On peut encore mesurer autrement le vers *galliambique*, & faire un arrangement de syllabes, qui donnera des pieds d'une autre espèce: les Anciens n'avoient guère égard dans le vers *galliambique*, qu'au nombre des temps ou des intervalles, sans se mettre en peine du nombre des syllabes, ou des espèces de pied qu'ils faisoient entrer dans sa composition. Voy. EPHESTION, TÉRENTIEN, SCALIGER, &c.

Ce mot est formé de *Galli*, nom des Prêtres de Cybèle, & d'*iambus*, sorte de pied de la Poésie Grecque & Latine, parceque les Prêtres de Cybèle chantoient ces sortes de vers en l'honneur de cette déesse. GALLICAN, ANE. adj. Qui se dit en quelques phrases seulement. L'Eglise *Gallicane*, *Ecclesia Gallicana*, pour dire, l'Assemblée des Prélats de France. Les libertés de l'Eglise *Gallicane* dont a traité M. du Puy. Voyez au mot LIBERTÉ.

Le Bréviaire *Gallican*, c'est le Bréviaire particulier qu'avoit l'Eglise de Gergenti en Sicile, & que les Auteurs modernes de ce pays-là nomment le Bréviaire *Gallican*, en Latin *Breviarium Gallicanum*. Chastelain, *Martyr. T. I, p. 772*. Apparemment qu'ils le nomment ainsi parcequ'il y fut introduit par S. Gerlan, qui fut fait Evêque de Gergenti, après que le Comte Roger en eut chassé les Sarrasins; & par les autres Evêques François que les Princes Normands y attirèrent.

La Liturgie *Gallicane*, c'est la manière dont on célébroit autrefois les saints Mystères dans les *Galles*. Elle étoit différente de la Liturgie Romaine. Voy. le P. Mabillon, *I. Liturg. Gall. c. 5*, & M. l'Abbé Fleury, *Histoire Ecclésiastique, L. XXXVI, p. 212*, le Lictionnaire publié en 1685, & les trois Missels, ou Sacramentaires publiés en 1680. Les Auteurs de la Liturgie *Gallicane* du six, sept & huitième siècle, étoient, comme l'on croit, S. Hilaire & Musée, Prêtre de Marseille.

Les Géographes appellent Flandre *Gallicane*, cette partie de la Flandre où l'on parle la langue Française. ACAD. FR.

Il y a dans le tiers ordre de S. François une Congrégation qui s'appelle la Congrégation *Gallicane*. Quelques Communautés séculières du tiers ordre de S. François, de l'un & de l'autre sexe, demandèrent permission à Léon X, de faire des vœux solennels. Il leur donna une règle. Celle de Nicolas IV fut toujours suivie par les Religieux de France, jusqu'à la fin du seizième siècle; qu'ayant été réformés, & ayant donné commencement à la Congrégation *Gallicane*, ils s'engagèrent d'observer la règle de Léon X. P. HÉLYOT. *T. VII, c. 30*.

Hors ces phrases, il ne faut point se servir de ce mot, ni donner cette épithète qu'à ce Bréviaire, à la Liturgie & à l'Eglise de France, à une partie de la Flandre, & à une Congrégation. Je trouve néanmoins encore Chanoine régulier de la Congrégation *Gallicane*.

GALLICANO. Bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie. *Gallicanum*. Il est dans la campagne de Rome, à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. On prend ce Bourg pour l'ancienne *Gabii*, capitale des anciens Gabiens, ou pour *Latomia*, petit lieu qui étoit dans leur territoire.

GALLICISME. f. m. Phrase ou construction propre & particulière à la langue Française, contraire aux règles ordinaires de la Grammaire, mais autorisée par l'usage. *Gallicismus*. Par exemple, se battre avec quelqu'un,

quelqu'un, est un *gallicisme*. Nous venons d'arriver, nous allons partir, sont des *gallicismes*, &c. L'usage autorise les *gallicismes*, parcequ'ils rendent l'expression plus nette, le discours plus succinct. Il y en a même qui deviennent nécessaires, pour suppléer, par exemple, des inflexions qui manquent à nos verbes. Cette expression, *je vas partir*, tient lieu d'un futur prochain que l'usage n'a point établi.

On appelle aussi *gallicismes*, les façons de parler de la langue Française, transportées dans une autre langue; par exemple, lorsque dans un livre écrit en Latin on trouve beaucoup de phrases & d'expressions qui ne sont point du tout Latines, & qui semblent tirées du langage François, on juge que cet ouvrage a été fait par un François; on dit que cet ouvrage est plein de *gallicismes*.

DE GALLICO. adv. C'est un proverbe François écorché du Latin, qui veut dire, à l'impourvu, sur le champ. Les Archers ont pris cet homme de *gallico*, l'ont surpris de grand matin, sans lui donner le loisir de se reconnoître.

GALLIEN. f. m. Nom d'homme. *Gallicenus*. L'Empereur *Gallien* fut adopté par Valérien son père, l'an 254 de Jesus-Christ. *Gallicen* fut un des plus indignes Empereurs qu'ait eu Rome. Il perdit la plus grande partie de l'Empire, toujours insensible à ses pertes, & s'en consolant par des railleries basses & plates. C'est ce qui a fait croire à quelques Antiquaires, que la médaille de cet Empereur qui a pour inscription *Galliena Augusta*, & au revers une biche conduite par la victoire, avec *Pax ubique*, étoit une critique & une satire maligne & ironique de ses mœurs & de sa conduite; car jamais homme ne fut plus voluptueux & plus efféminé, & jamais l'Empire n'eut moins de paix. C'est sous lui que les trente Tyrans démembrèrent l'Empire. Les revers de ses médailles donnèrent sujet de croire qu'il étoit fort superstitieux: ce ne sont que vœux aux Dieux. Elles sont très-communes, sur-tout en petit bronze. Celles de *Gallien Salonin*, son fils, sont rares en tous métaux.

Ce nom diffère de celui du Médecin Galien, en ce qu'il s'écrit par deux *ll*.

GALLIM. Ville de la Terre-Sainte. *Gallim*. Le P. Lubin la place dans le pays des Moabites, à l'orient du Jourdain, & au-delà même du torrent d'Arnon, dans un lieu marécageux, & l'attribue à la Tribu de Ruben. Selon les Desinàrets, c'est au contraire une ville de la Tribu de Benjamin. *Isaïe*, X, 30. Ce passage d'*Isaïe* fait aussi croire la même chose à M. Réland. S. Jérôme trouve encore un autre *Gallim* près d'Accaron: M. Réland croit que c'est Galem.

GALLINA PANA. f. f. Nom d'un oiseau de l'Amérique méridionale. Il ressemble au coq d'Inde, il en a la chair, le goût & le corrage.

GALLINASSE. f. f. *Gallinassa*. C'est une espèce de corbeau du Mexique, qui approche en grandeur d'une aigle; les Indiens l'appellent *Tropillo*; sa couleur est noire, son bec est fait comme celui du perroquet, son front est couvert d'une peau ridée sans plumes: il est armé d'ongles noirs crochus. Cet oiseau est commun dans la nouvelle Espagne: il se tient la nuit sur les arbres & sur les rochers; mais il vient le jour vers les villes: il se nourrit d'immondices, d'excréments. On dit que ses petits sont blancs, mais qu'ils noircissent en grandissant: ils volent en troupe assez haut; ils ne font aucun cri: leur odeur est mauvaise. La chair de cet oiseau étant mangée, est propre pour la vérole; ses plumes brûlées sont détensives, vulnéraires & propres pour empêcher le poil de croître, si l'on en applique la cendre sur la chair.

GALLINSECTE. f. m. & f. Voyez GALLE.

GALLIOT. f. m. Plante qu'on appelle autrement BENOITE. Voyez BENOITE.

GALLIPOLI. Ville Episcopale, & bien fortifiée, du Royaume de Naples. *Callipolis*, *Gallipolis*. Elle est sur le golfe de Tarente, dans la terre d'Otrante, à huit lieues de la ville de ce nom, dont son Evêché est suffragant. *Gallipoli* est sur une pointe de terre,

qui est toute environnée de la mer, & qui n'est jointe à la terre ferme que par un pont qu'on a construit sur des rochers, & qui est défendu par un bon château. Long. 35 d. 45 m. lat. 40 d. 20 m.

GALLIPOLI. Ville de la Turquie, en Europe. *Callipolis*, *Gallipolis*. Elle est dans la presqu'île de la Romanie, sur le détroit de *Gallipoli*, ou des Dardanelles, entre Sesto & la mer de Marmara, à deux lieues de celle-ci, & à six de l'autre. Cette ville peut avoir deux lieues de circuit; mais elle n'est pas bien peuplée, & n'est pas environnée de murailles. Il y a un vieux château & un arsenal assez bien pourvu, & le Bacha de la mer, qui est une espèce d'Amiral parmi les Turcs, y fait sa résidence. Long. 44 d. 34 m. lat. 40 d. 30 m. 12 f.

Il y a apparence que ce nom vient de *Kάλος*, beau, belle, & *πίλις*, ville, & que le *K* ou *C*, s'est changé en *G*, ce qui est assez ordinaire.

GALLIPOLI. Déroit. Voyez DARDANELLES, déroit.

GALLIQUE. Vieux adjectif. François, appartenant à la France. *Gallicus*, a, um. Les troupes *galliques*, les provinces *galliques*.

GALLIQUE. f. f. Chaussure des anciens Gaulois, fandale qui ne couvroit point le dessus du pied. *Gallica*. Cicéron reproche à Antoine dans sa II Philippique, n. 76, de se servir de *galliques*, car il faut lire *gallicis*, au-lieu de *caligis*, qu'un Scholiaste, ou quelque ignorant, a mis au-lieu de *gallicis*. Quelques-uns croient que les *Galliques* étoient de bois.

GALLIUM blanc & jaune. Leurs différens noms viennent de la diversité de leur couleur. Quelques-uns nomment le blanc *petite garance*, & le jaune, *petit muguet* & *caille-lait*, parcequ'étant mis dans le lait, il le fait cailler. Ces deux plantes croissent dans les prés, dans les huissons & dans les haies; elles sont astringentes & dessicatives. On s'en sert dans l'hémorrhagie du nez en y soufflant de leur poudre. Le *gallium* à fleurs blanches est excellent pour l'épilepsie. *Dict. de Commerce*.

GALLO. f. m. Monnoie d'argent du Royaume de Camboya dans les Indes Orientales; elle pèse un mas cinq condorins Chinois. Le titre de cette monnoie étoit autrefois de quatre-vingt tocques; en 1718, il étoit descendu à soixante.

GALLO, ou GALE. Petite ville des Indes. *Galum*. Elle est dans l'île de Ceylan, sur une pointe de terre qu'on appelle *punto Gallo*, qui joint la côte méridionale de cette île avec l'occidentale. Cette ville a été prise aux Portugais par les Hollandois qui en sont les maîtres. Elle est bien fortifiée, & a un port assez fréquenté, quoiqu'il soit fort dangereux, à cause des rochers à fleur d'eau qui se trouvent à ses environs.

GALLO est encore le nom d'un cap du Belvédère, en Morée. *Gallum promontorium*, anciennement *Acritas*. Capo di Gallo. Il est entre la ville de Modon, & celle de Coron, à l'entrée du golfe de Coron, & vis-à-vis de l'île de Sapienza.

GALLO est aussi le nom d'un bourg de l'Etat de l'Eglise. *Gallorum mons*. Monte Gallo, ou S. Maria in Gallo. Il est dans la Marche d'Ancone, vers les sources du Tronto, & les montagnes d'Apennin, à trois ou quatre lieues de la ville d'Ascoli.

GALLOCHE. Voyez GALOCHE.

GALLOGLASSE. f. m. Nom d'une milice d'Irlande. *Galloglassius*. Cambden, dans ses Annales d'Irlande, p. 792, dit que la milice des Irlandois est composée de Cavaliers, qu'on appelle *Galloglasses*, qui se servent de haches très-aiguës; & d'Infanterie, qu'on nomme Kermès.

GALLOGREC, ECQUE. f. m. & f. Nom d'un peuple de l'Asie mineure, composé de Gaulois, & de quelques Grecs qui s'y établirent, comme nous l'allons dire au mot suivant. *Gallogrecus*. Nous disons Galate, il ne faut pas dire *Gallogrec* en notre langue.

GALLOGRECE. *Gallugracia*. C'étoit autrefois une région ou province de l'Asie mineure, située entre la Bithynie, la Cappadoce & la Pamphylie. On le nommoit autrement Galatie. Voyez ce nom. Ce nom lui fut donné des Gaulois, qui, chassés d'Italie par Ca-

mille, passèrent en Grèce & en Macédoine, & de-là sous la conduite de Léonorius & de Luthaire, accompagnés de quelques Grecs que leur donna Nicomède, Roi de Bithynie, ils se jetèrent dans l'Asie, & s'établirent dans ce pays, auquel ils donnèrent ce nom. Voyez Strabon, L. II, p. 130, & L. XII, p. 566 & 567, & Vigenère sur César. Galatie se dit plus ordinairement que *Gallogrèce*.

M. de Cordemoy a dit, comme Favyn, *Gaule Grecque*, qui est encore moins en usage que *Gallogrèce*. Comme la petite armée de Gaulois qui se jeta dans l'Asie étoit composée de Tectosages, de Tolistoboges & de Troèmes, qui étoient trois peuples venus de l'endroit des Gaules, qu'on appella depuis la Gaule Narbonnoise, & des environs, cette partie d'Asie, qu'on nomme maintenant la Natolie, fut partagée en trois. Les Troèmes eurent toute la côte de l'Hélespont; les Tolistoboges, l'Eolide avec l'Ionie; & les Tectosages prenant le pays qui est le plus avant en Terre ferme, imposèrent tribut à toute l'Asie deçà le mont Taurus; ils établirent leur demeure sur les bords du fleuve Halis, & ce que ces trois peuples occupèrent, fut appelé *Gaule Grecque*, tant que l'Empire Romain dura. CORDEMOY. T. I, p. 21.

GALLORA. Voyez GALERA.

GALLOWAY. Contrée ou Province d'Ecosse. Le Comté de *Galloway*. *Gallovidia*, *Galdia*. Province de l'Ecosse méridionale. Elle est bornée au levant par la Nithaldale, & au nord par les Provinces de Kyle & de Carrick. La mer d'Irlande la baigne au midi & au couchant. Cette Province est une des plus grandes de l'Ecosse, ayant vingt-deux lieues de longueur, & sept ou huit dans sa moyenne largeur; son terroir est bon & bien cultivé. On en tire quantité de laines, & des chevaux assez estimés. On la divise en trois parties, la mitoyenne, qui est entre la rivière de Dée & celle de Créé, l'orientale & l'occidentale, qui prennent leurs noms de leur situation. Ses villes sont Kirkudburigt, Wigtoun & Withern, capitale de la Province.

Cambden, dans sa Description d'Ecosse, p. 692, écrit que le *Galloway* est une partie du pays des anciens *Novantes*, qui outre cela, comprenoit encore celui de Carrick, de Kyle & de Cuningan, en montant au nord le long de la côte. C'est pour cela que quelques-uns l'ont appelé *Novantum Chersonesus*. Les Auteurs du moyen âge l'appellent *Galwalia* & *Gallonidia*. C'est un pays montueux, & par-là plus propre à nourrir des bestiaux, qu'à recueillir des grains. Il s'y fait une pêche fort abondante d'anguilles excellentes vers l'équinoxe d'automne. On y nourrit des chevaux, qui sont petits & trapus, mais forts, qui soutiennent le travail, & sont estimés pour cela. Le Comté de *Galloway* a eu autrefois ses Seigneurs particuliers. Le premier, dont l'histoire fait mention, est Fergus sous Henri premier, Roi d'Angleterre, qui donna tant d'affaires à ses Rois, & qui ensuite vaincu par Malcome, se fit Chanoine régulier. Dans la suite les Douglas ont possédé ce Comté.

GALLOWAY est un nom donné à ce pays par les Irlandois, lorsqu'ils le conquièrent. Les Irlandois l'appellent dans leur langue par abréviation *Gael*, d'où s'est fait *Galloway*. CAMBDEN.

GALLOWAY est aussi une petite presqu'île du Comté de *Galloway* en Ecosse. Bec de *Galloway*. *Gallovidia Caput*, anciennement *Novantum Chersonesus*. Elle tient à la Terre ferme par un isthme qui a environ deux lieues de largeur; le reste est baigné par la mer d'Irlande, par la Baie de Glenluce, & par celle de Riom. Il n'y a rien de considérable dans cette presqu'île, que la mule de *Galloway*, qui en est la pointe la plus méridionale, & qui passe pour le *Novantum promontorium* des Anciens.

GALLOWAY. Voyez GALWAY.

GALLURA. Nom ancien d'une Province de Sardaigne. *Gallura*. Elle a eu autrefois ses Princes particuliers, qui portoient le titre de Juges. Elle est maintenant la partie orientale de la Province de Logudori, où l'on voit encore les contrées de *Gallura*, de Gemi-

nis, & de *Gallura* de Posada, qui en ont conservé le nom.

GALMIER. Voyez GARMIER & GERMIER.

GALMIER. f. m. Nom d'homme. *Baldomerus*, *Valdomerus*. Saint *Galmier* étoit Serrurier à Lyon, & il y fut fait Soudiacre vers l'an 650, par Gaudry, qui en étoit Evêque. Il fit ce qu'il put pour ne pas entrer dans cet Ordre, dont il se croyoit indigne. S'étant enfin laissé ordonner, il alla demeurer près S. Just, pour rendre service à cette Eglise, dans les fonctions subdiaconales. CHAST. *Martyr. T. I, p. 797*. On nomme ce Saint dans le Lyonnais S. *Galmier*, & il y a une ville de ce nom à Tarascon, où il y a une Paroisse sous l'invocation de ce Saint; on l'appelle S. *Geaumier*. ID.

SAINT GALMIER. *Fanum S. Galmerii*, ville de France, située dans le Forès, près de la Loire, à trois lieues au-dessus de Feurs. Il y a à S. *Galmier* une fontaine d'alun, qu'on appelle la fontaine forte.

GALOCHE. f. f. Chaussure de cuir, ou couverture de soulier pour le tenir plus propre, ou pour avoir le pied plus sec. *Gallica solea*.

On appelle encore *galoche*, une espèce de souliers dont le dessus est de cuir, & dont un morceau de bois forme la semelle & le talon.

On dit en style familier, menton de *galoche*, pour dire, un menton pointu, long & recourbé.

Ce mot vient de *Gallica*, employé par Cicéron, pour signifier une sorte de souliers, suivant Nébrisse, Baif, & Favyn, cités par Ménage. Baif a cru que ce que les Anciens appellent *gallica* & *gallicula*, étoit ce que nous nommons *galoches*. Voyez l'*Onomasticon* de Rosweyd, au mot *GALLICA*. D'autres le dérivent de *calones*, qui sont aussi des souliers dont Festus fait mention. Postel le fait venir de *γαλλόποδιον*, qui veut dire, chaussure des Gaulois.

Au Collège on a appelé *galoches*, les écoliers qui ne sont pas logés dans le Collège, parcequ'ils portoient des *galoches*, pour se défendre du froid & des crottes. Pasquier, *Rech. L. IX, c. 18*, dit, qu'outre les écoliers qui demeurent dans les Collèges de l'Université de Paris, & dont les uns sont appelés Pensionnaires, & les autres Caméristes, il y en a d'autres qui demeurent en ville hors les Collèges, qui vont ouïr les leçons des Régens qu'il leur plaît, ou qu'il plaît aux maîtres qui les gouvernent; & il ajoute que de cette dernière espèce, les jeunes sont appelés martinets, & les autres du nom de *galoches*, & que tout cela étoit en usage dès le temps de Charles VII. Ces distinctions, ou différentes espèces d'étudiants se trouvent encore; mais les noms ne subsistent plus.

Et même à la Cour on a appelé *Galoches*, les filles de la Reine qui n'étoient pas logées dans le Louvre. Voyez aussi Pasquier, *Recherch. L. VIII, c. 2*.

GALOCHE, en terme de Mer, est un trou dans le panneau d'une écourille pour faire passer un cable.

GALOCHE, est aussi une poulie dont le moufle est fort plat, & particulièrement d'un côté, lequel s'applique sur les grandes vergues, pour y passer des cargues boulines.

GALOCHE se dit encore de deux petites pièces de bois, concaves, qui servent de couverture aux hulots de la fosse au cable.

GALOIS, OISE. f. m. & f. Qui est du pays de Galles en Angleterre. *Camber*, *Wallus*, *Gallus*. Larrey se sert de ce mot, comme on peut le voir dans l'article de la Principauté de Galles, ci-dessus.

Les Historiens donnent aussi le nom de *Galois* aux membres d'une Confrairie qui se forma en Poitou dans le quinzième siècle. Les hommes & les femmes qui entroient dans cette espèce de société, devoient, suivant l'institut, se disputer à qui donneroit des preuves plus certaines de l'excès de son amour par l'opiniâtreté à braver les rigueurs des saisons. Pendant les plus grandes chaleurs de l'été, ils étoient vêtus & fourrés comme en hiver, & se chauffoient à un grand feu. Pendant l'hiver ils faisoient ce qu'ils auroient dû faire en été. Voyez le Traité de la Che-

valerie de M. de Sainte-Palaye. La mort de quelques-uns de ces martyrs d'amour fit bientôt cesser ce fanatisme.

GALOIS. f. m. Vieux mot. Réjouissance, divertissement.

GALOISE. f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois une jeune fille gaie & éveillée. Cela peut venir du mot galer, ou plutôt de l'ancien mot Gale. Voyez GALE & GALANTERIE.

GALON. f. m. Ruban assez épais & peu large, tissé d'or, d'argent, de soie, de fil, de laine, &c. qui a plus de corps qu'un simple ruban, que l'on met sur les coutures des habits, ou pour les empêcher de s'effiler, ou pour servir d'ornement. *Taniola textilis.* On couvre de galons veloutés les habits de livrées. Les Officiers du Roi ont de gros galons d'argent sur leurs casques. Un Tailleur compte tant pour la soie & le galon.

GALON, est aussi une sorte de boîte ronde qui vient de Flandre, & dont les Epiciers se servent pour mettre leurs marchandises, comme poivre, muscade, alun, &c. On s'en sert aussi pour y mettre des confitures sèches ou liquides. Ces boîtes sont bordées en haut & en bas d'un galon en peinture.

GALON est aussi une mesure de choses liquides : un galon de vin tient deux pots, ou quatre pintes de Paris. En Angleterre, sur-tout à Londres, on mesure par galons. Il y a deux cens vingt-cinq galons au tonneau, soixante-trois galons à la barrique. Le galon pèse environ sept livres & demie, poids de Londres.

GALON se prend aussi en Angleterre pour une mesure de grains, qui pèse cinquante-six à soixante livres.

Quant à la France, ce terme n'est guère usité qu'en Normandie, & sur-tout à Caen. Il est venu de l'Anglois, ou peut-être que c'est un ancien terme Gaulois, que les Normands ont porté en Angleterre ; comme beaucoup d'autres. Voyez M. DE BRIEUX ; cité par M. Ménage. Guichard le fait venir de l'Hébreu גלגל, par la transposition de quelques lettres, ou du Chaldaïque גלגל, qui sont des noms de mesures dans ces langues.

GALONNER. v. a. Orner ou border de galons. *Taniolis textilibus ornare.* Galonner un collet de pourpoint, des poches, c'est les border avec de petits galons. Sous le règne de Louis le Jeune, les Dames Françoises avoient les cheveux trefflés avec de l'or, & cela s'appeloit crigne ou crinière galonnée.

*Bien fut vestue d'une propre roée,
A un fil d'or sa crigne galonnée.*

ROMAN DE GUARIN LE LOH.

GALONNÉ, ÉE. part. & adj. *Vittis taniolis textilibus ornatus, variatus.* On appelle un homme galonné, un homme dont l'habit est couvert de galons. ACAD. FR.

GALOP. f. m. Allure d'un cheval qui court en faisant un saut en avant, & levant presque en même-temps les deux jambes de devant, & ensuite celles de derrière. C'est la plus élevée & la plus diligente des allures naturelles du cheval, & qui n'est qu'une suite de sauts en avant. *Equi cursus.* Grand galop, galop étendu, c'est une course de vitesse à toutes jambes. Petit galop, c'est celui qui est plus lent. Galop à l'Angloise, ou qui rase le tapis, c'est un galop près de terre, quand le cheval ne lève guère les jambes. On dit aussi galop raccourci, ou galop dans la main, galop écouté, galop d'école, galop de chasse, galop aisé, étendu, ni trop relevé, ni trop près de terre.

Ce mot vient de *calupare*, ou *calpare*, que les Latins ont dit pour *courir*, comme montre Saumaise, cité par Ménage. Quelques-uns le dérivent du Latin *caballicare*. Il peut venir aussi du Grec *καπαζειν*, ou *καπαζω*, piquer un cheval. Budée est le premier qui a fait cette remarque.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme va le grand galop à l'Hôpital, pour dire qu'il dépense beaucoup. Il s'en va le grand galop, pour dire,

il mourra bientôt. La mort nous poursuit au galop.

S. AMANT.

GALOPADE. f. f. Action de galoper. Ce cheval a la galopade belle. Une galopade unie, d'école. Une belle galopade est celle qui se fait suivant les loix du Manège.

GALOPADE se dit aussi d'un certain espace qu'on parcourt en galopant. D'ici-là il n'y a qu'une galopade. ACAD. FR.

GALOPE ou **GULPE.** Petite rivière des Pays-Bas. *Galopia, Golopia.* Elle coule dans le Duché de Limbourg, près de Sainte-Croix, & se décharge dans la rivière de Geul, au-dessus de Fauquemont.

GALOPER. v. n. Aller au galop. *Currere, gressum urgere.* Faire galoper un cheval. Ce cheval galope bien. Il galope à l'Angloise, c'est-à-dire, il galope près de terre, & sans lever beaucoup les jambes. Galoper uni, ou sur le bon pied, c'est lorsque le cheval continue à galoper sur le bon pied qu'il a entamé le chemin. Galoper faux, ou sur le mauvais pied, ou se désunir, c'est quand il change de pied.

En vain (un fou) monte à cheval pour chasser, fort ennui,

Le chagrin monte en croupe & galope avec lui.

BOIL.

GALOPER est aussi quelquefois actif, & signifie mettre au galop. Galoper un cheval. L'ACAD.

GALOPER se dit figurément pour poursuivre, & il est actif. Il le galope jour & nuit. Les Sergens l'ont bien galopé. L'ACAD.

GALOPER se dit aussi pour courir, traverser en allant vite. Il a galopé tout Paris pour cette affaire.

Ils galopent déjà les humides fillons.

DÉSMAISIS.

GALOPER signifie figurément, se tourmenter, se donner beaucoup de peine. C'est un homme qui galope jour & nuit. Il est neutre en ce sens.

Le beau ragoût qu'un misanthrope,

Tel qu'un Poète morfondu,

Qui dans son chagrin s'enveloppe ;

Tandis que son esprit galope

Après un vers qu'il a perdu. P. DU CERC.

Tu Dieu ! notre future,

Comme vous galopez la petite aventure ! R.

☞ Dans toutes ces acceptions, galoper est du style familier.

GALOPIN. f. m. Petit matmiton qui sert dans les maisons des Princes à tourner la broche & aux autres menus services de la cuisine ; ou petit garçon que l'on envoie çà & là pour différentes choses. *Culina ad minister, famulus culinarius.* On appelle aussi les galopins, enfans de cuisine.

On appelle aussi galopin, le demi-septier de vin qu'on donne au déjeuner des écoliers & des Clercs.

Du Cange dérive ce mot de *galo* & *galona*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour une mesure de choses liquides, qui est encore en usage chez les Anglois ; mais qui contient huit pintes, & leur muid huit de ces mesures. Spelmannus le dérive de *gallon*, qui signifie un bocal, ou une bouteille.

GALTELLI. *Galtellis.* C'étoit autrefois une ville épiscopale, aujourd'hui ce n'est qu'un village de la Sardaigne, situé sur la côte orientale de l'île, environ à vingt lieues d'Algeri & de Bosa. Son Evêché a été uni à l'Archevêché de Cagliari, dont il étoit suffragant.

GALVARDINE. f. f. Sorte d'habillement. Quelques-uns disent que c'est une jaquette de Payfan ; d'autres prétendent que c'est une cape pour la pluie, comme on en porte dans le Béarn.

GALVARDINE vient de *galvardina*, formé, selon quelques-uns, de *gaban* ou *gavan de aqua*.

GALVAUDER. v. a. Réprimander avec aigreur, maltraiter quelqu'un de paroles. *Infectari, vexare.* Ce mot est bas, & quelques-uns le dérivent du Latin *caballicare*, qui signifie *galoper*.

GALVAUDÉ, ÉE. part.

GALUMBATZ. Petite ville de la Turquie, en Europe. *Columbarium.* Elle est dans la Servie, sur le Danube au-dessous de Semendria. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Tricorarium*, petite ville de la Haute-Mœsie, que d'autres placent à Semendria.

GALWAY, GALLOWAY ou **GALLIVE.** Ville de la Connacie, en Irlande. *Galliva.* Elle est capitale du Comté de *Galway*, & située sur la Baie de ce nom, environ à seize lieues d'Athlone du côté du couchant. Cette ville est fortifiée, & a un beau port des plus fréquentés de l'île : elle est assez belle & assez peuplée.

Le Comté de *Galway. Gallivensis Comitatus.* Contrée de la Connacie, en Irlande. Ce Comté est borné au nord par ceux de Maye & de Rolcomen, & au midi par celui de Clore. Il est baigné au couchant par l'Océan Atlantique, & séparé du levant par le Shannon du Comté de Kings en Lagénie, & de celui de Tiperari, en Momonie. Ce pays a environ trente-deux lieues du couchant au levant, & dix dans sa largeur médiocre. Il y a plusieurs lacs; ceux de Malke, de Carble & d'Horrib en sont les plus grands & les plus poissonneux. Ses villes sont *Galway*, capitale, *Clonefort*, *Kilmacagh*, *Athénry*, & quelques restes de la ville Archevêché de *Toam*.

GALZA. f. m. Ordre militaire de Venise, que quelques-uns prononcent *Calza* & d'autres *Galxa*. Il fut institué à l'occasion de la bande d'Espagne pour dresser la jeunesse aux exercices de la guerre. Quelques-uns en marquent l'institution en 1562; mais ce n'en fut que le renouvellement. On croit qu'il le fut vers le milieu du quatorzième siècle.

G A M.

GAMACHÉ ou **GAMACHES.** Nom de plusieurs lieux. *Gamapium, Gamapius vicus.* *Gamache* en Vexin, est un village du Vexin Normand, situé entre Estré-pigni & Danput. Quelques Cartes Géographiques l'appellent *Garnache*, mais mal; c'est *Gamache*. *Gamache* sur l'Ouest en Picardie, du diocèse d'Amiens, & dans le Vimeu, entre Ou & Blangy. Celui-ci a titre de Marquisat. Montstrelet l'appelle *Gamache* en Vimeu, pour le distinguer de *Gamache* en Vexin. *Gamache* en Vimeu est situé entre Dieppe & Abbeville, à trois lieues ou environ de la ville d'Eu, & à demi-lieue de l'Abbaye des Bernardins de Lieu-Dieu. *Gamache* est renommé par le grand marché franc que l'on y tient le premier Mercredi de chaque mois. Le château de *Gamache* a été bâti par des Princes du sang Royal de la branche de Dreux. On y voit leurs armes. En 1622 Louis XIII érigea *Gamache* en Marquisat.

Ce mot s'est formé de *Gamapium*, en changeant le *p* en *ch*, comme dans *apium*, aché; *rupes*, roche; *Attipiacum*, Atichy; *Gasnapia*, Ganache; *propè*, proche, & *propinquus*, prochain; *sepia*, sèche; *spina*, eschine. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 228.

GAMACHES. f. f. Bottines, ou bas de drap ou de toile cirée, qu'on met par-dessus les autres pour les garantir des crottes, & qui s'attachent avec des boutons, ou agrafes. *Pcrones lanei.* On les appelle aussi *Triquehoufes*, dont on se sert à cheval & à pied.

Ce mot vient de *gamacha*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier la même chose. Du CANGE.

GAMAHÉ ou **GAMAHEU.** f. m. *Gamaheus, gamathaus.* Nom qu'on donne aux figures qui sont formées naturellement sur des pierres: il y en a de trois sortes, de peintes, de reliefs & de gravées. Il y en a qui représentent des oiseaux, des rats, des arbres, des serpens, &c. Pline parle d'une agate du Roi Pyrrhus,

laquelle représentoit les neuf Muses & Apollon au milieu, qui tenoit une harpe, ce qui étoit un pur effet de la nature, où l'art n'avoit aucune part. On trouve des *gamahés* très-singuliers dans les cabinets des curieux. On peut voir plusieurs autres exemples semblables dans les curiosités inouïes de Gaffarel, chap. 5: Le *gamaheu* a, dit-on, une force astrale pour mouvoir les esprits & les éléments du corps humain. Paracelse a beaucoup de foi à ces images ou caractères tracés sur les *gamahés*, comme étant visiblement produits par l'influence du Ciel; & il appelle *gamahaos* la quatrième espèce de magie, qu'on nomme autrement *Art Talismanique*. *Gamaaum conjugium*, étoit une expression familière aux Mages ou Magiciens, pour signifier la conjonction des vertus célestes avec les propriétés élémentaires. CASTELLI cité par Jonas.

GAMALA. Ville de la Palestine. *Gamala* Elle étoit à l'orient du Jourdain dans la Gaulanitide, & donnoit le nom à une petite contrée. Elle s'appeloit *Gamala* de *גמל*, *gamal*, chameau. JOSEPHE, *De Bello*, IV, 1. Pline nomme une ville *Gamala* entre celle de Samarie, L. V; c. 13; mais apparemment cet endroit est corrompu. *Réland. Palestin.* Le P. Hardouin n'est pas de cet avis-là. Selon lui, ce sont deux villes différentes du même nom. Celle de la Gaulanitide étoit une des plus fortes places de la Judée, dit Suétone, dans la vie de Tite. Celle de Judée étoit sur une montagne fort escarpée. JOSEPHE, L. IV, *De Bello*, c. 1. Il l'appelle la ville des Chevaliers, ou des Cavaliers, parcequ'Hérode y en avoit mis une Colonie. L'une & l'autre furent appelées *Gamala*, parceque, placées sur le sommet d'une montagne, elles sembloient représenter la bosse d'un chameau.

GAMALA étoit anciennement une ville très-forte par sa situation sur le haut d'une montagne, & défendue par un château encore plus fort que la ville, & qui la dominoit. Ce lieu étoit dans la Trachonitide, province de la Palestine, entre la mer de Galilée & les montagnes de Galaad, à quatre ou cinq lieues de la ville de Julias & de celle de Corosaim ou Corasim. Vespasien s'étant rendu maître de cette place, après un mois de siège & beaucoup de perte, la ruina entièrement.

GAMAUT ou **GAMMAÛT.** f. m. Terme peu usité de Chirurgie; il vient de l'Italien: nous disons ordinairement *scalpel*. Voyez ce mot.

GAMBADE. f. f. Saut qui se fait sans art & sans cadence. *Jaçtatio, saltus.*

*En ces lieux où le Roi n'est pas ;
Où l'on ne voit, ni mascarade,
Ni jeux, ni foire, ni gambade.*

Div. de Sc.

Ce mot vient de *jambe*, que les Picards prononcent *gambe*. Nicod. Mais Ménage prétend qu'il vient de *campa*, que les Auteurs de la basse Latinité ont dit pour *crus*, & qu'ils ont fait du Grec *καμπή*, car les Grecs appellent ainsi toutes les jointures & articles qui servent à l'inflexion des membres, comme a observé Péronius.

On dit proverbialement, payer en monnoie de singe, c'est-à-dire, en *gambades*. C'est répondre à des demandes légitimes par des défaites de mauvaise foi. On a un tarif de Saint Louis, dont un article porte que si un joueur (jongleur) portoit à Paris un singe, il le feroit danser devant le Péager, & que par ce jeu il seroit quitte du péage. C'est de-là que vient le proverbe cité.

GAMBADER. v. n. Faire des gambades. *Saltare, jacitare crura.* Ces jeunes gens se divertissent à sauter & à *gambader* tout le jour. Ils reçurent Vulcain entre leurs bras comme il *gambadoit* par l'air. ABLAN.

GAMBAGE. f. m. Droit que paient les Brasseurs de bière. On le fait venir de l'Allemand *Cam*, ou *Comba*, Brasserie. On a appelé *Cambum*, le vaisseau où se fait la bière, & *Cambarin*, un Brasseur. Ce droit s'est aussi appelé *Bichéria* & *Bercaria*.

GAMBE. f. f. Vieux mot qui s'est dit pour jambe. *Voy.* son origine au mot de **GAMBADE.** *Gambette* est un diminutif de *gambe*, & un aussi mauvais mot. Quelquefois par le mot de *gambette* on entend un instrument tranchant de fer, comme un canif, ou quelque autre instrument semblable. Ce mot de *gambette* dans tous ces sens n'est point de l'usage ordinaire de la langue Française.

Gamba se trouve dans des actes du quatorzième siècle pour la jambe; ce qui montre qu'on disoit alors *gambe*, & que nous avons changé le *g* en *j* consonne. *Voyez Act. Sanct. April. T. II, p. 823, D. p. 831, C. T. III, p. 524. C.* Les Italiens le disent encore, & les Espagnols *gambada* pour *gambade*. C'est aussi de là que viennent en notre langue *gambade* & *gambader*.

GAMBEA ou **GAMBIA.** Le Royaume de *Gambea*. *Gambia Regnum.* Petit Royaume de la Nigritie. Il est entre la rivière de Sénégal & celle de *Gambea*, qui sont deux branches du Nil, à l'orient des peuples Jalofes. On n'y remarque rien qu'une petite ville, qui porte le même nom que le Royaume. **MATY.** Dapper le décrit fort au long. *Descript. de l'Afrique, p. 219, 240.*

GAMBEA ou **GAMBIA** est aussi une des principales branches du Niger, rivière de la Nigritie, en Afrique. *Gambia.* Elle se décharge dans l'Océan Atlantique; au midi du Cap verd, entre les embouchures qu'on nomme Sénégal & Rio Grande. **MATY.**

GAMBES DE HUNES. Terme de Marin. Ce sont de petites cordes tenues à une hauteur déterminée des haubans des deux grands mâts, & qui se terminent près de la hune à des barres de fer plates, dont l'usage est de retenir les mâts de hune. *Carchesium crura.*

GAMBÉSIE, ÉE. adj. Vieux mot, muni d'un gambeson. Revêtu d'un gambeson. *Gambesone munitus, fultus.* Une cotte *gambésiée*, dans Guillaume Guiart, est une cotte d'armes, ou cotte de mailles qui a son gambouison. *Voyez* les assises de Jérusalem, c. 95.

GAMBESON ou **GOBESON.** f. m. Terme de l'ancienne milice. Guillaume le Breton a dit *gambeso* en Latin. C'étoit une espèce de cotte d'armes ou de grand jupon qu'on portoit sous la cuirasse, pour empêcher qu'elle ne blessât, qui étoit composée de laine ou de coton plqué entre deux étoffes. On les appeloit aussi *cottes gambouisées* & *contrepointes*. Les ouvriers qui les faisoient, s'appeloient *Courpointiers*. D'autres disent *gambison* ou *gambouison*, & le définissent un habillement doux & mollet qu'on portoit sous la cotte de mailles, *gambesa, gambicum* en Latin barbare, ou bien une espèce de vêtement contrepointé, le long & pendant sur les cuisses, sur lequel le Chevalier endossoit le haubert, ou la cotte de mailles. On disoit aussi *goubisson, goubison* & *gambison*. Le Sire de Joinville, dans l'histoire de S. Louis, je trouvé illec près un *goubisson* d'estoupes, qui avoit été à un Sarasin, & je trouvé le fendu de vers moi & en fils un escu. Guillaume de Guigneville, Moine de Chalais, en son Pèlerinage de l'ame.

*Et tout ainsi comme fast est
Le pontures de goubisson,
Pourquoi pourpoint l'appelle-t-on?*

D'autres exemplaires manuscrits portent *gambeson*, ou *gambison*. Et ailleurs le même Auteur dit,

*Car dessous va le gambison,
Qui se veut armer par raison.*

Il semble que ce vêtement fut ainsi appelé de l'étoffe qui étoit forte & épaisse, afin que la cotte de maille ne blessât point. Nicetas, dans Isacius, *L. I, c. 8*, dit que c'étoit un drap épais replié en dix-huit doubles & battu avec du vin pur & du sel. Guillaume le Breton, en sa Philippide, *L. XI*, l'appelle en Latin *cambeso, onis*. **DU CANGE.**

Ce mot vient du vieux Allemand *wambon*, ou du Saxon *wambes*, qui signifie le ventre, quasi *wambasum*, c'est-à-dire, couverture du ventre & de la poitrine. On appelle encore en Flamand *wambats*, en Anglois *doblet*, en Espagnol *jappon*, & en Italien *guirone*.

GAMBILLER. v. n. Frétiller, renouer fouvent les jambes, les jeter deçà & delà, soit assis, soit dans le lit. *Movere, inquietum esse, quietem non pati.* Il ne se dit que des enfans ou des jeunes gens. On a mille peines à emmailloter cet enfant, il ne fait que *gambiller*. Il est familier.

GAMBIT. f. m. Ce terme est en usage parmi les joueurs d'échecs, pour signifier la manière de jouer, selon laquelle, après avoir poussé le pion du Roi ou de la Dame, deux cases le premier coup qu'on joue, on fait ensuite autant avancer le pion de leur fou: ce que le Calabrois appelle *gambetto*. Son Traducteur dit, dans son avertissement, que comme il est impossible de trouver aucune signification de ce mot, qui puisse cadrer à son sujet, il a été obligé de l'habiller à la Française, & de l'appeller *gambit*, ainsi qu'il se nomme parmi tous ceux qui savent & pratiquent ce jeu.

Il me semble pourtant que le mot Italien *gambetto* pourroit être rendu en notre langue par celui d'*enjambée*, les pions doublent alors leur pas. Toutes les manières de jouer le *gambit* sont rassemblées dans le second Livre de la Traduction du Jeu des échecs de *Gioachino Greco Calabrois*.

GAMBON. Petite rivière ou ruisseau de Normandie, qui a sa source au village d'Arcenci, à neuf lieues d'Econis. Il se jette dans la Seine, après avoir passé aux deux Andelis.

GAMBRIVIEN, ENNE. f. m. & f. Nom d'un peuple de l'ancienne Germanie. *Gambriivius, a.* Les *Gambriiviens* étoient compris sous les Chérusques, & dépendoient des Cattes. Quelques uns les prennent pour les Hambourgeois. Quelques-uns, ayant toute liberté de seindre & de mentir en des choses si anciennes, font venir les *Gambriiviens* de Man, fils de Taiston. **D'ABLANCOURT**, dans la Germanie de Tacite.

GAMBULO ou **GAMBALO.** Ancien bourg d'Italie. *Gambolatum, Campolatum*, anciennement, *ad Columnas* ou *due Columna*. Il est dans le territoire du Vigean, du côté du midi.

GAMÉLIEN, ENNE, ou **GAMÉLIUS, GAMÉLIA.** adj. Surnom de Jupiter & de Junon. *Gamelius, a.* Jupiter *Gamélien*, Junon *Gamélienne*, ou Jupiter *Gamelius*, Junon *Gamelia*. Ces Dieux étoient ainsi nommés en tant qu'ils présidoient aux noces. *γάμος* en Grec, nocés, & *γαμήλιος*, nuptial, qui appartient aux noces.

GAMÉLIES. f. f. & pl. Nom de Fêtes chez les anciens Grecs. Fêtes des noces, des mariages. *Gamelia.* Elles se célébroient au mois Gamélien, auquel on honoroit aussi Junon *Gamelia*.

Ce mot vient de *γάμος*, nocés.

GAMÉLION. f. m. Terme d'Histoire, de Chronologie, de Comput. *Gamelion.* Nom d'un mois des Athéniens; il étoit, avant Méton, le commencement de leur année. Le Solstice d'hiver étoit dans le mois de *Gamelion*, selon Théophraste. Depuis Méton, l'ordre des mois changea, & *Gamelion* étoit le septième mois, selon le P. Pétau, & le huitième selon Gaza. *Voyez* ces Auteurs, **SCALIGER, FABRICIUS, &c.**

Ce mot vient de *γαμήλιον*. Ce mois fut ainsi nommé, parcequ'on y célébroit les Gamélies. *Voyez* ce mot.

GAMÉLION, ou *Gamelium*, est aussi le nom d'une pièce de vers faite sur un mariage; autrement Epithalame; ce mot est celui dont nous nous servons communément en notre langue. *Gamelion* pourroit néanmoins se dire dans un discours d'érudition. *Voyez* **EPITHALAME.**

GAMELLE. f. f. Terme de Marine. C'est une jatte de bois, dans laquelle on met le potage destiné pour chaque

plat de l'équipage. *Camella*. Etre à la *gamelle*, c'est manger des vivres du fond de cale, qui sont fournis par le Munitionnaire du Roi. Les meubles des Illinois se réduisent à quelques pots de terre mal cuite, des *gamelles* ou plats de bois, à quelques sièges de bois; & s'ils peuvent avoir un coffre de matelot, ils s'estiment bien meublés. MÉM. DE TRÉVOUX.

Toutes les troupes seront obligées, tant en garnison qu'en route, de porter avec elles leurs marmites, *gamelles* & barils, comme si elles alloient à l'armée. *Ordonnance du Roi du 15 Avril 1718.*

☞ Etre à la *gamelle*, manger à la *gamelle*, c'est être à l'ordinaire des soldats & des matelots: ce que l'on ordonne quelquefois, comme une punition, à ceux qui mangeoient à la table du Capitaine.

Du Cange dérive ce mot de *gamelum*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose. Il vient du Latin *camella*, qui signifie un panier fait d'un osier fort ferré, ou un vase, dont on se servoit chez les Romains pour mettre du miel & du vin cuit, appelé *sapa*. Il se trouve en cette signification dans le quatrième Livre des Fautes. V. 776.

*Dum licet appositâ, veluti craterè, camellâ,
Lac niveum potes, purpureamque sapa.*

GAMELO. f. m. C'est le nom que les Indiens donnent au baume que l'on appelle en France baume de Copaiü.

GAMMACORURA. Nom d'une montagne qui est dans l'île de Ternate, une des Moluques. *Gammacorura*. On dit que cette montagne fut presqu'e toute bouleversée le 20 Mars 1673, & qu'elle remplit l'air d'une si prodigieuse quantité de cendres, que les hommes avoient peine à se voir les uns les autres. MATY. *Voyez MANDESLO, Voyage des Indes.*

GAMMALAMMÉ. Petite ville de l'Asie. *Gammalamma*. Elle est sur la côte méridionale de l'île Ternate, une des Moluques. Les Portugais s'en étoient emparés, & l'avoient fortifiée, mais ils l'ont ensuite abandonnée.

GAMMAROLITHE. f. f. Pierre figurée de couleur cendrée de nature du Talc.

GAMME, GAMMUT ou GAMMA-UT. Quelques-uns écrivent *Game*. f. f. Terme de Musique. C'est une table ou échelle, sur laquelle on apprend à entonner juste les notes de la Musique, *ut, re, mi, fa, sol, la*, suivant leurs diverses dispositions. Elle est divisée en trois colonnes, dont la première s'appelle *B mol*, la seconde *Nature* & la troisième *B quatre*. Elle sert à faire les nuances ou passages du B mol en B quatre par le moyen du demi ton qui est du *mi* au *fa*. On l'appelle *gamme*, parceque Guy Arétin, (c'est-à-dire, qui étoit d'Arèse en Toscane,) qui inventa ces notes, ajouta un *g*, ou le *gamma* des Grecs aux premières lettres de l'Alphabet qui lui avoient servi à coter les tons ou intervalles, pour témoigner que les Grecs étoient les premiers auteurs de la Musique. On l'appelle aussi *Main harmonique*, parceque Guy Arétin se servit d'abord de la figure d'une main pour expliquer ce qu'on a réduit en cette table qu'on nomme la *gamme*. Dans cette table, ou main harmonique, il y a six sextes majeures, dont chacune commence par *ut* & *la*. On ne se sert plus de cette table, depuis que le Maire a trouvé l'invention d'une septième note nommée *si*, par le moyen de laquelle on peut chanter sans avoir besoin de ces nuances.

GAMME. Ce mot se dit au figuré, mais il est bas & burlesque. Il signifie science, capacité. C'est du Latin qui passe votre *gamme*. VOIT. Répondre à quelqu'un en même *gamme*. MASCUR. C'est-à-dire, en même style qu'il a parlé.

GAMME se dit aussi figurément pour manière, coutume. Changer de *gamme*.

Introduisit la fotte gamme.

On dit proverbialement, chanter la *gamme* à quel-

qu'un, pour dire, le quereller, le reprendre, ou lui reprocher sa faute. On dit aussi qu'un homme est hors de *gamme*, pour dire qu'il ne fait plus où il en est, comme un Musicien qui a perdu son ton.

GAMME. f. f. Terme burlesque, pour dire affaires particulières, défenses. Il signifie aussi *excès*. Mais dans tous ces endroits il est pris au figuré. *Gloss. sur Marot*. Il est inusité en ce sens.

Marot a dit la haute *gamme*, pour dire le plus haut point, le plus haut degré d'une qualité ou d'un vice. *Excès. Culmen, fastigium.*

*Je suis jeannin sans avoir femme,
Et fou jusqu'à la haute gamme.*

GAMOLOGIE. f. f. *Gamologia*: Discours, traité, ouvrage sur le mariage, sur les noces. Mylerus a fait un traité de la *Gamologie*.

Ce mot de *Gamologie* se trouve dans Furetière, au mot de MARIAGE. Il vient de *γάμος*, *noces*, *léros*, *discours*.

GAMOUTY. f. m. Il est sous le nom de *Gamuto* dans le Dictionnaire de Commerce, où l'on dit que c'est une espèce de chanvre que l'on tire du cœur de quelques palmiers des Indes, & que les cordages qu'on en fait, ne résistent pas long-temps à l'eau.

Timor est une île proche des Moluques, d'où l'on tire de la cire jaune & blanche, de l'or de trois touches, des esclaves, du *gamouty* noir, dont on se sert pour faire des cordages. *Chev. de Chaumont, Voyage de Siam, p. 42, redoublée.*

GAMRON. Aujourd'hui *Bender Gamron*. Ville de Perse, située sous le 27^e degré de latitude nord, sur le golfe Persique. *Voyez MANDESLO, Voyage des Indes.*

GAMUTO. f. m. C'est la même chose que GAMOUTY.

GAMZO, ou, selon la prononciation du texte Hébreu, *Gimzo*. Ville de la Terre-Sainte. *Gamzo, Gimzo*. Il n'en est parlé qu'au I L. des Paral. XXVIII, 18. Ce n'étoit pourtant pas une ville du dernier ordre des bourgs dans sa dépendance. Elle étoit ou de la Tribu de Dan, ou dans les confins de celle de Juda, comme toutes les autres que les Philistins occupent dans l'endroit de l'Ecriture qu'on vient de citer. Ziegler l'appelle *Gimson*, & ne dit point sa situation, n'en parlant même que dans sa table. P. Lubin. M. Réland croit qu'elle étoit de la Tribu de Juda.

G A N.

GAN. Royaume d'Afrique, en Ethiopie, dans la partie méridionale de l'Abissinie. Les Portugais le nomment *Ganhe*.

GAN ou GAND. *Voyez GON.*

GANNA. Ville de l'Arabie-heureuse, sur le haut d'une montagne, au milieu du Pays, à soixante lieues de Macha, au Septentrion.

GANACHE ou GARNACHE. La *Ganache* ou la *Garnache*. *Ganachia, Ganapia*. Bourg ou petite ville de France, dans le Poitou, sur les confins de la Bretagne, à douze lieues de Machecou, & à trois de la mer de Gascogne. Dans ce mot, comme dans *Gamache*, & plusieurs autres, le *p*, s'est changé en *ch*.

GANACHE. f. f. La mâchoire inférieure du cheval. Ce sont deux os qu'a un cheval de part & d'autre du derrière de la tête, opposés à l'encolure, & qui forment la mâchoire inférieure & la font mouvoir. *Æquina gena, mala*. Ce cheval est chargé de *ganache*; c'est-à-dire, il a la mâchoire grosse & fort charnue.

Ce mot est venu de l'Italien *ganascia*, ou de l'Espagnol *ganassa*, signifiant la même chose. Borel le dérive de *gena*, comme qui diroit, *grande joue*.

On dit figurément & familièrement d'un homme qui a l'esprit lourd, qu'il est chargé de *ganache*, que

☞ c'est une *ganache*, qu'il a la *ganache* pesante.

GANAH. Ville d'Afrique, Capitale du Pays des Nègres.

GANARAH. Ville d'Afrique, dans la Nigritie.

GANCE. Voyez GANSE.

GANCHE. f. f. Terme de Marine. Petit instrument au bout duquel il y a deux crochets, il sert à tenir la tente des galères. Il y a une autre sorte de *ganche* de proue pour la tente; elle ressemble à une cheville un peu courbe dont la tête est percée d'un trou. La *ganche* de poupe est faite comme une targette à long fer pour manche, afin de la faire jouer. La *ganche* pour pêcher les robes ou marchandises est un fer long qui a trois trous, un au milieu, & un à chaque bout; de chaque trou sort un fer long, au bout duquel il y a des pointes en façon de pattes pour accrocher.

☞ GANCHE. Terme de relation. Espèce de potence ou d'estrapade, dressée aux portes des villes en Turquie, pour servir au supplice des malfaiteurs. Voyez la description de la *Ganche* dans les Voyages de Tournefort.

GANCHING. Ville de la Chine. *Ganchinga*. Elle est la dixième de la Province de Nanquin, & elle a cinq autres villes sous sa juridiction; elle est grande, fort marchande, & située sur la rivière de Kiang, aux confins de la Province de Kiangsi.

GAND. Ville, que les gens du pays écrivent Ghent. *Ganda*, *Gandæ*, *Gandavum*, *Gandavium*. Ville du Pays-Bas, Capitale du Comté de Flandre, & située au confluent des rivières de Lys, de Lière & de Moere, avec l'Escaut, à dix lieues au-dessus d'Anvers, & à-peu-près à la même distance de Bruxelles. *Gand* est une des grandes villes de l'Europe. Elle a au-delà de trois lieues de circuit; les rivières qui la traversent, ou les canaux qu'on en tire, la séparent en vingt-six îles, jointes par autant de grands ponts, outre lesquels il y en a un grand nombre d'autres. Cette ville a quelques légères fortifications, une citadelle, que Charles-Quint fit bâtir, un Evêché suffragant de Malines & un Parlement. Charles-Quint y est né, & on y conserve son berceau dans la Cour du Prince, grand-Palais, où l'on dit qu'il y a autant de chambres que de jours en l'an. Le célèbre Jansénius en a été le premier Evêque. Cette ville a souvent été prise, reprise & cédée par des traités. Elle est aujourd'hui à l'Empereur. Voyez MATY, DE VALOIS, *Not. Gall. p. 220*. *Gand* est, selon MM. de l'Académie des Sciences, à 21 d. 30 m. de longitude, & à 51 d. 1 m. de latitude nord. MATY. Suivant M. de Cassini. *Long. 21 d. 26 m. 30 f. lat. 51 d. 3 m.*

Le quartier de *Gand*, ou le Gantois. *Gandavenfis Tetrarchia* ou *Pagus*. C'est une des quatre parties du Comté de Flandres, & la première en ordre. Elle renferme le Landgraviat, ou la Châtellenie de *Gand*, le pays de Waes, les Châtellenies d'Oudenarde & de Courtray, & le Comté d'Alost. Autrefois la contrée qu'on appelle les quatre Offices y étoit aussi comprise; mais elle en a été séparée par la conquête qu'en ont fait les Provinces-Unies, qui la possèdent encore aujourd'hui. Voyez GANTOIS.

GANDASTOGES. (les) Peuples de l'Amérique Septentrionale, entre la côte Orientale du lac Erié & la nouvelle Yorck. Ce peuple est compris sous les Iroquois.

GANDERSUNDT ou GANDERSHEIM. Petite ville du Cercle de la Basse-Saxe, en Allemagne. *Ganderfunda*, *Gandersheimium*. Elle est située dans la basse partie de la Principauté de Wolfenbutel, aux confins de l'Evêché d'Hildesheim, entre la ville de d'Eymbeck & celle de Goslar, à trois lieues de la première, & à six de la dernière. *Long. 28 d. 10 m. lat. 51 d. 50 m.* Il y a dans *Ganderfundt* une Abbaye de filles nobles, fondée par Lutolph le Grand, Duc de Saxe, l'an 842. Cette Abbaye étoit autrefois fort riche & fort considérable. Elle comptoit, dit-on, parmi ses vassaux les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & les Ducs

de Brunswick. Elle est aujourd'hui Protestante, & réduite à quatre Canoncats.

GANDICOT ou GANDICOTE. Ville de la presqu'île de l'Inde, à l'extrémité méridionale du Royaume de Carnate, aux confins des terres de ChilaNaiken, dans l'angle que forment à leur jonction les deux sources de la rivière de Palaru.

GANDIE. Petite ville du Royaume de Valence, en Espagne. *Gandia*. Elle est sur le golfe de Valence, à dix lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. *Gandie* a titre de Duché, & une Académie fondée par François Borgia, Duc de Gandie, & ensuite Général des Jésuites. Au reste, il ne faut pas dire en François *Gandia*, comme Maty, mais *Gandie*, comme font le P. Bouhours dans la Vie de S. Ignace, & le P. Verjus dans celle de Saint François de Borgia.

GANDOIS. Voyez GANTOIS.

GANDOLF. Castel *Gandolfe*. Voyez CASTEL.

GANDOLIN. f. m. C'est le nom qu'on donne dans quelques Provinces à ces gens désœuvrés & sans génie, qui s'amuse à badiner, qui touchent à tout, qui cassent ou laissent tomber les choses qu'ils manient, ou du moins qui les salissent & les fripent. *Insulfus*. Il est venu ici un grand *Gandolin*, qui a cassé la plus belle de mes porcelaines.

GANELON. f. m. Ce fut un fameux parjure, contre lequel nos Peres ont eu tant d'indignation, qu'ils ont fait servir son nom à exprimer un traître, un perfide. On a dit par corruption *Guénelon*, pour signifier un trompeur. *Gloss. des Poés. du Roi de Nav.*

☞ Dans les anciens Romains, c'est un traître fameux, qui trompa souvent les François & fut cause de leur défaite à Roncevaux, sous Charlemagne. Ce nom peut être tiré d'inganner, *ingannare*, qui signifie tromper.

☞ Quelques-uns ont cru que Wenilon, Archevêque de Sens, donna lieu à cette fable. Charles le Chauve le fit Archevêque en 832, & voulut être coutonné & sacré de ses mains, à Ste Croix d'Orléans. Mais ce Prélat ingrat & traître à son Roi, appella Louis le Germanique, & l'introduisit dans sa ville. Charles se plaignit de cet attentat dans un concile assemblé à Savonnières, au faubourg de Toul. On donna quatre Métropolitains pour Juges à Wenilon, qui le firent assigner à comparoître devant eux. On ignore ce qu'ils décidèrent. Wenilon mourut en son Archevêché, l'an 865. BARON. STE MARTHE.

GANEON. f. m. Vieux mot. Débauché. Il est fait du Latin *ganeo*.

☞ GANER. v. n. Terme de jeu de l'Hombre, qui signifie, faire gano, laisser aller la main à un des joueurs.

GANETA DE JESU ou GANEA DE JESU. Lieu d'Afrique, en Abissinie, au Royaume de Dambée, à l'Orient de l'extrémité septentrionale du grand lac de Tzana, ou mer de Dambée. Il y a aussi une ville fort considérable appelée *Ganea de Jesu*, ou Paradis de Jésus. Cette ville est à douze lieues (lieues Portugaises de trois milles d'Italie chacune) de Dancarion, & à autant de la nouvelle Gorgogne.

GANFO. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangsi, au département de Kiegan. Neuvième Métropole de cette Province. Elle est de 3 d. 10 m. plus occidentale que Pekin. *Lat. 27 d. 55 m.*

GANG. Golfe. Voyez NANQUING. Golfe.

GANGA. f. m. C'est le nom que l'on donne dans le Congo & aux environs, aux Ministres des Idoles. Le P. LABAT.

GANGAMON. f. m. Nom que l'on donne à l'épiploon, à cause de la multitude de veines & d'artères différentes dont cette membrane est parsemée; ce qui la fait ressembler à un filet à pêcher, qu'on appelle en Grec *γδγυαμων*. Quelques-uns appellent de ce nom le *Plexus nervorum*, ou cette texture de nerfs qu'on voit auprès de l'Umbilic. GORRÉE.

GANGARA. (Royaume de) *Gangare Regnum*. Ce

Royaume est dans la Nigritie, en Afrique. Le Royaume de Cessena le borne au couchant ; le Nil le sépare vers le midi du Royaume de Zansara ; il a au levant le lac de Borno, & au nord le Royaume de ce nom, avec le désert de Lempra. *Gangara*, qui lui donne le nom, en est aussi la ville capitale. On y remarque encore Marassa, Segmora, Semegonda & Tireque. On dit que ce pays est riche en or, & que les troupes du Roi sont estimées les meilleures de la Nigritie.

GANGARIDE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple des Indes en Asie. *Gangarida*, *Gangarides*. Ils prenoient leur nom du Gange, & on croit qu'ils habitoient autour des embouchures de ce Fleuve, où est aujourd'hui le Royaume de Bengale. МАТУ. D'autres les placent entre l'Inde & le Gange.

GANGE. Nom d'une des plus célèbres rivières de l'Asie. *Ganges*. Elle prend sa source dans les montagnes de Caucase, aux confins de la grande Tartarie, & des Etats du Mogol. Elle traverse du septentrion au midi toute l'Inde, qu'elle divise en Inde en-deçà & Inde delà le *Gange*, & après avoir reçu plusieurs rivières, dont les principales sont, le Gémini, le Kanda, le Persély, & le Caor, elle se décharge dans le Golfe de Bengale, par plusieurs embouchures, qui forment un fort grand nombre de petites îles. Cette rivière baigne les villes de Sérénégar, d'Elades, de Banara, de Gouro, de Patane, de Da-Ca, d'Ougely, & plusieurs autres moins considérables.

Le Golfe du *Gange*. Voyez BENGALÉ. Golfe.

GANGÉA. Ville de Perse. *Gangea*. Elle est fort considérable par le commerce, & située dans la Géorgie en une belle plaine très-fertile, entre la ville d'Iruan & celle de Scamachie. AVRIL, *Voyage de divers Etats d'Europe, d'Asie*, p. 65, &c. Long. 65 d. 10 m. lat. 41 d. 32 m.

GANGELA. (Royaume de) *Gangela Regnum*. On met ce Royaume dans la Basse-Ethiopie, vers le Royaume d'Angola ; mais on ne le trouve pas sur les Cartes, à moins qu'il ne soit le même que celui de Bengela, qui est entre celui d'Angola & la côte des Cafres.

GANGES. Petite ville de France, au Bas-Languedoc, dans le haut Diocèse de Montpellier, aux confins de celui d'Alais, sur la rivière d'Aude, à sept lieues de Montpellier au Septentrion, à quatre d'Anduze au couchant, & à dix-neuf d'Avignon, en allant vers Lodève.

GANGIN. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangsi, au département de Joacheu, qui en est la seconde Métropole.

GANGINUOVO. Bourg de Sicile. *Ganginovus*. Il est au pied des montagnes de Madonia, & à la source de la rivière de Salso, dans la vallée de Démona. On voit à une lieue de ce bourg les ruines de Gangi Vecchi, où quelques Géographes mettent l'ancienne petite ville d'Engyum ou *Enguim*, que d'autres mettent à Enguini, port du territoire de Léontini sur le Golfe de Catania.

GANGIR. Nom d'un Cap de Syrie, en Asie. *Rhossicus Scopulus*. Capo *Gangir*. Il est à l'entrée du Golfe de l'AJazzo, entre la petite ville d'Alexandrette & l'embouchure de la rivière de Farfar, qui baigne Antioche.

GANGITE. Les anciens Naturalistes ont donné ce nom au Jais ou Jayet. Voyez ce mot.

GANGLIFORME. adj. Terme d'Anatomie. Qui a la forme, la figure du ganglion. *Gangliformis*.

GANGLION. f. m. Terme d'Anatomie. C'est un assemblage de plusieurs nerfs qui se rencontrent & s'entrelacent en manière de peloton, & qui forment des tumeurs naturelles.

En Chirurgie, c'est une tumeur dure, ronde ou oblongue, quelquefois inégale, mobile, sans douleur & sans changement de couleur à la peau. Ces tumeurs se forment sur les nerfs & sur les tendons. *Gangilium*, *gangil'on*. La cause du ganglion est la trop grande distension des pores de ces parties, ou leur trop grande compression, ou leur déchirement ;

ce qui donne lieu au suc nutritif de s'y arrêter, de s'y épaissir, & de produire cette sorte de tumeur. Quelquefois il est causé par les coups, par le trop grand travail : plusieurs Auteurs prétendent que la cause prochaine du ganglion est une pituite lente & visqueuse. Pour résoudre les ganglions, on se sert ordinairement d'une plaque de plomb, enduite de Mercure, ou bien de la gomme ammoniac, ou de l'emplâtre de Vigo avec le Mercure. Quand le ganglion s'attache aux parties membraneuses, aux os, aux tendons, aux nerfs, aux articles, il retient son nom ; hors de ces parties quelques-uns le nomment *nodus*. Voyez dans Degori plusieurs remèdes pour le ganglion.

Ce mot vient du Grec γάγγλιον ; qui signifie la même chose.

GANGNIERRE. f. m. Vieux mot. Artisan, Ouvrier.

GANGRÈNE. f. f. Prononcez *Cangrène*. MÉN. CORN. L'AB. REGN. LE P. BOUH. &c. M. Ménage, qui est du même sentiment, pour la prononciation, dit qu'il faut écrire *cangrène*, maladie qui vient dans les chairs, qui les corrompt, & qui gagne les parties voisines, qu'on ne guérit guère que par l'amputation du membre pourri. C'est une mortification totale, ou la mort d'une partie du corps, c'est-à-dire, l'extinction parfaite du sentiment & de toute action organique dans cette partie. *Gangrana*, *tabes*, *tatum*. On a observé par le microscope, que la *gangrene* consistoit en un nombre infini de petits vers qui naissent de la chair morte, & qui en produisent sans cesse d'autres qui corrompent les parties voisines. Quelques-uns croient qu'on la peut guérir en arrosant continuellement la partie d'esprit de vin. La *gangrene* est causée par l'interception du mouvement circulaire du sang, qui porte les sucs nourriciers & spiritueux dans toutes les parties, & y conserve la chaleur, la force & la vie. Cette interception du mouvement du sang, qui est la cause prochaine de la *gangrene*, est elle-même causée par les grosses tumeurs, les érysipèles, les grandes inflammations, le grand froid, les fortes compressions, les dépôts subits d'une sérosité maligne, les morsures d'animaux vénimeux. M. Ruthvort a trouvé dans le quinquina une vertu surprenante d'arrêter les progrès de la *gangrene*. *Trans. Phil.* 1732, p. 164, &c. M. Douglas a éprouvé la même chose. Il prétend que le quinquina n'arrête la *gangrene*, que parcequ'il ôte la fièvre. Ib.

Ce mot, selon quelques-uns, vient du mot Paphlagonien, *gangra*, qui signifie, chèvre. Le propre de la chèvre, c'est de brouter l'herbe qui est autour d'elle avec grande vitesse, & sans s'arrêter. La *gangrene* gagne bien tôt les parties voisines, si l'on n'y apporte du remède. Il est plus sûr de tirer ce mot du verbe Grec γάγω, γάγω, *manduco*, *absumo*, je mange, je consomme, & plus sûr encore & plus vrai de le faire venir du mot γάγλαρα, qui signifie la même chose, & auquel on n'a fait que donner la terminaison Française.

GANGRÈNE, se dit figurément en choses spirituelles des erreurs & des mauvaises doctrines ; comme aussi des désordres contagieux, des semences de division dans un Etat. Un mauvais citoyen est un membre pourri qu'il faut retrancher, de peur que cette *gangrène* ne gagne le corps de l'Etat. C'est fait des loix, si pour arrêter cette *gangrène*, vous n'employez le fer & le feu. PAT. Un Poète a dit de l'amour dans une pièce sur la galle :

C'est la gangrène de notre ame,
C'est le farcin de la raison. N. CH. DE VERS.

SE GANGRENER. v. récip. Se corrompre au point que la gangrène se forme. *Gangranâ infici*, *vitari*. Si on ne remédie à cette plaie, elle se *gangrènera* dans peu. Les plaies qui sont faites par des armes à feu sont sujettes à se *gangrener*.

GANGRENÉ, ÉE. part.

On dit figurément, qu'un homme a la conscience *gangrenée*, pour dire, qu'elle est totalement corrompue.

GANGRÈNEUX,

GANGRÉNEUX, EUSE. adj. Qui appartient à la gangrène, qui tient de la nature de la gangrène. Les inflammations *gangréneuses* ruinoient le tissu d'un cerveau & de la poitrine.

GANGRES. Ancienne ville de l'Asie mineure, située dans la Paphlagonie. Elle étoit Archiépiscope & Métropole de cette Province. On y célébra un Concile, entre 325 & 341, contre Eustachius, moine qui condamnoit le mariage, & excluait du salut toutes les personnes mariées. Cette ville subsiste encore aujourd'hui, & on dit que les Turcs l'appellent *Cangri* ou *Kiangare*, Sanfon dans ses petites Cartes, la met dans la Natolie propre, à la source du Sangari, entre Chiotaye & Cheangare. MATY.

GANGUE. f. f. Terme d'Histoire Naturelle & de Minéralogie. Mot emprunté de l'Allemand, pour désigner la pierre ou substance qui sert d'enveloppe à un métal minéral dans le sein de la terre, & de laquelle on le sépare pour en faire l'exploitation. Une mine avec sa *gangue*. Un métal joint à sa *gangue*, on sépare la *gangue* de l'antimoine, par le moyen de la fusion.

GANGUI. Terme de Marine. Voyez BREGIN, c'est la même chose.

GANHAY. Ville de la Chine, sur la côte de la Province de Fokien, aux confins de celle de Cantung. Cette ville est grande, & a de magnifiques bâtimens, entre autres un pont de pierres de deux cens cinquante pas de long, bâti sur de fort hautes arcades. Elle est fort peuplée & fort marchande; mais parceque c'est une ville de guerre, les Chinois ne lui donnent que le nom de Fort. MATY.

GANIAR. f. m. Voyez POIGNARD.

GANIF. Voyez CANIF.

Le mot de *ganif* vient des langues qu'on parloit autrefois dans l'Occident & dans le Nord. *Gnyf* dans la langue des Cimbres signifie un petit couteau, *cultellus*, & les Anglois dont la langue a été formée de celle que parloient les Anglo-Saxons qui habitoient la Basse-Saxe & le pays qu'elle a au nord, les Anglois, dis-je, appellent *Knife* ce que nous nommons un *ganif*.

GANIMÈDE. Voyez GANYMÈDE.

GANI L'ÎLE. Nom de lieu dans le Diocèse de Rouen. *Vadiniacum*. Ce lieu est dans une île de l'Epte. Il y a un Prieuré de Bénédictins. De Valois dit qu'il a trouvé des Auteurs qui l'appelloient *Vadum Nicassii*, parce qu'on dit que S. Nicaise y passa l'Epte à pied. *Not. Gall. p. 580.*

Ce mot s'est formé de *Vadiniacum*, en changeant l'*V* en *G*, & par abréviation.

GANIVET. f. m. Ganif, petit ganif. *Cultellus*. Les Chirurgiens se servent de *ganivets* dans leurs opérations. Leur *ganivet* lenticulaire a le fer à-peu près fait comme la moitié de celui d'une flèche.

GANKI. Ville de la Chine, dans la Province de Fokien, au département de Civencheu, seconde Métropole de cette Province. Elle est d'un degré 14 m. plus orientale que Pékin, à 25 d. 4 m. de lat.

GANKING. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangnan ou de Nankin, dont elle est la dixième Métropole: elle est de 20 m. plus orientale que Pékin, & située à 31 d. 20 m. de latitude, au bord septentrional du grand fleuve Kiang.

GANNAN ou ANAM. Le Royaume du *Gannan*. *Annanum* ou *Annamiticum Regnum*. C'est la partie orientale de la presqu'île de l'Inde, de-là le Gange. Voyez TUNQUIN.

GANNAT. Bourg de France. *Gannatum*, *Gannapum*. Il est dans le Bourbonnois, aux confins de l'Auvergne, sur une petite rivière, entre Moulins & Clermont, à sept lieues de l'une & de l'autre.

GANNEGARD. f. m. Espèce de toile propre pour le négoce des côtes d'Afrique.

GANO. Terme indéclinable du jeu d'ombre, qui veut dire, laissez-moi venir la main, ne prenez pas sur moi, *Abstine*, *sine me*, &c. Celui qui fait jouer ne peut pas demander *gano*.

GANSE. f. f. Petit cordon d'argent ou de soie qui tient lieu de boutonnière, qui sert à arrêter & à boutonner des boutons. *Nodus*, *nexus*. Je n'ai pu me boutonner, parceque la *ganse* de mon collet de pourpoint est trop étroite. On s'en sert aussi pour faire quelques ornemens sur les habits, & sur-tout aux boutonnières. Une aune de *ganse* de soie. Une aune de *ganse* d'argent. Une aune de *ganse* d'or.

Quelques-uns dérivent ce mot par métathèse de l'Hébreu *nasag*, qui signifie, *apprehensum retinere*.

GANSE DE DIAMANS. C'est une boutonnière garnie de diamans, ou plutôt des attaches de diamans, qui par leur monture forment des espèces de boutonnières. Les Joailliers le disent aussi des autres pierreries montées de la même façon.

GANT. Nom de ville. Voyez GAND. *Gant* se trouve ainsi écrit dans nos vieilles Annales. DE VALOIS. *Not. Gall. p. 220.*

GANT. f. m. Espèce de vêtement qui sert à couvrir la main pour la tenir chaudement ou proprement. *Chirotheca*. *Gants* de Rome. *Gants* d'Espagne. *Gants* parfumés. *Gants* cirés. *Gants* de cerf, de daim. *Gants* fourrés. *Gants* de Fauconnier. *Gant* bourré; c'est un *gant* qu'on se met à la main quand on fait assaut, de peur que les coups de fleuret qu'on se porte ne blessent la main. Jeter le *gant*, se disoit autrefois de ceux qui appeloient une partie adverse en duel. Voyez Favyn, dans son histoire de Navarre, L. II, p. 96. Encore aujourd'hui le Garter en Angleterre jette son *gant* à l'avènement d'un nouveau Roi à la couronne. Voyez GARTER. Favyn, déjà cité, p. 96, croit que cette coutume vient des Orientaux, qui dans les ventes & cessions de terre, ou de dettes, donnent le *gant* aux acquéreurs, comme par forme de nantissement & de prise de possession, & cite sur cela Ruth IV, 7, où la Paraphrase Chaldaïque & Syriacque, dit cet Auteur, portent le *gant* & non le soulier, comme il est dans la version commune; il falloit ajouter, & dans l'Hébreu: quant à la Paraphrase Chaldaïque, ce que dit Favyn est vrai, mais le Syriacque, non: car il y a *מסאכא*, qui signifie soulier, & non pas un *gant*. Il ajoute que les Rabbins interprètent du *gant* ce passage du CVII Pseaume, *In Idumæam extendam calceamentum meum*. Ainsi chez nos François celui qui relevoit le *gant*, signifioit par cette action, qu'il acceptoit le combat & défi, & par cette même cérémonie, continue Favyn, il ôtoit son *gant* droit de la main, & le jettoit par terre, pour être pris & relevé par celui qui l'avoit défié, promettant l'un à l'autre de se trouver au jour & lieu que le Roi & son Parlement ordonneroit. Il prétend que la cérémonie qui s'observe au sacre de nos Rois, de leur bénir des *gants* & de les leur mettre, est une suite de l'ancienne coutume de prendre possession par le *gant*. Voyez au même Ouvrage, L. XVI, p. 1017 & 1018.

Il étoit autrefois défendu aux Juges Royaux de porter des *gants* dans leur Siège. Et aujourd'hui encore il n'est pas permis d'entrer dans la grande, ni dans la petite Ecurie du Roi, sans se déganter: autrement on est exposé aux insultes & aux avanies des Pages & des Palfreniers. La même chose s'observe aussi dans les Ecuries des Princes. Cependant cette pratique s'abolit peu-à-peu. On dit que pour qu'un *gant* soit bon & bien fait, il faut que trois Royaumes y contribuent; l'Espagne, pour en préparer la peau; la France, pour le tailler; & l'Angleterre, pour le coudre. MÉN.

Quelques Auteurs surannés, comme Favyn, écrivent *gand*; mais mal.

Ce mot vient de *Wante* Flamand, ou ancien Allemand, signifiant la même chose, comme on peut le voir dans le premier livre des miracles de Saint Maieul, Abbé de Cluny, n. 3. *Acta SS. Maii. T. II, p. 691*, où les Bollandistes ont très-bien restitué *quanti*, au lieu de *quanti*, qu'on y lisoit. Quelques-uns l'ont dérivé de *vagina*; DU CANGE, de *Wantus*, *Wanto* & *gWantum*, mot de la basse Latinité.

Dans la plupart des Coutumes il y a un droit Sei-

gneurial qu'on appelle, *Ventes & gants*, qu'on doit aux mutations. Ces *gants* sont estimés deux sous en quelques lieux, & en d'autres quatre deniers. Dans la coutume de Châteauneuf ils appartiennent au Sergent. Bontiller écrit dans sa Somme rurale, qu'il y a des fiefs pour lesquels on doit au Seigneur *blancs gants*.

On dit en proverbe, quand un homme apporte une nouvelle qu'on fait déjà, qu'il n'aura pas les *gants*; pour dire, la paraguante, le présent qu'on donne aux messagers qui apportent quelque bonne nouvelle. On dit, il est souple comme un *gant*; pour dire, qu'il est doux & humilié, qu'on le manie comme on veut. On dit aussi en saluant quelqu'un à la hâte & sans se déganter, que l'amitié passe le *gant*.

On dit figurément d'une fille qui a déjà eu quelque commerce de galanterie, qu'elle a perdu ses *gants*.

On dit d'un homme qui a obtenu le premier les faveurs d'une femme, qu'il en a eu les *gants*. ACAD. FR.

On nomme *fil à gant*, du fil bis que l'on tire de Lille, & qui se tint en soie à Paris de diverses couleurs.

GANTS de canepin, ou **GANTS** de peau de poule. Ce sont des *gants* faits d'un cuir très-délié qui se lève de dessus la peau des agneaux ou chevreaux, après qu'elle a été passée en mégie.

GANS DE FRANGIPANE. *Gans* parfumés d'un parfum inventé par le Marquis de Frangipane.

GANS DE NÉROLI. *Gans* parfumés d'un parfum inventé par la Princesse de Nérola, qui depuis a été Duchesse de Braciane. M. Ménage dit que ces *gants* s'appellent en François *gans de Nérolî*, quoique la Princesse s'appellât de *Nerola*.

GANS NOTRE-DAME. Terme de Botanique, qui se dit de l'ancolie. Voyez ANCOLIE.

On le dit aussi d'une autre plante qu'on appelle autrement *digitale*. Voyez DIGITALE.

On le dit encore de la gantelée, qui est une espèce de Campanule. Voyez GANTELÉE.

GANT ou **GAN**. *Gantum*. Bourg de France, situé dans le Béarn sur la petite rivière de Nès, à une lieue & demie de la ville de Pau, du côté du midi. *Gant* a donné la naissance au célèbre Pierre de Marca, nommé à l'Archevêché de Patis.

GANTAN. f. m. Poids dont on se sert à Bantam, une des Capitales de l'île de Java, & dans quelques autres endroits des Indes Orientales. Le *Gantan* revient environ à trois livres, poids de Hollande.

GANTAN. C'est aussi une mesure de continence, ou espèce de litron pour mesurer le poivre: il en contient trois livres juste. Il faut dix-sept *gantans* pour faire le *baruth*, autre mesure des Indes.

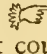
GANTAS. f. m. Poids dont on se sert à Queda, ville située dans les Indes Orientales sur le détroit de Malaca.

GANTE. f. f. Vieux mot. Cigogne.

GANTE. f. m. Terme de Brassier & de Brasserie. C'est un des faux bords de bois que l'on ajoute au-dessus des bords des chaudières de cuivre, afin d'en contenir & arrêter le bouillon. Ces *Gantes* par les Ordonnances des Aides, ne doivent être que de quatre pouces de hauteur.

GANTELÉE. f. f. Espèce de Campanule, dont la racine est vivace, blanchâtre, & du goût de la Raiponce. Elle pousse plusieurs tiges hautes de deux à trois pieds, canelées, garnies de feuilles alternes, semblables par leur figure à celle de l'ortie, rudes au toucher, sans être piquantes, & d'un vert foncé. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, & ont la figure d'une cloche. Elles sont bleues ou blanches, échan-crées en cinq parties sur leurs bords. Le calice de ces fleurs devient un fruit qui renferme des semences fort menues. *Campanula vulgarior, foliis Urtica, major & asperior. C. B.* C'est celle-ci qu'on nomme grande *gantelée*. On appelle petite *gantelée*, une autre espèce de

Campanule qui vient dans des bois & dans les prés: elle ne s'élève guère plus d'un pied & demi. Ses feuilles sont plus petites, plus étroites, & d'un vert moins foncé: ses fleurs sont aussi beaucoup plus petites, & entassées dans les aisselles des feuilles vers le haut de la tige. *Campanula pratensis flore conglomerato. C. B.* Ces deux plantes, de même que presque toutes celles de ce genre, donnent du lait lorsqu'on les coupe. On se sert quelquefois de la décoction de ces deux plantes dans les maux de gorge, & pour les ulcères de la bouche.

GANTELET. f. m.  Espèce de gros gant de fer dont les doigts étoient couverts de lame par écailles, faisant partie de l'armure d'un homme armé de toutes pièces. *Castus*. On portoit autrefois le casque & les *gantellets* dans les marches en cérémonie. On commença à prendre des *gantellets* vers l'an 1300. LE GENDRE.

On dit proverbialement, ce que le *gantellet* gagne, le gorgerin le mange: c'est un mot qui étoit ordinaire au Chevalier Bayard; pour dire, qu'on ne met guère à profit le gain qui se fait à l'armée.

On dit prêter le *gantellet*, pour accepter un défi.

GANTELET. Terme de Relieur. Sorte de manique qu'on se met à la main, & dont on se sert pour mieux fouetter les livres lorsqu'ils sont couverts. Les Chapeliers, Cordonniers, & autres Artisans s'en servent.

GANTELET. Terme de Chirurgie. Sorte de bandage fait d'une bande de quatre ou cinq aunes de long, dont on enveloppe la main & tous les doigts l'un après l'autre, ce qui forme une enveloppe qui couvre la main.

Ce mot dans toutes ses significations vient de celui de *gant*.

GANTER. v. a. Mettre des gants. *Chirothecas induere*. Les Dames se *gantent* pour aller à l'air. Ces gants-là ne me sont pas propres, je ne les saurois *ganter*. Souffrez que je vous *gante*.

GANTER, est aussi neutre, mais il ne se dit guère que par rapport à la main. *Facere ad manum*. Ces gants *gantent* bien, c'est-à-dire, sont bien justes à la main.

GANTÉ, ÉE. part. *Chirothecis instructus*.

GANTÉRIA. f. f. Terme de Marine usité sur la mer Méditerranée. Les *gantérias* sont la même chose que ce qu'on appelle barres de hune sur l'Océan.

GANTÉRIE. f. f. Marchandise de gants; métier de faire & de vendre des gants. *Chirothecarum officina*. Les Gantiers sont obligés de vendre dans leurs boutiques leurs marchandises de *ganterie*.

GANTIER, IÈRE. Celui, celle qui fait, ou qui vend des gants. *Chirothecarius, chirothecarum propola, futor*.

GANTOIS. Qui ne se dit point sans l'article. Le *Gantois*, du *Gantois*, &c. Contrée de Flandres, qu'on appelle le Quartier de Gand. Voyez au mot GAND. Quelques-uns par analogie à ce mot disent *Gandois*.

GANTOIS, OISE. f. m. & f. Originaire ou habitant de Gand. *Gandavus, a, Gandensis, Gandavius, Gandavenfis*. Marlien prend les *Gantois* pour les peuples que César appelle *Gorduni*, & qu'il dit avoir été sous la protection des Nerviens, ou leurs cliens. Sanson prétend que les *Centrones* de César sont les *Gantois*. Tout cela n'est que conjecture sans autre fondement que quelque ressemblance de nom; si cependant il y en a, comme a fort bien remarqué de Valois, *Notit. Gall. p. 221*. Le P. Daniel dit dans son histoire, les Bourgeois de Gand, & non les *Gantois*; mais plusieurs autres ont dit *Gantois*. S. Amand fut l'Apôtre des *Gantois*. Il fit ordonner par Dagobert que tous les Païens se convertiroient. S. Amand ayant reçu l'ordre du Roi & la bénédiction de l'Evêque, marcha hardiment chez les *Gantois*; mais il ne laissa pas d'y souffrir des peines incroyables. FLEURY.

GANXUN. Ville de la Chine, dans la Province de

Quéicheu. Elle est de 12 d. 6 m. plus occidentale que Pékin, & compte 25 dégr. 25 m. de lat.

GANY. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangsi, au département de Nankang, quatrième Métropole de cette Province.

GANYMÈDE. f. m. Jeune berger Troyen d'une grande beauté, que Jupiter fit enlever par son aigle, ou que lui-même caché sous la figure d'un aigle, enleva lorsqu'il chassoit sur le mont Ida. *Ganymedes.* Les fables disent qu'Hébé servant les Dieux au festin que Jupiter leur donnoit en Ethiopie, *Iliad: I* fit un faux pas, & tomba d'une manière qui choqua Jupiter, qui pour cela la disgracia, & fit enlever, ou enleva *Ganymède*, pour lui verser à boire dans la suite; car quoique tous les Dieux eussent approuvé ce changement de Jupiter, comme il paroît par l'*Iliade* 7, ou *L. XX.* *Ganymède* ne servoit cependant que Jupiter, *Iliade* 4, ou *L. IV,* & *Ensiathius. Cicero, de Nat. Deor. L. I.* *Ganymède* étoit fils de Tros, Roi de Troye: Homère l'appelle *Αγνιδιος, égal à un Dieu.* *Ganymède* est appelé l'Echanson de Jupiter, l'Echanson des Dieux: Quelques-uns disent, que le Jupiter qui ravit *Ganymède*, fut Tentale, Roi de Phrygie & de Paphlagonie, qui, selon Eusébe, vivoit du temps du Juge Aod. L'aigle qui le ravit, marque la vitesse avec laquelle il fut emporté: Voyez *Vossius, de Idolol. L. I, c. 14, L. VIII, c. 5, & Gaspar Barthius sur Stace, Thébaïd. L. I, v. 548.*

GANYMÈDE. C'est dans le langage mystérieux des Alchimistes, le soufre blanc, à cause qu'il est élevé, sublimé & ravi au ciel, comme les Poètes prétendent que *Ganymède* le fut. *Jhonson* cité par *James.*

GANYMÈDE. f. f. Nom de Déesse. *Ganymeda.* *Pausanias* dans ses *Corinthiaca*, dit, que la Déesse Hébé, ou Déesse de la jeunesse, s'appeloit aussi *Ganymède*, & qu'elle étoit honorée sous ce nom dans un bois de cyprès, qui étoit dans la Citadelle des Phylaciens.

GANYMÈDE. f. m. En style d'amour anti-physique. Homme qui sert aux plaisirs d'un autre. C'est son *ganymède.*

Ce mot vient du Grec *γανυμειδος*.

GANZ. Royaume d'Afrique dans l'Abissinie, dont il fait partie, dans sa partie méridionale, au nord d'un lac qui se décharge dans la rivière de Beto, qui tombe ensuite dans le Nil.

GANZAS. f. m. Monnoie d'alliage de cuivre & d'étain, qui se fabrique dans le Royaume de Pégu. Les espèces ne se font point dans les monnoies Royales, mais il est libre à chacun d'en faire en payant les droits du Roi. La valeur des *ganzas* n'est pas fixe, mais ordinairement ils valent depuis deux jusqu'à trois sous de France.

G A O.

GAOGA, ou KAUGHA. Le Royaume ou le désert de *Gaoga. Gaoga Regnum.* C'est une contrée de Zaara, en Afrique. Elle est entre le désert de Barca, le Royaume de Berdoa, celui de Borno & la Nubie. Il prend son nom de la ville de *Gaoga*, sa capitale, qui est sur le bord d'un grand lac, vers le milieu du pays. On assure que ce Royaume a été fondé il y a environ deux cens ans, par un esclave Nègre, qui ayant volé son maître, acquit quelques richesses par le commerce qu'il fit en chevaux & en esclaves, & par ce moyen, se rendit maître du pays. On dit qu'une partie des peuples qui l'habitent, ont été Chrétiens, comme les Egyptiens; mais qu'ils sont tombés dans une ignorance très-craffe; les autres sont Mahométans.

GAORE. Voyez GAURE.

G A P.

GAP. Ancienne ville des Caturiges. *Vapincum, Vapincum Tricoriorum, Vapingum.* Elle est dans le Dauphiné, Province de France, sur la petite rivière de Bène, à sept lieues d'Embrun, du côté du couchant, & à huit ou neuf de Sisteron, du côté du nord. Cette ville n'est pas grande, mais elle est assez peuplée &

assez riche, ayant le Siège d'un Bailliage, une Cour d'Élection & un Evêché suffragant d'Aix en Provence. Le Duc de Savoie, à la tête des troupes des Alliés, entra dans cette ville, que les habitans avoient abandonnée, & il la brula; mais elle a été rebâtie: *Long: 23 d. 44 m. 23 f. lat. 44 d. 53 m. 9 f.*

Le vrai nom Latin de cette ville est *Vapincum*: Quelques-uns changeant le *c* en *g*, ont dit *Vapingum*. Quelques autres tirant mal-a-propos ce mot de *Vappa*, l'appellent *Vappinum*, ou *Vappencum*. D'autres disent *Vappicum* & *Vapicum*, ou *Vapigum*; mais peut-être est-ce une faute. On n'aura pas marqué le titre qu'il devoit y avoir sur l'*i* pour faire *in*. De *Vapincum* s'est formé *Gap*, comme *gâter* de *vastare*, guêpe de *vespa*, Gascon de *Vasco*, gainé de *vagina*, &c: DE VALOIS, *Not. Gall. p. 584.* *Ethicus* met *Gap* sur le chemin de Milan à Arles, ou à Vienne par les Alpes Cottiennes, & à deux cens cinquante-cinq milles de Milan:

GAPENÇOIS. Contrée de France dans le Dauphiné. Bailliage de *Gap. Vapacensis Tractus*, ou *pagus*. Contrée du Dauphiné, laquelle est sous la Jurisdiction du Bailliage de *Gap*. Elle a le Bailliage de Grenoble au nord, celui d'Embrun au levant, le Diois au couchant, les Baronnies & la Provence, de laquelle elle étoit autrefois une partie, la confinent au midi. *Gap* est la seule ville de ce pays, où l'on remarque encore les bourgs de Veines, de Serres, d'Orpierre, d'Upaix, & le Duché de Lesdiguières. Le *Gapençois* a titre de Comté. Hugues, dernier Comte de *Gapençois*, fut excommunié par le Pape Urbain II, qui mourut l'an 1099. Sans doute que ce fut le prétexte qu'eurent alors les Comtes de Forcalquier d'usurper les terres de ce Comté. Ils tâchèrent même par cette raison d'abolir jusqu'à son titre, pour l'unir plus inséparablement au Comté de Forcalquier: *CHORIER, T. II, p. 25.* Le Parlement de Provence a réclamé le *Gapençois* comme usurpé par le Parlement de Grenoble.

G A R.

GAR. *Garum.* Anciennement *Cinterna*, ou *Cisterna*. C'étoit autrefois une petite ville de l'Afrique, maintenant ce n'est qu'un petit village, situé du côté du Royaume de Tripoli, près du cap de Mezrata, & du golfe de Sidra.

GARABUSE & GARABUSA SALVATICO. *Garabuse*, anciennement *Coreyra insula*. Ce sont deux petites îles dépendantes de celle de Candie, & situées à demi-lieue de sa côte occidentale, près du cap Buso. La *Garabuse*, qu'on nomme aussi *Grabuse*, a un bon port & une très-bonne forteresse. Les Vénitiens l'ont conservée jusqu'en 1691, que Lucca della Bocca, Messinois, Capitaine d'une des Compagnies qui y étoient en garnison, se saisit du Gouverneur, & ayant assommé ceux qui voulurent faire quelque résistance, livra la place au Bacha de la Canée. Au reste, quelques Géographes croient que la *Garabusa* est le Cap que les Anciens nommoient *Corycus Mons*, & *promontorium*, lequel d'autres mettent à la punta di Corace, & d'autres encore au cap Buso.

GARACH. Île du golfe Persique, l'une des plus considérables qu'on y trouve.

GARADE. f. f. Terme de Relation. Espèce de sac en usage au Royaume de Fez. *Saccus*. Le Capitaine fit couper les têtes à tous les Chrétiens qui étoient demeurés morts au champ de bataille, & puis les faisant mettre dans des *garades*, qui sont comme des sacs, il les envoya à Maroc. *Hist. des Chérifs, c. 56.*

GARAGUAY. f. m. Oiseau de proie de l'Amérique, gros comme un Milan. Il cherche aux bords des rivières les œufs des crocodiles & des tortues, & il les emporte pour les manger: il va toujours seul.

GARAGIAU. f. m. Nom d'oiseau, qui se trouve dans le pays des Cafres en Afrique. *DAPPER, p. 385.*

GARAIRE. f. m. Nom d'un Office monastique dont il est parlé dans les anciens Statuts de l'Abbaye de Corbie, recueillis par Adélarde. *Gararius*. On conjecture que ce mot signifie gardien, *custos*; parcequ'en

ancien Gaulois, *garis*, ou *garer*, signifioit garder, *custodire*. Nous en avons retenu *gare*, pour dire, retirez-vous, & nous en avons fait *garder*.

GARAMANTE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Libye intérieure. *Garamans, antis*. Ils avoient la Gétulie au couchant, l'Afrique propre & la Cyrénaïque au nord, l'Ethiopie sur l'Egypte au levant, & l'Ethiopie intérieure au midi. On juge qu'ils occupoient la partie occidentale du Zaara en Afrique, où l'on trouve les Royaumes de Gaoga, de Borno, de Berdoa & de Lempta. Les *Garamantes* étoient les plus barbares des hommes, ils vivoient comme des bêtes, ils ne savoient ce que c'est que le mariage, & les femmes étoient communes parmi eux.

GARAMANTITE. f. f. Pierre précieuse, qu'on appelle autrement *sandafros*. Elle est de couleur obscure en dehors, mais luisante, rayonnante, transparente en dedans, marquée en plusieurs endroits de taches dorées en forme de gouttes ou d'étoiles. On l'appelle *garamantite*, parcequ'on la trouve au pays des Garamantes, en Ethiopie. On la trouve aussi dans l'île de Zeylan dans les Indes. *Garamanticus lapis*. Quelques-uns croient que c'est le grenat.

GARANÇAGE. f. m. C'est la teinte ou bouillon fait avec la garance.

GARANÇE. f. f. *Rubia*. Plante dont la racine est d'un grand usage dans les teintures des laines, sur-tout pour les teindre en rouge; l'on ne sauroit guère leur donner une belle couleur sans les garancer auparavant. La Flandre fournit à présent la plus grande partie des *garances* que l'on emploie dans le Royaume. La racine de *garance* est vivace, grosse au plus comme le doigt, & d'un rouge qui tire sur le jaune. Elle trace & s'étend beaucoup sans s'enfoncer fort avant dans la terre, & elle pousse plusieurs tiges carrées, longues, branchues, rudes au toucher, & garnies en espaces assez égaux de cinq six, ou sept feuilles longues, étroites, rudes, disposées autour de la tige en manière d'étoile. L'extrémité des branches porte des bouquets de fleurs éparpillées d'une seule pièce, taillées en manière de godet, jaunes. Le calice qui soutient ces fleurs, devient un fruit composé de deux baies qui se touchent, grosses comme celles du genévrier, d'un rouge obscur dans leur parfaite maturité, & qui renferment chacune une semence arrondie & creusée vers son milieu. Il arrive quelquefois qu'une de ces semences avorte, & que le fruit n'est composé que d'une seule baie tout-à-fait ronde: elle est verte d'abord, ensuite elle devient rouge, & elle est toute noire étant mûre. La racine de *garance* est d'usage en Médecine; elle est apéritive. Il y en a d'autres espèces qui sont moins connues que celle-ci, qui est appelée *Rubia tinctorum sativa*, C. B. Elle croît dans des terres médiocrement humides, & se sème en Mars au décaours de la lune. On l'arrache dix-huit mois après, on la fait sécher au soleil, & on la réduit en poudre avec un moulin, puis on l'enferme soigneusement dans des sacs. Les billons de *garance* sont souvent falsifiés par les étrangers, qui mêlent de la terre rougeâtre avec quelque poussière de *garance*.

Il y en a une sauvage qui croît d'elle-même, que quelques-uns appellent la *petite garance*, ou *alyssum*. Il faut donner un pied de *garance* à la plupart des étoffes du bon teint. Il y en a de deux sortes: la *garance* de pipe, qui est la plus grossière, & la *garance* en balle, qu'on appelle autrement *garance de crap*, qui teint en nouvelle écarlate exquise.

Ce mot vient de *varantia*, qu'on a dit par corruption pour *verantia*, pour dire que cette couleur est vraie & de bon teint. MÉNAGE. En Latin *rubia sativa*. Voy. Ch. Bauhin, pinac. 333. En Grec *εργεδαιον*.

GARANCER. v. a. Teindre en garance. *Rubiâ imbueré, inficere*. Le noir doit être *garancé*, parcequ'il est meilleur, plus beau & plus sain. *Garancer* de la laine.

GARANCÉ, ÉE. part.

GARANÇEURS. f. m. pl. Ouvriers qui, avec les Guefdrons & les Noircisseurs, composent le corps des

Teinturiers de Rouen. Les *Garanceurs* donnent aux laines & aux étoffes le pied de garance.

GARANCIÈRE. f. f. Lieu où l'on sème de la graine de garance, où l'on plante des œilletons de garance. *Locus rubiâ confitus*.

GARANDE. Voyez GUÉRANDE.

GARANNE. Voyez GARENNE.

GARANT, ANTE. f. Pleige, caution. Voyez ces mots. Celui où celle qui se rend responsable de quelque chose envers quelqu'un, où qui est obligé de l'en faire jouir. Celui qui est responsable du fait d'autrui ou de son propre fait. *Sponsor, pras*. On n'est point *garant* du fait du Prince, ni d'une force majeure. Tout homme est *garant* de ses faits, de ses promesses. On m'inquiette pour cette terre que j'ai acquise; mais je vais faire appeler en justice mon *garant*. Un *garant formel*, est le vendeur qui s'est obligé à la garantie: c'est celui qui en matière réelle & hypothécaire, est obligé de faire jouir le garanti, à cause & en vertu de la garantie de droit. En cas d'éviction d'un héritage, un *garant* doit rendre le prix, & est obligé à prendre le fait & cause de l'acheteur qui est troublé dans la possession de la chose acquise, ou échangée. Le *garant simple* est celui qui s'est obligé à payer pour un autre, & à le décharger de quelque dette ou action personnelle. Les *garants simples* ne sont appelés *garants* qu'improprement, & quoiqu'ils soient tenus d'acquitter un autre de quelque dette, ils ne sont pas néanmoins obligés de prendre le fait & cause de celui par qui ils sont sommés en garantie; mais ils peuvent seulement se joindre à lui, & intervenir en la cause, étant obligés de l'acquitter de la dette pour le tout ou pour partie.

GARANT ABSOLU, en Normandie, est celui qui prend le fait & cause du garanti, & qui le fait mettre hors de cause.

GARANT CONTRIBUTEUR, suivant le même style, est celui qui prend la garantie pour partie seulement, & non pour le tout.

On dit, par manière de proverbe ou d'axiome, dans le style de quelques Cours, qui tire à *garant*, & *garant* n'a, sa cause perdue.

Ce mot vient de *warens, warantus*, dérivés de l'Allemand *ware*. MÉNAGE, après Lindembrog. Borel & Ragueau estiment qu'il vient de *créant*, ou *crand*, qui signifioit autrefois *caution*. Loiseau le fait venir de *galer*, vieux mot François, qui signifie, mettre en sûreté, & Guichart de l'Hébreu *גָרַר*, promettre, s'engager, *gaerand*, en Allemand, & *garant*, en François, est tiré du Celtique, *goarant*. PEZRON.

Dans le style de négociation, quelques-uns ont employé *garante* au féminin. La Reine s'est rendue *garante* du traité.

GARANT, en termes de Matine, est le bout des cordages ou manœuvres qui passent par des poulies, ou qui servent à quelque amarrage.

On le dit figurément des choses spirituelles, & qu'on assure sur la parole & le témoignage d'autrui.

Ainsi l'on dit qu'on a pour *garant* un auteur dont on a tiré quelque fait, une doctrine qu'on avance, un passage que l'on cite. S. Thomas est *garant* de la proposition que j'ai avancée. Je ne suis point *garant* de toutes les nouvelles que je vous dis sur le bruit commun. Etre *garant* d'une opinion. PASC. Vous pouvez demeurer méchant *garant* de tout le mérite dont vous leur avez fait bon en moi. L'Ac. D. B.

GARANT DU CERVEAU. Voyez GARDE, &c.

GARANTAGE. f. m. Terme de Coutumes. On le trouve au-lieu du mot de *garantie*, il signifie la même chose, c'est-à-dire, assurance qu'on donne d'une chose. Voyez GARANTIE.

GARANTER. v. a. Vieux mot. Promettre.

GARANTI. f. m. Ce mot, qui a l'analogie d'un participe adjectif, est aussi un substantif; il se dit de celui qui est opposé à *garant*. Le *garanti* est celui à qui le *garant* promet de réparer le dommage, en cas que le *garanti* soit évincé. Le *garant* a l'avan-

usage de pouvoir traduire le garant en quelque lieu que soit son domicile, pardevant le Juge de la demande originaire, sans aucun mandement, si ce n'est en Cours souveraines, où il est nécessaire pour appeler garant, d'obtenir une commission ou un arrêt.

GARANTIE. f. f. Obligation par laquelle on se rend garant de la chose qu'on a vendue & cédée, pour la faire valoir à l'acquéreur. *Auctoritas, cautio.* Il faut faire appeler votre vendeur ou cédant, en sommation, ou *garantie.* Il y a *garantie* de droit, & *garantie* de fait. La *garantie* de droit qu'on appelle aussi *garantie* naturelle, est celle qui est due de plein droit par les seules raisons de justice & d'équité, quand même elle n'auroit pas été stipulée.

GARANTIE de fait est celle qui regarde la bonté & qualité de la chose vendue, & dont le vendeur n'est tenu qu'en conséquence d'une convention expresse, à moins qu'il ne s'agisse de défauts ou vices dont le vendeur est tenu par quelque disposition particulière de droit.

Par la *garantie* de droit, le garant est obligé de faire jouir le garanti de la chose vendue, échangée ou transportée. Par la *garantie* de fait, le garant promet que les fruits de la chose sont exigibles, & que le débiteur est solvable; mais il faut pour cela qu'il y ait une clause expresse dans le contrat, parceque la *garantie* de fait n'est jamais suppléée. Ainsi, par une simple *garantie* des faits & promesses, quelqu'un cède une dette, & garantit qu'elle lui est légitimement due; mais il ne répond pas qu'on en soit payé, parcequ'il doute de la solvabilité du débiteur: ce garant n'est point obligé à faire payer la dette, parceque cette clause a été omise, & ne peut être suppléée. Suivant l'Arrêt du Règlement rendu au Conseil-privé du Roi, le 5 Avril 1686, l'action en *garantie* contre ceux qui ont tiré ou endossé des lettres de change, doit être intentée dans la quinzaine, s'ils sont domiciliés dans la distance de dix lieues; s'ils sont plus éloignés, le délai est augmenté à raison d'un jour pour cinq lieues; mais le jour pour les cinq lieues commence à se compter à dix lieues de l'endroit où la lettre a été protestée.

La *garantie* formelle est celle où le garant est obligé de prendre le fait & cause de celui qui est poursuivi par action réelle ou hypothécaire. La *garantie* simple est celle où le garant est obligé d'acquitter le garanti de la dette, ou en tout, ou en partie.

GARANTIE d'un fief. Voyez **GARANTIR** dans cette acception.

GARANTIE conventionnelle, est une *garantie* à laquelle on s'est obligé par une convention particulière; sur quoi il faut remarquer que l'on peut augmenter ou diminuer les engagements naturels par les conventions.

GARANTIE en fait de transport, est celle dont est tenu celui qui cède une dette mobilière ou une rente à un autre.

GARANTIE de lots, est une *garantie* qui a lieu de plein droit, & en vertu de laquelle les lots des cohéritiers sont garantis les uns des autres, sans que la *garantie* soit stipulée dans le partage.

GARANTIE en fait d'offices, est une *garantie* particulière, de laquelle est tenu celui qui a vendu un office, envers celui qui en a traité avec lui, savoir que l'office subsiste, qu'il appartient au vendeur, & qu'il n'est point saisi pour les dettes. Ces trois *garanties* ont lieu de plein droit.

GARANTIE en ce qui concerne la vente des chevaux. C'est une maxime constante parmi nous, qu'un vendeur de chevaux n'est point tenu des vices apparents d'un cheval, s'il ne l'a garanti sein & net, parceque l'acheteur a pu voir par lui-même les défauts évidens & apparens. Mais il n'en est pas ainsi de la morve, de la pousse & de la courbature, qui sont des vices cachés, pour raison desquels l'acheteur a une action redhibitoire, pour faire condamner le vendeur à reprendre son cheval, & à restituer le prix qu'il en a reçu. L'usage est à Paris, qu'après neuf jours de la vente, l'acheteur n'est plus recevable à intenter cette action.

GARANTIE dont sont tenus les Maçons, les Charpentiers & les Couvreur pour raison de leurs ouvrages, dont ils sont garants pendant dix ans, à compter du jour qu'ils sont achevés. C'est pourquoi, si pendant ce temps-là il survient quelque ruine qui procède du vice de l'ouvrage, ils sont obligés de la réparer à leurs dépens.

GARANTIE politique entre les Souverains, se dit de ceux qui garantissent l'exécution d'un traité. L'usage des *garanties* est assez récent; mais aujourd'hui il ne se fait guère de traités de paix, qu'il n'intervienne quelque garant. Le Traité de Blois de 1505 & celui de Cambrai de 1508, sont les premiers où l'on nomma des Souverains pour conservateurs & garants. **MABLY.**

Dans les procès, dans les affaires, dans les négociations le mot de *garantie* signifie le dédommagement auquel on est obligé. S'obliger à la *garantie*, être tenu à la *garantie.*

GARANTIR. v. a. Répondre qu'une chose vendue, ou cédée est bonne, & que l'acheteur ou le cessionnaire en jouira paisiblement, ou en sera payé, si c'est une dette. *Cavere, spondere, auctorem se prestare.* Dans tous les contrats on met cette clause: avec promesse de *garantir*, fournir & faire valoir; ou simplement *garantir* de ses faits & promesses, qui font que la chose cédée lui appartient légitimement, & qu'il ne l'a point vendue à d'autres personnes.

On dit aussi, *garantir* une étoffe, un cheval, pour dire qu'une étoffe est bonne, & d'une certaine qualité; qu'un cheval n'a point de défauts cachés. On est obligé de *garantir* un cheval de pousse, morve, ou courbature pendant neuf jours.

Quelques-uns dérivent ce mot de *guerets*, parcequ'on disoit autrement *guerantir*, & que les premières *garanties* ont été faites pour le partage des *guerets* & autres héritages.

GARANTIR se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, assurer, affirmer. Je ne vous *garantis* pas cette proposition, cette nouvelle, cette invention, ni que cette machine réussisse en grand, comme elle fait en petit. Je vous *garantis* que ce passage est de S. Jérôme, de S. Augustin. Je vous *garantis* que votre ami ne fera jamais cela.

Parbleu, je garantis la pièce détestable.

MOLIÈRE.

GARANTIR se dit aussi pour, dédommager, indemnifier. Entreprenez hardiment cela, je vous *garantirai* de toute la perte qui pourroit en arriver.

GARANTIR signifie aussi, préserver de quelque mal; ou accident. *Tueri, tegere.* On lui a porté un coup d'épée, mais son buffle l'a *garanti.* Il n'y a point de remède qui puisse *garantir* de la mort. Faites cette affaire, je vous *garantirai* de tout le mal qui peut vous en arriver. *Garantir* une Province de ravage. **VAUG.** Comment pourroit-on se *garantir* des pièges d'un homme qui emploie pour vous tromper les langues même de l'amitié? **BELL.**

La seule fuite, Iris, nous garantit;

C'est le parti le plus utile à prendre

Contre l'amour. DES-H.

GARANTIR un fief. Les Suzerains étoient obligés de *garantir* les terres de leurs vassaux, c'est-à-dire, de les défendre contre les ennemis, sinon ils perdoient le fief, & les vassaux n'étoient plus obligés de les servir, ni de leur rendre hommage. Les Rois seuls ne perdoient pas leurs fiefs faute de *garantie.* Cependant le Marquis Borel, Comte de Barcelone, menaça le Roi Hugues Capet, de jurer feauté aux Sarrasins s'il ne le *garantissoit*; & sous Louis le Jeune, le Comte de Champagne rendit hommage à l'Empereur. On voit pourtant dans le Roman de Guarin le Loheranes, composé sous le règne de ce Prince, que faute de *garantie*, les Seigneurs ne pouvoient pas faire perdre au Roi leurs fiefs.

Or vien à vos Empéres gentis ;
 Que vous aillies vôte fié garantir,
 Se vos nel faites, mal en some baillis,
 Et tuit Baron doivent de vos tenir,
 J'en parlerai, ce dit le Roi Pepin,
 Qui que je faille, vos ne dois je faillir.

GARANTIR un fief, a encore une autre signification dans les Coutumes, & cette expression y est employée pour marquer que lorsqu'un fief étoit divisé entre l'aîné & les puînés, l'aîné seul faisoit hommage au Seigneur pour lui & pour les puînés, & *garantiffoit*, par cet hommage, le fief entier au Seigneur. Garantie de fief, est l'hommage rendu au Seigneur par un aîné pour ses puînés. Cette garantie n'a lieu que pour le tiers du fief; car tous les puînés ensemble, ne peuvent avoir dans le pays où cette garantie a lieu, que le tiers des fiefs, tandis que l'aîné, outre son préciput, en a les deux tiers. *Garantir de profit & de rachat*, se dit d'un aîné qui fait hommage au Seigneur pour les portions de fief que ses puînés tiennent de lui, sans qu'ils paient aucun rachat, ni à cet aîné, qui *garantit* pour eux, ni au Seigneur féodal. Cela s'appelle en quelques Coutumes, porter foi & garantie. *Fidem pro alio prestare, obsequium exhibere.*

On dit proverbialement, on peut *garantir* du mal, mais on ne sauroit *garantir* de la peur.

GARANTI, IE. part.

GARAS. f. m. Grosse toile de coton blanche, qu'on tire des Indes Orientales, particulièrement de Surate.

GARATROINE. f. f. Pétrification. *Voyez* CRAUPAUBINE.

GARAZU ou **GARASU**. Bourg ou petite ville du Brésil, dans l'Amérique méridionale. *Garazua*. Ce lieu est dans la Capitanie de Pernambuco, à six lieues d'Olinda, du côté du nord. Quelques-uns l'appellent Iguruзу; mais *Garazu* en est le véritable nom.

GARB. C'est le nom que les Maures donnent à une espèce de saule, *salix*, qui croît dans l'Arabie. *Roy.* cité par *James*.

GARBE. f. f. Apparence extérieure d'une chose. *Species*. Il n'est plus guère en usage que dans le burlesque. Cet homme a bonne *garbe*, pour dire, a bonne mine.

*Turban en tête & large barbe,
 Gaillard, frais, & de bonne garbe.* DIV. DE SQ.

Ce mot vient de *garbato*, qui est fort élégant en Italien; & Pasquier dit qu'il étoit nouveau de son temps. On dit aussi en Italien *uomo di garbo*.

GARBE. f. m. Terme de Marine qui signifie la construction d'un navire, sa figure, sa constitution. Chaque nation a une manière particulière de construire les navires; c'est ce que l'on nomme le *garbe*. On l'appelle autrement *gabarit*. Peut-être dit-on *gabarit* sur l'Océan, & *garbe* sur la Méditerranée. Un vaisseau nous donna la chasse, & nous força de courir: nos marins reconnurent à son *garbe* qu'il étoit Turc & de Salé. **CARDINAL DE RETZ**. Une petite frégate que nous voyions devant nous, étoit Turquesse, comme elle en avoit le *garbe*. **IDEM**.

GARBÉLAGE. f. m. Terme fort usité à Marseille. C'est une espèce de petit droit de quatorze sous par quintal, qui se compte parmi les frais qui se font pour les marchandises qui s'envoient dans les Echelles du Levant.

GARBIN. f. m. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne sur la Méditerranée au vent sudouest, qu'on nomme autrement *Aforo*, *Lebechio*, vent du couchant d'hiver, sudouest. Dans les Provinces méridionales de France, comme en Languedoc, on appelle *garbin*, un certain petit vent frais qui s'élève vers midi dans l'arrière saison, sans lequel il seroit impossible aux Moissonneurs & aux Vendangeurs de travailler.

Ménage dit que ce mot vient de l'Arabe *Garbi*, qui signifie *Occident*.

GARBON. f. m. Terme de Fauconnerie. C'est le nom que l'on donne au mâle de la perdrix, qu'on appelle aussi le *coq*, *mas perdrix*.

GARBOUIL. f. m. Vieux mot. C'est, dit Ménage, la même chose que *gräbuge*. De l'Italien *garbuglio*, trouble, brouillerie, confusion. Il y a un peu de *garbouil* entre Mesdames de Belin & Bussy, (femme du fameux Ligueur Bussy le Clerc) à l'occasion que l'une ayant lâché quelque mauvais vent pseudo catholique, Madame de Belin dit tout haut à la Bussy: allons, Procureuse, la queue vous fume, vous venez ici parfumer les croix de Lorraine. . . *Satyre Ménippée, in octav. 1709 & 1711, tom. 1, p. 30, 31.*

GARÇAILLE. *Voyez* GARS.

GARÇAILLER. v. n. Hanter les garces & les mauvais lieux. *Scorta & meretrices adire.*

GARCE. f. f. Femme prostituée & de mauvaise vie. *Meretrix, scortum, postibulum*. Terme odieux qui ne se dit point parmi les honnêtes gens. Il s'est trouvé une nation chez qui on prostituoit des *garces* à la porte des temples, pour assouvir la concupiscence. **MONT**. Ce mot n'est devenu odieux que depuis quelque temps; en plusieurs Provinces, sur-tout en Bretagne, on le dit encore pour signifier une petite fille ou servante de chambre, *puella, ancilla*. On trouve *garca* en ce sens dans le procès-verbal de la vie & des miracles de S. Yves, c. 5, n. 38. *Acta Sancti Maii, T. IV, p. 553*. On appelle en Latin corrompu *garfia* & *garzona*, les femmes qui hanteroient les fripons & les débauchés, & qui vivoient à la manière des garçons. Autrefois *gars* & *garce*, a signifié garçon & fille nubiles.

*Le mâle est gars à quatorze ans,
 Et la femelle est garce à douze.*

Voyez GARS.

On dit en Bretagne la *garçaille*, pour dire, une troupe de petits enfans, garçons & filles. Une mère dit toute ma *garçaille*, c'est-à-dire, tout ce que j'ai d'enfans, soit garçons, soit filles, ou comme on dit encore en ce pays-là, soit *gars*, soit *garces*. On dit aussi les *garçailles*, & même *garçaille* pour un seul enfant.

Ce mot vient, selon Guichart, de גר, qui signifie, dit-il, *scortari*, mais il n'a pas fait réflexion que le mot de *garce* est plus ancien dans la langue Française, que la signification obscène qu'il a.

GARCETTE. f. f. Disposition de cheveux abattus & coupés au niveau du front. C'est une manière dont les femmes & les filles se servoient, il y a quelque temps, pour se coëffer.

Ce mot vient de l'Espagnol *garcetas*, qui se trouve dans Covarruvias, qui signifie proprement des plumes de héron à faire des panaches. Du Cange dit qu'un Roi d'Arragon défendit aux Sarrazins d'avoir des *garcettes*, & voulut pour les marquer qu'ils eussent les cheveux tondus en rond.

GARCETTES, en termes de Marine, sont de petites cordes faites de vieux cordages qu'on a détressés, servant à ferler les voiles, & à d'autres usages. La *Maîtresse garcette* est celle qui est au milieu de la vergue, & qui sert à ferler le fond de la voile. Les *garcettes de ris*, sont des *garcettes* grosses par le milieu, & qui vont en diminuant par les bouts. Leur usage est de prendre les ris des voiles lorsqu'il fait trop de vent. Les *garcettes de voiles* ont une boucle à un bout, & vont en apertissant de l'autre. Leur usage est de servir à ferler les voiles. Les *garcettes de cable* sont de grosses tresses avec lesquelles on garnit & on fourre les cables pour les couvrir & les conserver. *Garcettes de tournevire*, sont celles qui servent à joindre le cable à la tournevire, quand on lève l'ancre, elles sont d'une égale grosseur partout. *Garcettes de bonnettes*, sont de petites cordes qui amarrent les bonnettes à la voile. Serre la *gar-*

cette, est un commandement pour faire bien joindre la tourneviere au cable.

GARCILUIN. Villè d'Afrique. *Garciluinum*. Elle est dans la Province de Cutz, du Royaume de Fez, au pied des montagnes du côté du midi, & sur la rivière du Zis. Elle a été fondée par les anciens Africains. *Marmol. L. IV, c. 118.*

GARCIS, GARSIS ou GALAFE. Petite ville d'Afrique dans la Province de Cutz, au Royaume de Fez. *Galafa, Garcis*. Elle est près de la rivière Mulucan, à cinq lieues de Teurert. Elle a été bâtie par les anciens Africains de la lignée des Bénimérinis, pour ferrer leurs blés, & leur servir de forteresse, lorsqu'ils demeuroient dans les déserts; c'est pourquoy elle est assise sur un roc. Elle est dans les Cartes de la Libye de Ptolomée, à onze degrés de longitude, & à trente-deux degrés quarante minutes de latitude, sous le nom de Galafe. *D'Ablancourt, Marmol, L. IV, c. 109.* On prend *Garcis* pour cette ancienne Galafe de la Mauritanie Tingitane. **MATV.**

GARÇON. f. m. Enfant mâle à qui ce nom demeure jusqu'à ce qu'il soit marié. *Mas, masculus*. La joie d'une Reine est grande, quand elle accouche d'un garçon. Il a résolu de vivre toujours garçon.

On voit arriver d'ordinaire,
Qu'un mari souhaite un garçon,
● Qui voudra la mort de son père,
Pour se trouver plutôt maître de la maison.

S. EVR.

On dit, mener une vie de garçon, pour dire, vivre dans la liberté, sans être assujetti à aucun devoir.

Ce mot, selon Pontanus, vient de *varo*, Espagnol, qui signifie *homme*. Il remarque qu'on a dit autrefois *warçon*, pour *garçon*. Il y a apparence que le nom de Baron ou Varon, chez les Gaulois, signifioit un jeune homme, & que celui de garçon en est venu. **CHORIER, T. I, p. 94.** Lipsè dérive ce mot de *garriones* à *garritu*; c'est un diminutif de *gars*: c'est une injure chez les Wallons, comme à Paris le mot de *garce*. Guichart le forme de *גָרְוֹן*, qui veut dire un mâle, en transposant la première & la dernière lettre, ce qui fait *גָרְוֹן*, pour *גָרְוֹן*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on appelle *garcio* & *garciones*, les valets, & sur-tout ceux qui suivoient l'armée. *Garcio* se trouve en effet pour valet dans Pierre de Blois, Ep. 102, dans Rigord, de *Gestis Philippi Augusti*, & dans Guil. le Breton, L. X, XI, de sa Philippide dans la vie de S. Guillaume, P. I, c. 6. *Acta Sancti Febr. T. II, p. 458, C.* Du Cange ajoute qu'on a donné ce nom aux fripons, aux débauchés & gens de néant qu'on appelle encore en quelques lieux *mauvais garçons*. *Garcio* se trouve en ce mauvais sens, dans la vie de Charles le Bon, Comte de Flandre, P. IX, n. 56. *Acta Sancti Mart. T. I, p. 174. D.* & dans la vie de S. Théodart, ou Audart, Archer de Narbonne, c. 3, n. 24, qui est écrite avant le seizième siècle, on lit *garsiones* pour des brigans, des voleurs. Voyez la Note des Bollandistes, *Acta SS. Maii, T. I, p. 149. D.* Les Italiens disent *garsone* dans le même sens, & nous pourrions bien avoir pris d'eux le mot de *garçon*, comme les Grecs modernes ont pris celui de *γαρζών*. Peut-être aussi que *garçon* n'est qu'un diminutif de *gars*. Martinius cherche l'étymologie de ce mot dans plusieurs langues, & ne prend point de parti. Il trouve *garrire* dans la langue Latine, les jeunes gens causent beaucoup; dans la Chaldaïque *גָרְוֹן*, étudiant, apprenant, on occupe les jeunes garçons à étudier, à apprendre quelque chose: dans la Françoisè, *garder*, & dans l'Allemande, *warten*, servir en observant, les jeunes gens veulent être gardés & observés: dans la Grecque *γαρζών*, jeune homme; dans l'Arabe, à ce qu'il dit, *גָרְוֹן*, jeune homme, & dans l'Hébraïque *גָרְוֹן*, le petit d'un animal, *catulus*.

On appelle aussi parmi le peuple & dans les Colèges, *garçon*, un valet, particulièrement quand il

est seul à servir, & sans porter de livrée. *Minister, famulus*. Ce Prêtre vit tout seul avec son garçon.

On appelle chez le Roi, *Garçons* de la Chambre, de la Garderobe, &c. ceux qui sont destinés aux menus services de la Chambre, de la Garderobe, & qui sont au-dessous des Officiers des mêmes lieux. *Garçon* d'office est un domestique dans les maisons de qualité, dont l'emploi est de tenir la vaisselle d'argent bien propre, & d'en rendre compte au Maître d'hôtel. *Garçons* de cuisine, sont de bas domestiques qui ont soin de tout ce qui concerne la cuisine, de la tenir propre, de faire écurer & nettoyer la batterie, mettre le pot au feu, &c. *Garçon* de Cocher, est celui qui tient l'écurie propre, & rend sous le Cocher des services concernant les chevaux.

On appelle aussi *garçons* chez les marchands & les artisans, & dans quelques autres professions, ceux qui servent à la boutique, & travaillent sous les maîtres. Ce Marchand, ce Tailleur a tant de *garçons* sous lui. Il faut payer le vin des *garçons*. *Garçons* Chirurgiens. Raphaël avoit auprès de lui un *garçon* qui servoit à broyer ses couleurs. **FÉLIB.** *Garçon* Barbier.

On appelle sur les ports, *garçons* de la pelle, les valets & porteurs de charbon qui se trouvent dans les bateaux pour aider à le mesurer. L'Ordonnance défend aux *garçons* de la pelle le regrat de charbon. On appelle sur les vaisseaux, *garçons* de bord, de jeunes *garçons* plus âgés que les mouffes, & qui servent comme les mouffes, & commencent à travailler à la manœuvre. *Garçon* de rivière, dans le Traité de Police du Commissaire de la Mare.

GARÇON Major, dans les troupes, c'est un Officier choisi parmi les Lieutenans d'un Régiment, & établi sans brevet & sans appointemens, pour aider les Aides-Majors dans le détail du Régiment.

On dit qu'un jeune homme est bon *garçon*, en deux sens contraires; l'un, pour dire que c'est un sot, ou qu'il est facile, qu'il se laisse mener comme on veut; l'autre, que c'est un éveillé, un bon vivant, qui aime les plaisirs.

On dit aussi qu'il fait le méchant *garçon*, pour dire, qu'il menace, qu'il frappe, qu'il est brave & dangereux.

Le mot de *garçon* s'emploie dans le style familier pour celui d'homme. Le Roi le gronda comme s'il n'eût pas été le plus joli *garçon* du monde. Mademoiselle DE . . .

On dit d'un brave soldat, que c'est un brave *garçon*. On dit aussi à un homme, vous êtes un brave *garçon*, dans le même sens qu'on dit, vous êtes un galant homme. **ACAD. FR.**

On dit proverbialement qu'un homme se fait beau *garçon*, pour dire qu'il se ruine, ou qu'il s'enivre, ou qu'il mange son bien en débauches, ou qu'il s'embarasse dans de méchantes affaires.

GARÇONNET. f. m. Diminutif de *garçon*. *Puerulus*. Ce mot ne peut se dire qu'en riant. C'est un petit *garçonnet*.

GARÇONNIÈRE. f. f. Terme populaire qui s'applique aux petites filles qui aiment à hanter les garçons.

GARD. Rivière du Bas Languedoc, en France. *Vardo*. Le premier qui en ait parlé est Sidonius Apollinaris, L. II, Epist. 9. Il le nomme *Vardo*. Ruricius, L. I, Epist. 7, *Guardo*; d'autres *Wardo*. Catel le nomme en François le grand *Guardon*. Communément on l'appelle le *Gardon*, & par abréviation le *Gard*. Cette rivière se divise d'abord en deux branches, dont l'une coule à Anduse, à Coudet, à Cassinole, à Rivealta, & celle-ci s'appelle le *Gardon* d'Anduse, *Vardo Andusiensis*. L'autre baigne le Péage, le Maz-Dieu, Alais, & se nomme le *Gardon* d'Alais, *Vardo Alestensis*. Il se rejoint à Rivealta, & prend le nom simple de *Gard*, ou *Gardon*; passe à Souillac, à S. Privat, à Vaez, à Châtillon, au Pont du *Gard*, à Cabrières, & va se jeter dans le Rhône à Beaucaire. **DE VALOIS, Not. Gall. p. 585.**

Le Pont du *Gard*, en Latin *Gardinus Pons*. Ce pont est un ancien ouvrage des Romains. Il est dans

le Bas-Languedoc, sur le Gardon, dont il a pris le nom, à quatre lieues de Nîmes & à deux d'Uzes. Il est bâti avec des pierres de taille d'une grosseur surprenante, & il a trois rangs d'arches les unes sur les autres. Le premier rang n'a que six arches, & cent cinquante pas de long; le second a douze arches, & il est long de deux cens soixante-quinze pas; & le troisième, où l'on compte trente-cinq arches, est long de trois cens pas. Ce dernier pont est moins haut & moins large que les deux autres: c'est proprement un grand canal, couvert de grosses pierres de taille, & destiné à faire passer d'une montagne à une autre des eaux que l'on conduisoit ensuite à la ville de Nîmes. Quoique ce pont soit encore assez entier, il n'est pourtant aujourd'hui d'aucun usage. Quelques-uns disent au pluriel les *Ponts du Gard*, à cause des trois rangs d'arches & de piles. Bouche en son Histoire de Provence, *L. I, c. V, §. 1*, écrit *Gar*, & non pas *Gard*. Voyez *L. II, sect. II, p. 464*, où il parle du *Gar* & du Pont du *Gar*.

GARD. Lieu en Picardie. *Gardum*. Le *Gard* est dans le Diocèse d'Amiens, sur la Somme, proche de Séquigny. L'Abbaye du *Gard*, fille de Charlieu, dans le Diocèse d'Amiens, fut fondée l'an 1139 par Gérard, Vidame d'Amiens & Seigneur de Péguigny. *SAINTE MARTE, T. IV, p. 455*.

GARDAGE. s. m. Vieux nom d'un ancien droit que les Seigneurs levoient, & que les titres appellent *garda* & *gardadium*. Voyez dans l'Hist. de Bretagne, *T. I, p. 372*, un titre de l'an 1213, & *p. 334*, un titre de l'an 1237, & *p. 452*, un autre de 1302. Voyez aussi plus bas **DROIT DE GARDE**.

GARDE. s. f. Du Latin *Warda* de la basse Latinité, lequel vient de l'Allemand *wahron*, qui signifie *garder*. *Garde* & l'Allemand *gaerde* viennent du Celtique *goard*, selon le P. Pezron. Le mot de *garde*, *custodia*, dans tous les cas où il est employé, signifie guet, action de veiller à la défense, à la conservation de quelque chose; action par laquelle on observe ce qui se passe, afin de n'être point surpris; soin, précaution, attention que l'on apporte pour empêcher que quelque chose n'arrive contre notre intention, contre notre volonté. *Custodia*. Il se dit au propre & au figuré. Le Roi a commis la *garde* de ce Château à un tel Capitaine. Tel Régiment est de *garde*. Les petits enfans sont de difficile *garde*.

Une beauté parfaite est de mauvaise garde.

DESP.

Sa beauté n'a-t-elle pas été sous la *garde* de la plus scrupuleuse vertu? FL.

On le dit aussi des gens qui sont préposés pour aider à cette *garde*, qui sont la *garde* d'une ville, d'un camp. Il faut bien deux mille hommes pour la *garde* de cette ville. Les Académiciens sont exempts de guet & de *garde*. Châtillon entra en *garde* avec Conti, infanterie, & Condé, cavalerie. DE BUSSI. Le mot de *garde* peut se prendre ici en deux sens, & pour les troupes qui faisoient la *garde*, & pour leur action, ou le service qu'ils faisoient, qu'on appelle *garde*.

GARDE NOIRE. On nomme ainsi à Bourdeaux une escouade d'Archers, qui veille pendant la nuit pour empêcher qu'il n'entre dans la ville, ou qu'il n'en sorte aucune marchandise en fraude. Elle est composée du Capitaine, d'un Lieutenant & de neuf soldats.

GARDES de fatigue, ou corvées. Ce sont celles qui sont commandées avec des travailleurs non armés, pour conduire des fourageurs, mener les soldats au bois, à la paille, aux légumes & autres choses semblables.

GARDE se dit aussi au figuré des choses qui nous tiennent lieu des personnes à la *garde* desquelles nous sommes commis. Votre fierté est une *garde* plus fidèle de votre cœur, que la douceur, qui laisse tout à espérer. M. SCUD. Quand une jeune beauté aime, la pudeur est une *garde* aisément subornée. BENSERADE.

GARDE signifie quelquefois protection. Toutes les Eglises du Royaume sont en la *garde* spéciale du Roi. Ainsi le Roi finit les lettres qu'il écrit à ses suzerains, priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte *garde*. On dit aussi à ceux qu'on éconduit, allez-vous-en à la *garde* de Dieu.

GARDE signifie aussi soin, conservation, défense, précaution; on dit absolument, prenez *garde*, ou prenez *garde* à vous, à votre conduite. Il faut se donner de *garde* des surprises des chicaneurs. Il faut être toujours en *garde* contre les tentations de l'esprit malin. Il y a des gens si raffinés, qu'il faut toujours être en *garde* contre eux. BELL. Pour savoir se taire, il faut être toujours sur ses *gardes*, & avoir beaucoup d'empire sur soi-même. BOU. A la Cour on n'est en *garde* que contre le mérite & la vertu; on ne s'avise pas de craindre un homme qui n'en a point. S. RÉAL. On ne sauroit être trop en *garde* contre la malice du siècle. S. EVR. La colère est une passion contre laquelle il faut être sans cesse en *garde*. M. ESP. Plus une femme a de beauté, plus elle doit être en *garde* contre ceux qui l'assiègent & qui lui tendent des pièges. BELL. Il faut toujours être en *garde* avec cet homme-là, pour dire qu'il est accoutumé à tromper, à surprendre les gens. Un homme prudent se tient toujours sur ses *gardes*. On dit, il n'a *garde* d'être aussi brave que son aîné, pour dire, il s'en manque beaucoup. Je n'ai *garde* de manquer au respect que je vous dois.

GARDE signifie aussi considération, attention, réflexion. Vous ne prenez pas *garde* que ce que vous dites fait contre vous. Quand on contracte, il faut bien prendre *garde* à ce qu'on fait. Quand une personne du commun fait une faute, personne n'y prend *garde*. LA PL. Quand on juge, quand on fait des expériences, il faut prendre *garde* jusqu'aux moindres circonstances, jusqu'aux moindres minuties. Il ne faut pas prendre *garde* à ce que dit un fou, un ivrogne, pour dire, y avoir attention, s'en fâcher, y ajouter foi, &c.

On dit qu'un homme prend *garde* à un fou, à un denier, pour dire qu'un fou, un denier ne lui font pas indifférens dans la dépense, qu'il y fait attention dans un compte.

GARDE, en termes de Négoce, signifie conservation, durée en même état. Le vin est vert cette année, il sera de *garde*. *Feret atatem, servari tuto poterit*. Les fruits d'été ne sont point de *garde*, il faut les confire pour être de *garde*. La mode de ces étoffes se passe, la *garde* n'en vaut rien.

On dit qu'un homme est de bonne *garde*, pour dire qu'il garde long-temps ce qu'il possède. ACAD. FR.

On appelle, chez les joueurs de piquet, *garde*, une autre carte de même couleur que le Roi qu'ils ont en main, & dont ils n'ont pas l'as. On perd souvent une partie de piquet pour avoir écarté sa *garde*. Une double *garde*, ce sont deux cartes de cette même couleur.

GARDE est aussi une femme qui est attachée au service d'un malade, ou d'une femme en couche. *Custos*. Les parrains & marraines font un présent à la sage-femme & à la *garde*.

GARDE, en termes de guerre, est proprement un certain nombre de soldats d'infanterie ou de cavalerie, destinés à mettre à couvert une armée ou une place. Ainsi on dit, un tel régiment est aujourd'hui de *garde*, entre en *garde*, monte, descend, relève la *garde*. Monter la *garde*, c'est être dans un poste pour le garder. Descendre la *garde*, c'est sortir de ce poste & être relevé par d'autres, cesser d'être chargé d'une *garde*, & retourner à son corps. On dit aussi *garde montante*, *garde descendante*. Les Officiers subalternes doivent se trouver tous les matins à l'inspection qui se fera à la *garde montante*. Les sentinelles posées, la *garde descendante* partie, l'Officier qui commandera celle qui montera, doit la faire marcher quatre pas en avant. BOMBELLES. Dès que tout le monde aura rejoint la *garde descendante*. ID.

Un

Un Officier, un Sergent de garde. Un corps de garde, est un poste où l'on met plusieurs soldats qui se relèvent de temps en temps, & qui relèvent aussi les sentinelles. Il se dit, non-seulement du lieu, mais aussi des soldats qui y sont postés pour s'y défendre, soit au camp, soit dans la ville.

Faire garde de Capitaine, Lieutenant, &c. c'est servir sur le pied de Capitaine, de Lieutenant, &c.

On dit aussi chez les Grands que des Officiers, des pages, des laquais, sont de garde, pour dire, qu'ils sont de jour, & obligés à être assidus au service de leur maître, tandis que les autres se reposent.

Grand'garde, en termes de Guerre, est un corps de Cavalerie composé de plusieurs escadrons détachés à la tête d'un camp pour résister quelque temps à l'ennemi, jusqu'à ce que l'armée ait le temps de se mettre en ordre pour combattre.

On dit aussi garde avancée, ou garde folle, d'un corps de quinze ou vingt Maîtres qui est au-delà de la grand'garde, pour avertir des approches de l'ennemi.

On appelle garde des côtes, la garde qui se fait sur les côtes de la mer en temps de guerre, elle est différente du guet de la mer.

GARDE-CÔTE. C'est une milice préposée pour garder le pays qui est le long des côtes de la mer. Capitaine Garde-côte.

On le dit aussi d'un vaisseau de guerre destiné à garder les côtes.

GARDE, en Jurisprudence, est la même chose que conservation & administration.

Ainsi l'on dit mettre à la garde de quelqu'un, pour dire, charger quelqu'un de la conservation de quelque chose. On a mis ce prisonnier à la garde d'un Huissier, pour dire qu'il sera tenu de répondre de sa personne. On a laissé tous les meubles saisis de cette maison à la garde d'un voisin qu'on en a chargé, qui a pris tout en sa garde. On a séquestré & mis cette fille à la garde d'une telle Dame.

On dit aussi payer la garde de quelque chose, pour dire, le salaire qu'on donne à celui qui a eu le soin de garder & conserver quelque chose. On lui a taxé tant pour ses frais de garde.

GARDE coutumière est la garde Royale ou Seigneuriale, Noble ou Bourgeoise, qui est déferée à certaines personnes par les coutumes, à la différence de la garde Royale, ou sauve-garde, qui est accordée à certaines personnes par des Lettres-patentes. Voyez ces mots plus bas.

Le droit de garde, ancien droit qui se levoit anciennement par les Seigneurs en France, & que les titres appellent *guarda*. Dans l'état des droits Seigneuriaux de la côte S. André, on voit un article pour le droit de garde, & sur la manière de le lever : il se payoit tous les ans en grains par les contribuables. VALBONNAIS, *Hist. de Dauph.* p. 76. Il y en a aussi des exemples dans l'Hist. de Bretagne. Les Princes usurpèrent les droits de garde & de sauve-garde, sous ombre de la protection qu'ils accorderoient à ceux qui se soumettoient à leur justice, & qui se reconnoissoient leurs vassaux. Voyez les Mémoires de M. de Valbonnais, pour l'Histoire de Dauphiné, p. 7.

GARDE-BOURGOISE ou roturière, est un droit ou privilège accordé aux bourgeois de Paris par la Coutume, qui est le même à l'égard des pères & mères bourgeois, que celui de garde-noble à l'égard des Gentilshommes; excepté que la garde-bourgeoise finit à quatorze ans pour les mâles, & à douze ans accomplis pour les filles. La garde-bourgeoise est introduite depuis long-temps; mais elle n'a été bien établie que depuis les Lettres-patentes de Charles VI du 5 Août 1390, qui confirment ce privilège accordé aux bourgeois par Charles V le 9 Août 1371. Voyez GARDE-NOBLE plus bas.

GARDE GARDIENNE. Lettres accordées par le Roi à des Communautés, Chapitres, Collèges, Abbayes, Prieurés, Eglises, portant attribution de juridiction. Ceux qui ont des gardes gardiennes, peuvent, en vertu

de ces Lettres, attirer leur partie adverse, qui n'a point de privilège, hors de sa juridiction naturelle, soit en demandant, soit en défendant, pourvu que les Lettres aient été vérifiées au Parlement où le Juge conservateur ressortit. Les Lettres de garde gardienne sont des Lettres de privilège, par lesquelles le Roi déclare qu'il prend en sa garde particulière ceux à qui il les accorde; & pour cet effet il leur assigne des Juges particuliers, par-devant lesquels toutes leurs causes sont commises: anciennement c'étoit le Prévôt de Paris, & maintenant ce sont les Requêtes du Palais & de l'Hôtel. L'Université de Paris, l'Abbaye de S. Victor, ont des Lettres de garde gardienne attributives de juridiction au Prévôt de Paris.

En termes de Jurisprudence féodale, denier de garde est une somme qui se paie les années qu'une terre chomme, la rente se paie les années de la récolte. Garde faite, dans quelques Coutumes, signifie la garde qu'on fait de bêtes qui sont en dommage dans l'héritage d'autrui, en sorte que le dommage doit plutôt être attribué à la malice de l'homme qui garde ces bêtes, qu'au hasard qui les a conduites.

GARDE-LIGE. Terme de Coutumes. C'est le service qu'un Garde-Lige doit à son Seigneur. Voyez GARDE-LIGE plus bas.

GARDE-NOBLE. Terme de Coutumes. C'est un droit que les pères & les mères nobles ont de jouir du bien de leurs enfans mineurs jusqu'à un certain âge, qui est de vingt ans pour les mâles & de quinze ans pour les filles en la Coutume de Paris, sans être tenus d'en rendre compte, à la charge de les entretenir selon leur qualité, de tenir les bâtimens en bon état, & de payer toujours leurs dettes mobilières. La garde-noble, (il en est de même de la garde-bourgeoise,) s'accepte en jugement, & ne se défère qu'une fois; c'est-à-dire, que si celui qui a la garde-noble meurt avant la majorité de son pupille, la garde-noble ne sera point donnée à un autre, & le pupille n'aura plus qu'un tuteur, & les biens profiteront au mineur.

En Normandie, le Seigneur féodal a la garde-noble des fiefs tenus de lui en hommage; & on distingue cette garde en garde Royale & en garde Seigneuriale. Les mineurs tombent en garde du Roi, lorsqu'ils ont un fief relevant immédiatement du Roi. Alors, par privilège spécial, il a la garde, & fait les fruits siens, non-seulement du fief à cause duquel le mineur est tombé en sa garde, mais encore de tous les autres fiefs appartenans aux mineurs, quoique non relevans de lui, & de rotures & autres revenus, à la charge d'entretenir les mineurs, selon leur qualité. C'est ce qu'on appelle garde Royale. Le Roi en fait d'ordinaire un don à la veuve, ou au plus proche parent, qui sont tenus d'en tenir compte au profit des mineurs. Cette garde a été introduite en Angleterre par les Normands; elle avoit aussi lieu anciennement en Bretagne; mais en l'année 1277, par un traité fait entre Jean, Duc de Bretagne, & les Nobles du pays, elle fut changée en un droit de rachat. La garde Seigneuriale a moins d'étendue. Le Seigneur féodal ne jouit que du fief relevant immédiatement de lui, & non des autres biens du mineur, lequel tombe à sa garde. Mais si les mineurs ont d'autres biens suffisans pour les entretenir, le Seigneur jouit du fief sans contribuer à leur entretien. La garde Royale finit à vingt & un ans accomplis. La garde-noble n'appartient point aux Seigneurs Ecclesiastiques, parcequ'ils ne tombent jamais en garde eux-mêmes.

Quelques Auteurs disent que la garde-noble a été établie à l'occasion des fiefs. Comme les vassaux étoient obligés de servir à la guerre leurs Seigneurs, lorsque les vassaux étoient mineurs, & incapables de servir à cause de leur âge, leurs peres alloient à la guerre pour eux, & jouissoient des revenus de leurs biens. C'est de-là, disent ces Auteurs, qu'est venu l'usage qui a établi la garde-noble, telle que nous la voyons aujourd'hui.

On dit dans les Coutumes par manière d'axiome,

ou de proverbe : qui *garde* prend , quitte le rend ; c'est-à-dire , qui prend la *garde* noble , bourgeois ou roturière d'un mineur , le rend quitte , parcequ'il doit payer ses dettes mobilières , tandis qu'il en a la *garde*.

GARDE , en terme des Eaux & Forêts , est une étendue de pays dans laquelle certains *Gardes* & Officiers sont commis pour la conservation des bois. Les Grands-Maitres sont obligés par l'Ordonnance de faire leurs visites de *garde en garde*.

GARDE , est aussi un terme d'Escrime , & on dit , être en *garde* , & se mettre en *garde* ; pour dire , se mettre en posture pour se défendre de son ennemi les armes à la main.

☞ Corneille a employé cette expression dans le *Menteur*.

Tu vas sortir de garde & perdre tes mesures.

☞ Cette métaphore , dit Voltaire , tirée de l'art des Armes , paroît aujourd'hui peu convenable dans la bouche d'une fille , parlant à une fille ; mais quand une métaphore est usitée , elle cesse d'être une figure. L'art de l'Escrime étant alors beaucoup plus commun qu'aujourd'hui , *sortir de garde* , être en *garde* , entroit dans le discours familier , & on employoit ces expressions avec les femmes mêmes : comme on dit à la boule - vue , à ceux qui n'ont jamais vu jouer à la boule ; servir sur les deux toits à ceux qui n'ont jamais vu jouer à la paume ; le dessous des cartes , &c.

Il y a quatre *gardes* générales de l'épée , & pour les bien concevoir , il faut se représenter un cercle décrit sur un mur à plomb , & divisé en ses quatre points cardinaux de haut en bas , & de droite à gauche. Quand on porte la pointe de son épée au point inférieur du cercle avec le fort opposé au point supérieur du même cercle , & le corps fort panché en avant , c'est ce qu'on appelle la *Prime* , ou la *première garde*. La *seconde garde* , que plusieurs nomment *Tierce* , mais improprement , se fait en portant la pointe de l'épée au deuxième point du même cercle distant d'un quart du premier point ; & montant à gauche le fort de l'épée tourné à droite en dehors , & le corps relevé à proportion. La *Tierce* ou la *troisième garde* , se fait en posant la pointe de l'épée au point supérieur du même cercle , qui est diamétralement opposé à l'inférieur de la *Prime* ; & alors le corps , le bras & l'épée , sont dans leur naturelle disposition , & dans le milieu des extrémités de leurs mouvemens. La *Quarte* se fait en portant la pointe de l'épée au quatrième point du même cercle , directement opposé à celui de la *seconde* , en descendant à droite à un quart de la *Tierce* , le côté extérieur du bras & le plat de l'épée étant tournés vers la terre , le corps étant hors la ligne à droite , & le fort de l'épée vers la ligne à gauche. Il y a une *Quinte* , ou *cinquième garde* , qui n'est que le retour de la pointe de l'épée à droite après la révolution de ce cercle , au point inférieur de la *Prime* , d'où elle étoit partie , & néanmoins avec une autre disposition du corps , du bras & de l'épée.

Toutes ces *gardes* s'appellent aussi *Figures* & *Postures*. Tout le centre de ces mouvemens doit être à l'épaule. En toutes ces sortes de *gardes* il y en a de *hautes avancées* , *hautes retirées* , *hautes moyennes* , quand elles sont posées devant la plus haute partie du corps , ayant le bras tout étendu , tout retiré , ou entre l'une & l'autre extrémité. Les *gardes moyennes avancées* , ou simplement *moyennes* , sont celles où l'épée est posée devant la partie moyenne du corps. Les *gardes basses avancées* , *retirées* ou *basses moyennes* , sont celles où le bras & l'épée sont avancés , retirés , ou entre les deux extrémités , & sont situés devant la partie basse du corps. Quelques-uns croient que la principale *garde* est celle de *Prime* ; les autres la *Quinte* ; d'autres avec plus de raison croient que c'est la *Tierce* , parce qu'elle est composée de lignes droites , qui sont plus aisées à défendre que les

obliques , comme sont du côté droit la *Prime* & la *Seconde* , & du côté gauche la *Quarte* & la *Quinte*.

GARDE , se dit aussi de la défense qui est auprès de la poignée d'une épée , pour empêcher que la main ne soit offensée par l'ennemi. *Scutula* , *cochlea*. Une *garde* d'argent , une *garde* damasquinée. Il lui a enfoncé son épée jusqu'à la *garde*.

GARDES , en terme de Venerie , se dit des ergots du sanglier , ou des os de derrière les jambes proche les pieds. *Apri calcaria*.

En termes de Marchands , on appelle *garde forte* & *garde foible* , dans la balance Romaine , des broches de fer qui passent au travers de sa branche , où est attaché l'anneau qui soutient la balance. La foible est la plus éloignée , & la forte la plus proche du centre de la balance. Celle-ci soutient un plus grand poids que l'autre.

GARDE DE PESON , sont des boucles qui sont attachées aux broches du peson.

GARDES , en termes d'Astronomie & de Marine , sont les deux étoiles les plus voisines du Pôle Arctique , qui sont le derrière du petit Chariot , ou de la petite Ourse. Nous avons dit ailleurs que c'est abusivement qu'on dit l'Etoile Polaire , parce qu'il n'y en a point précisément sur le Pôle , & qu'on ne l'appelle Polaire , que parcequ'elle est maintenant la plus proche de notre Pôle. Quelques-uns mettent trois *gardes* au lieu de deux. La claire des *gardes*.

GARDES , en termes de Serrurier , se dit au pluriel de la garniture qui se met dans une serrure pour empêcher que toutes fortes de clefs ne l'ouvrent. Ces *gardes* consistent en de petites pointes ou lames de fer , qui sont tellement disposées pour entrer dans les dents , ou les fentes du paneton de la clef , que pour peu qu'il y ait de changement , la clef ne tourne plus , & quand on dit , changer les *gardes* , c'est changer ces petites pièces de fer.

GARDE. Terme de Relieur. La *garde* d'un livre est le premier feuillet blanc avant celui d'impression. Ce feuillet sert de *garde* au livre.

☞ **GARDE**, **GARDIEN**. f. m. Ces deux mots marquent également une personne au foin ou à la *garde* de qui l'on a confié quelque chose : mais celui de *gardien* , dit M. l'Abbé Girard , n'a pour objet que la conservation de la chose ; au lieu que celui de *garde* renferme de plus dans son idée un office économique , dont on doit s'acquitter selon les ordres du supérieur ou du maître de la chose. Ainsi l'on dit qu'on est *gardien* d'un dépôt , & *garde* du Trésor Royal , parce que dans le premier cas , il n'y a qu'à veiller à la sûreté de ce qui a été déposé ; & dans le second cas , il y a des devoirs à remplir , soit pour la recette , soit pour la distribution des deniers.

☞ Par la même raison , on se sert dans le style de la procédure , du terme de *gardien* pour des meubles exécutés ou des biens saisis ; & dans le style militaire , du terme de *garde* pour certaines fonctions , soit auprès de la personne du Prince ou du Commandant , soit dans divers postes qu'on fait occuper.

☞ **GARDIEN** a beaucoup de grâce dans le sens figuré. Voyez ce mot. *Garde* convient mieux dans le sens littéral & à l'égard des choses matérielles , ainsi qu'à l'égard de celles qui sont entre nos mains ou en notre gouvernement , & sur lesquelles nous avons quelque droit d'usage ou de manieient. Il n'y a pas de plus belle commission que celle de *Garde* des Sceaux.

☞ Il semble que le *gardien* a un air de supériorité , & le *garde* un air de service. Ainsi on donne le titre de *garde* à certaines fonctions pour le service du Roi ou du Public , comme *Garde-Notes* , *Garde-Magasin*. &c. Voyez les articles suivans.

GARDE. Archer ou soldat détaché d'une compagnie pour protéger quelqu'un , ou pour l'arrêter , ou pour veiller à ses actions. *Vigil* , *accensus* , *excubitor* , *satelles*. Les Maréchaux de France ont envoyé un *garde* à chacun de ces Gentilshommes qui vouloient se battre. On le dit aussi de tout le corps des Compagnies , ou des troupes entretenues pour la

garde du Roi, comme on va le voir dans les articles suivans.

GARDES DU ROI. Ce sont des gens d'armes, ou des gens de guerre destinés, soudoyés & entretenus pour la garde de la personne du Roi. *Satelles, stipator Regis, Protector, satelles ad custodiam corporis; Prætorianus miles.* Ils servent aussi à la garde des Princes de la famille Royale: ainsi sous le dernier regne, c'est-à-dire, sous Louis le Grand, nous les avons vu servir auprès de Monseigneur le Dauphin son fils, des trois Princes ses petits-fils, Monseigneur le Duc de Bourgogne, depuis Dauphin, Monseigneur le Duc d'Anjou, avant qu'il fût Roi d'Espagne, & Monseigneur le Duc de Berri, jusqu'à son mariage, auquel temps il eut une maison particulière; & enfin auprès des enfans de Monseigneur le Duc de Bourgogne, c'est-à-dire, auprès des deux Ducs de Bretagne qui sont morts, & du Roi qui regne aujourd'hui. Ces *Gardes* se nomment encore d'un nom commun les troupes de la Maison du Roi, ou tout court, la Maison du Roi. Ces *Gardes* se divisent en général en *Gardes du dedans* & en *Gardes du dehors*; & les uns & les autres se divisent encore en différens corps. Comme on dit les *Gardes du Roi*, au pluriel & au masculin, & les *Gardes du dehors*, les *Gardes du dedans*; on dit aussi, parlant en général, la *Garde du Roi*, au singulier & au féminin; *Sacellitium Regium. Prætorianæ cohortes*, la *Garde du dedans* & la *Garde du dehors*. Mais on ne dit point un *Garde*, sing. masc. de tout particulier qui est dans quelqu'un des corps qui composent la *Garde du Roi*; on ne le dit que des particuliers qui composent certains de ces Corps, qui sont les *Gardes de la Manche*, les *Gardes du Corps*, les *Gardes de la Porte*, les *Gardes du Grand Prévôt de l'Hôtel*, les *Gardes Françaises* & les *Gardes Suisses*; & non des Gendarmes, des Chevaux Légers, des Mousquetaires, des Gentilshommes au bec Corbin, ni des cent Suisses.

Quand on parle d'un Corps entier des *Gardes*, l'usage l'a fait féminin, & nous disons, les *Gardes Françaises*. La *Garde Ecossoise*. **BOUN.**

On ne peut douter que dès le commencement de la Monarchie, nos Rois n'aient eu une *Garde* pour leur personne. Tous les Rois en ont eu l'usage, & l'antiquité la plus reculée nous en fournit des exemples. L'écriture parle des *Gardes* de Saül, premier Roi du peuple de Dieu, 1. L. des Rois, XIX, 11, de ceux d'Achis, Roi des Philistins, 1. des Rois, XXVIII, 1. Les Rois Grecs avoient aussi leurs *Gardes*. Justin parle de ceux de Pisistrate, Tyran d'Athènes, L. II, c. 8, de ceux des Tyrans d'Athènes établis par Lyandre, L. V, c. 8, de ceux d'Agis, Roi de Lacédémone, L. XII, c. 1, de ceux d'Alexandre, L. XII, c. 8, L. XIII, 12, de ceux des Ptolomées, Rois d'Egypte, L. XVI, c. 2, &c. On dit que ce fut Tarquin le Superbe qui prit le premier des *Gardes* à Rome. Voyez DENIS D'Halicarnasse, L. IV. Il est vrai pourtant que Romulus s'étoit fait une *Garde*; d'abord il se donna douze Licteurs ou Portefaixceaux, & ensuite trois cens *Gardes du Corps*, qu'il nomma *Celeres*. Voyez ce mot ci-dessus, & Tite-Live, L. I. Les Empereurs Romains eurent ensuite pour *Gardes* les Prétoriens ou la Cohorte Prétorienne, ou les Cohortes Prétoriennes, qui furent établies par Auguste, à ce que disent Dion & Suétone. Les *Buccellaires* furent aussi les *Gardes* des Empereurs de Constantinople. Voyez tous ces noms en leur place, aussi-bien que ceux de *Domestiques*, de *Protecteur*, &c.

Il est à croire que nos Rois ont eu des *Gardes* dès l'établissement de la Royauté. Cependant Grégoire de Tours semble dire que Gontran, Roi d'Orléans, est le premier qui en a pris, quand il eut vu que ses deux frères, Chilpéric, Roi de Paris & de Soissons, & Sigebert, Roi d'Austrasie, eurent été tués. Philippe Auguste dans son expédition de la Terre-Sainte, établit des Portemasses ou Sergens

d'armes, pour la sûreté de sa personne contre les entreprises du Vicux de la Montagne, & de ses Assissins ou Arfacides. Il garda ces Sergens d'armes en France, & ils lui rendirent service en 1214, à la bataille de Bovines. On voit quatre de ces Sergens d'armes à l'entrée de l'Eglise de Sainte Catherine du Val des Ecoliers à Paris, avec leurs habits & leurs massés: Ces *Gardes* ayant aussi pris l'arc, ils furent appelés Archers: Louis XI forma une Compagnie de Lanciers, & François Premier une d'Archers. Les autres institutions des Corps qui subsistent encore se diront ci-dessous à leur place.

On dit Capitaine des *Gardes*; Lieutenant des *Gardes*, Exempt des *Gardes*, Brigadier, Sous Brigadier des *Gardes*, ou des *Gardes du Corps*; & non point Capitaine aux *Gardes*; ou aux *Gardes du Corps*, Lieutenant aux *Gardes*, &c. Cet *au* ne se met qu'en parlant des Officiers du Régiment des *Gardes* à pied, ou *Gardes Françaises*, dont nous parlerons plus bas. Chaque Compagnie des *Gardes du Corps* a un Capitaine que l'on appelle Capitaine des *Gardes*. Ils servent par quartier. Le Capitaine des *Gardes* qui est de quartier, se tient toujours immédiatement après le Roi, quelque part qu'il soit, ou qu'il aille. Il couche dans l'appartement du Roi, & la nuit il en garde les clefs sous son chevet. Chaque Capitaine des *Gardes* a sous lui trois Lieutenans & trois Enseignes. Chaque Compagnie est divisée en six Brigades, qui ont chacune deux Exempts, deux Brigadiers & deux Sous Brigadiers. Ces quatre Compagnies servent par quartier. Les *Gardes du Corps* étant à pied sont armés de l'épée & du mousqueton, & étant à cheval ils ont de plus deux pistolets, comme tous les Cavaliers. Ils portent une bandoulière de la couleur de leur étendard, c'est-à-dire, blanche, jaune, bleue ou verte. Les *Gardes du Corps* font garde jour & nuit immédiatement devant l'anti-chambre du Roi, dans une grande salle qu'on nomme la Salle des *Gardes*. La nuit ils gardent aussi toutes les portes intérieures du Palais où le Roi loge, à la place des *Gardes de la Porte*. Lorsque le Roi marche, ils vont devant & derrière, & aux côtés du cartosse, depuis l'ouverture de la portière, s'ils sont à pied, les deux plus avancés tiennent chacun de leur côté les boutons de derrière de la portière, & deux valets de pied tiennent les boutons de devant. Les seuls *Gardes* de la première Compagnie gardent les portes du chœur des Eglises où le Roi va: Si le Roi passe une rivière en bateau, il n'y a qu'eux non plus qui entrent dans le bateau avec Sa Majesté.

On dit que c'est S. Louis qui a introduit la coutume de faire marcher les *Gardes* l'épée nue devant le Roi, parceque dans l'entrée magnifique qu'il fit à Lyon allant à la Terre-Sainte, il y eut cent Chevaliers, qui armés de toutes pièces sur leurs grands chevaux de bataille, éparaçonnés de leurs armes, selon la coutume de ce temps-là, marchaient devant lui l'épée nue.

LA GARDE DU DEDANS OU LES GARDES DU DEDANS. Partie de la *Garde du Roi*, ainsi nommée, parceque ceux qui la composent font la *Garde* dans le Palais où il est. La *Garde du dedans* est composée des *Gardes du Corps*, dont quelques-uns sont *Gardes de la Manche*; des cent Suisses, & des *Gardes de la Porte*, auxquels on a joint les *Gardes du Grand-Prévôt de l'Hôtel*.

LA GARDE DU DEHORS OU LES GARDES DU DEHORS. Autre partie de la *Garde* de nos Rois, ainsi appelée, parcequ'elle fait la garde dans les dehors du Palais, ou en Campagne. Les *Gardes du dehors* sont les Gendarmes, les Chevaux Légers, les Mousquetaires, les deux Régimens des *Gardes*, l'un de François, & l'autre de Suisses.

GARDE DU CORPS. Homme de guerre à cheval entretenu par le Roi pour faire la garde auprès de sa personne. *Satelles ad corporis custodiam, Stipator, Protector.* Les *Gardes du Corps*. Milice, Corps de gens de guerre à cheval, qui sont de la garde du dedans, &

font la garde auprès de la personne du Roi jour & nuit. Ce Corps est composé de quatre Compagnies. La première étoit autrefois d'Ecoffois, & quoiqu'il n'y ait plus que des François, ils représentent encore les Ecoffois, répondent en Ecoffois quand on les appelle dans les revues, ou quand ils sont en faction, & portent toujours le nom de *Garde Ecoffoise*. Les Auteurs Anglois & Ecoffois rapportent différemment l'établissement de ce Corps. La *Garde Ecoffoise*, selon Lesley, commença en France, sous Grégoire Roi d'Ecoffe. Charles le Gros fut le premier qui l'institua sur la fin du dixième siècle; & elle ne fut au commencement que de vingt-quatre Gentilshommes. LARREY.

Ce fut sur la fin du règne de David II, Roi d'Ecoffe, que s'établit en France la *Garde Ecoffoise*, composée de cent Archers qui accompagnent toujours le Roi, & qui passent la nuit à la porte de la chambre où couche Sa Majesté. Lesley, Historien Ecoffois, rapporte cette institution à la valeur & à la fidélité de ceux de sa nation dans un combat qu'il y eut, dit-il, entre les Anglois & les François croisés pour la guerre de la Terre-Sainte. Les François, selon lui, ne remportèrent la victoire sur les Anglois que par le courage des Ecoffois, qui prirent leur parti; & ce fut, ajoute-t-il, en considération de cette action que Charles V prit à son service les cent Archers dont il fit la Cohorte Prétorienne. LARREY. T. I, p. 774 de l'Hist. d'Anglet. S. Louis en partant pour sa première Croisade, avoit mis auprès de sa personne vingt-quatre Ecoffois pour le garder nuit & jour. Leur fidélité avoit été éprouvée sous huit Rois de France, & Charles le Sage en fit encore venir soixante & seize pour composer une Compagnie de cent *Gardes*, à qui il accorda beaucoup de privilèges. AB. DE CHOISY, Vie de Charles V, p. 257. Ce fut en 1371. D'autres disent que ce fut Charles VII qui l'établit, retenant à sa garde une partie des Ecoffois que les Comtes de Boncan & de Douglas lui amenèrent pour lui aider à chasser les Anglois du Royaume. Les trois autres Compagnies sont de François. Quoiqu'on nomme la première *Carde*, Ecoffoise, on n'appelle point les trois autres, *Gardes Françoises*; ce mot ne se dit que du Régiment des *Gardes* à pied, dont nous parlerons ci après. Les *Gardes* du Corps se nomment aussi simplement *Gardes*.

GARDE DE LA MANCHE. *Latero.* Les *Gardes* de la Manche sont vingt-quatre Gentilshommes, *Gardes* du Corps de la Compagnie Ecoffoise, qui servent toujours aux côtés du Roi. On y joint le premier Homme d'armes qui fait le vingt-cinquième. Ils ne servent point tous ensemble, mais deux à deux, & dans les grandes cérémonies ils sont six, & ne sont ordinairement qu'un mois en service. Ils portent sur le justaucorps un corcelet ou hoqueton magnifique, dont le fond est blanc brodé d'or, avec la devise du Roi au milieu. Ils sont armés de l'épée qu'ils ont au côté & d'une pertuisane, dont le bois est tout semé de clous d'argent doré, & orné de franges par le haut; ils la tiennent en main droite, & appuyée à terre, & sont toujours debout, excepté à la Messe, pendant l'élévation seulement. On les nomme Gentilshommes *Gardes* de la Manche, parcequ'ils sont toujours aux côtés & comme à la manche du Roi. Aux funérailles des Rois deux gardent aussi le corps, & sont aux côtés du lit debout, & avec leurs habits & leurs armes ordinaires, sans aucunes marques de deuil. C'est aussi eux qui mettent le corps dans le cercueil, & qui le placent à l'endroit où il doit demeurer.

GARDE DE LA PORTE OU GARDE DES PORTES. Homme d'armes qui fait garde pendant le jour à toutes les portes intérieures du Palais où est le Roi. Il y a cinquante *Gardes de la Porte*, qui portent outre l'épée une carabine, & autrefois une bandoulière chargée de deux clefs en broderie. Ils ont un justaucorps bleu, comme les *Gardes* du Corps, mais le galon & les ornemens en sont différens. Ils portoient autrefois des

hoquetons semblables à ceux des *Gardes* de la Prévôté de l'Hôtel, avec deux clefs en broderie, passées en sautoir, sur les quatre grandes basques. Ils sont commandés par un Capitaine, qu'on appelle Capitaine des Portes ou Capitaine des *Gardes de la Porte*. Il a sous lui quatre Lieutenans qui servent par quartier. Les *Gardes de la Porte* servent aussi par quartier; ils gardent les portes du dedans du logis où est le Roi, le matin à six heures ils relèvent les *Gardes* du Corps, & ne sont relevés que par eux le soir.

GARDE DE LA PRÉVÔTÉ DE L'HÔTEL. Homme d'armes, qui sert dans le lieu où est le Roi, qui y fait exécuter les ordres de Police. Les *Gardes* de la Prévôté de l'Hôtel sont commandés par le Prévôt de l'Hôtel du Roi, & qui est aussi Grand-Prévôt de France; & par quatre Lieutenans, qui servent par quartier. Outre le soin de faire observer les réglemens de Police dans le Palais où est le Roi, & dans lequel ils doivent toujours roder pour cela; quand le Roi marche en carrosse à deux chevaux, les *Gardes* de la Prévôté vont devant le cent Suisses, qui sont immédiatement devant le carrosse. C'est encore eux dont on se sert souvent pour arrêter les prisonniers d'Etat, & ceux qui font quelques désordres dans le lieu où est le Roi. Ils portent un hoqueton incarnat, bleu & blanc, avec broderie, & la devise d'Henri IV, qui est une Massue, avec ces mots, *Erit hac quoque cognitis monstris*; c'est-à-dire, celle-ci se fera aussi connoître aux monstres.

GARDE, SOLDAT AUX GARDES. Soldat d'un Régiment d'infanterie qui sert auprès du Roi. Il y en a un Corps composé de deux Régimens, l'un de François, & l'autre de Suisses, qu'on appelle en général, les *Gardes* au masculin, ou les Régimens des *Gardes*, & en particulier les *Gardes Françoises*, & l'autre les *Gardes Suisses*, au féminin. Du reste, quand on dit simplement, les *Gardes*, soldat aux *Gardes*, les soldats aux *Gardes*, le Régiment des *Gardes*, c'est des *Gardes Françoises* que l'on parle; on ajoute toujours le nom de Suisses, quand on parle des autres. Le peuple de Paris appelle encore les soldats aux *Gardes* les Pierrots. Le Régiment des *Gardes Françoises* est le premier corps de l'infanterie. C'est le feu Roi Louis le Grand qui lui a donné ce rang. Il est composé de 32 Compagnies qui sont commandées par un Colonel. Chacune a un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant, un Enseigne & quatre Sergens. La Colonelle a trois Lieutenans, trois Sous-Lieutenans, deux Enseignes & six Sergens. Le Major a toujours rang de Capitaine, & en a le brevet; les quatre Aides-Majors ont brevet de Lieutenant. Quand on parle de ces Officiers, il faut dire Capitaine aux *Gardes*, Lieutenant aux *Gardes*, Sous-Lieutenant aux *Gardes*, Enseigne aux *Gardes*, toujours avec *aux*, & non point Capitaine des *Gardes*, &c. l'article *des* ne se dit qu'en parlant des Officiers des *Gardes* du Corps. On dit néanmoins Colonel des *Gardes Françoises*, & non point aux *Gardes*, parceque les *Gardes* du Corps n'ayant point de Colonel il ne peut y avoir d'équivoque. On dit aussi Sergent aux *Gardes*, & Sergent des *Gardes*, & Sergent dans les *Gardes*: mais toujours soldat aux *Gardes*, & non point des *Gardes*. Tel est l'usage. On dit aussi Cadet aux *Gardes*; mais Cadet dans les *Gardes*, quand on parle des *Gardes* du Corps. Les *Gardes Françoises* ont toujours la droite, & les *Gardes Suisses* la gauche. Les *Gardes Françoises* sont habillés de bleu.

Les *Gardes Suisses* ne sont que douze Compagnies. Leurs Officiers sont un Colonel, des Capitaines, &c. comme aux *Gardes Françoises*. Ce que l'on appelle la Colonelle dans le Régiment des *Gardes Françoises*, s'appelle la Compagnie Générale dans les Suisses. C'est Louis XI qui, à la recommandation de Charles VII, retint les Suisses à son service, & qui ayant fait alliance avec eux en 1481, prit le premier une Compagnie de cette nation pour sa garde ordinaire. Les *Gardes Suisses*

font habillées de rouge. Voyez l'État de France, & les Auteurs qui ont parlé de la Maison du Roi.

GARDE-BLANC: Candidatus. Les Gardes-blancs, *Schola Candidatorum, scholaris Candidatus*: Milice Romaine sous les Empereurs. On attribue à Gordien (le Jeune) l'établissement de la première Compagnie de ceux des Gardes qu'on appelloit les Blancs. Casaubon ne croit point que cela soit véritable, & il remarque plusieurs autres fautes que les nouveaux Grecs ont faites dans l'histoire de ce Prince. TILLEM. *Hist. des Emp. T. III, p. 297.* Cela n'est point exact. Casaubon dans ses Notes sur Jules Capitolin, p. 189, col. 1 & 2, dit qu'il trouve dans les Fastes Grecs que le vieux Gordien avoit établi la Compagnie des Blancs, que l'on choisissoit parmi ceux qui étoient les plus grands & les mieux faits; que du nom de Gordien l'ancien, ou le vieux, on les appela les Blancs anciens ou vieux, *Scholares seniores, Candidati seniores*; que Cédrenus dit la même chose du jeune Gordien, qui institua une autre Compagnie de Blancs ou *Gardes Blancs*, qu'on appela les Jeunes, comme lui, *Candidatorum juniorum Schola*. Il ajoute qu'il croit que cela est inventé; mais c'est la seule faute qu'il reproche à aux Grecs. Quoi qu'il en soit, il paroît qu'il y eut deux Compagnies de cette milice, & qu'on prenoit pour la composer les plus grands & les mieux faits des autres Corps.

GARDE PRÉTORIENNE. Voyez PRÉTORIEN.

L'Empereur Julien ne vouloit point de Gardes autour de sa personne, & son Panégyriste lui dit là dessus, ce n'est pas assez pour nous que personne ne vous veuille de mal, nous voulons encore que personne ne le puisse. BOUILL.

On dit aussi les Gardes d'un Prince, d'un Général, d'un Gouverneur. Des Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, du Prévôt de Paris. Les Gardes du Sel, des Aides. Les Gardes des Ports. Gardes des pertuis des rivières, &c. Il est fait mention aussi dans les Coutumes des Gardes liges, qui sont des vassaux obligés à garder le corps de leur Seigneur avec armes suffisantes.

Les Gardes de la Marine, sont des Gentilshommes destinés à servir sur les vaisseaux, & créés pour la garde de l'Amiral, ou pour aider aux Officiers dans leurs fonctions.

On appelle aussi Garde, celui qui a soin de quelque chose. Le Garde de la Bibliothèque du Roi. Le Garde du Trésor Royal. Le Garde des Chartres. Le Garde des Livres de la Chambre des Comptes.

GARDES DES FOIRES. Ce sont des Officiers établis dans les foires pour en conserver les franchises, & juger des contestations en fait de commerce survenues par leur durée. On les nomme plus ordinairement Juges-Conservateurs.

GARDES DE NUIT. Ce sont à Paris des Archers de Ville, commis par les Prévôt des Marchands & Echevins, pour veiller la nuit sur les ports à la conservation des marchandises qui y ont été mises à terre.

GARDE-MOLE. f. m. Officier préposé à la Garde d'un mole. *Molis custos.* L'Officier Garde-môle de la ville de Sérubal. *Gaz. 1723, p. 232.*

GARDE-VISITEUR. f. m. On nomme ainsi à Bourdeaux un Commis qui accompagne le Visiteur d'entrée de mer lorsqu'il va faire ses visites sur les navires & barques qui arrivent dans le port de cette ville; c'est comme son Contrôleur.

Garde, dans les livres de Droit, se prend quelquefois pour Gardien. Voyez ce mot. Le Garde doit rachat & finances pour les fiefs dont il perçoit les fruits.

On appelle aussi dans les six Corps des Marchands, les Maîtres & Gardes. Ceux qui sont élus de ces Corps pour être Jurés & faire observer par les autres les statuts & réglemens de chacune de ces Communautés. Dans les Corps des Artisans il n'y a que des Jurés. Il

il y a aussi des Gardes & Contre-gardes des Marais, Îles & Salines.

GARDES ou Juges-gardes, en terme de Monnoie, sont des Officiers considérables, & les premiers Juges des monnoies, dont les appellations ressortissent à la Cour. Il y en a deux établis dans chaque Hôtel où on les fabrique. Leur institution est ancienne, & auparavant l'an 689, comme il résulte d'un titre rapporté par d'Argentré. Leur fonction est de veiller sur tout le travail de la monnoie, à ce qu'il soit fait selon l'Ordonnance, de peser, rebuter & faire refondre les espèces trop foibles de poids & d'aloï, d'en renir registre, & en faire des procès-verbaux, de les envoyer à la Cour avec les boîtes dans lesquelles ils enferment les pièces & échantillons, pour être jugées.

On dit aussi Gardes & Contre-gardes des Monnoies. Gardes & Contre-gardes des Marais, Îles & Salines. Gardes des ports, ponts & passages. Gardes des foires. Ce sont les noms de différens Officiers.

GARDÉS DE JUPITER ou Satellites de Jupiter. Ce sont quatre petites étoiles qui accompagnent toujours Jupiter, que Galilée a découvertes le premier, & qu'il a nommées les étoiles de Médicis. Ces Gardes de Jupiter tournent autour de cette Planète, tantôt du côté de l'Orient, & tantôt du côté de l'Occident, avec des éloignemens inégaux. ROH. M. Cassini a observé leur période avec plus de soin, & a rendu le calcul de leur mouvement fort aisé. Il s'est utilement servi des émerillons & immersions du premier Satellite de Jupiter, pour la détermination des longitudes. Cette découverte si utile à la Géographie, à la Marine, à l'Astronomie, est une des plus belles de notre siècle, & mérite toute l'estime & toute la reconnaissance des siècles à venir.

AVANTGARDE, ARRIÈREGARDE, CONTREGARDE, SAUVÉGARDE, MÉGARDE, seront à leur ordre.

GARDE, se dit de plusieurs Offices, de plusieurs lieux & de plusieurs choses qui servent à la conservation des autres, comme on va le voir dans les articles qui suivent par ordre alphabétique.

GARDE-BOIS. f. m. Sergent ou Archer commis à la garde des Eaux & Forêts.

GARDE-BONNET. C'est une coiffe de toile qu'on met sur le bonnet des enfans pour empêcher qu'ils ne le salissent. On appelle aussi *Gardemanches*, les fausses manches qui servent à même effet.

GARDE-BOUTIQUE, se dit chez les Marchands, de la marchandise fripée & hors de mode, qu'il est difficile de vendre, & qui demeure long-temps dans la boutique. En général de toute marchandise de mauvais débit.

Je n'ai presque dans mes tiroirs

Que fidelles petits miroirs

Qui font voir les défauts; Fi, dit le Dieu Comique;

Un fidelle miroir est un garde-boutique.

NOUV. CHOIX DE VERS.

GARDE DU CERVEAU. Terme de Chirurgie. Instrument de fer ou d'argent, qui n'est autre chose qu'une lame forte, bien polie, un peu courbée, dont on se sert dans les enfoncures du crâne lorsque l'on fait plusieurs trépan, on la passe entre le crâne & la dure-mère, pour empêcher que les trépan n'offensent cette membrane. Les Grecs l'appellent *meningophylax*, & Celse, *membranæ custos*.

GARDE-CHAÎNE. Terme d'Horlogerie. C'est une pièce d'acier faite en demi-cilindre, qui sert à empêcher que la fusée ne puisse tourner plus qu'elle ne doit, lorsqu'on monte la montre.

GARDE-CHASSE. Sergent ou Archer, que le Roi ou les Seigneurs commettent à la garde de leurs chasses.

GARDE-CORPS. *Gardacorsum.* Partie de l'habillement des femmes, qu'elles mettoient pardevant, & qui leur ferroit le corps.

GARDE-CORPS, en termes de Marine, sont de gros

tissus fort épais faits de nates ou de cordages tressés, qu'on étend avec les pavois sur le bord du vaisseau pour couvrir le soldat dans les combats de mer.

GARDE-CÔTE. f. m. Vaisseau armé en guerre qui croise la mer le long des côtes pour la préserver de la pillerie des Pirates, & escorter les vaisseaux marchands. Il y a aussi sur terre des Capitaines *Gardes-côtes* distribués le long des côtes de la mer, pour veiller à la conservation de la côte, & pour empêcher les descentes dans une certaine étendue de pays dépendant de leur Capitainerie. Les Capitaines *Gardes-côtes* sont exempts de l'Arrière-ban, comme il est porté dans la nouvelle Ordonnance de la Marine.

GARDE-DIEU. Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille d'Obasine, dans le Diocèse de Limoges. *Guarda Dei, Custodia Dei.* L'Abbaye de la *Garde-Dieu* fut fondée en 1150, par Etienne, Abbé d'Obasine. La *Garde-Dieu* est dans le Diocèse de Cahors dans la Sénéchaussée de Montauban, dans le territoire de Mirabel, & dans la Paroisse de Notre-Dame de Viminiez. Elle fut fondée en 1150. Raymont, Comte de Toulouse, y fit beaucoup de bien en 1181. Innocent IV confirma, par une Bulle, les biens, les Eglises, les dîmes, &c. que ce Monastère avoit avant qu'il fût à l'Ordre de Cîteaux. De-là le P. de Sainte-Marthe conclut dans sa nouvelle édition du *Gallia Christiana*, que cette Abbaye étoit donc d'abord aux Bénédictins. Il veut aussi que cette Abbaye ait été bâtie d'abord dans la Paroisse de S. Martin d'Ezernac, parceque l'Abbé présente à cette Cure. Voyez cet Auteur, *T. I, p. 185*, où l'on trouve aussi la suite des Abbés que les premiers éditeurs n'avoient point donnée.

GARDE-FEU. f. m. Grille ou barre de fer qu'on met à une cheminée pour empêcher que les enfans ne tombent dans le feu.

GARDE-FEUX, en termes de Marine, sont les boîtes où l'on met les gargouilles pleines de poudre pour la charge des canons.

GARDE-FOU. f. m. Petit parapet ou barrière que l'on met aux bords des lieux ou passages élevés, pour empêcher qu'on ne tombe, comme sur les ponts, quais, chaussées, terrasses des tours ou des bâtimens. M. de . . . passant sur un pont, demanda à un de ses amis, pourquoi il n'y avoit point de *garde-fou*; son ami lui dit en riant, c'est qu'on ne favoit pas que vous dussiez y passer. MÉNAGE.

GARDE-INFANT. f. m. Grand vertugadin que portent les femmes Espagnoles sur les reins, & qu'on portoit il y a quelque temps en France, qui sert à empêcher qu'elles ne soient incommodées dans la presse: c'est une espèce de ceinture rembourrée ou soutenue par de gros fils de fer, qui est fort utile aux femmes grosses.

GARDE-JOUG. Terme de Marine. On appelle *garde-joug* de proue, une pièce de bois, un membre, une partie de la proue qui tient les balustrés.

GARDE DE JUSTICE, dans les Coutumes, signifie quelquefois le Prévôt ou Juge d'un Seigneur subalterne ou du Roi, lequel est inférieur du Bailli; on l'appelle *Garde de Justice*, parcequ'il a la justice comme en dépôt & en garde, & non à ferme. Quelquefois ce nom de *Garde de Justice* se donne aux Officiers de la Justice du Seigneur.

GARDE-LIGE. Terme de Coutumes. Celui qui est obligé de servir de sa personne son Seigneur pour le défendre, qui lui sert de garde du corps. *Stipator, corporis custos, spatharius.*

GARDE-MAGASIN, est un Officier d'un arsenal qui tient registre des poudres, canons, armes, provisions, & de toute autre chose qu'on lui laisse en garde.

GARDE-MANEUR. f. m. Terme de Coutumes. Il signifie des gardes qu'on établit pour des meubles saisis & arrêtés. Il signifie aussi des gardes ou archers qu'on envoie chez un débiteur, pour vivre à ses dépens, jusqu'à ce qu'il ait satisfait ou donné caution.

GARDE-MANGER. f. m. Lieu où on serre la viande & autres

choses bonnes à manger. *Cella, promptuarium.* Il se dit tant d'une petite chambre qui est à côté de la cuisine, que d'une armoire, ou même d'un grand bassin.

GARDE-MARTEAU. f. m. Officier des Eaux & Forêts, qui garde le marteau avec lequel on marque le bois qu'on doit couper dans les forêts du Roi, quand on fait des ventes. Le *Garde-marteau* assiste aux jugemens des procès, & y a voix délibérative, même tient le siège en l'absence du Maître & du Lieutenant.

GARDE-AU-MÂT, se dit d'un matelot qui est en sentinelle au haut d'un mât.

GARDE-MÉNAGERIE. Nom qu'on donne sur mer à celui qui est chargé du soin de la volaille & des bestiaux qui sont sur le vaisseau.

GARDE-NAPPE. f. m. Terme de Vanier. C'est un portefaiste d'osier, dont se servent ceux qui ne veulent pas faire de la dépense, & qui aiment pourtant la propreté.

GARDE-NAPPE, est aussi une grande plaque d'argent, d'étain ou de fer blanc toute plate, avec de forts petits rebords, qu'on pose sur la nappe, & où l'on met le pot à l'eau, le vin & le pain, pour tenir la nappe propre. Il sert aussi à mettre sous les réchaus.

GARDE-NOTE. f. m. C'est la qualité que prennent les Notaires, qui se disent Notaires & *Gardes-notes* du Roi; c'est-à-dire, qu'ils gardent les minutes des contrats que les particuliers passent devant eux, & qui originellement s'appeloient *notes, nota.*

GARDEROBE. f. f. Petite chambre voisine de celle où l'on couche, qui sert à seiler les habits & les hardes d'une personne, ou à coucher les valets qu'on veut avoir près de soi la nuit. Dans les maisons bourgeoises on appelle *garde-robe*, toute petite chambre qui en accompagne une grande. *Vestiarium*, dans la basse Latinité, & en termes barbares *garderoba, gardropia.*

GARDEROBE, chez les Rois & les Princes, est un appartement où l'on met les habits du Roi ou des Princes, & tout ce qui sert à leur personne, & où se retirent les Officiers qui y servent.

On appelle aussi la *Garderobe*, tous les Officiers qui y sont en fonction. La *Garderobe* du Roi suit toujours sa personne. Le Grand-Maître de la *Garderobe.* Les Valets de la *Garderobe.* Le premier Valet de la *Garderobe.* Chez les personnes distinguées, on appelle valet de *garderobe*, l'aide d'un valet de chambre; il fait toute la grosse besogne qui concerne la chambre & la *garderobe.*

On le dit aussi des hardes & des habits de la *garderobe.* A la mort de ce Prince, la *garderobe* fut estimée dix mille écus. Il donna sa *garderobe* à ses Officiers.

On appelle aussi *garderobe*, un aînement, un privé. Aller à la *garderobe*, c'est aller décharger son ventre. Ces pilules font aller deux ou trois fois à la *garderobe.*

GARDEROBE. f. m. *Guardarobba* est le nom d'un Officier de la Maison du Pape. *Vasorum pretiosorum custos.* Dans la basse Latinité, *Jocatum custos.* C'est un Camérier du Pape, qui a le titre de *Garderobe.* Ce n'est pas qu'il ait à sa garde les habits & les ameublemens du Pape. Il n'a soin que des joyaux, des reliquaires, de l'or, de l'argent & des *agnus Dei* bénis par le Pape. *Lunadoro* dans sa *Relation de la Cour de Rome.*

GARDEROBE. Les Maîtres Coffretiers-Malletiers appellent ainsi les plus grands coffres qu'ils font, parcequ'ils sont propres à y seiler des hardes.

GARDEROBE. f. m. Tablier de toile que mettent les femmes de basse condition pour conserver leurs habits.

GARDEROBE. f. f. *Santolina*, ou le petit Cyprés, autrefois *Abrotanum femina.* Plante à fleurs, à fleurons, & qu'on distingue de l'Auronne par la disposition de ses fleurs, qui sont ramassées par bouquet dans la *garderobe*, & qui forment des épis dans l'Auronne. La *garderobe* ou le petit cyprés ordinaire, est

ainsi appelé à cause de son usage, & par rapport à son odeur & à la figure de ses feuilles. Cette plante est vivace, & donne des racines ligneuses, qui poussent plusieurs tiges droites, hautes d'un pied, vertes, d'une odeur de drogue, garnies de feuilles charnues, languettes, étroites, découpées, ou plutôt dentelées des deux côtés : leur odeur est forte, & elles sont âcres, piquantes & amères au goût : l'extrémité des tiges & des branches qui sont un peu ligneuses, est terminée par un bouton de fleurs à fleurons jaunes, d'une odeur forte. Chacun de ses fleurons est porté sur une semence qui est menue, languette, rayée & très-amère. Il y a plusieurs autres espèces de *garderobe* qui se distinguent par la couleur de leurs fleurs plus ou moins jaunes, par leurs feuilles blanches ou vertes, & qui ressemblent à celles du Romarin, de la Sabine, &c. & par leur odeur. Cette plante fait mourir les vers. Voyez **TOURNEFORT**.

GARDE, se dit aussi de plusieurs Officiers de Justice. M. le *Garde des sceaux* est celui à qui le Roi donne les sceaux. Cet office est aujourd'hui joint à celui de Chancelier. Le *Garde des sceaux* est un des grands Officiers de la Couronne, dont la fonction est d'avoir la *garde* du grand sceau du Roi, du scel particulier dont on use pour le Dauphiné, & des contre-scels. Il scelle toutes les lettres qui doivent être expédiées sous les sceaux dont il a la *garde*. Il a inspection sur toutes les Chancelleries établies près des Cours & des Présidiaux.

Le premier Officier de ces Chancelleries s'appelle aussi *Garde des sceaux* d'une telle Chancellerie.

Les Maîtres des Requêtes sont *Gardes des sceaux* de la Chancellerie du Palais de Paris.

On appelle le Prévôt de Paris simplement, *Garde de la Préséance*, à cause que c'est le Roi qui est le premier Juge & Prévôt. *Præpositus*. Et pour cela il y a un dais au dessus du siège du Prévôt de Paris, ou de son Lieutenant-Civil, ce qui n'est pas même dans les Parlemens, sinon quand le Roi va tenir son lit de Justice. On l'appelle aussi *Garde & conservateur des privilèges de l'Université, des foires, &c.*

GARDE-RÔLE, est un Officier de Chancellerie qui garde les rôles des oppositions qui se font au sceau à la résignation des Offices de ceux qui ont des créanciers. Il y en a aussi d'établis pour les rentes de l'Hôtel-de-Ville, qu'on appelle *Conservateurs des hypothèques*. Les *Gardes-rôles* rapportent à M. le Chancelier les provisions des Offices, & les *Conservateurs*, les Lettres de ratifications de la vente des rentes sur la Ville. Les *Gardes-rôles* sont souvent appelés *Gardes des rôles*.

GARDE-ROUE. Terme d'Horlogerie. C'est un morceau de cuivre que l'on met dans les montres auprès du tambour, pour empêcher l'effort que fait la chaîne en se cassant, ce qui feroit fausser ou casser les roues voisines.

GARDE-SACS, est un Greffier dépositaire & chargé des sacs & des productions des parties, particulièrement au Conseil & dans les Parlemens.

GARDE-VAISSELLE, est un Officier chez le Roi qui a soin de la vaisselle d'or & d'argent. *Vasorum custos*. Il y a plusieurs *Gardes-vaisselle* chez le Roi; il y en a aussi chez les Princes.

GARDE-MEUBLE. Officier qui garde les meubles dans une maison de qualité; on le dit principalement de ceux qui gardent les meubles du Roi, & dont il ne se sert pas actuellement. On le dit aussi du lieu où ces meubles sont conservés. Le *Garde-meuble* du Roi est la chose la plus magnifique qui soit au monde.

GARDE DU TRÉSOR ROYAL. Il y en a trois; ce sont des Officiers qui reçoivent tout l'argent qui entre dans le Trésor Royal, & qui le donnent suivant les ordres qu'ils en reçoivent. Les emplois de *Gardes du Trésor Royal* furent exercés par commission depuis 1664, jusqu'au mois de Février de l'an 1669, qu'ils furent créés en charges. Les *Gardes du Trésor Royal* ont le titre de Conseillers du Roi, & qua-

rante mille livres de gage. *Gazophylax, ararii custos*.

GARDE. C'étoit une ville construite par les Norvégiens sur la côte orientale de la Groënlande. *Garda*. Elle avoit un bon port & un Evêché suffragant de Dronthain. Elle a été abandonnée depuis environ deux siècles, & on n'en trouve plus les vestiges. **MATY**.

GARDE. Petite ville de l'Etat des Vénitiens en Italie. Elle est dans le Véronois sur le bord oriental du Lac de *Garde*, auquel elle donne son nom, & à six lieues de la ville de Vérone. **MATY**. Long. 28 d. 16 m. lat. 45 d. 35 m.

Le lac de *Garde*. *Gardenfis Lacus, Benatus Lacus*. Ce Lac est dans l'Etat des Vénitiens, entre le Véronois, le Bressan & l'Evêché de Trente. Il a environ dix lieues de long du sud au nord, & trois à quatre dans sa plus grande largeur. Il est sujet à de grandes tempêtes, comme la mer; il abonde en anguilles & en carpes. Le Mincio sort du lac de *Garde*.

Le lac de *Garde*, ou de *Guarda*. *Guardia Lacus, Nigritis Palus*. Ce lac est dans la Nigritie, en Afrique, sur les confins des Royaumes de Gago, de Guber, de Cano & des Agades. Il est assez grand, & est traversé par le Niger.

GARDELEBEN. Petite ville de la vieille Marche en Brandebourg. *Gardelebia*. Elle est près d'une grande forêt, qui porte son nom, sur la Melde, à six lieues de la ville de Stendel, vers le couchant. **MATY**. Long. 29 d. 30 m. lat. 52 d. 44 m.

GARDER. v. a. Conserver, défendre quelque chose contre les attaques de ceux qui veulent l'attaquer, détruire ou endommager. *Servare, tueri, custodire*. Un Gouverneur doit *garder* sa place contre les ennemis. Un Berger doit *garder* ses moutons, & les défendre des loups. *Garder*, en ce sens, signifie avoir soin des troupeaux qu'on mène paître. Jean de Brogni, fils de François, payfan du village de Brogni, près d'Anneci, & ensuite Chartreux, Evêque de Viviers, Archevêque d'Arles, Cardinal, Evêque d'Osatie & Vice-Chancelier de l'Eglise, *garde* les cochons, quand deux Religieux qui lui trouvèrent de l'esprit, lui proposèrent d'aller étudier à Rome. *Garder* un Prince.

Mal est gardé ce que garde la crainte. **PASSERAT**.

GARDER, en parlant d'un Roi, signifie veiller à sa conservation, en prenant garde qu'on ne puisse attenter à sa personne. Les troupes qui *gardent* le Roi.

GARDER un prisonnier, prendre garde qu'il ne s'évade. *Invigilare*.

GARDER un malade, être assidument auprès d'un malade pour lui donner les secours dont il a besoin. *Excubare, vigilare, ministrare*.

On le dit encore en parlant de plusieurs autres choses de la conservation desquelles on prend soin. *Custodire*. On fait recevoir à la maîtrise des Eaux & Forêts, des gens destinés à *garder* les forêts, les bois. Il y a des payfans commis pour *garder* les vignes, les fruits de la terre, quand ils commencent à mûrir. C'est ce qu'on appelle *Messier*. *Garder* la chasse.

GARDER les enjeux, en être le dépositaire.

GARDER, se prend encore dans d'autres acceptions que nous ne ferons que parcourir.

GARDER. Tenir une chose dans un lieu propre & commode, pour empêcher qu'elle ne se perde, ou qu'elle ne se gâte. Dans les grandes chaleurs, on ne sauroit *garder* la viande. Le vin ne se *gardera* pas cette année. *Garder* du vin pour le boire vieux. *Servare vinum in vetustatem*.

GARDER, dans la signification de retenir, conserver, ne point se dessaisir de ce qu'on a. Il y a des gens qui ne sauroient rien *garder*. Je veux *garder* cela pour l'amour de vous. *Garder* son bien.

GARDER & retenir considérés dans une signification synonyme. On *garde* ce qu'on ne veut pas donner. On *retient* ce qu'on ne veut pas rendre. Nous *gardons* notre bien. Nous *retenons* celui d'autrui. L'avare *garde* ses trésors. Le débiteur *retient* l'argent

de ses créanciers. L'honnête-homme a de la peine à garder ce qu'il possède, lorsque le fripon est autorisé à retenir ce qu'il a pris.

✎ GARDER la maison, se tenir dans la maison. *Continere se domi*. On dit de même, garder le lit, la chambre, n'en point sortir.

✎ GARDER les rangs, à la guerre, demeurer dans les rangs. *Garder son rang dans la société*. Voyez plus bas.

✎ GARDER une maladie pendant deux ou trois ans; l'avoir pendant tout ce temps-là sans discontinuation.

✎ GARDER une médecine, ne pas la vomir. *Garder un remède*. S'empêcher quelque temps de le rendre.

✎ En termes de Chasse, *garder le change*. Voyez CHANGE.

GARDER, réserver pour un autre temps. *Gardons cela pour demain*. C'est en ce sens qu'on dit proverbialement, *garder une poire pour la soif*, pour dire, réserver une chose pour les besoins qui peuvent survenir.

GARDER se dit figurément des choses morales. *Garder sa parole, sa foi, son honneur*. *Garder le silence, le secret*. *Garder des mesures*, pour dire, agir avec circonspection. *Garder le decorum, la bienséance*. *Garder sa gravité*. *Garder son rang*, pour dire, se maintenir dans le poste, dans le rang d'honneur & de dignité où l'on est.

Il signifie encore, observer. *Garder les Commandemens de Dieu, les Loix, les Ordonnances, les fêtes, les jeûnes*.

✎ En termes de Palais, *garder son ban*, ne pas contrevenir à l'arrêt de son bannissement, accomplir le temps du bannissement auquel on a été condamné.

✎ Il signifie encore, défendre, protéger, & quelquefois préserver. Ce que Dieu garde est bien gardé. Dieu vous garde de mal, de pareils ennemis. Que Dieu nous en garde. *Averruncet Deus*.

✎ On dit familièrement & par forme de salutation, quand on aborde quelqu'un, Dieu vous garde; mais cela se dit seulement de supérieur à inférieur, quelquefois entre égaux, mais en riant.

✎ SE GARDER, dans plusieurs phrases, se préserver de quelque chose. *Gardez-vous bien de faire quelque chose*. *Cave quid facias*. *Gardez-vous bien du soleil, du serin*. Un courtisan ayant dit à Auguste; Seigneur, le bruit court que vous voulez me faire un présent. *Gardez-vous bien de le croire*, répondit l'Empereur. *Ne credas, noli credere*. Dion, averti d'une conspiration, répondit qu'il aimoit mieux mourir une fois, que d'avoir toujours à se garder de ses amis & de ses ennemis. ABL. *Cavere ab aliquo, ou aliquem*.

GARDER, avec le pronom personnel, signifie, s'empêcher, s'abstenir. *Cavere, abstinere*. *Gardez-vous de faire folie*. VOIR. Il faut bien se garder d'être Saint par amour propre. AB. DE LA TRAPPE.

GARDER se dit proverbialement en ces phrases: ce que Dieu garde est bien gardé. Quand chacun se mêle de son métier, les vaches sont bien gardées. Personne ne fait ce que la fortune lui garde. On dit aussi, adieu, bon homme, garde ta vache; ce qui est un proverbe tiré apparemment de la fable d'Argus. On dit, faire garder le mulet, c'est faire attendre longtemps. *Garder les manteaux*, c'est n'être pas de la fête, de l'affaire qui se fait. *Garder une poire pour la soif*, c'est à-dire, épargner quelque chose, quand on est riche, pour la nécessité qui peut survenir. Il vous en a bien donné à garder, pour dire, il vous en a bien fait accroire. Je lui garde bonne, pour dire, j'attends l'occasion de me venger. On dit d'une fille qu'on marie à un petit noble de campagne, qu'elle va garder les poulets d'Inde.

De trois choses Dieu nous garde, de bœuf salé sans moutarde, d'un valet qui se regarde, & d'une femme qui se farde.

GARDÉ, ÉE. part. Voyez le verbe.

On dit en termes de jeux de cartes, un Roi gardé, une Dame gardée. Voyez GARDE.

GARDEROBIER. f. m. Vieux mot. Officier qui avoit

soin de la garderobe. *Vestiarius*. Dans la réformation des Ordonnances de l'hôtel du Duc de Bretagne Jean V, faite à Vannes en 1415, le même est Trésorier & Garderobier. Voyez la Nouv. Hist. de Bret. T. II, p. 915.

GARDEUR, EUSE. f. Qui garde des troupeaux. *Custos*. *Gardeur de cochons*. *Gardeuse de vaches*. Il ne se dit guère que dans ces phrases.

On a dit autrefois proverbialement, mieux vaut bon gardeur, que bon amasseur, ou mieux vaut bon gardeur que ne fait bon gagnateur.

GARDIAGE. f. m. Terme de Coutumes. *Gardiage de Toulouse*; c'est, selon M. de Laurière, la même chose que le dex, la messagerie ou viguerie de Toulouse, ou comme portent les anciens titres, *salvitas*.

GARDIANAT, ou GARDIENNAT. f. m. Charge, Office de Gardien dans un Monastère de l'Ordre de S. François. *Praefectura, Monasterii Praefectus dignitas*. On appelle *Gardianat*, le temps qu'on est Gardien. *Praefectura tempus*. Le *Gardianat* est ordinairement triennal, c'est-à-dire, de trois ans.

GARDIATEUR. f. m. Nom d'un Officier établi autrefois à Lyon par le Roi. *Custos, Missus Regius, ou Dominicus*. Sous Philippe de Valois l'Archevêque de Lyon demanda que le Gardiateur ne fit point sa résidence dans la ville, prétendant qu'il troubloit sa Jurisdiction; mais il fut débouté de sa demande par Arrêt de la Cour du 6 Juillet 1328. Voyez de Rubys, Hist. de Lyon, Liv. III, Chap. 43, Paradin, Histoire de Lyon, L. II, Ch. 78. Le Gardiateur avoit été établi à Lyon par Philippe le Bel en 1302, sur la plainte que les Bourgeois avoient faite, que les Officiers de l'Archevêque & du Chapitre les opprimoient; par une Ordonnance que le Chapitre de Lyon appelle la Philippine, il est porté que le Roi mettra un Gardiateur à Lyon qui sera changé tous les ans, & jurera de garder les personnes Ecclésiastiques, & ne point garder les habitans de Lyon contre l'Archevêque, sinon en cas d'indus, violens & manifestes excès; que le droit de garde sera levé sur les habitans, à raison de dix sous par tête sur les riches, & au-dessous, jusqu'à douze deniers sur les pauvres. Ce Gardiateur étoit à-peu-près ce qu'on appelle à Lyon le Maître des ports, dit de Rubys. Il avoit la connoissance de la sortie des marchandises de contrebande, de l'ancien droit de refue, & traite foraine, de la sortie de l'or & de l'argent, armes & autres choses, dont la sortie hors du Royaume est défendue. Il avoit ses gardes. Après que le Roi eut ses Officiers & sa justice à Lyon, la garde des citoyens cessant, au-lieu de Gardiateur, il fut appelé Maître des ports. Mais le nom de garde demeura à ses Officiers; ce fut le premier Officier Royal qui fut résident à Lyon avant que le Roi y eût sa justice. De Rubys, Hist. de Lyon, L. III, c. 39 & 43. Afin que le Gardiateur exerçât sa commission avec plus d'autorité, le Roi la donnoit souvent au Bailli de Mâcon, au Sénéchal de cette ville, ou à quelque Seigneur du pays, qui prenoit non-seulement la qualité de Gardiateur, mais encore de Gouverneur, de Capitaine, &c.

Ce Gardiateur avoit son Lieutenant, qui a dans quelques actes publics la qualité de Viguiier, Vicair, Lieutenant, Juge Gardiateur, &c. parcequ'il rendoit la justice au nom du Sénéchal ou Bailli de Mâcon, & de Juge des Appaux, parcequ'on appeloit à lui, comme Juge Royal des Sentences rendues par l'Archevêque & le Chapitre. A ces Gardiateurs, dont l'emploi répondoit à celui de ces Chevaliers Romains qui sont appelés dans les inscriptions, *Patroni omnium corporum Lugduni licite coeuntium*, succéda l'Office des Intendans. MÉNESTRIER. Hist. Conf. de Lyon, p. 399 & 400.

GARDICHI. *Gardichia*, anciennement, *Clitor, Cletor, Clitorium, Cletore*. C'étoit autrefois une petite ville d'Arcadie, Province du Péloponnèse, ce n'est maintenant qu'un village situé dans la partie septentrionale de la Zaconie, en Morée, à trois ou quatre lieues

lieues de Longanico. Il est sur la rivière de *Gardichi*, qui se décharge dans la Dimizana. On dit que les eaux de la source du *Gardichi* ont la propriété de donner, à ceux qui en boivent, du dégoût pour le vin. En ce cas, les Turcs devroient en faire un grand usage, pour se mettre hors du danger de violer l'Alcoran, qui leur défend de boire du vin.

GARDIE. Nom d'une des deux Provinces du Delta en Egypte. *Gardia*. La *Gardie* est dans la partie orientale du Delta. Sa Capitale est Mahalea.

GARDIEN, ENNE. f. m. & f. Celui qui est commis à la garde de quelque chose. *Custos*. Il étoit *gardien* du trésor. VAUG. Quand on exécute des meubles, il n'est pas permis de les transporter, si on ne donne un bon *gardien*. La sainteté s'est conservée dans l'Ordre de S. Benoît, pendant qu'il y a eu de la pénitence. L'une a été la *gardienne* & la conservatrice de l'autre. ABB. DE LA TR. Cette veuve a été établie *gardienne* des papiers, lorsqu'on a fait inventaire chez elle.

✂ Nous avons marqué au mot *garde* les nuances qui distinguent *garde* & *gardien*. *Gardien* n'a pour objet que la conservation de la chose. *Gardien* de meubles, de biens saisis. Voy. plus bas.

✂ **GARDIEN** a beaucoup plus de grâce dans le sens figuré, de même qu'à l'égard des choses morales, & de celles qui ne sont, ni à notre usage, ni à notre disposition, mais seulement sous notre protection, pour empêcher que d'autres n'en usent ou ne les enlèvent. Je ne crois pas que les parens puissent trouver de meilleurs *gardiens* de la virginité de leurs filles, que le bon exemple, l'amitié, l'exactitude & la douceur dans l'éducation.

✂ LE **GARDIEN** paroît avoir un air de supériorité. C'est peut-être par cette raison, qu'on a donné le nom de *Gardien* à certains Supérieurs de Moines, tel qu'est le *Gardien* des Cordeliers.

ANGE-GARDIEN. Voyez ANGE.

Il y a des lettres de garde *gardienne* expliquées ci-dessus à GARDE.

GARDIEN de meubles, est celui à qui l'Huissier ou le Sergent, a laissé en garde les meubles saisis & exécutés. Le *gardien* est responsable de tout ce qui est porté par le procès-verbal, à moins qu'il ne prouve fracture ou violence. Quelquefois dans les Coutumes, *gardien* se dit des nobles, & tuteur ou curateur, de ceux qui ne sont pas nobles.

GARDIEN de la Régale. C'étoit un Officier préposé par le Roi, pour percevoir au nom & au profit de Sa Majesté, les revenus des Abbayes & des Evêchés vacans. Cet Officier n'étoit pas unique, il y avoit plusieurs *gardiens* de la Régale.

GARDIEN. Nom propre à l'Ordre de la Jarretière en Angleterre. Le *Gardien* Souverain de l'Ordre de la Jarretière, est ce qu'on appelle Grand-Maître dans les Ordres de France; c'est toujours le Roi d'Angleterre qui l'est.

On appelle encore en Angleterre, *Gardien*, ou *Gardien* de la spiritualité, c'est-à-dire, du spirituel, celui qui dans un Diocèse a la Juridiction spirituelle pendant la vacance du siège; & ces *Gardiens* du spirituel le sont de droit & par les loix; tel est chaque Archevêque dans sa Province, où ils sont *Gardiens* par délégation, comme quand un Archevêque ou un Vicaire-Général députe quelqu'un pour un temps.

HARRIS. Les Doyens & Chapitre de Cantorbéry sont *Gardiens* du spirituel dans tout le Diocèse pendant la vacance de cet Archevêché.

On appelle dans les Couvens de Franciscains le *Gardien*, celui qui est le Supérieur du Couvent. *Gardianus Custos*. Le Père *Gardien* des Capucins, des Cordeliers.

On se sert aussi de ce mot dans la Congrégation de la Sainte-Trinité à Rome, Congrégation dont les commencemens sont dûs à S. Philippe de Néri. Ce n'étoit d'abord qu'une Confrérie, qui devint dans la suite si considérable, que la plus grande partie de la Noblesse de Rome, de l'un & de l'autre sexe, s'est fait un honneur d'être du nombre des Confrères :

Tome IV.

ses *Gardiens* ou Administrateurs composent une Congrégation de douze Prêtres, laquelle ils firent approuver par Innocent XI, en 1677, comme on peut la voir dans le P. Hélyot, L. VIII, c. 6.

GARDIENS, ou GARDIENS DU PORT, en termes de Marine, sont des matelots divisés en plusieurs brigades, qui sont commandés par le Capitaine d'un port pour la conservation des vaisseaux qui y sont. Il y a aussi des soldats *gardiens* entretenus dans les ports. *Gardien* de la fosse au lion, est celui que l'on commet pour fournir ce qu'on lui demandera pour le service du vaisseau.

GARDIEN-NOBLE. Celui qui a la garde-noble. On dit dans le même sens : *gardien-bourgeois*, *gardien-roturier*, *gardien* de biens, *gardien* de meubles, *gardien* de Justice, est celui qui est dépositaire de biens, de meubles saisis par exécution sur un débiteur. Tous ces mots sont des termes de Droit & de Coutumes.

GARDIENNE. f. f. Celle qui a la garde-noble. On ne trouvera aucun Auteur qui dise que Blanche de Navarre ait profité des revenus du Comté de Champagne comme *Gardienne-noble*. LE ROY, 2 Mém. pour M. le Duc de Sully.

GARDIENNAT. Voyez GARDIANAT.

GARDIENNERIE. f. f. En termes de Marine, est un nom qu'on donne à la Sainte Barbe, ou chambre des Canonniers. *Custodia*, *armamentarium*, *penus*.

GARDIER. f. m. Nom d'un Officier qu'avoient autrefois les Dauphins dans la ville de Vienne. *Procurator*, *Custos*. L'établissement du *Gardier* avoit pour fin la défense des droits que le Dauphin avoit dans Vienne, comme Comte. CHORIER, *Hist. du Dauph. T. II, p. 216*. Ce n'étoit pas seulement le Dauphin qui avoit un *Gardier*; cet Officier, que l'on peut mettre parmi les Officiers de Justice, avoit aussi été établi par d'autres Seigneurs pour la conservation de leurs droits, & pour avoir sous sa garde leurs fonds, leurs forêts, leurs maisons, quelquefois même à titre de fief. *Feudum Guardia custodiæ nominæ datur ei, qui quasi custos prædio apponitur. Gloss. in leg. item Tit. de Feudo Guardia & Guastallia Feudodum, L. I,* ainsi qu'on le voit dans le Traité des Fiefs. Il paroît que cet Officier avoit quelque juridiction dans des causes de peu d'importance, suivant la remarque de M. du Cange; sa fonction la plus considérable étoit d'assister aux plaids ou assises qui étoient tenues par ceux qu'on nommoit les Pairs des Cours, autrement *Feudarii*, ou *Feudatarii*. C'étoient ceux qui possédoient les principaux fiefs dans toute l'étendue de la Seigneurie. On régloit dans ces assemblées les redevances & autres droits féodaux; ce *Gardier* y étoit présent pour l'intérêt du Seigneur, & pour empêcher que ses Fermiers ou Tenanciers n'y fussent surchargés. VALBONNAIS, *Hist. du Dauph. p. 6 & 7*.

GARDINGUE. f. m. *Gardingus*. Nom d'un Officier considérable chez les Wisigots en Espagne. Vossius croit que c'étoit le Capitaine du château où le Roi logeoit. Garcias Loaisa fait entendre que c'étoit une grande charge : en effet, on trouve que le *Gardingue* étoit appelé avec les Evêques quand il falloit faire des loix, & il est nommé dans les loix après les Ducs & les Comtes.

GARDON. f. m. Petit poisson d'eau douce qui est au rang des poissons blancs, & peu estimés. *Gardio*, ✂ *leucisci species prima*. Il est semblable au Meunier par la figure des écailles, par le nombre & par la position des nageoires. Il a la tête plus petite & le corps plus large. Il a le dos bleu, la tête verdâtre, le ventre blanc, les yeux blancs. Sa chair est molle & fade.

✂ On dit proverbialement d'un homme qui a de la fraîcheur & de la santé, qu'il est frais comme un *gardon*.

GARDON. Nom d'une rivière du bas Languedoc, en France. *Vardo*, *Vardus*, *Gardus*. Elle se forme de deux petites rivières qui naissent toutes deux dans les montagnes des Sévennes, & qui portent le nom de *Gardon* d'Alnis, & de *Gardon* d'Anduse, à cause

de deux villes qu'elles arrosent, & après s'être jointes, elles coulent entre Uzès & Nîmes, sous le célèbre pont du Gard, & vont se décharger dans le Rhône, à une ou deux lieues au-dessus de Beaucaire.

MATY.

GARE. Impératif du v. Garer. Espèce d'interjection. Cri qu'on fait quand on veut avertir les passans de se mettre à l'écart, pour éviter le heurt, ou la chute de quelque chose. *Cave, apage, secede.* Ainsi on dit *gare* le corps, *gare* l'eau.

La mort, sans dire, gare, abat tous les humains.
MOL.

On dit aussi *gare*, quand on crie de se retirer, & de donner passage à quelque personne de marque, ou en quelque cérémonie. *Gare de-là, gare de devant.*

Ce mot, selon Saumaïse, vient de *varare*, Latin qui signifie *traverser*, d'où on a fait *guarare*, comme *gâter*, de *vastare*; & de-là est venu aussi *égarer* & *garou*. Voyez MÉNAGE. Borel dit que *gare* & *garau* signifioient autrefois *rapide*, & qu'ils viennent de l'Hébreu *garaph*, signifiant la même chose, à cause, dit-il, qu'il faut se *garer* de ce qui vient avec rapidité. Voyez GARAIRE.

GARE se dit aussi des avis qu'on donne des fuites fâcheuses qui peuvent arriver d'une méchante affaire. Vous voulez vous battre en duel contre votre ennemi, *gare* la corde. Vous voulez plaider de gaieté de cœur, *gare* les dépens.

*Mais gare, dans cette conduite
Que l'estafier de S. Martin,
De tout temps cauteleux & fin,
Quelquesfois ne marche à la suite.*

On dit proverbialement & bassément, *gare* le pot au noir, en jouant à des jeux où on a les yeux bandés. On dit aussi, il frappe sans dire *gare*, en parlant de celui qui heurte ou blesse sans avertir de se retirer ou de se défendre.

GARE. f. f. Il se dit des lieux préparés sur les rivières ou canaux étroits, afin que les bateaux puissent s'y retirer pour laisser passer ceux qu'ils rencontrent, ou bien afin que ceux qui sont arrêtés s'y retirent, & que les autres qui montent ou qui descendent passent librement. *Statio, Seccessus.* Les *Gares* sont aussi les lieux où ils se mettent à couvert des glaces & des inondations.

GAREB. Colline, qui étoit proche de Jérusalem, du côté du septentrion, *Jérem. XXXI, 39. Gareb.*

GARED. Ville de la Province de Suz au Royaume de Maroc. Elle est dans une plaine, à une lieue de Teccut. *Marmol. L. III, c. 23.*

GARENCE. Voyez GARANCE.

GARENCE. Voyez GARANCER.

GARENDIE. f. f. Autrefois on écrivoit ainsi le mot qu'on écrit aujourd'hui *garantie*. Voyez ci-dessus.

GARENNE. f. f. *Leporarium, vivarium cuniculosum.* Bois ou bruyère où il y a beaucoup de lapins.

De même qu'il y a des *Garennes* où il n'y a presque point de bois; on donne quelquefois le nom de *Garenne* à de petits bois où il n'y a point de lapins. Un Seigneur a droit de colombier & de *garenne*. Une *garenne* *privée*, ou forcée, est une *garenne* fermée de murs ou de haies, où l'on fait des terriers exprès pour y nourrir des lapins. On oppose les lapins de *garenne* à ceux de *clapier*. *Garenne privilégiée* ou *jurée*, est une certaine étendue de terre où le Roi a donné un droit de chasse à l'exclusion de tous les Seigneurs voisins ou enfermés dans ce territoire.

Cette expression de *garenne jurée*, vient de ce que ces sortes de *garenne* sont gardées par des Forestiers jurés. Les *garennes* non fermées de murailles ne sont point permises sans Lettres-patentes, & sans une

concession expresse du Roi, vérifiée en la Chambre des Comptes.

GARENNE se prend encore dans un sens plus étendu, pour un lieu particulier près du château, que le Seigneur fait garder avec plus de soin. Dans certaines Provinces, l'ainé n'a pour tout avantage que le château, le vol du chapon & la *garenne*.

Ce mot dans les vieux livres est écrit *garanne*.

Ce mot vient de l'Allemand *warende*, qui signifie, lieu gardé ou fermé de clôtures, pour y renfermer des animaux. De l'Allemand *wehren*, munir, fortifier, défendre, s'est fait le mot de *garenne*. HUET. *Orig. de Caen.* Cette étymologie est bien plus naturelle que celle que donne Guichart, qui dérive ce mot de *garenne* de גר, qui veut dire pâturage.

Il y avoit autrefois des *garennes* à eaux, aussi bien que des *garennes* à lapins. On les appeloit autrefois *Warenes*. Ainsi, dit le P. Lobineau dans le Gloss. de son Hist. de Bret. *garenne* est un lieu privilégié & défensible, soit dans les bruyères, &c. pour y tenir des lapins; soit dans une rivière, pour s'en réserver la pêche. Et ce mot vient, continue-t-il, du mot Breton *goaren*, qui signifie la même chose. Il vaut mieux dire que c'est un mot Gaulois qui s'est conservé en François, en Allemand & en Breton.

On dit proverbialement qu'un pays, une province est la *garenne* des sots, &c.

GARENNE, ÉE. adj. Terme de Coutumes. Défendu, qui est en défends. On le dit des rivières, des bois, &c. où il est défendu d'aller pêcher, chasser. *Vetus, interdictus, prohibitus.*

GARENNIER, autrefois **GARANNIER**, qu'on ne dit plus. f. m. On appelle ainsi celui qui a soin d'une *garenne*, qui a une *garenne* en garde. *Leporarii custos.* J'ai un bon *Garennier*.

GARENT. Voyez GARANT.

GARENTI. Voyez GARANTI.

GARENTIE. Voyez GARANTIE.

GARENTIGIONÉ, ÉE, adj. Terme de Jurisprudence, de Coutumes. Un instrument, un acte *garentigioné*, est un acte muni de tout ce qu'il faut pour exécuter le débiteur, comme s'il étoit convaincu & condamné.

Les Auteurs de Droit disent en Latin, *instrumentum garentigiatum.*

GARENTIMENT. f. m. Terme de Coutumes. C'est la même chose que **GARANTIE**. Voyez plus haut.

GARENTIR. Voyez GARANTIR.

GARENTISSEMENT. f. m. Terme de Coutumes. Voyez GARANTIE.

GARENTISSEUR. f. m. Terme de Coutume. Celui qui garantit, garant. Voyez ce mot.

GARER. v. a. *Garer* un vaisseau, vieux terme de Marine. Voyez CALFATER, c'est la même chose.

GARER, se dit aussi, en termes de rivière, des bareaux qu'on lie, qu'on attache, qu'on amarre en des lieux où ils sont en fureté. L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que les épaves trouvées sur les rivières navigables soient *garées* sur terre, & les pêcheurs tenus d'en donner avis.

GARER un train de bois, terme de Batelier. C'est le lier.

SE GARER. v. récip. Se préserver, se garantir de quelqu'un ou de quelque chose. Il faut se *garer* d'un fou. *Cavere ab.* Il faut se *garer* des voitures. Il n'est pas noble.

GARÉ, ÉE. part. Bateau *garé*.

GARET. Province du Royaume de Fez, en Barbarie. *Gareta.* Elle est bornée au levant par la rivière de Mulvia, qui la sépare du Royaume d'Alger; celle de Nocer la sépare au couchant de la Province d'Errif, & les montagnes & déserts de *Gared* la séparent au midi de la Province de Chaus. Elle est baignée au nord par la mer Méditerranée. Cette Province a de bonnes mines de fer, elle est fort montagneuse: ces montagnes qui sont vers le milieu de la Province, sont fort bien peuplées & cultivées, celles qui sont vers

le midi font désertes , parcequ'il n'y a point d'eau. Ses principales villes font Métila & Chafafa, possédées par les Espagnols, Tezota & Maggea ou Mejea, qui font entre les mains des Maures. MATY. Voyez aussi MARMOL, L. IV, c. 96.

GARGAÏSSE. f. f. Culotte. Il est toujours pluriel. Oudin écrit *garguesques* & *garguesses*. On trouve au singulier *gréguesque*, interprété chauffé dans les Dictionnaires de Rimes de la Noue & de Boyer. Ce mot est une extension de *Gréque*, ainsi dite parceque c'étoit une culotte à la Grecque. Voyez FURETIÈRE & MÉNAGE au mot *Gréque*. *Glossaire Bourguignon*. M. Coste, note 3, cite aussi Ménage, au sujet du mot *Gréguesques*, dont Montagne s'est servi dans le premier Livre de ses Essais, chap. 35, où il dit: si nous fussions nés avec condition de Cotillons & de *Gréguesques*, il ne faut faire doute que nature n'eust armé d'une peau plus épaisse ce qu'elle eust abandonné à la batterie des saisons, comme elle a fait le bout des doigts & plante des pieds.

GARGAMELLE. f. f. Terme bas & populaire, usité dans quelques Provinces, pour signifier *gorge*, *gosier*.

Je vais me rafraîchir un peu la gargamelle.

HAUTEROCHE. *Dict. Com.*

Et de sa propre alumelle

Il se coupa la gargamelle.

C'est un des quolibets du jeu de Triétrae, pour signifier qu'un homme s'est tué de son propre dé: c'est-à-dire que par le dernier coup qu'il a joué, il a fait une faute, qui lui a fait perdre la partie. Il avala du potage si chaud, qu'il se brûla toute la *gargamelle*. Il est bas. *Gargante* en Espagnol, signifie la même chose, à quoi *Gargantua* & *gargamelle* font allusion. Dans le Languedoc, *gargamelle* & *grande gamelle* se disent d'une femme de mauvais air, & proprement d'une femme qui tend un grand cou; ce qui donne lieu de croire que *gargamelle*, dans la signification de *gorge* ou de *gosier*, pourroit bien être une corruption de *grande gamelle*. Note 4 sur le troisième chapitre du premier livre de *Rablais*.

GARGAN. Montagne d'Italie, au pays nommé autrefois la Pouille. *Garganus*. Le mot *gargan* est célèbre par l'apparition de Saint Michel à l'Evêque de Siponte. Cet événement a fait appeler le mont *Gargan*, mont Saint-Ange. On prend quelquefois cette montagne pour celle sur laquelle est bâtie la ville nommée Monte di S. Angelo, & d'autrefois pour toute la presqu'île de la Capitanate, qui est entre le golfe de Manfredonia & celui de Rodi, & où l'on voit les villes de Manfredonia, de Monte di S. Angelo, de Vieste & de Rodi.

GARGANTUA. f. m. C'est le nom Romanesque du géant de Rabalais. On le dit basilement d'un homme de haute taille. C'est un *gargantua*.

GARGARE. C'étoit le plus haut sommet du mont Ida, où Jupiter avoit un Temple & un Autel. C'est là que ce Dieu dans Homère va s'asseoir pour être tranquille spectateur du combat entre les Grecs & les Troyens.

GARGARISER. v. a. Se laver la bouche & l'entrée du gosier avec quelque liqueur. *Os colluere*. On se *gargarise*, ou l'on se lave la bouche avec de l'eau simple, par propreté, pour enlever les matières limoneuses qui s'y attachent pendant la nuit. On se *gargarise* avec des liqueurs préparées, dans les différentes affections de la bouche, en les faisant entrer le plus avant qu'on peut, & en les repoussant à diverses reprises sans les avaler.

Ce mot vient du Grec γαργαρίζω, qui signifie la même chose, ou de l'Hébreu *garghera*, qui signifie le *gosier*.

GARGARISME. f. m. Remède liquide destiné pour les maladies de la bouche, des gencives & du gosier, qui se fait avec du miel, des sels, des esprits, des sirops, du vinaigre, des eaux & des décoctions, qui

guérit en s'en gargarisant. *Gargarismus*. *Gargarisme* astringent, *gargarisme* déterfif, &c.

GARGARISME se dit aussi de l'action par laquelle on se gargarise, & que Pomey appelle *gargarisement* & *gargarisation*. Trois ou quatre *gargarismes* emporteront cet ulcère. On ne dit plus *gargarisation*, ni *gargarisement*.

GARGETTE. f. f. Vieux mot. Gosier.

GARGOILLE ou **GARGOUILLE.** f. f. qui signifioit autrefois une grosse bouteille. *Amphora*.

GARGOTAGE. f. m. Repas mal-propre & viande mal apprêtée. *Immundus ciborum apparatus*. Tout ce qu'on mange en cette hôtellerie n'est que *gargotage*.

GARGOTE. f. f. Mauvais cabaret, lieu où l'on prend des repas à bas prix. *Paupina*. Un ordinaire de *gargote*. Les valets, les pauvres gens vont diner à la *gargote*.

GARGOTE se dit aussi par mépris des lieux où les viandes sont mal apprêtées, & où l'on est servi mal-proprement. Les gens délicats ne vont plus manger à cette table, c'est une vraie *gargote*.

GARGOTER. v. n. Aller boire dans de méchants cabarets & dans les *gargotes*. *Paupinam immundam adire*. Il se dit aussi de ceux qui boivent & mangent mal-proprement.

GARGOTIER, IÈRE. f. m. & f. L'hôte ou l'hôtesse d'une gargote, pauvre ou méchant Cabaretier. *Cau-po, popinarius*. On le dit par mépris d'un Cuisinier qui apprête mal à manger.

GARGOUCHE est un mot corrompu de *cartouche*, & est une charge de canon ou de fusil qu'on tient toute prête dans une enveloppe ou rouleau de gros papier, pour charger avec plus de diligence. Voyez **GARGOUSSE**.

On appelle aussi *gargouche*, une sorte de papier gris, fait de la même pâte que le papier à patron, mais plus fort.

GARGOUILLADÉ. f. f. Pas de danse. Il est réservé aux entrées de vents, de démons, d'esprits du feu; & aux danses comiques. *Acad. FR.* Il se forme en faisant, du côté que l'on veut, une demi-pirouette sur les deux pieds.

GARGOUILLE. f. f. Grosse gouttière de pierre ornée de plusieurs sculptures, comme têtes de serpens, de lions & d'animaux, par où se déchargent les eaux pluviales des grands bâtimens. *Lapideus aquæ lapsus, canalis aquæ pluvie emissarius, fistula aquam pluviam à pariete longè emittens*. Il n'y a que les gouttières de pierre qu'on appelle *gargouilles*; celles de plomb s'appellent *canons*. On le dit aussi de ces gouttières par où l'on fait couler des eaux qui se déchargent en abondance des fontaines & cascades dans les canaux ou bassins des jardins de plaisance.

LES **GARGOUILLES** sont aussi de petits trous de la cimaise d'une corniche, par où les eaux de la goutte s'écoulent. Les *gargouilles* sont ornées de masques, de têtes d'animaux, & particulièrement de musles de lion.

GARGOUILLE, en termes d'Epéonnier, est une espèce d'anneau diversément contourné, qui termine les branches des mors.

Ce mot vient du Latin *gargulio*, dont les Italiens ont fait *gargatolio*, les Espagnols *garguero*, & les Allemands *gurgel*. *MÉN.* Le nom a été fait du bruit que fait l'eau en coulant par ces *gargouilles*. *NICOT.* M. Huet le dérive du Grec γαργύρα, *égout; canal souterrain*.

GARGOUILLE est aussi un vieux mot qui se disoit des représentations qui se faisoient en plusieurs villes dans les fêtes & réjouissances populaires, de Rois, de Reines, d'animaux étrangers & de monstres. On fait encore aujourd'hui la *gargouille* à Rouen, où l'on porte en procession la figure d'un dragon dont S. Romain délivra la ville, à ce qu'on dit. On appelle la fierte, *feretrum*, la châsse de S. Romain, & on donne le nom de *gargouille* à la figure du dragon. Voyez, sur cette *gargouille* de Rouen, PASQUIER, *Rech. L. IX*, & la *Description Géographique &*

- Histor. de la Haute-Normandie, tom. 2, p. 29 & suiv.*
- GARGOUILLE.** f. f. Terme bas & populaire, qui signifie noise, querelle, différent. *Lis, rixa.* PASQUIER, *Rech. L. IX, c. 42.*
- GARGOUILLE,** en termes de Blason, se dit de certaines figures de serpent, que par corruption on a appelées *gringoles*; d'où vient qu'on a dit des croix *gringolees*, dont les branches sont terminées par des têtes de serpens. P. MENESTRIER.
- GARGOUILLE.** Vieux mot. *Voyez GARGOUILLE.*
- GARGOUILLEE.** f. f. Chute d'eau qui tombe d'une gargouille, ou de la même manière que si elle étoit jetée par une gargouille; manière dont l'eau tombe d'une gargouille. *Lapsus aquæ à canali emissa.* Il y a des fontaines artificielles dont l'eau tombe en *gargouillée*, d'autres la jettent en nappe, &c.
- GARGOUILLEMENT.** f. m. Est le bruit que fait l'eau en coulant sur les pierres & le sable, ou en sortant d'un tuyau. *Aquæ murmur, fremitus, lenis susurrus.* Au reste, *gargouillement* aussi bien que *gargouiller*, sont des termes qui vieillissent beaucoup en ce sens. *Gargouiller* & *gargouillement* sont aujourd'hui plus en usage. Il y a des occasions où l'on doit se servir du mot de *gargouillement*, & non pas de celui de *gargouillement*, comme en parlant du bruit que fait l'eau dans la gorge, dans l'estomac & dans les autres viscères: dans ces occasions, & dans quelques autres semblables, le seul mot simple, dont on se sert, & dont on peut se servir, est celui de *gargouillement*. Une fluctuation & un *gargouillement* qu'on entend dans la poitrine. DIONIS.
- GARGOUILLER.** v. n. Ce terme n'a d'usage qu'en parlant de ce que font de petits garçons lorsqu'ils s'amuse à barboter dans de l'eau. Ces enfans ne font que *gargouiller*.
- GARGOILLIS.** f. m. Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille. ACAD. FR.
- GARGOULETTE.** f. f. Pot à l'eau, aiguière. On donne à chaque prisonnier de l'Inquisition de Goa, un pot de terre plein d'eau pour se laver, un autre pot plus propre, de ceux qu'on appelle *gurguleta*, aussi plein d'eau pour boire, avec un *pucaro*, ou tasse faite d'une espèce de terre sigillée, qui se trouve communément aux Indes, & qui rafraîchit admirablement bien l'eau, quand on l'y laisse quelque temps. . . . *Voyages de Dellon, tom. 2, c. 71, p. 47.* Deux grandes *gargoulettes* d'argent à la Chinoise, avec leurs bassins, ouvrage du Japon. *Chev. de Chaumont, pag. 4, des présens du Roi de Siam au Roi de France.*
- GARGOULETTE.** Espèce de bouteille faite avec la terre de Patna. *Voyez Terra de Patna*, pour ne pas répéter ici ce qu'on en a dit.
- GARGOUSSE.** f. f. Mieux que *gargouche*. Terme d'Artillerie. C'est une enveloppe ou rouleau pour mettre la charge d'un canon ou d'un fusil par mesure. Il y en a de toile, de carton & de gros papier, de bois, de fer blanc. On les appelle autrement *cartouches*, ou *gargouches*. On dit des *gargousses* de quatre, de six, de huit, de douze, de dix-huit, de vingt-quatre & de trente-six, selon le calibre des canons qu'on veut charger.
- GARGOUSSIÈRE.** f. f. Sorte de gibecière, où l'on met les petites gargousses.
- GARI.** f. m. Terme de Relation. Nom d'une division du temps chez les Indiens. Heure des Indiens. *Hora Indica.* Les prédictions que les Indiens font des éclipses, sont assez justes aux minutes près, qu'ils semblent ignorer, & dont il n'est point parlé dans leurs livres, qui traitent des éclipses du soleil & de la lune: eux-mêmes, quand ils en parlent, ils ne font aucune mention de minutes, mais seulement de *gari*, de demi-*gari*, d'un quart & d'un demi-quart de *gari*. Or, un *gari* est une de leurs heures, mais qui est bien petite en comparaison des nôtres; car elle n'est que de 29 minutes & environ 43 secondes. LETT. ÉDIF. T. X, p. 36.
- GARI.** f. m. Espèce de monnaie de compte dont on

- se sert dans plusieurs endroits des Indes Orientales, particulièrement dans les Etats du Mogol. Un *gari* de roupies vaut environ quatre mille roupies.
- GARIAN.** Montagne d'Afrique au Royaume de Tunis. *Garianus, Garianus mons.* Elle est au septentrion du Grand Atlas, séparée de Tripoli par de grandes plaines de sablons de seize lieues de longueur. Le *Garian* en a quatorze d'orient en occident, & sa largeur est de cinq. Le *Garian* est très-fertile, surtout en safran fort estimé. MARMOL, L. VI, c. 58.
- GARIDELLE.** f. f. Plante à qui M. Tournefort a donné ce nom, en l'honneur du Docteur Garidel, Professeur de Médecine à Aix, en Provence. On ne lui attribue jusqu'aujourd'hui aucune propriété médicinale.
- GARIEMENT** ou **GARIMENT.** f. m. Vieux terme de Coutume, qui signifie *garantie*, dit Thomas Corneille, dans son Dictionnaire des Arts. Selon Cotgrave, qui le prend dans le même sens que Corneille, c'est un terme Gascon. Ce n'est plaisir d'être désintéressé des affaires d'autrui, & d'être dégagé de leur *gariment*. MONTAGNE.
- GARIMENT** est dans l'Index de Ragueau, qui cite les Coutumes où ce mot se trouve. *Voyez GARIMENT.*
- GARIEUR.** f. m. Terme de Coutumes. Celui qui donne *gariment*, qui garantit. *Voyez GARANT.*
- GARIGLAN** ou **GARIGLIANO.** Grande rivière du Royaume de Naples. *Garianus, Liris, Lyris.* Elle prend sa source dans l'Abruzé Ulérieure, au couchant du lac Celano, ensuite entrant dans la terre de Labour, elle y baigne Sora & le territoire d'Aquino, & va se décharger dans le golfe de Gajette, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. MATY.
- GARIGNON.** f. m. Ce mot signifie la même chose qu'astragale, en termes d'Anatomie, ou le talon. *Astragalus.* Ce mot se trouve dans quelques vieux Auteurs. Autrefois on l'a dit pour signifier une sorte de jeu, que l'on joue avec des osselets.
- GARIMENT.** f. m. Terme de Coutumes. Protection; garantie, sauvegarde. *Tutela.* Tenir en *gariment*, c'est tenir sous sa sauvegarde. *Gariment* se prend dans une signification plus étroite, & signifie une espèce de garantie que donne le Seigneur d'un fief pour une partie de ce fief qu'il transporte à un autre, avec promesse de garantir sous son hommage cette partie aliénée.
- GARIOCH.** Petite Contrée d'Ecosse, dans la Province de Buchan, dont elle fait partie.
- GARIPO,** ou **Calipo.** Petite ville de la Turquie en Asie. *Galipum, Galorum.* Elle est dans l'Anatolie, à l'embouchure du Lali dans la mer Noire, où elle a un assez bon port. MATY.
- GARIPOT.** f. m. C'est un arbre résineux dont le fruit ne vaut rien à manger. On l'appelle autrement *peffè* ou *pignet*. *Voyez PESSE.*
- GARIPPO.** Petite rivière de la Natolie, en Asie. *Galus.* Elle prend sa source près de Chiangare, & elle se jette dans le Sangari près de Pessin. MATY.
- GARIS.** *Garisa, Garusa.* C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village de France, situé dans la Basse-Navarre, à une ou deux lieues de S. Palais, du côté du couchant.
- GARISENDA.** La tour de *Garisenda.* *Garisenda Turris.* Cette tour, qui est dans une des places de Boulogne en Italie, porte le nom de son Architecte. Elle est célèbre par la manière dont elle est bâtie, son sommet avançant en dehors de neuf pieds au-delà du niveau de son fondement, en sorte qu'il semble à ceux qui la regardent, qu'elle menace ruine, & qu'elle doit tomber à tout moment.
- GARISON.** Vieux mot, qui n'est plus usité aujourd'hui, & qui signifioit toutes les munitions de bouche que l'on mettoit dans une place. La *garison*, ou vivre d'une garnison, consistoit en biscuit & chair salée.

*La gatison an ont à mont porté
Le peïn bescuit & char salée assés.*

GARITE. f. m. Nom de peuple. Habitans du pays de Gaure. *Garita* dans César. Voyez GAURE. Quelques-uns disent que les *Garites* sont les anciens Gavariains, ou habitans du pays de Gavardau.

GARITES. f. f. Terme de Marine. Ce sont des pièces de bois plates & circulaires, qui font le tour de la hune, & dans lesquelles sont passées les cadènes des haubans. On appelle aussi *garites* en quelques endroits, ce que nous appelons guérites. Voyez ce mot.

GARIZIM. Montagne de la Terre-Sainte. *Garizim*, *Gerizim*. Cette montagne étoit dans la Samarie, & dans la Tribu d'Ephraïm, près de la ville de Sichem, ou Sichem, du côté du midi. Elle étoit séparée de la montagne d'Ebal par une vallée dans laquelle étoit la ville de Sichem. La montagne de *Garizim* étoit célèbre par le temple que les Samaritains y avoient construit pour l'opposer à celui de Jérusalem. Dans les Dissertations miscellanées de M. Réland, *P. I*, il y en a une sur la montagne de *Garizim*. C'est la troisième. Il y traite de cette montagne, de la ville de Sichem, des Idoles que les Samaritains adoroient sur le mont *Garizim*. Josué, selon l'ordre de Moïse, fit publier de la pointe d'Hébas, qui étoit stérile, les malédictions de la loi, & les bénédictions de cette loi de la pointe de *Garizim*, qui étoit un lieu agréable & fertile : ce fut en ce lieu, & sous le règne d'Alexandre le Grand que Manassés, dépossédé de la souveraine sacrificateure pour avoir épousé une femme étrangère, fit bâtir, avec le secours de Sannaballat, son beau-père, un temple opposé à celui de Jérusalem. Quoique ce temple fût démoli deux cens ans après par Jean Hircan, fils & successeur de Simon Machabée, les Samaritains ne laissèrent pas d'y aller adorer Dieu, & d'y offrir leurs sacrifices. C'est de cette montagne dont la Samaritaine parloit à Jésus-Christ, quand elle lui disoit, nos pères ont adoré sur cette montagne. DEUT. *XI*; JOS. *VIII*; 2, MACHAB. *VI*; JEAN, *II*; 20, JOSEPH. *Antiq. L. XI*, c. 8; GODWIN, *Moses and Aaron, L. I*, c. 11. Il me semble qu'on ne parloit point encore du mont *Garizim* du temps d'Ezéchias, comme d'un lieu de Religion, & le temple des Samaritains n'y a été bâti que du temps d'Alexandre le Grand. TILLEM. *Lettre au P. Lami*, p. 39, 40. Sur les médailles de Samarie, qui prit les noms de Flavie & de Néapolis, on voit une montagne, & dessus, un petit édifice que les Antiquaires prennent avec raison pour le mont *Garizim* & le temple que les Samaritains avoient sur ce mont. Les Rabbins disent qu'ils y adoroient une colombe. Les médailles de cette ville sont rapportées par Vaillant, *Num. Imp. T. II*, p. 244, & suiv. dans Philippe le père. L'Empereur Zénon ôta le mont *Garizim* aux Samaritains, & le mit entre les mains des Fidèles. GODEAU. Hircan prit Sichem aux Samaritains, & renversa de fond en comble le temple de *Garizim*, deux cens ans après qu'il avoit été bâti par Sannaballat. BOSSUET.

GARIZIM, selon M. Réland, vient de גרז, *garaz*, couper, & signifie moissonneurs. On appelle cette montagne, la montagne des moissonneurs, à cause de sa fertilité. Quelques-uns disent *Gerizim* en François, mais mal, l'usage est contraire, comme on le voit par les Auteurs cités ci-dessus.

GARLANDE. f. f. Terme de Coutumes. *Corolla*, *ser-tum*. Ce mot de *garlande* s'est dit pour guirlande, qui étoit une couronne de fleurs qu'un père donnoit à sa fille. Cette *garlande* est quelquefois nommée chapel, ou chapeau de roses. On a aussi appelé dans la suite du nom de *garlande* un léger présent qu'un père fait à sa fille quand il la marie sans lui donner sa légitime. *Munusculum nuptiale*.

GARLET. Poisson. Voyez CARRELET.

GARME. f. m. Nom d'un poids des Arabes, selon Vigenère sur Tite-Live, *T. I*, p. 1478. Le *Garme*, ou scrupule, vaut 11 oboles.

GARMIER. f. m. Nom d'homme. *Baldomerus*, *Waldimerus*. Baldomer, ou Waldimer, que le vulgaire appelle indifféremment Saint *Garmier*, Saint *Ger-mier*, Saint *Galmier*, Saint *Gaumier*, Saint *Géau-*

mier, né en France dans le pays de Forès, se retira à Lyon en sa jeunesse, & y servit Dieu avec beaucoup de zèle & de fidélité. BAILLET. Il vivoit dans le huitième siècle, fut d'abord ferrurier, & ensuite Soudiacre à Lyon. Voyez LES BOLLANDISTES, au dernier Tome de Février, p. 683, & BAILLET, au 27^e. de Février.

GARNACHE. Voyez GANACHE.

GARNATHAH. C'est ainsi que les Arabes écrivent le nom de Grenade, ville d'Espagne. Chez eux *Garnath* veut dire un Grenadin; & ils appellent encore ainsi en Afrique les familles Arabes qui y ont passé d'Espagne, parceque le Royaume de Grenade y a subsisté plus long-temps que les autres Royaumes que les Maures y possédoient.

GARNEMENT. f. m. Fripon, vaurien, libertin. *Ganeo*, *nebulo*. La ville est pleine de méchants *garnemens*. Ne hantez point cet homme-là, c'est un méchant *garnement*.

*Je l'ai prédit cent fois à mon fils, votre père,
Que vous preniez tout l'air d'un méchant garnement;*
MOL.

Ce mot ne s'emploie que dans le comique, ou le discours familier. Ainsi Larrey a mal fait de s'en servir dans son Histoire d'Angleterre, *T. I*, p. 410.

Ce mot signifioit autrefois *équipage*, à ce que dit Faucher. Il signifioit aussi ornement, ajustement, & il se disoit pour *garniement*, de *garnir*.

*Belle robe & beau garnement,
Amendent les gens rarement.*

ROM. DE LA ROSE.

GARNI. f. m. Terme d'Architecture. Remplissage. *Cæmentum*. C'est la maçonnerie entre les carreaux & boutisses d'un gros mur. Il y en a de moellon, de brique, &c.

GARNIMENT. f. m. Ce terme se dit quelquefois dans les Arts, de ce qui garnit quelque chose. On le dit de la bordure d'en bas des voiles des galères.

GARNIR. v. a. Pourvoir de toutes les choses nécessaires à quelqu'un ou à quelque chose, soit pour la commodité, soit pour l'ornement. *Munire*, *instruere*. Il faut bien *garnir* ses poches d'argent quand on va faire un grand voyage. Cet homme a *garni* sa maison de meubles précieux. On a *garni* cette ville de vivres & de munitions pour un an.

GARNIR UN VAISSEAU, c'est placer & passer toutes les manœuvres, poulies & autres choses qui servent à mettre un vaisseau en état de faire campagne, ou voyage. *Garnir* le cabestan, c'est y passer les barres & la tournevire, pour s'en servir dès qu'on voudra.

GARNIR se dit aussi en termes de Guerre. C'est mettre dans de certains endroits tout ce qui est nécessaire pour les fortifier, ou pour les défendre. *Garnir* de longs pieux, *garnir* les endroits foibles avec des fraises. *Rel. des camp. de Rocroi*. *Garnir* une place de guerre.

GARNIR signifie aussi prendre des précautions contre les injures du temps, par des habits qui résistent au froid ou à la pluie. Il s'est *garni* de camisoles, de fourrures, d'habits de drap, de grosses bottes pour aller à la campagne.

GARNIR signifie encore ajuster, enjoliver quelque chose. *Ornare*, *addere*. *Garnir* des gants, un habit de rubans. *Garnir* une table, une cassette, un miroir de plaques d'argent. *Garnir* de boutons. *Garnir* un chapeau, y mettre une coëffe. *Garnir* une épée, c'est y appliquer une garde. *Garnir* des bas, pour dire, y mettre un morceau d'étoffe, soit de laine ou de soie, afin de les conserver. *Garnir* une robe, un jupon, &c. Voyez GARNITURE.

On dit aussi *garnir* des chaises, pour dire, les rembourrer, fournir le crin, la bourre & la toile qu'on met sur le bois sans autre ornement. Un Tapissier demande tant pour *garnir* ces chaises sans les houlés. **GARNIR** un drap ou une étoffe de laine. C'est les lai-

ner, y faire venir le poil par le moyen du chardon. **GARNIR** se dit aussi des choses qu'on applique à d'autres pour les faire durer davantage. *Garnir* une tapisserie, c'est y mettre d'espace en espace des bandes de toile qui la soutiennent. *Garnir* des chausses, c'est y mettre de bonnes semelles.

En termes de Palais, *garnir* signifie donner assurance, payer par provision, déposer la somme requise entre les mains du Sergent, en s'opposant à la délivrance; cela s'appelle *garnir* la main de Justice. *Præstare, cautionem dare, satis dare*. Il faut *garnir* la main du Roi, quand on plaide contre lui. Le Roi plaide toujours main *garnie*. Plaider main *garnie*, jouir pendant le procès de ce qui est en contestation.

GARNIR, chez les Traiteurs & les Officiers, se dit pour mettre des garnitures dans le sens qu'ils donnent à ce dernier mot. *Garnir* un ragout, un mets; par exemple, c'est y mettre des champignons, &c. *Garnir* un potage, c'est ranger sur le bord du plat des oignons, des tranches de catottes, &c. *Garnir* une salade, c'est y mettre de petites herbes fines. *Garnir* un service, c'est mettre sur le bord & autour des plats, des feuilles, des fleurs, des bouquets.

GARNIR le four. Terme de Boulanger & de Pâtissier. C'est, quand le pain en est tiré, y mettre sécher le bois qui doit servir à la fournée suivante.

GARNI, IE. part. *Munitus, instructus, ornatus*. On dit chambre *garnie*, pour dire, une maison meublée d'ustensiles nécessaires, & toute prête à louer aux passans, ou aux hôtes qui arrivent. Les étrangers, les provinciaux sont obligés de loger en chambre *garnie*.

On dit aussi qu'une étoffe est bien *garnie* de soie, un lit de plumes, un matelas de laine, pour dire qu'ils en sont bien fournis, qu'on n'y a pas épargné la soie, la plume, la laine.

Une boîte de portrait *garnie* de diamans. **ACAD. FR.**

On dit aussi, la Cour *garnie* de Pairs, pour dire, les Ducs & Pairs y étant présens. Cela vient de ce que *garni* s'employoit autrefois pour accompagné; d'où vient qu'on trouve dans un ancien Poëte, qui raconte une pompe funèbre.

*Puis vint Monsieur le Chancelier,
Garni de Maîtres des Requêtes.*

On dit aussi, il a la bourse bien *garnie*, son crochet est bien *garni*, pour dire, qu'il est bien en argent comptant, que sa cuisine est bonne.

GARNI, en termes de Traiteur, se dit des mets qui sont accompagnés de certaines choses. *Instructus*. Un potage *garni*.

Ce mot vient de *warnitus* Latin, qui se trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Il est dérivé de *waren*, qui signifie garder, conserver.

GARNIE, en termes de Blason, se dit d'une épée dont la garde ou la poignée est d'un autre émail que l'épée.

GARNI, IE. se dit aussi en Agriculture. Les blés sont bien *garnis*, c'est-à-dire, sont par-tout bien levés. Cet arbre est *garni* comme il faut, ce buisson n'est pas bien *garni*, c'est-à-dire, qu'il y a des vides: c'est ainsi que parlent les Jardiniers. **LIGER.**

GARNISON. f. f. Dans l'art Militaire, Corps de soldats qu'on met dans une place forte, ou frontière, pour la défendre contre les ennemis, ou pour tenir les peuples dans l'obéissance, ou pour subsister pendant le quartier d'hiver. *Munitio, presidium*. La *garnison* étoit trop foible pour tenir long-temps. Mettre, envoyer une forte *garnison* dans une place. Renforcer la *garnison*.

Ce mot de *garnison* signifie aussi le lieu où les troupes sont établies pour le garder, & l'établissement des troupes dans un lieu pour le garder. Trois Régimens serviroient en campagne, & deux autres dans les *garnisons*. Cette ville s'est révoltée, on y a envoyé deux Régimens en *garnison*, en quartier d'hiver.

Ces mots de *garnison* & de quartier d'hiver, se

prennent quelquefois indifféremment pour une même chose; quelquefois on les prend dans un sens différent, & alors, *garnison* marque un lieu où les troupes sont établies pour le garder, & où elles sont garde, comme les villes frontières, les citadelles, les châteaux, &c. & quartier d'hiver marque un lieu où les troupes sont durant l'hiver, sans y faire la garde, & le service de guerre. On met les troupes en quartier d'hiver dans les villes & les bourgs qui sont au milieu du Royaume. Les soldats aiment mieux être en quartier d'hiver qu'en *garnison*.

Du Cange dérive ce mot de *garnicio*, dont se sont servis les Auteurs de la basse Latinité, pour signifier tous les vivres, armes & munitions nécessaires pour défendre une place & soutenir un siège; & on l'a depuis appliqué aux soldats, même à ceux qui étoient dans des campemens. Il dit qu'on a aussi appelé *garnisons*, les lieux où l'on feroit tout ce qui étoit nécessaire pour la maison du Roi, comme les habits, la vaisselle d'argent, &c. On appelle jeu de *garnison*, un petit jeu où l'on joue seulement pour passer le temps, un jeu qui peut continuer. *Garnison* Allemand, & *garnison* François, viennent du Celtique *goarnison*. **PEZRON.**

On appelle aussi *garnison*, en termes de pratique; les Archers & Sergens qu'on envoie dans une maison pour obliger les maîtres à payer quelque taxe, ou deniers Royaux, ou pour être gardiens d'un scellé ou des meubles saisis. Poser *garnison*, établir *garnison*. Dans les anciens titres on appelle les Archers de ces *garnisons*, *comestores*, à *comedendo*; car c'étoient des gens qui étoient envoyés par le Juge dans la maison d'un débiteur, pour y vivre à ses dépens jusqu'à ce qu'il eût payé la dette. Dans la Coutume de Tournai on les appelle encore *mangeurs*. On dit *garnison*, quoiqu'il n'y ait qu'un seul soldat ou archer.

Les Orfèvres appellent, pièces de *garnison*, les pièces qu'ils appliquent à leurs ouvrages avec de la soudure, comme les pieds d'une marmitte, l'anse d'une aiguière, &c.

GARNISONNAIRE. f. m. Archer ou Sergent qu'on envoie dans une maison pour obliger les maîtres à payer quelque taxe ou deniers Royaux, ou pour être gardien d'un scellé ou des meubles saisis. Cette explication est tirée de Furetière au mot *garnison*. Il se dit aussi d'un homme qui va en garnison de la part d'un Receveur des deniers du Roi, chez des débiteurs, pour y vivre jusqu'à ce qu'ils aient payé. Les Collecteurs qui ont des *Garnisonnaires*, les redonnent à leurs redevables, pour accélérer le paiement de la dette, qu'on s'efforce d'acquitter, afin d'éviter les frais. En France, anciennement après la mort d'un homme, on observoit en plusieurs lieux de mettre garnison de Sergens (qu'on appelloit *mangeurs*) en la maison, jusqu'à ce qu'il y eût héritiers apparens: en d'autres lieux, le Juge ne partoît point de la maison, qu'il n'eût fait inventaire, & en d'autres, il se contentoit de sceller & enfermer les principaux meubles, & établir un gardien au scellé; & certainement c'étoit un désordre de mettre garnison en la maison d'un homme, soit de son vivant pour ses dettes, soit après son décès faute d'héritiers apparens; car ce n'est pas conserver son bien, mais le manger. Aussi a-t-il été défendu par plusieurs Arrêts rapportés par *Joannes Galli* (ou Jean le Coq.) *Loyseau, des Offices, L. II, c. 4, n. 51*. On n'envoie plus de gens en garnison, que pour contraindre les débiteurs au paiement des deniers Royaux. *Furetière au mot mangeur.*

GARNISSEMENT. f. m. Ce mot dans quelques Coutumes, veut dire remboursement.

GARNISSEUR, EUSE. f. Qui garnit. *Instructor, ornator*. Il se dit sur-tout de ceux qui garnissent les chapeaux. On fait différence entre un Maître Marchand Chapelier, & un *Garnisseur* qui ne les fabrique pas.

Plusieurs Artisans ont cette qualité dans leurs statuts. Les Fourbisseurs, les Doreurs sur cuir & les Selliers.

GARNITURE. f. f. Se dit des assortimens nécessaires à plusieurs choses pour s'en servir, ou pour les orner. *Ornamentum, ornatus, supellex, appendix, instrumentum.* Une garniture de chambre comprend une tapisserie, un lit, des sièges, des tables, &c. Une garniture de lit comprend le matelas, traversin, couverture & rideaux. Une garniture de chaises, est la bourre, le crin, la toile & les housses. Une garniture de tapisserie, se dit des bandes de toile qui servent à la doubler. Une garniture de bas, se dit des pièces & semelles qu'on y applique pour les fortifier. Une garniture d'épée, se dit de la garde & de la poignée qui servent à la monter. Une garniture de baudrier, se dit des boucles d'argent ou de cuivre qu'on y met par ornement. Une garniture de toilette, une garniture de cheminée, de porcelaine, &c.

GARNITURE, se dit particulièrement d'une certaine touffe ou quantité de rubans qu'on met sur les habits, ou à la coëffure, pour les orner, qu'on applique en divers lieux, qui changent selon les modes. Les femmes appellent simplement *garniture*, ce qu'elles mettent sur la tête, linge uni ou dentelle.

On appelle *garniture* de diamans, un certain assortiment de diamans qu'on met pour orner ses habits ou sa tête, à la place des rubans. Les garnitures de pierreries pour les habits des hommes ne consistent ordinairement qu'en boutons, en boucles de chapeau, de fouliers, en poignées à leurs épées, &c.

On appelle aussi une *garniture* de linge ou de dentelle, le rabat ou la cravate & les manchettes, & autrefois les canons, & le jabot.

GARNITURE de robe, chez les Marchandes de Modes, se dit des différens ornemens qu'on applique dessus, des bandes de la même étoffe, découpées & posées en festons, des blondes, des réseaux d'or, d'argent, des gazes, des foulons de hanneton, des rubans, des pompons, des dentelles, de la mouffeline, &c.

GARNITURE, en termes de Traiteur, se dit de certaines choses qui accompagnent un mets, qui en font partie, qui entrent dans son assaisonnement, comme des champignons, &c. *Additamentum.* Le même mot de *garniture* se dit aussi des feuilles & des fleurs qu'on met autour des services de table pour les orner, les enjoliver, les rendre plus agréables à l'œil. Le même mot se dit encore des herbes fines qu'on met autour des salades. *Garniture* de citron, de pistaches, de grenade, de ris de veau, de foies gras, de jaunes d'œufs durs, de cardes, de culs d'artichaux, de capres, de champignons, de persil haché, d'asperges rompues, de truffes, &c.

GARNITURE, se dit dans la Marine, d'un mâât d'un vaisseau. Il signifie les choses, & même les personnes nécessaires pour le service d'un vaisseau. Il est défendu de fournir des vivres aux Officiers Mariniens lorsqu'ils sont à terre, s'ils ne sont employés à la garniture & armement d'un vaisseau.

On comprend aussi sous ce mot tous les cordages nécessaires pour mettre un vaisseau en état & en particulier ceux d'un mâât.

On appelle aussi *garnitures*, les fourrures dont on recouvre les vergues, les manœuvres courantes & dormantes, & auxquelles on emploie des cuirs de bœuf, des sangles, du fil de carret, &c.

GARNITURE DE COMBLE. C'est en Architecture, non-seulement les lattes, tuiles ou ardoises; mais encore le plomb ou l'enfâtement & amortissement qui servent à garnir le comble.

GARNITURE, en termes d'Imprimerie, sont les diverses sortes de bois avec lesquels les Imprimeurs-Compositeurs serrent les formes dans leurs chassis, tels que sont les bois de fond, les bois de tête, les biseaux, &c.

GARNITURE. Terme d'Artificier. Il se dit des petits artifices dont on remplit les pots de fusées volantes, les pots-à-feu & à aigrette & les ballons.

GARNITURE. Terme de Bottier, se dit d'une pièce de

cuir ajoutée sur le devant de la tige, pour empêcher que le frottement continuel de l'étrier n'endommage la botte.

GARNSBOROUG. Voyez GAINSBOROUG.

GAROCHOIR. f. m. ou *Corde de main-torse.* Terme de corderie. Ce cordage diffère des autres en ce qu'on en tord les torons dans le même sens que les fils.

GAROE. f. m. Arbre de l'île de Fer, nommé par les Espagnols, *Santo Garoe, Arbor Sancta.* Le *Garoe* est d'une grandeur médiocre, ses feuilles sont toujours vertes comme celles du laurier, & un peu plus grosses que celles d'un gros noyer. Il porte un fruit qui est à peu près semblable au gland, principalement en son écorce, qui renferme un noyau d'un gout excellent, doux & aromatique. D'APPER, p. 511. Cet arbre fournit de l'eau à toute l'île qui n'en a point; car le *Garoe* est toujours couvert d'un brouillard épais, ou d'une nuée qui ne se dissipe jamais, & qui ne change jamais de figure, si ce n'est pendant le jour, & sur-tout lorsque la chaleur est dans sa plus grande force, qu'elle semble se dissiper peu à peu & disparaître. Ce nuage remplit si fort l'arbre de rosée, qu'il en distille continuellement goutte à goutte une eau claire, transparente & légère, jusqu'à dix ou douze tonneaux par jour, qu'on reçoit dans deux bassins de pierre, dont chacun a vingt pieds en carré, sur quatre de profondeur, que les Insulaires ont fait placer dans cette vue au côté septentrional de l'arbre. S'il arrive par hasard que cette nuée vienne à manquer au mois d'Août, cette perte est réparée par une vapeur qui vient du côté de la mer, & s'épand sur cet arbre, où elle se convertit en rosée, & coule le long de ses feuilles, comme il a été dit ci-dessus. IDEM. Cet arbre fournit une si grande quantité d'eau, que non-seulement les habitans & leurs bestiaux n'en manquent jamais; mais que même les vaisseaux qui y viennent aborder quelquefois, peuvent y faire leurs provisions. ID. On a élevé une muraille de pierre tout à l'entour de l'arbre, comme si c'étoit une fontaine. IDEM. Il semble par là qu'il n'y a qu'un *Garoe* dans toute l'île. Tout cela paroît fabuleux.

GARON. Petite rivière de France. *Calaro, Calarona.* Elle coule dans le Lyonnais, & après avoir baigné Brignais, elle se décharge dans le Rhône à deux lieues au-dessus de la ville de Vienne. De Valois, *Not. Gall. p. 457,* croit que *Calarona* est une faute, & qu'il faut dire *Calaro* seulement.

GARON. f. m. Poisson de mer, de la longueur du doigt, qui a le museau pointu, & de chaque côté sur le milieu du corps une tache noire & des traits argentés & dorés, mais peu apparens. Il ressemble assez à la Mendole. On l'appelle *picarel* en Languedoc, parcequ'il pique la langue, lorsqu'il est desséché & salé.

GARONNE. Grande rivière de France. *Garumna, Gerumna, Garonna, Geronna, Varumna.* Elle prend sa source aux Pyrénées, dans le Conserans, près de la Catalogne. Elle baigne une partie de la Gascogne & du haut Languedoc, & toute la Guyenne, & ayant reçu la Dordogne, & toute la Gironde, & ayant sous lequel elle se décharge dans la mer de Gascogne, près de la Tour de Cordouan. Cette rivière se grossit des eaux de plusieurs autres, dont les plus considérables sont l'Auriège, le petit Lers, le Jarn, le Lot & la Dordogne, qui s'y joignent du côté droit comme la Baïse & le Giers du côté gauche. Elle passe à S. Bertrand de Comminges, à Rieux, à Toulouse, à Verdun, à Agen, à Bourdeaux, à Blaie & à plusieurs autres villes moins considérables. On dit une chose remarquable de cette rivière; c'est que de temps à autre, il y remonte de la mer un tourbillon d'eau qu'on nomme macaret. Il est de la grosseur d'un tonneau, & il roule sur ce fleuve avec une si grande impétuosité, qu'il renverferoit les plus gros navires, s'ils se rencontroient sur son passage; mais comme on entend de trois lieues loin le bruit qu'il fait, & qu'on fait qu'il suit toujours le rivage, les bâtimens se mettent au milieu de la rivière, & les

canards & les cygnes courent à terre pour éviter son choc. *Voyez* sur la *Garonne*, de Valois, *Notit. Gall. p. 221 & suiv.* La *Garonne*, selon l'ancienne Géographie, séparoit le pays des Celtes, de celui des Aquitains, & avoit son cours dans celui des Bituriges, dont les Aquitains faisoient partie.

Ce mot, selon Cambden, *Brit. p. 15*, s'est formé d'un ancien mot Gaulois, *Garrw*, qui est aussi de l'ancienne langue Britannique, & signifie fort, rapide, véhément. Or on sait, dit-il, que la *Garonne* est fort rapide : c'est pour cela que les Poètes lui ont donné les épithètes de *validus*, *aquoreus*, *rapidus*.

GAROU. adj. m. qui ne se dit point tout seul, mais seulement avec le mot loup. C'est un homme travaillé d'une fureur mélancolique, nommée *lycanthropie*, qui le fait courir la nuit, & outrager ceux qu'il rencontre. *Voyez* au mot *Loup*.

Ce mot vient de *gare*, à *cavendo*, parceque ces loups sont dangereux. Du *Cange* le dérive avec assez de vraisemblance, de *were*, mot Anglois, qui signifie *homme* : de *were* on a formé *warou*, & ensuite *garou*, en changeant *w* en *g*, comme on a fait dans *William*, que nous écrivons *Guillaume*. Ainsi *loup-garou*, signifie *loup-homme*, c'est-à-dire, homme transformé en loup, ou qui paroît sous la figure d'un loup; car on appelle *loups-garoux*, non-seulement ceux qui ont la maladie dont on vient de parler, mais aussi ceux qu'on croit être sorciers, & se transformer en loups. Le peuple qui leur donne ce nom, fait la plupart des mots dans toutes les langues, il a fait celui dont nous parlons, & l'usage l'a établi dans le sens que le peuple lui a donné, aussi-bien que dans l'autre. Pour l'Anglois *were*, il pourroit venir du Latin *vir*.

GAROU. f. m. C'est la même chose que *GUILLEDOU*. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase; courir le *garou*. Ainsi on dit par raillerie d'un jeune homme qu'on accuse d'avoir été en quelque lieu de débauche, qu'il a couru le *garou*. *ACAD. FR. 1718.* Regardez, regardez, maître Nicolas; que diantre fait-il là? je crois qu'il court le *garou*. *Théâtre de M. Destouches, t. 3, acte 5, scen. 3, p. 96, du Tambour nocturne.*

GAROU. f. m. *Thimelæa*. Petit arbrisseau dont le tronc est souvent gros comme le pouce, divisé en plusieurs branches longues d'environ un pied & demi, menues, belles, droites, garnies en tout temps de feuilles vertes, semblables à celles du lin, mais plus grandes, plus larges, visqueuses. Ses fleurs sortent du bout de ses rameaux, ramassées plusieurs ensemble, petites, blanches, chacune desquelles est un tuyau fermé dans le fond, évasé en haut, & découpé en quatre parties opposées en croix. Après que ces fleurs sont passées, il patoît un fruit gros à peu près comme celui du myrte, ovale, charnu, rempli de suc; vert au commencement, & rouge quand il est mûr : ce fruit renferme une semence oblongue, couverte d'une pellicule noire, luisante, fragile, sous laquelle on trouve une moëlle blanche, d'un goût brûlant. Sa racine est dure, ligneuse, longue, d'un goût doux au commencement, mais ensuite âcre & caustique. Le fruit du *garou*, que les plus célèbres Botanistes prennent pour le *granum cnidium* des Anciens, purge violemment, & a une âcreté corrosive; cependant les perdrix & plusieurs oiseaux en sont friands. On ne s'en sert plus, non plus que des feuilles, qui ont la même qualité. En Latin, *thimelæa foliis lini*, C. B. Il y a plusieurs autres espèces de *garou*. *VOY. THYMELÉE.*

GAROUAGE. f. m. Lieu de débauche & obscur, où l'on ne va que la nuit, ou en cachette. Il n'a pas couché chez lui, il est allé en *garouage*, cela signifie originairement, il a couru comme un loup-garou. Ce terme est familier & populaire.

GARUILLE. f. f. Drogne propre à la teinture de la couleur fauve. Elle vient de Provence, de Languedoc & de Roussillon. On l'emploie dans la nuance de la couleur gris de rat, où elle réussit fort bien;

son défaut se purgeant dans le foulon, lorsque l'on y fait passer les étoffes pour les dégorger.

GARRABOT. f. m. Ce terme en Languedoc signifie un bateau. *Navicula, cymba.*

Le mot *garrabot* vient de *carabus*, qui se trouve dans les gloses d'Isidore.

GARRAF. Bourg d'Espagne situé sur la côte de la Catalogne, entre Barcelone & Tarragone, à six lieues de la première, & à neuf lieues de la dernière. *Garrafa*. Il y a près de ce bourg une montagne qu'on appelle la *Costa de Garraf*, & que l'on croit être le lieu appelé anciennement *Scala Annibalis*.

GARRE. f. f. Dans quelques Provinces on appelle *garre* une vache pie.

GARREAU. f. m. C'est le nom qu'on donne en quelques Provinces à un taureau pie.

GARRER un vaisseau. *Voyez* **GARER**.

GARRIÈRE, GUARRIÈRE, ou GARDIÈRE. f. f. Mot consacré par les paysans, pour signifier une espèce de terre creusée pour loger ou cacher la *guede*. Ce mot peut signifier, *gardièrre*, ou *gardièrre*, que les paysans qui corrompent la langue, nomment *garrrière*.

GARRIGUES. f. f. pl. Dans le Languedoc on appelle *garrigues* des broussailles, des landes. De-là est venu le nom de tortue de *garrigues*, qu'on donne à une espèce de tortue terrestre.

GARRO. Monte Garro, ou Gerro. *Mons Gaurus, ou Gallicanus*. Montagne du Royaume de Naples. Elle est dans la terre de Labour, au septentrion de la ville de Sessa.

GARRON. f. m. Le mâle de la Perdrix.

GARROT. f. m. Il signifioit autrefois un trait d'arbalète, un matras. *Jaculum*. Guillaume de S. André, dans son Histoire en vers de Jean IV, Duc de Bretagne, dit :

*Garotz, saettez & englaignez
Vouloient avoir en leurs enseignes.*

*Mais plût à Dieu, dit l'autre, qu'Astarot
L'apportast saine aussi-tôt qu'un garrot.*

MAROT.

C'est-à-dire, aussi vite qu'un trait d'arbalète.

Ce mot, selon le Président Faucher, vient de *quadrelli*, ou *carraux*, d'où par corruption on a dit *garreaux*. *Voyez* Ménage, qui le dérive de *veru*, *broche*, ou de *verutum*. Du *Cange* dit, qu'on appelle en Latin, *garrotus*, ces gros traits qu'on lançoit avec des machines.

GARROT, est un gros bâton assez court dont on se sert pour serrer les nœuds de corde qui lient les fardeaux.

GARROT se dit aussi en Jardinage, d'un bâton court, passé entre deux branches d'un arbre, pour en contraindre une troisième, à laquelle on veut faire prendre une autre direction. C'est ce qu'on appelle *garroter* un arbre.

GARROT D'UN CHEVAL, est l'assemblage ou jonction des os des épaules, au bas de l'encolure & des crins du cheval. C'est la partie supérieure aux épaules, & postérieure à l'encolure. Ce cheval est blessé, foulé au *garrot*, ou *égarroté*.

On appelle le *garrot* de l'arçon, cette arcade qui est élevée de deux ou trois doigts au dessus du *garrot* du cheval. Bande de *garrot*, est la bande de fer qui tient en état les deux pièces de bois qui font l'arçon.

On dit figurément & familièrement, qu'un homme est blessé sur le *garrot*, pour dire qu'il a reçu quelque atteinte qui blesse sa réputation, & qu'on lui a rendu de mauvais offices qui l'empêchent de s'avancer. *ACAD. FR.*

On dit en menaçant quelqu'un, qu'on lui donnera cent coups de *garrot*, pour dire qu'on lui donnera cent coups de bâton, ou de cotret.

Mais

Mais quel Auteur prenez-vous pour modèle?
C'est une honte; y pensez-vous, Marot?
Homme verveux & digne du garrot.

P. Du CERC.

GARROT. f. m. *Clangula*. Oiseau de mer, du genre des canards, plus petit que le canard ordinaire. Il a le corps plus épais & plus court : la tête est grêlée, & d'un vert noirâtre mêlé de pourpre.

GARROTTER, ou **GARROTTER**. v. a. Lier fortement un fardeau sur quelque voiture, en tournant la corde avec un garrot ou bâton. *Fortiter alligare, vincire.*

On appelle aussi *garroter*, toute autre manière de lier qui est ferrée. On a mené ce prisonnier lié & *garroté*. Il se trouve pour jamais *garroté* contre un mur. **SCAR.** Il se dit au figuré. L'esprit humain a besoin d'un frein pour le retenir; c'est pourquoi on le bride & on le *garrote* de religions & de loix. **MONT.** *Garroter*, en ce sens, signifie prendre toutes les précautions possibles, tous les moyens imaginables pour obliger quelqu'un à remplir ses engagements, ou pour l'empêcher de manquer aux conditions qu'on lui impose. *Garroter* quelqu'un par une transaction. Ce jeune homme est *garroté* par une substitution.

GARROTTER un arbre *Voyez* **GARRÔT**, terme de Jardinage.

GARROTÉ, ÉE. part.

GARS. f. m. Vieux mot qui signifioit un garçon. Il n'est plus d'usage que dans quelques Provinces, comme en Bretagne, où le peuple dit encore *gars*, pour jeune garçon, & *garce*, pour jeune fille.

GARSAILLER. *Voyez* **GARÇAILLER**.

GARSE. *Voyez* **GARCE**.

GARIS. *Voyez* **GARCIS**, bourg du Royaume de Fez.

GARSON. f. m. Ce mot autrefois s'est pris dans un mauvais sens. Un de nos vieux Auteurs parle ainsi: Il trouva Renaud monté sur Bayard, lequel il ne tint pas pour ribaud, ni pour *garson*, mais pour un des meilleurs Chevaliers du monde.

GARTACH. Il y a en Allemagne, dans la Suabe, deux endroits de ce nom. L'un nommé *Klein-Gartach*, est une petite ville à l'Occident du Néker, l'autre nommé *Grosz-Gartach*, n'est qu'un village.

GARTAMPE, ou **GARTEMPE**. Petite rivière qui tombe dans la Creuse. *Vartimpa.* **DE VALOIS, Not. Gall. p. 612.** Elle est dans la Marche, Province de France, tire sa source des étangs de la Commanderie de Maissonnes, & se jette dans la Creuse au-dessous de S. Savin, & non pas dans la Vienne, comme disent le Grand Atlas & Corneille.

GARTAMPE, ou **GARTEMPE**. Bourg de France dans la Marche. La rivière de Gartampe qui y passe lui a donné son nom.

GARTER. f. m. Nom d'Office en Angleterre. C'est ainsi que s'appelle le premier Roi d'armes d'Angleterre, l'un des quatre Officiers de l'Ordre de la Jarretière, dont il porte le nom. Il en tient les registres, où il écrit les noms des Chevaliers qu'on reçoit, avec les armes de leur maison; & s'il arrive des contestations au sujet de ses armes, c'est à lui d'en décider. Il ordonne aussi les solennités que doivent observer les Chevaliers. L'Office de *Garter* fut établi par Henri V. *Voyez* **Stow, p. 581, & Stat. 14, Car. 2, Chap. 33.** **HARRIS.**

GARTZ. Petite ville d'Allemagne. *Gartia*. Elle est dans la Poméranie, sur l'Oder, à quatre lieues au-dessus de Stetin. *Gartz* étoit autrefois fortifiée, elle fut démantelée l'an 1638, après avoir été prise & reprise plusieurs fois pendant les guerres des Suédois, en Allemagne. *Long. 28 d. 45 m. lat. 53 d. 13 m.*

GARUM. *γάρον*. C'est une espèce de marinade préparée avec du poisson assaisonné ou confit avec du sel. Le poisson dont on se servoit pour cet effet, est le *scombros*, ou maquereau, comme il paroît par **Marzial & Horace. Serm. Lib. II, Sat. 8. Garo de succis piscis Iberi.** Il y avoit plusieurs espèces de *Garum*. *Voyez* le Dict. de James. *Garum* signifie chez

Tome IV.

les modernes, la saumure dans laquelle on conserve le poisson, sur-tout le hareng & l'anchois. *Voyez* **SAUMURE.**

GARZETTE. f. f. Nom d'un oiseau. C'est un héron blanc dont il y a deux espèces. *Ardua alba, Garzetta*. La première espèce se trouve en Italie. On l'appelle *Garzette blanche*, à cause de la blancheur de son pennage; ses jambes sont noires, aussi-bien que son bec, lequel est long & menu, & très-aigu par l'extrémité : entre les yeux & le bec on lui voit une certaine marque verte; la prunelle de ses yeux, qui est noire, est environnée d'un cercle jaune, ou, pour mieux dire, doré, lequel est entouré d'un autre cercle qui est noir; son cou & ses jambes sont longues, ainsi qu'aux autres espèces de hérons; les doigts de ses pieds sont longs, mais ils sont jaunes; celui de derrière est le plus petit de tous : ceux de devant sont proportionnés comme aux autres oiseaux; ses ongles sont longs & aigus, ses ailes très-grandes; sa queue est courte, & son corps en général paroît fort menu.

La seconde espèce est plus petite que la première, mais elle est plus charnue; son bec est petit, gros & aigu à l'extrémité, & de couleur jaune; le sommet & le derrière de sa tête sont d'une couleur approchant de celle du safran, sa poitrine a la même couleur, mais plus claire; son cou est plus court que celui des autres hérons : il semble que ses yeux soient placés dans le milieu d'une tache jaune; l'iris qui environne la prunelle, est jaune & entourée d'un cercle noir; ses cuisses & ses jambes, qui sont assez longues, sont d'un jaune tirant sur le safran; les doigts de ses pieds à proportion de son corps, paroissent plus grands que ceux des autres espèces de hérons, ils sont bruns avec des anneaux bleus qui les environnent. Les deux premiers sont joints avec une membrane, ainsi qu'aux autres; ses ongles sont longs, très-aigus & crochus; l'ongle du doigt du milieu qui est plus long que les autres, est dentelé : sa queue est assez longue.

Il y en a encore un autre de cette espèce qui a le bec court, gros & pointu; les doigts de ses pieds sont bruns, très-longs, particulièrement ceux de devant; sa tête est d'un jaune fort couvert & foncé; son bec & ses jambes sont d'un jaune pâle, & toutes les autres parties du corps sont blanches.

GARZONOSTASE. f. m. On peut regarder ce mot comme un terme de Liturgie. *Garzonostasium*. C'est dans les Eglises Grecques le lieu où les jeunes garçons sont placés. **Du Cange** dit que le *Garzonostase* est une espèce de parvis devant l'Eglise, où les garçons, c'est-à-dire, les domestiques des grands Seigneurs s'arrêtent tandis que leurs maîtres sont dans l'Eglise.

Ce mot vient de *γαζονοστάσιον*; mot qui est du Grec vulgaire, & formé de deux mots, l'un Italien, *garzone*, garçon, & l'autre Grec, *στάσις*, station, place.

G A S.

GAS. f. m. Terme de Chimie. C'est un mot dont s'est servi Vanhelmont pour expliquer les diverses fermentations, ou fermentations, ou premiers principes des choses; mais il en a parlé si obscurément, qu'à peine fait-on ce qu'il veut dire. Un Médecin dit dans les Mémoires de Trévoux 1714, Déc. p. 2169, en parlant de la palpitation du cœur : Tous les cordiaux que l'on donne communément, comme l'ambre, le corail, les perles, la corne de cerf, les aromates, &c. sont très-propres à calmer les fougues du *gas* sauvage, & en tarit la source, par les sueurs & par la transpiration.

GAS semble, dans Vanhelmont, signifier en général un esprit incapable de coagulation; mais il se prend dans plusieurs significations encore plus étendues. Ainsi il appelle un principe vital dans l'homme *gas vital*. Il appelle *gas* gras sulfureux, humidité sulfureuse ou arsénicale, ou quelque autre humidité nuisible que ce soit, qui se trouve dans quelques mines. Quelquefois même il appelle l'air *gas venteux*,

D d d

& l'eau le *gas* des fels. En un mot, il parle de ce *gas* d'une manière tout-à-fait inintelligible, & dans des sens absolument différens, comme font les Chimistes sur beaucoup d'autres choses. HARRIS.

GASABELA. *Gafabela*. On met une ville avec un pays de ce nom dans l'Abissinie entre le lac de Zaffan, & les montagnes de la Lune. Celui-là vers le nord, & celles-ci vers le midi. MATY.

GASCHE. Voyez GÂCHE.

GASCHER. Voyez GÂCHER.

GASCHETTE. Voyez GÂCHETTE.

GASCHEUX. Voyez GÂCHEUX.

GASCHIÈRES. Voyez GÂCHIÈRES.

GASCHIS. Voyez GÂCHIS.

GASCOGNE. Grande Province de France, qui fait partie du Gouvernement général de la Guienne. *Novempopulania, Vasconia, Vasconia Aquitanica*. Elle a au nord la Guienne, au levant le Languedoc & le Comté de Foix, au midi les Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne, & au couchant la mer de *Gascogne*. Cette Province peut avoir cinquante lieues le long des Pyrénées, qui est sa plus grande longueur, & sa plus grande largeur des Pyrénées à la Guienne, est d'environ trente-huit lieues. Elle est arrosée d'un très-grand nombre de rivières, dont les principales sont l'Adour, & une partie de la Garonne. L'air y est tempéré, le terroir fertile en grains, en pâturages, & même en vin. On divise la *Gascogne* en haute & basse, qui comprennent onze contrées. La haute *Gascogne* est au levant. Elle renferme le Conserans, le Comté de Comminge & celui d'Armagnac, qui a sous soi les pays de Rivière, d'Astarac, de Gaure & la Lomagne. La basse *Gascogne* est au couchant, & elle comprend le Condomois, la *Gascogne* propre ou la Chalosse, les Landes, la terre de Labour, la basse Navarre, le Vicomté de Soule, le Béarn & la Bigorre. Les principales villes de la *Gascogne* sont Auch, S. Severt, Condom, Dax, Bayonne, S. Palais, Mauléon, Pau, Tarbe, S. Bertrand & S. Lizer. Au reste, la *Gascogne*, en y joignant la petite partie de la Guienne, qui est au-delà de la Garonne, répond à l'Aquitaine, telle qu'elle étoit du temps de César, & qui étoit nommée la Novempopulanie, à cause de neuf différens peuples qui y habitoient.

GASCOGNE PROPRE, que l'on appelle aussi la Chalosse, *Vasconia vera*, est une contrée de la *Gascogne*. Elle donne le nom à toute la Province, & est située entre le Condomois au nord, les Landes au couchant, le Béarn au midi, & l'Armagnac au levant. Les villes d'Ayre & de S. Severt en sont les lieux principaux.

La mer de *Gascogne*, *Mare Aquitanicum*. On donne ce nom en général à toute cette plage de l'Océan Atlantique, laquelle on appelle autrement la grande Baie de France, qui s'étend entre la côte méridionale de la Bretagne, & celle de la Bisaye, tout le long des côtes du Poitou, de la Saintonge, de la Guienne & de la *Gascogne*. Mais on prend aussi quelquefois ce nom d'une manière plus particulière, pour cette partie de la Baie de France, qui est entre les embouchures de la Garonne & de l'Adour, le long des côtes de la *Gascogne* & de la Guienne.

La *Gascogne* a pris ce nom des Gascons, peuples de l'Espagne Tarragonoise qui s'en emparèrent. Grégoire de Tours est le premier Auteur dans lequel on trouve le nom de *Gascogne*, L. VII, c. 12. D'abord les enfans de Chilbert, Théodoret & Théodoric, se la rendirent tributaire. Ensuite Charibert, frère de Dagobert, la soumit entièrement; après sa mort, Dagobert réunit les États de Charibert, & avec eux la *Gascogne* à sa Couronne. Cependant les Gascons lui donnèrent encore des affaires; mais ayant été domptés la quinzième année de son règne, ils lui jurèrent fidélité, à lui & à ses successeurs. Ils en firent autant à Charlemagne en 1669, ainsi que rapporte Eginard, & nos autres Historiens. Voy. Hadr. de Valois, *Not. Gall.* p. 380 & suiv. Favyn, *hist. de Navarre*, L. I, p. 64.

Au neuvième & dixième siècle, la *Gascogne* avoit ses Ducs particuliers, qui possédoient tout ce qui

est entre la Garonne & la Dordogne, les Pyrénées & les deux mers, excepté le Comté de Comminge & de Conserans. Un titre de la fin du dixième siècle fait par le Duc Guillaume Sanche septième, Duc héréditaire de *Gascogne* où il date du règne de Hugues Capet, montre par cette seule circonstance de la date, qu'il se reconnoissoit encore vassal de la Couronne de France. P. Daniel, *Hist. de F. T.* I, p. 995. Voyez M. de Marca, *Hist. de Béarn*, p. 221, 225. Arnoldus Oihenartus a donné en Latin la Notice des deux *Gascognes*, l'Ibérie ou Espagnole, & l'Aquitaine, ou d'Aquitaine.

GASCON, ONE. *Vasco*. C'est un peuple originaire de la haute Navarre, Province de l'Espagne Tarragonoise. Il se jeta au septième siècle dans la partie de l'Aquitaine qu'on appelle la Novempopulanie, & s'unir avec les habitans naturels du pays, auxquels il donna le nom de *Gascogne*. Les *Gascons* à la faveur de leurs montagnes, conservèrent leur liberté contre les Rois Visigoths; mais étant continuellement attaqués par ces Princes, & principalement par Gundemar, Sisebut, Suintila & Wamba, ils se jetèrent souvent sur la Novempopulanie, & profitant des guerres civiles entre les Princes François, ils s'y établirent & lui donnèrent leur nom. Ils se firent un chef de leur nation, & voulurent aussi conserver leur liberté contre les François, comme ils avoient fait contre les Goths; mais ils furent domptés & forcés de reconnoître ces nouveaux maîtres, comme nous avons dit au mot GASCOGNE. Isidore de Séville, Baudemont, dans la ville de S. Amand, Audouën & Frédegaire, croient que ce sont les *Vaccari*, mais ils se trompent. Ces peuples étoient à la vérité, de la Tarragonoise, comme les *Vascons*; mais ils habitoient le long du Douro, bien loin des Pyrénées, & de la Novempopulanie, dans laquelle ils n'ont pu se jeter, ayant des Goths entr'eux & cette contrée. La plupart des *Gascons* étoient idolâtres, & fort infatués de la science des Augures.

Nos Historiens du temps de Charlemagne donnent souvent le nom de *Gascogne* à tout ce qu'on appelloit alors, & qu'on appelle encore Aquitaine, c'est-à-dire, à tout ce qui s'étend jusqu'à la Loire; mais ceux qui parlent plus exactement, la renferment même en ce temps-là, entre les Pyrénées & la Garonne. Quelques-uns la divisent en supérieure & inférieure. La supérieure, qu'ils appellent aussi majeure & ultérieure, comprend les Diocèses de Bazas, d'Acqs, d'Aire & de Lectoure. On met dans l'inférieure, qu'on appelle aussi citérieure, le Lampourdan & le Béarn. Voyez de Valois, *Not. Gall.* pag. 380 & suiv. Cependant on appelle encore aujourd'hui souvent, mais populairement, *Gascon*, tout homme qui a le langage & l'accent des Provinces du midi, parce que le peuple ne distingue point le langage & l'accent *Gascon*, du Languedocien, du Périgourdin, &c. mais les confond tous sous le nom de *Gascon*. Le jeune Roi (Louis, fils de Charlemagne, fait Roi d'Aquitaine par son père) qui avoit alors sept ans, vint trouver le Roi son père à Paderborn, & fit son entrée à cheval vêtu à la manière des *Gascons*, portant un petit manteau rond, les manches de la chemise fort amples, des bottines où les éperons n'étoient pas liés avec des courroies, mais enfoncés dans le haut du talon de la bottine & un javelot à la main. Il étoit accompagné dans cette cavalcade, de quantité de jeunes gens de qualité du pays de même âge, habillés comme lui, & tous aussi à cheval. P. DANIEL, T. I, p. 465. Tel étoit au huitième siècle l'habillement & l'équipage des *Gascons*. Les *Gascons* passent pour gens d'esprit, adroits, entreprenans, bons soldats, patients & courageux, mais un peu fanfarons, comme les Espagnols, leurs voisins.

Aussi on se sert quelquefois de ce nom pour signifier un fanfaron, un hableur. *Gloriosus*. Cet homme se vante de bien des choses; mais c'est un *Gascon*, un franc *Gascon*. La Fontaine en parlant de l'Amour, dit que tout homme est *Gascon* sur ce point.

Blonde & Genebrard ont cru que ce mot, *Gafcon*, venoit de Visigot ; mais comme a remarqué Pasquier, *Rech. L. I, c. 13*, long-temps auparavant que le nom de Visigot fût en usage, celui de *Gafcon* étoit connu. Corneil Tacite, au dixième L. de *ses Annales* ; Lampridius, en la vie d'Alexandre Sévère, & Silius Italicus en parlent. Voyez Pasquier, *Rech. L. II, c. 13*, & Favyn, *Hist. de Navarre, L. I, p. 5*. On imprima, il y a quelques années un Recueil des bons mots des *Gascons* ; mais il n'étoit pas bien fait, & ne fut pas bien reçu du public.

GASCON. f. m. Voyez SAUREL, poisson.

GASCONISME. f. m. Façon de parler introduite par les Gascons, construction vicieuse dans la langue, tirée de la manière de parler des Gascons. Le Poète Théophile est plein de *gasconismes*. Le P. Bouthours dit, qu'il croit qu'on peut user de ce mot dans la conversation ; mais qu'il ne voudroit pas l'employer en écrivant. Pourquoi donc ce scrupule ? *Gasconisme* vaut bien *gallicisme*, *hellénisme*, *hébraïsme*, & quantité d'autres mots semblables que nous avons adoptés. Ne craignons point d'enrichir la langue.

GASCONNADE. f. m. Vanterie de quelque chose peu vraisemblable. *Vana ostentatio, phalera verborum*. Il dit qu'il s'est battu lui seul contre trois hommes, c'est une *gasconnade*, une fanfaronade. On le dit quelquefois d'une excoquerie.

GASCONNER. v. a. Voler adroitement. *Surripere*. J'avois une médaille sur ma table, quelqu'un qui y est entré me l'a *gasconnée*. Expression populaire.

GASÉ. Voyez GAZÉ.

GASFOTS. f. m. pl. Petits crocs de fer dont se servent les Pêcheurs pour ramasser les Crables, les Homars, &c. qu'ils tirent d'entre les rochers avec cet instrument.

GASIDIES. Nom d'une nation en Perse. *Gafidius, a*. Les *Gafidies* sont des gens qui, à la vérité, conservent encore quelque connoissance du vrai Dieu, & qui adorent même J. C. ; mais qui n'ayant depuis long-temps ni livres, ni Prêtres, ni instruction, ni aucun secours spirituel, en sont venus jusqu'à ce point d'aveuglement, qu'ils adorent le Soleil & le Démon. Ils n'ont point d'habitations fixes. Ils habitent dans les plaines de Mésopotamie durant l'hiver, & se rendent l'été aux environs d'Erzeron, vers les sources de l'Euphrate & du Tygre. JOYET, T. III, p. 51. Ne seroit-ce point la même chose que les Gaures ?

GASMULE. f. m. Nom de faction & de parti. Les *Gasmules* étoient à Constantinople du temps que Baudouin y regnoit, ceux qui demeurèrent neutres sans prendre parti, ni pour les Romains, c'est-à-dire, les Grecs, ni pour les Latins. *Gasmuli, gens Gasmulica*.

Les Macri dérivent ce mot de *Gasmules* de *χάσμα*, qui veut dire *ouverture, séparation, hiatus*, parce que les *Gasmules* demeurèrent entre les deux partis, celui des Grecs & celui des Latins.

GASNY. Bourg de France, dans le Vexin Normand, sur la rivière d'Ept, entre Baudemont & Giverny, à demi-lieue de la Roche-Guyon. *Gafny* a titre de Baronnie. CORN.

GASON, GASOILLER. Voyez GAZON, GAZOULIER.

GASPARD. f. m. *Gaspardus*. Nom d'homme. *Gaspard* de Coligny fut tué à la Journée de la S. Barthelemi. Il faut prononcer l's dans ce mot & dans les suivans.

GASPARDE. f. f. Nom de femme. *Gasparda*. La Mere *Gasparde* de Ballon fut une des premières Bernardines Réformées de la Congrégation de la Divine Providence. P. HÉLYOT, T. V, c. 42.

LA GASPASIE, Province de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-France. Elle s'étend le long des côtes orientales du Canada, depuis le cap

des Rosiers, jusques vis-à-vis le cap Breton. Elle prend son nom de la baie de Gaspé.

GASPILLAGE. f. m. Terme de discours familier, qui désigne l'action de dépenser son bien par toutes sortes de dépenses inutiles, & la manière de faire les choses sans soin, sans intelligence. Tout est au *gaspillage* dans cette maison. Il y a du *gaspillage* partout.

GASPILLER. v. a. Dissiper son bien imprudemment, & en plusieurs choses vaines & inutiles, sans que la dépense en fasse honneur. *Dilapidare, prodigere*. Ce jeune homme a tout *gaspillé* le bien que lui a laissé son père.

GASPILLER, signifie aussi, mettre en désordre, ou gâter & déranger. *Turbare, miscere*. Il a tout *gaspillé* dans mon cabinet, *gaspillé* mes papiers, *gaspille* mon linge.

On dit de même *gaspiller* du linge, un habit. *Gaspiller* des hardes, gâter, chiffonner, friper.

GASPILLER du fruit. Dans toutes ses acceptions, il n'est pas noble.

GASPILLÉ, ÉE. part.

Iceque dérive ce mot de *gaspiller*, des langues du Nord. *Spilla* en Islandois, & *gespillan* en vieux Saxon, signifient la même chose que *gaspiller* en François.

GASPILLEUR, EUSE. f. m. & f. Celui ou celle qui gaspille. *Prodigus, profusus*. POMEY.

GASSANIDE. f. m. *Gassanida*. Les *Gassanides* sont une dynastie des Rois Arabes, qui ont porté ce nom plus de quatre cens ans avant Mahomet. Ils étoient de la famille d'Azad, & de la postérité de Kahelan, fils de Saba, fils d'Ischhab, fils d'Arab, fils de Cathan, qui est Jectan, fils du Patriarche Heber. Ils quittèrent l'Arabie après le déluge d'Irem, & vinrent en Syrie auprès d'un lieu abondant en eau, nommé Gassan, d'où ils chassèrent d'autres Arabes nommés Dhagaemah, & s'y établirent ; ce qui leur fit donner le nom de *Gassanides*. Voyez d'Herbelot, *Bibl. Orient.* au mot GASSANIAH. La plupart des Rois *Gassanides* portoient le nom d'Hareth, dont les Grecs & les Romains ont fait Arétas, que nous trouvons sur plusieurs médailles, & dans Saint Paul.

GASSAY, GASSEY. Boutg de France, en Normandie, dans le Diocèse d'Evreux, entre S. Evroul, Hiefme & Argentan. *Guaccium, Vaccium*. Il est dans l'Hiefmois.

GAST. f. m. Ruine de pays qu'on fait pour incommoder l'ennemi. *Vastatio*. On fit le *gast* dans la Provence, lorsque l'armée de Charles-Quint y voulut descendre ; ce qui sauva la Province. Ce mot n'est plus usité que dans son dérivé *dégât*, qui signifie la même chose.

Gast vient de *vastum* ou *wastum*, qui signifie *destruction*. Il signifie aussi la *plaine* qui est vide d'arbres dans une forêt, qu'on appelle en plusieurs lieux *gâtine*. C'est de-là qu'est venu le nom du *Gastinois*. Voyez GÂTINE.

GAST, est aussi un ancien mot qui entre dans la composition de plusieurs autres. Wendelin croit que le mot de *Gast* signifioit chez les Franks, *Seigneur, Dominus* ; il appuie sa conjecture de la raison suivante. La Loi Salique fut faite par quatre Seigneurs nommés *Wisogast, Bodogast, Saiegast & Windegast*. *Bodogast* étoit un Seigneur de Bodoheim, *Saiegast* de Saleheim, *Windegast* de Windenheim, &c. ce qui est marqué par ce mot commun de *gast*, qui entre dans tous leurs noms. Meibonius dit que *gast* est un mot de la langue Tudesque, qui signifie un homme propre à tout. Camerarius croit que ce mot signifioit un homme d'esprit, un homme sage, habile, prudent, savant.

GASTADOUR. f. m. Pionnier ou homme qu'on mène à l'armée pour aplanir les chemins. *Fossor, munitor castrensis*. On disoit autrefois *Vastadour* ; ce qui marque que le mot vient de *vastare*. NICOT. En Latin *vastator*.

GASTAL ou GASTEREN. Petite contrée de la Suisse.

Gastalensis Tractus. Elle est bornée au levant par le Comté de Sargans, au nord par celui de Toggenbourg, & au couchant par le canton de Zurich. Elle a au midi ceux de Suits & de Glaris, desquels elle dépend. Ce pays est divisé en trois Bailliages, qui portent les noms de *Gasteren*, d'Utanch & Quarten, qui en sont les lieux principaux.

GASTALDE ou **CASTALDÉ**. f. m. Nom d'un Officier de la Cour de différens Princes. Ce terme étoit en usage au temps du bas Empire. *Gastaldus*, *Gastaldus*, *Gastaldio*, *Gastaldatus*, *Gastaldus*, ou avec un C, au lieu du G, *Castaldus*, &c. Le *Gastalde* étoit ce qu'on appelle en Italie & en Espagne *Majordôme*, il avoit soin des hôtes du Prince, & étoit comme l'Intendant de sa maison. Il étoit Comte, ce qui prouve que sa charge étoit considérable. Il est souvent parlé des *Gastaldes* dans les Loix des Lombards.

Macri croit que ce nom de *Gastalde* vient de l'Arabe *Chasendar*, qui signifie, Pourvoyeur d'une maison. Cette étymologie est trop recherchée, & Macri en la donnant n'a pas observé les règles nécessaires pour connoître l'origine des mots. *Gastalde* vient de deux mots Allemands, *gast* & *haldon*, qui veulent dire, *retenir des hôtes*.

GASTALDE, ne signifie quelquefois que Courier, dans les Actes qui regardent l'Italie. On appeloit aussi *Gastalde* un certain Officier Ecclésiastique, ce qui faisoit craindre qu'il n'y eût simonie à acheter cette charge.

GASTANIN, **GASTEIN** ou **GASTING**. Village de la Bavière, situé sur le Danube, à quatre lieues au dessous de Ratisbonne. *Gastanina*, *Gastanium*. On a trouvé dans ce village des inscriptions, qui marquent qu'il est l'ancienne petite ville de la Vindélicie, que l'on nomme en Latin *Augustana Castra*.

GASTE. adj. f. Vieux mot. Stérile, inculte. Terre *gaste* & désertée.

GASTE. f. f. C'étoit la coutume des réfugiés François en Hollande, de s'assembler tous les jours, tantôt chez les uns, tantôt chez les autres, pour prendre le café & causer de nouvelles, & ils appeloient cela faire la *gaste*, aller en *gaste*. Mademoiselle de la Guerche étoit ce jour-là en *gaste* chez M. de Limeville. *Mém. de Mad.* **DES NOYERS**. Ce mot signifie repas, festin, partie de plaisir. Voyez l'art. suiv.

GASTER. f. m. Il faut prononcer l'r & l's. Mot Grec tout pur, qui signifie *ventre*. On le prend quelquefois pour l'estomac. C'est cette partie du corps où les alimens s'assemblent. Dérivé de *gein*, recevoir. Thevenin, *Diction. des mots Grecs de Médecine*.

Ce mot a été formé par Rabelais, lorsqu'il dit Maître-Gaster est l'inventeur des Arts, c'est-à-dire, que la nécessité ou la faim, désignées par le mot de *gaster*, qui veut dire *ventre*, a fait inventer aux hommes tous les Arts, pour avoir de quoi subsister.

La Fontaine a emprunté de Rabelais le nom de *Mesfer Gaster*, qu'il emploie dans sa Fable des membres & de l'estomac.

*Je devois par la Royauté
Avoir commencé mon ouvrage,
A le voir d'un certain côté,
Messer Gaster en est l'image.*

De-là vient sans doute le mot de *Gaste*: pour *repas, festin, banquet*, dans le Dictionnaire comique, où sont cités ces deux vers du voyage de Brem:

*Parlons plutôt de notre gaste,
Qui se fit avec grand plaisir.*

GASTER, γαστήρ dans Hippocrate, signifie souvent tout l'abdomen, qui comprend le bas-ventre & l'épigastre, ou toute cette région du corps qui est bornée par le diaphragme, les hypocondres & le pubis. Il le prend

aussi pour le ventricule ou l'estomac, qui est le réservoir du boire & du manger, comme dans le sixième des *Epidem. sect. 4*, *Aph. 6*. Hippocrate appelle souvent ainsi l'utérus. JAMES.

GASTEAU. Voyez GÂTEAU.

GASTE-MÉTIÈRE. Voyez GÂTE-MÉTIÈRE.

GASTER. Voyez GÂTER.

GASTERANAX. f. m. Terme composé de γαστήρ, employé pour signifier ce qu'on appeloit autrefois faculté digestive & nutritive, dont on établissoit le siège dans l'estomac & dans les intestins.

GASTEUR. Voyez GÂTEUR.

GASTIER. f. m. Terme de Coutumes, qui signifie la même chose que *Messier*. Celui qui est commis pour la conservation des vignes & des autres fruits pour empêcher qu'ils ne soient gâtés. *Frugum custos*. Il en est fait mention dans l'Edit de Henri II, de l'an 1559. Du Cange l'appelle en Latin *Gasterius*.

GASTINE. Voyez GÂTINE.

GASTINE. f. f. Minéral qui se trouve toujours en quantité dans les mines de fer, & qui en rend la fonte facile.

GASTINE. Nom d'une Abbaye de France, située dans la Touraine, à quatre lieues de Tours, du côté du nord. *Gastina*. Cette Abbaye est de l'Ordre de Saint Augustin. Messieurs de Sainte Marthe ne marquent point l'année de sa fondation. Le premier Abbé qu'ils aient pu trouver, vivoit vers le milieu du douzième siècle.

GASTINE. La *Gastine*. *Vastinia*, *Gastinellum*. C'est un petit pays du Poitou, en France. On le met vers les sources de la Toue, entre les villes de Niort, de Fontenay & de Parrenay; mais on en ignore les bornes. On l'appelle aussi *Gâtinois*, mais ce nom se donne plus ordinairement au pays dont on parle au mot GÂTINOIS.

GASTINOIS. Voyez GÂTINOIS.

GASTIS. f. m. Terme de Coutumes. Dommages, ce qui gâte les biens de la terre. Matière de *gastis*, veut dire matière de dommage. De-là *gastine*, ou *gâtine* & *gâtinois*.

GASTON. f. m. *Gasto*. Nom d'homme. *Gaston* de Foix est très-fameux. *Gaston* de Bourbon, Duc d'Orléans, frère de Louis XIII, naquit en 1608.

GASTOUNI. Ville de la Morée, à quinze milles de Castel Tornèse, & à cinq milles de la mer.

GASTRÉPILOÏQUE. adj. *Gastrepiploicum*. Voyez GASTROÉPILOÏQUES.

GASTRILOQUE, adj. C'est un homme qui parle de l'estomac, qui parle en inspirant, de sorte qu'il semble que la voix se forme & se fait entendre dans le ventre. *Ventriloquus*. Voyez ENGASTREMITHE.

Ce mot vient du Grec γαστήρ, *ventre*, & du Latin *loqui*, *parler*.

GASTRIQUE. adj. *Gastricus*. C'est un nom qu'on donne à quelques veines, à cause qu'elles viennent du ventricule, que les Grecs appellent γαστήρ. Il y a la *gastrique* majeure, qui s'insère au rameau splénique, & la petite *gastrique*, qui se joint au tronc de la veine porte. Suc *gastrique*. Voyez Suc.

GASTROCNÉMIENS. f. m. pl. Terme d'Anatomie. Nom de deux muscles de la jambe. Ils sont épais, un peu larges & oblongs, mis sur un même plan, l'un à côté de l'autre, au-dessus du jarret, & forment en partie ce qu'on appelle le gras de la jambe. On nomme interne celui qui est du côté du tibia, & externe celui qui est du côté du péroné. On leur a donné le nom de *Gastrocnémiens*, parcequ'ils sont comme le ventre de la jambe. De γαστήρ, *ventre*, & κνήμη, *jambe*. Voyez le *Dict. de James*.

GASTROCOLIQUE, en Anatomie, se dit de tout ce qui a rapport à l'estomac & au colon.

GASTROÉPILOÏQUES. adj. pl. On appelle ainsi les veines & les artères qui se distribuent dans l'estomac & dans l'épiploon. *Blanchard* cité par James. De γαστήρ, l'estomac, & ἐπιπλοῖον, l'épiploon.

GASTROLATRE. adj. qui fait un dieu de son ventre. *Cujus deus venter est*.

GASTROMANCE ou **GASTROMANTIE**. f. f. *Castro-*

mantia. Sorte de divination qui se fait avec des paroles, lesquelles sortent, ou paroissent sortir du ventre. La *Gastromance* est quelque chose de fort extraordinaire, à cause de l'organe bizarre de la parole qu'on employoit dans cette sorte de divination.

Ce mot est dérivé de *γαστρομαντεία*, qui est composé de *γαστήρ*, ventre, & de *μαντεία*, divination.

GASTROMANCE ou **GASTROMANTIE**, se dit aussi du sort qui se tiroit par des fioles à large ventre. Cette divination ridicule consistoit à placer entre plusieurs bougies allumées des vases de verre ronds & pleins d'eau claire : & après avoir invoqué & interrogé tout bas les démons, on faisoit regarder attentivement la superficie de ces vases par un jeune garçon ou par une jeune femme grosse, & ils voyoient la réponse dans les images tracées par la réfraction de la lumière dans le verre. La forme ronde de ces bouteilles, & le soin que prenoit le prétendu devin de regarder au travers du corps ou du ventre de ces vases, fit donner à cet art chimérique le nom de *Gastromantie*, des mots *γαστήρ*, ventre, & *μαντεία*, divination.

GASTROMANIE. f. f. Friandise, passion pour la bonne chère. *Gastromania*. On ne voit point à sa table cette *gastromanie* d'Archestratus, qui est appelée par Athénée *Ὁψοδαίδαλος ἢ ἐψοδάγων Ἡσιόδης ἢ Θεογνίς Ὁψοδαίδαλος & huellurnum Hesiodus aut Theognis*, tant il apportoit de délicatesse & d'industrie à diversifier ses fautes. **MASCURAT**. Cela veut dire un Dédale en fait de mets, l'Hésiode ou le Théognis des gens de bonne chère.

Ce mot vient de *γαστήρ*, ventre, & *μανία*, manie, folie, passion outrée.

GASTRORAPHIE. f. f. L'art de coudre le ventre, ou de faire une suture pour réunir les plaies du bas-ventre. Du Grec *γαστήρ*, ventre, & *ῥάφω*, je couds.

Ce mot vient de *γαστήρ*, ventre, & de *εραφή*, couture.

GASTROTOMIE. f. f. Terme de Chirurgie. Ouverture qu'on fait au ventre par une incision qui pénètre dans sa capacité, pour y faire entrer quelque partie qui en est sortie, ou pour en extraire quelque corps, du sang épanché, &c. *Gastrotomia*.

L'opération césarienne est une espèce de *Gastrotomie*. Voyez **CÉSARÉE**.

Ce mot vient de *γαστήρ*, ventre, & *τέμνω*, seco.

GASUEL. Oiseau. Voyez **CASUEL**.

GASULES. f. m. pl. Soldats qui ont la garde des portes de Fez, de Maroc & de Tarudant, & que le Chérif de ces cantons-là entretenoit pour la garde de sa personne. Marmol en parle, *L. III, c. 30*, au sujet de Laalem Gesula, montagne de Gétulie, d'où on les avoit fait venir. C'est ainsi qu'en Europe nous avons des Souverains qui affectionnent des nations particulières pour leurs Gardes; comme la Cour de Rome a les Corfes, celle de France a les Suisses, &c.

G A T.

GATE. Les montagnes de *Gate*. *Gata montes*. C'est une longue chaîne de montagnes. Elle est dans l'Inde, & s'étend du nord au sud, tout au travers de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange, depuis le Royaume de Cambaie, jusqu'au Cap Comorin. Elle sépare aussi cette grande presqu'île en deux parties égales, dont l'une est au couchant, & l'autre au levant.

GATE. Rivière des Pays-Bas, qui arrose le Liégeois & le Brabant, & passe à Diest & à Soutlew.

GÂTEAU. f. m. Espèce de pâtisserie ordinairement plate & ronde, faite avec du beurre & de la farine. *Placenta*. *Gâteau des Rois*. Voyez **Pasquier**, *Rech. L. IV, c. 9*, sur le *gâteau* du jour des Rois, où il décrit ce qui s'observe à cet égard. Les Amiénois sont tenus de présenter un *gâteau* au Roi quand il fait son entrée à Amiens. C'est une redevance pour le moulin du Pont Baudry, que Charles VI donna au Chapitre d'Amiens. **DE LA MORLIÈRE**, *Antiq d'Amiens*, p. 24. S'il y avoit parmi les Juifs des holocaustes, c'est-à-dire, des sacrifices, où la victime étoit entière-

ment brûlée en l'honneur de Dieu, on les accompagnoit de l'offrande d'un *gâteau*, afin qu'en ces sacrifices même il y eût à manger pour l'homme. **PELLISSON**.

Les *gâteaux* sont différens, selon les différens ingrédients. On appelle *gâteau* d'amandes, celui qui est fait avec des amandes, du sucre & des œufs. Ils prennent aussi différens noms de la manière dont ils sont travaillés. On appelle *gâteau* feuilleté celui dont la pâte pliée & repliée sur elle-même, se sépare en se cuisant, & se met en feuillet.

Ce mot vient de *pastellum*, diminutif de *passa*, d'où vient *pâté*. **MÉNAGE**. Du Cange le dérive de *wastellus* ou *gastellus*, mot de la basse Latinité, qu'il dit venir du Saxon. Les Picards l'appellent encore *watel*. D'autres encore le dérivent de *goistel*, vieux mot Celtique ou bas Breton, qui signifie *gâteau*. Nicod le fait venir de *vastus*, *quasi vastellum*, parcequ'un *gâteau* est de large étendue.

GÂTEAU, terme de Fonte ou de Sculpture. Ce sont des morceaux de cire ou de terre, dont on remplit les creux & les pièces des moules où l'on veut jeter des figures.

GÂTEAU. Terme de Conchyliologie. Aristote donne aux coquillages la faculté de s'engendrer de race par le moyen de certains *gâteaux*, comme celui des abeilles, lesquels se détachent des coquillages, & que les Anciens appellent *savago*. Les huîtres, les buccins, les pourpres & les moules font de ces *gâteaux*, qui sont une espèce de *frai*, ou un amas d'humour visqueuse d'une nature semblable à la semence, & telle qu'en font les grenouilles.

GÂTEAU de navette, de lin, & autres graines dont on tire de l'huile par la presse. Voyez **MARC**.

GÂTEAU, terme d'Agriculture. On appelle *gâteau* de miel, la gaufre où les mouches d'une ruche font leur cire & leur miel.

GÂTEAU, en Chirurgie, se dit d'une espèce de petit matelas fait avec de la charpie, pour couvrir la plaie du moignon dans les pansemens, après l'amputation des membres.

GÂTEAU, se dit proverbialement en ces phrases. Avoir part au *gâteau*; pour dire, avoir part dans une affaire. On dit aussi, il a trouvé la fève au *gâteau*; pour dire, il a trouvé une bonne fortune, une bonne rencontre. Je ne mange pas mon *gâteau* dans ma poche; c'est-à-dire, je veux donner part du profit de l'affaire à ceux qui me l'ont procurée. On dit aussi qu'il y a bien des gens à partager le *gâteau*, quand il y a plusieurs personnes à partager une succession, ou des intéressés en une affaire qui ont part au profit.

GATELIER. f. m. Nom d'une sorte de poire, & du poirier qui la porte. Le *gatelier* se met trop aisément en marmelade, quand on le cuit. **LA QUINT**.

GÂTE-MÉTIER. f. m. C'est un ouvrier trop facile, & qui donne sa peine ou sa marchandise à trop bon marché.

Gâte-pâte, *Gâte-plâtre*, *Gâte-bois*, *Gâte-cuir*, se dit des compagnons ignorans qui gâtent les matières qu'ils emploient; & sur-tout *gâte-papier*, se dit par plaisanterie d'un mauvais Auteur. Tout cela est du discours familier.

GÂTER. v. a. Sa principale signification est relative à l'idée de dommage, détérioration, mauvais état, mauvaise forme. *Vastare*, *depopulari*. On croit, avec raison, qu'il vient de *vastare*, en changeant *v* en *g*.

On l'emploie dans la première acception, quand on dit que la nielle a *gâté* les bleds, que la grêle a *gâté* les vignes, leur a fait du tort, les a endommagées. On dit de même que la pluie a *gâté* les chemins, les a rendus mauvais, difficiles.

GÂTER, signifie aussi donner une mauvaise forme, occasionner un défaut dans une chose. *Corrumper*, *vitiare*. On a *gâté* ce bâtiment, pour y avoir voulu conserver quelque vieille construction. Ce Tailleur m'a *gâté* mon habit, il l'a mal taillé. Ce Procureur a *gâté* mon procès par sa mauvaise procédure. ¶

méchant mot *gâte* toute une pièce. On se mit à le supplier de ne vouloir rien *gâter* par la précipitation.

VAUG.

☞ On dit que l'âge a *gâté* la main à un Ecrivain, à un Chirurgien, &c. pour dire que l'âge leur a affoibli la main; qu'avec l'âge leur main est devenue moins légère.

GÂTER, signifie aussi, salir, tacher. *Infcere*. Un cheval m'a éclabouillé & a tout *gâté* mon habit.

☞ On dit qu'un homme *gâte* bien du papier, pour dire qu'il écrit beaucoup & qu'il écrit mal, ou qu'il écrit des choses inutiles.

GÂTER, signifie aussi, quand il est joint avec le pronom personnel, se corrompre. La viande se *gâte* dans la chaleur. Ce vin se *gâte*, il s'évente. Le dîné se *gâte*, *prandium corrumpitur*.

GÂTER, se dit figurément en plusieurs choses, & de plusieurs manières, & signifie, rendre moins bon, moins agréable; occasionner des défauts; faire perdre de bonnes qualités, & en faire contracter de mauvaises. Il y a un air de vanité & d'affectation dans Pline le jeune, qui *gâte* ses lettres. BOUHOURS. L'étude a je ne sais quoi de sombre qui *gâte* l'air enjoué. S. EVRARD.

*Je pris certain Auteur autrefois pour mon maître :
Il pensa me gâter, &c. DE LA FONT.*

La science qui *gâte* bien souvent le naturel, ne fait qu'embellir le vôtre. S. EVR. La précipitation *gâte* les affaires les mieux concertées. BEL. On a dit aussi du Maréchal de Clérembault, qui n'étoit pas savant, mais qui étoit un des plus beaux esprits de son temps, qu'il *gatoit* la Cour. MÉN. L'une & l'autre étoient de ces femmes vertueuses que le monde ne *gâte* point, & qui trouvent le secret de se sanctifier à la Cour. BOUHOURS.

*C'est un fort méchant plat, que sa sotte personne,
Et qui gâte à mon gré tout le repas qu'il donne.*

MOL.

On dit aussi, *gâter* un enfant, *gâter* un valet, lorsqu'on a pour lui trop d'indulgence, ou qu'on lui passe tout, ou qu'on le caresse trop. On *gâte* les enfans en les accoutumant de trop bonne heure à être applaudis. FÉN. Le C.... donnoit un peu dans la bonne fortune, & quelques Dames l'avoient *gâté* là-dessus. H. S. DE M. On dit aussi, qu'un homme se *gâte* en la compagnie d'un autre, quand il y contracte de mauvaises habitudes, qu'il s'y corrompt. Don Quichotte s'étoit *gâté* l'esprit par la lecture des Romans. Si je l'entête de bel-esprit, la voilà *gâtée*, elle n'en reviendra jamais. LE CH. D'H.

☞ GÂTER quelqu'un dans l'esprit d'un autre, c'est nuire à sa réputation, le décrier. Cette action l'a bien *gâté* dans l'esprit des honnêtes gens.

On dit aussi, cet homme s'est bien *gâté* à la Cour, s'est bien *gâté* dans le monde; pour dire, qu'il s'est bien décrié, qu'il a bien perdu sa réputation, ☞ qu'il a perdu ses bonnes qualités, & qu'il en a contracté de mauvaises. On dit baslement, cela vous *gâtera* la taille, à un homme qui craint de se mettre au travail de peur de s'incommoder. On dit d'un homme qui a trop bu qu'il s'est *gâté*.

GÂTER LE MÉTIER. Faire trop bon marché de sa peine, ou de sa marchandise, en sorte que cela fasse tort aux autres du même métier.

GÂTE, ÉE. part. & adj. *Vitiatus, corruptus, infectus*. On dit esprit *gâté*. On dit aussi cœur *gâté*. On dit qu'une femme, qu'une fille est *gâtée*, pour dire, qu'elle a quelque mal vénérien. On dit, il n'y a rien de *gâté*; tout est *gâté*.

*Faites des vers comme Racine,
Passez les Dieux en bonne mine,
Et Mirtil en fidélité,
Soyez absent, tout est gâté.*

DE MALEZIEU.

On dit familièrement & ironiquement à un homme qui fait difficulté de faire une chose bien facile: vraiment vous voilà bien *gâté*, pour dire, vous voilà bien à plaindre.

Un enfant *gâté*, c'est un enfant que l'on *gâte* par trop de complaisance.

*Mais après bien du barbouillage,
Est demeuré pour arrêté,
Et voilà le fâcheux présage,
Que vous seriez l'enfant gâté;
Oui, l'enfant gâté de la mère,
Voire du père & du grand-père,
Des oncles, grands-oncles, cousins,
De tous parens, amis, voisins;
A la maison comme au collège;
De ceux qui sont, ou qui viendront,
De moi-même; enfin que dirai-je?
De tous ceux qui vous connoîtront.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

GATES. Le Cap de *Gates* ou de *Gata*, anciennement *Charidemum promontorium*. Ce Cap est dans le Royaume de Grenade en Espagne. Il a pris son nom de la pierre d'agate qu'on y trouve, & il est situé à cinq lieues de la ville d'Almería, du côté du levant. MATY.

GATH. Voyez GETH.

GÂTINE. f. f. Terre vaine, vague & inculte. *Vastia solitudo, plaga deserta & inculta*. On appelle en Poitou, Berri & d'autres Provinces, *gâtine*, ce qu'on appelle *Landes* en Bretagne, en Guienne, &c. un pays étendu, désert & stérile. C'est ce qui a donné autrefois le nom au Gâtinois. Il est en usage en Vénérie. Voyez FOUILLOUX. Du Cange dérive ce mot de *galdus* & *galtina*, qui, dans la basse Latinité signifioit forêt, d'où on a fait d'abord *gaudine*, & puis *Gâtine*. Voyez GAST & GÂTINOIS.

GÂTINOIS. Nom d'une contrée de France. *Vastinixm; Pagus Wastinensis, ou Wastenensis, ou Vastinensis, ou Wastinisus, Gastinesium*. Le Gâtinois comprend le petit pays de Puisaye. Elle a au nord l'île de France, au couchant la Beauce, l'Orléanois & le Berri; au midi le Nivernois, & au levant la Champagne & la Brie. Montargis en est la ville capitale: on y met aussi dans les Cartes de Sanfon Estampes, Gien, Briare, Cosne & Châtillon sur le Loing. Baudrand étend ce pays jusqu'à la Seine, en y comprenant Nemours; Moret & Milly, qui ont été unies au gouvernement de l'île de France.

Le pays de *Gâtinois* est séparé de l'Hurepois par la rivière de Vernison du côté de l'occident, qui va se joindre au Loing à Montagur, & du Sénonois par la rivière d'Yonne du côté d'orient: au midi il est limité par le pays de Puisaye & l'Auxerrois, & au nord par le pays de Sologne & de Beauce. MORIN. Le Gâtinois comprend les Duchés d'Estampes & de Nemours, le Comté de Rochefort, &c. Id. Ses villes principales sont Montargis, dit le Franc, Milly, Nemours, Fontainebleau, Ferrières, S. Mathurin de l'Archaut, Château London, Moret, Piziaux, Châtillon sur Loing, Lorris, Châteaurenard, Choisi, Malezerbe, Putiviers ou Pluviers, la Ferté-Alais, Beaune, Villeneuve la Guiard, & autres. Id. Jacques Spigel, en ses Annotations sur les Antiquités de Richard Berthelin, décrit aussi le Gâtinois. Il ne faut point confondre *Wastinium*, le Gâtinois, avec *Gastinetum, Gâtine* en Poitou. Le Gâtinois est médiocrement fertile, sablonneux en plusieurs endroits, mais fort agréable par ses belles forêts & ses rivières, & abondant en bétail par l'abondance de ses belles prairies & pâturages.

Le mot *Gâtinois* vient du Latin *Wastinensis*, en changeant l'U en G. *Wastinensis* est dérivé de *Wastina*, qui, en langage ancien des Germains & des Francs, signifie terre inculte & déserte, & ce nom lui fut donné par les François, parceque c'étoit une contrée pleine d'étangs, de montagnes, de roches,

de forêts, & presque par-tout inculte & inhabitée. DE VALOIS. *Not. Gall.* p. 630.

Le mot *Waslinois* ou *Gâtinois*, vient de *Vastum*, large, & étendu, parceque du temps des Romains & de Jules-César, qui se plaisoit au *Gâtinois*, il avoit une bien plus grande étendue qu'il n'a à présent. Il étoit presque tout couvert de bois & de pâturage, qui aboutissent à la Champagne d'un côté, & de l'autre au pays du Mans; ou bien parceque le pays étoit vaste & sablonneux. MORIN. C'est-à-dire, stérile; car c'est le sens de *vastus* en Latin. Lupus, Abbé de Ferrières, remarque que de son temps le *Gâtinois* étoit entièrement planté de bois. D. Guillaume Morin, Abbé de Ferrières, a fait l'histoire générale des pays de *Gâtinois*, *Sénonois* & *Hurepois*. Il y en a qui disent que ce nom de *Gâtinois* vient de petites montagnes sablonneuses qui y sont, & que les habitans du pays appellent *gâtines*. Il y a dans le Poitou un petit pays appelé aussi *Gâtinois*. Le *Gâtinois* près de Paris est un ancien pays & Comté. On trouve dans les Registres des chartes du Roi un diplôme du Roi Philippe le Long, donné à Forestlès-Milly, en *Gâtines*, l'an de grâce 1320, au mois de Mai. Dans la Coutume d'Auvergne il est parlé de *Gâtines*. Le Mire dans ses chartes Belges, p. 160, en rapporte une de l'an 1209, dans laquelle il est porté que les *Gâtines* sont des terres forestières.

GATONISI & AGATONISI. Ce sont deux petites îles de l'Archipel. *Gatonisfa Insula*. Elles sont près de la côte de Natolie, vis-à-vis de la ville de Mélazzo. On met dans la première l'ancienne Eleus, & dans la dernière, l'ancienne Trogelia. Elles n'ont rien de considérable. MATY.

GATONISI, Capo *Gatonisi*, ou Capo Trigua. *Gatonisium*, ou *Trogilium promontorium*. Cap de la Natolie en Asie. Il est au levant de la ville d'Ephèse, vis-à-vis de l'île de Samos. MATY.

GATOPOLI. *Gatopolis*, anciennement *Andriaca*. Ancien bourg de la Turquie, en Europe. Il est dans la Romanie, sur la côte de la mer Noire, entre la ville de Salydy & l'embouchure de la rivière du même nom. MATY.

GATTE, JATTE & AGATHE. f. f. Terme de Marine. Retranchement de bordages que l'on fait au dedans à l'avant du vaisseau, dont l'usage est de recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les écobrières.

On donne aussi le nom de *gattes* à des planches qui sont à l'encoignure, c'est-à-dire, à l'angle commun que font le plat bord & le pont.

GATTE. f. f. Nom d'un jeu. *Ludus dictus à pueris gatta*, id est, *porta, janua*. Ce mot Anglois *gatte*, qui signifie porte, est encore en usage parmi nous, dans un jeu que les enfans appellent la *gatte*, c'est-à-dire, la porte, à cause des raies qu'on fait en terre de la figure d'une porte. HUET. *Orig. de Caen*.

G A U.

GAVACHE. adj. Est un terme injurieux dont on se sert en Espagne pour désigner les personnes sans cœur, & mal vêtues. *Vilis*.

Ce mot vient de *gavache*, mot Espagnol. On nomme ainsi le peuple qui habite les montagnes qui séparent la France de l'Espagne, & ceux du Gévaudan & du Limousin, qui ont été appelés *Gabali* par Strabon, Pline & César, parceque ce peuple va gagner sa vie en Espagne, en s'appliquant aux métiers les plus vils. MÉNAGE, après Covarruvias.

GAVARDAN. Nom d'une ancienne Vicomté de France en Gascogne. *Gabardanus ager*, ou *Viccomitatus*. Le *Gavardan* a été incorporé il y a plusieurs siècles à la Maison de Béarn, & joint au Marfan pour la Justice & pour les finances. Gavaret étoit la capitale du *Gavardan*, qui dépendoit du Diocèse d'Auch. DAVITY, CORN.

GAVAS. Petite rivière de France, qui vient du Béarn, entre dans les Lannes, & va se perdre dans l'Audour sous Montaut en Chalosse. DAVITY, CORN.

GAUBERT. f. m. Nom d'homme. *Waldebertus*. *Waldebert* ou *Valbert*, vulgairement *Gaubert*, confondu mal à propos avec *Walbert* ou *Vaubert*, Evêque de Meaux, frère & prédécesseur de S. Faron, naquit vers la fin du sixième siècle, à Nanteuil en Brie, ou plutôt à Vinant sous Meaux, de parens distingués par leur noblesse. BAILLET, 2 Mai. S. *Gaubert* suivit d'abord la profession des armes; ensuite il se retira à Luxeu, & y fut élu Abbé en 625, & mourut en 665. Voyez le P. HENSCHENIUS, *Acta Sanct. Maii*, Tom. I, p. 274 & suiv.

GAUBISSON. Voyez GAMBOISON.

GAUBURGE. Voyez VAUBOURG.

GAUCELIN. f. m. Nom d'homme, qu'on écrit *Gaucelin*, *Gocelin*, *Gausselin*, *Gosselin*, *Gauzlin*, *Goslin*, *Gozlin*. En Latin, *Gaucelinus*.

GAUCHE. adj. m. & f. Terme relatif. Le côté qui est opposé au droit. *Levus*, *sinister*. La main droite, la main gauche. Le côté droit, le côté gauche.

Ce mot, selon Borel, est dérivé de *guencher*, vieux mot François, qui signifie *se détourner*, *éviter*, *tourner*; ce qui arrive quand on *gauchit*, quand on tourne à gauche, & selon Guichard, il vient de *γαστός*, ou de *γαστός*, tortu, oblique.

En termes d'Architecture, *gauche* se dit de toute surface qui n'a pas quatre angles dans un même plan, en sorte qu'étant regardée en profil, les côtés opposés se croisent; telle est une portion de la surface d'une vis & de la plupart des arrières-voussures. Ce terme est de tous les Arts, tant de Maçonnerie, que de Charpenterie & de Menuiserie. Dans celui-ci, Blanchart l'applique aussi à la ligne courbe à double courbure, qui est sur une surface. FRÉZIER.

GAUCHE se dit généralement des choses qui ont deux parties, dont l'une répond au côté droit de l'homme qui les regarde, & l'autre au côté gauche. Ainsi l'on dit l'aile gauche d'un bâtiment, d'une armée.

On le dit figurément de ce qui est mal fait & mal tourné. Cet homme a l'esprit gauche. Sa taille est assez gauche. MOL. Cet ouvrage, ce bâtiment est gauche. Cet escalier est mal tourné, il est gauche.

On dit aussi que du bois est gauche, quand il n'est pas droit & bien équarri. On le dit aussi d'une pierre qui n'est pas droite. Voyez GAUCHIR.

On dit quelquefois absolument, la gauche, pour dire la main gauche. Il ne lui a laissé que la gauche dans cette marche. Il y avoit un marais sur la gauche. ABLANC.

A GAUCHE. adv. Du côté gauche. Demi-tour à gauche. La Cavalerie étoit à gauche. ABL. Cet homme a laissé la Géographie à gauche. Les ennemis frappoient à droite & à gauche. Il y a un outil d'artisan qu'on appelle un tourne à gauche. On dit figurément, prendre une chose à gauche, pour dire, la prendre de travers, la prendre autrement qu'il ne faut. Ac. FR. **GAUCHE** Et prendre à droite & à gauche, tirer de l'argent le plus qu'on peut, prendre à toutes mains.

GAUCHE. f. m. & f. Nom de Secte. L'antiquité a donné ce nom aux Novatiens en Orient & en Grec seulement; car, ni en Occident, ni en Latin, je ne trouve point qu'on leur ait donné celui de *Sinister*. Les Ariens, les Macédoniens, les Sabbatiens, les Novatiens, ou *Gauches*, les Quartodécimans & les Apollinaristes. TILLEM. *Hist. Eccles. T. IX*, p. 442. Le même Auteur, *T. III*, p. 478, les appelle Gauchers, mais mal; le nom Grec n'est pas *αριστερος*, *gaucher*, mais *δεξιτερς*, *gauche*.

GAUCHER, ÈRE. adj. Qui se sert de la main gauche au-lieu de la droite.

Il est quelquefois substantif. C'est un gaucher. *Scava*.

Il semble qu'en Orient on appela les Novatiens quelquefois les *Gauchers*. On ne rend point de raison de ce nom. TILLEM. *T. III*, p. 478, ailleurs, *T. IX*, p. 492. Le même Auteur les appelle *Gauches*, & non pas *Gauchers*. Cela est mieux. Voyez GAUCHE.

GAUCHERIE. f. f. Action d'un homme gauche. Voilà une étrange gaucherie. Style de conversation:

GAUCHIR. v. n. Prendre à gauche. *Pergere ad laevam.* En ce sens il est vieux. Mais on dit *gauchir*, pour dire, détourner tant soit peu le corps pour éviter un coup. *Deflectere, divertere, declinare.* Comme on lui portoit un coup, il *gauchit* un peu, cela empêcha qu'il ne fût blessé.

☞ Ce terme est employé en menuiserie, & se dit des faces ou paremens d'une pièce de bois, ou de quelque ouvrage, lorsque toutes les parties n'en sont pas dans un même plan; ce qui se connoît en présentant une règle d'angle en angle. Si la règle ne touche point par tout, en la promenant sur la face de l'ouvrage, l'on dit que cette face a *gauchi*.

On dit figurément en Morale, *gauchir* dans une affaire, pour dire, biaiser, trouver des moyens pour éluder; n'aller pas franchement & son droit chemin; chercher quelque détour, quelque échappatoire pour surprendre son ennemi, ou se défaire de lui. Ces bons Pères vouloient *gauchir*, & alléguoient l'écriture. MAUCROIX. Quelle misère de *gauchir* toujours, & de n'oser jamais parler franchement dans une affaire de religion! BOSSUET.

Contre son insolence il ne faut point *gauchir*.

MOL.

GAUCHIR, au figuré, se prend aussi quelquefois dans un sens actif, & alors il signifie rendre gauche, & changer en pis. *Vitiare, corrumpere.* L'étude immodérée engendre une crasse dans son esprit, & *gauchit* tous ses sentimens. S. EVR. L'amour propre & l'intérêt ont tellement *gauchi* les sentimens des hommes, qu'on ne doit rien attendre d'eux. BELL.

GAUCHIR se dit simplement pour éviter. De deux maux il faut *gauchir* le pire. MAD. DU NOYER. Il est vieux & inutile en ce sens.

GAUCHISSEMENT. f. m. L'action de *gauchir*, de se tourner d'un autre côté; *flexio*, & l'effet de cette action; *flexus*. Les vapeurs montant selon la perpendiculaire, ne peuvent plus que redresser cette racine contre tous les petits *gauchissemens* que l'obligité des pores de la terre l'a obligé de souffrir pour trouver le moyen de pénétrer au fond. DODART. *Acad. 1700, Mém. p. 55.*

GAUCOURTE. f. f. Espèce de robe courte, en usage autrefois. *Vestis brevior, curta.* Pour robe longue, *gaucourte* & chaperon sept aunes & demie de noir. Déclaration des habillemens de beguin du Duc de Bretagne François, mort le neuf Septembre 1488, rapportée dans l'histoire de Bretagne par le P. Lobineau, *T. II, p. 1502.* Voyez la page 1503.

GAUD. f. m. Vieux mot qui veut dire forêt, *saltus*. Voyez GAUT.

GAUD. f. m. Nom d'homme. *Valdus, Waldus, Gaudus, Gaudus.* A Evreux, Saint Gaud, Evêque, successeur de Saint Taurin. CHAST. au 31 Janvier. Les Chartreux de Cologne, en leurs additions à Usuard, le nomment mal, *Gaudus*, & le font Evêque d'York en Angleterre, trompés par la ressemblance des mots d'*Ebroicum* & *Eboracum*. Molan, Galefinius & Canifius font les mêmes fautes; mais à l'égard de l'équivoque du lieu, Molan se corrige en sa seconde édition, & Galefinius, dans ses notes, *Id. p. 479*, Sa propre Eglise le nomme *Gaudus* en Latin plutôt que *Valdus*. *Id. p. 118.*

☞ GAUDAGE. f. m. Action de gauder. Voyez GAUDE & GAUDER.

GAUDE. f. f. Plante dont les Teinturiers se servent pour teindre en jaune, & qu'on appelle par cette raison en Latin *luteola*, de *luteus*, jaune. C'est une plante annuelle: elle a une racine qui n'est pas profonde, & pousse des feuilles longues, étroites, d'un vert gai & courbées sur terre en rond. La tige qui s'élève d'entre elles, a trois à quatre pieds de haut, & est branchue, garnie de feuilles étroites comme celles du bas, & moins longues à proportion qu'elles approchent des fleurs, qui sont disposées en épi, assez longues, & composées chacune de trois petits pétales irréguliers, d'un jaune verdâtre: ces fleurs sont

suivies d'un fruit verdâtre arrondi, terminé de trois pointes, & qui renferme des semences menues, brunes & presque rondes. *Luteola heri a foliis joio, C. B.* On la sème dans des terres légères en Mars ou en Septembre. La *gaude* la plus menue & rouillée est la meilleure. ☞ Les Teinturiers sont bœuf avec de l'alun pour teindre les laines & les étoffes en couleur jaune & en couleur verte, les blanches en jaune, & en vert, les étoffes qui ont été préalablement mises au bleu. Les céladons, vert de pomme, vert de mer, vert naissant & vert gai, doivent être alunés, & ensuite gaudés avec *gaude* ou farrette, puis passés sur la cuve d'Inde.

GAUDÉ. f. m. Terme Latin, qui se dit populairement des prières qu'on dit à l'Eglise. Cette vieille est toujours une heure après les autres à l'Eglise pour dire ses *gaudés*. C'est comme qui diroit des allégreses, prières qui commencent toujours par ces mots, réjouissez-vous, & en Latin, *gaude*. ☞ On peut s'en servir dans le style badin, comme Gresset dans son Vert-vert.

D'abord l'oiseau, comme il n'étoit pas bête,
Pour faire place à de nouveaux discours,
Vit qu'il devoit oublier pour toujours
Tous les gaudés qui farciissoient sa tête.

GAUDÉAMUS. f. m. Terme Latin, qui se dit en burlesque des réjouissances des débauchés, & sur-tout de celles de table. Ce prodigue a dissipé tout son bien à faire de grands *gaudéamus*.

GAUDEBILLAUX. f. m. pl. Mot de Rabelais qui signifie de grosses tripes de bœuf gras.

GAUDENCE. f. m. Vieux terme de Coutume, qui veut dire jouissance. *Gaudence* d'héritage. *Ufus*, & dans les Chartres, *gaudentia*.

Le mot de *gaudence* est dérivé du mot barbare *gaudentia*, qui a été formé de *gaudere*, qu'on a pris dans le sens de jouir, parce qu'il y a plaisir à jouir des biens, des héritages.

SAINT-GAUDENS. Petite ville de la Gascogne, en France. *Fanum*, ou *Castrum S. Gaudentii*. Il est dans le Comte de Comminges, sur la Garonne, à 2 lieues de S. Bertrand, vers le nord. *S. Gaudens* appartenoit autrefois au Comté de Comminges, ensuite il a été du Béarn. Il n'est pas loin de S. Girons & de S. Lézé, ou Léger. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 500.* Long. 18 d. 36 m. lat. 43 d. 8 m.

GAUDER. v. a. Teindre une étoffe avec de la *gaude*. *Luteola tingere*. Les bleus teints en indigo doivent être *gaudés*, & deviennent verts.

GAUDERON & GAUDERONNER. On dit *goudron* & *goudronner*, en parlant de cette espèce de gomme & de poix qui sert à calfater les vaisseaux, & *gaudron* & *gaudronner* en parlant des plis ronds qu'on faisoit autrefois aux fraises, & qu'on fait aujourd'hui aux manchettes, de même qu'en parlant des façons qu'on fait aux bords de la vaisselle d'argent.

GAUDES. Espèce de bouillie qu'on fait en Bourgogne avec la farine de maïs, à-peu près comme on en fait ailleurs avec la farine de millet.

GAUDIN. Voyez GALDIN.

GAUDINE. f. f. Vieux mot, qui veut dire forêt. *Sylva, saltus*. Voyez GAUT.

Ciers i mist, & bisses, & dains,
Puis connins, lièvres & serins,
Et manière de sauevine,
Tant que plaine en fut la gaudine.

PHIL. DE MOUSK.

Un Auteur a écrit qu'on appelloit autrefois *Gaudine*, *Gaudina*, cette partie de la France qui est entre la Seine & la Loire.

GAUDINES. f. f. pl. Vieux mot expliqué par *Landes*, dans le Dictionnaire des Arts, & par forêt dans le Supplément au Glossaire du Roman de la Rose.

En prés, en jardins, en gaudines.

On

On voit par un autre vers, que c'est un bois où demeuroient les Satyres & les Fées, que les eaux du déluge contraignirent à chercher une retraite dans un endroit plus élevé.

*Et les Satyres & les Fées
Sont moult dolens en leurs pensées,
Quand ils perdent par telles cretines,
Leurs délicieuses gaudines.*

GAUDIR. Vieux mot, qui ne se dit qu'en riant & dans cette façon de parler, *gaudir le papa*, pour dire, être à son aise. On disoit autrefois se *gaudir* de quelqu'un, pour dire, s'en moquer. On disoit aussi *gaudir*, pour se réjouir; d'où venoient les mots de *gaudisseur* & de *gaudisserie*. NICOD.

*Pendant ce temps, Iris pour son tour de novice,
Se gaudissant d'un pareil coup d'essai.*

GAUDISSEUR. f. m. Railleur, moqueur. C'est un vieux mot, aussi-bien que le verbe *gaud.r*, que Ménage dérive de *gaudire*, par métraplisme pour *gaudere*.

Nous étions au souper en mon Hôtel, un grand tas de bons compagnons & vrais *gaudisseurs* & frères de l'ordre... 65^e Nouvelle nouvelle.

Les Angevins ont passé de tout temps pour grands *gaudisseurs*. Rabelais réformé.

GAUDIVAU. f. m. Terme de Traiteur. On dit *godiveau*.

GAUDIVIS. f. m. Toile de coton blanche, qui vient des Indes Orientales. Elle est du nombre de celles qu'on nomme bassetas, mais étroite & peu fine.

GAUDO. *Territorio di Gaudio. Gaudii terra, Laboria campi.* C'est une campagne très-fertile du Royaume de Naples. Elle a donné autrefois le nom à la Province qu'on nomme aujourd'hui la terre de Labour, & elle se trouve entre la ville de Capoue, de Pouzzole, & les ruines de Cumès.

GAUDRON. Voyez GODRON.

GAUDY. adj. Réjoui, ou même moqué & raillé. *Gloss. sur Marot.*

GAVE. Nom de rivière. *Gabarus.* Le *Gave* d'Ossau ou d'Oléron. *Gabalus Oleronensis.* Rivière de Béarn en Gascogne. Elle se forme à Oléron par le *Gave* d'Alise, & par celui d'Ossau, reçoit celui de Suzon & de Sauveterre, & peu après il se décharge dans le *Gave* du Pau.

Le *Gave* Béarnois ou de Pau. *Gabarus Benearniensis, Biarnensis* ou *Palensis.* Rivière de Gascogne & de Béarn. Elle se forme dans le Bigorre par l'union des *Gaves* d'Azun, de Cautezès, de Lavedan & de Baretge. Ensuite entrant dans le Béarn, elle arrose la ville de Pau, qui lui donne le nom, elle baigne encore Lescar & Outzès, & ayant reçu le *Gave* d'Oléron, elle se décharge dans l'Adour entre Bayonne & Dax.

GAVELÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Desséché.

GAVENNE. f. f. Droit que quelques Seigneurs prennent sur les terres des Eglises, dont ils sont gardiens & protecteurs: ce droit consiste dans une certaine quantité de grains. *Tutela redemptio.* Monstrelet parlant de ce droit que le Duc de Bourgogne avoit à cause de son Comté de Flandres sur les terres & Seigneuries des Eglises du Cambresis, dit, & se nomme icelle Seigneurie appartenant audit Comte de Flandres la *Gavenne* du Cambresis.

GAVER, ou, selon l'Hébreu, **GUR.** Lieu de la Terre-Sainte, où Ochozias, Roi de Juda, fut blessé à mort par les gens de Jéhu. 4 L. des Rois, IX, 27. *Gaver, Gur.* L'Écriture dit qu'Ochozias fut tué à la montée de *Gaver*. Les uns disent que c'est le nom d'une montagne, & les autres d'une ville sur cette montagne. Quoi qu'il en soit, ce lieu étoit vis-à-vis de Jéblaam, & dans la demi Tribu de Manassé d'en-deçà le Jourdain, selon le P. Lubin.

GAVÉTTES. f. f. pl. Sortes d'ouvrages d'argent ou d'argent doré, que font les Tireurs & Ecacheurs d'or & d'argent. Elles sont avec les lingots affinés, le batu

& le fil d'or & d'argent, du nombre des marchandises qu'il est défendu d'apporter & faire venir en France, des pays étrangers & des Principautés enclavées dans le Royaume.

GAUFRE. f. m. Rayon de miel. *Favus.* On nous a servi du miel dans les *gaufres*. L'Ac. Voyez ABEILLE.

C'est aussi une menue pièce de pâtisserie faite de fleur de farine, d'œufs & de sucre, & cuite entre deux fers treillisés comme de petits carreaux. *Laganum.*

Ce mot vient de *gastrum*, qui est dérivé de *wafel* ou *wafre*, mots Allemands, Flamands & Anglois, selon Ménage. après Vossius. D'autres le dérivent de *calidivora*, parcequ'on la mange chaude; d'autres du mot Picard *gaufre*, qui signifie rayon de miel.

On dit figurément & familièrement qu'un homme est la *gaufre*, ou entre deux *gaufres*, quand il est pressé de deux côtés, quand il se trouve entre deux extrémités fâcheuses, entre deux personnes puissantes & opposées.

GAUFRE, est aussi une façon qu'on donne à une étoffe en y faisant plusieurs figures avec un fer chaud. Voy. GAUFRE.

GAUFREUR. v. a. Imprimer sur un drap, sur un habit, avec des fers à *gaufres*, diverses figures. *Formare figuras, imprimere.* Le mot de *gaufre* vient d'un mets de pâte fluide qu'on étend entre deux plaques de fer, qui sont assemblées à tenaille, & sur lesquelles on a gravé quelque dessin, que la pâte pressée entre ces deux plaques chaudes, prend en se cuisant. *Gaufre* du camelot, du velours.

GAUFRE, ÉE. part. *Notatus, signatus, impressus.*

GAUFREUR. f. m. C'est un des titres que prennent les Découpeurs dans leurs lettres de maîtrise, où ils se nomment *Découpeurs, Gaufreurs, Egratigneurs,* c'est-à-dire, ceux qui piquent le taffetas, & figurent les étoffes avec des fers propres à cela.

GAUFRIER. f. m. Instrument de Pâtissier. Fer plat, double & treillisé, dans lequel on fait cuire les *gaufres*. *Forma coquendis laganis.*

GAUFRURE. f. f. Manière de *gaufre*; empreinte qu'on fait sur une étoffe en la *gaufrant*. *Nota calido ferro impressa panno.* La *gaufre* de cet habit est fort belle.

GAUGE. f. f. Ce mot se trouve dans quelques Coutumes. C'est un nom de mesure des choses liquides, d'où l'on a fait *jauger* & les dérivés.

GAUGIER. v. a. Terme de Coutumes. Mesurer, jauger. *Metiri, explorare.*

Ce mot est dérivé de *gauge*, qui est un nom de mesure.

GAVI. Petite ville de l'Etat de Gênes en Italie. Elle est sur la rivière de Lemo, vers les confins du Montferrat & du Milanois, à six lieues de la ville de Gênes, & environ à cinq d'Alexandrie de la Paille & de Tortone. *Gavi* est une place importante par sa situation; mais ses fortifications sont fort mal entretenues.

GAVIDELLE. C'est, suivant le Dictionnaire de l'Académie, une plante ainsi nommée de *Gavidel*, fameux Botaniste. C'est une faute. Le nom du Botaniste est *Garidel*, & celui de la plante *Garidelle*. Voy. ce mot.

SAN GAVINO. Fort avec une Eglise, situé dans la Sardaigne, à l'embouchure de la rivière de Torre, dans le golfe de Porto-Torre. *Fanum Sancti Gavini.* Ce lieu est la place de la ville nommée anciennement *Turris Libissinis*, ou *Bissinis, Turres, urbs Turritana*, qui fut ruinée par les Lombards, l'an 596. Elle avoit un Archevêché qui fut transféré à Sassari. MATY.

GAVION. Terme populaire & trivial, synonyme de *gohier*. *Jugulum.* Couper le *gavion*. Il est si saoul qu'il en a jusqu'au *gavion*.

GAVITEAU. f. m. C'est un terme de Marine qui se dit sur les côtes de Provence, & qui signifie la même chose que *bouée* sur les côtes de l'Océan. C'est un morceau de bois qu'on attache à l'orin de l'ancre,

& qu'on laisse flotter pour faire connoître l'endroit où elle est mouillée. *Voyez* BOUÉE.

GAULADE. f. f. Coup de gaulle. C'est un mot employé par d'Aubigné, au commencement de sa confession catholique de Sancy, au sujet de l'absolution de Henri IV. » Il a fallu, dit-il, que ce brave Roi, se prosternant au pied du Pape, ait reçu les *gaulades* en la personne de M. le Convertisseur, (Cardinal du Perron) & du Cardinal d'Ossat, lesquels furent couchés de ventre à bechenez, comme une paire de maquereaux sur la grille, depuis *Miserere* jusqu'à *vitulos*. Encore dit-on qu'il a fallu depuis jouer le même jeu entre la personne de Sa Majesté & M. le Légat : toutefois ç'a été doucement & sous la custode.

Voici sur quoi cette raillerie est fondée :

» Entre autres cérémonies, il fallut que les Procureurs de Henri IV se missent à genoux auprès du trône de Clément VIII, & qu'ils courbassent la tête pendant que l'on récitoit le *Miserere*. A chaque verset, le Pape les touchoit doucement de sa baguette; le Rituel le veut ainsi, selon la pratique des anciens Romains dans l'affranchissement des esclaves. « *Dict. de Bayle, art. BOTERO, rem. B.*

GAULARD. f. m. Nom d'homme, vrai ou feint, qu'on a dit populairement & proverbialement de tout homme sot & ridicule. Le bon homme Hiérocle faisoit passer toutes sortes de bêtises les plus grossières sous le nom de *quidam scholasticus*, comme nous avons fait en France sous celui de M. *Gaulard*. **MASCURAT**, p. 223. Il ne paroît pas que l'usage de ce dic-tum dure encore.

GAULE, ou **GAULES**. Nom ancien d'une grande contrée d'Europe. *Gallia, Gallia*. L'ancienne *Gaule* a été une des plus célèbres régions de l'Europe. Elle avoit au levant la Germanie & l'Italie, les Alpes la séparant de celle-ci, & le Rhin de celle-là. La mer d'Allemagne & celle de Bretagne la baignoit au nord, l'Océan Aquitannique ou Occidentale au couchant, & la mer Méditerranée au midi; les montagnes des Pyrénées la séparoient de l'Espagne, entre le midi & le couchant. Cette Région n'étoit pas une monarchie particulière, elle étoit possédée par un grand nombre de peuples, indépendans les uns des autres, dont nous marquerons les noms, en décrivant les parties de la *Gaule*. Ses plus considérables montagnes étoient les Alpes, les Pyténées, le mont Jura & les montagnes des Cevennes. Ses principales rivières, le Rhin, la Meuse, la Seine, la Loire, la Garonne, le Rhône & la Saône. Elle renfermoit le Royaume de France tel qu'il est aujourd'hui, la Savoie, la Suisse, une petite partie du pays des Grisons, & toute la partie de l'Allemagne & des Pays-Bas, qui sont au couchant du Rhin. C'étoit la vraie *Gaule*; mais les Gaulois ayant passé les Alpes, & conquis une partie de l'Italie, ils donnèrent le nom de *Gaule* à leurs conquêtes, ce qui fit naître la division de la *Gaule* en *Gaule Cisalpine* ou *Citérieure*, & en *Transalpine* ou *Ultrérieure*, dont la première fut encore subdivisée en *Cispadane* & en *Transpadane*, & la *Transalpine* le fut en *Gaule Comata* & *Braccata*, & après qu'elle eut été conquise par les Romains en *Gaule Narbonnoise*, *Aquitannique*, *Lyonnoise* & *Belgique*. Ce fut à cause de ces différentes parties qu'on fit de la *Gaule*, qu'on lui donna fort souvent le nom de *Gaules* au pluriel. *Voyez* Cluvier, *Germ. Antiq. L. I, c. 2, 3, 4, 5, &c.*

Ces différens noms viennent des divisions qui s'en firent sous les Empereurs Romains, divisions qui changèrent plusieurs fois, comme nos Gouvernemens & nos Généralités changent. Jules César est le premier qui la réduisit en Province, & la divisa en Celtique, Belgique & Aquitannique. Auguste fit un second département. Il divisa la Celtique en cinq Provinces, qui furent appelées *Lyonnoises*. Il partagea la Belgique en quatre toutes Consulaires, qui sont les deux Belges & les deux Germanies. Enfin, il divisa l'Aquitaine en trois, & la Narbonnoise

en cinq, la première Consulaire & les autres Préfidales. Adrien fit encore un nouveau département dans les *Gaules*; il subista jusqu'à Constantin, qui introduisit les cinq Viennoises dont nous parlerons plus bas. Honorius confirma en 418 ce nouvel établissement. L'Eglise suivit ces départemens des Empereurs dans ses Provinces, qu'elle régla sur celle de l'Empire. *Voyez* la *Notitia Episcopatum Gallia Papiri Massoni operâ*.

Cluvier dit que les *Gaules* n'étoient qu'une partie de l'ancienne Celtique, qui comprenoit l'Illyrie, la Germanie, la *Gaule*, l'Espagne & les îles Britanniques, *Germ. Antiq. L. I, c. 4*, que tous ces pays furent peuplés par Aschenez, arrière-petit-fils de Noë, & fils aîné de Gomer, *Ibid.* D'où vient que ces peuples avoient tous la même langue. *Ibid. c. 5, 6, 7, 8.*

Le Prêtre Sitfroy dit, que du temps de Charles Martel, la *Gaule* s'appeloit *Gaudina*; sur quoi Chorier, Histoire du Dauphiné, *Tom. I, p. 499*, remarque que les Latins auroient dit *Galdina*, & que peut-être leurs Auteurs en ont tiré le nom de *Gallia*. Mais quelle apparence? & depuis quand ce mot de *Gaudina* étoit-il en usage? *Voyez* au mot GAULOIS, les étymologies.

On prend quelquefois, sur-tout en vers, le nom de *Gaule* pour celui de France. On dit aussi au pluriel les *Gaules*, dans le style grave & sérieux & dans le burlesque. Gratien laissoit Mérobalde, Roi des François, dans les *Gaules* pour les garder. FLÉCH. Gratien fit matcher les troupes qu'il avoit retenues dans les *Gaules*. *Id.*

On dit proverbialement, il a les armes du Roi des *Gaules* sur les épaules, façon de parler burlesque, qui veut dire, il a une fleur de lis sur les épaules, ce qui est une marque d'infamie.

La *Gaule* a pour symbole sur les médailles une espèce de javelot, que Virgile nomme *gasum*. Elle est vêtue d'une saie assez semblable au juste-au-corps qu'on y porte aujourd'hui. Le saie étoit un habit militaire. **JOBERT**, *Science des médailles*.

GAULE AQUITANIQUE, ou **AQUITAINNE**. C'étoit anciennement une des quatre parties générales de la *Gaule Transalpine*, ou vraie *Gaule*. *Aquitania, Gallia Aquitanica*. Elle étoit renfermée du temps de César entre la Garonne, les Pyrénées & l'Océan. On l'étendit ensuite jusqu'à la Loire, qui la séparoit de la *Gaule Lyonnoise*, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Ainsi elle comprenoit toute cette partie de la France, où l'on trouve maintenant le Poitou, la Saintonge, le Périgord, la Guienne, la Gascogne, le Béarn, le Quercy, le Rouergue, l'Auvergne, le Limosin & le Berri. On divisoit cette *Gaule Aquitaine* en trois parties qui étoient distinguées par les nombres de première, seconde & troisième. **MATY**. *Voyez* AQUITAINE.

GAULE AQUITANIQUE PREMIÈRE. C'étoit la partie la plus orientale de l'Aquitaine, & ainsi la première qu'on rencontroit en venant à Rome. *Gallia Aquitanica prima*. Sa Capitale étoit *Avaricum*, aujourd'hui Bourges, & ses peuples les Bituriges, les Cubes, les Arverniers, les Lémovices, les Gabaliens, les Eleutères, les Ruténiens, les Vélaunes & les Cadurciens. Elle comprenoit toute l'étendue des Archevêchés de Bourges & d'Alby, & des Evêchés qui en sont suffragans. **MATY**.

GAULE AQUITANIQUE SECONDE. C'étoit la partie la plus septentrionale de la *Gaule Aquitanique*. *Gallia Aquitanica secunda*. Elle s'étendoit le long de l'Océan. Ses peuples étoient les Pictons, les Sanctons, les Bituriges, les Vilbisques, les Nitobriges, les Pétrocoriens & les Agélinates. Sa Capitale étoit Bourdeaux, & elle renfermoit l'Archevêché de Bourdeaux & les Evêchés qui en sont suffragans.

GAULE AQUITANIQUE TROISIÈME, ou **Novempopulanie**. *Gallia Aquitanica tertia*, ou *Novempopulana*. C'étoit la partie la plus méridionale de la *Gaule Aquitanique*. Elle étoit le long des Pyrénées & de l'Océan, & contenoit neuf peuples qui lui firent don-

ner le nom de Novempopulanie. Les Aufciens, les Bénéaniens, les Bigerriens, les Conseraniens, les Convènes, les Datiens, les Elufates, les Tarbelliens, les Vefates. Aufch en étoit la ville capitale, & elle renfermoit l'Archevêché de cette ville & les Evêchés qui en font suffragans. MATY.

GAULE BELGIQUE. C'étoit anciennement la plus grande & la plus septentrionale partie de la *Gaule*. *Gallia Belgica*. Elle avoit au levant la Germanie, dont le Rhin la séparoit; au midi la *Gaule* Narbonnoise; au couchant la Lyonnaise, avec la mer de Bretagne, & au nord l'Océan Germanique. Elle renfermoit toute la partie de l'Allemagne qui est au couchant du Rhin, avec l'Alsace, la Lorraine, la partie des Pays-Bas qui est au couchant du Rhin, la Picardie, la plus grande partie de la Champagne & de l'île de France; & elle étoit divisée en Belgique première, & Belgique seconde. MATY. Voyez BELGIQUE.

GAULE BELGIQUE PREMIÈRE. Nom de la partie de la *Gaule* Belgique qui s'étendoit vers le midi, & les sources du Rhin & de la Moselle. *Gallia Belgica prima*. Elle renfermoit la Germanie supérieure, & avoit Trèves pour sa Capitale. Ses peuples étoient les Vangions, les Nemètes, les Tribocées, les Leuces, les Viroduniens, les Médiomatrices & les Tréviriens, & ainsi elle comprenoit l'Archevêché de Trèves, les Evêchés de Metz, Toul, Verdun, ceux de Strasbourg, de Spire & de Worms, & une partie de l'Archevêché de Mayence. MATY.

GAULE BELGIQUE SECONDE. Nom de cette partie de la *Gaule* Belgique qui étoit vers le nord, & les embouchures du Rhin & de la Moselle. *Gallia Belgica secunda*. Elle comprenoit la Germanie inférieure, & avoit la ville de Rheims pour sa Capitale. Ses peuples étoient les Ubiens, les Bataves, les Tungres, sous lesquels on comprend les Aduaticiens & les Eburons; les Morins, les Atrebatés, les Ambianiens, les Bellovaciens, les Sylvanectes, les Suetions, les Veromanduiens, les Rémois, les Nerviens, auxquels on peut ajouter les Toxandres, qui occupoient les îles de la Zélande. La seconde Belgique comprenoit donc tous les pays qui sont entre la Loire & la Meuse, & entre la Meuse & le Rhin, depuis son confluent avec la Moselle jusqu'à son embouchure. MATY.

On distingue encore une troisième & une quatrième Belgique, qui sont la Germanie supérieure, & la Germanie inférieure. Celle-là comprenoit les Vangions, les Nemètes & les Tribocées, c'est-à-dire, Vormes, Spire & l'Alsace; celle-ci les Tungres, les Aduatices, les Ubiens, les Sunices, les Condrusiens, les Ménapiens, les Ambivarites, les Toxandriens & les Bataves, c'est-à-dire, tous les pays qui sont le long du Rhin, depuis l'Evêché de Vormes jusqu'à l'embouchure de ce fleuve.

GAULE BRACCATE. C'étoit une partie de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Braccata*. Elle prenoit son nom d'une espèce d'habillement que ses habitans portoient, & qu'on appelloit *Bracca*, ou *Bracca*. Quelques-uns croient que cet habillement étoit un simple haut-de-chausse qu'on nomme encore *brave* du nom de *Bracca*; mais d'autres estiment que cet habit comprenoit le pourpoint, le haut-de-chausse & les bas joints ensemble, qui est une espèce d'habit qu'on voit encore porter à la plupart des paysans Suisses. Quoi qu'il en soit, cette *Gaule* est la même que la Narbonnoise. MATY. Voyez GAULE NARBONNOISE.

GAULE CELTIQUE. C'étoit une partie de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Celtica*. Voyez GAULE LYONNOISE, c'est la même chose.

GAULE COMATE, ou CHEVELUE. Nom ancien de la plus grande partie de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Comata*. Elle fut nommée chevelue, parceque ses habitans laissoient croître leurs cheveux, & elle comprenoit ces trois grandes parties de la *Gaule*, la Belgique, la Lyonnaise & l'Aquitaine. MATY.

GAULE CIRCUMPADANE. C'étoit anciennement une partie de la *Gaule* Cisalpine. *Gallia Circumpadana*. Elle

prenoit son nom de sa situation autour de la rivière du Pô, en Latin *Padus*.

GAULE CISALPINE, ou CITÉRIEURE. Nom de la partie de l'Italie que les anciens Gaulois occupèrent. *Gallia Cisalpina*, ou *Citerior*. Elle étoit bornée au nord & au couchant par les Alpes; au sud, par la mer Méditerranée, & au levant, par la rivière d'Arfa, qui la séparoit de la Dalmatie, par la mer Adriatique, par la rivière d'Esino, qui la séparoit du pays des Picéniens, & par l'Arno, qui la séparoit de l'Etrurie. On comprenoit sous la *Gaule* Cisalpine, la Subalpine, & on la divisoit en *Gaule* Cispadane & Transpadane, sur lesquelles on remarquera en particulier les pays compris aujourd'hui dans la *Gaule* Cisalpine des Anciens. On dira seulement ici qu'elle répondoit à peu près à la Lombardie. MATY. Voy. Cluvier, *Ital. Antiq. L. I, c. 2, p. 22*. La *Gaule* Cisalpine s'est aussi appelée *Gaule Italique*. *Gallia Italica*. Voyez Cluvier, *Ital. Ant. L. I, c. 2, p. 21*, & *German. Antiq. L. II, c. 1*.

GAULE CISPADANE. Nom de la partie méridionale de la *Gaule* Cisalpine. *Gallia Cispadana*. Elle étoit au midi du Pô. Ses peuples étoient les Anamans, les Boyens, les Sénonois, les Lingonois & les Liguriens; c'est aujourd'hui la plus grande partie de la Romaniole, les Duchés de Modène & de Parme, la République de Gênes, & une partie de la Toscane, du Milanois, du Montferrat & du Piémont.

GAULE CITÉRIEURE. *Gallia Citerior*. Voyez GAULE CISALPINE.

GAULE GOTHIQUE. On donna anciennement ce nom au Languedoc, parcequ'il fut possédé par les Goths. *Gallia Gothica*.

GAULE GRECQUE. Voyez GALLOGRÈCE.

GAULE LYONNOISE, ou CELTIQUE. Nom ancien d'une grande partie de la *Gaule* Transalpine. *Gallia Lugdunensis*, ou *Celtica*. Elle avoit la Belgique au nord, l'Aquitaine avec la Narbonnoise au sud, l'Océan au couchant, & les Alpes au levant. On la divisoit en cinq parties que nous allons décrire en particulier.

GAULE LYONNOISE PREMIÈRE. C'étoit une partie de la *Gaule* Lyonnaise. *Gallia Lugdunensis prima*. Lyon en étoit la capitale, & ses peuples, les Lingons, les Aduiens, les Séguisiens & les Manduliens. Ils occupoient les Diocèses de Lyon & des Evêchés qui en sont suffragans. On dit simplement, première, seconde Lyonnaise, &c. sans y mettre le nom de *Gaule*. La première Lyonnaise étoit Consulaire.

GAULE LYONNOISE SECONDE. C'étoit une partie de la *Gaule* Lyonnaise. *Gallia Lugdunensis secunda*. Rouen étoit sa capitale, & ses peuples, les Abrincates, les Biduasses, les Calètes, les Ebuovices, les Lexoviens, les Sessuens, les Unelles & les Velocasses. Ces peuples possédoient les Diocèses de Rouen & des Evêchés qui en sont suffragans. La seconde Lyonnaise & les suivantes n'étoient gouvernées que par des Présidens, c'est pourquoi elles portoient le nom de Présidiales.

GAULE LYONNOISE TROISIÈME. Nom d'une partie de la *Gaule* Lyonnaise. *Gallia Lugdunensis tertia*. Tours en étoit la ville capitale, & ses peuples portoient les noms de Cénomans, d'Andegaves, de Curiosolites, d'Osismiens, de Redonois, de Turonois & de Vénétes. Ils occupoient l'Archevêché de Tours, & les Evêchés qui en étoient suffragans.

GAULE LYONNOISE QUATRIÈME. *Gallia Lugdunensis quarta*. Cette partie de la *Gaule* Lyonnaise avoit pour capitale *Agendicum*, qui est la ville de Sens. Ses peuples étoient les Parisiens, les Meldes, les Carnutes, les Auréliens, les Sénonois, les Tricasses & les Vadicasses; & ils occupoient les Archevêchés de Sens & de Paris, avec les Diocèses de leurs suffragans. MATY.

GAULE LYONNOISE CINQUIÈME. *Gallia Lugdunensis quinta*. Cette partie de la *Gaule* Lyonnaise avoit Befançon pour sa capitale, & ses peuples étoient les Rauraciens, les Helvétien & les Séquaniens. Ils possédoient la Franche-Comté, la Bresse, le Bugey & la

Suisse, où l'on trouve l'Archevêché de Besançon, les Evêchés de Belley, de Lauzane & Bâle, & une partie de celui de Constance. MATY.

GAULE NARBONNOISE. C'étoit une des grandes parties de la Gaule Transalpine. *Gallia Narbonensis*, ou *Braccata*. Elle s'étendoit d'orient en occident, depuis les Alpes qui la bornoient au levant, jusques aux Pyrénées, & à la Gaule Aquitanique, qu'elle avoit au couchant. Elle avoit la Gaule Lyonnoise au nord, & la mer Méditerranée au midi. Elle renfermoit tous les pays suivans : le Languedoc, le Comté de Foix, le Gévaudan, le Velay, le Vivarais, la Provence, le Dauphiné & la Savoie. Cette Gaule fut divisée en trois parties, qui furent ensuite incorporées dans la Gaule Viennoise : la Narbonnoise première fut la Viennoise seconde ; la Narbonnoise seconde fut la Viennoise troisième, & la Narbonnoise troisième fut la Viennoise première. Voyez GAULE VIENNOISE. MATY.

GAULE NOVEMPOPULANE, ou la Novempopulanie. V. GAULE AQUITANIQUE TROISIÈME, ou Novempopulanie.

GAULE RIPARIENSE. *Gallia Ripariensis*. Voyez GAULE VIENNOISE PREMIÈRE.

GAULE SUBALPINE. Nom d'une partie de la Gaule qui prenoit son nom de sa situation au pied des Alpes. *Gallia subalpina*. Elle porte aujourd'hui celui de Piémont, qui signifie la même chose. Ses peuples étoient les Salasses, les Ségusiens, les Tauriniens & les Vagiens. MATY.

GAULE SUPÉRIEURE. C'est la même que la Belgique. *Gallia superior*. Voyez BELGIQUE.

GAULE TOGATE. *Gallia Togata*. La plupart des Géographes donnent ce nom à toute la Gaule Cisalpine ; mais Baudrand prétend que la Gaule Togate n'étoit qu'une petite partie de la Cisalpine, & qu'elle ne s'étendoit que depuis Plaisance jusqu'à Ancone, ayant le Pô au nord, & l'Apennin au sud. Quoi qu'il en soit, ce pays reçut ce nom de la manière dont s'habilloient ses habitans, portant, comme les Romains, une robe appelée en Latin *toga*. Id.

GAULE TRANSALPINE, ou ULTÉRIEURE. La Gaule Transalpine étoit la vraie Gaule. *Gallia Transalpina*, ou *Uterior*. Elle étoit appelée Transalpine, parce que les Romains devoient passer les Alpes pour y aller, & ultérieure, parce qu'elle étoit plus éloignée d'eux que la Gaule Cisalpine. Voyez GAULE.

GAULE TRANSPADANE. *Gallia Transpadana*. C'étoit la partie septentrionale de la Gaule Cisalpine, & elle prenoit son nom de sa situation au-delà du Pô, par rapport à la ville de Rome. Ses peuples étoient les Carniens, les Cénomaniens, les Euganiens, les Insubres, les Istres, les Lèves, les Lépointiens, les Libiciens, les Orobien, les Salasses, les Ségusiens, les Tauriniens & les Vénètes. Ainsi elle renfermoit les Etats des Vénitiens en Italie, le Mantouan, la Valteline, les Préfectures des Suisses en Italie, & les parties du Milanois, du Montferrat & du Piémont, qui sont au nord du Pô. Id.

GAULE VIENNOISE. *Gallia Viennensis*. Lorsque l'Empire Romain commença à tomber en décadence, on donna à une partie de la Gaule le nom de Gaule Viennoise, à cause de la ville de Vienne qui en fut la capitale. Elle renfermoit la Gaule Narbonnoise & la Subalpine, & elle étoit divisée en cinq parties, distinguées entre elles par les noms de Viennoise première, Viennoise seconde, &c.

GAULE VIENNOISE PREMIÈRE, ou NARBONNOISE TROISIÈME. *Gallia Viennensis*, ou *Narbonensis tertia*. C'étoit une contrée de la Gaule Transalpine. Elle avoit Vienne pour sa capitale, & étoit habitée par les Allobroges, les Camatules, les Cavares, les Comones, les Déserviates, les Helviens, les Ségaluniens & les Vicontiens. Elle renfermoit les Archevêchés de Vienne, d'Arles & d'Avignon, avec les Evêchés qui en sont suffragans, en Provence, en Dauphiné & en Savoie. MATY. Ordinairement on

dit, première ou seconde Viennoise, &c. sans le mot Gaule.

GAULE VIENNOISE SECONDE, ou NARBONNOISE PREMIÈRE. *Gallia Viennensis secunda*, ou *Narbonensis prima*. C'étoit une contrée de la Gaule. Elle étoit au couchant de la première Viennoise, avoit Narbonne pour capitale, & elle étoit la demeure des Volques Arécomices, & des Volques Teutofages, & comprenoit les Archevêchés de Narbonne & de Toulouse, avec leurs suffragans, situés en Languedoc. Id.

GAULE VIENNOISE TROISIÈME, ou NARBONNOISE SECONDE. *Gallia Viennensis tertia*, ou *Narbonensis secunda*. C'étoit une partie de la Gaule. Elle contenoit les peuples suivans : les Albiciens, les Caturiges, les Mimènes, les Oxibiens, les Saliens & les Vulgentiens. Aix étoit la capitale, & elle renfermoit les Diocèses d'Aix, & tous les Evêchés de la Provence, qui en sont suffragans. MATY.

GAULE VIENNOISE QUATRIÈME. *Gallia Viennensis quarta*. Elle étoit dans les Alpes Maritimes, avoit Embrun pour capitale, & pour habitans, les Brigantes, les Capillatiens, les Décéates, les Ebroduntiens, les Nérusiens, les Ségusiens, les Sontiens, les Sutriens, les Tauriniens, les Vaginiens & les Védiantiens. Ainsi ils occupoient l'Archevêché d'Embrun, avec ses suffragans, & l'Archevêché de Turin.

GAULE VIENNOISE CINQUIÈME. *Gallia Viennensis quinta*. Cette partie de la Gaule étoit dans les Alpes Grecques & dans les Pennines, avoit Tarantaise, qui est Montiers en Tarantaise, pour capitale, & pour habitans, les Centrons, les Salasses, les Sodontiens & les Véragriens : elle occupoit l'Archevêché de Montiers, & les Evêchés qui en sont suffragans. MATY.

GAULE ULTÉRIEURE. *Gallia Uterior*. Voyez GAULE TRANSALPINE, c'est la même chose.

GAULE. f. f. Grande perche menue & longue, servant à différens usages. *Pertica*, *longurius*. On abat les noix, les pommes, les amandes, &c. avec une gaule.

En termes de Manège, on appelle aussi Gaule, une petite houssine ou verge qui sert à manier un cheval. *Virga*. On emploie la gaule comme un aide, pour prévenir les fautes, ou comme châtiment, pour corriger.

On appelle main de la gaule, la main droite du cavalier qui en est armée.

Ce mot, selon Borel, vient de *caulis*, ou de *gault*, qui signifie bois, ou forêt. On trouve dans la basse Latinité *gulia* pour *scirpus*, du jonc. C'est une conjecture des Bollandistes, *Act. SS. Jun. T. V, p. 138*.

GAULENDA. Montagne du Royaume de Candi, en l'île de Ceylan. Elle est près de la ville de Déglyneur, où le Roi de Candi fait sa résidence. Elle n'est accessible que par une avenue qui est défendue par trois forts. Le Roi de Candi l'a fait fortifier pour s'y retirer en cas de sédition, que sa tyrannie lui fait craindre. MATY.

GAULER. v. a. C'est battre avec une gaule de certains arbres fruitiers, pour en faire tomber les fruits. *Virgâ verberare*. Gauler les noyers, les pommiers. On dit aussi gauler des noix, des pommes, pour dire, abattre des noix, des pommes avec la gaule. *Virgâ decutere*.

On dit figurément, qu'un pays est gaulé, quand on n'y recueillera plus de fruits, soit que cela vienne du froid, de la sécheresse qui ont rendu l'année mauvaise, soit qu'il ait été pillé ou ravagé par les gens de guerre.

GAULÉ se dit aussi de ce qui n'est plus à la mode, de ce qui n'est plus en usage. *Obsoletus*. Sa galanterie est tout-à-fait gaulée. SER. Ce terme n'est en usage qu'au propre.

GAULETTES. f. f. pl. Petites gaules. On nomme ainsi aux îles Antilles Françaises, les perches où l'on attache le tabac, lorsqu'on veut le faire sécher à la pente.

GAULIS. f. m. Terme de Vénérice. Menue branche d'ar-

bre que les Veneurs plient ou détournent, quand ils percent dans le fort d'un bois. *Virgula, ramus, fascis.*

On emploie quelquefois ce terme pour signifier un jeune bois. DUHAMEL.

GAULOIS, OISE. adj. souvent employé substantivement. Habitant de la Gaule, qui est l'ancien nom de la France. *Gallus*. Les Romains craignoient si fort les Gaulois, qu'ils avoient ordonné qu'on ne seroit point exempt d'aller à la guerre, quelque âge que l'on eût, quand elle se feroit contre les Gaulois. Salluste dit, que les Romains faisoient la guerre avec les autres nations pour la gloire, mais avec les Gaulois, pour leur conservation. MÉNAGE. Les Gaulois occupoient toute la Gaule propre, & ainsi ils avoient plus d'étendue que les François d'aujourd'hui, auxquels ceux qui écrivent en Latin, donnent encore leur nom. César décrit assez au long les mœurs des Gaulois dans son sixième Livre, de *Bello Gall.* Les Gaulois étoient partagés en presque autant de différens petits Etats ou factions, qu'il y avoit non-seulement de villes & de bourgs, mais de familles. Les chefs de ces petits Etats avoient une autorité souveraine; mais ils la perdoient, s'ils ne défendoient ceux qui leur étoient soumis, de l'oppression des plus puissans. Les Gaulois étoient partagés en trois ordres, & en trois corps; les Nobles ou Chevaliers, les Druïdes & le peuple. Le peuple n'avoit aucune part au gouvernement, & vivoit dans une espèce de servitude. Les Druïdes avoient soin de tout ce qui regardoit la Religion, comme nous l'avons dit au mot DRUÏDE, & de presque tout le gouvernement civil & politique. Les Chevaliers faisoient la guerre, & chacun y amenoit ses vassaux, ou, comme parle César, ses Ambasces & ses Cliens, & ils en amenoient plus ou moins, selon qu'ils étoient plus ou moins puissans. Les Gaulois étoient fort attachés à leur Religion. Le principal de leurs Dieux étoit Mercure. Ils honoroient après lui Apollon, Mars, Jupiter & Minerve.

Les Gaulois se disoient tous descendus de Dis: c'étoit une ancienne Tradition des Druïdes. Ils comptoient par nuits & non par jours. César débite sur cela une fausse conjecture, que c'étoit parcequ'ils étoient fils de Dis ou de Pluton; mais on ne peut douter que ce ne fût plutôt une ancienne coutume des premiers hommes, qu'ils avoient conservée, & qui venoit de ce que le temps, le monde, le premier jour, avoient commencé par une nuit, ainsi qu'il paroît par le premier Chapitre de la Genèse. Ils distinguoient aussi des mois & des années, & les commençoient de même par la nuit. Les pères ne voyoient point leurs fils avant qu'ils fussent en âge de porter les armes. L'homme & la femme en se mariant, mettoient en communauté une certaine somme d'argent, dont les fruits étoient aussi communs: celui qui survivoit à l'autre, héritoit de ce principal & de tous les intérêts qui en étoient provenus depuis le mariage. Les pères de famille avoient un pouvoir absolu & arbitraire sur leurs enfans. Si le père mouroit, & qu'il y eût quelque soupçon qu'il eût été tué, on en rendoit la femme responsable, & après de cruelles questions, on la faisoit mourir par le feu, & toutes sortes d'autres supplices qu'on lui faisoit souffrir. Ils rendoient les derniers devoirs aux morts avec toute la magnificence dont ils étoient capables. Il n'étoit jamais permis de traiter d'affaire d'Etat qu'en public, & dans l'Assemblée de la nation. S'il couroit quelque bruit, on étoit obligé de le rapporter au Magistrat, qui en faisoit son rapport au Conseil, suivant qu'il le jugeoit à propos. C'étoit là une loi des villes les mieux policées. Outre César, voy. nos Historiens & Cluvier, *Germ. Antiq. L. I, c. 4.*

Cluvier prétend que tous les Celtes dont les Gaulois ne sont qu'une partie, descendent d'Aschenez, arrière-petit-fils de Noé. *Germ. Antiq. L. I, c. 4.*

Rudbecks, dans son Atlantique, prétend que les Gaulois étoient originaires de Suède, 1°. parcequ'il

y a eu en Suède une Province nommée *Gallia*, Gaule. 2°. Parceque plusieurs Historiens, en parlant des expéditions des Gaulois, disoient que c'étoit un peuple venu du Nord. 3°. Il tâche encore de le prouver par le parallèle de la langue des anciens Gaulois, & de celle des anciens Suédois.

Favyn, dans son Histoire de Navarre, *L. V, p. 262 & suiv.* prétend que ce mot de *Gallus* peut avoir signifié un homme de bois, qui demeure, qui se retire dans les bois; que *gaut*, qui signifie un bois, en vient; qu'encore aujourd'hui en Breton on dit *goy* pour forêt, & en François, une *gaule*, pour une branche d'arbre propre à faire une perche.

Gallus, Gaulois, ce nom vient de *gallu*, que les Gaulois disoient & disent encore pour *posse*, pouvoir; & *valere*, valoir. Cela est si vrai, que le *valere* des Latins a été formé sur le *gallu*, ou *vallu*, des Celtes; & chez les mêmes Celtes *galluus* & *galuog*, est le même que puissant & valeureux. Chez eux *gallout* marque la puissance. Ainsi le mot *Gallus*, un Gaulois, veut proprement dire, un homme puissant, un homme de valeur. Et l'on peut presque assurer que le nom de *Celta*, qui est un Celte, ou Gaulois, signifie la même chose. Enfin, chez ces peuples anciens & renommés le mot de *gallec* veut dire *lingua Gallica*, & chez les Bretons Armoriques, c'est la langue Françoisé qui a succédé à celle des Gaules, dont elle a pris tant de choses. PEZRON.

Ce mot *Gaulois*, vient du mot Latin *Gallus*, que les Romains donnoient aux peuples des Gaules, & qui avoit été fait de *Celta*, qui étoit le nom qu'ils se donnoient dans leur langue, *qui ipsorum linguâ Celta*, dit César au commencement de ses Commentaires, *nostrâ Galli appellantur*. Ils les ont aussi appelés *Celtes* ou *Galates*; ce qui signifioit chez eux la même chose. Cambden soupçonne que *Celta* signifie un homme qui a de longs cheveux, parceque *Gualt*, encore aujourd'hui en Anglois, signifie les cheveux, *coma*; & *Gualtoc*, *comata*: que l'on fait que les Celtes ou Gaulois, portoient de longs cheveux, qu'ils entretenoient avec soin, & que le *C* & le *K*, le *Q* & le *G*, se changent aisément l'un en l'autre, & ont presque le même son. Voyez le *Britannia* de cet Auteur, *p. 15.*

Cluvier croit que *Gallus* vient du mot Celtique *Gallen*, qui se dit encore en Allemand, & s'écrit *wallem*, & qui signifie voyager, *iter facere*; & il prétend qu'on commença à leur donner ce nom lorsqu'ils sortirent de leur pays, & qu'ils allèrent s'emparer d'une partie de la Germanie, de l'Italie & de la Grèce. Voyez cet Auteur, *Germ. Antiq. L. I, c. 3, c. 9.* Vossius, *De Idolol. L. I, c. 37*, croit aussi, *p. 140*, que les Romains avoient fait *Gallus* de *galen*, pour lequel on dit aujourd'hui *walen*. Goropius, cité par Aldroandus, dit que *galli* vient d'un mot Cymbrique *gaili*, à cause que les Gaulois étoient hommes gais & aimans la joie & liesse: Borel le dérive de *walon* & *Gallia* de *wallia*. D'autres le font venir de *γάλα*, qui veut dire lait, & prétendent que le nom de *Gaulois* a été donné à ceux qui le portent à cause de la blancheur de leur teint.

Les Celtes, dit M. Dunod, qui s'établirent dans les Gaules, s'appeloient *Gallen*, d'un mot Allemand, qui signifie Voyageur, parcequ'ils avoient long-temps été dans la Germanie; de-là les Latins les nommèrent *Galli*, & le pays qu'ils occupèrent entre le Rhin, l'Océan, la Méditerranée & les Alpes, *Gallia*.

On dit d'un homme simple & âgé, qui est à la vieille mode, que c'est un bon *Gaulois*, un franc *Gaulois*.

Le rondeau né Gaulois a la naïveté. BOIL.

On dit d'un homme dont la conduite est franche & droite, que c'est un bon *Gaulois*, un vrai *Gaulois*:

& dans cette même acception, probité *gauloise*, franchise *gauloise*.

Le peuple ne voyant que fourberie & infidélité dans notre siècle, s' imagine que les *vieux Gaulois* étoient plus simples, plus loyaux & plus gens de bien que nous. Mais on ne fait en quel temps il faut mettre ces *vieux Gaulois* si pleins de bonté, de candeur & de franchise. Les uns donnent le nom de *vieux Gaulois* aux gens de la vieille Cour. Les autres les placent sur la fin du dernier siècle; les autres sous le règne de Charles VII & de Louis XI. D'autres les vont chercher sous la seconde race, & d'autres encore remontent jusqu'à l'origine de la Monarchie, & disent que c'étoient les Francs, qui faisoient voir dans leurs procédés cette droiture, cette bonté & cette simplicité qu'on ne voit plus dans nos actions. Mais qu'on aille de siècle en siècle, c'est vainement qu'on y cherche cette innocence & cette pureté qu'on loue sans fondement. Les *vieux Gaulois* & les François d'aujourd'hui, ne sont différens que par leurs habits, & par leur langage. Ils n'étoient ni plus sincères, ni plus gens de bien que nous. M. Esp. C'est-à-dire, qu'il y a eu des fripons & des honnêtes gens dans tous les temps, quoique de tout temps les Auteurs se soient plaints de la méchanceté de leur siècle, & aient loué la bonté, la vertu, la franchise, la simplicité des siècles passés, & du bon vieux temps, qui tel qu'on le décrit, n'a jamais été qu'en peinture & dans l'idée des Poètes.

GAULOIS, signifie aussi, grossier du vieux temps. Ce Provincial a les manières un peu *gauloises*. Qui voudroit maintenant regarder un Poète *gaulois*, & qui n'a que des mots barbares? G. G.

*Nos bons bourgeois débitoient leurs fleurettes,
Pleurs & soupirs, gémissemens gaulois.*

LA FONT.

GAULOIS. f. m. Le langage *Gaulois*. Parler *Gaulois*. Ce livre est écrit en vieux *Gaulois*. Notre langue n'étoit dans son origine qu'un misérable jargon, demi-*Gaulois*, demi-Latin, demi-Tudesque. Dès que les Romains se furent rendus maîtres des *Gaules*, la langue Romaine commença à y avoir cours. Les *Gaulois* oublièrent insensiblement leur langage; ils le corrompirent en le mêlant avec celui des Romains, & de cette confusion, il résulta je ne fais quel jargon qu'ils appelèrent *Roman*, pour le distinguer du Latin. Les Francs qui chassèrent les Romains, au lieu d'abolir ce langage barbare, s'y accommodèrent eux-mêmes. Ils donnèrent seulement le tour de leur langue à ce Latin corrompu, en l'assujettissant à l'usage des verbes auxiliaires *être* & *avoir*, qui sont propres à l'Allemand. Les Rois de la première race tâchèrent de polir ce langage brut & rustique; mais l'entreprise fut inutile: outre que les François étoient encore assez barbares, ils furent si occupés dans les guerres, qu'ils n'eurent pas le loisir de cultiver les sciences. Le langage ne commença proprement à changer que vers la fin de la seconde race de nos Rois. Alors le *Roman* l'emporta tout-à-fait sur le Tudesque, qui étoit la langue naturelle de nos premiers Rois. Ce *Roman* prit une nouvelle forme. Par exemple, on y ajouta des articles dont on n'usoit point. La langue se fortifia sous le regne de Philippe Auguste, & les Poètes qui parurent alors sous le nom de *Trouveres* & de *Jongleurs*, furent les premiers qui ôtèrent à l'ancien *Roman* ce qu'il y avoit de plus grossier & de plus barbare. Les Auteurs qui vinrent sous Philippe le Bel commencèrent à l'orner. Le *Roman* de la Rose est le premier livre François qui ait eu quelque réputation. Guillaume de Lorris en est l'Auteur; il fut surnommé le Père de l'Eloquence Française: & Jean de Meun, surnommé Clôpinel, fut le Continuateur du *Roman* de la Rose. La langue Française se purifia pendant le regne de Philippe de Valois, & acquit de nouvelles grâces sous celui de Charles VII. Elle changea plus considérablement sous le regne de François I & de Henri II. Les beaux esprits qui se trouvèrent en

foule à la Cour de ces deux Princes, donnèrent à la langue un caractère d'élégance & de doctrine qu'elle n'avoit point. Enfin, les soins que l'on a pris dans la suite à réformer & à polir la langue, l'ont amenée au point de perfection où elle est aujourd'hui. PASQ. BOUH. Bochart prétend que le vieux *Gaulois* étoit un demi-Hébreu, parcequ'il en dérive plusieurs mots, comme *chable* de *cheble*, *chiffre* de *siffra*, *valet* de *valed*, *haudet* de *badel*, &c.

On dit d'un vieux mot, d'une vieille façon de parler, que c'est du *Gaulois*, quoiqu'ils soient de la langue Française. ACAD. FR.

GAULON. C'étoit anciennement une ville de Judée. *Gaulon*. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassés, au-delà du Jourdain, laquelle porta ensuite le nom de Trachonite. *Gaulon*, capitale de la Gaulonitide, petit pays situé vers les montagnes de Galaad, étoit environ à quinze lieues de la mer de Galilée; c'étoit une de ces villes qui avoient été destinées à servir de refuge aux meurtriers involontaires. MATY. Le pays où étoit *Gaulon* s'appelle aussi Basanitide, c'est-à-dire, dans le Royaume de Basan. Elle se nomme encore *Golan*, *Deut. IV, 43*. Il en est parlé, *Jos. XX, 8*, & *2 Paral. VI, 71*. *Gaulon* fut ville Lévitique & ville de refuge. Josephé, *L. I, de Bello, c. 15*, & Eusèbe mettent *Gaulon* dans la Batanée: celui-ci dit, que de son temps c'étoit un gros bourg; ailleurs, Josephé distingue la Gaulonitide de de la Batanée. Quelques-uns disent *Golan* au lieu de *Gaulon*; parceque dans le texte Hébreu, *Jos. XXI, 27*, il y a un Keri, qui dit qu'au lieu de גולן *Galon*, il faut lire *Golan*, comme au Deutéronome, *IV, 43*.

GAULONITE. f. m. & f. Qui est de Gaulon. *Gaulonites*.

GAULONITE. f. m. & f. Nom d'une ancienne faction parmi les Juifs, & non pas de secte. *Gaulonites*, *Gaulonites*. La faction des *Gaulonites* eut pour Chef un certain Judas, que les Actes des Apôtres, v. 37, nomment Judas Galiléen, & Josephé tantôt Judas *Gaulonite*, *Antiq. L. XVIII, c. 1*, & tantôt Galiléen, comme S. Luc, *Antiq. L. XVIII, c. 2*. Ce Judas se révolta contre le Président Romain, à l'occasion d'un tribut qu'il voulut imposer. Ainsi ce fut un séditieux, qui fit une faction, & non pas un hérétique qui fit une secte. Ce Judas périt, comme dit S. Luc, *Act. V, 37*, & son parti se dissipa. Voyez Josephé cité, & de *Bello, L. VII, c. 28*. Godwin, *Moses and Aaron, L. I, c. 13*.

GAULONITIDE. Territoire de la ville de Gaulon. *Gaulonitis*. La *Gaulonitide* étoit à l'orient du Jourdain. Josephé, *L. III, de Bello, c. 18*, dit, que la Gamalitique, la *Gaulonitide*, la Batanée & la Trachonitide, étoient entre le lac de Tibériade & le mont Liban. Au huitième Livre des Antiquités il étend la *Gaulonitide* jusqu'au Liban, & au troisième Livre de la Guerre des Juifs, il dit que la Galilée est terminée à l'orient par l'Hippene, par la Gadaride & par la *Gaulonitide*. D'où il est aisé de voir que la *Gaulonitide* étoit le long du Jourdain. RÉLAND. Cela est vrai; car quoique Josephé semble quelquefois étendre la Galilée au-delà du Jourdain, de sorte qu'elle renferme la *Gaulonitide*, puisqu'il en distingue ici la *Gaulonitide*, ou il ne l'étend point jusques-là, ou il n'entend parler que de la Galilée propre, qui étoit toute en-deçà du Jourdain.

GAULT. Voyez GAUT.

GAULTIER & GAUTIER. f. m. Nom d'homme. *Gaulterius*.

GAUMER. Voyez VILMER.

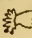
GAUMIER. Voyez GARMIER.


GAUMINÉ. Terme de Jurisprudence. On appelle mariage à la *gaumine*, ceux qui sont contractés en présence du Curé, mais malgré lui, & sans aucune bénédiction, ni de lui, ni d'aucun autre, même au sujet des mariages des Protestans de France 1755.

GAVON. f. m. Terme de Marine. Petit cabinet vers la poupe d'un vaisseau, & qui tire sa lumière des catanettes.

GAVOT. (Le pays de) Petite contrée de Savoie, dans

le pays de Chablais, dont elle est la partie orientale, le long du Lac de Geneve.

GAVOTTE. f. f. Terme de Musique & de Danse.  Air de danse qui se bat à deux temps, qui commence en levant, dont les mesures ont un repos de quatre en quatre, qui est composé de deux reprises, & dont le mouvement est quelquefois vif & gai, quelquefois tendre & lent. **ACAD. FR.** On le dit aussi de la danse dont les pas sont faits sur cet air. Elle est composée de trois pas, & d'un pas assemblé. Les anciennes *gavottes* étoient un recueil & amas de plusieurs branles doubles choisis par les joueurs, dont ils faisoient une suite : elles se dansoient par une mesure binaire avec plusieurs petits sauts. En ces danses on baïsoit, & on donnoit le bouquet. La tablature en est marquée dans Thoinot Arbeau en son *Orchésographie*. La *gavotte* vient originairement du Lyonnais & du Dauphiné, & c'est de-là que l'on a tiré nombre de contre-temps que nous avons dans nos danses. **RAMEAU.**

GAUPE. f. f.  Terme injurieux, qui dans le style populaire s'applique à une femme désagréable & mal-propre. **MÉN.** C'est une vilaine *gaupe*. *Marchez gaupe.* **MOL.**

On dérive ce mot de *gaufape*, vieux mot Gaulois, qui signifie une *couverture* dont les femmes mal-propres ou débauchées se couvroient la tête. Borel le dérive d'un vieux mot de Languedoc, *gaupinet*, qui signifie *flatteur* & *fainéant*. Fripault dit que *gaupe* signifioit autrefois *paillard*.

GAUPINÉT. adj. Vieux mot. Fainéant. Borel dit, que c'est de-là que vient *gaupe*, qui veut dire une femme mal-propre & sale. D'autres veulent que *gaupe* vienne de *gaufape*, qui signifioit autrefois une couverture dont les femmes mal-propres se couvroient la tête. Borel dit pourtant que *gaufape* veut dire un ancien habit des Gaulois.

GAUPLUME. adj. *Impexus*. On appelle ainsi en Normandie celui dont les cheveux sont mal peignés.

Ce mot vient de *gau*, qui signifie *coq*, & de *plume*. **HUET.** On peut le dériver de *gaupe* & de *plume*, les cheveux étant dans les hommes, ce que les plumes sont dans les oiseaux.

GAUR ou **GOUR.** Ce mot signifie proprement une plaine, & un pays plus bas que les autres; mais il se donne à plusieurs Provinces de l'Asie. *Voyez* le Dict. de la Martinière.

GAURA. *Gaura*, anciennement, *Cythus*. C'est une île de l'Archipel. Elle est vers le détroit de Negrepont, entre l'île de Sdilles & celle de Zéa. *Gaura* est petite, fort montagneuse & mal peuplée.

GAURAY. Bourg considérable de Normandie, où il y a Siège & Vicomté. Il est à quatre lieues au midi de Coutances.

GAURE. Le pays de *Gaure*, ou le Comté de Verdun. *Gaura*, *Gaurensis*, ou *Verodunensis Comitatus*. Contrée de la Gascogne, Province de France : elle renferme le petit pays de Lomagne, est une partie de l'ancien Comté de Fézensac, & , selon quelques Géographes, le pays des Garites, ancien peuple de l'Aquitaine. Verdun en est la capitale : on y voit encore Lomange. Ce pays est séparé du haut Languedoc par la Garonne, & il est borné ailleurs par le Comté de Comminges & par l'Armagnac, auquel il est annexé. **MATY.**

Le Comté de **GAURE.** *Gaurensis Comitatus*. Contrée de la Gascogne. Elle est dans l'Armagnac, vers le Condomois & la Garonne. On y voit Florence, Grenade, Sainpuy & Sauvetat de *Gaure*. Cordemoy en appelle les habitans Garites. Les Garites ou le pays de *Gaure*, qui fait partie des Diocèses d'Auch & de Lectoure. **CORDEM.** Sanson croit aussi que c'est le pays des Garites de César, *L. III*, situés entre les Eleufates & ceux d'Auch. Marlien pense que les Garites étoient dans le territoire de Lectoure. De Valois n'a pas osé prendre parti entre ces deux opinions. *Voy. Notit. Gall. p. 221.*

GAURE ou **GAVERE.** Bourg avec un château, & titre

de Principauté. *Gavera*. Il est dans le Comté d'Alost, en Flandre sur l'Escaut, entre Oudenarde & Gand, à deux lieues de l'une & de l'autre. **MATY.** De Valois, *Notit. Gall. p. 223.*

GAURE ou **GAVRE.** f. m. & f. Terme de Relation. Nom de secte, *Gaurus*, *a*. Ce nom est originairement Hébreu, & vient de גור, *gour*, *peregrinari*, voyager, demeurer dans une terre étrangère. De-là les Hébreux dans l'Écriture-Sainte, appellent les étrangers qui se faisoient Juifs גרים, *Gherim*, & les Chaldéens & les Rabbin, גר, *Gher*, ou גור, un Profélyte, un homme d'une Nation & d'une Religion étrangère, qui embrasse le Judaïsme; גיורא, *Ghiou-ra*, a le même sens en Syriaque. *Voyez* **GIORE** ci-dessous.

Ce mot a aussi passé dans la langue Arabe, & de-là chez les Musulmans, Turcs & Persans. En Arabe גיור, *Giara*, dérivé de l'Hébreu גור, *peregrinari*, sortir, être hors de son pays, signifie, se détourner, sortir du chemin; & de-là גורון, *gauron*, iniquité, perversité; & גיורתון, ou גיורתון, *Giaraton*, ou *Givaraton*, des gens qui se détournent des routes de la justice, des impies, des scélérats. C'est de-là que les Turcs appellent les Chrétiens *Gaures*; c'est-à-dire, des impies, des gens d'une fausse Religion, ou comme dit Leunclavius, des Païens, des Gentils; car *Gaure* est la même chose chez les Turcs, que parmi les Chrétiens les noms de Païens & de Gentils; & en général, quiconque n'est pas Mahométan.

Autre étymologie. Comme dans la signification de גור, *peregrinatus est*, s'est formé en Syriaque, en Chaldéen & en Samaritain, celle d'*adulteravit*, être adultère, de même à-peu-près que nous appelons une femme ou fille de mauvaise vie, une courtisane; quelques-uns croient que *Gaure* pourroit marquer un homme d'une fausse Religion. Car l'apostasie, l'idolâtrie, l'impiété, est une espèce d'adultère en matière de Religion, & cette expression est du goût & de l'usage des langues Orientales, comme il paroît par plusieurs endroits de l'Écriture, comme Ezéch. *VI, 9, XVI, 26, XXII, 7, I Paral. XXI, 11. Lévit. XIX, 29, Psalm. LXXII, 27. Lévit. XVII, 7, XX, 5.* La première étymologie paroît néanmoins plus vraie. *Vicquefort* écrit *Gaore*, & *Jovet Gaure* par un *v* consonne. *Voyez* son troisième T. p. 100, &c.

En Perse, *Gaure*, signifie la même chose, & se donne en particulier à une secte répandue dans le pays, que quelques-uns disent être les restes des anciens Perses adorateurs du feu. Mais ce nom vient de *Chebr*. *Voyez* ce mot. *D'Herbelot* croit que les Turcs ont fait de là *ghiaour*, *Gaure*. Si cela est, il ne vient pas de גור.

Ce qu'on rapporte des *Gaures* de Perse, semble montrer que ce sont des Perses convertis, qui dans la suite abandonnés à eux-mêmes, ont mêlé leurs anciennes superstitions aux vérités & aux pratiques de la Religion Chrétienne, & se sont ainsi fait une Religion à part. Les *Gaures* disent qu'ils ont eu leur Religion d'un Prophète, fils d'un nommé Azer, Franc de nation, & Sculpteur de profession; que cet homme vint à Babylone, où ils demeuroient alors; qu'il s'y maria à une femme du pays nommée Dogdon; que cette femme après une visite qu'elle reçut d'un Ange que Dieu lui envoya, fut remplie d'une lumière céleste; qu'ensuite elle se trouva grosse; que les Astrologues connurent par les Astres que le fils qu'elle mettroit au monde seroit un Prophète qui seroit une nouvelle secte. Ils en avertirent Neubrou, qui regnoit alors. Ce Prince ordonna qu'on mit à mort toutes les femmes qui se trouveroient enceintes dans son Empire. L'ordre fut exécuté; mais la grossesse de la mère du futur Prophète ne parut point. Elle fut sauvée; l'enfant naquit heureusement, & fut nommé Ebrahim-Zer-Atoucht. Nouveaux périls après sa naissance. Le Roi, qui en eut avis, se le fit a porter, & tirant son sabre, voulut le tuer de sa propre main, mais le bras lui sécha sur le champ. Il fit allumer un

grand feu, y fit jeter l'enfant, mais il y reposa comme sur un lit de roses. Il fut délivré des autres genres de mort qu'on lui prépara, par des moucheron dont le Royaume fut assiégré, & dont un étant entré dans l'oreille du Roi le rendit furieux & le fit mourir. Cha-Glochtes, son successeur, voulut aussi sévir contre l'enfant; mais il fut si touché des miracles qu'il lui vit faire, qu'il l'adora, comme faisoit déjà tout le peuple. Ce Prophète, après plusieurs prodiges opérés, disparut. Les uns disent, qu'il fut transporté dans le Ciel en corps & en ame; d'autres qu'il trouva près de Bagdat un cercueil de fer, & que s'étant mis dedans le cercueil, il fut emporté par les Anges. Tel fut le Prophète que les *Gaures* reconnoissent pour le Docteur dont ils ont reçu leur Religion.

Après qu'Ebrain-Zer-Ateucht fut en possession de la gloire du Paradis, Dieu lui envoya, par son moyen, sept livres, qui contenoient la véritable Religion; puis sept autres de l'Explication des songes; & enfin, sept de Médecine. Alexandre, devenu Maître de l'Orient, fit brûler les sept premiers, parceque personne n'entendoit la langue dans laquelle ils étoient écrits, & garda les quatorze autres pour son usage. Après la mort de ce Prince, quelques Prêtres & Docteurs *Gaures*, rétablirent autant que leur mémoire leur put permettre, les livres qu'ils avoient perdus, & en composèrent, dit-on, un assez gros, que les *Gaures* d'aujourd'hui ont encore; mais qu'ils n'entendent plus, & dont ils ne connoissent pas même le caractère, qui est différent du caractère Arabe, du Persan & de l'Indien.

Les *Gaures* ont beaucoup de vénération pour le feu, à cause qu'il épargna leur Prophète, & fit éclater par-là sa mémoire. Ils prétendent qu'on prit de ce feu, & qu'on le garde encore. Ils ne l'adorent pourtant point, & ne reconnoissent qu'un seul Dieu, créateur du Ciel & de la terre. Leurs Gazis ou Prêtres, leur distribuent une fois le mois de ce feu, qu'ils nomment céleste, & par lequel ils jurent. Ils lavent leurs enfans après leur naissance, dans de l'eau chaude, pendant que le Gazi récite certaines prières. Quand ils se marient, le Gazi lave le front de l'époux & de l'épouse, d'une eau sur laquelle il a fait quelques prières. Chaque *Gaure* peut avoir cinq femmes; mais il y en a toujours une qui a la supériorité sur les autres. Ils croient la résurrection universelle; & ils disent qu'auparavant tous les peuples se réuniront dans une seule religion, qui sera celle de leur Prophète.

Il est clair que tout cela n'est presque qu'une corruption de la Religion Chrétienne. On y voit l'Annonciation de la sainte Vierge, les Mages, le massacre des Innocens, les miracles de J. C. ses persécutions, son Ascension au Ciel, le baptême, le mariage sacrament, l'unité d'une femme marquée jusques dans la polygamie, &c.

Les *Gaures* pendent les corps des morts, & observent quel œil les corbeaux mangent le premier: si c'est le droit, ils s'en retournent chez eux en grande joie; si c'est le gauche, ils s'en reviennent tout tristes. C'est-là, dit-on, toutes les obsèques. Il y a des *Gaures* à Ispahan, à Kerman & à quatre lieues de Kerman, où ils ont le principal de leurs temples; & où le Grand Prêtre fait sa résidence. Tous les *Gaures* sont obligés d'y faire un pèlerinage au moins une fois en leur vie. Il y a aussi des *Gaures* dans les Indes. Là & en Perse ils sont tous artisans. Pietro de la Valle au II Tome de ses voyages, Tavernier, p. 1, voyage de Perse, d'Herbelot, *Biblioth. Orient.* & Jean Forbès, *Instr. Theologic. histor. L. IV, C. XV, v. 13*, parlent des *Gaures*.

Tavernier dit *Gaure* & *Guebre*. Il croit que les *Gaures* sont les descendans des anciens Perses: il s'en trouve à Giulpha, faubourg d'Ispahan, dans la Province de Kerman en Perse, & à Surate dans les Indes. Les *Gaures* sont mal faits, bafanés, & n'ont pas l'air des Persans: ce qui mer cette différence entre les *Gaures* & les Persans, c'est que les *Gaures* sont tous

artisans, & ne se marient point à d'autres qu'à des femmes de leur nation & de leur secte; au lieu que les Persans sont nés la plupart de Géorgiennes, qui sont les plus belles femmes du monde. On peut conjecturer de-là que les anciens Perses n'étoient pas de fort beaux hommes, & que leurs défauts se perpétuent dans leur race.

GAURIDE. f. m. Nom que l'on donne aux Princes d'une Dynastie de Sultan. *Gaurida*, *Gaurides*. Les *Gaurides* commencèrent à regner l'an de l'hégire 545, de J. C. 1150, & finirent l'an 609 de J. C. 1214. La Dynastie des *Gaurides* s'éleva sur les ruines de celle des Gaznérides, & passa après 64 ans de regne sous cinq Rois dans celle des Khovarezmien. Après que la famille de Sam Sourî, que l'on nomme la Dynastie des *Gaurides*, fut finie, une branche de cette maison s'établit dans le nord de l'Inde, & y fit une seconde Dynastie de *Gaurides*. Voyez d'Herbelot, *Bibl. Orient.* au mot GAURIAN.

GAVRIO. Nom d'un port de l'île d'Andros dans l'Archipel. A la pointe de l'île qui regarde Capadore, promontoire de Négrepont, est le port de *Gavrio*, capable de contenir une armée navale. Les environs du port sont fort déserts.

GAUS. f. m. Sorte de tambours de cuivre qui se font à la Chine; ils entrent dans les cargaisons des vaisseaux qui vont de Canton à Siam.

GAUSSER. v. a. & SE GAUSSER de quelqu'un. v. récip. Railler quelqu'un, s'en moquer. *Joculari*, *ridere*, *cavillari*. C'est un plaisant qui *gausse*, qui raille tout le monde; un libertin, qui se *gausse* de toutes les remontrances qu'on lui fait.

Ce mot est bas. Borel le dérive de *gavifus*. Guichart écrit *gaucher*, pour trouver l'origine de ce mot dans celui de גאך, qui signifie la même chose en Chaldaïque.

GAUSSÉ, ÉE. part. pass. Personne ne prend plaisir à être *gaussé*.

GAUSSERIE. f. f. Moquerie, raillerie. *Jocus*, *sales*, *joculatio*. Ils ont persécuté ce pauvre innocent par de continuelles *gausseries*.

GAUSSEUR, ÉUSE. adj. Celui qui se *gausse*, *joculator*.

Ces mots viennent de *gaudere*, ou de *gavifare*. On disoit autrefois en France *gaudir*; pour dire, se réjouir. Quelques-uns les dérivent plus à propos de *gaudissal*, qui en langue Celtique ou Bas-Breton signifie se moquer. Ce terme est populaire ainsi que *gausserie*.

GAUT. *Saltus*, *sylva*, *lucus*. Vieux mot, qui signifioit un bois. On a aussi écrit *Gault*, & Borel prétend que c'est de *gault* que vient une gaule, & même selon plusieurs, le pays de Gaule, qui est le vieux nom de la France.

Et tot le bois, & le gaût font tenantier.

ROMAN DE GUARIN LE LOH.

Du Cange dérive de *gaut* le verbe s'*esgaudir*, qui a signifié d'abord prendre plaisir à la chasse, & ensuite se divertir de quelque manière que ce soit, sur-tout si les divertissemens qu'on prend demandent du mouvement & de l'agitation. Sur *gaut* voyez Favyn, *Hist. de Navarre, L. V, p. 263 & 264*.

GAUT, est aussi un mot plus connu des polissons, que des honnêtes-gens. Ce mot vient du Latin *gaudium*, & il est pris dans le même sens aujourd'hui. Ce n'est qu'un *gaut* ce n'est qu'un plaisir. Le *gaut* des *gauts*, le plaisir des plaisirs. On prononce *go*.

Ce mot vient de l'Anglois *wood*, qui signifie la même chose. HUET.

GAUTE. f. f. Espèce de boisseau dont les Maures se servent en quelques endroits des côtes de Barbarie. Il faut 30 *gautes* pour faire une mesure qui est d'un cinquième plus grande que celle de Gènes.

GAUTIER. f. m. On appelle quelquefois ainsi ceux qui habitent ou fréquentent beaucoup les bois & les forêts

forêts. On les appelle plus communément Forestiers. *Sylvestris, Sylvorum incola*. De là vient, dit Favyn, *Hist. de Navarre, L. V, p. 263*, que les gens de factions & de brigandages font du nom ordinaire appelés *Gautiers*, pour montrer que ces factions font composées de gens de bois, de paysans, de brigands, qui tenant & ravageant la campagne, font leur retraite dans les bois.

GAUTIER. f. m. Nom d'homme. *Galterius, Gualterius*. Saint *Gautier* fut premier Abbé de S. Martin de Pontoise dans l'onzième siècle. Voyez sur ce Saint les Bollandistes, *Avril, T. I, p. 753 & suiv.* S. *Gautier, Gualterius* ou *Gauterius*, Chanoine Régulier & Abbé d'Estet en Limoufin, vint au monde dans l'Aquitaine vers l'an 990, de l'une des bonnes noblesses du pays; il mourut le 11 de Mai l'an 1070. Sa vie a été écrite par Marbodius, Evêque de Rennes. Voyez les *Acta SS. Maii, T. II, p. 701*, & Baillet au onzième de Mai.

GAUTIER-GARGUILLE. C'est le nom d'un fameux Baladin, d'où est venu cette façon de parler: c'est un franc *Gautier-Garguille*; pour dire, un franc sot, un franc badin. D'autres disent, c'est un fin *Gautier*, & entendent ce proverbe d'un homme qui fait bien son marché & ses affaires. L'origine en vient, selon eux, de l'échange que *Gautier* de Coutances, Archevêque de Rouen, fit avec Richard I, Roi d'Angleterre, de la ville d'Andeli, pour la ville & la Seigneurie de Dieppe, la ville & la Seigneurie de Louviers, la terre & la forêt d'Alihermont, la terre & la Seigneurie de Boutelles, les moulins de Rouen, & le patronage des Bénéfices situés à Andeli même. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute-Normandie, T. I, p. 126*.

GAUTRER. v. n. Vieux mot. Errer sur la mer.

GAUVATERI. Île de l'Amérique méridionale.

GAUZA. f. f. Monnoie de cuivre & d'étain qui a cours dans le Royaume de Pégu: malgré le mauvais aloi de cette monnoie, on n'en a point d'autre pour payer l'or & l'argent, & autres marchandises précieuses.

G A Y.

GAY, GAYE. Voyez **GAI**.

GAY. f. m. On nomme ainsi le hareng qui n'a ni laite, ni œuf. *Dict. de Commerce*.

GAYAC. f. m. *Gayacum*. Bois qui vient des Indes, qui a une dureté & une pesanteur extraordinaire, dont on se sert pour échauffer, raréfier, atténuer, attirer & provoquer les sueurs & les urines. Les Médecins en font faire plusieurs distillations & décoctions pour divers remèdes. Le meilleur est celui qui a le tronc gros, de couleur tanée tendant à noirceur, qui est récent, gommeux, pesant & de bonne odeur, avec une saveur âcre & un peu mordicante, & une écorce fort adhérente au bois. On voit deux espèces de *gayac* dans l'île S. Domingue. L'écorce de toutes deux est assez épaisse, & est unie dans la première espèce, & séparée en plusieurs endroits par des larmes ou écailles assez larges & fort minces. Le dedans de cette écorce est pâle, & le dehors tout marbré par des taches, dont les unes sont cendrées, & les autres verdâtres. L'écorce de la seconde espèce est toute ridée en manière de réseau, & est noire, cendrée en dehors, & pâle en dedans, avec tant soit peu d'amertume, de même que la première. Leur bois est d'une consistance fort massive, pesante, huileuse, d'un goût amer & piquant, & d'une odeur assez agréable. Le bois de la première espèce a l'aubier pâle & le cœur teint d'un vert foncé tirant sur celui de l'olive encore verte. Celui de la seconde espèce est presque de couleur de buis sans aucun mélange. Les branches de la première espèce font toutes noueuses, & divisées plusieurs fois en deux rameaux aussi noueux & garnis à chaque nœud de deux pédicules opposés, longs d'environ un pouce, & chargés chacun de deux paires de feuilles presque ovales & longues d'un pouce; & il y en a une paire sur l'extrémité du pédicule, & l'autre paire est

Tome IV.

située presque au milieu, elles font étendues comme les ailes d'un papillon quand il vole. Elles font un peu charnues, nerveuses, vertes, pâles & attachées à leur commun pédicule par une petite tumeur rouge. Il naît bien souvent dans l'aisselle de ces pédicules un autre pédicule un peu plus court, & chargé de quatre ou cinq fleurs en son extrémité. Chaque fleur est fort semblable en grandeur & en figure aux fleurs de nos oranges, c'est à-dire, qu'elles font ordinairement à cinq feuilles azurées, disposées en rond, & soutenues par un calice à cinq petites feuilles vertes; du milieu de chaque fleur s'élève un pistil de couleur de safran, & fait à-peu-près en fer de flèche, dont les barbillons font arrondis. Ce pistil est entouré d'une petite touffe d'étamines bleues, & ornées chacune d'un petit sommet jaune, il devient ensuite un fruit fait en cœur, presque aussi grand que l'ongle du pouce, un peu aplati & bossu par un côté, & creux de l'autre en façon de cuillier. Il est un peu charnu, uni & de couleur de cire jaune, teinte d'un peu de couleur de minime. Cette chair est remplie d'une semence dure, un peu plus petite que le noyau d'une olive.

La seconde espèce de *gayac* de S. Domingue a ses branches fourchues de même que la première; ses pédicules font chargés ordinairement de trois paires de feuilles de même substance & de même couleur que les précédentes; mais elles font plus petites, ovales, pointues & relevées en-dessous par trois nervures. Il est à remarquer que les jeunes arbres de cette espèce ont leurs pédicules garnis de cinq à six paires de feuilles beaucoup plus petites & plus pointues. D'abord on le prendroit pour un lentisque; mais quand il devient grand, chaque pédicule n'est chargé que de trois paires de feuilles. Les fleurs font de même structure, grandeur & couleur que celles de la première espèce, excepté qu'elles font toutes fraîgées: les fruits font aussi de même consistance; mais ils ressemblent aux fruits de nos fusins, ou bonnets de Prêtres. *Eyonymus vulgaris granis rubentibus*. C. B. Leur couleur est aussi de cire jaune. Ils font remplis de quatre petits noyaux durs & rouges, enchaînés chacun séparément dans sa loge. Le tronc de la première espèce devient beaucoup plus épais que celui de la seconde: on en voit quelquefois de deux pieds de diamètre; toutes les deux espèces jettent une résine noirâtre, mais un peu transparente & fort âcre, & qui a beaucoup plus de vertu pour les maladies vénériennes que le bois ou l'écorce: ceci est tiré d'un mémoire du R. P. Plumier, Minime. On trouve presque à chaque pas de l'ébène & du *gayac* sur les montagnes du pays des Moxes dans l'Amérique méridionale. *Lettres édif. & curieuses, T. X, p. 198*.

Quelques Médecins disent que le *gayac* est une espèce d'ébène, & qu'il n'en diffère que parce qu'il tire un peu sur le blanc. Il y en a de trois sortes. Le premier est un bois massif & fort dur, qui étant scié, paroît noir au-dedans, & au-dehors blanchâtre, avec plusieurs veines tirant sur le tanné obscur. Le second est moins massif, son noir est plus petit & son blanc plus grand. Le troisième, qui est celui qu'on appelle proprement *lignum sanctum*, à cause de ses merveilleuses qualités, sur-tout pour les maladies vénériennes, est plus menu que les autres, & tire sur le blanc, tant en-dedans qu'en-dehors. Ce dernier est le plus odorant & le plus pénétrant: & plus il est vieux, plus il devient noir. Cet arbre est haut comme un frêne, & de la grosseur d'un homme. Sa feuille est presque semblable à celle du plantain, courte & dure. Ses fleurs font jaunes, & son fruit est gros comme une noix, & laxatif. Son écorce est jaunâtre quand il est jeune, & noire quand il est vieux. Il est défendu aux Boutonniers d'enfermer dans leurs boutons des bois de buis, ou de *gayac*, à cause de leur pesanteur.

GAYAC. C'est encore une gomme qu'on apporte des Indes en gros morceaux: elle est si semblable à l'arcanson, qu'il seroit impossible de les distinguer sans leur

F f f

odeur qu'ils ont bien différente; l'arcanson jetté sur les charbons ardens sentant la thérébentine, & la gomme de *gayac*, exhalant une odeur agréable & balsamique.

GAYAVE. f. f. Espèce de grenade douce qui se trouve dans la basse Ethiopie, & que les Chinois appellent *ciuco*. Les *gayaves* renferment plusieurs grains, & sont bonnes à manger; mais il n'est pas sain d'en prendre beaucoup, à cause qu'elles rafraîchissent trop. Le Bengo en est presque tout bordé sur ses rives. *Voyez DAPPER, p. 363, & GOYAVE.*

GAYDARONISSI. *Gaydaronissa*, anciennement, *Patrocleja*, *Patrocli insula*. Petite île de l'Archipel. Elle est dans le golfe d'Egine, près de la côte de l'Attique, à une lieue & demie du cap d'elles Colonne, vers le midi & au levant de l'île d'Egine.

GAYE. Doyenné de France, en Champagne. Il est situé à dix lieues de Troyes.

GAYEMENT. *Voyez GAÏEMENT.*

GAYER. v. a. Vieux mot. Abreuver.

*Tantôt après on veut tirer
De l'eau pour gayer les chevaux.*

GAYÉTANE. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une anémone. *Cajetana*. Ses premières fleurs sont blanches à peluche pourpre; mais les dernières deviennent colombines, mêlées de fleurs de pêcher.

GAYETÉ. *Voyez GAÏÉTÉ.*

GAYOLE. f. f. Vieux mot, qui signifie *cage*. *Cavea*. La *gayole* d'un moulin, une *gayole* pour enfermer des oiseaux.

GAYRA. Rivière de l'Amérique méridionale, au Gouvernement de Sainte Marthe.

GAYVE. adj. Terme de la Coutume de Normandie, où l'on appelle choses *gayves*, les épaves, les choses égarées, délaissées, abandonnées, qu'aucun ne réclame pour siennes. *Res derelictæ, quæ sunt nullius, quæ sunt primi occupantis*. On disoit autrefois *gayver*, pour dire, délaïsser.

Du Cange dérive ce mot de *waif, weyf, weif, wayvium*, qu'en la basse Latinité on a dit dans le même sens.

GAZ

GAZ. f. m. Terme de Chimie, la même chose que **GAS**. On entend ordinairement par ce terme la partie aromatique volatile d'une plante. Il a encore d'autres significations.

GAZA. *Gaza*. Cette ville étoit en Palestine, près de la mer, sous la domination des Philistins. Samson emporta les portes de *Gaza*, *Jud. 16*. Alexandre le Grand fut dangereusement blessé au siège de *Gaza*. *Voyez GAZE.*

GAZAILLE. f. f. Contrat de *gazaille*. Ce contrat, qui en quelques Provinces s'appelle contrat d'Arrêges, est un louage de bétail de labourage. *Locatio pecorum ad arandum, colendum, stercorandum agros*. Remi donne à louage pour quatre ans à Benoît, six bœufs estimés chacun à 40 livres, & dix vaches estimées chacune à 25 livres, afin qu'il s'en serve pour labourer, cultiver & engraisser ses terres, c'est un contrat de *gazaille* ou d'arrêges. Les conditions que l'on met au contrat de *gazaille*, le rendent quelquefois usuraire. *Voyez PONTAS, au mot Louage, cas 3; & au mot Usure, cas 25 & 26.*

GAZANA ou **GAZAVA.** f. f. Monnoie d'argent des Indes Orientales. C'est une des roupies qui ont cours dans les Etats du Grand Mogol, particulièrement à Amadabath; elle vaut 30 sous monnoie de France.

GAZE. f. f. Espèce d'étoffe, tissu léger de fil ou de soie, ou moitié fil & moitié soie, travaillée à claire voie. *Ventus textilis, textum subtilissimum, gazatum* dans la basse Latinité. Toile de *gaze*. *Gaze* de soie crue. Il s'en fait aussi avec de la soie cuite & crue, & à jour, & même avec des filets d'or & d'argent. Un manteau de *gaze*. Vous ordonnerez qu'un grand pavillon de *gaze* me soit dressé. *Vorr.* On peint les Anges avec de petits habits de *gaze*. La

gaze se fait par le moyen d'un peigne à claires voies.

Du Cange l'appelle en Latin *gazatum*, & croit qu'elle a été ainsi nommée parcequ'elle est venue premièrement de *Gaza*, ville de Syrie.

Ce mot, pris dans un sens figuré, se dit d'une enveloppe légère dont on couvre ce qu'il y auroit de trop libre ou d'indécet: des expressions adoucies, qui laissent entrevoir ce qu'on veut dire. Nous exigeons qu'un Auteur couvre d'une *gaze* légère les plaisirs de l'amour; mais cette *gaze*, dont on prétend voiler les obscénités, est souvent si fine & si claire, que le Lecteur n'y perd rien.

*Quoi qu'il en soit, ma Minerve sévère
Adoucira ces grotesques portraits,
Et les voilant d'une gaze légère,
Ne montrera que la moitié des traits.*

GRESSET.

GAZE. f. f. Petite monnoie de cuivre qui se fabrique & qui a cours en Perse; elle vaut environ deux liards de France. Quelques-uns la confondent avec le Kabefqui: d'autres estiment que ce n'est que le demi Kabefqui, c'est-à-dire, le liard Persan.

GAZE. Ville fort ancienne de la Palestine en Asie. *Gaza*. Elle est située sur la mer Méditerranée, à l'embouchure de la rivière de Bezor, que l'on nomme autrement le Torrent d'Egypte, à vingt-deux lieues de la ville de Jérusalem, vers le midi occidental. Cette ville fut conquise par Josué; mais dans la suite les Philistins s'en étant rendu maîtres, Samson y donna deux grandes preuves de la force miraculeuse dont Dieu l'avoit revêtu, l'une en arrachant les portes de la ville, & les transportant sur ses épaules jusques sur la montagne qui étoit vis-à-vis d'Hébron. L'autre en abattant le temple de Dagon, & en faisant périr trois mille Philistins. Alexandre le Grand fut blessé au siège de *Gaze*, & il la ruina après l'avoir prise. Elle fut rétablie du temps des Machabées, & elle eut ensuite un Evêché suffragant de Césarée. Elle subsiste encore aujourd'hui, & elle est capitale d'une Principauté tributaire des Turcs. Son Prince porte le nom d'Emir, ou de Bacha de *Gaze*. *Josué, X, 16, Jud. XVI; 1, Mac. XI. Gaze* fut assignée à la Tribu de Juda. *Jos. XV, 47*. Elle étoit sur les confins de la Terre-Sainte du côté du midi. Arrien dit que *Gaze* étoit éloignée de la mer de 20 stades au plus. Son port s'appeloit Majuma. Palmerius distingue deux *Gazes*, l'une près d'Egypte, & l'autre en Palestine: c'est une erreur grossière. *RÉLAND. Long. 52 d. 30 m. lat. 31 d. 28 m.*

Il y a des Médailles de *Gaze* ΔΗΜΟΥ ΓΑΖΑΕΩΝ ΙΕΡΑΣ ΑΣ, sur lesquelles on trouve différentes époques. La première commence à l'expédition de Pompée en Syrie & en Palestine, où l'année suivante, que Gabinius, son Lieutenant, rétablit cette ville avec plusieurs autres, comme Joseph le rapporte, *L. XIV, des Antiq. c. 10*. L'autre époque commence sous Adrien. *Voyez* les époques Siro-Macédoniennes du Card. Noris, & les médailles Grecques des Empereurs par Vaillant. Ces médailles montrent que quand S. Luc, *Act. VIII, 26*, dit que cette ville étoit *ἄγνωτος*, ce mot ne doit point se prendre pour déserte, mais, selon le sens qu'y donne Hésychius, pour *ἀσυνήτῳ*, démentelée, une ville dont les murs avoient été abattus. C'est l'explication de M. Galland dans une lettre à M. Réland, *Palest. p. 788*. Ainsi Simon n'a point eu de raison de rapporter le mot *déserte* au chemin qui y conduisoit, & que l'Eunuque de Candace, Reine d'Ethiopie, avoit pris. S. Porphire de *Gaze* étant tombé malade, fit son testament & mourut en paix avec les Saints, le second jour du mois de Dystre, l'an 480, selon la manière de compter des *Gazéens*, dans l'onzième mois de la 24^e année de son Episcopat. *CHASY, p. 789.*

GAZE, en Hébreu גזז, signifie forte, fortifiée, munie. *Gaze* étoit en effet très-forte, comme l'assurent Mela, Arrien, *L. II*, & Q. Curce, *L. IV*. C'est donc là la véritable origine de ce nom, qui ne vient point

d'Azon, fils d'Hercule, ni de ce que le trésor de Jupiter, *gaza Jovis*, y fut gardé; ce sont des fables. BOCHART, *Chan. L. I, c. 13*. *Gaze* fut appelée *Minoa*, parceque Minos y étant allé avec Eaque & Radamanthe, ses frères, il lui laissa son nom, dit Erienne de Byzance.

GAZÉEN, ENNE. f. m. & f. Qui est de Gaze. *Gazæus*, a. Enée, qui avoit succédé à Irémion dans le siège de Gaze, étant mort, les *Gazéens* envoyèrent dix députés au Métropolitain, cinq du Clergé, & cinq du peuple, pour lui demander un Evêque, parcequ'ils n'avoient pu s'accorder. CHASTEL. *Martyr. T. I, p. 778*. On dit néanmoins communément ceux de Gaze, plutôt que *Gazéens*. Ceux de Gaze, Procope de Gaze, Enée de Gaze, Porphyre de Gaze.

GAZELLE. f. f. Sorte de bête fauve, fort légère à la course, & qui est commune en Orient. *Dorcas*, *capra Libyca*. Les *Gazelles* sont de la grandeur & de la figure d'un chevreuil, de poil fauve, à la réserve du ventre & de l'estomac, qu'elles ont blancs, & de la queue qui est noirâtre. Leur poil est fort court, la peau est noire & luisante. Leurs oreilles sont grandes, pelées & noires en dedans, leurs yeux grands & noirs, le nez camus; sur-tout aux mâles, & la femelle a au bout de la queue un long poil qui ressemble à du crin. Leur pied est fort fendu & muni à son extrémité de deux grands ongles joints par une petite peau. Elles ont deux cornes noires & creuses, grosses par le bas, fort droites & pointues, & cannelées en travers, tournées vers le milieu en-dehors, & se rapprochant en-dedans, comme les branches d'une ancienne lyre: c'est pourquoi les Anciens lui ont donné le nom de *sirensiceros*, qui signifie des cornes tournées autour, ce qui est particulier à ces animaux. Selon se trompe, quand il croit que la gazelle est l'oryx des Anciens. Gabriel Sionita dit qu'il y a en Arabie des gazelles de la grandeur des cerfs. Voyez encore d'ABLANCOURT, c'est-à-dire, Marmol, *Descript. de l'Afrique. L. I, c. 23, p. 53*; & DAPPER, *Descr. de l'Afrique. p. 86 & 256*. Les Nègres le nomment Woey.

Ce mot vient de l'Arabe *algazel*, c'est-à-dire, chèvre, dont on croit que c'est une espèce: & il y a apparence que c'est la *Dorcas*, ou la chèvre Libyque. Voyez BOCHARD, *Hieroz. L. III, C. 26, p. 946*.

La gazelle est un animal qui rumine, qui néanmoins n'a que deux ventricules bien distingués; mais on trouve dans les membranes qui les composent, les mêmes figures & substances que dans les quatre ventricules des autres animaux ruminans. MÉM. DE PERRAULT. En Orient on dressé les Onces à chasser aux gazelles, qui se fient en leur vitesse, car ce sont des animaux de plaine & de broussaille. La chair de la gazelle est bonne à manger. ABL.

Du Cange dit qu'on nommoit aussi gazelle, un cheval de Sarrazins fort prompt à la course.

GAZER, GAZARA ou GAZERA. Ville de la Terre-Sainte. *Gazer*, *Gazara*. C'étoit sous les Chananéens une ville Royale, dont le Roi fut défait par Josué, *X, 33, XII, 12*. Elle étoit dans la Tribu d'Ephraïm, & fut assignée aux Lévités, *Josué XXI, 21*; mais elle ne put être enlevée aux Chananéens, *Jos. XVI, 10*; *Juges, c. 21*. Pharaon la prit dans la fuite, & la donna en dot à sa fille, lorsqu'il la maria à Salomon, qui la rebâtit, *I, des Rois, IX, 16, 17*. *Gazer* étoit à une journée de Béthoron. Ce n'étoit qu'un bourg du temps d'Eusèbe & de S. Jérôme, qui la placent à quatre milles de Nicopolis du côté du nord. C'est la même chose que Gadara de la première Palestine. RÊLAND. On la nomme aussi *Gazera*, *I, Par. IV, 16*; *Gezer*, *II, L. des Rois, V, 25*, & *Gezeron*, *I, des Machab. IV, 15*. Elle étoit près des confins de la Tribu de Benjamin. P. LUBIN. Elle étoit entre Jérusalem & Joppé. MATY.

GAZER. v. a. Couvrir d'une gaze, mettre une gaze sur quelque chose.

On dit au figuré *gazer* un conte, une histoire, adoucir par des termes détournés ce qu'il y auroit

de trop libre ou d'indécent. Voyez GAZE.

GAZÉ, ÉE. part.

GAZETIER. f. m. Celui qui compose la Gazette. Voyez ce mot. Théophraste Renaudot, Médecin de Montpellier, est celui qui a établi la Gazette de Paris dans son Bureau d'adresse. Il commença à la donner en 1631. Il étoit naturellement éloquent, & ses Gazettes étoient bien écrites & agréables.

On appelle aussi *Gazetier*, celui qui vend ou qui donne la Gazette à lire, qui va acheter la Gazette au Bureau pour la distribuer aux personnes qui veulent la lire.

Loret appelle ses lettres en vers à Madame (Henriette d'Angleterre,) *épîtres gazetières*, parceque c'étoit une gazette en vers burlesques & en forme de lettre à Madame.

En style familier, on appelle *Gazetier* un homme qui court après les gazettes, qui est des premiers à les lire.

GAZETIER se dit encore parmi le peuple, d'un homme qui se plaît à faire des rapports, qui parle des uns & des autres, qui s'entretient de leurs actions, de leurs défauts.

GAZETIER se dit également de l'Ouvrier qui fabrique la gaze, & du Marchand qui la vend. On dit plus ordinairement *Gazier*. DICT. DE COMM.

GAZETIN. f. m. Petite Gazette. Les *gazetins* sont ordinairement manuscrits.

GAZETTE. f. f. Petit imprimé, feuille volante qu'on donne au public toutes les semaines, qui contient une relation des affaires publiques. *Libellus periodicus*, *nuntiorum publicorum index*. Gazette de France, de Hollande, d'Angleterre, de Flandres, &c.

*En cherchant sur la brèche une mort indiscrette,
De sa folle valeur embellit la gazette.* BOIL.

*D'éloges on regorge, à la tête on les jette,
Et mon Valet-de chambre est mis dans la gazette.* MOLIÈRE.

La gazette, que la plupart des gens regardent comme peu de chose, est un des plus difficiles ouvrages qu'on ait entrepris de nos jours. Il demande une connoissance fort étendue de notre langue & de tous ses termes, une grande facilité d'écrire & de naître nettement & en peu de mots. Il faut, pour bien faire la gazette, savoir parler de la guerre sur mer & sur terre, & ne rien ignorer de ce qui regarde la Géographie, l'histoire du temps & celle des familles illustres, la Politique, les intérêts des Princes, le secret des Cours, les mœurs & les coutumes de toutes les nations du monde. Il n'y a point d'ouvrage qui puisse servir davantage à instruire les jeunes gens qui entrent dans le monde, qu'une gazette bien faite & bien écrite. Voyez DE VIGNEUL MARVILLE. *Tom. II, p. 200*.

On appelle figurément gazette, une femme qui fait toutes les nouvelles de son quartier, & qui va les débiter par-tout. En ce sens, il ne se prend qu'en mauvaise part. C'est une vraie gazette, la gazette du quartier.

Ce mot vient de *gazetta*, qui signifie une espèce de monnoie de Venise, qui étoit le prix ordinaire du cahier des nouvelles courantes. Ce nom a été depuis transporté au cahier même. MÉNAGE. D'autres le dérivent du mot Hébreu corrompu & retourné *izgad*, qui signifie *nuntius*. Mais cette étymologie est trop forcée, & l'autre est la vraie.

GAZI. f. m. Terme de Relation. Prêtre des Gaures. *Gazis*, *Gaurorum Sacerdos*. Voyez GAURE.

GAZIE. f. f. Tribut que les Juifs paient dans les Royaumes de Fez. *Vestigial tributum Judaicum in Regno Fezzano*. La Gazie est un droit qu'on lève uniquement sur les Juifs: il est fixé à la cinquantième partie des effets qu'ils possèdent, & dont on a une connoissance certaine. DE LA NEUV. *Hist. de Port. L. II, p. 207*. Les troupes de terre des deux Rois de Castille & de Portugal, avoient battu celles d'Albu-

Hacen, Roi de Fez (en 1340.) Abdumalic, son fils, périt dans ce combat. Le Roi de Fez en eut tant de douleur & de ressentimens, qu'il ordonna la publication de la *gazie* par toute l'Afrique, comme étant sa plus prompte ressource pour faire une grande levée d'argent. *Id.*

Les Princes Mahométans donnent aussi ce nom à l'assemblée des troupes qu'ils lèvent pour la propagation de leur religion, comme nous avons appelé croisades nos guerres saintes. *Voyez GAZUA.*

GAZIER. f. m. Le Fabriquant ou le Marchand de Gaze. *Voyez ce mot.*

GAZNEVIDE. f. m. Nom que l'on donne aux Princes d'une Dynastie de Princes Arabes, ou de Sultan. *Gaznevida.* Les *Gaznévides* ont régné dans le Khorassan, dans la Perse & dans l'Inde. Ils ont tiré leur nom de la ville de Gaznah, située sur les confins du Khorassan, du Zablestan & de l'Inde de deçà le Gange, à cause que ce fut dans cette ville que commença la grandeur de Sébectegin, père de Mahmoud qui éleva cette maison au plus haut degré de la souveraineté. *D'HERBELOT, au mot GASNAVIAH.* La Dynastie des *Gaznévides* comprend quatorze Princes qui ont régné 155 ans, depuis l'an de l'hégire 384 ou 387, jusqu'en 539 ou 542, c'est-à-dire, depuis l'an de Jesus-Christ 994 ou 997, jusqu'en l'an 1144 ou 1147. *Id.* Cet Auteur rapporte cependant après, que Ben Schonah dit, qu'elle a régné 213 ans.

GAZOLA. Petite ville du Royaume de Fez en Barbarie. *Gazola.* Elle est sur la côte de la Province de Hea, près de l'embouchure de la rivière de Terehna, du côté du midi. On prend *Gazola* pour l'ancienne *Tamusiga*, petite ville de la Mauritanie Tingitane.

GAZON. f. m. Herbe fine qui se trouve dans les champs. Terre couverte d'une herbe fine & menue. Les plus beaux gazons se trouvent aux endroits où l'on met paître les moutons. *Cespes.* Des sièges & des lits de gazon, sont agréables dans les jardins. Les fortifications faites de gazon sont fort bonnes; on les couvre de gazon, pour empêcher que les terres ne s'éboulent.

*Il se laissa surprendre aux charmes du repos,
Sur un lit de gazon, qui s'offrit à propos.*

PERRAULT.

On appelle aussi *gazons*, des mottes de terre carrées, couvertes d'une herbe menue & courte. *Voy. GAZONNER.*

Quelques-uns dérivent ces mots de *gaza*, parce qu'autrefois sa signification étoit étendue, & signifioit un pré entier, une vigne, un héritage, & on a pris depuis la partie pour le tout.

Borel le dérive d'un mot Persan *gazen*, qui signifioit *richesse*. Du Cange de *Waso*, mot de la basse Latinité, signifiant la même chose, & Guichard de *yas*, qui n'a guère de rapport avec le mot de *gazon*, même à la signification.

GAZONNAGE. f. m. Nom d'un ancien droit que les Gentilshommes levoient sur leurs vassaux ou sujets, pour faire rehausser & gazonner leurs fossés, les faire garnir de gazon. *Cespitaticum.* *Voyez Mézerai, Hist. de Fr. T. I, p. 360.*

GAZONNEMENT. f. m. L'action de gazonner. *Cespitis aggestio.* Emploi qu'on fait de gazons pour quelque ouvrage. Faciliter le *gazonnement* de la demi-lune.

GAZONNER. v. a. Revêtir de gazon. *Cespitem aggerere.* On a *gazonné* ce bastion. Les bords de ce bassin de fontaine sont seulement *gazonnés*. Voici ce que c'est que *gazonner*. On coupe le dessus de quelque pré, ou de quelque pelouse pleine d'herbes fines, on le coupe, dis-je, par pièces carrées de l'épaisseur d'environ trois pouces, & de la largeur d'environ un pied & demi, & avec la bêche on lève ces carreaux de gazon, puis on les place bien proprement à l'endroit qu'on veut *gazonner*, on l'en

couvre en les arrangeant comme des carreaux l'un auprès de l'autre. Il faut les arroser & les tondre afin que le gazon soit toujours vert. *LIGER.*

GAZOUILLEMENT. f. m. Petit bruit agréable que font les oiseaux. *Sufurrus, lene murmur, garritus.*

*Un rossignol inquiet & volage,
Dont le gazouillement étoit touchant & beau,
Voulut en apprendre un nouveau.*

BOURSAULT.

GAZOUILLEMENT se dit aussi du bruit que fait le cours d'un petit ruisseau entre des cailloux. C'est ce qu'on appeloit autrefois *gargouillement*.

GAZOUILLER. v. n. Faire un petit bruit doux & agréable, tel que celui du cours d'un petit ruisseau sur des cailloux, ou celui des petits oiseaux. *Garrire, sufurros edere, strepere.* Il y a du plaisir à entendre *gazouiller* ces ruisseaux, ces petits oiseaux. L'ortolan a un chant assez fort, quand il *gazouille*. *LÉMERY.*

Quelques uns ont dérivé ce mot à *gallinis*.

GAZOUILLER. Se dit en particulier du chant de l'hirondelle. *Garrire.* L'hirondelle *gazouille* de grand matin pendant l'été; mais elle ne *gazouille* pas agréablement.

Ce mot se dit aussi figurément des petits enfans qui commencent à parler. *Balbutire.* Les mères ne se sentent pas de joie quand leurs petits *gazouillent* ou commencent à *gazouiller*. Ce terme est populaire.

GAZOUILLER. Terme burlesque, pour mal parler, murmurer. *Gloss. sur Marot.*

GAZOUILLIS. f. m. On dit quelquefois, le *gazouillis* des oiseaux, mais ce mot vieillit. On ne dit plus que *gazouillement*.

GAZUA. f. r. Terme de Relation. Espèce de croisade chez les Maures, que l'on publie contre les Chrétiens. *Gazua, Hortatio ad bellum.* Publier la *gazua* contre les Chrétiens. *Hist. des Cherys, c. 10.* Plusieurs personnes accouroient spécialement es lieux où passaient ceux qui prêchoient la *gazua*; le commandement de Cherys, & la multitude qui les suivoit, jointe à la superstition de la *azua*, y faisoit accourir tous les habitans des villages. *Id.*

G É.

GÉ. f. f. Terme de Mythologie. Fille d'Hypsisus, selon Sanchoniaton, qui épousa Uranus, son frère, dont elle eut plusieurs enfans, Chronos ou Saturne, Bethylus, Dagon & Atlas. Comme *gê* signifie terre, de même que *ogaris* signifie le Ciel, les Poètes ont feint que Saturne & ses frères étoient fils du ciel & de la terre.

GÉ, ou **JÉ.** f. m. Mesure de longueur dont on se sert dans les Etats du Grand Mogol. Ce n'est pas une mesure réelle, mais pour ainsi dire, une mesure de compte; le *gé* revient à 34 aunes & demie de Hollande.

G E A.

GEADA, ou **GEDA.** f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un Dieu des anciens habitans de l'île de la Grande-Bretagne. *Geada.* On le nomme aussi *Geda* ou *Geta*. Cælius Sedulius, Poète Ecollois, c'est-à-dire, Hibernois, qui vivoit sous le jeune Théodose, en parle dans son Poème Paschal, à l'Abbé Macédonius, & il le traite de *geta*, ridicule. Ce fut d'un Roi du pays, père de Fingodwulf, aïeul de Frithuwulf, vingtième Roi avant Alfrède, Roi des Anglo-Saxons, que Jean Assérus, Evêque de Sarisbery, vers l'an 900 de Jesus-Christ, fait descendre *Geada* par Frithuwulf. Il tâche de prouver ensuite que ce *Geada* étoit la dixième génération depuis Noé. *Voyez Vossius, de Idolol. L. I, c. 36.*

GEAI. f. m. Prononcez de même que *Jai*. Oiseau d'un plumage bigarré, rouge, vert, bleu, blanc, noir & gris, du genre de ceux auxquels on apprend à par-

ler. Il est de la grosseur d'un pigeon. Le *geai* n'est pas le *graculus* des Latins, mais on l'appelle *pica glandaria*, parcequ'il avale les glands tout entiers. Il y a cependant quelques Auteurs qui prennent *graculus* & *pica glandaria*, pour la même chose. D'autres l'appellent *garrulus*. L'oiseau dont Phèdre a parlé, *Tumens inani graculus superbiâ*, est regardé ordinairement comme le *geai* de la fable. Au lieu de *graculus*, Horace a mis une petite corneille, *moveat corniculâ risum, furtivis nudata coloribus*. On dit du *geai*, cajoler pour exprimer le chant où le son qu'il fait, & que les Latins appellent *garritus*, *garrire*.

Le *geai* a le pennage fort agréable, à cause de la diversité de ses couleurs : il parle & siffle comme l'homme, & plus franchement que le Sansonnet, & pour cela on le tient en cage : il contrefait toutes sortes d'animaux, & se rend tout-à-fait domestique. L'on prend cet oiseau à la pipée; mais il est beaucoup meilleur pris niais. Il fait son nid dans des arbres, & fait quatre ou cinq petits. Il mange de toutes sortes de viandes & de fruits. Le mâle a les couleurs plus vives, & la gorge noire. Il dresse la plume de dessus sa tête comme une huppe; il est fort sujet au mal caduc ou à l'épilepsie, & plus qu'aucun autre oiseau. Il se plaît à dérober, & cherche les lieux les plus secrets pour cacher ce qu'il a pris. On l'appelle *ricard* en quelques lieux: *Diction. des Arts*. *Ricard* est mis-là sans *h*, comme on le prononce en Picardie. Ménage a écrit *richard*. On l'appelle *gautrot* ou *vautrot* en d'autres Provinces. Ce qui autorise l'étymologie de *varius*, plusieurs Ecrivains Latins modernes ayant appelé le *geai*, *pica varia*, à cause de son caquet & de la diversité de ses couleurs. On peut voir son article dans l'Étymologique.

Le *geai* est tout-à-fait différent de la pie, soit en grosseur, soit par la diversité des couleurs de son pennage; car il a des taches bleues qui traversent les ailes, qui ne se rencontrent point dans les autres oiseaux. Il a l'ouverture du gosier si large & si ample, qu'il avale des glands tout entiers. Sa queue est beaucoup plus courte que celle de la pie : il a le bec noir, fort & robuste, & long de deux doigts, ou environ. Ses narinnes sont couvertes de plumes noires & blanches, qui s'élèvent comme une crête; le champ de son pennage est diversifié; le derrière de sa tête est composé de roux & d'une couleur perse : la couleur qui suit sur le dos est plus pâle, & tire au cendré : les plumes qui sont proches du croupion sont blanchâtres; sa queue est composée de douze pennes qui sont d'une bonne longueur, cinq desquelles sont marquées de taches blanches qui les traversent : ses ailes sont longues, & composées de fortes pennes bien diversifiées; quelques-unes sont noires, d'autres sont blanches & noires, les autres sont bleues, & d'un ordre distingué des autres. Les grandes pennes sont diversifiées par le dehors; en dedans il n'y en a que deux ou trois de couleur de châtain; le devant de l'oiseau est d'une couleur cendrée pâle, qui s'éclaircit davantage en approchant de la queue, ses pieds & ses doigts sont cendrés; ses ongles noirs & un peu crochus.

Aux environs de Strasbourg, l'on voit un *geai* qui est appelé en quelques autres endroits de l'Allemagne, *mercolfus* : il est de la même grandeur que le *geai* commun : son bec est noir & long de deux doigts, & un peu plus menu que celui du *geai* commun; il est un peu courbé; sa tête est grosse; les plumes en sont mêlées de bleu & de vert avec des taches blanches, qui vont en long, & qui sont fermées par toute la poitrine & le ventre. Les plumes qui sont proche du bec, sont châtain; ses yeux sont grands, ronds & noirs; ses sourcils sont aussi ronds & d'un bleu jaunâtre; son dos est châtain ou de couleur de rouille, depuis la seconde ou troisième vertèbre, jusqu'au croupion : la couleur des ailes est diversifiée. Les petites plumes qui couvrent les épaules sont d'un bleu qui tire sur le violet, celles qui

suivent, qui sont plus grandes, sont vertes, & à leurs extrémités le vert est mêlé de blanc, qui les rend plus claires. Les grandes pennes sont au commencement d'un bleu obscur en dehors, le reste est noir, & elles sont toutes bleues en dedans; à l'exception des deux dernières, qui sont noires par-dessous. Sa queue est verdâtre par-dessus, le dessous est mêlé de violet & de bleu; ses pieds sont d'un jaune tirant sur le brun; ses ongles sont noirs & crochus.

GEAI DE BENGALÉ. Il est plus grand que le *geai* commun. Il a le sommet de la tête bleu, le cou & la poitrine de couleur cendrée, mêlée de brun clair & de rouge : les ailes, le dessous du ventre & les cuisses bleues; le dos & le croupion d'un vert obscur; la queue noirâtre, près du corps, bleuâtre dans le milieu, & de couleur obscure vers l'extrémité; les pieds de couleur brune jaunâtre, les ongles noirs.

GEAI DE BOHÈME. *Pica glandularia Bohemica*, ou *garrulus Bohemicus*. Il y a eu plusieurs Auteurs qui ont été fort en peine quel nom ils donneroient à cet oiseau. Quelques-uns l'ont nommé demi-phénix, à cause de la huppe qu'il a sur la tête, & de la beauté de son pennage. D'autres ont cru que c'étoit l'oiseau nouveau, duquel Pline avoit parlé. Un Auteur Allemand dit, qu'il y a des oiseaux de cette espèce autour de Neuremberg, & qu'on le nomme *Behemle*, comme qui diroit de Bohème. Aldrovand, après avoir discuté toutes les opinions, & fait réflexion à sa façon & à sa manière de vivre, lui donne le nom de *ampelis*, comme qui diroit *mangeur de raisin*, à cause qu'il l'aime extrêmement, & qu'il s'en engraisse dans le temps des vendanges; mais comme il a beaucoup de ressemblance avec le *geai*, & qu'il vient du pays de Bohème, nous suivons l'Auteur Allemand, qui le nomme *geai de Bohème*, quoiqu'il soit beaucoup plus petit.

Le *geai de Bohème* est plus gros que le gros-bec ou pinçon Royal, & approche de la grosseur d'un merle; son bec est tout noir, & grand comme celui du moineau domestique; ses narinnes sont environnées de poil de même couleur que le bec, qui forme une certaine tache noire, qui traverse & qui environne le haut des yeux qu'il a ronds & d'une belle couleur de cinabre, & luisans comme l'escarboucle de Chalcédoine, que nous nommons rouge grenat. Sa tête est un peu plate par-dessus, & de couleur de rouille; avec une crête comme l'alouette huppée; la couleur de cette crête proche du bec est de châtain clair, & par-derrrière d'un cendré brun, comme la couleur de terre d'ombre; son cou est court, noir par-devant & par-derrrière, roux par les côtés, blanc, approchant du bec; sa poitrine est châtain ou de couleur de rouille lavée, tirant sur la couleur de rose; tout le ventre est cendré, excepté vers le cou, où l'on voit quelques plumes blanches, dont les racines, depuis le milieu jusques à la chair de l'oiseau, sont noires, & par-dessus elles sont comme du duvet. Son dos est châtain, & proche du croupion gris cendré; les plumes des ailes sont noires en dehors, & d'un cendré tirant sur le noir en dedans; celles de dehors sont ornées de taches très-agréables à voir, les premières sont blanches, savoir, sept qui ont l'extrémité rouge comme du cinabre; celles qui suivent sont marquées de taches jaunes qui composent la figure de la lettre L, & sont disposées de manière que quelques-uns en ont sept, d'autres six, & d'autres cinq; celles enfin qui sont les dernières, ont des taches blanches, les unes trois, les autres deux, & les autres une seulement, suivant qu'elles paroissent plus ou moins. Les plumes qui couvrent celles-là sont tachées de marques blanches à leurs extrémités. Le mâle a dix plumes à la queue, & la femelle douze, lesquelles sont de gris cendré à la racine, ou de gris souris; en haut elles sont noirâtres. Toute l'extrémité de la queue est jaune; mais plus luisante au mâle qu'à la femelle. Autour du cou il y a quelques plumes rouffes qui semblent former une seconde petite queue, la couleur des cuisses est brune tirant sur le bleu. La forme &

la grandeur des pieds est semblable à ceux du pinson Royal, mais ils sont d'une autre couleur; car le pinson les a de couleur de chair, & celui-ci les a noirs, aussi-bien que les ongles.

Cet oiseau est particulier au Royaume de Bohême, quoiqu'on en trouve dans les lieux voisins. Aldrovand rapporte que quand ils font leur passage en Italie, ils viennent en grande quantité, particulièrement autour de Plaïfance & de Modène, enforte que l'on en prenoit des trente & quarante à la fois. Ils volent quelquefois plus d'une centaine ensemble. On les apprivoise facilement. Ils vivent de toutes sortes de fruits, & principalement de raisins, de figues, de pignons, & autres semblables choses. La chair de cet oiseau est aussi bonne que celle des grives.

GEAI A PIEDS PLATS, dont parle Aristote, ou petit corbeau d'eau. *Gracculus palmipes Aristotelis*. Il a le bec crochu & aigu; il est blanchâtre proche du front, & le reste est noirâtre, & de pareille couleur par tout le corps, excepté au cou, où l'on voit un peu de roux mêlé; ses jambes, ses pieds & leurs membranes sont de couleur brune. Quelques-uns l'appellent plongeon noir, à cause de la ressemblance qu'il a avec le plongeon.

GEAIS. f. m. Sorte de pierre précieuse. Voyez JAIS. C'est la même chose.

GEALLOYE. f. f. Ce mot, qui se trouve dans les Coutumes, signifie une sorte de mesure de choses liquides; en quelques endroits elle contient douze pintes, en d'autres huit, & en d'autres seize.

GÉAMAGIDID. Ville d'Afrique, dans la Province de Maroc, proprement dite. C'est la même chose que **GÉMAAIEDID**.

GÉANDE. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe colombin, rouge & blanc, qui n'est guère fautive.

GÉANT. f. m. Homme d'une taille excessive & démesurée. *Gigas*. En ces temps-là les géans étoient sur la terre, dit Moïse dans la Genèse. Og, Roi de Basan, étoit un géant qui avoit neuf coudées de haut. L'Écriture-Sainte parle aussi de plusieurs autres géans, comme de Samson, de Goliath, &c. Les Poëtes ont feint qu'il y avoit des géans, enfans de la terre, qui avoient fait la guerre à Jupiter. Les peuples du Pérou assurent qu'il est arrivé autrefois des géans dans leur pays, qui depuis le genou en bas, égaloient la hauteur ordinaire de l'homme. Ils ont la même tradition au Brésil & au Mexique, & ils en montrent des os d'une grandeur démesurée. On en montre aussi dans le Château de Moulins en Bourbonnois. Mais le Père Kirker témoigne qu'il y a de certaines pierres qui ressemblent si bien à des os, que le peuple les prend pour des os de géans, de sorte que la plus grande partie de ce qu'on voit dans les Histoires profanes des géans, sont de pures fables. On trouve dans les voyages de du Mont, dans les Journaux d'Angleterre, dans les Mémoires de Trévoux, &c. des dissertations sur ces Histoires prétendues, & sur les vérités qui sont rapportées dans l'Écriture. Clavier, *Sicilia Antiq.* L. I, c. 2, croit que les Cyclopes sont des géans qui furent les premiers habitans de Sicile, & qui l'occupèrent toute entière. Il rapporte, après Fasellus, qu'au quinziesme siècle on trouva des corps d'hommes d'une taille extraordinaire.

Il y a des géans dans l'Amérique méridionale. Voy. Acofta, L. I, c. 19. L. VII, c. 3. Le P. Alfonse d'Ovaglio dans son Hist. du Chili, L. III, c. 6. Au-delà du Chiloë en Amérique, & plus avant dans les terres, est une nation d'Indiens géans, qu'on appelle Cauchues. Des témoins oculaires & dignes de foi ont assuré M. Frézier qu'ils avoient approchant de quatre vaors de haut, c'est-à-dire, près de neuf à dix pieds. Ce sont ceux qu'on appelle Patagons, qui habitent la côte de l'Est de la terre déserte, dont les anciennes relations ont parlé, & que l'on a ensuite traité de fables, parcequ'on a vu dans le détroit de Magellan, des Indiens d'une taille qui ne surpassoit point celle des autres hommes; mais quelques

vaisseaux ont vu en même-temps les uns & les autres. FRÉZIER. Cet Auteur confirme ceci par le témoignage d'Antoine Pigafëta, à qui nous devons le Journal de Magellan, de Barthelemi-Léonard d'Argensola, L. I & L. III de l'Histoire de la Conquête des Moluques; de Sébald de Wert, d'Olivier Noort, de George Spilburguen & de Guillaume Schouten. Ceux qui dans l'Antiquité ont parlé de géans en Historiens, & qui ont reconnu qu'il y en avoit, sont César, de Bell. Gall. L. I. Tacite, de Moribus Germanor. & Annal. L. II. Florus, L. III, c. 3. Saint Augustin, de Civit. Dei, L. XV, c. 9. Saxon le Grammairien, à la fin de sa Préface, & parmi les modernes, Hiéron. Magius, Miscellan. de Gigantibus. Chastagnonus, de Gigantibus. Kirker, Mund. Subterr. L. VIII, S. II, c. 4, &c. De sorte qu'il n'y a rien de plus extravagant, selon la remarque de Stéphanus dans ses Notes sur la Préface de Saxon le Grammairien, que de nier & de détourner à des sens allégoriques ou moraux, ce que l'Antiquité, ou même ce que l'Écriture en dit.

Ce mot vient du Grec γίγας, de γη, terra, terre, & de γένω, ou γείνομαι, nascor, je nais, comme qui diroit, terra filius, fils de la terre. Γίγας, gigas, un géant. Ce mot est pris du Celtique gigas, qui est la même chose; & afin que l'on n'en doute pas, c'est que ce nom est formé de gag, qui, chez les Gaulois, veut dire superbe, insolent, atrogant, orgueilleux; & de guas, qui signifie homme. On avoit raison de les nommer ainsi, parceque les géans étoient des hommes fiers, superbes & arrogans, à cause de leur force. Mais prenez garde que γ fait au génitif γίγαντος, à cause que les Celtes les nommoient encore giant, d'où nous avons fait le mot de géant. PÉZRON.

On appelle maintenant géant, géante, & non pas géanne, un homme ou une femme qui est d'une taille extraordinaire. Si cette fille croît encore un peu, ce sera une géante.

On dit figurément, aller à pas de géant, faire de grands progrès dans un art, dans une science, dans quelque chose que ce soit.

On appelle géans, de petits Gentilshommes qui vexoient le peuple par mille impositions, qui détrouffoient les passans, enlevoient les femmes & les filles, & emmenaient les marchandises dans les châteaux. Ces brigandages les ont fait nommer géans dans nos anciens Romains, & les Gentilshommes qui alloient de province en province pour délivrer le monde de ces monstres, Chevaliers errans, lesquels observoient certains statuts, & faisoient profession de venger les torts faits aux innocens, aux Dames, & d'abolir les coutumes tyranniques que ces géans avoient établies. Voy. Mézerai dans Louis V. T. I, p. 360.

GÉANT. Terme d'Astronomie. C'est le nom qu'on donne communément à une constellation qu'on nomme autrement Orion. Selon les remarques du P. Chérubia d'Orléans, avec le secours du Telescope, on découvre dans la seule constellation d'Orion, appelée communément le géant, plus d'étoiles, & selon Rhéita, deux fois plus qu'on n'en voit avec les yeux dans toute l'étendue des cieus. OBSERV. DE PHYSIQ. T. III, p. 195. Voyez ORION.

GÉANT. Nom que les Fleuristes donnent à une tulipe qui est couleur d'agriote, tirant sur le colombin & blanc terni.

GEAUMIER. Voyez GALMIER ou GARMIER.

G E B.

GÉBA. Ville de la Terre-Sainte, située entre Scythopolis & Dothaim. Gaba; Vulg. Judith III, 11. Holoferne vint, campa entre Géba & Scythopolis, près de Dothaim. C'étoit une ville de la Tribu de Benjamin. Jos. VIII, 24, XIV, 5. Jug. XX, 10, &c. Joseph la nomme Gaba, Antiq. V, 2 & VIII, 6. Elle étoit près de Ramatha, & à quarante stades de Jérusalem, Joseph, Antiq. VIII, 6. C'est quelque-

fois la même ville que *Gabaa*. P. LUBIN.
GÉBAL, GÉBALÈNE. Contrée de la Terre-Sainte. *Gebal, Gebalene, Gebalena*. La région que l'Auteur du LXXXII Pſeume, v. 8, appelle *Gébal*, semble être la partie de l'Idumée qui s'appeloit *Gébalène* au temps de S. Jérôme. P. LUBIN. Mais Réland en doute. Elle se nommoit encore *Gobolitide*. RÉLAND. *Palast. p. 69, s. 2.* C'étoit l'une des deux parties de l'Idumée, l'autre étoit le pays d'Amalécites. La *Gébalène* comprenoit les montagnes de Séir qui bornoient la Judée du côté du midi. Eusèbe dit que c'étoit le territoire des environs de Pétra. *Voyez Réland, Palast. L. I, c. 15.*

GÉBAL est encore une ville de Phénicie, dont les habitans sont nommés *Gibliens*. Les vieillards de *Gébal*, *Ezéch. XXVII, 9*. Le P. Lubin prétend que c'est *Biblos*, à l'embouchure de l'Adonois. *Voyez GIBLIEN.*

GÉBALITE. *Voyez GIBLIEN.*

GEBBETHON. *Voyez GABATHON*, c'est la même chose.

GEBECIER. v. n. Vieux mot qu'on trouve dans le sens de s'exposer.

*Il se lairoit ainçois par membres détrancher,
 Qu'il ofast au péril de péché gebecier.*

GÉBEGIS, ou GEBEGYS. Terme de Relation. Les Turcs donnent ce nom à ceux qui sont chargés de polir les armes & de les distribuer. Ils sont censés du corps de l'infanterie. M. de Tournefort dit que les *gebegis* sont les servans de l'artillerie sous les canonniers. L'Auteur des Anecd. de la Maison Ottom. écrit *gebeki*.

GÉBELÉ. *Gabala*. Ancienne petite ville Episcopale de la Syrie; elle est sur la côte, entre Tripoli & Antioche, son Evêché est suffragant de la dernière.

GÉBEL-ELHADICH. Montagne du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Gebel-elhadilus*, ou *Ferrens mons*, anciennement, *Phocra*. Elle est dans la Province d'Héa, aux confins de celle de Maroc & de Ducala. Elle s'étend beaucoup du midi au nord, le long de la rivière d'Alifnual, & elle forme le Cap qui est à l'entrée méridionale du golfe d'Azasia.

GEBHA, ou GEBBA. Bourg du Royaume de Fez, en Barbarie. *Gebha*. Il est dans l'Errifis, sur le cap de *Gebha*, qui est à l'entrée occidentale du golfe de Mézemma, & qui est pris, ou pour l'*Oleastrum promontorium*, ou pour le *Sesliaria extrema* de Ptolomée.

GÉBISE, ou LÉBUSSE. Village qui est sur une petite rivière de même nom, dans la Natolie, entre Nicomédie & Chalcédoine. *Libysta*. Ce lieu étoit anciennement une ville de Bithynie, & ce fut là même où le fameux Annibal de Carthage s'empoisonna & fut enseveli.

GÉBLOWA. Petite ville de la Moscovie. *Geblova*. Elle est sur la rivière de Mologa, dans le Duché de Biella Gerozo, & aux confins de celui de Jéressaw.

G E D.

GÉDA. *Voyez GÉADA.*

GÉDENG. f. m. Mesure dont les Indiens se servent pour mesurer leurs grains, le poivre & autres denrées. Elle tient environ quatre livres pesant de poivre, la livre prise sur le pied de seize onces.

GÉDÉON. f. m. Nom d'homme. *Gedeo*. *Gédéon* est un des Juges du peuple de Dieu. *Gédéon* jugea, c'est-à-dire, gouverna quarante ans les Israélites, & gagna de grandes victoires sur les Madianites, qui sont décrites dans le L. des Juges, C. VI, VII, VIII. Il se nomma aussi Jérobaal, L. des Jug. VI. 32.

GÉDÉON est un mot Hébreu qui signifie *abscissio, demolitio*, de גדר, *gada abscidit, demolitus est.*

GÉDER. *Voyez GADER.*

GÉDÉROTH. Ville de la Terre-Sainte. *Gederoth*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. II Paral. XXVIII, 18. *Gédéroth* est le pluriel de *Gédéra*, & *Gédérothaim* son duel; ainsi quelques Auteurs croient que ce ne

sont que trois noms différens de la même ville.
GÉDÉROTHAÏM. Ville de la Terre-Sainte. *Gederothaim*. Elle étoit dans la plaine de la Tribu de Juda. *Jos. XV, 16*. *Voyez GÉDÉROTH.*

GÉDOÏN. *Voyez GILDUIN*, c'est la même chose.

GÉDOR. *Voyez GADOR.*

GÉDROSIE. C'étoit anciennement une Province de l'Empire des Perſes, en Asie. *Gedrosia*. Elle étoit bornée au nord par la Drangiane, & au couchant par la Carmanie. Elle avoit l'Océan Indien au midi, & la rivière d'Inde au levant. Ses principaux lieux étoient *Arbis*, *Cuni* & *Mufarna*. On appelle aujourd'hui cette Province *Send*. *Voyez SEND.*

G E E.

GÉELMUYDEN, GELEMUYDEN, ou GENEMUYDEN. *Gelemuydena*, anciennement, *Manarmanis portus*. Bourg des Provinces-Unies, situé dans l'O-ver-Iffel, à l'embouchure de la rivière de Swartewater dans la *Zuider-Zée*, à demi-lieue au-dessous de la ville de *Swarte-Sluyſ*. *Long. 23 d. 28 m. lat. 52 d. 37 m.*

GEENNOM, ou GÉHENNOM. Vallée d'Ennom. *Gehennom, Renennom, Vallis Ennom, vallis filiorum Ennom*. Cette vallée étoit tout proche de Jérusalem du côté de l'orient. C'est de-là qu'est venu le nom de *géhénne*.

GÉERSBERGHEN, ou GÉERTZBERG. *Voy. GRAND-MONT.*

G E G.

GÉGANIE, f. f. fut une des quatre premières Vestales instituées par Numa Pompilius.

GÉGEMBACH. Ville libre Impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, dans l'Ortenau. *Long. 25 d. 40 m. 58 f. lat. 48 d. 24 m. 50 f.*

GÉGO. f. m. Sorte de prunes qui croissent sur les bords de Bengo, dans un des Royaumes de la basse Ethiopie. Elles ont un gros noyau & peu de chair, & la peau d'un vert jaunâtre. On en donne à manger aux malades, comme étant fort saines, quoiqu'elles soient si aigres, qu'elles agacent les dents. *Voyez DAPPER, p. 363.*

G E H.

GEHAN-ABAD. *Voyez DELLI.*

GÉHAN PÉHÉLÉVANI. f. m. Nom d'une Charge que les anciens Rois de Perſe avoient coutume de donner aux plus vaillans hommes de leurs Etats. Elle répond à l'Emir des Kalifes, à l'Omara des Mogols, & à celle de Connétable parmi nous. D'HERBELOT.

GÉHENNE. f. f. *Gehenna*. Terme de l'écriture qui se trouve en S. Matthieu, V, 22, 29, 30; X, 28; XVIII, 9; XXIII, 15, 33; Marc, IX, 42, 44, 46; Luc, XII, 5, & dans l'Épître de S. Jacques, III, 6. Les Traducteurs de Genève & les Lovanistes se sont servis du mot *géhénne* en notre langue. Qui dira à son frère Racha, sera punissable par conseil. Qui lui dira, fou, sera punissable de la *géhénne* du feu. *TRAD. DE GENÈVE, Matth. V, 22.* Il n'est profitable qu'un de tes membres périsse, & que tout ton corps ne soit point jetté en la *géhénne* de feu. *LOVANISTES, en Matthieu, V. 29.* Monsieur Simon est le seul que je connoisse de nos Traducteurs modernes du N. T. qui se soit servi de ce mot. Celui qui l'appellera fou méritera le feu de la *géhénne*. *SIMON, Matth. V. 22.*

Les Traducteurs de Mons, & le P. Bouhours, n'ont pas cru qu'il fût si nécessaire de conserver ce mot de *géhénne*. Ceux-là traduisent toujours l'enfer, ou le feu d'enfer. La langue est aussi un feu; c'est un monde d'iniquité; & n'étant qu'un de nos membres, elle infecte tout le corps, elle enflamme tout le cercle & tout le cours de notre vie, & est elle-même enflammée du feu d'enfer. *Pott-R. Jacq. III, 6.* Le P. Bouhours traduit *supplice du feu*. Celui qui lui dira homme insensé, méritera le supplice du feu. *BOUH.*

Matth. V, 22. Et au v. 29 & 30, il traduit l'enfer aussi-bien qu'en S. *Matth. XIII, 15, 23; Marc. IX, 42; Luc. XII, 5;* en S. *Matth. XXVIII, 9,* l'abyme du feu. Si votre œil vous est une occasion de chute, arrachez-le, & jetez loin de vous. Il vous est plus avantageux de parvenir à la vie avec un œil seul, que d'être jetté dans l'abyme du feu ayant deux yeux. ВОН. & de même *Marc. IX, 44, 46.* Et certainement ces traditions sont meilleures, car *géhénne* n'est point en usage dans notre langue; & d'ailleurs, *géhénne* ne signifie autre chose en tous les endroits du N. T. que l'enfer, le feu d'enfer, l'abyme du feu éternel, qui ne s'éteindra jamais, ainsi qu'en conviennent ceux mêmes qui retiennent le mot de *géhénne* en notre langue.

En effet, les Traducteurs de Genève, sur S. *Matth. V, 22,* disent que de la vallée du fils de Hinnon, dont il est souvent parlé dans l'ancien Testament, comme *Jér. VII, 31,* est tiré ce nom de *géhénne*, pour représenter le feu d'enfer. Et sur l'Épître Canonique de S. Jacques, III, 6, la langue est enflammée de la *géhénne*, disent-ils, dans leur Note, du feu d'enfer. J. C., dit M. Simon, sur S. *Matt. V, 22,* s'est servi de ce mot, qui signifioit de son temps métaphoriquement, le feu d'enfer, pour marquer un très-grand supplice.

Ce mot a été pris de *Géhinom*, c'est-à-dire, la vallée de Hinnom. Dans cette vallée qui étoit proche de Jérusalem, il y avoit un lieu nommé Tophet, où quelque Juifs sacrifioient leurs enfans à l'idole Moloch, en les faisant passer par le feu. Le Roi Josias, pour rendre ce lieu abominable, en fit un cloaque, où l'on alloit jeter toutes les immondices & les cadavres. Les Juifs remarquent qu'on y entretenoit un feu continuel pour brûler ces immondices; & comme ils n'avoient aucun mot qui signifiat l'enfer, ils se servirent de celui de *gehenna* ou *gehinnom*, pour marquer un feu qui ne s'éteint point. Et sur S. *Matthieu XVIII, 9.* J. C., dit-il, appelle ici *géhénne*, ce qu'il a nommé feu éternel dans le verset précédent, d'où l'on connoît ce que c'est que *géhénne* dans le N. T. Il eût parlé plus exactement en Saint *Matth. V, 22,* s'il eût dit, que des cadavres confondus avec toutes les immondices, & brûlés continuellement pêle-mêle avec elles dans le feu, leur exprimant assez naturellement l'image que la foi leur faisoit de l'enfer, ils donnèrent à l'enfer le nom de ce lieu qui la représentoit si bien. Car cette attribution d'idée & de nom, est une preuve de la foi des Juifs sur l'enfer, & conséquemment de la nôtre. Voyez sur ce mot Origène, L. VI, contre Celse, S. Jérôme sur Jérémie, C. VII, & sur S. *Matth. C. X,* où parlant d'un endroit de *Job, C. XXIV,* il distingue deux *géhénnes* ou supplices dans l'enfer, une de feu, & une de froid. Le Cardinal Tolet, sur S. *Luc XII. Annot. VIII.* Seldenus, de *Diis Syris, Synt. I, C. 6,* & Vossius, de *Idolol. L. II, C. 81, p. 361.*

Fils de *géhénne*, en S. *Matth. XXIII, 15,* suivant le style de l'Écriture, & ce que nous avons dit au mot FILS, signifie *digne de la géhénne* de l'enfer, comme ont traduit les Traducteurs de Mons, le P. Bouhours, Simon, &c. Genève & Louvain ont dit fils de *géhénne*; c'est parler Hébreu en notre langue.

Les Arabes appellent aussi l'enfer *Géhennem*. Voy. d'Herbelot, *Bibl. Orient.* à ce mot.

GÉHINE. f. f. Vieux mot. Gène. On a dit aussi autrefois *Gehir*, qui signifioit, parler, y étant contraint par les tourmens.

GÉHIR. v. a. Vieux mot. Faire dire la vérité par force. *Cogere veritatem fateri.* L'Auteur du Roman de Pe-pin, & Montrelet s'en sont servis. Pasquier, *Rech. L. VIII, c. 31.* Brouette vainquit aussi-tôt son adversaire, & lui fit *gehir* de sa bouche le cas pour lequel il étoit appelé. MONSTRELET, c. 23. Peut-être ce mot vient de *jacere*. *Gehir* se trouve dans les Poésies du Roi de Navarre.

GÉHON. L'un des quatre fleuves du Paradis terrestre.

Gehon. Voyez la description que Moïse a faite de ce lieu de délices dans la *Genèse, c. II, v. 8 & suiv.* Le *Géhon* a passé chez les uns pour le Gange; chez les autres, & particulièrement chez les Arabes, pour l'Oxus. On l'a pris pour l'Araxe, pour le Maharmalea, qui est un des canaux faits à la main, qui joignent l'Euphrate au Tigre, pour le Naharfarès, qui est le plus occidental de ces canaux, & pour le torrent du même nom de *Géhon*, qui est proche de Jérusalem. HUET, *Dissert. sur le Parad. Terr.* Des deux opinions qui ont le plus de cours, la première, qui veut que le *Géhon* soit le Nil, est celle de Joseph, de la plupart des Pères de l'Eglise, & d'une infinité d'Interprètes de la Sainte-Ecriture. Les Abyssins même s'en flattent, & ne connoissent aujourd'hui le Nil que sous le nom de *Gichon*. Id. Cette opinion est établie sur un passage de l'Écclésiastique *XXIV, 35 & suiv.* où il est dit de Dieu, qu'il remplit tout de sa sagesse comme le Phison & comme le Tigre au renouveau; qu'il remplit l'entendement comme l'Euphrate, & comme le Jourdain au temps de la moisson; qu'il fait briller la doctrine ainsi qu'une lumière, & comme le *Géhon* au temps de la vendange. Dans ce dénombrement des cinq fleuves, le Phison, le Tigre, l'Euphrate, le Jourdain & le *Géhon*, comme on a cru que l'Auteur l'ayant commencé par l'Orient, il falloit que le Phison fût le Gange, on a cru aussi qu'il l'avoit fini par l'Occident, & partant que le *Géhon* étoit le Nil. On s'est persuadé de plus que c'étoit le sentiment des Septante, parceque dans le II Ch. de Jérémie, ils ont rendu le mot Hébreu שִׁיחֹר, *schichor*, par celui de פַּרְזַן. Id. Les Mahométans croient que l'Oxus vient du Paradis qui est dans le Ciel, & ne distinguent pas celui-là de celui de la terre. Ils appellent l'Oxus *Géhon*. Un fleuve de Cilicie, nommé *Géhon*, a contribué à leur erreur. C'est le Pyramus des Anciens. Il passe par la ville d'Adana, dont le nom est le même que celui d'Eden. Il n'en a pas fallu davantage pour persuader à cette nation que cet Eden étoit le lieu où étoit situé le Paradis, & que ces fleuves en venoient. Abul feda, Géographe Arabe, a cru faussement que ces deux rivières se joignoient près d'Adana, & entroient conjointement dans la mer. Id. Une autre opinion qui approche le plus de la vérité, prend pour le *Géhon* le canal le plus occidental des deux que font le Tygre & l'Euphrate joints ensemble, lorsqu'ils se séparent pour entrer dans la mer. C'est le sentiment des Docteurs de Louvain, de Scaliger, & de la plupart des Interprètes modernes, qui tous en cela ont suivi Calvin. Leur principale raison est que le canal oriental est le Phison. Outre cela ils prennent la Province de Chus, que ce fleuve arrose, pour l'Arabie.

L'opinion véritable est que le *Géhon* est le canal oriental qui divise l'assemblage de l'Euphrate & du Tigre: 1°. Parceque le Phison est le canal occidental, comme nous le dirons à ce mot. 2°. L'origine du nom *Géhon* sert à le prouver. Nous la rapporterons ci-dessous. Moïse a moins apposé de marque au *Géhon* qu'au Phison, parceque ce dernier étant connu, la situation des autres suffisoit seule pour les faire connoître. Car le Phison se rencontrant le premier à l'égard de l'Arabie Pierreuse, où Moïse écrivoit le second, qui étoit le *Géhon*, ne pouvoit être autre que celui qu'on trouvoit ensuite; savoir, le canal oriental des deux qui divisent l'Euphrate: car de l'aller chercher plus loin, c'eût été contrevir aux paroles de Moïse, qui marquent expressément que ce fleuve étoit joint aux trois autres dans le Paradis. Id. Peut-être le *Géhon* auroit-il été plus reconnoissable par les vestiges de son nom, si la postérité les avoit conservés: mais il est demeuré obscurci sous les noms de Phiso & de Palitigre. Id. La terre de Chus dans laquelle le *Géhon* tourne, est la Sufiane. Car Bochart dans son *Phaleg, L. III, c. 5,* & M. Huet dans sa *Dissertation sur le Paradis Terrestre*, ont prouvé que la terre de Chus est le pays des Cuthéens, ou la Cissie, ou le Chuzestan. Ce sentiment sur le *Géhon*, qui est sans doute le véritable,

ritable, étoit celui de Bochart, comme Etienne Morin l'a montré dans une Dissertation qui est à la tête de l'édition d'Hollande des ouvrages de Bochart.

Jean Hopkinson, qui a fait une Dissertation sur la situation du Paradis Terrestre, prend pour le *Géhon* le bras de l'Euphrate, que Plinè dit avoit été détourné par les Chaldéens pour arroser leurs campagnes, & desséché par le grand nombre de coupures qu'ils en firent. Il prétend que le nom de *Géhon*, qui vient de גֶּחֹן, *educere, exire*, marque ces coupures, & signifie un fleuve qu'on a tiré, qu'on a fait sortir de son lit, pour le répandre ailleurs, qu'ainsi il ne faut point chercher d'autre *Géhon*.

Le mot de *Géhon*, vient de גֶּחֹן. *Gihhon*, nom Hébreu de ce fleuve qu'on dérive ou de גֶּחֹן, *erupit effluxit*, ou de גֶּחֹן, *gahhon*, ventre. Ceux qui suivent cette seconde opinion, disent que ce nom fut donné à ce fleuve; parcequ'allant beaucoup moins vite qu'il ne faisoit quand il étoit joint à l'Euphrate, & au-dessus de sa jonction, quand il est simplement le Tigre, il semble que depuis sa séparation il ne fasse plus que ramper sur le ventre; comme font les serpens & les autres reptiles. L'autre opinion, qui est plus probable, est celle de M. Huet, qui l'explique ainsi, *Diff. du Paradis Terr. C. XII, n. 8*. Les débordemens de ce fleuve, lui ont fait donner le nom de *Géhon*, ou, comme l'écrivent & le prononcent les Hébreux, *Gichon*, du verbe גֶּחַח, *guach*, qui signifie *s'écouler*. Ce petit courant d'eau qui étoit proche de Jérusalem, a eu le même nom pour la même cause, parcequ'il arrosoit les jardins voisins. Joseph explique *Géhon*, ἡ ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς ἀναδιδίμενος, qui est produit, qui s'écoule de l'orient. Il ajoute que c'est le Nil, suivant l'erreur des Anciens, qui confondoient les Indes & l'Ethiopie, & les croyoient, ainsi que la source du Nil, à l'orient d'Egypte. Il a fait voir en cet endroit, comme en beaucoup d'autres, que pour être Juif il n'en étoit pas plus avant en Hébreu; car il dérive le mot *Géhon* de גֶּחַח, qui signifie luire, éclater, d'où vient גֶּיַח, *giah*, l'éclat, la splendeur; & de *giah*, Joseph a cru que se formoit le mot גֶּחֹן, *Gihon*, ne sachant pas que le mot Hébreu est גֶּחֹן, *gichon*, & non pas גֶּחֹן, *gihon*. Les Protestans prononcent ce nom *gihon*, ou *gichon*; c'est une vaine affectation d'habileté Hébraïque; ou d'un attachement inutile au texte Hébreu; car puisque l'usage est en notre langue, aussi-bien qu'en Grec & en Latin, de dire *Géhon*, il faut dire ainsi, de même que nous disons *Anvers*, & non pas *Antwerpen*, *Londres*, & non pas *London*, *Westphalie*, & non pas *Westphalen*.

GÉHON, est aussi un ruisseau, ou un petit torrent près de Jérusalem. Il arrosoit les Jardins voisins, & c'est pour cela, comme l'a remarqué M. Huet, qu'il portoit ce nom. Voyez l'étymologie précédente. On l'appelloit autrement Siloé, שִׁלּוֹחַ. L'Evangile expose ce mot, par celui d'ἀπεσταλμένος, שִׁלּוּחַ, *Scaluach*, c'est-à-dire, *envoyé, échappé, détourné, conduit* pour arroser les terres. De-là vient que lorsque le Paraphraste Jonathan a trouvé le mot de *Géhon* dans le texte Hébreu, 1 Reg. I, 33, il l'a traduit par le mot *Siloa*. Huet. Voyez sur le *Géhon* 2. Paralip. XXXII & XXXIII, 14, & comparez ces endroits avec le 4 des Rois, XVIII, 17. On l'appelle aussi *Gihon*.

GÉHON est encore le nom d'un lieu voisin du ruisseau dont on vient de parler, où Salomon fut oint & sacré Roi, 3 des Rois, I, 33, 38, 45.

GEHONIM. Voyez GUEONIM.

GEHROM. Ville d'Asie; dans la Perse, dans la Province de Fars. Les Géographes Arabes lui donnent 80 d. de longitude, & 28 d. 30 m. de latitude.

GÉHUF. f. m. Arbre qui croît dans l'île de Sumatra aux Indes Orientales, & qui a son écorce jaune, ses branches courtes, ses feuilles petites, son fruit rond, & gros comme une balle de jeu de paume. Ce fruit

Tome IV:

renferme une noix dont le dedans est fort amer, & d'un goût de la racine d'angélique: il est fort propre pour étancher la soif, mais le noyau l'est beaucoup davantage, quoiqu'il soit amer. On tire de ce noyau une huile qui est très-bonne pour les douleurs du foie ou de la rate, soit qu'on en prenne par la bouche, ou que l'on en frotte les parties malades. On s'en sert aussi avec succès dans la goutte. En Latin, *arbor, gehuf, sive cobban*. J. B.

G E I.

GEINBRIEL. Lacque *geinbriel*: c'est une des sortes de lacque qui vient de la Chrétienté à Smyrne: elle paie d'entrée à la douane de cette ville, 2 aspres & demi l'oque.

GEINDRE. v. n. Terme populaire, qui signifie, se plaindre à diverses reprises d'une voix languissante & non articulée d'un mal qu'on souffre. *Gemere*. Cette fille ne fait que *geindre*, & on ne peut savoir quel mal elle peut avoir. On ne s'en sert guère que pour blâmer ceux qui se plaignent de la sorte.

Ce mot vient du Latin *gemere* ou *gemitare*.

GEINDRE. f. m. Terme de Boulanger. C'est le maître-garçon du Boulanger, celui qui gouverne la boutique, & qui a soin du travail, lorsque le maître n'y est pas. Ce mot est ancien dans la langue. Il se trouve dans les Réglemens donnés par Saint Louis aux Talmeliers de Paris, & que M. de la Mare a imprimé dans son Traité de la Police, T. II, p. 832.

Il y en a qui font venir ce mot de *gener*, gendre, parceque le maître garçon épouse souvent la fille de la maison, & devient le gendre du maître. Voyez Ménage. M. de la Mare dans son Traité de la Police, T. II, p. 835, trouve que cette étymologie de Ménage est tirée de bien loin, & qu'elle satisfait peu l'esprit. Il y a, dit-il, bien plus d'apparence que ce mot vient du Latin *juniores*, ou de l'ancien François *Joennes*. Le premier, parceque ces garçons commencent à faire leur apprentissage chez ces Maîtres, & qu'ensuite ils deviennent compagnons; & *junior* est synonyme de *tyro* dans les anciens. Mais ce qu'il y a de plus fort, c'est que les anciens Titres appellent *Juniores* les principaux garçons des Meuniers, qui est l'état qui approché le plus des Boulangers, & qu'un ancien Auteur François traduit ce nom *Juniores* par *Joennes*, prononcez *Joines*. Ainsi de *Joennes* on a pu faire *Joindre* & *Gendre*. Quelques-uns écrivent *Gindre*. Par exemple, M. de la Mare dans son Traité de la Police l'écrivit toujours ainsi, *Gindre*, & non pas *Gendre*. De quelque manière qu'on l'écrive, il faut prononcer *Gindre*.

GEISLINGUEN ou **GEISLENGEN**. Petite ville du Cercle de Suabe, en Allemagne. *Geislinga*. Elle est dans le territoire d'Ulme, à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le Duché de Wurtemberg. MATY. Long. 27 d. 37 m. lat. 48 d. 38 m.

GEISMAR. Petite ville d'Allemagne. *Geismaria*. Elle est dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, à cinq lieues de la ville de Cassel, du côté du nord. MATY.

GEISMÉER. Ville des Indes, dans le pays des Hendons.

GEIVISE. *Geivisa*, anciennement *Aflacus*; petite ville, aujourd'hui presque entièrement ruinée. Elle est dans la Narolie propre, sur la mer de Marmara; à cinq lieues au nord-ouest de Nicomédie.

G E L.

GEL. Voyez GELÉE.

GELABLE. adj. de t. g. Qui peut geler, se glacer: *Gelabilis*.

GÉLASE. f. m. Nom d'homme: *Gelasius*. Nous terminons souvent en *ais* les noms qui finissent en Latin ou en Grec en *astus*; comme *Gervais*, *Prothais*, &c. mais il en est aussi que nous terminons en *asé* avec un *à* long, *Athanase*, *Anastase*. *Gélase* est de ce nombre. Le Pape *Gélase*, qui mourut en 496; après avoir gouverné l'Eglise environ cinq ans, fut un

G g g

Décret sur les Livres apocryphes, qui est célèbre parmi les Savans.

GÉLASIE. f. f. C'est le nom qu'on donne à une des trois Grâces qui se trouvent peintes au fond d'un ancien verre, avec leurs noms : les deux autres sont *Lecoris* & *Comasie*. C'étoit peut-être le nom de trois jeunes personnes, qui avoient mérité par les agrémens de leur esprit & de leur personne, les attributs des Grâces. Car les véritables Grâces ne se trouvent ainsi nommées dans aucun Mythologique

GÉLASIEN, ENNE. adj. Qui est du Pape Gélâse. *Gelasianus*. Dom Thyerri en ses Notes sur les Actes des Martyrs prend Sainte Sotère pour deux personnes de même nom, sans autre fondement que de ce qu'en la Messe *Gélasienne*, celle de ce jour n'est pas nommée Vierge. CHAST. *Martyr. T. I, p. 601*. Une Messe *Gélasienne*, est une Messe du Sacramentaire de S. Gélâse.

GÉLASIEN. f. m. C'étoit autrefois le nom de certains baladins bouffons, qui faisoient sur le théâtre des grimaces du visage & des gestes du corps, propres à exciter le ris. Sidonius Apollin. *Carm. XXIII, n. 301*.

Ce mot vient de *Γελαω*, je ris. Martial les appelle *Ridiculi*. *L. III. Ep. 41, vers 15*.

GÉLASIN. f. m. Terme de Médecine. C'est un nom qu'on donne à une petite fossette fort agréable qui se fait au milieu des joues de certaines personnes lorsqu'elles rient. Ce sont les agrémens du ris. Ce mot n'est pas usité. Il est purement Latin. *Gelasinus*. Les Médecins appellent aussi des dents *gélasiennes*, celles qui sont sur le devant de la bouche, qui se découvrent quand on rit. Ce sont les quatre dents du milieu.

Le mot Latin *Gelasinus* semble signifier aussi la partie charnue & prominente de la joue, comme il paroît par ce vers de Martial :

Nec grata est facies, cui gelatinus abest.

Quelques-uns croient cependant que le Poète parle des dents de devant.

Ce mot vient du Grec *γελασίνος*, de *γελω*, *rideo*, je ris.

GÉLATINEUX, EUSE. adj. Qui ressemble à une gelée. Suc *gélatineux*. Matière *gélatineuse*.

GÉLAUDAR. f. m. Terme de relation. Les *Gelaudars* en Perse, sont ce qu'on appelle en France *Valets de pieds*. *Pedissequus*. Le *Gelaudar Agasi* est un Officier de la Maison du Roi, qui est chef des Valets de pied. *Pedissequorum magister* ou *præfectus*.

GELB, sur le Rhin, *Gelb am Rheyn*. *Gelduba*. Ce lieu est ancien, s'il est vrai que ce soit le *Gelduba* des Latins dont Pline parle, *L. XIX, c. 5*. C'étoit alors un château sur le bord du Rhin, où il y avoit un bataillon de la neuvième légion, & où le légume appelé *Sifer* étoit excellent; c'est-à-dire, le chervi : Tibère en faisoit venir tous les ans de-là. Simler, dans ses Notes sur *Æthicus* & *Miræus*, font de ce sentiment. Mais Clavier prétend aussi que *Gelduba* n'est point Gueldres, *Gelra*, que c'est *Geldub*, & par contradiction *Gelb*. *Germ. Antiq. L. II, c. 17*. Il a raison; car Gueldres n'est point sur le Rhin, mais sur le Néers. Voyez Hadr. Vales. *Not. Gall. p. 224*. Simler dans ses Notes sur *Æthicus*, & *Miræus*.

GELBOË. Montagne dans la Terre-Sainte. *Gelboë*. Guillaume de Tyr, *L. XXII, c. 26*, dit que proche de la ville de Jezraël, au pied des montagnes de *Gelboë*, il y avoit une fontaine. Le P. Lubin ajoute que ces montagnes s'étendoient de-là jusqu'au Jourdain, qui en est éloigné d'onze lieues, & qu'elles étoient dans la Tribu d'Issachar. Eusèbe les place à six stades de Scythopolis, dans un bourg qu'il nomme *Gelbus*; M. Réland croit y voir des vestiges du nom des montagnes de *Gelboë*. La conjecture n'est point nécessaire : Eusèbe place ce bourg dans les

montagnes de *Gelboë*. Saül fut défait par les Philistins sur les montagnes de *Gelboë*. I des Rois, *XXVIII, 4, XXXI, 1*, II des Rois, *I, 6, 21*. Le mont *Gelboë* a environ dix lieues d'étendue du couchant au levant, depuis l'ancienne ville Jezraël, jusqu'à celle de Bethsan. Cette montagne est fort stérile.

GELBUM ou **GELFUM.** Nom d'une marcassite, ou plutôt d'une pyrite que l'on trouve en Hongrie, qui contient souvent de l'argent. C'est aussi le nom de la Pierre Philosophale, dans le *Théât. Chym. vol. IV, p. 727*.

GELDUB. *Gelduba*. C'étoit anciennement une petite ville des Ubiens, en Allemagne, maintenant ce n'est qu'un village, situé dans l'Archevêché de Cologne, sur le Rhin, à une lieue au-dessus d'Ordningen. Voyez **GELB**.

GELÉE. f. f. Froid excessif qui arrête le mouvement des choses liquides, & convertit en glace les liquides aqueux. *Gelu*, *gelicidium*, *gelatio*, *congelatio*. La *gelée* est si forte, que la rivière est prise. Les *gelées* furent si grandes cette année (1570) & continuèrent dans la suivante; que le cours des plus rapides rivières en fut arrêté, & quantité d'arbres brûlés, même dans les Provinces qui sont sous un climat plus chaud, comme la Provence. MÉZERAY. L'hiver de 1709, où la *gelée* commença la veille des Rois au soir, fut encore plus violent : les oliviers, les orangiers en Provence, les noyers dans tout le Royaume, & une infinité d'autres arbres fruitiers furent gelés, & les blés même périrent. Il ne faut pas exposer les orangiers au vent, ni à la *gelée*. Les métaux se raccourcissent à la *gelée*. Un tuyau de fer blanc de douze pieds, exposé à la *gelée*, devient plus court de deux lignes, comme M. Auzout en a fait l'expérience. La *gelée* ne resserre pas les liqueurs, comme on croyoit autrefois; au contraire, elle les enfle d'une dixième partie, ou environ.

On a dit autrefois gel, que nous avons conservé dans dégel, qui est l'opposé de *gelée*. Voyez DÉGEL. On trouve aussi *dégelement* dans Pomey. Ces deux mots ne sont plus en usage.

Quoique les autres liqueurs gèlent, ainsi que les liquides aqueux, quelquefois même plus facilement, comme l'huile d'olive; cependant l'usage autorise à dire qu'il ne gèle point, pendant que l'eau conserve sa liquidité ordinaire, dans un air libre. La *gelee* est plus ou moins forte, suivant les différens degrés de la froideur de l'air. Voyez FROID, GLACE.

On dit proverbialement, nous aurons demain un plat de *gelée*; pour dire, qu'il gèlera demain.

GELÉE BLANCHE. *Pruina*. La *gelée blanche* est une première & médiocre *gelée* qui gèle la rosée dans les premières matinées fraîches de l'automne, en certains jours d'hiver, quelquefois même dans le printemps. La *gelée blanche* est un amas de parcelles de glace qui ont des figures différentes, selon le différent état où le froid qui est survenu, a rencontré les parties des vapeurs dont elles sont composées. RÉGIS.

La rosée est formée par les vapeurs qui tombent de l'air, ou qui s'élèvent de la terre. Ces vapeurs insensibles, en se réunissant le matin sur les plantes, sur les branches, sur les feuilles; en un mot sur la surface des corps, forment des gouttelettes d'eau sensibles. C'est la rosée qui se convertit en *gelée blanche*, si elle rencontre un froid suffisant pour la glacer. Elle se fond par la chaleur du soleil, entre quelquefois dans les pores des corps, & plus communément s'élève en vapeurs. Elle participe aux qualités de la rosée dont elle est formée. Elle nuit beaucoup dans le printemps aux parties de la fructification qui sont tendres & délicates.

La *gelée blanche* diffère peu de ce qu'on appelle Givre ou Frimat. Voyez ces mots.

GELÉE, signifie des sucs de fruits & de plusieurs parties d'animaux, qui, ayant été privés par le feu d'une portion de leur humidité aqueuse, se congèlent au froid en consistance de colle, d'où vient qu'on les a appelés *gelée*, *glaciatum*, *concretum*. On fait de la *ge-*

lè de chair, de la *gelée* de poisson, de la *gelée* de corne de cerf, de la *gelée* de groseilles, de verjus, &c. On fait aussi de la *gelée* des os amollis avec la machine de M. Papin. On s'en est servi dans des années de disette à Paris. La *gelée* de chair se fait ordinairement d'un bon chapon, d'une rouelle de veau, ou de telles autres viandes qu'on veut. On les fait bien bouillir, & on coule le bouillon par un linge, en exprimant fortement la viande, & ôtant soigneusement la graisse qui surnage. Ensuite on le clarifie avec des blancs d'œufs, y ajoutant du suc de limon, & on passe le tout par la manche d'hippocras; cela fait, on le cuit en la consistance qu'il faut. On peut aussi y ajouter un pied de veau pour rendre la *gelée* plus ferme. La *gelée* de poisson se fait de poissons qu'on vide, qu'on dégraisse, & qu'on fait bouillir, & dont on passe le bouillon par une étamine; après quoi on le met dans un pot avec du sucre & plusieurs autres ingrédients. La *gelée* des fruits se fait avec du jus de certains fruits & avec du sucre. La *gelée* est une espèce de restaurant; mais elle est plus alimentaire que médicameuse, & celle du restaurant au contraire. La consistance de la *gelée* est ferme, & celle du restaurant liquide.

GELÉE, en termes de Médecine, se dit de la partie lymphatique du sang, qui est ainsi nommée à cause qu'étant mise sur le feu, elle s'épaissit en consistance de *gelée*. On donne aussi ce nom à une liqueur claire & luisante qu'on observe dans l'œuf le second jour de l'incubation, entre les cercles de la cicatrice, & au milieu de laquelle est contenu le *fœtus*, à qui elle sert de première nourriture. Harvé l'a appelée *collimentum candidum*.

GELÉE DU LOUP. Terme du grand Art. C'est la teinture de l'antimoine, lorsqu'elle est épaissie en forme de *gelée*.

GÉLEMENT. f. m. Voyez **GELÉE**.

GÉLER. v. a. Glacer, causer un grand froid qui arrête le mouvement des choses liquides, qui les endureit. *Congelare, gelu adurere, astringere*. Quand la bise souffle, elle *gèle* les rivières; elle a *gelé* cette année tous les fruits de la terre; elle a *gelé* les vignes.

GÉLER se dit aussi par exagération, pour dire, causer du froid. Voilà une porte qui nous *gèle*. Vous avez les mains si froides, que vous me *gelez*. Je suis *gelé* de froid. Je suis tout *gelé*.

GÉLER est aussi neutre. *Concrefcere gelu*. L'eau *gèle* au coin du feu. La roupie *gèle* au bout du nez. L'eau-de-vie ne *gèle* jamais, non plus qu'une forte saumure de sel marin. Les vignes, les rivières ont *gelé*. Les pieds, les mains lui ont *gelé* de froid.

GÉLER s'emploie aussi impersonnellement. Il *gèle* terriblement. Il a *gelé* bien ferré cette nuit. Il *geloit* bien fort hier, mais aujourd'hui le temps s'est adouci.

Il est aussi réciproque. L'eau se *gèle*. *Gelascere*.

On dit figurément, d'un homme dont l'accueil est extrêmement froid, qu'il *gèle* ceux qui l'abordent.

On dit proverbialement qu'il *gèle* à pierre fendre, pour dire, qu'il *gèle* extrêmement. Virgile s'est servi en Latin de cette expression. *Géorg. IV.*

*Et cum tristis hyems etiam nunc frigore saxa
Rumperet, &c.*

On dit d'un grand babillard, qu'il n'a pas le bec *gelé*. On dit aussi, plus il *gèle*, plus il éteint, pour dire que les derniers malheurs nous accablent, & sont plus difficiles à supporter que les premiers.

GELÉ, ÉE. part. *Gelatus, concretus gelu*. Des choux *gelés* sont fort bons. La pierre *gelée* ne vaut rien à bâtir. On dit aussi, avoir les mains *gelées*, l'ame *gelée*, quand on parle d'un froid pénétrant. On dit aussi d'un Poète qui ne fait plus de vers, qu'il a la veine *gelée*.

GÉLEUR. f. m. Il ne se dit qu'en certaines phrases. Les *geleurs* de vignes sont Saint Marc, Saint George, Saint Urbain, &c. parceque souvent il arrive que les vignes sont *gelées* les jours de leur Fête.

GÉLIF ou **GÉLIS**. Terme d'Eaux & Forêts. Ce sont

des bois qui ont été fendus par les grandes gelées. Ces fentes se manifestent dans leur intérieur. Les Forestiers les nomment *gélivure*, & quelquefois *gélifure*. **DUHAMEL**.

GÉLINAGE. f. m. Ancien droit que les Ducs de Bretagne devoient sur leurs sujets. *Gellinagium*. Ce mot, qui se trouve dans un ancien titre du Duc Jean de l'an 1267, vient de *gallus*, coq, & *gallina*, poule, & montre que le *gélinage* étoit un droit sur les poules, & qu'on le payoit de ces sortes de volailles.

GÉLINE. f. f. Poule ou poularde. *Gallina*. Ce mot ne se dit plus qu'en quelques Provinces. Les *gelines* affranchies ne pondent plus & engraisissent beaucoup. Il en est comme des chapons. *Dict. des Arts*.

GÉLINE de Coutume. *Gallin-gium, gallinium*. C'est un droit de recevoir d'un fermier une *geline* à certains temps de l'année, comme à Noël. *Geline* de Baionnie, est une *geline* due au Baron. Ces expressions se trouvent dans différentes Coutumes. La *geline* pond par le bec, est un vieux proverbe qui veut dire qu'elle pond plus souvent quand elle est bien nourrie. On disoit autrefois, qui est extrait de *geline*, il ne peut qu'il ne gratte.

GÉLINOTTE. f. f. Petite poule engraissee dans une basse-cour. *Gallina junior*.

GÉLINOTTE DE BOIS. Poule sauvage qui ressemble à la perdrix, & qui est fort délicate à manger. *Gallina corilorum, vel rustica*. M. de la Mare dit que les *gélinottes* ne sont pas fort communes en France, qu'il s'en trouve néanmoins en quelques lieux, & principalement vers la Lorraine, dans le Forêt, dans le Dauphiné, dans les Alpes, &c. L'on en apporte en hiver quelques-unes, parcequ'elles ne se corrompent pas si facilement en ce temps. Leur chair est très-délicate & très-excellente. La *gélinotte* a les plumes du dos comme celles d'une bécasse; celles du ventre & de l'estomac sont blanches & tachées de noir; celles du cou sont comme celles d'une faisande; sa tête & son bec sont comme à la perdrix: elle a aussi de la rougeur sur les sourcils, comme les perdrix rouges; sa queue est de même que celle de la perdrix grise, blanche à l'extrémité, & puis noire de la largeur d'un pouce, & le reste comme la couleur des plumes du cou du coq de bois; les grosses penes de ses ailes sont madrées depuis la tige en dehors, comme celles du hibou, c'est ce qu'on appelle en termes de Fauconnerie pennage chahuanné; les plumes qui sont sur les os du croupion sont longues & doubles comme celles de la perdrix grise au même endroit; ses jambes sont couvertes de plumes jusqu'à la moitié. Elle a le pied comme la perdrix grise; son bec est court, rond & noir; elle a aussi des plumes de couleur de dattes, qui paroissent aux deux côtés de l'estomac sous l'aile.

Dans la mer de Gènes il y a une île que l'on a appelée l'île des *gélinottes*, *gallinaria Insula*, à cause de la grande quantité que l'on y en trouve. Bellon pense que ce sont des espèces de poules que les Payfans des îles d'Hyères nomment grosses perdrix.

Les *gélinottes* fréquentent les lieux où il y a beaucoup de condriers qui produisent les noisettes, & les endroits les plus remplis d'épines. Elles sont deux petits, l'un mâle & l'autre femelle, & lorsqu'ils sont un peu grands, le père & la mère les mènent hors de leurs pays, & les abandonnent. Stumphius dit que l'on prend ces sortes d'oiseaux en Mars & en Automne avec un appeau qui sert à contrefaire leur chant, en leur tendant des filets ou des colets & des lacets.

La chair de *gélinotte* est plus estimée que celle des perdrix, non-seulement parcequ'elle est plus rare, mais encore parcequ'elle est d'un goût plus exquis & d'un usage plus sain. **DE LA MARE**, *Tr. de la Police, L. V, Tit. XXIII, c. 2, §. 6, p. 1377*. Il y parle aussi, après Olaus Magnus, *L. XIX, c. 32*, d'autres poules sauvages différentes de nos *gélinottes*, & semblables aux faisans, lesquelles se trouvent dans le Nord, & sont fort estimées. Il y a des *gélinottes* de bois dans l'Amérique septentrionale.

Quelques-uns appellent aussi *gelinotte*, la femelle d'un faisan. *Phasiana*.

Il y a aussi des *gelinottes* d'eau, *gallina aquatiles*, qui sont moitié poules & moitié cannes, de différent plumage & grandeur.

GÉLISE ou **GÉLIZE**. Petite rivière de France en Gascogne. Elle prend sa source à Eauze en Armagnac, & se jette dans la Lasse, ou, selon Davity, dans la Bayse, à demi-lieue de Nérac.

GELIVÉ. adj. Terme des Eaux & Forêts, se dit des arbres géhifs. La sève, qui augmente de volume lorsqu'elle vient à se geler, cause nécessairement des géhivures.

GÉLIVURE ou **GÉLISSURE**. Fente ou gerçure considérable des arbres dans toute la direction de leurs fibres, causée par de fortes gelées. C'est un mal auquel il n'y a point de remède; car il ne se fait jamais de réunion dans les fibres ligneuses, si-tôt qu'elles ont été séparées.

On dit *gélivure* entre-lardée, lorsqu'il y a une portion de bois mort renfermée dans le bon bois, recouverte par le bois vif.

GELLHEIM ou **GELLINHEIM**. *Gellinhenum*. Village du Palatinat du Rhin en Allemagne. Il est dans le territoire de Wormes, près de Rosandal, & il est connu par la défaite & par la mort de l'Empereur Adolphe de Nassaw, blessé par Albert d'Autriche, son compétiteur & son successeur.

GELLIUS, **GELLIA**. f. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Gellius*, *Gellia*. Cneius & Lucius sont des prénoms des *Gellius*. La famille *Gellia* étoit Patricienne. Cneius *Gellius* fut Lieutenant de Pompée dans la guerre des Pirates. Et L. *Gellius* étoit Consul la même année. On dit toujours *Gellius*, excepté en parlant de l'Auteur des *Noëtes Atticae*, que nous appelons *Aulu-Gelle*, & non pas *Aulus Gellius*. Quelques Savans, & Juste Lipse le premier, ont douté si cet Auteur s'appeloit *Gellius*, & s'il étoit de la famille *Gellia*, s'il ne falloit point lire en un mot *Augellius*, ou *Angellius*. Voyez sur cela la préface du P. Proust, sur l'*Aulugelle* à la Dauphine qu'il a commenté, & ci-dessus, tom. I, au mot **AULUGELLE**.

GELNHAUSEN. Ville Impériale avec un château fort. *Gelnusa* Elle est enclavée dans le Comté d'Hanaw en Vêréavie, & située sur la rivière de Kints, environ à huit lieues de Francfort du côté de l'Orient, & à quatre ou cinq de celle d'Hanaw. *Gelnhausen* n'est pas une grande ville, mais elle est bonne & bien peuplée. **MATY**.

GÉLON. f. m. Fils d'Hercule & de la Nymphé Gélanie, s'établit dans la Scythie d'Europe, & fut la tige des *Gélons*, nation Scythe qui sembla pendant longtemps avoir hérité du courage & de la force d'Hercule leur Auteur.

GÉLON, **ÔNE**. f. m. & f. Nom d'un peuple de Scythie. *Gelo*, *Gelonus*. Les *Gélons* étoient de la Scythie Européenne, & voisins des Agathyrses. Ils se peignoient le visage pour paroître plus terribles dans les combats. Leurs armes étoient l'arc & les flèches. Ils souffroient aisément la faim, & se contentoient d'un peu du sang du cheval qu'ils montoient, mêlé avec du lait. La polygamie étoit en usage parmi eux. Ils avoient pris leur nom, à ce que l'on dit, de *Gélon*, fils d'Hercule & frère d'Agathyrsé.

On confond quelquefois les *Gélons* avec les Gètes qui étoient aussi une nation de Scythie. Les petits Tartares d'aujourd'hui sont les *Gélons* d'autrefois.

GÉLÔNE, ou **GELLÔNE**. Le Val de *Gellône*, nom d'une contrée du Languedoc, située dans le Diocèse de Lodève. *Vallis Gellonis*, ou *Agellonis*. Le Monastère que quelques Auteurs appellent de *Gellône*, en Latin *Gellonense*, est celui qu'on nomme communément Saint-Guillaume le désert. Voyez **GUILLAUME**.

GÉLOSCOPIE. f. f. Divination par le ris. Connoissance des qualités & du caractère d'un homme qui s'acquiert par la considération de son ris. *Geloscopia*. La métoscopie, la chiromantie, la *géloscopie*, l'oph-

thalmoscopie, l'idemgraphie. **MASCUR**. p. 607.

GELOSER. v. a. Vieux mot. *Désirer*. On l'a dit aussi pour être jaloux.

GELVES. Île de la Méditerranée, qui dépend du Royaume de Tunis. Les Anciens l'appelloient *Menisse*. *Menissa*. De la Croix, dans son Afrique ancienne & moderne, **T. II**, dit que les Géographes sont en contestation; savoir, si l'île de Gerbes ou Zerbi est le *Girba*, ou l'*Egimerus*, ou le *Zeta*, ou le Glaucon des Anciens. Il ajoute que les Arabes l'appelloient autrefois *Gézira*, qu'ils lui donnent aujourd'hui le nom d'*Agelbens*, & les Espagnols celui de *Gelves*. Voyez aussi **Marmol**. **L. VI**, c. 41.

G E M.

GÉMMA. Petite ville du Royaume de Fez en Afrique: C'est l'ancienne *Gontiane* de Ptolomée. **Voy.** **Marmol**. **L. IV**, c. 33. La Croix l'appelle *Gemne*.

GÉMMA EL CARVAX. Petite ville du Royaume de Fez, dans la Province d'Asgar, & sur le chemin de Fez à l'Arache. **Marmol**, **L. 4**, c. 39.

GÉMMA EL HAMEM. Ancienne ville du Royaume & de la Province de Fez. Elle a été détruite. **Marmol**, **L. IV**, c. 19.

GÉMMA JÉDID. Forte place d'Afrique dans le Royaume de Maroc, bâtie sur la haute montagne appelée *Siciva*, au pied de laquelle est la source de la rivière d'Ecifemel. **Marmol**, **L. III**, c. 36.

GÉMADIL-AKRER. f. m. Terme de Compute & d'Astronomie orientale. Le *gemadil-akrer* est le septième mois des Persans.

GÉMADIL-AVEL. f. m. Nom du sixième mois des Persans.

GÉMARE. f. f. Seconde partie du Thalmud de Babylone. *Gemara*. *Gémare* signifie complément, perfection; car גמרה, *gemara* vient du Chaldéen גמרו, *gemar*, ou *ghemar*, qui veut dire parfaire, achever, rendre parfait, donner la perfection à quelque chose; & c'est en effet ce que les Rabbins ont prétendu signifier par ce nom; car ils appellent le Pentateuque simplement la Loi: ils nomment la première partie du Thalmud, qui n'est qu'une explication de cette Loi, une application de cette Loi aux cas particuliers, avec les décisions des anciens Rabbins sur cela; ils la nomment, dis-je, *mischné*, c'est-à-dire, seconde Loi: & la seconde partie, qui est une explication plus étendue de la même Loi, & une collection des décisions des Rabbins postérieurs à la *mischné*, ils la nomment *gémare*, c'est-à-dire, perfection, complément, achèvement, parcequ'ils la regardent comme l'achèvement de la Loi, & une explication après laquelle il n'y a plus rien à souhaiter sur cela. La *gémare* se nomme aussi ordinairement Thalmud du nom commun de tout l'ouvrage. Il y a deux *Gémares* ou deux Thalmud, celui de Jérusalem & celui de Babylone. Voyez **THALMUD**. La *gémare* n'est autre chose que l'explication de la *Mischné* faite par des docteurs Juifs dans leurs écoles, à-peu-près comme les commentaires de nos Théologiens sur le maître des Sentences ou sur S. Thomas, sont des explications des livres de ces deux Auteurs.

Quelques Auteurs écrivent *Ghémare*, & prononcent *Guémare*; mais dans notre langue il est mieux de dire *Gémare*. La *mischné* a été commentée par un Johanan, que les Juifs mettent vers la fin du deuxième siècle ou du troisième. Mais le P. Morin prouve par son ouvrage même, où les Turcs sont nommés, qu'il n'a écrit au plutôt que sous Héraclius, vers l'an 620, ou même assez long-temps après vers la fin du septième siècle. C'est ce qu'on appelle la *ghémare*, ou le Thalmud de Jérusalem, que les Juifs lisent & estiment peu, parcequ'il est fort obscur. Ils sont bien plus d'état de la *gémare* ou Thalmud de Babylone, commencé par un Alé, discontinué durant soixante-treize ans, à cause des guerres des Sarrazins & des Perses, & achevé par un José, au commencement du huitième siècle, selon le P. Morin, ou vers l'an 686, selon le P. Pézron. Quoiqu'on comprenne sous

le nom de Thalmud, & la mischné, & les deux *gémars*, néanmoins c'est proprement à l'ouvrage d'Asé & de José qu'on donne ce nom. Les Juifs l'estiment plus que tous les autres livres; ils l'égalent à l'écriture, & lui donnent une autorité absolue, malgré les fables & les rêveries dont il est rempli. TILLEM. Si les Juifs l'estiment & l'égalent à l'écriture, c'est qu'ils le regardent comme parole de Dieu venue par tradition de Moïse, & conservée par tradition constante, jusqu'à ce que R. Jéhohanan, & ensuite R. Jéhohanan, R. Asé & R. José, craignant qu'elle ne se perdît à cause de la dispersion des Juifs, l'ont recueillie dans la mischné & dans la *gémare*. Au reste, ce n'est point R. José qui continua le travail de R. Asé; mais R. Marmar, & R. Mar, fils de R. Asé. Voyez Bartolucci, *T. III, p. 349 & suiv.* Buxtorf, *Synagoga Judaica. C. III.* Il faut encore remarquer que le P. Morin n'est pas un Critique fort sûr en ces matières, & il est aisé qu'on ait ajouté à la *gémare* quelques décisions faites après la mort de Jéhohanan.

GÉMARIQUE. adj. m. & f. Qui est de la gémare, qui appartient, qui a rapport à la gémare. *Gemarius, a.* Les Docteurs mischniques & *gémariques*. P. Souc. *Recueil de Dissertations.*

GÉMATRIE. f. f. Nom de la première espèce de la cabale artificielle des Juifs cabalistes. Voyez au mot CABALE. *Gematria.* Le P. Kirker dit *gematria*, ou *gematria*; mais ce dernier est plus usité. La *gématrie* est une espèce d'explication géométrique ou arithmétique des mots, qui se fait en deux manières, qui sont deux espèces de *gématrie*. La première tient plus de l'arithmétique, & la seconde a plus de rapport à la Géométrie. Celle-là consiste à prendre la valeur numérique de chaque lettre dans un mot, ou dans une phrase, & à donner à ce mot la signification d'un autre mot, ou d'une autre phrase, dont les lettres prises de même pour des chiffres, font le même nombre; car on sait que chez les Hébreux, comme chez les Grecs, il n'y a point d'autres chiffres que les lettres de l'alphabet, qui marquent aussi le nombre. Ainsi donc, un cabaliste prenant les deux premières dictions de la Genèse כראשיה כרא, & faisant, par addition, une somme totale du nombre que signifie chacune de leurs lettres, il trouve que ces deux mots signifient la même chose que ces trois-ci, כראש השנה כרא, parceque les lettres des deux premiers font le même nombre que celles des autres, car pour les premières כ, est 2; ר, 200; א, 1; ש, 300; י, 10; ת, 400; כ, 2; ר, 200; א, 1. Ce qui joint ensemble, fait 1116, & pour les trois dernières, כ, vaut 2; ר, 200; א, 1; ש, 300; ה, 5; ש, 300; נ, 50; ה, 5; נ, 50; כ, 2; ר, 200; א, 1. Ce qui joint ensemble, fait de même 1116. De-là un cabaliste conclut que כראשיה כרא, au commencement il créa, signifie la même chose que כראש השנה כרא, il a été créé au commencement de l'année. Ainsi c'est une opinion reçue chez les Cabalistes, que le monde a été créé au mois Thifri, qui étoit autrefois le premier de l'année. C'est le premier mois d'automne, qui répondoit à-peu-près à notre mois de Septembre. De même dans la prophétie de Jacob, *Gen. XL, IX, 10*, ונא שילה, celui qui doit être envoyé viendra; ils disent que celui qui est là promis est le Messie, parceque les lettres de ונא שילה font le même nombre que celles du nom כשיה, qui veut dire Messie; car les unes & les autres font également 358.

La seconde espèce de *gématrie* est plus difficile & plus obscure, aussi est-elle plus rare. Elle s'occupe à chercher des significations abstruses & cachées dans les mesures des édifices dont il est fait mention dans l'écriture, en divisant, multipliant, &c. ces grandeurs les unes par les autres. En voici un exemple, pris de quelques Cabalistes Chrétiens ou favorables aux Chrétiens. L'écriture dit que l'arche de Noé étoit longue de trois cens coudées, large de cinquante, & haute de trente. Le Cabaliste prend pour la base de ses opérations la longueur de l'arche. 300, c'est en Hébreu un ש. Il divise cette longueur par la

hauteur qui est de 30; il trouve 10, qui en Hébreu s'exprime par un י, qu'il met à droite du ש; il divise ensuite la même longueur par la largeur, qui est 50, ce qui lui donne pour quotient 6, qui en Hébreu s'exprime par un ו, qui étant mis au côté gauche du ש, fait avec les deux autres le nom de Jesus, שו. Ainsi par les règles de la cabale, il s'ensuit qu'on ne peut se sauver que par Jesus-Christ, comme au temps du déluge, personne ne fut sauvé hormis ceux qui étoient dans l'arche. Le Cabaliste en fera de même des mesures du Temple. Il étoit long de 60 coudées, large de 20, & haut de 30. Il retranchera d'abord la largeur de la hauteur, il lui restera 10, qui s'expriment en Hébreu par un יod, י. Ensuite par ce restant, il multiplie la hauteur, c'est à dire, 30 par 10, ce qui lui donne 300, il s'exprime par un ו. Enfin il divise la longueur par ce même restant, c'est-à-dire, 60 par 10, le quotient est 6, en Hébreu ו. Ainsi il trouve encore le nom de Jesus, שו, dans les dimensions du Temple. Telles sont les deux espèces de cet art frivole. Voyez le P. Kirker, *Op. dip. Egypt. T. II, l. I, p. 215, &c.* Schickard, *Bechinat happeruschim, p. 64, 65, 66.* Quelques Chrétiens ont voulu se servir de cet art contre les Juifs, & trouver Jesus-Christ dans l'écriture par ces mêmes règles. On fait tort à la Religion de l'appuyer de ces vaines & ridicules subtilités.

Ce mot *gématrie*, *gematria*, est pris de l'Hébreu Rabbinnique גמטריא, que les Rabbins ont fait par corruption du Grec Γεωμετρία, *Géométrie*.

GÉMATRIQUE. adj. *Gemetricus.* On dit l'art *gématrique*, c'est la même chose que *gématrie*. V. ce mot.

GEMBLE. f. m. Nom d'homme. *Hyemulus.* A Gaune, près de Varèse, au Diocèse de Milan, *S. Gemble* fut massacré par des voleurs. On l'invoque dans les temps d'une trop grande sécheresse. CHASTEL. au 4 de Févr. p. 519. C'est tout ce que l'on fait de ce SAIN; mais il faut que son culte soit d'une tradition bien ancienne, puisque son nom a eu le temps de devenir si bien limé. C'est apparemment sur ce nom, qui signifie petit hiver, qu'on a commencé à l'invoquer pour la pluie. **Id.**

GEMBLOURS, ou GIBLOU, ou GEMBLOU. Petite ville ou bourg, avec une Abbaye. *Geminiacum, Gemblacum.* Ce lieu est dans le Brabant, sur la rivière d'Orne, à trois lieues de Namur. MATY. *Gemblours* est le *Geminiacum* d'Eticus, que la Table Théodosienne ou Peutinger appelle *Geminicus vicus*. C'est une faute ou une corruption pour *Geminiacus*. Les habitans sont appelés *Geminiacenses* dans la Notice de l'Empire, dont on a fait mal à propos *Germaniacenses* dans quelques Notices imprimées; on trouve aussi quelquefois *Geminacenses* pour *Geminiacenses*. Long. 22 d. 20 m. lat. 50 d. 52 m.

Le nom de *Geminiacum* s'est donné à ce lieu, à ce qui paroît à Hadr. de Valois, parcequ'il eut deux fondateurs. Ce qui suit est mieux. De *Geminiacum* des Auteurs plus récents ont fait *Gemelacum*, changeant l'i en e & l'n en l, comme il est arrivé souvent, quelquefois ils ont doublé l'm, *Gemmelacum*. Ensuite on a changé le second e en b, *Gemelacum, Gemblacum*. Mal: il falloit dire, ensuite le second e est devenu un e muet, & s'est retranché; mais parceque, selon les principes de M. l'Abbé Dangeau, dans ses Essais de Grammaire, l'm ne pouvant soutenir immédiatement après elle la liquide l, de labiale nazale, elle s'est changée en labiale simple, elle est devenue b, & l'on a fait *Gimbiacum*, car em n'est qu'une voyelle pour le son. Geoffroy dans les Miracles de S. Bernard, dit aussi *Gembolium, & Gembloum*. Voy. de Valois, *Not. Gall. p. 224, 225.*

GEMÉ Voyez GEMMÉ.

GEMEAU. f. m. *Geminus, gemellus.* On prononce & on écrit maintenant *Jumeau*. Voyez JUMEAU, où l'on trouvera ce que l'on avoit à remarquer sur ce mot. *Gemeau* ne se dit que dans l'acception suivante.

Ce mot vient de *gemellus*. NICOT.

LES GEMEAUX. Terme d'Astronomie. C'est un des douze signes du Zodiaque, représenté par Castor & Pol-

lux. *Gemini*. Il est le troisième à compter depuis *Aries*, & le soleil y entre au mois de Mai. Voyez JUMEAUX. M. Blondel se sert du mot de *gêmeaux* dans son Calendrier Romain, en parlant du signe qu'on appelle *gemini* en Latin. M. Bouguet s'en sert aussi dans son Traité de la Navigation; & c'est l'usage.

En termes d'Anatomie, on appelle *gêmeaux*, quatre muscles des cuisses qui font partie des six abducteurs, parcequ'ils sont tout-à-fait semblables. Il y en a aussi deux dans la jambe à qui on donne le même nom. Les *gêmeaux* sont le troisième & le quatrième des abducteurs de la cuisse. Ils prennent leur origine de deux petites éminences qui sont à la partie postérieure de l'ischion, & vont s'insérer à une petite cavité, à la racine du grand trochanter. Ces deux muscles sont séparés par le tendon de l'obturateur interne: il fait faire conjointement avec le piriforme & le carré, l'abduction de la cuisse en l'éloignant de l'autre. DIONIS.

Il y a aussi deux muscles de la jambe auxquels on donne le même nom. Le premier & le second des extenseurs du pied sont les deux *gêmeaux*; ils sont placés à côté l'un de l'autre, ce qui joint à leur parfaite ressemblance, les fait appeler *gêmeaux*. Ils prennent leur origine de la partie postérieure des deux condyles inférieurs de l'os de la cuisse, & vont s'insérer par un tendon commun avec le solaire & le plantaire à la partie postérieure & supérieure de l'os du talon; ce sont ces muscles avec le solaire, qui forment cette grosseur que l'on appelle le gras de la jambe. IDEM. Dans cette acception on dit *jumeaux*.

☞ GÉMEAU, *geminus*, se dit en Botanique, de deux choses rassemblées, qui dans l'ordre naturel, devroient être séparées. Lorsqu'une fructification en renferme deux rassemblées, on la dit *gemina*. En Botanique, on dit aussi *jumeaux* & *jumelles*. Grains de raisin *jumeaux*. Cerises, pommes *jumelles*.

• GÉMEAU. Gros bourg de France en Bourgogne, à trois lieues de Dijon, & à une de Trechâteau, & d'Is-sur-Tille. *Gemeau* est situé sur le penchant d'une côte, & a un château vers le haut de la même côte.

GEMELLE. *Gaburon* & *Coston*. Terme de Marine. *Gemella*. Ce sont les pièces de bois qu'on assemble pour fortifier les gros mâts, qui sont appelés *gémellés*, *gaburonnés*, *furliés*. Voyez JUMELLE.

GEM-IEM. f. m. Nom du trente-neuvième jour du cycle sexagésimaire des Cathaïens & des Iguéens. D'HERB.

GÉMINÉ, ÉE. adj. Terme de Palais. *Iteratus*. Doublé, réitéré deux ou plusieurs autres fois. Il y a eu des arrêts *gémisés*, des commandemens *gémisés*, auxquels ce rebelle a refusé d'obéir. On l'emploie rarement ailleurs.

Les lettres *gémisées* dans les inscriptions & dans les médailles, marquent toujours deux personnes. C'est ainsi qu'on y trouve *COSS.* pour les deux Consuls; *IMPP.* pour deux Empereurs; *AUGG.* pour deux Augustes, & ainsi toujours de même. Quand il y en a voit trois, on triplait les lettres en cette sorte, *IMPPP.* *AUGGG.* &c. Les Monétaires avoient sur cela des formules invariables. *Let. MS. du 22 Janvier 1734.*

☞ On dit de même au Palais *gémiser*. v. a. & *gémisation*. f. f. *Gémisation* d'un acte.

GEMINI. Nom Latin de la constellation des gêmeaux.

On le dit aussi en Chimie d'un vaisseau circulaire. Voyez JUMEAUX.

☞ GÉMIR. v. n. Exprimer sa peine ou sa douleur par une voix languissante, foible & inarticulée. *Gemere*, *tristè queri*. Si les gens du monde *gémissent* dans les afflictions, ce n'est pas une douleur qui les porte à recourir à Dieu, c'est une sensibilité mondaine. FL. Le moindre souvenir de mes misères me fait *gémir*. G. G. Les lamentations perpétuelles sont ennuyeuses: nous n'aimons pas à *gémir* si long temps sur les malheurs d'autrui. PELL. L'Eglise défolée pouvoit à peine *gémir* librement, & pleurer sa gloire passée. FL.

La plaintive Progné de douleur en gémit.

BOIL.

Ce mot vient du Latin *gemere*.

GÉMIR se dit du cri touchant de la tourterelle, & c'est le terme propre dont on l'exprime en notre langue. ☞ *Gemere*. On le dit aussi de la colombe. On s'en sert ordinairement dans le langage de l'Ecriture. La colombe, la tourterelle *gémir*. Le P. Porée l'emploie dans le parallèle de Corneille & de Racine. *Divisum imperium cum aquilâ fulminante gemens veneris columbulus obtinuit*. L'aigle foudroya, la colombe *gémir*; l'empire est partagé.

GÉMIR se dit aussi au figuré, d'un certain bruit que font de certaines choses inanimées.

*Et son corps ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémit les coussins sous sa molle épaisseur.*

BOIL.

La rive au loin gémit blanchissante d'écume.

RAC.

GÉMIR se dit figurément en Morale. Tous les Romains *gémissoient* sous la tyrannie de Néron. Cette Province *gémir* sous le faix des charges & des impôts. L'Orient *gémir* sous la tyrannie des Ottomans.

Tout se plaint, tout gémit dans ces tristes Provinces.

CAPIS.

*A vaincre tant de fois les Etats s'affoiblissent;
Le Prince est triomphant, & les peuples gémissent.*

CORN.

☞ On dit aussi *gémir* de ses péchés devant Dieu, avoir une douleur vive & sincère de ses péchés. *Gémir* sur les péchés du peuple.

GÉMISSANT, ANTE. adj. Celui qui gémit. *Gemens*, *gemebundus*. Les peuples *gémissants* sous le joug de l'esclavage & de la tyrannie. Ton *gémissant*, voix *gémissante*.

GÉMISSÉMENT. f. m. Voix plaintive & non articulée par laquelle on exprime sa peine ou sa douleur. *Gemitus*. Les captifs pouissoient de longs *gémissements*. Les *gémissements* de la colombe doivent être laissés à la solitude & au silence, à qui elle les a confiés. FLECHIER. Le Saint-Esprit prie en nous avec des *gémissements* inexplicables. S. PAUL.

☞ En termes de dévotion, on appelle *gémissement* de cœur, un sentiment de componction, une douleur vive & sincère de ses péchés.

GEMME. f. f. Vieux mot tiré du Latin. Pierre précieuse. *Gemma*.

GEMME. Voyez JAME.

GEMME. adj. Terme de Pharmacie. On appelle sel *gemme*, le sel en pierre qui se tire des salines & mines de sel. Ce mot vient de *gemma*, qui en Latin signifie pierre précieuse; parceque cette espèce de sel en pierre est pour l'ordinaire transparente & brillante comme le cristal de roche, qu'on met du nombre des pierres précieuses.

Les mines où se trouve la plus grande quantité & la meilleure espèce de sel *gemme*, sont celles de Wilisca en Pologne, d'Eperies dans la Haute-Hongrie, & de Cardonne dans la Principauté de Catalogne.

Le plus grand usage de ce sel est pour les salaisons dans les lieux où il n'y a point de sel marin, ou de celui des puits & fontaines salées. Les Teinturiers en consomment aussi quelque quantité dans leurs teintures; ce sont les Marchands Epiciers-Droguistes qui en font le trafic à Paris.

GEMMÉ ou GÉMÉ. Semé de pierreries. *Gemmatus*. Ce mot n'est plus usité. Les Chevaliers portoient des Hautes *gémés*. ROMAN DE GU. IE LOH.

GEMMINGEN. Petite ville du Palatinat du Rhin. *Gemminga*. Elle est dans la Préfecture de Bretten, entre Hailbron & Philisbourg. Long. 26 d. 56 m. lat. 9 d. 7 m.

GEMMIPARES. (plantes.) *Gemipara planta.* On appelle ainsi en Botanique celles qui portent des boutons, comme font presque tous les arbres & arbrisseaux.

GÉMONA. *Glemona.* Ancien bourg des Carniens; il est dans le Frioul, Province de l'Etat de Venise en Italie, près du Tajamento, environ à quatre lieues de la ville d'Udine, vers le septentrion occidental. **MATY.**

GÉMONIÉS. f. f. pl. Terme d'Histoire. Les *gémonies* étoient à peu près chez les Romains ce que les fourches patibulaires sont en France. *Gemonia, scala gemonia.* D'autres disent, *gradus gemonii*; c'étoit, selon Publius Victor, ou Sextus Rufus, un lieu élevé de plusieurs degrés, d'où l'on précipitoit les criminels. Les *gémonies* étoient dans la dixième région de la ville auprès du temple de Junon. C'étoit un lieu élevé où l'on montoit par des degrés, & où l'on exposoit les corps des criminels exécutés. On les y traînoit avec un croc, comme on fait en France aux fourches patibulaires, ou au gibet. Elles étoient assez près du mont Aventin. C'est Camille qui, l'an de Rome 358, destina ce lieu à l'usage qu'on a dit. Il prit son nom, ou de celui qui le construisit, ou de celui qui y fut exposé le premier, ou du verbe *gemo*, je gémiss, parceque c'étoit un lieu de gémissements & de pleurs.

GEMONIS. f. f. Pierre qui ne diffère point de l'Aétie de *γέμος*, être enceinte.

GEM-VU. f. m. Nom du dix-neuvième jour du cycle sexagénaire des Cathariens & des Iгурéens. **D'HERB.**

GÉMUE. Voyez **GÉMAA.**

GÉMUND. Les Allemands ont souvent donné ce nom, ou celui de *Gmund, Gmuind, ou Mund*, aux lieux qui étoient à l'entrée ou à la sortie d'une eau courante. Le mot *Mund* signifie *bouche* ou *embouchure*. Tel est *Gémund*, ville d'Allemagne, dans la Haute-Autriche, sur la Draun, & au nord d'un lac que cette rivière forme en cet endroit. *Long. 31 d. 40 m. lat. 47 d. 45 m.* Tels sont encore *Ukermund*, dans la Marche, *Travemund*, dans le Holstein, &c.

GÉMUND ou **GUÉMUND.** Petite ville de la Franco-nie, en Allemagne. *Gemunda, Gaudia mundi.* Elle est dans l'Evêché de Wurtzbourg, aux confins du côté de Reineck, sur le Mein, à sept lieues au-dessus de la ville de Wurtzbourg. *Long. 27 d. 20 m. lat. 50 d. 8 m.* **MATY** écrit *Gémund*, *Corneille Gomunde*, & d'autres *Guémund*; & de même en celles qui suivent.

GÉMOND ou **GUÉMOND.** Ville Impériale d'Allemagne. *Gemunda, Gaudia mundi.* Elle est dans la Suabe, à onze lieues de la ville de Stutgard, du côté de l'orient. Cette ville a été originairement une Abbaye de Bénédictins. L'Empereur Frédéric I la fit ville Impériale; & on dit qu'elle a pris son nom, qui signifie *la joie du monde*, de ce qu'elle étoit autrefois le lieu ordinaire des Carroufels de la Noblesse de Suabe. Les Catholiques Romains sont les seuls qui aient part aux Charges de cette ville. Son territoire ne renferme que douze villages, dont celui de Belgen, orné d'un fort beau château, est le plus considérable. **MATY.**

GÉMUND, GUÉMUND ou **GÉMUNDE.** Bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne. *Gemunda.* Il est sur le bord du lac qui porte son nom, à huit lieues de la ville de Lintz, du côté du midi.

Il y a un autre bourg de même nom dans le Palatinat du Rhin, entre la ville de Simmerin & celle de Thaur. **MATY.**

GÉMUNDERZÉE ou **TRUNZÉE.** Lac de la Haute-Autriche, en Allemagne. *Gemundanus* ou *Draho-nius lacus.* Il prend son nom, ou de la rivière de Traun qui le traverse, ou du bourg de *Gémund*, qui est situé sur son bord. **MATY.**

GÉMUNNEM. Bourg du Palatinat du Rhin. *Gemunda.* Il est dans le Duché de Sphonheim, sur la rivière de Simmèren, à une lieue & demie de Bingue, en tirant vers Trèves. **MATY.**

GEN, & Tehen, suivant la prononciation Perfiennne. f. m. Nom du cinquième cycle ou Giag des Cathariens, que les Turcs orientaux appellent *Loni*, & les Arabes *Temsah*, c'est-à-dire, crocodile. **D'HERBELOT, Bibl. Orient.**

GENAIS. (S.) L'île de Saint *Genais. Insula S. Genesii.* Cette île, ou plutôt cette presqu'île, est dans la Provence, entre la mer Méditerranée, & celle de Martigues. Il y avoit autrefois un gros bourg nommé *Saint Genais*; les habitans l'abandonnèrent l'an 1211, parcequ'il étoit trop exposé aux courses des Pirates de Barbarie; & ils bâtirent l'île, qui est une partie de la Ville de Martigues.

GÉNAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie: ce qui appartient aux joues. La glande *génale* est une glande conglomérée, dont le canal s'insère dans celui de la parotide.

GÉNANT, ANTE. *Molestus.* Qui donne de la peine, qui gêne, qui fatigue, qui contraint. Cet homme est fort *génant*. Souvent la grandeur est *génante* & incommode.

GENAP, GENAPE, ou GENEPE. Bourg des Pays-Bas Espagnols. *Genapia, Geneppia, Genepum, Ganapius vicus.* Il est dans le Brabant, sur la Dyle, à sept lieues au-dessus de Louvain, & à six lieues de Bruxelles, vers le Midi. Valois, *Not. Gall. p. 229*, dit qu'on écrit *Ghenepe, Gennep*, & en François *Guenep* & *Genespe*. On ne dit plus ainsi. *Genape* est le plus ordinaire.

GÉNAUX. f. m. pl. Vieux mot. Faiseurs d'horoscopes. Ce mot vient de *Genethliaci*.

GENCIVE, f. f. Chair ferme & immobile qui occupe le dessus des alvéoles, ou petits trous, dans lesquels les dents sont comme enchaînées. *Gençiva.* Il y a des personnes qui ont perdu toutes leurs dents, qui mâchent avec leurs gencives, que la nature affermit en cette occasion.

Ce mot vient du Latin *Gençiva*, en changeant le second *g* du mot Latin en *c*.

GENDARME, f. m. Cavalier armé. *Eques armatus.* Il se dit particulièrement des *Gendarmes* du Roi, ou de la Reine, &c. qui ont succédé aux Hommes-d'armes des anciennes Compagnies d'Ordonnances qui étoient armés de toutes pièces, & qu'on appeloit *Gendarmes*. Maintenant les Compagnies des Gardes-du-Corps, Mousquetaires, & des Chevaux-légers de la Maison Royale, tiennent rang de *Gendarmes*, & sont réputés du Corps de la Gendarmerie. Voyez **GENDARMERIE.**

Les *Gendarmes* de la garde sont des Gentilshommes qui forment une compagnie d'environ deux cens, qu'on augmente quelquesfois jusqu'à deux cens quarante, pour garder la personne du Roi. Ils ont le Roi pour Capitaine, & le plus souvent un Prince pour Capitaine-Lieutenant. Quand le Roi marche avec toutes les troupes de sa maison, les *Gendarmes* ferment la marche. *Gendarmes* se dit proprement de cette compagnie de la garde du Roi, dont les Maîtres servent par quartier. Capitaine-Lieutenant des *Gendarmes*, est l'Officier qui les commande sous le Roi, & qui a sous lui deux Sous-Lieutenans, trois Enseignes, trois Guidons & d'autres Officiers. La devise des *Gendarmes* sont des foudres qui tombent du Ciel avec ces mots, *Quo jubet iratus Jupiter*, où Jupiter en colère ordonne. Lorsque les emplois de *Gendarmes* s'achetoient, ils pouvoient se démettre & disposer de leurs places en faveur d'un autre; mais aujourd'hui & depuis long-temps ces places ne s'achètent plus, & les *Gendarmes* n'en peuvent disposer. On appelle ceux-ci simplement *Gendarmes*. Pour les autres Compagnies, qui ne sont pas de la Garde du Roi, on ajoute de la Reine, de M. le Dauphin; & l'on dit *Gendarmes* de la Reine, *Gendarmes* de M. le Dauphin, &c. Et l'on dit au singulier, un *Gendarme*, un *Gendarme* de la Reine, un *Gendarme* de M. le Dauphin, &c.

☞ GENDARME se dit aussi d'un homme qui a bonne mine à cheval. Voilà un beau *Gendarme*. Et au pluriel on le dit de toutes sortes de gens de guerre; mais dans ce sens il est vieux. Les *Gendarmes* ont fait bien du mal dans cette Paroisse. *Miles*.

On dit aussi proverbiallement d'une femme hardie & hommasse, que c'est un vrai *gendarme*. On le dit populairement d'un enfant malin, méchant, libertin. Petit *gendarme*, te tiendras-tu en paix? C'est un vrai *gendarme*. Il n'y a guère que le peuple qui parle ainsi.

GENDARME se dit aussi de certaines petites parties qui se trouvent en quelques corps, comme dans le cristal, les pierres précieuses, & sur-tout dans les diamans. On appelle *gendarmes*, certains petits grains qui en diminuent l'éclat, la perfection & le prix; dans le vin, ces petites parties qui s'y trouvent, quand il approche de la lie. Dans le feu, on le dit de ces petites parties enflammées, ou bluettes, qui s'élevaient quand on tisonne. Et pareillement certaines petites taies qui se forment dans l'œil, s'appellent *gendarmes*.

☞ GENDARMER. Qui s'emploie dans le style familier avec le pronom personnel. v. réciproq. Se *gendarmer*, pour dire, s'emporter mal-à-propos pour une chose qui n'en vaut pas la peine. *Iraſci, succensere, ſtomachari*. Il ne faut pas se *gendarmer* mal-à-propos. Il y a à parier que celles qui se *gendarment* tant & qui font si fort les farouches, ne sont pas les plus modestes. BELL. Pour être sage, il n'est pas besoin d'enfvelir ses charmes, ni de se *gendarmer* parce qu'on nous trouve belles. M. SCUD. On pourroit dire aussi *gendarmer* quelqu'un, pour le mettre en colère contre un autre.

☞ On le dit d'un cheval en termes de Manège. Les coups d'éperon donnés à propos assujettissent le cheval & ne le *gendarment* point; appliqués à contre-temps, ils le rebutent, le rendent vif & ennemi de l'école. N. NEWC.

Paſquier dit, dans une de ses lettres, que Montagne s'est servi du mot de *gendarmer*, pour dire *traver*.

GENDARMERIE. f. f. C'est la Cavalerie, & particulièrement celle de la Maison du Roi. Aujourd'hui c'est un corps de Cavalerie, composé de 16. Compagnies, qui sont, 1. les Gendarmes Ecoſſois, 2. les Gendarmes Anglois, 3. les Gendarmes Bourguignons, 4. les Gendarmes Flamands. Ces quatre premières Compagnies sont celles du Roi, il en est le Capitaine; & l'Officier qui les commande n'est que Capitaine-Lieutenant: il en est de même des autres Compagnies, dont les Princes, dont elles portent le nom, sont Capitaines. 5. Les Gendarmes de la Reine. 6. Les Chevaux-Légers de la Reine. 7. Les Gendarmes de Monſeigneur le Dauphin. 8. Les Chevaux-Légers de Monſeigneur le Dauphin. 9. Les Gendarmes de Bourgogne. 10. Les Chevaux-Légers de Bourgogne. 11. Les Gendarmes d'Anjou. 12. Les Chevaux-Légers d'Anjou. 13. Les Gendarmes de Berri. 14. Les Chevaux-Légers de Berri. 15. Les Gendarmes d'Orléans. 16. Les Chevaux-Légers d'Orléans. Chaque Compagnie de Gendarmes, ou de Chevaux-Légers, est de 76 Gendarmes ou Chevaux-Légers. Ce nombre augmente ou diminue, selon qu'il plaît au Roi.

☞ Il y a encore une Compagnie de *Gendarmes* de la garde du Roi, qui est de deux cens Maîtres, & que l'on augmente quelquefois jusqu'à deux cens quarante: mais on ne comprend sous le nom de *Gendarmerie*, que le corps des *Gendarmes* & des Chevaux-Légers des Compagnies d'Ordonnance, autres que les *Gendarmes* & les Chevaux-Légers de la garde du Roi: Les seize Compagnies de la *Gendarmerie*.

☞ La distinction de la grande & petite *Gendarmerie*, qui paroissoit injurieuse, n'a plus lieu, puisque les *Gendarmes* de la garde ne sont point du corps particulier de la *Gendarmerie*.

GENDARMERIE, se disoit autrefois en général pour Cavalerie. *Equitatus*. Dans le combat des Anglois contre les Bretons sous le Roi Jean, il fut réglé que

l'on combattroit à pied contre l'ancienne manière de la *Gendarmerie*; mais l'usage changea vers ce temps-là. Dans le combat qui se donna auprès de Calais, lorsque Geoffroy de Charny voulut surprendre cette place, le Roi d'Angleterre & les Chevaliers qui l'accompagnoient étoient à pied, aussi bien que Charny Ribaimont & les autres Chevaliers François: P. DANIEL, *Hist. de Fr. T. II, p. 538*: C'est ainsi que M. le Gendre, dans son Livre des Mœurs & Coutumes des François, p. 104, où il parle de l'ancienne Cavalerie Française, dit indifféremment Cavaliers & Gendarmes.

GENDASSE. f. f. Espèce de gravelée dont les Teinturiers se servent:

GENDIVAR. *Gendivaria*, anciennement *Ciniria*: C'étoit autrefois une petite ville de l'île de Cypre; ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit village, situé vers le milieu de l'île.

GENDRAGE. f. m. Terme de Coutume. Par ce mot on entend le droit que les Seigneurs de quelques lieux ont usurpé, & qu'ils prennent à raison de l'argent que portent les nouveaux mariés, quand ils vont loger chez leurs beaux-pères. Voyez M. GAL-LAND:

☞ GENDRE. f. m. *Gener*. Terme relatif, beau-fils; celui qui a épousé la fille de quelqu'un, & à qui on donne ce nom par rapport au père & à la mère, dont l'un s'appelle beau-père, & l'autre belle-mère.

On dit proverbiallement, que quand notre fille est mariée, nous trouvons trop de *gendres*; pour dire, que nous ne trouvons que trop facilement les choses dont nous n'avons plus que faire. On dit aussi, faire d'une fille deux *gendres*; pour dire, promettre une même chose à deux personnes:

On dit: amitié de *Gendre*, soleil d'hiver, pour dire que l'amitié que font patoître les *Gendres* n'a pas grande force.

Ce mot vient du Latin *gener*, qui signifie la même chose, & *gener* est formé de *genus*, *race*, parce qu'on prend un *gendre* dans une famille pour la perpétuer: D'autres, contre toute vraisemblance, font venir le mot de *gendre* immédiatement du mot *γαιβρός*.

GÈNE. Quelques-uns écrivent GEHENNE: f. f. Question, torture, tourmens que l'on fait souffrir à un criminel pour lui faire dire la vérité. *Tormentum*. Les *gènes* & les tortures n'ont pas eu assez de force pour ébranler la constance des Martyrs: Les *gènes* ont été mises en usage pour arracher la vérité de la bouche des grands criminels: Ce mot commence à vieillir en ce sens; il vient du Latin *gehenna*: Nic. Mais la vraie origine de ce nom se voit dans S. Jérôme, qui dit qu'il y avoit une idole de Baal proche de Jérusalem dans une vallée qui s'appeloit *Gehennon*, c'est-à-dire, la vallée de fils d'Ennon. Les Israélites y venoient sacrifier & brûler leurs enfans au nom & à l'honneur du Diable: De-là on a appelé l'Enfer, ou le lieu des flammes éternelles, *gehenna*, & de-là ce mot a été transporté à toutes sortes de tourmens, de tortures & de douleurs. On tient que ce mot n'a point été employé par les Anciens, & qu'il a commencé d'être en usage dans l'Évangile. S. Jérôme dit, que c'est J. C. qui s'en est servi le premier, pour exprimer l'enfer, & les tourmens des damnés, qu'il appelle la *gehenna* du feu.

☞ GÈNE se dit par extension de tout ce qu'on fait souffrir injustement à quelqu'un, pour lui faire dire ou dire quelque chose. Les Soldats mettent les Payſans à la *gène*, pour leur faire avouer où est leur argent.

☞ Ce terme est souvent employé dans un sens figuré pour exprimer la peine de l'esprit, un effort pénible. *Molestia*. Se donner la *gène*, mettre son esprit à la *gène*, c'est se tourmenter beaucoup, faire de grands efforts d'esprit: Les méchans Poètes mettent leur esprit à la *gène*, à la torture, pour trouver des anagrammes & des acrostiches. Ce passage obscur a donné la *gène* aux Commentateurs. Il y a des gens

gens concertés, qui se donnent la *gêne*, pour passer toutes leurs actions. M. ESP. Quand on donne la *gêne* à son esprit pour trouver des pensées extraordinaires, on tombe dans l'extravagance, où le *galimatias*.

GÊNE, signifie encore contrainte fâcheuse, l'état violent où l'on est réduit. Les vieillards peuvent s'exempter avec bienfaisance de toutes les *gênes* que l'opinion a su introduire dans le monde. S. EVR. Il n'y a point de plus cruelle *gêne*, que de n'oser dire ce que l'on pense. S. EVR. On se défait du souvenir d'un bienfait pour n'en plus sentir la *gêne* importuné. Id. Que l'homme est misérable d'être forcé par sa vanité à se déguiser en tant de manières, & quelle *gêne* cette passion lui fait souffrir! M. ESP. Il faut de la *gêne* & de l'attention sur soi, pour bien vivre avec les gens pointilleux. LA BRUY. La constance est la plus belle vertu du monde pour ceux qui n'ont rien à souffrir, & c'est une nouvelle *gêne* pour ceux qui souffrent. S. EVR.

On appelle encore *gênes*, les cordes qui servent à bander un tambour. Pomey met *gêne* dans le sens propre pour le marc de raisins pressurés, *racemarius scopus*, *tortiva vinacea*; & prendre la *gêne*, *torta vinacea fomento curare morbum*, pour ce qu'on appelle aujourd'hui, se mettre au marc, prendre le marc, comme on le fait pour certaines maladies.

GÉNÉALOGIE. f. f. Suite & dénombrement d'aïeux; histoire sommaire des parentés & alliances d'une personne, ou d'une maison illustre, tant en ligne directe que collatérale. *Genealogia, descriptio cognationis, stirpis*. Dresser la *généalogie* de quelque personne de qualité. ABL. Combien y a-t-il de gens qui ne sont nobles que parcequ'ils sont nés Gentilshommes, & qui auroient besoin d'avoir toujours leur *généalogie* en main pour faire connoître ce qu'ils sont? BOURSAULT. Faire dresser une *généalogie*. Il faut prouver sa noblesse par sa *généalogie*, quand on entre dans des Ordres nobles & militaires, ou dans de certains Chapitres, comme Lyon, Mâcon, Brioude.

Ce mot est Grec, & n'a que la terminaison Française; il vient de γενεαλογία, qui est formé de γένος, *genus*, *prosapia*, *race*, *lignée*, & de λόγος, *sermo*, *discours*, *traité*.

GÉNÉALOGIE, signifie quelquefois noblesse, famille. Ce Provincial est toujours sur sa *généalogie*. Il parle toujours de sa *généalogie*. On se moque de lui, & de toute sa *généalogie*.

GÉNÉALOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la *généalogie*. *Genealogicus, ad stirpem pertinens, ad stemmata*. Table *généalogique*. Arbre *généalogique*.

☞ On appelle table *généalogique* la table des ancêtres de quelqu'un. Arbre *généalogique* est une grande ligne au milieu de la table *généalogique*, qu'elle divise en d'autres petites lignes, qu'on nomme branches, & qui marquent tous les descendants d'une famille ou d'une maison. Les degrés *généalogiques* se marquent dans des ronds rangés au-dessus, au-dessous & aux côtés les uns des autres: ce que faisoient aussi les Anciens, qui les appeloient *stemmata*, d'un mot Grec qui signifioit une couronne. P. MENEST.

En Architecture, on appelle colonne *généalogique*, une colonne dont le fut est en forme d'arbre *généalogique*, & qui porte aux branches qui l'entourent, les chiffres, les armes ou les médailles d'une famille.

GÉNÉALOGISTE. f. m. Faiseur de *généalogies*; savant en *généalogie*, qui écrit des histoires de *généalogie*. *Genealogus*. Les *Généalogistes* ont fait plus de nobles que le Roi.

On dit en proverbe, il ment comme un *Généalogiste*. S. Paul a dit, *Genealogias evita*, doit un historien de nos jours a fait sa devise; parcequ'il fait profession de ne chercher que la vérité, & qu'il est persuadé qu'il est difficile de la dire impunément, quand on est *Généalogiste*.

Généalogiste des Ordres du Roi ou de l'Ordre du
Tome IV.

S. Esprit, c'est un Officier de cet Ordre, établi dans l'Assemblée-Générale du Chapitre, le 9 Janvier 1595, par des Lettres-Patentes en forme d'Edit, qui portent que ce *Généalogiste* dressera toutes les preuves & les *généalogies* des Chevaliers & Commandeurs, qu'il n'en sera admis aucunes qui ne soient faites & dressées par lui, qu'il aura entrée dans les Assemblées & Chapitres, pour y rendre compte desdites *généalogies*, & soulager le Chancelier, les Chevaliers & Commandeurs qui en feront le rapport.

GÉNECH. Contrée de la Natolie. *Genechus Tractus*; anciennement, *Pontus Cappadocius*. Elle est aux confins de la Turcomanie, le long de la mer Noire. Trébisonde, Tripoli, Chirifsonde, en sont les lieux principaux. MATY.

GÉNÉE ou **GÉNAEUS**. f. m. Nom propre de Dieu. Voyez GABALE.

GÉNÉHOA ou **GHÉNÉOA**. *Genehoa, Genchoa Regnum*. Pays de la Nigritie en Afrique. Il y a au nord le Royaume de Gualata; au levant, celui de Tombut; au midi, la rivière de Sénégal, qui est une partie du Niger, qui le sépare du pays de Jalofes; & l'Océan Atlantique qui le baigne au couchant. Le pays de *Généhoa* a été un Royaume particulier. On assure que maintenant il n'est qu'une province de celui de Gago, de même que de celui de Tombut. Le lieu principal de ce pays porte le nom de *Généhoa*, & il est sur la rivière de Sénégal, environ à quarante-cinq lieues au-dessous de la ville de Tombut. MATY.

GENEP ou **GÉNNEPE**. Petite ville avec un château fortifié. *Genevum, Genepum, Genapum*. Elle est dans le Duché de Clèves, en Westphalie, au confluent de la rivière de Niers, avec la Menfe, & à trois lieues de la ville de Clèves. Les Espagnols s'étant emparés de cette ville, les Provinces-Unies les en chassèrent en 1641. Elle a été remise à l'Electeur de Brandebourg. Long. 23 d. 25 m. lat. 51 d. 52 m.

GÉNEQUIN. adj. m. On nomme coton *genequin*, une sorte de coton filé, que les Marchands estiment peu, n'étant pas d'un grand débit.

GENER. v. a. Donner la *gêne*, la question. *Torquere*. On a en beau *gener* ce criminel, il n'a jamais voulu nommer ses complices. Il n'est plus en usage en ce sens.

☞ Ce terme est plus souvent employé dans une acception un peu différente, dans laquelle il présente l'idée d'un obstacle aux mouvemens des corps, dans le physique; & aux mouvemens de l'ame, dans le moral. Dans le premier sens on dit que les cuirasses *gènent* beaucoup ceux qui en portent; qu'un homme est *géné* dans son habit; qu'une pièce de bois en *gêne* une autre, l'empêche de se mouvoir librement.

☞ Ce même verbe transporté au moral, où il désigne des obstacles aux mouvemens de l'ame, est employé dans le même sens que tenir en contrainte; mettre l'esprit dans un état violent; forcer à faire ce qu'on ne voudroit pas, & empêcher de faire ce qu'on voudroit. *Vexare, angere*. Cet homme s'est bien *géné* l'esprit à trouver cette machine, il a fait un grand effort d'esprit. S. Augustin comprit par la seule méditation ce que les Philosophes ont inventé, pour *gener* les esprits, plutôt que pour les instruire. FLECH. La rime *gêne* beaucoup les Poètes.

C'est un fâcheux qui me *gêne* fort. SCAR. On est toujours *géné* devant les gens à qui on doit beaucoup de respect. S. EVR. Nous devrions avoir la discrétion de nous cacher nos défauts les uns aux autres: mais cette contrainte nous *gêne* trop. BELL.

Ah! que vous me gênez:

Comment lui rendre un cœur que vous me retenez?

RACINE.

SE GÉNER, signifie aussi, se contraindre, s'incommoder. Faites cette affaire à votre aise, ne vous *gènez* point. Pour être poli, il faut se *gener*, & prendre

H h h

beaucoup sur soi. BELL. Nous étions bien *gênés* dans ce logement, nous étions bien à l'étroit, fort incommodes: Il ne faut point se *gêner*, quand on est avec ses amis.

*Toujours aux yeux du peuple (les Héros) en spectacle donnés,
Par leur propre grandeur se trouveroient gênés.*

DE L'AM:

On dit qu'un Architecte, qu'un Ingénieur est *géné* par le terrain, par la situation de la place, quand il n'a pas la liberté d'exécuter ce qu'il voudroit. On dit même qu'un Orateur a été *géné* par le peu de temps qu'on lui a donné pour parler, ou par les choses qu'on lui avoit prescrites d'employer dans son discours.

GÉNÈRE, se dit aussi en Jardinage. *Géner* un arbre, une branche, c'est lui faire prendre une direction contraire à celle qu'elle affecte naturellement. Les branches du pêcher affectent naturellement une direction perpendiculaire; de sorte que la sève se portant toujours vers l'extrémité des branches, le bas de l'arbre se trouveroit bien-tôt dégarni de branches, si on ne les *géné*oit en les courbant, en les pliant, en leur donnant une direction horizontale. Voyez PÊCHER, GOURMAND, &c.

GÉNÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit, qu'une femme est *génée* quand elle danse, lorsqu'elle n'a pas un air libre & dégagé. Taille, démarche *génée*. Air *géné*. On dit, qu'un homme a l'esprit *géné*, quand son style n'est pas naturel & coulant.

GÉNÉRAL, ALE. On désigne par ce terme quelque chose de commun à un très-grand nombre de personnes ou de choses, à tout ce qui peut être considéré sous un même point de vue. *Generalis*. La pesanteur est une propriété *générale* de la matière. Le Roi a fait un Edit portant un règlement *général* sur les tailles & sur les monnoies. Toutes les sciences ont des principes *généraux*: Cette Coutume est *générale* par toute la France. Il y eut une inondation *générale* au temps de Noé, l'an 1656 du monde. Procédure *générale*: Approbation *générale*. On n'est guère touché des louanges *générales*, à moins que de les aimer par excès. BELL. Le desir d'être aimé & estimé, est la passion la plus *générale*: Nic. Les actions particulières des hommes démentent bien souvent leurs principes *généraux*. BELL:

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de règle si *générale* qui n'ait son exception.

GÉNÉRAL & universel considérés dans une signification synonyme. Ce qui est *général* regarde le plus grand nombre des particuliers, ou tout le monde en gros. Ce qui est *universel* regarde tous les particuliers, ou tout le monde en détail. Le gouvernement des Princes n'a pour objet que le bien *général*; mais la providence de Dieu est *universelle*. Un Orateur parle en *général*, lorsqu'il ne fait point d'application particulière. Un savant est *universel*, lorsqu'il fait de tout.

GÉNÉRAL, se dit aussi de plusieurs charges, offices & dignités.

Lieutenant-*Général* d'armée, c'est le premier Officier *Général* au-dessous des Maréchaux de France.

Colonel, Mestre-de-Camp-*Général* de l'Infanterie, de la Cavalerie, c'est le chef qui commande ces corps.

On appelle Officiers-*Généraux*; ceux qui ne commandent pas seulement sur une compagnie, ou un régiment, mais sur un corps composé de plusieurs régimens de Cavalerie & d'Infanterie, comme les Lieutenans-*Généraux*, les Maréchaux de Camp, &c. Valens donnoit ses ordres, à ses Officiers-*Généraux* qui se rencontroient sur sa route; FLECH. Aujourd'hui on donne plus d'étendue à ce nom d'Officiers-*Généraux*, & il comprend tous ceux qui peuvent commander en vertu de leur rang à plusieurs corps de troupes, quoiqu'elles soient de même es-

pète; & les Brigadiers sont Officiers-*Généraux* quoiqu'ils soient attachés à une espèce de troupe & la Cavalerie ou l'Infanterie. Il y a des Brigadiers de Cavalerie, des Brigadiers de Dragons, des Brigadiers de l'Infanterie.

Receveur-*Général* des Finances, est un Officier préposé en chaque Généralité pour recevoir les Finances du Roi, des Receveurs ou Commis particuliers, & les envoyer au Trésor Royal: & son Bureau s'appelle la Recette-*Générale*. Un Trésorier-*Général*. Un Commissaire-*Général*.

Contrôleur-*Général* des Finances, est un Officier qui contrôle toutes les quittances des Finances du Royaume.

Contrôleur-*Général*, chez le Roi, ou absolument le *Général*, est l'Officier qui tient le contrôle de la dépense de la Maison du Roi.

Lieutenant-*Général*, en termes de Judicature, est celui qui tient le siège dans un Présidial ou une Justice Royale, à la place du Prévôt; du Bailli ou Sénéchal. Ils sont plusieurs quelquefois dans les grands Ressorts, un Lieutenant-*Général*-Civil, un Lieutenant-*Général*-Criminel, un Lieutenant-*Général* de Police.

Procureur-*Général*, est l'Officier sous le nom duquel se plaident toutes les affaires du Roi en Cour Souveraine, & qui a soin de conserver les intérêts du public, des mineurs, des Eglises & des Communautés.

L'Avocat-*Général*, est celui qui porte la parole pour le Procureur-*Général* dans les affaires du Roi, & où il a quelque intérêt public.

On appelle encore la Jurisdiction des Trésoriers de France, le Bureau *Général* des Finances, & on les appelle aussi *Généraux*.

On appelloit autrefois *Généraux*, les Officiers nommés par les trois Etats du Royaume pour la levée, & l'administration des Aides ou Finances; comme on appelloit *Elus* ceux qui avoient le même emploi dans les Provinces. Il y avoit d'abord trois *Généraux* des Aides, qui étoient nommés par les trois Ordres de l'Etat, & confirmés par le Roi. Depuis, le Roi seul y pourvut. Il en nommoit tantôt un, tantôt quatre ou cinq, ou huit. Ils eurent aussi le pouvoir de rendre la Justice sur le fait des Finances. On sépara dans la suite les *Généraux* des Finances de ceux de la Justice. Les derniers composèrent un tribunal fixe & régulier: c'est à présent la Cour des Aides: les Procureurs cotent encore sur les dossiers des causes qu'ils y ont à plaider. *Généraux*. Voyez AIDES.

On ne fait point précisément le temps de la première création des charges des *Généraux* des Finances, & des Trésoriers de France. On voit les Trésoriers de France dès le temps de Charles V, Roi de France; & des *Généraux* des Finances dès le temps de Charles VI. M. De Bras dit, que de toute antiquité il y a eu en Normandie un Trésorier de France qui connoissoit du Domaine, & un *Général* des Finances, qui avoit l'administration des Finances extraordinaires, & que dans tout le Royaume il n'y avoit que quatre Trésoriers & quatre *Généraux*. Henri II, par son Edit donné en Janvier 1551, créa dix-sept Trésoriers-*Généraux* pour les dix-sept recettes générales du Royaume. En l'année 1557 les Offices de Trésoriers de France & de *Généraux* des Finances qui étoient réunis & exercés par les mêmes personnes, furent séparés. Charles IX, en Novembre 1570, en créa dix-sept autres, pour en avoir deux dans chaque Bureau de recettes générales. Les charges de *Généraux* des Finances furent réunies aux Bureaux des Trésoriers de France par l'Edit de Henri III, donné en Juillet 1577. HUET. Orig. de Caen, p. 158.

On dit encore, les *Généraux* des Monnoies; pour dire, les Conseillers de la Cour des Monnoies. On dit aussi *Généraux* Maîtres des Monnoies. Arrêt du Parlement du 1 Mars 1475 entre le Prévôt de Paris & les *Généraux* Maîtres des Monnoies. Le Prévôt

de Paris s'étoit plaint que les *Généraux* des Monnoies avoient entrepris de faire un cri dans Paris de par le Roi & de par eux; que c'étoit une entreprise sur sa charge; qu'il ne devoit se faire aucun cri en cette ville que de par le Roi & le Prévôt de Paris. Sur quoi la Cour, après que les parties eurent été ouïes au Parquet, ordonna qu'en tous cris & proclamations qu'il conviendroit faire en vertu des sentences de la Chambre des Monnoies, après que le trompette auroit sonné, le Crieur diroit: or, oyez de par le Roi Nostre Sire, & de par M. le Prévost de Paris; & diroit ensuite: on vous fait à favoir de par le Roi Nostre Sire & de par Messieurs les *Généraux* Maîtres des Monnoies que présentement, &c. DE LA MARE, *Traité de Police*, T. I, p. 263.

La première mention que l'on trouve des *Généraux* des Monnoies, c'est sous Philippe Auguste, & ils sont appelés dans tous les Titres de ce temps-là *Généraux* Maîtres des Monnoies. Voyez BOIZARD, p. 336 & suiv. Ces *Généraux* des Monnoies ont sous eux des *Généraux* Subsidiaires & des *Généraux* Provinciaux. Les *Généraux* Provinciaux étoient appelés *Généraux* Subsidiaires, lorsqu'ils ne connoissoient que subsidiairement aux *Généraux* Maîtres des Monnoies, des matières & affaires, dont ils leur renvoyoient la connoissance. Ensuite nos Rois ont établi des *Généraux* subsidiaires en Languedoc, en Guienne, en Bretagne, en Bourgogne, en Normandie, en Dauphiné & en Provence, avec juridiction dans ces Provinces. Ils ont subsisté jusqu'en 1549, qu'ils furent supprimés. Henri III les rétablit en 1577, avec titre de *Généraux* Provinciaux. Voy. BOIZARD, p. 373, 374, 375.

Un Concile *Général* ou *Œcuménique*, est celui où tous les Evêques de la Chrétienté sont convoqués; un Chapitre *général*, où tous les Chefs des Maisons ou Communautés doivent se trouver.

Etats-Généraux, ceux où le Clergé, la Noblesse & le tiers-Etat sont assemblés. Voyez ETATS.

Vicaire-*Général*, celui qui a plein pouvoir de celui qui le commet.

On appelle Hôpital-*Général*, le lieu où l'on donne retraite & nourriture à tous les pauvres, de quelque espèce qu'ils soient.

GÉNÉRAL, est aussi quelquefois substantif. Comme, le *Général* de l'armée; celui qui commande l'armée en chef, qui donne ses ordres par-tout, & a sous lui des Officiers-*Généraux* pour l'aider dans ses fonctions. *Imperator, præfectus, præpositus*. Il se fit déclarer *Général* contre les Perses. ABL. Un Maréchal de France est naturellement *Général* d'armée, & il conserve ce nom, quoiqu'il serve sous le Roi, ou sous quelque Prince de la Maison Royale.

GÉNÉRAL DES ARMES, est dans quelques pays étrangers un Officier qui a autorité sur les troupes, qui a la disposition des choses qui regardent les armes, la guerre. *Armorum Præfectus, rei bellica Præfectus*.

GÉNÉRAL DES GALÈRES. Officier de la Couronne de France, qui commande les Galères. *Generalis Triremium Præfectus*. Le *Général des galères* a porté dans des temps le titre de Capitaine-*Général* des Galères, & en d'autres celui d'Amiral de Provence ou de Levant. Il n'a point à présent d'autre qualité que celle de *Général des galères*, & il a commandement sur la mer Méditerranée. Son pouvoir & son autorité sont réglés par l'Ordonnance du Roi Charles IX, donnée à Amboise au mois d'Avril 1562, enregistrée au Parlement le 8 Juin 1563. Le *Général des galères* commande les galères, & tous les bâtimens qui portent des voiles latines. Il ne reconnoît de supérieur en mer que l'Amiral. Il arbore l'étendard Royal. Il a une juridiction & police navale. Voyez le Règlement de 1665. Le *Général des galères* porte pour marque de sa dignité un grapin en pal derrière l'Ecu de ses armes. Voyez le P. Anselme, dans son Hist. générale des Grands Officiers de la Couronne,

Chap. VI. Le Chevalier d'Orléans pourvu de cette Charge en 1716, est le quinzième *Grand Général des galères*, depuis l'an 1410, que Jean de Chambrillac, qui est le premier, selon le P. Anselme, en fut revêtu.

De Ruffi, dans son Hist. de Marseille, L. XIV, c. 2, dit qu'il lui a été tout-à-fait impossible de favoir le nom de ceux qui ont commandé les galères en qualité de *Généraux*, avant que la Provence fût réunie à la Couronne; que les titres ne lui ont fourni que Jean de Villages natif de Bourges, que Louis XI n'étant encore que Dauphin de Viennois, créa Capitaine *Général* sur la mer, par Lettres-Patentes données à Valence le 8 de Janvier de l'an 1453; qu'en effet dix ans après Christophle Moro, Doge de Venise, lui écrivit en qualité de Capitaine *Général* du Roi de France, de vouloir donner sauf-conduit aux galères & aux vaisseaux de la République qui étoient dans le port d'Aiguemortes. Il ajoute que les galées étoient commandées l'an 1470, par Thomas de Villages, qui en étoit Capitaine-*Général*. Depuis que la Provence fut réunie à la Couronne les titres & les Historiens nous donnent connoissance de tous les *Généraux* qui les ont commandées. Le premier est dès l'an 1497 Prément de Bidoux, natif de Gascogne, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, qui fut ensuite Grand-Prieur de Saint-Gilles.

GÉNÉRAL DES GALIONS. C'est celui qui commande les vaisseaux, la flotte des galions. *Navium Præfectus*. Le *Général des galions*, & le *Général* de la mer, ont les mêmes honneurs & les mêmes privilèges. Ces charges de *Général* des armes, *Général* des galions, *Général* de la mer, sont établies en Espagne. Celle de *Général* des armes l'est aussi ailleurs.

GÉNÉRAL DE LA MER. Nom que l'on donne en quelques pays étrangers à un Officier qui a autorité sur les gens de mer, qui a la disposition des choses qui concernent la Marine. *Maris Præfectus, rei nauticæ Præfectus*.

On appelle un *Général* d'Ordre, celui qui est le Chef de toutes les Maisons établies sous la même Règle. Il y a quelques *Généraux* en France, comme celui de Cîteaux, de S. Maur, des Feuillans, des Chartreux, de S. Ruf de Valence, de Prémontré, de Grammont, des Mathurins, des Peres de l'Oratoire, de S. Antoine de Vienne & de la Congrégation de la Mission. Selon le P. Thomassin, dans son Ouvrage de la Discipline de l'Eglise, T. II, P. III, L. I, C. 37, n. 1, l'origine des *Généraux* d'Ordres vient apparemment des privilèges que les Patriarches ont donnés aux Monastères situés dans les Evêchés de leur Patriarchat, en arborant la croix Patriarchale à la fondation des Monastères, qui vouloient bien se soumettre immédiatement au Patriarche; ce qui exemptoit ces Monastères de la Juridiction de l'Evêque diocésain. Le Supérieur-*Général* s'appelle Exarque chez les Grecs, *Exarchus*.

GÉNÉRAL, est aussi un titre de quelques Officiers du Roi pour les bâtimens. *Général* ancien des bâtimens du Roi. *Général* des bâtimens du Roi ès Œuvres de Charpenterie.

GÉNÉRAL. f. m. Il se dit collectivement, pour signifier un grand nombre comparé à un beaucoup plus petit. Le *Général* n'est point intéressé à cela; il n'y a que le particulier.

EN GÉNÉRAL. adv. En gros, d'une manière générale. *In universum, universim, generatim*. Ignorer en *général* les règles de son devoir. PASC. Cela fait du bien à la nation, tant en *général* qu'en particulier.

GÉNÉRAL GOUDA. Nom d'une tulipe qui est un incarnat fort éclatant & blanc.

GÉNÉRAL PICOT. Les Fleuristes ont donné ce nom à une tulipe qui est d'un blanc de lait, panachée d'un beau pourpre.

GÉNÉRALAT. f. m. Charge d'un *Général*. *Præfectus*

tura. On lui a donné le *Généralat* des galères. Charles-Quint, pour tarir la source des désordres, joignit le *Généralat* à la Viceroyauté. PAT. Ce mot se dit aussi parmi les Religieux de quelque Ordre que ce soit. Il a été élevé au *Généralat* d'un tel Ordre. Saint Ignace faisant réflexion que le Général pourroit mal user de son autorité, tempéra le *Généralat*, par des contrepoids & des correctifs. BOUH.

☞ On le dit aussi du temps que dure cette dignité pendant le *Généralat* d'un tel.

GÉNÉRALE. f. f. Terme de guerre. Battre la *générale*, c'est battre la caisse pour avertir les troupes de se tenir prêtes à marcher ou à combattre. Quand les Régimens sont en marche, & qu'ils vont de ville en ville, on bat la *générale* pour les faire assembler & partir.

GÉNÉRALE, la *Générale*, la Compagnie *générale*. On appelle ainsi dans les Gardes Suisses la première Compagnie du Régiment qu'on nomme la Colonnelle dans les Gardes Françaises & dans les autres corps.

GÉNÉRALE. f. f. Dans quelques Congrégations Religieuses de filles, on donne ce nom à la Supérieure de toute la Congrégation. *Præposita generalis*. Ainsi les filles de Notre-Dame, ou de la Compagnie de Notre-Dame, sont gouvernées par une *Générale*. Les Calvairiennes ont aussi une *Générale*. Voyez le P. HÉLYOT, T. VI, c. 45 & 46. Dans le Tiers-Ordre des Religieuses de S. François, vivant en Communauté, il y avoit aussi une *Générale*; mais en 1459 elle fut supprimée par Pie II. Id. T. VI, c. 39.

GÉNÉRALEMENT. adv. En général. D'une manière générale. *In univversum, generaliter*. Il est vrai, *généralement* parlant, que les plus riches ne sont pas les plus contents. Toutes les procurations finissent par ce mot; & *généralement*, &c.

GÉNÉRALEMENT, signifie aussi tous sans exception. Les grands, les petits, les vieux & les jeunes, & *généralement* tous les hommes, sont soumis à la loi de la mort.

GÉNÉRALISER. v. a. Rendre général.

L'Auteur du Mémoire, pour diminuer le nombre des procès, p. 31, dit, que la seule bonne manière de diminuer le nombre des Loix, est de les *généraliser*. *Diët. Néologique de la première édition*. Cela n'est point dans la seconde. Ce mot n'a rien qui puisse le faire rejeter. ☞ On dit très-bien *généraliser* une idée, *généraliser* une méthode, un principe, lui donner plus d'étendue. On l'emploie souvent en Mathématique & en Physique. *Généraliser* une hypothèse. *Généraliser* une formule d'Algèbre. Donner plus d'étendue à une hypothèse, à une formule d'Algèbre.

GÉNÉRALISSIME. f. m. ☞ Qui est au-dessus des autres Généraux. Ce titre est en usage, sur-tout quand une armée composée de diverses nations alliées, outre les chefs particuliers, a un Général qui commande également à tous les autres, du consentement de toutes les puissances intéressées.

☞ On le donne aussi à un Général qu'on veut mettre au-dessus des autres Généraux ou Commandans. Un tel étoit *Généralissime*, & avoit sous lui tant de Généraux.

Balzac rapporte que le Cardinal de Richelieu fit ce mot de son autorité absolue, lorsqu'il alla commander les armées de France en Italie. Quand on envoie un Prince commander une armée où il y a des Maréchaux de France, on lui donne la qualité de *Généralissime*.

On dit en Logique un genre *généralissime*, un genre supérieur & éloigné, qui a sous lui d'autres genres & espèces. Alors il est adjectif.

GÉNÉRALISSIME. adj. Dans l'Ordre des Frères Mineurs ou de S. François, ce mot se dit des Chapitres, composés des Députés de tout l'Ordre. Jules II fit assembler à Rome un Chapitre *généralissime* l'an 1506. P. HÉLYOT, T. VII, c. 17.

GÉNÉRALITÉ. f. f. ☞ Qualité de ce qui est général. *Ge-*

neralitas. Cette proposition dans la *généralité* est fautive.

La spécialité ne déroge pas à la *généralité* en matière d'hypothèque, de mandemens & de commissions.

GÉNÉRALITÉ. On appelle *Généralités* au pluriel, des discours qui ne satisfont pas précisément à la demande de quelqu'un, qui n'ont pas un rapport précis au sujet. Il n'a pas voulu entrer en matière, il n'a dit que des *généralités*. ACAD. FR.

GÉNÉRALITÉ, est aussi une certaine division de la France faite pour la régie des Finances du Roi, en chacune desquelles il y a un Bureau des Trésoriers-Généraux de France, établi pour en avoir la direction. Et c'est de-là qu'on les appelle *Généralités*. Le Bureau des Finances est ordinairement composé d'un Président & de vingt-trois Conseillers, qu'on nomme Trésoriers de France, d'un Avocat du Roi, & d'un Procureur du Roi. Les *Généralités* ont sous elles plusieurs Elections. C'est le Bureau des Finances qui fait la répartition de l'état des tailles, que l'on a reçu de la Cour, qui la fait, dis-je, sur les Elections de son district, & les Elections en font la répartition sur les Paroisses. Il y a vingt-cinq *Généralités* en France, c'est-à-dire, dix-neuf dans les pays d'Elections, & six dans les pays d'Etats.

Les vingt-cinq *Généralités* de France sont celles de Paris, d'Amiens, de Soissons, de Châlons-sur-Marne, de Lyon, de Montauban, de Bourdeaux, de Limoges, de Poitiers, de la Rochelle, de Tours, de Caen, d'Alençon, de Rouen, d'Orléans, de Bourges, de Moulins, d'Ausich, de Riom; les suivantes sont dans des pays d'Etats, celles de Rennes, de Dijon, de Grenoble, d'Aix, de Montpellier, de Toulouse, celle de Lille est dans les pays conquis, & elle fait la vingt-cinquième *Généralité*. Il y a aussi un Receveur-Général des Finances établi en chaque *Généralité*, & pareillement un Intendant de Justice ou Commissaire départi dans chaque *Généralité*: c'est lui qui reçoit de la Cour l'état de ce qui doit être imposé sur chaque Election. Les *Généralités* se nommoient autrefois *Missies*, en Latin *Missatica*, ou *Missatici*. Le Roi Charles le Chauve, par ses Capitulaires donnés dans le Palais de Sauvoy au mois de Novembre 853, délégua des Mis ou Intendants dans les douze *Généralités* de son Royaume. On y trouve le dénombrement de tous les pays que formoit chaque *Généralité*. Ces Mis ou Intendants étoient principalement occupés à la réformation de la Justice, au rétablissement des droits du Roi, au soulagement du peuple & à la réformation des abus qui s'étoient glissés dans les Provinces. On les appelloit *Missi Domini*. Voyez le Traité de *Missis Dominicis*.

GÉNÉRALITÉ. Le Comte de Gage continue de laisser les Officiers de son armée, à la faveur des plaisirs du carnaval & d'un magnifique opéra, dont la *Généralité* qui en fait les frais, régale souvent la Noblesse. GAZ. On dit que le Prince Charles est attendu à Burglenfeld, pour conférer avec toute la *Généralité*, pour concerter les opérations de la campagne. *Généralité* est pris là pour le concours des Généraux.

GÉNÉRATEUR, TRICE. f. m. & f. Terme de Géométrie, qui se dit de ce qui engendre par son mouvement quelque ligne, quelque surface ou quelque solide. *Generator, generatrix*. Une ligne droite qui se meut parallèlement à elle-même, en quelque sens que ce soit, est la *génératrice* d'une surface. Un point même qui se meut de quelque manière que ce soit, est le *générateur* d'une ligne. Un cercle qui fait une révolution sur son axe, est le *générateur* d'une sphère ou d'un globe. Un cercle qui se meut toujours perpendiculairement à lui-même, est le *générateur* d'un cylindre. Un prisme a pour *générateur* un triangle mu parallèlement à lui-même, soit une ligne quelconque que j'appellerai dorénavant la *génératrice* de ce vase, &c. VARIGNON. *Acad. des Sc. Mém.* 1739, p. 52. Un triangle tournant autour d'une perpendiculaire, tirée de son sommet sur sa base, est *générateur* du cône. Une spirale quelconque étant dor-

née, on peut aisément trouver sa *génératrice*. ACAD. DES SC. 1704. *Hist.* p. 57.

Les Conchoïdes, les Développées, les Cautistiques, les Roulètes, & généralement toutes les courbes, en tant qu'elles peuvent être rapportées à une seule autre ligne, qui est considérée comme leur *génératrice*, leur directrice ou leur base, ne sauroient manquer d'être d'un degré relatif à celui de cette base, & qui s'élève régulièrement à mesure que les dimensions de celle-ci augmentent. *Mém. de l'Ac. des Sc.* 1740, p. 29.

GÉNÉRATRICE tangentielle, *génératrice* centrale, p. 30. Toutes les fois que l'on forme des lignes ou des nombres par des mouvemens d'autres lignes ou par des opérations sur d'autres nombres fixes & déterminés, ces nombres & ces lignes s'appellent *générateurs* & *génératrices*, à l'égard de tout ce qui en résulte. La cycloïde étant formée par un cercle qui se meut en même-temps circulairement & en ligne droite, ce cercle est appelé *cercle générateur*, à l'égard de la cycloïde; & l'on dit que l'espace compris entre la cycloïde & sa base, est triple de celui du *cercle générateur*. Ce mot s'emploie dans toutes les occasions pareilles. De même en arithmétique, on peut appeler dans les nombres polygones, *nombres générateurs*, ceux qui composent la progression arithmétique, dont la somme fait le polygone.

GÉNÉRATIF, IVE. adj. Terme de Physique. Qui appartient à la génération. *Generativus*. Principe *générateur*. Faculté *générateur*. Cause *générateur*. La faculté *générateur* qui est dans les semences ne peut pas être connue par les hommes.

GÉNÉRATION. f. f. Terme Dogmatique. Production d'une chose, & changement d'une chose en une autre, qui ne conserve plus rien de son premier état. La *génération* ne suppose qu'un nouvel arrangement, une nouvelle modification de parties qui existoient déjà avant de former un nouveau composé : en quoi elle diffère de la création qui suppose une production de nouvelles parties. *Generatio*. C'est une maxime de l'ancienne philosophie que la corruption de l'un est la *génération* de l'autre. La *génération* du feu dans le bois. Il est fort vraisemblable que l'air sert à la *génération* de la plus grande partie des esprits animaux. LÉMERY. Les *générations* qui arrivent dans la suite des temps, ne sont que des explications de la production des premiers germes. IDEM.

Par la vue du genre humain on connoît avec évidence que la *génération* est nouvelle. Le petit nombre des hommes en est une preuve évidente. Si la *génération* étoit éternelle, comme le prétendent les Athées, la terre ne pourroit pas contenir les hommes qui y seroient actuellement; car il est certain, & toutes les histoires en font foi, que le nombre des hommes augmente tous les jours. Aussi plus un peuple est ancien, plus il est nombreux. Donc, quand la multitude des hommes ne s'augmenteroit que d'un homme chaque siècle, ou même chaque million de siècles, il est évident que par la suite des *générations*, la terre devroit être entièrement habitée, & les hommes devroient y être les uns sur les autres, puisqu'une éternité est une étendue sans limites. Il faut donc nécessairement reconnoître un premier homme. Il ne sert de rien de dire qu'il arrive des accidens & des désordres, qui font que la *génération*, quoiqu'éternelle, ne multiplie pas à l'infini, puisque nonobstant ces accidens & ces désordres qui arrivent de temps en temps, la terre s'est toujours peuplée depuis 3000 ans, par exemple, qui est le temps dont nous pouvons parler avec plus de certitude. ABBADIE.

Cette preuve qu'apporte Abbadie de la nouveauté de la *génération* des hommes, est-elle bien convaincante? Est-il bien certain que le nombre des hommes aille toujours en augmentant? Ne peut-on pas voir qu'il y a dans la *génération* des hommes, comme dans celle des animaux, une espèce de flux & reflux qui fait que leur nombre augmente dans un temps & diminue dans un autre? On seroit même

quelquefois tenté de croire que le nombre des hommes est plus petit qu'il ne l'étoit dans des siècles antérieurs. Cette diminution est sensible en Espagne, en Italie, &c. Que sont devenus ces anciens peuples si nombreux, les Chaldéens, les Babyloniens, les Assyriens, les Perses, les Mèdes, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Juifs mêmes, quoiqu'ils occupassent un si petit pays?

Stenon, grand Anatomiste, depuis Evêque *in partibus*, oncle du célèbre M. Winslow, est Auteur du sentiment de la *génération* par les œufs. M. Leuwenoeck prit le parti des vers, & ses raisons, & son autorité firent presque évanouir le système des œufs; mais M. Malpighi lui donna de nouvelles forces, & M. Valisnéri le remit tout-à-fait à la mode.

Les Anciens pensoient que plusieurs animaux provenoient de la corruption. Par un préjugé vague sur la corruption & la *génération*, ils prêtoient à une vile matière le privilège infiniment honorable de produire des animaux & des plantes. Attribuer à un fruit aigri, à de la chair corrompue, à de la vase, du limon, la gloire de produire un insecte qui en produira d'autres semblables à lui, c'est dire que le mouvement peut organiser un corps, peut préparer un cerveau, peut en faire partir des nerfs, peut faire jouer des muscles, peut construire un poumon, un cœur, un estomac, des viscères. Le Philosophe qui enseigne gravement la possibilité de ces *générations*, ne semble-t-il pas avoir une disposition parfaite à recevoir la Cosmogonie d'Epicure?

Toutes les expériences modernes concourent à nous désabuser de cette ancienne erreur. Le microscope nous montre tous ces insectes, dont on attribuoit l'origine à la corruption, sortant des œufs qui les contenoient. Il n'y a plus de plantes dont il ne nous fallè voir les graines; le champignon même a la sienne, & le fumier qui peut le nourrir, n'est plus le principe de sa *génération*. Voyez GRAINE, SEMENCE, PLANTE, ANIMAL, &c.

On dit en Théologie, que le Père Eternel a produit son verbe de toute éternité, *ab aeterno*, par voie de *génération*. Démontrez-moi la *génération* éternelle du Verbe dans le sein de son Père, . . . & je sousscritai sans réserve à tous les articles que vous me proposez à croire. P. CATROU, Jésuite, rapportant les paroles d'Akébar.

Le mot de *génération*, quand on parle du Verbe, forme dans l'esprit une idée particulière. Cette procession s'appelle *génération*, parceque le Verbe, en vertu de sa procession qui se fait par la voie de l'entendement, est semblable à celui dont il tire son origine, & comme dit Saint Paul, qu'il est la figure ou l'image de sa substance, c'est-à-dire, de son être, de sa nature. De-là vient qu'on appelle la seconde personne de la Sainte Trinité, Verbe & Fils.

GÉNÉRATION se dit plus particulièrement de la production des choses végétales, & sur-tout de l'action des animaux qui leur fait produire leur semblable. On dissout les mariages quand l'un ou l'autre des parties est inhabile à la *génération*. Aristote a écrit cinq Livres de la *génération* des animaux. Quelques Philosophes modernes ont prétendu, après M. Perault, qu'il ne se fait dans le monde aucune nouvelle *génération*; que Dieu a tout créé d'abord; & que ce que nous appelons *génération*, n'est autre chose qu'une augmentation des petites parties du corps des semences qui en croissant se développent. Chez les anciens Romains les Dieux préposés à la *génération*, étoient Priape, Vénus, le Génie & la Fécondité. Voyez Vossius, de *Idolol. Lib. VIII, c. 4.* Harvey, Anglois, a fait un excellent Traité, de *Generazione Animalium*, & Nigrisoli, des Considérations sur la *génération*.

GÉNÉRATION se dit aussi de la généalogie & de la suite des enfans nés d'une même tige. Le Livre de la *génération* de Jésus-Christ est le commencement de l'Evangile de S. Matthieu. Il est impropre dans ce sens : les Traducteurs du nouveau Testament ont traduit la généalogie de Jésus-Christ; & le P. Bouhours a

retranché l'article qui n'est pas là à sa place, & a traduit généalogie de Jesus-Christ.

GÉNÉRATION signifie aussi un peuple, une race, surtout dans les traductions littérales de l'Ecriture-Sainte, dans lesquelles on est accoutumé à voir le mot de *génération* presque par-tout où le Latin porte *generatio*, & le Grec γενεα, ou γενος. Une *génération* méchante & illégitime, demande des miracles, & on ne leur en fera point voir, dit Jesus-Christ. Les *génération*s des hommes passent, il en vient d'autres en leur place; mais la terre demeure toujours. ECCLÉSIASTE.

On dit par manière de raillerie ou d'injure, en parlant d'un père & de ses enfans, lui & toute sa *génération*. ACAD. FR.

GÉNÉRATION se dit aussi de l'âge ou de la vie d'un homme. On fait des baux emphytéotiques à trois *génération*s ou trois âges d'homme. Les biens mal acquis ne passent pas à la troisième *génération*. Dieu venge & punit les péchés des pères sur leurs enfans jusqu'à la troisième & quatrième *génération*. En ce sens, les Historiens comptent une *génération* pour trente ans ou environ. Hérodote met trois *génération*s pour cent ans, & ce compte se trouve ordinairement assez juste.

GÉNÉRATION passe quelquefois pour une succession de temps. De *génération* en *génération*, c'est-à-dire, de siècle en siècle.

GÉNÉRATION se dit des Monastères qui ont été établis par un autre Monastère, & qui en dépendent, & ce mot est en usage en ce sens au moins dans l'Ordre de Cîteaux. *Generatio*. On dit filiation au même sens. L'Abbaye de Cîteaux a six filles immédiates qu'on appelle de sa *génération*, qui en ont produit d'autres, & sa filiation s'étend en France, en Espagne, en Savoie, en Flandre, en Angleterre & en Danemarck. P. HÉLYOT, T. V, c. 33. Entre les filles de la *génération* de Cîteaux, l'on compte l'Abbaye d'Obazine, qui a été chef d'une Congrégation. IDEM. L'Abbé de Cîteaux nomme quatre Définites de sa *génération* spéciale, ensuite les quatre premiers Abbés, chacun cinq Abbés de leur *génération*, dont il choisit quatre de chacune, qui, avec les quatre qu'il a choisis de sa *génération*, font le nombre de vingt Définites. IDEM. L'Abbaye de Clairvaux a quatre-vingt-une filles de sa *génération*. IDEM. chap.

34.

GÉNÉRATION. Terme de Géométrie. Il se dit de la formation d'une ligne, d'un plan ou d'un solide par le mouvement d'un point, d'une ligne ou d'une surface. La *génération* de la cycloïde, de la spirale, &c. On n'a d'ordinaire les lignes courbes que par des mouvemens composés que l'on imagine dans d'autres lignes. On dit de même *génération* d'un solide, d'un cylindre, d'un cône, &c. Voyez GÉNÉRATEUR.

Ce terme de *génération* est fort en usage dans la Philosophie hermétique; il signifie dans cet art, putréfaction, corruption, ouvrage de la pierre lorsqu'il est parvenu au noir.

GÉNÉREUSEMENT. adv. D'une manière noble & généreuse. *Generosè, fortiter*. Un conquérant doit traiter *généreusement* les vaincus & leur pardonner.

GÉNÉREUX, EUSE. adj. Qui a l'ame grande & noble, & qui préfère l'honneur à tout autre intérêt. Celui qui fait user de ses avantages, se relâcher de ses droits en faveur des autres, & leur accorder au-delà même de ce qu'ils font en droit d'exiger de lui. Voyez GÉNÉROSITÉ. *Generosus, nobilis, magnanimus, fortis*. Homme *généreux*. Ame *généreuse*. Cœur *généreux*. Parole, action, mort *généreuse*.

On appelle d'ordinaire *généreux*, tous les sentimens où il paroît quelque grandeur d'ame, comme de mépriser la faveur & les honneurs. M. ESP. Auguste fit une action *généreuse*, en pardonnant à ses ennemis. La gloire que l'on acquiert par un procédé *généreux*, est plus douce que la vengeance. L'homme vraiment *généreux* fait dérober jusqu'au sacrifice qu'il fait.

Quoi! faut-il qu'un dessein si grand, si généreux, Passe pour le transport d'un esprit amoureux?

RAC.

Ce mot est quelquefois synonyme de vaillant. Alexandre étoit un Prince *généreux* qui affrontoit hardiment les plus grands périls.

Il signifie aussi libéral. *Liberalis, benignus*. Mécène étoit fort *généreux* envers les gens de lettres. Cet homme aime à donner, à soulager les malheureux: il a l'ame *généreuse*. Voyez GÉNÉROSITÉ.

GÉNÉREUX se dit aussi de quelques animaux, pour dire hardi. Un lion *généreux*, un aigle *généreux*, & poétiquement un *généreux* courfier.

GÉNÉRIQUE. adj. de t. g. Qui appartient au genre. *Genericus*. Il y a des différences *génériques*, & d'autres spécifiques.

En Grammaire on divise les noms en appellatifs & en propres. Voyez ces mots. Les appellatifs se subdivisent en noms *génériques*, qui conviennent à tous les individus de différentes espèces; & en spécifiques, qui conviennent aux individus d'une seule espèce.

GÉNÉROSITÉ. f. f. Sentiment noble & sublime qui élève l'homme au-dessus de lui-même, & lui fait exécuter des actions vertueuses, que le sacrifice de ses propres intérêts rend difficiles & impraticables aux ames communes. *Generositas, animi magnitudo*. La *générosité* que la justice ne dirige pas, est le mouvement d'une ame véritablement noble, mais mal réglée. S. EVR. On a placé la *générosité* entre les plus excellentes vertus; car il n'en est point qui demande une plus grande force d'ame, ni qui trouve plus de répugnance dans notre esprit. M. ESP. Il ne faut pas, dit cet Auteur, donner le nom de *générosité* à toutes les actions éclatantes & extraordinaires, comme on fait communément. La *générosité* est, à parler proprement, cette vertu magnanime qui fait qu'on use bien de ses avantages, & qu'on ne se venge point d'un ennemi vaincu. Cela est généralement vrai; mais la *générosité*, en donnant à ce mot sa vraie valeur, s'étend encore à d'autres objets. Elle tient de la grandeur d'ame, ce sentiment noble, qui nous montre le beau, & nous y fait tendre avec empressement: de l'humanité, ce tendre intérêt que nous prenons au sort de nos semblables, & de la bienfaisance ou de l'humanité manifestée par des effets réels. La *générosité* ne se borne pas précisément à remplir les devoirs que la raison nous dicte, ni à faire ce que les autres font en droit d'exiger de nous. Elle va plus loin: elle nous fait sacrifier nos propres intérêts, & accorder aux autres au-delà même de ce qu'ils pouvoient attendre de nous. Dans tous les cas c'est la vertu des grandes ames.

La *générosité* restreinte à un objet pécuniaire prend le nom de *libéralité*. Elle doit se proposer le soulagement des malheureux. Mais les malheureux ne trouvent guère de *générosité* dans leurs amis; la mauvaise fortune les écarte. Dans la distribution des bienfaits, il faut moins d'éclat que de *générosité*. La vraie *générosité* doit épargner à un ami la peine secrète qu'on sent toujours à expliquer ses besoins. Cet art d'être *généreux* n'est pas commun.

GÉNÉROSITÉ. *Generositas Ordo*. Ordre de Chevalerie, créé en 1665, par Charles-Emile, Prince Electoral de Brandebourg, dont il fit Grand-Maître son frère, qui fut depuis l'Electeur Frédéric III, puis Roi de Prusse. Grégorio Lèti parle de cet Ordre dans son Histoire Généalogique de la Maison de Brandebourg: il en rapporte les règles, & dit que la croix ne diffère pas beaucoup de celle de Malte. Ce Capitaine a été honoré de l'Ordre de la *Générosité*.

GÈNES, ou GENNES. Ville d'Italie, Capitale de la République qui porte son nom, & située sur la côte de la mer Méditerranée, environ à vingt-sept lieues de la ville de Milan, du côté du midi. *Genna*. Cette ville est fort ancienne; elle a environ deux lieues de circuit, bâtie en amphithéâtre, & pleine de bâtimens magnifiques, qui lui ont acquis le titre de *Gènes*

la superbe. Elle est fort bien peuplée, & une des plus marchandes de l'Italie : on compte qu'il y a plus de soixante-dix mille ames, dont plus de vingt mille travaillent à des étoffes ou à des bas de soie. *Gênes* a un Archevêché & une Académie, dont les membres se nomment *Gli Addormentati*, un bon port & de belles murailles, fortifiées aux endroits où elle peut être attaquée.

Gênes a souffert un grand nombre de révolutions; les Romains, les Lombards, les Empereurs, les Rois de France & les Ducs de Milan, en ont été les maîtres. Elle est maintenant République : son Gouvernement est purement Aristocratique; il n'y a que les Nobles qui puissent y avoir part. La Noblesse y est divisée en deux ordres: la vieille Noblesse consiste en vingt-huit familles, & la nouvelle, en quatre cens trente-sept. De ces deux ordres de Noblesse on choisit quatre cens personnes, qui composent le Grand-Conseil, en qui réside la souveraineté. Elle a outre cela un Sénat, composé du Doge & de douze Sénateurs, qui ont l'administration ordinaire des affaires: le Doge est pris de l'ancienne & de la nouvelle Noblesse alternativement; il n'est que deux ans en charge, & il ne peut y revenir qu'après douze ans d'intervalle; il loge dans le palais de la République, & il a toujours deux Sénateurs logés avec lui pour observer sa conduite. On ne peut être élevé à cette charge, qu'après l'âge de cinquante ans. Les Nobles Génois, de même que les Vénitiens, ne peuvent avoir aucun commerce avec les Ministres des Etats étrangers. On dit de *Gênes*, que la République est la plus pauvre, & que les particuliers sont les plus riches de toute l'Italie. L'Académie des Sciences place *Gênes* à 27 deg. 30 min. de longitude, & à 44 deg. 27 min. de latitude.

L'Etat ou la République de *Gênes*, que l'on nomme autrement la côte de *Gênes*, ou la rivière de *Gênes*. *Genuensis ditio*. Petit Etat de l'Italie, borné au levant par une partie des Etats de Toscane, par le Marquisat de Faldinovo, & le Duché de Massa; & au couchant par la Principauté de Monaco, & par le Comté de Nice. Il a au Midi la mer Méditerranée, & au nord le mont Apennin, qui le sépare du Piémont, & des Duchés de Montferrat, de Milan & de Parme. Cet Etat peut avoir environ cinquante lieues de côtes; mais sa largeur n'excede pas huit ou neuf lieues: il est bien peuplé, cultivé, & fort fertile le long de la mer; mais le dedans du pays est extrêmement montagneux, & inculte en plusieurs endroits. On le divise en côte du po- nant & en côte du levant, la ville de *Gênes* faisant la séparation entre les deux. Dans la première, on trouve les villes de Vintimiglia, d'Albenga, de Nolle, de Savonne, & la forteresse de Gavi; & dans la dernière, il y a Rappallo, Brugnello, Spezza, & Sarzano: Ce pays est l'ancienne Ligurie maritime, que les Latins nommoient *Liguria littora*, *Montana* ou *Inalpina*: Ses habitans sont bons hommes de mer, & ils s'attachent beaucoup au travail & au commerce. La République de *Gênes* possède, outre cet Etat de terre ferme, la petite île de Capraia, & celle de Corse.

La mer de *Gênes*. *Ligusticum mare*, *Ligusticus finus*. C'est la partie de la mer Méditerranée qui baigne l'Etat de *Gênes*. Elle a au couchant la mer de Provence, au levant celle de Toscane, & au midi celle de Corse.

Voyez sur *Gênes*; *Jacobi Bracelii Gennensis Ora Ligustica Descriptio*, & *De Claris Gennensibus*; & *Ristretto delle Historie Ginovesi Di Paolo*. Il y a un Traité Latin du Domaine de la République de *Gênes* sur la mer de Ligurie.

Ce nom *Gênes*, vient du Latin *Genna*, & ce nom a été donné à cette ville, disent les Fables, de *Gennus*, fils de Saturne; & son Fondateur, ou, selon d'autres de *Genninus*, compagnon de Phaëton; ou bien encore de Janus, Roi d'Italie. Quelques autres disent que le nom de cette ville vient de *genu*, genou, & qu'il lui a été donné, parcequ'elle

a du côté de la mer la figure d'un genou courbé: **GÉNÉSAR** ou **GÉNÉSARETH**. *Généfar*, *Genesareth*; *Genesaritis*. C'est une contrée de Galilée, à l'occident du lac de Tibériade, ou de *Généfareth*. Luc; *V, 1*. Quelques-uns prétendent qu'il y avoit une ville de ce nom qui donnoit son nom au pays. Il n'y en a point de preuve, à moins que ce ne soit *Cennéreth*: Car quelques Auteurs croient que *Généfareth* s'est fait de *Cennéreth*, nom de cette contrée dans l'Ancien Testament. Voyez ce mot, & sur le pays de *Généfareth*, S. Matthieu, *XIV; 34*; & S. Marc, *VI, 53*.

Le lac de *Généfareth*, autrement de Galilée, ou de Tibériade, & dans l'Ancien Testament, de *Cennéreth*, est un lac que forme le Jourdain à l'orient de la contrée de *Généfareth*, dans la Galilée. Il est entre la demi-Tribu de Manassé d'au-delà du Jourdain, à l'orient, & une partie de celle de Nephthali du côté du nord, une partie de celle de Zabulon à l'occident, & une partie de celle d'Issachar au midi. Il se nomme aujourd'hui *Tabaria*, selon le P. Lubin; ou mer de *Tabarie*; mot corrompu du Latin *Tiberias*. Solin, *c. 35*, & Pline, *L. V, c. 15*, donnent au lac de *Généfareth* seize milles de long & six de large. Il avoit à l'orient *Juliade* & *Hippus*; au midi *Tarichée*, nom que l'on donnoit aussi au lac, & à l'occident de Tibériade, toutes villes jolies & agréables: C'est la description qu'en fait Pline, *L. V, c. 15*. Voyez encore **CENNÉRÉTH**, & mer de Galilée; au mot **GALILÉE**.

GÉNÉSARETH. Ville. Voyez **TIBÉRIAS**:

GENÈSE. f. f. Premier livre de la Bible, où la création du monde & l'histoire des premiers Patriarches sont écrites. *Genesis*. Les Hébreux l'appellent *Bere-sith*, parceque dans leur langue elle commence par ce mot, qui signifie *au commencement*, *in principio*. Ce sont les Grecs qui lui ont donné le nom *Γένεσις*; *Genèse*, qui dans leur langue signifie *génération*, *production*, parceque ce livre commence par l'histoire de la génération, de la production, de la création de tous les êtres. L'Auteur de ce livre est Moïse. Il comprend l'histoire de 2367 ans, qu'il y a depuis le commencement du monde, jusqu'à la mort de Joseph. Il est défendu chez les Juifs de lire le commencement de la *Genèse*, & le commencement d'Ezéchiel avant l'âge de trenté ans.

PETITE GENÈSE. *Genesis parva*. C'est le nom d'un livre apocryphe que Cédrenus cite quelquefois, & dont il nous a conservé quelques traits, que voici: que Caïn fut accablé sous les ruines d'une maison; qu'un Ange enseigna à Adam la langue Hébraïque; que Mastiphah, prince des démons, vint trouver Dieu, & lui conseilla d'ordonner à Abraham le sacrifice de son fils, pour éprouver son amour; que les enfans des Israélites ne furent jettés dans le Nil que pendant dix mois. On voit par-là le cas qu'on doit faire de ce livre. C'est le même qui fut aussi appelé l'Apocalypse de Moïse. Voyez **SUCER**, dans son Trésor Ecclésiastique, au mot *Γένεσις*.

GENÈSE, en Géométrie, est la formation de quelque plan, ou d'une figure solide par le mouvement d'une ligne ou d'une surface. **HARRIS**. Par exemple, un globe est formé par le mouvement d'un demi-cercle autour d'une ligne tirée d'un bout, ou d'une corne du demi-cercle à l'autre, & qu'on appelle son axe, ou axe de circonvolution. Voyez **AXE**. Ainsi le mouvement ou la révolution de ce demi-cercle est la *genèse* d'un globe. La ligne ou surface qui se meut, s'appelle le *décrivant*, & la ligne, autour de laquelle on suitant laquelle la révolution ou le mouvement se fait, s'appelle le *dirigent*. **HARRIS**. On dit plus communément *génération*.

GENESSANO ou **GENEZZANO**. Bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie: *Genestanium*, anciennement *Juvenianum*. Il est dans la Campagne de Rome, entre Fiescati & Palestrine. **MATY**.

GENEST ou **GENÈS**. f. m. Nom d'homme. *Genestus*: Saint *Genès*, que plusieurs écrivent *Genest*, étoit d'une des premières familles de la ville d'Auvergne;

où du château de Clermont qui en étoit proche. Il en fut fait Evêque malgré sa résistance vers l'an 656, & gouverna cette Eglise jusques vers l'an 662 qu'il mourut, selon le P. Henschenius, *Act. Sanct. Jun. T. I, p. 322*. Il y a encore un Saint *Genès*, Comte d'Auvergne, qui a vécu quelques années après Saint *Genès*, Evêque de Clermont. Un autre Saint *Genès*, martyr; un Saint *Genès*, Comédien de Rome. Il y a en Auvergne beaucoup d'Eglises dédiées sous le nom des trois premiers Saints *Genès*. Saint *Genès*, Bâleur & Comédien d'abord, puis Chrétien & martyr, souffrit pour la foi vers l'an 285 ou 286. Voyez GENIES.

GENËST. Voyez GENET.

GENESTE. f. f. Nom d'une plante qui jette des feuilles longues comme celles du lin : ses fleurs sont jaunes, faites en croissant, comme les gouffes des pois : elle n'a point de pointes comme le genêt, duquel elle approche beaucoup. Elle produit d'une seule tige quantité de verges longues & fermes; sa graine vient dans les gouffes, comme celle de la vesce. Elle fleurit en Mai & Juin, & l'on en trouve presque partout dans les collines & les bois. Chomel dit qu'elle provoque, subtilise, nuit au cœur & à l'estomac, que l'eau des fleurs distillée est bonne pour la pierre, aussi-bien que la graine pilée & bue au poids d'une demi-drachme. On la corrige avec de la graine de fenouil ou d'anis.

GENESTE. (Coffe de *Geneste*.) Ordre de Chevalerie. Voyez au mot COSSE.

GENESTRALE. f. m. *Spatium*. Arbrisseau dont il y a deux espèces. La première a la tige haute d'un pied & demi, grosse comme le pouce, l'écorce rude & cannelée, se divisant en plusieurs rameaux verts de la même longueur, lesquels jettent de petites verges semblables à du jonc, grêles, flexibles, chargées au commencement de quelques petites feuilles oblongues, qui tombent dès que les fleurs commencent à paroître. Ces fleurs sont légumineuses, petites, jaunes, sans odeur, attachées à des pédicules qui sortent des petites verges. Il leur succède des capsules courtes, oblongues, ou presque rondes, cartilagineuses, ressemblant à un petit haricot jaune rougeâtre. Il n'y a ordinairement dans chaque capsule qu'une semence en forme de rein, dure, noire. Sa racine est dure & ligneuse.

La seconde espèce est beaucoup plus grande : elle égale ou surpasse la hauteur d'un homme. Ses verges sont plus pliantes & plus tendres. Il n'a point de feuilles. Ses fleurs sont plus grandes & blanches, & cependant les fruits & les semences sont plus petits. L'une & l'autre espèce croissent dans les pays chauds, principalement en Espagne, en terre sablonneuse & stérile. Les sommités, les fleurs & les fruits du *genestrale* purgent par haut & par bas, comme l'ellébore noir.

GENESTRAY. f. m. Ce mot se trouve dans quelques Coutumes; il signifie une terre où il y a du genêt. *Ager genistis confitus*.

GENESTROLLE. f. f. C'est une plante qui vient naturellement & sans culture, qui sert aux Teinturiers à teindre en jaune. *Genista tinctoria*. Ils l'appellent aussi l'herbe du pâturage. Son port est le même que celui du genêt ordinaire, & c'est pour cela qu'on l'appelle *genêt* des Teinturiers. Ses verges sont plus minces & plus courtes, de même que ses feuilles, ses fleurs & ses gouffes. C. Bauh. *Pinac. 395*, l'appelle *genista tinctoria, tinctoria germanica*.

GENET. f. m. *Genista*. Arbrisseau dont les fleurs sont légumineuses. Le *genêt* ordinaire, *genista scoparia*, ou *cytiso genista scoparia vulgaris*, *Inst. R. herb.* s'élève jusque à la hauteur de trois à quatre pieds, quelquefois il est plus haut. Il donne plusieurs branches ou rameaux droits, longs, minces & verdâtres, à trois, à quatre ongles, & garnis de feuilles vertes petites le plus souvent, au nombre de trois, portées sur une même queue, & quelquefois seules sur une queue. Ses fleurs sont jaunes & suivies d'une gouffe plate, composées de deux coffes d'un pouce

& quelques lignes de longueur, sur un quatt de pouce de largeur, & qui renferme des semences taillées en forme de rein. Ses fleurs sont vomitives. Les cendres de toute la plante sont diurétiques. Ses branches servent à faire des balais.

Le *genêt* d'Espagne; *genista juncea*, J. B. se distingue du précédent, non-seulement par la grandeur de toutes les parties, par l'odeur douce de ses fleurs, & par les branches pleines d'une moëlle fongueuse, mais encore par ses feuilles, qui ne sont jamais par trois sur une même queue. On cultive dans les jardins le *genêt d'Espagne*.

Le *genêt* des Teinturiers se distingue pareillement du *genêt*, ordinairement par ses feuilles, qui ne sont jamais par trois; Voyez GENESTROLLE.

Il y a un *genêt* à plusieurs coins dont on fait des balais, que C. Bauhin appelle *genista angulosa* & *scoparia*: *Plin. 395*, ou *cytiso genista scoparia vulgaris flore luteo*. Tournefort, *Inst. rei herb. 649*, un *genêt* de l'île d'Elbe, &c. On fait des cordages de navire avec des *genêts* d'Afrique & de Murcie, qui sont de bon usage en eau douce & salée, & on en faisoit même dès le temps de Pline.

Genista vient de *genu*, *genou*, parceque le *genêt* est flexible comme le genou.

GENËT BLANC. Le *genêt* s'élève si haut & si promptement, qu'on pourroit le compter avec les arbres : il pousse plusieurs branches, desquelles s'élève une quantité de petits brins délicats & pointus, qui s'étendent jusqu'à la hauteur d'un pied & demi, ou douze pouces, & ses brins jettent de certaines petites feuilles faites comme celles de la rue, & des fleurs en grande quantité, qui sont rouges par le fond & toutes blanches au reste, lesquelles étant de près attachées aux branches, semblent autant de perles destinées pour leur ornement. Ce *genêt* veut le soleil médiocrement, une terre à potage; dans les chaleurs il faut l'arroser, & parcequ'il vient de graine, on en sème. MORIN.

GENËT PIQUANT. f. m. *Scorpius*. Arbrisseau qui s'élève à différentes hauteurs, suivant les lieux où il naît. Il pousse des verges de couleur verte-brune, rayées, garnies de toutes parts d'un grand nombre d'épines de différentes grandeurs; mais toutes dures & fort piquantes. Il y paroît aussi au printemps quelques petites feuilles étroites & pointues qui tombent en peu de temps; & font place aux épines. Ses fleurs sont légumineuses; petites, jaunes ou pâles; elles sont suivies par des capsules fort courtes, où l'on trouve quelquefois des semences pâles, qui ont la forme d'un petit rein. Sa racine est ligneuse & pliante. Cette plante croît dans les lieux incultes. C'est apparemment celle qu'on appelle *vignon* dans plusieurs Provinces de France.

L'ORDRE DU GENËT. Ordre de Chevalerie que Favyn, dans son Théâtre d'honneur, & après lui l'Abbé Justiniani, *histor. di tutti gl'Ordini milit. P. II, c. 42, p. 592, 593*, disent avoir été institué par S. Louis l'an 1234, à l'occasion de ses fiançailles avec Marguerite, fille de Raimond, Comte de Provence, & non pas de Bérenger, comme dit Justiniani. L'habit des Chevaliers du *Genêt* étoit un manteau de damas blanc, avec un chaperon violet. Leur collier consistoit en une chaîne ornée alternativement d'une fleur de *genêt* & d'une plaque d'or carrée, sur laquelle étoit une figure de fleur-de-lis. De la chaîne pendoit une croix terminée aux quatre bouts par des fleurs-de-lis.

On dit aussi *genêt* d'un cheval d'Espagne; mais bien des gens croient qu'il faut dire en ce sens-là *genet*, & non pas *genest*. Voyez l'article qui suit.

GENËT. f. m. La dernière syllabe est brève. Espèce de cheval venant d'Espagne ou de Portugal, qui est de petite taille, mais bien proportionné. *Equus Hispaniensis, Lusitanus*. Il étoit monté sur un *genet*.

Ce mot originairement signifie un cavalier, ou homme de cheval. Il a été transporté du Cavalier au cheval même, MËN. après Covarruvias. Quelques-uns le dérivent du Grec *eugetis*, qui signifie *bené*

natus. Philippe de Comines fait mention de soldats nommés *génétaires*, parcequ'ils étoient montés sur des *genets* d'Espagne.

GÉNETHLIAQUE. f. m. Terme d'Astrologie. Celui qui dresse les horoscopes, ou qui fait les prédictions de ce qui doit arriver à quelqu'un par le moyen des astres qui ont présidé à sa naissance. *Genethliacus*: Rien n'est plus extravagant que cette prétendue science des *généthliques*; cependant il y a eu des temps où les princes mêmes étoient fort entêtés de ces gens-là. Les Anciens les ont appelés *Chaldai*, & en général *Mathematici*. Les loix civiles & canoniques qu'on trouve contre les Mathématiciens, ne regardent que les *généthliques*. L'assurance que ces insensés se donnent de prédire l'avenir, fait qu'ils trouvent toujours des dupes, & que même, après avoir été chassés par Arrêt du Senat, ils trouvent assez de protection pour demeurer dans la ville. C'est ce que disoit un Ancien, *hominum genus quod in civitate nostra semper & retinebitur & retinebitur*.

On appelle aussi un Poëme *généthliaque*, les vers qui sont faits sur la naissance de quelque Prince, auquel on promet de grands avantages, de grandes prospérités, de grandes victoires, par une espèce de prédiction. On appelle de même Poëme *généthliaque*, ou vers *généthliques*, ceux que l'on fait sur la naissance de quelque personne que ce soit. *Genethliacum carmen*. Alors ce mot est adjectif.

GÉNETHLIOLOGIE. f. f. Science, Art qui apprend à connoître le passé & l'avenir par les astres. *Genethliologia*. Antipater & Achinapoulos ont montré que la *Généthliologie* doit être fondée plutôt sur la conception que sur la naissance. PERRAULT, d'après Vitruve. Γενεθλιολογία.

Ce mot vient de γενεθλιον, origine, génération, & de λογος, raisonnement, discours.

GÉNETHLIOLOGIQUE. adj. m. & f. *Genethliologicus*. Science, Art *généthliologique*; c'est la même chose que *généthliologie*. La science *généthliologique* rend raison pourquoi l'on peut savoir par les astres le passé & l'avenir. PERRAULT, d'après Vitruve.

Ce mot a la même origine que le précédent.

GENETIN. f. m. C'est une sorte de vin blanc, qui vient d'Orléans. Nous avons bu de bon *genetin*.

Genetin se dit aussi du raisin d'où ce vin provient. Les *genetins*, selon la Quintinie, *T. I, p. 268*, sont du nombre des bons raisins.

GENETTE. *Ordre de la Genette.* Ordre de Chevalerie institué par Charles Martel, après la victoire qu'il remporta sur Abdérame. Il n'étoit composé que de seize Chevaliers, qui portoient des colliers d'or à trois chaînons entrelacés de roses, au bout desquels pendoit une *genette* d'or. Favyn assure que cet Ordre étoit fort en vogue sous la seconde Race des Rois de France. Le P. Ménestrier tient que l'Ordre de la *Genette* fut institué par Charles VI, & qu'il étoit de deux gouffes de *genêt*, l'une blanche & l'autre verte, avec ce mot *jamais*; & que tout ce que Favyn a dit est purement imaginaire. Cela est hors de doute, les Ordres militaires n'ayant point commencé avant le douzième siècle, comme nous le disons souvent, après les Bollandistes. Cependant l'Abbé Justiniani, qui parle de l'Ordre de la *Genette*, *T. I, c. 13*, & Michiéli, ne rabâtent rien de cette prétendue antiquité. Favyn en parle aussi dans son *Histoire de Navarre, L. I, p. 59*. Faut-il distinguer cet Ordre de la *Genette*, de celui de la *Geneste*, ou de la *Cosse de Geneste*, dont nous avons parlé?

GENETTE. f. f. Terme de Manège. C'est un mors à la Turque, dont la gourmette est d'une pièce, & faite comme un grand anneau, mis & arrêté au haut de la liberté de langue. Il est aussi en usage en France en quelques occasions.

GENETTE. Manière de se tenir à cheval. On dit, porter les jambes à la *genette*; c'est-à-dire, tellement raccourcies, que l'éperon porte vis-à-vis les flancs

Tome IV.

du cheval. On dit, monter à la *genette*, courre à la *genette*. Les Espagnols & les Turcs courent ainsi; serrant le cheval des jambes & talons rétrécis sans étriers.

GENETTE. f. f. Animal d'un beau poil, & d'une odeur agréable, &c. c'est une espèce de fouine. Elle a le corps grêle; & souple comme un chat. Il y en a de deux sortes; la rare & la commune. On l'a apportée d'Orient. Belon; au *C. LXXVI de ses Observations*, & Favyn, *Histoire de Navarre, L. I, p. 59*, ont décrit cet animal, ses espèces & ses propriétés.

GENETTE. f. f. *Genetta*. Chat d'Espagne. La peau de cet animal est employée en fourrures. Il habite les lieux aquatiques en Espagne. Sa graisse est résolutive & nerval. LEMERY, *des Drogues*.

GÉNÉTYLLE. f. f. Fête d'une Divinité femelle, selon Hésychius, célébrée par les femmes. C'étoit un chien qui servoit de victime. Cette *Génétylle* n'étoit autre chose que Vénus qui préside à la génération. *Genetyllis*. Scholiaste d'Aristophane, *ad nubes*.

GÉNÉTYLLIDES. f. f. pl. Déeses qui avoient des statues dans le Temple de la Vénus Colliade, au rapport de Pausanias, qui ne nous en apprend pas davantage; & il est le seul qui parle de ces Divinités.

GENÈVE. *Genèva; Geneva Allöbrogum, Civitas Genevensium*. Ville enclavée dans la Savoie, & située sur le bord occidental du Lac de Genève, à quinze lieues de Chambéri; & à douze de Lauzane. Le Rhône qui sort du Lac à l'endroit où cette ville est bâtie, la divise en trois parties: celle du milieu est une petite île, formée par deux branches du Rhône; on y voit une vieille tour qui n'a rien de remarquable; que le nom de César, qu'on croit vulgairement en avoir été le fondateur. *Genève* est médiocrement grande, assez bien bâtie, fort peuplée & fort riche, tant à cause du grand nombre d'étrangers, dont elle est toujours remplie, qu'à cause du grand commerce qu'elle a, & de ses manufactures d'étoffes de soie & de fil. Elle est fortifiée par de bons remparts, flanquée de bastions, & environnée d'un grand fossé à fond de cuve, le tout accompagné de plusieurs dehors. Cette ville, dont la situation est très-agréable, a été autrefois Impériale, maintenant elle est une République entièrement libre. Elle embrassa la Réformation l'an 1534. En même-temps son Evêque en sortit, & alla établir son siège à Annecy. Elle est alliée avec les Cantons de Fribourg, de Berne & de Zurich, qui sont fort jaloux de sa conservation, à laquelle ils ont grand intérêt. Son gouvernement est purement Démocratique, la Souveraineté étant entre les mains du Grand-Conseil, qui est composé de deux cens Bourgeois. Elle a encore un petit Conseil, composé de vingt-cinq personnes, dont quatre portent le nom de Syndics, & sont changés toutes les années, leur élection se faisant par tous les Bourgeois, à la pluralité des voix. *Long: 23 d: 45 m. lat. 46 d. 12 m.*

La République de Genève est d'une très-petite étendue, ne renfermant, outre la ville, que quatre ou cinq petits villages; ainsi ses revenus ne sont pas grands. Elle les tire principalement de la pêche des truites, qui y sont d'une grosseur extraordinaire, & très-bonnes; ce qui fait qu'on les transporte presque toutes à Lyon, ou à Chambéri, ou même à Grenoble.

Le Lac de Genève, *Lacus Genevensis* ou *Lemanus*. Ce Lac, qui prend son nom moderne de la ville de Genève, qui est sur ses bords, de même que celle de Morges, de Vevay, d'Evian, de Thonon, & de quelques autres moindres, est situé entre la Savoie au midi, & le pays de Vaud, partie de la Suisse au nord; sa plus grande étendue d'orient en occident, depuis l'entrée du Rhône jusqu'à la sortie de ce fleuve, est de dix-huit lieues; sa largeur est fort inégale, la plus grande n'excédant pas quatre ou cinq lieues. Il est extrêmement poissonneux, & il a par-tout

une grande profondeur d'eau , capable de porter d'assez grosses barques; mais il est souvent battu des vents , qui y excitent de grandes tempêtes: cependant les naufrages y sont très-rares , à cause de la proximité des ports , où les bateaux peuvent se retirer en fort peu de temps.

Genève étoit autrefois une ville des Allobroges. César en parle dans ses Commentaires , *L. I, c. 2*. Quelques-uns prétendent qu'elle fut fondée par un habitant de Numance , nommé Genabus , après que Scipion eut détruit cette ville ; mais ces Auteurs paroissent à d'autres confondre *Genève* avec l'ancienne ville des Gaules appelée *Genabus* , que l'on prend pour Gien ou pour Orléans. Mercator , dans sa Géographie , dit qu'elle fut bâtie par Lemn , de qui les Allemands sont sortis , & fils de Paris , petit-fils par conséquent de Priam. Munster dans sa Géographie , *L. II* , rapporte encore d'autres contes semblables ou plus merveilleux encore , mais dont aujourd'hui on est fort revenu. Le grand nombre d'inscriptions Latines qui s'y sont trouvées , & qu'on y voit encore , font juger que ç'a été une Colonie Romaine. Des Romains elle passa sous la domination des Bourguignons , & Gondebaud leur Roi la répara & l'embellit. Elle fut ensuite soumise aux François depuis Clovis jusqu'à Charles le Simple , sur la fin du neuvième siècle qu'elle revint aux Rois de Bourgogne , qui la possédèrent environ 144 ans. Raoul II ayant laissé par testament son Royaume à Henri son neveu , fils de l'Empereur Conrad le Salique , les Evêques & les Gouverneurs se rendirent maîtres de toutes leurs villes , & des terres de leur Gouvernement ; ainsi depuis ce temps-là les Comtes du Génevois & les Evêques de *Genève* ont prétendu , chacun de leur côté , la Souveraineté de cette ville ; avant le changement de Religion , l'Evêque en étoit en possession. *Genève* , ou le Génevois a eu des Comtes particuliers depuis le neuvième siècle , comme nous l'avons dit. Le premier , à ce que l'on croit , fut Ratbert , qui vivoit en 880.

Les Suisses & les Allemands disent *Genff* ; les Savoyards , les Italiens , *Gineva*. César l'appelle *Geneva* ; la Table Théodosienne ou de Peutinger , *Genava* ; Ethicus , *Genava* ; Grégoire de Tours , *L. IV, c. 31* , *Jenuba & Jenuva* ; l'Auteur de la vie de Pepin , *Gesta Pipini* , la nomme *Janua*. Il ne faut pas la confondre avec la *Genava maritima* , qui est Gennes. Les Auteurs de *Gesta Caroli Magni* lui donnent le même nom qu'à Gennes , l'appellent tantôt *Genua* , tantôt *Jenua civitas*. Ces mots *Genua* , *Jenua* ou *Janua* , doivent être dissyllabes , s'étant formés de *Geneva* , dont le second *e* devenant muet , s'est retranché ; ainsi il faut dire *Genva* , *Jenva* , *Janva*. *Genève* s'appelle aussi *Palustria* , à cause qu'elle est sur un Lac , de *palus* , *paludis* , marais. Quelques Auteurs l'appellent *Aurelia* ou *Colonia Allobrogum*. Mais sur quoi fondé ? De Valois a cru que les hérétiques ne lui donnoient ce nom dans le titre des livres qu'ils y imprimoient , qu'afin de cacher le vrai nom de la ville où ils étoient imprimés , & que les Catholiques trompés par ce faux nom , ne les rejettassent pas comme hérétiques. Voyez cet Auteur , *Not. Gall. p. 229*.

GENÈVE. Monnoie que les Evêques & Princes de *Genève* faisoient frapper dans leur ville. Il l'a payé en *genèves*. On appeloit de même Paris , Tournai , Provençiens , &c. les monnoies frappées à Paris , à Tours & à Provins. Il est parlé de *Genèves* dans le *Citadin de Genève* , p. 177. Les anciens titres les appellent *Genevenses*.

GENEVIEVE , autrefois **GENEVIEFVE**. f. f. Nom de de femme. *Genovesa*. Sainte *Geneviève* , Patrone de Paris , eut pour père Sévère , & Géronie pour mère. Elle fut consacrée à Dieu dans les formes ordinaires de l'Eglise par l'Evêque de Paris , & vécut dans l'état de virginité. Elle étoit née l'an 422 sous l'empire d'Honorius , & elle mourut le troisième jour de l'an 512 , cinq semaines après Clovis. BAILLET , *Janv.* Voyez ses deux vies imprimées par Bollandus au même jour , & Chastelain , *Martyr. T. I,*

p. 52 & suiv. L'Eglise que Clovis fit bâtir à Paris sous le nom & l'invocation de Saint Pierre , est appelée aujourd'hui l'Eglise de Sainte *Geneviève* , à cause des reliques de cette Sainte qui y sont.

CHANOINE REGULIER DE SAINTE GENEVIÈVE , ou Père de Sainte *Geneviève*. Religieux , Chanoine Régulier de S. Augustin de la Congrégation de France. Les Chanoines Réguliers de Sainte *Geneviève* , ou les Pères de Sainte *Geneviève* , font une Congrégation de Chanoines Réguliers de S. Augustin en France , qui est une réforme établie par le P. Charles Faure , appuyé des conseils , du crédit & de la protection du Cardinal de la Rochefoucault. Il commença cette réforme dans l'Abbaye de S. Vincent de Senlis , dont il étoit Profès ; deux Religieux de la même maison se joignirent à lui ; leurs discours & leurs bons exemples en attirèrent encore quelques autres. On dressa des Réglemens , le P. Faure fut ordonné Prêtre en 1618 , au mois de Septembre , par le Cardinal de la Rochefoucault , & chargé du gouvernement de la maison. La réforme y fleurit , & s'étendit ensuite en d'autres maisons , d'abord à Notre-Dame d'Eu , ensuite à l'Abbaye de Sainte *Geneviève* à Paris , par les soins du Cardinal de la Rochefoucault , qui en fut fait Abbé en 1619. En 1621 , ayant proposé la réforme aux Religieux de son Abbaye , de dix-neuf il n'y en eut que cinq qui l'embrassèrent. Le Cardinal fit venir de Senlis douze Religieux en 1624 , & établit le P. Faure Supérieur. La réforme s'augmentant on élut un Général , & le Roi ayant renoncé au droit qu'il avoit de nommer l'Abbé , on poursuivit en Cour de Rome la permission de rendre cette Abbaye élective de trois en trois ans. Le Pape l'accorda en 1634 au mois de Février ; & le Chapitre-Général , composé des Supérieurs de quinze maisons , qui avoient reçu la réforme , élut le P. Faure pour Abbé Coadjuteur de Sainte *Geneviève* , & Général de toute la Congrégation. Tels sont ses commencemens. Le P. Faure fit des Constitutions qu'il acheva pendant sa dernière maladie , & mourut le quatrième Novembre 1644.

Après sa mort , sa Congrégation s'est fort accrue. Elle a plus de cent Monastères , dans une partie desquels les Religieux sont employés à l'administration des Paroisses & des Hôpitaux , & en l'autre à la célébration de l'Office divin , & à l'instruction des Ecclésiastiques dans quelques Séminaires. Elle a en France soixante-sept Abbayes , vingt-huit Prieurés Conventuels , deux Prévôtés & trois Hôpitaux ; & aux Pays-Bas , trois Abbayes & trois Prieurés , outre un grand nombre de Cures. La même réforme a subsisté pendant quelque temps dans la Cathédrale d'Uzez.

Cette Congrégation s'appelle la Congrégation de France , ou de Ste *Geneviève* , parceque le Chef d'Ordre est l'Abbaye de Ste *Geneviève* à Paris , dont l'Abbé est Général de la Congrégation. Du reste , il n'y a qu'à Paris où l'on appelle ces Chanoines Réguliers , Pères de Sainte *Geneviève* , ou Chanoines Réguliers de Sainte *Geneviève* ; ailleurs ils ont différens noms , pris , pour l'ordinaire , des noms de leurs Abbayes ou Prieurés , & des titulaires de leurs Eglises. Voy. sur cette Congrégation le P. Hélyot , *Hist. des Ordres Religieux* , T. II , c. 58.

GENEVOIS , OISE : f. & adj. Qui est de Genève , originaire , natif de Genève , habitant de Genève. *Genevensis*. Depuis l'an 1535 les *Genevois* sont Calvinistes. De Valois , *Not. Gall. p. 230* , dit que quelques-uns les appellent *Génois* , comme les habitans de Gennes en Italie , & d'autres *Génevois*. Ni l'un , ni l'autre ne se dit aujourd'hui , à moins que ce ne soit en quelque Province. Autrefois on appeloit *Genevois* ceux de Gènes , les Génois.

Le *Genevois* ou le Duché de *Genevois*. *Tractus Genevensis* ou *Gevenensis Ducatus*. C'est une Province de la Savoie. Elle est bornée au midi par le Duché de Savoie propre , au levant par la Baronnie de Faucigny , & au nord par le pays de Gex. Elle a au couchant le Rhône , qui la sépare du Bu-

gey. Ses Principaux lieux sont Annecy, capitale, & Rumilly. La ville de Genève est située dans cette Province; mais elle ne dépend pas du Duc de Savoie; c'est une République, comme on l'a dit en son lieu.

GENEVOISE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe d'un colombin obscur, colombin clair & blanc. MORIN.

GENÈVRE. Qui ne se dit point seul, mais avec *mont*. Le *Mont Genève*. *Genebra Mons*. C'est une des montagnes des Alpes, & un des plus célèbres passages de France en Italie. Elle est dans le Dauphiné, à une lieue de la ville de Briançon, sur le chemin de Suze & de Pignerol.

GENEVRETTE. f. f. Infusion de graine de genièvre, avec d'autres ingrédients, dans de l'eau, dont on fait une sorte de boisson, pour suppléer à la disette du vin, lorsqu'il est trop cher. Boire de la *genevrette*. Voyez le *Journal Hist. Avril 1710*, où l'on enseigne la manière de la faire bonne.

Cette boisson agréable est très-salutaire, & ne coute presque rien. C'est le vin de *genièvre*: on pourroit appeler le vin des pauvres, quoique des personnes très-riches en fassent usage. Il se fait avec six boisseaux de graines de genièvre, & trois ou quatre poignées d'absynthe. On laisse infuser le tout durant un mois dans cent pintes d'eau. On peut en laisser tomber le marc, & tirer la liqueur à clair. Elle est beaucoup meilleure & plus gracieuse étant vieille. C'est une boisson inventée ou perfectionnée par le Comte de Moret, fils d'Henri IV.... *Spectacle de la Nature*.

GENÉVRIER. f. m. Arbre qui devient quelquefois assez grand, & dont les feuilles sont petites, fort étroites, roides, piquantes, toujours vertes. *Juniperus*. Ses fleurs sont des chatons à plusieurs écailles, dont le bas est garni de quelques bourses pleines de poussière. Ces chatons ne laissent aucun fruit après eux, car les fruits naissent dans des endroits séparés, quoique sur le même pied qui porte les chatons: ces fruits sont des baies un peu charnues dans lesquelles on trouve ordinairement trois osselets durs, voûtés sur le dos, & aplatis dans les autres faces. Ces osselets renferment chacun une semence oblongue. Ces baies sont rondes, deux fois plus grosses que des grains de poivre, vertes au commencement, ensuite bleues ou noires, de bonne odeur & d'une saveur douce. Le *Genévrier* produit une gomme semblable au mastic, qui est blanche quand on la cueille, & qui devient rousse avec le temps: on l'appelle *verniss* ou *sandaraque des Arabes*, pour la distinguer de la sandaraque des Grecs, qui est une espèce d'orpiment & un poison. Il y a un *verniss* sec, qui n'est autre chose que la gomme du *genévrier*, & un *verniss* liquide, dont on se sert pour donner le lustre aux peintures. Quelques-uns disent qu'on le fait avec cette gomme & l'huile de lin; mais d'autres assurent que c'est une composition d'ambre jaune, & d'huile de lin. Le *genévrier* est d'un très-grand usage dans la Médecine. Il est propre pour rétablir les fonctions de l'estomac, pour dissiper les vents & les matières qui causent des tranchées, pour débarrasser les poumons, pour provoquer les ordinaires, pour faire passer les urines, & pour emporter les obstructions des viscères. Il est d'ailleurs sudorifique, céphalique & histérique. On tire des baies du *genévrier* un esprit ardent, une teinture, un élixir, un extrait; l'on en prépare aussi un ratafia. Son bois dure plus de cent ans sans se corrompre. Les Chimistes assurent qu'un charbon de *genévrier* couvert des cendres du même bois, gardera son feu un an entier. En Latin, *Juniperus vulgaris fruticosa*. C. B. Pin. 468. Il y a plusieurs autres espèces de *genévriers*.

On brûle le bois & les baies du *genévrier* dans les chambres, pour corriger l'air corrompu par de mauvaises exhalaisons, pour en chasser le mauvais air.

Il y a une espèce de *genévrier* qui croît en Langue-

doc, & que l'on nomme *Cade*, *Juniperus major*, *bacca rubescens*. C. B. d'où est tiré l'huile de Cade employée par les Maréchaux pour les maladies des chevaux.

GENGEFÉ. f. m. Terme de Relation. Nom du jeu de cartes chez les Persans. Ce jeu a huit espèces de marques différentes, comme nous avons quatre couleurs dans nos cartes.

GENGEN. Voyez GIENG ou GIENGEN.

GENGENBACH. Petite ville Impériale du Cercle de Suabe, en Allemagne. *Gengenbachium*. Elle est située dans l'Ortnaw, sur la rivière de Kinseng, environ à deux lieues au-dessus d'Offenbourg. Il y a dans *Gengenbach* une Abbaye qui est sous la protection de la Maison d'Autriche, de même que la ville.

GENGHIZKANIDE. f. m. Descendant de Genghiskhan. *Genghiskhanida*, *Genghiskanis posteritas*. De tous les *Genghiskanides* il n'y a que la Dynastie qui a régné dans l'Iran ou la Perse, prise dans sa plus ample signification, qui soit bien marquée. Elle comprend quatorze Princes, & commença l'an de l'hégire 599, de J. C. 1202, & finit l'an de l'hégire 736, de J. C. 1335. D'HERBELOT.

GENGLEOUR. f. m. Vieux mot. Violon ou Menétrier. On a dit aussi *Genglereffe*, pour Menétrier.

GENGLER. v. a. Vieux mot. Mépriser.

GENGLERCEMENT. adv. Vieux mot. Opiniâtrement.

GENGLERS. f. m. pl. Vieux mot. Discours vains, indifférents.

GENGON. f. m. Nom d'homme. *Gengulphus*, *Gangulphus*, *Galgolphus*, & par une espèce de transposition, *Wolfgangus*, dit M. Baillet: mais je ne trouve point dans les Bollandistes que ce Saint ait porté ce nom. S. *Gengon*, que d'autres écrivent *Gengoul* & *Gengous*, & que les Allemands appellent *Golff*, naquit en Bourgogne, vers les commencemens de la Mairie de Charles Martel, de l'une des plus nobles familles de la Province. Il fut assassiné par sa femme, & par l'adultère qui l'entretenoit, & S. *Gengon* est reconnu pour Martyr. HENSCHEN. *Acta SS. Maii. T. II, pag. 642 & suiv.* BAILLET, onzième Mai.

GENGOUL ou GENGOUS. Voyez GENGON.

GENAYOÏDIEN. Terme d'Anatomie. Voyez GÉNIYOÏDIEN.

GÉNIAL, ou plutôt GÉNIALIS, mot Latin dont on est obligé de se servir en notre langue. C'est une épithète que l'on donnoit dans le Paganisme à quelques Dieux qui présidoient à la génération. *Genialis*. Les Dieux *Géniales*, dit Festus, étoient l'Eau, la Terre, le Feu & l'Air, que les Grecs appellent *Elémens*. On mettoit aussi parmi les Dieux *Géniales* les douze signes, la Lune & le Soleil. Et ils étoient ainsi appelés à *gerendo*, ou, selon la correction de Scaliger & de Vossius, à *genendo*, produire. Cependant Festus ajoute que de-là on les nomma aussi dans la suite *gerulos*, ce qui demande qu'on lise à *gerendo*. Voyez la Note de M. Dacier, qui prouve que *gerere* a le sens de *πρόσγειναι*.

GÉNIALIQUE. adj. M. Blondel s'est servi de ce mot en parlant des jeux qui se faisoient à Rome l'onzième de Février. *Geniales ludi*.

GENICHISAR. Cap. Voyez NEOCASTRO.

GÉNIE. f. m. Bon ou mauvais Esprit; Démon que les Anciens croyoient accompagner les hommes, présider à leur naissance, & être commis à leur garde jusqu'à la mort. *Genius*. On appeloit *Genie*, dit Festus, le Dieu qui avoit la force de tout faire. *Deum qui vim obtineret rerum omnium gerendarum*. Vossius, de *Idol. L. VIII, c. 4*, aime mieux lire *genendarum* que *gerendarum*, qui a la force de tout produire; car Censorinus a souvent dit *genere* pour *gignere*. Il convient cependant qu'on peut retenir *gerendarum*, en prenant *gerere* dans le sens de *πρόσγειναι*. Scaliger avoit déjà fait cette correction, en remarquant aussi qu'on pouvoit retenir la leçon ordinaire pour laquelle M. Dacier se déclare dans ses Notes. Festus ajoute,

qu'Aufullius disoit que le *Génie* étoit le fils des Dieux & le père des hommes, qui leur donnoit la vie; que d'autres disoient que le *Génie* étoit le Dieu propre de chaque lieu. Il y avoit des *Génies* des peuples, des *Génies* des villes, des *Génies* des provinces, &c. Rien n'est plus commun que cette inscription sur les médailles GENIUS POPULI ROM. le *Génie* du peuple Romain, ou GENIO POP. ROM. au *Génie* du peuple Romain. S. Augustin de la Cité de Dieu, L. VII, c. 13, dit après Varron, que le *Génie* est un Dieu qui a le pouvoir de faire engendrer toutes choses, & qui y préside. Le *Génie* & le Lare ont été pris pour la même chose, disent Censorin & Apulée. Voyez VIGENÈRE sur Tite-Live, T. I, p. 667. Apulée a fait un Traité du *Génie* familier de Socrate, à qui il se communiquoit. Les *Génies* habitoient dans la vaste étendue de l'air, & dans tout cet espace qui occupe le milieu entre le ciel & la terre. C'étoient des Puissances moyennes, qui faisoient la fonction de médiateurs entre les Dieux & les hommes. Ils en étoient les Interprètes, en annonçant aux hommes la volonté des Dieux, & en portant aux Dieux les supplications des hommes. Comme il n'étoit pas de la grandeur des Dieux d'entrer dans ces détails, c'étoit le partage de ces moyennes Divinités. Leur nature tenoit le milieu entre les Dieux & les hommes: ils avoient l'immortalité des uns & les passions des autres. Leur corps étoit de matière aérienne. Enfin, ils étoient les ministres des Dieux, qui, ne daignant pas se mêler directement de la conduite du monde, & ne voulant pas aussi la négliger tout-à-fait, en commettoient le soin à ces êtres inférieurs. La plupart des Philosophes ont cru que ces *Génies* naissoient & mouroient. Plutarque attribue à leur mort la cessation des Oracles. Les Païens regardoient les *Génies* comme des Divinités tutélaires attachées à la conduite & à la fortune de chaque homme. Cette Divinité se réjouissoit ou s'affligeoit, selon l'état de ceux à qui elle étoit liée. Ils étoient persuadés que ces *Génies* ne se monroient que rarement aux hommes, & que cela n'arrivoit qu'en faveur de quelques personnes d'une vertu ou d'une dignité extraordinaire. Ils tenoient aussi qu'il y avoit une extrême différence entre les *Génies* de chaque personne, en sorte que les uns étoient plus puissans que les autres: c'est dans cette idée qu'un Devin répond dans Appien à M. Antoine, qu'il feroit bien de s'éloigner d'Auguste, parceque son *Génie* craignoit celui d'Auguste.

On croyoit qu'il y avoit un bon & un mauvais *Génie* attaché à chaque personne. Le bon *Génie* procuroit toutes sortes de félicités, & le mauvais toutes sortes de malheurs. Ceux-ci avoient un air terrible & funeste; au-lieu que les *Génies* bienfaisans avoient un air riant & agréable. Le sort de chaque particulier dépendoit de la supériorité d'un de ces *Génies* sur l'autre.

Les *Génies* gardiens des hommes s'appeloient à Rome *Génies*; & les *Génies* gardiens des femmes, *Jurons*.

On adoroit à Rome le *Génie public*, ou la Divinité tutélaire de l'Empire. Le jour de la naissance des Césars, on faisoit des libations à leur *Génie*, à qui ils devoient leur puissance & leur élévation. On représentoit diversément les *Génies*, tantôt sous la figure d'un jeune homme nud, tenant une corne d'abondance; tantôt sous la figure d'un vieillard. Les *Génies* des villes, des colonies & des provinces, porroient une tour sur la tête. On juroit à Rome par le *Génie* de l'Empereur. Les Poëtes ont souvent fait parler le *Génie* du lieu. Appaiser son *Génie*, dans le style d'Ilorace, c'est se réjouir, bien boire, faire bonne chère. C'est que le *Génie* étoit un Dieu qu'il falloit honorer & appaiser par des fêtes & par des sacrifices. DAC. Les Grecs après le souper buoient une coupe de vin qu'ils appeloient du bon *Génie*. Chacun faisoit des sacrifices à son *Génie* le jour de sa naissance, & on lui offroit des fleurs, du vin & de l'encens; mais il n'étoit point permis de lui im-

moler des hosties vivantes, parcequ'il ne convient pas d'ôter la vie à quelque chose que ce soit le jour qu'on l'a reçue. C'est la raison qu'en apportent Varron & Censorin. Le plane, ou platane, étoit consacré au *Génie*: on lui faisoit des couronnes de ses feuilles, aussi-bien que des fleurs. Voyez sur ce Dieu VOSSIUS, de Idolol. L. IX, c. 28 & 39; VIGENÈRE, sur Tite-Live, T. I, p. 665 & suiv. SPON, Recher. Cur. d'Antiq. Diss. II, p. 49; le P. KIRKER, Œdip. Ægypt. T. II, p. 1, Cl. VII, c. 2 & chap. 9, Cl. XI, chap. 3, & dans le troisième Tome en plusieurs endroits. VAILLANT, Num. Imp.

Le *Génie* n'étoit point l'ame de chaque homme, mais un Dieu tutélaire qui lui étoit donné, selon les Platoniciens, ou le Dieu tutélaire d'un lieu, d'un pays. On l'honoroit sous la figure d'un serpent, dit Isidore, Orig. L. XII, c. 4. Voyez aussi VIRGILE, *Enéide*, L. V, v. 84, & PROPERCE, L. IV, eleg. 8. On lui donnoit aussi la figure humaine: sur plusieurs médailles, c'est un homme nud, tenant d'une main une patère qu'il avance sur un autel, & de l'autre un fouet. On ornoit les autels du *Génie*; de bouquets & de chapeaux de fleurs, & on l'encensoit; on lui offroit encore une espèce de tarte, ou, pour parler avec Vigenère, de tartinage, appelée *libum*, que Caton décrit de *re Rustica*.

GÉNIE, se prend quelquefois, dans le système de la fable, pour le Dieu de la nature, qui a la force & la vertu de produire toutes choses.

On appelle aussi *Génie* de la Peinture, de la Musique, de la Poësie, &c. la Divinité qu'on suppose présider à chacun de ces arts.

GÉNIE se dit, en Poësie sur-tout, d'une intelligence qu'on suppose attachée à une personne pour régler sa conduite, l'aider dans ses entreprises, le tirer des périls, &c.

Louis, dont la fortune à la vôtre est unie,
Ordonne à son *Génie*
De seconder vos pas.

DE LA MONNOYE.

Le nom de *Génie* vient du Latin *genius*, formé de *generare*, engendrer, produire.

GÉNIE se dit dans le Christianisme, des Anges tutélaires qui accompagnent les hommes, ou qui sont donnés aux Etats & aux Eglises pour les protéger. Le bon *Génie* de la France a préservé son Roi dans la bataille.

GÉNIE signifie plus ordinairement l'esprit ou la faculté de l'ame en tant qu'elle pense ou qu'elle juge. *Ingenium*, mens. Ce terme désigne proprement l'étendue de l'esprit, la force de l'imagination & l'activité de l'ame. Il est distingué de l'esprit, de la raison, du bon-sens, du jugement, de l'entendement, de la conception & de l'intelligence. Voyez ces mots. Un *génie* heureux, un *génie* supérieur, un *génie* élevé & capable des grandes choses. Il faut un *génie* vif & brillant pour la Poësie. Marot avoit un *génie* facile, aisé, plein de délicatesse & de naïveté. BOUH. Il faut pénétrer le *génie* qui anime les Ouvrages anciens. S. EVR. Cet homme a un petit *génie*, un *génie* bien borné: c'est un pauvre *génie*. Cet Auteur a un *génie* superficiel; il n'approfondit rien. S. EVR. Les *génies* les plus élevés tombent dans le badinage, quand leur force commence à s'éteindre. BOIL.

J'aime mieux trouver dans un Ouvrage une faute contre les règles, qu'un défaut d'esprit & de *génie*. S. EVR.

Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux règles de l'art asservir son *génie*.

BOIL.

M. De Piles a défini le *genie*, une lumière de l'esprit, laquelle conduit à la fin par des moyens faciles. Le *génie* est ce qui distingue les grands Peintres d'avec les Peintres médiocres; le *génie* ne s'acquiert point. L'étude & les exemples forment les esprits;

mais la nature seule produit les *génies*. Le premier est capable de clarté & de méthode. Il fait orner les sujets qu'il traite; il peut même y faire des progrès & des découvertes. Le *génie*, supérieur aux règles, forme de grands projets; il porte par-tout des lumières nouvelles, il se rend maître de ses propres idées & de celles des autres; ses défauts, même ont de l'élevation & de la noblesse; il invente, il crée, pour ainsi dire.

Le *génie*, dit M. l'Abbé Girard, est heureux & fécond: c'est plus un don de la nature qu'un ouvrage de l'éducation. Quand on a soin de le cultiver, on est toujours récompensé par le succès. Il met du caractère & du gout dans tout ce qui part de lui.

GÉNIE se dit aussi du talent naturel & de la disposition qu'on a à une chose plutôt qu'à une autre. *Indoles, natura*. Cet homme a du *génie* pour les vers, ou pour les sciences, ou pour le jeu, &c. Admirez la diversité des *génies*. Il ne faut point forcer son *génie*. On dit, travailler de *génie*, pour dire, faire quelque chose de sa propre invention.

Le *génie* & le *talent* naissent tous les deux avec nous, & sont une heureuse disposition de la nature pour les arts & pour les emplois: mais le *génie* paroît être plus intérieur & tenir de l'esprit inventif. Le *talent* semble être plus extérieur, & tenir davantage d'une exécution brillante. On a le *génie* de la Poésie & de la Peinture. On a le *talent* de parler & d'écrire. Tel qui a du *génie* pour composer, n'a point de *talent* pour débiter.

GÉNIE se prend quelquefois pour la personne même. On dit qu'un homme est un beau, un grand *génie*.

Le Cardinal de Richelieu étoit le plus grand *génie* qui ait paru pour le gouvernement.

GÉNIE signifie encore l'humeur, le gout, les manières des gens. *Mores, institutum*. Il faut connoître le *génie* des personnes à qui l'on a affaire. BELL. On doit se conformer au *génie* de la nation où l'on vit. Voilà le *génie* des Barbares.

On appelle *génie* d'une langue, le caractère propre & distinctif de cette langue.

GÉNIE se dit en terme d'Agriculture, pour nature, propriété naturelle. *Indoles, natura, ingenium*. C'est le *génie* de cet arbre de donner ainsi ses branches. Le pêcher est d'un *génie* à mettre bien souvent à bout la patience des plus habiles Jardiniers. LIGER.

GÉNIE dans l'art Militaire est l'art de fortifier, d'attaquer, de défendre par des ouvrages les places, les postes, les camps; & l'exercice de cet art, les fonctions, les emplois de ceux qui l'exercent, qu'on appelle *Ingénieurs*. Se mettre dans le *génie*, entrer dans le *génie*.

GÉNIES en Sculpture; ce sont des figures d'enfants ailés, avec des attributs, qui servent dans les ornemens à représenter les vertus & les passions. On appelle *génies fleurons*, ceux dont la partie inférieure se termine en naissance de rinceau de feuillage. Il y en a de bas relief qui sont par groupes.

GÉNIES, ou GÉNIEZ. f. m. Nom d'homme. *Genesius*. Saint *Genies*, que l'on nomme plus communément *Genès*, étoit Greffier ou Notaire à Arles, & y souffrit le martyre dans le III^e siècle.

GÉNIEVRE. f. m. *Juniperi bacca, granum, acinus*. Richalet prétend que *genèvre* est plus usité que *genièvre*. Cela pouvoit être vrai du temps de Richalet; mais aujourd'hui on ne dit que *genièvre*, quoiqu'on dise *genévrier*. C'est le fruit ou la graine de l'arbrisseau nommé *genévrier*. Voyez ce mot.

GÉNIEVRE se dit aussi de l'arbre même qui porte le *genèvre*, & qu'on appelle autrement *genévrier*.

Du mot de *genièvre* vient le nom d'une montagne des Alpes, appelée *Mont-genèvre*, parcequ'il y croît beaucoup de *genièvre*; quasi *Mons Juniperius*, dit Bourgoin. Voyez GENEVRE.

GÉNIFAR. Voyez ESERO.

GÉNIHYOÏDIEN. Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne à un des muscles de l'os hyoïde. Le *geni-hyoïdien* prend son origine de la partie inférieure & in-

terne du menton, & va s'insérer à la partie supérieure de la base de l'os hyoïde, qu'il tire en haut. DIONIS.

GÉNIOGLOSSE. Terme d'Anatomie. adj. m. & f. Qui se dit aussi substantivement de deux muscles externes de la langue. *Genioglossus; genioglossus, a, um*. Les muscles *genioglosses*, ou les *genioglosses* sont des muscles situés l'un à côté de l'autre, le long de la face inférieure de la langue. Chacun d'eux est attaché à la face interne ou postérieure de la symphyse de la mâchoire inférieure, immédiatement au dessus de l'attache du *geni-hyoïdien*. De-là il va en arrière vers l'os hyoïde, auquel les fibres les plus inférieures tiennent en passant par une membrane ligamenteuse. Dans ce trajet il épanouit toutes ses fibres d'une manière singulière dans l'épaisseur de la langue. De toutes ses fibres, il y en a qui vont droit vers l'os hyoïde, jusqu'à la base de la langue. Il y en a qui se recourbent vers le devant, & se distribuent à la pointe de la langue. Les autres se dispersent en manière de rayons en devant, en haut & en arrière dans l'épaisseur de la langue. Les moyennes de toutes ces fibres s'épanouissent même latéralement vers les côtés de la langue. Les deux *genioglosses* sont appliqués l'un contre l'autre, & forment ensemble comme une seule masse; mais ils sont distinctement divisés par une membrane cellulaire fort mince, qui fait une cloison mitoyenne entre ces deux muscles, & même pénètre fort avant entre les deux moitiés latérales de la langue; savoir, la droite & la gauche. Cette cloison membraneuse est dans le même plan & dans la même direction que la ligne médiane de la face supérieure de la langue. Les fibres muqueuses des muscles *genioglosses* & *basiloglosses*, qui tous deux s'insèrent l'un sur l'autre à la racine de la langue. BERNOS.

Le premier des muscles de la langue est le *genioglosses*. Il prend son origine de la partie inférieure du menton, & va s'insérer à la partie antérieure & inférieure de la langue; c'est lui qui la tire hors de la bouche. Il y a deux *genioglosses*, un de chaque côté.

GÉNIOPHARYNGIEN. adj. & f. m. Terme d'Anatomie. *Genio-pharyngius*. Voyez MYLO-PHARYNGIEN.

GÉNIPA. f. m. Arbre des îles Antilles, qu'on appelle autrement *junipa* ou *junipapa*. Il vaut mieux dire *génipa*. C'est un arbre fort commun dans les îles de l'Amérique. Il devient aussi grand presque que nos chênes: son tronc est fort épais, fort droit, haut, solide & couvert d'une écorce toute ridée & de couleur de cendre. Ses branches s'étendent d'espace en espace à peu près comme celles des sapins d'Europe, & portent de grosses touffes de plusieurs feuilles ondées, longues d'environ un pied, larges de près de quatre pouces vers l'extrémité, qui est pourtant pointue, d'une base étroite; elles viennent toujours en augmentant un peu plus haut que le milieu. Leur consistance est membraneuse, d'un vert un peu moins foncé par-dessous que par-dessus, où elles sont assez unies, quoique le dessous soit chargé d'une nervure un peu relevée. On voit au milieu des touffes de ces feuilles de gros bouquets de fleurs d'une seule pièce, larges de plus de deux pouces, découpées fort profondément en façon de molettes d'éperon à cinq pointes; chaque fleur a un trou au bas, traversé par un pistil qui sort du fond d'un calice fait presque en bonnet vert, long d'environ cinq lignes, & large de trois. Ces fleurs ont encore au milieu des étamines couchées chacune sur chaque échancre. Le premier jour qu'elles épanouissent, elles sont très-blanches, avec une étoile jaune au fond. Le lendemain elles deviennent jaune-pâle, & le pâle de jaune devient roux-foncé. Le calice devient ensuite un fruit de la grosseur du poing, de figure ovale, également pointue aux deux extrémités. Il est terminé par un nombril en façon d'un petit tuyau, large comme une lentille. Sa substance est charnue, & son écorce épaisse gris-verte, & comme couverte de poussière. La chair est tendre & blanche, & comme séparée en deux quartiers, remplis de semences enfoncées

dans la chair même, semblables en grandeur & en figure à celle de nos gesses. *Lathyrus sativus flore & fructu albo*. C. B. Car elles sont presque carrées ou demi-rondes, fort aplaties, & plus épaissies d'un côté que de l'autre. Le suc de ces fruits est blanchâtre: il ne laisse pas de bien teindre en noir; lorsqu'on s'en est frotté quelque partie du corps, la tache ne peut s'effacer d'abord, quelque effort qu'on fasse pour la laver, mais elle s'en va d'elle-même au bout de six ou sept jours. Ce fruit n'a pas trop bon goût, & il n'y a que les Nègres & les petites gens qui en mangent. C'est le Janipaba de G. Marcgrave, *liv. 8, chap. 5*, & de G. Pison, *liv. 3, chap. 1*. Cet Auteur rapporte que ces fruits sont fort bons contre les ardeurs d'estomac & contre le cours du ventre, de même que le vin qu'on en tire, qui pourtant n'est pas si bon quand il est vieux, à cause qu'il acquiert une qualité plus chaude & moins astringente. Voyez le P. du Tertre, *Histoire des Antilles*. James écrit *Jénipat*.

GÉNISCHECHER, ou **GÉNISAR**. *Genisaria*, anciennement *Niapolis*. C'étoit autrefois une ville de la Bithynie, ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé dans la Natolie propre, sur la rivière de Sangar, au levant de Nicée. MATY.

GÉNISSE. f. f. Jeune vache qui n'a point souffert les approches du taureau. *Juvenca*. Les Anciens sacrifioient des *génisses* blanches à Junon.

Ce mot vient de *junix*, qui signifie la même chose, ou de *juvenca*.

GÉNISTELLE. f. f. *Genistella*. Genre de plante, qui ne diffère du genêt qu'en ce que ses feuilles naissent l'une de l'autre, & sont comme articulées ensemble.

GÉNITA MANA. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse des anciens Romains. *Genita mana*. Nous retenons ces deux mots Latins, à l'exemple d'Amyot dans la traduction de Plutarque. Cet Auteur dit dans ses Questions Romaines, *quest. 52*, que *Genita mana* présidoit aux enfanteimens; qu'on lui sacrifioit un chien, comme les Grecs en sacrifioient à Hécate; que ces noms signifient production & émanation, tirant *mana* de *manare*; mais il se trompe, *manus, mana, manum*, est un vieux mot qui veut dire, *bon, bonne*. Dans le sacrifice qu'on lui faisoit, on prioit qu'il ne naquît rien de bon dans la maison, mais, dit Plutarque, cela ne s'entend que des chiens, qui pour bien faire leur devoir, doivent être mauvais & féroces, ou bien bon signifie mort, ce qu'il montre par quelques exemples.

Dans ce sens l'on prioit la Déesse qu'aucun de ceux qui naîtroient dans la maison, ne vînt à mourir dans cette même maison.

GÉNITAL, ALE. adj. Terme de Médecine. Ce qui appartient ou qui sert à la génération. *Genitalis*. Les parties *génitales* qui servent à la génération dans les deux sexes.

Les Dieux *génitales* ou *génitaux*, en Latin *Dii genitales*. Ennius avoit fait ce mot, comme Cicéron nous l'apprend, *1 Tuscul. Quæst. n. 28*. Il paroît à Vossius, *de Idol. L. I, c. 12, p. 45*, que ce Poète prenoit ce nom pour *indigètes*, & qu'Aufone dans l'argument du IV^e L. de l'Énéide l'a pris autrement; que ces Dieux appelés *génitales*, n'étoient point ceux qui avoient des hommes pour pères & mères, & qu'ils n'étoient point ainsi appelés *quasi geniti ex hominibus*; mais plutôt parcequ'ils étoient eux qui avoient produit les hommes. Voyez encore Lambin sur Cicéron, *Quæst. Tuscul. L. I, n. 28*. Turnèbe, *Adv. L. XX, c. 24*, & Mériula, sur le 1 L. des *Annales d'Ennius*. J'aimerois autant me servir du mot Latin, & dire, c'est un Dieu *genitalis*, les Dieux *génitales*, que de dire en François, un Dieu *génital*, les Dieux *génitales* ou *génitaux*.

GÉNITE, ou **GÉNITÉE**. f. m. *Geniteus*. Les *Genites* étoient parmi les Hébreux ceux qui descendoient d'Abraham sans mélange d'un sang étranger. On distinguoit chez les Grecs par le nom de *Genites*, ceux des Juifs qui étoient issus de parens, lesquels du-

rant la captivité de Babylone n'avoient point pris alliance avec des familles étrangères.

Ce mot vient du Grec *γενετικός*.

GÉNITEUR. f. m. Vieux mot qui se trouve dans nos anciens Auteurs. Père. *Genitor, pater, parens*.

GÉNITIF. f. m. Terme de Grammaire. *Genitivus*. C'est le second cas de la déclinaison des noms, qui se fait en François avec la particule *de* au singulier pour les deux genres, ou par l'article *du* pour le masculin, & pour le féminin par l'article *la* & la particule *de*, & au pluriel par l'article *des* pour les deux genres. Le fils *de* Pierre, le fils *de* Jean, la qualité *de* Roi, le titre *de* Reine, la fanté *du* Prince, la beauté *de* la vertu, la valeur *des* soldats, le mérite *des* femmes, &c. Ainsi s'en expliquent nos Grammairiens; mais pour parler plus juste, il faut dire que nous n'avons point de cas dans notre langue, que nous variations les mots, & que nous en exprimons les différens rapports par des prépositions que nous mettons devant les noms; que l'article n'y contribue en rien, parcequ'on ou bien on ne le met point devant les noms propres, & quand on parle indéfiniment, ou bien on le met également & toujours devant tous les noms dans toutes les autres occasions. Or, ce qui ne se trouve à aucun cas, ou ce qui se trouve à tous les cas de la même manière, ne peut faire la différence des cas ou variations des noms. *La vertu, de la vertu, à la vertu*. Ce n'est point *la* qui met de la différence entre ces trois variations, puisque *la* se trouve également dans toutes les trois, non plus que ce n'est point *vertu* par la même raison. Qu'est-ce donc? C'est ce qui se trouve à une de ces variations, & ne se trouve point aux autres. Dans toutes les trois je trouve la vertu, mais dans la première je ne trouve que cela sans aucune addition; à la seconde je trouve *de* ajouté devant la vertu; dans la troisième je trouve *à* aussi ajouté de même. Ce sont donc les prépositions *de* & *à* qui seules mettent de la différence, & qui font les variations. Ainsi il faut dire que le *génitif*, ou la variation qui dans notre langue répond au *génitif* des Grecs & des Latins, se forme en ajoutant devant le nom la préposition *de*: & cela est vrai, même dans ce qu'on appelle l'article indéfini & au pluriel; car pour ne parler ici que du *génitif*, *du* est la même chose que *de le*, & *des* la même chose que *de les*. *Le Roi, du Roi, au Roi*, la même chose que *le Roi, de le Roi, à le Roi*. Et au pluriel, *les Rois, des Rois, aux Rois*, la même chose que *les Rois, de les Rois, à les Rois*. C'est donc toujours la préposition toute seule qui met la différence entre ces variations, & en particulier la préposition *de* qui est la marque de ce que l'on appelle le *génitif*.

Ce cas de *génitif* marque possession, juridiction, droits. Louis XV, Roi *de* France & *de* Navarre. Théodoric, Roi *des* Goths. Archevêque *de* Lyon. Patriarche *de* Constantinople. Primat *des* Gaules. Pair *de* France. Marquis *de*, &c. La maison *de* M. située dans la rue Dauphine. Gouverneur *de* Normandie. Colonel *du* régiment *de* Navarre. Lieutenant *de* police. Capitaine *des* Gardes. Capitaine *de* vaisseau. Général *des* Galères. Grand-Maître *de* l'artillerie. Tous ces *génitifs* & les autres semblables, signifient droit, possession, juridiction: quand on dit qu'il signifie droit, cela doit s'entendre d'un droit vrai ou prétendu, la signification grammaticale étant toujours la même. Le *génitif* marque encore naissance, origine, descendance, dépendance, & cette signification est très-ordinaire & très-étendue. Louis XIV, fils *de* Louis XIII. Marie, mère *de* Jésus. Le fils *de* Pierre, *de* Jean, &c. La cause *de* la mort est une pleurésie, &c. La signification de *génitif* a été étendue par l'usage, & ce cas marque beaucoup d'autres relations différentes de celles qui viennent d'être rapportées. En voici des exemples: la porte *de* la Conférence. Le pont *de* la Tournelle. Le pont *de* bois. Un habit *d'*hiver. Un temps *d'*hiver, pour dire tel qu'il est ordinairement en hiver. De l'encre *de* la Chine. Du vin *de* Champagne. Un soldat *de* l'armée

de Flandre. Un Officier d'épée. Une personne de la Cour. Un homme de bien. Une femme de mauvaise vie. Un homme de qualité, de condition, d'honneur. Prévôt de robe-courte. Marchandise de contrebande. Bataille de Fleurus. Combat de Leuse. Siège de Fribourg. Pistolet de poche. Chaise de commodité. Habit de ville. Rue des Lombards, des Juifs. Docteur de Sorbonne. Robe de Palais. Escalier du Louvre. Jardin des Tuileries. Rivière de Seine. Pont du Rhin. Forêt d'Orléans, d'Ardennes. Cheval de main, de parade, de manège, de bataille, de service, de fatigue. Page de la Chambre. Femme de charge. Valet d'écurie, de pied. Luc de Bruges. Raphaël d'Urbain. Ville de Paris. Parlement de Rouen. Université d'Oxford. Air de Cavalier. Peintre de l'Académie. Garçon de boutique.

GÉNITOIRES. f. m. pl. Terme d'Anatomie. Les testicules ou parties qui servent à la génération dans les mâles. *Genitalia, testes, testiculi.* On le dit des hommes & des animaux.

GÉNITURE. f. f. Terme burlesque qui se dit des enfans. *Genitura, soboles, progenies.* Voilà votre *géniture.* Marot l'a employé en écrivant au Dauphin, qu'il appelle en vers, Royale *géniture*, comme on diroit en Latin, *Regia soboles.*

*Nourri je suis en la Maison de France,
De qui tu es Royale géniture. MAROT.*

C'est aussi un terme d'Astrologie, & il signifie alors un horoscope ou thème céleste dressé sur la naissance de quelqu'un. Le livre des cent *génitures* de Cardan est fort estimé.

GÉNITURE. *Conceptus, us.* Terme de Médecine. C'est la semence ou l'œuf fécondé dans le sein de la mère, lorsqu'il n'est encore qu'une masse informe, & qu'il ne paroît aucun vestige d'organisation. Hippocrate étend ce temps-là jusqu'au sixième jour, après lequel la *géniture* prend le nom d'*embryon*, & ensuite celui de *fœtus*. COL-DE-VILLARS.

GENLIS. Bourg de France en Picardie. *Genliacum.* Il est à une lieue de Chauni. L'Abbaye de *Genlis* est une Abbaye de Prémontrés réformés; autrefois c'étoit une Abbaye de filles de l'Ordre de Saint Augustin.

GENNADE. f. m. Nom d'homme. *Gennadius.* On retient aussi le nom Latin en notre langue. *Gennade* ou *Gennadius*, Prêtre & non Evêque de Marseille, comme quelques Auteurs l'ont écrit, florissoit sur la fin du cinquième siècle. *Gennade* ou *Gennadius*, premier Patriarche de Constantinople, succéda à Antolius l'an 458.

GENNADE. f. f. Dans le Droit, il signifie femme ou fille qui se méfalloit, qui épousoit un homme d'une condition inférieure à la sienne. *Gennas.* Les femmes de familles Patriciennes qui épousoient un Plébéien, étoient *Gennades.* Voyez l. 1, *Cod. de dign. l. femina de Sen. & l. cum legitima ff. de statu homin.* Cujas, *Feud. L. IV, Tit. 23.*

GENNAÏDE. Terme de Mythologie. Divinités honorées par les Phocéens, qu'on disoit présider à la génération & aux accouchemens. C'étoient des génies de la suite de Vénus. *Pausan. Descrip. Grac. L. I.*

GENNARE, ou GENNARO. f. m. Nom d'homme. *Jannuarius.* Le nom *Gennaro* est Italien, & répond au nom François *Janvier*. Nous retenons souvent dans notre langue le mot Italien, ou tout pur *Gennaro*, ou en l'habillant à la Françoisise & disant *Gennare*. Témoin le *Gennare* de Naples, si fameux dans les Mémoires de M. de Guise.

Le Mont *Gennare*, il monte *Gennaro*, en Italien. *Gennarus Mons.* C'est une montagne de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle est près de la ville de Tivoli, & on y voit les ruines de l'ancienne *Corniculum*, petite ville ou bourg du Latium.

GENNES. Voyez GÈNES.

GENNISSAIRE. Quelques vieux Auteurs écrivent ainsi. Voyez JANISSAIRE.

GÉNOIN. f. m. Nom d'homme. *Ingenuinus.* Saint *Génoin*, Evêque de Sében, dont le siège a depuis été à Bressénon dans le Tirol, vivoit vers le milieu du septième siècle. Chaste!. *Martyr. T. I, p. 542.*

GÉNOIS, OISE. f. & adj. Qui est de Gènes. *Genuesis.* Autrefois on appeloit les *Génois* du nom de *Genevois*. M. Ménage écrit *Gennois* avec deux *nn*. Les *Génois* ont été soumis aux Lombards, aux Empereurs d'Allemagne & aux François. Les Spinola sont *Génois*. Christophe Colomb étoit *Génois*. Un noble *Génois*. Les *Génois* ont été puissans sur mer. Ils ont été maîtres de Chypre, de Scio, de Lesbos, îles, & de Pera, ville de Thrace, &c.

GÉNOISE. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est tristamin, rougeâtre & jaune. MORIN.

GÉNOISE, f. f. qu'on nomme aussi Croisat. Monnoie qui a cours à Gènes, à Genève & dans quelques autres lieux d'Italie.

GÉNOSA, ou GINOSA. Bourg du Royaume de Naples. *Genusium.* Il est dans la Terre d'Otrante, près de la rivière de Brandano & de la Basilicate, entre la ville de Matéra & le golfe de Tarente.

GENOU. f. m. La partie de l'animal où finit la cuisse, & où commence la jambe; qui joint la cuisse avec la jambe pardevant. *Genu.* On disoit autrefois *genouil*.

Ce mot vient du Latin *geniculum* ou *genuculum*, diminutif de *genu*. *Genu*, le *genou* vient du Celte *glin*, duquel les Latins ont anciennement fait *clinare*, puis *inclinare*, pour fléchir les *genoux*. PÉZRON.

On dit être à *genoux*, se mettre à *genoux*, se tenir sur un *genou*. Un *genou* en terre. Embrasser les *genoux* de quelqu'un. Plier le *genou* ou les *genoux*. On plie les *genoux* sans se mettre à *genoux*. Plier les *genoux* signifie souvent s'humilier, faire une action d'adoration, demander une chose en posture de suppliant, &c. Le Concile de Nicée défendit de se mettre à *genoux* le Dimanche, & aux fêtes de la Pentecôte; cette coutume s'étoit observée depuis le temps des Apôtres, comme on le prouve par S. Irénée, & par Tertullien. L'Eglise Ethiopique, scrupuleusement attachée aux anciennes cérémonies, observe encore celle de ne point se mettre à *genoux* durant le Service divin. Les Moscovites regardent comme une posture indécente d'adorer Dieu à *genoux*. En l'année 1717, le Czar étant à Paris, & célébrant la Pentecôte dans une salle de l'hôtel de Lesdiguières, le 20 de Juin qui étoit pour nous le cinquième Dimanche d'après la Pentecôte, il fut debout pendant tout l'office qui dura trois heures & demie, excepté qu'à certaines oraisons il fléchissoit les *genoux* & se relevoit aussi-tôt, comme le Pope qui faisoit l'office, de la même manière que nous faisons en disant *flexamus genua*, aux jours des Quatre-temps & du Vendredi saint. Les Juifs prioient debout.

On dit fléchir les *genoux* devant l'idole, devant Baal, adorer les idoles; & figurément fléchir le *genou* devant quelqu'un, se soumettre, s'humilier devant lui.

A GENOUX. Sorte d'adv. qui marque au propre & au figuré, la posture d'un homme qui plie les *genoux*, & qui s'humilie. *Flexo poplite, flexis genibus.* Les gens du tiers Etat ne haranguent le Roi qu'à *genoux*. On fert les Rois d'Angleterre à *genoux*.

*Un Auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie, a beau demander grâce.*

BOIL.

On dit, je vous le demande à *genoux*, à deux *genoux*, & quelquefois cela signifie simplement demander avec un grand empressement. AC. FR.

On appelle de même le *genou* d'un cheval, la partie des jambes antérieures du cheval, la jointure du train de devant qui assemble le bras & le canon.

GENOU est aussi un terme de Marine, & signifie la pièce de bois courbe qui est entre les varangues & les alonges pour former la rondeur & la côte d'un na-

vire. *Genu*. Il y a des *genoux* de fond qui font partie du fond du bâtiment, & des *genoux* de revers, qui servent vers les extrémités au-dessus des varangues le plus accolées, & fourçats. Ils font le même effet que les autres. On les appelle sur la Méditerranée *flamenay*. *Genoux* de porques; ils sont posés sur le ferrage le long des porques par enbas, & ils s'empâtent par le haut avec les éguillettes. *Genou* de la rame, c'est la partie de la rame qui s'étend depuis le bout que tiennent les rameurs jusques sur les bords du bâtiment où la rame est appuyée.

GENOU, en termes de Mathématiques, se dit aussi d'une boule de cuivre ou d'autre matière, emboîtée de telle sorte, qu'elle peut tourner sans peine à toute sorte de mouvemens. On se sert d'un *genou* pour porter une lunette, un demi-cercle ou quelqu'autre instrument de mathématique, &c. Le *genou* est ce qu'on met au haut du pied qui soutient les instrumens pour faire les observations. Il est fait d'un morceau de cuivre ordinairement de forme sphérique, enfermé dans un demi-globe concave dans lequel il est mobile en tous sens, tant verticalement que horizontalement. Le *genou* d'un graphomètre, d'un compas de proportion, d'une lunette d'approche. Les anciens *genoux* se faisoient avec deux sortes de charnières: le mouvement des unes étoit vertical, & l'autre horizontal. Quelques-uns l'ont appelé *genouillère*, mais il vaut mieux dire *genou*.

GENOU. f. m. *Genu*. Terme de Mécanique, que quelques Anatomistes modernes ont emprunté pour signifier deux espèces d'articulations appelées *enarthrose* & *arthrodie*, dans lesquelles la tête d'un os est reçue par une cavité osseuse, de manière qu'elle y roule, & peut se mouvoir en tous sens, comme le *genou* des ouvriers. L'*enarthrose* est un *genou* profond. Telle est l'articulation de la tête du *jemur* avec la cavité cotyloïde de l'os ischion. L'*arthrodie* est un *genou* superficiel. Telle est la connexion de l'humérus avec la cavité glénoïde de l'omoplate, ou des premières phalanges des doigts avec les os du métacarpe. COL-DE-VILLARS.

GENOU. Terme d'Horlogerie. C'est un globe ferré entre deux plaques concaves, qui peut servir aussi pour suspendre une horloge dans un vaisseau; on s'en sert encore pour faire mouvoir les aiguilles de cadran des grosses horloges.

GENOU. f. m. Nom d'homme. *Gendulfus*. Saint *Genulf*, dit vulgairement Saint *Genou*, Evêque de Cahors. Quelques-uns prétendent que Saint *Gendulf* est le même que Saint *Genou* ou *Genulf*. Il faut dire *Genou*, non pas *Genulf*: c'est l'usage.

L'Abbaye de Saint *Genou*, de l'Ordre de S. Benoît, dans le Diocèse de Bourges, a été fondée par Vuifroy, ou Guifroy, Comte de Bourges, & sa femme Ode, l'an 828 de Jesus-Christ, la quinzième année de l'Empire de Louis-le-Débonnaire, & la quatorzième du règne de son fils Pepin, dit l'Auteur de la vie de S. *Genou*. Ce Vuifroy fut père d'Agane, qui épousa Robert I, Comte & Duc de France, & qui est le chef de la Maison Royale. Cette Abbaye se nomme *Stradense Monasterium* dans les anciennes chartres, & le lieu où elle est, *Strada*, Estrée. Elle a pris le nom de Saint *Genou*, parceque le corps de S. *Genou*, qui étoit dans le voisinage, y fut apporté sous Charles le Chauve. Voyez Chastelain sur le 17 de Févr. *Mart. T. I, p. 319 & suiv.* Catherinot croit que Montgenou, Villegenou & Villegenou, tous en Berri, ont été ainsi nommés du nom de ce Saint. Il n'y a qu'à voir si les Eglises de ces lieux ont ce Saint pour patron; car autrement ils auroient été nommés d'un Seigneur qui aura porté le même nom que ce Saint. CHASTELAIN, p. 321.

GÉNOVÉFAIN. f. m. On appelle ainsi à Paris un Chanoine Régulier de la Congrégation de Ste Geneviève.

GÉNOVESAT. f. m. Etat de Gènes, République de Gènes. Voyez GÈNES.

GENOUFRIÈRE. f. m. Vieux mot. Cillet de giroflée.

GENOUIL. Voyez GENOU.

GENOUILLE, ÉE. adj. Terme de Botanique qui

se dit des tiges & des racines des plantes qui ont des courbures qui ne sont point unies, & qui paroissant de plusieurs pièces, sont pourtant jointes ensemble à la manière du genou qui joint la cuisse à la jambe. Les racines du coqueret sont longues, noueuses, *genouillées*. *Geniculatus*, *geniculis distinctus*, *internodiis discriminatus*.

GENOUILLE. f. m. Ornement dont se servent les Evêques, les Abbés & les principaux Officiers des plus considérables Eglises d'Orient. C'est une pièce d'un palme & demi en carré, sur laquelle est représentée en broderie, ou la face de Jesus-Christ ou la croix. Ils l'attachent par un coin à leur ceinture du côté droit, & elle descend jusqu'au genou. Ils ne s'en servent que quand ils sont à l'Autel. Le *genouiller* est fort honorable en Orient; on ne peut le porter sans la permission du Patriarche ou de l'Evêque Diocésain, qui seuls ont droit de le porter. LE P. GOAR.

GENOUILLE. f. f. Terme de Cordonnier. La partie la plus haute de la botte qui couvre le genou. *Genuale*. Les bottes Chinoises n'ont point de *genouillère*. P. LE COMTE.

En termes d'Armurier, c'est la partie de l'armure que les Gendarmes portoient autrefois pour couvrir & défendre le genou.

On le dit aussi quelquefois de toute autre pièce qu'on met sur les genoux, soit pour les défendre du froid, soit pour être à genoux plus commodément. Ainsi les Couvreurs ont leurs *genouillères*, &c.

Il y en a qui appellent *genouillère*, les genoux dont on se sert en Mathématique pour porter les instrumens. Voyez GENOU.

GENOUILLE, en termes de Fortification, est la partie la plus basse de l'embrasure d'une batterie. Elle a depuis la plate-forme jusqu'à l'ouverture de l'embrasure, deux pieds & demi, & jusqu'à trois pieds de hauteur. On lui donne le nom de *genouillère*, parcequ'elle se trouve à peu près à la hauteur du genou.

GENOUILLES. Terme d'Artificier. Les Dauphins ou canards, sont pour l'artifice d'eau, ce que les serpentaux sont pour l'artifice d'air. On les emploie à garnir les pots-à-feu, les ballons d'eau, &c. Leur effet est de serpenter sur l'eau, de s'élaner à plusieurs reprises en l'air, & de finir par éclater avec bruit. On lui a donné le nom de *genouillère*, parceque son cartouche n'est pas droit, comme celui des autres artifices; mais plié d'un angle fort obtus, comme le genou. C'est de cette figure que provient le mouvement d'immersion & d'émergence de son feu dans l'eau. Ce qui lui a fait aussi donner le nom de dauphin & de canard.

GENOUILLET. f. m. Plante qui est ainsi nommée, à cause que ses tiges & ses racines sont noueuses. On l'appelle aussi *seau de Salomon*, & en Latin *polygonatum*, ou *sigillum Salomonis*. Voyez SEAU DE SALOMON.

GENOUILLET. f. m. C'est aussi un ornement dont se servent les Evêques d'Orient. Voyez GENOUILLE.

GENOUILLEUX, EUSE. adj. Terme de Botanique. Voyez GENOUILLE.

GENOUILLE. f. m. On a dit à *genouillon* dans le vieux langage, pour dire à genoux.

GÉNOVOIS, OISE. f. m. & f. Voyez GENEVOIS.

GENRE. f. m. *Genus*. Dans l'usage ordinaire c'est la même chose que classe, & l'on désigne par ce terme une collection d'objets réunis sous un point de vue qui leur est commun & propre.

En Logique, *genre* désigne ce qui est commun à diverses espèces, ce qui a sous soi plusieurs espèces différentes. On distingue trois genres, un genre suprême ou supérieur, un genre subalterne ou mitoyen, & un genre inférieur. Le genre suprême ou supérieur est celui qui n'en a point au-dessus de lui, qui n'est point espèce d'un genre plus étendu, & auquel tout est inférieur. Il n'y a de genre suprême que l'être. Le genre subalterne ou mitoyen est celui qui a au-dessus de lui un ou plusieurs genres plus étendus, &

& au-deffous de lui plusieurs espèces moins étendues que lui. Tel est le terme de substance, qui a au-deffus de lui l'être, & au deffous substance spirituelle, substance corporelle, &c. Le *genre* inférieur ou le dernier *genre*, est celui qui en a d'autres au-deffus de lui, & qui n'a que des espèces & point de *genre*. Tel est le terme animal, qui se divise en deux espèces, l'animal raisonnable & l'animal privé de raison, espèces qui n'ont sous elles que des individus. Quand on dit qu'une définition doit être composée d'un *genre* & d'une différence, cela s'entend du *genre* prochain & d'une différence propre. Le *genre* est un des cinq univervaux.

On dérive le mot de *genre* des cas obliques du nom Latin *genus, generis*, qui vient du Grec *γενος*: tous ces mots signifient la même chose.

On dit en Logique, que la définition est composée du *genre* & de la différence. Voyez DÉFINITION. Il se prend quelquefois simplement pour espèce. Il y a divers *genres* d'animaux.

On dit particulièrement le *genre* humain, pour signifier tous les hommes pris ensemble. Pourquoi voulez-vous que l'on souffre cette autorité importune que vous vous donnez de censurer tout le *genre* humain? BELL. Le *genre* humain fort peu à peu de l'ignorance, l'expérience l'instruit, & les arts sont inventés ou perfectionnés. BOSSUET.

Je veux qu'on me distingue, & pour le trancher net, L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait.
MOL.

GENRE se prend encore pour espèce, mais dans un sens beaucoup plus général; alors il est à peu près synonyme de sorte, de manière. Chaque chose est bonne en son *genre*. Le célibat est le *genre* de vie le plus tranquille. Ce qui nous détermine à embrasser un *genre* de vie plutôt qu'un autre, est d'ordinaire si peu de chose, que nous devrions en avoir honte. NIC.

GENRE, dans les Arts, exprime la manière, le goût particulier dans lequel travaille un Artiste, un Peintre, un Sculpteur. Calot & Téniers ont excellé dans leur *genre*.

On le dit de même du style & de la manière d'écrire. Cet homme a un *genre* d'écrire noble, élégant. Chaque *genre* d'écrire a son style propre en prose & en vers. Chaque Auteur se fait un *genre* de style, qu'il peut rarement changer en changeant d'objet.

En ce sens, il sert à faire des divisions capitales dans les sciences. On divise la Musique en trois *genres*, la Diatonique, la Chromatique & l'Enharmonique.

On divise la Rhétorique en *genre* délibératif, *genre* démonstratif, & *genre* judiciaire; & pareillement le style, en *genre* sublime, *genre* médiocre & *genre* simple. Les pensées basses doivent être tout-à-fait bannies du *genre* grave & austère, BOUH. Le *genre* galant a ses licences aussi-bien que le *genre* poétique. ID.

L'Algebre se divise en deux *genres*, la Logistique & la Spécieuse.

En termes de Grammaire, on appelle *Genre*, la division ou la distinction, selon les différens sexes. On a jugé à propos, pour rendre le discours moins confus, & aussi pour l'embellir par la variété des terminaisons, d'inventer dans les adjectifs une diversité, selon les substantifs auxquels on les appliqueroit. D'où il est arrivé que par rapport aux hommes & aux femmes, l'on a distingué tous les noms substantifs en masculins & en féminins. Mais parcequ'il y a une infinité de mots qui ne peuvent se rapporter ni à l'un, ni à l'autre sexe, on leur a assigné un *genre*, plutôt par caprice que par raison. C'est ce qui fait que le *genre* d'un même mot varie, ou change quelquefois: enforte qu'étant mis par les uns en un *genre*, & par les autres en un autre, il demeure douteux. Du reste, ces institutions ne se font point faites de propos délibéré, & par des Maîtres de

l'art, comme on semble l'insinuer ici. Cela s'est introduit par l'usage. L'on a mis d'abord de la différence entre les noms des animaux, quand ils se disent d'un mâle, & quand ils se disent d'une femelle. Ensuite on l'a étendu aux autres choses. La Grammaire ne fait que remarquer & suivre ce que l'usage a établi. Les langues orientales négligent souvent les *genres*. La langue Persanne n'en a point du tout. Voyez LOUIS DE DIEU, *Rudimenta Persic. L. III, c. 1.* Cela est d'une grande commodité; car la distinction des *genres* est très-inutile.

La langue Françoisse a si peu de règles constantes pour déterminer les *genres*, qu'on ne peut les apprendre que par l'usage. Ils ne peuvent se connoître par la nature ou les qualités des choses, ni même par la terminaison des mots, il y en a très-peu qui soient affectés à un *genre* particulier; il n'y a que l'article qui soit une marque sûre pour connoître le *genre*; le est l'article du masculin, la est l'article du féminin; car la langue Françoisse n'a que deux *genres*: par rapport aux deux sexes. Les Auteurs des Grammaires Françoises ont parlé des *genres* des mots de la langue Françoisse; il faut s'en tenir à ce qu'en ont dit ceux qui ont écrit les derniers, & aux derniers Dictionnaires, parcequ'ils représentent l'usage présent. Richelet a fait un traité des *genres* François, il a été imprimé à Paris en 1695. Cet ouvrage contient des remarques & des exemples fort utiles.

Les langues Orientales, & les langues vulgaires de l'Occident, n'ont aussi que deux *genres*; le *genre* masculin, le *genre* féminin. Il y a aussi le *genre* neutre en Latin, & en Grec, le *genre* commun, & le *genre* douteux. Il y a aussi des mots *epicenes, epicenum, vel promiscuum*, qui sous un seul *genre* & une seule terminaison, comprennent les deux espèces.

On dit proverbialement d'un homme fort caché, & qui vit en particulier, qu'on ne fait de quel *genre* il est, s'il est mâle ou femelle, s'il est chair, ou poisson, *Utrum sit albus an ater homo.*

GENRE NERVEUX, en Anatomie & en Médecine. Expression souvent employée pour désigner les nerfs considérés comme un assemblage de parties similaires. Le tabac contient une grande quantité de sel âcre & caustique, propre à causer dans le *genre nerveux* des irritations, &c. LÉMERY. Le vinaigre pris en trop grande quantité, incommode le *genre nerveux*, &c. ID. Ce qui a fait dire à quelques-uns que l'usage de la bière étoit pernicieux aux reins & au *genre nerveux*: ID.

GENRE DE PLANTE, en termes de Botanique, est l'assemblage de plusieurs plantes qui ont un caractère commun, établi sur la structure de certaines parties, qui distingue essentiellement ces plantes de toutes les autres. Tournefort a établi des *genres* du premier & du second ordre.

GENRE DU PREMIER ORDRE, est le nom qu'on donne aux *genres* dans l'établissement desquels on n'a égard qu'à la structure de la fleur & du fruit. Cette structure doit être la même dans toutes les espèces du même *genre*. L'aconit, la renoncule, le rosier, la mandragore, &c. sont des *genres* du premier ordre.

GENRE DU SECOND ORDRE, est le nom qu'on donne aux *genres* dans l'établissement desquels on fait entrer, outre la fleur & le fruit, des parties qui sont étrangères à la fleur & au fruit. Le lis, la fritillaire, la rave, le safran, &c. sont des *genres* du second ordre, &c. Voyez la division établie par M. de Tournefort.

GENRE COMMUN. Terme de Philosophie hermétique, qui signifie *sel marin*.

GENSUI. Nom d'une rivière, que quelques autres nomment Chalib, & d'autres Cobacquet. *Gensius Fluvius*, anciennement *Melas*. Grande rivière de la Natolie propre, où elle baigne Angouri, ensuite elle traverse la grande Caramanie, & l'Aladulie, & elle se

décharge dans l'Euphrate à quelques lieues au-dessus de Malatiag, ou selon d'autres Cartes à quelques lieues au-dessous de cette ville.

GENT. f. f. *Gens, natio, genus.* Ce mot s'est dit autrefois au singulier pour nation. Malherbe même s'en est servi dans une de ses Odes.

*O combien aura de veuves
La gent qui porte le turban ?*

Aujourd'hui il n'est plus d'usage au singulier qu'en prose ou en Poésie burlesque. C'est ainsi que Scarron appelle plaisamment les Pages, la *gent* à grègues retrouffées; & que la Fontaine a dit, en parlant des souris, la *gent* trotte menu.

M. Segrais a pourtant employé ce mot avec grâce dans des vers sérieux.

De cette Gent farouche adoucira les mœurs.

L. V. de l'ENÉIDE.

M. Ménage pense qu'on a cessé de dire la *gent*, à cause de l'équivoque de l'agent.

Nos anciens Auteurs employoient ce mot par-tout pour ceux de nation, peuple, troupe, monde, quand nous le prenons pour personnes, & dans le même sens que nous l'employoient aujourd'hui au pluriel, tout cela n'est plus d'usage.

Le mot *gent*, comme synonyme de nation, n'a point de pluriel que dans cette phrase, le droit des *gens, jus gentium*. Voyez DROIT. C'est violer le droit des *gens*, que de maltraiter les Ambassadeurs.

Ce mot *gent* vient du nom Latin *gens, gentis*, nation, qui se trouve dans la basse Latinité pour personne, homme. Voyez la vie de Sainte Colète dans les *Acta Sanct. Mart. T. I, p. 547, F. dans les Notes.*

GENS, au pluriel, substantif tantôt masculin, tantôt féminin, suivant l'usage qu'on en fait. Il signifie les personnes, les hommes; tantôt les Officiers de Justice d'un Prince, tantôt les soldats, tantôt les personnes d'un même parti, d'une même suite. Dans toutes ces significations il est masculin, excepté quand il veut dire *personnes*; car alors il est masculin ou féminin, suivant la construction; masculin, quand l'adjectif le suit, féminin, quand l'adjectif le précède. Ainsi l'on dit, voilà des *gens* bien résolus; voilà de sottes *gens*. Ce sont des *gens* fort dangereux, de fort dangereuses *gens*.

Il y a pourtant une exception pour l'adjectif *tout*, lequel garde le masculin, quoiqu'il soit mis devant *gens*. Ainsi l'on dit tous les *gens* de bien, tous les honnêtes *gens*, & non pas toutes les honnêtes *gens*. Tous ces *gens*-là sont-ils sçavans? Encore y a-t-il des occasions où *tout* devient féminin, lorsqu'un adjectif de terminaison féminine précède *gens*. Ainsi l'on dit, toutes les vieilles *gens*. Toutes les petites *gens* ne sont pas capables de ces maximes-là.

Si dans la même phrase le mot de *gens* a un adjectif devant soi & un adjectif ou un participe après, quelques-uns prétendent qu'il faut les mettre tous deux au même genre, selon la règle générale: qu'ainsi on doit dire, il y a de certaines *gens* qui sont bien sottes: ce sont les meilleures *gens* que j'aie jamais vues. Cela choque l'oreille. Les plus sçavans dans la langue croient qu'il faut mettre l'adjectif qui est après *gens* au masculin. Il y a de certaines *gens* qui sont bien sots. Ce sont les meilleures *gens* que j'aie jamais vues, parceque le mot *gens* veut toujours le masculin après soi: mais c'est toujours une bizarrerie de faire le même mot masculin & féminin dans la même phrase. Il est impossible de marquer ici toutes les bizarres constructions de ce mot: ce qu'on peut faire de mieux, c'est de consulter l'oreille & les hommes habiles dans la langue.

Le mot de *gens* considéré comme synonyme de *personne*, a une valeur très-indéfinie, qui le rend incapable d'être uni avec un nombre, & d'avoir un rapport marqué à l'égard du sexe. Celui de *personnes* en

a une plus particularisée, qui le rend susceptible de calcul & de rapport au sexe qu'on veut désigner. Il y a d'honnêtes *gens* à la Cour; les *personnes* de l'un & de l'autre sexe y sont plus polies qu'ailleurs. Pour bien faire le détail d'une compagnie, il faut connoître la qualité des *gens* & le nombre des *personnes* qui la composent. Le plaisir de la table n'admet que des *gens* de bonne humeur, & ne souffre pas qu'on soit plus de huit *personnes*.

Le mot de *gens*, ne désignant qu'un nombre indéterminé de personnes, ne peut jamais se dire d'un nombre déterminé & précis. On dit, beaucoup de *gens*, mais on ne dit pas dix *gens*, vingt *gens*. On dit pourtant mille *gens* croient cela, cent mille *gens* font cela; mais alors le mot mille se prend pour un nombre indéfini; & s'il désignoit un nombre préfix de personnes, on ne le diroit pas. Un homme qui voudroit dire qu'il a vu en effet mille personnes, ou qu'il a parlé à dix, de compte fait, parleroit mal en disant, j'ai vu mille *gens*, j'ai parlé à dix *gens*. Il n'en est pas ainsi lorsque le mot *gens* est précédé d'un adjectif ou d'un mot quelconque; car on dit, & l'on doit dire, dix jeunes *gens*, trois honnêtes *gens*. Lorsqu'un tel fut attaqué, il n'avoit avec lui que deux de ses *gens*. Nous étions dix honnêtes *gens*. Ces quatre frères étoient quatre braves *gens*.

On dit en ce sens, *gens* de marque, *gens* de condition, *gens* d'honneur, *gens* de qualité, *gens* de cœur, &c. Des *gens* sans aveu, sont *gens* qui n'ont ni domicile, ni emploi, & qui ne sont avoués de personnes. Les petites *gens* sont les Artisans, le bas peuple, ce qui est au-dessous du bourgeois. *Plebs, infima sortis homines.*

On appelle bonnes *gens*, les personnes sans malice ou sans pouvoir, qui n'ont, ni la volonté, ni la force de faire du mal.

Bonnes *gens* se dit par amitié, par compassion. Ces bonnes *gens*, ces pauvres bonnes *gens* sont bien à plaindre.

On dit se connoître en *gens*, avoir du discernement pour connoître le fort & le foible des hommes, leurs bonnes & mauvaises qualités.

GENS se dit aussi des assemblées de plusieurs personnes qui font un corps. *Viri, homines*. Les *Gens* tenant la Cour de Parlement. Les *Gens* tenant les Requêtes du Palais, &c. Il n'est d'usage que dans les Edits, Ordonnances, &c.

On appelle les *Gens* du Roi, ou le parquet, les Procureurs & Avocats-Généraux dans les Cours Souveraines, & les Procureurs & Avocats du Roi dans les Sièges inférieurs. C'est à Messieurs les *Gens* du Roi à représenter à la Cour les intérêts du public.

GENS signifie aussi tous ceux d'un même parti, par opposition à ceux de l'autre. Nos *gens* ont été battus. A la bataille de Raab nos *gens* défirent les Turcs. Les *gens* du parti Espagnol ont attaqué les François.

On le dit de même des personnes d'une même société, qui sont d'une même partie de promenade, de jeu, de festin. Faites servir, tous nos *gens* sont arrivés, tous les conviés.

Enfin on le dit des domestiques. Je n'ai avec moi qu'un de mes *gens*. Tous mes *gens* sont malades. Il m'en coûte tant pour la nourriture de mes *gens*.

En ce sens on appelle *gens* de livrée, ceux qui portent les couleurs du maître.

GENS, suivi de la préposition *de* & d'un substantif qui désigne une profession, un état quelconque, signifie tous ceux d'une nation, d'une ville, &c. qui sont de cet état, de cette profession, soit qu'ils forment en effet un corps particulier dans la société générale, soit que l'esprit les rassemble sous une seule & même idée. Les *Gens* d'Eglise, les *Gens* de robe, les *Gens* de finance, les *Gens* de mer, les *Gens* de tres.

Les *Gens* d'Eglise sont tous les Ecclésiastiques, tous les Clercs de quelque rang qu'ils soient. Le Duc de Lorraine Charles IV, ne voulant pas qu'un Cardinal, qu'il faisoit passer devant lui, en prit avan-

rage, fit passer un Aumônier devant le Cardinal même, en disant, je ne passe jamais devant les *Gens* d'Eglise. *Gens* à bréviaire signifie la même chose. Mais cette expression ne doit point sortir du discours familier.

GENS du monde se dit des séculiers qui vivent dans le monde, en les opposant aux Religieux.

GENS DE LETTRES. *Litterati*. On donne ce nom à ceux qui s'appliquent à l'étude, non-seulement de la Grammaire, mais encore des autres sciences, surtout à l'étude de la Poésie & de l'éloquence. L'érudition, c'est-à-dire, un grand nombre de connoissances recherchées dans l'ordre des Belles-Lettres, fait les *gens de Lettres*.

GENS de Finance, ceux qui sont dans les Fermes du Roi, qui ont le maniment des deniers royaux, qui sont chargés du recouvrement des deniers royaux.

GENS de mer, ceux qui s'appliquent à la navigation & au service des vaisseaux. *Gens* de l'équipage, ceux qui composent l'équipage d'un vaisseau. *Voyez* EQUIPAGE.

GENS de corps, de poste ou de poeste, en termes de Coutumes, *quasi potestatis aliena*, signifie *gens* non nobles, qui sont sous la puissance & en la sujétion d'un Seigneur, à cause de leurs ténemens roturiers. Dans quelques actes, ceux de cette condition sont appelés *homo potestatis non nobilis*.

GENS main-mortables. *Voyez* MAIN-MORTABLE, MAIN-MORTE, AFFRANCHISSEMENT.

GENS de main-morte. *Voyez* AMORTISSEMENT & MAIN-MORTE.

GENS des ordonnances. Espèce de milice, *gens* d'armes ou de guerre. C'est la même chose que compagnie d'ordonnances, dont nous avons parlé au mot COMPAGNIE. Pasquier dit qu'ils furent appelés *gens* d'ordonnances, mais non pas d'abord. *Voyez* COMPAGNIE D'ORDONNANCE, & les recherches de Pasquier, *L. II, c. 16*.

On dit proverbialement, il y a *gens* & *gens*, pour dire, qu'il y a grande différence entre des personnes. On dit, en parlant d'un homme habile, que *gens* se mêlent de ses affaires. Vous vous moquez des *gens*. C'est se moquer des *gens*, pour dire, faire des propositions déraisonnables. Vous nous prenez pour des *gens* de delà l'eau, pour dire, pour des *gens* qui ne savent ni nouvelles, ni affaires. A *gens* de vilage trompettes de bois, pour dire qu'il faut que chacun ait des meubles proportionnés à sa condition. Il n'y a ni bêtes, ni *gens*, pour dire qu'un lieu est désert. On dit aussi par défi & ironiquement, en parlant à plusieurs personnes ensemble, vous êtes de belles *gens*, pour dire, je ne vous crains guère. On dit aussi, voilà de mes *gens*, pour dire, de ceux dont j'ai entendu parler, quand j'ai fait quelque raillerie ou critique, de ces *gens* dont je ne veux point, que je ne puis souffrir. On appelle des *gens* de sac & de corde, des scélérats qui méritent les châtimens de la Justice, parceque les genres de supplice les plus communs étoient autrefois la corde pour attacher les criminels à la potence, ou le sac dans lequel on les renfermoit quand on les jettoit à la rivière.

GENT, ENTE. adj. qui signifioit autrefois gentil, propre, bien fait. *Elegans, festivus, decorus*. *Gente* de corps & de façon. MAR. Le *gent* amour. Le corps *gent*. Ce mot si facile, non-seulement est tombé, dit la Bruyère, l'on voit même qu'il a entraîné *gentie* dans sa chute.

On ne le dit plus qu'en imitant le langage des vieux Poëtes. Une *gente* pucelle. *Gente* épigramme & plaisante Satyre. R.

GENTE. f. f. *Canthus apsis*. Terme de Charron. *Voyez* JANTE.

GENTE est aussi une sorte d'oies petite & blanche.

GENTIANE. f. f. *Gentiana*. Plante médicinale que l'on trouve sur les montagnes. Il y a plusieurs espèces de *gentiane*: la plus employée se nomme la grande *gentiane*, *gentiana major lutea*, C. B. Pin. Ses racines sont longues, charnues, jaunâtres, un peu branchues

& fort amères. Elles poussent des feuilles de la figure de celles du plantain & de l'ellébore, mais bien plus grandes, lisses, & d'un vert qui tire sur le jaune. La tige qui sort du milieu de ces feuilles, est haute de trois à quatre pieds, grosses comme le doigt, creusée & entrecoupée de nœuds, d'espace en espace, d'où sortent des feuilles pareilles à celles du bas de la plante, plus petites, à proportion qu'elles approchent du haut de la tige, opposées deux à deux par paire, de manière que la partie supérieure croise l'inférieure. Ses fleurs naissent dès le milieu des aisselles des feuilles par taës, au nombre de huit ou de dix, & forment une espèce d'anneau autour de la tige. Elles sont jaunes, d'une seule pièce, fort évasées & découpées jusqu'à leur centre en cinq ou six quartiers longs & étroits. L'extrémité de la tige est terminée par un bouquet de ses fleurs. Le pistil qui s'élève de leur centre est long au moins d'un pouce, d'un jaune verdâtre, divisé en deux loges qui renferment des semences aplaties, bordées d'un feuillet membraneux, & sont semblables en quelque manière à celles du girofler. La racine de la grande *gentiane* entre dans la thériaque & dans plusieurs compositions alexipharmiques. Elle est fébrifuge, & employée dans les maladies de l'estomac. Extérieurement elle sert pour les blessures. Ses autres espèces ne sont guère d'usage. Il y en a une qu'on appelle *cruciata*.

Le premier usage de la *gentiane* est rapporté par plusieurs Auteurs à *Gentius*, Roi d'Illyrie, d'où elle a pris son nom de *gentiana*.

GENTIÈRE. f. f. Outil de Charron. Ce sont quatre morceaux de bois enchassés carrément, aux quatre coins desquels sont posées quatre chevilles qui servent à embrasser les jantes accolées les unes à côté des autres, pour y percer des mortoises, après les avoir assujetties des quatre côtés avec des coins.

GENTIEU & GENTIOU. adj. Vieux mot qui s'est dit pour gentil, noble. De Beaumanoir dit *gentieu* fame, nous dirions aujourd'hui Demoiselle. Héritages *gentieux* sont des Maisons Nobles. Ce dernier mot de *gentieux* ne se trouve que dans les Coutumes & autres semblables monumens concernans les Provinces de France qui sont du côté des Pyrénées. *Nobilis*.

GENTIFEMME. f. f. Femme d'extraction noble. Ce mot est vieux.

GENTIL. f. m. Païen, qui adore les Idoles. *Gentilis, ethnicus*. C'est ainsi que les Juifs appeloient tous ceux qui n'étoient pas de leur Religion. Il ne faut pas craindre les signes du ciel que craignent les *Gentils*, dit Jesus-Christ en Saint Matthieu. Le Docteur des *Gentils*, le Maître des *Gentils*, l'Apôtre des *Gentils*, c'est Saint Paul, qui dit lui-même, *Rom. XI, 14*, je vous le dis à vous, *Gentils*, tant que je serai l'Apôtre des *Gentils*, je travaillerai à rendre illustre mon ministère. Nos Prédicateurs usent souvent de ces périphrases, au-lieu de dire Saint Paul. La vocation des *Gentils* à la foi a été prédite dans l'ancien Testament, comme elle s'est accomplie dans le nouveau. *Voyez* Ps. II, 8; XIX, 48; Is. II, 2; LXVI, 18; Joel. II, 29; Matth. VIII, 11; XII, 17; Act. II, 40; XIII, 47, 48; XXVIII, 8; Rom. I, 5; III, 29; XI, 12, 13, 25; Ephes. II, 11; Apoc. XI, 2, XXII.

Dans le Droit & dans l'Histoire Romaine, le nom de *Gentil*, *Gentilis*, signifie quelquefois ceux que les Romains appeloient *Barbares*, soit qu'ils fussent leurs alliés, soit qu'ils ne le fussent pas. Dans le Code Théodosien il y a un titre des noces des *Gentils*, *De nuptiis Gentilium*. Dans Ammien, dans Ausone & dans la Notice de l'Empire, il est parlé des *Gentils* dans le sens qui vient d'être expliqué.

Ce mot est fait du Latin *gentes*, qui signifie les nations. Les Romains ont aussi appelé *Gentils*, les étrangers qui n'étoient pas sujets à l'empire, comme on voit dans le Code Théodosien, au T. de *nuptiis Gentilium*, où *Gentiles* est opposé à *Provinciales*, c'est-à-dire, aux habitans des Provinces de l'Empire. *Voyez* LOYSEAU. Ce mot ne s'est introduit dans le

Latin & le Grec, où il est aussi en usage, que depuis l'établissement du Christianisme, & il est pris de l'Écriture. Les Hébreux appelloient גֵּוִי, *Gentes*, Nations, tous les autres peuples de la terre, tout ce qui n'étoit pas Israélite ou Hébreu. Il y en a qui disent que les *Gentils* ont été appelés de ce nom par opposition aux Juifs & aux Chrétiens, qui ont une loi positive qu'ils suivent dans leur religion, au lieu que les *Gentils* n'ont que la loi naturelle & celle qu'ils s'imposent librement à eux-mêmes. *Gentiles, quia sunt ut genti fuerunt.*

GENTIL, ILLE. adj. *L'* de ce mot ne se prononce au masculin que lorsqu'il suit une voyelle, & alors elle se mouille. Et au féminin les deux *li* se prononcent comme dans le mot de *filles*. Il signifie beau, joli, mignon. *Lepidus, venustus, elegans.* Il se dit, non-seulement des personnes, mais aussi des animaux & des choses, & n'est en usage que dans le style familier & burlesque; car dans le style sérieux on dit *joli*. Voilà un *gentil* enfant. *Gentil* cheval. Maison *gentille*. Un *gentil* ouvrage.

GENTIL se dit aussi de ce qu'on veut louer, mais non dans l'excès. C'est un *gentil* esprit, un fort *gentil* Cavalier. Cette Comédie est fort *gentille*; & en ce cas il est opposé à *grand*, à *excellent*, à *parfait*. Nos anciens Auteurs se servent souvent de ce mot. Tout est *gentil* parmi eux. Le *gentil* rossignol, &c. mais l'on n'en use plus dans les livres, & il est renfermé dans la conversation. Une femme dira, en parlant d'elle-même, je ne suis ni jeune, ni *gentille*. **BOUH.**

Le nom de *gentil* a été donné autrefois à la Noblesse par préférence: il n'est guère de terme plus usité chez nos Romanciers que celui de *gentil* Chevalier. Dans le Roman de Guarin le Lohéran, qui est le plus ancien des Romans que nous ayons, on trouve *gentil* Damoiseau.

La veiffiés maint Damoisel gentil.

C'est de-là qu'est venu le terme de *Gentilhomme*, pour signifier un homme noble d'extraction.

On dit ordinairement d'une chose grande, excellente, que cela passe le *gentil*, comme on dit, cela passe le *joli*.

GENTIL se prend quelquefois en mauvaise part avec certains mots, comme, vous êtes un *gentil* compagnon. Vous jouez un *gentil* personnage, pour dire, vous faites un vilain métier.

Vraiment, vous me traitez de gentille mignonne.
MOLIÈRE.

Faucon *gentil*. Voyez FAUCON.

GENTIL. f. m. Sorte de chien qu'on nomme autrement Allant.

GENTILDONNES. f. f. pl. Nom de Religieuses à Venise. *Nobiles Moniales.* Il y a à Venise trois Monastères de l'Ordre de S. Benoît, composés de filles de Sénateurs & des premières Maisons de Venise. On les appelle *Gentildonnes*, (Dames Nobles,) & on leur donne le titre d'illustrissimes. Saint Zacharie, qui est le premier de ces Monastères, fut fondé par Ange & Justinien Participace, Ducs de Venise, l'an 819. Ils y mirent le corps de S. Zacharie, père de S. Jean-Baptiste, qui leur avoit été envoyé de Constantinople par l'Empereur Léon V, dit l'Arménien. P. HÉLYOT, T. VI, c. 40.

GENTILÉ. f. m. Terme Latin que l'usage a francisé, pour exprimer le nom qu'on donne aux peuples par rapport aux pays ou aux villes dont ils sont habitans. Le *gentilé* d'un seul homme peut être de trois manières & de trois sortes de dénominations. Le *gentilé*, par exemple, du Peintre Jean Rotenamer est Allemand, Bavaurois & Munichien. Allemand signifie qu'il est d'Allemagne; Bavaurois, qu'il est de la Province ou du Cercle de Bavière, & Munichien, qu'il est de Munich. Beauval Basnage dit que le Dictionnaire d'Etienne Byzance enseigne le *gentilé* des habitans des villes & des pays dont il parle. Il se plaint de ce que

c'est une richesse qui manque à notre langue; ce qui nous oblige souvent à nous servir de circonlocutions, parceque nous n'avons point de dénomination tirée du nom de plusieurs villes. On seroit bien embarrassé, dit-il, de trouver le *gentilé* des habitans d'Amiens, de S. Omer, d'Arras & d'une infinité d'autres. J'ajouterai deux choses à son observation: la première, qu'il y a plusieurs pays & villes qui ont leur *gentilé*; mais que tout le monde ne connoît pas. Tels sont les habitans du Berry, de Salé & de Candie, qui s'appellent Berryers; Saltains & Candiors; & la seconde, qu'on peut trouver dans un Auteur le *gentilé* de certains peuples, sans pouvoir le deviner, comme *Guespins* & *Hennuyers*; tout le monde ne fait pas que l'on entend par là les habitans d'Orléans & du Haynaut. Voyez ETHNIQUE.

GENTILE. Le marbre appelé *gentile* est blanc, beau & précieux, & celui qui étoit ordinairement employé à faire les statues & les bas reliefs. Une autre espèce est nommée marbre de sel, *salinum*, parcequ'il est d'un plus gros grain & plus grossier, qui ressemble au sel, & qu'étant cassé, il devient le plus souvent friable, ou se réduit aisément en poudre, & il est moins dur. FICORONI, *Mém. de Trév.* 1712, p. 2064.

GENTILHOMME. f. m. La lettre *l* se prononce & se mouille en ce mot, quand il est au singulier; mais quand il est au pluriel, & que par conséquent on y ajoute une *s*, (*Gentilshommes*,) *l* ne se prononce point, mais seulement *l's*: ainsi on prononce comme si on écrivoit *Gentiz-omes*. Un *Gentilhomme* est un homme noble d'extraction, qui ne doit sa Noblesse ni à sa Charge, ni aux Lettres du Prince. Celui qui est annobli d'une de ces deux manières, est Noble sans être *Gentilhomme*. Mais il communique la Noblesse à ses enfans, qui deviennent *Gentilshommes*. *Nobilis genere, scutifer, patricius.* Il est pauvre, mais il est bien *Gentilhomme*. Un *Gentilhomme* a le privilège de n'être jugé au criminel en première instance que par des Juges Royaux; & en cas d'appel, que par le Parlement les Chambres assemblées. Par la dernière Ordonnance de la Marine, un *Gentilhomme* peut faire toute sorte de trafic sur mer, pourvu qu'il ne vende point en détail.

*Car être Gentilhomme, & porter la besace,
Il n'est rien de si malheureux.*

DE ROUBIN.

Ce mot de *Gentilhomme* vient de *gentilis homo*, qui se disoit chez les Romains d'une race de gens nobles de même nom; nés de parens libres; & dont les ancêtres n'avoient point été esclaves, ni repris de Justice. Quelques uns disent qu'il vient de *Gentil*, ou Païen, à cause que les anciens François, qui conquièrent la Gaule, qui étoit déjà Chrétienne, furent appelés *Gentils* par les originaires, parcequ'ils étoient encore Païens. Voyez MENAGE & LOYSEAU. Quelques uns disent que sur le déclin de l'Empire, comme le dit Ammien Marcellin, il y eut deux braves Compagnies de guerre, l'une appelée *Gentilium* & l'autre *Scutariorum*, & que de-la sont venus les noms de *Gentilhomme* & d'Ecuyer. Il vient peut être aussi de *Gentil*, parcequ'une *gentille* action signifioit une action noble & glorieuse. **BOUH.** Pasquier croit que ces noms de *Gentils* & d'Ecuyers nous sont restés de la milice Romaine; parceque c'étoit aux *Gentils* & aux *Ecuyers*, comme aux plus braves soldats, à qui l'on distribuoit les principaux bénéfices & les meilleures portions des terres qu'on donnoit pour récompense aux gens de guerre. Les Gaulois, qui avoient vu durant l'Empire des Romains les Ecuyers & *Gentils* entre les autres soldats, emporter sur les frontières les plus belles pièces de terre, commencèrent, comme il est à présumer, par une accoutumance tirée de ce qu'ils avoient vu observer entre les Romains, d'appeler *Gentilshommes* & Ecuyers ceux qu'ils virent être pourvus par nos Rois de tels bénéfices. PASQ. *Rech.* L. II, c. 15.

On appelle *Gentilhomme* de nom & d'armes, celui qui porte le nom de quelque Province, Bourg, Château, Seigneurie ou Fief noble qui ont des armes particulières, quoiqu'il ne soit point Seigneur de ces terres, comme prouvent Jean Scobier, Géliot & autres. Car tel est Seigneur d'une telle terre, qui n'a rien aux armes, lesquelles appartiennent à un autre qui n'a rien à la Seigneurie, vu que les armes ne peuvent se donner à une Terre ou Seigneurie que par concession du Prince. ¶ D'autres croient qu'un *Gentilhomme* de nom & d'armes est un Noble d'ancienne extraction, qui justifie que ses ancêtres portoient de temps immémorial le même nom & les mêmes armoiries qu'il porte.

¶ GENTILHOMME de parage, celui qui étoit noble par son père; il pouvoit être fait Chevalier. Celui qui n'étoit noble que par sa mère, pouvoit posséder un Fief, mais non être fait Chevalier.

¶ GENTILHOMME de haut parage, celui qui descend d'une famille illustre: de bas parage, qui descend d'une famille moins noble.

PREMIER GENTILHOMME de la Chambre du Roi, est un des premiers Officiers de la Cour. Il y en a quatre. Chacun sert une année. Il est maître de la Chambre durant son année. La charge de *premier Gentilhomme* ordinaire de la Chambre fut instituée par François I à la place du Chambrier. C'est Louis XIII qui en a augmenté le nombre à quatre. Il n'y en avoit que deux auparavant. Ils font toutes les fonctions du Grand Chambellan en son absence. Ils donnent la chemise au Roi. Ils ordonnent de ses habits & du deuil de sa maison, &c. Voyez encore l'article suivant.

GENTILHOMME de la Chambre du Roi. Officier de la Maison de nos Rois, servant auprès de leur personne. *Nobilis Regis Cubicularius*. On dit simplement *Gentilhomme* de la Chambre. Les *Gentilshommes* de la Chambre ont succédé à l'office & aux fonctions du Grand Chambrier, supprimé par François I en 1545; à sa place, ce Prince créa une charge de *premier Gentilhomme* de la Chambre. On en ajouta une seconde après lui, & Louis XIII en créa deux autres. Ainsi il y a présentement quatre *premier Gentilshommes* de la Chambre, qui sont toujours des personnes du premier rang, & ordinairement des Ducs & Pairs. Ils servent alternativement par année. Le *premier Gentilhomme* en exercice reçoit les sermens de fidélité de tous les Officiers de la Chambre, leur donne les certificats de leurs services; donne l'ordre aux Huissiers pour laisser entrer dans la chambre du Roi ceux qu'il faut. Il se trouve au lever & au coucher du Roi, & a droit de coucher dans sa chambre. C'est lui qui fait faire les premiers habits de deuil. Il a la surintendance de tous les divertissemens du Roi, mascarades, ballets, comédies, opéra, théâtres, habits, ornemens qui en dépendent, & de toute la dépense, les menus plaisirs & autres affaires de la Chambre. Il ordonne le deuil pour tous les Officiers à qui le Roi le donne. Le *premier Gentilhomme* pendant son année d'exercice a toujours au moins six Pages de la Chambre du Roi auprès de lui. Voyez l'Etat de France.

GENTILHOMME ordinaire de la Maison du Roi. Officier qui sert auprès de la personne de nos Rois, & qu'on appelle communément *Gentilhomme* ordinaire, tout court, ou *Gentilhomme* ordinaire de chez le Roi, ou ordinaire sans rien ajouter. Les *Gentilshommes* ordinaires de la Maison du Roi furent créés par Henri III, au nombre de quarante-cinq. Henri IV les réduisit à vingt-quatre. La Reine, mère de Louis le Grand, en ajouta deux pendant sa Régence, en sorte qu'ils sont vingt-six. Les *Gentilshommes* de chez le Roi servent par semestre, treize à chaque semestre. Leur devoir est d'être toujours auprès de Sa Majesté pour exécuter ses ordres. Elle les emploie, soit à les porter dans le Royaume aux Parlemens, aux Cours Souveraines, aux Généraux d'armées, soit à les envoyer faire des complimens, tant hors du Royaume aux Princes étrangers, qu'au dedans aux

Princes de sa Maison, ou autres, & aux grands du Royaume. Le Roi s'en sert aussi pour faire porter aux Seigneurs les marques des dignités ou des charges auxquelles il les nomme. A l'armée, les *Gentilshommes* ordinaires font Aides de Camp de Sa Majesté. Ils conduisent les prisonniers de guerre de conséquence dans les lieux où ils doivent être gardés, & ils demeurent quelquefois auprès d'eux, aussi bien qu'auprès des Princes & Princesses, & autres personnes de distinction arrêtés par ordre du Roi, ou exilés. Aux funérailles des enfans de France, quatre *Gentilshommes* ordinaires portent les coins du poêle, & quatre le corps. Ils n'ont point de chef qui les commande, & ne prêtent point serment de fidélité. Ils ont bouche à la Cour. Voyez l'Etat de la France.

GENTILHOMME du Drapeau Colonel du Régiment des Gardes Françaises. En 1680, le Roi Louis le Grand créa cet office. Ils étoient quatre qui devoient accompagner le Roi par-tout, & combattre pour sa défense. Ils portoient une pertuisanne dorée, & avoient un baudrier de buffle, bordé de deux galons d'argent fort larges. Ils ne subsistent plus.

GENTILHOMME d'Artillerie. Terme de Guerre. Les *Gentilshommes* d'Artillerie ont la charge de garder les pièces, & d'empêcher qu'elles ne soient gâtées. Ils hâtent les Canonniers pour faire tirer les coups, suivant la diligence requise. DE LA FONTAINE. *Tormentorum bellicorum Custos*. On les appelle autrement Sous commis. Il y en a un à chaque canon. On les nomme *Gentilshommes* du premier, du second, du troisième genre, selon le genre du canon qu'ils gouvernent. IDEM.

GENTILHOMME au bec Corbin. Voyez BEC CORBIN & CORBIN.

GENTILHOMME servant. C'est celui qui porte les plats de la table du Roi, & qui le sert à table, ou les Princes seulement qui mangent avec le Roi. Ils servent l'épée au côté. Par la Déclaration de 1654, ils ont été réduits à trente six. Ils servent par quartier. *Gentilhomme servant panetier*, est celui qui fait l'office de panetier.

On appelle, par plaisanterie, *Gentilhomme à lièvre*, un pauvre *Gentilhomme* qui vit à la campagne du gibier qu'il prend.

On appelle aussi *Gentilhomme*, une personne qui s'attache par honneur au service d'un Prince, ou d'un grand Seigneur, qui n'a point d'emploi particulier, ni servile, quoiqu'il ne soit point noble. Chez les grands Seigneurs, ceux qui font ces fonctions de *Gentilshommes* pour l'ordinaire, sont *Gentilshommes*, par la naissance. Il a envoyé son *Gentilhomme* faire un compliment à ses parens.

On dit proverbialement, faire un troc de *Gentilhomme*, pour dire, troquer but à but sans donner ni recevoir aucun retour. Il est *Gentilhomme* comme le Roi. On dit, c'est un *Gentilhomme* de Beauce, il est au lit quand on refait ses chausses, c'est-à-dire, un pauvre *Gentilhomme*. Maynard a dit de S. Amant, qui étoit fils d'un *Gentilhomme* Verrier.

*Gentilhomme de verre,
Si vous tombez à terre,
Adieu vos qualités.*

¶ Lorsqu'un homme de néant prend de grands airs, & qu'on demande s'il est homme de qualité, on répond, c'est un *Gentilhomme* bas-Breton fils de Meunier.

GENTILHOMMEAU. f. m. Petit *Gentilhomme*. *Gentillâtre*. C'est M. de Saint-Alvar qui fait faire à Clarice toutes ses folies. Ces *gentilshommeaux* de Province aiment les fêtes, & il me souvient d'avoir oui dire à ce vieux roquentin, qu'il vouloit danser aux noces de sa fille. *Com. du Grondeur*.

GENTILHOMMERIE. f. f. Qualité de *Gentilhomme*. *Nobilitas*. Il est du style familier. Mettez un peu votre *gentilhommerie* à part. MOL.

GENTILHOMMIÈRE. f. f. Petite maison de campagne où loge un *Gentilhomme*. Ce n'est pas une fort

grande maison, mais c'est une fort jolie *gentilhomme*. Il est du style familier.

GENTILISME. f. m. La Religion des Païens. *Ethnicismus*. Prononcez l's. Ce mot est peu en usage; on dit communément Paganisme.

GENTILITÉ. f. f. Le temps du Paganisme, & le lieu où il a été en vogue. *Gentilitas*. Les Dieux de la *gentilité*. Il se dit principalement des personnes, & signifie les Gentils, toutes les nations Païennes. La conversion de la *gentilité* étoit une œuvre réservée au Mellie. BOSS.

GENTILLÂTRE. f. m. C'est ainsi qu'il faut écrire, & mouiller les ll. Petit Gentilhomme de noblesse douteuse dont on fait peu de cas, & qui n'a ni bien, ni mérite. Je me suis trouvé à la campagne avec une société de *gentillâtres*, qui faisoient profession de s'enivrer dans les repas qu'ils se donnoient les uns aux autres. CH. DE RIOR. Votre bonne amie fut visitée l'autre jour par un *gentillâtre* campagnard. MAD. DU NOYER.

GENTILLE. f. f. Nom d'une tulipe chez les Fleuristes. Elle est colombin changeant & chamois. MORIN.

GENTILLEMENT. adv. Voyez GENTIMENT.

GENTILLESSE. f. f. Ce mot est du style familier. Il signifie ce qui est gentil, agréable, soit en beauté, soit en délicatesse, ce qui a de l'agrément. *Elegantia, urbanitas, lepos, veneres, venustas*. Cette femme a beaucoup de *gentillesse*. Cette pièce est louable par la *gentillesse* de l'invention. Cet homme fait faire mille tours de cartes, mille *gentillesse*s, pour réjouir une compagnie. Cléopâtre rioit des bons mots & des *gentillesse*s d'Antoine. CH. DE M. Toutes ces *gentillesse*s que j'admire en votre lettre, sont des preuves de votre bon esprit, plutôt que de votre bonne volonté. VOIT. Je vous donne des instructions sèches sans *gentillesse* & sans ornement. BAL. Elle leur donna des habits de bergers d'une *gentillesse* infinie. Mlle DE . . .

Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesse?
MOL.

GENTILLESSE se dit de même des petits ornemens du discours, du style, de l'éloquence. Si la vraie éloquence ne dédaigne pas ce qu'on appelle *gentillesse*s & mignardises, elle ne court pas après ces périodes artistement travaillées, dont les membres, par une disparité & une ressemblance étudiée, se répondent les uns aux autres, & forment une cadence mesurée & compassée qui flatte agréablement l'oreille: ces sortes de *gentillesse*s se pardonnent quand elles sont rares, & ont même de la grâce quand on en use sobrement. ROLLIN. Notre langue est susceptible de *gentillesse*. Il est vrai que nous ne la mettons pas dans les mots comme les Italiens. Nous croirions déroger à la beauté simple de notre langue par ces affectations qui dégèrent aisément en puérilité. La véritable *gentillesse* doit être dans l'esprit. Les Fables de la Fontaine & quelques-unes de nos chansons prouvent que notre langue fournit de quoi les exprimer à ceux qui la savent bien.

GENTILLESSE s'entend quelquefois en mauvaise part, & signifie filouterie, tours de souplesse. Le Gascon qui trouva son camarade aux fourches patibulaires, dit, que c'étoit quelque coquin de Normand qui lui avoit fait faire quelque *gentillesse*. L'Auteur de la Critique des Mémoires du Comte de Grammont, parlant de la manière infidelle dont on l'accuse de jouer, & des libéralités qu'il faisoit de l'argent qu'il gagna de cette manière, demande s'il est permis de laisser glisser sa main dans le jeu, afin de répandre ensuite sur plusieurs personnes le fruit de ses *gentillesse*s.

GENTILLESSE signifie aussi agrément, jolies choses. Il se disoit en ce sens dès le temps de Marot.

GENTILLESSE se dit aussi de plusieurs petits ouvrages travaillés délicatement, & de certaines petites curiosités de petites choses jolies. Il a acheté mille petites *gentillesse*s à la foire.

GENTILLESSE. Ce mot se dit quelquefois en riant, pour signifier de certaines choses libres & gaillardes. Il y a la de certaines *gentillesse*s qui ne peuvent se dire en François. BOIL.

GENTILLESSE s'est dit autrefois pour noblesse, état, qualité de Gentilhomme. *Nobilitas*. Etienne Goyon, Chevalier nommé par le Duc, Capitaine de la ville & chastel de Rennes, noble homs Jean Tournemine, & lui donnent leurs scellés au Duc, de les garder fidèlement & le lui promettent en foi de *gentillesse* & ordre de Chevalerie, le 10 Septembre 1392. LOB. *Hist. de Bret. T. II, p. 1631*. La *gentillesse* vient d'hoirie, & la noblesse vient aussi par le bénéfice du Prince. RAGUEAU.

GENTILLY. Village de l'île de France, situé à une demi-lieue de Paris. Ce lieu est connu dans l'histoire par un Concile qu'on y célébra l'an 767, sous le règne de Pépin, qui y assista, de même que les Nonces du Pape, & les Ambassadeurs de Constantin Copronyme, Empereur d'Orient. Voyez l'Histoire des Iconoclastes par Maimbourg. Nos Rois de la première & seconde race avoient un Palais à *Gentilly*. François I le qualifioit Seigneur de *Gentilly*, & premier Bourgeois de Gonesse. MASCUR.

GENTILLY. f. m. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est rouge, flamète & blanc. MORIN.

GENTIMENT. adv. Joliment, d'une manière gentille. *Venustè, eleganter*. On trouve *gentiment* dans Pomey & dans quelques autres dictionnaires. On ne le dit plus. *Gentiment* ne vaut guère mieux, & ne se dit qu'en badinant & par dérision. Ainsi pour se moquer d'un homme éclabouffé, ou dont la frisure a été dérangée, on dit, vous voilà *gentiment* accommodé, *gentiment* coëffé.

GÉNUFLECTEUR. f. m. Terme d'Histoire Ecclésiastique. Qui fléchit les genoux. *Genuflectens*. On donnoit ce nom dans l'ancienne Eglise à une classe de Catéchumènes, qu'on appelloit autrement Compétens, & qui, après avoir été suffisamment instruits, demandoient le Baptême, & étoient en état de le recevoir. On les appelloit *genuflecteurs*, parcequ'ils se mettoient à genoux quand on récitoit sur eux des prières. Voyez CATÉCHUMÈNES.

GÉNUFLEXION. f. f. Fléchissement de genoux. *Genuflexio*. Il ne se dit que de la révérence qui se fait par les Ministres de l'Autel dans les cérémonies de l'Eglise, particulièrement en passant devant le Saint Sacrement, quand il est exposé, & en mettant un genou en terre. Il faut faire une *genuflexion* toutes les fois qu'on passe devant le S. Sacrement. Il fit plusieurs *genuflexions*.

Le P. Rosweyd, Jéf. dans son *Onomasticon* sur les vies des Pères, au mot *genuflexion*, montre que la *genuflexion* dans la prière est un usage très-ancien dans l'Eglise, & même dans l'ancien Testament, que cet usage se gardoit toute l'année, excepté le Dimanche, & pendant le temps qui est depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. Il rapporte les raisons de cette différence, tirée de S. Augustin, de S. Basile, d'Anastase, de Nicée, de S. Germain PC, montre par S. Justin que cette différence vient des Apôtres; qu'il semble néanmoins à Baronius qu'elle n'étoit point établie l'an 58 de Jesus Christ, à cause de ce qu'on lit de S. Paul dans les Actes, c. XX, mais que Lorin a montré qu'on n'en pouvoit rien conclure. Il finit en remarquant que les Saints avoient porté si loin l'exercice de la *genuflexion*, que l'Auteur du *Pré spirituel* remarque, que quelques-uns en avoient usé le plancher à l'endroit où ils se mettoient à genou, & que S. Jérôme dit, que S. Jacques avoit par-là contracté une dureté aux genoux égale à celle des chameaux.

La *genuflexion* est aussi une marque extérieure de respect, de soumission, de dépendance d'un homme à un autre homme. La *genuflexion* a passé de l'Orient dans l'Occident, & plusieurs Rois ont voulu qu'on fléchît les genoux en leur parlant ou en les servant.

GÉNUNIEN, ENNE. f. m. Nom d'un peuple de la

Grande Bretagne. *Genunius*. Les *Génuniens* habitoient dans la partie septentrionale du pays de Galles, qu'on appelle le *Norr-Walles*.

GENZANO. Ancien bourg d'Italie. *Gentianum*, *Cynthianum*. Il est dans la campagne de Rome, sur le lac de Nemi, entre la ville de Rome, & celle de Vélesfri. **MATY.**

GENZANO. Lac. *Voyez* NEMI.

G E O.

GÉOCENTRIQUE. adj. m. & f. Terme d'Astronomie.

Concentrique avec la terre. Qui a la terre pour centre, ou qui a le même centre que la terre. *Geocentricus*, *a*. Toutes les orbites des planètes ne sont pas *geocentriques*. La latitude *géocentrique* d'une planète est sa latitude vue de la terre, ou bien c'est l'inclinaison de la ligne qui passe par la planète & par la terre, son inclinaison, dis je, au plan de l'écliptique, ou autrement, c'est l'angle que cette ligne fait avec une autre ligne tirée perpendiculairement au plan de l'écliptique. **HARRIS.** Le lieu *géocentrique* d'une planète, c'est le lieu où elle nous paroît en la considérant de la terre, si notre œil y étoit fixé. **Id.**

GÉODE. f. f. *Γαῖδος*, *Gaodes*. Pierre métallique qui est une espèce d'aërite, quoique Dioscoride la regarde comme une espèce qui en est distinguée. Elle contient une terre, qui ordinairement est blanche, quelquefois d'un gris paillet & quelquefois jaune; elle ne diffère de la Bélemnite que par la figure, car quelquefois cette dernière est oblongue & figurée comme une flèche, au lieu que la *géode* est ronde. La glèbe qui y est adhérente, sent une odeur de violette. Cette pierre, à ce que dit Dioscoride, est astringente & dessicative; elle déterge les substances qui obscurcissent la vue, & frottée sur les parties avec de l'eau, elle guérit les inflammations au sein & aux testicules. **DIOSCORIDE.** *Lib. V, cap. 169.*

GÉODÉSIE. f. f. C'est la seconde partie de la Géométrie, qui sert à mesurer les surfaces, & ce que contiennent toutes sortes de figures planes. *Geodasia*. Le peuple l'appelle *arpentage*, quand il s'agit de mesurer des terres, des bois ou autres héritages.

Ce mot est tiré du Grec *γεωδῶσις*, de *γῆ*, terre, & du verbe *δῶσις*, *divido*, je divise, je partage.

GÉODÉSISQUE. adj. Qui a rapport à la géodésie. Opération *géodésique*. En 1670, M. Picard travailla aux mesures *géodésiques* (ou sur le terrain) nécessaires pour déterminer le degré du méridien aux environs de Paris. . . . Ces mesures s'étant trouvées fautive, l'Académie a jugé qu'il falloit revenir sur les opérations *géodésiques*. *Hist. de l'Ac. des Sc. 1742, p. 90.*

GÉOFFROI, ou GÉOFROI. f. m. Nom d'homme. Prononcez *Joffroy*. Il s'est fait de *Codefroy*, & c'est la même chose. *Godefridus*. S. Godefroy, que le Vulgaire nomme plus volontiers *Géoffroy*, naquit vers l'an 1066 au bourg de Molimourt dans le Soissonnois. Il fut fait Evêque d'Amiens en 1104, après la démission volontaire ou la retraite de S. Gerwin, & mourut en 1115. *Voyez* Baillet au 8^e de Nov. *Géoffroy* est le nom de plusieurs Comtes d'Anjou; *Géoffroy* Martel, *Géoffroy* Férol, *Géoffroy* Plantegenêt. Ça été un nom fort commun en France, où il est devenu nom de plusieurs familles; *Géoffroy* Grise-gonelle, Comte d'Anjou, fut Grand-Maître de la maison de Hugues Capet, & mourut sous son règne en 988. *Voyez* encore **GODEFROY.**

GÉOGRAPHIE. f. m. Celui qui enseigne ou qui possède bien la Géographie, qui fait la description de la terre, qui a écrit sur cela. *Geographus*. Les fameux *Géographes* modernes ont été Gétard Mercator, Abraham Ortelius, Paul Mèrula, Pierre Bertius, Guillaume Janson de Blaew, Philippe Clavier & M. Sanson, M. Duval & M. de l'île, en France.

GÉOGRAPHIE. f. f. Description du globe terrestre; science qui apprend la connoissance de la surface de la terre & de la situation de ses Provinces, villes,

rivières, mers, &c. & à en faire la description. *Geographia*. Elle comprend aussi la connoissance des cercles de la sphère qui ont rapport avec la terre, des zones, climats, &c. Il y a une *Géographie physique* pleine de recherches sur les effets du déluge. Elle est d'un Anglois nommé Woodward.

Ce mot est Grec, il vient de *γεωγραφία*, qui est formé de *γῆ*, terre, terre, & de *γράφω*, *describo*, je décris.

GÉOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Géographie. *Geographicus*. Les cartes *géographiques* de Bertius, de Hondius, de Magin, de Mellicurs Sanson, du Val, de l'île, &c. Les longitudes & latitudes sont des termes *géographiques*.

GÉOGRAPHIQUE. f. f. Terme de Conchyliologie. *Conchageographica*. Nom d'une espèce de coquillage marin dont les traits ou lignes tracées dessus ressemblent à une carte de Géographie.

GÉOLAGE. f. m. Prononcez *jolage*. Droit qu'on paie aux Geoliers pour l'entrée & la sortie des prisons, & pour les gîtes des prisonniers. *Quasitus carcerarius, jus ostiarium carcerarii*. Il est défendu aux géoliers de retenir les prisonniers pour leurs gîtes & *géolages*. Autrefois on a dit *géolage*, *cathenaticium* en Latin du bas Empire, droit de celui à qui la garde des prisons est confiée.

GEOLE. f. f. Prononcez *jole*. Prison. *Carcer, ergastulum, custodia, geola & gaola* dans la basse Latinité. Le Greffier de la *geole*. La *geole* s'affermie par le Seigneur. Cette nouvelle *geole* n'étoit guère moins fâcheuse que la première. **PATRU.** On dit au Palais, on a élargi ce prisonnier à la garde d'un Huissier pour y demeurer comme en vive *geole*, pour dire, comme s'il étoit prisonnier. *Voyez* sur *geole* & sur *geolier* le Titre XV^e des Observations & Maximes sur les matières criminelles par Bruneau.

GEOLIER, IÈRE. f. m. & f. Prononcez *jolier, jolière*. Celui ou celle qui garde les prisonniers dans les prisons, qui tient ou qui afferme la *geole*. *Carcerarius, ergastularius, jenitor, jenitrix carceris*. Un *geolier* est responsable des prisonniers qui s'évadent par sa faute.

Ces mots viennent de *gabola*, diminutif de *gabia*, suivant Ménage. Nicod tient qu'il vient de *caveola*. Du Cange dit que dans la basse Latinité on dit *geola & gaola*.

Ce mot de *geole* vient de *gayola*, vieux mot, qui veut dire une cage. Les Picards appellent encore *gayolle*, une cage où on enferme des oiseaux. Dans la Coutume d'Arras on appelle encore la *gayolle* d'un moulin à vent, ce qu'on appelle ailleurs la *cage*; & le *geolier* a été appelé *gaularius & cajularius*. *Voyez* **GAÛLE**. Scaliger dit que *geolier* vient de *janicalarius*. En Picardie on appelle encore *geole* une cage, d'où sont venus les mots d'*enjoler & cajoler* par une métaphore tirée des oiseaux. Borel & Ragueau disent qu'on appeloit autrefois un *geolier*, *chevier*, ou *clersellier*. Quelques Auteurs Latins l'ont appelé *commentariensis*, parcequ'il tient registre ou mémoire de tous ceux qu'on met sous sa garde. Ce registre s'appelle proprement l'écron, en Latin *commentarius*. Le mot *geole*, prison aussi bien que l'Alleman *ghioole*, vient du Celtique *geol*. **PÉZRON.**

GÉOMANCE, mieux **GÉOMANTIE.** f. f. Espèce de divination par la terre. *Geomantia*. Elle consistoit, selon quelques-uns, à tracer par terre des lignes ou des cercles par la rencontre desquels on s'imaginait deviner ce qu'on desiroit d'apprendre: selon d'autres, on faisoit au hasard par terre plusieurs points, sans garder aucun ordre. Les figures que le hasard formoit, fondoient le présage qu'on tiroit pour l'avenir.

Plusieurs prétendent que la *géomantie* consiste à marquer au hasard sur le papier plusieurs petits points sans les compter, & que les figures que le hasard fait trouver à l'extrémité des lignes, servent à former le jugement qu'on veut porter sur l'avenir, & à décider l'évènement de toute question proposée. Polydore Virgile définit la *géomantie* une divination qui se fait par le moyen des fentes ou des crevasses

qui se font à la terre. Il croit que les Mages des Perles en ont été les inventeurs. *Voyez de Invent. Rer. L. I, c. 23.* Il n'y a rien de plus vain que l'art de la *géomantie*. Quelques-uns disent *géomance*. Robert Flud, quoique d'ailleurs habile homme, s'est laissé infatuer de la *géomance* dont il a fait un gros traité. Les Musulmans attribuent à Edris, c'est-à-dire, à Enoch, l'invention de la plume & de l'aiguille, de l'Astronomie & de l'Arithmétique, & encore plus particulièrement de la *géomance*. D'HERB.

Ce mot vient du Grec $\gamma\eta$, *terra*, & de $\muαντια$, *divinatio*, c'est-à-dire, *divination par le moyen de la terre*, car autrefois on se servoit de petits cailloux qu'on jetoit sur terre au hazard; au-lieu qu'à présent on se sert de points.

GÉOMANTIEN. s. m. Celui qui fait la *géomantie* ou qui en a écrit. *Geomantes*. La vanité ridicule des *géomantiens*. Quelques-uns écrivent aussi *géomantien* contre l'étymologie; mais il faut prononcer *géomantien*.

Ce mot est aussi adjectif. Thème *géomancien*, est un thème tracé & formé suivant les faux & ridicules principes de la *géomance*. *Geomanteus*, *geomanticus*. Les figures *géomanciennes*.

GÉOMANTIQUE. adj. Qui a rapport à la *géomantie*. *Geomanticus*. Le Traducteur de Peucer dit vanité *géomantique* découverte & condamnée.

GÉOMÉTRAL. adj. Plan *géométral*. C'est celui où toutes les lignes d'une figure sont marquées sans aucun raccourcissement. C'est la représentation d'un objet faite de manière que les parties de cet objet y aient entre elles le même rapport qu'elles ont réellement dans l'objet tel qu'il est. Il est opposé au plan perspectif où le raccourcissement des lignes est nécessaire, où les parties de l'objet sont représentées dans le tableau avec les proportions que la perspective leur donne. *Ichnographicus*, *geometralis*. Un plan *géométral* est celui dont les solides & les espaces sont de leur naturelle proportion. En perspective on doit mettre le plan *géométral* au-dessous de la ligne de terre.

GÉOMÈTRE. s. m. Proprement celui qui fait la *Géométrie*, qui est versé dans la *Géométrie*; mais on donne en général ce nom à tout Mathématicien, parcequ'il est impossible d'être Mathématicien sans être en même-temps *Géomètre*. C'est ainsi qu'on dit de Newton qu'il étoit grand *Géomètre*. *Geometra*, *geometres terra mensor*. Entre tous les Philosophes, les *Géomètres* ont seuls cet avantage d'avoir banni de leur école & de leurs livres la contestation & la dispute: on ne peut leur ôter la gloire d'avoir suivi une voie beaucoup plus assurée que les autres pour trouver la vérité. LOG. Les *Géomètres* accoutumés à ne rien conclure sans avoir repassé & manié leurs définitions & leurs principes, se perdent dans les choses de finesse, où les principes ne se laissent pas ainsi manier. PASC. Les esprits fins ne sont pas d'ordinaire bons *Géomètres*, parceque ce détail sec & stérile de définitions & de principes, les rebute & les dégoûte. ID. Archimède, Euclide, Apollonius, Pergaus, Pappus, ont été de grands *Géomètres*, & de notre temps, Viète, Descartes, &c. Les *Géomètres* raisonnent sur des idées claires, & les Philosophes sur des systèmes arbitraires. MÉNAGE.

Ce mot est tiré du Grec $\gammaεομετρης$, qui signifie la même chose, & est composé de $\gamma\eta$, *terra*, & du verbe $\muεγεω$, *meteri*, *mesurer*. C'est la nécessité de mesurer la terre qui a fait trouver les principes & les règles de la *Géométrie*, qu'on a depuis fait servir à beaucoup d'autres choses, en sorte que la *Géométrie* est maintenant le fondement de toutes les Mathématiques. Les mots de *géométral* & de *Géométrie* ont la même origine.

GÉOMÉTRIE. s. f. Science qui a pour objet les propriétés de l'étendue considérée comme simplement étendue: tout ce qui est mesurable, les lignes, les superficies & les corps solides. *Geometria*. Ce mot signifie à la lettre, l'art de mesurer la terre. La *Géo-*

métrie se sert de figures, de démonstrations évidentes & indubitables. Les principes de la *Géométrie* sont si gros & si palpables, qu'il est presque impossible qu'ils échappent. PASC. La *Géométrie* consiste en quatre parties: *planimétrie*, *altimétrie*, *longimétrie* & *stéréométrie*. La *Géométrie* se distingue en théorique & en pratique. La théorique démontre la vérité des propositions, qu'on appelle *théorèmes*; & la pratique enseigne la manière de les appliquer à quelque usage particulier, par la résolution des *problèmes*. Quelques-uns disent après Hérodote, *L. II*, & Strabon, *L. XVII*, que les Egyptiens sont les inventeurs de la *Géométrie*, & que les inondations du Nil en furent l'occasion; car ce fleuve enlevant toutes les bornes des héritages, & ôtant aux uns pour donner aux autres, les Egyptiens furent contraints, disent-ils, de mesurer souvent leurs campagnes & de s'en faire une méthode & un art qui fut l'origine & le commencement de la *Géométrie*: aussi dit-on que la *Géométrie* est la fille de l'intérêt. Joseph semble attribuer cette invention aux Hébreux. *Voyez ces Auteurs & Polydore Virgile, de Invent. Rer. L. I, c. 18.* M. Harris adopte la première opinion. D'autres parmi les Anciens disent que Mercure a inventé la *Géométrie*. M. Harris a donné dans son Dictionnaire Anglois des Arts & des Sciences une liste des bons ouvrages de *Géométrie*, qui comprend une cinquantaine d'Auteurs ou d'éditions différentes sur cette matière. *Voyez T. II*, de son Dictionnaire au mot *GÉOMETRY*.

La *Géométrie*, dit M. de Piles, est le fondement de la perspective & de l'Architecture pittoresque. Elle sert aussi pour trouver les justes proportions des membres & des figures; mais il faut prendre garde de pousser l'exacritude trop loin, & l'esprit géométrique peut tout gâter dans la Peinture comme dans la Poësie.

GÉOMÉTRIE SUBLIME. *Geometria sublimis*. Quelques nouveaux Mathématiciens comme Wolphius, appellent *Géométrie sublime*, la partie de la *Géométrie*, qui traite des lignes courbes & des solides qu'elles produisent.

GÉOMÉTRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la *Géométrie*, *Geometricus*. Démonstration *géométrique*, autrement *infaillible*. Cette construction de problèmes n'est pas *géométrique*, elle est seulement mécanique, & se sert de compas & de machines. Le pas *géométrique* est composé de cinq pieds. Proportion *géométrique*, ce mot de *géométrique* ici marque l'égalité des proportions, & non pas l'égalité des différences: les nombres 2, 4, 8, sont en proportion *géométrique*.

Esprit *géomètre*, est celui qui est appliqué à la *Géométrie*, qui a le talent de la *Géométrie*. Esprit *géométrique*, esprit juste & méthodique.

GÉOMÉTRIQUE se prend quelquefois substantivement. Il faut du *géométrique* à un géomètre. On gâte la Physique par le trop de *géométrique*. Dès que Newton & ses partisans voient, ou croient voir du *géométrique*, & où n'en mettent-ils point? ils le prennent pour la nature même.

GÉOMÉTRIQUEMENT. adv. A la manière des *Géomètres*. *Geometricè*, *Geometrarum more*. Cette proposition a été démontrée *géométriquement*, avec toute la précision imaginable. Les preuves de la Religion ne sont pas telles, qu'on puisse dire qu'elles sont *géométriquement* convaincantes. PASC.

GÉOPONIQUE. adj. Qui a rapport à l'agriculture, qui en traite, qui y appartient. Ce mot se trouve dans M. Ménage, qui appelle Caton, Varron, Columelle, Pline, Palladius, des Ecrivains *géoponiques*. *Geoponicus*. Cet Auteur a fait quelques mots semblables, comme *Biographe*, &c.

GEORGE. s. m. Nom d'homme. *Georgius*. Prononcez *Jorge*. Saint George est un grand Saint dans toute l'Eglise d'Orient. Les Grecs l'appellent $Μεγαλομάρτυρ$, *grand martyr*. Sur quelques médailles ou monnoies de Jean & de Manuel Comnène on voit une figure de Saint George, armé, qui tient d'une main une épée,

épée ou un javelot, & de l'autre un bouclier, & pour inscription sur une monnoie de Manuel un O

dans lequel il y a un petit A, & ΓΕ ΓΙΟC. Ce qui

fait O ΑΓΙΟΣ ΓΙΩΡΓΙΟΣ. *Saint George*. Sur un cachet rapporté par Octavius Strada, il paroît debout en habit militaire, s'appuyant sur son bouclier qui est posé à terre, & orné d'une croix. Pour une inscription O ΑΓΙΟCΓΕ. Ordinairement on le représente à cheval, parcequ'on croit qu'il a souvent ainsi apparu dans les combats. Son culte s'est étendu dans l'Arménie, la Moscovie & tous les pays du rit Grec. *Voyez* du Cange, *differt. Le posterior. avi numismatis*. Son culte a passé aussi depuis fort long-temps dans l'Eglise Latine; & l'Anglerre & le Portugal l'ont choisi pour patron. *Voyez* les Actes de ce Saint & les *Analecra* ramassés par le P. Papebroch. entremêlés de savantes Notes du même Père, avec les dissertations qui précèdent les Actes. *Acta Sancti. April. T. III, p. 100 & seq.* Le cri d'armes de Vendôme est *Saint George*, apparemment à cause de l'Eglise de S. *George* de Vendôme bâtie par Agnès de Bourgogne.

S. GEORGES. f. m. Nom d'un Ordre militaire institué vers l'an 1390 ou 1400, qu'on a aussi appelé Ordre de Rougemont ou de Franche-Comté. Il fut institué par Philbert de Miolans, Gentilhomme du Comté de Bourgogne, à son retour d'un voyage d'Orient, d'où ayant apporté quelques Reliques de S. *Georges*, il fit bâtir une Chapelle proche de l'Eglise Paroissiale de Rougemont, dont il étoit Seigneur en partie, & les ayant fait mettre dans une riche châsse, il convoqua l'an 1390, un grand nombre de Gentilshommes de ce Comté, pour assister à la translation de ces reliques. Ces Gentilshommes, pour témoigner la dévotion qu'ils avoient à ce Saint martyr, s'unirent dès-lors ensemble, & s'engagèrent à assister à tous les Offices que Philbert de Miolans avoit fondés dans cette Chapelle. Ils firent quelques réglemens, & donnèrent à leur Chef le titre de Bâtonnier, qu'on a changé depuis en celui de Gouverneur; & ils élurent pour premier Bâtonnier Philbert de Miolans, qui donna sa maison de Rougemont à cette Confrérie. En 1485 on fit des statuts pour cet Ordre, auxquels on fit des additions en 1487 & 1494. Les assemblées se tiennent maintenant dans l'Eglise des Carmes de Besançon. Les Chevaliers portent pour marque de cet Ordre, un Saint *Georges* à cheval, tenant un dragon sous ses pieds, attaché à un ruban bleu. *Voyez* GOLLUT, dans les *Mém. de Bourg.* & le P. HELYOT, *T. VIII, c. 50.* Ces Chevaliers font preuve de quatre quartiers, deux du côté paternel & deux du côté maternel.

CHEVALIER DE S. GEORGE. ORDRE MILITAIRE DE S. GEORGE. C'est un Ordre militaire en Autriche & en Carinthie. *Eques Sancti Georgii, Ordo militaris Sancti Georgii*. L'Abbé Justiniani, Schoonebek, M. Hermant & quelques autres en attribuent l'institution à Rodolphe d'Hapsbourg, premier Empereur de la Maison d'Autriche; mais il n'a été établi que par l'Empereur Frédéric III, en Autriche vers l'an 1468. Ce Prince étant allé à Rome la même année, fit ériger cet Ordre par Paul II, en l'honneur de Dieu, & de la Sainte Ville, & pour donner du lustre à la maison d'Autriche. La bulle de l'érection de cet Ordre est de la même année. Il fut encore confirmé par Léon X. Frédéric prit le Monastère de Millestad au Diocèse de Saltzbourg pour en faire le chef de cet Ordre. Il y avoit dans cet Ordre des Chevaliers & des Prêtres. Frédéric, pour la première fois, nomma le Grand-Mâitre, mais il voulut que dans la suite il fût élu par les Chevaliers, du consentement néanmoins du chef de la Maison d'Autriche. Les Chapelains étoient gouvernés par un Prévôt; les Chevaliers, le Prévôt & les Prêtres obéissoient au Grand-Maitre. Le Grand-Maitre, les Chevaliers, le Prévôt & les Prêtres, faisoient vœu de chasteté & d'obéissance; mais ils ne faisoient point celui de pauvreté. Ils re-

Tome IV.

tenoient la propriété de leurs biens, tant du patrimoine, que des acquêts, avec la permission néanmoins de leur Supérieur, & dispofoient des revenus, sans cependant qu'il leur fût permis de rien vendre, ni des meubles, ni des immeubles, qui, après leur mort, appartenoient à la Maison où ils avoient fait profession, ou à quelqu'autre qui en dépendoit. L'habillement des uns & des autres consistoit en une robe ou soutane de quelque couleur que ce fût, excepté de rouge, de vert & de bleu. Les vigiles, toutes les fêtes de la Sainte Vierge & tous les samedis, ils mettoient par-dessus cette robe ou soutane, une autre robe ou soutane blanche de la même longueur, sur laquelle il y avoit une croix rouge. Les guerres civiles de la Religion causèrent la ruine de cet Ordre dans le XV^e siècle. Les Ducs d'Autriche & les autres Princes s'emparèrent des biens qu'ils avoient dans leurs terres, & en 1598, l'Archiduc Ferdinand, qui fut depuis Empereur sous le nom de Ferdinand II, donna, avec le consentement du Pape, le Monastère de Millestad aux Jésuites. *Voyez* les Bollandistes, *Acta Sanctior. April. T. III, p. 155,* & le P. Hélyot, *T. IV, c. 11,* & Justiniani, *P. II, c. 46, p. 610.*

Cet Ordre de Chevalerie a été rétabli ou créé de nouveau par l'Electeur Charles Albert de Bavière en 1728. La croix de cet Ordre représente d'un côté la Sainte Vierge écrasant le serpent, & de l'autre, S. *George* à cheval. Sa devise est : *In fide, justitia & fortitudine*. Outre la croix étoilée que les Chevaliers portent, brodée sur leurs habits, au côté gauche, comme les Chevaliers du S. Esprit, ils ont encore un ruban bleu en écharpe, allant de droit à gauche, où pend la croix de l'Ordre.

S. GEORGE D'ALFANA. Ordre militaire de la Couronne d'Arragon. Il fut fondé vers le commencement du XIII^e siècle. Benoît XIII, Antipape, dont l'Arragon suivoit le parti, réunit cet Ordre à celui de Montéfa.

CHANOINE RÉGULIER DE S. GEORGE IN ALGHA, à Venise. *Canonicus Regularis Sancti Georgii in Algha*. Congrégation de Chanoines Réguliers, dont quelques-uns disent que Barthelemi Colonne fut le fondateur; d'autres, Gabriel Gondelmaire; d'autres, Antoine Corrarior & Gondelmaire ensemble, & d'autres enfin, Saint Laurent Justinien. La vérité est que ce fut par la force des prédications & par le conseil de Colonne, que Corrarior & Gondelmaire, tous deux neveux de Grégoire XIII, & dont le second fut un de ses successeurs sous le nom d'Eugène IV, résolurent de se donner entièrement à Dieu, & d'établir une Communauté où ils menoient une vie apostolique, & où plusieurs nobles Vénitiens se joignirent à eux, entr'autres S. Laurent Justinien, qui avant que d'être Patriarche de Venise, fut premier Général de cette Congrégation, & en dressa les statuts, ce qui est apparemment cause que Clément VIII & Paul V lui ont donné le titre de fondateur. Corrarior, Evêque d'Ostie & Cardinal de Boulogne, porte le même titre dans son épitaphe, qui se voit dans l'Eglise de S. *George in Algha* à Venise; & Eugène IV dans le sien, en l'Eglise de S. Laurent *in lauro* à Rome.

Ce fut en 1404 que ces deux grands hommes se retirèrent dans une Eglise du titre de S. Augustin, près de Vicenze. Plusieurs s'étant joints à eux, & le lieu qu'ils occupoient étant trop petit, ils se transportèrent à Venise au Monastère de S. Nicolas au Lido; & de-là à celui de S. *George in Algha*, que leur donna le Prieur Louis Barbo; qui y étoit resté avec deux Frères laïques, pour y rétablir la régularité; & qui sollicita Boniface IX de les faire Chanoines de cette Eglise; ce qu'il fit par une Bulle du mois de Mars 1404. Ange Corrarior ayant été élu Pape l'an 1406, sous le nom de Grégoire XII, confirma cet établissement par un Bref du 17 Juin 1407. En 1424, le premier Chapitre Général élut Laurent Justinien, premier Général. Gabriel Gondelmaire, fait Cardinal par Grégoire XII accorda plusieurs privilèges à cette Congrégation,

K k k

qui furent confirmés & amplifiés par Sixte IV, Nicolas V, Pie II, Paul II, Innocent VIII, Alexandre VI & Paul III, l'an 1570. Pie V obligea ces Chanoines à faire des vœux solennels, en retenant pourtant le nom de Chanoines séculiers, pour avoir la préférence sur les autres Religieux. Leur réputation de sainteté les fit introduire dans plusieurs Collégiales qui formèrent une Congrégation, dite de Saint *George in Algha*, à cause que ce fut en ce lieu que se fit le premier établissement. Ces Chanoines s'étant ensuite éloignés de la sainteté de leurs prédécesseurs, Clément IX les supprima en 1668, & donna les grands biens qu'ils possédoient à la République de Venise pour les dépenses de la guerre contre les Turcs.

Les Chanoines de *S. George in Algha* portoient une soutane blanche, & par-dessus une robe à la Vénitienne de couleur bleue, un chaperon sur l'épaule, qu'ils prirent à la place d'un capuce qu'ils portoient autrefois. La couleur bleue leur fut ordonnée par Clément VIII, en 1602, comme étant celle que portoit Saint Laurent Justinien. Ils avoient pour blason un Saint George à cheval tuant un dragon, avec ces mots pour devise : *Super aspidem & basiliscum ambulabis*. Jean Thomassius, Evêque de Citta Nova, & Jacques Philippe, Chanoine de Saint *George in Algha*, ont fait les Annales de cette Congrégation, & plusieurs autres en ont parlé. Voyez le P. HÉLYOT, *Hist. des Ord. Rel. T. II, c. 55*.

Il y a eu une Congrégation du même Institut en Sicile, fondée par Henri de Siméon de Palerme, qui ayant suivi Alphonse, Roi d'Arragon, à Rome, l'an 1433, obtint, de vive voix du Pape Eugène IV, la permission de porter l'habit des Chanoines de *S. George in Algha*, & qui étant retourné en Sicile, assembla quelques Prêtres, & donna commencement à cette Congrégation. On leur donna l'hôpital de *S. Jacques de Mazzara* à Palerme; Eugène IV approuva cette donation, & confirma leurs Constitutions en 1437. Leur habit consistoit en une soutane de drap blanc, & un manteau ou chape de drap bleu fort grossier, avec un petit capuce. Ils alloient nus pieds avec des sandales de bois. C'étoit sans doute là le véritable habillement des Chanoines séculiers de *S. George in Algha*, & la robe à la Vénitienne qu'ils ont portée depuis, étoit apparemment l'effet de quelque relâchement. Morigia dit, qu'Antoine Corraio fit porter des sandales aux Chanoines de *S. George in Algha*.

CHEVALIER COURONNÉ DE S. GEORGE. Les Chevaliers de *S. George* de Millestad, dont nous venons de parler, ayant souffert de grandes pertes, tant par les incursions des Turcs, que par la guerre de l'Empereur contre Matthias V, Roi de Hongrie, en 1493, Jean Sibenhirter, Grand-Maître de cet Ordre, institua une Confrérie ou Société de personnes de l'un & de l'autre sexe, sous le nom de *S. George*, sans obligation d'aucune observance régulière. Les uns devoient pendant un an combattre contre les Turcs à leurs dépens, ou à la solde de l'Empereur, & les autres contribuer, par leurs aumônes, à la construction & à l'entretien d'un fort qu'on bâtiroit pour servir de rempart contre les incursions des Infidèles. L'Empereur Maximien I approuva cette Société par ses Lettres-Patentes données à Insprug le 18 Septembre 1491, & le Pape Alexandre VI la confirma l'an 1494, ordonnant que pour le spirituel elle dépendroit du Grand-Maître de l'Ordre Militaire de *S. George*, & de l'Evêque de Gurck, sous le nom de Vicaires-Généraux; & pour le temporel de deux ou plusieurs Capitaines-Généraux députés par l'Empereur Maximilien.

Cet Empereur ordonna que les membres de cette Société porteroient une croix d'or avec une couronne & un cercle d'or, que chaque Chevalier pourroit enrichir de pierreries à son gré, & qu'ils la porteroient à l'endroit qu'il leur plairoit; qu'ils auroient le pas sur tous les autres Chevaliers, qu'ils

appeloient Chevaliers Couronnés, & que leurs enfans porteroient une couronne sur leurs armes. L'Evêque en les recevant Chevaliers, leur attachoit la croix au bras, leur mettoit un cierge en main, & des Gentilshommes leur attachoient des éperons. P. HÉLYOT, *T. IV, c. 11*. Plusieurs Cardinaux entrèrent dans cette Confrérie. Maximilien se fit aussi inscrire au nombre des Confrères. Justiniani fait de cette Confrérie ou Société un Ordre Militaire. *Hist. di tutti gl' Ord. milit. P. II, c. 76, p. 783 & suiv.*

Quelques Auteurs parlent d'un Ordre Militaire de Saint *George*, institué par Alexandre VI en 1491 ou 1498; mais ce Pape n'a jamais institué l'Ordre de *S. George*, & celui que ces Auteurs lui attribuent, n'est autre chose que la Confrérie ou Société de Saint *George*, dont nous venons de parler, qu'on a transportée à Rome & changée en Ordre de Chevalerie. Voyez JUSTINIANI, *Hist. di tutti gl' Ordini milit. è Caval. C. XXXV, T. II, p. 554*.

On attribue encore l'institution d'un Ordre militaire sous le nom de *S. George* au Pape Paul III, qui assigna aux Chevaliers la ville de Ravenne pour leur demeure. Ils doivent travailler à la défense de cette ville, & donner la chasse aux Corsaires, qui venoient sur les côtes de la Marche d'Ancone. Cet Ordre fut aboli dans la suite par Grégoire XIII, à ce que dit l'Abbé Justiniani, qui prétend que cela se justifie par une Bulle de Sixte V, qui institua les Chevaliers de Lorette. P. HÉLYOT, *T. IV, C. 11*. JUSTINIANI, *Hist. di tutti gl' Ordini milit. è Caval. C. XXXV, T. II, p. 556, 557*.

Le P. Hélyot, *T. V, c. 17*, parle d'un Ordre de Chevaliers de *S. George*, dans le Comté de Bourgogne, où l'on ne peut être reçu qu'en faisant preuve de Noblesse de trente-deux quartiers du côté paternel, & autant du côté maternel.

ORDRE DE S. GEORGE OU DE LA JARRETIÈRE. Voyez JARRETIÈRE. Dans l'Ordre de la Jarretièrre on appelle *S. George*, une image de *S. George*, enchaînée dans un cercle d'or, garni de diamans, avec quelques ornemens de l'autre côté, enchaînés aussi dans un cercle d'or, garni de même de diamans. Le *S. George* est attaché à un cordon bleu, que les Chevaliers portent en forme d'écharpe, depuis l'épaule gauche jusqu'à la hanche droite.

L'ORDRE DE S. GEORGE DE MONTÉSA. Ordre militaire fondé en 1317; selon d'autres, en 1316, ou selon d'autres, en 1319, par Jacques III, Roi d'Arragon, & Jean XXII, souverain Pontife, à Montésa, pour s'opposer aux Maures à la place des Templiers, dont l'Ordre venoit d'être aboli par Clément V, dans le Concile de Vienne, & dont on donna les biens à ces nouveaux Chevaliers de *S. George de Montésa*. On les appela aussi de *S. George d'Alfama*. Leur habit est semblable à celui des Chevaliers de Calatrava. Voyez JUSTINIANI, *P. II, C. 49, p. 621 & suiv.*

On parle encore de plusieurs Ordres de *S. George*, qui paroissent supposés; entr'autres, un établi à Gènes par l'Empereur Frédéric III, en revenant de Rome, l'an 1472, & en reconnaissance de la magnificence avec laquelle la République de Gènes le reçut. JUSTINIANI, *P. II dell' Hist. di tutti gl' Ord. milit. C. 70, p. 749*. Les Chevaliers, dit-on, porteroient une croix rouge. On ajoute que le Doge que Frédéric avoit établi Chef ou Grand-Maître, changeant tous les deux ans, cet Ordre n'avoit pu subsister. Tout cela est faux. Ce qui y a donné occasion, c'est qu'apparemment Frédéric III ayant établi à Millestad, comme nous avons dit, l'Ordre de *S. George*, & passant par Gènes, il créa quelques Nobles Génois Chevaliers de ce nouvel Ordre. Voyez le P. HÉLYOT, *T. IV, c. 2*. Un autre qui est celui dont Justiniani parle, *T. I, c. 2*, & qu'il appelle *Cavaliari Angelici Aureati Constantiniani di San Georgio*, & dont nous avons parlé au mot ANGÉLIQUE. Enfin l'Abbé Justiniani, & d'autres, parlent d'un Or-

dre de S. George, établi à Gênes par Ferdinand II, Empereur, à son retour de Rome; mais cela n'est pas sûr. La marque de cet Ordre est une chaîne d'or, d'où pend une croix d'or émaillée. Ils portent aussi sur leurs manteaux la figure de cette croix en broderie. Il se peut faire qu'il donna seulement l'Ordre de S. George à quelques Nobles Génois. P. HÉLYOT, T. IV, c. 2.

Morolic & Crescenze font aussi mention d'une Congrégation de Chanoines de S. George, dont le Chef d'Ordre étoit proche de Gênes.

SAINTE GEORGE. *Fanum S. Georgii.* Bourg fortifié dans le Montferrat, en Italie, à une lieue de Casal, vers le couchant.

L'Île de S. GEORGE. *Insula S. Georgii.* C'est une des Açores. Elle est petite, & située au nord de celle de Pico.

SAINTE GEORGE. Petite île à un demi-mille de Venise. *Sancti Georgii insula.* On l'appelloit ainsi d'une Eglise dédiée à Saint George, & déservie par des Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, dont le Couvent, qui est magnifique, occupe l'île toute entière.

La manche ou le canal de S. GEORGE, qu'on appelle aussi le Golfe de Saverne. *Sinus Bristoliensis S. Georgii astuarium, sinus Sabrina.* Partie de la mer d'Irlande. Ce Golfe est renfermé entre la Principauté de Galles, & les côtes septentrionales des Provinces occidentales d'Angleterre. MATY.

SAINTE GEORGE DE BIÈVRE. Bourg de France, en Normandie, Diocèse de Lizieux.

SAINTE GEORGE DE BOUCHERVILLE. Bourg & Abbaye de Bénédictins, située près de la Seine, deux lieues au-dessus de Rouen, & fondée en 1114, à la place d'un ancien Chapitre de Chanoines, par Guillaume, cinquième fils de Raoul de Tancarville. *Description Géogr. & Hist. de la haute Norm. T. II, p. 295.*

SAINTE GEORGE. Abbaye de l'Ordre de S. Augustin, située sur la Loire, dans le Diocèse d'Angers, & appelée S. George sur Loire.

SAINTE GEORGE DE LA MINE. *Arx S. Georgii de Mina.* Bourg avec un bon port & un fort sur la côte d'Or, en Guinée, un peu au couchant du fort de Maure. Les François ont fondé le Bourg S. George, les Portugais le fort; les Hollandois possèdent maintenant l'un & l'autre.

S. GEORGE DE RENNES, est une autre Abbaye de Bénédictins à Rennes, en Bretagne, fondée par Geoffroi I, Duc de Bretagne, dont la fille Adèle de Bretagne, fut première Abbessé, en 1006.

GEORGE. f. f. Nom de femme. *Georgia.* Sainte George, Vierge. *CHAST. Martyr. T. I, p. 651.* En Auvergne on l'appelle communément ainsi, & non pas Georgie. *IDEM, p. 655.* Voyez le Président SAVARON, dans ses Origines de la ville de Clermont, p. 15, 16, 124 & 349. Grégoire de Tours parle de cette Sainte. *De Glor. Conf. c. 34.* Baronius dit, qu'elle vivoit vers l'an 408, mais sans en produire des preuves, dit le Président Savaron.

Ce nom propre, *George*, est venu en usage en ce proverbe. Laissez faire à *George*, c'est un homme d'âge. Il s'est fait du temps du Cardinal George d'Amboise, Ministre d'Etat de François Premier. Et parce que ce Ministre étoit extrêmement habile, on disoit, en parlant des affaires publiques: laissez faire à *George*, il est homme d'âge; pour dire, qu'il s'en falloit rapporter à sa bonne conduite, & à sa grande intelligence.

On dit d'un homme monté avantageusement, qu'il est monté comme un S. George. Cette expression est ancienne, & se trouve dans la vie du Chevalier Bayard. On appelle aussi un beau cheval, un cheval de S. George, parce que l'on dépeint toujours ce Saint monté sur un beau cheval.

GEORGET. f. m. Nom d'homme, diminutif de *George*. *Georgius.* Le peuple a un vieux proverbe, qui dit que *Georget*, Marquet, Croiset & Urbanet, sont des jours funestes aux vignes & aux arbres, parcequ'il

arrive souvent qu'il gèle ces jours-là; c'est-à-dire, le 23 Avril, jour de S. George; le 25 du même mois, jour de S. Marc; le 3 Mai, auquel on célèbre l'Invention de la Sainte Croix, & le 25, Fête de S. Urbain. Ce proverbe vient, non pas de ce qu'il gèle en ces jours-là plutôt qu'en d'autres, ou que la gelée qui vient ces jours-là soit plus dangereuse; mais de ce que la gelée qui vient depuis la fin d'Avril jusqu'à la fin de Mai, est la plus dangereuse pour les vignes & pour les arbres qui ont déjà poussé, qu'en un autre temps, & de ce que ces Fêtes sont des jours plus remarquables aux Payfans que d'autres jours, parceque ce sont en plusieurs lieux des jours de foires & d'assemblées.

GEORGETTE. f. f. Nom de femme, diminutif. *Georgia.* Prononcez *Forgete*.

GEORGIE ou **GURGI**STAN. Grand pays de l'Asie. *Georgia.* Il est borné au nord par la Circassie; au midi par la Turcomanie, & par l'Erivan; au levant par le Scirvan, & les Tartares de Daghestan. La mer Noire le baigne au couchant. Ce pays est divisé en deux parties par le mont Caucase; la partie orientale, qui est l'ancienne Ibérie, & le Gurgistan propre, est tributaire des Perses, & il est divisé en deux Royaumes, qui sont ceux de Carduel & de Zacheti. L'occidentale tributaire des Turcs, comprend le Royaume d'Inmèretti, où est contenue la Samée, le Royaume de Guriel, & la Mingrelie, qui répondent à l'ancienne Colchide; elle comprend aussi l'Abassie. Les peuples de *Georgie* sont Chrétiens Grecs; mais extrêmement ignorans, & libertins dans leur manière de vivre. Leur pays vers le midi produit quantité d'excellens vins, qu'on transporte en Perse, & ailleurs. Ils ont aussi quantité de soie, qu'ils portent à Erzerum, n'ayant pas l'adresse de la travailler, quoique d'ailleurs ils ne manquent pas d'esprit. Teflis est la capitale de la *Georgie*.

La *Georgie* avoit autrefois ses Rois particuliers; mais les Rois de Perse, depuis environ cent ans, ont semé des divisions dans le pays pour s'en rendre maîtres, & ils sont parvenus à y établir deux Rois ou Gouverneurs, qui sont toujours Mahométans; depuis ce temps-là, il y a quelques Mahométans parmi les Georgiens. Les deux Rois n'ont point d'autres Gardes que des Mahométans. La justice se rend en *Georgie* par les Chrétiens du pays, & les Mahométans n'y ont aucune part, pas même le Roi. Celui de Teflis fait battre monnoie au nom du Roi de Perse: l'argent qu'on y emploie est celui des réales d'Espagne, des écus de France, & des autres monnoies d'Europe que les Arméniens portent en *Georgie*.

GEORGIEN, ENNE. f. m. & f. Ancien peuple d'Asie. Qui est de *Georgie*. *Georgianus, a.* Il a conservé son nom, & l'a donné à la *Georgie*, décrite dans l'article précédent.

Les *Georgiens* ont le plus beau sang du monde, leur teint est vermeil, & on ne voit point ailleurs d'hommes mieux faits. Les Princes d'Asie remplissent leurs serails de *Georgiennes*. Les Tartares font des courses en *Georgie* pour enlever les filles & les femmes, & les vendent ensuite; les parens eux-mêmes font cet horrible brigandage, & ils se dérobent les uns & les autres leurs filles dès qu'ils les voient un peu grandes & belles. C'est pour cela qu'il y a beaucoup de Monastères en *Georgie*, on y enferme les jeunes *Georgiennes*, pour les mettre à couvert de la violence de leurs parens. Là; on les instruit de ce qui regarde la Religion, & elles en savent souvent plus que les hommes, qui s'occupent à cultiver la terre, à voyager & à faire la guerre. Les *Georgiens* sont bons soldats, ils sont fort adroits à tirer de l'arc; à la guerre ils défendent un poste opiniâtement, ne l'abandonnent jamais; ils passent pour fidèles, & le Grand Mogol en a beaucoup à son service. Ceux qui voyagent s'occupent au commerce, qu'ils entendent fort bien. Tant de bonnes qualités sont ternies par l'inclination qu'ils ont à l'ivrognerie, à laquelle ils sont fort sujets. Les *Georgiens* sont Chré-

tiens, mais fort ignorans, & pleins d'erreur sur le fait de la Religion. Quand les filles *Georgiennes* ont fait une espèce de Noviciat, & ensuite Profession dans un Monastère, & qu'elles sont parvenues à un certain âge, elles ont permission de baptiser, & même d'appliquer les saintes Huiles. Voyez TAVERNIER, dans ses Voyages de Perse, L. III, c. 9.

Les *Georgiens* suivent en partie la secte des Arméniens, & en partie celle des Grecs. Le Prince, quoique Mahométan, nomme aux dignités Ecclésiastiques, & y élève ordinairement ses parens. Il y a beaucoup de *Georgiens* qui ne sont pas même baptisés, par l'ignorance des Evêques & des Prêtres, qui, la plupart, ne savent pas la forme du Baptême. C'est beaucoup, lorsque le Catholico, qui est le Chef du Clergé, fait lire. Le principal revenu des Evêques, plus ignorans encore que le Catholico, consiste en ce qu'ils retirent de la vente des femmes & des enfans de leurs vassaux qu'ils vendent aux Turcs. Ces Evêques sont fort riches, surtout le Catholico. La simonie est ordinaire parmi eux.

Les *Georgiens* & les Mingreliens reconnoissoient autrefois le Patriarche d'Antioche; maintenant ils obéissent à celui de Constantinople, & ont néanmoins chacun un Primat de leur Nation qu'ils appellent *Catholico*. Ces Evêques ne mangent point de viande, non plus que les Grecs, & observent les mêmes Carêmes. C'est dans la pratique de ces jeûnes, qu'ils observent fort mal, qu'ils sont consistés tous les devoirs du Christianisme. Les Prêtres ne sont pas plus éclairés que les Evêques; si un homme fait lire, qu'il ait appris une Messe par cœur, & qu'il puisse donner à l'Evêque la valeur d'un cheval, il est ordonné Prêtre, & se marie autant de fois que bon lui semble.

On dit que les *Georgiens* ne croient point la vie éternelle, le jugement universel, ni la résurrection des morts. Les *Georgiens* observent mieux le jeûne que les Mingreliens, & font de plus longues oraisons. Le Prince contraint les Ecclésiastiques, & même les Evêques, d'aller à la guerre. Il donne son suffrage avec les Evêques dans l'élection du Primat ou Catholico, & tous élisent celui qu'il leur commande. Ce Prélat ne tient point le premier rang pour le spirituel, c'est le Prince, tout Mahométan qu'il est: car le Roi de Perse l'oblige d'embrasser la Religion de Mahomet pour conserver la dignité dans sa famille.

Les Religieux *Georgiens* sont un peu plus instruits que le Clergé, & la plupart des Chrétiens de la Georgie sont instruits des Mystères du Christianisme, dans les Monastères, où ils apprennent aussi à lire & à écrire. Ces Religieux sont habillés comme les Moines Grecs, & se disent de l'Ordre de Saint Basile.

Il y a aussi dans la Georgie des Religieuses, comme nous l'avons déjà dit. Leur habillement n'est différent de celui des autres *Georgiennes* qu'en ce qu'il est noir, & qu'elles ont un voile & un linge qui leur couvre presque tout le visage, de sorte qu'on ne leur voit que les yeux. Les *Georgiennes* sont habillées à la Persanne. Il y a dans la Georgie beaucoup plus de Monastères de filles que d'hommes, ce qui fait que les femmes & les filles sont mieux instruites, & savent mieux leur Religion que les hommes.

Les *Georgiens* étoient tous Chrétiens avant 1639. Depuis ce temps-là, ce pays étant tombé sous la domination de Perse, il y a des Mahométans. Les *Georgiens* Chrétiens suivent la secte des Arméniens, ou celle des Grecs. Les *Georgiens* sont les plus traitables de tous les Chrétiens de l'Orient. On tenta sous Urbain VIII la réunion des *Georgiens* à l'Eglise Romaine. Des Missionnaires Théatins, sous la conduite du P. Avitabolis, en furent chargés. Galanus en a écrit la relation, qu'il appelle Conciliation de l'Eglise Arménienne avec la Romaine. On trouve

plusieurs lettres sur cela, & entre autres une du P. Avitabolis pleine de particularités curieuses sur les mœurs & la Religion des *Georgiens*. Le Prince de Georgie porte le titre de Goret.

Voyez l'Histoire de la Compagnie de Jésus, P. V. LXVII, n. 30 & suiv. le Chevalier Chardin & Tavernier, dans leurs Voyages; le P. Lamberti, dans le Recueil de Thevenot, & Dom Joseph Zampy, Théatin, Religion de la Mingrelie.

GEORGIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de secte en Allemagne. Jovet, T. I, page 462. *Georgianus*, a.

GEORGIQUES. f. f. pl. Les *Georgiques* de Virgile, c'est ainsi que l'on appelle les quatre livres que ce Poète a composés sur l'Agriculture. *Georgica*.

Le mot de *Georgiques*, qui est un substantif pluriel dans notre langue, vient du Latin *georgicus*, formé de *γεωργικός*: ces deux adjectifs, tant le Grec que le Latin, signifient qui appartient, qui a rapport à la culture de la terre.

Si la ressemblance & l'unité de la scène semble rapprocher les *Georgiques* & les Bucoliques ou Eglogues, le génie en est tout différent. C'est le Poète, non pas le Laboureur qui parle dans les *Georgiques*; au lieu que ce sont des Bergers qui parlent dans les Eglogues. Les *Georgiques* contiennent essentiellement des préceptes, & les Eglogues présentent simplement les mœurs de la vie pastorale. Le style des *Georgiques* doit être un style d'instruction, & celui des Eglogues un style de conversation champêtre. Nous en avons le modèle dans les *Georgiques* de Virgile, l'ouvrage peut-être le plus parfait qui nous reste de l'antiquité.

GEORGIQUE est aussi adj. Poème *Georgique*, c'est un Poème sur l'agriculture. L'Auteur du Spect. de la Nature s'étonne que nous n'ayons dans notre langue aucun Poème *Georgique* qu'on puisse associer à ceux de Virgile, de Rapin, &c.

GÉOSCOPIE. f. f. Sorte de connoissance qu'on tire de la nature, & des qualités de la terre en les observant, & en les considérant. *Geoscopia*. La *Géoscopie* n'est que conjecturale; mais les conjectures sont assez sûres, aussi-bien que celles qu'on tire de la considération des autres choses naturelles.

Ce mot vient de *γη*, terre, & de *σκοπεω*, je considère.

GÉOSTATIQUE. f. f. Partie de la Mécanique qui traite des loix de l'équilibre des corps solides; du Grec *γη*, terre, & *στασις*, sto, je suis en repos. On désignoit par le mot terre les corps solides, & par le mot eau les fluides hydrostatiques. Le mot de *Géostatique* n'est plus en usage. On dit simplement statique. Voyez ce mot.

G E P.

GÉPIDE. f. m. & f. *Gepida*. Les *Gépides* étoient un peuple de la Sarmatie Européenne, que l'on confond avec les Getes & les Daces. Isidore prétend qu'on les appeloit ainsi, parcequ'ils combattoient à pied. Vers 340, Ostrogota, Roi des Goths, vainquit Fastida, Roi des *Gépides*. Voyez JORNANDE & TILLEMONT, *Hist. des Empereurs*, T. III, p. 306. En 366 ils se joignirent aux Goths pour faire la guerre aux Romains. Probus leur offrit des terres, qu'ils acceptèrent; ils se soulevèrent encore après, durant qu'il étoit occupé ailleurs. On prétend que les Lombards ont fait long-temps un même peuple avec les *Gépides*, & qu'ils passèrent ensemble le Danube vers l'an 400, sous Honorius, qui leur donna à habiter le pays d'autour de Sirmich & de Singidon. Les *Gépides* faisoient alors profession de l'Arianisme. On ajoute même qu'ils étoient tous Vandales d'origine. Voyez PAUL DIACRE, dans son Histoire des Lombards, L. I, & GROTIUS, dans ses Prolégomènes de l'Histoire des Goths, où il le copie. Les *Gépides* entrèrent dans les Gaules vers l'an 407. Voyez CORDEMOY, T. I, p. 97, 120, 121, 134, 200.

GÉPIGIBASSI. f. m. Officier de l'Ecurie du Grand-Sei-

gneur, Chef des Conducteurs des Chameaux. *Primus Camelorum ductor, Præfæctus Camelorum ductoribus.* Le *Gepigibassi* a cinq Saraciliers, ou Palefreniers sous lui, quand le Grand-Seigneur est à la guerre. Il a soixante & dix aspres par jour. *VIGENÈRE, Illustrat. sur Chalcondile, p. 347.*

GEPPING. Ville d'Allemagne, dans la Suabe, au Duché de Wurtemberg, sur la rivière de Wils. *Long. 33 d. 20 m. lat. 48 d. 24 m.*

GER.

GER. Le Cap de *Ger* ou de *Guer* ou d'*Agucr*. *Gerum promontorium, Atlantis montis promontorium.* Ce Cap est dans le Royaume de Maroc, en Afrique, aux confins des Provinces de Héc & de Sus. Quelques Géographes le prennent pour l'*Usadium promontorium* de Ptolomée, que d'autres placent au Cap Cantin, qui est au septentrion de celui-ci.

MATY.

GÉRA. Petite ville qui a un de ces Collèges qu'on appelle en Allemagne Ecoles illustres. *Gera.* Elle est du Cercle de la Haute-Saxe, & située dans la Misnie, sur la rivière d'Estér, entre Plawen & Zeitz.

MATY. *Long. 29 d. 55 m. lat. 50 d. 51 m.*

GÉRÆSTION. f. m. Terme d'Histoire, de Chronologie, &c. nom d'un mois des Lacédémoniens: on prétend qu'il répond à notre mois de Janvier. *Geraestius, Geraestion.*

Ce mot est Grec, *γεραισιων* ou *γεραισιος*, est le nom Grec de ce mois.

GERAH. f. m. Ancien poids. M. Bouterone croit que le *Gerah* faisoit la vingtième partie de la demionce Romaine ou du Sicile. A ce compte le *Gerah* pesoit douze grains & demi d'orge.

GERANCE. f. f. On appelle de ce nom une machine dont on se sert en Hollande pour décharger les vaisseaux: c'est une espèce de grue. *Grus mechanica, tolleno, machinamentum.* On l'appelle en quelques endroits de France guindoule.

M. Perrault croit que le mot de *gerance* vient du mot Grec *γεραιος*, qui signifie grue.

GÉRANIE. Ville que les Anciens ont placée dans la Mæsie, près du mont Hémus. *Gerania.* Ils ont dit que ses habitans n'avoient qu'une coudée de haut, qu'ils avoient été chassés de leur pays par les Grues, que leurs femmes concevoient à cinq ans, & étoient vieilles à huit; mais ce sont des fables, & cette petite race n'a jamais été.

GERANIS. f. m. C'est le nom d'un bandage pour les luxations de l'omoplate, ou les fractures des clavicules, dont Hippocrate, ou, à ce que d'autres disent, Périgène est l'inventeur. *Γερανίς.* GALIEN, *L. de Fasc.* EGINÈTE, *L. IV, C. 99.*

GÉRANIUM. f. m. Plante. Bec de cigogne, Herbe-à-Robert. *Voyez BEC DE GRUE;* c'est la même chose.

GÉRAR ou GÉRARA & GÉRARE, GÉRARES. Ville de la Palestine. *Gerar, Gerara.* C'étoit une ville du midi de la Terre Sainte, qui du temps d'Abraham & d'Isaac avoit son Roi particulier, & proche de laquelle ces Patriarches habitèrent, *Gen. X. 19; XX, 1; XXVI, 17.* Elle étoit aux Philistins, *Gen. XX, 2; XXVI, 1, 8.* Elle étoit entre Cadès & Sur. Elle donnoit son nom au territoire d'alentour, & à un torrent qui couloit le long de ses murs. Elle échut à la Tribu de Siméon, & depuis le Christianisme, ce fut une ville épiscopale. L'Evêque de *Gerar* soucrivit au Concile de Chalcedoine. P. LUBIN, après Holsténius. Le territoire de cette ville s'appelle aussi la vallée de *Gerar*, *Genes. XXVI, 27.* S. Jérôme dit que *Gerar* étoit à vingt-cinq milles au midi d'Eleuthéropolis. Saint Cyrille, dans son *Comment. sur Amos*, p. 299, la confond avec Bersabée, & Syn-celle, *Chron. p. 100* avec Ascalon, & l'Arabique *Chaluz*, & M. Réland croit que ce sont ses habitans que le I. L. des *Machabées*, *XIII, 24*, nomme Géréniens. De Tillemont dit *Géarés*. L'Abbé Silvain, après avoir passé quelque temps sur la mon-

tagne de Sinai, s'en alla à *Géarés*, ville de Palestine, dont le nom est célèbre dans l'Ecriture, & il y établit sur le torrent de Béfor une très-grande & très-illustre Congrégation, remplie de beaucoup d'excellens hommes. *TILLEM. Hist. Eccles. T. X, p. 453.*

GERASA ou GÉRASE. C'étoit anciennement une ville de la Palestine. *Gerasa, Gerasis, Gelasa.* Elle étoit à l'orient du Jourdain, près de la ville de Gadara. Cette ville, qui fut honorée de la dignité Episcopale, est aujourd'hui entièrement ruinée.

MATY.

De Valois, dans ses Notes sur Ammien Marcellin, distingue deux *Gérasés*; M. Réland croit qu'il n'y en a qu'une. Les uns la mettent dans la Coeléfyrie, comme Etienne de Byzance, & d'autres dans l'Arabie, comme S. Epiphane, *L. II, adv. hæres. p. 451.* Jamblique, dans son Commentaire sur l'Arithmétique de Nicomaque, dit qu'elle fut appelée *Gerasa*, parcequ'Alexandre y laissa une Colonie de vieux soldats, qui ne pouvoient le suivre. *Géron* en Grec signifie un vieillard. Saint Jérôme sur Abdias, *C. 1*, & la Version Arabe appelle *Gerasa*, pays de *Gérase*, ce que l'Ecriture appelle terre de Galaad. Origène sur S. Jean, dit qu'elle n'étoit point voisine du lac de Genezareth; il est vrai qu'elle n'étoit pas sur son bord, mais elle n'en étoit pas beaucoup éloignée. L'Auteur de l'histoire de Jérusalem, insérée dans les *Gesta Dei per Francos*, p. 615, croit que l'ancienne *Gérase* est la citadelle de Jarras. Joseph, *de Bello, III, 2*, écrit que cette ville bornoit la Pérée du côté de l'orient. Elle étoit éloignée de 35 milles de Pella, comme il paroît par Ptolomée; & Jamblique dit qu'elle étoit aux environs de Rostra & de l'Arabie. Il y a des médailles de cette ville avec cette inscription, *APTEMIC TYXH GERACOM*, qui montrent que Diane y étoit honorée. *Voyez RÊLAND, Palest. p. 806 & suiv.* Cet Auteur croit que c'est de cette ville que Pline parle, *L. V, c. 18*, & qu'il faut corriger *Gerasam*, pour *Galasam*. Le P. Hardouin l'avoit fait avant lui, fondé sur Joseph, *L. II, de Bello, c. 19*, quoiqu'il avoue que toutes les éditions & tous les manuscrits qu'il a vus ont *Galasam*.

GÉRASÉNIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple. *Gerasenus.* La Vulgate appelle *Géraséniens*, & S. Matthieu, *VIII, 28*, Gergéséniens, ceux que le texte Grec nomme Gadaréniens. *Voyez* ce nom. Ils avoient pris le nom de *Géraséniens* de la ville de *Gérase*, comme ceux de Gadaréniens & de Gergéséniens des villes de Gadara & de Gergéfa.

GÉRAUD ou GÉRAULD. f. m. Nom d'homme. *Gerardus.* S. *Gérauld*, Moine de Corbie, premier Abbé de la Seure près de Bordeaux, au milieu de l'onzième siècle, est honoré le cinquième d'Avril. S. *Gérauld*, Comte & Baron d'Aurillac, Patron de la haute Auvergne. Le Comte *Gérauld*, qualifié après sa mort de Baron d'Aurillac, étoit fils du Comte *Gérauld* & d'Adaltrude, l'un & l'autre issus de la première noblesse du Royaume. Il naquit en Auvergne l'an 855 & mourut en 909, le treizième d'Octobre. *Voyez BAILLET* à ce jour.

GÉRAW. Petite ville ou bourg d'Allemagne. *Geravia.* Ce lieu est du cercle Electoral du Rhin & situé dans le Landgraviat de Darmstat, qu'on nomme autrement le haut Comté de Catzenellebogen, ou le *Geraw*, entre la ville de Darmstat, & celle de Mayence.

GÉRAW. *Voyez DARMSTAT*, Landgraviat.

GERBADECAN. Ville d'Asie, en Perse, dans le Couhestan. Les Géographes Orientaux lui donnent 85 d. 25 m. de longitude, & 34 d. de latitude.

GERBE. f. f. Assemblage de plusieurs javelles de blé coupées & liées ensemble. *Manipulus, fascis, strues, spicarum merges & garba*, dans les Titres. On trouve *gerba* dans la vie de Saint Gilbert de Simpringham, *Acta Sancti. Febr. T. I, p. 572.* On dixme, on champarte à la dixième, à la treizième, à la vingtième *gerbe*, selon l'usage des lieux. On dit qu'un Curé

court la *gerbe* ; pour dire, qu'il va lever la dîme en personne.

Quelques-uns dérivent ce mot de *germen* ; les autres de *gerbe*, Allemand, qui signifie la même chose. Du Cange dit qu'on a dit *Garba* en la basse Latinité, & qu'on dit encore *garbe* en Picardie.

Icequez trouve l'origine du mot de *gerbe* dans les langues du Nord sur lesquelles il a travaillé ; il le dérive de *ripan*, qui veut dire en langue Tudesque, & en langue Anglo-Saxonne, *moissonner* : *rup* dans cette dernière langue signifie le blé qu'on recueille des terres, quand on moissonne. De ces mots, dit Icequez, on a formé le mot de *gerbe*, en mettant au commencement la syllabe *ge* : il devoit ajouter, & en faisant quelque changement dans les lettres, & je doute qu'avec ces précautions il eût contenté ceux qui ne sont pas accoutumés aux étymologies. Dans le Latin barbare on a appelé *garba* ce que nous nommons *germe*, & il y a des Provinces en France où l'on dit *garbi*, & d'autres où l'on dit *garbo*, au lieu de *gerbe*.

GERBE se dit aussi des bottes d'osier. L'Ordonnance de la ville veut que les *gerbes* d'osier rond & rouge soient chacune de quatre pieds de liens, & pareillement les *gerbes* de ployon de la même moisson ou mesure.

On dit proverbialement, faire la *gerbe* de fouarre à Dieu, pour dire, donner au Curé la plus méchante *gerbe* pour la dixme, celle où il n'y a que du fouarre & peu de grain. On a dit autrefois *barbe*, & par corruption, faire *barbe* de fouarre à Dieu. On a dit depuis dans le même sens, il ne faut pas faire à Dieu *gerbe* de paille. Voyez là-dessus une Dissertation d'un Professeur Allemand, nommé Jacques Thomafius.

En termes de Fontenier, on appelle *gerbe* d'eau, un faisceau, ou assemblage de plusieurs jets d'eau peu élevés, qui représentent une *gerbe*.

*N'est-ce pas de son sein superbe,
Que sort à gros bouillons une liquide gerbe,
D'où naissent des épis, &c.* P. BUFF. J.

GERBE. Terme d'Artificier. Il se dit d'un groupe de plusieurs fusées qui sortent en même-temps d'un pot ou d'une caisse, & par leur expansion représentent une *gerbe* de blé.

GERBÉE. f. f. Botte de paille, où il reste encore quelque grain propre à nourrir des bestiaux. *Manipulus spicarum jam aliquantum tritus*. *Gerbee* de froment. Donner la *gerbée* aux chevaux.

En termes de Jardinage, on appelle *gerbée*, une paille longue, battue sur le poinçon. Les Jardiniers s'en servent pour lier leurs légumes, & les Vignerons pour accoler les vignes.

GERBER. v. a. Terme d'Agriculture. Engerber, mettre en *gerbe*. *Struere in fascies, alligare in manipulos*. Il faut *gerber* ce froment.

GERBER. Terme de Marchand de vin. Les Marchands de vin, qui ont quantité de muids dans leurs caves, se servent de ce mot pour signifier, mettre les pièces de vin les unes sur les autres. On *gerbe* le vin quand on n'a pas assez de place pour le mettre sur les chantiers.

GERBER. v. n. Terme de Génie & d'Artillerie, qui se dit des mortiers, des batteries de mortiers qui lancent des bombes sur les ouvrages d'une place, & font à peu près la même figure que ce qu'on appelle dans les jets d'eau une *gerbe*. *Jaculari*. Il y a là une batterie de mortiers pour *gerber* dans les différentes plate-formes, qui sont dans les ouvrages de ce fort. D'un autre côté il y a deux pierriers pour *gerber* dans les ouvrages qui sont de l'autre côté. Ensuite une batterie de deux gros mortiers de dix-huit pouces de diamètre, pour enfoncer les voûtes, & pour *gerber* dans le château.

GERBEROY. *Gerboredum*. C'est une ville de l'île de France, située dans le Beauvaisis à quelques lieues de

Beauvais du côté du couchant. *Gerberoy* est connu dans l'histoire par une bataille que les François y gagnèrent sur les Anglois l'an 1435. *Gerberoy* est sur une montagne, au pied de laquelle coule le Têrin.

GERBES. L'île de *Gerbes*, ou de *Gerbi*, ou de *Zerbi*. *Girba*. Île avec une petite ville de même nom. Elle est du Royaume de Tripoli en Barbarie, & située sur le bord oriental du golfe de Capès, & jointe à la terre ferme par un pont de bois. Les Espagnols s'en étant rendus maîtres, & y ayant construit deux forts, en furent chassés par les Infidèles avec grande perte, l'an 1560.

GERBIER. f. m. *Fruentaria meta*. POMEY.

GERBILLON. f. m. Diminutif de *gerbe*. Petite *gerbe*, de quelque chose que ce puisse être. LIGER. *Manipulus, parvus manipulus, parvus merges*.

GERBO. f. m. Petit animal de Barbarie, qui ressemble au lièvre par son corps & sa couleur. Il a les jambes de derrière extrêmement longues, & ce sont les seules dont il se sert pour marcher. Celles de devant sont au contraire très-courtes, & forment une espèce de petite main dont il se sert pour prendre ce qu'on lui donne à manger, comme les écureuils & les singes. Sa queue, qui est extraordinairement longue, est tachetée de blanc & de noir par le bout. Corneille Le Bruyn dit qu'on lui fit présent d'un *Gerbo*.

GERCÉ, ÉE. adj. Bois *gercé*, c'est du bois qui se fend ; ce qui arrive à cause de sa grande humidité.

GERCE. f. f. Petite vermine qui ronge les habits & les livres. *Teredo*, d'où sont venus les mots de *gercer* & *gerçure*, que d'autres écrivent *gerfer* & *gerfeure*, ou *gerfure*, aussi-bien que *gerse* au lieu de *gerce*.

GERCER. v. a. Causer une petite fente, crevasse aux lèvres, au visage & autres parties du corps qui sont découvertes. *Discindere*. Le froid *gerce* les lèvres & le visage. L'exposition du midi grille la peau de plusieurs fruits, elle la *gerce*. LA QUINT. Les mains se *gercent*.

Il est aussi neutre : les mains *gercent* au grand froid.

GERCER se dit aussi du bois, lorsqu'il se fend, quand il se déjette, des murs & des métaux, lorsqu'il s'y fait des crevasses. L'enduit qui est exposé à l'air, se séchant plutôt que le dedans du mur, se *gerce*. VITRUBE. On le dit encore du plomb, du fer, des enduits de plâtre.

GERÇURE. f. f. Crevasse qui se fait sur la peau par le froid, ou autre cause. *Sciffura*. La *gerçure* se guérit avec de la pommade, du suif de chandelle.

GERÇURE se dit aussi des crevasses qui se font dans le bois, dans les enduits des murs, &c. On le dit aussi des défauts qui se trouvent dans le fer, qui consistent en de petites fentes ou découpures, qui vont en travers, & dans d'autres métaux.

GÉRENRODE, GÉRENSRODE. *Gerendoda*. Bourg avec une Abbaye libre & immédiate, dont l'Abbesse a rang parmi les Prélats de l'Empire. Ce lieu, qui embrassa la Religion prétendue Réformée de même que l'Abbaye, l'an 1521, est situé dans la Principauté d'Anhalt, province du Cercle de la Haute-Saxe, environ à trois lieues de Querlimbourg, vers le midi. MATY, DAVITY, CORN.

GÉREON. f. m. Nom d'homme. *Gereonis*. Ordre ou Chevalier de S. *Géréon*. *Ordo*, ou *Miles Sancto Gereoni sacer*. Jean Vanden-Hocvel, qui avoit beaucoup voyagé en Orient, rapporte qu'il avoit vu en Palestine des Chevaliers de S. *Géréon* ; qu'ils avoient pour armes une croix patriarchale, à peu près semblable à celle qu'on voit dans les anciennes armoiries de Hongrie, & posée sur une triple colline verte. François Ménénus en parle sur le témoignage de ce voyageur, aussi-bien qu'Ashmole, dans son livre sur l'établissement de l'Ordre de la Jarretière, c. II, & l'Abbé Justiniani, c. 33, tom. II, p. 534. Ashmole dit qu'on ne fait point quel a été l'Instituteur de cet Ordre, quelques-uns l'attribuant à Fridéric Barberousse, & d'autres à Fridéric II, pendant son expédition de la Terre-Sainte. Ainsi ce seroit vers l'an 1190 ou 1229. Si leur croix, comme le dit Méné-

nus, étoit la même que celle de Hongrie, elle étoit d'argent, en champ de gueules; mais Ashmole dit au contraire que les Chevaliers de S. Géréon portoient l'habit blanc & une croix noire sur le manteau vert.

GÉRER. v. a. Terme de Palais. Conduire, administrer, faire les affaires de quelqu'un. *Administrare, gerere.* Il a géré une tutelle, dont il faut qu'il rende compte. Toute procuration porte pouvoir de gérer & négocier les affaires de celui qui la donne. M. Ménage emploie ce terme d'une manière particulière dans la phrase suivante. M. le premier Président de Lamoignon étoit très-scrupuleux; il a géré, pour ainsi dire, une chaste magistrature.

GÉRÉRES. f. f. pl. On appelloit ainsi les femmes qui assistoient à Athènes la Reine des Sacrifices dans ses fonctions sacrées: il y avoit quatorze *Geréres*.

GÉRESHEIM. Voyez **GERNSHEIM**.

GÉRESTO. Ancien bourg de la Turquie en Europe. *Gerestus, Gerestum, Gerastus.* Il est sur la côte méridionale de l'île de Négrepont, à l'endroit où elle tourne vers l'orient, & au midi de la ville de Carysto.

GERFAUT. f. m. Oiseau de proie & de leurre qui sert à la volerie. *Æsalon, girfalco, girofalco.*

Le *gerfaut* ne se voit qu'entre les mains des Fauconniers des Rois: c'est une espèce de faucon; mais il est de si grande taille, que quelques-uns le prennent pour une espèce d'Aigle. Il a tant de cœur, & il est de si grande entreprise, qu'il ne refuse rien; mais il est très-difficile à assurer & à leurrer, étant extrêmement hagar; & s'il n'a la main douce, il ne fera jamais domestique. A cause de son étendue & de sa grandeur, il ne se tient pas debout, mais il demeure assis sur le poing, & il est très-beau, & particulièrement lorsqu'il est mué. Il a le bec, les jambes & les mains de couleur bleue, les serres fort ouvertes; il laisse tellement les oiseaux de rivière, qu'ils sont contraints de se rendre, ne pouvant plus faire le plongeon. Ces espèces de faucons aient & font leurs petits en Prusse & en Russie; mais le plus communément ils se prennent en Allemagne en faisant leur passage.

Aldrovand en parle ainsi: Le *gerfaut* a le haut de la tête plat, de couleur cendrée, le bec gros, fort court, de couleur bleue & médiocrement courbé, mais très-aigu, robuste & crochu par le bout; la prunelle de l'œil très-noire, l'iris bleu avec un cercle pareillement bleu, qui l'environne; le dos, les manteaux, le ventre & la queue sont bleues, mais les plumes du dos & des manteaux pour la plupart sont ornées de marques noires qui ont quelque ressemblance avec un cœur, ou avec les yeux qui sont sur les plumes de la queue des paons. Les plus grandes plumes sont marquées vers leur extrémité d'une tache noire, grande & longue, avec une bordure blanche; il a le vol fort long, de sorte que peu s'en faut qu'il n'aille jusqu'à l'extrémité de la queue; sa gorge, sa poitrine & son ventre sont d'un blanc très-pur, sans être diversifiées d'aucunes taches; sa queue est courte relativement à son corsage. Elle est traversée de marques noires. Ses jambes & ses mains sont colorées d'un bleu lavé. Ses jambes sont longues & robustes: les doigts de ses mains sont longs & fermes, & sont tout couverts de tablettes d'un ordre continu.

Pour être bon, le *gerfaut* doit être choisi de moyenne taille, la tête petite, de gros yeux à fleur de tête, les naseaux grands, le bec de corbin; qu'il soit tout d'une pièce, les mailles bordées de feu, la taille esclame pour être léger; qu'il n'ait point de haglures, & s'il en a, qu'elles soient au milieu des mailles, autrement il sera paillard; qu'il ait les mains sèches, les doigts longs & déliés: ils sont sujets à avoir des fontaines sous les mains; que le champ de son pennage soit gris; que son vol soit bien affilé, qu'il ne croise guère. Tout pennage bordé de blanc s'appelle pennage d'oie, & il est sans courage & mou au vent.

Il faut choisir le tiercelet de *gerfaut* le plus grand que l'on peut trouver, & le plus approchant de la figure & du pennage du *gerfaut* sera le meilleur.

Il faut l'assurer, & faire la tête avec un vieux chaperon, le leurrer comme le faucon, & lui faire tuer une poule seulement, de peur de trop l'échauffer, & le traiter doucement. Sa volerie est pour le milan, la buse, le héron. Il chasse aussi aux grues & aux cygnes. Il est extrêmement courageux, de grande entreprise & de longue haleine. Le *gerfaut* est l'oiseau qui a le plus de force après l'aigle. Il est fier, hardi, passager & fort bel oiseau. C'est le plus dépiteux de tous les oiseaux, & qui, étant manié rudement, périra plutôt que de fléchir. Il est merveilleusement gaillard à la montée, comme on voit au vol du milan & du héron. Le tiercelet est plus difficile & plus délicat à gouverner; il vole le milan, le héron, la perdrix, le chathuant, pour courlis & pour corneille. Le *gerfaut* & le tiercelet de *gerfaut* doivent être mis à la mue en lieu retiré du bruit, où ils aient peu d'air & soient séchement.

Les pays des *gerfauts* sont la Norvège, la Suède, le Danemarck, & principalement l'Islande: ils ont des aires en Dace & en Prusse, qui sont des régions fort froides. Les meilleurs viennent de Norvège, de Danemarck & d'Islande: ils sont excellens pour voler loutarde, la grue & tout le gros gibier. Voyez la description du P. Pomey, & le Poëme de M. de Sainte-Marthe, qui donne au *gerfaut* le nom de *buteo*.

Il y a une aigle noire qu'on estime être le *gerfaut*, & qu'on appelle en Latin *melanetos*; c'est la plus petite de toutes les aigles: elle a le bec aquilin & fort crochu à l'extrémité; le haut est de couleur de corne un peu bleuâtre; au-dessus des ouvertures des naseaux, il y a une membrane jaune, qui environne le commencement du bec, qui paroît en faire la jointure avec la tête, & qui va en descendant jusqu'aux deux côtés de son ouverture. La prunelle de ses yeux est noire; le tour ou l'iris est d'un jaune roussâtre; le dessus de sa tête est d'un jaune obscur; tout le reste de son corps est noirâtre, à l'exception de trois petites marques blanches qu'elle a sur le dos; ses manteaux sont si longs, qu'ils s'étendent presque jusqu'à l'extrémité de sa queue, qui est d'une assez bonne longueur; ses jambes sont entièrement couvertes de plumes, de sorte qu'il ne s'en faut que l'espace d'un doigt qu'elles n'arrivent jusqu'au-dessus de ses pieds; mais ce peu de distance est coloré d'un très-beau jaune, & ses pieds de même, lesquels, ainsi que ses jambes, sont revêtus de petites tablettes; ses ongles sont fort noirs. Aristote & Pline n'en disent autre chose, sinon qu'elle est toute noire & la plus petite de toutes les aigles, & qu'elle seule de toutes nourrit ses aiglons.

Il y en a une tout-à-fait semblable à celle dont on vient de parler, à l'exception d'une seule tache blanche qu'elle a au bas dos, outre qu'elle n'a pas les plumes du cou si fort élevées: quelques-uns ont estimé qu'elles n'étoient différentes que de sexe seulement. Celle-ci est appelée par les Grecs *Lagophonos*, c'est-à-dire, *Leporaria*, à cause qu'elle prend les lièvres, & fait un essai de leur pesanteur avant que de les emporter. Les Latins la nomment *pulla*, *fulvia* & *valeria*. Cette aigle est très-courageuse pour sa petitesse, & est autant estimée qu'aucune des autres, & l'on pourroit s'en servir à l'exercice de la fauconnerie plus facilement que d'aucune des autres.

Il y a encore une espèce de *gerfaut* qu'on appelle *Huart*. Voyez ce mot.

Ce mot vient de *gyrofalco*, comme qui diroit, *faucon qui vole en tournant*, comme dit Albert le Grand au sixième livre des *faucons*. Mais l'Empereur Frédéric, au Livre II de la *Vénerie*, dit qu'il a été ainsi nommé de *iesès*, qui signifie *sacrée*; en sorte que le Latin *hierofalco* veut dire *sacerfalco*; ou de *κυριος*, qui signifie *dominus*, d'où vient qu'en Grec on dit *κυριόφαλος*, c'est-à-dire, *Dominus falco*.

GERGEAU ou **JARGEAU**. Petite ville de France. *Ger-*

gogilum, Jargogilum, Gargolium, Gerboveum. Elle étoit autrefois fortifiée, & on la trouve dans l'Orléanois, à quatre lieues d'Orléans, sur la Loire, où elle a un pont de pierre.

De *Gargogilum* & *Jargogilum*, on a fait *Gargolium* & *Jargolium*, de-là *Gargolium* & *Jargolium*, & de-là non pas *Gergueil* ou *Jargueuil*, comme l'analogie semble le demander, mais *Jargeau* ou *Gergeau*. Voyez DE VALOIS, *Not. Gall. p. 221.*

GERGENTI, GIRGENTI ou **AGRIGENTE.** Ville de la vallée de Mazara, en Sicile. *Agrigentum, Agragas.* Elle est sur la côte méridionale de l'île, entre l'embouchure du Naro & celle de l'Acraga. Cette ville a été autrefois très-considérable. C'est là que regnoit le fameux Tyran Phalaris. Elle est encore aujourd'hui une des principales villes de l'île. *Gergenti* est défendu par un bon château, situé du côté du nord, qui est le seul endroit par lequel la ville est accessible. Il y a un Evêché, suffragant autrefois de Syracuse, & maintenant de Palerme. Son port, où l'on fait un fort grand commerce de blé, est à Emporio, bourg éloigné d'une lieue de cette ville, du côté du couchant. *MATY. Long. 31 d. 21 m. latit. 47 d. 23 m.*

GERGENTI ou **FIUME DI NARO.** Petite rivière de la Sicile. *Agrigentinus fluvius*, ou *Agragas.* Elle coule dans la vallée de Mazara, & se décharge dans la mer Méditerranée, du côté du levant.

GERGESA ou **GERGÈSE.** *Gergesa.* Ville qui étoit à l'orient du lac de Tibériade, & donnoit son nom à une petite contrée. S. Jérôme en fait mention sur la *Génèse, c. XV.*

GERGÉSENIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple. *Gergesenus, Gergesaus.* Ce sont les mêmes que le texte Grec du nouveau Testament appelle Gadaréniens, & la Vulgate, Géraféniens. Ils étoient le long du lac de Tibériade, du côté de l'orient, & occupoient, dit S. Jérôme sur la *Génèse, c. XV,* le territoire des villes de Gadara & de Gergésa.

GERGOIE. Montagne de France, située dans l'Auvergne, près de Clermont. *Gergovius mons.* On voit sur cette montagne les maifures de la ville de Gaulois Boïens, qui porta les noms de *Gergobia, Gergovia, Arvernum* & *Augustonemetum*, des ruines de laquelle la ville de Clermont a été bâtie, ayant succédé à son Evêché, qui est suffragant de Bourges. *MATY.*

De Valois, dans sa Notice des Gaules, p. 46, col. 2, dit qu'il y a en Auvergne près de Clermont, une montagne qu'on appelle *Gergoie.* Il prétend que ce nom vient de *Gergovia*, & que c'est sur cette montagne qu'étoit située la *Gergovia* de César, si célèbre par le siège qu'elle soutint contre ce Général Romain, & par la peine que les Savans ont à trouver sa situation, & leurs querelles sur cela. D'autres prétendent que la *Gergovie* de César est Clermont même. Voyez **GERGOVIE.**

GERGOVIE. Ancienne ville des Gaules. *Gergovia.* Cette ville est célèbre dans les Commentaires de César, *L. VII,* par le siège qu'elle soutint contre lui. Quelques-uns prétendent que c'est Clermont en Auvergne; mais le sentiment le plus vraisemblable & le plus suivi, est qu'elle étoit dans le lieu qu'on nomme encore *Gergoie*, à une lieue de Clermont. Ce sentiment est déjà ancien & rapporté par le P. de S. Julien dans son *Orig. & Antiquité des Bourguignons.* Il est certain que c'étoit une place des Arvernes. Voyez **GERGOIE.** Le Prédident Savaron avoit suivi l'opinion contraire dans ses *Origines de Clermont;* mais Pierre Durand, qui les a imprimées avec des additions & des notes, montre fort au long & savamment que *Gergovie* étoit sur la montagne de *Gergoie*, *Orig. de Clermont, p. 134, 290.*

Il y a encore dans les Commentaires de César, *L. VII,* une ville des Boyens qu'on nomme *Gergovie;* mais les Savans conviennent qu'en cet endroit le mot *Gergovie* a été ajouté par quelque ignorant.

GÉRI. Voyez **GÉRY.**

GÉRIION. f. m. Il y a eu un Ordre militaire qu'on appeloit de S. *Gérior.* Il n'y avoit que les Gentilshom-

mes Allemands qui étoient reçus au nombre des Chevaliers de cet Ordre. Ils avoient un habit blanc, avec la croix pleine de sable dessus, & on leur faisoit suivre la règle de Saint Augustin. On tient que l'Empereur Frédéric Barberousse en fut l'Instituteur dans la Palestine.

GÉRIS. f. f. Nom d'une Divinité. Voyez **GÉRY.**
GERLAND. f. m. Nom d'homme. *Gellandus.* Saint *Gerland*, natif de Besançon, fut fait Evêque de Gergenti, après que le Comte Roger, Prince Normand, Duc de Calabre, en eut chassé les Sarrazins. Il mourut en 1101. *CHASTELAIN, Martyr. T. I, p. 772.*

GERMAIN, AINE. adj. Frère de père & de mère. *Germanus frater.* Et il se dit à la différence des frères utérins, qui ne sont frères que du côté de la mère.

GERMAIN se dit aussi des proches parens collatéraux ou cousins, qui sont les enfans de deux frères ou de deux sœurs. On les nomme cousins *germains*, & issus de *germains*, cousins issus de *germains*, les enfans des cousins *germains.* Parmi les Romains il n'y a aucun exemple de mariages entre cousins *germains* jusqu'au temps de l'Empereur Claude, où ils furent très-fréquens. Théodose les défendit sous des peines très-rigoureuses, sous peine du feu & de la proscription.

On dit aussi, il a le *germain* sur lui, pour dire, il étoit cousin *germain* de son père, il est plus proche d'un degré. C'est ce qu'on appelle oncle à la mode de Bretagne.

FRÈRE GERMAIN. f. m. Dans le Droit Romain les frères *germains* sont ceux qui sont frères de père & de mère & enfans du même lit, à la différence des frères consanguins qui sont d'un différent lit, c'est-à-dire, qui ont le même père, mais non pas la même mère; qui sont fils du même père, mais d'un différent mariage; les uns, par exemple, d'un premier mariage ou d'un premier lit, & les autres d'un second ou troisième mariage. *Frater germanus.* Les frères *germains* & consanguins ne pouvoient se plaindre d'un testament inofficieux, qu'en alléguant la turpitude de la personne qui y avoit été institué. Wan-Wata, dans ses Observations sur le Droit Romain, prétend que les frères consanguins pouvoient se plaindre de l'inofficiosité, même quand le testament n'étoit point fait en faveur d'une personne incapable; car on voit, dit-il, par plusieurs exemples rapportés dans l'Histoire, qu'on admettoit quelquefois la plainte d'inofficiosité des parens éloignés, & qu'on jugeoit en leur faveur par un principe d'équité. Du temps d'Ulpien le pouvoir d'intenter cette action ne s'accordoit en ligne collatérale qu'au frère & à la sœur. *L. 10, ff. de inoff. testam.* Les Empereurs Dioclétien & Maximien ordonnent la même chose, *Leg. 21, Cod. eod. nov.* Cette Loi qui donne aux frères & aux sœurs sans distinction la querelle d'inofficiosité, a été réformée par l'Edit de Constantin, qui ne permet jamais au frère utérin d'intenter l'action d'un testament inofficieux, & qui ne le permet aux frères *germains*, que quand le testateur a institué une personne infâme, *detestabilis turpitudinis.* Dans l'Edit de Constantin le mot de frère *germain* est souvent pris pour celui de consanguin; ce qu'il dit dans la suite qu'il ne pourra intenter cette action que *agnatione durante*, en est une preuve bien sensible. Constantin n'ayant point révoqué le droit qu'avoient les frères *germains* de contester comme inofficieux les testamens par lesquels ils étoient deshérités, on devoit encore aujourd'hui leur accorder le même droit, dit cet Auteur, si l'erreur commune du Barreau & des Ecoles n'avoient établi un Droit nouveau. C'est aux Jurisconsultes à juger du mérite & des preuves de cette opinion.

S. GERMAIN DES VAUX. Bourg de France dans le Contentin, sur le bord de la mer. *Vicus sancti Germani de Vallibus.*

GERMAIN, AINE. f. & adj. m. & f. Nom de peuple. *Germanus.* Les *Germain*s sont les anciens peuples qui occupoient autrefois ce que nous appelons aujourd'hui l'Allemagne. Selon Cluvier, *Germ. Antiq. L.*

L. I, c. 2 & 4, ils étoient une partie des Celtes, & descendoient de Noé par Japhet, Gomer, Afchénez, & ils ne font point des *Germain*s de Perles dont parle Hérodote, *L. I*. Les plus anciens Auteurs Grecs les comptent entre les Scythes & les Celfoscythes. Le nom de *Germain*s, selon le même Auteur, ne fut donné d'abord qu'aux cinq nations qui composoient les Tongres, c'est-à-dire, les Ebutons, les Condruses, les Segnes ou Segniens, les Cérèfes & les Phœmanes ou Phœmaniens, & le nom de *Germain*s ou Gaulois, après qu'ils en eurent été vaincus, chassés de leurs frontières. Car, dit cet Auteur, *Germain* est composé de *gera* & de *man*. *Gera* dans l'ancien langage Celtique, signifie *guerre*, nom qui en vient, & qui s'est conservé en François, en Espagnol, en Italien & en Anglois, nations auxquelles les Francs, les Bourguignons, les Goths, les Vandales & les Lombards l'ont porté. *Man* signifie homme, ainsi *Germain* est la même chose qu'homme de guerre, homme belliqueux. Voyez *Ger. Ant. L. II, c. 20*. Il n'étoit pas nécessaire que les Francs l'apportassent en Gaule, puisque les Gaulois l'avoient long-temps avant la conquête des Francs, & que c'est eux qui le donnèrent d'abord aux Tongres. Quoiqu'il en soit de ceux-ci, ce nom passa à tous les autres peuples qui habitoient au nord du Danube, entre ce fleuve & la mer Baltique. Voyez aussi sur les *Germain*s, Vossius, de *Idol. L. I, c. 37 & 38*.

Les Dieux des *Germain*s étoient Theut, Wodan, Dan, Taran ou Thor, Pin ou Pen; Mars, qu'ils nommoient Thies, Thésus ou Hésus, Hercule & Vulcain, Castor & Pollux. Leurs Déeses étoient Isis, la mère des Dieux, & la Terre qu'il appeloient Herius, dit Tacite, ou comme on lit dans quelques manuscrits, Nerthus, & dans d'autres Verthus, d'où Juste-Lipse conjecture que le véritable nom de cette Déesse étoit *Aerth*, nom qui vient manifestement de l'ערט, *erets* des Hébreux, en Phénicien *ert*, & en Arabe, *arth*, la terre. De-là les *Germain*s avoient fait *aerth*, qui subsiste dans les différens dialectes de leur langue. Car les Allemands disent *erde*, les Saxons, *éerde*, les Flamands, *aerde*, les Anglois, *earth*, & les Ecoissois, *erth*. Clavier croit que le véritable nom de cette Déesse étoit *Herte*, & que N & V ont pu plus aisément se mettre pour une H que pour un A. Mais après tout, l'A est souvent dans les manuscrits & sur les médailles fort peu différent de l'H; & pour peu que ses deux branches ne soient pas jointes par en haut, comme il arrive souvent, c'est une H; ainsi la conjecture de Lipse n'est point à rejeter. D'ailleurs l'une ou l'autre leçon revient au même. *Frea* étoit encore une autre Déesse des *Germain*s. Voyez ce mot. Clavier prétend que sous tous ces noms ils n'adoroient que le soleil, la lune & le feu, & sous les noms de ces trois Dieux, la Très-Sainte Trinité, dont, si l'on en croit cet Auteur, ils avoient connoissance. Voyez la *Germania Antiqua*, *L. I, c. 26, 27, 28; 29, 30*.

Le mot *GARMAN*, qui se lit sur une médaille de bronze avec *COMMIO*s de l'autre côté, marque, selon M. Béger, *T. I, p. 305 & suiv.* que cette médaille a été frappée par les *Germain*s, ou dans la ville des *Germain*s appelée depuis Saint Goar, & qu'elle y fut frappée pour *Comius*, ce vaillant défenseur de la liberté des Atrébates, dont César a tant parlé, *L. IV, c. 21, 27; L. VI, c. 6; L. VII, c. 76; L. VIII, c. 7, 12, 23, 47*.

Il y a quantité d'opinions toutes différentes sur l'étymologie du nom de *Germain*. Strabon, *L. VII*, dit que les peuples qui habitoient au-delà du Rhin, avoient les mœurs & les manières semblables à celles des Gaulois, & que les Romains les appeloient en leur langue *Germain*s, c'est-à-dire, *vrais, francs* Gaulois, γραιος Γαλάται. Corneille - Tacite dit que leur nom étoit nouveau de son temps, & qu'ils l'avoient inventé, & se l'étoient donné eux-mêmes; ils l'avoient déjà du temps de Jules César. Il y en a qui dérivent les noms de *Germanie* & de *Germain* de *gignere* ou *gerere immania*, produire ou faire des

choses étranges, à cause que le pays appelé *Germanie*, est bien peuplé, & que ses habitans sont grands, forts, robustes, belliqueux. *Enéas Sylvius* fait venir les noms dont nous parlons de *germinare*, en François *germer, produire*, à cause que le pays qu'habitent les *Germain*s, est fort peuplé. D'autres le tirent de *guerra, guerre*, à cause que ces peuples sont belliqueux. On trouve des Auteurs qui vont chercher dans les langues Orientales l'origine des noms dont nous parlons: ils disent que le mot de *Germani* est formé de deux mots Hébreux, גר, *étrangers*; & עניים, *pauvres*; apparemment que les hommes sortis des premières familles qui peuplèrent le monde après la division des langues, se donnèrent eux-mêmes ce nom quand on leur demandoit qui ils étoient, d'où ils venoient, ils répondoient, nous sommes de *pauvres étrangers*. D'autres Hébraïsans font venir les noms de *Germanie* & de *Germain*, de *Thogarma*, malgré le peu de ressemblance qu'il y a entre le primitif & les dérivés: ils confirment leur sentiment de l'autorité de la paraphrase Chaldaïque, où on lit ces mots, *provincia Germaniæ, province de Germanie*, pour expliquer ceux-ci, *domus Thogarma, la maison, la famille de Thogarma*. *Ezéch. ch. 38, v. 6*. *Adrien Junius* trouve dans la langue des *Germain*s l'origine de leur nom. Selon cet Auteur de *germain*; *homme honorable*, on a fait *Germain*. Bécane forme ce nom de *ger*, qui se prononce au-lieu de *gar, tout-à-fait*, & de *man, homme*, d'où s'est fait le nom de *Germain*, qui dans son origine voudra dire, *tout homme, tout-à-fait, homme, avdges*; c'est-à-dire, qui a des inclinations & des manières nobles; ainsi les mots de *Germain* & Allemand signifient à peu près la même chose dans leur origine: *Junius* le fait venir de *geert man*, deux mots Allemands, qui signifient *homme honorable, homme d'honneur*, ou bien de *Thogarma*, fils de Gomer; dont les descendans ont peuplé l'Occident. *Skinner* rejette ces deux dernières étymologies, comme étant peu naturelles. Le mot *Germain*, selon *Chrétien Juncker*, vient de *Ger*, nom du fleuve de la Turinge; & de *man*, homme, en sorte que les *Germain*s dans leur origine, n'étoient que les Tongres, appelés depuis Turingiens, qui habitoient les rivages du fleuve *Ger*. *Goropius Bécane* le tire de *geren*, assembler, parcequ'ils assembloient, ils levoient toujours des soldats. *M. Béger, T. I, p. 307*, est du nombre de ceux qui croient que *German* est la même chose qu'*Alleman* & qu'ils viennent de *gar, tout, & man, homme*; *garman, german, tout homme*, & que ces peuples furent ainsi nommés à cause de leur courage. *Vetter* est de même sentiment dans ses Notes sur la *Germanie* de Tacite. *Rudbeck* dans son *Atlantica*, dont l'extrait se trouve dans les *Nouvelles de la République des Lettres* de l'année 1685, au mois de Février, p. 119, prétend que le mot *Germain* est Suédois:

GERMAIN, AINE, se dit en vers pour Allemand, peuple qui habite aujourd'hui ce qu'on appeloit autrefois *Germanie*, le pays des anciens *Germain*s. On ne s'en sert point communément en prose en ce sens; mais en poésie il a de la beauté.

*Tel Louis triomphant de l'Ibère hautain,
Chassoit de tous côtés ses troupes fugitives:
Tel la Meuse & le Rhin le virent sur leurs rives;
Terrasser le Batave & dompter le Germain:*
TRADUCT. d'une Inscrip. Latine du P. Commire:

Quoiqu'on ne doive point s'en servir en prose en parlant des Allemands, M. de la Chapelle n'a pas laissé de dire avec grâce dans l'onzième lettre du *Suisse*, grandes guerres, affreuses dissensions s'émeuvent en Allemagne, Empereurs des deux côtés, aigles contraires: *Germain*s contre *Germain*s, &c. *GERMAIN*. Nom d'homme. *Germanus*. *Saint Germain*, Evêque de Paris, vivoit sous *Childebert*, dont on dit qu'il fut Grand-Aumônier: Il mourut en 576. Voyez *Grégoire de Tours*: *S. Germain*, Evêque d'Auxerre

en 431, passa en Angleterre avec Loup, Evêque de Troye, pour y combattre l'hérésie Pélagienne, qu'ils chassèrent de cette île. C'est dans ce voyage qu'en passant par Nanterre, S. *Germain* vit Sainte Geneviève. Il y a trois *Germain*s, Patriarches de Constantinople. Le premier fut chassé par Léon Isaurique en 730. Le second succéda à Emmanuel en 1222, & gouverna cette Eglise 17 ans. Le troisième la gouverna vers l'an 1255.

Ce nom est devenu le nom de plusieurs lieux où quelqu'un des Saints dont nous venons de parler a été honoré.

- S. GERMAIN. Bourg du Comté de Cornouaille, en Angleterre. *Fanum S. Germani*. Il est près de la côte, à quatre lieues de Plimouth, vers le couchant. S. *Germain* est un des lieux où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre.
- S. GERMAIN d'Auxerre. Abbaye des Bénédictins dans la ville d'Auxerre. *Autissiodorensis Sancti Germani Abbatia*. Elle a porté aussi le nom de S. Maurice. Le premier Abbé fut Saint Aunaire, Evêque d'Auxerre, vers l'an 560. Ainsi S. *Germain* d'Auxerre est presque aussi ancien que l'Ordre même des Bénédictins.
- S. GERMAIN L'AUXERROIS. C'est le nom d'une Eglise de Paris, où il y a un Chapitre & Paroisse. Le Doyenné de Saint *Germain l'Auxerrois*. S. *Germain l'Auxerrois* est la Paroisse du Louvre. Ce Chapitre a été uni à celui de la Métropole.
- S. GERMAIN DE FLAY. Voyez GERMER. C'est une erreur de Maty d'avoir dit *Germain* au lieu de Germain ou Germer de Flay.
- S. GERMAIN-LAVAL. Ville de France dans le Forez, située dans un terroir fertile en bons vins. C'est la patrie de Jean Papon & de Papire Masson.
- S. GERMAIN-EN-LAYE. *Fanum S. Germani in Laia*. Ville de l'Île de France, située sur une montagne au pied de laquelle la Seine coule, & près de la forêt de Laye, à quatre lieues de Paris du côté du couchant. Il y a dans S. *Germain* un magnifique palais de nos Rois, où la paix fut faite entre la France, la Suède & le Brandebourg, l'an 1679. C'est Charles V, François I & Henri IV, qui l'ont bâti. Louis-le-Grand qui y naquit en 1638 le 5 Septembre, y a fait faire des augmentations considérables.
- S. GERMAIN-LEMBRUN. Petite ville de France. *Fanum S. Germani in Lembruno*. Ce lieu est dans l'Auvergne, près de l'Allier, entre Issoire & Brioude.
- S. GERMAIN-LE-PUIS. Ville de France dans le Bourbonnois, près de la rivière de Bèbore, à deux lieues de Varennes. *Sangermanum Podiense*.
- S. GERMAIN-DES-PRÉS. Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, fondée à Paris par Childébert, après son expédition d'Espagne. Voyez Grégoire de Tours, L. IV, c. 20, & Aimon, L. II, c. 20. Ce Prince y fut enterré, & après lui, Chilpéric I, la Reine Frédégonde, son épouse, Clovis, son fils, Clotaire II & plusieurs Princes. Childébert y mit l'étoile de S. Vincent, Martyr, qu'il avoit apportée d'Espagne, & de-là elle prit d'abord le nom de S. Vincent; depuis, S. *Germain*, Evêque de Paris, y ayant été inhumé, elle prit son nom, qu'elle a conservé jusqu'ici. Comme elle étoit alors hors de Paris, & au milieu des prés, on l'appela, & on l'appelle encore S. *Germain-des-Prés*, S. *Germanus de Pratis* ou *Pratenfis*, quoiqu'elle soit maintenant & depuis long temps au milieu du plus grand & du plus beau faubourg de Paris, égal lui seul aux plus grandes villes du Royaume. Elle lui donne son nom & à plusieurs autres places ou lieux. Le faubourg S. *Germain*. La foire S. *Germain*, c'est une foire qui se tient depuis la Purification jusqu'au Dimanche des Rameaux. C'est aussi le lieu où elle se tient, dépendant de l'Abbaye dont nous parlons. S. *Germain-des-Prés* est immédiatement soumis au S. Siège. Sainte Marthe, T. II, p. 480.
- S. GERMAIN-LÈS-RHODEZ. Abbaye de filles de l'Ordre de S. Benoît, près de la ville de Rhodéz.
- S. GERMAIN. f. m. & f. Nom d'une espèce de poi-

rier, & des poires qu'il porte. A voir la saint *Germain* fort longue & assez grosse, les unes vertes & un peu tiquetées, les autres assez rouffes, & toutes jaunissant en maturité, la queue courte, assez grosse, & penchée; on la prendroit pour une très-belle poire de virgoulé: à l'égard de celles qui restent petites, elles ressembleraient assez à la saint-Lézin. Cette poire nommée autrement l'Inconnue de la Fare, a la chair fort tendre, point de marc, grand gout & beaucoup d'eau; mais cette eau a souvent quelque pointe de l'aigret de citron, qui plaît à certains & déplaît à d'autres. Il y en a quelquefois qui en ont peu ou point du tout. Le coignassier & les terres fort sèches augmentent ce défaut. Ce gout aigret ne se trouve que dans celles, qui pour être verveuses, murissent en Novembre; il ne s'en trouve guère dans celles qui ne viennent à leur maturité que dans la fin de Décembre. IDEM. Les saint *Germain* demandent un terrain raisonnablement humide. IDEM.

GERMAINE. f. f. Nom de femme. *Germana*. Ferdinand le Catholique, Roi d'Arragon, venoit d'épouser *Germaine* de Foix, que Louis d'Amboise, Evêque d'Alby, Hector Pignatelli, Seigneur Napolitain, & Saint André, Juge Mage de Carcassonne, avoient conduite jusqu'à Fontarabie, en qualité d'Ambassadeurs du Roi de France. FLÉCH. *Vie de Xim. L. II, p. 214*. Louis XII donna pour dot à la Reine *Germaine*, sa nièce, la partie du Royaume de Naples qui lui appartenoit. IDEM. *Ibid*.

GERMAN. f. m. Nom d'homme. *Germanus*. S. *German*, Abbé de Munsterthal, au Diocèse de Bâle, CHASTELAIN, au 21 Fév. Naturellement on diroit *Germain*, mais il faut que M. Chastelain ait trouvé que pour ce Saint, ce soit l'usage de dire *German*.

SAN-GERMAN. Petite ville de l'Amérique. *Fanum S. Germani*. Elle est dans l'île de S. Juan de Porto-Ricco, sur le Cap de *San-German*, qui joint la côte occidentale de l'île avec la septentrionale.

GERMANDRÉE. *Chamaedrys*. f. f. Plante Médécinale. La *germandrée* ordinaire, autrement appelée petit chêne, ou chênnette. *Chamaedrys repens*. C. B. est vivace. Ses racines sont ligneuses, fibreuses & rampantes. Elles poussent plusieurs tiges hautes de demi-pied, menues, rougeâtres, un peu velues & garnies de petites feuilles opposées deux à deux, dentelées & découpées à peu près comme celles du chêne, dont elles ont un peu la figure, vertes en dessus, pâles en dessous, fermes, un peu velues, d'un gout amer, accompagné d'une petite âcreté aromatique. Ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, & sont en gueule, & de la classe de celles, qui au lieu de lèvres supérieures, ont quelques petites pointes ou dents, & elles sont purpurines & ont bonne odeur. Leur calice est long, étroit & renferme dans son fond quatre petites semences. Cette plante est fébrifuge, diaphorétique, & entre dans la thériaque.

On a donné le nom de *germandrée* d'eau, ou de chamarras, à une autre plante de même genre, appelée en Latin *scordium*. On distingue celle-ci de la précédente par les feuilles qui sont fort velues & blanchâtres, & par son odeur d'ail. Elle croît dans les endroits marécageux, & elle est d'un aussi grand usage, puisqu'elle est fébrifuge, bonne contre les vers, & qu'elle entre dans la thériaque. Les autres espèces de *germandrée* ne sont pas employées.

GERMANICOPLE, ou GERMANICOPOLIS. Ville de l'Asie mineure. *Germanicopolis*. De Tillemont donne une forme Françoisé à tous les noms de ville, composée du Grec *πολις*, & les forme par analogie sur celui de Constantinople. C'est lui qui dit *Germanicople*. Plin place cette ville sur l'Hellespont, près du fleuve Gebes. Il dit qu'elle se nomme Helgas. C'étoit son premier nom, & celui qu'on lui donnoit dans le pays. Les Grecs l'appeloient *Booscoete*, Βοοσκοιτις, c'est-à-dire, *lit du bœuf*, ou *litière du bœuf*. La Notice Ecclésiastique, p. 37, la met dans l'Isaurie, & Ammien Marcellin, L. XXVII, dans la Cilicie. Ceux de *Germanicople* tenoient le premier rang parmi les Isatures. Ils avoient un Evêque dans

le cinquième siècle. TILLEM. *Emp. T. V, p. 90.*

GERMANICUS. f. m. Nom d'homme. *Germanicus. Germanicus*, fils de Drusus & d'Antonia, neveu paternel de Tibère, à qui Auguste le fit adopter, commanda avec beaucoup de gloire les armées Romaines en Germanie & en Orient. Il fut deux fois Consul, il mourut à Antioche. On soupçonna Tibère de l'avoir fait empoisonner par Pyson, Gouverneur de Syrie. Il eut plusieurs enfans d'Agrippine, petite-fille d'Auguste, entre autres l'Empereur Caligula. Voyez Tacite, *Annal. L. I, c. 3, L. II, c. 69, & Suétone dans Caligula, c. 1, 3, 5, &c.* L'Empereur Vitellius eut aussi un fils qu'il nomma *Germanicus*. Il commanda à toute l'armée d'aller au-devant de son fils encore enfant, qui ne fut pas plutôt arrivé, qu'il l'embrassa, & lui donna le manteau Royal avec les autres marques de grandeur, l'appelant *Germanicus* par un excès d'honneur. D'ABL. Tacite, *Hist. L. II.*

GERMANIE. Ancien nom d'une grande Région de l'Europe. *Germania*. Elle étoit bornée au levant par la Vistule, qui la séparoit de la Sarmatie Européenne, au sud par le Danube, qui la séparoit de la Vindicie & du Norique; le Rhin la séparoit de la Gaule du côté du couchant, & la mer de Germanie avec la Baltique la bornoit vers le nord. Outre les trois grands fleuves qui lui servoient de limites, on y remarquoit encore le Jader & l'Albis, nommés aujourd'hui l'Oder & l'Elbe. Ce pays étoit habité par un grand nombre de peuples, qui étoient tous renfermés sous ces trois : les Istevons, les Hermions & les Vindiles. Les Istevons étoient au midi occidental, s'étendant entre le Rhin & l'Elbe, depuis la mer de Germanie jusqu'aux sources du Danube. Les Hermions étoient au midi oriental depuis le Danube jusqu'aux Vindiles, lesquels occupoient toute la côte de la mer Baltique & la Chersonèse Cimbrique. Il y a eu des Géographes qui ont donné une plus grande étendue à l'ancienne Germanie. Les uns y ont renfermé la Scandie & la Finningie, habitées par les Ingevens; & d'autres y ont encore ajouté la Sarmatie Européenne; jusqu'au Tanaïs, à la Palus Méotide, & au pont Euxin.

On dit communément que la Germanie étoit anciennement ce que nous appelons aujourd'hui Allemagne. Cela n'est pas juste. Tout ce qui est au midi du Danube, entre ce fleuve & la mer Adriatique, est de l'Allemagne, & n'étoit point de la Germanie, qui ne comprenoit de ce pays que ce qui est entre le Rhin à l'occident, & la Vistule à l'orient, le Danube au midi, & la mer Baltique au nord; & on la borne ordinairement là. Cluvier y ajoute tout ce que nous appelons le Danemarck, la Suède, la Norvège & la Laponie jusqu'à la mer Glaciale. Voy. Cluvier, *Germ. Antiq. L. I, c. 11.* Méla néanmoins & Agrippa l'étendent du côté du midi jusqu'aux Alpes. On la divisoit en différentes parties, auxquelles on donnoit avec le nom de Germanie quelque épithète qui la distinguoit, comme on va le voir.

La Germanie d'en-deçà du Rhin. *Germania Cithrenana*. Cluvier appelle ainsi ce que nous appelons la Belgique, c'est-à-dire, le pays renfermé entre le Rhin, l'Océan, la Seine & la Marne, & il prétend que ce pays étoit occupé au temps de César par des nations Germaniques; mais il se trompe, & tout cela étoit censé de la Gaule, comme il paroît par le commencement des Commentaires de César. C'est le sentiment de tous les autres Géographes.

La Germanie inférieure, selon Cluvier, est une partie de la Germanie d'en-deçà du Rhin, qui comprend les pays de ceux de Trèves, ou bien, comme parle Ptolomée, ce qui étoit entre la mer & la Moselle, en sorte que la Moselle soit les bornes entre la Germanie inférieure & la supérieure. CLUVIER, *Germ. Antiq. L. I, c. 11.*

La Germanie supérieure, selon Cluvier, est le pays des Ubiens, qui comprenoit tout ce qui étoit entre celui de Trèves & la mer. Selon Ptolomée, la Germanie supérieure est la partie méridionale de la Germanie d'en-deçà du Rhin, depuis la Moselle. *Germania superior.*

La grande Germanie, dans Ptolomée, *Germania magna*, est toute la Germanie d'au-delà du Rhin, comprenant tout ce qui est entre la Vistule à l'orient, le Rhin à l'occident, l'Océan septentrional au nord, & le Danube au midi.

La première Germanie, étoit dans le moyen âge, ce qu'avoit été auparavant la Germanie supérieure, *Germania prima*; & la seconde Germanie, *Germania secunda*, étoit ce qu'on avoit appelé Germanie inférieure. CLUVIER, *Germ. Antiq. L. II, c. 37 à la fin.* On les appelle aussi Gaule Belgique première & Gaule Belgique seconde. Voyez au mot GAULE.

On se fert du mot Germanie quand on parle des évènements de l'ancienne Allemagne; mais quand on parle des évènements plus récents, on dit toujours Allemagne. M. de Choisi, en parlant des évènements du douzième siècle, emploie encore le mot de Germanie. L'Empereur Alexis, qui vouloit profiter des conjonctures, écrivit au Pape, qu'il avoit été sensiblement touché en apprenant de quelle sorte le Roi de Germanie l'avoit traité. DE CHOISI.

Le nom de Germanie est dérivé de celui de German. Voy. ce mot.

GERMANIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Germanie. *Germanicus*. Les nations Germaniques. Canisius a donné un Martyrologe Germanique. Le Corps Germanique. Ce sont tous les Etats, Princes, Seigneurs, Cercles, Provinces, Villes qui composent la République d'Allemagne, dont l'Empereur est le chef. *Corpus Germanicum, Respublica Germanica*. Ce grand Corps Germanique, ces renommés Allemands, qui ont pris dans l'univers la place des anciens Romains. DE LA CHAP. *Lettre onzième du Suisse.* Les Loix, les Constitutions de l'Empire Germanique. IDEM. On appelle Empire Germanique, le nouvel Empire Romain, depuis qu'il a passé des François à des Princes Allemands en la personne de Henri l'Oiseleur, ou même depuis Conrad I, par lequel il commença d'être électif, & de prendre la forme qu'il a eue dans les derniers siècles.

GERMANIQUE est un titre d'honneur donné à quelques Empereurs, pour les victoires qu'ils avoient remportées sur les Germains ou dans la Germanie. *Germanicus*. Gallien a sur ses médailles le titre de Germanique, & la preuve que c'est pour quelque avantage remporté en Germanie, c'est qu'on trouve sur les revers VICTORIA GERMANICA. VICTORIA GER. VICTORIA G. M. C'est à-dire, *Germanica Maxima*. Claude le Gothique a aussi porté le titre de Germanique, & la preuve que c'est pour la même raison, c'est qu'on trouve aussi sur les revers de ses médailles, VICTORIA GERMANICA, tout de même, qu'avec le titre de Gothique on trouve sur le revers VICTORIA GOTHICA.

Il ne faut point confondre *Germanicus* & *Germanique*. *Germanicus* est un nom propre, & *Germanique* est un adjectif & un titre d'honneur. Jamais on ne dit Germanique, quand c'est un nom propre; & il est mieux de dire Germanique, & non pas *Germanicus*, quand c'est un titre d'honneur. Cependant les Antiquaires le disent quelquefois. Par exemple : je suis étonné de ce que voyant si souvent sur les médailles de Valérien des marques des victoires qu'il a remportées sur les Allemands, VICTORIA GERMANICA : VICTORIA GER. VICTORIA G. M. (Car presque tous les revers qui sont à ce sujet dans Gallien se trouvent également dans Valérien.) Je suis, dis-je, étonné de ce que Valérien n'est pas appelé GERMANICUS, ou GERMANICUS MAXIMUS, aussi-bien que Gallien. P. CHAMILL. Pourquoi Valérien n'est-il donc pas GERMANICUS MAXIMUS aussi-bien que Gallien? IDEM. Mais dans ces exemples, c'est l'inscription Latine qui est citée, ce n'est pas le terme François dont on se fert; car comme le même Auteur dit au même endroit, Claude le Gothique, selon l'usage, il eût dit aussi Gallien le Germanique, Claude le Germanique, s'il n'eût point rapporté les inscriptions mêmes des médailles.

GERMANISÉ, ÉE. part. & adj. Un Ecrivain a employé

ce terme, & a dit des François *germanifés*, pour dire des François qui avoient passé en Allemagne, & qui y avoient pris les manières du pays, & le style, le tour des phrases. L'Auteur doit être un François *germanifé*. Mém. de Trév. ann. 1756.

On dit dans le même sens *germaniser*. v. n. Le style de la lettre est d'un François qui *germanise*.
IDEM.

GERMANISME. f. m. Façon de parler Allemande; expression particulière aux Allemands. Madame des Noyers fait dire à un Allemand, dans sa soixante-dix-neuvième Lettre: Je vous demande quartier pour mon style, dans lequel il entrera sans doute bien des *germanifmes*, puisqu'il le péché originel n'est pas une tache aisée à laver, & qu'un Allemand n'est pas obligé de parler aussi bon François que vous.

GERMANN. f. m. Nom d'homme, qui se dit d'un saint Abbé de Grandel, nommé Germain. *Germanus*. Saint *Germanus* & S. Randau furent martyrisés vers l'an 666, par le Duc Boniface.

SAN-GERMANO. Bourg autrefois fortifié. *Fanum S. Germani*. Il est dans le Vercellois, en Piémont, à quatre lieues de Verceil, vers le couchant. MATY.

SAN-GERMANO. Autre Bourg de la terre de Labour, province du Royaume de Naples. Voyez CASSINO. MATY.

SAN-GERMANO. Fiume. *Fluvius S. Germani*, anciennement, *Vinius fluvius*. Petite rivière du Royaume de Naples. Elle coule dans la Terre de Labour, baigne *San-Germano*, & se décharge dans le Gariglian. MATY.

GERMASTE, ou ERMA. Petite ville autrefois Archépiscopale. *Germa*, *Therma*. Elle est dans la Natolie propre, sur le Sanger, au-dessous de Pessin. MATY.

GERME. f. m. Cette partie du grain qui pousse la première pour produire la plante ou la partie de la semence qui commence à produire l'animal. *Germe*. Le *germe* de l'œuf.

GERME, en Botanique, est proprement la même chose qu'embryon. Néanmoins on appelle *germe* des semences, une petite partie saillante qui contient l'embryon de la radicule & celui de la plume. On dit qu'une semence est *germée*, quand la radicule commence à se montrer. Voyez RADICULE, PLUME, GERMINATION.

On dit que les fourmis ôtent le *germe* du grain dont elles font des magasins en terre, pour empêcher qu'il ne pousse.

En terme de Philosophie hermétique, *germe* se prend pour mercure: ainsi quand les Sages disent que la pierre ne peut croître, ni multiplier sans le *germe*, ils entendent par ces termes obscurs & mystérieux, qu'on ne peut rien faire dans leur Art sans le mercure.

FAUX GERME, est une mole, ou masse informe de chair, qui provient d'une conception défectueuse, & que les femmes vident avant le deuxième ou le troisième mois. *Mola*. Lorsqu'elles gardent ce corps étranger plus long-temps, & qu'il vient à grossir, on l'appelle *mole*.

On appelle en terme de Manège, *Germe de fève*, la marque noire qui vient dans le creux des coins d'un cheval, qui s'y conserve depuis les cinq ans & demi jusqu'à sept ou huit, après quoi on dit qu'il ne marque plus.

Ce mot vient du Latin *germen*.

GERME se prend figurément dans les choses morales, pour la semence & la cause de quelque chose. Un *germe* de division, de procès, de querelle. ACAD. FR.

GERME se dit encore d'un bâtiment de mer. Il y a des *germes* en Égypte. P. L. ayant pris un *germe*, examina la côte depuis Damiette jusqu'à Rosette. JOURN. DES SAV. 1719, p. 638.

GERMEN. Ancienne petite ville de la Morée. *Germena*, anciennement, *Gerenia*. Elle est dans la Zaconie, sur une montagne, environ à une lieue de Chielifa, du côté du nord. Il y a pourtant des Géographes qui mettent l'ancienne *Gerenia* à Passau, située à trois

ou quatre lieues de Chielifa, du côté du levant. MATY.

GERMER. v. n. Pousser au dehors la partie de la semence dont se produit la plante. *Germinare*, *germen emittere*. Le blé *germe* dans le grenier, lorsqu'il n'est pas bien sec. Le blé *germé* n'est point de vente. On dit qu'en l'année 1657, on vit dans le Boulonnois du gland qui *germa* dans le ventre de quantité de bœufs & de vaches. Et le Père Kircher a dit, dans son Livre de la Chine, qu'on avoit trouvé dans l'estomac d'un éléphant une canne de sucre qui avoit *germé*, pris racine & poussé des feuilles.

Ce mot vient du Latin *germinare*.

GERMER, se dit figurément en François, comme en Latin, des choses spirituelles & morales, sur-tout en poésie. On dit que la parole de Dieu a *germé* dans le cœur, qu'elle a commencé à fructifier, à produire de bons effets.

*Ainsi se répandant sur un cœur desséché,
La grâce éteint les feux qu'y porta le péché;
Et dans ce champ fécond, sa divine influence
Fait germer les vertus, & fleurir l'innocence.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

GERMER. f. m. Nom d'homme. *Geremarus*. *Germer*, fils de Rigobert & d'Age, naquit à Warde sur la rivière d'Epte, aux extrémités du Diocèse de Rouen & du Beauvaisis, sous le regne de Clotaire II. BAILLET, au vingt-quatrième de Sept. S. *Germer* fut premier Abbé de Flay ou de Fly ou Flix, & mourut l'an 658, le 24 Septembre.

SAINT GERMER ou S. *Germer de Flay*. *Flaviacum*. *Sanctus Geremarus de Flaviaco*. C'est un village & une Abbaye fondée par S. *Germer*, sous le regne de Clovis II, & avec sa permission, dans le Beauvaisis, en un lieu qui se nommoit *Flaviacum*, Flay; & qui depuis a pris le nom de ce Saint, son Patron & son premier Abbé. L'Abbaye de S. *Germer*, *Flaviacum Monasterium* ou *Sancti Geremari Abbatia*. De Valois, *Notit. Gall. p. 196*, écrit aussi *Germeir*, au lieu de quoi Maty a mis dans son Dictionnaire Géographique, S. Germain de Flay. C'est une faute grossière.

GERMERSHEIM. Petite ville autrefois Impériale. *Germersheimium*, anciennement, selon Cluvier, *Vicus Julius*. Elle dépend maintenant du Palatinat du Rhin, & elle est située à l'embouchure de la rivière de Queie, dans le Rhin, entre Landaw & Philisbourg. MATY. Valois, pag. 154, *Notit. Gall.*

GERMIAN ou DARGUTILI. C'est une contrée de la Natolie, en Asie. *Germianus Tractus*, *Germiana*, *Dulgadiria*, *Phrygia magna*, ou *Palatiana*. Elle a le Chiangare au nord, le Sarcen au couchant, l'Aidinelli au midi, & la Caramanie au levant. On y voyoit autrefois les villes de Laodicée, de Hiéropolis & de Synnada, dont il ne subsiste plus que la dernière.

On donne en particulier le nom de *Germian*, à la montagne, dont le Sangari prend sa source, & qui est la même que les Anciens appeloient *Didymus*, *Dindymus*, *Dindyma*, & aussi *Cybelus*, parceque la Déesse Cybelle y étoit adorée.

GERMIER. f. m. Nom d'homme. *Germerius*, *Germares*. *Germer* ou *Germier* naquit à Angoulême dans le temps que les Wisigoths, sous Evaric, étoient les maîtres de l'Aquitaine. Il fut fait Evêque de Toulouse à trente ans, l'an de Jesus-Christ 510 ou 511, & mourut peu de temps après Clotaire I, c'est-à-dire, après 560.

GERMIER. f. m. Nom d'homme. *Waldomeres*, *Baldomeres*. S. Valdomer, maintenant *Germier*, est honoré dans le Lyonnais & dans le Forez. Voyez le Martyrologe d'Usuard au 27 de Février.

De Waldomer on a fait *Galmier*, de même que de *vespa*, guêpe, de *vastare*, gâter, de *Warnacharius* ou *Varnacarius*, Garnier, de *Vaisfarius*, Gaisfier, de *Walterius*, Gautier, de *wansis*, gants, de

Wenilo, Ganelon, & de *Waslo*, Gaston. DE VALOIS. *Notit. Gall. p. 627.* Ensuite de *Galmier*, changeant l'*l*, en *r*, comme en cent autres, & l'*a* en *e*, s'est formé *Germier*. On dit *Germier*, ou *Galmier*.

SAINT GERMIER OU GALMIER, est un Bourg du Forez, dans le Diocèse de Lyon. Messieurs du Puy étoient originaires de Saint *Germier*. Saint *Germier* étoit la patrie de Clément du Puy, aïeul de Pierre & de Jacques, frères, & célèbres l'un & l'autre par leur érudition.

GERMIGNY. *Germiniacum. Germigny*, village de France dans la Brie, sur la Marne. *Germiniacum ad Matronam*. Il y a des Ordonnances de S. Louis de l'année 1253, & de Philippe le Bel de l'an 1319, datées de *Germiny*. On appelle aussi *Germigny-l'Evêque*, parceque l'Evêque de Meaux y a une belle maison. *Germigny* sur Loire, *Germiniacum ad Ligerim*, est dans l'Orléanois, proche de Fleury. Le Concile de *Germigny* y fut tenu l'an 843.

Il y a encore *Germigny* sur la Vesle, en Champagne, *Germiniacum ad Vidulam*, & *Germigny* près de Bourbonne. Voyez la Diplomatique du P. Mabillon, p. 284. Voyez encore GERMINI.

GERMINATIF, IVE. adj. Terme du grand Art. Il signifie la même chose que végétatif. Vie *germinative*.

GERMINATION. f. f. Terme de Physique. Action par laquelle les semences germent dans la terre. *Germinatio, emissio, eruptio, effusio germinis*. Les Philosophes sont maintenant fort curieux d'observer les *germinations* des plantes, aussi-bien que la formation du poulet dans l'œuf. Pomey dit *germément*, qui n'est point usité.

La *germination* est le premier développement des parties qui sont contenues dans le germe d'une semence. L'air & l'humidité suffisent pour la *germination* des plantes. On les voit faire leurs premières productions sur des cruches perméables à l'eau, dans des éponges humides. Si le ressort de l'air & sa pesanteur ne sont pas la cause principale de la *germination* des plantes, il faut au moins qu'elle en soit une cause accidentelle. M. Homberg ayant semé différentes graines dans deux caisses, dont l'une étoit restée à l'air, & l'autre avoit été tenue sous le récipient d'une bonne machine pneumatique, toutes levèrent dans la première, pendant qu'il n'en parut qu'une partie, & encore imparfaitement dans la seconde. *Mém. de l'Acad. des Sc. an. 1693.* Ainsi l'air de l'atmosphère est au moins très-utile pour la *germination* des semences.

Mettez une amande en terre à une profondeur convenable, elle réussiroit mal si elle étoit trop avant. L'humidité de la terre traverse le bois du noyau, ainsi que les enveloppes de l'amande. De-là, dit M. Du Hamel, elle s'infinue dans le parenchyme des lobes. Il ne faut pour cela que la force attractive des vaisseaux capillaires.

L'amande grossit alors considérablement: elle oblige l'enveloppe ligneuse de s'ouvrir en deux, & sans doute que l'humidité dissout, ou la partie farineuse, ou la substance huileuse qui est contenue dans le parenchyme. En un mot cette humidité forme, avec les différentes substances qui se trouvent dans les lobes, quelque chose d'approchant de nos émulsions, une espèce de lait végétal, qui étant pompé par les extrémités des racines séminales, passe dans les gros troncs de cette racine, & est porté à la radicule. Cette radicule qui doit former dans la suite la racine pivotante, s'allonge: elle produit des racines chevelues qui sucent la terre, & fournissent de la nourriture à la plume, laquelle s'étend pour former la tige.

Si l'on met tremper une fève blanche dans l'eau par le bout qui est le plus éloigné du germe, les lobes s'étant imbibés à la manière des éponges, le petit germe suce, par les vaisseaux de communication, l'humidité que contiennent ces lobes; la radicule s'allonge, les lobes s'écartent l'un de l'autre. Lorsque

la radicule a atteint l'eau, elle la porte à la plume, & les lobes qui s'étendent en tout sens forment les feuilles séminales.

On doit remarquer que c'est la racine qui se montre la première. La même chose arrive aux oignons qu'on place sur des caraffes remplies d'eau. Les feuilles ne paroissent que lorsque les racines se sont beaucoup allongées.

Lorsque l'arbre est pourvu de racines, il n'a plus autant de besoin du secours des lobes. Il est en quelque façon sevré. La sève qui monte par les racines, non-seulement fait croître la plume, elle se répand encore dans les lobes, qui ordinairement s'élèvent hors de terre, augmentent de grosseur, & dans un grand nombre de plantes, telles que la fève, ils se convertissent en feuilles qu'on a nommées séminales, parcequ'elles sont différentes des feuilles ordinaires, soit par leur forme, soit par leur tissu. Ces feuilles sont ordinairement épaisses, tendres, point dentelées, & elles ne subsistent pas long-temps. Néanmoins il n'est pas douteux que les feuilles séminales ne soient fort utiles aux plantes. M. Bonnet les ayant coupées à un jeune pied d'haricot, il resta plus nain que ceux auxquels il avoit laissé les mêmes feuilles. Voyez SÉMINAL.

Ce mot vient du Latin *germinatio*.

GERMINATION. f. f. Dans le sens des Spagiristes, c'est une espèce de végétation particulière de métaux, sur-tout de l'argent, lorsque par le moyen de l'eau-forte, du mercure, & d'une petite quantité d'argent, mis sur un feu modéré de charbon, on voit pousser dans le vaisseau une manière d'arbre avec ses branches. CASTELLI, cité par James.

GERMINI ou GERMIGNY. Nom de plusieurs lieux en France. *Germanicum, Germaniacum* ou *Cerminiacum*. Il y a *Germigny* en Bourbonnois, entre Dun-le-Roi & Nevers, que Suger met dans le Berri, parceque le Bourbonnois est un démembrement du Berri & de l'Auvergne. *Germini* proche S. Benoît sur Loire, est appelé *Germiniacus villa*. Voyez VALOIS, *Notit. Gall. p. 231*, & GERMIGNY. On prononce assez indifféremment l'un ou l'autre.

GERMOIR. f. m. Cave, endroit humide où l'on met le grain mouillé en couche pour germer. L'orge germée doit être portée au cellier, qu'on appelle le *germoir*, où elle demeure étendue jusqu'à ce que le germe en sorte de chaque grain, de la longueur de quatre à cinq lignes. On la fait sécher ensuite dans un bâtiment couvert qu'on appelle la *tourraie*, sur un plancher à claire voie, & dont les ouvertures sont couvertes de grandes pièces d'étoffes de crin de cheval. *Speët. de la Nat.*

GERMURE. f. f. L'action de germer, ou l'effet de cette action. *Germinatio*. Les *germures* faites à l'air, & tendantes vers la terre, font voir que ce n'est pas le contact de la terre qui cause la direction des racines, mais les seules vapeurs aqueuses élevées de la terre, ou plutôt de l'eau qui y est contenue. DODART, *Acad. 1700. Mém. p. 55.*

GERNESEY ou GRENESEY. Les Anglois disent *Garnsey*. Île de la mer de Bretagne. *Garnesia*, anciennement, *Sarnia, Sarma*. Elle est à huit lieues de la côte de Normandie, du côté du couchant. Elle peut avoir environ quinze lieues de circuit, & renferme dix villages & un bourg fortifié, qu'on appelle le château Cornet. Cette île avec celles de Jarley, de Sarck & d'Aldernay, sont annexées au Comté de Hant, province d'Angleterre, & c'est tout ce qui reste aux Rois d'Angleterre de la succession des anciens Ducs de Normandie. MATY, Guill. le Breton la nomme *Grenesis* dans sa Philippide, L. VII. DE VALOIS, *Notit. Gall. pag. 219 & 626.*

GERNIA. Ancien Bourg de l'île de Metelin, une de celles de de l'Archipel. *Gernia*, anciennement, *Ægirum*. Il est vers la côte orientale de l'île, au septentrion de la ville de Metelin.

GERNRODE. Nom de lieu en Allemagne, célèbre par une Abbaye de Chanoinesses. *Gerenroda, Gereroda, Gererotha.* L'Abbaye de *Gernrode*, dans la Principauté d'Anhalt, à trois lieues de Quetlembourg, fut fondée pour des Religieuses de l'Ordre de Saint Benoît, par le Duc Géron, mort en 965. L'Abbesse de *Gernrode* est Princesse immédiate de l'Empire, & du Cercle de la haute Saxe. Elisabeth, Comtesse de Wied, qui en étoit Abbesse, y fit recevoir la Confession d'Ausbourg en 1521. Les Princes d'Anhalt ont depuis long-temps l'Avouerie de cette Abbaye, & ils paient les charges qu'elle doit à l'Empire. P. HÉLYOT, *T. VI, C. 55.* P. MABIL. *Annual. Bénéd. T. II.*

GERNSEY. Voyez GERNSEY.

GERSHEIM. Petite ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. *Gernsheimum.* Elle est défendue par un bon château, & située dans le Landgraviat de Darmstat, au midi de la ville de ce nom, & sur le Rhin.

GÉROCOMIE. f. f. C'est cette partie de la Médecine qui prescrit un régime aux vieillards. De *γέρον*, vieillard, & *κομία*, prendre soin. BLANCARD, cité par James.

GÉROESTE. Ville & promontoire de l'Éuboée. *Geroestus.* Euripide & Callimaque disent, les flots écumeux de *Géroeste*. Il y avoit dans cette ville un Temple fameux de Neptune. TOURREIL.

GÉROESTIEN, ENNE. f. m. & f. Qui est de *Géroeste*. *Geroestius.* Aristophane, dans sa Comédie des Chevaliers, appelle Neptune *Géroestien*, fils de Saturne. TOURREIL. D'autres écrivent sans difficulté *Gérestle* & *Gérestien*: l'oe est plus exact. M. Tourreil ne manque point à le mettre.

GÉROESTIES. f. f. pl. Fêtes qui se célébroient au promontoire de *Géroeste*, dans l'île d'Eubée, en l'honneur de Neptune qui y avoit un fameux Temple, dit Tourreil.

GÉROFLE. Voyez GIROFLE.

GÉROLSTEIN ou **GÉRESTEIN.** Petite ville ou bourg du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. *Gerolfrenia* ou *Gerestenia.* Ce lieu est dans le Comté de Manderscherd, sur la rivière de Kyle, à dix lieues de la ville de Trèves, du côté du nord. MATY.

GÉROMLEA. Rivière qu'on nomme autrement *Aspropotame*, *Aspri*, *Aspro*, *Pachicione* & *Carochi.* *Aspropotamus*, *Asper Fluvius*, & anciennement *Achelaüs.* Cette rivière est dans la Turquie d'Europe; elle a sa source vers les confins de la Thessalie, au mont Pinde, l'un de ceux qu'on appelle aujourd'hui *Mezzovo.* La *Géromléa* traverse une partie de l'Épire & de la Livadie, & se jette dans le golfe de Patras à la ville de Dragumestro.

GÉRONDIS. f. m. Terme de Grammaire. C'est un temps de l'infinitif semblable au participe, & qui est indéclinable. *Gerundivus, Gerundium.* Il explique la manière & le temps d'une action: comme, il est tombé *en courant* la poste. Il diffère du participe, en ce que le *gérondif* marque le temps, & le participe non. Le moyen sûr de distinguer en François le *gérondif* du participe, est de voir si on peut mettre devant la particule *en*, car alors c'est un *gérondif*. Nous n'avons en François qu'un *gérondif*, qui répond pour la signification au *gérondif* en *do* des Latins.

Comme les *gérondifs* prennent souvent cette marque devant eux, & quelquefois ne la prennent point, il faut éviter de mettre *en* relatif auprès du *gérondif*. On ne diroit pas, par exemple, je vous ai mis mon fils entre les mains, *en* voulant faire quelque chose de bon, parce que dans cette phrase *en* n'est pas la particule qui appartient au *gérondif*; mais c'est un relatif à fils; & pour écrire nettement, il faut éviter cette équivoque.

Les Grammairiens sont fort embarrassés à résoudre ce que c'est que les *gérondifs*: ils ne sont pas des verbes, ni des modes distincts, parcequ'ils ne marquent pas un jugement de notre ame, ni une affirmation, ce qui est le propre du verbe; & de plus

ils ont des cas, ce que n'ont pas les verbes: ce sont donc des noms verbaux, qui gardent le régime de leurs verbes.

On ne met plus le *gérondif* avec le verbe aller: cette rivière *va serpentant.* Vau. Quelques-uns n'approuvent point que Vaugelas ait condamné cette phrase si déterminément. Voiture a dit, pour vos beaux yeux qui me *vont consumant.* M. Ménage prétend que le mouvement ou de progrès ou de succession, suffit en Poésie dans ces façons de parler pour les rendre agréables; cependant elles sont aujourd'hui également abandonnées, & dans la prose & dans les vers. CORN. Il y a pourtant des occasions où ce *gérondif* peut être placé: ces gens qui se font un mérite de savoir toutes les nouvelles, & qui les *vont répandant* avec tant de diligence, le font quelquefois fort indiscretement. M. Scud. On dit assez ordinairement, nous allions *badinant, causant, &c.* C'est une phrase Grecque, qui s'est introduite dans la langue François. Mais on doit s'en servir avec choix & avec retenue, sur-tout dans le style noble. Vaugelas a observé que dans cette sorte d'expression il faut toujours se servir du *gérondif*, & non pas du participe pluriel; Ronfard a dit, pour aller trop, tes beaux soleils *aimant*, & non pas *aimans.* Ainsi Malherbe a fait une faute en disant,

*Tes honneurs florissans
De jour en jour aillent croissans.*

Ménage ajoute que les *gérondifs* sonnent mal à la fin des vers & les finissent désagréablement, & encore plus lorsque le sens est fini, que lorsqu'il est suspendu.

Le mot de *gérondif* vient du Latin *gerundivus*, qui est formé de *gerere*.

GÉRONDIN ou **GIRONDIN.** f. m. Nom de Religieux. *Gerundinus, Girundinus.* Jean, Abbé de Biclare, & ensuite Evêque de Gironne, institua un Ordre, auquel il donna une Règle, que l'on appelle la Règle de Biclare, du nom de son Monastère, situé dans le pays de Valelara, qui tire son nom d'un bourg situé au pied du mont de Prades, dans l'Archevêché de Tarragone, en Catalogne. Depuis qu'il fut élevé à l'Evêché de Gerunde, maintenant Gironne, on donna le nom de *Girondins* à ses Moines, que l'on appela aussi Moines de Biclare. Ce saint Abbé vivoit au sixième siècle, sous le Roi Leuvigilde, Goth & Arien, qui le persécuta. Cet Ordre ne subsiste plus. Saint Isidore de Séville parle de la Règle de Biclare avec estime, & Trithème en rapporte un fragment. P. HÉLYOT, *T. V, C. 4.*

GÉRONS. Voyez GIRONS.

GÉRONTE. f. m. Membre du Sénat de Lacédémone. *Geron, Senator, Senex.* Les *Gérontes* étoient à Lacédémone ce qu'étoient à Athènes les Aréopagites. Les *Gérontes* furent institués par Lycurge. Il falloit avoir soixante ans pour être *Géronte*. Il y en avoit, selon quelques-uns, vingt-huit, & selon d'autres trente-deux. Ils gouvernoient avec le Roi, pour balancer son autorité, & veiller aux intérêts du peuple. On ne pouvoit déposer un *Géronte* que pour crime. Les Ephores leur succédèrent. Le Sénat des *Gérontes* s'appeloit *Géruſie, Gerusia*, c'est-à-dire, assemblée, conseil de vieillards.

Ce mot vient du Grec *γέροντις*, qui signifie vieillards, parcequ'ils n'étoient reçus qu'à soixante ans.

GÉRONTES, est aussi le nom que les premiers Moines se donnoient.

GÉRONTHRÉENNES ou **GÉRONTHRÉES.** f. f. pl. Fêtes Grecques qui se célébroient tous les ans dans une des îles Sporades, en l'honneur de Mars, par les *Géronthréens*, chez qui il avoit un Temple, où il n'étoit permis à aucune femme d'entrer pendant la solennité. *Geronthraorum festum.* PAUSANIAS, in *Lacon.*

GÉRONTIQUE. f. m. *Geronticon.* Nom d'un livre célèbre parmi les Grecs, qui contient la vie des Pères

du désert. Le P. Rosweide, Jésuite, a fait imprimer ce livre traduit en Latin.

Ce mot de *Géronique* vient du Grec *γέρον*, *vieillard*, *ancien*.

GÉROUIN. f. m. C'est le nom que l'on donne au Caire à une espèce de quintal le plus pesant de tous ceux dont on se sert pour peser les marchandises d'un grand volume & d'un grand poids. Le quintal *géroûin* est de deux cens dix-sept rotols du Caire, dont les cent dix font cent huit livres de Marseille.

GERRA. Ville ancienne de la Basse-Egypte. *Gerra*, *Gerrha*, *Gera*, *Gerrhum*. C'étoit une ville maritime, voisine des frontières de la Palestine, éloignée de Péluſe d'environ cinquante milles, dit Sozomène; elle étoit dans la Cassiotide, sur le lac de Sirbon. Elle eut un Evêché. On l'appelle aujourd'hui Maseli. P. LUBIN.

GERRÉNIEN, ENNE, f. m. & f. Nom de peuple. Habitans de Gerra. *Gerenus*. Le P. Lubin & plusieurs autres croient que les *Gerréniens*, dont il est parlé 2. Machab. XIII, 24, sont les habitans de Gerra dans la Basse-Egypte; & M. Réland que ce sont ceux de Gérard dans la Palestine.

GERRI. Ancien Bourg des Lacétains, en Espagne. *Aceris*. Il est dans la Catalogne, sur la rivière de Noguera, à six ou sept lieues de la Seu d'Urgel, du côté du couchant.

GERRO. Montagne d'Italie. C'est le mont *Gaurus* des Anciens; il étoit dans la Campanie, & faisoit partie du mot Mallique. Tire-Live, L. VII, semble le mettre dans le pays des Samnites; mais c'est qu'ils joignoient la Campanie. VIGÈRE sur Tite-Live, T. I, p. 176.

GERROPHORES. Terme d'Histoire Ancienne. C'étoient des troupes des Perses, armées d'un bouclier d'Osier. Ce mot est composé de deux mots Grecs qui signifient la même chose.

GERS ou **GIERS.** f. m. Rivière de Gascogne, Province de France. *Ægircius*, *Egirtius*. Elle a sa source dans le Magnoac, traverse l'Esterc & l'Armagnac, & après avoir baigné Aux, Florence & Lectoure, elle se décharge dans la Garonne à une lieue au-dessus d'Agen. MATY. Valois, *Not. Gall. p. 67*, ne dit point *Giers*, mais *Gers*.

GERSE, &c. Voyez **GERCE**.

GERSEAU. f. m. Terme de Marine, est une corde qui sert à suspendre la poulie, ou à la renfoncer pour empêcher qu'elle n'éclate. On l'appelle autrement *étrope*, ou *herse de poulie*.

GERSEE. f. f. C'est le suc de la racine d'arum ou pied de veau au séché soleil. Il est aussi blanc que la cêruse, ou le blanc d'Espagne. Les Dames d'Italie qui appellent *gerfa*, s'en servent pour se déridier & nettoyer le visage, & pour s'embellir la peau. La *gersee* rend la chair fort blanche & luisante.

GERSER. Voyez **GERCER**.

GERSEY. Île de la mer de Bretagne. *Casarea*, selon le P. Briet, Valois & d'autres *Gerseium* & *Gersoium* dans Valois, *Not. Gall. p. 219*. *Gergia* dans d'anciens manuscrits. Cénalis la nomme *Gerseium*, *Gerseïa insula*, *insula Grisotii* ou *Gersoii*; le P. du Montier *Gerseium*, *Gersoium* & *Grisogium*. L'Atlas écrit *Gearsey*, Guillaume Jans *Jarsee*, Ortélius *Jarsey*. Le P. Pomeraye dans la vie des Archevêques de Rouen *Gremey*, *insula Grenetiana*. C'est le seul Auteur où ces noms se trouvent. Nous écrivons *Gersey*, & nous prononçons *Gerzé*. L'île de *Gersey* est vers la côte occidentale de la Normandie, vis-à-vis de la ville de Coutance. Cette île, qui appartient aux Anglois, peut avoir dix lieues de circuit, & elle est divisée en douze paroisses. Elle est défendue par deux châteaux; celui de Montorgueil, qui est sur la côte orientale de l'île, & un autre que la Reine Elisabeth fit construire sur une petite île, qui est un peu au midi de celle-ci. *Gersey* étoit autrefois de l'Evêché de Coutance; présentement elle dépend du Comté de Hant en Angleterre.

On croit que l'île de *Gersey* a fait autrefois partie

du continent du Contantin, & qu'elle en a été séparée par la mer, qui a inondé le terrain qui joignoit cette île à la terre-ferme. Le lieu principal de cette île est S. Hélier ou Elier. Voyez HARDR. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 219*.

GERSURE. Voyez **GERÇURE**.

GERTRUDEMBERG, GERTRUYDEMBERG ou **GURTRUDEMBERG.** Qui signifie le mont Sainte Gertrude. Petite ville des Provinces-Unies. *Gertrudenberg*, *Mons S. Gertrudio*. Elle est fortifiée, & située dans la Hollande méridionale, sur le Golfe de Bies-Boschaux, confins du Brabant Hollandois, dont on prétend qu'elle a dépendu autrefois. Elle est au nord de Breda, célèbre par les Conférences qui s'y tintent en 1710 entre les Plénipotentiaires de France & ceux des Alliés, qui furent rompues par la hauteur des propositions faites par les Alliés. MORÉRI. *Dictionn. Long. 22 d. 24 m. lat. 51 d. 44 m.*

GERVAIS. f. m. Prononcez *Gervés*. Nom d'homme. *Gervasium*. S. Gervais & S. Protas souffrirent, à ce qu'on croit, le martyre dans la persécution de Néron. Voyez PROTAS. L'an 386, Dieu permit à S. Gervais & à S. Protas de se révéler à S. Ambroise. BAILLET, 19 Juin. Le portail de S. Gervais, Eglise paroissiale à Paris, est un des plus beaux morceaux d'Architecture qui se voient. Le Martyre de S. Gervais & de S. Protas sont de beaux tableaux de le Sueur, qui sont dans la même Eglise.

GERVANE. f. f. Rivière de Dauphiné, province de France. *Gervana*. La *Gervane* vient de la montagne de Bais, & entre dans la Drome au-dessus d'Aoste, à cinq lieues de Die. Depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Septembre elle sort d'un rocher par une ouverture assez spacieuse, que le peuple appelle Bourne. Des pelotons de truites en sortent avec ses eaux, & le reste de l'année elle naît environ 1000 pas au-dessous. CHORIER, T. I, p. 29.

GÉRUMENHA. Bourg du Royaume de Portugal. *Jurismenia*. Il est dans l'Alentejo, sur la Guadiane, à trois lieues au-dessous d'Elvas. Maty écrit *Grumenha*; mais M. de la Neuville, dans son histoire de Portugal, écrit *Gerumgna*. Les Portugais mouillent *nh*, comme nous faisons *gn*.

GÉRY ou **GÉRI.** Nom d'homme. *Gaugericus*, *Gauricus*. Saint Gaugeric, appelé vulgairement S. Géry en France, & S. Guéric aux Pays-Bas, le cinquième des Evêques d'Arras & de Cambrai, depuis, Saint Vaast, fils de Gaudence & d'Altridiole, tous deux de race noble & ancienne, naquit à Yvois, petite ville du Diocèse de Trèves, située maintenant dans le Luxembourg du côté de la Champagne & de la Lorraine sur la rivière de Chiers. BAILL. onzième d'Août. Il fut élu Evêque l'an 580, après la mort de Védulfen ou Gueru, Evêque d'Arras & de Cambrai, & mourut en 619.

Saint Géry, Evêque de Cahors, *Desiderius*, que quelques-uns nomment Saint Didier, comme d'autres Saints qui ont eu le même nom Latin, naquit dans la ville d'Alby vers l'an 580. Saint Géry fut fort avancé à la Cour de Clotaire II, & de son fils Dagobert, par son éloquence & son habileté dans la Jurisprudence. Il fut élevé à l'Episcopat vers l'an 629. Il mourut l'an 654.

On voit que l'usage a formé ce nom également de deux noms Latins très-différens, en retranchant dans l'un & dans l'autre le commencement. De *Gaugericus* il a fait *Gaugéric*, *Géric*, *Géry*, & de *Desiderius*, *Desidery*, *Dfidery*, *Dfidry*, *Dfidry*, *Dfery*, *Zéry*, *Géry*. Le *Ds* & le *Z* diffèrent peu, sur-tout dans les Provinces méridionales de France, dans lesquelles on donne aussi au *g* le son du *z*.

S. GÉRY. *Sancti Desiderii vicus*. Bourg de France dans le Querci proche de Cahors. Il a pris son nom de *Desiderius*, Evêque de Cahors. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 501*.

GÉRYON. f. m. Nom d'homme ou de Demi-Dieu & de Héros. *Geryon*, *Geriones*. Héliode, dans sa Théogonie, v. 288, 979, le fait fils de Chrysaor, qui étoit né du sang qui découla de la tête de Méduse,

quand Persée le lui trancha, & de Callirhoë. Ce Poète dit, qu'il étoit le plus fort de tous les hommes, v. 981. Hercule le dépouilla cependant de ses armes, v. 290, tua son bouvier Eurythion & Orthus son chien, enleva ses bœufs, v. 291 & suiv. & enfin le tua lui-même, v. 982. Il habitoit l'Erythie, v. 282, 290. Les Poètes ont dit, après Euripide dans son Hercule furieux, que *Géryon* avoit trois corps. On croit que l'origine de cette fable est, qu'il avoit deux frères, & que ces trois frères vivoient dans une union si parfaite, qu'ils sembloient n'avoir qu'un zine: D'autres Mythologues disent, que *Géryon* signifie le foudre, qu'on lui donne ce nom pour marquer le bruit & le fracas que fait le foudre, du mot Grec *γέρειον*, qu'Hélychius interprète *φάρεον*, *λέγειν*, parler, & que *γέρειον* vient de l'Hébreu *גֵרְיִן*, qui signifie la gorge, le gosier; qu'on lui donne un triple corps, comme on appelle le foudre en Latin, du moins chez les Poètes, *trifidulum*, à cause de la triple force du foudre, qui perce, qui renverse & qui brûle; que la fable lui donne des bœufs, à cause du bruit du tonnerre, que l'on appelle mugissement, par méaphore & par comparaison au mugissement des bœufs. Hercule emmène ces bœufs, cela marque la force du feu, qui crève la nue & tombe en terre. Voyez SILIUS ITALICUS, L. XIII, v. 200, où il décrit *Géryon*. VOSSIUS, de Idol. L. 3, c. 8, p. 382, & NICOL. LLOYD.

Il y avoit autrefois en Italie, près de Padoue, un Oracle de *Géryon*, dont parle Suétone dans Tibère, c. 14. Cet Empereur le consulta en allant en Illyrie. Cluvier croit qu'il y avoit aussi au même endroit un Temple de *Géryon*, par la raison qu'il n'y avoit point d'Oracle sans Temple. Voyez cet Auteur, Ital. Ant. L. I, c. 18, p. 151 & 152.

GÉRYNS. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une fausse Divinité. *Gerys*. Hélychius dit qu'Achero, Opis, Helle, *Géryns*, la Terre, Cérés, sont la même. VOSSIUS, de Idol. L. II, C. 59, p. 317, col. 1, croit que *Géryns*; aussi-bien que Cérés, vient du mot Hébreu *גֵרְיִן*; *Gheresch* ou *Géres*, du blé moulu.

GERZEAU. f. m. Mauvaise herbe, qui vient dans les blés au mois de Mai. Il s'élève jusqu'à la hauteur du chalumeau, s'accroche à plusieurs ensemble; ce qui rend le sciage difficile & fait étêter plusieurs épis. Il porte des gouffes de la longueur de deux pouces, qui renferment de petits grains tout-à-fait ronds, de la grosseur du menu plomb, & de la couleur des lentilles. Il y a le petit *gerzeau*, qui ne s'élève pas tant; sa graine est plus petite, beaucoup moins ronde, tirant sur le noir. La graine de l'un & de l'autre dépare le blé, & le rend de moindre qualité.

GERZI ou **GERZIEN.** Nom de lieu ou de peuple de la Palestine. *Gerzi*. C'étoit un des lieux, ou des peuples sur lesquels David faisoit des courses, lorsqu'il étoit à Siceleg chez le Roi Achis. M. de Saci dit dans sa note, que c'étoient des restes de Chananéens; mais quelle preuve y a-t-il qu'ils fussent Chananéens plutôt qu'Iduméens, Philistins ou Madianites? D'autres veulent que ce soient les mêmes que les Gergésins du N. T. mais il n'y en a pas plus de preuves. Si cela étoit, il faudroit que ce peuple eût changé de place; car ceux du N. T. sont bien loin au nord, situés sur le lac de Galilée, du côté de l'Orient, au-dessus de la Pérée, & ceux-ci ont dû être au midi, entre l'Egypte & la Palestine, ou sur les confins de l'Idumée. Les Hébraïques disent *Girzi*, *Girzien*.

G E S.

GÈSE. f. m. Nom d'une ancienne arme. *Gesum*, *gasum*. Outre l'épée large & longue, dont l'usage est resté aux Suisses, les armes des Allobroges étoient les *gèses* & les matères. *Gisa* & *gifela*, chez les Chaldéens, sont des dards. CHORIER, hist. du Dauph. T. I, p. 85. Les *gèses* n'avoient qu'une coudée de longueur: ils étoient à moitié carrés, de telle sorte néanmoins qu'ils finissoient par une pointe fort aiguë & fort ronde. Virgile, En. L. VIII, appelle *Alpins* ce gen-

re de traits, pour montrer qu'ils étoient propres aux nations voisines des Alpes, plutôt que par aucune autre raison, quoi que se soit imaginé là-dessus le docteur Adrien Turnèbe, sa pensée a peu de rapport avec des *gèses* gravés dans l'airain du bouclier d'Enée, où ce Poète feint que Vulcain avoit représenté les Gaulois qui assiégeoient le Capitole. Les Romains & les Grecs reçurent d'abord l'usage des *gèses* dans leurs armées. Les *gèses* conservèrent leur nom entier parmi ceux-là, mais il fut corrompu en celui d'*yffes* parmi les Grecs. Les soldats qui accompagnoient au supplice ceux qui étoient condamnés à la mort, ne s'armoient d'autre chose; & c'est au bout d'un *yffe*, pour parler comme les Grecs, que fut présenté au Sauveur du monde, attaché à la croix, l'éponge trempée dans du vinaigre & du fiel. Comment auroit-on attaché une éponge à l'hyssope? Id. Cette fin semble contraire à ce que Chorier a dit d'abord, que le *gèse* n'avoit qu'une coudée de longueur. Il est encore contredit par Servius, sur l'endroit de Virgile cité ci-dessus, où il dit que le *gèse* est une pique d'homme, *hasta virilis*; car les Gaulois, ajoute-t-il, appellent les hommes forts *gèses*. Barthius interprète le *virilis* de Servius par *robusta*; & Pollux dit qu'il étoit tout de fer, *ἰσίδιον*. Voyez JUSTE-LIPSE, POLIORC. L. IV, c. 4, & TURNÈBE, Adv. I. XXII, c. 3.

Les Gessates Gaulois, dont parle Polybe, qui habitoient près des Alpes & du Rhône, étoient ainsi nommés, selon quelques-uns, parcequ'ils étoient armés de *gèses*: Le *gèse*, *gesus*, ou *gessus*, étoit une sorte de dard propre aux Gaulois, que quelques-uns interprètent *pertuisane*, d'autres *javeline*. BOUCHE, hist. de Prov. L. II, c. 4, §. 1, p. 82. Ce nom étoit encore en usage en Provence environ l'an 1300; car dans l'inventaire des meubles qui appartenoient aux Templiers, entre les armes & les instrumens de fer, il y est nommé un *gessus*, ou *gesus*, dans le procès verbal de la capture de ces Templiers, aux archives du Roi de la ville d'Aix. Id. Il croit aussi que c'est de cette arme que les Géli & les Gessates avoient pris leur nom, & cite Jules César sur le mot *gesi*. Kippingius s'est trompé, Antiq. Rom. III, 3, §. 2, quand il a dit que *gesa* & *pila* étoient la même chose.

Ceux qui ont traité du *gèse*, sont Juste-Lipse; Poliorc. L. IV, 4; Hugo, De Milit. Equest. II, 4; Laurent Polym, IV, Synops. II, §. 9; Thys, de Oppugnat. urb. IV, p. 185; Dempster, Paral. in Rossin. Antiq. Rom. X, 10; Cerd. advers. c. CXLI, §. 4; Cluver. Germ. Antiq. Liv. 44; Vossius, Lex. Etym. Rodigin. Anti. Lect. XXI, 18, Ulit. in Grat. Cyneset. p. 141; Fruter Veril. II, 22; Laz. Comm. Reipubl. Rom. VIII, 17.

GÉSÈKE. Petite ville du Duché de Westphalie, en Allemagne. *Gieseca*, *Gesecena*. Elle est sur la rivière de Weyck, entre la ville de Lippe & celle de Paderborn, environ à trois lieues de la première, & à quatre ou cinq de la dernière.

GÉSIER. f. m. On dit *gisier* dans quelques Provinces, en Gascogne, en Bretagne, & c'est comme il faudroit dire suivant l'étymologie. Le peuple de Paris dit *gisier*. Mais ceux qui savent parler ne disent que *gésier*. Partie charnue qui se trouve dans le corps de la plupart des oiseaux, faite en façon de bissac, où l'on prétend que se fait leur digestion. *Aviarii stomachi fundula*, *ventriculus*. En Fauconnerie on l'appelle *mulette*. Le *gésier* est une espèce d'estomac composé de quatre grands muscles & d'une membrane dure, calleuse & raboteuse, disposée de telle manière, qu'elle fait comme deux muscles, qui, à l'aide des muscles, servent à écraser & à piler les semences dont se nourrissent les oiseaux.

Ce mot vient du Latin *gigerium*, ou *zizerium*, qui signifie les *incestins* des volailles. MÉN. D'autres le dérivent de *jecur*, comme *gésir* de *jacere*.

GÉSINE. f. f. Vieux mot, qui signifie les couches d'une femme, ou le temps qu'elle est en couche. *Puerperium*. Il est hors d'usage. En *gésine*, en couche. On le dit encore quelquefois au Barreau. Payer la *gésine*.

ne, c'est payer les frais de l'accouchement. Etre en *gésine*.

GÉSIR. v. n. Vieux mot, qui signifioit autrefois, être couché. *Jacere*. Coucher. *Gloss. sur Marot*. On disoit anciennement *gésir*: de-là vient qu'il se dit encore des morts qui sont dans le sépulchre. *Ci gît, ci gisent, hic jacet, hic jacent*, c'est le commencement des épitaphes. Cependant il y a plus d'apparence que cela vient de *gir*, qui se conjuguoit ainsi, *je gis, tu gis, il git, nous gisons, vous gisez, ils gisent; je gisois; gisant, &c.* Ce verbe a encore aujourd'hui quelques-uns de ses temps en usage, soit qu'ils viennent de *gésir* ou de *gir*. Car on dit encore, *il git, ils gisent, il gisoit, ils gisoient, gisant*. Ils firent un étrange ravage de tout ce qu'ils rencontroient; car les membres coupés *gisoient* çà & là. **Vaug.** Il sortit du Louvre pour aller jeter de l'eau bénite sur le corps de son frère *gisant* à Saint-Magloire. **VIE DE HENRI III.** Benfèrade commence l'épithaphe d'un médecin par ces vers.

*Ci gît par qui gisent les autres.
Ci gît qui assez mal prêchoit.* MAROT.

*Ci gît ma femme, ah! qu'elle est bien
Pour son repos & pour le mien!*

*Hic uxor jacet, ô factum benè! uterque quiescit:
Illa quiescit humi, dum requiesco domi.*

On avoit écrit sur la porte de Vatia, le plus paresseux de son temps, *ci gît Vatia*. *Ci gît* dessous, qui a bien bu dessus; c'est l'épithaphe d'un ivrogne, à qui on donna pour tombe, après sa mort, une table de pierre, sur laquelle il avoit souvent fait débauche pendant sa vie. L'épithaphe suivante est fameuse, parceque c'est une énigme: on dit qu'elle est à Alincourt:

*Ci gît le fils, ci gît la mère;
Ci gît la fille avec le père,
Ci gît la sœur, ci gît le frère;
Ci gît la femme & le mari;
Et n'y a que trois corps ici.*

Geust, c'est-à-dire, *coucha*, préterit indéfini hors d'usage.

*Lors va jusqu'à Charlac aller
Junte la ville pour soy loger.
En une vigne geust à ce jour,
Où il n'y avoit pourtaux ne tour,
Fors des buissons & des épines.*

GUILL. DE S. ANDRÉ; dans la *Vie du Duc de Bret.* Jean IV.

Voyez l'Hist. de Bret. T. II, p. 721. De Beaumanoir a dit, on a *geu*, pour exprimer qu'on a couché.

Ce verbe se dit au figuré du point où consiste la difficulté d'une affaire, d'une question. Tout le différent de ces parties ne *gît* qu'à savoir l'usage de la Coutume. Cela *gît* en fait, c'est-à-dire, c'est un fait, cela consiste dans un fait ou dans des faits.

En termes de Marine, on le dit des côtes, des terres, des montagnes, &c. & il exprime leur situation, le côté vers lequel elles sont tournées, vers lequel elles s'étendent; & ce verbe est fort en usage en certaines phrases: par exemple, ces îles *gisent* nord & sud à la distance de trois lieues, c'est-à-dire, sont situées l'une au nord & l'autre au sud & éloignées de trois lieues. Ce tocher *gît*, est avec ce port: Ces ports *gisent* SE & NO du monde, **FRÉZIER**, c'est-à-dire, sont posés ou situés. **M. Frézier** emploie ce mot ailleurs que dans la Marine, en parlant de la situation des lieux. Les montagnes de la Cordillère *gissent* ordinairement nord & sud. **FRÉZIER**. On peut encore remarquer en ces exemples que l'on double Ps, non pas que l'on en prononce deux, mais parceque Ps a dans ce mot son propre son, qui est

Tome IV.

dur & ferme, & non pas le son doux du *z*.

On dit proverbialement, c'est là que *gît* le lièvre, pour dire, c'est là le principal point de l'affaire. *Hic est nodus, hic cardo, &c.* Voyez **GISANT** & **GISTE**.

Ce mot de *gésir* vient, selon **Bavillius**, du Latin *jacere*, qui signifie la même chose, en changeant l'*j* en *g*, & le *c* en *s*.

GESNANT. Voyez **GÉNANT**.

GESNE. Voyez **GÈNE**.

GESNER. Voyez **GÈNER**.

GESNERA. f. f. Plante de l'Amérique, à qui le P. Plumier a donné ce nom en l'honneur de Conrad Gesner, Botaniste fameux & Historien Naturaliste. La fleur est en masque & irrégulière. Le calice devient un fruit membraneux, couronné, divisé en deux loges & rempli de petites semences.

GESOLE. Voyez **HABITACLE**, c'est la même chose.

CESSATE ou **GESATE.** f. m. Chevalier Gaulois allant faire la guerre hors de son pays; qui se louoit pour faire la guerre. *Gessata, Gessata*. Quand la guerre n'étoit pas dans leur pays, les Chevaliers Gaulois alloient la chercher ailleurs; & si quelqu'un de leurs voisins faisoit une levée, ils le suivoient, persuadés qu'on les auroit regardés comme des gens sans honneur, s'ils étoient demeurés en leurs maisons. On donnoit à ces aventuriers, les noms de *Gessates*; à cause d'un grand dard appelé *gessum*, qu'ils portoient, ou, comme dit Polybe; à cause de la solde qu'on leur donnoit. **CORD. T. I, p. 5.** D'autres disent que c'étoit une nation particulière de Gaulois. Le premier sentiment est plus vraisemblable. On dit encore que ce nom vient de ce qu'ils s'appeloient tous entre eux *Gessell*, c'est-à-dire; *alliés*. Polybe, L. II & L. IV; Plutarque, dans Marcellus; Strabon, L. V; Orosius; L. IV, c. 13; Sabellicus Ennead. IV, L. 9, ont parlé des *Gessates*. Polybe, qui parle des *Gessates* en plusieurs endroits de son histoire, écrit constamment en tous, que les *Gessates* habitent entre les Alpes & le Rhône, & sur le rivage même de cette rivière. Polybe les nomme *Gaisfates*, & Plutarque aussi *Gairates*. De *Gaisfates* les Latins ont fait *Gessates*; Servius a remarqué que *Gessate* étoit un titre d'honneur parmi les Gaulois, qui n'étoit donné qu'aux plus vaillans. Chorier croit que de-là peut s'être fait le nom de guerre & celui de guerrier. Voyez cet Auteur, hist. du Dauphiné, L. III, p. 140.

GESSE. f. f. *Lathyrus*. Plante à fleurs légumineuses & annuelles. Les racines de la *gesse* ordinaire, *lathyrus sativus*, C. B. dont on mange les semences, qu'on nomme *gesses* au pluriel, sont fibreuses & annuelles; elles poussent des tiges branchues, aplaties; ou un peu anguleuses; hautes d'un demi pied environ, garnies de feuilles longues, étroites, d'un vert pâle, & deux à deux au bout d'une côte qui est terminée par une vrille, ou main, par le moyen de laquelle elle s'accroche aux corps voisins. Ses fleurs, qui sont blanches & tachées dans leur milieu d'une couleur de pourpre noirâtre; donnent des gousses composées de deux cosses qui renferment des semences anguleuses & blanchâtres. On sème les *gesses*, parcequ'on les mange comme les pois. Les autres espèces de *gesses* ne sont pas d'usage.

GESSE SAUVAGE est une espèce de *gesse* qui croît aux bords des chemins, & qu'on appelle autrement *gland de terre*. Voyez **GLAND DE TERRE**.

GESSE. Ce mot dans quelques Coutumes signifie gouttière.

GESSEN. Nom d'un Quartier d'Égypte: *Gessen, Gofchen*. Les Hébraïens disent *Gofchen*; c'est la ponction Hébraïque. Pharaon donna à Jacob & à ses enfans la Terre de *Gessen*, pour y demeurer, lorsque Joseph les appela en Égypte. *Gen. XLV, 10; XLVI, 28, 29; XLVII, 1, 4, 27, &c.* où ils demeurèrent jusqu'à leur sortie d'Égypte. *Exod. IX, 26.* Les Septante, dans la *Gen. XLVI, 28*; insinuent que la terre de *Gessen* étoit aux environs de la Ville des Héros: il paroît au moins par cet endroit, qu'elle

étoit à l'orient du Nil, & au nord de Memphis. Quelques Interprètes, même depuis peu, ont prétendu qu'elle avoit ce nom de גשם, *gheshchem*, qui signifie pluie, parceque c'étoit le seul endroit de l'Egypte où il plut. Il y a pourtant bien de la différence entre גשם, *gheshchem*, & גשן, *goschen*; & nous savons qu'il pleut en plus d'un endroit d'Egypte. La terre de *Gessen* est appelée Terre de Chan dans le *Pf. civ*, dit le P. Lubin. C'est plutôt l'Egypte entière; c'est cette contrée, dit-il encore, que Judith, I, 9, appelle Terre de *Jesse*; car les Septante ont mis Γεσσημ, *Ghessem*; mais *Jesse* & *Gessen* sont fort différens; & si *Jesse* étoit la terre de *Gessen*, l'écriture eût dit plutôt qu'elle étoit aux confins de l'Egypte, qu'aux confins de l'Ethiopie comme elle fait, c'est-à-dire, de l'Arabie heureuse.

GESSORIAQUE. Ancien nom de la ville de Boulogne, en Picardie. *Gessoriacum* ou *Gessoriacum navale*. Cette ville quitta ce nom pour prendre celui de Boulogne sous l'Empire de Constantin.

GESSORIAQUE. f. m. & f. Nom de peuple qui habitoit la ville dont nous venons de parler, & son territoire. *Gessoriacensis*.

GESSUR ou **GESCHUR.** Nom de lieu, dans la Terre-Sainte. *Gessur*, *Geschur*, *Gessura*. C'étoit une ville Royale, située aux frontières de la Terre-Sainte du côté du nord, & à l'orient du Jourdain. P. LUBIN. Les Septante la prennent quelquefois pour *Gergesa*, traduisant Γαργασί, *Jos. XII, 5*, & Γαργαί, *Jos. XIII, 11*. Du nom de cette ville, qui peut signifier Vallée du bœuf, en Hébreu, גֵּשׁוּר, quelques-uns conclurent que *Gessur* étoit dans une vallée. Le pays de *Gessur* étoit une petite province de Syrie, qui confinoit au pays de Galaad en la Trachonite, 2 *des Rois, XIV, 23*; XV, 8; 1 *des Paral. II, 23*. Tholmaï, aïeul maternel de Salomon, en étoit Roi, 2 *des Rois, III, 3*; XIII, 37; 1 *des Paral. III, 3*. DESMAR. Ce pays étoit dans la demi-Tribu de Manassé d'au delà le Jourdain. Réland, *Pal. p. 77*, qui le distingue de *Gessur*, dont Tholmaï fut Roi, & où Absalon se refugia, 2 *L. des Rois, XIV, 37*. Il ne croit pas cependant que ces deux *Gessur* fussent éloignés, parcequ'au 1 *des Paral. II, 23*, il est dit que Jaïr, fils de Manassé, prit ce *Gessur*, & que par conséquent il étoit aussi dans la demi-Tribu de Manassé; mais cela même semble montrer qu'il n'y a point de nécessité d'en distinguer deux.

GESSUR. Ancienne contrée de la Palestine. *Gessuria*. Elle étoit dans le pays qui fut appelé la Trachonitide, le long du mont Liban, entre la source du Jourdain & le mont Hermon. Ce pays étoit du partage de la demi-Tribu de Manassé, de-là le Jourdain; mais elle n'en chassa pas les habitans naturels, puisqu'au temps de David ils avoient encore leur Roi, dont David épousa la fille, qui fut mère d'Absalon, 2 *L. des Rois, III, 13*.

GESSURI. *Gessuri*, *Geschuri*. Au 1 *L. des Rois, XXVII, 8*. *Gessuri* est un des bourgs sur lesquels David, pendant qu'il étoit à Sicéleg chez Achis, faisoit des courses. Ces lieux, dit l'Auteur sacré, étoient sur le chemin de Sur, en tirant vers l'Egypte. Ils appartenoient apparemment aux Amalécites ou aux Iduméens. Saci prétend que c'étoient des restes des Chananéens, mais sans preuve.

GESSURIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple. *Gessuræus*, *Geschuræus*. Les *Gessuriens* sont premièrement les habitans de *Gessur*, au nord de la Terre promise. *Jos. XII, 5*; XIII, 11; *Deut. III, 14*. L'écriture les joint avec les Macathéens. Ils étoient de la demi-Tribu de Manassé d'au-delà du Jourdain, & ils n'en furent point chassés par les Israélites, *Deut. III, 13*; *Jos. XIII, 5*; XIII, 13. Isbofeth fut fait Roi des *Gessuriens* & de la Galaadite, 2 *des Rois, II, 8*. RÉLAND. *Palest. p. 77*.

Secondement, les *Gessuriens* sont les habitans de *Gessuri*, entre la Palestine & l'Egypte, ou plutôt l'Ethiopie Arabique, 1 *des Rois, XXVII, 8*. L'écriture les joint aux Philistins, *Jos. XIII, 3*, & aux Amalécites, 1 *des Rois, XXVII, 8*, RÉLAND. *Palest.*

p. 77; ce qui montre qu'ils étoient entre les uns & les autres, ou limitrophes des uns des autres.

GEST. f. m. Vieux mot. Lien, attache. *Ligamen*, *vinculum*. *Gest* de courte robe, de panne, de martres. La même chose est encore exprimée par le mot de *giet*, & signifie proprement des liens, des attaches. Elle vient à une perche où étoit l'espervier, & lui délie les *giets*, & le veut emporter. Rom. de la Lancelot du Loc. LOBIN. *Gloss. de l'hist. de Bret.*

GESTATION. Terme de l'ancienne Médecine. *Gestatio*. Asclépiade avoit mis en vogue les frictions & la *gestation*. La *gestation* n'étoit proprement que pour recouvrer les forces, & ne se pratiquoit qu'après que la fièvre étoit passée; elle consistoit à faire marcher un malade, ou à le promener dans un char ou en bateau, ou du moins à le bercer dans son lit, s'il ne pouvoit souffrir une plus grande agitation, afin de donner au corps du mouvement & de la secousse.

GESTATION. f. f. C'étoit aussi une espèce d'exercice de la gymnastique. *Gestation* se dit encore de la grossesse d'une femme, ou du temps pendant lequel elle porte un enfant dans son sein. CASTELLI, cité par James.

GESTATOIRE. adj. f. Chaise *gestatoire*, chaise à porteurs, se dit particulièrement de la chaise à porteurs du Pape. *Sella gestatoria*. On dit chaise à porteurs.

GESTE. f. m. Mouvement du corps, qui consiste particulièrement dans l'action des bras, des mains. *Gestus*. C'est une des premières expressions du sentiment. Le *geste* est une des principales parties de l'Orateur & de l'Acteur. Il y a des gens en qui tout est concerté; les *gestes*, les démarches, les paroles. BELL. Un bon Acteur joue du *geste* & du visage. S. EVR. Tout ce qu'on fait de la mine & du *geste* est bien reçu, pourvu qu'on le fasse de bonne grace, & qu'il y paroisse de l'esprit. CH. DE M. A la Cour l'amitié n'est que dans les *gestes*: les perfides les plus adroits y passent pour les meilleurs amis. S. EVR. Pour être poli, il faut être le maître de soi-même, de ses *gestes* & de ses passions. BELL. Ce Prince témoigna par un *geste* approbatif, qu'il agréoit notre présent. Un Prédicateur ne doit pas avoir les *gestes* d'un Acteur de théâtre, ni aussi une action trop lente & trop morte. P. VERJUS. Le Faucheur a fait un beau *Traité du geste*, ou de l'action de l'Orateur. Le P. Lucas, Jésuite, en a écrit aussi deux livres en vers Latins. Le Père Sanlec, Chanoine Régulier, a traité en vers François des *gestes* du Prédicateur.

Geste, gestus, vient du Celtique *gest*. PEZRON.

GESTES, au pl. est un vieux mot dont on se servoit autrefois en parlant de l'histoire & des actions mémorables des grands hommes. *Gesta, facinora, egregia facta, res praeclaræ fortiterque gesta*. Les faits & *gestes* de Charlemagne, de *Gargantua*. On ne s'en sert guère que dans le comique, le style badin, & l'usage ne l'a point introduit dans le sérieux, encore faut-il qu'il soit joint avec le mot fait. On dit en raillant, voilà l'histoire de ses faits & *gestes*, sans répéter le pronom. VAUG. CORN. Cependant il y a des Auteurs qui prétendent qu'on peut s'en servir dans le style sublime, à l'exemple d'Ablancourt, qui dit, ces miracles ne se rencontrent que dans les *gestes* du Duc d'Enguien & d'Alexandre; & de Sarasin qui dit, chanter les *gestes* des Dieux. Mais ce sentiment n'est point suivi, & on ne dit plus qu'en plaisantant, *faits & gestes*.

GESTÉ, ÉE. adj. *Eodem in gestu perstans*. Qui ne change point de geste. On trouve ce mot avec cette explication dans Pomey, qui cite Scudery. Je ne fais où il l'a pris; car *gesté*, ni en ce sens, ni en un autre ne me paroît pas être reçu en François, & je ne me souviens pas de l'avoir jamais entendu, ni lu ailleurs.

GESTICULATEUR. f. m. Qui fait trop de gestes, qui en fait d'affectés ou d'indécens. *Gesticulator*. Les Prédicateurs ont mauvaise grâce quand ils sont *gesticulateurs*.

GESTICULATION. f. f. Action de gesticuler. *Gesticulatio*. La *gesticulation* ne sied pas à un Orateur sérieux.

GESTICULATION est aussi une espèce d'exercice de la gymnastique, qui consiste dans une agitation spontanée des parties, & à faire prendre différentes postures au corps. La *gesticulation*, dit Oribase, est un exercice moyen entre la danse & l'escrime, mais qui tient plus de ce dernier, & sert au même effet. Il est propre aux enfans, aux femmes, aux vieillards & aux personnes foibles.

GESTICULER. v. n. Faire trop de gestes, des gestes affectés ou trop fréquens en parlant. *Gesticulari*. Ce jeune homme ne peut se tenir assis, & modestement, il *gesticule* toujours. C'est un vice à un Orateur de *gesticuler*. Le prétendu Vigneul-Marville, p. 359 du t. 2 de ses *Mélanges*, dit que les Romains veilloient pour empêcher les enfans de tirer leurs bras de dessous la robe virile, & de se porter à *gesticuler*, ce qui leur paroissoit fort indécemment.

GESTICULEUR. f. m. Qui gesticule. Si l'on ne pouvoit le faire part de ses pensées que par des signes & des gestes, les *gesticulateurs* seroient aussi insupportables qu'ils sont déplaisans. *Obs. sur les Ecrits mod. tom. II, p. 122, 123.*

On ne trouve que *gesticulateur* dans les Dictionnaires.

GESTION. f. f. Terme de Jurisprudence. Administration des affaires de quelqu'un. *Gestio, administratio*. Il a rendu bon compte de la *gestion* de cette tutelle, de la *gestion* des affaires de cette communauté. Rien en ce monde n'est au-dessus de la *gestion* & de la charge que Dieu lui a donnée. (Au Supérieur) **AV. DE LA TRAP.**

GESTRAW. Petit pays du Duché de Mecklenbourg en basse Saxe. *Gestravia*. Il est entre les villes de Weismar, de Rostock, du Gustrow & de Swérin, de l'Évêché de laquelle il dépendoit autrefois. Butzow en est le lieu principal.

GESTRICIE. Province de la Suède. *Gestricia*. C'est une de celles qu'on appelle Nordelles, c'est-à-dire; provinces du nord. Le golfe de Bothnie la baigne au levant, & elle est bornée au nord par l'Helſingie, au couchant par la Dalécarlie, & au sud par la Westmanie & par l'Uplande. Ce pays, quoique septentrional, est fertile en froment: on y trouve de bonnes mines de fer & de cuivre. Gevals en est la capitale; on y remarque encore Kopersberg, ou Ficlun & Folker.

GÉSULE. Pays d'Afrique, fort peuplé de Bétébères de la Tribu de Muçamoda. *Gesula*. Il est borné par la Province de Dara vers le levant, & du côté du couchant par la montagne de Laalem, dans la Province de Sus, & s'étend presque vers le nord jusqu'au pied du mont Atlas. Il n'y a que des villages dans cette Province. **MARMOL, L. III, c. 51.**

GÉSULE. f. m. & f. Nom des peuples qui habitent la Province de *Gésule*. *Gesulus*. Les *Gésules* s'estiment les plus anciens peuples de toute l'Afrique, à cause qu'ils ont conservé le nom de Gétules. **MARMOL, Liv. III, c. 51.**

GET.

GET. Voyez **JET**.

GET. f. m. Ce mot qu'on nous a demandé, est un mot Hébreu qui signifie en général un acte, un contrat écrit, l'instrument d'un acte & d'un contrat. Il se dit en particulier & par Synecdoque de l'acte de divorce que le mari donne à sa femme, ainsi que parle le P. Bouhours, ou comme a dit le Port-Royal, Matth. V, 31, de l'écrit par lequel il déclare qu'il la répudie; dans l'écriture *Libellus repudii*. De là vient que le Traité des Divorces dans le Thalmud est intitulé *Gittin*, qui est le pluriel de *get*. Voyez **GHE**.

GÉTA. f. m. Nom d'homme. *Geta*. L'Empereur *Géta* étoit fils de Septime Sévère & frère de Caracalla, qui étoit d'un premier lit. *Géta* ne paroît rien avoir de mauvais dans la physionomie. **SPON. Rech. Diss. XXIV, p. 394.** *Géta* étoit sage, doux & aimé du peuple, ce qui fut la cause de sa perte; car son frère envieux & méchant ne pouvant souffrir qu'il fût plus aimé que lui, le sacrifia à sa passion. **ID.** Il le tua dans

les bras de Julie sa mère l'an 212 de Jésus-Christ, Voyez des *Géta*, c'est-à-dire, des médailles de *Géta* expliqués dans Spon à l'endroit cité & dans les voyages du même Auteur, **P. III, p. 183 & 185.**

GÈTE. f. m. Nom de peuple. *Geta*. Les *Gètes*, selon Strabon, habitoient le pays qui est au delà de celui des Suèves à l'orient le long du Danube; c'est ce que nous appelons aujourd'hui la Transylvanie, la Valachie & la partie de Bulgarie qui est à la droite du Danube. Les *Gètes* parloient la même langue que les Thraces. Le nom de *Gètes* étoit le nom commun à toute la nation dont nous parlons, & le nom particulier d'un peuple de cette nation; l'autre peuple étoit composé de *Daces*, *Daci*, que Strabon appelle *Δάκων*, *Davi*, *Daves*. De ces noms de *Gètes* & de *Daves*, sont venus les noms de valets *Geta* & *Davus*, si communs dans les Comédies Latines. M. Sperlingius dans son livre sur le Borée, *Boreus ejusque laudes*, prétend que les *Gètes* étoient des Goths, & que le nom est le même. Bien d'autres Auteurs n'ont pas distingué les *Gètes* des Goths; mais ils se sont trompés. Les Goths habitoient près de la mer Baltique, à l'occident de la Vistule, & les *Gètes*, dès le commencement ont été sur les bords du Danube, près de la Dacie. Ce qui a causé cette erreur, c'est que sous l'Empire de Marc-Aurèle, les Goths quittèrent le septentrion, & se jetèrent dans le pays des *Gètes*, de sorte qu'on les a pris pour un même peuple. C'est une remarque des Bollandistes, **Act. SS. Febr. T. II, p. 611. D.**

Dion remarque que quelques Grecs donnoient aux *Daces* le nom de *Gètes*, mais que les Romains les appeloient *Daces*, & que c'est le nom qu'ils prenoient eux-mêmes; outre qu'il y avoit d'autres *Gètes* qui demeuroient au-delà du mont Hamus, sur le Danube, & ce semble, au midi; au lieu que ceux-ci étoient au nord du même fleuve, plus à l'occident; car pour l'ancienne Dace, c'étoit à la fin du premier siècle le pays des Goths. **TILLEM.** Les Grecs confondoient souvent les noms de *Daces*, de *Gètes* & de Goths. **ID.**

GETER. v. a. Vieux terme de Coutumes. *Dejicere, depellere*. *Geter* de garantie, c'est débouter de témoignage. *Jure testimonii deturbare, testimonium repudiare.*

GETH, ou **GATH**. *Geth, Gath*. C'étoit anciennement une ville de la Palestine, située sur une montagne près de la mer de Syrie, à quatre lieues de Joppé du côté du midi. Cette ville qui donna la naissance à Goliath, terrible géant que David tua, fut un des cinq Gouvernemens des Philistins.

Geth n'est point mise au nombre des Satrapies des Philistins, **Jos. XV**, & ailleurs, ce qui fait croire à M. Réland qu'elle ne fut célèbre que vers le temps de la destruction du premier temple; cependant **Josué XIII, 3**, elle est un des cinq petits Royaumes des Philistins, & Ozias le leur prit, **2 Paral. XXVI, 6**, & avant lui David, **2 Rois, VIII, 1; XV, 18, 19**. M. Réland croit encore que *Gath* pourroit être la Cadytis d'Hérodote, **L. II, c. 159**, & **I. III, c. 5**, que plusieurs Savans prennent pour Jérusalem, & qui étoit, dit Hérodote, aussi grande que Sardes. Joseph, **Antiq. L. V, c. 1**, la met dans la Tribu de Dan. Ce n'étoit qu'un bourg du temps d'Eusèbe & de S. Jérôme. Il étoit à cinq milles d'Eleuthéropolis. Elle s'appeloit alors Diocésarée. Elle eut aussi les noms d'Antédon & d'Agrippie, & eut un Evêque sous le Patriarche de Jérusalem.

Geth fut nommée depuis Ibelin, & elle avoit ce nom du temps des Croisades. Ibelin fut le rendez-vous des Croisés en 1099. C'étoit encore peu de chose quand Fonlques, Roi de Jérusalem, la rebâtit & la fortifia en 1137. Ce n'est aujourd'hui qu'un village qu'on nomme Yebna. Guill. de Tyr, **L. XV, c. 24**. **Maimb. Hist. des Crois. L. III.**

GATH, ou **GETH**, en Hébreu, signifie pressoir. Peut-être *Geth* étoit-elle dans un vignoble renommé.

GÉTHAÏM. Ville de la Terre-Sainte. *Gethi*. Elle étoit de la Tribu de Benjamin. **2 Rois, IV, 3, 2; Esd.**

XI, 33. C'est à *Gitthaïm* que les Béérothiens se retirèrent.

GÉTHÉPHER, ou **GÉTHOPHER**, ou **GETH**, qui est dans le pays d'Opher. Nom d'une ville de Galilée. *Getepher, Getopher*. Josué XIX, 13, la nomme *Géthépher*. C'étoit le même qu'Epher ou Opher. P. LUBIN. Mais il semble plutôt qu'Epher fut une contrée. Certainement, 3 Rois, IV, 10, il est fait mention de la terre d'Epher. *Géthépher* étoit de la Tribu de Zabulon, Josué XIX, 13. Jonas étoit de *Géthépher*, 4 des Rois, XIV, 25.

GÉTHREMMON, ou **GATHRIMMON**. Ville de la Terre-Sainte. *Geth*, ou *Gath Rimmon*. Elle étoit du partage de Dan, Jos. XIX, 45. S. Jérôme dit que de son temps c'étoit un grand village à dix milles de Diospolis, sur le chemin d'Eleuthéropolis.

Il y a, 1 Paral. VI, 10, une autre *Géthremmon*, qui est la même chose que Balaam. Les Septante l'appellent *Jébatha*. Josué, XXI, 25. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé d'au-deçà du Jourdain. Ce fut une ville Lévitique. P. LUBIN. Les Desmaretz la confondent avec la première, & M. Réland n'en parle point.

GETHSEMANI. Village de la Judée situé sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis de Jérusalem. *Gethsemani*. Il y avoit dans ce lieu un jardin où Jésus-Christ souffrit son agonie & fut pris par les Juifs. Sainte Hélène, mère de l'Empereur Constantin, y fit ensuite bâtir une Eglise magnifique dédiée à la bienheureuse Vierge Marie, dont on y voit encore le tombeau. Le Père Nau, Jésuite, dans son voyage de la Terre-Sainte, L. III, c. 11, ne met point le sépulcre de la Sainte Vierge dans *Gethsemani*, mais auprès de *Gethsemani*. Après être sorti du S. Sépulcre de la Vierge, on s'avance dans un chemin qui d'abord se divise en deux du côté du midi. Celui d'en haut mène à Béthanie, celui d'en bas mène presque droit au village de Silouan, & dans la vallée en détournant un peu à main droite. . . . Le village de *Gethsemani*, qui consistoit en peu de maisons, comme la petitesse du lieu le fait croire, en étoit éloigné de quelques centaines de pas. On en montre l'endroit à main droite dans le champ, où l'on voit plusieurs Oliviers assez près d'un pont qu'on passe pour aller à la ville près du sépulcre d'Abfalon. P. NAU. Quelques Auteurs prétendent que ce n'étoit point un village, mais une vallée. Le jardin de *Gethsemani*. Nous disons *Gethsemani* & non pas *Gethsemané*. Un peu après Jésus alla avec eux dans le lieu qu'on appelle *Gethsemani*. BOUH. Ils allèrent ensuite en un lieu appelé *Gethsemani*. PORT-R. On croit qu'il avoit ce nom dès le temps d'Isaïe, & que ce prophète en parle, XXVIII, 1. Plusieurs écrivent *Getsemani*. Que fait donc notre adorable Maître, retiré dans le jardin de *Getsemani*? &c. BOURD. *Exh. T. I, p. 387.*

Ce mot vient de גַּת, *ge vallée*, & de זַמַּן, *zemen grasse* : vallée de grasse est un Hébraïsme, pour vallée grasse & fertile, ou bien de גַּת, *gath*, qui signifie pressoir, & זַמַּן *zemen*, en Hébreu de l'huile. Quelques-uns le tirent de סִמָּן, *siman*, signal, סִמָּנִין, *semanin*, signaux, parceque selon eux, c'étoit de dessus cette montagne que l'on donnoit les signaux, quand la nouvelle lune paroïsoit. Mais il ne paroît pas, dit M. Réland, que Jésus-Christ, pour se retirer, allât sur une montagne. Pourquoi? une montagne est quelquefois plus solitaire qu'une vallée. Il vaut mieux dire que cela est sans preuve, & que les autres étymologies sont plus naturelles.

GÉTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient, qui a quelque rapport aux Gètes. *Geticus*, a. L'Empereur Antonin Caracalla fut surnommé *Gétique* & Maxime, c'est-à-dire, très-grand. *Geticus Maximus*, par une ironie satyrique, & parcequ'il avoit tué son frère *Géta*, comme s'il eût dompté les Gètes. Voyez Spartien dans sa vie.

GETTÉSIS. f. m. Vieux mot. Assaut qui se faisoit à coups de pierre, qu'on jettoit avec des frondes, mangoneaux & autres machines anciennes.

GÉTULE. f. m. & f. Habitans de la Gétulie. *Getulus*, a. Les Gétules se divisoient en Gétules & en Gétules noirs. *Melanogetuli*. Les Gétules d'aujourd'hui prétendent descendre des anciens Gétules. Les Gétules étoient des peuples d'Afrique cruels & barbares.

GÉTULIE. Ancien nom d'une contrée de l'Afrique. *Getulia, Gatulia*. Elle avoit au nord les deux Mauritanies, au levant le pays des Garamantes, au midi celui des Nègres, & au couchant la mer Atlantique. Il contenoit les Gétules, les Mélasso-Gétules, c'est-à-dire, les Gétules noirs, les Dares, les Autolates & les Natembles. On prétend que ces peuples furent des premiers qui entrèrent dans l'Afrique. Ils vivoient, dit-on, de chair crue, & d'une manière tout-à-fait sauvage. Le Roi Jugurtha s'en servit contre les Romains, qui les subjuguèrent dans la suite. On prétend que la Gétulie s'étendoit depuis le désert de Lempta jusqu'à l'océan, & qu'elle occupoit la partie occidentale du Saara & du Bilédulgid.

GÉTULIQUE. adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport aux Gétules. *Getulicus*. Il y a dans Tacite, *Annal. L. IV, c. 42 & 46; L. VI, c. 30*, un Lentulus surnommé le Gétulique. Apparemment, ou lui, ou quelqu'un de ses ancêtres s'étoit acquis ce surnom par quelques victoires sur les Gétules, peuples d'Afrique. Cn. Lentulus Gossus le Gétulique étoit Consul l'an 752 de Rome.

G E V.

GÉVALIE, ou **GÉVALS**. Ville du Royaume de Suède. Capitale de la Gestricie, & située à l'embouchure de la rivière de Gévals, dans le Golfe de Bothnie. *Gevalia*.

GÉVAUDAN, ou **GIVAUDAN**. Le premier est mieux. Contrée de France. *Gabalensis provincia*. C'est une des trois parties des Sévennes. Elle est bornée au levant par le Vivarais & par le Vélay, au nord par l'Auvergne, au couchant par le Rouergue, & au midi par le Bas-Languedoc. Le Gévaudan a retenu le nom de ses anciens habitans, qu'on appelloit *Gabali* ou Gabales. C'est un pays assez fertile, quoique fort montagneux. Les rivières de Tarn, de Lot & d'Allier, y ont leurs sources, & ses lieux principaux sont, Maurenges & Mende, capitale.

De *Gabalus*, nom du peuple qui habitoit ce pays, on a fait *Gabalicus*, nom du pays, le Gévaudan, & *Gabalitanus, Gabalitana regio*. De *Gabalitanus, Gabaldanus, Gavalданus*, qui se trouvent dans les Annales de Saint Bertin, & dans celles de Mets, &c. & *Gavulданus* dans Eginard, & de *Gavalданus*, nous avons formé *Gévaudan*. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 214*. Il ajoute qu'on dit *Givoudan, Givaudan* ou *Gévaudan*. Le premier est mal. S'il se dit, c'est un mauvais usage de quelques Provinces; le dernier est le meilleur.

GÉVAUDAN, ANE. f. m. & f. Nom de peuple. Habitant ou natif du Gévaudan. *Gabalus, Gabalitanus*. Nous appelons les Gévaudans, ceux que les Latins appellent *Gabali*. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 213*.

GÉVIO. Petite ville des Suisses. *Gevium*. Elle est du Milanois, & située dans le Gouvernement de Val-Madia sur la rivière de Madia, à cinq lieues au-dessus de la ville de Locarno.

GEUM. f. m. Plante dont parlent Messieurs de Tournefort & Lemery. Elle pousse des tiges à la hauteur d'un pied, rondes, un peu tortues, vertes & velues, se divisant vers leurs sommités en plusieurs petits rameaux. Ses feuilles sont larges, rondes, grasses, fort velues, dentelées autour, d'un gout astringent tirant sur l'acre, les unes attachées à la racine par des queues longues, rougeâtres, velues; les autres jointes aux tiges sans queue, ou une queue très-courte. Ses fleurs naissent trois ou quatre sur chaque petit rameau, composées de cinq feuilles oblongues disposées en rose, blanches, marquetées de plusieurs points rouges, qui paroissent comme des gouttelettes de sang. Il leur succède des capsules membra-

neufes divisées en deux loges remplies de semences menues. Cette plante croît aux lieux montagneux & ombrageux, sur les Alpes & dans les bois. Elle est déterfivè & vulnéraire.

GEUMELLE. *Voyez* JUMELLE.

GÉWINAR. (Le Comté de *Géwinar*.) *Geviniariensis Comitatus*. Contrée de la haute Hongrie. Elle est entre les Comtés de Cepuff, d'Abanwivar, de Torna & de Bistricz, vers les montagnes de Grapack; on n'y remarque aucun lieu considérable.

GEX. (Le pays ou le bailliage de *Gex*.) *Gesta*. Petit pays de France, borné au nord par la Franche-Comté, au levant par le pays de Vaud & par le Lac de Genève, au midi par la petite république de ce nom, & par la Savoie, dont le Rhône le sépare, & au couchant par le Bugey, sous lequel il est souvent compris. Ce pays qui a dépendu des Ducs de Savoie, fut cédé à la France l'an 1601. Il n'y a rien de considérable que la ville de *Gex*, nommée en Latin *Geisum*.

G E Y.

GEYL, ou GEYT. Rivière d'Allemagne. *Geyla, Julia*. Elle prend sa source vers les confins du Tirol, dans la haute Carinthie, qu'elle traverse toute entière du couchant au levant: elle se décharge dans la Drave, un peu au-dessous de Villach.

G E Z.

GÉZAIRA. Île de la Turquie d'Asie. *Gezaira*, anciennement *Eden*. Elle est de trois lieues de circuit, & située dans le Tigre, à quatre lieues au-dessous de Bagdad. On donne aussi le nom de *Gézaira*, qui signifie une île, à tout le Diarbeck, parcequ'il est presque renfermé entre l'Euphrate & le Tigre. Ce fut la cause que les Anciens l'appelèrent Mésopotamie, c'est-à-dire, un pays situé entre les fleuves.

Alger est aussi nommé *Gézaira* par les Africains.

GÈZE. f. m. Angle rentrant qui est entre deux combles, & qui sert de gouttière aux deux. On dit aussi *Novue*. Les Couvresseurs taillent de l'ardoise fort étroite pour les *gèzes*, si le bourgeois refuse d'en fournir le plomb. *Dict. des Arts*.

GEZELIN. f. m. Nom d'homme. *Gotzelinus, Scotzelinus, Getzelinus, Jescelinus*. Saint *Gezelin*, que d'autres appellent *Scocelin*, vivoit dans les bois d'autour de la Moselle, vers le Rhin, du temps de l'Empereur Lothaire II & du Roi Louis le Gros. BAILLET, au sixième d'Août.

GÉZER, ou GÉZERON. Ville de la Terre-Sainte dont parle l'Auteur du *I L*. des Machabées, *IV, 15*. C'est la même chose que *Gézara*. Comparez *I Machab. IV, 15*, avec *VII, 45*. P. LUBIN. *Voyez* GAZER & GADARA.

GÉZIRA, GÉZIRAT, ou GÉZIRÉ. Ce nom qui est Arabe, & qui signifie une île, est devenu dans l'Orient le nom propre de plusieurs lieux; car, 1^o. les Arabes appellent la Mésopotamie *Gézirat*, parceque l'Euphrate & le Tigre en font comme une île. D'HERBELOT. 2^o. *Gézirat* est une ville située dans le quartier de la Mésopotamie appelée *Diar Raliat, Gézira*. On la nomme *Gézira ben Omar*, île des enfans d'Omar, parcequ'elle a été bâtie par les enfans d'Omar dans une île du Tigre.

GÉZIRA, ou GÉZIRÉ. Ancienne ville de la Mésopotamie. *Gezira, Zegira, Zigira*. Elle est dans l'Arzetum, contrée de la Turquie, en Asie, sur une petite île formée par le Tigre, entre Diarberckir & Mosul. TAVERNIER, *Voyage de Perse, L. III*.

GÉZIRE. Île d'Afrique qu'on trouve au-dessus de l'embouchure du fleuve Lycus. Elle est dans le Royaume de Fez; les Espagnols la nomment *Gratioufa*. DE LA CROIX, *Histoire d'Afrique. T. I*.

GÉZIRAT-ADDEBED. Île d'Afrique, située au-delà du Nil, à une lieue de Foa. On l'appelloit autrefois l'île de Mathos ou l'île d'Or. DE LA CROIX, *Histoire d'Afrique, T. I*.

GÉZIRATE SOUAQUENT. Île ou presque île dans la-

quelle est la ville de Souaquen, sur la côte occidentale de la mer Rouge.

G H A.

GHAMMA. *Ghammas*. C'est un grand fleuve que Samson fait couler vers le milieu de la grande Tartarie, prenant sa source près du Lac de Carentia, & se jetant dans la mer des Kaimachites, qui, selon ce Géographe, baigne la côte orientale de la grande Tartarie. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle est la même que le Père Avril dans ses voyages, & M. de Witfen dans sa nouvelle Carte des parties septentrionales de l'Asie & de l'Europe, appellent *Amur, Amoer, ou Yamour*.

GHAN. C'est ainsi qu'on nomme en Moscovie ce qu'on appelle Caravanera dans tout l'Orient.

GHANA. Ville d'Afrique, dans la Nigritie, sur le Niger, qui la sépare en deux villes, en entrant dans un assez grand lac, nommé lac de Sigismes & lac de Guardre.

G H E.

GHÈBR, ou GHÈBRE. f. m. Nom de Secte chez les Perses, qui signifie particulièrement un Zoroastrien, un Adorateur du feu, celui qui fait profession de l'ancienne religion des Perses; c'est pourquoi on lui donne aussi le nom de Parsi; mais en général ce mot se prend pour un idolâtre & pour un infidèle, qui ne reçoit, ni l'ancien, ni le nouveau Testament, qui vit sans loi & sans discipline. Les *Ghèbres* sont les mêmes que les Magious ou Mages. D'HERBELOT, *Voyez* cet Auteur. C'est de *Ghèbr* que l'on a fait Gaures, en prononçant le *b* en *v*. *Voyez* ce mot ci-dessus.

GHÉLÉYDE. f. m. Ce mot qui se trouve dans quelques Ordonnances écrites en François pour les Pays-Bas, est purement Flamand; il signifie sauf-conduit, convoi, escorte.

GHÈME. Ancien bourg, réduit en village. *Ghema, Agemium*. Il est dans le Novarois, contrée du Duché de Milan, près de Sella, à quatre ou cinq lieues de la ville de Novare, du côté du nord.

GHÉRA, ou GHIÉRA D'ADDA. Petit pays de l'Italie. *Addua Glarea, Furcheri Insula*. Il est en partie dans le Milanois propre, & en partie dans l'Etat de Venise, & il est renfermé entre les rivières d'Adda & de Sério. On y voit les bourgs de Calvenzano & de Caravaggio, & le village d'Agnadel, célèbre par la bataille que Louis XII, Roi de France, y gagna sur les Vénitiens l'an 1509.

GHÉRON. Ville de Perse dans le Fars. Les Géographes Orientaux lui donnent quatre-vingt neuf degrés de longitude, & vingt-huit degrés trente minutes de latitude.

GHET. Les Juifs appellent ainsi la lettre de l'acte de divorce qu'ils donnent à leurs femmes lorsqu'ils les répudient; ce qu'ils font pour peu qu'ils en soient dégoûtés, dans les lieux où les Princes souffrent ces sortes de ruptures. Pour empêcher qu'on n'abuse de ce privilège, les Rabbins ont imaginé plusieurs formalités, qui emportent bien du temps, de sorte qu'il arrive bien souvent que l'homme se réconcilie avec sa femme, avant qu'on puisse écrire la lettre de divorce. Elle doit être faite par un Ecrivain, en présence d'un ou de plusieurs Rabbins. Elle doit être écrite sur du vélin qui soit réglé, & ne contenir, ni plus ni moins que douze lignes, & cela en lettres carrées, avec une infinité de petites minutes, tant dans les caractères que dans la manière d'écrire & dans les noms & surnoms du mari & de la femme. L'Ecrivain, les Rabbins & les témoins ne doivent être parens, ni du mari, ni de la femme, ni entre eux. La lettre de divorce appelée *ghet*, est conçue en ces termes: *Tel jour, mois, année, lieu, &c. moi tel te répudie volontairement, t'éloigne & te répudie, toi N. qui a été ci-devant ma femme, & te permets de te marier avec qui il te plaira*. La lettre écrite, le Rabbini interroge le mari, pour savoir s'il

est porté volontairement à faire ce qu'il fait, & l'on tâche que dix personnes au moins soient présentes à cette action, sans les deux témoins qui signent, & deux autres témoins de la date. Après cela le Rabbin commande à la femme d'ouvrir les deux mains & de les approcher l'une de l'autre pour recevoir cet acte; & après avoir interrogé de nouveau, le mari lui donne ce parchemin, & dit : Voilà ta répudiation, je t'éloigne de moi, & te laisse en liberté d'épouser qui tu voudras. La femme le prend & le donne au Rabbin, qui le lit encore une fois; après cela elle est libre. Le Rabbin avertit la femme de ne point se marier de trois mois de peur qu'elle ne soit grosse. R. LÉON DE MODÈNE, *Cérém. des Juifs.*

G H I.

GHIABERT. Nom que l'on donne en Perse aux idolâtres de ce pays qui ont retenu l'ancienne religion de ceux qui adoroient le feu. On les appelle aussi Atech Perest, c'est-à-dire, adorateurs du feu. On les nomme encore Ghiaours.

GHIAMALA. Animal extrêmement féroce, une fois plus haut que l'éléphant, mais beaucoup moins gros & moins fort. Il est maigre & ressemble par la tête & par le cou au chameau. Il a deux bosses sur le dos comme le dromadaire, les jambes d'une longueur extraordinaire, & ses petites cornes fort droites, qui croissent à la longueur de deux pieds. Il s'en trouve sur-tout dans le Royaume de Bembuk. *Hist. des Voy.*

GHIAOU, ou GHIAOUR. Terme de Relation. Nom que les Turcs donnent à ceux qui sont d'une autre Religion qu'eux; Païen, Infidèle. *Alienus à Turcicâ Religione.* L'origine de ce nom vient de Perse où ceux qui retiennent l'ancienne religion sont encore appelés Ghiaours. *Voyez GHIABERT.*

Ce mot est Persan, *ghiarou*, ou *ghiarau* en cette langue signifie *fourbe, imposture.* C'est apparemment de là que ce nom vient.

GHILAMS. Etoffes de soie qui se font à la Chine : elles sont propres pour le négoce du Japon.

GHILAN. Province d'Asie, dans l'Empire des Perses, au bord de la mer Caspienne, & au nord du Khoueftan.

GHILLHE. Vieux mot. *Voyez GILLE.*

GHIR. *Voyez GIR.*

GHISLAIN. (Saint) *Voyez SAINT GUISLAIN.*

GHIVIRA. Petite ville du Duché de Milan en Italie. *Gaviratum.* Elle est dans le Comté d'Aghiera, environ à trois lieues de la ville de ce nom, vers le nord oriental, sur le bord du lac de *Ghivira*, qui se décharge dans le lac majeur, par la rivière de Bozza.

G H N.

GHNIEF. Ville de la Prusse Polonoise, au Palatinat de Culm, sur la Vistule. Le nom Polonois s'écrit *Gniew.* Le Chevalier de Beaujeu, *Mémoires, p. 289,* écrit *Ghinief*, selon la prononciation. Les Allemands l'appellent *Mève*; sur quoi il faut remarquer que tous les lieux de la Prusse ont deux noms. *Long. 37 d. 2 m. lat. 53 d. 24 m.*

G I A.

GIABARE, plutôt GIABARITE. Prononcez, Jabatite. **GIABARIEN, ENNE.** f. m. & f. Nom d'une secte Mahométane. Hérétique qui croit que toutes les actions des hommes sont de Dieu, que Dieu nécessite les hommes dans leurs paroles & actions, que l'homme n'en est point le maître. D'Herbelot, Hottinger, *Hist. Orient. p. 354.* Castel. au mot *גבר*; *Gabarita, Gabraus.* Ricault parle aussi de cette secte dans son Livre de l'Empire Ottoman. Les Aschariens sont une branche de cette secte, mais plus modérée. D'HERBELOT.

Quelques Auteurs écrivent *jabarite*, parce que ce nom se dit en Arabe *גבריתון, gabariton*, & que la

première lettre est un *giim*, ou *g* Arabe, qui se prononce comme notre *j* consonne, ou comme le *g* en notre langue devant *e* & *i*. Ce mot vient de *גבר*, *giabara*, être fort puissant, prévaloir sur quelqu'un; verbe que les langues Arabe, Syriaque, Chaldéenne, ont reçu de la langue Hébraïque, où le même verbe *גבר*, *gabar* signifie la même chose. D'Herbelot dit aussi *Giabarien.*

GIACHAS. Peuple d'Afrique dans la basse Éthiopie.

GIACOTIN. f. m. Espèce de faisan qui se trouve dans l'île de Sainte-Catherine, sur la côte occidentale de l'Amérique, par les vingt-sept degrés de latitude sud. Les *giacotins* de cette île sont des espèces de faisans, mais d'un gout bien moins délicat que les autres. FRÉZIER.

GIAFARIAH. Ville d'Asie, dans l'Iraque Arabique.

GIAFARIEN, ENNE. adj. Terme de Relation ou d'histoire orientale. La Chronique *giafarienne.* C'est une histoire composée par Iman Abugiafar al Thabari, dont Elmacin nous a donné l'abrégé. Erpénus l'a imprimé; elle a pris ce nom de son Auteur Abugiafar. L'or *giafarien* est une monnaie d'or que le Kalife Abugiafar Almonfor fit battre à plus haut titre que celle qui couroit. *Voyez* d'Herbelot, *Bibliot. Orient.* au mot *giafari*, & au titre *Soliman, fils d'Abdalmaleck.*

GIAGANNAT. f. m. Nom d'une idole des Indiens, qui a donné son nom à une ville située sur le golfe de Bengale, où ce Dieu a un temple, & où il y a un aussi grand concours d'Indiens que de Mahométans à la Mecque, où il se pratique des prostitutions affreuses. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

GIAGH & TÉHAGH. f. m. Nom d'un cycle de douze ans, qu'ont les Catayens & les Turcs. *Cyclus annorum duodecim apud Cathaeos & Turcas.* Chaque année du *giagh* porte le nom d'un animal : la première, de la souris; la seconde, du bœuf; la troisième, du lynx ou léopard; la quatrième, du lièvre; la cinquième, du crocodile; la sixième, du serpent; la septième, du cheval; la huitième, du mouton; la neuvième, du singe; la dixième, de la poule; la onzième, du chien, & la douzième, du pourceau.

Ils divisent aussi le jour en douze parties, qu'ils appellent encore *giaghs*, & ils leur donnent les noms des mêmes animaux. Chaque *giagh* contient deux de nos heures, & se divise en huit parties, qu'ils nomment *Keh*, de sorte que leur journée contient quatre-vingt-seize *Keh*, autant que de quarts d'heure chez nous. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

GIAGH SCHABATH, est le nom du douzième mois de l'année des Mogols. Ce mot, composé de *giah*, mot Tartare, & de *schabath*, mot Syrien ou Chaldéen, montre que les Chaldéens ou Syriens ont porté leur langue avec la Religion Chrétienne bien avant dans la Tartarie. D'HERBELOT.

GIALLO, CAPO GIALLO. Nom d'un cap de la Morée. *Giallum Caput, Junonis promontorium.* Il est dans la Sacanie, sur la côte du golfe de Lépante, au nord de la ville de Wasilica.

GIALOUS. Île de la mer des Indes, dont les habitants sont Nègres, marchent nus & s'entre-mangent les uns les autres. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

SAN-GIAN. C'est-à-dire, Saint-Julien. Bourg bien fortifié. *Arx S. Juliani.* Il est dans le Portugal, sur l'embouchure du Tage, à trois lieues de Lisbonne, vers le couchant.

GIANICH. Ancienne ville fondée par Pompée le Grand. *Gianicha*, anciennement *Nicopolis.* Elle a été Episcopale, & on la trouve dans l'Amasie, contrée de la Natolie, entre la ville de Saustia & celle de Tripoli.

GIANUTI & JANUTI. f. m. Petite île de la mer Toscane. *Gianutum, Dianitum.* Elle est à trois lieues de la côte de l'Etat delli Presidii, dont elle dépend; mais elle est presque déserte, pour être trop exposée aux courses des Pirates.

GIAOUR. *Voyez GHIAOUR.*

GIAQUE, GIAGUE, ou GALLE. Nom d'un peuple d'Afrique. *Giaci, Galla, Gala.* On dit qu'ils sont

fortis de la Guinée. Ils s'établirent d'abord au Congo, dans les montagnes du Soleil, au couchant du Lac Zaire & de l'Abyssinie, qui est le lieu où Samson les place dans ses Cartes; mais s'étant jetrés dans l'Abyssinie l'an 1537, ils en conquièrent les Provinces méridionales, qu'on a marquées dans l'article de l'Abyssinie; & ils auroient, dit-on, entièrement détruit ce grand Empire, s'ils ne se fussent divisés entr'eux. Ils sont belliqueux; ils épousent plusieurs femmes, & ils vivent de lait & de chair, n'ayant pas d'autres richesses que leurs bestiaux. Avant leurs conquêtes dans l'Abyssinie, ils étoient tous plongés dans le Paganisme; mais on assure que depuis ce temps-là, plusieurs ont été portés à embrasser le Christianisme, par le commerce qu'ils ont eu avec les Abyssins.

GIARMACIDE, ou **GIURMACIDE**. *f. m.* Nom d'une nation de Mogols, qui est la postérité de Giarmagin ou Giurmakin. *Giarmacida*. Les *Giarmacides*, ou *Giarmacides*, ont fait autrefois des incursions dans la Perse & dans la Mésopotamie, plusieurs siècles avant le Mahomérisme. Les Histoires Orientales portent que l'Empereur Carinus fut défait & tué par ces peuples, qui s'étoient en ce temps-là rendus maîtres de Mosul ou Ninive. *D'HERBELOT*.

GIARRE, ou **JARRE**. *f. f.* Terme de Marine. Cruche où l'on conserve de l'eau douce sur la mer. *Amphora*.

Ce mot vient de *jarro*, qui signifie un pot.

L'ORDRE DE LA GIARRE, autrement du Griffon ou du Lis. *Voy. JARRE*.

G I B.

GIBADOU. Ville d'Afrique, au désert de Barbarie, au Royaume de *Gibadou*. Elle est presque sur le Tropique du Cancer, vers les trente degrés cinquante minutes de longitude. *DE L'ISLE*, nouvelle Carte d'Afrique.

GIBAL-TARIF, ou **GÉBAL-TARIF**. *Voyez GIBRAL-TAR*.

GIBBECIER. *f. m.* Celui qui fait des gibbecières. Il y a à Paris une Communauté dont les Maîtres se qualifient maîtres Bourfiers, *Gibbeciers*, &c.

GIBBECIÈRE, & mieux **GIBECIÈRE**. *f. f.* Vieux mot qui signifioit autrefois une bourse large qu'on portoit à la ceinture. *Marsupium*.

Aujourd'hui on appelle *gibecièrè*, une bourse de cuir où les chasseurs mettent le plomb & la poudre, & généralement ce dont ils ont besoin pour la chasse.

On donne encore le nom de *gibecièrè* à une espèce de sac ou de bourse où les charlatans & les joueurs de gobelets mettent leurs gobelets & les autres choses dont ils se servent pour leurs tours, qu'ils appellent pour cela tours de *gibecièrè*.

En faisant allusion à ces tours de main des bateleurs, on dit quelquefois en riant, c'est un tour de *gibecièrè* de sa façon. Il lui a joué un tour de *gibecièrè*.

Ce mot vient, selon M. Ménage, de *gibiciaria*, dérivé de *gibbus*, qui signifie bossé. Quelques-uns le dérivent du Grec *χιβνός*, d'autres du Grec *χιββα*, qu'on trouve dans Hélychius, & qui signifie *pera*, *jacculus*, *burfa*; & prétendent qu'on a dit autrefois *sibbacièrè*.

Monsieur Leibnitz dérive ce mot François d'*Ægyptia*, Egyptienne, en supposant que ces coureurs, nommés vulgairement Bohémiens ou Egyptiens, ont été les premiers joueurs de gobelets: au-lieu que M. Eccard fait venir ce mot, avec assez de vraisemblance, de l'Allemand *Schibbecher*, composé de *Schieben*, cacher, serret, & de *bêcher*, gobelet, une *gibecièrè* étant en effet un sac destiné à serret les gobelets & le reste de l'attirail de ces faiseurs de tours. *Journal des Sav. 1717*.

M. Huet en confondant la *gibecièrè* des Joueurs de gobelets avec celle des chasseurs, dit que *gibecièrè* vient de *gibier*, parceque les chasseurs y serrent leur gibier. *Disc. rec. par M. l'Abbé de Tilladet*. Mais cette faute est pardonnable à un Prélat, qui n'est pas

obligé de savoir que la *gibecièrè* se dit d'une forte de grande bourse, où les chasseurs mettent leur poudre, leur plomb, leur bourre, leurs pierres à fusil, leur tire-bourre, & généralement tout ce dont ils ont besoin pour aller à la chasse.

On appelle *Carnacièrè* le sac où se met le gibier. **GIBECIÈRE**, est aussi une grande poche, ou un petit sac de cuir ou de toile, où les Bergers mettent leur pain, & qu'ils portent à leur côté. Il y a plusieurs lieux où le mot de *panetièrè* est le seul en usage parmi les Bergers.

GIBECIÈRE, se dit quelquefois en badinant pour Bourse à mettre l'argent. Je n'ai plus rien dans ma *gibecièrè*.

GIBBETHON. *Voyez GABATHON*.

GIBBEUX, **EUSE**. *adj.* Terme de Médecine, qui signifie, bossu, élevé. *Gibbosus*. On appelle aussi la partie *gibbeuse* du foie, celle d'où sort la veine cave. On appelle aussi l'extrémité du tour de l'oreille enfoncée du devant au dedans, *gibbeuse* ou *cubi-forme*.

GIBBEYER. *Voyez GIBECER & GIBOYER*.

GIBBOSITÉ. *f. f.* C'est, dit M. Dionis, une courbure contre nature de l'épine du dos. *Gibbus*. Elle est de naissance ou accidentelle. La première est incurable. La *gibbosité* n'est pas toujours un mal héréditaire qui passe du père à l'enfant. *DIONIS*.

GIBBOYER. *Voyez GIBECER*, & plus bas *GIBOYER*.

GIBÉATH. *Voyez GABAATH*.

GIBECER. *v. a.* Vieux mot. Chasser à l'oiseau. *Aucupari*. *Voyez GIBIER*. Nicod dit *gibboyer* ou *gibbeyer*; au lieu de *gibecer*. *Voyez le Dictionnaire de cet Auteur au mot Gibier*. *Gibecer & Gibbeyer* sont hors d'usage.

GIBEL. C'étoit autrefois une ville de la Cœlesyrie. *Gibela*, anciennement *Gabala*. Elle étoit Episcopale, suffragante d'Antioche. Elle est maintenant peu considérable, & située sur la côte de la Phénice.

GIBEL. Le **MONT GIBEL**, qu'on nomme aussi **ETHNA**. C'est une des plus célèbres montagnes de l'Europe, & la plus haute de la Sicile. *Ætna*. Elle est située dans la vallée de Démona, à quatre lieues de Catania vers le couchant. Le Mont *Gibel* a cent milles de circuit. En y montant par la ville de Randazzo, qui est l'ancienne *Trinacria*, il y a jusqu'au sommet vingt milles; mais en y montant du côté de Catane il y en a trente. Le sommet de la montagne a cinq cens pas. Il est fort embarrassé & fort difficile & glissant, en sorte qu'à peine peut-on faire en deux heures le tour de sa bouche, ou de l'ouverture par laquelle il vomit le feu. *SCARFO, Sermo I, Geogr. prop. 1*. Il ajoute que le sommet de cette montagne a quatre mille pas d'étendue. *Patet passibus quater mille*. Cependant il disoit quelques lignes auparavant: *Jugum supremum montis est passuum D. quingentorum*. Comment cela s'accorde-t-il? Il conclut par la trigonométrie la hauteur de cette montagne de douze milles; mais, dit-il, comme la montagne n'est pas égale par-tout, & que son dernier sommet est fort haut, il faut en rabattre à-peu-près huit milles. Ainsi la hauteur de quatre milles que Maurolis lui donne, & celle de cinq mille six cens six pas que le P. Riccioli trouve ne sont pas exorbitantes. *Voyez le Sermo I, Geographic. de M. Scarfo, dans la Racc. d'Opus. XIV, prop. 1, p. 142*.

Le pied de cette montagne est bien cultivé, & tout couvert de vignes du côté du midi; mais vers le septentrion il n'y a que de grandes forêts; pour ce qui est du sommet, il est toujours couvert de neige. Il ne laisse pas de jeter presque toujours de la fumée & des flammes, & c'est ce qui l'a rendu fameux: les cendres qui sortent de cet abyme engraisent les terres voisines quand elles sont en médiocre quantité; mais la trop grande abondance les gâte. Il se fait de temps en temps de nouvelles ouvertures dans cette montagne, avec un si grand bruit, que tous les habitans du pays en sont alarmés. On remarque qu'elle a fait depuis peu d'années deux grands ravages: l'an 1669, elle poussa quatre torrens de flammes qui ruinèrent quinze bourgs du territoire de Catania, & l'an

1693, elle produisit un tremblement de terre qui ruina un grand nombre de villes, bourgs & villages, comme on le remarquera plus particulièrement sur la Sicile. Il s'y fit alors une nouvelle ouverture d'une grande lieue de France de circuit. Les Poëtes ont feint que Typhon, enseveli par Jupiter sous cette montagne, étoit l'Auteur de ces incendies. Voyez TREMBLEMENT DE TERRE.

GIBELLET ou **GIBLET**. f. m. Espèce de petit foret qui n'est point tourné en vis, qui a seulement une pointe dont on se sert pour percer un muid de vin qu'on veut goûter. *Terebellum*. Les Anglois disent *gimblet*, dans les Provinces on dit *gumbelet*, & en Normandie *gibelet*.

On dit proverbialement, qu'un homme a un coup de *gibelet*, on souffrent à la tête; pour dire, qu'il est un peu fou, qu'il a la tête éventée.

GIBELINS. Nom d'une faction attachée aux Empereurs, qui a duré long-temps en Italie, & qui étoit opposée à celle des Guelfes, partisans des Papes en Italie. *Gibelinus*. On n'a rien de certain sur l'origine de cette faction, ni sur la raison qui lui fit donner ce nom. Quelques Auteurs écrivent qu'elle ne commença que vers l'an 1240, lorsque Frédéric II fut excommunié par Grégoire IX. Car alors ce Prince, dit-on, visitant les villes d'Italie, donna le nom de *Gibelins* à ceux qui lui étoient affectionnés, & celui de Guelfes à ceux qui s'attachèrent au Pape; mais on ne fait quelle fut la raison & la signification de ces mots. Peut-être pourroit-on dire que *Gibelin* fut fait de *Ghebieder*, *Imperator*, d'où *quadbiedoliken*, *Imperiose*. Au lieu de *Ghebieder* on auroit pu faire en Italie par corruption *Gibelin*, & les *Gibelins* seroit la même chose que les *Impériaux*, ceux qui tenoient pour l'Empereur, qui suivoient son parti. Quelques-uns prétendent néanmoins que plus de dix ans auparavant ces factions avoient commencé à éclater, mais cependant sous ce Pape & cet Empereur.

D'autres écrivent que Conrad III, passant en Italie en 1139, Roger, Comte de Naples & de Sicile, pour défendre ses Etats, appella à son secours Guelfe, Duc de Bavière; qu'un jour, lorsque les deux armées furent prêtes à en venir aux mains, les Bavaurois se mirent à crier en Allemand *hie Guelff*, ou en Flamand, comme d'autres le rapportent, *hier Guelff*, c'est-à-dire, *ici Guelfe*; que les Impériaux de leur côté répondirent par ces mots, *hie où hier Gibelin*, *ici Gibelin*, appelant l'Empereur du nom du lieu où il avoit été élevé. Hronius rapporte ces noms à la guerre que se firent vers l'an 1140, Henri le Superbe, Duc de Bavière & de Saxe, & Conrad III, Duc de Suabe; qu'un jour avant une bataille qui se donnoit près de Winsberg, les Bavaurois se mirent à crier *Guelff*, c'étoit le nom du frère d'Henri, leur Duc; & les partisans de Conrad *Weiblingen*, nom du lieu où le Prince étoit né & avoit été élevé, dans le Duché de Wirtemberg, & qu'il porta en furnom; & que de *Weiblingen*, les Italiens ont fait *Gibelin*.

Martin Crusus dit, que le nom de *Gibelins* vient du nom de la patrie de Conrad. *Initium Gibelina (Weibelina à patria Conradi Regis) & Welfica concertationis*. Conrad II étoit de *Weiblingen*: de ce nom on a fait celui de *Gibellingue*, & ensuite celui de *Gibellins*, *Gibelling*, *Gibellin*. Platine dit, que le nom de *Gibelins* vient du nom que portoit un Allemand qui étoit à Pistoyé, & dont le frère nommé Guelfe, donna son nom aux Guelfes, faction opposée à celle des *Gibelins*. D'autres disent que l'Empereur appela *Gibelins* ceux de son parti, du mot Allemand *gipfel*, qui veut dire faite, sommet; parceque l'Empereur s'appuyoit sur eux, de même que les chevrons d'une maison s'appuient sur la faite qui les retient par en haut. Jean Kraus, Chanoine de Strasbourg, dans les Vies des Empereurs de la Maison de Brunswic, est du second sentiment que nous avons rapporté, & dit que ce fut

dans une bataille entre *Welff* ou *Guelff*, & Frédéric, que les gens du premier criant *hie Welff*, *hie Welff*, le second commanda aux siens de crier *hie Gibeling*, qui étoit le nom du lieu où il avoit été nourri, & dont étoit sa nourrice; que les François & les Lombards ayant demandé ce que signifioient ces mots, on leur répondit que par *Welff*, on entendoit le parti du Pape, & par *Gibeling*, celui de l'Empereur. Quelques-uns prétendent, que *Gibelin* est un mot adouci, qui s'est dit pour *Gibertin* ou *Guibertin*, & qu'il est venu de Guibert, Antipape fait par l'Empereur Henri III, en 1080. Voyez dans les *Acta Sanct. Propyl. Maii*, pag. 198.

Maimbourg, *Hist. de la Décad. de l'Emp.* dit que ces factions & ces noms vinrent des différends de deux anciennes & illustres Maisons des confins d'Allemagne, celle des Hentis de *Gibeling*, & celle des *Guelfes* d'Adorf. Cette opinion paroît plus vraisemblable. Les *Gibelins* furent ainsi appelés; du nom dont étoient les Empereurs Ducs de Suabe, & les Guelfes prirent le nom des ennemis de cette Maison. Les *Gibelins* & les Guelfes désolèrent l'Italie pendant deux ou trois siècles, dont l'Histoire n'est qu'un tissu de leurs violences & de leurs guerres mutuelles. Outre les Auteurs cités, Cuspinien dans Frédéric II. Villani, L. IV, c. 78; Sigonius, L. XI, &c. Biondo II, Dec: 7, Crantz, Saxon, L. VIII, c. 8; Paul Emile dans Louis IX; Naucler, *Gener.* 38 & 42. Sponde à l'an 1228, n. 4 & suiv. L. Joachim Feller, *Animadv. ad Georg. Hornii Orb. Imp.* p. 34; Félix Osius, *ad Hist. Mussati*; Jérôme d'elle Corte, *Hist. de Vérone*, L. V, parlent des *Gibelins* & des Guelfes. Voyez BLONDUS, Dec. II, L. 7. BUCELIN, T. II, *Germani Sacr. & Prof.* LE P. PETAU, *Rat. Tem.* L. IX, c. 1; BOLLAND. *Acta Sanct. Maii*, T. VIII. *Paral. ad Conat.* p. 91.

GIBELOT ou **GIBLET**. f. m. Terme de Marine. Pièce de bois en forme de courbe, qui lie l'aiguille de l'éperon à l'étrave du vaisseau.

GIBELOTTE. f. f. La *gibelotte* diffère de la fricassée. Voyez l'*Ecole parfaite des Officiers de bouche*, édition de 1742. On y voit, p. 340, la manière de faire la fricassée de poulets; & p. 341, celle de faire une *gibelotte*. Celle-ci est la moins embarrassante. Il ne faut que mettre les poullets par morceaux dans une casserole, avec du bouillon, du vin blanc, champignons, truffes & beurre frais, le tout assaisonné de sel; poivre & persil, & lorsqu'elle est cuite, y ajouter du jus de bœuf.

GIBÉON. Voyez GABAON.

GIBERNE. f. f. C'est une espèce de sac qui sert aux gens de guerre à mettre des grenades. Ils la portent comme le fournillement. Ils ont aussi comme les autres soldats une cartouche contenant dix-huit à vingt charges.


GIBET. f. m. Lieu destiné pour exécuter les criminels; ou le lieu où l'on expose leurs corps au public. *Patibulum*. Bocalini préféra le *gibet* à la longue & ennuyeuse guerre de Pise. S. ÉVR. Attacher au *gibet*. Mener au *gibet*. ABLANC. Montfaucon est le *gibet* de Paris. Les fourches patibulaires sont aussi des *gibets*, qui ont diverses marques, ou nombre de piliers, suivant la qualité des Justices. On appelle la potence particulièrement le *gibet*. Voilà un méchant homme, qui a la mine de mourir au *gibet*. L'Anglois dit aussi *gibet* en la même signification.


Ce mot vient de l'Arabe *gibel*, montagne, élévation. Les *gibets* sont ordinairement dressés sur des hauteurs.

On dit proverbialement, que le *gibet* ne perd point ses droits; pour dire, qu'un scélérat est puni tôt ou tard. On dit aussi que le *gibet* n'est fait que pour les malheureux; pour dire que ce ne sont pas toujours les plus criminels qui sont punis, & que ceux qui sont puissans en amis, ou en argent, commettent des crimes impunément. Plusieurs ont été pendus au *gibet* qu'ils avoient élevé eux-mêmes, comme Aman, au *gibet* qu'il avoit fait élever pour Mardocheus;

Mardochee ; Euguerrant de Marigny au *gibet* de Montfaucon qu'il avoit fait bâtir. Pierre Remy, qui l'avoit rétabli sous Philippe de Valois, y fut aussi pendu ; & Jean Moulinier, Lieutenant Civil, qui l'avoit réparé, y fit amende-honorable.

GIBET A FEST. Terme de Coutumes. *Fastigiatum p-zibulum*. C'est un *gibet* qui a un faîte. Le *gibet à fest* est une marque de souveraineté. Le grand Coutumier dit, que le Roi en signe de sa noblesse & de sa souveraineté, fait faire *gibet à fest*.

GIBIER. f. m.  Ce terme générique désigne tout ce qui est la proie du chasseur. *Prada venatoria*. On étend ce terme, dit Nicot, à toute bête poursuivie & prise à la chasse, soit avec oiseaux, soit avec chiens, soit rousse, soit noire. Dans ce sens le gros *gibier* comprend les bêtes fauves, cerfs, sangliers, &c. & le menu, les lièvres, les perdrix, les bécasses, &c.

 On appelle plus particulièrement *gibier* de certains animaux bons à manger qu'on prend à la chasse, comme perdrix, bécasses, lapins, lièvres, &c. & l'on appelle menu *gibier*, les cailles, les grives, les mauviettes & autres petits oiseaux.

Les Statuts des Maîtres Poulailleurs de Paris de l'an 1380 portent, que les Jurés du métier visiteront trois ou quatre fois la semaine les maisons & boutiques des Poulailleurs, les lapins, les lièvres, les perdrix & autres *gibier* mort, afin de connoître les viandes corrompues, qu'ils seront tenus de faire brûler en partie devant la maison, & de jeter l'autre en la rivière, ou la faire porter à la voirie ; à peine d'être parjures, & condamnés à une amende arbitraire. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. I, p. 573*. Voyez tout le Titre XXIII du II Livre du Traité de la Police de M. de la Mare. Il traite ce qui regarde la Police du *gibier*.

Ce mot vient du Latin *cibarium* ; c'est le sentiment de Turnèbe & de Ménage ; mais *cibarium* est générique. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. II, p. 1372*. On a dit dans la basse Latinité *gibecere*, & *gibostare* ; pour dire, aller à la chasse, prendre du *gibier*, & dans le vieux François *gibecer*. C'est le sentiment de Nicot & de Cafeneuve. Celui-ci remonte encore plus haut, & le tire de *gibbosus*, nom d'une espèce de Faucon qu'Albert le Grand élève au-dessus de tous les autres : Voyez BOREL & MÉNAGE.

On dit figurément qu'une chose n'est pas du *gibier* de quelqu'un ; pour dire, qu'elle n'est pas son fait ; qu'elle est au-dessus de ses forces, de ses connoissances, de sa condition, & qu'il ne doit pas y prétendre, ni s'y amuser. L'Histoire & la Poésie, font mon *gibier* en matière de livres. MONT. Les Œuvres de Marot ne sont point *gibier* à dévoté. CHARLEVAL.

On le dit aussi de la Juridiction, & sur-tout de celle des Prévôts qui vont à la quête & à la chasse des criminels. Un Prévôt peut suivre par-tout son *gibier* ; c'est-à-dire, qu'il peut aller prendre dans autre ressort un homme qui aura commis un crime dans sa Juridiction. Un domicilié n'est pas *gibier* de Prévôt. Toutes causes ne sont pas *gibier* des Juges ordinaires.

Ce mot se dit aussi en parlant des femmes ou des filles de mauvaise vie. Tout cela est du discours familier.

GIBLET ou ZIBELLET ou GIBELAY. C'a été une ville Archiépiscope de la Phénicie. *Biblus*, anciennement, *Erta*. Elle est maintenant ruinée, & on en voit les ruines près de la mer de Syrie, dans le Beglerbeglic de Tripoli, entre la ville de ce nom & celle de Bayrat, à dix lieues de la première, & à huit de la dernière.

GIBLEU. *Gemblacum*. Abbaye de Brabant, Ordre de S. Benoît, autrefois Diocèse de Liège, maintenant Diocèse de Namur. Elle fut fondée par S. Guibert, ou Gilbert, l'an 922.

GIBLIEN, ENNE ou GEBALITE. f. m. & f. Nom de peuple, habitant de Gébal. *Giblius*. Les *Gibliens*

étoient des Phéniciens, & habitoient un quartier de la Phénicie. C'étoient eux qui bâissoient les navires de Tyr. *Ezéchiel, XXVII, 9*. Ils étoient fort experts dans l'Architecture. Ce sont eux qui prépareroient le bois & les pierres pour la construction du Temple & des autres édifices de Salomon. 3. Liv. des Rois, v. 18. Dans l'endroit d'Ezéchiel que nous venons de citer au lieu de *vieillards Gibliens*, qu'on lit dans l'Hébreu, on traduit *Oi περισωτερον βελύαι*, *Vieillards des Biblyens*. Le P. Lubin conclut de-là que les *Gibliens*, étoient des habitans de Biblos, ville maritime de Phénicie, à l'embouchure du fleuve Adonis ; mais dans l'Hébreu, il y a *Vieillards de Gébal* ; ainsi, si Biblos est la ville des *Gibliens*, elle se nommoit d'abord Gébal. Elle est détruite ; on nomme encore aujourd'hui ce lieu *Gibelet*. Bochart est du même sentiment que le Père Lubin. *Hieroz. P. II, L. IV, C. 9, pag. 501*.

GIBOA. Voyez GABAA.

GIBOULÉE. f. f. Guinée, ondée de pluie subite ; qui ne dure guère, & qui vient à plusieurs reprises *Nimbus*. *Giboulées* de Mars.

Borel le dérive du Grec *γνέβλη* ; qui signifie *jactulatio subita*. Ménage le fait venir du Latin *nimbus*. Il faut un peu tirer pour cela, mais enfin il l'en fait venir par la route que voici ; de *nimbus* on a fait successivement *nimbulus*, *nimbulata*, *gnimbulata*, *ghimbulata*, *ghibulata*, & enfin *giboulée*. Qui ne riroit de l'étymologie de M. Ménage, dit M. de Laurière ; lequel dérive le mot de *giboulée* de celui de *guillée* ! Voyez ce mot.

GIBOYA. f. m. Le plus grand de tous les serpens du Brésil. Il a quatre-pieds qui lui servent à marcher, & il est quelquefois long de vingt pieds, fort beau à voir, & si gros, qu'on lui a vu engloutir un cerf entier. Il n'a nul venin, & même ses dents sont fort petites pour la grandeur de son corps.

GIBOYER. v. n. Terme de Chasse. Chasser avec le fusil, à pied & sans bruit. *Venari*, *pradam aucupari*, *venatui indulgere*, *exercere feras*. Il ne se dit guère que dans ces phrases, poudre à *giboyer*, arquebuse à *giboyer*, arquebuse plus longue que les arquebuses ordinaires pour tirer de loin.

GIBOYER, se dit en riant, & dans le style burlesque, des animaux qui vivent de proie.


*Le Roi des animaux se mit un jour en tête
De giboyer.* LA FONT.

*Quand sur Bayard, par bois & par montagnes,
A giboyer vous prenez vos ébats.
Dieux des Forêts d'abord sont en campagne. R.*

GIBOYER, se dit aussi en Fauconnerie. C'est chasser à l'oiseau, voler le gibier.

GIBOYEUR. f. m. Chasseur avec l'arquebuse. *Venator*. Il ne se dit guère que des valets qu'on envoie tirer du gibier pour fournir la table.

GIBOYEUR. Ce mot se dit encore mieux de ces gens qui ne font point d'autre négoce que d'amasser du gibier en Province, pour le porter ou l'envoyer à Paris.

 On dit une terre *giboyeuse* en parlant de celle où l'on trouve abondamment du gibier, lièvres, lapins, perdrix, &c.

GIBRALÉON. *Gibraleo*, anciennement, *Onoba*, *Onova*. Bourg d'Espagne dans l'Andalousie, à l'embouchure de l'Odier, dans le Golfe de Cadix, & à huit lieues de l'embouchure de la Guadiane, vers le couchant.

GIBRALTAR, GIBALTAR, GÉBAL-TARIF, c'est-à-dire, la montagne de Tarif. *Gibraltaría*, *Calpe*, *Calpa*. Ville d'Espagne, située dans l'Andalousie, sur le fameux détroit de Gibraltar, où elle a un grand & bon port, environ à dix-sept lieues de la ville de Cadix, du côté du midi oriental. *Gibraltar* n'est pas grande ; mais elle est fortifiée & défendue par une bonne citadelle. On voit environ à une lieue de cette

ville *Gibraltar vejo*, qui n'est que les ruines de l'ancienne *Heraclea*. On y voit aussi celles de l'ancienne *Carteja*. Au reste, *Gibraltar* est bâtie sur une montagne de même nom, laquelle les Anciens ont pris pour une des Colonnes d'Hercule, ayant mis l'autre à la montagne des Singes, en Afrique, près de la ville de Ceuta.

Le nom de *Gibraltar* s'est fait par corruption de *Gibel-Tarif*, nom Arabe, qui signifie Montagne de Tarif, & ce nom vient des Maures. M. de la Neuville en apporte la raison dans son Histoire de Portugal, T. I, p. 17. Trois Seigneurs révoltés contre Roderic dernier, Roi des Goths, en Espagne, s'adressèrent vers 712 à Maza, Lieutenant en Afrique d'Ulit, Calife. Ulit leur donna une armée de vingt-cinq mille hommes, sous la conduite de Tarif Abenzarca. Cette armée passa le détroit, & débarqua au pied du mont Calpé, que les Arabes nommèrent en leur langue *Gibel-Tarif*, pour faire honneur à leur Général; & cette montagne donna son nom au détroit sur lequel elle est située. Cela est beaucoup mieux que ce que dit le P. Dan, en son Histoire de Barbarie, que ce détroit a été ainsi nommé d'un grand Capitaine qui s'appeloit *Gébal-Tarif*.

Le détroit de *Gibraltar*. *Herculeum Fretum*, *Gibraltaria Fretum* ou *Gaditanum Fretum*. C'est un des plus célèbres détroits du vieux Monde. Il est entre l'Andalousie, en Espagne & le Royaume de Fez, en Barbarie. Le détroit de *Gibraltar* a quinze milles de long & cinq de large, & il joint la mer Méditerranée avec l'Océan Atlantique. On voit à l'endroit le moins large de ce détroit, du côté de l'Espagne, la montagne de *Gibraltar*, qui lui donne le nom, & du côté de l'Afrique la montagne des Singes. Les Anciens ont pris ces deux montagnes pour les deux Colonnes d'Hercule, & c'est pour cette raison qu'ils ont donné au détroit le nom de détroit d'Hercule.

GIBRAMEL. Bourg du Royaume de Bugie, partie de celui d'Alger, en Barbarie. *Gibramela*, *Giberamela*. Il est entre Gigeri & Colle, sur le Cap de Gibramel, que l'on prend pour l'*Audum promontorium* de Ptolomée.

G I E.

GIEHUM. On dit aussi JIHUN ou BIAMU, ALBIAMU. C'est une grande rivière de la grande Tartarie *Giehumus Fluvius*, *Oxus*. Elle coule dans Lusbeck Mawarasnabra, qu'elle sépare en quelques endroits du Chorassan, Province de la Perse. Elle baigne Thermed, & plusieurs autres villes, & elle va se décharger dans la mer Caspienne du côté du levant.

GIEN. Bonne petite ville du Gâtinois, contrée du Gouvernement de l'Île de France. *Giennum*, *Giemum*, *Giemacum*, *Gyanum*. Elle n'a rien de considérable que son pont de pierre, qui est sur la Loire, à dix lieues au-dessus d'Orléans. *Gien* est du Diocèse d'Autun. *Gien* est une ville très-ancienne. *Gien* est un des anciens Comtés de Sens, qui a été possédé par des Seigneurs particuliers, jusqu'à ce qu'il a été uni au Domaine. Voyez l'Histoire du Gâtinois par Dom Morin, L. I, p. 185 & suiv. Long. 20 d. 17 m. 42 f. lat. 47 d. 4 m. 8 f.

GIEN le Vieux, *Giemum Vetus*, ou plutôt, selon de Valois, *Notit. Gall. p. 234*. *Gien* la ville, *Giemus Villa*, est entre *Gien* & Sulli, mais plus près de *Gien* que de Sulli. On le nomme ainsi pour le distinguer de *Gien* dont on a parlé d'abord, & qui dans les Titres est appelé *Giemum Castrum*, *Gien* le Château.

GIEGEN. Petite ville Impériale du Cercle de Suabe. *Gienga*. Elle est enclavée dans les terres de Wurtemberg, & située sur la petite rivière de Brentz, entre Ulme & Norlingue, environ à six lieues de l'une & de l'autre. Quelques Géographes prennent

Giengen pour l'ancienne *Rhiusiava*, que d'autres placent à Rosenfeld, bourg situé dans le Duché de Wurtemberg, environ à une lieue de Tubingue. Long. 28 d. 2 m. lat. 48 d. 38 m.

GIÉRA. *Hiera*. Île de l'Archipel, située près de la côte orientale de celle de Nymphio, au nord de la ville de Candie; elle est fort petite & déserte.

GIÉRACI. Voyez GIRACE.

GIÉRAPÉTRA. Voyez GIRAPÉTRA.

GIESSEN. Petite ville d'Allemagne, située dans le bas Landgraviat de Hesse sur le Lohm, entre Marpurg & Wetzlar. *Gissa*. Cette ville est fortifiée & défendue par une bonne citadelle. Les Landgraves de Hesse-Darmstadt, à qui elle appartient, y ont érigé une Université l'an 1607.

GIESSEMBOURG ou **GIESSENDAM.** Prononcez *Giffsembourg*. Bourg des Provinces-Unies. *Giessemburgum*. Il est situé dans la Hollande méridionale, sur le Wahal ou la Meuse, entre Gorcum & Dort, à deux lieues de l'une & de l'autre. Clavier prend ce bourg pour l'ancienne *Caspingium*, ville des Bataves, laquelle Samson met à Scherpenzeel, village de Welaw, à cinq lieues d'Utrecht, du côté du levant.

GIET. f. m. Vieux mot. Calcul. *Calculus*. Erreur du giet, c'est-à-dire, de calcul: nous disons encore jeter, pour calculer; & jetons, pour les pièces dont nous nous servons à calculer.

GIÉTER. f. m. Espèce d'escope ou pelle de bois creuse, dont on se sert dans les Blancheries de Hollande pour attraper les toiles sur le pré.

GIÉUX. f. m. Vieux mot dont on s'est servi pour dire, Jeu. On a dit aussi *Gieu*, pour dire, Juif.

G I F.

GIF. Nom de lieu. *Gifum*. On y voit Notre-Dame du Val de *Gif*, Abbaye de Filles.

GIF. *Gifum*. Nom d'une Abbaye de Filles, Ordre de S. Benoît. Elle se nomme Notre-Dame du Val de *Gif*, & est dans l'Île de France, & du Diocèse de Paris, à six lieues à l'occident de Paris. On la nommoit autrefois Notre-Dame de Clisé. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, T. IV, p. 486.

GIFILES. f. f. pl. Cotgrave explique *Giffles*, par joue. Mais en Champagne on appelle *Giffles* ce qu'on nomme ailleurs *Oripeaux* ou *Ouillons*, qui est une maladie d'oreilles, causée par une fluxion & enflure des glandes parotides qui sont au dessus.

GIFISSIA, *Giphisia*. Ancien bourg, réduit en village, qui donne cependant son nom à une petite contrée de l'Achaïe, en Grèce, & qui est située le long de la rivière de Céphiso.

GIFONI. Bourg du Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, environ à deux lieues de Salerne, vers l'orient. *Geophanum*.

G I G.

GIGANTE. f. f. Terme de Marine. Grande figure qui se met à l'arrière des galères. *Gigantaa statua*.

GIGANTESQUE. adj. m. & f. Qui tient du Géant, qui est d'une taille démesurée. On dépeint Saint Christophe d'une figure gigantesque. *Giganteus*. Une coëffure à triple étage vous rend d'une taille gigantesque. P. Com. Une de leurs fourbes (des Brame) est de persuader aux simples que les Pagodes mangent comme nous; & afin qu'on leur présente beaucoup de viandes, ils font ces Dieux d'une figure gigantesque, & leur donnent sur tout un gros ventre. BOUILL. Ce mot n'est guère en usage que dans ses phrasas.

GIGANTESQUE, se dit aussi des choses spirituelles, de ce qui est excellent & sublime de style; des expressions. Terme gigantesque pour dire *ad alta verba*. Capable d'égalier les plus grands écrivains par la sublimité de son style. Balzac ne se contente pas de proportionner aux sujets communs de ces écrivains.

Sublime hors de propos, il est enflé; ses expressions magnifiques deviennent *gigantesques*, faute d'être à leur place. TRUBLET. grandeur *gigantesque*.

On le dit quelquefois substantivement. Les Anglois aiment l'extraordinaire & le *gigantesque* en fait d'incidens & de situations. *Mém. de Trév.*

GIGANTINE ou **FARNÉSIENNE**. f. f. Nom d'une fleur. *Farnesiana*, *Gigantina*. Elle élève sa tige à la hauteur d'un homme, & jette plusieurs branches qui se divisent encore en d'autres plus petites. Ces branches produisent quantité de fleurs jaunes: les feuilles qui sont autour sont frisées dans le milieu, & pendent à de petites queues. Elle fleurit en Automne. Elle aime le grand soleil, & une terre grasse & humide; on la plante à quatre ou cinq doigts, & tous les deux ans on la lève pour la détaier. Il faut l'arroser dans le temps. MORIN.

GIGANTOMACHIE. f. f. Description du combat des Géans contre les Dieux de l'antiquité. *Gigantomachia*, *gigantum pugna*. Plusieurs Poètes ont fait des *Gigantomachies*. La *Gigantomachie* de Scarron. La *Gigantomachie* d'Homère.

Ce mot est Grec, il vient de γίγαντος, formé de γίγας, γίγαντος, Géant, & de μάχη, combat, ou μάχομαι, je combats.

GIGERI. Ville d'Afrique qu'on appelle aussi *Gilgil* & *Gegel*, dit Marmol, & *Gigel*, selon Maty. C'étoit anciennement une ville Episcopale de la Mauritanie Sitifense, en Afrique. *Gergelum*, *Igilgili*, *Igilgilium*. Maintenant ce n'est qu'un bourg avec un assez bon port, & un château situé dans le Royaume d'Alger, sur la côte de la province de Bugie, à vingt-deux lieues de la ville de ce nom, du côté du nord-est. Les François s'emparèrent de ce lieu l'an 1664; mais peu de temps après ils l'abandonnèrent. *Voyez LA CROIX, Hist. d'Afrique, T. II.*

GIGLIO. Le Lys ou l'île du Lys, petite île de la mer de Toscane. *Igilium*, *Fgilium*, *Ægilium*, *Iginium*. Elle est près des côtes de l'Etat delli Presidii, dont elle dépend: il y a un village de même nom avec un château fort, dans lequel les Espagnols entretiennent une petite garnison. Les François l'appellent l'île du Lys.

GIGOT. f. f. Eclanche, cuisse de mouton. On dit aussi membre de mouton. *Verecis coxa*, *femur*. Un *gigot* rôti, farci, à la daube, aux cardes.

Ce mot vient de *gigue*, vieux mot, qui signifioit une cuisse, & est dérivé par quelques-uns du mot Grec ἰσχίον. On le dit aussi des jambes de derrière du cheval. Ce cheval a de bons *gigots*. L'ACAD.

GIGOT, se dit aussi populairement des cuisses ou des jambes des hommes. Il a de grands *gigots* qui incommodent dans un carrosse.

GIGOTTÉ, ÉE. adj. Terme de Manège, qui se dit d'un cheval qui a les cuisses fournies, & proportionnées à la rondeur de la croupe. Au contraire, un cheval mal *gigotté*, signifie un cheval qui a les cuisses maigres, & qui n'ont pas une juste proportion avec la croupe.

GIGOTTÉ, en termes de chasse, se dit des lévriers qui ont les gigots courts & gros, & les os des jambes éloignés. On le dit aussi des chiens, quand ils ont les cuisses rondes & les hanches larges. C'est un signe de vitesse.

GIGOTTER. v. n. Il n'a guère d'usage qu'en parlant d'un lièvre ou d'un autre animal semblable qui secoue les jarrets en mourant. On le dit encore familièrement des enfans qui remuent les jambes à tout moment. Cet enfant ne fait que *gigotter*.

GIGUE. f. f. Grande fille, dégingandée, qui saute, qui gambade. *Puella gracilis*, *juncea*. On dit à Paris & en Normandie, une grande *gigue*; c'est-à-dire, une fille grande, maigre & alerte. Il est bas. On s'en sert aussi en badinant, & au pluriel, pour signifier des jambes: il a de grandes *gigues*.

Ménage & Furetière, au mot *gigot*, disent que *gigue* est un vieux mot qui signifioit grande cuisse. On s'en sert encore aujourd'hui en parlant d'un gros gigot de mouton. Venez souper chez moi,

J'ai une *gigue* que nous mangerons ensemble.

GIGUE. Terme de Musique & de danse. C'est une sorte de composition de Musique qui est gaie, quoiqu'elle soit de pleine mesure, aussi-bien que les Allemandes, qui sont plus sérieuses.

Ménage croit que ce mot vient de l'Italien *giga*, qui est un instrument de Musique dont Dante fait mention.

GIGUE se dit aussi d'une danse composée sur cet air, danser une *gigue*.

GIGUEL. f. m. Nom d'homme. *Judicael*. S. *Giguel*, frère de S. Josse & fils de Juel, Comte &, comme quelques-uns disent, Roi d'une partie de la petite Bretagne, hérita des terres de son père. Il vivoit du temps de Dagobert, à qui il fit hommage de ses terres l'an 635. L'année suivante il embrassa la vie Religieuse dans le Monastère de S. Jean de Gael, que nous appelons maintenant S. Méen de Ghé. Il y vécut pendant vingt-quatre ou vingt-cinq ans d'une manière si sainte, que l'Eglise a consacré sa mémoire après sa mort, qui arriva vers l'an 660. BAILLET, au 13 Décembre.

GIGUER. v. n. Faire la gigue. Il ne se dit que de ceux qui courent & qui gambadent. *Curfitare puellariter*. Ce mot est bas & assez vieux pour ne pouvoir plus entrer que dans le burlesque.

S'il faut *giguer* & se battre,
Elle en donne six pour quatre. GON.

G I H.

GIHON. *Voyez GÉHON*. Les Arabes donnent le nom de *Gihon* à l'Oxus des Anciens, selon d'Herbelot, *Bibliot. orient.* au mot **GIHON**.

G I J.

GIJON ou **GYON**. *Gigia*. C'étoit anciennement la ville capitale de l'Asturie d'Oviédo, en Espagne; ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la côte, à sept lieues d'Oviédo, du côté du nord. Il est presque tout environné de la mer, & a un port défendu par un château. On croit que c'est l'ancienne *Gigia* de Ptolomée.

G I L.

GILAN. *Voyez KILAN*.

GILBERT. f. m. Nom d'homme. *Gilbertus*. On disoit autrefois *Giselebertus*, ou *Gislebertus*, puis *Gisilbertus* & *Gisilbertus* ou *Gislebertus* & enfin *Gilbertus*, *Gilbert*. Il est ensuite devenu nom de famille. Saint *Gilbert*, Gentilhomme d'une ancienne noblesse d'Auvergne, après avoir passé la plus grande partie de sa vie dans la profession des armes sous Louis le Gros & Louis le Jeune, s'être croisé sous ce dernier Prince en 1146, & avoir fait avec lui le voyage d'Outremer, embrassa l'état monastique, & fut premier Abbé de Neuffontaine en Auvergne. *Gilbert* de Hollandia est un Anglois, Religieux de Cîteaux & disciple de Saint Bernard, vers l'an 1160. *Gilbert* le Grand, ou le Théologien, est un autre Anglois, Abbé de Cîteaux dans le douzième siècle.

SAINT-GILBERT de Simpringham. Nom d'Ordre Religieux en Angleterre. Il y a deux Ordres Religieux qui portent ce nom; l'un de Chanoines Réguliers, & l'autre de Filles, tous deux institués par S. *Gilbert* de Simpringham, fils d'un Gentilhomme de Normandie, nommé Jocelin, Seigneur de Simpringham & de Trington, dans le Comté de Lincoln. Il vivoit sous Guillaume le Conquérant. Il fut enveloppé dans l'affaire de S. Thomas de Cantorbéri, & mourut en 1189, âgé de cent six ans.

Il donna aux Chanoines Réguliers qu'il institua, la Règle de S. Augustin, & aux Religieuses celle de S. Benoît. Les Religieuses furent les premières qu'il institua en 1146. Il voulut les mettre sous la conduite des Moines de Cîteaux, & ce fut sur leur refus qu'en 1148 il établit des Chanoines Réguliers pour avoir

soin de ces Religieuses. Il dressa des Constitutions pour le gouvernement des uns & des autres. Elles furent approuvées par Eugène III, Adrien IV & Alexandre III. Ses Monastères étoient toujours doubles, comme ceux de S. Norbert. L'un étoit pour les hommes & l'autre pour les femmes, mais séparés par de hautes murailles. On n'y recevoit que des gens qui eussent été mariés. Avant que de mourir, en 1189, âgé de cent six ans, il avoit vu sept cens Religieux de son Ordre dans treize Couvens, dont neuf étoient doubles, & près de douze cens Religieuses. Il paroît par-là combien est fausse l'idée qu'en a voulu donner l'Historien récent d'Angleterre, lorsque dans la vie de Henri VIII il dit que ces Religieux étoient mariés & contraires au célibat des autres Ordres. Quand la Religion fut bannie d'Angleterre par Henri VIII, il y avoit vingt & un Monastères de cet Ordre dans ce Royaume, & un en Irlande. Simpringham en étoit le Chef. *Voyez* ROGER DODWORDT & GUILL. DUGDALE, *Monast. Anglic. T. II.* Les Bollandistes, au quatrième de Février, & le P. Hélot, *T. II, c. 29.*

GILBERTE. f. f. Nom de femme. *Gilberta.*

Gilbert est un nom venu du Nord. En Saxon, ou Anglo-Saxon, *gisse* signifie un ôtage, comme *homerus* en Grec, & *bert* illustre. *Gilbert*, ôtage illustre. CAMBDEN, *Brit. p. 100.*

Skinner dit que ce mot vient de *gal*, blond doré, *flavus*, & de *beorht*, brillant, éclatant; le premier mot est Allemand, & le second est Anglo-Saxon; ainsi le nom de *Gilbert* vient originairement de l'ancienne langue Tudesque, & il signifie la même chose que *Rufus*, *Rufinus*, *Rutilus*, chez les Latins, & *Pyrrhus* chez les Grecs.

GILBERTIN, INE, ou Religieux de S. Gilbert de Simpringham. *Gilbertinus*, a. Ordre de Religieux ainsi nommés de leur fondateur Gilbert. *Voyez* ci-dessus S. GILBERT de Simpringham.

GILDARD. *Voyez* GODARD.

GILDAS. f. m. Nom d'homme. *Gildas*. On dit par corruption *Guedas*. C'est en vain que plusieurs Auteurs ont voulu diviser S. *Gildas* en deux personnes, & qu'ils ont prétendu que *Gildas* d'Albanie, ou d'Écosse, qui est, selon eux, le Saint Abbé dont l'Église fait mémoire le 29 ou le 30 de Janvier, doit être distingué de *Gildas*, surnommé le Sage, dit Badoïque, qui est mis au nombre des Écrivains Ecclésiastiques. Il naquit l'an 490, dans le pays d'Arcluyt Principauté qui appartenoit à son père, dans cette partie d'Écosse qu'on nomme Albayn. BAILLET, 29 *Janv.* Revenant de Rome l'an 520, il s'arrêta sur les côtes de Bretagne en France, dans la petite île Hôrath, & ensuite au village de Ruis. Il y établit un Monastère, qu'il gouverna jusqu'en 585, qu'il mourut. Id. *Voyez* BOLLANDUS, 29 *Janv.*

S. GILDAS-DES-BOIS. *Fanum Sancti Gildasii in nemore*. Bourg de France en Bretagne, à dix lieues au nord ouest de Nantes, avec une Abbaye de Bénédictins qui porte le même nom, Diocèse de Nantes, nommée S. *Gildas-au-Bois*. S. *Gildasius in nemore*.

S. GILDAS-DE-RHUIS. *Fanum* ou *Monasterium Sancti Gildasii Ruiensis*. Abbaye de Bénédictins, située sur le bord de la mer dans la même Province, à quatre lieues au nord-ouest de Vannes.

GILDUIN. f. m. Nom d'homme. *Gilduinus*. S. *Gilduin* étoit fils de Rozlein, surnommé Chevre-Chêne, Seigneur de Dol & de Cambour, & d'une Dame de la maison du Puifer, près Janville-au-sel, Diocèse d'Orléans. Il fut fait Chanoine de Dol dès sa jeunesse. Il fut ensuite élu Archevêque de Dol, prit le titre d'Archevêque. Ne voulant point consentir à son élection si le Pape ne la confirmoit, il alla à Rome: Grégoire VII le trouva trop jeune, & sacra à sa place Even, Abbé de Sainte Méline de Rennes, à la demande de ceux qui accompagnoient *Gilduin*. Il mourut à Chartres en revenant de Rome l'an 1077. Bollandus a donné sa vie au 26 Janvier. Elle est d'un Moine de S. Père de Chartres. Albert de Morlaix, qui l'a aussi écrite dans ses Saints de Bretagne, l'appelle

Gelduin, & de-là l'on a fait *Gedoin*, qui se dit pour *Gilduin*.

☞ GILET. *Voyez* GILLET.

GILGALL. *Voyez* GALGALA.

GILGUL-HAMMETHIN. Ce mot est un de ceux dont on nous demande l'explication; nous ne l'eussions point mis sans cela. Ce sont deux mots Hébreux qui signifient le *Roulement des morts*. Pour entendre ce que cela veut dire, il faut savoir que les Juifs croient qu'au temps de la venue du Messie, aucun Israélite ne ressuscitera que dans la terre d'Israël, ou la Terre-Sainte. Mais que deviendront tant de Justes, disent-ils, qui sont morts & enterrés ailleurs? Périront-ils? Non, répondent leurs Docteurs; mais Dieu leur creusera des cavernes souterraines, par lesquelles ils se rouleront de leurs tombeaux jusqu'à la Terre-Sainte, & quand ils y seront arrivés, Dieu soufflera sur eux & les ressuscitera. Ce prétendu passage des cadavres, ou des cendres des Juifs morts qui viendront de leur tombeau à la Terre-Sainte en se roulant, se traînant par des cavernes que Dieu leur creusera sous terre, est ce qu'ils appellent *Gilgul-hammethin*, le Roulement des morts. *Voyez* la Synagogue de Buxtorf, c. 3.

☞ Il y a bien de l'apparence qu'il ne faut pas prendre à la lettre tout ce que les Rabbins disent la dessus, mais selon le sens allégorique, comme Buxtorf en demeure d'accord dans son Dictionnaire.

☞ Rabbi-Léon de Médène explique ce *Crugul*, ou *roulement*, d'une autre manière, & l'applique à la Métémpsychose. Il y a des Juifs qui croient, comme Pythagore, que les âmes passent d'un corps dans un autre, ce qu'ils nomment *Gilgul*; mais ce sentiment n'est pas universel, & soit qu'on le défende ou qu'on l'attaque, on n'est point censé hérétique pour cela.

GILHAD, GILEAD. *Voyez* GALAAD.

GILLA. f. m. Terme de Chimie & de Pharmacie. Vitriol vomitif préparé par plusieurs opérations répétées jusqu'à quatre fois. Ces opérations sont la dissolution dans de la rosée du mois de Mai, la filtration & la cristallisation. Si l'on n'a pas de rosée, il faut prendre de l'eau de pluie. Le *gilla* est bon pour les fièvres tierces & pour celles qui viennent de la corruption des humeurs de la première région; il tue les vers & résiste à la pourriture. La dose est depuis vingt grains jusqu'à une demi-drachme, qu'on prend dans un bouillon ou dans des eaux cordiales.

GILLE. f. f. On a aussi écrit & prononcé *ghille* & *guille*. Vieux mot, qui signifie *tromperie*, *mensonge*. *Fraus*, *mendacium*, *illusio*.

*Et il arrive en Pontiu,
Mais jou ne sai dire en quel liu
Fors tunt que à cel port par gille
Le prist li Quens Guis d'Abbeville.*

PHIL. MOUSQ.

*Là fut occis par tele ghille
Là Quens Engorrans d'Abbeville. IDEM.*

*Et puis, dit Dieu en l'Evangile
Qui ne parole pas de guille.*

GAUTIER DE METS.

GILLE. f. f. Espèce de grand épervier. Sorte de filet à prendre du poisson. Il a près du double de l'épervier commun. On ne s'en sert qu'en hiver & à rivière haute. Il est défendu par l'Ordonnance des Eaux & Forêts, au titre de la Pêche.

GILLER. v. n. Terme bas & populaire. Se retirer promptement, sortir, quitter une place. *Exire*, *cedere loco*, *propripere se*, *subducere se*. *Voyez* faire *gille* au mot GILLES.

GILLER. *Voyez* GUILLER. Tromper. Vieux mot.

GILLES. f. m. M. Ménage croit qu'on peut écrire ce mot avec une *s* ou sans *s*, *Gille* ou *Gilles*. Nom d'homme. *Ægidius*. Sous le Pontificat du Pape Symmaque, vers les commencemens du règne des quatre fils du grand Clovis, il y avoit un Abbé du nom de

Gilles dans la Gaule Narbonnoise, qui paroît avoir été attaché, ou à l'Église d'Arles, ou à la personne de S. Célaire, Evêque de cette ville. BAILL. Le P. Mabillon, *Analect. T. III, p. 433, & Acta Sanct. Bened. Sac. I*, dans la Préface, & le P. le Coïnte, an. 531, n. 10 & 12, & d'autres prétendent qu'il n'y a point eu d'autre Abbé *Gilles* que celui-là. Ce nom est venu en usage dans cette phrase proverbiale, faire *gille*, pour dire, s'enfuir.

Quant aux poissons grands & petits
Que nourrit Madame Thétis,

S'épouvantans dans ce moment,
Firent gille ailleurs prestement. LORET.

Il a fait *gilles*, pour dire, il a fait banqueroute. Ce proverbe, selon quelques-uns, vient de ce que S. *Gilles*, Prince de Languedoc, s'enfuit secrètement de peur d'être fait Roi. M. Ménage dit que cette origine est fabuleuse, & que cette façon de parler vient du mot de *guile*, qui en vieux Gaulois signifie tromperie. Quelques-uns croient qu'il vient par corruption de faire l'*agile*; ce qui arrive quand on s'enfuit promptement. M. Ménage trouve cette étymologie ridicule. Skinner propose différens mots d'où celui de *Gilles* peut venir; ces mots sont *Ægidius*, *Gelasius*, *Julius*.

GILLE LE NIAIS. Ce mot en langage populaire a quelque choise de méprisant, & signifie un niais, un badaud. Cela vient de ce que dans les Farces & les Comédies, celui qui fait le personnage de niais & d'imbécille, se nomme *Gille*. On appelle aussi de ce nom le bouffon des danseurs de corde & des charlatans. Ce nom vient apparemment de quelque bouffon nommé *Gilles*, qui a donné le nom à tous les autres. M. Ménage assure que dans sa jeunesse il en a vu un qui portoit ce nom.

GILLES ou GÉ. f. m. C'est le nom d'un jeu de cartes qui se joue entre quatre personnes qui font chacun leur jeu en particulier. Ce jeu se joue avec le jeu ordinaire du Piquet, & les cartes y ont la même couleur. Il a beaucoup de rapport avec le Brelan. Voyez comme il se joue dans l'Académie des Jeux.

GILLES. Voyez GILLE.

SAINT-GILLES. Petite ville du bas Languedoc, en France. *Fanum S. Ægidii*. Elle est près du Rhône, à trois lieues au-dessous de Beaucaire, entre Nîmes & Arles. S. *Gilles* est un Grand Prieuré de l'Ordre de Malte. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Anatalia*, & d'autres pour l'ancienne *Heraclea*. Elle a donné la naissance au Pape Clément IV. Voy. CATEL, *Hist. de Lang. L. I, p. 52, 39*. Long. 22 d. 8 m. lat. 43 d. 40 m.

SAINT-GILLES. Bourg, avec Abbaye, situé sur le Rhône. *S. Ægidii villa*. L'Abbaye de S. *Gilles*, *Monasterium ou Abbatia Sancti Ægidii in valle Flaviana*. DE VALOIS, *Notit. Gall. p. 500*.

On appelle en Architecture, une vis S. *Gilles*, un escalier dont les rampes sont suspendues en l'air par le moyen d'une voûte fort artiste sur le noyau: & ce nom lui est demeuré de la première voûte qui a été faite de la sorte au Prieuré de S. *Gilles* en Languedoc.

GILLET. f. m. Il vaut mieux écrire *gilet*. Espèce de camisole sans manches, de laine ou de basin, que l'on met par-dessus ou par-dessous la chemise pour se garantir du froid. *Subucula, interula lanea*. Quand la femme accosta Dom Baillimaître, Bénédictin de l'Abbaye de Moleme, Diocèse de Langres, errant depuis long-temps dans les bois, il n'avoit point de chemise, mais seulement un *gillet*, (espèce de camisole,) un bonnet de nuit sur la tête, une culotte de peau déchirée par le bas, des bas & des souliers pourris: ses mains étoient pleines de mûres sauvages qu'il mangeoit. . . Le *gillet* dont il étoit vêtu étoit de serge blanche. . . *Mercuré de Mars 1736*.

GILLETTE. f. f. Nom de femme. *Ægidia*. Ce n'est pas un diminutif. On se sert de ce nom en parlant sérieusement d'une femme ou d'une fille. *Gillette* est morte. Il ne se dit que des personnes de basse condition.

On dit, une Reine *Gillette*, quand on parle par dérision d'une femme parée qui fait la Dame, quoi qu'elle soit de peu de considération. On appelle proverbialement un mauvais faiseur de livres, un historien de la Reine *Gillette*. Voyez MASCURAT, p. 17.

GILLONNE. f. f. Nom de femme. *Gillonne* est vertueuse.

GILO. Ville de la Terre-Sainte. *Gilo*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Jos. XV, 51; 2, Rois, XV, 12*. Adrichomius la met dans la partie méridionale de cette Tribu; mais l'Écriture n'en marque point la situation.

GIOLOGILE. f. m. & f. Nom d'une sorte de poire d'hiver qu'on fait cuire pour la manger. Le *gilogile* a un gout sauvage. LA QUINT. Cet Auteur le fait aussi quelquefois féminin. La *gilogile*, T. I, p. 322. Il faut sousentendre *poire*.

GIOLOLO. Île de l'Océan oriental ou Indien. *Gilola, Gilolum*. Elle est dans l'Archipel des Molucques, sous la ligne, entre l'île de Célèbes & la terre de Papous, dont elle n'est séparée que par un petit canal. Cette île est assez grande, ayant environ cent lieues du septentrion au midi, & autant du couchant au levant; mais elle est fort irrégulière, étant composée de quatre presqu'îles, dont l'une regarde le nord, & les trois autres le levant. L'air y est fort chaud, la terre fertile en ris; on y trouve aussi quelques giroffes. Il y a une ville de même nom, qui est sur la côte occidentale, vis-à-vis de l'île de Ternate. Le Roi de *Gilolo* possède la plus grande partie de l'île; les Rois de Ternate & de Loloda en tiennent aussi une partie, & les Espagnols, de même que les Hollandois, y ont quelques places. Il y a dans cette île quantité de sagous, qui sont des arbres, du fruit desquels les habitans tirent leur pain & leur vin, & de l'écorce ils en tirent du fil, dont ils font leurs étoffes.

GIOLOLO. Ville de l'île de *Gilolo*. *Gilolum*. Elle est située sur la côte occidentale de l'île, & capitale d'un Royaume, qui porte le même nom, dont le Roi ne possède qu'une partie de l'île.

GILOTINS. f. m. Nom que l'on donne à de pauvres écoliers, pour l'éducation desquels un Ecclésiastique nommé Gilot, Auteur d'un Ouvrage sur l'éducation des enfans, a laissé des fonds. *Gilotinus*. Ils occupent une partie du Collège de Sainte Barbe, à Paris. Ces *Gilotins*, en 1730, étant soupçonnés de mauvaise doctrine, le Roi les fit réformer, & depuis ce temps, on ne les appelle plus guères *Gilotins*, mais la Communauté de Sainte Barbe. Ils ne font pourtant point érigés en Communauté, c'est seulement une pension d'Étudiants.

G I M.

GIM. f. m. Terme de Grammaire Arabique. Nom de la cinquième lettre de l'Alphabet Arabique, qui se prononce comme notre *g*, devant *e* & *i*, ou comme notre *j* consonne. Erpénus écrit *giim*, & l'appelle *g* François.

GIM est aussi dans la langue des Cathaiens le nom de la neuvième partie d'un cycle composé de dix, lequel se joignant à un autre cycle composé de douze, va jusqu'à soixante, qui est le nombre d'autant de jours, qu'il s'en rencontre six fois dans leur année. D'HERB. *Bibl. Orient.*

GIMBLET. Voyez GIBLET.

GIMBLETTE. f. f. Petite pâtisserie ronde, faite en forme d'anneau, dure & sèche, & ordinairement parfumée. L'Auteur de l'Instruction pour les confitures écrit *geimblette*. Voyez cet Auteur sur la manière de faire cette sorte de pâte.

GIMI ou GIMIN. C'est le nom que les Musulmans

donnent aux Génies. Ils les croient d'une nature mi-toyenne entre l'ange & l'homme. CALMET.

Les Rabbins croient que les *Gimins* ou Génies sont nés d'Adam, sans le concours d'Eve, ni d'aucune autre femme, & que ces Génies sont ce que nous appelons Esprits-folets. ID.

GIMIER. f. m. Nom d'homme. *Guimerra*. Saint *Gimier* a été, comme on le dit, premier Evêque de Carcassonne. En Languedoc on l'appelle Saint *Guimerra*. CATEL. *Hist. de Langued. L. V, p. 1004*. Voy. encore GUIMER.

GIMNOSOPHISTE. Voyez GYMNOSOPHISTE.

GIMONE. Rivière de France, dans la Gascogne.

GIMONT. Bourg avec Abbaye. *Gimontium*, *Gimontus*; il est dans le pays de Gaure en Gascogne, sur la rivière de *Gimont*, à quatre lieues d'Auch, du côté de l'orient.

L'Abbaye de *Gimont* est de Cîteaux, fille de Berdoues dans le Diocèse d'Auch.

GIMZO. Voyez GAMZO.

G I N.

GINBOT. f. m. Terme de Relation & de Calendrier. Nom du huitième mois des Ethiopiens; il répond au mois de Mai, parceque ces peuples commencent l'année dans le mois de Septembre. On écrit quelquefois *Ginboth* & *Gunbuoth*.

GINDANT. f. m. Terme de Marine. Etendue des voiles en hauteur, ou en longueur. Cette voile a tant de *gindant*. Voyez GUIDANT, c'est la même chose; il y en a qui prononcent *gindant*.

GINDES ou GYNDES. Ancien nom d'une grande rivière d'Assyrie. *Gindes*, *Gyndes*. Cyrus la partagea en 46, ou, selon d'autres, en 36 canaux, pour y faire passer son armée, & la deslêcha par-là, ainsi que rapporte Hérodote, L. I.

GINDI ou DGINDI. f. m. pl. Nom que l'on donne à une espèce de Cavaliers Turcs extrêmement adroits.

GINDRE. f. m. C'est ainsi qu'on appelle à Paris le maître-garçon d'un Boulanger. MÈN. D'autres écrivent *geindre*. Voyez GEINDRE.

GINERCA. Petite ville de l'île de Corse. *Ginerca*. Elle est près de la côte occidentale de l'île, entre le golfe de Calvi, & l'embouchure de Limonie dans le petit golfe de *Ginerca*.

GINGEMBRE. f. m. *Zinziber*. Plante qui croît aux Indes orientales, & dont la racine est très semblable à celle de nos Iris, quoique plus petite; car elle est toute noueuse, & couverte de quelques écailles rouge pâles. Elle est blanche, tendre, & d'un goût presque aussi piquant que le poivre. Elle est accompagnée de plusieurs rejettons, comme bulbes, qui poussent presque chacun une tige ronde, épaisse à peu près comme la moitié du doigt, & haute d'environ deux pieds. Ces tiges sont rouges en bas, & ne sont proprement composées jusques vers le tiers de leur hauteur que de quelques feuilles étroites, pointues, qui s'embrassent alternativement. Le reste de la tige est aussi formé par les pédicules des feuilles qui s'embrassent aussi alternativement l'un l'autre. Il y a toujours quatorze ou quinze feuilles sur chaque tige. Elles ressemblent à celles de nos roseaux; mais elles sont plus tendres, plus lisses, & n'ont pas de hauteur plus de huit à neuf pouces de long sur un bon pouce de large. Ces tiges ne portent jamais que des feuilles; mais il en sort d'autres de la même racine, un peu plus courtes, & terminées par une manière de massue, longue de deux à trois pouces, épaisse environ d'un pouce & demi, & formée de plusieurs écailles membraneuses un peu plus grandes que l'ongle du pouce, tantôt tout-à-fait rouges comme du carmin, & tantôt vertes & bordées de blanc. Toutes ces écailles ont un petit bec à l'extrémité, & poussent chacune de leur sein une fleur composée de dix feuilles, disposées presque comme celles de nos orchis ou *saryrium*, auxquels elles ressemblent assez, tant par leur structure que par leur grandeur. De ces six feuilles il y en a trois extérieures & trois inté-

rieures. Les extérieures sont pâles, & les intérieures sont teintes d'un rouge foncé, & toutes mouche-tées de jaune. Il sort de leur milieu un petit pistil ou filet blanc, terminé par une tête blanche, presque aussi grosse qu'un grain de blé, & ornée d'un petit bec rouge. Toutes ces fleurs jettent une odeur forte, & se flétrissent presque aussi-tôt qu'elles sont épanouies. La semence murit rarement, & la plante ne vient que par les petits cayeux, qui sortent à côté de la racine-mère. LE R. P. PLUMIER, Minime.

Les Indiens mangent en salade la racine de *gingembre* fraîche, hachée & mêlée avec des herbes, de l'huile, du vinaigre & du sel. On s'en sert aussi en Médecine pour fortifier l'estomac, réveiller l'appétit, aider à la digestion, & pour résister à la pourriture & à la malignité des humeurs. On nous apporte des Indes non-seulement du *gingembre* sec, mais aussi du vert confit dans le sucre, ou dans une espèce de miel qui a été tiré de certaines gouffes. Voyez le P. DU TERTRE, *Hist. des Antilles*, & M. LONVILLERS DE POINCY, *Hist. Nat. des Antilles*, L. I, C. 10, art. 4.

GINGEMBRE SAUVAGE. C'est le nom que quelques-uns donnent à la Zédoaire, parceque ses feuilles sont longues, pointues, semblables à celles du *gingembre*. Voyez ZÉDOAIRE.

Ce mot vient de *Zinziber*, ou de *Zinziber*.

GINGEOLE. f. m. Espèce de fruit qu'on appelle autrement *Jujube*. Voyez JUJUBE.

GINGEOLE. f. f. Terme de Marine, espace sur les galères vers la poupe où l'on place la boussole.

GINGEOLE. Terme populaire, qui est toujours précédé du mot *cadet*. On appelle proverbialement un jeune homme, grand, mince & élancé, *cadet la gingeo*.

GINGEOLIER. f. m. Arbre qui porte les gingeo

les. Voyez JUJUBIER. C'est la même chose.

GINGI. Ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Gingis*. Elle est dans la côte de Coromandel, environ à quarante lieues de la ville de Méliapur, du côté du midi. Cette ville, qui est une des plus grandes & des mieux peuplées de toute la presqu'île, est très-forte par sa situation & par ses travaux, étant sur une grande montagne, dont les côtes sont coupées par de grandes ravines, & couvertes de bois, & dont le sommet est divisé en trois pointes, sur chacune desquelles il y a un bon château, au milieu desquels se trouve la ville. Le Mogol Aurengzeb assiégea cette ville l'an 1690, & il fut obligé de se retirer sans rien faire, après trois ans de siège. Au reste, quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Orthura, ville de l'Inde deçà du Gange, que d'autres mettent à Orixia.

GINGI. Etat du Naïque ou Prince de *Gingi*. *Gingianus principatus*. Contrée de la côte de Coromandel, en la presqu'île de l'Inde deçà du Gange. Elle est bornée au nord par le Royaume de Bisnagar; au midi par la principauté de Tanjaor; au levant par l'Océan Indien, & au couchant par les montagnes de Gate, qui la séparent de la côte de la Malabar. Ce pays a dépendu du Roi de Bisnagar; il a maintenant son Prince particulier, tributaire, dit-on, du Roi de Décan. Ses villes principales sont *Gingi*, capitale, Cindaboran, ou Candaboran & Coloran.

GINGIDIUM ou VISNAGA. f. m. Nom Latin d'une plante ombellifère annuelle, que M. Tournefort met au nombre des Fenouils, quoiqu'elle n'en ait ni l'odeur, ni le goût: ce n'est qu'à raison de ses feuilles finement découpées & de ses semences, qu'elle a été placée dans ce genre. Sa tige est droite, haute de deux pieds environ; ses feuilles sont découpées en plusieurs lanières, & ses fleurs sont à petits pétales blanchâtres, soutenus par de jeunes fruits, qui sont composés de deux semences menues, languettes & âpres au goût. Les brins qui forment l'ombelle ou le parasol, ont un goût assez agréable, & deviennent durs lorsque la semence est mûre; on en fait des cure-dents.

Feniculum annuum, *umbellâ contractâ*. *Inst. R. Herb.*
Le *gingidium* est apéritif, propre pour la gravelle, pour la pierre, pour exciter l'urine & les mois aux femmes.

GINGIRO. (Le Royaume de) *Gingirum Regnum*. Royaume d'Afrique. On le place dans la basse Éthiopie, vers la côte de Zanguebar, & le Royaume de Mélinde.

GINGLYME ou **CHARNIÈRE.** f. m. *γινγλυμος*, charnière ou gond. Terme d'Anatomic. C'est une des espèces d'articulation. Le *ginglyme* est l'espèce d'articulation en laquelle deux os se reçoivent mutuellement, de manière qu'un même os reçoit & est reçu, comme l'os du coude, qui est reçu par celui du bras, en même temps que celui du bras est reçu dans celui du coude. Telle est encore l'articulation de la partie supérieure du fémur avec l'os des iles. Voyez au mot **FÉMUR**. Il y a trois sortes de *ginglymes*; la première est lorsque le même os, par la même extrémité est reçu par un seul os qu'il reçoit réciproquement, comme nous venons de le marquer dans les os du bras & du coude. La seconde est lorsqu'un os en reçoit un autre par une de ses extrémités, & qu'il est reçu dans un autre par son autre extrémité, comme aux vertèbres. La troisième espèce de *ginglyme* est celle où un os est reçu en forme de roue, ou d'ellieu, comme la seconde vertèbre est reçue par la première. **DIONIS**, *I. Dém. des os en général*.

GINGLYME. f. m. Terme de Conchyliologie. Voyez **ARTICULATION**.

GINGRAS ou **GINGRIS.** f. m. Nom que les Phéniciens donnoient dans leur langue à Adonis. *Gingras*, *Gingris*. Voyez **POLLUX**, *L. IV, c. 10*. **HESICHIUS**, **EUSTACHIUS** sur le sixième de l'Iliade, **BOCHART**, *Chan. L. II, c. 7*.

Ce dernier Auteur croit que ce mot vient du Phénicien גרגרה, *Girgara*, qui signifioit la même chose qu'Adonis, c'est-à-dire, Seigneur. Les Arabes disent encore גרגרה, *gargara* dans le même sens. En retranchant de גרגרה, *girgara*, le premier ג, ou *r*, comme on a retranché le premier lamed de גרגלה, *gilgala*, pour en faire גגלה, *gigla*, une roue, on a fait de גרגרה *girgara*, גגרה, *gigra*. Tel est le sentiment de **Bochart**. On peut ajouter qu'une lettre retranchée se compense ordinairement par un *dagesh* dans la suivante, & que quelquefois une *n* ajoutée prend la place du *dagesh*, ce qui se doit faire sur-tout quand la lettre qui devoit recevoir le *dagesh*, ne le peut comme ici. Ainsi s'est fait *gingra*. De ce nom d'Adonis, on avoit fait celui de gingre, qui étoit une espèce de flûte, qui avoit un son fort lugubre, & sur laquelle on jouoit les gémissemens sur la mort d'Adonis aux cérémonies qu'on faisoit à son honneur, & dont nous avons parlé au mot **ADONIS**.

GINGRINE. f. f. Terme d'Antiquaire. Sorte de flûte des Anciens, qui étoit courte, mais qui ne laissoit pas d'avoir des sons très-déliés. *Gingryna*. **SOLIN**, *C. 11*.

GINGUER. v. n. Ruer du pied. **MÉN.** Comme ce mot ne se trouve nulle part, on soupçonne que Ménage l'a confondu avec *giguer*. Voyez **GIGUER**. Peut-être aussi l'a-t-il ouï dire à quelques payfans, parcequ'il y a des provinces où ils disent, ce cheval *gingue*; pour dire, ce cheval rue.

GINGUET. f. m. *Villum*. Petit vin, vin foible, qui n'a point de force. Tout le vignoble d'Ivry, de Vitry, &c. ne produit que du *ginguet*, du vin à faire danser les chèvres. Pasquier a remarqué qu'en 1554 on ne recueillit que des vins verts, & qu'on les appela *ginguets*. C'est apparemment de ce nom qu'on appelle à Paris *Guinguettes* les petits Cabarets des environs de Paris, où le peuple & les artisans vont se divertir, sur-tout les jours de fêtes.

GINGUET, est aussi employé comme adjectif, & il signifie, qui a peu de force, peu de valeur. Du vin *ginguet*, & figurément, esprit *ginguet*, esprit mince.

On dit, un habit *ginguet*, pour dire un habit trop court & trop étroit.

On le dit figurément d'un esprit mince. Un esprit *ginguet*, bien *ginguet*. Cela est du style très-familier. **GINGUET.** Terme de Marine. C'est un morceau de bois attaché au tillac, & mobile par-tout, pour arrêter le cabestan, quand on a levé l'ancre, ou quelque fardeau. Chaque cabestan a deux *ginguets*.

GINOPOLI. Ville autrefois Épiscopale. *Ginopolis*, *Joniopolis*. Elle est dans la Natolie propre, au nord de la ville d'Angauri. **MATY**.

GINOPOLI ou **QUINOBI.** *Ginopolis*, anciennement *Cimolis*, *Cinolis*. Petite ville anciennement Archiépiscope. Elle est dans la Natolie propre, sur la mer Noire, entre le Cap de Pisello & la ville de Sinabe, au couchant du bourg de Lesti. **MATY**.

GINOSA ou **CARTERO.** Petite rivière de l'île de Candie. *Cartero*, *Ginosa*, anciennement *Ceratus*. Le *Cartero* ou la *Ginosa*, se décharge dans la mer près de la ville de Candie. *Ginosa* est encore un bourg de la même île. Voyez **GNOSSE**.

GIN-SENG. f. m. Nom d'une plante admirable que l'on n'a encore trouvée jusqu'ici que dans la Tartarie & en Canada. *Gin-seng*. On dit que parmi les présens que les Ambassadeurs de Siam apportèrent au Roi, il y avoit beaucoup de *Gin-seng*. On connoissoit néanmoins assez peu jusqu'ici le *Gin-seng* en Europe; mais le Père Jartona, Jésuite, Missionnaire à la Chine, travaillant par ordre de l'Empereur à la Carte de Tartarie, eut occasion de voir cette plante en 1709, vers la fin de Juillet, dans un village qui n'est éloigné que de quatre petites lieues du Royaume de Corée, & qui est habité par des Tartares qu'on nomme *Calca-tarze*. C'est l'ère de *deslina*, & fit une description exacte de cette plante, des lieux où elle croît, de ses propriétés & de la manière de la préparer. Le P. **Martinius** en parle aussi dans son Atlas, *p. 35*; & le Père **Kirker** dans sa *China illustrata*, *Part. IV, C. 4, n. 6, p. 178*. Le premier dit que les Japonois appellent le *Gin-seng* en leur langue *Nisi*. Le P. **Tachard** en parle encore dans son premier voyage, & le décrit, *p. 370 & suiv.* Il dit que *Ging* signifie homme, & que *seng* signifie tuer, & tantôt guérir, selon qu'on le prononce différemment; qu'il a ce nom, parcequ'il se rencontre quelquefois de ces racines qui ont la figure d'un homme; & parceque cette racine prise bien ou mal-à-propos, cause des effets tout-à-fait contraires. Dans l'Ambassade des Hollandois à la Chine, *Part. II, c. 13*, où l'on parle de même du *Gin-seng*, on dit aussi que les Japonois l'appellent *Nisi*; qu'on lui a donné le nom de *Gin-seng*, à cause qu'il a la forme d'un homme qui écarte les jambes, nommé par les Chinois *gin*, &c. Enfin le P. le Comte, dans ses Mémoires de la Chine, *T. I, p. 896*, écrit *Gin-sem*. *Gin*, dit-il, veut dire homme, & *sem*, plante ou simple, comme qui diroit *simple humain*, simple qui ressemble à l'homme. Ceux qui jusqu'ici ont donné une autre interprétation à ces mots, sont excusables, parcequ'ils ne connoissent pas la force des caractères Chinois, qui seuls renferment la véritable signification des termes. Le P. **Jartoux** paroît mieux instruit, ainsi nous le suivons, & nous écrivons *Gin-seng*. C'est aussi de lui que nous allons tirer ce que nous en dirons.

Le *Gin-seng* a une racine blanche & un peu raboteuse, comme le sont d'ordinaire les racines des plantes. Cette racine est deux ou trois fois plus grosse que la tige, & va toujours en diminuant. Assez souvent à quelques doigts de sa tête elle se sépare en deux branches, qui font que cette racine ressemble en quelque sorte à l'homme, dont ces deux branches représentent les cuisses: ce que nous remarquons, parceque c'est là ce qui lui a fait donner le nom de *Gin-seng*, dont nous parlerons dans la suite. Soit que la racine se partage en deux, ou qu'elle ne s'y partage point, il en sort par les côtés de petits fibres en différens endroits, qui servent à recevoir le suc de la terre pour la nourriture de la plante.

De la racine s'élève une tige toute unie & assez ronde; sa couleur est d'un rouge un peu foncé, excepté vers le commencement, où elle est plus blanche à cause du voisinage de la terre. Au haut de la tige est une espèce de nœud formé par la naissance des quatre branches qui en sortent comme d'un centre, & qui s'écartent ensuite également l'une de l'autre sans sortir d'un même plan. Le dessous de la branche est d'un vert tempéré de blanc: le dessus est assez semblable à la tige; c'est-à-dire, d'un rouge foncé, tirant sur la couleur de mûre. Les deux couleurs s'unissent ensuite par les côtés avec leur dégradation naturelle. Chaque branche a cinq feuilles plus étroites & arrondies vers leur queue; elles s'élargissent ensuite jusqu'à leur milieu, de-là elles vont toujours en diminuant, & se terminent en pointe. Celle du milieu est plus grande que les deux qui sont à ses côtés, & celles-là qui sont égales entr'elles, sont aussi plus grandes que les deux dernières, qui sont petites, eu égard aux autres. Il est à remarquer que ces branches s'écartent également l'une de l'autre, aussi bien que de l'horizon, pour remplir avec leurs feuilles un espace rond à-peu-près parallèle au plan du sol. La plus grande feuille de la plante de *Gin-seng* que le P. Jartoux a décrite, pouvoit avoir vingt-huit lignes de long, & un pouce ou environ dans sa plus grande largeur. Je ne sache point, dit ce Père, avoir jamais vu de feuilles de cette grandeur si minces & si fines: les fibres en sont très-bien distinguées; elles ont par-dessus quelques petits poils un peu blancs. La pellicule qui est entre les fibres, s'élève un peu vers le milieu au-dessus du plan des mêmes fibres. La couleur de la feuille est d'un vert obscur par-dessus, & par-dessous d'un vert blanchâtre & un peu luisant. Toutes les feuilles sont dentelées, & les denticules en sont assez finies.

Du centre des branches de cette plante s'élevoit une seconde tige fort droite & fort unie, tirant sur le blanc depuis le bas jusqu'en haut, dont l'extrémité portoit un bouquet de fruit fort rond, & d'un beau rouge. Ce bouquet étoit composé de 24 fruits. La peau rouge qui environne ce fruit est fort mince & très-unie: elle couvre une chair blanche & un peu molle. Comme ces fruits étoient doubles (car il s'en trouve de simples) ils avoient chacun deux noyaux mal polis, de la grosseur & de la figure de nos lentilles ordinaires, séparés néanmoins l'un de l'autre, quoique posés sur le même plan. Ce noyau n'a pas le bord tranchant comme nos lentilles, il est presque par-tout également épais. Chaque fruit étoit porté par un filet uni, égal de tous côtés, assez fin, & de la couleur de celui de nos petites cerises rouges. Tous ces filets sortoient d'un même centre, & s'écartoient en tous sens comme les rayons d'une Sphère, ils formoient le bouquet rond des fruits qu'ils portoitent. Ce fruit n'est pas bon à manger: le noyau ressemble aux noyaux ordinaires; il est dur & renferme le germe. Il est toujours posé dans le même plan que le filet qui porte le fruit: De-là vient que ce fruit n'est pas rond, & qu'il est un peu aplati des deux côtés. S'il est double, il a une espèce d'enfoncement au milieu dans l'union des deux parties qui le composent; il a aussi une petite barbe diamétralement opposée au filet auquel il est suspendu. Quand le fruit est sec, il n'y reste que la peau toute ridée, qui se colle sur les noyaux: elle devient alors d'un rouge obscur & presque noir.

Cette plante tombe & renaît tous les ans. On connoît le nombre de ses années par le nombre des tiges qu'elle a déjà poussées, dont il reste toujours quelque trace.

Pour ce qui concerne la fleur, dit le P. Jartoux, comme je ne l'ai pas vue; je ne puis en faire la description: quelques-uns m'ont dit qu'elle étoit blanche & fort petite. D'autres m'ont assuré que cette plante n'en avoit point, & que personne n'en avoit jamais vu. Je croirois plutôt qu'elle est si petite, & si peu remarquable, qu'on n'y fait pas d'attention; & ce qui me confirme dans cette pensée c'est que ceux qui cherchent le *Gin-seng*, n'ayant en vue que la racine,

méprisent & rejettent d'ordinaire tout le reste comme inutile.

Il y a des plantes qui, outre le bouquet des fruits décrits ci-dessus, ont encore un ou deux fruits tout-à-fait semblables aux premiers, situés à un pouce & demi au-dessous du bouquet: & alors on dit qu'il faut bien remarquer l'aire de vent que ces fruits indiquent, parcequ'on ne manque guère de trouver encore cette plante à quelques pas de-là sur ce même rumb; ou aux environs. La couleur du fruit, quand il en a, distingue cette plante de toutes les autres, & la fait remarquer d'abord: mais il arrive souvent qu'elle n'en a point, quoique la racine soit fort ancienne.

Comme on a eu beau semer la graine sans que jamais on l'ait vu pousser, il est probable que c'est ce qui a donné lieu à la fable qui a cours parmi les Tartares. Ils disent qu'un oiseau la mange dès qu'elle est en terre, que ne pouvant la digérer, il la purifie dans son estomac, & qu'elle pousse ensuite dans l'endroit où l'oiseau l'a laissée dans sa fiente. Le P. Jartoux aime mieux croire que ce noyau demeure fort long-temps en terre avant que de pousser aucune racine: & ce sentiment lui paroît fondé sur ce qu'on trouve de ces racines, qui ne sont pas plus longues, & qui sont moins grosses que le petit doigt; quoiqu'elles aient poussé successivement plus de dix tiges & autant de différentes années.

On trouve des plantes de *gin-seng* qui ont quatre branches, on en trouve qui n'en ont que deux, d'autres qui n'en ont que trois, quelques-unes qui en ont cinq, ou même sept, & celles-ci sont les plus belles. Cependant, chaque branche a toujours cinq feuilles, à moins que le nombre n'en ait été diminué par quelque accident. La hauteur des plantes est proportionnée à leur grosseur, & au nombre de leurs branches. Celles qui n'ont point de fruit, sont d'ordinaire petites & fort basses.

La racine la plus grosse, la plus uniforme, & qui a moins de petits liens, est toujours la meilleure.

Je ne fais pourquoi les Chinois l'ont nommée *Gin-seng*, qui veut dire, représentation de l'homme: je n'en ai point vu qui en approchât tant soit peu, & ceux qui la cherchent de profession m'ont assuré qu'on n'en trouvoit pas plus qui eussent de la ressemblance avec l'homme, qu'on en trouve parmi les autres racines, qui ont quelquefois par hasard des figures assez bizarres: Les Tartares l'appellent avec plus de raison *Orhota*, c'est-à-dire, la première des plantes:

Au reste, il n'est pas vrai que cette plante croisse à la Chine, comme le dit le P. Martini, sur le témoignage de quelques livres Chinois, qui l'ont fait croître dans la province de Péking sur les montagnes d'Yong-pinfou. On a pu aisément s'y tromper, parceque c'est là qu'elle arrive quand on l'apporte de Tartarie à la Chine.

Ceux qui vont chercher cette plante n'en conservent que la racine, & ils enterrent dans un même endroit tout ce qu'ils en peuvent amasser durant dix ou quinze jours. Ils ont soin de bien laver la racine & de la nettoyer, en ôtant avec une brosse tout ce qu'elle a de matière étrangère. Ils la trempent ensuite un instant dans de l'eau presque bouillante, & la font sécher à la fumée d'une espèce de millet jaune, qui lui communique un peu de sa couleur. Le millet renfermé dans un vase avec un peu d'eau, se cuit à un petit feu: les racines couchées sur de petites traverses de bois au-dessus du vase, se séchent peu à peu sous un linge, ou sous un autre vase qui les couvre. On peut aussi les sécher au soleil, ou même au feu: mais bien qu'elles conservent leur vertu, elles n'ont pas alors cette couleur que les Chinois aiment. Quand ces racines sont séchées, il faut les tenir renfermées dans un lieu qui soit aussi-bien sec; autrement elles seroient

seroient en danger de se pourrir, ou d'être rongées de vers.

A l'égard des lieux où croît cette racine, on peut dire en général que c'est entre le trente-neuvième & le quarante-septième degré de latitude boréale, & entre le dixième & le vingtième degré de longitude orientale, en comptant depuis le méridien de Péking. Là se découvre une longue suite de montagnes, que d'épaisses forêts, dont elles sont couvertes & environnées, rendent comme impénétrables. C'est sur le penchant de ces montagnes & dans ces forêts épaisses, sur le bord des ravines, ou autour des rochers, aux pieds des arbres & au milieu de toute sorte d'herbes, que se trouve la plante *Gin-feng*. On ne la trouve point dans les plaines, dans les vallées, dans les marécages, dans le fond des ravines, ni dans les lieux trop découverts. Si le feu prend à la forêt, & la consume, cette plante n'y reparoît que trois ou quatre ans après : aussi se cache-t-elle du soleil le plus qu'elle peut. Tout cela me fait croire, que s'il s'en trouve en quelq' autre pays du monde, ce doit être principalement en Canada, dont les forêts & les montagnes, au rapport de ceux qui y ont demeuré, ressemblent assez à celles-ci.

Le P. Jartoux avoit bien conjecturé. Le P. Lafitau, Jésuite, Missionnaire du Canada, trouva cette précieuse plante dans les bois qui sont près du Sant. Il en envoya plusieurs pieds entiers avec racine, tige, feuilles, fleurs & fruits. Ils furent présentés à Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & à M. l'Amiral. Ils sont si semblables à la description qu'en a faite le P. Jartoux, & à la figure qu'il en a envoyée, & qu'on a fait graver dans le Recueil des Lettres édifiantes, que les Sauvages mêmes en la voyant s'écrièrent que c'étoit la même plante. Les Iroquois la nomment *Garont-ogen* ; & ce qui est admirable, c'est que ce mot revient à-peu-près à la même signification que le mot Chinois *Gen-fenk* : car *Garontogen* est composé d'*orenta*, qui signifie les cuisses & les jambes, & d'*ogen*, qui dans la composition signifie l'entre-deux & le milieu de deux choses séparées, & les Sauvages ont assuré au P. Lafitau, qu'on a donné ce nom à ce simple, à cause de sa ressemblance avec le corps de l'homme.

Les endroits où croît le *Gin-feng*, sont tout-à-fait séparés de la province de *Quan-tong*, appelée *Léaorum* dans nos anciennes Cartes, par une barrière de pieux de bois, qui renferme toute cette province, & aux environs de laquelle les Gardes rodent continuellement, pour empêcher les Chinois d'en sortir, & d'aller chercher cette racine. Cependant quelque vigilance qu'on y apporte, l'avidité du gain inspire aux Chinois le secret de se glisser dans ces déserts, quelquefois jusqu'au nombre de deux ou trois mille, au risque de perdre la liberté & le fruit de leurs peines, s'ils sont surpris en sortant de la Province, ou en y rentrant.

L'Empereur souhaitant que les Tartares profitassent de ce gain préférablement aux Chinois, avoit donné ordre cette même année 1709, à dix mille Tartares d'aller ramasser eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient de *gin-feng*, à condition que chacun d'eux en donneroit à Sa Majesté deux onces du meilleur, & que le reste seroit payé au poids d'argent fin. Par ce moyen, on comptoit que l'Empereur en auroit cette année environ vingt mille livres Chinoises, qui ne lui couteroient guère que la quatrième partie de ce qu'elles valent. Nous rencontrâmes par hasard quelques-uns de ces Tartares au milieu de ces affreux déserts. Leurs Mandarins, qui n'étoient pas éloignés de notre route, vinrent les uns après les autres nous offrir des bœufs pour notre nourriture, selon le commandement qu'ils en avoient reçu de l'Empereur.

Voilà l'ordre que garde cette armée d'Herboristes. Après s'être partagé le terrain selon leurs étendarts, chaque troupe au nombre de cent, s'étend sur une même ligne jusques à un terme marqué, en gardant de dix en dix une certaine distance : ils cherchent

ensuite avec soin la plante dont il s'agit, en avançant insensiblement sur le même rumb ; & de cette manière, ils parcourent durant un certain nombre de jours l'espace qu'on leur a marqué. Dès que le terme est expiré, les Mandarins placés avec leurs tentes dans des lieux propres à faire paître les chevaux, envoient visiter chaque troupe pour lui intimer leurs ordres, & pour s'informer si le nombre est complet. En cas que quelqu'un manque, comme il arrive assez souvent, ou pour s'être égaré, ou pour avoir été dévoré par les bêtes, on le cherche un jour ou deux, après quoi on recommence de même qu'au-paravant.

Ces pauvres gens ont beaucoup à souffrir dans cette expédition ; ils ne portent ni tentes, ni lits, chacun d'eux étant chargé de sa provision de millet rôti au four, dont il doit se nourrir tout le temps du voyage. Ainsi ils sont contraints de prendre leur sommeil sous quelques arbres, se couvrant de branches, ou de quelques écorces qu'ils trouvent. Les Mandarins leur envoient de temps en temps quelques pièces de bœuf, ou de gibier, qu'ils dévorent, après les avoir montrées un moment au feu. C'est ainsi que ces dix mille hommes ont passé six mois de l'année. Ils ne laissoient pas, malgré ces fatigues, d'être robustes, & de paroître bons soldats. Les Tartares qui nous escortoient, n'étoient guère mieux traités, n'ayant que les restes d'un bœuf qu'on tuoit chaque jour, & qui devoit servir auparavant à la nourriture de cinquante personnes.

Les plus habiles Médecins de la Chine ont fait des volumes entiers sur les propriétés de cette plante : ils la font entrer presque dans tous les remèdes qu'ils donnent aux grands Seigneurs ; car elle est d'un trop grand prix pour le commun du peuple. Ils prétendent que c'est un remède souverain pour les épuisemens causés par des travaux excessifs de corps, ou d'esprit ; qu'elle dissout les flegmes ; qu'elle guérit la foiblesse des poumons & la pleurésie ; qu'elle arrête les vomissemens, & qu'elle fortifie l'orifice de l'estomac, & ouvre l'appétit ; qu'elle dissipe les vapeurs ; qu'elle remédie à la respiration foible & précipitée, en fortifiant la poitrine ; qu'elle fortifie les esprits vitaux, & produit de la lymphe dans le sang : enfin, qu'elle est bonne pour les vertiges & les éblouissemens, & qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

On ne peut guère s'imaginer que les Chinois & les Tartares fissent un si grand cas de cette racine, si elle ne produisoit constamment de bons effets. Ceux mêmes qui se portent bien en usent souvent pour se rendre plus robustes. Pour moi, je suis persuadé qu'entre les mains des Européens, qui entendent la Pharmacie, ce seroit un excellent remède, s'ils en avoient assez pour en faire les épreuves nécessaires, pour en examiner la nature par la voie de la Chimie, & pour l'appliquer dans la quantité convenable, suivant la nature du mal auquel elle peut être salutaire.

Ce qui est certain, dit le P. Jartoux, c'est qu'elle subtilise le sang ; qu'elle le met en mouvement ; qu'elle l'échauffe ; qu'elle aide la digestion, & qu'elle fortifie d'une manière sensible. Après avoir dessiné celle que j'ai décrite dans la suite, je me târai le pouls, pour savoir en quelle situation il étoit : je pris ensuite la moitié de cette racine toute crue sans aucune préparation ; & une heure après, je me trouvai le pouls beaucoup plus plein & plus vif, j'eus de l'appétit, je me sentis beaucoup plus de vigueur, & une facilité pour le travail que je n'avois pas auparavant.

Cependant je ne fis pas grand fond sur cette épreuve, persuadé que ce changement pouvoit venir du repos que nous prîmes ce jour-là. Mais quatre jours après, me trouvant si fatigué & si épuisé du travail, qu'à peine pouvois-je me tenir à cheval, un Mandarin de notre troupe, qui s'en aperçut, me donna une de ces racines : j'en pris sur le champ la moitié, & une heure après je ne ressentis plus de

foiblesse. J'en ai usé ainsi plusieurs fois depuis ce temps-là, & toujours avec le même succès. J'ai remarqué encore que la feuille toute fraîche, & surtout les fibres que je mâchois, produisoient à peu près le même effet.

Nous nous sommes souvent servi de feuilles de *gin-feng* à la place de thé, ainsi que font les Tartares, & je m'en trouvois si bien, que je préférerois sans difficulté cette feuille à celle du meilleur thé. La couleur en est aussi agréable, & quand on en a pris deux ou trois fois, on lui trouve une odeur & un gout qui font plaisir.

Pour ce qui est de la racine, (c'est toujours le P. Jartoux qui parle) il faut la faire bouillir un peu plus que le thé, afin de donner le temps aux esprits de sortir : c'est la pratique des Chinois, quand ils en donnent aux malades, & alors ils ne passent guère la cinquième partie d'une once de racine sèche. A l'égard de ceux qui sont en santé, & qui n'en usent que par précaution, ou pour quelque légère incommodité, je ne voudrois pas que d'une once ils en fissent moins de dix prises, & je ne leur conseillerois pas d'en prendre tous les jours. Voici de quelle manière on la prépare : on coupe la racine en petites tranches, qu'on met dans un pot de terre bien vernissé, où l'on a versé un demi seier d'eau. Il faut avoir soin que le pot soit bien fermé : on fait cuire le tout à petit feu ; & quand de l'eau qu'on y a mise, il ne reste que la valeur d'un gobelet, il faut y jeter un peu de sucre, & la boire sur le champ. On remet ensuite autant d'eau sur le marc, on le fait cuire de la même manière, pour achever de tirer tout le suc, & ce qui reste des parties spiritueuses de la racine. Ces deux doses se prennent l'une le matin, & l'autre le soir.

Le P. le Comté dit dans ses nouveaux Mémoires de la Chine ; qu'outre le nom de *gin-feng*, les savans Chinois donnent dans leurs Livres beaucoup d'autres noms à cette racine, lesquels marquent assez le cas qu'ils en font, comme le simple spiritueux ; le pur esprit de la terre, la graisse de la mer ; le remède qui communique l'immortalité & plusieurs autres de cette nature. Quant à celui de *gin-feng*, il signifie ressemblance de l'homme : Je ne doute point qu'il ne lui ait été donné de ce que plusieurs de ces plantes semblent avoir un corps & deux cuisses, comme l'homme, ainsi que nous l'avons remarqué ci-dessus.

M. Justieu, célèbre Médecin Botaniste, a fait présent d'une belle racine de *gin-feng* à un jeune homme de sa profession, auquel il dit en la lui donnant, que le nom étoit, *Aureliana*, *Sinensibus gin-feng*, *Iroquois garent-ogen*, *R. Patris Lassiteau* :

G I O :

GIOBLAH. Ville de l'Arabie heureuse, entre Aden & Sanaa.

GIODDA. Voyez ZIDDEN :

GIOGUE. f. m. Nom de Religieux Indien ; Dérivé de Fakir Indien. *Indicus Asceta* : Les *Gioques* vont tout nus, & pratiquent des austérités presque incroyables. Voyez les Voyages de Tavernier & la Bibliot. Orient. de d'Herbelot ; au mot *ghioaghi* ; & au mot *béhergir* :

GIOIA. Bourg avec un château. *Gioia* ; *Joiâ* : Il est dans la Calabre ultérieure, Province du Royaume de Naples, à l'embouchure du Maro ou *Métarò* ; dans le golfe *Gioia*, qui est entre celui de S. Euphémie, & le Fare de Messine, & qui répond à celui que les Anciens appeloient *Sinus Brutius* ; ou *Brutiorum sinus*. On prend *Gioia* pour la petite ville des anciens Brutiens, qui se nommoit *Metanrus* ou *Metanrum*. *Gioia* signifie joie en Italien.

GIOIA. Bourg du Royaume de Naples. *Gioia* ; *Joiâ* : Il est dans la terre de Bari, entre la ville de ce nom & le golfe de Tarente.

GIOIOSA, LA MOTTA GIOIOSA. Joyeuse ; ou la Motte Joyeuse. *Gioisa* ; *Motta Gioisâ* ; anciennement ;

Mistra ; *Mistî* ; *Myflia*. C'étoit autrefois une ville de la grande Grèce, en Italie. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit lieu situé dans la Calabre ultérieure, vers la mer Ionienne, entre la ville de Girace & celle de Stilo.

Ce mot est Italien, & signifie joyeuse.

GIONULLUS, ou GIONULIS. f. m. pl. Terme de Relation. On appelle *gionullus*, chez les Turcs, certains volontaires ou aventuriers, qui s'entretiennent dans les armées à leurs propres frais, dans l'espérance d'obtenir par quelque belle action la succession des Zaims ou des Timariots, lorsque ces derniers sont tués à la guerre. Les *gionullus* font des actions incroyables en fait de bravoure. Ils s'exposent avec tant d'ardeur, qu'on a vu dans une seule action le même *timar* donné à huit de ces braves. Les sept premiers furent tués successivement dans un assaut, de sorte qu'il n'y eut que le huitième qui profita du *timar*. On croit que *gionullus* vient de *gionum*, qui signifie impétuosité furieuse.

GIORASH. Ville d'Asie, dans l'Arabie heureuse, dans l'Yémen.

GIORE. f. m. & f. Terme d'Histoire Ecclésiastique & d'Antiquités Judaïques. Juif né de parens, dont l'un est Israélite, & l'autre Profélyte. *Peregrinus* : Africain dans Eusèbe ; *Hist. Eccles. L. I, c. 7*, rapporte qu'il avoit appris de la tradition de ceux qui restoient en Palestine de la famille de notre Seigneur, appelés en Grec par cette raison Despoynes ; que le vieil Hérode, pour couvrir la bassesse de son origine, avoit fait brûler tous les mémoires que les Juifs conservoient pour connoître leurs généalogies & pour distinguer les Israélites d'origine d'avec les Profélytes ; & ceux qui étoient mêlés de l'un & de l'autre sang ; & qu'ils appeloient *giore*. FLEURY.

SAN-GIORGIO. Village de la Calabre ultérieure. *Fanum S. Georgii* : Il est près de la Calabre ultérieure ; à trois lieues d'Oppido, vers le nord ; Il étoit anciennement une petite ville des Brutiens ; nommée *Morgentia* ; *Morgentia* ; *Morgentium*.

SAN-GIORGIO. *Fanum S. Georgii* ; anciennement, *Phara*. C'étoit anciennement une petite ville du Péloponèse ; maintenant c'est un village du Duché de Clarence, en Morée : Il est sur la rivière de Pyro ; environ à trois lieues au-dessus de la ville de Chaminitza :

GIORHAMIDE. f. m. & f. Nom d'une des plus anciennes Tribus des Arabes ; qui a pris son nom de *Gioram*, qui en est le chef. *Gioramita*, è *Gioramitica Tribu*. Les *Giorhamides* avoient autrefois l'intendance du Temple de la Mecque : Il y a près de la Mecque une montagne qu'on nomme la montagne des *Gioramides*, parcequ'ils s'y retirèrent & s'y fortifièrent contre les Ismaélites, avec lesquels ils eurent de grands différends au sujet de l'intendance du Temple de la Mecque. D'HERBELOT : Quoique cet Auteur termine tous ces noms patronimiques en *ide*, on pourroit aussi les terminer en *ite*, & dire *Giorhamite*, & ainsi des autres : On peut aussi ôter l'*h* ; *Gioramides* :

GIORM. *Mah* & *Giormroux* ; f. m. Terme de Relation ou d'Histoire Orientale. C'est le nom d'un mois que les Persans appellent aussi *Dimah* & *Diroux*. D'HERBELOT :

GIORZ. f. m. Nom d'homme : *Gelasus*. C'est ainsi qu'on nomme à S. Savin de Plaisance un Saint Gélase qui vivoit vers l'an 440 : Son corps s'y conserve.

GIOSTAH. Ville d'Afrique ; dans le pays de Mofambique :

GIOU, ou TEHIOU. f. m. Terme d'Histoire Orientale ; qui a deux significations : 1^o. C'est le second jour des douze qui sont principalement remarqués par les Cathariens pour être heureux ou malheureux ; & l'un des heureux : Il y en a quatre noirs ou malheureux ; quatre jaunes ou heureux, du nombre desquels est *giou* ; deux blancs qui sont très-heureux ; & deux rouges bruns qui sont très-malheureux : 2^o. C'est le second *giah* ; ou cycle d'année dans leur calendrier :

GIOU SCHIOU, est la quatorzième partie des vingt

quatre de leur année, dont chacune est de quinze jours, & leur fert de semaine. D'HERBELOT.

SAN-GIOVANI. C'est-à-dire, S. Jean. Ancien village des Carniens. *Fanum S. Joannis*, anciennement *Diomedis Templum*. Il est dans le Frioul, à l'orient d'Aquilée.

SAN-GIOVANI IN FORFIAMMA. *Forum Flamini*. C'étoit anciennement une ville Episcopale de l'Ombrie. Elle fut ruinée par les Lombards l'an 740. Le lieu de Saint *Giovanni in Forfiamme*, qui en conserve le nom, est dans le Duché de Spolette, à une lieue de Fuligno, tirant vers Nocéra.

GIOVENAZZO. Petite ville Episcopale du Royaume de Naples. *Juvenacium*. Elle est sur la côte de la terre de Bari, environ à deux lieues, vers le couchant de la ville de Bari, dont elle est suffragante. *Long. 34 d. 25 m. lat. 41 d. 33 m.*

GIOUR. Ville d'Asie, dans le Fars, ou la Perse proprement dite.

G I P.

GIP. f. m. Voyez GYP.

GIFE. f. f. Sorte de Souquenille de grosse toile, que les palefreniers, payfans, vigneron & autres gens de peine mettoient sur leur pourpoint. Comme la *gipe* étoit large, le pourpoint, au contraire, étoit, & pour l'ordinaire de drap : la coutume de ces gens-là, quand ils vouloient danser, sauter, folâtrer à leur aise, étoit de se mettre en simple *gipe*, d'où sont venus les mots *giper*, *gipailler*, qu'on a même appliqués en ce sens à tout âge, à tout état & à tout sexe . . . *Glossaire Bourguignon*, au mot *gipaillé*. *Gipe* pour habit de toile, se dit communément parmi les Champenois; mais au-lieu de *giper*, ils disent *giber*, pour s'ébâtrer, s'ébaudir.

GIPON. f. m. Terme de Corroyeur. Espèce de lavette, morceau de drap dont se servent les Corroyeurs & les Hongrieux, pour donner le suif à leurs peaux. On a dit autrefois *guipon* pour un pourpoint *Voy. BOREL.*

G I R.

GIR, ou GHIR. Grande rivière de l'Afrique. *Gir, Giras*. Elle a deux sources, l'une dans le Dara, contrée du Biledulgerid, l'autre dans le désert de *Ghir*. Elles se joignent dans celui de Zuenziga. Cette rivière, ainsi formée, traverse le désert de Targa, & se jette dans le Lac de même nom, d'où resortant, selon quelques Cartes, elle baigne le désert de Lempita, le Royaume de Borno, & entrant dans le Lac de Nuba, elle en sort sous le nom de Nubie, & va se décharger dans le Nil. *Carte de l'Afrique par Wiffcher.*

GIRACE, ou GIERACI. Ville appelée autrefois Sainte Cyriaque. *Hieracium, Giracium, Fanum S. Cyriacae*. Ville Episcopale du Royaume de Naples. Elle est dans la Calabre ultérieure, sur une colline, à une lieue du golfe de Girace, & à douze de la ville de Rhégio, dont son Evêque est suffragant. On voit à un mille de cette ville le lieu Palepoli, c'est-à-dire, la vieille ville, où sont les ruines de l'ancienne Locri, capitale de la grande Grèce, & à laquelle *Girace* a succédé.

Le golfe de *Girace, Giracius sinus*, anciennement *Locrensis sinus, Locridis sinus*. C'est un golfe de la mer Ionienne : il s'étend le long de la côte septentrionale de la Calabre ultérieure, entre le Cap de Stilo, & celui de Bursano. Il prenoit autrefois son nom de Locri, & maintenant il porte celui de *Girace*, qui a été bâtie des ruines de la première.

GIRACUNDA, ou CACAGIONI. Petite ville de la Tartarie. *Giracunda*. Elle est sur la côte de la Crimée, au couchant du Cap Carolqui, ou Imkermen. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Charax, petite ville de la Chersonèse Taurique, laquelle d'autres croient être entièrement ruinée.

GIRAFE. f. f. *Giraffa*. Animal quadrupède, qui se trouve en Ethiopie & dans d'autres pays de l'Afrique. Quoique sauvage, elle est d'un naturel fort

doux. Les Latins l'appeloient *Camelopardalis*, parcequ'elle a des taches comme le Léopard, & le cou & les jambes de devant longues comme le Chameau; mais celles de derrière sont beaucoup moins longues. Sa hauteur est de seize pieds, lorsqu'elle porte la tête haute. Elle a les oreilles & les pieds fendus; sa queue ronde ne passe point les jarrets : elle a deux petites cornes longues d'un pied ou environ, la peau belle, le poil blanc & roux.

M. Huet croit que le nom de *girafe* vient de l'Arabe *zoraphaton*, formé de la racine *zorafa*, qui signifie excéder la mesure en parlant, parceque cet animal excède la mesure ordinaire par la longueur de son cou.

GIRANDE. f. f. Terme de Fontainier. *Girande* d'eau est un faisceau de plusieurs jets d'eau qui s'élèvent avec impétuosité, & qui par le moyen des vents enfermés, imitent le bruit du tonnerre, la pluie & la neige.

GIRANDE. Terme d'Artificier. On appelle ainsi un amas prodigieux de toutes sortes d'artifices qui imitent les faisceaux de jets d'eau par une prompte succession de plusieurs caisses de fusées volantes. Une grande *girande*. De petites *girandes*. La grande *girande* étoit d'environ cinq mille fusées volantes. *Description des fêtes*. Les deux petites *girandes* contenoient chacune trois cens fusées volantes. ID.

GIRANDOLE. f. f. Terme d'Artificier. Cercle garni de fusées dont on se sert dans les feux d'artifices. Le feu prit aux vaisseaux : ils sautèrent en élançant dans les airs une double *girandole*. DIV. DE SC.

GIRANDOLE est aussi une grande quantité de fusées volantes qui partent en même-temps, qui s'écartent dans l'air, & qui font un fort bel effet. Dans ce sens c'est la même chose que *girande*.

GIRANDOLE est aussi un chandelier composé de plusieurs branches & bassinets, qui aboutit en pointe, & qui a un pied servant à le poser sur des buffets ou de hauts guéridons. Il est ordinairement garni de plusieurs morceaux de cristal.

GIRANDOLE. Terme de Metteur en œuvre. On appelle *girandole*, un assemblage de diamans ou d'autres pierres précieuses, qui sert à la parure des femmes. AC. FR.

GIRANDOLE. Suivant l'étymologie de ce mot qui vient de l'Italien *girare*, ou du Latin *gyrar*, tourner, il doit signifier toute sorte d'artifice qui tourne sur son centre; cependant les Artificiers modernes semblent en restreindre la signification aux feux qui tournent dans un plan horizontal, appelant *soleils tournans*, ceux qui tournent dans un plan vertical.

GIRANDOLE D'EAU, OU LUSTRE. Terme de Botanique. *Chara*. C'est une plante dont chaque fleur est incomplète, régulière, monopétale & androgyne. Elle porte sur le sommet d'un ovaire, où, par ses découpures, elle forme une couronne antique. Par là cet ovaire devient une capsule couronnée, laquelle est solide & monosperme. Les feuilles sont simples, sans queues, & disposées en rayons qui accollent la tige d'espace en espace. Celles d'où naissent les fleurs sont toujours découpées de manière que les segments d'un côté sont directement opposés à ceux de l'autre, pour former conjointement comme des mors de pincettes, dans chacun desquels un ovaire se trouve engagé. VAILLANY cité par James.

GIRAPÉTRA, GÉRAPÉTRA, GIÉRAPÉTRA. Petite ville sur un cap & un petit golfe de même nom. *Girapetra, Hierapetra, Hierapitna*. Elle est sur la côte méridionale de l'île de Candie, à huit lieues de la ville de Séria, vers le sud-ouest.

GIRASOL. f. m. Pierre précieuse, sorte d'opale. *Opalus*. Cette pierre fait voir les mêmes couleurs que le bois néphrétique. *Voy. OPALE*. Il y en a qui écrivent *girafolle*. Une statue de *girafolle* couchée sur quatre piliers de saphirs. M. DE . . .

GIRAUMONT. f. m. Fruit des Indes qui a la forme d'une Calebasse, & le goût de citrouille. *Cucurbita indica*. Pour la chaleur de poitrine & le crachement de sang, les Indiens enduisent un *giraumont* de pâte

qu'ils font cuire au four, & boivent l'eau qui en sort. LETTR. ÉDIF. Rec. IX, p. 429. *Giraumont* est aussi le nom de la plante qui porte ce fruit. C'est une plante rampante comme la citrouille, dont la tige est verte, rude au toucher, & les feuilles fort larges. Il y a quantité de *giraumonts* dans l'île de Ste Catherine.

GIRAUPIAIGARA. f. f. Sorte de couleuvre du Brésil, noire, longue & qui a la poitrine jaunâtre. Ces couleuvres montent avec beaucoup de vitesse au haut des arbres, & y détruisent les nids des oiseaux. *Giraupiaigara* est un mot qui signifie dans la langue du pays, gourmande d'œufs.

GIRCONA, ou **MARTIANI.** Petite ville de la Natolie propre. *Gircona Martiana.* Elle est l'ancienne *Myrina*, ville de l'Eolide. On la trouve sur le golfe de Smirne, entre la ville de ce nom, & l'embouchure du *Girmasti*, & elle a encore un Evêché, suffragant d'Ephèse.

GIRÉFLUMAR. *Carapula* ou *Bataglio.* Petite ville du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Carapula.* Elle est sur la Méditerranée entre Tenez & Oran.

GIREFT. Ville de Perse, dans le Kerman, dont elle est la capitale & la plus grande ville.

GIREL. f. m. Nom d'une pièce du harnois d'un cheval.

*Leurs houffes, leurs girels, leurs bardes, leurs têtieres,
Et depuis leurs chanfreins, jusques à leurs croupières, &c.*

GIREL. C'est sur la mer du Levant la même chose que qu'on appelle sur l'Océan *cabestan* & *virevau* dans les vaisseaux Marchands. Voyez ces deux termes.

GIRELLE. f. f. Signifie, en termes de Potier de terre, la tête, c'est à-dire, le haut de l'arbre de la roue des Potiers, sur laquelle se place le morceau de terre glaise préparé pour en faire un vase ou quelque autre ouvrage de poterie.

☞ **GIRGÉ, GIRGIO, GIRGIUM.** Voyez **GIRGIO.**

GIRGENTI. Voyez **GERGENTI.**

GIRGIO. Ville de la haute Egypte. *Girgium, Georgia.* Elle est sur le bord occidental du Nil, à dix lieues au-dessus de Saïd, & elle est capitale du Cassilif ou Gouvernement de *Gergio*, séparé au levant de celui de Minio par le Nil, & borné au midi par celui de Manselon, au couchant par le désert de Barca, & au nord par la Nubie. On voit dans ce Cassilif, outre la ville de *Gergio*, celles de Saïd, de Barbanda & d'Asna. Long. 49 d. 50 m. lat. 25 d. 5 m.

GIRIB. f. m. C'est la seule mesure géométrique des Perses. Elle contient mille soixante & six gueuses ou aunes Persanes carrées, à prendre la gueuse à 35 pouces de long, mesure de Paris, ou pour l'évaluer plus régulièrement, à deux pieds dix pouces onze lignes : le *girib* ne sert qu'à mesurer les terres.

GIRINCBOMBA. Le Royaume de *Girincombba, Girincombba Regnum.* Ce Royaume est dans le Biafara, région de la basse Ethiopie. Il a au nord le Royaume de Métra, au couchant celui de Mujac, au midi celui de Macoco, & au levant les Guïques, le lac Niger & l'Abyssinie. On donne aussi à ce Royaume le nom de *Giribuma*, & on dit que son Roi est assez puissant, & qu'il a sous lui quinze Rois tributaires, qui apparemment ne sont que des roitelets. On ne fait rien de particulier de ce pays, si non que ses habitans sont noirs, païens & antropophages.

GIRMASTI, CASTRI, ou **CHIAI.** Rivière de la Natolie, en Asie. *Caïgnos, Caycus.* Elle baigne la ville de *Germasti* & celle de Pergame, & se décharge dans le golfe de Smirne vis-à-vis de l'île de Métélin.

GIRMASTI. Petite ville autrefois Episcopale. *Hierogerma, Germa.* Elle est dans la Natolie propre, sur la rivière de *Germasti*, au-dessus de Pergame.

GIRO, ou **AGITO.** f. m. Poids dont on se sert dans

le Royaume de Pégu : le *giro* pèse 25 teccalis, dont les cent font 40 onces de Venise.

GIROFLE. (Clou de) f. m. Quelques-uns disent *gerofle*, mais mal. Arbre aromatique qui est gros & grand. *Caryophyllum.* Son écorce est comme celle de l'olivier. Ses feuilles ressemblent au laurier, & ont presque même goût que le fruit. Il ne souffre aucune herbe ni arbre près de lui, car sa chaleur attire toute l'humidité de la terre. Ses fleurs sont à huit feuilles disposées en rose, quatre petites & quatre grandes, & toutes presque rondes; les quatre intérieures & les plus petites sont dentelées tout alentour; mais les quatre extérieures sont toutes unies; au commencement elles sont toutes blanches, ensuite elles verdissent, & à la fin elles deviennent rouffes. Le calice est fait en forme de clou, & c'est pour cela qu'on l'appelle clou de *girofle*. Sa tête est terminée par quatre dents en croix avec un petit nombril au milieu; ce calice devient ensuite un fruit ovale, terminé par un nombril presque comme la couronne d'une grenade : elle contient en soi une semence oblongue & aussi grosse que le noyau d'une olive. Les fruits qui tombent des arbres s'enracinent aussitôt & portent du fruit dans huit ans, & durent plus de cent ans. Ce fruit s'engendre dans la fleur, d'où il tombe quand il est mûr. Après qu'on l'a tiempé dans l'eau de la mer, on le sèche sur des claies avec du feu, & c'est de-là que de rouge il devient noir. Il ne croît qu'aux Molucques. Les cloux de *girofle* échauffent & dessèchent : ils sont propres pour corriger la puanteur de la bouche, aiguïser la vue, dissiper les taches des yeux, fortifier l'estomac & le foie, pour arrêter le vomissement : ils conviennent aussi dans l'apoplexie, la paralysie, la léthargie & dans plusieurs autres maladies du cerveau. Les Cuisiniers en emploient aussi beaucoup pour les sauces & pour les ragouts.

Le nom de *girofle* vient du Latin *caryophyllum.*

Le Carpentier dans sa Traduction de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, appelle l'arbre *girofler*, & le fruit *girofle*. Voyez **GIROFLIER**, où nous avons mis la description que cet Auteur en fait.

GIROFLÉE. f. f. Espèce de fleur odoriférante. *Flos caryophyllæus.* Il y en a de diverses couleurs, de blanches, de jaunes, de rouges, de violettes, de marbrées. Il y en a de simples, il y en a de doubles. Les doubles ne produisent point de graines. Voyez **GIROFLIER.**

Ce mot se dit aussi de la plante même qui produit la fleur dont on vient de parler, & que l'on appelle aussi *girofler*. J'ai eu cette année beaucoup de belles *giroflées*. J'ai perdu cet hiver toutes mes *giroflées*. La *giroflée* élève sa tige, & a ses feuilles faites comme la sauge; à l'extrémité des branches & dans les nœuds par-ci par-là, il y vient quantité de fleurs ramassées en bouquet. MORIN. Voyez **GIROFLIER.**

Ce mot vient, selon quelques-uns, de γηροφυλλον, formé de γηρος, cercle, & de φυλλον, feuille, & il a été donné à cette plante, parceque ses feuilles & ses branches s'étendent en rond.

GIROFLÉE. Il y a des lieux où l'on appelle de ce nom l'œillet. Voyez **ŒILLET.**

GIROFLIER. f. m. Le *girofler* est une plante que l'on appelle aussi dans quelques Provinces, *violier*, & en Latin, *leucoium*. Il y a des *giroflers* à fleurs blanches, purpurines, rouges, violettes, marbrées, &c. & il y en a à fleurs jaunes. Les uns & les autres, quand ils sont simples (car il y en a de doubles) ont leurs fleurs composées chacune de quatre petites feuilles disposées en croix. Ces fleurs sont suivies de siliques longues & plates, qui contiennent des semences plates, rondes & bordées d'une aile fort déliée. Les *giroflers* à fleurs jaunes ont les feuilles un peu plus vertes & étroites que les autres *giroflers*. Il y a de ces *giroflers* à fleurs jaunes qui sont les plus communs de tous; ils naissent sur les vieilles masures. On se sert particulièrement des fleurs du *girofler* jaune, pour faire couler les urines, pour

détopiler les viscères, pour guérir les pâles couleurs, & pour provoquer les ordinaires. On en fait aussi une huile qui est résolutive & bonne pour le rhumatisme.

GIROFLIER se dit aussi en quelques lieux de Poëillet. *Voyez* GILLET.

GIROFLIER est aussi le nom de l'arbre qui porte le girofle. Le Carpentier, Auteur de la Traduction de l'Ambassadeur des Hollandois à la Chine, l'appelle ainsi, & le fruit, girofle. *Caryophyllum*. On trouve à la Chine force *girofliers*; mais non pas en si grande abondance qu'aux Molucques. Cet arbre vient assez gros, peut se soutenir tout seul, & a le tronc comme un coignassier, mais non pas tortu. Il jette une grande quantité de fleurs blanches, qui, après deviennent vertes, puis rouges, & enfin en s'épaississant s'endureissent & prennent une couleur noire. Les feuilles semblables à celles de nos poiriers, ne rendent pas une si bonne odeur que les clous. Les branches plus petites se terminent en filets fort déliés, au bout desquelles les clous croissent par dizaine & vingtaine l'un après l'autre.

On amasse les girofles depuis la fin de Septembre jusqu'en Janvier, en battant les arbres avec des perches, & faisant ainsi tomber ce fruit. Quand ils sont abattus, on les laisse sécher trois ou quatre jours durant; on les trempe tant soit peu dans l'eau de mer pour les garantir des vers, puis on les expose de nouveau au soleil cinq ou six jours, après quoi on les met dans des tonneaux qu'on envoie aux pays étrangers. Les années sèches rendent ces arbres fort fertiles. Lorsque les Indiens veulent vendre ces clous, ils les font tremper dans des vaisseaux d'eau pour les renfler, ce qui fait qu'ils les vendent plus cher aux étrangers.

Les feuilles, les fleurs & les branches de *giroflier*, avec la gomme qui en distille, sont très-propres, tant pour la pharmacie que pour les tables. Les Indiens appellent cet arbre *chanque*, ceux de Java le nomment *syamque*, les Arabes & les Perses *karamfel*, & les Turcs, *kalafour*. Ils en préparent en diverses façons les fleurs & les fruits, & s'en servent contre les maladies du cerveau, du foie, des yeux, & même contre la paralysie. *Ambass. à la Chin. P. II, p. 28.*

GIROLA, ou GÉROLA. Village de la Laumeline, contrée du Duché de Milan, en Italie. *Girola*. Elle est près du Pô, entre la ville de Pavie & celle de Valence. Quelques Géographes prennent *Girola* pour l'ancienne ville de la Gaule Cisalpine, qu'on nomme *Acerra* ou *Acherra*, que d'autres placent à Acère, village du Pavésan, & d'autres à Chierra, village situé dans le Lodésan, vis-à-vis de l'embouchure du Sario dans l'Adda.

GIRON. f. m. Ce mot signifie à la lettre l'espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux. *Sinus, gremium*. Il se dit particulièrement des femmes, surtout quand elles sont assises. Elle a toujours un enfant, un petit chien sur son *giron*. Les filles de Darius prisonnières étoient couchées dans le *giron* de leur grand-mère. VAUG.

Ce mot vient de ce que les habits longs s'élargissant par enbas, & se rétrécissant par enhaut, forment vers la ceinture une espèce de *giron* d'armoiries ou de triangle, à l'endroit que les Latins appeloient *gremium*. Les Italiens appellent encore *gheroni* les *girons* des habits; & c'est un proverbe parmi eux, que ce qui ne va pas aux manches, va au *giron*, pour dire que ce qui ne sert pas à un usage, peut servir à un autre. Du Cange assure aussi, que ce mot a été dit premièrement des habits longs, étroits par enhaut, & larges par enbas, ainsi nommés *ex eo quod vestis gyret, & circuli formam efficiat*.

GIRON se dit figurément de l'Eglise, & on dit, qu'un Apostat est revenu au *giron* de l'Eglise pour dire, s'est converti, qu'il est revenu à la communion de l'Eglise.

GIRON, en Architecture, est la largeur de la marche

d'un escalier, ou le lieu où l'on pose le pied. *Giron* droit, est celui qui est entre deux lignes parallèles. *Giron* triangulaire, est celui qui s'élargit depuis le collet de la marche par lequel la marche tient au noyau, jusqu'à l'endroit où il termine dans la cage. Le *giron* triangulaire sert pour les marches des escaliers à vis, & pour les marches du tournant des escaliers carrés. *Giron* rampant, est celui qui a de la pente comme un glacis.

Ce mot, dans la signification qui vient d'être expliquée, est dérivé de *gyrus, tour*, parceque les anciens escaliers sont la plupart en tournant. DAVILIER.

GIRON, ou GUIRON. Terme de Blason. C'est une figure triangulaire qui a une pointe longue faite comme une marche d'escalier à vis, & qui finit au cœur de l'écu. *Triangulum*. On voit des écus qui ont six, huit, dix, douze, & jusqu'à seize *girons*; qui se joignent par leurs pointes à l'abyme de l'écu. Ils sont alternativement de métal & de couleur. On l'appelle *giron*, parceque les femmes portoient sur leur sein une pièce d'étoffe raillée de même en triangle.

En termes de Coutumes, tendre le *giron* en la Justice, se dit du défendeur qui comparoit à l'assignation qui lui a été donnée, & qui accorde au demandeur ses fins & conclusions. ¶ Si un homme qui a acquis une terre, une maison, consent qu'on la retire sur lui, on dit qu'il a rendu le *giron*.

GIRONDA. *Gironda*, anciennement *Caretha, Dionsina*. C'est une petite île de la mer Méditerranée. Elle est sur la côte de la Natolie, près du cap de Célidonia.

GIRONDE. *Gerunna* ou *Girunna*. C'est le nom que l'on donne à la Garonne, après sa jonction avec la Dordogne. *Voyez* GARONNE.

GIRONDIN. f. m. Nom qu'on a donné autrefois aux Religieux du Monastère de Biclare, dans les Pyrénées. *Girundinus*. Les Religieux du Monastère de Biclare dont parlent Schoonebeck & les Auteurs qu'il a suivis, ont pu être appelés, dans le VI^e siècle, *Girondins*, peut-être à cause que Jean, surnommé de Biclare, leur fondateur, fut élu Evêque de Gironde; ou comme on dit présentement, Gironne, & qu'il leur écrivit une règle, comme dit S. Isidore de Séville. Quoi qu'il en soit, cet Ordre avoit été confondu avec celui de S. Benoît avant même la destruction du Monastère de Biclare, dont il ne reste plus que les ruines. *Voyez* BICLARE. P. HÉLYOT, T. I, préj. p. 10.

GIRONE. Grande & ancienne ville d'Espagne. *Gerunda*. Elle est dans la Catalogne, au confluent de l'Onar & du Fer, à sept lieues de la mer, du côté du couchant, & à seize de Perpignan, vers le midi. *Girone* est une ville épiscopale, suffragante de Tarragone. Elle a une Viguerie & le titre de Duché; elle est aussi fortifiée & défendue par un château, qui est dans la ville, & par trois forts situés sur trois montagnes voisines, & nommés le Connétable, le fort rouge & le fort des Capucins. Les François prirent cette ville l'an 1694, & ils l'ont gardée jusqu'à la paix de Ryfwick.

GIRONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un écu divisé en plusieurs girons qui sont alternativement de métal & de couleur. *Angulatus*. Quand il est *gironné* de huit pièces, on l'appelle absolument *gironné*. D'autres l'appellent *parti, coupé, tranché & taillé*, parcequ'il est fait par ces divisions de l'écu, y ayant quatre girons qui forment un fautoir, & les quatre autres une croix. Quand il y a plus ou moins de girons, il faut en exprimer le nombre.

GIRONNÉ est aussi un terme d'Architecture. On appelle *marches gironnées*, celles des quartiers tournans des escaliers ronds ou ovales.

GIRONNER. v. a. Terme d'Orfèvre. Donner à un ouvrage la rondeur qu'il doit avoir. *Gyrare, agere in gyrum, tornare, flectere*. *Gironner* une pièce.

GIRONS. f. m. Nom d'homme. *Gerontius*.

S. GIRONS. Ville autrefois du Comté de Comminges, & ensuite de Béarn. *Sancti Girontii oppidum*.

Elle est voisine de S. Gaudens & de S. Lézé ou S. Léger. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 500.* Le P. de Sainte Marthe trouve, dans le Nécrologe de S. Séver, qu'il y avoit autrefois une Abbaye & des Moines de S. *Girons*; mais il convient qu'il y a long-temps qu'il n'y en a plus. L'Eglise de S. *Girons* fut brûlée en 1569 par les Calvinistes. *Gall. Chr. nov. edit. T. I, p. 1184.* Cet Auteur dit *Gérons*, mais de Valois écrit *Girons*.

S. GIRONS. Bourg de France dans la haute Gascogne. *Fanum sancti Gironis.* Il est du Comté de Consérans, sur la rivière de Sarlat, environ à une lieue au dessus de S. Lizier.

GIROU. Petite rivière du Languedoc. *Giro.* Elle a sa source à Puy-laurens, & se décharge dans le Lez.

GIROVAGUE. f. m. Terme d'Histoire Ecclésiastique. *Gir. vergus.* La quatrième espèce de moines dont parle S. Benoit dans sa Règle, *ch. 1.* Les *Girovagues* étoient des Moines qui ne s'attachoient à aucun Monastère, qui erroient toujours de monastère en monastère : l'amour de la liberté & de l'indépendance leur faisoit préférer ce genre de vie à celui des Cénobites. S. Benoit dit que ces Moines, qu'il appelle *Girovagues* . . . sont pires que les Sarabaites. ABBÉ DE LA TRAP.

Ce mot de *girovague* veut dire *coureur, vagabond*; il vient du Latin *gyrovagus*, formé de *gyrum* & de *vagari*.

GIROUETTE. f. f. Plaque de fer blanc ou d'un autre métal fort mince, taillée en forme de banderolle, mobile sur une queue ou pivot, qu'on met sur les tours & les pavillons, pour connoître de quel côté le vent souffle. *Brauteola venti index, pinnula versatilis.* Quand les *girouettes* ont des armes peintes ou évidées à jour, on les nomme *panonceaux*. C'étoient autrefois des marques de noblesse sur les maisons.

Ce mot vient de *gyrus* ou de *gyro*. NICOD. Quelques Auteurs l'ont appelé *ventilogium, quasi index venti.*

GIROUETTE, en termes de Marine, est une pièce d'étoffe légère en guise de pavillon, qu'on arbore sur le haut des mâts, particulièrement dans les petits bâtimens. *Girouettes carrées*, sont celles qui ont la figure d'un caré long. *Girouettes à l'Angloise*, sont celles qui sont longues & étroites. *Girouettes Flamandes*, sont celles qui sont échancrées par-dedans en façon de cornette & qui sont rouges, blanches & bleues.

GIROUETTE se dit figurément en Morale d'une personne qui n'a, ni fermeté, ni constance dans ses résolutions, qui change à tout moment. *Varius, mutabilis, versatilis.* Il va comme une *girouette*, pour dire, il tourne à tout vent. M. Bayle a appelé M. Jurieu, la *girouette* de la Religion, à cause de son inconstance & de ses variations sur les matières de Religion.

Une *girouette* est le symbole de l'inconstance. L'Abbé Ferro en a fait la devise de la docilité, avec ces mots Italiens, *vaggirerà, se picciol aura spira*, qui veut dire, elle tournera pour peu qu'il y ait du vent.

GIROYER. v. a. Vieux mot. Tournoyer.

GIRVIC. Ancien petit village d'Angleterre. *Girvicum.* Il étoit sur la rivière de Tine dans le Comté de Northumberland, & à ce que l'on croit, la où est aujourd'hui la ville de Neuchâtel. *Girvic* n'est recommandable que pour avoir été la patrie du vénérable Bède, qui y naquit vers l'an 672.

GIRXI, GIRZIEN. Voyez GERZI.

G I S.

GISANT, ANTE. adj. verbal du verbe *gésir* ou *gir*. *Jacens.* Voyez GÉSIR. Il signifie, qui est détenu au lit par maladie. J'ai vu notre ami *gisant* en son lit.

Le Médecin

Soutient que le gisant iroit voir ses aïeux.

LA FONT.

On appelle dans les forêts, bois *gisant*, le bois abattu, non débité, tandis qu'il est couché sur la terre dans la forêt.

Gisant signifie aussi, qui est arrêté dans un lieu, dans quelque endroit. Déclareront aussi le nom du vaisseau saisi & son port, & le lieu où il sera *gisant* & flottant. ORDONN. DE LA MARINE.

GISANT. f. m. Pièce de bois qui sert de brancard à un chariot, ou à un tombereau, qui porte d'un bout sur l'ellieu de devant, de l'autre sur celui de derrière.

GISARMES. f. f. pl. Sorte d'armes anciennes. On a dit aussi *Guisarmes*. On trouve dans un Arrêt donné contre Jacques Cœur, sous le règne de Charles VII, un article où il est fait mention de *guisarmes*, de crenequins, de haches, &c. Voyez GUIARME.

GISCONZA. *Gisconza*, anciennement *Saguntia*. C'étoit autrefois une petite ville des Turdétans, en l'Espagne Bétique, maintenant ce n'est qu'un village de l'Andalousie, situé sur la rivière de Guadalete, entre Xerès de la Frontera & Arcos.

GISEMENT, ou mieux, GISSEMENT. f. m. Terme fort usité sur la mer, qui se dit de la situation des côtes & parages de la mer les unes à l'égard des autres. *Positura, situs, aspectus.* Les Routiers marquent particulièrement ces *gisemens*. Les courans sont déterminés à cette direction par le *gisement* de la côte du Brésil. FREZIER. Le *gisement* opposé de la côte. ID. Les veines (des minières, qui courent du nord au sud, sont plus riches que les autres d'un *gisement* différent.) ID. Cet Auteur a employé dans cette phrase deux termes de Marine, *courir* & *gisement*, en parlant des minières de l'Amérique.

GISLEMÈRE. Voyez JESSEMÈRE.

GISORS. Petite ville qui a titre de Comté. *Gisortium, Gisortis.* Elle est capitale du Vexin Normand, contrée de France sur la rivière d'Epte, entre Paris & Rouen, à 14 lieues environ de l'une & de l'autre. Quelques Auteurs, comme Maty, appellent *Gisors* en Latin *Casortium, Casarotium*, comme si *Gisors* avoit pris son nom de *César*; mais cela est sans aucun fondement. Voyez sur cette ville la *Descript. Géogr. & Histor. de la Haute-Norm. T. II, p. 297 & suiv.* Long. 19 d. 18 m. lat. 49 d. 13 m.

GISSE. Île. Voyez PAGO.

GISSEMENT. Voyez ci-dessus GISEMENT.

GISSEN. Voyez GIESSEN, & prononcez GISSEN.

GISYMBBA ou BATA. Province du Royaume de Congo en Afrique. *Gisymba, Batto.* Elle est bornée au nord par la Province de Pango & par celle de Sondo; au couchant, par celle de Pemba; au midi, par le Royaume d'Angola & le lac d'Aquilunda, & au levant, par les Giaques ou Galles. La rivière de Berbelà la partage en deux.

G I T.

GÎT. C'est la troisième personne singulière du verbe *gésir*. *Jacet.* Voyez GÉSIR.

GÎTE. f. m. *Diversorium nocturnum.* Lieux où l'on couche. il ne se dit dans les villes que de celui des pauvres gens, ou vagabonds, qui n'ont point de domicile, de lieu assuré pour coucher, & qui donnent tant pour leur *gîte*. On ne peut retenir les prisonniers pour le paiement de leurs *gîtes* & geolages.

GÎTE se dit, à l'égard des voyageurs, du lieu où ils doivent aller coucher. Sur la route d'Orléans il y a par-tout de bons *gîtes*, c'est-à-dire, de bonnes hôtelleries. Il faut arriver de bonne heure avant le coche, pour retenir un bon *gîte*. Nous aurons de la peine à arriver au *gîte*. Il le conduisit à pied jusqu'au *gîte*. BOUÛ. Molière fait dire à un homme qu'on alloit mettre prisonnier : tout beau, vous n'irez pas fort loin pour trouver votre *gîte*. Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *gislum*, pour signifier la même chose.

Droit de *gîte*. Ancien droit que les Rois levoient. *Jus hospitii*, & dans les titres, *Gistum, Jus gisti.* Quand le Roi faisoit voyage, ce qui arrivoit assez sou-

vënt, les villages lui fournissoient des voitures pour ses équipages; il logeoit dans les Abbayes ou chez les principaux Seigneurs: Il y étoit défrayé magnifiquement, & ses hôtes ne manquoient jamais de lui faire, quand il s'en alloit, un présent en argenterie. Dans la suite cette honnêteté devint une obligation; & quand les Rois se dégoutèrent de mener une vie errante, ils exigèrent un droit de *gîte* des Evêques, Abbés & Seigneurs; chez qui ils ne logeoient plus. LE GENDRE, *Mœurs des Franç.* p. 182; 184. Voyez le Gloss. de Du Cange au mot *GISTUM*. Pasquier en parle aussi dans ses Recherches. On a quelquefois appelé mangerie les *gîtes* & les droits de *gîte*.

On dit proverbialement, d'un homme qui est revenu mourir en son pays, il ressemble au lièvre, il vient mourir au *gîte*. Ac. FR.

GÎTES. Terme d'Artillerie. Ce sont des pièces de bois dont on se sert pour la construction des plates-formes des batteries sur lesquelles on pose les mardriers. Les plates-formes des batteries doivent être composées de 5 à 6 *gîtes* par embrasures de bois.

GÎTE, en termes de Chasse, est le lieu où le lièvre retourne toujours, où il a coutume de se reposer. *Cubile*. Il faut attendre le lièvre au *gîte*.

On appelle aussi *gîte*, le repaire des bêtes sauvages.

A la boucherie on appelle le *gîte*; le bas de la cuisse du bœuf qui se sépare en trois parties, le bas de *gîte*, la levée & le *gîte* à l'os. Dans le bas de *gîte*, il y a le moreau à la noix, semblable à la glande des élanes de mouton, & ensuite le derrière du *gîte*.

On appelle aussi *gîte*, la meule d'un moulin qui est immobile, & qui est au-dessous de l'autre, qui tourne & écrase le grain. *Mola asinaria*.

GÎTER. v. n. *Divertere, versari*. Coucher. Il faut gagner du temps pour aller *gîter* en tel endroit. Il n'est que du style familier, même populaire.

Vous vous gîtez fort à l'étroit. P. DU CERC.

GITSCHIN. Petite ville du Royaume de Bohême. *Gitzinum*. Corneille écrit *Gischin* sans t.

G I V:

GIVA. *Giva*, anciennement *Chyda, Ghyda, Lyda*. Petite ville de l'ancienne Lycie. Elle est dans le Montefeli, sur le golfe de Macre.

GIVAUDAN. Voyez GÉVAUDAN.

GIUBELEYN ou **GUÉBLEN.** Nom d'une montagne d'Afrique dans la Province de Cuzt, Royaume de Fez. Elle a vingt lieues de long sur cinq de large, & fait partie des montagnes de Tézar. Voyez MARMOL, L. IV, c. 130.

GIUDECA. Île d'Italie, dans l'Etat de Venise, auprès de la Capitale, dont elle n'est séparée que par un canal.

GIVET. Petite ville de France, aux Pays-bas. Long. 22 d. 22 m. lat. 50 d. 5 m.

GIUGH. f. m. Terme de relation & d'Histoire orientale: Cycle des Indiens, qui contient plusieurs lek, dont chacun est de plusieurs milliers d'années. *Cyclus annorum longè plurimorum apud Indos*. Les Philosophes Indiens disent que le monde doit durer quatre *giughs*; que nous sommes dans le quatrième, & qu'il est fort avancé. Voyez d'HERBELOT & BERNIER.

GIULA. Petite ville de la Haute-Hongrie. *Julia*. Elle est dans le Comté de Bihar, à l'embouchure du Fekierkères, dans le lac de Strarkand, environ à huit lieues du grand Waradin, du côté du midi. Les Turcs prirent cette ville d'emblée l'an 1694, & ils en démolirent les fortifications. MATY: Long. 39 d. 36 m. lat. 46 d. 25 m.

GIULIA NOVA. Petite ville du Royaume de Naples. *Julia nova*. Elle est dans l'Abruzze ultérieure, sur une colline, à une lieue du golfe de Venise, & à six ou sept de Civita di Penna, du côté du nord.

GIULIALA ou **GIULANA.** Petite ville ou bourg de la Sicile. *Juliana*. Ce lieu est dans la vallée de Mazara, sur un rocher escarpé, près du Bêlice, entre la ville de Palerme & celle de Xacca, à douze lieues de la première & à cinq de la dernière.

SAN-GIULIANO (*monte.*) *Mons S. Juliani*, anciennement *Epomeus mons*. Montagne au milieu de l'île d'Ischia, qui est dans la mer de Toscane, entre le golfe de Naples & celui de Gaëte.

GIUMAD. f. m. Terme d'Histoire, de Chronologie; de Calendrier. Nom commun aux mois d'hiver chez les Mahométans, Turcs & Arabes. *Giudad-el evel*, c'est-à-dire, l'hiver commençant; c'est le nom qu'ils donnent au mois de Janvier. *Giudad el achir*, c'est-à-dire, l'hiver finissant; c'est le nom qu'ils donnent au mois de Février.

GIUND. Ville d'Asie, dans la grande Tartarie, au Turquestan. Abulfeda lui donne 78 d. 4 m. de longueur, & selon quelques-uns, 43 d. 30 m. de latitude septentrionale.

GIUNEC & GIUNEC-VEN. f. m. Terme de Relation & d'Histoire orientale. Second cycle de soixante ans chez les Cathaiens, qui en composent un de 180 ans de trois de ceux-ci. Le premier s'appelle *Schaneck ven*; le second, *Giunek ven*, & le troisième; *Ka ven*. D'HERB.

GIUNLU. f. m. Terme de Relation ou d'Histoire orientale, quatorzième portion des vingt-quatre qui composent l'année des Cathaiens, ou Turcs orientaux. D'HERB.

GIUNTA: (*La*) f. f. Terme de Relation. Le Conseil des Dix à Venise, Tribunal suprême, s'appelle *la Giunta*, parcequ'il s'y joint quelquefois d'autres Sénateurs ou d'autres Magistrats. Mais dans ce cas même on ne dit pas la *Giunta* tout court, mais le Conseil des Dix avec la *Giunta*; de sorte que la *Giunta* se dit plutôt des Magistrats appelés au Conseil des Dix, que du Conseil même. Les Espagnols & les Portugais disent la *Junta* dans le même sens.

GIUPON. f. m. Terme de Relation. Habillement des femmes Turques. *Interula, subucula mulierum Turcarum*: Elles ont en tout temps une petite chemise de coton piqué, qu'elles appellent *giupon*, & qui leur sert de déshabiller ordinaire. Du LOIR; L. V; p. 184.

Ce mot ne leur est-il point venu d'Europe? N'est-ce point le mot François *jupon*, qu'elles ont adopté?

GIVRE, GUIVRE ou **VIVRE** ou **BISSE.** f. f. Il ne se dit guère qu'en termes de Blason, & signifie une grosse couleuvre, vipère, ou serpent à la queue on-dée ou tortillée. *Boa*. Quand elle est en falce, on l'appelle *rampante*. Quand elle est droite, on dit en pal. Le Duché de Milan a pour armes une *givre* à l'enfant nud issant de gueules. Elles sont d'argent à une *givre* d'azur, couronnée d'or, issante de gueules, & d'autres disent *marrissante*. L'origine de ces Armes est différemment expliquée par Alciar, Paul Jove, Pétrarque & autres Auteurs. On appelle aussi *givre*, ce qui est terminé ou défini en tête de *givres*; ou serpens, comme une croix *givrée*. M. Bauderon de Senecey fit imprimer à Mâcon en 1680, un in-8° de 161 pages à l'honneur de M. Colbert; le Contrôleur-Général, & de sa famille, qui porte d'or à la *guyvre* d'azur, ondoyante à sept replis, mise en pal: Il intitula son livre, la *guyvre* mystérieuse.

Ce mot vient par corruption de *vivre*, en changeant *v* en *g*, comme on a fait *gui* de *viscus*. D'autres le dérivent du Latin *anguis* & *givre* de *vipera*.

GIVRE. f. m. Brouillard qui se gèle sur les branches des arbres; en sorte qu'elles semblent chargées de neige. Comme le *givre* n'est qu'une glace superficielle, il fait moins de tort que le verglas. *Pruina*: Le *givre* fait assez souvent mourir les chenilles; mais il est aussi fort à craindre pour les arbres fruitiers: LA QUINT. Voyez FRIMAT, c'est la même chose.

GIVRY. Nom propre de plusieurs lieux de France: *Givriacum*.

GIUS-KORE, GIUS-CHON, ou **GIUS-KARRA.** Terme de Relation. Lecteur de l'Alcoran, Lecteur d'un

section de l'Alcoran. *Sectionis Alcorani Lector*. Ce mot est Arabe, composé de *קורא*, *gius*, partie, portion, section, & de *קורא*, *Korra*, Lecteur. Le premier vient de *קורא*, mot Hébreu qui signifie, *incidit, partitus est*; & le second de l'Hébreu *קורא*, *Karra legit*. De-là ces mots ont passé dans la langue Arabe. Comme l'Alcoran est partagé en trente surates ou sections, il y a dans les Mosquées Impériales trente Lecteurs, qui chaque jour lisent chacun une surate ou section de ce Livre. C'est pour cela qu'on les nomme *Gius-Kore* ou *Kare*, Lecteurs de section.

GIUSLÈVE, ou **COSELOW & COSLOW**. Petite ville de la Crimée. *Coslowia*. Elle est sur la côte méridionale de cette presqu'île : on croit que c'est en ce lieu-là qu'étoit le *Chevronitarum portus* des Anciens.

GIUSTANDIL. Bonne ville avec un château fort. *Giustandila*. Elle est située sur un rocher, dans la Serbie, Province de la Turquie en Europe. On la place diversement dans les Cartes : les uns la mettent aux confins de la Macédoine, entre les rivières de Tempesca & de Morava, & les autres plus avant dans la Serbie, entre les rivières de Lom & d'Agoste, à dix-huit ou vingt lieues de Nissa, vers le levant, & environ autant de Widdin, vers le midi oriental. *Voyez* encore **OCRIDA**.

GIZERÁ. Rivière du Royaume de Bohême, dans le Cercle de Bunczel.

GIZON. f. m. Nom d'un Dieu des Japonnois. *Gizo*. Le Père Bouhours, *Vie de Saint François Xavier*, Livre V, en parle.

G L A.

GLABRE. adj. Terme dont on se sert ordinairement en Botanique, pour signifier les plantes dont les feuilles sont lissées & n'ont point de poil. Ce mot vient du Latin *glaber* qui signifie la même chose.

GLACE. f. f. Corps fluide fixé & arrêté, devenu concret & solide par le froid. *Glacies*. L'opération par laquelle un corps fluide devient concret & solide, s'appelle congélation. Le mot de *glace* s'applique généralement à tous les fluides gelés plus particulièrement à l'eau.

Les Gassendites, pour expliquer la formation de la *glace*, supposent des corpuscules frigorifiques, salins ou nitreux qui s'introduisent dans les pores d'un fluide, arrêtent le mouvement de ses parties, & les fixent en un corps solide.

Les Cartésiens, suivis du plus grand nombre des Physiciens, pensent que le refroidissement à un certain degré déterminé, suffit pour la formation de la *glace*, sans qu'il soit nécessaire pour cela qu'aucune matière étrangère s'introduise dans les pores du fluide.

M. de Mairan, dans son excellent Traité sur la *glace*, suppose comme autant de principes les vérités suivantes :

1°. L'eau qui se change en *glace*, ne perd sa fluidité, que parceque ses molécules insensibles perdent leur mouvement en tout sens.

2°. Les molécules aqueuses ne perdent leur mouvement que lorsqu'il y a évaporation d'une grande partie des particules ignées, renfermées auparavant dans l'eau, & diminution de mouvement dans celles qui restent.

3°. L'atmosphère qui nous environne, contient moins de particules ignées dans un temps froid que dans un temps chaud.

4°. Les particules ignées qui se trouvent dans l'atmosphère, lorsque le temps est froid, ne sont pas en si grand mouvement que lorsque le temps est chaud.

5°. L'atmosphère contient plus de particules salines & nitreuses dans un temps froid que dans un temps chaud.

6°. L'eau, après sa congélation, contient plus de particules de sel & de nitre qu'avant sa congélation.

7°. Les particules ignées qui se trouvent dans l'eau, tendent toujours à se mettre en équilibre avec les particules ignées qui se trouvent dans l'atmosphère. Ces vérités supposées, il est aisé d'expliquer par quel mécanisme l'eau dans un temps froid se change en *glace*. 1°. Dans un temps froid il sort du sein de l'eau une grande quantité de particules ignées; sans cela l'équilibre ne pourroit pas subsister entre les particules ignées qui se trouvent dans le fluide & celles de l'atmosphère. 2°. Les particules ignées qui demeurent dans l'eau, perdent beaucoup de leur mouvement; perte qui est sans doute occasionnée par les particules salines & nitreuses que les vents font entrer dans une eau prête à se geler. 3°. Ces mêmes particules salines & nitreuses entrant comme autant de coins dans les pores des molécules aqueuses, les bouchent, empêchent les particules ignées de s'y insinuer, & de communiquer aux parties insensibles de l'eau leur mouvement en tout sens. L'eau doit donc perdre sa fluidité & se changer en *glace*.

L'eau se dilate par la congélation, & le volume de *glace* occupe plus de place que le volume d'eau. Cette augmentation de volume vient non-seulement du grand nombre de particules nitreuses & salines que l'eau reçoit quelque temps avant sa congélation; mais elle vient sur-tout de la dilatation de l'air intérieur. En effet, l'air renfermé dans la *glace* ne communiquant plus avec l'air extérieur, & n'étant plus par conséquent en équilibre avec lui, a commencé à se dilater : dilaté, il a soulevé les molécules de l'eau dans le temps qu'elles étoient sur le point de se geler. Ces molécules soulevées ont occupé un plus grand espace, & ont communiqué à la masse entière une augmentation de volume.

Ce mot vient de *glacies* ou de *glacia*, qu'on trouve dans les Gloses. **MÉNAGE**.

On appelle *bancs de glace*, des glaçons d'une fort grande étendue qu'on trouve dans la mer en approchant des poles.

Par les 58 dégr. 40 min. de latitude-sud, & les 68 dégr. 12 min. de longitude occidentale, nous aperçûmes à trois quarts de lieue de nous à l'ouest, une *glace* qui pouvoit avoir au moins 200 pieds de hauteur hors de l'eau, & plus de trois cables de long. On la prit d'abord pour une île inconnue; mais le temps s'étant un peu éclairci, on reconnut distinctement que c'étoit une *glace* dont la couleur bleuâtre ressembloit en quelques endroits à une fumée; les glaçons que nous vîmes aussi-tôt flotter tribord & babord du vaisseau, ne laissèrent plus lieu d'en douter. **FRÉZIER**. On pense différemment sur la formation de ces *glaces*. Quelques-uns croient que lorsque la neige tombe abondamment pendant les grands froids de ces climats, elle se gèle en se fondant sur la mer, & s'accumule ainsi en monceaux de *glaces*. D'autres prétendent qu'elle ne se forme en mer que des eaux douces qui coulent des terres voisines. Si ce dernier sentiment, qui est le plus généralement reçu, est vrai, il faut conclure qu'il y en a vers le pole austral; mais il n'est pas vrai qu'il y en ait plus au nord que les 63 dégr. de latitude dans l'étendue de plus de 200 lieues, depuis les 55 de longitude jusqu'aux 80. **FRÉZIER**.

Ferrer des chevaux à *glace*, c'est leur mettre des fers cramponnés, pour empêcher qu'ils ne glissent sur la *glace*.

On dit figurément d'un homme très-versé dans une matière dont on parle, qu'il est ferré à *glace*.

On dit de même, rompre la *glace*, vaincre les premières difficultés, hasarder une tentative qui exige de la fermeté. Ces expressions figurées ne sont que du discours familier.

On appelle étain de *glace*, le bismuth. *Voyez* **BISMUTH & ALUN**.

On appelle aussi *glace* de miroir, une surface unie & polie, soit de verre, de cristal ou de métal, qui réfléchit la lumière. *Lamina cristallina*. On dit aussi des *glaces* de carrosses, qui sont des verres unis & transparents. Les *glaces* de Venise sont depuis

puis long-temps les plus estimées, à cause qu'elles sont très-polies, & qu'elles sont par conséquent des miroirs très-fidelles. On a établi en France des manufactures de *glaces*, à Cherbourg, à Paris, &c. On met des *glaces* dans les cabinets, sur les cheminées, sur les murailles, dans les plat-fonds; enfin, par-tout: c'est ce qu'a dit M. l'Abbé Regnier dans son *Virelay*.

*Dans leurs cabinets enchantés,
L'étoffe ne trouve plus place,
Tous les murs des quatre côtés,
En sont de glaces incrustés,
Chaque côté n'est qu'une glace.
Pour voir par-tout leur bonne grâce;
Par-tout elles veulent avoir
La perspective d'un miroir, &c.*

On dit d'une chose fort polie, qu'elle est unie comme une *glace*. On le dit des eaux qui ne sont pas agitées. La mer étoit calme & paroïssoit comme une *glace*.

GLACE signifie figurément ce qui est froid, sans passion, ou qui inspire de la froideur. Cette femme a le cœur de *glace*, pour dire qu'elle n'est point capable d'aimer, qu'elle est insensible, indifférente. L'abord de cet homme est tout de *glace*, c'est-à-dire, froid. Avoir un visage de *glace*, un air de *glace*, pour dire, un visage sérieux, un air froid qui paroît sur le visage, dans les actions:

*Ce discours véhément, cette fière menace,
De ces cœurs tout de feu fit des cœurs tout de glace.*
BREB.

Mes larmes ont fondu la glace de son cœur.
RAC.

Il se dit aussi du style & des vers, & désigne ce qui manque d'agrément, d'âme, de feu.

Muses, qui dans vos vers laissez couler la glace.
NOUVEAU CHOIX DE VERS.

GLACÉ. Terme de Pâtissier: Sucre & blanc d'œuf battus ensemble, qu'on coule sur le biscuit, quand il est dans le moule. *Saccarum congelatum*. Ces biscuits ont une belle *glace*.

GLACE. Les Confiseurs se servent aussi de ce mot pour signifier du sucre cuit ou en poudre, qu'on mêle avec un peu de blanc d'œuf sur des fruits: Ainsi on dit une belle *glace* de confiture, une *glace* de cerises. *Glace royale*.

On appelle *glace* dans un diamant, une petite tache qui en diminue considérablement le prix.

On donne aussi le nom de *glaces* à des liqueurs glacées, ou à des fruits glacés que l'on sert en été dans les collations. Prendre des *glaces*, servir des *glaces*.

POMME DE GLACE. Espèce de pomme. *Diaphanum; pellucidum pomum*. Les pommes de *glace* sont de celles qui sont plus grosses que les autres. **LA QUINT.** Les pommes de *glace* sont ainsi nommées, parce qu'en murissant, il semble qu'elles viennent comme transparentes, sans l'être pourtant; elles sont tout-à-fait verdâtres & blanchâtres. **IDEM.** Elles ne sont pas estimées. On dit aussi pommes glacées, & les glacées. *Voyez GLACÉE.*

GLACE. Poire de *glace*. C'est le nom qu'on donne en Gascogne à la poire qu'on nomme à Paris *virgoulé* ou *virgouleuse*.

GLACÉE. f. f. Nom d'une espèce de pomme. Les *glacées* sont du nombre des pommes qui sont plus longues que plates. Les *glacées* sont plus grosses vers la queue que vers la tête. **LA QUINT.**

GLACÉE noire, autre espèce de pomme de la grosseur & de la figure d'une reinette ordinaire, & d'un rouge noir fort luisant, à la réserve du côté qui n'a pas été exposé au soleil, & qui colore si peu que rien. Elle

Tome II.

se garde jusqu'en Avril, & a toujours un gout de vert délagréable. **LA QUINT.**

GLACÉE. (plante) Nom qu'on donne à une espèce de ficoïdes. *Voyez FICOÏDES.*

GLACÉE, (Zone) ou froide. *Voyez GLACIAL & ZONE.*

GLACER. v. a. *Conglaciare.* Fixer les liqueurs par le froid, leur ôter leur mouvement, leur fluidité, par le moyen du froid. C'est la bise qui *glace* les rivières.

On dit d'un air très-froid, qu'il *glace* le visage, & d'une chose très-froide qu'on touche, qu'elle *glace* les mains.

On dit aussi, *glacer* des fruits; pour dire, les apprêter avec de la *glace*. *Glacer* des confitures, pour dire, les enduire d'une croute de sucre lissée comme de la *glace*.

GLACER, en Broderie, c'est l'ombrager en quelques endroits avec de la soie plus brune, pour lui donner du relief: On le dit plus particulièrement des ouvrages d'or & d'argent que l'on *glace* & que l'on émaille avec de la soie.

GLACER un ruban, un taffetas, c'est leur donner la gomme, plus de lustre qu'aux rubans & taffetas ordinaires:

GLACER, terme de Tailleur. *Glacer* une doublure sur une étoffe, c'est la coudre de telle manière qu'elle y soit entièrement jointe, & qu'elle paroisse unie comme une *glace*.

GLACER, terme de Cordonnier. *Glacer* des empeignes; c'est cirer un soulier avec une cirure claire & luisante.

GLACER, terme de Peinture. C'est appliquer une couleur brillante & transparente sur une préparation faite exprès pour la recevoir. Il est difficile d'atteindre au ton des velours d'un beau bleu, ou de couleur de rubis, sans les *glacer*.

On dit figurément que la vieillesse *glace* le sang; pour dire, qu'elle ôte tout ce qu'on a de vif, d'animé: que la peur *glace* le sang dans les veines, pour dire qu'elle rend immobile & sans mouvement.

*Surpris, comme tu peux penser,
Je sentis tout mon sang dans mon corps se glacer.*
RAC.

On dit aussi que son entretien, que ses vers *glacent* les gens, pour dire, qu'ils sont extrêmement froids.

*La Norvège n'a point d'hivers
Qui soient glacés comme tes vers.*
MAYNARD.

On dit aussi, son sérieux me *glace*. **SCAR:** Son abord *glace* les gens:

Ses froids embrassemens ont glacé ma tendresse.
RACINE.

*Ai-je par un écrit
Pétrifié sa veine, & glacé son esprit?*
BOIL.

GLACER est aussi neutre & réciproque. Les fontaines d'eau vive ne *glacent* point. La rivière commence à se *glacer*. *Glacie concrescere.*

GLACÉ, ÉE. part. & adj. Gelé, froid. *Gelatus, astrictus gelu, congelatus.* Les climats glacés. Cet enfant est tout glacé.

Au figuré, *glacé* signifie froid, sévère, sans émotion, languissant. *Severus, tristis.* Un galant glacé:

*Irois-je sans appui, briguant une audience,
D'un Magistrat glacé soutenir la présence?*
BOIL.

*Je hais ces vains Auteurs, dont la Muse forcée
M'entretient de ses feux toujours froide & glacée.*
ID.

GLACÉ se dit aussi de plusieurs choses polies & luisantes. *Æquus, politus*. Un taffetas *glacé*, pour dire, qui est bien lustré. Des gants *glacés*, pour dire, lavés, cirés & luisans. Des marrons *glacés*. Des confitures *glacées*, couvertes d'un sucre candi ou luisant. Une tourte de mallepin *glacée*. Des biscuits *glacés*.

Or *glacé*, en terme de Broderie, se dit d'un or plat & luisant. On mêle ordinairement dans les étoffes d'or ou d'argent, l'or ou l'argent *glacé* avec l'or ou l'argent frisé, qui n'est point luisant & brillant, mais mat.

GLACEUX, EUSE. adj. En termes de Joailleries, il se dit des pierreries qui ne sont pas tout-à-fait nettes, mais qui ont une espèce de petit nuage qui les brouille, & qui empêche qu'elles ne soient tout-à-fait diaphanes. *Glaciatus*.

GLACIAL, ALE. adj. Qui abonde en glace, où il y a beaucoup de glace. *Glacialis*. Il ne se dit que des Zones *glaciales*, de la mer *glaciale*, qui sont vers les Pôles, & presque toujours glacées. Zones *glaciales* ou froides. Voyez ZONE. La mer *Glaciale* ou Scythique. *Mare Glaciale* ou *Congelatum*, anciennement, *Oceanus Cronius* ou *Chironius* & *Mare Sarmaticum*. C'est une grande partie de l'Océan septentrional. Elle baigne les côtes de la Laponie, de la Moscovie & de la grande Tartarie, & s'étend bien avant vers le pôle Arctique. Elle a pris son nom moderne des glaces, dont on l'a presque toujours trouvée couverte, quand on y a cherché un chemin pour aller de l'Europe au Japon, à la Chine & aux îles de l'Océan oriental.

GLACIAL se dit quelquefois par extension : un vent *glacial*, un air *glacial*, & alors *glacial* signifie, extrêmement froid, qui glace. On dit dans le même sens au figuré, un air *glacial*, une réception *glaciale*.

GLACIALE. f. f. Plante sur laquelle en tout temps il paroît de la glace, tant sur sa tige, que sur ses feuilles.

GLACIÈRE. f. f. Lieu sous terre & bien fermé, où l'on ferre l'hiver de la glace, pour la conserver pendant l'été. *Crymoteca*. On doit l'invention des *glacières* à Alexandre le Grand, si on en croit Charles de Mitylène. *Crypta recondenda glaciei*.

On dit figurément qu'une chambre est une *glacière*, pour dire qu'elle est très-froide.

GLACIERS, f. m. pl. plus usité que *glacières*. On désigne par ce mot un amas de montagnes de glace, qui se trouvent en quelques endroits de la Suisse, de la Savoie & du Dauphiné, au sommet des montagnes.

GLACIS. f. m. Pente douce & insensible. *Declivitas*. Les allées de ce jardin sont en *glacis*. La pente du *glacis* est plus douce que celle du talus. Il y a des *glacis* de gauchis qui sont talus dans leur commencement & *glacis* vers leur extrémité, pour raccorder les différens niveaux de pente de deux allées parallèles. *Glacis de corniche*, est une pente peu sensible sur la cimaise d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

En termes de Fortification, le *glacis* de la contrescarpe, ou autrement l'*esplanade*, est le parapet du chemin couvert, dont la hauteur de six à sept pieds se perd dans la campagne par une pente insensible dans la longueur d'environ vingt ou vingt-cinq toises.

GLACIS. Terme de Tailleurs. Les Tailleurs se servent de ce mot pour signifier un rang de points pour faire tenir la doublure en état avec l'étoffe. Passer un *glacis*.

GLACIS, terme de Peinture, se dit de l'effet que produit une couleur transparente qu'on applique sur une autre qui est déjà sèche; de manière que celle qui sert de *glacis* laisse appercevoir la première, à laquelle elle donne seulement un ton plus brillant, ou plus léger, ou plus harmonieux. Les *glacis* se font ordinairement avec des couleurs transparentes qui

ont peu de corps; on les passe en frottant légèrement avec une brosse sur un ouvrage peint de couleurs encore plus claires : les *glacis* servent à unir les couleurs ensemble, & à les mettre en harmonie. Mais le danger est encore plus grand que l'avantage qu'on peut en retirer. Cette couleur, qui dans les premières années peut produire un agrément, n'étant, pour ainsi dire, qu'une vapeur, ne peut résister aux impressions de l'air; & son effet n'est que passager.

GLAÇON. f. m. Morceau de glace. *Congelatum frustum*. Les *glaçons* de la rivière. Les *glaçons* qui pendent au haut des gouttières & des toits. Il est devenu froid comme un *glacon*. On le dit aussi au figuré. L'un est tout de feu, & l'autre tout *glacon*. BENSERADE.

En style poétique, le temps des *glaçons* est l'hiver.

*Vous passerez ici le regne des glaçons;
Elève de Louis moissonnez-vous la gloire,
Quand l'hiver pour tout autre en suspend les
moissons ?*

NOUV. CHOIX DE VERS.

GLAÇONS, en Architecture; ce sont des ornemens de sculpture de pierre ou de marbre, qui imitent les *glaçons* naturels, & qu'on met aux bords des bassins des fontaines, aux colonnes marines, aux montans des grottes, &c. On appelle aussi ces *glaçons* congélations.

GLAÇOYER. v. n. Vieux mot. Glisser. Borel fait venir ce mot de glace, à cause qu'on glisse en marchant dessus.

GLADIATEUR. f. m. Celui qui combattoit avec des épées nues sur l'arène à Rome, pour donner du plaisir au peuple. *Gladiator, Lanista*. C'étoient d'ordinaire des esclaves; & quelquefois des personnes libres, qui en faisoient métier. Spartacus un esclave, un vil *Gladiateur*. RAC. Les combats des *Gladiateurs* étoient des plaisirs inhumains, & de cruels divertissemens. S. REAL. La coutume barbare des *Gladiateurs* étoit venue des Asiatiques. On en faisoit douze classes, selon le genre des armes dont ils se servoient. Quand les *Gladiateurs* avoient servi pendant trois ans dans l'arène, on leur donnoit leur congé, après quoi ils n'étoient plus obligés à combattre. DAC. Les combats des *Gladiateurs* accoutumoient les Romains à mépriser les dangers & la mort. MONT. Les spectacles des *Gladiateurs* furent abolis par le Grand Constantin, ou selon quelques-uns, par Théodoric, Roi des Ostrogoths, en l'an 500. Voici, à ce qui paroît, l'origine des combats des *Gladiateurs*. Dès les premiers temps qui nous soient connus dans l'Histoire profane, c'étoit la coutume d'immoler des captifs, ou prisonniers de guerre, aux mânes des grands hommes qui étoient morts en combattant. Ainsi Achille, dans Homère, L. XXIII de l'Iliade, immole douze jeunes Troyens aux mânes de Patrocle, & dans Virgile, *Enéide*, L. XI, v. 81. Enée envoie de même des captifs à Evandre pour les immoler aux funérailles de son fils Pallas. Ensuite on immola des esclaves aux funérailles des personnes de condition. Cependant, comme il parut barbare de les massacrer comme des bêtes, on institua qu'ils se battoient les uns contre les autres, & qu'ils feroient de leur mieux pour sauver leur vie, & l'ôter à leur adversaire. Cela parut moins inhumain, parcequ'enfin ils pouvoient éviter la mort, & ne devoient s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils ne l'évitoient pas. Cela fit que la profession de *Gladiateur* devint un art : il y eut des Maîtres en fait d'armes, on apprit à se battre, on s'y exerça. Ces Maîtres, qu'on appeloit *Lanista*, chez les Latins, achetoient des esclaves, qu'ils formoient à ce cruel métier, & qu'ils vendoient ensuite à ceux qui vouloient donner cet horrible spectacle au peuple. On dit que Junius Brutus, qui chassa les Rois, fut celui qui honora le premier les funérailles de son père de ces jeux inhumains. On les représentoit d'abord près du sépulchre du mort; mais ils passèrent ensuite au Cir-

que & à l'Amphithéâtre, & devinrent très-fréquens. L'Empereur Claude les fixa à certains temps; mais peu après il cassa ce qu'il avoit réglé sur cela, & les particuliers recommencèrent à les faire à l'ordinaire, chacun à sa volonté, & il y en eut qui poussèrent la cruauté jusqu'à s'en donner le plaisir brutal dans des festins. Outre les esclaves qu'on y engageoit, il y avoit quelquefois des gens libres, qui se louoient pour cet infâme métier. Les Maîtres des *Gladiateurs* les faisoient jurer qu'ils combattoient jusqu'à la mort; s'ils ne le faisoient, on leur faisoit perdre la vie par le fer ou le feu, ou sous les coups de fouet. C'étoit un crime à ces malheureux de se plaindre quand ils étoient blessés, ou de demander la mort, & de chercher à l'éviter quand ils étoient vaincus: mais communément alors, le Prince ou le peuple, leur donnoit la vie, s'ils sembloient ne point craindre, & attendre le coup mortel avec courage & avec intrépidité. Auguste ordonna même qu'on le leur accordât toujours. Néron fit paroître dans ces tragi-ques scènes jusqu'à quatre cens Sénateurs, & six cens Chevaliers Romains; & Domitien, autre monstre de cruauté, donna des combats de femmes pendant la nuit.

Constantin abolit les combats des *Gladiateurs* en Orient; du moins il défendit d'y employer ceux qui étoient condamnés pour leurs crimes, & ordonna au Préfet du Prétoire de les envoyer plutôt travailler aux mines. La Loi est datée du premier Octobre 325, à Béryte, en Phénicie.

L'Empereur Honorius abolit à Rome le combat des *Gladiateurs*, à l'occasion de S. Télémaque, qui étant venu de l'Orient à Rome dans le temps de ce spectacle, descendit dans l'arène, & fit ses efforts pour empêcher les *Gladiateurs* de continuer; mais les spectateurs de ce carnage saisis de colère le lapidèrent. THÉODORET, *Hist. Eccles. L. V, c. 26.*

Ces affreux divertissemens durèrent en Italie jusqu'à Théodoric, Roi des Goths, qui les abolit entièrement. Honorius les avoit défendus, à l'occasion de la mort de S. Télémaque, mais apparemment sa défense ne fut point exécutée, au moins par tout.

Quelque temps avant le jour du combat, celui qui donnoit le spectacle en faisoit avertir le peuple par les programmes ou affiches, où l'on marquoit les noms des *Gladiateurs*, & les marques qui devoient les distinguer; car ils prenoient chacun quelque marque particulière; le plus souvent, c'étoient des plumes de paon, comme le Scholiaste de Juvénal l'a observé sur le cent cinquante-huitième vers de la troisième Satyre, & Turnèbe, *Adv. L. III, c. 8.* On avertissoit aussi du temps que les spectacles devoient durer, combien il y auroit de couples de *Gladiateurs*. Il paroît même par le cinquante-deuxième vers de la septième Satyre du II Livre d'Horace, qu'on représentoit quelquefois ces choses dans un tableau, comme font ici les gens qui aux foires ont quelque chose à faire voir au peuple. Le jour du spectacle, on commençoit par apporter de deux sortes d'armes. Les premières étoient des bâtons, ou fleurets de bois, qu'on appelloit *Rudes*, & les autres de véritables poignards ou épées. Les premiers s'appelloient *arma lusoria*, ou *exercitoria*; les seconds *decretoria*, parcequ'elles se donnoient par décret ou sentence du Préteur, ou de celui qui faisoit la dépense du spectacle. Ils commençoient par s'escrimer des premières, & c'étoit là le prélude; ensuite ils en venoient aux secondes, avec lesquelles ils se battoient nus. La première sorte de combat s'apeloit *venilare*, *praludere*, & la seconde *dimicare ad certum*, ou *versis armis pugnare*; & quelques Auteurs croient très-vraisemblablement que c'est aux deux espèces de combats que S. Paul fait allusion, *I. Cor. IX, 26, 27*, lorsqu'il dit: *Je combats, & je ne donne pas des coups en l'air: mais je traite rudement mon corps, & je le réduis en servitude.* Si le vaincu rendoit les armes, le vainqueur ne pouvoit pas lui

donner la vie, ce fut au peuple, pendant le temps de la République, & sous les Empereurs, au peuple ou au Prince à faire grâce. Le prix du vainqueur étoit une couronne, ou une branche de lentisque; quelquefois on lui donnoit son congé, en lui mettant en main des fleurets de bois dont ils se battoient d'abord; quelquefois même on l'affranchissoit. Le signe par lequel le peuple marquoit qu'il faisoit grâce, étoit d'abattre le pouce, ou de le ferrer sous les autres doigts; & quand il vouloit qu'on achevât le combat, & que le misérable vaincu périt, il élevoit le pouce & le tournoit vers les combattans. C'est ce que Juvénal indique, *L. Satyre III, vers 36.* Voy. encore l'ine, *L. XXVIII, c. 2*; Prudence, *L. II, contra Symm. v. 1098*; Horace, *L. I, Ep. 18, v. 66*; Ange Politien, *Miscell. c. 42*; Turnèbe, *Adv. L. XI, c. 6*; Juste-Lipse, *Saturn. L. II, c. 22.* Les *Gladiateurs* se provoquoient en montrant le petit doigt; mais c'étoit s'avouer vaincu que de tendre le doigt pendant le combat.

On offroit à Rome du sang des *Gladiateurs* à Jupiter. Un Païen a dit, que pour établir les *Gladiateurs*, il falloit détruire le temple de la Miséricorde. Au reste, il y avoit différentes espèces de *Gladiateurs*. Les *Andabates*, dont nous avons parlé, & dont Juste-Lipse parle, *L. II, Saturn. c. 19.* On nommoit *Caterarii* ceux qui se battoient en troupe, plusieurs contre plusieurs, Juste-Lipse, *Saturn. L. II, c. 16.* On compte encore des *Gladiateurs* qu'on nommoit *Consummés*, qui étoient les Vétérans & les *Rudiaires*. On se fonde sur un endroit de Pline, *L. VIII, c. 7*; mais on n'a pas entendu Pline, comme Lipse le montre, *Saturn. L. II, c. 16*, & Turn. *Advers. L. XXX, c. 36.*

Les *Cubiculaires*, qui sont douteux, & ne sont fondés que sur un passage de Lampridius dans la vie de Commode, p. 47, *D. Hist. Aug.* où il dit de cet Empereur, *Inter hæc habitu Vicimarii, vicimas immolavit, in arenâ rudibus, inter cubilarios gladiatorum pugnavit lucentibus aliquando mucronibus.* Turnèbe, *Advers. L. XXV, c. 17*, veut qu'on lise *Rudiariorum* au lieu de *Cubiculariorum*; & il entend les *Gladiateurs* qui avoient eu leur congé, & qu'on ne pouvoit plus obliger à se battre qu'avec de fleurets. Saumaïse veut qu'on lise *gladiator*, le rapportant à l'Empereur qui se battoit non-seulement dans l'arène avec des fleurets ou des armes courtoises, comme parloient nos pères; mais en particulier chez lui avec ses valets de chambre, & avec armes à outrance. Juste-Lipse, *Saturn. Serm. L. I, c. 6*, prétend qu'il ne faut rien changer au texte; que les *Gladiateurs Cubiculaires* sont ceux qu'on faisoit battre dans les maisons en particulier, & pendant les festins, comme nous disons ci-dessus; que Dion dit, que Commode se battoit quelquefois ainsi chez lui, jusqu'à tuer quelqu'un; mais en public, il ne se servoit que d'armes courtoises. Dion le dit en effet; mais il ne dit point avec qui Commode combattoit ainsi, si c'étoit avec des *Gladiateurs*, ou avec ses domestiques: ainsi il ne décide point entre Saumaïse & Lipse. Le préjugé néanmoins semble être pour celui qui ne change rien au texte, d'autant plus qu'on ne cite aucun manuscrit où l'on trouve *gladiator*. Pour le *Rudiariorum* de Turnèbe, c'est une hardiesse trop grande & sans fondement, que Turnèbe lui-même n'eût apparemment pas soutenue, s'il avoit su ce que Dion dit de Commode, conformément à Lampridius.

Les *Dimachères* combattoient armés de deux poignards ou épées. *Saturn. Serm. L. II, c. 13*, & l'inscription découverte il y a quelques années à Lyon, & rapportée dans les Mémoires de Trév. au mois de Mai 1715, avec les explications qui suivent.

Les *Essédaires* combattoient sur des chariots. Lipse, *Sat. L. II, c. 12*, & dans les Mémoires de Trévoux à l'endroit qu'on vient de citer sur la même inscription, qui porte *Assidaire*, & où l'on

examine si c'est une espèce différente de *Gladiateurs*, ou si c'est une faute, pour *Ellédaire*.

On appelloit *Fiscaux* ou *Cesariens*, *Fiscales*, *Cesariani*, ceux qui étoient à l'Empereur, & parcequ'ils étoient plus adroits & plus robustes que les autres, on les demandoit souvent, & on leur donna pour cela le nom de *Postulatii*. Juste-Lipse, *Satur. L. II. c. 16.*

Les autres espèces, dont nous parlerons en leur lieu, sont les Héplomaques, les Méridiens, les Mirmillons, les Ordinaires, les Provocateurs, les Rétiaries, les Rudiaires, les *Secutores*, ou Sécuteurs, les Spectateurs & les Thraces. Voyez tous ces noms chacun en leur place.

Quelques Auteurs, comme Vigénère, sur Tite-Live, *T. I, p. 1432*; mettent les *Obsèques*, dont parle Spartien, dans Marc-Aurèle, au nombre des *gladiateurs*. Lipse s'en moque, *Satur. L. II, c. 16*, & il a raison. Ce nom fut donné à des troupes que cet Empereur prit parmi les *gladiateurs*, que de *gladiateurs* il fit soldats. Hoffman, ou ses Continuateurs eussent dû profiter de la remarque de Lipse.

Le *Gladiateur* expirant est une des plus excellentes pièces de l'antique. Il étoit autrefois dans la vigne *Ludovise*, & on l'a vu depuis au Palais *Chigi*. C'est un homme qui vient de recevoir le coup mortel, mais qui a l'attention, à sa contenance, *Ne non procumbat honestè*. Il est assis à terre, & il a encore la force de se soutenir sur le bras droit. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

La guerre des *gladiateurs*. *Bellum gladiatorium* ou *Spartacium*. Guerre que les Romains eurent à soutenir vers l'an 680 de Rome. Spartacus, Crinus & Énomais s'étant sauvés avec trente autres *gladiateurs* de l'endroit, où ils étoient enfermés à Capoue, amassèrent des esclaves, se mirent à leur tête, se rendirent maîtres de la Campanie, remportèrent plusieurs avantages sur les Préteurs Romains; mais enfin ils furent défaits l'an 682 à l'extrémité de l'Italie, ayant en vain tenté de passer en Sicile. Voyez FLORUS, *L. III, c. 20*. La guerre des *gladiateurs* devint redoutable à la puissance Romaine: Crassus avoit peine à la finir, & il fallut envoyer contre eux le Grand Pompée. BOSSUET.

L'ORDRE DES GLADIATEURS, ou Porte-épées. Ordre Religieux supposé par Schoonebeck, & quelques autres Auteurs qu'il a suivis. P. HÉLIOT, *Hist. des Ord. Relig. T. I, Préf. p. X.*

On appelle en France *Gladiateurs*, ceux qui sont prompts à tirer l'épée en toutes sortes de querelles & d'occasions, & qui provoquent de gaieté de cœur les autres au combat. C'est un *gladiateur*, qui peut vous battre comme tous les Diables. SCAR.

GLADIATEUR, s'emploie aussi dans le style plaisant, & en parlant de ceux qui combattent de la plume. Voilà une belle matière qui se présente aux *gladiateurs* de plume. MAUC. Mauvais style.

GLADIATOIRE. f. f. Meurtrière, ou qui tient une épée. *Gloss. sur Marot*. Ce mot n'est plus usité.

GLADIATRICE. Femme de Gladiateur. C'est un mot que M. Prévost, *p. 289* du *T. I* de son *Pour & Contre*, a été obligé de faire à l'occasion de deux femmes Angloises, qui ont arraché le sabre des mains de leurs maris, & qui s'en servent l'une contre l'autre avec autant d'adresse que d'intrépidité. Les jours qu'elles doivent en venir aux mains, sont annoncés dans les Gazettes, & un spectacle si rare ne manque point de leur attirer une assemblée nombreuse. L'une prend le titre de *Championne invincible*. L'autre se contente modestement de porter le nom de son mari. Soit excès d'adresse à parer les coups; soit qu'elles s'épargnent de concert & qu'elles imposent au Public, elles se sont séparées jusqu'aujourd'hui sans blessures. Cependant si elles veulent plaire long-temps, il faut qu'elles éprouvent le tranchant du sabre. Les Spectateurs ne s'en retournent point satisfaits lorsqu'ils n'ont pas vu couler du sang.

GLAÏEUL. Voyez GLAYEUL.

GLAIRE. f. f. Humeur gluante & visqueuse qui ne se détache qu'avec peine. *Lentus humor, lentor*. Cette médecine lui a fait rendre des *glaires* teintes de sang.

Avoir des *glaires* dans l'estomac. Ce terme vulgaire signifie la même chose que flegme. Voyez ce mot.

On appelle aussi *glaire* le blanc d'œuf qui n'est pas cuit. *Albumen, album ovi*.

Quelques-uns dérivent ce mot de *clarum ovi*. MÉNAGE. D'autres le tirent de *clarea*, dont les Médecins se servent en la même signification.

GLAIRE, se dit aussi des chairs & des fruits qui n'ont pas une consistance ferme. Les amandes vertes n'ont au-dedans que de la *glaire*. *Lactens, lactescens*.

On appelle aussi *glaire*, une eau qui se trouve dans les diamans imparfaits, & qui ne commencent qu'à se former.

GLAIRER. v. a. Terme de Relieur. C'est frotter la couverture d'un livre avec une éponge pleine de *glaire*, c'est-à-dire, de blancs d'œufs. On *glaire* à plusieurs reprises pour éclaircir & donner du lustre. *Albumine illinere*.

GLAIRES de Coquillages. Il y a des poissons à coquille qui font des *glaires* baveuses, ainsi que les autres poissons. De ces *glaires* fécondées par l'humeur prolifique que le mâle y répand, & échauffées par l'ardeur du soleil, il en sort des œufs qui éclosent dans la suite.

GLAIREUX, EUSE. adj. Qui est plein de *glairé*. Des matières *glaireuses*. Les fibres du sang dont la liqueur rouge a été détrempée par l'eau, forment des pelotons *glaireux* en manière de tourbillons. DIONIS. Une terre *glaireuse*. P. LE COMTE, en parlant du fond de la mer à la hauteur de la côte de la Pêcherie. Peut-être a-t-il voulu dire *glaiseux*.

GLAIS. Voyez GLAS.

GLAIS. Voyez GLAYEUL. C'est la même chose.

GLAÏSE. f. f. On appelle ainsi une espèce de terre grasse & tenace, laquelle étant pêtée, sert à faire de la poterie. Voyez ARGILLE & TERRE. On la nomme autrement *terre à Potier*. On dit aussi *terre glaise*. Alors c'est une espèce d'adjectif.

Cette terre est difficile à labourer. Elle peut servir à rendre les sables fertiles. Voyez GLAÏSEUX.

On s'en sert aussi pour faire des batardeaux, des bassins de fontaine, des chaussées d'étang, parceque l'eau ne peut passer à travers quand elle est bien foulée.

Pasquier, *Rech. L. VIII, c. 2*, croit que ce mot *glaise*, ou comme il dit *glase*, pourroit venir de *galba*, qui en ancien Celtique signifioit un homme gras, dit Suétone en parlant de l'Empereur *Galba*. *Galba* venoit de l'Hébreu *cheleb*, qui veut dire *graisse*.

GLAÏSER. v. a. Enduire ou couvrir de *glaise*. Faire un corroi de *glaise* bien pêtée, & battue avec un pilon. *Argillâ induere*. Le fond de la fosse d'un privé doit être *glaisé* de six pouces d'épaisseur avec un bon corroi, & pavé à chaux & ciment.

GLAÏSER, se dit aussi des terres. C'est engraisser des terres maigres, sèches & sablonneuses avec de la *glaise*: pratique usitée en Angleterre.

GLAÏSÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe. On le dit des citernes, des batardeaux, des réservoirs, des privés, &c.

GLAÏSEUX, EUSE. adj. Les terres *glaiseuses* sont peu propres à la végétation. Ces terres compactes, ténaces, ne sont point pénétrées par l'eau. Elle est donc obligée de séjourner; & par-là les semences doivent se noyer ou se pourrir. De plus la liaison trop étroite des parties des terres *glaiseuses*, nuit aux plantes & empêche les racines de s'étendre. On remédie à ces inconvénients par des labours réitérés qui divisent ces parties & les rendent pénétrables aux eaux: on y mêle de la marne, de la craie, des sables, &c. Voyez TERRE en AGRICULTURE & JARDINAGE.

GLAÏVE. f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois tou-

te sorte d'arme tranchante, comme couteau, épée, cimeterre, coutelas. *Gladius*. Il ne se dit plus dans le discours ordinaire qu'en riant; mais dans le style noble & soutenu, soit en vers, soit en prose, soit au propre, soit au figuré, il peut être encore d'usage. La mort qui, parmi les feux, les glaives & les dards, vous semble belle. VOIT. Combien de Martyrs sont tombés sous le glaive des persécuteurs? Un Poëte a dit dans une ode sur le martyre:

*Nulla rigueur ne les rebute; (les Martyrs)
Au glaive, qui les persécute,
Impatiens ils vont s'offrir;
Et jaloux d'un long sacrifice,
Ils gémissent quand leur supplice
Ne les fait pas assés souffrir.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

Les Loix ne mettent point par force le glaive à la main. PATRU. Le glaive qui a tranché les jours de la Reine est encore levé sur nos têtes: nos péchés en ont aîlé le tranchant fatal. BOSS. Il paroît, par Saxon le Grammairien, que les anciens Chevaliers donnoient des noms aux glaives dont ils se servoient. Voyez les Notes de Stephanius sur cet Auteur, p. 73, col. 2.

Celui qui frappera du glaive, périra par le glaive, dit Jésus-Christ, en S. Matthieu.

GLAIVE a signifié autrefois un Soldat, principalement un Fantassin, de même que lance signifioit un Cavalier. On demanda en 1356 des aides aux bonnes villes du Royaume. Les Etats d'Auvergne s'assemblerent le 29 Décembre, dans le Couvent des Jacobins de Clermont. Le résultat de l'assemblée fut que la province mettroit sur pied 400 glaives.

Ce mot vient du Latin *gladius*. Le mot glaive & le *gladius* des Latins viennent du Celtique *glais*. FEZRON.

On appelle aussi, puissance du glaive, le glaive temporel, le droit de vie & de mort qui n'est qu'en la main des Rois, ou des Juges auxquels ils la communiquent. Le Chancelier poursuivoit le crime, armé du glaive de la Justice, & couvroit l'innocence du bouclier des Loix & de l'autorité Royale. Contre qui s'armer, contre qui tirer le glaive de la Justice? PATRU.

GLAIVE, se dit figurément en Morale. Le glaive spirituel; pour dire, l'excommunication, le pouvoir qu'a l'Eglise de retrancher de la Communion des fidèles. Ce sont ceux-là que l'on doit retrancher de la société des Frères par le glaive de l'excommunication. AB. DE LA TR. L'Empereur Frédéric dans une Lettre écrite au sujet de son différend avec le Pape Adrien & des Légats qu'il lui envoya en 1157, dit que Dieu, lors de la Passion de son Fils, a soumis le monde au gouvernement des deux glaives, sur quoi M. l'Abbé de Fleuri dit, qu'il est remarquable que l'allégorie des deux glaives fut reçue comme une doctrine constante, par ceux mêmes qui combattoient les prétentions de la Cour de Rome.

Ce mot se dit aussi des châtimens de Dieu.

*Dieu vengeur, dont la colère
Cause une juste terreur:
De votre glaive sévère
Qui soutiendra la fureur?*

GLAIVE, en termes d'Ecriture-Sainte, se dit aussi de la parole de Dieu, qui est appelée un glaive à deux tranchans, *gladius anceps*.

En termes de Philosophie hermétique on appelle le Mercure glaive nu resplendissant; on donne les mêmes noms à la pierre quand elle est parvenue au blanc, à cause de son éclat. Epée nue, ou épée des Philosophes, signifie la même chose que glaive nu resplendissant.

PORTE-GLAIVE. Voyez au mot PORTE & au mot GLADIATEUR.

GLAMA ou LHAMA. f. m. Animal quadrupède

du Pérou. C'est une bête de somme, qui a six pieds de longueur & quatre de hauteur. On l'appelle Mouton du Pérou; mais il ressemble plus au Chameau qu'au Mouton, sur-tout par le cou & la tête.

GLAMORGAN-SHIRE. C'est-à-dire, Comté de Glamorgan. *Glamorgania; Morganucia*. Province de la Principauté de Galles, en Angleterre. Elle est bornée au levant par le Comté de Monmouth, au nord par celui de Brecknock, au couchant, par celui de Caermarden; le Canal de S. George, ou de Bristol, la baigne du côté du midi. Cette Province peut avoir environ quinze lieues de longueur le long de la côte; sa largeur vers l'orient est de neuf lieues; mais vers l'occident elle se retrécit si fort, qu'elle n'est quelquefois que de deux lieues. A la réserve des côtes, ce pays n'est que des montagnes. Ses lieux principaux sont les bourgs d'Aberavon & de Neath, la ville Episcopale de Landaff, & celle de Cardiff, capitale du Comté.

GLANAGE. f. m. Action de glaner. *Spicilegium*. Les Coutumes de Melun & d'Etampes défendent aux Laboureurs, Fermiers, & à tout autre, de mettre par eux leurs gens ou serviteurs, leur bétail dans les champs; ni d'empêcher en quelque manière que ce soit le glanage, sinon vingt-quatre heures après que les gerbes auront été enlevées, à peine de confiscation de leur bétail, & d'amende arbitraire. DE LA MARE, *Tr. de Police, T. II, p. 671*.

GLAND. f. m. Prononcez toujours glan sans faire sentir le d. Le glan est mur, & non pas le glan-est mur. Fruit du chêne qui est fait en forme de noyau, presque semblable à celui d'une aveline, sinon qu'il est de figure oblongue. Glans. Dans l'usage ordinaire on n'appelle gland dans notre langue que le fruit du chêne. Les habitans de Chio soutinrent un long siège, & ne vécurent que de gland. Les cochons nourris de gland ont le lard plus ferme & meilleur. Quelques-uns appellent aussi gland, le fruit du faut ou hêtre, celui du liège, de l'esculus, de l'yeuse, du phellodrys, &c. car δῆς en Grec signifie tout arbre qui porte gland, quoique ces fruits soient pourtant différens en figure, & sur-tout celui du hêtre. Le gobelét, ou la calotte du gland, est la partie par où il tient à l'arbre, ou bien il y est suspendu par une queue longue & menue. Tous les arbres qui portoient du gland étoient consacrés à Jupiter, & même le noyer, appelé juglans, comme qui diroit *Jovis glans*, Gland de Jupiter. VOSSIUS, *de Idolol. L. V, c. 48, p. 91*.

En termes de Blason, le gland s'appelle aussi noix de chêne, & il se représente toujours avec son gobelét & sa queue, qui tient sa noix attachée à l'arbre.

GLAND DE TERRE. Terme de Botanique. Espèce de gesse qui pousse plusieurs tiges foibles, longues d'environ un pied & demi, rameuses, se couchant à terre, accompagnée de feuilles semblables à celles de la vesce, rangées deux à deux l'une vis-à-vis de l'autre sur une queue terminée par une main. *Lathyrus*. Ses fleurs sont légumineuses, purpurines, odorantes: elles sont suivies de gousses grêles & étroites, composées de deux cosses qui renferment quelques semences presque cylindriques. Ses racines sont des tubercules en forme de glands, attachés par des filamens fort longs; elles sont remplis d'une chair blanche, douce, bonne à manger. En Latin, *lathyrus arvensis repens tuberosus*, C. B. pin. 344, ou, *chamabalanus leguminosa*. J. B. 2, 324. On l'appelle autrement en François gesse sauvage. Sa racine est propre pour arrêter le cours de ventre & les hémorragies.

GLAND DE MER. *Balanus*. Il ressemble fort au gland de terre. On le confond aisément avec la conque anatifère & le pousse-pied, dont il diffère, en ce qu'il est formé par un simple calice arrondi, plus ou moins grand, & dont l'orifice est plus ou moins ouvert. Le gland s'attache en forme de petit vase sur les rochers, sur les cailloux, sur les coquilla-

ges, sur les crabes, les homars & écrevisses de mer, &c.

GLAND DE MER. Terme de Conchyliologie. Poisson testacé qui est couvert de deux coquilles, & qui a la figure d'un gland. Il y en a de deux espèces, l'une grande, l'autre petite; la grande ressemble aux tellines. Elle est composée de deux coquilles, & toutes deux comme articulées au milieu en travers. Le poisson du dedans a plusieurs petites jambes crochues & barbées comme des brins de plume. La petite espèce ressemble à un gland de la grosseur du bout du doigt: il est cannelé en long, & ouvert par le haut, d'où le poisson montre des jambes semblables à celles de la grande espèce: l'une & l'autre naît sur les rochers, mais plus particulièrement sur les vieux vaisseaux, ou sur les bois qui ont demeuré longtemps dans la mer. *BADANI ROUD. de Testaceis, lib. 2, cap. 29 & 30.*

GLAND. Terme de Peignier. C'est une espèce de tenailles de bois, dont les Ouvriers qui fabriquent les peignes se servent pour les tenir quand ils sont en façon, c'est à-dire, quand, après les avoir dégrossis avec l'écouëne, & préparés avec l'écouënette, il ne reste plus qu'à y faire des dents.

GLAND. Petit ouvrage de cuivre, d'argent ou d'or, en forme du fruit qu'on appelle *gland*, qui s'ouvre d'ordinaire en plusieurs endroits, & où les Dames mettent quelques senteurs agréables. Ce *gland* se pend à la ceinture par un petit anneau qui est attaché au haut, & au travers duquel passe une chaîne, ou un ruban. Voilà un joli *gland*; un *gland* bien mignon.

GLAND, est aussi un gros bouton couvert d'or, de soie, de laine, de fil, autour duquel on fait plusieurs ouvrages. *Panicula glandulosa.* Il sert d'ornement à des carreaux à s'agenouiller, à des carrosses & harnois. On nomme aussi *glands* les attaches d'un rabat, d'un surplis, &c. qui se terminent en houpes.

GLAND de cravate, est une espèce de petite houpe composée de plusieurs branches de grains d'émail passé dans du fil ou de la soie fort fine. On en fait aussi de fil travaillé en nœuds. Ces *glands* & les cravates même ne sont plus de mode. Dans ces exemples le mot de *gland* est pris dans un sens figuré.

GLAND, en termes d'Anatomie, est le bout de la verge couverte par le prépuce. *Balanus.*

☞ On désigne par le même mot l'extrémité du clitoris, à cause de sa ressemblance avec le *gland* de la verge de l'homme.

GLANDE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est une partie molle, rare, spongieuse, destinée à séparer de la masse du sang quelque matière particulière. *Glandula.* Malpighi, Bellini, Nuch, habiles Anatomistes, ont découvert que les *glandes* ne sont autre chose que des convolutions & des replis différens de petites artères, dont la dernière branche doit être cylindrique. Les *glandes* sont de différentes grosseurs, & il y en a une infinité dans le corps: elles ont des artères, des veines, des nerfs, des vaisseaux lymphatiques, & des conduits excrétoires. Les Anciens ont cru que les *glandes* ne servoient que comme d'un coussinet, pour appuyer les parties voisines, ou d'éponge pour en attirer les humidités superflues; mais les Modernes leur attribuent des usages bien plus considérables: ils croient que ce sont des cribles qui servent à la séparation de différentes matières, & que la partie corticale du cerveau, par exemple, qui n'est qu'un amas de petites *glandes*, sert à la séparation des esprits animaux; que les parotides servent à la séparation de la salive, les *glandes* du foie à celle de la bile, & qu'il en est de même des autres.

Les *glandes* sont des organes particuliers, composés d'un peloton de vaisseaux assez compacte, où aboutissent des artères, des veines, des filets de nerfs, & des vaisseaux lymphatiques. La fonction de ces *glandes* est de séparer quelque humeur destinée à l'utilité du corps, & de la renvoyer par quelques vais-

seaux particuliers aux autres parties. *ANON. Journ. des Sav. 1722, p. 52.* Les *glandes* lymphatiques diffèrent plus en situation qu'en volume & en figure, ce qui fait qu'on les nomme selon les endroits où elles se trouvent. Voici leurs noms. Parotides lymphatiques, maxillaires lymphatiques, jugulaires, cervicales, occipitales, claviculaires, axillaires, thorachiques, œsophagiennes, médiastines, cardiaques, ventrales externes, ventrales internes, stomachiques, hépatiques, cystiques, épiploïques, mésentériques, lombaires, iliaques, inguinales, crurales, &c. *WINSLOW.*

On divise ordinairement les *glandes* en *conglobées* & en *conglomérées*. Les *glandes conglobées* sont composées d'une substance continue, & ont une surface égale, comme sont les *glandes* subcutanées. Les *glandes conglomérées* sont un amas de plusieurs *glandes* renfermées dans une même membrane, & qui ont une surface inégale; telles sont les *glandes* maxillaires, la fagoue, le pancréas, &c. On divise aussi les *glandes* en *vasculaires* & en *vésiculaires*. Les *vasculaires* ne sont qu'un amas de petits vaisseaux entortillés qui se réunissent, & forment le canal par où coule la liqueur. Les *vésiculaires* sont un amas de vésicules qui communiquent entr'elles, & aboutissent toutes à deux ou à trois, dont la prolongation fait le canal par où sort la liqueur. On divise aussi les *glandes* en *glandes adventives* ou *aventices*, *adventitia* & *glandes* perpétuelles ou naturelles. On appelle *glandes* adventives, celles qui viennent quelquefois sous les aisselles, ou bien au cou, telles que sont les écrouelles, une tumeur qui vient au larynx, & au milieu de la trachée artère, &c. Les *glandes* perpétuelles ou naturelles, sont comme le thym, le pancréas, la *glande* pinéale, &c. Les perpétuelles sont aussi de deux sortes: les conglobées & les conglomérées. Voyez ces deux mots en leur place, & M. Harris dans son Dictionnaire Anglois des Arts & des Sciences, au mot **GLANDULA.**

GLANDE de Guy, *Glandula Guidonis*: c'est une tumeur simple, molle, movable, sans racine & sans adhérence aux parties voisines. *HARRIS.*

GLANDES lombaires ou des reins. *Glandula lumbaris,* décrites par Bartholin, qui les nomme ainsi, parce qu'elles sont couchées le long des lombes ou des reins. Il les décrit à la p. 191 de ses Annot. Édit. de 1674. *HARRIS.*

GLANDES miliaires. *Glandula miliaris.* Voyez **MILIAIRE.**

Les **GLANDES mucilagineuses,** sont des *glandes* découvertes, & ainsi nommées par le Docteur Havers, Anglois. *HARRIS.*

GLANDES myrtiformes. *Glandula myrtiformis.* Ce sont les contractions de l'hymen rompu après le premier coït. *HARRIS.* Voyez **MYRTIFORME.**

GLANDES odorifères, odorifera. Ce sont de petites *glandes* découvertes par Tyson, Anatomiste Anglois; elles sont à la partie de la verge où le prépuce est contigu au gland. Tyson leur a donné ce nom à cause de l'odeur forte que jette leur liqueur quand elle est séparée. Il y a des gens en qui ces *glandes* sont non-seulement en plus grande quantité, mais encore plus grosses, & séparent une plus grande quantité de liqueur, qui y demeurant, ferment souvent, s'aigrit & ronge les *glandes*. Ces *glandes* sont très-remarquables dans plusieurs animaux à quatre pieds, & en particulier dans les dogues & dans les porcs.

GLANDE pituitaire, petit corps situé dans la partie du cerveau qu'on appelle selle à cheval, *sella equina,* & couverte du *rete mirabile* dans plusieurs animaux, mais non dans l'homme. La *glande* primitive reçoit les sérosités de l'*infundibulum* & du *rete mirabile*, & les décharge dans les veines jugulaires & dans les vaisseaux lymphatiques. *HARRIS.*

GLANDES renales, autrement Capsules atrabillaires, *Glandula renalis, Capsula atrabillaris.* Ce sont deux *glandes* qui sont entre l'aorte & les reins, un

peu au-dessus des vaisseaux émulgens : il y en a une de chaque côté, & elles sont enveloppées de graisse. Elles changent quelquefois de situation, & leur figure n'est pas toujours la même ; car dans les uns elles sont rondes, dans les autres carrées, en d'autres triangulaires, ou de la figure d'un trapèze, ou de quelqu'autre figure irrégulière. Celle qui est à droite est ordinairement plus grosse que celle qui est à gauche. L'une & l'autre est à-peu-près de la grosseur d'une noix vomique. HARRIS. Voyez CAPSULE ATRABILAIRE. On doit à Barthelemy Eustache, ou Eustachio, natif de San-Severino, en Italie, la découverte des glandes renales.

Les GLANDES suivées ou suivéeses. *Glandula sebacea*, sont sous la peau de la partie extérieure de l'oreille appelée *auricula*. C'est Vallava qui les a le premier découvertes, & qui les nomma ainsi dans son Livre de l'oreille, parcequ'elles séparent une matière grasse semblable à du suif. HARRIS.

LA GLANDE pinéale, où M. Descartes met le principal siège de l'ame, est une glande qui est dans le cerveau, faite en forme de pomme de pin; c'est pourquoï on la nomme *conus, conoides & conarium*. Il suppose que toutes les fibres du cerveau & tous les organes aboutissent là, afin qu'elle soit ponctuellement avertie de tout ce qui se passe dans les sens : l'ame est là comme sur un trône, d'où elle commande à tous les autres membres. Bien des Cartésiens ont abandonné cette idée de Descartes. Il est même constaté que l'on peut vivre avec la glande pinéale pétrifiée. Silvius la trouva telle dans le corps d'un homme qui venoit d'expirer & qui avoit joui quelque temps auparavant de la santé la plus parfaite.

Thomas Warton, Anglois, & Antoine Nuck, Professeur de Leyde, ont fait des Traités des glandes, qu'ils ont intitulés *adénographie*. Le célèbre Malpighi en a composé un de la structure des glandes conglobées. On prétend que Willis a découvert les glandes de l'estomac; mais Théodore Janson prétend qu'elles ont été connues de Galien. On prétend aussi que Peyer, Médecin de Schafouse, a découvert quelques glandes dans les intestins; mais le même Janson prétend qu'elles n'ont pas échappé aux yeux d'Hippocrate & de Galien. Dans l'Histoire de l'Académie des Sciences de 1711, il y a des Observations de M. Winslow sur les filtrations ou sécrétions des sucs dans les glandes.

GLANDE se dit aussi de certaines tumeurs accidentelles qui se forment en quelque partie du corps. Il lui est survenu une grosse glande à la gorge. ACAD. FR.

GLANDE. *Glandula*. Se dit en Botanique d'une partie saillante & de forme variée, qu'on trouve sur différentes parties des plantes, & qu'on croit servir à quelque sécrétion.

On donne aussi ce nom à des parties qui sont dans l'intérieur des fruits. Voyez PIÈRE & PIÈREUX.

Ce mot vient de *glans*, parcequ'elle a quelque ressemblance avec le gland.

GLANDÉ, ÉE, est un terme d'Armoiries. Il se dit d'un chêne chargé de glands d'un émail différent de celui des chênes. *Onustus glandibus*. Un tel portoit d'or au chêne glandé de synople.

On dit aussi au Manège, qu'un cheval est glandé, lorsqu'il a les glandes de dessous la ganache enflées & pleines de gourmes. On ne le dit point de l'enorgorgement des autres glandes.

GLANDÉE. f. f. Abondance de gland, la récolte du gland. *Glandium messis*. On a vendu cette année cinq cens écus la glandée de cette forêt. On comprend sous le nom de glandée, non-seulement le gland, mais aussi les autres fruits des forêts. Ainsi l'on dit que la glandée est bonne, lorsqu'il y a beaucoup de glands & de faines. Aller à la glandée, c'est aller ramasser du gland, ou mener des porcs en panage dans le bois, pour se nourrir de ces fruits sauvages. Il est défendu d'aller à la glandée sans permission ou titre qui emporte la servitude.

GLANDELEUR, ou GLANDELACH, ou GLANDE-LAC. C'étoit autrefois une ville Episcopale d'Irlande. *Glandelacum*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village du Comté de Dublin, en Lagénie. Son Evêché a été uni à l'Archevêché de Dublin, dont il étoit suffragant.

GLANDEVE. *Glannativa, Glannateva, Glannatova, Glandis, Glandacum, Glandatum, Glandetum*. Ville de France; située dans la Provence, sur la rivière de Var, aux confins du Comté de Nice. Cette ville étoit si exposée aux inondations du Var, que ses habitants ont été obligés de l'abandonner & de bâtir le bourg d'Entrevaux, à un quart de lieue de cette ville, où le Siège Episcopal a été transféré, sous le nom toutefois d'Evêché de Glandève, suffragant d'Embrun. Cette ville a donné le nom à la maison de Glandève, qui est une des principales de la Provence. Glandève est une ville inconnue à Pline, à Strabon & à Ptolomée. On la trouve dans les vieilles Notices: elle y est appelée *Civitas Glannatina, Glannatena, Glannatica, Glannatera, Glannatera*, & elle tient le sixième lieu entre les huit villes de la Province des Alpes maritimes. On trouve aussi *Civitas Glandis, Glandetum, Glandatum & Glandacum*. De Valois, *Notit Gall. p. 235*; croit que *Glannativa, Glannatena*, sont des fautes, qu'il faut lire *Glannativa, Glannateva*, &c. que l'n ne se fut jamais changée en v; que *Glandis, Glandetum, Glandatum & Glandacum*, sont des noms modernes; que le véritable nom de cette ville est *Glannativa, Glannateva* ou *Glannateva*. Gallendi disoit qu'il n'en restoit plus rien; mais il en attribuoit la cause aux guerres ou à la chute de quelques montagnes, ou à quelque incendie, & non pas aux inondations du Var.

GLANDULE. f. f. Petite glande. Les Amygdales sont des glandules.

GLANDULEUX, EUSE. Terme d'Anatomie, qui signifie, ce qui tient de la glande, qui a des glandes, qui est composé de glandes. *Glandulosus*. Les glandes buccales sont de petits corps glanduleux qui s'ouvrent par de petits trous ou orifices à travers la membrane interne de la bouche. WINSLOW.

Les mamelles sont des corps glanduleux. La substance corticale du cerveau est glanduleuse. Galien met les testicules entre les corps glanduleux. Sa substance glanduleuse est si molle, que peu de violence suffit pour en rompre le tissu. DIONIS. Le venin de la vipère est contenu dans un sac glanduleux qui se trouve derrière la tête de cet animal. LEMERY. La tunique glanduleuse des intestins. HARRIS.

Il paroît quelquefois à la glande thyroïdienne une traînée comme une espèce de corde glanduleuse, qui va devant le cartilage thyroïde & disparoît devant la base de l'os hyoïde. Cette corde glanduleuse part du milieu de la base commune des portions latérales de la glande thyroïdienne, & va se perdre entre les muscles sterno-hyoïdiens, derrière la base de l'os hyoïde, comme entre la base de cet os & la base de l'épiglotte. IDEM.

GLANE. f. f. Poignée d'épis épars & négligés dans un champ, que les pauvres gens ramassent après qu'on a moissonné & lié les gerbes. *Spicarum derelictarum manipulus*. Voyez GLANEUR.

On dit proverbialement & figurément, il y a encore assez de champ pour faire glane, pour dire, qu'il reste encore assez de profit ou de travail à faire pour les autres dans une affaire, dans une science.

GLANE, en termes de Jardinier, est une longue botte d'oignons attachés avec leur fane autour de quelques brins de paille, ou d'un bâton, d'un pied ou deux de longueur. Le peuple de Paris dit glène. On dit plus ordinairement botte.

GLANE se dit encore en Jardinage d'un certain nombre de petites poires placées près à près sur la même branche. Trochet se dit des fruits qui viennent par bouquet; & glane, de ceux qui sont arrangés près à près sur la même branche.

GLANE, ou GLAINE. C'est ce que les Vicaires en certaines Paroisses vont chercher chez chaque Laboureur quelque temps après la récolte. Je n'ai point vu ce mot dans Nicot, ni dans Borel, ni dans aucun autre Dictionnaire; ce qui me fait juger que c'est une invention assez moderne, qui peu à peu se tournera en droit, & que la dîme Ecclésiastique ne s'est peut-être établie que de la sorte. *Dict. des Arts.* Cet Auteur ne paroît pas fort versé dans la matière des dîmes.

GLANER. v. a. Ramasser les épis épars & négligés dans un champ moissonné. *Spicilegium exercere, neglectas spicas in manipulos colligere.* Ruth étoit venue pour glaner dans le champ de Boos, quand il l'époussa. La Coutume de Dourdan fait défenses de se transporter sur les terres d'autrui pour y glaner dans le temps de la moisson jusqu'à ce que les grains en soient enlevés & portés hors le champ, à peine d'amende arbitraire. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. II, p. 681.* Un Arrêt du Parlement de Paris du treizième Juillet 1662, défend la même chose. *Au même endroit p. 713.* Les Coutumes de Melun & d'Etampes portent que tous Laboureurs ou Fermiers peuvent de leur autorité privée, par eux-mêmes, leurs gens ou serviteurs, ôter aux glaneurs les glanes trouvées sur leurs champs avant l'enlèvement des gerbes, & conduire les glaneurs en prison, pour être punis par la Justice. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. II, p. 681.* La récolte enlevée, le glaneur s'approprie sans fraude ce qu'il a ramassé.

Ce mot vient à *glandibus colligendis*, d'où l'on a étendu la signification aux épis de blé.

GLANER signifie figurément, faire un petit gain dans une affaire, après que les autres y en ont fait de très-grands. Les premiers Fermiers ont eu toute la graisse de cette affaire, il n'y a qu'à glaner pour ceux qui viendront après eux. On le dit aussi pour traiter une matière après que d'autres Auteurs l'ont déjà épuisée. Tout est dit depuis sept mille ans que les hommes pensent, & l'on ne fait plus que glaner après les Anciens. LA BR.

GLANÉ, ÉE. part.

GLANEUR, EUSE. f. m. & f. Celui ou celle qui glane. *Spicilegus, spicarum legulus.* Les glaneurs ne viennent qu'après que les gerbes sont liées.

GLANFEUIL. C'est l'ancien nom de S. Maur sur Loire. *Glandasolium, Glandifolium.* L'Abbaye de S. Maur sur Loire, *Glannasolium*, ou *Glannasoliense Monasterium.* Voyez S. MAUR sur Loire à la lettre M. Pepin ayant donné en fief le Monastère de *Glanfeuil* à un certain Gaidulf, les Moines réduits à la dernière pauvreté, prirent l'habit de Chanoines, dit Odon dans le Livre des Miracles de S. Maur; dans la suite on y remit l'Etat régulier, qui s'y est maintenu depuis. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 235.*

GLANIS. f. m. C'est un grand poisson de rivière, dont la peau est lisse, sans écailles, brune, marquée de taches noires: sa tête est grande, ses yeux sont petits. L'ouverture de sa gueule est ample, garnie de petites dents. Il a dans son palais de petits os qui font l'effet d'une lime. Il pend de sa lèvre d'en-bas quatre petits poils de barbe, pâles, & à la supérieure il en a deux fort longs, durs & de la même couleur. Son ventre est grand, laid, blanchâtre, avec des taches ou lignes brunes. Ce poisson croît à une grandeur si épouvantable, qu'on en a vu peser plus de deux cens livres, occupant toute une charrette de dix ou douze pieds. Il habite dans les grandes rivières, comme le Danube. Sa chair est dure, on la sale & l'on en mange. Pline dit qu'on lui a donné le nom de *glanis*, d'une rivière de ce nom où l'on en trouvoit autrefois. Son foie est estimé bon pour dissiper les verrues.

GLANURE. f. f. Ce qu'on glane après les Moissonneurs. C'est la moisson du savant M. Ménage: voyons si l'on pourra trouver des *glanures* après lui... *Dict. de Bayle, art. Jean BARCLAI, rem. L. au comm. de Palinéa.* Voyez GLANER au propre & au figuré.

GLAPIR. v. n. Faire un cri dont le son est aigre & per-

çant. *Gannire.* On le dit proprement des petits chiens & des renards. Mais figurément il se dit des personnes qui crient, qui haussent leur voix d'un ton aigre & perçant. Cette femme *glapit*. Le dessus de ce concert ne vaut rien, au-lieu de chanter, il *glapit*. Gresset lui donne une signification active quand il dit:

*Loin de ces faussets du Parnasse,
Qui, pour avoir glapi par fois,
Quelque épithalame à la glace...*

Ce mot vient de l'Allemand *klappern*, signifiant la même chose.

GLAPISSANT, ANTE. adj. Qui glapit. *Ganniens.* Elle me parla d'un ton *glapissant*, où il entroit de la vieillèle & de la tendresse. LE CH. D'H.

L'un traîne en longs frédons une voix glapissante.
BOIL.

GLAPISSEMENT. f. m. Le cri des renards ou petits chiens, ou des personnes qui ont la voix trop aigre. *Gannitus.*

Représentez-vous ces jeunes bergers, qui s'en vont par la campagne chantant à pleine tête & faisant certains tours de gosier, certains *glapissemens* & certains tremblemens chevrotant en cascade & coupés par un coup de gorge en fausset; voilà une image de l'art de chanter des castrati, j'entends des castrati, qui n'ont en art de chanter que l'habileté de l'Italie, & qui ne sont pas venus en France. DE FREN. *Hist. de la Mus. T. IV, p. 149.*

GLARE. Bourg ou village du Diocèse de Liège, dans la forêt d'Ardenne, près du Monastère de Saint Hubert. *Longolarium & Conglare*, d'où par apharesse ou retranchement de la première syllabe s'est fait *Glare*. *Glare* étoit autrefois une maison de chasse de nos Rois dans la forêt d'Ardenne. C'est ce qui a trompé Aimoin, & qui lui a fait prendre *Glare* pour une forêt, & dire que Clothaire étoit allé chasser dans la forêt de *Glare*, au-lieu de dire à *Glare*. Voyez de Valois, *Not. Gall. p. 283.*

GLARÉANA. C'est un oiseau qui vient en troupe avant l'hiver: son dos est d'une couleur brune, mais d'un brun qui tire sur le verdâtre, ainsi que ses côtés, & une partie des ailes; sa poitrine qui est blanche, est semée de taches noires; son ventre est blanchâtre sans aucune tache; sa queue par le dessus, aussi bien que les grandes penes de ses ailes, sont noirâtres; ses jambes sont de couleur de rosée; son bec est droit.

GLARIS. *Glarona, Clarona.* Bourg de la Suisse, situé sur la rivière de Lintz ou de Sarneff, à six lieues de Schwits, du côté de l'orient. Ce lieu n'a rien de considérable, que de donner le nom à la vallée & à toute la contrée de *Glaris*, qui est un des treize Cantons.

Le Canton de *Glaris*, en Latin *Glaronenfs pagus*. C'est une des treize Républiques des Suisses. Elle est entre les Cantons de Schwits & d'Uri, le Bailiage de Gasteren, les Comtés de Sargants & de Riva, & le pays des Grisons. Le Canton de *Glaris* n'a pas plus de six lieues de long & de cinq de large; ce ne sont qu'affreuses montagnes, à la réserve de la vallée de *Glaris*, qui est le long de la rivière de Lintz. Il appartenoit au Monastère de Seckingen; mais l'Empereur Frédéric Barberousse le donna à un Palatin de Bourgogne, d'où il entra dans les maisons d'Hasbourg, & ensuite d'Autriche. L'an 1352, les trois premiers Cantons le conquirent & le reçurent au nombre de leurs Confédérés. Il y a deux Cours de Justice, l'une de neuf Juges, qui connoît des affaires criminelles & des successions; l'autre de cinq qui juge des autres affaires civiles. Ses affaires politiques se règlent dans une assemblée générale du Canton, qui se tient tous les ans au bourg de Schwanden. Ce Canton possède hors de ses limites le Bailiage de Werderberg en particulier, & ceux d'U-

nac & de Gattal en commun avec le Canton de Schwits. Ses habitans font en partie Catholiques Romains, & en partie Réformés, & les bourgs principaux font *Glaris* & *Schwanden*. Le Gouvernement du Canton de *Glaris* est démocratique. Les habitans y font Protestans & Catholiques, & font l'Office tout à tour dans la même Eglise. Voyez les *Délicès de la Suisse*.

GLAS. f. m. Quelques-uns disent *glais*. Son de cloche qu'on tinte, lorsqu'une personne vient d'expirer ou agonise, pour avertir qu'on prie Dieu pour elle. *Ferale classicum*.

Ménage prétend que ce mot vient de *lessus* Latin. Il y en a qui le font venir de *κλαζω*, *clamo*, je crie, ou de *κλιω*, *fleo*, je pleure : en effet il y a des endroits où l'on dit un *glas* au lieu d'un *glas*. Quelques autres le dérivent de *classicum*, que du Cange dit avoir signifié autrefois le son de toutes les cloches d'un clocher qu'on sonnoit ensemble; & que Joannès de Janua dit avoir signifié principalement le son de plusieurs instrumens qu'on touchoit ensemble, soit que ce fussent des trompettes ou des cors, à la guerre & à la chasse, soit que ce fussent des cloches. Quoi qu'il en soit, *glas* est un vieux mot François; car on disoit autrefois, sonner à *glas*, par opposition à, sonner à *carillon*. On disoit aussi un grand *glas* de chien, pour dire, un grand bruit de chiens, d'où apparemment est venu le mot de *glapir*. Le P. Pézron prétend que le mot *glas* est Celtique, & qu'il signifie proprement un son lugubre; que de-là s'est formé le *κλαζω* des Grecs; qu'on dit sonner un *glas* & sonner un *lais*; que de-là vient le *lessus* des Latins qui se trouve dans les douze tables, & qui est proprement *clamor* ou *ejulatus lugubris*. Cet Auteur ne fait que changer l'ordre de la descendance de ces mots les uns des autres, pour rapporter tout au Celtique.

GLASCO ou **GLASQUOW**. Petite villè d'Ecosse. *Glasca*, *Glascovia*, *Glascaum*. Elle est dans la Gluydédale ou Clydsdail, sur la rivière de Cluyd, à six lieues de Sterling, & à cinq de Dunbrinon. *Glasco* a un Archevêché, une Université & titre de Baronnie. Son terroir est si beau, qu'on l'appelle le paradis de l'Ecosse. Long. 13 d. 36 m. lat. 56 d. 20 m.

GLASSENBOURG, ou **GLASTON**. *Glastonium*, *Glastonia*, *Avalonia*. C'étoit autrefois une ville, maintenant ce n'est qu'un village situé dans le Comté de Sommerset; en Angleterre, à deux lieues de Welles, du côté du midi. Il y avoit autrefois en ce lieu un Monastère, qui passoit pour le plus ancien d'Angleterre, & qui avoit été le lieu de la sépulture des Rois Bretons. Il fut détruit par le Roi Henri VIII.

GLASSHUTTE. Petite ville de la haute Saxe; à trois milles de Dresde, proche de Pirna.

GLATERON. Voyez **GRATERON**.

GLATZ, ou **GLADSCO**. Ville du Royaume de Bohême. *Gladium*; *Glacium*, *Glocium*. Elle est dans la Bohême propre, au confluent des rivières de Neiff & de Stein; entre Koningsgreiz & Monstebërg, à douze lieues de la première, & à six de la dernière. *Glatz* est une ville bien fortifiée, & défendue par une bonne citadelle; elle est capitale d'un Comté qui porte son nom, & qui est aux confins de la Silésie & de la Moravie. Long. 34 d. 32 m. lat. 50 d. 25 m.

GLAU. f. m. Vieux mot. *Glayeul*. On a dit aussi *glay*.

GLAUCÉ. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une nymphe. *Glauce*. Elle étoit fille de Nérée & de Doris. HÉSIODE, *Theog.* v. 244.

GLAUCÉ. Fillè de Créon, Roi de Corinthe, qui fut aimée & épousée par Jason au préjudice de Médée.

GLAUCIUM. f. m. Plante ainsi nommée, parceque ses feuilles sont de couleur de vert de nier.

Ce mot vient du Grec *γλαυκός*; vert de mer. Voyez **PAVOT CORNU**, c'est la même chose.

GLAUCOME. f. m. Terme de Médecine. *Glaucoma*, *glauccdo*. C'est une maladie des yeux, qui arrive lorsque l'humeur cristalline se change en couleur verdoyante ou azurée. Ceux en qui cette maladie com-

mence à se former, s'imaginent voir les objets au travers d'un nuage ou d'une fumée; & quand elle est entièrement formée, ils n'aperçoivent aucune lumière, & ne voient plus rien. Jul. Casar Claudinus; *Conf.* 74, donne un remède pour le *glaucome*. Quand cette maladie est invétérée, elle est incurable.

Ce mot est tout Grec *γλαυκός*, *glaukus*, *caesus*, est la couleur de mer.

GLAUCONOMÉ. f. f. Nom d'une Nymphe. *Glauconomie*. Elle étoit fille de Nérée & de Doris. HÉSIODE, *Theog.* v. 236.

GLAUCUS. f. m. Terme de Mythologie. Dieu marin. *Glaucis*. Les uns disent que *Glaucus* étoit un pêcheur, qui voyant que les poissons qu'il pêchoit refaustoient dans l'eau, aussitôt qu'il les avoit mis sur une certaine herbe, en goûta, & fit comme eux; il fut changé en Dieu marin. Les autres disent que *Glaucus* étoit un fameux plongeur, qui un jour ayant plongé plusieurs fois en présence d'une grande foule de peuple, & étant demeuré chaque fois fort longtemps sous l'eau; enfin, pour la dernière fois, ne reparut plus; ce qui fit juger aux spectateurs qu'il avoit été fait Dieu de la mer. Voyez Athénée, *L. VII*, qui le fait fils de Polybe; qui l'étoit de Mercure, & qui lui donne pour mère, Eubée, fille de Larymnus. Evante le faisoit fils de Neptune & de la Nymphe Naïs.

GLAUDE. f. m. & f. Nom d'homme & de femme. *Claudius*, *Claudia*. Isidore Isolan, Jacobin, a écrit le premier la vie de la B. Véronique, Religieuse. Il la dédia au Roi François I & à la Reine Claude, son épouse, qu'il nomme par-tout *Glaudia*, selon la prononciation François, qui est fort ancienne, comme on peut le voir en une épitaphé Gothique de l'an 1300, qui est au Mont Saint-Quentin, près de Péronne, où ce nom en François est orthographié *Glarde*. CHASTELAIN, *Marty.* T. I, p. 202. Il n'y a, au reste, que le peuple qui dise *Glaude*: on dit & on écrit *Claude*.

GLAUDI. f. m. Nom d'homme. Diminutif de Claude ou Glaude, selon la prononciation populaire. *Claudius*. On dit *Claudi* ou *Glaudi*, & ces noms se dorment aux petits garçons qui portent le nom de Claude. Il n'y a du reste que le peuple qui en use ainsi.

GLAUSEN. Ville d'Allemagne dans le Tirol, sur l'Adige.

GLAUX. f. m. Plante qui est ainsi appelée à cause qu'elle est propre à augmenter le lait aux nourrices, du Grec *γала*, lait. Voyez **HERBE AU LAIT**.

GLAYEUL. f. m. *Gladiolus*. Plante qui a les feuilles longues, étroites, pointues; faites comme la lame d'une épée ou d'un glaive, appelé en Latin *gladius*, d'où vient qu'on lui a donné le nom de *gladiolus*, d'où s'est formé le mot François *glayeul*. Chomel l'appelle aussi *glais* en François. Il sort d'entre ses feuilles une tige haute de deux ou trois pieds, ronde, à laquelle sont attachées par ordre, seulement en un côté, six ou sept fleurs distantes les unes des autres, grandes, de couleur ordinairement purpurine, rougeâtre & quelquefois blanche. Chaque fleur est composée d'une feuille rétrécie en tuyau par le bas, évalée & divisée en haut en deux lèvres qui forment une manière de gueule. Son fruit est gros comme une aveline, oblong, divisé en trois loges remplies de semences presque rondes, rougeâtres, enveloppées d'une coëffe jaune. Sa racine est tubéreuse, charnue, soutenue par une autre racine. En Latin, *gladiolus floribus uno versu dispositis major*. C. B. *Pin.* 41. Il y a une autre espèce de *glayeul* qui est semblable au précédent, si ce n'est que ses fleurs sortent des deux côtés de la tige, & qu'elles sont un peu plus petites. En Latin, *gladiolus utrimque floridus*. C. B. *Pin.* 41. Ces plantes sont incisives, digestives, apéritives; propres pour exciter la suppuration.

GLAYEUL PUANT, en Latin, *gladiolus fetidus*. C. B. *Pin.* 30; *Iris fetidissima*, seu *xiris*, *Inst. rei Herb.*

360. Voyez ESPATULE, c'est la même chose. Il y a en Amérique une espèce de *glayeul* appelée Totorá, dont on fait des fascines avec lesquelles on bâtit les maisons.

GLAZY. f. m. Vieux mot, qui se trouve rarement: il signifie glaive, *gladius*, d'où s'est formé *glazy*; le *d* & le *z* ont beaucoup d'affinité, & se sont souvent changés l'un en l'autre.

GLE

GLÉ. f. m. Vieux mot. Nom d'un petit animal appelé loir, & en Latin *gliris*. LOBIN. *Gloss.*

GLÈBE. f. m. Terme de Chimie: Motte de terre qui enferme quelque métal ou minéral. *Gleba*. On apporte les *glèbes* aux forges pour les laver, les épurer, & puis les fondre: Ce mot est tout Latin.

GLÈBE en Jurisprudence s'est dit autrefois pour héritage. *Pradium, Haredium*. A Rome il y avoit des esclaves qui étoient attachés à la *glèbe*. *Servi glebe adscriptitii*. Autrefois en France parmi les gens non libres, les uns étoient tout à fait serfs, & d'autres n'étoient qu'hommes de Poce. Les serfs étoient attachés à la *glèbe*, c'est à-dire, à l'héritage. On les vendoit avec le fonds. LE GENDRE.

La Jurisprudence moderne emploie le terme de *glèbe* dans le même sens, pour désigner une espèce de serfs comme encore aujourd'hui dans quelques Provinces du Royaume & dans quelques endroits de l'Europe. Quelques gens de main-morte sont attachés à la *glèbe*, & ne peuvent aller demeurer ailleurs sans perdre leur fonds. Voyez SERF.

On le dit encore de certains droits incorporels qui sont attachés à une terre, tel que le droit de Patronage, de Justice. Le droit de Patronage qui est réel, doit être annexé à une *glèbe*. Celui qui jouit de la *glèbe*, jouit aussi des droits honorifiques du patronage.

Gleba, motte de terre, vient du Celtique *gleb*, qui veut dire mouillé, arrosé d'eau, comme les mottes de terres, qui par-là deviennent fertiles. PÉZRON. Rien ne convient moins à une motte de terre que cette signification, & cette seule étymologie peut montrer combien peu il faut faire de fond sur la plupart de celles du P. Pézron.

GLEICHEN. Nom d'une contrée & d'un château. Le Comté de *Gleichen*. *Gleichenfis Comitatus*. Petit pays du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne. Il est dans la Turinge, au couchant du territoire d'Erfurd. Ce pays a eu ses Comtes particuliers de la Maison de Schwartzbourg; mais après la mort du dernier Comte de *Gleichen*, arrivée l'an 1639, l'Évêque de Mayence donna l'investiture des fiefs dévolus à son Église au Comte d'Hazfeld, & les Ducs de Saxe en investirent du reste le Comte d'Hohenloë: ce qui après de grandes contestations est demeuré dans ce même état. Le château de *Gleichen* qui est entre Erfurd & Gotha, donne le nom à ce Comté.

LENDELAGH. Voyez GLANDELEUR.

GLÈNE. f. f. Terme d'Anatomie, par lequel on désigne une cavité de moyenne grandeur, creusée dans un os, dans laquelle s'emboîte un autre os. La *glène* a moins de profondeur & de diamètre que le *covyle* destiné à la même fonction. Ce nom se donne à deux cavités qui sont à la partie d'enbas de la première vertèbre du cou.

GLENLUZ, ou GLENLUCE. La baie de *Glenluz*. *Glenlucensis sinus*. Petit golfe de la mer d'Irlande. Il s'avance dans les côtes du Comté de Galloway, Province d'Ecosse, entre la Mule ou le cap de Galloway & la ville de Wintern. Il prend son nom du bourg de *Glenluz*, qu'on nommoit en Latin *Glenluca*, ou *Glenovium*.

GLÉNOÏDALE. adj. f. Terme d'Anatomie: On appelle cavités *glénoïdales* toutes celles où sont emboîtés ou reçus d'autres os, lorsqu'elles ont peu de profondeur & de superficie; lorsqu'elles ne sont,

ni des plus profondes, ni des plus petites, mais moyennes entre les unes & les autres.

GLÉNOÏDE. f. f. Terme d'Anatomie, par lequel on désigne particulièrement la cavité de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humérus:

Ce mot est Grec, composé de *γλήνη*, qui signifie paupière, & cavité, où un corps en reçoit un autre qui s'y emboîte; & de *εἶδος*, forme; *glénoïde*, qui a la forme d'une cavité telle que nous venons de dire.

GLETSCHERS: Nom que l'on donne en Allemand aux montagnes de glace de la Suisse: Les François les nomment glacières, & plus souvent glaciers: Voy. ce mot.

GLETTE. f. f. Terme de Monnoie. *Fax, scoria*: On appelle dans les Monnoies *glette*, ou litarge, l'impureté des matières, qui a coulé de la coupelle d'affinage, comme il a été dit. Ces termes de *glette* ou litarge, sont synonymes. BOIZARD. Mais le terme de *glette* est plus en usage dans les Monnoies que celui de litarge. IDEM.

GLETTERON. f. m. Plante qu'on appelle autrement *glouteron* ou *bardane*. Voyez BARDANE.

GLEU. f. m. *Palea*. On appelle *gleu*, en Normandie, de la paille, en quelques autres Provinces on prononce *glui*.

M. Huet dérive ce mot du Syriaque *gelo*, qui signifie la même chose.

GLI

GLIC. f. m. Sorte de jeu, qui est dans la liste de ceux de Rabelais, L. I, c. 22, p. 138. J'y joins la note de M. le Duchat, n. 17.

Le *glic* c'est la chance; de l'Allemand *glick*, hazard, chance. Henri Etienne, c. 7, de son Apologie d'Hérodote, rapporte un passage des Sermons d'Olivier Maillard, où ce Prêcher reprochoit à de certains Prélats de son temps, qu'ils ne faisoient que paillarder & jouer au *glic*. *Ad taxillos & aleas*, dit-il ailleurs. (Sermon 19 de l'Avent.)

Corgrave y donne un sens allégorique: il prétend que *glic* est un jeu d'amour, & que jouer au *glic*, c'est jouer à la navette, c'est-à-dire, prendre ses ébats; mais quelle apparence? Le mot paillarder l'exprimoit assez. Maillard, en parlant des Prélats débauchés, a voulu dire qu'ils étoient impudiques & joueurs. Voyez le passage entier sous le mot GODDON.

Ils ne hobent de leurs maisons :
Là jouent en toutes saisons
Au trinc, au plus près du couteau,
Aux dez, au glic, aux belles tables.

GLICEAU. f. m. Vieux mot. Peloton de fil. On a dit de-là *englinceler*, pour dire, mettre en peloton.

GLICYNÉRO. Rivière de la Romanie, Province de la Turquie, en Europe. *Aqua dulcis, Athiras Pydara*. Le *Glicynéro* (M. Corneille écrit *Glécynéro*) s'appelle autrement *Aqua dolce*, & *Athiras*. Il se décharge dans la Propontide ou mer de Marmara, entre Selivree & Péritho.

GLIPHE. Terme d'Architecture. Voyez GLYPHE. GLISKOVATZ. Ville de la Turquie, en Europe. *Glikovatium*. Elle est dans la Servie, environ à douze lieues de Novibazar, du côté du couchant & sur la rivière de Véternitza, qui se décharge peu après dans celle de Lépanar.

GLISSADE. f. f. Mouvement du pied qui appuyant sur quelque chose de gras ou d'uni, coule tout d'un coup, sans pouvoir se tenir ferme. *Vestigium fallens, lubricum*. Voilà une dangereuse *glissade*. Il fit une *glissade* & tomba.

GLISSADE. Terme de Maître d'exercice militaire. C'est un mouvement de la pique en avant ou en arrière. Faire une *glissade* avec la pique.

GLISSADE. Terme de Danse. C'est une espèce de coupé qui ne se pratique que pour aller de côté & sur une même ligne, soit à droite, soit à gauche. Si vous

voulez faire des *glissades* en allant du côté droit, il faut plier sur le pied gauche pour faire un demi coupé du pied droit, en le portant à côté à la deuxième position, & en vous élevant dessus, vous tirez le pied gauche du même temps derrière jusqu'à la troisième position, en laissant poser le corps dessus pour en reprendre un autre de suite du droit, parcequ'ordinairement on en fait trois de suite, quoiqu'il n'en entre que deux dans une mesure. RAMEAU.

GLISSANT, ANTE. adj. Se dit d'un lieu où le pied coule facilement, où l'on a de la peine à se tenir ferme. *Lubricus, fallens.* Chemin *glissant*. Il y avoit au fond de l'eau de gros cailloux fort *glissants*. ABLANC. C'est un pas *glissant*; se dit tant au propre qu'au figuré. La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie: de l'une à l'autre le pas est *glissant*. LA BRUYÈRE. On le dit de toutes les affaires où il faut beaucoup d'adresse & de prudence pour se conduire.

Le Théâtre est un lieu glissant pour une fille.

NOUV. CHOIX DE VERS.

En termes de Poésie Italienne, on appelle vers *glissants*, les vers qui ont une syllabe de plus que ceux qui sont de même mesure. Les vers *glissants* ont l'accent sur l'antépénultième syllabe du dernier mot, ce qui fait qu'on prononce vite les deux dernières syllabes, au lieu qu'on les prononce lentement dans les vers qui ont l'accent sur la pénultième du dernier mot. Les vers *glissants* ont douze syllabes, quand les autres qu'ils accompagnent en ont onze, & huit, quand ceux-ci en ont sept. Les vers *glissants* font dans la Poésie Italienne le même effet que les vers dont la rime est féminine dans la Poésie Française.

L'Invidia frigivol' mio se stessa macera.

SAN.

Ce vers est *glissant*, & a douze syllabes dans sa mesure. On peut remarquer en passant que les vers Italiens sont bien plus rudes que les vers Français ne le sont aujourd'hui, à cause de la quantité de voyelles qu'il faut entasser dans une même syllabe pour mesurer les vers, ce qui en rend la prononciation moins ferme, moins soutenue & fort désagréable.

L'Auteur du Jardin des racines Grecques dérive ce mot du Grec *γλισχρος*, qui veut dire la même chose.

GLISSÉ. f. m. Nom d'un pas de danse. *Gliscens.* Le pas *glissé* consiste à passer le pied doucement devant soi, en touchant le plancher très-légèrement. Ce pas est très lent. Faire un *glissé*.

GLISSEMENT. f. m. Terme de Physique. *Fluxus.* Les corps ne sont liquides que par le *glissement* continu de leurs parties les unes sur les autres. Il est peu en usage.

GLISSER, v. n. se dit du mouvement par lequel le pied coule tout d'un coup sur quelque chose de gras ou d'uni. *Fallente vestigio labi, labi in lubrico.* Le pied *glisse* aisément sur le pavé gras, sur du bois mouillé, sur des planchers frottés & cirés.

GLISSER se dit dans le même sens en Mécanique, d'un corps qui se meut sur une surface plane, de façon que la même partie du corps touche toujours cette surface: ce qu'on appelle *superincessus radens*. Si le corps se meut de manière qu'il applique successivement à cette surface différens points, on dit qu'il *roule*.

On dit dans ce sens que le pied d'une échelle a *glissé*, qu'une chose a *glissé* des mains. On le dit généralement de toutes les choses qui coulent, s'échappent. *Delabi, elabi.*

On dit proverbialement, c'est à vous à *glisser*, c'est à votre tour à *glisser*, pour dire, c'est à votre tour à faire telle chose.

On dit de même de quelqu'un qui a fait une fau-

te, ou à qui il est arrivé quelque accident par son imprudence, que le pied lui a *glissé*.

Ces deux expressions, où le mot *glisser* est pris au figuré, ne peuvent entrer que dans le discours familier.

Ce mot vient de *glace*, parcequ'elle sert à *glisser*. Quelques-uns le dérivent du Grec *γλισχρος*, qui signifie *lubricus*, ou *glissant*. MÉNAGE.

GLISSER. C'est aussi le mouvoir de dessein formé sur la glace, ou sur une glissoire, en se servant de ses bras pour contrepoids. Ce petit garçon s'amuse à *glisser* tout le jour. C'est quelque chose de curieux de voir les Hollandois *glisser* sur les patins. Voyez PATIN.

GLISSER, se dit aussi figurément en Morale, & signifie, passer légèrement sur quelque chose. *Attingere leviter.* Un Orateur *glisse* sur les actions de celui qu'il loue, quand elles peuvent être un peu blâmées. Ce point de la cause étoit un peu délicat, il a *glissé* dessus. Toute ma pensée *glisse* sur cela. M. DE SEVIG.

GLISSER, se dit aussi à l'actif, & signifie couler adroitement quelque chose en quelque endroit, sans qu'on s'en aperçoive. *Glisser* la main dans la poche de quelqu'un. *Glisser* un papier dans un sac. *Insinuare.*

On dit dans cette acception *glisser* une clause dans un contrat, *glisser* un mot dans un discours, insérer adroitement. On a *glissé* une clause dans le contrat qui fait grand tort au vendeur. *Interferere, intercalare.*

Se **GLISSER**, se couler adroitement & sans être aperçu. Il s'est *glissé* dans la foule & s'est sauvé. Les troupes se *glissèrent* le long de la contrescarpe. *Subreperere.*

GLISSER, se dit au figuré, pour dire insinuer doucement dans les esprits. *Glisser* une erreur parmi le peuple.

Dans ce sens il est réciproque. Il s'est *glissé* beaucoup de faulx opinions dans les livres des Philosophes. Les erreurs se *glissent* insensiblement dans les esprits. *Serpere.*

GLISSÉ, ÉE. part.

GLISSOIRE. f. f. Lieu où l'on glisse par divertissement, & qu'on unit exprès pour cela. *Locus lubricus.* Les enfans font des *glissoires* sur les ruisseaux gelés.

G L O.

GLOBE. f. m. Corps sphérique, corps tout rond, corps solide compris sous une seule superficie, qui a un point dans le centre, d'où si l'on tire des lignes à ses extrémités, elles sont égales. *Glotus.* La terre & l'eau ne font qu'un *globe*. On appelle *globes* célestes, les Astres. On ne peut sans admiration contempler tous ces *globes* célestes, ces corps effroyables qui sont en marche; ils ne s'embarassent point l'un l'autre, ils ne se choquent, ils ne se dérangent point: tout au contraire; ils demeurent dans l'ordre qui leur est prescrit, & suivent la route qui leur est marquée. Est-ce par hasard qu'ils observent des règles si invariables? LA BRUYÈRE.

Sur les médailles on met un *globe* à la main des Princes, pour marquer qu'ils sont les maîtres du monde. P. JOBERT. La Providence porte une baguette dont elle semble toucher un *globe*, pour marquer qu'elle gouverne le monde. ID.

Le mot de *globe* est formé de *globus*, & ce mot est dérivé, selon quelques Auteurs, de *glomus*, qu'ils font venir de l'Hébreu *גלם*, qui signifie la même chose, ou, si l'on en fait un verbe, en mettant les points convenables, ce même mot signifie *rouler, entourer*, la racine est *גל*, qui signifie la même chose.

GLOBE, vient du Celtique *globyn*, PEZRON. *Globe* vient du Latin *globus*, & très-probablement *globyn* aussi.

On appelle *globe céleste* & *globe terrestre*, deux instrumens de Mathématique, dont le premier

représente la surface concave du Ciel où sont peintes les constellations avec leurs étoiles. Le second représente la surface de la terre, où sont peintes les différentes régions, selon leur situation & leurs mesures. Ils sont soutenus de deux cercles, dont l'un marque l'Horizon, & l'autre le Méridien: sur le Méridien il y a un cercle polaire, au centre duquel est une aiguille de cuivre appelée *gnomon*, laquelle est attachée à l'axe. Il y a de ces *globes* dans toutes les belles Bibliothèques. Voyez la quatrième Edition de *l'Usage des Globes*, par N. Bion.

☞ **GLOBE & Sphère** considérés dans une signification synonyme. Le *Globe* est plein, la *Sphère* est évidée.

GLOBE. Les Faïanciers se servent de ce mot pour signifier une phiole de verre étamée par-dedans, montée sur un pied, qu'on met sur la corniche de la cheminée, pour représenter en petit les objets qui sont dans une chambre.

On dit figurément & poétiquement, que deux beaux yeux sont deux *globes* de feu.

GLOBE de feu. On appelle ainsi toute sorte d'artifice sphérique, ou par son effet, ou par la figure de son cartouche.

En termes d'Anatomie, l'extrémité du nez, qui est cartilagineuse & mobile, est appelée le petit *globe* du nez. **DIONIS.**

GLOBE, en termes de Pyrotechnie, se dit de toutes sortes de corps où l'on a enfermé de la poudre, pour faire des feux artificiels, de quelque figure & qualité qu'ils soient. On a vu même dans les magasins du Comte d'Oldembourg des grenades anciennes de forme cubique ou parallépipède. Voyez **CASIMIR en sa Pyrotechnie.**

In-Globo. Expression Latine, qu'on emploie quelquefois en François dans le style familier, en parlant de plusieurs personnes, ou de plusieurs choses considérées ensemble.

☞ **GLOBOSITES.** f. f. pl. Terme de Conchyliologie. Nom que l'on donne à des coquilles pétrifiées qui sont renflées par le milieu, & fort semblables à des noix.

GLOBULAIRE. f. f. Plante qui a du rapport avec la Paquerette ou *Bellis*, par ses feuilles, & qui s'en distingue par ses fleurs, qui sont ramassées en une petite boule blanche, composée de fleurons différents des ordinaires en ce qu'ils forment une lèvre découpée en plusieurs lanières. Ils sont soutenus chacun par un calice qui renferme une semence fort menue. *Bellis Carulea caule folioso*, *C. B. Pin*, ou *Globularia vulgaris*, *Inst. R. Herb.* L'*Alypum montis Ceti*, arbrisseau commun au Cap de Certe & en Provence, près de Marseille, est une autre espèce de *Globulaire*, appelée *Globularia fruticosa*, *myrtifolio tridentato*, *Inst. R. Herb.* Ses feuilles purgent fort violemment.

Ce mot vient du Latin *globulus*, *globe*, *boule*, & l'on a donné le nom de *globulaire* à ces sortes de plantes, à cause de la figure de leurs feuilles qui sont ramassées en forme de petites boules.

GLOBULE. f. m. Petit corps sphérique, ou ayant figure de globe. *Globulus*, *spherula*. Le mercure épanché se forme toujours en *globules*, ou petits corps ronds. Les Cartésiens appellent *globules* du second élément, les particules de la matière première qui se sont arondies. Voyez **MONDE DE DESCARTES.**

☞ Ce terme est aussi d'usage en Médecine pour exprimer les petites parties rondes & rouges du sang qui flottent dans la sérosité qui sert de véhicule au sang. Les *globules* du sang. Voyez **SANG.**

GLOBULEUX, **EUSE.** adj. Qui est composé de globules. La matière *globuleuse* est, selon les Cartésiens, celle qui produit la lumière. Voyez **MONDE DE DESCARTES & LUMIÈRE.**

GLOUCER. v. n. Voyez **GLOUSSER.**

GLOCESTER, nous prononçons **GLOCESTRE.** *Glocestria*, *Glovernia*. Bonne ville avec titre de Duché. Elle est capitale du Comté de Gloucester, &

située sur la Saverne, à dix lieues de Bristol, du côté du nord. Cette ville fut appelée *Clevum* par les Dobunes ses anciens habitans, ensuite les Romains s'en étant rendus maîtres, l'appellèrent *Claudia Castra*. Elle a un Evêché suffragant de Cantorbéry. Du revenu de l'Abbaye de *Glocestre* Henri VIII fonda l'Evêché de la même ville en 1541.

GLOCESTER-SHIRE. C'est-à-dire, le Comté de Gloucester ou de Glocestre. *Glocestria*, *Glocestriensis Comitatus*. Province d'Angleterre. Elle est dans l'ancien Royaume de Mercie, & bornée au sud par le Comté de Sommerfet; au levant par ceux de Wilt & d'Oxford; au nord par ceux de Warwick & de Worcester; & au couchant par ceux d'Hereford & de Montmouth. La longueur de cette Province est de dix neuf à vingt lieues, & sa largeur moyenne de sept. Son terroir est fort fertile en grains & en pâturages; ses laines sont fort estimées, & elle a de bonnes mines de fer, si bien qu'on peut la mettre au rang des principales Provinces d'Angleterre. La Saverne la baigne, & ses principaux lieux sont les bourgs de Tewkesbury & de Cirencestre, & la ville de Gloucester. Le Comté de Glocestre est le lieu où demeuroient autrefois les Dobuniens. **CAMDEN.** Le Chevalier Atkins a fait en Anglois l'Histoire de la Province de *Glocestre*, imprimée à Londres ces dernières années.

GLOGAW ou **GLAGAW**, mais il faut prononcer *Glogaw*. Le Gros *Glogaw*. *Glogavia Major*, anciennement, *Lugdunum*. Ville bien fortifiée & défendue par une bonne citadelle, elle est la Capitale du Duché de *Glogaw*, en Silésie, & située sur l'Oder, à trois lieues de Pologne, & à dix-huit de Breslaw, du côté du nord. Il y a un autre *Glogaw*, qu'on appelle *Klin Glogaw*. Ce lieu est dans le Duché d'Oppelen, du côté du midi.

Le Duché, ou la Principauté de *Glogaw*. *Glogavenfis Ducatus* ou *Principatus*. Contrée du Royaume de Bohême. Elle est dans la Silésie, le long de l'Oder, qui la traverse dans toute sa longueur du sud au nord. Elle est bornée au levant par la Pologne; au nord par le Duché de Crossen; au couchant par celui de Sagan, & au sud par ceux de Lignitz & de Wolaw. *Glogaw*, qui lui donne le nom, en est aussi la ville capitale.

☞ **GLOIRE.** f. f. *Gloria*. C'est le concert des louanges constantes du public: l'éclat de la réputation jointe à l'estime & à l'admiration. Elle suppose toujours, dit Voltaire, des choses éclatantes, en actions, en vertus, en talens, & de grandes difficultés surmontées. C'est proprement pour la gloire que la renommée est établie; si elle ne s'étend & ne se répand par-tout, elle s'affoiblit, & les actions éclatantes sont les feules qui lui appartiennent. Henri IV & François I eurent de la gloire. Attila, malgré ses grands succès, n'eut point de gloire. Il étoit sans vertus. La gloire se donne à ceux dans qui les vertus sont plus grandes que les défauts.

☞ Comme la gloire a pour base le merveilleux, c'est-à-dire, ce qui s'élève ou semble s'élever au-dessus des forces de la nature, elle tient beaucoup de l'opinion des hommes, & elle est vraie ou fautive comme elle, suivant que le merveilleux sur lequel elle porte, est réel ou faux. La véritable gloire est délicate & modeste: elle s'éloigne de l'ostentation, & n'a besoin pour se soutenir que de l'éclat des actions qu'elle fait faire.

☞ La fautive gloire se porte souvent à des excès. Telle seroit la gloire d'un Souverain qui mettroit son honneur à se venger. Elle tient de la vaine gloire, que l'on prend ordinairement pour un sentiment trop avantageux de soi-même, que la vanité inspire; mais qui est, dit Voltaire, une petite ambition qui se contente des apparences, qui s'étale dans le grand faste, & qui ne s'élève jamais aux grandes choses. On a vu des Princes, qui ayant une gloire réelle, ont encore aimé la vaine gloire, en recherchant trop

les louanges, en aimant trop l'appareil de la représentation.

On peut regarder les Gens de Lettres comme les arbitres de la gloire. C'est par eux qu'elle se transmet de siècle en siècle. Louis XII disoit, les Grecs ont fait peu de choses; mais ils ont ennoblé le peu qu'ils ont fait par la sublimité de leur éloquence. Les François ont fait de grandes choses & en grand nombre; mais ils n'ont pas su les écrire. Les seuls Romains ont eu le double avantage de faire de grandes choses & de les célébrer dignement. C'est un Roi qui reconnoît que la gloire des nations est dans les mains des Gens de Lettres. Mais malheureusement presque tout écrivain adopte un personnage, une patrie, & il semble qu'il n'y ait plus rien au monde, ou que tout soit fait pour eux seuls.

Le mot de gloire se prend quelquefois en mauvaise part, comme synonyme d'orgueil, de vanité. Cet homme crève de gloire. La gloire le perdra. Soit gloire. Gloire pédantesque. Sa signification est alors déterminée par les épithètes qu'on y joint, ou par les mots qui l'accompagnent.

Faire gloire d'une chose, en faire vanité, s'en faire honneur. Expression qui se prend également en bonne & en mauvaise part, suivant les choses dont on parle. Cet homme fait gloire de sa noblesse. Cet autre fait gloire d'être parvenu aux plus grands emplois malgré la bassesse de sa naissance. Celui-là fait gloire de souffrir pour la bonne cause. On voit assez que dans ces exemples il est question de vraie ou de fausse gloire.

GLOIRE, honneur considérés comme synonymes. La gloire dit quelque chose de plus éclatant que l'honneur. Celle-là fait qu'on entreprend, de son propre mouvement, & sans y être obligé, les choses les plus difficiles. Celui-ci fait qu'on exécute sans répugnance, & de bonne grâce, tout ce que le devoir le plus rigoureux peut exiger. SYN. FR. L'homme peut être indifférent pour la gloire; mais il ne lui est pas permis de l'être pour l'honneur. Le désir d'acquiescer de la gloire pousse quelquefois le courage du soldat jusqu'à la témérité; & les sentimens d'honneur le retiennent souvent dans le devoir, malgré les mouvemens de la crainte.

Dans le discours on met souvent l'intérêt en antithèse avec la gloire & le goût avec l'honneur. Ainsi l'on dit qu'un Auteur qui travaille pour la gloire s'attache plus à perfectionner ses ouvrages, que celui qui travaille pour l'intérêt; & que quand un avare fait de la dépense, c'est plus par honneur que par goût.

GLOIRE se prend encore pour ornement. *Decus, ornamentum*. Un tel a été la gloire de son siècle.

GLOIRE se dit encore de la Majesté Divine, de la splendeur qui marque sa puissance & sa grandeur infinie. Dieu a paru dans sa gloire sur le mont Thabor. Le Fils de Dieu viendra dans sa gloire juger les vivans & les morts.

On l'a même dit de l'hommage qu'on rend à Dieu, des louanges qui lui sont dues. Reudre gloire à Dieu, c'est le reconnoître publiquement. Travailler pour la gloire de Dieu. Dieu est jaloux de sa gloire. Il a dit: je ne donnerai ma gloire à personne. *Gloriam meam alteri non dabo*.

Les hommes ne connoissant rien de plus excellent que la gloire, rien dont ils puissent être plus flattés, l'ont attribuée à l'Être suprême, & les Théologiens ont distingué dans lui deux sortes de gloire; l'une qu'ils appellent interne, qu'ils font consister dans l'infinité de ses perfections; & l'autre externe, qu'ils font consister dans la manifestation de ses attributs. C'est dans ce sens qu'ils ont dit que Dieu avoit créé le monde pour sa gloire.

Dans notre Religion la gloire est prise pour le Ciel, pour la béatitude dont on jouit dans le Paradis. Il est au séjour de la gloire. La gloire que Dieu a préparée à ses Elus.

GLOIRE, en termes de Peinture, c'est la représentation d'un Ciel ouvert & lumineux, avec les

personnes divines, les Anges & les Bienheureux. Mignard a peint une gloire au Val-de-Grace.

On appelle aussi gloire dans les Comédies & dans les autres spectacles, l'endroit élevé & illuminé, où l'on représente le Ciel ouvert avec les Divinités fabuleuses.

GLOIRE, terme d'Artificier. On donne ce nom à un soleil fixe, d'une grandeur extraordinaire, tels qu'on en fait aux feux d'artifice dans les grandes réjouissances.

GLOIRE. Terme de Liturgie. Dans la Liturgie Mosarabique on appelle gloire une des neuf parties de l'hostie; car on la divise à la Messe en neuf parties. La gloire est au milieu de la résurrection & du regne; & ces trois parties sont à côté des cinq qui forment le montant de la croix qu'on représente par l'arrangement des parties de l'hostie. *Gloria*.

Le mot gloire vient du Latin *gloria*, que quelques-uns dérivent du Grec *κλῆρις*, je célèbre. Selon Pezron, qui voit du Celtique par-tout, gloire est un mot purement Celtique.

GLOMAQUE. f. m. Ancien nom propre d'un peuple d'Allemagne. *Glomacus, Delemancus*. Le pays des Glomaques qu'on appeloit *Delemancia*, étoit le même que la Misnie d'aujourd'hui.

GLORIA PATRI. f. m. Terme de Liturgie purement Latin: on l'emploie en François dans la suite du discours, comme les autres mots. Par ce mot, on entend le verset qui se dit à la fin des Pseaumes, & en tant d'autres occasions à la Messe, à l'office, & dans toutes les prières que l'Eglise récite. Le mot de *Gloria* est le premier mot de ce verset par lequel on glorifie la Sainte Trinité.

On croit que ce fut le Pape Damase qui dans l'année 368 ordonna qu'à la fin de chaque Pseaume on chanteroit le *Gloria Patri*, qu'il que Baronius croie que cela étoit en usage du temps des Apôtres. C'est-à-dire, que l'usage n'en étoit pas si commun, qu'il l'a été depuis les commencemens de l'Arianisme. On dit le *Gloria Patri* à la fin de chaque Pseaume dans l'Office divin, excepté les trois dernières teries de la Semaine-Sainte. Le cinquième Canon du Concile de Vaison, tenu en 529, porte, on récitera dans nos Eglises le nom du Pape, & après *Gloria Patri*, on ajoutera, *Sicut erat in principio*, comme on fait à Rome, en Afrique & en Italie, à cause des Hérétiques, qui disent que le Fils de Dieu a commencé dans le temps. FLEURY. Le Concile de Narbonne en 589, can. 2. On chantera *Gloria* à la fin de chaque Pseaume, & de chaque division des grands Pseaumes. Sans doute on regardoit cette prière comme une profession de foi abrégée contre les Ariens. ID. Un *Gloria Patri* en musique. Un beau *Gloria Patri*, bien chanté. Tous les *Gloria Patri* de ce Musicien sont fort beaux.

On dit d'un homme qui fait se procurer des entrées, qu'il est comme *Gloria Patri*, qu'il se fourre par-tout.

GLORIA IN EXCELSIS. Espèce d'Hymne, Cantique que l'on dit à la Messe, excepté les jours de Férie & les Dimanches de Carême, &c. Il commence par les paroles que les Anges chantèrent à la naissance de Jesus-Christ. *Gloria in excelsis Deo, & in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis*. C'est pourquoi on l'appelle aussi Hymne angélique, ou le Cantique des Anges. On le chante dans les Grandes-Messes.

GLORIETTE. f. f. On appelle *Gloriettes* à Bruxelles, toutes les maisons de plaisance, & en Hollande on appelle *Gloriette* le cabinet le plus élevé d'une maison dans une ville, & un cabinet, ou un pavillon à la campagne. Les Espagnols disent de même *Glorieta*, pour dire, un cabinet de jardin. En Languedoc on appelle *Gloriette*, un retranchement qui renferme le derrière du mur d'un four, & qui fait une espèce de petite chambre. *Dict. Etym. de Mé-*

nage. GLORIEUSE. f. f. Terme de Fleuriste. C'est une ru-

lipo, qui a pour couleur une isabelle qui tire un peu sur le jaune, & un rouge doré. MORIN.

✿ GLORIEUSE. f. f. Poisson de mer, ainsi nommé parcequ'il nage lentement, & avec une espèce de gravité. Sa chair est molle & de mauvais goût. C'est une espèce de pastenague. *Voyez* ce mot.

GLORIEUSEMENT. adv. D'une manière glorieuse. *Egregiè, praclarè.* Il s'est tiré *glorieusement* de cette bataille. Combattre *glorieusement*. ABL.

✿ GLOIRE, GLORIEUX, se glorifier, se prennent quelquefois dans un sens odieux. *Glorieusement* se prend toujours en bonne part.

✿ GLORIEUX, EUSE. adj. Le P. Bouhours remarque que ce mot est tantôt une louange, tantôt une injure, selon qu'il est l'épithète d'une chose inanimée, ou d'une chose animée. S'il est joint à un substantif qui ne soit pas une personne, il se prend en bonne part. Action *glorieuse*, blessures *glorieuses*, mort *glorieuse*. On dit pourtant en mauvaise part : il a l'air *glorieux*. Ainsi il n'y a proprement que l'usage & la nature de l'objet dont il s'agit, qui détermine la signification de ce mot.

✿ Le mot de *glorieux* pris en bonne part, comme épithète d'une chose inanimée, se dit des choses, des actions qui donnent, qui procurent de la gloire. *Gloriosus, illustris, clarus.* Il est plus *glorieux* de se vaincre soi-même, que de vaincre les autres. La domination que les Romains exercent par l'équité de leurs loix, est la plus *glorieuse*, parcequ'elle s'étend sur les esprits & sur la raison. S. EVR. Préférer une mort *glorieuse* à une longue vie.

✿ GLORIEUX se dit dans un sens favorable, non-seulement des choses qui donnent de la gloire, mais encore de celles qui peuvent nous en faire acquérir. Un rang *glorieux* est un rang élevé, dans lequel on peut acquérir de la gloire. Le métier de la guerre est le plus *glorieux*; mais on achète bien cher la gloire qui le suit.

✿ GLORIEUX pris en mauvaise part, lorsqu'il est l'épithète d'une chose animée; homme *glorieux*, esprit *glorieux*, est toujours une injure. L'homme *glorieux* n'est pas précisément l'orgueilleux qui s'estime, & croit être quelque chose. Il tient plus de l'homme vain, qui veut être estimé, ou au moins paroître quelque chose. Avide d'estime, il desire d'occuper la pensée de tout le monde, & cherche, dit Voltaire, à réparer par les dehors ce qui lui manque en effet. *Superbus, arrogans.*

✿ Quoiqu'on ne dise pas un roi *glorieux*, comme on dit un regne *glorieux*, ce ne seroit pourtant pas une faute, selon Voltaire, de dire au pluriel : les plus *glorieux* conquérans ne valent pas un Prince bienfaisant.

✿ GLORIEUX, se dit substantivement dans le même sens. C'est un *glorieux*. Les *glorieux* se font haïr. Comme ce terme n'est pas bien noble, il a besoin d'être relevé par la pensée. Boileau ne s'en est servi qu'en riant.

*Je ne fais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre ;
Ce n'est qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre.*

✿ Le mot de *glorieux* se dit aussi des corps des bienheureux après la résurrection, qui habitent le séjour de la gloire : les corps *glorieux* ne sont plus sujets aux infirmités humaines. L'impassibilité, l'agilité sont les qualités des corps *glorieux*.

✿ Le peuple dit dans le même sens, la *glorieuse* Vierge Marie. Les *glorieux* Apôtres S. Pierre & S. Paul.

GLORIFICATION. f. f. Qui ne se dit que de l'élevation de la créature à la gloire éternelle que Dieu accorde à ses Elus après leur mort. *Gloria, beatitudo.*

GLORIFIER. v. a. Admettre à la béatitude éternelle, rendre participant de la béatitude éternelle. *Beare, caelestibus choris inserere.* Dieu *glorifie* ses Elus après leur mort.

GLORIFIER, signifie aussi, honorer, rendre honneur

& gloire à Dieu. Rendre respectable aux hommes le Dieu que l'on reconnoît. *Laudare, extollere laudibus, laudes pendere, tribuere.* Il faut *glorifier* Dieu incessamment. *Glorifions* Dieu de toutes choses. ARN. Il ne se dit que dans les matières de piété. Les Philosophes, dont parle Saint Paul, ayant connu Dieu, ne l'ont pas *glorifié* comme Dieu. BOUH.

GLORIFIER, avec le pronom personnel, signifie, se vanter, tirer vanité de quelque chose. *Jaçtare, se gloriari.* Il se *glorifie* de ses ancêtres, de son bien, de son esprit. Tous les biens de ce monde ne méritent pas qu'on s'en *glorifie*. Se *glorifier* de son ignorance. Ces scandaleuses voluptés que les premiers Chrétiens n'osoient nommer, & dont ceux d'aujourd'hui se *glorifient*. ROY. ✿ On peut le dire en bonne part, & on peut se *glorifier* d'une disgrâce que l'on n'a pas méritée, & qui est l'effet de l'envie.

GLORIFIER. Ce verbe se construit quelquefois avec la préposition *dans*, & alors il signifie plus particulièrement, mettre son honneur & sa gloire en quelque chose. Un véritable Chrétien ne doit se *glorifier* que dans la croix de Jesus-Christ. *Gloriari in cruce,* &c.

GLORIFIÉ, ÉE. part.

Ces mots de *glorieux, glorieusement, glorification, glorifier,* viennent des mots *gloriosus, gloriosè, glorificatio, glorificare.*

✿ GLORIOLE. f. f. Diminutif. Petite gloire. *Gloriola.*

GLORIOSE. f. m. Nom d'homme. *Gloriosus.* S. *Gloriose*, Prêtre. CHASTEL. au 3^e de Févr. Ce saint Prêtre est honoré de temps immémorial dans une Eglise du Diocèse de Soissons. ID. C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *Glorieux*.

GLOS. Bourg de France, en Normandie. Il est situé proche d'Evreux dans le pays d'Ouche, entre l'Aigle, Lyre & S. Evroul. Les rivières de Rille & de Carentone coulent aux environs de ce bourg.

GLOSE. f. f. ✿ Explication de quelques mots obscurs d'une langue par d'autres plus intelligibles de la même langue. *Glossa.* Un Auteur obscur a besoin de *glose*. On appelle *glose* interlinéaire, celle qui est placée entre les lignes du texte.

GLOSE, est aussi un Commentaire qu'on fait pour expliquer plus au long, & plus intelligiblement le texte d'un Auteur, soit en la langue même de cet Auteur, ou en une autre langue. La *Glose* de la Bible, qu'on appelle *Glose ordinaire*, parcequ'elle est faite sur le Latin de la Vulgate, a été faite par Nicolas de Lira en six volumes. Les *Gloses* du Droit sont les Commentaires marginaux d'Accurse, sur quoi Rabelais a dit, que *c'étoit une belle robe bordée de merde*; c'est-à-dire, que le texte est excellent, & que la *glose* ne vaut rien.

On dit en ce sens proverbialement d'un méchant Commentaire, que *c'est la glose d'Orléans*, plus obscure que le texte, ou pire que le texte, ou bien qui est plus difficile que le texte, parceque dans l'Université d'Orléans l'interprétation des loix étoit plus difficile que le texte des loix. LE MAIRE. Juvénal des Ursins, Evêque & Comte de Beauvais, y donne un autre sens dans la plainte qu'il fit à Charles VII aux Etats d'Orléans en 1433. Car se plaignant de ce que les troupes, qui avoient été envoyées dans le Beauvoisis pour repousser les Anglois, s'accordoient fort bien avec eux, & faisoient bonne chère ensemble, il dit qu'il faut y mettre la *glose d'Orléans*, comme si dans ce temps-là les Orléannois eussent passé pour être doubles & traîtres, ce qui n'est pas. *Voyez* LE MAIRE, *Hist. d'Orléans*, p. 54 & 55. Ce proverbe est ancien, & l'on n'en fait pas la véritable origine. L'Editeur des remarques de M. Ménage, qui sont connues de tout le monde sous le nom de *Menagiana*, parle ainsi de l'origine de ce proverbe. Le Maire, dans le chap. 19 de ses *Antiquités d'Orléans*, n'a pas trop mal rencontré, quand il dit que l'esprit railleur des Orléannois peut avoir donné lieu au proverbe; le propre de ces fortes de gens étant de coudre toujours quelque mensonge de leur

Invention aux faits qu'ils rapportent, ce qui s'appelle broder, & conformément au proverbe, détruire le texte par la *glose*. MÉM. T. I, p. 179.

La *glose* ne diffère du commentaire qu'en ce qu'elle est plus littérale, & se fait presque mot à mot : au lieu que le commentaire est plus libre & moins scrupuleux à s'écarter de la lettre. Voyez COMMENTAIRE.

Le mot de *glose* vient, selon quelques-uns, du mot Grec γλῶσσα, langue, parceque la *glose* sert à expliquer un texte, comme la langue à faire connoître les sentimens de l'ame par le moyen de la parole. On peut aussi, dit Macri, dériver ce mot du Latin *glos*, qui signifie la sœur du mari, & qui se prend dans le Droit pour *sœur*, parceque la *glose* est comme la sœur du texte.

GLOSE se dit aussi familièrement de certaines critiques, ou additions qu'on fait sur les événemens & les histoires du monde. Il est vrai que ses amis racontent l'affaire comme cela; mais la *glose* ajoute que, &c. Dites la vérité tout simplement, point de *glose*, s'il vous plaît.

GLOSE est aussi une espèce de Poésie faite à l'imitation des Espagnols, comme une espèce de Commentaire ou de Parodie de la pièce d'un autre Auteur, dont on répète un vers à la fin de chaque quatrain ou strophe qu'on fait contre lui; ou simplement une sentence, une pensée mise en vers, (on l'appelle *terçet*), sur laquelle on fait une pièce de vers en différentes stances, à la fin de chacune desquelles on répète un vers de la sentence, lequel entre dans le sens de la stance dont il fait partie. Il y en a des exemples dans les Poésies de Sarrasin : en paraphrasant le sonnet de Job, fait par Benferade, il finit par cette strophe, dont le dernier vers est du sonnet de Job.

*J'aime les vers des Uranins,
Dit-il; mais je me donne aux Diables;
Si pour les vers des Jobelins
J'en connois de plus misérables.*

GLOSE de sainte Thérèse, dont la reprise, ou refrain, est que *muelo porque no muelo.*

GLOSER. v. a. Mettre de la *glose* sur un Auteur, sur les feuilles d'un Auteur classique, où l'on a laissé de l'espace entre les lignes pour recevoir la *glose*. Interpretari.

GLOSER signifie aussi commenter. *Commentarios scribere*. Plusieurs Auteurs ont *glosé* la Bible.

GLOSER signifie encore, ajouter quelque chose à une histoire qu'on raconte, pour la rendre plus agréable & plus divertissante; c'est ce que Cicéron appelle *narrationem mendaciumculis aspergere* : car la plupart de ces *gloses*, ou broderies, sont autant de petits mensonges. On dit aussi *gloser* une action, pour l'expliquer à sa fantaisie, & d'ordinaire en mauvaise part, la critiquer. *Carpere, vellicare, mordere, reprehendere*. Il ne faut point donner à *gloser* sur ses actions. *Gloser* sur tout. Que trouvez-vous à *gloser* là-dessus? Ainsi ce verbe s'emploie activement & neutralement.

*Quoi! pour un maigre Auteur que je glose en passant,
Est-ce un crime après tout & si noir & si grand?*
BOIL.

*Pourquoi faut-il, (c'est ainsi que l'on glose,)
Que comme un simple Cavalier
A tout péril, à toute heure il s'expose?
C'est trop faire & trop s'oublier.*
PERRAULT.

GLOSÉ, ÉE. part.

GLOSEUR, f. m. & GLOSEUSE, f. f. Celui où celle qui critique, qui censure les actions des autres. *Censor, patruus*. Il se fait peu de choses qui ne soient à l'épreuve des *gloseurs*, des gens qui trouvent à reprendre sur tout.

GLOSINDE. Voyez GLOSSINE.

GLOSSAIRE. f. m. Dictionnaire servant à l'explication

des mots obscurs, ou barbares d'une langue morte ou corrompue. *Glossarium, Lexicon*.

Le *Glossaire* Latin de M. Du Cange en six volumes, & son *Glossaire* Grec en deux volumes *in-folio*, est un travail merveilleux, & plein d'une érudition extraordinaire: M. l'Abbé Carpentier a continué cet ouvrage: Le *Glossaire* de Lindénbrok sur les Loix de Charlemagne & de Louis le Débonnaire. Il y en a un de François Pithou sur la Loi Salique: Henri Spelman, Anglois, en a publié un en 1626 sous le nom d'*Archéologue*.

Ce Dictionnaire-ci tient du *Glossaire*; en ce qui regarde les mots anciens, factices ou provinciaux; mais il en renferme quantité d'autres qui sont en usage par toute la France. Le *Glossaire* alphabétique de M. de la Monnoie, pour l'intelligence des mots Bourguignons, & autres qu'il a employés dans ses Noëls, est un ouvrage rempli d'érudition & de recherches intéressantes sur la langue Française. Qu'on ne s'étonne donc pas si on le cite souvent. Ce mot de *Glossaire* vient de *glossa*, qui en Grec originairement signifie langue, mais qui depuis a signifié; non-seulement toute locution obscure, étrangère, inusitée, mais, ce qui est assez singulier, l'interprétation même de ces sortes de locutions; d'où il résulte que par *Glossaire* on doit entendre un recueil de termes difficiles, barbares, hors d'usage, accompagnés de l'explication dont ils ont besoin, laquelle de-là est appelée *Glose*.

GLOSSATEUR. f. m. Auteur qui a *glosé* quelque livre. *Interpres*. Les *Glossateurs* de la Bible. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase. Un Savant d'Allemagne prétend que certains mots barbares de la Loi Salique, que Vandelin a pris pour des noms de villes & de bourgs Taxandriques, sont des formules ajoutées à la marge par un *Glossateur* né dans les Gaules, accoutumé au langage Romance & à une prononciation différente de la Tudesque. MÉM. DE TRÉV.

GLOSSEPÊTRE ou GLOTTEPÊTRE, & mieux GLOSOPÊTRE. f. m. Langue pétrifiée, pierre ou pétrification qui a la figure & la forme d'une langue. *Glossopetra*. Il s'en trouve en assez grand nombre dans l'île de Malte. Stenonius, *De corpore solido intra solidum contento*; Olaus Wormius, *Dissert. de Glossopetra*, imprimée en 1686; Reyfchius, *de Glossopetris Lunenburgensibus*, & d'autres ont écrit de ces pierres. On prétend que ce sont des dents de chien marin, appelé par Théophraste & par les Grecs *καρχορίας*, parcequ'il a les dents extrêmement aiguës & tranchantes; que, ou les dents, ou le poisson lui-même, a été jetté là par des inondations; ou même dans le temps du déluge; que ces dents se sont ensuite pénétrées & impregnées dans la terre d'un suc pétrifiant qui leur a donné la dureté, & les a mises dans l'état où on les trouve à présent. Voyez CHORIER, *Hist. du Dauphiné*, T. I, p. 72 & 73.

Ce mot est composé de deux noms Grecs, γλῶσσα; langue, & πέτρα; pierre, & on l'a donné à ces sortes de pétrifications, parcequ'on a cru que c'étoient des langues de serpent. On dit que les *glossépêtres* sont bons contre le venin. Le peuple dit que ce sont ceux de l'île de Malte, & que depuis que l'aspic qui mordit saint Paul ne lui fit point de mal, ils ont cette propriété qu'il n'y a même plus de serpens dans cette île, & que ces *glossépêtres* sont les langües de ceux qui y étoient autrefois. Ce sont des fables que l'inspection seule de ces *glossépêtres* réfute; car ils n'ont point la figure d'une langue de serpent, & ils sont trop gros. Il y a plus d'apparence que ce sont des langues de poisson que les eaux du déluge abandonnèrent dans les terres, & dont les langues s'y sont pétrifiées: Camérarius ne sauroit se persuader que les *glossépêtres*, qu'on nous apporte d'Angleterre, de Malte, d'autour de Montpellier & de divers autres endroits, soient des dents de chien de mer, ou de quelque autre poisson. Ce qui lui fait de la peine, c'est la petite quantité de sel volatil & d'huile que l'on tire de ces mixtes par la distillation. Mais M.

Woodward, qui croit, comme le commun des Savans, que ces corps sont enfouis dans la terre depuis le déluge, répond qu'il n'est pas étonnant qu'enfouis dans la terre depuis tant de temps; ils aient perdu la meilleure partie de leurs principes volatils. Tire-t-on des os & des crânes humains enterrés depuis long-temps, la même quantité des principes qu'ils auroient fournis immédiatement après la mort des sujets? Une seconde objection de M. Camérarius est que les *glossépètes*, exposés à un feu nud, se réduisent, non pas en charbon, mais en échaux, contre ce que dit Fabius Columna. M. Woodward répond que ces *glossépètes* peuvent fort bien en brûlant prendre d'abord la forme de charbon, pour passer ensuite à celle d'une matière calcinée; que c'est ce que dit Fabius Columna. D'ailleurs il est fort possible que quelques-uns de ces *glossépètes* aient absolument changé de nature. Voyez WOODWARD, *Naturalis historia Telluris*.

GLOSSER. Voyez GLOUSSER.

GLOSSINE. f. f. Nom de femme. *Chlodefindis*, *Glodefindis*. Sainte *Glossine*, ou *Glofinde*, étoit une fille du Duc de Wintron, l'un des principaux Seigneurs de la Cour d'Austrasie, sous le Prince Carloman, frère du Roi Pepin. *Glossine* vint au monde dans le territoire de Metz, sous le règne de Clilderic III, peu de temps après que la rétraite de Carloman eut rendu Pepin l'arbitre de toute la Monarchie Francoise. Elle fut Abbessé d'un Monastère qu'elle bâtit à Metz vers 772, quatre ans après s'être fait Religieuse à Trèves sous Rhotilde, sa tante. Elle mourut vers l'an 778. D. MABILLON, *sec. II*, p. 1078; BAILLET, au 25 Juillet. Sainte *Glossine* eut pour mère Godila. Elle se consacra à Dieu dans un Monastère de Trèves, sous la conduite de Rhotilde, sa tante.

De *Glodefindis*; on a fait *Glodfnde*, *Glossinde*; *Glossine*.

Sainte GLOSSINE de Metz. Abbaye de la ville de Metz, commencée par les libéralités de Vintron, père de sainte *Glossine*, qui en fut première Abbessé, & lui a donné son nom. Voyez les SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ. T. IV*, p. 488.

GLOSSOCATOCHÉ. f. m. Instrument de Chirurgie. Espèce de *speculum oris*, ou de pincette dont on se sert pour abaisser la langue, & la coller, pour ainsi dire; contre les parties inférieures de la bouche & du gosier; afin de découvrir jusqu'à son fond les maladies qui peuvent y survenir, y appliquer les remèdes, & pouvoir y opérer.

Γλωσσοκἀτοχίς formé de *γλῶσσα*, langue, & de *κατέχω*, j'arrête, je retiens.

GLOSSOCOME. f. m. Terme de Mécanique. C'est un nom que Héron donne à une machine composée de plusieurs roues dentées, garnies de leurs pignons, qui sert à élever de grands fardeaux. *Glossocomum*. Voyez-en les figures dans le huitième livre de Pappus, & dans l'*Apiarium* de Bettinus.

GLOSSOCOME est aussi un instrument de Chirurgie fait en manière de coffre, dont on se servoit autrefois pour remettre les cuisses & les jambes rompues & disloquées, & pour les étendre quand elles se trouvent trop courtes après qu'elles ont été remises, & que le calus est formé. Cette machine consiste en un coffre où l'on étend la jambe ou la cuisse; au bas du coffre il y a un tour, & à côté vers le haut deux poulies, une de chaque côté: on attache des courroies à plusieurs chefs au-dessus & au-dessous de l'endroit où étoit la fracture, les courroies d'en bas sont attachées à l'essieu dont elles sont près; celles d'en haut, après avoir passé par les poulies, reviennent à l'essieu, auquel elles sont aussi attachées, de sorte que par le même mouvement, en faisant tourner le tour, on tire en haut la partie de la jambe ou de la cuisse, qui est au-dessus de l'endroit de la fracture, & en bas la partie qui est au-dessous. Voyez GALIEN, *Comm. 2*, & *lib. 6*, *mei med.* SCULTET, *Arcenal de Chirurgie*, &c.

Les Anciens appelloient *glossocomon* un petit cof-

fre dans lequel ils mettoient les langues des hautbois pour les conserver.

Ce mot est Grec, il vient de *γλῶσσα*, langue, & de *κομήν*, avoir soin.

GLOSSOGAPHE. f. m. Auteur de Glossaire. Voyez DICTIONNARISTE. Qui écrit sur une langue, ou sur les langues. *Glossographus*. Faiseur de Grammaire & de Dictionnaire.

Ce mot vient du Grec *γλῶσσα*, langue; & *γράφω*, j'écris.

GLOSSOÏDE. f. m. Terme d'Histoire naturelle, qui désigne particulièrement une pierre qui par sa figure ressemble à la dent d'un homme. C'est un jeu de la nature.

GLOSSOPÈTRE. f. m. Terme de Lithologie. *Langue de pierre*. C'est une pétrification qui représente une langue. Voyez GLOSSÉPÈTRE. *Glossopètre* est pourtant plus usité.

GLOSSO-PHARINGIEN. adj. & f. m. Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne à des muscles du pharynx. *Glossopharyngius*. Les *glossopharyngiens* sont des muscles qui vont le long de l'un & de l'autre bord latéral de la langue, & ensuite s'en détachent en arrière, & descendent sur les côtés du pharynx sous les stylo-pharyngiens. WINSLOW. *Γλῶσσα* en Grec signifie langue.

GLOSSO-STAPHILIN. adj. & f. m. Terme d'Anatomie. Nom de muscle. *Glossostaphylinus*. Les *glossostaphilins* sont deux petits muscles attachés chacun au bas de la partie latérale de la base de la langue, & qui de-là montent latéralement en arrière le long des demi-arcades antérieures de la cloison du palais, & se terminent insensiblement de côté & d'autre vers la luette, où quelques-uns de leurs fibres s'épanouissent dans la largeur de la cloison. Ces deux muscles forment principalement l'épaisseur des demi-arcades antérieures. WINSLOW.

GLOTTE. f. f. Terme d'Anatomie. *Glotta*.

Dans notre gosier, & au haut de la trachée-artère, est une petite fente ovale, capable de s'ouvrir plus ou moins; c'est ce qu'on appelle la *glotte*. ACAD. 1700, *Hist. p. 19*. Le long canal de la trachée artère, terminé à son extrémité supérieure par la *glotte*, ressemble si fort à une flûte, que les Anciens n'ont pas hésité à croire que la trachée produisoit la voix, comme le corps de la flûte produisoit le son. Galien est le premier qui a cru que la *glotte* étoit le principal organe de la voix, (Voyez VOIX & SON,) sans ôter cependant à la trachée-artère une part considérable de la production du son. *Ib. p. 19*. Dans la plupart des oiseaux de rivière, qui ont une voix très-forte, la trachée résonne, mais c'est que la *glotte* est placée au bas de la trachée, & non pas au haut. *Ibid. p. 20, 21*. Pour tous les tons & les demi-tons d'une voix ordinaire, pour toutes les petites parcelles de ton, dont elle peut hausser une octave sans se forcer, pour le plus ou le moins de force qu'on peut donner au son sans changer de ton, il faut nécessairement supposer que le petit diamètre de la *glotte*, qui est de moins d'une ligne, & qui change de longueur à tous ces changemens, peut être, & est actuellement divisé en 9632 parties; que même ces parties ne sont pas toutes égales, & que par conséquent quelques-unes sont beaucoup plus petites que la $\frac{1}{9632}$ partie d'une ligne. *Id. p. 23*. La figure de cette fente, lorsqu'elle est mise en état de produire la voix, semble être composée de l'intersection de deux cercles égaux. DODART, *Acad. des Sc. 1700, Mém. p. 238*.

Ce mot est Grec, & signifie langue ou languette. GLOTTE se dit aussi du quatrième des cartilages du larynx. Quelques-uns le confondent avec l'arirénode; mais lorsqu'on le dépouille de sa membrane, l'on voit qu'il en est séparé; c'est ce cartilage qui fait la partie postérieure & supérieure du larynx, qui est l'endroit où il est le plus étroit; c'est lui qui, suivant qu'il se resserre ou qu'il se dilate, forme la voix, ou plus grêle, ou plus grosse. DIONIS.

GLOU-GLOU.

GLOU-GLOU. f. m. Terme burlesque, qui ne se met que dans les chansons bachiques, pour signifier le bruit ou le murmure que fait le vin ou une autre liqueur en sortant d'une bouteille. Madame des Houlières dit, en parlant du vin :

*C'est un secours contre plus d'un tourment ;
Il n'en est point qui ne cède aisément
Au doux glou-glou que fait une bouteille.* DES-H.

*Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie !
Qu'ils sont doux
Vos petits gloux-gloux.* MOL.

Ce mot vient de *gluttus*, qui signifie la partie du col par où passent les viandes : ou plutôt il a été fait par onomatopée du son de la liqueur qui passe au travers d'un canal étroit. MÉNAGE.

GLOUGLOUTER ou **GOUGLOTER.** v. n. C'est le terme dont on se sert pour exprimer la manière de crier des dindons. Le dindon *glougoute*.

Comme les Anciens ne connoissent point cet oiseau, il n'y a point de mot Latin pour exprimer ce cri.

GLOUON. f. m. Vieux mot. Sorte de mesure.

GLOUSSEMENT. f. m. Cri de la poule qui veut couvrir ou qui appelle ses petits. *Glocitatio*.

GLOUSSER. v. n. Danet & Pomey disent *glosser* ; mais l'Académie dit *glousser*. Ce mot se dit du cri des poules qui veulent couvrir, ou qui ont des poussins. *Glocitare, glocire*. Il vient du Latin *glocire*, qui se trouve dans Festus ; pour signifier la même chose. Il y a des poules qui *gloussent* sans cesse sous mes fenêtres.

GLOUSSER se dit par extension, des personnes qui sentent quelque douleur ou incommodité, ou qui s'en plaignent fourdement. On ne fait ce qu'à cette fille, mais elle *gloussé* toujours. Expression populaire.

GLOUT. f. m. Vieux mot. Glouton, gourmand.

Donnez-lui, fourrez-lui, le glout demande encore.
LA FONTAINE.

Les Latins ont dit *gluttus*, & de-là notre ancien mot *glout* pour glouton. MÉNAGE, *Diët. Etym.* au mot **GLOUTON**.

GLOUTERON. f. m. Plante qu'on appelle autrement Bardane. *Lappa*. Voyez **BARDANE**.

PETIT GLOUTERON. f. m. *Xanthium*. Plante dont la tige croît à la hauteur d'un pied & demi, anguleuse, velue, marquée de points rouges, rameuse, s'étendant au large. Ses feuilles sont beaucoup plus petites que celles de la bardane, vertes, approchant de celles du pas d'âne, dentelées en leurs bords, d'un goût un peu âcre, tirant sur l'aromatique. Sa fleur est un bouquet à fleurons semblables à de petites vessies, & contenant chacun une étamine, le plus souvent à double sommet. Ces fleurons tombent facilement, & ne laissent après eux aucune graine ; mais il naît sur les mêmes pieds qui fleurissent, des fruits oblongs, gros comme de petites olives, hérissés de piquans qui s'attachent aux habits. Chacun de ces fruits est divisé en sa longueur en deux loges qui renferment des semences oblongues. Sa racine est petite, blanche, garnie de fibres assez grosses. Cette plante croît dans les terres grasses, contre les murailles, dans les fossés dont l'eau a été desséchée. Elle est digestive & résolutive ; on l'emploie intérieurement & extérieurement contre la gratelle, les tumeurs scrophuleuses & les écrouelles. LEMERY. Voyez **BARDANE**.

GLOUTON, ONNE. adj. Gourmand, qui mange avec avidité & avec excès. *Vorax, helluo, gluto*. Le brochet est fort *glouton*. Les loups sont *gloutons*.

..... Or l'animal glouton (le loup)
D'un endroit assez proche enendoit la harangue,
En tirant un grand pied de langue
Rouge encor du sang d'un mouton, &c. LE NOBLE.
Tome IV.

Ce mot vient du Latin *gluto*. NICOT. Il vient plutôt de *glouff*, vieux mot Celtique ou bas Breton, qui signifie *gourmand*, ou du Latin *glutire, englutir, avaler*. *Gloiēt*, en Breton, signifie *glouton*, & vient du mot Breton *glout*, goulu. LOBIN. *Gloss*. Il est formé du Celtique *gluth*, qui veut dire *gourmand, goulu* : de-là est venu le verbe *glutire, dévorer, englutir*.

GLOUTON, ONNE, se prend aussi substantivement. Il mange tout, le gros *glouton*. GON. Il n'est rien tel que d'être *glouton*. SCAR. Cette femme est une franche *gloutonne*, qui avale tout ce qu'on met devant elle. Le temps, ce *glouton* enragé. DALIBRAI. *Tempus edax rerum*.

C'étoit autrefois une injure qu'on disoit par raillerie. Un faux *glouton*. Ce failli *glouton* d'Arnaldus.

GLOUTON. f. m. Animal semblable au blaireau. Voyez **VIÉTÉRAS**.

GLOUTONNEMENT. adv. D'une manière gloutonne. *Voraciter, avidè*. Il n'y a rien de si dégoûtant que de voir manger *gloutonnement*. Les loups mangent *gloutonnement*. LA FONTAINE.

GLOUTONNERIE. f. f. Vice de celui qui est glouton. *Gula, voracitas*. Manger avec *gloutonnerie*.

GLOUTONNIE. f. f. La même chose que *gloutonnerie*. La *gloutonnie* est un des sept péchés capitaux. Il est vieux.

GLOUTTE. adj. m. & f. Glouton, gourmand. *Vorax, helluo, gluto*. Il est vieux.

G L U.

GLU. f. f. Composition visqueuse & tenace, pour prendre les oiseaux, & pour enduire les ceps de vigne, afin de les garantir des chenilles. *Gluten, viscum*. Elle se fait avec les écorces du bois de houx qu'on lui ôte dans le temps de la sève. On en fait aussi du gui de chêne, (Voyez **GUI**,) & avec des racines de viorne. En Surie on en fait avec des prunes de Sébesten.

*Sur vos rameaux la glu perfide
Trahit la tourterelle avide,
La grive, le rusé moineau.*

NOUV. CH. DE VERS.

Ce mot vient de *glusten* ou de *glux*, qu'on trouve dans les Auteurs Latins. Voyez MÉNAGE. D'autres le font venir de *κλίσος*, qui veut dire lent, visqueux. Quelques uns écrivent *glue*. *Gluten* ; de-là *glue*, en Celtique *glu* & *glut*. PEZRON.

Pour faire de la *glu* excellente, il faut prendre des baies de gui, (Voyez **GUI**,) qu'on met dans une cave, ou dans un lieu humide, jusqu'à ce qu'elles soient corrompues, & forment une espèce de pâte. On bat cette pâte dans l'eau avec un bâton ou spatule. Prenez de cette pâte la quantité que vous voulez préparer, que vous mettez dans une terrine ; par exemple, si c'est une livre que vous prenez, vous y joindrez une once d'huile. Lorsque vous aurez bien incorporé la *glu* avec l'huile sur le feu, & qu'elle sera convertie en onguent, vous la tirerez du feu, & vous y mettez demi-once de térébenthine, vous l'incorporerez pareillement ; puis vous pourrez vous en servir à prendre les oiseaux que vous voudrez. Cette *glu* est si bonne, qu'elle sert à l'eau.

On fait aussi de la *glu* avec la seconde écorce du grand houx. On lève cette écorce dans le temps de la sève ; on la laisse quelques jours pourrir à la cave, puis on la bat dans des mortiers, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en pâte. On la lave ensuite dans de l'eau, & après l'avoir bien maniée & pétrie, on la serre dans des pots, pour s'en servir au besoin.

On appelle aussi *glu* en Jardinage certaine humeur qui vient sur l'écorce des arbres, qui se sèche au soleil, & est faite comme des poireaux. La *glu* de cerisier & de prunier est la gomme qui découle de ces arbres, & que quelques-uns confondent mal-à-

propos avec la gomme arabique. Celle-ci fort d'un autre arbre qui vient en Egypte, appelée *cassie*, en Latin *accacia*.

GLU se dit figurément de tout ce qui prend ou peut attacher quelqu'un : témoins ces vers de Scarron.

*Ce n'est que marroquin perdu,
Que les Livres que l'on dédie,
Depuis que Montauron mendie;
Montauron, dont le quart d'écu
S'attrapoit si bien à la glu
De l'Ode & de la Comédie.*

GLUANT, ANTE. adj. Qui est visqueux & tenace, qui s'attache aux mains, aux habits. *Viscosus, lentus, glutinosus*. La poix, la gomme, sont des choses gluantes. Les limaçons ont une bave gluante, par le moyen de laquelle ils s'attachent aux arbres, aux murailles.

GLUANT. *Tenax*. Il se dit aussi dans un sens figuré. La pauvreté est si gluante, qu'on ne sauroit s'en dépe'trer. ABLANC.

On dit proverbialement, il a les mains gluantes, en parlant d'un Juge qui prend. Ce proverbe est fort ancien chez les Latins; car on lisoit dans le Poëte Lucilius,

Omnia viscatis manibus leget, omnia sumet.

GLUAU. f. m. Quelques-uns disent gluon. Branche menue enduite de glu, qui sert à prendre les oiseaux. *Virga viscata*. Tendre des gluaux.

GLUCKSTADT. Petite ville du Cercle de la basse Saxe, en Allemagne. *Gluckstadium*. Elle est dans la Stormarie, contrée du Duché de Holstein, & située sur le bord oriental de l'Elbe, à neuf lieues au-dessous de la ville de Hambourg. *Gluckstadt* est une des plus fortes places d'Allemagne, & elle appartient au Roi de Danemarck. Long. 42 d. 4 m. lat. 53 d. 52 m.

GLUCKSKBOURG, ou LUCKSKBOURG. Petite ville, avec un château. *Glucksburgum*. Elle est dans le Duché de Sleswick, en Danemarck, à deux lieues de Flensbourg, du côté du levant, & elle est capitale d'un petit pays, qui appartient aux Ducs de Holstein-Gluckskbourg. Long. 27 d. 29 m. lat. 54 d. 38 min.

GLUER. Mot de peu d'usage, qui se dit en parlant des choses visqueuses, qui s'attachent aux mains, aux habits, comme fait la glu. *Viscare, visco illinire, inficere*. Ces confitures m'ont glué toutes les mains. Il signifie aussi frotter de glu. Il faut gluer ces petits brins d'osier.

GLUÉ, ÉE. part.

GLUI. f. m. De la paille que l'on appelle encore du glu en quelques endroits de la Champagne. *Gloss. des Poés. du Roi de Nav.* Le glui est la grosse paille de seigle dont on couvre le toit des chaumières.

GLURENS. Bourg du Comté du Tirol, en Allemagne. *Glorium*. Il est sur l'Adige, vers sa source, entre Bolzano & Coire, à onze lieues de la première, & à dix-huit de la dernière.

GLUSE. Voyez GUEUSE.

GLUTEN. f. m. Terme d'Histoire naturelle. C'est le mot Latin qui signifie glu, & que nos Naturalistes retiennent en notre langue. *Gluten*. L'humeur gluante qui sort de l'anus des araignées, s'attache aux murs & aux autres corps par son gluten naturel. *Hom. Mém. de l'Acad. des Sc. 1707, p. 343.*

On se sert aussi de ce mot pour désigner la matière collante qui sert à lier ensemble les différentes parties d'un corps solide, tel que la pierre. *Acad. FR.* Les pierres ne diffèrent des terres que par la consistance & la dureté. C'est au gluten qu'elles sont redevables de ces qualités.

GLUTINANT. f. m. Terme de Médecine, qui se dit des remèdes qui épaississent, qui rendent comme de la glu, ou qui collent. *Glutinans*. Des déobstruc-

tifs, des glutinans, des balsamiques. BREMOND, 1732, p. 19.

Ce mot vient du Latin, *gluten, glutinare*.

GLUTINATIF. adj. & f. m. On ne trouve point ce mot au féminin. Terme de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie. Un remède glutinatif, ou un glutinatif, est un remède qui unit, qui lie les parties séparées, divisées, qui aide à leur union, qui la procure, qui l'avance. *Glutinans, glutinosus*.

GLUTINEUX, EUSE. adj. *Viscosus, glutinosus*. Gluant, visqueux. Suc glutineux. La chair des limaçons est naturellement glutineuse & un peu fade. LEMERY.

GLUY. Voyez GLUI.

G L Y.

GLYCONIEN. adj. Terme de Poésie Grecque & Latine. Un vers glyconien est un vers composé de deux pieds & d'une syllabe. C'est le sentiment de Scaliger, qui dit que le vers glyconien a été appelé euripidien. D'autres disent que le vers glyconien est composé de trois pieds, qui sont un spondée & deux dactyles, ou bien un spondée, un choriambé & un pyrrique. Ce sentiment est le plus suivi. *Glyconius*.

GLYCONIQUE. adj. Terme de Poésie. *Glyconicus*. Vers glyconique. Voyez GLYCONIEN, c'est la même chose. Ce vers, *sic te diva potens Cypri*, est un vers glyconique.

GLYPHE. f. m. Terme d'Architecture. C'est généralement tout canal creusé en rond ou en anget, qui sert d'ornement. *Glyphus*.

Ce mot vient de γλυφω, qui signifie gravure. *γλυφω* est la fente, l'entaille qu'on fait en gravant, & en particulier la fente qu'on fait dans la flèche, pour passer la corde.

GLYPTOGRAPHIE. f. f. C'est une science qui fait partie de l'Antiquariat. M. Spon, dans sa réponse à M. Guiller, p. 67, dit que la glyptographie est la connoissance des gravures en creux & en relief sur des cornalines, jaspes, agates, onyx, sardoines, lapis, améthistes & autres pierres précieuses qui étoient employées pour des bagues, des cachets & autres ornemens.

G M.

GMUND. Voyez GEMUND.

G N A.

GNAFLE. Terme ou quolibet du jeu de dez où l'on dit proverbialement, après raffe, gnafle, pour dire qu'il est rare de faire deux bons coups de suite.

J'ai toujours oui dire, après raffe niafle, & je crois que c'est la véritable prononciation de gnafle, en prononçant l'n comme l'n mouillée des Espagnols, qui la distinguent par un tiret qu'ils mettent dessus, laquelle a le même son que notre gn dans les mots agneau, ignorant, &c.

GNAPHALIUM. f. m. Nom Latin qui a été donné à plusieurs plantes, parcequ'elles étoient cotonneuses: γναφαλιον en Grec signifie bourre ou duvet. Aujourd'hui on en fait un genre qui est caractérisé par sa fleur & par sa semence. *Gnaphalium maritimum*, C. B. Pin. Cette plante croît au bord de la mer. Elle est vivace, & a des racines ligneuses qui poussent plusieurs tigés hautes environ de huit à dix pouces, quelquefois branchues, blanches, cotonneuses, & garnies de feuilles oblongues & toutes blanches; ses fleurs viennent à l'extrémité des tiges en bouquets. Elles sont à fleurons jaunes renfermés dans un calice écailleux blanc & plus que demi-sphérique. Les fleurons sont portés sur des semences qui sont menues, courbes & enveloppées d'une coëffe.

GNAPHALIUM. Herbe à coton, ou immortelle.

GNESNE. *Gnesna*, anciennement *Limiosaleum*. Ville de la basse Pologne, située dans le Palatinat de Kalisch, à quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. *Gnesne* passe pour la plus ancienne ville de la Pologne. On dit qu'elle a été bâtie par

Léclius, fondateur de cet Etat, & qu'elle en a été la capitale. Elle fut presque toute consumée par un embrasement l'an 1613. Elle ne laisse pas d'être le siège d'une Châtellenie & d'un Archevêché, dont l'Archevêque est Primat du Royaume, Légat né du Pape, Président du Sénat & Régent du Royaume pendant l'interrègne. C'est aussi lui qui proclame les Rois, lorsqu'ils sont élus; qui les couronne & qui fait leurs funérailles. Il y a une histoire latine des Archevêques de *Gnesne* par Etienne Damalévicius Varta. Long. 35 d. 55 f. lat. 52 d. 28 m.

G N I.

GNIDE, ou **CNIDE**. Ville de la Doride dans l'Asie mineure. *Gnidus, Gnydus, Cnidus*. Cette ville s'appela d'abord Triopie, & ensuite Péguse, eut un Evêché suffragant de *Stauropolis*. Elle est sur un promontoire qu'on nomme aujourd'hui Capo Crio. *Cnide* s'appelle maintenant *Stadia*. P. LUBIN.

GNIEW. Bourg qu'on nomme aussi Meawe ou Mewe, *Gnevum, Meavia*. Il est de la Prusse Royale, situé à l'embouchure du Fers dans la Vistule, à cinq ou six lieues au-dessus de Marienbourg.

GNIOLE. Terme d'Ecoliers, marque qu'une toupie fait sur une autre lorsqu'on la joue. Ah! quelle *gniole* il a fait à ma toupie!

GNIOSA. Voyez LISTO.

G N O.

GNÔÏTE. f. m. Nom de secte. *Gnoïta*. Les *Gnoïtes* étoient une secte d'Hérétiques formée de celle des Nestoriens. S. Grégoire parle des *Gnoïtes*. Regist. L. 8. Ep. 43.

GNOME. f. m. **GNOMIDE**. f. f. Nom que les Cabalistes donnent à certains peuples invisibles, qu'ils supposent habiter dans la terre, & la remplir jusqu'au centre. *Gnomis*. Ils seignent qu'ils sont de petite stature; ils les font gardiens des trésors, des minières & des pierreries. Ils disent que ces *gnomes* sont ingénieux, amis de l'homme & faciles à commander. Les *Gnomides*, leurs femmes, sont petites, mais fort agréables, & leur habit est curieux. ABB. DE VILLARS. Vigénère les appelle *Gnomons*. Voyez cet Auteur sur Tite-Live, T. I, p. 1316 & suiv. De Vigneul Marville rapporte, dans les Mélanges d'Histoire & de Littérature, T. I, p. 100, que dans une conférence chez M. Rohault, un Philosophe de l'Ecole, apparemment du Comte de Gabalis, soutint qu'il y a une infinité d'esprits qui remplissent les éléments, le feu, l'air, l'eau & la terre; des Salamandres, des Silphes, des Ondins & des *Gnomes*, & que les *Gnomes* sont occupés à faire agir les machines des animaux qui se promènent sur la terre. Il ajoutoit que quelques Philosophes de sa secte prétendent que ces esprits sont de deux sexes, pour répondre apparemment aux deux sexes des bêtes, ou machines mouvantes; que les plus grands, les plus ingénieux, les plus habiles de ces esprits, gouvernent les machines des bêtes, les plus grandes, les plus composées & les plus parfaites; que quoi qu'il en soit de ce fait, qu'il n'osoit assurer, outre ces esprits de la première espèce, il y en a une infinité de fort déliés de toute espèce, qui font jouer le nombre infini d'insectes que nous voyons, ou qui échappent à nos yeux, à cause de leur extrême petitesse; que tous ces esprits en général gouvernent chaque machine selon la disposition de ses organes, de son tempérament & de ses humeurs, ne se saisissant pas indifféremment de toutes sortes de machines, mais de celles qui sont de leurs caractères, & qui vivent dans l'élément qui leur est propre.

Un *Gnome* fier & superbe, demeurant sur la terre, qui est son élément, se fait d'un Courfier de Naples, ou d'un Genet d'Espagne: un autre qui est cruel se jette dans un Tigre ou dans un Lion; & un qui est folâtre & badin va gâter dans un singe ou dans une guenon;

Croira-t-on que dans un siècle aussi éclairé on ait avancé de sang froid d'aussi grandes fadaïses dans des assemblées de Philosophes? En couteroit-il beaucoup plus d'admettre une ame dans les bêtes, comme les Péripatéticiens? & ces Silphes, ces Salamandres, ces Ondins, ces *Gnomes*, sont-ils inieux prouvés que ne l'est cette ame?

GNOME. f. f. Terme de l'ancienne Poésie, qui signifioit sentence, maximè. *Gnoma*. J'appelle Poètes moraux parmi les Grecs, ceux qui nous ont donné des *gnomes* ou sentences, tels que Théognis, Naumache & l'Auteur des vers dorés qui portent le nom de Pythagore. GOUJET. Voyez GNOMIQUE.

GNOMIQUE. adj. On appelle poésie *gnomique*, celle qui s'applique à prononcer des maximes ou sentences. Telle étoit celle de Guy du Faur, sieur de Pybrac. Il s'appliqua à la poésie *gnomique* ou sententieuse, & fit ces quatrains qui ne sont peut-être méprisés que des gens qui n'ont jamais pris la peine de les lire. MERVESIN. Ce mot vient du Grec *γνώμη*, sentence.

GNOMON. f. m. C'est le style qu'on met sur les cadrans pour marquer les heures. Ce mot est purement Grec; *γνώμων*. On dit plus communément style ou aiguille.

GNOMON signifie aussi cette petite aiguille de cuivre qu'on met au centre d'un petit cercle polaire sur le méridien d'un globe, & qui a le même mouvement que l'axe. On l'appelle *gnomon*, parcequ'il est ordinairement accompagné d'un cercle sur lequel sont marquées les heures.

Le *gnomon* astronomique est un grand style dont on se sert pour connoître la hauteur du soleil, principalement au solstice. Les *gnomons* des Anciens étoient des espèces d'obélisques surmontés d'une boule.

GNOMON est aussi un terme de Géométrie. Si vous partagez un parallélogramme en quatre petits parallélogrammes par deux lignes qui se coupent, & que de ces quatre petits parallélogrammes vous en retranchiez un, les trois autres font un *gnomon*; c'est ce qu'on appelle ordinairement une équerre.

GNOMON. Voyez GNOME.

GNOMON. f. m. En Arithmétique, on appelle *gnomons*, les nombres ou progressions arithmétiques, dont on forme les nombres polygones, & ce nom leur vient apparemment de ce que ce sont eux qui règlent & font connoître par leur différente proportion la différente espèce du polygone qu'ils forment.

GNOMONIQUE, ou **HORLOGIOGRAPHIE**. f. f. Science qui fait partie des Mathématiques. *Gnomonica, Horlogiorum descriptio*. C'est l'art de tracer des horloges solaires sur un plan donné & sur différentes superficies données. On donne différens noms à cet art; on l'appelle sciaticque, photosciaticque & horlogiographie. WOLFIUS. La *gnomonique* enseigne à trouver la juste proportion des ombres pour la construction de toutes sortes de cadrans au soleil & à la lune & aux étoiles, & pour connoître les heures par le moyen des ombres, & d'un *gnomon* ou style, qui les marque. On y décrit tous les autres cercles de la sphère, si on veut. On le dit particulièrement des cadrans solaires sur un plan donné ou sur la surface d'un corps donné quelconque. Clavius a fait un livre *in-folio* de la *gnomonique*, qui comprend tout ce qu'on peut savoir sur les cadrans. M. de la Hire a fait un Traité de la *gnomonique*. On a aussi écrit de la *gnomonique* spéculaire ou réfléxe, qui enseigne l'art de faire des cadrans qui marquent l'heure par la réflexion de la lumière sur toutes sortes de surfaces. Anaximène, disciple d'Anaximandre, dont Diogène Laërce a écrit la vie, inventa les cadrans au soleil, & il en fit un à Lacédémone, vers la 58 Olympiade. Anaximandre inventa la sphère & les horloges.

On appelle cette science la *gnomonique*, du mot Grec *γνώμη*, qui signifie, qui fait connoître, parceque le style ou l'aiguille fait connoître par son ombre les heures & la hauteur du soleil.

COLONNE GNOMONIQUE, en Architecture. Cylindre ou

font marquées les heures par l'ombre d'un style. Il y en a de deux sortes; l'une dont le style est fixe, & où les lignes horaires ne font qu'une projection du cadran vertical sur une surface cylindrique. L'autre dont le style est mobile, & dont les lignes horaires sont tracées sur les différentes hauteurs du soleil dans les différentes saisons de l'année.

GNOSE. f. f. Mot tiré du Grec *γνῶσις*. Connoissance, science. C'est de-là qu'est dérivé le nom *gnostique*. M. Fleury, dans son Histoire Ecclésiastique, s'est servi de ce mot qui n'est nullement en usage dans notre langue, & que l'on ne peut employer que quand on ne veut pas mettre le mot Grec pour expliquer la signification du mot *gnostique*.

GNOSIMACHUE. f. m. Nom de secte. Hérétique qui se déclare ennemi de toutes les connoissances recherchées de la Religion. *Gnosimachus*. S. Jean Damascène, de *heres. c. 7; har. 88, p. 108 du T. I de la dernière édition*, dit que les *Gnosimachus* étoient des gens opposés à toute la *gnose* du Christianisme, qui disoient que c'étoit un travail inutile de chercher des *gnoses* dans les saintes Ecritures; que Dieu ne demandoit rien autre chose du Chrétien, que de bonnes œuvres; qu'il étoit donc beaucoup mieux de marcher avec beaucoup plus de simplicité, & de ne point chercher avec tant de soin tous les dogmes concernant la vie *gnostique*. On entend communément par *gnose* la science, & les interprètes de S. Jean Damascène traduisent ainsi ce mot. Je crois qu'il a un sens plus particulier, qu'il signifioit dans les premiers siècles de l'Eglise à peu près ce que nous appelons spiritualité, & la vie *gnostique*, *γνῶσις ἐπιμαρτία* ce que nous nommons la vie spirituelle. Ainsi les *Gnosimachus* étoient des ennemis des spiritualités de la vie spirituelle, qui vouloient qu'on se contentât de faire de bonnes œuvres tout simplement, & qui blâmoient les exercices de la vie spirituelle, & ceux qui cherchoient à se perfectionner par des méditations, des connoissances, des exercices plus sublimes & plus recherchés. C'est pour cela que l'on appelloit *Gnostique* un parfait Chrétien, un homme qui est dans la spiritualité, comme il paroît par le portrait qu'en fait Clément Alexandrin dans ses *Stromates* & dans les fragmens de ses *Hypotyposes*, où il appelle le vrai Chrétien; *Gnostique*. C'est en ce sens qu'il dit que si par impossible la connoissance de Dieu pouvoit être séparée du salut éternel, le *Gnostique* choisiroit, sans hésiter, la connoissance, & que si Dieu lui promettoit l'impunité en faisant ce qu'il défend, ou lui offroit à ce prix la connoissance des bienheureux; ou s'il croyoit pouvoir se cacher de Dieu, il ne voudroit rien faire contre ce qu'il a une fois choisi, comme conforme à la raison, & bon par soi-même. Le *Gnostique* n'est point jaloux; il donnera à celui qui n'en est pas digne, plutôt que de refuser à celui qui l'est. *Gnosimachus* vient de *γνῶσιμαχος* qui veut dire ennemi de la sagesse, des connoissances, de la spiritualité, qui la combat. On donna ce nom odieux à ces Hérétiques, par la raison que nous avons dit ci-dessus.

GNOSSE. Ville de Crète. *Gnosus, Cnosus & Cnosus*. Elle est célèbre dans l'antiquité, & fut la capitale du Royaume de Minos. Elle étoit entre Gortine & Lyetus, à 25 stades de la mer du Nord. Quelques-uns croient qu'elle étoit où est aujourd'hui Castel Pédiada; & d'autres, que c'est Ginosá, deux bourgs de l'île de Candie assez voisins. Elle étoit sur la petite rivière de Ginosá; appelée autrefois *Ceratus*, dont Strabon dit qu'elle prit d'abord le nom. Voyez les Tables Géographiques du P. Lubin.

GNOSTIQUE. Nom d'anciens Hérétiques qui ont été fameux dès les premiers commencemens de la Religion Chrétienne, principalement dans l'Orient. Ce mot de *gnostique* qui signifie *savant*, avoit été adopté par ceux de cette secte, comme s'ils avoient eu seuls la véritable connoissance du Christianisme; ils regardoient les autres Chrétiens comme des gens simples & grossiers, qui expliquoient les Livres sacrés d'une manière basse & trop littérale. Ils étoient

d'abord de purs Philosophes, qui avoient formé une Théologie particulière sur la Philosophie de Pythagore & de Platon, à laquelle ils avoient accommodé leurs interprétations de l'Ecriture. On a accusé les *Gnostiques* d'adorer un âne & un porc, ou plutôt de donner à leur Dieu Sabaoth la figure de l'un ou de l'autre; car S. Epiphane dit que les uns disoient qu'il avoit la figure d'un âne, & les autres celle d'un porc.

Le nom de *gnostique* vient de *gnosticus*, qui est formé de *γνῶ*, dérivé de *γνῶσις*, dont la racine est *γνώσκω* je connois.

Le nom de *gnostique* se prend quelquefois en bonne part dans les anciens Ecrivains Ecclésiastiques, principalement dans Clément d'Alexandrie, qui décrit en la personne de son *gnostique* les qualités d'un parfait Chrétien dans le 7^e livre de ses *Stromates*, où il prétend qu'il n'y a que le *gnostique* ou l'homme *savant* qui ait une véritable Religion. Il l'oppose aux Hérétiques de ce nom, assurant que le vrai *gnostique* a vieilli dans l'étude de l'Ecriture-Sainte, & qu'il garde la doctrine orthodoxe des Apôtres & de l'Eglise. Voyez ce que nous avons dit au mot **GNOSIMACHUE.** Les faux *gnostiques* au contraire avoient abandonné les traditions Apostoliques, s'imaginant être plus habiles que les Apôtres. Ils en avoient forgé de nouvelles à leur manière.

Le nom de *gnostique* signifie *savant*, éclairé, illuminé, spirituel, qui est dans la spiritualité.

Ce nom de *gnostique* est un nom générique, que l'on donne quelquefois à plusieurs Hérétiques des premiers siècles comme les Nicolaïtes, les Simoniens, les Carpocratien, & à d'autres, qui s'accordoient tous en ce qu'ils s'abandonnoient à toutes sortes d'infamies. Quelquefois c'est un nom particulier qu'on donna vers le commencement du second siècle de l'Eglise aux successeurs des premiers Nicolaïtes & des premiers Carpocratien qui quittèrent le nom des Auteurs de leur secte.

Simon le Magicien a été comme le père des faux *Gnostiques*; qui ont été partagés en un grand nombre de sectes; mais toutes ces sectes convenoient entre elles dans les principes généraux. Ceux qui voudront s'instruire à fond de leur doctrine & de leurs visions doivent consulter S. Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène; S. Epiphane, & surtout le premier qui a rapporté au long leurs sentimens, qu'il a réfutés en même-temps. Quoique S. Irénée parle plus en détail de Valentin que des autres *Gnostiques*, on trouve dans ses Ouvrages les principes généraux sur lesquels ces Hérétiques établissent leurs fausses opinions, & la méthode qu'ils suivoient dans leurs explications de l'Ecriture. Il les reprend d'avoir introduit dans la Religion de vaines & ridicules généalogies, c'est-à-dire, de certaines émanations ou processions divines, qui n'avoient d'autre fondement que leur imagination. Aussi les *Gnostiques* avouoient-ils que ces émanations n'étoient point expliquées clairement dans les livres sacrés. Mais ils disoient que Jesus-Christ les y avoit indiquées mystiquement sous des paraboles à ceux qui pouvoient les comprendre.

Les *Gnostiques* n'appuyoient pas seulement sur les Evangiles & sur les Epîtres de S. Paul leur fausse Théologie, mais aussi sur la Loi de Moïse & sur les Prophètes. Comme il y a dans ces derniers Livres plusieurs paraboles ou allégories, qui peuvent être interprétées différemment, ils s'en servoient avec adresse, comme l'a observé S. Irénée, afin de cacher avec plus de facilité l'ambiguïté de leurs interprétations. Ils divisoient la nature en trois sortes d'êtres, savoir: en *hylique* ou *matériel*, en *psychique* ou *animal*, & en *pneumatique* ou *spirituel*. Ils distinguoient aussi trois sortes d'hommes; le matériel, l'animal & le spirituel. Les premiers, qui étoient matériels & incapables de connoissance, perissoient selon le corps & selon l'ame; les spirituels au contraire, tels que se disoient les *Gnostiques*, étoient tous sauvés naturellement, sans qu'il en pérît aucun.

Les *psychiques* ou animaux qui tenoient le milieu entre ces deux ordres, pouvoient se sauver ou se damner, selon les bonnes ou mauvaises actions qu'ils faisoient.

Les mêmes *Gnostiques* faisoient un grand fond sur le commencement de l'Évangile de S. Jean, où ils prétendoient trouver une partie de leurs émanations, parcequ'il y est parlé du Verbe, de la Vie, de la lumière & de plusieurs autres choses qu'ils expliquoient selon leurs idées. Ils cherchoient des mystères où il n'y en avoit point. Ils feignoient de certains sens cachés & profonds dans l'Écriture, qui les jettoient dans de grandes rêveries, qui ont été combattues fortement par S. Irénée. Consultez le chap. 4 de l'hist. crit. des Commentateurs du nouveau Testament, d'où l'on a pris la meilleure partie de ce que l'on a dit ici touchant les *Gnostiques*. Le nom de *gnostique*, qui est si beau dans sa vraie étymologie, est devenu infâme par les désordres auxquels s'abandonnèrent ceux qui se disoient *Gnostiques*, comme nous avons vu de nos jours le Quétisme très-justement décrié & condamné, par les désordres & les sentimens hétérodoxes qu'on a cachés sous le nom d'oraison de quiétude. Voyez Eusèbe, S. Epiphane, Théodorét, S. Jean Damascène, Tertullien, S. Augustin, S. Irénée, Philastrius, Baronius, M. Fleuri, &c. qui ont tous parlé des *Gnostiques*. Outre tous les Historiens Ecclésiastiques qui parlent des *Gnostiques*, on peut voir les Notes du P. le Quien, sur la 25 & la 26^e hérésie décrite par ce Père; & Henri Hammond, *Dissert. Proximal. de Antichr. c. 3 & seq.*

G O.

GÔ. Tout de *gô*. Façon de parler adverbiale, pour dire, tout d'un coup, sans préparation, librement, sans façon. Eh ! Monsieur, où allez-vous vous fourrer ? Vous êtes bien hardi de vouloir vous présenter tout de *gô* à pareille fête ! . . . *L'Indigent Philosophe du Spectateur François.*

L'Auteur d'une Epître, imprimée dans le Mercure de Mars 1735, dit en parlant des cérémonies & des formalités du mariage :

Jadis tout alloit plus de gô :
Une main mise l'une en l'autre,
Sans Curé ni sans Conjungo,
Fit leur hymen, & rompt le nôtre.
On se marioit in petto,
Quelquefois même incognito,
Sans cierges ni sans parenôtre.

G O A.

GOA. Ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange, *Goa*. Elle est dans le Royaume de Décan, sur une petite île, que forment les rivières de Mandoûa & de Guari en leurs embouchures, & à deux lieues de la terre-ferme. L'île ou la presqu'île sur laquelle est située *Goa*, porte le même nom, & elle domine sur celles que forme la mer en entrant par divers canaux dans la terre-ferme de Canara. *Goa* avoit été bâtie par les Maures quarante ans avant que les Européens passassent aux Indes, & l'année 1510, Don Alphonse d'Albuquerque, surnommé le Grand, l'enleva aux Infidèles, & la soumit à la Couronne de Portugal. **BOUH.** Elle est assez grande & divisée en cinq paroisses; elle est défendue par six citadelles qui lui servent de murailles : son port passe pour un des plus beaux de notre continent; aussi est-elle fort marchande. Elle a un Archevêché qui porte le titre de Primat des Indes, une Université, un Tribunal de l'Inquisition, & elle est le Siège du Viceroy & du Conseil des Indes pour les Portugais. L'Académie des Sciences donne 71 degrés 30 min. à la différence des méridiens de Paris & de *Goa*; mais le P. Noël, Jésuite, par des observations plus récentes & fort exactes, la met un degré plus à l'orient, & met 72 degrés 30 min. de différence entre le méridien de l'Observatoire & celui de *Goa*. Ainsi, selon l'Académie,

démie, *Goa* est au 91^e dégr. 30 m. de longitude, & selon le P. Noël, au 92^e d. 30 m. Pour la latitude MM. de l'Académie la fixent à 15 d. 30 m. de latitude.

GOACONEZ. f. m. C'est le nom d'un grand arbre de l'Amérique, qui donne une espèce de baume. **DICTIONNAIRE DE JAMES.**

GOAL. Voyez **GOAU.**

GOANA. Dans l'île de *Goana*, on met les coquilles dans des fourneaux bien allumés : leur cendre fait de la chaux très-propre à bâtir; on les pile à la Chine, dans la Province de Kiamfi, on les enterre, & au bout d'un certain temps elles se réduisent en une pâte très-propre à faire de belles porcelaines.

GOAR. f. m. Nom d'homme. Voyez **GUÈVRES.**

SAINTE-GOAR. Petite ville de la basse partie du cercle du haut Rhin. *Fanum S. Goari.* Elle est dans le bas Comté de Katzenellebogen, sur la côte gauche du Rhin, entre Bingen & Coblentz. *S. Goar* est fortifiée & défendue par la forteresse de Rhinfeld. *Long. 25 d. 10 m. lat. 50 d. 2 m.*

SAINTE-GOARSHAUSEN. Petite ville du bas Comté de Katzenellebogen, en Wétéravie. Elle est sur le côté droit du Rhin, vis-à-vis de S. Goar, & elle est défendue par le château de Katz ou Katzenellebogen, différent du vieux château de ce nom, qui est aux confins du Comté de Nassau.

GOATHA, ou GOATH. C'est le mont Calvaire que Jérémie appelle ainsi, XXXI, 39, P. LUBIN. D'autres disent que c'étoit une citadelle ou une colline fort escarpée dans les dehors de la partie de Jérusalem qu'on appeloit ville de David, du côté du midi & du couchant. Voyez **GROTIUS** & **JUNIUS** sur cet endroit du Prophète. C'est un lieu jusqu'où Jérusalem doit être rebâtie.

GOAU. f. m. Nom d'homme. *Gudwalus, Guthwalus.* S. Gudwal, que nous appelons S. *Goau* & S. *Goal*, naquit au VII^e siècle dans la partie méridionale d'Angleterre qui regarde le couchant, peu de temps après que les Missionnaires de S. Grégoire le Grand eurent converti les maîtres du pays à la Foi Chrétienne. **BAILLET.** Voyez **HENSCHEN.** *Act. SS. Junii, T. I, p. 728.*

GOAZIL. f. m. Terme de Relation. Châtelain ou Capitaine d'un fort. *Castro Praefectus, Castellanus, Castellii gubernator.* Le Gouverneur principal d'un fort s'appelle en Perse *Visir* ou *Goazil*. **WICQFORT, Amb. de Figuer, p. 201.** Voyez **ALGUAZIL**, c'est le même mot avec l'article Arabe *al*.

G O B.

GOB. Nom d'un lieu de la Terre-Sainte ou d'un champ entre les Philistins & les Israélites, 1 *Paral. XX, 4 Gob.* Les Interprètes Grecs lisent *Nob*, 1 *Paral. XX, 19*, & en d'autres exemplaires au v. 17 ils mettent *Geth*. Le P. Lubin veut aussi que ce soit *Geth*, & M. Réland semble pencher de ce côté-là, parcequ'au v. 20, cette guerre s'appelle la Guerre de *Geth*. Cela paroît plus probable que de dire avec *Adrichomius*, que c'est *Nobe* que *Sanfon* veut être la même chose qu'*Anathoth*.

SAINTE-GOBAIN. Gros village de Picardie. *Sangobanus vicus.* Il est dans la forêt de Couci, à une lieue de la Fère. Il y a à S. *Gobain* un ancien château des Sires de Couci, où l'on a établi une manufacture de glaces.

GOBBE. f. f. C'est un morceau empoisonné que les bergers sèment dans les champs où les moutons de ceux à qui ils veulent du mal viennent paître. *Offa veneno infecta, medicata.* Les chasseurs se servent aussi de *gobbes* pour faire mourir les bêtes puantes, comme les renards & autres. La noix vomique est une *gobbe* pour les chiens qui les fait mourir.

GOBBIN. Petit bossu. Voyez **GOBIN.**

GOBEI. adj. Vieux mot. Vain, orgueilleux.

GOBEAU. f. m. Gobelet. Le Duc de Moscovie devoit anciennement cette révérence aux Tartares, quand ils envoyoit vers lui des Ambassadeurs, qu'il leur

alloit au-devant à pied, & leur présentoit un *gobeau* de lait de jument (brevage qui leur est en délice;) & si en buvant, quelque goutte en tomboit sur le crin de leurs chevaux, il étoit tenu de la lécher avec la langue. MONTAGNE. Cette espèce d'esclavage commença vers le milieu du treizième siècle, & dura près de deux cens soixante ans. M. Coste, not. 29. *Göbeau* & *Gobelet*, deux mots synonymes; pour dire, *coupe*, viennent de *cupella*, coupe; car anciennement on disoit une cope & un copelet. Borel, dans son Trésor d'Antiquités Gauloises. M. Coste, note 30. *Gobeau* est dans Monet, & dans le Dictionnaire des Arts.

G O B E L E T. s. m. Vase de verre, d'argent ou d'autre métal, plus haut que large, ordinairement rond & sans anses & sans pied, quand il est de verre, moins large & plus haut qu'une tasse, servant à prendre différentes boissons, chaudes ou froides. *Poculum*.

Ce mot vient de *cupa*, selon Ménage, après Saumaïse. Budé le dérive du Grec *κύπελλον*, comme qui diroit *cupelet*; d'autres de *gob*, mot bas Breton.

Le *Gobelet* est le premier des sept Officés de la Maison du Roi. Il se divise en deux sortes de fonctions. La *Panneterie-bouche*, où l'on prépare tout ce qui regarde le couvert du Roi, le pain, le linge & le fruit; & l'*Echançonnerie-bouche*, où l'on a soin du vin & de l'eau pour servir à boire au Roi. Les Officiers du *Gobelet*, servent le Roi l'épée au côté. Les deux chefs du *Gobelet*, l'un de Panneterie-bouche, & l'autre d'Echançonnerie-bouche, font l'essai de ce qu'ils apportent devant le premier Valet de chambre.

On appelle collectivement *Gobelét*, les Officiers qui servent au *Gobelet*. Le *Gobelet* a eu ordre de faire telle chose. On dit Chef de *Gobelet* ou du *Gobelet*.

Jouer des *gobelets*; c'est faire plusieurs tours de passe-passe & de subtilité de main, comme font les Charlatans, dont le principal est d'avoir trois *gobelets* de fer blanc, par lesquels ils font passer subtilement quelques petites balles ou boutons.

On appelle figurément, un joueur de *gobelets*, tout homme qui emploie la ruse & l'artifice pour tromper en toutes sortes d'affaires.

G O B E L E T, se dit aussi de cette petite tige qui tient plusieurs fruits, attachés aux arbres, comme le gland, la faine, les noisettes, parcequ'elle représente une petite coupe ou bassinet: on le dit aussi de plusieurs fleurs qui ont cette figure.

G O B E L E T S des pots de fufée. Terme d'Artificier. Ils doivent être inégalement grands en diamètres ou en hauteurs pour la même fufée, puisqu'une garniture d'étoiles tient beaucoup moins de volume qu'une garniture de vétilles de même poids.

G O B E L I N. s. m. Esprit ou Démon familier, qu'on dit se divertir, faire quelque fracas la nuit, ou rendre quelques services dans les maisons, comme de panser & étriller les chevaux, &c. *Lenur*. On menace les enfans du *Gobelin*. Le *Gobelin* vous mangera. L'Acad. dit *Goblin*.

G O B E L I N S. s. m. pl. Nom d'une Manufacture Royale, établie à Paris, au bout du faubourg S. Marcel, vulgairement S. Marceau, pour la fabrique des tapisseries & meubles de la Couronne. Les tapisseries les plus estimées sont celles des *Gobelins*. Cet Hôtel a pris son nom d'un excellent Teinturier en laine appelé Gilles *Gobelin*, & non pas Jean, comme dit Cornéille, au mot *Bièvre*, qui l'occupoit sous François Premier. C'est lui qui trouva le secret de cette belle teinture d'écarlate qui a conservé son nom, aussi-bien que la petite rivière de Bièvre, sur les bords de laquelle il fit son établissement; & que l'on ne connoît guère à Paris que sous le nom de rivière des *Gobelins*. Il y fit bâtir une maison, qu'on appela la Folie-*Gobelin*, & qui en 1667, en conséquence d'un Edit de Louis XIV, changea ce nom

en celui d'Hôtel Royal des *Gobelins*. Les *Gobelins* sont remplis aujourd'hui des plus habiles ouvriers de l'Europe en Teinture, en Tapisseries, en Orfèvrerie, en Peinture & en Sculpture, en Marquetterie, sous la direction du Surintendant des Bâtimens. Ils ne travaillent ordinairement que pour le Roi. Le Roi y loge aussi des Peintres, des Graveurs, &c. On dit écarlate des *Gobelins*, tapisserie des *Gobelins*.

G O B E L O T T E R. v. n. Boire souvent, & à petits coups. *Potitare*. Il ne se dit qu'en mauvaise part, des gens de débauche, ou de basse condition, qui sont longtemps à boire avant ou après le repas. Il est populaire.

G O B E - M O U C H E. s. m. C'est une espèce de petit lézard des Antilles, fort adroit à prendre des mouches, & c'est de-là que les Européens lui ont donné ce nom. Les Caraïbes l'appellent *Oulleouma*. C'est le plus petit des reptiles des Antilles. Il a la figure de ceux que les Latins nomment *stelliones*. Il n'est guère plus gros que le doigt, & tant soit peu plus long. Les mâles sont verts, & les femelles toutes grises, & un tiers plus petites que les mâles. Il y en a qui semblent être couvertes de brocatel de fin or, ou d'argent, d'autres de vert doré & de diverses autres couleurs très-belles. Tout en est plein, non-seulement dans les forêts, où ils se mettent sur les arbres, mais aussi dans les maisons. Ils sont fort familiers, & ne font point de mal. Rien n'est plus patient que cet animal; il se tiendra une demi-journée entière sans remuer en attendant sa proie. Il fait de petits œufs, gros comme des pois, qu'il couvre d'un peu de terre, les laissant couvrir au soleil. Si tôt qu'on les tue, ils perdent incontinent tout leur lustre: l'or & l'azur, & tout l'éclat de leur peau se ternit, & devient pâle & livide. On pourroit prendre le *Gobe-mouche* pour une espèce de caméléon, à cause qu'il prend aisément la couleur de toutes les choses sur lesquelles il demeure. Car ceux qu'on voit à l'entour des jeunes palmes sont entièrement verts, comme les feuilles de cet arbre; ceux qui courent sur les oranges sont jaunes, comme leur fruit. Il s'en est même trouvé qui pour avoir été familiers dans une chambre où il y avoit un tour de lit de taffetas changeant, produisirent une infinité de petits, qui avoient tout le corps émaillé de diverses couleurs toutes semblables à l'ornement du lieu où ils avoient accés. LOUVILLIERS DE POINCY; *Hist. des Antilles*, L. I, c. 13, art. 6. P. DU TERTRE, *Histoire des Antilles*.

On appelle populairement *Gobe-mouche*, un homme qui s'amuse à niaiser, qui perd le temps à des bagatelles.

G O B E R. v. a. Terme populaire, qui signifie, avaler tout d'un coup. *Haurire*, *exorbere*. Il a *gobé* ce verre de vin sans le savourer.

Ce mot vient de *cupara*.

G O B E R, signifie figurément, croire légèrement & sans réflexion. *Aripere temerè*. On lui a conté une histoire faite à plaisir, il a *gobé* cette nouvelle comme si elle eût été vraie. Ils sont propres à *gobé* tous les hameçons qu'on veut leur tendre: Moi. Il n'est que du style familier.

*Amusez les Rois par des songes;
Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges;
Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils goberont l'appas, vous serez leur ami.*

On dit proverbialement, qu'on a laissé un homme *gobé* des mouches, quand on l'a laissé longtemps attendre en quelque lieu où il n'avoit rien à faire.

G O B E R, se dit en Fauconnerie d'une manière de chasser la perdrix avec l'oiseau, avec l'autour & l'épervier.

G O B E R. Il signifie aussi dans le style familier, prendre quelqu'un, se saisir de quelqu'un lorsqu'il s'y attend

le moins. On l'a *gobé* au sortir de chez lui pour le mener à la Bastille. ACAD. FR.

☞ GOBÉ, ÉE. part.

GOBERGE. f. f. ☞ Perche plus ou moins longue, dont les Menuisiers de placage & de marqueterie se servent pour tenir ferme sur l'établi, l'ouvrage fraîchement collé & assemblé, jusqu'à ce que la colle soit parfaitement sèche.

GOBERGES, sont aussi de petits ais de quatre ou cinq pouces de large, qui sont liés avec de la fangle, & qu'on étend sur le bois de lit, pour mettre la paille, ou un sommier de crin. Quelques-uns appellent ces *goberges* du nom d'*enfonçure*; mais *goberges* est le terme de l'Art, & c'est ainsi que disent les Tapisiers.

☞ On appelle aussi *goberges*, du bois de hêtre refendu en forme de petites planches taillées en couteau, c'est-à-dire, plus épaisses d'un côté que de l'autre, dont les Layeriers & Coffretiers se servent dans leurs ouvrages.

☞ GOBERGE. f. f. Poisson de mer, espèce de merlus, qu'on apporte de Terre-Neuve tout salé. *Afelus*. Sa chair est plus dure que celle du merlus, & moins gluante que celle de la morne.

SE GOBERGER. v. récip. Terme populaire, qui signifie, se moquer. *Gaudere, tripudiari*. Ce libertin se *goberge*, se moque de ce qu'on lui dit. Il signifie aussi se réjouir.

☞ GOBET. f. m. Terme populaire, qui signifie un morceau que l'on gobe, que l'on avale avec vitesse.

☞ On dit figurément, prendre un homme au *gobet*, le prendre lorsqu'il y pense le moins. Expression populaire.

GOBET, en terme de Fauconnerie, se dit d'une manière de chasser ou voler les perdrix avec l'autour & l'épervier.

GOBETER. v. n. Terme de Maçon. Jetter du plâtre avec la truelle, & passer la main dessus pour le faire entrer dans les joints des murs faits de plâtras ou de moilons.

GOBEUR, EUSE. f. m. & f. Terme bas & populaire. Qui gobe, qui avale tout d'un coup. *Helluo, Liguriens*. Il se dit comme *gober* au propre & au figuré. Un tel est un grand *gobeur* de fausses nouvelles. C'est un grand *gobeur*, qui croit tous les faux bruits.

Des deux Pélerins qui dans les Fables de la Fontaine disputoient à qui auroit l'huître qu'ils avoient trouvée, il y en a un qui dit :

*Celui qui le premier a pu l'apercevoir,
En sera le gobeur, l'autre le verra faire.*

Part. 4, liv. 3, Fab. 9.

GOBEUR. f. m. On nomme ainsi sur la rivière de Loire les Forts & Compagnons de rivière qui servent à la charge, décharge ou conduite des bateaux.

GOBEUR DE MOUCHES. Oiseau. Voyez BOUVIER. Gobemouche est autre chose.

GOBIN. f. m. Bossu. C'est un petit *gobin*. L'ACAD. ☞ De l'Italien *gobbino*, diminutif de *gobbo*, fait de *gibbus*, mots de la même signification.

*... Maudit Gobin ! Que le Diable t'emporte.
Voilà pour Euphrosine un amant bien tourné ?
Comédie des Fables d'Esope.*

Il se dit aussi par mépris de gens qui ne sont pas bossus. C'est un plaisant *Gobin*. ACAD. FR.

GOBINAN. Petite ville de la Perse, en Asie. *Gobinana*. Elle est dans la Province de Sigistan, au midi de la ville de Sitzistan, ou Sillan.

GOBISSON. f. m. Vieux mot. Vêtement long qui descendait jusqu'aux jambes, manière de grand juste-au-corps.

☞ GOBLIN. f. m. Esprit familier dont les nourrices menacent les enfans.

GOBOLITIDE. Voyez GÉBAL.

GOBOYA. f. m. Le plus grand de tous les serpens du Brésil. Il y en a de vingt pieds de longueur.

GOBY. Province d'Afrique, au Royaume de Loango, dans la Basse-Guinée.

G O C.

GOCÈS & GOCET. Borel qui rapporte ces deux vers de Perceval,

*Le lit fut sur grocès assis,
Et li gocet sur quatre roues,*

dit qu'il n'entend point ces deux mots, si ce n'est que l'Auteur veuille parler de petits chiens dont on mettoit la figure sous les lits, sous les chenets & autres choses, d'où le mot de *chevet* est venu. Il ajoute qu'en Languedoc *gous* & *gouffet* veulent dire un chien.

GOCH. Bourg du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Gechum, Gocha*. Il est dans le Duché de Clèves, sur le Niers, entre la ville de Gueldre & celle de Nimègue, à cinq lieues de l'une & de l'autre. Quelques Géographes prennent ce Bourg pour le *Mediolanum* des Gugerniens, lequel d'autres placent à Miyland, village situé à deux lieues de la ville de Clèves, vers le midi. CLUVIER, *Gerin. Ant. L. II, c. 18*, & DE VALOIS, *Notit. Gall. p. 238*, croient que *Goch* est une des habitations des anciens Gugerniens, *Gugerni*, & que le mot *Coch* s'est formé de ce mot Latin. Valois conjecture que Tolbiac, qu'*Ethicus* appelle *Sucus Superiorum*, ou *Supernorum*, est aussi une habitation des mêmes peuples, & qu'il faut lire *Gugernorum*, au lieu de *Supernorum*. Ces Gugernes, ou Gugerniens, étoient, selon Rhénanus & Divœus, les habitans du territoire de Juliers.

GOCIANO. Ancienne ville de l'île de Sardaigne. *Guncianum*. Elle est dans la Province de Lughodorie, sur la rivière de Thyrso, à dix lieues d'Alger, du côté du levant. *Gociano* a un château, & est Capitale d'un Comté qui porte son nom.

G O D.

GODAH. Ville d'Asie, dans l'Indoustan, à quelques journées de Brampour. *Long. 95 d. 45 m. lat. 21 d. 50 m.*

GODAILLER. Vieux v. n. Boire avec excès, s'enivrer. *Inebriari*. Ce mot vient de *godale*, bière, cervoise.

GODALE. f. f. Vieux mot. Petite bière. Bière médiocre. *Cervista*. D'où l'on a retenu en terme populaire *godailler*, boire avec excès, s'enivrer. *Gloß. sur Marot.*

GODAN, ou GWODAN, WODAN, GOTAN, GWOTAN, ou WOTAN. Voyez WODAN, Dieu des Germains.

GODARD. f. m. Nom d'homme. *Godehardus, Gothardus. Godehart*, ou *Godard*, autrement *Gothard*, vint au monde vers l'an 960, dans un village de la haute Bavière, nommé Ritenbach, au Diocèse de Passau. BAILLET. *Godard* est le mot François. *Godehart* & *Gothard* ne se disent point en notre langue. Il prit l'habit de S. Benoît dans l'Abbaye d'Altaich, l'an 991, âgé de trente un ans. Il en fut fait Prieur l'an 992. En 995, Henri, Duc de Bavière, & les Evêques l'obligèrent d'accepter l'Abbaye de l'Altaich. L'an 1004, il fut appelé pour en établir une semblable à Hersfeld. En 1021, l'Empereur S. Henri le choisit pour être Evêque d'Hildesheim. Il mourut en 1039. Voyez le P. HENSCHÉNIUS, *Acta Sanct. Maii, T. I, p. 501 & suiv.*

GODARD est encore le nom que plusieurs en Normandie donnent à S. Gildard, Evêque de Rouen, que l'on a prétendu être frère jumeau de S. Médard, avoir été sacré Evêque, & mort le même jour que lui. S. *Gildard* ayant été ordonné Prêtre dès l'an 473, fut fait

Evêque de Rouen l'an 488, ou au plus tard l'an 494. L'an 511, il assista comme Métropolitain de la seconde Celtique, ou Lyonnaise, c'est-à-dire, de la Normandie, au premier Concile d'Orléans tenu sur la fin du règne de Clovis. BAILLET. Au reste, il faut dire *Godard*, & non pas *Gildard*, comme fait cet Auteur; c'est l'usage non-seulement en Normandie, mais encore ailleurs, *Gildardus*. Le P. Henschenus, *Acta Sancti. Jun. T. II, p. 67*, montre que c'est une fable de faire ce Saint, frère, ou même contemporain de S. Médard. Adrien Valois remarque aussi ce synchronisme, *Res. Francic. Lib. VIII, p. 485*. Les Actes de la vie de Saint Médard ne parlent point de Saint *Godard*.

Ce mot est formé de *gut*, ou *god*, & *hard*: ces deux mots de la langue Tudesque, ou de ses dialectes, signifient bon naturel.

GODARD, est le nom qu'on donne aux Cygnes. On leur dit quand on les appelle, pour les faire venir à foi, *Godard, Godard; viens, Godard, viens. Tiens, Godard.*

On appelle populairement de ce nom celui dont la femme est accouchée.

SAINT-GODARD, ou SAINT-GOTHARD. Nom d'une montagne célèbre des Alpes. *Mons S. Gothardi, Adula mons, summa Alpes*. Elle est sur les confins de la Suisse, du Valois, & du pays des Grisons: la montagne de la Fourche en est une partie, & ainsi elle est la source du Rhin, du Ruff, de l'Aar, du Rhône & du Tefm. Voyez aussi GOTHARD.

GODDON. f. m. Homme fort riche, qui a toutes ses aises, & qui vit dans la joie & dans les plaisirs.

Olivier Maillard, dans un de ses Sermons, *feuille 22, col 4*, apostrophe ainsi les Prélats vicieux: ô gros *goddons* damnés, infames, écrits au livre du diable, larrons & sacrilèges, (comme dit Saint Bernard) pensez-vous que les Fondateurs de vos Bénéfices vous les aient donnés pour ne faire autre chose que paillarder & jouer au glic? *Apologie pour Hérodote, t. 1, c. 7, p. 83 & 84 de l'édition de la Haye 1735*. Le bon Michel Menot, (*feuille 138, col. 1*) n'a pas oublié de reprendre le vice de ceux qui accusent le pauvre, & se taisent du riche & du gros *goddon*. » Sic hodie, dit-il, fit communiter: pauperem accusabunt, & divitem, & le gros *goddon* celabunt. » Lequel mot j'ai bien voulu expressément retenir, comme étant un très-bon mot François, combien qu'aujourd'hui il soit quasi du tout hors d'usage, *c. 9, p. 102 & 103*. Ici M. le Duchat renvoie à la note de la page 381 du Fénéste de 1729. Un gros *goddon*, comme on dit aujourd'hui un gros Mylord.

GODE. f. f. Sorte d'oiseau de mer. Il a le plumage blanc & noir. On dit que le vol de la *gode* est aussi vite que celui d'une flèche.

GODE. f. f. Mot du vieux langage, qui signifie une brebis qui ne vaut plus rien à cause de sa vieillesse.

GODE. Mesure étrangère des longueurs, dont il est parlé dans les Tarifs de 1664 & de 1667 aux endroits où il est fait mention des frises blanches appelées de coton, qui se vendent à la *Gode*. Par ces Tarifs, qui ne disent point en quel pays cette mesure est en usage, il paroît que les cent *godes* font cent vingt-cinq aunes mesure de Paris, en sorte que sur ce pied la *gode* contiendrait cinq quarts d'aune de Paris.

GODEFROY. f. m. Nom d'homme. *Godefridus, Gothofridus*. Ce nom est très-commun, & est devenu en France le nom de quantité de familles, aussi bien que *Geoffroy, Giffraus, Goffredus*, qui en a été formé. *Godefroy* de Bouillon a été le premier Roi Chrétien de Jérusalem: il fut élu par les Croisés, après qu'ils eurent fait la conquête de cette ville. De *Godefroy* l'on a fait *Geoffroy*, qui est la même chose. Voy. ce mot.

Ce nom vient de *gut* ou *god*, qui signifie Dieu & bon, & de *frey*, qui veut dire libre, franc; ou de

fried, qui veut dire paix; ces mots sont pris de la langue Tudesque.

GODEGRANC. f. m. Nom d'homme. *Godegrandus, Chrodogandus*. Saint *Godegranc*, ou plutôt *Chrodogand*, Evêque de Metz, étoit issu de l'une des premières Noblesses du Royaume d'Austrasie. BAILLET, *sixième Mars*. En 737, Charles Martel le fit son Référendaire, & son Chancelier. En 742, le Clergé & le peuple de Metz demandèrent *Godegranc* pour Evêque au Prince Pepin, lequel, quand il eut été sacré Roi en 752, l'envoya au nouveau Pape Etienne II ou III. C'est ce Saint, qui, au retour de ses négociations composa, en 755, la première Règle des Chanoines Réguliers. Il mourut le 6 Mars 766, que l'on comptoit encore alors 765. Voyez les Bollandistes, *Mart. T. I, p. 452 & suiv.*

GODÉHARD. Voyez GODARD.

GODELEINE. f. f. Nom de femme. *Godoleva*. Sainte *Godeleine* étoit née au Diocèse de Théroüanne, de parens distingués dans le pays par leur naissance & leur qualité. BAILLET. Sainte *Godeleine* fut assassinée le 6 de Juillet de l'an 1070.

GODELIEVE. Voyez GODELEINE.

GODELUREAU. f. m. Jeune homme qui fait l'agréable & le galant auprès des femmes, & dont tout le mérite consiste dans une parure élégante. Les vieux maris ont sujet d'être jaloux de ces *godelureaux* qui viennent cajoler leurs femmes. On ne peut s'en servir que dans le style comique & burlesque, & il ne se prend qu'en mauvaise part.

*Le Prince a dit, surpris du tour nouveau,
Il me prend donc pour un godelureau. R.*

GODENOT. f. m. Petite figure, qui représente un homme, dont se servent les Charlatans pour amuser le peuple. Faire jouer *Godenot*.

GODENOT, se dit aussi par dérision des personnes de petite taille & contrefaites. Cet hypocrite a un vrai visage de *godenot*. On a dit d'Enée en burlesque, qu'il avoit emporté son père & ses *godenots*; pour dire, les idoles de ses faux Dieux.

GODENOT, est aussi un terme de débauché. Quand un de la compagnie l'a prononcé, il faut se tenir dans la même posture, comme si l'on étoit pétrifié, jusqu'à ce que le *godenot* soit levé en frappant sur la table.

GODER. v. n. Terme de Tailleur & de Couturière. Il signifie la même chose que faire de faux plis, soit par la mauvaise coupe de l'étoffe ou de la toile, soit par le mauvais assemblage des pièces. La manche de cet habit *gode*.

GODERON. Voyez GODRON.

GODERVILLE. Bourg de Normandie. *Godervilla*. Il est dans le pays de Caux.

GODET. f. m. Petit vaisseau rond, qui n'a ni pieds, ni anses, & dont on se servoit autrefois pour boire: c'est la même chose que *gobelet. Poculum*.

GODET, se dit aussi d'un vaisseau rond avec une queue longue environ d'un pied, en forme d'une cuillère à pot. Ce vaisseau est communément de bois, la queue est ordinairement percée pour donner passage à l'eau, à l'effet de laver les mains. On se sert de cet instrument pour puiser de l'eau dans un seau. En langage Limosin on l'appelle *gnode*, dénomination qui lui vient de sa longue queue.

Ce mot vient de *guttetus*, diminutif de *guttus*, vieux mot Latin, signifiant une *aiguière*. MÉN. On a dit en la basse Latinité *godetus*.

GODET, se dit aussi des vaisseaux attachés à des roues hydrauliques, qui puisent l'eau pour l'élever. On vide des batardeaux avec des roues à *godets*.

GODET, se dit aussi des petits vaisseaux où les Peintres & Enlumineurs mettent de l'huile, de la gomme, &c.

GODET, se dit aussi des petits canaux, par où les Fondateurs font couler le métal fondu dans les moules. On

le dit aussi des ouvertures par où l'on fait couler le mortier dans les joints de pierre.

GODET DE PLOMB. Petites gouttières qu'on met aux chénaux pour jeter l'eau, lorsqu'il n'y a point de descente.

GODET, est aussi un terme de Jardinier & de Fleuriste. C'est la partie d'une fleur qui soutient & renferme les feuilles.

GODET, chez les Maçons, se dit des ouvertures pour couler les joints montans & autres, des pierres, lorsqu'elles sont si ferrées, qu'on ne sauroit ficher.

GODET, est aussi un mot nouveau, qui se dit en parlant du chapeau, quand on le porte de telle sorte que le derrière relève, & fait une manière de rebord. On dit, porter son chapeau en *godet*.

*Il fait du coin de l'ongle ouvrir sa tabatière,
Caresser son petit collet,
Tourner son chapeau de manière
Qu'il fasse toujours le godet.*

POÈTE ANONYME.

GODICHÉ ou **GODICHON**. Terme populaire. Diminutif du nom Claude, qui signifie la même chose que *Godon*, ci-après.

GODIN. f. m. Veau déjà fort. Ce mot est usité dans quelques provinces.

Cotgrave donne à *Godin* la signification de beau, mignon, joli.

GODINE. f. f. Vieux mot. Fainéante, femme de mauvaise vie. On a dit aussi *Godinette*. Ce mot vient de *Gode*.

GODINETTE. f. f. Amante, Maîtresse. Ce mot ne se trouve que dans Cotgrave.

Dans le second tome du Théâtre de la Foire, Arlequin, défenseur d'Homère, *Scène 8, p. 33*, dit au Bailli : allons, baisez Homère en *godinette*, c'est-à-dire, amoureusement, comme font les amans.

GODING ou **HODONIN**. Ville de Bohême, dans le Marquisat de Moravie, aux confins de la Hongrie.

GODIVEAU. f. m. Espèce de pâté qui se fait de veau haché, & d'andouillettes, avec plusieurs ingrédients, comme asperges, œufs d'artichaut, palais de bœuf, jaunes d'œuf, champignons, &c. Pâté de *godiveau*. Un *godiveau* tout brûlé. **BOIL.**

Borel dérive ce mot de *godebillaux*, qui sont, selon Rabelais, de grosses tripes de bœuf gras, dont on faisoit autrefois ces pâtés.

GODMANCHESTER. *Godmanchestra*, ou *Godman-cunium*, autrefois *Durolipons*, ou *Durosipons*. C'étoit anciennement une ville des Catieuchlans, maintenant ce n'est qu'un village d'Angleterre, situé sur la rivière d'Ouse, dans le Comté d'Huntingtong, vis-à-vis de la ville de ce nom.

GODON. f. m. & f. *Claudius*, *Claudia*. Ce mot étant un nom de petit garçon, qui signifie petit Claude, est masculin; *Godon* est mort : mais lorsqu'il est pour un nom de fille, qui veut dire petite Claude, il est féminin : *Godon* est fort spirituelle & fort enjouée.

GODON. Voyez **GOÛN**.

GODREMOND. f. m. Nom d'homme *Godermundus*. Saint *Godremond* étoit Evêque en Islande.

GODRON. f. m. Pli en rond qu'on fait aux manchettes, & qu'on faisoit autrefois aux fraises. *Collaris tegminis cultus*. On en fait encore sur quelques étoffes, & sur certains habits, & les fers dont on se sert pour cela s'appellent aussi *godrons*.

GODRONS, se dit aussi des ornemens d'Architecture, ou moulures qui ont quelque figure d'œufs, ou d'amande. *Collari tegmine expolire*. Il y en a de creusés comme le dedans d'un noyau, & de fleuronés de plusieurs sortes.

On le dit aussi de certaines façons qu'on fait aux bords de la vaisselle d'argent. Vaisselle à gros, à petits *godrons*.

GODRONNER. v. a. Faire de gros plis avec le doigt,

Tome IV,

sur une toile empesée, ou avec un fer propre pour cela, ou faire des godrons à des manchettes, à du linge de table, à des étoffes. *Godronner* une fraise, des manchettes. On le dit aussi des vases & autres ouvrages de poterie, de faïence, de Porcelaine, Sculpture, &c. pour désigner les façons qu'on fait à ces sortes d'ouvrages. Personne n'avoit su si bien qu'elle *godronner* des fraises & dresser des collets montés. Mlle. L'HÉRITIER. *Godronner* de la vaisselle.

On disoit autrefois & on écrivoit *goderonner*, & *gouderonner*. Tasses d'argent *goudouronnées*. Coupe d'or *goudouronnée*. On appellé aujourd'hui *goderons* certains sillons & enfoncemens, que l'on fait sur la vaisselle d'or & d'argent, &c. **LOBIN: Hist. de Bret. Gloss.** M. Huet remarque que *Godreen* dans la langue des Galles signifie des franges, ainsi *Goderon* pourroit venir de-là.

GODRONNÉ, ÉE. patt. *Expolitus in collaris tegminis modum*. Il a les significations de son verbe.

G O E.

GOËGHY. f. m. & f. Nom de secte parmi les Baniens Indiens. *Goëghyus*. Les *Goëghys* croient un Dieu créateur & conservateur de toutes choses, une providence, une vie future & heureuse en la compagnie de Dieu, sans métempycose, comme les autres Baniens. Ils n'ont ni temples, ni mosquées, vivent dans les bois & les déserts, prient dans les villages, ou dans les vieilles masures. Les temples de la secte de Samarath sont les seuls où ils entrent, & seulement pour y coucher. Ils ne possèdent rien, vont nus, excepté depuis la ceinture jusqu'au-dessus des genoux. Ils se défigurent & se frottent de cendre depuis les pieds jusqu'à la tête. Ils pratiquent beaucoup de jeûnes & de grandes austérités. Ils honorent Mécis, qu'ils appellent le serviteur de Dieu. Ils vivent dans le célibat & dans une chasteté si grande, qu'ils ne souffrent pas qu'une femme les touche. Un *Goëghy* est en vénération à tous les Baniens, excepté à la secte de Ceurewath qui les fuit. Il y a des femmes *Goëghys*, mais en petit nombre. Voyez **JOVET**, T. III, p. 156.

GOËLLE ou **GOUELLE**. Petite contrée de l'île de France au nord-ouest de la ville de Meaux, & dont les bornes sont aujourd'hui inconnues. Le bourg de Dammartin en est le lieu principal, & on l'appelle quelquefois Dammartin en *Goëlle*. *Hist. de l'Eglise de Meaux*, T. I, p. 609.

GOËMON, mieux que **GOUËMON**. f. m. *Alga*. Terme de Marine. Voyez **VARECH**; c'est la même chose. M. Frézier donne un pluriel à ce mot; quand il dit, il faut passer entre deux brisans, & ranger de près celui du tribord parmi des *goëmons*.

Le *goëmon* est une espèce d'herbe tirant sur le vert, assez semblable au foin, dont les brins sont entrelacés les uns dans les autres, & fort grands. Quelques-uns croient que cette herbe vient du fond de la mer, & qu'elle en est détachée par les flots qui la soulèvent jusqu'à la superficie de l'eau. Il y en a qui veulent qu'elle croisse entre les eaux, parcequ'ils en voient bien avant en pleine mer, & ils ne peuvent croire que la mer soit assez agitée pour que les flots creusent jusqu'au fond, & en aillent ainsi détacher le *goëmon*; outre qu'il s'en trouve sur la surface de la mer en si grande abondance, qu'elle ressemble à une grande prairie. D'autres enfin, soutiennent, & cette opinion me paroît plus plausible & plus conforme à la vérité, que le *goëmon* vient des côtes voisines, & qu'il est détaché par les vagues, & transporté en haute mer; mais non pas fort loin des terres, ou par les marées, ou par les courans, ou enfin par les vents qui regnent. C'est sur cette opinion que Christophe Colomb voyant une nuit devant son vaisseau une grande étendue de mer couverte de *goëmon*, rassura ses gens, qui croyoient être perdus, prenant cette herbe pour des basfonds, & leur promit de leur faire voir la terre bientôt; ce qu'il fit en effet deux

jours après. P. TACHARD, *prem. voya.* M. l'Abbé de Choisi écrit *Goimon*.

GOËRÉE. Qu'on prononce *gouée*: *Godera, Gorea*. Petite île de la Hollande méridionale: Elle est à l'embouchure de la Meuse entre les îles de Woorii, d'O-verstakée & de Schouwen. Elle a une petite ville de même nom, qui est sans murailles; mais qui est renommée à cause de sa rade fort grande, fort sûre, & connue sous le nom de Goereskè Gate, c'est-à-dire, le trou de *Goëree*.

GOËRÉE. *Goderea*. C'est aussi une petite île de la Nigritie, située dans l'Océan Atlantique, à trois lieues du Cap-Verd: Les Hollandois lui ont donné ce nom, & y avoient construit le fort Nassaw: Les François le ruinèrent l'an 1677, & y en ont bâti un autre, par le moyen duquel ils sont maîtres de l'île.

GOËRNER: v. a. Ce mot se dit sur la rivière de Loire pour gouverner. *Gubernare, regere*.

GOES ou **GOUET.** f. m. Espèce de gros raisin blanc qui lâche le ventre. Il vient souvent sur des treilles, & on l'appelle du *Verjus mûr*. Quand il est pressé avant sa maturité, c'est ce qu'on appelle du *verjus*. Voyez **RAISIN**.

Ce mot est pur Celtique, ou Bas-Breton, & signifie *sauvage*.

GOES ou **TÈR-GOES.** Ceux du pays prononcent *Gous*; ou *Tèr-Gous*. En Latin *Goeja*. Ville des Provinces-Unies: Elle est dans le Zuid-Bevelandt, en Zélande, entre Middelboutg & Berg-Op-zoom, à quatre lieues de la première, & à cinq de la dernière. *Goes* est une ville assez grande & assez belle, & elle a un bon port sur l'embouchure orientale de l'Escaut.

GOËTIE: f. f. C'est ainsi qu'il faut écrire, & non pas *Gotie*: *Goetia*. Espèce de magie, qui n'avoit pour objet que de faire le mal: c'est pour cela que ceux qui en faisoient profession, n'invoquoient que les Génies malfaisans; leurs invocations se faisoient la nuit auprès des tombeaux, par des gémissemens & des lamentations. De *goetia*, *enchantement*; *prestige*. D'autres le dérivent de *gœui*, qui veut dire, *je gémis*; la première étymologie est plus naturelle:

GOËTIQUE. adj. Qui concerne la Goétie: Magie *goétique*. La Magie *goétique* ne doit pas être confondue avec la Magie théurgique. Les Magiciens *goétiques* n'invoquoient que les Dieux malfaisans pour faire du mal & porter au crime. Les Théurgiques n'invoquoient que les Dieux bienfaisans pour procurer du bien aux hommes, & les porter à la vertu.

GOËTRE. f. m. Voyez **GOËTRE**.

GOËTIEN, ENNE, GOËTIQUE. adj: Magicien qui exerce la Goétie. Voyez ce mot.

G O F.

GOF, FE. adj. Vieux mot. Mouillé.

GOFFE. adj. m. & f. Vieux mot. Lourdaut, mal fait, mal bâti, grossier. Il se dit tant des personnes que des choses. Un homme *goffe*. Femme du monde la plus *goffe*. Une statue bien *goffe*. Un habit *goffe*. Une architecture bien *goffe*.

Ce mot vient de l'Italien *goffo*, qui signifie la même chose, & est dérivé de *gusa*, vieux Latin, qui signifioit une espèce d'habillement ou de manteau fort gros & tout velu. **MÉNAGE:** Guichard en donne une étymologie peu vraisemblable, quand il dit qu'il vient de l'Hébreu גופ; qui signifie épaisseur, ou de גופ, qui veut dire épais; grossier.

GOFFE, f. m. se dit aussi du langage des gueux & autre canaille. L'argot est le *goffe* des filoux & des polissons. Catherine de Médicis parloit aussi-bien son *goffe* Parisien; qu'une revendeuse de la place Maubert. **SCALIG.**

GOFFEMENT. adv. *Bardè, insulsè*. D'une manière *goffe*. Cela est *goffement* fait.

GOFRE. Voyez **GAUFRE**.

GOFRE, f. f. Sorte de Cartulaire à Fontevraud. **CHASTELAIN.** *Cartularium quoddam Fontis Eberaldi*. Quoiqu'on ne fasse aucune mémoire de Robert d'Arbrif-

selles à l'Office dans l'Ordre de Fontevraud, on ne laisse pas de l'y nommer communément Bienheureux; il est même nommé Saint dans celui des Cartulaires de cette Abbaye, qu'on appelle ordinairement la *Gofre*. Id. p. 743; 744.

G O G.

GOG. f. m. *Gog* & *Magog* sont dans l'Écriture des noms de Nations ennemies de Dieu & de son peuple. Quelques-uns prétendent que ce ne sont que des Nations futures, & qui ne subsistoient point encore quand les Prophètes en parloient. Voyez **EZÉCHIEL**, **XXVIII**, 2, 3, 14, 16, 18; **XXXIX**, 1, 6, 11, 15; **APOC.** **XX**, 8, 9. Selon Bochart *Phalég. L. III, c. 13*, *Gog* sont les Scythes: *Ezéchiël* les représente comme des gens toujours à cheval, ainsi qu'étoient les Scythes: Il leur en donne les armes, l'arc & les flèches. *Arias Montanus* a cru que *Gog* & *Magog* étoient dans la partie de la Tartarie qui touche la Chine par le nord; & le P. Kirker, dans sa *China illustrata*, pag: 47, semble vouloir le confirmer par la *Géographie Arabe*, P. IX, *Climate*: 5, *lin*: 21; qui place là-même deux peuples qu'elle appelle *Jagog* & *Magog*. Quelques-uns disent que les Turcs descendent de *Gog* & de *Magog*.

GOGA. Petite ville de l'Empire du Mogol en Asie. *Goga*. Elle est dans le Royaume de *Guzarate*, sur la côte occidentale du golfe de *Cambaie*. Quelques Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Dungā*, que d'autres placent à *Dabus*. **MATY:** Voyez **MANDESLO**, *Voyage des Indes*, L. I.

GOGAILLE. *Opiparum convivium*: Grande chère avec bruit & réjouissance: Quand les maîtres sont absens; les valets font *gogaille* dans la maison. Il est populaire & bas.

GOGDEN. Pays d'Afrique dans la Nigritie. Il confine au désert d'Azarad.

GOGHSHEIM. Petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne: *Goghseimum*. Elle est sur la rivière de *Creicht*, à cinq lieues de *Philisbourg*, du côté de l'orient; & à six lieues d'*Heisdelsberg*, du côté du nord. **MATY:**

GOG MAGOG-HILS: Nom de montagnes fort hautes; qui sont dans le Comté de *Cambrige* en Angleterre, au nord-est de la ville de *Cambrige*. Il y a sur ces montagnes les restes d'un Camp des Romains, ou des Danois. **CAMBDEN**, *Brit.* p. 359.

GOGNA. Rivière du Duché de *Milan*, en Italie. *Gogna*, *Agonia*. Elle a sa source dans le *Navarrois*, où elle baigne la vallée de *Gogna*, ensuite elle traverse le *Vigevan* & la *Laumelinè*, & se décharge dans le *Pô*, vis-à-vis du village de *Girola*.

GOGO: f. f. diminutif. C'est un nom que l'on donne aux petites filles qui s'appellent *Marguerite*, & qui est une abréviation de *Margot*, autre diminutif de *Marguerite*:

A GOGO: adv. *Lautè, opiparè, splendè*: Etre à *gogo*, vivre à *gogo*, vivre à son aise, dans l'abondance. Façon de parler adverbiale, d'usage dans le style familier.

Ce mot est dérivé de *gaudium*, d'où on a dit *godir* ou *gaudir*.

GOGUE. f. f. Vieux terme de cuisine, qui se disoit d'un ragout ou farce d'herbes, de lard, d'œufs, fromage, épices & sang frais de mouton, cuit dans la pance du mouton:

GOGUES, au plur. signifioit autrefois plaisanterie, ou, comme on disoit encore, joyeuseté: *Joci; lautitia; latitia*. Il étoit dans les *gogues*. Nous avons conservé *goguenard* & *goguettes*:

GOGUELU, UE. adj. *Superbus pecuniā*: Qui a du bien; qui est à son aise; ce qui le rend glorieux ou insolent: Ce mot est populaire, duquel on a fait d'abord *gogelureau*, & depuis *godelureau*. Selon *Bovillus*, il signifie *avide de gloire*. Selon *Borel*, il signifie un homme qui a double menton, & qui est fort gras: Ce mot signifie aussi un gros réjoui, un homme qui aime la joie, un rieur ridicule: Dans tous les

sens, ce terme est populaire, ou burlesque.

Il vient, selon Guichard, de l'Hébreu גגג, qui donne par reduplication גגגג, que cet Auteur écrit *gangag*, pour trouver quelque ressemblance avec le mot de *goguelu*.

GOGUENARD, ARDE. adj. Qui est railleur, qui a coutume de dire des mots pour rire. *Joculator*. Avoir un esprit *goguenard*, une humeur *goguenarde*.

☞ Ce mot désigne particulièrement un bas & mauvais plaisant.

*A m'exercer sur le ton goguenard,
J'ai du penchant autant qu'homme de France.*

LA MONNOIE.

Il est aussi substantif. C'est un vrai *goguenard*. Une franche *goguenarde*.

*N'allez pas, goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux.*

BOIL.

Ce mot, selon M. Huet, vient du Flamand *geoghloars, farceurs*.

☞ **GOGUENARDER.** v. n. Railler, plaisanter, faire de mauvaises plaisanteries. *Jocari*. Il aime à *goguenarder*.

GOGUENARDERIE. f. f. *Dicta jocosa*. Plaisanterie, propos pour faire rire. Il nous a dit ce matin cent *goguenarderies*. DANET. Ce mot est bas.

GOGUENETTE. f. f. Vieux mot. Bagatelles, fadaïses. *Nuga, gerra*.

*C'est un métier de grand tracas,
De composer tant de fatras,
De fadaïses, de goguenettes,
De bagatelles, de sornettes.*

MASCUR, p. 647.

GOGUER. Vieux verbe qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se *goguer*, c'est se réjouir, être en belle humeur. *Gaudere*.

GOGUETTES. f. f. pl. Plaisanterie, propos pour rire. *Joci*. Cet homme étoit en bonne humeur, en ses *goguettes*. Il contoit *goguettes*. On dit aussi, il étoit en ses *gogues*, ☞ de belle humeur, en train de se réjouir, de dire des propos joyeux.

On dit proverbialement qu'on chante *goguettes* à quelqu'un, quand on lui dit des injures.

GOGUETTE signifie aussi festin libre; on disoit autrefois *goguète*. Cent. nouv. nouv. 93.

G O H.

GQHARD. Voyez GUICHARD.

G O I.

GOJAME ou **GOIAME.** Royaume de l'Abissinie. *Golanum Regnum*. Il est situé sur la rive droite du Nil, vers l'endroit où ce fleuve sort du lac de Dambea. Il n'y a que des villages peu considérables.

GOIER. Voyez GOYER.

GOILLE. Nom de lieu. *Gollia*. Il est en Bourgogne, proche de Salins, dans le Diocèse de Befançon. L'Abbaye de *Goille*, Ordre de S. Augustin, fut fondée en 1207 par Ganche, Seigneur de Salins, qui fit un acte de sa fondation & de ses donations en 1219; ce qui a fait que quelques Auteurs ont marqué mal-à-propos cette année-là cette fondation. SAINTE-MARTE, *Gall. Christ. T. IV, p. 490*.

GOIMON. Voyez GOËMON & VAREC.

GOÏN. f. m. Paradis, dans son *Histoire de Lyon, L. II, c. 98*, en parlant du procès qui fut fait en 1429 aux Juifs de Trévoux par Amé de Thalaru & Marie de Berri, Duchesse de Bourbonnois, dit que dans les livres des Juifs, les Chrétiens sont nommés *Goïns*, Nozerin & Arrelin, parcequ'ils ne sont point circoncis. *Goïn*, c'est-à-dire, *Nations*, de l'Hé-

breu גוים, *goim*, & en Hébreu Rabbinique ou Chaldéen, גוין, *goïn*, *gentes*. Nozerin, c'est-à-dire, Nazaréens, & Arrelin, incirconcis. Paradis semble faite un crime aux Juifs de ces noms. C'est qu'on ignoroit ce qu'ils signifient.

GOINFRADE. f. f. Terme burlesque qui signifie repas de goinfre.

*Pour les mettre tous deux d'accord,
Car ils ont disputé bien fort
A qui me paieroit la goinfrade;
J'aïdois à cette mascarade.*

CHAPPUZEAU, com. du Colin-Maillard.

GOINFRE. f. m. Terme populaire qui désigne un homme qui mange beaucoup, avidement & sans gout. C'est un *goinfre*. *Helluo*.

GOINFRE. v. n. Faire des actions de goinfre, manger beaucoup & avec avidité. *Avidè, sordidè epulari, helluari*.

GOINFRE. f. f. Repas ou débauche de goinfre. Gourmandise sans gout. *Gula, helluaris*. Je tâche à me ressouvenir de vos importantes leçons de *goinfre*. MAIN. Ces trois mots sont populaires.

GOÏR. v. n. Vieux mot qui est hors d'usage; il signifie jouir. *Frui, gaudere*. S'il veut *goïr* dou marchié. DE BEAUM. Il *gorroit* de l'hiréragé. ID.

Ce mot vient de *gaudere*, pris dans sa signification de jouir.

GOIS. f. m. C'est ainsi que furent appelés les Bouchers féditieux qui firent de grands désordres à Paris. *Voy. SAUVAL sur Paris, T. II, L. 5*.

GOISLAN. f. m. Nom d'une espèce d'oiseau qui se trouve en abondance sur la côte de l'Acadie.

GOITO. Bourg ou petite ville du Duché de Mantoue, en Italie. *Goitum*. Ce lieu est situé entre le lac de Mantoue & celui de Garda, vers les confins de l'Etat de Venise, sur le Mincio, où il y a un port. MATY.

☞ **GOÏTRE.** f. m. Terme de Médecine & de Chirurgie. Tumeur grosse, spongieuse & mobile, qui vient à la gorge, causée ordinairement par la mauvaise qualité des eaux. On guérit cette maladie en fondant la tumeur avec l'emplâtre *diabotanium*, ou en l'extirpant. Quelques-uns écrivent *goëtre*, mais on doit écrire & prononcer *goître*. Naudé a écrit la *goëtre* au féminin dans son *Mascurat*, p. 600. Les habitans des Alpes sont sujets aux *goîtres*, à cause des neiges fondues qui rendent les eaux qu'ils boivent mal-saines. On l'appelle en Médecine *bronchocelle, bronchocelus*, & chez les Latins *hernia gutturis*. ☞ Ce mot est formé par corruption du Latin *guttur*, gorge.

☞ **GOÏTREUX, EUSE.** adj. Qui est de la nature du goître. Tumeur *goîtreuse*.

☞ **GOÏTREUX** signifie aussi qui a un goître. *Gutturifus*. Ce mot vient de *guttur*; d'où l'on a fait *gutteria* & *gutturifus*, selon Ménage, après Spelman & Vossius.

G O L.

GOLAN ou **GAULON.** *Golan, Gaulon, Gaulana*. C'étoit anciennement une ville de la Palestine. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé, de-là le Jourdain, vers les montagnes de Seïr, à seize lieues de la mer de Galilée. Elle étoit du partage des Sacrificateurs, & une de celles où les meurtriers involontaires devoient se retirer, pour se mettre à couvert de la vengeance des parens du mort.

GOLCONDE. Ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange, capitale du Royaume de *Golconde*. *Golconda*. Elle est située au pied d'une montagne, environ à trente lieues de Doltabat, du côté du levant. Cette ville est une des plus grandes des Indes. Elle est divisée en trois parties, dont l'une porte le nom d'Hydrabant, ou de Badnaguer, & c'est en celle-ci qu'est le palais du Roi de *Golconde*; l'autre, nommée Emanpour, n'est séparée de celle-ci que par une rivière; la troisième, qui est la citadelle, & qui domine les deux autres, a proprement le nom de *Gol-*

conde, que les Européens donnent à toute la ville, qui, dit-on, peut avoir en tout deux lieues de circuit.

Le Royaume de *Golconde*, *Golconda Regnum*, est dans la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. Il est borné au nord par celui d'Orixa; au couchant, par celui de Balaguare, & au midi, par celui de Bisnagar; le golfe de Bengale le baigne au levant. Ce Royaume est abondant en blé, en ris & en bestiaux; mais ce qui le rend considérable, sont ses mines de sel, qui sont d'un fort grand revenu; celle d'acier, qui est si fin, qu'on en transporte à Damas, pour faire des épées, & la mine de diamans de Colour, ou de Gani, où l'on trouve de ces pierres précieuses en plus grand nombre & plus grosses qu'en aucun autre lieu. On dit qu'on en a trouvé une autre dans une montagne qui est à deux lieues de la ville de *Golconde*; mais que le Roi l'a fait fermer, de peur que la trop grande quantité n'en avilît le prix, ou ne donnât au grand Mogol l'envie de s'en rendre le maître. Ce Royaume a un fort grand nombre de villes: les principales sont *Golcondè*, capitale, Condapoli, Condavera, Narsingapatan, Bimilipatan, Guadavari, Masulipatan & Nagund. Le Roi de *Golconde* & la plupart de ses sujets sont Mahométans. Il est maître de la partie orientale du Royaume de Bisnagar ou de Narsingue, & de la partie septentrionale de la côte de Coromandel, jusqu'aux Etats de Gingi: il possédoit autrefois le Royaume d'Orixa, mais le grand Mogol, dont il est tributaire, le lui a enlevé. Baganager est la capitale du Royaume de *Golcondè*: elle est située par les dix-neuf degrés quarante minutes de latitude, & par les cent vingt-quatre degrés 40 minutes de longitude.

GOLDBERG. Qui veut dire la montagne d'or. *Goldberga*. Petite ville ou bourg du Duché de Lignitz, en Silésie. Ce lieu a pris son nom d'une mine d'or qu'on y trouva environ l'an 1200. Il est sur la rivière de Katsbach, à cinq lieues de Lignitz, du côté du couchant, & à trois de Jawer, du côté du nord. *Long. 33 d. 45 m. lat. 51 d. 3 m.*

GOLDINGEN. Ville du Duché de Curlande. *Golden-ga*. Elle est capitale de la Curlande propre, & située sur la rivière de Wela, à onze ou douze lieues au-dessus de la ville de Windaw. *Long. 40 d. 6 m. lat. 56 d. 48 m.*

GOLDRON. f. m. L'Ordonnance pour la Marine écrit ainsi; mais la plupart des Auteurs ne suivent pas cette orthographe; ils écrivent *goudron*.

GOLDRONNER. v. a. *Voyez* GODRONNER & GUDRONNER.

GOLFE ou **GOLPHE.** f. m. Bras ou étendue de mer qui avance dans les terres. *Sinus*. Le *golfe* de Mexique. Le *golfe* de Venise, ou Adriatique. La mer est plus dangereuse vers les *golfses*, à cause des courans qui sont ferrés par les rivages. Le *golfe* de Lion est appelé *Mare leonis*, à cause qu'en ce *golfe*-là la mer est furieuse comme un lion, par les fréquents tempêtes qui y surviennent.

Le *golfe* diffère de l'anse, en ce que l'enfoncement & le ventre de l'anse sont presque égaux. Il diffère de la baie, en ce que l'entrée de la baie a plus de largeur que d'enfoncement. Cependant les Pilotes confondent souvent les noms de *golfe*, d'anse & de baie.

Les *golfses* d'une étendue considérable sont appelés mers, telles que la mer Baltique, la mer Méditerranée, la mer noire, &c.

Ce mot vient de l'Italien *golfo*, dérivé du Grec *καλπος*, qui est aussi l'origine du mot *gouffre*. MÉNAGE. Guichart est de même sentiment; mais il remonte du Grec *καλπος* au mot *גוב*, *gob*, ainsi qu'il écrit. Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *gulphum* ou *gulphus* en la même signification. *Voyez* les Actes de S. François de Paul. *Processus Calabricus*, c. 2, n. 26. *Acta Sancti. April. T. I, p. 170.*

GOLFF. *Voyez* GENGON.

GOLFCHE. f. f. Sorte de coquille qui a un éclat de nacre quand elle est entièrement découverte.

COLGOTHA. Petite colline sous les murs de Jérusa-

lem. *Golgotha*. Quelques-uns placent la colline de *Golgotha* à l'occident de Jérusalem, d'autres au nord comme Eusebe & S. Jérôme, & d'autres au nord-ouest. C'est celle que l'on nomme Calvaire, du mot Latin *Calvaria*, qui signifie la même chose que *Golgotha* dans l'Hébreu corrompu du Chaldéen que l'on parloit depuis la captivité. Jesus chargé de la croix qui étoit pour lui, alla au lieu appelé Calvaire, qui se nomme en Hébreu *Golgotha*. ΒΟΥΗ.

Ce nom vient de *גלגל*, *galad*, qui signifie rouler, d'où se forme en Hébreu *Golgoleth*, & en Chaldéen *Golgotha*; de là on a dit *Golgotha*, en retranchant un *ג*, comme on a fait dans *גולגולת*, pour *גולגולת*. *Golgotha* signifie une boule, une chose ronde, propre à rouler, & il s'est dit du crâne de l'homme à cause de sa rondeur. On rapporte trois raisons pour lesquelles cette colline fut ainsi appelée. 1^o. Parcequ'Adam y avoit été enterré, comme toute l'Antiquité presqu'en a cru ou l'a rapporté. *Voyez* S. Ambroise sur le chap. 23 de S. Luc. S. Jérôme sur l'Épître aux Ephésiens, v. 14, & dans la lettre à Marcella appelée l'épithaphe de Paule & d'Eustochium. 2^o. Parcequ'il étoit plein des crânes des criminels qu'on y exécutoit. 3^o. Parcequ'il avoit la forme du crâne humain.

S. Jérôme croit avec raison que ce lieu étoit appelé Calvaire, parceque c'étoit là que se faisoient les exécutions, & que les crânes des suppliciés y restoit.

GOLIARD. f. m. Vieux mot, qui signifie *bouffon*, *ribaud*. En Latin *scurra*, *joculator*, & dans la basse Latinité *Goliardus*, *Goliardensis*. Il y a des canons contre les Clercs *goliards*, & la glose reconnoît que ce mot est François & qu'il nous appartient.

Il y en a qui dérivent ce mot de *goliard* du Latin *gala*, *bouche*, qu'on a changé en *gola*, d'où l'on a formé *goliard*, parceque ceux qui aiment la bonne chère sont ordinairement railleurs & bouffons. Ce pourroit bien être de *goliard*, que s'est formé *gailard*. *Voyez* ce mot.

GOLILLE, ou **GOLILE.** f. f. Collet que les Espagnols portent au haut du pourpoint ou du juste-au-corps, & qui entoure le cou. *Corona collaris hispanica*. La *golille* contraint si fort ceux qui la portent, qu'elle leur empêche le mouvement du cou. La plus fâcheuse nécessité à laquelle le Roi Philippe V se trouva réduit en montant sur le trône d'Espagne, fut de porter la *golille*. *Hist. de la Cour de Madrid*. Les Espagnols ne portent presque plus la *golille*; ils s'habitent à la Française, ou comme ils s'expriment, à la *militar*. Philippe V a fait une jolie fable Latine sur la *golille*. Le P. Commire la mit en vers iambes, & on traduisit les vers du P. Commire en vers François des quels sont tirés les exemples qui suivent.

Qui l'eût cru? la golille est l'instrument fatal
Qui nous a causé tout ce mal.

La golille autrefois dans ces lieux inconnue
Que mon père Saturne a toujours défendue;
La golille que de sa main,
Pour la perte du genre humain,
La noire Atropos a tissue;
Cette golille est notre fléau!

Et nous pourrons en faire encore notre parure!
Ah! si vous ne voulez me réduire au tombeau,
Que cette golille maudite
Soit dans tout l'univers à jamais interdite.

ANONYME.

Un nouvel Esculape habitant d'Ibérie,
De taille & de corps fort petit,
En récompense grand d'esprit,
Et de qui la golille a fait une merveille,
A l'aide de ce haussecou,
Outre une grâce nompareille.
Il s'est donné deux pieds de cou. ID.

Ce mot *golille* est fait de l'Espagnol *golilla*, & *golilla* vient de *gola*, qui en Castillan signifie la gor-

ge. La *golille* est ce qui enveloppe la gorge ou le cou.

GOLIS. f. m. Bois de 18 à 20 ans. On appelle aussi *golis*, les arbres de ces fortes de bois. M. du Hamel écrit *gaulis*.

GOLISANO, ou **GOLLISANO.** Petite ville ou bourg avec un vieux château. *Colisanum*. Ce lieu est en Sicile, dans la vallée de Démona, à trois lieues de celle de Mazara, de la mer Toscane, & de la ville de Termini.

GOLNOW. Grande ville, mais presque ruinée. *Golnowia*. Elle est dans le Duché de Stetin, en Poméranie, sur la rivière d'Ihne, à cinq lieues de la ville de Stetin, & à quatre de celle de Damme. *Long. 30 d. 16 m. lat. 53 d. 32 m.*

GOLO. C'est une des principales rivières de l'île de Corse. *Goola, Tuola, Tavola*. Elle prend sa source dans le lac de Crena, qui est vers le milieu de l'île, passe près de Mariana destructa, & se décharge dans la mer de Corse, au côté oriental de l'île.

GOLPHE. f. m. *Voyez GOLFE.*

GOLTSCHUT. f. m. Espèce de monnaie, ou plutôt de petit lingot d'or qui vient de la Chine, & qui y est regardé comme marchandise, plutôt que comme espèce courante. Ce sont les Hollandois qui lui ont donné ce nom, qui en leur langue signifie *bateau d'or*, parcequ'il en a la figure; les autres nations les appellent *pains d'or*.

GOLUMBATZ. *Voyez GALUMBATZ.*

GOLUNGO. f. m. Espèce de daim de la basse Ethiopie. Il est de la grosseur d'un monton. Sa peau est roussâtre & mouchetée de blanc. Il a deux cornes fort pointues.

GOLUP. Petite ville de la Prusse Ducale. *Golubia*. Elle est sur la rivière de Dribentz, dans le Palatinat de Culm, aux confins de la Pologne, environ à six lieues de la ville de Thorn, vers le levant.

G O M.

GOM. f. m. Sorte de grain qui se cueille dans la Mingrelie, menu comme la coriandre, & qui ressemble assez au millet, comme son tuyau aux cannes de sucre. On le sème au printemps, & on le cueille en Octobre. Quand on l'a cueilli, on le pend à des claires élevées & exposées au soleil pour le faire sécher. **CHARDIN.**

GOMARISTES. f. m. Secte parmi les Calvinistes opposée à celle des Arméniens, ainsi nommée de Gomar, Professeur dans l'Université de Leyde, & ensuite dans celle de Groningue. On les appelle aussi contre-remoutrants, à cause de leur opposition aux Arméniens, qu'on appelle remoutrants.

GOMBAUD. f. m. Nom d'homme. *Wunebaldus, Winibaldus*. Saint *Gombaud*, qui dans sa langue maternelle s'appeloit *Wunebaud*, dont l'on a fait en François, *Guinebaud* & *Gombaud*, naquit vers l'an 772, dans le pays de West-Sex en Angleterre. Vers l'an 739, il se joignit à Sebaud, l'Apôtre de ceux de Nuremberg, & s'en vint de Rome, où il étoit allé pour la seconde fois, en Allemagne, avec S. Boniface. S. *Gombaud* travailla dans la Turinge, fut chargé de l'administration de sept Eglises ou paroisses, & vers l'an 752, il alla s'établir dans les bois d'Hesdenhim pour y vivre solitaire. Il y bâtit un Monastère, dont il fut le premier Abbé, & à l'âge de 60 ans l'an 761 de Jesus-Christ, il y mourut saintement. **D. MABILLON.** *Act. Sanct. Bened. sac. III, P. II, p. 179 & seq.* où l'on trouvera la vie de S. *Gombaud*, écrite par une Religieuse sa parente.

GOMBETTE. f. f. Loi célèbre des Bourguignons. Elle a tiré son nom de Gondebaut, Roi & Législateur des Bourguignons. *Voyez DROIT FRANÇOIS.*

La loi *gombette* étoit chez les Bourguignons, ce qu'étoit la loi salique parmi les François. *Gombetta* ou *Gondebaldi lex. Vetus Burgundionum lex*. La loi *gombette* fut établie ou renouvelée par Gondebaut ou Gombaut, Roi des Bourguignons, au commencement du VI^e siècle. C'est du nom de ce Roi

Gombaut qu'on a fait celui de la loi *gombette*.

GOMBO. Contrée d'Afrique, dans l'Abyssinie, au midi du Royaume de Ganz.

GOMÈNE. f. f. Terme de Marine sur les Galères. C'est le cable de l'ancre. *Rudens*. Doria soutint au Viceroy qu'avant que les Turcs eussent farpé les ancrés & coupé les *gomènes*, par la force & la valeur de sa chiourme, il auroit gagné le grand port. **VERTOT.** *Hist. de Malthe.*

Ce mot est Italien. On dit dans cette langue *Gomona, Gomona & Gomina* pour le cable d'un ancre. Aussi Doria, dans la bouche duquel l'Abbé de Vertot le met, étoit Génois & Général des Galères de Gènes.

GOMER. f. m. Nom d'homme. *Gummarus*. Saint *Gomer* naquit vers le commencement de la Mairie de Charles Martel, dans le village d'Emblehem, au canton de Rien dans le Brabant, à une lieue de la ville de Lire. Saint *Gomer* se sanctifia dans l'état du mariage, & mourut vers l'an 774. Le nom de Gomar, fameux Professeur de Leyde & chef des Gomaristes, n'étoit probablement autre chose que le nom de ce Saint, qui comme beaucoup d'autres, de nom de baptême étoit devenu nom de famille ou furnom.

GOMER. Ville du Royaume de Fez. *Gomera*. Elle est, selon quelques-uns, capitale de la Province d'Errifis, aux confins de celle d'Haba, sur le cap de *Gomer* que les Anciens appeloient *Phæbi promontorium*.

GOMÈRE. f. f. Une des îles Canaries, situées dans l'Océan Atlantique. *Gomera*. Elle est entre l'île de Fer & la Ténériffe : son circuit est de vingt-deux lieues, son terroir est abondant en fruits, en sucre & en vin, & sa ville capitale porte son nom, & a un bon port. On la prend communément pour l'ancienne Théode.

GOMER-FONTAINE. *Gomeri-fons*. Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1209, dans le Vexin-François, entre Chaumont & Brie-le-Château, par Huges de Chaumont & Pétronille, sa femme. *Descript. Géogr. & Hist. de la haute Norm. T. II, p. 334.*

GOMÉRITE. f. m. & f. Descendant de Gomer, fils de Japhet & petit-fils de Noé. *Gomerita*. Joseph, *Antiq. L. I, c. 6*; Eusèbe, Zonaras, Isidore, Cambden, *Britan. p. 7*, & d'autres croient que les Gaulois étoient *Gomérites*; mais ils n'étoient pas les seuls *Gomérites*. Les Cimmériens ou les Cimbres étoient aussi *Gomérites*. Ainsi les *Gomérites* occupèrent la Germanie & la Gaule. Cluvier, *Germ. Ant. L. I, c. 4*, dit que Gomer & sa famille occupèrent les terres de l'Asie qui sont entre le Paropamisé, qui est le Calchistan, selon Castaldus & Molérius, ou le Pamer, selon Mercator, & la montagne Imaüs, entre le confluent de l'Oxus, que l'on nomme aujourd'hui Gichum, & de l'Obi; que c'est de-là que les peuples qui habitoient ce pays sont nommés Comares dans Ptolomée, *L. VI, c. 13*, & dans Me-la, *L. I, c. 2*, où Vossius lit aussi *Comari*, & non pas *Bomarci*, comme dans quelques éditions. Cluvier croit qu'Ascenez, fils de Gomer, s'avança de ce côté-ci, & que sa postérité peupla la Germanie & tous les pays du nord de l'Europe, aussi-bien que la Gaule, l'Espagne & les îles Britanniques. *Voy.* au mot **GERMANIE**.

Bochart ne peut souffrir que les Paraphrastes Chaldéens donnent l'Afrique aux *Gomérites*. Ezéchiël place les *Gomérites* au nord de la Judée, près de Togorma, qui est la Cappadoce. La plupart des savans ont pris les *Gomérites* pour les Cimmériens qui sont au septentrion, au-delà du Pont-Euxin. Selon Bochart, Gomer est la Phrygie; sa preuve est qu'une partie de cette Province a été nommée *Kataxaxavriem*, comme qui diroit la Brussée, que c'étoit le mot Gomer exprimé en Grec; car *gomar* en Hébreu signifie *consumer*. *Voyez encore Vossius, de Idol. L. I, c. 33.* Joseph dit que les Galates s'étoient long-temps appelés *Gomérites*, à cause qu'ils des-

cendoient de Gomer, fils de Japhet. CORDEM. T. I, p. 2.

Naudé a dit *Gomériste* au lieu de *Gomérite*, que tous les autres emploient. Guillaume Postel passeroit pour l'un des habiles hommes de l'Europe, sans les folies qu'il publioit & imprimoit tous les jours, de sa mère Jeanne, & de l'excellence & antiquité des *Goméristes* ou Gaulois. MASCUR. p. 455.

GOMÈZ. f. m. Nom d'homme. *Gumefindus*, *Gomesius*. S. *Gomez* étoit Curé d'un village au Diocèse de Cordoue. C'est ainsi que l'on nomme ce Saint dans tous les lieux où il est connu, comme l'assure Martin de Roa, Jésuite, en son Histoire des Saints de Cordoue. CHAST. T. I, p. 193.

GOMME. f. f. *Gummi*. Suc aqueux & gluant, qui coule de certains arbres, soit naturellement, soit par incision, & se durcit sur les arbres d'où il sort, & qui est différent suivant leurs espèces, comme sont la *gomme* arabe, la *gomme* adraganth, la *sarcocolle*, l'*opopanax*, le *galbanum*, l'*euphorbe*, l'*ammoniac*, le *sang de dragon*, l'*assa-fœtida*, le *sagapénium*, &c. Les *gommes* sont différentes des résines: celles-là se dissolvent dans l'eau, & celles-ci dans l'esprit de vin.

Ce mot vient du Latin *gummi*, du Grec *ξύμι*, qui signifie la même chose. *Gommi*, de la *gomme*, est emprunté du Celte *gomm*. PEZRON.

GOMME, en termes de Jardinier, est une maladie qui arrive à certains arbres, savoir; aux pêchers, pruniers, cerisiers, abricotiers, &c. C'est une espèce de gangrène qui vient de la corruption de la fève, qui s'extravase & s'épaissit: elle se forme d'ordinaire à quelque endroit écorché ou rompu, & fait mourir toutes les parties voisines. Pour éviter qu'elle ne s'étende, il faut couper la branche malade à deux ou trois pouces au dessous de l'endroit affligé. La *gomme* se met aussi quelquefois à de grands arbres, à l'endroit de la greffe, ce qui fait mourir toute la tête. LA QUINTINIE. Mes pêchers ont la *gomme*. La *gomme* a étouffé une partie des écussons que j'ai faits sur amandier. Cette *gomme* n'est autre chose qu'un suc grossier, mal conditionné & gluant, qui ne pouvant s'ouvrir un passage à travers les fibres du corps de l'arbre pour leur servir de nourriture, est obligé étant poussé par d'autre matière qui lui succède, de se jeter hors de l'arbre, par l'écorce où ce suc forme une espèce de glu. LIGER.

Il y a à Poulo Condor des arbres dont il coule des *gommes*, dont l'une ressemble fort au benjoin.

Obs. publiées en 1729, par le P. Souciet, p. 117.

GOMME ANIMÉE. f. f. *Gummi animi*. Les Portugais, au rapport de Pison, appellent ainsi une *gomme* résine qui découle du coubaril: Voyez COURBARIL. Hernandez croit que la *gomme animée* est une *gomme* copal rougeâtre. Son odeur doit être agréable lorsqu'on la brûle.

GOMME D'ANGLETERRE, qu'on appelle aussi *gomme à friser*. C'est la *gomme* blanche d'Arabie ou de Sénégal, fondue dans un peu d'eau, & réduite en petites tables très minces: elle sert à friser les cheveux.

GOMME ARABIQUE, est une *gomme* qui sort d'un arbre qui croît en Egypte & qui est une espèce de cassie, appelé en Latin *acacia solus scorpioidis leguminosa*. C. B. Cette *gomme* est claire, gluante à la bouche, d'un goût presque insipide, de couleur blanche, entortillée en forme de ver. Elle est propre pour incrasser, pour boucher les pores, pour émousser la pointe & l'acrimonie des médicamens trop violens, & pour adoucir l'âpreté de la trachée artère & la toux.

GOMME DE COCHON. L'histoire des Flibustiers, T. I, p. 433, dans la Description des animaux & des plantes de l'Amérique, dit, qu'il y a un arbre que les Boucaniers François nommoient *gommier*, & la *gomme* qu'il jette, *gomme de cochon*, à cause que les sangliers s'étant mordus les uns les autres, vont avec leurs crocs donner des coups à cet arbre, & le dépouillent entièrement de son écorce; aussi-

tôt il jette une *gomme*, tout de même que la vigne au printemps rend de l'eau lorsqu'on la coupe. Les sangliers se frottent contre cet arbre, aux endroits où il jette la *gomme*, afin d'en faire entrer dans leurs plaies, & se guérissent parfaitement. Elle est aussi admirable pour guérir toutes sortes de plaies, & les sauvages s'en servent communément dans leurs plus grandes blessures.

GOMME-GUTTE, ou GUTTE GOMME, est une *gomme* résineuse qu'on apporte des Indes en morceaux assez gros, figurés le plus souvent en saucissons durs, mais cassans, extrêmement jaunes; elle vient de Siam & de la Province appelée *Cambaudia*, voisine du Royaume de la Chine: les Indiens l'appellent par cette raison *lonan Camboudia*. Elle sort par incision d'une espèce d'arbrisseau épineux, rameux, rampant sur les arbres voisins. Son tronc est plus gros que le bras. Les Indiens y font des incisions par lesquelles il sort un suc liquide qui s'épaissit en peu de temps au soleil. La *gomme-gutte* purge violemment par haut & par bas les humeurs féreuses; on s'en sert dans l'hydropisie, dans la gale & dans les démangeaisons. C'est un remède dangereux. On en fait aussi une couleur jaune qui sert à peindre en miniature. Elle est autrement appelée *gutta-gemou* ou *guttagamba*. La *gomme-gutte* est ainsi nommée d'une prétendue qualité spécifique, que l'on s'est flatté qu'elle avoit pour la goutte. AC. DES SC. 1701. Hist. p. 61. Ceux qui ont écrit de cette *gomme* lui ont donné différents noms: ils l'appellent *gomme*, eu égard à la substance, & *gutte*, à cause de sa prétendue propriété spécifique pour la goutte, *gummi ad podagram*, dit Monardus, à cause de sa couleur jaune *Chrysopum*, du lieu d'où on nous l'apporte, *gummi de Goa*, *gummi de Peru purgans*, & en général & par excellence, *succus indicus purgans*, & enfin *scammonium orientale*.

L'on convient assez d'où nous vient cette *gomme*; mais non pas aisément de quelle plante elle découle, si c'est d'un arbre, d'un arbrisseau, ou si c'est le suc lacteux épaissi d'une herbe. M. Richer, dans son Voyage en l'île de Cayenne, dit avoir trouvé en Amérique des cantons de forêts entières, où il n'y a d'autres arbres, que ceux qui produisent cette *gomme*; qu'ils sont aussi grands que nos chênes; que leurs feuilles sont grandes & pointues à peu près comme celles du laurier, mais plus grandes, &c.

Quelques-uns ont prétendu que c'étoit une larme qui découle de l'arbre qui produit le pigeon d'Inde, d'où ils l'ont nommée. *Lacryma ricini indici*. D'autres, que c'étoit un suc épaissi, composé d'une espèce de tithymale & de scammonée; & véritablement Bontius de *medicina Indorum*, dit que cette larme découle d'une espèce de tithymale qui croît dans une Province de la Chine, appelée Candoïa. (il falloit dire voisine de la Chine, appelée *Gambouïa*.) BOULDU, Ac. des Sc. 1701. Mem. p. 151, 152.

GOMME DE PAYS. C'est celle que les payfans des environs de Paris & d'ailleurs recueillent de différents arbres. Il faut la choisir sèche & blanche.

GOMME-RÉSINE. C'est un suc concret qui découle de certains arbres, & qui tient de la nature de la *gomme* & de la résine: elle se dissout dans les liqueurs aqueuses comme les *gommes*, & dans les oléagineuses, comme les résines; tels sont le mastic, le camphre, le storax.

GOMME-RÉSINE IRRÉGULIÈRE, est une *gomme-résine* qui ne se dissout que difficilement & imparfaitement, avec les liqueurs aqueuses ou oléagineuses, comme sont le bdellium & la Myrrhe.

GOMME SÉNÉGAL, est la *gomme* qu'on vend ordinairement chez les Droguistes sous le nom de *gomme arabe*, & qui en approche fort; elle lui est presque semblable en figure & en qualité. Elle est blanche, jaunâtre ou de couleur d'ambre foncée, transparente, aqueuse; elle sort d'un arbre épineux qui croît fort communément en Afrique. Ses feuilles sont fort petites, toujours vertes; ses fleurs sont

blanches; ses fruits sont ronds & jaunes; semblables à des figues. Cette *gomme* nous est apportée du Sénégal, d'où est venu son nom: elle a les mêmes propriétés que la *gomme arabeque*; elle est très-commune aujourd'hui chez les Droguistes.

GOMME TURIS ou **TURIQUE**, est la véritable *gomme arabeque*, qui tombe quelquefois peu à peu des arbres, principalement en temps de pluie, & qui s'aglutine en s'amassant en gros morceaux, beaux, clairs, nets, transparents, blancs. Elle est employée par les Teinturiers en soie.

GOMME VERMICULÉE, se dit des morceaux de la *gomme* Sénégal, menus; pliés & repliés en forme de vers: elle a pris cette figure en tombant de l'arbre; c'est celle qu'on estime le plus.

GOMME DES SAGES. Terme de Philosophie hermétique, qui signifie quelquefois le Mercure des Philosophes, & quelquefois l'ouvrage de la pierre hermétique lorsqu'elle est arrivée au noir.

GOMME DE L'OR. Terme du grand Art, qui signifie la même chose que *gomme des Sages*.

GOMME ROUGE, en termes du grand Art, signifie soufre.

GOMMER: v. a. Enduire avec de la gomme. *Oblinere gummi liquido.* **Gommer** une étoffe, un ruban, un rassetas, de la toile, c'est leur donner une eau dans laquelle on a fait dissoudre de la gomme pour leur donner du lustre & les rendre plus fermes. Les étoffes *gommées* sont moins estimées, parcequ'elles sont trop dures & sujettes à se gâter quand elles ont été mouillées.

On dit *gommer* une couleur, pour dire, y mêler un peu de gomme, afin que la couleur ait plus de corps, & qu'elle tiennè mieux sur la toile, sur le papier, &c. Ac. FR.

GOMMER LE TABAC: C'est, après l'avoir mis en rolles ou rouleaux, l'humecter avec de l'eau dans laquelle on a fait bouillir des côtes de tabac; ce qui attire sur la superficie du rolle une espèce de gomme, & achève de lui donner la qualité nécessaire.

GOMMEREN. Voyez **GUMMEREN**.

GOMMEUX, EUSE. adj. Qui jette de la gomme. *Gummi oblitus, gummosus*: Il y a un grand nombre d'arbres *gommeux* & résineux: Le cachou est une pâte sèche, rougeâtre, un peu *gommeuse*; presque aussi dure qu'une pierre, &c. LÉMERY. Par ces divers canaux coule le sang, liqueur douce, onctueuse & propre par cette onction à retenir les esprits les plus déliés, comme on conserve dans des corps *gommeux* les essences les plus subtiles & les plus spiritueuses. FÉNÉLON.

GOMMIER: f. m. Arbre des îles Antilles, qui est ainsi nommé à cause de la grande quantité de gomme qu'il jette. *Gummi*. Il se trouve deux sortes de *gommier* dans la Guadeloupe, le blanc & le rouge. Le *gommier* blanc est un des plus hauts & des plus gros arbres de cette île. Il a les feuilles fort semblables au laurier, mais beaucoup plus grandes. Son bois est blanc, gommeux, dur, traversé; fort, & par conséquent difficile à mettre en œuvre. On en fait des canots. Il coule de cet arbre une si grande quantité de gomme, qu'on en trouve quelquefois au pied plus de vingt livres; elle est blanche, semblable au galipot, mais elle n'est pas si puante. Plusieurs habitants la brûlent au lieu d'huile. Elle est résolutive, nervale & fortifiante. Le *gommier* rouge est un arbre entièrement inutile. Il a ses feuilles assez semblables à celles de l'acajou, & l'écorce rouge, d'où sort une gomme qui est à peu près comme la térébenthine, sans être d'aucun usage. Son bois, qui est extrêmement tendre, se pourrit en peu de temps.

Le *gommier* rouge a le tronc assez gros, droit & élevé; son bois est fort tendre & blanchâtre, son écorce épaisse, verdâtre & couverte d'une pellicule ou épiderme rouille fort déliée, & fort aisée à détacher par de grandes larmes en travers. Ses branches sont étendues à la manière de celles de nos grands pins. Elles sont garnies à leurs extrémités de quelques touffes de feuilles presque semblables à

celles de nos frênes; quoiqu'un peu plus larges & sans aucune dentelure. Elles sont lisses, vert-foncées plus par-dessus que par-dessous; & chargées de quelques petites nervures. Les fleurs naissent par bouquets au bout des branches; elles sont blanches & menues; & le pistil qui est au milieu de chacune, devient un fruit charnu très-semblable aux pistaches, gros comme une olive, presque triangulaire, uni & vert au commencement, ensuite rouge-brun. Sa chair est tendre & remplie d'une résine gluante & blanchâtre; elle renferme un noyau dur, un peu pressé par les côtés, & gros presque comme un grain de maïs. Lorsqu'on fait des incisions sur les troncs de ces arbres, il en sort une résine blanche fort limpide & de même odeur que la véritable térébenthine de Chio. Il n'y a point de meilleur remède pour les coliques néphrétiques, & pour la rétention d'urine, que cette résine, en l'avalant toute pure par pilules: Il n'y a aussi guère de meilleur vulnéraire dans toutes les îles de l'Amérique, que les feuilles de cet arbre bouillies ou trempées dans de l'eau-de-vie bouillante. On trouve quantité de ces arbres dans les îles de l'Amérique, particulièrement dans les lieux secs & arides. Hernandez, *lib. 3, chap. 20*, des plantes de l'Amérique, appelle cet arbre copaltic, & dit que les Mexicains font un très-grand cas de sa résine pour la dysenterie, & contre toute sorte de flux de sang, en la prenant simplement dans l'eau au poids d'une obole, c'est-à-dire, dix grains ou un demi-scrupule; mais qu'il ne faut pas excéder cette dose. Cet arbre ne diffère de nos térébinthes que par la structure des fleurs qui ne sont point à éramines. Voyez le P. C. Plumier, Minime, le P. du Tertre, *Hist. des Ant. III P. Tr. II, c. 1, §. 18*.

GOMOR. Mesure creuse des Hébreux, qui; selon le P. Calmet, contenoit à peu près trois pintes mesure de Paris. C'étoit la même chose que l'assaron. Voyez ce mot.

GOMORRHÉ. C'étoit anciennement une ville de la Palestine. *Gomorra*. Elle suivit les débordemens de Sodôme, & elle fut consumée comme elle par une pluie de feu & de soufre. Elles étoient avec quelques autres dans une belle plaine que la mer morte occupe aujourd'hui.

Dans une batte que l'on a mise dans la nouvelle édition de S. Jérôme à la tête de l'ouvrage de ce Père, de *Locis Hebraicis*, Sanson qui en est l'auteur, met *Gomorra* & les quatre autres villes hors du lieu qu'occupe la mer Morte & sur ses bords. Il est certain que cette ville étoit dans une plaine, & en un lieu fort fertile. *Gen. X, 19; XIII, 10, 11*. Elle fut pillée par trois Rois orientaux du temps d'Abraham. *Gen. XIV, 2, 11*, & peu de temps après brûlée du feu du ciel, en punition de ses impudicités abominables. *Gen. XIX, 24; 25; Matth. X, 15. Rom. IX, 29. II Pierre II; 6, Jude, 7*. C'est de-là que son nom même, & sa mémoire étoit devenue infâme, comme on peut le voir, *Deuter. XXXII, 32; Isaïe I, 9, 10; XIII, 19. Jérém. XXXIII, 14; XLIX, 18; L, 4. Sophon. II, 9*. Elle étoit à l'occident de l'endroit où est la mer Morte, & plus proche de Séboim que les autres. P. LUBIN. Par l'ordre dans lequel la Genèse les rapporte, *X, 9*, il semble qu'elle fût plus au sud que Sodôme. RÉLAND.

GOMPHI, ou **GOMFI**. *Gomphi*. C'étoit autrefois une petite ville, aujourd'hui ce n'est qu'un village de la Thessalie, Province de la Grèce, situé vers les sources du Pénée, & les confins de l'Épire & de l'Albanie.

GOMPHOSE. f. f. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une espèce de jointure des os, lorsqu'ils sont emboîtés l'un dans l'autre, & immobiles, comme sont les dents dans les mâchoires. *Gomphosis*.

Ce mot vient du Grec *γίμφοσις*, de *γίμφοσις*, *clavus*; un clou, *γίμφοσις*, *coagmentatio*, *coagmentum*, parceque par cette espèce d'articulation les os sont emboîtés l'un dans l'autre, comme un clou & un chevillon dans un trou.

GOMRON, ou BANDER KOMROM, & BANDER ABASSI. Noms d'une ville de Perse. *Gomroma*, *Bander Abassum*, *Emporium Abassi*. Elle est sur le golfe de Balfora, vis-à-vis de l'île d'Ormus, dans la Province de Farsistan, ou plutôt dans celle de Kirman. MATY.

GOMS. Contrée de Suisse, & l'un des départemens du Haut-Valais.

G O N.

GON. f. m. Nom d'homme. *Godō*. S. Godon, que le vulgaire appelle en quelques endroits S. *Gon*, & en d'autres, S. *Gan*, selon M. Baillet, ou S. *Gand*, selon le Père Henschénius, *Acta Sancti Maii*. T. VI, p. 444, étoit neveu de S. Wandrille du côté de sa mère; & fils d'un homme de qualité qui possédoit de grands biens dans le territoire de Verdun, & qui se trouvoit fort avancé à la Cour des Rois d'Austrasie. BAILLET.

GONAGRE. f. f. Terme de Médecine. Goutte aux genoux. *Articularis genuum morbus*. *Gonagra*. Voyez GOUTTE, maladie.

Ce mot est Grec, formé de γένυ, *genou*, & ἀγεί, *captura*.

GONARQUE. f. m. Terme de la Gnomonique des Anciens. *Gonarche*. M. Perraut, sur le chap. 9 du liv. IX de Vitruve, croit que le *gonarque* étoit un cadran fait sur des superficies différentes, dont les unes étant horizontales, les autres verticales, les autres obliques, faisoient plusieurs angles; ce qui donna occasion d'appeler ces sortes de cadrans, *gonarques*, du mot Grec γένυ, *genou*, ou du mot γωνία, *angle*.

GONÇALÈS, ou GONZALES. f. m. Nom d'homme. *Gondisalvius*, *Gonsalvius*, *Gonsalvus*, *Consalvus*. La vie de S. *Gonzalès* écrite en Portugais par l'ordre de Dom Barthelemy des Martyrs, a été traduite en Latin par Etienne Sampaye, Jacobin. CHASTELAIN, T. I, p. 163.

GOND. f. m. Morceau de fer coudé, dont une partie est arrêtée dans la feuillure d'une porte, & l'autre appelée *mamelon*, entre dans les pentures qu'on attache à cette porte pour la soutenir. La porte tourne, s'ouvre & se ferme sur ses *gonds*. *Cardo*. Un *gond* à bois. Un *gond* à plâtre. Un *gond* à repos. Un *gond* à vis, qui sert aux portes qui se ferment d'elles-mêmes.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grec γυμνασις, & d'autres de γωνία.

Quelques Médecins appellent *gond*, la première vertèbre du cou sur laquelle tourne la tête.

On appelle *gonds* de pierre, de certaines pierres extraordinaires qui se trouvent en Angleterre dans la plaine de Salisbury. Elles ont 28 pieds de haut & 7 pieds de large. Elles forment trois cercles ou enceintes. Leur pointe est taillée en forme de *gond*, elles sont jointes par d'autres grandes pierres posées dessus en travers, & qui ont des espèces de mortoises dans lesquelles entrent ces *gonds*.

On dit proverbialement & figurément, sortir des *gonds*, pour dire, s'emporter; *non tenere modum*, *non servare*. Se mettre en une extrême colère. Votre modestie est sortie hors des *gonds*. BRÈB. C'est-à-dire, qu'elle est sortie de sa retenue ordinaire. Qui ne fait qu'il a des gens à qui la vue des chats, des rats, l'écrasement d'un charbon, emportent la raison hors des *gonds*? M. PASCAL.

GONDAR, GONDER & GUMDER. Ville d'Ethiopie, & résidence Impériale de l'Empereur d'Abyssinie & du Patriarche, Chef de la Religion.

GONDEBÈRE. adj. f. qui ne se dit qu'en cette phrase: la loi *Gondebère*. C'est une loi faite par Gondebaud, Roi de Bourgogne, dont elle a pris ce nom. On dit plus ordinairement la loi *Gombette*.

GONDEGAMBE. f. f. Drogue dont il est fait mention dans le tarif de la Douane de Lyon.

GONDEZEL. f. m. Espèce de coton filé, d'une moyenne sorte, & d'un débit peu considérable en France.

GONDOLE. f. f. Petit bateau plat & fort long, qui est particulièrement en usage à Venise pour naviger

sur les canaux, & qui ne va qu'avec des rames. *Navicula*, *scapha*, *cymba*, *phaselus*.

Les *gondoles* de moyenne grandeur ont un peu plus de trente pieds de long sur quatre de large. Toutes les *gondoles*, de quelque grandeur qu'elles soient, se terminent par les deux bouts en une pointe très-aiguë, qui s'élève toute droite de la hauteur d'un homme. Les Nautoniers Chinois jettent quelquefois dans la mer des *gondoles* de papier doré, afin qu'étant occupée à renverser & à dévorer ces petits vaisseaux, elle épargne plus facilement le leur. P. LE COMTE.

Il vient de l'Italien *gondola*. Du Cange le dérive du Grec vulgaire γουλέλας, qui signifie une *barque* ou un petit *navire*, & Lancelot de γουδύ; ce mot, dans Athénée, signifie une sorte de vase.

GONDOLE, est aussi un petit vaisseau à boire, long & étroit, & sans pieds ni anses, ainsi nommé seulement à cause de la ressemblance qu'il a avec les *gondoles* de Venise; car les Italiens eux-mêmes ne se servent point de *gondola* pour signifier un vaisseau à boire. *Cymba*.

GONDOLE, ou BASSIN OCULAIRE. *Scaphium oculare*. Petite soucoupe ovale, dont on se sert pour se laver les yeux. On y met un collyre; dans lequel on plonge l'œil. COL DE VILLARS.

✠ GONDOLÉ. adj. Terme de Marine. On donne cette épithète à un bâtiment relevé, tant de l'avant que de l'arrière, à la façon des *gondoles*. On l'appelle autrement enflé.

GONDOLIÈRE. f. m. Batelier qui sert à mener les *gondoles*. *Scaphæ rector*. On admire l'adresse des *Gondoliers* de Venise à passer dans des canaux étroits. Il n'y a ordinairement que deux *gondoliers* dans une *gondole*: ces *gondoliers* rament en poussant devant eux; le *gondolier* de devant appuie sa rame du côté gauche de la *gondole*; le *gondolier* de derrière est élevé sur la poupe, afin de voir la proue par-dessus le couvert de la *gondole*, & il appuie sa rame, qui est fort longue, sur le côté droit de la *gondole*.

GONDON. f. m. Nom d'homme. *Gondulfus*. S. *Gondulfe* ou S. *Gondon*, Evêque en Lombardie, chassé de son siège par les Ariens au VI^e ou VII^e siècle; se retira dans le Berri sous la protection de nos Rois & y mourut.

GONDON. *Gondonium*. L'Abbaye de *Gondon*, de l'Ordre de Cîteaux, fille de Cadouin, dans le Diocèse de Sarlat, fut fondée l'an 1123. Elle est du Diocèse d'Agen. SAINTE MARTHE, *Gall. Christ. T. IV*, p. 490.

GONDOURONNER. Voyez GONDRONNER.

GONDOZOLETTIS. f. m. pl. On nomme ainsi à Alep les cotons dont le filage est le plus fin; les plus gros s'appellent *Filez-Payas*.

GONDRECOURT. Petite ville de la Lorraine. *Gondrecurtium*, *Gondulphi Curia*. Elle est dans le Duché de Bar, sur l'Orne, près de sa source, à huit lieues de S. Michel, du côté du midi. Long. 23 d. 12 m. lat. 48 d. 30 m.

GONDREVILLE. *Gondulphi villa*, *Gondrevilla*. Bourg de Lorraine, situé sur la Moselle, un peu au-dessous de Toul.

GONELLE. f. f. Vieux mot François, qui signifioit une *casaque d'homme*, & un *cotillon de femme*. Je trouve aussi *Gonesle* avec une s.

Ce mot est dérivé de *guna*, Latin, & celui-ci de γυνή, *mulier*. Les Chevaliers portoient sur leurs armes des cottes longues qui alloient jusqu'au gras des jambes, & de-là fut surnommé Geoffroy *Grifgonelle*. Clavier le dérive à *gonaco*, que Waleron dit être un *grand faie*. On peut le dériver de *gonne*, comme un diminutif. Voyez ce mot ci-dessous.

Autrefois *gonelle* s'est dit de l'habillement des Moines, & de celui de plusieurs autres personnes.

Un Moine i ot une *gonnelle*. R. D'AUBERY.

Des Serjens aux noires *gonnelles*. GUYART.

Cet Auteur parloit ainsi au commencement du quatorzième siècle.

GONESSE ou **GONNESSE**. Bourg de l'Île de France, qui a titre de Châtellenie. *Gonestia, Goniffa*. Ce bourg est dans la Prévôté de Paris, & du Chefne dans ses Antiquités & Recherches des villes de France, L. I, c. 38, dit, qu'il se vante du glorieux nom de Fille, & sous Bailliage de la Prévôté de Paris. *Gonesse* est au nord de Paris, à trois lieues de cette ville. Philippe-Auguste naquit à *Gonesse*, & fut surnommé pour cela Philippe de *Gonesse*, selon la remarque des Historiens. **CORN.** Louis le Jeune son père avoit une grange à *Gonesse*. Du Chefne s'est trompé quand il a dit Louis le Gros. *Gonesse* est un gros bourg, situé au milieu d'un terroir de sept mille arpens de terres labourables, & très-fertile en blés; il est environné de plusieurs grosses Fermes, qui s'étendent sur d'autres terroirs des meilleurs terres de l'Île de France. **DE LA MARE cité.** Ce bourg est renommé par le bon pain qui s'y fait, & qui s'apporte deux fois la semaine à Paris. **CORN.** La plus grande partie de ses habitans sont Boulangers. **DE LA MARE.** *Gonesse* a deux Paroisses & un Hôrel-Dieu ou Hôpital, fondé l'an 1210 par Pierre, Seigneur du Tillet. **CORN.** Le droit de mesurage n'est à *Gonesse* que d'un sou par setier. *Long. 20 d. 6 m. 41 f. lai. 48 d. 59 m. 15 f.*

On dit pain de *Gonesse*, pour le pain qui se fait à *Gonesse*. Boulanger de *Gonesse*. Quand on dit *Gonesse* tout seul pour du pain de *Gonesse*, il est masculin. Je n'aime point le *Gonesse*. Donnez-moi du *Gonesse*.

On dit Mitron de *Gonesse*, & l'on appelle ainsi par raillerie & par une espèce d'injure, un garçon Boulanger, ou même un Boulanger, quelque part qu'il soit: l'usage du peuple de la Capitale, & quelques chansons, ont fait passer il y a long-temps ce dictum dans les Provinces. François Premier se qualifioit Seigneur de Gentilly, & premier Bourgeois de *Gonesse*. **MASCUR.**

GONFALON. f. m. Tente ronde qu'on porte à Rome devant les Processions des plus grandes Eglises, en cas de pluie, dont la bannière est un racourci pour celles où il y a moins de monde à mettre à couvert. **CHASTELAIN.** Voyez **GONFANON**: cependant nous disons *Gonfalon* & *Gonfalonnier*, ou même *Consalon* & *Consalonnier*, plutôt que *Gonfanon*, & *Gonfanonier*.

GONFALONNIER. f. m. Voyez **GONFANONNIER**.

GONFANIER. f. m. Vieux mot. C'est le nom de celui qui portoit le Gonfanon, ou l'Enseigne à trois pendans. Ce mot n'est plus en usage en parlant des armées & des cérémonies de France, ou d'ailleurs. Voyez **GONFANONNIER**.

GONFANON. f. m. Terme de Blason. Quelques-uns disent *Gonfaron*, ou *Gonferon*, ou *Gonfalon*. *Vexillum*. C'est une forme de bannière d'Eglise à trois ou quatre *fanons*, ou pièces pendantes & aboutissantes, non pas en carré, comme les bannières, mais en pointes à demi-rondes, dont les plus usitées sont à trois pendans, & quelques-unes bordées & frangées d'un émail différent. Ce *Gonfanon* étoit la bannière de l'armée Chrétienne prise par Baudouin, Comte de Boulogne & d'Auvergne, frère de Geoffroy ou Godfrey de Bouillon, auquel elle avoit été envoyée par le Pape, comme au vrai défenseur de l'Eglise contre les Infidèles. Les Comtes d'Auvergne portoièrent d'or au *gonfanon* de gueules de trois pentes.

GONFANON, dans l'ancienne Chevalerie. C'étoit une écharpe ou bandelette, dont les Chevaliers ornoient leurs lances. *Glof. des Poés. du Roi de Nav.*

GONFANON, dans l'Art Militaire. Drapeau, Enseigne. *Signum militare*. Ce mot ne se dit plus.

Lances, harnois, étendarts, gonfanons,
Salpêtre, feu, bombardes & canons.

MAROT.

GONFANON se prenoit autrefois au figuré, & signifioit

quelque chose par excellence, qui doit servir de modèle aux autres. *Glof. sur Marot.*

Le *gonfanon* de l'Eglise de S. Pierre, est de gueules à deux clefs d'argent passées en fautoir. Le Pape & d'autres Prélats ont donné des *gonfanons* à des séculiers, en leur donnant le titre d'Avoués, & de Défenseurs des Eglises & des Abbayes. L'Eglise de Lyon a un *gonfanon* rouge chargé d'un lion d'argent, qu'elle fait porter aux Processions.

Le *gonfanon* est la marque des Eglises Patriarcales.

Ce mot vient de ce que le *gonfanon* est composé de plusieurs pièces pendantes, dont chacune se nomme *fanon*, de l'Allemand *fanen*, qui signifie une pièce de linge, ou d'étoffe, & une bannière.

On appelle aussi *gonfanons* d'Eglise, des bannières qui se font pour certaines solennités & cérémonies, comme en celle de la canonisation des Saints, que l'on charge des armoiries des Papes, des Cardinaux Patrons, des Légats, des Evêques & des Saints canonisés, comme aussi des Ordres, Communautés ou Confréries, dont ils ont été membres, des Princes dont ils étoient sujets, ou qui ont fait le plus d'instance pour les faire canoniser.

Autrefois on disoit *gonfanon* dans l'usage ordinaire, & ce mot se trouve par-tout dans nos vieux Auteurs. Aujourd'hui il n'est plus en usage que dans les occasions qu'on vient de marquer, & dans les sens qu'on a expliqués.

GONFANONNIER ou **GONFALONNIER.** f. m. Qui porte l'Étendart. *Vexillifer*. Il vient du mot de *gunt fanonarius*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. **MÉNAGE.**

On appelle aussi *Gonfanoniers*, les Protecteurs que les Papes établirent dans les principales villes du Patrimoine de S. Pierre, depuis que les Empereurs s'élevèrent contre l'Eglise, & perdirent la qualité de ses Protecteurs. On a appelé aussi *Gonfanoniers* de l'Eglise de Saint Martin de Tours, les Comtes d'Anjou, depuis que par leur soin le corps de Saint Martin fut rapporté d'Auxerre en son Eglise. On appeloit aussi les anciens Comtes du Vexin *Gonfanoniers* de l'Eglise de S. Denis en France; parcequ'ils portoient la bannière, qui s'appeloit l'*Oriflamme*. Les Avoués de ces Abbayes se nommoient dans les titres *Vexilliferi*, & en François Porte-Oriflamme à S. Denis, & Porte-Bannière à Saint Martin, comme dans tous les lieux où il y avoit des Vidames, ou des Avoués. En quelques endroits ils sont appelés *Porte-Enseignes*, & *Gindonsers*. Les Ducs de Modène, d'Urbain & de Parme, se glorifient de ce que ceux de leurs familles ont possédé la Charge de *Gonfanoniers* de l'Eglise, & ils en portent le gonfanon dans leurs Ecus.

Chez les Florentins il y a un Magistrat qu'on appeloit le *Consalonier de la Justice*. La ville de Sienne est régie par trois *Gonfanoniers*, dont chacun commande une troisième partie de la ville. Les Chefs des Républiques de Lucques & de S. Marin, en Italie, se nomment *Gonfanoniers*: celui de Lucques change tous les mois, & celui de S. Marin toutes les semaines. Ils représentent dans leurs petits Etats ce que les Doges sont à Venise & à Gènes.

GONFLEMENT. f. m. Action par laquelle un corps occupe plus de volume qu'il n'en occupoit auparavant. On le dit particulièrement des enflures causées par des flatuosités. *Inflatio, tumor*. Cela cause de dangereux *gonflemens*. L'effet de ce remède est de dissiper les *gonflemens*. Un *gonflement* de rate. Les fruits doux causent quelquefois des *gonflemens* dans les premières voies. **LEMERY.** Il se fait alors dans les liqueurs un *gonflement* qui provient, &c. **IDEM.**

GONFLER. v. a. Enfler par quelque indisposition passagère. *Inflare, tumefacere*. Ceux qui sont sujets aux vents ne doivent point prendre d'alimens qui gon-

flent l'estomac. Il est aussi réciproque, & se dit de toute substance qui prend un plus grand volume qu'elle n'en avoit auparavant. Voyez GONFLEMENT. Quand la rate se gonfle, elle envoie des vapeurs au cerveau. Les veines se gonflent par l'abondance du sang.

On le dit aussi des eaux qui s'enflent, quand elles trouvent quelque obstacle à leur mouvement. L'eau se gonfle auprès des ponts qui ont des arches étroites. *Tumet, turgescit.*

Ce verbe est aussi neutre. Dès qu'il a mangé, l'estomac lui gonfle. *Tumere, intumescere.*

GONFLER, se dit dans le même sens au figuré. Sa fortune l'a gonflé d'orgueil. On ne dit point se gonfler, *inani superbiâ tumere*, marquer de la vanité, de l'orgueil.

Ce verbe est plus en usage dans le participe passif. Un homme gonflé de la bonne opinion qu'il a de son mérite, marque par son visage assuré combien il est content de lui-même. BELL. C'est un homme gonflé de l'amour de soi-même. MOL. Un fanfaron gonflé de son mérite, a des manières bruyantes. BELL. C'est un homme gonflé & bouffi d'orgueil. S. EVR.

*Ce fou superbe & ténébreux,
Qui, gonflé d'une fierté basse,
N'a jamais eu d'autre disgrâce,
Que de n'être point malheureux. R.*

Ce mot vient de l'Italien *gonfiato*.

GONGA. Ancienne petite ville de la Turquie, en Europe. *Gonga, Gannum, Ganos*. Elle est dans la Romanie, sur la mer de Marmara, à quatre lieues de Rudisto, du côté du midi.

GONGRONE. f. f. Tumeur dure & ronde des parties nerveuses; mais particulièrement le Bronchocele. *Γεργών*, de *γεργα*, tubercule rond qui se forme sur le tronc des arbres.

GONIADE. f. f. Terme de Mythologie. Nom de Nymphe. *Gonias*. Les *Goniades* avoient un Temple sur le bord du fleuve Cythère. L'opinion étoit que les eaux des Nymphes *Goniades* rendoient la santé aux malades qui en buvoient. STRABON, L. V.

GONIGA. *Gonnus, Gonnî, Gonnusa*. Autrefois c'étoit une ville de la Thessalie, Province de la Grèce; maintenant c'est un village situé près du Pénée, entre la ville de Larissa, & le golfe de Saloniki. MATY.

GONIN. f. m. Ce mot n'est en usage que dans cette phrase populaire, c'est un maître-Gonin; c'est-à-dire, une homme fin & rusé. Voilà un tour de maître-Gonin.

Hom! j'apprehende fort que ce ne soit quelque tour de maître-Gonin, pour tromper ses créanciers. R.

*Victorin, Chanoine ou Prêtre,
Grand fou qui se fait connoître
Par cent tours de Maître-Gonin.*

GONIOMÉTRIE. f. f. Terme de Mathématique. Mot formé du Grec *γώνια*, angle, & *μέτρον*, mesure. *Goniométrie*, l'art de mesurer les angles.

GONIOSE. f. f. Terme de Médecine, de *γώνια*, un angle. *Goniosis*. C'est une espèce de pouls, auquel Archigène a donné ce nom avec assez de raison. Son battement, dit Galien, ne se fait point sentir dans toute la circonférence de l'artère; mais seulement dans un de ses angles, comme si l'artère, au lieu d'être circulaire, formoit le sommet d'un triangle. La cause de ce pouls doit être attribuée à l'imbécillité de la faculté vitale, qui la rend incapable d'élever l'artère autant qu'il le faudroit. DICT. DE JAMES.

GONNÉ. f. f. Terme de Marine. Futaille à mettre de la bière, ou d'autres liqueurs, qui est un vaisseau d'un quart plus grand qu'un baril.

Autrefois on appelloit *gonne* une sorte d'habille-

ment, une fourrure. *Vestis pellicea*, & dans la basse Latinité *gunna, guna*.

*En vous auroit belle personne,
S'aviés vetue la gonne. R. DU RENARD.*

C'est aussi une sorte de futaille plus grande que le Hambourg, qui sert à mettre du saumon salé.

Ce mot pris dans ce dernier sens vient de l'Anglois *gowne*. On disoit en Angleterre dans des temps encore plus éloignés, *gwn*. Les Italiens disent *gonna*.

GONNESSE. Voyez GONESSE.

GONNEVILLE. Bourg de Normandie. *Gonnevilla*. Il est dans le pays de Caux, entre Montivilliers & Fécamp, près de S. Joint & de la mer.

GONORRHÉE. f. f. Terme de Médecine. C'est un flux de semence involontaire, quelquefois sans usage de Vénus, sans plaisir & sans érection de la verge. *Gonorrhœa, seminis profluvium*. Il y a une *gonorrhée simple*, & une *virulente*. La *gonorrhée simple* est causée par des exercices violens, ou par l'usage immodéré des alimens chauds, & sur-tout des liqueurs fermentées, comme sont le vin, la bière, le cidre. La *gonorrhée virulente* est produite par un levain âcre & corrosif qu'on contracte dans un commerce impur, & qui ulcère les prostates; elle est accompagnée au commencement de douleur & d'ardeur d'urine, d'où vient qu'elle est appelée *chaudepisse*. La matière qui en sort, est quelquefois blanche, quelquefois jaunâtre, quelquefois verdâtre; quelquefois sanguinolente, & quelquefois de mauvaise odeur; elle devient aussi quelquefois si âcre, qu'elle ronge le conduit de l'urine, de sorte que le patient y sent comme une corde, ce qui fait nommer cette *gonorrhée cordée*.

Ce mot est Grec & composé des *γενος*, *genitura*, & de *εγω*, *fluo*.

GONTEL. Bourg de Normandie, en France. *Gontherii Castellum*. C'étoit autrefois un château qui fut bâti vers l'an 1090 par Robert de Bélesme, comme écrit Odericus Vitalis au huitième Livre de son Histoire. *Gontel* est situé sur l'Orne, entre Argentan & Escouchi, dans le petit pays d'Oumoy.

Ce mot s'est formé de *Guntherius*, en changeant l'n en l, comme dans pèlerin de *peregrinus*, temples de *tempora*, & tant d'autres. DE VALOIS, *Notit. Gall. p. 239 & 391*.

GONTHILDE. f. f. Nom de femme. *Gundehildis*. La Vénérable *Gonthilde*, Vierge, Abbesse de Biblisheim au Diocèse de Strasbourg, au douzième siècle, mourut en 1131.

GONTRAN. f. m. Nom d'homme. *Guntegramnus, Guntramnus, Gontran*, ou *Gunt-chramne*, né l'an 525, étoit fils de Clotaire, Roi de France & d'Ingonde, petit fils de Clovis I & de Sainte Clotilde. Il avoit pour frères Charibert & Sigebert, & d'une autre lit Chilpéric, qui partagèrent avec lui la Monarchie après la mort de leur père, qui arriva en 561. *Gontran*, qui étoit le second, & qui avoit alors trente-six ans, eut en partage le Royaume d'Orléans, auquel on joignit celui de Bourgogne, & il établit sa demeure ordinaire à Châlons sur Saône. Il mourut le 28 de Mars de l'an 593, après avoir régné trente-un ans. BAILLET, au 28 Mars. Voyez les Bollandistes au même jour, T. III, p. 718 & suiv. Au reste, il faut toujours dire *Gontran*; c'est l'usage, & jamais *Gunt-chramne*, comme Baillet.

GONZALES. Voyez GONÇALES.

G O P.

GOPLO. Voyez GUPLO.

G O R.

GOR. Le Royaume de Gor. *Gorum Regnum*. Province du Mogolistan. Elle est au-delà du Gange,

entré les pays de Kauduana, de Fitan, & la grande Tartarie. On y voit une ville de même nom, qui en est la Capitale. *Long. 104 d. lat. 31 d.*

GOR. f. m. C'est, selon Scaliger, (*Exercit.*) un arbre qui croît sur les bords du fleuve Niger, dont le fruit est semblable à la châtaigne, mais beaucoup plus amer. J. Léo dit, que cet arbre est d'une hauteur extraordinaire, & qu'il croît à une grande distance de la mer sur le continent.

GORACHOUCAS. f. m. Peuple du pays des Cafres. *Corachoucha.* Les *Gorachoucas* demeurent tout près le Cap de Bonne Espérance, à quatre ou cinq lieues du Fort des Hollandois. DE LA CROIX, *Relation d'Afrique*, T. IV.

GORANTO. Ancienne petite ville de la Natolie. *Goranthus*, anciennement *Andriaco*. Elle est dans le Mantefeli, sur la côte, environ à dix lieues de Patéra, du côté du nord-est.

GORANTO. Montagne de la Natolie. Monte di Gorantho. *Gragus & Chimara.* Elle est dans le Mantefeli, le long du fleuve Xanthe, environ à quinze lieues de la ville de Patéra. Cette montagne, qui est le commencement du Mont Taur, & au sommet de laquelle on voit pendant la nuit du feu & de la fumée, a été célèbre parmi les anciens Poètes sous le nom de la Chimère, qu'ils décrivoient comme un monstre, ayant la tête & la poitrine d'un lion, le ventre d'une chèvre, & la queue d'un dragon; parce que, peut-être le sommet de cette montagne étoit un repaire de lions, que le milieu bocageux nourrissoit beaucoup de chèvres, & que le pied étoit rempli de serpens.

GORAO. f. m. Etoffe de soie qui se fabrique à la Chine. Il y en a de cramoisi & de ponceau.

GOROCK. C'étoit anciennement une petite ville de la Basse-Pannonie. *Gorsio, Gursio.* Ce n'est aujourd'hui qu'un village de la Basse-Hongrie, situé sur la Zarwize, entre Albe-Royale, & Cinq-Eglises.

GORCKUM. Voyez GORKUM.

GORCOPA ou **GORZOPA.** Ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Gorzopa.* Elle est dans la contrée de Canara, environ à treize lieues de la ville d'Onor, du côté du levant: *Gorcopa* est Capitale d'un petit Royaume qui porte son nom.

GORD ou **GORRE.** f. m. Construction faite de pieux fichés dans une rivière pour y étendre des filets, & y prendre du poisson. Elle est composée de deux rangs de perches plantées dans le fond de la rivière, qui forment un angle, au sommet duquel est un filet où les deux rangs de perches conduisent le poisson.

On appelle aussi *gord* le filet qui se met à la sortie du *gord* pour arrêter le poisson.

On défend les *gords* qui nuisent à la navigation. Cujas en parle au vingt-quatrième Livre de ses Observations.

Ce mot vient de *gorges*, que quelques-uns croient être dérivé *ab orco*. On a écrit aussi *gors* & *guort*.

GORDE. f. m. Nom d'homme. *Cordius.* S. Basile a fait l'éloge de S. *Gorde*, T. I, Hom. 17. On y voit qu'il s'étoit retiré dans la solitude, & qu'il fut martyrisé pour avoir troublé par un saint zèle les jeux équestres, qui se faisoient en l'honneur de Mars. On ne voit pas pourquoi M. de Tillemont le nomme *Gordie*, vu que son nom Latin n'est pas *Gordias*, mais *Gordius*. CHASTEL. T. I, p. 51.

GORDIÉE. f. m. Terme d'Histoire, de Chronologie, de Calendrier. Nom du neuvième mois des Achéens. Il répond à notre mois de Septembre. *Gordicus*, en Grec *γορδιαϊός*, d'où le nom Latin & le nom François ont été formés.

GORDIEN. f. m. Nom d'homme. *Gordianus.* Il y a trois Empereurs Romains de ce nom qui ont vécu dans le troisième siècle. Les deux premiers s'appellent *Gordiens* d'Afrique. Les médailles des deux *Gordiens* d'Afrique sont rares. Celles de bronze ne se trouvent qu'en grand bronze. Les médailles de *Gor-*

dien III, petit-fils de *Gordien* le père, par *Gordien* le fils, ou selon d'autres, par une fille, sont communes. Jules Capitolin a écrit l'histoire des trois *Gordiens*. Le premier *Gordien* fut élevé à l'Empire à l'âge de quatre-vingt ans & plus, l'an 237 ou 238, & il associa en même-temps son fils *Gordien* II, âgé d'environ quarante ans. Vers l'an 238 le fils fut tué dans le combat qu'ils donnèrent contre Capellien, Préfet de Mauritanie, & le père se tua de désespoir. L'Aurélius Victor, que Schottus a imprimé, n'en distingue que deux, non plus que Eutrope, Eusèbe, Zonaras & d'autres: mais peut-être que comme *Gordien* II ne fut qu'associé à son père, ils ne l'ont point compté. Peut-être aussi se sont-ils trompés comme bien d'autres, sur-tout de ceux qui ont écrit plus tard. Cédrenus, par exemple, est plein de fautes dans l'histoire de ce temps. Au reste, dès le temps de Capitolin il y avoit des Auteurs qui ne reconnoissoient que deux *Gordiens*. Cet Historien les traite d'ignorans. Les deux premiers *Gordiens* sont appelés *Gordiens* d'Afrique, parcequ'ils périrent en Afrique, comme on l'a dit ci-dessus.

GORDIEN, ENNE. adj. m. & f. Qui appartient à Gordius, ou à Gordie, ou à Gordien. *Gordius, a*, ou *Gordianus, a*. Ce mot se dit dans cette phrase, le nœud *Gordien*. Ce nœud étoit au char de Gordius, père de Midas; c'étoit une courroie entortillée, de sorte qu'on ne voyoit & on ne concevoit où pouvoit être ni le commencement, ni la fin des tours qu'elle faisoit. Les habitans disoient que l'oracle avoit déclaré que celui là seroit maître de l'Asie qui délieroit ce lien. Alexandre s'étant mis en état de le faire, craignit que s'il n'en venoit point à bout, on n'en tirât un mauvais augure, & que cela ne fût préjudiciable à ses affaires: ainsi il prit le parti de couper ce nœud; par-là, dit Quint-Curce, il accomplit ou il éluda l'oracle. C'est de-là qu'on dit encore proverbiallement d'une affaire difficile, fort embrouillée, c'est le nœud *Gordien*. Couper le nœud *Gordien*. Il n'y a guère que les gens de lettres qui se servent de ces proverbes, qui ne sont point bas, ni populaires, comme la plupart des proverbes.

On dit aussi ce mot *Gordien*, des jeux qui se faisoient à Rome à l'honneur de *Gordien* vers la fin du mois de Décembre. *Gordiani ludi*. Jeux *Gordiens*.

Le mot de *gordien*, quand on parle du nœud *gordien*, vient du nom de *Gordius*, Roi de Phrygie, qui fit ce nœud fatal qu'Alexandre coupa, & selon d'autres du nom de *Gordium*, ville de Phrygie, où étoit ce nœud.

LE MONT GORDIEN. Montagne de la Grande Arménie. *Gordiaus Mons*. Les Arméniens croient qu'elle est celle-là même que Moïse appelle Ararath dans la Génèse. MATY. Voyez ARARATH. MATY.

GORDIUM. C'étoit anciennement une ville de l'Asie Mineure. *Gordium*. Elle étoit située dans la grande Phrygie, sur le Sangari. Elle fut célèbre par le nœud Gordien qu'Alexandre le Grand coupa, ne pouvant le délier, comme l'oracle l'exigeoit de celui qui devoit regner. MATY. Voyez Quinte-Curce, L. III, c. 1. Cette ville avoit apparemment pris son nom de Gordius, père de Midas, dont la ville de *Gordie* avoit été la résidence.

GORE. f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois une truie, *Porca, sus*.

Ménage dérive ce mot de *corretus*, que les Latins ont fait de *χορῆς*, signifianst *porcus*. Borel le dérive de *goerme*, ou *choerm*, qu'il dit avoir signifié *porceau* en vieux Gaulois. Le même mot signifioit autrefois *pompe* & *braverie*, du mot Grec *γαῖρος*, *superbus*. Les vieux Poètes ont appelé rime *goret*, une rime non riche. Voyez GORRE.

GORÉE ou **GOËRÉE**, qu'on prononce *Gourée*. Petite île de la Hollande méridionale. L'île de *Gorée* est à 14 d. de latitude septentrionale. ACAD. DES SC. 1703; *Hist. p. 131*.

GOREL. f. m. Terme de Relation. C'est le nom qu'on

donne au Prince de Géorgie. *Gorellus*. Voyez SACCHIM, *Hist. Soc. Jes. P. V, L. XVII, n. 31*. Le *Gorel* est toujours Mahométan; le Sophi de Perse l'oblige de suivre la Religion de l'Alcoran, pour conserver la dignité de *Gorel* dans sa famille.

GORET. f. m. Petit cochon de lait. *Porcellus*. La peau du *goret* rôti est fort bonne à manger. Il ne se dit guère que par plaisanterie. On dit *goret* en Province, & même à Paris, chez les Rôtisseurs.

Quelques Auteurs dérivent ce mot de *zōgēs*, qui signifie un porc, d'où les Latins ont fait *goretus*, & les François *goret*, en retranchant la terminaison Latine.

Un de mes amis le dérive, avec beaucoup de vraisemblance de *verres*, d'où, selon lui, on a fait *voret*, & ensuite *goret*. M. de la Monnoie, *Glossaire sur ses Noël's, au mot, Gorai*.

À Paris on appelle *Goret* le premier compagnon d'un Cordonnier. MÉNAGE.

GORET. f. m. Terme de Marine. Balai plat, fait entre deux planches, & emmanché d'une longue perche, dont l'usage est de nettoyer la partie du vaisseau qui est dans l'eau. *Scopa nautica*. Les *gorets* des Flamands sont de gros balais cloués entre deux planches qui sont amarrées à une corde: on porte ces *gorets* à un bout du vaisseau, & on les tire par l'autre bout avec le cabestan, & en passant au long du vaisseau ils le nettoient.

GORETER. v. a. Terme de Marine. *Goreter* un vaisseau, c'est nettoyer avec un *goret* la partie qui est dans l'eau. *Teryere, veriere*.

GORGASE. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un faux Dieu. *Gorgesus*. Pausanias, in *Messeniacis*, dit, que ce Dieu fut honoré à Phère, ville de la dépendance des Messéniens, & que ce fut un certain Isthmius, fils de Glocus, qui y bâtit un temple à son honneur.

GORGE. f. f. Partie de l'animal, qui est entre la tête & les épaules où est le gosier. *Fauces*. Les Médecins comprennent sous le nom de *gorge*, toute cette capacité creuse que l'on voit quand la bouche est ouverte. Ils l'appellent *isthme*, parcequ'elle est fort étroite, & ressemble à ces détroits de terre qui sont entre deux mers. Il y a deux glandules auprès de ce détroit qui arrosent perpétuellement de serosité la bouche & la langue, qu'on appelle *amygdales*.

On le dit de même du gosier, qui fait partie de la *gorge*. Il lui est demeuré un os dans la *gorge*. Les fruits après prennent à la *gorge*. Le nœud de la *gorge*.

Couper la *gorge* à quelqu'un, le tuer, le massacrer. On dit qu'un homme veut se couper la *gorge* avec un autre, pour dire qu'il veut se battre avec lui. *Voyez Phi. ses proverbiales*.

M. Frézier, dans la Préface de son Voyage à la mer du Sud, appelle un coup de *gorge*, le mouvement qu'on fait pour prononcer les lettres aspirées. Les *x* (chez les Espagnols) sont des aspirations gutturales; ainsi *Moxos* se prononce comme s'il y avoit *Mohos*, avec un coup de *gorge* sur l'*h*. FRÉZ.

Ce mot vient du Latin *gurgus*. Covarruvias le dérive de *gula*.

GORGE, signifie aussi le sein d'une femme. *Sinus*. Une belle *gorge*. Une *gorge* bien taillée, une *gorge* plate. Un fil de perles orne bien une belle *gorge*. Couvrir, montrer la *gorge*.

GORGE se dit de la partie supérieure de la chemise des femmes.

GORGE. Terme d'Artificier. On appelle ainsi l'orifice d'une fusée, dont le cartouche est étranglé sans être fermé, & dont le trou est précédé par une espèce d'écuelle ou hémisphère concave, qui sert à y appliquer l'amorce pour donner le feu.

On dit, en termes de Chasse, qu'un chien a belle *gorge*, lorsqu'il crie bien, & qu'il a la voix grosse & forte.

GORGE, en termes de Fauconnerie, est le sachet supérieur de l'oiseau qu'ailleurs on nomme *poche*, *inglu-*

vies; & lorsque l'oiseau s'est repu, on dit qu'il s'est *gorge*. On appelle *gorge chaude*, la viande chaude qu'on donne aux oiseaux, du gibier qu'ils ont pris. On leur a donné *grosse-gor e*, c'est-à-dire, viande grossière, & non trempée dans l'eau, non estimée, on leur a fait mauvaise chère. On dit aussi, enduire & digérer la *gorge*; & lorsqu'elle passe vite & que l'oiseau émeutit incontinent sans prendre nourriture, on dit qu'il devient étique, & c'est ce qu'on appelle le *mal subtil*.

On se sert aussi de cette expression au figuré, faire une *gorge chaude* de quelque chose, pour dire, s'en réjouir. Il espéroit faire une *gorge chaude* de cette succession.

On dit aussi par une double figure, quand quelqu'un a fait une sottise, ou imprudence, qu'on a fait une *gorge chaude* dans les compagnies, c'est-à-dire, qu'on en a fait des plaisanteries. Expressions proverbiales & familières.

RENDRE GORGE signifie vomir, rendre le vin, les viandes qu'on a prises par excès & dans la débauche. *Vomere, reddere esculentia, egerere*.

On dit figurément, faire rendre *gorge*, pour dire, faire rendre par les voies de la Justice les biens volés, usurpés & mal acquis par quelqu'un. Les Chambres de Justice sont établies pour faire rendre *gorge* à ceux qui ont volé le Roi & le public.

On appelle *gorge de pigeon*, en matière de couleurs, les couleurs qui changent suivant qu'on les expose diversement au soleil, comme sont certains taffetas qui imitent la *gorge* de pigeons qui fait le même effet au soleil. C'est ce qu'on appelle taffetas changeans, qui ont la trame & la chaîne de diverses couleurs, en sorte que, suivant que le jour tombe dessus, ils semblent prendre de nouvelles teintes.

Les Eperonniers appellent aussi *gorge de pigeon* une sorte d'embouchure.

GORGE, en Architecture, est une espèce de moulure concave, plus large & plus profonde qu'une scotie, qui sert aux cadres, chambranles, & autres parties d'Architecture. *Gorge de cheminée*, c'est la partie qui est depuis le chambranle jusques sous le couronnement du manteau d'une cheminée. Il y en a de droite, ou à plomb, en adoucissement ou congé, en balustre & en campana ou cloche. *Voyez GORGERIN*.

GORGE, en termes de Fortifications, est l'entrée du bastion, ou des ravelins, ou autres ouvrages extérieurs. Aux bastions qui sont sur les angles, c'est ce qui reste des côtes du polygone de la place, après qu'on en a retranché les courtines; auquel cas il se fait un angle au centre du bastion. Aux bastions plats, c'est une ligne droite sur la courtine par où l'on entre au bastion. Aux dehors, c'est aussi l'ouverture par où on y entre, ou ce qui est enfermé entre les deux ailes, ou les flancs.

DEMI-GORGE est la partie du polygone qui est depuis le flanc jusqu'au centre du bastion.

On appelle aussi *gorge*, les entrées qui se trouvent en des pays ferrés de montagnes. Les Latins les appeloient *fauces*, & les Grecs *πύλαι*, c'est-à-dire, les portes. On ne peut entrer dans la Valteline que par une *gorge* que laissent les montagnes. On appelle aussi *gorge*, un petit vallon entre deux collines, qui par son échappée donne une agréable vue, comme la *gorge* de Marly.

On appelle aussi *gorge* d'un vaisseau, d'une pinte ou chopine, l'endroit qui est auprès de son ouverture, & qui est plus ferré que le reste.

GORGE est aussi l'ouverture, l'échancreur ronde d'un bassin à barbe, dans laquelle on met le cou quand on se fait raser. La *gorge* de ce bassin est mal faite, elle est trop étroite.

GORGE est le nom qu'on donne à un morceau de bois qui a un cran & un rebord à chaque bout, pour y pendre deux seaux par l'anse, lequel se met sur l'épaule de ceux qui vont chercher de l'eau.

GORGE est aussi un terme d'Imager. C'est un morceau

de bois tourné qu'on met au-dessus des cartes de Géographie, ou des images sur toile. Tourner une *gorge*.

GORGE, en Serrurerie, est la partie du ressort à laquelle répond la barbe du pêne, lorsque le pannelon de la clef est mû pour ouvrir & fermer. La gachette a aussi sa *gorge*.

GORGE ROUGE. f. f. C'est un petit oiseau qui a la *gorge* rouge. *Eryacus, Rubecula*. La *gorge-rouge* se retire l'hiver dans les villes & les villages, & en été elle s'en retourne dans les bois. Il semble qu'elle ait une affection particulière pour l'homme, parceque partout où elle le voit elle s'en approche. Elle imite le chant de la fauvette. Le champ de son pennage est approchant de celui du rossignol & du roitelet par le dessus, & lorsqu'ils sont dans le nid, il n'y a autre différence entr'eux que cette rougeur qu'elle a à la gorge: l'on connoît le mâle aux mêmes marques qui font discerner le rossignol mâle d'avec sa femelle. Pour l'élever plus facilement, il faut lui donner du cœur, de la pâte ou de la composition que l'on fait pour les abouettes, lorsqu'elles sont tout-à-fait élevées. Elles mangent de tout ce que l'on donne aux autres oiseaux. Elle a quelque rapport avec le rossignol de muraille, mais elle est plus grosse. Elle a le bec noir, menu & grêle; le dessus de son bec & toute sa poitrine sont ornés d'une très-belle couleur rougeâtre, ou, pour mieux dire, orangée tirant sur la rouille. Son ventre est tout blanc; sa tête, son cou, son dos, le haut de ses ailes & sa queue sont d'une couleur qui participe du cendré & du tanné. Ses jambes sont un peu rougeâtres; sa queue est composée de douze plumes qu'elle remue souvent & qu'elle tient la plupart du temps élevée: sa langue est fourchue; toutes ses plumes sont noires à la racine.

L'on prendra la *gorge-rouge* passagère avec une cage environnée de gluaux, dans laquelle on mettra une *gorge-rouge*, & il faudra se placer dans les endroits qu'elle fréquente. Cet oiseau se prend presque toujours des premiers à la pipée, parcequ'il est curieux de voir tout ce qui se passe dans le bois, aussi-bien que par-tout ailleurs. Il vit huit à dix ans. Il a un fort beau ramage. Il y en a en différens endroits de l'Amérique, au Chily, &c.

COUPE-GORGE. f. m. Lieu où il est dangereux de passer à cause des voleurs: endroit écarté & sans secours, où l'on est en danger d'être volé, assassiné. *Locus latrociniiis infamis, infestus*. Molière fait dire à son Misantrophe, en parlant du peu d'équité qu'il y a dans le commerce des hommes:

Allons, c'est trop souffrir les chagrins qu'on nous forge,
Tirons-nous de ce bois & de ce coupe-gorge.

On appelle aussi *coupe-gorge*, un lieu où l'on est rançonné, où l'on fait payer plus qu'il ne faut, où l'on trompe, où l'on fait quelque injustice, quelque triponnerie. Ainsi on peut appeler *coupe-gorge*, de certains bureaux, de certaines hôtelleries & de certaines Académies de jeu.

GORGE, se dit proverbialement en ces phrases: prendre un homme à la *gorge*, au figuré, lui mettre le poignard sur la *gorge*, pour dire, exiger de lui quelque chose par violence: lui couper la *gorge*, pour dire, lui faire un préjudice notable qui le ruine, qui le met en état de mourir de faim. Arroser sa *gorge*, pour dire, boire. On dit encore, rire à *gorge* déployée, *cachinnari, cachinum tollere*, pour dire, rire de toute sa force, & au contraire, qu'un ris ne passe pas le nœud de la *gorge*, quand il est forcé, ce qu'on appelle autrement, rire du bout des dents. On dit aussi, qu'un homme a menti par sa *gorge*, pour appuyer davantage le démenti qu'on lui donne. On dit aussi, qu'on lui fera rentrer ses injures dans la *gorge*, pour dire qu'on le punira, qu'on le fera repentir de les avoir dites. On dit aussi, c'est un franc mâle, il a la *gorge* noire, pour dire, c'est un bon compagnon. Marot a dit de

son valet, qu'il étoit chatouilleux de la *gorge*, pour dire, qu'il étoit en passe d'être pendu. On dit, il en fera *gorge* chaude, pour dire, il en aura beaucoup de joie. Je ne vole point sur ma *gorge*, cette expression est prise de la Fauconnerie, selon Henri Etienne, pour dire, je ne danse point, je ne fais point un exercice violent incontinent après le repas.

GORGÉE. f. f. La quantité de liqueur qu'on peut avaler en une seule fois. *Hauftus*. Prenez une *gorgée* de vin, de bouillon. A petites *gorgées*, à petits coups. *Exiguus haustibus*.

On dit en Fauconnerie, qu'il faut donner bonne *gorgée* à l'oiseau, c'est-à-dire, bonne portion du gibier qu'il a pris, sur-tout quand il commence à voler.

GORGER. v. a. Donner à manger avec excès. On les a *gorgés* de vin & de viandes. Se *gorger*. Manger & boire avec excès. Se *gorger, ingurgitare se, refecire, farcire*. Les soldats se *gorgèrent* de vin & de viandes en pillant cette maison. Se *gorger* de boire & de manger. *PASC.*

GORGER, se dit figurément pour combler, remplir, en parlant des richesses. On les a *gorgés* de biens. Les gens de finance se *gorgent* de biens, sont *gorgés*, comblés, remplis de biens en peu de temps. Se *gorger* d'or & d'argent. *VAUG.*

GORGER, est aussi un terme de Maréchallerie, qui signifie enfler. *Tumefacere*. Les mules, les poireaux, les crevallés & les mauvaises eaux, *gorgent* les jambes des chevaux. *SOLEISEL.*

GORGER. Terme d'Artificier. C'est remplir de composition le trou de l'âme, ce qui ne se fait qu'en peu d'artifices.

GORGÉ, ÉE. part. & adj. *Gorgé* de richesses. *Plenus, refertus, oppletus, satur.*

GORGÉ, signifie aussi enflé, & se dit particulièrement des chevaux. Ce cheval a le boulet *gorgé*, les jambes *gorgées*.

GORGE, EE, se dit aussi pour plein, rempli. Langue *gorgée* d'humidité. *DÉGORI.*

GORGÉ, terme de Blason, se dit d'un lion, d'un cygne ou autre animal, dont le cou est ceint d'une couronne d'un autre émail que celui de l'animal.

GORGÈRES. f. f. pl. Terme de Marine. Pièces de bois recourbées, qui forment le dessous de l'éperon du côté de l'eau. On les appelle aussi coupe-gorge, ou taillemer.

GORGERET. f. m. Terme de Lithotomiste. Petit instrument creux comme un canal, terminé en pointe, au long duquel on conduit la tenette dans l'extraction de la pierre: il a entre le manche & le canal une traverse qui empêche qu'il n'entre trop avant dans le corps. *Canalis, canaliculus*.

GORGERETTE. f. f. Quelques femmes disent *gorgette*. Petit linge ou collet qui sert à couvrir une partie de la gorge des femmes. *Fascia pectoralis, strophium mamillare*. Ce mot n'est plus en usage.

GORGERIN. f. m. Partie d'une armure qui servoit à couvrir la gorge, quand un homme étoit armé de toutes pièces. C'est presque la même chose que ce qu'on appelle maintenant *hauffecou*. Fauchet l'appelle aussi *gorgière*.

On appeloit ainsi autrefois un ornement de gorge, & à-peu-près comme la gorgerette

GORGERIN, ou **GORGE**, en Architecture, est la petite frise du chapiteau dorique, entre l'astragale du haut du fût de la colonne & les annelets. Quelques-uns l'appellent *colarin*.

GORGETTE, ou **GORGERETTE**. f. f. C'est le nom que l'on donne à cette ligature qui passe par-dessous le menton, & s'attache aux deux coins du bonnet pour le tenir plus ferme. On donne des *gorgerettes* aux enfans, de peur qu'ils ne se décoiffent pendant la nuit.

GORGIAS. f. m. Vieux mot. Gorgeret, tour de gorge pour les femmes: linge ou autre chose qui se met autour du cou.

GORGIAS, ASE. adj. Vieux mot qui signifioit autre-

fois une personne grasse & de belle taille, qui avoit une belle gorge, une belle représentation.

GORGAS, ASE. Vieux mot. Il y a eu une sorte de danse qu'on appelloit *gorgiasse*, & ce mot, aussi bien que *gorgiasse*, signifioit encore une chose plaisante & bouffonne. *Gorsafeté* se disoit aussi pour vanité, luxe.

GORGONE, f. f. Terme de Mythologie. Nom de femme ou Déesse. *Gorgo*, *Gorgon*. Les *Gorgones* étoient filles de Phorcys & de Ceto, & sœurs cadettes des Grâces ou Vieilles. Les *Gorgones* habitoient les extrémités de l'Océan, du côté où la nuit réside, & où sont les Hespérides. Les *Gorgones* étoient trois, Sténio, Sthino ou Sthéno, Euriale & Méduse. Celle-ci étoit mortelle; les deux autres immortelles & inaccessibles à la vieillesse. Voilà tout ce qu'Hésiode dit des trois en général, dans sa Théogonie, v. 274 & suiv. Je ne sais où l'on prend le reste qu'on lui fait dire des *Gorgones*. Voyez encore Natalis Comes, L. VII; Virgile, L. VI, de l'Énéide, vers 289; le quatrième Liv. des Métam. d'Ovide, & Barlaam dans ses Notes sur Hésiode. Je ne vois pas non plus pourquoi l'on appelle la première Sténio, ni comment le vers d'Hésiode pourroit souffrir ce mot au commencement comme il y est.

En termes de grand Art, on dit que *Gorgone* pétrifie ceux qui la regardent, pour signifier la fixation qui se fait par l'élixir parfait. Les Sages prétendent que cette opération de leur Art a été cachée par les anciens Philosophes sous la fable de *Gorgone*, & des effets qu'elle produisoit en ceux qui la regardoient.

GORGONE. Île de la mer de Gênes, située près du Pisân, dont elle dépend. *Gorgon*, *Urgon*, *Margarita*. Elle est peu considérable, n'ayant que trois ou quatre lieues de circuit, un terroir montagneux où l'on ne voit qu'un village & un petit fort; autrefois il y avoit un Monastère célèbre sous le nom de Sainte Marie.

GORGONELLES, f. f. Sorte de toile qui se fabrique en Hollande & à Hambourg: elles sont propres pour le commerce des îles Canaries.

GORGONIE, f. f. Nom de femme. *Gorgonia*. Sainte *Gorgonie* étoit fille du vieux Grégoire de Naziance & sœur du jeune, surnommé le Théologien.

GORGONIENNE, adj. f. Surnom qui fut donné à Pallas dans l'Antiquité, parcequ'elle portoit dans son bouclier ou sur le plastron de sa cuirasse, la tête de Méduse, l'une des trois *Gorgones*, & non pas, comme dit Hoffman, parceque Persée armé du bouclier de Pallas, tua Méduse & lui coupa la tête. On l'appelle aussi *Gorgophore* pour la même raison. Voyez ce mot.

GORGONZOLA. Bourg du Milanois, en Italie. *Gorgonzola*, *Gorgongiola*, *Argentia*. Il est sur le canal de Martesana, à quatre lieues au nord-est de Milan.

GORGOPHONE, f. f. Fille de Persée, épousa Périères, Roi des Messéniens.

GORGOPHORE, adj. Ce mot vient de γοργον, *Gorgone*, & σηο, je porte. C'est un surnom de Pallas. Voyez **GORGONIENNE**.

GORGORA. Lieu d'Éthiopie, en Abyssinie, au Royaume de Dembéé. L'Empereur d'Abyssinie y faisoit son séjour ordinaire au commencement du siècle passé; mais l'Empereur quitta ce lieu, & transporta sa Cour & la ville à Dancafe, puis à Gondar, où elle a été depuis.

GORGOTOQUES, f. m. pl. Peuple de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans le voisinage de Santa-Cruz de la Sierra.

GORHAM. Royaume d'Afrique dans la Nigritie. *Gorhamum Regnum*. Il a le Nil au levant, le Royaume de Madra au couchant, Garga au nord, & une chaîne de montagnes le sépare de la terre de Gindel au sud. DE LA CROIX, *Histoire d'Afrique*, T. II.

GORI, ou **KORI**, ou **GORY**. Ville du Royaume de Carduel, en Géorgie. *Goria*, *Koria*. Elle est située sur le Kur, environ à vingt-deux lieues de Tessis,

du côté du nord, au pied d'une éminence, sur laquelle il y a une forteresse occupée par les Persans. Long. 62 d. 6 m. lat. 42 d. 8 m.

GORIAN, ou **GORJAN**, car les Sainte-Marthe écrivent des deux façons. Petit territoire du Diocèse de Lodève en Gascogne, près de la ville de Clermont. *Glorianum*. L'Abbaye de *Gorjan* est une Abbaye de filles, Ordre de S. Benoît, qui fut fondée en 1250 dans la ville de Clermont, par un Seigneur de Lozières, avec la permission de Clément VI, à la place d'une Collégiale appelée S. Etienne de *Gorjan*. SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ. T. IV*, p. 490.

GORICE. Ville du Frioul, capitale du Comté de *Gorice*, & située sur le Lifonzo, à six lieues de la ville d'Aquilée, du côté du nord, & à sept de celle d'Udine, du côté du levant. *Goricia*. Long. 31 d. 18 m. lat. 46 d. 12 m.

Le Comté de *Gorice*, *Goritia Comitatus*. Contrée d'Italie, comprise sous le Frioul, pris en général. Elle est bornée au couchant par le Frioul Vénitien, au midi par le Carlo, & ailleurs par la Carniole. Ce Comté entra dans la Maison d'Autriche par droit de succession l'an 1515, que mourut Léonard, dernier Comte de *Gorice*: ses villes principales sont *Gorice*, capitale, & Gradisca.

GORILLE, f. f. Nom des femmes d'un peuple découvert par les Carthaginois Annon. *Gorilla*. Cet Auteur, dans son Périple, c'est-à-dire, dans la Relation de sa navigation le long des côtes d'Afrique, dit qu'il découvrit une île où les femmes avoient le corps entièrement velu, & que les Interpètes, qu'il avoit tirés du pays des Lixites, en Afrique, lui dirent que ces femmes se nommoient *Gorilles*; que ses soldats ne purent prendre aucun des hommes de cette île; qu'il y eut trois femmes de prises; mais que comme elles se jetoient sur leurs conducteurs pour les mordre & les déchirer avec leurs ongles, on fut contraint de les tuer, & que leurs peaux furent apportées à Carthage. M. de S. Aubin croit que lorsqu'on remonte à la source de la fable des *Gorgones*, il n'y a pas lieu de douter que ce ne soient les *Gorilles* du Carthaginois Annon.

GORIN, f. m. Ce mot se dit en quelques Provinces pour *goret*. Voyez ce mot.

GORINCHAIQUAS, f. m. Peuple Cafre, voisin du Cap de Bonne-Espérance, dont il s'attribue la propriété; ce qui le fait appeler les gens du cap. DE LA CROIX, *Hist. d'Afrique*, T. II.

GORKUM, ou **GORCKUM**. Ville des Provinces-Unies. *Gorconium*, *Goricomium*. Elle est située dans la Hollande méridionale, sur la Meuse, un peu au-dessous du confluent de Wahal, à cinq lieues au-dessus de Dort, & vis-à-vis de Worcum. *Gorkum* est une ville médiocrement grande, bien peuplée & bien fortifiée à la moderne. On dit que de son clocher on voit vingt-deux villes murées, sans les bourgs & les villages qui sont en grand nombre. MATY. Long. 22 d. 29 m. lat. 51 d. 49 m.

GORLITZ. Ville du Royaume de Bohême. *Gorlitium*. Elle est dans la haute Lusace, sur la Neisse, à six ou sept lieues de Bautzen ou Budissen, vers l'orient. *Gorlitz* est une ville forte par sa situation dans des marais & par ses ouvrages. Elle appartient à l'Electeur de Saxe. MATY. Long. 32 d. 50 m. lat. 51 d. 10 m.

GORMAZ, ou S. STÉPHAN DE GORMAZ. S. Etienne de *Gormaz*. Bon bourg de la Castille vieille, en Espagne. *Gormatium Castrum*. Il est sur le Douro, à deux lieues au-dessous de Borgo d'Osma. MATY.

GORNABLE, ou **GOURNABLE**. Terme de Marine. Nom que l'on donne aux chevilles de bois qui ne sont point encore façonnées. Voyez **GOURNABLER**.

GORNAY. Voyez **GOURNAY**.

GORNO. Lieu de l'Asie où l'Euphrate & le Tigre se mêlent ensemble. Voyez **TAVERNIER**, *Voyage de Perse*. L. II.

GORO, Porto di *Goro*. *Portus Gori*, anciennement, *Carbonaria*. C'est le nom d'une des embouchures du Pô d'Ariano dans le golfe de Venise. Elle est dans

le Ferratois, & n'est séparée de la branche la plus septentrionale du Pô, que par un petit golfe qu'on appelle *la sacca di Goro*, du nom d'une tour qui y est bâtie. MATY.

✠ GORRE. Terme de Pêche. Voyez GORD.

GORRE. f. f. En Normandie, ce mot signifie la vérole. Dans la langue de Galles, & en bas-Breton, *goir* signifie *ulcère, pus, pustule*; c'est sans doute de-là que vient le mot de *gorre*.

GORRE. Somptuosité, magnificence. Il signifie aussi truie, d'où vient le diminutif *Corret*, petit pourceau, cochon de lait. On dit populairement qu'une personne fait la *gorre*, lorsqu'elle affecte d'enfler le dessous du menton.

GORRIER, ÈRE. adj. Superbe, magnifique. NICOT & MÉNAGE. Les Prêcheurs crient contre les pompes des femmes. Maillard les appelle femmes à la grand'gorre, & femmes *gorrières*; leur reprochant entr'autres choses, les longues queues de leurs robes, les fourrures de martes, l'or qu'elles portent à la tête, au cou, à la ceinture. *Apolog. pour Hérodote, édit. de la Haye, 1735, T. I, c. 9, p. 104.* Quant aux femmes, Madame, à la grand'gorre, n'avoit-elle pas bonne grâce, quand elle avoit vêtu sa robe, les manches de laquelle étoient si larges, qu'elles suffisoient maintenant à en faire une entière? Ne faisoit il pas bon les voir quand elles avoient les grandes queues troussées, ou quand d'icelles traînantes, elles balioient les Eglises?

GORROCHEPOUR. Ville des Indes dans le Mogolistan. Voyez TAVERNIER, *Voyage des Indes, Liv. III.*

GORT. Lieu ferré d'une rivière, commode pour prendre le poisson. On disoit autrefois un *regort* de mer pour un petit détroit. Voyez GORD.

GORT. f. m. Vieux mot. Flux.

Quand le sang commence à grand gort,
Issir par les plaies au mort.

GORTHÉNIEN, ENNE. f. m. & f. Nom d'une secte parmi les Samaritains. *Gorthenus, a. S. Jean Damascène, hérésie 10 & 11*, dit qu'entre les quatre sectes qu'il y avoit autrefois parmi les Samaritains, les *Gorthènes* & les Sébuens, qui sont les deux premières, ne différoient entre eux qu'en ce que les premiers mettoient les fêtes à d'autres jours que les seconds. S. Epiphane, *har. 12*, & Eusèbe, *L. IV, c. 22*. Théodoret, *H. L. I, c. 1*. Hist. de l'Egl. *L. I, p. 15*. Hégésippe dans l'Histoire Ecclésiastique, d'Eusèbe, *L. IV, c. 22*, rapporte les noms de sept sectes qui étoient nées du Judaïsme, au nombre desquelles il met les Simonien & les *Gorthéniens, Gortheni*. Ceux-ci avoient pris leur nom d'un certain *Gorthaus*. S. Epiphane, qui en a aussi fait mention, *har. 12*, veut qu'ils aient été Samaritains, & il les met dans la classe des Esséniens. Mais il n'y a que lui qui ait placé les Esséniens au nombre des Samaritains.

GORTINE, ou GORTYNE. C'étoit autrefois une ville considérable & Episcopale de l'île de Candie. *Gortyna*. Elle étoit dans le territoire de la ville de Candie, à quatre lieues de la côte méridionale de l'île. Elle est entièrement ruinée. Tillemont écrit *Gortyne*.

GORZA. C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'est qu'un village de la Macédoine, situé sur la rivière de Vestrizza.

GORZE. Petite rivière & bourg avec Abbaye. *Gorzia*. Ce bourg est sur une petite rivière qui porte son nom, ou dont il a pris le sien, selon de Valois, au pays Messin dans la Lorraine, à une lieue de la Moselle & à trois de Mets, du côté du sud-ouest.

L'Abbaye de *Gorze, Monasterium Gorzia, Canobium Gorzia, Gorzense*, est une Abbaye de Bénédictins, du Diocèse de Mets, très-célèbre autrefois, & où l'on venoit de fort loin prendre l'esprit & la discipline monastique. En 765, S. Chrodegang, Evêque de Mets, donna à l'Abbaye de *Gorze* l'Eglise de S. Gorgone, Martyr. Le premier Abbé de *Gorze* qui

soit connu, est Droegang, qui mourut en 768. Voyez les SAINTE-MARTHE, *Gall. ch. T. IV, p. 490, 491*. PAUL, *Lib. de Episcopis Metensis Ecclesia*, dit de plus, que Saint Chrodegang bâtit & fonda le Monastère de *Gorze*. DE VALOIS, *Notit. Gall. p. 235*.

G O S.

GOSACHO. Ancienne petite ville ou bourg de la Thrace. *Gosacha, Naulochus, Tetranaulochus*. Ce lieu est dans la Romanie, sur la mer Noire, près de la ville de Mésembria & de la montagne d'Argentario.

GOSE. f. m. Terme de relation. Nom que l'on donne aux principaux Marchands qui trafiquent pour le Czar. Ils sont aussi Officiers de sa Maison; dans les cérémonies, comme aux audiences d'Ambassadeurs; ils paroissent revêtus de tuniques de brocard magnifique & de grands bonnets de martre. Oléarius en parle dans son voyage de Moscovie.

GOSEN, ou GOSCHEN, suivant la prononciation Hébraïque. Le pays de *Gosen*. *Terra Gosen*. C'étoit anciennement une contrée de l'Egypte. Elle fut donnée aux Israélites pour leur demeure par le Roi d'Egypte, qui régnoit du temps du Patriarche Joseph. On la nommoit aussi Ramésès, du nom d'une ville qui y étoit située. Elle étoit à l'orient du Nil, vers les confins de l'Arabie Pétrée, où l'on met aujourd'hui le Cassif de Mansoura.

GOSEN. Ville de la Terre de Chanaan. *Gosen*. Josué prit *Gosen* sur les Chananéens, Josué, *X, 41; XI, 16*, & la donna à la Tribu de Juda, Jos. *XV, 51*. La Terre de *Gosen* est le territoire qui étoit de la dépendance de cette ville. En Hébreu, ce nom est le même que celui de terre de Gessen en Egypte.

GOSIER. f. m. Conduit par où passent les alimens de la bouche dans l'estomac. *Jugulum, œsophagus*. On l'appelle en Médecine *Esophage*. Les viandes trop poivrées mettent le *gosier* en feu. Si notre *gosier* avoit des yeux, notre estomac mourroit de faim.

On trouve dans les procès-verbaux des miracles du B. Simon de l'Ordre des Ermites de S. Augustin, faits en Italie l'an 1322, *gossus* pour le *gosier*. Voyez *c. V, n. 50, Act. Sanct. April. T. II, p. 826. D.*

On appelle populairement *grand gosier*, un grand mangeur. On appelle aussi en Médecine *gosier*, la partie extérieure & le devant du cou.

On dit proverbialement qu'un homme a le *gosier* pavé, quand il mange des viandes fort chaudes sans se brûler. On dit encore qu'un homme a toujours le *gosier* sec, pour dire qu'il est toujours prêt à boire.

✠ GOSIER se dit aussi du canal par où sort la voix, & qui sert à la respiration. On fait les cadences du *gosier*, plutôt que de la langue.

On dit, d'une personne qui a une belle voix, elle a un beau *gosier*, un *gosier* admirable, un *gosier* de rossignol, & absolument, c'est un beau *gosier*.

✠ GOSIER, terme de Lutherie. On appelle ainsi les soufflets d'orgue par où le vent passe du soufflet dans le porte-vent. Il y a dans cette portion de tuyau une soupape qui laisse passer le vent du soufflet dans le porte-vent, & ne le laisse point rentrer.

GRAND-GOSIER. Nom d'un oiseau qui se trouve dans toutes les Antilles. Il est de la grosseur d'une grosse cane & d'un plumage cendré & hideux à voir. Il a le bec long & plat, la tête grosse, les yeux petits & enfoncés, & un cou assez court, sous lequel pënd un gosier si ample & si vaste, qu'il peut contenir un grand seau d'eau. C'est pour cela qu'on l'a appelé *grand-gosier*. Ces oiseaux se trouvent ordinairement sur les arbres qui sont au bord de la mer, où ils se tiennent en embuscade pour épier leur proie; car ils ne vivent que de poisson. Si-tôt qu'ils en voient quelqu'un à fleur d'eau & à leur avantage, ils se lancent dessus & l'enlèvent. Ils sont si goulus, qu'ils avalent d'assez gros poissons tout d'un coup, & puis ils retournent à leur sentinelle. Ils sont si attentifs à leur pêche, qu'ils ne détournent point la vue de dessus la mer, ce qui fait qu'on les tire aisément. Ils

sont mélancoliques, & ont les yeux si perçans, qu'ils découvrent le poisson à plus d'une brassée de profondeur en mer; mais ils attendent qu'il soit à fleur d'eau pour fondre sur lui. Leur chair n'est pas bonne à manger. *Voyez* LONVILLERS DE POINCY, *hist. des Antil. L. I, c. 15, art. 5*, & le P. DU TERTRE. On a vu à la ménagerie de Versailles de ces oiseaux.

GOSLAR. Ville du Cercle de la Basse-Saxe, en Allemagne. *Goslaria*. Elle est dans la principauté de Wolfenbüttel, sur la petite rivière de Gose, entre la ville d'Hildesheim & celle d'Alberstat, à sept lieues de la première & à dix de la dernière. *Goslar* est une ville Impériale & considérable par les mines de divers métaux que l'on trouve dans son territoire. *Long. 28 d. 12 m. lat. 51 d. 55 m.*

GOSSAMPIN. f. m. Arbre des Indes d'Afrique & d'Amérique, qui croît souvent à la hauteur du Picea. Ses rameaux sont étendus en large, opposés les uns aux autres. Ses feuilles sont incisées profondément, & d'un beau vert gai. Ses fleurs sont rouges, suivies de petits fruits en tuyaux, qui produisent une espèce de laine & une semence noire, ressemblant au poivre. Cette laine est trop courte pour pouvoir la carder & filer; mais on en fait des lits fort mollets. Cette laine est si combustible, que lorsque le feu y prend, il n'est pas possible de l'éteindre assez tôt. On a nommé cet arbre *Gossampin*, des deux mots Latins *gossipium*, coton, & *pinus*, pin, comme qui dirait, pin portant du coton, parcequ'il a quelque ressemblance avec le pin, & qu'il porte du coton.

☞ Dans les Îles Françaises, le *gossampin* s'appelle *fromoger*.

GOSSE. f. f. Terme de Marine. Amieau de fût coudé, que l'on garnit de petits cordages, pour empêcher que les gros cordages, qui passent au travers, ne se coupent en entrant dedans.

GOSTYNEN. Petite ville avec Châtellenie & citadelle. *Gostinium*, *Gostina*. Elle est dans le Palatinat de Rava, en Basse-Pologne, à deux lieues de Plosko, du côté du midi. Jean Démétrius Suiski, Grand Duc de Moscovie, avec ses deux frères, ayant été pris par les Polonois, furent renfermés dans la citadelle de cette ville, & y finirent leur vie.

G O T.

GOT ou **GOTA.** f. m. Nom que les anciens Germains donnoient à Mercure, *Gota*; d'où vient qu'encore aujourd'hui en Allemand *Got* signifie Dieu.

GOT, OTE, ou GOTH, OTHE. f. m. & f. *Gothus, a.* Les Historiens font venir les *Goths* des Gutes, qui occupoient la partie de la Suède, qu'on nomme aujourd'hui Gothie: d'autres croient qu'ils sont venus des Gètes, peuple de la Sarmatie Européenne, qui habitoient le long de la côte septentrionale de la mer de Zabaché & de la mer Noire, jusqu'au Boristhène. Le premier sentiment est le plus vrai. Ces peuples étant sortis de leur pays, pénétrèrent jusqu'à l'embouchure du Danube; & de-là ayant traversé la Bulgarie & la Românie, ils ravagèrent la Macédoine, la Grèce, la Dalmatie, l'Italie, désolèrent la ville de Rome, & allèrent s'établir dans le Languedoc sous le nom de *Wisigoths*, & ensuite dans l'Espagne, où leur Royaume, après avoir duré environ trois cents ans, fut presque entièrement ruiné par les Maures. Les *Ostrogoths* fondèrent aussi un Royaume en Italie, qui fut détruit par Narsès l'an 552, après avoir duré seulement cinquante-huit ans.

Les *Goths* sont fils de Gomer par Ascenez. Polydore Virgile, *de Invent. Rer. L. I, c. 3*. On tient que les *Goths* sont originaires de la Scandinavie, où leur nom se conserve encore aujourd'hui dans la partie la plus méridionale du Royaume de Suède. Après avoir, dit-on, occupé divers pays, & avoir laissé diverses colonies dans l'Allemagne & vers le Palus-Méotides, ils vinrent, dès le second siècle de l'Église au plus tard, se rendre maîtres du pays des anciens Gètes, & des terres qui sont au nord du Danube, vis-à-vis de la basse Mésie. La première guerre

que l'on trouve qu'ils aient eue avec les Romains, a été l'an 215 de Jesus-Christ, sous Caracalla. *TILL. Hist. Eccl. T. X, p. 1.*

Tacite les appelle *Gethones*, *De Morib. Germ. & Gotones*, *Annal. L. II*; Strabon, *Gytrones*, *Guthones*; Plinè, *L. IV, C. XIV, L. XXXVII, c. 7*, *Guttones*, & Ptolomée; *Gytrones*; dit Clavier; *Gytrones*, selon le P. Hardouin. Les anciens *Goths* habitoient le long de la Vistule, ce qui fait conjecturer au P. Hardouin sur Plinè, *L. IV, c. 14*, ou *sect. 14, p. 478*; *Not. 3*, qu'ils étoient où sont aujourd'hui en Pologne le Palatinat de Mazzovie & les deux Prusses. Clavier, qui traite de ces peuples, *Germ. Antiq. L. III, c. 34*, dit qu'ils avoient au nord le golfe que Plinè & Méla nomment *Codanus*, c'est-à-dire, la mer Baltique au nord-est, le Cathius, petite rivière qui se décharge dans la mer à quatre milles de l'embouchure de la Vistule; & une ligne tirée de la source de cette rivière à la ville d'Hamerssteen; à l'occident & au midi, ils étoient séparés des Bourguignons par les montagnes d'Asbourg; à l'orient, ils avoient la Vistule. *Voyez* sur les expéditions de ces peuples en France, *Ægid. Laccary, Societ. Jes. de Colonia Gall. L. I, c. 9.*

Il ne faut point confondre les *Goths* avec les Gètes. *Voyez* GÈTE. Les *Goths* étoient des peuples du Nord qui ont ravagé & conquis quantité de Royaumes en Europe. C'est un honneur en Espagne de descendre des *Goths*, qui en firent la conquête, parceque l'on ne connoît plus les familles des anciens habitans du pays, ni celles des anciens Romains, & qu'il y a une espèce d'infamie attachée aux familles descendues des Maures. Les *Goths* habitoient originellement une partie de ces terres sauvages & stériles qui sont entre l'Océan septentrional & la mer Baltique. Ils les quittèrent, & descendirent jusqu'aux environs de la Vistule, plus de trois cents ans avant Jesus-Christ. Là s'étant grossis d'une multitude de Vandales qu'ils avoient vaincus, ils s'étendirent dans les pays voisins, & s'avancèrent depuis jusqu'aux Palus Méotides sous la conduite du Roi Filimer. La résistance qu'on leur fit en cet endroit, les contraignit de s'arrêter, & de passer après plusieurs détours dans le pays des Daces & des Gètes, où ils demeurèrent quelque temps en repos: Le commerce qu'ils eurent là avec des peuples plus humains & plus polis qu'eux, leur ayant fait perdre un peu de leur grossièreté, ils s'imposèrent quelques loix, & se partagèrent en deux nations. Ceux qui occupoient les parties les plus orientales, se nommèrent *Ostrogoths* ou *Goths* orientaux; ceux qui habitèrent vers l'occident, prirent le nom de *Wisigoths*, ou *Goths* occidentaux. Il n'y a point eu de peuple plus redoutable à l'Empire Romain que les *Goths*; ils le ravagèrent & l'ébranlèrent en Orient, ils le détruisirent en occident. Les *Goths* ouvrirent le chemin à cette multitude de peuples barbares, Vandales, Sarmates, Huns, Bourguignons, François, Allemands, Saxons, qui se répandirent dans les Provinces de l'Empire, & donnèrent commencement aux Etats qui partagent aujourd'hui l'Europe.

Le commencement de la Religion parmi ces peuples est assez obscur: on semble supposer que ça été du temps de Valens, qu'ils reçurent la connoissance du vrai Dieu, & qu'ils ont passé du Paganisme à l'Arianisme; & cependant l'un & l'autre point ne paroît point soutenable à M. de Tillemont, qui tâche de prouver le contraire par S. Basile, S. Cyrille de Jérusalem, Socrate, Eusèbe contre Sozomène & Philostorge. *Voyez Hist. Ecclés. T. X, p. 2.* Voici ce qu'ils en disent: Audius, chef des Quartodécimains de Mésopotamie, qui de son nom furent nommés Audiens, ayant été banni en Scythie par Constantin pour son opiniâtreté dans le schisme, passa bien avant chez les *Goths*, en instruisit plusieurs du Christianisme, & y établit des Vierges, des Ascètes, & des Monastères très-réguliers; mais en les faisant Chrétiens, il les fit schismatiques & opiniâtres comme lui. Les *Goths* s'établirent à Toulouse; &

en firent le siège de leur Empire avant l'an 417.

Le nom de *Goths* vient des noms Latins *Goti*, *Gothi*, *Gotti*, qu'on a donnés à ces peuples, ou plutôt c'est le nom même que ces peuples avoient dans leur langue. Skinner appelle en sa langue, qui a été formée de la langue Tudesque, ou d'un de ses dialectes, Skinner, dis-je, appelle les *Goths*, *Gothi*, & il dit que ce mot de *Gothi* vient de *Goi*, Dieu, & *thienen*; ou *dienen*, servir; ou seulement de *Got*, ou de *got* ou *gut*, bon ou bien; enfin, de *got* ou *gut* & de *joet*. Selon la première étymologie, le nom de *Goths* signifie un peuple fort adonné au culte d'une Divinité, ou de plusieurs Dieux; selon la seconde, il veut dire un peuple divin; selon la troisième, il désigne un bon peuple, simple & innocent, & selon la quatrième, il marque la force & la taille de ceux qui par ces qualités donnèrent occasion de se faire appeler *Goths*. La première étymologie est la plus vraisemblable. Ce qui suit après *Gothi*, ou *Got*, c'est-à-dire, *us* au singulier, ou *o* & *i*, ou *ones* au pluriel, ne sont que des terminaisons Latines, qu'il ne faut point chercher dans la langue Gothique: ajoutez à cela que les plus anciens Auteurs qui rapportent leur nom, les appellent *Gothones* ou *Gythones*, & non pas *Gothi*. C'est Tacite, Strabon, Pline Ptolomée, comme nous l'avons marqué ci-dessus. Cela rend inutile le *thienen* ou *dienen*, ou pour le moins le *joet* de Skinner. Quelques Auteurs prétendent que ce nom *Goth* vient de l'ancien nom *Jæd*, qui signifioit un Géant, que de-là on a fait *Vid* ou *Wid*, d'où vient que les *Goths* sont appelés *Vita* ou *Wita* par Bède, & que de *Vit* ou *Wit* on a fait *Goth*. Voyez GRÖTIUS, *Prolegom. ad hist. Gothor. historia Joannis Magni Gothi de omnibus Sueonum Gothorumque Regibus*. Il y a une belle édition de cette histoire de l'an 1554, à Rome, in-fol. Voyez JORNANDEZ, de *Origine Gothorum*, Isidor. *Hispal. de Gothis, Vandalis & Suevis*, & THORMODUS TORFFÆUS, *Universi Septentrionis Antiquitates, Hafnia, 1705*, in-quarto.

GOT est aussi adjectif, comme tous les noms semblables. Dans les vers suivans il se met pour gothique.

*Ennemi des plaisirs dont le gout nous deprave,
Il fait son lit d'un ais, son chevet d'un sagot:
Un sac est son habit, son repas une rève,
Tous ses meubles n'ont rien que de brut & de got.*

GOTARD ou GOTHARD. Voyez GODARD.

GOTEMBOURG. *Gotheburgum*. Ville de la Suède, située sur la côte de la Westrogothie, à l'embouchure de la rivière de Trolheta dans le Categat, à cinq lieues de Bahus, du côté du midi. *Gotembourg* a un bon port, elle est bien fortifiée & défendue par la citadelle d'Elsburg, placée sur des rochers escarpés & presque inaccessibles. Le Roi de Suède Charles Gustave y mourut l'an 1660.

GOTEMBOURG. Bourg avec un château. *Gotheburgum*. Il est dans la nouvelle Suède, contrée du Canada, sur la rivière du Sud, vers son embouchure. Les Suédois ont bâti ce lieu, & les Hollandois s'en étant rendu maîtres, en ont été chassés par les Anglois, qui le possèdent aujourd'hui.

GOTFICHE. Voyez GOLFICHE.

GOTHA. Petite ville de la Thuringe, capitale du Duché de *Gotha*, & située sur la rivière de Line, entre Eysenach & Erfurd. *Gotha*. Cette ville est défendue par un bon château qu'on nomma autrefois Grimmestein, c'est-à-dire, le Rocher de la colère; parce que l'Empereur Maximilien II le fit raser, après avoir mis au ban de l'Empire l'Electeur Jean Frédéric. Ce château a été rebâti par Ernest, Duc de Saxe-*Gotha*, qui lui a donné le nom de Frédenstein, c'est-à-dire, le Rocher de la paix. Longs 23 d. 35 m. lat. 51 d. 4 m.

Le Duché de *Gotha*. *Gothanus Ducatus*, *Gothana Ditio*. Contrée du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne. Elle est dans la Thuringe, entre les terres de Saxe-Hall, le Duché d'Eysenach, le Comté

de Gleichen & le territoire d'Erfurd. Ce pays peut avoir quatre lieues de long & autant de large: les lieux principaux sont les bourgs de Tonna, de Ham, de Tonnenberg & la ville de *Gotha*, capitale. Le Duc de Saxe-*Gotha* est de la maison de Weimar, & il possède, outre le Duché de *Gotha*, ceux d'Altembourg & de Cobourg.

S. GOTHARD. Village avec Abbaye. *Fanum S. Gothardi*. Il est dans la Basse-Hongrie, à l'embouchure du Lauffnitz dans le Rab, à neuf lieues au-dessus de Sarwar.

GOTHARDSBEG. Voyez S. GODARD.

GOTHEBOURG. Ville de Suède. *Gothoburgum*. Elle est à 57° 40 minutes 54 de latitude septentrionale. Voyez GOTEMBOURG.

GOTHE. Le Royaume de *Gothie*. *Gothia*, *Gothorum Regnum*. On donnoit autrefois ce nom à tout le Royaume de Suède; mais maintenant la *Gothie* n'est qu'une partie de ce Royaume, décrite dans l'article suivant.

GOTHE ou GOTLANDE. C'est une des grandes parties du Royaume de Suède. *Gothia*, *Guthia*, *Gothlandia*. Elle est bornée au nord par la Suéonie, ou Suède propre, & par la Norvège; le canal de Dane-marck & le détroit de Sund la baignent au couchant; & la mer Baltique au midi & au levant. Ce pays est le plus méridional, le moins froid & le plus fertile de toute la Suède. On le divise en trois grandes parties, qu'on appelle *Westro-Gothie*, *Ostro-Gothie* & *Sund-Gothie*, noms pris de la diversité de leur situation. La *Westro-Gothie*, c'est-à-dire, la *Gothie* orientale, est au levant, & comprend l'*Ostro-Gothie* propre & la Smalande avec les îles d'Oeland & de Gotland. La *Sund-Gothie*, ou la *Gothie* méridionale, qu'on nomme quelquefois le Schonen, ou la Scanie, est au midi, & elle est divisée en Halande, Bleking & Schonen propre. Elle a été possédée long-temps par les Rois de Danemarck; mais par la paix de Roschild, faite l'an 1654, elle fut cédée aux Rois de Suède, qui la possèdent encore aujourd'hui. Les villes principales de la *Gothie* sont Clamar, Lanscroon, Christiahopel, Dalebourg, Götembourg, Helmstat, Lunden, Malmone & Vexio. MATY.

GOTHE. Contrée de Gaule ou de France, dans le Languedoc, où dans la Gaule-Narbonnoise, qui fut envahie par les Goths vers le commencement du Ve siècle, & qui de leur nom fut appelée *Gothie*. Tout ce qu'on avoit appelé première Narbonnoise, & qui contenoit la meilleure partie de ce qui compose maintenant le Languedoc, s'appeloit alors *Gothie* ou Septimanie. CONDEMOY, T. I, p. 160. Il parle du commencement du VI^e siècle sous Childébert I. C'est de ces Goths qu'est venu le nom de Languedoc, comme nous le dirons en son lieu.

GOTHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Goths; qui a rapport aux Goths, qui est à la manière des Goths. *Gothicus*, a. Le Tyran Maximin étoit de race *Gothique*. BOSSUET. Une écriture *Gothique*, le caractère *Gothique* est une écriture & un caractère qui dans le fond est le même que le Romain, mais qui a beaucoup d'angles & de tortuosités, & sur-tout au commencement & à la fin des jambages de chaque lettre. Les manuscrits en caractères *Gothiques* ne sont pas anciens. Les lettres Runiques ont été appelées autrefois *Gothiques*, comme a remarqué le P. Mabillon, de *Re Diplom. L. I, c. II*; mais ceux qui croient que le caractère *Gothique* est le même que le Runique, se trompent: ils n'ont qu'à consulter les monumens qu'a donnés Olaus Vörmius, la Préface de Junius, sur un livre des Evangiles écrit en lettres *gothiques*, & l'ouvrage de M. Hicquez sur la langue Runique. Ulpilas, Evêque des Goths, fut l'inventeur des caractères *gothiques*, & le premier qui traduisit la Bible en langue *gothique*.

Le Royaume *Gothique*, c'est l'Etat que les Goths possédèrent dans les Gaules en-deçà des Pyrénées. Le Royaume *Gothique* fut ruiné dans les Gaules, & la meilleure partie fut incorporée à la couronne par Clovis; savoir, la première & la seconde Aquitaine &

la Novempopulanie, avec la ville de Toulouse; mais le reste de la première Narbonnoise, ou Languedoc, demeura sous le nom de Royaume de Narbonne, ou de Gothie, entre les mains des Goths d'Espagne & des Sarrasins, qui leur succédèrent, jusqu'à ce que Charles Martel leur ôta, à force d'armes, cette province l'an 736. DE MARCA, *Hist. de Béarn, T. I, c. 15, n. 6.* Voyez GOTHIE.

Architecture gothique, c'est celle qui est éloignée des proportions antiques, sans correction de profils, ni de bon gout dans ses ornemens chimériques. Elle a beaucoup de solidité & de merveilleux, à cause de l'arrifice de son travail. Les Goths l'ont apportée du Nord. On distingue deux Architectures gothiques : l'une ancienne, & l'autre moderne. L'ancienne est celle que les Goths ont apportée du Nord dans le V^e siècle. Les édifices construits, selon la gothique ancienne, étoient massifs, pesans & grossiers. Les ouvrages de la gothique moderne étoient plus délicats, plus déliés, plus légers & d'une hardiesse de travail à donner de l'étonnement. Elle a été longtemps en usage, sur-tout en Italie : elle a duré depuis le XIII^e siècle, jusqu'au rétablissement de l'Architecture antique dans le XV^e siècle. Toutes les anciennes Cathédrales sont d'une Architecture gothique, d'un ordre gothique. Il y a quelques Eglises très-anciennes, construites à la pure manière du gout gothique, qui ne manquent, ni de solidité, ni de beauté, & qui sont encore admirées des plus habiles Architectes, à cause de quelques proportions générales qui s'y trouvent. FEL. On appelle colonne gothique, tout pilier rond dans un bâtiment gothique qui est trop court, ou trop menu pour sa hauteur; il a quelquefois jusqu'à 20 diamètres, sans diminution, ni renflement; & il est fait sans règles & sans aucunes proportions.

Les bâtimens gothiques sont de mauvais gout, quoique hardiment construits. Les inventeurs de l'Architecture gothique, & qui est, dit-on, celle des Arabes, crurent sans doute avoir surpassé les Architectes Grecs. Un édifice Grec n'a aucun ornement qui ne serve à augmenter la beauté de l'ouvrage; les pièces nécessaires pour le soutenir, ou pour le mettre à couvert, comme les colonnes & la corniche, se tournent seulement en grâce par leurs proportions: tout est simple, tout est mesuré, tout est borné à l'usage. On n'y voit ni hardiesse, ni caprice qui impose aux yeux. Les proportions sont si justes, que rien ne paroît fort grand, quoique tout le soit. Tout est borné à contenter la vraie raison. Au contraire, l'Architecte gothique élève sur des piliers très-minces, une voûte immense, qui monte jusqu'aux nues. On croit que tout va tomber, mais tout dure pendant bien des siècles. Tout est plein de fenêtres, de roses & de pointes. La pierre semble découpée comme du carton, tout est à jour, tout est en l'air. N'est-il pas naturel que les premiers Architectes gothiques se soient flattés d'avoir surpassé, par leur vain raffinement, la simplicité Grecque? Changez les noms, mettez les Poètes & les Orateurs en la place des Architectes. FÉNELON.

GOthIQUE se dit par mépris de ce qui paroît trop ancien, hors de mode, de mauvais gout, contre les règles. *Gothicus, inconditus.* Habillement gothique. Manières gothiques. Cette nation a les manières barbares & gothiques. Pour ceux qui n'ont la mémoire pleine que de mauvais mots, leurs pensées en se revêtant d'expressions, prennent toujours un air gothique. PORT-R.

On diroit que Ronsard, sur ses pipeaux rustiques,
Vient encor fredonner ses Idyles Gothiques.

BOIL.

Manière gothique, en Peinture, qui ne connoît aucune règle, qui n'est point dirigée par l'étude de l'antique, où il n'y a que du caprice sans noblesse.

GOthIQUE se dit aussi substantivement. Il y a du gothique dans cette Architecture, dans cette écriture.

GOTHLAND ou GOTHLANDE. Île de la mer Baltique. *Gothlandia, Gothia.* Elle est à quinze lieues des côtes de l'Ostro-Gothie, dont elle dépend. Elle peut avoir environ seize lieues de long du nord au sud, & cinq de large; elle nourrit une grande quantité de bœufs & de chevaux. Les Danois se rendirent maîtres de cette île l'an 1677; mais ils furent obligés de la rendre aux Suédois par la paix de Fontainebleau, l'an 1679. L'île de *Gothland* fut autrefois habitée par les Goths.

Ce mot de *Gothland* est pris dans les langues du Nord, dans lesquelles il est composé de deux mots, qui signifient *pays des Goths.*

GOTIN. f. m. Sorte de Myrabolans qui ne sont guère différens des Myrabolans Belleris.

GOTO. Petite île avec une ville de même nom. *Gotum.* Elle est une de celles du Japon, & on la trouve dans la mer de la Chine, entre la côte occidentale de Ximo & la pointe de la presqu'île de Corée. MATY. Voyez MAFFÉE, *Hist. Indic. L. XII.*

GOTON. f. m. Tetre de Marine. Anneau de fer plat qui a des dents d'un côté; il sert au timon.

GOTTENBOURG. Voyez GOTEMBOURG.

GOTTINGEN. Ville du Duché de Brunswik, en Basse-Saxe. *Gotinga.* Elle est située dans la Principauté de Calenberg, aux confins de la Seigneurie de Plesse, à cinq lieues de la ville de Duerstat, vers le couchant. *Long. 27 d. 40 m. lat. 51 d. 34 m.*

GOTTORP. Forteresse du Danemarck. *Gottorium.* Elle est dans le Duché de Sleswick, tout auprès de la ville de ce nom, du côté du couchant. Ce lieu, qui est la résidence du Duc de Holstein-Gottorp, passe pour un des plus agréables séjours de tout le Nord. Il est sur une petite île, qui se trouve au milieu d'un petit lac, formé par la rivière de Sley, & dont les eaux, extrêmement claires, fournissent une très-grande quantité de poisson; on voit au-delà du lac des parterres, des jardins, des parcs, le tout embelli de jets d'eau, & des autres ornemens qui peuvent rendre un lieu délicieux. On y remarque en particulier dans le palais du Duc une très-belle Bibliothèque, composée d'un grand nombre de livres choisis, & que l'on a soin d'augmenter tous les jours.

GOTTSBERG. Petite ville de Bohême, en Silésie, au Duché de Schwidnitz.

G O U.

GOUACHE. f. f. Terme de Peinture. On appelle ainsi une peinture à l'eau, où les couleurs délayées avec de la gomme, sont couchées à plat, en quoi elle diffère de la miniature, qui se fait en pointillant. *Dict. de Peint. & d'Arch.* Peindre à la gouache, c'est employer des couleurs broyées, délayées dans de l'eau, chargée d'une dissolution de gomme (ordinairement arabique,) en proportionnant le mélange de la gomme avec les différentes couleurs.

GOUALETTE. f. f. Sorte de navire en usage dans l'Amérique. C'est un navire d'une construction singulière & d'une mâture renversée, qui contribue à le faire bien aller.

GOUALIAR, GOUALEOR. Ville de l'Empire du Mogol en Asie. *Goualcorium.* Elle est capitale d'une province qui porte son nom, & qui est située aux confins de celle d'Agra, & environ à 20 lieues de la ville d'Agra du côté du midi. *Goualiar* est une des fortes places du Mogolistan. Le grand Mogol y tient ses trésors. On y renferme, & assez souvent on y fait mourir les grands Seigneurs, de la conduite desquels il n'est pas satisfait.

GOUARAMI. f. m. & f. Nom d'un peuple de l'Amérique méridionale. *Guaramius, a.* Les *Gouaramis* sont presque tous convertis. Avant leur conversion, ils avoient la connoissance d'un Etre suprême, Créateur & Conservateur de toute la nature; mais ils ne se faisoient point alors une loi de lui rendre aucun culte. DRAISE.

GOUAVE ou GOAVE. Le grand *Gouave.* *Goayum ma-*

jus. Bourg & Colonie François. Il est sur la côte méridionale d'un grand golfe, qui s'avance dans la côte occidentale de l'île de S. Domingue. Les François ont une autre Colonie avec un bon port de même nom, sur la côte septentrionale du même golfe; pour la distinguer de celui-ci, ils l'appellent le petit *Gouave*, en Latin *Goavum minus*.

GOUBISON. Voyez GAMBOISON.

GOUBOUR. Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au nord du Niger.

GOUCET. f. m. Voyez GOUSSET.

GOUDE, qu'on écrit aussi *Goede*, & qu'on prononce *Gaude*; on dit aussi *Tergaud*, *Gouda*. Ville des Provinces-Unies. Elle est dans la Rhénolande, contrée de la Hollande méridionale, au confluent du Gow avec l'Issel, à trois lieues de Rotterdam & à quatre de Leyde. *Goude* est médiocrement grande, & on y voit la plus grande place de toute la Hollande. Son Eglise Cathédrale est curieuse, à cause de ses vitres, qui sont grandes & en grand nombre & très-bien peintes, & qui représentent plusieurs histoires, expliquées dans un petit livre, qu'on a fait sur ce sujet. Au reste, cette ville, qui a entrée dans les Etats de Hollande, est très-considérable par ses grandes écluses, par le moyen desquelles elle peut en peu d'heures inonder tout le pays voisin.

GOUDET. Rivière de Barbarie, au Royaume de Maroc.

GOUDRA. f. m. Terme de Guerre. *Fascis pice illitus*. C'est une petite fascine trempée dans de la poix noire, cire neuve & colophane, servant à mettre le feu aux galeries & aux traverses.

GOUDRON. f. m. Plusieurs prononcent *godron*; mais *godron* signifie toute autre chose.

☞ Substance résineuse noire, d'une consistance molle & tenace, d'une odeur forte, dont on se sert pour enduire les vaisseaux & les bateaux pour les conserver, ou calfater. *Pix nautica*. Le *goudron* pour être bon ne doit point être brûlé, ni mêlé d'eau; sa couleur doit tirer sur le jaune. Le *goudron* de Wibourg est estimé le meilleur. Celui du Mexique n'est bon que pour le bois, il brûle les cordages.

Ce mot vient de *kitran*, qui signifie en Arabe de la poix. Les Espagnols le disent encore avec l'article *al alquitran*, & le mot *kitran* des Arabes vient, selon M. Huet, de *cedria*, qui signifie la gomme du cèdre. On disoit en France autrefois, *goudran*. Voyez GOULDRAN.

Il y a à Poulo Condor un arbre fort beau, d'où découle une espèce d'huile que Dampier appelle *Goudron*. Il est très-haut, fort droit & fort gros; le bois en est dur; les feuilles & l'écorce approchent beaucoup de celle du châtaigner. A trois ou quatre pieds au-dessus de terre on fait un trou à l'arbre en forme de calotte; on lui donne un pied de haut, un pied & demi de large, & un demi-pied de profondeur. On y met le feu, & quelque temps après l'huile découle. Elle a d'abord la couleur de l'huile de noix; ensuite elle est blanchâtre, & dans sa consistance elle est roussâtre: elle a la consistance de beurre, & elle est d'une odeur fort suave. Toute l'année on peut avoir de cette huile; le bon temps est en Septembre, Janvier & Février. Les Insulaires en enduisent l'écorce d'un arbre, qu'ils mettent dans un fourreau fait d'aloës sauvage. Ce sont des flambeaux dont la lumière est fort claire. Cet arbre, comme bien d'autres, est fort bon pour les mâts, vergues, bordages, &c. *Obs. pub. en 1729, par le P. Souciet, p. 117 & 118.*

GOUDRON des Barbades. *Bitumen Barbadense*; *Pisselaum Indicum*. Le mot *Pisselaum* *πισσέλαιον*, signifie, *huile de poix*: de *πίσση*, *poix*, & *έλαιον*, *huile*. Le *goudron* des Barbades nous vient de l'île dont il porte le nom, & où il flotte sur la surface de l'eau: il est de couleur rouge noirâtre, d'une odeur désagréable, & de la consistance de la poix liquide. Il possède une qualité sudorifique, & il est bon pour les maladies des poumons & de l'estomac. Les Apoticaire de Lon-

dres préparent avec ce bitume & une petite quantité d'huile d'anis, un baume qu'ils vendent pour du baume de Chili. DALE. Voyez le *Dict. de James* au mot *Pisselaum*.

GOUDRONS. Voyez GOUDRON.

GOUDRONNER. v. a. Enduire de goudron. *Pice nautica illinere*. *Goudronner* un navire.

GOUDRONNER les cordages, c'est les enduire de *goudron*.

GOUDRONNÉ. part. & adj. *Pice nautica illitus*. Vaisseau *goudronné*.

GOUÉ ou GOUET. f. m. Outil dont se servent les Bucherons pour couper le bois, les Vignerons pour aiguiser les échelas. C'est une espèce de grosse serpe. Ce mot n'est pas seulement usité aux environs d'Auxerre, comme le dit Liger, il l'est en Berri & en d'autres Provinces. *Falx putatoria*, ou *lignaria major*.

GOUELLE. Voyez GOËLLE.

GOUEMON, ou plutôt GOËMON. Terme de Marine. Voyez VARECH, c'est la même chose.

GOUËRE. Ce mot dans quelques Coutumes signifie gâteau. *Placenta, libum*.

GOVERNOLO. *Governolium*, anciennement, *Acroventum*. Village du Mantouan, en Italie. Il est sur la rivière de Menzo, à cinq lieues au-dessous de Mantoue, & environ à une du Pô. Ce lieu est connu dans l'Histoire par l'entrevue du Pape S. Léon avec Attila, Roi des Huns.

GOUET. f. m. Ce mot a différentes significations en différentes Provinces. Dans quelques-unes il signifie un petit couteau qui ne se ferme point, qu'on attache à la ceinture des enfans; dans quelques autres, il se prend pour une serpe à couper des raisins; il y en a où l'on appelle *gouet* une grande serpe & forte, dont les Bucherons se servent pour couper du bois, faire des fagots, &c. On s'en sert encore à différens usages. Il y en a qui écrivent *goy*: ces sortes de mots s'écrivent librement qu'il n'y a rien d'établi par leur orthographe, & il suffit de représenter des caractères, lesquels étant prononcés, forment le son qu'on entend, quand on dit ces mots. Quelques-uns ne mettent point de *t* à la fin. Voyez GOUÉ.

Ménage dérive ce mot de *culter*; mais il y a tant de différence entre *gouet* & *culter*, que quand on est arrivé à *gouet* on a perdu de vue *culter*.

☞ GOUETRE. f. m. L'Académie écrit *Goitre*. Voyez ce mot.

GOUFFOUR. f. m. Vieux mot, vieux instrument de guerre qui servoit à jeter des pierres. *Gouffours* & *foudres à jeter des pierres*. Guill. de S. André, dans la vie de Jean IV, Duc de Bret. *Hist. de Bret. T. II, p. 731.*

☞ GOUFFRE. f. m. *Gurges, barathrum*. On entend par ce mot un trou creux & profond, qui engloutit tout ce qui en approche. Il y a des *gouffres* dans la mer qui absorbent tout ce qui les environne, & qui rejettent ensuite ce qu'ils ont absorbé.

Pour rendre raison de ces *gouffres*, on suppose au fond de la mer des trous & des abîmes qui engloutissent continuellement les eaux. Mais il est plus simple & plus naturel de dire qu'ils sont produits par des courans contraires, qui se rencontrant dans des directions opposées, communiquent aux eaux un tournoiement circulaire, & forment une espèce de vide au centre de ce mouvement, comme on l'observe assez souvent dans les eaux qui ont des directions opposées. C'est ainsi que les tourbillons ne sont que des tournoiemens d'air, produits par des vents opposés. Comme le flux & le reflux sont la principale cause des courans, & que pendant le flux ils sont dirigés d'un côté, & pendant le reflux en sens contraire, les *gouffres* qui résultent de ces courans, engloutissent pendant quelques heures tout ce qui en approche, & rejettent ensuite pendant tout autant de temps ce qu'ils ont absorbé.

On appelle aussi les Volcans, des *gouffres* de feu, & l'Enfer, le *gouffre* infernal. Un *gouffre* béant.

*Autre profond, gouffre horrible,
Où dans des feux éternels,
Sous la main d'un Dieu terrible,
Brûle un tas de criminels.
Enfer que la Foi m'atteste.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

*Les noires vapeurs du soufre
Infectent ce triste gouffre;
Chaque sens a son bourreau. IDEM.*

☞ On dit figurément tomber dans un *gouffre* de malheurs, de misère; tomber dans une misère extrême.

☞ **GOUFFRE**, abyme, précipice. On tombe dans le *précipice*. On est englouti par le *gouffre*. On se perd dans l'*abyme*. SYN. FR. Le mot de *gouffre* renferme une idée particulière de voracité insatiable, qui entraîne, fait disparaître & consume tout ce qui en approche. Il a des tours & des circuits dont on ne peut se dégager dès qu'on y a fait un pas, & l'on y est emporté malgré soi. *Voyez* les autres mots. Il présente cette idée dans un sens moral. Une femme débauchée est un *gouffre* de malheurs; tout y périt, la vertu, les biens, la santé. On le dit dans ce sens des choses où l'on est obligé de faire des frais immenses, qui consomment & engloutissent beaucoup de choses. La guerre, les procès sont des *gouffres*. Paris est un *gouffre*.

☞ On le dit dans ce sens d'un dissipateur, d'un bourreau d'argent. *Pecunia carnifex*. Ce jeune homme est un *gouffre*.

☞ **GOUFFRE**, en terme de Philosophie Hermétique, signifie la matière devenue noire, ou la putréfaction de la matière.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grec *κείπος*, qui signifie *sinus*, *barathrum*; d'autres de *gulivorum*, comme qui diroit, *goulu* & *vorace*. L'Italien dit *gallofaro*. D'autres le font descendre du Latin *gurgis*, & Guichart de גורג.

☞ **GOUFFRE** s'est dit autrefois pour Golfe. Les Vénitiens eurent six places en la Pouille: elles leur sont bienfaisantes, étant du côté de leur *gouffre* de Venise, & par ce moyen sont vrais Seigneurs du *Gouffre*... COMMINES.

GOUGE. f. f. Terme injurieux & populaire dont on se sert en parlant d'une femme prostituée. C'est une franche *Gouge*.

Borel dit qu'en Languedoc *gouge* signifie simplement une *servante*.

M. Huet remarque que les Juifs appellent ainsi les femmes Chrétiennes: il le dérive de l'Hébreu גוּגָא, *goja*. Ce terme est injurieux, & signifie *gentilis*, *païenne*, *femme gentille*. Autrefois les Juifs regardoient avec mépris & avec horreur les autres peuples que l'Écriture appelle *Gentes*, *Gentils*, & c'est dans cet esprit qu'ils appellent aujourd'hui les femmes Chrétiennes גוּגָא. *Voyez* BUXTORF.

GOUGE, est aussi un outil servant à plusieurs artisans, qui est une espèce de ciseau rond tourné en forme d'un canal tranchant, dont se servent les Menuisiers, Tourneurs, Sculpteurs, Plombiers & autres. Les Serruriers ont leurs *gouges*. Ils en mettent deux à tous les ressorts de fer que l'on met aux ferrures, pour les faire décocher des crans du pêne.

Ce mot vient de *guvia*, vieux mot Gaulois, comme dit Ménage après Isidore, & qu'on est obligé de conserver en Latin, comme a fait le R. P. Plumier, dans son beau Livre Latin & François de l'Art de Tourner.

GOUGÈRE. f. f. Espèce de gâteau qui se fait avec des œufs & du fromage affiné.

☞ **GOUGETTE**. f. f. Diminutif. Petite *Gouge*.

GOUGIER. f. m. Terme bas. *Voyez* GOYER, c'est la même chose.

GOUI. f. m. On prononce ainsi dans quelques Provinces le nom de *goué*, ou *gouet*. *Voyez* ce mot. Dans les

lieux où l'on dit *goui*, on entend par ce mot une serpette à couper des raisins.

GOIJAT. f. m. Valet de soldat. *Calo*. Les *goujats* font plus de désordre que les maîtres dans un village. Pison arma les *goujats* & les déserteurs. ABLANC. Il se trouva quantité de *goujats*. VAUG. Il y a aussi dans les ateliers des *goujats*, qui sont des valets de Maçons, qui portent l'oiseau chargé de mortier.

On dit proverbialement, mieux vaut *goujat* debout que Monarque enterré.

Ce mot vient de *galiarius*, dont les anciens se sont servis pour dire, un *valet de soldat*. MÉNAGE. Borel le dérive du mot de *goujon*, qui en Gascon signifie *fls* ou *garçon*, comme *gouje* signifie *fille* ou *servante*.

GOJAVIER. f. m. *Voyez* GOYAVIER.

GOUIER. f. m. Terme bas. *Voyez* GOYER, c'est la même chose.

GOUINE. f. f. Terme populaire. Femme prostituée qui hante les lieux de débauche. *Scortum*.

GOUJON. f. m. Petit poisson de rivière qui ressemble à l'éperlan, qu'on frit, & qu'on apprête de même. On en trouve qui pèsent deux ou trois onces. *Gobio fluviatilis*. Il y a aussi un *goujon* de mer qu'on trouve sur ses bords, qui est petit, & fort bon, qu'on nomme autrement *bouillerot*.

☞ On dit familièrement faire avaler le *goujon* à quelqu'un, lui en faire accroire, le faire tomber dans quelque piège.

Le mot de *goujon* vient sans doute de *gobio* ou de *gobius*: les Grecs disent *γούβιό*.

GOJON, est aussi un nom que donnent les artisans à quelques chevilles de fer qui servent dans les machines. *Goujon* de poulie. Il y a des *goujons* qu'on emploie dans les ouvrages; par exemple, ces chevilles à tête & à pointe perdue, pour retenir les colonnes entre leurs bases, & leurs chapiteaux, les balustres entre le socle & la tablette. Les Sculpteurs ont aussi une espèce de ciseau de fer qu'ils appellent *goujon*.

GOJON, est aussi un terme de Charron, qui signifie un morceau de bois rond, qu'on met dans les trous des jantes pour les faire tenir ensemble.

☞ **GOJONNER**. v. a. Terme usité chez les Layetiers. Assembler des planches avec les pointes de clous dont se servent les Maréchaux pour ferrer leurs chevaux.

GOJONNÉ, ÉE. part. & adj. Terme de Charron, de Charpentier, de Menuisier. Il se dit des pièces de bois qui sont assurées & liées ensemble par un *goujon*, soit de fer, soit de bois. Les madriers qui composent les mantelets, sont *goujonnés* l'un à l'autre, & tenus ensemble par deux traverses. DESPREZ DE S. SAVIN.

GOJURE. f. f. Terme de Marine. Entaille que l'on fait autour d'une poulie pour encocher l'ersé. *Crena*. *Goujure* se dit aussi de l'entaille qui se fait autour d'un cap de mouton, où passent les haubans. *Goujure de chouquet*, se dit de l'entaille que l'on fait à chaque bout par où passe la grande itaque.

GOULAM. f. m. Terme de Relation. Les *Goulams* en Perse sont des esclaves, ou des fils d'esclaves de toutes nations, qu'on fait servir à la guerre. On dit que les *Goulams* sont bons soldats. *Servus militiæ addictus*. Le *Coular Agasi* est un Officier de guerre, & de la maison du Roi, qui est Général des *Goulams*.

GOULAN. f. m. Terme de Relation & de Chronologie. Nom du huitième mois des Curdes.

GOULDE. f. f. Monnaie étrangère qui a cours en Allemagne. Elle vaut, à ce que je crois, cinquante sous de notre monnaie. En Allemand *gulden*. *Voy.* ce dernier mot.

GOULDRAN ou **GOULTRAN**. f. m. qu'on nomme aussi *Tarc* ou *Bray liquide*, & quelquefois *Goudron* & *Guitran*. C'est une liqueur claire & grasse, qui découle du tronc des vieux pins. Le *gouldran* sert

principalement à calfater & enduire les vaisseaux. Le meilleur vient de Suède & de Norvège.

☞ On appelle *Gouldran Zopissa* ou poix navale, le vieux goudron qui a servi à calfater les vaisseaux.

GOULDRON. f. m. Voyez GOUDRON.

GOULE. f. f. Vieux mot. Voyez GULE.

GOULE. f. f. Nom de femme. *Gudila*. Sainte Gudile, ou Gudule, que le vulgaire appelle Sainte *Goule* & Sainte Ergoule, naquit en Brabant avant le milieu du septième siècle, & mourut en 670. BAILLET.

De *Gudila* on a fait *Goudile*, *Goudele*, *Gouldle*, *Goule*.

GOULÉE. f. f. Grosse bouchée. *Bucca*, *haustus*. Ce parasite ne fait qu'une *goulée* d'un pâté.

Il est bas. On dit proverbialement, brebis qui bêle perd sa *goulée*, en parlant de quelqu'un qui oublie de manger à force de parler.

GOULEEUR. f. m. Dans quelques Coutumes on joint ce mot à celui d'Arpenteur. Les Arpenteurs & *Gouleurs* sont ceux qui font les arpentages & mesurages.

GOULET ou GOULOT. f. m. Cou d'une bouteille, ou de tout autre vase dont l'entrée est étroite. *Colum*.

GOULET est vieux en ce sens, & on ne dit plus que *goulot*. *Goulot* étroit. *Goulot* trop large. Une bouteille qui a le *goulot* cassé.

On appelle maintenant *goulet* l'entrée étroite d'un port. On n'entre dans le port que par un *goulet*.

GOULET. Terme d'Artillerie. On appelle ainsi dans une bombe le trou où l'on introduit la fusée. On l'appelle aussi *Goulot*. C'est un espace qui est entre les deux anses.

☞ On appelle aussi *Goulets*, en termes de Pêche, les entrées qui vont en s'étrécissant dans le milieu d'un filet, enforte que le poisson est conduit par les *Goulets* dans le corps du filet, dont il ne peut plus sortir.

GOULETTE. f. f. Terme d'Architecture Hydraulique. Petit canal taillé sur des tablettes de pierre ou de marbre, posées en pente, qui est interrompu d'espace en espace par de petits bassins en coquille, d'où sortent des bouillons d'eau, ou par des chûtes dans les cascades, & autres endroits, pour le jeu des eaux.

GOULETTE. Forteresse importante du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Gouletta*. Elle est sur le golfe de Tunis, à l'endroit le plus étroit, & destinée à en défendre l'entrée, & à servir de rempart à la ville de Tunis, qui est au fond du golfe. Elle est double. La vieille *Goulette* n'est qu'un bastion fortifié. La nouvelle est une petite ville forte, qui a un bon port. Charles-Quint la prit l'an 1535, & les Turcs la reprirent l'an 1574. MATY. Voyez encore THEVENOT, *Voyage du Levant*, Chap. 80, & de LA CROIX, *Hist. d'Afrique*, T. II. Long. 28 d. 25 m. lat. 37 d. 10 m.

GOULIAFRE. adj. ☞ de t. g. qui ne s'emploie guère que substantivement. Terme populaire, qui signifie *glouton*, qui mange mal-proprement & avec avidité. *Helluo*, *gulofus*.

Sancho-Pança frappant à la porte de Don Quichotte, & se plaignant qu'il l'avoit enjolé avec ses belles paroles, & en lui promettant une île qui étoit encore à venir. Que males îles t'étouffent, chérif vaurien, repartit la Gouvernante, que veux-tu dire avec tes îles? Est-ce quelque chose de bon à manger, dis, *Gouliastre*? Non pas à manger, dit Sancho, mais à gouverner, & meilleur que quatre villes, & que toute une province... *Hist. de Don Quichotte*, T. III, c. 2, p. 23, 24.

Ce mot peut venir de *gula*, & de *avarus*, en changeant l'v en f. Bourgoïn le dérive de *gula*, que le peuple appelle quelquefois *goule* pour *gueule*, & d'*asper*, *âpre*, d'où l'on a fait *afre*. Suivant cette étymologie, *gouliastre* veut dire naturellement *âpre de la gueule*.

☞ GOULOT. f. m. Cou d'une bouteille, &c. Voy. au mot GOULET.

GOULOTTE ou GOULATTE. f. f. Terme d'Architecture. Petite rigole taillée sur la cimaise d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie par les gargouilles.

☞ Il y a aussi des *goulettes* pour la décoration des jardins. Voyez GOULETTE.

GOULOUSER. v. a. Vieux mot. Désirer ardemment.

GOULU, UE. adj. *Vorax*, *edax*, gourmand, qui mange beaucoup & fort vite. Le loup est un animal *goulu*. Chacun n'a pas cette amitié *goulue*, qui ne veut une femme que pour soi. MOL.

☞ GOULUS (pois). On appelle ainsi une espèce de pois dont la gouffe se mange quand elle est verte & tendre. Ils sont de couleur blanche quand ils sont mûrs, mêlée d'un peu d'incarnat. C'est la plus grosse espèce de pois que nous ayons. On les appelle *goulus*, parce qu'on les mange avec la gouffe.

GOULU. f. m. Animal sauvage fort noir & fort luisant, qu'on trouve en Laponie & en Moscovie, qui vit dans l'eau & sur la terre. Il est gros comme un chien. Il a des dents de loup, le museau d'un chat, le corps & la queue d'un renard, les pieds courts & la tête ronde. Il ne vit que de charogne, & en mange tant qu'il devient gros comme un tambour. Il se presse alors entre deux arbres pour rendre ce qu'il a mangé; mais il ne l'a pas plutôt rendu qu'il s'en emplit. Les Lapons tuent le *Goulu* à coups de flèche, lorsqu'il se presse entre deux arbres pour rendre ce qu'il a mangé. SCHEFER. *Hist. de la Lap.*

GOULU. Nom d'un oiseau. *Gulo*. Aldrovand parle d'un oiseau qui a quelque rapport avec le Cormoran, en ce qu'il dévore avec beaucoup d'avidité le poisson, & c'est la raison pour laquelle on lui a donné le nom de *Goulu*: il fréquente plus souvent la mer que les eaux douces, les Anglois le nomment *gul*; il est de la grandeur d'une oie, & sa couleur est d'un brun jaunâtre.

GOULUMENT. adv. D'une manière goulue. *Voraciter*. Manger *goulument*.

GOUMENES. f. m. pl. Terme de Marine. Ce sont les cables qui servent à arrêter & affermir le navire contre l'effort des vents: il en faut avoir au moins quatre. Les plus petits s'appellent *Grelins*. On le dit particulièrement des cables des grappins ou hérissons qui servent au mouillage des galères.

GOUNIFORT. Voyez CUCUFAT.

GOUPIL. f. m. Vieux mot François, qui signifie un *petit renard*, qui est dérivé du Latin *vulpeculus*, ou du mot Grec *άλωπιξ*, selon Borel. *Vulpes cunicularia*. On disoit autrefois en proverbe, à *goupil* endormi, rien ne lui chet en la gueule. *Goupillon* étoit le nom de la queue du renard.

GOUPILLE. f. f. Petite clavette ou cheville de laiton ou d'acier, qui sert à tenir & arrêter les pièces d'une montre, ou les canons d'un fusil sur le fût, ou de quelq' autre ouvrage. Les Tourneurs ont leurs *goupilles*, qui sont de petites clavettes de bois qui servent à arrêter les lunettes mobiles sur les fixes. *Clavus*, *clavulus*.

On nomme aussi *goupille* des cordages mis en croix de Saint André du derrière d'une charrette à une autre, lorsqu'on traîne des poutres, ou grands fardeaux suspendus sous les deux charrettes. On le dit aussi d'un petit morceau de cuir tortillé, ou d'autre pareille chose que les Charretiers mettent au bout de l'aisselle de l'aissieu, pour empêcher qu'elle ne sorte.

GOUPILLER. v. a. Terme d'Horloger. Mettre une *goupille*. *Goupiller* la cage d'une montre. *Clavulis firmare*.

GOUPILLON. f. m. ☞ Petit bâton garni par le bout de foies de porc, dont le Prêtre se sert pour distribuer l'eau-bénite au peuple. Il a été substitué à la queue du renard. Voyez ASPERSOIR, ASPERGÈS, GOUPIL. *Aspergillum*. On appelle aussi *goupillon* une petite pomme d'argent creuse & percée de plusieurs trous, placée au bout d'un manche, dont on se sert pour présenter de l'eau-bénite.

On a dit autrefois *guipillon* pour *goupillon*. C'est ainsi que parle Vigenère dans ses Annotations sur Tite-Live, *T. I, p. 1215*, où il donne la figure du *guipillon*, dont les anciens se servoient dans leurs sacrifices. On la voit sur plusieurs médailles avec les vases pontificaux.

Ce mot vient de *goupil*, *renard*, à cause de quelque ressemblance qu'il a avec sa queue, ou plutôt parcequ'on se servoit autrefois d'une vraie queue de renard pour un *goupillon*. On en trouve la preuve dans les vieux titres du Chapitre de Notre-Dame de Paris. Du Cange le dérive de *vespilio*, *eo quod ex cãudis vulpium fierent*.

GOUPIILLON, se dit aussi d'un bâton long d'un pied & demi, au travers du bout duquel on attache plusieurs brins de poil pour nettoyer les pots où l'on ne peut fourrer la main.

Les Chapeliers se servent aussi d'un *goupillon* pour jeter de l'eau sur le bassin & sur la feutrière, en travaillant à feutrer les chapeaux. C'est ce qu'ils appellent *arroser le feutre*, *arroser le chapeau*.

GOUPIILLONNER, v. a. Nettoyer avec un *goupillon*. *Goupillonner* un pot.

GOUR, f. m. Dans quelques Provinces on appelle *gour* le creux que la chute d'eau fait derrière la chaussée d'un étang, & à l'extrémité de cette chaussée : on garnit cet endroit de fagots pour retenir le poisson qui s'échape avec l'eau, dont il suit le mouvement, ou qui l'entraîne. Dans d'autres Provinces on appelle *gours* des creux profonds & pleins d'eau qui sont dans des pierres, des rochers, ou au pied des arbres, au bord des rivières. *Cavus*, *scrobs*.

GOURA, Ville de Pologne, sur la Vistule, à quatre ou cinq lieues de Warsovie, au Palatinat de Mazovie. On écrit d'ordinaire *Gura*. Elle prend son nom de sa situation sur une hauteur. Les Polonois appellent *gouri* tous côteaux, toute montagne, tout lieu un peu élevé. *Long. 39 d. 25 m. lat. 52 d. 4 m.*

GOURD, **GOURDE**, adj. Qui est roide & comme perclus par le froid. *Frigore astrictus*, *stupidus*, *stupens*. Il n'est guère en usage qu'au féminin. Avoir les mains *gourdes*.

Ce mot vient du Latin *gurdus*, que Quintilien témoigne avoir été pris de l'Espagnol, qui signifie *fat*, ou *fou*, *obtus*, & *inutile* : & depuis il a été dit d'un homme lent, inutile & paresseux. MÉNAGE, après Isidore, Ugotio & Papias.

On dit figurément & proverbialement d'un homme âpre au gain, qu'il n'a pas les mains *gourdes*. Un Procureur n'a jamais les mains *gourdes*.

Autrefois *gourd* se disoit pour *niais*, *sot*, *fat*. Octavien de S. Gelais l'a employé plusieurs fois dans un sens tout opposé.

Quand on joint le mot de *gourde* à celui de *piastre*, il a un sens tout différent de celui qu'il a ailleurs : une *piastre gourde*, est une *piastre* qui vaut trois livres quinze sous de notre monnoie.

GOURD, DE. Borel dit, que ce mot lui semble avoir signifié autrefois propre, bien mis, & il en apporte cet exemple :

*Pour entretenir les plus gourds,
Les plus frisques, les plus peignés.*

Il croit aussi que *gourd* a signifié pesant, endormi. Ménage qui l'explique pour *fat*, le fait venir de *gurdus*.

Dans le commerce on appelle blé *gourd*, celui qui est gonflé par l'humidité, & qui comme on dit, *se tiout*.

GOURDE, f. f. C'est une espèce de calebasse, de courge séchée & vidée dont on se sert pour porter de quoi boire en voyage, ou à la guerre. Il vient du Latin *cucurbita*. Quelques-uns disent *gouhourde*.

GOURDE, Terme de Chirurgie, qui se dit d'une sorte d'hydrocèle. *Hydrocele cucurbita*. Quand l'hydrocèle est composé de deux tumeurs, l'une plus grosse dans le scrotum, & l'autre moindre plus haut, de sorte qu'il y ait un étranglement entre ces deux tumeurs, cet hydrocèle s'appelle une *gourde* ; parcequ'il res-

semble à une *gourde*, & qu'il en a la figure. La *gourde* n'a rien de plus dangereux que l'hydrocèle simple. Les Chirurgiens qui n'ont pas d'expérience prennent la *gourde* pour une descente, & se trompent lourdement.

GOURDIN, f. m. Terme populaire. Gros bâton court. *Fustis*. Cet homme a été bien bâtonné, il a eu plusieurs coups de *gourdin*.

Ce mot est aussi un terme de Marine, & il se dit d'une manœuvre qui tient la voile d'une galère par le côté.

GOURDINER, v. a. Donner des coups de *gourdin*. *Fuste dolare*. Il a été *gourdiné* comme il faut. Il est bas.

GOURDINIÈRE, f. f. Terme de Marine. Nom d'une manœuvre des galères qui pend du mâst de trinquet auquel elle est attachée par un cordage, qu'on appelle mère de *gourdinière*.

GOURDON, Nom de lieu. *Gurto*. Le Monastère de *Gourdon*, *Monasterium Gurtonense*. Ce lieu est dans le Diocèse de Châlons, en Bourgogne, ou Châlons sur Saône. Le Monastère de *Gourdon*, s'il subsiste encore, est fort ancien. Grégoire de Tours en parle, *L. de Glor. Confess. c. 86*.

Notre-Dame de *Gourdon*. *B. Maria de Gordonio*. Nouvelle Notre-Dame de *Gordon*. *Abbatia nova*. Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille d'Obasine, dans le Diocèse de Cahors, sur une petite rivière nommée le Sceau, à une lieu au sud-ouest de *Gourdon*, & à cinq au nord-ouest de Cahors. Elle fut fondée en 1241 par Guillaume de *Gourdon*. Voyez *Gallia Christiana*, *prim. edit. p. 694*, *secunda edit. p. 187*.

GOURDON, Bourg du Querci, en France, situé sur une montagne, non loin de la petite rivière du Sceau. *Sccaunis*.

GOURE, f. f. Il se dit chez les Marchands Epiciers-Droguistes, des Tamarins qui ont été falsifiés avec de la mélasse, du sucre & du vinaigre.

C'est encore de la térébenthine de Venise ou de Pise, contrefaite par les Colporteurs. Il se dit aussi de toutes les drogues sophistiquées. **DICTIONNAIRE DE COM.**

GOUREAU, Sorte de figue qu'on appelle grosse violette longue. *Ficus crassior*, *violacea*, *oblonga*.

GOUREURS, f. m. pl. Ceux qui falsifient les drogues en les mêlant de mauvais ingrédients. C'est le nom que l'on donne ordinairement à ces petits Epiciers qui courent la campagne, & qui distribuent dans les villages du poivre, du gingembre & autres épiceries.

GOURGANDINE, f. f. Coureuse, femme de mauvaise vie qui court les mauvais lieux. *Meretrix*, *scortum*. Il est bas.

GOURGANDINE, Ajustement de femme. C'est un corset ouvert pardevant, & qui laisse voir la chemise. Ce terme a été en usage pendant quelque temps. On l'a rendu ridicule dans les Comédies, & on ne s'en sert plus.

GOURGANE, f. f. Petite fève de marais qui est douce & de bonne qualité.

GOURGOURAN, f. m. Etoffe de soie, qui n'est point moulinée, mais telle qu'elle se dévide de dessus les cocons, faite en façon de gros-de-Tours. Elle vient des Indes.

GOURLU, f. m. Terme de Relation. Purification ; ablution. Nom d'une ablution en usage parmi les Turcs. *Ablutio*, *purificatio*. Le *gourlu* ne se pratique par les Turcs, que pour se purifier de tout ce qui peut leur être arrivé pendant la nuit, soit qu'ils aient couché seuls, ou qu'ils aient été en compagnie. **BRUYN**. Ce mot vient de l'Hébreu & de l'Arabe *פרפרות*, *praputium*.

GOURMADE, f. f. Coup de poing. Ils se sont donnés plusieurs *gourmades*. *Pugnis certare*, *contendere*. Voyez **GOURMER**.

GOURMAND, **ANDE**, adj. Qui mange avec avidité & avec excès. *Vorax*, *gulosus*. C'est l'homme le plus *gourmand* que je connoisse. Il y a des ani-

inaux *gourmands*. On dit substantivement, c'est un *gourmand*, une vilaine *gourmande*. Quand ce *gourmand* est à une table, il affame tous les autres.

Ce mot vient de l'ancien Breton *gormand*, signifiant la même chose, suivant ce que dit Cambden cité par Ménage : & selon Guichart de *gunia*, qui signifie la même chose en Latin ; & qu'il dérive de *γυνή*, en ajoutant une *r* au mot Latin, il est probable qu'on a formé le nom de *gourmand*. Un homme d'esprit qui a voyagé en Orient, & qui nous a envoyé quelques remarques pour faire des additions à ce Dictionnaire, croit que *gourmand* vient du Persien گورماند, *Chourmand*, ou comme il écrit *Kourmand*, qui signifie *mangeur*.

GOURMAND ou **LARRON**. f. m. ou **BRANCHE GOURMANDE**. Terme de Jardinage. Les branches *gourmandes*, que Liger appelle simplement des *gourmands*, sont celles qui poussent avec tant de vigueur, qu'elles attirent à elles toute la sève, & épuisent les branches voisines. Elles ont l'écorce unie, les yeux fort éloignés les uns des autres, & toujours fort plats. Il n'est pas aisé d'expliquer la formation des branches *gourmandes*. Les Jardiniers sont dans l'usage de ne laisser aucuns *gourmands* aux arbres. Voyez aux mots **BRANCHES** & **IMBIBITION**, la manière de tirer parti de ces sortes de branches.

GOURMANDER. v. a. Traiter quelqu'un rudement, avec des paroles dures & impérieuses. *Objurgare, reprehendere, increpare*. *Gourmander* ses valets. Il *gourmande* tout ce qui l'environne. En servant ses amis, il ne faut pas les *gourmander* ; c'est leur faire trop sentir le besoin & la dépendance. BELL. Je m'aperçois que vous prenez un certain plaisir à me *gourmander*. De BUSSI. Boileau, la plume à la main, *gourmandoit* les vices.

*Contemplez de quel air un père dans Térence ;
Vient d'un fils amoureux gourmander l'imprudence.*
BOIL.

GOURMANDER, dans ce sens, s'emploie quelquefois au figuré. *Gourmander* ses passions ; les dompter, les tenir assujetties à la raison. *Domare*. Je prétends *gourmander* mes propres sentimens. MOL. Ne vous laissez point *gourmander* par vos infortunes. LA BRUY.

GOURMANDER, se dit aussi en termes de Manège. *Gourmander* un cheval, lui *gourmander* la bouche, le mener durement de la main, offenser sa bouche par des facades qui le mettent dans le désordre.

Liger dit, que *gourmander* est aussi un terme de Jardinier, qu'on dit ; vous ne *gourmandez* pas assez vos arbres. Il faut *gourmander* cet arbre plus que vous ne faites ; c'est-à-dire, continue-t-il, il n'y faut pas laisser tant de *gourmands*.

Se **GOURMANDER**, en termes de Jardinage, se dit des arbres qui sont trop près les uns des autres, & se nuisent, parcequ'ils ne peuvent pas s'étendre à l'aise. Procurez à tous vos arbres la place nécessaire pour s'étendre à l'aise, sans se *gourmander* les uns les autres. PLUCHE.

GOURMANDÉ, ÉE. part.

GOURMANDINE. f. f. Nom d'une sorte de poire. La *gourmandine* est une poire assez grosse & verte ; elle prend un peu de rouge, & jaunit en murissant.

GOURMANDISE. f. f. *Gula*. Ce n'est point comme on nous le dit dans l'Encyclopédie, l'amour raffiné & désordonné de la bonne chère. Ce mot renferme & présente à la vérité l'idée d'excès, mais non celle de raffinement dans les alimens. La *gourmandise* est le vice de celui qui mange avec avidité & avec excès. La *gourmandise* est un des sept péchés capitaux. Voy. **FRIANDISE**.

GOURMANDISE, se dit aussi des arbres, & comme l'on appelle une branche *gourmande*, celle qui attire beaucoup de suc ou de sève, & qui se nourrit beaucoup ; on dit aussi la *gourmandise* d'une branche ou d'un arbre. *Luxuria, luxuries. Arbor luxurians, luxuriosa.*

L'on pourroit essayer, outre les moyens que l'on connoît déjà, de diminuer la *gourmandise* d'un arbre ou d'une branche, en leur ôtant une partie de leurs feuilles. DE BUFFON. Voyez **FEUILLE**, **IMBIBITION**.

GOURME. f. f. Se dit particulièrement des humeurs impures qui se forment dans le corps des jeunes poulains, & dont la suppuration se fait par les naseaux ; & par des glandes qui sont situées entre les deux os de la ganache. La fausse *gourme* est celle qui vient aux vieux chevaux qui n'ont point jeté leur *gourme*.

En langue de Galles *gormes* signifie *oppression, violence, pus, pustule*. HUET. C'est de-là qu'est venu le mot de *gourme*.

On dit figurément & familièrement des enfans qui ont la gale, ou quelque autre humeur corrompue ; qu'ils jettent leur *gourme*.

On dit encore figurément des jeunes gens qui entrent dans le monde, & qui font des folies de jeunesse, qu'ils n'ont pas encore jeté leur *gourme*.

GOURME, dans un sens analogue à se *gourmer*, se dit d'un maintien grave & composé.

*Quand me suis-je soustrait à votre autorité ?
Depuis que vous quittez & la Cour & la ville,
Pour mener en ces lieux une vie inutile,
Et que ne citant plus que Sénèque & Platon,
Vous avez pris la gourme & les airs de Caton.*

DESTOUCHES, *Philos. amour.*

GOURME. f. m. Vieux mot. *Gourme* de chambre ; étoit le nom d'un bas Officier dans la maison des Ducs de Bretagne. Voyez la nouvelle Histoire de Bretagne, T. II, p. 915, où le *Gourme* est nommé après un Valet de chambre, & p. 919, où il est nommé après le Pannetier & le Bouteiller.

GOURMER. v. a. Battre à coups de poing. *Multare, pugnis cadere*. Il n'est guère en usage que parmi les écoliers, les laquais & les gens de basse condition. Cet écolier a bien *gourmé* son camarade. Il y avoit plaisir à voir ces laquais se *gourmer*.

GOURMER un cheval, terme de Manège. C'est attacher la gourmette à un cheval. *Lupatos equi catellâ restringere.*

SE **GOURMER**, expression figurée qui s'emploie dans le discours familier, pour dire affecter un maintien composé & trop grave, faire l'homme d'importance. Lisimon, à la fin de l'avant dernière Scène du second acte du Glorieux, Comédie de M. Destouches, dit au Comte de Tuffière, son gendre futur :

*Vien ; & sans te gourmer avec moi de là sorte,
Laisse en entrant chez nous ta grandeur à la porte.*

GOURMÉ, ÉE. adj. & part. Au figuré, qui fait l'homme d'importance, fier, altier, s'estimant beaucoup & méprisant les autres.

*La hauteur est par-tout odieuse ; importune.
Avec la politesse un homme de fortune
Est mille fois plus grand qu'un Grand toujours
gourmé,
D'un limon précieux se présument formé,
Traitant avec dédain, & même avec rudesse,
Tout ce qui lui paroît d'une moins noble espèce ;
Croyant que l'on est tout quand on est de son sang ;
Et croyant qu'on n'est rien au-dessous de son rang.*

GOURMET. f. m. Qui fait bien essayer, goûter le vin, qui connoît s'il est bon & de garde. *Peritus vini estimator, pinguator, eruditum palatum*. Les meilleurs *gourmets* se trompent souvent.

GOURMETS, qu'on nomme aussi **LAPROS**. f. m. pl. Ce sont des Maures dont on se sert dans le Sénégal & autres lieux des côtes d'Afrique, pour remorquer les barques que l'on envoie négocier le

long des rivières : ils tirent les barques avec des cordes en marchant sur le rivage.

GOURMETTE. f. f. Petite chaînette de fer qui est attachée à un des côtés du mors d'un cheval, & qu'on accroche à l'autre côté ; en la faisant passer sous la ganache du cheval. *Lupati catella, catenula.* Les mors à la Turque ont un anneau qui sert de gourmette. Les bridons n'ont point de gourmette. On dit donner un saut à la gourmette ; c'est-à-dire, accourcir la gourmette, en la retortillant pour faire passer une de ses aîlles ou double mailles sur les autres.

On dit figurément d'un homme violent, qui s'abandonne à son tempérament, après s'être contraint quelque temps, & d'un homme qui s'abandonne au jeu, à la débauche, après avoir vécu dans la retenue, qu'il a rompu sa gourmette. On dit aussi figurément, lâcher la gourmette à quelqu'un, pour dire, lui donner plus de liberté qu'il n'en avoit auparavant. **ACAD. FR.** Ces expressions sont du discours familier.

GOURMETTE. Terme de Marine. Valet de navire qui sert à toute sorte de travail, tant dedans que dehors, spécialement à nettoyer le vaisseau ; à tirer la pompe ; à haler sur les cordes, sans aller au gouvernail ni en haut.

Sur les rivières, on appelle gourmette, le Garde que les Marchands mettent sur des bateaux pour la conservation de leurs marchandises ; ce qui leur est permis par les Ordonnances de la Ville.

GOURNABLE. Voyez GORNABLE.

GOURNABLER. v. a. On dit en termes de Marine, *gournabler* un vaisseau, pour dire, mettre des chevilles pour la construction du bordage d'un vaisseau.

GOURNAI. Il y a plusieurs endroits ainsi nommés en France. *Gornacum.* *Gournai* sur l'Epte, ville de Normandie, à cinq lieues de Gisors, du côté du nord, dans le pays de Brai, sur lequel voyez la *Descript. Géogr. & Hist. de la haute Norm. T. I, p. 17.* *Gournai* sur l'Aronde, est dans l'île de France, à deux ou trois lieues de Compiègne, vers l'occident septentrional. *Gournai* sur la Marne, à trois lieues au-dessus de Paris, où il y a un Prieuré considérable.

GOURNAL. f. m. Nom d'un poisson très-délicat. Voyez ROUGET.

GOURNER. v. a. Voyez GOUVERNER. *Gourner* ne se dit que sur la rivière de Loire, pour gouverner.

GOURO. Ville du Mogolistan, en Asie. *Gourum.* Elle est dans le Royaume de Bengale, sur le Gange, environ à trente-cinq lieues au-dessus de l'endroit où ce fleuve se partage en plusieurs branches. *Gouro* est une ville assez grande. **MATY.**

GOUROU. f. m. Terme de Relation. C'est ainsi que les Indiens appellent leur Docteur, ou leur Père spirituel. *Doctor, Institutior.* Ils donnent aussi ce nom aux Missionnaires Chrétiens. La seule voie d'éviter l'enfer, est d'embrasser & de suivre la loi que prêchent les *Gouroux* des Chrétiens. **LET. EDIF. ET CUR. T. IX, p. 119.** Il avoit fait une infinité de vers en l'honneur de ses Dieux, il avoit chargé leurs autels d'offrandes & de présens : il avoit même distribué de grosses sommes aux *Gouroux* Gentils, qui passoient pour avoir de l'empire sur les Démons. **IBID. p. 193.** Le respect que les Indiens ont pour leur *Gourou*, est infini : ils se prosternent devant lui, & le regardent comme leur père. **IBID. T. X, p. 12.** Les *Gouroux Vichnouistes* sont les Prêtres de la fausse Divinité des Indiens appelée *Vichnou*. **IDEM. p. 256.**

GOURT. f. m. Vieux mot. Gré.

GOUSSAUT, ou **GOUSSANT.** f. & adj. Terme de Manège. C'est une épithète qu'on donne à un cheval court de reins, qui a l'encolure épaisse & charnue, & les épaules grosses. Les chevaux *goussauts* sont bons pour faire des limoniers.

GOUSSAUT, est encore un terme de Fauconnerie, qui signifie un oiseau court & bas assis, lourd & peu estimé pour la volerie. C'est peut-être des chevaux & oiseaux *goussauts*, qu'on dit d'un homme stupide & pesant, que c'est un franc *goussaut*. Peut-être aussi que ce terme

de mépris vient du Président *Goussaut*, qui étoit fort ignorant. On rapporte à son sujet, qu'un homme de la Cour de Louis XIII, ayant fait une lourde faute en jouant ; s'écria : parbleu ; je suis un franc *Goussaut*. Ce Président s'étant trouvé par hazard derrière son fauteuil, & s'entendant ainsi apostrophier, lui dit : mon ami, vous êtes un sot. J'en conviens, répondit le joueur ; c'est aussi ce que je voulois dire.

GOUSSE. f. m. Enveloppe qui couvre plusieurs espèces de légumes, comme pois, fèves, vesce, &c. *Siliqua.* Voilà des pois qui ont de belles gousses ; ces gousses pour lors, sont les fruits, qui ordinairement sont composés de deux cosses plates ou convexes, qui étant appliqués l'une sur l'autre & collées par les bords, laissent entre elles un intervalle occupé par les semences. **LIGER.**

GOUSSE, legumen, se dit proprement en Botanique, d'un fruit capsulaire qui a la forme d'une siliqua, mais qui en diffère en ce qu'il n'est pas divisé suivant la longueur par une cloison, & qu'il est produit par une fleur légumineuse, comme celle du pois, du genêt, &c.

Suivant *Linnaeus*, *gousse, legumen,* est un périscarpe oblong, à deux cosses assemblées au-dessus & en dessous par une suture longitudinale. Les semences sont attachées alternativement au limbe supérieur de chacune de ces cosses.

On dit fort improprement une *gousse* d'ail, pour signifier les cayeux de cette plante. Voyez **RACINE, SILIQUE, LÉGUME.**

GOUSSES, se dit aussi en Architecture de certains ornemens qui sont au chapiteau ionique. Il y en a trois à chaque volute qui sortent d'une même tige : ce sont des espèces de cosses de fèves.

GOUSSET. f. m. Le creux de l'aisselle ; *axilla,* & la mauvaise odeur qui en sort ; *hircus, factor hircinus.* D'où vient qu'on dit communément, sentir le *gousseset* ; pour dire sentir mauvais, à cause de la mauvaise odeur qui sort de cette partie quand elle est échauffée.

GOUSSET est aussi une pièce de toile en losange, qu'on met à une chemise à l'endroit qui touche l'aisselle.

GOUSSET, est aussi une pièce de l'armure d'un Gendarme, qui se met sous l'aisselle, faite en équerre, qui a une branche ouverte, & plus courte que l'autre. Elle sert quelquefois de meuble sur un écu.

GOUSSET, signifie aussi une petite bourse ou petite poche qu'on attache à présent en dedans de la ceinture de la culotte, & qu'on mettoit autrefois sous l'aisselle. *Marsupium, crumena.* Cet écolier a toujours le *gousseset* garni.

GOUSSET, en termes de Charpenterie, est une pièce de bois échancrée & posée diagonalement : on l'attache contre une muraille pour soutenir quelque autre pièce de bois. Les *goussesets* de charpenterie ont d'ordinaire trois pieds de long, & dix pouces sur dix d'équarrissage, & sont attachés avec des chevilles.

GOUSSET, se dit aussi d'une espèce de petite console de menuiserie, servant à soutenir des tablettes & autres choses de cette nature.

On appelle aussi les *goussesets* d'un minot, plusieurs petites pièces de fer de tole également espacées sur le fond d'un minot pour le tenir ferme ; ce qui se dit chez les artisans de plusieurs ouvrages semblables.

GOUSSET. Terme d'Architecture navale. C'est un terme sur lequel on ne fait quel parti prendre, à cause des différens sentimens qu'on trouve, tant dans les Auteurs, que parmi les Mariniers. Les uns disent que le *gousseset* est la barre du gouvernail dans les petits bâtimens ; d'autres disent que c'est la boucle de fer qui est autour du bout du timon du gouvernail, & où la manivelle entre pour le joindre. D'autres disent que c'est un morceau de bois, au bout duquel il y a deux tourillons qui entrent dans deux barrots au deuxième pont du vaisseau. Ils ajoutent qu'il est percé au milieu, pour laisser passer la barre du gouvernail,

gouvernail, c'est-à-dire, la manivelle qui fait tourner & arrêter le timon.

Gousset, est encore un petit siège garni qu'on met à la portière d'un carrosse, pour asseoir quelque survenant à qui on veut donner place.

Gousset, en termes de Blason, est une pièce irrégulière, faite en façon de pupitre, qui prend en haut des deux angles du chef de l'écu, & après avoir continué quelque temps ces angles inclinés, il forme un pal qui se termine à la pointe & imite en quelque façon le *gouffet* d'architecture.

GOUT, f. m. *Gustus*. C'est le sens par lequel nous discernons les saveurs, & dont la langue est le principal organe. Voyez **SAVEUR**. La langue est un muscle composé d'une infinité de fibres entrelacées les unes dans les autres. Elle a plusieurs tuniques ou membranes. La membrane extérieure ou l'épiderme qui tapisse la bouche entière, & qui est fort fine. La membrane du milieu ou la réticulaire, qui tire son nom des trous dont elle est percée. Enfin, la troisième membrane, ou la membrane nerveuse, qui n'est que la production des nerfs de la troisième & de la septième conjugaison. Cette membrane est couverte d'un grand nombre de papilles, de pointes ou d'éminences, qui passent par les trous de la membrane réticulaire, & vont jusqu'à la surface de la membrane extérieure ou épiderme.

Ces éminences, ces papilles sont de différentes espèces. Il y en a qui sont comme de petites pyramides, ou plutôt comme des poils assez gros vers la base de la langue. D'autres qui sont comme des champignons, qui ont une espèce de queue, & sur cette queue se forme une espèce de bouton, dans lequel on voit de petits trous : d'autres enfin, sont de petites houppes, des mamelons aplatis, percés de trous. On remarque ces éminences dans les langues des animaux cuits.

Il paroît évident que les poils qu'on voit sur la langue, ne sont pas l'organe du *gout*. Ils ne sont pas assez sensibles pour nous faire d'abord appercevoir les moindres impressions des objets : ils ne servent qu'à rendre la langue hérissée, afin que les alimens puissent s'y attacher, & que par un tour de langue on puisse nettoyer le palais.

Les champignons ne paroissent aussi être que des glandes. Il en suinte une liqueur quand on les presse. Ils ne sont donc pas l'organe du *gout*.

Il est donc vraisemblable que le principal organe du *gout* consiste dans les houppes nerveuses qui se terminent à la surface de la langue en forme de mamelons. Aussi remarque-t-on que la langue n'est sensible que dans les endroits où il y a des mamelons criblés. Mettez du sel à la base de la langue, où il n'y a point de ces houppes nerveuses ; on n'en sent pas le *gout*. Mettez-le sur l'extrémité, où il y en a en quantité, l'impression en est sensible. Les petites parties du sel passant par les trous dont les éminences papillaires sont percées, comme nous l'avons dit, vont picoter les nerfs qui y aboutissent, ou en faisant impression sur l'épiderme de la langue, picotent en même-temps les éminences papillaires. Ces houppes nerveuses ne peuvent pas être picotées sans que les nerfs de la cinquième & septième conjugaison dont elles forment les extrémités, soient agités de la même manière. Ce picotement cause dans les nerfs ces frémissemens, ces tremoussemens, ces condulations qui passent dans les esprits animaux, & dont l'impression est suivie d'un sentiment de saveur.

Les saveurs consistent dans l'agitation & la configuration des parties insensibles, & sur-tout des sels des corps savoureux. Ces parties, ces sels différemment agités, & ayant différentes configurations, doivent naturellement causer dans l'organe du *gout* ces impressions qui sont naitre aussitôt les sensations de saveur. En effet, la chaleur qui ne fait que varier l'agitation & la configuration des parties insensibles dans les alimens, mûrit les fruits & donne du *gout* aux viandes.

Tome IV.

Les différentes sensations qui s'excitent sur la langue, dépendent de la différente figure des corps. Les matières qui auront des parties fort pointues & fort tranchantes, font une impression fort sensible sur l'organe du *gout*, elles le frappent rudement, elles le déchirent. Voilà des saveurs désagréables. Les matières dont les parties sont peu aiguës, ne font que piquer l'organe sans le blesser, elles le chatouillent. Voilà des saveurs agréables.

Il y a des corps insipides, parcequ'ils ont des parties trop déliées, comme l'air ; trop flexibles, comme l'eau ; trop polies, comme le verre ; trop grossières, comme les métaux, pour faire aucune impression sur l'organe du *gout*.

La différence des *gouts* vient de la différence des fibres plus ou moins susceptibles des mêmes impressions.

Les malades trouvent les alimens insipides à cause de la bile qui est répandue sur l'organe. Cette bile émouffe les pointes des alimens, & empêche leur action sur l'organe.

Quand on est dans une espèce de langueur, il y a des alimens dont le *gout* agréable & vif nous redonne d'abord des forces. Cela vient de ce que les parties subtiles de ces alimens s'insinuent dans les vaisseaux, les agitent par leur action, se portent au cerveau, où ils ébranlent les principes des nerfs. Tout cela fait couler dans notre machine le suc nerveux, qui étoit presqu' sans mouvement. A la langueur succède la vivacité ; la gaieté, l'enjouement.

On voit assez pourquoi les affaiblissemens donnent du *gout* aux alimens.

Outre les mamelons qui tapissent la langue, il y en a de dispersés dans le palais & dans l'intérieur des joues, qui servent au même usage. On distingue la saveur d'un corps qu'on applique au palais. Des gens sans langue ne laissent pas d'avoir du *gout* ; mais comme la langue est garnie d'un plus grand nombre de ces houppes nerveuses, elle passe pour le principal organe du *gout*.

On appelle un *gout* dépravé, celui qui est contraire au *gout* ordinaire des autres hommes, tel que celui des femmes grosses.

Gout signifie aussi l'appétit, l'envie qu'on a de boire & de manger. *Cibi appetentia*. Quand un malade commence à entrer en *gout*, c'est un bon signe : Il a perdu le *gout*.

Gout signifie aussi la qualité de la chose qu'on goute. Les sauces de trop haut *gout* sont nuisibles à la santé.

Ce vin a un *gout* de terroir, un *gout* de fût.

Gout se prend quelquefois pour odeur. On sent ici un *gout* de renfermé. Ce tabac a un *gout* de pourri. **Ac. FR.**

Gout, dans un sens moral & figuré. Au Physique c'est un discernement exquis des saveurs, qui se fait tout d'un coup. Au Moral, c'est un discernement prompt des beautés & des défauts dans tous les arts ; Dans son acception la plus générale, sans examiner s'il est bon ou mauvais, c'est ce qui nous attache à une chose par le sentiment. Dans une acception particulière, c'est, dit M. de Montesquieu, l'avantage de découvrir avec finesse & avec promptitude la mesure du plaisir que chaque chose doit donner aux hommes. Le *gout* est un sentiment qu'on ne sauroit apprendre ni enseigner : il faut qu'il soit né avec nous. C'est, dit le P. Bouhours, un sentiment naturel qui tient à l'ame : c'est une espèce d'instinct de la droite raison. Mais si on ne se donne point le *gout*, on peut au moins le former & le perfectionner. On parvient avec l'habitude & des réflexions à sentir tout d'un coup avec plaisir des beautés qu'on ne démêloit pas auparavant. Le bon *gout* vient plus du jugement que de l'esprit. **LA ROCH.** Il y a beaucoup plus de vivacité que de *gout* parmi les hommes : il y en a peu dont l'esprit soit accompagné d'un *gout* sûr & d'une critique judicieuse. **LA BRUY.** Il n'est rien de plus rare que ce discernement exquis ; & ce *gout* raffiné de l'ame pour sa véritable nourriture. **S. RÉAL.**

On parle, & l'on entend parler sans cesse du *gout*, du bon *gout*, du mauvais *gout*. On dit qu'une personne n'a point de *gout*, sans entendre souvent ce que l'on dit; car il est bien aisé de dire ce que ce n'est pas que le *gout*, & le bon ou mauvais *gout*, que de marquer précisément ce que c'est. En effet, il n'est pas difficile d'établir que l'esprit & le *gout* ne sont pas la même chose, à prendre ces mots dans la signification que leur donne l'usage; il n'y a rien de plus ordinaire que de voir des gens d'esprit avoir le *gout* très-mauvais, & des gens d'un esprit très-médiocre avoir le *gout* très-bon. Les derniers se donnent bien de garde de juger quand ils trouvent que la matière n'est pas du ressort de la portée de leur esprit; mais quand ils jugent, ils jugent sagement, & ils regardent & saisissent toujours les objets de la manière dont il faut les regarder & les prendre: il peut bien leur arriver de demeurer en chemin & de ne pas aller loin; mais il ne leur arrive jamais de marcher à droite ou à gauche par quelque sentier qui les égare. Enfin, ils ont l'esprit borné, mais ils l'ont droit, en cela fort différens de ceux qui sont en même-temps distingués par l'étendue & par le travers de leur esprit. Il est bien aisé de remarquer aussi que le *gout* ne vient pas du savoir: on peut avoir beaucoup de connoissances, de grandes lumières, & un très-mauvais *gout*. Le *gout* est un sentiment naturel qui tient à l'ame & qui est indépendant de toutes les sciences que l'on peut acquérir. Il est bien vrai qu'il peut quelquefois se perfectionner par les connoissances; mais elles le gâtent aussi quelquefois; & même plus ordinairement l'esprit, par le savoir, s'assujettit à de certaines règles qui le mènent par des chemins détournés, le conduisant rarement au but; & si les sciences ne sont guidées par la raison, & fournies à son autorité, elles forment un amas de lumières qui l'éclaircit trop. De tout ceci il semble qu'on peut aisément conclure que le bon *gout* n'est autre chose que la droite raison, que l'on distingue sous le nom de jugement. En effet, qu'est-ce qu'avoir du *gout*? C'est donner le véritable prix aux choses, être touché des bonnes, être blessé des mauvaises, & n'être point ébloui par de faux brillans, & malgré tout ce qui peut tromper & séduire, juger sagement: le *gout* & le jugement sont donc la même chose; mais il n'est pas difficile d'en remarquer la différence: le jugement forme les avis par des réflexions, la raison en cette rencontre fait une espèce de circuit pour arriver à son but: elle suppose des principes; elle tire des conséquences; elle juge, mais c'est avec connoissance de cause, & après qu'elle a prononcé elle est toute prête à rendre compte de ses jugemens & de ses arrêts. Le bon *gout* n'observe aucune de ces formalités: avant que la raison ait réfléchi, & qu'il ait eu loisir de la consulter, il a pris librement & droitement son parti; aussi-tôt qu'on lui a présenté l'objet, l'impression s'est faite, le sentiment s'est formé, ne lui en demandez pas davantage. Comme l'oreille est blessée d'un mauvais son, comme l'odorat est flatté par une bonne odeur, avant que la raison se soit mêlée de ces objets pour en juger, le *gout* s'explique & prévient toutes ces réflexions: elles peuvent bien venir ensuite pour le confirmer, & lui découvrir les raisons secrètes de sa conduite; mais il n'a pas été à son pouvoir de les attendre. Il arrive même souvent qu'il les ignore, & quelque soin qu'il y apporte, il ne peut parvenir à savoir ce qui l'a déterminé à penser ce qu'il a pensé. Cette conduite ne ressemble pas à celle que le jugement tient dans ses décisions, si ce n'est que l'on veut dire que le bon *gout* est le premier mouvement; ou, pour ainsi dire, une espèce d'instinct de la droite raison qui l'entraîne avec rapidité & qui le conduit plus sûrement que tous les raisonnemens qu'elle pourroit faire. C'est un premier coup d'œil qui lui découvre en un moment la nature des choses. En un mot, le *gout* & le jugement ne sont en effet qu'une même chose, une même disposition, une même habitude de l'ame à laquelle on donne

différens noms, selon les différentes manières qu'elle prend pour agir. On l'appelle *gout*, quand elle agit par sentiment, & à la première impression des objets; on l'appelle jugement, quand elle agit par raisonnement, & après avoir examiné les ouvrages sur les règles de l'art & les lumières de la vérité. De sorte que l'on peut dire que le *gout* est le jugement de la nature, & que le jugement est le *gout* de la raison. La définition que Mademoiselle Scuderi & Madame Dacier donnent du bon *gout*, revient à ceci: le bon *gout*, disent-elles, est une harmonie de l'esprit & de la raison, & l'on a plus ou moins de bon *gout*, selon que cette harmonie est plus ou moins juste.

Ne pourroit-on pas encore s'en faire une autre idée, & dire que le *gout* n'est autre chose qu'un certain rapport qui se trouve entre l'esprit & les objets qu'on lui présente? Une droite raison ne peut pas n'être point émue & touchée des choses qui lui sont conformes, & blessée de celles qui lui sont contraires. Il y a entre les choses raisonnables & la droite raison une espèce de sympathie qui les unit aussi-tôt qu'elles se rencontrent; leur union, leur intelligence se découvrent, & cela ne peut être autrement. Faites un beau discours, servez-vous de belles expressions, si elles renferment un raisonnement de travers, une pensée fautive, ce raisonnement, cette pensée, se font sentir dans un moment à une personne de bon *gout*. L'antipathie se déclare par un mouvement d'aversion aussi subit, aussi prompt & aussi naturel que celui que la nature inspire pour les crapauds, pour les araignées & pour des choses semblables.

GOUT signifie aussi l'inclination qu'on a pour certaines choses, & le plaisir qu'on y trouve. La raillerie rend la conversation moins fade: c'est une pointe qui en relève & qui en rehausse le *gout*. S. EVR. Les adversités épurent nos desirs, & nous font perdre le *gout* du monde. BOSS. Ses amis la voyoient avec assiduité & avec *gout*. BELL. La piété ne consiste pas dans le *gout* & la sensibilité, mais dans la fidélité & la constance avec laquelle on se tient dans l'ordre de Dieu. AB. DE LA TR. Avoir du *gout* pour la musique, pour la poésie, pour le mariage.

On s'en sert encore pour marquer le sentiment agréable qu'on a d'une chose. Cet ouvrage est au *gout* de tout le monde. Cela n'est pas de mon *gout*.

GOUT. *Sensus, judicium, voluntas.* Cicéron dit, *Brut. n. 83. Cum sint in dicendo varia voluntates, Lelius delectari mihi magis antiquitate videtur.* Il y a des *gouts* différens d'éloquence, Lélius a celui de l'antiquité.

GOUT, signifie aussi dans les Arts, le caractère particulier des ouvrages, & la manière bonne ou mauvaise de ceux qui les font. Le *gout* Gothique. Le *gout* de l'Ecole de Rome est bon pour le dessin; celui de l'Ecole de Lombardie est charmant pour le coloris. Un grand *gout* de dessin, un *gout* tout nouveau, un *gout* particulier. On emploie ce mot en parlant des bâtimens, des statues, des tableaux, & de tout ce qui est bien inventé & bien travaillé. Le *gout* des Grecs a été le meilleur pour les bâtimens. Les uns ont le *gout* des tableaux de Poussin, les autres de Rubens. Les bâtimens antiques sont de bon *gout*, quoique massifs. Blondel a fait un Traité du bon *gout* dans son livre de l'Architecture.

On dit en Peinture, grand *gout*, bon *gout*, *gout* trivial, mauvais *gout*. Le bon *gout* consiste dans l'imitation de la belle nature.

Le grand *gout* ne dit pas précisément le choix de ce qu'il y a de mieux dans le bon, mais quelque chose d'extraordinaire; de merveilleux. Ainsi un tableau de grand *gout*, n'est pas celui où la belle nature est la plus parfaitement imitée; mais celui où tout est grand, extraordinaire & supérieur aux effets de la belle nature. On confond quelquefois ce mot avec manière. Voilà un ouvrage de grande manière; pour dire de grand *gout*.

Le *gout* trivial est opposé au grand *gout*, & le mauvais *gout*, au bon.

Le *gout* naturel est celui qui se forme dans l'esprit à la vue de la simple nature.

Le *gout* artificiel est celui qui s'acquiert par la vue des ouvrages d'autrui, par la réflexion, par l'étude.

Gout de nation, c'est celui qui domine chez chaque peuple. Les différens *gouts* de nation peuvent se réduire à six. Le *gout* Romain, le *gout* Florentin, le *gout* Vénitien, le *gout* Lombard, le *gout* Flamand & le *gout* François; c'est-à-dire, qu'il y a autant de *gouts* que d'Ecoles. Le *gout* Romain est plus grand; le *gout* Florentin plus savant; le *gout* Vénitien plus naturel; le *gout* Lombard plus moëlleux & plus coulant; le *gout* Flamand plus simple, & souvent trop simple. Le *gout* François tient beaucoup du *gout* Romain. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Le *gout* particulier est celui que chaque Peintre se fait, par lequel on reconnoît que tel tableau est de tel peintre, quoiqu'il y règne toujours le *gout* de sa nation.

Le *gout* du chant est l'art de chanter ou de jouer les notes avec les agrémens qui leur conviennent.

On dit proverbialement, qu'il ne faut point disputer des *gouts*; ce qui est vrai quand il s'agit du *gout* sensuel, parcequ'on n'est pas maître d'aimer tels ou tels alimens, s'ils n'ont pas la proportion qu'ils doivent avoir avec nos organes, pour exciter en nous un sentiment agréable. On ne peut pas corriger un défaut d'organes: mais ce proverbe est faux, si on l'applique aux ouvrages de l'art, parcequ'ils ont des beautés réelles, & qu'on peut corriger le défaut d'esprit qui ne les apperçoit pas.

On dit d'un homme, qu'il a perdu le *gout* du pain, pour dire qu'il est mort. On dit d'une chose trop chère, que le coût en fait perdre le *gout*.

Le morceau avalé n'a plus de *gout*, pour dire que lorsqu'une affaire fâcheuse est passée, on n'y doit plus penser.

GOUTER. v. a. Ce verbe, ainsi que son substantif, est employé au simple & au figuré. Au Physique c'est sentir & discerner les saveurs par le *gout*. *Gustare*. Un bon gourmet *goute* bien le vin. Il *goute* bien tout ce qu'il mange.

GOUTER, signifie aussi, essayer, tâter de quelque chose pour juger de sa faveur ou de ses qualités. Un Médecin *goute* d'une herbe, d'une drogue, pour juger de la qualité qui lui est propre & naturelle. *Goutez* un peu de mon vin. *Goutez* cette sauce, de cette sauce.

GOUTER se dit aussi quelquefois des choses dont on juge par l'odorat. *Goutez* de ce tabac. *Goutez* bien ce tabac. *ACAD. FR.*

GOUTER, dans un sens moral & figuré, présente la même idée qu'au propre. C'est jouir d'un objet dont on sent toute la bonté, le savourer. *Fruir*. Ces amans *goutoient* toutes les délices dont l'amour comble deux cœurs qu'il a unis. *S. EVR.* On *goute* un plaisir exquis & délicat dans le commerce des personnes polies. L'innocence avec laquelle on *goute* les plaisirs, en redouble la douceur. *S. EVR.*

GOUTER, dans une acception plus étendue, se dit pour trouver bon, approuver. *Probare*. On a *gouté* ce Prédicateur. On a *gouté* l'avis du rapporteur. *Gouter* les raisons de quelqu'un. Il se dit aussi pour essayer, éprouver. *Experiri*. Cet homme ne sauroit se fixer à rien, il a *gouté* de tous les métiers. Il a étudié la Philosophie, la Théologie, le Droit; il veut *gouter* de tout.

GOUTÉ, ÉE. part.

Ce mot vient du Latin *gustare*.

GOUTER. v. n. Faire un petit repas entre le dîner & le souper. Quand on *goute* bien, on peut se passer de souper.

GOUTER, ou **GOUTÉ.** f. m. C'est ce petit repas qu'on fait au milieu de l'après-dinée. Il n'est en usage que parmi le peuple & les enfans, & dans le style simple & familier. *Merenda*. Les enfans & quelquefois les vieillards, ajoutent encore à ces deux repas le déjeuner & le *gouté*. *LÉMERY.* A la Cour on dit collation, & non pas *gouté*.

On dit en proverbe *gouter* de commère & souper de Marchand.

Ce mot vient de *gustatio*, qui est dans Pétrone en ce sens.

GOUTHIOU. f. m. Arbrisseau du Chily, qui sert à teindre en noir, étant mêlé avec du maki & du lani. On fait bouillir la racine du pauke ou pauque, avec le maki & le *gouthiou*, pour l'employer à la teinture du noir. *FRÉZIER.*

GOUTTANT, ANTE. adj. *Stillans, stillatitius*. Ce mot se trouve dans Tachard, pour signifier, qui tombe goutte à goutte. Du vin *gouttant*, de l'eau *gouttante*. Ce mot se dit apparemment dans quelques Provinces. Ici il est inutile.

GOUTTE. f. f. Parcelle d'eau, ou de quelque autre liquide. *Gutta*. Le mauvais riche demandoit au Lazare une *goutte* d'eau au bout de son doigt. *S. Luc.* Une *goutte* d'huile fait une grande tache. Les larmes, la sueur lui tomboient à grosses *gouttes*.

GOUTTE, se dit hyperboliquement de ce qui est en petite quantité. Prendre une *goutte* de vin avant que de partir, c'est en boire un verre. Donnez à ce malade une *goutte* de bouillon.

MÈRE-GOUTTE, en parlant du vin, se dit par opposition au vin de pressurage, *vinum pressum* ou *tor-tum*, de celui qu'on tire de la cuve avant qu'on mette le marc sur le pressoir. On le dit de même du cidre, de l'huile. *Voyez* ces mots. La *mère-goutte* est ce qu'il y a de meilleur, de plus pur & de plus délicat dans ces liqueurs. On l'appelle dans les Chartres *Gutta-mera*, & c'est delà qu'est venu le nom de *mère-goutte*, *mera-gutta*, c'est à dire, *pura gutta*.

GOUTTE, en Pharmacie, c'est la plus petite mesure des liquides, évaluée à peu près à un grain. On preferit par *gouttes*, les baumes, les huiles, les teintures & les autres liquides qui se prennent en petite dose. C'est pour cela qu'on a donné le nom de *gouttes* à quelques liqueurs composées qui se prennent ainsi.

GOUTTE D'ANGLETERRE, ou *Gouttes volatilles d'Angleterre*. Liqueur tirée par le moyen du feu de quelques ingrédients, que l'on va marquer, & qui est un remède puissant contre la coagulation du sang, les obstructions, l'apoplexie, &c. *Gutta Anglica*, ou *Anglicana*. Les véritables *gouttes* d'Angleterre, ou *gouttes volatilles* d'Angleterre, sont préférables à celles que l'on tire de la foie, des araignées & d'autres matières. En voici la composition: il faut prendre cinq livres de crâne humain d'un homme pendu, ou mort d'une mort violente, deux livres de vipères sèches, deux livres de corne de cerf, & deux livres d'ivoire. Coupez le tout par petits morceaux & les mettez dans deux ou trois cornues pour distiller le tout dans un fourneau de réverbère, avec les mêmes précautions qu'on distille ordinairement la corne de cerf & les vipères pour en tirer le sel volatil. Les vaisseaux ou récipients étant refroidis, vous les déluterez & les agiterez bien, afin de détacher le sel volatil des parois des vaisseaux; vous verserez le tout dans une grande cucurbite de verre, pour filtrer ensuite la liqueur par le papier gris, afin d'en séparer l'huile qui est inutile. Il faut mettre la liqueur qui sera filtrée dans une cornue de verre posée au feu de sable, à laquelle on adaptera une autre cornue de verre pour lui servir de récipient; il faut avoir soin qu'elle soit bien lutée, & faire cohober lesdites matières par trois fois: il ne faut pas oublier d'y ajouter auparavant tout le sel qu'on aura pu séparer des balons ou récipients, & après lesdites trois cohobations, vous déluterez vos cornues, & vous verserez le tout dans un matras à long cou, auquel vous adapterez un chapiteau convenable, & un petit récipient. Vous luterez bien toutes les jointures de part & d'autres avec la vessie de cochon monillée, & poserez votre vaisseau au feu de sable, avec un très petit feu. Le sel volatil se sublimera & s'attachera au chapiteau & à la partie supérieure du matras; continuez le feu, afin qu'il monte assez d'esprit ou d'humidité, pour fondre & dissoudre le sel

qui a monté le premier, & aussi-tôt vous ôterez tout le feu de votre fourneau, afin qu'il ne distille rien de plus : c'est une circonstance très-essentielle à observer, pour que ce remède opère avec toute la force & toute la vigueur dont il est capable ; car sans cette précaution il se trouveroit affoibli par trop de flegme. Quant à la dose de ce remède, on commence par en donner sept ou huit *gouttes*, & l'on augmente jusqu'à quarante & cinquante dans les cas pressans, comme apoplexie, léthargie, assoupissement, foiblesse. Cela dépend de la prudence du Médecin. Ce remède est encore très-excellent dans les fièvres malignes, particulièrement dans les petites véroles, rougeoles, &c. BIET, *Mém. de Trév. 1713, p. 1409 & suiv.*

L'inventeur des *gouttes* volatiles d'Angleterre est un nommé Godoald, Médecin de Londres, où il exerçoit la médecine avec réputation. Charles II, Roi d'Angleterre, eut bien de la peine à obtenir de lui son secret, quoiqu'il lui en offrit vingt-cinq mille écus. Il le lui donna néanmoins ; mais il crut faire une grâce à son Prince de lui faire part de son secret pour cette somme. IDEM. C'est là ce qui a fait donner à ce remède le nom de *gouttes* d'Angleterre.

M. Chamber donne une autre composition des *gouttes* d'Angleterre dans ses principes Physiques appliqués à la Médecine. Prenez, dit-il, de l'écorce de saxifrage, racine d'asarum, de chacune deux onces : bois d'aloës, une once, opium de Thébaïde, six gros ; sel volatil de crâne humain ; sel volatil du sang humain, de chacun un gros ; esprit de vin rectifié, deux livres. Mettez le tout dans un matras bien luté, & laissez digérer au bain-marie pendant une quinzaine de jours. Laissez refroidir ; filtrez à travers un papier gris. Si l'on veut distiller le tout, les *gouttes* seront blanches, au-lieu que de cette manière elles retiennent la teinture des matières qui ont infusé avec de l'esprit de vin. Il y en a auxquelles on ajoute de la suie, & peu qui soient faites avec le sang humain ; mais celles-là sont au-dessus de toutes les autres.

Au reste, il y a plusieurs sortes de liqueurs ou teintures, auxquelles on donne mal-à-propos le nom de *gouttes* d'Angleterre, & que l'on confond souvent au grand préjudice des malades.

M. Tournefort, dans les *Mém. de l'Acad. 1700, p. 73*, dit que l'esprit volatil de la soie rectifié avec de l'huile de cannelle, ou avec quelque autre huile essentielle, fait ce qu'on appelle les véritables *gouttes* d'Angleterre. M. Lester, ajoute-t-il, de la Société Royale, & très-habile Médecin de Londres, m'a communiqué ce secret, que l'on tient encore assez caché en Angleterre.

GOUTTE. Terme d'Horlogerie. Petite plaque ronde, convexe d'un côté, & un peu concave de l'autre. On l'appelle quelquefois *goutte de suif*.

GOUTTE, ou ANGOURE DE LIN. Espèce d'épithyme qui vient sur le lin. On la nomme aussi *culcute*, en Latin, *angina lini*.

GOUTTE, en termes de Relation, est une certaine rosée qui tombe en Egypte vers le mois de Juin. On ne la connoît qu'à du coton mis dans une boîte sur une fenêtre, lequel devient humide après que la *goutte* est tombée. Elle est si subtile, qu'elle pénètre le verre & humecte du sable dans une bouteille bien bouchée. Dès qu'elle est tombée, toutes les maladies cessent, & on peut sûrement communiquer avec des pestiférés. Elle vient un peu avant la croissence du Nil au pays de Saïd, à sept ou huit journées du Caire, & est causée par des vents du nord & du Ponent, qui y portent des nuages de la Méditerranée. Ils rafraîchissent tellement l'air, & rendent la terre si humide, qu'elle pèse bien plus qu'auparavant.

Quelques-uns se sont imaginé que la *goutte* qu'on dit qui tombe dans le Nil, en faisoit fermenter les eaux, & causoit les débordemens de ce fleuve.

GOUTTE, en termes de Fondeur, c'est une petite partie tirée d'une fonte d'or ou d'argent, qu'on don-

ne à l'essayeur pour avoir le rapport du titre.

GOUTTES. Ornaments d'Architecture en forme de petits cônes qu'on met sur le plafond de la corniche dorique, ou sur l'architrave au-dessous des triglyphes, qui représentent en effet des *gouttes* ou des clochettes, d'ordinaire au nombre de six. On les appelle aussi *larmes* & *campanes* : Léon-Baptiste Albert les nomme *cloux*.

On dit proverbialement que la *goutte* d'eau cave la pierre, pour dire que les moindres choses souvent répétées, causent enfin un grand effet. On dit c'est une *goutte* d'eau dans une mer, d'une petite chose qu'on met dans une très-grande qui n'en paroît pas accrue sensiblement.

GOUTTE A GOUTTE. adv. Petit à petit. *Guttatim*. Le vin de ce tonneau s'enfuit *goutte à goutte*. Les Italiens versent leurs grâces *goutte à goutte*, dit Balzac.

*L'eau qui tombe goutte à goutte
Perce le plus dur rocher.* QUIN.

Gutta cavat lapidem, non vi, sed sæpè cadendo.
OVID.

GOUTTE, adj. négatif, qui signifie, point du tout. Un aveugle ne voit *goutte*. On ne voyoit *goutte* dans cette caverne. On le dit aussi en choses morales. Ce discours est un galimatias où l'on ne voit *goutte*. Ce dialogue est si obscur, que les plus doctes n'y voient *goutte*. ABL. Parmi bien des paroles, il n'y a pas une *goutte* de bon sens. ID. La dépense de la Marine est un abyme où l'on ne voit *goutte*.

*Tel fait métier de conseiller autrui,
Qui ne voit goutte en ses propres affaires.*
LA FONTAINE.

*Goutte n'y vois. Oh que tout a changé
Pour le langage ! & que dans la grande ville,
Depuis le temps que j'en suis délogé,
On s'est rendu subitement habile !*
P. DU CERC.

On dit aussi n'entendre *goutte*, pour n'entendre point. Mais ces deux phrases, sur-tout la dernière, sont du discours familier.

GOUTTE. f. f. Maladie causée par la fluxion d'une humeur âcre sur les articules ou jointures du corps, & qui est fort douloureuse. *Arthritis*. Les *gouttes* proviennent de deux causes, de la superfluité des humeurs, & de la foiblesse des jointures. Quelques Médecins la définissent, inflammation, tumeur, ou douleur des jointures. On lui donne divers noms, suivant les parties où elle s'attache, comme de *chiragra*, *podagre*, *genagre*, &c. Voyez-les à leur ordre. Posidonius, que Cicéron appelle le plus grand des Stoïciens, souffrit aussi impatiemment qu'un homme du vulgaire, & la *goutte* fut l'écueil de sa constance. S. EVR. La *goutte* fait souvent des péchés de la jeunesse. ID. Votre *goutte* vous est venue comme à souhait à Balzac : un si bon service mérite que vous vous reconciliez avec elle, dit Voiture à Costar, parce que la *goutte* l'ayant pris à la campagne, & dans la terre de M. de Balzac, il étoit obligé d'y demeurer plus long-temps.

*Fille des plaisirs, triste goutte,
Qu'on dit que la richesse accompagne toujours :
Vous que jamais on ne redoute,
Quand sous un toit rustique on voit couler ses jours.*
MAD. DES-H.

*Maint Auteur antique & récent,
Bien instruit en toute doctrine,
Soutient que la goutte descend
De copulation divine,
Et que de Bacchus & Cyprine
Naquit cet enfant maupiteux.* CONRAD.

On n'a point encore trouvé de remède sûr pour la *goutte*; ceux dont on use ne font guère que palliatifs, ils appaisent la douleur, ils la diminuent pour un temps; mais elle revient. Degori rapporte quantité de remèdes pour la *goutte*. Borrihy assure qu'ayant distillé la cervelle d'un veau, il en a tiré une quantité considérable d'huile combustible: & il dit que cette huile appliquée extérieurement, est excellente pour appaiser les douleurs de la *goutte*. JEAN GEORG. Grise-lius a fait un traité, de *Cura Laëtis in Arthritide*.

Un Médecin moderne appelle l'apoplexie une *goutte*, parceque la cause de ce mal est la pituite ou le flegme. Et si cette abondance de pituite se jettoit sur les poumons, sur le foie, ou sur quelqu'autre partie, ce seroit, selon lui, apoplexie, ou *goutte* des poumons, du foie, de la rate.

GOUTTE CADUQUE. Le mal de la *goutte caduque*. On trouve dans la vie de sainte Zite de Lucques en Italie, écrite au XIII^e siècle, *malum gutta caduca*, pour mal caduc, épilepsie. On le trouve encore dans la vie de S. Raynier de Pise, c. 6, n. 71, *Acta SS. Jun. T. III, p. 442*. Il paroît que l'on a donné en Italie ce nom à l'épilepsie; mais en François on ne la nomme point ainsi. Dans la même vie, on trouve, c. XI, n. 123, *gutta fantilia*, peut-être pour *infantilis*, comme remarquent les Bollandistes, ou pour la petite vérole. Quoi qu'il en soit, ces exemples montrent que *goutte* a été un nom générique de plusieurs maladies, au moins en Italie: car les ouvrages dont nous les tirons sont faits en Italie.

GOUTTE-CRAMPE. Voyez **CRAMPE**. Il faut dire *goutte-grampe*, suivant Ménage. Il n'y a, dit-il, que les Provinciaux qui disent *goutte-crampe*; mais si cela est, les Provinciaux parlent comme Danet, comme Richalet & comme l'Académie, car ils disent tous *goutte-crampe*, & non *goutte-grampe*; c'est-à-dire, que l'étymologie est pour *goutte-grampe*; mais l'usage est pour *goutte-crampe*. Or il faut suivre l'usage.

GOUTTE-CRAMPE, ou simplement *crampe*, est une convulsion soudaine & douloureuse du nerf de la jambe, qui dure peu.

GOUTTE EXQUISE. C'est la *goutte* ordinaire, celle qui ne vient d'aucune maladie. *Podagra exquisita*.

GOUTTE IRRÉGULIÈRE. C'est celle qui attaque d'autres parties du corps que les articles. C'est pour cela qu'on l'appelle *irrégulière*, parcequ'elle est contre les règles, & en quelque sorte contre l'intention de la nature.

GOUTTE MIGNARDE. On appelle *goutte mignarde*, celle qui ne fait pas sentir de grandes douleurs.

GOUTTE RÉGULIÈRE. La *goutte régulière* est celle qui se jette sur les articles. La *goutte* exquise & la *goutte* symptomatique sont également régulières & irrégulières.

GOUTTE REMONTÉE, se dit lorsque la nature n'est pas assez forte pour pousser la fluxion qui fait la *goutte* sur les parties extérieures du corps, & qu'elle se jette sur les parties nobles.

GOUTTE ROSE est une maladie qui vient au nez, aux joues, & souvent par tout le visage, soit avec tumeur, soit sans tumeur, & quelquefois avec croures & pustules. Elle vient de certaines humeurs salées & adustes, & est plus grande en hiver qu'en été.

GOUTTE SCIATIQUE est celle qui vient à la jointure des cuisses, à l'endroit de l'os qu'on appelle *ischion*, *ischion*.

GOUTTE SÉREINE est une privation entière de la vue, quoiqu'il n'y ait aucun vice apparent dans l'œil, si ce n'est que la prunelle paroît plus grande & plus noire. La cause de la *goutte séreine* est l'interruption du cours des esprits animaux dans la rétine, qui provient de la compression ou de l'obstruction des nerfs optiques. En Latin, *gutta serena*, en Grec, *ἀπαύρατος*. La *goutte séreine* est la plus dangereuse de toutes les maladies de l'œil. Pitearn l'attribue à l'indisposition de la rétine obscurcie par le gonflement des vaisseaux trop pleins de sang. Voyez cet Auteur dans sa Théorie des maladies de l'œil.

GOUTTE SYMPTOMATIQUE. *Podagra symptomatica*. C'est celle qui tire son origine d'une autre maladie.

Il y a plusieurs sortes de *gouttes symptomatiques* régulières. La première attaque les jeunes filles qui ont les pâles couleurs, & dont les règles n'ont pu encore se faire issue. Guillaume Musgrave appelle celle-ci *goutte blanche*. La seconde, qui a beaucoup d'affinité avec la première, attaque les filles déjà adultes, dont les règles sont supprimées. La troisième survient quelquefois dans l'hydropisie. La quatrième est une *goutte mélancolique*, hypocondriaque & hystérique. La cinquième tire son origine du scorbut; la sixième, de la maladie vénérienne; la septième, de l'asthme; d'autres, de la fièvre, de la colique, de diverses maladies de la peau, &c. Voyez la Dissertation de Guillaume Musgrave sur la *goutte*.

Les *gouttes symptomatiques* irrégulières, autrement dites *symptomatiques internes*, sont aussi de plusieurs sortes. Il y a dans ce genre des *gouttes* d'estomac, des coliques *goutteuses*, des diarrhées & des dysenteries *goutteuses*. Les abcès des intestins, la mélancolie, les syncopes, la pierre du rein, l'asthme, le catarre, les douleurs de tête, les vertiges, l'apoplexie, la paralysie, les douleurs, ou vagues, ou fixes que l'on sent dans le corps, les ophthalmies, les érépèles, les douleurs de dents, sont souvent de véritables *gouttes symptomatiques* irrégulières. Toutes ces notions sont du même M. Musgrave.

On dit proverbialement, qu'aux fièvres & à la *goutte* les Médecins n'y voient *goutte*.

Tollere nodosam nescit Medicina podagram.

*Goutte bien tracassée
Est, dit-on, à demi-pensée.*

LA FONTAINE.

On dit aussi, mais bassement, que les salines engendrent la *goutte*, pour dire qu'elles font boire beaucoup & jusqu'à la dernière *goutte*.

GOUTTELETTE. f. f. *Guttula*. Ce mot est peu en usage. Il signifie petite *goutte*. La rosée se forme de plusieurs *gouttelettes* d'eau. Ce jet retombe en plusieurs *gouttelettes* que le vent porte hors du bassin. On les appelle aussi le *pulvérisé de l'eau*.

GOUTTEUX, EUSE. adj. *Arthriticus, articulari morbo laborans*. Celui qui est travaillé de la *goutte*, qui est sujet à la *goutte*. Il est devenu *goutteux*. On dit substantivement, un *goutteux*. Les *goutteux* vivent de lait.

GOUTTIÈRE. f. f. *Stillicidium*. Terme d'Architecture. Petit canal de bois, ou de plomb, soutenu d'une barre de fer, par où les eaux de pluie coulent de dessus les toits. Il y a des *gouttières* qui avancent dans la rue au-delà des toits; les autres qui sont attachées le long des murs, & qui sont des conduits de plomb. Une *gouttière de pierre* est un canal de pierre à la place des gargouilles dans les corniches. Les *gouttières* des bâtimens gothiques sont formées de chimères, harpies & autres animaux imaginaires. On nomme aussi gargouilles ces sortes de *gouttières*.

*Et quel fâcheux Démon, durant les nuits entières,
Rassemble ici les chats de toutes les gouttières?*

DESPR.

Ce mot, selon Du Cange, vient de l'Allemand *gote*, d'où les Auteurs de la basse Latinité ont fait *gota*, & les François *goutte* & *gouttière*.

On appelle aussi *gouttière*, *mouchette* ou *courrou*, le larmier ou la partie haute de l'entablement.

On appelle *gouttière* de carrosse, une bande de cuir attachée à l'impériale, qui empêche que l'eau n'entre dans le carrosse par les portières.

GOUTTIÈRE, en termes de Marine, sont de longues & épaisses pièces de bois creusées, joignant les membres ou côtes des vaisseaux tout au pourtour des ponts, qui servent à recevoir & écouler les eaux du navire. Il y a aussi des pièces de bois voisines & de la même étendue, qu'on appelle *ferres gouttières*, qui contribuent à cet écoulement.

☞ Ce terme est aussi d'usage en Botanique. La *gouttière* est un demi-canal, ou tuyau coupé suivant sa longueur par son axe, & qui sert à conduire de l'eau. On dit, la plupart des pédicules des feuilles sont creusés en *gouttière*. *Caulis canaliculatus*, tige creusée en *gouttière*, ou *imbricatus*.

☞ Les Bucherons appellent aussi *gouttières*, des trous qui pénètrent dans le bois, & dans lesquels l'eau de pluie s'amasse. Ce mot est synonyme avec abreuvoir.

GOUTTIÈRE est aussi un terme de Relieur. C'est le creux qui se fait sur la tranche d'un livre, quand on le ferme, après avoir été relié.

GOUTTIÈRE, en termes de Vénérerie, se dit des fentes ou raies creusées qui sont le long de la perche du merrein de la tête du cerf, du daim ou du chevreuil.

GOUTTIÈRE se dit aussi des choses par où l'eau distille comme si c'étoit une *gouttière*. Son chapeau fait une *gouttière*. Quand on est bien enrhumé, le nez distille comme une *gouttière*.

On appelle à Orléans *gouttières*, certaine pièce de cire blanche creusée en forme de bière, que les Seigneurs de Suilly, de Chéré, d'Achères & d'Yèvre-le-Châtel, qui sont les quatre Barons de l'Evêché d'Orléans, sont obligés de présenter tous les ans à l'Eglise de Sainte-Croix d'Orléans la veille de la Fête de l'Invention Sainte Croix. Lorsque les Barons présentent les *gouttières* en personne, elles sont attachées à leur cou avec des rubans de soie; si c'est leurs Procureurs, elles sont liées avec des cordons de chanvre. On dit que cette cérémonie des *gouttières* est une espèce d'amende honorable de ce que ces Barons trempèrent dans le meurtre de Ferri de Lorraine, Evêque d'Orléans. Guillaume de Nangis & Nicole Gilles disent que ce Prélat fut tué en 1229 par un Chevalier. D'autres rapportent l'origine de la présentation des *gouttières* à une délivrance miraculeuse des quatre Barons, qui furent transportés dans l'Eglise de Sainte-Croix, comme on le voit représenté dans une très-ancienne tapisserie, & comme on a tâché de le prouver dans le procès que M. Denez, Evêque d'Orléans, a eu avec le Baron de Suilly.

GOW ou GOU ou GAÛ. Canton, contrée distinguée par ses propres bornes des cantons ou contrées du voisinage, mais qui d'ordinaire faisoit partie d'un autre peuple. Les Anciens nommoient *Pagi* en Latin, ce que les Celtes, c'est-à-dire, les Gaulois, les Germains appelloient *Gow* ou *Gou* ou *Gau*, ou même *Go*: le peuple entier se nommoit *Civitas*, & se divisoit *in pagos*; c'est dans ce sens que Jules César, de *Bello Gallico*, L. I, dit que les Helvétiens étoient divisés *in quatuor pagos*, en quatre cantons. C'est de ces *Gou* ou *Gow* que plusieurs mots géographiques ont pris leur terminaison.

GOVER-GUERIN. *Oppidum Germanorum*, *Oppidum sancti Goaris*, *Oppidum sancti Goaris Germanorum*. Ce bourg est aux confins de Trèves, sur le bord occidental du Rhin, non loin du confluent de la Moselle & du Rhin. Ce lieu s'est appelé d'abord Bourg des Allemands, *Oppidum Germanorum*, puis S. Gourer, *Oppidum sancti Goaris* ou *ad sanctum Goarem*; & enfin, par l'union des deux mots, *Gover-Guerin*. Voyez DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 231. Il croit que ce peut être le lieu qu'Aufone, dans sa Moselle, désigne par ces mots *Germanis in portibus*.

GOVERNAIL. f. m. Terme de Marine. Timon qui sert à gouverner un navire, un bateau. *Gubernaculum*, *temo nauticus*. C'est une longue pièce de bois horizontale qui en fait mouvoir une autre qui est à plomb attachée à la poupe d'un navire, par des ferrures mouvantes, dont le mouvement fait tourner le vaisseau de quel côté on veut. Le P. Hoste définit ainsi un *gouvernail*, pièce de bois qui tourne sur des gonds à l'arrière du vaisseau, & qui s'opposant à l'eau tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pousse la poupe à droite ou à gauche, & gouverne le vaisseau. Dans l'usage ordinaire, *gouvernail* se dit des deux parties prises ensemble, tant celle qui est en dehors du vaisseau & qui descend dans l'eau, que celle qui la fait mouvoir. Le Pilote se tient au *gouvernail*. Il ne faut

pas embarrasser le port de *gouvernaux*. ORDONN. DE PARIS. La force du *gouvernail* vient de la force du levier, comme le dit Aristote en ses Mécaniques. Mais les Modernes ont raffiné sur ce qu'a dit Aristote. Voyez le P. PARDIES, M. REGNAULT, le P. HOSTE, &c. Le *gouvernail* est de la hauteur, ou un peu plus, de l'étambord auquel il est attaché; il est garni de plusieurs pièces, comme *safran*, barre, traversin, gouffet, &c.

On appelle dans l'orgue *gouvernail*, un fil de fer qui sert à accorder des tuyaux d'anche, qu'on nomme autrement *rafette*. Ce fil de fer avance ou recule pour régler la longueur de la partie libre de la languette; c'est pour cette raison qu'on l'appelle *gouvernail*.

Un *gouvernail* posé sur un globe, accompagné de faisceaux, marque la puissance souveraine, sur les anciennes médailles. P. JOBERT.

GOVERNAIL, se dit figurément en Morale. C'est ce Ministre qui tient le *gouvernail* du Royaume, qui tient le timon des affaires; pour dire, qu'il gouverne tout. *Clavum tenet, sedet ad clavum*.

Jules qui de l'Etat tenez le gouvernail. MARIGNI.

GOVERNANCE. f. f. Juridiction établie dans certaines villes, comme en Flandre la *Gouvernance* de Douay, de Lille, &c. Le Gouverneur est à la tête de la *Gouvernance*, qui fait un corps de Juridiction composé du Gouverneur, &c. La *Gouvernance* de Lille est composée, outre le Gouverneur, chef de cette *Gouvernance*, d'un Lieutenant-Général, Civil & Criminel, d'un Lieutenant Particulier, de six Conseillers, d'un Avocat & Procureur du Roi. *Edit de Mars 1693*. A Douay le Roi entendit trois harangues, de l'Université, de la *Gouvernance* & de la ville. M. PELISSON, *Lect. Hist.*

GOVERNANTE, f. f. La femme d'un Gouverneur de ville, de Province. *Gubernatrix*, *proregina*, *proregis uxor*.

☞ Ce titre se donne aussi à une femme qui a le Gouvernement d'une Province. Plusieurs Princesses de la Maison d'Autriche ont été *Gouvernantes* des Pays-Bas.

On le dit aussi des femmes ☞ à qui les Grands confient l'éducation de leurs enfans, lorsqu'ils quittent la nourrice. *Custos*. La *Gouvernante* des enfans de France, des filles de la Reine, &c. Ces sortes de *Gouvernantes* ont sous elles des femmes qu'on appelle *Sous-Gouvernantes*.

On appelle aussi *Gouvernante*, une femme ou servante qui a soin d'un ménage, d'un homme veuf, d'un garçon. *Procuratrix*, *administra*.

☞ GOVERNE, f. f. Ce terme, dont on se sert quelquefois dans les écritures mercantiles, signifie guide, règle, conduite. Ainsi, quand un Négociant écrit à son Correspondant ou Commissionnaire, que ce qu'il lui mande doit servir de *Gouverne*; cela veut dire qu'il doit se gouverner, se guider ou se régler suivant & conformément à ce qui lui est marqué. DICT. DE COM.

☞ GOVERNEAU, f. m. Terme usité dans les Papeteries. Voyez GOUVERNEUR.

GOVERNEMENT, f. m. Charge qui donne pouvoir de gouverner, de commander dans une place, dans une ville, dans une Province, au nom du Roi. *Administratio*, *provincia*, *imperium*. Ce Marquis a acheté le *Gouvernement* d'une telle place. Les meilleurs *Gouvernements* sont ceux des places frontières.

GOVERNEMENT, est aussi la ville, le pays où s'étend le pouvoir de gouverner. Sanson, Géographe, a fait des cartes de la France divisées par *Gouvernements*. Il y a en France 38 *Gouvernements* des Provinces, indépendans les uns des autres. Les Gouverneurs de Province, font leur serment de fidélité entre les mains du Roi; reçoivent les ordres directement de la Cour; commandent les armées qui passent par leurs *Gouvernements*, & ont une compagnie de Gardes dans leurs Provinces. Les Gouverneurs de Paris, de Dunkerque, du Havre de Grâce & de Saumur, sont Gouverneurs

de Provinces, & leur autorité s'étend sur quelque pays aux environs. Celui de Paris commande à la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris. Les Gouverneurs particuliers des Villes & Châteaux du Royaume dépendent des Gouverneurs de Provinces; ils prêtent le serment de fidélité au Roi entre les mains de M. le Chancelier, & ils prennent les ordres immédiatement du Roi. Pendant la tenue des Etats-Généraux; le grand nombre de Bailliages, de Prévôtés & de Sénéchaussées qui devoient y assister, obligea la Cour de les ranger sous douze noms généraux, pour faciliter leurs séances. C'est cette distribution que M. Sanson a suivie dans sa carte des douze *Gouvernements* généraux de la France. M. de Lisle la suit aussi dans sa carte de France.

Les douze grands *Gouvernements* sont ceux de l'Île de France, de Bourgogne, de Normandie, de Guienne, de Bretagne, de Champagne, de Languedoc, de Picardie, de Dauphiné, de Provence, de Lyonnais, d'Orléannois.

Les *Gouvernements* de Provinces sont ceux de Paris; de l'Île de France, de Picardie & d'Artois, de Champagne & Brie, de Bourgogne & Bresse, de Dauphiné, de Provence, de Languedoc, de Foix, Donezan & Andore, de basse Navarre & Béarn, de Guienne & Gascogne, de Saintonge & Angoumois, du pays d'Aunis, la Rochelle, BroUAGE, Île de Ré, d'Oléron & autres adjacentes, de Poitou, de Bretagne, de Normandie, du Havre-de-Grâce, du Maine, Perche & pays de Laval, d'Orléannois, de Nivernois, de Bourbonnois, de Lyonnais, Forêts & Beaujolois, d'Auvergne, de Limosin, de la Marche, du Berti, de Touraine, d'Anjou, du Saumurois, de Flandre, de Dunkerque, de la Sarré, de Metz & Verdun, de Toul, d'Alsace, de Franche-Comté, de Roussillon. Il y a eu après le Traité de paix quelques changemens dans la forme & l'étendue de ces *Gouvernements*.

Hors de France il y a les *Gouvernements* de la nouvelle France, ou du Canada, des îles Françaises & Terres-Fermes de l'Amérique méridionale; il y a encore quelques autres *Gouvernements* en Afrique, dans les Indes, &c.

GOUVERNEMENT, se dit dans les places de guerre de la maison du Gouverneur de la place, comme Intendance se dit de la maison de l'Intendant dans les villes où il y en a. *Gubernatoris aedes*. La maison du Gouverneur est appelée le *Gouvernement*.

GOUVERNEMENT, se dit aussi de toutes les choses qui sont laissées sous la garde, sous la conduite & l'économie de quelqu'un. *Cura, custodia*. On a confié à ce valet le *gouvernement* des bouteilles. Cet Officier a toutes les provisions du logis en son *gouvernement*.

GOUVERNEMENT, se dit encore de la manière, & de l'action de gouverner. *Regimen, status*. Quand on fait l'histoire d'un pays, on en décrit les mœurs, la Religion, le *gouvernement*. *Gouvernement* doux, cruel, tyrannique. Les Rois chargés du *gouvernement*, n'en auront-ils que les fatigues & les inquiétudes? & veut-on qu'ils tremblent devant la loi qui est leur propre ouvrage? TOUR. Le Grand Constantin ne se portoit à châtier que pour le *gouvernement*, & non pour assouvir sa passion. ¶ Le *gouvernement* résulte de l'autorité & de la dépendance. Il indique une supériorité de place sur des inférieurs, & a un rapport particulier à la politique.

Il se dit aussi de ceux qui gouvernent. Parlet contre le *gouvernement*. Devenir suspect, déplaire au *gouvernement*.

GOUVERNEMENT se dit encore de la constitution de l'Etat. Le *gouvernement* est Monarchique, Aristocratique ou Démocratique. Le *gouvernement* de France est Monarchique; celui de Venise Aristocratique; celui de Hollande Démocratique. Le *gouvernement* d'Angleterre est Monarchique, Aristocratique, & Démocratique tout ensemble. Voyez ces mots.

La devise d'un *gouvernement* sage & prudent; est

un navire voguant sur les flots, avec ce mot Italien; *Dà l'arte il volo*, c'est-à-dire, que son vol, sa course vient de l'art.

GOUVERNEMENT, se dit aussi sur la mer, de la conduite d'un vaisseau. Le succès d'un voyage dépend principalement du bon *gouvernement* d'un Pilote.

GOUVERNER. v. a. Commander; conduire avec puissance, autorité. *Regere, moderari; gubernare*. Ce Prince *gouverne* sagement son Royaume. Il *gouverne* ses sujets avec justice. Auguste disoit que ce n'est pas une moindre vertu de bien *gouverner* un Etat, que de le conquérir. ABLANC. Il ne seroit peut-être pas possible de *gouverner* les peuples, si par l'habitude où ils sont de la dépendance & de la soumission, ils ne faisoient la moitié de l'ouvrage. LA BRUY. Auguste voulut enfin *gouverner* par la raison un peuple assujetti par la force. S. EVR. Les Stoïciens étoient persuadés que toutes choses étoient *gouvernées* par une fatalité immuable. DISC. D'EL. Il faut se rendre vénérable à ceux qu'on *gouverne*; une trop grande simplicité rend méprisable. FL.

Ce mot vient de *gubernio*, qui est formé de *κυβερνάω*.

GOUVERNER, s'emploie aussi absolument, sans régime. *Imperare*. Dans les Monarchies ce sont les Rois qui *gouvernent*. Dans les Démocraties c'est le peuple qui *gouverne*. Les Ministres *gouvernent* sous l'autorité du Roi. Le Cardinal de Richelieu a *gouverné* longtemps. Le moyen le plus puissant de *gouverner*, est de prier quand on a droit de commander. MÉN.

GOUVERNER, se dit aussi en parlant d'une administration particulière. *Curare; praeesse*. C'est le père de famille qui doit *gouverner* les affaires de la maison. La femme doit *gouverner* le ménage. Le Maître d'Hôtel doit *gouverner* la dépense.

On le dit à-peu-près dans le même sens de la nourriture des animaux. Un bon cocher doit savoir *gouverner* les chevaux. Une bonne ménagère fait *gouverner* sa basse-cour.

GOUVERNER, se dit aussi en termes de Mer. *Gubernare; regere*. *Gouverner* un vaisseau, c'est en tenir le timon ou le gouvernail, pour le conduire où l'on veut. C'est le Pilote qui *gouverne* le vaisseau, qui tient le gouvernail; qui fait tourner le cap sur le rumb de vent qui est nécessaire. On dit aussi, *gouverner* nord, *gouverner* sud; pour dire, faire route de ces côtés-là. On dit au Pilote, *gouverne* où tu as le cap. *Gouverne* à tel air de vent. Prends garde à *gouverner*. On dit absolument, nous ne pouvons plus *gouverner*: On a de la peine à bien *gouverner* sur les grands vaisseaux.

On dit aussi, en termes de Marine, non-seulement du Pilote, mais du vaisseau; ce vaisseau ne *gouverne* pas, c'est-à-dire, ne suit pas les impressions, le mouvement que le Pilote veut lui donner en tournant le gouvernail, il n'obéit pas au gouvernail. Ce vaisseau *gouverne* comme un poisson; c'est-à-dire, *gouverne* bien. Comment le navire *gouverne*-t-il?

On dit sur la rivière de Loire *gourner* & *goerner*, par corruption.

GOUVERNER, signifie aussi, ménager avec économie. Ce valet a bien *gouverné* la bourse de son maître pendant son voyage. On lui a laissé le soin de *gouverner* les blés, les vins, les fruits; pour dire, qu'on lui a laissé le soin de les distribuer avec ménage, & de les conserver en bon état.

GOUVERNER, signifie aussi, instruire, élever. *Instituere, erudire*. On a laissé à cet homme le soin de *gouverner* ce Prince dans sa jeunesse.

GOUVERNER, se dit figurément en Morale; pour dire, avoir crédit sur l'esprit de quelqu'un, le manier, le conduire, le faire agir comme on veut. Il est plus difficile de s'empêcher d'être *gouverné*, que de *gouverner* les autres. LA ROCH. Un homme sage ni ne se laisse *gouverner*, ni ne cherche à *gouverner* les autres: il veut que la raison *gouverne*, & toujours. LA BR. Que la Philosophie nous donneroit d'avantages sur les autres hommes, si elle nous apprenoit

à gouverner notre cœur ! Quand nous sommes jeunes, l'opinion du monde nous gouverne, & nous nous étudions plus à être bien avec les autres qu'avec nous. S. EVR. Il se trouve des hommes qui n'écoutent ni la raison, ni les bons conseils, par la crainte qu'ils ont d'être gouvernés. LA BR. L'opinion gouverne tout le monde. PASC.

GOUVERNER, avec le pronom personnel, signifie se comporter. *Se gerere, versari*. Il faut beaucoup de prudence pour bien se gouverner à la Cour. Une femme qui s'est mal gouvernée pendant sa jeunesse devient dévote quand elle est sur l'âge.

GOUVERNER, se dit aussi des principales pièces d'une machine qui fait agir & mouvoir toutes les autres. Le ressort d'une montre, d'une pendule, avec le balancier, est ce qui fait agir, ce qui gouverne toute la machine.

On dit en proverbe, qu'un homme a bien gouverné sa barque; pour dire, qu'il a conduit sagement sa fortune, qu'il s'est conduit prudemment en quelque affaire.

On dit encore familièrement, comment gouvernez-vous un tel, pour dire, comment êtes-vous avec lui? & à-peu-près dans le même sens, comment gouvernez-vous la fortune, le jeu, les plaisirs?

GOUVERNER, *regere*, se prend en termes de grammaire, dans un sens figuré, comme synonyme de régir. Ce sont les noms indéterminés, c'est-à-dire, qui ont une signification vague & générale, qui gouvernent ou régissent les noms déterminés. Quand on dit, par exemple, que le verbe actif gouverne ou régir l'accusatif, on entend que quand on veut donner à la signification vague du verbe actif une détermination spéciale, ou, ce qui est précisément la même chose, indiquer l'objet auquel s'applique l'action énoncée par le verbe, on doit mettre le nom de cet objet à l'accusatif, parceque l'usage a destiné ce cas à marquer cette sorte de service. *Aimer*, ne présente qu'une idée vague & générale. Si je dis, *j'aime la chasse, j'aime Pierre. Venatione delector, amo Petrum*: je détermine l'objet auquel s'applique l'action énoncée par le verbe. Les différens cas que prennent ces noms, suivant le différent régime des prépositions & des verbes, sont une sorte de livrée qui fait connoître qu'ils sont attachés au service des mots qu'ils déterminent. De-là l'expression figurée de gouverner.

GOUVERNÉ, ÉE. part. pass.

GOUVERNERESSE. f. f. Vieux mot, qui s'est dit pour *Gouvernante. Institutrix, alicujus institutioni Præfæta*. Amette de Lesmon, *Gouverneresse de la Reine. Voyez la nouvelle hist. de Bret. T. II, p. 1015.*

GOUVERNEUR. f. m. Officier du Roi qui commande dans une Province, dans une Place. *Gubernator, Prorex, Præfæctus*. Un *Gouverneur* de place autrefois étoit obligé de soutenir trois assauts avant que de se rendre. Un *Gouverneur* représente le Roi dans une place, & commande non-seulement à la garnison, mais aussi aux bourgeois, & à toutes les troupes qui entrent dans sa place. Les *Gouverneurs* sont *Gouverneurs* & Lieutenans-Généraux dans leurs Provinces: en qualité de *Gouverneurs* ils commandent pour le civil, en qualité de Lieutenans-Généraux ils commandent les armées. Les provisions des *Gouverneurs* sont vérifiées aux Parlemens de leurs provinces, où ils ont séance, pour l'ordinaire, après le Premier Président. Les *Gouverneurs* de Dauphiné & de Franche-Comté précèdent les Premiers Présidens des Parlemens de ces Provinces. Les Provisions des *Gouverneurs* ne sont que des commissions que le Roi révoque ou continue comme il le juge à propos. Les *Gouverneurs* de Provinces accompagnent le Roi aux Parlemens de leurs Provinces quand il y va.

Les *Gouverneurs* des Maisons Royales ne prennent les ordres que du Roi, & ils ne dépendent point des *Gouverneurs* des Provinces où ces Maisons sont situées. *Voyez ci-dessus GOUVERNEMENT.*

GOUVERNEUR, est aussi celui qui a soin de l'éducation

d'un jeune Prince, d'un jeune Seigneur. *Institutoꝝ*. M. le Maréchal Duc de Villeroi a été *Gouverneur* du Roi Louis XV, comme son père l'avoit été de Louis XIV. Les Pages du Roi ont un *Gouverneur*. Les Princes ont un *Sous-Gouverneur*, & il fait auprès d'eux les mêmes fonctions que le *Gouverneur*, quand il est absent.

On donne encore le nom de *Gouverneur* à celui que des gens riches chargent de l'éducation & de l'instruction de leurs enfans: mais, à parler proprement, ce nom convient moins à celui qui cultive l'esprit de son élève par rapport aux Lettres & aux Sciences, qu'à celui dont l'objet est de former son cœur par rapport aux vertus morales, & son esprit, par rapport à ce qui est utile à la conduite de la vie, à la connoissance du monde, & au succès des affaires.

GOUVERNEUR. Terme de Papeterie. Celui qui a soin du moulin & des piles à papier. On l'appelle plus ordinairement *Gouverneau*.

On appelle quelquefois sur la mer *Gouverneur*, le timonier, ou le matelot qui tient la barre du gouvernail pendant son quart.

GOUVERNEUR D'ARMES, est le nom que les Espagnols donnent à un Officier du Chily, qui est le premier après le Capitaine-Général du Chily, & qui en dépend. *Armorum Præfæctus, rei bellica Præfæctus*.

GOUVERNEUR D'HÔPITAL, se dit de celui qui dans les Hôpitaux, comme à Bicêtre, a soin de quelque Dortoir, ou de quelque Pavillon, où sont les pauvres. Le *Gouverneur* a le soin de les faire prier Dieu, & de leur faire donner le pain, la viande & le vin qu'ils doivent avoir. Quand il y a beaucoup de pauvres, on lui donne un *Sous-Gouverneur* pour lui aider.

On dit en proverbe, c'est un *Gouverneur* de lions; pour se moquer d'un homme qui ne change jamais d'habit, parceque ceux qui gouvernent les lions n'osent changer l'habit auquel les lions sont comme accoutumés.

GOUVERNEUR. Sorte de petit poisson de la grosseur d'un goujon, qu'on dit ne point quitter la baleine. Il lui sert de conducteur, & se met dans sa gueule, quand il veut se reposer & dormir.

GOWRAN. Bourg d'Irlande, situé en Lagenie, dans le Comté & à quatre lieues de la ville de Kilkenni, du côté du Levant. *Gouranum*. *Gowran* est un des Bourgs qui ont séance au Parlement d'Irlande.

GOUVRE. *Voyez GUEVRES.*

G O Y.

GOY. Mot corrompu de *Got*, qui veut dire Dieu; de-là viennent *vertugoi, morgoi*. Il y en a qui écrivent & prononcent *goy* pour *gouet*. *Voyez ce mot.*

GOY. Royaume d'Afrique, dans la basse Ethiopie. *Goyum Regnum*. Il a la mer au couchant, le fleuve de Zaire au midi, & les terres de Cagondo au levant & au septentrion. La Capitale de ce Royaume se nomme aussi *Goy*. *Voyez DE LA CROIX, Relat. d'Afrique, T. III.*

GOYAVE ou **GOUYAVE**. f. f. Fruit du *goyavier*. *Voyez l'article suivant*. Le P. du Tertre écrit *goyave*, & M. Lonvilliers de Poincy *goyave*, d'autres *gayave*. La *goyave* approche assez de la poire. *LETTRE. ÉDIF. T. X, p. 319.*

GOYAVIER ou **GOUYAVIER**. f. m. Arbre qui croît en plusieurs Provinces de l'Amérique, & aux Indes Orientales, haut d'environ vingt pieds, gros à proportion. Son tronc est droit, dur, rameux. Son écorce est unie, de couleur verte-rougeâtre, d'un goût austère. Ses feuilles sont charnues, pointues, oblongues, un peu crépées, de couleur verte-brune, longues de deux ou trois doigts, larges d'un doigt ou d'un doigt & demi. Ses fleurs sont à-peu-près aussi grandes que celles du cognier. Elles sont à cinq feuilles presque arrondies & disposées en rose, &

& accompagnées d'une belle touffe d'étamines blanches qui occupent tout le dedans. Leur calice est découpé en cinq pointes, & devient ensuite un fruit rond ou ovale couronné comme une nefle: il est à-peu-près gros comme une pomme de reinette; il est charnu, uni, & toute sa chair est remplie de petites semences graveleuses. Etant mûr, il devient jaunâtre par-dessus, & rougeâtre en dedans. Les Créolles sont fort friands de ce fruit: on en fait de la marmelade fort bonne à la digestion. Sa racine est longue de cinq ou six aunes, rousse en-dehors, blanche en-dedans, pleine de suc, d'un goût doux. Cette racine est astringente, fort estimée pour la dysenterie, & pour fortifier l'estomac. Ses feuilles sont aussi astringentes, vulnéraires, résolatives. Son fruit fortifie l'estomac & aide à la digestion. P. PLUMIER. Voyez aussi le P. DU TERTRE, *Hist. des Ant. & LONVILLIERS DE POINCY, Hist. Nat. des Antilles, L. I, c. IV, Act. 2.*

GOYER. f. m. Terme bas & populaire. Celui qui s'attache à une gouje. On dit aussi dans le même sens *gou-gier & gouier. Scortator.*

Dans la Comédie de la Fausse Coquette, Arlequin invoquant Apollon, l'appelle

*Franc Goyer de neuf jouvencelles:
Théât. Italien. Dict. Com.*

Ce mot est aussi dans l'Etymologique de Ménage.

GOYE. f. f. Vieux mot. Epée.

GOYERE. f. f. Vieux mot. Sorte de tarte.

Faisant tartes, flans & goyères:

GOUYLANDT. Petit pays de la province de Hollande. *Goëlandia.* Il est entre l'Amstelland, la province d'Utrecht & la Zuiderzée. Naerden en est le lieu principal.

GOYS. f. m. Séditieux de Paris, ainsi appelés d'un nommé *Goys*, Boucher, qui étoit leur Chef. C'est ce qui m'a été dit par le Père Jourdan, Prêtre de la Compagnie de Jesus, Confesseur de Madame la Duchesse d'Orléans; car je n'ai lu nulle part cette particularité. MÉNAGE. *Dict. Etymol.*

G O Z

GOZA. Petite ville du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Goza.* Elle est dans la province de Héa, aux confins de celle de Ducala, sur la côte. Quelques Géographes l'appellent Abet, & on y met l'ancienne Surgia, ville de la Mauritanie Tingitane. МАТУ.

GOZAN. Fleuve. *Gozan*, 4, Rois, XVII, 6. Hoffman & les Desmarêts placent cette rivière dans la Mésopotamie. Le P. Lubin dit, qu'elle étoit dans l'Asie Majeure, sur les confins de l'Arménie & de la Médie, qu'il coule de l'ouest au sud-ouest, & se jette dans la mer Caspienne.

GOZE ou GAUDISCH. Île de la mer Méditerranée. *Gaulos, Gaudifus.* Elle dépend des Maltois, & elle n'est séparée de l'île de Malte que par un canal, large environ de deux lieues. Elle est du côté du couchant: son circuit n'est que de sept lieues; mais elle est bien cultivée. Il y a un Bourg de même nom défendu par une citadelle, placée au haut d'un rocher. МАТУ.

GOZO ou GOZZI. Île de la mer Méditerranée. *Claudus, Gaudos, Thera.* Elle est à quinze lieues de la côte méridionale de Candie, vers le cap Crio. Son circuit n'est que de huit à neuf lieues, & Cachivicha en est le Bourg principal.

G R A

GRAAL. f. m. Le Saint *Graal* est un plat, ou vaisseau précieux qu'on montre à Gènes avec grande cérémonie & vénération, parcequ'on dit qu'il servit à la Cène de Notre-Seigneur. Tous les vieux Romains en citent un intitulé, la conquête du Saint *Graal*, & prétendent que c'est le vaisseau où Joseph recueillit le

sang qui sortoit des plaies de Jesus-Christ, lorsqu'il lavoit son corps pour l'embaumer à la manière des Juifs.

Il est ainsi nommé de *sang réal*, ou *royal*, ou de *sang agréable*, à cause du mystère de la Rédemption. Quelques-uns dérivent ce mot de *gratiale*, qui étoit autrefois un plat où l'on servoit des dragées. Depuis on l'a dit des plats où l'on servoit les restes d'un festin, qui de-là ont été appelés *graillons*. Borel dit, que *graal* ou *gréal*, est un mot Gascon, qui signifie un *vaisseau de terre* ou *terrine*; qu'on nomme encore *grafal* à Toulouse & à Montauban: & ce mot vient de *grés*, parceque ces vaisseaux sont faits de *grés*, cuit.

GRABAT. f. m. Couchette, méchant petit lit sans rideaux. *Grabatus.* *Grabatus* signifie aussi un lit de repos, un lit où l'on fait la méridienne: & c'est ainsi que les Interprètes de Droit interprètent la Loi 20, ff. 8, *De instrum. Leg.*

Le mot de *grabat* vient du Latin *grabatus*; on dit en Grec *γρεβάτος*, qui signifioit un lit suspendu, de *γρεβαίνω*, suspendre. C'étoit le lit des esclaves, des pauvres, des Philosophes Cyniques, qui étoient ennemis du luxe & de la délicatesse.

On dit proverbialement, qu'un homme est sur le *grabat*; pour dire qu'il est retenu au lit, qu'il est malade.

*Gité dans un chien de grabat,
Je passe de fort tristes heures.* S. AMANT.

GRABATAIRE. adj. de t. g. qui s'applique à une personne habituellement malade ou alitée. Il est devenu *grabataire*.

GRABATAIRE. Terme de Liturgie & d'Histoire Ecclésiastique. *Grabatarius.* On appeloit autrefois *Grabataires* ceux qui différoient de recevoir le Baptême jusques à la mort, & qui ne le recevoient que lorsqu'ils étoient dangereusement malades, & sans espérance de vivre plus long-temps, dans l'opinion où ils étoient que le Baptême effaçoit tous les péchés qu'ils avoient commis: On les appelle aussi *Cliniques & Lecticaires*.

Le nom de *Grabataire* vient de *Grabatarius*, formé de *grabatum*; qui veut dire *lit*.

GRABEAU. f. m. Terme de Pharmacie, qui se dit des morceaux rompus des drogues & épiceries, de la poussière, du résidu des drogues, quand on en a tiré le meilleur. *Grabeau* de féne, *grabeau* de thé, &c. Il est défendu aux Epiciers de vendre les pailles, poudres, criblures & *grabeaux* de leurs drogues.

GRABELER. v. a. Vieux mot. Examiner à fond, regarder attentivement. *Grabeler* un procès, c'est proprement l'éplucher pièce à pièce, aussi exactement qu'on trieroit grain après grain tout le gravier d'un tas de sable. *Note 79 sur le septième chap. du 2 liv. de Rabelais.* Le sieur de Rieux, après avoir nommé comme braves & vaillans Ligueurs parmi les Robes longues, Machault, Bordeaux, le Président de Neuilly, Baston, Louis d'Orléans, Avocat du Roi, & désigné Antoine Hotman sous le nom de Compagnon d'Office de ce dernier, ajoute: ceux-là sont des hommes justes & vertueux, non pas ces foireux, qui, voyant qu'il n'y avoit plus rien à *grabeler* en leur palais de cette ville, & que tous leurs sacs étoient vides, ou pendus au croc, s'en sont allés à Tours & à Châlons, où ils savoient que la mangeoire étoit pleine, & les râteliers garnis. Bref; ôtez-en cinq ou six de toute cette megnée, tout le reste n'en vaut rien, & au diable le meilleur. Je ne fais ce que ces gens de Justice m'ont fait; mais je ne les aime point. *Sat. Ménip. in-8°, p. 101 & 102.* Voyez FOIREUX.

GRABOW. Petite ville d'Allemagne; dans la basse Saxe, au Duché de Meckelbourg, sur le ruisseau de l'Elde.

GRABOWIZE. Ville du Royaume de Pologne. *Grabovitia.* Elle est dans le Palatinat de Bélézo, en la

Russie Rouge, entre la ville de Bétézo & celle de Chelm. MATY.

GRABUGE. f. m. Vieux mot, qui signifie, débat & différent, noise. Il y a toujours du *grabuge* entre le mari & la femme. Il y a de la froideur entre ces deux amis. Il est arrivé quelque *grabuge* qui les a brouillés. Ce mot ne s'emploie qu'en burlesque, & vient de l'Italien *garbuglio*, ou *grabulio*: en Italie on dit en proverbe, *Grabuggi fanno per noi*.

GRABUSE. Voyez GARABUSE.

GRAÇAY. Petite ville de Berri en France. *Grassacum*, *Crassacum Biturigum*. Guillaume le Breton à l'an 1186, l'appelle *Gracaium*, & dans la Philippide *Crazaium*. D'autres disent *Grassaium*. Il est entre Issoudun & Châteauroux. Philippe Auguste prit Issoudun, *Gracay*, & plusieurs autres forts, & ravagea le pays jusqu'à Châteauroux en 1186. Voyez LA THAUMASSIÈRE, *Hist. de Berri*.

GRÂCE. En Théologie f. f. *Gratia*. C'est en général une faveur, une miséricorde, une libéralité qui n'est pas dûe. Si elle étoit dûe, elle cesseroit d'être *grâce*.

Il y a des *grâces* naturelles & surnaturelles, d'intérieures & d'extérieures: il y en a qui nous rendent agréables à Dieu, d'autres qu'on peut avoir sans lui être agréable: il y en a qui sont principalement données pour le salut de celui qui les reçoit, d'autres qui sont données en vue du prochain. Il y a des *grâces* habituelles & des *grâces* actuelles. Enfin les *grâces* actuelles ont l'effet auquel elles excitent, & alors on les nomme efficaces; ou elles ne l'ont pas, & dans ce cas on les nomme suffisantes ou excitantes.

Les *grâces* naturelles sont des dons purement naturels, comme la santé, la force du corps, la solidité du jugement, la vivacité de l'esprit, & autres avantages qui sont communs aux Chrétiens & aux Infidèles, aux bons & aux méchants. Dieu ne les doit à personne, & les donne à qui il lui plaît, & de la manière qu'il veut.

Les *grâces* surnaturelles sont les bienfaits que Dieu répand sur les créatures raisonnables par rapport au salut éternel.

Les *grâces* extérieures sont les dons de Dieu qui sont hors de nous, comme l'incarnation du Verbe, sa mort, les exhortations, les conseils, les miracles, &c.

Les *grâces* intérieures sont les secours intérieurs que Dieu nous donne, comme les bonnes inspirations, le don de la foi, de l'espérance, de la charité, &c.

Les *grâces* qui nous rendent agréables à Dieu, *gratum facientes*, sont, selon la propre signification du terme, les *grâces* sanctifiantes, qui nous réconcilient avec Dieu, & nous rendent ses amis, d'ennemis que nous étions par le péché. Mais, dans le langage des Théologiens, les *grâces* qui nous rendent agréables à Dieu, sont celles qui nous sont données pour notre salut. On les nomme ainsi pour les distinguer de celles qui nous sont données en vue de notre prochain, & qui sont nommées par les Théologiens *grâces gratuites*, *gratia gratis data*.

Les *grâces* qu'on peut avoir sans être agréable à Dieu, à parler selon la propre signification des mots, sont généralement toutes celles qu'on peut avoir sans être justifié; mais les Théologiens entendent par-là celles que Dieu donne principalement en vue du prochain.

Les *grâces* que Dieu donne aux hommes principalement par rapport à leur salut, sont les bonnes inspirations, les bons mouvemens, à plus forte raison la *grâce* sanctifiante.

Les *grâces* que Dieu donne principalement en vue du prochain, sont le don des miracles, le don des langues, le don de prophétie, le don de science, le don du discernement des esprits, le don de l'intelligence des écritures, le talent de la prédication,

&c. *grâces* que Dieu donne, afin qu'elles soient employées à la conversion des infidèles, des pécheurs, à l'instruction du prochain, &c.

La *grâce* habituelle est celle qui demeure en nous, qui nous sanctifie, qui nous rend justes & agréables à Dieu.

La *grâce* actuelle est une lumière, un bon mouvement que Dieu nous donne, qui nous porte à éviter le mal & à faire le bien. Nous ne saurions de nous-mêmes, & par nous-mêmes mériter cette *grâce*; mais nous pouvons l'obtenir par la prière, & nous devons la demander. Cette *grâce* est, du côté de l'entendement, une lumière qui nous éclaire, qui nous fait connoître ce que nous devons faire; & du côté du cœur, c'est un penchant, un attrait qui nous porte à le faire.

La *grâce* habituelle est un don permanent, qui demeure en nous & nous rend justes. La *grâce* actuelle est un secours passager, & qu'on peut avoir sans être justifié.

La *grâce* excitante ou suffisante, est une *grâce* actuelle qui nous excite au bien, & nous donne le pouvoir de le faire, mais qui ne le fait point faire.

La *grâce* efficace est une *grâce* actuelle qui nous excite au bien & nous le fait faire.

Tous les Théologiens demeurent d'accord que la *grâce* actuelle est appelée *suffisante*, quand avec elle on ne fait pas le bien auquel elle excite, quoiqu'avec elle on puisse le faire; & qu'elle n'est appelée *efficace*, que quand avec elle on fait le bien auquel elle excite, quoiqu'avec elle on puisse ne pas le faire: mais il y a différens sentimens sur la manière d'opérer de la *grâce* actuelle, soit *suffisante*, soit *efficace*, & sur les effets de l'une & de l'autre. C'est cette question qui a fait tant de bruit entre ce qu'on appelle vulgairement Jansenistes & Molinistes, & a causé, & cause encore, tant de troubles dans ce Royaume. Voyez ces mots & les articles relatifs.

Ce que l'Eglise ordonne de croire sur cette matière, c'est, 1°. que cette *grâce* est nécessaire pour commencer, pour faire & pour finir une bonne œuvre: sans quoi l'on tomberoit dans l'erreur des Pélagiens & Sémi-Pélagiens. 2°. Que la volonté peut résister à cette *grâce* & la rejeter: sans quoi l'on tomberoit dans l'erreur de ceux qui ont nié la liberté. *Si quis dixerit, dit le Concile de Trente, liberum hominis arbitrium à Deo motum & excitatum non posse dissentire, si velit, anathema sit.*

On appelle absolument *grâce*, la disposition que la Providence fait des événemens, d'où il nous revient quelque avantage pour le corps ou pour l'âme. J'espère que Dieu me fera la *grâce* de prendre les Ordres à Siam, & de la main de ces bons Evêques, successeurs des Apôtres. VOYAGE DE SIAM. J'espère que Dieu me fera la *grâce* de recouvrer la santé.

GRÂCE se dit aussi de l'état d'innocence, & est opposé à *péché mortel*. Adam fut créé en état de *grâce*; il perdit la *grâce* par sa désobéissance. On ne peut entrer en Paradis, si on ne meurt en état de *grâce*.

GRÂCE signifie aussi faveur qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé. C'est plus que justice. Si l'on vous accorde ce que vous demandez, ce sera une pure *grâce*. Faites-moi une *grâce*. *Hoc mihi tribue, largire, concede*. Je vous demande en *grâce*. On dit *grâce* à Dieu, pour marquer qu'on est redevable d'une chose à Dieu. *Grâce* à vous, à vos soins, à votre prudence. Faire *grâce* à quelqu'un de quelque chose, c'est lui accorder, lui remettre ce qu'il ne pouvoit demander avec justice. Faire *grâce* à un créancier de la moitié de sa dette; se contenter de la moitié de la somme, & lui remettre le reste.

GRÂCE dans ce sens est souvent synonyme de bienfait. *Beneficium, meritum, officium*. Faire des *grâces*, répandre des *grâces*, c'est faire du bien. Ce favori est comblé des *grâces* de la Cour. Les *grâces* qu'on reçoit sont des chaînes qu'on ne doit jamais rompre. SCUD. La Justice doit présider dans la dis-

tribution des *grâces*. S. EVR. L'opinion que nous avons de notre mérite, nous fait regarder les *grâces* qu'on nous fait, comme une justice qu'on nous rend.

Le mot de *grâce* est quelquefois relatif au crédit, à la considération. Etre en *grâce* auprès du Prince, du Ministre, &c. On ne le dit dans ce sens que d'un inférieur à l'égard d'un supérieur. Rentrer en *grâce*, être remis en *grâce*, se dit d'un Ministre, d'un Courtisan qui a été disgrâcié.

Bonnes *grâces* se dit dans le même sens par rapport à un supérieur. Etre dans les bonnes *grâces* du Roi, perdre ses bonnes *grâces*. Avoir les bonnes *grâces* de quelqu'un. S'il est question d'une femme, ce mot désigne alors un amant favorisé. Il a, il a eu les bonnes *grâces* de cette Dame.

Quoiqu'on dise gagner, mériter les bonnes *grâces* de quelqu'un, on ne dit pas encourir les mauvaises *grâces*, mais encourir la disgrâce de quelqu'un. On dit de même *disgrâcié*, & l'on ne dit pas *grâcié*.

Trouver *grâce* devant les yeux de quelqu'un, lui plaire, gagner sa bienveillance. Esther trouva *grâce* devant Assuérus. On ne le dit que d'une personne inférieure, ou considérée comme telle, à l'égard d'une autre.

GRÂCE, synonyme de pardon. *Venia*. Obtenir sa *grâce*, c'est obtenir son pardon. Faire *grâce*, pardonner. Il n'appartient qu'au Souverain de faire *grâce*. Voyez plus bas GRÂCE dans le droit. Si j'avois dit une pareille sottise, trouverois-je *grâce* auprès de mes lecteurs ?

GRÂCE, remerciement, se dit plus souvent au pluriel. *Gratia*. Il faut rendre *grâces* à Dieu, lui rendre mille actions de *grâces*. *Grâces* soient rendues à la miséricorde divine : si elle nous épouvante par le danger des richesses, elle nous rassure en nous en apprenant l'usage.

On emploie plus ordinairement rendre *grâce* dans le style familier, dans la conversation, dans les lettres ; & rendre des actions de *grâces* dans le style sublime & élevé.

Dans cette acception on appelle absolument *grâces*, la prière de remerciement qu'on fait après le repas. *Gratiarum actio post cibum*. Dire *grâces* après souper. M. de Beautru, qui aimoit les pointes, voyant le Cantique *Benedicite*, que M. Godeau avoit traduit en vers, dit : voilà un *Benedicite* qui vaut bien *Grâces*, en faisant allusion à l'Evêché de Grasse que le Roi avoit donné à M. Godeau.

On ne doit pas confondre le mot *grâce*, remerciement, avec *grâce*, bienfait. Je vous rends *grâces* de toutes celles que vous m'avez faites, n'est pas une expression exacte, parceque le mot *grâces* n'a pas la même signification dans cette phrase.

GRÂCE, que l'on confond souvent avec agrément. C'est dans les choses & dans les personnes un mérite qui plaît & qui attire. *Lepos, venustas*. Ce n'est pas précisément la beauté ; c'est ce charme secret qui fait qu'elle touche & qu'elle attire. Une des plus belles fictions d'Homère, dit M. de Montesquieu, c'est celle de cette ceinture qui donnoit à Vénus l'art de plaire. Rien n'est plus propre à faire sentir cette magie & ce pouvoir des *grâces* qui semblent être données à une personne par un pouvoir invisible, & qui sont distinguées de la beauté même. Or cette ceinture ne pouvoit être donnée qu'à Vénus. Elle ne pouvoit convenir à la beauté majestueuse de Junon ; car la majesté demande une certaine gravité, c'est-à-dire, une contrainte opposée à l'ingénuité des *grâces*. Elle ne pouvoit convenir à la beauté fière de Pallas ; car la fierté est opposée, à la douceur des *grâces*, & d'ailleurs peut être souvent soupçonnée d'affectation.

On dit des choses & des personnes qu'elles ont de la *grâce*. Cet habit, cet ajustement a de la *grâce*. Cette femme a de la *grâce*. Avoir bonne *grâce*, ne se dit que des personnes. Chanter, danser, se présenter de bonne *grâce*, de mauvaise *grâce*. Avoir

des *grâces*, dépend de l'action. Cette femme a des *grâces* dans tout ce qu'elle dit, dans tout ce qu'elle fait. On ne pardonne rien si aisément qu'une flatterie dite de bonne *grâce*. SCUD. C'est donner doublement, que de donner de bonne *grâce*. Rien ne sied si mal que d'obliger de mauvaise *grâce*, & de laisser voir que le cœur s'oppose quand il s'agit de faire du bien. S. EVR. On disoit du Cardinal Mazarin, qu'il donnoit de si mauvaise *grâce*, qu'il déchargeoit les gens de la reconnoissance.

Les *grâces* & les agréments ne font pas la même chose. Les *grâces*, dit M. l'Abbé Girard, naissent d'une politesse naturelle, accompagnée d'une noble liberté. C'est un vernis qu'on répand dans le discours, dans les actions, dans le maintien, & qui fait qu'on plaît jusque dans les moindres choses. Les agréments viennent d'un assemblage de traits que l'humeur & l'esprit animent ; ils l'emportent souvent sur ce qui est régulièrement plus beau.

Il semble que le corps soit plus susceptible de *grâces*, & l'esprit d'agréments. L'on dit d'une personne qu'elle marche, danse, chante, déclame avec *grâce*, & que sa conversation est pleine d'agréments.

M. de Montesquieu va chercher dans la surprise de l'âme la cause des plaisirs que les *grâces* font naître. Les femmes laides ont des *grâces*, & il est rare que les belles en aient ; car une belle personne fait ordinairement le contraire de ce que nous avons attendu. Après nous avoir surpris en bien, elle nous surprend en mal ; mais l'impression du plaisir est ancienne, celle du mal, nouvelle. Aussi les belles personnes font-elles rarement les grandes passions, presque toujours réservées à celles qui ont des *grâces* que nous n'attendions pas.

Les *grâces* se trouvent moins dans les traits du visage, que dans les manières ; car les manières naissent à chaque instant ; au-lieu que le visage paroît d'abord, & ne cache presque rien.

Les *grâces* ne se trouvent ni dans les manières gênées, ni dans les manières affectées, mais dans une certaine liberté ou facilité qui est entre les deux extrémités. L'âme est agréablement surprise de voir qu'on a évité les deux écueils.

Il en est de même des *grâces* de l'esprit. L'esprit qui ne se montre que peu-à-peu, quand il veut, & autant qu'il veut, donne cette espèce de surprise qui fait les *grâces*. Quand on dit des choses qui ont coûté, on peut faire voir qu'on a de l'esprit, mais non pas des *grâces* dans l'esprit. Pour le faire voir, il faut que vous ne le voyiez pas vous-même. On n'a jamais de *grâces* dans l'esprit, que lorsque tout ce que l'on dit paroît trouvé & non pas recherché. Les *grâces* sont naturelles & ne s'acquièrent point. Elles ne se trouvent que dans ceux qui sont simples & naïfs. Mais comment peut-on travailler à être naïf ?

Les *grâces* de la diction, en matière d'Eloquence, de Poésie, &c. consistent dans un heureux choix & dans un arrangement convenable des mots propres, qui se présentent naturellement, & viennent comme d'eux-mêmes se placer où ils se trouvent, dans des pensées fines, mais où rien ne paroît recherché, dans des descriptions riantes & touchantes. Les *grâces* les plus fines sont celles qu'on sauroit le moins définir. S. Evremont dit que les Ouvrages de Scarron ont des *grâces* folâtres & badines, qui égalent les beautés graves & sérieuses de Virgile. Bouhours dit que les Ouvrages de Voiture ont des *grâces* fines & cachées, qui plaisent infiniment. Le grand Archevêque de Cambrai en fait le même éloge. Voiture, toujours accompagné des *grâces* les plus riantes & les plus légères. Tout reçoit dans ses mains une *grâce* nouvelle. Voyez encore GRÂCES, en Mythologie.

La *grâce* dans les arts, en Peinture, en Sculpture, c'est en général un certain tour que l'on donne aux choses, qui les rend agréables. Ce mot signifie autre chose que beauté. La beauté naît de la propor-

tion & de la symmétrie des parties. La *grâce* naît de la mollesse des contours, d'une expression douce, de l'union des parties, & des figures qui s'animent l'une par l'autre; de l'uniformité des mouvemens intérieurs causés par les affections & les sentimens de l'ame. C'est dans cette harmonie que consiste la *grâce*. On voit par proportion en quoi consiste la *grâce* dans les autres choses, comme en Architecture.

☞ Une figure, dit M. de Piles, peut être destinée parfaitement & admirablement coloriée, sans avoir cette *grâce* dont nous parlons. Elle sera belle, elle ne sera pas *gracieuse*. C'est ce que Suétone disoit de Néron. *Vultu pulchro magis quam venusto.*

☞ Je crois, dit M. Watelet, que la *grâce* des figures imitées comme celle des corps vivans consiste principalement dans la parfaite structure des membres, dans leur exacte proportion, & dans la justesse de leurs emmanchemens. Or, si les membres ont la mesure qu'ils doivent avoir relativement à leur usage; si rien ne nuit à leur développement; si enfin les charnières & les jointures sont tellement parfaites que la volonté de se mouvoir ne trouve aucun obstacle, & que les mouvemens doux & lians se fassent successivement dans l'ordre le plus précis, c'est alors que l'idée que nous exprimons par le mot *grâce*, sera excitée. Si l'on dit que sans tout cela une figure peut avoir une *grâce* particulière, & qu'il y a des défauts où certaines *grâces* sont attachées; on voit facilement que des circonstances étrangères, des goûts particuliers, des usages qui tiennent aux mœurs, & enfin des préjugés font tenir ce langage. Peut-il y avoir des moyens de plaire & de réussir, indépendans des grands principes que la raison & la nature ont établis? On a peut-être aussi grand tort de séparer, comme on fait aujourd'hui, l'idée de la beauté de celle des *grâces*, que de trop distinguer dans les lettres un bon ouvrage d'avec un ouvrage de goût. Peut-il y avoir un goût véritable qui n'exige pas la plus juste combinaison de l'esprit & de la raison? Peut-il y avoir aussi de véritable *grâce* qui n'ait pour principe la perfection des corps relative aux usages auxquels ils sont destinés?

☞ En nous conformant à l'usage, nous dirons que ce qui est petit & joli en tout genre, est plus susceptible des *grâces*, que ce qui est grand & beau. Les jolies femmes sont ordinairement plus pourvues de *grâces* que les belles. Une femme ne peut guère être belle que d'une façon; mais elle est jolie de cent mille. Les grandes parures ont rarement de la *grâce*, & souvent l'habillement des Bergères en a. Un géant, la figure de S. Christophe, d'un monstre, tout ce qui est fort & vigoureux, le terrible, l'horrible a un mérite qui n'est pas celui des *grâces*.

☞ On dit qu'un homme n'a pas bonne *grâce*, ou qu'il a mauvaise *grâce* de faire une chose, pour dire qu'il agit contre la bienveillance ou contre la raison: & ironiquement, vraiment vous avez bonne *grâce* de vouloir... Les Tapissiers appellent bonnes *grâces* les petits rideaux étroits qui sont aux côtés du chevet du lit.

GRÂCE, dans le Droit, quand on parle de Lettres de *grâces*, est un terme général, qui comprend les abolitions, les rémissions & les pardons qui sont trois espèces différentes de *grâces*. L'abolition est une *grâce*, par laquelle le Roi abolit, éteint, efface un crime avéré: une *grâce* de cette nature demande que le Roi use de toute son autorité. Les crimes, pour lesquels le Roi n'accorde pas la *grâce* appelée abolition, sont le duel, l'assassinat prémédité, le crime de ceux qui à prix d'argent ou autrement se louent pour ruer, outrager, recourir des mains de la Justice, ou de ceux qui les louent pour cela: les excès & outrages commis contre les Magistrats, Officiers, Huissiers, Sergens, faisant quelque acte de Justice; le rapt commis par violence. La *grâce*, appelée rémission, est une *grâce* accordée pour les homicides involontaires, ou commis dans la nécessité d'une légitime défense: ces cas sont contre la lettre & les termes de la loi; mais ils sont présumés n'être

pas contre l'esprit & l'intention de la loi. La *grâce*, appelée pardon, est une *grâce* qui remet une peine moindre que la peine de mort. Cette distinction de trois sortes de *grâces* n'est en usage que dans le Droit: dans le discours ordinaire on dit qu'un tel a obtenu des lettres de *grâce*, a eu sa *grâce*, de quelque nature que soit le crime qu'il a commis, & les lettres qu'il obtient. Il y a cependant une différence réelle entre ces sortes de lettres, & par rapport au crime qu'elles supposent, & par rapport à la forme: il faut, par exemple, que dans les lettres d'abolition, le terme d'*abolir* s'y trouve; il faut, pour que les lettres de rémission aient leur effet, que l'exposé que l'impétrant a fait, soit conforme aux charges & informations, sans quoi elles ne sont point registrées. Voyez l'Ordonnance de 1670, le Praticien François, le style criminel du sieur Gauret, &c. Le Roi accorde des *grâces* pour les crimes rémissibles, & il n'y a que lui qui puisse en accorder; les Reines & les Princes de la Maison Royale ne le peuvent. Les Juges subalternes sont Juges de rigueur; les Souverains peuvent faire quelque *grâce*. On appelle le coup de *grâce*, celui qui achève l'exécution d'un criminel, qui l'empêche de languir sur la roue.

En ce sens on appelle des ventes à *grâce*, celles qu'on fait à faculté de rachat ou de réméré, pendant un certain temps.

On appelle aussi Chevaliers de *grâce*, ceux qui sont dispensés de faire preuve de noblesse à la rigueur dans les Ordres de Chevalerie de Malte, de S. Lazare & autres. Commanderie de *grâce*, est celle que le Grand-Maître de l'Ordre confère à qui il lui plaît. Les Commanderies de rigueur sont celles que chacun obtient en son ordre & en son rang.

☞ On appelle en Jurisprudence *grâces* ou dons du Prince, les brevets, pensions, privilèges accordés par le Prince. Ces *grâces* doivent toujours être interprétées favorablement, à moins qu'elles ne fassent préjudice à un tiers. Car alors elles reçoivent une interprétation très-étroite.

En termes de Chancellerie, on intitule toutes les lettres avec cette formule: Louis, par la *grâce* de Dieu, Roi de France & de Navarre. Les Evêques intitulent souvent leurs mandemens: un tel, par la *grâce* de Dieu & du Siège Apostolique, Evêque de, &c. Les Souverains se disent aujourd'hui: par la *grâce* de Dieu, Empereurs, Rois, Princes, &c. Autrefois les Ducs, Comtes, & même les Grands Seigneurs, usoient de ce style. On peut voir dans la nouvelle collection du P. Martène, un Seigneur qualifié par la *grâce* de Dieu, Seigneur de Comborm. Louis XI fit dire au Duc de Bretagne de ne plus s'intituler par la *grâce* de Dieu. Le même Roi permit à Guillaume de Châlon de se dire, par la *grâce* de Dieu, Prince d'Orange. Du CHÊNE, *Hist. de Bourg.* p. 647. Par lettres du 28 Janvier 1448, Charles VII permit à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, de se dire: par la *grâce* de Dieu. On a dit quelquefois, par la *grâce* de Dieu si je suis quelque chose. v. *Ughellus Mathilda Dei gratia, si quid sum.* Charles, Duc de Lorraine, frère du Roi Lothaire, s'intitule par la seule *grâce* de Dieu, si je suis quelque chose, dans une sanglante lettre qu'il écrivit à Thiéri, Evêque de Metz. GERBERY, *Ep.* 32.

En Jurisprudence Canonique, on appelle *grâces*, & plus ordinairement provisions, celles que le Pape accorde pour les bénéfices vacans. On appelle *grâces expectatives*, non *expectatives*, non-seulement les mandats & réserves de Rome qui n'ont point de lieu en France; mais aussi les lettres d'indult, les brevets de serment de fidélité, nominations de Gradués, &c. qui sont des rescrits du Pape par lesquels il donne droit à quelqu'un d'impêtrer & d'obtenir le premier bénéfice vacant lequel est à la nomination des Collateurs à qui ces lettres s'adressent. Par ces mandemens les Papes lioient les mains des Ordinaires, & conféroient les bénéfices à qui il leur plaisoit. Anciennement on ne connoissoit point ces réservations dans l'Eglise, & il n'en est fait aucune mention dans

tout le Décret de Gratien. Au commencement ce n'étoient que de simples prières, & pour un seul bénéfice. Depuis ce furent des commandemens exprès, & on ne se contentoit pas d'une seule réserve ou *grâce expectative* fut une même Eglise. On croit qu'Adrien IV, qui gouvernoit l'Eglise vers le milieu du douzième siècle, a introduit l'usage des *grâces expectatives*. Il demanda aux Evêques & aux Chapitres quelques prébendes, pour en gratifier des particuliers, comme on l'apprend de plusieurs lettres de ce Pape : à sa recommandation Hugues, Chancelier de France, fut pourvu de plusieurs bénéfices. Les autres Papes envoyèrent de semblables recommandations aux Evêques & aux Chapitres, tant pour les bénéfices vacans, que pour ceux qui viendroient à vaquer; ces recommandations se changèrent dans la suite en commandemens dans plusieurs Etats; mais on s'y opposa, sur-tout en France & en Angleterre. Les Evêques s'en plainquirent dans le Concile de Vienne en l'an 1311; néanmoins Clément V ne laissa pas de se réserver l'Archevêché de Cantorbery, & de le donner en 1313, en excluant celui qui avoit été élu. En 1335, Benoît XII publia la Décrétale *ad regimen*, qui contient une infinité de réservations contraires à l'ancien usage pour la provision des bénéfices. Cette disposition fut confirmée par quelques Conciles, ce qui donna lieu à Charles VI, Roi de France, d'assembler le Clergé & le Parlement de Paris en l'an 1417, & de faire un Edit publié l'année suivante 1418, par lequel il fut arrêté que puisque les Conciles de Pise & de Constance n'avoient pas satisfait aux remontrances qui avoient été faites par la France, on pourvoiroit à l'avenir aux Evêchés & aux Abbayes par les élections canoniques, & aux autres bénéfices par la nomination des patrons, ou par la collation des Ordinaires. Charles VII confirma cet Edit en 1422; mais il se désista depuis de cet Edit. En 1433, le Concile de Bâle rétablit les élections, & abolit toutes les réservations, excepté celles qui sont contenues dans le corps du Droit canonique. Le Concile abolit aussi les *expectatives* pour les bénéfices électifs ou collatifs. Ces décrets du Concile de Bâle furent reçus par l'Eglise Gallicane dans l'assemblée tenue à Bourges en l'année 1438, & ensuite inférés dans la Pragmatique Sanction, mais avec quelques modifications. Charles VII fit observer la Pragmatique Sanction, nonobstant les remontrances au contraire d'Eugène IV & de Pie II. Enfin, Louis XI, par son Edit de 1464, abolit encore l'usage de ces *grâces expectatives*, & depuis encore Henri III, par l'Ordonnance de Blois 1579, art 3, révoqua toutes les réserves des bénéfices dépendans de sa nomination. Aujourd'hui on ne reçoit plus en France d'autres *grâces expectatives* que celles des Indultaires & celles des Gradués. Voyez EXPECTATIVES.

GRÂCES GÉNÉRALES. C'est ainsi qu'on appelloit le Jubilé au XIV^e siècle, comme il paroît par la déposition du dix-neuvième témoin dans l'enquête faite à Angers pour la canonisation de Charles de Blois. Les *Grâces générales* d'Innocent VI. Aller à Avignon aux *Grâces générales*. Voyez la nouvelle *Hist. de Bretagne*, T. II, p. 550.

GRÂCE. Monnoie de billon qui se fabrique & qui a cours à Florence & dans tous les Etats du Grand-Duc; elle vaut cinq quatrins ou un sous deux tiers. On n'en donne guère dans les grands paiemens, & l'on ne s'en sert que dans le négoce journalier des denrées & menues marchandises.

GRÂCE DE S. PAUL. Les Maltois donnent ce nom à une terre blanche ou bol qui se trouve dans leur île, & qu'ils prétendent être un remède contre la morsure des vipères. On attribue aussi la même propriété aux glosepêtres qui se trouvent dans la même île, & l'on prétend qu'elles ont cette vertu depuis que S. Paul ayant été mordu d'une vipère dans l'île de Malte, n'en fut point incommodé.

GRÂCE, est quelquefois un titre de dignité en Allemagne qu'on donne aux Princes qui ne sont pas du premier rang, & qui ne peuvent prétendre au titre d'Al-

teffe. Ce titre de *grâce* est fort commun dans la haute Allemagne, & sur-tout en Autriche, où les Barons se le font donner comme un titre inférieur à celui d'Excellence. C'est aussi un terme d'honneur que l'on donne aux Evêques en Allemagne & en Angleterre, comme on leur donne en France celui de Grandeur. On dit sa *grâce*, parlant de l'Evêque de Bâle, de Wirtsbourg, &c. On le dit aussi des Ducs & Païrs d'Angleterre.

DE GRÂCE. adv. Par faveur, par pitié, par pure bonté. Hé, de *grâce*, ne lui faites point de mal. *Quasò, amabo.*

Explication de ce proverbe : après *grâces* Dieu but. Un Auteur grave, Boétius Epo, dit que les Allemands fort adonnés à la débauche, ne se mettoient point en peine de dire *grâces* après leurs repas. On eut beau y exhorter les Chanoines & les Moines dans un Concile de Mayence tenu l'an 847, ces exhortations furent inutiles. Ainsi, pour réprimer cet abus, le Pape Honorius III donna des Indulgences aux Allemands qui boïroient un coup après avoir dit *grâces*. Les Allemands appellent cela l'Indulgence de Boniface. On dit la même chose en Bretagne, & on l'appelle l'Indulgence ou le pardon de S. Guillaume. M. BROSSETTE, sur ces deux vers de la seconde satire de Regnier, qui sont le 147 & le 148.

Or la table levée ils curent la mâchoire,
Après *grâces* Dieu but, ils demandent à boire.

MERC. de Déc. 1729.

GRÂCES, en Mythologie. Le premier Auteur qui ait peint les *grâces* un peu en grand, c'est Hésiode dans sa Théogonie, poëme allégorique sur la généalogie des Dieux. Après avoir décrit la naissance de Minerve qui sortit toute armée de la tête de Jupiter, il raconte celle des *grâces* qui sortirent de son cœur sous des figures plus humaines. Il en distingue trois, auxquelles il donne divers noms pour les caractériser, chacune par son agrément particulier. La première, qu'il appelle Aglaïa, par le brillant; la seconde, qui est Euphrosine, par la douceur; la troisième, qui est Thalie, par la vivacité, ou, selon la propriété du mot Grec, par une anénité semblable à celle d'une fleur fraîchement éclose. Orphée leur accorde les mêmes attributs; mais on y ajouta ensuite quelques nouveaux traits. On représentoit les trois *grâces* d'une taille fine & déliée, se tenant toutes par la main, toujours riantes & toujours jeunes, mais en même-temps toujours sages & modestes, sur-tout déceimment vêtues, sans autre ornement de tête qu'une belle chevelure, & sans autre ajustement qu'une robe traînante, légère & un peu diaphane, dont une élégante simplicité faisoit toute la richesse.

Tel étoit le tableau des Grecs que Socrate, le plus ingénieux des anciens Philosophes, avoit fait exposer dans la citadelle d'Athènes, à l'entrée du Temple de Minerve. C'étoit là qu'il envoyoit ses disciples pour apprendre la bonne *grâce* à l'école des *grâces* mêmes. C'est en effet, dans ces représentations symboliques qu'on trouve la philosophie des *grâces* & des agréments. On fait les *grâces* d'une taille fine & déliée, pour montrer que l'agrément consiste, non pas dans la grandeur, ni même précisément dans la régularité des traits, mais dans leur finesse & leur délicatesse. Elles se tiennent par la main, parceque les plus belles qualités, sans union entre elles, ne font pas un tout qui puisse long-temps nous plaire. Elles sont toujours riantes : rien de plus opposé aux *grâces* qu'un air sombre. Toujours jeunes, non pas pour exclure de leur empire les autres âges de la vie humaine, mais pour nous montrer qu'elles rajeunissent tout par leur gaieté naturelle. Elles sont sages, modestes & vierges, autrement ce ne seroient plus que des courtisannes indignes de nos regards, que la sage Minerve eût bientôt chassées de son Temple. Elles étoient déceimment vêtues. Le decorum est de l'es-

sence des grâces. Leur robe étoit traînante. Un peu de négligence ne sied pas mal aux grâces.

Rien de plus propre que ces emblèmes, ces allégories pour nous faire sentir la nature des grâces de la part des objets qu'on appelle gracieux. Nous avons déjà dit qu'on entend par grâce, non pas précisément la beauté absolue d'un objet, mais cette sorte de beauté sensible dont la vue répand dans l'ame une impression de joie ou de contentement. Delà vient que les Grecs dont la langue est si heureuse en expressions propres, nommoient les grâces, charites, nom tiré de *chara*, qui signifie joie, gaieté. Le mot Latin *gratia*, qui vient de *gratum*, agréable, délectable, porte la même idée dans l'esprit, & notre mot de grâce, qui en est dérivé, n'a point dégénéré sur la route de son ancienne origine. Parmi nous, comme chez les Grecs & les Romains, qui dit gracieux, dit une qualité qui, non-seulement plaît à l'esprit, mais qui agréé au cœur, & c'est pour cela que grâces & agrémens passent ordinairement pour synonymes.

Un arbre nous paroît beau, dit l'Auteur de l'Essai sur le beau, quand il s'élève sur sa tige bien à plomb, quand ses branches montent en l'air dans un ordre symétrique; mais il ne paroît gracieux que dans l'instant où il se couvre de fleurs. Nous aimons à regarder la verdure d'une prairie; mais si vous en séparez l'émail des fleurs, les yeux ne seront pas contents. Je vois un parterre dont les compartimens sont tracés avec art, les bordures élégantes, le champ bien ordonné. Ce n'est encore là que le dessein d'un tableau qui attend le coloris. Je vois des boutons qui se forment de toutes parts: ce n'est encore qu'une espérance d'agrément. La belle saison les fait éclore. Voilà les grâces qui s'épanouissent avec les fleurs: grâces touchantes par leur brillant, leur douceur & leur vivacité.

Le visage de l'homme paroît formé pour être le siège de toutes les grâces. La sérénité de son front qui vous annonce un abord facile: la douceur de ses yeux, qui vous promet un accueil favorable: un entre-œil vivant qui s'épanouit à votre présence: le souris de sa bouche qui prévient la parole pour vous assurer du plaisir qu'il a de vous voir: le tout enfermé sous une enveloppe subtile & transparente qui vous découvre, comme au travers d'une gaze fine, tous les sentimens de son ame.

Un port gracieux demande un maintien droit sans affectation, une attitude aisée, une contenance gaie, une démarche ferme sans pesanteur, & légère sans précipitation, une certaine flexibilité d'organes pour prendre facilement tous les airs convenables aux égards que l'on doit à la société civile.

Manières gracieuses. Considérons un honnête homme qui veut plaire dans le monde; nous verrons dans tout son extérieur un composé bien assorti des mouvemens de la tête, des yeux, des bras, des mains soutenues par des attentions visibles à vous témoigner son estime, & à mériter la vôtre. C'est proprement ce qu'on appelle avoir des manières. Elles supposent une ame intelligente qui fait régler avec bienfaisance tous les mouvemens du corps qu'elle anime. C'est cette espèce d'éloquence du corps qui fait plus de la moitié du don de plaire.

GRÂCES DE L'ESPRIT. Il y a des personnes qui font paroître dans leurs discours une manière de penser, un sentiment, un tour d'expression si agréable, que nous ne pouvons les entendre sans être touchés de leurs paroles. C'est en général ce que nous appelons grâces de l'esprit. Des agrémens du discours, qui non-seulement nous plaisent par le sens des paroles, mais qui nous font plaisir par le tour qui les accompagne. Aucun ouvrage d'esprit ne peut plaire sans ces grâces dont nous parlons. Vous avez fait un poëme plein de beautés, dit Horace: ce n'est point assez pour plaire; il faut que ces beautés soient touchantes. *Non satis est pulchra esse poemata: dulcia suntu.* L'Horace François donne la même leçon dans son art poétique.

*De figures sans nombre égayez votre ouvrage!
Que tout présente aux yeux une riante image.
Sans tous ces ornemens le vers tombe en langueur,
La Poésie est morte, ou rampe sans vigueur.*

Pour trouver en quoi ces grâces consistent, il n'est question que d'appliquer les symboles du tableau des anciens aux ouvrages d'esprit. On supposoit trois grâces dont les noms symboliques signifient brillant, doux, vivacité, pour nous apprendre que dans un discours un seul agrément ne suffit pas pour soutenir long-temps notre attention. Le brillant tout seul fatigue; la douceur toute seule affadit; la vivacité toute seule étourdit. Les grâces doivent donc se tenir par la main dans une composition, c'est-à-dire, que le brillant doit être doux, la douceur vive, & la vivacité douce & lumineuse. Elles sont toujours riantes, parceque c'est la gaieté de l'esprit qui leur donne la naissance: toujours jeunes, car elles sont de la nature de l'ame que l'âge ne ride pas: toujours vierges, autrement ce ne seroient plus que des courtisannes indignes de nos regards. Elles sont décentement vêtues; car comment la plus belle pensée ou le plus beau sentiment pourroient ils nous plaire, si les paroles qui en sont comme les vêtemens, n'y convenoient pas? Mais du reste, elles ne demandent pas beaucoup d'apprêts. La propriété des termes avec un peu d'élégance en doit faire toute la parure. Elles sont nues pour nous montrer que les grâces n'empruntent rien de l'art, & qu'elles n'ont d'autres charmes que ceux de la nature. Par la même raison elles marchent en robe traînante, parcequ'un peu de négligence ne sied pas mal aux grâces dont le principal soin doit être d'imiter la nature. On ajoute enfin que leur robe est légère & d'une étoffe un peu diaphane, pour nous faire entendre d'un côté que si un discours doit avoir des ornemens, il ne faut pas qu'il en soit trop chargé; & d'un autre que s'il peut souffrir quelques obscurités, il faut que la pensée de l'Auteur se découvre sans peine au travers.

Quelques-uns ont dit qu'il y avoit quatre grâces, & que c'étoient les heures, ou plutôt les quatre saisons de l'année. Un marbre du cabinet du Roi de Prusse représente les trois grâces à la manière ordinaire, avec une quatrième figure assise, bien vêtue & couverte d'un grand voile, avec ces mots au bas, AD SORORES IIII. M. Béger ne veut pas cependant que ce soient quatre grâces, mais les trois grâces, & la quatrième, Vénus, qui étoit leur sœur, puisqu'elle étoit fille de Jupiter & de Diane. Dans les premiers temps on ne représentoit point les grâces nues, comme il paroît par Pausanias, *L. VI & L. IX.* Il décrit leur temple & leurs statues; elles étoient de bois, à la réserve de la tête, des mains & des pieds, qui étoient de marbre blanc; leur robe étoit dorée. L'une tenoit une rose, l'autre un dé, & la troisième du myrte.

On les nommoit autrefois charites. Les charites sont brunettes, dit un vieux Poëte. Le P. Vavasseur ne croit pas que *charis* & *charites* soient Latins. Tout au plus on l'a dit en vers; encore quelques endroits des Poëtes où il se trouve, lui paroissent-ils suspects. Voyez *De vi & usu quorundam verborum*, p. 30.

La ville de Deulton en Thrace met les grâces sur quelques-unes de ses médailles. Voyez VAILLANT dans l'Emp. Alexandre.

*Par la belle Conti, mes vœux sont prévenus,
Une des grâces qui pour elle
A quitté la Cour de Vénus,
M'apporte cinq louis. C'est une bagatelle;
Mais des mains d'une grâce, ils valent mille écus.*
NOUV. CH. DE VERS.

On dit en Poésie, les jeux, les ris, les grâces, les amours, en personnifiant ces êtres. Voy. PERSONNIFIÉ & PERSONNAGE ALLÉGORIQUE. On dit qu'un

homme n'a point sacrifié aux *grâces*, pour dire qu'il est grossier, & qu'il ne fait rien de bonne *grâce*. Cette phrase est prise du Grec. Platon disoit à Xénocrate, allez sacrifier aux *grâces*, avant que de vous montrer au monde. Le compliment n'étoit pas gracieux.

GRACE, ou **GRASSE**. Ville épiscopale de France. *Grassia*. On trouve aussi *Graca*, aussi-bien que *Gracensis*, qui est de *Grace*. *Grace* n'est point une ville ancienne. Elle est en Provence, à trois lieues au couchant d'Antibes, sur une colline, dans un fort beau pays. Elle est peuplée, & a une Sénéchaussée & une Viguerie. L'Evêché de *Grace* est l'ancien Evêché d'Antibes, qui y a été transféré à cause des fréquentes incursions des Corsaires. Son Evêque est suffragant d'Embrun. Au commencement du douzième siècle elle étoit la dernière des villes de la Province d'Arles; apparemment qu'environ le même temps elle fut donnée à la Province des Alpes maritimes; car des Auteurs de ce siècle la mettent aussi la quatrième sous la Métropole d'Embrun. Voyez DE VALOIS, *Not. Gall. p. 236*.

GRACE, ou **GRASSE**. Petite ville de France avec Abbaye. *Grassia*. Elle est dans le Languedoc, à quatre lieues de Carcassonne, vers l'orient méridional. Charlemagne est le fondateur de l'Abbaye de *Grasse*. La *Grace* que Valois voudroit qu'on écrivit plutôt la *Grasse*, est dans le Languedoc, du Diocèse de Narbonne, près de Mont-Laur, & connu par un ancien Monastère que l'on nomme *Monasterium de Crassa*. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 161*. PIERRE DE VAUCERNAY, *Hist. des Albig. c. 34*.

GRÂCE A DIEU. f. m. Il y a un Saint Déo-Gratias, Evêque de Carthage, successeur de Saint Quod vult Deus. L'Auteur du petit livre François, intitulé l'*Aumône Chrétienne*, le nomme incongruement *Grâce à dieu*. CHASTEL, *Martyr. T. I, p. 86*. Voyez DÉO-GRATIUS, & ajoutez-y חַנּוּנְיָהּ, *Hanania* à *Jehohhanan* & *Elhhanan*.

GRÂCE-DIEU. Abbaye de l'Ordre de Cîteaux. *Gratia Dei*. La *Grâce-Dieu* est en Franche-Comté, Province de France, & dans le Diocèse de Besançon. La *Grâce-Dieu* est fille de la Charité, & fut fondée en 1139. SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ. T. IV, p. 507*.

La *Grâce-Dieu* est encore une autre Abbaye du même Ordre, fille de Clairvaux. Celle-ci est dans le Diocèse de la Rochelle, où elle fut fondée quatre ans avant l'autre en 1135. SAINTE-MARTHE, au même endroit.

GRÂCE-NOTRE-DAME. Nom d'un Monastère de l'Ordre de Cîteaux dans le Diocèse de Troyes en Champagne, près de Montmirail. *Gratia Domina nostra*. C'étoit autrefois une Abbaye de filles; c'est aujourd'hui un Prieuré d'hommes.

GRACIABLE. adj. m. & f. Terme de Chancellerie, qui ne se dit qu'en ces phrases: ce cas est *graciable*, pour dire, c'est un cas remissible, pour lequel on peut obtenir des lettres de grâce. *Dignus gratiâ*. Le cas me paroît *graciable*. LE SAGE. Un fait *graciable*.

GRACIER. v. a. Vieux mot. Remercier.

GRACIEUSE. Nom de lieu. Voyez *GRATIOSA*.

GRACIEUSEMENT. adv. D'une manière gracieuse. *Venustè, comiter*. Cet homme est honnête, il reçoit *gracieusement* ceux qui l'abordent. Parler *gracieusement*.

GRACIEUSER. v. a. Faire des démonstrations d'amitié à quelqu'un, pour gagner les bonnes grâces. *Comiter habere, excipere, gratulari*. Cette femme l'a fort *gracieusé*. Ce mot ne se trouve que dans le Dictionnaire de l'Académie. Il ne peut être d'usage que dans le style simple & familier. On l'a depuis quelque temps introduit à la Cour, pour marquer le bon accueil que le Roi fait aux Officiers, aux Courtisans dont il est content. Il signifie alors parler, recevoir obligeamment. On croyoit un tel disgracié; mais il a paru aujourd'hui à la Cour, le Roi l'a *gracieusé*. Un tel est revenu de l'armée, a rendu compte au Roi de la campagne, le Roi l'a *gracieusé*. Il ne

se dit guère que dans ces sortes de phrases, & hors de-là il est du style familier, badin ou métaphorique.

J'eus le malheur de *gracieuser* cette vieille sans réflexion, parceque vous veniez de me serrer la main, & que j'en avois une joie qui attendrissoit toutes mes expressions, & qui m'auroit fait *gracieuser* ma bifaïeule, si elle avoit été là. M. DE MARIVAUX. *T. I du Spect. Fr.*

De gracieux on a formé *gracieuseté* qui se dit non-seulement des petits présents que l'on fait en reconnaissance des services rendus, mais encore de la manière obligeante avec laquelle on reçoit quelqu'un. L'Ambassadeur n'a fait mille *gracieusetés*. Ce mot ainsi que *gracieuser*, ne peut passer que dans la conversation. *Comitas*.

GRACIEUSETÉ. f. f. Petit présent qu'on donne à des gens qui ont rendu quelque service, quelque bon office, gratification; ce qu'on donne à quelqu'un au-delà de ce qu'on lui doit. *Corollarium munusculum*. Cet homme vous a bien servi, il mérite quelque *gracieuseté*. Expression du discours familier.

GRACIEUX, **ËUSE**. adj. *Comis, urbanus, decens*. C'est un terme nouveau dont Ménage a enrichi la langue. Vaugelas & le Père Bouhours se déclarèrent contre ce mot. Le Père Bouhours prétendoit qu'on ne doit s'en servir sérieusement que quand il s'agit de peinture, comme en cet exemple. Ces peintures ont toute la finesse de l'art, & je ne fais quel air tendre & *gracieux* qui charme les connoisseurs. Ménage remarque que le mot de *gracieux* n'est pas plus au terme de peinture que celui de *tendre*. Le Père Bouhours, dans ses dernières remarques sur la langue Française, dit qu'on peut employer le mot de *gracieux* en vers, & il ajoute malicieusement que Ménage en a fait l'emploi le plus juste dans son Eglogue pour la Reine de Suède, en disant :

Pour moi de qui les vers n'ont rien de gracieux.

Malgré la critique du P. Bouhours ce mot a réussi. On en fait peut-être un usage trop fréquent. Mais les meilleurs Ecrivains l'emploient dans toutes ses significations, & il est maintenant du bel usage.

GRACIEUX signifie proprement celui qui plaît ou qui a envie de plaire. Ce sont l'air & les manières qui rendent *gracieux*. Des manières *gracieuses*, un air *gracieux*. Il ne dit pas précisément la même chose qu'agréable. L'esprit & l'humeur rendent *agréable*. On aime la rencontre d'un homme *gracieux*; il plaît. On recherche la compagnie d'un homme agréable; il amuse. Les personnes polies sont toujours *gracieuses*, & les personnes enjouées sont ordinairement *agréables*. On fait une réception *gracieuse*. On a la conversation *agréable*. Ce Prélat savoit rendre ses refus si *gracieux*, qu'on étoit content de la politesse de ses manières, si on ne l'étoit pas de ses raisons. P. GAIL. C'est bien la faute des Princes s'ils ne se font pas aimer; un regard, une parole *gracieuse* leur gagne les cœurs. BOUH. Les femmes sont naturellement plus complaisantes & plus *gracieuses* que les hommes. BELL.

Il me semble, dit M. l'Abbé Girard, que c'est plus par les manières que par l'air que les hommes sont *gracieux*, & que les femmes le sont plutôt par leur air que par leurs manières, quoiqu'elles puissent l'être par celles-ci; mais il s'en trouve qui avec l'air *gracieux*, ont les manières rebutantes.

Il paroît aussi que ce qui contribue le plus à rendre l'homme *agréable*, est un esprit vif & délié, & que ce qui y a plus de part à l'égard de la femme, est une humeur égale & enjouée.

Il ne faut pas confondre le mot *gracieux* avec honnête, civil, poli, affable. Voyez aux articles particuliers, les nuances qui distinguent ces mots. Nous sommes *gracieux* par des airs prévenans pour ceux qui s'adressent à nous. Les manières *honnêtes* sont une marque d'attention. Les *civiles* sont un témoignage de respect. Les *polies* sont une démonstration d'estime. Les *affables* sont une insinuation de bien-

veillance. Il faut être *gracieux* sans minauderie.

GRACIEUX & AGREABLE ne signifient pas toujours des qualités personnelles. Alors le mot de *gracieux* exprime proprement quelque chose qui flatte les sens ou l'amour propre; & celui d'*agréable*, quelque chose qui convient au goût & à l'esprit. Il est *gracieux* d'avoir toujours de beaux objets devant soi, & d'être bien reçu par-tout. Rien n'est plus *agréable* à un bon esprit que la bonne compagnie. Il est quelquefois dangereux d'approcher de ce qui est *gracieux* à voir, & il peut arriver que ce qui est très-*agréable* soit très-nuisible.

Les peuples du Nord disent notre *gracieux* Souverain. Ils paroissent attacher à ce mot l'idée de bien-faisant.

On appelle en Chancellerie Romaine des provisions de Bénéfice en forme *gracieuse*, *in forma gratiosa*, quand elles sont accordées sur une attestation de vie & mœurs, de la part de l'Evêque ou du Supérieur, en vertu de quoi on se met en possession, sans examen & sans demander le *visa* de l'Ordinaire, excepté pour les Cures, à cause de l'examen rigoureux ordonné par le Concile de Trente. Quand les provisions sont accordées *in forma dignum*; c'est-à-dire, si le Pape a apposé la condition que l'impétrant en soit digne, c'est à l'Evêque Diocésain à l'examiner, & à lui accorder ou à lui refuser le *visa*, s'il le trouve capable ou non.

GRACILITÉ. f. f. Qualité d'une voix grêle, telle que les femmes & les castrats ont coutume d'avoir. *Gracilitas*. *Gracilité* de la voix. Il n'a guère d'autre usage.

GRACOWATZ, ou GRACHOVA. C'étoit anciennement une petite ville de la Liburnie. *Gracovatia*, anciennement, *Burnum*, *Burnium*. Ce n'est maintenant qu'un village de la Bosnie, à cinq lieues de Tina, du côté du nord.

GRACZ, ou GRATZ. *Gracium*, *Gracium*. Ville d'Allemagne, capitale du Duché de Stirie, & située sur le Muer, à vingt-deux lieues de Vienne vers le midi. *Gracz* est le Siège du Capitaine-Général ou Gouverneur, & de la Chambre de la Régence de toute la Province. Elle est bonne, forte, ornée d'une Académie & défendue par un beau château, où est né l'Empereur Ferdinand II.

GRACZ, ou WINDISCHGRACZ. *Vinundria*, *Vendum*. C'étoit autrefois une petite ville de la haute Pannonie; maintenant c'est un village du Comté de Cilley, en Stirie. Il est aux confins de la Carinthie, environ à quatre lieues de Lavamynd, du côté du levant.

GRADACCHIO. Monte Gradacchio. *Gradacius*, anciennement *Aureus mons*. Nom d'une montagne de l'île de Corse. Elle est vers le milieu de l'île, & l'on voit à son sommet le lac de Créna, d'où sortent les rivières de Golo, de Tavignana & de Limone, qui sont les trois plus grandes de l'île. MATY.

GRADATION. f. f. C'est en général une disposition où les choses sont considérées comme s'élevant les unes au-dessus des autres. Ce corps s'est formé par une *gradation* insensible. *Gradus*, *Gradatio*.

GRADATION, en Logique, est une espèce d'argumentation composée de plusieurs propositions arrangées de façon que l'attribut de la première devienne le sujet de la seconde, l'attribut de la seconde, le sujet de la troisième, & ainsi de suite, jusqu'à ce que le dernier attribut soit joint au sujet de la première. Par exemple, l'homme est un animal. Un animal est une chose vivante. Une chose vivante est une substance. Donc l'homme est une substance. *Gradatio* ou *sortes*.

GRADATION, en Rhétorique, est une figure par laquelle on assemble des choses qui enchérissent les unes sur les autres. C'est ainsi qu'on présente le tableau gradué des passions, en peignant leurs commencemens, leurs progrès, leur force, leur violence.

GRADATION, en Architecture, signifie la disposition de plusieurs parties avec symétrie & par degrés,

qui forment une manière d'amphithéâtre, en sorte que les corps de devant ne nuisent point à ceux de derrière.

GRADATION, en termes de Chimie, se dit d'une opération qui appartient particulièrement aux métaux. C'est une exaltation à un plus haut degré de bonté, par le moyen de laquelle le poids, la couleur & la consistance sont menés à un degré plus excellent qu'ils n'étoient auparavant.

Les Peintres appellent aussi *gradation*, ce changement insensible de couleurs qui fait la diminution des teintes, & les nuances. Ce qui a été avancé mal à propos; car on ne dit point *gradation* des couleurs, des jours, &c. mais bien dégradation des couleurs, des jours, des ombres, des lumières bien dégradées. Voyez DÉGRADATION, *Dict. de Peint. & d'Arch.*

On nous dit aussi dans l'Encyclopédie que les Peintres se servent du mot *gradation*, pour exprimer le changement insensible des couleurs, qui se fait en diminuant les teintes & les nuances, & l'on renvoie au mot dégradation. N'est-ce pas-là s'écarter de l'idée que présente le mot de *gradation*, qui exprime des choses qui enchérissent les unes sur les autres? Dans ce sens *gradation* seroit l'opposé de dégradation. Dans la *gradation* on monte de l'obscur au clair; dans la *dégradation*, on descend du clair à l'obscur. Ainsi je dirois que la *gradation* est un passage de l'obscur au clair par des nuances bien ménagées. Nous ressemblons à ces hommes qui sortant tout-à-coup d'une caverne obscure, ne peuvent soutenir l'éclat du grand jour. Il faut que des *gradations* insensibles de lumières préparent leur débile vue à recevoir les rayons. *Mém. de Trév.*

GRADE. f. m. Degré d'honneur ou de dignité. *Gradus*. Parvenir au plus haut *grade*. On le dit souvent en matière Ecclésiastique, de la Prêtrise & des autres dignités plus élevées. L'Episcopat est un des plus hauts *grades* où l'on puisse être élevé. On le dit aussi des degrés qu'on prend dans les Universités. Le Baccalauréat est un *grade*. Il faut étudier cinq ans dans l'Université de Paris, pour acquérir des *grades*.

On le dit aussi des lettres qu'on obtient en vertu des *grades*. Faire insinuer ses *grades*, jeter, signifier ses *grades*, sur un Evêché, sur une Abbaye. Obtenir un bénéfice en vertu de ses *grades*. Voy. GRADUÉ.

GRADEAU. f. m. Poisson de mer. Il y a dans la mer du Sud, & sur les côtes des pays qu'elle baigne, des *gradeaux* que les Espagnols appellent poissons des Rois, à cause de leur délicatesse. On trouve une infinité de *gradeaux* dans quantité de petites anses de l'île de Sainte Catherine. FRÉZIER.

GRADIN. f. m. Petite marche ou degré. *Gradus minor*. On le dit particulièrement de ces marches qu'on met sur un autel ou à un reposoir, quand on veut le parer, & y mettre plusieurs rangs de cierges ou d'argenterie, élevés les uns au-dessus des autres. On le dit de même d'un petit degré qu'on met sur des buffets ou ailleurs, pour y poser des chandeliers, vases de fleurs, porcelaines, &c.

On appelle aussi *gradin*, des bancs élevés les uns au-dessus des autres pour placer plusieurs personnes dans les grandes assemblées, aux bals, sur le théâtre. AC. FR.

GRADINS DE JARDIN. Ce sont de petites terrasses élevées en manière de degrés, où l'on met des caisses, des vases & pots de fleurs pour terminer une allée. On les fait de gazon ou de maçonnerie en ligne droite ou circulaire, en manière d'amphithéâtre. Les fleurs fournissent les parterres & les *gradins* des amphithéâtres dans chaque saison. MÉM. DE TRÉVOUX.

GRADINE. f. f. Outil d'Artisan, qui est une espèce de ciseau dentelé & fort acéré, dont se servent particulièrement les Sculpteurs. Pour abattre beaucoup plus de marbre ou de pierre dans le travail, & pour tracer, par l'intervalle que les dents laissent entre elles, quelques parties délicates, comme les poils de la barbe, des sourcils, les cheveux, &c.

GRADISCA ou GRADISCH. Forteresse du Frioul. *Gradisca*.

disca. Elle est dans le Comté de Gorice, sur le Lifonzo, à trois lieues au-dessous de la ville de Gorice, autant de Palma-nuova, vers le levant. Les Vénitiens bâtirent *Gradisca* l'an 1472, pour couvrir leur pays contre les irruptions des Turcs; mais présentement elle appartient à la Maison d'Autriche, avec tout le reste du Comté de Gorice. MATY.

GRADISCA ou GRADISCH. Ville de la Turquie, en Europe. *Gradisca*, *Gratiana*, anciennement, *Servitium*. Elle est entre Poffega, Zagabria, Creutz & Jaïck, sur la Save, qui la partage en deux parties, jointes par un pont: la vieille *Gradisca* est dans la Bosnie, & la nouvelle, qui est une place forte, se trouve dans l'Esclavonie. MATY.

GRADISKIA. Voyez VARHEL.

GRADIVE. f. m. *Gradius*. Terme de Mythologie. Nom que les Anciens donnoient à Mars. Festus dit que ce mot vient de *gradiri*, marcher, avancer, parcequ'on va à la guerre, au combat *gradatim*, à pas mesurés & en ordre de bataille. D'autres le tirent du Grec *gradaveiv*, qui veut dire lancer un dard.

GRADO. Petite ville, mais bonne, bâtie sur une petite île de même nom, qui est au fond du golfe de Venise, près de l'embouchure du Lifonzo, & au midi de la ville d'Aquilée. *Gradus*. Elle a été du Frioul; mais Baudran assure qu'elle est aujourd'hui du Dogado. Les habitans d'Aquilée fondèrent *Gradò*, après la ruine de leur ville par Attila, & le Patriarche d'Aquilée y fit long-temps sa résidence. Mais Aquilée ayant été rebâtie, & le Patriarche y étant retourné, ceux de *Grado* en élurent un autre, dont le siège fut transféré à Venise par le Pape Nicolas V, l'an 1455. MATY.

GRADO. Village d'Espagne, situé dans les Asturies, près d'Oviédo du côté du midi: *Gradus*. Quelques Géographes l'appellent *Malgrado*, & on y met la ville nommée anciennement *Maliaca*.

GRADUATION. f. f. Terme de Mathématiques; il est en usage en diverses parties de cette science. Division de quelque chose en degrés. *Graduation* d'un thermomètre, d'une échelle. Il signifie aussi le mouvement, l'action par laquelle on divise quelque chose en degrés. Le marteau n'a commencé sa *graduation* sur la flèche que par environ 40 degrés. BOUQUER. La *graduation* de la flèche étant faite. ID.

GRADUATION, ou chambre graduée. On appelle ainsi dans les salines un bâtiment destiné à faire évaporer l'eau dans laquelle le sel est dissout, ou à faire, par la seule action du vent & de l'air, ce qu'on ne pourroit opérer que par l'action du feu. AC. FR.

GRADUÉ. f. m. Celui qui a des degrés en quelque Faculté. *Graduatus*. Les *Gradués simples* sont ceux qui ne sont pas *Gradués*, & qui n'ont que les Lettres de leurs degrés, avec leur attestation du temps d'étude, pour être pourvus des Bénéfices vacans aux mois d'Avril & Octobre, qui sont mois de faveur. Les *Gradués nommés* sont ceux qui ont obtenu de l'Université des Lettres de nomination sur certains Collateurs, pour obtenir seuls les Bénéfices vacans aux mois de Janvier & de Juillet, qui sont les mois de rigueur. Les *Gradués Licenciés*, ou Docteurs en Théologie, doivent avoir étudié dix ans; les Licenciés, ou Docteurs en Droit Canon, ou Civil, ou en Médecine, sept ans; les Bacheliers en Théologie, six ans; les Bacheliers en Droit Civil, ou en Médecine, cinq ans; les Maîtres-ès-Arts, cinq ans, c'est-à-dire, deux ans en Philosophie, & trois ans dans l'une des Facultés supérieures, parceque les études de Grammaire ne sont point comptées. Il suffit aux Nobles d'avoir étudié trois ans en Droit Canon ou Civil, pour être Bacheliers, le tout pour acquérir un Bénéfice. Les privilèges des *Gradués* sont des grâces expectatives. Tous les Bénéfices qui vaquent aux mois affectés aux *Gradués*, leur doivent être conférés, à l'exception des Bénéfices consistoriaux, des électifs confirmatifs, & de ceux qui sont à la nomination ou collation du Roi ou d'un Patron laïque. Par l'article I de l'Ordonnance de 1606, les *Gradués* sont exclus de prétendre aux dignités des Cathédrales,

Tome IV.

qu'avant ce temps-là ils pouvoient réquerir en vertu du Concordat. Le droit des *Gradués* n'est pas plus ancien que le quinzième siècle. Avant le Concile de Bâle, les Universités donnoient des rôles de ceux de leurs membres qu'elles croyoient avoir mérité d'être récompensés; & quoique dans ces premiers temps elles n'eussent point encore un droit véritablement formé, ces rôles étoient si respectés, qu'en 1408 l'Assemblée des Prélats de France ordonna que l'on conférerait des Bénéfices à ceux qu'elles y comprendroient. Comme les gens de lettres étoient négligés par les Collateurs & par les Patrons dans la collation des Bénéfices, l'on en porta des plaintes au Concile de Bâle, tenu en 1431; ce Concile fit une loi positive de cette récompense des *Gradués*, en ordonnant que chaque Collateur, après avoir conféré deux Bénéfices librement, conférerait le troisième à un *Gradué*. La Pragmatique Sanction, dressée sous Charles VII en 1438, adopta le décret du Concile de Bâle. Louis XII en ordonna l'exécution en 1498, & enjoignit même aux Prélats & autres Collateurs, de tenir des registres de leurs collations, qu'ils seroient tenus de montrer & exhiber aux *Gradués*, toutes les fois qu'ils en seroient requis.

Le Concordat fait entre le Pape Léon & François I, a changé en 1510 l'ordre de cette alternative, en ordonnant que les Bénéfices qui viendront à vaquer pendant quatre mois de l'année, c'est-à-dire, Avril & Octobre, seroient réservés aux *Gradués simples*, & Janvier & Juillet, aux *Gradués nommés*, laissant cependant aux Collateurs, sous cette condition, la pleine disposition de ceux qui vaqueroient dans les autres mois. Ce droit a été confirmé dans tous les temps par les Arrêts du Parlement, & il a même enregistré en 1676 & 1680 les Déclarations qui ont établi la préférence des Professeurs sépennaires. L'expectative des *Gradués* est donc certaine: elle est établie sur les Loix les plus respectables; elle est l'ouvrage des deux puissances: c'est, comme le dit Du Moulin, *Jus multis modis favorabile & prerogatum causâ Reipublicâ, t. m. favore Ecclesiâ, quæ vi- rîs litteratis indiget.* GILLET.

Les *Gradués* sont obligés de faire insinuer leurs noms, & de bailler copie de leurs lettres au Collateur ou Patron, & de renouveler tous les ans leur insinuation dans le temps du Carême. Le Collateur n'est point obligé d'avoir égard au rang & à l'ancienneté des *Gradués simples*. Il peut préférer celui qu'il lui plaît entre ceux qui ont fait leurs insinuations dans la forme requise: Mais à l'égard des *Gradués nommés*, il est obligé de conférer les Bénéfices vacans aux mois de Janvier & de Juillet, au plus ancien *Gradué*; & c'est pourquoi on a appelé ces mois-là des mois de rigueur: Entre *Gradués* prétendants la préférence, les Docteurs en Théologie précèdent les Docteurs en Droit, & les autres de même, selon la qualité de leurs degrés: Les *Gradués* sont obligés de réquerir les Bénéfices dans les six mois du jour qu'ils ont vaqués: & le Pape même peut les prévenir dans les six mois: Un *Gradué* ne peut plus réquerir un Bénéfice, lorsqu'il est rempli d'un Bénéfice de quatre cens livres de revenu en vertu de ses degrés, ou d'un Bénéfice de six cens livres; obtenu par une autre voie. Les *Gradués* doivent avoir la tonsure & être séculiers ou réguliers, selon la qualité qu'ils requièrent. De-là vient qu'on ne prend plus guère de degrés en Médecine, parcequ'il y a peu de Clercs qui s'y appliquent. Ils peuvent s'adresser à un ou à plusieurs Collateurs; le droit des *Gradués* n'a lieu qu'en cas de vacance par mort. Il n'est pas aujourd'hui extrêmement favorable: ce ne sont pas d'ordinaire les plus savans, ni les plus pieux, qui sont les plus ardens à le poursuivre. Les *Gradués* n'ont souvent d'autre mérite que le temps & l'ancienneté de leurs lettres.

GRADUÉS sont, en fait de jugement, des personnes qui ont pris des grades de baccalauréat & de licence en Droit Civil, que les Juges, qui ne sont pas en assez grand nombre pour rendre un jugement,

Y y

peuvent prendre pour rendre le nombre des Juges complet.

GRADUEL, ELLE. adj. Qui va par degrés. Terme de Jurisprudence, qui ne se dit que des substitutions qui sont *gradueller* & perpétuelles. *Gradualis*. L'Ordonnance d'Orléans de 1560, a réduit toutes les substitutions *gradueller* à quatre degrés pour le passé, & à deux degrés pour l'avenir.

PSEAUMES GRADUELS. Nom qu'on donne à certains Pseaumes que les Hébreux chantoient sur les degrés du Temple. Voyez **GRADUEL**. f. m.

GRADUEL. f. m. Terme de Rubriques. On appeloit autrefois *Graduel*, un livre d'Eglise & les prières qu'il contenoit, & qui se chantoient après l'Épître. *Gradualis*, *Graduale*. Après la lecture de l'Épître, le Chantre montoit sur l'ambon, ou jubé, avec son livre nommé *Graduel*, ou Antiphonier, & chantoit le *répons*, que nous nommons *Graduel*, à cause des degrés de l'ambon, & *répons*, à cause que le Chœur répond au Chantre.

On donne encore le nom de *Graduel* au livre d'Eglise où les Messes sont notées en plein chant, comme on appelle Antiphonier, le livre où sont notées les Matines, Laudes & autres heures canoniales.

Aujourd'hui on n'appelle plus *Graduel* que certain verset qu'on chante après l'Épître, qu'on chantoit autrefois sur les degrés de l'Autel, ou, selon Ugotio, en montant de note en note, ou bien, selon Magri, pendant que le Diacre montoit au pupitre, qui étoit élevé sur plusieurs degrés, pour chanter l'Évangile. *Graduale*. Anastasius écrit que ce fut le Pape S. Célestin qui le premier institua les *Graduels*. On tient que S. Ambroise composa plusieurs *Graduels*. Magri dit que S. Ambroise, S. Grégoire & le Pape Gélase sont les Auteurs des *Graduels*. Cela ne peut être vrai, si c'est le Pape Célestin I qui institua le *Graduel*, comme l'assure Anastase le Bibliothécaire dans la vie de ce Pape : car S. Ambroise mourut en 397, & Célestin I ne gouverna l'Eglise que dans le siècle suivant, après Boniface I, qui ne mourut qu'en 423. Ainsi S. Ambroise étoit mort 20 ans avant que Célestin montât sur le siège Apostolique.

Rupert, au premier Livre des Offices divins, dit que le *Graduel* est le symbole des travaux de la pénitence, & que c'est pour cela qu'on le chante d'un ton grave, & qu'il n'y en a point dans le temps Pâchal, qui est un temps de joie spirituelle : il ajoute au huitième Livre, qu'on dit cependant un *Graduel* la première semaine de ce temps-là, à cause des Néophytes, pour les avvertir que par le baptême ils se sont engagés aux travaux de la vie Chrétienne. Ces réflexions font connoître l'esprit & la discipline de l'Eglise. Quatri, dans l'explication des rubriques de la Messe, ne croit point qu'on récite le *Graduel* pendant l'octave de Pâques, qui est le temps de la plus grande joie, à cause des nouveaux baptisés, puisque c'est un sujet de joie pour l'Eglise de voir augmenter le nombre de ses enfans; mais il pense qu'on a conservé pendant ce temps le *Graduel*, qui est un symbole de douleur, pour marquer l'état où étoient les Apôtres : car ce ne fut que huit jours après la Résurrection qu'ils furent tous consolés, lorsque Jésus-Christ se trouva au milieu de ses Disciples, se fit voir à eux, & convainquit S. Thomas de la vérité de sa Résurrection, dont il avoit déjà convaincu, mais en différens jours, les autres Apôtres. Voyez sur le *Graduel*, le Pape Innocent sur les mystères de la Messe, DURAND, WALAFRIDUS, RUPERT, GAVANTUS, QUARTI, &c. Du Cange dit qu'on appeloit autrefois *gréel*, un livre à chanter la Messe.

On appelle aussi les Pseaumes *gradueller*, les quinze Pseaumes que les Hébreux chantoient sur les quinze degrés du Temple. D'autres croient que ce nom vient de ce qu'on élevoit sa voix par degrés en montant de tons. Le Cardinal Bona, dans son traité de la *Divine Psalmodie*, dit que les quinze Pseaumes *gradueller* nous font ressouvenir qu'on n'arrive à la perfection que par des degrés; ensuite il marque ces

quinze degrés de vertu qui répondent aux quinze Pseaumes *gradueller*; de ces quinze degrés de vertu, il y en a cinq pour les commençans, cinq pour ceux qui sont plus avancés, & cinq pour les parfaits : mais tous ces rapports & ces convenances sont arbitraires, & on ne les a imaginés que long-temps après que l'usage des Pseaumes *gradueller* a été établi.

GRADUER. v. a. Terme de Géométrie. Diviser un instrument en degrés, marquer dessus des degrés de division. *Gradibus notare*, *gradus describere*. Les ouvriers ont un grand cercle *gradué*, qui sert à *graduier* tous les autres. Une carte géographique est *graduée*. **Graduer** un thermomètre. En Mathématique on dit plus communément diviser. *Diviser* un cercle.

GRADUER une clepsydre ou horloge d'eau, c'est la diviser en différentes parties, marquer les endroits où l'eau arrivera à chaque heure. Pour *graduier* une clepsydre de douze heures, supposé qu'elle soit par-tout d'égale largeur, il n'y a qu'à diviser sa hauteur en cent quarante-quatre parties égales, en prendre vingt-trois pour la première heure de l'écoulement, vingt-une pour la seconde, dix-neuf pour la troisième, & enfin une pour la douzième, toujours selon la suite naturelle des nombres impairs, & la proportion établie par Galilée.

GRADUER le feu. Terme de Chimie. L'augmenter par degrés.

GRADUER signifie aussi conférer des degrés dans une Université, ceux de Maître-ès-Arts, de Bachelier, de Licencié, de Docteur. *Gradus conferre*, *lauream tribuere*.

GRADUÉ. part. & adj. Cercle *gradué*. Un homme *gradué*. *Gradibus distinctus*. Voyez ci-dessus **GRADUÉ**, f. Quand il s'agit d'un homme qui a pris les degrés dans une Université, on prend toujours ce mot substantivement, & l'on dit absolument un *Gradué*, les *Gradués*, les mois des *Gradués*.

On appelle aussi en Chimie, un feu *gradué*, celui qui est doux en commençant, & que l'on augmente par degrés. Distillation à la cornue à feu de réverbère clos & *gradué*. BOULDU, *Acad. des Sc. 1701*, *Mém. p. 294*.

GRÉEEN. Ville de l'Indoustan, au Royaume de Visapour, sur la rivière de Corféna, qui est la même que la rivière de Coulour, qui tombe dans la mer à Masulipatan.

GRAFIGNANA. Quelques-uns disent *Garfagnana*, d'autres *Carfeniana*. Petit pays d'Italie, dans l'Apennin, entre l'Etat du Duc de Modène & la République de Luques. Il prend son nom d'un Temple dédié autrefois à la Déesse Féronia, & qui étoit situé au même endroit où est Piétra-Santa.

GRAFIGNER. v. a. Egratigner. *Vellicare*. Il ne se dit que des chats. On ne le trouve que dans Nicot, qui dit qu'il n'étoit usité de son temps que dans le Languedoc. Il le fait venir de l'Hébreu *garaph*, *arripere*, ou *prendre à force*, dont est venu aussi celui d'*agraffe*. Ce mot n'est en usage que parmi le peuple dans quelques provinces.

GRAFION. f. m. Nom que les François donnoient autrefois aux Juges pour les affaires qui concernoient le fisc. *Grafio*, *fiscalis Judex*, *rerum fiscalium Cognitor*. Il y avoit chez les François des Juges pour les affaires qui regardoient le fisc : on les appeloit *Grafions*; & pour limiter leur pouvoir, on choisissoit en chaque pays des personnes de probité, que les Loix appellent Sagibarons, ou hommes de loi, qui jugeoient des causes fiscales, & ce que trois de ces personnes avoient ordonné, ne pouvoit être changé par les *Grafions*. CORDEMOY, *T. I, p. 125, 126*. Un Acte fait sous Clovis III en 693, marque huit *Grafions*. IDEM, *p. 379*.

Quelques Auteurs écrivent *Gravions*. Ainsi l'Auteur de l'Etat de l'Empire, traduit du Latin de Sévérinus de Monsambano, dit après Coringius, dans son Traité des Jugemens de l'Empire d'Allemagne : du temps de Charlemagne les différends entre les personnes de la Maison Royale, ou entr'eux & d'au-

tres qui n'en étoient pas, se terminoient dans l'Assemblée des Grands & du Peuple, où se jugeoient aussi les causes importantes des Grands. Leurs affaires de moindre conséquence étoient jugées par le Roi ou par ses Envoyés. Car c'est ainsi qu'on appelloit alors ceux que l'on appelle aujourd'hui Commissaires ou Subdélégués. Le reste des sujets étoit soumis au jugement des *Gravions*, ou Juges établis par le Roi dans chaque ressort ou détroit, & accompagnés d'Assesseurs choisis parmi la Noblesse, ou dans les plus honnêtes familles du peuple. Ces Juges connoissoient également du civil & du criminel, & à cause de l'étendue de leur ressort, ils avoient dans la plupart des villages des Lieutenans ou Substituts, nommés Schultheiff, & du jugement desquels on appelloit aux *Gravions*. L'on ne permettoit pas d'appeler légèrement, & ce n'étoit que quand les *Gravions* refusoient de faire justice. Les Allemands changent facilement l'*f* en l'*v* consonne, ou l'*v* consonne en *f*, parceque le son de ces deux lettres est très-approchant l'un de l'autre. Voyez GRAVE.

Il ne paroît pas qu'on puisse douter que ce mot ne vienne de *γραφο*, j'écris, comme celui de Greffier. En effet, Lips. Windelin, & Jacq. Eyndius, dans sa Chronique de Zélande l'en dérivent; cependant Befoldus veut qu'on l'ait pris de *γραῦ*, une vieille, & qui signifie des vieillards, *Seniores*; parcequ'il est constant que les Grands & les principaux des Villes & des Provinces, ont été ainsi nommés; car c'est de-là que vient le mot *Seigneur*.

GRAFION. f. m. Vieux mot. Sorte de guigne qui approche du bigarreau.

GRAGE. f. f. Espèce de rape de cuivre dont les Infulaires se servent pour mettre leur manioc en farine. La *grage* est composée d'une planche de trois pieds & demi de long, & d'un pied de large. On attache sur le milieu une pièce de cuivre de quinze à dix-huit pouces de long, sur dix à douze de large; non pas de toute la largeur du cuivre; mais en lui faisant faire un cintre, comme on fait à nos rapés à sucre. Le Nègre qui grage, met un bout de l'instrument dans une auge ou canot, & s'appuyant l'estomac sur l'autre, il rape les racines de manioc, & en fait une farine semblable à une grosse sciure de bois fort humide.

GRAGER. v. a. Se servir de la grage pour réduire le manioc en farine. Voyez l'explication de l'instrument & de l'action de *grager*, ci-dessus au mot GRAGE.

GRAIER. f. m. Nom d'un Officier des Forêts. Voyez GRUYER. Le nom de *Graier* se trouve dans quelques Ordonnances, & dans quelques Arrêts des derniers siècles.

GRAIGNEUR. adj. m. & f. Vieux mot. Plus grand. *Major*. Or, oiez une des plus grant merveilles & des *graignors* aventures que vos onques oïstiez. VILLEHARD. n. 35. Une des *graignors* dolors & des *graignors* domages. ID. n. 213. Les péchés & défondances descendent des *Graigneurs* aux petits. ALIN CHARTIER.

Ce mot vient de *Grandior*, comparatif de *grandis*. On disoit & on écrivoit aussi *greignours* & *gréner*. Voyez la Nouvelle Hist. de Bret. p. 427 & 453, & le Gloss. du P. Lobineau.

GRAILLE. f. f. La remarque que j'ai faite dans mes Aménités de Droit sur le mot de *Graculus*, pour faire voir qu'il ne signifie pas un *Geai*, mais une *Corneille*, est fort juste. Les Provençaux & les Marchands de Marseille, qui sont dans les Echelles du Levant, appellent les *Corneilles* des *Grailles*, ce qui marque infailliblement que ce mot vient de *Graculus*. MENAGIANA. C'est aussi de cette manière qu'Adrien Junius nommé en François le mot Latin *Cornix*, p. 15 de son *Nomenclator* en huit langues, imprimé à la suite du Dictionnaire de Nicot, in-fol. Il y joint même *Grailat*, diminutif de *Graille*, comme *Cornicula* l'est de *Cornix*.

GRAILLEMENT. f. m. Son cassé ou enroué. *Raucus clangor*. Inusité.

GRAILLER. v. n. Terme de Vénérie, qui se dit quand on sonne du cor sur un ton cassé, ou enroué, pour rappeler les chiens. *Raucum clangorem edere*.

GRAILLON. f. m. On appelle ainsi les restes ramassés d'un repas. Les Mendians vivent de *grailions*. *Mensarum reliquia*. Voyez GRAAL pour l'étymologie.

GRAILLONS. f. m. pl. Terme du commerce des marbres. On appelle ainsi les restes ou rognures des marbres, dont les morceaux ne sont pas considérables: on se sert particulièrement de cette expression dans les magasins du Roi. Les *grailions* ne se vendent pas ordinairement au pied, mais en bloc.

GRAIN. f. m. Petit corps ou parcelle d'un corps pulvérisé. *Granum*. Dieu fait le nombre des *grains* de sable de la mer. Un *grain* de sel. Un *grain* de poussière. Un *grain* de poudre à canon.

Granum, un *grain*, vient du Celtique *grennem*. PEZRON.

GRAIN, se dit aussi des petits corps ou fruits que portent les arbres & les plantes, & qui leur sert ordinairement de semence, soit qu'ils viennent en pepins, en gouffe, ou en grappe. *Acinus*. Un *grain* de grenade. Un *grain* de lierre, de laurier, d'aune, de *file-ria*, de poivre. Un *grain* de raisin. Du verjus de *grain*. Le Royaume des Cieux est comparé à un *grain* de moutarde.

GRAIN, se dit particulièrement des fruits ou semences qui viennent dans les épis, & qui servent à la nourriture des animaux. *Grain* de blé, de froment, de seigle, d'orge, d'avoine, de millet, &c. Le *grain* de ce froment est plein, gros, pesant.

GRAIN, se dit par excellence de la moisson & de la récolte. En ce sens les pailles, les balles & les gouffes y sont comprises. Les *grains* sont beaux cette année. Serrer, battre les *grains*. Dans le Droit les *grains* ne sont réputés immeubles que lorsqu'ils sont pendans par les racines.

On appelle gros *grains* les blés qui servent à la nourriture de l'homme, le froment, le seigle & le méteil, qui se sement en automne: & menus *grains*, qu'on appelle autrement mars ou petits blés, ceux qui se sement en Mars, comme l'orge, l'avoine, le millet, la vesce, & dont plusieurs servent à la nourriture des bestiaux.

On appelle poulets de *grain*, les petits poulets qu'on nourrit de *grain*.

GRAIN & GRAINE considérés comme synonymes. Ces deux mots signifient également une semence qu'on jette en terre pour y fructifier: mais le *grain* est une semence de lui-même, c'est-à-dire, qu'il est aussi le fruit qu'on doit en recueillir. La *graine* est une semence de choses différentes, c'est-à-dire, qu'elle n'est pas elle-même le fruit qu'elle doit produire. On sème des *grains* de blé & d'avoine pour avoir de ces mêmes *grains*. On sème des *graines* pour avoir des melons, des fleurs, des herbages, &c. SYNON. FR.

Le mot de *graine* fait précisément naître l'idée d'une semence propre à germer & à fructifier, ce que ne fait pas celui de *grain*. Ainsi l'on dit que le chenevi est la *graine* du chanvre; mais on ne dit pas qu'il en est le *grain*. Il conserve même cette analogie de signification dans le sens figuré: tel a sa mémoire chargée des sages & prudentes maximes des grands hommes, qui n'a pas lui-même un *grain* de bon sens. Il est difficile que d'une mauvaise *graine* il vienne un bon fruit.

GRAIN, se dit par analogie de plusieurs choses détachées les unes des autres, qui ont à-peu-près la forme de *grain*, quoiqu'elles soient plus grosses. Un *grain* d'ambre, de musc, d'encens. *Grain* de cha-pelet.

GRAIN, se dit des morceaux d'or qui se trouvent en quelques endroits sur la terre, ou dans quelques rivières; & quelque gros que soient ces morceaux

d'or, on les appelle *grains*. HERRÉRA, *L. V, c. 1*, parle d'un *grain* d'or trouvé dans l'île de Saint Dominique, si gros, que le mineur Castillan ayant fait un festin d'un cochon à ses ouvriers après la découverte de ce *grain* d'or, ils coupèrent le cochon sur le *grain* d'or, se vantant d'avoir mangé dans un plat d'or, & du plus fin. Cet or étoit entremêlé de pierre, comme enchâssée & inséparable de l'or.

GRAIN. C'est aussi une monnoie imaginaire ou de compte, dont on se sert à Messine & à Palerme pour l'évaluation des changes, & pour tenir les livres de commerce. Au-dessus du *grain* sont l'once & le tarin, au-dessous est le piccoli.

C'est à Malte une monnoie réelle dont il y a des pièces de valeur diverse, entr'autres, des pièces de 15 *grains*, qui valent sept sous six deniers de France: des pièces de 10 *grains*, qui valent 5 sous: des pièces de cinq *grains*, qui valent deux sous six deniers, & des pièces d'un *grain*, qui valent six deniers, le tout aussi de France. Les empreintes & les Légendes de ces monnoies, sont les mêmes que celles du picot. Chaque pièce porte sa valeur marquée en chiffre.

GRAIN. Chez les Ciriers. Cire en *grain*, c'est de la cire grelouée, qui à force d'être tournée & remuée sur les toiles, se réduit en *grains* de la grosseur d'une médiocre fève.

GRAIN DE FIN OU GRAIN DE PLOMB. Petit bouton de fin qu'on retire du plomb, de la litharge, &c. qui doivent servir à coupeller l'argent.

On appelle *Grain* dans la traite qui se fait avec les Nègres sur les côtes d'Afrique, une espèce de Verroterie bleue, quelquefois rayée de jaune, & quelquefois de blanc.

GRAIN, signifie aussi le plus petit des poids, dont on se sert pour peser les choses précieuses. Un carat de diamans pèse quatre *grains*. Cette pistole est légère de deux *grains*. Un *grain* est la vingt-quatrième partie du denier. Il y a 180 *grains* à l'once. Il faut 4608 *grains* pour faire un marc, 576 pour une once, 72 pour un gros, 24 pour un denier, 28 pour un sterlin, 14 pour une maille, 7 pour un felin. Le *grain* se divise en demi, en quarts, en huitièmes, &c. BOIZARD.

Fernel, *L. IV, c. 6, Method. Medend.* assure & suppose comme certain, que le *grain* est par-tout de même poids; il se trompe. En voici la preuve. Snellius dit qu'il a pesé des Philippes d'or, & qu'il les a trouvés de 179 *grains*. Cet Auteur écrivoit en Hollande, & se servoit des poids d'Hollande. Gréaves; dans son traité Anglois du Pied Romain, dit, que ces 179 *grains* d'Hollande reviennent à 134 *grains* d'Angleterre, & qu'en effet il a aussi pesé des Philippes qu'il a trouvés à-peu-près de ce poids. Les *grains* d'Angleterre sont donc différens de ceux de Hollande. J'ai aussi pesé un Philippe avec nos poids de France, & je l'ai trouvé de 2 gros 14 *grains*, ce qui fait 158 *grains* de France. Nos *grains* sont donc plus pesans que ceux de Hollande, & plus légers que ceux d'Angleterre. Car le *grain* de France est au *grain* d'Angleterre comme 158 est à 134, & à ceux de Hollande comme 158 est à 179. Du reste, les trois Philippes pesés l'un par Snellius, l'autre par Gréaves, & le troisième par moi, peuvent n'avoir pas été exactement de même poids: mais on ne peut dire que la différence ait été grande, parceque l'or, & sur-tout les Philippes, sont toujours très-bien conservés.

Chez les Anciens le *grain* étoit la quatrième partie de la silique, la douzième de l'obole, & la soixantedouzième de la dragme: le *grain* contenoit une lentille & demi. Voyez M. PERRAUT sur Vitruve, *L. III, C. 1*.

GRAIN, en Médecine, est le plus petit des poids, dont il en faut trois pour faire une obole, vingt pour faire un scrupule, & soixante pour faire la dragme, ou le gros. Ce *grain* s'entend d'un *grain* d'orge bien nourri, médiocrement gros, & point trop sec. Dans l'u-

sage des mesures, le *grain* d'orge est la douzième partie d'un pouce. On l'appelle autrement une ligne. Ce *grain* d'orge se divise encore en cinq *grains* de pavot, posés l'un contre l'autre, pour faire une plus petite mesure.

On appelle en termes d'Imprimerie, *grain* d'orge, de petites notes rondes, ou en losange, qui valent la moitié d'une mesure dans le plain-chant.

GRAIN, terme d'Anatomie. Le foie est composé de petits *grains* glanduleux. Les glandes glomérées sont composées de plusieurs petits corps, ou *grains* glanduleux joints ensemble sous une même membrane; comme les glandes salivaires, sudorales, lacrymales & le pancréas. DIONIS.

GRAIN, se dit aussi de la figure des *grains* des petites éminences qui sont dans les étoffes, les cuirs, les pierres & les métaux. Le gros de Naples, de Tours, sont des moires qui ont un plus gros *grain* que les autres. On dit aussi de la futaine à *grain* d'orge. Le maroquin a un *grain* plus gros que le chagrin. Ce marbre a le *grain* bien fin. On connoît l'acier à son *grain*, qui est plus menu que celui du fer.

GRAIN DE LÈPRE, se dit de certains *grains* qui sont à la gorge des pourceaux, qui marquent qu'ils sont lardés.

GRAIN DE BEAUTÉ. On appelle ainsi ces petits trous qui se forment aux joues, & quelquefois au menton, lorsqu'on rit. Voyez GELASIN.

GRAIN DE VÉROLE, se dit non-seulement des boutons qui viennent dans la vérole, mais encore des vestiges & des cavités que les pustules laissent sur la peau.

En Artillerie, on appelle mettre un *grain* à une pièce, lorsque sa lumière étant agrandie pour avoir trop tiré, on la remplit d'un métal nouveau, en chauffant la pièce presque au même degré de chaleur que le métal fondu que l'on y coule. Quand ce métal est refroidi, l'on perce une autre lumière. Pour les autres armes à feu, comme les fusils, les *grains* s'y mettent autrement. On fait la lumière encore plus grande qu'elle n'étoit, puis on la bouche avec une vis de fer, laquelle on perce après l'y avoir mise. Mon fusil a la lumière trop grande, il faut y mettre un *grain*.

En termes de Marine, on appelle un *grain* de vent, ou simplement un *grain*, *procella*, une tempête, un tourbillon qui se forme tout-à-coup, & qui désem-pare la manœuvre, si l'on n'y prend garde. Il dure peu: quelquefois il est accompagné de pluie. Endurer des *grains*, être pris d'un *grain*, il se forme des *grains*; au *grain*, est un signal par lequel on avertit qu'on est menacé de quelque *grain*. *Grain* pesant, ou *grain* qui pèse, est celui qui est accompagné d'un gros vent. La marée nous devint contraire, & nous ne pouvions la refouler avec un bon frais qui devint un peu après en ire avec des rafales & des *grains* épouvantables. FRÉZIER.

GRAIN D'ORGE, se dit des outils d'artisans qui sont de diverses façons. Les uns sont à fût, comme ceux des Menuisiers, qui servent à faire des moulures, à dégager des baguettes: les autres à manche, qui sont des ciseaux pointus, &c. Les *grains* d'orge dont les Tourneurs se servent, ont la pointe en forme de triangle: les uns sont simples, les autres sont à trois quarts, ou taillans, comme disent les ouvriers. Chez les Serrutiers, le *grain* d'orge est un fer carré avec lequel ils percent la pierre dure, lorsque le ciseau n'y peut entrer.

GRAIN D'ORGE, en Sculpture, est une petite cavité entre les moulures de Menuiserie pour les dégager. Elle prend son nom du rabet nommé *grain* d'orge, avec lequel on la creuse.

GRAIN D'ORGE. Terme d'Horlogerie. Figure d'un angle pointu dont la base est arrondie. Il y a des suspensions de pendule à *grain* d'orge; autrement on dit à coureau, lime à *grain* d'orge, &c.

GRAIN D'ORGE, signifie quelquefois la même chose que lignes, ou la douzième partie d'un pouce.

En termes de Brodeur, de l'or ou de l'argent à *grains d'orge*, ou en *grains d'orge*, est une broderie d'or ou d'argent, faite en petits compartimens qui représentent des *grains d'orge*, ou des losanges un peu alongés.

GRAIN DE TILLY. On donne ce nom au pignon d'Inde.

GRAIN DE ZÉLIM. C'est une espèce de poivre long.

On appelle huile de petit *grain*, celle qui se fait avec de petites oranges vertes, que l'on nomme orangelettes.

GRAIN, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Cet homme n'a pas un *grain* d'esprit, de bon sens, de jugement. *Nulla est in tanto corpore mica salis*. CATUÏL. Pas *grain* de jalousie. LA FONT. Il est léger d'un *grain*, pour dire, qu'il est un peu fou. Il a un *grain* de folie. Il n'a pas un *grain* de foi, de charité, de dévotion. Il n'y a pas un *grain* de sel dans tout cet ouvrage. *Voyez* le commencement de l'art. GRAIN.

On dit proverbialement, qu'un homme est dans le *grain*; pour dire, qu'il est dans une affaire, dans un poste où il ne peut que faire fortune, où il gagne beaucoup. On dit d'un Eunuque, qu'il est léger de deux *grains*. On appelle Catholique à gros *grain*, un homme peu dévot, qui viole sans scrupule les loix de l'Eglise, qui se permet beaucoup de choses défendues par la Religion.

On dit qu'un homme en mangeroit un autre avec un *grain* de sel; pour dire, qu'il est bien plus fort que lui.

GRAINDIER. v. a. Vieux terme de Coutumes, qui veut dire augmenter. *Augere*. Li prix n'en doit pas être *graindiez*. DE BEAUM.

GRAINDRE. adj. m. & f. Vieux mot, plus grand. *Major*, *grandior*.

*Car François, li graindre & li mendre,
Veulent à force terre prendre.*

GUIL. GUIART.

Ce mot s'étoit formé de *grandior*, mot Latin, qui signifie la même chose.

GRAINE. f. f. Semence que produisent les plantes & les arbres pour la conservation de l'espèce. *Semen*, *granum*.

Qu'est-ce que la *graine* d'une plante? C'est un bourgeon de plante abrégée, accompagné d'une pulpe qui lui tient lieu de placenta. DODART, *Acad. des Sc.* 1701, *Mém.* p. 241.

On voit la *graine* des plantes, après qu'elles ont jetté leur fleur & leur fruit. Toutes sortes de *graines* ne réussissent pas en toutes sortes de terres & de climats. Les œillets de *graine* sont plus touffus que ceux qui viennent de marcotte. La *graine* de la tulipe est enfermée dans son pistil. Les aunes & les phyllirea viennent de *graine* & de bouture. La *graine* d'écarlate se cueille sur le chêne vert. La *graine* d'Avignon est le fruit du nerprun, dont on tire trois couleurs, la jaune, la verte & la bleue. Les Droguistes appellent *graines de corne de cerf*, les raclures du bois de cerf.

M. Grew, dans son Anatomie des Plantes, a fait de curieuses observations sur plusieurs *graines*. Il dit en général, qu'elles ont quatre enveloppes, dont la première s'appelle la *capsule*, qui ressemble quelquefois à une petite bourle, comme celle du cresson; quelquefois c'est une gousse, comme sont celles des légumes; quelquefois elle est divisée en deux, comme dans l'oseille & dans la renouée. La seconde & la troisième de ses enveloppes s'appellent proprement les *peaux de la graine*, principalement dans les fèves. La couleur de la peau est de diverses couleurs, depuis le blanc jusqu'au noir de jais. Sa figure est tantôt semblable à celle d'un rognon, comme en cette espèce de *ben*, appelée *papaver spumeum*; tantôt elle est triangulaire, comme dans l'oseille & dans le sceau de Salomon; quelquefois entre ronde & triangulaire, comme dans la menthe & dans la mélisse; quelquefois elle est ronde-plate, comme dans les

giroflées & les amarantes: quelquefois sphérique, comme dans les navets, & dans la plante appelée *asperula*; quelquefois ovale, comme dans le *scandix*, autrement *pecten Veneris*, & dans les titymales; ou demi-ovale, comme dans l'anis & dans le fenouil; ou demi-ronde, comme dans la coriandre. On en trouve qui ont la figure d'une pique, comme dans la laitue; ou d'un cylindre, comme dans les jacobées; ou d'une pyramide, comme dans le bec de cigogne à feuilles de guimauve. Il y en a de lisses & polies comme celles de *scandix*; d'autres qui sont bouillonnées, comme celles de *blattaria* & de *ben*; d'autres qui sont remplies de petites fosses hexagones semblables aux rayons de miel, comme celles des pavots, de jusquiame, du musle de veau, de passerage, &c. d'autres qui sont percées comme des pierres-ponces, comme celles de greuil & du *Phalangium Creta*. Les peaux des *graines* de coignassier, de l'herbe aux puces, du cresson, de la roquette, du basilic, de la cameline & de plusieurs autres, ont un mucilage qu'il n'est pas aisé de remarquer lorsqu'elles sont sèches. La quatrième & dernière enveloppe peut s'appeler *secondine*, parcequ'elle est dans les plantes à-peu-près ce que sont dans les animaux les membranes qui enveloppent les fœtus. On peut la voir en coupant fort adroitement, & en morceaux fort minces, les peaux d'une fève nouvellement formée.

Les *graines* trempées dans du lait pendant quelque temps avant que d'être semées, produisent des fruits très-déliçats.

GRAINE D'AVIGNON, qu'on nomme autrement *Grainette*, ou *Graine jaune*. C'est la *graine* d'un arbrisseau épineux, espèce de Nerprun, connu des Anciens sous le nom de *Lycium*, de la Lycie où il croît en abondance; & aussi sous celui de *Pizacanta*, qui signifie bois épineux. Il y a quantité de ces arbrisseaux aux environs d'Avignon. Les Teinturiers s'en servent pour teindre en jaune. *Voyez* GRAINETTE.

GRAINE D'ÉPINARS, en termes de Brodeur, signifie la même chose que grain d'orge. De l'or ou de l'argent en *graine d'épinars*.

GRAINE DE PARADIS. C'est le grand cardamome, qu'on appelle autrement *maniguète* ou *maleguète*. *Voyez* CARDAMOME.

GRAINE DE VERS A SOIE. Ce sont les œufs de ces insectes: on les appelle *Graine*, à cause de la ressemblance qu'ils ont avec celle des plantes.

GRAINE, se dit figurément en mauvaise part dans le style familier seulement, d'une mauvaise engeance. Les laquais, les clercs, les gens de rivière, sont une méchante *graine*. Les chareçons dans un grenier, les chenilles dans un jardin, sont une méchante *graine*.

On dit proverbialement d'une fille qui est déjà un peu âgée pour se marier, qu'elle monte en *graine*.

GRAINES, en Sculpture, ce sont de petits boutons d'inégale grosseur aux bouts des rinceaux de feuillages qui servent d'ornement.

GRAINER. v. n. Terme de Jardinier. Monter en *graine*. *Emicare*, *inducere se in granum*, *semen*. *Voyez* GRENER. Cependant la Quintinie, Liger & Chomel, écrivent *grainer*.

GRAINER. v. a. Terme de Coutumes. Mettre les porcs dans les bois pour la païsson, ou à la glandée. *Porcos in sylvis glande pascere*, *in sylvas ad pastum ducere*.

GRAINETIER. f. m. *Voyez* GRENETIER.

GRAINETTE. f. f. C'est le nom que les Botanistes donnent au fruit du *Lycium*. Quelques-uns appellent aussi *Graine* d'Avignon; mais comme on donne aussi ce nom à la semence du Nerprun, il vaut mieux l'abandonner, & conserver le seul nom de *Grainette* pour le fruit du *Lycium*.

GRAINETTERIE. f. f. *Voyez* GRENETERIE.

GRAINIER, IÈRE. f. m. & f. Ce n'est pas seulement un Marchand de graines, mais encore un Marchand de

grains en détail, & à petites mesures. *Seminum*, *Granorum propola*. Il y a plus de trois siècles, dit M. de la Mare, dans son *Tr. de Pol. L. V, tit. V, c. 2, & Tit. VI, T. II, p. 738*, que ceux qui composent l'ancienne Communauté des Bladiers ou Blatiers à Paris, ont été réduits à ne vendre des grains qu'à petite mesure, & qu'ils se trouvent nommés dans les Réglemens, Revendeurs de grains, Regratiers ou *Grainiers*, & que ceux qui font le grand commerce ont pris le nom de Marchands de grains. Les *Grainiers* ne peuvent entrer aux marchés de Paris qu'après certaines heures, ni acheter que certaine quantité de grains. Voyez DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. II, p. 730*. Par une Ordonnance de Louis le Grand du mois de Décembre 1672, art. VIII & X, il est défendu aux Maîtres *Grainiers* d'entrer aux marchés qu'après midi, ni d'enlever plus de six setiers d'avoine & deux setiers d'autres grains. IDEM, *p. 731*. On dit *Grainiers & Grainières*, Marchands *Grainiers*, Jurés *Grainiers*. Un Particulier ayant obtenu un Brevet de *Grainier* privilégié suivant la Cour, les Marchands & Marchandes *Grainières* se pourvurent au Châtelet, & après plusieurs Sentences pour & contre, un Arrêt du Conseil de l'an 1636, 11 de Janvier, régla qu'il n'y auroit aucun *Grainier* ou *Grainières* privilégiés, & défendit au Grand-Prévôt de l'Hôtel d'en donner des Provisions. Voyez DE LA MARE, *T. II, p. 1118 & 1119*. La Quintinie met de la différence entre *Grainier & Grainetier*: *Grainier*, selon lui, est le Marchand de graines, tant potagères que fleurs, & *Grainetier* est le Marchand des autres grosses graines; & on l'avoit suivi dans la première édition de ce Dictionnaire. Cependant il paroît par ce que nous venons de rapporter, que *Grainier* est pris même pour un Marchand de blé, *Frumentarius*, pourvu que ce soit en détail. Voyez GR-

GRAINVILLE-LA-TEINTURIÈRE. Bourg de France, au pays de Caux, en Normandie. Il est sur la Paluelle, petite rivière, une lieue au-dessus de Cani, à trois de Saint Valery & de la mer. Les Religieux de la Charité y ont un bel hôpital, fondé & bâti par M. le Président d'Hocqueville, Seigneur de ce lieu & de Cani, &c.

GRAIRIE. f. f. Terme des Eaux & Forêts. Partie d'un bois qui est possédé en commun. Il en est fait mention en la plupart des articles de la nouvelle Ordonnance des Eaux & Forêts.

GRAIRIE, est aussi un droit que le Roi prend sur les bois qui sont sur le très-fonds d'autrui, à cause de la justice qu'il fait exercer par les Officiers des Eaux & Forêts pour leur conservation: comme à Orléans, on paie deux sous parisis d'une part, & dix-huit deniers d'autre pour ce droit, comme dit Chauffour. Ce droit est différent selon les lieux.

Ce mot vient d'*ager*, *quasi agri pars*, parceque dans quelques endroits, le Roi a une certaine part dans les coupes de bois, outre les droits de Justice.

Quelquefois on prend indifféremment pour la même chose les mots de *grairie* & de *grurie* ou *gruerie*, *gruirie*; mais il ne faut pas les confondre, puisqu'ils ont des significations différentes, quoiqu'ils aient quelquefois la même.

On écrivoit autrefois sur des tablettes couvertes de cire, avec un poinçon nommé Gresse, aigu par un bout, duquel on écrivoit, & plat par l'autre bout, avec lequel on effaçoit, quand on vouloit, ce qui étoit écrit. Pour telles tablettes on fouloit dès le temps de la République de Rome prendre un droit dit *Cerarium*; & combien qu'à la fin ces cites, avec leurs poinçons ou gresses, aient cédé au papier & parchemin, & à la plume, on n'a pas toutefois laissé de recueillir ces droits en France sous le titre ancien, desquels avec le temps la vraie cause étant ignorée, on leur en a controuvé d'autres. Et il y a grande apparence que le droit de *grairie* est proprement celui de cires & gresse, & qu'il auroit été ainsi dit de *Ce-*

rarium, pour dire *Kerairie*, & par contraction, le *c* changé en *g*; lettre ayant presque le même son, comme en gros de *crassus*, en guitère, ou guiterme, de *cithara*. BERVAULT, des Droits de tiers & danger, *grurie & grairie*.

GRAIS. Voyez GRÈS.

GRAISIVODAN. *Gratianopolitanus pagus* ou *ager*. Contrée de France, située dans le Dauphiné, & bornée au nord par la Savoie; au couchant par le Viennois & par le Valentinois; au midi par le Diois & par le Gapençois; & au levant par l'Ambrunois & par le Briançonnois. Ce pays est assez étendu; mais il est fort montagneux, particulièrement vers le levant. Il est baigné par l'Isère, la Romagne & le Drac; ses principaux lieux sont la petite ville nommée le Bourg-d'Oysans, Grenoble, capitale du Bailliage & de toute la Province, le fort de Barraux, les Bourgs de Pont en Royans, de Vif, de Mens, Corps & de Vizile, & la grande Chartreuse, Chef de son Ordre.

De Valois, *Not. Gall. p. 165*, dit qu'on trouve *Graisivouldan*, *Grésivodan*, ou la vallée de *Grifivodan*, que quelques-uns écrivent *Graisivaudan*; mais mal, parceque il n'y a qu'*al* qui se change en *au*; mais *ol* se change en *ou*, qui dans la suite s'est changé en *o*, *Graisivoudan*, *Graisivodan*. Chorier écrit *Grésivodan*.

Ce mot de *Graisivodan*, selon Chorier, vient de *Gratianopolitanus* par corruption.

GRAISSAGE. f. m. Action de graisser, & ce qui sert à graisser. La *graisse* d'Asphalte est un excellent *graisage*, préférable au vieux oing. Outre le *graisage* des voitures, elle est également propre à tous les corps mouvans, comme moulins, &c.

GRAISSE. f. f. Terme d'Anatomie. C'est une matière blanche, grasse, huileuse, ramassée dans des capsules, ou petits sacs membraneux, destinée pour entretenir la chaleur des parties, & principalement pour adoucir les sels âcres de la masse du sang. *Adeps*, *pinguedo*. La *graisse* en un mot est un suc huileux, qui est séparé du sang par les glandes de la membrane adipeuse, & qui se fige & se congèle dans ces cellules. On est maigre, soit quand on a peu de suc huileux dans le sang, soit quand ce suc est trop dissous, ou par la grande chaleur, ou par les autres principes du sang, ou par un grand & long exercice: soit quand les glandes destinées à le filtrer, font mal leur fonction. AC. DES SC. 1704. *Hist. p. 18*. La *graisse* avec ses membranes fait une troisième enveloppe qui est au-dessous de la peau, & qui couvre toutes les parties du corps, à la réserve des paupières, de la verge & du scrotum. Il y a aussi de la *graisse* répandue en plusieurs autres parties. Les Médecins distinguent quatre sortes de *graisse*: la première, qui est molle & humide, que les Latins appellent *pinguedo*, s'appelle *axunge*; la seconde, ou la vraie *graisse*, qu'on appelle autrement *oing*, ou en Latin *adeps*; la troisième qui est plus ferme & dure, est le lard, en Latin *lardum*; la quatrième, qui est plus sèche & plus épaisse, est le suif, en Latin *sebum*. Quelques-uns font seulement deux espèces de *graisse*, l'une qui est plus ferme & coagulée, l'autre qui est molle, & faite comme de l'huile caillée. Sa matière est la partie la plus grasse & aérée du sang, laquelle sortant comme une sueur par les orifices des artères, s'arrête & s'épaissit dans les capsules adipeuses. On dit en parlant des cailles, des ortolans & des autres petits oiseaux, que ce sont des pelorans de *graisse*; pour dire qu'ils sont bien nourris & bien gras. AC. FR. Chiapin Vitelli, Marquis de Cétone, fameux Capitaine de son temps, devint, à force de boire du vinaigre, si maigre, d'extrêmement gras & replet qu'il avoit été auparavant, qu'il pouvoit s'entourer presque tout le corps des peaux vides de son ventre & de sa poitrine; mais il ne put, en se défaisant de quatre-vingt-sept livres de *graisse*, se défaire en même-temps de ses vices & de son intempérance. P. VERJUS.

La *graisse* des animaux pour l'ordinaire n'est pas un bon aliment, parcequ'elle est difficile à digérer,

& qu'elle produit un suc épais & grossier ; mais elle est d'un grand usage dans la Médecine. La *graisse* de veau est employée dans les pommades : elle est résolutive, adoucissante & émolliente ; celle de cochon a les mêmes qualités, aussi-bien que celle de sanglier, qui est encore fortifiante ; celle de cerf est bonne pour fortifier les nerfs, pour les rhumatismes, la goutte sciatique, les fractures. La *graisse* de lièvre appliquée extérieurement, excite la digestion & la suppuration des abcès ; celle de lapin est nervale & résolutive ; celle du coq & de la poule sert à résoudre & amollir les duretés ; celle d'oie a les mêmes qualités, elle adoucit les hémorroïdes, elle apaise les douleurs d'oreilles, étant introduite dedans, elle lâche le ventre, étant prise intérieurement, elle est bonne pour les rhumatismes. La *graisse* de canard adoucit, résout, amollit ; celle des outardes est anodine & résolutive ; celle de faisán fortifie les nerfs, résout les tumeurs, dissipe les douleurs de rhumatisme ; celle de caille est estimée propre pour emporter les taches des yeux. La *graisse* de grue ramollit les duretés ; on la tient propre pour la surdité, étant mise dans l'oreille : celle de l'ortolan est résolutive, adoucissante, émolliente ; on attribue à peu près les mêmes qualités à celle du brochet ; celle de l'anguille est estimée propre pour ôter les taches de la petite vérole, pour guérir les hémorroïdes & pour faire croître les cheveux ; on la met aussi dans l'oreille pour la surdité ; celle de truite, outre qu'elle est adoucissante, est propre pour les maladies de l'anus & les ulcères du sein.

GRAISSE se dit figurément des parties les plus onctueuses de la terre, qui contribuent le plus à la fertilité. Les ravines emportent toute la *graisse* de la terre.

GRAISSE, se dit aussi figurément de tout ce qu'il y a de meilleur en quelque chose. *Opimum*. Les précédens Fermiers ont emporté toute la *graisse* de cette ferme, de cette affaire. Expression du discours familier.

On dit proverbialement, qu'un homme se plaint de trop de *graisse*, quand il se plaint de quelque chose qui lui est très-avantageux. On dit qu'on ne fait les choses qu'à *graisse* d'argent, pour dire, en donnant bien plus d'argent qu'il n'en seroit dû légitimement. On dit aussi, ce n'est pas le tout que des chous, il faut encore de la *graisse*, lorsqu'on a besoin encore de quelque chose pour achever une affaire.

GRAISSE de verre, ou fiel & sel de verre. Ecume qui s'amasse sur la surface de la matière, avant que d'être vitrifiée.

GRAISSER. v. a. Frotter, enduire de graisse quelque chose pour la faire aller plus aisément. *Adipe illinere*. Si on ne *graisse* les roues d'un carrosse, le feu s'y met.

GRAISSER la laine, chez les Cardeurs, c'est la rendre plus douce, plus facile à être filée, en répandant de l'huile dessus.

On dit proverbialement, *graissez* les bottes d'un vilain, il dira qu'on les brûle, pour dire qu'un homme de mauvaise humeur s'imagine qu'on veut lui faire de la peine, quand on se met en devoir de lui faire plaisir. On dit qu'on *graisse* la patte d'un Juge, d'un Intendant, pour dire, qu'on lui donne de l'argent pour le corrompre, pour faciliter une affaire. On dit, *graisser* le marteau d'une porte, pour dire, donner de l'argent au Portier, afin de pouvoir entrer. On n'entroit point chez moi sans *graisser* le marteau. **RAC**. On dit aussi, *graisser* les épaules à quelqu'un, pour dire, le bâtonner, ce qui a fait dire aussi, de l'huile de corré, pour dire des coups de bâtons. On dit d'un homme qui se prépare à un voyage, qu'il *graisse* ses bottes. On dit aussi d'un homme qui se meurt, qu'il *graisse* ses bottes, par allusion au voyage de l'éternité.

GRAISSÉ, ÉE. part. & adj. *Illitus adipe*.

GRAISSERIE. Voyez **GRESSERIE**.

GRAISSET. f. m. Espèce de grenouille qui vit sur terre & dans les buissons, qui est verte, & porte les yeux

avancés en guise de cornes. *Rubeta*. Elle tient du crapaud, & a du venin. Son nom Latin vient de *rubus*, buisson.

GRAISSEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la graisse. *Adiposus*. Corps *graisseux*. Membrane *graisseuse*. M. Dionis appelle l'épiploon une toile *graisseuse*. Gout fade, désagréable & *graisseux*. AC. DES Sc. 1703. *Hist.* p. 50.

GRAITZ. Petite ville ou bourg de la haute Saxe. *Gracium*. Ce lieu est dans le Voigtland, en Misnie, sur l'Elster, à trois ou quatre lieues au dessous de la ville de Plawen.

GRAMALLE. f. f. *Gramalla*. Nom d'un habit de deuil, qui étoit long : on en voit encore sur quelques tombeaux, & dans les ouvrages de sculpture du bas Empire.

Ce mot vient, selon Magri, de *grandis malla* : le mot de *grandis* marque que cet habit étoit grand & ample, & celui de *malla*, qui veut dire la même chose que *villosa*, *velu*, à long poil, marque la qualité de l'étoffe dont on faisoit cette sorte d'habit. On appelle encore aujourd'hui *gramaglia* en Sicile & à Malte, un habit long de deuil.

GRAMBUSIA. Petite île de la mer Méditerranée. *Grambusa*. Elle est sur la côte de la Natolie, près du cap de Célidonia & du golfe de Satalie.

GRAMEN. f. m. Nom générique qu'on donne en Botanique à certain genre de plantes dont il y a beaucoup d'espèces. Elles ont leurs fleurs de couleur herbue & à étamines. Leurs feuilles sont longues, étroites, pointues, très-vertes. On peut rapporter tous les *gramen* aux plantes fromentacées. L'espèce dont on fait le plus d'usage, est le chien-dent. Voyez ce mot.

GRAMINÉES, (plantes) adj. se dit des plantes qui tiennent de la nature du gramen : le froment, le seigle, l'orge, le riz, l'avoine, le millet, le panic, &c. *Gramine planta*.

GRAMINÉE. (Couronne) Couronne de gramen qui se donnoit à Rome à quelques Généraux d'armée. *Corona graminea*. La couronne de gramen s'appeloit couronne *graminée* : on ne l'accordoit que rarement, & pour quelque exploit signalé, quand par l'habileté & le courage d'un Général, l'armée réduite aux dernières extrémités, avoit été délivrée ou préservée d'une défaite évidente, & les ennemis mis en fuite. Voyez **PLINE**, L. XXII, c. 4. Vigénère sur Tite-Livè, T. I, p. 997. La couronne *graminée* se donnoit aux Conservateurs des armées. **PLINE**. Les couronnes *graminées* étoient aussi appelées plus communément obsidionales.

GRAMM. f. m. Sorte de graine des Indes Orientales, qui ressemble à l'ivroie, ou qui tient le milieu entre l'ivroie & le pois. **BREMOND**, 1732, p. 13.

GRAMMAIRE. f. f. Art qui enseigne à bien parler, c'est-à-dire, à bien exprimer ses pensées par des signes que les hommes ont institués. *Grammatica*. Johnson, dans ses Commentaires sur la *Grammaire* ; la définit ainsi : l'art d'exprimer le rapport des choses en construction, par l'accent convenable, en parlant, & par l'orthographe régulière en écrivant, le tout suivant l'usage de ceux dont on parle la langue. **HARRIS**. Elle enseigne à décliner & conjuguer, à construire & à bien orthographier les noms, les verbes & les autres parties de l'raison. Elle apprend à bien connoître la propriété & la force naturelle de chaque partie du discours, & la raison de toutes les expressions qui doivent y entrer. Les langues vivantes s'apprennent plus aisément par l'usage que par la *Grammaire*. Quelques-uns ont appelé la *Grammaire* la porte de tous les arts, parceque sans son secours l'on ne peut parvenir à la connoissance des sciences. La *Grammaire* est, selon Quintilien, à l'égard de l'éloquence ce que le fondement est à l'égard de l'édifice. Ceux qui s'en moquent comme d'un art qui n'a rien que de bas & de méprisable, se trompent fort. Elle a plus de solidité que d'ostentation & d'éclat, & elle sert autant à exercer & à éprouver la suffisance des plus habiles, qu'à for-

mer l'esprit de ceux qui commencent. **LOG.** Ceux qui ne veulent point du tout de *Grammaire*, sont des gens paresseux, qui veulent s'épargner la peine, ou de l'apprendre, ou de l'enseigner. **NIC.** Il y a dans toutes les langues vivantes une infinité d'expressions irrégulières qu'on ne peut ramener aux règles de la *Grammaire*. **LE CL.** Le Cardinal Bembo ne crut point ternir l'éclat de sa pourpre parmi la poussière de la *Grammaire*. **VAUG.**

La *Grammaire* de toutes les langues est la même dans les principes généraux & dans les notions qu'elle emprunte de la Philosophie, pour expliquer de quelle manière nous exprimons nos idées par des mots : mais comme chaque langue a ses tours particuliers, son caractère & son génie, qui est différent du génie & du caractère des autres langues, il y a autant de *Grammaires* qu'il y a de langues. Un exemple suffira pour faire connoître ce que nous disons. On dit en François, *tracer une ligne droite*; mais on ne peut pas dire, *tracer une droite ligne*, quoiqu'on dise en Latin, *reclam lineam*, ou *lineam reclam ducere*, ou même encore autrement. S'il y a quelque langue qui suive dans la phrase qui vient d'être rapportée, la même analogie que la langue Française, elle s'en écarte en cent autres occasions.

Diogène Laërce rapporte, après un certain Hermippus, qu'Epicure étoit le premier qui eût donné des règles de *Grammaire* aux Grecs, & que Platon est celui qui fit le premier des découvertes & même des réflexions sur cela. A Rome, Cratès de Mallunte en Myse, contemporain d'Aristarque, en fit le premier des leçons en cette ville, pendant qu'il y fut Ambassadeur d'Attalus, entre la seconde & la troisième guerre de Carthage, environ le temps de la mort d'Ennius. Avant lui on ne savoit à Rome ce que c'étoit que *Grammaire*. Polydore Virgile, de *Invent. Rer. L. I, c. 7.*

Périsonius a montré l'utilité de la *Grammaire* dans la Préface de l'édition qu'il a faite de la Minerve de Sanctius à Amsterdam 1714, sur laquelle il a fait des notes. M. de Fénelon, Archevêque de Cambrai, a fait de judicieuses réflexions sur la *Grammaire*.

On appelle aussi *Grammaire*, un livre qui contient les règles de la *Grammaire* de chaque langue. La *Grammaire* Hébraïque de Quincarboreus, la Grecque de Clénard, l'Italienne & l'Espagnole d'Udin, &c. La *Grammaire* de Rabbi Judas Ching passe communément pour la première *Grammaire* Hébraïque qui ait paru. Cependant il est sûr que Rabbi Saadiah Haggao, qui vivoit avant Rabbi Judas, avoit fait deux Ouvrages en ce genre, l'un de la *Grammaire*, & l'autre des *Elégances* de la langue Hébraïque. Il s'en faut beaucoup aussi que la *Grammaire* de Rabbi David Kimhhi soit la plus ancienne *Grammaire* Hébraïque que nous ayons. Son père, Rabbi Joseph Kimhhi a aussi fait une *Grammaire* qui se trouve manuscrite; & nous avons huit Ouvrages d'Aben-ezra, qui vivoit avant Kimhhi le fils, & un peu même avant le père; la plus ancienne *Grammaire* Grecque est celle de Gaze. Les Latines sont les Ouvrages de Martianus Capella, de Priscien, d'Alconius Pœdianus.

Les meilleures *Grammaires* faites dans ces derniers temps, sont, 1^o. pour l'Hébreu, celles de Pagnin, édition de Robert Etienne, de Cévallérius, édition de Henri Etienne ou de le Preux à Genève en 1592, celle de Pétrus Martinius à la Rochelle 1591, de Buxtorf, de Louis de Dieu en trois langues, de Sixtinus Amama, qui est une compilation de Martinius & de Buxtorf, de Bellarmín avec les Notes de Muis; celle du P. Sglanther est utile pour commencer. Pour les Chaldéennes celles de Martinius, celle de Buxtorf, celle de Louis de Dieu en trois langues. Pour le Syriaque, celles de Amira, de Myricæus, de Waserus: la Chaldaique & Syriaque de Buxtorf, celle de Louis de Dieu en trois langues, & celle de Lemden. Pour le Copte, le *Prodomus Coptus*, & *Lingua Aegyptiaca restituta* du P. Kirker. Pour l'Arabe, celle d'Erpénius & celle de Go-

lius, qui n'est que celle d'Erpénius un peu augmentée. Pour l'Ethiopien, celle de Ludolph. Pour le Persan, celle de Louis de Dieu. Pour l'Arménien, celles de Schroder & de Galanus. Pour le Grec, celles de Martinus Ruélandus, de Silburgius, du P. Mocquet, de Vossius, de Port-Royal. Pour le Latin, celles de Despautère, la Minerve de Sanctius, celles de Vossius, celle de Port-Royal, qui n'est qu'une compilation des autres. Pour l'Italien, celles de Perger, d'Arnaud, de Lanfrédini, de Saulnier, de Port-Royal, de Vénéroni. Pour l'Espagnol, celles d'Ambroise de Salazar, de Port-Royal, de l'Abbé de Vétrac, &c. Pour le Portugais, celle du Père Péreyra, Jésuite. Pour l'Allemand, celles de Heim, de Claius, de Hertber, de Léopold. Pour l'Anglois, celle de Wallis; celle de E. A. & de Manger, ne sont pas bonnes. Pour le François, les meilleures sont celle de M. l'Abbé Regnier, celle du P. Buffier, Jésuite, & celle de M. Restaut.

GRAMMAIRIEN. s. m. Celui qui fait ou qui enseigne la *Grammaire*. *Grammaticus*. Un *Grammairien* n'a d'empire que sur les syllabes, & il n'y a que les mots qui soient de sa juridiction. G. G. Donat, Priscien, ont été de fameux *Grammairiens*.

La nation des *Grammairiens* est redoutable à tout le monde : si on veut la croire, sa juridiction s'étend jusque sur les têtes couronnées, si elles veulent introduire quelque nouveau mot. **BAL.** Une partie de la science d'un *Grammairien* vraiment habile, est de savoir qu'il y a des choses qui ne méritent pas d'être sues. **PORT-ROYAL.** Un *Grammairien* occupé à une étude aussi sèche & aussi triste que celle des mots, a toujours le front ridé. **MONT.** Un *Grammairien* ne songe qu'aux mots : il n'entre, ni dans la délicatesse du sentiment, ni dans la finesse de la pensée. **S. EVR.** Suétone a fait un livre des plus illustres *Grammairiens*.

*Et gare un froid Grammairien,
Qui traitant en homme capable,
Tout l'ouvrage de détestable,
Enverra d'un ton peu Chrétien,
Et la pièce & l'Auteur au diable.*

P. DU CERC.

Le titre de *Grammairien* étoit autrefois un titre d'honneur qu'on donnoit non-seulement à ceux qui s'appliquoient à la *Grammaire*, ou qui excelloient dans la Philologie, mais à tous ceux qui passoient pour savans en quelque sorte de science que ce fût, comme le dit Gérard Vossius, dans son livre de la *Grammaire*. C'étoit un titre de littérature & d'érudition : on appelloit autrefois *Polyhistores*, ces sortes de savans, c'est-à-dire, gens qui possèdent diverses connoissances. Philoponus, fameux Philosophe du temps de Justinien, a été appelé *Grammairien*, quoiqu'il excellât en plusieurs sortes de sciences, comme on le voit dans la bibliothèque de Photius. Saxon, Historien de Danemarck, dans le treizième siècle, a été appelé le *Grammairien*, & encore en l'an 1580 Thomas d'Averfe, Jutifconsulte Napolitain, fut surnommé le *Grammairien*. Voyez M. BAILLET. Le titre de *Grammairien* se donnoit autrefois à tous ceux que nous appelons aujourd'hui Savans & Critiques, & sur-tout à ceux qui écrivoient bien & poliment en tout genre. C'est dans ces sens que Suétone a intitulé des *Grammairiens célèbres*, le Livre où il traite des excellens Ecrivains Latins, que Cornélius Népos appelle *Grammairiens*, les Commentateurs des Orateurs & des Poètes, & qu'enfin l'antiquité le donne communément à Apion, à Joannes Philoponus & à Solin. Il se donne sur-tout à quelques Ecrivains, dont il est devenu comme le surnom, qui sont Elfrique, Archevêque de Cantorbery, qui mourut l'an 1006; Galfridus ou Géofroy, qui florissoit vers l'an 1490; Philoponus, dont nous avons parlé; Serlo, qui vivoit l'an 1160, & Saxon, le *Grammairien*, qui écrivoit vers le milieu du douzième siècle. Voyez sur ce nom & ses significations &

& usages, les Centuries de Balæus, Anglois, & les Prolegomènes de Stéphanus Stéphanus sur Saxon le *Grammairien*, c. 9, Polydore Virgile, *L. I, c. 7, Invent. Rer.*

Les *Grammairiens* les plus renommés (du deuxième siècle) furent Aper, Pollion, Eutychiüs, Proculus, Athénée, Julius Pollus, Macrobe & Aulu-Gelle. Les ouvrages de ces derniers Auteurs sont un ramas de beaucoup de choses différentes, qui regardent la Critique des Auteurs anciens, & les Belles-Lettres. Le nom de *Grammairien* en ce temps-là étoit autant honorable, qu'il est vil & méprisé dans le nôtre. La faute en vient de ceux qui prennent ce nom & qui traitent la Grammaire d'une manière basse & pédantesque, la réduisant aux mots, aux syllabes, & à des censures tout-à-fait puérides; au lieu que son véritable usage est d'examiner les Auteurs à fond, de les expliquer, d'en remarquer les vices ou les beautés, & de distinguer les faux des véritables; & dans ceux-ci ce qui est sorti de leurs mains, d'avec ce que les Copistes ou les Imitateurs y ont fait couler. GODEAU, *Hist. de l'Egl. T. II, p. 197.* C'est-à-dire, que *Grammairien* étoit alors ce que nous appelons aujourd'hui Critique, qui n'est point un nom vil & méprisé, mais honorable aujourd'hui comme alors: & ceux qui n'enseignoient qu'à lire & expliquer & entendre les Auteurs, on les nommoit *Grammatistes*; *Grammatista*. Cette distinction se trouve dans Lampridius.

GRAMMATICAL, ALE. adj. Qui appartient à la Grammaire. *Grammaticalis*. Une façon de parler est *grammaticale*, quand elle est construite selon les loix de la Grammaire. Quelque admirable que soit Voiture en ce qui regarde la délicatesse & l'enjouement, il n'étoit pas infailible en matière de construction & de pureté *grammaticale*. BOUH. C'est assez parler & de la différence des temps des verbes, quant à leur forme *grammaticale*, & de leur ressemblance, quant à la manière de les employer les uns pour les autres. L'AB. RÉGN.

GRAMMATICALEMENT. adv. D'une manière grammaticale, selon les règles de la Grammaire. *Grammaticaliter*. Cette phrase n'est pas bonne *grammaticalement*, mais c'est un gallicisme.

GRAMMATISTE. f. m. *Grammatista* ou *Grammatistes*. Celui qui enseigne aux enfans les principes des langues. C'est ainsi qu'on appelloit chez les Grecs & les Romains ceux qui se bernoient à enseigner à lire & à expliquer les Auteurs Grecs ou Latins, pour les distinguer des *Grammairiens* dont ils n'avoient pas les privilèges. Dans les écoles des Romains, les *Grammairiens* étoient assis sur des chaires élevées pendant que les *Grammatistes* ne remplissoient que les sièges les plus bas. *Journ. des Sav. 1720, p. 315.*

GRAMMATISTE. Ecolier qui apprend la Grammaire. On appelle ainsi un écolier qui apprend la Grammaire, de même qu'on donne le nom de Légiste à un jeune homme qui s'applique à l'étude des loix, qui fait son Droit. *Grammatista*.

GRAMMATISTIQUE. f. f. M. Noblot distingue avec les Anciens, la Grammaire & la *Grammatistique*. Celle-ci, dit il, apprend seulement à lire & à écrire; mais la *Grammatistique* n'est point cela: elle consiste à chicaner sottement sur l'ordre & l'usage des termes: c'est l'abus de la Grammaire. *Obs. sur les Ecr. mod. T. XXIV, p. 174.*

GRAMMELOUC. f. m. Arbrisseau des Indes Orientales, qui croît de la hauteur d'un homme. Ses feuilles sont longues de trois pouces, finissant en une longue pointe d'un vert naissant: il porte des fruits dans une gouffe triangulaire de la grosseur d'une petite noix, & un peu plus longue: en l'ouvrant, on y trouve trois compartimens, & dans chacun un petit fruit assez semblable à celui du palma-christi: il est enveloppé d'une pellicule blanche fort transparente, qui en laisse voir une autre noire: le dedans du fruit est blanc, & d'un gout mordicant; c'est un très-violent purgatif, pour peu qu'on en

Tome IV.

goute. Il purge par haut & par bas avec beaucoup de violence, & on ne peut arrêter son action qu'en se lavant sur-tout le visage, ou en mangeant du betel; c'est au moins le seul remède dont on se sert dans le pays où vient cet arbrisseau. Le *Grammelouc* vient à la côte de Malaga.

GRAMMONT. Prononcez presque comme s'il y avoit *Gramont*.

GRAMMONT. Nom de lieu qui a donné le nom à une célèbre Abbaye, Chef de son Ordre. *Grandis mons, Grandimontium*. Il est dans la Marche, Province de France, à six lieues de Limoges, du côté du nord. MATY. DE VAISOIS, *Not. Gall. p. 236.*

L'Ordre de *Grammont* est un Ordre Religieux fondé vers l'an 1076, par Saint Etienne de *Grammont Grandimontensis Ordo, Grandimontenses Monachi*. Cet Ordre a tiré son nom de *Grammont* dans la Marche. L'Ordre de *Grandmont* ne commença pourtant pas à *Grandmont*, mais à Muret, village du Limousin, l'an 1076: Etienne Muret en fut l'Instituteur. Après sa mort, ses Religieux transportèrent leur demeure à *Grandmont*, dans le Diocèse de Limoges. C'est une montagne très-froide & très-stérile. Voyez les *SAINTE-MARTHE, Gall. Christ. T. II, p. 492.* Le Martyrol. de M. Châtelain au 8 de Févr. p. 577, &c. Polydore Virgile, *de Invent. L. VII, c. 2.* L'Ordre de *Grammont* fut gouverné par des Prieurs environ 240 ans. L'an 1318, Nicolas, Cardinal d'Osie, en créa Guillaume Bellicéri, Abbé.

Plusieurs Auteurs écrivent aujourd'hui *Grammont*, & il paroît que c'est l'usage; d'autres néanmoins écrivent encore *Grandmont*.

GRAMMONTIN. f. m. Religieux de l'Ordre de *Grammont. Grandimontanus, Grandimontensis*. M. Châtelain se sert de ce mot dans ses Notes sur le Martyrologe, *T. I, p. 578*, & d'autres bons Auteurs s'en sont servis aussi. On nommoit ces *Grammontins* les Bons-hommes, comme le dit Etienne de Tournay, Abbé de Sainte-Geneviève de Paris, qui vivoit en 1160, dans une de ses lettres à l'Abbé de Pontigny; & on pourroit croire que ce seroit par eux que ce nom auroit passé aux Minimes, si on ne voyoit que ce sont ceux de Nigeon que l'on appelle ainsi plutôt que ceux de Vincennes. Jean de Sarsbéry, *Polier. L. VII, c. 23*, met les *Grammontins* de pair avec les Chartreux. CHASTEL. On dit communément les Religieux de *Grammont*, les Moines de *Grammont*.

GRAMONIE. f. f. Terme de Commerce, en usage dans quelques échelles du levant, particulièrement à Smyrne. La *gramonie* signifie dans le commerce des soies une déduction de trois quarts de piastre par balle, outre & par-dessus toutes les taxes établies par usage. GRAMPÉ. Petit instrument à deux branches, d'un seul morceau de fer, courbé de sorte qu'il forme deux crochets.

GRAMPE. Ancien nom d'une montagne d'Ecosse. Voy. GRANTZBAINE.

GRAMPOND. Bourg d'Angleterre. *Grampondium*. Il est dans le Comté de Cornouaille, entre le bourg de Tiuro & celui de Fowèy, environ à trois lieues de chacun. *Grampond* est un de ces bourgs qui ont séance par leurs députés au Parlement d'Angleterre.

GRAMS. adj. Vieux mot. Marri, fâché.

GRAN. Rivière de la haute Hongrie. *Granus*. Elle prend sa source vers les monts Krapaks, & coulant vers le midi, elle baigne Lipeze, New-Sol ou Bistric, Tèpliez, Bars, Lewenes, & elle se décharge dans le Danube à Parkam ou Barkan, vis-à-vis de la ville de Strigonie ou de Gran.

GRAN. Ville. Voyez STRIGONIE.

GRANADILLE. Voyez FLEUR DE LA PASSION.

GRANAL. f. m. C'est le nom d'une plante de l'Amérique, qui n'a besoin, pour son accroissement, ni de la terre, ni de l'eau, ni de beaucoup d'air; car elle croît suspendue ou attachée aux planchers dans les maisons, & même quelquefois assez près du fen. Elle demeure toujours verte: ce qui lui a fait donner le nom de *granal*, qui en Hollandois, signifie

toujours verte, *semper vivum*. Ses rameaux font de la grosseur du doigt. Elle ne porte, ni fleur, ni fruit, ni semence, & son suc est venimeux.

GRANÇAY, ou GRANCEY. *Granceium, Granciacum*. Bourg de France, situé dans la Champagne, vers les confins de la Franche-Comté, à huit lieues de Châtillon sur Seine, & autant de Langres. *Grancey* a maintenant titre de Comté. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 236.

GRANCE. f. f. Vieux mot. Grange. Le mot de *grance* a été fait des grains qu'on y sème.

GRAND, ANDE. adj. Terme de comparaison, fréquemment employé au Physique & au moral, au propre & au figuré. Par-tout il désigne les choses qui surpassent la plupart des autres dans le même genre. *Magnus, grandis*.

Il faut remarquer sur ce mot de *grand*, que le *d* se prononce comme un *t* devant une voyelle, ou devant une *h* qui n'est point aspirée; *grand* Aumônier, *grand* Ecuyer, *grand* homme, &c. prononcez *grant* Aumônier, *grant* Ecuyer, *grant* homme. M. Ménage dit qu'on prononce aussi la *grant* écurie, & que c'est la seule occasion où le *d* se prononce comme un *t* dans le mot de *grande*: la prononciation de ces deux lettres est si ressemblante, qu'il est aisé de s'y méprendre.

Il faut encore remarquer qu'il y a des mots où l'on dit *grand'* avec l'apostrophe, au lieu de *grande*: à *grand'* peine, j'ai eu *grand'* peur, c'est *grand'* pitié, ce n'est pas *grand'* chose, *grand'* chère, *grand'* mère, *grand'* chambre, *grand'* salle, la *grand'* Messe, la *grand'* Bretagne. Quelques-uns ajoutent la plus *grand'* part, & M. Châtelain dit *grand'* Prieuré. Martyrologe, T. I, p. 747 & suiv. Mais quand ces mots sont accompagnés de l'adjectif *une*, l'on remet l'*e*, une *grande* chère. Il n'y a que *grand'* mère & *grand'* Messe qui se disent avec *une*. MÉN. Anciennement l'éllision se faisoit selon le besoin des Poètes.

Elle se plaît si fort en sa rigueur extrême,
Que je crois, sans mentir, qu'elle tient en soi-même
Une grand' cruauté, pour une grand' vertu.

BERTAUD.

Ce n'est pas seulement au singulier féminin que nos anciens Poètes font l'éllision de l'*e* devant une consonne, comme *grand'* Messe, *grand'* Chambre: ils le font même au pluriel.

Tous mes regrets, tous mes grands douleurs.

MAROT.

Aujourd'hui ces éllisions ne seroient pas tolérables. Il y a même encore cette observation à faire; c'est que, quoique l'*e* du mot de *grande* se supprime devant plusieurs substantifs, comme on vient de le voir, il y a beaucoup d'Auteurs qui ne le suppriment que dans la prononciation, & nullement dans l'écriture.

GRAND, au physique, se dit de tout ce qui est fort étendu en longueur, largeur & profondeur. Un *grand* homme, en parlant de la taille. Un *grand* arbre. Un *grand* fleuve. Un *grand* colosse.

On le dit dans ce sens de ce qui est parvenu à un certain degré de croissance. Cette femme a des enfans déjà *grands*. Ce taillis est déjà *grand*.

GRAND se dit encore par comparaison, des choses qui surpassent la plupart des autres du même genre. Un nombre est *grand*, comparé à un plus petit. Une *grande* quantité. Une *grande* armée. De *grands* biens. Une *grande* pluie.

On dit dans cette acception, marcher à *grands* pas. Faire de *grandes* journées. Faire une *grande* dépense. Un *grand* malheur.

Le mot de *grand* se dit en ce sens, des vers de quelque langue que ce soit. Les *grands* vers Grecs, ou Latins, sont les vers hexamètres. Les *grands* vers François, qu'on appelle aussi Alexandrins, ont dou-

ze syllabes, quand la rime est masculine, & treize, quand elle est féminine. Les *grands* vers Italiens ont onze syllabes, quand l'accent est sur la pénultième syllabe du vers; ils en ont douze, quand il est sur l'antépénultième, & dix seulement, quand il est sur la dernière. Il en est de même des vers Espagnols.

Le mot *gros* est quelquefois employé au physique comme synonyme de *grand*. Une *grosse* pluie, de *gros* biens; mais on ne diroit pas au moral, un *gros* Ministre, un *gros* Capitaine, un *gros* mérite.

Le mot *grand* désigne quelquefois une *grande* quantité. Il n'y a pas *grand* monde à la Comédie, à la promenade.

Quelquefois il signifie la même chose que principal, important. Il détruit les *grands* principes de la Philosophie: Une *grande* maxime de Jurisprudence. C'est un *grand* point de savoir. . . Sagaride, ce jour est un *grand* jour pour vous.

GRAND, dans les choses morales & spirituelles, dans les Arts, s'applique aux choses & aux personnes qui sont regardées comme au-dessus de ce qui est de la même espèce. Un *grand* Poète, un *grand* Orateur, un *grand* Capitaine. C'est par-tout celui qui excelle dans son Art, dans sa profession, qui a passé les bornes ordinaires, & laisse bien loin derrière lui tous ses rivaux. *Egregius, illustris*. D'où il arrive que dans l'usage ordinaire ce terme est souvent prostitué, parceque, comme il est difficile de poser ces bornes, l'ignorance, ou l'intérêt que nous prenons aux personnes, fait que nous l'appliquons au médiocre.

On dit dans le même sens, un *grand* dessein, une *grande* vertu, un *grand* orgueil, une *grande* passion. Je suis né un peu trop paresseux pour entreprendre d'avoir une de ces *grandes* passions, où il faut toujours faire de *grandes* choses.

Un *grand* Capitaine est celui qui est très-intelligent dans le métier de la guerre: un *grand* Financier, celui qui est très-intelligent dans la finance. L'Artiste est *grand* dans un seul endroit: il a le mérite d'exceller dans son Art.

On ne joint point l'épithète de *grand* avec la personne, quand il ne s'agit que d'un homme simplement célèbre dans un Art. On a repris un Poète pour avoir dit le *grand* Apelles, c'étoit un *grand* Peintre; mais ce n'étoit pas un *grand* homme. Cicéron étoit un *grand* Orateur, mais il seroit ridicule de dire le *grand* Cicéron, comme on dit le *grand* Condé.

Le *grand* homme réunit différens mérites. Ce ne sont, ni les *grandes* places, ni les *grandes* dignités qui font les *grands* hommes, c'est le *grand* mérite. Un *grand* homme, dit la Bruyère, excelle par un *grand* sens, par une vaste prévoyance & par une haute capacité. Pour mériter ce nom, ne faudroit-il pas encore de *grandes* vertus? Cromwel avoit ce *grand* sens, cette vaste prévoyance, cette haute capacité, même de l'éclat: talens qui le rendirent capable de changer la face de l'univers: & cependant on ne lui a pas donné le titre de *grand*. Combien d'autres ont fait de *grandes* actions, sans être *grands* eux-mêmes? Il faut une certaine capacité, un certain assemblage de belles qualités & de belles actions pour faire un *grand* homme.

Dans la guerre, il y a une distinction délicate entre le héros & le *grand* homme. César étoit un *grand* homme, & Alexandre un héros. LA BRUYÈRE.

Quand le mot de *grand* est joint avec celui d'homme, il se prend dans un sens naturel, ou dans un sens moral, il s'entend de la taille ou du mérite. C'est la suite du discours qui en détermine la signification. C'est un *grand* homme. Mais quand on joint le mot de *grande* avec celui de femme, il signifie toujours la taille. C'est une *grande* femme.

Enfin, quand on joint le mot de *grand* avec celui d'homme, & qu'on ajoute immédiatement après une qualité du corps, *grand* désigne la taille & non pas le mérite. C'est un *grand* homme brun.

Il faut encore remarquer que le mot *grand* étant joint avec le mot air, a des sens différens, selon qu'il

est devant ou après ce mot. Etre du *grand air*, avoir de *grands airs*, c'est vivre en *grand Seigneur*; affecter de *grands airs*, c'est montrer de la vanité. Avoir l'*air grand*, c'est avoir la physionomie noble, des manières distinguées.

GRAND se dit encore de ce qui est outré, excessif dans le mal. *Ingens, immanis*. Une *grande calomnie*. Pour commettre un *grand crime*, il faut de la vertu. CORN. Un *grand tyran*, un *grand scélérat*, un *grand coquin*, un *grand buveur*. On appelle de *grands mots*, des mots trop enflés, trop emphatiques. *Sesquipedalia verba, ampullæ*. Vous m'étourdissez avec vos *grands mots*. MOL. Un *grand mot* est aussi une sentence, un apophthegme.

GRAND se dit encore des titres d'honneur que l'on donne à quelques Princes, ou à des hommes illustres: Le *Grand-Turc*, ou le *Grand-Seigneur*. Le *Grand-Mogol*. Le *Grand-Cham* de Tartarie. Le *Grand-Négus*. Le *Grand-Duc* de Moscovie. Le *Grand-Duc* de Florence. Un Seigneur Espagnol voyant qu'on donnoit le nom de *Grand* à son Roi, qui avoit perdu plusieurs places considérables, dit que sa grandeur ressembloit à celle des fossés, qui deviennent *grands* à proportion des terres qu'on leur ôte. BONS MOTS.

GRAND, surnom donné à quelques-uns de nos Rois. Charlemagne, ou le *Grand*, à cause de sa taille haute & avantageuse, si nous en croyons Gilles de Paris. Hugues le *Grand*, Prince des François, s'acquît ce surnom à cause de ses actions héroïques, au rapport d'AIMOIN, ou plutôt, comme dit HELGAU, pour sa piété, sa bonté & sa valeur, qui sont trois belles qualités réunies en sa personne. L'Abbé d'YEPS attribue mal-à-propos ce surnom aux *grandes Abbayes* qu'il tenoit. Hugues Capet, son fils, porta aussi le surnom de *Grand*; les Actes publiés & expédiés dans la Marche d'Espagne sous son règne, portent, *regnante Ugone magno Rege*. Une Notice de l'Evêché de Baïonne & une Chartre de l'an 975, lui donnent le même surnom, qui lui est aussi attribué par la vie de S. Genou, les Actes des Archevêques de Rouen, la vie de S. Garnier de Dijon, Oldric Vital, un fragment de l'histoire de France, qui finit l'an 1110, & la petite histoire de S. Etienne de Caen. Dans l'épithaphe de Henri de France, Archevêque de Reims, le Roi Louis VI, son père, est surnommé le *Grand*. Le Roi Hugues le *Grand*, fils du Roi Robert & petit-fils d'Hugues Capet, mourut avant son père. Le Roi Philippe, que nous surnomons le Long, est appelé dans toutes les Chartres, Philippe le *Grand*. On dit Henri le *Grand*. C'est Henri IV, premier Roi de la branche de Bourbon. Louis le *Grand*, c'est le feu Roi Louis XIV, qui a porté ce surnom à si juste titre.

On a donné aussi ce titre à quelques autres Princes. Alexandre le *Grand*. Les Romains appeloient Pompée, le *grand Pompée*. Il ne faudroit pas dire, Pompée le *Grand*; Lucain & d'autres Auteurs l'appellent simplement *magnus*, le *grand*.

GRAND se dit aussi de quelques Charges qui ont la prééminence sur les autres. M. le *Grand*, chez le Roi, c'est le *Grand-Ecuyer*. Le *Grand-Maitre* de la Maison du Roi, de l'Artillerie, de la Garderobe, Le *Grand-Maitre* des Cérémonies. Le *Grand-Echançon*. *Grand-Pannetier*. Le *Grand-Louvetier*. Le *Grand-Aumônier*. Le *Grand-Chambellan*. Le *Grand-Prévôt* de l'Hôtel. On dit aussi, en fait de Judicature, le *Grand-Maitre* des Eaux & Forêts. Le *Grand-Maitre* Chef & Surintendant de la Navigation. *Grand-Audencier*. *Grand-Voyer*. *Grand-Rapporteur* & *Correcteur* des Lettres de Chancellerie de France. Voyez chacun de ces mots en leur place. Le *Grand-Maitre* d'un Collège, c'est-à-dire, le Principal. Voyez ce mot.

On dit aussi dans les Ordres de Chevalerie, le *Grand-Maitre* de Malte. Les *Grands-Commandeurs*. Les Chevaliers *Grand-Croix*. En 1719, le Roi, par un Edit confirmatif de l'Ordre de S. Louis, y ajouta deux *Grands-Croix*; en sorte qu'il y en avoit dix. Il y en a maintenant douze, auxquels on a ajouté trois

Officiers *Grands-Croix*, à quatre mille livres de pension.

On dit aussi dans les Histoires & Relations, le *Grand-Prêtre*, en parlant de la principale dignité Ecclésiastique chez les anciens Juifs. Le *Grand-Visir* est chez les Turcs le premier Ministre de Sa Hauteffe. En Pologne on dit le *Grand-Maréchal* de la Couronne, c'est le Commandant des Armées; le *Grand-Trésorier*; le *Grand-Général*. Ce sont les trois *grandes Charges* de la Couronne. Le *Grand-Enseigne*. En Espagne, le *Grand-Inquisiteur*, &c.

GRAND se dit encore de plusieurs choses, pour y marquer une autre qualité que l'extension, comme la *Grande-Chambre*, pour dire, que c'est la première Chambre du Parlement où l'on tient les audiences. La *grande Messe* est celle qui est dite plus solennellement, soit à cause du plus *grand* nombre de officians, soit parcequ'elle se chante. Il faut prononcer *grand'Chambre* & *grand'Messe*. La *grande Eglise*, c'est l'Eglise Cathédrale. *Grand-père*, *grande-mère*, ou *grand'mère*, qu'on appeloit autrefois *mère-grand*, comme on fait encore en quelques pays, aussi-bien que *père-grand*, pour *grand-père*; c'est l'aïeul, ou l'aïeule. *Grand-oncle*, *grande-tante*, ce sont le père ou la mère des oncles, des tantes. Ou mon *grand-oncle*, c'est l'oncle de mon père ou de ma mère, le frère de mon aïeul ou de mon aïeule. *Avunculus*, *avi* ou *avie frater*, *germanus*. Ma *grande-tante*, ou ma *grand'tante*, c'est la tante de mon père ou de ma mère. *Avi* ou *avia soror*, la sœur de mon aïeul ou de mon aïeule.

GRAND'Chambre se dit en parlant de la première Chambre d'un Parlement; mais on dit une *grande chambre*, quand on parle d'une pièce d'appartement, dont on marque l'étendue par le mot de *grande*; il en est de même de *Grand'Salle*, qui se dit en parlant de la Salle du Parlement de Paris; mais en parlant en général d'une salle qui est *grande*, & dont on veut marquer l'étendue, on dit une *grande* salle. La *grand' rue* se dit de la principale rue de quelque endroit, à laquelle on a donné ce nom, parcequ'elle est plus *grande* que les autres; ailleurs il faut dire une *grande* rue, en parlant de quelque rue que ce soit, qui est *grande*. C'est un *grand secret*, pour dire, bien particulier. On dit, voir le *grand monde*, c'est-à-dire, le beau monde, les personnes de qualité. Il jure ses *grands Dieux*, pour dire, il fait un *grand serment*.

*Cloris reprend par un rare mystère,
Jeune & vieille peau tour à tour;
Et la Cloris de nuit seroit bien la grand'mère.
De la Cloris de jour. R. D. M.*

GRAND, adj. pris souvent substantivement. Titre que l'on donne à ceux qui sont d'une naissance distinguée, ou revêtus de dignités, qui occupent les premières places de l'Etat dans le Gouvernement, ou auprès du Souverain. Ce titre ne convient proprement qu'à ceux qui doivent cette distinction à leur naissance ou à la volonté du Prince. Les *Grands* du Royaume, les *grands Seigneurs*. Dénomination qui désigne les grandes qualités, les grandes vertus qu'ils devoient avoir. *Primores, Magnates*.

Ce titre, inventé par la bassesse, est souvent prodigué par la flatterie à ceux d'un ordre inférieur, qui ont de la naissance ou des richesses, qui jouent un rôle dans le monde, & en imposent à la multitude par un extérieur brillant. Il faut toujours rendre aux *Grands* les devoirs que l'ordre des hommes a attachés à leur qualité. NIC. Consolons-nous, disoit Socrate, de n'être pas, comme les *Grands*, le sujet d'une Tragédie. Les *Grands* se plaisent dans les défauts dont il n'y a que les *Grands* qui soient capables, parcequ'ils les distinguent des petits. NIC. Les gens d'esprit, dit la Bruyère, méprisent les *Grands* qui n'ont que de la grandeur: Etre *Grand* n'est pas une chose en soi blâmable ni criminelle, comme vouloir être *Grand*. Etre *Grand*, c'est l'ouvrage de Dieu; vouloir être *Grand*, c'est l'effet de notre orgueil.

Plus on est près des Grands, & plus on est petit.
LE BRUN.

On appelle absolument *Grands*, en Espagne, les personnes qui tiennent le premier rang, c'est-à-dire, ceux d'entre les Seigneurs titrés à qui le Roi a ordonné une fois de se couvrir devant lui. Il y a des *Grands* à vie simplement : ce sont ceux à qui le Roi dit simplement couvrez-vous. Il y a des *Grands* à race : ce sont ceux à qui le Roi dit, couvrez-vous pour vous & pour les vôtres. Ceux-ci se tiennent fort au-dessus des autres.

On dit au féminin *Grande*, d'une femme ou fille qui est honorée du grandat; mais on ne dit pas *Grande* tout court, on dit *Grande d'Espagne*. Madame la Comtesse de Noailles, *Grande d'Espagne*.

GRAND se dit aussi en Littérature, pour style relevé, style sublime. Le *grand* & le sublime est dangereux par sa propre grandeur, & il faut bien du génie pour le soutenir. BOIL. Quand on cherche le *grand*, il est difficile de ne pas tomber dans l'enflure, qui est le vice le plus voisin : on tombe dans l'enflure dès qu'on outre le *grand*. DAC. Il faut du *grand* dans le Panégyrique. Il y a cinq sources du *grand* & du sublime dans le discours; l'élévation d'esprit, le pathétique, les figures, la noblesse de l'expression & la composition ou l'arrangement des paroles. BOIL. Tout ce qu'on gagne à ne point faire de faute, est de n'être point repris; mais le *grand* se fait admirer. FÉNELON.

GRAND, dans le même sens, signifie aussi de la noblesse, de l'élévation dans l'esprit ou dans les actions. Il y a du *grand* dans toutes les actions de ce Prince; il y a du *grand* dans sa manière de donner & de récompenser.

Dans quelques Coutumes, *grand* signifie le total, la masse commune de quelque chose. La dernière Coutume de Bretagne appelle le *grand* des biens, la masse commune des biens, qui doit être partagée. L'ancienne Coutume de Bretagne appelle la même chose le *grand* de la terre.

On dit proverbialement, service de *Grand* n'est pas héritage, pour dire qu'on n'est pas assuré de faire fortune auprès des *Grands*. On dit, aller du petit au *grand*, pour dire, commencer par de petites choses pour parvenir à de plus *grandes*; & argumenter du petit au *grand*, pour dire, à plus forte raison, à *minori ad majus*. On dit, qui a *grand*, *grand* lui faut, pour dire, que ceux qui ont beaucoup de bien, doivent épouser des personnes qui en aient beaucoup aussi.

EN GRAND, se dit aussi adverbiallement, pour signifier le volume plus étendu. Je ne veux point de ce livre en petit, je le veux en *grand*. Presque tous les Machinistes se trompent; quand ils ont fait une machine en petit, ils croient qu'elle réussira en *grand*.

Se faire peindre en *grand*, c'est-à-dire, de grandeur naturelle.

A LA GRANDE. Façon de parler adverbiale, pour dire, à la manière des grands Seigneurs; vivre à la *grande*.

GRAND ACQUIT. On nomme ainsi à Libourne un droit qui se lève sur chaque vaisseau ou barque de sel, qui se met en coutume. Ce droit est de quatre livres par bâtiment. C'est un des droits qui se paient au Convoi.

GRAND-AIGLE. Sorte de papier.

GRAND ALBARDIER. Terme de Fleuriste. Nom d'œillet. C'est un incarnat vif sur un fin blanc; il approche du tertio de Paris, sauf que son feu n'est pas si vif; son blanc aussi est plus grand : sa fleur est assez large, mais ses panaches ne sont pas bien gros ni détachés; sa plante est vigoureuse, & sa tige s'élève extrêmement haut. Il vient de Flandres. Cinq boutons lui suffiront pour l'empêcher de crever & en recueillir la graine. MORIN.

GRAND AMIRAL DE FRANCE. Terme de Fleuriste. C'est un œillet cramoisi sur un beau blanc; il se trouve à Lille; sa fleur est hâtive, sa plante robuste & abon-

dante en marcottes; il ne crève point si on lui laisse quatre à cinq boutons. MORIN.

GRAND-ARGENTIER, *Grand-Maitre* des cuisines, *Grands-Officiers* de la Maison de l'Empereur.

GRAND ARGENTIER. Terme de Fleuriste. C'est un œillet rouge-brun tout semblable au grand Maréchal. MORIN.

GRAND ART est le nom qu'on donne à l'Art qu'exercent ceux qui cherchent la pierre philosophale.

GRAND BARRAGE. Nom que l'on donne à une sorte de lingè ouvrière qui se fabrique à Caen.

GRANDE BEAUTÉ. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet : il est un violet brun, sur un blanc de lait : sa fleur est large, ses panaches gros & fort détachés, sa plante vigoureuse, sujette néanmoins au blanc. Il faut la préserver des brouillards; elle graine, & se trouve à Compiègne. Il ne faut lui laisser que cinq boutons. MORIN.

GRANDE BRABANSONNE. Terme de Fleuriste. Tulipe rouge-cramoisi, colombin & blanc, non d'entrée.

GRANDS BRINS, ou HAUTS BRINS, qu'on nomme ordinairement, en termes de commerce de toiles, *toiles de Halle assorties*. Ce sont des toiles de Bretagne, dont la meilleure partie se fabrique à Dinan.

GRAND-CELLE. M. de Tillemont s'est figuré le lieu de la *Grande-celle*, qui ne fut jamais, & qu'il eût donc dû nommer la *Grand-celle*, suivant le génie de la langue, qui dit *Grand-fontaine*, *Grand-salve*, *Grand-Messe*, *grand-salle*, *grand-pitié*, *grand-mère*, *grand-merci*, *Grand-Chambre*, &c. CHASTEL. *Mart. T. I, p. 196.*

GRAND CÉSAR. Nom que les Fleuristes donnent à un œillet. C'est un violet & blanc, large; il est fort bien détaché, porte une grosse fleur, & il grène. MORIN.

GRAND CHAMBELLAN. Terme de Fleuriste; c'est le même œillet que le beau cramoisi. MORIN.

GRAND-CHAMP. Abbaye de l'Ordre de Prémontré. *Grandis-Campus*. Elle est dans le Diocèse de Chartres, à deux lieues au sud-ouest de Montfort-l'Amaury.

GRAND-CHAMP. Monastère, ou Abbaye, de l'Ordre de Prémontré, dans le Diocèse de Chartres. *Grandis-Campus*. Le fondateur de *Grand-Champ* est Simon IV, Comte de Montfort, père de Simon V, Duc de Narbonne & Comte de Toulouse. SAINTE MARTHE, *Gall. Christ. T. IV, p. 492.*

GRANDES COMPAGNIES. *Voyez MALANDRIN.*

GRAND-COMMUN. On appelle ainsi chez le Roi, les offices destinés à la nourriture de la plupart des Officiers de la Maison du Roi, & *Petit-commun*, des offices détachés du *Grand-commun* pour la nourriture de quelques Officiers privilégiés de la Maison du Roi.

On le dit aussi du lieu qui est destiné pour le logement de ces Officiers.

Ce terme se trouve employé au figuré. M. le Fort de la Morinière n'a point donné place dans sa Bibliothèque à Boileau, à La Fontaine, à Racine, à Molière, à Rousseau. Ces hommes illustres sont comme des Princes qui ont leur Cour à part, & qui ne logent point au *Grand-commun*. MÉM. DE TRÉV.

GRAND-CONQUÉRANT. Nom propre que les Fleuristes donnent à un œillet. C'est un violet-brun sur un blanc assez fin : sa fleur est fort grosse; & comme elle est garnie de beaucoup de feuilles, elle s'élève à la façon d'un petit dôme; ses panaches ne sont point fort gros, ni fort détachés, ayant des mouchetures sur les feuilles, mais qui ne ternissent point la beauté de sa fleur. Sa plante est robuste; mais néanmoins susceptible du blanc : quoique son bouton soit gros, il ne se fend pas : il faut lui laisser cinq boutons, & voir s'il grènera. MORIN.

GRAND-CONSEIL. Juridiction supérieure, établie par Charles VIII en 1492. *Voyez CONSEIL.*

GRAND-CORNARD. Nom que les Fleuristes donnent à une tulipe. Elle est rouge, tirant sur le colombin & jaune-citron. MORIN.

GRAND-COUP. Vieux adverbe qui s'est dit pour beaucoup. *Multum.*

Grand-coup avoient de perleries
Et de nouvelles broderies.

Voyez GUILLAUME DE SAINT-ANDRÉ dans la nouvelle Histoire de Bretagne, p. 730.

GRAND CRAMOISI DE LILLE. Terme de Fleuriste. Œillet dont le nom porte la couleur & le lieu de sa naissance : son blanc est admirable, tant il est fin ; sa fleur large, tracée de gros panaches non confus. Il grène, & ne crève pas si on lui laisse six boutons. MORIN.

GRAND-CYRUS. Les Jardiniers Fleuristes appellent ainsi un œillet qui porte une belle fleur tracée d'un gros panache incarnat-pâle sur un fin blanc bien détaché ; il est sujet au blanc & à la pourriture ; il ne crève pas si on lui laisse cinq boutons. MORIN.

GRAND-ÉCAILLE. Poisson de l'Amérique, auquel on a donné ce nom, parceque ses écailles sont grandes comme des pièces de trente sous, diminuent à proportion qu'elles approchent de la queue ou du milieu du ventre. Il a le dos rond, le ventre gros, la queue large, & a deux ou trois pieds de long. Ce poisson est bon, & a la chair blanche, ferme & grasse. LE P. LABAT.

GRAND-ÉTENDARD. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe. Le *grand-étendard* est tanné, rosé & jaune-blanchissant. MORIN.

GRAND-GOSIER. Poisson. Voyez GOSIER.

GRAND-INCARNAT. Voyez INCARNAT.

GRAND JOUR signifie un temps où la lumière du jour est grande, où il n'y a plus de ténèbres, ni d'obscurités. Aux mois de Juin & de Juiller, il fait grand jour à Paris dès trois heures du matin. *Dies adulta, lux magna.* Il se dit aussi pour le public, le monde. Se montret au *grand jour*, paroître en public, *prodire in publicum, in lucem; dare se in conspectum.* Ils furent se préparer dans l'obscurité d'un désert à souffrir avec moins de danger le *grand jour*, où ils devoient être ensuite exposés par leurs fonctions. P. VERJUS.

On appelle les *grands jours*, des assises solennelles, des séances que les Seigneurs ou les Rois faisoient tenir ou tenoient eux-mêmes de temps en temps dans certaines villes de leur dépendance, pour juger des affaires criminelles & civiles : les *grands jours*, dit Loyseau, ont été ainsi appelés, au-lieu de grands plaids.

Dans la suite on appela *grands jours*, une assemblée ou compagnie extraordinaire de Juges tirés des Cours supérieures, qui avoient commission d'aller dans les Provinces éloignées pour écouter les plaintes des peuples, réformer les abus & juger les affaires.

Comme le Parlement de Paris, à cause de son étendue, ne pouvoit faire sentir par-tout les effets de sa justice, les Rois de temps en temps députoient des Commissaires tirés du Parlement même, pour aller dans les Provinces rendre la justice ; comme les *Grands Jours* de Troies, les *Grands Jours* de Poitiers. Coquille définit les *Grands Jours* de son siècle, une Assemblée ou Tribunal composé de Présidens, Maîtres des Requêtes & Conseillers du Parlement nommés par Lettres-parentes, étant dans la ville marquée par le Roi, pour certaines Provinces spécifiées, avec pouvoir de juger en dernier ressort de toutes matières criminelles, & des affaires civiles, jusqu'à la concurrence de six cens livres de rente, ou de dix mille livres en capital. Il ne s'est point tenu de *Grands Jours* depuis ceux de Clermont en Auvergne en 1665. Messieurs des *Grands-Jours*. Etre condamné par les *Grands Jours*. Les *Grands Jours* de Clermont.

GRANDE-MAIN. Voyez MAIN.

GRANDE-MÈRE. *Magna mater.* Cybèle fut ainsi appelée, parcequ'on la regardoit comme la mère de la plupart des Dieux, & comme représentant la terre, qui est la mère commune de tous les hommes.

GRAND-LIÛN. C'est encore du linge ouvré qui se tire du Beaujolois, particulièrement de Raygnie.

GRAND-MAÎTRE. Nom de la première dignité de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem ou de Malte. *Magnus Magister.* Dans les commencemens de cet Ordre on disoit simplement le Maître, comme on peut le voir dans l'Histoire de Malte de M. l'Abbé de Vertot. Voyez MAÎTRE.

GRAND-MARÉCHAT. Nom que les Fleuristes donnent à un œillet. C'est un rouge-brun sur un blanc qui n'est point fin : ses panaches ne sont point entièrement détachés ; mais c'est une fleur large, ronde, & garnie de beaucoup de feuilles, qui sortent en dôme, & qui grène. Il se trouve à Lille, & ne casse pas, si on lui laisse quatre à cinq boutons. MORIN.

GRAND-MERCI, en parlant à ceux qui font quelque bien. Je vous rends grâces, je vous remercie. *Gratias ago.* On dit aussi *grand-merci*-panse, à ceux qui ne donnent que ce qu'ils ne peuvent manger, ou ce qui leur est inutile. Ces phrases sont du discours familier. Il s'emploie aussi substantivement. Cela ne m'a coûté qu'un *grand-merci*. *Gratis hoc habui.*

Mes beaux Pères Religieux ;

Vous dînez pour un grand-merci :

O gens heureux ! ô demi-Dieux !

Plût à Dieu que je fusse ainsi. MAR.

Quelques-uns écrivent *gram-merci* ; mais il vaut mieux écrire *grand-merci*.

GRANDMONT ou GÉERTZBERG. Petite ville des Pays-Bas. *Geraldi mons, Gerardi mons, Grandimontium.* Elle est dans le Comté d'Alost, en Flandre, sur la Denre, entre la ville d'Ath & celle d'Alost. *Grandmont* a été fortifiée ; mais les François l'ont démantelée. MATY. Voyez DE VALOIS, *Notit. Gall. p. 239.* Cet Auteur dit que nous appelons ce lieu en François *Gérardmond* ou *Gramont* ; mais nous ne disons que *Grammont*, que nous avons fait de *Gérardmond*, qui s'est apparemment dit autrefois.

GRAND-MONT. Voyez GRAMMONT.

GRAND NOIR. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un pourpre fort enfoncé, grand & large : sa plante est pourtant fort délicate ; sa fleur n'est pas fort détachée, ayant des mouchetures sur son blanc, qui est fin ; cinq boutons suffisent. MORIN.

GRAND-PAR-DESSUS. Nom d'une dignité, d'une Charge chez les anciens Gaulois. *Rex, supremus Gallorum Dynastes.* Depuis que la domination d'un seul fut devenue odieuse parmi les Gaulois, on essaya quelque temps le gouvernement de plusieurs ; mais on fut forcé de rétablir quelque espèce de Monarchie, comme la plus digne, & la plus sûre, & la plus excellente forme de bon gouvernement. Ainsi les Gaulois, pour retenir tant de Républiques particulières en une bonne & stable union, créèrent un souverain Magistrat, que Tite-Live appelle Roi, ignorant son vrai nom, & que notre vieux Roman nomme *Grand-par-dessus*. Mais de peur que son autorité devenant trop grande, il ne fût difficile de l'ôter quand on voudroit, on régla sagement que la domination de ce *Grand-par-dessus* des Gaules ne dureroit qu'un an ; après quoi, les États-Généraux se tenoient en la ville principale de la cité ou canton, qui à son tour devoit donner le *Grand-par-dessus*. DE S. JULIEN, *Antiquités des Bourg. p. 42.*

On s'inscrivit en faux contre ce *Grand-par-dessus*, & on accusa de S. Julien d'avoir inventé ce Souverain Magistrat des Gaules ; il répond à cette objection dans l'avertissement de son deuxième Livre, & prétend montrer la vérité de ce qu'il avoit avancé sur cela. 1°. Par César, qui dit que le père de Vercingetorix, nommé Célétilus, avoit eu la souveraine domination de toute la Gaule, *cujus pater principatum totius Gallia obtinuerat.* 2°. Par T. Live, *Dec. I, L. V,* qui dit que les Biruriges avoient la souveraine puissance au temps de Tarquin le Vieux, qu'ils don-

noient un Roi aux Celtes, & que c'étoit Ambigat. C'est-à-dire, selon de S. Julien que c'étoit leur tour de donner le *Grand-par-dessus*. 3°. Enfin, Strabon, *L. IV*, dit que les Cités éliſoient dans les premiers temps un Chef, dont l'autorité duroit un an. *Voyez* cet Auteur, *p. 546 & 547*. Du reste, quoi qu'il en soit de ce Magistrat, j'aurois autant l'appeler Roi avec Tite-Live, que *Grand-par-dessus*, avec l'Auteur du vieux Roman que cite de Saint-Julien; car où cet Auteur a-t-il pris ce nom?

GRAND-PONT, ou **PONTE-GRANDE**. *Grandi pontium*, anciennement *Athyra*, pluriel. C'est une petite ville, autrefois Episcopale, maintenant Archiépiscope. Elle est dans la Romanie, sur la mer de *Marmara*, entre la ville de Sélivrée, & la rivière d'Aqua Dolce.

GRANPRÉ. Bourg avec un château. *Grandi pratum*. Il est dans la Champagne, sur la rivière d'Ayr, entre la ville de Rheims & celle de Stenay.

GRAND PRÉ. Ville de France, en Champagne, au Diocèse de Rheims, & dans l'Élection de Sainte-Menehout, sur la petite rivière d'Afr, qui se jette à deux lieues au-dessous dans l'Aisne. *Grandi pratum*.

GRAND PRÉAUX. Terme de Jardinier-Fleuriste. Cillet qui s'appelle autrement Paon Royal: il est un violet & blanc, qui porte une grosse fleur; le panache est fort & détaché, il grène, aussi la plante est robuste, sujette pourtant à la gale, ou aux taches de couleur de gris-fale. C'est assez de quatre boutons sur son maître dard. **MORIN**.

GRAND-PRÊTRE. *s. m. Summus Sacerdos, summus Pontifex*. On appelle *Grand-Prêtre* le premier Pontife des Juifs. Les Romains avoient aussi un chef de leur Religion qu'ils appeloient *Grand-Prêtre*, *Pontifex Maximus*. *Voyez* **PRÊTRE**.

GRAND-PRIEUR. Nom que les Fleuristes ont donné à un œillet. C'est un violet poupré sur un blanc de lait: la fleur est fort ronde, large, & tracée de gros panaches; il ne crève point; la plante est forte, & son verd admirable, qui donne toujours espérance d'en voir sortir une belle fleur, pourvu qu'on ne lui laisse que quatre à cinq boutons sur son principal montant. **MORIN**.

GRAND-RAISIN. Sorte de papier.

GRANDE-ROSE, **GRANDE-VENISE**. *s. f.* Ce sont deux sortes de linges ouvrés qui se manufacturent en Normandie & en Basse-Normandie.

GRANDE-SELVE. *Grandis sylva*, c'est-à-dire, grande forêt. Ce lieu est dans le Languedoc, du Diocèse de Toulouse, près d'une grande forêt, situation qui lui a fait donner ce nom. *Grand-selve* est célèbre par une ancienne Abbaye de même nom, dont parle S. Bernard, *épître 242*. Le Moine Geoffroy, au troisième Livre de la vie de ce Saint, Guil. de Puy-Laurent, dans la Chronique, *c. 39*. L'Abbaye de *Grand-selve* fut fondée, ou plutôt unie à Clairvaux, l'an 1144; car elle étoit de l'Ordre de S. Benoît. *Voyez* les **SAINTE-MARTHE**, *Gall. Christ. T. IV*, & **DE VALOIS**, *Not. Gall.* au mot *Grandis sylva*.

GRAND-TEINT ou **BON-TEINT**. C'est ainsi qu'on nomme la Communauté des Maîtres Teinturiers, à qui il n'est permis que d'employer les meilleures drogues pour faire les bouillons de leurs teintures, & mettre les étoffes en couleur. Ils sont ainsi nommés, par opposition aux Teinturiers du *petit-teint*, qui peuvent se servir de drogues moins bonnes.

GRAND-TURC. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un incarnat pâle sur un beau blanc: le panache est fort gros, mais confus; la fleur n'en est pas large; il pourroit passer pour un morillon: la plante est assez délicate, ne crève pas en lui laissant quatre boutons. **MORIN**.

GRAND-VÉ. Nom d'un passage dangereux de la Basse-Normandie, à l'endroit où la rivière de Vire se jette dans la mer. *Grande vadum, Magnum vadum*. *Voyez* **VÉ** de **S. CLÉMENT**.

GRANDAM. *s. m.* & indéclinable. Terme de Relation.

Verfet, ou vêts chez les Indiens. *Versus*. Un *grandam* contient 32 syllabes. *Voyez* **VÉDAM**.

GRANDAT. *s. m.* *Voyez* **GRANDESSE**.

GRANDÉ. Grande île, ou Île Sacrée. En Italien, *l'Isola Grandé*, ou *l'Isola Sacra*. *Assis, Insula Sacra*. C'est une petite île de la Campagne de Rome. Elle est formée par les deux embouchures du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Ostie, & à quatre lieues de la ville de Rome.

GRANDÉ. *Voyez* **RIO GRANDE**.

GRANDÉ. Île. *Voyez* **GROSSA**.

GRANDELET, **ETTE**. *adj. Majusculus, grandiusculus*, diminutif de *grand*. Cette femme a déjà des enfants assez *grandelets*. On ne le dit que dans le discours familier.

GRANDEMENT. *adv. Multum, valdè*. La rivière est *grandement* crue, débordée. Il se trompe *grandement*.

¶ Quand il signifie *beaucoup*, il est du style familier. Il signifie aussi avec *grandeur*, penser, agir *grandement*.

GRANDEMENT a été fait de *granditer*, qui se trouve dans Sidonius Apollinaris, & qui est fort fréquent pour *valdè* dans Saint Ambroise. **PASQUIER**, *Rech. L. VIII, c. 4*. *Grandement* a été fait comme tous les adverbes en *ment* de *grandis*, & *mens*, *mentis*, *grandimente*.

GRANDERSHEIM. *Grandersheimum*. Nom de lieu dans la Principauté de Wolfembutel, à trois lieues d'Eymbek, & à six de Goslar, dans l'Evêché d'Hildesheim. Il est célèbre par une Abbaye de Chanoinesses, l'une des plus considérables d'Allemagne. Y eût la met au nombre des quatre Abbayes Princes, où l'on ne recevoit que des filles de Princes. Elle fut fondée vers l'an 852 par Lutolf le Grand, Duc de Saxe & Ode sa femme, & trois de leurs filles en furent successivement Abbeses. Cette Abbaye embrassa l'hérésie de Luther au seizième siècle, lorsque toute la Saxe en fut infectée. *Voyez* le **P. HÉLYOT**, *T. VI, c. 55*.

GRANDESSE. *s. f.* Qualité d'un Grand d'Espagne. *Majoratus*. C'est la même chose que *Grandat*. Ce Favori mit la *Grandesse* dans sa maison. **L'ACAD.** Il y en a qui aiment mieux *grandesse*, les autres sont pour *grandat*. Le premier de ces mots est le plus usité. Doni Alphonse Carrillo a fait un savant Traité de la *Grandesse* en dix discours Espagnols.

¶ **GRANDEUR**. *s. f. Magnitudo*. Étendue de ce qui est grand. *Voyez* ce mot. La *grandeur* d'une chambre, d'un jardin, d'une forêt, d'une province. Ces deux hommes sont de même *grandeur*. C'est le destin des Empires de se ruiner par leur propre *grandeur*, lorsqu'elle est excessive.

GRANDEUR, est proprement un terme de Mathématique. Car la Mathématique a pour objet la *grandeur*. Toute quantité étendue s'appelle *grandeur*. *Data qualibet magnitudine potest assumi major*. Quelque quantité que l'on suppose, on peut encore en supposer une plus grande, plus étendue. Monsieur Prefet appelle *grandeur* littéraire ou algébrique une *grandeur* exprimée par lettres, & *grandeur* numérique, une *grandeur* exprimée par nombre; *grandeur* rompuë est une fraction; *grandeur* complexe ou composée, est une *grandeur* formée par multiplication; *grandeur* incommensurable, est une *grandeur* qui n'a point de rapport de nombre à nombre avec l'unité arbitraire.

¶ En Mathématique on définit la *grandeur*, tout ce qui est capable du plus ou du moins, d'augmentation & de diminution; ainsi tout ce qui a des parties est une *grandeur*. Par exemple, les trois dimensions de l'étendue, c'est-à-dire, les longueurs, les surfaces, les solidités des corps sont des *grandeurs*. Le mouvement, la vitesse, le temps, les poids, &c. sont des *grandeurs*. Mais suivant cette notion, l'infini & le zéro ne seroient pas des *grandeurs*, puisque l'infini n'est pas susceptible d'augmentation, ni le zéro de diminution. On dit pourtant une *grandeur*

infinie. Il vaut mieux dire que la *grandeur* est tout ce qui est composé de parties.

☞ La *grandeur* est concrète ou abstraite. L'*abstraite* est celle dont la notion ne désigne aucun sujet particulier, comme les nombres, qu'on appelle aussi *grandeurs* numériques. Le nombre 3 ne désigne ni trois pieds, ni trois heures, &c. Voyez ABSTRAIT. La *grandeur concrète* est celle dont la notion désigne un sujet particulier. Elle est composée de parties coexistantes, comme l'étendue, ou de parties successives, comme le temps. *Grandeur* & *quantité* sont synonymes. Il y a des *grandeurs* positives & des *grandeurs* négatives. Dans le commerce, par exemple, le bien qu'a un Marchand, est une *grandeur positive*; les dettes qu'il a sont des *grandeurs* négatives.

☞ Une *grandeur* linéaire est une *grandeur* d'une seule dimension, comme la ligne en Géométrie.

☞ Une *grandeur* incomplète est une *grandeur* simple, & qui n'est point composée de différentes parties. Une *grandeur* complexe est une *grandeur* composée, qui a plusieurs parties différentes. *ab*, *abc*, *ab*, *abc* sont des *grandeurs* incomplètes. $ab - c + cd + c^2 - d$ est une *grandeur* complexe. *Grandeur* incomparable. Voyez ce mot.

☞ En physique & en Géométrie le mot de *grandeur* est souvent absolu, & ne suppose aucune comparaison. *Grandeur*, étendue & quantité sont regardés comme synonymes.

☞ GRANDEUR APPARENTE. Voyez APPARENT.

☞ GRANDEUR, en Morale. Terme équivoque, qui s'applique à des choses tout-à-fait différentes. *Excellitas*, *amplitudo*, *majestas*, *potentia*, *dignitates*.

☞ Il est quelquefois synonyme de puissance, autorité. O Dieu! tout l'univers annonce ta *grandeur*. God. La *Grandeur* est une participation de la puissance de Dieu sur les hommes.

On ne partage point la grandeur souveraine, Et ce n'est pas un bien qu'on quitte & qu'on reprenne.

RACINE.

☞ Le terme de *grandeur* présente l'idée de prééminence, d'un haut degré d'élevation au-dessus des autres hommes. Elle est réelle & personnelle, si elle porte sur les qualités de l'ame & de l'esprit: factice & absolument étrangère à l'homme, si elle ne porte que sur les honneurs & les dignités, dont il est revêtu; car il y a des grands qui ne sont remarquables que par leur *grandeur*, & leur *grandeur* est toute au dehors, & toute séparée de leur personne. Il travailloit à humilier sa propre *grandeur* par des abaissements volontaires. FL. La *grandeur* a besoin d'être quittée pour être sentie. PASC. La véritable *grandeur* est facile & familière: elle se laisse appercevoir, parcequ'elle ne perd rien à être vue de près. La fausse *grandeur* est farouche & inaccessible: elle se cache, parcequ'elle sent son foible. LA BRUY. Le mépris de la *grandeur* n'est d'ordinaire qu'un orgueil déguisé sous le nom de Philosophie. Puisque nous ne pouvons parvenir à la *grandeur*, disoit Montagne, vengeons-nous à en médire.

☞ GRANDEUR, quand il s'agit de l'extérieur, se dit quelquefois en bonne part, pour dignité, noblesse. Le Prince avoit un air de *grandeur* & de majesté qui lui attiroit tous les respects. S. EVR.

☞ Quelquefois il se prend en mauvaise part, comme synonyme de hauteur. Etaler la *grandeur*, c'est montrer de la vanité. Les grands s'abaissent plus qu'ils ne s'élèvent, en affectant une *grandeur* que personne ne songe à leur disputer.

☞ On dit aussi la *grandeur* d'un Etat. Il est de la *grandeur* d'un Etat de soutenir ses alliés.

☞ On appelle *grandeurs* humaines, les honneurs, les dignités, les richesses qui nous élèvent au-dessus de la multitude. Nous admirons de vaines *grandeurs* & de trompeuses richesses, au-lieu d'en rire comme on devoit.

☞ Toutes les choses qui nous donnent une certaine élévation au-dessus des autres, en nous rendant plus parfaits, comme la science & la vertu, ou bien qui nous donnent une certaine autorité sur eux, en nous rendant plus puissans, comme les dignités & les richesses, semblent nous rendre en quelque sorte indépendans. Voilà pourquoi les hommes tachent de posséder ces avantages, ou de paroître au moins les posséder. Car nous nous contentons souvent des apparences.

☞ GRANDEUR D'ÂME. C'est la plus belle partie de la *grandeur* personnelle. C'est un sentiment noble qui nous montrant le vrai beau, nous y fait tendre avec empressement. Il y a de la *grandeur d'ame* à mépriser les injures. Maîtriser la fortune, se maîtriser soi-même, arriver à des fins élevées par des moyens puissans, s'élever au-dessus des autres hommes par son activité, sa fermeté, sa constance, par ses vertus & ses talens; voilà ce qu'on appelle *grandeur d'ame*.

☞ GRANDEUR appliquée aux choses, signifie quelquefois excellence, importance. La qualité d'une chose portée au dernier point, au souverain degré. Vous voyez la *grandeur* & la difficulté de l'entreprise. L'incarnation montre à l'homme la *grandeur* de sa misère par la *grandeur* du remède qu'il a fallu. PASC.

☞ GRANDEUR d'un crime, énormité.

GRANDEUR, titre d'honneur. On dit, Votre *Grandeur*, lorsqu'on parle, ou qu'on écrit à un grand Seigneur, qu'on ne traite point d'Altesse, d'Excellence, ou qui n'a pas caractère pour cela. Quelques-uns donnent le titre de *Grandeur* à un Duc & Pair en lui écrivant. On donne ordinairement ce titre aux Evêques, du moins en France; car en Allemagne & en Angleterre, on dit *Votre Grâce* aux Evêques, &c. Un Evêque étant à table, laissa tomber quelque chose sur sa barbe, qu'il portoit longue, suivant l'ancien usage, son Maître-d'hôtel lui dit, Monseigneur, il y a quelque chose de mal-propre sur la barbe de votre *Grandeur*; mais voyant que l'Evêque le regardoit de travers, il crut s'être mépris, & lui dit, Monseigneur, il y a quelque chose sur la *grandeur* de votre barbe. *Nouv. Rec. de Bons Mots*. On donne en France le titre de *Grandeur* aux Ministres, & au Chancelier du Royaume.

GRANDEUR, en matière de Médailles. On divise les médailles de bronze en trois *grandeurs*, qui forment les trois différentes suites qui remplissent les cabinets: le grand bronze, le moyen bronze & le petit bronze. On juge du rang de chacune par son volume, qui comprend l'épaisseur, & l'étendue de la médaille, la grosseur, & le relief de la tête: de sorte que telle médaille qui aura l'épaisseur du grand bronze pour n'avoir que la tête du moyen, ne sera que de la seconde *grandeur*. Chacune de ces *grandeurs* a son mérite. Le grand bronze excelle pour la délicatesse & la force du relief, & par les beaux monumens historiques qui y paroissent dans toute leur beauté. Le moyen bronze est considérable par la multitude, & par la rareté des revers. Le petit bronze est recherché, à cause de la nécessité que l'on en a pour le bas empire, où le grand & le moyen bronze abandonnent les curieux. Le volume des médailles, soit or, argent ou cuivre, n'est que depuis trois pouces de diamètre, jusqu'à un quart de pouce. P. JOBERT.

GRANDIR. v. n. Croître, devenir plus grand en hauteur par un principe naturel. *Crescere*, *augescere*. Les arbres, les plantes *grandissent* à chaque moment; mais cela est insensible. Cet enfant a beaucoup *grandi* en peu de temps, il est en âge de *grandir*. Les enfans qui *grandissent* toujours jusqu'au terme prescrit par la nature, &c. LEMERY. Ce mot n'est pas de grand usage.

GRANDISSIME. adj. Terme superlatif de *grand*. *Maximus*. Vous me ferez un *grandissime* plaisir de... Ces superlatifs, qui sont contre le génie de la lan-

gue, n'entrent point dans les livres; c'est bien assez pour eux d'être soufferts dans la conversation, ou dans une lettre enjouée. BOUH. Ablancourt a pourtant dit: dans la Gaule de César, il y avoit un *grandissime* nombre de villes. Mais ce terme ne peut entrer, tout au plus, que dans un discours simple. RÉFL.

GRANDMONTAIN. f. m. Quelques-uns écrivent *Grammontin*. Jean l'Evêque, Religieux *Grandmontain*, avoit fait une Apologie pour prouver que son Ordre étoit sous la règle de S. Augustin. Ses raisons étoient que S. Etienne, Fondateur de cet Ordre, en avoit eu un pour modèle qu'il avoit vu en Calabre, & qui étoit de l'Ordre de S. Augustin; que ce Saint avoit été pendant un temps Disciple de Gaucher, qui étoit Chanoine régulier; que les *Grandmontains* sont appelés Cleres, & non pas Moines; que depuis le Pape Jean XXII, ils se sont qualifiés Chanoines réguliers, Conventuels, Collégiates & Stables; que dans l'Assemblée des Grands-Jours, qui se tint à Tours, on donna un de leurs Monastères où le relâchement s'étoit introduit à des Religieux réformés de l'Ordre de S. Augustin; & enfin que depuis 1145 jusqu'à présent, les *Grandmontains* se servent au chœur de surplis & de bonnets carrés, & que pendant un temps ils ont porté des aumuces. Dans ses Annales il se rétracte, & dit que l'Ordre de Grammont ayant été Erémétique, est devenu Cénobitique, & qu'il est maintenant mixte, ayant une règle qui lui est particulière. P. HÉLYOT, T. VII, c. 54.

GRANDMONTAIN RÉFORMÉ. L'Ordre de Grandmont s'étant beaucoup relâché, Dom Charles Frémont, Religieux de cet Ordre, entreprit de le réformer, & d'y faire observer la règle primitive, qui avoit été mitigée par Innocent IV. Secours du Cardinal de Richelieu, il commença sa réforme le 4 Août 1642, malgré la résistance de l'Abbé de Grandmont, qui néanmoins lui accorda enfin une obéissance pour se retirer au Prieuré d'Espoisses, près de Dijon, avec Dom Joseph Baboul, Religieux du même Ordre, qui fut le premier qui embrassa la réforme. Louis XIV leur donna des Lettres-Patentes; la réforme s'étendit; Dom Frémont fit des Statuts, & mourut en 1689. Sa réforme s'est maintenue dans les maisons où il l'introduisit de son vivant; mais depuis sa mort elle ne s'est point étendue. P. HÉLYOT, T. VII, c. 55.

GRANDO. f. m. En François *grèle*. Petite tumeur dure, ronde, mobile & transparente comme un grain de grèle, qui se forme à la paupière supérieure. *Grando, inis*, f. est un mot Latin qu'on a retenu en François. COL DE VILLARS. Voyez GRÈLE.

GRAND'ŒUVRE. f. m. Prononcez *Grant-œuvre*. Terme d'Alchimie. C'est la pierre philosophale. *Lapis philosophicus*. Ce Magistrat s'est ruiné à travailler au *Grand-œuvre*. Voyez ŒUVRE.

GRANGE. f. f. Lieu où l'on ferre & où l'on bat les blés. *Area*. La travée du milieu de la *grange* est l'aire où l'on bat les grains; les autres servent à ferrer le blé qu'on a battu.

GRANGE, en plusieurs provinces de France, se prend pour toute une Métairie. *Villa*. Il y a plusieurs Seigneurs qui s'appellent de la *Grange*. Je m'en vais à ma *grange*, c'est-à-dire, à ma maison des champs.

On dit proverbialement que les Batteurs sont bien près de la *grange*, quand on voit un homme presser une femme de près, ou quand un jeune homme couche dans la chambre voisine de celle d'une fille.

Ce mot vient de *grania*, vieux mot Latin: c'est le sentiment de Bovillus, qui dit qu'on devoit écrire *granje*, pour conserver plus de caractères de l'étymologie. *Grania* vient de *granum*, parceque les *granges* sont des lieux pour mettre, pour conserver les grains, les biens de la terre, les blés que nous appelons grains, comme on peut le voir au mot GRAIN. Voyez les *Indices Onomastici* des Bollandistes. Ap-

paremment que de *grania*, en faisant l'i consonne, on a dit *granja*, puis *granja*, & *grangia*. Les Auteurs de la basse Latinité ont dit aussi *grangia*. MÉNAGE. D'autres le dérivent de *granica*, comme du Cange.

GRANGEAGE. f. m. Manière de donner une terre à ferme, ou à louage. La donner à *grangeage*, c'est la donner à un Laboureur pour la cultiver, à condition de partager avec lui les fruits qu'elle produira, & à la charge par le Fermier de faire les frais de l'exploitation.

GRANGIA. Village d'Italie. *Grangia*. Il est dans le territoire de Casal, partie du Montferrat. Les Anciens l'appellent *Carbantia*, *Carcantia*.

GRANGIER. f. m. D'autres disent *Granger*. Métayer qui a soin de recueillir les grains, & de les ferrer dans la grange. En Latin *Grangierus*, comme on le trouve dans les titres & monumens de la basse Latinité.

GRANICAIRE. f. m. Nom ancien d'un Office dans l'Eglise de Saint Martin de Tours. *Granicarius*. Le P. Lobineau, *Hist. de Bret. T. II, p. 390*, rapporte un Bref de Grégoire IX, adressé au Doyen du Mans, & à Maître Raoul, *Granicaire* de Saint Martin de Tours. Et ce Père remarque dans son Glossaire que ce mot vient peut-être de *Greigneur*. Voyez ce mot.

GRANIQUE. Petite rivière de la Natolie, en Asie. *Granicus*. Elle a sa source au mont Ida, vers les rivières de l'ancienne Troye, & se décharge dans la mer de Marmara, au levant de Lampfaco. C'est au passage de cette rivière, qu'Alexandre le Grand remporta sa première victoire sur les Perses, qui, dit-on, y perdirent cent mille hommes. MATY.

GRANIT. f. m. Sorte de pierre très-dure, rude & mal polie, qu'on appelle ainsi, à cause qu'elle a quantité de petites taches qui sont formées de plusieurs grains de sable condensés. *Granites*. Il s'en trouve en Egypte d'une grandeur prodigieuse. Elles sont presque aussi dures que le porphyre, & ont de petites taches grises, verdâtres, sur un blanc sale. Les Egyptiens s'en servoient pour éterniser la mémoire des grands hommes; ce qu'ils faisoient en marquant leurs actions par des caractères qu'ils prenoient soin de faire graver sur les aiguilles ou les pyramides que l'on élevoit sur leurs tombeaux. On voit des colonnes de cette pierre qui ont plus de quarante pieds de hauteur. On apporte aussi d'Egypte une autre pierre appelée *Granit violet*, à cause qu'elle est tachetée de violet & de blanc. Il y a un *Granit d'Italie* qui a de petites taches un peu verdâtres. Il est moins dur que celui d'Egypte, & sur-tout quand on le travaille dans la carrière, où il est beaucoup plus tendre, & plus facile à tailler, que lorsqu'il est dehors. Il y a encore un *Granit vert*, qui est une espèce de serpentín mêlé de plus petites taches vertes & blanches. Le *Granit de Dauphiné*, dont on a retrouvé la carrière, est une espèce de cail- lou fort dur.

GRANITELLE. adj. Qui ne se dit qu'en le joignant au mot de marbre. Marbre *granitelle*, est le nom qu'on donne au marbre qui ressemble au *granit*.

GRANITZA ou **GRANITIA.** Petite ville de Grèce, dans la Livadie, assez près de Livadia, Il y a un Evêque Grec, suffragant d'Athènes.

GRANIUS, GRANIA. Nom d'une famille Romaine. *Granius, a*. La famille *Grania* étoit Plébéienne. Il y a un *Granius IVIR* de Calagure; c'est-à-dire, de Calahorta, en Espagne, dans les médailles d'Auguste. VAILLANT, *Num. Imp. Tom. I, p. 32*.

GRANNE ou **GRANNUS.** f. m. Terme d'Antiquaire. Surnom d'Apollon, qui se lit dans une inscription trouvée en Ecosse, près de Musselhorow, dans le Lothian, ou Lothien, ou Laudon, & rapportée par Napler dans ses Commentaires sur l'Apocalypse, & par Cambden, *Scotia, p. 689*. Elle porte:

APOLLINI
GRANNO
Q. LVSIVS
SABINIA
NVS
PROC
AVG
V. SS. L. V. M.

Cambden croit qu'Apollon *Grannus* étoit la même chose chez les Romains qu'*Ἀπόλλων Ἀργεοκέμης* chez les Grecs, c'est-à-dire, Apollon aux cheveux longs; sa raison est qu'Isidore appelle *Granni* les longs cheveux des Goths. Peut-être est-ce aussi de-là qu'on appelle *Grani* & *Granones*, la barbe de la lèvre d'en haut, que nous nommons moustache ou crochets. Voyez ERNULF, dans le *Spicilegium* du P. d'ACHERY, T. II, SAUMAISE sur Solin, p. 763, & DU CANGE, dans son Glossaire.

GRANSON. Petite ville de la Suisse. *Gransonium*. Elle est dans le pays de Vaud, & située sur le Lac de Neuchâtel, au midi de la ville de ce nom: Cette ville, capitale d'un Bailliage, qui appartient en commun aux Cantons de Berne & de Fribourg, est célèbre dans l'histoire, par une grande bataille, que les Suisses y gagnèrent le deux Mai 1476, sur Charles I, dernier Duc de Bourgogne. MATY.

GRANTHAM. Bourg du Comté de Lincoln, en Angleterre. *Granthamum*. Il a droit d'élire deux Députés pour le Parlement, & il est situé à sept lieues de la ville de Lincoln, du côté du midi.

GRANTZBAINE. Montagne d'Ecosse, fameuse par une victoire d'Agricola, sur Galgaque, Roi des Ecossois. *Grampus Mons*. Cette montagne se nommoit autrefois *Grampe*, & aujourd'hui *Grantzain*, ou *Grantzaine*, comme écrit Larrey; & du temps que la forêt Calédonienne subsistoit, elle coupoit cette montagne par la moitié, en tirant de l'est à l'ouest. Tacite en parle dans la vie d'Agricola, C. 5, & il décrit la victoire d'Agricola, c. 5, 6, 7.

GRANVELLE. Nom de lieu dans la Franche-Comté, Province de France. *Grandis Vallis*. C'est un lieu célèbre par un ancien Monastère; il est dans le Diocèse de Belançon. On le nomme aussi *Granfel*. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 236.

GRANVILLE. Petite ville de France. *Grandisvilla*, *Magnavilla*. Ce lieu est sur la côte occidentale de la Normandie, entre Coutances & Avranches, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. Cénalis l'appelle *Macropolis*. Les Anglois la bâtirent sous Charles VII. *Long. 15 d. 54 m. 18 s. lat. 48 d. 50 m. 6 s.*

GRANVILLIERS. Bourg de France. *Grande Villarium*. Il est sur la frontière de Picardie, entre Aumale & Crèvecœur.

GRANULATION. f. f. *Granulatio*. Terme de Chimie, qui se dit des métaux, lorsqu'on les réduit en grenailles, ce qui se fait en les jettant dans de l'eau froide lorsqu'ils sont en fusion. La *granulation* est l'action de verser un métal fondu goutte à goutte dans de l'eau froide, en sorte qu'il se réduise en petits grains. La meilleure manière de faire la *granulation* est de passer le métal dans une couloire, ou au travers d'un balai de genêt, ou de bouleau tout neuf. HARRIS.

GRANULATOIRE. f. m. Machine qui sert pour réduire les métaux en grenaille.

GRANULER. v. a. Verser peu-à-peu dans l'eau froide quelque métal fondu pour l'y faire congeler en forme de grains. *In grana dividere*. On se sert quelquefois d'un balai de bouleau ou d'une passoire de fer, pour faire tomber le métal dans l'eau; ce qui produit le même effet. Voyez GRENAILLE.

GRAP. f. m. Vieux mot. Sorte d'outil d'Artisan.

S. GRAPAZI. *Vicus Sancti Grapasi*. C'est un bourg ou village de France, situé sur la Dordogne, en Guienne, près de celui de Sainte-Foi.

Ce mot s'est formé de *Caprasius*, en changeant le *c* en *g*, & transposant *Pr*; c'est ainsi qu'en Normandie le paysan & le peuple dit *vrespes* pour *ves-*

pres, ogre pour orgue. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 501, croit que le bourg de S. *Grapasi* a pris son nom de S. Caprais, Martyr. Ce pourroit être aussi de S. Caprais, Abbé de Lerins au sixième siècle.

GRAPHER. Vieux v. a. qui s'est dit pour gréver, par corruption & pour la rime. *Gravare*.

GRAPHIE. f. f. Mot tiré du Grec; qui signifie description. Il entre dans la composition de plusieurs mots François, comme Géographie, Hydrographie, &c. Description de la terre, de l'eau, &c.

GRAPHIQUE. adj. de tout genre. Terme didactique, qui se dit particulièrement des descriptions, des opérations, qui, au-lieu d'être simplement énoncées par le discours, sont données par une figure tracée sur le papier. Description *graphique* d'une éclipse de soleil, de Lune. Opération *graphique*, qui consiste à résoudre un problème d'astronomie par le moyen d'une ou plusieurs figures tracées sur le papier.

GRAPHIQUEMENT, adv. se dit en Astronomie; des choses dont on donne une description graphique. ACAD. FR.

GRAPHOÏDE. f. m. Terme d'Anatomie. C'est une appendice de l'os des tempes, qui est longue, aiguë; déliée, tant soit peu courbée, comme les éperons ou les ergots d'un coq. HARRIS.

On donne aussi ce nom au muscle appelé digastrique. ID.

On le dit encore d'une extension du cerveau, semblable à une plume à écrire. Elle part de la base du cerveau, & panche en arrière. ID.

Graphoïde vient de *γραφω*, j'écris, & de *ἰδος*, forme, & se prend pour ce qui a la forme d'une plume, qui est l'instrument dont nous nous servons pour écrire.

GRAPHOMÈTRE. f. m. Instrument de Mathématique, qui est un demi-cercle divisé en 180 degrés, avec une alidade & des pinnules, & une boussole au milieu. *Graphometrum*. On le monte sur un genou, & il sert à prendre toutes sortes d'angles; à lever des plans, à mesurer des hauteurs, &c. On l'appelle plus communément demi-cercle.

GRAPIGNAN. f. m. Nom d'un jeune Procureur avide & fripon, introduit en diverses scènes Françaises de la Matrone d'Ephèse, Comédie Italienne. De-là tous les fripons de cette espèce, recouvreurs de débet, gabeliers & autres mâtôtiers, peuvent être nommés *Grapignans*. *Gloss. Bourg. au mot Graipeignan*.

GRAPPE: f. f. *Racemus*. Ce terme se dit proprement en Botanique, de la disposition des fleurs ou des fruits de la vigne sur des queues rameuses: Fruit qui se divise en plusieurs grains attachés ensemble. On dit une *grappe* de raisin; mais on se sert aussi de ce terme pour exprimer la disposition de plusieurs autres fleurs & fruits, lorsqu'elle ressemble à celle des raisins sur leur *grappe*. C'est dans ce sens qu'on dit: le sureau dont les fleurs sont en *grappes*, *flore racemosa*. Le cytise a ses fleurs en *grappe* pendante. *Flore racemosa pendula*.

On peint l'abondance de la terre de promesse par une *grappe* de raisin portée par deux hommes:

GRAPPE. Sorte de boisson dont usent les Nègres qui travaillent aux sucreries. C'est du vesoul ou jus de cannes; qu'ils prennent dans la seconde chaudière; où il a été bien écumé, ou même passé par le drap: Ils y mettent le jus de deux ou trois citrons, & boivent cela tout chaud. Le P. Labat dit qu'il a bu assez souvent de la *grappe*, & qu'il s'en est toujours bien trouvé; que cela est bon pour la poitrine, que cela désaltère & fait le même effet que seroit un bouillon bien succulent.

GRAPPE se dit de certaines bosses ou galés qui viennent aux pieds des chevaux. Le tronc de l'ormie & de l'étable pousse quantité de petites bosses qui imitent celles qui surviennent à quelques chevaux, vers les pieds, & qu'on appelle *grappes*. DODART, *Ac. des Sc.* 1700. *Mémoire.* p. 141.

GRAPPE DE MER. C'est une sorte d'insecte marin qu'

à l'air d'une *grappe* de raisin. ROND. Ou plutôt un paquet d'œufs, que la seiche jette dehors. Ces œufs tiennent tous ensemble comme une *grappe*. La seiche est un poisson.

GRAPPE DE RAISIN. Terme de Peinture, dont on se sert pour exprimer l'effet des grandes groupées d'ombres & de lumières : c'est ainsi que le Titien disoit que dans la distribution des jours & des ombres, il prenoit pour règle la *grappe* de raisin, c'est-à-dire, qu'il tâchoit de disposer les objets de telle manière que les grandes lumières se trouvassent ensemble, & que les grandes ombres fussent pareillement liées entr'elles, comme on le voit dans la *grappe* de raisin, dont les grains du côté de la lumière font une masse de clair, & les grains du côté opposé font une masse d'ombre. **DICIONNAIRE DE PEINTURE & D'ARCHITECTURE.**

☞ On dit proverbiallement, mordre à la *grappe*, lorsqu'on saisit avidement une proposition qui flatte le goût. Dès qu'on lui parle de cette affaire, il mord à la *grappe*. On le dit de même d'un homme qui prend beaucoup de plaisir à ce qu'il dit lui-même. Quand il parle de telle affaire, on dit qu'il mord à la *grappe*. Il signifie aussi mordre à l'hameçon, être dupe, donner dans le panneau. Cet homme mord à la *grappe* tant qu'on veut.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *traube*, qui signifie *raisin*. On l'a appelé aussi *grappus* en la basse Latinité, *botrus*.

GRAPPER. v. n. On trouve ce mot dans quelques Coutumes au-lieu de celui de *grappiller*, qui est le terme dont on se sert ordinairement. *Reliquias colligere.* Voyez plus bas.

GRAPPETER. v. n. Terme de quelques Provinces, & de quelques Coutumes. Il veut dire *grappiller*. *Reliquias colligere.* Voyez ce mot.

GRAPPETEUR, EUSE. s. m. & f. Celui ou celle qui grappète. Grappilleur.

Ces mots de *grappeter* & de *grappeteur*, viennent de *grappe*; ils sont en usage en Berri, en Bourbonnois, &c. *Grappeter* se trouve même dans les Coutumes, ce qui montre que c'étoit autrefois un terme d'un usage ordinaire.

GRAPPEUX, EUSE. adj. Vieux mot, qui veut dire *gros, vilain, sale*. Il est hors d'usage. *Pinguis, sordidus.*

GRAPPILLER. v. n. Cueillir les petites grappes que les Vendangeurs ont laissées dans la vigne. *Uvarum reliquias colligere, sublegere.* ☞ Il est permis de *grappiller* dans une vigne quand les Vendangeurs ont achevé.

GRAPPILLER, se dit figurément des petits gains qu'on fait dans une affaire dont d'autres ont tiré le meilleur. Il n'y a plus qu'à *grappiller* dans cette affaire, on en connoît trop le fond. ☞ Dans ce sens il est quelquefois actif. Il a *grappillé* quelque chose dans cette affaire. Il est familier.

GRAPPILLEUR, EUSE. s. m. & f. Celui ou celle qui grappille. *Vinearum sublegulus.* C'est un pauvre *grappilleur*. Voilà bien des *grappilleuses* dans ma vigne. Les Coutumes de Melun & d'Étampes font pour les *grappilleurs* les mêmes réglemens que pour les glaneurs. Voyez ce mot & **GLANAGE.** ☞ On le dit quelquefois au figuré, d'un homme qui fait de petits profits injustes. C'est un *grappilleur*. **ACAD. FR.**

GRAPPILLON. s. m. Diminutif de *grappe*. C'est une petite *grappe*, ou une partie qu'on détache d'une *grappe*. *Racemulus.*

GRAPPIN. s. m. Terme de Marine. Ancre à quatre ou cinq pattes ou pointes dont on se sert sur les galères & vaisseaux de bas-bord. *Uncus, harpago, minor anchora.* On les appelle aussi *hérissons, harpeaux & rissons*. Il y a aussi des *grappins* à main, qui sont des crocs qu'on jette de dessus les haubans dans les navires des ennemis, pour les accrocher & les joindre avec l'aide du cabestan. On les appelle aussi *grappins* d'abordage. Les *grappins* des brulots sont des crochets au-lieu de pattes que l'on met au bout du beaupré & des vergues des brulots, pour

accrocher le navire que le brulot veut bruler.

GRAPPINS, se dit aussi de certains crochets qu'on attache aux pieds, & qui servent à grimper sur de gros arbres. *Harpagines.*

GRAPPINS, sont aussi certaines arrêtes qui viennent sur le nerf des jambes de derrière d'un cheval en forme de gales ou tumeurs, entre le jarret & le paturon.

GRAPPIN, se dit en général de tout ce qui sert à retenir & à attacher une chose à une autre. Ils attachoient à des solives des crocs & des *grappins*. **VAUG.**

On dit figurément & familièrement, jeter le *grappin*, son *grappin* sur quelqu'un, pour dire, se rendre maître de son esprit, en vue d'en tirer quelque avantage. **AC. FR.**

Le mot *grappin*, & en Italien, *grappo*, un croc, d'où s'est fait notre mot François, *agraffe*, vient de l'Allemand, *grypen, gryphen*, prendre. C'est la remarque des Bollandistes sur la vie de S. Juvénal, c. 1, n. 3, où l'on trouve *ferreis grappis*, pour signifier ces morceaux de fer dont on lie les pierres l'une à l'autre avec du plomb. *Acta Sanct. Maii, T. I, p. 398, E, & 399, D, not. 6.*

GRAPPINER. v. a. Terme de Marine. *Unco alligare.* Il se dit d'un vaisseau qui s'approche d'une glace, & que les matelots qui ont des bottines aux jambes, accrochent à cette glace en y jettant des *grappins*. Cela s'appelle *grappiner* le vaisseau.

GRAPPU, UE. adj. Ce mot se trouve dans Pomey, pour dire, qui est bien chargé, bien garni de *grappes*. *Racemosus.* Ce mot n'est pas reçu.

GRAS, ASSE. adj. Qui est chargé de graisse, plein de graisse, qui a de l'embonpoint. *Pinguis crassus.* On tua le veau *gras* au retour de l'enfant prodigue. Le songe interprété par Joseph des sept vaches maigres qui mangèrent les sept vaches *grasses*. On tue les pourceaux, quand ils sont *gras* à lard. Un homme *gras* & replet. *Obesus.* On a vu des gens si *gras*, qu'ils rendoient la graisse par le nombril, par les urines ou par les vomissemens, quelquefois pendant plusieurs années, sans en être incommodés. Les Médecins qui ont donné la manière de guérir le trop grand embonpoint sont, Petrus Bayrus, de *Med. hum. corp. mal. L. XXIV, c. 11.* Dan. Sennert. *Med. pr. P. I, c. 4.* Christoph. à Vega, de *Arte Med. L. II, S. VII, c. 41.* Roderic. à Fonseca, *Conf. Med. T. I, Conf. 32, &c.*

Ce mot vient du Latin *crassus*. **NICOT.** D'autres le dérivent de *γῆρας*, qui veut dire la même chose que *gras*. Selon Pasquier, *gras* vient de *glas, glaise*, pour lequel nous disons aujourd'hui, *glaise*, plus que de *crassus*; & *glas* pourroit venir de *galba*, vieux mot Celtique, lequel, dir Suetone, signifioit un homme *gras*. Voyez *Rech. L. VIII, c. 2.*

GRAS se dit aussi de plusieurs choses onctueuses, & de plusieurs liqueurs qui se gâtent. *Adiposus, unctus.* L'huile est *grasse* de sa nature. Le beurre, le fromage, le bitume, sont *gras*. Le vin, l'encre, deviennent *gras*, quand ils s'épaississent, & filent comme du sirop. Les Maçons appellent du mortier trop *gras*, quand il y a trop de chaux à proportion du sable.

GRAS se dit absolument de la chair, & est opposé à *maigre* ou au *poisson*, quelque *gras* qu'il soit. Ainsi on dit, faire *gras*, manger de la viande aux jours défendus. Les jours *gras*, le Mardi *gras*, les jours qui précèdent & qui sont opposés au Carême & aux jours maigres.

GRAS se dit aussi des choses où il y a de la graisse, soit qu'on l'y ait mise exprès pour les préparer, soit par mégarde, par mal-propreté, par usure. Ainsi on dit du cuir *gras*, des gants *gras*, qui ont été bien cités. Un potage *gras*. Un chapeau *gras*, sale & usé. Bonnet *gras*, habit *gras*.

Coiffé d'un vilain bonnet gras. **DES-H.**

On dit aussi d'une personne qui a la langue épaisse, & qui ne peut prononcer quelques lettres, comme

l'r & le ch, qu'elle a la langue *grasse*, qu'elle parle *gras*. Voyez GRASSEYEMENT.

GRAS se dit aussi des terres fertiles & abondantes. Un pays *gras* qui abonde en blés & en pâtages. *Opimus*.

On le dit aussi des terres d'une consistance ténace. *Tenax, pinguis*. Les terres *grasses* sont ordinairement fertiles. Celles qui sont fort *grasses*, sont un peu argilleuses. On ne peut se retirer des chemins de Flandres en hiver, à cause que les terres y sont *grasses*. On connoît si une terre est *grasse*, lorsqu'elle est comme gluante, & s'attache aux mains.

Et picis in morem ad digitos lentescit. VIRG.

On appelle aussi de l'argille, de la terre *grasse*, dont on fait les poteries, parcequ'elle est de même consistance. Voyez ARGILLE.

On dit qu'un cheval a la vue *grasse*, pour dire, que sa vue s'épaissit, s'obscurcit.

GRAS-FONDU. (Cheval) Voyez plus bas.

GRAS. adv. En termes de Maréchal, on dit qu'un fer est étrempé ou percé *gras*, lorsque les trous sont trop avant dans le fer. C'est ce qu'on appelle enclouer les chevaux sur l'enclume.

On dit en Fauconnerie, voler haut & *gras*.

On dit figurément & bassement d'un homme qui s'est enrichi dans une affaire, qu'il en est sorti fort *gras*.

On dit aussi figurément & proverbialement, en ferez-vous plus *gras*? pour dire, en ferez-vous plus riche, plus content, plus à votre aise? ACAD. FR.

GRAS se dit aussi des saletés & obscénités. *Verba dominantia, liberiora, fescennina licentia, obscœna*. Dire des paroles *grasses*. On fuit cet homme là, à cause qu'il a la langue *grasse*, il tient des discours un peu *gras*. Cette farce est *grasse*.

La cause *grasse* est une cause que plaidoient autrefois les Clercs du Palais le jour du Mardi *gras*, qui étoit remplie de plusieurs paroles sales & licencieuses. Non-seulement les Clercs de la Bazoche plaidoient ce jour-là une cause *grasse*, mais les Avocats en plaidoient eux-mêmes une à la grand' Chambre. Ils choisissoient exprès la cause de toute l'année dont la matière étoit la plus disposée à être traitée d'une manière licencieuse & obscure, & ils la gardoient pour ce jour-là. Cela se pratique encore dans plusieurs Juridictions de Province. Martin Housson, dans son Traité Latin de l'Avocat, déclame fort contre cette coutume de plaider une cause *grasse* au temps du carnaval.

FIGUE GRASSE. C'est une figue, qui avec le temps, a contracté une espèce de graille. Voyez FIGUE.

GRAS signifie encote, chez les artisans qui travaillent en pierre & en bois, ce qui est trop épais. Cette pièce de charpente est trop *grasse*, il faut l'amaigrir, la délarder, c'est-à-dire, en ôter. On dit aussi d'un angle obtus, qu'il est *gras*. Les Maçons disent que le mortier est *gras*, qu'il est trop *gras*, quand il y a trop de chaux.

GRAS. On dit en termes de Manufacture de Lainerie, qu'un drap est *gras*, qu'une serge est *grasse*, lorsqu'ils n'ont point été bien dégorgés de leur huile ou de leur graille, ce qui vient de la faute du Foulon. Les vers se mettent plus ordinairement dans les étoffes *grasses*, que dans les autres.

GRAS est quelquefois substantif. Servez-moi de ce bœuf, je ne veux point du *gras*, je veux du maigre. Le *gras* de la jambe, c'est l'endroit de la jambe le plus charnu, qu'on appelle aussi le *mollet*, le *pommeau*, en Latin *sura*. C'est cette partie *grasse* & charnue de la jambe qui paroît par-derrrière au-dessous du jattret. Le *gras* de la jambe est formé par trois muscles qui sont les deux gemeaux & le solaire.

En termes de Peinture & de Sculpture, *gras* est synonyme de moëlleux. Peindre *gras*, c'est éviter toute sorte de sécheresse. Peindre à *gras*, c'est retoucher avant que la couleur soit sèche. Voy. FLOU & MOËLLEUX.

GRAS s'emploie proverbialement en ces phrases : on dit qu'on tuera le veau *gras* à quelqu'un, dont l'arrivée fera un extrême plaisir, pour dire, qu'on lui fera quelque régal extraordinaire, grand chère, bonne réception. On dit qu'un homme fait ses chous *gras* de quelque chose, pour dire, qu'il en fait ses délices. On dit qu'une femme dort la *grasse* matinée, pour dire, qu'elle se lève tard bien avant dans le jour. On dit aussi, *gras* comme un Moine, pour dire fort *gras*.

GRAS, en Latin, *Gradus*. Les Romains donnoient le nom de *Gradus* aux ports qui étoient aux embouchures des fleuves où il y avoit des escaliers par lesquels on pouvoit du mole descendre dans les vaisseaux. Le mot de *gras* dont on se sert pour exprimer les embouchures du Rhône, est encore un vestige de ce nom, & les Espagnols donnent le nom de *gras* à ces sortes de descentes comme à celle qui est à Valence, anciennement appelée *Gradus Valentinus*. Le nom de Grau que l'on donne sur la côte de Languedoc, à l'embouchure d'une rivière, vient aussi de la même origine.

On appelle, par cette même raison, échelles du levant, les ports considérables de l'Asie, qui sont sur la Méditerranée.

Les *gras* du Rhône, *ostia Rhodani*. Ce sont les embouchures par lesquelles ce fleuve se jette dans le golfe de Lyon, entre le bas Languedoc & la Provence. Il y en a six.

LE GRAS. Petite rivière de France dans le pays Chartrain. Elle prend sa source à Voise, & se perd dans l'Eure à Nogent-le-Roi. Quelques-uns l'appellent Loré.

GRAS-DOUBLE. f. m. Espèce de tripe que vendent les tripières : c'est le premier des quatre ventricules du bœuf ou des autres animaux qui ruminent. *Omasum*. On l'appelle autrement la panse, l'herbier ou la double. Voyez PANSE.

On dit qu'un homme est chargé de *gras-double*, quand il a le ventre si gros, qu'il s'y fait comme des feuillettes sur la peau, qui scable se redoubler.

GRAS-FONDU. Ce mot se dit d'un cheval malade de gras-fondure. Voyez l'article qui suit.

GRAS-FONDURE. Terme de Manège. C'est une maladie à laquelle les chevaux sont sujets, & qui n'est rien moins que ce que son nom semble indiquer. C'est une véritable affection inflammatoire du bas ventre qui provient de la fermentation de la pituite & des mauvaises humeurs qui se dégorgent dans les boyaux; ce qui leur arrive quand on les surmène durant l'été. *Adipis fusio*.

GRASSIS. f. m. pl. Oiseaux de passage, des plus sensibles au froid, & qui se retirent dès le quinze Août aux pays méridionaux. Voyez PUPUC.

GRASSALE. Terme du grand Art. C'est une terrine, une écuelle. *Scutella*.

GRASSE. Voyez GRACE. Nom de lieu.

GRASSEMENT. Adv. qui n'a presque rien de la signification de son adjectif, & qui d'ailleurs est d'un service très-rare. Il n'est d'usage que dans ces phrases familières : vivre *grassement*, commodément & à son aise : payer *grassement*, au-delà de ce qu'on doit. *Lautè, opime*.

GRASSET, ETTE. adj. Diminutif de gras. *Pinguiculus*. Elle est *grassette*, un peu graille. Terme du discours familier.

GRASSETTE. f. f. Plante qui pousse six ou sept feuilles, & quelquefois davantage, couchées sur la terre, d'un vert pâle, grasses, luisantes, longues de deux pouces, larges d'environ un pouce, un peu obtuses en leur extrémité. *Pinguicula*. Il s'élève d'entre ces feuilles quelques pédicules hauts de trois ou quatre pouces, qui soutiennent chacun en son sommet une fleur purpurine, violette ou blanche, semblable à celle de la violette, mais d'une seule pièce, coupée en deux lèvres, & recoupée en quelques parties. Cette fleur est terminée dans le fond par un éperon. Lorsqu'elle est passée, il vient un fruit qui est une coque enveloppée du calice dans la partie in-

férieure. Cette coque s'ouvre en deux quartiers, & laisse voir un bouton dans lequel sont entassées plusieurs semences menues, presque rondes. Sa racine consiste en quelques fibres blanches, assez grosses. En Latin, *pinguicula Gesneri*, 1 B. 3, 446, ou *sanicula montana, flore calcarati donato*. C. B. pin. 243. Cette plante est vulnérable & déterfve : elle consolide les plaies étant écrasée, mêlée avec du beurre frais & appliquée sur le mal.

Pinguicula vient de *pinguis, gras*, parce que les feuilles de cette plante semblent graissées avec du suif, d'où vient qu'on l'appelle en François, *grasse*.

GRASSEYEMENT. f. m. Manière de prononcer d'une personne qui grasseie. *Balbuties*. ¶ Ce défaut qui gêne la prononciation, est assez ordinaire aux enfans. Il vient plus souvent de l'éducation que de l'organe. Comme il dépend du mouvement des organes, il est rare qu'on ne puisse pas en guérir les enfans. Le *grasseyement* affecté est le plus désagréable. Voyez GRASSEYEUSE.

GRASSEYER. v. n. Parler gras, ne pouvoir pas bien prononcer certaines lettres, & entre autres l'r. *Balbutire*.

GRASSEYEUSE. f. f. Femme qui parle gras, qui grasseie.

Selon la disposition des organes, il y a des lettres qu'on ne prononce qu'avec peine; ce qui oblige d'en substituer d'autres. C'est quelquefois par affectation comme le fait cette *grasseyeuse* de la Comédie de l'Après soupé des Auberges, qui change tous les *g* en *d*, tous les *k* en *t*, tous les *j* en *z*, tous les *ch* en *f*. Elle dit *dalant* pour *galant*, *tour* pour *cour*, *zoli* pour *joli*, *soux* pour *choux*. . . . *Rech. du P. Lamy*.

GRASSIN. f. m. Les *Grassins*. Milice de nouvelle création qui s'est acquis beaucoup de gloire dans la dernière guerre. Ce corps fut formé pendant l'hiver de 1743, par M. de *Grassin*, Capitaine de Dragons, neveu du Directeur-Général des Monnoies de France, célèbre partisan. Il fut d'abord de 1200 hommes; dont 300 étoient à cheval & 900 à pied; il fut augmenté de 400 hommes. ¶ Par Ordonnance du 1 Août 1749, S. M. supprima ce Corps, le Régiment des Fusiliers de la Morlière, & celui des Volontaires Bretons. De ces trois Régimens, le Roi ordonne qu'il en soit tiré ce qu'il y a de meilleur pour en former un nouveau Corps sous le titre de Volontaires de Flandres.

GRASSOUILLET, ETTE. adj. Autre diminutif de *grasset*. Il est familier.

GRASVILLE. Voyez GRAVILLE.

GRATECU. Voyez GRATTECU.

GRATELLE. Voyez GRATTELLE.

GRATERON. f. m. Plante, qui d'une petite racine, pousse plusieurs tiges carrées, rudes au toucher, nouées, foibles, s'attachant aux corps voisins, branchues, longues de trois ou quatre pieds. *Aparine*. Ses feuilles sont languettes, étroites, velues, au nombre de sept, disposées autour des nœuds des tiges en forme d'étoiles comme celle de la garance. Ses fleurs sont fort petites, blanches, découpées chacune en quatre parties. Lorsqu'elles sont passées, il vient un fruit sec à deux graines presque sphériques, attachées ensemble, un peu creuses vers le milieu, couvertes d'une peau noire, sèche & remplie d'une pulpe blanche. En Latin, *aparine vulgaris*. C. P. Pin. 334. L'eau distillée de cette plante est bonne pour les maux de poitrine & pour les vapeurs : quelques-uns la font boire dans la pleurésie. Il y a une autre espèce de *grateron* qu'on nomme *asperula*.

GRATIAS A DIOS. Petite ville de l'Amérique septentrionale. *Gratia Dei*. Elle est dans la Province d'Honduras, environ à quarante lieues de Comayaga ou Valladolid, du côté du couchant. Il y a un cap de même nom dans cette Province, & c'est la pointe qui joint sa côte orientale avec la septentrionale. *Gratias à Dios*, en Espagnol, est la même chose que *Grâce à Dieu* en François.

GRATICULER. v. a. Terme de Peinture & de Dessin, dont on se sert pour exprimer le moyen qu'on emploie pour conserver dans une copie les proportions de l'original. Diviser un tableau qu'on prend pour modèle en plusieurs carreaux en forme de châffis, pour rapporter les parties enfermées en chaque carreau dans d'autres carreaux proportionnés, qu'on trace aussi sur l'ouvrage qu'on veut tirer & copier, soit pour le mettre en grand, ou le réduire au petit pied. On fait le même effet avec un châffis de réseaux, & plus facilement encore par le finge ou le parallélogramme, qui sert à copier proportionnellement & géométriquement. Voyez RÉDUIRE.

On dit aussi *graticule*, du châffis divisé par carreaux. Ce mot vient de l'Italien *graticola*, & du Latin, *craticula*, qui signifie une grille. Les Italiens disent aussi *graticolare*, renfermer d'une grille.

GRATIEN. f. m. Nom d'homme. *Gratianus*. L'Empereur *Gratien* regnoit dans le IV^e siècle. *Gratien*, Moine Bénédictin, vivoit au XII^e siècle. Il a compilé le Décret en rassemblant les Canons des Conciles, les Décrets des Papes, les Ordonnances des anciens Evêques, les décisions des Saints Pères, &c.

GRATIENNE. f. f. Espèce de toile de lin qui se manufacture en quelques endroits de la Bretagne.

GRATIFIANT, ANTE. adj. Quelques Théologiens ont employé ce mot pour ce qu'on appelle dans l'école *Gratum faciens*, qui rend agréable. Cela se dit de la grâce sanctifiante, qui rend l'homme agréable à Dieu, *gratum faciens*, qui est *gratifiant*. L'autorité de ces Théologiens ne justifie pas ce mot, qui n'est point reçu dans l'usage ordinaire, & je ne voudrois point m'en servir.

GRATIFICATION. f. f. *Munus, donarium*. Ce n'est pas précisément don, libéralité qu'on fait à quelqu'un, comme on le dit ordinairement dans les Dictionnaires. C'est la récompense surrogatoire de quelque service. On accorde des *gratifications* aux commis, pour un ouvrage extraordinaire, au-delà de leurs appointemens. Le Roi accorde souvent des *gratifications* à ceux qui l'ont bien servi.

GRATIFIER. v. a. Accorder une gratification à quelqu'un. *Remunerari, largiri*. Le Roi gratifie ceux qui le servent bien, de charges, de pensions, de Bénéfices.

GRATIFIÉ, ÉE. part. *Donatus*.

GRATIGNAN, ou GRATINIEN. f. m. Nom d'homme. *Gratinianus*. BAILLET, au 9 d'Août.

GRATIN. f. m. Ce qui s'attache au fond d'un plat, d'un poëlon, d'un chaudron, quand quelque chose y a cuit & mitonné long-temps, comme le *gratin* d'une bisque, d'une soupe, de la bouillie.

GRATINIEN. Voyez GRATIGNAN.

GRATIOLE, ou PETITE-DIGITALE. f. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, rondes, entrecoupées de beaucoup de nœuds & accompagnées de feuilles oblongues, étroites, à-peu près comme celles de l'hyssope, crénelées en leurs bords, opposées vis-à-vis l'une de l'autre. *Gratiola*. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles; elles sont d'une seule pièce, découpées en deux lèvres purpurines ou blanchâtres. Lorsque la fleur est passée, il vient un fruit, qui est une coque divisée en deux loges remplies de plusieurs semences menues. Ses racines sont grosses comme les plumes d'oies, rampantes, blanches, nouvelles, garnies de fibres blanches. Toute cette plante est fort amère : elle purge vigoureusement par haut & par bas; c'est pourquoi on l'ordonne aux hydropiques, aux cakectiques, à ceux qui ont la fièvre tierce ou quarte, ou qui sont sujets à la goutte & à la sciatique. En Latin *gratiola centauroïdes*, C. B. Pin. 279, ou *gratia Dei : seu digitalis minima gratiola dicta*. MORIZ. hist. oxon. part. 2, 2, 479. Elle est ainsi appelée à cause de ses grandes propriétés.

La *gratiolle* se nomme encore *herbe à pauvre homme*, parcequ'il n'y a presque que les pauvres qui en fassent usage.

GRATIOLI, ou GRACIOLI. f. m. C'est le nom de la

poire qu'on appelle autrement *bon Chrétien d'été*, qui vient au mois d'Août. La Quintinie & Chomel la nomment *gracioli*; en Normandie on la nomme *gratori*.

GRATION. f. m. Un des Géants qui firent la guerre à Jupiter : Diane le tua à coups de flèches.

GRATIOSA ou **LA GRACIEUSE.** Petite île de l'Océan Atlantique. *Gratiosa*. C'est une des Açores : elle est située à quinze lieues de la Tercère du côté du nord. Cette île est petite, mais elle est bien cultivée & agréable, & c'est de-là qu'elle a pris son nom.

GRATIOU. f. m. Terme de Marine. Garniment d'en bas des voiles des galères, ce qui les garnit, les borde par en bas. *Limbus inferior*.

GRATIS. adv. Ce mot est purement Latin, & signifie par grâce, sans qu'il en coûte rien. Les expéditions qui se font en Justice pour les hôpitaux, se font *gratis*. Les Cardinaux obtiennent leurs Bulles *gratis*. Ce paradoxe est avancé *gratis*, pour dire, sans preuve.

A soupirer gratis on perd plus qu'on ne gagne.

BOURSAULT.

Faire du bien gratis, c'est le plaisir du Roi.

NOUV. CHOIX DE VERS.

GRATIS est aussi quelquefois substantif. Il demande le *gratis* de ses Bulles. Se flatter d'un *gratis*. Elle hait le *gratis*.

*Gratis est mort, plus d'amour sans payer;
En beau louis se comptent les fleurettes.*

LA FONTAINE.

GRATITUDE. f. f. Sentiment d'un bienfait qu'on a reçu ; disposition de l'ame à reconnoître un bienfait. *Gratus animus, & memor. Grati animi memoria*. Un honnête-homme témoigne en tous lieux sa *gratitude*. Par une *gratitude* affectée d'une grâce qu'on n'a point reçue, l'on se met industrieusement en état d'en recevoir. S. EVR.

GRATITUDE & reconnoissance sont absolument synonymes. Le dernier est plus du langage ordinaire ; le premier paroît plus convenable au style noble.

GRATTE. f. f. Coup, mauvais traitement. Bailler la *gratte* ; c'est frapper, maltraiter. Cette expression n'est en usage que parmi les villageois & le meunier.

GRATTEAU. f. m. Instrument d'acier dont se servent les Doreurs sur métal, pour gratter & préparer l'ouvrage qu'ils veulent dorer. Il est pointu, à quatre cornes tranchantes, monté dans un manche de bois. C'est aussi un instrument des Fourbisseurs.

GRATTE-BOSSE. f. f. Terme d'Horlogerie & d'Orfèvrerie. Outil dont les Doreurs se servent pour éclaircir la dorure. C'est une brosse faite de fil de laiton.

GRATTEBOSSER. v. a. Terme d'Horloger. C'est frotter une chose dorée avec la gratte-bosse, pour rendre l'or plus brillant. On mouille la gratte-bosse dans de l'urine ou de la bière. *Grattebossier* la platine d'une montre.

GRATTE-CU. f. m. C'est le nom qu'on donne communément au fruit de l'églantier. Il est ovale ou oblong, gros comme un gland, devenant rouge à mesure qu'il meurt. On en fait une conserve, qu'on appelle *conserve de cynorrhodon*. On en met aussi dans les tisanes apéritives. Ce nom vient du poil dur qu'il contient, & qui s'attache, quand on le monde, aux doigts & aux autres parties qu'il touche, en sorte qu'il donne une démangeaison qui excite long-temps à se gratter. Sa semence est astringente, on s'en sert en décoction pour les injections.

GRATTE-CU. f. m. On donne aussi ce nom au bouton qui reste à la queue de la rose, quand les feuilles sont tombées ; ce qui a donné lieu au proverbe, il n'y a point de si belle rose qui ne devienne *gratte-cu*.

On appelle aussi *gratte-cu*, un muscle qui fait

mouvoir le bras en bas, qu'on nomme autrement le *grand rond* ou le *grand dossier*.

GRATTELEUX, **ÉUSE.** adj. Qui a de la grattelle. *Impetigine laborans*. Elle est devenue *gratteleuse*.

GRATTELLE, f. f. petite gale. *Impetigo*. Voy. GALE.

GRATTER. v. a. Passer les ongles, ou quelque chose de semblable, en appuyant, & à plusieurs reprises sur l'endroit où l'on sent quelque démangeaison. *Gratter*, se *gratter* la tête. *Scapere*.

C'est quelquefois frotter la partie où il démange. Un cheval se *gratte* contre une muraille. Un âne *gratte* l'autre.

On le dit aussi des animaux qui remuent la terre avec leurs ongles. Une poule *gratte* la terre pour chercher à manger. *Gratter* la terre avec les ongles.

Ce mot vient de *gratare*, dérivé de *radere*, ou de l'Allemand *graten*. MÉNAGE & DU CANGE. D'autres le font venir de *cryptare*. M. Huet le dérive de l'Hébreu *garad* : on dit en Grec *γαράω γρηγαπίαι*, d'où s'est fait *grapter*, puis *gratter*. Bovillius le fait venir de *graver*, d'où l'on a fait *gravetter*, & ensuite *gratter*. Guichart le dérive de l'Hébreu, comme M. Huet. Un Poète a dit en badinant dans une pièce sur la gale.

Gratter vient de gratus, il n'est rien plus certain ;

Et gratus est un mot Latin,

Lequel en bon François signifie agréable,

Vois donc si je suis véritable,

Et si la dérivation

N'est pas une conclusion

Qu'il n'est rien de plus délectable.

NOUV. CHOIX DE VERS.

GRATTER, se dit aussi chez les Princes de ceux qui font un petit bruit avec les ongles à la porte, afin que l'Huissier leur ouvre. *Scapere fores*. Il n'est pas permis de heurter à la porte de la chambre du Roi, on y *gratte* seulement.

GRATTER, dans les Arts & Métiers, c'est en général, passer sur la surface d'un corps, un instrument pointu ou tranchant, pour en détacher de petites parties, pour la rendre plus unie ou plus polie. C'est la même chose que ratifier. On *gratte* une écriture, pour la faire disparaître de dessus le papier ou le parchemin. On *gratte* le parchemin pour le rendre plus uni. On *gratte* le cuivre & les autres métaux qu'on veut graver, polir ou étamer.

On dit figurément & familièrement *gratter* le parchemin, d'un copiste qui écrit continuellement, ou d'un homme qui gagne sa vie dans la basse Pratique.

GRATTER, se dit aussi en Maçonnerie, pour dire, reblanchir un mur en le ratissant.

GRATTER un vaisseau, c'est le nettoyer par dehors, par ses ponts & par ses mâts, & en purger le bois par la racle du vieux goudron ; ce qui doit se faire une fois l'an vers le printemps.

GRATTER UN LIVRE. Terme de Relieur de livres. C'est ouvrir le dos d'un livre avec un instrument de fer dentelé, pour y faire mieux entrer la colle avant que de l'endosser.

GRATTER est aussi un terme de Tailleur, qui signifie, tirer avec l'aiguille le poil pour en couvrir quelque couture, afin qu'elle soit plus propre, & qu'elle en paroisse moins. *Gratter* une rentraiture.

GRATTER, se dit proverbialement en ces phrases : trop parler nuit, trop *gratter* cuit. On dit aussi, j'aurois mieux *gratter* la terre, que d'aller demander de l'argent à mes proches. On dit de celui qu'on chasse ou qu'on éconduit, s'il n'a pas de quoi, qu'il en *gratte*. On dit aussi qu'on *gratte* quelqu'un où il lui démange, quand on flatte sa passion dominante. Naudé a dit : tu me *grattes* justement où je me démange, mais il falloit dire, où il me démange. On dit qu'un homme se *gratte* où il ne lui démange pas, quand il lui arrive quelque chose qui ne lui plaît pas.

On se gratte le plus souvent
Tout autre part qu'il ne démange.

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

On dit aussi, qui se sent rogneux se *gratte*, à ceux qui s'appliquent un reproche fait en général, & qui s'en fâchent. On dit aussi qu'un âne *gratte* l'autre, en Latin, *asinus asinum fricat*, quand deux personnes se flattent réciproquement.

GRATTE, ÉE. part.

GRATTOIR. f. m. Instrument de Graveur ou d'Orfèvre, fait d'un morceau d'acier bien poli, taillé en forme triangulaire & aboutissant en pointe, qui sert à ratisser le cuivre, l'argent ou autre matière, quand on veut y refaire ou raccommoquer quelque chose. *Scalprum*, ou *Scalptorium*. L'autre bout sert ordinairement à brunir. Les Serruriers en ont aussi qu'ils appellent *grattoirs*. Ils sont de différentes figures, ils s'en servent pour former les anneaux des clefs. Les Plombiers ont pareillement leurs *grattoirs*, dont ils se servent pour gratter, racler le plomb. Tous ces instrumens ont des angles, ou au moins un pour racler : ils sont d'acier, plus ou moins dur, selon la nature de l'ouvrage ou du métal qu'il faut racler. Les *grattoirs* des Graveurs sont les plus durs & les plus forts, ils sont d'aussi bon acier que leurs burins. Ceux des Plombiers sont gros. *Grattoir* est aussi un instrument qu'on appelle autrement racle, qui sert à gratter les vaisseaux, & à ôter en raclant le vieux goudron, pour en mettre de nouveau.

GRATTOIR, en termes d'Artillerie, est un petit ferrement dont on se sert pour nettoyer la chambre & l'âme d'un mortier, & le boulet du mortier à éprouver la poudre.

GRATTOIR est encore un instrument d'écriture comme le canif. La lame est en espèce de feuille de sauge, coupant des deux côtés, pour gratter sur le parchemin ou le papier des lettres superflues, ou corriger des fautes en grattant quelques traits défectueux : on les enlève avec le *grattoir*, puis on frotte l'endroit avec de la raclure de parchemin ou de la sandaraque, & on écrit dessus, ou l'on remet les lettres nécessaires.

GRATTOIRE. f. f. Voyez RUGINE.

GRATUIT, UITE. adj. Qui se fait pour rien, sans y être tenu, sans considération d'intérêt. *Gratuitus*. Libéralité *gratuite*. Ce bon office qu'il m'a rendu est purement *gratuit*. Ce qu'on donne à un domestique au dessus de ses gages est purement *gratuit*.

En Théologie on appelle prédestination *gratuite*, celle qui se fait avant la prévision des mérites, *ante prævisa merita*. Voyez PRÉDESTINATION.

On appelle en termes de Philosophie, supposition *gratuite*, une supposition qui n'a aucun fondement. ACAD. FR.

DON GRATUIT, est un présent que l'Assemblée du Clergé fait au Roi tous les cinq ans, & qu'on appelle autrement *décimes extraordinaires*. Don *gratuit* se dit aussi d'une certaine somme plus ou moins grande, que quelques Provinces du Royaume, comme la Bretagne, le Languedoc octroient de temps en temps au Roi, pour subvenir aux besoins de l'Etat, & qui s'impose sur la Province.

GRATUITÉ. f. f. Caractère de ce qui est gratuit, de ce qui n'est nullement dû, nullement mérité. C'est la *gratuité* de l'amour de Dieu qui est la source de son choix & de la différence qu'il met entre les hommes. PORT-ROYAL.

GRATUITEMENT. adv. Par pure grâce, sans intérêt, d'une manière gratuite. *Gratis*, *gratuitò*. On lui a donné *gratuitement* cet emploi. Les hommes ne louent jamais *gratuitement* ; il faut qu'il leur en revienne quelque chose. S. EVR. Personne n'est bon, officieux *gratuitement*. M. ESP.

GRATUITEMENT signifie aussi sans fondement. Cela est supposé *gratuitement*. Vous avancez cela *gratuitement*. AC. FR.

GRATZ. Voyez GRACZ. Nous disons *Gratz*.

GRATZ. Voyez KONIGINGRETZ.

GRAU. f. m. Nom qu'on donne à l'embouchure d'une rivière, sur la côte du Languedoc. *Ostium*.

GRAU DE PALAVAS. Voyez MAGUELONE. Lac.

GRAVAS. f. m. Terme de Maçon. Voyez GRAVOIS.

GRAUDENTZ. Ville de la Prusse Royale. *Graudentium*, *Grudentium*. Elle est située au confluent de l'Ossa & de la Vistule, dans le Palatinat de Culm, entre la ville de ce nom & celle de Mariembourg, à sept lieues de la première, & à quatorze de l'autre. Comme *Graudentz* est importante pour le passage de la Vistule, on l'a fortifiée, & on y a construit un bon château. Long. 37 d. 2 m. lat. 53 d. 20 m.

GRAVE. adj. m. & f. Terme de Physique. *Gravis*. C'est la même chose que pesant. Les corps *graves*, ou substantivement, les *graves*, tendent au centre de la terre. Voyez GRAVITÉ.

GRAVE se dit aussi en termes de Grammaire d'un accent opposé à l'aigu, & qui marque qu'il faut rabaisser la voix, & prononcer la syllabe d'un ton plus bas & plus sourd. Comme dans procès, succès, où l'e est marqué d'un accent grave. On le dit aussi d'une marque dont on se sert pour distinguer certains mots d'avec d'autres. Ainsi on met un accent *grave* sur là, adverbe de lieu, pour le distinguer de la, article.

GRAVE se dit aussi du son, & signifie, creux, bas, profond. Une corde qui a le son *grave*. MARSENNE. Plus les cloches sont grosses, & plus leur son est *grave* ; plus elles sont minces, plus il est aigu. Voy. SON & TON.

GRAVE, dans un sens Moral. Homme *grave* se dit de celui qui joint à la sagesse & à la maturité d'esprit un extérieur réservé, d'où résulte le crédit & l'autorité sur l'esprit des autres. Ainsi *grave* & sérieux ne sont point synonymes. *Grave* dit beaucoup plus que sérieux. On est sérieux par humeur & par tempérament. Homme *grave* est un éloge. Ce terme, comme on vient de le dire, annonce cette espèce de mérite qui naît de l'habileté jointe au maintien, & qui procure à celui qui le possède du crédit & de l'autorité sur l'esprit des autres. Etre *grave* n'est guère relatif qu'à la gravité dans le maintien & dans les manières. Le désir de passer pour *grave* fait qu'on devient prude, & qu'on tombe dans l'affectation. Une gravité étudiée, dit la Bruyère, devient comique. Cela ne s'appelle pas être *grave*, mais en jouer le personnage. Combien de gens *graves* qui ne sont que des hommes contraints & composés, qui paroissent en public avec cet air sage & sérieux, & mesurent leurs pas, & pèsent toutes leurs paroles, afin qu'on croie que les mouvemens de leur âme sont aussi réglés que ceux de leur corps, & que leur extérieur est l'image de leur intérieur. M. ESP. Ceux qui veulent être révérez se redressent & prennent un air *grave*, pour persuader aux autres qu'ils ont un grand sens & une grande autorité, & comme pour avertir les gens qu'on doit s'abaisser devant eux. On ne peut être que ridicule avec cet air de suffisance. Un homme *grave*, un Magistrat *grave*, qui parle & agit avec sagesse, dignité & circonspection. Démarche *grave*. Mine *grave*. Air, maintien *grave*. L'air *grave* convient aux personnes qui représentent, qui remplissent les fonctions d'un ministère important.

Style *grave* ; c'est celui où il entre plus de sérieux que d'enjouement & de saillies, plus de bon sens & de raison, que d'esprit & de délicatesse, plus de force que de hardiesse. Son caractère consiste dans une noble simplicité. Tel est le style de M. de Thou.

On appelle Auteur *grave*, celui qui est de grand poids, de grande autorité dans les matières contentieuses qu'il traite. On le dit particulièrement en matière de Théologie, de cas de conscience & de Morale.

GRAVE se dit aussi pour important, qui est de grande conséquence. La matière étoit *grave*. Il ne faut point b. diner dans un sujet si *grave*. Affaire *grave*,

cas *grave*, se dit ordinairement en matière criminelle, des matières, des affaires qui méritent de l'attention & de l'examen. Maladie *grave*, dangereuse.

GRAVE se dit aussi des péchés, des crimes. C'est un crime si *grave*, si énorme, qu'on n'en obtiendra point de grâce. Les péchés les plus *graves* doivent se confesser les premiers. On se sert en la même signification du mot de grief.

GRAVE, en Musique. Voyez **GRAVEMENT**.

GRAVE, s. f. en termes de Marine, ou plutôt *grève*, comme on le prononce maintenant, se dit aussi des espaces pleins de cailloux qui sont sur le rivage de la mer, où les pêcheurs font sécher au soleil les morues & autres poissons qu'ils veulent vendre secs.

Ce terme n'est d'usage que dans l'île de Terre-Neuve & dans quelques autres où la pêche est considérable.

GRAVE s'est dit autrefois pour *graveleux*, comme il paroît par le mot de gravier qui en est dérivé, & parceque *grave* se dit encore d'un quartier du Bourdelois, qui est plein de gravier ou de gros sable, d'où vient le nom du vin de *Grave* qui y croît.

GRAVE. Mot qui entre dans la composition de plusieurs noms qui sont des termes d'Histoire, *Landgrave*, *Burgrave*, *Markgrave*, &c. Ce mot vient de l'Allemand, *graf*, qui signifie Comte, *Comes*, & en Latin barbare, *Gravio*, *Graphio*. De même que les Sénateurs Romains avoient été ainsi appelés, parceque les premiers avoient été des vieillards, de même les premiers Comtes étoient des Sénateurs que l'on appela *Grav*, mot qui signifie *gris*, c'est-à-dire, des personnes âgées qui accompagnoient le Prince & l'assistoient de leurs conseils. Comme le Souverain n'avoit point de résidence fixe, il parcourroit toutes les Provinces. Alors les jugemens dont on se plaignoit étoient revus par le Prince assisté de ses *gravs*, ou *graves*, & quelquefois ils étoient envoyés au Comte du Palais, que nous appelons le Comte Palatin. Ces *Graves* composoient le Conseil du Souverain, ils l'accompagnoient par-tout, & c'est pour cela qu'on les appela *Comites*, Comtes. Dans la suite on donna les Provinces à gouverner aux Comtes ou *Graves*. Ceux qui avoient le Gouvernement d'une Province, s'appeloient *Landgraves* : ceux qui avoient un pays de Frontières s'appeloient *Margraves*. Les *Graves* qui n'avoient à garder que quelque place importante, étoient appelés *Burgraves*. Quelques-uns de ces *Graves* joignoient à ce nom celui du lieu où ils résidoient. Par cette raison on appela *Rhingrave* le Comte qui gouvernoit la Province du Rhin ou le *Rhingav*, &c. *Introd. à l'Hist. de Puff.*

GRAVE. Ville du Brabant Hollandois. *Gravia*, *Gravium*. Elle est bien fortifiée à la moderne, & capitale du pays de Cock ou Cuick. Elle est située sur la Meuse, dont les eaux remplissent ses fossés, & elle n'est éloignée de Nimègue que de trois lieues, & de Boisleduc, que de six. Les sièges que *Grave* a soutenus, & sur-tout le dernier, l'ont rendu fameux. Le Duc de Parme l'ayant prise en 1586, elle fut reprise par le Prince Maurice en 1602, & la possession en fut confirmée aux Provinces-Unies par le Traité de Münster. Le Roi Louis XIV se rendit maître de *Grave* en 1672. Elle fut reprise en 1674 après un siège de six mois, l'un des plus beaux qui aient jamais été soutenus. Les François ne l'auroient pas même rendue, si le Roi n'avoit voulu épargner au Prince d'Orange, qui étoit enfin venu lui-même, & qui n'y avançoit pas plus que les autres, la honte de se retirer, & de lever le siège. M. de Chamilly, depuis Maréchal de France, qui en étoit Gouverneur, & qui fit une si belle défense, a écrit l'historoïre de ce siège. *Long. 23 d. 16 m. lat. 51 d. 46 min.*

GRAVEDONA. Bourg du Duché de Milan en Italie. *Grabadona*. Il est dans le territoire de Como, & sur le bord occidental de son lac, à deux lieues du fort de Fuentes, & du Comté de Chiavennes.

GRAVELÉE. adj. f. Qui ne se dit que des cendres que

l'on a tirées de la lie de vin séchée & brulée au feu de réverbère. Pour déflemer parfaitement & rectifier l'esprit de vin sans feu, sans distillation, sans cohobation, & en un moment, il n'y a qu'à mêler du sel de tartre ou des cendres *gravelées* avec cet esprit. Par ce moyen, le flegme tombe au fond du vaisseau, & l'esprit de vin qui surnage, peut en être aisément séparé, en le versant par inclination dans un autre vaisseau. *Journ. des Sav. 1717, p. 593.*

GRAVELÉE se prend quelquefois substantivement. La *gravelée* est corrosive. On en fait des pierres caustiques, étant mêlée avec de la chaux. Elle est aussi d'un grand usage pour les Teinturiers & les Blanchisseurs.

GRAVELEUX, **EUSE**. adj. Celui qui est sujet à la gravelle. *Calculo laborans*. Il est quelquefois pris substantivement. Les *graveleux*.

GRAVELEUX, **EUSE**. Il se dit aussi de la terre, & signifie, qui est mêlé de gravier. *Arenosus*. Terroir *graveleux*. On appelle terrain *grouetteux* ou *pierroteux*, celui qui est mêlé de petites pierres calcaires. Ainsi il diffère du *graveleux* par la nature des pierres. On le dit aussi du crayon dans lequel il y a des endroits trop durs, & qui tiennent de la pierre. Ce crayon ne vaut rien, parcequ'il est *graveleux*. Il y a des fruits *graveleux*. La poire est *graveleuse*. Voyez **PIERRE** & **PIERREUX**.

GRAVELEUX, en parlant du discours, se dit en style familier, de ce qui est un peu trop libre. Conté *graveleux*, conversation *graveleuse*.

GRAVELINES. *Gravelina*. Ville des Pays-Bas, située dans la Flandre François, à l'embouchure de la rivière d'Aa, dans la mer d'Allemagne, entre Calais & Dunkerque, à trois lieues de l'une & de l'autre. *Gravelines* est une petite ville, mais très-bien fortifiée. Les François la prirent en 1658, & elle leur fut cédée par la paix des Pyrénées. *Gravelines* fut bâtie vers l'an 1160, par Théodoric, Comte de Flandres, & Philippe son fils, dans la Paroisse de S. Vilebrod. Ils la nommèrent Nieupoort, ensuite elle prit le nom de *Graveringue*, *Graveringa*. C'est ce que dit Joannes Iperus dans sa Chronique de S. Omer. Il la nomme aussi *Gravelinga* & *Graveningue*, & d'autres, *Graveninghes*. Dans la suite on a dit *Graveninga* ou *Grevenenga*, en Flamand, *Grewling*, & en François, *Gravelines*, qui s'est formé de *Gravelinga*, qui vient de *Graveninga*, par le changement d'une *n* en *l*, comme dans Château-Landon de *Castrum Nautonis*, & dans Licorne de *Unicornius*, Boulogne de *Bononia*, lamproie de *Nampreda*. De Valois, *Not. Gall. p. 237.*

GRAVELLE. s. f. Maladie des reins & de la vessie, causée par quelque gravier qui s'y forme où qui s'y arrête. *Calculus*.

GRAVELLE. Terme de Chirurgien Oculiste. *Arenula*, *lapillus*. Tumeur qui vient sur les bords des paupières, qui est produite par une humeur endurcie, & se convertit en petites pierres ou sables. S. Yves.

GRAVELLE. C'est aussi une espèce de tartre qui se fait à Paris & à Lyon.

GRAVELLE. Vieux mot. Sable.

GRAVELURE. s. f. Discours trop libre, & qui approche de l'obscénité. Il y a de la *gravelure* dans ce discours, dire des *gravelures*. Il est du style familier.

GRAVEMACHEREN. Petite ville des Pays-Bas, au Duché de Luxembourg, sur la rive gauche de la Moselle, entre Sirk & Trèves.

GRAVEMENT. adv. *Graviter*. On ne le dit point au propre pour pesamment. Il signifie d'une manière grave & composée. Parler, marcher *gravement*.

GRAVEMENT, grave, en Musique. Ce terme désigne un mouvement lent, mais moins lent que celui qui est indiqué par le mot lentement dans la musique François. Dans la musique Italienne c'est le mouvement le plus lent.

GRAVENECK. Gros bourg de la Souabe. *Gravenecum*. Il est à trois lieues de la ville de Retling, vers l'orient méridional. *Graveneck* est chef d'un Comté

qui porte son nom, situé entre le Comté d'Hohenzollern & le Duché de Wurtemberg. Ses maîtres obtinrent à la Diète d'Augsbourg l'an 1555, d'avoir séance & suffrage dans les diètes parmi les Comtes de la Souabe.

GRAVER. v. a. Tailler, inciser le bois, les pierres ou les métaux, avec des ciseaux, burins ou eaux-fortes, en sorte que certains caractères & images y demeurent tracés & figurés. *Sculpere.* Les Sculpteurs gravent des épitaphes, des figures avec un ciseau. *Graver* au burin. On *grave* à l'eau-forte sur un cuivre enduit de vernis, en découvrant la planche avec la pointe d'une aiguille, selon le dessein qu'on veut y tracer, & puis y versant de l'eau-forte dessus, qui la ronge aux endroits qui sont découverts. On *grave* aussi les cristaux & les pierres précieuses, tant en relief qu'en creux, pour en faire des cachets.

☞ On *grave* sur presque toutes les matières dures, le fer, l'acier, le cuivre, la pierre, le bois, &c. On *grave* à l'eau-forte, en épargne, en creux, en bosse, &c.

☞ **GRAVER** une médaille, c'est tailler en relief sur une pièce d'acier les figures, les têtes qui doivent composer la médaille. Après qu'on a *gravé* le poinçon, on l'imprime sur une autre pièce d'acier qu'on appelle le carré, & dans laquelle ensuite on frappe la médaille.

GRAVER. Terme d'Artificier. Il se dit de l'effet d'un feu trop vif à l'égard d'un cartouche qui n'est pas de force suffisante pour y résister parfaitement, soit parce que les révolutions du carton ne sont pas exactement collées les unes sur les autres, soit parce qu'elles ne sont pas en assez grand nombre, ce qui fait que le cartouche se perce ou se fend.

Ce mot vient du Grec *γράφω*, qui signifie *j'écris*. **NICOT.** Ménage après Saumaïse le dérive de *cavare*; d'autres du Latin *graphiare*; d'autres de l'Allemand *graben*, qui signifie *effodere*.

GRAVER se dit figurément dans les choses spirituelles & morales, ☞ où il fait naître l'idée d'une impression forte & profonde. *Graver* dans le cœur, dans l'esprit, dans la mémoire. Les exploits des Héros sont *gravés* au Temple de Mémoire. Les amans disent qu'ils ont *gravé* dans leur cœur le portrait de leur maîtresse. Il laisse, malgré les Parques, son nom *gravé* dans l'Univers. **VOIR.** La loi de nature, qui est *gravée* au cœur de tous les hommes, nous parle intérieurement. **PATRU.**

☞ **GRAVÉ, ÉE.** part. *Sculptus, insculptus.* On appelle familièrement visage *gravé*, celui où il reste des marques de la petite vérole.

GRAVERIE. f. f. Vieux terme de Coutume, qui signifie charge, service, corvée que les sujets doivent au Seigneur. *Obsequium clientelare.* Donner des terres exemptes des *graveries*.

GRAVESANDE. C'étoit autrefois une ville considérable. *Gravesenda.* Ce n'est aujourd'hui qu'un village du Comté de Hollande, situé à une lieue de l'embouchure de la Meuse & à deux de Delft & de la Haye. M. Corneille écrit *Gravesand*, qui seroit masculin.

GRAVESENDE. Petite ville d'Angleterre. *Gravesenda.* Elle est dans le Comté de Kent, sur la Tamise, à six lieues au-dessous de Londres. Cette ville est défendue par un bon château, vis-à-vis duquel il y a une grosse tour. On tend entre ces deux lieux, qui sont bien garnis d'artillerie, une chaîne pour fermer le passage de la Tamise.

GRAVEU. f. m. Vieux mot. *Obsequii clientelaris præfectus*, & dans la basse Latinité *Gravarius*. Officier préposé dans les villes appartenantes à un Seigneur, où il y a des troupes, pour le commandement de ces troupes. Officier de *graverie*, des troupes de *graverie*, de ceux qui servent leur Seigneur en vertu du droit de *graverie* qu'il a sur eux.

GRAVEUR. f. m. Celui qui grave. *Sculptor, calator, sculptor.* Un *Graveur* de cachets. *Graveur* en cuivre au burin, à l'eau forte, en bois.

GRAVIER. f. m. Gros sable qui se trouve au fond & sur le bord de la mer & des rivières. *Arena, glareæ.* M. Perraut marque la différence qu'il y a entre le sable & le *gravier*. Le sable, dit-il, est menu & composé de petits grains, & le *gravier* est plus gros & composé de petits cailloux mêlés avec des fragmens de pierre. Quand on a jetté la sonde, on connoît si le fond est de *gravier* ou de roche. Le *gravier* sert à faire les aires des grands chemins, ou à sabler les allées des jardins. On appelle aussi *gravier*, le sable qui se trouve dans le sédiment de l'urine. Urine sablonneuse, où il y a beaucoup de *gravier*. **DEGORI.** Il est peu de personnes qui ne vident avec les urines du sable ou du *gravier*. **DIONIS.**

Du Cange dérive ce mot de *graveria*, qui a été dit dans la basse Latinité, pour signifier *arena, sabulum*. **GRÂVILLE.** Les Historiens de Normandie l'appellent *Gerardi Villu*, & Jean Paris, *Memor. Historiar.* la nomme *Grandis Villa*, Grandville. *Grâville* est près de la Seine, vers son embouchure, entre Harfleur & le Havre-de-Grâce, au Diocèse de Rouen, dans l'Archidiaconé du Grand-Caux: c'est un Prieuré Cure & Conventuel de Chanoines Réguliers. On y voit le tombeau de Sainte Honorine. *Grâville*, qui appartient aux Princes de Conti depuis l'an 1698, avoit été érigée en Duché-Pairie au mois d'Avril 1567; mais le brevet d'érection n'a point été enregistré. *Descrip. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I, p. 168 & 213.*

Ce mot s'est fait du Latin *Geraldi Villa*. On a dit *Géraville, Gêraville, Grâville*.

GRAVINA. Ville du Royaume de Naples. *Gravina.* Elle est dans la terre de Barri, aux confins de celle d'Otrante & la Basilicade, à trois lieues de Matéra, du côté du couchant. *Gravina* est peu considérable, quoiqu'elle ait titre de Duché & un Evêché, suffragant de Matéra. *Long. 34 d. 10 m. lat. 41 d. 54 m.*

GRAVION. Voyez **GRAFION**.

GRAVIR. v. n. Grimper avec peine à des lieux hauts & difficiles, en s'aidant de ses mains & de ses pieds. *Adrepere.* Les chats, les ours *gravissent* aisément au haut des arbres & des rochers: les hommes ne fau- roient y *gravir* que mal-aisément. *Gravir* contre un rocher.

GRAVIR. v. a. *Conscendere, ascendere.* *Gravir* une montagne, *gravir* un rocher.

En lui faisant gravir roc ou montagne, Autant n'étoit que trotter en campagne.

MAROT.

Ce verbe est encore usité en ce sens. *Gloss. sur Marot.*

Ce mot vient de *grapire* ou *grapare*, Latin, qui signifie *griper*. **MÉNAGE.**

GRAVITATION. f. f. Terme de Physique qui se dit depuis fort peu de temps, c'est-à-dire, depuis que l'on parle & que l'on écrit en François de la Philosophie de Newton. *Gravitatio.* ☞ C'est l'effet de la gravité ou de la tendance qu'un corps a vers un autre corps par la force de sa gravité. C'est la même chose qu'*attraction*. Les Newtoniens sont persuadés qu'il règne une attraction ou *gravitation* mutuelle entre tous les corps qui composent l'Univers. La même force, disent-ils, qui fait retomber sur la terre une pierre jetée en l'air, précipiteroit les planètes & les comètes dans le soleil, si elles étoient abandonnées à leur force centripète, c'est-à-dire, à leur gravité. La *gravitation* & l'attraction dirigent toutes les planètes dans leur cours. Ce pouvoir de *gravitation* agit à proportion de la matière que renferment les corps. C'est une vérité que Newton a démontrée par des expériences. Voyez **ATTRACTION** & **GRAVITÉ**.

☞ **GRAVITÉ.** f. f. *Gravitas.* Terme employé au propre & au figuré, au physique & au moral. Au propre, dans l'usage ordinaire, il signifie la même chose que pesanteur, avec un peu de mélange de l'idée du poids, c'est-à-dire, qu'il désigne une certaine mesure générale & indéfinie de pesanteur. Ainsi l'on

l'on dit absolument, & dans un sens indéfini, qu'une chose est grave ou pesante; mais on dit relativement & d'une matière déterminée, qu'elle est d'un tel poids, d'une livre, de deux livres, &c. Au reste, dans le langage ordinaire, on se sert plus fréquemment de ce terme au figuré, quand il s'agit de mœurs & de manières.

☞ Dans le sens physique, *gravité* est un terme dogmatique ou de science, qui n'est guère d'usage que dans l'occasion où l'on parle d'équilibre, & lorsqu'on le joint avec le mot *centre*, comme quand on dit que pour mettre un corps en équilibre, il faut en trouver le centre de *gravité*, ou lorsqu'il est question de la force par laquelle les corps tendent vers la terre. Dans ce sens les Physiciens entendent par *gravité*, la cause générale qui fait descendre les corps, & par pesanteur, l'effet de cette force dans un corps particulier. Ainsi l'on dit que la force de la *gravité* fait descendre les corps vers le centre de la terre, & que le plomb a plus de pesanteur que le cuivre. Il faut encore remarquer que pesanteur ne se dit que de la force particulière qui fait tomber les corps vers la terre, au lieu que *gravité* se dit dans le système de Newton de la force par laquelle un corps quelconque tend vers un autre, ou est attiré par un autre. Voyez *ATTRACTION*.

Les sentimens sont fort différens sur la cause de la *gravité*. Aristote veut qu'il y ait dans tous les corps terrestres un penchant, une inclination naturelle à tendre au centre de la terre comme à leur lieu propre. Copernic a prétendu que la *gravité* étoit un principe inné ou imprimé par la nature à toutes les parties de la matière, qui les porte à se rejoindre à leur tout par la voie la plus courte, ou en droite ligne, quand, par quelque moyen que ce soit, elles en ont été séparées. Gassendi, Képler, & plusieurs autres, définissent la *gravité* un mouvement imprimé à tous les corps par une attraction magnétique du globe de la terre, qui fait qu'ils descendent. Descartes suppose que les particules de la matière céleste étant réfléchies par la surface de la terre, & par conséquent remontant en haut, poussent, chassent de là en leur place tous les corps terrestres qu'elles trouvent en haut. Vossius & quelques autres veulent que le mouvement diurne de la terre sur son axe soit la cause de la descente des corps pesans. D'autres ont recours à la pression de l'atmosphère. Hook, dans sa *Mycographie*, p. 22, semble être dans la pensée qu'en supposant que le globe que forment la terre, l'air & l'eau, est environné tout autour d'un fluide parfaitement subtil & hétérogène à tous les autres, & qui peut librement passer dans les pores non-seulement du verre, mais des métaux les plus denses; que dans cette supposition, dis-je, l'effort de ce fluide doit être de chasser hors de lui tous les corps terrestres, que par cette propriété & quelques autres, il pousse tous les corps vers le centre de la terre. Or il soutient qu'il est prouvé par plusieurs expériences, qu'il est en effet un fluide tel qu'il le demande.

Edmond Halley, habile Mathématicien Anglois, avoue franchement que la *gravité* ne peut s'expliquer dans aucun système philosophique, & il a recours immédiatement à la volonté de Dieu, qui, par un ordre, une loi qu'il a établie dans tout le monde matériel en le créant, conserve tous les corps dans leur place & leur situation; en sorte que sans lui le monde s'en iroit bientôt en pièces, & seroit entièrement détruit. Voyez les *Transactions Philosophiques*, n. 197.

☞ Être *grave*, c'est tendre vers un centre: aussi les Physiciens regardent-ils comme parfaitement synonymes les termes de *gravité* & de force centripète. La *gravité*, ou, comme on doit plutôt l'appeler, la force centripète, est, dit Harris, la force par laquelle tout corps pesant tend vers le centre de la terre, accélérant son mouvement à mesure qu'il en approche plus. Telle est la force par laquelle une pierre que l'on jette en l'air, retombe vers la terre.

Ce que l'on dit ici des corps sublunaires par rapport à la terre, doit s'appliquer aux planètes & aux comètes, par rapport au soleil.

☞ Newton explique, par le moyen de l'attraction, les phénomènes de la *gravité*, qui avoient embarrassé tous les autres Physiciens.

☞ Une pierre qu'on jette en l'air doit retomber vers la terre, parceque comme la terre a beaucoup plus de masse que cette pierre, elle doit beaucoup plus attirer cette pierre qu'elle n'en est attirée, & par conséquent la pierre doit retomber.

☞ Cette pierre retombe par une ligne perpendiculaire, parceque les corps sublunaires étant attirés vers le centre de la terre, ils tombent par une ligne qui passeroit par le centre. Or une telle ligne est perpendiculaire à la surface de la terre.

☞ Les corps sublunaires sont attirés vers le centre, & non pas à la surface de la terre, parceque comme la pierre qui retombe est attirée par toutes les parties dont le globe de la terre est composé, pour s'accommoder à tant de directions différentes, elle tend vers un point commun, c'est-à-dire, vers le centre de la terre. C'est ainsi qu'un corps poussé en même-temps horizontalement & diagonalement, ne pouvant suivre ces deux directions, en prend une commune à toutes les deux, c'est-à-dire, la direction par la diagonale.

☞ La *gravité* est en raison inverse des carrés des distances au centre de la terre, parceque la *gravité* étant un effet nécessaire de l'attraction, elle doit suivre les mêmes lois. Voyez *ATTRACTION*.

☞ Les corps sublunaires sont moins graves sous l'équateur que sous les poles, parceque la terre étant un sphéroïde élevé vers son équateur, & applati vers les poles, les corps sublunaires placés sous l'équateur sont plus éloignés du centre de la terre, que lorsqu'ils sont placés sous les poles: ils doivent donc être moins attirés, c'est-à-dire, moins *graves* sous l'équateur que sous les poles. De plus, les corps placés sous l'équateur parcourant de plus grands cercles que ceux qui sont placés près des poles, ils ont aussi plus de vitesse de rotation, & par conséquent plus de force centrifuge, & par la même raison, moins de force centripète; puisque la force centrifuge & la force centripète sont deux forces directement opposées. Or la *gravité* & la force centripète sont la même chose. Ils ont donc moins de *gravité* sous l'équateur que sous les poles.

☞ Dans l'Hydrostatique, qui a pour objet les lois des corps qui pèsent dans les fluides, on divise la *gravité* en absolue & en relative. La *gravité* absolue est la force par laquelle les corps tendent en en-bas. La *gravité* spécifique est le rapport de la *gravité* d'un corps à celle d'un autre de même volume.

M. Newton, *Liv. II, Prop. XIX, Corol. 5*, observe, après beaucoup d'autres, que tout corps considéré dans un fluide, a deux sortes de *gravités*; l'une vraie & absolue, l'autre seulement apparente & relative. La *gravité* absolue est toute la force avec laquelle un corps tend en bas. La *gravité* apparente & relative est le surplus de cette force pour tendre en bas, qu'il a plus que le fluide, dont il est environné.

Quant à la *gravité* absolue, les parties de tout fluide & de tout corps pèsent réellement en leur propre place; c'est pour cela que, jointes avec les autres parties, tous leurs poids ensemble font le poids du tout; car chaque tout pesant est un corps pesant; comme l'expérience le montre dans les vaisseaux pleins de quelques liqueurs, & le poids du tout est égal au poids de toutes les parties, parcequ'il en est composé. Pour ce qui est de la *gravité* apparente & relative, eu égard à cette seconde espèce, les corps ne pèsent point dans leur propre place; ou plutôt, comparés l'un à l'autre, l'un ne l'emporte point sur l'autre & n'est point plus pesant que l'autre; mais l'un empêchant & balançant l'autre dans l'effort mutuel qu'ils font pour descendre, chacun demeure dans sa propre place, comme s'ils n'avoient nulle *gravité*.

C'est ce qui fait que le vulgaire juge que les choses qui ne l'emportent point les unes sur les autres, n'en ont point en effet, & qu'il n'y a de corps pesans que ceux qui l'emportent sur les autres, & qui descendent en bas, parcequ'ils ne sauroient être soutenus par la gravitation du fluide, s'il est permis de parler ainsi, ou par la force qu'il a de peser & de presser en tout sens; enforte que la notion de la *gravité*, selon le vulgaire, n'est autre que le surplus de poids que tout corps a par-dessus l'air. Et conséquemment il croit léger tout ce qui, étant moins pesant que l'air, est élevé par cet élément, ou soutenu dans cet élément. Mais ces corps relativement légers ne le sont point réellement, puisqu'on a trouvé par les expériences que dans le vide ils descendent aussi vite que sont les autres corps pesans dans l'air.

En termes de Mécanique, on appelle *centre de gravité*, le point par lequel un corps étant suspendu de quelque manière que ce puisse être, demeure dans cet état, & ne penche ni d'un côté, ni d'autre. Toutes parties du corps sont en équilibre par rapport au *centre de gravité*. Il faut entendre la même chose des surfaces & des lignes, de quelque nature qu'elles soient. C'est par ce point que passe la ligne de direction, qui vient du centre de la terre par les pieds, la base ou le soutien du corps grave; car il doit tomber nécessairement quand il est hors de cette ligne.

*De ta chute, ignorant, ne vois-tu pas les causes,
Et qu'elle vient d'avoir du point fixe écarté
Ce que nous appellons centre de gravité?*

MOLIERE.

GRAVITÉ relativement aux mœurs & aux manières. Dans le sens propre, *gravité* & *pesanteur* sont souvent employés comme synonymes. Dans le sens figuré ce sont deux choses tout-à-fait différentes. *Pesanteur* se prend toujours en mauvaise part. Elle est une qualité opposée à celle qui provient de la pénétration & de la vivacité de l'esprit. Voyez **PESANTEUR** au figuré. *Gravité* se prend en bonne part, & désigne le caractère d'un homme qui parle & agit avec un air sage, avec dignité & circonspection, qui s'est acquis du crédit & de l'autorité sur l'esprit des autres par sa sagesse & par un maintien réservé. Voy. **GRAVE**. La véritable *gravité* est l'air naturel de la vertu. L'air grave convient dans toutes les occasions où la nature des affaires que l'on traite, & le rôle que l'on joue paroît l'exiger. Elle sied aux personnes élevées en dignité; mais on doit prendre garde qu'elle ne dégénère en orgueil. M. le Duc de la Rochefoucault dit que la *gravité* est un mystère du corps, (expression peu naturelle) inventé pour cacher les défauts de l'esprit; ce qui n'est vrai que de la *gravité* déplacée, qui est toujours ridicule, puisqu'il y a des occasions & des circonstances où il seroit ridicule d'en manquer. A voir la *gravité* que tant de gens affectent, ne diroit-on pas qu'ils veulent mettre devant eux l'enfance de la vertu? mais leur *gravité* n'est qu'une singerie sérieuse & une honnête pédanterie. M. Esp.

On dit aussi la *gravité* d'une matière, d'un sujet pour en marquer l'importance.

GRAVITÉ, en Musique. *Gravité* des sons, ce qui se dit des sons bas par rapport à d'autres qui sont plus hauts, ou, ce qui est la même chose, plus aigus. **GRAVITÉ** se dit aussi du style & du discours. Quelquefois l'Arioste, de la plus haute *gravité* de son style, tombe dans des bassesses à peine dignes du burlesque. LA FONT. Voyez **GRAVE**, en matière de style.

GRAVITER, v. n. Terme de Philosophie Newtonienne. Tendre & peser vers un point. On dit qu'un corps *gravite* vers un autre, pour dire qu'il tend vers ce corps par la force de la gravité, ou, pour parler plus juste, qu'il est attiré par ce corps. Car attraction & gravitation sont termes synonymes. *Gravitare*, *premere*, *comprimere*. Le même pouvoir qui fait *graviter* ici les corps vers le centre de la terre, retient la lune dans son orbite. VOLT. Toute mer

qui est au-delà des tropiques vers les pôles, ayant moins de force centrifuge, parcequ'elle tourne dans un bien plus petit cercle, (que sous l'équateur,) obéit davantage à la force centripète; elle *gravite* donc plus sur la terre. Id. Toutes les eaux *gravitent* vers le centre de la terre. Id. Toutes les planettes *gravitent* sur le soleil, *gravitent* les unes sur les autres. Un oiseau qui vole est une masse qui s'élève en l'air, malgré le poids de cet air, malgré cette action puissante qui *gravite* sur tous les corps, & qui les pousse contre terre.... *Specl. de la Nat.* Quelques Philosophes prétendent que ce n'est point la lune qui *gravite* ou qui pèse sur nos mers, mais que c'est le globe même de la terre & de l'eau qui *gravite* sur la lune, & qui tend à s'en approcher. Id. Chez nous c'est la pression de la lune qui cause le flux de la mer: chez les Anglois c'est la mer qui *gravite* vers la lune.... 14^e Lettre philosophique.

On ne peut mieux finir cet article que par ces six beaux vers tirés de l'Épître des Elémens de Newton.

*Dieu parle, & le chaos se dissipe à sa voix,
Vers un centre commun tout gravite à la fois.
Ce ressort si puissant, l'ame de la Nature,
Etoit enseveli dans une nuit obscure;
Le compas de Newton mesurant l'Univers,
Lève enfin ce grand voile, & les Cieux sont ouverts.*

VOLT.

GRAVOIR, s. m. Outil de Miroitier-Lunetier. C'est avec cet outil que les Maîtres de cette profession, qui s'appliquent à faire ces cercles d'écaillé de tortue ou de corne, qu'on appelle les châsses des lunettes, font cette rainure qui est au-dedans de chaque châsse, & dans laquelle se placent les deux verres de chaque lunette.

GRAVOIR est aussi un marteau, dont un pan est rond & plat, l'autre plat & tranchant, dont se servent les Charrons pour fendre & couper des cercles de fer & autres pièces.

GRAVOIS, s. m. C'est la partie la plus grossière qui reste du plâtre, après qu'on l'a saillé. Batre des *gravois*.

On appelle aussi *gravois*, les menues démolitions de bâtimens, particulièrement de ceux qui sont faits de plâtre. *Rudera*. Les Réglemens de Police veulent que les *gravois* soient emportés vingt-quatre heures après qu'ils sont dans la rue. On s'en sert pour affermir des allées ou les grands chemins. Les Maçons disent *gravas*.

GRAVURE, s. f. L'Art de graver. S'adonner à la *gravure*. C'est aussi l'ouvrage du Graveur & la manière de graver. Une belle *gravure*. *Sculptura*. Il est étonnant que les Anciens, qui possédoient l'art de la *gravure* sur les pierres précieuses, n'aient pas inventé la *gravure* sur cuivre. Il faut avouer que de la première invention à l'autre le trajet étoit court; cependant on a été plus de deux mille ans à le faire. *Dict. de Peint. & d'Architecture*. Il nous reste des Anciens des pierres gravées d'un goût excellent & d'une grande beauté: on les a imitées & même égalés dans les derniers siècles. La *gravure* en cuivre a les traits enfoncés dans la planche, celle qui est en bois les a relevés. *Gravure* en pierre, *gravure* en bois, en cuivre; *gravure* au burin, à l'eau forte; *gravure* de relief, *gravure* en creux, *gravure* sur les pierres. La *gravure* des planches, qui fournit les estampes, est une invention assez nouvelle, qui a suivi de près l'invention de la peinture à l'huile. La *gravure* des planches fut trouvée par Maso Finiguerra, Orfèvre de Florence, lequel ayant coutume de faire une empreinte de terre de tout ce qu'il gravoit sur de l'argent pour émailler, & de jeter dans ce moule du soufre fondu, trouva moyen d'avoir ses desseins sur du papier, en frottant d'huile & de noir de fumée cette empreinte de soufre. Ce secret se répandit bientôt, & dans l'espace d'environ deux cens ans, cet Art a été porté au point de perfection où nous le voyons.

aujourd'hui. Les François excellent & surpassent dans cet Art toutes les autres nations.

GRAVURE est aussi un terme de Cordonnier. C'est une raie qu'on fait autour de la semelle du foulier où l'on couche le point. Faire une *gravure*. Fermer la *gravure*.

GRAY ou GREY. Ville de France. *Gradicum, Gradicum Castellum*. Elle est dans la Franche-Comté sur la Saône, à cinq ou six lieues au-dessus de Dôle. Gray étoit une ville fortifiée & défendue par un bon château. Louis le Grand la prit l'an 1668, & il en fit démolir toutes les fortifications. C'étoit autrefois un château célèbre.

Au-dessous de cette ville, sur la Saône aussi, on trouve un bourg ou village nommé *Grey-la-ville*. Quelques Modernes disent en Latin *Græium, Greium, Greiacum, Gradianum Castellum*; mais mal. Ces noms ne se trouvent point dans les Auteurs plus anciens qui en ont parlé.

GRAYE. Voyez FREUX.

GRAYER. s. m. Dans quelques Provinces on appelle *Grayers*, ceux qui ont charge de prendre garde aux eaux, aux étangs. *Stagnorum custos*.

GRE.

GRÉ. s. m. Bonne, franche volonté qu'on a de faire quelque chose. *Animus, arbitrium*. On ne fait point de contrats contre son *gré*, mais on oblige à les exécuter de *gré* ou de force. De bon *gré*; *ultra, sponte, ex animo*. De bon *gré*, contre son *gré*. De *gré* ou de force.

Ce mot vient de *gratum*. NICOD.

GRÉ se dit aussi de ce qui nous plaît, de ce qui se fait selon notre desir, de ce qui est à notre goût, de ce que nous faisons à notre aise. Ils n'élevoient pas les enfans au *gré* des pères & des mères. VAUG. Quand une étoffe est à notre *gré*, elle est à demi-vendue. Cet homme est si aimable, qu'il est au *gré* de tout le monde. J'ai vu cette cérémonie tout à mon *gré*, fort à mon aise.

*Et tu seras toujours au gré de tes souhaits,
Arbitre de la guerre, arbitre de la paix.*

FLÉCH.

GRÉ se dit figurément de plusieurs choses inanimées. Nous avons navigué long-temps sans Pilote au *gré* des vents, des flots & de la fortune. C'est se laisser aller au mouvement des eaux, du vent, &c. *Permittere se*.

GRÉ se dit aussi des choses désagréables que nous souffrons volontiers par vertu & par résignation à la Providence. Ce patient a pris la mort en *gré*. Il faut prendre sa destinée en *gré*. Il y a des volontés de Dieu qui n'exigent de nous autre chose que le *gré* du cœur, qu'une acceptation volontaire & libre, que la patience à recevoir & à supporter. BOURD. *Exh. I.*

*Cependant faites-moi la grâce
De prendre en gré mes vœux ardents.*

LA FONTAINE.

On dit aussi qu'on se fait bon *gré* d'une chose, quand on s'applaudit de l'avoir faite, qu'on est content de sa conduite, de son procédé. Il ne faut pas se savoir trop bon *gré* d'être bel-esprit, pour l'être effectivement. BOUH. C'est-à-dire, qu'il ne faut point affecter de le paroître, ni s'en applaudir. On fait toujours mauvais *gré* aux gens qui nous ouvrent les yeux pour nous faire appercevoir de nos défauts. BELL. Pourquoi sent-on une secrète indignation contre ceux qui ont de rares talens, si ce n'est qu'ils s'en savent trop bon *gré*, & qu'ils paroissent trop contents d'eux-mêmes. BELL. On dit encore fort bien, savoir *gré*, pour signifier, être obligé, marquer sa reconnaissance. Il m'en a su *gré*, je lui en saurai *gré*, &c.

On dit, en mauvais style, qu'un homme a pris en *gré* de faire un mauvais tour à un autre, pour

dire que de gaieté de cœur il lui a fait un mauvais tour.

Il vous prend quelquefois en *gré* de soutenir le contraire. MORABIN, p. 57.

BON GRÉ, MAL GRÉ, c'est-à-dire, de *gré* ou de force. Vouloir une chose bon *gré*, mal *gré*, c'est la vouloir absolument.

Il veut bon gré, mal gré,

Ne se coucher qu'en robe & qu'en bonnet carré.

BOIL.

On dit de *gré* à *gré*, pour dire, à l'amiable, d'un commun accord. Ils ont fait cela de *gré* à *gré*. AC. FRANÇ.

Un ancien Poëte a dit, rendre *gré*, pour, savoir *gré*.

GRÉAGE. s. m. Terme de Coutume. Droit qui est dû au Seigneur, droit qu'il prend sur certaines choses. *Greagium*. VECHI, comment on prend le *gréage* en la ville d'Amiens, tiré de la Chambre des Comptes de Paris, d'un compte de 1301, qui porte hana à vendre en la chité d'Amiens, il doit quatre d. de *gréage*, &c. Tiré d'une Chartre de Philippe, Comte de Flandre.

GRÉANTER. v. a. Vieux mot. Remercier.

GRÈBE. s. m. *Colymbus major cristatus & cornutus*.

Oiseau aquatique, du genre des colymbes qui n'ont point de queue. Son plumage est très-recherché à cause de sa couleur argentée & brillante. On en fait des manchons & des parures de femmes.

GREC, ECQUE. s. m. & f. Nom de peuple. *Græcus, a*. C'est un des plus fameux Peuples de l'antiquité.

Græci. Les Grecs ont été célèbres par les Loix, par les sciences & par les armes. Les Romains apprirent d'eux toutes ces choses. Ils résistèrent long-temps à la puissance formidable des Perses, & ils ruinèrent enfin leur Empire. Ils dominèrent, sous Alexandre le Grand & sous ses successeurs, dans une grande partie de l'Asie. Le nouveau Testament a été écrit par les Apôtres en leur langue, qui étoit la plus commune de ce temps-là. Ils furent aussi des premiers, entre les Gentils, qui furent éclairés des lumières de l'Evangile, & le Christianisme a long-temps fleuri parmi eux. Ils furent subjugués par les Romains, & ils tombèrent ensuite sous la puissance des Turcs, sous laquelle ils gémissent aujourd'hui. Ils sont encore Chrétiens, mais fort ignorans, & leur Christianisme est fort corrompu. Les Catholiques Romains les appellent Schismatiques; parcequ'ils ne reconnoissent pas l'autorité du Pape. Ils ne dépendent, pour la Religion, que de leur Patriarche, résident à Constantinople. Au reste, il y a dans la Turquie Européenne, en Asie & en Afrique, un grand nombre de Chrétiens qui suivent les sentimens & qui pratiquent les cérémonies des Grecs; de-là vient qu'on divise les Grecs sous quatre Patriarches, qui sont celui de Constantinople, ceux d'Antioche, d'Alexandrie & de Jérusalem.

Les Grecs s'appelèrent ainsi du nom ou d'un petit bourg, ou d'un Roi fort obscur; mais ils quittèrent bientôt ce nom pour prendre celui d'Hellènes ou d'Achéens. TOURREIL. Voyez THUCYDIDE, L. I; PLINÉ, *Hist. Nat. L. IV, c. 7*; ISIDORE, L. XIV, c. 4.

Hellen, fils de Deucalion, regna en Phrie, pays de la Thessalie, & donna son nom à la Grèce. Ses peuples, auparavant appelés Grecs, prirent toujours depuis le nom d'Hellènes, quoique les Latins leur aient conservé leur ancien nom. BOSSUET.

Les Grecs ont écrit tard, & voulant divertir par les histoires anciennes la Grèce toujours curieuse, ils les ont composées sur des mémoires confus, qu'ils se sont contentés de mettre dans un ordre agréable, sans trop se soucier de la vérité. BOSSUET. Si donc la plupart des Grecs & des Latins qui les ont suivis, ne parlent point des Rois Babyloniens, de Teglatphalasar, Salmanasar, &c. il faut l'attribuer, ou à l'ignorance des Grecs, plus éloquens dans leurs nar-

rations, que curieux dans leurs recherches, ou à la perte que nous avons faite de ce qu'il y avoit de plus recherché & de plus exact dans leurs histoires. **ID.** **GREC, GRECQUE.** adj. Quelques-uns écrivent **GRÈQUE.** Qui est du pays de Grèce. *Gracus.* Un homme *Grec*, une femme *Grecque.* La langue *Grecque* est fort belle. Un mot *Grec*, une phrase, une expression *Grecque*, les dialectes *Grecs.* L'Histoire *Grecque*, &c. La Grammaire *Grecque* de Nicolas Clénard, d'Etienne Mocquot. Périonius a fait un Inventaire des mots *Grecs* dont on use en France, auparavant & sous François I; il y en avoit un autre fait par Guillaume Bouillie, Chanoine de Noyon. Et enfin Henri Etienne en a fait un autre sous le nom de Conformité de la langue Française avec la *Grecque.* Le vin *Grec* est fort estimé. Le Rit *Grec* est fort différent du Romain pour quelques cérémonies; mais dans les choses essentielles il est à-peu-près le même. Un livre *Grec* est un livre qui est écrit en *Grec*, en langue *Grecque.* Ce livre est *Grec*, je n'y entends rien.

GREC est aussi un *s. m.* & signifie la langue *Grecque.* Cela est traduit du *Grec.* Le *Grec* porte, &c. Il ne faut point de *Grec* dans la Chaire; cela sent trop le Collège.

*Il a des vieux Autours la pleine intelligence,
Et fait du Grec, Madame, autant qu'homme de France.*
MOL.

Le fameux Budé fut fait Maître des Requêtes dans le siècle passé, parcequ'il savoit le *Grec*, & dans celui-ci, savoir le *Grec*, c'est un moyen pour ne pas l'être. **MÉN.** La traduction des caractères de Théophraste est belle & bien Française, & montre que son Auteur entend parfaitement le *Grec.* **ID.**

GREC, ancien ou littéral, est la langue que parloient les Grecs anciens; c'est le *Grec* qui se trouve dans les ouvrages des anciens Auteurs, Platon, Aristote, Isocrate, Démosthène, Thucydide, Xénophon; Homère, Sophocle, &c. Cette langue s'est conservée plus long temps qu'aucune autre, malgré les révolutions qui sont arrivées dans le pays de ceux qui la parloient; elle a été altérée peu à peu depuis que le siège de l'Empire Romain eut été transféré à Constantinople, jusqu'au quinzième siècle: ces changemens ne regardoient point d'abord l'analogie de la langue, la construction, les inflexions des mots; ce n'étoient que de nouvelles richesses qu'elle acquéroit, en prenant des noms de dignités, d'offices, d'emplois & les termes des arts qu'elle n'avoit pas. Mais dans la suite les incursions des Barbares, & sur-tout l'invasion des Turcs y ont causé des changemens plus considérables.

Le *Grec* a une grande quantité de mots; ses inflexions sont autant variées, qu'elles sont simples dans la plupart des langues d'Europe. Il a trois nombres, le singulier, le duel, & le pluriel; beaucoup de temps dans les verbes, ce qui répand de la variété dans le discours, empêche une certaine secheresse qui accompagne toujours une trop grande uniformité, & rend cette langue propre à faire toute sorte de vers.

L'usage des participes de l'aoriste & du prétérit & les mots composés, qui sont en grand nombre dans cette langue, lui donnent de la force & de la brièveté, sans lui rien ôter de la clarté nécessaire.

Les noms propres dans le *Grec* signifient quelque chose, comme dans les langues originales & dans nos langues modernes, où les Savans trouvent encore dans les noms propres le caractère de leur origine.

Le *Grec* est la langue d'une nation polie, qui avoit du goût pour les sciences & pour les arts, qu'elle avoit cultivés avec succès. On a observé dans les langues vivantes quantité de mots *Grecs* propres des arts; & quand on a voulu donner des noms aux nouvelles inventions, aux instrumens, aux machines, on a souvent eu recours au *Grec*, pour trouver dans

cette langue des mots faciles à composer qui exprimaient l'usage ou l'effet de ces nouvelles inventions. C'est sur ce principe qu'ont été formés les noms d'*Acoustique*, d'*Aréomètre*, de *Baromètre*, de *Thermomètre*, d'*Ecomètre*, de *Logarithme*, de *Télescope*, de *Loxodromie*, de *Pyrotechnie*, &c. Quelques Auteurs ont prétendu que nos anciens Gaulois avoient beaucoup de *Grec* dans leur langue.

Aujourd'hui, dans l'état où sont les choses, le *Grec* n'est point une langue nécessaire pour le commerce de la vie; on ne la parle que dans quelques pays, où d'autres langues sont aussi connues & autant dans l'usage que le *Grec*; c'est un caractère de domination que les derniers Conquistans ont imprimé aux *Grecs* qu'ils ont subjugués. Les Turcs, qui se font un mérite, & même un principe de Politique & de Religion, de leur ignorance, en détruisant les monumens de l'ancienne Grèce, ont négligé & méprisé l'étude du *Grec*, qui pouvoit les polir, rendre leur Empire florissant, & faire oublier aux *Grecs* leurs premiers Maîtres & leur ancienne liberté; bien différens en cela des Romains, ces anciens Conquistans de la Grèce, qui s'appliquèrent à en apprendre la langue, après qu'ils en eurent fait la conquête, pour puiser la politesse & le bon goût dans les arts & dans les sciences des *Grecs.*

Quand nous n'aurions pas des livres écrits en *Grec* sur presque toutes sortes de matières, le nom seul des Arts & des Sciences & la plupart de leurs termes nous feroient souvenir de leur origine. Ainsi le *Grec* est une langue dont la connoissance est nécessaire aux Savans.

GREC Vulgaire, est la langue *Grecque* qu'on parle aujourd'hui en Grèce. Portius a donné au Public une Grammaire de cette langue, qui a été imprimée à Paris en 1638. Elle se trouve encore dans le Glossaire *Grec* de M. du Cange. Il y a plusieurs Dictionnaires de la même langue: le plus ample, & celui qui représente plus fidèlement la langue dans l'état où elle est aujourd'hui, est le Dictionnaire du P. Alexis de Somavera, Capucin François, qui avoit été long-temps dans les Missions de Grèce: il y a aussi une Grammaire de la même langue faite par cet Auteur. On a écrit peu de livres en *Grec* vulgaire, depuis la prise de Constantinople par les Turcs. Ceux que l'on voit ne sont guères que des catéchismes, & quelques livres semblables, qui ont été composés ou traduits en *Grec* vulgaire par les Missionnaires Latins. Les *Grecs* naturels parlent leur langue sans la cultiver: la misère où les réduit la domination des Turcs, les rend ignorans par nécessité, & la politique ne permet pas aux sujets dans les Etats du Grand Seigneur de s'appliquer aux sciences.

On ne sauroit bien marquer ici la différence qu'il y a entre le *Grec* vulgaire & le *Grec* littéral: elle consiste dans les terminaisons des noms, des pronoms, des verbes, & d'autres parties d'oraison, qui mettent entre ces deux langues une différence à-peu-près semblable à celle qui se remarque entre quelques dialectes de la langue Italienne, ou entre quelques dialectes de la langue Espagnole. (Nous prenons des exemples de ces langues, parcequ'elles sont plus connues que les autres; mais on pourroit dire la même chose des dialectes des langues Hébraïque, Tudesque, Esclavone, &c.) Il y a aussi dans le *Grec* vulgaire plusieurs mots nouveaux qui ne se trouvent point dans le *Grec* littéral; des particules qui paroissent explétives, & que l'usage seul a introduites pour caractériser certains temps des verbes, ou certaines locutions qui auroient sans ces particules le même sens, si l'usage avoit voulu s'en passer; des noms de dignités & d'emplois inconnus aux anciens *Grecs*, & quantité de mots pris dans des langues vulgaires.

Ainsi l'on peut distinguer trois âges dans le *Grec* considéré en général. Le premier âge finit au temps que Constantinople devint la Capitale de l'Empire Romain: ce n'est pas qu'il n'y ait eu depuis ce temps-

là plusieurs Ouvrages, & en particulier ceux des Pères de l'Eglise, qui sont écrits en *Grec* avec beaucoup de pureté; mais parceque la Religion, la Théologie, le Droit, la Police civile & militaire commencèrent alors à faire entrer dans la langue beaucoup de mots qui étoient auparavant inconnus: il est nécessaire de commencer à cette époque le second âge de la langue *Grecque*, qui a duré jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, où commence le troisième âge. Les livres qui sont nécessaires pour apprendre le *Grec* littéral sont connus de tout le monde. Il y a plusieurs Dictionnaires & Glossaires pour le *Grec* du second âge, & nous avons marqué plus haut ceux qui peuvent servir à apprendre le *Grec* vulgaire tel qu'il est aujourd'hui.

VENT GREC, est le nom qu'on donne sur la Méditerranée au vent qu'on nomme *Nord-est* sur l'Océan.

Y GREC. Voyez au commencement de la lettre Y, au dernier Tome de ce Dictionnaire.

LA GRECQUE, c'est-à-dire, à la manière, & selon la coutume, la façon de faire & de vivre des Grecs. Il est vêtu, il vit à la *Grecque*. *Græcari*, *pergræcari*, signifioient chez les Romains boire, faire bonne chère. On a appelé, en style badin & burlesque, un potage à la *Grecque*, un potage fade, qui n'a point de goût; cela s'est dit par allusion aux épi grammes *Græques*, que bien des gens n'estiment point, parcequ'ils n'y trouvent pas de pointe.

GRECS. On nomme ainsi dans le commerce des Peintres & Doreurs du Pont Notre-Dame & du Quai de Gèvres, certaines bordures d'une grandeur déterminée qui servent à encadrer des estampes.

GREC. Terme de Bonneteur, ou de filous. Ils appellent *Greco*, ceux qui savent leurs tours infames, & qui les pratiquent. Dans ce sens, *Grec* est pris pour savant, habile, comme nous le dirons tout à l'heure dans les proverbes.

On dit proverbialement, qu'un homme est *Grec* dans une affaire, dans une science, quand il en connoît tout le fond. On dit aussi, qu'un homme n'est pas grand *Grec*, quand il est ignorant ou peu industrieux. Les *Greco* s'étoient acquis une si grande réputation dans les Arts & dans les Sciences, que pour désigner un habile homme, on disoit c'est un *Grec*; & en parlant d'un homme qui a peu d'intelligence, d'habileté, on dit, ce n'est pas un grand *Grec*.

On dit aussi communément, passez, c'est du *Grec*; & en Latin, *transfeat*, *Græcum est*, ou bien *Græcum est, non legitur*. C'est du *Grec*, vous n'y entendez rien. Je fais un peu de Latin; mais pour du Graïs j'en casse, par une fade équivoque de Graïs & de *Grec*.

GREC. Ce nom depuis le schisme du Patriarche Photius est devenu un nom de sectaires, (*Græci schismatici*) parceque plusieurs de cette nation sont Schismatiques, par malice ou par ignorance. Néanmoins plusieurs savans hommes ont remarqué, qu'on leur attribue plusieurs erreurs dans lesquelles ils ne sont point. C'est ce qui fut démontré avec évidence dans les assemblées qui se tinrent à Rome sur ce sujet sous le Pape Urbain VIII, où Léo Allatius, Lucas de Holstein, & le P. Morin de Cratoire de France, firent voir, qu'on condamnoit d'hérésie des *Greco* en plusieurs choses, où il n'y avoit pas l'ombre d'hérésie. La méthode que ces trois savans hommes gardèrent dans ces assemblées fut, de remonter jusqu'au Patriarche Photius: ils exempterent d'erreur tout ce que les *Greco* croyoient avant le Schisme de ce Patriarche. Caucus, Seigneur Vénitien & Archevêque de Corfou, a composé un Traité touchant les hérésies des nouveaux *Greco*, adressé au Pape Grégoire XIII. Ce Traité, qui n'a point été imprimé, se trouve dans la Bibliothèque du Roi; Léo Allatius, & un Auteur moderne sous le nom de Moni, en ont publié les principaux endroits, & ont fait voir en même-temps que Caucus leur a imposé en plusieurs chefs. Allatius, qui étoit *Grec* de naissance, semble néanmoins avoir pris le parti des *Greco* Schismatiques avec trop de passion contre Caucus, lorsqu'il

dit, liv. 3 de *Consensu*, que Caucus a été un ignorant, un calomniateur, & un homme sans jugement, qui a cru obliger le Pape en multipliant les erreurs des *Greco*, & qui a attribué à tous, ce qu'il a vu & appris dans Corfou. Le sieur de Moni prétend au contraire qu'il n'est pas difficile de justifier Caucus dans une bonne partie des choses qu'il attribue aux *Greco*, & que ce n'est pas en cela qu'il leur a imposé; mais en ce qu'il a condamné trop facilement d'erreur ce qui ne s'accordoit point avec les rites des Latins. Caucus s'étoit donc assez bien informé de ce que les *Greco* avoient de commun avec l'Eglise Romaine, & de ce qui leur étoit particulier; mais il a condamné avec trop de précipitation tout ce qui n'étoit point conforme aux usages de son Eglise, comme on peut le prouver par quelques exemples. Des sept Sacremens, dit Caucus, les *Greco* ne reçoivent point la Confirmation, ni l'Extrême-Onction. Ils devoit dire qu'ils n'administroient point ces deux Sacremens de la même manière que les Latins. Mais ne voyant point qu'ils observassent ce qui se pratiquoit dans son Eglise, il a cru qu'ils n'avoient point l'usage de ces deux Sacremens. Les *Greco*, & même tous les autres Orientaux, ne donnent pas la Confirmation comme les Latins, long-temps après le Baptême; mais ils ne l'en séparent jamais. Ce qui a encore trompé Caucus, c'est que dans l'Eglise Latine, il n'y a que les Evêques qui administrent ce Sacrement; mais dans l'Eglise *Grecque* les Prêtres le donnent avec le Baptême, comme on peut le voir dans la Dissertation de Lucas Holsténus sur ce sujet, que le Cardinal François Barberin a fait imprimer à Rome. Ce savant homme assure, que cet usage est si ancien chez les *Greco*, que le pouvoir de confirmer est devenu comme ordinaire aux Prêtres, & de droit commun. Caucus s'est aussi trompé sur le Sacrement de l'Extrême-Onction. Voy. le mot EXTRÊME-ONCTION.

Les *Greco*, dit le même Caucus, ne portent ni respect, ni culte, ni vénération au Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie. Il est vrai qu'ils ne l'adorent pas à la manière des Latins, aussi-tôt que le Prêtre a prononcé ces paroles, *ceci est mon Corps*; mais ils l'adorent véritablement après les paroles dans lesquelles ils font consister la consécration, qui se fait après la prière qu'ils nomment l'*Invocation du Saint-Esprit*. Si Caucus n'avoit pas pris pour règle l'usage de son Eglise, il n'auroit pas dit que les *Greco* n'adorent point l'Eucharistie; mais seulement qu'ils n'ont point l'adoration cérémoniale, qui s'observe dans l'Eglise Romaine. Ils se contentent d'adorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie, que le Prêtre élève & montre au peuple avant la Communion.

A l'égard de la Confession sacramentelle, Caucus n'a point imposé aux *Greco*, lorsqu'il a dit qu'ils ne la croient point de droit divin, mais seulement de droit positif & Ecclésiastique; car on peut voir dans la seconde réponse de Jérémie, Patriarche de Constantinople, aux Théologiens de Wirtemberg, que les *Greco* ne reconnoissent que deux Sacremens institués par Jésus-Christ; savoir, le Baptême & l'Eucharistie. Ils croient que les autres ont été institués par l'Eglise. Il est cependant très-certain que les *Greco* ont l'usage de la Confession auriculaire, aussi-bien que les Latins. Ils confessent leurs péchés en détail, afin de recevoir une pénitence conforme à la nature de ces péchés. Il est nécessaire, dit le Patriarche Jérémie, après Saint Basile, d'exposer tous ses péchés à son Confesseur. Cela se trouve expliqué plus au long dans le Livre de Christophe Angéus, touchant la discipline de son Eglise. Les *Greco* ont plusieurs pénitentiels, où sont marquées les peines qu'on doit imposer aux pénitens pour chaque péché.

Pour ce qui est du mariage, Caucus n'a point aussi imposé aux *Greco*, lorsqu'il a dit, qu'ils ne croient pas que ce soit un lien qui ne se puisse rompre; car les *Greco* soutiennent ce sentiment avec opiniâtreté. En quoi ils prétendent être conformes au Nouveau

Testament, aux Pères Grecs, au Droit Canon Oriental, & aux Ordonnances des Empereurs. Ils soutiennent & appuient cela par les paroles de Jésus-Christ dans Saint Matthieu : *Quiconque répudiera sa femme, sinon pour cas d'adultère, & en épousera une autre, commet un adultère.* Il est manifeste, disent-ils, que l'Evangile permet de rompre le mariage dans le cas allégué. On peut prouver par les Histories des Conciles de Florence & de Trente, que toute l'Eglise Grecque est dans cette pratique. Les Grecs sont néanmoins blâmables en cela, & encore plus en ce qu'ils rompent trop facilement leurs mariages, & non-seulement dans le cas d'adultère.

Caucus n'est point aussi un imposteur dans ce qu'il a dit de la croyance des Grecs sur l'article de la primauté du Pape, & Léo Allatus n'a pas eu raison de s'emporter si fort là-dessus contre lui. Il est certain que les Grecs Schismatiques & les Melchites, & même les autres Orientaux qui ne se font point réunis avec Rome, ne reconnoissent point la primatie de Rome sur les autres Patriarches de la manière qu'elle est reconnue dans les Eglises d'Occident. C'est même un des articles de leur Schisme. Ce n'est point aussi une chose particulière aux Grecs de Corfou de ne croire que sept Conciles-Généraux : car tous les Grecs Schismatiques refusent de reconnoître pour véritables Conciles ceux qui ont été faits par les Latins depuis leur Schisme sous Phorius. Ils diffèrent des Latins en plusieurs autres choses : tout cela se trouve expliqué au long dans l'Histoire de la Croyance & des Coutumes des Nations du Levant, c. 1. Le mot de Grecs se prend encore dans une autre sens. Voyez HELLÉNISTES.

Grecs signifie aussi dans l'écriture *Gentils*, par opposition aux Juifs, lesquels étoient seuls le peuple de Dieu.

En termes d'Architecture les ordres Grecs sont les ordres Dorique, Ionique & Corinthien. Les ordres Latins sont le Toscan & le Composite.

Il y a à Paris une Eglise nommée Saint Etienne des Grecs, que l'on prétend qu'il faut nommer des Graïs, ou des grés, de *gressibus*, ou d'égrès, de *egressu*.

GRÉCALISER. v. n. Terme de Marine sur la Méditerranée. C'est se tourner du côté du vent gréco, ou du nord-est. Quand la déclinaison de la boussole est du côté de l'Orient, on dit qu'elle *grécalfise*, c'est-à-dire, qu'elle nordeste, & quand elle est du côté de l'Occident, on dit qu'elle *mestralize*. *Grécalfiser* sur la Méditerranée est donc la même chose que *nordester* sur l'Océan.

GRÈCE. Nom de la partie méridionale de la Turquie, en Europe. *Gracia*. Les Turcs l'appellent *Rumelie*, ou *Rumelie*. Elle est bornée au nord par la Bulgarie, la Serbie & la Dalmatie; la mer la baigne de tous les autres côtés; au couchant le golfe de Venise & la mer Ionienne; au midi la mer Méditerranée; & au levant l'Archipel, la mer de Marmara, la mer Noire, & les détroits des Dardanelles & de Constantinople. Elle renferme plusieurs grandes Provinces, la Romanie, qu'on appeloit autrefois Thrace, la Macédoine, l'Albanie, l'Epire, la Thessalie, l'Achaïe ou la Livadie, la Morée, appelée autrefois Péloponèse, l'île de Négrepont, & toutes celles de l'Archipel, qui sont vers le couchant. Ce pays jouit d'un air fort doux, & a un terroir fort fertile; aussi étoit il anciennement très-peuplé, & plein de villes considérables; mais aujourd'hui il gémit sous la domination du Turc, & il n'est plus que l'ombre de ce qu'il étoit autrefois. Constantinople en est la ville capitale. On marquera les autres en parlant de chaque Province en particulier.

GRÈCE ASIATIQUE. *Gracia Asiatica*. On donnoit anciennement ce nom à toute la partie de l'Asie mineure, ou Natolie, qui est le long de l'Archipel. Elle renfermoit la Mésie, la Phrygie, l'Eolie, l'Ionie, la Lydie ou Méonie, la Carie & la Doride.

GRANDE GRÈCE. *Magna Gracia*. C'étoit anciennement une grande contrée de l'Italie. Elle comprenoit le

pays des Lucaniens & des Brutiens, qui répond aux deux Calabres & à la Basilicate d'aujourd'hui. L'Antiquité a ainsi appelé, & nos Antiquaires appellent encore ainsi la partie orientale d'Italie, que Plin appelle *frons Italia*, le front, la face d'Italie, & *Magna Gracia*, *Gracia ora* dans Martianus Capella. Il paroît par Ptolomée & Plin, L. III, c. 10, que la Grande Grèce n'étoit au temps de ces Auteurs que la côte orientale du bout de l'Italie, le long des trois golfes de Tarente, de Squilace, & de celui qu'ils nommoient *Zephyrium*. Mais plus anciennement elle avoit eu des bornes bien plus étendues, comprenant la Lucanie, le pays des Brutiens, la Campanie & la Sicile. Ces pays d'Italie, dit Festus, furent ainsi appelés, parceque les Siciliens les occupèrent, ou parceque la plupart des meilleures & des plus grandes villes de ces contrées étoient des Colonies venues de Grèce. On a même anciennement donné le nom de Grande Grèce à toute l'Italie. Voyez CLUVIER, *Ital. Ant. L. IV, c. 16*, & sur-tout c. 17, où il traite de la Grande Grèce. La Grande Grèce de Goltzius est un recueil des médailles des villes & des peuples de cette partie d'Italie; Nonus l'a augmenté.

GRÈCE PROPRE. *Gracia propria*. Anciennement la Grèce propre ne comprenoit que l'Achaïe, qu'on nommoit l'*Hellas*, & aujourd'hui la Livadie; mais maintenant on y renferme encore la Morée, avec les îles de l'Archipel, qui lui sont voisines.

La mer de GRÈCE. *Gracum mare*. On donne ce nom en général à toute cette partie de la mer Méditerranée, qui environne la Grèce; mais en particulier & proprement la mer de Grèce n'est que la partie occidentale de l'Archipel, qui baigne les côtes orientales de la Grèce.

GRÉCISER. v. a. Rendre Grec un mot de quelque autre langue. Si un homme qui auroit porté le nom *Avecpeleure*, eût voulu le *gréciser*, il auroit dû prendre celui de *Synalopecia*, plutôt que celui de *Synalopecius*, à l'exemple du Médecin *Sans-malice*, qui changea son nom en celui d'*Akakia*, qui signifie en Grec la même chose que *Sans-malice* en François. *Dict. de Bayle, à l'art. de Martin Akakia, rem. A.*

Nous avons quantité d'Auteurs qui ont *grécisé* leurs noms. *Johannes de aqua veteri*, est un nom latinisé du Hollandois *Oulde Water*, & *grécisé* ensuite du Latin en *Palaonydorius*. HUET.

GRÉCISER. v. n. Parler d'une manière qui ressent le Grec, imiter les tours & les phrases de la langue Grecque. Ce mot n'est point en usage; on diroit plutôt *helléniser*, du Grec *ἑλληνίζειν*; mais ni l'un ni l'autre ne se dit. On dit, cet Auteur est plein d'hellénismes. Il use d'hellénisme, il conserve dans sa langue les hellénismes de son original, & jamais on ne dit, il *grécise*.

GRÉCISME. s. m. Expression Grecque, construction & tour de phrase propre à la langue Grecque. Chaque langue a ses tours particuliers; ainsi les Grecs ont leur *Grécisme*, comme les Hébreux ont leur Hébraïsme, les Latins leur Latinisme, les Gascons leur Gasconisme, les Italiens leur Italianisme, &c. Voyez HELLÉNISME.

GRÉCISME. s. m. Expression Grecque transportée dans quelque autre langue. La quantité de *grécisme* qu'on trouve dans le Latin de Lucifer de Cagliari, pourroit faire conjecturer qu'il étoit Grec de naissance. MEM. DE TRÉV.

Desportes fut le premier de nos Poètes François qui trouva des routes inconnues aux Poètes anciens, & qui tâcha de se débarrasser de tout ce grand attirail de *grécisme*, de fables païennes, d'épithètes obscures, & d'expressions contraintes, que Ronfard & ses Sectateurs avoient introduits dans la Poésie François, depuis le regne de Henri II. Et plutôt que de travailler sur aucun de ces faux modèles des anciens Poètes Grecs & Latins que chacun s'étoit forgés à sa mode, il aima mieux suivre l'air de la Poésie Italienne, qu'il avoit pris en ses voyages. BAI-

LET, *Jug. des Sav. in-12, vol. 8, p. 80.* SAINTE MAR-
THE.

GRÉCO. *Capo Greco*, ou le Cap Chrétien. *Græcum Caput*, anciennement *Mastusia promontorium*. Ce Cap est à la pointe de la presqu'île de la Romanie, à cinq lieues des Dardanelles. Ce Cap avec celui de Janizzari, qui est en Natolie, forme l'entrée du détroit des Dardanelles.

Porto Greco, *portus Græcus*, anciennement *Agasus*. Bourg avec un port du Royaume de Naples. Il est au pied du Mont Gargan, à la pointe de la presqu'île de la Capitanate, à trois lieues de Viesle, vers le midi.

GRÉCO. f. m. Nom en usage sur la Méditerranée. *Vent Grec*. *Cacias*, *Euroaquilo*. C'est celui qu'on appelle nord-est sur l'Océan, & *Gréco* dans la Méditerranée, parcequ'il vient du côté de la Grèce dans ces plages. Nous ne saurions partir pour Constantinople tant que le *Gréco* soufflera.

GRECQUE ou GRÈQUE. f. f. Terme de Relieur. Petite scie dont on se sert pour grecquer les livres.

GRECQUE, (le Cap de la) ou della Griega. *Græcum Caput*, anciennement *Pedalium promontorium*. Ce Cap est dans l'île de Chypre, au midi de Famagouste; c'est le coin qui joint la côte orientale de l'île avec la méridionale.

GRECQUER ou GRÉQUER. v. a. Terme de Relieur. C'est couper avec la grèque un livre sur le dos, après qu'on l'a plié, afin d'y placer les nerfs en le cousant; enforte qu'ils ne paroissent point en dehors, quand le livre est tout-à-fait relié. Ce livre est relié à la grèque; il s'ouvre jusqu'au fond.

GREDDIN, INE. adj. Terme du discours familier, synonyme de gueux, mesquin; comme quand on dit, cela est bien *gredin*, cela paroît fort *gredin*.

Pris substantivement, ce mot désigne un gueux de profession. *Mendiculus*, *mendicabulum*. Ce n'est qu'un *gredin*.

Au figuré, c'est un terme de mépris, qui s'applique à des gens qui n'ont ni bien, ni naissance, ni bonnes qualités. C'est un *gredin* que personne ne veut voir.

*Il semble à trois gredins dans leur petit cerveau,
Que pour être imprimés & reliés en veau,
Les voilà dans l'état d'importantes personnes,
Qu'avec leur plume ils font le dessein des Couronnes.*

RECUEIL DE VERS:

On appelle aussi *Gredins*; une espèce de chiens à longs poils.

GREDDINERIE. f. f. Etat de gredin, ou action de gredin & de mesquinerie. *Sordes*, *mendicabulum*.

GRÉE. f. f. Dans l'ancienne coutume de Bretagne faire *grée*, signifie s'accorder d'une chose litigieuse. *Rem controversam componere*.

GRÉE ou GRÆE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une espèce de Divinité des anciens Grecs. *Græa*. Les *Grées* étoient filles de Phoreys & de Céthois. On dit qu'il y en avoit trois. Héloïde, qui en parle dans sa Théogonie, v. 270 & suiv. n'en nomme que deux, Péphrédo & Enyo. Elles furent appelées *Grées*, parcequ'elles vinrent au monde avec des cheveux tout blancs. *Γραία*, *Græa* signifie en Grec une vieille. On dit qu'elles n'avoient qu'un œil & qu'une dent, dont elles se servoient tour à tour. Héloïde leur donne pourtant de la beauté.

GRÉEL. f. m. Vieux mot, qui s'est dit pour graduel. *Graduale*; on trouve quelquefois *gradule*. Ces deux mots ne sont Latins qu'en style de Rubriques. On trouve dans quelques vieux livres François *Grée* pour *Gréel*; c'est une méprise de l'Auteur, ou une faute de Copiste, ou d'impression.

GRÉEMENT. f. m. Terme de Marine, qui se dit en général de toutes les manœuvres, & même des voies quand elles sont sur les vergues. Un *gréement* bien tenu, est celui où les manœuvres dormantes, par exemple, les haubans, sont bien tendus, & où

en général toutes les manœuvres sont en bon état.

Apparatus nauticus, instrumenta nautica.

GRÉER. v. a. Terme de Marine. Ce mot se trouve dans M. Frézier, & signifie préparer, employer, mettre. Nous fimes signe d'incommodité à nos camarades, & ils mirent à la cape pour nous attendre. Nous *gréames* aussitôt un petit hunier à la place de la grande voile pour leur faire perdre le moins de temps qu'il seroit possible. FRÉZIER.

GREFFE. f. m. Dépôt public où se gardent les registres & les actes de Justice, & où l'on a recours quand on en veut avoir des expéditions. *Tabula publica, tabularium forense*. Les Edits qu'on vérifie s'enregistrent au *Greffe*. Tous les *Greffes* sont domaniaux. Il y a des *Greffes* civils, criminels, des présentations, des insinuations, des affirmations, &c. On a fait aussi des Offices des places de Clercs & Commis aux *Greffes*. Ce qui est cause que les *Greffes* sont réputés domaniaux, c'est que dans l'Empire de Rome les serfs & gens de main-morte étoient un domaine qu'on pouvoit vendre & aliéner. Entre les serfs il y en avoit de publics, pour le service des villes, dont quelques-uns furent *Greffiers* destinés à recevoir les sentences des Juges; & les autres *Tabellions*, pour recevoir les contrats des particuliers. Les premiers qui voulurent les affranchir, furent les Empereurs Arcadius & Honorius, comme on voit dans la Loi unique de *Scríbo & Holographis* au Code Théodosien.

GREFFE, signifie figurément la charge de *Greffier*. Le Roi fait souvent la vente & la revente des *Greffes* de son Royaume; pour dire, le pouvoir de tenir le *Greffe*, & d'en délivrer les expéditions.

GREFFE. f. f. Terme d'Agriculture. C'est une petite partie, un petit son, un petit rejetton d'un arbre, qu'on ente, qu'on insère dans un autre, pour lui faire produire des fruits de la même nature, de la même espèce, que celle de l'arbre dont on a pris la *greffe*. *Instum*: On donne aussi le nom de *greffe* à un œil que l'on lève à la branche de l'arbre, dont on veut avoir l'espèce, lorsqu'il est en sève, & qu'on insère dans l'écorce d'un autre arbre. Par l'opération de la *greffe* on substitue une branche d'un arbre qu'on veut multiplier aux branches naturelles de l'arbre sur lequel on applique la *greffe*, & que l'on nomme sujet.

Je n'ai que des pruniers, & je veux avoir des pêcheurs. Je coupe des branches de pêcheurs, que je substitue aux branches de mes pruniers, ayant soin de ne conserver que les branches de pêcher, & de retrancher celles de prunier qui voudroient se montrer.

Le suc nourricier qui monte abondamment au printemps, enfle les vaisseaux de la *greffe*, & à force de passer du tronc dans la *greffe*, il les réunit en une même plante.

On observe en examinant la réunion des plaies des arbres, qu'il sort de l'écorce ou d'entre le bois & l'écorce, & même dans un certain cas, du corps ligneux, une substance à demi-transparente, qui devient ensuite grise, puis verdâtre & corticale; & sous cette nouvelle écorce il se forme tout de suite des couches ligneuses. Il n'est pas douteux que la substance herbacée qui environne les *greffes* & les écussons, n'ait une pareille origine, & que l'union des deux arbres ne se fasse au moyen de cette substance, en apparence gélatineuse, de cette substance cellulaire très-succulente, laquelle aussitôt qu'elle est formée, peut produire des couches corticales, & celles-ci des couches ligneuses. Ce qui produit l'union des *greffes* avec les sujets. Voyez ARBRE, AUBIER.

La *greffe* porte, non les fruits du tronc qui la nourrit, mais ceux de l'arbre d'où elle vient. On en voit facilement la raison. La *greffe* a reçu les graines de l'arbre où elle a été coupée, & le suc nourricier passant du tronc dans la *greffe*, y prend une configuration conforme à la *greffe* & à l'arbre

qui l'a produite. Ainsi la greffe doit porter les mêmes fruits que l'arbre d'où elle vient.

Les arbres greffés sont ordinairement plus féconds que les autres. Cela vient non-seulement de ce que l'on choisit pour greffer des sujets dont les racines s'étendent davantage, & qui reçoivent par conséquent plus de suc nourricier de la terre; mais encore de ce que le suc qui fait éclore, & qui nourrit les fruits, est mieux préparé, plus purifié, plus subtilisé en circulant dans la greffe, dont la tissure est plus délicate & plus serrée.

On trouve des pommes qui tiennent de la poire, & cela vient des greffes que l'on a entées sur les pommiers. LÉM.

Ce mot vient de la ressemblance qu'ont les greffes avec la pointe d'un canif, qu'on appeloit anciennement greffe, dérivé de *graphium*. MÉNAGE; ou selon Du Cange, de *graphiolum*. Au reste, ce mot de *graphium* signifioit chez les Latins, un petit stilet ou instrument de fer pointu d'un côté, & plat de l'autre: le côté pointu servoit à écrire sur la cire des tablettes, & le côté plat servoit à effacer ce qu'on y avoit écrit. Cette étymologie est bien plus vraisemblable que celle que Guichart donne, en faisant venir ce mot de גרף *garaph*, exposé, dit-il, en Chaldéen, *ramus plantula*; גרופה *gerufit*, greffe. Ce mot vient du Celtique *greff*, une ente. PEZRON. Pour autoriser cette étymologie, il faudroit prouver que *greff* est Celtique.

Pline & Théophraste rapportent d'une manière différente l'invention de la greffe, ou de l'art de greffer. Théophraste dit qu'un oiseau ayant avalé un fruit entier, le jeta ensuite dans le tronc d'un arbre creux, où mêlé avec quelques parties de l'arbre qui étoient pourries, & arrosé par les pluies, il germa, & produisit dans cet arbre un autre arbre d'une espèce différente. Les réflexions qu'on fit sur cela firent trouver l'art de greffer, si l'on en croit Théophraste. Pline dit qu'un Laboureur voulant faire une palissade de sa terre, afin que la palissade durât plus long-temps, il s'étoit avisé de coucher en terre tout au tour de ce champ des troncs de lière, pour y enchâsser l'extrémité inférieure des pieux de sa palissade. Il le fit, & ces pieux s'étant entés & greffés dans ces troncs, devinrent de grands arbres; ce qui apprit l'art de greffer.

Il y a plusieurs sortes de greffes, dont nous allons parler. La Quintinie a fait un Traité des Greffes dans la cinquième partie de son Instruction pour les Jardins Fruitiers & Potagers. Virgile décrit élégamment deux manières de greffes, ou d'entes dans le II^e L. des Géorgiques, v. 73 & suiv. Le P. Rapin dans son IV^e livre des Jardins, décrit aussi différentes manières de greffes.

GREFFE en approche, se dit de la manière de greffer en approche, & de l'action même. Liger appelle l'un en Latin, *Ramus appropinquatus insitus*, & l'autre *rami appropinquati incisio*; il a voulu dire *insitio*. On pourroit dire au premier *Ramus appropinquando insitus*. Cela se fait lorsqu'on ne coupe point la greffe ou branche d'arbre qu'on veut greffer sur un autre; mais que sans la séparer de son arbre, on l'approche seulement de l'autre, & qu'on l'y greffe. La Quintinie n'a point parlé de la greffe en approche.

Si deux arbres de pareille grosseur sont voisins l'un de l'autre, & que l'on entame l'écorce & le bois de l'un & de l'autre, & qu'on applique les plaies l'une sur l'autre, de façon que le liber de l'un réponde au liber de l'autre, c'est-à-dire, que les couches intérieures de l'écorce des deux arbres coincident & se répondent exactement, ces deux arbres se grefferont, de sorte que si l'on coupe un des deux, les racines de l'autre nourriront les deux têtes. On fait la même opération sur les branches.

Cette manière de greffer s'exécute quelquefois naturellement dans les charmilles, où les arbres se trouvent très-serrés les uns près des autres. On la pratique rarement dans les jardins fruitiers.

GREFFE en couronne. Il se dit de la manière & de l'action de greffer en couronne. C'est quand on met quatre greffes en fente sur une tige, qui est assez grosse pour les recevoir commodément; mais plus particulièrement la greffe en couronne se dit, quand sur de fort gros sujets étronçonnés on met un plus grand nombre de greffes entre le bois & l'écorce; par exemple, 6, 7, 8. LA QUINT. Liger appelle cela *Truncus coronatus*, & *coronatio*. Dites *truncus insitis pluribus*, ou *insitendo coronatus*, *insitio in modum coronae*.

On pratique cette greffe sur de gros arbres. On ne fend point le sujet; mais dans le temps où il est en pleine sève, on détache avec un petit coin de bois dur & figuré comme le gros bout d'un cure dent, l'écorce du bois, & après avoir taillé le bas des greffes comme le bout d'un cure-dent, (Voyez plus bas GREFFE EN FENTE.) on insinue cette partie de la greffe entre l'écorce & le bois, à la place du petit coin. On en met ainsi tout autour de l'arbre à trois pouces les unes des autres. Il ne faut pas que l'écorce de la greffe se détache du bois, en l'insinuant entre le bois & l'écorce du sujet. Il faut scier le sujet comme pour la greffe en fente dans un endroit où il ne se rencontre point de nœuds. On recouvre la plaie avec une poupée.

La réussite de cette greffe dépend de l'application exacte de la face de la greffe taillée en cure-dent contre le bois du sujet.

GREFFE à emporte-pièce, autrement entre le bois & l'écorce. Ces sortes de greffes sont particulièrement pour les grosses branches, ou pour les grosses tiges des fruits à pépin étronçonnés, & ne valent rien pour les fruits à noyau, ni généralement pour toutes les branches ou tiges qui sont de médiocre grosseur, & par conséquent trop foibles pour serrer suffisamment leurs greffes. Pour les greffes à emporte-pièce, il faut faire des entailles un peu profondes avec un ciseau dans l'écorce & dans le bois des tiges étronçonnées, prendre des rameaux, qui ayant à-peu-près un pouce de tour, taillés en greffe, de la même manière qu'on fait pour la fente, & proportionner si bien le rameau taillé avec l'entaille de la tige, que ce rameau y entre avec un peu de peine, que les dedans des écorces se rencontrent bien les uns avec les autres, & qu'il ne patoisse aucun jour entre les côtes de la greffe, & les côtes entaillées de la tige: cela fait, on prend un ou deux gros bons osiers, pour lier le plus ferme qu'on peut le tour de la tête greffée, en sorte que les greffes n'en puissent être aisément ébranlées. On fait de plus pour garantir la tête des injures de l'air ce que l'on fait pour les greffes en fente en couronne, &c. LA QUINTINIE. Liger écrit que greffe à emporte-pièce se dit de même que greffe en fente, parceque c'est toujours une fente dans laquelle on met les greffes, quand on fait cette opération.

GREFFE en fente, ou en poupée. L'action & la manière de greffer en fente ou en poupée. *Insitio. Insitum.* C'est la seconde sorte d'ente décrite par Virgile, II *Georg.* v. 78. C'est celle dans laquelle on coupe ou l'on étronçonne un arbre à l'endroit que sa tige est moins raboteuse; on fend cette tige assez avant avec des coins; on prend une greffe dont on coupe avec une serpette bien tranchante le gros bout en forme de coin de la longueur d'un bon demi-pouce, & on l'insère dans la fente de l'arbre étronçonné, en sorte que le dedans des écorces, tant du sauvageon que de la greffe s'affleure, & réponde si bien l'un à l'autre, que la sève venant du pied de l'arbre, trouve autant de facilité à monter entre le bois & l'écorce de la greffe, qu'entre le bois & l'écorce de la tige, ou des branches greffées.

On greffe en fente à la naissance des branches ou sur la tige qu'on scie dans l'endroit où l'on veut placer la greffe. Quand la fente est faite, si l'on aperçoit des filamens de bois, on les coupe avec la serpette, ensuite on place la greffe, qui n'est autre chose

chose qu'une petite branche garnie de deux ou trois yeux ou boutons, qu'on taille en coin par le bas, lequel devant entrer dans la fente qui traverse l'arbre, il faut que le côté qui répond au cœur de l'arbre, soit un peu plus menu que celui qui répond à l'écorce. On peut laisser quatre boutons sur les greffes de pleins-vents, gros & vigoureux.

Quand on introduit la greffe dans la fente, il faut avoir soin que la partie qui est entre le bois & l'écorce réponde exactement entre le bois & l'écorce du sujet, ou que le liber de la greffe réponde exactement au liber du sujet. Voyez LIBER. De-là dépend principalement la réussite des greffes.

Quelques Jardiniers recommandent de faire coïncider les écorces; mais cette méthode a un grand inconvénient. Comme ordinairement l'écorce du sujet est beaucoup plus épaisse que celle de la greffe, le liber de la greffe se trouve alors répondre à la moitié de l'épaisseur des couches corticales du sujet, & ainsi les greffes ne reprennent point.

Quand l'arbre est menu, on entoure le haut avec un lien d'osier fendu en deux. Quand il est gros, on couvre la plaie de la coupe du sujet & la fente verticale avec un coupeau de bois, & l'on forme une poupée avec un mélange de terre rouge ou d'argille ou de bouze de vache, & l'on retient cette espèce d'onguent avec un morceau de vieux linge. Si l'arbre est menu, on recouvre la plaie avec un mélange de cire & de térébenthine.

Il y a une autre espèce de greffe en fente, qu'on nomme, par enfourchement. Au lieu de tailler la greffe en coin, c'est l'extrémité du sujet à qui l'on donne cette forme. Après avoir fendu la greffe, on passe l'extrémité du sujet dans cette fente. Comme il faut toujours que les libers se rencontrent, il est nécessaire alors que la greffe soit aussi grosse que le bout du sujet qu'on taille en coin.

Quand les sujets sont un peu gros, il faut mettre deux ou quatre greffes. La plaie en est plutôt recouverte.

Les sujets poussent ordinairement quelques jets qu'on retranche, à moins qu'ils ne soient trop vigoureux. Dans ce cas on peut en laisser, pour consumer une partie de la sève, dont l'abondance nuirait à la greffe.

On cueille les greffes quand les boutons sont assez gros, en Janvier ou en Février, même plutôt, si l'on veut, pourvu qu'on les conserve bien jusqu'au temps où l'on s'en sert. Pour prévenir leur dessèchement, sans les exposer à se moisir ou à s'échauffer, on les met par petites bottes, qu'on enterre de la profondeur de deux pouces, le long d'un mur exposé au nord. Quelques-uns les couvrent entièrement de terre. Ceux qui ne les enterrent que fort peu, les couvrent dans les fortes gelées. D'autres les conservent dans des godets remplis d'eau, qu'on change de temps en temps.

Les branches de la dernière pousse fournissent de très-bonnes greffes. Mais il faut que les rameaux soient bien aoûtés, & qu'il y paroisse de bons yeux aussi-bien aoûtés. Ce sont ceux qui ont été les premiers formés depuis le printemps. Les derniers formés sont trop tendres pour réussir. Il faut en ôter les feuilles jusqu'àuprès de l'endroit où elles tiennent à leur queue. Par ce moyen les yeux ne se fanent pas si-tôt.

Souvent il est mieux que le bois de la greffe qui doit entrer dans la fente, soit de deux ans, surtout quand on greffe des arbres qui ont beaucoup de moëlle.

Il faut choisir des branches saines, vigoureuses, dont l'écorce soit fine, & qui portent de gros boutons. Les branches chiffonnées donnent des greffes languissantes. Les gourmandes sont trop long-temps à se mettre à fruit.

Si l'on greffe des arbres pour faire des pleins-vents, on fera bien de cueillir les greffes sur des branches qui s'élèvent droites. Celles de côté font rarement de belles tiges.

GREFFE en flûte, ou écusson en sifflet. *Institio in modum fistula.* Dans le temps que les arbres sont en pleine sève, on coupe à la tige d'un jeune arbre à son extrémité un anneau d'écorce. On choisit pour la greffe une branche de même grosseur que la tige qu'on veut écussonner. On y fait avec la serpette une incision circulaire, & en tordant l'écorce qui n'est point adhérente au bois, on enlève un petit tuyau d'écorce garni d'un bouton, & l'on place ce tuyau sur le morceau de bois écorcé: de sorte que cette écorce étrangère se trouve substituée à l'écorce naturelle de cet arbre. Pour empêcher que la pluie ne pénètre dans l'entre-deux du bois du sujet greffé & de l'écorce nouvellement appliquée, on entame dans le bois du sujet tout au tour de l'extrémité supérieure de cette greffe, de petits coupeaux sans les détacher, & on les fait retomber en manière de fraise, ou de bourlet sur l'extrémité de cette écorce pour la couvrir. C'est la méthode de la Quintinié. Il est plus simple de couvrir le tout d'un mélange de cire & de térébenthine.

On pratique cette greffe sur les branches du sujet de même que sur le tronc.

Si l'anneau cortical est trop grand pour s'ajuster exactement à la place qu'on lui destine, on le fend à la partie opposée au bouton, & on retranche un peu de l'écorcé. S'il est trop petit, on peut enlever un morceau de bois du sujet; mais comme il est important que les libers se rencontrent, il vaut mieux fendre le tuyau cortical, qui étant appliqué sur le sujet ne le couvrira pas entièrement; mais cela n'empêchera pas qu'il ne reprenne.

L'écorce séparée qu'on applique sur le tronc ou sur une branche du sujet, ressemble à une flûte. C'est de-là que vient ce nom.

GREFFE entre le bois & l'écorce. C'est la même chose que greffe à emporte-pièce. Voyez ci-dessus.

GREFFE à œil dormant. Voyez GREFFE à la pousse.

GREFFE en poupée. Voyez ci-dessus. **GREFFE en fente;** c'est la même chose.

GREFFE à la pousse. Les greffes à la pousse, & les greffes à œil dormant, ne diffèrent que par le temps de les faire. La mi-Juin est propre pour la greffe d'écusson à la pousse, & les mois de Juillet & d'Août pour la greffe à œil dormant. Du reste, elles se font toutes deux de la même manière. Il faut prendre des rameaux bien aoûtés, & où il paroisse aussi de bons yeux bien aoûtés, qui sont les premiers qui ont été formés au printemps. On en ôte les feuilles jusqu'àuprès de l'endroit où elles tiennent à leur queue. On choisit sur la branche, ou sur le corps de la tige à greffer, un endroit bien uni; on y fait deux incisions qui représentent un grand T Romain. On fait sur le rameau à l'endroit où il paroît un bon œil, une incision à-peu-près en forme d'écusson; on détache du bois le morceau d'écorce ainsi incisée, & l'on insère dans l'incision faite à la branche, en sorte que le haut de l'écusson joigne bien l'écorce de la branche par en haut ou à la tête de l'incision, & que le bouton de l'écusson sorte entre les deux lèvres de l'écorce du sujet. On assujettit le tout avec plusieurs révolutions d'un fil de laine. Les liens de filasse dont on se sert ordinairement, endommagent les écussons quand les arbres grossissent.

On appelle ainsi cette façon de greffer, parcequ'elle se fait avec un morceau d'écorce garni d'un bouton, auquel on a cru trouver quelque ressemblance avec les écussons des armoiries. *Institio in scuti modum, scuti formam referens, scutula, emplastrum, ou bien inoculatio.*

Cette façon de greffer n'est praticable que quand les arbres sont en sève. Celle qu'on pratique au printemps, s'appelle à œil poussant, parceque le bouton ou l'œil s'ouvre sur le champ & fournit une branche. Celle qu'on fait au déclin de la sève d'été, s'appelle à œil dormant, parceque le bouton reste fermé tout l'hiver, & ne s'ouvre qu'au printemps suivant.

On cueille les *greffes* qu'on destine à faire des écussions à œil poussant, avant que les boutons soient ouverts. Si on ne s'en sert pas tout de suite, on les conserve couverts de terre le long d'un mur exposé au nord. On ne lève les écussions que sur les branches de la dernière pousse.

Il faut avoir soin pendant l'hiver de couper toutes les branches superflues du sujet qu'on veut greffer. En faisant ce retranchement avant que d'écussionner, les arbres auroient perdu leur sève, & l'écorce seroit adhérente au bois.

Si l'on écussonne à œil poussant, on coupe le sujet au-dessus de l'écussion qui pousse incessamment & produit une branche. Si l'on écussonne en automne à œil dormant, on n'éte les sujets qu'après l'hiver, parcequ'on ne veut pas qu'il pousse un jet tendre & herbacé, qui périroit infailliblement.

La greffe en écussion convient très-bien pour les jeunes arbres. Elle réussit mal quand les écorces sont épaisses.

M. Duhamel ajoute à toutes ces observations que les gros boutons du bas des greffes sont estimés les meilleurs; mais que pour les pêchers, il faut donner la préférence aux plus élevés, parceque les autres sont sujets à ne rien produire.

Enfin comme un soleil trop vif dessèche les écussions, on les en garantit avec un cornet de papier renversé. On écussonne par cette raison le matin & le soir, dans un beau temps; car les écussions mouillées de la pluie sont sujets à périr. Voyez M. DUHAMEL.

Marie Stuart dans sa prison, fit sa devise: une greffe attachée avec plusieurs liens à l'arbre où elle étoit entée en faisoit le corps; ces mots étoient l'ame, *per vincula cresco*, je crois par mes liens.

GREFFER. v. a. Enter un arbre, y insérer des greffes, des petites parties d'un autre arbre. *Inserere*. On greffe sur franc & sur sauvageon. On greffe en fente, en couronne, en écussion, &c. On peut greffer ou écussionner pendant le cours de l'année. En fente dans les mois de Février ou de Mars. En couronne, en sifflet, en écussion, à la pousse & à emporte pièce, lorsque les arbres sont en pleine sève, dans les mois de Mai & de Juin. En approche pendant tout le printemps & l'été. En écussion à œil dormant depuis la mi-Août jusqu'à la mi-Septembre. Voyez M. LIGER & autres. Chomel, dans son *Dict. Econ.* rapporte la manière de greffer la vigne sur un cerisier, pour avoir du raisin mûr au printemps. On perce, dit-il, avec une tarière un trou dans le tronc d'un cerisier. On fait entrer dans ce trou la branche de la vigne. On l'y laisse croître jusqu'à ce qu'elle bouche le trou de tarière, & qu'elle soit intimement unie au cerisier. Alors on retranche ce sarment de son sep; de sorte que dans la suite il ne tire plus de nourriture que du cerisier. La sève du cerisier accélérera la formation & la maturité du raisin, qu'on pourra manger deux mois plutôt qu'à l'ordinaire.

GREFFER, se dit en Médecine de l'insertion de la petite vérole. *Inserere*, *inoculare*. M. Harris a donné une description de la manière de greffer la petite vérole. Cette opération est connue sous le nom d'inoculation. Voyez ce mot.

GREFFER se dit au figuré. Les erreurs & les vices passent des pères aux enfans, se multiplient & se greffent les uns sur les autres. MÉM. DE TRÉV. Il est des Panégyristes, dit Cicéron, qui à la faveur d'une équivoque ou d'une ressemblance de nom, ennoblissent un homme nouveau, & greffent une branche ignoble sur un tronc illustre. *Idée des Oraisons funèbres*.

GREFFÉ, ÉE. part.

GREFFIER. s. m. Officier qui tient un Greffe, qui garde les dépôts des actes de Justice, qui en délivre les expéditions. *Tabularius*, *tabellio*. Le *Greffier en chef*, est celui qui signe les expéditions des arrêts, sentences, & autres actes. *Greffier commis*, qui tient

le plumitif à l'Audience, à la Chambre du Conseil, soit au civil, soit au criminel. Le *Greffier des présentations*, celui où les Procureurs se présentent sur les exploits donnés ou reçus, qui délivre les défauts, & qui fait les rôles ordinaires des Provinces. *Greffier garde-sac*, qui reçoit les productions des parties, & qui s'en charge. *Greffier des affirmations*, celui qui reçoit les affirmations que les parties sont obligées de faire. *Greffier qui met en peau*, ou *Greffier à la peau*, celui qui écrit sur parchemin les expéditions des arrêts & des sentences. *Greffier des insinuations*, celui qui tient les registres des donations & substitutions dans les Justices séculières, & de tous les actes qui concernent les Bénéfices dans les Cours Ecclésiastiques, afin que tous ces actes soient publics. *Greffier de la géole*, c'est celui qui tient le registre des écrous & des décharges des prisonniers. C'est l'une des attributions du *Greffier des Insinuations* d'être le dépositaire des Registres du Prévôt de Paris, distingués de ceux de ses Audiences, & nommés Bannières (du verbe *bannire*) c'est-à-dire, registres publics, & d'en délivrer les expéditions. DE LA MARE; *Tr. de Police*, T. I, p. 261. *Greffier des grains*. Il doit se trouver à la Police au Châtelet. Id. 6, p. 120. *Greffier des Commissaires-Examineurs*. Id. p. 190.

Au Conseil on appelle *Greffiers*, ceux-là seulement qui expédient les arrêts du Conseil des parties; car ceux qui expédient les affaires des Finances s'appellent *Secrétaires du Conseil*.

Les *Greffiers* ont été nommés Clercs des Magistrats. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. I, p. 191*, & répondent à ceux que la Police des Romains appelloit Clercs domestiques des Magistrats, *Scriba & Amanuenses*, p. 105.

Ce mot vient du Grec *γράφειν*, *scriba*, *scribe*: ou du Latin *grapharius*, qu'on trouve dans les anciens Auteurs du Latin, qui est dérivé du Grec *γράφω*, qui signifie j'écris. On a dit dans la basse Latinité *graphiare*; pour dire, *scribere*.

En termes de Chasse, il y a des chiens qu'on appelle *greffiers*, & autrement *bauds*. Voyez CHIEN.

On dit proverbialement, c'est le *Greffier* de Vaugirard, qui ne peut écrire quand on le regarde. Ce proverbe vient de ce qu'il tenoit son Greffe dans un lieu obscur, qui ne recevoit de lumière que par une petite fenêtre de la grandeur de la tête d'un homme; de sorte que quand on le regardoit par-là, il ne pouvoit écrire, parcequ'on lui bouchoit le jour.

GREFFOIR. s. m. Petit couteau dont on se sert pour greffer. *Cutellus infititius*. Le *greffoir* doit avoir le manche d'ivoire, ou de bois fort dur, dont l'extrémité soit plate, mince & arrondie, pour servir à détacher l'écorce des sujets sur lesquels on veut appliquer les écussions. Les *greffoirs* les plus commodes se plient comme des serpettes. On les appelle aussi *entoirs*; mais ce dernier mot est le moins usité.

GRÈGE. s. f. Terme de Commerce, qui se dit des soies telles qu'elles sortent de dessus le cocon, sans avoir reçu encore aucun apprêt. Ce qui la distingue de la soie ouvrée, qu'on nomme organzin, comme le chanvre & le lin avant que d'être filés. Ce Marchand a envoyé plusieurs balles de soies grège & en matasse.

GRÈGE. C'est aussi une espèce de petit peigne de fer, dont on se sert dans plusieurs Provinces de France, pour séparer la graine de lin de sa tige.

GRÈGEOIS. adj. m. C'est une épithète qu'on donne au feu d'artifice dont se sont servis les Anciens du moyen âge pour jeter sur les ennemis, avant que la poudre à canon fût inventée. *Gracanicus*; ainsi nommé parcequ'on prétend que les Grecs s'en sont servis les premiers. Anciennement on disoit *Grégeois* pour les Grecs. Le feu *Grégeois* étoit un feu d'artifice qui brûloit dans l'eau. Il fut inventé par un nommé Callinique, la seconde année de l'Empire de Constantin Pogonat, pour brûler les vaisseaux des Sarrazins, qui, cette année-là, s'établirent à Cyzi-

que, d'où ils venoient attaquer Constantinople. *Voy.*
FEU.

GRÉGOIS, OISE. Grec, qui est de Grèce. *Gracus.*
Homère le *Grégeois*. MAROT.

GRÉGER le lin. C'est en abattre la graine avec la
grège.

GREGNEUR. adj. Vieux mot, qui se trouve dans les
Aïsses & dans plusieurs Coutumes; il veut dire plus
grand. *Major*. On trouve aussi *greigneur*, *gregnor*,
grennor, qui signifient tous la même chose. *Greigneur*
de vingt-cinq ans, c'est-à-dire, majeur; prescription
greigneur; *greigneur* prix; partie *greigneure* ou *grei-
gneur*.

GRÉGOIRE. s. m. Nom d'homme. *Gregorius*. Ce nom,
qui est Grec, a été porté par des Grecs & par des La-
tins. S. *Grégoire* de Nazianze, S. *Grégoire* de Nyffe;
le premier s'appelle aussi S. *Grégoire* le Théologien.
S. *Grégoire* de Nyffe naquit en Cappadoce l'an 330. S.
Basile, son frère, Evêque de Césarée, en qualité de
Métropolitain de Cappadoce, l'établit Evêque de
Nyffe en 361, & mourut, selon les apparences, vers
les commencemens du règne d'Arcade, & par consé-
quent vers l'an 396.

S. *Grégoire* le Grand naquit à Rome sous l'Empire
de Justinien, d'un père Sénateur, nommé Gordien,
& distingué par sa noblesse. Il fut Sénateur, Préfet ou
Gouverneur de Rome sous Justin II, ou Préteur, se-
lon d'autres; Diacre & Apocristaire du Pape Pélage
II à Constantinople auprès de l'Empereur Tibère;
Abbé du Monastère de S. André qu'il avoit fondé, &
enfin Pape en 590, jusqu'au 12 de Mars de l'an 604,
qu'il mourut. *Voyez* les Bollandistes au 12 de Mars,
& le Père Sainte-Marthe, dans son édition des Ouvra-
ges de ce Père, où il a mis sa vie. Il est le premier Pape
de ce nom:

S. GRÉGOIRE de Nazianze, surnommé le Théologien,
naquit dans le territoire de Nazianze; petite ville
de Cappadoce, vers l'an 328. En 344 il alla étu-
dier à Athènes, où il connut Julien, qui fut de-
puis Empereur, dont il prévit dès-lors l'impiété.
En 381 il fut établi Evêque de Constantinople.
Peu de temps après il se démit; & se retira à Na-
zianze.

GRÉGOIRE de Néocésarée est un saint Evêque de cette
ville, qui fut d'abord nommé Théodore, & fut de-
puis connu dans l'Eglise sous le nom de *Grégoire*,
& surnommé Thauthaturge, c'est-à-dire, faiseur
de miracles: il étoit de la ville de Néocésarée dans
le Pont, dont il fut fait Evêque vers l'an 240,
& qu'il gouverna jusqu'au commencement du rè-
gne d'Aurélien, c'est-à-dire, vers 270 qu'il mou-
rut.

GRÉGOIRE de Tours est un Saint de Clermont, selon
Savaron. Il étoit d'une des meilleures familles d'Au-
vergne. Après la mort de Saint Euphrone, arrivée
l'an 573, il fut choisi par le Clergé & par le peu-
ple de Tours pour remplir sa place, & mourut le
17 Novembre 595, après cinquante-une années de
vie, & vingt-deux d'Episcopat. *Grégoire* de Tours est
le père de l'Histoire de France: Odon a écrit sa vie,
qui se trouve dans Surius; & D. Ruinart, Bénédictin,
a donné une édition de ses ouvrages avec de petites
notes:

S. GRÉGOIRE l'Illuminateur. Les Frères unis de S. *Gré-
goire* l'Illuminateur. *Voyez* FRÈRE:

Le nom de *Grégoire* vient du Latin *Gregorius*,
formé du Grec *Γρηγόριος*, qui est dérivé de *γρηγορα*,
vigilo, je veille. Ainsi le mot de *Grégoire* veut dire
vigilant, & convient fort bien aux Saints qui l'ont
porté.

GRÉGORIE ou GRÉGORIA. s. f. Nom de femme.
Gregoria Sainte *Grégoire*, Vierge. CHAST. au 23
de Janv. p. 384. Saint *Grégoire* a loué cette Sainte en
ses Dialogues, L. III, chap. 14: M. l'Abbé Fleury
a mieux aimé retenir en François le nom Latin
Gregoria. Saint *Grégoire* écrivit en 597 à *Grégoire*,
une des Dames de la Chambre de l'Impératrice.
FLEURY.

GRÉGORIEN, ENNE. adj. *Gregorianus*. Ce mot se

dit de tout ce qui a rapport au Calendrier *Grégorien*,
c'est-à-dire, au Calendrier qui a été réformé par les
ordres du Pape Grégoire XIII en 1582, & c'est ce
qu'on appelle réformation *Grégorienne*. Par cette
réformation, on retrancha dix jours de l'année 1582:
ce retranchement se fit en Italie au mois d'Octobre,
& après le 4 de ce mois, au-lieu de compter le 5;
on compta le 15. En France le retranchement de dix
jours se fit au mois de Décembre, où l'on passa du
neuvième jour au vingtième, en comptant le 20 de
Décembre au lieu du 10. Il y eut un Arrêt du Par-
lement qui ordonna que la chose se feroit ainsi. Les
Etats Protestans n'ont point voulu recevoir le Calen-
drier *Grégorien*; excepté la Province de Hollande:
C'est de-là qu'est venue cette différente manière de
compter, selon le vieux, ou selon le nouveau style.
Depuis le commencement de ce siècle, les Protestans
d'Allemagne font convenus, par déférence aux ordres
de l'Empereur de se servir du Calendrier *Grégorien*.
Ils commencèrent à s'en servir en 1700, au mois de
Février, qui ne fut pour eux, cette année-là, que
de dix-huit jours, au-lieu de vingt-huit que lui
donnèrent les nations qui avoient déjà reçu la réfor-
mation. Ceux qui ne se servent point du Calendrier
Grégorien comptoient dans leur style, avant l'année
1700, dix jours moins que ceux qui se servent du
nouveau style; & depuis 1700, ils comptent onze
jours moins, de sorte que lorsque selon le Calendrier
Grégorien, on compte l'onzième du mois, dans le
vieux style, on ne compte que le premier du mois:
L'époque *Grégorienne*, est l'époque qui a commencé
lorsque le Calendrier *Grégorien* a commencé à être
en usage. L'année 1780 sera la 152^e de l'époque *Gré-
gorienne*. Les *Grégoriens* sont les Mathématiciens
qui travaillèrent à cette réformation: Les équations
des années solaires & des mois lunaires, proposées
par les *Grégoriens*, sont aussi conformes aux Astro-
nomiques qu'on puisse le souhaiter. CASSINI, *Acad.
des Sc.* 1704. *Mém.* p. 146. Les équations *Grégo-
riennes* sont celles qui se font dans le Calendrier *Gré-
gorien*: La correction *Grégorienne*, c'est la correction
du Calendrier faite par Grégoire XIII. Les équations
des mois lunaires & des années solaires ont été intro-
duites dans la correction *Grégorienne*, pour les accor-
der de temps en temps avec les Astronomiques. CAS-
SINI, *ibid.* p. 147. La règle des équations lunaires
Grégoriennes attribua des épactes aux intervalles
composés de cycles de 19 années Juliennes, aux-
quelles les Anciens n'en attribuoient point; & c'est
dans cette épacte inconnue aux Anciens, distribuée
proportionnellement aux années solaires Juliennes,
en raison de 8 jours en 25 siècles, que consiste l'é-
quation *Grégorienne* de la lune. Quoique les termes
de cette équation *Grégorienne* soient des siècles en-
tiers; & des jours entiers elle se trouve très-confor-
me aux mois lunaires, moyens déterminés par
d'excellens Astronomes à jours, heures, minutes;
secondes & tierces. *Id.* *Ib.* Les Epoques *Grégorien-
nes*, les Tables *Grégorien-nes*. *Id.*

On appelle aussi le *Chant Grégorien*; celui qu'on
appelle vulgairement le *Plain chant*; parce qu'on pré-
tend qu'il a été introduit dans l'Eglise par S. Gré-
goire, Pape, premier du nom: On dit aussi pour la
même raison, l'*Office Grégorien*. Le Roi Pepin, pour
mettre de l'uniformité dans les Eglises de France, &
en signe de l'union & de la concorde qu'il vouloit
que ces Eglises eussent avec l'Eglise de Rome, avoit
ordonné qu'on établit dans tous les Monastères &
dans toutes les Eglises le chant *Grégorien*; c'est-à-
dire, le chant Romain réformé selon la méthode du
Pape S. Grégoire. Le Clergé avoit eu de la peine à
obéir à cet ordre, & on ne l'observoit pas dans quanti-
té d'Eglises. Dans un voyage que Charlemagne fit à
Rome en 789, il obtint du Pape des Antiphonaires
notés à la manière *Grégorienne*; & deux Maîtres
de chant: il en établit un à Metz, & l'autre à
Soissons, pour y tenir des Ecoles, où l'on apprit à
chanter, & où l'on corrigéat tous les livres d'Eglise:
P. DANIEL; *Hist. de Fr. T. I, p. 472.*

GRÉGORIEN. Les Canonistes donnent ce nom à l'eau-bénite avec laquelle on purifie les Eglises polluées. C'est de l'eau mêlée de vin & de cendre. Innocent III, consulté par l'Archevêque de Compostelle, qui lui représentoit que dans son Eglise il arrivoit quelquefois des meurtres & des batteries par le concours des pèlerins, répond qu'il faut dans ces occasions réconcilier l'Eglise avec de l'eau-bénite mêlée de vin & de cendre; c'est ce qu'on appelle l'Eau *Grégorienne*. Voyez dans le *Pontifical* la manière de bénir cette eau, & *Grimaud*, dans sa Liturgie sacrée.

GRÉGUE. f. f. Haut-de-chausses que tous les hommes portoient au siècle passé. *Bracca*, *femoralia*. Les Pages ont porté plus long-temps que les autres des *grégues* sous le nom de *trousses*, ou de *culottes*. Ainsi le mot de *grégues* n'est plus en usage que dans le style burlesque. Nous voyons ici un éternel concours de la Noblesse en *grégues* d'écarlate, & jupes de velours. **SAR.** Quelques-uns croient que ce mot vient de chausse à la *Grèque*.

*Aussi lorsque l'on voit un homme par la rue,
Dont le rabat est sale & la chaussure rompue,
Ses grégues aux genoux, au coude son pourpoint
Qui soit de pauvre mine, & qui soit mal en
point,
Sans demander son nom on le peut reconnoître,
Car si ce n'est un Poëte, au moins il le veut être.*

REGNIER.

On dit proverbialement qu'un homme en a dans la *gréque*: pour dire qu'il lui est arrivé quelque accident fâcheux en son corps, ou en ses biens. On dit, qu'il a de l'argent en *gréque*; pour dire, qu'il a de l'argent en poche, ou qu'il n'est jamais sans beaucoup d'argent. On dit aussi à un homme qu'on veut chasser, tirez vos *grégues*, ou tirez vos chausses, allez-vous-en.

*Le renard aussi-tôt
Tire ses grégues, gagne en haut,
Mal content de son stratagème.*

LA FONT.

On dit aussi, il y a laissé les *grégues*; pour dire, il y est demeuré, il y est mort; comme on dit aussi, il y a laissé les bortes.

GRÉQUE vient de Brague par corruption.

GRÉGUER. v. a. Mettre en poche, mettre dans ses *grégues*. Il a *grégué* cent pistoles. Il est bas.

GREIFENBERG. Bourg de la Silésie. *Greiffemberg*, *Gryphi Mons*. Il est dans la Principauté de Jawer, à six lieues de Gorlitz, vers l'orient méridional.

GREIGNEUR. f. m. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois, *Seigneur*, un homme de qualité. *Dominus*, *Princeps*. Un grand *Greigneur*; pour dire, un grand Seigneur.

Ce mot vient de *gandior*. NICOT.

Il se dit aussi à l'adjectif, pour signifier *plus grand*. *Melior*, *major*. La *greigneure* part; pour dire, la meilleure part. On dit aussi, *Greigneur* de 25 ans; pour dire, *majeur*. Juge *greigneur*, *greigneur* prix; pour dire, *plus grand*, opposé à Juge *inférieur* & à *moindre* prix. Ce mot se trouve souvent dans les vieilles Histoires & Coutumes. M. Voiture l'a employé dans ses vers faits en vieux langage sur le quatrain de M. le Comte de Guiche.

*Que plût à Dieu que fusse avec vous trois,
Point ne voudrois de greigneur aventure.*

Ce dernier vers étoit de M. le Comte de Guiche. Si Messieurs de Vassé se sont quelquefois dit *Graigneurs*, ils n'ont fait que ce que quelques autres Seigneurs ont aussi fait, & il est absurde de croire que Grognet en soit un dérivé. Grognet est constamment leur surnom, ou plutôt leur sobriquet, & leurs armes en font foi. Voyez **GRAIGNEUR**.

GREIGNOUR. Voyez **GRAIGNEUR** & **GREIGNEUR**. C'est la même chose.

GREILLE. Sorte d'instrument dont se servoient nos pères, en forme de clairon. Sonner du *greille*, comme qui diroit jouer de la trompette. Cet instrument avoit le ton fort doux & fin, & c'est de-là qu'il étoit nommé *greille*, comme qui diroit *gracilis*.

*Sonnent cil greille & cil olifant cher,
Cil manuel prennent à rechigner.*

ROMAN DE GUARIN LE LOH.

GREILLET. f. m. pl. Vieux mot. Pendans d'oreille. Ce mot s'est dit aussi pour signifier de petits boutons & des sonnettes.

GREIN. Village de la Haute-Autriche en Allemagne. *Greyna*. Il est orné d'un très-beau Château, & situé sur le Danube, environ à six lieues au-dessous de Mathausen.

GREITZ. Petite ville d'Allemagne, au Cercle de la Haute-Saxe, dans le Voigtland; elle a un Château, & est située sur l'Elster.

GRÈLE. adj. m. & f. Qui est long, mince & délié. On le dit généralement des corps qui ont plus de longueur & de fragilité qu'ils ne devroient en avoir. *Gracilis*. Taille *grêle* & menue.

Ce mot vient du Latin *gracilis*.

Colonne *grêle*, en Architecture, est une colonne trop menue, & qui a plus de hauteur que l'ordre qu'elle représente. On appelle aussi colonne *grêle*, une colonne de la plus haute proportion.

En Anatomie, on appelle intestins *grêles*, le *duodenum*, le *jejunum* & *l'iléon*, parcequ'ils ont moins de diamètre que les trois autres, le *cæcum*, le *colon* & le *rectum*, qu'on appelle par cette raison gros boyaux. Voyez **INTESTIN**.

En termes d'Anatomie, l'un des onze muscles de la jambe s'appelle aussi le *grêle*. C'est le second des adducteurs. Il prend son origine de la partie antérieure & inférieure de l'os pubis, & va s'insérer en descendant par le dedans de la cuisse à la partie supérieure & interne de l'os de la jambe. Ce muscle, avec le premier adducteur nommé le long, fait l'adduction de la jambe, en la menant en dedans. **DIONIS.**

GRÈLE se dit figurément des sons déliés & aigus. Les châtres ont la voix *grêle*.

En Vénérie, *grêle* se dit du son le plus haut & le plus clair du cor. C'est dans ce sens qu'on dit sonner du *grêle*.

GRÈLE. f. f. C'est un météore fait d'une eau condensée & congelée par le froid en tombant de la moyenne région de l'air. *Grando*. La *grêle* prend diverses figures selon les divers degrés du froid ou de la chaleur de l'air que rencontrent les parties de la nue qui se fond & se dissoud. Ce sont quelquefois de petits globules sphériques; quelquefois les particules qu'on appelle *grêle*, sont aiguës ou en forme pyramidale ou triangulaire, &c. Quelquefois la *grêle* est mince & plate, & taillée en forme d'étoiles à six pointes égales, &c. Lorsque les gouttes d'eau en tombant (Voyez **PLUIE**) passent par un air froid ou par quelque endroit plein de sels de nître, de salpêtre, elles se ramassent, se concentrent, se congèlent. C'est de la *grêle*. La *grêle* n'est qu'une pluie glacée. Un vent du nord souffle-t-il de haut en bas, sa célérité précipite les gouttes d'eau les unes sur les autres, & compose des volumes considérables, le froid subit de la basse région les surprend, les condense, les glace: ce sont des pierres d'une grosseur prodigieuse, dont la pesanteur secondée de la force impétueuse d'un vent violent, ne peut être que très-préjudiciable aux terres où elles tombent. Telles sont ces *grêles* affreuses qui ravagent quelquefois tout un canton.

En hiver il tombe moins de *grêle* qu'en été, parceque les vapeurs & les exhalaisons s'élevant moins haut, les gouttes d'eau sont tombées avant qu'elles ne soient glacées.

En 882, au siège d'Haillon, il tomba une effroyable quantité de grêle : les grains en étoient gros comme des œufs, & si pleins d'inégalité, qu'un seul pouvoit faire plusieurs plaies. Les hommes & les chevaux mêmes qui en étoient frappés, demeuroient comme hébétés. CORDEMÓY, *T. II, p. 359*. Voy. d'autres exemples de grêle extraordinaire dans Mézeray, *T. I, p. 488*; *T. II, p. 339*. Parlant de la guerre de Louis XII en Italie, l'an 1510, il dit qu'il y eut des ténèbres plus épaisses que ne sont celles de la nuit; puis les nuées qui obscurcissoient le soleil, s'étant crevées en des éclairs & tonnerres épouvantables, il tomba de cet horrible fracas une grosse grêle de cailloux, qui assomma presque tous les poissons, les oiseaux & les bêtes de la contrée. Ceux qui en ont vu disent qu'ils sentoient le soufre, qu'ils étoient de couleur noire bleuâtre, & d'une si prodigieuse grosseur, qu'il s'en trouva dix pesant chacun cent livres. MÉZERAY. Socrate, *L. IV, c. 10*, dit qu'il tomba à Constantinople, sous Valens, une grêle de pierres. Nicéphore, *L. XIII, c. 36*, parle d'une grêle plus grosse que le poing, & qui pesoit environ huit livres. Sigébert, à l'an 824, dit qu'il en tomba à Autun un morceau long de 16 pieds, large de 7, épais de 2. C'est un conte.

Ménage dérivé ce mot de *grandine*, ablatif de *grando*. Il vient plutôt de *grifil*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie la même chose.

GRÊLE se dit figurément des coups redoublés & en grand nombre. Il pleuvoit une grêle de mousqueta-des sur ce bataillon. Une grêle de coups de bâton, une grêle de pierres. ABLANC. Quelle grêle de plaisanteries il lui a fallu essuyer? & il y a répondu d'un ton si humilié, que nous avons eu pitié de lui. LE CH. D'H.

On dit figurément d'un méchant homme, qui fait bien du mal dans un pays, dans une ville, qu'il est pire que la grêle, qu'on l'appréhende comme la grêle. AC. FR.

On dit proverbialement, la grêle est tombée sur votre jardin ou sur vos vignes, pour dire qu'un homme a fait de grandes pertes.

GRÊLE. f. f. Outil dont les Maîtres Tabletiers-Peigniers se servent pour dresser le peigne, c'est-à-dire, pour en achever les dents & les approfondir entièrement & également. C'est une espèce de scie à une seule feuille.

GRÊLE. f. f. Terme d'Oculiste. Tumeur blanche & dure qui vient aux paupières. *Grando, tumor albicans & durus in palpebra*. Il y a de petites tumeurs qui viennent sur les bords des paupières, & que l'on appelle grêles, à raison de leur blancheur & de leur dureté. Leur volume n'est pas toujours le même. Si elles sont grosses, on les sépare de la paupière avec une lancette, en faisant une incision à la peau qui les recouvre; après quoi on tire le corps avec une petite curette. Elles sortiroient d'elles-mêmes, si au lieu de l'incision, on touche une fois ou deux la peau qui les recouvre avec la pierre infernale. S. YVES.

GRÊLEAU. f. m. On appelle ainsi dans la forêt d'Orléans un baliveau au-dessous de 3 pieds de tour. On l'appelle chênéteau dans d'autres forêts. *Conf. de l'Ord. des Eaux & Forêts*.

GRÊLER. v. Impersonnel qui se dit quand il tombe de la grêle. *Grandinare*. Il grêle plus souvent en été qu'en hiver. Il ne grêle point sur les hautes montagnes.

GRÊLER est aussi quelquefois actif, & signifie, gâter par la grêle. *Grandine urere, vastare*. Cette tempête a grêlé les blés & les vignes. Toute cette contrée fut grêlée en moins d'une heure.

GRÊLER. v. n. En termes de Gabelle, on appelle grêler la manière dont le sel tombe de la tremuie dans le minot ou autre mesure, lorsqu'on fait la livraison au peuple dans les greniers à sel. Il y a deux grilles de fer au bas de la tremuie qui empêchent le sel de tomber trop pesamment dans les mesures. Les amineurs ou mesureurs ont soin d'arrêter le sel

de la tremuie avec une douille, lorsque le minot est plein, & de le rader sur le champ, parceque s'ils laissoient grêler long-temps, cela fouleroit le sel, & l'on auroit meilleur poids. Quand ils veulent favoriser quelqu'un, ils laissent grêler un peu de temps. Lorsque le Receveur voit grêler trop long-temps, il fait rejeter le sel sur la masse, & l'on remesure de nouveau. On appelle aussi grêler, lorsque le minot est si plein, qu'il en tombe des grains tout autour, & par le Règlement le peuple doit être livré à minot grêlant, c'est-à-dire, que le mesureur ne doit pas rader la mesure; qu'elle ne grêle, c'est-à-dire, qu'il n'en tombe des grains par-dessus les bords.

GRÊLER. v. a. Terme de Tabletiers-Peigniers. C'est façonner & arrondir, avec la grêle, les dents d'un peigne.

On dit aussi dans un sens figuré, grêler un Prédicateur, lorsqu'on lui ôte son auditoire, qu'on empêche les gens d'aller à son sermon. Ce Prédicateur a été grêlé ce Carême, c'est à dire, n'a pas eu beaucoup d'auditeurs, il a été peu suivi.

GRÊLER est aussi quelquefois neutre, & signifie, faire tomber de la grêle sur quelque endroit. Le diable de Papefiguière ne savoit grêler que sur les choux & sur le persil, c'est-à-dire, il ne faisoit point de mal. D'où est venue cette façon de parler figurée & proverbiale, grêler le persil, pour dire, exercer son pouvoir, son ressentiment, contre des gens infiniment au-dessous de nous, ou qui n'en valent pas la peine.

GRÊLER se dit aussi figurément de tout accident qui arrive. Qu'il vente & qu'il grêle, je me moque de tout. SCAR. Pour dire, quelque chose qu'il puisse arriver, je ne m'en soucie point.

GRÊLÉ, ÉE. part. *Austus grandine*. Ce pays a été grêlé, c'est-à-dire, gâté, ruiné par la grêle.

GRÊLÉ, en termes de Blason, se dit des couronnes des Marquis & des Comtes, lesquelles sont chargées d'un rang de perles grosses & rondes, comme si une grêle de perles étoit tombée dessus.

On le dit aussi figurément de ce qui a été ruiné par quelque autre manière que ce soit. Un homme grêlé est un homme qui a fait de grandes pertes. Cette Province a été grêlée par les soldats qui y ont passé.

On appelle aussi un visage grêlé, quand il y a plusieurs creux ou marques de petite vérole.

GRÊLET. f. m. Sorte de marteau dont les Maçons se servent: il est pointu par un bout, & à la tête il y a un angle rentrant qui fait deux faces aiguës pour rompre plus facilement les pierres. On l'appelle aussi Gurlet & Testu à Limousin.

GRÊLIÈRE. f. m. Pièce de campagne qu'on charge de ferraille, bidons, balles, qui fondent comme une grêle sur l'ennemi.

GRÊLIN. f. m. Terme de Marine. Le plus petit des cables d'un vaisseau, & qui sert à l'ancre d'affourche. *Funiculus minimus nauticus*.

GRÊLON. f. m. Gros grain de grêle. *Grandinis major grumus*. L'orage a été si grand, qu'il y a eu des grêlons qui pesoient une livre. Dans l'orage qui arriva à Châlons en Champagne, la nuit du 30 au 31 de Juillet 1720, les grêlons, pour la plupart, étoient aussi gros que des balles à jouer à la Paume, & les plus petits plus gros que les plus grosses noix. BAUGIER, *Mém. sur la Champ.*

GRELOT. f. m. Petite boule creuse d'argent ou de cuivre, où l'on enferme quelque petit corps, qui étant agité, fait l'office d'une petite sonnette. *Tintinnabulum*. Les musets sont chargés de quantité de grelots. Les pantalons, les mascarades dansent avec des grelots. Les tambours de basques sont entourés de grelots.

En Botanique on appelle fleurs en grelot, celles qui ont à peu près la forme de ces espèces de sonnettes qu'on nomme grelot. Elles n'ont qu'un pétale qui fait un ventre, & est resserré par le bout.

Ce mot vient du Latin *crotalum*.

On dit communément, trembler le grelot, quand

on tremble si fort de froid, que les dents claquent l'une contre l'autre. Il est bas.

GRELOT. Terme de Commerce de fil. Les fils qu'on appelle fils au *grelot*, se tirent de Dorpt, en Hollande. Ils sont blancs & plats, & servent pour broder à l'aiguille des mouffelines, des linons & des batistes.

On dit figurément, attacher le *grelot*, pour dire, faire le premier une chose qui paroît difficile & hazardeuse. L'avis est bon; mais qui est ce qui attachera le *grelot*? Ac. Fr.

GRELOTTER. v. n. Trembler de froid jusqu'à faire claquer ses dents. *Cohorrescere, fremere.* Un malade *grelotte* dans le frisson. Il est familier.

GRELOUAGE. s. m. Action par laquelle on réduit la cire en grains.

GRELOUÉ. s. m. C'est ainsi que l'on nomme une sorte de vaisseau de fer blanc, percé dans le fond de plusieurs petits trous, dont on se sert pour grelouer ou grainer la cire, avant que de la mettre sur les toiles pour y être blanchie.

GRELOUER, grainer ou grener la cire. C'est la réduire en petits grains pour la purifier & blanchir. L'on fait fondre de la cire dans une chaudière avec de l'eau claire. Quand elle est fondue, on la vide dans un tonneau avec l'eau. Avant qu'elle soit refroidie, on la tire du tonneau par le moyen d'un robinet placé au-dessus de la superficie de l'eau. Comme la cire furnage toujours, & ne se mêle point avec l'eau, cette opération n'a rien de difficile. La cire, en sortant du robinet, tombe dans le greloué, du greloué, sur le tour ou cylindre de bois, & delà dans une auge pleine d'eau fraîche. Ce cylindre tourne continuellement par le moyen de sa manivelle & de ses tourillons qui portent sur les bords de l'auge, de sorte que la cire encore liquide, tombant du greloué sur le cylindre, se réduit comme en gouttes de pluie, & se fige tout de suite dans l'eau dont l'auge est remplie. Après cette première opération, la cire est étendue sur des toiles, où on la retourne deux fois, pour prendre sa première blancheur. Après ce premier blanchiment, on recommence la même opération, & quand elle est parfaitement blanche, on la fait fondre pour la troisième fois, pour la mettre en petits pains.

GRELOUOIRE, ou **GRELOIR.** Instrument qui sert à réduire la cire en grains. Voyez **GRELOUÉ.**

GRELUCHON. s. m. C'est ainsi qu'on appelle l'amant favorisé secrètement par une femme entretenue, ou qui se fait payer par d'autres amans. On en a fait *greluchonner*, qui est aussi du style familier.

GREMBDE. Lieu de Thuringe en Allemagne. Il est dans le territoire d'Iène. *Grembda.* Il y coule un ruisseau qu'on appelle le ruisseau de *Grembde.* *Rivus Grembdanus,* dont les eaux sont souveraines pour la gale. *SCHUT. Oryctographia Ienenfis.*

GRÉMENT. s. m. Voyez **GRÉMENT.**

GRÉMIAL. s. m. C'est une espèce de toilette ou tapis de soie, qui fait partie des ornemens pontificaux qu'on met sur les genoux du Prélat quand il est assis pendant une partie de l'Office. Du Cange & les autres Auteurs l'appellent en Latin, *gremiale.*

GREMIL. s. m. Petite plante qui est autrement appelée *herbe aux perles*, à cause que ses semences approchent de la figure d'une perle : elles sont aussi assez dures, d'où vient que les Grecs la nomment *λιθόσπερμον*; comme qui diroit *semence pierreuse*, ce mot étant composé des mots Grecs *λίθος*, pierre, & de *σπέρμα*, semence. *Lithospermum.* Les Apothicaires l'appellent *milium solis*, par corruption de *milium soler*, parcequ'elle croît en abondance sur les montagnes de Soler, & que sa graine ressemble à celle du millet. Il y a plusieurs espèces de *gremil.* Celui qu'on appelle *lithospermum majus erectum*, C. B. *Pin.* 250, a la cime ligneuse, de la hauteur du pouce, d'où sortent plusieurs tiges à la hauteur de deux pieds, droites, rondes, rudes, velues, accompagnées de beaucoup de feuilles longues, étroites, pointues, sans queue, velus, d'un

gout d'herbe. A la racine de la tige & des branches naissent des aisselles des feuilles, de petites fleurs blanches d'une seule pièce, découpée en cinq quartiers : elles sont suivies de quatre semences rondes, blanches, luisantes, polies & très-dures. Ces semences nettoient les reins & sont fort diurétiques. On en fait des émulsions avec l'eau de chien-dent, ou bien l'on en concasse demi-once & on les fait infuser pendant la nuit dans un verre de vin blanc que l'on fait boire le matin à jeun. Le *gremil* rampant, *lithospermum minus repens latifolium.* On attribue à sa graine les mêmes propriétés qu'à celle du *gremil* ou herbe aux perles.

GRENADE. s. f. Fruit du grenadier. Il est rond comme une pomme, garni d'une espèce de couronne sur la tête, & rempli intérieurement de plusieurs semences enveloppées d'un suc rouge, tantôt acide, tantôt doux. Les Languedociens disent *mioigrane.* *Granatum malum punicum.* Il y a des *grenades* douces, d'autres vineuses & d'autres aigrés. On les appelle aussi *pommes de grenade.* Quelques-uns les appellent *migraines.* Les *grenades* en général ont un bon suc, & sont propres pour l'estomac. Les douces sont bonnes aux toux opiniâtres. Les aigrés sont froides, astringentes & stomachiques; on s'en sert principalement dans les fièvres bilieuses. Les *grenades* vineuses ont une nature moyenne entre les douces & les aigrés : elles sont cardiaques & céphaliques. Au Pérou, on a vu une *grenade* aussi grosse qu'un baril, que les Espagnols firent porter par rareté à la procession du S. Sacrement. Le Grand-Prêtre des Juifs portoit au bas de ses ornemens des figures de *grenades.* Quand on mord dans une *grenade*, elle noircit les lèvres extrêmement.

Sur les médailles, Proserpine a pour symbole une *grenade*, parceque Cérès ayant pressé Jupiter de lui faire rendre sa fille, il le lui accorda pourvu qu'elle n'eût encore rien mangé chez Pluton. Or il se trouva qu'elle avoit mangé quelques grains de *grenade.* P. JOBERT.

Ce mot vient du Latin, *granatum*, qu'on trouve dans Pline.

GRENADE est dit aussi de la fleur de grenadier.

GRENADE, en termes de Guerre, est un feu d'artifice enfermé dans un globe creux, ou boîte de fer aigre, qui n'a qu'une ouverture pour y faire prendre l'amorce. *Bolis ignita.* Elle fait un grand éclat en se crevant. Casimir dit que les *grenades* sont proprement des globes de fer ronds, & que ceux qui sont de forme ovale ou longue, doivent être appelés *bombes.* Les *bombes* & *grenades* de fer ont d'épaisseur un huitième, un neuvième ou un dixième de leur diamètre. L'orifice a de large deux neuvièmes, comme enseigne Casimir dans son Artillerie. Il fut jetté en moins d'un mois pendant le siège d'Os-tende, plus de cinquante mille *grenades* dans la ville, & ceux de la ville en jettèrent bien vingt mille dans les travaux des assiégeans, comme a écrit Paul Piaf-ceius, Evêque de Prémisse. Le meilleur moyen pour éviter le feu d'une *grenade*, c'est de se coucher à terre avant qu'elle soit crevée. Il y a des *grenades* de terre cuite, de fer blanc, &c. Charger des *grenades*; jeter des *grenades.*

Quelques-uns distinguent la grande & la petite *grenade.* La petite *grenade* est celle que nous appelons simplement *grenade*, & qui se jette avec la main sur l'ennemi. La grande *grenade* est celle que nous nommons bombe, qui se jette avec un mortier WOLPHIUS.

On appelle des *grenades* borgnes ou aveugles, celles qui n'ont point besoin d'être allumées pour être jetées avec le mortier, mais qui s'enflamment quand elles tombent sur quelque objet dur & arrêté. On en voit la construction dans l'artillerie de Casimir, L. IV. M. de Thou dit qu'on commença d'user de *grenades* en l'an 1588, au siège de Wachtendonck, qui est un bourg près de Gueldres, & que celui qui en fut l'inventeur étoit un habitant de Venlo; qui pour en faire l'essai, fut cause de l'in-

cendie des deux tiers de la ville, où le feu se mit par l'accident de la chute d'une *grenade*. Les boulets à feu ont été long-temps avant l'invention de ces *grenades*.

La *grenade* ordinaire ou à la main, est une petite boule creuse, remplie de poudre fine, qui est de fer, de bois, de carton, &c. qui prend feu par une fusée attachée à sa lumière, & qu'on jette à la main dans des bataillons, des tranchées ou dans des postes qu'on attaque. Ces *grenades* sont de la grosseur d'un boulet de fer. Elles pèsent depuis une jusqu'à trois livres. Ce nom de *grenade* vient de ce qu'elles sont pleines de grains de poudre, comme le fruit des *grenades* est plein de pepins. Les *grenades* à la main ont été inventées long-temps depuis les grandes *grenades*. Les Anciens avoient des *olles* ou pots-à-feu, qui étoient des espèces de petites *grenades* fort imparfaites.

GRENADE D'ARTIFICE. C'est une imitation des *grenades* de guerre, par un petit globe de carton à peu près de même grosseur, qu'on remplit de poudre ou d'autre composition, pour le jeter à la main ou avec une fronde, à l'instant qu'on y met le feu.

GRENADE se dit aussi en termes de Marine, & est la même chose que *crevette*.

GRENADE DE MER, est un corps dur pétrifié, qui naît dans la mer contre les rochers, & qui ressemble en sa forme & en sa couleur à la *grenade*.

Du Cange dit qu'on appelle *pomme grenade*, une maladie qui est quelquefois fort violente; c'est une espèce de migraine. *Gutta malogranata, hemicrania species.*

GRENADE est encore la soie la plus estimée pour la couture, les franges & autres sortes d'ouvrages.

GRENADE. Espèce d'étoffe qui tient le milieu entre le basin & la toile. La *grenade* est faite de fil & de coton, & est figurée à peu près comme la toile ouvrée. La chaîne en est de fil, & la trame qui forme l'ouvrage figuré & relevé est de coton. Le petit peuple qui trouve le basin trop cher, porte, en été, des vestes, des camisoles, des corsets & des jupes de *grenade*.

GRENADE. Le Royaume de *Grenade*, en Espagne. *Granata, Granatense Regnum.*

Le Royaume de *Grenade* est une Province du Royaume d'Espagne, & une partie de l'ancienne Espagne Bétique. Elle est bornée au couchant & au nord par l'Andalousie; au levant par la Murcie; la mer Méditerranée la baigne au midi. Ce Royaume est fort montagneux; le terroir est pourtant bon, mais il est fort peu peuplé & fort mal cultivé, depuis que les Maures en ont été chassés. La *Grenade* est le dernier pays de l'Espagne où les Maures ont régné: Ferdinand & Isabelle le souvirent par la prise de *Grenade*, l'an 1492, & Philippe III le dépeupla en chassant les Maures l'an 1609. Ses villes principales sont *Grenade*, capitale, Guadix, Baca, Malaga & Almería.

Le nouveau Royaume de *Grenade*, ou le Bogota. *Novum Regnum Granatense.* C'est une partie de la Région de la terre-ferme, en l'Amérique méridionale. Ce Royaume est borné au couchant par le Gouvernement de Popayan; au nord par celui de Sainte-Matthe; au levant par celui de Vénézuëla, & par la Paria. Il a au midi des terres inconnues. Ce pays, arrosé par la grande rivière de la Magdelène, est environné & rempli de hautes montagnes qui en rendent l'entrée difficile; mais les vallées en sont belles & fort fertiles en blés & en fruits. Il y a des mines d'argent, & on trouve de l'or parmi le sable de ses rivières. Les Espagnols en sont les maîtres, & ils y ont plusieurs Colonies: les principales sont S. Fé de Bogota, capitale, la Trinidad, S. Christoval, Pampelone & Mérida.

On donne aussi quelquefois ce nom au nouveau Mexique. *Voy. MEXIQUE NOUVEAU.*

GRENADE. Petite ville de la Gascogne. *Granata.* Ce lieu est dans le Comté de Gaure, sur la Garonne, entre Toulouse & Verdun. Il y a un bourg de mé-

même nom dans la Gascogne propre, sur l'Adour, entre S. Séver & Aire.

GRENADE. Nom d'une des plus grandes & des plus belles villes d'Espagne, ayant dix-huit portes & cinq lieues de circuit. *Granata.* Elle est située dans le Royaume de *Grenade*, sur le Xénil, au midi de Jaën. Cette ville bâtie sur plusieurs collines, est divisée en quatre quartiers, qu'on nomme *Grenade*, *Alhambra*, *Alvesin* & *Antiquerula*: dans le premier est la grande Eglise, où l'on voit les tombeaux de Ferdinand & d'Isabelle, qui conquirent cette ville sur les Maures, l'an 1492. Dans le second est le palais des Rois d'Espagne, & l'ancien palais des Rois Maures, qui a un si grand nombre de chambres, qu'on s'y perdroit comme dans un labyrinthe, si on n'étoit pas conduit; & dans la dernière, il y a l'Université; la troisième n'a rien de considérable. Cette ville est encore ornée d'un Siège Archiepiscopal & d'un Arsenal des mieux pourvus de toute l'Espagne: mais avec tous ces avantages, elle est beaucoup moins peuplée & moins riche que lorsqu'elle appartenait aux Rois Maures, qui y faisoient leur résidence ordinaire. *Long. 18 d. 19 m. lat. 37 d. 30 min.*

GRENADE. Ville de l'Amérique septentrionale. *Granata.* Elle est dans la Province de Nicatagua, sous l'Audience de Guatimala, sur le bord méridional du lac de *Grenade*, à vingt-deux lieues de la ville de Léon, du côté du levant. Cette ville est assez grande, bien bâtie & bien peuplée. Ses habitans font un grand commerce, par le moyen de leur lac, qui a communication avec la mer du nord. L'Evêque de Léon y fait le plus souvent sa résidence, & il y a plusieurs riches Couvens de Religieux & de Religieuses.

NOUVELLE GRENADE. *Granata nova.* C'a été une petite ville construite par les Espagnols dans l'île de S. Domingo. Elle est maintenant ruinée.

L'ÎLE DE GRENADE. *Granata.* Île de la mer du nord. Elle est une des Antilles, & située vers les côtes de la terre-ferme, environ à trente lieues de celle de Tabago, du côté du couchant. Elle peut avoir environ trente lieues de circuit, & elle est bien cultivée. Les Espagnols qui l'ont possédée, lui ont donné le nom qu'elle porte. Les François en sont les maîtres depuis l'an 1630, & ils y ont établi quelques Colonies de leur nation.

LAC DE GRENADE, ou de NICARAGUA. *Granata Lacus, Nicaragua Lacus.* Ce lac est dans la Province de Nicaragua, près de la ville de *Grenade*; de-là vient qu'on lui donne indifféremment les noms de *Grenade*, ou de Nicaragua. On donne à ce lac 35 lieues de longueur, 20 de largeur, & 90 de circuit; il reçoit les eaux du lac de Léon par un petit canal, & il se décharge dans la mer du nord par un autre, qui est beaucoup plus long, & qu'on nomme le *Désaguadero*. Il renferme plusieurs îles, dont il y en a six bien cultivées. Il fournit une grande quantité de poisson; mais il nourrit aussi des crocodiles fort gros & fort dangereux.

GRENADIER. f. m. Arbrisseau qui porte des grenades. *Malus punica, granata.* Il y a un *grenadier* cultivé ou domestique, & un sauvage. Le *grenadier* cultivé a plusieurs rameaux menus, anguleux, armés de quelques épines, & couverts d'une écorce rougeâtre. Ses feuilles sont petites, semblables à celles du myrte, mais moins pointues, de couleur verte, tirant un peu sur le rouge, attachées par des queues rougeâtres, d'une odeur forte quand elles sont écrasées. Sa fleur est grande, belle, de couleur rouge tirant sur le purpurin, composée de plusieurs pétales disposés en rose dans les échancrures du calice: ce calice est oblong, dur, purpurin, ayant en quelque manière la figure d'une cloche. Son fruit est rond, garni d'une couronne formée par les découpures du calice. L'écorce de ce fruit est dure comme du cuir, de couleur purpurine, obscure en dehors, & jaune en dedans; il est divisé intérieurement par des membranes en plusieurs loges, remplies de grains entaf-

les uns sur les autres, charnus, de belle couleur rouge, d'un suc très-agréable au goût, renfermant chacun en son milieu une semence oblongue, le plus souvent irrégulière, jaunâtre. Ces grains ou semences sont enveloppés chacun d'une membrane propre, transparente, & qui renferme un suc dont la couleur est d'un beau rouge, lorsqu'ils sont bien mûrs. Ce *grenadier* cultivé porte quelquefois ses fleurs doubles, & pour lors il ne donne point de fruit. Ces fleurs sont appelées balauftes chez les Apothicaires. *Balauftia, pūnica flore majore pleno, infl. R. herb.* Le *grenadier* sauvage & ses fleurs se prennent aussi pour des balauftes. Les unes & les autres de ces fleurs sont astringentes. Le *grenadier* sauvage est un arbrisseau semblable au précédent, mais il est plus rude & plus épineux. En Latin, *malus pūnica sylvestris*. C. B. Ses fleurs sont ce qu'on appelle proprement balauftes. Les fleurs du *grenadier*, tant domestique, que sauvage, sont très-bonnes pour la dysenterie, pour la diarrhée, pour la lienterie, pour les hémorragies, pour le relâchement des gencives. L'écorce de la grenade a les mêmes propriétés : elle servoit aux Anciens à préparer les cuirs, tout ainsi que le Sumach fait aujourd'hui.

Punica vient du Latin, *pūnicus*, rouge : on a donné ce nom au *grenadier*, à cause que sa fleur & son fruit ont une couleur rouge. On l'appelle aussi *granatum*, *grenade*, ou parceque son fruit est rempli de grains, ou parcequ'il croît beaucoup de *grenadiers* au Royaume de Grenade. Il vient aussi naturellement dans le Languedoc, la Provence & l'Italie.

GRENADIER. f. m. Nom d'une sorte de Soldats fantassins, ainsi nommés, parcequ'outre les armes ordinaires, ils ont une gibbecière pleine de grenades, qu'ils jettent à la main. L'institution des *Grenadiers* n'est pas fort ancienne. Le régiment du Roi Infanterie, est le premier qui en ait eu en 1667. On en mit quatre dans chaque Compagnie. En 1670 on rassembla tous ces *Grenadiers*, & on en forma une Compagnie, dont M. de Ristot fut le premier Capitaine. Un peu avant la guerre de Hollande, qui commença en 1672, le Roi ordonna que les trente premiers Régimens eussent chacun une Compagnie de *Grenadiers* à leur tête. Dans la suite, tous les Régimens & puis tous les bataillons en eurent. Les Gardes Françaises n'en eurent qu'en 1689 : il fut alors augmenté de deux Compagnies de *Grenadiers*. M. le Régent y en ajouta une troisième.

Les *Grenadiers* ont une grande réputation, & ils la méritent. On les emploie dans les occasions où il faut de la vigueur & de la résolution. Alors on rassemble les Compagnies de *Grenadiers* de divers bataillons.

GRENADIERS ROYAUX & POSTICHES. Avant la guerre commencée en 1741, les bataillons de Milices n'avoient qu'une Compagnie de *Grenadiers*. Pendant cette guerre on en ajouta une seconde. La première eut la dénomination de *Grenadiers* Royaux, & la seconde, de *Grenadiers* Postiches. En 1745, on forma des Régimens de ces Compagnies de *Grenadiers* Royaux, qui servirent pendant le reste de la guerre. Après la paix de 1748, il ne resta que 107 bataillons de Milices, & par conséquent 107 Compagnies de *Grenadiers* Royaux, dont on forma 11 bataillons, dont 8 de 10 Compagnies, & 3 de 9 Compagnies de 50 hommes, non compris un Capitaine & deux Lieutenans. Cet établissement dure encore, & ces Régimens de *Grenadiers* Royaux portent le nom de leur Colonel. On a aussi formé divers Régimens des Compagnies des *Grenadiers* Postiches, qui ont servi ainsi enrégimentés dans la dernière guerre.

Les *Grenadiers* de France sont recrutés des *Grenadiers* Royaux, ceux-ci des *Grenadiers* Postiches, lesquels le sont des Fusiliers des Régimens de Milices.

GRENADIERS DE FRANCE. Après la paix conclue à Aix-la-Chapelle, le Roi réforma 48 bataillons en en-

tier, à la réserve des Compagnies de *Grenadiers*, & par une Ordonnance du 15 Février 1749, il régla que ces 48 Compagnies réservées formeroient un corps sous le nom de *Grenadiers* de France. Ce corps est divisé en 4 brigades de 540 hommes, distribuées en 12 Compagnies de 45 hommes, non compris les Officiers. Les *Grenadiers* qui manquent sont remplacés par les *Grenadiers* Royaux.

GRENADIERS A CHEVAL. C'est une Compagnie de Cavalerie, faisant partie de la Maison Militaire du Roi. A l'armée elle marche à la tête des Gardes du Corps; mais elle ne fait pas le service auprès de la personne du Roi, & elle n'a point de rang. Elle combat à pied & à cheval, formant un escadron de 150 hommes divisés en 3 brigades. Louis XIV l'institua sur la fin de 1676. On tire les recrues de ce corps des Compagnies de *Grenadiers* des Régimens d'Infanterie.

Les Ribauds, sous Philippe Auguste, étoient une espèce de soldats semblables à nos *Grenadiers* d'aujourd'hui. Voyez RIBAUD.

On dit d'un homme qui ne craint point le danger, qui paie bien de sa personne, qu'il s'expose, qu'il va aux coups comme un *Grenadier*. On dit aussi, jurer comme un *Grenadier*.

GRENADIER, ÈRE. adj. Qui concerne les *Grenadiers*. Air *grenadier*. A la *grenadière*, façon de parler adverbiale. A la façon des *Grenadiers*. Bonnet à la *grenadière*.

GRENADIÈRE. f. f. Espèce de gibbecière que l'on donne à chaque *Grenadier*, & qu'on remplit de grenades, pour les jeter à la main.

GRENADILLE. f. f. Plante de l'Amérique, qui a été ainsi nommée à cause que son fruit ressemble à nos grenades. On l'appelle autrement *fleur de la passion*, en Latin, *granadilla*, où *flos passionis*. Voy. FLEUR DE LA PASSION, GRANADILLE.

GRENADILLES. Voyez GRENADINES, îles.

GRENADIN, INE. f. m. & f. Qui est de Grenade, soit Ville ou Royaume. *Granatensis*. Les Arabes ou Maures, chassés d'Espagne par Ferdinand & Isabelle, & réfugiés en Barbarie, s'appellent encore aujourd'hui *Grenadins*, parceque le Royaume de Grenade étoit le seul pays qu'ils tinssent encore en Espagne. D'HERBELOT, *Bibl. Or. p. 360, col. 1.* Les *Grenadins* sont les Mahométans d'Espagne, dont beaucoup ont passé en Turquie & en Barbarie, où ils arment en course contre les Chrétiens, & sont de langue Espagnole : il y en a encore beaucoup en Espagne, lesquels l'on ne connoît point, parcequ'ils contrefont les Chrétiens. DE LA BOULAYE. Il paroît que c'est ainsi qu'il faut dire; cependant Bouche, qui imprimoit son Histoire de Provence en 1664, dit *Granatin*. Cette même année 1610 apporta en Provence un grand abord de Maures & Sarrafins, sous le nom de *Granatins*, chassés d'Espagne avec leurs femmes & leurs enfans. BOUCHE, *T. II, p. 850.* A la marge il écrit *Grenatins*. De Ruffy dit aussi *Grenatins* dans son Histoire de Marseille, *L. IX, c. 5, n. 46. T. I, p. 454.* En la même année deux vaisseaux Flámands abordèrent aux îles de Marseille, chargés de mille *Grenatins*. *Grenadin* est mieux, puisque nous disons Grenade, & non pas Grenate, changeant le *t* du Latin en *d*.

GRENADINES, ou GRENADILLES. Noms de plusieurs petites îles de la mer du Nord. *Granatina insula*. Elles sont parmi les Antilles, entre l'île de S. Vincent & celle de Grenade, dont elles ont pris leur nom. Celle de Bréqui en est la plus considérable.

GRENAGE. Terme en usage dans les moulins où se fabrique la poudre à canon. Il signifie l'action avec laquelle le poudrier forme le grain de la poudre à canon. *Granatus*.

GRENAILLE. f. f. Métal réduit en menus grains. *Granorum acervus, pulvis*. L'argent en *grenaille* est le plus épuré. L'argent se réduit en *grenaille*, lorsqu'étrant fondu, on le jette dans de l'eau froide. On dit aussi de la cire en *grenaille*, quand on la réduit en menus

menus grains pour la faire blanchir. *Voyez GRELOUER.*

On appelle rocher de *grenaille* dans les Monnoies, quand les grains d'or ou d'argent s'amassent en une masse au fond du bacquet où la matière a été versée après avoir été réduite en bain dans le creuset. BOIZARD, p. 187. On appelle en termes de Monnoie, *grenaille* creuse & concave, des grains de métal fort connus. Id. p. 205.

GRENAILLER. v. a. Réduire un métal en petits grains, comme ceux du plomb à tirer, par le moyen des granulatoires.

GRENAISON. f. f. C'est la formation de la graine des plantes, ce qui se dit particulièrement des gros & menus grains qui approchent de la maturité. Le temps chaud & sec est le plus propre à la *grenaison*. *Granatus.*

GREMAT. f. m. Pierre précieuse, d'un rouge foncé, ainsi nommée à cause qu'elle ressemble en couleur au grain de la grenade. *Carchedonius, Granatus.* On l'appelloit autrefois *rubis de Barbarie*, dont on faisoit grand trafic à Carthage. Il n'y a maintenant que les *grenats* Suriens qui soient estimés pour être d'une couleur violette mêlée de pourpre. On estime assez le *grenat* de Bohême, à cause de sa couleur vive & relevée.

GREMAT. On appelle aussi *grenat*, dans le commerce des drogues & de l'épicerie, l'écorce des citrons qu'on a étreinte, pour en tirer le jus.

GRENAUT. f. m. Sorte de poisson qui a la tête fort grosse. *Capitopiscis.*

GRENE. *Voyez GRAINE.*

GRÉNELÉ, ÉE. part. & adj. Corps dont les parties ont la forme de grains. *Granatus, granosus.* Le sternum ayant été levé, les poumons parurent pleins d'air, *grénelés* & adhérens du côté gauche. AC. DES Sc. 1704. *Mém. p. 8.*

GRÉNELER. v. a. Faire paroître de petits grains sur quelque chose, principalement sur le cuir comme sur le chagrin. On trouve aux cuits de chagrin des places luisantes qui ne sont point *grénelées*. LÉMERI. La graine de moutarde qu'on emploie dans la préparation du chagrin, contribue à le faire *gréneler*. Id. Ce mot est différent de *grener*. Celui-ci signifie réduire en grains. On *gréne* du tabac, du sel, & toutes les autres choses qu'on réduit en poudre *grénée*; mais *gréneler* signifie, faire paroître de petits grains sur quelque chose. *Voyez CHAGRIN.*

GRENER. v. n. Monter en graine, produire de la graine. *Inducere se in granum, in semen.* Il faut laisser *grener* ces laitues, ces asperges. Les pieds d'alouettes *grénent* abondamment. D'autres écrivent *grainer*.

GRENER. v. a. Réduire en petits grains. *Grèner* du tabac. *Grener* de la poudre à canon. *Grener* du sel. Le premier *e* est muet dans celui-ci, & il est ouvert dans l'autre. On dit aussi *grener* la cire.

On dit aussi que le sel se *gréne*, lorsque la superficie des marais salans se cristallise aux rayons du soleil, & prend cette figure à plusieurs angles, qu'on nomme le grain du sel.

GRÉNÉ, ÉE. part. *Indutus in granum, granis onustus, abundans.* On dit des épis bien *grénés*, c'est-à-dire, bien fournis de grains. *Grèné* se dit aussi de plusieurs choses qu'on réduit par art en petits grains. On le dit du tabac, du sel, de la poudre. Le tabac *gréné* est un tabac mis en grains de la grosseur de ceux de moutarde, en quoi il diffère du tabac en poudre, du tabac d'Espagne, du tabac pilé.

GRENER. *Voyez GRAIGNER.* C'est la même chose.

GRENETERIE. f. f. Commerce de Marchand Grenetier. *Granorum commercium.*

GRENETIER, ou GRAINETIER, IÈRE. f. *Granorum propola.* Celui ou celle qui vend en détail & à petites mesures des grains & des graines, des légumes, orge, pois, fèves, lentilles. *Voy. GRAINIER & GRENIER.*

Tous ces mots devroient s'écrire comme grain & graine, dont ils sont formés. Comment l'usage contraire a-t-il prévalu?

Tome IV.

GRENETIER. C'est chez les Céléstins celui qui a soin des grains & des fermes du Monastère. Le *Grenetier* rend compte une fois l'année au Supérieur.

GRENETIER. Officier Royal qui juge en première instance des différends & malversations qui arrivent sur le débit & transport du sel. *Judex salarius.* L'appel de leurs jugemens se relève à la Cour-des-Aides. il y a des *Grenetiers* anciens, alternatifs & triennaux.

Ce mot vient de *Granatarius*, qui se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité, pour signifier un Officier qui a l'intendance des grains. MENAGE.

GRENETIÈRE. La *Grenetière*, Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, située dans le Diocèse de Luçon. *Granataria Beatae Mariae.* Le premier Abbé connu de *Grenetière*, nommé Thomas, vivoit en 1170. SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ. T. IV, p. 492.*

GRENETIÈRE. f. f. Mot en usage dans quelques Monastères de filles, où l'on donne ce nom à celle qui a soin des grains, c'est-à-dire, du blé & de la farine, & qui fait faire le pain. Il y a aussi une *Sous-Grenetière*. Marie de Bauvilliers, nommée Abbesse de Montmartre en 1596, étant dans l'Abbaye de Beaumont, fut long-temps *Sous-Grenetière*, travaillant avec les Sœurs converses à faire du pain. P. HÉLYOT, *T. VI, c. 41.*

GRENETIS. f. m. Bordure & ornement des monnoies & des médailles; c'est un petit cordon en forme de petits grains, qu'on appelle aussi le *chapelet*. *Granorum ordo, circulus.* Ce *grenetis* sert à rengrener les monnoies, quand elles ne sont pas bien marquées par les premiers coups de marteau ou de balancier.

Lorsqu'il y a un *grenetis* à une pièce, on ne sauroit la rogner sans qu'il y paroisse.

On appelle aussi *grenetis*, le poinçon acéré qui sert à tailler & à marquer ces petits grains.

GRENETTES d'Avignon. Ce sont de petites graines dont on fait un très-beau jaune: on les fait bouillir dans du vinaigre, ou dans de l'eau seulement. On s'en sert dans la miniature, pour les lavis, &c. *Dict. de Peint. & d'Arch.* On les nomme aussi *graines d'Avignon.*

GRENIER, IÈRE. f. m. & f. C'est ainsi que l'Ordonnance de Paris appelle celui ou celle qui vend toutes sortes de grains. Les Maîtres *Gréniers* ne pourrout se servir, pour leur grain, que de mesures étalonnées. ORD. DE PARIS. Cependant le peuple dit *Grenetier*. D'autres appellent *Grenetier*, celui qui vend les grosses graines, pois, fèves, lentilles, blé, vesce, orge, & donnent le nom de *Grénier* à celui qui vend les menués graines des plantes potagères & des fleurs. On seroit bien de fixer ainsi la signification de ces mots.

GRENIER. f. m. Lieu le plus haut d'un bâtiment, où l'on serre, où l'on garde les grains battus. On le dit aussi des lieux où l'on serre les foins & autres provisions. *Horreum, fanile, granarium.* Voyez la Police des Anciens & la nôtre, par rapport aux *Gréniers* dans La Marc, *Tr. de Police, L. V, Tit. III, p. 685; Tit. IV, c. 4, p. 696 & suiv. T. V, c. I, p. 705, &c.* L'Empereur Alexandre fit faire des *gréniers* publics dans tous les quartiers où il n'y en avoit pas, afin que ceux qui n'en avoient point à eux, pussent y ferrer leurs biens. Casaubon l'entend des quartiers de Rome, où il remarque que ces *gréniers* sont célèbres dans les Auteurs. TILLEMONT, *Emp. T. III, p. 171.*

Ce mot vient du Latin *granarium.*

GRENIER est aussi le plus haut étage d'une maison, non lambrissé, & qui n'a autre couverture que les tuiles. La pauvreté de plusieurs gens de lettres les oblige souvent de loger dans un méchant *grenier*. On l'appelle aussi *galetas*. Après avoir cherché un homme dans tous les endroits d'une maison sans le trouver, on dit qu'on l'a cherché depuis la cave jusqu'au *grenier*.

GRENIER se dit aussi d'une armoire où les Marchands *Gréniers*, ou *Grenetiers*, mettent leurs grains.

Embarquer en *Grenier*. Terme de Commerce de mer, qui signifie, embarquer des marchandises sans

D d d d

les emballer. Embarquer du poivre *en grenier*. La plupart des grains qui arrivent à Paris par la rivière, s'embarquent *en grenier*.

On dit figurément d'un pays qui a assez grande abondance de grains pour en fournir les autres, que c'est leur *grenier*. La Beauce est le *grenier* de Paris. La Sicile étoit autrefois le *grenier* de Rome.

On dit proverbialement d'une marchandise qui est de bonne garde, & dont on a bon débit, que c'est du blé *en grenier*, ou de l'or en barre. On dit aussi figurément, qu'un homme va du *grenier* à la cave, lorsqu'il a des inégalités dans son humeur, dans son style, dans son discours. On dit aussi d'un enfant incorrigible, qu'on frappe souvent, que c'est un *grenier* à coups de poing.

On appelle *Grenier à sel*, le lieu où l'on serre & où l'on débite le sel au nom du Prince. Il y a des *greniers* d'impôts & des *greniers* volontaires. Voyez GABELLE. C'est encore la Jurisdiction qui est établie pour juger des différends qui arrivent & des malversations qui se commettent sur le transport ou le débit du sel, & pour les droits du Roi. C'est Philippe VI, dit de Valois, qui en 1331 établit les *greniers* à sel, & qui obligea le premier les peuples de certains pays à prendre du sel en ces *greniers*. LE GENDRE, *Mœurs & Cout. des Fr. p. 200.*

GRENOBLE. *Cularo Allobrogum, Gratianopolis.* La ville de *Grenoble* est l'ancien *Cularo Allobrogum*, dont parle Plancus à Cicéron, *L. X, Ep. 23*; car Scaliger, Manuce, le P. Sirmond & Hadrien de Valois, croient qu'il faut lire *Cularone in finibus Allobrogum*, au-lieu de *Cujarone*, qui se trouve dans quelques exemplaires, & que de *Pl* on a fait un *i*; que ce *Cularo* est *Grenoble*, & non pas Chambéri. De Valois croit encore que dans Strabon il faut changer *Κυάρον* en *Κυλλάρον*. Cette ville changea ensuite cet ancien nom en celui de *Gratianopolis*, ville de Gratien, soit que l'Empereur Gratien l'eût rétablie ou ornée, ou pour quelqu'autre raison que nous ignorons. Dans les anciennes Notices, *Grenoble* est la troisième des quatorze villes de la Province de Vienne. Quelques-uns ne la mettent que la quatrième. C'est la capitale du Dauphiné, située sur l'Isère, près du confluent du Drac, à huit lieues de Chambéri, & à dix ou douze de Die, de Valence, de Romans & de Vienne. *Grenoble* est jointe par deux beaux ponts de pierre à celle de S. Laurent, qu'on prend ordinairement pour une partie de *Grenoble*. Elle est médiocrement grande, assez bien bâtie, fort peuplée & riche. Elle est le siège du Bailliage du Graisivaudan, & du Parlement du Dauphiné. Elle a une Cour des Comptes, une des Monnoies, une des Trésoriers de France, & elle avoit autrefois une Chambre de l'Edit, composée de Juges, en partie Catholiques Romains & en partie Protestans, qui jugeoient toutes les affaires où les Protestans étoient intéressés. Il y a aussi un Evêché, dont l'Evêque, qui porte le titre de Prince de *Grenoble*, est suffragant de Vienne. On compte dans cette ville dix-huit à vingt Couvens d'hommes ou de filles. Celui de Montfleuri, qui est à un quart de lieue de la ville, n'est que pour des filles nobles. *Grenoble* a quelques fortifications, une petite citadelle dans son enceinte & un château au haut de la montagne qui la domine, d'où l'on a tiré, jusqu'à la rivière d'Isère, une muraille d'environ une lieue de long, flanquée de plusieurs tours, qui ne sont pas aujourd'hui des fortifications considérables; *Grenoble* est trop dominée pour pouvoir être fortifiée.

On voit entre la ville & le château de *Grenoble*, sur la pente de la montagne, une des merveilles du Dauphiné; c'est la Tour sans venin. On prétend qu'aucune bête venimeuse ne peut y vivre; mais il y a beaucoup d'apparence qu'on ne l'auroit pas laissée tomber en ruine, si ce qu'on en dit étoit une vérité, & non pas une erreur populaire. S. Augustin, de la Cité de Dieu, *L. XXI, c. 7*, parle d'une fontaine près de *Grenoble*, dans laquelle les flambeaux s'allumoient. S. François de Sales assure que le feu s'y

entretient. Cette fontaine est à deux lieues de *Grenoble*. Quelques-uns disent que cette merveille dure encore; d'autres disent qu'elle a cessé depuis longtemps, mais que dans un temps humide & pluvieux il sort de la terre du feu, de sorte qu'on peut y cuire des œufs, que la paille prend feu dans cette fontaine, & s'y consume.

On trouve dans quelques anciens manuscrits, *Granaopolitana* ou *Grannopolitana civitas*; mais c'est une faute. Les Copistes écrivoient par abréviation *Granaopolis* ou *Granopolis* avec un titre, pour *Gratianopolis*, au-lieu duquel on a lu *Grannopolis*.

Il paroît par le Concile d'Ephèse qu'il y a encore d'autres villes qui ont porté le nom de *Gratianopolis*. **GRENOBLOIS**, OISE. *f. m. & adj.* Qui est de *Grenoble*, natif, originaire, habitant de *Grenoble*. Qui appartient à *Grenoble*. *Gratianopolitanus*. Ceux de *Grenoble*, natif de *Grenoble* est mieux que *Grenoblois*. Je ne l'ai point trouvé substantif; mais Naudé s'en est servi en adjectif. Il y a la Pastorale de Jannin, par J. Milet, en vers *Grenoblois*. 1642. MASCURAT.

GRENOIR. *f. m.* Terme d'Artillerie. Espèce de crible dans lequel on passe la poudre dans de petits trous ronds, & qui forment le grain en passant, quand la matière vient d'être tirée des mortiers du moulin. Il y en a de plusieurs grandeurs.

GRENOIR. *f. m.* Grand bâtiment ou atelier qui fait une des principales parties du moulin à poudre. C'est le lieu où les garçons Poudriers grenent la poudre à mesure qu'on en tire la pâte des mortiers.

GRENON. *f. m.* Vieux mot, qui signifie *poil*. *Granus* dans la basse Latinité. Les *grenons* sont les poils du visage, la barbe, & sur-tout celle de la lèvre d'en haut, qu'on appelle la moustache. *Grenon* s'est dit aussi des poils qui viennent au museau des animaux, comme des chats, des renards, &c. Nos anciens Poètes ont pris le mot de *grenon* dans tous ces sens.

La barbe et longue & les grenons mêlés.

R. DE GIRARD DE VIEN.

Cil qui n'avoit barbe ne grenons.

J'ai long grenon & grant barbe velue.

MILLET.

Renars s'affranchie le grenon,

Si ne set que il puisse faire.

R. DU RENARD COUR.

S'ont les grenons vieux & chenus,

Et les dens trenchans & menus.

IDEM, parlant du chat.

GRENORE. (le cap de) *Grenorium Caput*, anciennement, *Hieron*, ou *Sacrum promontorium*. Ce cap est à la côte occidentale de l'Irlande, dans le Comté de Wexford, en Lagénie, & au midi oriental de la ville de Wexford.

GRENOT. *f. m.* Sorte de poisson qui est bon à manger.

GRENOUILLARD. *f. m.* Mot burlesque, que l'Auteur d'une traduction de la Batrachomiomachie a employé pour grenouille.

*Les Ratapolitains sortans de leurs remparts,
Firent la guerre aux grenouillards.*

Et encore,

Le combat fut sanglant, les Dieux y prirent part;

C'étoit fait sans Jupin du peuple grenouillard.

GRENOUILLE. *f. f.* Petit animal qui vit & qui naît ordinairement dans les marais, les ruisseaux, les fossés & autres eaux bourbeuses & croupissantes. *Rana*. Swammerdam dit que la *grenouille* a un œuf pour son principe, enveloppé d'une membrane, dont elle se dépouille à la manière des insectes. Elle ne commence à manger qu'après s'être dépouillée de cette

membrane. Les jambes croissent & poussent au-dehors de même que les boutons de fleurs hors de leur tige, ou comme les ailes des insectes. Après avoir quitté la forme d'œuf, de ver & de nymphe, elle devient un animal parfait. Il y a trois petites vessies qui paroissent proche la tête de la *grenouille*, qui sont particulières au mâle, qui a aussi une partie intérieure du pied de devant quatre fois plus grosse que la femelle. Jacobæus, dans ses Observations sur les *grenouilles*, dit qu'au mois de Mars la *grenouille* jette plus de 100 œufs; que d'abord elle ne paroît qu'une tête & qu'une queue. Il divise les *grenouilles* en terrestres & en aquatiques; les premières en crapaux & raines vertes; il dit que parmi ces dernières il y en a une espèce nommée *verdier*, qui est muette & qui monte sur les arbres, dont le venin est si dangereux, que les bœufs en perdent les dents s'ils le mâchent seulement avec les herbes. Il y en a qui nagent encore quelques heures après qu'on leur a arraché le cœur & la tête. Bartolin a observé que la *grenouille* demuroit quarante jours dans le coït. Il faut éviter de manger des *grenouilles* au mois de Mai, parceque c'est le temps où elles s'accouplent. Il y a des *grenouilles* qui, selon les Anciens, viennent de la corruption de la terre détrempée par les pluies d'été; qui ne vivent guère. Celles de la mer, des rivières, des lacs & marais, sont bonnes à manger. Elles sont cendrées. On les appelle en Latin *rana*, en Grec *βάτραχος*, & en François proprement *grenouilles*. Il y en a d'autres qui sont venimeuses, qui vivent dans les buissons & sur les arbrisseaux, qu'on appelle *raines vertes*, & en quelques lieux *graisfets*, & en Latin *rubeta*. Pline dit qu'elles sont leurs petits comme une miette de chair noire, qui n'a autre marque de *raîne* que les yeux & la queue; que leurs pieds se forment ensuite, & que leur queue se fend pour faire ceux de derrière. Il dit aussi que les *grenouilles* ayant six mois, se résolvent en limon, & reprennent vie aux premières pluies du printemps. Mais tout cela est contraire au sentiment & à l'expérience des Modernes. Il y a aussi des *grenouilles* de mer, qu'on appelle *diables de mer*. Les *grenouilles* ont deux dents canines mobiles & couchées, de même que les vipères, qui se relèvent quand elles veulent mordre. Quelques-uns ont cru qu'il pleuvoit quelquefois des *grenouilles* en été. C'est une fable. Voyez NAUDÉ, dans son *Mascurat*, p. 430, &c.

Ce mot vient de *ranunculus*, ou de *radula*, diminutif. NICOD.

GRENOUILLE, se dit figurément d'un méchant Poëte. Il y a un marais au pied du mont Parnasse qui produit toutes les *Grenouilles* poétiques dont nous sommes persécutés. SAR.

GRENOUILLE, en termes de Médecine, se dit d'une petite tumeur qui vient sous la langue, qui ôte la liberté de la parole. Les Latins l'appellent *ranula*, & les Grecs *βάτραχος*. Elle est faite de matière pituiteuse, froide, humide, grasse, visqueuse, & qui quelquefois se fige, & devient dure comme une pierre.

GRENOUILLE, signifie aussi chez les Artisans, un fer creux dans lequel le pivot d'une porte ou d'une écluse tourne, & qui en soutient le fardeau. On l'appelle aussi *crapaudine*.

Les Imprimeurs appellent aussi *grenouille*, la partie de leurs presses qui entre au sommet de la platine & qui reçoit le pivot de l'arbre.

GRENOILLER. v. n. Ivrogner en buvant dans de méchants cabarets, & à la manière des gens de néant. Il est bas.

GRENOILLÈRE. f. f. Lieux marécageux où il y a bien des grenouilles. *Ranis infesta palus, lacuna*, ou plutôt *ranetum*. On donne généralement ce nom à un lieu dont la situation est humide & mal-saine. Il a bâti sa maison dans une *grenouillère*. La *grenouillère* de Paris.

Près de *Batrachopolis*,

Cette grande Cité, que le discours vulgaire
Nomme tantôt marais, & tantôt Grenouillère.

BOLVIN.

GRENOUILLET. f. m. Diminutif. Petite *grenouille*. *Ranunculus. Cyrinus*. C'est une petite *grenouille* qui n'est pas encore bien formée. *Grenouilles* ou *grenouilletts*, je te demande après ces grandes pluies en as-tu jamais trouvé sur ton chapeau? En as-tu vu tomber sur les draps qui sèchent dans les jardins, sur les pièces de toiles qu'on blanchit à la savonnerie, sur la cire que l'on purge au temple? &c. MASCUR. p. 430.

GRENOUILLET, est aussi, dans le Diction. Économique de Chomel, le nom d'une plante qu'il appelle autrement *scœau de Salomon*. Le *Grenouillet* a sa tige de la hauteur d'une coudée, ronde, unie, & qui a quantité de feuilles semblables à celles du laurier; mais plus larges, & avec plus de veines inégales. Elles sont d'un goût un peu astringent: ses fleurs sont blanches, & sortent à l'endroit des feuilles, trois à un seul pied. De ces fleurs naissent des grains gros comme un pois, d'un rouge brun, ou tout rouge. Sa racine est blanche, tendre, longue, épaisse, peu profonde, d'une odeur forte, & nouée par tout comme celle des roseaux. Le *Grenouillet* croît dans les montagnes, & sur les collines: il fleurit en Mai.

Le *Grenouillet* est absterif & un peu astringent: Les graines prises depuis 12 jusqu'à 16 purgent. Ses feuilles vertes cuites dans du vin, ou la poudre deséchée, prise au poids de demi dragme par la bouche, purge les flegmes & les humeurs visqueuses. Sa racine arrête les mois des femmes.

GRENOUILLETTE. f. f. Sorte de plante qui est ainsi appelée, parcequ'elle naît ordinairement, comme la *grenouille*, dans les lieux humides & marécageux. *Ranunculus*. On la nomme plus ordinairement *Renoncule*. Voyez RENONCULE.

GRENOUILLETTE. Terme de Médecine. Tumeur qui vient sous la langue. Les *grenouillettes* tiennent un peu de la nature des loupes: elles sont ordinairement pleines d'une humeur glaireuse; & quand elles ont une fois commencé à paroître, elles grossissent en peu de temps, & quelques-unes parviendroient à une grosseur dangereuse, si on n'y apportoit du remède. L'humeur qui les compose est presque toujours contenue dans un Kiste. Voyez M. DIONIS sur la manière de guérir les *grenouillettes*. Voyez GRENOUILLE. On donne aussi ce nom à la tumeur dont il est parlé ici.

GRENTÉMÉNIL. *Grentonis Mansio*, ou *Grentonis Mansionile*. Ce lieu a pris son nom de celui de quelqu'un de ses Seigneurs nommé *Grento*, d'où s'est fait *Grente*, & de *mansionile*, petite demeure, petite maison, d'où s'est formé *misnil* ou *mesnil*, comme maison de *mansio*.

GRENU, UE. adj. Chargé de grains. *Granis onustus. Granosus*. Les épis d'orge sont plus *grenus* que les autres. On le dit du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, &c.

GRENU, signifie aussi, réduit en petit grain. *Minutus*. La poudre à canon la plus *grenue* est la meilleure, & sert à amorcer.

GRENU, se dit aussi des cuirs & peaux qui ont un grain beau & pressé. *Granis distinctus*. Le chagrin est plus *grenu* que tout autre cuir. Ici *grenu* est pris figurément.

On appelle aussi de l'huile *grenue*, celle qui est figée en petits grains, & qui est la meilleure.

GRÉPI. Nom des Prêtres du Royaume de Pégu; dont il est parlé dans la relation des voyages de Ferdinand Mendez Pinto.

GRÈQUE. Voyez GRECQUE.

GRÉQUER. Voyez GRECQUER.

GRÈS. f. m. Quelques-uns écrivent *grais*, & d'autres *grez*: l'e se prononce ouvert comme ai. Pierre dure & grise, qui se fend & se réduit en poudre aisément; Elle est composée de grains de sable plus ou moins fins, joints les uns aux autres par un gluten ou matière colante. *Saxum arenosum, saxum sabulatum, silex*. Le grès dur est propre à faire du pavé, à aiguïser les outils des ouvriers, & à écurer quand

il est en poudre ; & le grès tendre pour bâtir : on l'emploie par gros quartiers, qu'il faut hâcher dans les joints de lit pour liaïssonner. Il est défendu en Maçonnerie de se servir de grès, parcequ'il est trop dur, & n'est pas propre à bien prendre & haper le mortier.

On appelle aussi grès, une terre glaise mêlée de sable fin, qu'on trouve en Normandie, & dont on fabrique de la poterie, des cruches, des bouteilles, des pots, &c. Pour donner aux vaisseaux de grès la propriété de résister au feu, on les rougit au feu, en les chauffant par degrés pendant 50 heures dans le four, au-lieu que la poterie ordinaire n'y est que douze.

On tient que ce mot vient de *craig*, vieux mot Celtique & Breton, qui signifioit *Pierre*.

GRÈS, en termes de Chasse, se dit des deux dents supérieures d'un sanglier, & ainsi nommées parcequ'elles fraient contre les défenses, & semblent les aiguïser.

GRESIL ou GRÉSIL. f. m. Petite grêle fort menue & fort dure, blanche comme la neige. *Pruina grandinis*.

On dit proverbialement, il n'est si gentil mois d'Avril, qui n'ait son chapeau de *gresil*, pour dire, qu'il y a toujours quelques giboulées dans le mois d'Avril.

On appelle chez les Marchands *gresil* ou *greisil*, du verre cassé, ou du verre en poudre. Voyez GROSIL.

GRESILLEMENT. f. m. Action du feu qui rend quelque corps gresillé, comme de la peau, du parchemin, de la chair ; c'est aussi l'effet du feu, & la disposition qu'il donne aux corps gresillés.

GRESILLER. v. n. Il se dit du gresil qui tombe. *Grandinare*. Il gresille. Il a gresillé tout le jour.

GRESILLER, se dit aussi figurément de ce qui se fronce, se retire, se rétrécit, se racornit au feu. Ce parchemin est tombé dans le feu, il est tout racorni, tout gresillé. Le soleil gresille les fleurs. On dit que le fer se gresille lorsqu'en le chauffant il devient comme par petits grumeaux.

On dit du verre gresillé, quand il est réduit en poudre avec le grésoir, ou autrement. Du fer gresillé, est celui que le feu a réduit comme par petits morceaux.

GRÉSILLON. Voyez GRILLON.

GRÉSILLONNER. v. n. Qui exprime le cri du Grésillon ou Grillon.

GRÉSIVAUDAN. Voyez GRAISVAUDAN.

GRESLE. adj. m. & f. Voyez GRÊLE.

GRESLER. Voyez GRÊLER.

GRESLON. Voyez GRÊLON.

GRESOIR. f. m. Outil de Vitrier, qui sert à égruger les extrémités d'un carreau de verre, quand il a de la peine à entrer dans le plomb : c'est un fer qui a une petite entaille ou hoche à ses deux bouts.

GRESOIR, est aussi chez les Orfèvres une boîte qui sert à recevoir la poudre de diamant, lorsqu'on frotte deux diamans l'un contre l'autre, & qu'on les égrise & polit. D'autres disent égrifoires. Voy. ÉGRISOIR.

G-RE-SOL. Terme de Musique, qui désigne la note sol. Clef, ton de *G-re-sol*. Un air en *G-re-sol*.

GRESSERIE. f. f. Prononcez *graisserie*. Pierres de grès mises en œuvres, & ouvrages faits de grès. *Opus silicinum*. Les maisons du Gâtinois sont bâties de *gresseries*.

Ce mot s'applique aussi aux ouvrages faits de cette espèce de terre qu'on appelle grès. *Figlinum* ou *opus figlinum*. Les pots, les cruches, &c. généralement tous les vases faits de terre cuite, sont ouvrage de *gresserie*. Cette *gresserie* vient de Beauvais.

GRESSERIE, se dit aussi de la roche, de la carrière d'où l'on tire le grès. *Silicifodina*.

GRESTAIN. Nom de lieu, dans le Diocèse de Lisieux en Normandie. *Grestinum*. Le Monastère de N. D. de *Grestain*. *Gresteni Sancta Maria Cœnobium*. Voyez

les Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. IV, p. 507*, & GRETAÏN.

GRET ou GREETZIL. Bourg avec un port. *Grethana*. Il est dans le Comté d'Embsen en Westphalie, environ à trois lieues de la ville d'Embsen, vers le nord.

GRETAÏN. Bourg de Normandie dans le Diocèse de Lisieux, avec une Abbaye de Bénédictins. *Gretanum*. Il est à une lieue & demie au-dessus de Honfleur, & à pareille distance du port de S. Samson, vis-à-vis du château de l'Orcher, assis de l'autre côté de la Seine. *Gretain* est arrosé d'un petit ruisseau qui tombe dans la Seine devant les murailles de l'Abbaye, environ à une lieue de sa source, qui est au-dessus de S. Pierre du Châtel, où ses eaux traversent. CORN. Le Nécrologe de l'Abbaye de *Grestain* regarde Oden, ou Eudes I du nom, trente-unième Evêque de Bayeux, comme son Fondateur, quoiqu'elle soit redevable de sa fondation à la piété d'Herluin de Courteville, son père. Le même Herluin l'enrichit considérablement vers l'an 1040. Voyez HERMAN, *Hist. du Diocèse de Bayeux, P. I, c. 34, p. 130 & suiv.*

GREVAÏN ou GREVENS. En Latin *gravis* ; grand grief, pesant. *Poës. du Roi de Navarre*.

GRÉVANCE. f. f. Vieux mot. Tort, injure, dommage. *Injuria, damnum, detrimentum*. Quelque gréevance qu'il lui fasse. *Hist. de Bret. T. II, p. 647, dans un Acte de 1384.*

GRÉVANCE. Chagrin, peine. *Gravatio, molestia*. Ce mot se trouve dans Marot. Il est encore en usage parmi quelques gens du peuple ou paysans, qui ont retenu beaucoup d'anciens termes.

Ce mot vient de *gréver*, qui veut dire vexer, faire tort, faire de la peine.

GRÉVANT, ANTE. part. actif du présent. Fatigant ; chagrinant ; qui fait de la peine. Voyez GRÉVER. Ce participe ne se dit plus, mais il se trouve dans nos anciens Auteurs.

GRÈVE. f. f. Plage unie & sablonneuse, ou rivage de gros sable & de gravier sur les bords de la mer & des fleuves. *Salum, arena arcta*. Les Baleines endormies demeurent quelquefois sur la grève quand la mer s'est retirée.

GRÈVE est le terme dont tout le monde se sert en parlant des rivages de la mer, & des bords plats & unis des rivières ; mais *grave* est le mot usité parmi les équipages des bâtimens de Terre-Neuve.

La place de Grève de Paris, ainsi nommée parcequ'elle est sur le bord de la rivière de Seine. C'est une place publique où se font les feux de joie, les exécutions des criminels. On dit figurément d'un homme qui fait de méchantes actions qui méritent le dernier supplice, qu'il prend le chemin de la Grève ; pour dire, qu'il mourra en Grève.

Le chemin d'être riche est celui de la Grève.

BOIL.

Il a laissé sa tête en Grève, c'est-à-dire, qu'il a été décollé à la Grève. Louis le Jeune accorda ses Lettres-Patentes l'an 1141, aux habitans de la Grève & du Monceau S. Gervais, par lesquelles, moyennant 70 livres qu'ils payerent, il leur accorda, que la place de la Grève, l'un des anciens marchés de Paris, demeureroit toujours libre de tous bâtimens, & autres empêchemens : donc dès le temps de ce Prince, père de Philippe-Auguste, le quartier de S. Gervais étoit bâti, & la Grève une place publique & un ancien marché. DE LA MARE, *Traité de la Police, T. I, p. 72.*

On appelle proverbialement les Crocheteurs, des Anges de Grève. On appelle aussi Saint de Grève, des noms de guerre que prennent des filous qui meurent en Grève, comme Saint Germain, Saint Ange, &c.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Espagnol *grava*. Du Cange le fait venir de *grava*, mot de la basse Latinité, qui signifie le *sable de la mer*.

GRÈVE, signifie aussi la partie antérieure de la jambe dénuée de chair, qu'on appelle autrement le *devant*

de la jambe, & en Grec ἀντιμῦον, *anterior tibia pars*. De-là vient qu'on a appelé autrefois *Grève*, une espèce de bottines, ou d'armure des jambes. *Ocrea*. Ainsi le P. Lobineau s'est trompé quand il a dit dans son Glossaire, *Hist. de Bret. T. II, p. 1799*; que *grèves* pour le combat étoient pour munir la *grève* ou le gras de la jambe. Car c'étoit le devant & non pas le derrière de la jambe que l'on munissoit. *Item*, trois paits de *grèves* d'acier, &c. tiré d'un inventaire de Philippe le Long en 1316.

Espées, bacinés & hyaumes,
Gantelés, targes, lances, grèves,
Ne r'ont là endroit nules trèves. GUIART.

De plates, & de grèves se fist bien atourner.
CHRON. DE DU GUESCLIN.

GRÈVE a été dit pour péril dans le vieux langage, & a aussi signifié, selon Borel, une parure de cheveux ancienne.

C'est aussi un banc de sable dans la Loire, que le cours de l'eau change souvent, & qui incommode la navigation.

GRÈVE. Vieux mot. Peine, fatigue, chagrin. *Labor; molestia.*

GREVEN. f. m. Monnoie de Moscovie. Ne seroit-ce point la même chose que la *grive*? Le *greven* vaut dix sous.

GREVENBROECK ou GREVENBRUCH. Petite ville d'Allemagne, sur l'Erpe, au Duché de Juliers.

GREVEN MACHREN. Petite ville des Pays-Bas, située dans le Duché de Luxembourg sur la Moselle; entre la ville de Luxembourg, & celle de Trèves, à cinq de la première, & environ à trois de la dernière. MACRY.

GREVENOS, DIMA, ou CAUCON. Ville de Morée. *Cauconia, Dima*. Elle est dans le Duché de Clarence, vers le Belvédère, sur la rivière de Cauccon, à une lieue de son embouchure dans le golfe de Clarence. Elle est presque entièrement ruinée. On montre dans son voisinage les ruines de l'ancien *Chroonium*.

GRÉVER. v. a. Faire tort, injustice à quelqu'un; le léser, lui faire de la peine. *Ledere, gravare*. Il a été *grévé* par cette sentence en plusieurs chefs. Les peuples désertent une contrée trop *grévée* d'impôts. Le Pape par sa Bulle *gréva* le Clergé. FÉVRET. Ce mot commence à être un peu suranné.

GRÉVER. Terme de Jurisprudence, qui signifie charger d'une condition quelqu'un auquel on fait d'ailleurs quelque avantage. *Nemo enim oneratus nisi honoratus*. Il se dit d'un Testateur qui donne à la charge de substitution. Lorsqu'un Testateur institue quelqu'un son héritier, à la charge de remettre à un autre dans un certain temps son héritage, on dit qu'il *grève* son héritier. Il en est de même du Légataire qui est chargé sur son legs de donner quelque chose à un autre; de lui payer une certaine somme.

GRÉVER. Appesantir, fatiguer; maltraiter. *Gloss. sur Marot*.

GRÉVER; s'emploie aussi quelquefois impersonnellement. *Grave esse*. Il lui *grève* fort d'être contraint à payer ce qu'il ne doit pas. Il est vieux, & vient du Latin *gravis*.

GRÉVÉ, ÉE. participe. *Gravatus, lusus, violatus*. Un héritier *grévé* de substitution est celui dont les biens sont substitués à d'autres. *Grévé* ou chargé de substitution. On se sert plus communément du part. *grévé*, au fém. *grévée*. Le Testateur a institué une de ses filles, & l'a *grévée* de substitution en faveur d'un étranger, en cas qu'elle décédât sans enfans mâles. CATELAN. *Grève* de fiducie, d'un fidéicommiss.

GRÉVETTE. f. f. Ce mot est un diminutif de *grève*, & signifie *bottine*. Voyez GRÈVE. Etienne de la Fontaine, *Argentier du Roi*, en 1351, dit dans un comp-

te, pour les harnois, garde-bras, avant-bras, cuiffes, *grévettes*, sollers & gantelés.

GRÈVEUX, EUSE. adj. Vieux mot. Pesant. Il a signifié aussi, fâcheux.

GREUGE. f. m. Vieux mot. Dommage.

GRÉVIÈRE. f. f. *Grève* est l'os du devant de la jambe; & *grévière* la blessure qu'on se fait quand on vient à se heurter en cet endroit. *Gloss. Bourguignon, au mot Graive*. Le petit peuple dit *Graiveire* en Champagne comme en Bourgogne; mais les Champenois un peu distingués disent *Grévière*.

GRÉVURÉ. f. f. Est un nom que plusieurs donnent aux hernies ou descentes. *Hernia*. Voyez HERNIE, GREY; Voyez GRAY.

GRÈZE ou GRESSE. Lieu situé au pied d'une montagne près de Mende, dans le Rouargue. *Gredo, Gredonense Castrum*. DE VALOIS, *Notit. Gall. p. 214 & pag. 237*.

GRI

GRIBANNE. f. f. Terme de Marine. C'est un bâtiment de mer depuis trente jusqu'à soixante tonneaux, qui a un grand mât avec son hunier, une misaine & un beaupré.

GRIBARNES. f. m. pl. Grands bateaux dont on se sert sur la rivière de Somme, depuis S. Vallery jusqu'à Amiens.

GRIBLETTE. f. f. Terme de Cuisine. C'est une tranche de porc frais, déliée, rôtie sur le gril. *Porcina carnis plagula*. On le dit de toute tranche de viande enveloppée de lard, qu'on fait rôtir sur le gril.

GRIBOUILLAGE. f. m. Terme bas & populaire, qui se dit d'une mauvaise peinture & d'une écriture confuse, qui n'est pas lisible, dont les lettres sont mal formées. *Pictura aut scriptio incondita, mala*. Quel *gribouillage* est-ce que cela?

GRIBOUILLE. f. m. qui signifioit autrefois un vendeur de petits meubles, se dit aujourd'hui d'un imbécille ou d'un homme peu avisé. Fin comme *Gribouille*, qui se cache dans l'eau crainte de la pluie. C'est un terme populaire. Borel fait venir ce mot du Grec *γροτοπαχος*, fait de *γροτη*, ou *γροταγια*, choses frivoles, & de *παλεω*, je vends.

GRIBOUILLETTE. f. f. Terme populaire, qui se dit d'un jeu d'enfants, qui jettent quelque chose de peu de conséquence, & l'abandonnent à celui qui pourra le premier l'attraper. Ainsi on a dit métaphoriquement, j'ai jetté mon cœur à la *gribouillette*, l'attrape qui le pourra.

Ce mot vient de *gribouille*, que les Grecs appelloient *γροτοπαχης*, d'où quelques-uns font venir les choses frivoles & fariboles.

GRIBOURI. f. m. La vigne a trois dangereux ennemis dont on a bien de la peine à la garantir: ce sont le *Gribouri*, la bêche & le limaçon. Le *Gribouri* est un scarabée de la couleur & de la figure du petit hanneçon, mais beaucoup plus petit. Il passe l'hiver en terre, attaché au pied des cep, sur-tout des jeunes vignes, dont il ronge les racines les plus tendres; & les fait souvent périr. Il sort de terre en Mai, & se jette sur le feuillage. Il s'en nourrit & pique les boutons à fruits & les jeunes jets; ce qui fait souvent mourir tout le nouveau bois. On donne utilement le change au *Gribouri* en semant des fèves en plusieurs endroits de la vigne, & en bonne quantité. Il quitte la vigne pour ce nouveau feuillage, qu'il est facile de multiplier en peu de temps. *Speët. de la Nat.* On l'appelle *Lcrivain* en quelques lieux.

GRIDELIN, INDE. adj. Couleur d'un gris violet. Si l'on attendoit plus long-temps à les cueillir (les boutons de caprier) ils s'épanouiroient en des fleurs blanches, ou *gridelines*, à quatre feuilles. LEMERY.

GRIE. adj. Vieux mot. Fâcheux, incommode.

GRIÈCHE. adj. m. & f. *Varus, acerbus*. Qui est rude & piquant, importun. Ce mot n'a pas un usage fort étendu, ortie *grièche*; espèce particulière d'ortie. *Pic-grièche*, espèce de pic beaucoup plus petite

que les autres, & qui a le bec & les ongles crochus, comme un oiseau de proie. On la nomme en Latin *Pica Græca*, ou *Graciffa*, qui vient de Grèce. On appelle aussi en quelques lieux des perdrix *grièches*, celles qui sont bigarées, grivelées.

On appelle aussi une femme criarde, & qui querelle toujours, pie *grièche*, à cause du bruit important qu'elle fait comme une pie.

Quelques-uns dérivent ce mot de *crier*, comme qui diroit, pie *grièche*; ou du Grec *κραινίς*, qui signifie *criarde*. D'autres le dérivent de *agrestis*, parcequ'on dit aussi une poule *grièche*, ou en quelques lieux *griette*; pour dire, *sauvage*, & opposée à *domestique*. Du Cange dit, que *grièche* est un vieux mot François. Il y en a qui le dérivent d'*ἀγρις*, qui veut dire *sauvage*.

GRIECHE. f. Vieux mot, qui signifie charge, assujettissement. *Gravamen*.

Ce mot, ainsi que le précédent, vient de *gravis*, ou de *gravedo*.

GRIEF. f. m. Terme de Jurisprudence. Tort, préjudice que l'on souffre par quelque chose. *Injuria*. Les Etats, dans les remontrances qu'ils font aux Princes, déduisent leurs *griefs*.

Ce mot vient du Latin *gravis*. Du Cange dit, qu'en la basse Latinité on a dit *greugia*; pour dire, *grief*.

GRIEF, se dit plus particulièrement des torts que les parties souffrent par le mal jugé d'un Juge subalterne. Ce sont les chefs d'une sentence qui sont tort à l'Appelant, & que l'on nomme ainsi, parcequ'il prétend avoir été grévé. Il y a quatre ou cinq *griefs* à proposer contre cette sentence; il en est Appelant pour les torts & *griefs* qu'il déduira en temps & lieu. On ne veut me donner qu'une petite part en cette affaire; c'est-là mon *grief*.

Au Palais, on appelle *griefs hors le procès*, une pièce d'écritures qu'on fournit devant des Juges supérieurs sur des procès par écrit seulement, dans lesquelles on déduit les torts & *griefs* qui sont faits par la sentence du Juge inférieur. L'arrêt de conclusion appointe les parties à fournir *griefs* & réponses de huitaine en huitaine. On les appelle *hors le procès*, à cause qu'en effet on les met dans un sac à part, sans lequel on pourroit juger sur les productions faites pardevant les premiers Juges. Ces mêmes écritures sur des appellations verbales, s'appellent *causes & moyens d'appel*; & en matières criminelles *moyens de nullité*. Les Juges qui déboutent un Appelant, prononcent ainsi, mal & sans *grief* appelé.

GRIEF, IÈVE. adj. Grand, fâcheux. *Griève* maladie. Sous des *grièves* peines. *Gravis*, *molestus*, *enormis*.

On le dit aussi des péchés & des crimes, pour signifier grand, énorme. L'adultère est un péché bien *grief*. Un assassinat est un crime trop *grief*, pour pouvoir en obtenir grâce. Malherbe s'est servi de cette phrase:

- Non qu'il ne me soit grief que la tombe possède
Ce qui me fut si cher.

On ne le diroit pas maintenant. Et à propos de ce vers, on remarquera, après Ménage & Messieurs de Port-Royal, que *grief* ne peut être monosyllabe sans choquer l'oreille. Il faut donc le faire de deux syllabes, si on veut rendre supportable la prononciation du vers où il entrera; quoiqu'à dire vrai, le mot de *grief* ne soit pas fait pour entrer dans de beaux vers.

On dit aussi, qu'on a fait des défenses de faire quelque chose sous *grièves* peines; pour dire, sous grosses peines. Cette expression est encore d'usage, & on la regarde comme consacrée, ou comme un terme d'art.

GRIERS. On écrit & on prononce ordinairement *Gruyère*. Sorte de fromage qui vient de Suisse.

GRIES. adj. Vieux mot, qui signifie pesant. *Gravis*. Fes plus *gries*, *onus gravior*.

GRIET. adj. Vieux mot. Fâché, lésé, grévé.

GRIÉTENIJE. f. f. Terme particulier dont on se sert en Frise pour signifier un Bailliage: de même on appelle *Grietman*, ce que nous appelons en François un Bailli. La Province de Frise est partagée en un grand nombre de *Griétenijes*; & on en a publié une grande carte, où chacun a une feuille particulière.

GRIÉTHUYSEN. Petite ville ou bourg du Cercle de Westphalie. *Griethusa*. Ce lieu est dans le Duché de Clèves, près du Rhin, à une lieue de la ville de Clèves.

GRIÈVEMENT. adv. D'une manière griève, excessivement. *Graviter*. Il ne faut pas attendre qu'on soit *grièvement* malade pour mettre ordre à sa conscience & à ses affaires. Celui qui porte un faux témoignage pèche *grièvement*.

GRIÉVER. v. a. Vieux mot. Gréver, causer du chagrin; *Molestare*, *pungere*.

Le deuil qui est celé
Griève trop plus que s'il est révélé.

MAROT.

Où l'on voit que ce mot n'est que de deux syllabes.

Il s'est dit pour *gréver*. Voyez ce mot.

GRIÉVETÉ. f. f. Enormité. Un Confesseur doit proportionner la pénitence à la *griéveté* du péché. *Gravitas*. L'usage veut qu'en cette phrase on dise *griéveté*, & non pas *gravité*.

Ménage prétendoit que de son temps ce terme n'étoit plus du beau style, & qu'on devoit dire la grandeur du péché, l'énormité du crime. Je mets en fait, disoit-il, que depuis l'établissement de l'Académie, aucun Ecrivain poli n'a employé ce mot... Il faut être Bas-Breton ou haut Allemand pour parler aujourd'hui de la sorte.

GRIF ou **GRIVE.** Monnoie de compte dont on se sert en Moscovie. Le *grif* vaut dix copecs, & il faut dix *grifs* pour un rouble. Un Auteur François n'évalue le *grif* qu'à un copec, c'est-à-dire, à quinze deniers de France.

GRIFAIGNE. adj. Vieux mot. Cruel.

GRIFE. f. m. *Gryphus*. Discours énigmatique, description obscure & ingénieuse d'une chose. Un *grife* est une énigme en paroles. Le mot de *grife* est peu en usage; on ne s'en sert guère que dans les Collèges; on l'appelle quelquefois *Logogriphes*: il y a cependant de la différence entre ces deux choses. Cléarque dans Athénée définit ainsi le *grife*. C'est un problème plaisant, qu'on propose à quelqu'un, & qu'on lui ordonne d'expliquer, ou de résoudre, avec promesse de récompense, s'il répond bien; & sous quelque peine, s'il ne la trouve pas. Bochart appelle l'énigme de Samson un *grife*. Jug. XIV, 14. Athénée, L. X, & Julius Pollux, L. VI, c. 19, disent que la coutume étoit chez les Anciens de proposer pendant le repas des *grifes* à expliquer, qu'on servoit un plat de quelques mets particuliers à celui qui devoit le sens, & qu'on faisoit boire un verre de saumure à celui qui n'en venoit point à bout. Athénée fait encore mention de quelques autres récompenses & de quelques peines. Voyez BOCHART, *Hieroz.* P. II, L. IV, C. 12. Pollux dit que l'énigme & le *grife* différoient en ce que l'énigme étoit toujours gaie, au lieu que le *grife* étoit quelquefois sérieux.

GRIFFADE. f. f. Coup de griffe. *Unguium injectio*. Il m'a donné une *griffade*. POMÉY. Il se dit sur-tout, en termes de Fauconnerie, de la blessure que fait une bête onglée avec ses serres.

GRIFFE. f. f. Partie de la patte de l'animal qui aboutit en ongles crochus & piquans, & se dit des bêtes qui ont les ongles longs, & les doigts séparés. *Unguis falcatus*. Les *griffes* d'un chat, d'un ours, d'un tigre, d'un lion, d'un griffon, & de plusieurs

oiseaux. En fauconnerie on les appelle *ferres*.

Ce mot vient de *gryphium*, qui signifie une *chose crochue*.

GRIFFE, se dit figurément des hommes méchants, qui abusent de leur pouvoir ou de leur capacité pour piller, & tourmenter les autres. Les Ministres représentent l'Eglise Romaine comme un monstre furieux, dont ils ont ressenti les *griffes* & les atteintes cruelles. **SAINTE-MARTHE**. Il est bon d'accommoder ses procès pour sortir de la *griffe* des Procureurs & des Chicaneurs. Ce prisonnier s'est échappé de la *griffe* des Sergens. Vous ne sautiez croire les avantages qu'on m'a offerts pour me faire promettre de prêter mes *griffes* contre vous. **VOIT**. Vos louanges ont des ongles & des *griffes*. **BOILEAU**.

On dit aussi dans ce même sens, que les pécheurs sont dans les *griffes* de Satan; pour dire, en la puissance du Démon. On fit cette épitaphe au célèbre Gryphius, Imprimeur Allemand, qui mourut à Lyon :

*Le grand griffe, qui tout griffe,
A griffé le corps de Griphe.*

☞ On dit figurément & familièrement donner un coup de *griffe* à quelqu'un, lui rendre quelques mauvais offices, particulièrement par des discours défavantageux.

GRIFFE. Terme de commerce d'étain. C'est un crochet qui est la marque que les Essayeurs d'étain mettent sur les lingots, ou saumons, pour en marquer le plus ou le moins de bonté. Plus il y a de ces crochets ou marques, & plus l'étain est défectueux.

Les Orfèvres appellent aussi *griffes*, les pieds d'une marmite, des chenets, &c. parcequ'on leur donne souvent la figure de *griffe*.

On appelle encore *griffes*, des outils en forme d'une *S*, qui servent aux Serruriers à tracer les panetons des clefs.

GRIFFE, chez les Tourneurs, est un morceau de bois taillé de manière qu'il a deux crochets qui servent à assurer l'outil.

GRIFFE. f. m. & f. Terme de Relation. C'est dans les îles de l'Amérique méridionale, & sur-tout à Saint-Domingue, un homme ou une femme né de parents l'un Nègre & l'autre Sauvage. Ils diffèrent des Nègres, des Mulâtres, des Sauvages & des Quarterons par la couleur. Les Nègres sont noirs, les Mulâtres jaune foncé, les *Griffes* jaune plus clair, les Sauvages encore plus clair, & les Quarterons seulement une nuance de jaune. *Lettre écrite de S. Domingue*. Ce sont les Espagnols qui leur ont donné ce nom, à cause de leur laideur ordinaire.

GRIFFE d'ours. C'est une sorte de védalie ou cendre gravelée, qui se tire de Conigsberg. Elle se vend à Amsterdam depuis 18 jusqu'à 70 livres de gros le last, à 18 mois de rabat. Elle donne un pour cent de déduction.

GRIFFE. Terme de Fleuriste. Oignon de renoncule. *Pennunculi tuber, bulbus*. Voilà des *griffes* de renoncule qui sont bien belles. **LIGER**. Les oignons de renoncule sont appelés *griffes*, parcequ'ils ont en effet à leur racine une espèce de *griffe*. ☞ Ces *griffes* ont des doigts, d'où il sort des fibres, ainsi que du collet dans lequel s'articulent les doigts de la *griffe*.

GRIFFENBERG. Petite ville de la Poméranie propre, en Allemagne. *Griffenberg*. Elle est sur la rivière de Rega, entre Treptow & Regenwolde, & à cinq lieues de Camin, vers l'orient.

GRIFFENHAGEN. Petite ville de la Poméranie Suédoise. *Griffenhaga*. Elle est sur le bord oriental de l'Oder, dans le Duché de Stetin, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, vers le midi. *Long. 38 d. 45 m. lat. 53 d. 17 m.*

GRIFFENSÉE ou **GRIFFENZÉE**. Petite ville de la Suisse. *Griffensee*. Elle est située sur le lac de *Griffenzée*, dans le canton de Zurich, & à l'orient de la ville de ce nom. Maty écrit *Griffenzée*. C'est que les Hol-

landois écrivent & prononcent *zée*, au-lieu que les Allemands disent *sée*, un lac, un étang.

GRIFFER, en termes de Fauconnerie, c'est prendre avec la *griffe*. *Voyez* **GRIFFADE**.

GRIFFIQUE. adj. m. & f. *Gryphicus, a*. On appelle en Poméranie, la famille *Gryfique*, ou du *Grife*, celle des Ducs de Poméranie, qui finit en Bogislas XIV, mort en 1637 le 20 Mars. On l'appelle ainsi, parcequ'elle portoit un griffe dans ses étendards. On appelle aussi une Académie de Grypwald, l'Académie *Griffique* ou du *Gryfe*. *Academia Griffica*, apparemment parcequ'elle a été fondée par les Princes de cette maison.

GRIFFON ou **GRIPHON**. f. m. Oiseau de proie semblable à l'aigle. *Gryphus, gryps*.

Ce mot vient du Grec *γρυψ*, qui signifie la même chose.

On appelle aussi *griffon*, un animal fabuleux ayant quatre pieds, des ailes, un bec d'oiseau, la partie supérieure de l'aigle, & l'inférieure du lion. Les Anciens croyoient qu'il veilloit à la garde des trésors. M. Spon assure que le *griffon* est fabuleux, & qu'il étoit consacré au soleil.

Il est parlé du *griffon* dans l'écriture; mais on ne doit point entendre par ce mot un animal quadrupède & ailé, que jamais personne n'a vu, quoique Servius, dans son Commentaire sur la huitième Eglogue de Virgile, & Isidore en parlent. Le *griffon* de l'écriture est une espèce d'aigle qu'on appelle en Latin *offisraga*, & en Hébreu, *פרס, pères*, du verbe *פרס, rompre, briser*. Dieu avoit défendu aux Juifs de manger de plusieurs sortes d'oiseaux de proie, qui sont le milan, le vautour, &c. & différentes espèces d'aigles, qu'on distingue en Latin par les noms d'*aquila, gryps, haliaetus*. Pausanias, in *Arcadicis*, dit que les *griffons* ont la peau mouchetée comme les Léopards. *Voyez* sur les *griffons*, BOCHARD, *Hieroz. P. II, L. II, c. 5, 6*, & sur-tout, *L. VI, c. 2*, VOSSIUS, de *Idol. L. III, c. 99, p. 630*, &c. MARMOL, *L. I, c. 23, p. 65*. M. SPANHEIM, *Disfert. V, §. 10*.

Les *griffons* étoient consacrés au soleil, & les anciens Peintres Indiens peignoient le char du Soleil traîné par des *griffons*. VOSSIUS, *cité p. 364*. Ils étoient aussi à Jupiter & à la Déesse Némèlé, comme l'a remarqué M. Spanheim, & après lui M. Béger. Les Arabes appellent les *griffons*, *yfrit*. MARMOL, *L. I, c. 23*, où il écrit que sur les montagnes d'Ethiopie, & entre autres sur les montagnes de la Lune, on voit le *griffon* que les Arabes appellent *ifrit*. Le *griffon* passé pour être ennemi du dragon. *Voyez* PHILOSTRATE, dans la vie d'Apollonius, *L. III, c. 14*, & une antique du cabinet du Roi de Prusse dans Béger, *T. II, p. 368*.

Les Sciotes ont un *griffon* sur leurs médailles. La ville de Smyrne en a aussi souvent, de même que les Panormitains, les Abdérites, les Téiens de Panorme, de Lilybée, &c. Les Yélites dans Goltzius, *Tab. IX, n. 89*, ont sur leurs médailles un *griffon* marin qui a la queue d'un dragon. Césarius, en son second Dialogue, réponse 102^e, met les *griffons* entre les animaux amphibies, comme les crocodiles, les hippopotames, &c. TRISTAN, *T. III, p. 81*.

L'ORDRE DU GRIFFON. Ordre militaire, qui se nomme aussi l'Ordre du Lis, & plus communément l'Ordre de la Jarre. *Voyez* **JARRE**.

On a appelé figurément, *griffon*, un homme avare, qui prend, qui vole, qui enlève le bien d'autrui.

Sur la fin du douzième siècle, on appela *griffon*, une race de bandits qui occupoient un château au-deçà du Phare de Messine, & que Richard I, Roi d'Angleterre, détruisit dans son voyage à la Terre-Sainte en 1190.

GRIFFON. f. m. Nom d'homme. Mézeray & Corde moy disent *Griffon*, & le P. Daniel, *Grifpon*.

GRIFFON. Nom d'une ancienne monnoie de Liège, que l'on estime vingt florins, plus de vingt sous.

GRIFFON est aussi une lime plate dentée par les bords, qui sert aux Tireurs d'or à canneler le lingot de cuivre rouge, qu'ils argentent pour faire de faux fil d'argent, en le tirant par la filière.

GRIFFON, en termes de Blason, signifie demi-aigle & demi-lion, ayant la tête & le poitrail & les deux jambes garnies de mains comme une aigle, ou plutôt de *griffes*, pour en tirer le nom de *griffon*. Il a de grandes ailes, & le derrière en forme de lion avec des pattes, des ongles & une queue: son action ordinaire est d'être rampant comme le lion.

Nos vieux Auteurs appeloient les Grecs du nom de *Griffons*; ce mot, comme bien d'autres, ne prenoit quelquefois point d's au pluriel dans ce temps-là. Et li *Griffon* orent mis d'Anglois & de Danois à totes les haches à la porte trescieques al Palais de Blaquerne. **VILLEHARD.** Lots veissiez *Griffon* abatre, & chevaux gaignier. **IDEM.** Et il a toz ses Boghres & *Griffons* s'en a la sor le Marquis à Salenike. **ID.**

Guiot de Provins emploie aussi ce mot dans sa Bible.

Du mot de *griffon* on avoit formé autrefois le mot adjectif de *griffoigne*. *Gracus, a, um.*

*Je vi Hongres & gens griffoigne,
Les riches Constantinoblois,
Alemans & ceux de la Gascoigne.*

RECL. DE MOLIENS.

GRIFFON DES PHILOSOPHES. Terme de Philosophie hermétique, qui signifie antimoine.

GRIFFON. Marot a appelé un Greffier, un *Griffon*, parcequ'il griffonne, c'est-à-dire, qu'il écrit. *Scriba, scriptor.*

*Et en parlant un griffon j'advisey,
Qui de sa croche & ravissante patte
Ecrivoit là l'an, le jour & la datte
De ma prison. MAROT.*

GRIFFON. f. m. Terme de Canonier. C'est un instrument dont les Canoniers se servent pour rafraîchir les canons & pour les nettoyer avec le vinaigre. Le *griffon* est un long bâton au bout duquel il y a un bouton garni d'une peau de mouton avec sa laine, qu'on trempe dans l'eau ou le vinaigre, suivant l'usage qu'on veut en faire. On l'appelle autrement *escouvillon*.

GRIFFON. Terme de Papetier. Papier dont la marque est un *griffon*. *Carta gryphonotata.* Ce papier est *griffon* contrefait, ce n'est point du véritable *griffon*.

On appelle de même *griffon*, une boutique dont l'enseigne est un *griffon*. La bonne cire d'Espagne se vend au *griffon*.

Il y a aussi une espèce de chien qu'on appelle *griffon*. Voyez **CHIEN**.

GRIFFONIE. f. f. Griffonnage. Ecriture mal faite. Cela est encore plus difficile à lire que toute ta *griffonie*. **MASC.** Griffonnage est mieux & plus en usage.

GRIFFONNAGE. f. m. Ecriture qu'on ne peut lire; dessin fort imparfait d'un apprenti Peintre. *Designatio rudis, perversa scriptura.*

GRIFFONNEMENT. f. m. Terme des Arts qui dépend du dessin. Crayon, légère ébauche d'un morceau d'Architecture, de Peinture, &c. En Sculpture, *griffonnement* signifie encore un petit modèle de terre ou de cire, heurté d'art avec l'ébauchoir.

GRIFFONNER. v. a. Ecrire mal, d'un caractère très-difficile à lire; & dans les arts, dessiner grossièrement quelque chose. *Designare, adumbrare leviter, impolite; scribere perversè.* Cet écolier commence à *griffonner*. Ce Sergent de village donne des exploits si *griffonnés*, qu'on ne peut les lire. Ce Peintre n'a jamais su que *griffonner*. Ce digne écolier de notre Murer, M. Antonius Bonciarius de Pérouse, se plaignoit un jour qu'il ne pouvoit lire que les deux ou trois premières lignes des lettres que Lipse lui écrivoit, parceque tout le reste étoit *griffonné* d'une étrange sorte. **MASCURAT, p. 363.**

On dit dans le même sens, *griffonner*, en parlant des Auteurs qu'on méprise.

*Le M. . . . & P. . . . d'une grosse plume
Ont déjà contre moi griffonné maints volumes.*

P. S. F.

Ce mot vient de *griffe*, comme si on écrivoit avec les griffes d'un oiseau, fort mal propres pour écrire. **GRIFFONNÉ, ÉE.** part. *Malè exaratus.*

*Un papier griffonné d'une telle façon,
Qu'il faudroit, pour le lire, être pis que Démon.*
MOL.

GRIGALLUS. f. m. C'est le nom qu'Ulysse Aldrovandus donne à un certain oiseau que Jonston & quelques autres nomment Tétrax. Il y en a de deux espèces, le grand & le petit. Le premier est de la grandeur d'une oie. Sa tête est plate, son bec est recourbé, inégal & noir. Le second ressemble à une perdrix, mais il est plus gros. L'un & l'autre vivent de grains & de fruits, & sont fort bons à manger. Leur chair est blanche, tendre & de facile digestion. Ils naissent aux pays chauds, & se retirent dans les lieux ombrageux. Il passe pour le plus stupide des oiseaux. Son cerveau est bon, dit-on, pour exciter la semence.

GRIGNAN. Petite ville de France. *Grignanum.* Elle a le titre de Comté. *Grignan* est situé dans la Provence, aux confins du Dauphiné, à deux lieues de S. Paul-trois-Châteaux vers l'Orient. Il donne le nom à une des principales familles de Provence. *Long. 22 d. 35 m. lat. 44 d. 25 m.*

GRIGNAN. f. m. Nom d'anciens Religieux. *Grignanus.* Il y a eu en France la Règle des *Grignans*, qui est maintenant inconnue. Elle étoit observée par une Congrégation de Moines, qui étoient au nombre de quatre cens dans différens Monastères, dont le principal étoit celui de Grigny, qui avoit donné son nom à la Congrégation, & étoit bâti hors des murs de Vienne, en Dauphiné, sur le bord du Rhône. **P. HÉLYOT, T. V, c. 4.**

GRIGNON. f. m. Morceau de pain pris du côté qu'il est le mieux cuit & le plus appétissant. *Delicatus panis frustulum.*

Quelques-uns entendent par *grignons*, les croustes & les morceaux de pain qui restent d'un repas. **M.** le Sage l'a pris dans ce sens quand il a dit: nous ne trouvâmes chez lui que des noisettes & des *grignons*. En termes de Marine, on appelle aussi *grignon*, du biscuit en morceaux & non en galettes.

Du Cange le dérive de *crignum*, qu'on a dit en la basse Latinité, pour signifier du pain ou un mets où il y avoit trois parties de grosse farine d'orge, selon Mathæus Silvaticus.

GRIGNOTER. v. n. Se dit familièrement pour manger doucement & en rongant, comme on fait, quand on mange des grignons de pain un peu durs. *Frustula corrodere.* Il ne mange pas, il ne fait que *grignoter*. Nous nous amusons à boire & à *grignoter*. **MASCUR.**

GRIGNOTER se dit figurément, quand on ne fait que quelque gain fort médiocre dans un emploi, dans une affaire. Il est populaire. Il y a de quoi à *grignoter* dans cette affaire.

GRIGOU. f. m. Terme familier & populaire, qui signifie gueux, gredin, misérable, ou celui qui vit avec grande mesquinerie. *Vile caput, homo sordidus.* Il vit en *grigou*. C'est un franc *grigou*.

GRIJALVA. Rivière de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne.

GRIL. f. m. L' ne se prononce qu'en vers & devant une voyelle, & non dans le discours familier, & se mouille dans une prononciation soutenue. Ustensile de cuisine qui sert à faire rôtir sur les charbons plusieurs choses qu'on mange. *Craticula.* Il est fait de plusieurs verges de fer soutenues par deux traverses,

verfes, & il a une queue pour le mettre fur le feu. S. Laurent fouffrit le martyre fur un *gril*.

On dit figurément, être fur le *gril*, pour dire, être dans une situation fâcheufe & douloureuse. Ac. FR.

GRIL, ou **PETIT SAUMON**. Nom que l'on donne à une forte de Truite faumonée qui se trouve en abondance dans plusieurs rivières d'Ecosse.

Ce mot vient du Latin *cratillus* ou *craticula*. MÉN.

GRILLADE. f. f. Manière d'apprêter les viandes en les mettant fur le gril. *Assatura*. Mettre des côtelettes à la *grillade*. On le dit aussi des viandes ainsi apprêtées. Voilà une bonne *grillade*. *Dapis tosta in craticula*. Faire une *grillade*. On le dit des viandes crues & de celles qui ont déjà été rôties.

GRILLAGE. f. m. Opération de Métallurgie, qui consiste à faire passer le minéral par plusieurs feux, afin de le dégager des parties étrangères qui nuioient à sa pureté, & le rendroient aigre & cassant, si elles y demeuroient unies.

GRILLAGE, en Serrurerie, est un assemblage à claire-voie de fils-de-fer entrelacés & croisés, que l'on met dans des endroits où l'on veut laisser une entrée libre à l'air. C'est une petite grille. On met des *grillages* aux soupiraux des caves, à la porte d'un garde-manger.

Chez les Confiseurs, on appelle *grillage*, une chose qu'on laisse un peu rouffir fur le feu. *Grillage* d'aman-
mandes.

GRILLANT, **ANTE**. adj. Ce mot, pour signifier glissant, est tout-à-fait bas. Il fait *grillant*. Voyez **GRILLER**.

GRILLE. f. f. Treillis de fer ou de bois, toute fermeture ou clôture, ou barreaux entrelacés en hauteur & largeur, pour fermer quelque ouverture ou fenêtre. *Clathri*. Les Notaires ont des *grilles* en faillie à leurs études qui servent d'enseigne ou de montre. Par l'Ordonnance elles ne peuvent avoir plus de huit pouces de faillie. On appelle *grille herfée*, celle qui a des pointes en dehors. Il y a des *grilles* dans les parloirs des Religieuses, pour empêcher une communication trop familière avec ceux de dehors. Ce font de petits carreaux fort ferrés au travers desquels on parle aux Religieuses. Dans ce sens *grille* & parloir font synonymes. Etre toujours à la *grille*, parler à la *grille*.

*Ni les soins déftans, les verroux, ni les grilles,
Ne font pas la vertu des femmes, ni des filles.*

MOL.

On appelle aussi *grille*, dans les couvens de Religieuses, un treillis de fer maillé de trois à quatre pouces de jour, qui sépare le chœur des Religieuses d'avec le chœur ou la nef de leur Eglise.

On se sert aussi des *grilles* de fer pour fermer les égouts, des poternes & autres entrées secrètes dans les villes de guerre.

GRILLE D'EAU. En Hydraulique, on appelle ainsi plusieurs jets d'eau rangés sur une même ligne dans un bassin long. On les appelle aussi *cierges d'eau*. Ces noms viennent de ce que les jets d'eau ainsi rangés ont quelque ressemblance avec une *grille*, ou avec des *cierges*. C'est encore un treillis de grosse charpente mis dans les fondations, dans l'eau ou dans un terrain glaiseux, qu'il ne faut pas éventer par le pilotage, pour mieux fonder dessus.

GRILLE DE FEU se dit des chenets attachés par une barre de fer, qu'on met dans les âtres entre deux chenets, pour soutenir les tisons & faire mieux brûler le bois.

On le dit aussi des barres de fer sur lesquelles on place le charbon dans un fourneau, au-dessus du cendrier.

GRILLE, dans un jeu de paume, est un trou carré qui est sous le bout du toit hors du service. *Craticula*. Il a fait un beau coup de *grille*, il sauve la *grille*. Un coup de *grille* vaut quinze.

GRILLE, en Chancellerie, est un parafé fait en forme

de *grille*, qu'on appelle *parafé du Roi*, & que les Secrétaires mettent au-devant de leurs parafés particuliers quand ils signent quelques lettres.

GRILLE, en termes de Blason, se dit des barreaux qui sont à la visière d'un héaume en forme de *grille*, pour la défense des yeux du cavalier. Casque sans *grille*, à *grille* fermée, à *grille* ouverte, &c. Mais à parler plus proprement & en Armoriste, on l'appelle *mézail*. On appelle aussi *grille*, une porte à coulisse & grillée, qu'on voit quelquefois peinte sur les écus.

Porte un casque sans grille,

Dont le père autrefois a porté la mandille.

BOURSAUT.

GRILLE se dit aussi de la plaque de fer trouée qui est sur une rape, & qui sert à pulvériser le tabac, qu'on appelle tabac rapé, quand il est ainsi pulvérisé.

GRILLE. Dans le commerce de Lainage. Sorte de laine qui vient d'Espagne. C'est une espèce de prime ou de mère-laine qui est fort estimée. On la compare à la pille des Chartreux, & même à la pille des Jésuites, qui sont les laines les plus fines que l'on tire de Castille & d'Arragon.

GRILLER. v. a. Rôtir quelque chose sur le gril. *Torrere, assare in craticula*. *Griller* des côtelettes, du boudin, &c.

On le dit aussi de ce qui reçoit une impression trop vive du feu ou du soleil. Il s'est *grillé* les jambes en se chauffant de trop près. Un soleil trop ardent dessèche, *grille* les plantes, les herbes. Les fruits sont *grillés* à l'exposition du midi. *Urere, adurere*. Il est aussi neutre; faites *griller* ces côtelettes.

GRILLER signifie encore, fermer d'une grille. *Clathrare*. On a fait *griller* les fenêtres de ce château, de peur des voleurs. On a fait *griller* depuis peu ces Religieuses.

On dit aussi *griller* une fille, pour dire, la faire Religieuse. Il avoit trois filles, il en a *grillé* deux. Il est du style familier. Ac. FR.

On dit aussi quelquefois, *griller* pour *glisser*; mais il est bas & populaire, & ne se dit qu'en province.

GRILLER se dit aussi figurément & familièrement: je *grille* d'impatience, pour dire, je brûle d'impatience, je meurs. On le dit aussi quelquefois absolument, je *grille*; c'est-à-dire, je m'impatiente extrêmement.

*La femme du Pondeur s'en retourne chez elle;
L'autre grille déjà de conter la nouvelle.*

LA FONT.

GRILLÉ, ÉE. part. *Tostus*, ou *clathratus*. Ce mot se dit parmi les Confiseurs & les Officiers, des pommes & des poires dont on fait des pâtes.

GRILLES. f. f. pl. On nomme à Gènes, Compagnie des *Grilles*, une association de Marchands pour la traite des Nègres.

GRILLET, ou **GRILLOT**, f. m. ou **GRILLETTE**. f. f. En termes de Blason, c'est une sonnette ou petite cloche ronde qu'on met au collier des petits chiens & aux jambes des oiseaux de proie. C'est ce qu'on appelle *grelot*. Voyez **GRELOT**.

GRILLET. f. m. *Grillet* blanc, fleur. *Narcissus triphyllos*. C'est une espèce de narcissus. Il n'est point de narcissus qui ait moins de feuilles, ni plus courtes que cette espèce, quoiqu'elles soient assez épaisses, & qu'elles embrassent la tige des deux côtés jusqu'au milieu; la fleur est des plus petites, & n'a d'ordinaire que trois feuilles. CHOMEL, *Diét. Econom.*

GRILLETTE, ÉE. adj. En termes de Blason, se dit des oiseaux de proie qui sont peints avec leurs *grillettes* ou sonnettes d'un autre émail; *crotalis distinctus*; & quand ils sont sans un nombre certain, on les appelle *semés*.

GRILLON. f. m. Les Boulangers & petit peuple de Paris disent *grefillon*, mais mal. C'est un petit insecte noir, espèce de cigale, qui se plaît dans les lieux chauds, comme fours & cheminées, & qui fait un

E e e

bruit fort aigu & fort importun. *Gryllus*. Les écus en font quelquefois chargés. Plin le place au nombre des escarbots, parcequ'il a le corps couvert d'une croute, & qu'il a ses ailes comme dans un fourreau. Voiture a fait une jolie pièce sur le *grillon*. En Latin, *gryllus*, ou *blatta*; en Grec γρυλλός, dit Idore. Les Italiens & Espagnols l'appellent *gryllo*.

Il y a aussi des *grillons* des champs, ou *gryllus sylvestris*. Entre ces animaux, il n'y a que le mâle qui chante, & qui rende un son fort importun de ses ailes.

On voit ces insectes dans les champs pendant l'été; ils entrent dans la terre & y nichent. Ils y restent pendant l'hiver.

GRILLON, chez les Marchands de bois, signifie le bout d'une pile.

GRILLONS. Ce sont des cordelettes à ferrer les doigts aux criminels. *Cruciarum fidicula*. Appliquer les *grillons* à quelqu'un. POMEY.

GRILLOTALPA. f. m. C'est ce que nous appelons en François la *Courtilière*. Voyez ce mot.

GRIM. Petite ville du Cercle de la haute Saxe. *Grima*. Elle est dans la Misnie, sur la Mulde, au midi oriental de Léipsic, à la distance de quatre lieues. *Grim* est défendu par une citadelle.

GRIMACE. f. f. Contorsion du visage faite par habitude ou par affectation. *Oris distortio, depravatio*. Laide *grimace*, vilaine *grimace*. C'est en général une expression chargée ou feinte, soit pour paroître avoir des grâces, soit pour jouer le sentiment. Presque tout ce qu'on appelle grâce est affectation & *grimace*.

Dans la société, les *grimaces* tiennent de la dissimulation & de la feinte. Elles consistent dans des manières étudiées & affectées qu'on emploie pour faire paroître un sentiment qu'on n'a pas. L'envie que les hommes ont de se tromper les uns & les autres, a introduit dans la société l'affectation des *grimaces*. Les *grimaces* d'une prudence scrupuleuse ne tiennent point lieu de vertu. BELL. Le nombre de ceux qui sont assez éclairés pour démêler la vérité à travers la *grimace*, est bien petit. S. RÉAL. Il semble que la politesse n'aboutit qu'à des *grimaces* & à des manières étudiées. BELL. Celui qui s'efforce à faire paroître une passion qu'il n'a pas dans le cœur, fait moitié plus de *grimaces*, pour mieux jouer son rôle. COSTAR. *Compositio; simulatio*.

Bochard prétend que ce mot vient de l'Arabe *Kermas*, qui signifie se tordre le visage, le rider. D'autres le dérivent de *agrimensor*, parce que les Arpenreurs font plusieurs contorsions de corps en faisant leurs observations. Quelques-uns le font venir d'*ἀγρὸς ἰμα*, *agrestis*, ou *rustici imago*, figure, ressemblance d'un homme rustique, qui a quelque chose de sauvage.

On dit populairement, faire la *grimace* de dîner, de souper, pour dire, se mettre à table, & faire semblant de manger.

On dit figurément, faire la *grimace* à quelqu'un, ou lui faire la mine, pour dire, lui témoigner qu'on est mal satisfait de lui, lui faire une froide réception.

On dit aussi, qu'un habit fait la *grimace*, pour dire qu'il fait un mauvais pli. On le dit aussi des bottes & des souliers, quand ils font de vilains plis.

GRIMACE. f. f. Est une boîte couverte d'étoffe, dont les Dames se servent à leur toilette, & au couvercle de laquelle il y a une pelotte pour mettre des épingle.

GRIMACE. Nom d'un coquillage de mer. Une grande *grimace*. GERSAINT.

GRIMACER. v. n. Faire des grimaces. *Os distortuere, vultum componere*. Il faut prendre garde que la jeunesse ne s'accoutume point à grimacer.

Molière de son art eût remporté le prix,
Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures.

BOIL.

Faire grimacer les figures, c'est s'éloigner de la simplicité & de la vérité.

GRIMACER se dit aussi figurément des habits, des bottes & des souliers qui font des grimaces, de vilains plis. *Rimas agere, sinus invenustos*. Votre habit n'est pas bien fait, il grimace trop.

Un de nos Poètes l'a dit même des vers.

J'éprouve un travail que j'ignore,
Et ne puis qu'à peine tracer
Un vers froid qui me deshonore,
Et qui ne fait que grimacer.

NOUV. CH. DE VERS.

GRIMACERIE. f. f. moins usité que grimace.

Il fit autour force grimaceries,
Tours de souplesse & mille singeries.

LA FONT.

GRIMACIER, IÈRE. adj. Qui fait des grimaces.

Il se dit également au propre & au figuré. Voyez.

GRIMACE dans le sens propre & GRIMACE dans la société. Il est souvent employé substantivement. Dans le sens figuré il est pris dans un sens odieux, & désigne un hypocrite. *Vultum fingens, componens, hypocrita*. C'est un homme soit grimacier. C'est la femme du monde la plus grimacière. Les femmes qui font tant les grimacières ne sont pas les plus sages. BELL. Son caractère étoit composé d'une dévotion grimacière & d'une prudence outrée. Mademoiselle l'HÉRITIER. Il n'y a point d'amitié sur laquelle on doive moins compter que sur celle d'un dévot grimacier. C'est un grimacier, une grimacière.

GRIMALDUS. f. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à une des taches de la lune. C'est la première en nombre dans la liste qu'en a donnée le Père Riccioli dans sa Sélénographie. Ce nom de *Grimaldus* vient peut-être du P. Grimaldi, qui étoit un savant Astronome de Boulogne.

GRIMAUD. f. m. Petit écolier. Terme méprisant, injurieux, dont les grands écoliers se servent pour injurier les petits. *Nebulo*. Tu es un vrai grimaud de collège. MASCURAT. M. Ménage dit en se plaignant, hélas! que les temps sont changés, les moindres grimauds veulent à présent écrire contre moi.

Quoiqu'un tas de grimauds vante notre éloquence,
Le plus sûr est pour nous de garder le silence.

BOIL.

Ce mot est dérivé par quelques-uns de *grammaticus*, qui se dit des petits écoliers.

GRIMAULT. (Golfe de) *Samblacitanus, Samblacitanus, Semblacitanus sinus, Grimaldicus sinus*. On trouve aussi *Sabracitanus sinus*; mais c'est une faute, il manque un titre sur le premier a. Petit golfe de la mer Méditerranée. Il est dans la côte orientale de la Provence, à cinq lieues de Draguignan & à deux de Fréjus, du côté du midi: la petite ville de S. Tropès est bâtie sur ce golfe, qui prend son nom du bourg de *Grimault*, (en Latin *Grimalum*,) qui en est éloignée d'une lieue. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Athenopolis*, que d'autres placent à la Napoule, & d'autres à Antibes. Le golfe de *Grimault* a du côté de l'ouest le port de S. Tropès; à l'est, celui de S. Maxime; au sud, un cap nommé la Tête de Can, & au nord, le bourg de *Grimault*. On l'appelle aussi golfe de S. Tropès, *Sancti Tropepsi*, ou, selon d'autres, *Sancti Torpepsi sinus, Torpestanus, Torpetianus sinus*. DE VALOIS, *Not Gall. p. 217*. Dans les *Acta Sanctorum April. T. I, p. 171*, les Bollandistes croient que le golfe de *Grimault* est ce que l'on a appelé golfe de Lyon. Voyez LYON.

GRIMAUT. Bourg ou petite ville de Provence, en France. *Grimaldum, Grimaldi vicus, Grimaltium*. Il est à une lieue de la côte, entre le port de S. Tropès au couchant, & celui de S. Maxime au levant. De Va-

lois, *Not. Gall. p. 146*, croit que *Grimaut* est l'*Athenopolis Massiliensium* dont parle Mela, *L. II, c. 5*, & Pline, *L. III, c. IV*, & que d'autres placent à Riez, d'autres à Yres, comme Pinet, d'autres à Yères, comme Villanovanus & Molétius. Voyez BAUDRAND sur ce mot.

GRIMBERG, GRIMBORG. Bourg avec un château qui domine. *Grimberga*. Ce lieu est chef d'un des vingt-cinq Bailliages de l'Archevêché de Trèves, & situé aux confins de la Lorraine & du Palatinat du Rhin, & à trois lieues de Birkenfeld.

GRIME. f. m. C'est un terme de Collège, qui signifie un écolier de basse classe. *Puffo*. Un prix remporté à la fin de l'année au son d'une trompette de bois à la vue de mille *Grimes*: Le Père d'ARGONNE. C'est un terme familier.

GRIME. Ancienne petite ville de la Poméranie Suédoise. *Grimma*. Elle est dans le Duché de Bardt, à cinq lieues de la ville de Stralsunde, du côté du midi.

GRIMELIN. f. m. Jeune écolier, petit garçon. *Puer*. Il ne se dit guère, & ne se dit que par mépris.

GRIMELIN se dit aussi de celui qui fait un trafic, une affaire où il y a peu à gagner, ou de celui qui joue petit jeu. On le dit particulièrement dans le commerce des bestiaux, de certains particuliers qui se trouvent aux marchés de Sceaux & de Poissy, & avancent aux Marchands, moyennant quelque profit, l'argent des bestiaux qu'ils ont vendus aux Bouchers: Le commerce de ces sortes de *grimelins* est défendu & déclaré usuraire par Arrêt de la Tournelle civile du 29 Avril 1694.

GRIMELIN. f. m. Petite monnaie d'argent d'un titre assez bas, qui se fabrique & qui a cours à Tripoli de Barbarie. Le *grimelin* vaut un peu plus de quatre sols monnaie de France.

GRIMELINAGE. f. m. Petit jeu, ou petit gain, dans lequel on ne fait que grimeliner. *Lucellum*.

GRIMELINER. v. n. Jouer petit jeu & d'une manière mesquine. *Parcius ludere, lucrari*. Il signifie aussi faire un petit trafic, un petit gain: Ménager quelque petit profit, quelque petit avantage dans une affaire, dans un marché. Il n'est plus, ni dans le grand jeu, ni dans les grandes affaires, il ne fait que *grimeliner*.

GRIMELINER est quelquefois actif: il tâche à *grimeliner* quelque chose sur cette affaire. Il est familier.

GRIMMI. Ville de Georgie, en Asie. *Grimma*. Elle est dans le Royaume de Zacheti, & assez bonne pour le pays où elle se trouve.

GRIMOALD. f. m. Nom d'homme, connu dans l'Histoire de France & ailleurs. *Grimoaldus*.

Ce mot de *Grimoald* vient de *grim*, lequel, dans quelques langues du Nord, aussi bien que celui de *gram*, veut dire rude, fâcheux, robuste; ou du mot Allemand *grim*, fureur, colère, & du mot Anglo-Saxon *Wealdan*, modérer, régler; de sorte que, suivant cette étymologie, le mot de *Grimoald* veut dire modéré, qui est maître de lui-même. On le dérive encore du mot *grim* & de celui de *bald*, qui veut dire promptement & hardi; ce qui donne au nom de *Grimoald* la signification de prompt & colère, *iracundus*.

GRIMOIRE. f. m. Livre, dans lequel on prétend qu'il y a des conjurations propres à évoquer & à faire paraître les Démons. *Libellus magicus*.

GRIMOIRE se dit métaphoriquement de tout livre obscur, de tout écrit difficile à lire ou à entendre, de tout ouvrage dont on veut se moquer. C'est un terme de mépris. Il faudroit être bien habile homme pour entendre le *grimoire* de ce Chimiste. On dit populairement d'un homme habile & intelligent, qu'il entend le *grimoire*. J'ai vu le livre du Père Malbranche contre M. Arnauld; mais je n'y comprends rien, & quantité de gens m'ont dit la même chose: c'est un *grimoire* tout particulier aux Philosophes.

MÉN.

Un usurier sur son grimoire
Par son calcul tâchant de m'affronter, &c.
DU FRENY.

J'ai feuilleté tous mes mémoires,
J'ai repassé tous mes papiers,
Et mis dans mes doctes grimoires
Tout le ciel en douze quartiers.

P. DU CERC.

GRIMPER. v. n. Graver, monter en quelque lieu difficile en s'aidant des pieds & des mains. *Adrepera*. Ce payfan est si dispos, qu'il *grimpe* au haut d'un arbre comme un chat. Ils *grimpoient* sur le haut de la montagne. ABLANC. Quand il fallut *grimper*, les uns se soulevoient, & les autres se guindoient avec des cordes. VAUG. Une montagne inaccessible à tout autre qu'à vous qui vous y êtes *grimpe*. DE BUSSI.

Ce chêne creux & toujours vert;
Qu'on voit en superbe étalage
Dominer sur votre village;
Semble m'offrir son flanc ouvert;
Grimpant à son plus haut étage,
C'est où je prétens me loger. P. DU CERC.

GRIMPER se dit aussi figurément, mais rarement dans le sérieux. Le monde ne peut laisser le juste en repos dans ce sentier rude & solitaire, où il *grimpe* plutôt qu'il ne marche. FT. Je vous ai appris à *grimper* sur le Parnasse. G. G. *Grimper* de charge en charge. BAY.

Quoi! cette vision nouvelle
A grimpe dans votre cervelle? BRÉB.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *repera*, & d'autres de *χερπια*, je m'approche, je m'appuie. **GRIMPEREAU.** f. m. C'est un oiseau qui ne vole guère, mais qui grimpe sur les arbres de branche en branche. Voyez TORCHEPOT, c'est la même chose.

GRIMPEREAU PIOCHET, ou petit *grimperreau*. *Certhia*: Le *grimperreau* est très-petit; il est néanmoins un peu plus grand que le roitelet; il a le bec longuet, dans la figure qui est représentée par Bellon, il est trop court; il est noir & courbé, plus gros & plus long par dessus que par dessous. Son gosier & sa poitrine sont blanchâtres; son dos & ses ailes sont fauves & diversifiés de taches noires de tous côtés; il a la queue droite & roide, & à l'extrémité un peu aiguë, mêlée de fauve & d'une couleur verdâtre. La même couleur se voit encore à l'extrémité de son dos; ses jambes & les doigts de ses pieds sont jaunâtres, & ses ongles sont noirs & crochus.

Jamais il ne demeure en place, & ne se repose que fort rarement, voltigeant d'arbre en arbre, dans lesquels il fait son nid à la manière des pies. Il fait grande quantité d'œufs, quelquefois jusqu'à vingt, & quelquefois moins; il demeure toute l'année dans un même canton; il s'attache au-dessous des branches, ainsi que les mésanges. Il tire sa nourriture de toutes sortes de petits insectes qu'il rencontre autour des arbres.

GRIMSBY. Ville à marché du Comté de Lincoln en Angleterre. *Grimiburgus*. Il est sur le bord méridional de l'Humbre, à huit lieues de la ville de Lincoln, vers l'orient. Long: 16 d. 54 m. lat. 53 d. 10 m.

GRINAA ou **GRINSTAT.** Petite ville du Royaume de Danemarck. Elle est dans la Jutlande septentrionale, sur la pointe d'une presqu'île qui s'avance dans le Categat, à sept ou huit lieues de la ville d'Arhus, vers le nord oriental.

GRINCEMENT. f. m. qui est toujours joint avec les mots de *dents*. *Grincement de dents*. Action de grincer les dents. *Stridor dentium*. L'enfer est désigné dans l'Évangile par des pleurs & des *grincemens de dents*: *Ibi erit fletus & stridor dentium*. S. MATTHIEU.

GRINCER. v. a. qui n'a d'usage que dans cette phrase, *grincer* les dents, les serrer les unes contre les autres, de douleur ou de colère, en retirant les lèvres & avec quelque frissonnement. *Stridere den-*
E e e e z

tibus. Il grinça les dents, jura, gronda. VOIT. Ils grinçoient les dents, écumoient de rage, & jettoient des regards furieux de tous côtés. BOUH.

Ce mot vient de *rinzare*, formé de *ringere*. MÉN. Il y en a qui le dérivent de *γρίζω*, qui veut dire, pleurer, crier, gronder.

GRINE. Voyez URLA.

GRINGOLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit de certaines croix dont les extrémités aboutissent en têtes de serpens, qu'on nomme autrement *gargouilles*, & depuis par corruption *gringoles*, d'où est venu le mot qui est encore en usage en Picardie & ailleurs, *dégringoler*, pour dire, tomber vite, comme l'eau qui tombe des *gringoles* ou des *gargouilles*. *Cruce serpentinâ ornatu, distinctu*. On le dit aussi des fautoirs, fers de moulin & autres choses pareilles qui se terminent en têtes de serpens.

GRINGORE. Viciuse prononciation du nom de Grégoire, qu'on attribue avec plusieurs autres au Cardinal de Pellevé, lorsqu'il harangua les Etats de Paris.

*Il a parlé en François renégat
De l'Espagnol, du bonnet du Légat,
Et de sa croix, & du Pape Gringore,
De Luxembourg & Pisani encore.
Épître du sieur d'Engoulevent, p. 201
du 1^r t. de la Sat. Mén.*

GRINGOTTER, v. n. Fredonner. *Fringulire*. Il se dit au propre du chant des petits oiseaux, principalement de la manière de chanter du rossignol.

On le dit par extension des hommes qui fredonnent mal. Il nous a *gringotté* un air d'Opéra. Voyez FREDONNER. On ne le dit qu'en plaisantant.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *fringul-tire*.

GRINGOTTER, Vieux terme burlesque, qui se disoit autrefois pour moquer, railler. *Jocari, irridere*.

GRINGOTTÉ, ÉE, part. qui s'est dit burlesquement pour mis en Musique.

GRINGUENAUDE, f. f. Petite ordure qu'on tire des émonctoires & autres parties du corps où elle s'attache par mal-propreté.

GRINGUENOTTÉ, v. n. qui se dit du rossignol, & qui exprime le ramage de cet oiseau. *Canere, cantillare*. Le rossignol ne *gringuenotte* que pendant un mois, c'est-à-dire, pendant que sa femelle couve ses petits.

GRINON, f. m. Terme de Médecine. Maladie des enfans. Les *grinons* sont la même chose que les *dracuncules*. Voyez ce mot.

GRINSEC. Terme de Fleuriste. Tulipe incarnat & blanc, printanière. MORIN.

GRINSTAT. Voyez GRINAA.

GRIOTTE, f. f. Grosse cerise à courte queue, ferme, plus douce que les autres, & qui tire sur le noir. La *griotte* est une espèce de grosse cerise noirâtre, assez ferme, très-douce & excellente. LA QUINT. La *griotte* fleurit beaucoup; mais elle est sujette à pètir à la fleur. En Poitou & en Angoumois on appelle *guindou* ce que nous appelons *griottes*. ID. La *griotte* n'est parfaitement mûre que quand elle est presque noire. Il y en a aussi quelques-unes qui sont aigres. *Cerasum acidius*.

On dit que ce mot vient du Grec *ἀγρίτης*, qui marque l'acidité de ce fruit.

GRIOTTE se dit aussi de l'orge frais & nouveau, rôti médiocrement & ensuite moulu. *Polenta*. Plin rapporte que les Anciens faisoient leur *griotte* de différentes manières. Ils arrosoient l'orge qu'ils laissoient sécher pendant la nuit, & le lendemain ils le fricassoient, après quoi ils en faisoient de la farine. Quelques-uns l'arrosoient encore d'eau, s'ils le trouvoient trop rôti, & le séchoient avant que de le mouler. D'autres prenoient de l'orge cueilli fraîchement & battu, & l'ayant arrosé d'eau, ils le piloient dans un mortier, puis ils le lavoient dans des corbeilles, & l'ayant fait sécher au soleil, ils le piloient encore une fois, le nettoyoient & le faisoient mouler. De

quelque façon qu'ils préparassent la *griotte*, ils mettoient sur vingt livres d'orge trois livres de lin, demi-livre de coriandre & environ deux livres de sel. Quand le tout étoit fricassé, ils le faisoient mouler ensemble. Les Italiens, sans arroser l'orge, le faisoient rôtir, & ensuite mouler bien menu, y ajoutant du millet, outre ce que les Grecs y mettoient.

GRIOTTIER, f. m. Arbre qui porte les griottes. *Cerasus*. Le *griottier* fait son buisson gros, retouillé & assez serré. Il a la feuille large & noirâtre. LA QUINT.

GRIOU. Voyez PUY GRIOU.

GRIP, f. m. Vieux terme de Marine, qui signifioit un petit bâtiment pour aller en course, comme aujourd'hui le Brigantin. Les Corsaires, qui partent pour courir les mers, disent encore qu'ils vont au cap de *Grip*.

GRIP, Terme de Fauconnerie. Tous les oiseaux de Fauconnerie sont de gros oiseaux qui ne vivent que de *grip*, de vol & de rapine; mais on les dresse, & on en fait des oiseaux de bonne affaire. Les corbeaux & les milans sont aussi des oiseaux de *grip*; mais on ne peut les afairer, principalement le corbeau.

GRIPAUME. Voyez AGRIPPAUME.

GRIPELLER, qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se *gripeller*. Terme de Tisserands, qui signifie se froncer, se créper, en parlant des étoffes de soie, qui ne sont pas bien unies, pour avoir été trop tôt déroulées de dessus l'ensuple. Les étoffes qui doivent être unies, restent quelque temps sur l'ensuple, de peur qu'elles ne se *gripellent*. On dit plus ordinairement se *gripper*.

GRIPPE, f. f. Fantaisie, goût capricieux. *Cupido*. Ce Curieux s'est ruiné en tableaux, c'étoit-là sa *grippe*. Cet homme ne fait rien, cependant il fait beaucoup de dépenses en livres, il amasse une fort belle bibliothèque; voilà sa *grippe*. Un tel achète une charge de Conseiller au Parlement à son fils; c'est la *grippe* des gens d'affaires. On veut passer pour homme de qualité; c'est la *grippe* du siècle où nous vivons.

On appelle *grippe*, une passion forte, apparemment parcequ'elle nous grippe, nous saisit, nous entraîne, se rend maîtresse de l'esprit & du cœur. Du reste, ce terme n'est bon que dans la conversation & dans le style familier.

On dit familièrement, se prendre de *grippe* contre quelqu'un, se prévenir sans raison contre lui.

GRIPPEMINAUD, f. m. Nom de chat.

*Aussi-tôt qu'à portée il vit les contestans,
Grippeminaud, le bon Apôtre,
Jettant des deux côtés la griffe en même-temps,
Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un & l'autre.*
LA FONTAINE.

Rabelais a composé ce mot de *gripper*.

Nous passâmes le guichet, où nous fûmes fait prisonniers & arrêtés par le commandement de *grippeminaud*, Archiduc des chats fourrés. RABELAIS.

GRIPPER, v. a. Attraper, ravir subtilement & promptement. *Arripere*. Il se dit proprement du chat & de quelques autres animaux qui prennent avec la griffe. Ce chat a *grippé* un bon morceau de viande. Il a *grippé* la souris au sortir de son trou.

Ce mot, selon Guichart, vient immédiatement de *γρίπτεται*, qu'il dérive de l'Hébreu *גריץ*. Selon Bourgoin, il vient de *rapere* ou plutôt de *corripere*, d'où l'on a fait *cripper*, puis *gripper*. Il y en a qui le dérivent de *γρίπτεται*, pêcher, *piscaire*.

Il se dit figurément des hommes qui ravissent subtilement le bien d'autrui. Il lui a *grippé* sa bourse. Un filou qui entre dans un logis *grippe* toujours quelque chose. Je n'ai fait que poser ma montre sur la table, elle a été *grippée*.

On dit aussi, dans un style familier, que les Serpens ont *grippé* un homme.

GRIPPER est aussi réciproque, & se dit des étoffes qui se retirent en se fronçant, ou parcequ'elles sont frappées inégalement, ou fabriquées sur une chaîne

mal tendue, ou sur une lisière mal disposée. Ce tafetas est tout *grippé*.

SE GRIPPER signifie aussi se mettre fortement quelque fantaisie dans la tête. C'est un homme sujet à se *gripper*. ACAD. FR.

GRIPPÉ, ÉE. part.

Du Cange dérive ce mot du Grec *γρίπος*, ou de l'Allemand *gripen*, qui signifie *ravir*.

GRIPPE-SOU est un nom burlesque qu'on a donné à ceux qui sont chargés par les rentiers de recevoir leurs rentes à l'Hôtel-de-Ville, moyennant une légère remise. *Æruscator*. On les appelle *grippe-sou*, à cause du sou pour livre qu'ils retenoient par leurs mains pour leur salaire. Ce droit est taxé aujourd'hui à un liard.

GRIPPON. Voyez GRIFFON.

GRIPSWALD. Ville Anléatique de la Poméranie Suédoise. *Gripwaldia*. Elle est près d'un petit Golfe de la mer Baltique, où elle a un bon port, à quatre lieues de la ville de Gutzkow, vers le nord & un peu davantage de Wolgast, vers le couchant. *Gripwald*, autrefois ville Impériale, est bien fortifiée, & elle a une Université, fondée par Wratislas IX, Duc de Poméranie, l'an 1456. L'Electeur de Brandebourg prit cette ville aux Suédois l'an 1678, & il la leur rendit l'an 1679, par le traité de S. Germain-en-Laye. Sa différence de Paris en longitude a été trouvée par une éclipse de soleil, tantôt de 52 m. 45 f. tantôt de 52 m. 40 f. CASSINI, *Acad.* 1700, *Hist.* p. 106.

GRIS, GRISE. adj. Couleur qui est mêlée plus ou moins de blanc & de noir. Les différentes combinaisons du blanc & du noir donnent les différentes nuances. *Cinereus*. Etoffe *grise*, drap *gris*.

GRIS est aussi substantif masculin, & désigne la couleur grise. *Color ex albo & fusco mixtus*. Le *gris*, chez les Teinturiers, est la nuance du noir, depuis la plus basse couleur, qui est le *gris blanc*, jusqu'à la plus haute, qui est le *gris noir*; en cet ordre, le *gris blanc*, le *gris de perle*, *gris de plomb*, *gris lavande*, *gris de castor*, *gris de ramier*, couleur d'ardoise, *gris de moron*, *gris brun*, sur brun, & *gris noir*, autrement *gris minime*, *gris d'épine*. C'est un *gris blanc* semblable à celui de l'écorce des épines. Un *gris d'épine*, un drap *gris d'épine*, un habit *gris d'épine*, *gris-maur*. Le *gris de fer* est le vrai *gris* qui ne se détache point. Le tout doit être teint en cramoisi avec guède ou pastel & cochenille d'Inde, sans mélange de Brésil, ni d'orseille. Il y a aussi un *gris cendré*, un *gris sale*, un *gris de rat* ou de *souris*, qui a moins d'éclat que les autres. Un *gris argenté*, un *gris violet*, *gris vineux*, *gris de sauge*, & un autre nommé *pain bis* ou *triste amie*, couleur de Roi, de Prince ou de noisette. Il y a aussi un *gris d'eau*, un *gris vert*, ou *meïde d'oie*, &c. Ces expressions servent à distinguer les différences du *gris*. Les Cordeliers sont vêtus de *gris*, parcequ'ils disent que c'est la couleur la plus simple qui est sans teinture.

Ménage tient que ce mot vient de l'Allemand *grijs* ou *graw*, qui signifie la même chose, qui a été fait de *grijsen*, qui signifie *pleurer*; Philander sur Vitruve le dérive de *cinericus*.

GRIS se dit aussi de la barbe & des cheveux, quand ils commencent à blanchir, & des personnes par rapport à la barbe & aux cheveux. *Canus*, *canescens*. Fi d'un amant à barbe *grise*. SAR. Les Grâces & l'Amour ont peur des cheveux *gris*. S. EVR. Guafini avoit acheté à Constantinople des manuscrits Grecs, dont il remplit deux caisses; le vaisseau sur lequel étoient ces caisses ayant malheureusement péri, le chagrin que Guafini en eut, le fit devenir *gris* en une nuit. MÉN.

Il n'est pas sûr que la sagesse

Suive toujours les cheveux gris. QUIN:

Barbe grise & jeune beauté
Sont ordinairement un mauvais assemblage.

S. EVR.

MOINE GRIS. C'est le nom qu'on a donné aux Moines

de Cîteaux au commencement de leur institution; parcequ'ils avoient un cuculle *gris*. Les Frères *gris*, dans l'Ordre de Cîteaux, les Frères laïcs, ou Frères convers, sont ainsi nommés. Voyez les MACRI.

GRIS POMMELÉ, se dit seulement du poil des chevaux qui est mêlé de noir & de blanc.

On appelle du vin *gris*, un vin paillet, qui est entre le blanc & le claret: & on dit, qu'un homme est *gris*, lorsqu'il a bu beaucoup de vin, & qu'il commence à être ivre.

Tu te trouves; dis-tu, surpris
Qu'au point du jour Blaise soit gris.
Tu vas t'imaginer peut-être
Que soupant hier chez le Maître,
Il avoit trop pris de son vin.
Tu te trompes, ne t'en déplaïse;
Compte que le compère Blaise
Boit du soir jusques au matin.

NOUV. CHOIX DE VERS.

On appelle *gris-de-lin* une nuance violette qui a plusieurs degrés depuis le plus clair jusqu'au plus brun. Nez incarnat & *gris-de-lin*. BENS. Quand on se sert du mot de *gris-de-lin*, le mot de *gris* ne change point de genre, & on ne dit point couleur *grise* de lin, mais couleur *gris-de-lin*, ces trois mots n'en font qu'un. On dit aussi *gridelin*, *grideline*, adjectif. Voyez ce mot.

On appelle *papier gris*, un papier sans colle, qui sert aux Chimistes & Apothicaires à passer & filtrer plusieurs liqueurs.

On appelle lettres *grises*, en termes d'Imprimerie; des lettres gravées sur bois, avec des ornemens & des figures. Ce sont de grandes lettres dont on se sert au commencement des chapitres.

On appelle *petit-gris*, des fourrures de peaux de lapin, ou de la peau d'une espèce de rats ou d'écureuils, qui se trouvent aux pays froids, qu'on appelle aussi *écureuils d'Hollande*, dont la queue est couverte d'un poil blanc tirant sur le *gris*.

C'est ce qu'en Blason on appelle *menu vair*. C'étoit autrefois une fourrure précieuse que portoient les Dames & les grands Seigneurs. Il étoit défendu aux Courtisannes d'en porter. L'animal, dont la peau fait les fourrures appelées *petit-gris*, se nomme en Latin *mus ponticus*, parcequ'on les trouve dans les pays qui sont le long du Pont-Euxin, du côté du nord: c'est une espèce d'écureuil.

On appelle *vert-de-gris*, la rouille de cuivre. Voyez au mot VERT.

AMBRE GRIS. Voyez AMBRE.

On appelle aussi un *temps gris*, un temps couvert & froid. Il fait *gris*, il fait un temps *gris*.

Ce mot en ce sens vient du Grec *νεβος*, *frigus*. En vieux François le mot *gris* signifioit proprement *froid* & *noirâtre*.

On dit figurément, faire *grise mine* à quelqu'un, le regarder *gris*; pour dire, lui faire mauvaise mine, lui témoigner qu'on est mal satisfait de lui.

On dit en proverbe, la nuit tous chats sont *gris*; pour dire, que toutes les couleurs sont égales quand il n'y a point de lumière, qu'on ne distingue pas le plus & le moins de perfection & de beauté dans les choses de même espèce.

GRISE ORIENTALE, ou AGATE ORIENTALE. Tulipe qui est d'un beau *gris-de-lin*, & lacque obscur. MORIN.

GRISE ORIENTALE SECOND. Terme de Fleuriste. Tulipe *gris-de-lin*, & lacque obscur & blanc. MORIN.

GRIS OU TREILLIS. Voyez TREILLIS.

Pénitent GRIS. Voyez PÉNITENT.

GRIS-GRIS. *Màrabous*.

GRISAC. Bourg de France, en Languedoc: *Grifacum*.

Il est situé dans le Gévaudan; près de la montagne de Losère. *Grifac* a titre de Baronnie; il a donné la naissance au Pape Urbain V.

GRISAILLE. s. f. Façon de peindre avec deux couleurs;

l'une claire, l'autre brune. C'est ce que les Peintres appellent autrement *clair obscur*, de l'Italien *chiaroscuro*. Une *grisaille*. Peindre en *grisaille*.

GRISAILE. En termes de Perruquier, on appelle *grisaille*, un beau mélange de cheveux blancs & bruns pour les perruques, ce qui compose un blond rembruni, qui fait un fort bon effet, & cette couleur ne change point. Perruque en *grisaille*.

GRISAILLER. v. a. Enduire, barbouiller de gris. *Leucophæo colore tingere, illinere, leucophæum tectorium inducere*. Faire *grisailier* un lambris, un plancher.

GRISANO. Ancien bourg de la Grèce. *Grisanum*, anciennement *Ctemena*. Il est dans la Thessalie, aux confins de la Macédoine, au couchant de Larissa.

GRISARD. f. m. Vieux mot, qui, selon Nicot, a signifié un Bléreau.

GRISÂTRE. adj. m. & f. Qui est de couleur tirant sur le gris. *Accedens ad colorem cinereum, leucophæum*. Une étoffe *grisâtre*. Les grès & plusieurs autres pierres & minéraux sont *grisâtres*.

GRISER. v. n. Devenir gris. Terme de Teinturier. Il se dit des bleus de mauvaise teinte, dont la couleur se change & tire sur le gris.

GRISER. v. a. Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre demi-ivre. *Griser* quelqu'un. Il est aussi réciproque. Pour peu qu'il boive il se *grise*.

GRISÉ, ÉE. part.

Sœurs GRISÉS. Voyez SŒUR.

GRISÉ, ÉE. part.

GRISÉ, ÉE. part.

GRISÉ, ÉE. part.

GRISÉ, ÉE. part.

GRISÉ, ÉE. part.

GRISÉ, ÉE. part.

Déjà l'ingénieuse abeille
Est aux champs à cueillir le miel,
Et l'Alouette vers le Ciel
Se guinde & grisolle à merveille...

MERC. de Mars 1718.

GRISON, ONNE. adj. Qui est gris. On ne le dit que du poil, ou des personnes par rapport au poil. Poil *grison*. Barbe *grisonne*. *Albidus, canescens*. Il y a des gens qui sont *grisons* dès 25 ans. Il est *grison* sous le harnois. BENS. Quand on est *grison*, il faut faire banqueroute à l'amour. VOIT.

On dit substantivement, un *grison*, un vieux *grison*. Ce *grison* a encore le cœur joyeux.

On appelle un cheval *grison*, lorsqu'il est gris: & un âne s'appelle populairement un *grison*, parcequ'il

est ordinairement gris. Ainsi Sancho Pança appeloit sa monture, son *grison*.

Je me vois en campagne rase,
Dominant sur tout l'horison;
Je pique des deux mon grison,
Et crois voler sur un Pégase,
Comme un autre Bellérophon.

P. DU CERC.

GRISON, se dit aussi par raillerie des gens de livrée, qui ne portent point de couleurs, & que l'on fait habiller de gris, pour les employer à des commissions secrètes. Je lui ai détaché mon *grison*.

On appelle encore *grisons*, de gros grès dont on se sert à bâtir dans les lieux où le grès abonde. Il faut tant de *grisons* pour faire le pied droit de cette porte.

GRISONS. Nom d'un peuple de l'Europe. *Grisones, Rhati proprii*, anciennement *Rhati Alpini*, parceque leur pays est tout entier dans les Alpes.

LES GRISONS, ou le pays des *Grisons*. *Rhatia recens, Rhati Alpini*. C'est une République de l'Allemagne, & une partie de l'ancienne Rhétie. Elle est bornée au midi par le Duché de Milan, & par l'Etat des Vénitiens. Elle a le Tirol au levant, & en partie au nord. Les Suisses la bornent encore du même côté, & au couchant. Ce pays peut avoir vingt-quatre lieues du couchant au levant, & vingt-deux du sud au nord. Il n'est presque par-tout que montagnes aspreuses & inaccessibles, où le Rhin, l'Inn & l'Adda prennent leurs sources. Les *Grisons* sont divisés en trois ligues, dont les habitans sont en partie Catholiques Romains, & en partie Réformés. 1. La ligue Grise, qui a donné le nom à tout le pays. 2. La ligue de dix Droitures. 3. La ligue de la Cadée, ou de la Maison de Dieu, à laquelle la ville & l'Evêque de Coire sont joints. Heil! les nomme autrement: la première; dit-il, est la haute ligue, qui comprend dix-neuf Communautés, aussi-bien que la deuxième, appelée la ligue de l'Hôtel-Dieu. Et la troisième, dite la ligue des dix Juridictions, comprend dix Communautés. La haute ligue fit alliance perpétuelle avec sept Cantons, en l'an 1497, & celle de l'Hôtel-Dieu s'y joignit l'année suivante. La troisième n'est point alliée avec les Cantons; mais elle ne laisse pas de vivre en bonne intelligence avec eux.

Il y a encore dans le pays des *Grisons* la Valte-line, & les Comtés de Chiavenna & de Bormio; mais ces trois ne sont pas du corps de la République, ils en sont les sujets. Quoique chacune des trois ligues des *Grisons* ait ses Magistrats particuliers, pour l'administration de la Justice, elles ne forment pourtant qu'un corps de République, dont la souveraineté réside dans un Conseil composé de quarante-cinq Conseillers, dont chaque ligue fournit sa portion à proportion de son étendue. Quand il se présente des affaires extraordinaires, elles sont des assemblées-générales, qui se tiennent tantôt à Coire, tantôt à Ilantz, & tantôt à Tafaas, ou Davos, qui sont les trois principaux lieux de leur pays. Les *Grisons* se liguerent entr'eux l'an 1470, & ils s'allièrent avec les Suisses l'an 1491. On prétend qu'ils peuvent mettre sur pied trente-cinq mille hommes de leur milice. MATY & HEIST. *Hist. de l'Emp.*

GRISONNEMENT. f. m. Terme d'Architecture. C'est la même chose que première esquisse d'un dessin. Voyez ESQUISSE.

GRISONNER. v. n. Devenir grison. On ne le dit guère que des personnes. Il commence à *grisonner*. Les cheveux lui ont *grisonné* de bonne heure. *Canescere*.

GRIVE. f. f. Oiseau de couleur plombée, grivelée sous la gorge, de la grosseur d'un merle, & qui est bon à manger dans la saison des vendanges, parcequ'il s'engraisse de raisins. *Turdus*. Les Anciens faisoient si grand cas des *grives*, à cause de la délicatesse de leur chair, qu'ils accommodoient des lieux propres

à les engraisser, ainsi qu'il se pratique pour les ortolans & les cailles. Pourquoi les grives, si estimées des Romains, sont-elles si négligées maintenant ? Nonius, qui se fait cette question, de *Re Cibaria*, L. II, c. 29, répond que ce qui rendoit les grives si excellentes à Rome, c'étoit l'art qu'on avoit inventé de les engraisser, & d'en rendre la chair plus délicate. On les nourrissoit dans des volières, de figues pilées & mêlées avec de la farine de froment, dont on faisoit de petites boules qu'on leur jettoit. On leur donnoit aussi quelquefois du miller, & il y avoit au milieu de la volière une rigole, où couloit toujours l'eau la plus pure & la plus claire. Aujourd'hui, telles qu'un Chasseur les tue, elles sont maigres. Elles ne laissent pas d'être encore recherchées, dans le temps que les raisins sont aux vignes. *Voyez* encore DE LA MARE, *Tr. de Police*, T. II, p. 1392 & 1393.

Les grives sont connues par toute la terre; l'on en voit quantité en France en été, & c'est pendant ce temps qu'elles font leurs nids; mais durant l'automne l'on en voit plus grande quantité, parcequ'elles aiment extrêmement le raisin. Cette espèce d'oiseau est d'un naturel très-chaud. Il y en a de trois sortes. La première est la grande grive. La seconde est la petite, & le Mauvis est la troisième. D'habiles Fauconniers mettent la Litorne & le Trasse au nombre des grives, & tiennent que ces oiseaux sont de l'espèce des grives, & qu'ils ont les mêmes façons de faire, & vivent des mêmes fruits. De plus, il y a des grives qui sont de passage, & d'autres qui demeurent: parmi ces dernières les unes se cachent, & les autres se voient toujours.

Albert le Grand dit qu'elles se plaisent dans les terres qu'on laisse reposer du labour. Elles s'adonnent aux raisins, & à toutes sortes de fruits qui viennent sur les arbres. Aux pays où il y a des oliviers, elles s'engraissent d'olives; elles cherchent la farine, qui est produite par les hêtres & fouteaux: elles aiment aussi beaucoup le myrte, & fréquentent volontiers les arbres fruitiers sur lesquels vient le gui, qui sert à faire la glu.

Elles font leurs nids dans les lieux écartés, ombrageux & frais, pour éviter la grande chaleur, dans les épines blanches ou dans les genièvres, dont elles aiment beaucoup la graine. Elles font quatre ou cinq œufs, qu'elles ne couvent que pendant dix jours. Leurs nids sont construits avec de la terre; & s'il survient de grandes pluies pendant la ponte, les nids s'emplittent d'eau, & les petits sont noyés. C'est pour cela qu'il y a des années où l'on voit peu de grives.

Celles qui viennent des pays éloignés, & passent la mer pendant l'automne, étant battues des vents contraires, tombent de lassitude dans la mer & se noient. C'est encore une des causes de la rareté des grives dans certaines années.

GRANDE GRIVE DE GUI, ou CISERRE. *Turdus viscivorus major*. La grive de Gui est plus grande que les autres; son nom lui vient de sa couleur grivelée. Elle est plus grande que la litorne.

Sa tête, ses ailes & son ventre sont obscurs; les plumes qui sont vers la queue ont un peu de jaune; la peau qui est entre le bec, est d'une couleur pâle & rouge mêlée ensemble; ses pieds & ses doigts sont jaunâtres, particulièrement le nerf de derrière des jambes; ses ongles & son bec sont noirâtres; le devant du cou & tout le ventre, sont marquetés de points noirs sur un fond blanchâtre & jaunâtre en quelques endroits; les plumes de dessous des ailes sont blanches; les extrémités des plumes de ses ailes & de sa queue, sont quelquefois bordées de blanc. Elle fait son nid de terre fangeuse tout au haut des arbres, & fait quatre ou cinq petits.

PETITE GRIVE, ou Grive commune. *Turdus viscivorus minor, vel communis*. Elle ne mange pourtant pas de baies de gui. Elle n'a été ainsi appelée, que parcequ'elle ressemble beaucoup à la Drenne, qui mange réellement du gui. Elle est plus petite que

la litorne, plus grosse que le mauvis. Elle diffère peu de la grande grive par la couleur de son penna-ge; la grande est un peu plus madrée, & a les taches plus petites.

Il est à remarquer que la grive, tant le mâle que la femelle, sont grivelés en été, & tout gris en hiver, & c'est à cause de cela qu'Aristote a dit qu'elles changeoient souvent de couleur.

Il y a encore une espèce de grive appelée Litorne. *Voyez* ce mot.

Les Mauvis sont des espèces de grives, dont il y en a de quatre sortes. La petite grive, qu'on ne voit guère que sur la fin de l'automne & en hiver; la grive commune, qui vit de raisin; la grosse grive, qui vit de gui; & une autre sorte de la même grosseur, mais qui vit de graine de genièvre. Elles diffèrent un peu entre elles dans ce qu'elles ont de gris blanc, ou de plombé. Au mois de Janvier & de Février on peut prendre les grives, les merles & les autres oiseaux semblables, qui cherchent les vers de terre & leur nourriture aux abris, le long des buissons, aux fossettes, ou bien avec la petite rets. Cette chasse finit au mois de Mars.

Au mois d'Octobre & de Novembre on prend les hautes grives, appelées grives de gui, avec les collets & les gluaux sur les arbres, où l'on voit du gui. L'on prend de même les petites grives & les merles au collet, & à la rejetoire. Au mois de Décembre on prend les grives & les merles aux fossettes, ou à la petite rets.

Il y a aux Antilles une si grande quantité de grives, qu'on ne sauroit voir un fruit mûr qui n'en soit endommagé.

On dit proverbialement, qu'un homme est saoul comme une grive, quand il a mangé avec excès.

GRIVE. Poisson de mer. *Voyez* TURDUS.

GRIVE, ou GRIF, s. m. Monnoie de compte de Moscovie. *Voyez* GRIF.

GRIVÉLÉ, ÉE. adj. Qui est tacheté de brun & de blanc. *Fusco & albo colore distinctus, fuscis & albis maculis*.

GRIVÉLÉE. s. f. Profit injuste & secret qu'on fait dans un emploi, ou sur des marchandises qu'on achète par commission. C'est ce qu'on appelle, en parlant des domestiques, ferrer la mule. *Lucrum iniquum, per fraudem acquisitum*. Aussi ai-je coutume de comparer la Cour à cette ville de Crotonne, des façons de faire & coutume de laquelle un bon paysan voulant informer Eumolpus & ses compagnons dans Pétrone, voilà de quelle façon & en quels termes il leur en parloit, *ô mi hospites, si negociatores estis, c'est à-dire, si vous êtes gens modestes, sérieux, qui alliez rondement en besogne, qui ne cherchiez qu'un gain honnête & modéré, qui ne fassiez point les muguets, les marjolets, les enfarinés, les fanfarons, qui soyez ennemis de toute sorte de grivelée, qui ne vouliez pas appauvrir le Roi ni le public pour vous enrichir, &c.* MASCUR.

Ménage tient que ce mot vient de grive, à cause que les Anciens se servoient de la variété des étoiles & bigarrures des lézards & autres animaux, pour marquer les fraudes & les impostures; & que le mot de grive vient de grigri, qui imite le cri que font les grives. D'autres le dérivent du Latin *cribellare*, qui signifie cribler.

GRIVELER. v. n. Faire de petits profits secrets & illicites en quelque emploi, ou sur des marchandises qu'on achète par commission. *Per fraudem habere, questum facere*. Il n'est que du style familier, ainsi que ses dérivés.

GRIVÉLÉ, ÉE. part. En ce sens est, *per fraudem acquisitus*.

GRIVELERIE. s. f. Action de griveler. *Fraus mala in questu faciendò*. Le Roi Henri IV avoit le don de développer les entortillemens & les nœuds dont les Financiers, quand ils ne sont pas de bonne foi, s'étudient à cacher leurs griveleries. PÉREFIXE, *Hist. de Henri le Grand*. L'édition in-12, Amst. 1661, p. 268, porte *friponnerie*; mais le mot de *griveleries* re-

vient, pag. 271, dans l'exemple suivant. Il est bon de marquer un expédient qu'il trouva entre plusieurs, pour empêcher les *griveleries* des Financiers.

GRIVELEUR. f. m. Celui qui grivèle, qui fait des grivelées. *Fraudulentus in quæstu faciendo.* C'est un franc *griveleur*. Tous ces termes sont du discours familier.

GRIVOIS. f. m. Bon drôle, bon compagnon. Soldat hardi & alerte. M. de Caillières se moque de ce mot, & ne l'approuve point. Il est vrai qu'il est populaire; mais il est François, & on s'en sert dans le style familier & dans le burlesque. Un bon *grivois*, un *grivois* de l'armée. Il trouva un *grivois* qui s'approcha fort modestement de lui, & s'insinua tellement sous sa brandebourg, qu'il s'en trouva revêtu, & le pauvre M. du Périer resta en juste-au-corps. MEN. A la manière des *grivois* de l'armée, ils commencent par s'emparer de ce qui les accommode.

FRÉZIER.

GRIVOISE. f. f. Sorte de tabatière faite en manière de rape pour réduire en poudre le tabac qui est en rouleau; ces sortes de tabatières sont venues de Strasbourg en 1690, sans doute parceque les soldats, ou *grivois* s'en servent. *Scobina tabacaria.*

GRIVOISE, est aussi une fille qui vit en débauche avec les *grivois*, les soldats. On le dit particulièrement des Vivandières, ou d'une femme d'armée.

G R O.

GROBIS. f. m. Vieux mot. Gros Seigneur. Borel dit que c'est de-là qu'on a dit, faire le *ramina-grobis*. Madame Des-Houlières dit *romina-grobis*, & non pas *ramina-grobis*, & tout Paris le dit de même. On appelle un gros chat un *romina-grobis*.

GROCER. v. a. Vieux mot. Gronder.

GROCH ou **GROCHEN.** f. m. Petite monnaie de Pologne, qui vaut huit deniers tournois: il en faut quatre-vingt-dix pour faire l'écu de soixante sols de France.

GROCHE. f. f. Les Turcs nomment quelquefois de la sorte la réale ou pièce de huit d'Espagne: elle a cours à Constantinople pour 80 aspres de bon aloi; mais si l'aloi est bas, on en donne six vingt pour la réale.

GRODECK. Petite ville de Pologne. *Grodecia.* Elle est dans la Russie Rouge, entre la ville de Lembourg & celle de Sanock, à treize lieues de la première, & à quinze de la dernière. Il y a quelques autres villes en Pologne qui portent le même nom.

GRODECK ou **GRUDECK**, dans le Palatinat de Podolie, sur la rivière de Smotrave, au-dessous de Felstin, au nord de Kaminiec.

GRODECK ou **GRUDECK**, sur la rive gauche du Niester, & sur le Seret qui la traverse, & qui se joignent au-dessous de Janow.

GRODECK ou **GRUDECK**, au Palatinat de Kiovie, sur une petite rivière qui va se perdre dans le Boristhène, au-dessous de Kiow.

GRODNO. Ville de Lithuanie, capitale d'une Châtellenie du Palatinat de Troki, & située sur la rivière de Niemen, où elle a un beau port, environ à vingt-deux lieues de Novogrodeck, vers le couchant; & de Troki, vers le midi. *Grodna.* Cette ville est défendue par un bon château qui la domine: la Diète générale du Royaume de Pologne, qui doit se tenir tous les trois ans en Lithuanie, s'assemble dans cette ville. Les Moscovites la prirent & la ravagèrent en 1655; mais elle s'est rétablie. *Long. 42 d. 45 m. lat. 53 d. 18 m.*

GROËNLAND, ou **GROËNLANT**, ou **GROËNLANDE.** *Gronia, Grønlandia.* C'est un grand pays qui fait partie des terres Arctiques. Il est au septentrion de l'Europe, de l'Amérique & de l'île d'Islande. On lui donna le nom de *Groënland*, qui signifie une *Terre verte*, parcequ'on en trouva les côtes toutes couvertes de mouffe. On y établit un Evêché suffragant de Drontheim à la ville de Garda;

mais environ l'an 1416, les Norvégiens abandonnèrent ce pays. Dans le dernier siècle, & au commencement de celui-ci on en a découvert les côtes, depuis environ le dixième degré de longitude, jusqu'au 260°; & depuis le 60° de latitude jusqu'au 78°; mais on ne connoît que quelques havres, où se retirent ceux qui vont à la pêche de la Baleine. On ne fait pas si ce pays est un continent, séparé de l'Amérique, ou s'il lui est joint vers le nord du nouveau Mexique, parcequ'en suivant ses côtes par les détroits de Forbisher, de David & de Hudson, pour chercher un passage de la mer du Nord à celle du Sud, qui abrégeroit de beaucoup le chemin des Indes orientales, on n'a pu aller que jusqu'à la Baie de Button, les glaçons empêchant d'aller plus avant, & de savoir au sûr, si ce qui est au delà est terre ou mer. On divise le *Groënlandt* en vieux & nouveau: le vieux est au nord de l'Islande, & le nouveau au midi. Parceque les Norvégiens l'ont découvert les premiers, les Rois de Danemarck s'en attribuent l'empire; & comme c'est un titre sans fruit, il n'y a personne qui le leur dispute. On dit que les Groënlandois font du pain avec des os de poisson, & qu'ils boivent de l'eau de la mer: mais il n'y a nulle apparence que dans un si grand pays on n'ait point d'autre aliment.

La Peyrere a fait une Relation du *Groënland*. Il l'a tirée de deux Chroniques, l'une Irlandoise & l'autre Danoise. C'est Erric le Rousseau, Gentilhomme Norvégien, qui découvrit le *Groënland*. Jusqu'en 1539, le commerce subsista entre le *Groënland* & la Norvège. Il se perdit en ce temps-là, & quelque tentative que l'on ait faite depuis pour retrouver cet ancien *Groënland*, il n'a pas été possible d'y réussir. Les Navigateurs arrivent à la vérité au *Groënland*; mais aucun ne trouve l'endroit autrefois habité par les Norvégiens, & où étoit la ville Episcopale de Garde. Le dernier Evêque de Garde s'appelloit Henri. Il se trouva en 1389 aux Etats de Danemarck. *Voy. le Recueil des voyages au Nord*, imprimé à Amsterdam en 1715. Le Christianisme y a été introduit par Leif, fils d'Erric le Rousseau, ou Henri Rufus, ou le Roux.

Ce mot est composé de *Groën*, vert, & *lande*, terre, *Groënlande*, terre verte. On fait que les Norvégiens, gens de race Gothique & de la langue Teutonique, ont les premiers découvert & donné le nom de *Groënlande*. HUET, *Origine de Caen*, p. 305. Maty prend la prononciation Hollandoise pour la prononciation Française, quand il dit que l'on prononce *Gronlandt*. Nous prononçons *Groënlande*, ou *Gronlande*. En 1554 les Danois équipèrent un vaisseau qui étant parti de Copenhague au commencement du printemps, n'arriva sur les côtes de *Groënlande* que le vingt-six de Juillet. Les montagnes étoient encore couvertes de neiges, & le bord de la mer glacé. Thormodus Tarfæus, Historiographe Royal de Norvège, a donné une histoire de *Groënlande* qui est curieuse. Elle fut imprimée à Copenhague en 1707, sous le titre de *Gronlandia antiqua*, &c.

GROËNLANDOIS, OISE. f. m. & f. Habitant, originaire de la Groënlande. *Groenlandus*, a. Les *Groënlandois* s'habillent de peau de chiens, de veaux marins & de rennes, & portent sous leurs habits des camisoles de peaux d'oiseaux, comme de cigne, d'oison, de canard & de cercelle, tournant les peaux en dedans ou en dehors, selon les saisons. Les *Groënlandoises* sont vêtues comme les hommes, à cela près qu'elles ont un morceau de peau qui leur pend devant & derrière jusqu'à mi-jambe, & que le capuchon de leur juste-au-corps est assez large, à cause de leurs cheveux, au lieu que celui des hommes qui en ont moins, est plus étroit. Le vaisseau Danois, dont nous avons parlé à l'article précédent, amena en Danemarck trois *Groënlandoises*. Elles étoient de fort petite taille, mais tout leur corps étoit bien proportionné, si ce n'est qu'elles avoient le visage un peu large, & les yeux petits, mais noirs & très-vifs. Leur couleur

couleur étoit d'un olivâtre brun ; & tout leur corps étoit encore plus basané que leur visage. Elles avoient la peau très-douce, & les mains courtes, aussi bien que les pieds. *Voyez* OLÉARIUS, *Voyage de Moscov.* L. III.

GROFFES. f. m. Vieux mot. Sorte de dard ancien.

GROGNARD. f. m. Qui gronde, qui est mécontent, qui marque son chagrin en *grognant*. *Querulus*, *morosus*.

*Pour l'autre qui me reste ici,
C'est un grognard froid & transi,
Qui jadis a su par sa rime
Acquérir quelque foible estime.*

RECUEIL DE VERS.

Ce mot de *grognard*, & ceux de *grogne*, *grogner*, *grogneur*, qui suivent, sont des termes populaires.

GROGNE. f. f. Chagrin, mécontentement qu'on témoigne en grondant. *Obmurmuratio*, *muffitatio*. Il est bas.

GROGNEMENT. f. m. Cri des porceaux. *Grunnitus*. DANET. Il se dit familièrement & figurément des personnes.

Ce mot & le suivant sont formés par onomatopée du bruit que font ces animaux.

GROGNER. v. n. Qui se dit au propre du cri des porceaux. *Grunnere*. On le dit par extension des hommes, quand ils font un bruit sourd, & qui n'est pas articulé, lorsqu'ils sont mécontents, ce qui imite assez le cri du porceau. *Obmurmurare*, *muffare*, *mutire*.

GROGNEUR, EUSE. adj. Celui qui grogne, qui murmure tout bas, par mécontentement, ou par chagrin. *Obmurmurator*. Il est aussi substantif. C'est un vieux *grogneur*, une vieille *grogneuse*. Il est du style familier.

Chez les Religieuses les petites pensionnaires qu'elles élèvent, appellent entre elles la mère *Grognon*, celle qui est chargée du soin de leur éducation, parcequ'elle les reprend de leurs fautes. On dit au masculin *monitor*, dans le même sens qu'Horace a dit des jeunes gens, qui sont ordinairement indociles, *monitoribus asper*.

GROGNON. f. m. Rude coup.

*La Gent Troyenne par-tout trotte,
Donne grognons à quiconque s'y frotte,
Pille tout le pays, & fait mille dégâts...*
Le P. Du Cerceau, dans sa *Ravigote*.

GROIGNETTE. f. f. Vieux mot. Sorte d'étoffe de drap, de fourrure.

GROIN. f. m. C'est le museau d'un cochon, la partie antérieure de la tête d'un *porceau*, avec laquelle il fouille dans la terre. *Rostrum*. Un *groin* de cochon est quelque chose de fort bon à manger.

Ce mot se dit dans le style burlesque & badin du museau de tous les animaux, & par mépris du visage de l'homme.

*Euterpe de son flageolet
Sur son groin lui décharge un soufflet.*

RECUEIL DE VERS.

Ce mot, selon Bovillius, vient du Latin *grunire*, *grogner*, parceque c'est par le *groin* que les cochons font entendre leur grognement. Selon le P. Pezron *groin* est un mot Celtique.

GROIRIE. f. f. Vieux mot. Forêt commune. LOBIN. *Gloss. Sylva*, ou *Saltus communis*.

GROISIL. *Voyez* GROSIL.

GROISSE. *Voyez* GROSSESSE.

GROIZON. f. m. Sorte de pierre ou craie blanche réduite en poudre très-fine, dont les Mégisfiers se servent pour préparer le parchemin.

GROL ou GROLLE. Petite ville des Provinces-Unies. *Grolla*. Elle est dans le Comté de Zutphen & de

Tome IV.

Doësbourg, vers l'orient. *Grolle* est fortifiée. Les François l'ayant prise l'an 1672, la firent raser deux ans après en 1674. Long. 24 d. 5 m. lat. 52 d. 7 m.

GROLLE. f. f. Oiseau du genre des corneilles, qu'on appelle aussi FREUX. *Voyez* ce mot.

Ménage dit que ce mot vient de *garrula* ou de *garriola*, qui se trouve dans la loi des Allemands.

GROMA. f. m. Terme d'Histoire ancienne. C'étoit chez les Romains une espèce de perche d'environ 20 pieds, qui servoit à mesurer l'étendue d'un camp pour la distribution des tentes. De-là l'art *gromatique* s'est dit de toutes sortes d'arpentage. *Gromaticus*, Arpenteur.

GROMÉNARE. f. f. Terme de Relation. Salut, révérence qui au Japon, consiste à frapper trois fois la terre de son front. *Salutatio Japonica*. Au moment que le Père entra, tous s'inclinèrent trois fois profondément, jusqu'à toucher la terre de leur front, en quoi ils (les Japonois) sont fort adroits, & cette révérence, que les Japonois appellent *groménare*, n'est que du fils au père, & du vassal au Seigneur. P. BOUHOURS, *Xav. L. V.*

GROMMELER. v. n. Murmurer secrètement; gronder entre ses dents. *Muffitare tacite* & *apud se queri*. Il n'est que du discours familier.

Ce mot vient de *gromellaat*, qui en langage Celtique ou bas-Breton, signifie la même chose.

GROMMELEUX, EUSE. adj. *Voyez* GRUMELEUX. La Quintinie & Liger écrivent *grommeleux*.

GRON signifie en langue Saxonique, un lieu aquatique & marécageux, & Cambden prétend que la ville de *Groningue* en a tiré son nom. HUET, *Orig. de Caen*.

GRONA. Ancien bourg réduit en village. *Grona*, *Cremona*. Il est dans la Dalmatie, au nord de Spalatro, près des ruines de Salone.

GRONDABLE. adj. Qui mérite d'être grondé.

Je suis ravie que vous me grondiez, quoique je ne sois point *grondable*: mais comme vous ne saviez pas mes raisons, j'aurois trouvé fort mauvais si vous n'aviez pas fait le diable à quatre... Madame de MONTMORENCI, *T. V, des Lettres de Buffly*.

GRONDE. f. f. *Voyez* TROMPE, instrument de Musique; c'est la même chose.

GRONDEMENT. f. m. Bruit sourd. *Murmur*. Le *grondement* du tonnerre. ROH. Ce terme est peu en usage.

GRONDER. v. a. Reprendre quelqu'un, le gourmander de paroles. *Increpare*. Un maître *gronde* ses valets qui ont manqué à leur devoir. On le dit particulièrement à l'égard des inférieurs.

GRONDER. v. n. Murmurer, se plaindre entre ses dents. *Obmurmurare*. Il n'est pas content, il *gronde*. *Gronder* contre quelqu'un.

*Laisse gronder tes envieux:
Ils ont beau crier en tous lieux,
Qu'en vain tu charmes le vulgaire;
Que tu n'es rien moins que plaisant;
Si tu savois un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairois pas tant.*

DESPRÉAUX.

On dit figurément que le tonnerre *gronde*, quand il fait un bruit sourd dans la nue. N'entendez-vous pas le tonnerre qui *gronde* sur vos têtes?

On le dit de même de l'orage.

L'aquilon en fureur gronda sur les montagnes.

BOIL.

On le dit encore en parlant de la guerre, des préparatifs qu'on fait pour attaquer un ennemi, du bruit & du fracas des armées & de l'artillerie.

*Ce n'est que sur ses ennemis
Qu'on entend gronder le tonnerre;
Les peuples qui lui sont soumis
Sont les plus heureux de la terre.*

AB. BOCHART,
F f f f

GRONDÉ, ÉE. patt. *Increpitus, objurgatus.*

GRONDERIE. f. f. Reprimande qu'on fait en colère. *Increpatio, increpitus.* Elle s'en aperçut & l'en gronda, & voulant continuer sa gronderie. Made-moiselle DE . . . Ce terme est du style familier.

GRONDEUR, EUSE. adj. Qui gronde & qui a coutume de gronder. *Morofus, increpitans.* Les femmes sont coquettes quand elles sont belles, & grondeuses quand elles sont sages. M. Scud.

Ce n'est qu'en mots fâcheux qu'éclate votre ardeur,

Et je ne vis jamais un amour si grondeur.

MOL.

*Du plus petit délai mon ame impatiente
Prend aisément le ton grondeur.
La vitesse même est trop lente,
Quand on désire le cœur.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

On dit substantivement, c'est un vieux grondeur, une vieille grondeuse. Il y a une comédie intitulée le Grondeur.

GRONDEUR. f. m. Poisson qui se trouve dans les petites rivières des îles de l'Amérique. On l'appelle grondeur, parcequ'il gronde à la manière d'un petit cochon lorsqu'il est pris. Voyez ROUGET.

GRÔNE, ou GROSNE. Rivière de France. *Grauna, Graona.* La Grône est une petite rivière de Bourgogne, sur les confins du Châlonois & du Mâconnois. Elle se décharge dans la Saône, entre Châlons & Tornus. Elle passe au bas de la Busifa, & le long des murailles de Cluni, & se décharge dans la Saône, entre Senecey & Châlons.

GRONEBOURG. Voyez TAVASTHUS.

GRONELANDE. Voyez GROËNLANDE.

GRONESUND. Petit détroit de la mer Baltique. *Fretum viride.* Il est entre l'île de Zélande & celles de Falster & de Mona.

GRONINGUE. Ville des Provinces-Unies, capitale de la Province qui porte son nom. *Groninga, Groëninga, Gruninga.* Elle est située sur la rivière de Dam, à quatre lieues de Dam, du golfe de Dollert & de la mer d'Allemagne. Groningue a un Evêché suffragant d'Utrecht, & une Université. Groningue est assez grande, bien peuplée & extrêmement forte. L'Evêque de Munster l'assiégea inutilement l'an 1672. Long. 24 d. lat. 53 d. 13 m.

Ce nom Groningue a été donné à ces lieux, dit-on, à cause de Grunus, fondateur de la ville de Groningue. Quelques-uns prétendent que ce Grunus étoit Troyen. D'autres, comme Munster, se contentent de le faire chef des Francs & fils d'Antenor, un de leurs Rois. Il fonda, disent-ils, Groningue vers l'an 374 ou 377 de Rome. Mais on verra parceque nous avons dit au mot FRANC, que ce nom étoit inconnu dans ces temps-là, pour un nom de peuple.

La Province ou la Seigneurie de Groningue, ou le Groningerland. *Ditio Groningenfis, Groninganum.* Ce pays étoit autrefois une partie de la Frise. Il est maintenant une des Provinces-Unies des Pays-bas. Elle est bornée au couchant par la Frise propre, & au midi par l'Overissel. Elle a au couchant le marais de Bourtanghe & le golfe de Dollert; & au nord la mer d'Allemagne. Elle renferme la ville de Groningue, avec son territoire, qu'on nomme le Goerecht & les Ommelandes, c'est-à-dire, les pays circonvoisins, qui sont divisés en cinq petites contrées, le Wester Quartier est aux confins de la Frise, l'Hunfingo le long de la mer d'Allemagne, le Fivelingo vers l'embouchure de l'Embs, l'Oldé-Ampt vers le golfe de Dollert, & le Wester-Woldt vers le marais de Bourtanghe. La plus grande fertilité de cette Province consiste en ses grands pâturages, où l'on nourrit quantité de gros chevaux de tirage. Ses lieux principaux sont Groningue, capitale, Dam, Delfzyl, Winfchote & le fort de Bourtanghe.

GRONNET. adj. Vieux mot qui se trouve dans Co-

quillard, & qui semble signifier propre, bien fait.

GROS, OSSE. adj. Terme relatif, qui s'applique à ce qui a beaucoup de circonférence & de volume. C'est l'opposé de menu & de délié. *Crassus.* Un gros homme, une grosse femme. Un gros arbre. Un gros livre. Fil gros, gros fil. *Filum crassum.*

On remarquera en passant que femme grosse & grosse femme signifient deux choses tout-à-fait différentes. Quand l'adjectif suit immédiatement le substantif, femme grosse, c'est la même chose que femme enceinte. *Gravida, pragnans.* Hors de là ce mot a la même signification que celle du masculin.

Une chose est grosse par la quantité de sa circonférence. Elle est épaisse par l'une de ses dimensions. Un arbre est gros. Une planche est épaisse. Il est difficile d'embrasser ce qui est gros. On a de la peine à percer ce qui est épais.

Ce mot vient du Latin, *grossus.* Voyez MÉNAGE. *Grossus* se trouve souvent dans la basse Latinité pour *rudis, magnus, crassus.* D'autres le dérivent de *crassus.* Les Auteurs appellent Louis le Gros, *Ludovicus Crassus.* Il vient de ces deux mots; car il s'est fait immédiatement de *grossus*, & *grossus* s'étoit fait de *crassus.* Icquez trouve le mot de gros dans la langue des Francs: *gruoz* ou *groz* dans cette langue, signifie grand, & *gross* a la même signification dans l'Allemand: quoique nous ayons attaché des idées différentes au mot de grand & à celui de gros, ces idées conviennent en beaucoup de choses, & surtout en ce qu'elles marquent une étendue considérable, ou dans un sens propre, ou dans un sens figuré.

GROS signifioit autrefois gras, c'est en ce sens que l'Empereur Charles le Gras, Roi de France, de Germanie, de Lorraine & d'Italie, est quelquefois appelé Charles le Gros. C'est pour la même raison que le Roi Louis VI a été surnommé le Gros, comme le rapporte Suger. Le mot de gros a été aussi en usage dans le siècle dernier, pour celui de grand. Le Roi ayant témoigné un jour qu'il n'aimoit pas cette expression nouvelle; Despréaux qui se trouva présent, dit qu'il étoit surprenant que sous le règne de Louis le Grand on voulut mettre par-tout le mot de gros pour celui de grand.

Non-seulement ce qu'on appelloit grand fut métamorphosé en gros, mais ce mot fut introduit partout, & mis, pour ainsi dire, à toute sautelle; & l'on dit une grosse armée, une grosse ville, une grosse faim, un gros orage, un gros péché, un gros Financier, un gros Marchand, une grosse fortune, une grosse qualité, une grosse distinction, un gros mérite, une grosse affaire, &c.

M. de Caillères, dans ses mots à la mode, se plaint de l'abus qu'on fait de ce mot, & soutient qu'il est affecté aux choses corporelles dont la grosseur peut se mesurer; & qu'un gros Seigneur ne doit s'entendre que de sa taille, & non pas de son crédit & de ses richesses. On fit alors cette chanson contre cet abus.

*Qu'une grosse beauté dérange la cervelle,
Et fait pousser de gros soupirs!
La grosse qualité peut flatter nos désirs;
Mais avec un gros bien on a ce qu'on appelle
De gros honneurs, de gros plaisirs.*

Malgré la critique ce mot s'est maintenu dans plusieurs phrases. La valeur du Maréchal de Gassion étoit vive & agissante, mais il est vrai qu'on la voyoit moins libre à la vue d'une grosse affaire. S. EVR. L'infidélité qui fait le mérite galant des Cours agréables, passe pour le plus gros des vices dans cette bonne nation. S. EVR. On dit, quand on entend bien sonner une Paroisse, qu'il est mort quelque grosse tête, quelque personne considérable. Gros Seigneur, qui veut dire grand Seigneur, personne fort considérable. Autrefois il n'y avoit que les gros Seigneurs qui ajoutassent à leur nom de baptême celui de leur terre & de leur apanage, ce qui insensiblement est

devenu le nom de famille. MÉN. On dit fort bien *gros gain*, pour signifier un gain considérable. Faire un *gros gain* au jeu.

✂ Ainsi le mot de *gros*, par opposition à petit, se dit d'un tout composé d'un grand nombre ou d'un grand amas de plusieurs choses. Une *grosse* armée. *Numerosus exercitus*. De *grosses* dettes. Une *grosse* rivière. Une *grosse* somme. *Ingens*. Une *grosse* ville.

✂ En fait de bâtimens, on appelle *gros* murs, ceux qui soutiennent les planchers & la charpente, par opposition aux murs de cloisonnage. Voyez MUR & CLOISONNAGE.

✂ *Gros*, opposé à délié, délicat. De la *grosse* toile. Du *gros* drap. De *gros* fouliers. De la *grosse* besogne. Du *gros* pain.

✂ On appelle *grosse* viande, la viande de boucherie.

✂ *Gros* vin, du vin épais & couvert.

✂ *Gros* bon sens, un sens bon, droit & non délicat.

✂ *Gros* lourdaut, *grosse* bête, un homme très stupide & mal-adroit.

✂ *Gros* fin, un homme qui se pique d'être fin, & qui ne l'est pas, ou dont les finesse sont cousues de fil blanc. Tout cela est familier.

✂ *Gros*, dans la signification de considérable, qui va au-delà du médiocre & de l'ordinaire. Faire une *grosse* dépense. Un *gros* Marchand. Un *gros* Financier. Une *grosse* famille.

✂ On dit un *gros* péché, grave. Une *grosse* fièvre, violente. La *grosse* faim, c'est-à-dire, la plus pressante. Mangeons un morceau pour appaiser la *grosse* faim, en attendant le dîner.

✂ On dit que la rivière est *grosse*, c'est-à-dire, qu'elle est devenue plus haute par l'addition d'une nouvelle quantité d'eau.

✂ On dit que la Cour est *grosse*, pour dire qu'il y a un grand nombre de Courtisans.

✂ Parler des *grosses* dents à quelqu'un, le menacer avec hauteur. Toucher la *grosse* corde, le point le plus important de l'affaire. Faire le *gros* dos, faire l'homme important. Être *gros* de savoir, de faire, de dire, &c. une chose, en avoir une extrême envie. La plupart de ces expressions figurées sont proverbiales ou familières.

✂ On dit de même qu'un homme a les yeux *gros*, quand il les a bouffis à force d'avoir pleuré, ou pour n'avoir pas dormi. Les avoir *gros* de larmes, quand les larmes coulent malgré nous.

✂ Avoir le cœur *gros*, avoir quelque dépit, quelque chagrin. Avoir le cœur *gros* de soupirs, avoir besoin de se soulager en soupirant.

Les yeux baignés de pleurs, le cœur gros de soupirs.

On dit avoir de *grosses* paroles, une *grosse* querelle avec quelqu'un, ✂ pour dire, des paroles injurieuses, outrageantes, une querelle considérable. Cette expression *grosses paroles*, est ancienne dans notre langue, comme il paroît par un acte du trésor des Chartres; il est de Philippe le Bel en 1299. *Si quis alicui verba contumeliosa & grossa dixerit*, &c. Un Auteur moderne, qui est de l'Académie Française, dit : vous aviez fait un *gros* ferment.

On dit, jouer *gros* jeu, pour dire, jouer beaucoup d'argent, hasarder en jouant des sommes considérables.

*Il n'est pas si facile qu'on pense,
D'être fort honnête homme, & de jouer gros jeu.*
MAD. DES-H.

En termes de Marine, on appelle *gros* temps ou *grand* temps, un temps de mer ou un orage, une tempête, lorsque le vent souffle extraordinairement & que la mer commence à devenir *grosse*, & à s'agiter. On ne se sert point de la voile de perroquet de *gros* temps. *Grosse* mer se dit de la mer, lorsqu'elle est fort agitée. La brume, le grand vent & la *grosse*

mer, ne nous auroient pas permis de nous relever. FRÉZIER. Nous éprouvâmes combien ces vents, quoique foibles, rendoient la mer mâle dans la rade, nous conjecturâmes ce qu'il en devoit être dans les *gros* temps. Id.

GROSSE AVENTURE. Terme de Marine & de Commerce. *Fortuna maris*. La *grosse* aventure se nomme autrement *Bodémerie*, *Journ. des Sav.* 1714, p. 616. On l'appelle aussi contrat à la *grosse* ou à retour de voyage. C'est une convention entre deux particuliers, dont l'un envoie des effets par mer & reçoit une somme d'argent de l'autre, à condition de la lui rendre avec un certain profit en cas de bon voyage, & de ne rien payer si les effets périssent. Les contrats à la *grosse* qui se font dans le commerce de mer, ne sont assignés que sur le corps & la quille du vaisseau & sur sa cargaison. Ces obligations à la *grosse* aventure, qu'on appelle autrement à retour de voyage, sont des contrats par lesquels un Maître de navire emprunte de l'argent à un gros intérêt; pour mettre son vaisseau en mer & faire un voyage; si le vaisseau revient du voyage, les deniers prêtés sont rendus & payés au créancier, principal & intérêts stipulés; mais si le vaisseau périt, l'obligation est éteinte, & le débiteur ne paie, ni principal, ni intérêts; ainsi tous contrats à la *grosse* demeurent nuls par la perte des effets sur lesquels on a fait le prêt, pourvu qu'elle arrive par cas fortuit dans le temps & les lieux de risque, suivant l'Ordonnance de la Marine.

On dit aussi donner de l'argent à la *grosse* aventure, pour dire, prendre un *gros* intérêt, à cause des risques qu'il y a à courir.

*Pour le Grand Amiral, favori de Thétis,
Qu'il mette dix louis à la grosse aventure.
C'est moi qui les lui garantis,
La mer même n'est pas plus sûre.*

NOUVEAU CHOIX DE VERS

GROS-AVENTURIER. f. m. Terme de Mer. Celui qui met de l'argent à la *grosse* aventure. Il est *gros-aventurier*.

✂ GROS BAGAGE se dit à l'armée de celui qui est voituré sur des charrettes ou sur des chariots, par opposition au menu bagage, c'est-à-dire, qui peut être porté sur des bêtes de somme, ou sur des fourgons légers.

GROS-BEC. f. m. Sorte de petit oiseau assez semblable au pinçon; mais qui a le bec d'une grosseur extrême, à proportion de son corps. Le *gros-bec* casse les noyaux des fruits. En Latin *fringilla rostrata*.

GROS-BEC D'INDE HUPPÉ. *Coccothraustes Indicus cristatus*. Cet oiseau imite extrêmement bien la voix des autres oiseaux, principalement du rossignol. Il mange du millet, du pignon, & d'autres espèces de fruits semblables. Lorsqu'il se voit dans un miroir, il semble, par les gestes & par les cris qu'il fait, qu'il se désespère en abattant sa crête, dressant sa queue comme les paons, battant des ailes & donnant de grands coups de bec contre le miroir. Il est d'un tempérament très-chaud, & il aime extrêmement à se baigner. Quant à la forme, il a une huppe en tête de figure triangulaire, & de couleur d'écarlate; son cou, sa poitrine & son ventre sont éclatans; les extrémités de ses ailes ne sont pas d'une couleur de pourpre si éclatante, non plus que sa queue qui est fort longue à proportion du corps; elle est un peu élevée, de la largeur du petit doigt; ses jambes sont courtées & blanchâtres; ses ongles sont robustes & un peu courbés; la longueur de tout l'oiseau est de deux paumes.

Dans les Antilles, le *gros-bec* a toute la forme d'un moineau, mais il a les plumes verdâtres. Comme il a le bec fort dur, il entame l'écorce des bananes, qui est fort dure, ayant qu'elles soient mûres, puis les autres oiseaux l'accompagnent à manger le dedans du fruit. P. DU TERTRE.

GROS BOIS est du bois à brûler taillé en buches, & qui

est opposé à *fagot* & à *cotrét*, quoiqu'il ne soit pas si *gros* que celui de charpente.

En parlant d'arbres sur pied, on dit bien un *grand bois*, mais on ne dit pas un *gros bois*, quoiqu'on dise qu'il y a dans un bois de *gros arbres*.

GROS-BOIS, en vieux style, signifioit des lances, de grosses & fortes piques. *Lancea validior, crassior.*

GROS-BON, ou **BULE**. C'est ainsi que l'on appelle dans les Manufactures de papier la pâte commune faite de vieux chiffons ou drapeaux de toile de lin ou de chanvre qui s'emploie à faire le gros papier.

GROS CANON. Terme d'Artillerie. C'est le canon de batterie. En termes d'Imprimerie, le *gros canon* simplement, est le caractère qui est entre le *gros double canon* & le petit canon; & on appelle *gros romain*, le caractère qui est entre le parangon & le saint-augustin. Le *gros canon* est le plus *gros* de tous les caractères.

GROS D'HALEINE. Terme de Manège. Il se dit d'un cheval qui souffle beaucoup dans l'action & dans le travail, quoiqu'il n'ait point le flanc altéré dans le repos.

GROSSE DÎME se dit des *gros fruits* de la terre, comme blé, orge, avoine; & *gros Décimateur*, est celui à qui ils appartiennent. Voyez **DÉCIMATEUR**.

GROS FRUITS. Ce sont les blés, les vins, les foins & autres choses semblables. Ce mot, en ce sens, n'a point de singulier, & *gros fruit* a un autre sens. Une poire de bon chrétien est un *gros fruit*, en comparaison d'une poire de roussilet. Les blés, les vins, &c. sont les *gros fruits* d'une terre, en comparaison des légumes du jardin.

GROSSE-JAUNE. f. f. Nom d'une espèce de figue. Les *grosses-jaunes* sont un peu teintes & carnées dedans, elles rapportent peu de fruits au printemps, & rapportent assez l'automne; mais, à mon goût, elles ne sont guère délicates. LA QUINTINIE, Tom. I, pag. 415.

GROSSE LETTRE, se dit non-seulement des gros caractères, mais aussi de toutes les lettres capitales. *Majores littera, ou typi.*

GROS LOT. C'est le plus considérable d'une loterie, d'un partage. Voyez **LOT**.

*Le bel esprit au siècle de Marot,
Des dons du ciel passoit pour le gros lot.*

DES-HOUL.

GROSSE MADELON. Terme de Fleuriste; autrement, tour de Babel. C'est un œillet d'une grosseur prodigieuse, mais c'est tout, car il crève; son blanc n'est pas fin, il est brouillé & confus, ne grène pas, mais il porte quatorze à quinze pouces de tour; il faut lui laisser sept ou huit boutons; sa plante est extrêmement forte. MORIN.

GROS MOT, est un mot obscène. On appelle aussi un *gros mot*, un mot décisif & qui conclut, qui termine une affaire.

GROSSE QUEUE. Sorte de poire. Voyez **QUEUE**.

GROS RATEAU GRIS. Sorte de poire qu'on appelle autrement, poire de livre, ou poire d'amour. Voyez **LIVRE**.

GROSSE VÉROLE. Maladie vénérienne, qui est ainsi appelée, à cause qu'elle est quelquefois accompagnée de grosses pustules, qui ressemblent aux grains de la petite vérole. *Lues venerea.* Voyez **VÉROLE**.

GROS se dit proverbialement en ces phrases: *grosse tête*, peu de sens. On dit aussi que les *gros poissons* mangent les petits; pour dire, que les foibles souffrent de l'injustice des puissans. On dit d'un enfant qui a beaucoup coûté à élever, qu'il a plus coûté d'or & d'argent qu'il n'est *gros*. On appelle un Catholique à *gros grain*, un homme peu scrupuleux. On appelle des envies de femme *grosse*, des appétits déréglés, des goûts extravagans.

GROS. f. m. La partie la plus grosse, qui a plus de circonférence & de volume. Le *gros* de l'arbre, la partie la plus grosse de l'arbre, le tronc.

Proverbialement & figurément s'attacher, se tenir

au *gros* de l'arbre, s'attacher à l'autorité légitime; au parti le plus nombreux, le plus fort.

Le *gros* du monde, la plus grande partie. Je pense comme le *gros* du monde.

Dans l'art Militaire, un *gros* d'infanterie, de cavalerie, pour dire, une grande troupe. *Agmen, cohors peditum, equitum turma.* Il parut un *gros* de cavalerie sur la colline. Ce régiment s'est rejoint au *gros* de l'armée. Le Roi commanda à tous les gens dispersés de venir joindre le *gros* de l'armée. FLÉCH.

LE **GROS** de l'armée ou d'une armée, signifie la plus considérable, la plus grande & la plus grosse partie d'une armée. On le dit des armées navales & des armées de terre. Le *gros* de notre armée a toujours demeuré dans ses eaux: ce sont les ennemis qui ont voulu finir le combat & s'éloigner de nous, en tenant le vent autant qu'il leur a été possible. M. LE C. DE TOULOUSE.

LE **GROS** d'un vaisseau, c'est le milieu du vaisseau. On y met les plus épais bordages, parceque le bâtiment souffre plus dans cet endroit, & qu'il a moins de force qu'à l'avant & à l'arrière. La hauteur du *gros* d'un navire se prend à la première préceinte, au milieu.

GROS, en termes d'Architecture & de Charpenterie; signifie un excès d'épaisseur de pierre ou de bois, ou d'ouverture d'angle plus grand qu'il n'est nécessaire pour le lieu où la pierre, ou bien le morceau de bois doit être placé. Le défaut opposé s'appelle *maigre*. FRÉZIER.

On dit aux Eaux & Forêts, qu'un arbre a tant de *gros*, pour dire qu'il a tant de pieds de tour. On dit aussi en Charpenterie du bois équarri, qu'il a tant de pouces de *gros*, pour dire qu'il a tant de largeur & d'épaisseur.

GROS signifie aussi ce qu'il y a de principal, de plus considérable. Dans ce sens il est opposé à détail. Ce Ministre fait le *gros* des affaires. Il n'y a point de vie si uniforme, où des actions particulières ne démentent quelquefois le *gros* de la conduite. S. EVR. Ce Marchand fait le *gros* & le détail d'un tel négoce. Cet artisan fait le *gros* de la besogne.

LE **GROS** d'une Chanoinie est la portion qui vient à chaque Chanoine du revenu du Chapitre, sans y comprendre les obits & les distributions manuelles. On dit le mot de *gros* dans le même sens, en parlant de toutes sortes de Prébendes. C'est le fonds même de la Prébende, qui est dû indépendamment de toute résidence. *Gros*, en ce sens, est opposé à distribution manuelle.

Le *gros* d'une Cure est une pension en argent ou en fruits, que les *gros* Décimateurs donnent aux Curés pour & au lieu des dîmes. C'est le revenu fixe & certain attaché à une Cure. Il est opposé au revenu casuel.

GROS, en termes d'Aides, est un droit établi en plusieurs Provinces de France sur les vins, cidres, bières, eaux-de-vie, qu'on vend en *gros*. C'est le vingtième du prix de la vente de ces liqueurs. Les bourgeois ne paient point le *gros* des vins de leur crû à l'entrée de la ville. Les Secrétaires du Roi sont exempts du droit de *gros* sur le vin provenant de leur crû, ou pour la provision de leurs maisons. Arrêt du Grand-Conseil du Roi du premier Mars 1621. Les habitans de Couci jouissent d'une exemption du droit de *gros*, pour le vin qu'ils vendent depuis le Jeudi midi, jusqu'à pareille heure du Samedi de chaque semaine. Hist. de Couci, p. 7. Voyez sur le droit de *gros*, les Déclarations du Roi du premier Juin 1649, du 19 Mars 1655, du mois de Décembre... du mois de Septembre 1684.

Dans la Coutume d'Artois, greffe du *gros* signifie le greffe où l'on expédie les *grosses*, en retenant la minute des actes, afin d'y avoir recours en cas de besoin: ces grosses s'expédient au greffe du *gros*, lorsqu'on veut mettre à exécution les actes, les contrats qui y ont été passés.

GROS est aussi la huitième partie d'une once ou une drachme, qui pèse trois deniers, & le denier vingt-

quatre grains; de sorte que le *gros* est de soixante-douze grains. En ce sens, il vient du Latin, *grossus*.

GROS est aussi une ancienne monnaie que Saint Louis fit battre à son retour d'Égypte en la ville de Tours, à onze deniers de fin, qui étoit une espèce de sous qui en valoient six des autres qui étoient noirs, plus petits & plus chargés de billon. Ils furent ainsi nommés, parcequ'ils pesoient une drachme, ou la 8^e partie d'une once, qu'on appelle *gros*. M. le Blanc observe qu'on appela cette monnaie *gros tournois*; *gros* parceque c'étoit la plus grosse monnaie d'argent qu'il y eût alors en France; & *tournois*, parcequ'elle fut fabriquée à Tours. M. le Blanc observe aussi qu'il avoit cru avec tout le monde, que Saint Louis étoit l'Auteur des *gros* tournois avec la bordure de fleurs-de-lis; mais depuis qu'il a vu une monnaie de Philippe d'Alsace, Comte de Flandres, avec la même bordure, il a changé de sentiment, & il ne doute point que sous Philippe Auguste, au temps duquel ce Comte de Flandres vivoit, il n'y ait eu de ces *gros* tournois, & que ce ne soit à leur imitation que ce Comte ait fait battre ceux qui portent son nom; car pourquoi ce Comte, qui n'étoit point du sang royal, auroit-il mis des fleurs-de-lis sur ses monnoies? Voyez cet Auteur, p. 173, 174, 175. Cette monnaie a eu différens surnoms, selon les différentes figures dont elle étoit marquée. Il y a eu des *gros* royaux, des *gros* à l'O, des *gros* à la queue, parceque la croix qui s'y voyoit avoit une queue; des *gros* à la fleur-de-lis, des *gros* à la couronne. Le *gros* a souvent changé de prix, & quelquefois plusieurs fois dans la même année. Voyez LE BLANC, p. 240 & 255. Il y a eu aussi un demi-*gros* tournois, un tiers de *gros* tournois. Les Bollandistes disent *grossus, medius assis*. C'est-à-dire, qu'il valoit la moitié d'un sou. Ils parlent d'un *gros* d'Italie. Ce nom de *gros* s'est appliqué aussi à diverses monnoies. Ainsi on a appelé les testons *grossi capitones*; les *gros de nestle* ou *nigelleuses*, qui étoient des pièces de six blancs; des *gros de Lorraine*, qui étoient des carolus, &c.

GROS est aussi une monnaie dont on use chez les Saxons, Silésiens, Polonois, Bohémiens, &c. qu'on dit avoir été du poids des vieux deniers Romains & des drachmes Attiques.

En termes de Négoce, à Amsterdam, Anvers, Cologne, &c. la livre de *gros* vaut six livres, le schelling vaut six sous & le sou 12 deniers; & c'est sur ce pied que les Marchands tiennent leurs livres, & en ce sens, c'est une monnaie de compte, comme les francs, les florins d'Allemagne & les sterlings d'Angleterre.

GROS D'ALLEMAGNE. Les *gros* d'Allemagne sont de différente valeur en différentes Provinces de l'Empire. Voyez sur cela PFENNIGK, *De rei nummaria mutatione & augmento*, L. II, c. 9, n. 29.

GROS D'ANGLETERRE. Monnaie d'Angleterre, valant deux sous trois deniers au XV^e siècle. LOBIN, *Gloss. hist. de Bret. T. II, p. 1201*. Le demi-*gros* valoit treize deniers & maillé. Id. p. 1201.

GROS D'AUTRUCHE. C'est le plus gros du duvet ou poil d'Autruche que l'on a séparé du fin, pour être employé aux lisières des draps fins de laine, destinés pour être teints en noir; on l'appelle aussi laine ou ploc d'Autruche.

GROS-FILÉ. f. m. On appelle ainsi en Guienne dans la fabrique des tabacs, le plus gros filage que l'on y fasse avec des feuilles de tabac sans côtes.

GROS DE LORRAINE est une petite pièce de monnaie valant dix deniers de France.

GROS MUSC d'hiver. f. m. Espèce de poire qui a beaucoup de parfum; mais il est renfermé dans une chair dure, pierreuse & pleine de marc. LA QUINTINIE. Cette poire ne vient en maturité qu'au mois de Février. Elle est longue & verte, mais elle jaunit en mûrissant. Id.

En termes de Marchands, *gros* de Naples, *gros* de Tours, est une étoffe de soie dont le grain est croisé

& qui paroît *gros* & enflé. On le faisoit venir autrefois de Naples: maintenant on en fait d'aussi beaux à Tours. C'est une espèce de moire.

GROS DE VERDUN. Espèce de dragée.

GROS. adv. Synonyme de beaucoup. Il a gagné *gros* dans cette affaire. Jouer *gros* au jeu. Coucher *gros*, avancer quelque chose de fort, d'excessif. Il ne parle que de millions, il couche *gros*. Quelquefois risquer beaucoup. Vous offrez tant de cette maison; c'est coucher *gros*. Ces expressions figurées ne sont que du style familier.

EN GROS. adv. Sommairement, sans entrer dans le détail. *Summatim*. Il a raconté cette histoire *en gros*, sans en marquer les circonstances. Plutarque a jugé de l'homme trop *en gros*, & ne l'a pas cru si différent qu'il est de lui-même. S. EVR. Socrate, se moquant d'un Orateur qui redoutoit de parler devant le peuple; vous reverez, dit-il, *en gros*, ce que vous méprisez en détail. ABLANC. On appelle Marchand *en gros*, celui qui ne vend que les pièces, que les balles entières, qui ne détaille point.

TOUT EN GROS. adv. qu'on emploie dans le style familier pour signifier seulement, de tant de gens invitées à cette cérémonie, il ne se trouva que dix hommes *tout en gros*. Sur mille écus qu'il me doit, il m'en a payé cinquante *tout en gros*.

GROS BOS. Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille d'Obafine, dans le Diocèse d'Angoulême. *Grossum boscum*. Elle fut fondée l'an 1166. SAINTE-MARTHE, *Gall. Christ. T. IV, p. 508*.

GROSEILLE. f. t. En bien des lieux on dit *grosselle*; à Paris on prononce *groseille*; autrefois on disoit *groiselle*, mais il faut prononcer *groseille*. MÉN. Fruit du groseillier: Il est petit, agréable, sain & un peu acide, & vient presqu'au temps des framboises. *Uva spinæ acinus, bacca*.

On distingue deux espèces de *groseilles*. Les unes viennent à petites grappes, & les autres séparément une à une. Les *groseilles* à grappes, que l'on nomme simplement *groseilles*, & en quelques endroits *groseillons*, *castilles*, *gardes*, &c. sont ou blanches ou rouges. Ce fruit est petit, rond, acide & sain. Il contient de petits pepins, qui sont la semence. Il est astringent, comme tous les acides. Il y en a une espèce qu'on appelle *groseilles* de Hollande, & qui est plus estimée que les autres. Elles viennent en grappes; leurs grappes sont plus longues & le fruit plus gros que les *groseilles* ordinaires.

Les *groseilles* à grappes rouges ou blanches, sont celles dont on fait le plus d'usage: outre qu'elles sont fort bonnes à manger, elles sont rafraîchissantes. On les sert crues avec du sucre, on les confit; & l'on fait de l'eau de *groseilles*, de la gelée de *groseilles*, du sirop de *groseilles*. *Groseille* à confire: Il y a encore des *groseilles* noires qu'on nomme *Cacis*. Voyez ce mot.

Les *groseilles* qui ne sont point à grappes, mais viennent sur l'arbrisseau séparément une à une, sont plus grosses que les autres. Elles sont rondes, pleines d'un suc douceâtre dans sa maturité. Quand ce fruit est mûr, il est ordinairement jaunâtre. Il y en a cependant qui tirent sur le violet & sur le rouge: Il est plus gros sur un arbre cultivé, que sur un groseillier sauvage. Avant la maturité il est aigrelet, & on l'emploie quelquefois dans les sausses en guise de verjus. C'est pour cela qu'à Paris le peuple nomme ce fruit *groseilles* à maquereau, parcequ'on en met dans la sausse du maquereau.

Ce mot vient de *grossularium*. Voyez MÉNAGE.

GROSEILLIER. f. m. Arbrisseau qui est bas, & qui porte des *groseilles*: Il y a plusieurs espèces de *groseilliers*. Les uns sont épineux, & portent leurs fruits séparés les uns des autres; les autres ne sont point épineux, & leurs fruits sont ramassés en grappe. Le *groseillier* épineux, *Grossularia spinosa*, *Ribezium*, a ses racines ligneuses; qui poussent plusieurs jets longs de trois pieds environ, ronds, branchus, ligneux, armés d'épines d'espace en espace, & garnies dans les mêmes endroits d'où sortent les épines; les

feuilles arrondies, un peu velues, un peu échan-crées, & légèrement dentelées sur leurs bords. Ses fleurs, qui paroissent à peu près dans le même temps que celles de la vigne, sont composées de cinq petits pétales, pâles, qui sont placés entre les échancrures de leur calice, dont la partie postérieure devient un fruit ou une baie arrondie, ou ovale, plein d'un suc douceâtre dans sa maturité. Ce fruit est petit & jaunâtre dans le *groseillier* épineux sauvage; il est du double plus gros dans celui qu'on cultive, & il y en a une espèce dont les fruits tirent sur le rouge. Le *groseillier* à grappes s'élève un peu plus que le précédent; ses feuilles sont beaucoup plus grandes, plus vertes, tout-à-fait lisses, & ses tiges ne sont point armées d'épines. Son fruit vient ramassé par grappes, & il est ordinairement rouge, aigre, ou acide, & ses semences, qui sont menues, sont astringentes. *Grossularia multiplici acino, non spinosa, hortensis, rubra, sive Ribes officinarum.* C. B. Celle-ci donne plusieurs variétés par ses fruits, qui sont, ou plus gros, ou plus doux, ou blanchâtres. Le *groseillier* noir a beaucoup de rapport avec celui-ci; on le distingue sur-tout par ses fruits qui naissent par grappes, & qui sont douceâtres. Sa feuille a de l'odeur. On a mis en usage à Bourdeaux, depuis quelques années, la feuille de cette dernière espèce de *groseillier*, que l'on nomme *Cacis*. Voyez ce mot.

Il y a un *groseillier* d'Amérique dont les tiges sont jaunes, rondes, deux fois grosses comme le pouce, & hérissées de petites étoiles piquantes, si près les unes des autres, qu'il est presque impossible de les prendre sans se blesser. Il a en quelques endroits des feuilles assez petites, larges comme celles du filireus, mais un peu plus longues, & deux fois plus épaisses. Au haut de ses tiges croissent des bouquets de fleurs blanches comme neige, toutes semblables aux roses de Gueldres. A leur chute succèdent des fruits gros comme des œufs de pigeon, de couleur de grosses groseilles, quand elles sont bien mûres. Il sort de l'écorce du fruit cinq ou six petites feuilles pointues & fort étroites. Le dedans du fruit est comme les groseilles bien mûres, & le gout ne s'en éloigne pas beaucoup: ce fruit n'est pas bon. P. DU TERTRE, *Hist. des Antilles*.

☞ Nos *groseilliers* se multiplient par le moyen des boutures qu'il faut arroser dans les grandes sécheresses. Ils aiment les terres sablonneuses, qu'il est bon d'amander pour avoir de plus beau fruit. Il faut renouveler le plan tous les dix ans.

GROSEILLON. f. m. Ce mot se dit en quelques endroits au lieu de groseille; cela s'entend des groseilles à grappes, qui sont plus petites que les autres. C'est un diminutif.

GROS-JEAN. f. m. Terme populaire. *Gros-Jean* est un des personnages des Comédies en proverbes; c'est un cabaretier que l'Auteur a ainsi nommé. Ces deux mots n'en font qu'un. *Gros-Jean*.

☞ GROSIL, GRESIL, ou GROISIL. f. m. Gros verre cassé en de trop petits morceaux, pour être employé aux ouvrages des Vitrriers. On le renvoie aux verreries pour y être refondu suivant sa qualité.

GROSLAY. *Grolaum, Groslaum, Grosflay*, bourg ou village de Normandie, dans le Diocèse d'Evreux, entre Lyre & Beaumont-le-Roger, sur la rivière de Rille, qui perd ses eaux & qui renaît dans son voisinage. Il a titre de Baronnie. D'autres lieux portent encore ce nom.

GROSLE. Voyez FREUX, ou GROLLE.

GROSNE. Rivière de France, en Bourgogne.

GROSSA, ou GRANDEÎLE. *Grossa insula*. Cette Île est dans le Golfe de Venise, vers les côtes du Comté de Zara, en Dalmatie, duquel elle dépend. Elle appartient aux Vénitiens, & elle est assez étendue du couchant au levant; mais fort peu du nord au sud. Il n'y a que quelques bourgs ou villages.

☞ GROSSE. f. f. Terme de Jurisprudence, acte de Justice ou procédures écrites en grosses lettres, qui est opposé à *minute* & aux copies qu'on signifie. *Luculentior scriptura*.

☞ GROSSE, est aussi l'expédition en parchemin d'une obligation ou d'une constitution de rente, ou d'un autre contrat, acte ou jugement, dont la minute est en dépôt dans l'étude du Notaire ou du Greffier. Ainsi grossoyer est faire une *grosse* sur une minute, laquelle reste entre les mains du Notaire: & mettre en *grosse* un contrat, c'est le mettre en forme, pour le délivrer en parchemin & grossoyer; à la différence de la note & copie de minute de contrat & obligation, qui se délivre en papier & sans faire mention du garde du scel.

☞ La *grosse* est une *expédition*; mais toute *expédition* n'est pas *grosse*; car une *expédition* d'un acte est la copie de cet acte, soit en minute, soit en *grosse*. A l'égard des jugemens & des contrats, il faut les faire expédier en *grosse* & les faire sceller, pour qu'ils puissent être mis à exécution.

☞ On appelle *grosse* ces sortes d'expéditions, parce qu'elles sont ordinairement écrites en plus gros caractères que la minute ou copie.

☞ La *grosse* doit être entièrement conforme à l'original, de sorte qu'il n'est pas permis aux Notaires d'entendre dans une *grosse* une clause substantielle d'un contrat.

☞ Dans les pays de droit écrit, le mot de *grosse* n'est pas en usage. On dit première ou seconde *expédition*; & la seconde, troisième, ou autre *expédition* a la même hypothèque que la première, pourvu qu'elle soit exempte de tout soupçon.

GROSSE, terme de Commerce, signifie un compte de douze douzaines. Une *grosse* de boutons, une *grosse* de balles, c'est 144 boutons, ou balles. Une demi-*grosse* est six douzaines.

☞ GROSSE se dit encore du profit ou intérêt de tant pour cent que l'on donne pour l'argent que l'on prend ou que l'on donne à la grosse aventure. Ainsi l'on dit: la *grosse* est sur le pied de 12 ou de 15 pour 100.

GROSSEMENT. vieux adv. Grossièrement. *Rusticè*.

GROSSE-QUEUE. f. f. Espèce de poire du mois d'Octobre. C'est une poire jaune & assez grosse. Sa queue est aussi fort grosse, ce qui lui a fait donner son nom. Elle est extrêmement musquée, ce qui la fait rechercher & estimer de ceux qui aiment ce parfum; mais elle est sèche & pierreuse, ce qui la fait mépriser. LA QUINTINIE.

GROSSERIE, ou GROSSIERIE. Ce sont les gros ouvrages que fabriquent les Maîtres Tailleurs-Grossiers.

GROSSESSE. f. f. État d'une femme enceinte. ☞ C'est aussi le temps pendant lequel une femme qui a conçu, porte dans son sein le fruit de la fécondation. *Graviditas, pragnatio*. La *grossesse* d'une femme dure neuf mois. Sa *grossesse* l'a mise en tel état, qu'elle n'a pu faire le voyage avec son mari. Laurens Joubert, Médecin, l'appelle *groisse*, & c'est ainsi qu'on parloit autrefois. Pasquier, *Recherch. L. VI, c. 40*, parle de la *grossesse* extraordinaire d'une femme de Sens, qui la porta 28 ans, fut mariée l'espace de 48 ans, & mourut au 68^e de son âge: après sa mort on l'ouvrit, & on trouva dans la matrice le corps d'une petite fille tout formé, mais pétrifié.

GROSSETO. Petite ville Episcopale, & défendue par une bonne citadelle. *Grossetum, Rosetum*. Elle est dans le Siénois, en Toscane, entre le lac de Castiglione, & la rivière d'Ombrone, à deux lieues de la mer, & à quatorze de Siéne, dont elle est suffragante. *Long. 28 d. 8 m. lat. 25 d. 50 m.*

☞ GROSSEUR. f. f. Terme qui désigne une quantité considérable de circonférence dans une chose. Le mot épaisseur ne désigne qu'une des dimensions. *Grosseur* d'un arbre, d'une personne. *Grosseur* médiocre, *grosseur* prodigieuse. *Craffitudo*. La *grosseur* d'une colonne doit être proportionnée à sa hauteur. Ce livre est d'une raisonnable *grosseur*, il fait un juste volume.

Et son corps ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.
BOU.

GROSSEUR signifie aussi quelquefois tumeur. Il lui est venu une *grosseur* à la gorge, au bras, &c. ACAD. FR.
Être en *grosseur*. Terme de Jardinier, qui se dit des fruits, lorsqu'ils ont acquis toute la *grosseur* qu'ils doivent avoir pour entrer en maturité. On dit, mes pêches sont en *grosseur*. LA QUINT.

Prendre la *grosseur* de quelqu'un; c'est en termes de Tailleur d'habits, voir avec une mesure combien un homme est gros, afin de lui faire un habit proportionné à sa *grosseur*.

GROSSEUVRE. Bourg, ou village de Normandie, dans le Diocèse d'Evreux, avec titre de Baronnie. *Grosseuvre* est situé à une lieue de la rivière d'Iton, entre Damville, Bailleuil, Saint-André de la Marche & Garencières.

GROSSIER, ÈRE. adj. Par opposition à délié, délicat. *Crassus, præcrassus*. Un drap *grossier*. Cet homme a la taille trop *grossière*. Cette femme a les traits *grossiers*. On dit aussi que l'air est *grossier*, quand il est épais, chargé de nuages, de brouillards.

GROSSIER se dit de même des ouvrages qui ne sont pas faits proprement & délicatement, des ornemens mal entendus & mal exécutés. *Rudis, impolitus*. Les montres d'Allemagne sont plus *grossières* que celles de France. L'architecture gothique étoit bien plus *grossière* que la Grecque. Cet ouvrage de menuiserie est *grossier*, le travail en est *grossier*.

GROSSIER, dans le Commerce, Marchand *grossier*. *Solida mercis propola. Magnarius*. C'est celui qui vend des marchandises en gros. Son opposé est détailleur. Un Marchand *grossier* d'épicerie, de draperies. Alors il n'a point de féminin. Dans quelques métiers, c'est celui qui travaille aux gros ouvrages. Horloger *grossier*, qui fait les horloges d'Eglises, les tournebroches, &c.

On dit, donner une idée *grossière* d'une chose, pour dire, une idée sommaire, sans entrer dans le détail.

GROSSIER, dans un sens figuré, par opposition à poli, civilisé. *Inficetus, inconditus, pinguis*. On le dit des personnes, des mœurs, des manières, du langage, &c. L'homme *grossier* n'est pas précisément l'*impoli*, ni le *rustique*. C'est un plus grand défaut d'être *grossier* que d'être simplement *impoli*, & c'en est encore un plus grand d'être *rustique*. SYN. FR. L'*impoli* manque de belles manières; il ne plaît pas. Le *grossier* a des manières désagréables; il déplaît. Le *rustique* a des manières choquantes; il rebute. Ceux qui ont eu une mauvaise éducation, sont *grossiers*. Il y a dans les manières des Savans de profession je ne fais quoi de sauvage & de *grossier*. Dans le commerce du monde on évite l'homme *grossier*.

Une louange *grossière* est celle qui est donnée d'une manière qui ne ménage point la pudeur de celui qui la reçoit. Une louange *grossière* est presque une injure. Un piège *grossier*, une erreur *grossière* dont on s'aperçoit facilement. Un siècle *grossier*, *seculum infipiens & inficetum*, est un siècle où l'on n'a point de gout, de politesse dans les mœurs, où l'on ne cultive point les Sciences & les beaux Arts. Ce n'est pas la raison qui frappe les esprits *grossiers*, & qui les fait agir, c'est l'émotion & l'ardeur avec laquelle on parle. Le P. RAP.

GROSSIER se dit aussi de celui qui dit des paroles malhonnêtes. Lucien, tout ingénieux qu'il est, devient *grossier*, dès qu'il parle d'amour. S. EVR. Des obscénités *grossières* sont celles qui ne sont point enveloppées.

GROSSIÈREMENT. adv. D'une manière *grossière*. *Impolite, ruditer, sine arte*. Les Payfans vivent, parlent *grossièrement*. Ce château est bâti *grossièrement*. Un homme se croit plus sot lorsqu'on le lui dit avec esprit, que quand on le lui dit *grossièrement*. BELL. Louer les gens *grossièrement*; c'est les louer d'une manière qui ne ménage point leur pudeur. BOUH.

Le P. du Cerceau dit dans le portrait du Roi de Suède:

Comme un simple soldat vêtu grossièrement.

Pour la forme & pour la matière,

Un habit lui suffit une campagne entière,

Ses armes font tout son ajustement.

GROSSIÈREMENT se dit aussi pour en gros, sommairement. Voilà *grossièrement* le sujet de leur querelle. Je n'aimerois pas cette expression adoptée par l'Académie.

GROSSIÈRETÉ. f. f. Caractère de ce qui est grossièrement travaillé; manque de délicatesse. *Inconcinnitas, ruditas, asperitas*. On se dégouta bientôt de la *grossièreté* des édifices Gothiques. FEL. *Grossièreté* d'une étoffe, d'une toile.

GROSSIÈRETÉ, se dit présentement dans le figuré; & il est opposé à la politesse. Voyez **GROSSIER**. *Rusticitas*. La *grossièreté* du langage, des mœurs, du peuple, des siècles passés, &c. Vous avez purgé notre langue de la *grossièreté* & de la rudesse des siècles passés. DISC. D'EL. La *grossièreté* fait tout de mauvaise grâce. M. SCUD. La sincérité dans le monde passe pour rudesse & *grossièreté*. BELL. Une marque de *grossièreté* d'esprit, c'est de dire souvent des proverbes. IDEM. Il l'éleva avec beaucoup de soin, mais selon la *grossièreté* de sa profession. MAD. DE Quoique la *grossièreté* de leurs calomnies les rendit aisées à réfuter, & qu'elles se détruisissent toutes d'elles-mêmes, il en demuroit pourtant toujours dans les esprits des peuples des impressions, &c. P. VERJUS.

GROSSIÈRETÉ, signifie aussi parole malhonnête, saleté, ordure. Nous avons entendu bien des *grossièretés*. On s'imagine que pour être exempt de la *grossièreté* du péché, l'on peut nourrir des passions plus délicates. CL. Comme ils avoient remarqué que des *grossièretés* d'un certain caractère le faisoient rougir & le déconcertoient. MAD. L'HÉRITIER.

GROSSIR. v. a. Rendre gros. *Augere, amplificare*. Son habit le *grossit* beaucoup, lui *grossit* la taille. La peur *grossit* les objets.

GROSSIR, se dit aussi en matière de quantité discrète, quand plusieurs parties qui se joignent ensemble, rendent une chose plus grosse & plus nombreuse. *Augere*. Les troupes qui ont de nouveau joint l'armée, l'ont bien *grossie*. Là s'étant *grossis* (les Goths) d'une multitude de Vandales qu'ils avoient vaincus, & se trouvant trop resserrés, ils s'étendirent dans les Etats voisins. FLÉCH. Les arrérages ont *grossi* la somme de la moitié. La fonte des neiges *grossira* bien-tôt la rivière.

GROSSIR. v. n. Devenir gros. *Crescere, crassescere, augeri*. Vous avez bien *grossi* depuis un an. Après la fonte des neiges, les rivières *grossissent*. Après des pluies chaudes, les raisins *grossissent* à vue d'œil.

Il est aussi réciproque. Le nuage s'épaissit, se *grossit*. La foule se *grossit*.

GROSSIR. v. a. se dit en optique des verres qui font paroître les objets plus grands qu'ils ne sont en effet. On a trouvé de nouveaux microscopes qui *grossissent* prodigieusement les objets.

GROSSIR, se dit au figuré pour, enfler, augmenter, faire paroître davantage, exagérer. *Exaggerare, amplificare, extollere*. Quelques Théologiens ont trop *grossi* le nombre des articles de Foi. S. EVR. L'amour-propre nous *grossit* l'idée de notre mérite. BELL. A mesure que les Princes croissent, les respects & la reconnaissance croissent pour eux; on déguise leurs vices, & on *grossit* leurs vertus. FLÉCH. Ce déclamateur chagrin *grossit* les moindres bagatelles, pour se faire un sujet de crier. BELL. La renommée *grossit* toujours chemin faisant. H. S. DE M. Les voyageurs *grossissent* toujours les choses, pour les rendre plus merveilleuses. S. EVR. Quand on écrit aux autres ce qu'on a soi-même admiré, les idées *grossissent* encore beaucoup plus sous la plume, & deviennent avec le temps monstrueuses, soit qu'on veuille plaire à son Lecteur, ou qu'on se fasse une secrète vanité de lui enseigner ce qu'il n'avoit jamais appris de personne. P. LE COMTE.

GROSSIR, se dit aussi avec le pronom personnel, pour s'enfler, s'enorgueillir, se donner un air plus fier. L'orgueil est une enflure de cœur, par laquelle l'homme s'étend & se grossit dans son imagination. Nic.

On dit prov. La pelotte grossit, pour dire, que le trouble, que la sédition, que le péril augmente, que le nombre grossit. Ac. Fr.

GROSSI, IE. part.

GROSSOYER. v. a. Mettre en grosse quelque acte ou procédure de Justice. *Luculentius scribere*. Le Clerc d'un Avocat a cinq sous par rôle pour grossoyer des écritures. Un Secrétaire de Conseiller pour grossoyer un procès-verbal. Un Notaire grossioit une obligation, un contrat, tantôt en parchemin, quand on veut les faire exécuter; tantôt en papier, quand on n'en veut que produire une expédition.

GROSSOYÉ, ÉE. part. *Luculentius descriptus*.

GROTESQUE. adj. m. & f. Figure capricieuse de Peintre, de Graveur, de Sculpteur, dont une partie représente quelque chose de naturel, & l'autre quelque chose de chimérique, de monstrueux, telles que sont celles dont on pare les grottes. *Miscellanea, varia pictura*. Calot, Graveur Lorrain, avoit un merveilleux génie pour dessiner des grotesques. Il ne faut pas comparer la fantaisie extravagante d'une figure grotesque, à la beauté d'une figure sage & régulière. Au reste, il faut remarquer que ce mot n'a point de singulier quand il est substantif. Les grotesques sont de purs caprices de l'Ouvrier.

*Vous dont le visage falot,
Est le trône de la grimace,
Vous avez droit de prendre place
Dans les Grotesques de Calot.* SAR.

GROTESQUE, se dit aussi de ce qui est bizarre, extravagant, plaisamment ridicule, ou dans les personnes, ou dans les habits, ou dans les discours, &c. *Ridiculus, ineptus, ad risum factus, jocularis*. On peignoit les Dieux des Païens sous mille figures grotesques. Habit grotesque. Planudes a fait une peinture grotesque d'Ésope. S. EVR. Une imagination grotesque; c'est-à-dire, folle & plaisante. L'Arioste & les autres Poètes Italiens inventent mille aventures grotesques, font des descriptions grotesques.

GROTESQUE. s. f. Ouvrage de Peinture, ou de Sculpture, fait d'une manière grotesque, c'est-à-dire, d'une manière capricieuse, bizarre, plaisante & ridicule. Ce mot ne se dit qu'au pluriel. Faire des grotesques. Peintre en grotesques. Vitruve n'en a pas été cru sur le jugement qu'il a fait des grotesques, & bien loin de persuader à la postérité que ce qu'elles ont de ridicule doit les faire rejeter, &c. PERRAUT sur Vitruve.

On les appelle ainsi, parcequ'on trouva de ces fortes de peintures sous terre dans des grottes à Rome, en fouillant dans les ruines du Palais de Tite. On découvrit certaines chambres qui étoient pleines de ces figures, avec de petits tableaux d'Histoire, accompagnés d'ornemens en bas-relief, faits de stuc. Jean Udin, célèbre Peintre, alla les voir avec Raphaël, commença à copier ces peintures, & à l'imitation de ces originaux, en fit depuis plusieurs autres. Il trouva ensuite le secret de faire le stuc, tel qu'il le voyoit dans ces restes de l'antiquité, & fit avec cette matière des ornemens grotesques, qui furent ainsi appelés, parcequ'ils étoient semblables à ceux qui avoient été trouvés dans les grottes ou chambres sous terre. FÉLIBIEN.

GROTESQUES, se dit encore en Sculpture des ornemens répétés qui se taillent sur les moulures, dans des compartimens, &c.

GROTESQUEMENT. adv. D'une manière grotesque. *Ridiculè, joculariter*. Il y a été peint grotesquement.

GROTKAU, ou GROTKAW. Ville du Royaume de Bohême en Silésie, située sur la rivière de Neisse, à quatre lieues de son embouchure dans l'Oder. Elle est capitale de la Principauté de Grotkaw. Long. 35 d. 10 m. lat. 50 d. 42 m.

Le Duché, ou la Principauté de Grotkaw, ou de la Neisse. *Ducatus Grotkanensis, Nissanus*. Contrée du Royaume de Bohême. Elle est dans la Silésie, au couchant du Duché d'Oppelen, aux confins de la Bohême propre & de la Moravie. Grotkaw, capitale, & Neisse, qui donne quelquefois le nom à la contrée, en sont les lieux principaux.

GROTONGUE. s. m. & f. Quand il est substantif, c'est le nom d'un peuple, d'une nation. Quand il est adjectif, il signifie ce qui a rapport à cette nation. Les Grotongues, peuple inquiet & farouche, étoient sortis du fond de la Scythie, à dessein d'entrer de gré ou de force dans les terres de l'Empire. FLÉCH. Un des Romains déchargea un si rude coup sur le Grotongue, qu'il lui emporta l'épaule. ID.

GROTTA DEL CANE. Voyez GROTTA DU CHIEN.

GROTTA DE LA SIBILLA. Voyez au mot CUMES.

GROTTA FERRATA. *Crypta ferrata*. C'est un célèbre Monastère de la campagne de Rome, situé près de la ville de Frascati. Il est desservi par des Moines Grecs, qui y font l'Office selon le rit Grec, & en langue Grecque.

GROTTA ROSSA, c'est-à-dire, grotte rouge. Bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie. Il est dans le Patrimoine de Saint-Pierre, sur le Tibre, à deux lieues au-dessus de Rome. *Rubra Saxa*.

GROTTARIA. Ancien bourg de la grande Grèce. *Crypta aurea, Crypteria*. Il est dans la Calabre ultérieure, sur la rivière de Protériate, à deux lieues de Girace vers le nord.

GROTTE. s. f. Petite caverne, ou creux formé par l'art ou par la nature, dans le sein de la terre, & plus particulièrement dans une montagne ou dans un rocher. *Specus, spelunca, caverna*. Voyez au mot CAVERNE les différences des mots ancre, caverne, abyme, grotte.

Il y a bien de l'apparence que les grottes ont été les premières habitations des hommes avant qu'ils eussent inventé l'art de bâtir, & que les premières maisons ont été faites sur le modèle des grottes. Il y en a beaucoup dans la seule Palestine, & la plupart des lieux où se sont passés les mystères de la vie de J. C. sont des grottes. Les Anachorètes & tous les Solitaires qui ont peuplé les déserts, dans la ferveur des premiers siècles de l'Eglise, habitoient des grottes. La Thébaïde, le Carmel, le Liban, &c. en sont remplis. Les anciens Chrétiens, pendant les temps de persécution, célébroient les mystères dans des grottes, où souvent ils y déposoient les reliques des Martyrs. De là est venu l'usage qui est encore en Italie, d'appeler grottes les Eglises souterraines. Telle est la grotta Vaticana.

Il se trouve dans les grottes des cristaux de roche, & plusieurs autres congelations.

Ce mot vient de *crypta*. Voyez MÉNAGE & NICOT: mais il vient immédiatement de l'Italien *grotta*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit aussi *grotta*. Voyez les *Acta SS. Maii, Tom. III, p. 248*, dans la vie du B. Gérard de Villamagna près de Florence, où on lit, n. 3, *In locum suum rediit, cui à grottis, id est cryptis, nomen erat*.

GROTTE, se dit aussi des petits bâtimens artificiels qu'on fait dans les jardins, & qui imitent les grottes naturelles. On les décore au-dehors d'architecture rustique, & au-dedans on les orne de coquillages, où l'on fait plusieurs jets d'eau. La grotte de Versailles est une excellente pièce d'Architecture. Salomon de Caux a fait un Traité des Grottes & fontaines.

GROTTE. Ancien bourg, mais fort déchu. *Grotta*, anciennement *Herbessus*. Il est dans la vallée de Mazara, en Sicile, sur le Salso, à huit lieues de Gergenti, vers le nord.

GROTTE DU CHIEN. Caverne qu'on trouve à quatre lieues de Naples vers Pouzzoles. *Antrum Canis*. On l'a ainsi nommée, parceque si l'on y jette un chien, il meurt bientôt, à moins qu'on n'aille le plonger dans le lac d'Agnano, qui en est proche. On l'appelle aussi pour la même raison, *Buca Venenosa*, Bouche venimeuse. Voyez LE P. KIRKER.

GROTTE DU LAIT. C'est une caverne de la Palestine. *Crypta Lactea.* Elle est à douze cens pas de l'ancien bourg de Bethléem. On lui a donné le nom qu'elle porte, parceque, dit-on, la bienheureuse Vierge y laissa tomber quelques gouttes de lait, en donnant la mamelle à JESUS-CHRIST. On s'est imaginé qu'à cause de cela, la terre de cette Caverne avoit la propriété de redonner du lait aux femmes lorsqu'elles l'avoient perdu, & qu'elle guérissoit la fièvre; aussi en tire-t-on continuellement, pour en vendre à ceux qui sont assez simples pour ajouter foi à ces contes. On y a bâti un autel, & on avoit construit tout auprès une Eglise sous le nom de S. Nicolas, qui est ruinée.

GROTTE DE NAPLES. Voyez POSILIFE.

GROTTES. (Les) Nom de lieu, qui fut la patrie de Sixte V. *Castellum Grottarum, cupra Maritima.* C'étoit anciennement une petite ville des Picéniens; maintenant ce n'est qu'un village de l'Etat de l'Eglise. Il est près du Château de Montalte, sur la côte de la Marche d'Ancone, à quatre lieues de Fermo vers l'Abruzze.

GROU. f. m. Voyez GROUETTE.

GROUAIS. Petite île de la Bretagne, Province de France. *Groasia.* Elle est sur la côte méridionale de cette Province, & a une bonne rade.

GROUER. v. n. Vieux mot dont on se servoit autrefois, en disant que le vent avoit fait *grouer* les pommes, pour dire, qu'il les avoit fait tomber.

GROUETTE. f. f. ou GROU. f. m. Matière, croûte pierroteuse qui se trouve au-dessus de la superficie des terres. Elle est formée de petites pierres calcaires. Ainsi un terrain *grouetteux* diffère du graveleux par la nature des pierres.

GROUETTEUX, EUSE. adj. Pierroteux. *Lapidosus.* Fonds chaud & *grouetteux.* LE GENDRE, *Cult: des Jard.*

GROUILLANT, ANTE. adj. Qui grouille, qui femue, qui est en vie. *Vivens, spirans.* Cet homme a douze enfans tout *grouillans.* On dit aussi tout *grouillant* de verminés, pour dire tout couvert de vermines. *Vermibus scatens.* Ce fromage est pourri, il est tout *grouillant* de vers. Tout cela est bas.

GROUILLER. v. n. Ce mot est bas, & signifie, remuer. *Movere.* Il est si malade, qu'il ne sauroit *grouiller* la tête.

GROUILLER, se dit plus souvent avec le pronom personnel, pour se remuer. Ce pauvre goutteux est entrepris de ses membres, il ne sauroit se *grouiller.* Quand ce goinfre est assis à table, il ne se *grouilleroit* pas pour le Pape. Commandez à ce paresseux quelque chose, il ne se *grouillera* pas seulement. *Non discedet, non movebit se loco.*

GROUILLER, se dit aussi absolument, pour dire, se remuer, se mouvoir, se lever, s'ôter d'un lieu, s'en aller. Dites-lui tout ce que vous voudrez, il n'en *grouillera* pas.

*Et l'on demandé l'heure; & l'on baille vingt fois,
Qu'elle grouille aussi peu qu'une pièce de bois.*

MOL.

GROUILLER, pris absolument, signifie aussi, abonder, être plein; & il est pris toujours en mauvaise part. Les Avocats sont fort communs au Palais, tout en *grouille.*

On dit par une manière de proverbe, la tête lui *grouille*, pour dire, lui tremble de vieillesse, de foiblesse. Un mal-propre qui ne change point de linge, *grouille* de vermine. *Scatet.* On a reproché à un bon Auteur, qu'il s'étoit servi de cette phrase, il *grouille* de redites.

GROUILLER. v. n. En parlant des bruits que les flatuosités causent quelquefois dans le ventre, on dit de celui à qui cela arrive, que le ventre lui *grouille.* AC-FRANÇ. Dans toutes ses acceptions, ce mot est populaire & bas.

Selon M. Huet, ce mot s'est formé par corruption de *crouller.*

Tome IV.

GROUIN. Voyez GROIN.

GROUP. f. m. Se dit des paquets d'or ou d'argent en espèces, que les Marchands & Négocians s'envoient les uns aux autres par la Poste, par le Messager, ou par quelque autre commodité. Ainsi l'on dit en écrivant à son Correspondant: Je vous envoie par une telle voie un *group* de quinze cens louis dont vous m'accuserez la réception, c'est-à-dire; un paquet où est contenu ce nombre de louis d'or.

GROUPADE. f. f. Terme de Manège. Espèce de saut d'un cheval qui bondit. *Saltus in sublime.* On dit aussi *Croupade*, & les Ecuyers qui parlent le mieux tiennent pour le dernier.

GROUPE. f. m. Terme que les Peintres & Sculpteurs ont emprunté des Italiens, pour désigner l'assemblage de plusieurs objets tellement rapprochés ou unis, que l'œil les embrasse à la fois. *Turba, congeries, massa.* Il y a dans les Tuileries un beau *groupe* de marbre. On dit aussi, telle & telle chose font *groupe* avec telle ou telle autre, quoique ce soient des corps de différente nature. Il faut que dans un tableau toutes les figures soient divisées en deux ou trois *groupes* ou bandes. Un *groupe* d'enfans; d'animaux, de fruits, &c.

Il y a deux sortes de *groupes*, ou deux manières de considérer les *groupes*, par rapport au dessein, & par rapport au clair-obscur. La première manière convient aux ouvrages de Peinture & à ceux de Sculpture; la seconde ne convient qu'aux ouvrages de Peinture. Les *groupes* par rapport au dessein, sont plusieurs figures qui ont quelque union entre elles, ou par l'action qu'elles font, ou par leur proximité, ou par l'effet qu'elles ont. Les *groupes* par rapport au clair-obscur, sont des figures sur lesquelles les lumières & les ombres sont répandues de telle manière, qu'elles attirent, & que l'œil est porté naturellement à les considérer toutes ensemble. *Groupe* de trois ou quatre figures. Le Laocoon antique est un *groupe* de trois belles figures.

On appelle *groupe* de cristaux, un assemblage de colonnes de cristaux réunis sur une même base.

Ce mot vient de l'Italien *gruppo.*

Dans la Musique, *groupe* signifie une des espèces de diminution des grosses ou longues notes, ce qui forme dans l'écriture une espèce de *groupe* qui ressemble à une boucle, à un nœud, ou à un petit buisson: Le *groupe* est ordinairement composé de quatre notes noires, croches, ou doubles croches, selon le dessein du Compositeur.

GROUPER. v. a. Terme de Peinture: C'est faire quelque *groupe*, mettre en *groupe.* *In turmam congerere, conjicere.* Il faut que les membres soient *groupés* de même que les figures. On dit aussi *agrouper.*

GROUPER est aussi neutre: On dit que des figures *groupent* bien ensemble.

En Architecture, on appelle *colonnes groupées*, des colonnes accouplées, & qui, sur un même piedestal ou socle, sont deux à deux. *Groupier* des colonnes, c'est les disposer deux à deux. On ne les dispose point par trois ni par quatre.

GROUPÉ, ÉE. part. Des figures bien *groupées*, bien *agroupées*, ingénieusement *groupées.* *Dict. de Peint: & d'Arch.*

GROUSSER. v. n. Vieux mot. Murmurer, gronder.

G R U

GRU. f. m. Vieux terme des Eaux & Forêts, qui signifie les fruits sauvages qui se trouvent dans les forêts, que grugent les cochons; ou autres bestiaux, tels sont le gland, la faine, les châtaignes, pommes & poires sauvages, qui s'afferment sous le nom de *gru* par le Gruyer. *Sylvatici fructus.* Voyez MÔNET.

GRUAGE. f. m. Terme de Coutumes. Manière de vendre & d'exploiter les bois, *relativement* à la mesure, à l'arpentage, la criée & la livraison du bois: La Coutume de *gruage* est celle selon laquelle il faut mesurer, arpenter, laier, crier & livrer le bois. Droit de *gruage*, *gruarium.* Voyez GRURIE.

GRUARO. Voyez PORTO GRUARO.

GRUAU. f. m. Farine d'avoine séchée au four & moulue en certains moulins faits exprès, dont on sépare le son sans bluteau. *Polenta, peisanarium; gruellum* dans la basse Latinité. On fait de la bouillie excellente avec le *gruau*, en le faisant cuire dans du lait, & fort lentement. Il est fort sain, & il entretient le teint frais. Il paroît, par le *Monasticum Anglicanum*, que les Moines mangeoient du *gruau* d'avoine les mercredis & vendredis de Carême.

Il y a aussi du *gruau* d'orge. Le *gruau* d'avoine est plus nourrissant que le *gruau* d'orge, ou orge mondé, & il restaure dans les maladies de consommation. DE LA MARE, *Traité de Pol. T. II, p. 1098*.

Ce mot vient de *grutellum*, diminutif de *grutum*. On a dit aussi de *grutellum*, par abréviation, *gruellum*. Voyez COLMAN, *Lexic. MURSIUS, Monastic. Anglic. p. 149*. Les Italiens disent *crusca*, & les Flamands *grutte*. En quelques lieux on dit *gruel* & *grut*, & on le prend aussi pour toutes autres choses pilées grossièrement, c'est-à-dire, réduites en grain. Borel le dérive du Grec *γρῦ*, c'est-à-dire, très-petit. Du Cange dit qu'il vient de *gruelum*, qui s'est dit de la bouillie qui se faisoit avec de l'eau & toute sorte de farine.

GRUAU se dit encore de la moindre de toutes les farines de froment, seigle ou méteil, que les Boulangers emploient pour faire du pain. Il y a de gros & de fins *gruaux*. Les fins sont ceux qui tombent par la dernière division du bluteau. Les gros sont ceux que produit le son que l'on refasse. Lorsque ces *gruaux* se refassent aux moulins, on les appelle recoupes, & la farine qui en provient a encore des *gruaux*, qu'on appelle recoupettes. Ces derniers ne servent guère qu'à faire ces espèces de pâtés dans lesquels les Perruquiers font cuire leurs cheveux.

GRUAU, terme de Mécanique, est une machine pour élever des pierres ou autres fardeaux, qui n'est différente de l'engin, qu'en ce que son fauconneau, ou sa plus haute pièce de bois, a plus d'extension, & paroît une petite grue; parceque le fauconneau ou étourneau, est posé de bas en haut, comme l'échelier de la grue.

GRUAU, est aussi le petit d'un oiseau qu'on appelle grue. *Gruius pullus, vipio*. On dit aussi *gruon*.

GRUBENHAGUE. Bourg, avec un château, & titre de Duché. *Grubenhaga*. Il est dans la Principauté de *Grubenhague*, sur la Leine, environ à quatre lieues de Goltingen, vers le nord.

La Principauté de *Grubenhague*, est une contrée du Duché de Brunsvick, en basse-Saxe. *Grubenhagensis Principatus*. Elle est divisée en deux parties, séparées l'une de l'autre. L'occidentale est entre la Principauté de Calenberg & l'Evêché d'Hildesheim; Eimbeeke en est la ville principale, à deux lieues de laquelle, du côté du midi, on voit le château de *Grubenhague*, qui donne le nom à toute la Principauté. La partie orientale est vers les confins de la Principauté d'Anhalt, & de la Turinge. C'est un pays fort montagneux, mais considérable par ses bonnes mines de fer. Ses principaux lieux sont Lutterberg, Osterode, Andresberg. Le Duc d'Hanovre possède toute cette Principauté, de même que celle de Culemburg.

GRUBENHAÏRES. f. m. & f. Nom de secte sortie des Protestans. *Grubenharius*. Les *Grubenhaires* & les Concubins ont presque les mêmes opinions. Les *Grubenhaires* ont leurs femmes communes, sous prétexte d'un mariage spirituel, & se mêlent indifféremment avec toutes sortes de femmes dans leurs synagogues, après avoir éteint la lumière. JOYET, *T. I, p. 470*.

GRUE. f. f. Gros oiseau de passage, qui vole en troupes rangées en triangle, & qui a un cou fort long. *Grus*. La *grue* demeure d'ordinaire en des lieux marécageux, & se tient presque toujours sur un pied. Elle vit de serpens & de grenouilles, aussi-bien que la cigogne. Elle n'est pas bonne à manger. On disoit autrefois que les Pigmées avoient guerre contre les *grues*. Aristote & Pline sont de cette opinion, & di-

sent qu'elles combattent contre les Nains, qu'on appelle vulgairement Pigmées, & qu'elles obéissent à un conducteur pendant leur passage, lequel arrive tous les ans en Septembre, & leur retour est après les semaines. Elles viennent des parties les plus reculées de l'Occident, ou de l'Amérique. On dit qu'elles n'entreprennent rien sans avoir tenu conseil auparavant; elles élisent, dit-on, des chefs pour leurs voyages, auxquels elles obéissent. Lorsqu'elles sont arrivées en quelque lieu, elles établissent un guet, qui se fait tout à tour par l'une d'entr'elles, & qui pour ne pas se laisser surprendre au sommeil, se soutient sur un pied seulement; de l'autre pied il tient un caillou, afin que sa chute le réveille. Lorsqu'elles prévoient des vents impétueux, elles avalent quantité de sable, pour se rendre plus pesantes, ainsi que font les cailles, qui, dans leur passage, prennent pareillement des cailloux dans leurs pieds, afin de n'être pas maîtrisées du vent, & qu'elles puissent toujours suivre leur route.

Les *Grues* viennent l'hiver des pays septentrionaux dans les pays chauds, où les eaux ne se glacent pas si facilement. L'été elles s'en retournent, ou vers la mer glaciale, ou aux pays froids, à cause que nos marais sont desséchés.

Pour ce qui regarde la figure & la hauteur de la *Grue*, si elle étoit étendue entièrement, elle auroit depuis l'extrémité du bec jusqu'au bout de ses pieds, environ cinq pieds. Elle a quelques plumes sur le derrière de ses ailes, approchant de sa queue, qui sont belles & madrées, & que l'on portoit autrefois pour servir d'ornement au chapeau; les grandes penes de ses ailes sont noires, celles qui couvrent le haut de ses ailes sont petites & cendrées; son cou est fort long; sa queue est courte, & ronde, composée de douze plumes qui sont de couleur cendrée, à l'exception du bout qui est noir. Les plumes qui couvrent ses cuisses sont cendrées, & elles descendent sur ses jambes de cinq bons doigts; ses jambes sont noires par-dessous les plumes; les doigts sont aussi longs que ceux d'un homme de moyenne taille; le devant de son cou est un peu noirâtre en tirant sur les côtés; mais il est blanc par-devant, tout le reste est cendré, à l'exception des grandes penes de ses ailes; elle a le sommet de la tête noir, avec une tache rougeâtre, laquelle est d'un rouge beaucoup plus vif au mâle.

Elle aime & fréquente les lieux marécageux, & principalement les lacs & les étangs; on en voit partout, mais elles ne demeurent pas beaucoup de temps dans le même pays. Aldrovand rapporte que l'été elles vivent en Thrace, & que l'hiver elles se retirent dans la Lybie & dans les régions éloignées.

La *Grue* pond deux œufs ordinairement, & met une pierre entre deux: lorsqu'ils viennent à éclore, ils se rencontrent mâle & femelle, & lorsqu'ils sont assez forts pour voler, ils s'en vont avec les autres.

La *Grue* a la voix fort haute, & la raison qu'en donne Bellon est, que son sifflet va jusqu'à ses poumons: lorsqu'elle vole en l'air & sans bruit, c'est signe de beau temps; & si elle se repose sur terre, c'est signe de temps pluvieux. On dit que lorsque les *Grues* volent par le mont Taurus, qui est rempli d'Aigles, elles mettent des pierres dans leur bec, afin de s'empêcher de crier; & lorsqu'elles sont surprises de l'Aigle, elles se rangent en bataille, comme si elles devoient livrer le combat: les oies font la même chose.

Pline rapporte que les *Grues* deviennent noires en vieillissant.

On dit des *Grues* qu'elles craquent, c'est-à-dire, que craquer est le verbe qui exprime leur cri en notre langue, comme en latin *gruere*, dans Festus. On dit aussi qu'elles trompètent. *Buccinare*. Ce mot n'a pourtant point cet usage en Latin. Voyez sur les *Grues* Vossius, de *Idolol. L. III, c. 82, 84 & 92*.

La *Grue* a servi de corps à beaucoup de devises. En

voici quelques-unes des meilleures. Une *Grue* qui, comme dit Solin, se charge d'une pierre quand elle veut voler, avec ce mot, *Juvat*, ou *firmat gravitate volatum*, marque que la maturité rend une entreprise plus sûre. Des *Grues* volant, selon leur coutume, sous la conduite de l'une d'elles, avec cet hémistiche, *Omnes dirigit una*, est la devise d'un Prince ou d'un Prélat, d'un Supérieur, &c. dont les peuples suivent la conduite. Une *Grue* qui veille & qui fait sentinelle pendant que les autres dorment, avec ce mot, *Nihil me stante timendum*, est encore la devise d'un Prince, ou d'un Prélat soigneux, qui veille sur son peuple. Pour une République où chacun à son tour tient le premier rang dans le gouvernement, des *Grues* qui chacune à leur tour conduisent la bande, *Alternis agmina ducunt*.

GRUE BALÉARIQUE. *Grus Balearica*. La *Grue* Baléarique est presque de la grandeur de la *Grue* commune, & a toutes les mêmes façons de faire, elle est très-belle à la vue; son bec est d'un cendré brun. Le sommet de sa tête est noir, duquel sort une crête ou huppe qui s'élève, composée de quantité de plumes très-déliées & menues, qui sont dorées de part & d'autre des temples. Elle a une tache blanche assez longue, au bas de laquelle l'on voit deux pendans qui sont de chair, qui tirent sur la couleur de rose; son cou, sa poitrine, son ventre & ses jambes sont de couleur cendrée-obscur; son dos est couvert de plumes noires, qui approchent du vert; les petites ou les premières plumes de ses ailes, ainsi que les dernières & les plus grandes, sont de même couleur que celles de la poitrine; celles qui paroissent au second rang sont entièrement blanches, & sont suivies d'autres qui sont de couleur de rouille; elle n'a pas de queue, ou elle est extrêmement courte.

La femelle de cette espèce d'oiseau n'est en aucune façon différente du mâle, hormis qu'elle a le corps plus menu, & n'a pas cette beauté qui paroît dans le mâle: la prunelle de ses yeux est noire, environnée d'un cercle, qui est de couleur jaune-paille: on voit communément de ces *Grues* aux environs du Cap Vert.

GRUE DU JAPON. *Grus Japonica*, *Grus Japonensis*.

La *Grue* du Japon a beaucoup de ressemblance avec la commune; elle est presque toute blanche, à l'exception du bec, du bas du cou, des pieds, & du dedans des ailes; son bec & ses pieds sont d'un vert brun; le sommet de sa tête est d'un rouge éclatant, semé de taches noires; la moitié du cou par le bas est noirâtre; au-dessous des ailes on voit des plumes qui pendent, qui sont grandes, & garnies de quantité d'autres plumes noires; tout le reste de l'oiseau est noir. Athénée dit que Mélanthius avoit une telle passion pour la bonne chèvre, qu'il souhaitoit avoir un cou aussi long qu'une *Grue*, pour goûter plus long-temps le plaisir de boire & de manger. Les Anciens appeloient la *Grue*, l'oiseau de Palamède.

Ce mot vient de *grua*, qu'on a dit pour *grus*, & qui se trouve dans la Loi Salique. MÉN. *Grus*, une *grue*, est un mot formé sur le *gru* des Celtes. PEZRON.

GRUE, se dit figurément de ceux qui sont stupides, niais, sots, ou aisés à tromper. Cet homme n'est pas si *grue* que vous pensez. Vous nous prenez pour des *grues*.

Soupirs & pleurs feroient passer pour grue.

DES-BOUL.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cou de *grue*, quand il l'a bien long. On dit aussi, qu'un homme fait le pied de *grue*, quand il est long-temps debout, & particulièrement quand on le fait attendre, parcequ'on dit que les *grues* ont coutume d'avoir un pied en l'air quand elles sont sentinelle. Il étoit bien nécessaire de m'envoyer là faire le pied de *grue*. Mlle. L'HÉRITIER. On dit aussi, Maître

Gonin est mort, le monde n'est plus *grue*; à ceux dont on a découvert la finelle, & qui vouloient tromper.

GRUE, en Astronomie. C'est le nom que les Astronomes ont donné à l'une des douze constellations australes, qui ont été découvertes par les Modernes.

GRUE de mer. Sorte de poisson qui a quelque chose de la *grue* terrestre.

GRUE, est aussi un instrument de supplice dont on se sert dans les corps-de-garde des villes de guerre. Il est composé de deux morceaux de fer plats & larges, chacun de trois doigts, & épais d'un doigt, qui par le bas sont faits en forme de bec de *grue*, & par le haut en manière de carcan, avec des menottes de côté & d'autre. Mettre un soldat à la *grue*.

GRUE, en Mécanique. C'est une machine pour élever des pierres, ou autres grands fardeaux dans la construction des bâtimens. *Grus architectonica*, *tractoria*. Elle est composée de plusieurs pièces de bois. La principale est un arbre élevé perpendiculairement, & qui se termine en poinçon par le haut: cet arbre est empaté dans le milieu de huit pièces de bois posées en croix, & soutenu de huit bras, ou liens en contrefiche, qui s'assemblent vers le haut de l'arbre, & y sont joints avec tenon & mortoise. La pièce de bois qui porte & qui sert à élever les fardeaux, s'appelle échelier ou rancher. Il est garni de chevilles ou ranches, & posé sur un pivot de fer qui est au bout du poinçon de l'arbre. Il est assemblé avec plusieurs moises à des liens montans. Il y a des pièces de bois que l'on nomme soupente, attachées à la grande moise d'enbas, & à l'échelier, & qui servent à porter & la roue & le treuil, autour duquel se dévide le cable. Le cable passe dans les poulies qui sont au bout des moises, & à l'extrémité de l'échelier. Tout le corps de la *grue*, c'est-à-dire, l'échelier, les moises, les liens montans, les soupentes, la roue & le treuil, tourne sur le pivot autour de l'arbre, pour placer les fardeaux où l'on veut. On l'appelle *grue*, parcequ'elle avance comme le cou d'une *grue*.

GRUE, *Grus*, est aussi une espèce de danse que les jeunes Athéniennes dansoient tous les ans à Delphes le jour des Délies, autour de l'autel d'Apollon. Voyez GRUS.

GRUERIE. s. f. Petite Juridiction où se font les rapports des moindres délits commis dans les forêts; pour les juger en première instance, & qui est subalterne à l'égard des Maîtres particuliers des Eaux & Forêts qui sont dans les villes. *Ditio minor*, *inferior sylvatica*.

GRUERIE, se dit encore de la maison du Gruyer, & du lieu où s'exerce la Juridiction appelée *Gruerie*.

GRUERIE, GRAIRIE ou GRÉRIE. C'est aussi un droit en vertu duquel le Roi a part à la vente des forêts dans son Royaume; un certain droit que le Roi prend en quelques forêts de son Royaume, comme le tiers & danger en Normandie, ainsi que dit Chauffour en son Traité des Eaux & Forêts. Ce droit dû au Roi se monte souvent à la moitié du prix de la vente; de sorte que si l'arpent de bois en *Gruerie* est vendu 200 liv. il en appartient 100 liv. au Roi, & autant au propriétaire.

Les adjudications de ces bois se font avec les mêmes formalités que pour les bois qui sont entièrement au Roi. Les morts bois ne sont point sujets à la *Gruerie*.

Chopin dit que la *Gruerie* est seulement une Juridiction que le Roi a sur les bois des particuliers, dans lesquels il établit des Jugés & des Gardes pour leur conservation; en sorte que les Maîtres ne les peuvent faire couper qu'avec les solennités requises pour les bois qui sont en tiers & danger, & que l'amende des délits appartient au Roi qui les fait garder, quoiqu'il ne prétende rien au fonds. Quelques Auteurs appellent aussi cela, *droit de gruage*.

Le droit de *gruerie* dans son origine ne se levoit pas seulement sur les bois, mais aussi sur les terres labourables, sur ce qui vient des forêts, comme le charbon, d'où vient que le droit qui revient au Roi sur le charbon s'appelle *gruerie* de charbon.

Il y a des Auteurs qui dérivent ce mot de *γρῦα*, dont la racine est *δρῦς*, *chêne*. Voyez GRUYER.

GRUGER. v. a. Briser quelque chose de dur & de sec avec les dents. *Comminuere*. Gruger des macarons, du biscuit, des croutes.

GRUGER, signifie quelquefois manger. Ces parasites auront bien-tôt grugé tout cela. Dans ce sens il ne se dit qu'en plaisantant.

Tant que j'aurai de quoi gruger,
Je veux dormir, boire & manger.

GRUGER ou ÉGRUGER, signifie aussi réduire en poudre ou en petites parties un corps dur, par le moyen de quelqu'instrument. *Comminuere*, *frangere*. Le grès est dur; mais on le gruge avec les marteaux. Les Sculpteurs disent gruger le marbre: ils le grugent avec la marteline dans les endroits où ils ne peuvent se servir du ciseau & de la masse. On fait sécher le sel, & puis on le gruge dans un mortier. On dit égruger du sel.

Ce mot vient du Grec *γρῦω*, *manduco*.

On dit figurément & familièrement gruger quelqu'un, manger son bien. On a remarqué que les Procureurs & Avocats ne laissent point transiger leurs parties tant qu'il y a quelque chose à gruger pour eux. La Fontaine dit, en parlant de la chicane du Palais.

On nous mangé, on nous gruge,
On nous mine par des longueurs.

GRUGER, a une signification particulière dans quelques Chapitres, où gruger la maison d'un Chanoine, signifie partager entre les Dignités & les Chanoines ce qui provient de la vente de la maison de ce Chanoine, quand il meurt avant que de la résigner. Gruger dans ce sens se dit au Chapitre de l'Eglise de Paris, & signifie acquérir une maison par la mort du Chanoine qui la possédoit, & qui est mort sans la résigner; l'attribuer à la messe ou aux revenant-bons du Chapitre. Personne n'ignore le mauvais usage qui s'est introduit dans le Chapitre de Notre-Dame. Il faut qu'un Chanoine, pour pouvoir résigner sa maison, se fasse transporter en Chapitre, à quelque extrémité qu'il soit; sans quoi, sa maison tombe, si l'on peut se servir de cette expression, aux parties casuelles des Chanoines; ils la vendent & en partagent le prix entre eux. On appelle cela communément parmi eux gruger une maison. GILLET. Quand on gruge une maison, les Dignités ont le double des Chanoines. Les Maisonniers, c'est-à-dire, les Chanoines qui possèdent des maisons, ont aussi une plus forte part, à cause du risque qu'ils courent de perdre leurs maisons de la même manière.

L'usage de se faire transporter au Chapitre pour résigner sa maison, quand on est à l'extrémité, ne subsiste plus aujourd'hui. Pour empêcher la grugerie, il suffit que le malade la résigne en présence de deux Commissaires du nombre des Chanoines, qui se transportent chez le malade.

GRUGÉ, ÉE. part.

GRUGERIE. f. f. Action de gruger une maison, de l'acquérir par la mort du Chanoine possesseur. Ce mot est en usage dans le Chapitre de Notre-Dame de Paris. *Attributio*, *acquisitio domus*. Ce Chanoine est mort subitement, il n'a pu résigner sa maison. Voilà une bonne grugerie qui nous vient. Les maisons qui tombent en grugerie. GILLET.

On appelle grugerie le revenant-bon que les Chanoines de Notre-Dame de Paris retirent lorsque les Chanoines qui possèdent des maisons dans le cloître

de cette Eglise meurent en perte de maisons. MA-NORRI.

GRUIRIE. Voyez GRUERIE.

GRULLER. v. n. Trembler, grelotter de froid. Les mots François *crouler* & *grouiller* paroissent avoir la même origine que les Bourguignons *gruller*. *Glossaire de M. DE LA MONNOIE sur ses Noël's, au mot Gruelle*. Gruller est un de ces mots également en usage en Champagne & en Bourgogne. *Crouler*, *grouiller*, *gruller*, viennent de l'Italien *crollare*, secouer; & *crollare* vient du Grec *κρῖω*, *pulso*. MÉNAGE, au mot Crouler.

GRUME. Terme des Eaux & Forêts, qui se dit du bois qui est encore avec son écorce, & qui n'est point équarri. Les Marchands vendent beaucoup de leurs bois en grume, comme les pieux pour les ponts, les limous, flèches, & autres bois de charonnage.

Ugorio dit que le mot *gruma*, est cette croûte qui s'attache aux douves d'un muid en-dedans par les vapeurs du vin; d'où on a fait *grume*, *grumeau* & *grumeleux*.

GRUMEAU. f. m. Petite portion du sang, du lait, ou autre liqueur qui se caille, qui s'épaissit, ou qui est mal délayée. *Grumus*. Les pulmoniques crachent quelquefois des grumeaux de sang. Vomir le sang par grumeaux. Le lait caillé dans l'estomac se convertit en grumeaux, se grumelle. Cette colle, cette bouillie n'est pas bien délayée, elle est toute en gros grumeaux. On appelle grumeau de lait, de petites duretés qui demeurent aux mamelles des nouvelles accouchées. DÉGORI.

Ce mot est formé de *grumus*, qu'on trouve dans les glosses d'Idore. HUET.

GRUMEL. f. m. C'est ainsi qu'on appelle dans quelques Manufactures, particulièrement à Amiens, la fleur d'avoine dont se servent les Foulons pour fouler les étoffes.

SE GRUMELER. v. récip. Devenir en grumeaux, se former en grumeaux. *Grumescere*, *abire in grumos*, *concresecere*. Quand la femme n'est pas assez tirée, son lait demeure dans ses mamelles, parcequ'il y demeure trop, il s'aigrit, il s'y caille, il s'y grumelle. MAURICEAU.

GRUMELER. v. n. Crier comme les sangliers. Les sangliers grumellent, ils grognent comme les cochons. *Grundire*, *grunnire*.

GRUMELE, ÉE. part. & adj. Qui est en grumeaux. On le dit du sang. *Concresecens*, *concretus*. On met des tentes dans les commencemens, pour faire sortir le sang grumelé ou extravasé. DIONIS.

GRUMELEUX. adj. C'est une épithète que l'on donne au bois, quand il est âpre & rude au maniment, plein de petites inégalités ou au dehors ou au dedans. *Scaber*, *asper*.

GRUMELEUX se dit aussi de ce qui est plein de grumeaux. *Grumosus*. Mamelles dures & grumeleuses. Pitiuite grumeleuse. DÉGORI.

GRUMELEUX se dit aussi en termes de Jardinage, & signifie de même ce qui est formé d'un assemblage de grumeaux. La chair de ce fruit est grumeleuse & pâteuse. La superficie de ce fruit est grumeleuse.

GRUMENHA. Prononcez l'nh mouillées, comme si nous écrivions *Grumegna*. Bourg du Royaume de Portugal, dans la Province d'Alentejo. *Jurismenia*. Il est situé sur la Guadiane, trois lieues au-dessous d'Elvas.

GRUMER. v. n. Terme de Coutumes. Les bêtes grument, lorsqu'il paroît par leur fiente qu'elles ont mangé des raisins dans les vignes. Les bêtes qui grument sont confisquées dans quelques Provinces.

GRUNBERG. Petite ville de Bohême, en Silésie, dans la Principauté de Glogau.

GRUNDE. Petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Saxe, au Duché de Brunswik.

GRUNDILE ou GRUNDULE. adj. *Grundilis*, *grundilis*. Terme de Mythologie, qui ne se dit que des Lares *grundiles*, qu'on jugea à propos d'honorer à Albe, & selon d'autres à Rome, à cause d'une truite

qu'Enée rencontra, qui avoit eu trente petits cochons d'une portée. *Grundiles*, ou *grundules Lares*.

Ce mot vient du Latin *grunnire*, *grogner*, c'est le cri que font les cochons.

GRUNINGUEN. Bourg ou petite ville d'Allemagne. *Gruninga*. Ce lieu est situé dans la principauté d'Halberstat, en Basse-Saxe, sur la rivière de Selke, à trois lieues de la ville d'Alberstat, du côté de l'orient. **GRUNINGUEN** est aussi le nom d'une petite ville ou bourg de la Suisse. *Gruninga*. Ce lieu est dans le Canton de Zurich, sur la rivière d'Aa, à quatre lieues de la ville de Zurich, vers l'orient méridional.

GRUNSFELD. Petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, sur un ruisseau. *Gransfelda*. Elle est dans l'Evêché de Wutzburg, à trois lieues de Marienthal, vers le nord.

GRUNSTAT. Petite ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne. *Grunstadum*. Elle est dans le Comté de Linange, entre le nouveau Linange & la ville de Vormes. *Long. 25 d. 46 m. lat. 49 d. 31 m.*

GRURIE. Voyez GRUERIE.

GRUS, en Grec *γέγραυς*. Espèce de danse oblique & à diverses reprises, qui étoit en usage parmi les jeunes filles d'Athènes, qui la dansoient tous les ans dans les fêtes appelées Delies. A Delphes elle se faisoit autour de l'autel d'Apollon, pour exprimer les tours & les retours du labyrinthe où étoit renfermé le Minotaure mis à mort par Thésée. Julius Pollux rapporte que c'est une nombreuse assemblée de gens pour danser, qui imitent le vol des grues, se partagent en deux bandes, & ont à leur tête quelqu'un qui les mène. Il ajoute que Thésée, pour exprimer sa sortie du labyrinthe, dansa cette même danse avec ses gens autour de l'autel de Delos; usage qui s'est toujours conservé depuis chez les Athéniens.

GRUYER. adj. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau dressé pour voler la grue, pour la chasse des grues: Faucon *gruyer*. Si vous voulez faire un Lanier *gruyer*, faites une caverne ou chambrette obscure sous terre, mettez-y le Lanier, qu'il ne voie point la lumière, sinon quand vous lui donnerez son pât, & ne le tenez point sous le poing que de nuit; quand vous voudrez qu'il vole, faites du feu dans la caverne, & quand elle sera chaude, ôtez le feu, & baignez l'oiseau en vin pur, & le mettez dans la caverne, puis païssez-le de cervelle de poule, & le portez voler.

GRUYER se dit encore en Fauconnerie, de ce qui a rapport à la grue. Faisan *gruyer*, qui ressemble à la grue.

GRUYER se dit aussi relativement à gruerie. Seigneur *Gruyer*, c'est-à-dire, qui a un certain droit sur les bois de ses vassaux.

Pris substantivement, il désigne un Officier subalterne qui juge en première instance des délits commis dans les bois & les rivières de son département. Voyez GRUERIE. *Saltuarius*. On l'appelle quelquefois *Verdier* & *Forétier*, *Châtelain*, *Concierge*, *Maître-Sergent*. Les *Gruyers* sont établis dans la campagne en des lieux éloignés des maîtrises. Ils ont pouvoir de juger jusqu'à six livres, & l'appel de leurs jugemens se relève par-devant les Maîtres particuliers. Un *Gruyer*, qui n'avoit guère de pratique, prétendoit que quand on avoit donné des coups de bâton à un homme, il devoit en connoître, parceque le bâton se tiroit des forêts; & par la même raison, que lorsque l'on jettoit de l'eau sur quelqu'un par la fenêtre sans crier gare, cela le regardoit encore. MÉN. Le *Gruyer* est un Sergent ou Gardebois, selon Borel, & vient de *Druide*. Groirie est une forêt commune. LOBIN. *Gloss.* La Charge de Grand-*Gruyer* de Franche-Comté étoit considérable. Les Seigneurs de Saux étoient Grands-*Gruyers* héréditaires. GOLLUT, L. II, p. 138.

Ce mot vient de *gru*, ou fruit des forêts, dont le *Gruyer* doit avoir le soin, selon l'avis de Pithou.

On déduit communément *Gruyer* de *grue*, d'autant que ces oiseaux font le guet la nuit, comme l'on dit, foutenant d'un pied un caillou, lequel, s'il chet

à terre, les avertit de leur mégard. Mais de-là il faudroit plutôt appeler ces Officiers *Gruees*, par translocation, que *Gruyers*, lequel nom appartiendroit mieux à un Oïseleur ou Marchand de grues, & *gruerie*, à un lieu qu'elles hanteroient. D'autres le tirent du mot Grec *δρῆς*, qui signifie un chêne, comme qui diroit *dryer* au lieu de *Gruyer*.

Mais il est plus expédient d'en chercher l'origine en celle de *Verdier*; car l'un & l'autre, comme ils ont même sens, pourroient se trouver de même race. Il est certain que sous le nom de *Viridia*, pris, non pour adjectif, mais pour positif, comme enseigne Macrobian, 1, *Saturn. c. 4*, les Latins entendoient coutumièrement les palissades, berceaux, rangées, touffes d'arbres délicieuses, & toute autre sorte de plant agréable pour sa verdure, comme en la Loi *Instrumenta. ff. De fundo instruct.* Le corps de tels plants, *viridaria* & *vireta*. Nos devanciers ont tourné ces mots en verger, verdage & verderie, dont ils ont aussi usé largement en signification de toute sorte de futaie, & de Verdier, pour celui qui en a la charge & le gouvernement; & telle est l'origine de Verdier sans difficulté. Or quant à *gruerie* & *gruyer*, il faut entendre que de *viride* ou *viridis* a été formé, non-seulement le nom de vert, mais aussi celui de gris; parcequ'on a changé l'*v* en *g*, comme on dit de *vagina* gaine, de *vastare* gâter. . . . A cet exemple, de *viridarium* a été formé & abrégé le nom de *gruerie*, pris pour toute sorte de futaie, l'*i* changé en *u*, comme en buvant de *bibens*, & en fumier de *simus*; & celui de *Gruyer*, un *i* ajouté à l'*u*, comme on dit lui-même de *lucens*. Ainsi de *viridis*, l'Allemand formé *grun*, & *grun farbig* est un verger, d'où il est manifeste que verderie & *gruerie* est une même chose: savoir, plant ou futaie, & Verdier ou *Gruyer*, l'Officier qui en a soin. Partant, quand le Roi en son Ordonnance compte les bois sujets à riers & dangers en sa *gruerie*, c'est autant comme s'il disoit, en sa futaie, boiserie & forêtierie, s'il faut ainsi parler, & ce qu'il perçoit à droit de sa *gruerie*, est en vertu du domaine qu'il a au bois. CHRISTOPHE BÉRAULT, des Droits de tiers & danger, *gruerie* & *grairie*.

GRUYÈRE ou **GRIERS**. Petite ville de la Suisse. *Gruyèra*. Elle est sur le Sana, dans le Canton de Fribourg, à six lieues de la ville de ce nom, vers le midi. Ce lieu avoit autrefois ses Comtes particuliers, dont le domaine s'étendoit jusqu'au lac de Genève. Il est maintenant chef du principal Bailliage de Fribourg, & il a un beau château, où le Bailli fait sa résidence. MATY. Nous disons *Gruyère* en France, & non pas *Griers*, comme on va le voir dans l'article suivant. Quelques-uns écrivent *Gruyères*: *Long. 24 d. 58 m. lat. 46 d. 35 m.*

GRUYÈRE. s. m. Sorte de fromage à grands yeux. Voilà d'excellent *gruyère*. Il tire ce nom du pays de *Gruyère* en Suisse, & de-là vient qu'on dit aussi, fromage de *gruyère*. *Gruieranus casus*.

G R Y.

GRÛFE ou **GRYPHE.** Voyez GRIFFE.

GRYFIQUE ou **GRYPHIQUE.** Voyez GRIFFIQUE.

GRYFON ou **GRYPHON.** Voyez GRIFFON.

GRYMPE. s. f. Voile. Ce mot se dit d'un voile de sainte Agate. *Grympa*. Bollandus, *Febr. T. II, p. 627*, dit que l'on trouve, dans des manuscrits qui parlent de ce voile de sainte Agate, *grympa*; que ceux de Catalogne appellent ce voile *grympa* & *grympia*; que quelques Savans le tirent de *γρυπᾶναι*, qu'Hésychius explique par *γρυπᾶναι* & *συσπᾶναι*, c'est-à-dire, courber, rouler, parcequ'on montre ce voile plié en quatre au bout d'un bâton d'argent; que les Portugais appellent aussi *grympa*, ce que nous nommons une girouette; mais Bollandus ne croit pas que ces étymologies reviennent assez à ce nom, sur-tout il rejette le *grympa* des Portugais, & il a raison. Châtelain rejette à son tour l'étymologie de Bollandus, & la raison pour laquelle Bollandus croit que ce voile &

été appelé *grympe*. Voici ses paroles. Le célèbre voile de sainte Agate, qu'on a coutume d'opposer aux flammes du mont Ethna, est nommé communément la *Grympe* de sainte Agate, & cela par toute la Sicile. Ce n'est pas le voile qu'elle avoit sur la tête; mais c'est le poile qui avoit d'abord été mis sur son tombeau, comme on voit par ses Actes, *Γρυμπίδιον*, mal écrit par les Copistes *γρυμπίδιον*, est un vieux mot, qu'Hésychius interprète par *γρυπύσσαι*, qui signifie courber, ce qui, selon le même Hésychius, est la même chose que *συστάμπτειν*, (mal mis par les mêmes Copistes *συστάπτειν*,) qui veut dire, envelopper: ainsi une *grympe* est proprement l'enveloppe d'un tombeau. Cette interprétation paroît plus naturelle que celle que lui donne Bollandus, qui veut que ce voile ait été nommé *grympe*, parcequ'ordinairement il est ployé.

Cette *grympe* est de lin, avec une bordure de fil d'or. Elle est ordinairement ployée & enveloppée d'un taffetas dans une grande bourse carrée, couverte de dantias, faite comme un ancien corporalier, & enfermée dans une châsse d'argent. On la ferroit autrefois dans le tombeau de sainte Agate, comme on ferre encore à présent la sainte Ampoule de Rheims dans celui de S. Remy. Le lin dont est tissé cette *grympe*, paroît de couleur de rose-sèche. C'est de cette tiffure que les Tisserans de Rome & de quelques autres lieux ont pris sainte Agate pour leur patronne. Au reste, il ne faut pas croire que *grympe* ait été dit pour *guimpe*, non plus que *velum* pour voile de Religieuse, ou pour coëffe de femme séculière. Les seuls noms qu'on peut lui donner, sont, ou voile, mot générique autorisé par ses actes, ou poile, mot spécifique aux couvertures des tombeaux, fait de *pallium* ou *grympe*, mot individuel à celui de sainte Agate. CHAST. Mart. T. I, p. 540.

GRYMS-EY. Petite ville de l'Océan septentrional. *Grimfa*. Elle est sur la côte septentrionale de celle d'Islande, & elle est peuplée & cultivée.

GRYNÉ. Ville de l'Eolide, dans l'Asie mineure. Apollon y avoit un temple & un bois sacré; c'est de-là qu'il est surnommé *Gryneus* dans les Poëtes.

G U A.

GUABAM. f. m. C'est le nom d'un fruit doux & rafraîchissant qui croît dans les Indes Occidentales. Il a environ deux palmes de long, & renferme sous une écorce de couleur de cendre, une pulpe blanche entremêlée de quelques amandes dures. RAY. cité par James.

GUABELER. Voyez GABELER.

GUACA. Petite Province de l'Amérique méridionale, aux confins du Popayan & de Quito, qui est du Pérou.

GUACATÈNE. f. f. Plante dont parlent Nicolas Monnard, Lémery & quelques autres. *Guacatena*. Elle croît dans la Nouvelle-Espagne. Elle est petite & blancheâtre, & ressemble au pouliot des montagnes, excepté qu'elle n'a pas d'odeur. Elle est vulnérable & bonne pour les hémorrhoides, en les lavant avec une décoction de la plante, puis en y appliquant l'herbe pulvérisée.

GUACOCINGO. Voyez GUAXOCINGO.

GUADAJARA. Voyez GUADIERO.

GUADALAVIAR. Rivière d'Espagne. *Guadalaviara*, *Turia*, *Turias*, *Durius*. Elle naît aux confins de l'Arragon & de la Castille nouvelle, près des sources du Tage & du Xucar, & ayant baigné Abarazin & Tervel dans l'Arragon, elle traverse le Royaume de Valence, baigne la ville de ce nom, & peu après elle se décharge dans le golfe de Valence. Ce nom, qui lui a été donné par les Maures, signifie eau pure. Les Anciens l'ont nommée *Turias*.

GUADALAXARA ou GUADALAJARA. Petite ville d'Espagne, capitale de l'Algarie, en la Castille nouvelle. *Guadalaxara*. Elle est sur la rivière d'Hénarès, à quatre lieues au-dessus de la ville d'Alcala. Il y a une histoire Espagnole de *Guadalaxara* par Don Alphonse Nuñez de Castro. Il dit, dans la description

qu'il en fait, qu'elle est au cœur du Royaume de Tolède; qu'elle est très-ancienne; que Jules César l'augmenta; qu'elle est dans une situation très-fertile & très-agréable; que toutes les grandes maisons de Castille en sont forries. Quelques Historiens Espagnols disent qu'elle a été fondée par l'Hercule de Lybie, 1668 ans avant J. C. D'autres, qu'elle le fut seulement 818 ans avant J. C. par les Phéniciens. Pierre de Médina veut qu'elle ne l'ait été que par les Grecs de Phénicie, c'est-à-dire, les Macédoniens établis en Syrie, ou les Syro-Macédoniens. D'autres enfin soutiennent qu'elle ne l'a été que par les Romains. De Castro s'en tient au premier sentiment. Voyez cet Auteur, c. 12.

GUADALAXARA est aussi le nom d'une ville de l'Amérique septentrionale, située sur la rivière d'Esquitlan, dans l'Audience de *Guadalajara*, environ à quarante-cinq lieues de la ville de Mechaocan, du côté du couchant, & à une pareille distance de la mer du Sud. *Guadalajara* jouit d'un air fort tempéré, & a un terroir très-fertile, où croissent tous les fruits de l'Europe, qu'on a pris soin d'y transporter. Aussi est-elle grande & belle, & le siège d'un Evêché, suffragant de Mexique, & celui d'une Audience ou Parlement, dont le ressort est fort étendu.

L'Audience de *Guadalajara*, ou la nouvelle Galice: *Guadalaxara*, *Gallacia Nova*. C'est un grand pays de la nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale. Il est borné au levant par le vieux Mexique, & au nord, par le nouveau; la mer Vermeille le baigne au couchant, & celle du Sud, au midi. Cette Audience renferme sept Provinces: on trouve ces quatre le long de la côte. Xalisco, Chiametlan, Culiucan & Cinaoloa, au levant desquelles, & dans les terres, on trouve la nouvelle Biscaille, le Zacatecas & la province de *Guadalajara*; où est la capitale de toute l'Audience.

GUADALCANAL. *Guadalcanalum*, anciennement, *Sifapone*, *Sifapo*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Espagne Bétique; maintenant ce n'est qu'un village situé dans l'Andalousie, aux confins de l'Estramadoure, entre Séville & Ellema.

GUADALENTIN. Rivière d'Espagne. *Guadalentinus*, anciennement, *Chrysius Fluvius*. Elle a sa source dans la Siéna Névéda, en Grenade, où elle baigne Gaudix & Baça, & ayant passé à Lorca en Murcie, elle se décharge dans le Golfe de Cartagène.

GUADALÈTHE. Petite rivière d'Espagne. *Guadaleta*, *Lethes*. Elle coule dans l'Andalousie, & baigne Xérès de la Frontera, & Puerto de S. Maria, où elle se décharge dans le golfe de Cadix, à l'opposite de cette ville. MAT. On croit que c'est de cette rivière que les Anciens ont fait leur fleuve Léthé, ou fleuve d'Oubli.

GUADALIMAR. Petite rivière d'Espagne. *Guadalimarius*. Elle baigne Alcaraz, dans la Castille nouvelle, & entrant dans l'Andalousie, elle se joint au Guadalquivir, vis-à-vis du village de Cazorla. MATY.

GUADALOUPE, ou SAINTE-MARIE DE GUADALOUPE. *Guadalupia*, *Aqua Lupia*. Bon bourg d'Espagne, situé sur une petite rivière qui porte son nom, & dans la Castille nouvelle, environ à neuf lieues de Truxillo, vers le levant. *Guadaloupe* est un petit lieu de dévotion, fort fréquenté par les Pèlerins. MATY.

GUADALOUPE, ou GARDELOUPE. Nom d'une île de l'Amérique. *Guadelupia*, *Aqua lupia*. Elle est une des Antilles de Barlovento, & située à douze lieues de la Dominique, du côté du nord. Elle peut avoir soixante lieues de circuit; son terroir est fertile, & sa ville principale porte son nom. Les François, qui en sont les maîtres, y ont établi plusieurs Colonies & construit quelques forts pour sa défense. Id.

Voyez sur la *Guadaloupe*, le P. du Tertre, histoire des Antilles.

GUADALQUIVIERO, ou GUADALMEDINA. Petite rivière d'Espagne. *Guadalquivierus*, anciennement, *Seduca*, *Fluvius federatorum*. Elle coule dans la Gre-

nade, & se décharge dans la mer Méditerranée à Malaga. *Id.*

GUADALQUIVIR. Une des plus grandes rivières d'Espagne. *Guadalquivira, Bætis.* Les Anciens qui l'appeloient *Bætis*, donnèrent son nom à toute l'Espagne Bétique, & les Maures l'appelèrent *Guadalquivir*, qui signifie un grand fleuve. Il coule tout entier dans l'Andalousie, prenant sa source vers les confins de Grenade & de la Murcie; & baignant les villes de Baëza, d'Anduxar, de Cordoue, de Séville, de S. Lucar, de Barrameda, il se décharge peu après dans le golfe de Cadix. *Id.*

GUADARRAMA. Rivière de la Castille nouvelle, en Espagne. *Guadarrama.* Elle prend sa source à la Sierra Tablada, passe à *Guadarrama* & à l'Escorial, & se décharge dans le Tage, environ à trois lieues au-dessous de Tolède. *MATY.*

GUADAVARI. Ville de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Gudavarium, Guadavarium.* Elle est dans le Royaume de Golconde, sur le cap de *Guadavari*, à l'orient de la ville de Masulipatan. M. Baudrand assure qu'on doit nommer cette ville & ce cap *Gudavari*. *Id.*

GADEL. Ville de Perse. *Guadela.* Elle est dans le Kherman, sur le golfe d'Ormus, où elle a un bon port. Quelques Géographes estiment qu'elle est l'ancienne *Samydace* ou *Samidaca*. *Id.*

GUADIAMAR. Petite rivière de l'Andalousie, en Espagne. *Guadimara*, anciennement, *Menoba.* Elle se décharge dans le Guadalquivir, à six lieues au-dessous de Séville. *Id.*

GUADIANE. Nom d'une des grandes rivières d'Espagne. *Guadiana, Anes.* Elle prend sa source dans la Castille nouvelle, aux lacs de *Guadiana*, & elle porte d'abord le nom de *Roidera*, & passant au travers des hautes montagnes qui la dérobent à la vue pendant une heure, elle reparoît aux lacs qu'on appelle *Ojos de Guadiana*, d'où elle va baigner Calatrava dans la Castille, Médelin, Mérida & Badajos dans l'Estramadure d'Espagne; & après avoir coulé quelque temps dans l'Alentejo, en Portugal, elle va séparer le Royaume d'Algarve de l'Andalousie, & se décharger dans le golfe de Cadix. On a dit que cette rivière couloit dix lieues sous terre, près de Médelin, & qu'ainsi elle avoit un pont sur lequel on pouvoit faire paître dix mille moutons; mais les nouveaux Géographes & Voyageurs traitent cela d'erreur populaire. *MATY.* M. Corneille dit *Guadiana*, comme les Espagnols.

GUADIEL. Petite rivière de la Castille nouvelle, en Espagne. *Guadiela.* Elle se décharge dans le Tage, près de Zurita.

GUADIÉRA, ou GUADIARA. Petite rivière d'Espagne. *Guadiera.* Elle baigne Ronda, en Grenade, & ensuite traversant une petite partie de l'Andalousie, elle se décharge dans la mer Méditerranée, entre la ville de Gibraltar & celle d'Estépona. Quelques Géographes prennent cette rivière pour la *Barhéfol* des Anciens, que d'autres croient être le *Rio Nerde*, qui se décharge dans la mer à Marbella, en Grenade. *MATY.*

GUADILBARBAR, ou MAGRADA. Grande rivière d'Afrique. *Guadilbarbara, Magrada.* Elle prend sa source dans le Biledulgerid propre, aux confins du Téchort; puis ayant baigné Borgio, Pescare & Tébeffe, dans le pays de Zeb, elle entre dans le Royaume de Tunis, y baigne Masti, & se divise en deux branches; l'orientale, sous le nom de *Magrada*, va se décharger dans la mer à Porto Farina; & l'occidentale, après avoir baigné Béja, se décharge aussi dans la mer près de Tabarca, sous le nom de Guadalquivir. Quelques Géographes croient que ce Guadalquivir est le *Rubricatus* des Anciens, que d'autres prennent pour le *Jadog*, rivière du Royaume d'Alger, qui se décharge dans la mer à Bone, du côté de l'orient. *MATY.* De la Croix, dans son Histoire d'Afrique, *T. II*, dit que le *Guadilbarbar* est une rivière du Royaume de Tunis, appelée autrefois *Tosca*; qu'elle prend sa source une lieue au-dessus de la ville d'Urbs; que de Tunis à Bone elle fait tant de détours,

qu'on la passe 20 ou 25 fois, & qu'elle se décharge dans la mer, près de Tabarca, à sept milles de Bugie.

GUADIX. Ville Episcopale du Royaume de Grenade, en Espagne. *Guadicia, Acci.* Elle est sur le Guadalentin, près de sa source, à dix lieues de la ville de Grenade, dont elle est suffragante; Elle fut conquise sur les Maures par Ferdinand & Isabelle l'an 1489. *MATY.*

GUAFO. Nom d'une ville & d'un Royaume d'Afrique dans la côte d'or. *Guafam.* Il a Tabon & Auten au couchant, & il en est séparé par une petite rivière. Adom lui est au nord-ouest, & Abrambo au nord, Féru au levant, & la mer au midi. La capitale du Royaume de *Guaso* est *Guaso*, qu'on appelle aussi le Grand Commendo. Il est dans la Terre-ferme. Le principal lieu de la côte est à 4 lieues au levant de Sam, sur les confins du Royaume de Féru. Son nom ordinaire est le petit Commendo. Les Nègres l'appellent *Aitaki* ou *Agitaki*, & les Portugais, *Alilea des Torres.* Voyez DE LA CROIX, *Relat. d'Af. T. IV.*

GUAGIDA. Petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie. *Guagida, Ladigara.* Elle est sur la rivière d'Arésgol, dans le Talémin, entre la ville de ce nom & celle de Batha.

GUAHAM. Voyez GUAJAN & GUAHAN, GUAM.

GUAHARD. Voyez GUICHARD.

GUAHEUX. f. m. Vache sauvage. C'est un animal de couleur de châtaigne obscure, un peu moindre qu'un petit bœuf, avec des cornes fort noires & fort pointues. Le *guaheux* est fort vite, & sa chair est très-bonne. *ABL.* D'Ablancourt dans la Traduction de Marmol, *L. I, c. 23. T. I, p. 53*, dit *gahex* & non pas *guaheux*.

GUAJACANA. f. m. C'est un grand arbre qui croît en Afrique, dont il y a deux espèces. La première a l'écorce mince, ridée, rousse. Son bois est de couleur cendrée ou bleuâtre. Ses feuilles sont larges comme celles du noyer, pointues, un peu velues, principalement en dessous, vertes, luifantes en dessus, blanchâtres en dessous, attachées par des queues courtes & rangées alternativement, d'un gout un peu austère, & d'un amer titant sur le doux. Ses fleurs sont en petits godets évasés en haut, découpés en plusieurs parties, retrécis & percés par le fond. Il leur succède un fruit mou de la couleur & grosseur d'une prune sauvage, d'un gout doux, agréable. On trouve au milieu, des semences plus grosses que celles des pommes, & de la même couleur. Elles sont si dures, que quelques-uns disent qu'elles sont cartilagineuses. La seconde espèce ne diffère de la première, qu'en ce que ses feuilles sont plus étroites, ses fleurs plus petites, & qu'il ne porte point de fruit. M. de Tournefort dit qu'il a vu un vieux pied de *guajacana*, près de Poissy, aux environs de Paris.

GUAICURU. f. m. & f. Nom d'un peuple du Paraguaï, dans l'Amérique méridionale. *Guaicuraus, a.* Toute la nation des *Guaicuru* est divisée en deux parties; l'une s'appelle *Guaicuru* & l'autre *Guaicuruti*. Les uns & les autres sont sur le bord du Paraguaï, du côté du Pérou; le fleuve les sépare de la ville de l'Assomption, & ils n'ont point d'habitations fixes. Par-tout où ils vont, ils portent avec eux leurs villes & leurs villages. Leurs maisons sont des nattes qu'ils plient & qu'ils portent par-tout. Ils n'ignorent pas l'art de semer les grains, ils le méprisent, & ne vivent que de la chasse & de la pêche. Ils s'accoutument dès l'enfance à manger toutes sortes d'animaux venimeux. Les vers, les vipères, les tigres, les lions, tout leur est bon. Les femmes sont vêtues à la barbare; mais honnêtement. Les hommes, pour imprimer de la crainte, se barbouillent la moitié du corps nud, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout des pieds, de couleurs très-puantes. Au lieu de barbe, ils se mettent au menton une pierre de la grosseur du doigt; ils froissent leurs cheveux de bitume; ils se rendent chauves & s'arrachent tous les autres poils du corps; ils se défigurent le visage en

s'y faisant des cicatrices, & s'estiment d'autant plus braves qu'ils sont plus difformes. Leurs principaux divertissemens sont l'ivrognerie & la guerre. Ils achètent le nom & la dignité de soldat par les épreuves les plus cruelles; car ceux qui aspirent à ce titre, sont obligés de donner des preuves de leur courage en se perçant avec une flèche, les jambes, les cuisses, la langue & les autres parties du corps, sans donner la moindre marque de douleur; s'il leur en échappe le signe le plus léger, on les rejette comme indignes de cet honneur. Pour y parvenir plus sûrement, un des jeux de leur enfance est de se percer les membres d'épines & d'aiguillons. Ils endurent leurs jeunes gens & leurs enfans par la course, les travaux, en imitant des combats. Ils ont des égards infinis pour leur Chef, contre l'usage de tous les autres barbares. Quand il crache, ils reçoivent ses crachats dans leurs mains; ils observent les moindres signes qu'il donne de sa volonté. Quand il prend ses repas, ils se tiennent debout tout autour de lui. Quand il marche, ils éloignent tout ce qui pourroit l'arrêter ou l'incommoder dans son chemin. L'ivrognerie & la fureur d'assouvir leur rage, sont les causes ordinaires de leurs guerres; ils la font continuellement contre les Chiriguans, les Abipons, les Frontons & leurs autres voisins aussi barbares qu'eux. Ils tuent tous les prisonniers de guerre qu'ils font quand ils sont adultes; s'ils sont plus jeunes, ils les élèvent & les forment à leurs mœurs. Ils aiment les nuits les plus noires pour les combats, se battent sans ordre, & ne résistent point à un bataillon ferré. *Hist. Paraq. L. III, c. 37.*

Ils ont quelques cérémonies diaboliques, & s'abandonnent publiquement aux plus honteux plaisirs. Ils sacrifient les personnes qui leur sont les plus chères aux ames de leurs morts, quand ils font leurs obsèques. *Hist. Paraq. L. III, c. 39.*

GUAINÉ. f. f. Voyez GAINE.

GUAINUMBI. f. m. C'est le nom que l'on donne dans les Indes à un petit oiseau qu'on appelle encore *Guinambi*, & que les Portugais nomment *Pégafrol*. Il n'est guère plus grand qu'une cigale, mais il est d'une beauté charmante. Sa tête est grosse comme une cerise. Son bec est long, rond, droit, pointu, de couleur noire. Sa langue est fouchue, longue, blanche, menue comme un filet. Ses yeux sont petits & noirs; son cou est médiocrement long: ses jambes & ses pieds sont très-petits & noirs. Il a la queue longue, droite & composée de trois ou quatre plumes. Le reste de son corps est couvert & orné de plumes de différentes couleurs, si belles & si resplendissantes, principalement quand il est au soleil, qu'il seroit difficile d'en représenter les agrémens. Les Indiens s'en servent pour honorer leurs Dieux, & pour se parer. Cet oiseau tire sa nourriture des fleurs, & quand elles sont passées, on dit qu'il fiche son bec dans le tronc d'un arbre, & qu'il y demeure comme immobile pendant six mois, c'est-à-dire, jusqu'au retour des fleurs. Il tire apparemment sa nourriture du tronc de cet arbre, si cette circonstance est véritable. On dit que cet oiseau pris en poudre dans du vin, est bon pour la goutte sciaticque. Il y a des oiseaux de cette espèce que les Sauvages appellent *Guaraciaba*, rayons du soleil, & d'autres, *Guaracigaba*, cheveux du soleil.

GUAINUMU. f. m. Gros cancre du Brésil. Il a la gueule fort large. Il se tient près du rivage. Il est bon à manger.

GUAIRA. Voyez GUAIRANE.

GUAIRAIN, AINE. f. m. & f. Nom d'une nation de l'Amérique méridionale. *Guaranus, a.* C'est la nation la plus grande & la plus étendue de ces vastes contrées. Les *Guairains* occupent tout le pays qui s'étend plus de mille lieues entre la rivière des Amazones & le Parana, & de plus, tout le pays qui est entre le Parana & le Paraguay, jusques aux confins du Pérou. Ce n'est pas qu'on ne trouve parmi eux quelques nations différentes de langues & de mœurs; mais

les *Guairains* ne les regardent que comme des esclaves, & leur font continuellement une guerre mortelle. Ils engraisent leurs prisonniers de guerre avec des cérémonies prescrites, & les mangent ensuite. Dans ces repas, pour conserver la mémoire de leurs actions guerrières, ils prennent de nouveaux noms. Ils n'ont nul art dans la guerre, ils donnent brusquement quand leur impétuosité les emporte; s'ils la laissent refroidir, ils deviennent lâches. Leurs armes sont la massue & les flèches. Ils se peignent le corps d'une manière affreuse; ils habitent par petits villages, dont chacun a son Cacique qui y commande. Leurs cabanes ne sont que de boue & de paille, & ordinairement elles sont assez grandes pour qu'une seule suffise à un village. Les mariages sont libres, & les hommes ont autant de femmes qu'ils veulent en avoir, ou qu'ils peuvent en nourrir. Communément ils abusent de leurs brus. Ce n'est point un crime à un homme de répudier sa femme, ni à une femme de répudier son mari; c'en est un de rebuter un hôte. Ils reçoivent les hôtes avec des pleurs, & en faisant les louanges de leurs ancêtres: aux larmes succèdent les ris & un festin. Ils portent à la ceinture un petit habillement fort court; fait de plumes ou de coquillages, & du reste ils sont nus. Ils cultivent le maïs, les courges, les fèves & différentes autres légumes; ils vivent aussi de chasse, & mangent la viande presque crue. Ils n'honorent aucun Dieu particulier; mais les superstitions, les jongleries, la divination, la magie, tout cela est fort en usage parmi eux. Ceux qui sont jugés capables de ces arts, s'y préparent par des jeûnes & de longues macérations. Ils ne mangent qu'un peu de poivre & de maïs; ils errent seuls dans des forêts obscures, nus & sans se baigner ou se laver. Ils tiennent leurs cheveux en désordre & mal-propres; ils laissent croître leurs ongles, & affectent d'autres mal-propretés affreuses; enfin, ils affligent leurs corps par des rigueurs continuelles, jusqu'à ce que les forces leur manquent, & leurs sens étant affoiblis par le jeûne, ils voient le démon qu'ils invoquent. Leur office est de tourmenter les corps en jettant imperceptiblement sur les gens des os, des cheveux ou des charbons. L'effet de ces sorts est d'amaigrir effroyablement ceux sur lesquels ils les jettent, & de leur causer même la mort, si ceux qui ont jetté le sort ne le lèvent. Il est encore parmi eux une autre espèce de forciers qui ne nuisent point: ils entretiennent seulement commerce avec le démon, & se vantent d'apprendre de lui les choses secrètes ou éloignées. Les femmes qui se mêlent de ce métier, doivent garder la virginité; si elles ont des enfans, elles perdent tout leur crédit. Au reste, le démon ne se montre jamais à eux sans fracas, & sans leur causer une horreur effroyable. Il y a aussi des jongleurs qui se disent médecins; ils parlent beaucoup, inventent mille fables, & n'opèrent rien. Ils sucent les malades, & quand ils prétendent avoir attiré la cause du mal, ils font semblant de jeter par la bouche un pus fort puant. Quand un *Guairain* meurt, principalement si c'est un homme distingué, les femmes s'abandonnent à un deuil affreux. Elles jettent des cris épouvantables, qu'elles interrompent de temps en temps par un grand silence; elles se jettent du haut des précipices; elles s'attachent les cheveux; elles se frappent le front; elles tournent & retournent le corps du mort, elles l'embrassent, elles lui parlent, elles lui bandent les côtés, elles lui étendent les mains, elles mettent les corps dans de grandes marmites; & persuadées qu'elles sont, que l'on ensevelit les ames avec les corps, elles leur couvrent la bouche avec des plats concaves, de crainte qu'elles ne soient suffoquées, à-peu-près comme les anciens Romains prioient que la terre fût légère aux morts. *Sit tibi terra levis. Hist. Paraq. L. V, c. 7,* où l'on trouvera encore d'autres choses sur les mœurs & les usages de ce peuple.

GUAIRANE, ou GUAYRANE. Nous avons nommé cette Province *Guaira*, après quelques autres Géographes;

graphes, c'est une faute. Son nom est *Guairana* ou *Guayrane*. C'est une Province du Paraguay. Elle a à l'orient le Brésil, à l'occident le fleuve Parana. Sa largeur, depuis les campagnes de l'Uruique au midi, jusqu'à des forêts & des marais impraticables qui la bornent au septentrion, est d'une étendue immense, & jusqu'ici inconnue. Elle est, pour la plus grande partie, sous le tropique du capricorne. Les chaleurs excessives qu'il y fait, & l'humidité de son terroir la rendent également fertile, & en fruits propres à la nourriture, & en maladies, & plus propre à nourrir des serpens & des bêtes que des hommes. Cependant Gufman dit, que quand les Espagnols y pénétrèrent, on y comptoit trois cens mille ames, qui habitoient principalement sur les bords de l'Huibai, du Tibaxiva, du Paranapana, du Pirape & du Parana, cinq fleuves qui l'arrosent. On n'y mange point d'autre pain que le manioc, ni d'autre chair que celle des animaux qu'on tue à la chasse. Il y a beaucoup d'éclairs. Les pierres de la *Guairane* sont célèbres: ce sont des espèces de matrices d'une forme ovale, de la grosseur de la tête d'un homme. Elles se forment dans la terre, & quand elles y sont parvenues à leur maturité, elles éclatent avec fracas comme une bombe, & jettent de tous côtés de leur sein des pierres très-belles à l'œil, diaphanes, les unes de couleur d'améthyste, les autres violettes, quelques-unes vertes, plusieurs de couleur de cristal ou rouges, & la plupart taillées en diamans, & si belles en apparence, qu'on les prendroit pour des pierres précieuses. Ce n'en est pourtant pas; ce ne sont que des pierres telles qu'il s'en voit dans le territoire de Liège. Les forêts fournissent beaucoup de fraises & d'autres fruits; parmi les fleurs, la plus singulière est la Grenadille dont nous avons parlé en son lieu. La guembe y est fort estimée; il y a aussi des dattes beaucoup plus agréables que celles d'Afrique, dont on fait du vin. Dans la nécessité, on mange la moëlle du palmier au-lieu de pain.

Entre les animaux qui se trouvent dans les forêts, il y a un porc fort singulier; il a le nombril sur le dos, & si on ne le lui coupe aussi-tôt qu'on l'a tué, l'animal se corrompt sur le champ. Il y a une grande quantité d'abeilles de différentes espèces, mais qu'on ne peut jamais contenir dans des ruches, ni rendre domestiques. Leur cire se blanchit d'elle-même; leur miel est excellent, on en fait de l'hydromel. Les vipères sont plus dangereuses & plus animées dans ce pays que nulle part ailleurs. Il en est qui s'élancent sur les hommes de dessus les arbres, & s'entortillent autour du corps à plusieurs tours; si on ne les coupe, elles tuent en un moment, & rongent le corps peu à peu; quand elles ont trop mangé, elles présentent leur ventre aux rayons du soleil, qui en le pourrissant avec ce qu'elles ont dans l'estomac, leur rend ainsi leur première vigueur. D'autres sur le bord des rivières ouvrent une grande gueule, & attirant par-là les poissons, elles les dévorent avec une vitesse & une voracité surprenante. D'autres sur le bord des marais se jettent sur certains oiseaux, qui quand ils se sentent blessés, vont manger d'une herbe qu'on appelle Macagua, qui leur sert de contre-poison & les guérit, & dont pour cela ils portent le nom. Ils retournent ensuite au combat, & donnent en attaquant & en se défendant un spectacle assez agréable. Il y a aussi des singes & des tigres comme dans les pays voisins. *Hist. Parag. L. III, c. 30.* Il y a plusieurs arbres dont on tire du baume. *Ibid.*

La *Guairane* n'a que deux petites villes Espagnoles, dont l'une est Villacica, l'autre *Guairania*, éloignées de quatre-vingt lieues l'une de l'autre.

GUAIRO. Mot indéclinable, & terme de Fauconnerie. C'est un cri qu'on fait à la chasse des perdrix, en les voyant partir, pour avertir le Fauconnier de lâcher l'oiseau.

GUAIVE. adj. Terme de Coutumes. *Voyez GAYVE*, c'est la même chose.

GUALATA. Royaume. *Gualata Regnum.* Il est dans la Nigritie, en Afrique. Ses bornes sont au nord du

Tome IV.

Royaume de Zaihaga, au levant celui de Tombut, au midi celui de Généhoa, & au couchant la mer Atlantique. Ce pays ne produit que du ris, du millet, de l'orge & des palmiers: Ses lieux principaux sont *Gualata*, Candia, Fulli & Hoden. Il se fait quelque commerce dans cette dernière ville; & les habitans en sont Mahométans; ailleurs ils sont Idolâtres & adorent le feu. *MATY. Voy. DE LA CROIX, Hist. d'Afrique, T. II.*

GUALBOURG. *Voyez VAUBOURG.*

GUALDO. Bourg de l'État de l'Eglise, en Italie. *Galidum, Validum.* Il est dans la Marche d'Ancone, vers les confins du Duché de Spolète, & de celui d'Urbain, à trois lieues de Nocéra, vers le couchant. Ce bourg a été bâti des ruines de la ville de *Tadinum*, qui étoit Episcopale, & qui fut détruite par les Lombards. *MATY.*

GUALEOR. Quelques-uns écrivent *Goualeor*, selon la vraie prononciation. *Gualor.* Grande ville de l'Indostan, dans la Province de même nom, dont elle est la capitale.

GUALID. Montagne d'Afrique. *Galidus mons.* Elle est fort rude & fort haute, située dans la Province d'Er-rif, au Royaume de Fez. On appelle les habitans de cette montagne *Beni Gualid*, mots Arabes qui signifient *enfants de Gualid*. Marmol en parle; *L. IV, c. 8.*

GUAM, ou **GUAHAM.** Nom de la plus grande & la plus méridionale des îles des Larrons ou Marianes, que Dampier place au treizième d. 25 min. de latitude septentrionale, & qu'il décrit dans son deuxième tome, c. 10: La Carte des Philippines & des Marianes qui se trouve dans le onzième Recueil des Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires Jésuites, la place à peu près de même, & écrit *Guajan*, & M. Corneille *Guanan*, après le P. Louis Morala, Jésuite, dans l'Histoire des îles Marianes: *Maty* écrit *Guam* ou *Guaham*.

GUAMANGA. Ville qu'on appelle aussi Jean de la victoire de *Guamanga*. *Guamanga.* Elle est dans l'Amérique méridionale au Pérou, entre Gusco & Lima, environ à soixante lieues de l'une & de l'autre, & elle a un Evêché suffragant de Lima. *MATY.*

GUANA. f. f. Terme de Relation. Espèce de terre. L'île d'Iquique est habitée par des Indiens & par des Noirs qu'on y occupe à tirer la *guana*, qui est une terre jaunâtre, qu'on croit être de la fiente d'oiseau, parcequ'outre qu'elle a la puanteur de celle des Cormorans, on a trouvé des plumes d'oiseaux fort avant dans cette terre. Néanmoins on a peine à comprendre comment il a pu s'en amasser une si grande quantité; car depuis plus de cent ans on en charge tous les ans dix ou douze navires, pour engraisser les terres, & à peine s'aperçoit-on que l'île ait diminué de hauteur, quoiqu'elle soit petite d'environ trois quarts de lieue de tour, & qu'outre ce qu'on en porte par mer, on en charge quantité de mules pour les vignes & les terres labourées de *Tatapaca*, *Pica* & autres lieux circonvoisins, ce qui fait penser à quelques-uns que c'est une qualité de terre particulière. Pour moi je ne serois pas de ce sentiment; car les oiseaux de mer sont en si grande quantité, que l'air en est quelquefois obscurci. *FRÉZIER.* La *guana* fertilise la terre, de manière qu'elle donne 4 & 500 pour un de toutes sortes de grains, blé, maïs, &c. mais particulièrement d'Agi, lorsqu'on fait bien la ménager comme il faut. *Id.* On ne met à chaque pied de piment qu'autant de *guana* qu'en peut tenir le creux de la main. Quand la fleur se forme on y en met un peu davantage; enfin, quand le fruit est formé, on y en met une bonne poignée, ayant toujours soigné d'arroser, sans quoi les fels qu'elle contient, n'étant pas détrempés, brûleroit les plantes, comme l'expérience le fait voir.

GUANABANE. f. m. Grand & bel arbre des Indes occidentales; il porte un fruit très-beau, de la grosseur d'un melon médiocre, & quelquefois comme la tête d'un enfant. L'écorce de ce fruit est verte, & semble distinguée par certaines écailles comme la pomme de pin, mais qui ne sont pas si élevées, ni si ru-

H h h

des; car toute l'écorce est fort déliée, n'étant pas plus épaisse que celle des poires. Sa chair est fort blanche, & d'un goût très-délicat: elle se fond & se dissout dans la bouche aussi facilement que la crème du lait: elle renferme de grandes semences noirâtres; un peu plus grosses que celles des courges. Ce fruit est rafraîchissant, très-propre dans les grandes chaleurs. En Latin, *Guanabanus Oviedi*.

GUANACO. f. m. Animal de l'Amérique méridionale.

Les *guanacos* sont plus gros & plus matériels que les vigognes. On les appelle aussi *Viscachas*. FRÉZIER. Comme le bois est très-rare au Pérou, les Indiens ne brûlent que de la fiente de mules, de *guanacos* & de *vamas*, quand ils ont assez de troupeaux pour s'en fournir. *Id.*

GUANAHANI. (Île de) Autrement, S. Salvador. *Guanahanda*, *Insula S. Salvatoris*. Île de l'Amérique septentrionale. Elle est une des Lucayes, & située vers l'orient. Elle a un beau & grand port, & elle est la première terre de l'Amérique où Christophe Colomb arriva l'an 1492. Il lui donna le nom de S. Sauveur, parceque cette découverte lui sauva la vie, que les Espagnols désespérant du succès de leur voyage vouloient lui ôter. Cette île étoit bien peuplée, quand les Espagnols y arrivèrent; mais ils l'ont presque rendue déserte, en enlevant ses habitans pour les faire travailler aux mines de la Terre-ferme, ou par d'autres violences. *MATY*.

GUANAJOS. Le golfe de *Guanajos*, ou golfo Dolce. *Guanajus sinus*. Ce golfe est le fond du grand golfe de Honduras. Il est entre les côtes de la presqu'île de Honduras, de celle de Jucatan, & les côtes de la Province de Vera-Pax. On transporte sur le dos des mulets la plus grande partie des marchandises de l'audience de Guatimala à ce golfe, où il arrive tous les ans quelque vaisseau d'Espagne, qui vient les charger, & qui y apporte des marchandises d'Europe. *MATY*.

GUANAPE. Vallée de l'Amérique méridionale au Pérou, à l'orient du port de même nom.

GUANCABALICA. Voyez OROPÉSA.

GUANCABELICA, ou GUANCAVELICA. Ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Lima.

GUANIMA. Nom d'une des îles Lucayes. *Guamina*. Elle a environ douze lieues du nord au sud; mais elle est beaucoup moins large. Christophe Colomb la découvrit, & l'appela Sainte-Marie de la Conception. *MATY*.

GUANIN. f. m. Espèce de métal. *Metalli species, guaninum*. Les habitans de l'île Espagnole avoient des Zagaies dont les fers étoient d'un certain métal qu'ils appeloient *guanin*, qui par l'épreuve qui en fut faite, se trouva de trente-deux parts, en avoir dix-huit d'or, six d'argent & les huit autres de cuivre. *HERRÉRA, L. III, c. 9.*

GUANUCO. *Guanuco* de los Cavaleros, Léon de *Guanuco*. Petite rivière du Pérou. *Guanucum*. Elle est située au pied des montagnes, à la source de Xauca ou Maragnon, au nord de la ville de Lima. *MATY*.

GUAO. f. m. Arbre qui se trouve aux Indes occidentales dans l'île de S. Jean *Porto-rico*. Il porte des feuilles rouges velues, & qui ne tombent jamais. Elles sont épaisses, & ont de petites veines de couleur de feu. Son fruit est verd, & ressemble en grosseur & en forme à celui de l'arboisier. Le suc de cet arbre est extrêmement caustique, ce qui fait que les animaux qui s'y frottent perdent leur poil. La même chose arrive aux hommes aussi-bien qu'aux bêtes, quand ils s'endorment dessous. On transporte de son bois en Europe pour sa couleur non commune, qui imite la verdure du calchante, & on a coutume d'en faire des quenouilles de châlit, à cause que l'on croit ce bois ennemi des punaises; mais ceux qui s'appliquent à le mettre en œuvre, en ont le visage enflé, ainsi que les mains, quand ils le touchent, & cette enflure ne se dissipe qu'après quelques jours. Les Mexicains, qui ont une fort grande quantité de ces arbres, les appellent *Thetlatian*.

GUAPACHOS. (les) Peuple de l'Amérique méridionale, au Paraguay, aux confins du Tucuman.

GUAPARAIBA. f. f. Plante commune dans les Indes occidentales. Sa racine est molle & humide: on la coupe par tranches; & après l'avoir fait rôtir, on l'applique sur la piquure d'un poisson venimeux appelé *niqui*. *RAY, cité par James.*

GUAPAY, ou GUAPAIX. Rivière de l'Amérique méridionale.

GUARA. f. m. Oiseau du Brésil de la grosseur d'une pie, avec un long bec recourbé, & de longs pieds.

GUARAIGUAZU. Rivière de l'Amérique méridionale, au Brésil, dans la Province de Fernambouc, où elle a son cours d'Occident en Orient.

GUARAL. f. m. Sorte d'insecte qui est semblable à la tarentule, & qu'on trouve dans les déserts de Lybie.

ABLANC. Le *Guaral* est beaucoup plus grand que la tarentule. Il est plus long que le bras, & plus large que quatre doigts. Il a du venin à la tête & à la queue; de sorte que quand les Arabes veulent en manger, ils coupent ces deux parties. *DAPPER, p. 17.*

GUARDA. Ville de Portugal. *Gardia, Guarda*. Elle est dans le Béira, vers la source de Mondégo. On prend *Guarda* pour l'ancienne *Lancia*, & elle s'est accrue des ruines de l'ancienne *Igadita*; dont elle a le siège Episcopal, suffragant de Lisbonne. *MATY*.

GUARDAFUN, ou GUARDAFUY. Cap de l'Ethiopie en Afrique. *Guardafujum caput*, anciennement, *Aromata promontorium*. Il est à l'extrémité orientale de la côte d'Ajan, vis-à-vis de l'Arabie heureuse & de l'île de Zocotora, de laquelle il n'est éloigné que d'environ quarante lieues.

GUARDAMAR. Bonne forteresse d'Espagne. *Guardamara*. Elle est sur la côte du Royaume de Valence, à l'embouchure de la Segure. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Longuntica*, petite ville des Contestans, que d'autres placent à Oliva, village de la même côte, à deux lieues de Dénia vers le nord.

GARDE. (Montagne de la) *Guardie mons*. C'est le nom d'une montagne à trois lieues de Boulogne, en Italie, du côté de la porte Saragoce. On y conserve un tableau de la sainte Vierge, que l'on prétend être celui qui fut peint par S. Luc.

GARDELOUPE. Voyez GUADALOUPE.

GUARDER. v. a. Vieux mot. Regarder.

GUARDIA. C'étoit autrefois une ville des Oréains en Espagne. *Guardia, Mentesa, Mentissa*. Elle fut ensuite Episcopale; ce n'est maintenant qu'un village de l'Andalousie, situé à deux lieues vers le midi de Jaën, qui lui a succédé en l'Episcopat. *MATY*.

GUARDIA. *Guardia, Orrhea, Horreum margi*. C'étoit anciennement une ville de la haute Mélie, maintenant ce n'est qu'un bourg de la Servie, lequel on place sur la Morave, à vingt lieues de Widdin. *MATY*.

GUARDIA. Bourg du Belvédère, en Morée. *Guardia, Sela, ou Selas*. Il est sur le Golfe de Zonchio, du côté septentrional de la rivière de *Guardia*, que Sanson nomme Mudari, & à onze au nord de Navatin. *MATY*.

GUARDIA-ALFARES. Petite ville, mais presque déserte, du Royaume de Naples. *Guardia alferia*. Elle est sur la rivière de Tiferno, dans le Comté de Molise, à six lieues de la ville de ce nom, du côté du levant: son Evêché est suffragant de Bénévent. *MATY*.

GUARDIA-GIRARDO. Bourg du Royaume de Naples. *Guardia Girardi*. Il est dans le Comté de Molise, à quatre lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. *MATY*.

GUARDIANO. Voyez TRAPANO, île.

GUARGALA, ou GERGUELA. *Guargala, Guergala*. Royaume du Biledulgerid en Afrique. Il est entre les pays de Gademes, de Téchort & de Lempta, & il prend son nom de sa ville capitale. *MATY*.

GUARGOUILLE, GUARGOUILLEE. Voyez GARGOUILLE, GARGOUILLEE.

GUARIGUE. f. f. qui se dit en Provence des côtes. *Collis*. Les *Guarigues* de cette ville (de Nîmes) pro-

duisent le vermillon, que l'on va cueillir sur les feuilles de certains arbrustes, qu'un petit ver forme, & qui est tant vanté pour faire cette belle couleur rouge de garance, & pour composer le sirop de Kermès qu'on envoie dans les pays les plus lointains. Ces *guarigues* ne sont que des côteaux couverts de bois taillis, où croissent pour l'ordinaire le thym, le serpolet, la lavande, la sariette, le romarin, &c. GAU-
TIER, *Hist. de Nîmes*.

GUARIQUIMYMA. f. m. Arbrisseau semblable au myrte, qui croît au Brésil. Sa semence est estimée bonne pour tuer les vers qui s'engendrent dans les intestins. LÉMERY, *des drogues*.

GUARMAY. Port, bourgade & vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans la mer du Sud, sous le dixième degré trente minutes de latitude méridionale.

GUASACOALCO. Rivière de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne, dans la province de Guaxaca, d'où elle va se perdre dans la baie de Campêche.

GUASCO. Porto Guasco. *Portus Guasfi.* Petite ville située sur un petit Golfe, & à l'embouchure d'une rivière qui portent tous deux son nom. Elle est dans la contrée de Séréna, province du Chili, en l'Amérique méridionale, entre la ville de Séréna & celle de Copiapo. MATY.

GUASTALLA, ou **GUSTALLE.** Bonne petite ville avec titre de Duché. *Guastalla, Guardistallum, Vastalla.* Elle est sur le Pô, dans le Duché de Mantoue, en Italie, entre la ville de Mantoue & celle de Régio. *Guastalla* a eu ses Ducs particuliers; mais par la mort du dernier, arrivée l'an 1677, elle fut dévolue au Duc de Mantoue. MATY.

GUASTALLINES. f. f. Nom que l'on a donné à deux sortes de filles vivant en communauté, & fondées par Louise Torelli, Comtesse de Guastalle, fille d'Achille Torelli, Comte de Guastalle, qui n'ayant point eu d'enfants, la laissa seule héritière de tous ses biens. Elle fut mariée deux fois, & se trouvant veuve pour la seconde fois à l'âge de 25 ans, elle renonça au monde, se donna toute entière aux exercices de piété, & fonda deux maisons différentes de filles, qui de son nom ont été nommées *Guastallines*. *Guastallina.*

La Comtesse de Guastalle, à la persuasion du P. Baptiste de Crème, Dominicain, son Confesseur, assembla plusieurs Vierges à Milan. Ce fut apparemment vers l'an 1530 que cet établissement commença. Les Supérieurs du P. Baptiste n'ayant point voulu qu'il se chargeât de la conduite de ces *Guastallines*, la Comtesse les confia aux soins du P. Antoine Marie Zacharie, le premier des trois Fondateurs de la Congrégation des Barnabites. Paul III approuva cet établissement par un Bref de l'an 1534. Elles prirent le nom d'Angéliques, qui leur fut confirmé par un Bref de Paul III donné l'an 1536, par lequel il les exempta de la juridiction de l'Ordinaire, & les soumit à la visite & à la direction du Général de la Congrégation des Cleres Réguliers de Saint-Paul, ou Barnabites. Depuis ce temps-là ces *Guastallines* ont ajouté à leur nom celui d'Angéliques, au lieu de celui de Mère, ou de Sœur. Elles n'eurent point d'abord de clôture, & elles faisoient mission auprès des femmes, comme les Barnabites auprès des hommes. Paul III approuva ces missions, & leur accorda plusieurs privilèges, & entre autres de pouvoir entrer dans tous les monastères de filles de la ville de Milan, même dans ceux de l'Ordre de sainte Claire. Ces *Guastallines* ne portent presque plus ce nom; on les appelle communément Angéliques. Leurs Constitutions furent dressées par S. Charles Borromée, & approuvées par Urbain VIII le 12 Mai 1625. Elles ont pris l'habit des Religieuses de l'Ordre de S. Dominique, parcequ'elles furent instruites d'abord aux observances régulières par six Religieuses de cet Ordre, qui leur furent envoyées du monastère de S. Lazare. Il y a cependant cette différence que les *Guastallines*, ou Angéliques ne portent le manteau noir que depuis le commencement d'Octobre jusqu'à Pâques, & qu'elles ont de plus une croix de bois sur la poitrine, &

un anneau d'or au doigt, où au lieu de pierre précieuse, il y a un cœur sur lequel est gravé un crucifix. Les Novices n'en ont point; les Professes le portent jour & nuit, & on ne le leur ôte que quand on les met en terre. Les Religieuses du chœur ont des fouliers blancs, ceux des Converses sont noirs, aussi bien que leur scapulaire. Les unes & les autres ont toujours au cou une corde de chanvre de la grosseur d'un pouce. Elles portoient autrefois en tout temps une couronne d'épines; elles ne la portent plus que dans les cérémonies, pendant les huit jours qui suivent la vêtue & la profession de quelque Religieuse, & aux enterremens. La Supérieure la porte encore à certains autres jours.

Il y a encore d'autres *Guastallines*. C'est une Communauté fondée à Milan par la même Comtesse de Guastalle, & qu'on appelle le Collège de Guastalle. Elle est entre la porte Romaine & celle de Tosa. La Comtesse y donna de quoi entretenir dix-huit filles nobles & orphelines: on les y tient douze ans, après quoi elles peuvent se marier, ou se faire religieuses: on leur donne à chacune deux mille livres pour dot. Ce Collège est gouverné par des Gentilshommes de la ville, comme Administrateurs, qui ont le droit de nommer ces filles. Celles qui ont soin de leur éducation, vivent Religieuses sans cependant l'être, & sans faire de vœux solennels. Ce sont proprement ces filles qu'on appelle aujourd'hui les *Guastallines*. Leur habit est noir, & approche de celui des femmes séculières. Elles se couvrent la tête d'un petit voile blanc d'une forme particulière, qui se termine en pointe par-devant. Elles portent au doigt un anneau d'or, sur lequel est gravée une main, qui tient une croix. Les filles dont elles ont soin, sont habillées de bleu. On peut appeler ces filles *Puella Guastallina*, comme *Puella Faustiana*.

GUASTÉCAN. Grand pays de l'Audience du Mexique, dans l'Amérique septentrionale. Il comprend les Provinces de Panuco, de Guaxaca, & la partie septentrionale de celle de Tlascala, jusqu'à la ville de los Angelos exclusivement. MATY.

GUASTO, ou **GUASTO DI AMONE.** *Histonium, Istonium, Vastum,* ou *Guastum Amonium.* C'étoit autrefois une ville des Fentaniens en Italie; maintenant c'est un bourg avec titre de Marquisat, situé dans l'Abruzze citérieure, à l'embouchure du Trigno, & à douze lieues de Molise & de Civita di Chieti. MATY.

GUATIMALA. Nom de différens lieux. L'Audience de *Guatimala*. *Guatimala præfectura.* C'est un des trois gouvernemens généraux de la nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale. Il est entre la mer de Nord & celle de Sud, ayant au couchant l'Audience de Mexique, & à l'Orient la Province de Panama. Ce pays est traversé d'Occident en Orient par une chaîne de montagnes fort hautes, & couvert en plusieurs endroits de grandes forêts. Il est sujet aux tremblemens de terre & aux orages, produits par les vents de nord & de sud, qui y soufflent fort souvent depuis le mois d'Avril jusqu'à celui d'Août. Il est pourtant assez fertile. On en tire quantité de cacao, de la cochenille, du coton, de la laine de vigogne. On le divise en huit provinces. Soconusco & *Guatimala* sont sur la mer du Sud, Vera-Pax & Honduras sur celle de Nord, Nicaragua, Costa Ricca & Véragna sur les deux mers, & Chiapa est toute dans les terres. S. Jacques de *Guatimala* est la capitale de cette Audience. MATY.

La Province de *Guatimala*, en Latin, *Guatimala*, est une grande contrée de l'Audience de *Guatimala*, dans l'Amérique septentrionale. Elle est bornée au couchant par celle de Soconusco, au nord par celle de Vera-Pax & des Ondures, & au levant par celle de Ricaragna: la mer du Sud la baigne au midi. Elle peut avoir six vingt lieues de côtes, & quarante à cinquante de profondeur dans les terres. Les Espagnols y ont les villes de S. Jacques de *Guatimala*, capitale de toute l'Audience, avec la Trinidad, S. Salvador, S. Miguel & Xérés. MATY. La Province

de *Guatemala* fut conquise l'an 1524 par Dom Pedro d'Alvarado, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, & Lieutenant de Cortès. Il y fonda une ville dans un lieu que les naturels appeloient *Panchoy*, c'est-à-dire, *Grand lac*; & il donna à cette nouvelle peuplade le nom de S. Jacques de *Guatemala*, parce que la fondation commença le 25^e de Juillet, fête de ce saint Patron d'Espagne. Voyez le *Theatro Ecclesiastico de la S. Iglesia de Guatemala*, par Gilles Gonzales Davila.

Le Volcan de *Guatemala*. *Guatemala vulcanus*. C'est une montagne qui vomit des flammes. Elle est près de S. Jacques de *Guatemala*, qu'elle ruina presque toute, l'an 1541. On l'a depuis rebâtie dans un lieu plus éloigné de cette terrible montagne. MATY.

La Baie de *Guatemala*. *Guatemala Sinus*. Cette Baie est dans la mer du Sud, sur la côte de la Province de *Guatemala*, à l'embouchure de la rivière qui baigne S. Jacques de *Guatemala*, & environ à vingt lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. MATY.

GUATIMALA. Ville. Voyez SANT JAGO DE GUATIMALA.

GUAXACA. Ville de l'Audience de Mexique. *Guaxaca*. Elle est capitale de la province de *Guaxaca*, & située sur la rivière d'Alvarado, au-dessus de Saint-Ildefonso. Cette ville est sans murailles, & n'a qu'environ deux mille habitans; mais elle est riche, ayant un commerce facile avec S. Juan de Ulva, par le moyen de la rivière d'Alvarado. On y fait des confitures & du chocolat fort estimés. Il y a un Evêché, suffragant de Mexique, & plusieurs riches couvens d'hommes & de filles. Baudrand le confond avec Antéquera, dont elle doit être distinguée. MATY.

GUAXACA. Province de l'Audience de Mexique, dans l'Amérique septentrionale. *Guaxaca*. Elle est bornée au couchant par la province de Tlascalca, ou los Angeles, & au levant par celles de Tabasco, de Chiapa & de Soconusco. Elle est baignée par le Golfe de Mexique au nord, & par la mer Pacifique au midi. On divise cette province en trois contrées: celle de Nixapa est le long de la mer de Sud; celle de Zapotécas le long du Golfe de Mexique, & la vallée de *Guaxaca* est au milieu des deux autres. La capitale de la province est *Guaxaca*. MATY. Le premier qui entra dans la province de *Guaxaca*, par ordre de Cortès en 1522, fut Jean Nufiez de Mercado. Il peupla la ville d'Antéquera, capitale de la Province, éloignée de Mexique de 80 lieues. Voyez le *Theatro Eccl. de Guaxaca*.

La vallée de *Guaxaca*. *Guaxaca vallis*. Contrée de la province de *Guaxaca*. Elle peut avoir cinq lieues de long, & trois de large. Elle est fertile en cacao & en autres fruits, & elle nourrit quantité de brebis, & d'autre bétail; mais principalement des chevaux, qui sont les plus estimés de toute la nouvelle Espagne. Ses principaux lieux sont *Guaxaca*, capitale, & Antéquera. Cette vallée fut donnée à Ferdinand Cortès, le conquérant du Mexique, & il en prit le nom de Marquis de la Valle. MATY.

GUAXOCINGO, ou GUACOCINGO. Petite ville de la nouvelle Espagne. *Guaxocinga*. Elle est dans la province de Mexique, entre la ville de ce nom & celle de los Angeles. Cette ville, habitée par les Espagnols & par des Indiens naturels, jouit de plusieurs privilèges, parcequ'elle se joignit à Ferdinand Cortès contre les Mexicains, avec lesquels il étoit en guerre. MATY.

GUAYABLE, ou GUÉABLE. adj. Ruiffeau, rivière ou marais, qui peuvent se passer à gué & sans bateau. *Vadojus*. On écrit gué & guéable.

GUAYAQUIL. Ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale. *Guajaquilum*. Elle est dans la province de Quito, environ à cinquante lieues de la ville de ce nom; & elle a un fort grand port, à l'embouchure de *Guyaquil* dans la mer de Sud, vis-à-vis de l'île de Puna. MATY.

GUAYAVA. f. m. Arbre des Indes, haut d'environ vingt pieds, & gros à proportion. Son tronc est droit,

dut, garni de beaucoup de branches couvertes d'une écorce unie, de couleur verte-rougeâtre, & d'un goût austère. Ses feuilles sont épaisses, pointues, un peu crépées, vénéuses, de couleur verte-brune, luisantes, longues de trois doigts, & larges d'un doigt & demi, attachées à des queues courtes & grosses. Ses fleurs sont grandes comme celles du coigner, blanches, de bonne odeur. Ses fruits sont gros comme nos pommes, ronds, couronnés comme les nesses, verts au commencement & d'un goût acerbe, mais en mûrissant ils prennent une couleur jaune & un goût agréable: ils sont en dedans blancs ou rougeâtres, divisés en quatre parties, dans chacune desquelles se trouvent plusieurs semences semblables à celles des nesses. Sa racine est longue de cinq ou six aunes, roussie en dehors, blanche en dedans, pleine de suc, d'un goût doux. Cet arbre croît en plusieurs Provinces de l'Amérique & aux Indes Orientales. Ses racines sont astringentes, fort estimées pour la dysenterie, & pour fortifier l'estomac. Ses feuilles sont aussi astringentes, vulnéraires, résolatives. Son fruit fortifie l'estomac & aide à la digestion. En Latin, *Guayava promifera indica*. C. B.

GUAYER. Voyez GUÉER.

Quelques-uns dérivent ce mot de *aquare*. On a dit autrefois *aguayer*, *quayer* & *ayer*, en la même signification.

Ce mot de *guéer* vient de *vadare* & *guadare*.

GUAYNOMBI. Voyez GUAINOMBI.

GUAZEVAL. Petite ville d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Errif, sur le mont *Beni Guazival*.

GUAZZA. Terme de Peinture. On appelle peinture à *Guazza*, une espèce de détrempe faite avec des couleurs broyées avec de la rosée & une certaine colle. Cette peinture dure très-long-temps, & conserve une fraîcheur admirable. Entre les tableaux qui ont appartenu à la Reine de Suède, & qui sont aujourd'hui dans le cabinet de M. le Duc d'Orléans, il y en a un où sont les trois portraits au naturel des Ducs de Ferrare, à genoux sur un prie-Dieu, accompagnés de deux autres hommes aussi à genoux. Cet ouvrage que les connoisseurs croient du Tintoret, est du Parmezan, selon l'inventaire des tableaux de la Reine de Suède, & est peint à *Guazza*. MERCURE, Mars 1722. La peinture à *guazza* a cet avantage qu'elle est à l'abri des vernis, des frottemens & des autres supercherries des brocanteurs. On croit que les tableaux d'Appelles & des autres fameux Peintres de l'antiquité étoient peints à *guazza*. ID.

G U B.

GUBEL-HAMAN. Voyez GUEBELHANAN.

GUBEN. Petite ville du Royaume de Bohême. *Guba*, *Gubena*. Elle est dans la basse Lusace, aux confins de la Silésie, sur la Neisse, entre les villes de Corbus, de Crossen & de Soraw, desquelles elle est éloignée de six à sept lieues. MATY. Long. 32 d. 34 m. lat. 51 d. 55 m.

GUBER. *Guberum Regnum*. Le Royaume de *Guber* est dans la Nigritie, en Afrique, entre le lac de Garde & le Niger, qui le séparent du Royaume de Cano, du côté du nord. Il a celui de Gago au couchant, celui de Zegzeg au levant, & la Guinée au midi. Il prend son nom de *Guber*, sa capitale, que quelques-uns prennent pour la *Nigra* des Anciens, laquelle d'autres mettent à Cano. MATY.

GUBER, Lac. Voyez GARDE, lac de Garde.

GUBIO, GUBBIO, EUGUBIO. Ancienne petite ville & Episcopale dans l'Etat de l'Eglise en Italie. *Eugubium*, *Iguvium*, *Inginium*. Elle est capitale d'une petite contrée du Duché d'Urbain, & située entre la ville de ce nom & celle d'Assise; elle est suffragante d'Urbain. Le savant Augustin Steuchus étoit Evêque de *Gubio*; c'est de-là que le nom d'*Eugubinus*, sous lequel on le cite souvent, lui est resté. Long. 30 d. 16 m. lat. 43 d. 18 m.

GUCHEU. Nom d'une des grandes villes de la Chine. *Gucheum.* Elle est la cinquième de la province de Kianfi, & située sur la rivière de Ta, aux confins du Quangtung. Elle a un grand territoire, qui renferme neuf autres villes, & où l'on trouve de bonnes mines de vermillon. **MATY.** Elle est de 6 d. 33 m. plus occidentale que Péking. Lat. 24 d. 2 m.

G U D.

GUDAVARI. Voyez **GUADAVARI.**

GUDESCIO. Voyez **MATRIGA.**

GUDGOD. Voyez **GADGAD.**

GUDILE, ou GUDULE. Voyez **GOULE.**

GUDIMINE, ou GÉDEMEVE. Montagne d'Afrique dans le Royaume de Maroc. *Gudimius, ou Gedemarus mons.* Elle commence à l'occident du mont Sémède, & s'étend vers l'orient l'espace de huit lieues, jusqu'à celui d'Imifimis. **DE LA CROIX, Hist. d'Afr. T. I.**

GUDULE. f. f. Nom de femme. *Gudila.* Sainte *Gudule,* Vierge, est patronne de Bruxelles, où ses reliques sont précieusement conservées en l'Eglise principale, qui porte son nom. **CHASTEL, Martyr. T. I, p. 124.** On l'appelle autrement sainte *Regoule,* & encore sainte *Goule,* ou sainte *Ergoule.* Sa vie, écrite par un nommé Hubert vers l'an 1047, a été donnée par Bollandus sur un Manuscrit trouvé à Bruges. **CHASTEL. T. I, p. 138.**

G U E.

La syllabe *gue* commence plusieurs mots François, dans lesquels elle se prononce comme la syllabe *ghe* dans la langue Italienne. *Guenille, guérir, guépe,* &c. prononcez *ghenille, ghérir, ghépe,* &c.

GUÉ. f. m. Lieu où l'on peut passer un ruisseau, une rivière, un marais à pied ou à cheval, sans nager & sans s'embourber. *Vadum.* Un bon Capitaine doit favoir tous les *gués* d'une rivière qui couvre son camp.

Ce mot vient du Latin *vadum.* Dans la basse Larrinité on a dit *quadam,* & les Italiens *quado.* On dit *vé* en Normandie, & en quelques autres provinces. Le grand *vé* & le petit *vé,* près de Carentan, &c. pour dire, le grand *gué* & le petit *gué.*

On dit figurément en Morale, fonder le *gué,* pour dire, tâcher de découvrir adroitement les sentimens de ceux dont on a besoin.

A GUÉ. Espèce d'adverbe qui se dit du passage des rivières, lorsqu'on les traverse en passant dans l'eau, à pied ou à cheval sans nager. Les Huns prévinrent ces partis, & passèrent le fleuve à la faveur de la nuit, partie à *gué,* partie à la nage. **FLECH.**

GUÉ D'AMOURS, Vadum amoris. Lieu en Berri, près d'Issoudun. Il fut ainsi nommé parceque Philippe Auguste & Richard, Roi d'Angleterre, étant sur le point de donner bataille, se reconcilièrent, & se virent en ce lieu là. **MÉZERAI, T. I, p. 537.**

GUÉ DE JACOB. Nom d'un lieu de la Terre-Sainte. *Vadum Jacobi.* Ce lieu étoit sur le bord du Jourdain, & on le nommoit ainsi, parceque l'on croyoit que c'étoit l'endroit où Jacob, revenant de Mésopotamie, avoit passé le Jourdain. On le nommoit aussi la Maison de Jacob. En 1178, le Roi Baudouin fit bâtir un château au *Gué de Jacob,* pour arrêter les courses des voleurs Arabes, & des garnisons des places voisines. En 1179, Saladin prit la forteresse du *Gué de Jacob,* & la démolit. **FLEURY.**

GUÉ DE MAUNI. Voyez **MAUNI.**

GUÉABLE, que l'on peut passer à *gué.* *Vadosus.* La rivière est *guéable* en tel endroit.

GUEBELHANAN. Ville de l'Arabie Heureuse, en Asie. *Guebelhamana.* Elle est dans la Principauté d'Alibinali, environ à trente lieues de la ville de ce nom,

vers le midi, & à cinquante de celle de Farlach, du côté du levant. **MATY.**

GUÉDAS. f. m. Nom d'homme. Voyez **GILDAS.**

GUÈBRE. f. m. & f. C'est le nom qu'on donne aux Persans qui n'ont point voulu recevoir le Mahoméisme, & qui conservent leur ancien culte, qui est d'adorer le feu, c'est pourquoi on les appelle aussi *Ignicoles.* Voyez ce mot & **GAURÉS.** *Guèbre* en Persan signifie infidèle. Il y a beaucoup de *Guèbres* en Caramanie & dans l'Yerach-Agemi. C'est de ces Provinces que sortirent ceux qui vinrent s'établir à Isphahan, sous Abbas le Grand, dont il reste encore environ 300 maisons dans le faubourg de Julfa. Il y a une histoire d'un *Guèbre* avec sa sœur dans les Lettres Persanes, qui explique quelle est la Religion de ces peuples.

GUÈDE. f. f. Plante, qu'on appelle autrement *Pastel.* *Vitrum herba, isatis, glastum.* Voyez **PASTEL.** Elle est de grand usage chez les Teinturiers, qui se servent du suc de cette herbe pour teindre en couleur bleu-foncé. Les anciens Bretons s'en peignoient le visage pour être plus terribles à la guerre, comme le dit César. Et Pline dit que les femmes en usoient de même en certains sacrifices.

GUÈDE ou GUIDE. Terme usité parmi les payfans qui prennent les oiseaux des marécages, & principalement pour les preneurs de pluviers. C'est un bâton qui guide un filet tendu pour prendre des oiseaux avec un rez saillant.

Ce mot vient du Latin *guastum* ou *guasfum,* qui signifie la même chose, & qui est un vieux mot Gaulois, comme on infère du passage de Pline. On appelle encore *vouede* en Normandie, & en Picardie *wede,* le petit *pastel* ou *guède.* Il y a plus d'apparence que l'un de ces mots vient de la correction de l'autre. On l'appelle *isatis,* en Grec, & en Latin *isatis* aussi ou *glastum.* Saumaïse soutient qu'il faut dire *guastum,* & non pas *glastum,* comme il est écrit communément dans des livres.

GUÉDER. v. a. Préparer les étoffes avec de la *guède.* *Glasto temperare, medicare.* C'est la même chose qu'*empateler.*

GUÉDER. v. a. Terme populaire, qui signifie *saouler,* faire manger avec excès. *Saturare, exsaturare, ex- plere.* Cet homme s'est bien *guédé,* il ne peut manger davantage.

GUÉDÉ, ÉE. part.

GUÉDRONS. f. m. pl. Une des trois sortes d'Ouvriers dont la Communauté des Teinturiers de la ville de Rouen est composée. Les *Guédrons* sont ceux qui donnent aux étoffes le pied de *guède* qui est nécessaire, particulièrement pour les noirs.

GUÉÉBLEN ou GÜBELEYN. Montagne d'Afrique, dans la Province de Chaus, Royaume de Fez. *Gueeblenum, Guibeleinum.* Elle confine à l'orient au mont Dubda, & à l'occident, au mont Beni-Jafga, & a seize milles de long, sur deux de large. **DE LA CROIX, Hist. d'Afr. T. 1.**

GUÉER une rivière. D'autres disent *guyer.* L'Auteur du Voyage du Parnasse dit toujours *gayer.* *Vado trajicere.* Nous *gayâmes* le fleuve. Nous ne sommes pas loin de la source du fleuve; ses eaux, qui sont là fort basses, permettent de le *gayer.* Puisque l'on écrit *gué, vadum,* il faut écrire *guéer.* Mais ce mot est inusité, de quelque façon qu'on l'écrive. Il n'est d'usage que dans les significations suivantes.

GUÉER. Baigner, laver dans l'eau. *Guéer* un cheval, c'est le promener dans l'eau pour le rafraîchir & le laver. *Guéer* du linge, c'est le laver & le remuer dans l'eau quelque temps, avant que de le tordre. On dit aussi *égayer* du linge.

GUÉGUÈRE. Île que toutes les cartes ordinaires placent dans la Haute-Ethiopie, entre le Royaume de Tigre & la Nubie. *Guéguera.* Les Géographes la prennent pour Meroé, où les Anciens faisoient passer leur premier parallèle; mais les nouveaux Voyageurs assurant que le Nil ne forme point d'île en ce lieu, on peut conjecturer, avec M. Robe, que ce que les Géographes anciens ont appelé Meroé, & les modernes

Guéguère, est une grande presqu'île que le vrai Nil forme autour de sa source, ou l'espace qui est entre le Nil & le Maleg, ou celui qui est entre le Nil & le Tagaze avant leur confluent.

☞ GUEHONIM ou GEHONIM, (mot qui signifie excellent,) est le titre qu'ont pris certains Rabbins qui demouroient dans le territoire de Babylone, comme l'a remarqué M. Simon dans son supplément aux cérémonies des Juifs.

GUEI. Grande rivière de la Chine.

GUEIOHOEU. Grande ville de la Chine. *Gueihoeum*. Elle est la quatrième de la Province d'Honan, située sur le Guei, & capitale d'un territoire qui renferme cinq autres villes. MATY.

GUELDRE ou GUELDRES; mais l's ne se prononce jamais. Province des Pays-Bas, qui se divise en deux parties, dont l'une s'appelle la *Gueldre* Espagnole, & l'autre la *Gueldre* Hollandoise. *Gueldria*.

La *Gueldre* Espagnole, qu'on appelle autrement le Haut-Quartier, ou le Quartier de Ruremonde. *Gueldria Hispanica*, *Tetrarchia Gueldria superior*, ou *Ruremondana*. C'est un des quatre quartiers de la *Gueldre*. Il est entièrement séparé des trois autres, étant enclavé entre le Duché de Clèves, le Comté de Meurs, le Diocèse de Cologne, celui de Liège & les Duchés de Juliers & du Brabant. Cette partie de la *Gueldre* est aujourd'hui entre les mains de l'Empereur. Elle est baignée par la Meuse & par une partie du Roer. Ses principales villes sont Ruremonde, capitale du Quartier; Gueldre, qui a donné le nom à tout le Duché, Venlo & Wachtendonk. On voit dans ce Quartier la fosse Eugénienne ou le Canal de Sainte-Marie. Il commence à Rhynberg sur le Rhin, passe à la ville de Gueldre, & il se joint à la Meuse à Venlo: les Espagnols firent ce canal l'an 1627, dans la pensée d'y faire passer une grande partie du Rhin, & d'ôter aux Provinces-Unies le commerce qu'elles font en Allemagne par le moyen de ce fleuve; mais cela n'ayant pas réussi, on a laissé ruiner ce canal. MATY.

La *Gueldre* Hollandoise. C'est une des Provinces-unies des Pays-Bas. *Gueldria fœderata*. Elle est la plus étendue de toutes & la première en ordre. Sa situation est entre les provinces d'Hollande, d'Utrecht & de l'Overissel, la Zuiderzée, l'Évêché de Munster, le Duché de Clèves & celui de Brabant. C'est un pays fertile en grains, mais couvert en plusieurs endroits de bois & de bruyères, qui diminuent sa fertilité. Le Rhin, la Meuse & l'Islel le baignent, & on le divise en trois quartiers, celui de Zutphen, & ceux de Nimègue & d'Arnhem: ils prennent leurs noms de leurs villes capitales, outre lesquelles on y voit encore Harderwick, Tiel, Bomel, le fort de Schenck, Doesbourg & Grolle. La *Gueldre* Hollandoise a ses États particuliers, qui ne sont composés que de deux autres, les députés de la Noblesse, ceux des villes. MATY.

Jean Isaac Pontanus, p. 26, 27, avoue qu'on ne peut rien dire de certain sur l'origine de ce nom. L'opinion la plus ancienne & la plus commune est qu'il y avoit dans ce pays un monstre affreux, d'une grandeur prodigieuse, qui ravageoit toute la campagne, dévorant les bestiaux & les hommes mêmes, & empestant tout de son souffle. Deux braves, Wichard & Lupold, entreprirent de défaire le pays d'un hôte si terrible, & en vinrent à bout avec beaucoup de valeur. Le monstre en mourant jeta plusieurs fois un soupir qui sembloit exprimer le mot gelre, gelre. Les deux vainqueurs voulurent qu'en mémoire de leur victoire, le peuple qui se soumit à eux, comme à ses libérateurs, prit le nom de *Gelre*, *Gelrius*, *Gelria*, d'où l'on a fait *Gueldres*, en ajoutant un *d* entre l'*l* & l'*r*. D'autres entendent cette histoire allégoriquement, & disent que par ce monstre on entend une révolte, une sédition du peuple, dans laquelle il cria souvent *gelre* ou *gelt-rée*, pour demander qu'on lui donnât sa paie, qu'on lui donnât de l'argent. D'autres disent que ce mot vient de *Gerlac*, nom d'un Gouverneur de ce pays. D'autres de

Geldrus, Roi Saxon, qui vivoit cent ans avant J. C. selon Saxon le Grammairien; mais que Pontanus regarde comme un Roi fabuleux. Bernard Furmérius, *Annal. Frisior.* prétend que ce mot vient de *Gala*, nom d'une petite rivière qui se jette dans le Niers. Deux frères ayant fait des digues à cette rivière, bâtirent une ville, à ce qu'il prétend, qu'ils nommèrent *Galdoir*, c'est-à-dire, embouchure du Gala, d'où s'est fait le nom de *Gueldre*. Pontanus préfère à tout ceci le sentiment de ceux qui croient que ce nom pourroit venir de l'ancien *Gelduba*. Jean Isaac Pontanus a fait en Latin l'Histoire de *Gueldres* en 14 Livres.

GUELDRE. Ville de la *Gueldre* Espagnole. *Gueldria*. Elle est située sur la rivière de Niers, entre Rhinbergue & Venlo, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. *Gueldre* est une place forte par ses ouvrages, & principalement par sa situation dans des marais & par son château. MATY. *Gueldre* n'est point l'ancienne *Gelduba*. Voyez GELB. Dans les Auteurs du moyen âge *Gueldre* est appelé tantôt *Gelre*, & tantôt *Gelra*, & non *Gueldria*. Les Allemands & les Flamands disent *Gelra* ou *Gelder*. Long. 23 d. 56 m. lat. 5 d. 30 m.

GUELDRE est aussi le nom d'un Fort de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Arx Gueldria*. Il est le long de la côte de Coromandel, dans le Royaume de Binnagar, entre Calefut, Narfingue & Paliacate; il appartient aux Hollandois. MATY.

GUELDROIS, OISE. f. m. & f. Qui est de *Gueldres*, soit de la ville, soit de la Province de *Gueldres*. *Gelrensis*. L'Auteur de la Chronique d'Hildensheim appelle les *Gueldrois* en Latin *Gelduni*. De Valois, *Not. Gall. p. 224*, croit qu'il a dit *Geldunus* pour *Geldubensis*, & qu'il a cru que *Gueldres* étoit l'ancienne *Gelduba*, ce qui n'est pas. Les *Gueldrois* tenoient le parti de l'Empereur Henri III contre son fils.

GUELFE. f. m. Nom de faction. *Guelfus*. Les *Guelfes* & les Gibelins ont rempli l'Italie de sang & de carnage pendant plusieurs années. Les *Guelfes* étoient pour le Pape contre l'Empereur. Voyez VILLANI, AMIRATO, BLONDUS, &c. Cette faction s'éleva en Italie sous Frédéric I, ou, selon d'autres, sous Frédéric II. Ce qui autorise l'étymologie que le célèbre M. de la Monnoie donne des noms de *Guelfes* & de Gibelins dans le *Ménagiana*, T. III, p. 397, où il dit qu'elle est d'Oton de Freisingen. La faction opposée s'appeloit les Gibelins.

Le nom de *Guelfes* vient de celui de *Welfe*, *Welfo*. Conrad ayant ôté le Duché de Bavière à *Welfe* VI, frère d'Henri II, Duc de Bavière, *Welfe*, aidé des troupes de Roger, Roi de Sicile, fit la guerre à Conrad, & donna commencement dans le douzième siècle à la faction des *Guelfes*. Il y en a qui appellent ce *Welfe* du nom de *Guelfon*, dont il est encore plus aisé de former le nom de *Guelfes*. D'autres dérivent le nom de *Guelfes* du mot Allemand *Wolff*, qui veut dire loup, apparemment à cause des grands maux que causa cette cruelle faction. Enfin, quelques-uns disent que ce nom vient de celui d'un Allemand qui s'appeloit *Guelfe*; il demouroit à Pistoie, & son frère, nommé *Gibel*, donna le nom à la faction des Gibelins, *Guelf* ou *Welf* en Allemand signifie un petit chien, *Catulus*. BOLLANDISTES, *Act. SS. Maii*, T. VII, *Proleg. ad Conat. in Catal. Pont. p. 91*. Voyez GIBELIN.

GUELLES. f. m. Terme d'armoiries. Mot qu'on a dit autrefois pour *gueules*, couleur rouge, appelée ainsi de la gueule des animaux.

GUEMBE. f. f. Nom d'un fruit qui naît dans la Guairane, province du Paraguay. *Guembe*. C'est un fruit oblong, terminé en pointe des deux côtés. La *guembe* est de la grandeur d'une palme, elle renferme sous son écorce des grains jaunâtres; ce fruit a de la douceur, pourvu qu'en mangeant ces grains, on ne rompe point sous la dent les très-petites semences que ces grains contiennent. Si on les rompt, ils causent une douleur très-aiguë. *Hist. Paraq. L. III, c. 30*. Ces

semencés mises sur des écorces pourries au haut des arbres, jettent des fibres tortueuses, semblables à des cordes, qui descendent jusqu'à terre, y prennent racine, & produisent des arbres qui se chargent de fruits. *Ib.*

GUÉMENÉ: Nom de famille. Il faut prononcer *Guiméné*, suivant l'usage, quoique le véritable nom soit *Guéméné*.

GUÉMENTER. v. n. Vieux mot; qui signifie, se plaindre de quelque chose; & aussi, se mettre en peine de la faire réussir, s'en embarrasser. *Quertiari, queri*. Il est bas, & n'est plus en usage qu'en quelques Provinces de France. On dit aussi *quémenter* & *quémander*.

GUÉNAU. f. m. Nom d'homme. *Guinailus, Guennailus, Wenialus*. Saint *Guénau*, autrement Saint *Guénoël*, fils du Comte Romale & de Lectice, de la première noblesse de Bretagne, vivoit au sixième siècle. Il fut second Abbé de Landevenec, en Basse Bretagne, & successeur de Saint Guingalois, qui en étoit fondateur, & qui l'y reçut. Il mourut vers l'an 570. Baillet, au 3^e de Nov.

GUENAUT. f. m. Vieux mot qui a été dit pour *Gueux*, fait de *Qucux*, Cuisinier, à cause, dit Borel, que les *Gueux* suivent ordinairement la cuisine.

GUENCHE. f. f. Vieux mot. Détour, subtilité.

GUENCHIR. v. n. Vieux mot. Fondre sur quelqu'un, se jeter sur lui. *Irruere in aliquem, impetum facere*. Ce mot vient de *gauchir*, qui signifie, se détourner. Ils *guenchirent* sur eux. **MIRIEUX DE HARNES**.

*Toutevoie je me guenchi,
Et de mon bourdon le ferai.*

GUILL. DE GUIGNEVILLÉ.

Voyez le Glossaire de Du Cange sur Villehardouin.

GUENELON. C'est un vieux mot pour **GANELON**. Voy. **GANELON**.

GUENEZERIS. Montagne d'Afrique, au Royaume de Tremecen, dans la Province de Tenez.

GUENGA. Rivière de la presqu'île de l'Inde deçà le Gange. *Guenga*. Elle a sa source dans le pays de Balangante, où elle baigne Dollabat, ensuite elle coule le long des confins du Mogolistan, qu'elle a au nord, & des Royaumes de Golconde & d'Orixa, qui lui sont au midi; & enfin elle se décharge par deux embouchures dans le golfe de Bengale. **MATY**.

GUENILLE. f. f. Habit déchiré, & tombant par lambeaux. *Panni detriti, centones*. On le dit aussi de ces mêmes lambeaux détachés, & de toutes sortes de vieux haillons. On porte les *guenilles* à la fripperie.

GUENILLE, se dit aussi de tous les meubles peu considérables & de vil prix. Ce curieux n'a que des *guenilles* dans son cabinet. Ramassez vos *guenilles*.

GUENILLE, s'emploie aussi figurément & familièrement quand on veut marquer le mépris qu'on fait d'une chose.

*Le corps, cette guenille, est-il d'une importance,
D'un prix à mériter seulement qu'on y pense?*

MOLIÈRE.

Il y a aussi un certain jeu de cartes qu'on appelle la *guenille*.

GUENILLON. f. m. Vieux lambeau de linge ou d'étoffe, petite *guenille*. *Lintei aut panni resgmen*. Mad. de Sévigné a dit: je vous mandai avant-hier par un petit *guenillon*, qui suivoit une grosse lettre, que Mad. de..... étoit exilée.

GUENIPE. f. f. Femme mal-propre, de la lie du peuple, ou femme de mauvaise vie. Il se prend communément dans la seconde acception. *Scortum, sordida, incompta mulier*. Il n'y a rien qui décrie tant un jeune homme qui entre dans le monde, que de hanter des *guenipes*. Il est bas.

Ce mot vient de *guenon*, ou plutôt de *guenille*. Selon la première étymologie, *guenipe* voudroit dire

laide comme une *guenon*: selon la seconde, il signifieroit une femme chargée de *guenilles*.

GUENOËL. Voyez **GUENAU**.

GUÉNOLÉ. Voyez **GUINGALOIS**.

GUENON. f. f. C'est la femelle d'un singe. *Simia*: Voyez **SINGE**.

On appelle aussi *guenon*, une femme vieille, ou laide, quand on veut lui dire quelque injure. Vieille *guenon*. Franche *guenon*: Laide *guenon*.

On le dit aussi des femmes de mauvaise vie. Il n'aime, il ne hante que des *guenons*. Tout cela est populaire.

On dit proverbialement pour épouser un singe il faut être *guenon*. **BOURSAUT**.

GUENUCHE. f. f. Diminutif de *guenon*. Petite *guenon*. *Simiola*. Il se dit aussi au figuré, quand on veut dire quelque injure. C'est une *guenuche* coëffée. **S. AMANT**. en parlant d'une femme laide & fort parée:

GUENUCHON. f. f. Diminutif de *guenuché*. Il est bas:

GUËOU. f. m. Nom d'homme. *Vedulfus*. Saint *Védulfe* ou *Guëou*, quatrième Evêque d'Arras, est celui qui transporta à Cambrai le Siège Episcopal que ses prédécesseurs avoient toujours tenu à Arras: Saint *Guëou* vivoit au sixième siècle, & mourut en 580.

Ce mot s'est formé du Latin *Vedulfus*: On a dit successivement *Vedulfe*, *Vedulf*, *Guedulf*, que l'on prononçoit, *Guédoulf*, *Guédoul*, *Guédou*, *Guëou*.

GUËPE. f. f. Grosse mouche, qui est presque semblable à une abeille, qui a un aiguillon & fait de mauvais miel. *Vespa*. La piqûre d'une *guêpe* cause l'enflure de la peau: parceque la *guêpe* verse dans la blessure qu'elle fait une liqueur, dont son aiguillon est plein, & laquelle excite une fermentation qui produit cette tumeur. **S. ÉVR.**

Il vient du Latin *vespa* ou *guespa*, selon Du Cange & Guichart:

Les *guêpes* des Antilles sont grosses comme des mouches à miel, mais deux fois plus longues: elles sont grises, rayées de jaune, & armées d'un très-dangereux aiguillon. Elles composent une petite gaufre grande comme la main, & semblable à un rayon de miel, où il n'y a pourtant que les petites *guêpes*, qui se forment chacune dans leur petite case, & toutes les grandes sont par-dessus. Une partie couvre les petits, pendant que les autres travaillent à agrandir la ruche. Ces ruches sont attachées par de petits filets composés de la même matière que la ruche à des branches d'arbres & aux courtines des couvertures des maisons, principalement le long des rivières. Leurs piqûres, qui sont très-mauvaises, se guérissent en appliquant la lame d'un couteau toute froide sur la plaie, ou de la racine de l'herbe aux flèches pilée. **P. DU TERTRE**, *Hist. des Antilles*. Voy. encore **LONVILLERS DE P.** p. 250.

GUËPIE. Nom de lieu en France. *Guespia*. Il est dans l'Albigeois en Languedoc. **HADR. VALES. Not. Gall.** p. 215.

GUËPIER. f. m. Oiseau qui mange les *guêpes*. *Merops, apiftra*. **MÉN.** Il ne s'en voit point en France, & fort peu en Italie. En Crète (à ce que rapporte Bellon) on en voit quantité. Il dit que les habitans de ce pays l'appellent *Mélisophage*. On l'appelle *Guëpier*, à cause qu'il se nourrit de *guêpes* & d'abeilles. Les *Guëpiers* vont en troupe le long des montagnes où croissent le thym & le serpolet, il fait entendre un sifflet de fort loin.

Il ressemble par la figure & par le corsage au *Merle*; il est un peu plus grand que l'étourneau: il a le bec long, dur, courbé comme une faux, & composé en figure triangulaire; son menton & son front sont jaunâtres, & au dessous il y a une grande ligne noire & deux taches bleues, l'une desquelles est placée sous l'autre; ses yeux sont petits, ses paupières noires, & l'iris en paroît enflammé, tant elle est rouge; les conduits de l'ouïe sont couverts de plumes noires; le dessus de sa tête, le haut de son cou

& son dos font d'une couleur moitié jaune & moitié châtain. Il a la poitrine verte & les côtés bleus; son ventre est vert jusqu'aux cuisses; ses ailes sont en partie vertes, partie entre jaune & châtain, & en partie bleu; sa queue est verte & bleue, mais elle a plus de bleu; ses cuisses sont courtes & noires comme celles des hirondelles; ses pieds ont quatre doigts, un derrière & trois devant.

La femelle a les mêmes couleurs, mais moins éclatantes; son derrière paroît en quelque façon verdâtre, le dessus de sa queue est entièrement vert; les grandes plumes sont d'un bleu tirant sur le vert; tout le reste est semblable au mâle.

Cet oiseau se trouve assez communément en Italie: il vole en arrière & à rebours; & en volant il prend les abeilles, & ne vit que de ces mouches & de petits vers. Les *Guépriers* font leur nid dans des cavernes, & font jusqu'à 6 ou 7 œufs; cet oiseau est de passage, & l'on n'en dit pas moins du *Guéprier* que de la cigogne. On les prend en Crète avec les cigales, attachant une cigale à l'hameçon, qui est retenu d'un fil, & la laissant voler, le *Guéprier* vient pour l'avalier, & se prend.

Il y a une autre espèce de *Guéprier*, qui est un peu plus long & plus gros que celui dont nous venons de parler. Il a le bec long, aigu & plus courbé en faux que l'autre; sa tête, son cou, sa poitrine, & presque tout son ventre, sont jaunes; il a une tache noire fort grande, qui commence depuis le bec, continue par les yeux en arrière, & va aboutir au commencement du cou; son dos est châtain; proche du croupion l'on voit une semblable couleur; les plumes de ses ailes sont diversifiées de plusieurs couleurs. Les premières sont bleues, les secondes sont mêlées de bleu & de jaune, les troisièmes sont entièrement jaunes, les quatrièmes, qui sont les plus grandes, sont noires & rouges par les extrémités; sa queue est par le haut d'un vert fort éclatant; par-dessous, elle est d'un beau jaune, de sorte qu'elle paroît à demi-verte & à demi-jaune, ses pieds sont jaunes, & ses ongles noirs.

GUÉPIER. f. m. Lieu où les guêpes construisent des gâteaux & des alvéoles qui forment un groupe revêtu d'une enveloppe en tout ou en partie. *Alvearium*. La matière dont tout cet édifice est composé, n'est que du bois & de la glu. Les guêpes muets vont arracher le bois aux fenêtres, aux treillages des jardins, aux extrémités des toits: elles scienc & enlèvent une multitude de petits brins: puis après les avoir charpis & hâchés fort menus, elles les amassent par petites bottes entre leurs pattes: elles y versent quelques gouttes d'une liqueur gluante, à l'aide de quoi elles font du tout une pâte qu'elles pétrissent & mettent en boule. De retour au logis, elles posent la boule sur l'endroit du bâtiment qu'elles veulent allonger ou épaissir. Elles l'étendent avec leur trompe & avec leurs pattes, en allant à reculons, & de cette espèce de charpie de bois elles font une petite feuille fort mince... Elles viennent encore en appliquer de nouvelles sur les premières; & de toutes ces bandes ainsi collées & unies par la même glu, se forme la grande voûte, qui sert de couverture & d'enveloppe générale à leur demeure. C'est aussi avec la même matière que se fabriquent les cellules & les colonnes... *Spéctacle de la Nature*.

GUÉPIÈRE. f. f. C'est le même que **GUÉPIER**. Voyez ce mot.

GUÉPIN, INE. f. m. & f. Natif, originaire, habitant d'Orléans. *Guespinus*, a. *Genapius*, a. *Genabensis*, *Cenapensis*, *Aurelianensis*. Hadrien de Valois, *Not. Gall.* p. 228, col. 2, propose trois conjectures sur l'origine de ce nom, 1°. Que *Guepini* a été dit pour *Gepini*, & *Gepini* par syncope pour *Genapini*, & *Genapini* pour *Genabenses*, de *Genabum*, Orléans. 2°. Que *Guepini* s'est dit de *Vespini*, ou *Vespenfes*, de *Vespa*, guêpe. Voyez la raison qu'il en rapporte. 3°. Il croit qu'il y a dans Marthieu Paris, à l'an 1251; un mot qui nous ap-

prendroit la véritable étymologie de ce nom, s'il n'étoit point corrompu. Car il appelle un Orléannois *Caninus*, que de Valois croit avoir été mis pour *Cavinus*, ou *Capinus*, d'où *Guepinus*, & *Guépin* se seroit fait. Mais le Maire, dans son histoire d'Orléans, suppose qu'il ne faut point changer *Caninus*, & rapporte la raison pourquoi ce nom fut donné aux Orléannois. Voyez ce que nous avons dit au mot **CHIEN**, & FR. LE MAIRE, en son Histoire d'Orléans, c. 19, p. 53 & 54.

GUÉPIN, INE. f. m. & f. Mot burlesque, ou sobriquet qu'on emploie quand on veut marquer qu'une personne est fine, adroite, rusée. *Catus*, *subdolos*, *solers*, *sagax*. C'est un *Guépin*. Ne vous fiez pas à cette femme; c'est une *Guépine*. Voyez la Note de M. de Valois, p. 228, c. 1.

GUÉPIN, INE, est aussi adj. & ne se dit pas seulement des personnes, mais encore des choses. A ce trait de liberté *guépine*, M. Colbert prit feu. AMELOT, *Mém.* Dans la Relation de l'entrée de l'Empereur Charles V dans la ville d'Orléans en 1539. (Cérémonial de Fr. de T. Geoffroi, t. 2, p. 757.) *Guépin* est pris pour suppôt de l'Université, ou pour les Ecoliers. Voici les paroles: » Après venoient les Maîtres d'Ecoles, » les Médecins, puis les Officiers de l'Université, les » Conseillers & les *Guépins* d'icelle. »

GUER. Nom de lieu en France. *Guader*. Il est en Bretagne, proche de Montfort-la-Canne, près de Rennes. HADR. VALES. *Not. Gal.* p. 237. Voyez encore **GER**.

GUÉRANDE. Ville de France. *Gueranda*. Elle est située dans le Comté de Nantes, en Bretagne, près de la côte où il y a de bonnes salines, entre l'embouchure de la Loire, & celle de la vilaine au couchant. MATY. *Long.* 15 d. 13 m. 24 f. lat. 47 d. 19 m. 39 f.

GUERB. Vieux terme de coutumes. Droit, faculté de laisser paître les bêtes sur les terres de ses voisins. Selon l'ancienne Coutume de Bretagne, les gens de basse condition qui ont leurs terres enfermées, n'ont pas droit de *guerb*, parcequ'il n'est pas juste qu'ils aient sur les autres un droit que les autres n'ont pas sur eux: *Jus pastionis in alieno agro*, ou *facultas pascendi pecora in alienis agris*.

Le mot de *guerb* vient de *guerpir*, qui signifie ici délaisser son héritage pour aller dans un autre. DE LAUR.

GUERCHE. Nom de plusieurs lieux en France. *Guerchia*. Il y a *Guerche*, petite ville de Bretagne, sur les frontières du Maine, à sept lieues de l'orient de Rennes; *Guerche* en Touraine sur la Creuse, & *Guerche* en Nivernois près du Berri.

GUERCHI. Rivière de France dans le Nivernois, où elle a sa source. Elle reçoit quelques ruisseaux, & va se perdre dans la Loire, au-dessous de la Charité.

GUERDON. f. m. Vieux mot, qui signifie, récompense ou salaire de quelque travail ou bon office qu'on a rendu. *Mercis*, *præmium*. Est-ce là le *guerdon* de mes labeurs? RONSARD.

Ménage tient que ce mot vient de l'Allemand *werdung*, qui signifie *estimation de prix*. Nicot croit qu'il vient du Grec *κέρδος*, qui signifie *gain*.

GUERDON. Voyez **GARDON**.

GUERDONNER. v. a. Récompenser. *Remunerari*. Il est aussi hors d'usage.

GUERDONNEUR. f. m. Vieux mot. Celui qui récompense, bienfaiteur.

GUÈRE ou **GUÈRES.** adv. qui se joint avec une négation, & qui signifie, peu. *Parùm*. Il n'y a *guère* de gens qui n'aiment mieux leur profit que celui d'autrui. Cette femme n'est *guère* jolie. Il n'y a *guère* que j'ai vu cet homme-là. Tous ces détours ne vous font *guère* d'honneur. BOUH. Dans le poste où vous êtes, vous ne pouvez *guère* vous cacher. BELL. M. de Balzac dir toujours, il ne s'en faut de *guères*: c'est un Gasconisme. Il faut effacer le *de*, qui ne se met que quand il est question d'une quantité comparée avec une autre: comme, elle ne la passe de *guère*. L's, que quelques-uns

ques-uns mettent à la fin, y est sans nécessité; la Poésie l'a conservé pour la commodité, & cependant il ne fait pas un très-bon effet dans ce vers.

Qui ne rend point de soins n'est guères amoureux.
VAU.

On le met quelquefois dans le sens de *presque point*, & alors on le joint toujours avec *que*. Il n'y a *guère* que lui qui fût capable de faire cela, c'est-à-dire, il n'y a presque que lui. ACAD. FR.

Ménage le dérive de l'Italien *guare*, ou de l'Hébreu *garu*, qui signifie *retrancher*; mais dans ses Observations sur la langue François, il avoue qu'il a oublié de remarquer dans ses origines que *guère* a été formé d'*avarè*, en passant par les degrés qui suivent *avarè*, *varè*, *guarè*, *guère*. La ressemblance qu'il y a dans la signification de ces deux mots, a sans doute déterminé M. Ménage à croire que le mot François descend du mot Latin.

GUÉREC. f. m. Nom d'homme. *Varocus*. S. *Guérec*, Confesseur, Disciple de S. Tugal. CHAST. T. I, p. 678. C'est de ce nom qu'est venu celui de *Lockirec*, pour *Loc-Guéret*, ou *Guérec*, qui est le lieu où ce saint Disciple de S. Tugal de Tréguier avoit commencé un Monastère, & où après sa mort son corps fut porté de Landernoc, au Diocèse de Léon, où il étoit mort. IDEM, p. 678. *Lockirec*, ou *Loc-Guéret*, est *Locus Varoci*. Cordemoy écrit *Guérech*, & le P. Lobineau aussi.

GUÉRESTIO. Le golfe de *Guérestio*. *Guérestius*, *Élaïticus sinus*. C'est une partie de l'Archipel, entre les côtes de la Natolie & les îles de Mételin, & Schio. Ce golfe prenoit autrefois son nom de la ville d'Élée des Pergaméniens, qui étoit sur ses bords. MATY.

GUÉRET. f. m. Terre qu'on avoit laissé reposer, & qu'on a fraîchement labourée pour l'ensemencer en la même année. Ce mot signifie proprement une terre labourée à la charrue, qui n'est pas encore ensemencée. Les *guérets* se levent en Mars. Un Fermier est obligé de lever les *guérets*, encore qu'il quitte sa Ferme à la S. Jean, avant que les terres puissent s'ensemencer. On prend ce mot en Poésie, pour champs, campagnes propres à porter des grains, ensemencées ou non.

D'abondantes moissons les guérets sont couverts.
S. ÉVR.

Les épis doront nos guérets. RACAN.

On dit proverbialement : ce qui n'est bon en Mars, est bon en *guéret*; pour dire, que ce qui n'est pas bon dans un temps, est bon dans un autre : ou que ce qui n'est pas bon à l'un, est bon à l'autre.

Ce mot vient, selon Saumaïse, de *vervaclum*, qui signifie en Latin la même chose, ou de *veteretum*, qu'il faut lire au-lieu de *vervaclum*, comme veut Scaliger; d'autres soutiennent qu'on disoit autrefois *garret*, *tanquam campus aratus*. Du Cange le dérive de *vegrî*, ou de *varèlli*, qui dans la basse Latinité ont signifié des *champs mal cultivés*, & dans un autre lieu il le dérive de *wareclum*.

GUÉRET. Ville de France, capitale de la Marche, *Waractum*, *Gueretum*, *Garaclum*. Elle est située à la source de la rivière de Gartempe, entre cette rivière & la Creuse, à quatorze lieues au nord-est de Limoges, vers le couchant. *Guéret* est le siège d'une Élection, d'un Présidial, d'une Maréchaussée, & d'une Officialité. MATY. *Guéret* a commencé par le Monastère que Lothaire, Comte de Limoges, y bâtit, en l'honneur de Saint Pierre, vers la fin du septième siècle, & dont Saint Pardoux fut premier Abbé. Long. 19 d. 32 m. lat. 46 d. 10 m.

De Valois, *Notit. Gall.* p. 629, dit, que les Latins ont appelé *Vervaclum*, un champ qui se repose depuis long-temps, qu'on ne laboure point de-

Tomé IV.

puis long-temps, un champ en friche. Il croit que c'est là le premier nom de ce lieu; qu'en suite de *Vervaclum* on a fait *Veraclum*, *Varactum*, *Waractum*, & *Garaclum*, d'où est venu *Guéret*.

GUÉRETER. Terme d'Agriculture, usité dans plusieurs provinces, & qui signifie la même chose que lever le guérets, donner le premier labour aux jachères.

GUÉRÉTOIS. Territoire de Guéret. Ville de la Marche. *Pagus Varaclensis*, ou *Garaclensis*. Le *Guérétois*.

GUÉRÉTOIS, OISE. f. m. & f. Qui est de Guéret. *Waractensis*, *Garaclensis*. S. Sulpice *Guérétois* est un lieu du territoire de Guéret. S. Pardoux *Guérétois* est le premier Abbé du Monastère dont nous avons parlé au mot GUÉRET.

GUERGUÉLA. Ville de Numidie, en Afrique, à cent quarante lieues d'Alger, au midi. *Guerguela*. Voyez MARMOL, L. V, c. 57.

GUÉRIC ou GUÉRY. Voyez GÉRY.

GUÉRIDON. f. m. Meuble de chambre qui sert à porter des flambeaux, des vases, &c. *Pluteus*. Il est composé d'un pilier ou colonne de bois ou d'argent, entre deux pièces rondes, l'une par bas pour le soutenir, & l'autre par en haut pour porter ce qu'on met dessus. On prétend que le mot de *guéridon* a été apporté d'Afrique par les Provençaux. Des *guéridons* à têtes de Maures. MASCUR.

On appelle aussi *guéridon* dans les manufactures en soie, une machine semblable au meuble de chambre, mais dont le plateau est divisé en petites cases, où l'on place les épolins qu'on est obligé d'ôter de dessus l'étoffe quand on ne s'en sert pas.

On appelle quelquefois dans la Marine du nom de *guéridon*, ce qu'on nomme autrement *écope*, *escoupe*, ou *escoupe*; c'est une pelle creuse; qui sert à jeter l'eau qui entre dans les chaloupes. On donne aussi le même nom à une autre sorte de pelle qui sert à jeter par dehors de l'eau sur le vaisseau, & à mouiller les voiles. C'est un brin de bois creusé à un bout, le reste est un manche fort long.

GUÉRIN. f. m. Nom d'homme. *Garius*. Le tombeau de S. *Guérin* est à Clermont. Voyez les Notes du Président Savaron sur les deux Livres d'un Anonyme, de *Sanctis & Monasteriis Claromontii*, que ce Président a imprimés dans ses Origines de Clermont: Voyez p. 345.

GUÉRIN. f. m. Nom d'homme. *Varinus*. En Valais, le Vénéral *Guérin*, de l'Ordre de Cîteaux, premièrement Abbé d'Antecombe, puis Evêque de Sion, à qui S. Bernard donne de grandes louanges dans une lettre qu'il lui écrit. CHAST. *Martyr.* T. I, p. 90. C'est la deux cens cinquante-troisième lettre de S. Bernard, où la vie du Bienheureux *Guérin* est presque entière. Ce nom propre est devenu le nom de plusieurs familles.

GUÉRIR. v. a. Rétablir un malade, lui rendre la santé. *Sanare*. Ce terme exprime le passage de l'état de maladie à l'état de santé, soit par le secours de la Médecine, soit par les forces de la nature. *Sanare*: *Guérir* un malade; le *guérir* de la fièvre, d'un mal qui paroïsoit incurable. Tous les empiriques se vantent de *guérir* de la goutte. Voyez GUÉRISON.

GUÉRIR. v. n. Recouvrer la santé, passer de l'état de maladie à l'état de santé. *Sanari*, *valetudinem recuperare*. Il est malade, mais il en *guérira* bientôt: J'espère *guérir* de cette maladie.

Il est aussi réciproque. Songez à vous *guérir*. Un malade qui commence à se *guérir*, doit manger sobriement.

Ce mot vient, selon Ménage, de l'Allemand ou Flamand *waren*, qui signifie, *garder*, *sauver*, *conserver*. Nicod prétend que ce mot vient de *variare*, à cause que l'état du malade change quand il se *guérit*. M. Huet le dérive de *curare*, qui signifie la même chose en Latin. On trouve dans la basse Latinité *guarire*, *guérir*. Voyez *Acta SS. Jun. T. IV*, p. 627. F.

GUÉRIR, se dit aussi des puissances surnaturelles. S. Main *guérit* de la gale; S. Eutrope de l'hydropisie; S. Laurent du mal de dents. L'ombre de S. Pierre *guérissait* les malades. On ne sauroit *guérir* avec des enchantemens.

GUÉRIR, se dit non-seulement au simple, mais encore au figuré, & s'applique aussi souvent aux maladies de l'esprit & de l'imagination, aux passions, &c. qu'aux maladies du corps. On *guérit* quelqu'un, on se *guérit* du jeu, de l'ambition, d'une erreur.

Le temps qui guérit tout, guérira vos douleurs.

GOD.

GUÉRIR, en ce sens, signifie aussi, quitter, se défaire de quelque chose. Se *guérir* du ridicule. S. EVR. Se *guérir* de fausses opinions, d'une prévention. ID. Qui vous a *guéri* du libertinage? M. SCUD. Quand on n'a pas assez d'empire sur soi pour se *guérir* de ses foiblesses, il faut avoir la discrétion de les cacher. BELL. En amour, celui qui est *guéri* le premier, est toujours le mieux *guéri*. LA ROCH. Avec un peu de bon sens on se *guérit* l'esprit de bien des choses. S. EVR. Un esprit vain s'applaudit, en se prétendant *guéri* des erreurs d'un peuple crédule. LE CL.

*Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en m'en guérissant que je sai leur répondre.*

BOIL.

L'amour est mal guéri quand il l'est par la haine.

CORN.

On dit proverbialement que la mort nous *guérit* de tous nos maux, qu'un homme est *guéri* de tous ses maux; pour dire, qu'il en est délivré. On dit, qu'une chose ne *guérit* de rien, lorsqu'elle ne rend pas une affaire meilleure, qu'elle ne l'avance pas. On dit aussi, qu'on ne sauroit *guérir* de la peur. On dit aussi, de quoi me *guérira* cela? On dit aussi d'un homme foible & inutile, que c'est un Saint qui ne *guérit* de rien. On dit, Médecin, *guéris-toi toi-même*, par une sentence tirée de l'Evangile, & en proverbe on l'applique à celui qui reproche à un autre des défauts dont lui-même n'est pas *guéri*.

GUÉRI, IE. part.

GUÉRISON. f. f. Recouvrement de la santé. *Sanitas, sanatio*. La plupart des *guérisons* se font par la nature plutôt que par l'art. On ne fait d'ordinaire entrevoir aux malades le danger où ils sont qu'à travers quelques feintes espérances de *guérison*. FL. M. Pelisson a repris Malherbe pour avoir dit, *rendre la guérison*; c'est une expression impropre: on rend la santé; mais non pas la *guérison*. MÉN.

On dit aussi procurer une *guérison*, & faire une *cure*. Le mot de *guérison* a plus de rapport à la santé & à l'état du malade qu'on traite, celui de *cure* en a plus au mal & à l'action de celui qui traite le malade. La *cure* est belle: la *guérison* est prompte & parfaite. On dit de toutes les deux qu'elles sont faciles ou difficiles. SYN. FR. La *guérison* a non-seulement rapport aux maux opiniâtres & d'habitude, comme la *cure*, mais encore aux maladies légères & de peu de durée. Plus le mal est invétéré, plus la *cure* en est difficile. C'est souvent plus à la force du tempérament, qu'à l'effet des remèdes qu'on doit sa *guérison*. Voyez CURE.

GUÉRISON, au figuré, se dit de l'esprit, de l'ame, & du cœur. On ne doit penser qu'à la *guérison* des blessures de l'ame. ARN. Pour achever ma *guérison*, ne me parlez plus de l'ingrate que j'ai si ardemment aimée. VILL. Il faut au moins qu'ils fassent en sorte qu'elle soit courte: (la colère) de crainte que si elle duroit, elle ne leur fit des blessures profondes, & que la *guérison* n'en devînt plus difficile. AB. DE LA TRAPE.

GUÉRISSEBLE. adj. m. & f. Qu'on peut *guérir*. *Sana-*

bilis, medicabilis. La fièvre tierce est plus *guérissable* que la quarte.

GUÉRISSEUR. f. m. Qui *guérit*. On voit dans cette ville, (Valladolid) dit le Docteur Sangrado, des échappés de l'Ecole de Paracelse, des adorateurs du Kermès, des *guérisseurs* de hazard, qui font consister toute la science de la Médecine à savoir préparer des drogues chimiques.... GILBLAS, T. IV, P. 7.

Ce Sangrado, dont il est tant parlé dans cet ingénieux Roman, n'est autre que feu M. Hecquet, célèbre Médecin de Paris, Auteur du Brigandage de la Médecine, & de beaucoup d'autres livres de sa profession.

GUÉRITE. f. f. On disoit autrefois *Garite*. C'est en général un petit lieu de retraite dans les forteresses pour mettre les sentinelles à couvert: c'est plus particulièrement une tourelle de pierre ou de bois sur les bastions revêtus, qui est bâtie sur les murs d'une ville, d'un château, pour y loger une sentinelle. *Specula*. On disoit autrefois *échaugnette*. Les *guérites* doivent être à l'épreuve du mousquet. *Guarita* dans la basse Latinité.

*Et tenoit le Moustier qui étoit bien fermé;
Et de bonnes garites étoit bien garitez.*

CHRON. DE B. DU GUESCL.

Ce mot a la même origine que *guérir*, de l'Allemand *waren*, qui signifie *conserver*. Covarruvias dit que c'est un mot Arabe, qui vient de *gar* ou *gard*, qui signifie un *trou*, une *fosse*. On pourroit avec beaucoup de vraisemblance le dériver de *garire*, mot de la basse Latinité, qui veut dire *garantir*. Le P. Lobineau au Gloss. de son Hist. de Bret. croit que ce mot, qui dans les vieux titres s'exprime en Latin par *garita, garita, seu circulus maxium urbis*, & qui se prend pour l'enceinte des murs d'une ville, peut venir de *garth*, qui signifie en vieux Breton *promontoire, montagne*.

GUÉRITE, est aussi une terrasse, ou un petit dongeon; ouvert de tout côté, qui est élevé au-dessus d'un bâtiment pour découvrir de loin.

On étend souvent la signification de ce mot, & on le dit de tout lieu élevé, d'où l'on peut découvrir le pays circonvoisin.

*Je veux comme un autre Stilite
Me guinder dans une guérite:
Là, content & loin du tracàs,
Méprisant, comme il le mérite,
Le monde & ses trompeurs appas,
Je le verrai du haut en bas.*

P. DU CERC.

On dit proverbialement, gagner la *guérite*; pour dire, s'enfuir & chercher quelque lieu de sûreté.

GUERLANDES. f. f. pl. Terme de Marine. Ce sont des pièces de liaison cintrées, qui se mettent au-dedans du vaisseau à travers de l'étrave, servant à fortifier & entretenir la rondeur de la proue. On en met jusqu'à trois au fond de cale, deux entre les éubiers, & une sur le second pont. Les *guerlandes* doivent avoir la même épaisseur que les baux. Quelquefois on écrit & on prononce *guarlandes* & *guirlandes*.

GUERLIN. f. m. Terme de Marine. C'est un moyen cableau qui sert à touer ou remorquer les vaisseaux, & à d'autres usages. On l'appelle aussi *hausière* & *grélin*.

GUERMENTER. (se) Vieux mot, qui signifie se plaindre. C'est la même chose que *guémenter*. Voyez ce mot.

*& se guermentassent
Des maux que nos deux cœurs entassent.*

ALAIN CHAR.

GUERNESEY. Voyez GERNESBY.

GUERNÉZIAISE. f. m. Nom que l'on donne en Bretagne à une espèce de lis, & que le P. Feuillée ap-

pelle *hemerocalis floribus purpurascens striatis*. Il se trouve dans les campagnes du Chili une fleur semblable à cette espèce de lis qu'on appelle *Guernéziâises*, son nom en Indien est *Liuto*. Il y en a de différentes couleurs, & des six feuilles qui la composent, il y en a toujours deux de panachées. De la racine de cette fleur, séchée au four, on fait une farine très-blanche, qui sert à faire des pâtes de confitures. FRÉZIER.

GUERNON. f. m. Partie de la barbe qui est sous le nez, sur la lèvre d'en haut, moustache. Eustache, Comte de Boulogne, & Baudouin le Gros, Seigneur d'Alost, sont surnommés en Latin *gernabadatus*, que du Chefne traduit par *aux guernons*. Eustache, Comte de Boulogne, surnommé *aux guernons*, père d'Eustache, de Godefroi & de Baudouin. DU CHESNE, *Hist. de la Maison de Guines, L. III, c. 2*. Ailleurs il traduit Guernonné ou Barbu, comme nous l'allons dire. Ce mot ne se dit plus.

Ce mot vient apparemment de *granus*, car il est certain que parmi les Goths le poil, les cheveux, étoient appelés *grani*.

GUERNONNÉ. Surnom d'homme. Qui a une longue barbe. *Longâ, prolixâ barbâ*, & en basse Latinité, *Gernabadatus*. Baudouin de Gand, III^e du nom, s'appelle indifféremment Baudouin d'Alost & Baudouin de Gand. Lambert d'Ardres écrit qu'on lui donna les surnoms de louche & de *Guernonné* ou Barbu, tant à cause qu'il étoit bigle, que pourcequ'il portoit la barbe fort longue. DU CHESNE, *Hist. des Maisons de Gand & de Guines, L. IV, c. 4*. Ce mot n'est point en usage aujourd'hui; peut-être même est-il de la façon de du Chefne. Lambert d'Ardres dit en Latin, *Gernabadatus*.

GUERPIE. f. f. Terme de Coutumes. Délaissement, abandonnement d'un héritage serf, mortuaire ou censuel.

Dans quelques anciens titres la *guerpie* signifie la veuve, c'est-à-dire, celle qui est abandonnée, délaissée. *Vidua, Relicta*.

GUERPINE. f. f. Terme de Coutumes. Abandonnement, délaissement. Voyez **GUERPIE**.

GUERPIR. v. a. Vieux terme de Coutumes, qui signifie, abandonner & délaissier un héritage serf, mortuaire ou censuel. *Delinquere, abdicere*. *Guerp* signifioit la chose délaissée, *guerpie* & *guerpison*, l'abandonnement. On disoit aussi, *guerpir* la bataille, pour dire, s'enfuir; *guerpir* la ville, pour dire, quitter la ville, s'en retirer au plus vite, & comme furtivement.

GUERPIR. Suivre, obséder quelqu'un, le contraindre à se retirer, à s'enfuir. *Gloss. des Poés. du Roi de Nav.*

On dit aussi, *gulpir* & *guayver*, pour signifier la même chose.

Ce mot vient de *Werp*, Flamand, qui signifie *saisine* & *tradition*. Du Cange le dérive d'un mot Saxon *Werpen*, d'où on a dit en Latin, *Werpire*, d'où sont venus ses composés qui sont encore en usage, *déguerpir* & *déguerpiement*. Les Ecrivains du moyen âge ont dit *werpire* & *guerpire*, pour *guerpir*, abandonner. Voyez **BIGNON**, dans ses Notes sur les Formules de Marculfe. DU CANGE, *Gloss. sur Villehard.*

GUERPISON & GURPISON. f. f. Terme de Coutumes, qui signifie la même chose que *don*, *donum*, *traditio*, *werpitio* dans la basse Latinité. Quelquefois *guerpison* veut dire chose donnée, délaissée.

GUERPISSEMENT. f. m. Ce mot, dans quelques Coutumes & dans quelques Provinces, signifie ce qu'on appelle ailleurs *déguerpiement*.

GUERRE. f. f. Différend entre des Etats ou des Princes souverains qui se décide par la force, par la voie des armes. C'est, dit Grotius, l'état de ceux qui tâchent de vider leurs différends par la voie de la force. *Bellum*. Un Académicien qui fait fort bien la langue François, prétend que le *g* dans le mot *guerre*, car c'est ainsi qu'il écrit, est un *g* dur, comme il l'est dans *garentir*, dans *goret*; mais il est visible qu'il est plus doux, mouillé dans *guerre*, & dans les

autres mots qui commencent par la syllabe *gue*. La *guerre* est un art de s'égorger & de se détruire réciproquement. LA BR. La *guerre* est du droit des gens & un moyen légitime d'acquérir, selon le Droit civil. Les Titans ont voulu faire la *guerre* aux Dieux. Le Roi est l'arbitre de la paix & de la *guerre*. L'injustice des premiers hommes & la nécessité où ils se sont trouvés de se donner des maîtres, ont été la première source de la *guerre*. LA BR. On a comparé ceux qui font un trafic du métier de la *guerre*, & qui se louent pour aller tuer des hommes, à des bourreaux, d'autant plus inexcusables, qu'ils vont tuer sans raison. COURT. La *guerre* a quelque chose de sauvage & de farouche, qui empêche que les esprits ne se polissent. BOUH. On fait combien coutent aux peuples les *guerres* lors même qu'elles sont les plus glorieuses à leurs Rois. FL. La *guerre* a ses préceptes comme les sciences les plus utiles: on s'y tue méthodiquement. LA BR. Les esprits ne se polissent point dans la *guerre*; elle a quelque chose de trop féroce. BOUH. Le mérite de la *guerre* attire les yeux de tout le monde. Après celui-là tout autre mérite est morne & languissant. S. EVR. Les *guerres* temporelles ont des suites si funestes pour les armes mêmes, qu'on ne sauroit trop les appréhender. NIC.

A la *guerre* le courage ne suffit pas, & l'héroïsme parfait demande peut-être encore plus de sagesse.

On déclaroit autrefois la *guerre* par un héraut. François I & Henri VIII, Roi d'Angleterre, la déclarèrent encore ainsi à l'Empereur Charles V l'an 1528, comme on peut le voir dans l'Hist. de Fr. du Père Daniel, *T. III, p. 239*. Voyez aussi au mot **HÉRAUT**, ci après. Grotius a fait un ouvrage du droit de la paix & de la *guerre*. Un Allemand, nommé Beier, donna, il y a quelques années, à Iène un Traité des Loix de la *guerre*. *Adriani Beieri Juris militaris Prudentia in formam artis redacta*. Guillaume de Langey a fait un Livre de la Discipline Militaire. Il y en a un autre fait par Louis XI, Roi de France, & intitulé, *le Rosier de la Guerre*. Le P. Antoine Thomas Schiara, Italien, a fait une Théologie militaire en deux vol. *in fol. Theologia Bellica*.

On tient que ce mot vient de l'ancien Germanique, *werre*, d'où les Ecrivains de la basse Latinité ont fait *wera* ou *wouerra*, pour signifier *guerre*. Voy. **MÉNAGE & DU CANGE**. Mais le sieur Rudbeks, cité dans les Nouvelles de la République des Lettres, & autres Journaux des Savans, fait voir que ce mot vient de l'ancien Suédois. Ceux qui rapportent tout au Grec, font venir ce mot de *ῥέπος*, qui est une espèce d'arme ou offensive, comme l'épée, ou défensive, comme le bouclier. Quelques-uns prétendent que ce mot vient de l'Hébreu ou Punique, *gara*, combattre. D'autres veulent que nous l'ayons reçu des Goths & des Vandales, & qu'il vient de *wehr*, qui se dit encore aujourd'hui en Allemand, & signifie rempart, forteresse. Nos anciens Gaulois disoient *ger* pour *guerre*, comme les Saxons & les Anglois disoient *war*; de-là s'est fait *guerre*, *guerra*. BOCHART, *Chan. L. I, c. 62*. Chorier dans son Hist. du Dauphiné, *L. III, c. 10, p. 140*, croit que *guerre* & *guerrier* vient de *gairate* ou *gairata*, qui selon Servius, étoit chez les Gaulois un titre d'honneur, qui n'étoit donné qu'aux plus vaillans d'entre eux. On trouve très-souvent dans la basse Latinité, *guerra* pour *bellum*, *guerre*. Selon ce que nous avons dit ci-dessus au mot **GERMAIN**, après Cluvier, *guerra* vient de *gerra*, vieux mot Celtique, qui signifioit *guerre*, *bellum*. Pour *guerra*, voyez les *Act. Sanct. des Bollandistes*. MART. *T. I, p. 162, c. 414, c. 487, c. 488. F. 546. B. 558. D. 726. A. 732. A. T. II, p. 154. B. &c.*

GUERRE CIVILE, ou INTERINE, est celle qui se fait entre les sujets d'un même Royaume, entre les parties d'un même Etat. Les *guerres civiles* des Romains ont enfin ruiné la République. Les *guerres civiles* de Grenade ont détruit la puissance des Maures en Espagne. Les gens prudents à cause de l'incertitude du

succès d'une *guerre civile*, entretienement des intelligences dans tous les partis, afin de se ranger avec honneur à celui qui aura le dessus. FONT. Othon n'avoit pas assez de force de génie pour soutenir le poids d'une *guerre civile*. TILL.

Les Gentilshommes avoient autrefois le privilège de déclarer la *guerre* à celui dont ils avoient reçu quelque grande injure, au-lieu de le poursuivre en Justice; ce qui se faisoit pourtant avec quelque formalité. Charlemagne tâcha en vain de remédier à ce désordre qui avoit déjà duré plusieurs siècles. Saint Louis défendit absolument ces *guerres*, comme on voit dans M. du Cange sur Joinville; & on n'en a plus entendu parler depuis Louis XI. Le P. Daniel a marqué dans son Hist. de France cet usage, & les loix qu'on y observoit. M. le Gendre en parle aussi dans ses mœurs & Cout. des Fr. p. 110, 114, 181. Ils nomment ces *guerres*, *guerres particulières*, *guerres privées*. *Bella privata* ou *privatorum*.

☞ GUERRE OFFENSIVE est celle dans laquelle on se propose d'attaquer l'ennemi. *Guerre défensive* est celle dans laquelle on se propose de résister à l'ennemi, & de l'empêcher de faire des conquêtes.

☞ GUERRE DE CAMPAGNE est celle qui se fait entre deux armées opposées.

☞ GUERRE DES SIÈGES est celle qui a pour objet l'attaque & la défense des places.

GUERRE DE RELIGION est une *guerre* qui se fait dans un Etat au sujet de la Religion, l'un des partis ne voulant pas tolérer l'autre. La *guerre sainte* est celle qui s'est faite autrefois par des liguees & des croisades, pour le recouvrement de la Terre-sainte.

GUERRE DU ROI. *Guerra Regis*, *Bellum Regis*, ou *Regium*. Dans le temps que les Seigneurs particuliers pouvoient se faire la *guerre* les uns aux autres, on appelloit *guerre du Roi*, celle que le Roi déclaroit & faisoit à quelqu'un : alors les Seigneurs ne pouvoient se faire la *guerre*, parcequ'ils étoient obligés de servir le Roi avec leurs sujets, ce qu'ils n'eussent pu faire s'ils avoient été occupés à des *guerres* particulières.

GUERRE SACRÉE. Les Crisséens habitoient un canton de la Phocide. Crissa, leur ville capitale, étoit située au fond d'un golfe, à une lieue dans les terres, & à trois lieues & demie de Delphes. Tout le pays n'avoit guère que sept à huit lieues de longueur, sur quatre ou cinq de large. Cependant les Crisséens acquirent en peu de temps, par leur commerce, des richesses immenses, & la corruption suivit de près leur opulence : ils vexèrent les Marchands étrangers, traitèrent leurs voisins avec hauteur, commirent mille injustices criantes; & persuadés qu'aucune puissance ne pouvoit s'opposer à leurs violences, ils osèrent, malgré l'Edit des Amphictyons, exiger des droits de ceux que la dévotion attiroit au Temple de Delphes. Ils pillèrent les terres & les villes de leurs voisins, le Temple même de Delphes; & à ce dernier attentat, ils ajoutèrent tout ce qu'on peut imaginer de violences & de scandales publics. Tant de crimes les rendirent un objet d'horreur; les Amphictyons leur déclarèrent la *guerre* par ordre d'Apollon, & firent armer toute la Grèce pour exterminer cette nation criminelle; c'est ce qu'on appela la *guerre sacrée*. M. de Valois a donné l'histoire de cette *guerre sacrée*, insérée dans le septième volume des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres.

GUERRE signifie aussi l'art de faire la *guerre*. Annibal étoit un Capitaine entendu au fait de la *guerre*, qui savoit bien la *guerre*, le métier de la *guerre*, les ruses de la *guerre*.

☞ On appelle homme de *guerre*, celui qui est propre à exécuter avec force, adresse, exactitude & célérité tous les actes propres à le faire combattre avec avantage.

☞ Foudre de *guerre* se dit figurément d'un grand homme de *guerre*, qui s'est distingué par de grands exploits, & qui a donné des preuves d'une valeur extraordinaire. Voyez Foudre. *Belli fulmen*.

☞ Flambeau de la *guerre*, *fax belli*, celui qui en est l'auteur.

On appelle la petite *guerre*, les courses qui se font par des soldats détachés, quand ils vont en parti, à la picorée. On dit, en badinant, d'une femme un peu coquette, que ses yeux vont à la petite *guerre*.

On dit quelquefois *guerre*, sans y ajouter le mot de *petite*. Ce jour il revint de la *guerre* un parti. DE BUSSI. J'envoyai deux partis à la *guerre*. ID.

☞ Dans ce sens, envoyer à la *guerre*, aller à la *guerre*, se dit des détachemens envoyés par le Général, sous les ordres d'un Officier de confiance, pour des opérations particulières; par exemple couvrir ou attaquer un convoi, investir une place, établir des contributions, &c.

BONNE GUERRE est celle qu'on fait à outrance, à feu & à sang, sans quartier; mais on le dit aussi en un sens contraire, pour dire, faire la *guerre* avec honneur, & avec l'humanité dont elle est capable.

☞ L'on dit figurément, faire bonne *guerre* à quelqu'un, en user honnêtement & sans supercherie dans les intérêts qu'on a à démêler avec quelqu'un, quoiqu'on le poursuive vivement. ACAD. FR.

On dit aussi qu'une prise est faite de *bonne guerre*, quand elle est faite selon les loix & l'usage de la *guerre*. En ce sens on le dit figurément de toutes les autres contestations, & des avantages qu'on y remporte de bonne foi & sans supercherie sans blesser aucune des bienséances & des règles que l'honnêteté prescrit. Non, je ne veux point de votre fard; j'ai la conscience si délicate, que je me reprocherois les conquêtes qui ne seroient pas faites de *bonne guerre*. P. COM. Faire la *guerre* à l'œil. ☞ C'est, dans le sens propre, observer les mouvemens de l'ennemi, se régler sur ses opérations, savoir en profiter, soit pour en tirer avantage, soit pour en prévenir les inconvéniens. Dans le sens figuré, c'est observer avec soin tous les mouvemens, toutes les démarches de ceux avec qui on a quelque chose à démêler, pour profiter des conjonctures.

On appelle équipage de *guerre*, machines de *guerre*, munitions, attirail de *guerre*, tout ce qu'on mène à la *guerre*, & qui sert à la *guerre*.

PLACE DE GUERRE, est une place qui est fortifiée exprès pour défendre un pays & arrêter une armée, une place qui n'est point considérée par le nombre de ses habitans, où l'on met ses provisions de *guerre* pour une armée qui campe aux environs, où l'armée se retire en quartier d'hiver, ce que les Grecs appellent *ἀκτινίου*. Un vaisseau armé en *guerre*, c'est un vaisseau bien garni de canon pour combattre en mer & pour escorter des Marchands.

On appelle gens de *guerre*, tous les soldats de l'armée. Officier de *guerre*, celui qui y a quelque commandement. Commissaire des *guerres*, celui qui conduit des troupes en leurs quartiers, & qui assiste aux montres qui s'en font, pour savoir si le nombre en est complet. Trésorier de l'Extraordinaire des *guerres*, celui qui a les fonds destinés pour payer & faire subsister l'armée.

CONSEIL DE GUERRE, est l'assemblée des grands Officiers pour délibérer sur les entreprises de la *guerre*. C'est aussi en plusieurs corps, l'assemblée des Capitaines pour juger les soldats qui ont failli. Ce déterreur a été condamné par le *Conseil de guerre*. Sous la Régence de M. le Duc d'Orléans, le *Conseil de guerre* étoit un *Conseil* composé d'Officiers de *guerre*, lesquels examinoient & préparoient les affaires qui concernoient la *guerre*, comme auparavant le Secrétaire d'Etat pour la *guerre* le faisoit, pour qu'elles fussent terminées & réglées par M. le Duc d'Orléans, ou au *Conseil de Régence*. M. le Maréchal de Villars étoit Président du *Conseil de guerre*.

NOM DE GUERRE, est le nom qu'on donne aux soldats quand on les enrôle. Ainsi il est dit dans la Comédie de la femme Capitaine,

Il s'est fait mon parrain pour m'appeler la Rose;
c'est-à-dire, pour me donner ce nom de *guerre*. Nom

de guerre se dit aussi de tous les noms empruntés, sous lesquels on se déguise, quand on veut cacher son véritable nom. On le dit aussi des sobriquets qu'on donne par raillerie. Voy. SOBRIQUET.

GUERRE se dit aussi de toute destruction causée par des maladies contagieuses.

*La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom,
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisoit aux animaux la guerre.*

LA FONTAINE.

GUERRE se dit aussi des différends qui sont entre des familles & entre des particuliers qui plaident ensemble & qui se haïssent. Il y a une guerre mortelle entre ces deux maisons. Ces deux plaideurs se font bonne guerre.

GUERRE se dit aussi des Auteurs qui écrivent les uns contre les autres. Les guerres du Parnasse divertissent & instruisent le public. Scaliger a fait une cruelle guerre à Cardan.

GUERRE se dit aussi des combats qui se font entre toutes les choses qui cherchent, ou à se surmonter, ou à se détruire. Les chats font la guerre aux souris. Tous les oiseaux font la guerre au hibou.

On le dit aussi des éléments. Les éléments se font la guerre les uns aux autres. Ovide représente tous les éléments dans le chaos, se faisant la guerre les uns aux autres, le froid au chaud, le sec à l'humide. *Frigida pugnabant calidis, humentia siccis.*

On le dit de même en parlant des choses morales. Il y a une guerre perpétuelle entre l'esprit & la chair, entre les sens & la raison, & généralement tout ce qui a quelque air de combat. Un Prédicateur fait la guerre aux vices, déclare la guerre au péché.

*Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux ;
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux :
Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre
pour guerre.*

DES BARREAUX.

On dit aussi, faire la guerre à quelqu'un, pour dire, lui reprocher par raillerie quelque petit défaut, ou lui témoigner qu'on fait quelque secret qu'il veut tenir caché. On lui fait la guerre de sa promptitude. On lui fait la guerre de ce qu'il va en secret chez une telle Dame. Je contai mon aventure à mon frère, qui m'en fit long-temps la guerre. ABLANC. Nous lui fimes une innocente guerre du trouble & de l'embarras où nous l'avions surpris. H. S. DE M. On fit tant la guerre aux premiers réformateurs sur leur esprit particulier, que leurs successeurs en ont eu honneur. PÉLISSON.

GUERRE se dit aussi des petites froideurs, des petites brouilleries, des petits démêlés qui arrivent entre des amis ou des amans.

GUERRE se dit proverbialement en ces phrases : la guerre, la peste & la famine sont les trois fléaux de Dieu. On ne fait la guerre que pour faire enfin la paix, pour dire, qu'il faut s'accorder à la fin. A la guerre comme à la guerre, pour dire, souffrir la fatigue, ou prendre du bon temps, selon les occasions où l'on se trouve. La guerre nourrit la guerre, pour dire, qu'une armée subsiste aux dépens du pays où elle se trouve. Il n'y a si grande guerre qu'il n'en réchappe. Guerre & pitié ne s'accordent point ensemble. Ac. FR. On appelle aussi fruits de la guerre, les pays désolés, les gens estropiés, & autres choses qui sont les effets de la guerre. On dit aussi que la guerre est cause des troubles, à ceux qui demandent raison de quelque accident, quand on n'en peut pas donner. On dit encore : qui terre a, guerre a, pour dire, qu'on ne peut posséder du bien sans avoir des procès à soutenir. On dit : la guerre est bien forte, quand les loups se mangent l'un l'autre, quand on voit deux personnes de même profession qui se querellent, qui se plaident, qui écrivent les uns contre les autres. On dit aussi que des gens affamés, & sur-tout des valets, viennent faire la guerre au pain, pour dire, qu'ils en vont manger beaucoup.

GUERRE. Espèce de jeu. On appelle le jeu de la guerre, une espèce de jeu de billard, où l'on joue quatre ou cinq, & chacun a sa bille numérotée. Toutes les billes que l'on fait paient au vainqueur un certain tribut dont on convient, & que l'on paie soi-même à la bille sur laquelle on manque à frapper, ou sur laquelle on se perd, soit en sautant ou en allant dans la bloufe. Il est parlé de ce jeu aux mots VIDE, DEVIDE & PASSE. Voyez ces mots.

GUERRIER, IÈRE. adj. & s. Qui appartient à la guerre, qui est propre à la guerre, qui aime la guerre. *Bellicosus, pugnax, bellicus, militaris.* Un brave guerrier fait s'accoutumer aux fatigues de la guerre, coucher sur la dure, mépriser les délices & les commodités de la vie, affronter le péril & s'exposer sans crainte à une mort assurée. S. EVR. Le Chevalier Bayard étoit un fameux guerrier. Alexandre a été nommé le guerrier des guerriers : Boileau l'appelle le Monarque guerrier. Quinte-Curce a écrit la vie & ses exploits guerriers. Les François sont des peuples guerriers. La guerrière Pallas. Chanter les faits guerriers d'un héros. VOL. Brébeuf fait dire par César gourmandant ses soldats qui vouloient l'abandonner :

*De guerriers, généreux, changés en populace,
Allez, allez croupir dans un calme odieux.*

Le mélange des Tyriens & des Africains fit que Carthage fut toute ensemble guerrière & marchande. BOSSUET. Il le loua des belles qualités que la nature lui avoit données, sur-tout de cette inclination guerrière, qui dès son bas âge lui avoit fait embrasser la profession des armes. BOUHOURS.

*Aux plus savans Auteurs, comme aux plus grands
Guerriers,
Apollon ne promet qu'un nom & des lauriers.*

BOIL.

La devise d'un guerrier vif & impétueux est un foudre, avec ce mot : *Tonitru velocior ictus*, ou bien *Pramisit damna timori*. La première fut donnée à Jean de Médicis, & la seconde fut faite par le Père Louis Ginglaris pour Victor Amédée de Savoie, *Picinelli, L. II, n. 199*. On dit communément qu'un guerrier doit avoir assaut de levrier, fuite de loup & défense de sanglier, pour dire qu'il faut qu'il attaque hardiment, qu'il fuie lentement & en se conservant son haleine; & quand il est acculé quelque part, qu'il se défende courageusement comme le sanglier.

GUERROYER. v. n. Vieux mot, qui signifioit autrefois, faire la guerre, & qu'on peut employer encore dans le burlesque. *Belligerare.*

GUERROYEUR. s. m. Qui fait la guerre. Il est vieux. GUERVA. Rivière d'Espagne. *Guerva, Orba*. Elle coule dans l'Arragon, & se décharge dans l'Ebre, à Saragosse, vis-à-vis de l'embouchure de Gallégo. MATY.

GUESCAR, ou HUESCAR. Petite ville de la grande Espagne. *Guescaria, Huescaria, Osca*. Elle a un château avec titre de Duché, & elle est située sur la rivière de Guadadar, à quatre lieues de Baça, vers les confins de l'Andalousie & de la Murcie. Quelques Géographes prennent Guescar pour l'ancienne ville des Turdules nommé *Vesci* ou *Faventina*, que d'autres mettent à Vélez & Rubio, village situé sur le Guadalentin, à trois lieues de Guescar, vers le midi. MATY.

GUESDE. Voyez GUÊDE.

GUESDER. Voy. GUÊDER.

GUESPE. Voyez GUÊPE.

GUESPIE. Voyez GUÊPIE.

GUESPIER. Voyez GUÊPIER.

GUESPIN. Voyez GUÊPIN.

GUESTE. s. f. Mesure de longueur, dont on se sert en quelques endroits du Mogol : elle revient à une aune & demie de Hollande.

GUESTRE. *Voyez* GUÊTRE.

GUESTRER. *Voyez* GUETTER.

GUESVER. v. a. Terme de Coutumes. Abandonner, délaisser. *Derelinquere*. Il se dit des héritages qu'on abandonne au Seigneur censier, pour en jouir en acquit des relevoisons.

GUET. s. m. Garde qu'on fait pour découvrir quelque chose, ou pour surprendre quelqu'un. *Vigilia, custodia, excubia*. Il se dit premièrement d'une personne qui espionne & qui demeure en garde en quelque lieu pour voir ce qui s'y passe, & en donner avis. Faire le *guet*. Mettre un *guet* au clocher, au haut de la tour. Il se dit aussi de l'action par laquelle on observe, on épie ce qui se passe, ce qui se fait. Il est au *guet*. Il a l'œil au *guet*, l'oreille au *guet*. *Guet* se disoit autrefois pour corps de garde, & Pasquier remarque dans ses *Rech. L. VIII, c. 3*, que dans les livres de la Discipline Militaire de Guillaume de Langey, on ne trouve, ni corps de garde, ni sentinelle, mais qu'au lieu du premier, il dit *guet*, & au lieu du second, être aux *écoutes*.

Du Cange dérive ce mot de *wacla*, ou *wagta*, mots de la basse Latinité, signifiant la même chose, qu'il dit venir de l'Allemand, *wache* ou *vecke*. Bovillius le dérive de *videre*, voir.

GUET se dit aussi d'une Compagnie entière qui fait la parrouille, ou d'un corps de garde qu'on pose sur des passages, soit pour empêcher les surprises des ennemis, soit pour prendre les voleurs ou ceux qui troublent le repos de la ville. Il y a des charges qui ont le privilège d'exemption de *guet* & de garde. Du temps de Guillaume de Nangis on appelloit *guet*, ce qu'on a appelé depuis *corps de garde*. De Rubys, en son *Hist. de Lyon, L. III, c. 54*, dit qu'un *guet* général s'appelle, ou du moins s'appelloit autrefois à Lyon *Cherguet*.

Faire le *guet*, c'est se tenir en sentinelle ou en poste, pour découvrir s'il ne vient personne qui puisse nuire à notre dessein. La suivante faisoit le *guet*, tandis que la maîtresse parloit à un cavalier.

MOT DU GUET, est une parole qui sert de signal pour discerner l'ami de l'ennemi. Il se donne par le Commandant aux Officiers, ce qui empêche les surprises des ennemis, les communications des traîtres & espions. On change tous les soirs le *mot du guet*. *Castrense verbum*.

On le dit figurément des rendez-vous qui se donnent pour des conférences secrètes, pour des entreprises amoureuses. Ce valet avoit le *mot du guet*, avoit l'ordre de faire entrer telles & telles personnes.

GUET se dit chez le Roi, de ceux d'entre les Gardes du corps qui demeurent près de sa personne, pour le garder pendant la nuit. *Custodia* ou *custodia*.

On trouve dès la naissance de la Monarchie, qu'il y avoit un *guet* de nuit dans chacune des principales villes du Royaume. Clotaire II en régla l'exercice par Edit de l'an 595. Charlemagne le confirma par Ordonnance de l'an 803 & par Ordonnance de 813, il établit la peine de quatre sous d'amende contre ceux qui devoient y faire le service, & ne s'y rendoient pas assidus. Dans toutes les Coutumes qui prirent naissance au commencement du dixième siècle, & qui succédèrent à l'ancien droit, il est fait mention expresse de l'obligation de faire le *guet*, que les nouveaux Seigneurs, qui s'introduisirent alors par les inféodations, imposèrent à leurs sujets. Le calme étant rendu, il ne reste plus que la Compagnie du *Guet* de Paris, à l'instar de laquelle celles de Lyon & d'Orléans ont depuis été créés. Il est fait mention de ce *Guet* de Paris dans les *Olim* du Parlement, qui sont les plus anciens registres du Royaume. Le service étoit partagé entre les bourgeois & une Compagnie du *Guet* entretenue par le Roi, composée de vingt Sergens à cheval & vingt-six Sergens à pied. Des bourgeois, on formoit plusieurs corps de garde fixes, ce qui fit nommer ce service, le *Guet assis*; *vigiles sedentes, Guetum sedens*. Le *Guet* Royal étoit destiné à faire les rondes, *Guetum Regium, Vigiles Regii*. La Compagnie du *Guet*

fut augmentée jusqu'à deux cens quarante hommes, & le *Guet bourgeois* ou *assis* supprimé par Edit du mois de Mai 1559. En 1561, les troubles de la Religion firent remettre aux bourgeois la Garde de Paris, sans que la Compagnie du *Guet* en fît aucun exercice, qu'elle reprit tout entier par Edit du mois de Novembre 1563, après l'Edit de pacification du mois de Mars de la même année. Elle fut alors fixée à 50 hommes à cheval, & à 100 hommes à pied. Il n'y a eu depuis ce temps-là d'autre changement que l'augmentation du nombre, à proportion des accroissemens de la ville & des besoins du service. *Voy. DE LA MARE, Tr. de la Police, Liv. I, T. XIII, c. 2*, où il rapporte tous les Réglemens faits pour le *Guet* depuis Clotaire II en 595, jusqu'à nos temps. Les Officiers du *Guet* étoient autrefois garants des vols qui se faisoient pendant la nuit, s'ils n'arrêtoient le voleur. C'est l'Ordonnance de Clotaire II. Il est enjoint aux Officiers du *Guet* de nuit, que lorsqu'ils arrêteront des personnes chargées de meurtre, de vols, ou d'autres crimes, ils en avertissent à l'instant le Commissaire, dans le quartier duquel le crime a été commis, de conduire, s'ils le peuvent avec sûreté, les accusés en sa maison, pour y être interrogés, &c. Ils doivent aussi l'avertir des incendies. *Voyez DE LA MARE, Tom. I, p. 205*.

ARCHER DU GUET. Garde de la Compagnie du *Guet*. *Vigil, Miles à Vigiliis Centuriâ*. Par arrêt du Parlement du 9 Juillet 1668, il est ordonné aux Officiers & Archers du *Guet*, & à tous autres de la ville de Paris, d'exécuter sans délai les jugemens & les ordres du Lieutenant de Police, à peine d'interdiction, & de plus grande peine, selon l'exigence des cas. *DE LA MARE, Tr. de Pol. T. I, p. 231*.

CHEVALIER DU GUET. Commandant du *Guet*, Officier qui commande le *Guet*. *Præfectus Vigilum, Miles Gueti*. Le Commandant du *Guet* Royal se trouve nommé Chevalier du *Guet* dès l'an 1254, dans une Ordonnance de S. Louis & dans un Arrêt du Parlement des Octaves de Pâques; & le titre de Chevalier ne lui vient point de ce qu'il a succédé aux Chevaliers de l'Ordre de l'Etoile. *Voyez* CHEVALIER & ÉTOILE, & *DE LA MARE, Tr. de Police, T. I, p. 236*. Tout ce qui regarde la conduite, le commandement & la discipline militaire du *Guet*, lui appartient: mais comme le *Guet* de nuit chez les Romains étoit subordonné au premier Magistrat de la ville, pour punir les coupables, ainsi toute la juridiction sur le *Guet* appartient au Prévôt de Paris, *sicut Præfectus Urbis*. *DE LA MARE, cité*. Lieutenant du *Guet*, celui qui commande sous & à la place du Chevalier du *Guet*.

On appelle à Paris le Chevalier du *Guet*, celui qui commande à une compagnie qui fait la ronde dans les rues toute la nuit pour empêcher les vols. Le Lieutenant, les Archers du *Guet*. Il y a le *Guet* à pied & le *Guet* à cheval. On appelle en Languedoc & en Provence *Vighier*, celui qui commande au *Guet*; & ce mot vient de *veggia*, Italien qui signifie *veille*. NICOD. Nicod se trompoit en cela, & *Vighier*, ou plutôt *Viguiet*, est le Sénéchal, & ce mot vient de *vicarius*, comme nous le dirons en son lieu.

GUET se dit aussi de quelques animaux. Il y a longtemps que ce chat est au *guet* pour prendre une souris. Ce petit chien est de bon *guet*, il aboie au moindre bruit. Parmi les grues on dit qu'il y en a une qui fait le *guet*, tandis que les autres se reposent; & pour cet effet, qu'elle a un pied en l'air, & une pierre dans ses ongles, de peur qu'elle ne s'endorme.

GUET. Nom d'un ancien droit que les Seigneurs, au moins en Bretagne, levoient sur leurs sujets. *Vectigal* ou *Tributum pro custodia*. Le *guet* étoit la garde que les sujets étoient obligés de faire au château de leur Seigneur, que l'on changea depuis en redevance, qui conserva le nom de *guet*. LOBIN. *Gloss*. On a aussi appelé ce droit *Guiez*. ID. Le droit du *guet* se levoit aussi en Dauphiné. *Voyez* les Mémoires pour

l'histoire de Dauphiné, faits par M. le Président de Valbonnais, p. 76.

GUET ET GARDE. Service militaire qu'on rend en faisant le *guet*; en montant la *garde*. Ces deux mots joints ensemble ne se disent point à la guerre; on les emploie en parlant de ceux qui sont exempts de ce service dans les villes en vertu de quelque charge, de quelque privilège. Droit de *guet & garde* signifie un droit qui est dû aux Seigneurs par leurs vassaux, lesquels sont obligés de faire le *guet*, & de monter la garde au château du Seigneur. Ce droit est aboli, ou évalué en argent depuis long-temps.

GUET DE MER est le *guet* que les habitans des paroisses, bourgs & villages qui sont le long des côtes de la mer, sont obligés de faire sur ces côtes. Le *guet de mer* diffère de la garde des côtes, en ce que le *guet de mer* se fait en temps de paix & en temps de guerre, & que la garde des côtes ne se fait qu'en temps de guerre.

GUET-A-PENS. s. m. Terme de Jurisprudence. Embuscade qu'une personne a faite pour en assassiner une autre de dessein prémédité, ou pour lui faire quelque outrage. Le *guet-à-pens* est un cas préfidial ou prévôtal qui se juge en dernier ressort & sans appel. Nos Ordonnances ne veulent pas qu'il soit donné de rémission de ce crime, & condamnent à mort ceux qui l'ont conseillé ou qui y ont participé.

Ce mot de *guet-à-pens*, selon quelques Auteurs, est syncopé, & vient de l'ancienne façon de parler, *guet appensé*, pour *guet prémédité*. Quelques-uns disent avec Ragueau qu'il vient de *guet-à-pendre*, *guet* qui mérite la corde.

On le dit figurément des surprises préméditées qui se font dans les affaires. Il y avoit six Juges ligués ensemble pour me faire perdre mon procès, c'est un *guet-à-pens*. Les Amans disent, que les yeux de leur Maîtresse ont fait un *guet-à-pens*, quand ils en ont été blessés.

GUÉTABLE. adj. Terme de Coutume. Qui est sujet au *guet*. Sujets *guétables*, sont ceux qui sont obligés de faire *guet & garde* aux châteaux du Seigneur.

GUETARIA, GAJETARIA. Petite ville avec un grand port & une citadelle. *Guetaria*. Elle est située sur la côte de Guipuscoa, en Espagne, à quatre lieues de S. Sébastien, du côté du couchant. **MATY.** C'est la patrie du fameux Pilote Sébastien Cano, le premier qui a fait le tour du monde. *Long. 15 d. 12 m. lat. 43 d. 26 m.*

GUÉTÉ, ou HUÉTÉ. Petite ville avec un ancien château. *Gueta, Opta*. Elle est dans la Castille nouvelle, à la source de la rivière de Cauda, au-dessus de Cuença. **MATY.** *Long. 15 d. 36 m. lat. 40 d. 20 m.*

GUÊTRE. s. f. Espèce de chaussure faite de grosse toile, ou de treillis, qui n'a point de semelle, mais qui couvre seulement la jambe, & tombe sur le foulier. *Pero*. D'autres que les Paysans portent des *guêtres*. On en prend quand on va à la chasse, soit à pied, soit à cheval, ou même dans un voyage, sur-tout quand il n'est pas long. Il y a des *guêtres* de coutis, ou de toile, qui sont propres.

Ce mot vient de *vastra*. **MÉNAGE.** D'autres le dérivent de *gaitreux*, vieux mot François, qui signifioit un *pauvre*, ou *misérable* qui se plaint de ses douleurs, ou de sa nécessité. On dit encore en quelques lieux *chaitreux*, en la même signification. Borel dérive ce mot du Grec *γαιτρω*, qui signifie *indumentum*. Il vient plutôt de *gueltrou*, qui en langue Celtique ou Bas-Breton signifie, *guêtre*, & *gueltre soust*, *gammache*.

On dit proverbialement, tirez vos *guêtres*, quand on veut chasser quelqu'un; tirer ses *guêtres*, comme tirer ses chausses, c'est, s'en aller. Il est bas. On dit d'un homme qui a fait fortune, il est venu en *guêtres*, ou *guêtré* à Paris. C'est à peu près ce qu'on disoit à Rome, *nuper in hanc urbem pedibus qui venerat albis*. Les *guêtres* sont les bottes des Paysans, ou des pauvres gens.

GUÊTRER. v. a. Mettre ou chauffer des *guêtres*. *Perones sumere, induere, pedibus inducere*. Il n'y a pas

d'apparence de pluie, je ne prendrai point mes bottes, je m'en vais seulement me *guêtrer*. Je me *guêtrois* pour aller à la chasse, lorsque l'orage a commencé, & m'a fait remettre cette partie de plaisir à un autre jour.

GUÊTRÉ, ÉE. part. *Perone tectus, peronibus munitus*. On dit proverbialement, voilà un homme bien *guêtré*, lorsque les bas lui pendent. *Guêtrez-vous* mieux que cela. Il est bas. Virgile parle des soldats qui avoient un pied *guêtré*, & l'autre nud. *Crudus legit altera pero*.

On dit ironiquement Juge *guêtré*, d'un Juge de village qui porte des *guêtres*.

GUETTE. s. f. Terme de charpenterie, qui se dit d'un poteau incliné qui se met entre deux gros poteaux qui servent de remplage, & qui prennent de l'angle d'en-bas à l'angle opposé d'en-haut en forme de diagonale; alors ce sont des *guettes* simples: & quand elles sont traversées par d'autres poteaux de remplage posés à plomb, on les appelle *guettes & guétrons*; & quand elles sont au dessous de l'appui des fenêtres, on les appelle *petites guettes* ou *guétrons*. On nomme quelquefois les *guettes* *contrevents*.

GUETTE. Action d'un homme qui observe, qui examine avec soin. Ce mot n'est que du discours familier.

*La mère, de sa guette contente,
Bon soir, dit-elle, adieu, la bonne nuit:
Ma fille, récitez l'antienne des Complices,
Pour éloigner le Démon qui rugit
Comme un Lion.* M. DE THEMISEUL.

GUETTER. v. a. Observer les actions, les démarches de quelqu'un, pour en tirer quelque avantage, à dessein de surprendre ou de nuire. *Speculari, observare*. Un jaloux *guette* jour & nuit sa femme, comme le chat *guette* la souris.

*Un Renard guettoit à toute heure
Les poules d'un Fermier.* LA FONTAINE.

*Or le mari par certaine ouverture,
Guettoit sa femme, observoit son allure;
Rioit sous cape, & comptoit par ses doigts
Qu'elle n'iroit jamais au bout du mois.*

P. DU CER.

Ce mot est du style familier. Ménage croit qu'il vient de *cattare*, Latin, qui signifie *voir, regarder, considérer*. Le P. Sirmond le dérive de *wucta*, qui vient de l'Allemand *wacht*, qui signifie *veille, garde*; d'autres du Latin *captare*; d'autres enfin du Grec *κατασκοπεω*, *je regarde*.

GUETTER, signifie aussi simplement attendre. *Expectare, opperiri*. Il y a long-temps que je vous *guette* en ce passage, pour vous donner une bonne nouvelle.

GUETTE, ÉE. part.

GUETTEUR. s. m. Celui qui observe, qui épie. *Speculator*. Ce mot ne se dit point.

GUETTRON, ou GUETTERON. s. m. Terme de Charpenterie. Petite *guette*. Voyez **GUETTE**.

GUÉVER. v. a. Terme de Fief. C'est se dessaisir d'un fonds, ou d'un héritage, en faveur du Seigneur féodal. *Vestigalem fundum beneficiario cedere*. **POMEY.**

GUÉVÉ, ÉE. part. Laisse vacant. *Derelictus, vacuus, relictus*.

GUÉVELLAN. Ville de l'Audience de Guatimala dans l'Amérique septentrionale. *Guevelania*. Elle est capitale de la province de Soconusco, & située sur la mer de Sud, environ à trente-cinq lieues de Saint-Jago de Guatimala, du côté du couchant.

GUEULE. s. f. Ouverture par où les animaux prennent leurs alimens. *Os, gula*. Il ne se dit point au propre de l'homme, ni des oiseaux, mais seulement de la plupart des animaux à quatre pieds, & des poissons qui sont grands & voraces. C'est l'ouverture de la partie qui est armée de dents, où sont la langue & le palais. On dit la bouche d'un cheval, & non pas la *gueule* d'un cheval; mais on dit la *gueule* d'un

bœuf, d'un âne, d'un chien, d'un renard, &c. Samson trouva du miel dans la *gueule* d'un lion. On dépeint tous les monstres avec une grande *gueule* & béante. On dit aussi la *gueule* d'un crocodile, d'un brochet, &c.

Ce mot vient du Latin *gula*.

GUEULE, se dit aussi par dérision, ou burlesquement, de la bouche de l'homme. On en trouvera des exemples dans les phrases proverbiales. Cette femme est laide, elle a la *gueule* fendue jusqu'aux oreilles. Les harangères ont toujours la *gueule* ouverte pour dire des injures : elles se donnent souvent sur la *gueule*. Elle n'a pas six dents en *gueule*. SCAR. On la charme par la *gueule*. GOMB.

Quelle *gueule* ! pour moi, je crois qu'il est sorcier.

RACINE.

Cet Avocat n'a que de la *gueule*, & n'a point de fonds, de capacité.

On dit en termes de Chasse, qu'au bout de cinq mois un chien a fait sa *gueule*, lorsqu'il a été bien nourri avec du lait, & qu'il commence à être vigoureux. Et on dit qu'un chien chasse de *gueule*, lorsqu'il aboie & appelle ses compagnons quand il est sur les voies.

GUEULE, signifie aussi glotonnerie, gourmandise. *Gula*. La *gueule* a tué plus de gens que le glaive.

GUEULE, se dit par analogie de plusieurs sortes d'ouvertures. *Os, ostium*. La *gueule* d'un puits, d'un pot, d'une cruche, d'un four. Les écoliers vont manger des pâtés tout chauds à la *gueule* d'un four.

GUEULE D'ENFER, se dit du mont Ethna, & des autres Volcans qui jettent du feu. *Spiracula ditis*.

GUEULE, se dit aussi de plusieurs choses monstrueuses & horribles, & que l'on représente comme animées.

D'une *gueule infernale*,

La *chicane en fureur mugit dans la grand' Salle*.

BOIL.

GUEULE. Terme de Botanique. Ce terme est employé par les Botanistes dans la description de certaines fleurs d'une seule pièce, alongées & coupées à leur extrémité en deux lèvres. Fleur en *gueule* ou *labiée*, *flos labiatus*. Les fleurs en *gueule* sont des tuyaux ordinairement percés dans le fond, terminés en devant par une espèce de *gueule*, formée de deux lèvres. Quand la fleur est passée, on trouve au fond du calice quatre semences nues; ce qui les distingue des fleurs personnées & des anomales monopétales.

GUEULES, au plur. est un terme de Blason, qui veut dire le Rouge. *Cinnabaris tesseraria, coccineus color*. Il faut toujours dire *gueules* au pluriel, & non pas *gueule* au singulier, parcequ'il vient de *gula*, qui étoient certaines peaux teintes en rouge. MÉN. Quelques-uns l'appellent *belic*, ou *belif*. Cette couleur signifie charité, vaillance, hardiesse, générosité, la couleur sanguine, le cinabre & la vraie écarlate. C'est la première des couleurs dont on se sert en Armoiries, & est tellement noble, que par des loix anciennes il étoit défendu de porter de *gueules* dans ses armes, à moins que d'être Prince, ou d'en avoir la permission, suivant Barthole, Chasseneu & Bara. C'étoit aussi une couleur Impériale. Les Empereurs étoient vêtus, chaussés & meublés de rouge. Leurs édits, leurs dépêches, leurs seings & leurs sceaux, étoient d'encre & de cire rouges : c'est d'où vient que les titres de Droit sont nommés *Rubriques*. L'émail de *gueules* se fait remarquer dans les écus gravés par des hachures en pal, tirant du chef à la pointe. La Maison de Vaubecour porte de *gueules* au chevron d'or.

Ce mot vient de certaines peaux rouges qu'on appeloit autrefois *gueules*. Le P. Monet dit que ce mot de *gueules* vient de l'Hébreu *gulud* & *guludit*, qui signifie une plaque de petite peau rougeâtre qui paroît sur une plaie quand elle commence à se guérir; mais le Père Ménestrier lui reproche que ces mots

ne se trouvent point dans la langue Hébraïque. Cela n'est pourtant pas vrai. Toutes les langues Orientales, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque & l'Arabe disent גלד, *gheled*, pour *cutis, pellis*, d'où *gulud* en Arabe; au pluriel *pelles*. En général, le mot de *gueules* signifie la couleur rouge chez la plupart des Orientaux : c'est le nom de la rose chez les Arabes & les Persans, & celui d'une plante étrangère & aromatique, dont ils se servent pour donner la couleur rouge à leurs viandes, comme on se sert de safran vers le Nord pour les rendre jaunes. Clusius en fait mention sous le nom de l'arbre triste. Il y a plus d'apparence, selon quelques-uns, à ce que dit Nicod, que le mot de *gueules* s'est dit du rouge; parceque les *gueules* des animaux sont rouges ordinairement, ou qu'il vient du Latin *cusculium*, qui est le *κικκίς* des Grecs, ou la graine d'écarlate; mais puisque *gueules* dans le sens de rouge n'est usité que dans le Blason, n'est-il pas plus naturel de croire que ce mot a été transporté dans la nôtre du temps des Croisades, & que nos pères l'ont emprunté des Orientaux, qui disent *gul* pour *rose*, ou *rouge*? *Gulistan*, l'Empire des roses.

GUEULE DROITE & GUEULE RENVERSÉE. Terme d'Architecture. Ce sont deux parties de la cimaise, qui font un membre dont le contour forme une S. Celle qui est la plus avancée & concave, s'appelle *gueule droite*, autrement *doucine*; & celle qui est convexe s'appelle *gueule renversée*, autrement *salon*. Quelques-uns croient que ce mot est venu de l'ancienne manière des habits, qu'on faisoit de plusieurs bandes qui étoient alternativement de fourrure, & d'étoffe de diverses couleurs, dont les entre-deux se nommoient *gueules, goules* ou *gules*; parcequ'elles représentoient un canal enfoncé sous ces fourrures, qu'on appeloit *angoulées* : ce qui a une espèce de ressemblance aux ornemens des cimaises, qui a pu leur faire appliquer le même nom. M. Fréart de Cambray, dans son parallèle de l'Architecture ancienne & moderne, ne veut point se servir de ce mot de *gueule*, & il aime mieux celui de *doucine*, tant parcequ'il trouve que le mot de *gueule* ne sonne pas bien dans notre langue, que parcequ'il nous vient de la langue Italienne, dans laquelle *pola* signifie la gorge. En effet, ce qu'on appelle ordinairement *gueule* en Architecture, ressemble plus à la gorge qu'à la *gueule*. C'est la *cimaise* ou *cymaise*, *κυματίον*, c'est-à-dire, une onde, dont cette partie semble former quelques représentations par la sinuosité flexueuse de son contour. La première & la principale, que les ouvriers appellent *gueule droite*, a sa cavité en haut, & fait toujours le couronnement de la corniche d'un ordre : d'où vient qu'on l'appelle ordinairement l'*entablement*, parcequ'elle en est le premier membre. La seconde a son contour tout au contraire, & sa cavité en bas; de sorte qu'elle paroît renversée à l'égard de la première. C'est pour cela qu'on l'appelle *gueule renversée*, ou *gueule reversee*.

GUEULE-BÉE, terme de Tonnelier. C'est ainsi qu'on appelle une futaille ouverte, qu'on a défoncée par un bout, & qui sert à différens usages.

On dit proverbialement, qu'on met une personne à la *gueule* du loup, quand on la met sans défense à la merci de ses ennemis. On dit qu'un homme est fort en *gueule*, ou qu'il a la *gueule* ferrée; pour dire, qu'il crie fort haut, qu'il est impudent & outrageux en paroles. On dit qu'il n'a que de la *gueule*; pour dire, qu'il ne fait que hâbler. Et l'on dit, qu'il a la *gueule* morte, la *gueule* démise, lorsqu'il est confondu par raison, ou qu'il est triste, & qu'il ne dit mot. On dit aussi, qu'il en a menti par la *gueule* & par les dents, quand on veut appuyer fortement un démenti. On appelle aussi, des mots de *gueule*, des paroles sales & obscènes. On dit aussi, qu'un homme est venu la *gueule* enfarinée, pour dire inconsidérément & avec un air de confiance. Les paysans disent aussi, que la *gueule* du Juge en pétera; pour dire, qu'ils veulent plaider, faire prononcer une sentence. On dit encore, qu'un ménage a la *gueule* bien grande;

de; pour dire, qu'il faut beaucoup d'argent pour l'entretenir. On dit aussi des munitions de *gueule*, au lieu de dire des munitions de bouche. Mais tout cela est bas.

On appelle prov. & figur. *Gueule fraîche*, un homme de bon appétit, & toujours prêt à manger. ACAD. FR.

GUEULE, s'est dit autrefois pour *bourse*. *Crumena, marsupium*. On lit ce qui suit dans une Histoire de France manuscrite, qui est dans la Bibliothèque de M. de Meimes. Le filleul du Prévôt de Paris fut prévenu d'un larcin, & d'avoir renié une *gueule* de deniers, dont il fut condamné par son parrain à être pendu.

GUEULE. Petite rivière des Pays-Bas. *Gula*. Elle coule dans la Flandre Espagnole, & se décharge dans la mer à Ostende. MATY.

GUEULÉE. f. f. Grosse bouchée, ce qui peut entrer dans la bouche d'un homme, dans la gueule d'un animal.

On le dit aussi des paroles sales & deshonnêtes. Dire des *gueulées*. Il est familier, même populaire.

GUEULER. v. n. *Debacchari, vociferari*. Parler fort haut, ou dire impudemment beaucoup d'injures, ou de sottises. Il est bas.

GUEULER. v. a. Terme de chasse, qui se dit d'un levrier qui saisit bien le lièvre avec sa gueule.

GUEVRES. f. m. Nom d'homme. *Goar*. S. Goar, que les Allemands appellent S. *Gower*, & S. *Gewers*, que nous prononçons *Gouvre* & *Guèvres*, étoit sorti d'une illustre famille d'Aquitaine. Il vint au monde sous le regne de Childébert II, Roi d'Austrasie. BAILLET, 6 Juillet. Il fut Prêtre & Solitaire au Diocèse de Trèves. La vie de S. *Guèvres* ou *Goar* a été écrite par le Diacre Vandébert. Surlus la rapporte au sixième de Juillet. Voyez encore Baronius sur le Martyrologe au même jour.

GUEUS. *Gaugiacum*. Ce lieu est dans le Rhémois, en Champagne, Province de France. De Valois, *Notiz. Gall. p. 551*.

GUEUSAILLE. f. f. Canaille, troupe de gueux. *Egenorum, mendicantium turba*. Toute la *gueusaille* de la ville s'est assemblée. On dit aussi, il n'y a que de la *gueusaille* en cette famille; pour dire, toute la parenté est gueuse.

GUEUSAILLER. v. n. Faire métier de gueuser. *Mendicare*. Il aime mieux *gueusailier*, que de gagner sa vie en travaillant. *Gueusaille* & *gueusailier* sont du style familier & populaire.

GUEUSANT, ANTE. adj. Qui gueuse. *Mendicans*. C'est un gueux *gueusant*, un fainéant qui fait profession de gueuser. Il ne se dit que dans cette phrase.

GUEUSE. f. f. Terme de Fondeur. C'est une grosse pièce de fer, qui dans sa première fonte coule dans des canaux triangulaires, & se forme en gros lingots, du poids de trois, cinq, & jusqu'à six mille livres. *Porca, trabs, liquati ferri triangula*. On porte delà les *gueuses* à la forge ou à la fenderie où on les forge, & on les fend avec l'aide des moulins qui remuent un puissant marteau.

GUEUSE. Espèce de dentelle de fil blanc, très-légère, dont le fond est de réseau, & les fleurs de cordonnet fort délié, qui se fabrique sur l'oreiller avec des fuseaux & des épingles, de même que les autres dentelles.

GUEUSE. C'est aussi une petite étoffe qui se fabrique en Flandre, où elle se nomme plus communément *Picote*.

GUEUSE. Terme de Billard. Être en *gueuse*, se dit lorsque la bille du joueur est placée de façon qu'une des branches du fer l'empêche de la pousser en ligne droite sur celle de son adversaire, & que pour toucher il est obligé de chercher la bricole. Voyez BRICOLE.

GUEUSER. v. n. Mendier, demander l'aumône. *Mendicare, victum quaritare, alienâ quadrâ vivere*.

On dit à l'actif. *Gueuser* son pain. Ce mot n'est admis que dans le discours familier.

Tome IV.

GUEUSER, se dit aussi au figuré, pour demander basement.

Pour moi, je ne vois rien de plus sot à mon sens, Qu'un Auteur qui par-tout va gueuser de l'encens. MOL.

GUEUSERIE. f. f. Indigence, misère, pauvreté, mendicité. *Pauperies, paupertas, egestas, mendicitas*. Il n'y a que de la *gueuserie* en son fait. Ce n'est que *gueuserie* dans cette maison. Pausanias regardant la magnificence des Perses après la bataille de Platée: A quoi songeoient ces gens-là dans leur opulence, dit-il, de venir attaquer notre *gueuserie*? ABL. Les loteries qu'on voit multiplier de jour en jour, sont pour le siècle une marque sûre de *gueuserie*. MÉN. Les riches doivent s'occuper à soulager les pauvres, & non pas s'amuser à les contrefaire par une *gueuserie* affectée. BOUH.

GUEUSERIE se dit au figuré d'une chose de peu de valeur. Ce Curieux a beaucoup de tableaux, mais ce n'est que de la *gueuserie*. Dans l'une & l'autre acception, il n'est que du style familier.

GUEUSET, ou **GUEUSILLON** diminutif. f. m. C'est le nom qu'on donne dans les grosses forges à une petite gueuse. Quand on n'a pas assez de métal pour faire une gueuse, on fait un *gueset*. Nous coulâmes un *gueset* d'environ trois cens livres. L'Abbé DES FONTAINES. Quand nous eûmes notre *gueset*, nous fîmes, &c. ID.

GUEUSETTE. f. f. Terme de Cordonnier. Sorte de méchant petit godet, où les Cordonniers mettent le rouge, ou le noir, dont ils rougissent ou noircissent les talons des fouliers. *Vile vasculum*.

GUEUX, EUSE. adj. Qui est réduit à mendier, à demander l'aumône. *Mendicus, planus*. Ces gens-là sont si *gueux*, qu'ils n'ont pas de pain. Cette famille est *gueuse*. Pourquoi choisir un gendre *gueux*? MOL. On dit que les *gueux* maudissent ceux qui leur souhaitent du bien, c'est-à-dire, ceux qui leur disent, Dieu vous assiste. MÉNAGE.

Ce mot, selon Pasquier, vient de *ganeo*; selon Nicod, de l'Allemand *geiler*, qui signifie mendiant; & selon Ménage, de *questor*, ou *questitor*. D'autres disent qu'il vient du mot de *heu*, le cri des pauvres & des misérables, dont les Italiens ont fait *guai* & *guaioso*, mendiant; d'autres, qu'il vient de *egenus*, ou *eguenus*, qui a donné le nom à des Hérétiques, qui ont été appelés *Pauvres de Lyon*; d'où est venu aussi le nom de *Guenauts*, qu'ils étendent au mot de *Huguenots*, comme qui diroit *Eguenauts*. Borel le dérive de *queux*, qui signifie *Cuisinier*, parce que les *queux* suivent volontiers les cuisines. On a dit *queux* pour dire *cuisinier*, & le grand *Queux* est un des Officiers de la Couronne, du Latin *cocus*.

GUEUX, se dit aussi hyperboliquement de ceux qui n'ont pas assez de biens de fortune pour soutenir leur naissance & leur qualité, & aussi de tout ce qui marque quelque indigence. Un Prince souverain qui n'a que cent mille livres de rente est *gueux*. Un avare est toujours *gueux*: il a également besoin de ce qu'il a, & de ce qu'il n'a pas. VOIT. Tout le bien de ce Marquis est saisi, son train est fort *gueux*. Dans toute cette Province les Fermiers sont *gueux*, ne paient point leurs maîtres. M. de Baurou disoit: Il est aussi difficile de passer pour honnête-homme dès qu'on est *gueux*, qu'il est aisé de l'être lorsqu'on est riche. MÉN. On dit d'un homme qui est fort peu aisé pour un homme de condition, qu'il est *gueux* pour un homme comme lui. On dit aussi dans une pareille acception, mener une vie fort *gueuse*. Avoir un équipage fort *gueux*.

*Malgré ses titres pompeux
Et de ses qualités l'assortiment heureux,
Il n'avoit pourtant pas la plus essentielle,
C'étoit un grand Seigneur fort gueux.*

Mlle L'HÉRITIER.
J j j j

On dit aussi, en parlant d'Architecture, qu'une corniche est *gueuse*, pour dire, qu'elle est trop dénuée d'ornemens.

Dans l'Histoire, on a appelé *Gueux*, les premiers Hollandois qui ont commencé à secouer le joug de la monarchie Espagnole, parceque Bréderode, & quelques autres Seigneurs se présenterent en habits gris devant la Duchesse de Parme; & du nom de *Gueux* que des Courtisans leur avoient donné par raillerie, ils se firent un nom d'honneur, & après un grand repas signèrent leur union, sur laquelle ils firent frapper des médailles, où l'on voyoit une besace soutenue de deux mains entrelacées, avec ce mot, *fidèles jusqu'à la besace*. Larrey dit que l'inscription fut *serviteurs du Roi jusqu'à la besace*; mais il se trompe. Voyez l'Histoire de *Strada*, & la Hollande métallique de l'Abbé *Bizot*, &c.

GUEUX, *EUSE*, est aussi un s. m. & f. qui signifie Mendiant, qui demande l'aumône. C'est un *gueux* gueulant. Il mène une vie de *gueux*. On a fait un hôpital général pour y renfermer tous les *gueux* mendiants, les *gueux* de profession. On dit que ces sortes de *gueux* font une espèce de république, qu'ils ont un Roi, qu'ils appellent le grand Couaire; & qu'ils tiennent des assemblées, qui sont comme leurs états, où ils règlent tout ce qui regarde leur République. Ils ont un langage particulier, qu'ils appellent l'Argot. On en a fait un Dictionnaire. Les mots de ce jargon n'étant, ni de l'usage ordinaire, ni propres d'aucun Art, ou d'aucune science, ne se trouvent pas ici. On dit d'une femme de mauvaise vie, que c'est une *gueuse*. Ac. FR.

On dit proverbialement, qu'un homme est *gueux* comme un rat d'Eglise, *gueux* comme un Peintre, pour dire qu'il est fort pauvre; que c'est un *gueux* revêtu, quand de pauvre qu'il étoit il est devenu riche. C'est un *gueux* revêtu des dépouilles d'Horace. BOIL. On appelle aussi un *gueux* *fiéffé*, un *gueux* qui s'attache à quelque endroit certain, à quelque coin d'Eglise pour y attendre l'aumône; & *gueux* de l'*ostière*, celui qui va par les rues, & qui gueuse de porte en porte, qui *vadit ad ostia*.

On appeloit autrefois *Gueux* de l'*ostière*, un *gueux* qui va fleurêter les huis des maisons, dit Pasquier, *Rech. L. VIII, C. 42*, & ce mot venoit du Latin *Ganeo ostiarius*.

GUÈZE. s. f. Mesure des longueurs dont les Persans se servent pour mesurer les étoffes, les toiles & autres semblables marchandises.

GUGERNIEN, *ENNE*. s. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la basse Allemagne, qui porta ensuite le nom de Sicambres. *Gugernus*. Les *Gugerniens* avoient les *Usipètes* au nord, & les *Ubiens* au sud, & ils occupoient le pays qu'on nomme maintenant le Duché de Clèves.

GUGIDIME. Montagne du Royaume de Maroc, en Afrique, dans la Province d'Escure. *Gugidimus mons*. Elle touche à celle de Tenfit, & n'est habitée que du côté du septentrion, qui est plein d'oliviers. Voyez *Marmol, L. III, C. 77*.

GUGUAN. Voyez *GUAJAN*.

GUHR. s. m. Terme de Métallurgie. Mot que les Naturalistes François ont emprunté des Allemands, pour désigner des terres très-divisées, chargées de métaux, qui se trouvent dans le sein de la terre, quelquefois même vers sa surface. *ACAD. FR. Creta fluida, metalla fluida*. Les Minéralogistes regardent les *guhrs* comme un indice assez sûr de la présence d'une mine métallique.

G U I

Cette syllabe *gui*, se prononce dans les mots qui suivent & qu'elle commence, comme le *ghi* des Italiens, & sans faire sentir l'*u*. Il en faut excepter le mot *Guise*, quand c'est un nom de ville, ou le nom de la branche de Lorraine établie en France, qui a porté ce nom, & le mot de *Guide*, quand c'est le nom d'un Peintre célèbre qui s'appeloit en Italien

Guido Reni. Apparemment on a conservé la prononciation de l'*u* dans ces deux mots pour les distinguer; le premier du mot de *guise*, quand il veut dire manière, façon d'agir; & le second du mot de *guide*, quand il veut dire conducteur.

GUI, ou **GUY**. s. f. Nom d'homme. *Vitus*. Saint Vit, que nous appelons communément *S. Gui*, & les Allemands *S. Weit*, étoit Sicilien de naissance, de l'une des premières familles du pays. *BAILLET, 15^e Juin*. *S. Gui* fut martyrisé sous les Empereurs Dioclétien & Maximien, avec *S. Modeste* & *Ste. Crescence*. Voyez le P. Papebroch, *Acta Sanct. Jun. T. II, p. 1013 & suiv.*

GUI se dit aussi pour *Guidon*. *Guido*. Saint *Guidon*, que plusieurs nomment aussi *S. Gui*, né dans un village de Brabant de parens fort pauvres, fut surnommé le Pauvre d'Anderlecht, Coutre-lay; c'est-à-dire, Bedeau & valet d'Eglise. Il vécut dans le XI^e & XII^e siècle. *Gui*, Vicomte de Limoges, ayant tenu prisonnier l'Evêque d'Angoulême, fut en 1063 condamné par le Pape à être attaché au cou de deux chevaux indomptés, jusqu'à ce que son corps fût déchiré, & ensuite à être jetté à la voirie. *MÉZERAU, Hist. de France, vie de Robert*.

Il y en a qui croient que le nom de *Gui* dans son origine, veut dire la même chose que *guide*, *dux*. C'est le sentiment de Skinner. D'autres disent que *Gui*, *Guido*, est la même chose que *Huges*, *Ugò*, *Hugo*. Enfin, il y en a qui appellent en Latin *Luido* ceux que nous appelons *Gui*, & qui disent *Luido Spoletanus*, pour *Gui*, Duc de Spolète.

GUI. s. m. Plante parasite (Voyez au mot *PARASITE*) qui ne vient jamais à terre, mais qui naît sur les branches de plusieurs arbres, tels que le chêne, le pommier, le poirier, le prunier, l'*acacia* d'Amérique, le hêtre, l'*yeuse*, le châtaignier, & plusieurs autres arbres. *Viscus*, ou *Viscum*. Le *Gui* croît à la hauteur d'environ deux pieds. Ses tiges sont couvertes d'une écorce verte, quelquefois jaunâtre, grosses ordinairement comme le doigt, dures, ligneuses, entrecoupées de nœuds, d'où sortent plusieurs rameaux plians, s'entrelaçant les uns dans les autres. Ses feuilles sont opposées deux à deux, semblables aux feuilles de pourpier, oblongues, épaisses, de couleur verte-jaunâtre, ou pâle, veineuses dans leur longueur, arrondies par le bout. Ses fleurs naissent trois à trois, disposées en tresse dans la division & à l'extrémité des branches: chaque fleur est un bassin jaunâtre, d'environ trois lignes de diamètre, épais comme un marroquin, & recoupé en quatre pièces, arrondies en tiers point, & opposées en croix. Les fruits naissent aussi trois à trois, disposés en tresse dans l'extrémité des rameaux: ce sont des baies ovales semblables à une petite perle, remplies d'une semence plate, de la figure d'un cœur, couverte d'une membrane argentée très-délicate, enveloppée de glu, c'est-à-dire, d'une colle fort gluante, blanchâtre & douceâtre, dans laquelle la semence germe naturellement, & pousse deux œilletons à chaque côté de son échancre. Ces fruits naissent sur des branches différentes de celles qui portent des fleurs. Les grives sont fort friandes des baies de *gui*: elles les avalent & les vident ensuite sur les branches des arbres où elles se perchent; par ce moyen elles donnent lieu à une nouvelle production du *gui*: mais en écrasant ces baies avec leurs pieds ou avec leur bec, elles en font sortir la glu, par laquelle elles s'attachent aux branches: ce qui a fait dire à Plaute que la grive chie sa mort. *Ipsa sibi avis mortem cacat*. Les Druides faisoient de grandes cérémonies en cueillant le *gui* de chêne. *M. Spon* dit qu'ils le cueilloient au premier jour de l'an avec une serpe d'or. Voyez *A GUI L'AN NEUF*. Le *gui* est d'une odeur forte & désagréable. Il est spécifique dans l'épilepsie. On s'en sert aussi dans l'apoplexie, dans la léthargie, dans la paralysie, dans le vertige. Le meilleur *gui* est celui du chêne. En Latin, *viscum, baccis albis*. C. B.

Le *gui* fait grand tort aux arbres dont il tire sa nourriture. Aussi a-t-on grand soin de le détruire, quand

on veut conserver & entretenir les arbres fruitiers. Voyez PLANTE PARASITE.

On appelle le *gui*, *viscum*, c'est-à-dire, *glu*, à cause que son fruit est rempli de glu : & c'est, selon Guichart, du mot *viscum* que celui de *gui* a été formé.

GUI. f. m. Terme de Marine. Nom d'une pièce de bois ronde & de moyenne grosseur, où est amarré le bas de la voile d'une chaloupe ou de certains autres petits vaisseaux.

GUI, dit BAROZAI. C'est l'ami de Blaizote, & l'Auteur des Noëls Bourguignons, intitulés par cette raison *Noëls de Gui Barozai*. Gui est le nom, Barozai le surnom. M. de la Monnoie en son *Glossaire*, où l'on peut voir aussi l'article *Barozai*. Ce sont des noms sous lesquels il s'est caché.

GUIABARA. f. m. C'est le nom d'un arbre qui croît dans l'île de S. Domingue, appelé *Uvero* par les Espagnols. Ses feuilles sont très-larges, & tiennent lieu de poivre aux habitans du pays.

GUIAGE, GUIDAGE ou GUIONNAGE. f. m. Terme de Jurisprudence. *Guidagium*, *Guidaticum*, dans la basse Latinité. Droit dû par les habitans de certains lieux pour la sûreté des chemins. On appelle aussi *guiage*, un droit en vertu duquel les habitans des côtes de la mer, en certaines Provinces, sont obligés de tenir des flambeaux allumés sur les tours, pour servir de guides aux vaisseaux qui sont en mer.

GUIANE. Grand pays de l'Amérique méridionale. *Guiana*. Il est tout entier dans la Zone Torride, s'étendant depuis la ligne équinoxiale, jusqu'au huitième degré de latitude septentrionale, & depuis le 316^e degré de longitude, jusqu'au 328^e. Il est borné au couchant par le pays qu'on appelle Terre-ferme, & au midi, par ceux qui sont autour de la rivière de l'Amozone; la mer de nord le baigne au levant & au septentrion. On divise ce pays en deux grandes contrées : la Caribane, qui occupe toutes les côtes; & la *Guiane* propre, qui est dans les terres. On met dans celle-ci le lac de Parime, & la ville de Manoa, qu'on a nommée Eldorado, à cause de la grande quantité d'or qu'on a cru qu'il y avoit; mais il y a très-grande apparence que l'un & l'autre de ces noms sont imaginaires. Il y a plusieurs peuples dans ce pays, dont les principaux sont les Caribes, les Galibis, les Aramaques & les Yaos; ils ont leurs Caciques, ou Capitaines, & peu de vestiges de Religion. Ils font leur pain, qu'ils appellent cassave, avec une racine qu'ils rapent, & leur ozacou, qui est une espèce de risanne, avec des patates, qui sont une espèce de figues. Ils se font presque toujours la guerre, & ils mangent les prisonniers. Les Européens François, Anglois & Hollandois, ont bâti quelques Forts & établi quelques Colonies sur les côtes de la Caribane, & ils en tirent du coton, de la soie, du sucre, du tabac, du bois de brésil & d'aloës, du baume, des oranges, des citrons confits & sans être confits. On ne s'est point aperçu qu'il y ait des mines d'or & d'argent, & ces peuples ne se soucient point de ces métaux, auxquels ils préfèrent quelques menues quincailleries qu'on leur porte d'Europe. MATY.

On distingue la *Guiane* Indienne, la *Guiane* Française & la *Guiane* Angloise, ou, comme dit M. Corneille, Angliane. La *Guiane* Indienne, qui n'est habitée que d'Indiens, s'étend 80 lieues, ou environ, depuis la ligne jusqu'au cap d'Orange. La *Guiane* Française, qu'on nomme aussi France équinoxiale, contient environ 80 lieues aussi, en commençant au cap d'Orange. La *Guiane* Angloise est à la rivière de Maroni, où les Anglois ont un petit fort. De la Barre a fait une description curieuse de la *Guiane*.

GUIARE. Ville d'Amérique, dans la Terre-ferme, sur la côte septentrionale, assez près de la ville de Caracas.

GUIBERT. f. m. Espèce de toiles de lin blanchi, qui se fabriquent à Louviers, près Rouen; il s'en fait de fines, de moyennes & de grosses. Elles sont ainsi nommées de *Guibert*, qui en fabriqua le premier.

GUIBORAT. f. f. Nom de femme. *Wiborada*. Viborade, appelée parmi nous *Guiborat*, & chez les Allemands *Weib-rath*, étoit née d'une famille noble & ancienne dans la Suabe. BAILLET. Sainte *Guiborat*, Vierge recluse, fut martyrisée par les Hongrois l'an 925, avec sa compagne Sainte Rachilde. Voyez HENSCHENIUS, Jél. *Acta Sanct. Maii. T. I.*, p. 282 & suiv.

GUIBRAY. Nom d'un faubourg de Falaise, en Basse-Normandie. Notre-Dame dite la *Guibray*, est une Chapelle de Notre-Dame qui donne son nom à ce faubourg.

LA GUIBRAY. f. f. C'est aussi le nom d'une foire célèbre qui se tient dans ce faubourg. Elle commence le 16^e Août, & dure huit jours. Il y a exemption de péage & d'impôts accordée par Guillaume le Conquérant, qui étoit né à Falaise. On dit aller à la *Guibray* : la *Guibray* a été fort bonne, ou n'a pas été bonne cette année.

On appelle fil de *Guibray* un fil d'étoupe blanchi, dont les Ciriers se servent pour faire la mèche des cierges, de la bougie filée, & des collets de flambeaux de poing.

On dit proverbialement; voilà ma *guibray*, sans aller à Falaise, pour dire, que voilà ce qu'on cherchoit.

GUICH. f. m. Vieux mot Gaulois, qui signifioit bourg, village. *Vicus*. Ce mot s'est dit autrefois de quelques lieux, comme le *Guich* Aleth en Bretagne, car c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas Quid-Aleth, comme fait Masson. C'étoit le siège de l'Evêché qui est aujourd'hui à S. Malo.

Ce mot, selon la remarque de Hadrien de Valois, *Not. Gal. p. 12; col. 2*, s'est fait de *vicus*, comme *gouin* s'est fait de *vinum*.

GUICHARD. f. m. Nom d'homme, qui se dit bien différemment en différens lieux. En quelques-uns on dit *Gohard*, en d'autres *Guahard*, & ailleurs *Gohord*. Celui-ci est le plus corrompu, *Guichard* est le meilleur & le plus en usage. *Guichardus*. S. *Guichard* étoit Evêque de Nantes dans le neuvième siècle. Il fut massacré par les Danois ou Normans, en célébrant les saints Mystères, lorsque ces brigands prirent la ville de Nantes. L'Eglise de Nantes & l'Eglise d'Angers font la fête de S. *Guichard*, comme d'un Martyr. Voyez le *Gallia Christiana* de MM. de Sainte Marthe, & Claude Robert; Chanoine de Langres.

GUICHE. f. f. Terme de Chartreux, & de quelques autres Religieux. C'est une petite bande large de deux doigts, & de la couleur de l'habit du Religieux, attachée à chaque côté de la robe pour enjoindre les deux parties ensemble. Coudre une *guiche*, tailler une *guiche*.

GUICHE. La *Guiche*. Nom d'une Abbaye de filles dans le diocèse de Blois, & près de Blois. *Guichia*. L'Abbaye de la *Guiche* fut fondée par Jean de Châtillon, Comte de Blois, & Alix de Bretagne sa femme, en 1277. Du Chesne en a rapporté l'Acte dans son Histoire Généalogique de la Maison de Châtillon. SAINTE-MARTHE, p. 508 du IV^e Tome du *Gall. Christi*.

GUICHET. f. m. Petite porte auprès d'une plus grande, ou qui est pratiquée dans une plus grande. *Ofziolum*, *portula*. Quand les portes de la ville sont fermées, on entre par le *guichet*. Il faut fermer la porte cochère, & entrer par le *guichet*.

Borel dérive ce mot de *huichet*, diminutif de *huis*. Du Cange le dérive de *Wikettum*, qui dans la basse Latinité signifioit une petite porte.

On appelle à Paris *guichets* du Louvre, quatre portes qui servent de passage aux gens de pied & aux voitures sous la galerie.

GUICHET, se dit aussi des petites portes d'une prison. Quand un prisonnier est étoué, on lui fait passer le *guichet*. Il est défendu de garder un prisonnier vingt-quatre heures entre deux *guichets*. Les actes des prisonniers ne sont point valables, si on ne les amène entre deux *guichets*. Selon Bruneau dans

ses Observations & Maximes sur les matières criminelles, *Tit. XV. Guichet* est synonyme de prison. *Carcer.*

GUICHET, signifie aussi, le volet qui ferme une fenêtre, une armoire. Il a vendu une armoire à trois ou quatre *guichets*. On le dit encore de l'assemblage qui porte le châlis de verre dans une croisée.

GUICHET, est encore une petite ouverture à la porte des cabarets pour donner du vin la nuit, quand on ne veut pas ouvrir la porte du cabaret.

GUICHET, se dit aussi d'une sorte de petit volet qui se ferme sur la jalousie du confessionnal du côté du Confesseur.

GUICHETIER. f. m. Valet d'un Geolier commis à la garde des *guichets* de la geole, & qui a soin d'enfermer & garder les prisonniers. *Ostioli custos, janitor carceris.*

GUIDAGE. f. m. Vieux mot, qui signifie bref de conduite, sauf-conduit, passé port.

GUIDAGE. f. m. Nom d'un ancien droit appelé *Guidagium* dans les titres. Voyez l'*Hist. de Bret. T. II, p. 1799*. Voyez aussi **GUIAGE**.

GUIDE. f. m. Celui ou celle qui conduit & accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin. *Dux, ductor*. Prendre un *guide*, servir de *guide*. Un *guide* sert dans une route pour empêcher de s'égarer.

GUIDES, à l'armée, sont des gens du pays choisis pour conduire l'armée & les détachemens dans la marche. Les succès à la guerre dépendent souvent de la fidélité des *guides*.

Il y a dans les armées des compagnies de *guides*, qui sont commandées par un Officier, auquel on donne le nom de Capitaine des *guides*.

Le Roi dans sa marche a des Capitaines des *Guides* en titre d'office. Ils sont d'ordinaire deux. Le Capitaine-Général des *Guides* marche à la portière du carrosse du Roi, pour lui nommer les lieux où l'on passe. Les *Guides* portent les couleurs du Roi, & sont exempts de gens de guerre. Il y en a toujours deux qui marchent loin devant le carrosse du Roi, pour préparer les chemins. Les provisions du Capitaine-Général des *Guides* sont adressées aux Maréchaux de France, ou leur Lieutenant-Général au Siège-Général de la Connétable. Ainsi Messieurs les Maréchaux de France peuvent bien le recevoir en leur Siège de la Connétable au Palais, quand ils y viennent, sinon il est reçu par le Lieutenant-Général de ce Siège.

On dit en termes de postes, payer les *Guides*, payer les *Guides* doubles, pour dire, payer le prix ordonné, ou le double, au Postillon à chaque poste.

Ce mot de *guide* & celui de *guider*, viennent, selon Bovillius, du Latin *videre, voir*.

GUIDE, se dit figurément dans les choses spirituelles & morales de celui qui donne des instructions & des avis relatifs à la conduite des mœurs ou à celle des affaires. Il faut un bon *guide* à la jeunesse pour la direction de ses études, de sa conscience, de ses mœurs. La raison est un *guide* infidèle, est un juge incompetent dans les choses divines. S. EVR. Montagne est un *guide* qui égare, mais qui mène en des pays plus agréables qu'il n'avoit promis. BAL. Quoi! vous prenez vos caprices pour *guide*? RACINE.

*Enfin Malherbe vint, & ce guide fidelle
Aux Auteurs de ce temps sert encor de modèle.*

BOIL.

GUIDE, dans ce sens, est quelquefois féminin. La *Guide* Spirituelle du P. Dupont. La *Guide* du Ciel, ouvrage traduit du Latin du Cardinal Bona. La *Guide* des Pécheurs, livre qu'a fait Grenade sur la conduite de la vie spirituelle. Le P. Brignon qui a traduit le livre du P. Dupont, n'a fait *guide* du genre féminin, que parcequ'il est de ce genre en Espagnol, la *guya*. Par cette raison les premiers Traducteurs ont mis la *guide* en traduisant les livres Espagnols

qui portoient ce titre, & cet usage s'est introduit. Ce mot n'est plus d'usage au féminin que dans le titre de ces vieux livres.

On appelle aussi la *guide* des chemins, un livre qui contient la route de tous les grands chemins.

GUIDE. f. f. En termes de Manège & de Cocher, se dit d'une lanterne de cuir & d'une espèce de rêne qu'on attache à la bride d'un cheval attelé à un carrosse ou à un charriot, & qui sert aux Cochers à guider leurs chevaux de dessus leur siège. Dans ce sens ce mot n'est guère usité qu'au pluriel. Il y a les grandes & les petites *guides*.

La *guide*, en termes de Musique, est la partie qui commence la fugue, & qui annonce le sujet.

GUIDE, en Menuiserie. Les Menuisiers nomment *guide*, un morceau de bois qui s'applique contre un rabot, ou autre outil à fût, lorsqu'ils veulent recaler ou pousser quelque feuillure.

GUIDE. Terme d'Horlogerie. C'est un outil qui sert à conduire un forêt, pour percer droit les platines des montres & des pendules.

GUIDES, terme de Rivière. On nomme ainsi sur la rivière de Loire les balises qu'on met dans les passages difficiles, pour marquer le véritable cours de l'eau, & assurer la navigation & le commerce de cette rivière.

GUIDE-ÂNE. f. m. Outil qui sert aux Cornetiers à faire les dents d'un peigne. Espèce de couteau à deux lames, dont l'une est placée plus bas que l'autre, de sorte que quand la tranchante coupe, l'autre marque la place où elle doit couper au trait suivant.

GUIDE-ÂNE, terme dont on se sert en badinant, pour désigner un petit calendrier ecclésiastique. Voyez **BREF**.

GUIDEAU. f. m. **GUIDELLE**. f. f. Terme de Pêche. Filet qui s'attache à deux pieux plantés aux embouchures des rivières sur les côtes de l'Océan. C'est un filet composé de mailles, fait en forme d'une chausse d'Apothicaire, mais qui finit en pointe émoussée.

GUIDER. v. a. Accompanyer quelqu'un pour lui montrer le chemin. *Ducere, viam monstrare*. Prenez quelqu'un qui sache les chemins, afin qu'il vous *guide*. AC. FR. On nous *guide* dans les routes, pour nous empêcher de nous égarer. Dans le sens littéral, c'est proprement la tête qui conduit, l'œil qui *guide*, la main qui mène. On *conduit* un procès. On *guide* un voyageur. On *mène* un enfant.

GUIDER, se dit dans le même sens au figuré. L'intelligence doit conduire dans les affaires. La politesse doit *guider* dans les procédés. Une lecture attentive de l'Évangile, doit nous *guider* dans la voie du salut. Les Poètes modernes sont *guidés* par un grand nombre de règles & de réflexions sur l'art Poétique, qui manquoient aux Anciens. FONT. Pindare paroît plutôt entraîné du démon de la Poésie, que *guidé* par la raison. BOIL. Voyez **GUIDE**.

*Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, ou la raison solide?*

BOILEAU.

GUIDÉ, ÉE. part. Voyez **CONDUIRE**.

GUIDE DES PÊCHEURS. Les fiacres à glaces de bois, c'est-à-dire, qui sont tous fermés jusqu'au haut des portières, se nomment des *Guides des pêcheurs*, à cause que ces sortes de voitures servent aux jeunes gens à mener des Donzelles à la campagne pour se divertir. *Valesiana*. Ceux qui ont des intrigues de galanterie s'en servent pour n'être pas connus, ni vus, parceque ces sortes de carrosses de louage sont entièrement fermés. Les Exempts & les Archers s'en servent aussi pour conduire en prison ou dans des maisons de correction ceux qu'ils ont ordre d'arrêter.

GUIDIMIVA. Montagne d'Afrique dans le Royaume & la Province de Maroc. *Guidimiva mons*. Elle commence à celle de Comède du côté du couchant, & finit vers le levant à la ville d'Amizimizi, ayant au

midi la montagne de Temmelet. D'ABLANC. *Marm. L. III, c. 48.*

GUIDON. f. m. Drapeau ou étendard d'une compagnie de Gendarmes, & de plusieurs compagnies de Cavalerie. *Vexillum equestre.* Il est large par un bout, & se termine en une pointe de l'autre côté, qui est divisée en deux comme les banderoles. Les Gendarmes du Roi ont un *guidon*. Les Archers de la ville, les Sergens à cheval dans leurs montres portent un *guidon*. Autrefois les drapeaux de l'Infranterie n'étoient que de toile peinte, les *guidons* de la Cavalerie étoient de velours, ou de taffetas, & selon que les Bannerêts étoient plus ou moins qualifiés, les *guidons* de leurs compagnies étoient plus ou moins brodés. LE GENDRE, *Mœurs & Cout. des Fr. p. 105.*

GUIDON, est aussi l'Officier qui porte le *Guidon*. *Vexillifer.* *Guidon* se prend aussi pour l'office, la charge de *Guidon*. Le Roi lui a donné l'agrément pour le *Guidon* des Gendarmes. Voyez ENSEIGNE. Messieurs de Cottreau, Marquis de Jaulle, sont *Guidons* héréditaires des Pays & Duché de Brabant. Le Duc de Lorraine est Grand-*Guidon* de l'Empire. On dit que dès le 14 Mars 1258, Alphonse, Roi de Castille, élu Roi des Romains, donna à Ferri, Duc de Lorraine, l'investiture de cinq *Guidons*, pour marquer les cinq dignités qu'il devoit tenir en fief de l'Empire; le premier, comme Grand-Sénéchal de S. M. Impériale, quand il tient sa Cour deçà le Rhin; le second, pour être présent aux duels qui se font entre le Rhin & la Meuse; le troisième, pour le Comté de Remiremon; le quatrième, pour la garde des grands chemins de ce Comté; & le cinquième, pour les Régales de quelques Eglises. L'Acte de cette investiture est dans le P. Vignier, & dans le *Codex juris gentium diplomaticus* de M. Leibnitz, *part. I, p. 18*; mais on en trouve la réfutation dans les curieux manuscrits de M. Chantereau le Fèvre, qui sont à la Bibliothèque du Roi. L'Electeur de Hanovre est aussi Grand-*Guidon* de l'Empire.

GUIDON DES FINANCES, est le titre d'un livre où on apprend le style des Finances, composé par Jean Hennequin Champenois, avec les Annotations de Vincent Gelée, Correcteur des Comptes.

Pren au lieu d'un Platon le Guidon des finances.

BOIL.

Il y a aussi un livre fameux en Chirurgie qu'on nomme le *Guidon*: & en termes de Marine on nomme absolument le *Guidon*, le Traité qui fait la seconde partie des Us & Coutumes de la mer, qui donne les règles de tout le commerce naval. Il a été fait en faveur des Marchands de Rouen; mais il est sans date & sans nom d'Auteur.

GUIDON, est aussi un terme d'Arquebusier. C'est un petit bouton de métal, qui est au bout du canon de l'arme à feu, & qui sert à guider l'œil pour tirer plus sûrement.

GUIDON. Terme de Musique. C'est dans les livres de Musique, une marque faite en forme d'*f*, qu'on met à la fin de chaque ligne, & qui montre le degré où doit être située la première note de la ligne suivante. *Index, custos.*

On appelle *guidon* de renvoi, la croix ou note que l'on fait en ajoutant quelque chose à un écrit, pour indiquer le lieu où l'addition doit être placée. La même note est répétée à la marge au commencement de l'addition.

GUIDON. *Guido.* Terme d'Histoire. Charlemagne appella *Guidons*, des Clercs qu'il établit à Rome pour conduire à Jérusalem les Pèlerins qui voudroient visiter les saints Lieux, & les assister, s'ils tomboient malades; & leur rendre les derniers devoirs, s'il arrivoit qu'ils mourussent. On appelloit cette Société ou Communauté, l'École des *Guidons*, en Latin *Schola Guidonum*. Apparemment qu'ils furent ainsi nommés, parcequ'ils guidoient, qu'ils conduisoient les Pèlerins.

GUIDON. Terme de Redresseur, Bonneteur, & proprement parlant, de Filou. C'est un petit point d'encre que les Pipeurs savent mettre adroitement au côté d'une carte, c'est-à-dire, sur la tranche. Ils appellent cela *guidon*, parceque cela les guide pour couper de manière que cette carte leur vienne.

GUIDON, dans tous ces sens, vient du verbe *guidere*. *GUIDON.* Voyez GUI.

GUIDONNAGE. f. m. Charge de *Guidon*. Mon fils est désespéré du *Guidonnage*. Notre pauvre *Guidon* se meurt d'ennui dans le *Guidonnage*. Mon fils se console fort aisément de la longueur du *Guidonnage*.... Il a traité de la Sous-Lieutenance des Gendarmes de M. le Dauphin avec la Fare, pour douze mille écus, & son Enseigne. Cette Charge est fort jolie: elle nous revient à quarante mille écus: elle vaut l'intérêt de l'argent. MAD. DE SÉVIGNÉ, *Lettres de Buffi.*

GUIDONNER. v. a. C'est appliquer le *guidon* dont on vient de parler à une carte, pour en faire l'usage ci-dessus. Les Bonneteurs ont une adresse si grande à *guidonner* les cartes, que dès le premier coup qu'ils jouent d'un jeu tout neuf, ils y appliquent le *guidon*; de façon qu'en regardant le jeu de cartes par la tranche, vous appercevez sur le champ la carte qu'ils ont *guidonné*.

GUIE. f. m. Vieux mot. *Guide*. On a dit aussi *Guieur*, pour celui qui guide.

GUIE. Rivière de France. *Guetta, Gutta.* Elle est en Bourgogne, près d'une autre rivière nommée la Creuse. DE VALOIS, *Notit. Gall. p. 164.*

GUIENNE. Province de France, bornée au midi par la Gascogne, au levant par le Languedoc & par l'Auvergne, au nord par la Marche, par l'Angoumois & par le Poitou; la mer de Gascogne la baigne au couchant. *Aquitania, Guienna.* Cette Province peut avoir quatre-vingt lieues du couchant au levant, & environ trente-cinq du nord au sud. Elle est arrosée par un grand nombre de rivières, d'où les Anciens prirent occasion de la nommer Aquitaine. Les principales sont la Garonne, la Dordogne & le Lot: son terroir est fertile en grains, en vins & en pâturages. La *Guienne* a eu pendant long temps ses Ducs particuliers. Léonore, héritière de ce Duché, & répudiée par Louis le Jeune, Roi de France, la porta en dot à Henri, Roi d'Angleterre, & les Anglois, après l'avoir possédé près de trois cens ans, en furent entièrement chassés par les François l'an 1453. On divise ce pays en huit contrées; la *Guienne* propre, le Bazadois & l'Agenois sont autour de la Garonne; le Querci & le Rouergue autour du Lot; le Limosin, le Périgord & la Saintonge, au nord de la Dordogne. Toutes ces contrées ont leurs villes capitales; Bourdeaux l'est de toute la Province, & même de tout le Gouvernement de *Guienne*, qui comprend la Gascogne. MATY. Voyez DU CHESNE, *Ant. des villes de Fr. P. II, L. III, c. 2.*

GUIENNE PROPRE, ou le Bourdelois. *Guienna propria, Burdegalensis ager.* C'est une des contrées de la *Guienne*. Elle est autour de la Garonne, & bornée au nord par la Saintonge, au levant par le Périgord, au midi par le Bazadois & par les Landes, & au couchant par la mer de Gascogne. La ville de Bourdeaux est située dans cette contrée; Blaye, Libourne, Cadillac, Médoc & Buchen, sont les autres lieux principaux.

La mer de *Guienne*. Voyez GASCOGNE, mer.

Bovillius dérive ce mot d'*Aquitania*, d'où l'on a formé le mot d'Aquitaine, & ensuite celui de *Guienne*, en retranchant l'*a* & le *t*, & en changeant le *q* en *g*. Voyez ce que nous avons dit au mot AQUITAINE.

GUIER. v. a. Vieux mot, qui signifie *guider, conduire, diriger*. On l'a dit dans un sens physique & naturel; & dans un sens moral & métaphorique. *Ducere, dirigere, gubernare*, & dans la basse Latinité *guiare*.

Pinnac les guie à une verte enseingie.

R. DE ROMC;

A ceus qui la navic guient. GUIART.

GUIERVILLE. *Giardi villa.* Ce lieu est en Normandie, dans l'Evêché de Lisieux. HADRIAN. VALES. *Notit. Gall. p. 190.*

GUIEZ. Voyez GUET, droit.

GUIGE. f. f. Vieux mot. Anse par laquelle on pendoit l'écu.

GUIGNARD. f. m. Oiseau fort gras & fort délicat, qui approche de la grosseur d'un merle. *Pluvialis minor.* Le *Guignard* n'est autre chose qu'un pluvier d'une espèce bien plus petite que les autres. Les *Guignards* volent en troupe de même que les pluviers, & fréquentent comme eux les campagnes de terres labourées. Ils sont oiseaux de passage; mais ils reviennent plutôt que les pluviers, & l'on en voit dès le commencement de l'automne. Le *Guignard* est un mets encote plus délicat & plus excellent que les pluviers. Il y en a tous les ans un fort grand nombre en Beauce, sur-tout aux environs de Chartres. Ce petit oiseau devient si gras, que le transport en est difficile, sans qu'il se corrompe. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. II, p. 1398.* D'autres disent que le *Guignard* approche de l'espèce d'Ædienemon que les Anglois appellent *Morinellus*, & les Allemands *Doterelle*, à cause qu'il est de la même grosseur, & que la façon dont il se laisse prendre, a beaucoup de rapport avec lui; il s'amuse à regarder & à considérer si attentivement ce que fait l'Oiseleur, qu'il se laisse couvrir par un autre homme avec un filet. Apparemment qu'il a été nommé *Guignard*, à cause qu'il regarde ce que l'on fait dans la campagne, ce qui est expliqué par le mot François *guigner*, comme qui diroit regarder de côté sans faire semblant de penser à ce que l'on regarde. Ils viennent vers les vendanges, & mangent des raisins. Quand on a tué des *Guignards*, tous les autres s'attourent auprès, & donnent le temps au chasseur de recharger.

GUIGNÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Déguisé, contrefait.

GUIGNE. f. f. Espèce de cerise plus grosse que la cerise commune, & d'une chair plus dure & plus douce. *Cerasum crassius, cerasum album dulcius.* Il y a des *guignes* blanches & des *guignes* rouges. Il s'en trouve aussi de noires. On appelle autrement les *guignes*, des *bigarreaux*. C. B. Ou plutôt les bigarreaux sont une espèce de *guignes* plus grosses, mieux nourries & plus fermes que les *guignes* ordinaires.

Quelques Latins ont appelé ce fruit *cesara Aquitanica*, & ont fait croire que ce mot étoit dérivé de *Guienne*. On écrit aussi *guifnes*. MÉNAGE. Monet dit, qu'il vient de *Guines* en Picardie, & l'appelle *Cerasum olivarium*. Quelques Auteurs appellent ce fruit *binula*, ou *b'ssula*, & les Italiens *bissole*, quasi *bina ceraso*. Charles Etienne l'appelle *guinea*, & dit qu'on appelle dans le Lyonnais, & dans quelques autres Provinces, *guignes*, ce qu'on appelle cerises à Paris. Il l'écrivit *guynes*.

Fleur de GUIGNE. Voyez POIRE sans peau.

GUIGNEAUX. f. m. pl. Terme de Charpenterie, qui se dit des pièces de bois qui s'assemblent dans la charpente d'un toit, & sur les chevrons, pour laisser une ouverture, & passage à la cheminée de la même façon que le chevêtre fait dans les planchers.

GUIGNEAUX, se dit aussi des petits chevrons qu'on met aux devantures de lucarnes renfoncées dans le comble.

GUIGNEFAT.

GUIGNEFORT. } Voyez CUCUFAT.

GUIGNEFOT.

GUIGNE-QUEUE. Voyez LAVANDIÈRE.

GUIGNER. v. n. Regarder du coin de l'œil. *Collimare, collineare.* Elle *guigne* un peu, & cela ne lui sied pas mal.

On le dit aussi des louches & des borgnes, qui ne regardent que d'un œil, ou de travers. *Oculis limis, luscis.*

GUIGNER, se dit aussi à l'actif, & signifie regarder

quelque chose sans faire semblant de rien. *Guigner* le jeu de son voisin.

Dans un sens figuré, c'est regarder une chose avec envie de l'obtenir: former quelque dessein sur une chose ou sur une personne. *Guigner* une charge pour l'acheter, une fille pour l'épouser. Dans toutes ces acceptions, il est du style familier.

Ce mot vient de l'Espagnol *guinar*. MÉN.

GUIGNÉ, ÉE. part.

GUIGNES-ROTES. Vieux mot. Instrument de Musique.

GUIGNER. f. m. Arbre qui porte les guignes. *Cerasus duracinus.* C'est une espèce de cerisier, nommé par les Botanistes *cerasus fructu aquoso, cerasus carne tenera & aquosa.* Voyez CERISIER.

GUIGNOLE. f. f. Terme de Balancier. Espèce de pied sur lequel on suspend les trébuchets ou les petites balances, afin que la pesée se fasse plus juste. On s'en sert dans les Monnoies & chez les Marchands qui débitent en petits poids. Les ouvriers ont corrompu ce mot de *guindole*; & les Espagnols l'appellent *Guindaletta*.

GUIGNOLÉ. Voyez VENNOLE.

GUIGNON. f. m. Malheur, accident dont on ne peut savoir la cause. *Infortunium, casus.* Tous les joueurs qui perdent, disent toujours qu'il y a quelqu'un qui leur a porté *guignon*. Il est du style familier, & se dit principalement au jeu.

C'est, malheureuse, toi, qui me porte guignon.

REGNIER.

GUIGNOT. C'est un mot Bourguignon, qui signifie le présent que font les parrains & les marraines à leurs filleuls & filleules pour étrennes le premier jour de l'an après leur baptême. MÉNAGE, *Additions à son Etymologique.* M. de la Monnoie, p. 264 du Glossaire Bourguignon, prétend qu'on doit lire *Quignot*. En Champagne on l'appelle *Cugnot*, qui pourroit bien venir de *Cuna*, berceau.

GUIGUES. f. m. Nom d'homme. En Latin *Guigo*. On trouve aussi *Guido* & *Vuido*, dit Morotius dans son *Theatrum Chronol. Sacri Carthusiensis Ordinis*, P. I. N. V. p. 20. *Guigues*, cinquième Prieur de la grande Chartreuse, en prit le gouvernement l'an 1110. Nous avons plusieurs ouvrages de lui. Voyez l'ouvrage que l'on vient de citer. Le Vénéérable *Guigues*, après avoir exercé cette charge 26 ans, mourut en 1136, laissant une telle réputation, qu'on l'appelloit simplement le bon Prieur. FLEURY. Voyez aussi MOROTIUS.

GUILAN. Province de Perse, voisine de la mer Caspienne, & qui comprend les Gouvernemens d'Altara, de Kesker & de Recht, ou Husum. *Guilenum*.

GUILEIN, GUILAIN, ou GUIBLEIN, ou GUISLAIN, ou GHISLAIN. f. m. Nom d'homme. *Gislenus*. Saint *Ghislain*, que nous prononçons *Guilain*, étoit un Prêtre qui se retira dans la solitude vers l'an 668. En 651 il commença en Hainaut à bâtir quelques cellules pour ses disciples; il fut leur Abbé, & mourut vers l'an 681. BAILLET. Il y a des familles en France qui portent ce nom, & l'écrivent *Guilain*; ce qui montre qu'on pourroit aussi l'écrire en cette manière. S. *Guilain* en Hainaut a pris son nom de ce Saint, & nos Géographes & nos Cartes écrivent *Guilain*, *Guislain*, *Gislain*, & non *Guilein*.

S. GUILAIN. Petite ville des Pays-Bas. *Sancti Gislens fanum. Gislensopolis.* Elle est dans le Hainaut sur la Hayne à deux lieues de Mons, vers le couchant. S. *Guilain* a une Abbaye de Bénédictins. S. *Guilain* a été fortifié; mais les François l'ayant pris l'an 1677, en démolirent les fortifications, & le rendirent aux Espagnols par la paix de Nimègue. Long. 21 d. 29 m. lat. 50 d. 25 m.

S. GUILAIN, est aussi le nom de l'Abbaye de Bénédictins par où la ville a commencé, comme beaucoup d'autres, & qui lui a donné son nom. S. *Guilain* bâtit & gouverna ce Monastère sous Sigebert le jeune, Roi d'Austrasie & fils de Dagobert. Les Annales de

S. Bertin l'appellent *Gillini monasterium*. Peut-être a-t-on mal lu *Gillini* pour *Gislini*, ou *Gisleni*. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, il est nommé *Culdini monasterium*. Voyez DE VALOIS, *Not. Gal.* p. 234 & p. 624. S. *Guilain* est du Diocèse de Cambrai, entre Mons & Valenciennes. Baudry, ou Baldericus, dans sa Chronique de Cambrai, l'appelle *Cella*, ou *Monasterium Sancti Gislani*. Quelques-uns disent que Dagobert en est le fondateur.

GUILDFORD. Bourg d'Angleterre. *Guildfordia*. Il est dans le Comté de Surrey, aux confins de celui de Hant, sur la rivière de Wey, environ à neuf lieues de Londres. *Guildford* a droit d'élire deux Députés pour le Parlement d'Angleterre.

GUILDIVE. f. f. Eau-de-vie, esprit tiré du sucre. La *guildive* est une liqueur très-forte & très-violente. C'est ainsi qu'on appelle dans les manufactures de sucre des îles de l'Amérique, l'eau-de-vie qu'on tire des gros sirops de sucre & des écumes que l'on enlève de dessus les premières chaudières. *Aqua è sacchari sacibus aut spumâ distillata*. On l'appelle aussi *Taffia*.

GUILLEE & mieux GUILÉE. f. f. Petite pluie soudaine & de peu de durée, qui vient ordinairement au printemps. Elle surprend, & tombe tout d'un coup après un beau soleil; ce qui arrive souvent au mois de Mars. On l'appelle autrement *giboulée*. *Nimbus, pluvia repentina, momentanea*. *Guilée* de Mars. Il faut se mettre à couvert pour laisser passer cette *guilée*.

Le mot de *guilée* vient d'un vieux mot François *guille*, ou *gille*, qui veut dire tromperie, parce que les *guillées* surprennent, & arrivent sans qu'on y pense comme les guilles; c'est-à-dire, comme les tromperies.

GUILGAL. Voyez GALGAL.

GULLAD. Nom d'homme, *Willebadus*. Saint *Willehad*, ou *Wilhéad*, que nous appelons plus simplement *Guillad*, étoit né dans la partie septentrionale de l'Angleterre, que l'on nomme Northumbrie, ou Northumberland. BAILLET, au 8^e de Nov. *Saint Guillad* est le premier Evêque de Brème en Basse-Saxe; il fut créé en 787, comme nous avons dit à BRÈME. C'est Charlemagne qui mena S. *Guillad* en Saxe l'an 780. Ce Saint mourut en 789.

GUILLAGE. f. m. C'est ainsi que les Brasseurs appellent la fermentation & l'action par laquelle la bière récemment entonnée pousse au-dehors l'écume épaisse, qu'ils appellent *levure*. De-là on a fait l'adj. *guillante* & le verbe *guiller*.

GUILLAUME. Nom d'homme. *Guillelmus*, & dans le Nord on dit *Willelmus*. S. *Guillaume*, surnommé le Grand dans divers écrits, vivoit du temps de Charlemagne, & rendit des services si importants à ce Prince & à Louis, Roi d'Aquitaine, son fils, par les victoires qu'il remporta sur les Sarrazins, qu'ils crurent ne pouvoir mieux le récompenser qu'en lui donnant le Comté de Toulouse, avec le titre de Duc d'Aquitaine, dont ils le firent Gouverneur. Mais en 806 il quitta le monde, & se fit Moine à Gellone, & mourut saintement en 812, le 28 de Mai. On l'appelle par corruption S. *Guillem* du Désert. Il ne faut pas le confondre avec saint *Guillaume* de Moleval, Instituteur des *Guillemites*, ou *Guillemins*, qui vivoit au XII^e siècle, & à Maleval en Toscane. Voyez HENSCHENIUS, *Acta SS. Febr. T. II*, p. 433; MABILLON, *Acta SS. Bened. Sac IV*, p. I; BULT. *Hist. Bened. L. V*, c. 4; BAILLET, au 10 de Févr. Saint *Guillaume*, Archevêque de Bourges. Saint *Guillaume* l'Encuirassé. *Guillaume* le Conquérant. Le gros *Guillaume*, est une grosse cloche de l'Eglise cathédrale de Bourges, ainsi nommée du nom de S. *Guillaume*, Archevêque de cette ville.

GUILLAUME se disoit autrefois par mépris de gens dont on ne faisoit pas grand cas; d'où vient que la farce de Patelin disoit,

Il est Avocat potatif

À trois leçons & trois pseumes :

Et tient-il les gens pour Guillaumes?

Voyez PASQUIER, *Recherches*, L. VIII, c. 59.
S. **GUILLAUME LE DÉSERT.** Nom d'un Monastère de l'Ordre de S. Benoît dans le Diocèse de Lodève, *Sanctus Guillelmus de Desertis, Sancti Guillelmi de Desertis Cœnobium, Monasterium*. Il fut fondé en 804, par S. *Guillaume*, Comte de Toulouse. Voy. *Gallia Christ. T. VI*, p. 508, première édition. Il est dans le Val de Gellone, & quelques-uns l'appellent le Monastère de Gellone, *Monasterium Gellonenfe*. Les gens du pays l'appellent *Saint-Guillem le désert*, *Sancti Willelmi desertum*. Du VALOIS, *Not. Gall.* p. 583, 584. On dit même en Languedoc S. *Guillem-lou-désert*. CHASTELAIN, *Martyr. T. I*, p. 604. Un très-ancien Martyrologe de Saint *Guillem-le-désert*. ID. p. 620. Le Monastère de S. *Guillem-le-désert* s'est appelé Gellon. ID. p. 621.

S. *Guillaume du désert* est dans la vallée de Gellone en Languedoc, à deux lieues au nord-est de Lodève.

GUILLAUME SCHOUTEN. L'île de *Guillaume Schouten*. *Guillelmi Scouteni*, ou *Schuteni Insula*. Cette île est dans l'Océan oriental ou Indien. Elle est située près de la côte septentrionale de la terre des Papous, & porte le nom d'un Hollandois qui l'a découverte en faisant le tour du monde avec Jacob Maëre l'an 1617.

GUILLAUME. f. m. Espèce de rabot dont se servent les Menuisiers & autres ouvriers en bois pour faire différentes moulures. Il s'en fait de différentes sortes suivant les ouvrages; ce qui dépend de la disposition de leurs fers & de leur fût. Les Serruriers se servent du petit *guillaume*. *Guillaume* à ébaucher; il sert à dégrossir le bois. *Guillaume* à platebande; il sert pour les panneaux. *Guillaume* à recaler; il a moins de jour dans la lumière que les autres. Il sert à finir les feuillures, les ravalemens, &c. *Guillaume* de bout; il est ainsi nommé parcequ'il a le fer debout, non incliné; il sert pour le bois rustique, & pour ceux que les autres ne peuvent couper net.

On appelle proverbialement du gros *guillaume*, du gros pain destiné dans les maisons de campagne pour la nourriture des valets de cour.

GUILLAUME. Ville de France en Provence. Elle est chef d'un bailliage qui porte son nom.

GUILLAUMET. f. m. Moine que je crois le même que *Guillemite* ou Augustin. Voyez GUILLEMITE. Un *Guillaumet* mâtinot à confesse un Sectateur de l'art du Titien. ROUSSEAU.

GUILLAUMINE, ou GUILLEMINE. f. f. *Guillemina*. Les *guillaumines* étoient deux grosses cloches, d'une grandeur & d'un poids immense, qu'un Evêque de Famagouste en Chypre, nommé *Guillaume*, y avoit fait faire, qu'il baptisa de son nom, & qu'il fit mettre dans l'Eglise de S. Nicolas. Jérôme Magius parle des *Guillaumines* comme de deux cloches extraordinaires dans son Livre de *Tintinab. c. 14*.

Quelques-uns disent *guillemine*; mais ce mot est contraire à l'analogie.

GUILLAUMISTE. f. m. & f. Partisan du Roi d'Angleterre *Guillaume III*, auparavant Prince d'Orange. *Guillemissa*; à *Guillelmi Regis factione*. Je ne suis, ni Jacobite, ni *Guillaumiste*, ni Thoris, ni Wigh, je suis Anglois, je ne tiens à aucune cabale, je suis tout à la patrie. DE LA CHAP. Ce sont les Presbytériens, les *Guillaumistes*, les Wighs, les Hollandois tous nos ennemis, qui favorisés par le Roi défunt, nous ont plongés dans cette guerre, pour renverser notre Monarchie & notre Religion. ID.

GUILLE. f. f. Vieux mot. Voyez GILLE & GUILÉE.

GUILLEBAUD. f. m. Nom d'homme. *Willibaldus, Bilibaldus*. Saint *Wibaut*, que nous appelons plus communément S. *Guillebaut*, étoit né en Angleterre dans le pays de Westfex ou des Saxons occidentaux, près du lieu où se trouve aujourd'hui la ville de Southampron, vers l'an 700. Il étoit fils d'un homme de qualité, à qui l'on a depuis donné le nom de Richard, dont l'Eglise honore la mémoire, mais qui ne fut jamais Roi de son pays, comme plusieurs l'ont publié. BAILLET, 7^e Juillet. L'an 740, il

fut ordonné Prêtre & mis à Eifchter ou Aifchter, au Palatinat de Bavière. Quinze mois après en 741, ce lieu fut érigé en Evêché, & S. *Guillebaud* en fut sacré Evêque. Il mourut le 7 Juillet l'an 686 ou 687, âgé de 87 ans. *Id.*

GUILLEDIN. f. f. Cheval hongre d'Angleterre qui va l'amble. Les courses pour des prix se font sur des *guilledins*. En Latin *Mannus totularius Anglicus*.

Ce mot vient de l'Anglois *gelding*, qui signifie un cheval hongre, & qui a été formé de *tagelde*, qui signifie *châtrer*.

GUILLEDOU. f. m. Terme familier & populaire, dont on se sert pour exprimer les parties de débauches, principalement pendant la nuit. Courir le *guilledou*, c'est aller souvent, pendant la nuit, dans des lieux de débauche.

Ménage croit que ce mot vient de *gildonia*, qui étoit une espèce d'ancienne Confrérie qui a encore lieu en quelques endroits d'Allemagne, où l'on faisoit quelques festins & réjouissances; & comme ces assemblées étoient licencieuses, ou pouvoient servir de prétexte à d'autres débauches, on a appelé les débauchés des coureurs de *guilledou*.

GUILLEE. f. f. Voyez **GUILÉE**.

GUILLEMIN, INE. adj. Qui se dit d'une des branches de la Maison de Bavière. *Guilleminus, a.* La Maison de Bavière est divisée en deux branches, dont l'une possède le huitième Electorat & le Palatinat du Rhin, & l'autre est celle de Bavière, dont le Duc a été élu Empereur en 1742. La première s'appelle la branche Rodolphine, & la seconde la branche *Guillemine*.

GUILLELMITE. f. m. Religieux de l'Ordre de S. Augustin. Les Religieux de l'Ordre des Augustins sont appelés Ermites de S. Augustin; & comme il y en avoit anciennement de plusieurs sortes, selon les diverses Réformes de l'Ordre de S. Augustin (comme les *Guillemites*, qui prenoient leur nom de S. Guillaume de Malaval, & les *Jeanbonites*, de S. Jean Bon de Mantoue & autres) en l'an 1256, Alexandre IV unit toutes ces Congrégations ensemble, & n'en fit qu'une, leur ordonnant de porter un même habit & un même nom. *Institution des Ordres Religieux, art. 46.*

S. Guillaume de Malaval, qui se retira dans la vallée de Malaval, où il mourut, après avoir demeuré quatre ans dans ce désert, y donna commencement à l'Ordre des *Guillemites*. Cette vallée s'appeloit l'Etable de Rhodes; on lui a donné depuis le nom de Malaval ou Maleval. Elle est dans le territoire de Sienne, dans le Diocèse de Grosseto, à une lieue & demie environ de distance presqu'égal entre les villes de Châtillon, de Pescaire, de Buriano & de Scario. Ce fut en 1155 qu'il se renferma dans cette solitude. L'an 1156, un de ses disciples nommé Albert, se joignit à lui. Il mourut le dixième Février de l'année suivante 1157. Après sa mort, Albert & Renaud continuèrent la vie solitaire & pénitente de Saint-Guillaume, & quelques années après, divers autres s'étant joints à eux, il s'y fit un Monastère dont l'Oratoire fut tiré du nom de Saint-Guillaume, à cause des miracles qui se faisoient à son tombeau, sur lequel fut ensuite bâtie une grande Eglise par Grégoire IX, qui, dans le temps qu'il étoit Légat en Toscane, sous le nom de Cardinal Hugolin, en 1217, avoit été témoin du concours qui s'y faisoit. Cette Eglise, nommée S. Guillaume, fut depuis érigée en Eglise Abbatiale. Les Religieux qui en sortirent, & dont se forma un Ordre, qui s'étendit en France & en Allemagne, en furent nommés *Guillemites*, non pas du nom du Saint, mais du nom de son Eglise.

Grégoire IX leur donna la règle de S. Benoît; ce qui fut confirmé par Innocent IV, & ce qui empêcha qu'ils ne fussent réunis, comme beaucoup d'autres Ermites, à l'Ordre des Ermites de S. Augustin. Les *Guillemites*, qui avoient toujours suivi la règle de S. Benoît, ne voulurent point être incorporés avec les Augustins, lorsqu'Alexandre IV réunit plusieurs

Ermites, & en forma l'Ordre de S. Augustin. Ils demandèrent au Pape de pouvoir toujours demeurer dans leur même état, sous la règle de S. Benoît & l'institut de S. Guillaume; ce qu'il leur accorda par une Bulle donnée à Agnanie l'an 1256. P. HÉLYOT, *T. III, c. 3.* Urbain IV leur confirma cette grâce, & Clément IV les maintint aussi contre les entreprises des Augustins. Les *Guillemites* obtinrent du Concile de Bâle la confirmation de leurs privilèges. Cet Ordre n'a plus qu'environ douze maisons en Flandre. P. HÉLYOT, *T. IV, c. 18.*

Les *Guillemites* sont plus connus sous le nom de Blancs-Manteaux: *Diët. des Arts.*

GUILLEM. Nom d'homme. *Guillelmus*. On dit par corruption, S. *Guillelm du désert*, pour S. Guillaume, c'est S. Guillaume, Duc d'Aquitaine, que l'on nomme ainsi. Voyez **GUILLAUME**.

GUILLEMET. f. m. Terme d'Imprimerie. *Citationis nota*. Ce sont de petites virgules doubles, & quelquefois renversées, qu'on met en marge & à côté d'un discours, pour marquer qu'il n'est pas de l'Auteur du texte de l'ouvrage. *Guillemet* a été dit d'un nommé *Guillimet*, qui en fut l'inventeur: quelques-uns disent *guimets*. *MÉN.*

Cette espèce de caractère est ainsi figuré ». Quelques-uns se servent de l'italique pour ces sortes d'indications.

GUILLEMETTE. Nom de femme. *Guilma* ou *Guilma*, *Guilma*, comme dit Bossius. La secte de *Guilmette* de Bohême parut à Milan dans le treizième siècle. *Guilmette* se contrefit si bien toute sa vie, que, malgré ses impiétés, elle mourut en odeur de sainteté l'an 1300, ainsi que porte la Chronique de Donat Bossius, & non pas l'an 1281, comme on a dit dans le Moréri, & elle fut enterrée comme une Sainte par les Moines de Cîteaux. *Guilmette* avec André Séramite avoient un lieu souterrain, où ils assembloient toutes sortes de femmes, veuves & mariées, & de jeunes hommes. *Guilmette*, habillée en Prêtre, montoit à l'autel, y récitoit plusieurs prières, après lesquelles on mettoit, par ordre de *Guilmette*, les chandelles sous le boisseau, & l'on commettoit toutes sortes d'impudicités. Toutes les femmes qui venoient à ces assemblées, qu'on tenoit avant le jour, étoient aussi ordonnées Prêtresses, & portoient la tonsure cléricale. Ce fut un Marchand de Milan, nommé Curad, qui ayant suivi un jour sa femme dans ces assemblées, découvrit toutes ces abominations. Ayant donné un repas à ceux de ses parens, de ses amis & de ses voisins, dont il avoit vu les femmes dans l'assemblée où il s'étoit trouvé, il décoiffa sa femme, & persuada à tous les autres d'en faire autant chacun à la sienne, & leur montra la tonsure cléricale qu'elles portoient. Il donna avis de tout à Matthieu, Prince & Vicomte de Milan: l'Inquisition fit saisir André Séramite, qui dans la question avoua qu'il y avoit onze ans que ces abominations duroient. André & plusieurs autres convaincus des mêmes crimes, furent brûlés avec les os de *Guilmette* que l'on déterra. C'est ce qu'en rapporte à l'an 1300, la Chronique Bossienne, écrite environ 100 ans après. Puricelli n'accuse *Guilmette* que de fanatisme, & le procès fait par l'Inquisition, ne parle point de crimes d'impureté. Ces malheureux soutenoient que *Guilmette* étoit le Saint-Esprit incarné; qu'elle n'étoit morte que selon la chair; qu'elle résusciteroit avant la résurrection générale, & monteroit au ciel à la vue de ses disciples; qu'elle avoit laissé un vicaire en terre, que c'étoit une Religieuse de l'Ordre des Humiliés, nommé M. . . , que Manfreda célébreroit la Messe sur le tombeau de *Guilmette*, qu'elle seroit élevée sur la chaire de S. Pierre; qu'elle éloigneroit tous les Cardinaux, & qu'elle n'auroit que quatre Docteurs qui composeroient quatre nouveaux Evangiles. Les disciples de *Guilmette* célébroient sur son tombeau, le jour de la Pentecôte, celui de sa mort arrivée le jour de S. Barthelemi, & celui de la translation de son corps du cimetière de Milan au couvent de Carayalle.

GUILLEMETTE.

GUILLEMETTE. Nom d'une femme qui a S. Guillaume pour patron. *Guillelma.* S. Dominique donna aux Religieuses Dominicaines pour première Supérieure *Guillemette* de Fanjaux. P. HÉLYOT.

Le nom de *Guillemette* se dit populairement par dérision de toute femme ou fille à qui l'on veut marquer du mépris & que l'on blâme, & en synonyme de sottise, imbécille, *Fatua*, *stulta*, de même qu'on disoit autrefois Guillaume par mépris. Vous tairez-vous, *Guillemette*? Belle *Guillemette*, apprenez à parler.

GUILLEMIN. f. m. Nom que l'on a donné à Paris à des Religieux qui ont occupé autrefois le Monastère qu'on appelle des Blancs-manteaux. *Guilleminus*, *Guillemita.* Quelques Auteurs ont cru qu'il y avoit eu des Servites aux Blancs-manteaux de Paris avant les *Guillemins.* CHASTELAIN, *Mart. T. I, p. 34.* Voy. GUILLEMITES.

Vers l'an 1250, il y eut des *Guillemins* qui s'établirent à Montrouge, près de Paris, dans le Monastère des Machabées, sous le règne de S. Louis. L'an 1298, en Février, Philippe le Bel leur donna le Monastère des Blancs-manteaux au dedans de la ville, pour lors près les murs, où une partie de ces *Guillemins* de Montrouge alla demeurer. Cela se fit en exécution d'un Canon du II Concile de Lyon en 1274, qui avoit ordonné que tous les Ordres des Mendians établis depuis le Concile de Latran sous Innocent III, à l'exception des Jacobins, Cordeliers, Carmes & Augustins, sous le nom desquels les *Guillemins* sont compris, seroient abolis. Il y avoit aux Blancs-manteaux des Mendians de l'Ordre de Sainte-Marie des Arènes venus de Marseille en 1258. Leurs manteaux étoient blancs, & ils prenoient le titre de serfs de la Sainte Vierge, quoiqu'entièrement différens de ceux que l'on nomme Servites, dont les manteaux sont noirs. Quelques-uns de ces Mendians prirent l'habit des *Guillemins* dont les manteaux étoient noirs, les autres sortirent. Ces *Guillemins* ont été aux Blancs-manteaux de Paris jusqu'en 1618, que leur maison fut donnée aux Moines de la Congrégation de S. Vannes, & les *Guillemins* furent renvoyés avec ceux de Montrouge. Trois ans après, Grégoire XV, par une bulle, unit le Prieuré de S. Guillaume des Blancs-manteaux à la Congrégation de S. Maur. Le dernier *Guillemin* des Machabées de Montrouge n'est mort qu'en 1680. CHASTELAIN, *Mart. T. I, p. 602, au 10 Févr.*

Cet Ordre subsiste encore en Allemagne & dans les Pays-Bas. Quelques Auteurs ont prétendu qu'il avoit été fondé par Guillaume X, dernier Duc d'Aquitaine; mais on a fort bien montré que ce sentiment est faux. Quelques Auteurs, au lieu de *Guillemins*, les appellent *Guillemites*, nom qui est autant, & plus en usage que *Guillemins.* Le P. Hélyot dit *Guillemites.* Voyez ce nom.

GUILLEMIN. f. f. Religieuses de l'Ordre des *Guillemins.* *Monialis à Sancto Guillelmo dicta, Guillemina.* Il y a eu des filles de cet Ordre (des *Guillemins*) & il y a encore à présent un Monastère de *Guillemines* à Montpellier. CHASTEL. *Mart. au 10 Févr. p. 602.*

GUILLEMITES. f. m. On appelloit autrefois les Augustins de ce nom, à cause de Guillaume de Gascogne, qui rétablit leur Ordre. Quelques-uns appellent encore *Guillemites*, des Religieux *Guillemins*, mais mal. Voyez GUILLEMIN.

GUILLEMOT. f. m. Oiseau. Sorte de pluvier. *Parrus.* Voyez PLUVIER.

GUILLEMS. f. m. Nom d'une monnoie que Jean XV, Comte de Foix, Gouverneur de Languedoc, fit battre à Pamiers au XIV^e siècle, pour payer l'armée avec laquelle il chassa, sous Charles VI, l'armée que le Duc de Bourgogne avoit envoyée en Languedoc, sous la conduite du Prince d'Orange. Voyez CATEL, *Hist. de Langued. L. IV, pag. 698.* Il ne dit point pourquoi on nomma cette monnoie *guillems*, c'est-à-dire, Guillaume, *Guillemicus.*

Tome IV.

GULLER. v. a. & neut. Vieux mot, qui signifie tromper. *Decipere, fallere.*

Adès dient, Dame, on vous veut guiller,
THIBAUD, R. DE NAV.

Cil qui à guiller s'avoie,
S'envait autres accointant. MONJOT.

GULLER. v. n. Terme de Brassier, qui se dit de la bière qui pousse dehors sa levure. Voyez GUILLAGÉ.

GULLERET, ETTE. adj. Gai, joyeux, éveillé. COGRAVE. Il a l'air *guilleret.*

Adieu, grand Prince : adieu, tenez-vous guilleret.

C'est le dernier vers des bouts rimés, imprimés dans le huitième tome des Œuvres de Molière, de l'édition de Paris, 1697, p. 120.

On dit figurément & familièrement d'un habit trop léger pour la saison, qu'il est un peu *guilleret.*

GULLERY. f. m. C'est le nom du chant du moineau. Cet oiseau a plusieurs manières de crier, ainsi que plusieurs autres oiseaux. Quelquefois il piaille d'une manière désagréable; mais son *guillery* est réjouissant.

GUILLESTRE. Ville de France, en Dauphiné, dans l'Embrunois, au pied des Alpes, sur la Durance.

GUILLOCHÉ, ÉE. part. & adj. Travaillé artistement, avec symétrie. Il est aussi d'usage au figuré. Il ne s'agit pas, dans un poème sur la Religion, de fictions ingénieuses, ni de vers délicatement *guillochés*; il s'agit d'instruire & de peindre. *Obs. sur les Ecr. mod. T. XXVIII, p. 291.*

GUILLOCHER. v. a. Faire des guillochis dans un parterre, sur des plate-bandes d'architecture, sur une boîte. *Guilocher* une tabatière.

GUILLOCHIS. f. m. Terme d'Architecture, qui se dit des ornemens faits de filets ou de deux réglés parallèles, qui se taillent sur les faces, plate-bandes & soffites d'architrave. Ils font plusieurs retours d'équerre, laissant un espace égal à leur largeur. Il y en a de ronds, de carrés, de simples, de doubles, d'autres entrelacés avec roses & fleurons dans le milieu. Voy. M. FRÉART DE CAMBRAI.

GUILLOCHIS DE PARTERRE, OU ENTRELAS, sont des compartimens carrés de buis ou de gazon dans les parterres, qu'on entrelace en plusieurs manières, dont on forme plusieurs carrés.

Ces sortes de desseins conviennent également aux bosquets.

GUILLOCHIS. Terme de Tourneur. C'est l'art de faire, sur les tabatières, différens compartimens, par le moyen du tour. Cet art ingénieux a été mis en vogue par la Dlle Maubois.

GUILLO. f. m. Vieux mot. Malheur, accident fâcheux. *Cesus tristis, infortunium.* On dit aujourd'hui *guignon* au même sens.

GUILLOT. f. m. Gros ver qui se trouve dans le fromage quand il est corrompu. Ce mot est populaire & bas.

GUILLOT. Nom formé de *Guillaume* par corruption. *Guillaume, Guillemot, Guillot.*... Je ne doute pas que *Guillot* & *Quillet*, noms de famille, ne soient aussi des corruptions de *Guillaume.* *Glossaire Bourguignon.*

GUILLOU. Nom d'homme. *Villalfus.* S. *Guillou* fut Evêque d'Irie. CHASTEL, *Mart. T. I, p. 418.*

GUIMARANÈS. Ville de Portugal. *Guimanium, Vimarantum, Vimarana.* Elle est dans la Province d'entre Douro & Minho, à trois lieues de Braga, du côté du levant. Cette ville, qui a été la patrie du Pape Damase & d'Alphonse Henricus, premier Roi de Portugal, est prise pour le lieu nommé anciennement *Egita* ou *Ægita.*

GUIMAUVE. f. f. Sorte de plante fort semblable à la mauve, & dont il y a plusieurs espèces. *Bismalva, althæa, malva sylvestris.* La *guimauve* ordinaire a plu-

K k k k

fleurs racines longues, grosses comme le pouce, blanches en dedans, mucilagineuses. Ses tiges sont hautes d'environ trois pieds & demi, rondes, velues, creuses. Ses feuilles sont rangées alternativement, semblables à celles de la mauve ordinaire, incisées autour, plus longues, blanchâtres, cotonneuses. Ses fleurs sont aussi semblables à celles de la mauve ordinaire, plus petites, de couleur blanche tirant sur la couleur de chair. En Latin, *Althea, sive bismalva*. J. B. 2, 954. La *guimauve* est d'un grand usage dans la Médecine; elle est très-adoucissante & très-émolliente, propre pour les maladies des reins, de la vessie, pour la toux, pour les âcretés de la poitrine, pour les ardeurs d'urines, pour la colique néphrétique.

Althea vient du Grec *αλθαίνειν, αλθεῖν & αλθεῖν, mēderi*, parceque cette plante est propre à soulager plusieurs sortes de maladies. Quelques-uns prétendent que *gui* signifioit autrefois *bis*, comme en ce mot de *guimauve*: mais d'autres prétendent qu'il faut dire *vismalva, quia ex radice ejus viscus parabatur*.

GUIMAUUX. Ce sont des prés qu'on fauche deux fois l'an, tels qu'il y en a plusieurs en Poitou.

Ce nom vient de *bimus*.

GUIMBARDE. f. f. Outil de Menuiserie. Morceau de bois, au milieu duquel on passe un fer de bouvet arrêté avec un coin, pour égaliser le fond des rainures, lorsque les outils destinés à cet usage ne peuvent y atteindre.

GUIMBARDE. f. f. Terme de Danse. C'est le nom d'une danse ancienne qui n'est plus en usage. Danser la *guimbarde*.

GUIMBARDE. Jeu de cartes, qu'on appelle autrement *la Mariée*, parcequ'il s'y fait un mariage entre le roi & la dame de cœur. Il se joue jusqu'à neuf personnes, & pour lors on se sert du jeu complet de cinquante-deux cartes. Lorsqu'on est moins, on ôte de petites cartes à proportion. La dame de cœur est la *guimbarde* & la principale carte du jeu.

GUIMBARDE. f. f. Nom que l'on donne du côté de Lyon à certaines espèces de longs chariots à quatre roues, qui servent à voiturer les marchandises, quand les rivières ne sont plus navigables, à cause de la grandeur des eaux ou à cause des glaces.

GUIMBERGE. Philibert de Lorme appelle *guimberge*, les ornemens & culs de lampe qui se voient aux clefs des voûtes Gothiques.

GUIMBERLIN. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un morillon fort semblable au morillon de Gand, ou au tourisien rouge. Il vient de Normandie; sa fleur est autant large qu'un morillon peut l'être, son blanc est de lait, & son rouge si bien détaché, qu'on peut l'admirer comme une rareté surprenante. Son défaut est, 1^o. qu'il est sujet au blanc & à la pourriture; 2^o. que son bouton crève si on n'a soin de l'en empêcher; il ne faut pourtant pas lui en laisser plus de cinq sur son montant, parcequ'il ne donneroit point une fleur aussi large qu'on doit le souhaiter. Sa fleur est très-fine; il est tardif à la fleur.

MORIN.

GUIMBLET. Voyez GIBLET.

GUIMENÉ. Voyez GUÉMENÉ.

GUIMER. Nom d'homme. *Vithmarus, Withmarus*. Un Religieux nommé *Guimer* fut compagnon de S. Benoît d'Agnane, & commença avec lui un Monastère sur le bord de la rivière d'Agnane, près la petite Eglise de saint Sernin. CHASTELAIN, *Martyr. T. I, n. 621, 622*. On dit aussi *Gimier* pour *Guimer*. Id.

Il y a un autre S. *Guimer*, Evêque, qu'on nomme en Latin *Guimera, e*. Il y a une Eglise à Carcassonne, au Faubourg de Barbacanne, bâtie au lieu où l'on croit qu'il est né. Dans la Cathédrale de cette ville, on trouve gravé sur une pierre, qu'il en a été le premier Evêque. Carel prétend qu'on le nomme S. *Gimier*. CHASTELAIN, *Martyr. T. I, p. 638*.

GUIMPE. f. f. Partie de l'habit d'une Religieuse; petit mouchoir rond, d'une toile fine, qui s'attache des deux côtés de la tête, & sert à couvrir le cou & la gorge. *Vinculum lineum, capitium Monialis, Mo-*

nialium fascia pectoralis. Guimpe, toile que les Religieuses ont sous le menton, autrefois *guimple*, de *vinculum*. CHASTELAIN.

Ce mot vient de *vinculum*, selon Ménage; car on disoit autrefois *guimple*, qui signifie seulement un lien ou accoutrement de tête. Du Cange le dérive du Latin corrompu *guimpa* ou *vimpa*; c'est ainsi que ceux de Catane appellent encore le voile de sainte Agate, qu'ils gardent parmi leurs reliques.

GUIMPER. v. n. Prendre une guimpe, se faire Religieuse. Ce mot est du style familier & de la conversation.

*Depuis un certain temps nuit & jour elle prie,
Et comme un zèle ardent avec elle me lie,
On me verra guimper par imitation.*

MILLE. L'HÉRITIER.

GUIMPER. v. a. Mettre en Religion, enfermer dans un Couvent, faire prendre la guimpe à une fille, qui est une espèce de voile ou de bandeau dont les Religieuses se ceignent le front; c'est-à-dire, la faire Religieuse. *Habitum Monialium aliquem induere, aliqui inducere, Monialem facere*. Ce mot est bas & du style familier.

Que n'è la guimpez-vous ?

HAUTEROCHE, bourgeois de qualité. *Dict. Com.*

J'ajouterai ce que le Comédien Poisson dit dans la quatrième stance de sa Quête pour faire ses quatre filles Religieuses.

— *Voyons donc ce que j'en dois faire.*

*Guimpons-les. C'est le mieux. Elles le veulent bien;
Mais on ne fait pas vœu de pauvreté pour rien.*

Hé bien, qu'ètons, la Cour nous tirera d'affaire.

MÉNAGIANA, t. 1, p. 183, *Nouv. choix de Pièces de Poës. t. 1.*

GUIMPLE. f. m. Droit qui se lève sur le sel dans quelques endroits de la Bretagne, particulièrement dans toute la Prévôté de Nantes.

GUIN. Ville de Perse dans la Province de Perse proprement dite, dont néanmoins elle est séparée par de hautes montagnes.

GUINCHY. Ville de l'Indostan, sur la route de Cochinchine à Madrespatan.

GUINÇONNEAU. f. m. Terme de Marine. Partie des manœuvres d'une galère qui s'attache au bout d'embas des fartis.

GUINDA. f. m. Espèce de petite presse à moulinet & sans vis, dont quelques Tondeurs de draps se servent au-lieu de presses ordinaires, c'est-à-dire, de celles que l'on appelle presses à jumelles ou à vis. Le *guinda* sert à presser & à donner le cuti à froid aux étoffes de laine, après qu'elles ont été tondues à fin.

GUINDAGE. f. m. Terme de Marine. C'est le travail & le mouvement qui se fait pour la charge & décharge des marchandises d'un vaisseau, & ce même terme est aussi pris pour les cordages qui servent à charger & décharger les marchandises. L'issas sert au *guindage* des vergues.

Il signifie encore le salaire qu'on donne à ceux qui travaillent à décharger les marchandises d'un vaisseau. Action de *guindage*, c'est un différend, un procès au sujet de la décharge des marchandises d'un vaisseau. Les matelots peuvent se faire payer du *guindage* ou reguindage des marchandises. M. Perrault, dans sa traduction de Vitruve, s'est vanté d'avoir fait *guindage*; il étoit déjà en usage parmi les gens de mer, dans la signification précédente, mais non pas dans le sens qu'il lui donne: car il entend par *guindage*, la machine que Vitruve appelle *carchesium*, qu'il prend ici pour les machines qui servent à élever en haut.

GUINDAL ou **GUINDAS.** f. m. Machine dont on se sert pour élever de gros fardeaux, comme des canons, des pierres & autres choses. *Tollo, tolleno.*

Elle est composée de trois pièces de bois jointes ensemble par le haut, où il y a une poulie attachée à une corde, ou cable, qui roule autour d'un rouleau qu'on fait tourner avec des leviers, & lequel est posé horizontalement. En tournant le cable sur ce rouleau, ou effieu, on lève l'ancre ou autre gros fardeau dans les vaisseaux.

GUINDANT. f. m. Terme de Marine, qui se dit pour exprimer la hauteur des voiles. *Altitudo veli.* Et ainsi on dit qu'une voile a 20 ou 25 aunes de *guindant*. Le *guindant* du pavillon d'un vaisseau, c'est la hauteur ou la largeur par où il est attaché au bâton. Sa longueur, c'est-à-dire, la partie qui voltige en l'air, s'appelle le *battant*. Dans les cornettes, le *battant* est quatre fois plus grand que le *guindant*. Le *battant* des flammes est incomparablement plus grand que le *guindant*.

GUINDEAU. f. m. Machine qui sert à élever des fardeaux, ou à tirer. C'est la même chose que *virevaut*, ou *cabestant*.

GUINDER. v. a. Terme de Marine. C'est hausser & élever, soit les voiles, soit quelque autre chose. *Attollere.* On le dit aussi dans plusieurs autres arts. C'est en général élever quelque fardeau par le moyen de quelque machine, comme grue, gruaux, guindal, &c. Il est principalement usité en Architecture. *Guinder* des pierres avec une poulie.

On le dit de même dans l'usage ordinaire avec le pronom personnel. On ne sait comment cet homme s'est *guindé* au haut de ce bâtiment. J'avois des aîles assez fortes pour me *guinder* jusques-là. ABL. Je me suis *guindé* dans le ciel à l'aide d'un grand vent. ID. Les uns se soulevoient eux-mêmes, les autres se *guindoient* avec des cordes. VAUG.

*Je veux comme un autre Stylite,
Me guinder dans une guérite.*

P. DU CERCEAU.

GUINDER, se dit figurément en Morale, des choses où l'on affecte trop d'élevation. Cet homme est toujours *guindé*, pour dire qu'il veut toujours s'élever au-dessus des autres. Un style *guindé*, pour dire, enflé, ampoulé, foreé, parcequ'il affecte trop le sublime. Un esprit contraint & *guindé*. Il est bien plus aisé de se *guinder* sur de grands sentimens, & de braver la fortune en vers, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes. MAL. Les esprits faux & *guindés* cherchent à se distinguer par des singularités: ils n'aiment que les choses outrées & extraordinaires. BELL. Voiture audacieux, enflé & *guindé*, si vous voulez, n'est tout au plus que Balzac mitigé. BOUH. Il y a des Auteurs qui, en voulant s'élever, se *guindent* & se perdent dans les nues. LE P. LE B. *Nubes & inania captant.* Ces esprits toujours *guindés*, & qui ne veulent jamais rien dire qui ne surprenne & qui ne éblouisse, ne plaisent point aux gens de bon gout. BOUH. Ces gens, qui étourdissent le monde de leurs belles actions, font voir par-là que la vertu ne leur est point naturelle, & qu'il leur a fallu faire un grand effort pour *guinder* leur ame jusques-là. NIC.

GUINDER, en termes de Fauconnerie, se dit des oiseaux qui s'élèvent & se *guindent* au-dessus des nues: ce qu'on appelle aussi *faire pointe*.

GUINDÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe. Discours *guindé*, esprit *guindé*, style *guindé*. On dit, d'un homme qui a l'air contraint & qui veut paroître toujours grave, qu'il est toujours *guindé*.

GUINDERESSE. f. f. Terme de Marine. Manœuvre ou cordage qui sert à *guinder* & à amener les huniers ou les voiles d'étuy. *Funis attollens.*

GUINDERIE. f. f. Gène, contrainte. Que dites-vous de l'habile personne qui ne put du tout deviner quel jour c'est que le lendemain de la veille de Pâque?... Sa naïveté & sa jolie petite figure nous délassent de la *guinderie* & de l'esprit fichu de Mademoiselle Du Plessis. *Lettre de Madame de Sévigné.*

GUINDOULE. f. f. On appelle ainsi dans quelques

ports la machine qui sert à enlever les marchandises qui sont dans les vaisseaux pour les poser à terre. **GUINDOUX.** f. m. On appelle en quelques Provinces *guindoux*, ce qu'on appelle à Paris griotte. Quelques-uns écrivent *guindou*.

GUINDRE. C'est un petit métier servant à de pauvres gens, à qui les Manufacturiers donnent les soies qui ont été filées pour les doubler; après quoi elles retournent entre les mains du Moulinier. On appelle ainsi de petites tournettes de roseau sur lesquelles on met les écheveaux de soie à dévider.

GUÏNE. f. f. Sorte de cerise. *Voyez GUÏGNE.*

GUÏNEATUF-LONGÉE. f. f. Toile de coton & de soie qui se fabrique aux Indes orientales.

GUÏNEBAUD. *Voyez GOMBAUD.*

GUÏNÉE. Grand pays de l'Afrique. *Guinea.* Il est borné au couchant par le Royaume de Sierra Lionna; au nord, par le pays des Nègres; au levant, par celui de Biafara, & il est baigné au midi par la mer de Guinée. Ce pays s'étend d'orient en occident, depuis le 9^e degré de longitude, jusqu'au 38^e, ce qui fait environ cinq cens cinquante lieues. Il en a cent quarante dans sa plus grande largeur, depuis le 4^e degré de latitude septentrionale, jusqu'au 12^e. L'air y est extrêmement chaud, & le pays fort fertile en ris, en millet & en orge, qu'on y recueille deux fois l'année, parcequ'il y a deux hivers, qui consistent en pluies qui tombent avec rapidité pendant les deux équinoxes, & qui sont suivies de deux étés. Les habitans y sont extrêmement noirs, robustes, spirituels, orgueilleux, & pourtant lâches & grands larrons. Ils vont sans aucune sorte d'habits, & ils sont gouvernés par un grand nombre de Rois, dont les plus puissans sont l'Empereur de *Guinée* & le Roi de Benin. On divise ce pays en trois grandes parties; la Malaguette, qui est au couchant; le Benin, au levant, & la *Guinée* propre, au milieu des deux autres. Au reste, les Portugais donnent une plus grande étendue à la *Guinée*. Ils appellent Haute-*Guinée*, le pays que nous venons de décrire, & ils renferment, sous le nom de Basse-*Guinée*, tout le pays de Biafara & les Royaumes de Loango, de Congo & d'Angolâ. **MATY.** Les habitans de la *Guinée* sont idolâtres.

GUÏNÉE PROPRE. *Guinea propria.* C'est la plus grande partie de la *Guinée*. Elle est séparée du pays de Malaguette par le cap de Palmas; & du Royaume de Benin, par la rivière de Volta. On divise ce pays en deux grandes contrées; l'occidentale, qui s'étend jusqu'au cap des trois pointes, porte le nom de Quaquacust, c'est-à-dire, côte des dents ou côte d'ivoire: on appelle l'orientale, la côte d'Or. On y met le Royaume de Sabou, de Fantin, de Fétu, d'Accara, d'Acane & quelques autres. Les François découvrirent ce pays l'an 1365, & ils y établirent quelques Colonies, qu'ils ont abandonnées. Les Anglois, les Hollandois & les Danois y ont plusieurs forts pour la sûreté de leur commerce, & ils en tirent du coton, du sucre, des cuirs, du poivre long, de la cire, des esclaves, de l'ivoire & de l'or, qui a donné le nom de *Guinées* à des pièces d'or qu'on fabrique en Angleterre. **MATY.** *Voyez GUÏNÉE.*

La Mer de *Guinée.* *Guinea Mare.* C'est cette partie de l'Océan Atlantique qui baigne les côtes de la *Guinée*. On croit que c'est la même Mer que les Anciens appeloient *Hesperium mare.* ID.

NOUVELLE GUÏNÉE. *Guinea nova.* C'est une partie des terres Australes. Elle est dans la mer de l'Anchidol, à l'orient de la terre des Papous, dont elle n'est séparée que par un petit canal. On y a découvert quelques côtes l'an 1528, mais on ne fait aucune particularité du pays, non pas même s'il est une île, ou une partie de la Terre-ferme. ID.

GUÏNÉE. f. f. C'est une pièce d'or qui a cours en Angleterre, & qui est un peu plus pesante que le louis d'or, & vaut un écu davantage. *Guinea.*

La valeur des *guinées* a changé en différens temps en Angleterre, comme celle des louis d'or ou d'argent en France. On nomme cette monnaie *guinée*, à cause que l'or dont on la fabriqua, avoit été ap-

porté de cette partie d'Afrique qu'on appelle *Guinée*.
GUINÉE. C'est aussi une toile de coton blanche, plus fine que grosse, qui vient des Indes Orientales, particulièrement de Pondichéry.

GUINES. *Guina, Guisna.* Ville de France, dans le pays reconquis en Picardie, à deux lieues de Calais, vers le midi. *Guines* est située dans des marais, & capitale d'un Comté, qui étoit autrefois une partie de celui de Boulogne. Le Comté de *Guines* est une ancienne Patrie du Comté de Flandre. *Long. 19 d. 30 m. lat. 50 d. 57 m.*

GUINGALOIS. Nom d'homme. *Guingaloëus, Winwaloëus.* Saint Rieu est nommé Disciple de S. *Guingalois*, ou, comme ils disent en Bretagne, S. *Guignolé*. *CHASTEL. Martyrol. au 12 Fév. p. 631. Le P. Lobineau, Hist. de Bret. T. I, p. 73, & T. II, p. 9, l'appelle Winwaloë, Guingaloë & Guénoë, & il se sert de ce dernier comme du mot vulgaire, & non pas de Guénoë, qu'on dit pourtant.*

GUINGALOIS. *Voyez VENNOLE.*

GUINGAMBO. f. m. Le *guingambo* est une plante que l'on trouve en Afrique & en Amérique, qui croît à la hauteur de cinq ou six pieds. Ses feuilles qui sont grandes, rudes, ridées & découpées, ressemblent assez à celle de la guimauve. Sa fleur est d'un blanc jaune & sans odeur : c'est une espèce de cloche composée de cinq feuilles rondes à l'extrémité, de couleur rougeâtre, qui renferme un pistil en forme de clou, avec des étamines jaunâtres. Ce pistil se change en un fruit de la grosseur d'un œuf, composé de plusieurs côtes, & qui s'appelle aussi *Guingambo*. Quand ce fruit est jeune, le peuple le fait cuire avec la viande, pour donner du goût au bouillon. Les Créolles le font aussi entrer dans un ragout particulier, qu'on appelle *Callarou*.

GUINGAMP. Petite ville de France en Bretagne. *Vincampus.* Elle est sur une petite rivière, qui lui sert de fossé d'un côté. *Guingamp* n'est pas éloigné de Morlaix. Dans les titres de l'Histoire de Bretagne il est écrit en Latin *Guengampum*. *Long. 14 d. 39 m. 15 f. lat. 48 d. 33 m. 42 f.*

GUINGANS. f. m. pl. Toile de fil de coton, quelquefois mêlé de fil d'écorce d'arbre, qui n'est, ni fine, ni grosse. On la tire des Indes Orientales, particulièrement de Bengale. Il y en a de bleues & de blanches.

GUINGOIS. f. m. de travers; ce qui n'est point droit; ce qui n'a point la figure, la situation qu'il devoit avoir. Il y a un *guingois* dans ce jardin. On a tâché de cacher le *guingois* de cette chambre, par une cloison.

Il se dit quelquefois figurément. Il y a un *guingois* dans cet esprit-là qui choque tout le monde. Il est familier.

DE GUINGOIS. adverbe, qui se dit de ce qui est de travers, qui est posé obliquement à l'égard de quelque autre corps. *Oblique.* Cette étoffe est mal coupée, elle est taillée de *guingois*. Ce cheval va de travers, de *guingois*. L'alignement de ce mur va de *guingois*, il ne fait pas un angle droit dans les deux faces du bâtiment.

On dit figurément, avoir l'esprit de *guingois*. *Ac. Fr.* Madame de Sévigné emploie souvent ce terme dans ses Lettres à sa fille. Une cérémonie de *guingois*. *Lettr. 435.*

GUINGUET. f. m. On appelle Camelots *guinguets*, de petits camelots très-légers, qui se font dans la Sayetterie d'Amiens. Il y en a d'unis & de rayés. Leur largeur est d'une demi-aune.

GUINGUETTE. f. f. C'est ainsi qu'on appelle un petit cabaret dans les faubourgs & les environs de Paris, où les Artisans vont boire l'été les Dimanches & les Fêtes. *Taberna pauper & ignobilis.* Les honnêtes gens appellent quelquefois du nom de *guinguette* une petite maison simple & propre qu'ils ont dans les faubourgs & aux environs de Paris. Venez me voir à ma *guinguette*.

Vaugirard est un village tout près de Paris, qui n'est composé presque que de *guinguettes* & de tavernes.

On est surpris du grand concours de petit peuple de Paris, que l'on y voit les Fêtes & les Dimanches, surtout le jour de S. Lambert... *PIGANIOL DE LA FORCE, Description de la France.*

Ce mot vient apparemment de ce qu'on ne vend dans ces cabarets que de méchant petit vin vert, que l'on appelle *guinguet*, tel qu'est celui qui se recueille aux environs de Paris.

GUINGUETTE. Jeu de cartes qui se joue depuis trois personnes jusqu'à sept ou huit. On joue ce jeu avec le grand jeu complet, dont on ôte cependant les petites, lorsqu'il y a peu de Joueurs. La principale carte est la Dame de carreau, qui s'appelle la *Guinguette*. On donne à chacun quatre cartes, & l'on pose le reste du talon sur la table. C'est le premier en carte qui a la liberté & le privilège de nommer la couleur de la triomphe; ce qu'il ne fait qu'après avoir vu ses quatre cartes, afin de nommer la couleur qui lui est la plus favorable, & dont il a le plus grand nombre. L'as à ce jeu est la moindre des cartes, & ne vaut qu'un. *Voy. les autres règles de ce jeu dans l'Académie des Jeux.*

GUINGUETTE. f. m. C'est le nom qu'on a donné à une espèce de tabatière de parchemin ou de papier collé sur un carton. Les *guinguettes* s'ouvrent de la largeur de l'ouverture de la forme d'un chapeau; & tous les plis rentrant les uns dans les autres, elles se referment sur le champ, & se réduisent à la grandeur du carton, qui est ordinairement de la largeur du creux de la main.

GUINGUETTE, se dit aussi d'une petite chaise roulante à deux roues, tout-à-fait découverte, qui se tire par un seul cheval : il n'y a guère que de très-jeunes gens qui s'en servent, & c'est pour cela qu'on leur donne aussi le nom de Phaétons, à cause de la chute trop ordinaire de leurs téméraires Cochers.

GUINIAD. f. m. Nom d'un poisson particulier, qui se trouve dans un lac que forme le Dwy dans le Mériorneth Shire, contrée de la Principauté de Galles en Angleterre, & qui ne se trouve point dans le Dwy, où l'on pêche des Saumons, & quoiqu'il n'y en ait aucun dans le lac qu'il forme. *CAMBDEN, Brit. pag. 530.*

GUINOLÉ. *Voyez VENNOLE.*

La **GUIOLLE.** Ville de France, dans le Rouergue, sur les frontières de l'Auvergne, auprès des montagnes qui portent le même nom de *Guiole*.

GUION, ou **GUYON.** Nom d'homme, formé des cas obliques de *Guido, Guidonis*, par le retranchement du *d. Guido.* *Guion* de Clairvaux a fait l'Histoire des Hommes illustres de Cîteaux.

GUIONAGE. f. m. Terme de Coutume. Droit que les Seigneurs levoient autrefois pour la sûreté du passage & du transport des marchandises par leurs terres. Les Marchands payoient ce droit, & les Seigneurs les garantissoient du vol.

GUIPER. v. a. Terme de Rubanier. C'est tordre les fils pendans d'une frange par le moyen du guipoir. On *guipe* l'or & l'argent comme on *guipe* la soie.

GUIPILLON. f. m. Vieux mot. *Voyez GOUPIILLON.* C'est la même chose.

GUIPOIR. f. m. Outil de fer crochu d'un côté, & chargé de l'autre d'un petit morceau de plomb pour lui donner du poids, dont les Pallémentiers-Boutonniers & les Tisutiers-Rubaniers se servent pour faire des franges torsées; en les attachant par le bout crochu aux fils pendans pour les tordre, ce qu'ils appellent *Guiper* la frange.

GUIPURE. f. f. Dentelle faite avec de la soie tortillée, qu'on met autour d'un autre cordon de soie & de fil. La meilleure *guipure* se fait avec de la cannetille. Quand on y mêle de la cartisane ou de la soie tortillée sur du parchemin, elle ne vaut rien, elle se gâte à l'eau & ne peut se blanchir, ni savonner. La *guipure* accommodée sur une corde de lin, s'emploie dans les broderies ou passemens.

GUIPUSCOA. Contrée de la Biscaie, Province d'Espagne. *Guipuscoa, Jupuscoa.* Elle est baignée au nord par la Mer de Biscaie, & environnée des autres côtés par un grand cercle de montagnes, qu'on nom-

me les montagnes de S: Adrien, & qui la séparent de la Biscaie propre, & du Royaume de Navarre; la rivière de Bidasse la sépare vers son embouchure de la terre de Labour. Il y a plusieurs jolies villes dans ce pays, dont les principales sont Fontarabie, Saint-Sébastien, Telosa & Placentia. MATY. Ignace naquit l'an 1491, sous le règne de Ferdinand & d'Isabelle, dans cette partie de la Biscaie Espagnole, qui s'étend vers les Pyrénées, & qui porte aujourd'hui le nom de *Guipuscoa*. BOUHOURS.

GUIPUSCOAN, ANE. f. m. & f. *Guipuscoanus*, a. Qui est de la Province de Guipuscoa en Espagne. En 1513, ceux de Guipuscoa ayant donné sur l'arrière-garde de l'armée du Roi de Navarre, Jean d'Albret, la défirent, & prirent douze pièces de canon. En mémoire de la vaillance de ces *Guipuscoans*, le Roi Ferdinand leur permit de porter en leurs armes d'azur à douze pièces de canon d'or. FAVYN, *Hist. de Navarre*, L. XII, p. 690.

GUIQUEFAT. Voyez CUCUFAT.

GUIR. Rivière du Royaume de Fez, en Barbarie. *Guirus*, anciennement *Dyos*. Elle coule dans la Province de Temesna, & se décharge dans l'Océan Atlantique, au midi de la ville de Salé, & de l'embouchure du Buragrag. MATY.

GUIRANHEANGETA. f. m. Oiseau du Brésil. Il est de la grosseur d'un Pinçon; il a le dos & les ailes bleues, la poitrine & le ventre jaunes, avec une couronne jaune sur la tête. Sa voix est si flexible, qu'il imite celle des autres oiseaux.

GUIRANTINGA. f. m. Oiseau du Brésil. Il est de la grandeur d'une grue; ses plumes sont blanches. Il a le bec jaune, long & pointu: son cou est couvert de plumes très-belles & très-fines.

GUIRAPANGA. f. m. Oiseau du Brésil. Il est fort petit, & tout blanc. Il a une voix fort éclatante.

GUIRATONTEON. f. m. Oiseau du Brésil. Il est blanc. On en remarque qu'il est fort sujet au mal caduc.

GUIRLANDE. f. f. Ornement de tête fait en forme de couronne; couronne, chapeau, festons de fleurs. *Corona*, *corolla*: On fait des *guirlandes* de pierreries, de plumes, &c. Les Bergers font des *guirlandes* de fleurs. Janus passoit dans l'Antiquité pour inventeur des *guirlandes*. ATHÉNÉE, *Dipnos*. L. XV.

Mêlez à vos lauriers des guirlandes de fleurs:

SAR.

Quelques-uns ont censuré cette expression, cueillir une *guirlande*; parcequ'on ne cueille point de *guirlande*, mais seulement on fait les *guirlandes*. Cependant l'expression est élégante & poétique. MÉN. Cueillir une *guirlande*, se dit pour cueillir des fleurs pour faire une *guirlande*. C'est une des expressions abrégées qui sont soit-vent meilleures que les phrases entières. Ne peut-on pas aussi-bien dire cueillir une *guirlande*, que l'on dit lever un habit, acheter un habit, pour lever, acheter de l'étoffe pour faire un habit?

Un Académicien qui sait parfaitement bien notre langue, dit que le *g* dans le mot de *guirlande* est un *g* dur, comme il l'est dans *garantir* & dans *goret*; mais assurément la prononciation du *g* n'est pas la même dans ces mots, elle est plus ferme dans *garantir* & dans *goret*, & plus douce dans *guirlande*, & dans les autres mots qui commencent par la syllabe *gui*.

Ce mot vient de *ghirlanda*, qu'on a dit dans la basse Latinité, & qu'on dit encore en Italien. On fait aussi des *guirlandes* d'or & d'argent. On a aussi appelé du nom de *guirlande*, des plumes que les Dames mettoient autrefois à côté de la tête. M. Ménage dérive ce mot *guirlande* de *gyrus*, d'où l'on a fait successivement *girus*, *girulus*, *girulare*, *girlingare*, *ghirlare*, *ghirlandus*, *ghirlanda*, & enfin *guirlande*, qui, selon cet Auteur, descend au huitième degré de *gyrus*. Icquez rejette ce sentiment de M. Ménage, & dérive le mot de *guirlande* de *gardel handa*, qui sont deux mots des langues du Nord, qui veulent dire;

un bouquet fait de la main avec art: de ces deux mots on a formé *gardlanda* & *girdlhanda*. La racine de ces mots est *gyrdan*, ou *girdan*, *giorda*, ou *gyrda*. Ces infinitifs des langues anciennes du Nord signifient ceindre, entourer en liant, & *giord*, *gyrdl*, *gyrdel*, dans les mêmes langues, veulent dire, ce qui lie, ce qui entoure, *cingulum*, *cinctorium*.

Les Bollandistes nous ont découvert la véritable étymologie de ce mot dans leurs notes sur les *Acta Sanct. Mart. T. II, p. * 112, F.* Le mot *Guirlande* nous vient à la vérité d'Italie; mais les Italiens l'ont reçu des Lombards. Dans la langue de ces peuples; *Wiren* signifie *tourner*, *entourer*, *rouler*, v. act. & de-la vient *viren*, que le peuple dit encore en France en ce sens. Dans la même langue des Lombards *rande* signifie *limbus*, une bande; de ces deux mots ils ont fait *wir-rande*, une bande qui entoure, *circulus*, une couronne, & comme en Grec un diadème. Ensuite on a changé une *r* en *l*, comme il est souvent arrivé, & l'*W* en *g*, ce qui a fait *guir-lande*. Peut-être aussi ce nom s'est-il formé de *W'il*, qui signifioit roue en langage Lombardique, & de *rande*, en transposant les deux liquides, ce qui est fort ordinaire. Matthieu Paris a dit *guarlanda*, au lieu de *guirlanda*.

Jean Ferro, pour signifier que le mérite ne suffit point pour réussir, qu'il faut encore de l'appui, a fait une devise d'une *guir-lande*, avec ces mots Italiens pour âme, *Di radice & d'umor priva*, *languisce*; sans racine & sans humeur, elle languit. La devise de Jean Galéaz, Duc de Milan, qui étoient trois *guirlandes* enfilées dans une pique, avec ce mot de Virgile, *Enéide, Liv. VI, vers. 194, Este duces*, foyez mes guides, n'est pas régulière, parcequ'elle n'est point fondée sur la nature.

GUIRLANDE, se dit aussi d'un ornement de métal qui est une petite bande façonnée, qu'on met autour du bord du pavillon de la trompette, du cor, de la trompe.

GUIRLANDES. Terme de Marine. Fortes pièces de bois courbes que l'on applique en dedans de l'avant du vaisseau pour le lier, & le renforter.

GUIRLANDES, en Architecture, sont de petits festons formés de bouquets d'une même grosseur, dont on fait des chûtes dans les ravalemens des pilastres, ou dans les frises.

GUIROM. f. m. Terme de Blason. Voyez GIRON. C'est la même chose.

GUISARD. f. m. Du temps de la Ligue, on donnoit le nom de *Guisards* à ceux qui étoient du parti des Ducs de Guise: au lieu qu'on appelloit les autres *Royalistes* ou *Bourbonistes*. Les *Guisards* se feroient fait Protestans, si les *Bourbons* s'étoient fait Catholiques. Madame du NOYER.

GUISARME: f. f. Sorte d'arme ancienne dont on se servoit en France. C'étoit une hache à deux tranchans. *Bipennis*.

Skinner dérive ce mot de ces deux autres qui sont Latins, *bis arma*, arme double, arme deux fois, c'est-à-dire, par deux endroits: De *bis arma* on a fait, dit Skinner, *visarma*, & ensuite *guisarme*.

GUISE. f. f. Manière, façon d'agir. *Modus*, *ratio*: L'usage de ce mot est restreint à un petit nombre de phrases: Vivre, se gouverner à la *guise*. Chaque pays a sa *guise*, & quelques autres phrases semblables.

S'il est un conte usé & rebattu;

C'est celui qu'en ce vers j'accommode à ma guise:

LA FONT.

En bel esprit qui creuse & subtilise,

Je veux me faire un patois à ma guise.

P. DU CERC.

Quand ce mot signifie manière, façon d'agir, la première syllabe se prononce comme dans *guide*, dans *Guillaume*, ou comme si l'on écrivoit *ghise*; mais quand il est nom propre de ville, on prononce *Gu-ise*; la Ville de *Gu-ise*; la Maison de *Gu-ise*; le Duc ou le Prince de *Gu-ise*.

Le mot *guise*, manière, & l'Allemand *ghuise*, qui

signifie la même chose, sont pris du Celtique *guis*. P. PEZRON.

Cluvier dit, que le mot de *guise* vient de l'Allemand *weise*, qui est aussi un mot Anglois signifiant *coutume*, ou *manière*. Mais Ménage tient qu'il vient du Latin *conquistus*, comme si on disoit *quise*, parce qu'un Conquérant dispose de toutes les choses en maître & à la manière.

On dit proverbialement, que chacun se fait fouetter à sa *guise*; pour dire, qu'il dispose comme il lui plaît des choses qui le regardent. Ce proverbe est venu d'une coutume d'Espagne, où ceux qui souffrent le supplice du fouet, sont conduits sur un âne depuis un certain lieu jusqu'à un autre: & comme on se moquoit d'un Espagnol, qui de peur de perdre sa gravité, ne piquoit pas son âne pour le faire aller plus vite, il répondit que chacun se faisoit fouetter à sa *guise*. On dit aussi proverbialement, chaque pays, chaque *guise*; pour dire, que chaque pays a ses usages.

EN GUISE, adv. De la manière, de la façon. *Instar*. On vous a donné ce mets en *guise* de poisson, & c'est de la viande. Prendre de la sauge en *guise* de thé.

GUISES. Façons, manières. Gens de toutes *guises*, toutes sortes de gens. *Gloss. sur Marot*.

GUISE. Nom d'une petite ville fortifiée, avec un château & titre de Duché. *Guisia*, *Guisium*, *Guifum castrium*. Il faut faire sentir l'*u* de la première syllabe, comme dans le mot *puissance*. Voyez ci-dessus GUISE. *Guise* est dans la Picardie, sur l'Oise, à quatre ou cinq lieues de la Fère & de S. Quentin. Cette ville, qui a donné le nom à la célèbre Maison des Ducs de Guise, fut assiégée inutilement par les Espagnols l'an 1650. De Valois la nomme *Guise* en Tiérache, parce qu'elle est dans la contrée de Picardie nommée Tiérache, mais on dit simplement *Guise*. Long. 21 d. 17 m. 22 f. lat. 49 d. 53 m. 47 f.

GUISLAIN. Voyez GUILAIN.

GUISLAIN. (Saint) Voyez GUILLAIN.

GUISNES. Voyez GUINES.

GUISPON. f. m. Terme de Marine. Gros pinceau, ou espèce de brosse qui sert à suiver le fond d'un vaisseau. *Penicillum picearium*.

GUISTRE. Village avec château, & Abbaye. *Guistrum*, *Aquiftria*. Il est dans la Guienne propre, contrée de France, sur la rivière de l'Île, à trois lieues au-dessus de Libourne.

GUITARE. f. f. Voyez GUITTARE.

GUITERNE. f. f. Terme de Marine. Espèce d'archoutant, qui tient les antennes d'une machine à mâter avec son mâ.

On a dit autrefois *guiterne* pour *guittare* ou *guitère*; mais aujourd'hui le mot de *guiterne* est tout-à-fait hors d'usage en ce sens.

*Plaque de lit, corne à lanterne,
Manche de luth, corps de guiterne. REG. sat.*

GUITRAN. f. m. Espèce de bitume, ou de poix, dont on enduit les navires. *Pix mollis*. Voyez BITUME.

GUISTRES. f. m. Nom de faction. Dans une sédition sanglante suscitée en Guienne à cause de la Gabelle, sous Henri II en 1548, les Officiers qui recueilloient ce droit établi par François I, exercèrent des vexations si grandes, que quelques payfans d'Angoumois ayant donné la chasse aux Gabeleurs de Cognac, s'enhardirent de faire sonner le tocsin, au son duquel sept ou huit Paroisses s'assemblèrent, & choisirent pour Capitaine un Bourgeois de Bianzac nommé Galafre. Aussi-tôt les troupes s'étant grossies, un Gentilhomme nommé Puy-Moreau s'en rendit chef en partie; & au mandement de ces deux Colonels, l'Angoumois, la Saintonge, les Marennois, puis le pays d'Entre-deux-mers & le Médoc, se soulevèrent avec une effroyable furie, & forcèrent les villes de suivre leurs mouvemens. A l'exemple des peuples de deçà la Garonne, ceux du Bourdelois se soulevèrent aussi, & prirent pour chef un certain Talemagne. On donna le nom de *Guitres* à toutes ces troupes muti-

nes, parcequ'elles firent une assemblée au bourg de *Guitres*. MÉZERAY, *Hist. de Fr. T. II, p. 608 & 609.*

GUITTARE, ou GUITARE, qui paroît plus usité, f. f. Sorte d'instrument à cordes de boyau, dont le dos est plat. *Cithara*. Il se tient dans les bras, comme le luth. Il a huit touches, on en pince & on bat les cordes. Cet instrument est simple, & est venu d'Espagne. Il n'avoit d'abord que quatre rangs de cordes, dont le premier étoit une simple chanterelle, maintenant il y a jusqu'à dix cordes.

*Pour une si belle aventure,
Prends la lyre de Chapelain,
Ou la guitare de Voiture. SAR.*

Ce mot vient apparemment du Grec *κίθαρα*, qui a passé dans le Latin. Les Arabes disent aussi *kithar*, ou *kithara*, qu'on trouve dans les Versions de l'écriture.

GUITTARISER. v. n. Jouer de la guitare.

*Il pense, quand la nuit il a guittarisé,
Que j'en ai tout le jour le cœur martyrisé.
SCARRON, Jodelet Duelliste.*

GUNITY-IBA. f. m. Arbre qui croît au Brésil, dont le fruit, qui est appelé *Guity-coroga*, contient un noyau de la grosseur d'un œuf d'autruche, dans lequel est enfermée une amande, laquelle étant rapée & donnée au poids d'une drachme, est estimée bonne pour la dysenterie. La double dose mise en infusion, passe pour arrêter toutes sortes d'hémorragies. JAMES.

GUIVRE. Terme de Blason. Voyez GIVRE ou VIVRE.

G U L.

GULDEN. f. m. Mot Allemand, ou GOULDE, comme on le prononce en François. C'est une sorte de monnoie d'argent qu'on fabrique en Allemagne, & qui vaut quarante sous de France. Il y en a de diverses sortes, chacune avec l'effigie & les armes du Prince qui les fait battre. Ce mot est aussi en usage en Flandre; avec cette différence, qu'un *gulden* ou *goulde* n'y vaut que vingt-quatre sous de France. On y prononce *gulde*.

GULE & GOULE. f. f. Vieux mot, qui signifie la partie de l'habit où l'on passoit la tête. *Gula*. *Gule* en ce sens se prend pour ouverture.

*Et tenoit un rous pelicon,
Dont les gules étoient d'os,
Et li mettoit par force el dos. R. DU RENARD.*

*Li sans en fille, que forment est maumis
Si que les goules de son pelicon gris
En font mouillies, &c. R. D'AUBERY.*

GULFE. Petite île de la mer de Bretagne. *Gulfa*, anciennement *Liffia*. Elle est située entre les îles Sorlingues, & la côte occidentale de la Cornouaille, Province d'Angleterre.

GULISTAN. f. m. C'est le nom d'un Ouvrage fort estimé dans tout l'Orient, composé en langue Persienne, & mêlé de prose & de vers, par le fameux Saadi Schirazi Mosleheddin, l'an 656 de l'Hégire. Gentius l'a traduit en Latin, & lui a donné le nom de *Rosarium Politicum*. D'HERBEL. *Gulistan* signifie Jardin, ou Parterre de Roses. IDEM. L'an 656 de l'Hégire commence le seizième Juillet de l'an 1277 de Jésus-Christ. Du Ryer a traduit le *Gulistan* en François.

GULPENE. Voyez GALOPE.

GULPES. f. m. Terme de Blason, qui signifie un tourteau de pourpre, qui tient le milieu entre le besan & le tourteau; parceque le besan est toujours de métal, & le tourteau de couleur: & comme le pourpre est pris tantôt pour métal, & tantôt pour couleur, on a nommé celui-ci *gulpe*.

GULPINE. Vieux terme de Coutumes. Voy. GUERPINE.

GULPIR & GURPIR. v. n. Voyez GUERPIR. C'est la même chose dans les Coutumes où ces mots se trouvent.

GULTZOW. Petite ville d'Allemagne, en Poméranie. Elle appartenait autrefois à l'Eglise de Cammin. Elle est à 39 d. 20 m. de long. & à 53 d. 39 m. de lat.

G U M.

GUMANAPI. Île d'Asie. *Gumanapia*. Elle est dans l'Archipel des Molucques, au nord de celle de Néra & de Banda. Il y a dans cette île une ville qui porte son nom, & qui est située au pied d'une montagne qui vomit des flammes.

GUMÈNE ou GUME. f. f. Terme de Marine, qui se dit au Levant de tous les grands cordages en général, & en particulier des cordes des ancres de galères. POMEY. *Funis*.

En termes de Blason, on appelle *gumène* ou *gomène*, les attaches, ou la corde d'une ancre qui est faite quelquefois du même émail que l'ancre, quelquefois d'un émail différent, aussi-bien que la stangue & la trabe, qui en font les autres parties. Il portoit d'azur à l'ancre d'or, la *gumène* de gueules.

G U N.

GUNCZ ou GUNTZ. Petite rivière d'Allemagne que l'on nomme aussi *Benges*. *Guntius*, *Sabaria*. Elle a sa source dans la basse Autriche, où elle arrose *Guntz*, passe dans la basse Hongrie, & y baigne Sabarie, & après elle se joint au Raab à Rotenturn, ou Sarwar. MATY.

GUNCZ ou GUNTZ. Bourg d'Allemagne. *Guntia*. Il est dans la basse Autriche, sur la rivière de *Guncz*, aux confins de la Hongrie, à cinq lieues au-dessus de Sarwar. On croit que *Guncz* est l'ancienne *Basiana*, ville de la haute Pannonie, que quelques Géographes placent à Pofega, & d'autres à Bantz. MATY.

GUNDEBAUD ou GONDEBAUD. Nom d'homme. *Gundebaud*, Roi de Bourgogne. *Gundebaldus*.

Ce nom vient des mots Tudesques & Anglo-Saxons qui suivent; *gunde* autrefois, & aujourd'hui *gunst*, qui signifie faveur, *gewald*, qui signifie force, ou *wold*, qui signifie la même chose, qui étant adverbe signifie promptement, *gunnen*, qui signifie favoriser, & qui vient de l'Hébreu *גן* *Hhanan*, *Weoldan*, qui signifie commander: ces mots donnent au nom de *Gondebaud* la signification de *très-favorisé*, ou *très-favorable*, *bien-tôt favorisé*, *porté à favoriser*, à *faire du bien*.

GUNDEH ou GUNDAH. f. m. Nom d'un monstre marin, qui se voit dans les mers de l'Émen & Herkend. D'HERB. c'est-à-dire, de l'Arabie heureuse & des Indes.

GUNDELFINGEN. Gros bourg du Cercle de Suabe, en Allemagne. *Gundelfinga*. Il est situé sur le Danube, à trois lieues de la ville de Burgaw, vers le nord, & il est chef d'une Baronnie, qui appartient aux Comtes de Furstemberg-Blomberg.

GUNDEMAR ou GONDEMAR. Nom d'homme. *Gundemarus*. *Gundemar*, Roi de Bourgogne.

Ce mot est composé de deux mots de la langue Tudesque, *gunde*, ou *gunst*, qui veut dire faveur, & *mehren*, qui signifie augmenter. On peut connaître par la signification de ces deux mots celle qu'a le nom de *Gondemar* dans la langue originale dont il est tiré.

GUNDIS, GONDES, ou GONTEY. Bourg du pays de Valais, allié des Suisses. *Gontacium*, *Contegium*. Ce bourg est sur le Rhône, un peu au-dessous de la ville de Sion, & il est considérable par ses mines de cristal, & par le safran & les bons vins qu'on y recueille. MATY.

GUNDON. f. m. Nom que les Ethiopiens donnent à une espèce de fourmis très-grosses. *Formica major Æthiopica*. Les *Gundons* marchent ensemble dans un ordre qui ressemble à celui d'une armée rangée en bataille. Ils ne font aucun amas de grains; mais ils

dévoient tout ce qu'ils trouvent, & mordent même les hommes avec beaucoup de violence. DAPPER, p. 420.

GUNEFORT. } Voyez CUCUFAT.

GUNIFORT. }

GUNOLO. Voyez VENNOLE.

GUNTRAM ou GONTRAN. f. m. On prononce toujours *Gontran*, en donnant à la dernière syllabe un son nasal, comme quand on prononce le mot de *cran*. Le mot de *Gontran* est un nom d'homme. *Gontran*, Roi de Bourgogne.

Ce nom est formé de deux mots de la langue Tudesque, *gat*, ou *gut*, qui signifie bon, & *ram*, ou *ruhm*, comme on dit aujourd'hui en Allemand, qui veut dire gloire, louange, réputation.

GUNTZ. Rivière du Cercle de la Suabe en Allemagne. *Guntia*. Elle a sa source dans l'Abbaye de Kempten, près du bourg de Guntzen, ou Guntzberg, baigne la petite ville de Guntzburg, & peu après elle se décharge dans le Danube. MATY.

GUNTZBERG. Bourg de la Suabe. *Guntia*. Il est dans l'Algow, à la source du Guntz, entre Kempten & Constance. MATY.

GUNTZBURG. Petite ville du Cercle de Suabe en Allemagne. *Guntia*, *Guntzburgum*. Elle est dans le Marquisat de Burgaw, sur la rivière de Guntz, environ à deux lieues de la ville de Burgaw, vers le nord. Il y a dans *Guntzburg* un château, où les anciens Marquis de Burgaw faisoient leur résidence, & où l'on tient encore la Chancellerie du Marquisat. MATY.

GUNTZENHAUSEN ou GUTSENHAUSEN. Petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne. *Gutshusa*, *Gurzenhausium*. Elle est sur la rivière d'Altmund, dans le Marquisat d'Anspach, aux confins de l'Evêché d'Aichstet. MATY. Long. 28 d. 26 m. lat. 48 d. 58 m.

G U O.

GUOLDEN-PEPPIUS. f. m. C'est le nom d'une pomme qui ressemble fort à la pomme de paradis. Les Anglois en font beaucoup de cas. Le *guolden-peppius*, qui est le nom que lui donnent les Anglois, est fort jaune & rond. Cette pomme n'a de l'eau qu'en petite quantité; mais elle est assez relevée. Elle n'a aucune mauvaise odeur.

G U P.

GUPLO. Lac de la Basse-Pologne. *Guplo*. Il est dans la Cujavie, entre la ville de Gnesne & celle de Brestie. On voit sur le bord septentrional de ce lac le château de Krufwick, où l'on dit que Popielus II, Roi de Pologne, fut dévoré par les rats. MATY.

GUPPAS. f. m. Poids dont on se sert dans quelques villes du détroit de Malaca, particulièrement à Quéda. Quatre *guppas* font le guantas, & seize guantas font le hali ou nali; il faut quinze halis pour le bahar, pesant quatre cens cinquante livres poids de marc.

G U R.

GUR. f. m. Toile de coton blanche, que les Anglois apportent des Indes Orientales: elle a quatorze aunes de longueur, sur sept ou huit de largeur.

GURAES. f. f. pl. Toiles peintes de Bengale. Les Anglois de Madraail en enlèvent beaucoup pour envoyer aux Manilles.

GURBAAL. Lieu dans la Terre-Sainte. *Gurbaal*. Les Arabes qui habitoient en *Gurbaal*, II. Paral. XXVI, 7. Les Septante ont traduit, aux environs de Pétra, d'où le P. Lubin conclut qu'on ne peut douter que *Gurbaal* ne soit la même chose que Pétra, Métropole de l'Arabie Pétrée. D'autres, comme Hoffman & la Glose ordinaire, veulent que ce soit *Gérard*.

GURGK. Rivière du Cercle d'Autriche en Allemagne. *Gurca*, anciennement, *Corcorcis*. Elle coule dans le Windismarck, contrée de la Carniole, arrose Seifsenburg & Rudolfwerd, & se décharge dans la Sa-

ve, aux confins de la Croatie & du Comté de Celly. MATY.

GURCK, est encore une petite ville Episcopale de la Carinthie, en Allemagne. *Gurcum, Gurca, Gurkium*. Elle est sur une petite rivière qui porte son nom, à six lieues de Clagenfurt, du côté du nord. L'Evêque de *Gurck* fait sa résidence à Strasbourg, petite ville à deux lieues de *Gurck*. Il est suffragant de l'Archevêque de Saltzbourg, dont les prédécesseurs ont fondé cet Evêché l'an 1073. C'est pour cela qu'autrefois ils nommoient à cet Evêché; mais depuis Ferdinand I, de trois fois que cet Evêché vaque, les Archevêques de Saltzbourg n'y nomment plus qu'une fois, & les Archiducs d'Autriche les deux autres. MATY. *Long. 31 d. 50 m. lat. 47 d. 10 m.*

GURCKFELDT. Petite ville de la Carniole en Allemagne. *Gurckfeldia*. Elle est dans le Windichsmark sur la Save, au nord du Rudolfsverd. Quelques Géographes prennent *Gurckfeldt* pour l'ancienne *Quadrata*, ou *Quadratum*, ville de la haute Pannonie, que quelques uns pourtant mettent à Ratmansdorf, village de la même contrée, à l'embouchure du *Gurck* dans la Save. MATY.

GURESSI. f. m. Nom que l'on donne à des Lutteurs que le Grand Seigneur entretient, ou qu'il entretenoit autrefois. *Athleta, Palastrita, Luctator*. On les appelle aussi *Peluanders*. Voyez ce mot.

GUREYGURA. Montagne d'Afrique. *Gureycura mons*. Elle est près du grand Atlas, & en est séparée par les plaines d'Eceys. MARMOL, T. II, L. IV, c. 37.

GURGIE. C'est la même chose que *Géorgie*. Voyez ce mot, qui est le seul dont on se sert communément aujourd'hui.

GURGISTAN. Pays des Géorgiens. Voyez GÉORGIE. On se sert quelquefois dans la Géographie & dans les Relations, du nom de *Gurgistan*; ailleurs on emploie celui de *Géorgie*.

Ce nom de *Gurgistan* est pris de la langue Turque sans aucun changement.

GURIEL ou GHURIA. Partie de la Géorgie, en Asie. *Guria*. Elle étoit anciennement la partie méridionale de la Colchide, & aujourd'hui on la comprend quelquefois sous la Mingrèlie, dont elle est séparée au nord par le Phafe. Elle a le Royaume d'Imirette au levant; la Turcomanie au midi; & la Natolie avec la mer Noire au couchant. Ce pays a son Prince particulier, qui est sous la protection du Grand-Seigneur. Il n'y a point de ville, & ses lieux principaux sont les bourgs de Warthi & de Guni ou Gonie. MATY.

GURLET. Voyez GRELET.

GURRÉA. Bourg d'Aragon. *Gurra*. Il est situé sur le Gallégo, entre la ville de Sarragosse & celle d'Huesca. On prend *Gurra* pour l'ancienne *Gallicum*, ou *forum Gallorum*, ville de l'Espagne Tarragonoise. MATY.

GURULA. *Gurulis*. Il y avoit anciennement deux bourgs de ce nom dans la Sardaigne; ils étoient vers le milieu de l'île, & ils sont tous deux ruinés. MATY.

G U S.

GUSBABUL. f. f. C'est le nom d'une pierre fine. Ce mot est Turc, & signifie pierre de l'homme. C'est une Agate tendre, quoiqu'orientale.

GUSELISSAR. Ville de l'Anatolie. *Guselissar, is*. C'est l'ancienne Magnésie d'Ionie. Il y a des ruines d'anciens bâtimens, & à une lieue de la ville les restes d'un Temple superbe. Voyez le troisième Voyage du P. Lucas.

GÛSE. f. f. Terme de Blason, qui se dit des tourteaux de couleur sanguine, ou de laque, qu'on peut nommer aussi de *gœules*.

GUSGÛNECHE. f. f. On a donné depuis quelque temps ce nom à une nouvelle pierre fine, qui est une espèce d'œil de chat charoyant, d'une couleur verdâtre foncée: ce nom est Turc, & veut dire pierre du soleil. C'est une Agate tendre, quoiqu'orientale.

GUSMAN. *Gufmanus*. Nom d'homme qui est commun en Espagne, & qui ne se donne point ou rarement en France. *Gufman* d'Alfarache est fameux.

GUSTATIF. f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit des parties qui servent à l'organe du goût. Nerve *gustatif*, nerf du goût, ou qui sert au goût. *Gustui inserviens*.

GUSTATION. f. f. Terme de Physique. *Gustatio, saporis perceptio*. Sensation du goût, perception des saveurs. La *gustation* est une action de l'âme, comme les autres sensations, mais elle dépend du corps, en ce qu'elle suppose une impression faite dans une certaine partie du corps, qui est l'organe du goût. La *Gustation* se fait lorsque les parties savoureuses exprimées des corps savoureux, & pressées, s'insinuent à travers les pores de la pellicule déliée qui couvre la langue, & vont frapper les petites tubérosités qui sont entre cette petite peau & la chair de la langue. Alors il y a dans l'âme une perception de saveur. Et parceque les parties de ces petits mamelons de la langue ne sont pas disposées de la même manière dans différentes personnes, & dans la même personne en différents temps, il arrive que la *gustation* d'une saveur n'est pas la même dans différentes personnes, ou dans la même personne considérée en des temps différens. Voyez GOUT.

L'usage du mot de *gustation* est rare; on ne doit point l'employer dans le discours ordinaire, mais seulement dans les ouvrages de Physique & de Médecine.

GUSTAVE. f. m. *Gustavus*. Nom d'homme usité en Allemagne, & particulièrement en Suède. Le grand *Gustave-Adolphe*, Roi de Suède, fut tué à la bataille de Lutzen, en 1632.

GUSTAVEBOURG. *Gustaviburgum*. C'étoit une forteresse d'Allemagne, que Gustave-Adolphe fit construire dans le Landgraviat de Darmstat, au confluent du Mein & du Rhin, l'an 1632. Elle fut abandonnée l'an 1635; & elle est maintenant ruinée. MATY.

GUSTROW. Ville du Duché de Meckelbourg, en Basse-Saxe. *Gustrovium*. Elle est dans la Wandalie, à six lieues de Rostock, vers le midi, & à dix de Swerin, vers l'Orient. Elle est capitale du Duché de Meckelbourg *Gustrow*, & elle a un château, où les Ducs font leur résidence ordinaire. MATY. *Long. 30 d. 18 m. lat. 53 d. 57 m.*

G U T.

GUTE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Scandie. Il habitoit dans les provinces de Suède, qui portent maintenant le nom de Gothie. *Guta*. Quelques Géographes prétendent que les anciens Goths prirent leur origine d'eux.

GUTLAND ou GUTLANDE. Voyez GOTIE.

GUTTE-GOMME. f. f. Voyez GOMME-GUTTE.

GUTTENZEL. Abbaye de Suabe. *Guttencella*. Elle est dans un beau pays, sur la rivière de Rott, au levant de Biberach. Cette Abbaye fondée environ l'an 1330, a été fort riche; mais elle est extrêmement déchuë. MATY.

GUTTONAIRE. f. m. Espèce de milice à cheval chez les Romains. *Guttonarius*. Ce nom ne se donnoit pas seulement aux Cavaliers, mais encore au cheval. Voici d'où ce nom venoit, & ce qu'il signifioit. *Guttus* en Latin est, comme nous allons le dire, un vase qui a une ouverture fort étroite, d'où la liqueur ne tombe que goutte à goutte, & lentement. De-là on avoit fait *Guttonarius*, pour signifier un cheval qui va lentement & pas à pas, ensuite on le donna au Cavalier même. Voyez VÉGÈCE, L. I, c. 56, & L. IV, c. 6. Et SUMAISE sur Jule Capitolin, p. 246 & 247, où il remarque fort bien que dans Végèce il faut lire *Gottonarios*, au-lieu de *Cottonarios*, que les copistes y avoient mis.

GUTTURAL, ALE. adj. Terme usité en Anatomie, désigne les parties relatives au gosier. L'artère *gutturale* est une branche de la carotide externe.

En

En termes de Grammaire, on appelle lettre *gutturale*, celle qui se prononce du gosier. Son *guttural*. Le G & le Q sont des lettres *gutturales*. La langue Espagnole & la langue Allemande ont beaucoup de lettres *gutturales*. La langue François n'a point d'aspiration forte, ni de ces lettres que les Doctes nomment *gutturales*. ВУН.

GUTTUS. f. m. Nom purement Latin, dont les Antiquaires sont obligés de se servir, parceque nous n'avons point de nom François qui y réponde. *Guttus*. C'étoit un vase dont le Sacrificateur se servoit chez les Romains pour prendre le vin des sacrifices, & le répandre goutte à goutte, d'où lui venoit le nom de *Guttus*, dit Varron, *L. IV. De Ling. Lat.* Voyez VIGENÈRE sur Tite-Live, *T. I, p. 1227*. Le vase que cet Auteur donne pour le *Guttus*, & qu'il a fait graver, est celui qu'on voit sur les médailles & d'autres monumens antiques, qui s'allonge d'un côté en couloir, ou en canal, comme pour faire tomber le vin.

GUTZKOW. Petite ville de la Poméranie Suédoise, contrée du Cercle de la haute-Saxe. *Gutzkovia*, *Gutzovium*. Elle est capitale du Comté de *Gutzkow*, & située sur la rivière de Péne, au midi de Gripfwalde, & à l'occident d'Anclau. MATY.

Le Comté de *Gutzkow*, *Gutskoviensis Comitatus*, petit pays de la Poméranie Suédoise, en Haute-Saxe. Il est borné au sud par le Duché de Stétin; au levant par la rivière de Péne, qui le sépare de l'île d'Usédon; au couchant par le Duché de Bard, & par celui de Meckelbourg: il a au nord la mer Baltique. Ses lieux principaux sont *Gutzkow*, capitale, Gripfwalde, Loitz & Lassan. MATY.

GWODAN ou **GWOTAN**. Voyez WODAN.

G U Y.

GUY. Voyez GUI.

GUYABO ou **GUYAVA**. Voyez GUAYAVA.

GUYER ou **GIAER**. Petite rivière du Dauphiné en France. *Guja*, *Guivia*. Elle prend sa source à la grande Chartreuse, coule le long des confins de la Savoie, arrose le Pont de Beauvoisin & S. Genis, & se décharge peu après dans le Rhône. MATY.

GUYPUSCOA. Voyez GUIPUSCOA.

GUYTIS. f. m. Arbre du Brésil, dont il y a plusieurs espèces. Le premier est nommé *Guytis-Iba*. Il est grand, rameux, & surpasse le chêne en hauteur, solidité & durée. Son écorce est grise; ses feuilles sont rangées alternativement, oblongues, lanugineuses, ayant presque la figure d'une langue. Son bois est employé par les Menuisiers. Ses fleurs sont disposées comme un long épi, petites & jaunes. Son fruit est plus gros qu'une pomme, rond, mais inégal & bossu, brun, rempli de pulpe molle, jaune, odorante, d'un goût doux & agréable, sentant le pain nouvellement cuit. On l'appelle *Guyti-coroya*. Il renferme un noyau gros comme un œuf d'oie & de la même figure; & une amande blanche.

Le second est plus petit que le premier; mais il est plus beau. On l'appelle *Guyti-toroba*. Ses feuilles ressemblent à celles du Noyer, d'un vert agréable, épaisses & lisses au toucher. Il porte beaucoup de fleurs aux extrémités de ses rameaux. Elles sont belles, grandes comme celles du tilleul, & de la même odeur, jaunes. Son fruit est gros comme une orange, mais de la figure d'une poire, inégal en sa superficie, de couleur purpurine, jaunâtre quand il est mûr, d'un goût doux. Son noyau est gros comme une noix grise luisante.

Le troisième est plus menu & plus bas que les précédens. Ses feuilles sont oblongues, luisantes, garnies en-dessous de laine blanche. Ses fleurs sont blanches & petites; ses fruits, de la grosseur d'un œuf de poule, sont jaunes, peu charnus, & d'un goût doux. Son noyau est ovale, velu & gros comme une noix, renfermant une amande sèche, amère & astringente.

Tome IV.

G U Z.

GUZ. f. m. C'est l'aune dont on se sert à Mocha pour mesurer les longueurs. On l'appelle aussi Couit.

GUZARATE. Royaume. Voyez CAMBAYE. On dit aussi *Guzurate*. Voyez ce mot.

GUZUNTINA. Nom d'une partie du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Numidia nova*. Elle comprend les Royaumes de Bugie & de Constantine.

GUZURATE. Royaume des Indes. La capitale de ce Royaume est Amadabat, située par les 23 degrés de latitude, & les 116 degrés 30 minutes de longitude. Le Royaume de *Guzurate* est abondant en grains; on y fait des toiles d'or & d'argent, & des étoffes de soie; on y travaille en orfèvrerie, & en bijoux de toutes sortes.

G Y.

GY LES NONAINS. *Gaicum Nonnarum*, *Gaicum Monasterium*. Ce lieu est dans le Gàinois sur le Loin, à trois lieues de Montargis. Il est ainsi nommé *Gy les Nonains*, parcequ'il y a un Monastère de Nonains, c'est-à-dire, de Religieuses; & *Gy* s'est fait de *Gaicum*, *Gaic*, *Gay*, *Gy*. Dom Morin, dans son Histoire de Gàinois, écrit *Gii*. A quatre lieues de Montargis est le bourg de *Gii*, où est un Prieuré & Monastère de Religieuses de l'Ordre de Saint Benoît, qui dépend de l'Abbaye de Farmoutier en Brie. Ce lieu est fort ancien. MORIN. Le Prieuré a haute justice, moyenne & basse. IDEM.

G Y F.

GYFHORN. Petite ville, avec un beau château. *Gyfhornia*. Elle est dans le Duché de Lunebourg, en Basse-Saxe, au confluent de l'Isa dans l'Aller, au levant de Zell, & au nord de Wolfenbutel. MATY.

G Y G.

GYGÈS. f. m. Nom d'un faux dieu. *Gyges*. Hésiode dans sa Théogonie, v. 140 & suiv. dit que *Gygès* étoit fils du Ciel & de la Terre, qu'il avoit cent mains & cinquante têtes; qu'il étoit puissant, qu'il se brouilla avec son père, que Saturne en colère le lia & l'enferma sous terre, que Jupiter le délivra, qu'il lui confia & à ses frères Biarée & Cottus, la garde des Titans dans le Tartare. Voyez *Ib. v. 668 & 734*. Vossius, de *Idolol. L. III, c. 2*, dit que ces trois frères sont des vents, que le nom *Gygès* vient de ce qu'ils étoient renfermés sous terre; car *γυγῆος* signifie *obscur*, *ténébreux*.

G Y M.

GYMNASE. f. m. Lieu d'exercice, lieu où l'on fait des exercices du corps. Ce mot se dit des édifices publics chez les Grecs & chez les Romains, où ceux qui vouloient s'instruire s'exerçoient à lutter, à jeter le disque, & à d'autres jeux propres à fortifier le corps. *Gymnasium*. On les nommoit ainsi à cause de la nudité des athlètes, *palestres*, à cause de la lutte, & quelquefois *thermes*, chez les Romains, parceque l'appartement des bains en faisoit partie. Les *Gymnases* ou *Palestres* étoient des espèces d'Académies entretenues aux dépens du public. Là les jeunes gens étoient sous la direction de différens Maîtres, qui employoient les moyens les plus efficaces, pour leur endurcir le corps aux fatigues des jeux publics. BURETTE, *Ac. des B. L. T. I, p. 220*.

Si l'on en croit Solon dans Lucien, *Anachars* & Cicéron, de *Orat. L. II, n. 8* ou *21*, les Grecs ont été les premiers qui ont eu des *Gymnases*; & entre les Grecs, les Lacédémoniens; après eux les Athéniens. Vitruve décrit fort au long, *L. XV, c. 11*, comme les *Gymnases* étoient construits, & la forme qu'on leur donnoit.

Ce mot vient du Grec *γυμνάσιον*.
GYMNASIARQUE. f. m. C'étoit le premier des Officiers d'un Gymnase, & celui qui en avoit la surintendance. *Gymnasiarcha*. C'est lui que Plaute appelle *Gymnasi Præfectus*. *Bacchid. Act. III, Scen. 3, v. 20*. Ce *Gymnasiarque* régloit tout ce qui regardoit la police du Gymnase : il avoit juridiction sur les Athlètes & sur tous les jeunes gens qui venoient y apprendre les exercices ; il étoit le dispensateur des récompenses & des châtimens ; & pour marque de son pouvoir sur ce dernier article, il avoit droit de porter une baguette, & d'en faire porter devant lui par ses Bedeaux, toujours prêts à exécuter ses ordres, lorsqu'il s'agissoit de punir ceux qui contrevenoient aux loix athlétiques.

Il paroît même que cet Officier exerçoit dans le Gymnase une espèce de sacerdoce, & qu'il y prenoit soin des choses sacrées. Pausanias dit que le *Gymnasiarque* d'Olympie célébroit tous les ans l'anniversaire d'Ætolus.

Les prérogatives du *Gymnasiarque* alloient jusqu'à lui permettre de célébrer des jeux en son nom, comme il est facile de le recueillir d'une ancienne inscription publiée par Fulvius Ursinus, où il est parlé de Baton le *Gymnasiarque*, qui avoit donné des jeux gymniques en l'honneur d'Hercule & de Mercure pour la santé du Prince, dans lesquels il avoit proposé des prix pour les Combattans. Plutarque, dans la vie de Marc-Antoine, nous représente ce Romain au milieu d'Athènes, se dépouillant de toutes les marques de sa dignité pour prendre l'équipage de *Gymnasiarque*, & en faire publiquement les fonctions. BURETTE, *Académ. des Bell. Lett. Mém. T. I, p. 234*.

Le *Gymnasiarque* n'étoit pas réputé Magistrat chez les Grecs. Le *Gymnasiarque* avoit sous lui deux Officiers qui l'aideroient au gouvernement du Gymnase. Le premier s'appelloit *Xystarque*, & l'autre *Gymnaste*. Voyez ces mots. Ils avoient sous eux plusieurs autres Officiers subalternes, ou valets, pour le service ou pour l'instruction de la jeunesse qu'on mettoit entre leurs mains. Le Citoyen préposé aux Athlètes s'appeloit *Gymnasiarque*, il fournissoit l'huile nécessaire pour la lutte, l'un des jeux de la Bacchanale. TOURREIL.

Ce mot vient de *γυμνάσιον*, Gymnase, lieu d'exercice, & de *ἀρχή*, Gouvernement. *Gymnasiarque*, celui qui a le gouvernement, l'intendance d'un Gymnase.

GYMNASTE. f. m. L'un des Officiers du Gymnase. Celui qui enseignoit l'Art Gymnastique aux Athlètes. *Gymnasta*. On désignoit par différens noms les Officiers du Gymnase, destinés à l'instruction des Athlètes. Ils s'appelloient *Epistata*, *Pædotriba*, *Gymnaste*, *Alipta*, *Iatralipta*. Les anciens Auteurs emploient souvent ces termes à-peu-près dans la même signification ; cependant Galien établit une différence considérable entre le *Gymnaste* & le *Pædotriba*. Le *Gymnaste* joignoit à la science des exercices un discernement exact de toutes leurs propriétés par rapport à la santé, au lieu que le *Pædotriba*, peu inquiet sur ce dernier article, bornoit ses connoissances au détail mécanique de ces exercices, & ses soins à former de bons Athlètes. Néanmoins la plupart des Auteurs confondent ces deux Officiers, & Pollux entr'autres, *L. III, c. 30, Sect. 154*, appelle *Pædotribe* & *Gymnaste*, celui qui présidoit aux lieux d'exercice, & aux exercices mêmes. *Acad. des Bell. Lett. T. I. Mém. p. 235*. Quoique les termes d'*Alipta* & *Iatralipta* ne marquent originairement que ceux dont l'emploi étoit d'oindre les Athlètes, ils se prennent aussi pour les Maîtres d'exercices, c'est-à-dire, pour le *Gymnaste* & le *Pædotriba*. Voyez CICÉRON, *Epist. ad Famil. L. I, Ep. 9*, & ARISTOTE, *Eth. ad Nicocl. L. II, c. 1*. On ne doit pas s'imaginer que pour être bon *Gymnaste*, il fût nécessaire d'avoir brillé dans les jeux publics ; on en trouvoit quantité de cette profession, au rapport de Galien, qui n'étoient que de très-médiocres Athlètes, & que nulle victoire n'avoit

jamais illustrés. IDEM. L'antiquité nous a conservé les noms de plusieurs de ces Maîtres de Palestre, que l'on trouvera dans l'Agonistique de Dufaur, *L. II, c. 6*.

GYMNASTÉRION ou **SPELIARIUM**. Endroit particulier dans les gymnases, espèce de garde-robe où l'on quittoit ses habits, soit pour le bain, soit pour les exercices, & où on les reprenoit ensuite.

GYMNASTIQUE. f. f. L'Art d'exercer le corps. *Gymnastica*, *Gymnastice*. La lutte, la course appartiennent à la *Gymnastique*. La *Gymnastique* comprend tous les exercices du corps. La course, soit à pied, soit à cheval, l'escrime, le disque ou le palet, la paume, l'exercice de la lance, &c. Aujourd'hui nous pouvons y ajouter le mail, le balon, le volan, la danse, la promenade, &c. On ne faisoit point ces exercices nud du temps d'Homère. On avoit toujours un caleçon. On ne commença à s'en passer qu'à la trente-deuxième Olympiade, & ce fut un nommé Orsippus qui en introduisit la coutume ; car ayant été vaincu parceque son caleçon ou son campestre se défit & l'embarrassa, il n'en prit plus, & les autres l'imitèrent dans la suite.

La partie de la Médecine qui régloit les exercices du corps par rapport à la santé, s'appeloit aussi *Gymnastique*. Elle traite des règles qui doivent s'observer dans toutes sortes d'exercices pour la conservation de la santé. On dit que l'invention en est due à un certain Hérodicus, originaire de Selymbre, ville de Thrace, ou, selon quelques autres, de Lentine, en Sicile. HARRIS. Hoffman compte cinquante-cinq exercices de la *Gymnastique*. Jérôme Mercurialis a fait un excellent Traité Latin de la *Gymnastique*, intitulé de *Arte Gymnastica*.

GYMNASTIQUE militaire, & *Gymnastique* médicinale. Ceux qui cultivoient la *Gymnastique* par rapport à la guerre ou à la conservation de leur santé, ne s'appeloient point Athlètes. L'on désignoit la *Gymnastique* des Athlètes par différens noms : on l'appeloit Athlétique : Gymnique, à cause de la nudité des Athlètes : Agonistique, à cause des jeux publics (*ἀγῶνες*) qui en étoient le principal objet, & à l'institution desquels est dû l'établissement de cette profession. BURETTE, *Académie des Belles Lettres*. Le fréquent retour des jeux établis dans les principales villes de la Grèce, est ce qui contribua le plus à mettre en crédit la *Gymnastique* des Athlètes. IDEM.

Ces mots & les suivans sont Grecs, & viennent de *γυμνός*, nud ; parceque pour faire ces exercices plus librement, on quittoit ses habits, & qu'on se mettoit ou nud, ou presque nud. Voyez MARTIAL, *L. III, Ep. 67*, & on se frottoit d'huile. Tous ces mots sont nécessaires, & d'usage dans des Ouvrages d'érudition.

GYMNIQUE. adj. Terme d'Antiquité. *Gymnicus*. Qui appartient aux exercices du corps. Les jeux *Gymniques* sont ceux qui exercent le corps, comme la course, la lutte. Ces mots de *Gymnastique* & de *Gymnique* ne se disent que des exercices de corps des Anciens, & encore de ceux qui exercent tout le corps : on ne le diroit pas de la Musique, qui n'exerce qu'un organe particulier, &c. mais de la course des chariots, de la danse, de l'exercice des lances, du palet ou disque, & de la lutte, &c. *Gymnicus*. C'étoient ces exercices qui se faisoient aux jeux Olympiques, Néméens, Pythiens & Isthmiens, chez les Grecs & chez les Romains, dans le Cirque, & qui s'appeloient Πένταθλον en Grec, & *Quinquertium*, ou *Quinquatrium* en Latin. Les Athlètes sacrifioient toutes sortes de voluptés au desir de vaincre, & les Maîtres d'escrime pouffoient les loix qu'ils prescrivoient sur ce point à ceux qui se préparoient aux combats *Gymniques*, jusqu'à leur défendre la vue des belles personnes, comme nous l'apprenons de Saint Basile. *Académie des Belles Lettres, T. I, Mém. p. 223*.

GYMNIQUE. f. f. se dit aussi pour *Gymnastique* ; c'est-

à dire, la science des exercices qu'on apprenoit aux Athlètes. Professer la *Gymnique*.

GYMNOPIÉDICE ou **GYMNOPIÉDIQUE**. f. f. Sorte de danse chez les Anciens. *Gymnopadice*. C'étoit une danse Bachique, dit Athénée, que les jeunes gens dansoient tout nuds, avec un mouvement de corps, dit-il, assez agréable, mais interrompu, & figurant ensemble des bras & des pieds, d'une manière plaisante, & qui représentoit une espèce de lutte.

Ce mot vient de *γυμνός*, nud, & *παις*, enfant, jeune homme.

GYMNOPIÉDIE. f. f. Espèce de danse religieuse chez les Lacédémoniens. *Gymnopodia*. Elle se dançoit pendant les sacrifices par des jeunes gens nuds, qui chantoient en même-temps une chanson à l'honneur d'Apollon. C'est un certain Terpandre, ou Terpander, qui l'inventa.

Ce mot vient de *γυμνός*, nud, & *παις*, enfant.

GYMNO SOPHISTES. f. m. pl. Anciens Philosophes Indiens, ainsi nommés parcequ'ils marchaient nuds. *Gymnosophiste*. On prétend que les *Gymnosophistes* s'abstenoient de toutes sortes de voluptés. C'est dans l'île de Maçua en Ethiopie que demeuroient les anciens *Gymnosophistes*, qui avoient inventé les lettres hiéroglyphiques, & qui s'adonnoient à la contemplation des choses de la nature, sans se soucier d'habits, ni de la délicatesse du manger. ABLANC. Marmol, L. X, c. 9.

Le mot de *Gymnosophiste* vient du Grec *γυμνοσοφιστής*, qui signifie la même chose, c'est-à-dire, Sophiste, ou Philosophe nud. On donna le nom de *Gymnosophistes* aux Philosophes des Indes, que la chaleur excessive du pays faisoit aller nuds, comme on nomma Péripatéticiens ceux qui traitoient de la Philosophie en marchant.

G Y N.

GYNÉCÉE. f. m. *Gynæceum* ou *Gynæconitis*. Lieu séparé, & particulier chez les Anciens, où les femmes se retiroient pour n'être point vues des hommes. Appartement des femmes. Ce mot vient du mot Grec *γυνή*, femme, & *οἶκος*, maison.

On a autrefois appelé *gynécée* en France, & dans quelques Etats voisins, des espèces de manufactures où plusieurs femmes & filles travailloient en soie & en laine. Nos manufactures de points de France étoient une espèce de *gynécée*. Le mot de *gynécée* a quelquefois été pris en mauvaise part, parceque les libertins y alloient pour satisfaire leur passion, & ils trouvoient assez souvent des filles & des femmes qui les écoutoient. Cet établissement de *gynécées* vient de ce qui se pratiquoit sous les Empereurs Romains, qui avoient établi des manufactures sous le nom de *gynécée*, où l'on faisoit les habits pour la Maison de l'Empereur. Il est parlé de *gynécées* dans le Code Théodosien, dans le Code de Justinien, & dans plusieurs Auteurs.

GYNÉCÉE est le nom d'un livre où le Récollet Artus du Mourier s'est donné la liberté d'assigner des jours à son choix aux saintes & aux femmes pieuses, dont il ne trouvoit ni la fête, ni le jour de la mort. CHASTELAIN.

GYNÉCIAIRE. f. m. Ouvrier qui travaille dans le gynécée. *Gynæciarius*. Les hommes faisoient le métier de tisserand & de tailleur dans les gynécées; les femmes filaient la laine & la soie que les hommes employoient à faire des étoffes. Quelquefois on condamnoit les hommes à travailler dans le gynécée pour le Prince, à-peu-près comme on les condamne aujourd'hui à servir sur les galères: du moins ce travail étoit une corvée que les Princes exigeoient de leurs sujets, hommes & femmes, qu'ils faisoient travailler pour eux; & c'étoient ces hommes qui travailloient dans les Manufactures nommées gynécées, qu'on appelloit *Gynéciaires*.

Le mot de *Gynéciaire* vient de *Gynæciarius*, & il a la même origine que celui de gynécée. On a donné le nom de *Gynéciaire* même aux hommes, parcequ'ils travailloient dans des manufactures où il y avoit

plus de femmes que d'hommes, & qu'on appelloit pour cette raison gynécées.

GYNÉCOCRATIE. f. f. Etat où les femmes peuvent gouverner, ou gouvernement. *Gynæocratia*. L'Espagne & l'Angleterre sont des *Gynécocraties*. Je ne trouve point dans nos Auteurs François *gynécocratie*, mais je trouve *gynécocratique*, comme on le verra tout-à-l'heure: mais si l'on peut dire celui-ci, on peut se servir de celui-là, qui est son primitif, & ce terme est utile pour éviter des circonlocutions.

Ce mot vient de *γυνή*, *γυναικός*, femme, & de *κράτος*, autorité, pouvoir, gouvernement: *Gynécocratie*, gouvernement de femme.

GYNÉCOCRATIQUE. adj. m. & f. qui se dit des Etats où les femmes gouvernent, ou peuvent gouverner, & avoir la souveraine autorité: *Gynæocraticus*. L'expérience a toujours fait connoître que les gouvernements *Gynécocratiques* apportoient plus souvent des troubles & des changemens; que la paix & la tranquillité; ce qui n'arrive pas si souvent aux Etats auxquels les hommes commandent, & dont la couronne passe de lance en lance, & non de quenouille en quenouille. FAVYN, *Hist. de Nav. L. VII, p. 296*, ou de lance en quenouille, & de quenouille en lance: car le gouvernement *Gynécocratique* dit tout cela, & passe de mâle en femelle, & de femelle en mâle.

GYNÉCOCRATUMÉNIEN. f. ou adj. m. Nom propre; selon Hoffman, Maty, &c. mais plutôt selon Pline, L. VI, c. 7, surnom de quelques Sauromates, ou d'un ancien peuple de la Sarmatie Européenne. *Sauromata Gynæocratumenus*. Les *Gynécocratuméniens*, ou Sauromates *Gynécocratuméniens* habitoient sur le bord oriental du Tanais, vers son embouchure dans les Palus Méotides.

Le mot de *Gynécocratuméniens* vient de *γυνή*, *γυναικός*, femme, & *κατάμεινος*, vaincu, de *καταίω*, vaincre, qui a été vaincu par une femme. La cause de leur nom, selon quelques-uns, est qu'il n'y avoit aucune femme chez les *Gynécocratuméniens*. Ils se marioient avec les Amazones, à condition que les mâles seroient à eux, & que les femelles resteroient aux Amazones. Ils furent ainsi nommés; dit le P. Hardouin dans ses Notes sur Pline, parcequ'après un combat qu'ils perdirent sur les bords du Thermodoon, contre les Amazones, ils eurent commerce avec elles, pour leur donner des enfans. *Et quod victricibus obsequantur ad procurandam eis sobolem*. Voyez l'Auteur du *Periplus Ponti Euxini*, Denys le Géographe, v. 656, & Avienus, v. 865; Maty écrit *Gynécocratuménien*; mais mal; il faut dire *Gynécocratuméniens*. Pline les appelle maris des Amazones, *Amazonum connubia*. Car, comme le P. Hardouin l'a remarqué, il faut ôter, *unde*, que quelques gens peu intelligens ont ajouté au texte de Pline, *unde Amazonum connubia*, mais qui ne se trouve point dans deux manuscrits de la Bibliothèque Royale, ni dans deux autres de celle de M. Colbert, & que le sens ne demande point. Ceux qui prennent les Amazones pour un peuple fabuleux, en disent autant des *Gynécocratuméniens*.

GYNÉCONOME. f. m. Nom d'un Magistrat d'Athènes; qui avoit inspection sur les femmes. *Gynæconomus*. Les *Gynéconomes* étoient les Censeurs des femmes. Il y en avoit vingt: Ils s'informoient de la vie & des mœurs des Dames de la ville, punissoient celles qui se comportoient mal, & qui sortoient des bornes de la pudeur & de la modestie qui convient au sexe. Ils exposoient dans un lieu public la liste de celles qu'ils avoient condamnées à quelque amende, ou à d'autres peines.

Ce mot vient de *γυνή*, *γυναικός*, femme, & *νόμος*, Loi.

GYNGLYME. f. m. Terme d'Anatomie. Voyez GINGLYME & DIARTHROSE.

GYNIDÉ. f. m. Androgyné, ou Hermaphrodite, qui a les deux sexes. *Gynis*, *Androgynus*. C'est la même chose qu'Androgyne. A Emèse en Syrie, les païens profanèrent l'Eglise nouvellement bâtie, la dédiant à Bacchus, qu'ils nommoient *Gynide* ou Androgyne, parcequ'ils lui donnoient les deux sexes, & ils y pla-

cèrent son idole. FLEURY. Ce mot est Grec : *γυνή*, de *γυνή*, femme. Etant masculin, il signifie un homme qui est femme.

G Y P.

GYP. f. m. Pierre transparente comme le talc & qui se trouve parmi celles de plâtre, qui se délaie, & dont on fait le plâtre très-fin. En Latin *gypsum*. On dit plus communément *gypse*. Il n'est pas différent du plâtre. Dans l'Histoire naturelle on appelle *gykses*, ou pierres gypseuses, toutes les pierres que l'action du feu change en plâtre.

Ces mots & les deux suivans viennent du nom Latin *gypsum*, plâtre.

GYPDATES. Nom qu'on donnoit aux esclaves exposés en vente dans les places publiques, non pas parcequ'ils avoient les fouliers frottés de blanc ou de craie, (c'est la signification du mot Latin *gypsum*), mais parceque les esclaves exposés en vente avoient les pieds nus & couverts de blanc ou de craie. Ceux que l'on faisoit venir de Bithinie ou de Cappadoce, pour être vendus à Rome, étoient exposés de cette manière.

Altera quos nudo traducit Gallia talo.

JUVEN. Sat. 7, l. 3.

Pline, Ovide, Properce; &c. nous marquent clairement cette coutume.

GYPSE, ÉE. adj. Qui est rempli, couvert ou enduit de plâtre. *Gypso vestitus*. Vigneul Marville dit qu'un homme mourut pour avoir trop mangé de champignons en ragout, sa rate s'étant, dit-il, *gypsee* à l'excès.

GYPSEUX, EUSE. adj. Terme de Médecine. *Lapidofus*. Les Médecins appellent une goutte *gypseuse*, celle qui produit des nœuds aux articles, remplis d'une matière blanche comme du plâtre. *Lapidosa podagra*.

Dans l'Histoire naturelle, pierre *gypseuse* & pierre à plâtre sont termes synonymes.

G Y R.

GYROMANCE ou GYROMANTIE. f. f. Sorte de divination qui se pratique en marchant en rond, ou en tournant autour d'un cercle, sur la circonférence duquel étoient tracées des lettres ou d'autres caractères significatifs. A force de tourner, on s'étourdissoit, on tomboit, & de l'assemblage des lettres qui se trouvoient aux endroits où l'on avoit fait des chûtes, on tiroit des présages pour l'avenir.

Ce mot est formé de deux mots Grecs, *γυρός*, cercle, rond, & *μαντεία*, divination.

GYRON. Petite rivière du Haut-Languedoc, en France; Gyro. Elle a sa source près de Puilaurens, & se décharge dans la Garonne, entre Toulouze & Verdun. MATY.

GYROVAGUE. Voyez GIROVAGUE.



H

H f. f. Suivant l'ancienne appellation qui prononce *ache*, & masculin suivant l'appellation moderne, qui prononce cette lettre comme une simple aspiration, telle qu'elle est dans la première lettre de *héros*. C'est la huitième lettre de l'alphabet.

Varron, de *Re Rust.* L. III, c. 1, appelle l'*h*, *afflatus*, caractère qui marque l'aspiration. Martianus Capella dit qu'elle se prononce en serrant un peu le gosier. Voyez le Grammairien Diomède, p. 46 & 83, sur la force de cette lettre.

Quelques Grammairiens ont douté si l'*h* étoit une lettre. Ils disent que ce n'est qu'une simple aspiration. Ce que nous avons dit au mot *aspiration*, montre que l'*h*, comme toutes les autres aspirées, dès-là qu'elle est aspirée, & par-là même qu'elle est aspirée, est non-seulement une lettre, mais encore une véritable consonne, puisqu'il est un mouvement, un effort du gosier pour modifier le son de la voyelle qui suit, comme il paroît dans ces mots *hallebarde*, *héros*, *hibou*, *hollande*, *hure*. Il est vrai que dans plusieurs mots qui commencent par une *h*, l'aspiration est très-foible & même insensible, alors l'*h* ne fait point sa fonction; mais elle ne cesse pas plus d'être consonne pour cela, que plusieurs consonnes qu'on écrit & qu'on ne prononce point, comme l'*r* dans l'infinitif des verbes, *chanter*, *parler*, &c. l'*s* finale du nom de *Jésus*, quand il est joint avec celui de *Christ*, *Jésus-Christ*, & la même lettre dans le mot de *Christ*, quand il est joint à celui de *Jésus*, le *p* dans le mot de temps, le *g* dans les mots de long, étang, &c.

M. l'Abbé Regnier n'est pas de ce sentiment, il prétend que l'*h* n'est pas une consonne, & qu'elle est seulement la marque d'une aspiration; il est visible qu'on doit conclure de cette notion, que l'*h* est une consonne, & par conséquent, une lettre; car le son d'une voyelle est autrement modifié quand cette voyelle est aspirée, que quand elle ne l'est pas; par exemple, le son de l'*e* est autrement modifié quand on dit un *héros*, que quand on dit un *étage*: donc le caractère qui sert à marquer cette modification, est une consonne: autrement il faudroit dire que l'*s* & le *z* ne sont point des lettres, mais qu'elles sont seulement la marque d'un sifflement; l'*s* d'un sifflement rude, & le *z* d'un sifflement doux; & il n'y a point de consonne qu'on ne dût retrancher du nombre des lettres: les consonnes labiales *b*, *p*, &c. pourroit-on dire, ne sont point des lettres, mais seulement la marque d'un certain mouvement des lèvres, & ainsi des autres; & si nous n'avions qu'une consonne labiale, elle ne cesseroit pas d'être une lettre, pour être seule de son espèce. On doit conclure de tout ceci que l'*h* est une lettre, & une lettre qui est consonne gutturale, c'est-à-dire, une consonne à la prononciation de laquelle le gosier concourt d'une manière sensible & particulière, & plus qu'aucun autre organe de la parole.

M. Ménage distingue deux sortes d'*h*: l'une aspirée, qui est consonne, & l'autre muette, qui est voyelle: il est hors de doute que l'*h* aspirée est une consonne; mais l'*h* muette n'est point une voyelle, puisqu'elle n'a point de son particulier & différent de celui de la voyelle, ni de la diphthongue qui suit.

L'*h* ne se prononce point dans les mots qui ont une *h*, quand ils viennent du Latin, & n'empêche pas l'élosion, quand un *e* féminin précède le mot; mais si elle est consonne, elle s'aspire fortement, & empêche l'élosion. Cette règle souffre un petit nombre d'exceptions, comme *héros*, *harpie*, *hérène*, *ha-*

leter, *hennissement*, & quelques autres où l'*h* est aspirée, bien qu'ils descendent du Latin. Voyez VAUGELAS, au premier article de ses Remarques. Quelques-uns ne l'aspirent point dans le nom de *Henri*, & écrivent le regne d'*Henri* le Grand. BOUILLON.

Tous les mots François, dont l'étymologie est Latine, & qui commencent par une *h*, ne sont point aspirés: ceux au contraire dont l'origine est barbare, ont une aspiration. Pour voir que cette règle est simple & sûre, on n'a qu'à jeter les yeux sur la liste des mots aspirés, dressée par M. l'Abbé d'Olivet, dans son Traité de la Profodie François. (On trouve aussi une liste de ces mots dans la Grammaire Françoisé du P. Buffier, & dans celle de M. Restaut.) Il est vrai qu'on aspire l'*h* dans *hauteur*, qui vient d'*altus*; dans *haleter*, qui vient d'*halitus*, dans *héros*, qui est un mot tout Latin. Voilà à quoi se réduisent toutes les exceptions.

Ces exceptions sont fondées en raison. Si l'on n'aspiroit pas l'*h* dans *hauteur*, cela feroit une équivoque par rapport au mot *auteur*: d'ailleurs l'*h* n'est point dans le mot Latin. Le mot *haleter*, sans l'*h* aspirée, seroit moins expressif. A l'égard du mot *héros*, outre qu'il est originairement Grec, il est justé qu'un mot qui exprime un objet grand & admirable, se prononce avec cette espèce d'effort qui est dans l'aspiration; mais pour ce qui est en général des mots que nous avons empruntés des langues Barbares, c'est-à-dire, du Celtique, du Teutonique & du Gothique, l'usage est invariable, & l'*h* est toujours aspirée. . . *Obs. sur les Ecrits Mod.*

L'*h* étant précédée d'un *c*, ces deux lettres ont le son que l'on donne en Hébreu à la lettre *ch* quand elle a un point sur la corne qui est à droite: ce son approche fort de celui de l'*j* consonne, & qui est encore plus fort, comme dans *charité*, *chérir*, *chicaner*, *chucheter*, *chyle*. Dans la plupart des mots qui sont dérivés du Grec, & qui commencent dans cette langue par la lettre *χ*, le *ch* qui les commence en François, a le son du *k*, qui est un son dur, ferme & sec, comme dans *écho*, *choriste*, que l'on prononce *éko*, *koriste*, quelquefois le son s'adoucit, & est un peu mouillé, comme celui de *qu* dans *qui* & *que*. Tel est-il dans les mots *chirromancie*, *chersonèse*, *chœur*, &c. mais quand après *ch* il suit une *r*, le son de *ch* est toujours ferme comme celui de la lettre *k*; par exemple, *chrême*, *christ*.

L'*h* se trouve dans certains mots après l'*r* & le *t*, comme *Rhétorique*, *Théologie*, &c. elle ne se fait point sentir dans la prononciation de ces mots, elle sert seulement à en faire connoître l'origine, & marque dans ceux où elle est après un *t*, que ces mots en Grec sont écrits avec un *θ*; ou s'ils sont Hébreux; Chaldéens, Syriaques ou Arabes, qu'ils viennent du *t* aspiré de ces langues-là; par exemple, du *ת*, *thau* en Hébreu, en Chaldéen & en Syriaque, & du *تس* en Arabe. Dans ceux où l'*h* est après une *r*, elle marque l'aspiration ou l'esprit que l'on donne en Grec à la lettre *p*. La même lettre *h* se trouve souvent dans les mots pris de la langue Gothique ou de ses dialectes, elle ne se prononce point dans ces mots, elle en marque seulement l'origine, *Thibaud*, *Théodat*, *Thorismond*, &c. sont de cette espèce. On trouve aussi *Chlodoveus*, *Clodomir*, & même *Hludovicus*; de la langue des vieux Francs, comme on le dira ci-après.

L'*h* après un *p* se prononce avec le *p* comme une *f*, *phase*, *phénomène*, *phlegmon*, *phlébotomie*, *philistins*, *phinéez*, *philosophie*, *phocéens*, &c. Ces mots sont la plupart des mots propres ou des mots d'art; tirés du Grec ou des langues Orientales, & en Grec ils s'écrivent avec un *φ* & avec un *ψ* dans les autres:

Il y a quantité d'autres observations à faire sur la manière dont cette *h* se prononce, soit qu'elle se trouve au commencement, soit qu'elle se trouve au milieu des mots; mais comme il seroit trop long de les rapporter ici, on se contentera de le faire à mesure que ces sortes de mots se rencontreront dans leur ordre. Seulement remarquera-t-on ici, que lorsque l'on ne dira rien sur cette *h*, ce sera une marque qu'elle ne devra point se prononcer. Dans le dialogue des Lettres imité de Lucien, l'*h* se plaint qu'on la bannit presque de tous les mots, & demande son congé pour sortir de l'Alphabet.

L'*h* s'est mise souvent pour une *f*; car on a dit *haba* pour *faba*, & les Anciens disoient *farreum* pour *horreum*; mais c'est principalement dans la langue Espagnole que ce changement s'est fait. Presque tous les mots qu'elle a conservés du Latin, commençant par *f*, l'ont changée en *h*; par exemple, *hablar*, *fabulari*, parler; *habo*, *favus*, rayon de miel; *hado*, *fatum*, destin; *halcon*, *falco*, faucon; *hambre*, *fames*, faim; *harina*, *farina*, farine; *hava*, *fava*, fève; *haz*, *facies*, face; *hazer*, *facere*, faire; *hebrero*, *februarius*, février; *hander*, *findere*, fendre; *heno*, *fœnum*, foin; *heris*, *ferire*, frapper; *hierro*, *ferrum*, fer; *hervor*, *servor*, ferveur; *hez*, *fœx*, lie; *hiel*, *fel*, fiel; *higo*, *ficus*, figue; *hyjo*, *filius*, fils; *heja*, *filia*, fille; *honda*, *funda*, fronde, &c. L'accent âpre des Grecs qui est la même chose que l'*h*, s'est aussi souvent changé en *s*, *Αλς*, *sal*; *ἑπτα*, *septem*; *ἕξ*, *sex*; *ἕρπες*, *serpo*; *ἕρπιδες*, *serpillum*; *ἑμις*, *semis*; *ἕς*, *sus*, &c. l'*h* s'est encore mise pour quelques autres lettres, à ce que l'on prétend. Voyez PASSERAT, de *Litterarum inter se cognatione ac permutatione*.

L'*h* s'est mise autrefois pour *ch*. Ainsi de *Chlodoveus* on a fait & écrit *Hludovicus*, qui se trouve dans toutes les anciennes monnoies & sur les titres du IX & X^e siècle; car c'est pour cette raison que l'on écrivoit *Hludovicus*, avec une *h*. Dans la suite le son de cette *h* s'étant fort affoibli ou entièrement supprimé, on a aussi retranché l'*h*, & l'on n'a plus écrit que *Ludovicus*. On trouve aussi *Hlotaire*, comme *Hlouis*. Sur quoi il est bon de remarquer, dit le Père Lobineau, dans le Gloss. de son Hist. de Bret. que cette diversité est venue de la différence de la prononciation. Ceux qui ne pouvoient prononcer la gutturale, par où ces deux mots commencent, substituoient un *c* à la place; mais ceux qui étoient accoutumés à la prononcer, l'écrivoient aussi. Ceux qui ne pouvoient prononcer cette gutturale, l'ont enfin retranchée entièrement, & ont dit, *Louis*, *Lotaire*, &c. Quelques Savans ont conjecturé que cette *h* devoit être séparée du nom, & qu'elle signifioit *Seigneur*, du Latin, *Herus*, ou de l'Allemand, *Herr*. Comme le *d* que les Espagnols mettent souvent devant les noms propres, *D. Phelipe*, pour dire, *Dom Philippe*; mais comme elle se trouve aussi au commencement des noms de plusieurs villes, il est plus apparent que cette lettre n'étoit mise à la tête des noms que pour marquer la rude prononciation des vieux François. LE BLANC. De plus, la prononciation de la gutturale devant l'*l* est restée dans quelques cantons du diocèse de S. Malo, où les paysans disent une *hleſ*, une *hloche*, un *hloistre*. On peut conjecturer de-là que les paysans de ces cantons ne viennent point des anciens Celtes ou des anciens Armoriques, mais que ce sont des Francs qui s'établirent dans ces quartiers-là.

On trouve aussi l'*h* devant le *c*, *hcarolus*, *hcalenda*, pour *karolus*, *kalenda*, dans la suite on a retranché l'*h*, & le *k* ne s'écrit plus depuis assez longtemps, si ce n'est dans fort peu de mots. L'*h* devant un *c*, *hc* se trouve sur-tout dans les Chartres des Lombards.

Plusieurs retranchent aussi cette lettre des mots où elle devoit être, *trésor*, *téâtre*, *métode*, *icnographie*, &c. pour *thésor*, *théâtre*, *méthode*, *ichnographie*, &c. selon que l'origine Grecque de ces mots le demanderoit. Mais on la conserve sur-tout dans

les mots des arts, comme sont ceux de Philosophie, de Mathématique, de Médecine, d'Anatomie, &c. parceque ceux qui écrivent de ces arts, savent l'origine, l'étymologie, l'orthographe des mots qu'ils empruntent des langues savantes, & que ces mots ne sont point assez dans l'usage du peuple, pour qu'il puisse prescrire contre celui des habiles gens.

Une *H* couronnée sur la monnoie, est la marque d'une monnoie d'Henri III.

H est le caractère par lequel on distingue la monnoie qui est fabriquée à la Rochelle.

Chez les Anciens l'*H* étoit une lettre numérale, qui signifioit 200, suivant ce vers :

H quoque ducentos per se designat habendos.

Et quand il y avoit un titre au-dessus, *H*, elle signifioit deux cens mille. Voyez ce qu'on a remarqué sur la lettre E.

H. Les Hollandois emploient cette lettre en leurs Gazettes avec ces deux autres, L. P. pour dire, Leurs Hautes Puissances, L. H. P. titre que se donnent ces Républicains.

On s'en sert aussi pour abrégier le mot de Hauteſſe, titre du Grand-Seigneur, S. H. Sa Hauteſſe.

Hh. Quelques savans Hébraïſans expriment le *h*, *heth* des Hébreux, Chaldéens, Syriens, & le *hha* des Arabes, par deux *hh*, *Hhananias*, *Elhhanan*. Apparemment en cet endroit du *Jad Hahhazakah*, il y a de l'erreur des Copistes. P. Souc. *Rec. de Diff. Crit.* p. 254. R. Meir, plus rigide en cela que les autres *Hhachamin*. Id. p. 256. *Johhanan*. Id. p. 261. *Muhhamed*, c'est-à-dire, Mahomet, comme nous disons dans notre langue. Nous avons suivi cette pratique dans ce Dictionnaire, afin de faire sentir la différence du *h*, du *η*, du *h*, c'est-à-dire, *h*, *hh* & *ch*.

Dans la prononciation familière l'*h* de certains mots ne s'aspire point, quoiqu'elle soit aspirée dans une prononciation soutenue; ainsi dans la prononciation ordinaire, on prononce une *hallebarde*, comme s'il y avoit un *allebarde*, & alors l'*h* est muette.

Dans la langue Françoisé, il n'y a que les interjections *ah*, *eh*, *ch*, & quelques noms propres, qui finissent par une *h*. Dans les interjections l'*h* finale s'aspire; dans les noms propres elle ne se prononce nullement *Abimélech*, *Goliath*, &c. & si elle est précédée d'un *p*, ces deux lettres prennent le son de l'*f*, *Joseph*. Voyez la Grammaire de M. l'Abbé Regnier & celle du P. Buffier.

H A.

HA. (l'*h* s'aspire) exclamation qu'on fait dans plusieurs passions, comme dans la douleur, *ha* le ventre, *ha* la tête, *ha* je me meurs; dans la colère, *ha* coquin, je te tiens; dans le désir, *ha* si je puis sortir d'affaire; & en cent autres occasions. Quelquefois on confond ce mot avec l'interjection *ah*.

HA HA. Interjection admirative, qui se dit à la vue de quelque chose qui surprend ou qui donne quelque émotion. *Ha ha!* vous voilà donc de retour. *Ha ha!* vous en aurez. *Ha ha!* coquin, vous avez l'audace d'aller sur nos brisées. MOL. *Ha, ha, ha!* Ma foi cela est tout-à-fait drôle. ID. Dans Paris, par raillerie, on appelle les culs-de-sac, rues de *ha ha*, parceque ceux qui entrent dans ces rues n'y trouvant point d'issue, témoignent leur surprise en disant *ha ha*. Voyez encore plus bas HA HA.

C'est encore par ce mot répété plusieurs fois qu'on exprime le son du rire, *ha, ha, ha*.

Guichart cherche dans la langue Hébraïque l'origine de ce mot ou de cette interjection; mais il ne faut la chercher que dans la nature: ce son est si naturel & si simple, que tous les hommes le forment sans peine d'eux-mêmes, & sans l'avoir appris: il est dans toutes les langues, parceque c'est la nature qui le forme sans réflexion.

HAAG, HAG. Petite ville du Duché de Bavière en Allemagne. *Haga*. Elle est située sur une colline, près de la rivière d'Iom, entre Burckhausen & Freysingue. *Haag* est capitale d'un Comté qui a eu ses Comtes particuliers jusqu'en 1667, qu'après la mort de Ladislas, dernier de sa race, il fut incorporé au Duché de Bavière. **MATY.**

HAAG. Voyez **HAYE.**

HAB. Lac de Prusse, long de quinze lieues, & large de deux, entre les villes de Mont-Royal & de Dantzick. Le vulgaire le nomme la nouvelle mer.

HABAANS. f. m. pl. Vieux mot, qui a été dit de ceux qui aspiraient à quelque chose, comme s'ils eussent été béans ou aboyans après.

HABACHE, ou HABÈCHE. f. m. & f. Nom du plus ancien peuple de la Lybie. Strabon les nomme *Abaches*, & ceux du pays, *Habachis*, ou *Habèches*. Ces peuples se divisent en cinq Communautés ou Tribus, dont la plupart demeurent dans des maisons, d'autres errent par les campagnes, comme les Arabes, cherchant de l'eau & des pâturages pour leurs troupeaux. **D'ABLANC.** Marmol, *L. VIII, c. 1.* Ces cinq Tribus sont les Sénègues, les Quanézéris, les Terres, les Lénites & les Berdos.

HABACUC, ou HHABAKUK. f. m. Nom de l'un des douze petits Prophètes, dont les Prophéties sont dans les livres Canoniques de l'ancien Testament. On ne fait point précisément en quel temps *Habacuc* prophétisa; mais comme il prédit la ruine des Juifs par les Chaldéens, on conclut qu'il prophétisoit avant Sédécias, ou du temps de Manassès. La Prophétie d'*Habacuc* ne comprend que trois Chapitres. On écrit aussi *Abacuc*. En Hébreu, c'est un π , *hheeth*, aspiration très-forte. Ce nom signifie *luteur*, ou *qui embrasse*, *qui étrecint fortement*. Les Traducteurs Grecs l'appellent *Ambakoum*.

HABAD. Contrée d'Afrique, au Royaume de Fez. Il y a aussi dans la Palestine une ville de ce nom, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortellius.

HABAR. Ville du Royaume de Fez. *Habar*. Elle est dans la Province de Fez, à deux lieues de Fez, sur la pente d'une montagne. *Habar* avoit été fondé par un Morabite, premier Alfaqui de la grande Mosquée: il a été détruit dans la guerre de Saïd. **MARMOL, L. IV, c. 22.**

HABAR est aussi le nom d'une ville de Perse, sur la route de Sultanie à Kôm. **TAVERNIER, Voyage de Perse, T. I.**

HABAS. Voy. **ABISSINIE.**

HABASCON. f. m. Racine qui croît dans la Virginie, & qui est de la figure & de la grosseur de nos panais. Les Indiens en mangent. Elle est apéritive.

HABASE. f. m. Nom du douzième mois de l'année Ethiopienne. *Habase* ou *Habafus*. Il a trente jours comme les autres, & l'année Ethiopienne commençant au dix-neuvième d'Août, le premier jour de ce mois répond au dix-huitième de Juillet.

HABAT, ou HASBAT. Province du Royaume de Fez, en Barbarie. *Habata*, *Hafhata*, *Tingitana*. Elle est environnée du côté du nord par la mer Méditerranée, par le détroit de Gibraltar & la Méditerranée; au couchant, par l'Océan Atlantique, & les Marais de la Province d'Algar, & vers le midi elle confine avec les Provinces d'Errif & de Fez, dont la rivière d'Erguille ou de Guasca, la sépare. Ses villes principales sont Arzille, Tetegnina ou Tetouan; Ceuta, qui est au pouvoir des Espagnols, Alcaçar Ceguer, ou Cazar Ezzagir & Tanger, que les Portugais ont possédées & ensuite abandonnées. C'est la Tingitane des Anciens. **MARMOL, L. IV, c. 42.**

HABBE. f. m. Vieux mot. Havre.

HABDALA, HABHDALAH. f. f. Séparation, division. Nom Hébreu d'une cérémonie qui se pratique tous

les jours de Sabbath chez les Juifs, sur le soir *Habdalah*, *separatio*, *divisio*. A la fin du jour de Sabbath, lorsqu'il commence à paroître quelques étoiles, chaque père de famille fait allumer un cierge ou flambeau, ou bien une lampe à deux mèches: on prépare une petite cassette pleine d'aromates; on prend un verre de vin, on chante ou l'on recite une prière; on bénit le vin & les aromates; on les haitre; & après quelques cérémonies qu'on fait auprès du cierge ou de la lampe, on renverse un peu du vin bénit, chacun en goutte ensuite, & en se séparant, on se souhaite mutuellement, non pas le bon soir, mais la bonne semaine. **Voy. BUXTORF, Synag. Jud. c. XVI, p. 340 & suiv.**

Ce mot est Hébreu & signifie *separation*; il vient de בדל , *badal*, *separer*, *diviser*. Cette cérémonie s'appelle ainsi, parceque c'est la séparation du jour du Sabbath de la semaine qui commence, & elle a été établie pour empêcher les Juifs de précipiter la fin du Sabbath.

HABE. f. f. Terme de Relation. Habit des Arabes. *Vestis*, *toga*. Ils n'ont pour tous habillemens qu'une casaque, tout d'une venue, qu'ils appellent *habe*, qui est de gros camelot rayé de blanc & de noir. **D. C. Voyage de Levant.** Les Arabes de Barbarie qu'on nomme Arabes, & qui demeurent en troupes sous des tentes à la campagne, méprisant ceux des villes, ont aussi un habit à peu près semblable, au rapport de Figuéroa. C'est une grande veste blanche faite de poil de chèvre & de lin, qui leur descend jusqu'aux talons, avec des manches aussi larges que celles des Moines de S. Benoît & de S. Bernard, & ils ont un capuchon comme celui de ces Religieux sur la tête.

HABÈCHE. Voyez **HABACHE.**

HABETDEUM. Nom d'homme. *Habetdeum*. C'est le nom d'un Saint Evêque d'Afrique, qui dans la persécution des Vandales fut relégué dans la ville de Tamale, & y souffrit la mort pour la foi. Antoine, Evêque de Tamale, Arien, voyant que tous les tourmens n'étoient point capables d'ébranler *Habetdeum*, lui fit lier les pieds & les mains avec de grosses cordes, & fermer la bouche, afin qu'il ne pût crier. Puis il fit répandre de l'eau sur lui, croyant par-là le rebaptiser; mais le Saint Evêque se moqua de cette vision. **BAILLET.** *Habetdeum* de Mazarane, Diacre Donatiste, parle souvent dans les Conférences de Carthage. **TILLEMONT.**

Ce mot est composé de deux mots Latins, *habet*, il a, & *Deum*, Dieu. Mais j'ai déjà dit ailleurs mon sentiment sur ces sortes de noms Carthaginois; car ce n'est qu'en Afrique & aux environs de Carthage, qu'on en trouve. Je crois donc que ce ne sont point les véritables noms Carthaginois que portoient les hommes à qui on les donne, mais des traductions Latines de leurs noms Carthaginois. Ce nom est composé de deux mots Latins, *habet* & *Deum*, & signifie, *il a, il possède Dieu*. Je ne doute nullement que ce nom, & les noms semblables de quelques Africains, comme *Deogratias*, *Quodvultdeus*, &c. ne soient des traductions Latines de leurs noms Puniques: les noms Puniques aussi-bien que les Phéniciens & Hébreux, étoient souvent des compositions semblables, comme il seroit aisé de le prouver par un grand nombre de noms Puniques. Ainsi le véritable nom de S. *Habet Deum* pourroit être חבזל , *Achazel*, *Achazael*, ou *Achaziel*, qui signifie en Hébreu, & par conséquent en Phénicien & en Punique, la même chose que *Habetdeum*.

HABILE. adj. m. & f. C'est proprement celui qui a acquis des connoissances qui se réduisent en pratique. On dit d'un Prédicateur & d'un Avocat, qu'ils sont *habiles*. *Peritus*, *doctus*, *aptus*. Les plus *habiles* gens ne sont pas ceux qui font la plus grande fortune; il n'y a que ceux qui sont *habiles* à flatter, à tromper, &c. *Habile* ne suppose pas toujours de l'érudition. Cela va plus aux affaires & à la conduite, qu'au savoir. Sans savoir ni Grec, ni Latin, on peut être fort *habile* homme. On a dit de deux grands hommes, que l'un fait bien les siècles passés, & l'autre

tre le siècle présent, c'est-à-dire, que l'un est fort savant & l'autre fort *habile*. BOUH. Il n'est pas étonnant si en étudiant, ni les maîtres, ni les écoliers ne deviennent pas plus *habiles*, quoiqu'ils se fassent plus doctes. MONT. Cependant quoiqu'*habile* dans sa fine signification, n'emporte qu'adresse & industrie, il ne laisse pas d'avoir la signification commune de *savant*; & on dit tous les jours, d'un Docteur qui fait tout, que c'est un *habile* homme; mais sa signification est déterminée par la matière ou par les substantifs qu'on y joint. Que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'éloquence & la poésie, & qu'elle traite les *habiles* Ecrivains de gens inutiles dans les Etats. DISC. D'EL. Il signifie là, savoir & érudition. Le Prince de Condé renoit pour maxime qu'un *habile* Général peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. BOSS. Il signifie là, sagesse & conduite. Peu de gens ont de cet esprit naturel qui fait que l'on est *habile* & agréable. LE CH. DE M. Une main si *habile* eût sauvé l'Etat, si l'Etat eût pu être sauvé. FL.

HABILE, savant, docte, synonymes. Fixons, d'après M. l'Abbé Girard, la vraie signification de ces mots. L'*habile* semble plus entendu. Les connoissances qui se réduisent en pratique rendent *habile*. Nous devenons *habiles* par l'expérience. Le *savant* semble plus profond. Nous devenons savans par la méditation. Le *docte* est plus universel. Nous devenons doctes par la lecture. Voyez DOCTE & SAVANT.

Ce mot vient du Latin, *habilis*; mais *habilis*, selon le P. Pézron, est pris des Celtes, qui disent *habil*, pour signifier le même.

HABILE se dit aussi de tout ouvrier qui excelle en son art. C'est un *habile* Peintre, un *habile* Sculpteur, parce que ces arts supposent un apprentissage. Par cette raison on ne doit pas dire un *habile* Poète, un *habile* Orateur, à moins qu'on n'entende celui qui se tire adroitement d'un sujet épineux. On le dit aussi de ceux qui excellent en d'autres choses que dans les arts mécaniques. Mondori étoit un des plus *habiles* Comédiens de son temps. MÉN.

HABILE se dit aussi pour adroit, *sagax*, *solers*. Il étoit *habile* à cacher ses entreprises. ABLANC. Les hommes sont si *habiles* à se déguiser, qu'on ne peut pénétrer leurs véritables intentions. BELL. Les plus *habiles* à imposer passent pour avoir le plus de mérite. ID. Un Ministre *habile* à cacher ses desseins. Dans ce sens ce n'est pas toujours un terme de louange. Ainsi on dit un *habile* fripon.

HABILE se dit aussi dans le style familier, des gens expéditifs, qui font beaucoup de travail en peu de temps. *Promptus*, *facilis*. Ce Conseiller est *habile* & expéditif; il a bientôt vu & jugé un procès. Ce courrier est *habile*, il est venu de Lyon à Paris en 36 heures.

HABILE se dit en Jurisprudence de celui qui a des dispositions propres pour faire quelque chose, ou des qualités suffisantes pour la recevoir, qui est capable, qui a droit. *Aptus*. Un bâtard, un étranger, ne sont pas *habiles* à succéder. Un eunuque, un borgne, ne sont pas *habiles* à recevoir les Ordres sacrés sans dispense. Cet homme n'a que tels & tels parens *habiles* à se porter, à se dire héritiers.

HABILE à se porter héritier, est celui qui est héritier présumé d'un défunt, qui a un droit formé à la succession. Mais celui qui peut se porter héritier, n'est pas héritier qu'il n'en ait pris la qualité, ou qu'il n'ait fait acte d'héritier, parce que nul n'est héritier qui ne veur. Ainsi les héritiers présumés d'un défunt peuvent renoncer à la succession quand bon leur semble, pourvu qu'ils n'aient point fait acte d'héritier, & alors ils sont déchargés de toutes les dettes & autres charges de la succession.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme est *habile* à succéder, pour dire, qu'il est alerte & vif sur ses intérêts.

HABILE à exercer le retrait lignager. C'est celui qui étant né d'un légitime mariage, est parent & lignager du vendeur du côté & ligne d'où est venu l'hé-

ritage. Un fils exhéredé pour cause légitime, ne perd point le droit de retrait, parce que l'exhéredation n'ôte pas le droit de famille; elle en empêche seulement l'effet par rapport à la succession du testateur.

HABILEMENT. adv. D'une manière habile, adroite, intelligente, prompt, expéditive. *Peritè*, *expeditè*. Cet écolier a répondu fort *habilement*. Ce prisonnier s'est sauvé fort *habilement*. Cet ouvrier travaille fort *habilement*. Jamais Auteur ne fut plus industrieux que Tacite à démêler *habilement* les intrigues du cabinet. AMELOT. Souvent il y a plus de mérite à se tirer *habilement* d'un mauvais pas, qu'à ne point faire de fautes. BELL.

HABILETÉ. f. f. Qualité de celui qui est habile. Voy. ce mot. L'*habileté* a beaucoup de rapport avec la capacité & l'intelligence. C'est proprement la facilité qu'on a acquise de réduire en pratique ses connoissances. La capacité a rapport à la connoissance des préceptes; elle s'acquiert par l'étude. L'*habileté* en a davantage à leur application; elle s'acquiert par la pratique. Avec de la capacité on est propre à entreprendre: avec de l'*habileté* on est propre à réussir. Ce Médecin a une grande *habileté*, une grande expérience. Il a été pris pour dupe avec toute son *habileté*. Ce Charlatan fait des tours de cartes avec une grande *habileté*. On a souvent employé le mot d'*habileté* pour *habileté*. C'est une grande *habileté* que de savoir cacher son *habileté*. M. DE LA R. L'art d'imposer & de se couvrir passe pour une grande *habileté* parmi les Politiques. LE P. RA. L'*habileté* qui n'est point conduite par la justice, doit passer pour fraude & pour tromperie, plutôt que pour *habileté*. M. DU BOIS. Il signifie conduite dans toutes ces phrases. BOUH. Il y a bien de la différence entre l'*habileté* & la finesse. S. RÉAL. Tacite ne reconnoît presque d'autre mérite que l'adresse & l'*habileté*. AMELOT. Mais ce terme, dont nos meilleurs Ecrivains ont fait usage, ne se dit plus qu'au Palais. Voy. HABILITÉ.

HABILISSIME. adj. superlatif. Très-habile. *Eruditissimus*, *peritissimus*. On ne s'en sert guère que dans le discours ou dans une lettre. Il n'entre point dans un discours sérieux. BOUH.

HABILITATION. f. f. Terme de Jurisprudence. Espèce d'émancipation. Comme en Provence le mariage n'émancipe pas les enfans de famille, on insère dans les contrats de mariage une clause qu'on appelle d'*habilitation*: elle rend l'enfant habile à faire toutes sortes de contrats, & à acquérir pour lui-même; mais il n'acquiert pas la faculté de tester: c'est en quoi elle diffère de l'émancipation.

HABILITÉ. f. f. Aptitude. Il n'a guère d'usage qu'en termes de Pratique, & dans cette phrase, *habilité* à succéder. Voyez HABILÉTÉ.

HABILITER. v. a. Terme de Jurisprudence. Rendre quelqu'un capable de faire, de recevoir quelque chose, lever les obstacles qui l'en empêchoient. *Aptum*, *idoneum reddere*. **Habiliter** un mineur, c'est le pourvoir d'un curateur, pour être idoine à tester en Justice, soit en demandant, soit en défendant. Un bâtard est *habilité* par la légitimation à recevoir des successions, des Bénéfices, se faire Prêtre. **Habiliter** un procès, se dit, quand les parties dressent leurs procédures, leurs pièces, leurs productions, pour être mises entre les mains des Juges, pour avoir droit & jugement.

HABILITÉ, ÉE. part.

S'HABILITER. Vieux mot. Être habile, se montrer habile à quelque chose, être capable. *Posse*.

*Le Roi du Ciel, dont la main merveilleuse
Jette où lui plaît la foudre périlleuse,
Ne s'y pourroit lui-même habiliter.*

MAROT.

HABILLAGE. f. m. Terme de Cuisinier & de Rôtisseur. C'est la peine que le Cuisinier ou le Rôtisseur a de plumer, de vider, de larder, de piquer, de bar-

der des volailles ou du gibier, en général la préparation pour les mettre en broche, pour les faire cuire. Il faut donner rant pour l'*habillage* de ces perdrix, de ces becaflès, &c. *Preparatio.*

☞ **HABILLEMENT.** f. m. (mouillez les deux ll.) On en fait ordinairement un synonyme de vêtement & habit; mais on doit entendre par ce mot tout ce qui sert à couvrir & à parer le corps. *Indumentum.* Voilà un *habillement* de gout, un magnifique *habillement.*

☞ **HABILLEMENT,** vêtement, habit. On nous donne aussi ces trois mots comme synonymes dans le Dictionnaire de l'Académie. Ils sont néanmoins distingués par une idée particulière qui empêche de les employer indifféremment l'un pour l'autre. *Vêtement* exprime simplement ce qui sert à couvrir le corps, & comprend tout ce qui est destiné à cet usage, même la coiffure & la chaussure. *Habit* ne signifie que ce qui est robe, ou ce qui tient de la robe, ce qui est l'ouvrage du Tailleur ou de la Couturière. *Voyez* ces deux mots.

☞ Mais *habillement*, dit M. l'Abbé Girard, a une signification beaucoup plus composée. Outre l'essentiel de vêtir, il renferme dans son idée un rapport à la forme & à la façon dont on est vêtu; & son district s'étend, non seulement à tout ce qui sert à couvrir le corps, mais encore à la parure & à tout ce qui n'est que pur ornement, comme les rubans, les colliers, les pierreries: c'est par cette raison qu'on dit la description d'un *habillement* de cérémonie & de théâtre.

☞ Le justaucorps, la veste, la culotte, la robe, le corset, la jupe, sont des *habits*; mais la chemise & la cravate ne le sont point, quoiqu'ils soient *vêtements*; & l'épée n'est ni *habit*, ni *vêtement*, quoiqu'elle soit de l'*habillement* du Cavalier.

HABILLEMENT DE TÊTE. *Capitis tegmen.* C'est un heaume, un casque. Il ne se dit guère que des armures de tête que portoient les Chevaliers à l'armée, & qu'ils mettent encore sur l'écu de leurs armes. On dit armure de tête. *Voyez* ARME & ARMURE.

On disoit aussi autrefois qu'une jacque de mailles étoit un *habillement* d'un homme de guerre.

HABILLER. Mouillez les deux ll. v. a. qui se dit ordinairement avec le pronom personnel. Mettre un habit à quelqu'un. *Vestem induere.* Un valet de chambre *habil* son Maître. Cet homme *s'habil* bien tout seul; il ne lui faut point de valet de chambre pour l'*habiller*. Il y a un Prêtre qui *s'habil* à la Sacristie, c'est-à-dire, qui prend les habits sacerdotaux pour dire la Messe.

HABILLER signifie aussi fournir, donner des habits. *Habiller* ses gens de livrées. Ce valet gagne de bons gages; mais aussi il *s'habil*, c'est-à-dire, on ne lui fournit point d'habit. A cette pompe funèbre on a *habillé* cent pauvres, c'est-à-dire, on leur a donné un morceau de drap pour se couvrir en assistant à la cérémonie.

☞ **HABILLER** se dit aussi du Tailleur qui fait les habits. Quel est le Tailleur qui vous *habil*? Un Philosophe se laisse *habiller* par son Tailleur, & il y a autant de ridicule à fuir la mode qu'à l'affecter. LA BRUY.

☞ On dit absolument qu'un Tailleur *habil* bien, pour dire, qu'il fait bien les habits, qu'il assortit bien les habits, les ornemens.

☞ On dit de même qu'une étoffe *habil* bien, pour dire qu'elle est souple, maniable, qu'elle joint bien sur le corps.

☞ Un homme qui *s'habil* bien, est un homme qui se met bien, dont les habits sont bien faits, bien assortis.

☞ **S'HABILLER** à la fripperie, c'est s'y fournir d'habits. On dit aussi d'un Peintre, d'un Sculpteur, qu'il *habil* bien ses figures, qu'il les *habil* à l'antique, à la moderne, pour dire, qu'il entend bien les draperies, qu'il leur donne des habits convenables & bienséans.

HABILLER se dit figurément en choses morales. Quoique la tristesse soit une passion qui n'a rien d'estima-

Tome IV.

ble, on en *habil* pourtant la sagesse & la vertu. MONT. Molière a *habillé* à la Françoisse l'Avare de Plaute, pour dire qu'il a accommodé cette Comédie aux mœurs & aux façons de parler Françoises. ☞ Un Traducteur doit conserver le caractère de son original, les mœurs, les manières antiques. S'il l'*habil* à la moderne, il le dénature.

Souvent j'*habil* en vers une maligne prose.
• BOIL.

HABILLER se dit aussi pour couvrir, envelopper.

Habiller chez Francœur le sucre & la cannelle.
BOIL.

☞ M. de Sévigné disoit que se fatder étoit *habiller* son visage.

☞ **HABILLER** une mauvaise action, la déguiser, la présenter sous des dehors favorables.

☞ On dit dans le même sens, *habiller* un conte. Le fond de ce conte est obscène; mais il est *habillé* de façon qu'on peut le lire. ACAD. FR.

HABILLER, est aussi un terme de cuisine & de boucherie, qui se dit de la première préparation qu'on fait aux viandes destinées pour manger. *Purgare.* *Habiller* un veau, c'est en ôter la peau, les tripes, le mettre en état d'être coupé & cuit. *Habiller* des oiseaux, c'est les plumer, les vider, les piquer, les larder, en sorte qu'ils soient prêts à mettre à la broche. ☞ On dit de même *habiller* du poisson, l'écailler, le vider, le mettre en état d'être accommodé à la cuisine. *Habillez-moi* ces poissons. *Pisces ceteros purga.* TER.

HABILLER, est aussi un terme de Potier, qui signifie, mettre des pieds & des anses à un vaisseau de terre. *Ornare, instruere.* *Habiller* un pot.

☞ **HABILLER** une peau, chez les Pelletiers. C'est la préparer à être employée aux divers ouvrages de pelletterie.

☞ **HABILLER** un cuir, chez les Tanneurs. C'est lui donner la première préparation pour le mettre au tan.

On dit aussi, qu'on *habil* du chanvre, quand on le passe par le seran.

HABILLER. Terme de Pêche. Les Pêcheurs de morue font des échafauds pour *habiller* la morue dessus. DENIS, P. I, C. 9. ☞ Lui couper la tête, l'éventrer, en ôter les intestins pour la mettre en état d'être salée.

HABILLÉ, ÉE. part.

HABILLÉ, en termes de Blason, se dit seulement des figures de l'homme & de la femme qui sont couvertes de leurs habits. Il ne faut pas dire vêtu; car ce mot, quoique d'ailleurs synonyme d'*habillé*, ne se dit que des écus *chappés*, ou *chaussés*, comme il a été expliqué à ces mots-là. On dit aussi, un navire d'or *habillé* d'argent: ce qui s'entend de ses voiles & agrêts.

HABILLEUR. f. m. Ouvrier Pelletier qui *habil* les peaux. *Pellio.*

☞ On le dit aussi dans toutes les acceptions du verbe *habiller*, de l'Ouvrier qui prépare les différentes matières.

☞ **HABIT.** f. m. Se dit de ce qui sert à couvrir le corps, mais en restreignant ce mot à ce qui est l'ouvrage du Tailleur ou de la Couturière. *Vestis.* *Habit*, dit M. l'Abbé Girard, ne signifie que ce qui est robe ou ce qui tient de la robe, en sorte que le linge, le chapeau & les souliers ne sont pas compris sous l'idée de ce mot. Le justaucorps, la veste, la culotte, la robe, la jupe, le corset sont des *habits*; mais la chemise & la cravate ne le sont point, quoiqu'ils soient vêtements. *Habit* d'homme. *Habit* de femme. *Habit* magnifique. *Habit* décent. *Habit* à la mode. Mettre un *habit*. Changer d'*habit*. Faire faire un *habit*. Faire retourner un *habit*. Pourquoi vous enorgueillissez-vous des honneurs qu'on rend, non pas à votre personne, mais seulement à la magnificence de vos *habits*? FL. Un *habit* doré donne des entrées où l'on ne seroit pas souffert, si l'on étoit mal vêtu. BELL. On respecte plus les gens par l'*habit* que par

M m m m

tout le reste. MÈN. Bien des gens dans le monde ressemblent aux Comédiens, qui changent d'*habit* selon le rôle qu'ils ont à jouer. BELL.

*Telle sous ses habits paroît & jeune & belle,
Qui n'est rien moins au fond que ce qu'elle paroît :
Ses habits cachent ce qu'elle est :
Ce que tu vois ce n'est pas elle.* CORN.

Chasseneuz, vulgè Chassanée, dans son Catalogue de la Gloire du monde, *part. 12, consider. 96*, dit avoir vu à Milan une femme qui avoit trois cens soixante-cinq *habits*, & qui en changeoit tous les jours. Elle en auroit eu sans doute trois cens soixante six, si l'année bissextile avoit eu cours dans ce temps-là. M. DE LA MONNOYE, *tom. 4 du Ménagiana, p. 178*.

Ce mot vient de *habitus*, selon Nicod.

Cooper un *habit* se dit par les Tailleurs, pour dire, tailler un *habit*. Se donner un *habit*; pour dire, se faire faire un *habit*. Les proverbes sont comme les *habits* antiques, qui ne servent qu'à des mascarades. BOUH. On dit qu'un *habit* est gâté, non-seulement lorsqu'il est taché, mais aussi lorsqu'il est mal fait. Votre Tailleur a gâté votre *habit*. *Habit* de ville, *habit* de campagne, de chasse; à la mode, à l'antique.

Dans les premiers temps de la Monarchie, l'*habit* royal étoit un manteau carré, tout blanc ordinairement, quelquefois mi-parti de bleu, long par devant jusques aux pieds, traînant beaucoup par derrière, & descendant sur les côtés à-peu-près jusques à la ceinture. Dans une Mosaïque faite du temps de Charlemagne, laquelle se voit encore à Rome dans l'Eglise de Sainte-Suzanne, ce Prince est représenté avec un manteau royal de la forme dont je le dépeins. LE GENDRE.

Les *habits* d'un ancien Chevalier ou Ecuyer étoient une chemise brodée d'or par le cou, & par les poignets. On lui mettoit sur sa chemise une manière de camisole faite de petits anneaux de fer joints ensemble en forme de mailles. Par dessus cette jacque de mailles, autrement appelée Haubert, il avoit un pourpoint de buffe, une cotte d'armes, & sur le tout un grand manteau taillé comme est aujourd'hui celui de Rois & des Pairs. ID.

L'HABIT long étoit autrefois celui des gens de distinction; ils ne portoient l'*habit* court qu'à l'armée & à la campagne: l'ornement principal de l'un & de l'autre consistoit à être bordé de martre Zibeline, d'Hermine ou de menu vair. On s'avisait sous Charles V d'armoirier les *habits*, je veux dire, de les chamarrer depuis le haut jusques en bas de toutes les pièces de son écu. Cette mascarade dura cent ans. Louis XI bannit l'*habit* long. Louis XII le reprit; on le quitta sous François I. Un gout de ce Prince fut de taillader son pourpoint. Henri II portoit un jupon, pour haut de chausses des trouffes des Pages, & un petit manteau qui n'alloit guère qu'à la ceinture. Les fils s'habillèrent comme le père. Depuis Henri IV, les *habits* d'hommes & de femmes ont si souvent changé de modes, qu'il seroit ennuyeux d'en faire ici le détail. LE GENDRE.

HABIT, se dit aussi des vêtements qui servent d'ornement, tant à l'Eglise, que dans les pompes & cérémonies. Les *habits* pontificaux, sont la mitre & la chape, que portent le Pape, les Evêques & les Abbés Réguliers officians. L'*habit* Ecclésiastique, c'est l'*habit* que portent les Ecclésiastiques. L'*habit* Ecclésiastique commença vers le temps de saint Grégoire, c'est-à-dire, au quatrième siècle, à être distingué de l'*habit* laïque: l'établissement des nations Barbares en fut la cause; car les laïcs s'habillèrent comme ces nations, auxquelles ils étoient soumis; mais les Clercs gardèrent l'*habit* Romain. L'Abbé Boileau a fait un traité de l'*habit* Ecclésiastique, dans lequel il prétend, contre les Réglemens des Prélats, la coutume & le sentiment général, que l'*habit* Ecclésiastique doit être un *habit* court, & que l'*habit* court est plus décent qu'un *habit* long. Les *habits* sacerdotaux ne se dit

qu'au pluriel. Ce sont les ornemens ou *habits* dont les Prêtres sont revêtus, quand ils célèbrent le saint Sacrifice de la Messe. Les *habits* royaux, ceux que le Roi porte aux grandes cérémonies.

On dit aussi des cérémonies que font les particuliers, il avoit son *habit* de noces, son *habit* des Dimanches, des bonnes fêtes. L'*habit* des jours ouvriers. Un *habit* brodé, chamarré. Un *habit* de deuil tout uni.

HABIT, se dit aussi de ces vêtements uniformes que portent les Religieux & Religieuses, & qui marquent l'Ordre dans lequel ils ont fait profession. L'*habit* de S. Benoît, de S. Augustin. En ce sens on dit absolument, que quelqu'un a pris l'*habit*, pour dire, qu'il commence son noviciat de Religion; qu'il quitte l'*habit*, quand il renonce à son Ordre. On dit aussi, le petit *habit* de la Vierge, qui est un scapulaire, ou autre marque qu'on porte par devotion. Dans l'Ordre de Fontévrard, on nomme la demeure des Religieux de l'Ordre qui servent de Chapelains & de Confesseurs aux Dames, auxquelles ils sont soumis, l'*habit*.

Les Religieux n'ont point introduit de nouveauté, & n'ont point cherché de singularité dans leurs *habits*. Les Fondateurs d'Ordre, qui ont d'abord habité les déserts & solitudes, n'ont donné à leurs Religieux que les *habits* communs aux Paysans. S. Athanase, parlant des *habits* de S. Antoine, dit qu'ils consistoient dans un cilice, deux peaux de brebis, & un manteau. S. Jérôme dit, dans la vie de S. Hilarion, qu'il n'avoit qu'un cilice, une saie de paysan, & un manteau de peaux. C'étoient alors les *habits* des gens de la campagne. Saint Benoît reçut des mains de saint Romain un *habit* de peaux, dont il se revêtit dans le desert de Sublac. Grégor. I. II, *Dialogue, C. 17*. Il paroît qu'il donna à ses disciples les mêmes *habits*, avant que d'avoir écrit sa règle; car S. Placide, après avoir été retiré de l'eau par S. Maur, dit qu'il avoit vu dessus sa tête la *pélice* de l'Abbé; ce qui marque, dit le P. Delle, *Antiq. Monast. T. II, C. 4*, que S. Placide prenoit S. Maur pour S. Benoît, parcequ'il étoit vêtu comme lui. Les peaux de brebis étoient alors en Orient & en Occident l'*habit* commun des bergers, des Paysans, des gens qui demeuroient dans les montagnes, comme il est encore en usage en Italie, parmi ces sortes de gens, qui appellent *pélices* ces sortes d'habillemens. Les Ordres Religieux, ou Communautés, qui ont été établis pour vivre dans les villes, & travailler auprès du prochain, ont pris l'*habit* que portoient les Ecclésiastiques au temps de l'institution de ces Ordres. Ainsi S. Dominie donna à ses disciples l'*habit* des Chanoines Réguliers, tel qu'il l'avoit porté jusques-là lui même. Les Jésuites; les Barnabites, les Théatins, les Oratoriens, &c. ont l'*habit* des Ecclésiastiques au temps de leurs Fondateurs. Ce qui fait qu'ils sont différens aujourd'hui, ou même fort extraordinaires, c'est que les Ordres Religieux n'ont point changé comme les autres, & qu'ils n'ont point suivi les modes qui se sont introduites.

HABIT, se dit encore des vêtements étrangers, ou fantastiques, qu'on prend pour se déguiser en des parties de divertissement, comme *habits* de masque, de ballet, de Comédie. En ce Carroufel il y avoit diverses Quadrilles avec des *habits* à l'Indienne, à la Turque, à la Romaine.

HABIT DE BORD. C'est ainsi qu'on appelle l'*habit* que porte à la mer un matelot. *Vestis nautica*.

On dit proverbialement, que l'*habit* ne fait pas le Moine; pour dire, que ce n'est pas assez de marquer à l'extérieur sa profession, il faut encore en observer la régularité. Ce proverbe est ancien, & Jean de Mehun l'a employé dans son Roman de la Rose, comme Pasquier l'a remarqué dans ses Recherches, *L. VIII, C. 11*.

Ma foi les beaux habits servent fort à la mine.

C'est un proverbe mis en vers par Regnier.

Et l'habit fait, sans plus, le maître ou le valet.

REGN.

On dit aussi de celui qui porte toujours un même habit, qu'il est comme un gouverneur de lions, qu'il a peur qu'on le méconnoisse.

HABITABLE. adj. m. & f. Qui est en état d'être habité, qui peut être habité. *Habitabilis*. Il faut faire bien des réparations dans cette maison, pour la rendre habitable. On a trouvé dans ces derniers siècles que la Zone torride & la Glaciale étoient habitables.

On dit quelquefois toute la terre habitable, pour désigner celle qui est, ou qu'on présume être habitée. On parle, on pense ainsi dans toute la terre habitable.

HABITACLE: s. m. Pauvre lieu où l'on demeure. *Habitaculum, domuncula*. Il ne se dit que par raillerie, ou dans un sens odieux. Ce bon Ermite vit saintement dans son petit habitacle. Voici un méchant habitacle. L'habitable des Démon.

HABITACLE. Habitation & demeure. Il ne se dit guère qu'en quelques phrases de l'écriture, & dans le style soutenu. L'habitable du Très-haut; l'habitable du Tout-puissant; les habitacles éternels; l'habitable des démons. A ces exemples, tirés de l'Académie Française, j'en joindrai un de la Satyre Ménippée; *in-octavo*, p. 2, où, en parlant du Louvre, on a mis en parenthèse (ancien Temple & Habitable des Rois de France.)

HABITACLE, terme de Marine, est un petit logement fait de planches qui est en façon d'armoire auprès du mât d'artimon: c'est le lieu où l'on enferme l'aiguille aimantée, ou la boussole; & pour cette raison il n'y a aucun morceau de fer tout autour. On y enferme aussi la lumière & l'horloge. Il y a quelquefois un habitacle pour le Pilote, & un autre pour le Timonier: on l'appelle autrement *Gésole*.

HABITACLE. s. m. vieux mot. Habitation.

HABITANT, ANTE. adj. & plus souvent s. Qui a établi sa demeure, sa résidence en quelque lieu, soit qu'il y ait demeuré de tout temps, *incola*, soit qu'il y soit venu d'ailleurs. *Accola*. On tient qu'il y a dans Paris sept à huit cens mille habitans. Les habitans de la campagne, les habitans d'un tel bourg, les habitans d'un tel village. On appelle les manans & habitans, ceux qui demeurent seulement dans les villages.

On dit poétiquement des oiseaux, que ce sont les habitans de l'air; des bêtes farouches, que ce sont les habitans des forêts, des déserts. On a appelé aussi les morts,

Noirs habitans de ces demeures sombres, &c.

HABITANT ou Colon, en parlant des Colonies, se dit d'un particulier auquel le Souverain a accordé des terres pour les défricher, les planter & les cultiver à son profit. *Voy. COLONIE, CONCESSION, &c.*

HABITANT, en termes de Jurisprudence, est celui qui a demeuré dans un lieu au moins pendant an & jour, & qui en conséquence peut jouir des droits, privilèges & prérogatives accordés aux habitans du lieu.

HABITANT, se dit uniquement par rapport au lieu de la résidence ordinaire, soit qu'il soit ville ou campagne. *Bourgeois* marque une résidence dans les villes. *Citoyen* a un rapport particulier à la société politique. Voyez ces mots.

HABITATION. s. f. Lieu où l'on demeure, que l'on habite. *Habitatio, domus*. Un Philosophe fait bien de se retirer dans une petite habitation à la campagne, pour mieux vaquer à la méditation. Une femme qui demande d'être séparée d'avec son mari de biens & d'habitation, doit prouver qu'il y a eu dissipation & sévices. *Servitia*. On lui a donné cette maison pour son habitation.

HABITATION, en Jurisprudence. Droit d'habitation. *Jus habitandi*. C'est une servitude personnelle,

consistant dans le droit de demeurer dans la maison d'autrui, sans payer les loyers. Ce droit diffère de l'usufruit, parcequ'il est restreint au besoin & à la nécessité; enforte que si une partie de la maison suffisoit à celui qui a droit d'habitation, l'autre partie seroit louée ou occupée par le propriétaire; au lieu que l'usufruit s'étend généralement sur toute la chose, sans avoir égard aux besoins de l'usufruitier. Un testateur peut léguer par un testament l'habitation dans une de ses maisons.

HABITATION est aussi un droit que l'on donne quelquefois, par contrat de mariage, à une femme, en cas de survie. Quand l'habitation est fixée par le contrat de mariage, ou si le choix est déferé à la femme, il faut suivre la loi qui est écrite. Si l'habitation est simplement laissée à la femme, sans s'expliquer davantage, il faut la donner commode à la veuve, suivant sa condition, ou lui payer son loyer, qui est réglé par le Juge, si les parties n'en conviennent pas à l'amiable:

On dit en termes de pratique, avoir habitation avec une femme, avec une fille, pour désigner les dernières faveurs. En avoir la compagnie charnelle.

HABITATION, se dit aussi de la qualité des lieux où l'on habite. L'habitation des lieux marécageux est malsaine. L'habitation chez les Infidèles est dangereuse: *Mansio, commoratio*.

HABITATION, signifie aussi l'action de celui qui demeure, qui fait sa résidence actuelle en un lieu. Il faut dix ans d'habitation, de résidence actuelle dans les villes franches, pour exempter de la taille ceux qui y étoient contribuables, pour acquérir droit de bourgeoisie.

HABITATION. Terme de Colonie. Etablissement que des particuliers entreprennent dans des terres nouvellement découvertes, en vertu des Lettres du Prince, ou des intéressés à la Colonie, qui contiennent la quantité de terres qu'on leur accorde pour défricher. C'est dans ce sens qu'on dit qu'un homme a une ou plusieurs habitations.

HABITATION, signifie aussi, une petite colonie, un établissement qu'on va faire en des lieux déserts & inhabités. Ceux de Québec ont fait des habitations à Montréal & aux trois Rivières: ils avoient fait des habitations chez les Iroquois; mais il y a long-temps qu'ils les ont abandonnées. Les habitations des Arabes dans la Lybie, *MARMOL, L. I, C. 26*, &c. c'est ce qu'on appelle aussi peuplades, sur-tout dans les pays que tiennent les Espagnols.

On appelle généralement habitation, un établissement passager que les habitans d'une colonie font chez des Nations amies, pour le commerce, quand ils y demeurent plusieurs années de suite; mais quand le séjour parmi ces Sauvages n'est pas long, on lui donne seulement le nom de *course*.

HABITER. v. a. Demeurer, établir sa résidence en quelque lieu. *Habitare, manere, incolere*. Les François sont venus habiter la Gaule. Le Sage est également disposé à habiter les palais & les cabanes. Voilà une maison qu'on n'habite point, elle est déserte, ou à louer. *Habiter* les bois. *ABLANC*. Les Italiens se contentent aujourd'hui d'être éclairés du même Soleil; & d'habiter la même terre qu'on habite les vieux Romains. *S. EVR*.

HABITER, est aussi neutre. *Habiter* dans un lieu, dans un palais. Les peuples qui habitent vers la Ligne, sous la Ligne. Les Amazones habitoient sous des tentes sur les rives du Thermoodon.

HABITER avec une femme, signifie avoir commerce avec elle. Il y a plus de trois ans que cet homme n'a habité avec sa femme. On le dit aussi de la femme à l'égard du mari. Cela n'est guère en usage dans le style ordinaire. Il est simplement de pratique.

HABITÉ, ÉE. part. & adj. *Habitatus*. Une maison qui n'est point habitée, dépérit en peu de temps.

HABITATION. s. f. Place d'habitué, de Prêtre desservant dans une Paroisse. C'est ce que Richelet appelle *habitude*.

HABITUDE. s. f. Ce terme se prend dans des acceptions tout-à-fait différentes. En Médecine, il dé-

signe la disposition du corps, l'état général de la machine relativement à ses qualités extérieures. *Totius corporis habitudo*. C'est dans ce sens qu'on dit que le mal est répandu dans toute l'*habitude* du corps. On a mis ce malade au lait pendant trois mois, cela a changé, rétabli toute l'*habitude* de son corps. Voyez aux mots COMPLEXION & TEMPERAMENT les différences qui les distinguent.

☞ On appelle aussi *habitude* du corps, l'air qui résulte généralement du maintien, de la démarche & des attitudes les plus ordinaires d'une personne. Ac. FR.

M. de la Chambre donne au mot d'*habitude* une signification particulière, quand il dit dans son Traité des couleurs de l'Iris, bien que la lumière se communique aux corps, selon toutes les dimensions qui leur conviennent; néanmoins il semble qu'elle ait quelque *habitude* plus particulière avec leurs surfaces, qu'avec leur profondeur & leur solidité. *Habitude* veut dire ici relation, rapport; c'est un terme & une expression de l'école, où l'on parle ainsi en Latin.

HABITUDE. En Philosophie. *Habitus*. *Habitude* en général est une facilité à faire quelque chose. Il y a des *habitudes* naturelles & des *habitudes* surnaturelles. Les *habitudes* naturelles sont des dispositions à faire quelque chose avec facilité; dispositions qui s'acquièrent par la répétition fréquente des mêmes actes. Il y en a qui regardent le corps, & d'autres sont dans l'âme. L'*habitude* de danser, l'*habitude* de faire des armes, de monter à cheval, regardent le corps; l'*habitude* de la Logique; l'*habitude* de faire des vers; l'*habitude* d'écrire ou de parler une langue, sont des *habitudes* spirituelles qui résident dans l'âme. Les *habitudes* spirituelles sont, ou naturelles, ou surnaturelles. Les naturelles sont des dispositions à produire aisément des actes de l'âme, tels que ceux que l'on vient de dire. Les *habitudes* surnaturelles sont les vertus Théologiques, la foi, l'espérance, la charité; la grâce habituelle ou sanctifiante.

☞ HABITUDE, en Morale, dans le sens d'accoutumance, désigne les dispositions de l'esprit & du corps qui s'acquièrent par des actes plusieurs fois réitérés. *Assuetudo*. L'*habitude* consiste dans la facilité que les esprits ont acquise de passer par certains endroits de notre corps. MALEB. L'*habitude* est en général je ne fais quelle impression qui reste dans l'esprit, & qui fait qu'on a plus de penchant, de promptitude & de facilité à faire une chose qu'on a déjà faite, parcequ'on en rappelle l'idée quand on veut, pour agir de la même manière. Par exemple, on se forme une *habitude* de sobriété, lorsqu'on a présentes à l'esprit les raisons de s'abstenir de la débauche, & cette réflexion étant réitérée plusieurs fois, rend toujours plus facile l'exercice de cette vertu. Les *habitudes* de l'enfance, & les préjugés de l'éducation s'emparent de nous, avant que nous ayons le temps de réfléchir. J'ai vieilli dans l'*habitude* de ne jamais dire mon secret. FÉN. Une longue *habitude* donne à l'erreur dans notre esprit tous les droits de la vérité. Il faut prendre garde à ne point contracter de mauvaise *habitude*; à acquérir l'*habitude* des vertus. BELL. Ce sont des maximes propres à entretenir les vicieux dans leurs mauvaises *habitudes*. Les vieux Romains, possédés seulement d'une âpre vertu, cherchoient à entretenir leurs dures & austères *habitudes*. S. EVR. La longue *habitude* nous empêche de sentir les défauts de nos amis. LA ROCH. Il ne seroit peut-être pas possible de gouverner les peuples, si par l'*habitude* où ils sont de dépendance & de soumission, ils ne faisoient la moitié de l'ouvrage. LA BRUY. L'*habitude* nous rend fade ce qui nous a le plus piqué la première fois. BELL. Les *habitudes* du cœur ne se changent point aisément. S. RÉAL. Je m'étois fait une douce *habitude* de vous aimer. H. S. DE M.

HABITUDE, signifie aussi connoissance, fréquentation ordinaire. *Necessitudo*, *conjunctio*. Cet homme a de bonnes *habitudes* à la Cour, il y a grand crédit. Quand on est long-temps absent, on perd toutes ses *habitudes*. Je n'ai pas grande *habitude*, grand accès en cette

maison. Dans une vieille *habitude*, le temps se consume ennuyeusement à aimer moins, ou à ne plus aimer. S. EVR. On se trompe dans la mauvaise fortune, si on compte sur de vieilles *habitudes*, qu'on nomme assez légèrement amitiés. IDEM. Heureux celui qui n'a point d'*habitudes* avec les méchants. On dit avoir une *habitude*; pour dire, avoir un commerce de galanterie. ACAD. FR.

On appelle aussi un homme d'*habitude*, celui qui ne se plaît qu'avec les gens qu'il connoît de longue main, qu'il est accoutumé de voir. Ce Prince n'aime point à voir de nouveaux Officiers, c'est un homme d'*habitude*. Je suis femme d'*habitude*, je n'aime pas les nouveaux visages. LE SAGE, dans la Comédie de Turcaret.

HABITUDE. Ce mot se dit de certains Prêtres de Paris qui sont habitués dans une Paroisse, & qui avec la permission du Curé, y font quelques fonctions Ecclésiastiques. Il a une *habitude* à S. Jacques de la Boucherie. Il avoit une *habitude* à S. Eustache, &c. On dit aussi HABITUATION. Voyez ce mot.

HABITUÉ. s. m. Prêtre qui s'attache volontairement au service d'une Paroisse, qui va y dire la Messe, l'Office sans y être attaché par aucune charge ou dignité. Un *Habitué* de Paroisse; un simple *Habitué*. Il y a tant d'*Habitués* dans cette Eglise. Ac. FR.

On prétend que c'est ce qu'on appelloit autrefois *incardinatus*, & que le nom des Cardinaux est venu de-là.

HABITUÉ, ÉE. part. & adj. verb. En parlant d'un Ecclésiastique employé aux fonctions d'une Paroisse.

HABITUEL, ELLE. adj. Qui s'est tourné en *habitude*, qui est passé en *habitude*. Maladie *habituelle*, invétérée, que l'on garde depuis long-temps. Disposition *habituelle*, c'est la même chose qu'*habitude*; c'est une disposition acquise par des actes réitérés. On le dit aussi d'une disposition ordinaire où l'on est de faire quelque chose.

HABITUEL, ELLE. adj. Terme de Théologie. *Habitualis*. La grâce *habituelle* est celle qu'on a reçue avec le Baptême, & qui nous est rendue ou augmentée par les autres Sacrements. On l'appelle ainsi, non pas que ce soit une *habitude* acquise, mais parcequ'elle est permanente comme une *habitude* acquise. Il faut avoir la grâce *habituelle* pour être sauvé, & la grâce actuelle pour agir méritoirement. Péché *habituel*, est celui qui se fait par une mauvaise *habitude* qu'on a contractée.

HABITUELLEMENT. adv. Par *habitude*. Il s'enivre *habituellement*. Mentir *habituellement*.

HABITUER. v. a. Accoutumer, faire prendre une *habitude*. *Consuefacere*, *condocetere*. Il faut *habituier* de bonne heure les enfans à prier Dieu. Je ne suis pas encore *habitué* à cela.

HABITUER, s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. *Assuescere*. Il signifie prendre une *habitude*, une accoutumance. Il est aussi aisé de *s'habituier* au bien qu'au mal.

S'HABITUER, signifie aussi établir sa demeure en quelque endroit, en un autre lieu que le sien. *Figere domicilium*. Plusieurs Hollandois sont allés *s'habituier* aux Indes, à Batavia. Les animaux domestiques *s'habituent* dans les maisons où on leur donne à manger.

HABLE. s. m. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *havre*. *Portus*, *navale*.

Mariniers estoignoient le hable. GUIL. GUIART.

Ce mot vient du nom Breton *Aber*, qui signifie la même chose. LOBINEAU, *Hist. de Bret. Gloss.* Si cela est vrai, *hable* vient de l'Hébreu, car il ne faut pas douter que le mot Breton *aber* ne vint de l'Hébreu *אבר* *abar*, qui signifie *passer*, & ne signifiait proprement passage en Hébreu *עבר* *eber*. On appelloit un port de mer passage, parceque c'est là qu'on alloit & qu'on s'embarquoit pour passer la mer; de même que plusieurs endroits où l'on s'embarquoit pour passer une rivière, c'est-à-dire, des ports de rivière, ont été appelés *aber*, *eber*, &c. par nos anciens Gaulois.

Nous en avons marqué quelques-uns à leur place.

HABLER. v. n. La première syllabe de ce mot, & de ses dérivés qui suivent, est longue, & l'h s'aspire.

☞ Parler beaucoup, & avec ostentation & exagération. *Loqui jaſtanter & confidenter.* A force de *habler*, on perd toute créance dans le monde. On dit que les Gascons sont fujets à *habler*. Ce mot, ainsi que les suivans, ne sont que du discours familier.

HABLERIE. f. f. Vanterie, exagération, vaine promesse. *Jaſtantia.* Ne vous attendez pas à cet homme-là, tout ce qu'il dit n'est que *hablerie*. Ce Provincial se vante d'être noble, riche, vaillant, c'est une pure *hablerie*.

HABLEUR, EUSE. f. m. & f. Grand parleur, grand prometteur; qui aime à débiter des mensonges, qui parle avec ostentation. *Mendax, magniloquus, glorioſus.* Ne vous fiez pas à tous ces Médecins charlatans, ce ne sont que des *hableurs*. Les femmes sont aussi *hableuses* que les hommes.

*Dans Florence jadis vivoit un Médecin,
Savant hableur, dit-on, & célèbre affassin.*

BOIL.

Ce mot vient de l'Espagnol, *hablar*, qui signifie simplement *parler*; & les Espagnols l'ont pris du Latin, *fabulari*.

HABOR. Nom d'une contrée d'Assyrie où furent transportés les Israélites, ou d'une rivière qui l'arrosait. *Habor.* Suivant les Septante & la Vulgate, 4 L. des Rois, XVII, 6, c'est un fleuve d'une Province appelée Gozan; au 2 L. des Paralipomenes, V, 26, il semble dans les Septante que *Habor* soit une ville située sur la rivière qui passait dans la Province de Gozan; & quoique le texte Hébreu ne marque pas que ce lieu soit sur le fleuve de Gozan, cependant il l'en distingue; & au 4 L. des Rois il peut aussi s'entendre d'un lieu de la Province de Gozan.

HABOUT. f. m. Terme de Coutume. *Limes.* Les *habouts* sont les tenans & aboutissans, les bornes & limites des fonds & héritages.

HABRAN. Petite ville de l'Arabie heureuse, à quatre-huit milles de Saada, & à trois journées de Sanaa, dans une plaine.

HABRILLE. Nom propre de femme. *Haberilla.* On lit aux Chroniques de Constance que saint Gal fit sainte *Habrille* Abbesse. CHASTELAIN, au 30 Janvier, p. 466.

HABSBURG, HABSPOURG, HAPSBURG: Château de la Suisse, situé près du lac de Lucerne, à l'orient de la ville de ce nom. *Habsburgum.* Ce Château étoit autrefois du Comté de *Habsbourg*, il l'est aujourd'hui d'un Bailliage du Canton de Lucerne. La Maison d'Autriche tire son origine de Rodolphe, Comte d'*Habsbourg*, né le 25 d'Avril 1218, élu Empereur l'an 1273. On dit que les Comtes d'*Habsbourg* descendoient d'Erchinoald, Maire du Palais sous Clovis II. M. de la Chapelle, de l'Académie Française, écrit *Hapsbourg*. Voyez les Lettres du Suisse, Lettre IX^e; mais Lettre XI^e il écrit *Azbourg*. Le Comté d'*Habsbourg* porte d'or au lion de gueules couronné, lampassé & armé d'azur. HEISS.

H A C:

HACA-CHAN, ou HANGI-CHAN. Province de l'Indoustan en Asie. *Haga-chanum, Hangi-chanum.* On l'appelle aussi Royaume de Balochy. L'*Haca-chan* est situé à l'orient de l'Indus. MANDESLO.

HACELDAMA. *Ager sanguinis.* Champ proche de Jérusalem, ainsi appelé parcequ'il fut acheté des trente deniers que Judas avoit reçus pour trahir son maître Jésus, & qu'il rapporta quand il eut reconnu son crime. C'est pour cela que jusqu'à présent on appelle ce champ *Haceldama*. BOUH. Ainsi écrit le P. Bouhours avec tous les autres Traducteurs. En effet, ce nom est formé de חקל *hhakel*, mot Syriaque, dont la première lettre est une aspiration très-forte, & qui signifie *champ*, & de דמה *dama*, *sang.* Maty & M.

Corneille l'écrivent donc mal par un *A* simple. C'est au C. I des Actes des Apôtres, v. 19, qu'il en est parlé. On le place au midi de Jérusalem; mais je ne fais pas trop sur quoi l'on se fonde, si ce n'est la tradition.

HACHA. Rio de la Hacha, ou Nostra Señora de los remedios. *Hacha, urbs Fluvii Facis,* ou *Beata Maria de remedis.* Ville de l'Amérique méridionale. Elle est dans la région de Terre-ferme, à l'embouchure de la rivière de la *Hacha* dans la mer de Nord. Elle est capitale d'un Gouvernement qui porte son nom, située entre ceux de Sainte-Marthe & de Vénézuéla; & considérable par la fertilité de son terroir, par le sel qu'on y fait, & par l'or & les pierreries qu'on y trouve. MATY.

HACHE. f. f. (L'h s'aspire.) ☞ Instrument de fer tranchant, avec un manche, qui sert aux Charpentiers; Charrons & autres ouvriers en bois, pour hacher; couper, fendre, débiter & dégrossir le bois. *Securis, ascia.* En plusieurs pays, on coupe la tête avec une *hache*. Les ennemis brisèrent les portes à coups de *hache*. La marque des Magistrats Romains étoit un certain nombre de *haches* entourées de faisceaux de verges. On l'appelle en blason *Hache consulaire*, comme en portoit le Cardinal Mazarin, & comme en porte encore aujourd'hui le Duc Mazarin & le Comte de Nevers. Aimoin dit que Clovis portoit une *hache* pour son sceptre. On appelle *hache Danoise*, une *hache* d'arme d'argent, le manche arrondi ou ployé d'or, comme on en voit sur l'écu de Norvège:

Ce mot vient de l'Allemand *hacchen*, selon Pontanus. Selon Ménage, il est dérivé de *ascia*: selon Bochart, il vient de *hatsin*, mot Ethiopique, qui signifie du *fer*. Le Poëte Dante dit *azza*, pour dire, une *hache*. Les François se servoient d'une sorte de hallebarde qui est décrite par Agathias, qui étoit faite en forme de *hache*. Les Flamands l'appellent encore *haccken*; les Auvergnats *aichou*, que quelques-uns croient venir du Latin *ango*, & les autres, d'un vieux mot François *angon*, d'où avec plus d'apparence vient le mot de *hache*.

HACHE D'ARMES est une petite arme dont le manche est tout de fer, & qui est d'un côté taillée en forme de *hache*, & de l'autre, ordinairement en marteau. Les anciens Hommes-d'armes en portoient pour s'en servir quand ils avoient brisé leurs lances. Les anciens Maréchaux de France en accotoient leurs écus, pour marque de leur dignité. Sur mer la *hache d'armes* est une *hache* coupante d'un côté & pointue de l'autre, qui sert à armer un matelot, pour aller à l'abordage.

En termes d'Imprimerie, on dit qu'un livre est imprimé en *hache*, quand il y a des gloses qui commencent d'abord à la marge; mais qui étant trop longues, sont imprimées en retournant sous le texte; dont pour cet effet on retranche la page à proportion: ☞ ou lorsqu'il est à deux colonnes, qui devoient naturellement être égales, mais dont l'une, se trouvant plus abondante que l'autre; occupe toute la largeur de la page au-dessous de celle qui a fini la première.

Les Commentaires d'Accurse sur le Droit Civil, sont imprimés en *hache*. Ceux de Cajétan sur la Somme de saint Thomas, sont aussi imprimés en *hache*. Les Bibles Rabbiniques de Rombergue & de Buxtorf sont aussi imprimées en *hache*.

C'est aussi un terme d'Arpenteurs, dont ils se servent quand ils trouvent des héritages qui sont rentrans les uns dans les autres, à la manière de la *hache* d'Imprimerie, lorsqu'une partie de l'un est engagée dans l'autre.

On appelle en termes de Marine un Charpentier; un Maître de *hache*.

HACHE. Symbole de Jupiter *Labradeus* chez les Cariens, au-lieu de la Foudre & du Sceptre. *Securis.*

En terme de Blason, on appelle une *hache* sans manche, *doloire*.

HACHE. L'Ordre de la *Hache.* *Equites hastati, hasta;* ou *hastatorum ordo*: C'est un ordre militaire établi en

Arragon par Raymond Bérenger, dernier Comte de Barcelone, en mémoire de la victoire qu'il remporta sur ses ennemis, & de ce que les femmes de Tortose armées de haches, défendirent courageusement leur ville.

On dit proverbialement, qu'un homme a un coup de *hache*; pour dire, qu'il est fou, qu'il a le cerveau blessé.

On dit encore proverbialement de ceux qui oublient les choses nécessaires pour ce qu'ils entreprennent, qu'ils vont au bois sans *hache*.

HACHE ROYALE. Plante qui est une espèce d'Asphodèle, & qui a sa tige simple & sans rameaux. On l'a ainsi nommée, parcequ'on a prétendu qu'en fleurissant elle représentoit un sceptre Royal. En Latin *Asphodelus albus non ramosus*. C. B. ou *Hastula regia*. Voyez ASPHODELE.

HACHÉE. f. f. C'est le nom qu'on donnoit autrefois à une peine qu'on imposoit aux gens de guerre, & même aux Seigneurs. *Harmiscara*, *Armiscara*. Cette peine consistoit à porter une selle, ou un chien, pendant un certain espace de chemin, & elle étoit infamante; d'où vient qu'Innocent III, L. XIII, ép. 135, appelle cela *portare opprobrium quod harmiscare vulgariter appellatur*. On l'appeloit donc *harmiscare*; il paroît aussi par une Chartre de l'an 1246, citée par Du Cange, qu'on la nommoit aussi en François *hachées*, & *Processions*, parceque l'on indiquoit une procession solennelle, lorsqu'un coupable devoit subir cette peine, & pour son exécution. Voyez M. DU CANGE, au mot HARMISCARA.

HACHEMENT ou **HANCHEMENT.** f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Blason, qui se dit des liens de pennaches à divers nœuds & lacets, & a longs bouts vultigeans en l'air, dont les Allemands lient leurs lambrequins, qui doivent être des mêmes émaux. *Ornamenta insignia*. C'est par corruption qu'on l'écrit de la sorte, parcequ'il faut écrire *achement*, qui lignifioit autrefois *ornement*.

HACHER. v. a. (L'h s'aspire.) Couper en menues parties. *Comminuere*, *incidere*, *minutim dissecare*. Les Cuisiniers *hachent* le veau pour faire des andouillettes, *hachent* le bœuf, le mouton, pour faire des haricots, des pâtés en pot. On dit aussi, *hacher* du bois, lorsqu'on le coupe, qu'on le taille, qu'on le fend avec la hache.

Ce mot, aussi-bien que *hachis*, est dérivé de *hache*, parceque c'est un instrument propre à *hacher*.

HACHER, se dit figurément de la grêle, pour marquer le dommage qu'elle fait aux plantes. La grêle est tombée avec tant de violence, qu'elle a *haché* jusqu'au bois des vignes, & aux branches des arbres. *Concidere*.

HACHER, signifie aussi, couper, tailler mal-proprement quelque chose. Cet Ecuyer tranchant *hache* les viandes, au-lieu de les couper. Ce Gentilhomme a été *haché* par un Exécuteur mal-adroit. Ce Tailleur a *haché* toute cette étoffe, il en a perdu plus de la moitié. *Dissecare*.

On dit aussi d'un homme maltraité, assassiné de plusieurs coups, qu'il a été *haché* en morceaux, en pièces. *Dissectus*.

On dit en parlant d'une chose dont on prétend soutenir la vérité au péril de sa vie, qu'on se feroit *hacher* en pièces, & absolument qu'on se feroit *hacher*, qu'on s'y feroit *hacher*. Tout cela est du style familier.

On dit proverbialement *hacher* menu comme chair à pâté. *Minutim dissecare*.

HACHER, se dit dans plusieurs Arts mécaniques de certaines façons que l'on donne à la matière. Les Dessinateurs & les Graveurs appellent *hacher*, quand avec la plume, le crayon ou le burin, ils font des traits qui se croisent les uns les autres, lesquels traits ainsi croisés, font les ombres d'un dessin, d'une estampe. *Decussatim delineare*. *Hacher* une pierre, terme de Maçonnerie, c'est avec la *hache* du marteau à deux têtes, unir le parement d'une pierre, pour la rustiquer & la layer ensuite. Les Orfèvres *hachent* quel-

quefois l'or, & c'est lorsqu'ils veulent l'émailler, *Hacher* un anneau. Les Fourbisseurs & les Arquebustiers *hachent* aussi le fer, le cuivre & le laiton, lorsqu'avec le couteau à *hacher*, ils coupent par petits traits les endroits où ils veulent appliquer de l'or ou de l'argent. *Hacher* une garde, un pommeau d'épée. Les Maçons *hachent* le plâtre, lorsqu'avec la *hachette*, ils le coupent par petits morceaux pour faire un enduit, un crépi. Les Charpentiers disent aussi *hacher*, quand ils font des entailles dans le bois avec la *hache* pour hourder une cloison, un pan de bois, un plancher, &c.

HACHER la laine. Terme de Manufacture de Tapiserie. C'est réduire en une poussière presque impalpable les tontures des draps, & autres étoffes de laine que fournissent les Tondeurs, ou même couper ou préparer de la laine neuve de la même façon.

HACHÉ, ÉE. part. & adj. *Dissectus*, *minutim confusus*. On le dit au propre & au figuré. Viande *hachée*. Style *haché*.

HACHEREAU. f. m. (L'h s'aspire.) Diminutif. Petite coignée qu'on peut manier d'une main. *Aspicula*.

HACHETTE. f. f. (L'h s'aspire.) C'est un marteau tranchant d'un côté, dont se servent plusieurs ouvriers, comme Tonneliers, Couvreurs, Charpentiers, Maçons, &c. *Securicula*.

HACHEUR de laine. f. m. Ouvrier qui prépare les laines pour être employées aux tapisseries de tonnelles.

HACHIE. f. f. Vieux mot, qui signifie peine, supplice. *Pœna*, *supplicium*, *multa*. On a aussi dit & écrit *hacie*, *haschie*, *hasquie*.

Et si ot la langue trancie

Por soffrir plus grande hacie. PHIL. MOUSK.

Là soffrirent dolireuse hachie. R. DE GARIN.

Pesme chai, mult parot grande haschie. ID.

En grands soupçons & grans hasquies.

WILL. DE GUIGNEVILLE.

HACHILA. Nom d'une colline de la Tribu de Juda. *Hachila*. Elle étoit dans le désert de Ziph. C'est là que David se retiroit lorsqu'il fuyoit Saül, 1 L. des Rois, XXIII, 19, XXVI, 13. Adrichomius croit que c'est la colline qui fut nommée Colline d'Achillas, sur laquelle on bâtit dans la suite la ville de Masfada. Les Des - Marais écrivent *HAKILLA*, quoiqu'ils conviennent qu'en Hébreu c'est un *Caph*, & non point un *Koph*.

HACHIS. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Cuisine. C'est une préparation de viandes hachées bien menues & assaisonnées. *Minutal*. Il se fait des *hachis* de poisson, aussi-bien que de chair.

Et fort dévotement il mangea deux perdrix,
Avec une moitié de gigot en hachis. MOL.

HACHOIR. f. m. Tronc, ou table de bois fort épaisse sur laquelle on *hache* les viandes.

C'est aussi un grand couteau dont les Bouchers & autres se servent pour *hacher* la viande.

HACHTICUU. Terme de Calendrier. Nom du quatrième mois des Finlandois, qui répond à notre mois d'Avril.

HACHURE. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Gravure. Ce sont des traits de plume, de crayon, ou de burin, croisés les uns sur les autres pour faire des ombres.

On appelle encore ainsi les petites entailles que l'on fait sur les différens métaux, pour y faire mieux tenir l'or & l'argent en feuille qu'on y applique au feu. *Incisura*, *inciso*. Ce qu'il y a de merveilleux dans la gravure de Mellan & de Sadeler, c'est qu'ils marquent fort bien les ombres sans faire aucunes *hachures*. Dans le Blason, on appelle aussi *hachures* les points ou les traits dont on se sert pour marquer la différence des couleurs & des métaux. La

première *hachure* en pal ou de haut en bas, signifie le rouge ou *gueules*; la seconde qui est en fasce, & traverse l'écu, signifie le bleu ou l'*azur*. La *hachure* en pal contrehachée en fasce, signifie le *sable*; la quatrième, qui est en bande ou de biais, qui va de droite à gauche, signifie le *vert* ou le *synople*; celle qui est en barre de gauche à droite, signifie le *pourpre*. L'écu simplement pointillé, signifie l'*or*; & quand il est blanc & tout uni, sans aucuns traits ni points, il signifie l'*argent*. Cette invention est du Père Piëtra-Sancta, qui lui est pourtant contestée par le sieur de la Colombière. Quoi qu'il en soit, elle a été suivie par tous les Blasonneurs qui sont venus depuis. P. MÉNEST.

HACOC ou HUCAC. Ville de la Palestine, dans la Tribu d'Aser.

HACOTENA ou HACOTINA. Ville d'Asie, à cinquante milles de Samosate, en venant de Satalie.

HACTARE. Ville de l'ancienne Espagne, dans la Bétique, à trente-deux mille pas d'Acci, en venant de Castulon.

HACUB. f. m. C'est le nom d'une espèce de chardon ou d'artichaut des Indes, qui ressemble à la caraline; mais qui est plus grand & plus élevé. Il pousse vers le printemps des rejerrons tendres, que l'on mange comme des asperges; mais quand on les laisse croître, ils portent des têtes épineuses qui soutiennent de petites fleurs rouges. Sa racine est longue & grosse. Elle croît près de Halep, dans des lieux rudes & secs. Sa racine est vomitive, & lâche le ventre, étant prise en infusion.

HAZAC. *Sarmisa vallis*. Petit pays de Transilvanie, sur les confins de la Valachie. Quelques Géographes écrivent *Harzag*, *Hartzag*, ou *Haczag*. C'est dans ce district que sont les ruines de l'ancienne *Ulpia Trajana*.

H A D.

HADA ou ADA, f. f. Terme de Mythologie. Nom propre d'une Déesse des Babyloniens. *Hada*, *Ada*. C'étoit la Junon des Babyloniens. HESYCHIUS. Selden écrit *Hada*, ou *Chada*, & croit que c'est la même qu'Atergatis. Il semble vouloir tirer ce mot de l'Hébreu, ou Chaldéen *הדאב*, *Hhadab*, unc. Voyez de *Diis Syr. Synt. I, c. 6*. Il y a bien plus d'apparence qu'il venoit du Chaldéen, *הדאח*, *Hhadah*, qui signifie se réjouir, se divertir; car Hésychius dit qu'il signifie la même chose que *הדעוה*, *plaisir*, *joie*, *volupté*. D'autres croient que *Hada*, comme Junon, n'étoit autre chose que l'air, ou la Lune. Voyez *Voscius, de Idol. L. I, c. 22*.

HADAD RIMMON. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Adadremmon*. Elle étoit dans la vallée de Mageddon. *Zachar. XII, 11*. Elle prit dans la suite le nom de Maximien, ou de Maximin, & fut appelée *Maximianopolis*, ou, selon d'autres, *Maximinianopolis*. Elle eut un Evêque, cela paroît par les souscriptions du Concile de Nicée, & de celui de Jérusalem de l'an 536. S. Jérôme sur *Zacharie XII, sur Osée I, Reland*. La Vulgate écrit *Adadremmon*. L'Hébreu *Hadadrimmon*.

HADAGIE. Nom d'une grande ville du Royaume de Fez en Afrique. *Hadagia*. Elle est dans une île que font les rivières de Mululo & de Mulman. *Marmol, L. IV, c. 108*. DE LA CROIX, *Afriq. ancienne & moderne, T. I*.

HADAKIEL. Terme d'Astrologie. C'est, suivant le sentiment des Arabes, le nom de l'Ange qui préside au signe de la Balance.

HADAMAR. *Hademarium*. Ville d'Allemagne, dans la Wétéravie, près de la rivière d'Elz, à deux lieues de Diëra, dans les Etats de Nassaw. Cette ville a titre de Principauté & deux châteaux, où deux branches de la maison de Nassaw -Siger font leur résidence. MATY. Il faut écrire *Hadamar* & non *Hademar*, comme font quelques-uns. *Long. 25 d. 41 m. lat. 50 d. 21 m.*

HADAR ou HEDAR. f. m. Terme de Calendrier. Nom du troisième mois des Ethiopiens, qui répond du

moins en partie au mois de Novembre. On l'appelle aussi *Chadar*.

HADARA. f. m. & f. Terme de Relation; habitant des villes. *Civis, urbicola*. Les Arabes appellent par mépris *hadaras* ceux de leur nation qui demeurent dans les villes. Ces *Hadaras* descendent de ceux que le Calife Otman envoya en Afrique vers la trentième année de l'hégire, la 551^e de J. C. Ces Arabes laissant la garde des troupeaux & la vie de la campagne aux autres, se retirèrent dans les villes, s'appliquèrent au trafic & aux sciences; & parcequ'ils ont ainsi abandonné l'ancienne manière de vivre des Arabes, les autres les méprisent. Voyez *Marmol, L. I, c. 27*.

Ce mot vient, peut-être, de *הדאר*, *hardir*, qui en Arabe signifie vil, méprisable; ou plutôt de *הדאר*, *hhadar*, en Hébreu, *conclave*, *penetrable*, & de-là en Arabe, *Maison du Prince*, *Palais*, la *Cour*.

HADASSA. Nom d'une ville de la Tribu de Juda. *Hadassa*, *Jof. XV, 37*. Adrichomius la nomme *Adassa*, & d'autres *Adefa*; les Des-Marais suivant la prononciation Hébraïque, *Hadassa*.

HADDINGTON. Petite ville de l'Ecosse méridionale. *Haddingtonia*, *Hadina*. Elle est située dans la Lothiane, à six lieues de la ville d'Edimbourg, du côté du midi. Elle a voix & séance dans le Parlement d'Ecosse. MATY. *Long. 15 d. 6 m. lat. 56 d. 10 m.*

HADELLANT ou HADELEN. Nom d'une contrée du Duché de Brême, en Basse-Saxe. *Hadelia*. Elle s'étend entre le long marais & la rivière d'Elbe, depuis la rivière d'Oest jusqu'à la mer d'Allemagne. On le divise en deux parties: l'orientale, dont Niembuis est la capitale, appartient à la Suède; l'occidentale, où il n'y a rien de remarquable, dépend du Duché de Saxe Lawembourg, à la réserve du Bailliage de Ribenbittel, ou Ritzenbittel, qui est le long de la côte, & appartient aux Hamburgeois. MATY.

HADEMAR. Voyez HADAMAR.

HADEQUIS. Petite ville du Royaume de Maroc, en Afrique. *Hadequis*, *Hadequifa*. Elle est dans la Province d'Hea, à trois lieues au midi de Téculet. *Hadequis* fut pris par les Portugais en 1514. *Marmol, L. III, c. 7*. *Long. 8 d. 30 m. lat. 30 d. 44 m.*

HADERSLEBEN. *Haderslebia* ou *Haberlebia*. Ville du Royaume de Danemarck, située dans le Duché de Sleswick, sur un petit golfe de la mer Baltique, où elle a un bon port fort fréquenté, vis-à-vis de l'île de Funen. *Hadersleben* appartient au Roi de Danemarck, & est commandé par la citadelle de Hansbourg, construite sur une petite île, qui est au milieu du golfe. MATY.

HADHRAMOUT. *Hadharmutum*. Ville & Province d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, connue des Anciens sous le nom d'*Hadramythena*, selon M. d'Herbelot, *Bibl. Orient.*

HADID. Nom d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Hadid*. Voyez 2 *L. d'Esdras, XI, 34*.

HADOT. f. m. Espèce de poisson qui ressemble fort à la feiche.

HADRIANÉES ou HADRIANALES. Voyez ces mots écrits par un A.

HADRIANISTES. Voyez ADRIANISTES.

HADRIEN. Voyez ADRIEN.

HADRUMÈTE. Voyez ADRUMÈTE. C'est ainsi que l'usage veut qu'on écrive.

HADWIGE ou HEDUIGE. Voyez HEDWIGE.

H Æ.

HÆMAGOGUE. f. m. Voyez l'art. suivant.

HÆMANTHÈS. f. m. Terme de Botanique. Nom d'une plante. *Hemantes*; *Hamagogus*; *Herba Galenica*. C'est une plante assez semblable à la sauge. Elle croît dans les Pyrénées. Quand on applique l'*hemanthès* sur la peau, elle en fait sortir le sang par les pores. Le P. Kirker l'appelle *Hemanthès*. D'autres l'appellent *Hamagogue*, & d'autres *Herbe Galénique*. Ses ver-

tus font femblables, à quelques égards, à celles de l'hémorroïde ou de l'ibyara qui font deux ferpens dont les morfures caufent des fueurs de fang. Ce mot est Grec, & vient de αἷμα, fang, & ἀνθος, fleur. Hamagogue est aufli Grec, & vient de αἷμα, fang, & ἄγω, je tire. Une plante qui tire le fang.

HÉMATITE. f. m. & f. Nom de fecte. *Hematita*, *Hematites*. S. Clément d'Alexandrie parle des Hérétiques *Hematites* dans ses Stromates, L. VII, parag. 17, & n'en dit rien autre chofe, finon, que c'est une des héréfies qui avoient pris leur nom des dogmes qui leur étoient propres, & ne nous apprend nulle part quels étoient ces dogmes, ni quel en étoit l'Auteur ou l'origine. Leur nom vient de αἷμα, fang. Ainfi on doit juger que le dogme qui leur avoit fait donner ce nom, concernoit le fang : mais quel fang ? & en quoi confiftoit ce dogme ? c'est ce que je n'ai trouvé nulle part. Philaftrius, dans fon Livre des Héréfies, à la fin du chapitre 49, rapporte que l'on difoit que les Cataphryges, à la fête de Pâques, méloient du fang d'un enfant dans leurs facrifices. Ce font peut-être eux, & pour cette raifon qu'on les nommoit *Hematites*. Du refte, il faut écrire *Hematites* : l'au des Grecs fe change en *e*, & non en *ai*. *Aivéas*, *Æneas*, &c.

HÉMON. Nom ancien d'un fleuve de Béotie, qui paffoit par la ville de Chéronée, & qui tomboit dans le Céphyfe. *Hamon*. Selon Plutarque on l'avoit aufli appelé Thermodon.

HÉMONIE. Nom que l'on donnoit autrefois à la partie feptentrionale de la Thrace. *Hamonia*, *Hemimontus*. Elle s'étendoit entre le Mont Hemo ou Coftegnazzo, & la Mariza, jufqu'au Pont-Euxin ; Andrinople, Anchialus & Nicopolis en étoient les lieux principaux. **MATY.**

HÉMUS. Nom d'une montagne de Thrace fur les confins de la Theffalie. *Hemus*. Elle avoit ce nom d'*Hæmus*, fils de Boréas & d'Orithye.

On appelloit aufli *Hemus* chez les Romains les victimes qu'on immoloit à Jupiter fulminant, fans qu'on fache la raifon de ce nom. Voyez **BARTHUS** fur *Stace*, *Thebaïd.* L. IV, v. 223.

HAENS. Nom d'un village fîtue entre Liège & Hui, mais plus près de Hui. *Ammanium*. Voyez **DE VALLOIS**, *Not. Gall.* p. 17.

HÈRMIA. f. m. Petit fruit des Indes. Ce mot fe prononce avec l'*h* aspirée : le *hermia*. Il refemble au poivre en figure & en groffeur. Il est attaché, comme lui, à un pédicule court. Son écorce est ornée de beaucoup de belles raies. Sa couleur est rougeâtre ou citrine. Son goût est aromatique, approchant de celui du girofle. Le *hermia* contient beaucoup de fel volatil & d'huile. Il fortifie l'estomac, diflîpe les flatuofités, & est propre pour les relâchemens de l'épiglotte ou de la luette.

HÆSBROUK. Petite ville des Pays-Bas, à deux lieues de Calliel. *Diâ. Géogr. des Pays-Bas.*

H A G.

HAGADA. f. f. Sorte d'Oraifon que les Juifs récitent le foir de la veille de leur Pâque. Au retour de la prière, ils fe mettent à table, où il doit y avoir quelque morceau d'agneau tout préparé avec des azymes, des herbes amères, comme du céleri, de la chicorée & des laitues, & tenant des taffes de vin, ils récitent cette *Hagada*, qui contient les misères que leurs Pères endurèrent en Egypte, & les merveilles que Dieu fit pour les en délivrer.

HAGAR. Voyez **FAUCON HAGARD.**

HAGARD, ARDE, adj. (L'*h* de ce mot s'aspire ;) mais le *d* final du mafculin ne fe prononce jamais, pas même devant une voyelle. *Hagard* & féroce, dites *hagar* & féroce. Il fignifie, qui a quelque chofe de rude, de farouche. *Ferus*, *ferox*, *immanfuetus*. Il ne fe dit au propre que du vilage, des yeux, de la mine. Il a l'air *hagard*. Les yeux *hagards*, c'est-à-dire, quelque chofe de trouble, de farouche.

*Et le Barreau n'a point de monfres fi hagards,
Dont mon œil n'ait cent fois foutenu les regards.*

BOIL.

HAGARD, fe dit quelquefois figurément de l'efprit, & fignifie, qui écoute peu la raifon, peu fociable. Ce Juge a une humeur *hagarde*.

HAGARD, fe dit aufli de tout ce qui a quelque chofe de rude. *Asper*. Ses rimes font trop *hagardes*. **VOIT.**

HAGARD, en termes de Fauconnerie, fignifie un Faucon qui n'a pas été pris au nid, mais après plus d'une mue, & qui est difficile à apprivoifer. *Falco-heteropterus*. Voyez **SOR.** & **FAUCON HAGARD.**

Quelques-uns dérivent ce mot d'*agreste*, qui fignifie *sauvage*, *difficile à apprivoifer*. Il vient de l'Allemand *hag*, *clôture*, *forterefse*, *lieu fortifié* ; d'où l'on a fait *hagard*, pour fignifier un homme que la forterefse où il fe trouve rend fier & hardi. **HUET.** L'Auteur du Jardin des Racines Grecques le dérive du Grec ἄγριος, qui veut dire *sauvage*.

HAGARÉNIEN, ENNE, f. m. Nom de peuple. Les descendans d'Agar par Ifmaël. Voyez **AGARÉEN.**

HAGEMAU ou HAGETMAU. Petite ville de France, en Gafcogne, au nord de la rivière du Lout.

HAGIBESTAGE. Lieu de la Natolie, fur la route de Quicher à Avanos, fur l'Ermac. Il est très-fameux par les pèlerinages des Turcs.

HAGIOGRAPHE, f. m. Auteur qui écrit fur les Saints ; qui traite de la vie & des actions des Saints. *Hagiographus*. Les plus célèbres *Hagiographes* font les Jéfuïtes d'Anvers, que nous appellons communément en France Bollandiftes, du nom du P. Bollandus, qui a le premier travaillé à l'ouvrage des *Acta Sanctorum*. Voyez **BOLLANDISTE**. Ce mot est originaiement Grec, & vient de ἅγιος, *Saint*, & γράφα, *j'écris*.

HAGIOGRAPHES, adj. m. Terme Théologique. Nom que nous donnons à une partie des livres de l'écriture que les Juifs appellent *Chetuvim*, & par lequel nous exprimons ce mot Hébreu. *Hagiographa*. Les Juifs divifent les livres facrés en trois claffes. La loi, qui comprend les cinq livres de Moïfe. Ceux des Prophètes, qu'ils nomment *neviim* ; & les *Hagiographes*, qu'ils nomment *chetuvim*, c'est-à-dire, *écrits*. Ces livres *hagiographes* font les Pfeaumes, les Proverbes, Job, Daniel, Efdras, les Chroniques, que nous appellons Paralipomènes, le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations de Jérémie, l'Eccléfiaste & Esther. Les Juifs appellent ces livres *écrits* par excellence, parcequ'ils ont été écrits par l'infpiration du S. Efprit, dit Kimhhi dans fa Préface fur les Pfeaumes, *Maiemonides*, *More Neb. P. II, c. 45*, & Elias Lévitâ dans fon Thisbi, à la diction כְּתוּבִים. Ils les diftinguent pourtant des Prophéties, parceque leurs Auteurs n'ont point appris du S. Efprit ce qu'elles contiennent par la voie qu'ils nomment Prophétie, & qui confifte en songes, vilions, paroles entendues, extafes ou raviffemens ; mais par une fimple infpiration & direction de cet Efprit faint. Voyez le *Theſaurus Philologic.* de Hottinger, L. II, C. 1, *Seâ. III*, la Critique de Pfeiffer, C. 1, n. 7, Simon, &c.

Les **HAGIOGRAPHES** font des écrits faints ou facrés. Ce nom est fort ancien. Saint Jérôme s'en est fouvent fervi. Avant lui S. Epiphane appelloit ces livres fimpement ἁγία, qui répond plus précifément à l'Hébreu כְּתוּבִים ; & n'y ajoute rien. Cependant l'αγιος n'a point été mal ajouté, & est renfermé dans l'idée du mot Hébreu, comme il paroît par ce que nous avons dit.

HAGIOLOGIQUE, adj. Ce terme est nouveau, mais il manquoit à la langue Françoisfe ; & comme il est formé fuivant l'analogie de cette langue, il a été reçu aufli-tôt qu'il a paru. Il fignifie, discours qui concerne les Saints, les chofes faintes. *Hagiologicus*. M. Châtelain a fait un Vocabulaire *hagiologique*, qui a été imprimé à Paris en 1694.

Ce

Ce nom est formé de deux mots Grecs, *ἅγιος*, saint, & *λογος*, discours.

HAGIOSIDÈRE, f. m. Il y en a qui disent *hagiosfidere*. Chez les Grecs, qui sont sous la domination des Turcs, l'usage des cloches étant défendu, on se sert d'un fer avec lequel on fait du bruit pour assembler les Fidèles à l'Eglise, & ce fer s'appelle *hagiosfidere*; quelques Auteurs l'appellent *sementère*. Magius donne la description d'un *hagiosfidere* qu'il a vu: il dit que c'est une lame de fer large de quatre doigts, & longue de seize, attachée par le milieu à une corde qui la tient suspendue; on frappe sur la lame avec un marteau de fer pour faire du bruit. Lorsqu'on porte le Saint-Sacrement aux malades, celui qui marche devant le Prêtre porte un *hagiosfidere*, sur lequel il frappe trois fois de temps en temps, comme on sonne ici une clochette en pareille occasion. On porte l'*hagiosfidere* devant les Prêtres qui portent le S. Sacrement aux malades, pour avertir les passans de l'adorer.

Les **HAGIOSIDÈRES** qui servent à assembler les Fidèles, sont attachés à une chaîne à la porte de l'Eglise, en frappant dessus de certaine manière avec un marteau de fer, ils rendent un son qui a quelque harmonie.

Ce mot est Grec, il veut dire fer saint ou sacré, étant composé d'*ἅγιος*, saint, & de *σίδηρος*, fer.

HAGIS, f. m. Terme de Relation. C'est le nom qu'on donne aux Turcs qui ont fait le voyage de la Mecque. On suppose qu'ils en reviennent sanctifiés: de-là les grandes distinctions dont ils jouissent partout, de sorte que la dévotion pour ce pèlerinage s'entretient, sur-tout par la considération qu'on s'assure en le faisant. *Histoire des Et. Barbaresques*.

HAGLEURE, f. f. Terme de Fauconnerie, qui se dit des taches qui sont sur les penes. *Macula*.

HAGUE, *La Hague*. Nom d'un petit canton du Cotentin, qui tire au nord-ouest. **HUET**, *Haga*. Il vient de l'Anglo-Saxon *hacg*, qui signifie un lieu fermé & fortifié de pieux ou de haies. *Vallum militare*. Les Allemands disent *hag*, les Anglois *hedge*, les Flamands *haghe*, & de-là vient le François *haie*. **HUET**, *Orig. de Caen*, c. 21.

HAGUENAW. Nom d'une ville d'Alsace. *Hagenoa*, *Haguenoa*. Elle est capitale de la Prévôté qui porte son nom, & située sur le Motter, à quatre lieues de Strasbourg, du côté du nord. *Haguenaw* est le siège du Grand-Bailli d'Alsace. Elle a été Impériale; mais maintenant elle appartient à la France, qui en a fait démolir les fortifications. **MATY**.

HAGUENAW est la première des villes d'Alsace dépendantes de la Prévôté, dont le Tribunal étoit établi dans la même ville. Après le Traité de Munster, le Roi de France y avoit d'abord, à l'imitation des Landgraves d'Alsace, conservé ce Conseil Provincial, auquel présidoit son Grand-Bailli, ou son Lieutenant; mais comme elle fut ensuite entièrement ruinée par la guerre, le Roi transféra ce Conseil à Brisac. *Haguenaw*, aussi-bien que les neuf autres villes d'Alsace, ne reconnoissoit d'abord le Roi que comme Protecteur, & prétendoit demeurer Etat libre; mais elle reconnut après les autres le droit de Souveraineté du Roi. **HEISS**, *Hist. de l'Empire*, L. VI, c. 25.

La Prévôté ou Bailliage d'*Haguenaw*. *Haguenoensis prefectura provincialis*, ou *Hagenoensis Advocatia*. C'est une partie de l'Alsace. Elle comprend dix villes avec leurs ressorts, répandues par toute la province. Ces villes sont Landaw, Weissenbourg, *Haguenaw* capitale, Rosheim, Ober-Ehenheim, Kaisersperg, Durckheim, Colmar, Schélestadt & Munster en Grégorienthal. Cette Prévôté fut cédée par la paix de Munster à la France, qui la possède encore aujourd'hui. **MATY**.

HAGUSTAN. Nom d'une haute & froide montagne du Royaume de Fez en Afrique, dans la province d'Errif. *Hagustanus mons*. Il en sort plusieurs fontaines, & la pente est couverte de figuiers, qui pro-

duisent les meilleures figures de tout le pays. **MAR-MOI**, L. IV, G. 87.

H A H.

HAHA. Espèce de subst. qui ne s'emploie que dans le burlesque, & qui étant joint avec le mot de Vieille, signifie décrépité & méchante.

Vieille haha. **SCAR**.

HAHA. C'est ainsi qu'on appelle une ouverture faite au mur d'un jardin, afin de laisser la vue libre, avec un fossé de-dehors.

HAHALIS, f. m. Terme formé par Onomatopée pour exprimer les cris qu'on fait à la chasse.

*Enfin ouyant les Hahalis,
Nous nous approchons des Palis.
Voici le beau de l'aventure,
L'animal voyant, &c.* **DE MALEZ**.

HAHÉ. (L'h s'aspire.) Terme dont on se sert à la chasse pour arrêter les chiens qui prennent le change, ou qui s'emporent trop. **AC. FR.**

H A I.

HAI. (L'h se prononce.) Sorte d'interjection, qui sert à marquer quelque mouvement de l'ame, comme le rire. Il faisoit fort chaud dans ces lieux, mais il n'y faisoit pas si chaud qu'ici, *hai, hai, hai*. **MOI**.

HAÏ. Nom d'une ville fort ancienne du pays de Canaan. *Haï*. Elle étoit déjà bâtie du temps d'Abraham. Josué après avoir été battu devant cette ville, à cause du crime d'Hacan, la prit, la brûla, & fit périr son Roi & tous ses habitans. *Gen. 12*, *Jos. 7 & 8*. C'est la même qu'Isaïe appelle *Hajath*, c. X, 28, & Néhémie, XI, 31. *Haïa*. Elle étoit entièrement ruinée du temps de S. Jérôme. **MATY**. D'autres prennent *Haïat* dans Isaïe pour le territoire d'*Haï*.

HAÏA ou **HAÏAT**. *Voyez Haï*.

HAJACAN ou **HAÏACAN**. *Hajacanum Regnum*. C'est une province de l'Empire du Mogol, en Asie. Elle est deçà la rivière d'Inde, entre les Provinces de Candahar, d'Astock, de Multan, de Buckor & de Sitzistan, en Perse. *Chatzan* en est le lieu principal. On voit dans cette province les Balloches ou Balloques, qui sont des peuples errans. **MATY**.

HAJALON, **AJALON**. Lieu de la Palestine. *Voyez Haïalon*.

HAÏALON, ou **AÏALON**. Nom d'un lieu de la Palestine. *Haïalon*, *Aïalon*. C'est sur *Haïalon* que la lune s'arrêta miraculeusement à la prière de Josué, Chef des Israélites. *Jos. X, 12*.

HAÏATELAH. Peuples d'Asie, entre les Indes & la Chine; les Anciens les ont nommés *Indoscytha*.

HAÏCTITE, f. m. C'est le nom d'une secte de la Religion des Turcs. Ceux qui la suivent croient que Jesus-Christ a pris un vrai corps, & qu'étant éternel, il s'est incarné, comme le croient les Chrétiens. Ils croient aussi qu'il viendra juger le monde au dernier jour, & pour le prouver, ils se servent de ce passage de l'Alcoran. *O Mahomet, tu verras ton Seigneur qui viendra dans les nues*. Ils n'osent interpréter positivement ces paroles de Jesus-Christ; mais ils assurent que cela est prédit du Messie, & dans leurs discours familiers ils avouent que ce Messie ne peut être que Jesus, qui doit revenir au monde avec le même corps dont il s'est revêtu pour y regner quarante ans, & y détruire l'Ante-christ, après quoi la fin du monde arrivera. Pocock dit que cette dernière opinion est celle généralement de tous les Turcs, & n'est pas particulière aux *Haïctites*. **Voy. RICAULT**.

HAÏDENHEIM. Nom d'une petite ville dominée par le château d'Hellenstain. *Haidenhemum*. Elle est dans la Suabe, sur la rivière de Brentz, environ à sept lieues d'Ulme, du côté du nord. *Haidenheim* est ca-

pitale d'une Seigneurie assez étendue, qui appartient à la Maison de Wurtemberg. **MATY.**

HAÏE. Terme dont les Charretiers se servent pour faire avancer leurs chevaux. *Vade, Age.*

Ce mot est peut-être une corruption du verbe impératif *aille*, qu'il *aille. Eat, Incedat.* C'est au moins ce qu'il signifie dans la bouche des Charretiers.

HAIE. f. f. Terme d'Agriculture. (*L'h s'aspire.*) Clôture d'un champ, d'un jardin, d'un pré, faite par des branches d'arbres entrelacées qui en rendent l'entrée difficile aux bestiaux & aux passans. *Sepes.* En plusieurs Provinces tous les champs sont bordés de haies ou de fossés.

On distingue *haie vive, sepes viviradix*, & *haie morte* ou sèche, *non viviradix.* Les premières sont formées par des arbres enracinés. Une *haie* d'épines. Les autres sont faites avec des branches mortes entrelacées les unes dans les autres.

On appelle *haie* d'appui, celle qui a quelque ressemblance avec un mur d'appui pour la hauteur & la largeur.

Ce mot vient du Latin, *haia*, qui signifioit autrefois une clôture ou rempart, comme il est porté dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Ménage dit que *haia* ou *haga* a été fait de l'Allemand *hag*, ou *haag*, qui signifie simplement clôture, ou de l'Anglo-Saxon, *hegge* ou *hæg*, qui signifie la même chose. D'autres le dérivent de *claire*, comme étant une clôture faite de branches entrelacées. Du Cange ajoute que les anciens Allemands appeloient *hegin*, certain détroit ou étendue de terre qu'on a depuis appelé *cerle*, sur ce que le Moine de Saint-Gal assure que les terres des Huns étoient enfermées par de certaines haies en forme de cercle, & en telle distance, que de l'une à l'autre la voix humaine pouvoit s'entendre, & qu'il y avoit neuf habitations les unes autour des autres aussi en forme de cercle, dont de l'une à l'autre on pouvoit entendre le son d'une trompette. On prétend que c'est de-là qu'est venu le nom des *Cercles* de l'Empire.

Quand on peint des haies sur des écus, elles doivent toujours être en face, & traverser d'un côté à l'autre.

HAIE se dit figurément d'une ou de deux files de personnes qui marchent ou sont postés & rangés quelque part pour quelque cérémonie. *In lineam rectam hominum ordo.* L'entrée du Roi se fit au milieu d'une double haie de milice bourgeoise fort leste. Les reliques furent portées en cette procession au milieu d'une double haie de Pénitens.

Dans l'art Militaire, c'est une disposition de soldats sur une même ligne droite. Se mettre en haie, se ranger en haie, c'est se mettre côte à côte sur un seul rang.

HAIE. On dit proverbialement : plus la haie est basse, plus on y passe, pour dire, qu'on ne nous fait du dommage, qu'à proportion de la facilité qu'on y trouve. On dit, en menaçant quelqu'un, que si on le trouvoit entre la haie & le blé, on lui feroit passer un mauvais quart d'heure, pour dire, si on le trouvoit à l'écart & sans témoins.

En guerre, haie se dit des soldats rangés sur une ligne droite, l'un à côté de l'autre.

Border la haie, est une façon de tirer qu'on fait pratiquer aux Mousquetaires, quand ils ne sont point soutenus de piquiers, lorsqu'on les fait tirer les uns par-dessus la tête des autres; & pour cet effet, on fait tirer le premier rang à genoux, le second rang un peu courbé, & le troisième tout debout. *Sese demittere ad explodendas catapultas.*

HAIE, en termes de Marine, se dit d'un banc ou d'une chaîne de pierre qui est sous l'eau, ou à fleur d'eau. *Scopulus in latitudinem productus.*

HAIE, est aussi un terme de Laboureur. C'est une pièce de bois planée & arrondie qui regne tout le long de la charrue. *Carruca latus.*

Dans quelques Coutumes & titres, haie signifie, 1°. un droit dont un héritage est chargé. 2°. Une

corvée qui consiste à réparer les haies du Seigneur du lieu.

HAIE-AU-BOU. Façon de parler burlesque, qui signifie, & le reste. Aimable Comtesse, pour qui tout le monde a par-tout tant de respect, & haie au bout. **SCAR.**

HAIE. Bourg considérable de Hollande que nous ne disons point sans l'article, la Haie, de la Haie, à la Haie. En Latin, *Haga Comitum.* Il est environ à une lieue de la mer, à une de Delft, & à trois de Leyde. Il surpasse en grandeur & en beauté, un très-grand nombre des villes du pays. Il est traversé par plusieurs beaux canaux, & environné par un autre qui lui sert de murailles, les ponts sur lesquels on le passe pouvant être levés pendant la nuit. On y voit un grand chemin qui va en droite ligne jusqu'à la mer, & qui est tout pavé de briques, & garni d'arbres de chaque côté. Il y a encore un bois de haute futaie, dans lequel on a pratiqué un grand nombre de belles allées. La Haie étoit anciennement le séjour des Comtes de Hollande; de-là vient qu'on l'appelle en langage du pays, *Gravenhague*, c'est-à-dire, la haie des Comtes. C'est aujourd'hui le séjour ordinaire des Gouverneurs-Généraux des Provinces-Unies, des Etats-Généraux, de la Cour de Hollande, du Conseil d'Etat, &c. & de tous les Ambassadeurs qui sont envoyés aux Provinces-Unies. **MATY.**

Ce nom propre à la même origine que le mot de haie, quand il est appellatif. Il a été apparemment donné à ce lieu, parceque c'étoit autrefois, ou un château, ou une maison de plaisance entourée de pieux & de haies. On appelle, pour la même raison, plusieurs lieux en France du même nom, comme on va le voir dans les mots suivans.

LA HAIE EN TOURAINE. Bourg de la Touraine, Province de France. *Haga Turonica.* Il est sur la Creuse, à deux lieues de Châtelleraut, du côté du nord. Ce bourg donna, le 31 Mai 1596, la naissance à René Descartes, si célèbre parmi les Philosophes modernes.

LA HAIE DU PUIS. Bourg de la basse Normandie. *Haga Puteana.* Il a titre de Marquisat. La Haie du Puis est située dans le Diocèse de Coutances, entre Carentan, Saint-Sauveur le Vicomte, Barneville & Lesfay, près de la côte.

LA HAIE PAISNEL. Bourg de France en Basse Normandie, dans le Diocèse de Coutances, entre Ville-Dieu & la Luserne. On l'appelle autrement, la Hépènel.

HAÏFO. Ville d'Asie, au Royaume de Tunquin. Il y a aussi dans le même Royaume une rivière de ce nom.

HAIGERLOCH. Nom d'une petite ville du Cercle de Suabe, en Allemagne. *Haigerloch.* Elle est dans la Principauté d'Hohenzollern, à quatre lieues de Rotweil, vers le nord. *Haigerloch* est capitale d'un Comté que la Maison d'Hohenzollern a acquis de celle d'Autriche, en échange de la Baronnie de Ratzuns. **MATY.**

HAILBRON, ou HEILBRON. Ville du Cercle de Suabe, en Allemagne. *Hailbruna, fons salubris.* Cette ville, qui a pris son nom de ses eaux minérales, est située dans le Duché de Wurtemberg, sur le Neckre, entre Stutgard & Heidelberg. Elle est Impériale, & le Magistrat, qui est Protestant, paie les dîmes au Duc de Wurtemberg. Les François la prirent au commencement de la guerre de 1688, & ils en démolièrent les fortifications en la quittant; mais le Prince de Bade l'a fait fortifier de nouveau. On prend communément *Hailbron* pour l'ancienne *Alifum*, que quelques-uns pourtant mettent à Harnstein, bourg situé sur le Neckre, dans la même contrée. **MATY.** Long. 26 d. 58 m. lat. 49 d. 10 m.

HAILDESHEIM. Petite ville du Palatinat du Rhin. *Haildeshema.* Elle est dans la Préfecture de Bretten, sur la rivière de Saltza, aux confins de l'Evêché de Spire, environ à trois lieues de la ville de Philisbourg.

HAILLON. f. m. (*L'h* de ce mot s'aspire & se prononce, & les deux *ll* sont mouillées.) Habit usé, déchiré. Vieux lambeau de toile ou d'étoffe. *Cento, lacinia panni detriti.* Les gueux affectent de n'être cou-

verts que de *haillons*. Les *haillons* des Cyniques ne contribuent en rien à la tranquillité ni à la modestie; l'ambition suivit Diogène jusques dans son tonneau. S. EVR. Quittez ces vieux *haillons*.

Ce mot vient du Celtique ou bas-Breton, où il signifie, celui qui a de pauvres habits.

HAILLON se dit aussi des habits mal-propres. Cet homme est si mal-propre, que ses plus beaux habits ne paroissent que des *haillons*.

HAILLON se dit encore des vieux meubles. Il n'y avoit en cet inventaire que des *haillons* qui n'étoient propres que pour des Frippiers.

HAILLON se dit aussi des vieux morceaux de toile & de drap, qu'on jette dans les rues, & que ramassent les Chiffonniers. Le papier n'est fait que de vieux *haillons*.

On dérive ce mot de *sale*, comme qui diroit *saillons*.

HAIMBOURG. *Hamburgum*. Quelques-uns écrivent **HUMBORG**. *Hamburga*. Ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, au bord méridional du Danube, à la frontière de la Hongrie, & environ à dix lieues de Vienne. Quelques Auteurs prétendent que *Haimbourg* est le *Comagenum*, que les Anciens mettoient dans la Pannonie. MATY. M. de Tillemont qui écrit *Haimbourg*, croit que ce pourroit être Carnoute, autrefois ville d'Illyrie, & fait de *Haimbourg* une ville, qu'il place onze lieues Françaises au-dessous de Vienne.

HAIN, **AÏN**, **EN** ou **EIN**. f. m. Ces mots signifient, en Hébreu, une fontaine, & entrent dans la composition de plusieurs noms des villes de la Palestine. Les Arabes les emploient aussi dans le même sens.

HAIN, ou **AÏN**. f. m. C'est la même chose que hameçon. *Hamus*.

HAIN. Nom d'un bourg de la Misnie, en haute-Saxe. *Haganoa*. Il est sur la rivière de Réder, à trois lieues de Meissen & de Dresde, au levant de la première, & au nord de la dernière. MATY. *Long. 31 d. 18 m. lat. 51 d. 20 m.*

HAINAN. Nom propre d'une île de la Chine. *Hainana Insula*. Elle est située près de la Province de Quantung, de laquelle elle dépend. Sanson, dans sa Carte de l'Asie, la représente comme un ovale, dont la plus grande longueur, du couchant au levant, est environ de cinquante lieues; & la plus grande largeur, du nord au sud, est de quarante, & il y met les villes de Cheu, d'Yai & de Zuncheu, qui est peut-être la même que Kiumcheu, que le Père Couplet, dans sa Carte de la Chine faite à la main, dit être la Métropole ou Capitale de l'île. MATY.

HAINAU, ou **HAINAUT**. Nom d'une des Provinces des Pays-Bas. *Hannonia*, *Hainoum* dans les *Annales Bertiniani*, *Hanoium* & *Hanioum*, dans les Capitulaires de Charles le Chauve de l'an 870; mais Hadrien de Valois croit que c'est une faute. L'Auteur de la vie de S. Ausbert de Rouen *Hagnawum*; Sigébert à l'an 953, *Haginoium*, & d'autres *Haginoia*. Quelques Anciens disent *Hannonia*, comme tous les Modernes. HADR. DE VAL. *Not. Gall. p. 240*. Cette Province est bornée au nord par le Brabant; au couchant par la Flandre & l'Artois; au midi par le Cambresis, la Picardie & la Champagne; & au levant par une partie du pays de Liège & le Comté de Namur. Le *Hainaut* peut avoir quatorze lieues du nord au sud, & seize du couchant au levant. L'air y est tempéré, & le terroir fertile; l'on y trouve des mines de fer & de plomb; & des carrières de marbre. On y compte vingt-quatre villes fermées, & vingt-six Abbayes: l'Escaut, la Sambre & la Haisne l'arrosent; elle est possédée aujourd'hui par les François & par l'Empereur. Les François occupent la partie méridionale, où sont Bouchain, Valenciennes, Condé, Bavai, Maubeuge, le Quesnoy, Landreci, Avesnes, Beaumont, Ghimay, Philippeville & Mariembourg. Le *Hainaut* qu'a l'Empereur est au nord. Mons en est la capitale; les autres villes sont Saint-Guiflain, Binche, Roelux, Soignies, Braine-le-Com-

te, Enghuien, Halle, Lessines, Ath, Chièvres & Leuze. MATY.

Ce pays a pris son nom de l'Haisne, *Haina* ou *Aina*, ou *Hagina* & *Hagna*, rivière qui le traverse. De *Haina* ou *Aina*, on a fait *Hainau* ou *Ainau*, qui est l'ancien nom que Louis le Débonnaire emploie dans la division de son Royaume; car il faut y lire *Ainau*, & non pas *Amau*, comme a fort bien remarqué Adrien de Valois; de *Hagina*, s'est formé *Haginoium* & *Haginoia*, & de *Hagna*, *Hagnawum* ou *Hagnau*. Les Allemands disent *Henegau* ou *Hainegow*. ADR. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 240*. De Valois ne veut point qu'on écrive *Hainaut*, mais *Hainau* ou *Hénau*.

HAINAU. Voyez **HONNEAU**.

HAINÉ. f. f. (L'h s'aspire) Passion de l'ame, qui nous porte à vouloir du mal à quelqu'un & à lui en faire: sentiment de peine & de tristesse qu'un objet excite au fond de notre cœur. *Odium*. *Haine* mortelle, implacable, enracinée. Couvrir, cacher, dissimuler, nourrir sa *haine*. Concevoir de la *haine*. Encourir la *haine* de quelqu'un. Le Cardinal Mazarin n'avoit, ni *haine*, ni amitié, & ne témoignoit, ni l'une, ni l'autre, que quand son intérêt l'y obligeoit. B. RAB. On fait quels jugemens opposés l'amour ou la *haine* font porter à ceux qui sont préoccupés par ces deux passions. Une parole mal interprétée, un rapport douteux, un soupçon mal fondé, allument tous les jours des *haines* irréconciliables. FL. La *haine*, pour une personne qu'on a aimée, est un reste d'amour caché. VILL. Il n'y a point de *haine* plus vive ni plus violente, que celle qui prend la place de l'amour. Dans un vrai sujet de haïr, on doit se défaire des sentimens de *haine* par le seul intérêt de son repos. S. EVR. La *haine* est d'ordinaire plus ingénieuse à nuire, que l'amitié à servir. ID. La *haine* la plus dangereuse est celle qui est déguisée sous les dehors & les apparences de l'amitié. DAC. Il n'appartient qu'aux barbares d'avoir des *haines* immortelles: La *haine* est souvent la fille de l'envie. La *haine* & l'envie s'unissent toujours, & se fortifient l'une l'autre dans un même sujet; & elles ne sont reconnoissables entre elles, qu'en ce que l'une s'attache à la personne, l'autre à l'état & à la condition.

Comme entre les rivaux la haine est naturelle.

CORN.

HAINÉ, aversion, antipathie, répugnance, synonymes. Le mot de *haine* s'applique plus ordinairement aux personnes. Elle est plus volontaire, & paroît jetter ses racines dans la passion ou dans le ressentiment d'un cœur irrité & plein de fiel. Elle fait tout blâmer dans les personnes qu'on haït, & y noircit jusqu'aux vertus. Les manières impertinentes & les mauvaises qualités qu'on remarque dans les personnes, ou qu'on leur attribue, nourrissent la *haine*; elle ne cesse que quand on commence à les regarder avec d'autres yeux, soit par un retour d'estime; soit par reconnoissance pour quelque service, ou par un mouvement d'intérêt. SYN. FR. Voyez les autres mots.

Il y a moins loin, comme l'a dit un homme d'esprit, de la *haine* à l'amour, que de la *haine* à l'indifférence.

L'amour est mal guéri quand il l'est par la haine:

L'indifférence est plus certaine;

On revient aisément de la haine à l'amour.

CORN. LE J.

HAINÉ se prend quelquefois en bonne part; quand on en conçoit pour des choses mauvaises ou dangereuses; & en ce sens c'est le sentiment de l'ame qui fuit le mal & qui s'en éloigne. La *haine* du vice & l'amour de la vertu, sont les deux fondemens de la Morale. La *haine* ou le mépris des grandeurs & des vanités mondaines, a souvent porté les hommes à la

retraite. Le Misanthrope de Molière veut que l'on ait pour les méchans,

*Ces haines vigoureuses,
Que doit donner le vice aux ames vertueuses.*

HAINÉ se dit aussi de l'antipathie naturelle des animaux. *Discordia*. Il y a naturellement de la haine entre les petits oiseaux & les hiboux, entre les loups & les brebis, entre les chats & les souris, &c.

HAINÉ se dit aussi de certaines aversions bien ou mal fondées, qu'ont les hommes pour certaines choses. *Fuga*. On a vu des gens avoir de la haine pour les roses, pour les parfums, pour les femmes, qui ne pouvoient les souffrir.

On voit assez que dans ces exemples le mot de haine est pris dans une acception trop générale. On a de la haine pour le vice; de l'aversion pour ce qui est nuisible ou désagréable; de l'antipathie pour ce qu'on ne peut souffrir; de la répugnance pour les choses que le cœur ne commande pas. *Voyez* tous ces mots.

HAINÉ D'ABOMINATION. Il y a une haine que les Théologiens nomment haine d'abomination, qui a en horreur le péché du prochain, sans avoir d'aversion pour sa personne. *BABIN, Confér. d'Angers*.

EN HAINÉ, se dit adverbiallement, pour dire, par vengeance, en considération d'une chose mauvaise & odieuse. Les testamens, les exhérédations faites en haine, sont cassées en Justice. Les esclaves Chrétiens sont maltraités par les Infidèles en haine de leur Religion.

HAINÉ, ou **HAISNE**. Rivière des Pays-Bas, qui traverse le Hainaut & lui donne son nom. *Hania, Henius*. Elle coule dans le Comté de Hainaut, près de Binche & de Mons, baigne S. Guillen & Condé, où elle se jette dans l'Escaut. *MATY*.

HAINELGINUN. Grande ville d'Afrique dans la Province de Cuz, Royaume de Fèz. *Hainelgiunum*. Elle est entre les montagnes du grand Atlas, sur le chemin de Sofroy, en Numidie. *Hainelginun* étoit ancien, ayant été bâti par les Africains. Il y avoit un temple où ils commettoient des impuretés affreuses. Les Mahométans détruisirent cette ville à leur arrivée dans la Mauritanie; il n'y a plus qu'un lac qu'on appela Fontaine des Idoles. C'étoit autrefois une fontaine qui étoit à l'entrée du temple. *MARMOI, Liv. IV, c. 115*. D'Abblancourt écrit *Hinelginun*.

HAINÉUX, **EUSE**. adj. Vieux mot, qui signifioit autrefois *ennemi*, qui a conçu de la haine contre quelqu'un; qui est naturellement porté à la haine. *Pro-nus, propensus ad odium*. Boutiller appelle le droit d'aubaine, un droit *haineux*. Dans cette phrase il signifie la même chose qu'odieux.

Ce mot me paroît bien trouvé. . . Il me semble qu'il y a autant de différence entre le mot de *haineux* & celui de vindicatif, qu'il y en a entre ceux de haine & de vengeance dont ils tirent leur origine, & que par cette raison le mot de *haineux* est bon & utile. *Des mots à la mode*.

HAINÉUX seroit un mot renouvelé s'il étoit en usage: Nicot & Monet l'ont mis dans leurs Dictionnaires. La Bruyère, qui à la fin du chapitre de quelques usages, nous a donné des réflexions très-sensées sur divers changemens faits dans notre langue, se plaint entr'autres de la proscription de *Haineux*. Valeur devoit, dit-il, nous conserver *valeureux*; haine, *haineux*; peine, *peineux*; pitié, *piteux*; foi, *féal*; vanterie, *vantari*; mensonge, *mensonger*. Il semble, après tout, que *haineux* valoit bien rancunier qu'on a voulu substituer à sa place.

HAINUIER. *Voyez HENNUYER*.

HAÏR. v. a. (L'h s'aspire.) *Je hais, tu hais, il hait, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent. Je haïssois, j'ai haï, je haïrai; que je haïsse, je haïrois, que j'eusse haï*. Avoir de la haine pour quelqu'un, lui vouloir du mal. *Voyez HAINÉ*. *Odiosse, odio habere, profcqui*. Les poltrons & les lâches haïssent plus fortement que les personnes généreuses & hardies. *FEL*.

Quoi! je te haïrai sans chercher à te perdre?

CORN.

La loi Chrétienne ne souffre pas qu'on haïsse son prochain, ni même son ennemi. Les rivaux le haïssent naturellement. Il faut avoir un mépris éternel pour un amant infidèle; car ce seroit lui faire trop d'honneur, que de le haïr toujours. *M. SCUD*. Quelle haine qu'on ait pour les Tyrans, on s'aime encore plus qu'on ne haït les autres. *S. RÉAL*. Les amis impérieux nous tyrannissent; il faut haïr ce qu'ils haïssent. *S. EVR*. Pourquoi caresser des gens que vous haïssez dans le fond? *BELL*.

Je vous ai trop aimé pour ne vous point haïr.

RACINE.

*Impuissant à trahir,
Il hait à cœur ouvert, ou cesse de haïr.*

RAC.

On dit dans un sens plus fin, de deux personnes, qu'elles ne se haïssent point, c'est-à-dire, qu'elles s'aiment. Corneille fait dire par Chimène à Rodrigue: va, je ne te hais point. Je vous demande pardon d'avoir voulu avoir de l'esprit en vous écrivant, quand on ne se haït pas, il ne faut que de la tendresse. *M. SCUD*.

M. Ménage dérive ce mot d'*odire*, ancien mot Latin, pour lequel on a dit *odisse*, dans le temps de la bonne Latinité: *odire, oïre, haïr*.

HAÏR se prend quelquefois en bonne part, & signifie avoir de l'aversion pour ce qui est mauvais. Tous les gens de bien haïssent, détestent la tyrannie. On haïroit bien davantage le péché, si on en connoissoit toute la turpitude. *Je hais* l'ingratitude.

HAÏR se dit aussi des antipathies, ou aversions qu'on a pour quelque chose, soit qu'elles soient naturelles, soit qu'elles viennent de caprice, ou qu'en effet la chose nous nuise ou nous incommode. S'affliger du péché, & en gémir, ce n'est pas le haïr, comme le haït Dieu, qui n'en est ni affligé, ni contrit. *Boss*. Les paresseux haïssent le travail, les enjoués la solitude, &c. *Oderunt hilarem tristes, tristemque jocosum*. Les chats haïssent les souris. La vigne haït le chou.

Il n'est pas nécessaire d'avertir que le mot de haïr a un usage plus étendu que le mot haine. Quoiqu'on dise haïr le froid, haïr le chaud, &c. on ne dit point la haine du froid, du chaud, &c.

HAÏ, **HAÏE**. part.

HAÏR. Petite ville du Zaara, en Afrique. *Hairum*. Elle est dans le Royaume de Targa, environ à soixante-quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. Cette ville donne son nom au désert de *Hair*, qui est aux confins du Royaume de Zuenziga, & qui a au-delà de cent lieues d'étendue. *MATY*.

HAÏRE. f. f. Prononcez *HÈRE* avec l'h aspirée. Petit vêtement, tissé de crin en forme de corps de chemise, qui est rude & piquant, que l'on porte sur la chair par esprit de mortification & de pénitence. *Cilicium, cilicina subucula*. Il s'en fait en forme de réseaux, afin qu'il y ait des nœuds qui incommoient davantage. Les Chartreux portent perpétuellement la haïre.

*Laurens, ferrez ma haïre avec ma discipline,
Et priez que toujours le Ciel vous illumine.*

MOL.

Ménage, après Pontanus, dit que ce mot vient de *biherriga*, qui est un petit vêtement fait de poils rudes, que les Allemands appellent *harich* ou *beharich*, ou plutôt de *haer*, Allemand, qui signifie poil.

HAÏRE se trouve dans les Coutumes pour *aire*. *Haïre* de marais salant.

On appelle un drap de laine en *haïre*, celui qui n'a point été foulé, & qui est encore en toile & tel qu'il a été levé de dessus le métier. Ce terme est particulièrement en usage à Sedan; ailleurs on dit plus ordinairement, drap en toile.

HAIRE. f. m. Jeu de cartes. Voyez HÈRE.

HAIRE. f. m. Ce mot se dit des hommes qui sont dans la misère; mais on ne s'en sert guère qu'avec le mot de *pauvre*. Voyez HÈRE.

HAIRE, terme de marais salans, se dit du fond des marais salans, sur lequel l'eau de la mer qui y entre se convertit en sel par l'ardeur des rayons du soleil.

HAIREMENT. f. m. Tondre en *hairement*, c'est tondre une pièce de drap de laine pour la première fois. Cette manière de parler n'est guère en usage que dans les manufactures de Sedan; ailleurs on dit tondre en première voie, en première coupe, en première eau, ou en première façon.

HAIRÉTITE. f. m. Secte de Mahométans, qui doutent de tout, comme les Pyrrhoniens, pour quoi on les nomme *Hairétites*, du mot *Hairet*, qui signifie étonnement, incertitude. Ils disent qu'on ne peut discerner le mensonge d'avec la vérité, & qu'il est inutile de chercher des démonstrations. Lorsqu'il s'agit de quelque controverse, ils n'ont autre chose à répondre que *Dieu le fait, cela nous est inconnu*. Ceux de cette secte qui ont été élevés à la dignité de Mufti, écrivoient au-dessous de leur nom, lorsqu'ils signoient quelque sentence, *Dieu connoît seul ce qui est le meilleur*. RICAUT.

HAIREUX ou HÈREUX; adj. m. Il se dit d'un temps froid & humide, accompagné de brouillards & de frimats, qui fait grelotter, & qui est plus incommode que la grande gelée. Il n'est plus en usage.

Ce mot peut venir de la ressemblance que ce temps a avec les incommodités qu'apporte la haire.

HAIRON, HAIRONNIÈRE, &c. Voyez HÉRON, HÉRONNIÈRE.

HAISLER. v. n. & a. Crier pour appeler quelqu'un qui est bien loin, en disant plusieurs fois à haute voix, *hais, hais*. Les Marins sont accoutumés à *haisler*, lorsqu'ils sont à portée de voix des navires qu'ils aperçoivent, pour savoir d'où ils viennent, où ils vont, & à qui ils appartiennent, de peur de surprise. On découvrit un canot qui nous *haisla*, c'est-à-dire, qui nous appela & qui vint à bord dès qu'il se fut assuré qui nous étions. Le P. LABAT. De *hais* on a fait *haisler*.

HAISNE. Voyez HAÏNE.

HAÏSSABLE; adj. m. & f. Qui est digne de haine, qui a de mauvaises qualités qui nous portent à le haïr. *Odio dignus*. Il se dit des personnes & des choses. Entre tous les vices il n'y en a point de plus *haïssable* que l'ingratitude. La malice des hommes n'est jamais plus *haïssable* que lorsqu'elle abuse des choses les plus excellentes. S. RÉAL. En cachant le vice sous des termes qui en déguisent l'atrocité, on le rend moins *haïssable*. S. EVR. Il n'y a rien de plus *haïssable* que les artifices & les déguisemens. M. ESP. Si les gens chagrins favoient combien ils sont *haïssables*, ils tâcheroient de s'humaniser. BELL.

HAIT. f. m. Vieux mot François, qui signifioit fanté, bonne volonté, promptitude à faire quelque chose, plaisir. On disoit, je bois à vous de bon *hait*, & de *hait*, pour dire, de bon cœur. Son composé *souhait* a pris sa place. On disoit encore, je ne puis rien faire à ton *hait*: on dit à présent, selon ton *souhait*. On avoit fait aussi de *hait* le verbe *haïter*.

Borel dérive ces mots de l'Allemand *geheit*, qui signifie la même chose. Il y a bien de l'apparence qu'il vient du Latin *habitus*. Voyez MONET. Quelques-uns le font venir de *ἡαίς*, dont Homère & les autres Poètes se servent souvent pour *cœur*. *Cor, animus*. Naudé, dans son Mascurat, écrit *het* avec un *e*.

HAITER. v. n. Faire plaisir. *Delectare*. Ce mot est très-vieux & hors d'usage.

HAITIÉ, HAITIZ, vieux adj. Aisé, joyeux, un homme à son aise, de bonne fanté. *Haitié* est joint ordinairement au mot *sain*; il étoit *sain & haitié*. *Gloss. des Poés. du Roi de Nav.*

HAIVE. La *Haive* est un lieu, une habitation de l'Acadie, sur la côte, près du Port Royal.

HAJUL. f. m. Poisson qu'on voit à la Chine. Il a cela de particulier, que lorsqu'on a mis le feu à sa graisse, on

ne fauroit plus l'éteindre. PAUL CASAT, Jésuite, *Traité du Feu*.

HAIX ou HAIS. f. m. Cri à haute voix, dont on se sert pour appeler quelqu'un qui est bien loin. J'ai entendu plusieurs *hais*, mais je ne savois pas à qui l'on en vouloit.

H A K:

HAKILA. Voyez HACHILA.

HAKIM-BACHI. f. m. Terme de Relation. Nom du premier Médecin du Roi de Perse. Il est chef de tous les Médecins du Royaume. *Archiater, Protomedicus Regis Persarum*. Voyez TAVERNIER, *Voyages de Perse*. Le *Hakim-Bachi* est celui de tous les Officiers de la Cour qui a le plus de crédit, d'honneur & de profit; mais on le fait responsable de la mort du Roi; sa vie paie toujours pour celle du Prince. Voyez SANSON; *Etat présent du Royaume de Perse*.

H A L:

HAL. Voyez LE HAL:

HALA ou CHAL, que l'on écrit aussi *Hatad*. Nom d'une ville d'Assyrie, où furent transportés les Israélites: *Hala, Chale*. Quelques-uns veulent que ce soit la Chalcide, dans la Cœléfyrie.

HALABARQUE, ou plutôt ALABARQUE. f. m. Nom d'Office & de Magistrature autrefois à Alexandrie: *Halabarches, Alabarches*. Ce mot se trouve dans Joseph, *Ant. L. XX, c. 3 & c. 5*.

HALABASS, HOLABASS, ÉLABASS. Nom d'une ville de l'Empire du Mogol, en Asie. *Halabassia, Holabassia, Elabassia*. Elle est capitale d'un pays qui porte son nom, & située sur le Gange, à cent lieues de la ville d'Agra, vers le levant. On la prend communément pour la ville nommée anciennement *Palimbozra*, dont parle Etienne de Byzance. Elle est fort grande & défendue par une belle citadelle. MATY.

HALAGE. (L'*h* s'aspire.) Terme de Marine. C'est le travail qui se fait pour tirer, haler un vaisseau, un bateau. *Helciatus*. Il faut sur les bords des rivières qu'il y ait une espace, un chemin pour le *halage*. C'est aussi, sur la rivière de Loire, le prix dont le Maître Marinier convient avec les gobeurs ou compagnons de rivière, pour remonter ou haler leurs bateaux.

HALAGE est aussi un droit de halle que le Roi ou les Seigneurs lèvent sur les marchandises qui s'étalent dans les halles & foires. C'est encore le privilège dont jouissent quelques Communautés d'arts & de métiers d'étaler & de vendre dans les halles qui leur sont destinées par leurs statuts.

HALAPO ou HALPO. *Halapum*. Ville considérable de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne, dans la Province de Tabasco.

HALAR ou HOLEN. Nom d'une petite ville de l'île d'Islande. *Halara, Hola*. Elle est vers le milieu de la côte septentrionale de l'île, sur le golfe de Schagafjord. Cette ville est fort petite & sans murailles, quoiqu'elle ait un Evêché suffragant de Drontheim, en Norvège. MATY.

HALARD. Nom propre de plusieurs familles en différentes Provinces du Royaume. Ce mot est Tudesque d'origine: *hal* veut dire en Allemand *sain*, & *aerd* signifie *nature, tempérament*: de sorte que *Halard* est la même chose que *Hygin* chez les Grecs; ces deux mots signifient *fort, vigoureux*, qui est de bon tempérament.

HALATION. f. m. Terme de Pharmacie. *Ἀλατιον*. C'est le nom d'un remède composé principalement de sels, dont parle Trallien, *Lib. III, c. 6*, & d'un autre, décrit par le même Auteur, *Lib. XII, c. 7*, qui est cathartique.

HALBERGE. f. m. Vieux mot. Auberge, Hôtellerie. HALBERSTAT. Ville du Cercle de la basse Saxe, en Allemagne. *Halberstatum; Halberstadium*. Cette ville est fort ancienne; on prétend qu'elle a été fondée par Albert, Duc de Saxe, sur les ruines de l'ancien *Phenigarum*, cité des Chérusques. Elle a été Impériale,

ensuite elle fut capitale de l'Evêché d'*Halberstat*, qui est aujourd'hui une Principauté séculière. Elle est située sur la rivière d'Hoteim, entre Magdebourg, Wolfenbuttel & Mansfeld. On voit encore dans cette ville la colonne de Rolland, qui fut élevée l'an 778 & à quelque distance de la ville, la célèbre Caverne de Baumonshol. MATY. *Halberstat* est peu forte, recommandable pourtant par son Eglise Cathédrale, qui est grande & bien bâtie, dédiée sous le nom de saint Etienne. HEISS. *Histoire de l'Empire*, L. VI, C. 11. Long. 33 d. 8 m. lat. 52 d. 6 m.

La Principauté d'*Halberstat*. Petit Etat du Cercle de la basse Saxe, en Allemagne. *Halberstadiensis Principatus*. Ce pays est environné vers le levant par la Principauté d'Anhalt & par le Duché de Magdebourg, & vers le couchant par le Duché de Brunswick & par l'Evêché d'Hildeshheim. Il peut avoir treize lieues de long & quatre de large : le terroir en est fertile & bien peuplé, & ses lieux principaux sont *Halberstat*, capitale, Osterwick, Ofcherleben & Gruningen. Cet Etat a été un Evêché fondé par Charlemagne à Osterwick, & ensuite transféré à *Halberstat*. Les Seigneuries de Lora & de Clettemberg, situées dans le Comté de Hohenstein, en Turinge, en dépendent ; le tout a été sécularisé & cédé à l'Electeur de Brandebourg par le Traité d'Osnabrug. MATY. Voyez aussi Imhoff, *Not. Imp. L. II, C. 8, n. 14.*

Ce mot vient de deux mots Allemands, *halber*, qui veut dire *demi*, & *statt*, qui veut dire *ville*.

HALBI, f. m. C'est le nom que l'on donne en Normandie à une certaine liqueur qu'on y brasse, qui n'est, ni le cidre, ni le poiré des Normands, mais qui participe de l'un & de l'autre. Quand des particuliers ont si peu de pommes & de poires, que cela ne vaut pas la peine d'en faire deux brassages différens, ils mettent ces deux sortes de fruits ensemble, & c'est la liqueur qui en sort qu'on appelle du *Halbi*.

HALBRAN, ou **HALLEBRAN**, f. m. (L'h s'aspire.) Le *halbran* est un jeune canard sauvage. Un *halbran* bon & gras. *Anaticula*. Il est remarquable que dans le livre de Cosri, *Albrakia* est expliqué par Buxtorf *anas*, canard ; & que *berakon* en Arabe signifie la même chose. HUET. Cet Auteur insinue par-là que le mot *halbran* pourroit bien venir de l'Arabe. Dans le jardin des racines Grecques, on fait venir ce mot de *ἄλας*, qui signifie *mer*, & de *βέρδος*, qui est le nom d'une espèce d'oiseau ; de sorte que ces deux mots joints ensemble signifient *oiseau de mer*, ou dans une signification plus générale, *oiseau aquatique*.

HALBRED, f. f. (L'h s'aspire.) Grande femme mal bâtie. On ne le dit qu'en raillerie & ironiquement des grandes femmes qui tiennent des harengères. On le dit quelquefois au masculin, mais moins ordinairement. Voiture s'en est servi. On vit entr'autres un grand *halbreda* nommé Mars. L'Académie écrit *halbreda*.

HALBRENÉ, ÉE. adj. (L'h s'aspire.) Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau dont les plumes sont rompues. *Pennis mutilus*. Faucon *halbrené*.

HALBRENÉ, ÉE, se dit au figuré pour être en mauvais état. Je suis tout *halbrené*. Il est vieux, & ne se dit qu'en plaisantant. On écrit quelquefois ce mot sans *h*, & l'on dit *albrené*.

HALCATH, ou **HEL CATH**. Ville de la Tribu d'Asér. *Halcath*, *Helcath*. Les Septante la nomment *Exélecheth*, *Chelcath*, *Acac*, & en quelques Manuscrits *Haëc*. *Helcath* fut donnée aux Lévites. *Jos. XIX, 25, XXI, 30.*

HALCI, IE. adj. Vieux mot. Hauffé.

HALCYON. Voyez **ALCYON**.

HALCYONE. Ancienne ville de la Grèce, dans la Locride, sur le golfe Maliaque.

HALDE. Ville de Norvège au Gouvernement d'Aggerhus, sur la côte de l'Océan & du golfe d'Iddeshord. Long. 28 d. 15 m. lat. 59 d. 45 m.

HÂLE, f. m. (L'h s'aspire,) & la première syllabe est longue. Vent qui souffle dans l'air, qui dessèche. *Æstus*, *causon*. Il n'y a point de *hâle*, le linge ne sèche point en ce temps-ci.

HÂLE, signifie encore cette qualité chaude & sèche qui est dans l'air, quoique sans agitation, qui noircit & gâte la peau. *Uredo*, *æstus*. Les Dames ne veulent point sortir sur le haut du jour, de crainte du *hâle* : elles se masquent de peur du *hâle*. Il fait un grand *hâle*, capable de gâter la viande & les fleurs.

Un de nos Poètes a dit dans le Portrait du Roi de Suède,

Le visage en ovale avec grâce alongé

Frappe par de grands traits, qu'un air doux accompagne.

Un teint que le hâle a chargé

Est garant des exploits de plus d'une campagne.

Le *hâle* qui fait impression sur le teint, en le rendant brun & rougeâtre ; sur les herbes, en les flétrissant, & sur plusieurs choses, en les desséchant, est l'effet de trois causes réunies & combinées, savoir le vent, la chaleur & la sécheresse.

Ce mot vient, selon Henri Etienne, du Grec *ἅλιος*, qu'on a dit pour *ἡλιος*, le soleil. Ménage veut qu'il vienne de *assulatus*, ou *assulare*, qui signifie brûler. D'autres le dérivent de *afflatus* ; d'autres simplement d'*haleine*, qui est un nom qu'on donne quelquefois aux vents ; d'autres du Latin *exhalatio*.

HALE à bord. Corde qui sert à la chaloupe pour s'approcher du vaisseau ; quand elle est amarrée de l'arrière.

HALEBARDE. Voyez **HALLEBARDE**.

HALÉ-BAS, f. m. Terme de Marine. Corde ou manœuvre qui aide à amener la vergue, quand elle ne descend pas facilement.

L'usage qu'on fait de cette manœuvre, lui a fait donner le nom de *hale-bas*.

HALECRET, f. m. Nom d'une ancienne arme défensive. Espèce de corselet de fer battu, composé de deux pièces, l'une qui se mettoit devant, & l'autre derrière, & qui étoit plus léger que la cuirasse. *Thorax levior*. Le mot de *Halecret* est hors d'usage aujourd'hui, & il ne peut servir qu'en parlant d'une certaine Cavalerie Française, qu'on appeloit *hommes-d'armes*, & qui étoit du temps du Roi Louis XI, ou que dans le burlesque & le satyrique. Les hommes-d'armes portoient le *halecret* & le *plastron*. GAIA.

Quelques-uns dérivent ce mot de *alacer*, *eo quod confidentia armorum alacrem & audacem hominem reddat*, comme si on disoit, *alaignret*. Borel croit que c'est un mot corrompu de *lorica*, ainsi appelé à *loris*, parceque c'étoit une ancienne sorte de cuirasse, ou de cotte de maille attachée avec des coutroies de cuir. On se sert aujourd'hui du mot de *Corselet* en place de celui de *halecret*. Les Piquiers qu'il y avoit autrefois dans les Régimens des Gardes portoient la bourguignote & le *Corselet*. Guichart dérive ce mot, *halecret*, de l'Hébreu *חלה* d'où *חלה* est dérivé ; il donne à ces mots une signification approchante de celle du mot de *halecret*, & en prononçant *חלה*, comme on prononce *alica*, il trouve que *halecret* vient de l'Hébreu. Un Auteur qui sait bien le Grec, le fait venir de *ἄλιος*, qui veut dire *chaîne*, & de *κρίτος*, qui signifie *bruit*. Scaliger le tire de *ἀλύξτος*, dont les racines sont *λύω*, *solvo* ; *ἄλυσις*, une *chaîne*, & *κρίτος*, *battement*, *bruit*, *fracas*, à cause du bruit que font les armes dans le mouvement.

HALEINE, f. f. Souffle qui sort de la bouche, respiration, air que poussent les poumons après qu'ils en ont été rafraîchis. *Anima*, *spiritus*. L'*haleine* d'un lépreux est contagieuse. L'*haleine* gâte la glace d'un miroir. Il a l'*haleine* douce, ou mauvaise. Chanter, crier, courir à perte d'*haleine*.

HALEINE, se dit aussi d'une force particulière des poumons, lorsqu'ils n'ont pas besoin de reprendre si souvent leur vent. On choisit pour la pêche des perles les esclaves qui ont bonne *haleine*, qui peuvent demeurer long-temps sous l'eau sans reprendre leur *haleine*. Voyez une dissertation imprimée en Hollande en 1676. *Jo. Nicolai Pechlini de aëris & alimenti de-*

sectu, & vitâ sub aquis diuturnâ, meditatio ad D. Joëlem Langelorium. On dit avoir beaucoup d'haleine, pour dire avoir la faculté d'être un temps considérable sans respirer. La Fontaine a dit, en parlant d'un cheval,

D'haleine en le suivant manquent les Aquilons.

Boileau l'a employé dans le même sens au figuré, en disant au Roi, que les méchants Poëtes osent chanter son nom sans force & sans haleine.

La *courte haleine* est une maladie opposée à cette force, & vient d'une difficulté de respiration. *Anhelitus.*

On dit figurément *tout d'une haleine*, pour dire tout de suite, sans interruption. Il a lu ce Poëme, il a écrit plusieurs lettres tout d'une haleine. *Uno spiritu.*

On dit de même des discours à perte d'haleine, c'est-à-dire, vains, vagues, & qui ennuient par leur longueur. Cet Orateur fait ses périodes à perte d'haleine, c'est-à-dire, trop longues. Les anciens Rhéteurs appeloient *πρῆμα ἐπιτοξίον*, une période qui passoit quatre membres, & qui étoit poussée aussi loin que l'haleine de l'Orateur pouvoit aller.

HALEINE, se dit encore en ce sens d'une chose de longue durée, de grande discussion. L'entreprise d'un Dictionnaire est un ouvrage de longue haleine. Ce procès est de longue haleine, il tiendra long-temps le bureau.

HALEINE, en termes de Manège, se dit des chevaux, tant en parlant de la force de leur respiration, que du repos qu'on leur donne pour la reprendre. Il faut que les chevaux de chasse aient de l'haleine, soient maîtres de leur haleine. Il faut donner haleine à son cheval, c'est-à-dire, le mettre au pas après l'avoir poussé au galop, afin de ne pas l'outrer.

On dit aussi, qu'un cheval est gros d'haleine; pour dire, qu'il a les conduits de la respiration fort étroits, & qu'il souffle extraordinairement quand il galope, quoiqu'il ne soit pas poussé.

On dit encore, qu'un cheval n'est pas en haleine, quand il est demeuré long-temps à l'écurie sans faire l'exercice, ou le manège. Il faut toujours tenir les chevaux en haleine.

On le dit aussi des hommes qui ont été long-temps sans s'exercer en quelque chose, qu'ils savoient bien; mais dont ils ont perdu en partie l'habitude. Cet homme a bien dansé, mais il n'est pas maintenant en haleine. Ce Poëte n'est pas en haleine, il y a trop long-temps qu'il n'a fait de vers.

Tenir en haleine, c'est-à-dire, en exercice, dans l'habitude de travailler. Il faut tenir les soldats en haleine. Et figurément, tenir quelqu'un en haleine, l'amuser, le tenir dans un état d'incertitude mêlé d'espérance & de crainte. *Laëtare.* Les grands tiennent en haleine les domestiques qui les servent, en leur faisant tous les jours de belles promesses. Il y a six mois que ce Conseiller tient en haleine ce pauvre client, & il ne rapporte point son procès. Tenir en haleine son ennemi; c'est le harceler continuellement, ne point lui donner de relâche.

HALEINE, se dit aussi figurément des vents & de l'agitation de l'air. Il fait aujourd'hui une belle soirée, il ne fait pas une haleine, un souffle de vent. Les vents retiennent leur haleine. ABLANC. C'est-à-dire, leur souffle.

Seulement au printemps, quand Flore, dans les plaines,

Faisoit taire des vents les bruyantes haleines.

BOIL.

HALEINE, se dit aussi des odeurs qui se répandent dans l'air. Les roses, les jasmins, la vigne en fleur, poussent une douce haleine dont l'air est toujours parfumé.

HALEMENT. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Maçonnerie. C'est le nœud d'un cable qu'on attache à un fardeau qu'on veut élever.

HALÉN. Bourg, ou petite ville des Pays-Bas. *Halena.* Ce lieu est dans le Brabant, sur la Gète, à une ou deux lieues au-dessus de Diest. MATY.

HALENÉE. f. f. Air qui sort par la respiration. *Exhalatio.* Cet ivrogne m'a jetté une halenée de vin, d'ail, &c. Les Harpies gâtoient tout d'une infecte halenée. BENS. On ne le dit ordinairement qu'en mauvaise part.

HALENER. v. a. (L'h s'aspire.) Terme de Vénétie. Sentir le gibier. *Odorari.* Depuis que ce chien a haléné la bête, il ne la quitte plus.

On le dit figurément des hommes. Dès qu'un filou a haléné un Provincial riche & qui joue, il ne le quitte point qu'il ne l'ait entièrement plumé. Les flatteurs ne l'abandonneront point, dès qu'ils auront une fois haléné ton trésor. ABL. On dit aussi *Halener* quelqu'un, pour découvrir ce qu'il a dans l'ame. Tout cela est populaire.

HALENTÉ. Petite rivière du Royaume de Naples. *Halentes.* Elle coule dans la Principauté citérieure, anciennement la Lucanie, & se décharge dans la mer de Toscane.

HÂLER. v. a. (L'h s'aspire, & la première syllabe est longue.) Sécher. *Urere, siccare.* On le dit particulièrement de l'impression que fait le soleil & le grand air sur le teint, en le rendant brun & rougeâtre. Voyez HÂLE. Le soleil hâle en été ceux qui voyagent, qui ont le visage découvert.

Dans ce sens il est aussi réciproque. Se hâler, être noirci par le hâle. Les paysannes qui ont toujours le visage découvert, se hâlent. Les femmes portoient autrefois des masques, de peur de se hâler.

HÂLER le chanvre. v. a. Terme de Corderie. Le dessécher pour le disposer à être broyé.

HÂLÉ, ÉE. part. & adj. Noirci par le hâle. *Aduustus, uredine turpatus, infectus.* Il est tout hâlé.

Ce mot vient d'*ardere*, brûler, être brûlé, au supin *arsum*, & au participe du prétérit *assus*; d'où l'on a fait *assulus, assulatus*, & enfin *hâlé*. MÉN. *Obs.*

HALER. (L'h s'aspire, & la première syllabe est brève.) Faire courir des chiens, des chevaux, les exciter. *Incitare.* On a halé les chiens après lui. On dit aussi *Haler* les chevaux; pour dire, les faire tirer à mont. Il faut souvent haler les chevaux qui remontent les rivières.

HALER, signifie encore bander la corde que tirent les chevaux qui remontent les bateaux sur les rivières. Et en ce sens la première est longue. Sur la rivière de Loire, ce sont des hommes qui halent les bateaux.

En ce sens, Nicot dit qu'il vient du mot Hébreu *הלה, hala*, qui signifie monter, élever. C'est aussi le sentiment de Postel. Ménage dit qu'il vient de *agolare*, diminutif d'*ago*. On nommoit autrefois *haliers*, ceux qui remontoient des bateaux, du Latin *helcyarii*, qui a été employé par Martial en cette signification, & vient du Grec *ἔλαο, traho*, ou *ἐλκωο*. D'autres croient qu'il vient de *haleine*, ou *halerter*, parce qu'en effet dans ce travail, on pousse son haleine avec effort.

En termes de Marine, *Haler* signifie généralement; roidir, tirer à soi. *Trahere, attrahere.* Il signifie aussi peser sur un cable, ou une manœuvre, pour la bander & faire roidir: ce qu'on fait faire à plusieurs matelots qui pèsent tous ensemble sur un cable, & donnent tous en même-temps la secousse à un signal qu'on leur fait. Et on appelle ironiquement les nouveaux matelots des *haleboulines*, quand ils ne savent pas les manœuvres difficiles. Les matelots disent *haler le vent*, pour dire, cingler le plus près qu'il est possible vers l'endroit d'où vient le vent. *Hale*, c'est le terme ordinaire de commandement.

HALER, se dit aussi à la rencontre de deux vaisseaux; lorsqu'ils demandent le Qui vive.

HALER, signifie aussi lâcher, faite couler la corde d'un navire, d'un bateau. *Haler* à la cordelle, c'est tirer sur une corde pour faire marcher un vaisseau sur une rivière. *Trahere.*

HALER, dans les ateliers, signifie attacher un fardeau

à un cable. Il signifie aussi ranger les cables de part & d'autre, quand ils ne sont pas chargés. Et en général, il signifie tirer une corde pour faire venir ce qui y est attaché.

Il y en a qui prétendent que *haler*, dans la signification qu'il a dans les Arts mécaniques, vient de l'Ébreu *חלל*, *hala*, monter.

HALÉ, ÉÉ, part. & adj. Il a toutes les significations de son verbe.

HALETANT, ANTE. adj. (L'h s'aspire.) Celui qui respire fréquemment, qui souffle comme un homme hors d'haleine. *Anhelus*, *agrè spirans*. Ce mot n'est presque plus en usage.

HALETER. v. n. Respirer fréquemment, souffler comme un homme qui a couru. *Anhelare*, *agrè spirare*, *animam ducere*. Les chiens *haletent* long-temps après avoir bien couru. Cet homme est venu vite, le pouls lui bat, il ne fait que *haleter*.

*Le dos chargé de bois, & le corps tout en eau,
Un pauvre Bucheron dans l'extrême vieillesse,
Marchoit en haletant de peine & de détresse.*

On l'a dit autrefois au figuré, pour désirer avec passion.

Ce mot vient du Latin *halare*, souffler. Ménage le dérive d'*halitare*, ou d'*anhelitare*.

HALEUR. f. m. Celui qui remonte un bateau avec un cable. *Helciarius*. Sur la rivière de Loire, on appelle les *haleurs*, par raillerie, arrache-perfil, parcequ'ils sont courbés comme s'ils vouloient arracher de l'herbe, du persil. Il faut plus de trente *haleurs* pour remonter ce chaland, cette toue, chargée comme elle est.

HALHUL. Nom d'une ville de la Tribu de Juda. *Halhul*. On dit aussi *Alul*. Les Septante la nomment *Aeloua*. Voyez *Jos. XV*, 58. Du temps de saint Jérôme, ce n'étoit plus qu'un petit village, ou un hameau, nommé *Alula*.

HALI, que quelques-uns prononcent NALI, f. m. Poids dont on se sert à Queda, ville considérable du détroit de Malaca, dans les Indes orientales. Un *hali* contient seize gantas, & un gantas quatre guppas; & quinze *halis* font un basar, pesant 450 livres, poids de marc.

HALICARNASSE. Ancien nom d'une ville de l'Asie mineure. *Halicarnassus*. Elle fut capitale de la Curie, & célèbre par la naissance d'Hérodote, & de Denis d'Halicarnasse, Historiens célèbres, & principalement par le mausolée, ou tombeau, que la Reine Artémise fit construire à son époux Mausole, ouvrage si magnifique, qu'on le mit entre les sept merveilles du monde. Alexandre assiégea *Halicarnasse*, & la fit raser, après l'avoir prise. Elle est aujourd'hui ruinée, & l'on voit ses ruines sur la côte occidentale de la Natolie, vis-à-vis de l'île de Lango. Quelques Géographes donnent à ses ruines le nom de Tabia, & les autres de Castel S. Pietro. MATY.

HALIE. Nom propre d'une Nymphé, fille de Nérée & de Doris, ou Doride.

Ce mot signifie *Marine*, & vient de *ἅλιος*, mer.

HALIENS. f. f. pl. Nom d'une fête qui se célébroit anciennement à Rhodes, à l'honneur du Soleil. *Halia*, *orum*. Athénée parle des *halies*, dans son XIII^e Livre.

Ce mot ne vient point d'*ἅλιος*, la mer; mais d'*ἅλιος*, qui dans le Dialecte Dorique, se dit pour *ἡλιος*, le Soleil.

HALIEUTIQUE. adj. Qui concerne la pêche. *Halieuticus*. Ce terme n'est point de l'usage ordinaire. M. Ménage s'en est servi, en parlant des fragmens des *Halieutiques* d'Ovide. On peut l'employer en semblables occasions.

Ce mot vient du Grec *ἁλιευτικὸν*, qui signifie la pêche, l'art de pêcher.

HALIFAX. Ville d'Angleterre, connue par ses Manufactures de laine. *Halifacia*, *Sacri Capilli*. Elle est sur la rivière de Calder, dans le Comté d'York, au couchant de la ville de ce nom. MATY.

HALIME. f. m. Petit arbrisseau qui est une espèce d'arroche, & qui poussé des rameaux longs d'environ un pied & demi, grêles, plians, se couchant la plupart à terre, de couleur bleue, purpurine, ou blanchâtre. *Halimus*. Ses feuilles approchent de celles de l'olivier, mais elles sont plus courtes, charnues, & aussi remplies de suc que celles du pourpier; blanchâtres, lisses & d'un gout salé. Ses fleurs naissent ramassées aux sommets de ses branches, semblables aux fleurs de la poirée ou de l'arroche ordinaire: chaque fleur est à cinq étamines, de couleur verte, tirant sur le purpurin, soutenues par un calice à cinq feuilles. Lorsque cette fleur est passée, le pistil qui se trouve au milieu de ces feuilles devient une semence menue, plate & presque ronde. Sa racine est ligneuse, vivace, de même que la plante, qui résiste à la rigueur de l'hiver, ne se dépouillant que de peu de feuilles. Elle croît non-seulement auprès de la mer Méditerranée, mais aussi sur les dunes de Zélande, de Hollande & d'Angleterre. En Latin, *halimus seu portulaca marina*. C. B. pin. 120, *atriplex maritima angustissimo folio*. Mor. Hist. Oxon. part. 2, 608. *Halimus de ἅλιος, mare*. On confit les feuilles de l'*halime* dans de la saumure, pour les manger en salade.

HALIMÈDE. f. f. Nom propre d'une Nymphé. *Halimede*. Elle étoit fille de Nérée & de Doride. Voyez la Théogonie d'Hésiode, v. 255.

Ce mot vient d'*ἅλιος*, la mer, & *μενος*, soin, qui aime la mer, qui fait ses délices de la mer, ou bien qui a soin de la mer.

HALITZ. Nom d'une ville, avec une bonne Citadelle & une Châtellenie. *Halicia*. Elle est dans la Russie Rouge ou Noire, au sud-est de Lembourg. Elle a été anciennement le siège des Rois de la Russie Rouge; & elle eut ensuite un Archevêché qui fut transféré à Lembourg. MATY. Long. 43 d. 35 m. lat. 49 d. 20 m.

Le Pays d'*Halitz*, petit pays de la Russie Rouge, en Pologne. *Halicienfis ager*. Il a la Transylvanie au couchant, la Valachie au midi; le Niefter le coupe en deux. Il prend son nom de sa capitale. Sa partie méridionale est appelée Poconche.

HALL, HALLA. *Ernolatia*. C'étoit anciennement une petite ville du Norique, maintenant ce n'est qu'un village de la haute Autriche, situé sur la rivière de Krems, environ à dix lieues de Lintz, vers le midi oriental. MATY.

HALL, HALLE. Petite ville démantelée des Pays-Bas Autrichiens, dans le Hainaut, sur les confins du Brabant, à trois lieues au-dessus de Bruxelles. Elle tire son nom de l'Eglise de Notre Dame de *Halle*, dédiée à la Vierge, & célèbre par les miracles qui s'y sont faits. *Halla*, *Hallense fanum*. Le savant & pieux Juste-Lipse a fait l'histoire de Notre-Dame de *Halle*, & pendit une plume d'argent devant l'Autel de cette Eglise. On appelle aussi la ville même Notre-Dame de *Hall*, à cause de cette Eglise. Les Flamands disent *Hau*. Notre-Dame de *Hau*; mais nous disons toujours *Halle* ou *Hall*.

HALL ou HALLE. Nom d'une petite ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Halla*. Elle est dans le Comté de Ravensberg, à quatre lieues de la ville d'Hervorden, & à deux de Bilefeld. L'Electeur de Brandebourg y a fondé une Université, pour remplacer celle d'Heidelberg. MATY.

HALL EN INTHAL, c'est-à-dire, dans la vallée de l'Inn. *Halla ad Oenum* ou *Salina*. Petite ville du Tirol en Allemagne. Elle est sur la rivière d'Inn, au-dessous d'Insruck. *Hall* a une citadelle & des salines, qui la rendent considérable, & qui ont donné le nom qu'elle porte.

HALL EN SAXE. Ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne. *Halla Saxonum*, *Saxonica*. Elle est dans la Misnie, sur la Sala, à quatre lieues au-dessous de Mersbourg. Cette ville est bien peuplée, & défendue par le château de Mauritzbourg. Elle n'étoit autrefois qu'un bourg nommé Dobrebor; l'Empereur Othon II la fit agrandir & fermer de murailles, & il lui donna le nom de *Hall*, à cause de quatre fontaines salées qui

qui sont dans son enceinte, & dont on fait beaucoup de sel. Elle fut ensuite Episcopale, suffragante & dépendante de l'Archevêché de Magdebourg, & enfin Impériale. Elle est maintenant au Duc de Saxe-Hall. Long. 30 d. 8 m. lat. 51 d. 36 m.

Le Duché de Saxe-Hall est une petite contrée du Cercle de Leipzick, en Misnie. *Hallensis Ducatus*. Elle est le long de la Sala, entre le Duché de Mersebourg, le Comté de Mansfeld & la Principauté d'Anhalt. Elle n'a rien de considérable que *Hall*, sa capitale. Elle appartient en titre d'appanage au Duc de Saxe-Hall, qui est de la branche Electorale de Saxe.

MATY.

HALL EN SUABE. Nom d'une ville du Cercle de Suabe, en Allemagne. *Halla Suevica* ou *Suevica*. Elle est sur la rivière de Kocher, aux confins de la Franconie, au levant d'Hailbron. Cette ville, qui a pris son nom des fontaines salées qui sont à son voisinage, est fameuse dans l'histoire, pour avoir été le champ de bataille où la Noblesse Allemande alloit vider ses différends. Elle a dépendu des Ducs de Wirtemberg : l'Empereur Charles IV la fit Impériale l'an 1360, & elle l'a été jusqu'ici. Long. 27 d. 30 m. lat. 49 d. 6 m.

HALLAGE. f. m. (L'h s'aspire.) Tctme de Coutumes. Droit qui se prend sur les choses qui se vendent sous une halle, pour entretenir la halle.

HALLALI. Cri de chasse qui annonce que le cerf est sur ses fins. ACAD. FR.

HALLANDE ou HALLAND. Nom d'une Province de la Sundgothie, en Suède. *Hallandia*. Elle est entre la Westgothie, le Schonen & la Manche de Danemarck. Sa longueur le long de la côte est environ de vingt-quatre lieues; mais elle n'en a pas au-delà de cinq de largeur. Elle a porté le titre de Duché, & étoit comprise dans le Schonen & dépendante du Danemarck; mais elle a été cédée à la Suède par la paix de Roschild l'an 1658. Ses villes principales sont Halmstad, capitale, Laholm & Wardberg. MATY.

HALLE. f. f. Place publique où l'on tient ordinairement les marchés de toutes sortes de denrées dans les villes & dans les bourgs. *Porticus nundinaria*, *forum nundinarium*. On le dit plus particulièrement d'un grand couvert où les Marchands mettent à l'abri leurs marchandises. Le *Marché* est toute cette place où sont assemblés les acheteurs & les vendeurs. La *Halle* est proprement la portion de cette place qui est couverte, quelquefois enfermée de murs, pour mettre les marchandises à couvert & en sûreté. A Paris il y a la *Halle* au blé, la *Halle* aux poirées & la *Halle* couverte, où l'on vend le poisson. La *Halle* aux toiles, aux cuirs. On dit aussi les piliers des *Halles*, où demeurent les Fripiers. La *Halle* au vin. On appelle aussi la *Halle* de la Foire S. Germain, dans les vieux titres, le lieu où l'on tient cette Foire.

Nicot tient que ce mot vient du Grec *ἄλος*, qui signifie *aire* ou *place*. Ménage & Du Cange disent qu'il vient de *halle*, qui signifie des *rameaux secs*, dont on couvroit anciennement les *halles*, ou de l'Anglois *hall*, qui signifie une *salle*, ou un grand lieu, ou maison couverte de ces rameaux secs. La loi Salique, titre 44, des homicides des gens libres, n. 5, dit, *Si verò eum (hominem ingenium interfectum) de HALLIS aut de rama, superoperuerit, &c.* & les loix Ripuaires, titre 67, *Ad staplum Regis in circulo & in HASLA, hoc est in rama*. Sur quoi Chifflet dit dans son *Glossarium Salicum Vocum Atuaticarum*, *halle* signifie en Allemand un lieu couvert de branches sèches. Les *halles* n'étoient d'abord que des cabanes faites de ramée. Ce que dit Guichart peut encore revenir là. Il dérive ce mot de *halle* de l'Hébreu *חלל*, qui veut dire tente, chose qu'on étend, apparemment parceque les *halles* sont des lieux étendus, ou parceque les premières *halles* étoient sous des tentes, avant que d'être sous des toits, comme elles sont aujourd'hui.

Goropius croit qu'il vient d'un vieux mot Allemand *hal*, qui signifie *conservare*, parcequ'en ces lieux les marchandises y sont conservées. Henri Etien-

Tome IV.

ne, dans son Traité de la conformité du langage François avec le Grec, le dérive de *ἄλος* ou *ἄλας*. Le P. Pezron prétend qu'il est pris du Celtique *hall*, qui signifie la même chose; mais il reste toujours à prouver que *hall* est Celtique.

On appelle le langage des *halles*, *proletarius sermo*, les termes dont se servent les harangères, le langage du bas peuple. *Maledictum ex trivio*. Injure de harangères.

On ne vit plus en vers que pointes triviales;
Le Parnasse parla le langage des halles.

BOILEAU.

Il y a un petit livre in-12, intitulé le Dictionnaire des *halles*. C'est un recueil des proverbes & des expressions basses qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie Française : il est imprimé à Bruxelles en 1696. L'Auteur de ce recueil a fait une mauvaise préface, qui n'empêchera pas qu'on n'estime infiniment la célèbre Compagnie qui a fait le Dictionnaire d'où les proverbes ont été tirés. Richelet avoit fait un recueil de ces expressions, aussi sous le nom de Dictionnaire des *halles*; mais il ne put obtenir de privilège pour l'imprimer.

On dit, cette maison est une *halle*, lorsqu'on y fait grand bruit, & que toutes sortes de gens y abordent indifféremment.

Le mot de *halle* s'est dit autrefois des grandes maisons, & en particulier des maisons ou hôtels de ville. *Basilica*.

HALLE ou HALLEIN, en Latin *Halista* ou *Hallula*. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Bavière, dans l'Evêché de Saltzbourg. Elle est située entre des montagnes, dans lesquelles il y a des mines de sel qui font la richesse du pays.

HALLEBARDE. (L'h s'aspire.) f. f. Arme offensive, composée d'un long fût ou bâton d'environ cinq pieds, qui a un crochet, ou un fer plat & échancré, aboutissant en pointes, & au bout une grande lame de fer forte & aiguë. *Hasta, securis*. La *hallebarde* est l'arme que portent les Sergens dans une compagnie de gens de pied. La hante ou, par corruption, la hampe d'une *hallebarde*, est le bâton dont elle est emmanchée.

Hallebarde vient de l'Allemand *hallebard*, qui signifie une *hache des Gardes du Palais*; car *halle* signifie le *vestibule du Palais*, & *bard* une *hache*. MÉN. & Du CANGE. Caninius le dérive de l'Arabe *albarda*; Vossius de *hellebaert* Allemand, qui est fait de *hel*, signifiant *clarus, splendens*, & de *baert*, *bepennis*. D'autres le dérivent de *ala*, parceque ceux qui portent les *hallebardes* se tiennent sur les ailes d'une armée, & qu'elle sert plutôt à la ranget qu'à combattre, *quasi aliparatum*. On l'appelloit autrefois *hache Danoise*, parceque les Danois s'en servoient. Elle étoit portée sur l'épaule gauche, comme on l'apprend de Guillaume de Malmesbury & de Roger de Hoveden. Elle passa des Danois aux Ecois, des Ecois aux Anglois & des Anglois aux François.

On dit, quand on fait un soldat Sergent, qu'on lui a donné une *hallebarde*.

On dit proverbialement d'une chose fautive, qu'elle est vraie comme les Suisses portent la *hallebarde* par-dessus l'épaule. Les Poètes disent aussi, en blâmant une mauvaise rime, que ces mots riment comme *hallebarde* & miséricorde.

C'est Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode & beau,
A qui suffit pour toute garde,
Un Suisse avec sa hallebarde,
Peint sur la porte du Château.

Voyage de BACH. & de CHAR.

HALLEBARDIER, f. m. Soldat ou garde armé d'une *hallebarde*. *Securifer, hastatus*. Il y a des compagnies où il y a plusieurs *Hallebardiers* à la tête, qu'on a nommés autrefois *Trabans*. Les *Hallebardiers* de l'Empereur sont de sa garde; ils ont des

O O O O

casques de deux couleurs, comme nos bedeaux d'Église.

On appelle aussi *Hallebardiers*, dans les grands ateliers, des manœuvres qui portent sur l'épaule de gros leviers pour aider aux Tailleurs de pierre à lever & à retourner les grosses pierres.

HALLEBIK. f. m. Droit qui se levoit autrefois sur le poisson que les Marchands forains apportoient & venoient à Paris.

HALLEBOTER. v. Ce mot est vieux : il se dit dans quelques provinces pour *grapiller*.

HALLE-BOULINE, f. m. C'est le nom qu'on donne par raillerie à un nouveau Matelot, qui n'entend pas encore les manœuvres difficiles. On écrit *Halebouline*.

HALLE-CRUES ou **CRÉS.** Sorte de toiles qui se fabriquent en Bretagne. Elles sont propres pour les îles Canaries.

HALLEBRAN. Voyez HALBRAN.

HALLEBREDÀ, f. f. Voyez HALBREDÀ.

HALLEBRENÉ, adj. Voyez HALBRENÉ.

HALLECRET, f. m. Voyez HALCRET.

HALLEMBERG. Petite ville d'Allemagne, en Westphalie. Elle appartient à l'Électeur de Cologne.

HALLESPRUNG. Ville de la Principauté de Calenberg, à trois lieues d'Hanovre.

HALLIER, f. m. Terme de Chasse. (L'h s'aspire.) Buison fort épais. *Dumus, rubus.* Ce lièvre s'est sauvé parmi les *halliers*, à la faveur des *halliers*. On arrachoit d'entre les *halliers* ces riches dépouilles toutes déchirées. VAUG. Ils ne pourront manier leurs piques parmi les *halliers* & les troncs d'arbres.

ABLANC.

Ce mot vient de *hastà*, qui dans les anciennes glofes est expliqué par *ramus aridus*. HUEST.

HALLIER, se dit aussi d'un filet qu'on tend dans un champ en forme de haie.

HALLIER, dans le Commerce, signifie le Garde d'une halle, qui a soin de la fermer, & d'y garder les marchandises qu'on y laisse. *Nundinarius custos.* Les Marchands forains de toiles sont tenus de venir les décharger dans la halle aux toiles, & de les laisser en garde au *hallier*, jusqu'à ce qu'elles soient vendues, sans qu'ils puissent les remporter.

On le dit aussi du Marchand qui étale aux halles.

HALLIRHOÉ, f. f. Une des Maîtresses de Neptune, qui la rendit mère d'Isis, selon Plutarque.

HALLOIE, f. f. Nom de femme. *Hadelangis.* Sainte *Halloie* fut Religieuse au Monastère de Kitzing, en Franconie, dans le huitième siècle. Trithème l'a prise pour l'Abbesse Thèle, dont parle Othon en la vie de Saint Boniface de Mayence. Bollandus fait voir qu'elle est différente. Voyez les *Acta Sanct. Feb. die 2.*

HALLUIN ou **HALLUVIN.** Ville de Flandres, dans les Pays-Bas. *Halluinum.* Cette ville qui a donné son nom à une maison illustre, est située entre Menin & Comines, près du Lys. Elle est fort ancienne. Corneille écrit *Hattevin*.

HALMYRODÈS, adj. *Ἀλμυροδης.* Salé. Terme de Médecine. Hippocrate donne cette épithète à certaines espèces de fièvres, dans lesquelles, comme dit Galien, les parties externes causent, quand on les touche, une démangeaison pareille à celle que l'on sent, quand on touche des substances salées. Relativement à la peau, il signifie une certaine rudesse pareille à celle de la chair salée. On donne aussi la même épithète aux excréments salés & acrimoneuses.

HALMSTAT. Voyez HELMSTÉDE.

HALO, f. m. Terme de Physique. Météore, espèce de couronne lumineuse qui paroît quelquefois autour du soleil, de la lune & des étoiles. *Halos.* Voy. COURONNE, PARÉLIE & les articles relatifs.

HALO, f. m. Terme d'Anatomie. C'est ce cercle rouge ou aréole qui est autour du mamelon. On lui a donné ce nom, à cause de sa ressemblance avec ces cercles

qui se forment autour du soleil & de la lune, que l'on appelle *Halo*.

Ce mot vient du Grec *ἅλος* ou *ἅλων*, *area*, une aire.

HALOIR, f. m. (L'h s'aspire.) Lieu où l'on dessèche le chanvre par le moyen du feu, pour le disposer à être broyé ou tillé.

Lorsqu'on veut sécher le lin, il faut bien sécher le *haloir*, après quoi on le laisse refroidir par degrés, jusqu'à ce qu'un homme puisse y rester sans être incommodé de la chaleur. Alors on étend le lin ou le chanvre sur des barreaux de bois, mis en travers dans le *haloir*, pour le haler.

Quand on retire le lin du *haloir*, il est très-essentiel de le prendre par parties séparées, pour le broyer à mesure qu'on en a besoin. La chenevotte en est plus cassante, & le lin s'en travaille mieux. *Mém. de la Soc. d'Agr. de Bret.*

HALONÈSE. Ancien nom d'une île de la mer Égée, sur la côte de Thrace. *Halonefus.* Il y en a encore une de l'Ionie qui porte le même nom.

HALORIE, f. f. Lieu du Péloponèse, (selon Strabon, L. 8,) dans l'Elée. *Halorium.* Il y avoit un Temple de Diane, surnommé *Elenne*, dont la Prêtrise dépendoit des Arcadiens.

HALOT, f. m. Terme de Chasse. *Cunicularium.* Trou dans les garennes où se retirent les lapins, & où les lapines font leurs petits : c'est-là vraisemblablement l'origine du nom de la *Halotière*. Cette étymologie paroît préférable à celle que l'on trouve dans la *Description Géographique & Historique de la haute-Normandie, T. II, p. 585.* L'Ordonnance veut que ceux qui seront convaincus d'avoir ruiné les *halots*, ou rabotières des garennes, soient punis comme des voleurs.

HALOTECHNIE ou **HALURGIE,** f. f. (L'h s'aspire.) Partie de la Chimie qui a pour objet les sels, qui considère la nature, la composition, la préparation des différens sels : du Grec *ἅλς*, sel.

LA HALOTIÈRE. Village du Roumois. Voyez HALOT.

HALOURGIDES, f. f. pl. *Ἀλουργιδες*, *Halurgides.* Habits teints en pourpre. Il y avoit plusieurs sortes de teinture en pourpre. L'une dans la composition de laquelle on ne se servoit que du sang du poisson, ou du coquillage appelé *Murex* ou *Conchylium*; elle se nommoit *Holoporphyrum*, toute de pourpre. Dans l'autre on se servoit d'un certain rouge appelé *Coccus*, & les étoffes teintes de cette dernière façon, portoient le nom de *Coccinea vestes*. La première teinture venoit de la mer : ceux qui la faisoient le mieux apprêter, étoient les Tyriens, & on la désignoit par l'épithète *Dibapha*, deux fois teinte. La seconde venoit de la terre, & n'étoit pas si estimée. *Ἀλουργιδες* sont proprement les habits teints en pourpre de mer, *Thalassia vestes*, comme le fait voir l'étymologie de ce mot, qui vient de *ἅλς*, la mer, & de *εργον*, ouvrage. PLIN. 9, 36. Cette couleur étoit affectée au vêtement appelé *Candys*, que portoit le Roi de Perse. Les grands Seigneurs de la Cour avoient aussi des robes de pourpre, mais d'une teinture différente & moins estimée. POL. 7, 13. Jules-César & Auguste défendirent à Rome l'usage de la pourpre proprement dite, & ne permirent qu'aux Magistrats en charge de la porter. DIO. L. 49. Ces Empereurs défendirent sur-tout les manteaux de pourpre, & les Dames n'osoient l'employer dans leurs habillemens; elle étoit réservée pour les robes prétextes, & les ornemens appelés *Clavi*. FERRAR. *Analect. de re vestiaria*, c. 11.

HALPILANA. Ville maritime de l'île de Ceylan. *Halpilana.* Voyez MANDESLO, L. I.

HALPO. Voyez HALAPO.

HALQUE, f. m. Nom d'un arbre qui se trouve en Lybie, en Numidie, & au quartier des Nègres. C'est un grand arbre épineux, qui a la feuille comme le genièvre, & jette une gomme semblable au mastic; aussi sert-elle à le falsifier, parcequ'elle est de même couleur, & presque de même odeur. Ceux qui vien-

nent en Numidie, ont des raies blanches comme les oliviers sauvages & autres arbres de cette espèce. Ceux de Lybie en ont de couleur d'azur; mais ceux du pays des Nègres en ont de fort noirs. On nomme ceux-ci Sangu, & ce bois sert à faire des instrumens, & des ouvrages polis. Le bois de ceux de Lybie se transporte par toute l'Afrique pour la guérison des maladies vénériennes, & les gens du pays l'appellent Ehalque. MARMOL. L. VII, c. 1.

HALS. Nom d'une forteresse de Danemarck, située dans la Nortjutlande, à l'embouchure du canal d'Alborg, à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le levant. *Halfa*. MATY.

HALSTER, f. m. Mesure pour les grains, dont on se sert à Louvain, à Gand & en quelques autres endroits des Pays-Bas. Huit *halsters* font le mudde, vingt-sept muddes le last.

HALTE, f. f. (L'h s'aspire.) Mieux que *Alte*. Terme de Guerre. C'est une pause que font les troupes dans leur marche. *Statio*. Dans les lieux coupés, & où il y a des défilés, il faut souvent faire *halte*. On a fait faire *halte* à l'armée pour la délasser. L'armée fit plusieurs *haltes*, avant que d'arriver.

HALTE, est aussi fort souvent adverbe, & signifie, demeurez là, n'allez pas plus loin. *Halte-là, halte, halte. Sta, state, viri*. En ces manières de parler *halte* n'est point adverbe, à mon sens: il est nom; & il a un verbe sous-entendu. *Halte-là*, c'est-à-dire, faites *halte-là*. De même que quand pour imposer silence, on dit, silence; silence n'est point adverbe, mais il reste nom, & le cas d'un verbe sous-entendu, faites silence.

On se sert quelquefois de ce mot dans le style familier, pour marquer l'interruption, la discontinuation d'un discours. On dit à quelqu'un qui s'émancipe, & à qui l'on veut imposer silence, *halte-là*.

*Halte-là, mon beau-frere,
Vous ne connoissez pas celui dont vous parlez.*
MOL.

Quelques-uns dérivent ce mot de *halitus*, parcequ'on fait *halte* pour reprendre vent & haleine: d'autres de *alto*, parceque dans les *haltes* on tient les piques hautes. D'autres disent que c'est un mot Allemand; car on dit *halteem* en même signification.

Selon Vaugelas, il faut écrire & prononcer, faire *alte*; mais l'Académie est d'un autre sentiment, & veut qu'on dise, faire *halte*. Richelet admet l'un & l'autre.

HALTE, se dit par extension d'une pause que l'on fait en chemin pour se reposer, & du repas qu'on fait pendant la *halte*. *Halte* de chasse. Il a fait préparer une bonne *halte*.

HALTER. Voyez l'article suivant.

HALTER, v. n. Faire halte. Ce mot est peu usité.

HALTÉ, ÉE. part. du verbe *halter*. On passa la nuit en bataille, les soldats étant *haltés* le moins mal qu'ils avoient pu. PÉLISSON.

HALTEREN. Petite ville de l'Evêché de Munster en Westphalie. *Haltera*. Elle est située sur la Lippe, au sud-ouest de Munster. Long. 24 d. 52 m. lat. 51 d. 42 m.

HALTÉRISTE, f. m. Nom que les Anciens donnoient à certains joueurs de palet, qui jouoient d'une espèce de palet particulière appelée par les Grecs *άλτις*, & par les Latins *halter*. *Halterista*; qui *altere*, ou *alteribus ludit*. Budé in *pandectas*, & d'autres ont cru que l'*halter* étoit un poids, une balle, ou masse de plomb, que les Sauteurs prenoient dans leurs mains, pour s'assurer & être plus fermes en sautant; & ces Auteurs ne reconnoissent point d'autre espèce d'*halter* que ce poids, ni d'autres *haltéristes* que ces Sauteurs. Cornarius, dans ses Commentaires sur Galien, a réfuté sur cela Budé. D'autres, comme Constantin & Portus, ont cru après Cornarius apparemment que l'*halter* étoit une masse de plomb, ou de pierre, qui avoit une anse par laquelle on pouvoit la prendre

pour la transporter plus commodément, & que les *haltéristes* étoient ceux qui s'exerçoient à transporter ces masses d'un lieu en un autre. Et ceux-ci prétendent que le poids ou balle dont parle Budé, ne s'appeloit point *άλτις*, *halter*; mais *αλκίς*, *alcier*, qui signifie *aide*, *secours*, de *αλκείν*, *aider*. Jérôme Mercurialis, dans son Traité sur la Gymnastique, L. II, c. 12, distingue deux sortes d'*haltéristes*, fondé sur un endroit d'Antyllus cité par Oribalius; car quoiqu'il n'y eût peut-être qu'une sorte d'*halter*, il y avoit pourtant deux manières de s'en servir. L'une étoit de le jeter d'une certaine manière, ou bien on le tenoit seulement dans les mains étendues sans les remuer, ou les remuant peu, & se donnant différens autres mouvemens, ou s'agitant & jettant les bras devant & derrière. Selon les figures qu'on en voit gravées dans Mercurialis à l'endroit cité, p. 83 de la seconde édition, à Paris en 1577, in-4°. L'*halter* étoit de figuré cylindrique, & d'un diamètre plus petit au milieu par où on ne le tenoit que par les deux bouts. Il ne devoit guère avoir qu'environ un pied de long. On en avoit un dans chaque main. Il étoit de fer, de pierre ou de plomb. Les Anciens qui en ont parlé sont Galien, de *Tuenda valetud.* L. I, L. V & L. VI; Paul d'Egine, L. IV, c. 1; Artémidore, L. I; & selon quelques-uns, Platon, de *Legib.* L. VIII, en parlant des exercices propres des femmes. Galien dit que ces sortes d'exercices purgeoient le corps de ses mauvaises humeurs, & valoient la purgation & la saignée. Voyez MERCURIALIS, L. II, c. 12 & L. V, c. 10.

HALVA. Ville du Royaume de Fez, en Afrique. *Halva*. Elle est à trois lieues au midi de Fez, sur les bords du Cèbu. MARMOL, L. IV, c. 26.

HALURGIE. V. HALOTECHNIE.

HALY. Ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse.

HALYS. Nom d'un fleuve de Lydie dans l'Asie mineure. *Halys*. On varie sur sa source & son cours. On croit que c'est sur le fleuve *Halys* que se donna entre Aliatès & Cyaxarès la bataille que fit finir la fameuse éclipse du soleil prédite par Thalès, & la première qui ait été prédite par les Grecs, selon Pline, L. II, c. 12. Voyez HÉRODOTE, L. I, c. 74; le P. PETAU, de *Doct. Temp.* L. X, c. 1.

HALVA. Ville du Royaume de Fez, en Afrique. Elle est à trois lieues au midi de Fez, sur les bords du Cèbu. MARMOL, L. IV, c. 26.

HALURGIE. V. HALOTECHNIE.

HALY. Ville d'Asie, dans l'Arabie Heureuse.

HALYS. Nom d'un fleuve de Lydie dans l'Asie mineure. *Halys*. On varie sur sa source & son cours. On croit que c'est sur le fleuve *Halys* que se donna entre Aliatès & Cyaxarès la bataille que fit finir la fameuse éclipse du soleil prédite par Thalès, & la première qui ait été prédite par les Grecs, selon Pline, L. II, c. 12. Voyez HÉRODOTE, L. I, c. 74; le P. PETAU, de *Doct. Temp.* L. X, c. 1.

HALVA. Ville du Royaume de Fez, en Afrique. Elle est à trois lieues au midi de Fez, sur les bords du Cèbu. MARMOL, L. IV, c. 26.

H A M.

HAM, f. m. Vieux mot des Francs & des anciens Germains. Il signifioit peuplade, village. *Vicus, hammus*. Ce nom ne s'est conservé que dans des noms de lieu, où on l'écrit *ham* ou *han*, & que les Picards prononcent *hen*. Ainsi on dit *Ham*, & communément *Han*, & en Picardie *Hen*, village sur la Somme. Il y a sur la même rivière le petit *Ham*, *Hamnus minor*, & *Hanus*, *Hannus*. Il y a encore *Han* sur Sambre, *Hamnus ad Sabim*, & près de Calets Hames, *Hamm*. De-là encore dans les Comtés de Boulogne & de Guines, tant de lieux qui finissent en *hen* ou en *hem*, comme *Tarding-hen*, *Basing-hen*, *Waquing-hen*, *Leuling-hem*, *Baing-hem*, *Héling-hem*, *Baling-hem*, *Rodeling-hem*, *Torne-hem* ou *Tourne-ham*, tous lieux que l'on croit avoir été bâtis par les Anglois, chez qui les Saxons ont porté ce nom. De même en Normandie *Estrehan*, *Stratehammus*, ou *vicus in via Strata, seu regia & militari positus*, est un village à l'embouchure de l'Orne. Il y a encore le Grand-*Ham* & le Petit-*Ham* dans le Liégeois, le *Han* sur la Meuse, près de Mézières, le Grand-*Han* sur l'Aisne, entre les deux Condés; *Henoalt* en Champagne, *Hannus altus*, village situé sur une montagne, entre Stenay & Mouson. *Ham* dans le Brabant, près d'Alost. *Ham* dans l'Artois, entre Aire & Lilers. DE VALOIS, *Not. Gall.* p. 240, 241.

Cambden a cru que *ham*, en Anglois, signifioit maison, demeure, lieu; mais Ordericus Vitalis, *Histor.* L. XI, le traduit par *vicus*. Il falloit dire en Allemand, & non point en Anglois; car *ham* n'est dans l'Anglois, que parceque les Saxons l'ont porté en Angleterre, comme nous avons formé *hamel* &

hameau du même *ham* que les Francs ont apporté dans les Gaules. *Ham* venoit aux Germains & aux Francs de l'Hébreu *חם*, *am* ou *ham*, qui signifie *peuple*; ils appelèrent *ham* ou *peuple*, une habitation, un lieu où quelques gens, quelques familles établissent leur demeure, comme nous l'appelons *peuplade*, à l'exemple des Espagnols. On a dit aussi *Am*, comme il paroît par *Amfleot*. Voyez HONFLEUR.

HAM. *Hamum*, *Hametum*. Petite ville fortifiée, située sur la Somme dans la Picardie, Province de France, entre Saint Quentin & Péronne. Du Chefne écrit *Hames*, pluriel. *Hamini*. Elle est dans le Vermandois. Il y a eu des Seigneurs de *Ham*, connus depuis l'onzième siècle jusqu'au quatorzième. Les Auteurs du Moréri écrivent *Ham* ou *Han*. Long. 20 d. 44 m. 16 l. lat. 49 d. 44 m. 58 l.

HAM. Petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne. *Hamum*. Elle est dans le Duché de Saxe-Gotha, en Thuringe, près de la rivière de Néiffa, entre la ville d'Eysenac & celle de Gotha. MATY.

HAM. Petite ville forte, capitale du Duché de la Marck, Province du Cercle de Westphalie. *Hamum*, *Hammona*. Elle est sur la Lippe, à cinq ou six lieues de Soest, vers le couchant. Les François prirent *Ham* l'an 1673; mais elle fut depuis rendue à l'Electeur de Brandebourg. Long. 25 d. 28 m. lat. 51 d. 42 m.

HAM-LES-LILLERS. Nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ainsi appelée parcequ'elle est proche de Lillers, dans l'Artois. Elle est au septentrion de Lillers, sur la petite rivière de Marsbes. Cette Abbaye, qui est du Diocèse de S. Omer, fut fondée par Enguerrand de Lillers, l'an 1084.

HAMA. Nom d'une ville anciennement Episcopale. *Hama*, *Apamea*, *Apamia*, *Epiphania*. Elle est dans la Syrie, en Asie, sur le Farfar, entre Antioche, Hems, Damas & Tripoli. MATY. D'Herbelot écrit *Hamach*.

HAMA. Ancienne ville d'Italie, dans la Campanie, à trois milles de Cumès. Les habitans de la Campanie y avoient un sacrifice réglé, qui se faisoit la nuit, & cette fête duroit trois jours.

HAMA, f. m. On appeloit ainsi à Rome des instrumens dont on se servoit dans les incendies pour éteindre le feu. On n'en connoît guère que le nom. On croit que c'étoit un sceau ou un croc, ou l'un & l'autre.

HAMAC, f. m. (*L'h* s'aspire.) Terme de Relation. C'est un lit de coton, qui consiste en une grande mante ou couverture, dont on fait grand trafic en toutes les Indes occidentales. Pour s'en servir, on le suspend à deux arbres, & il garantit ainsi des animaux farouches & des insectes. *Lectulus pensilis*. Les Caraïbes sont si superstitieux, qu'ils les travaillent avec grande cérémonie. Ils mettent au bout du mérier des paquets de cendre; faute de quoi ils croient que leur *hamac* ne dureroit pas. S'ils avoient mangé des figues, quand ils ont un *hamac* neuf, ils croiroient que cela le feroit pourrir; & ils n'osent manger d'un poisson qui a de bonnes dents, croyant que cela feroit cause que leur *hamac* seroit bientôt percé. Selon le R. P. Plumier, Religieux Minime, qui a fait plus d'un voyage dans les îles de l'Amérique, & qui s'est souvent servi de *hamac*, le *hamac* consiste en une grande mante, couverture ou linceul de gros fil de coton, carré, long & large presque de six à sept pieds. Ordinairement il n'est que d'une seule pièce; il a deux côtés opposés, garnis de ganfes de la même étoffe, & de la même pièce. On passe une cordelette dans toutes ces ganfes, pour en composer d'autres ganfes qu'on lie toutes avec une corde, qu'on appelle le raban. Et c'est ce raban qu'on attache entre deux arbres à la campagne, ou à deux crochets ou taquets dans les maisons. De sorte que ce linceul ou *hamac* est suspendu en l'air par le raban de chaque bout. Cette manière de lit sert en même-temps de matelats, de linceul, d'oreiller & de cou-

verture. Il n'y a point de couche plus commode, particulièrement pour des voyageurs, &c.

HAMAC se dit aussi sur les vaisseaux des lits des Matelots, qui consistent en une toile suspendue par les deux bouts avec des cordes. Ce Matelot est tombé de son *hamac*, & s'est blessé. Deux Noirs, auxquels deux autres succédoient en se relayant, me portèrent dans un *hamac*, machine faite d'une grosse toile de coton, plissée par les deux bouts, & suspendue à une longue perche qu'on fait traverser, & que les Noirs, l'un devant, l'autre derrière, portent sur l'épaule. *Voyage à l'Arab. Heureuse*, 1708.

HAMADAN. Nom d'une ville du Royaume de Perse, en Asie. *Hamadanum*. Elle est dans l'Yerack-Agemi, entre Tauris & Hispahan, environ à quarante lieues de la première, & à cinquante de la dernière. A 83 d. de longitude, & à 38 d. de latitude. C'est la même qu'Amadan.

HAMADÉ ou HAMAÏDE ou HAMEÏDE, f. f. Terme de Blason. C'est une fasce de trois pièces alaisées qui ne touchent point les bords de l'Écu. Ces trois fascées parallèles ne font qu'une pièce de Blason qu'on appelle *Hamaïde*, de même que les jumelles sont de deux pièces. On croit que ce nom vient de la maison d'*Hameïde* en Angleterre, qui porta des armes de cette sorte, qui sont, selon Upton, une étoffe découpée en trois pièces en forme de fasce, qui laisse voir par ses ouvertures une étoffe d'une autre couleur mise au-dessous. D'autres croient que c'est une clôture ou barrière carrée, & à jour de trois pièces, qui sert à fermer les chemins des hameaux pour empêcher le bétail d'y entrer, ou d'en sortir, comme on en trouve quantité en Allemagne: d'autres, que ce sont des barrières de manège qu'on nomme en Turc *atmeiden*; d'autres enfin disent que les *Hameïdes* représentent des chantiers qui supportent les vaisseaux à mettre du vin, qu'en Flamand on appelle *hames*, qui ont emprunté ce mot de *hama* ou *hamula*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *vase* & *bouteille*. P. MÉNEST.

HAMADRYADE, f. f. *Hamadryas*. Terme de Mythologie. Divinité fabuleuse des Païens, qu'ils croyoient présider aux Forêts, & être enfermée sous des écorces de chênes, comme témoigne le mot *δρυάς*, qui signifie *quercus*, *chêne*.

Ce mot vient du Grec *ἄμα*, *simul*, & de *δρυάς*, *Dryade*, Nymphes des bois. Les *Hamadryades*, *ἡμαδρυάδες*, vivoient & mouvoient avec leurs arbres, comme dit Servius sur Virgile, *Éc. X*, v. 62, après Mnésimaque, le Scholiaste d'Apollonius, *L. II*. Argon. qui rapporte encore d'autres mythologies sur cela, au-lieu que les Dryades étoient immortelles. Les Poètes confondent néanmoins souvent le nom d'*Hamadryades* avec celui de Naiades & de Napées. Voyez CATULLE, *Carm. L. XIII*, v. 23; Ovide, *Fast. IV*, 229; Propertius, *Eleg. XX*, 32. Les *Hamadryades* sont appelées par Festus *Querquetulanae*, comme étant issues des chênes. TRISTAN, *T. II*, p. 620.

Phérénicus, ancien Poète, dit dans Athénée, *L. III*, que la vigne, le figuier, & autres arbres fruitiers étoient appelés *Hamadryades*, du nom de leur mère.

HAMAH. Ville de Syrie, à laquelle le Géographe Abulféda donne soixante degrés & quarante-cinq minutes de longitude, & trente-quatre degrés quarante-cinq minutes de latitude. Quelques Historiens prétendent que c'est la même dont il est parlé dans le vingt-unième chapitre de Josué, sous le nom de *Hamat*.

HAMAÏGE. Voyez HAMAY.

HAMAMET ou HAMAMETHA, MAHOMETTA. Bonne ville & bien fortifiée, anciennement Episcopale & suffragante de Carthage. *Hamametha*, *Adrumetum*, *Hadrumentum*. Elle est située sur un Golfe qui porte son nom, dans le Royaume de Tunis, en Barbarie, environ à quinze lieues de la ville de Tunis vers le midi oriental. MATY. C'est l'ancien Adru-

met. Voyez ce nom. Long. 28 d. 50 m. lat. 36 d. 35 m.

HAMANS, f. m. pl. Toiles de coton blanches, très-fines, & fort ferrées, dont la fabrique approche assez des toiles de Hollande. Elles viennent des Indes Orientales. Les meilleures sont Bengaloïses.

HAMANTHUS ou HAMAGOGUE, f. m. Plante qui croît dans les Pyrénées. Quant à l'effet, elle est assez semblable à la sauge. Appliquée sur la peau, elle en fait sortir le sang par les pores. ACAD. FR.

HAMATH. Voyez HÉMATH.

HAMATHÉEN ou HÉMATHÉEN, ÉENNE, f. m. & f. Nom de peuple habitant d'Emath ou d'Hamath. *Hamathæus*.

HAMAXOBE ou HAMAXOBIEN, ENNE ou HAMAXOBITE, f. m. & f. Les *Hamaxobes* étoient anciennement des peuples de la Sarmatie Européenne. *Hamaxobii*, *Hamaxobitæ*. Ils demouroient dans la partie méridionale de la Moscovie, & n'avoient point d'autres maisons que des tentes de cuir, qu'ils portoient sur des chariots, & c'est de-là qu'ils prirent leur nom. Corneille dit *Hamaxobien*. Le Moréri dit *Hamaxobiens*, & Maty *Hamaxobies*. *Hamaxobe* est mieux, nous disons *Macrobe*, & non pas *Macrobie*; moins encore *Macrobien*.

Ce mot vient d'*αμαξα*, un char, un chariot, & de *βιος*, vie. Un *Hamaxobe* est un homme qui vit, qui habite, qui demeure sur un chariot. Je ne fais sur quoi fondé on dit dans le Moréri qu'*Hamaxa* est un mot, qui dans l'ancien usage des Asiatiques, signifioit un charriot; *αμαξα* est Grec, & non point du langage Asiatique. Ce sont les Grecs qui le portèrent en Asie avec leur langue, après la conquête d'Alexandre, & qui appelèrent *Hamaxobites* les Sarmates, leurs voisins.

HAMAY ou HAMAIGE. Nom d'un lieu & d'un Monastère qui y est. *Hamaticum*. Il est dans la Flandre, sur la Scarpe, Diocèse d'Arras. ADRIEN DE VALOIS, *Notit. Gall. p. 240*.

HAMBÉLIEN, ENNE, f. m. & f. & adj. Nom d'une des quatre Sectes anciennes du Mahométisme. *Hambeliius*. Les *Hambéliens* ont pris leur nom de Hambel ou Hambeli, Chef de cette secte. Il n'y a plus que peu d'Arabes qui suivent la secte *Hambélienne*. Voyez RICAUT.

HAMBIE. Nom d'un Bourg & Abbaye de France. *Hambæia*. Il est sur la côte occidentale de la Normandie, à quatre lieues de Coutances du côté du midi. MATY. Voyez DU CHÊNE, art. des Villes de France, p. 2, c. 14.

HAMBOURG. Ville considérable d'Allemagne, située dans le Duché de Holstein, en Basse-Saxe. *Hamburgum*, *Hammemburgum*. Elle est sur l'Elbe, environ à vingt lieues au-dessus de son embouchure, vis-à-vis de plusieurs petites îles, toutes pleines de jardins, & de maisons de plaisance, qui rendent le séjour de cette ville fort agréable. Elle est Anléatique, grande, fort peuplée, fort marchande & fort riche. Elle a un Archevêché fondé par Louis le Débonnaire, qui lui soumit toute l'Eglise de Nortalbinges, c'est-à-dire, des peuples qui étoient au nord de l'Elbe, & tout le reste des pays septentrionaux, pour y envoyer des Evêques & des Prêtres. Il y mit Aufcaire, qui en fut sacré le premier Archevêque en 830. L'an 849 il y unit l'Evêché de Brême. Cet Archevêché ne subsiste plus. Le Chapitre est Luthérien; les Canonics sont regardés comme des dignités séculières, & ils s'achètent. Elle a été sujette à ses Archevêques, & ensuite au Duc de Holstein, dont elle racheta sa liberté, qu'elle conserve jusqu'ici, nonobstant les prétentions des Rois de Danemarck, qui y ont quelque péage, & une maison franche, où les Hambourgeois n'oseroient faire prendre un criminel. *Hambourg* ne jouit pas des droits des villes Impériales; son gouvernement est démocratique, le Magistrat ne pouvant régler aucune affaire importante, sans assembler les chefs de famille. Sa Religion dominante est la Protestante; il y a aussi des Juifs, des Catholiques Romains & des Réformés, qui n'ont aucun exercice public de leur Religion

dans la ville. Les derniers, qui sont en grand nombre, ont l'exercice de leur Religion en Allemand & en François, à Altena, petite ville du Roi de Danemarck, à la portée du canon de *Hambourg*. MATY, FLEURY. Long. 27 d. 35 m. 30 f. lat. 52 d. 42 m.

Ce nom, selon Junius, vient du mot Allemand *burg*, & de certains peuples appelés *Gambrives*, qui habitoient autrefois le territoire, & bâtirent la ville de *Hambourg*. Les histoires fabuleuses disent que *Hambourg* est *Hammonis urbs*; d'autres disent que ce nom vient de Hammon, restaurateur de cette ville, & qu'il s'est fait de *Hammonis burgum*. Crantzius croit qu'il vient de *Hama*, nom d'un insigne lutteur, que le Géant Dan tua dans le lieu où cette ville fut depuis bâtie. D'autres disent qu'il vient de *Ham*, qui signifie forêt; parcequ'il y en avoit une là, ou dans le voisinage. D'autres enfin prétendent que cette ville a pris son nom des Seigneurs de Ham, qui la bâtirent sous Charlemagne; mais Crantzius soutient que c'est Charlemagne lui-même qui la construisit, pour arrêter les courses des Danois.

HAMBOURG, que l'on nomme quelquefois *Rambourg*. Sorte de futaille plus petite que la gonne dont on se sert pour mettre les faumons salés. Le *hambourg* de faumon pèse ordinairement depuis trois cens jusqu'à trois cens cinquante livres.

HAMBOURG. C'est aussi le nom des barils & tonneaux dans lesquels se mettent les bières d'Angleterre, de Hollande & de Flandre.

HAMBOURGEOIS, OISE, f. m. & f. Qui est d'Hambourg. *Hamburgenfis*. On disoit que les *Hambourgeois* avoient donné secrètement à Steinbock une grosse somme pour acheter la ruine d'Altana. VOLTAIRE.

HAMBREGE de fer. Vieux mot. C'étoit ce qui garnissoit en-dedans les gantelets d'un Chevalier. LOBINEAU, *Gloss.*

HAMEAU, f. m. (L'h s'aspire.) Petit nombre de maisons, écartées du lieu où est la paroisse. Assemblage de quelques maisons, sans Eglise ni Jurisdiction locale, & qui dépendent sous ces deux rapports d'un village ou d'un bourg. *Pagulus*, *viculus*. Ce Curé dixme en plusieurs *hameaux* dépendans de sa Cure.

Vous allez donc quitter

De nos hameaux la demeure tranquille? FONT.

Jamais dans nos hameaux on ne vit d'infidelles.
S. EVR.

On dit d'un bourg, d'un gros village ruiné où il est resté peu de maisons, ce n'est plus qu'un *hameau*, c'étoit autrefois une grosse Paroisse.

Ce mot vient de *hamel*, diminutif de *ham*, qui signifie en Anglois une *bourgade*, témoin le nom de *Bubkingham*, &c. MÉNAGE. D'autres le dérivent du Grec *αμα*, qui signifie *simul*, comme étant une habitation de plusieurs personnes ensemble. D'autres le dérivent du mot Flamand *hamme*, qui se dit des maisons bâties de bois traversés, comme sont toutes les maisons des villages & des *hameaux*. Il signifie aussi les barrières dont sont fermées toutes les avenues des villages & des *hameaux* en Suisse & en Allemagne, qui sont faites de ces pièces de bois croisées.

HAMEC. Voyez CONFECTION.

HAMEÇON, f. m. Petit fer crochu qu'on attache à des filets, à des lignes, pour prendre du poisson avec l'appas qu'on y met. *Hamus*. Les poissons les plus goulus, sont ceux qui mordent plutôt à l'*hameçon*.

HAMEÇON. Les Serruriers & quelques autres ouvriers qui travaillent les métaux sur le tour, appellent *hameçon*, l'instrument qu'on nomme communément un Archet, & quelquefois un Archelet.

Ce mot vient de *hamus*, dont on a fait *hamicio*, & s'est tiré du Grec *αμμα*, qui signifie un *ligament*, tout ce qui sert à attacher quelque chose. Ménage &

d'autres disent qu'il vient du Grec *χαμύς*, qui signifie *courbé*. En quelques lieux on dit encore *haim*, pour *hameçon*.

HAMEÇON, se dit figurément & bassement des appas, des amorces qu'on présente aux hommes pour les tromper, pour les surprendre. *Illex*, *illicium*. Mordre à l'hameçon, se laisser séduire, surprendre par l'apparence de quelque chose d'utile ou d'agréable. Ils sont propres à gober tous les hameçons qu'on veut leur tendre. **MOL.** Voyant que le Prince ne mordoit point à l'hameçon, il changea de dessein. **RAB.** La dupe mordoit à l'hameçon. **P. COM.** Tu vois avec quelle avidité l'homme à qui je m'attache a mordu à tous les hameçons. **R.**

HAMEÇONS armés. Ce sont de grands hameçons de près de deux pouces de long, que l'on met aux lignes pour pêcher le brochet.

On les attrache au bout d'un fil de fer, afin que ce poisson, quand il est pris, ne puisse ronger le cordeau de l'hameçon. Du mot *hamus* on a appelé en Botanique *hami planta*, les plantes qui ayant des crochets comme les hameçons s'attachent aux habits, ou aux poils des animaux.

HAMÉDAN. Voyez **HAMADAN**.

HAMÉDANAGÈRE ou **ANDANAGER**. Nom d'une ville d'Asie. *Andanagarium*, *Omenagara*. Elle est dans la presqu'île de l'Inde deçà le Gange, à la source de la rivière de Mondova, dans le Décan, aux confins de la Province de Balaguat. **MATY.**

HAMEDIS ou **MALLEMOLLE**. *f. f.* Commerce de toile. Mouffeline ou toile de coton blanche, claire & fine. Elle vient des Indes Orientales, particulièrement de Bengale.

HAMÉE. *f. f.* Terme de Canonier. *Manipulum*. C'est le manche du griffon ou écouvillon. C'est la même chose que Hampe.

HAMEIDE. *f. f.* Terme de Blason. Voyez **HAMADE**.

HAMEL. *f. m.* Vieux mot. Hameau. Petite peuplade, petit village. *Viculus*, *pagulus*. C'est un diminutif de *ham*, aussi-bien qu'hameau. Il ne subsiste plus que dans ce nom de lieu *Hamel* du bois. *Vicus sylva*. Village proche de Lire. *Hamel* sur la petite rivière qui tombe dans la Somme à Corbie.

HAMELBOURG. Voyez **HAMMELBOURG**.

HAMELN ou **HAMELA**. Ville forte d'Allemagne, dans la Basse-Saxe, au Duché de Calenberg, à l'extrémité du Duché de Brunswick, au confluent de la rivière de Hamel avec le Weser. *Hamelia*. Elle est à neuf lieues d'Hanovre & d'Hildesheim, du côté du couchant. Cette ville appartenait autrefois à l'Abbaye de Fulde; elle est maintenant au Duc de Hanovre, & elle est célèbre par une bataille que les Suédois y gagnèrent l'an 1633 contre les Impériaux, qui prétendoient leur en faire lever le siège. **MATY.** Long. 27 d. 10 m. lat. 52 d. 13 m.

HAMES. Voyez **HAM**.

HAMI. La Selva de *Hami*. *Sacer Lucus*. C'est un petit bois du Royaume de Naples. Il est dans la Terre de Labour, à l'embouchure du Gariglian. C'est le lieu où étoit anciennement la ville d'Hama, dont il a conservé le nom. **MATY.**

HAMILTON. Ville assez considérable de l'Ecosse méridionale. *Hamiltonium*. Elle est dans le Comté de Cluyd, sur le Cluyd, à quatre lieues au-dessous de la ville de Glasgow. Ce lieu a un château, & il est chef d'un grand Duché qui appartient à la Maison d'Hamilton.

HAMIR. Mot corrompu de la langue Ecossoise. La Compagnie Ecossoise n'est plus Ecossoise que de nom, & depuis très-long-temps les charges & les places de Gardes ne se donnent qu'à des François... On y observe cependant encore un usage, comme pour conserver le souvenir de ce qu'elle a été autrefois : c'est qu'à l'appel du guet, les Gardes de la Compagnie Ecossoise répondent en Ecossois *hamir* : c'est un mot corrompu & abrégé de *hhay hamier*, qu'ils répondoient autrefois, & qui veut dire, *me voilà*. Le Père **DANIEL**, *Histoire de la Milice Francoise*.

HAMIRAS. *f. m.* Terme de Calendrier. Nom du neuvième mois des Arméniens de Giulsa; il répond à notre mois de Juin, leur année commençant au mois d'Octobre.

HAMISMÉTAGARA. Nom d'une ville d'Afrique, qu'on appelle aussi *Camis Metgare*, *Hamismetgara*. Elle est dans le Royaume de Fez, entre Fez & Genéael-hamen. **MARMOL**, *L. IV*, c. 20.

HAMLE. *f. m.* Nom de l'onzième mois des Ethiopiens. *Hamlus*, *Hamleça*. Il a 30 jours comme tous les autres; car l'année Ethiopienne est la même que l'Egyptienne, composée de douze mois qui font 360 jours, & de cinq épagomènes, ou jours qui s'ajoutent après les douze mois dans les années communes, & dans les bissexiles on en ajoute six. Le mois *hamlé* commence le 14 de Juin. Les Ethiopiens l'appellent aussi *kmali*.

HAMMELBOURG. Petite ville de la basse partie du Cercle du haut Rhin. *Hammeloburgum*. Elle est dans l'Abbaye de Fulde, sur la Saal, aux confins de la Franconie, & à huit lieues de la ville de Wirtsburg, du côté du nord. **MATY.**

HAMMER, ou *Lille Hammer*, c'est-à-dire, le petit *Hammer*. *Hammarium*, *Hamaria*, *Hameria*. C'est une fort petite ville de Norvège. Elle est dans le Gouvernement d'Aggerhus, à vingt-huit lieues d'Auslo, du côté du nord. *Hammer* avoit autrefois un Evêché suffragant de Drontheim. **Id.**

HAMMITE, ou **AMMONITE**. *f. f.* Pierre grainue qui fait voir de petits œufs de poisson ou d'araignée.

HAMMON. *f. m.* On écrit aussi *Ammon*. Surnom de Jupiter; on le lui donnoit en Lybie, où il avoit un temple. Voyez **AMMON**.

HAMMON & AMMON, sans aspiration. *f. & adj.* *Hammon*, *Ammon*, *Hammonius*, *Ammonius*. Nom d'un canton de la Lybie, où il y avoit un temple consacré à Jupiter, d'où on l'appelle Jupiter *Hammon*.

Ce nom vient, selon quelques-uns, de *duus*, qui veut dire, fable, parceque ce pays est rempli de sables. Peut-être le dérive du nom de *Cham*, fils de Noé, qui eut l'Afrique en partage. Ce nom de *Cham* s'écrit & se prononce en Hébreu, *Hham*, avec une aspiration forte.

HAMMONITE. Voy. **AMMONITE**.

HAMMOTH-DOR. Ville Sacerdotale de la Tribu de Nephthali. *Hammoth-dor*. *Jos. XXI*, 32. Les Septante la nomment *Nemmath* & *Chamoth*, & S. Jérôme, *Emathdor*, c'est-à-dire, génération ou habitation d'*Hammoth*, ou d'*Emath*. On tient que c'est celle que le *I. des Paral. VI*, 76, appelle *Hamon*. *Adrichomius* en a fait deux villes, *Hammoth* & *Dor*; mais sans raison.

HAMON. Ville. *Hamon*. 1°. Voyez **HAMMOTH-DOR**. 2°. C'est une ville de la Tribu d'Asér. *Jos. XIX*, c. 28. Les Septante la nomment *Emémaon*. D'autres, *Amon*. Les Des-Maraux, *Hamon*. Le P. Lubin conjecture qu'elle est sur les confins des Tribus d'Asér & de Nephthali, & qu'ainsi ce pourroit bien être la même qu'*Hammoth-dor*; mais Josué ne l'attribueroit pas à deux Tribus différentes.

HAMONT. Petite ville du Cercle de Westphalie. *Hamontium*. Elle est dans l'Evêché de Liège, aux confins du Brabant Hollandois, entre Maestricht & Boisleduc. **MATY.**

HAMOUS. Voyez **HAMA**.

HAMPE. *f. f.* (L'h s'aspire.) Manche d'une hallebarde, le bois où est attaché le fer. *Hastile*. On le dit par corruption au lieu de *hante* qu'on disoit autrefois. On le dit aussi du bois qui sert de manche à plusieurs autres choses. La *hampe* ou *hante* d'un pinceau.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Allemand, *handhabe*, qui signifie toutes sortes de bâtons, soit de fourche, de hallebarde, de mail, de marteau. Il est composé de *hand*, qui signifie *main*, & de *habe*, qui signifie *avoir*, *manier*, ce qui vient du Latin, *habere*. Mais Ménage soutient qu'il vient du Latin, *ames*, *amitis*, signifiant un bâton, une perche, un fût auquel on a ajouté une aspiration, en disant *han-*

te ou *hampre*, & ensuite *hampe*. Du temps de Vaugelas on a dit *hante*, qui est hors d'usage présentement. MÉN.

HAMPE. Terme d'Artillerie, s'appelle aussi boîte ou pilon. Lanternes ou cuillers à charger, *hampes* ou boîtes, dites pilons. DE LA FONT.

On dit sur mer la *hampe* d'écouvillon, de cuiller, de refouloir; pour dire, le manche auquel ces choses sont attachées. *Hastile*, *manubrium*.

HAMPE, en Botanique, *scapus*, se dit d'une tige qui porte des fleurs & des fruits, sans être chargée de feuilles, comme celle du Narcisse.

HAMPE, en termes de Vénérie, se dit de la poitrine du cerf. *Cervi pectus*.

A la boucherie, on appelle *hampes*, les deux parties du poulmon de bœuf, qui des deux côtés, couvre le foie & la rate, & qu'on ne retranche pas aux fressures de veau & de mouton, mais seulement à celle de bœuf. *Pulmonis lobus, fibra, lacinia*.

HAMPTONCOURT. Bourg du Comté de Middlessex, en Angleterre. *Hamptoni Cors, Cortis* ou *Curia*. Il est sur la Tamise, à deux ou trois lieues au-dessus de Londres. Il y a un Palais des Rois d'Angleterre, commencé par le Cardinal Thomas Wolfey, achevé & embelli par Henri VIII. MATY. CORN.

HAMPTON WATER. Voyez SOUTHAMPTON.

HAMSA. Voyez HEMS.

H A N:

HAN. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Relation & de Voyage. Le *han* est un grand lieu couvert, à peu près comme une grange, où il y a plusieurs cheminées & plusieurs petites séparations, pour loger les caravanes. Il y a des *hans* plus grands les uns que les autres. C'est dans le Levant que l'on trouve de ces *hans*. *Han* est un ferrail ou enclos que les Arabes appellent *fondoux*, où se retirent les caravans & les Marchands étrangers, & à Saïde, Halep, Alexandrie, les François en ont de particuliers de l'ordre du Grand-Turc. DE LA BOULLAYE.

Ce mot de *han* est Turc, & est le même que *kiarvanfarari* ou *karbasara*, dont parle Bélon au I. L. c. 59. DE LA BOULLAYE. C'est-à-dire, Caravanse-ras.

HAN est aussi une interjection. Souffle violent que fait un charpentier, un fendeur de bois, &c.

HAN. Voyez HAM. KAM.

HANAFAT. f. m. Vieux mot. Mesure de miel. *Gothus mellis*.

Ce mot vient du mot Breton, *hanaf*, qui signifie coupe, d'où l'on a fait *hanap*.

HANAP. f. m. (L'h s'aspire.) Vieux mot, qui signifie un grand vaisseau servant à boire, & qui ne peut plus être en usage que dans le style burlesque. *Patera, crater*. Vider un *hanap*. Boire un grand *hanap* de vin. ABLANC: Prononcez *hana*. Ce mot est encore en usage dans les Pays-Bas, & dans quelques autres Provinces. Le Roman de Guarin le Lohierain met *hennepier*.

*J'aime mieux les Turcs en campagne;
Que de voir nos vins de Champagne
Profanés par des Allemands;
Ces gens ont des hanaps trop grands;
Notre nectar veut d'autres verres.*

LA FONTAINE.

On conserve, dans l'Abbaye de la ville d'Eu, une coupe d'argent appelée le *hanap* de S. Laurent, parcequ'on croit qu'elle a servi autrefois à S. Laurent de Dublin. Desc. Géogr. & Hist. de la haute Norm. T. I, p. 71.

Ce mot vient de l'Allemand, *heinnap*, qui signifie une écuelle à oreilles. D'autres croient qu'il vient du Latin, *aheneus*, parcequ'on les faisoit d'airain. Du Cange le dérive de *anax* ou *anàs*, qui étoit un vaisseau d'argent, dont Grégoire de Tours fait mention. Il dit aussi qu'il peut venir du mot Saxon *Hnæp*

ou *Hnæppa*, qui signifie un vaisseau à boire. Il ajoute qu'on a dit aussi *anaphus*, qui signifie une coupe dorée, *ἀνά, sursum*, & *φῶς, lux*, quasi in superiori parte vel superficie luceat. Il y a plus d'apparence qu'il vient du Celtique ou bas-Breton, *hanaf*, qui signifie coupe. L'Auteur du jardin des racines Grecques le dérive de *ἀναπνέω*, qui signifie boire, *humer*, avaler, ou de l'Allemand, *heinnap*, une écuelle à oreilles. On trouve *hanaperium* dans la basse Latinité, pour l'étui d'un *hanap* ou un coffre à mettre des vases, & à les garder.

HANAPIER & HANEPIER. f. m. Vieux mot. Du Cange croit qu'il signifie le corps, la poitrine. *Pectus*.

Tout le pourfent desçi en hanapier. R. DE RONCEV.

HANATHON. Ville de la Tribu de Zabulon, au nord: *Hanathon*. Jos. XIX, 14. Les Septante la nomment *Ἀμὸθ, Amoth*; les Des-Marais, *Hannathon*.

HANAW, ou **HANAU.** Ville d'Allemagne, capitale du Comté d'*Hanaw*, en Wétéravie. *Hanovia*. Elle est à quatre lieues de Francfort du côté de l'Orient, sur la rivière de Kintzing, qui la partage en vieille & en nouvelle ville, & qui se décharge peu après dans le Mein. Cette ville est assez belle, & bien fortifiée; les Comtes d'*Hanaw* y font leur résidence ordinaire. Long. 26 d. 35 m. lat. 49 d. 58 m.

Le Comté d'*Hanaw*, petit Etat de la Wétéravie, en Allemagne. *Hanoviensis Comitatus*. Il est borné vers le levant par le Comté de Reineck, & par l'Abbaye de Fulde, vers le couchant par les Comtés d'Isenbourg & de Sols, par les terres de Mayence, & par le territoire de Francfort. Ce pays peut avoir 18 lieues de longueur d'orient en occident. Sa largeur est petite & fort irrégulière: Son terroir est fertile. Ses principaux lieux sont: *Hanaw*, capitale, *Steinaw* ou *Steinheim*, *Montzenberg* & *Bobenhäusen*; *Fridberg* & *Gelenhäusen* enclavées dans le Comté, n'en dépendent pas, ce sont des villes Impériales & libres. MATY. Les Comtes d'*Hanaw*, si l'on en croit les Auteurs Allemands, descendent d'Ulric, Comte d'*Hanaw*, qui au commencement du troisième siècle eut beaucoup de crédit auprès de l'Empereur Sévère; & d'Aubry ou Alberic, Comte d'*Hanaw*, qui au VII^e siècle, épousa Hedwige, fille de Reimbold; Duc de France: Voyez sur la famille d'*Hanaw*, Imhoff, Not. Imp. L. VI, c. 5.

HANBALITE. f. m. & f. Nom d'une des quatre sectes reconnues pour orthodoxes dans le Musulmanisme. *Hanbalita*. Les *Hanbalites* prenoient ce nom de Ahmed Ebn Anbal, leur Chef, qui naquit à Bagdet l'an 164 de l'Hégire, 785 de Jesus-Christ, & y mourut l'an 241 de l'Hégire, 862 de Jesus-Christ: Il enseignoit que Dieu devoit placer Mahomet sur son trône, fondé sur un passage de l'Alcoran; mais les Musulmans des autres sectes regardoient cette explication des *Hanbalites* comme une impiété. La secte des *Hanbalites* fit beaucoup de bruit l'an 317 de l'Hégire, 938 de Jesus-Christ. D'HERBELOT.

HANCE, f. f. Voyez HANSE.

HANCHE. f. f. (L'h s'aspire.) Partie du corps qui est entre les dernières côtes & les cuisses: c'est le lieu où l'on met la ceinture des jupes & des haut-de-chausses. *Summa coxa*. On dit qu'une personne n'a point de *hanches*, quand ces parties n'avancent pas assez pour soutenir les habits qui sont depuis la ceinture: On dit aussi qu'un boiteux boite des deux *hanches*, quand il boite des deux côtés, quand il a les *hanches* foibles. Les *hanches* sont composées de trois os, qui sont joints ensemble par des cartilages, qui avec le temps se dessèchent & même s'ossifient de telle manière, qu'ils semblent ne plus faire qu'un même os dans les adultes. Ces trois os sont l'os ilion; l'ischion & l'os pubis.

Ce mot vient du Latin insité *anca*, qui a été fait du Grec, *ἀνχά*. M. Huet remarque que Rabanus Maurus, dans ses gloses Latinobarbares, rend le mot *illix* par *ancha*; l' s'étant perdue; de *lancha* on a fait *anche*.

HANCHE, en termes de Manège, se dit du train de derrière du cheval, depuis les reins jusqu'au jarret. Mettre le cheval sur les *hanches*, le mettre bien ensemble; le mettre sous lui, c'est le dresser à plier & baisser les *hanches*, & le rendre bien assis sur ses *hanches*. On dit aussi, traîner les *hanches*, pour dire, changer de pied en galopant, ou galoper faux.

HANCHE de haut-bois ou autre instrument de Musique. *Lingula*. Voyez **ANCHE**.

HANCHE, en termes de Marine, c'est la partie du bordage, qui est au-dessous des galeries, qui approche de l'arcaste, depuis le grand cabestan. Le flanc du vaisseau qui est la partie prise entre l'arrière & le milieu.

HANCHOAN. f. m. Oiseau de proie du Brésil, qui par son plumage, sa grandeur & sa figure, ressemble assez au busard.

HANCHUNG. Ville de la Chine. *Hanchunum*. Elle est la troisième de la Province de Xensi, & a quinze autres villes sous sa Jurisdiction. Elle est grande & forte par sa situation entre des montagnes, sur la rivière de Han, à cinquante lieues de la ville de Sigan, vers le midi. Il y a, de l'une de ces villes à l'autre, un grand chemin qu'on a pratiqué au travers d'une longue chaîne de montagnes, en aplanissant les lieux trop élevés, & en dressant sur les vallées de grands ponts garnis de garde-foux de fer. C'est l'ouvrage de Changliagus, Général Chinois, qui doit y avoir employé trois cens mille hommes, avec tous les soldats de son armée. On lui a consacré pour monument de cet ouvrage un temple magnifique dans la ville d'*Hanchung*.

HANEANE. f. f. Espèce d'herbe qu'on appelle autrement *jusquiamé*. En Latin, *hyoscyamus*. Voyez **JUSQUIAME**.

HANEANON. Voyez **HENNEBON**.

HANEPEL. f. m. Vieux mot. Sorte d'ornement de femme.

HANES. Nom de lieu dans Is. XXX, 4. *Hanes*. S. Jérôme croit que c'étoit une ville de la haute Egypte sur les confins de l'Ethiopie. Quelques-uns croient que c'est *Daphnes* ou *Taphnes*.

HANGAR. f. m. (L'h s'aspire.) Espèce de remise, toit incliné en appentis qu'on bâtit dans les cours pour mettre à couvert les carrosses, chariots, charrettes, &c. On le dit aussi des appentis où l'on range du bois de construction.

Nicod dit que ce mot vient de l'Allemand, *hangen*, qui signifie *appentis*; mais il y a plus d'apparence, à ce que dit du Cange, qu'il vient de *angarium*, qui étoit le lieu où l'on gardoit les chevaux de louage, qu'on appeloit *equi angariales*, & *ad cursus publicos destinati*. Hérodote nous apprend que le mot de *angarium*, en ce sens, vient originairement de la langue Persane. On appelle encore en Flandres *angra*, un lieu couvert, & qui n'est point fermé, où l'on entre de tous côtés. Par cette raison on a tort de l'écrire avec une *h*. Mais l'usage ayant prévalu, on croit qu'il faut écrire *hangar* avec l'Académie, & non pas *angar* avec Richelet.

HANGCHEU, ou **HAM-TCHEOU**. Ville de la Chine. *Hangeheum*. Elle est la première de la Province de Chekiang ou Tcheguiam, & a sept autres villes sous sa Jurisdiction. Cette ville, située sur la rivière de Che, vers son embouchure, est prise pour le Quinsay ou Kingfu de Paul de Venise. Elle a été le siège des Rois de la Chine, lorsque les Tartares Orientaux envahirent le Cathai. Elle a quatre lieues de tour. Elle est traversée de beaux canaux convertis d'une multitude infinie de barques. Elle a des faubourgs immenses, & est environnée d'un très-grand nombre de maisons de plaisance, & n'est pas moins peuplée que les plus grandes villes d'Europe. On raconte cent autres choses de sa magnificence, dont on ne voit plus aucun vestige, ainsi que le remarque le P. le Comte. Voyez les *nouv. Mém. de la Chine par ce Père*, lettre III^e.

HANGEST. Cri d'armes de Picardie. *Hangeft* est une maison considérable de Picardie, au sujet de laquelle il

est à remarquer que tous ceux de Picardie qui portoient la croix rouge, crioient *hangeft*; comme tous ceux qui portoient freté, crioient *faucourt*. MÈN. *Hist. de Sablé*, L. X, c. 5, p. 275.

HANGI-CHAN. Voyez **HACA-CHAN**.

HANGUSTALD. Voyez **HEXHAM**.

HANICHEUR. f. m. C'est la même chose que Bourrelier. *Helciorum opifex*. Le *Hanicheur* ou Bourrelier de l'Artillerie a dix écus par mois. DE LA FONT.

HANICROCHE, ou **ANICROCHE**. f. f. Terme populaire, qui signifie un accroc, un retardement qui arrive en quelque affaire par quelque difficulté qui survient. *Impedimentum, mora*. Quand on est prêt à partir, il y a toujours quelque *hanicroche* qui retarde le voyage. Rabelais a dit *hanicrochement*, mais ce mot n'est point en usage aujourd'hui.

HANIFITE. f. m. & f. Nom d'une secte Mahométane. *Hanifita*. Les Turcs suivent cette secte, & ils en donnent le nom à la Foi Orthodoxe des Musulmans, qu'ils appellent *hanifoh*. D'HERBELOT, à ce mot.

HANIR, **HANISSEMENT**. Voyez **HENNIR**, **HENNISSEMENT**.

HANLU. f. m. Terme de Calendrier. Nom du dix-septième mois des Chinois, qui répond à une partie de Novembre.

Ce mot en Chinois veut dire, froide rosée; on a ainsi appelé ce mot à cause des rosées froides de cette saison.

HANNE. f. f. On appelle ainsi en Normandie une vieille cavale ruinée, de *anner*, qui, en langue de Galles, signifie une jeune vache. HUET.

HANNETON. f. m. (L'h s'aspire.) Insecte en forme de grosse mouche, qui a de grandes ailes jaunes, le cou, la tête & le dessous du ventre noir, avec six grands pieds & deux cornes qui sont huppées au bout, & une petite queue noire & pointue. *Scarabaeus creperus, stridulus*.

Le *hanneton* est une sorte de scarabée fort commun, qui dévore la verdure au printemps. Il vient d'un gros ver blanc qu'on nomme ture, qui vit en terre, & qui souvent mange les racines des herbes potagères, & même des jeunes arbres. Lorsque la femelle est fécondée, elle fait un creux en terre à la profondeur d'un demi pied, & y dépose ses œufs. Elle en sort après la ponte. Ce ver subit différentes métamorphoses pendant les trois années qu'il reste sous terre, & paroît enfin sous la forme de *hanneton*.

Les *hannetons* commencent à paroître au mois de Mai sur les arbres, auxquels ils font beaucoup de tort. On amassera vos dépouilles, comme on amasse une multitude de *hannetons*, dont on remplit les fosses. PORT-R.

On appelle soucis de *hanneton*, dans le négoce des Maîtres Frangiers, une sorte de petite frange à houpettes, qui imite ces deux espèces de cornes huppées que porte l'insecte, en forme de grosse mouche, qu'on nomme un *hanneton*.

Ce mot s'est dit par corruption pour *alleton*, & a été appelé par quelques Auteurs, *alitonans*, quod *alis inonnet*. M. Ménage le dérive d'*asflus*, & il trouve moyen d'attraper son mot de *hanneton*, en mettant de nouvelles lettres à la place de celles du mot *asflus*, *asflinus*, *asflinettus*, *asflinetto*, *asflinettone*; *anetone*, & en François, *hanneton*.

On dit proverbialement d'un homme prompt, & qui fait les choses inconsidérément, qu'il est étourdi comme un *hanneton*. On dit aussi de ceux qui sont toujours ensemble, ou qui s'allient dans leur famille, qu'ils se tiennent par le cul comme des *hannetons*.

HANNIBAL, **HANNIBALD**, **HANNIBALIEN**. Voyez **ANNIBAL**, **ANNIBALD**, **ANNIBALIEN**.

HANNON. f. m. *Hanno*. C'est le nom propre de plusieurs Seigneurs Carthaginois, & par conséquent c'est un nom Punique. Il est en effet purement Phénicien, ou Hébreu, חַנּוּן, *hannun* ou *hannon*, dans ces langues, signifie *gracieux*, *clément*, *miséricordieux*. Voy. Exod. XXII, 27. Il a la même origine qu'*Anne*, c'est-à-dire, חַנּוּן, *hhanan*, *gratificari*. *Hannon* fut opposé

à la faction Barchine, qui favorisoit Annibal. Il y eut un *Hannon* qui voulut se faire dieu, ainsi que rapporte *Ælien*, *L. XIV, c. 30*. Du *Ryer* écrit *Hannon* dans sa Traduction de *Tite-Live*, & il a raison plus que nos nouveaux Dictionnaires, qui écrivent *Annon*. Nous avons un ancien ouvrage Grec qui a pour titre, les Voyages d'*Hannon*, Roi de Carthage, au-delà des Colonnes d'*Hercule*. Quelques Ecrivains l'ont cru plus ancien qu'*Homère*. *Athénée* en parle comme d'une pièce supposée & d'un roman.

HANNOVER, ou **HANOVER**. Nous prononçons & nous écrivons aussi souvent **HANOVRE**. Ville du Duché de *Brunswick* en basse-Saxe. *Hannovera*. Elle est située dans la Principauté de *Calenberg*, sur la *Leyne*, entre *Hildesheim* & *Neustat*, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre. *Hanovre* est une ville forte : elle a été Impériale ; elle est la capitale de l'Électorat de *Hannover*, qui appartient aujourd'hui au Duc de *Brunswick-Hannover*, *Georges Auguste II*, Roi d'Angleterre, Successeur de la Reine *Anné*. *Long.* 27 d. 40 m. *lat.* 52 d. 25 m.

HANNOVÉRIEN, **HANOVÉRIEN**, **ENNE**. f. & adj. m. & f. Qui est d'*Hannover*, qui appartient à *Hannover*. *Hannoveranus, a; um*. Les *Hannovériens* sont Protestans Luthériens.

HANNUYE. Bourg des Pays-Bas Autrichiens. *Hannuium*. Il est dans le *Brabant*, sur la *Gète*, à deux lieues de *S. Tron*, vers le midi. **MATY**.

HANNUYER, ÈRE. f. m. & f. Habitant du *Hainaut*. *Hannonijs*. *Gloss. sur Marot*. On disoit aussi autrefois *Haynuyer*, ère.

*Lourds Haynuyers, gent caustique & brutale,
Voulant marcher sans raison péremptoire,
Sur les climats de France Occidentale.*

MAROT.

Voyez **HENNUYER**.

HANOUEARD. f. m. Vieux mot, qui signifie porteur de sel. *Salinarius bajulus*. Il en est fait mention dans la grande Ordonnance du Roi *Jean*, du 30 Janvier 1350. C'étoient alors des Officiers dépendans de la ville, au temps que la Gabelle n'étoit pas encore établie en France. Il y a encore maintenant des Jurés *Hanouards* ; qu'on nomme simplement porteurs de sel, établis pour le porter du bateau au grenier ; & du grenier aux maisons des bourgeois. Du *Tillet* appelle les *Honouards*, porteurs de sel, briseurs de sel. Quand on faisoit autrefois le convoi des Rois jusqu'à *Notre-Dame* de Paris, on mettoit l'effigie du Roi sur le cercueil où étoit le corps, afin, par cette représentation, d'ébranler le peuple à honorer le corps clos audit cercueil ; & par privilèges, les *Honouards* de Paris, qui sont porteurs de sel, portoient par-dessous lesdits cercueils & effigie. A l'exèque du Roi *Charles VIII*, vingt Gentilshommes ses favoris, ne voulurent souffrir que gens de basse condition les portassent, & s'en chargèrent au cou, méprisant le travail, pour l'affection qu'ils avoient à leur bon maître ; quelque temps qu'il fit, portèrent seuls à grand peine lesdits corps & effigie depuis *Notre-Dame* des Champs jusqu'au tombeau. Du *Tillet*, *P. I, p. 341*.

HANQUEBOS. f. m. Sorte de vaisseau dont parle *Froissart* ; *I. vol: c. 51*. D'autres les nomment *hotrobos*, d'autres *hocquebos*.

HANSART. f. m. Les Normands nomment ainsi des serpes toutes de fer ; mais qu'on peut néanmoins emmancher de bois, selon qu'on le trouve plus communément.

HANSCRIT. f. m. (L'h s'aspire.) C'est une langue savante chez les Indiens, qui n'est entendue que des *Pendens* & autres Savans. On apprend le *Hanscrit* dans l'*Indostan*, comme on apprend le Latin en Europe. Le *P. Kirker* a donné un alphabet de cette langue, que les Indiens appellent *Sainte & Divine*, parcequ'ils s'imaginent que ce fut en cette langue que Dieu donna les Livres sacrés à *Brama*, leur Prophète.

Tome IV.

HANSE, ou **ANSE**, selon quelques-uns, f. f. Vieux mot François, qui se trouve dans les Ordonnances de Paris & dans les Ordonnances Militaires. Il signifioit autrefois société & compagnie de Marchands. *Collegium, societas*. On ne le dit plus qu'en cette phrase, la *Hanse Teutonique*, qui est une société de Marchands de plusieurs villes libres d'Allemagne & du Nord, qui ont fait une étroite alliance, & se font fait une communication réciproque de leurs privilèges.

La *Hanse Teutonique* commença vers l'an 1260, après que les Danois, les Normands, les peuples du Nord eurent cessé leurs courses & leurs pirateries. Quelques-uns la font commencer dès l'an 1206, ou même en 920, sous *Henri l'Oiseleur*. Quoiqu'il en soit, elle se confirma & se fortifia l'an 1270. Il n'y eut d'abord qu'un petit nombre de villes qui entrèrent dans cette société, & elles étoient toutes situées sur les côtes de la mer ou près de la mer, depuis le golfe de Finlande à l'orient, jusqu'à l'embouchure du Rhin à l'occident. Ces villes en associèrent ensuite d'autres, & la *Hanse* crut tellement ; qu'au temps d'*Henri III*, Roi d'Angleterre, elle en comprenoit 62 ; auxquelles quatre autres se joignirent encore dans la suite. La *Hanse* se divise en quatre classes ou membres, qui sont celles de *Lubeck*, de *Cologne*, de *Brunswick* & de *Prusse*, ou de *Dantzic*. Ces quatre villes sont les chefs de chaque classe, & *Lubeck* l'est de toute la *Hanse*. Outre cela la *Hanse* avoit quatre comptoirs, qui étoient *Londres*, dans la Grande Bretagne ; *Bruges*, dans les Pays-Bas ; *Novogrod*, en Moscovie, & *Berg*, en Norvège. Le comptoir de *Bruges* a été transféré à *Anvers* ; & aujourd'hui le comptoir d'*Anvers* s'appelle l'hôtel des *Osterlins*, & c'est le plus beau bâtiment de la ville. Le Gouvernement de la *Hanse* fut d'abord aristocratique. Ensuite on mit à la tête de la *Hanse* le Grand-Maître de *Prusse*. Dans la suite, différens Princes & Seigneurs briguerent cette place ; ce ne fut point l'intérêt de la *Hanse*. Son commerce commença sur-tout à déchoir au commencement du XVI^e siècle, par la division qui s'y mit, & depuis il a toujours diminué. L'établissement de la République & du commerce de Hollande y a le plus contribué. Voyez **TRITHÈME**, **ANGELIUS WERDENHAGEN**, de *Fœderibus*, *L. II, c. 2, n. 44*. *Conringius* a fait une exercitation sur cette société, de *Fœdere Hanſico Exercitatio*. Les quatre premières villes qui formèrent cette société, furent *Lubeck*, *Cologne*, *Brunswick* & *Dantzic*. Elles furent appelées mères-villes. Depuis, plusieurs autres désirèrent d'être comprises en cette alliance, & se dirent filiales de ces quatre. Il y en a qui se divisent en quatre classes ou membres ou Provinces, qui sont celles de *Lubeck*, celle de *Cologne*, celle de *Brunswick* & celle de *Dantzic*. Ces quatre villes sont chacune la mère-ville, ou la première & la métropole de sa Province ou de sa classe. *Hoffman* fait deux dénombremens des villes hanſéatiques qui sont sous ces quatre capitales. Dans le premier il en trouve 64, & dans l'autre il n'en compte que 62. Dans le premier il divise les villes hanſéatiques en 6 *Wandaliques*, 7 de *Poméranie*, 6 de *Prusse*, 3 de *Livonie*, 13 de *Saxe*, 10 de *Westphalie*, 6 de l'Etat de *Clèves* ou de la *Marche*, 3 de l'*Ovérisſel*, 7 de *Gueldres* & 3 de *Frise*. *Lubeck*, la première des villes hanſéatiques, a sous soi *Hambourg*, *Rostoch*, *Vismar*, *Stralund* & *Lünebourg*, toutes villes *Vandaliques*. Outre cela, elle a dans la *Poméranie*, *Stetin*, *Aulclam*, *Golnaw*, *Gripſwald*, *Colberg*, *Stargard* & *Stolpe*. *Cologne*, qui entra dans la *Hanse* en 1481, & qui est capitale de la seconde classe, a sous soi dans *Clèves*, *Wesel*, *Duisbourg*, *Emerick*, *Warbourg* ; *Unna Ham* ; dans la *Westphalie*, *Munster*, *Osnabrug* ; *Dortmund*, *Soest*, *Herford*, *Paderborn*, *Lengaw* ; *Bilfeld*, *Lippe*, *Coesfeld* ; dans la *Gueldre*, *Nimègue*, *Zutphen*, *Ruremonde*, *Arnhem*, *Venloo*, *Elbourg*, *Harderwick* ; dans l'*Ovérisſel*, *Déventer*, *Campen*, *Zwol* ; & enfin, dans la *Frise*, *Groningue*, *Bolſwerdt* & *Staver* ; *Brunswick*, capitale de la troisième

P P P P

sième Province, a dans son alliance les villes de Saxé Magdebourg, Goslar, Eymbeck, Gotingen, Hildesheim, Hannovre, Ultzen, Bontéhud, Staden, Brémen, Hamelen & Minden. Dantzic, capitale de la quatrième Province, a les villes de Prusse, Konigsberg, Colmar, Torn, Elbing, Brunsberg; & en Livonie, Riga, Derpt & Revel. Berg, en Norwège, a aussi les privilèges de ville anseatique. D'autres disent qu'il y eut jusqu'à soixante-douze ou même quatre-vingt-une villes *Hanseatiques*. Leurs Négocians prirent le nom d'Osterlins. Voyez le Livre intitulé, *le Grand Trésor Historique & Politique du florissant Commerce des Hollandois, & Pontanus* en son Histoire de Danemarck, où il rapporte le nombre des villes hanseatiques. Plusieurs Auteurs ont examiné si la *Hanse* étoit légitime, & quelques-uns, entr'autres Conringius, soutiennent que ces villes n'avoient pu s'allier ainsi dans l'Empire, de leur propre autorité.

Lubeck a été reconnue enfin pour le chef & la mère-ville hanseatique; & c'est là que se font toutes les délibérations concernant le général de la *Hanse*. Elles ont dans leurs comptoirs un Consul ou Juge, & un Greffier & Secrétaire; pour juger tous les différends de négoce, dont les appellations ressortissent aux Magistrats des villes de la *Hanse*, & que les Marchands nomment *liberté de Cour*: car ce qu'ils affectent de plus, c'est de n'être point soumis à la juridiction des lieux, & c'est pour cela qu'ils n'ont point de comptoir en France. Il y a néanmoins des privilèges des Rois Louis XI & Charles VIII, qui leur donnent pouvoir de disposer franchement, vivans & mourans, de tous les biens qu'ils ont en France, & d'être exempts de tous tributs & péages pour leurs marchandises.

Ce mot vient apparemment de *Hanse*, vieux mot Allemand ou Teutonique, qui signifie *alliance, confédération, société, assemblée*; & ces villes le prirent à cause de la société de commerce qu'elles firent ensemble. C'est le sentiment de M. de Leibnitz, qu'on a semblé en faire l'Auteur dans les Mémoires de Trévoux, 1714, p. 7; mais cette opinion est beaucoup plus ancienne que cet Auteur, & elle est vraie. D'autres pourtant dérivent ce mot de deux mots Allemands, *Am-fée*, c'est-à-dire, sur mer, & prétendent que le nom d'anseatiques fut donné à ces villes, parce qu'elles étoient toutes sur la mer ou sur de grosses rivières. Cette société fut d'abord uomée *aen zee steden*, c'est-à-dire, *villes sur mer*, & par abréviation on a dit *hansee*; & les François qui l'ont prononcé à leur mode, ont dit *hanse*, & par-là ont entendu compagnie ou alliance; car on disoit autrefois chasser de la *Hanse*, pour dire, exclure de la compagnie. Bésoldus dérive ce mot de *hanst*, qui se disoit en vieux Allemand de ceux qui surpassoient les autres en noblesse & richesse, pour marquer l'excellence de ces villes, à cause de leur commerce & de leurs alliances.

La dernière Ordonnance de la ville de l'an 1672, fait mention d'une compagnie Françoisise dont les droits ont été éteints & supprimés sur la Seine, sans préjudice du droit de *Hanse*, qui est un droit qui se levoit sur les marchandises. En la vieille Coutume de Paris, on appelle Marchands *Hansés*, ceux qui sont domiciliés ou entrés dans la société des Marchands. Le privilège octroyé par le Roi Louis le Gros à la ville de Paris, a retenu le mot *anse*, qui est compagnie & société requise à l'étranger pour marchander. Il y a un Arrêt du Parlement, de la Chandeleur 1264, qui déclare que le mot *anse* signifie compagnie & société requise par ledit privilège pour marchander par la rivière, c'est-à-dire, pour commercer. En est sorti le proverbe d'avoir compagnie Françoisise. Les villes de la *Hanse* Teutonique sont celles de la société Teutonique encore ainsi nommée. Du TILLET, P. I, p. 5, 6. Il parle des villes hanseatiques.

On a aussi appelé *hanse*, certaines impositions établies en quelques endroits sur des marchandises à péages. *Védigal*.

HANSEATIQUE, ou ANSEATIQUE. adj. Qui est com-

pris dans l'alliance ou dans la société de la Hanse. Ce mot se dit d'un certain nombre des villes d'Allemagne, qui se sont liguées ou alliées pour le commerce. *Urbes hanseatica*. Lubeck est la première des villes hanseatiques. Voyez HANSE. Malgré la raison étymologique, l'usage a prévalu d'écrire *anseatique*.

HANSGRAVE. f. m. Nom d'emploi, d'office en Allemagne. C'est le chef d'une compagnie. *Præfectus societatis, Hans-gravius*. A Ratisbonne on donne ce nom à un Magistrat qui juge des différends qui s'élevaient entre Marchands.

Ce nom est composé de deux mots Allemands, *hanse*, qui veut dire *société*, & *graf*, qui signifie *Comte*.

HANSIÈRE. f. f. Terme de Marine. C'est un gros cordage que l'on jette aux chaloupes & aux bâtimens qui veulent venir à bord d'un autre vaisseau. *Funis ductilis*. Elle sert aussi pour remorquer les vaisseaux & les tirer sur la terre, après y avoir fait porter une ancre. Elle signifie aussi le cable de la plus petite ancre, & celui dont on amare l'esquif. On appelle collier de *hansière*, une corde ou fangle pendante en écharpe du col de ceux qui halent ou tirent. Ozanam écrit *haussière*, & le Dictionnaire de Marine, *aussière*, & c'est ainsi qu'on le prononce parmi les gens de la Marine.

HANTE. f. f. Pique, vieux mot, qui étoit encore en usage au commencement du siècle passé. Les gonfanons & bannières étoient attachées à des *hantes*. Le P. Doublet dit avoir vu à S. Denis l'oriflamme attachée à une *hante* de cuivre doré.

Brandist la haute au gonfanon pendant.

GUARIN LE LOHER.

On dit maintenant *hampe*. Voyez HAMPE.

HANTER. v. a. (L'h s'aspire.) Fréquenter, être souvent en la compagnie de quelqu'un: le visiter, ou en être visité souvent & familièrement. *Frequentare, uti familiariter, consuetudinem habere cum aliquo*. On juge des mœurs des hommes suivant les bonnes ou mauvaises compagnies qu'ils *hantent*. Personne n'osoit plus *hanter* des misérables, qu'on croyoit devoir être brûlés au premier jour. BOUH. Il fut charmé dès qu'il fut instruit des Mystères de la Foi, par un Religieux de S. François qui *hantoit* sa Cour. Id.

Ce mot vient du Latin *habitare*, selon Ménage. D'autres le dérivent de l'Allemand *hantieren*, qui signifie la même chose. Icqez le fait venir du mot Tudesque *handelen*, qui veut dire *avoir habitude, fréquenter*.

HANTER, se dit aussi des lieux où l'on va ordinairement. *Frequentare*, composé de *frequenter*, & de *itare*, aller souvent. Il *hante* la Cour. Les dévots *hantent* les Eglises & les Couvens. Les débauchés *hantent* les cabarets. Les Avocats *hantent* le Barreau. Les Marchands *hantent* les Foires.

*Mais outre qu'à jouer on dit qu'il est enclin,
Je le soupçonne encor d'être un peu libertin;
Je ne remarque point qu'il hante les Eglises.*

MOLA

*Qui hante Grands, oncques ne fut certain,
Qu'ils soient le soir ce qu'ils sont le matin.*

DE VILLIERS:

HANTER, est aussi quelquefois neutre. *Hanter* chez quelqu'un. Il *hante* en bon lieu. Il *hante* en de mauvais lieux. *Hanter* souvent dans une maison, c'est y aller, y être souvent.

On dit proverbialement, qu'un homme a *hanté* les foires; pour dire, qu'il est rompu dans le commerce du monde.

HANTÉ, ÉE. part.

HANTISE. f. f. (L'h s'aspire.) Fréquentation ordinaire qui se fait entre des personnes qui s'entrevisitent souvent. *Consuetudo, necessitudo, familiaritas*. La *hantise* des mal-honnêtes gens est fort dangereuse. Ce

mot est un peu vieux, & il se prend d'ordinaire en mauvais sens. *CAIL.*

HANT-SHIRE, ou le Comté de Hant. *Hantonia*. Province d'Angleterre. Elle est bornée au levant par les Comtés de Suffex & de Surrey; & au couchant par ceux de Dorchester & de Wilt; elle a celui de Barck au nord, & la mer de Bretagne au midi. Ce Comté peut avoir treize lieues de long, & autant de large; son terroir est fort bon, & on y fait beaucoup de commerce en draps & en fer. Winchester en est la ville capitale. On y voit aussi celle de Portsmouth, & Southampton, & plusieurs bons bourgs, qui ont séance au Parlement d'Angleterre. L'île de Wight dépend aussi de ce Comté. *MATY.*

HANYANG. Nom d'une ville de la Chine. *Hanyanga*. Elle est la deuxième de l'Huquang, & elle n'a qu'une autre ville dans son ressort. Voyez l'Ambassade des Hollandois à la Chine, p. 259. Elle est de 3 d. 43 m. plus occidentale que Peking, à 30 d. 50 m. de latit.

H A O.

HAOARES. f. m. pl. Ancien peuple d'Afrique. *MARMOL, Lib. 4.*

HAOAXE, ou **HAOAXO**. Nom d'une rivière de l'Ethiopie, en Afrique. *Haoaxus*. Elle prend sa source dans les montagnes de l'Abissinie, traverse le Royaume d'Adel, baigne sa ville capitale, & se décharge dans le détroit de Babelmandel. Cette rivière, qui est la même que Robbe, dans ses Cartes, appelle *Lharash*, est une des plus fortes de l'Ethiopie; elle se déborde comme le Nil.

H A P.

HAPAS. f. m. Terme de Relation. Pain des Persans. *Panis*. Voyez le voyage de Figuéroa, p. 69.

HAPHARAIM. Nom d'une ville de la Tribu d'Issachar.

Jos. XIX, 19. Les Des-Marais écrivent *Hapharjim*.

HAPHTARE ou **HAPHTARA**. f. f. & au pluriel *haphtharoth*. C'est le nom que les Juifs donnent à la Leçon qu'ils font chaque jour du Sabbath, d'un endroit des Prophètes, après la Leçon d'un morceau de la Loi, c'est-à-dire, du Pentateuque. *Hapthara*. Ils appellent les Leçons de la Loi Parafches, & celles des Prophètes *Haptharoth*, parcequ'elles se lisent à la fin pour renvoyer le peuple. Les *Haptharoths* ne sont pas si anciennes que les Parafches. Voici ce qu'Elias Lévi dit de leur institution, dans son *Thifchbi*. Antiochus ayant défendu aux Juifs de lire publiquement leur Loi, pour y suppléer, ils lurent à la place de la section de la Loi, une section d'un Prophète, qui eût du rapport avec la section de la Loi qu'ils devoient lire chaque jour. Après la mort d'Antiochus, lorsqu'il leur fut libre de reprendre la lecture de la Loi, ils ne cessèrent point pour cela de lire les *Haptharoths* avec les Parafches; & encore aujourd'hui ils lisent les unes & les autres, c'est-à-dire, une Parafche, & ensuite une *Haphtare*, chaque jour de Sabbath.

Ce mot est Hébreu, & signifie *missio, dimissio, renvoi*. Il vient de *phatar*, qui veut dire *liberare, dimittere, délivrer, renvoyer*, parceque ces leçons des Prophètes se font à la fin, lorsqu'on renvoie le peuple.

HAPPE. f. f. (L'h s'aspire.) *Armilla ferrea*. Demi-cercle de fer, qu'on met au bout de l'essieu des carrosses, afin que l'essieu ne soit point usé à force de tourner. Garnir un essieu de *happe*. Une *happe* de charrie est un morceau de fer, qui sert comme d'une espèce de cheville, pour arrêter par l'anneau, mis dans le timon de la charrue, la chaîne qui tient cette charrue avec les rouelles. *LIGER.*

HAPPE. Espèce de crampon qui attache & lie deux pièces de bois, deux pierres, &c. Les pierres de ce pont tiennent avec des *happes*. Ce gardefeu est garni de *happes* de fer. Il y a apparence que c'est de-là qu'est venu *Happer*. Voyez ce mot.

HAPPEE. f. f. Terme de Coutume. Saisie, action par

laquelle on prend, on happe par force un héritage. *Invasio, apprehensio.*

HAPPE, *ÉE*. part.

HAPPE-FOIE. f. m. *Hepatoprenfor, Hepatharpagus*. Oiseau de mer, ainsi appelé, parcequ'il aime le foie de morue, & qu'il en est si friand, qu'on le prend aisément à la ligne, en mettant un morceau de ce foie au bout de l'hameçon. Le *happe-foie* a le bec fort, le dessous du bec crochu, & le dessus un peu recourbé. Quand on va à la pêche de la morue, les navires, d'où on jette les foies dans la mer, à mesure qu'on habille les morues, sont environnés de ces *happes-foie*.

HAPPELOPIN. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Chasse. Chien âpre à la curée. *Carnivorus*. Il n'est plus en usage qu'au figuré, pour signifier un gueux, ou valet fripon & gourmand, qui tâche d'attraper quelque bon morceau, soit en écorniflant ses pareils, soit en desservant les tables. Il est bas.

HAPPELOURDE. f. f. (L'h s'aspire.) *Adamas mentitus, simulatus*. Faux diamant, pierre faulx qui a l'éclat & l'apparence d'une vraie pierre précieuse.

Ce mot est composé de *happer*, qui signifie *prendre*, & de *lourd*, qui veut dire un *lourdaut*, un *sot*, parceque ces sortes de faux diamans prennent, trompent les sots.

HAPPELOURDE, se dit figurément & en riant, des hommes & de quelques autres choses qui ont du brillant, de l'éclat, qui paroissent valoir beaucoup, & qui étant bien examinées, ne valent rien. *Fucus, simulacrum, inanis & fallax imago*. Il ne faut pas prendre les hommes à la mine; il y a bien des *happelourdes*, c'est-à-dire, des gens qui ont une belle apparence, sans aucun mérite.

On dit aussi *happelourde* figurément d'un cheval qui a belle apparence, mais qui n'a point de vigueur. On lui a vendu une *happelourde*. *Ac. FR.*

HAPPER. v. a. (L'h s'aspire.) Il se dit proprement des chiens, des animaux voraces, qui faisoient avidement avec la gueule ce qu'on leur jette. *Prehendere, corripere*. On a jetté un morceau de pain à ce chien, qu'il a *happé*.

On le dit métaphoriquement & familièrement pour saisir brusquement, surprendre à l'improviste. Ces Sergens étoient à l'affût pour *happer* ce prisonnier. Si je n'avois fait le brave, ils n'auroient pas manqué de me *happer*. *MOL.* Je n'ai fait que tourner le dos, & mon livre a été aussi-tôt *happé* sur ma table. Ce terme n'est pas du bel usage. On trouve le diction qui suit dans le grand Coutumier de France de Boutilier, imprimé *in-folio* en 1514.

*Le Baillif vendange, le Prévôt grappe,
Le Procureur prend, le Sergent happe,
Le Seigneur n'a rien, s'il ne leur échappe.*

HAPPER. Terme de Doreur en huile & en détrempe. Il se dit de l'or couleur ou de l'assiette, lorsqu'ils sont l'un ou l'autre à un certain degré de sécheresse, propre à retenir la feuille d'or qu'on applique dessus.

Ce mot vient de *hap*, Allemand, qui signifie la même chose. *MÉNAGE*; ou plutôt du verbe Grec *ἄπλω, alligo, je tiens, je lie*. D'autres le font venir de *ἀπείρειν*, qui veut dire *prendre, ravir*. C'est le sentiment de Perionius.

HAPPING. *Happingum, Abudiacum*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. Ce n'est maintenant qu'un village du Duché de Bavière, situé sur l'Inn, vers les confins du Tirol, près du bourg de Rosenheim.

HAPSBOURG. Voyez **HABSBOURG**.

HAPSEL ou **HABZEL**. Nom d'une petite ville, autrefois Episcopale. *Hapselia*. Elle est sur la côte occidentale de l'Estonie, contrée de la Livonie, vis-à-vis de l'île de Dagho. *MATY.*

H A Q.

HAQUE. f. m. Vieux mot, qui signifie cheval. *Equus.*

On disoit autrefois proverbialement : vin qui est, Clerc qui fait; *haque* qui va : entendez la note; le vin ne vaut rien; le Clerc ne fait rien; la haquenée trote.

Ce mot vient d'*aquus*, qui s'est dit pour *equus*, cheval.

HAQUEBUTE. f. f. *Catapultia igniaria, flammatus sclopus*. Vieux mot. Arme à feu assez pesante. On dit aujourd'hui arquebuse. *Sclopetus, ferrea fistula*.

*Amour a fait à mon cœur une bute,
Et guère m'a navré d'une haquebute.* MAROT.

Donna l'aubade à coups de haquebutes. IDEM.

HAQUEBUTIER. f. m. Vieux mot. Soldat armé d'une arquebuse; Arquebusier. *Miles fistulâ ferreâ, ou sclopeto armatus, Sclopetarius*.

HAQUÈME. f. m. Terme de Relation. Nom d'un Juge, chez les Maures de Barbarie. *Prator Maurus*. Les Jendis, qui sont jours ordinaires pour les Maures, il y a certaines personnes qu'ils nomment *Haquèmes*, qui sont comme entre nous les Prévôts. Parmi eux c'est un Office d'une grande autorité, lequel connoît du civil & du criminel. Il y a un Lieutenant qu'ils nomment *Almocaden*, qui assiste d'ordinaire au Tribunal, qui est en la place. Pour le criminel, il n'y a point d'appel, mais il y en a pour le civil. DUC D'ANGOUËME, *Hist. des Chérifs, chap. 75*.

Ce mot est Arabe, & originairement Hébreu. *חכמה, hhacham*, signifie *sage*, & en Arabe, *sage, habile, savant, homme de lettres* : & Juge, Prêtre, Prévôt. C'est ainsi qu'autrefois en France les Magistrats & les Juges étoient appelés Clercs, mot qui signifioit Savans, Gens d'étude, Gens de lettres, ainsi que nous l'avons dit en son lieu.

HAQUENÉE. f. f. (L'h s'aspire.) Cheval de moyenne taille, facile au montoir, & qui va ordinairement l'amble. *Equus tolutim incedens, tolutarius, gradarius equus, Hist. de Bret. T. II, p. 827*. Le Roi Jean, vaincu & prisonnier, entra dans Londres, comme vainqueur, sur un beau cheval, avec le Prince de Galles à son côté sur une petite *haquenée*. CHOISI. Ce mot ne se dit plus guère dans les manèges.

Il vient de *hakinea*, diminutif de *haca*, qui est encore en usage chez les Espagnols pour une *haquenée*. On appeloit aussi autrefois un petit cheval *haquet*, du mot *Haque*, dont on vient de parler. La *haquenée* du gobeler, est une cavalle, ou un cheval, qui porte par la campagne, dans une valise, du linge, du pain, des confitures, du fruit, & le couvert du dîné & du souper du Roi. On dit qu'un cheval va la *haquenée*; pour dire, qu'il va l'amble. L'Ambassadeur du Roi de Naples est obligé de présenter au Pape, tous les ans la veille de Saint-Pierre, une *haquenée* blanche & saine, pour marque de la vassalité du Royaume de Naples. Ce devoir féodal est prescrit dans les premières investitures du Royaume de Naples données par les Papes.

On dit populairement, qu'un homme est venu sur la *haquenée* des Cordeliers, sur la *haquenée* de saint François; pour dire, il est venu à pied & avec un bâton à la main.

HAQUET. f. m. (L'h s'aspire.) Charrette qui n'a point de ridelles, & qui fait la bascule, sur le devant de laquelle est un moulinet, qui sert par le moyen d'un cable à tirer les gros fardeaux, pour les charger plus facilement. *Simplicis axis currus, axe simplaria carruca*. Il sert à charger du vin, du fer & des ballots, dans les villes & dans les lieux où il n'y a pas de grands cahots à craindre. On s'en sert aussi dans l'artillerie, pour porter les pontons de cuivre.

Quelques-uns dérivent ce mot *ab agendo* & *ducendo vehiculum quod agitur*. Borel croit qu'il peut venir de *haquenée*.

HAQUET, signifie aussi en vieux langage un petit cheval.

*Sus sus, allez-vous-en, Jaquet,
Et pensez le petit haquet,
Et lui faites bien sa litière.* COQUILLART.

HAQUETIER. f. m. Charretier, ou conducteur de haquet, *simplaris Carrucarius*.

H A R.

HAR. f. m. Nom d'une idole des Indiens, ou nom de Dieu dans la dixième Incarnation, suivant la Théologie des Indiens. *Har*. Les Indiens disent que la seconde personne de la Trinité s'est déjà incarnée neuf fois, & à chacune de ces Incarnations, ils lui donnent un nom particulier. Ils ajoutent qu'il s'incarnera encore une fois, & que dans ce dernier avènement il détruira tous les Sectateurs de la loi de Mahomet. Ils le nomment en dernier avènement *har*, & ils croient qu'il y paroîtra d'abord sous la figure d'un paon, & ensuite sous celle d'un cheval ailé. KIRKER, *China, Illustr. P. III, c. 6*. Voyez le mot INCARNATION.

HARACH. C'est ainsi qu'on appelle la capitation imposée sur les Juifs & sur les Chrétiens en Egypte. Cet impôt est levé par un Officier qu'on nomme *Harach-Aga*.

HARAD. Nom d'une fontaine de la Tribu d'Issachar. *Jos. VII, 1, Harad*. Dans les Septante A'xiv, *Agin*. Elle étoit sur les frontières du côté du midi.

HARALDBOURG. Voyez ROSCHILD.

HARAM. f. m. C'est à la Cour du Roi de Perse, ce qu'on nomme ferrail en Turquie.

HARAME. f. m. Grand arbre qui produit la gomme Tacamaque. Voyez TACAMAQUE.

HARAN, ou CHARAN, & CHARRAN. Nom d'une ancienne ville de la Mésopotamie. *Haran, Charres*. C'est celle que les Grecs & les Romains nommèrent *Charres*, célèbre par la défaite de Crassus. Elle étoit dit-on, sur le *Chabur*. Elle eut un Evêché soumis au Métropolitain d'Edesse. Voyez CHARRES.

HARANG. Voyez HARENG.

HARANGUAISON. f. f. Voyez HARENGAISON.

HARANGUE. f. f. (L'h s'aspire.) Discours qu'un Orateur fait en public, ou qu'un Ecrivain met dans la bouche de ses personnages. *Oratio solemnis, concio, allocutio*. Chez les Romains, les Orateurs montoient dans la Tribune aux *harangues*, quand ils avoient à parler au peuple. Les Professeurs dans les Universités font des *harangues*, lorsqu'ils sont reçus. Les Présidens & Avocats-Généraux en font dans leurs assemblées aux Mercuriales; les Capitaines à leurs soldats avant la bataille.

*Ce Marcellus armé seulement de la langue,
Et qui n'est généreux que dans une harangue.*
BRÉB.

Ménage tient que ce mot vient de l'Allemand *huhorung*, ou de l'Anglois *hearing*, qui signifie *audience, écoutement*. D'autres le dérivent de *ara*, parce que les premières *harangues* se faisoient devant les autels, d'où vient ce que dit Juvenal,

Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad aram.

HARANGUE, se dit aussi des complimens un peu étendus que les peuples, ou les Magistrats font aux Princes qui passent par leurs villes, ou en d'autres occasions, pour leur témoigner leur respect & leur obéissance, ou la joie qu'ils ont de leurs victoires, ou prospérités, ou de leur arrivée. *Oratio*. L'Académie Françoisse va faire au Roi sa *harangue* à la suite des Compagnies Souveraines.

On dit d'un Historien, qu'il fait des *harangues* directes, quand il rapporte les *harangues* qu'ont dit, ou pu dire les Princes ou les Capitaines en certaines occasions; & des *harangues* indirectes, celles où il ne fait que rapporter les principaux points de ce qu'ils ont dit; par exemple, il leur représenta que c'étoit leur intérêt, qu'il étoit de l'honneur de la nation, &c. On n'approuve point les *harangues* directes dans l'Histoire. Cicéron n'approuve point ces fastueux ornemens, & il est vrai qu'ils ne font guère dans la

vraisemblance de l'histoire, sur-tout quand on suppose des *harangues* un peu longues, faites à la tête d'une armée prête à combattre. On ne les pardonne pas à un Poëte tel qu'Homère, & bien moins à un Historien. De plus, on voit bien que ces *harangues* sont faites à plaisir, & qu'il n'est pas même souvent possible que l'Historien ait eu des mémoires pour les composer. Cependant il y a des Historiens Grecs & Latins, qui ont fait de si belles *harangues*, & les ont remplies de réflexions si justes, de faits si curieux, de termes si choisis, qu'on est ravi qu'ils se soient avisés d'en faire. On n'a pas les mêmes égards pour les Historiens modernes.

HARANGUE, se dit aussi en mauvaise part, dans le discours familier, des discours trop longs, fréquens & ennuyeux, ou de ceux qui contiennent quelque réprimande, quelque reproche. *Prolixa oratio*. Les vieillards sont sujets à faire de longues *harangues* aux jeunes gens; ils les étourdisent de leurs *harangues*, soit en voulant leur donner des instructions ou faire des corrections. Aurez-vous bientôt fini votre *harangue*? pour dire, votre discours. *Satin, debacchatus es?* TER. Faites-lui vous-même votre *harangue*, portez-lui cette parole, qui sans doute ne lui plaira pas.

*Hé, mon ami, tire-moi de danger;
Tu feras après ta harangue.* LA FONT.

La *harangue*, dit M. l'Abbé Girard, ne suppose pas toujours quelque appareil ou quelque circonstance éclatante, puisqu'elle peut avoir sa place dans une occasion pressée & peu connue. Ainsi je ne pense pas que ce soit dans cette idée d'appareil, que consiste la différence qui est entre la *harangue* & le discours; puisque les discours qu'on prononce aux réceptions des Académiciens, dans les chaires & en cent autres occasions, peuvent avoir l'appareil le plus éclatant, sans être, ni *harangues*, ni *oraisons*; & que dans une conversation secrète, ou dans un tête-à-tête, on peut *haranguer*, au lieu de discourir. *Voy. DISCOURS & ORAISON.*

La *harangue* en veut proprement au cœur: elle a pour but de persuader & d'émouvoir. Sa beauté consiste à être vive, forte & touchante. Le Capitaine fait à ses soldats une *harangue* pour les animer au combat. La longueur de la *harangue* ralentit quelquefois le feu de l'action.

HARANGUER. v. a. (L'h s'aspire.) Faire une harangue à une assemblée, à un Prince. *Dicere publicè, in concione*. C'est aujourd'hui à un tel Président à *haranguer* l'assemblée. Celui qui a *harangué* le Roi, a fait merveilles. Dans Homère les héros se *haranguent* avant que de se battre, comme on *harangue* en Angleterre sur l'échafaud avant que de mourir. S. EVR.

HARANGUER, est aussi neutre. Il a *harangué* devant le Roi, devant le Clergé. Cet Orateur *harangue* parfaitement bien. Il se dit aussi fort souvent en riant. L'Orateur Démosthène ne fit toute sa vie que *haranguer* contre Philippe & contre Alexandre. LA FONT.

On dit aussi d'un grand parleur, qu'il *harangue* sans cesse, lorsqu'il parle toujours dans une compagnie, ou qu'il affecte un ton de Maître ou d'Orateur; ou quand il se mêle de faire des remontrances ou des corrections. J'évite la rencontre de cet homme-là, parcequ'il *harangue* toujours.

HARANGUEUR. f. m. (L'h s'aspire.) Orator. Celui qui fait une harangue. Un bon, un excellent *harangueur*. Quoique Tibérius Gracchus fût l'homme du monde le plus en état de parler sans préparation, & le *harangueur* le plus hardi & le plus déterminé, il demeura muet. M. ROLLIN.

On le dit plus ordinairement en mauvaise part. Un pauvre *harangueur*, un froid *harangueur*. Agésilaüs, Roi de Lacédémone, importuné d'un long *Harangueur*, lui répondit: Rappelle à ceux qui t'ont envoyé, que tu as eu bien de la peine à finir, & moi à t'entendre. ABLANC. Le Président Brissonnet étoit un assez mauvais *harangueur*; quand il haranguoit, il regardoit toujours aux solives. PERRONIANA.

Des harangueurs du temps l'ennuyeuse éloquence.
BOIL.

On le dit d'un homme accoutumé à faire des remontrances sur toutes choses; & figurément d'un grand parleur. C'est un grand *harangueur*, un *harangueur* éternel.

HARAS. f. m. (L'h s'aspire.) Logement ou lieu destiné à mettre des jumens poulinières avec des étalons pour faire race. On a dit en Latin *equitium, equinum pecus*.

Le *haras* du Roi est en Normandie, dans une contrée où les pâturages sont très-propres à nourrir & à élever les poulains.

Il y a outre cela des *haras* du Royaume, c'est-à-dire, une certaine quantité d'étalons appartenans au Roi, dispersés dans les Provinces, & distribués chez différens particuliers, qu'on nomme *garde étalons*, & qui ne sont employés qu'à couvrir les jumens des habitans de la Province.

Ce mot se dit aussi de tous les autres lieux destinés à élever les animaux propres à la monture de l'homme, les mulets, &c. Les *haras* de mulets sont des lieux où l'on assortit des ânes avec des jumens pour en avoir une espèce moyenne, qu'on appelle mulet. Il y a des *haras* de mulets en Poitou & en Auvergne.

On le dit également des lieux destinés à élever des chameaux. Il arriva qu'un chameau d'un *haras* étranger entra dans les patis que les jeunes sujets du nouvel Empereur s'étoient attribués. P. CATROU.

HARAS, signifie aussi les chevaux & cavalles de bon poil, qui font le *haras*. Les étalons d'Espagne & les cavalles de Naples, font les meilleurs *haras*.

Du Cange dit que les Latins l'ont appelé *haracium*, & que ce mot peut venir de *hara*, qui signifioit une étable, ou un troupeau de pourceaux. D'autres le dérivent de l'Italien *razza*, parcequ'on assemble en ces lieux toutes sortes de bons chevaux qu'on distingue selon leurs races. Guichart dérive le mot François *haras*, & le mot Latin *hara*, de l'Hébreu, mais avec trop peu de vraisemblance, pour rapporter ici une étymologie qui seroit contestée par les Savans.

HARASSER. v. a. (L'h s'aspire.) Lasser, fatiguer. *Fatigare, lassare, enervare, rumpere*. Il se dit au propre des chevaux d'un *haras* qui se sont trop fatigués après les cavalles; & ensuite de ceux qui ont été fatigués par un grand travail, par une trop grande course.

Ce mot vient de *haras*. Nic. Mais Du Cange dit qu'il vient du mot de *harassè*, qui signifioit autrefois un grand bouclier que portoient les combattans à pied: c'étoit une espèce de targue qui étoit de demi-pied plus haute que le soldat, en laquelle il y avoit deux trous par où il pouvoit découvrir son ennemi, ce qui la rendoit de grand poids, en telle sorte qu'elle fatiguoit beaucoup son homme. Il y en a qui font venir ce mot de *ἀγρόσσειν*, qui signifie *heurter, froisser*.

HARASSER, se dit figurément des hommes, & de toutes les fatigues & incommodités qu'ils souffrent. *Defatigare*. Les chevaux de Messager *harassent* beaucoup un voyageur.

HARASSER, en termes de guerre, se dit des travaux & fatigues qu'on fait souffrir aux ennemis par de fréquentes alarmes qu'on leur donne. *Lacessere*. Nous avions un camp volant qui empêchoit bien les ennemis de dormir; il les *harassoit* continuellement, il leur donnoit souvent des alarmes, il enlevait leurs fourrageurs, &c.

On dit aussi qu'une armée est fort *harassée*, quand elle a fait de trop longues courses, lorsqu'elle a été long-temps alerte en présence de l'ennemi, ou qu'elle a eu disette de vivres, ou souffert d'autres incommodités.

HARASSÉ, ÉE. part. & adj. Las, recru, fatigué de voyages, de travail, d'affaires, *lassus, labore victus*, &c.

HARAUUD. *Voyez HÉRAULD.*

HARBERT. *Salamboria*. Ville d'Asie, dans le Diarbeck, proche d'Amid, sous la domination du Turc.

HARBOU. Chiens. C'est un terme de chasse, dont le Piqueur doit se servir pour faire chasser les chiens courans pour le loup.

HARBOURG. Nom d'une ville d'Allemagne, située dans le Duché de Brunswick, en basse Saxe, sur l'Elbe, vis-à-vis de la ville de Hambourg. *Harburgum.* *Harbourg* est une petite ville bien bâtie, fortifiée & défendue par une bonne citadelle. Elle est aussi fort bien peuplée, à cause des privilèges que le Duc de Zell a accordés à ses habitans. *Long. 27 d. 16 m. lat. 53 d. 37 m.*

HARCELER. v. a. (L'h s'aspire.) Incommoder quelqu'un, l'agacer, le tourmenter en lui faisant de continuelles attaques, des querelles, des reproches. *Lacessere, vexare, affligere.* Cette femme *harcelle* toujours son mari. Ce maître *harcelle* ses écoliers par de continuelles réprimandes. Le mérite est toujours *harcelé* par les envieux. LA BR.

Nicot croit que ce mot vient du Latin *arcere*, signifiant *persécuter*.

Ménage, de *arcellare*. D'autres le tirent de *hair* ou de *ira*, & prétendent qu'on disoit autrefois *hairceler*, pour dire, *mettre en colère*. Borel le dérive du Grec *σαγίζω*, qui signifie *cavillari*. Péronius disoit *herceler*, & le dérive de *εξαίζω*, *calomnier*.

On dit à la guerre, *harceler* les ennemis, pour dire, les inquiéter, les fatiguer par de continuelles attaques, escarmouches, les faire souvent changer de poste. *Lacessere, divexare.* Ils n'ont fait que *harceler* l'armée dans sa marche. ABLANC. Il n'avoit pu souffrir que les Barbares nous *harcelassent* impunément. IDEM.

HARCELÉ, ÉE. part. & adj. *Vexatus, provocatus, stimulatus.*

HARCELLE. f. f. C'est un vieux mot François qui signifioit échalas. Les titres Latins portent *scarecellus*. Dans la chartre de la Commune de Meaux de l'an 1179, Henri, Comte de Champagne, accorda l'usage dans la forêt de Maant, pour le chauffage des hommes de la Commune, & pour les *harcelles* de leurs vignes.

HARCOURT. Nom d'un bourg avec un château & titre de Comté. *Harcurtium, Harecortis, Harecurtis, Hardicuria, Harcuria, Haricuria, Hericuria, Harcurium.* Il est dans la Normandie, Province de France, dans le Diocèse d'Evreux. Les Ecrivains Anglois & quelques autres écrivent *Harecourt*, d'autres *Herecourt*. Anchetil, Sire d'*Harcourt*, chef de la Maison d'*Harcourt*, vivoit en 1024. Les Seigneurs de Montgommery, les Barons de Bonestable, & ceux d'Olonde, sont les anciennes branches de la Maison d'*Harcourt*. Philippe de Valois érigea *Harcourt* en Comté, l'an 1338.

Ce mot vient, dit-on, de *herr*, qui encore aujourd'hui signifie en Allemand Seigneur, maître; & *cortis*, qui s'est dit pour palais, château, demeure d'un Seigneur. Ainsi *Harcourt* signifie la maison, le palais, la demeure, la Cour du Seigneur.

Il y a encore en Normandie un autre bourg nommé depuis peu *Harcourt*. Il est sur la rivière d'Orne, six lieues au-dessus de Caen, dans le Diocèse de Bayeux. Il s'appeloit Thury, & avoit titre de Marquisat; mais en 1700, Louis le Grand l'érigea en Duché sous le nom d'*Harcourt*, en faveur d'Henri d'*Harcourt* de Beuvron, depuis Maréchal de France & Capitaine des Gardes. CORN.

HARD. f. f. (L'h s'aspire, & le d ne se prononce jamais.) Terme de Gantier & de Peaussier. C'est un morceau de fer de la grosseur de deux bons pouces, tortillé, plié en cercle & attaché à un ais à la hauteur de trois ou quatre pieds. *Politorium.* La *hard* sert à adoucir les peaux, les passant & les frottant plusieurs fois autour de la *hard*. Voyez ci-dessous HART.

HARDAM. Ville Episcopale de Syrie, sous la Métropole de Damas, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortelius.

HARDAR. f. m. Terme de Calendrier. Nom du troisième mois des Persans, qui répond, du moins en partie,

au mois de Novembre. On l'appelle aussi *hardat*, *chordad-mah*, *cardaimech*.

HARDBERG, HARDBERGA. *Hcorta, Eorta.* C'étoit anciennement une petite ville de la basse Pannonie, maintenant c'est un village situé dans la basse Hongrie, vers les confins de la Rascie.

HARDE. f. f. Terme de Vénérie. (L'h s'aspire.) Troupe de bêtes fauves, ou de bêtes noires. *Grex, agmen fularum ferarum, nigrarumve.* Il est venu des *hardes* de cerfs d'une telle forêt. Dans les *hardes*, les bêtes se mettent ensemble selon leur âge. On dit aussi *hard-pail*. Pour les sangliers on dit compagnie.

Ce mot a été apporté dans les Gaules par les Francs, lesquels appeloient en leur langue un troupeau *harda*. Le même mot se trouve avec quelque différence dans les anciennes langues du Nord, *heorda* ou *heord*, en Saxon; *hirde*, en Danois; *hairda*, en Gothique, signifient la même chose.

Il y a des Auteurs qui emploient aussi ce mot en parlant des autres bêtes. *Harde* de chevaux. VAUG. *Harde* de chiens. POMEY.

En Fauconnerie, on le dit aussi des oiseaux qui vont de troupe.

HARDE se dit aussi du lien qui sert à attacher les chiens six à six, ou quatre à quatre.

HARDEAU. f. m. Vieux mot. C'est un terme injurieux, qui signifie la même chose que garnement, vaurien, qui a de méchantes qualités. *Nebulo.*

Il y en a qui dérivent ce mot de celui de *hart*, comme si *hardeau* vouloit dire digne de la hart. D'autres prétendent que *hardeau* s'est dit pour *fardeau*, parce qu'un *hardeau* est un fardeau pour soi & pour les autres; il est à charge à tout le monde.

HARDEBY. Village du Comté de Lincoln, en Angleterre. *Hardebium.* C'est le lieu où mourut Eléonore de Castille, femme d'Edouard I, Roi d'Angleterre, l'an 1298.

HARDEES. f. f. pl. Terme de chasse, qui se dit des ruptures & fracas que font les biches dans les jeunes taillis où elles vont viander.

HARDELLE. f. f. Troupe, multitude. Ce mot a encore d'autres significations qu'on peut voir dans Nicot. Allons, Messieurs de Lorraine, avec votre *hardelle* de Princes, nous vous tenons pour fantômes de protection, sangsues du sang des Princes de France, hapelourdes, fustes évantées, reliques de Saints, qui n'avez ni force, ni vertu. . . . *Sat. Ménip. t. 1, p. 189.*

Hardelle est un terme de mépris, qui signifie proprement un troupeau de bêtes chétives: c'est un diminutif de *hardo*, ancien mot *Tiois*, qui veut dire *beaucoup* & *trop*, en la même manière que du François *trop* on a fait *troupeau*. Il se trouva pour une fois treize Princes de la Maison de Lorraine à Paris en 1584, après la mort du Duc d'Anjou, lorsque la Ligue étoit à la veille d'éclater pour ravir à la Maison de Bourbon le droit qu'elle avoit de succéder un jour à la Couronne. IB. T. 2, p. 374.

HARDEMENT. f. m. Hardiesse, entreprisa vaine. *Poés. du Roi de Nav.*

HARDER. v. a. (L'h s'aspire.) Troquer, échanger des hardes, de menus meubles, des chevaux. *Commutare, mutare.* Il est vieux, & n'est plus usité que dans quelques Provinces.

HARDER une peau. C'est la passer sur la hard.

HARDER, en termes de Chasse, c'est tenir cinq ou six chiens courans couplés avec une longue leste de crin, quand on veut les donner à un relais. On *harde* les nouveaux chiens avec les vieux pour les dresser.

HARDERIC. f. m. Espèce de minéral qui sert à faire des couleurs pour peindre sur le verre. On l'appelle autrement *scrette d'Espagne*. Quoique ce soit un minéral, le *harderic* peut se faire avec de la limaille de fer & du soufre que l'on stratifie dans un creuset couvert, qu'il faut renverser & mettre au feu de roue pendant cinq ou six heures. C'est le fer calciné avec le soufre.

HARDERWICK. Ville des Provinces-Unies. *Harderwicum, Hardrovicum.* Elle est dans le Wéluve, contrée de la Gueldre Hollandoise, sur la Zuiderzée, à

neuf lieues d'Utrecht & d'Arnheim, à sept de Zutphen, & à cinq ou six de Déventer & de Campen. *Harderwick* a une Université; elle étoit autrefois fortifiée; mais nos troupes l'ayant prise l'an 1672, on en démolit les fortifications en l'abandonnant l'an 1674. MATY. Long. 23 d. 12 m. lat. 52 d. 24 m.

HARDES. f. f. pl. Terme collectif, qui désigne généralement tout ce qui est de l'usage ordinaire pour l'habillement. *Sarcinule, supellex.* J'ai donné à garder à l'hôte ma valise, où il y avoit mon linge, mon habit, toutes mes *hardes*. Je lui ai donné beaucoup de belles & bonnes *hardes* en troc. Ce terme n'est pas du style noble.

Borel croit que ce mot vient de *hare*, ou de *hard*, qui signifie *lien, attache*, parceque les *hardes* sont proprement des choses qu'on lie, & dont on fait des paquets lorsqu'on voyage. Icqez le fait venir du mot Tudesque *hord*, ou du mot Gothique *haurd*, qui signifie trésor, armoire, lieu à garder quelque chose.

On dit en proverbe d'un passant qui est sorti de l'hôtellerie sans payer, qu'il a troullé ses *hardes*.

HARDI, IE. adj. *Audax, strenuus.* Ce mot a un grand nombre d'acceptions différentes, tant au propre qu'au figuré; de même qu'audacieux & téméraire. Il désigne celui qui brave ce que les autres craignent; mais l'audacieux a quelque chose d'emporté, de la hauteur & de la témérité. Le *téméraire* est sans prudence & sans réflexion: l'homme *hardi* est sans crainte. Il a du courage & de l'assurance. L'homme *hardi* est proprement celui qui, connoissant la difficulté de l'entreprise, combinée avec ses propres forces, la poursuit avec assurance, sans être effrayé par les dangers qui arrêteroient des hommes ordinaires. Attila étoit sage & prudent dans le conseil, prompt & *hardi* dans l'exécution. MAIN. Celui qui est *hardi* & courageux, ne s'effraie point des maux qu'il prévoit, & ne s'étonne point quand ils arrivent. FEL. A Sparte le peuple ne fut pas moins fier & *hardi* dans les combats, que ferme dans les calamités de la République. S. EVR. Voyez **HARDIESSE.**

HARDI, se dit des personnes, des actions & des discours. *Hardi* Capitaine. *Hardi* comme un lion. Action, entreprise *hardie*. Contenance *hardie*. Réponse *hardie*. Voyez les articles suivans.

Philippe, Duc de Bourgogne, fils du Roi Jean, fut surnommé le *Hardi*. On dit que ce fut parceque pendant la prison du Roi Jean, son père, en Angleterre, il donna un jour un soufflet au Gentilhomme qui servoit à table; pour avoir servi le Roi d'Angleterre avant le Roi son père, & que ce fut Edouard, Roi d'Angleterre, qui lui donna ce surnom. Philippe, Roi de France, fils de S. Louis, est aussi surnommé le *Hardi* par quelques Auteurs; mais comme a remarqué Du Tillet dans sa Chronique, il fut d'une si grande douceur, que ce nom lui convient peu.

Ce mot vient du Latin *arduus*. Icqez le dérive des langues du Nord, *hord* dans la langue des Cimbres, & dans celle que les Francs parloient en Germanie; *hards* dans celle des Goths; *heard* dans celle des Anglo-Saxons, signifient *dur, ferme*. L'Auteur du Jardin des Racines Grecques le fait venir de *καρδια*, *cœur*, en changeant la première lettre en aspiration; ou bien de *ardeo*, être vif & ardent, ou de *hare*, qu'on croit, quand l'ennemi commençoit à paroître, d'où vient *hareo*, inciter contre quelqu'un. Voyez le P. LABBE.

HARDI, signifie quelquefois, *téméraire.* *Audax, pro-cax.* Vous vous engagez dans une entreprise trop *hardie*. Ce soldat a fait des coups bien *hardis*:

*Plus sage en mon respect que ces hardis mortels,
Qui d'un indigne encens profanent tes autels;*

BOIL.

HARDI, signifie aussi, *audacieux, impudent, effronté.* *Audax, impudens, pro-cax, petulans.* Un *hardi* men-

teur, & un impudent menteur; un *hardi* coquin; un insolent, un effronté coquin.

*Non; non, je ne suis point de ces femmes hardies;
Qui goutant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.*

RACINE.

HARDI, se dit à-peu-près dans le même sens, par opposition à *modeste.* *Protervus.* Cette femme est *hardie*, a l'air *hardi*, pour dire qu'elle fait des choses qui s'écartent des règles de la modestie & de la retenue qui convient à son sexe.

HARDI, Audacieux, Effronté, synonymes. Une personne *hardie* parle avec fermeté; ni la qualité, ni le rang, ni la fierté de ceux à qui elle adresse le discours, ne la démontent point. Une personne *audacieuse* parle d'un ton élevé; son humeur hautaine lui fait oublier ce qu'elle doit à ses supérieurs. Une personne *effrontée* parle d'un air insolent: son peu d'éducation fait qu'elle n'observe ni les usages de la politesse, ni les devoirs de l'honnêteté, ni les règles de la bienséance. SYN. FR.

HARDI, signifie encore, celui qui donne tout au hasard. *Temerarius.* Un *hardi* joueur, est celui qui joue gros jeu. Un Marchand est bien *hardi*; qui met tout son bien sur un vaisseau.

En termes de Manège, on appelle branche *hardie*; la branche de la bride qui ramène la tête du cheval; elle est opposée à celle qui relève, & qu'on appelle *flaque*. Pour faire une branche *hardie*, les Eperonniers placent le touret au-delà de la ligne du banquet; & pour faire une branche *flaque*, ils placent le trou du tournet en-deçà de cette ligne: Voyez **BANQUET, BRANCHE & FLAQUE.** *Dict. de Manège.*

HARDI, se dit des oiseaux de proie, en termes de Fauconnerie. *Audax.* Rendre le faucon *hardi*, & faire qu'il aime son gibier. Faire l'oiseau *hardi* à la proie. Martino donne le moyen de rendre le faucon *hardi* comme un lion, & de lui faire aimer son gibier.

HARDI, se dit également en parlant des choses morales & spirituelles. Une proposition *hardie*, est celle qui ne tombe pas dans le sens ordinaire du peuple, qui choque les préjugés communs, qu'il est dangereux ou difficile de soutenir. On dit dans le même sens qu'une parole est bien *hardie*. Une plume *hardie*, se dit d'un Auteur qui écrit sur des matières délicates & difficiles à traiter; & qui dans sa manière d'écrire fait s'élever au-dessus des règles ordinaires. On dit de même d'un Ecrivain qui fait de beaux traits d'écriture, que d'autres exécutoient difficilement, qu'il a la plume *hardie*, la main *hardie*, que son écriture est *hardie*. On dit aussi, qu'une expression, qu'une figure est *hardie*; pour dire, qu'elle est nouvelle, extraordinaire, qu'elle a quelque chose de noble & d'heureusement hasardé. Les expressions de Montagne sont irrégulières, mais *hardies* & agréables. MALEB. Lucain est admirable par la noblesse *hardie* de son langage, & l'élevation de son discours. S. EVR. Dans l'éloquence d'aujourd'hui la vérité a fait place aux pensées brillantes & *hardies*: G. G.

HARDI, se dit encore de ces entreprises extraordinaires qui sont des chefs-d'œuvre de l'art. Ce mot dans l'Architecture se dit principalement des ouvrages extraordinaires de coupe de pierre ou de trait; comme des trompes de diverses sortes, des rampes d'escalier, des voûtes qui portent en saillie, &c. Les élévations des obélisques de Rome étoient des entreprises bien *hardies*. L'escalier que Philibert de Lorème fit au palais des Tuileries pour la Reine Catherine de Médicis, la trompe du château de Ganet, celle qui est à Paris dans la rue de la Savaterie, sont des pièces d'Architecture fort *hardies*. On le dit aussi des ouvrages qui nonobstant la délicatesse de leur construction; de leur hauteur & de leur étendue, subsistent avec admiration; comme les plus belles Eglises Gothiques:

On le dit des ouvrages d'esprit, de peinture, &c. Corneille, grand & *hardi* dans ses caractères. DE FÉNELON, *Arch. de Camb.*

Enfin, ce mot s'applique à certains ouvrages de l'art, où il paroît quelque chose d'extraordinaire & de grand, & dans lesquelles on voit que l'Artiste n'a point redouté les difficultés de son art, & qu'il les a surmontées sans effort. C'est ainsi qu'on dit que le dessein d'un tableau est *hardi*, qu'une vouûte est *hardie*, qu'un Peintre a le pinceau *hardi*.

En parlant d'un Joueur d'instrumens, qui a le jeu ferme & brillant dans les endroits les plus difficiles, on dit que son jeu est *hardi*, qu'il a le jeu *hardi*.

HARDI. f. m. Ancienne monnoie qui valoit trois deniers. On la nomme *Hardi*, du nom dit Roi Philippe le *Hardi*, qui la fit battre.

Cette monnoie étoit la même chose que le liard, appelé *Hardi* en Guienne, & liard en Dauphiné. LE BLANC.

HARDIER. On a dit autrefois se *hardier*; pour dire, s'enhardir: & *hardoyer*; pour dire, attaquer, charger de coups.

HARDIESSE. f. f. (L'h s'aspire.) Résolution courageuse, par laquelle l'homme méprise les dangers, & entreprend des actions extraordinaires; qualité de ce qui est *hardi*. M. De la Chambre dit que la *hardiesse* est un mouvement de l'appétit, par lequel l'âme s'élançe contre le mal pour le combattre. *Audacia*. Une grande *hardiesse*, une noble *hardiesse*. Avoir, montrer de la *hardiesse*. Ils montèrent à l'assaut avec une *hardiesse* qui intimida les Alliés. Cette confiance de l'âme, qui est le fruit du jugement, cette *hardiesse* sage, qui mesure ses forces & ne tente point l'impossible, mérite seule d'être applaudie. Elle a toujours quelque chose de mâle; elle marque du courage & de l'assurance.

Il me semble, dit M. l'Abbé Girard, que la *hardiesse* est pour les grandes qualités de l'âme ce que le ressort est pour les autres pièces d'une montre; elle met tout en mouvement sans rien déranger: au lieu que l'audace, semblable à la main impétueuse d'un étourdi, met le désordre & le fracas dans ce qui étoit fait pour l'accord & pour l'harmonie.

Ce terme est souvent pris en mauvaise part, comme synonyme d'audace & de témérité. Je n'approuve point une *hardiesse* qui se précipite, & qui dédaigne la précaution. TOUR. La valeur intrépide du Soldat qui affronte la mort sur la brèche, est d'ordinaire brutale & étourdie. Appellerez-vous vaillant celui qui aura fait une belle action par une impétuosité de *hardiesse*?

La *hardiesse* dans le discours consiste à parler avec fermeté, sans être déconcerté ni par la qualité, ni par le rang de ceux à qui on adresse le discours; mais en observant les ménagemens & les égards qu'on leur doit. Si l'on franchit la barrière des égards, si l'on oublie ce qu'on doit à ses supérieurs, cette fermeté dégénère en audace, en insolence, en témérité, &c. Selon qu'elle est plus ou moins offensante ou dangereuse; selon qu'elle s'éloigne plus ou moins des usages de la politesse, des devoirs de l'honnêteté, & des règles de la bienveillance.

Pour parler en public il faut de la *hardiesse*: c'est souvent à la *hardiesse* qu'on se laisse persuader. S. EVR. Un Prédicateur qui a débité de fausses pensées avec *hardiesse*, s'imagine avoir laissé une grande idée de lui. NIC.

La *hardiesse* est de mise auprès des Grands; les gens timides passent chez eux pour des fots. L'audace nuit aux subalternes; les supérieurs veulent de la soumission, & rendent toujours de mauvais services à ceux qui n'ont pas assez respecté leur autorité. L'effronterie fait qu'on déplaît à tout le monde, & qu'on passe chez les honnêtes gens pour être d'une vile naissance. SYN, FR.

Le mot de *hardiesse* est souvent employé comme synonyme d'insolence, d'impudence. Avec quelle *hardiesse* ce fils a parlé à son père? Ce Soldat a eu la

hardiesse de mettre l'épée à la main contre son Officier. Dans le style familier on l'emploie comme synonyme de licence, liberté. On dit en parlant à un supérieur, excusez si je prends la *hardiesse* de vous écrire, de vous prier, &c.

On dit de même d'un homme qui s'émancipe trop, qu'il prend des *hardieses* qui ne lui appartiennent pas.

HARDIESSE, se dit au figuré, des pensées ou des expressions qui ont quelque chose de grand, de sublime ou d'extraordinaire. Les petits esprits ne sont point touchés des *hardieses* judicieuses d'Homère. BOIL. La langue Françoisé fait tempérer les *hardieses* des Italiens, pour ne pas donner dans leurs figures monstrueuses. VAUG. Euripide ne manque pas quelquefois de *hardiesse* à peindre les choses. BOIL. La *hardiesse* de ses métaphores dégénère quelquefois en extravagance. BOUH. Eschyle a quelquefois des *hardieses*, des imaginations tout-à-fait nobles & héroïques. VAUG. Il est bon d'apporter quelques adoucissimens pour excuser les *hardieses* des figures dans le discours, & de ne s'en servir même que dans les grandes passions, & dans le sublime. BOIL. Corneille ravit par la *hardiesse* de ses pensées, & par l'élevation de ses sentimens. S. EVR. Quintilien a dit d'Horace, qu'il avoit d'heureuses *hardieses*. *Feliciter audax*. Dans le même sens il se dit au pluriel; mais d'ordinaire avec un adjectif qui en détermine le bon ou le mauvais sens. De nobles, d'heureuses *hardieses*. Quand il est seul, il se prend en mauvaise part; les *hardieses* de la langue italienne.

HARDILLIERS. f. m. pl. Terme de Hautelissier. Ce sont des fiches ou des morceaux de fer qui ont un crochet à un des bouts. Ils servent à soutenir cette partie du métier des Hautelissiers, qu'on appelle la Perche de liste; c'est-à-dire, cette longue pièce de bois avec laquelle ces ouvriers bandent ou lâchent les listes qui font la croisure de leur tapisserie.

HARDIMENT. adv. Avec *hardiesse*. *Audacter*. Marcher *hardiment* droit à l'ennemi. ABL. Rien ne choque plus qu'un jeune homme qui décide *hardiment*. BEL. Il lui a parlé fort *hardiment*, librement, sans hésiter. Que de gens prennent *hardiment* le masque de la vertu! M. SCUD.

On le dit aussi, quand on veut lever le scrupule ou la timidité de quelqu'un. Dites *hardiment* ce que vous avez sur le cœur; confessez *hardiment* la vérité; c'est-à-dire, sincèrement & sans crainte.

HARDOIS. f. m. pl. Terme de Chasse. Ce sont de petits brins de bois, où le cerf touche de sa tête, lorsqu'il veut ôter cette peau velue qui la couvre; on les trouve écorchés.

HARDOUIN. f. m. Nom d'homme. *Haduindus*, *Chadoenus*, *Caduindus*, & même *Harduinus*; *Hardwinus*, *Clodoenus*. Ce Saint, qui fut le douzième Evêque du Mans, & qui vivoit au septième siècle, se nomme de trois manières différentes en François, *Chadouin*, *Hudouin* & *Hardouin*. Nous avons le Testament de S. *Hardouin* dressé en 642, le sixième de Février, la cinquième année du regne de Clovis II. Bollandus, le P. Mabillon, le P. le Coïnte & d'autres l'ont publié. Les uns veulent qu'il ait été 47 ans 11 mois & 24 jours sur le siège Episcopal; d'autres lui donnent seulement vingt neuf ans onze mois & vingt-trois jours d'Episcopat. Suivant cette seconde opinion, que les Savans préfèrent à la première, il semble que Saint *Hardouin* est mort l'an 653, parcequ'il semble qu'il fut ordonné Evêque vers la fin du mois d'Août de l'an 623, deux mois environ après la mort de S. Bertrand son prédécesseur. Voyez BOLLANDUS, *Act. SS. Jan. T. II, Append. p. 140*, &c. Le P. MABILLON, *Analect. T. III, p. 47, 61, 62, 146, 158*, &c. Le P. LE COÏNTE, *an. 624, n. 4*.

HARDOYER. v. a. Vieux mot. Harceler. *Lacessere*, *provocare*, *irritare*.

Gléquin, qui Connétable étoit,
A tous les jours le hardoyoit.

GUILL. DE S. ANDRÉ.
HARE.

HARE. Mot dont les Chasseurs se servent pour exciter les chiens. *Hare, hare. Eia, euge.*

HARE. f. f. Voyez HART.

HARED ou HERED. Voyez ÉDER.

HARELLE. f. f. Vieux mot. *Harella*. La *Harelle* de l'Évêque de Nantes, c'est l'armée qu'il convoque : au lieu que celle du Duc de Bretagne s'appeloit *Osl*, ou *Exercice*. LOBIN. *Gloss.* Ce mot se trouve dans une enquête sur les droits de l'Évêque de Nantes faite en 1206, par les termes de laquelle il semble que ce mot signifie secours, troupes auxiliaires, en Latin *auxilium*. Voyez la nouvelle *Hist. de Bret. T. II, p. 329.*

HARELLE. On a ainsi appelé une sédition arrivée à Rouen sous le regne de Charles VI. MÉNAGE, en son *Étymologique*. Il y cite d'après M. Du Puy, la seconde partie du *Rosier de France*, & Juvénal des Urins dans l'Histoire de Charles VI en 1382. On peut voir les deux passages au long. Je m'en tiens à ce qu'en dit le P. Daniel dans son Histoire de France, tom. 4, p. 131, de l'édit. in-4°. 1722. Après avoir parlé de la sédition des Parisiens au sujet des impôts, il continue ainsi : » Ce méchant exemple fut suivi dans » les Provinces : mais il n'y eut point de ville où l'insolence & la folie fussent portées si loin qu'à » Rouen. Deux cens Compagnons de divers métiers » s'étant attroupés, investirent la maison d'un Marchand Drapier, à qui sa grosse taille avoit fait donner le surnom de Gras. Ils le forcèrent d'accepter » le titre de Roi, lui firent un trône sur lequel ils » le placèrent, le conduisirent comme en triomphe » dans un char par tous les quartiers de la ville, & » l'amènèrent au marché, où ils lui présentèrent une » requête, par laquelle ils lui demandoient exemption de tous impôts. Il fut obligé, de peur d'être » massacré, de contribuer à cette farce, en entérinant leur requête, & l'exemption fut aussitôt publiée par tous les quartiers de la ville. Ils allèrent » de-là aux maisons de ceux qui levoient les droits du Roi, les pillèrent, & tuèrent tous ceux qui s'y rencontrèrent....

Il est fait mention de la *Harelle* de Rouen dans la *Satyre Ménippée*, in-octav. p. 17 & 18. M. Du Puy dit en sa trente-quatrième remarque, que le mot de *Harelle* vient peut-être du cri de *haro*, lorsque les Normands invoquoient le secours du Duc Raoul, ou parceque l'auteur de la sédition se nommoit *Harelle*, dont il y a nombre en la Province, ou que *Harelle* étoit le nom de l'imposition.

HARENG. f. m. (L'h s'aspire, & le g ne se prononce point.) Petit poisson qui ne se pêche que dans l'Océan, en automne & au printemps. *Thryssa, borealis, theta, alofa minor*. Rondelet l'appelle *Harengus*. Il est de la taille du dard ou gardon, & ressemble à une petite alose. Il est bleu sur le dos, & blanc sous le ventre. Il meurt dès qu'il est hors de l'eau, de sorte qu'il est rare d'en voir de vivans. Le *hareng* est un poisson de passage, dont la pêche, à cause de cela est permise les Fêtes & les Dimanches, suivant le Chapitre *Licet, de Feriis* aux Décrétales. Les *harengs* vont par troupes, & suivent les feux, & même en passant ils semblent un éclair : c'est ce que les Mariniers appellent l'éclair des *harengs*. La pêche & la préparation du *hareng* se nomme *droguerie*. C'est une erreur de croire que ce soit le *halec* des Romains. Le *halec* étoit une espèce de sauce de toute sorte de poisson salé, & mis en morceau, & n'étoit le nom d'aucun poisson en particulier. Le *hareng* n'a point été connu des Anciens. Ce n'est ni le *halec*, ou *halex*, ni le *manis*, ni le *lencomænis*, ni le *guerres* de Pline. Voyez RONDELET, de *Pisc. marin. L. V, c. 13* ; & VOSSIUS, de *Idolol. L. IV, c. 2.*

Ce mot vient du Latin *halec*, quoique le poisson appelé par les Latins *halec* soit différent de notre *hareng*. De *halec*, *halece*, on a fait *harece*, *harence*, en François *harenc*. MÉN. *Obs.* *Hareng* est un mot Ecoissois, Anglois, Allemand & Flamand. Belon dit qu'on leur a donné le nom de *harengs*, à cause qu'on

les arrange dans des tonnes. VOSSIUS, de *Idolol. L. IV, c. 27, p. 56*, croit qu'il pourroit venir de *τὰξις*, *saumure*, parcequ'on sale le *hareng*. Aussi, dit-il, l'appelle-t-on en Flamand *pekelharing*, comme qui diroit *muriaticus harengus*, c'est-à-dire, *hareng de saumure*. Comme on fait ordinairement sécher ce poisson, on l'a appelé en François *haran*, *hareng* ou *harence*, du Latin *harens* ou *harensens*, qui devient sec, mot tiré d'*hareo*, *hareisco*, qui s'est dit autrefois pour *areo*, *areisco*. Enforte que *hareng* signifie poisson qu'on fait sécher, d'où est venu le proverbe, sec comme un *hareng*. ANDRY.

Les Hollandois commencent la pêche du *hareng* le quatorzième de Juin. Ils y emploient mille vaisseaux, qu'ils appellent *buches* ou *flibots*, & davantage, qui sont depuis quarante ou cinquante, jusqu'à cent tonneaux. En temps de paix, ils leur donnent une escorte de quatre ou de six vaisseaux de guerre ; en temps de guerre, elle est de trente ou quarante vaisseaux. Ce n'est que vers le commencement du quatorzième siècle que Bukeldius, Flamand, trouva le secret de saler le *hareng*. L'Ecluse & Bruges, qui communique par un canal, furent les ports où le trafic du *hareng* salé se fit long-temps.

On appelle *hareng frais*, celui qu'on mange au sortir de la pêche, sans être foré ni salé. On lui donne quelquefois le nom de *hareng blanc* : mais ce nom désigne plutôt le *hareng salé* qui n'a point été foré, que le *hareng frais*. *Hareng salé*, celui qu'on sale pour pouvoir le garder. *Hareng pec*, celui qu'on mange crud après qu'on l'a dessalé & laissé égoutter. *Hareng saur*, ou *for*, *sauret*, ou *foret*, celui qu'on a fait sécher à la cheminée, & qui est de haut-goût, que le peuple appelle d'*appétit*. Willoughby, dans son Histoire des Poissons, dit que Guillaume Bukeldius s'est immortalisé pour avoir trouvé le secret de saupoudrer de sel les *harengs*, & de les encaquer, & que l'Empereur Charles V étant venu dans les Pays-Bas, fut curieux d'aller voir la sépulture de cet homme, & que la Reine de Hongrie y alla avec lui.

Le *hareng salé*, ainsi que le remarque le savant Horstius, de quelque manière qu'on le mange, soit rôti ou autrement, est assez mal-sain, & ne peut convenir qu'à des estomacs forts & robustes, parceque cette préparation l'a dépouillé des sucs doux & moelleux qu'il renfermoit. Le *hareng fumé* ou foré, est encore pire, la fumée l'ayant rendu très-âcre. Celui que l'on fait dessaler a est moins mal-sain ; mais comme on ne sauroit en le dépouillant de son sel, le rétablir dans son premier suc, il est toujours fort inférieur au *hareng frais*, & n'a jamais la chair si moelleuse, ni si délicate. Le *hareng frais* est agréable au goût ; il se digère facilement, & nourrit bien ; il est fort sain, rôti sur le gril, & apprêté ensuite avec de bon beurre & un peu de verjus. Les jeunes gens & les personnes d'un tempérament chaud & bilieux doivent éviter les *harengs salés* ou fumés ; ils le doivent sur-tout pendant le Carême, où le jeûne rend le corps plus susceptible des mauvaises impressions du sel. ANDRY.

Le *hareng* a ses usages en Médecine. Un *hareng salé*, ouvert en long par le milieu, & appliqué sur une partie affligée de la goutte, en appaise les douleurs. La cendre de *hareng* bue jusqu'à un demi gros, ou un gros, dans un peu de vin blanc, est bonne pour détacher le gravier des reins.

Il y a une espèce de *hareng* marqué à chaque côté du corps d'une tache ronde, noirâtre aux uns, & jaune aux autres, lequel ne passe guère la longueur du doigt. Du reste, il ne diffère de l'autre qu'en ce que le premier ne se nourrit que d'eau, & que celui-ci se nourrit aussi d'algue & d'herbes marines, comme on le voit en l'éventrant.

HARENG, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme maigre & sec, qu'il est maigre comme un *hareng foret*. On dit de celui qui vit sobrement ou mesquinement, c'est un homme qui vit d'un *hareng*. On dit que la caque sent toujours le *hareng* ; pour di-

re, que celui qui est de basse naissance, ou qui a eu une mauvaise éducation, fait toujours quelque action qui marque le bas lieu d'où il vient, ou les mauvaises habitudes qu'il a contractées. On dit des gens qui sont fort engagés dans la presse, ou serrés dans quelque lieu, qu'ils sont pressés comme des harengs dans une caque.

☞ JOURNÉE DE HARENG. On a donné ce nom dans notre histoire à une action qui se passa entre un parti de François & un autre d'Anglois pendant le siège d'Orléans, où ceux-ci mirent les autres en déroute. Les François faisoient conduire à leur camp un convoi de cinq cens chariots chargés de harengs. (C'étoit en Carême.) Les Anglois l'attaquèrent, & ceux qui l'accompagnoient furent mis en déroute : c'est ce qu'on appelle la déroute des harengs.

HARENGAISON. f. f. (L'h s'aspire.) La saison où l'on pêche les harengs, le temps de leur passage, ou de l'éclair des harengs. On le dit aussi de la pêche même du poisson. *Harengorum, thrissarum, thettarum annona piscatus*. Le temps où l'on n'en pêche point est appelé par les Mariniers *morte-saison*. Il y en a qui écrivent *harangaïson*; l'Auteur des notes sur l'Ordonnance de la Marine suit cette orthographe.

HARENGÈRE. f. f. (L'h s'aspire.) Femme qui vend du hareng, de la morue, du saumon & autres poissons en détail. *Mulier thrissopola, piscium propola mulier, que pisces vendit*. Les trempis des harengères doivent être éloignés du milieu des villes. Dans l'usage ordinaire, ce nom ne se dit pas seulement des marchandes de poisson, mais de toutes les marchandes des halles.

Ce mot est formé de celui de *hareng*, & se dit par synecdoque des vendeuses de poisson de mer, en prenant une espèce pour le tout.

☞ On appelle figurément *harengère*, une femme qui aime à quereller & à dire des injures : & l'on dit crier, patler, dire des injures comme une *harengère*. Scalliger devient une *harengère* dans ses emportemens, & s'abaisse jusqu'au plus bas étage du peuple, pour dire des injures à ses ennemis. BAL.

HARENGERIE. f. f. Marché aux harengs, place où se vend le hareng. *Forum harengianum*. Comme il n'y a point, au moins dans la plupart de nos villes, de marché distingué pour le hareng, ce mot est peu, ou n'est point d'usage.

HARER. v. a. Vieux mot. Inciter contre quelqu'un. PORT. R. *In aliquem concitare, irritare*. Voyez les étymologies de HARDI.

HARÈS ou HÉRÈS. La montagne d'*Harès* ou *Harhèrès*. Nom d'une montagne de la Tribu de Dan. *Jug. I, 35*. *Harès, Hèrès*. Le P. Lubin la place aux limites de cette Tribu du côté de l'Orient. Saint Jérôme interprète ce nom *Mons Testaceus*, la montagne d'Argille, dit Sacy; & d'autres, montagne du Soleil.

HARESGOL ou ARESGOL. Nom d'une ville, d'une rivière & d'une Province du Royaume d'Alger en Afrique.

HARESGOL ou ARESGOL. Ville du Royaume d'Alger, en Afrique. *Aresgolia, Haresgolia, Siga*. Elle est dans le Tèleusin, au septentrion de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la rivière d'*Haresgol* dans la Méditerranée. Elle a un assez bon port & un château qui la défend. MATY. DE LA CROIX, *Hist. d'Afr. T. II*. Elle étoit autrefois des dépendances de la Province de Trémécen. Voyez DE LA CROIX, *Histoire d'Afr. T. II*. Maty appelle *Haresgol*, le Tèfène, sur lequel la ville d'*Haresgol* est située.

La Province d'*Haresgol* est l'une des Provinces maritimes du Royaume d'Alger. CORN.

HARET. f. m. Nom d'un bois, qui étoit autrefois dans la Tribu de Juda. *Saltus Haret. I, L. des Rois, 22, 5*. Au-lieu de *Bois d'Haret*, les Septante disent *Ville de Sarich* ou de *Sarech*.

HARFLEUR. Nom d'une petite ville de France. *Harflexium, Harflutum, Hareflotum, Harflium*. Dans le Cartulaire de Fécamp, & dans une Chronique manuscrite de Charles VI, *Herifloium, Harflou, Ha-*

rofloth & Heriflorium, & même *Auriflorium*. Adrien de Valois, *Not. Gall. p. 241*, dit *Harfleu* ou *Harfleu*. Cette ville est dans le pays de Caux en Normandie, vers l'embouchure de la Seine, entre le Havre-de-Grâce & Caudebec, sur une petite rivière nommée la Lézarde, qui y tombe dans la Seine. *Harfleu* est fort ancien. Voyez sur cette ville la *Descrip. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I, p. 11*. Long. 21 d. 51 m. 27 l. lat. 49 d. 30 m. 23 l.

HARFORD ou HARTFORD. Ville d'Angleterre, capitale du Comté qui porte son nom, & située sur la Léa, à six lieues au nord de Londres. *Harfordia*.

HARFORD SHIRE, ou le Comté d'*Harford*. Province d'Angleterre. *Harfordiensis Comitatus*. Elle est bornée au couchant par les Comtés de Bedford & de Buckingham; au midi, par celui de Middelfex; au levant, par celui d'Essex, & au nord, par celui de Cambridge. Ce Comté peut avoir neuf lieues de long, & six ou sept dans sa moyenne largeur. Il est un des plus abondans de toute l'Angleterre, en grains & en bestiaux. Ses lieux principaux sont *Hardford*, capitale, & Saint Albans.

HARGNE. Voyez HERNIE.

HARGNER. Vieux mot. Se *hargner*, se gronder, se quereller. M. Vergier dit, en parlant d'un petit chien & d'une petite chatte, qu'il envoyoit pour étrennes à Mademoiselle Herefort, qu'il appeloit sa femme :

*Enfin à les voir se hargner,
Gronder toujours, & toujours rechigner,
On diroit qu'ils ne soient liés l'un avec l'autre,
Que pour mieux s'entre-mordre & s'entrégratigner;
Ma femme, cet hymen ressemble bien au nôtre.*

MERCURE de Mai, 1725.

HARGNEUX, EUSE. adj. (L'h s'aspire.) Qui est de mauvaise humeur, chagrin, querelleux. *Morosus, difficilis*. Il ne faut qu'un *hargneux* pour troubler toute une compagnie. Je fuis les complexions tristes & les hommes *hargneux*, comme les empestés. MON.

Ce mot vient de *hair*, qui a été fait de *ira*. On disoit autrefois *hairigneux* ou *érigneux*, pour dire, un homme sujet à être en colère, soit par sa mauvaise humeur, soit à cause du mal qu'il souffroit. Les autres le dérivent du Latin *herniosus*, qu'ils ont aussi appelé *ponderosus*. Il n'est que familier.

HARGNEUX se dit aussi dans un sens propre, d'un cheval difficile à manier, qui ne sauroit souffrir les autres chevaux, ☞ qui mord, qui rue, ainsi que des chiens qui mordent. Un cheval *hargneux*, un chien *hargneux*.

☞ On appelle figurément & familièrement, chien *hargneux*, un homme mutin & querelleux.

☞ Chien *hargneux* a toujours l'oreille déchirée. LA FONT. pour dire qu'un homme querelleux est ordinairement battu, maltraité.

HARIBOURRAS. f. m. Vieux mot. Fatras.

HARICOT. f. m. (L'h s'aspire.) Espèce de légume, qui a les tiges longues, minces, & qui grimpent sur les perches voisines, autour desquelles elles s'entortillent. *Phaseolus, faba*. Ses feuilles sont larges par leur base, finissant en pointes, presque semblables à celles du lierre, lisses, de couleur vert-obscur : elles naissent trois sur une queue, comme le trèfle. Ses fleurs sont légumineuses, purpurines, blanches ou rouges. Lorsqu'elles sont passées, il leur succède des gouffes longues, étroites, aplaties, charnues, qui contiennent plusieurs semences de la figure d'un petit rein, fort polies, de diverses couleurs : il y en a de blanches, de cendrées, de jaunes, de rouges, de verdâtres, de bleues, de marquetées. En Latin, *similax hortensis, sive phaseolus major*. C. B. Il y a plusieurs autres espèces de *haricot*. Voyez les art. relatifs.

HARICOT se dit aussi des semences de *haricot*, qu'on appelle autrement *féveroles* ou *fèves de haricot*. On mange les *haricots* avec la gouffe, lorsqu'ils sont tendres. On en laisse aussi sécher après leur matur-

rité, pour les manger en Carême comme les pois. Les *haricots* verts, mangés avec leurs gouilles, font un assez bon aliment, & qui se digère facilement. Mais les semences de *haricot*, ou fèves de *haricot* mûres & sèches, sont venteuses, chargent l'estomac, & se digèrent difficilement. Ainsi cet aliment ne convient qu'à des personnes robustes & qui font beaucoup d'exercice.

HARICOT est aussi un ragout, fait ordinairement avec des morceaux de mouton & des navets. *Minutal nasis conditum*. L'Avare de Molière demande un *haricot* bien gras pour faire un repas à bon marché.

HARIDELLE. f. f. (L'h s'aspire.) Méchant cheval maigre. *Equus ignobilior, gracilentus* Il étoit monté sur une méchante *haridelle*. Il est familier.

On le dit figurément & populairement d'une servante, ou autre personne foible, ou incapable de servir.

HARIER. v. n. Vieux mot. Arriver.

HARIMEDWAT ou *Armadabat & Armadabath*. Ville du Mogolistan, en Alic. *Harimedabatha, Armadabata*. C'est la capitale du Royaume de Guzarate, située à dix-huit lieues environ de la ville & du golfe de Cambaie.

HARING-BUIS. f. m. Terme Hollandois, qui signifie buche : petit bâtiment dont on se sert pour la pêche du hareng.

HARLAI. Petite ville de France, dans la Franche-Comté, au bord de la petite rivière de Seille. *Baudr.*

HARLEBECK. Petite place dans la Flandre Autrichienne, sur la Lys, à une lieue au-dessous de Courtray. *MATY*. *Harlebeck* a titre de Vicomté. P. BOUSSING. Long. 21 d. 1 m. lat. 50 d. 52 m.

HARLECH. Petite ville de la Principauté de Galles, en Angleterre. *Harleum*. Elle est capitale du Comté de Méroneth, & située sur la mer d'Irlande, à six ou sept lieues de Carnavan & de Bangor, du côté du midi. Il y a dans *Harlech* un château assez fort. M. De Lisle écrit dans sa Carte d'Angleterre *Harlegh*, mais mal; Corneille, *Harlec*; Cambden, Speed, *Maty*, *Harlech* : nous les suivons. Ce mot, dit Cambden, signifie *Belle-roche*. D'autres veulent qu'il s'écrive *Arlech*, qui, en ancien langage Britannique, veut dire *sur une roche*; l'un & l'autre marquent la situation de cette ville. Long. 13 d. 20 m. lat. 52 d. 55 m.

HARLEM. Ville des Provinces-Unies: *Harlemum*. Elle est la deuxième en ordre du Comté de Hollande, & située sur la rivière de Sparen, à une lieue de l'Océan, & à trois d'Amsterdam. *Harlem* est une ville grande, belle & bien fortifiée, & considérable par ses manufactures de draps & de toiles. Quelques-uns disent que c'est Laurent Coster de *Harlem* qui inventa l'imprimerie l'an 1420, & qu'un de ses valets lui ayant dérobé les caractères, les porta à Cologne. Les Espagnols mirent le siège devant *Harlem* l'an 1572, & après l'avoir continué huit mois, ils furent obligés de le lever: *MATY*. Long. 22 d: 5 m: lat. 52 d. 23 m. 58 f.

Skinner dérive ce nom de deux mots de la langue du pays; dans laquelle *haer* veut dire *poil*, & *leme*, *paille*, ordure qui se trouve dans la laine.

La mer de *Harlem*, *Harlemensis lacus*. C'est un grand lac d'Hollande. Il est entre les villes d'Amsterdam, de Leyden & d'*Harlem*, dont il porte le nom. On assure qu'il n'y a pas plus de trois siècles que ce lac s'est formé par des inondations qui ont englouti plusieurs villages. *MATY*:

HARLEPOLE. Nom d'un bourg d'Angleterre. *Harlepolium*. Il est sur la côte du Comté de Durham, au sud-est de la ville de ce nom. *Harlepole* a une bonne rade qui est fort fréquentée.

HARLEQUIN: Voyez ARLEQUIN.

HARLINGEN, ou *HARLINGUE*. Nom d'une ville des Provinces-Unies. *Harlinga* ou *Harlingia*. Elle est dans la Frise, sur la Zuiderzée, où elle a un grand & bon port, à deux lieues de Francker, & à quatre ou cinq de Leuwarde, vers le couchant. *Harlingen* est considérable par sa grandeur, par ses richesses & par la

force de sa situation, dans un pays qu'on peut inonder. *MATY*. *Harlingen* est dans le Vestergero, qui est une partie de la Frise. Père BOUSSING. La Province d'*Harlingen* est composée des pays d'Esens, de Stéerdorf & Wittmund. IMHOF, *Not. Imp. L. V, c. 8, n. 8*. Long. 23 d. lat. 53 d. 12 m.

HARLOU. Terme de Chasse. Mot dont on se sert pour exciter les chiens qui chassent au loup. *Harlou, harlou*.

HARMA. Nom d'une ville de la Terre-Sainte, que les Septante appellent *Herma & Hermath*, le texte Hébreu, & quelquefois la Vulgate, *Horma*, suivant les voyelles Hébraïques de ce nom. *Harma, Horma*. Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda. *Jof. XV, 30*. Ensuite elle fut donnée à celle de Siméon; *Jof. XIX, 4*. C'étoit sous les Chananéens une ville Royale. L'écriture l'appelle *Horma*, 1 Paral. IV, 10, & *Séphaath*. L. des Juges, 1, 17. C'est qu'elle s'appeloit d'abord *Tséphaath* ou *Séphaath*; mais les Siméonites aidés de ceux de la Tribu de Juda, l'ayant prise & anathématisée, c'est-à-dire, l'ayant dévouée, ayant fait vœu de la détruire, elle fut appelée *חרמה, hhor-mah*, qui signifie anathème.

HARMALA. Ville d'Asie, sur le Méandre, selon Nicéas, cité par Ortélius.

HARMALE. f. f. Plante vivace, dont les racines sont un peu ligneuses, & s'enfoncent en terre. Elles poussent plusieurs tiges en partie droites, en partie couchées; longues d'un pied & demi environ, branchues; garnies de feuilles alternes, découpées en plusieurs lanières jusques vers leur queue. Elles sont d'un vert foncé, charnues & d'un gout amer. Ses fleurs naissent aux extrémités des branches; elles sont composées de cinq pétales blancs en dedans, verdâtres en dehors. Ses étamines ont leurs sommets jaunes. Le pistil qui occupe le centre de la fleur, devient un fruit relevé de trois coins, divisé en trois loges, qui contiennent des semences anguleuses de couleur brune. Cette plante a une odeur forte. Elle croît en Espagne & en Egypte, aux environs d'Alexandrie, dans des lieux sablonneux. Les Arabes, les Turcs & les Egyptiens s'en servent à plusieurs usages, & particulièrement à se parfumer le matin, dans la croyance que ce parfum a la propriété de chasser les malins esprits. En Latin, *Ruta sylvestris, flore magno albo*: C. B. Pin. 336, ou *Harmala*. Dod. pempt. 121.

HARMATE. Ancienné ville de l'Asie mineure, vis-à-vis de Méthyme, dans le continent. *Harmatus*.

HARMATELIA. Ville des Indes, la dernière des Brachmanes, prise par Alexandre après un siège long & difficile. DIODOR. DE SIC. *Lib. 17, c. 102*.

HARMEDONE. *Harmedone*. Voyez HERMEDONE. On trouve aussi *Harmidone*, c'est la même chose.

HARMISCARE. Voyez HACHÉE.

HARMONIE. f. f. Terme de Musique. C'est dans le sens que les anciens donnoient à ce mot, la partie qui a pour objet la succession agréable des sons; en tant qu'ils sont graves ou aigus, par opposition aux autres parties de la musique appelées *rythmica & metrica*, cadence, temps, mesure.

L'*harmonie*, chez les Modernes, est le plaisir qui résulte d'un mélange de plusieurs sons qu'on entend à la fois; ou l'effet de ces sons, quand il en résulte un tout agréable. Ainsi *harmonie* & *accord* sont termes synonymes. Cependant on entend plus ordinairement par *harmonie*, une succession régulière de plusieurs accords. Quand ces sons ne sont pas suivis par d'autres, l'*harmonie* est simple ou unie, c'est ce qu'on appelle *accord*; mais une *harmonie* multipliée & variée est une suite régulière de plusieurs accords, qu'on appelle *symphonie*. *Symphonia, harmonia, concentus*.

Ce substantif, *harmonie*, n'admet point de pluriel; non plus que *mélodie*, *musique*, *physique*, & presque tous les noms des sciences & des arts. On le trouve pourtant employé au pluriel dans le Menteur de Corneille.

Qui tour à tour dans l'air pouffoient des harmonies;

☞ J'ose croire, dit Voltaire, que dans cette occasion, ces *harmonies* ne font point une faute, parceque ce sont des concerts différens. On peut dire les *mélodies* de Lully, de Rameau sont différentes.

☞ De plus le menteur s'égaie dans son récit; & pousser des *harmonies*, est assez plaisant pour un menteur qui est supposé chercher à tout moment ses phrases.

Ce mot est tiré du Grec, *ἀμονία*, qui se prend en la même signification, & qui vient du verbe *ἀμύω*, convenire, congruere, convenir, s'accorder.

HARMONIE. Ce mot se dit quelquefois d'une seule voix, lorsqu'elle est sonore, nette & douce, ou d'un seul instrument, lorsqu'il rend un son fort & agréable. *L'harmonie de sa voix. L'harmonie de son luth.*

☞ Ce mot se prend dans un sens figuré pour désigner le juste rapport, la parfaite correspondance de plusieurs parties, & leur concours pour former un tout. C'est dans ce sens qu'on dit *l'harmonie de l'univers, l'harmonie du corps, c'est-à-dire, le parfait accord entre toutes leurs parties, qui tendent, qui concourent toutes à la même fin.*

☞ Les corps politiques ne peuvent subsister sans une parfaite *harmonie*, une parfaite intelligence entre le chef & les membres. *L'harmonie* qui règne entre les Souverains.

☞ **HARMONIE**, dans le discours, se dit aussi d'une certaine convenance entre les parties d'un discours de l'arrangement des mots, de la structure des phrases, qui contribue beaucoup à la beauté & à la force du discours. Discours plein d'*harmonie*. Il y a dans les périodes de l'illustre Ablancourt, une certaine *harmonie*, qui plaît autant à l'oreille que celle des vers. S. EVR.

☞ De l'arrangement des mots naît *l'harmonie*, & de *l'harmonie*, un plaisir délicat, qui laisse dans l'âme une sensation agréable. M. Fléchier est admirable par *l'harmonie* de son style. Le vers Latin varie ses cadences à l'infini, cadences graves, cadences suspendues, cadences coupées, &c. La lenteur des spondées, la rapidité des dactyles, ce mélange heureux de longues & de brèves, s'il est fait à propos, forme une *harmonie* que nous ne pouvons imiter dans notre langue. La langue Grecque est encore plus susceptible d'*harmonie* que la Latine.

☞ On distingue trois sortes d'*harmonie*. *Harmonie* de style. C'est une espèce de concert, une juste proportion entre le style & le sujet qu'on traite. Chaque poème doit avoir son ton différent. Un connoisseur, par le caractère seul du vers, devine le genre de la pièce d'où il est tiré. Un vers de Virgile se reconnoît entre mille d'Ovide. Un vers de Corneille se distingue de tout autre. La seconde sorte d'*harmonie* est un rapport, une convenance des sons & des mots avec l'objet de la pensée. Il ne faut point exprimer par des mots rudes ce qui est doux, ni par des mots gracieux, ce qui est désagréable. Le tout revient à dire que la cadence doit être variée selon les idées que les termes expriment.

☞ La troisième *harmonie* est appelée artificielle. C'est une modulation syllabique, qui, par le son, le nombre, la quantité, peint à l'oreille ce que les mots peignent à l'esprit. C'est une expression musicale des objets. Virgile & Horace ne la manquent jamais, & il n'y a que ceux à qui la nature a refusé le plaisir des oreilles, qui ne la sentent point.

☞ *L'harmonie*, dit M. d'Olivet, est toute de gout & de sentiment. Lorsqu'on nous demande ce que c'est que *l'harmonie*, laissons faire cette question à des fouds, & trop généreux pour insulter à leurs disgrâces, plaignons-les de ce qu'ils sont mal organisés.

HARMONIE, en Architecture, signifie l'union & le rapport qu'ont entr'elles les parties d'un bâtiment. *Conventus, symmetria, harmonica ratio.*

☞ **HARMONIE**, en Peinture, se dit, tant de la composition & de l'ordonnance, que des couleurs d'un tableau. Dans l'ordonnance il signifie l'union, la liaison que les figures ont entr'elles par rapport au sujet

du tableau. Dans le coloris il signifie l'union, l'amitié, le mélange agréable des différentes couleurs. *V. ces mots.*

☞ Il y a dans la Peinture différens genres d'*harmonie*. Il y en a de douce & de modérée, comme l'ont ordinairement pratiquée le Corrège & le Titien. Il y en a de forte & d'élevée, comme celle du Giorgion, du Titien & du Caravage: & il peut y en avoir en différens degrés, selon la supposition des lieux, des temps, de la lumière & des heures du jour. *DE PILES.*

HARMONIE DES COULEURS. Le P. Castel prétend que *l'harmonie* des couleurs vient des mêmes proportions que *l'harmonie* des sons; c'est ce qui a donné lieu à son système du clavecin oculaire: au reste, M. de la Chambre avoit eu la même idée avant lui, & prétend que *l'harmonie* des couleurs vient des mêmes proportions que *l'harmonie* des sons; il prouve cela fort au long dans son traité des couleurs de l'iris; & suivant ce principe, il dit que le vert, qui est la plus agréable des couleurs, répond à l'octave, le rouge à la quinte, le jaune à la quarte. *Voyez CLAVECIN OCULAIRE.*

On a appelé *Harmonies Evangéliques*, les livres qui démontrent le consentement uniforme, & la concordance des quatre Evangélistes. On en attribue le premier dessein à Tarien ou à Théophile d'Antioche, dans le deuxième siècle. On en a depuis fait plusieurs dans le même dessein, & quelques-uns portent le même titre d'*harmonies*.

Ammonius d'Alexandrie, Eusèbe de Césarée, Jansénius, Evêque de Gand, ont fait des *Harmonies* Evangéliques. *L'Harmonie* Evangélique de M. Toynard passé pour un chef-d'œuvre en fait d'impression. C'est Cramoisy qui l'a imprimée.

☞ **HARMONIE** préétablie, en Métaphysique. Système imaginé ou perfectionné par M. Leibnitz, pour expliquer le commerce qui règne entre l'âme & le corps. Dans cette hypothèse, l'âme n'influe point sur le corps, ni le corps sur l'âme. Dieu ne produit point non plus, ni les sensations dans l'âme, ni les mouvemens dans le corps. L'âme a une force intrinsèque & essentielle de représenter l'univers, suivant la position de son corps. Le corps est une machine faite de telle façon, que ses mouvemens suivent toujours les représentations de l'âme. Chacune de ces deux substances a le principe & la source de ses mutations en soi-même. Chacune agit pour soi & de soi; mais Dieu ayant prévu ce que l'âme penseroit dans ce monde, & ce qu'elle voudroit librement suivant la position du corps, a tellement accommodé le corps à l'âme, qu'il y a une *harmonie* exacte & constante entre les sensations de l'âme & les mouvemens du corps. Sans nous arrêter aux difficultés générales & particulières que l'on oppose à ce système, il paroît évident que le concours merveilleux de nos pensées & des mouvemens corporels, cette communication mutuelle qui jamais ne manque, ne vient point d'une *harmonie* préétablie qui feroit du corps & de l'âme un ouvrage de pièces rapportées, mais d'une *harmonie* réelle & véritable qui compose un tout parfait de deux substances si dissemblables & si peu homogènes.

HARMONIE, en termes d'Anatomie, est une espèce d'articulation. On dit que deux os sont joints par *harmonie*, lorsque leur jointure se fait par une seule ligne droite ou circulaire, enforte qu'ils ne paroissent pas liés ni emboîtés l'un dans l'autre, comme est celle de la mâchoire supérieure.

HARMONIE. Nom d'une Déesse de l'antiquité païenne. *Harmonia*. Les Poètes font *l'Harmonie*, fille de Mars & de Vénus; ils disent que Vulcain, pour se venger de cet adultère, donna à *Harmonie* un collier qui lui fut fatal. Elle épousa Cadmus, & fut changée en serpent comme lui. Quelques-uns prétendent que la femme de Cadmus, Prince Phénicien, s'appeloit *Hermione*, du mont Hermon en Phénicie, & que de là les Grecs firent *Harmonie*, au lieu d'*Hermion*. Voyez HOFFMAN, au mot *Cadmus*.

HARMONIEUSEMENT. adv. D'une manière harmonieuse. *Musicè, numerosè.* Les rossignols chantent *harmonieusement.*

HARMONIEUX, EUSE. adj. Terme relatif à la force & à la beauté du son. Qui rend un son agréable à l'oreille. *Harmonicus, numerosus, musicus.* Il se dit non-seulement des voix & des instrumens qui font des accords, mais aussi des instrumens mêmes, quand ils rendent un meilleur son que les autres. Les airs de ce Maître de Musique sont fort *harmonieux.* Les luths de Boulogne sont plus *harmonieux* que ceux qu'on fait ailleurs.

HARMONIEUX, se dit aussi des discours où il y a de l'harmonie, & dont la cadence ou l'arrangement plaît à l'oreille. *Canorus, numerosus.* Les bagatelles de Balzac étoient des bagatelles magnifiques & *harmonieuses.* SAUMAISE. Voy. HARMONIE.

Il est un heureux choix de mots harmonieux.
BOIL.

*Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse,
Rasssembla les humains dans les forêts épars:*
ID.

Ce n'est pas assez qu'un discours soit *harmonieux*, pour le rendre agréable; car si ce qu'il a d'*harmonieux* paroît trop affecté ou trop régulier, il produit un effet tout contraire.

*Loin ces Prédicateurs dont l'exakte élégance
A l'oreille ennuyée offre tout en cadence;
Ce style harmonieux, & me berce, & m'endort:*
VILL.

HARMONIQUE: adj. Terme de Mathématique. *Harmonicus.* Proportion *harmonique.* Voy. PROPORTION. Progression *harmonique*, c'est lorsqu'en prenant trois termes qui se suivent immédiatement, on trouve que le plus grand est au plus petit, comme la différence du plus grand & du moyen est à la différence du moyen & du plus petit; comme 30, 20, 15, 12, &c. sont en progression *harmonique*, car en prenant 30, 20, 15, la différence de 30 & de 20 est 10, la différence de 20 & de 15 est 5, or 10, 5, 30, 15. PARDIES.

HARMONIQUE. adj. Terme de Musique. Qui produit de l'harmonie. La division *harmonique* est une division de l'octave, où la quinte est dessous la quarte, & lui sert comme de base. M. Sauveur appelle *son harmonique*, celui qui fait plusieurs vibrations pendant que le son fondamental n'en fait qu'une; ainsi un son à la douzième du son fondamental, est *harmonique*, parcequ'il fait trois vibrations pendant que le son fondamental n'en fait qu'une. Descartes propose la division d'une corde en parties égales pour preuve de l'origine des consonances, mais preuve que l'on ne peut tirer que sur le renversement de la progression naturelle des nombres qui marquent pour lors la multiplication des longueurs qui résultent de cette division; ce qui dérange entièrement l'ordre & l'harmonie, en ce que l'octave qui doit être divisée naturellement par la quinte au grave, s'y trouve divisée par la quarte au grave. C'est aussi ce qui a donné lieu à ceux qui se sont attachés à ce renversement de progression, d'inventer une nouvelle proportion, qu'ils ont appelée *harmonique*, pour rendre aux accords la forme naturelle. En effet, si l'on connoît la nature de cette proportion, l'on ne peut disconvenir qu'elle ne nous rende de point en point ce que l'arithmétique, étant déjà probable que si l'on renverse la progression des nombres, on ne peut se dispenser d'en renverser aussi la proportion, pour imiter en tout dans ce renversement les perfections attachées à la progression naturelle de ces nombres; & la preuve de l'uniformité de ces deux proportions est si évidente, lorsque l'objet de l'une ne diffère de l'objet de l'autre, que par un renversement, qu'il est inutile de s'y arrêter davantage. De-là vient que

la plupart des Arithméticiens & Géomètres, qui ne se sont point appliqués à la Musique, se sont contentés de citer cette proportion *harmonique*, sans en définir les propriétés, parcequ'apparemment ils ne lui en connoissent aucune. Voyez le R. P. PARDIES, L. VIII, p. 100, & DOSERMES, L. I, de la Musiq. Théorèm: 28, p. 237.

Zarlin, après avoir remarqué que la Musique est subordonnée à l'Arithmétique, que l'unité, qui est le principe des nombres nous représente le corps sonore, dont on tire la preuve du rapport des sons; & que l'unisson est le principe des consonances; Zarlin, dis-je, oublie tout cela dans ses démonstrations & dans ses règles; & loin d'y suivre le principe qu'il vient de déclarer, plus il pénètre, plus il s'en éloigne; & s'il ne peut s'empêcher de nous le laisser appercevoir dans une corde entière, dont il propose la division, & qui est ce corps sonore dont nous venons de parler, il efface cet objet de notre idée par une nouvelle comparaison qu'il fait en particulier de chaque longueur qui résulte de cette division, en y confondant pour lors la corde entière; qui bien loin d'y servir de principe, devient au contraire dépendante de ce qui en dépendoit auparavant. Comme s'il étoit principalement question de fabriquer quelques instrumens, il veut que l'on mesure des longueurs qui ont déjà été déterminées, par les mêmes nombres qui ont déterminé la division de la corde en parties égales, sans prévoir que le rapport que ces nombres ont entr'eux suffit pour nous donner l'intelligence la plus parfaite que l'on puisse de l'harmonie, & qu'il ne s'agit, pour en venir à la preuve, que d'attacher une nouvelle idée à ces nombres; en disant que puisque la Musique est subordonnée à l'Arithmétique, & si la progression *harmonique* doit aller en diminuant, au-lieu que celle de l'Arithmétique doit aller en augmentant, il n'y a qu'à s'imaginer que les nombres qui marquent la multiplication de l'unité dans l'Arithmétique, marquent au contraire dans l'harmonie la division de cette unité en autant de parties égales qu'ils contiennent d'unités; de sorte que tel qui ne s'attache qu'à la propriété des nombres, ne trouve rien ici que de simple & de naturel dans la Musique, & il en fait la preuve aussi facilement de cette façon que de l'autre. Mais pour n'avoir pas voulu hasarder cette supposition; Zarlin aime mieux fatiguer notre esprit par une seconde opération, où il renverse non-seulement la progression naturelle des nombres, mais encore tout ce bel ordre d'harmonie, qui s'étoit offert d'abord dans la division de la corde, comme cela paroît évident à tous ceux qui voudront en faire la preuve, & où l'on appercevra de plus que cet Auteur est tombé en quelque façon dans le défaut qu'il vouloit éviter par-là: car eu égard à la mesure commune qui doit servir à chaque longueur, que les nombres déterminent pour lors par la quantité d'unités qu'ils contiennent, il faut appliquer cette mesure, & augmenter par conséquent la corde autant de fois que le nombre contient d'unités: donc les nombres marquent en ce cas la multiplication de la corde proposée, qui est ce corps sonore que nous représente l'unité, & non pas sa division. Il est bien vrai que le plus grand nombre pouvant marquer ici la corde entière, les plus petits nombres en marqueront alors la division; mais en même-temps ce plus grand nombre ne peut servir de principe: par-tout il change de quantités à mesure que l'on divise la corde en plus ou moins de parties; & à mesure que l'on augmente les divisions de cette corde, le principe qu'elle doit représenter s'éloigne de plus en plus, & se perd à la fin de vue, comme cela se voit dans ces nombres, 6, 5, 4, 3, 2, 1; car si l'on y regarde 6 comme le principe, il n'y a qu'à entendre l'effet de tous les sons qui nous seront rendus par chaque longueur que ces nombres déterminent, pour en être défabusé d'abord. Il en sera de même encore, si en retranchant 6, l'on prend 4, &c. Il y a autant d'imperfection dans cet ordre de nombres, qu'il se trouve

de perfection dans celui qui lui est opposé, eu égard aux propriétés que nous supposons devoir être attachées à l'un & à l'autre ordre. C'est aussi pour remédier au défaut de cette seconde opération, que Zarlin a été obligé d'en venir à une troisième : si bien que pour retrouver ce qu'il avoit perdu par-là, il a eu recours à une certaine multiplication de ces nombres, dont il a formé une nouvelle progression, que lui ou d'autres ont appelée proportion *harmonique*, laquelle ne nous rend que ce que la proportion arithmétique nous avoit offert d'abord dans les premières divisions; mais avec cette différence que toute la simplicité de cette dernière proportion se trouve en obscurité dans la première. Il n'y est plus question de ces nombres radicaux, ni de ces longueurs qu'ils y avoient déterminées; il faut recommencer par de nouvelles opérations, où il semble que tout ce que nous avions trouvé jusques-là devienne inutile, quoiqu'elles ne servent qu'à nous remettre dans le chemin que nous avons perdu; mais pour s'être trop égaré, le principe s'est perdu de vue, & on a peine à le reconnoître ici. Le R. P. Merfenne nous fait bien sentir toutes ces vérités, lorsqu'il s'attache à prouver que le nombre *harmonique* n'est autre que celui des mouvemens de l'air agité par les vibrations de la corde, & que ce nombre rend la division arithmétique plus douce, plus agréable, plus facile & plus familière que l'*harmonique*.

Toutes ces difficultés que Zarlin fait naître dans ses opérations *harmoniques*, ne seroient rien encore, s'il y rappeloit ce principe qu'il nous avoit d'abord proposé; mais bien loin de nous le faire remarquer par-tout; il l'abandonne sur le champ : s'il le rappelle dans l'octave, ce n'est plus qu'en passant; s'il dit que cette octave est l'origine de tous les intervalles, il oublie qu'elle l'est aussi du renversement de ces intervalles, dont il parle dans ses démonstrations *harmoniques*; s'il convient de ce renversement, il oublie celui des accords qui n'en est qu'une suite; s'il donne l'accord parfait pour principe, comme étant le seul qui se présente dans les raisons *harmoniques*, il n'y fait plus mention du principe de cet accord, ou du moins les applications n'y ont aucun rapport; s'il parle des propriétés de la basse, qui est le lieu où ce principe doit toujours résider, ce qu'il donne assez à connoître par la comparaison qu'il en fait avec la terre, il en use tout autrement dans ses règles & dans ses exemples; s'il parle de la cadence parfaite & de la progression de la basse en ce cas, il n'en fait aucune allusion valable avec ces modes, quoiqu'on ne puisse finir une pièce de Musique que par une cadence parfaite dans un mode quelconque. Enfin, s'il parle des dissonances, c'est sans aucun fondement, & le principe se trouve confondu par-tout dans ses démonstrations, dans ses règles & dans ses exemples.

Voilà les grands fruits que Zarlin a tirés de cette proportion *harmonique*; au lieu qu'en attachant aux nombres l'idée que nous avons dit, tout y est simple, familier, précis, juste & correct. RAMEAU. La proportion & la progression *harmonique*, sont une sorte de progression géométrique & arithmétique, qui est de peu d'usage, si ce n'est dans la Musique, dont elle exprime les principaux accords. On la nomme, à cause de cela, proportion *harmonique*. REYNEAU. Voyez PROPORTION & PROGRESSION.

Les nombres 3, 4 & 6 sont en proportion *harmonique*, parceque comme le plus petit 3 est au plus grand 6, ainsi l'excès du moyen 4 sur le plus petit 3, est à l'excès du plus grand 6 sur le moyen 4; car $3 : 4 :: 4 - 3 : 6 - 4$. $3 : 6 :: 1 : 2$. Cette proportion est composée de la proportion géométrique, puisqu'on y considère l'équimultiplicité, & de la proportion arithmétique, puisqu'on y considère l'égalité d'excès. Elle s'appelle proportion *harmonique*, parceque les plus petits nombres où elle se trouve, étant 3, 4 & 6, les cordes de même matière, de même grosseur, de même tension, & dont les longueurs sont comme ces nombres, forment les trois princi-

paux accords. Le rapport de 3 à 6, ou de 1 à 2, forme l'octave ou le diapason; & le rapport de 4 à 6, ou de 2 à 3, forme la quinte ou le diapente; le rapport de 3 à 4 forme le diatessaron. LAGNY.

HARMONIQUE se dit aussi des cordes d'instrumens, & M. de Mairan l'a dit aussi des filets de l'air.

HARMONIQUE. f. m. Terme de Musique. *Harmonicon*. C'est un instrument de la grandeur d'une médaille de grand bronze, ou de la table d'une montre : il est à deux faces, & sur ses deux faces il contient en petit volume tout ce qu'il y a d'essentiel & de plus beau dans l'art de chanter; c'est ce qu'en dit le P. Souhaity, dans son traité intitulé : *Nouveaux Elémens de chant*. Voyez cet Auteur.

HARMONIQUEMENT. adv. Avec harmonie, selon la proportion, la division *harmonique*. *Harmonicè*.

HARMONIQUEUR. f. m. Terme burlesque. Qui chante bien, qui fait bien la Musique. *Musicus*.

Ce n'est pas tout; car en chant harmonique, Non moins primez qu'en rime poétique; Et s'avez los de bon Poétiqueur, Aussi l'avez de bon Harmoniqueur. R.

HARMOSTE. f. m. Nom de Magistrat à Lacédémone; *Harmostes*. Il y avoit plusieurs *Harmostes*. Leur office étoit de faire bâtir des citadelles, & de faire réparer les fortifications des villes. Ainsi nous pourrions les appeler Intendans des fortifications, ou Commissaires-Généraux des fortifications.

Ce mot est Grec, & vient d'*ἀρχιτεκτων*, *αρχιτεκτων*; *aptator*, *concinctor*.

HARNACHEMENT. f. m. (L'h s'aspire.) Ce qui est nécessaire pour harnacher, & l'action de harnacher. *Apparatus, instructus equi, supellex*. Il a bien couru pour le harnachement des mulets de cet Ambassadeur.

Il avoit auprès de soi les os d'un cheval avec des pièces d'harnachement. CH. PATIN. Ce mot n'est pas d'usage.

HARNACHER. v. a. (L'h s'aspire.) Mettre à des chevaux leurs harnois, pour les mettre en état de porter ou de tirer. *Equum instruere, induere, ornare. Harnacher les chevaux*.

HARNACHER se dit aussi figurément & populairement des habits de ceux qui sont mal mis. Cette femme est toujours harnachée, comme il plaît à Dieu.

HARNACHÉ, ÉE. part. & adj. On le dit non-seulement des chevaux de selle, mais encore des chevaux de harnois. Cheval harnaché. Mule bien harnaché.

HARNACHEUR. f. m. Terme de Sellier. Ouvrier qui travaille pour les Selliers, & qui fait pour eux les harnois des chevaux de selle. *Equini instructus opifex*.

HARNALL. Nom d'un petit pays de la Suède. *Harnedalia*. Il est dans les montagnes de Daata-Field, aux confins de la Norvège, à laquelle il a appartenu de même que le Jemptland, qui le confine; mais ils furent tous deux cédés à la Suède par la paix de Bronsboë. Il n'y a que des villages peu considérables MATY.

HARNEIX. f. m. Terme de Coutumes. Dans quelques pays on appelle *harneix* les meubles destinés à l'usage des personnes de certaine profession, comme les armes pour un Chevalier, les outils pour un Artisan, les livres pour un Docteur.

HARNLAND ou HARNLANDE. Voyez HARRIE.

HARNOIS. f. m. (L'h s'aspire.) Armure complète, ou tout l'équipage d'un homme d'armes. Endosser le harnois, au propre, c'est prendre ses armes, son casque, sa cuirasse, &c. s'en couvrir. *Armatura, armatus*. Cléonime mourut d'un coup qui lui perça son harnois. ABLANC. La mort vous sembla belle autrefois, à cheval & sous le harnois. VOIT. Sous le harnois le plus riche que Vulcain ait inventé, marchoit le Prince. SCAR. Ce mot vieillit en ce sens, & ne peut plus trouver place que dans quelques expressions figurées. Endosser le harnois, embrasser la profession des armes. *Militiam amplecti, militia nomen*

dare. On dit aussi, en plaisantant, endosser le *harnois*, en parlant d'un homme d'Eglise, ou d'un homme de robe, lorsqu'il met les habits de sa profession. Blanchir sous le *harnois*, vieillir dans le métier de la guerre.

Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois.
CORN.

On endossoit effectivement alors le *harnois*. Les Chevaliers portoient cinquante livres de fer au moins. Cette mode ayant fini, *endosser le harnois* a cessé d'être en usage. Boileau a dit, dormir en plein champ le *harnois* sur le dos; mais c'est dans une Satyre.

Borel, & quelques autres, dérivent ce mot du Grec *ἀρνίς*, qui signifie la *peau d'un agneau*, parce qu'on couvroit les boucliers de peau. Du Cange dit que le mot *harnesum* s'est dit en Latin en la même signification, & vient de l'Allemand *harnas* ou *harnisch*. D'autres le dérivent de l'Italien *arnese*. Il vient plutôt du langage Celtique ou bas-Breton, où *harnes* signifie *cuirasse*.

HARNOIS se dit aussi en riant, pour signifier un habit. *Vestis*. On ne vous connoît pas sous un tel *harnois*. On ne vous prendroit jamais pour ce que vous êtes avec un tel *harnois*.

HARNOIS signifie aussi les traits qu'on met aux chevaux pour tirer un carrosse. *Loramentum*. Le Sellier m'a vendu une paire de *harnois* neufs. Des *harnois* dorés, de cuir de Russie ou Roussi. Des *harnois* de volée.

HARNOIS se dit aussi des selles, des colliers, brides, croupières & traits qui servent aux chevaux, soit de monture, soit de tirage.

HARNOIS signifie aussi la charrette & tout l'équipage pour la faire mouvoir. *Carruca instructus*. Il faut que ce Laboureur ait du moins trois *harnois* pour faire valoir cette Ferme.

HARNOIS signifie aussi tous outils & instrumens propres pour quelques ouvrages ou quelques métiers. Il est défendu par les anciennes Ordonnances aux passagers des bacs, de s'entremettre de passer l'eau, s'ils n'ont *harnois* suffisans.

HARNOIS, en termes d'Oiselier, signifie tout l'équipage qui leur sert pour la chasse des petits oiseaux. *Aucupatoria supellex*.

Ce terme s'entend aussi des filets, ustensiles & instrumens qui servent à pêcher le poisson d'eau douce. *Instrumenta piscatoria*.

On dit proverbialement qu'un homme sue dans son *harnois*, quand il est trop vêtu: & qu'un Orateur, ou un autre, s'échauffe dans son *harnois*, pour dire, qu'il parle avec beaucoup de chaleur & de véhémence.

*Ne sert de rien au métier que vous faites
De s'échauffer si fort sous le harnois.*

P. DU CERCEAU.

HARO. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de la Coutume de Normandie. C'est un cri qu'on fait en Normandie, pour réclamer le secours de la Justice, lorsqu'on est attaqué & insulté, ou lorsqu'on trouve sa partie, & qu'on veut la mener devant le Juge; car alors elle est obligée de suivre celui qui a crié *haro* sur elle, & l'un & l'autre demeurent en prison, ou sont tenus de bailler caution. Voyez CLAMEUR. Les Lettres de Chancellerie portent ordinairement, nonobstant clameur de *haro*, chartre Normande & autres Privilèges à ce contraires. Le *haro* est interjetté, non-seulement pour crime, mais aussi pour l'introduction de tout procès, même en matière bénéficiale, tant pour meuble que pour héritage; & les parties sont tenues de donner respectivement caution, l'une de poursuivre, l'autre de défendre le *haro*; après quoi la chose est sequestrée, & le jugement emporte l'amende, comme il est porté dans la Coutume de Normandie, art. 54 & suiv. Le *haro* avoit autrefois tant de pouvoir, qu'un pauvre homme de la ville de Caen, nommé Asselin, arrêta, dit-on, en vertu du

haro, la pompe funèbre de Guillaume le Conquérant, jusqu'à ce qu'Hentri, son fils, lui eût payé la valeur des héritages qui lui appartenoient, sur lesquels il avoit fait bâtir la Chapelle où il fut enterré, comme on voit dans la vieille Chronique de Normandie. Godefroi & Baronius en font aussi mention: mais ce trait sent bien la fable.

On trouve aussi *hareu* & *harou* dans les titres & dans nos vieux livres.

HARO s'est dit aussi autrefois pour toute sorte de cri qui se fait dans un tumulte.

*La voix de nul n'y est oïe,
Fors des Héraux qui harou crient,
Et par le champ se crucésient,
Harou, disent-ils, &c.* GUIL. GUIART.

Ailleurs il dit que lorsque Philippe Auguste entra en Normandie, les femmes crioient *Harou* à grant alaines.

Ce mot vient de *ha* & *Raoul*; comme étant une invocation du nom du Prince pour défendre le foible contre le puissant, à cause de *Raoul*, premier Duc de Normandie, qui se rendit vénérable à ses sujets par sa sévérité à rendre la justice, vers l'an 912, du temps de Charles le Simple; en sorte qu'on le réclamoit après sa mort, quand on souffroit quelque oppression, *Et tristes querulo clamore lacrimis umbras*. L'épithète de ce Duc, enterré dans la Cathédrale de Rouen, semble prouver que les Normands l'invoquoient comme un Saint.

*Dux Normanorum cunctorum Norma honorum
Rollo ferus, fortis, quem gens Normannica mortis
Invocat articulo, hoc jacet in tumulo.*

Guillaume Guiart fait entendre que *ha Rous*, c'est-à-dire, *ha Roul*, étoit une espèce de cri de guerre des Normands, qui vinrent en Neustrie sous la conduite de Raoul, quand il dit,

*Cis Rois iert Rous, pour se crioient,
Normans qui en son temps fuoient
Droit vers Chartres comme garous,
De toutes parts, hà Rous, hà Rous.*

D'autres disent que dès son vivant on crioit à *Raoul*; pour dire, je t'assigne à comparoir devant *Raoul*, parcequ'il jugeoit lui même les affaires de ses sujets. M. de Caleneuve prétend que cette origine est fautive, & que le mot *haro* signifioit *cri* & *clameur*, long temps avant le Duc Raoul. D'autres croient que ce mot vient de *harouenna*, vieux mot François, qui signifioit le lieu où se tenoit la Justice. Borel dit que d'autres dérivent ce mot de *Harola*, Roi de Danemarck, qui l'an 826 fut fait à Mayence le grand Conservateur de la Justice; d'autres d'un mot Danois *aa rau*, qui signifie *aide-moi*, qui étoit un cri que firent les Normands en s'enfuyant devant un Roi de Danemarck, nommé *Roux*, lorsqu'il se fit Duc de Normandie, se plaignant à lui d'être mal menés, comme témoigne Guiart. Icquez fait venir le mot de *haro* d'un mot de la langue qu'on parloit dans la basse Allemagne; c'est *huor*, qui veut dire *glaiive*, *épée*, comme ti, en criant *haro*, on vouloit dire qu'il faut réprimer par les armes ceux qui font du mal. Enfin, on trouve encore une autre étymologie de ce mot dans le Tome IX du nouveau *Gallia Christiana*, à l'article de Henri II, Archevêque de Rheims.

HARO. Henri Etienne, comme beaucoup d'autres, a pris ce mot pour une corruption de *Ha Raoul*; mais c'est une erreur. *Haro* vient de l'Allemand *Heer*, armée: & crier *haro*, c'est appeler à son aide tout le peuple d'une ville... *Apol. pour Hérodote, c. 39, t. 3, p. 339*. Voyez HARELLE.

HARO, est aussi un droit qui appartient au Seigneur haut-Justicier, de faire payer l'amende à ceux qui ne se faisoient pas de la personne du malfaiteur sur lequel on a crié le *haro*, auquel cri rous les voisins doi-

vent fortir pour prêter main-forte à la Justice.
HARO, se dit quelquefois au figuré de routes fortes de cris, tumultes & émotions publiques. *Tumultus, clamor.*

On dit aussi figurément, crier *haro* sur quelqu'un; pour dire, se récrier avec indignation, sur ce qu'un autre fait ou dit mal à propos, ou pour se moquer de lui. A peine eut-il parlé, que tout le monde cria *haro* sur lui.

*Quand Alcippe se présente,
 Pourquoi tant crier haro?
 Dans le nombre de quarante
 Ne faut-il pas un zero? S. ÉVR.*

HARO. Petite ville ou bourg de la Castille vieille, en Espagne. *Harum*. Ce lieu est situé sur l'Ebre, à trois lieues au-dessous de Mirande d'Ebre. **MATY**.

HAROD. Ancien lieu de la Palestine. C'est le lieu de la naissance de Semma & d'Egéllica, deux vaillans hommes de l'armée de David.

HARODER. v. a. *Haroder* quelqu'un; c'est crier *haro* sur lui. Ce mot est vieux & bas, & ne peut entrer que dans le burlesque.

HARODI. Nom de lieu. *Harodi*. Au 2^e Liv. des Rois, XXIII, 25, il est parlé de deux braves de David, Semma & Elica, qui étoient de *Harodi*. Quelques-uns, fondés sur la seule ressemblance des noms, disent que c'est Rhodes. Cette opinion est sans fondement.

HAROSETH. *Haroseth*. C'est la capitale de Jabin, où résidoit Sisera, le Général de son armée. *Jug. IV, 2, 13, 16*. Elle est nommée *Haroseth* des Nations. Quelques-uns lisent *Hafoseth*, mais mal. Les Septante disent *Arisoth*. S. Jérôme *Afiroth*. Elle étoit sur les eaux, ou le Lac de Méron, à l'endroit où le Jourdain en sort, dans la Tribu de Nephthali.

On croit que cette ville prit ce nom des forêts qu'elle avoit dans son voisinage, parcequ'en Syriaque *Haroseth* pouvoit signifier forêt; mais il peut signifier aussi enchantement, maléfice, sortilège.

HARPAGON. f. m. Nom que Molière a donné à l'avare, dans sa Comédie de *l'Avare*: depuis on emploie quelquefois ce mot dans le style familier, comme un nom générique & appellatif, pour signifier un avare, un homme qui pille, qui acquiert des biens par des voies injustes.

*D'un homme généreux la perte nous désole:
 A peine un Harpagon a-t-il fermé les yeux,
 Qu'à ses dépens on se console;
 C'est là le juste sort d'un avare.*

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

On le donne aussi quelquefois comme nom propre à un avare.

*Harpagon est atteint de toute autre folie,
 Le Ciel l'avantagea d'une femme accomplie;
 Il reçut pour sa dot plus d'écus à la fois,
 Qu'un balancier n'en peut réformer en six mois.
 Sa femme se flattoit de la douce espérance
 De voir fleurir chez elle une heureuse abondance:
 Elle croyoit au moins que deux ou trois amis
 Pourroient, soir & matin, à sa table être admis;
 Mais Harpagon, aride & presque diaphane,
 Par les jeunes cruels auxquels il se condamne,
 Ne reçoit point d'amis aux dépens de son pain,
 Tout se ressent chez lui des rigueurs de la faim.*

RENARD.

Ce nom a été fait d'*ἄραπος*, *rapio*, à l'aoriste second *ἄραπον*, *rapui*; & au participe *ἄραπων*, *tapiens*, qui prend.

HARPAÏA, ou **ARPAÏA**. Village du Royaume de Naples. *Harpadium*, *Harpinum*. Il est dans la Principauté ultérieure, près de la terre de Labour, entre Avellino & Sainte Agate. *Harpaia* est l'ancien *Cau-*

dium, ville des Hirpins, célèbre par le détroit, ou le Col, dont on va parler.

Le détroit d'*Harpaian*, ou le Col d'*Harpaia*, autrefois les Fourches Caudines, *Caudinae fauces*, *furca Caudina*. Ce sont deux passages extrêmement étroits de la vallée de Gardano, dans la Principauté ultérieure, Province du Royaume de Naples. On les appeloit anciennement Fourches Caudines, du nom de l'ancien *Caudium*, qui est aujourd'hui *Harpaia*, dont ils prennent aussi leur nom.

HARPAIL. f. m. (L'h s'aspire, & la dernière syllabe se mouille.) Chasse. Troupe de bêtes fauves. *Ferarum agmen*. Voyez **HARDE**, c'est la même chose.

HARPAILLER. v. a. (L'h s'aspire.) Se jeter l'un sur l'autre. Après s'être querellés, ils se *harpoillèrent*. Ce mot est vieux, & étoit autrefois du style familier.

HARPAILLEUR. f. m. Vieux mot, qui signifie un gueux qui vole les gens de la campagne. *Latro, paganus*.

HARPALICE. f. f. Fille d'Harpalicus, Roi de Thrace, fut nourrie de lait de jument, dit Hygin, & accoutumée de bonne heure au maniement des armes.

HARPALUS. f. m. C'est le nom que les Astronomes donnent à la septième tache de la lune, suivant l'ordre du Catalogue du P. Riccioli. Elle est ainsi appelée d'un fameux Astronome de ce nom. La connoissance de ces taches, de leur nom & de leur place, est nécessaire dans le détail des éclipses.

HARPASE. *Harpasus*. Nom de deux rivières d'Asie, l'une dans la Carie, sur le bord de laquelle étoient les villes de Trallicon & d'Harpasa. L'autre dans l'Asie mineure: elle avoit 400 pieds de large à l'endroit où les dix mille Grecs la traversèrent à leur retour de l'expédition de Cyrus.

HARPASTE. f. m. Sorte de jeu chez les anciens. *Harpastum*. Ce jeu consistoit en ce que les Joueurs cherchoient à s'arracher les uns aux autres une balle, plus petite qu'un ballon, mais beaucoup plus grosse qu'une balle de paume. *L'harpaste* étoit un exercice très-violent, & ne convenoit qu'aux personnes les plus robustes. Voyez Octavio Ferrari, dans sa Dissertation des Bains. *De Balneis*.

HARPE. f. f. (L'h s'aspire.) C'est un instrument de Musique de figure presque triangulaire, qu'on tient debout entre les jambes pour en jouer. *Cithara*. Elle est composée de trois parties. Le corps qui fait le côté droit, est fait de huit pans de bois sur lesquels la table est posée, qui a deux ouïes ou ouvertures faites en forme de trèfle. Elle est à 78 cordes en trois rangs. Il y en a 29 dans le premier rang, qui font quatre octaves. Le second rang fait les demi-tons; & le troisième est à l'unisson du premier rang; & cette harpe s'appelle *triple*. Il y a deux rangs de chevilles qu'on appelle *boutons*, du côté droit, qui servent à tenir les cordes fermes dans leurs trous, & qui sont attachées par l'autre bout à trois rangs de chevilles posées sur le côté supérieur, qu'on appelle le *clavier*. Cet instrument se touche à vide des deux mains de la même façon en le pinçant. Son accord est semblable à celui de l'épinette, car toutes les cordes vont de demi-ton en demi-ton, & il peut approcher plus près de la parfaite justesse que celui du luth. Quelques-uns l'appellent une *épinette renversée*. On peint ordinairement une harpe entre les mains du Roi David; mais on ne trouve aucun mémoire dans l'antiquité pour prouver que la harpe des Hébreux, qu'ils appeloient *chinnor*, fût semblable à la nôtre. Et comment auroit-il pu danser devant l'Arche en jouant de la harpe, si c'eût été celle d'aujourd'hui? Il y a sur quelques médailles hébraïques de Simon Machabée, des instrumens de Musique de deux sortes; mais ils sont fort différens de la harpe, & n'ont que trois ou quatre cordes. Jouer de la harpe, toucher la harpe.

La harpe à trois rangs a été inventée par Luc Anroine Eustache, Gentilhomme Napolitain, Chambrier du Pape Paul V. Aux Molucques, ils ont des harpes dont les cordes sont de soie torsée, & qui rendent un son aussi agréable que celles d'Europe.

Sur les médailles, une ou deux harpes marquent les

les villes où Apollon étoit adoré comme chef des Muses. P. JOBERT. La harpe est le symbole naturel d'Apollon. Quand elle est entre les mains d'un Centaure, c'est Chiron, le Maître d'Achille. On fait que Mercure en fut l'inventeur, & qu'il en fit présent à Apollon. Quand elle est jointe au laurier & au cou-teau, elle marque les jeux Apollinaires. ID.

Ce mot vient du Latin *harpa*, & de l'Allemand *herp*, ou *harppf*. MÉNAGE. D'autres le dérivent du Latin *carpo*, parcequ'on touche avec les doigts les cordes d'une harpe. Ferrarius croit que ce mot vient de certains peuples, appelés en Latin *Arpi*, qui se servoient de cet instrument, & desquels les autres nations l'ont pris. Icquez le fait venir, ou du mot *harpa*, ou du mot *hearpa*, qui veulent dire la même chose; le premier dans la langue des Cimbres, le second dans celle des Anglo-Saxons : ces peuples étoient voisins, & parloient, ou la même langue, ou des dialectes de la même langue. Le Prêtre Anglois qui a écrit la vie de S. Dunstan, & qui vivoit comme lui au dixième siècle, dit c. 2, n. 12, *Sumpfit secum ex more citharam suam, quam linguâ paternâ hearpam vocamus*; ce qui semble marquer que ce nom est Anglo-Saxon. L'Auteur du jardin des racines Grecques le dérive de ἀρπη, qui veut dire faux, falx, parceque les harpes étoient courbées en faux. Ce mot semble au Père Pezron venir des Celtes, qui disent *harp* pour signifier un appui, & *harpa*, pour appuyer; parcequ'on appuie cette sorte d'instrument pour le toucher. Les armes d'Irlande sont une harpe. On dit qu'elles n'avoient pas été fixes jusqu'en 1540, que ce fut Henri VIII qui ordonna cette année-là qu'on s'en tint à la harpe.

On dit proverbialement & bassement, pour taxer un homme d'être voleur, qu'il est parent du Roi David, qu'il joue de la harpe.

HARPE. Terme de Fortification. La harpe chez les Anciens étoit une espèce de pont levis, ainsi appelé de sa ressemblance avec l'instrument de ce nom. Ce pont de Membrures appliqué perpendiculairement contre la tour, avoit, comme la harpe, des cordes qui l'abaissoient sur le mur par le moyen des poulies, & aussi-tôt des soldats sortoient de la tour pour se jeter sur les remparts par ce passage.

HARPE, en termes de Vénèrie, est la griffe d'un chien. *Falcatus unguis.*

Les Maçons appellent harpes, les pierres d'attente qu'on laisse sortir hors du mur pour servir de liaison, lorsqu'on veut les joindre à une autre muraille. *Lapis prominulus.*

On appelle aussi harpes, les pierres qui sont dans les chaînes des murs, plus larges que celles de dessus & de dessous, pour faire liaison avec le reste de la maçonnerie.

Les Naturalistes donnent le nom de harpe, à un certain coquillage bivalve qui a quelque ressemblance avec une harpe.

HARPE, se dit quelquefois dans les ateliers pour harpon, croc, main de fer. *Uncus ferreus.*

Les Poètes ont aussi donné le nom de harpe, au grand coutelas dont Mercure se servit pour tuer Argus. C'est pour cela qu'il fut surnommé *Harpidophore.*

HARPE, ÉE. adj. Terme de Chasse. Ce mot vient de harpe. On dit qu'un lévrier est bien harpé, lorsque son estomac descend fort bas, & que son ventre remonte fort haut; parceque son estomac & son ventre ainsi disposés, représentent le côté courbe d'une harpe, qui est fort large par le haut & étroit par le bas. C'est par cette même raison qu'on dit qu'il a le jarret bien harpé, par corruption, pour dire bien harpé. M. HUET, *Dissert. recueillies par M. de Tilladet.*

HARPEAU. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Marine. C'est un grappin, ou une ancre à quatre bras, qui sert dans un combat, quand on vient à l'abordage. *Harpago quadruplici unco instructus.*

HARPÉDOPHORE. adj. m. Terme de Mythologie. Nom donné à Mercure, à cause de la faux dont il

s'étoit servi pour tuer Argus. D'ἀρπη, une faux, & ἀεω, je porte.

HARPÈGEMENT, ou **ARPÈGEMENT.** f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Musique, qui se dit d'une certaine manière délicate de toucher les instrumens, comme l'orgue, le clavecin, le luth & autres, qui arrive lorsqu'en touchant un accord avec trois doigts, ils s'appliquent successivement sur les touches, ou sur les cordes avec telle promptitude, qu'il n'y paroît pourtant aucun temps ou intervalle sensible qui change la mesure. *Aptus levisque organorum tactus.*

C'est une manière de frapper successivement & rapidement tous les sons d'un accord, au lieu de les frapper à la fois & en plein. L'harpègement ôte la sécheresse & la dureté des accords frappés en plein.

HARPÉGER. v. n. Nous avons emprunté ce terme des Italiens, ainsi que celui d'harpègement. Faire des harpègemens.

HARPÉGÉ, ÉE. part.

HARPER. v. a. (L'h s'aspire.) Prendre & serrer fortement avec les mains. Se harper, se prendre, se saisir avec les mains. *Unguibus corripere.* Ces deux femmes se sont harpées, après s'être dit beaucoup d'injures. Il est populaire.

Ce verbe harper vient du Grec ἀρπάζειν, prendre.

PERIONIUS.

HARPER. vieux v. n. Jouer de la harpe. *Citharâ canere, ludere.* En ce sens, il est burlesque & peu usité. Dès le vieux temps qu'Orphée harpa. VOIT.

HARPER. v. n. Terme de Manège, qui se dit d'un cheval, quand il leve les jambes du train de derrière précipitamment & sans plier le jarret. *Posteriorum crurum alterum nimis attollere.* Quelquefois un cheval harpe de deux jambes, & quelquefois d'une seule. Il faut donner le feu à un cheval qui harpe. SOLEISEL.

HARPEUR. f. m. Joueur de harpe. Ce mot est vieux. *Citharædus.*

Là étoient harpeurs, fluteurs,
Et de moult d'instrumens jongleurs.

ROM. DE LA ROSE.

Toujours y sont cistres mélodieux,
Gentils harpeurs & menestrels joyeux. R.

Il ne faut s'en servir qu'en style burlesque & marotique.

HARPIE. f. f. (L'h s'aspire.) Monstre, oiseau fabuleux dont il n'est fait mention que chez les Poètes, qui lui donnent un visage de femme, & des pieds & des mains crochues. *Harpia.* Voyez VIRGILE au III^e de l'*Enéide*. C'est une sorte de monstre fabuleux que les Anciens regardoient comme une espèce de génie. Les Harpies étoient filles de l'Océan & de la Terre. De là vient qu'elles habitoient dans une île, dit Servius, partie en mer & partie en terre. Valérius Flaccus dit qu'elles étoient filles de Typhon. On les représentoit avec des aîles, des oreilles d'ours, un corps de vautour, un visage de filles, & des mains ou des pieds crochus. Il y avoit trois Harpies, Aëlle, Ocy-pété & Celæno, qu'Homère appelle Podargé. Hésiode, dans sa Théogonie, v. 267, n'en compte que deux, Aëlle & Ocy-pété, & il dit qu'elles sont filles de Thaumás & d'Électre, qu'elles ont des aîles, & vont comme le vent, & avec la rapidité des oiseaux. Le Zéphyre les fit mères de Balius & Xanthus, chevaux d'Achille. Phérécide écrit que les Boréades les chassèrent de la mer Egée & de celle de Sicile, & les poursuivirent jusqu'aux îles qu'on nommoit *Plotæ*, ou, comme Homère, *Calynæ*, & que depuis on appela, à cause de cela, *Strophades*. Les Harpies se retirèrent dans un antre de l'île de Crète. Voyez dans Cælius Rhodigin, L. XXIX, c. 27, les significations de ces fables, & dans Vossius, de *Idol.* L. III, c. 99.

Vossius, de *Idol.* L. III, c. 99, p. 631, croit que ce que les Anciens ont dit des Harpies, ne convient à nul autre oiseau, si bien qu'aux chauve-souris qui se voient dans le territoire de Dacien, dans la Castille d'Or, au nord de l'Amérique méridionale. Ces

animaux tuent non-seulement les volailles, mais les chiens & les chats, incommodent beaucoup les hommes par leurs piqûres; il dit même qu'elles suçent leur sang. Herrera en parle, & nous avons rapporté au mot CHAUVÉ-SOURIS, ce qu'on en dit. Mais les Anciens, comme Vossius le remarque, ne connoissoient point ces oiseaux. Il prétend donc que par ces monstres ils n'ont entendu autre chose que les vents; que c'est pour cela qu'ils ont dit qu'elles étoient filles d'Electre, qui l'étoit de l'Océan. C'est ce qu'en pensent les Scholiastes d'Apollonius, d'Hésiode & Eustathius. Leurs noms Aëlo, Ocypté & Celæno, en font encore une preuve; mais historiquement ce sont des concubines du Roi Phinée, que Calais & Zêtes, fils de Borée, c'est-à-dire, d'un Roi du Septentrion, chassèrent de la Cour. Voyez cet Auteur, de *Idol. L. III, c. 99*. Les *Harpies* étoient infatigables. On voit des *Harpies* dans l'Architecture Gothique. La *harpie* sur les médailles est le symbole de la valeur. P. JÖBERT.

On dit figurément d'une personne qui mange avidement, qu'elle mange en *Harpie*.

HARPIE, se dit de ceux qui ravissent le bien d'autrui. Les gens de chicane, les Sergens, sont de vraies *Harpies*.

On dit proverbialement d'une femme criarde & avare, que c'est une vraie *Harpie*.

Ce mot vient du Grec ἀρπυια, dérivé de ἀρπάζειν, qui signifie ravir.

On prétend, dans la Bibliothèque universelle, t. I, tirer ce mot de l'Hébreu, ארבה, *arbeh*, qui dans cette langue signifie une sauterelle. On dit que les *Harpies* que les Argonautes trouvèrent chez Phinée, n'étoient que des sauterelles.

HARPIGNER. v. a. (L'h s'aspire.) Ce mot est bas & burlesque. Il signifie quereller, battre, & ne se dit guère qu'avec le pronom personnel. *Altercari, rixari*. Ces femmes ne font que se *harpigner*.

HARPIN. C'est proprement le croc dont se servent les bateliers pour accrocher leurs bateaux à d'autres, ou aux piles des ponts, quand ils remontent, ou pour les pousser dans les lieux où les eaux sont basses. Dans le Lyonnais ils les nomment *harpis*.

HARPOCRATE. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un faux Dieu des Egyptiens. *Harpocrates*. C'étoit le Dieu du silence. Les Egyptiens disoient qu'il étoit fils d'Isis & d'Osiris, né après la mort de son père. On dit qu'*Harpocrate* fut un Philosophe Grec, qui recommandoit fort le silence, & que c'est pour cela que les Egyptiens en firent le Dieu du silence. On a trouvé à Modène une statue d'*Harpocrate*. C'est un jeune homme nud, qui met le second doigt de sa main droite sur sa bouche, & qui de sa main gauche qui pend, tient une corne d'abondance pleine de fruits, entre lesquels paroît sur-tout une pomme de pin. On offroit à *Harpocrate* des lentilles, & les prémices des légumes. Le pêcher lui étoit consacré, parceque ses feuilles ont la figure d'une langue, & son fruit celle d'un cœur. Voyez Natalis Comes, Roslaus, *Mystagog.* & les Images des Dieux de Cartari. On voit dans les Cabinets des Curieux plusieurs pierres gravées qui représentent ce Dieu. On ne l'oublie point non plus dans les figures Panthées, témoin celle que l'on a donnée dans les *Mem. de Tr. 1715, p. 1258*. On le reconnoît à son doigt qui a sur les lèvres. Quelquefois il est debout, quelquefois assis sur une fleur de *lotus*. M. Spon en a donné plusieurs figures dans ses *Rech. d'Ant. Diff. VII*. D'autres fois il a le *modius*, ou boisseau, ou panier sur la tête, comme Serapis: d'autres fois il a la tête rayonnante. Il est quelquefois vêtu d'une longue robe, qui lui descend jusqu'aux talons. Ailleurs il a une branche de pêcher sur la tête.

S. Augustin, de *Civit. L. XVIII, c. 5*, dit que dans tous les temples où l'on honoroit Isis & Serapis, il y avoit une statue d'*Harpocrate*, qui avoit le doigt sur ses lèvres, pour marquer que l'on fit silence; c'est-à-dire, pour avertir les Prêtres de ne point dire que ces Dieux avoient été des hommes.

Les Graveurs représentoient *Harpocrate*, le Dieu du silence & des Mystères, en différentes façons sur diverses pierres précieuses, qu'on faisoit gloire de porter au doigt, comme le remarque Pline: Déjà, dit-il, nos Romains commencent à porter dans leurs bagues *Harpocrate* & les autres Dieux Egyptiens.

Harpocrate étoit estimé fils d'Osiris & d'Isis, & parcequ'on le croyoit le Dieu du silence, on le représentoit ordinairement le doigt sur la bouche, pour faire signe de se taire, comme dit Varron, qui dit ne vouloir rien enseigner davantage de ce Dieu, de peur de violer le silence qu'il recommande. Le doigt qu'il met sur la bouche est le second doigt, appelé par les Latins *Salutaris*, dont on a coutume de se servir pour imposer silence. Apulée dit, mettez le doigt qui est proche du pouce sur la bouche, & taisez-vous. Aufone, pour recommander le silence, s'exprime ainsi.

Aut tua Sigalion Ægyptius oscula signet.

Voyez ce que dit là-dessus saint Augustin dans sa Cité de Dieu. Suidas rapporte qu'un certain Heraïcus, Egyptien, étoit né le doigt collé aux lèvres; ce qui pouvoit facilement arriver par l'imagination de quelque femme frappée de la vue des *Harpocrates*, dont on voyoit les statues dans leurs Temples & dans les places publiques. SPON.

Dans une gravure rapportée par cet Auteur, *Harpocrate* est assis sur une autruche, & porte à son revers le soleil & la lune, dont il étoit cru le fils; puisqu'Osiris & Isis, père & mère d'*Harpocrate*, étoient chez les Egyptiens ce que le soleil & la lune sont chez les autres peuples. Il y en a qui disent qu'Osiris est le même que Serapis, Bacchus, le Soleil, Jupiter & Pluton; & qu'Isis étoit aussi la même que Junon, Cérés, la Lune & Proserpine. Macrobe dans ses Saturnales, rapporte tous les Dieux à Apollon déguisé sous différens noms. Et nous pourrions dire sans trop moraliser, que les Anciens joignoient *Harpocrate*, le Dieu du silence, avec leurs autres Dieux, afin d'imposer silence à ceux qui auroient voulu soutenir que tous ces Dieux n'avoient été que des hommes mortels comme les autres hommes; ou bien pour nous apprendre que tous les Dieux qu'on adoroit étoient renfermés en un seul, qui nous impositoit silence. SPON. Les Anciens avoient souvent sur leurs cachets la figure d'*Harpocrate*, pour apprendre qu'on doit garder avec fidélité le secret des lettres. Voyez SILENCE & SIGALION.

HARPOCRATIEN, ENNE. f. m. & f. Voyez CARPOCRATIEN. Celse l'Epicurien dit que parmi les Chrétiens il y avoit des Marcelliens, ainsi nommés d'une Marcelline; des *Harpocratiens*, qui venoient de Salomé; d'autres (ou *Harpocratiens*, ou Hérétiques) qui venoient de Mariamne; d'autres enfin qui venoient de Marthe. Il est assez aisé de croire que les *Harpocratiens* sont les mêmes que les *Carpocratiens*, comme *Hildéric* & *Childéric*, *Haran* & *Carres*; mais il n'est, ni aisé, ni important de savoir ce qu'ils avoient de commun avec Salomé, Mariamne, ou Marthe, puisqu'Origène témoigne n'avoir jamais pu trouver aucun de ces hérétiques nommés par Celse. TILLEM.

HARPON. f. m. Terme de Marine. Dard attaché à une corde, avec lequel on prend des baleines & les gros poissons qui paroissent à fleur d'eau. *Harpago*. Ce *harpon* est un grand javelot forgé de fer battu, long de cinq à six pieds, ayant la pointe acérée, tranchante & triangulaire, en forme de flèche. Au bout d'en haut est gravée la marque du Harponneur, ou du Maître, auprès d'un anneau où est attachée une corde qu'on laisse filer prestement après avoir blessé la bête; car d'abord elle se tapit, & cale à fond, & au bout de la corde tient une courge sèche qui suit la baleine, & sert d'indice, ou de bonneau.

HARPON, est aussi un fer tranchant mis au bout des vergues, fait en forme d'S, pour couper à l'abordage les cables de l'ennemi. *Harpago acutus*. A Dieppe on l'appelle *cerpe*.

HARPON, se dit aussi pour main de fer. Ils font forger des mains de fer qu'ils appellent *harpons*. VAUG. Cneius Duellius les inventa, & s'en servit dans la première guerre de Carthage contre Himilcon, qui commandoit la flotte des Carthaginois.

HARPON, en termes d'Architecture, est une grosse pièce de fer, qui arrête & qui tient ferme les pans de bois d'un bâtiment de charpente. *Ferream trabis retinaculum*. Il y a des *harpons* droits & d'autres crochus, qu'on applique d'étage en étage, particulièrement aux pans de bois qui donnent sur les cours.

HARPONNER. v. a. (L'h s'aspire.) Darder avec le harpon, accrocher avec le harpon. *Harpagare*. *Harponner* une baleine. *Harponner* un marfouin.

HARPONNÉ, ÉE. part. & adj. *Harpagone ictus*. Si-tôt que la baleine se sent *harponnée*, elle s'enfoncée avec vitesse. Le marfouin *harponné* se prend aisément.

HARPONNEUR. f. m. Terme de Marine. Matelot choisi pour jeter ou lancer le harpon à la pêche de la baleine. *Qui harpagone vitur, harpagator*. Il se tient au bout de la pinasse, & commande le gouverneur aussi-bien que les rameurs. C'est lui qui lance rudement le harpon sur la tête de la baleine, en sorte qu'il perce le cuir, le lard, & entre bien avant dans la chair, ce qui fait que la baleine cale à fond; & quand elle revient en haut pour respirer, il prend l'occasion de la blesser derechef, quoiqu'elle puisse mourir à la longue du premier coup, parceque jamais le sang ne s'étanche, ni les plaies ne se consolident dans l'eau. Après cela les autres Pêcheurs s'approchent par les côtés, & lui poussent sous les bras, ou nageoires, une longue lance ferrée dans la poitrine à travers les intestins, & alors la baleine est aux abois, & fait rejaillir le sang par la fistule de l'évent: après quoi le cadavre flotte sur son lard, & les Pêcheurs touent la baleine, & la poussent à terre comme un vaisseau, ils la dépecent & la bonifient proprement, c'est-à-dire, ils en font fondre le lard sur la grève. Il y a aussi des *Harponneurs* pour d'autres poissons de mer. Si-tôt que le *Harponneur* aperçoit le ventre de l'éturgeon, qui se tourne tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, il le darde au défaut des écailles. DENIS, *Histoire de l'Amérique*.

HARPYE. Voyez **HARPIÉ**.

HARRAN ou **CHARAN**. Ville de la Turquie en Asie. *Carrha*. Elle est dans le Durbeck, sur la rivière Chabur, à vingt-quatre lieues d'Opha, du côté du sud-est. Cette ville est une des plus anciennes du monde. Elle a été Archiépiscope, & considérable; mais aujourd'hui elle est fort peu de chose. Elle est célèbre dans l'Histoire-Sainte par le séjour qu'Abraham y fit, après qu'il fut sorti d'Ur de Chaldée, & dans l'Histoire profane par la défaite des Romains, & par la mort de Crassus, leur Général. MATY.

HARRAT. f. m. Oiseau de l'Amérique. Les *Harrats* sont deux fois aussi gros que les perroquets, auxquels ils ressemblent presque en tout, jusqu'au cri; mais ils ont un plumage infiniment plus beau: car leurs ailes & leur queue, qui est fort longue, sont d'une couleur de feu si vive & si brillante, qu'on ne peut fixer la vue dessus pendant quelque temps, sans en être ébloui. LUSSAN.

HARRAVELLACOS. f. m. Nom de grosses prunes en Espagne, & particulièrement dans la Province d'Estremadura, comme qui diroit foule, ou creve-vilains. *Prunum crassum*. On les nomme ainsi, parceque c'est la plus méchante & la plus grossière de toutes les prunes. FIGUÉROA.

HARRIE, ou **HARNLAND**, ou **HARNLANDE**. Petit pays de la Suède, situé dans la Livonie, le long du Golfe de Finlande. *Harria*. Il n'y a de considérable que Rével, qui en est la ville capitale. MATY.

HART. f. m. (L'h s'aspire.) Lien fait d'osier, ou d'autre bois pliant, tortillé, dont on lie les fagots ou autre chose. *Ligneolum vinculum; lorum vimineum*. Autrefois on a dit aussi *hartelet*. On dit aussi *hare* au féminin. Les *hares* qui lient les trains de bois flotté s'appellent *rouelles*, ou *riortes*.

Ce mot vient par corruption de *éré*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *lien*.

HART, en termes de Jurisprudence, signifie la corde qui sert à étrangler un criminel condamné; d'où vient que quand on défend quelque chose sur peine de la *hart*, c'est la même chose que sur peine d'être pendu & étranglé. *Suspendii restis, laqueus*. On a défendu à ce criminel de récidiver à peine de la *hart*. On lui a enjoint de garder son ban à peine de la *hart*. Marrot, pour achever le portrait d'un valet qui l'avoit volé, dit,

*Sentant la hart à cent pas à la ronde,
Au demeurant le meilleur fils du monde.*

Cela vient de ce qu'on attachoit autrefois les criminels au gibet avec ces sortes de liens de bois menus & plians. On écrivoit autrefois *hard*, d'où vient le diminutif *hardéau*, qu'on trouve encore dans quelques Auteurs, pour signifier, ou un petit lien de fagot, ou un arbrisseau propre à faire de ces sortes de liens. *Viburnum*.

HARTENSTEIN. Nom d'une petite ville ou bourg de la Misnie. *Hartensteinum*. Ce lieu est situé dans l'Ertzgebürg, en Misnie, sur une montagne, près de la Mulde, entre la ville de Chemnitz & celle de Plawen. MATY.

HARTFORD. Voyez **HARFORD**.

HARTHALS. Montagne de Danemarck, au Jutland; près de l'Océan, où elle fait une espèce de Cap.

HARTLAND-POINT, ou la pointe d'Hartland. *Hartlandum promontorium*, anciennement *Herculis*, ou *Herculeum promontorium*. C'est un Cap d'Angleterre. Il est sur la côte septentrionale du Comté de Devon; aux confins de celui de Cornouaille, à l'entrée du golfe de la Saverne, & vis-à-vis de la petite île Lundy. MATY.

HARTZ. Nom de montagnes du Duché de Brunswick; en Basse-Saxe. *Hartii montes*, anciennement; *Melibæus mons*. Elles séparent les Chérusques des Chattes. Elles s'étendent aujourd'hui depuis la rivière de Leyne jusqu'à celle de Selke, dans la partie orientale de la Principauté de Grabenhague, dans l'occidentale de la Principauté d'Anhalt, & dans les Comtés de Reinstein & de Hohenstein. Le plus haut sommet de cette montagne, qui est entre Osterode & Wernigerode, porte le nom de Blochesberg. On voit dans ces montagnes la forêt de *Hartz-Wald*, que les Anciens appeloient *Bacenis sylvia*, ou *Semana sylvia*. MATY.

Ce mot *Hartz* étoit anciennement un nom général dont les Germains se servoient pour signifier une forêt, non pas une forêt particulière, mais quelque forêt que ce fût. Ce nom se conserve encore en Allemagne dans celui de la forêt de *Spes-Hartz*, & en quelques autres.

HARTZBOURG, autrefois **HARTESBOURG**. Ancien Château d'Allemagne, remarquable par le culte de Crodo, idole dont on trouve la description dans Schédius, de *Diis Germanis*. Ce Dieu étoit représenté comme un vieillard debout sur un poisson; de ceux qu'on nomme perche. Il étoit vêtu d'une chemise, nus pieds, avec une ceinture de lin. Il tenoit de la main droite une corbeille remplie de fruits & de fleurs, & de l'autre une roue. Le poisson sur lequel il étoit debout avoit le ventre appuyé sur une colonne. On croit assez communément que ce Dieu n'étoit que le Saturne des Latins. Saturne est la même chose que le Temps: la roue marque sa rapidité, & la corbeille fait entendre que le Temps fait éclore les fleurs & mûrir les fruits.

HARTZERODE. Nom d'un bourg du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne. *Hartzeroda*. Il est dans la Principauté d'Anhalt, sur la Selke, au midi d'Halberstadt.

HARVARD. Le Collège d'*Harvard* dans la Nouvelle Angleterre est à 42 degrés 25 minutes de latitude nord, & à 4 heures 45 minutes de longitude de Londres. *Transf. Phil. 1732, p. 57*, c'est-à-dire;

qu'il est à 298 d. 33 minutes 18 secondes de longitude.

HARUDE. f. m. & f. Nom de peuple. *Harudis.* Les *Harudes* étoient les peuples qui occupoient cette partie de la Franconie & de la Suabe où sont les Seigneurs de Bamberg, de Culmbach, d'Onspach & d'œting. **CORDEMOY.** Ils étoient sur les confins des Séquanois & des Héduens, après qu'Arioviste les eut fait passer dans les Gaules.

HARVIC ou **HARWICH.** *Harvicum.* Petite ville d'Angleterre, située à l'embouchure de la Stoure, dans le Comté d'Essex, & aux confins de celui de Suffolk, à cinq lieues de Colcester, & à trois d'Ipswiches. *Harwich* est une ville forte, & elle a un grand & bon port, où l'on s'embarque ordinairement pour passer en Hollande. **MARY.** Long. 18 d. 38 m. lat. 51 d. 55 m.

HARUPH. Nom d'un lieu qui semble avoir été dans la Tribu de Benjamin ou dans celle de Juda. *Haruph.* Les Septante l'appellent *Charaphiel.*

HARUPHITE. f. m. & f. Qui est d'Haruph. *Haruphites.* I. des Paral. XII, 5. Quelques-uns disent *Haruphien, enne.*

HARUSPICE. f. m. *Haruspex.* Sorte de Devin qui considère les entrailles des animaux, & sur-tout celles des victimes, pour y trouver des signes de ce qu'il veut connoître. C'étoit chez les Anciens un Ministre de la Religion, spécialement chargé d'examiner les entrailles des victimes pour en tirer des présages, & par-là connoître l'avenir. Cicéron, de *Divinat. L. II*, explique en quoi consiste l'*haruspice*, & en quoi il diffère de l'auspice.

Ce mot vient du Latin *Haruspex*, qui est formé de *hara* ou *haruga*: le premier de ces mots signifie un oiseau d'augure; & le second viscère, entrailles; & de *inspicio*, je regarde. Dans Festus il y a *harviga* ou *haruiga*, qu'il définit une victime dont on considéroit les viscères adhérens: sur quoi M. Dacier remarque qu'*harviga* vient de ἀγίξ, aries, d'où s'est fait *harviga*; en inférant devant l'i le digamma Eolique ἀγίξ. C'étoit donc proprement un bélier qu'on immoloit; mais ensuite il s'est dit de toutes victimes.

L'Académie écrit *Aruspice*. Suivant cette orthographe, ce mot viendrait des mots *ara* & *inspicere*, *aras inspicere*, avoir l'inspection des autels. Mais on voit assez que ce n'étoit pas là la principale fonction de ces sortes de Prêtres.

HARUSPICINE. f. f. Sorte de divination. L'art de deviner par l'inspection des entrailles des animaux offerts en sacrifice. *Haruspicina.* Voyez **HARUSPICE**, nom de ceux qui faisoient ces fonctions.

HARWATSIS. f. m. Terme de Calendrier. Nom du douzième mois des Arméniens, qui répond au mois de Décembre. On l'appelle aussi *Huetis*.

H A S.

HASAERDENARIE. f. m. Monnoie d'argent qui a cours en Perse: il vaut dix mamoudis.

HASARD. f. m. (*h* s'aspire, & le *d* ne se prononce jamais.) Il est mieux d'écrire *hasard*, avec l'Académie, & tous les bons Auteurs, que *hazard*. Il signifie, cas fortuit, ce qui arrive sans cause apparente, ou nécessaire. *Casus.* On marque seulement par-là, qu'il n'est intervenu aucune cause qui ait produit nécessairement un certain effet; mais par ignorance on attribue au *hasard* des effets qui ont une cause déterminée & nécessaire. On desire remporter l'avantage en toutes choses, & même dans les jeux de *hasard*, où il n'y a nulle adresse, parcequ'on joint à son idée celle d'heureux, & qu'il semble que la fortune ait fait choix de nous, pour nous favoriser. **LOG.** Dire que c'est le *hasard* qui a fait le monde, c'est alléguer un grand mot vide, & qui n'a point de signification: car le *hasard* qui n'est rien, est par conséquent incapable d'action. **VAL.** Un homme sage n'abandonne pas une seule action au *hasard*, ou à l'emportement de l'humeur. **S. EVR.** Toutes les parties qui compo-

sent la machine du monde, n'ont point été disposées, ni unies ensemble par un aveugle *hasard*: le *hasard* n'agit point si régulièrement. **AB. DE T.** Selon Boëce le *hasard* n'est rien, ce n'est qu'un mot vain, & sans signification. Car quel pouvoir peut avoir le *hasard*, puisque Dieu tient en ordre toutes choses? **LE CL.** Ce n'est point le *hasard* qui conduit les choses du monde; mais la fortune se règle par l'esprit des hommes. **DU RIER.**

Ce mot vient de l'Espagnol *azar*, qui signifie un as, & qui se prend aussi pour le *hasard* du dé. **MÉN.**

On personifie quelquefois le *hasard*, & on le prend pour certain être chimérique, auquel on attribue sottement les effets dont nous ne connoissons point la cause. *Casus, fortuna.* Voyez les Joueurs; ils honorent tous par un profond silence le *Hasard*, cette aveugle & farouche divinité, qui préside à leur cercle, & y décide souverainement. **LA BRUY.** Attendrai-je du *Hasard* qu'il ose me venger? **CORN.** Le *Hasard* est une idée de notre façon, elle ne subsiste que dans notre cerveau. **LE CL.** Les Anciens ont supposé le *hasard*, pour exprimer un je ne sais quoi qui agit sans règle & sans intelligence. **ID.** Voyez **FORTUNE.** C'est un grand coup du *hasard* si cette affaire réussit.

On appelle jeux de *hasard*, ceux où le *hasard* seul décide, où la réflexion, le jugement, &c. ne servent de rien, comme le passe-dix. Ces sortes de jeux sont défendus par les Ordonnances.

Dans le commerce, on appelle marchandises de *hasard*, celle qui n'est pas neuve, mais qui est encore de service.

L'on dit qu'on a trouvé un bon *hasard*, quand on a trouvé à acheter quelque chose à bon marché.

HASARD se dit aussi des biens, ou des maux qui arrivent dans le cours de la vie ou d'une affaire. *Eventus.* Ce Fermier s'est enrichi dans cette ferme; par bien des *hasards*; comme des lods & ventes, confiscations, & autres droits casuels.

HASARD se dit aussi à la Paume, lorsqu'une balle ne se réfléchit pas comme elle a de coutume, & qu'on ne peut la juger, soit par l'inégalité des carreaux, soit par autre cause. Cette balle a fait *hasard*.

HASARD signifie aussi, péril, danger. *Periculum.* Ce malade a couru *hasard* de sa vie, de sa personne, de ses biens. Votre honneur avec moi ne court point de *hasard*. **MOL.** Je veux bien courir le *hasard* de cette affaire, en courir le risque.

Il se dit plus particulièrement de la guerre, & des périls qu'on y court. Il est nourri dans les *hasards*. Il va affronter les *hasards*. Il est intrépide au milieu des *hasards*.

*Tout ce qu'affrontoit son courage,
En forçant de Namur les orgueilleux remparts,
Peignoit l'effroi sur le visage
Des généreux Guerriers, dont ce Héros partage
Les pénibles travaux, les glorieux hasards.*

DES-HOUL.

Le Dieu des *hasards*, c'est Mars le Dieu de la guerre.

Dans toutes ses acceptions le mot de *hasard* présente des évènements qui pourroient arriver autrement, ou ne point arriver du tout. Au-lieu que ceux de la *fatalité* sont nécessaires. D'ailleurs le mot de *hasard* présente l'idée d'une action faite sans dessein formé. La *fatalité* tend à un but auquel elle conduit toutes choses. Il paroît même exclure l'idée d'une cause déterminée. C'est pourquoi il est presque toujours pris dans un sens faux. Voyez encore **FORTUNE** & les articles relatifs.

Le *hasard*, dit M. l'Abbé Girard, ne forme ni ordre, ni dessein. On ne lui attribue ni connoissance, ni volonté; & ses évènements sont toujours très-incertains. La *fortune* forme des plans & des desseins;

mais fans choix ; on lui attribue une volonté fans discernement.

HASARD se dit adverbiallement en ces phrases. Je l'ai trouvé par *hasard*. J'ai dit cela à tout *hasard*. Les plus heureuses faillies de l'imagination se présentent d'elles-mêmes, & comme par *hasard*. S. EVR. Il est d'un homme prudent de flatter plutôt l'amour-propre des gens, que de se mettre au *hasard* de les offenser. ID. C'est un malheur effroyable, que de vivre au *hasard*, & de suivre témérairement les opinions que l'on a reçues sans discernement. NIC. Les hommes vivent au *hasard*, sans principes & sans réflexion. MONT. On dit absolument, *hasard* ; pour dire, il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu.

HASARD. C'est un terme de jeu de Quinquenois. On appelle *hasard*, lorsque celui qui tient le dé, amène un doublet, ou trois, ou onze, qui lui fait gagner toutes les masses nouvelles qu'il a taupées.

HASARD, se dit proverbialement en ces phrases, *hasard* à la banque ; pour dire, qu'on court le même risque que si on jouoit à la banque. On dit aussi, *hasard* sur les balais, pour se moquer de celui qui veut vendre trop cher une méchante marchandise. On dit encore, qu'il faut donner quelque chose au *hasard* ; pour dire, que la prudence humaine ne peut pas prévoir tous les accidens qui peuvent arriver, ni y donner ordre.

HASARD. Terme de Fleuriste. Par ce mot, on entend une Tulipe, qui se trouve panachée, qui ne l'étoit point l'année précédente. MORIN. Il se dit aussi d'un œillet & d'une anémone. LIGER.

HASARD DRU. Terme de Fleuriste. Tulipe incarnadin, couleur de rose incarnat, colombin & blanc d'entrée. MORIN.

HASARD ROBIN. 1. Terme de Fleuriste. Tulipe rouge, cramoisi & blanc. MORIN.

HASARD ROBIN. 2. Terme de Fleuriste. Tulipe col. gris-de-lin & blanc. MORIN.

HASARDER. v. a. (L'h s'aspire.) Risquer, mettre au hasard, exposer à la fortune. *Periculo committere*. *Hasarder* la bataille. ABL. Un homme sage ne doit rien *hasarder*, ou *hasarder* le moins qu'il peut. Il faut *hasarder* son bien & sa vie pour le salut de la patrie. Il ne faut pas *hasarder* l'honneur de son jugement, en décidant trop vite sur des choses dont nous n'avons point d'évidence. LE CL. Ils *hasardent* de lui apprendre la conduite de sa Maîtresse. BUSSI. Prudemment il ne faut point *hasarder* le présent pour l'avenir. CL. *Hasarder* sa réputation. BUSSI RAB.

*Démêlez la vertu d'avec ses apparences ;
Ne hasarder jamais votre estime trop tôt :*

MOL.

Quelques-uns dérivent ce mot de *alea*, comme étant la source de tous les hasards.

HASARDER, se dit aussi en parlant de ceux qui font des imprudences. *Periculo exponere*. Il ne faut pas s'étonner si cet homme se ruine, il *hasarde* trop. C'est un indiscret, qui *hasarde* de se faire rompre bras & jambes.

On dit aussi figurément d'un Orateur, d'un Poète ou d'un autre Ecrivain, qu'il *hasarde* un mot ; pour dire, qu'il se sert d'un mot dont l'usage n'est pas encore établi. On dit la même chose d'une phrase. *Hasarder* une proposition, la mettre en avant pour voir de quelle manière elle sera reçue. Tout est extrêmement *hasardé* dans cet Ouvrage.

On dit proverbialement, *hasarder* le paquet ; pour dire, s'abandonner au hasard, mettre au hasard quelque chose que ce soit, après avoir été long-temps incertain du parti qu'on devoit prendre. Qui ne *hasarde* rien n'a rien.

Il est aussi réciproque. Il s'est *hasardé* à lui faire cette proposition. Personne n'osa se *hasarder* à lui donner un conseil fidelle. MAUCROIX.

Souvent à marcher seul j'ose me hasarder. LA FONT.

HASARDÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe. En parlant d'une pièce de boucherie, ou d'une pièce de gibier, qu'on aura gardée long-temps pour la rendre plus tendre, ou pour lui donner plus de fumet, & qui aura commencé à prendre un goût de vieux, on dit qu'elle est *hasardée*. Gigot *hasardé*. Cette perdrix est *hasardée*.

HASARDEUSEMENT. adv. D'une manière fortuite & hasardeuse, ou dangereuse. *Periculosè*.

HASARDEUX, EUSE. adj. Celui, celle qui *hasarde* ; qui expose au hasard son bien, sa fortune, &c. *Qui in periculum conjicit, qui dat aliquid in casum*. Les Marchands *hasardeux* font banqueroute ou acquièrent de grands biens. Un soldat *hasardeux*, est celui qui ne craint point d'exposer sa vie, qui court aux plus grands hasards. C'est un Médecin trop *hasardeux* : ABL.

On l'emploie aussi comme synonyme de périlleux ; & il s'applique aux choses dans lesquelles il y a du danger. Ainsi on dit qu'un coup est *hasardeux* quand les suites peuvent en être fort dangereuses. On dit dans le même sens, *action hasardeuse*. Le mariage est un engagement trop *hasardeux*. Boileau dit en parlant des Médecins ;

Pour moi, grand ennemi de leur art hasardeux :

HASARSUHAL. Ville de la Terre-Sainte. *Hasarsuhal*. Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda, ensuite elle fut donnée à celle de Siméon. Les Septante l'appellent de plusieurs manières différentes, *Eserfoual*, *Cholascola*, *Arfola*. La Vulgate l'appelle aussi *Hasersuhal*. Voyez Jos. XV, 28, XIX, 3 ; I. des Paral. IV, 28 ; II. d'Esd. XI, 27.

HASART. Forteresse & Principauté de Syrie, dont il est parlé dans l'Histoire des Croisades.

HASBAIE. Voyez HASBAIN.

HASBAIGNE. Voyez HASBAIN.

HASBAIN ou **HASBAIE**. Le Comté d'*Hasbain* : *Hasbania*. Dans Paul Lombard, au Livre des Evêques de Metz, *Pagus Hasbaniensis* ; *Asbania*, dans la division du Royaume de Louis le Débonnaire ; *Pagus Hasbanicus*, dans les Annales de Fulde ; Charles le Chauve, dans la division du Royaume de Lothaire, *Pagus Hasbanus*. Contrée de l'Evêché de Liège, partie du Cercle de Westphalie. Ce Comté est entre la ville de Liège, & son territoire au levant ; le Condrotz au midi ; le Comté de Lootz au nord, & le Brabant au couchant. S. Tronen est la ville capitale. Autrefois ce Comté s'étendoit jusqu'à la ville de Louvain en Brabant. MATY. Les Allemands appellent ce Comté *Hajpen-gow* ; c'est-à-dire, *Hasbania Pagus* ; & nos Auteurs *Hasbaigne*, comme on écrivoit autrefois *Espaigne*, *Bretaigne*, *Allemaigne*. Aujourd'hui c'est *Harbain* ou *Hesbain* ; quelques-uns disent *Hesbaie*.

Ville en *Hasbain* ou en *Hesbain*, *villa in Hasbania*. Lieu près de Hui, entre la Meuse & le Brabant François. Quelques-uns le nomment la *Hesbaye*.

Ce nom vient du Latin *Hesbania* ; que ce pays a pris de la rivière nommée *Haspen* ou *Hespen*, qui l'arrose. HADR. DE VAL. Not. Gall. p. 242.

HASBAT. Voyez HABAT.

HASCHÉMITE. f. m. & f. Descendant ou descendante de Haschem, aïeul commun des Omniades, des Abassides & des Alides ; c'est-à-dire, de la famille de Mohomet. *Haschemita*. On donne ce nom en particulier aux Abassides. Voyez d'HERBELOT, *Bibl. orient.* p. 96 & 431.

HASCORA ou **ESCURE** ; Nom d'une Province du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Hascora*, *Escura*. Elle est entre les Provinces de Maroc, de Ducale, de Telde & le Darha. Cette Province est fort montagneuse. On y nourrit quantité de chèvres, dont la peau sert à faire de beaux marroquins, & le poil des camelots. Ses villes sont Elmadine, capitale, Tagodast, Elgimmah & Bzo. MATY. L'*Hascora* confine à la rivière de Tensifs au-dessous du mont Animmey, & à Pocc-

dent de la rivière d'Elguadilhadidqui, qui la sépare de la Province de Tedle. V. LA CROIX, *Hist. d'Afr. T. I.*
HASE. f. f. Terme de Chasse. (L'h s'aspire.) C'est ainsi qu'on nomme la femelle d'un lapin, ou d'un lièvre, qui porte, ou qui a porté. *Cuniculus femina.*

Ce mot vient de l'Allemand *ein hase*, qui signifie un lièvre mâle ou femelle. MÉNAGE; ou de l'Arabe *hazaz*, qui signifie un lièvre.

On appelle figurément & par mépris une vieille femme, vieille *hase*.

HASEKI. f. f. Nom que portent celles des Concubines du Sultan qui ont eu l'honneur de le recevoir dans leurs bras. Elles ont un appartement séparé dans le ferrail, où elles sont traitées avec beaucoup plus de distinction que les autres. Elles jouissent du privilège d'aller voir le Sultan quand il leur plaît.

HASELAC. Ancienne Abbaye de France, au Diocèse de Strasbourg, à deux lieues de Molsheim, fondée par Dagobert, Roi d'Austrasie.

HASELFELT, HASELFELD. Bourg de la Basse-Saxe. *Haselfelta, Haselfelda.* Il est dans le Comté de Reinstein, aux confins de la Principauté d'Anhalt, entre la ville de Northauson & celle d'Halberstat. **MATY.**

HASLI. (pays de) Le Val-Hasel, ou le Haslethal, est un petit pays de Suisse, au Canton de Berne, dont il est la dernière partie. On y sème au printemps, & en trois mois au plus tard on moissonne.

HASÉLO ou **HASÉLOË.** Petite île du Danemarck. *Hafeloa, Hafelina.* Elle est située dans le Cattégat, à quelques lieues de la côte septentrionale de l'île de Zélande. L'île d'*Hafélo* est fort dangereuse, à cause des bancs de sable dont elle est environnée de tous côtés. **MATY.**

HASENCALE ou **CALICALA.** Ville de la Turquie, en Asie. *Calicala.* Elle est dans la Turcomanie, entre la ville de Cars, & le lac de Van, près de la source du Ross. **MATY.**

HASERIM. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Haserim.* Deut. II, 23. Les Septante la nomment *Aferoth*, & par conséquent c'est celle dont il est parlé, Jos. XII, 8. Saint Jérôme dit que les autres peuples appeloient *Aferoth* les lieux que les Hébreux nommoient *Haserim*. Ces deux mots en effet sont la même chose, tous deux pluriels dans les langues originales, & ne diffèrent que par la terminaison, qui est masculine dans *Haserim*, & féminine dans *Haseroth*. *Haserim* étoit une ville située sur les montagnes de Saïr à la frontière méridionale de la Terre-Sainte & de la Tribu de Juda, entre l'Egypte & cette Tribu. Le P. Lubin conjecture que c'est Azote, mais sans raison.

HASÉROTH. Nom de lieu dans l'Écriture. *Haseroth.* 1°. Voyez **HASÉRIM**. 2°. C'est le lieu du quatorzième campement des Israélites, situé dans le désert de Pharan. Nomb. XI, 34. On y trouvoit beaucoup d'or, qu'apparemment les torrens entraînoient.

HASERSUAL. Voyez **HASARSUHAL**.

HASERSUSA ou **HASERSUSIM.** Ville de la Terre-Sainte. *Hasersusa, Hasersusim.* Elle se nommoit autrement *Sensenna*. Elle fut d'abord donnée à la Tribu de Juda, puis elle en fut démembrée, & passa à celle de Siméon. Confrontez Jos. XV, 31, & XIX, 5. I. des Paral. IV, 31.

HASFURT ou **HASTFURT.** Nom d'une petite ville ou bourg du Cercle de Franconie. *Hasfurtum.* Ce lieu est sur le Mein, dans l'Évêché de Wurtemberg, entre Schweinfurt & Bamberg. **MATY.**

HASMONÉEN ou **HASSAMONÉEN, ENNE.** f. m. & f. & adj. Ce nom se donne à Mathathias & à sa postérité, que l'on nomme plus communément Machabées. *Hassamonaus, Hasmonaus.* On écrit aussi le nom sans H, & l'on dit *Hasmonéens* ou *Asmonéens*. *Asmonéen* est plus ordinaire en François qu'*Assamonéen*. Les Princes *Hassamonéens* gouvernèrent le peuple Juif, & commandèrent ses armées pendant 130 ans. L'ère des *Asmonéens* n'est pourtant que de 105

ans, parcequ'elle ne commence qu'à la première année de Simon Machabée, qui est l'an 170 des Grecs, & qu'elle finit à Antigonus, qu'Hérodes I déposséda l'an des Grecs 274. Voyez **MACHABÉE**. Vitrius, *Exercit. XI, n. 29 & suiv.* Ce sont les Juifs qui donnent ce nom à la famille de Mathathias. Il est Hébreu, חשמן, *Hhaschman*, qui signifie, un Grand, un Seigneur, *Optimas, Magnas*, חשמיים, *Optimates, Magnates*. Les Rabbins appellent ainsi maintenant les Cardinaux de l'Eglise Romaine.

HASNA ou **CHASNA.** f. m. Terme de Relation. Trésor du Grand-Seigneur. *Ærarium Imperatoris Turcici.* Le *Hafna*, ou Trésor, est dans le premier appartement. L'on y met tous les ans six cens mille sequins, que l'Egypte rend au Grand-Seigneur toutes charges payées: & outre cela s'il reste quelque chose au bout de l'an dans le premier Trésor qui est à la Cour du Divan, on l'apporte en celui-ci, dont l'*Hafnadarbafchi* ou Trésorier du Ferrail, a une clef, & le Grand-Seigneur une autre. D. C.

HASNADARBASCHI. f. m. Voyez **CHASNATABASSI**. D. C. dans son voyage du Levant, fait en 1621, par ordre du Roi, écrit *Hafnadarbafchi*. Cependant c'est un *Kcf* en Arabe.

HASN-EL-TAF. Nom d'une ville de Perse. *Hafneltaffa.* Les Géographes Persiens la placent à 72 d. 32 m. de longitude, & à 34 d. 40 m. de latitude. *Hafn-el-taf* veut dire, le centre de la beauté; mais cette ville répond mal à un si beau nom. **TAVERNIER.**

HASNON. Nom d'un ancien village & d'un monastère fondé il y a plus de mille ans, sur la Scarpe, dans l'Artois. *Hasnonium, Hasno; Hasnonienfe monasterium.* *Hasnon* fut d'abord de l'Artois, ensuite il fut attribué au Hainaut. **HADR. DE VALOIS. Not. Gall. p. 242.** *Hasnon* est placé sur le bord méridional de la Scarpe, dans la contrée d'Ostervant au sud-ouest de S. Amand.

HASPAHAM. Voyez **ISPAHAN**.

HASPEN. Voyez **HASPAIN**.

HASPEN-GOW. Voyez **HASPAIN**.

HASPEN ou **HESPEN.** Petite rivière des Pays-Bas; dans le Comté d'*Hasbain*, auquel eile a donné le nom. *Hasba, Hasbana, Haspinga.* Elle coule entre Tillemont & Landen, & arrose *Neer-Hespen, Cishasba, & Ouern-Hespan, Transhasba*, auxquels elle donne ces noms. **HADR. DE VAL. Not. Gall. p. 242.**

HASSART. f. m. Espèce de hache qui a le tranchant arrondi. On le dit aussi des grandes serpes.

HASSE-BROUCK. Petite ville des Pays-Bas, dans la Châtellenie de Cassel. Elle est démantelée.

HASSEK. Ville de l'Arabie Heureuse, sur la mer, vis-à-vis de Zocotora.

HASSELT. Nom d'une petite ville fortifiée. *Hasseletum.* Elle est dans l'Overissel, une des Provinces-Unies des Pays-Bas, entre Zwol & Swartefvis, sur le Vecht. **MATY.**

HASSELT. Autre petite ville du Cercle de Westphalie. *Hasseletum.* Elle est dans l'Évêché de Liège, sur la rivière de Démer, au couchant de Maftrich.

HASSÉMON ou **ASÉMONA.** 1°. Nom d'un lieu de l'Arabie déserte, où les Israélites campèrent. *Nomb. XXXIII, 29.* 2°. Ville de la Tribu de Juda, sur la frontière méridionale, du côté du couchant, sur le chemin d'Egypte. Voyez *Jos. XV, 5, 27; Nomb. XXXIV, 4, 5.*

HASSIDÉEN, ASIDÉEN, ENNE. f. m. & f. & adj. *Hafideus, Assideus.* Ce nom se trouve deux fois dans le premier livre des Machabées, & une fois dans le second, I. *Machab. II, 42; VII, 13, & II. Machab. XIV, 6.* Lyranus a tiré ce nom du mot Latin *Assiduus*, assidu; & a crû qu'on nommoit ainsi parmi les Juifs ceux qui s'occupoient assidûment au service de Dieu; c'est une erreur ridicule. Le Jésuite Serarius, & le Calviniste Druhus, qui ont beaucoup écrit l'un contre l'autre sur ce mot, conviennent pourtant tous deux que ce mot est Hébreu, qui vient

de *חסד*, bienfaisant, miséricordieux, saint, homme de bien, homme pieux. Junius, dans les notes sur le c. II du premier Livre des Machabées, prétend qu'il faut écrire *Afchidaus*, *Afchidéen*; que c'est un *Schin* en Hébreu, & qu'il vient du Chaldeen *אשד*, *Afchad*, *diffudit*. Mais, dit Drusius, c'est une faute, & cette correction est contraire à toutes les éditions & les manuscrits.

La difficulté est de savoir quels étoient ces *Hassidéens*. Drusius prétend que les *Hassidéens* étoient les Pharisiens. Sa raison est que Gorionides, L. IV, c. 29, appelle indifféremment Pharisiens ou *Hassidéens*, ceux qu'il nomme les Sages d'Israël. Serrarius soutient que Gorionides distinguoit les *Affidéens* des Pharisiens; Drusius changea ensuite de sentiment, & dit que ce que l'écriture appelloit *Affidéens*, c'étoit en général tous les gens de bien; que ce n'étoit point un nom propre, ni de secte. Serrarius a toujours prétendu au contraire que c'est un nom de secte, & que les *Affidéens* sont les mêmes que les Esséniens. Scaliger a dit tantôt que les *Affidéens* étoient assez semblables aux Esséniens, & tantôt que ce nom se prenoit en deux sens, pour un nom de secte, & en général pour les gens de bien. Scaliger a cru aussi que la secte des *Affidéens* avoit commencé au temps d'Esdras. Ailleurs il dit qu'elle avoit été instituée par Jérémie.

Serrarius au contraire a prouvé que les *Affidéens* sont les mêmes que les Esséniens, & les Esséniens probablement les mêmes que les Réchabites. Le commun des Interprètes suit ce sentiment. Quant au temps qu'ils ont commencé, il croit que ce qu'on peut en dire de mieux, c'est que depuis l'entrée des Israélites dans la Terre-Promise, il y en a toujours eu, tantôt plus, tantôt moins, & avec des changemens de temps en temps dans leurs coutumes & manière de vivre; que ce sont eux qu'on appelle Cinéens dans le premier ch. du L. des Juges. Que *Rechab* & *Hafid* sont synonymes; que les changemens qu'il y eut dans leur manière de vivre, firent cependant comme deux espèces d'*Hafidéens*, les anciens & les nouveaux; que ce furent les nouveaux qui portèrent le nom de Réchabites, que Jérémie leur donne, chap. XXXV, 2, 3, 5, 18. Voyez cet Auteur, dans son *Triharestum*, L. III, c. 7 & 9, & dans son *Minerval*. L. V, c. 9, 10, 11, & DRUSIUS, de *Hafidais*.

Du reste, l'origine de ce nom demande qu'on l'écrive par une *H*, *Hafidéen*. C'est même en Hébreu une double aspiration *חַסִּיד*, *Hhafid*; mais parce que les Grecs & la Vulgate l'écrivent sans aspiration, on n'y met ordinairement point d'*H* en notre langue.

HASSIOPORTO. Voyez PALATIA.

HAST. f. m. (L'*h* s'aspire & l'*s* se prononce.) Vieux mot, qui signifioit autrefois toute sorte d'arme offensive qui avoit un long bois ou manche. *Hastile*. Les piques, les haliebardes, pertuisanes, javelines, sont armes de *hast*.

Ce mot vient du Latin *hasta*. En quelques Provinces, on appelle une broche une *haste*; & on appelle encore *contre-hastiers*, les chenets qui portent les broches. Voyez HÂTE.

HASTAIRE. f. m. Terme de Milice Romaine. *Hastarius*. Louis XIV a employé ce mot dans ses Remarques sur la guerre de César contre les Suisses, lorsqu'il dit, les Princes se mettoient flanc à flanc des *Hastaires*.

HASTE. f. f. Terme d'Histoire ancienne, la même chose que pique. Bâton garni à son extrémité d'un fer pointu. Il y en avoit à manche long, avec lesquelles on pointoit, & d'autres à manche court, qu'on lançoit.

La Légion Romaine, quant à l'Infanterie, étoit composée de trois corps, des *Hastaires*, des *Princes* & des *Triaires*. Les *Hastaires*, ainsi nommés, parce qu'ils étoient armés de *hastes* ou piques, formoient la première ligne; les *Princes* la seconde, & les *Triaires* la troisième. On choisissoit pour les *Hastaires*, les jeunes gens; les *Princes* étoient plus robus-

tes; les *Triaires* étoient composés des plus expérimentés. Outre ces trois corps, il y avoit dans chaque Légion des *Vélites*, ou Soldats armés à la légère, lesquels ne faisoient pas un corps séparé, mais étoient répandus dans les trois autres, & servoient à escarmoucher hors des rangs. On choisissoit pour les *Vélites*, les plus agiles.

HASTE. Terme de Médaille. L'*s* se prononce. *Hasta*. La *haste* est un javelot sans fer, ou plutôt un ancien sceptre plus long que les ordinaires, qui convient à toutes les Dées. Il marque la bonté des Dieux & la conduite de leur providence, également douce & efficace. Dans l'Apothéose d'Homère, représentée par Apollonius de Priène sur un marbre qui est à Rome dans le Palais des Princes Colonnes, Jupiter est représenté une *haste* à la main. MÉM. DE TRÉV.

On appelle *haste pure* sur les médailles, la *haste* qui n'est point ornée, point entourée de rameaux ou de bandelettes. *Hasta pura*.

HASTE. f. f. Terme de Marine. Pièce de bois longue, arrondie & semblable à une lance qui porte l'Étendard Royal dans la Galère Réale. La *haste* est attachée par des bandes de fer au bord de l'espale vers la guérite à la main droite de la chambre de poupe.

HASTER. f. m. Mesure de contenance, dont on se sert dans quelques villes de Flandre. Un *haster* de Gand contient 30 setiers de Paris moins $\frac{1}{6}$.

HASTER. Voyez HÂTER.

HASTEURS. Voyez HÂTEURS.

HASTING. Nom d'une petite ville d'Angleterre. *Hastinga*. Elle est sur la côte du Comté de Suffex, où elle a un bon port, à trois lieues de la ville de Raye, du côté du couchant. C'est à *Hasting* que Guillaume le Conquérant vainquit Harald, Roi d'Angleterre, qui y fut tué l'an 1066. MATY. Long. 18 d. 12 m. lat. 50 d. 44 m.

H A T.

HÂTE. f. f. (L'*h* s'aspire, ainsi que dans tous les dérivés.) Terme synonyme de promptitude, qui signifie proprement, accélération de mouvement. *Festinitio*. Souvent en faisant les choses avec *hâte*, on ne fait rien de bien. On dit avoir *hâte*, être pressé de faire quelque chose. Les gens chauds & impétueux ont toujours *hâte*; rien n'est si ordinaire que la paresse d'examiner le fond des affaires, & une *hâte* indiscrette d'en juger. S. RÉAL.

HÂTE se dit adverbialement en ces phrases. Il a envoyé en *hâte* un courrier, pour dire, diligemment. Ils se retirent en *hâte* vers la ville. ABLANC. C'est-à-dire, avec précipitation.

Un Comédien fait à la *hâte*. ID. Les marchandises de balle sont faites à la *hâte*.

HÂTE, en plusieurs Provinces, se dit d'une certaine mesure de pré, qui est de 30 pas, qui vient, selon Du Cange, de *hasta*, ou du bâton avec lequel on les mesuroit: d'où vient qu'on disoit autrefois, donner de la *hâte*, pour dire, donner du bâton pour faire avancer; & c'est de-là, à ce que prétendent quelques Auteurs, que vient le mot de *hâte* signifiant *diligence*.

HÂTE, dans quelques Provinces, c'est le nom qu'on donne au foie de cochon dont on fait des *hâtereaux*.

HÂTE se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est de Lagni, qu'il n'a pas *hâte*, pour dire, qu'il est mou & paresseux. On dit qu'un Gentilhomme, qu'une Demoiselle sont faits à la *hâte*, pour dire qu'ils n'ont aucune noblesse, qu'ils n'en ont que l'apparence ou les habits. On dit aussi à un homme impatient, qui fait l'empresé, si vous avez *hâte*, courez devant.

HÂTE. Veru. Ce mot signifioit autrefois *broche*; mais en ce sens il est hors d'usage à Paris, où l'on dit *broche*: il n'y a que le peuple qui dise en quelques endroits *hâte*. Voyez HAST.

HÂTER. v. a. (dans lequel l'*h* s'aspire.) Presser, accélérer. *Urgere*, *properare*. *Hâter* son départ. *Hâtez* votre retour. *Hâter* le courrier. Nous voudrions bien *hâter* la lenteur de la colère de Dieu sur nos ennemis. NIC. Le Prince, quand il s'agit de multiplier

ou de *hâter* ses bienfaits, ne souffre ni détours, ni lenteurs. TOUR. Cette mauvaise nouvelle *hâta* ses destinées. H. S. de M. La foi vive du Catéchumène *hâta* son baptême. BOUH.

☞ **HÂTER**, faire dépêcher. *Hâter* le souper, *hâter* les ouvriers, *hâter* la besogne.

☞ En Jardinage, *hâter* les fruits, en avancer la maturité. Les cloches qu'on met sur les melons, en *hâtent* la maturité. Le soin qu'on prend de la culture des arbres, *hâte* les fruits.

☞ On dit dans le même sens, qu'un remède a *hâté* la mort d'un malade; qu'un évènement malheureux a *hâté* la banqueroute d'un Marchand. Il se joint aussi avec le pronom personnel. *Hâtez-vous* de partir. On ne se *hâte* point d'annoncer de mauvaises nouvelles. *Hâtez-vous* lentement, *festina lentè*; ne faites rien avec précipitation.

Ce mot vient de l'Allemand *hasten*, qui signifie la même chose. D'autres le dérivent du Latin *acilitare*, ou de *adstare* ou *instare*, ou du mot Celtique *hasta*. L'Allemand *hasten*, *hâter*, aller vite, est un mot tiré du Celtique *hasta*. PEZRON.

On dit proverbialement, qu'on *hâtera* bien d'aller quelqu'un; pour dire qu'on lui fera une forte réprimande sur quelque faute qu'il a faite, qu'on lui fera bien faire son devoir par les menaces, par les châtimens. On dit aussi qu'un homme ne gagnera pas la pleurésie à force de se *hâter*, quand il va lentement en besogne.

On dit au Manège, *hâtez, hâtez*, lorsqu'un Ecolier fait manier un cheval sur les voltes, & que l'Ecuyer veut obliger l'Ecolier à tourner la main plus vite du côté qu'il manie.

☞ On dit, en termes de Chasse, que le cerf *hâte* son erre, quand il fuit fort vite.

HÂTÉ, ÉE. part. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. *Festinus, acceleratus*. On dit, outre cela, que la saison est un peu *hâtée*, pour dire qu'elle est avancée.

HÂTÉ, ÉE, signifie quelquefois, qui hâte. Il est extrêmement *hâté*, elle est extrêmement *hâtée*.

HATEMUTZLI. f. m. Terme de Calendrier. Nom du 15^e mois des Mexicains; il répond à une partie de Novembre.

HÂTEREAU. f. m. Vieux mot. Ménage croit que ce sont les parties d'un animal, lesquelles sont proches du cou. D'autres disent que ce mot signifie le cou lui-même, & ils fondent leur opinion sur ce que le mot de *hasterel* signifie toujours le cou dans nos vieux livres. *Collum, jugulum, cervix*.

HÂTEREAU. Terme de Traiteur, de Cuisinier. Ragoût qui se fait avec des tranches de foie, qu'on saupoudre de poivre, & qu'on couvre de brins de persil, ensuite on les met sur un gril à un bon brasier; on les y laisse jusqu'à ce qu'elles soient bien grillées, & médiocrement cuites, puis on les sale & on les mange de broc en bouche.

Il y en a qui dérivent ce mot de *hâtereau*, de celui de *hâter*, parcequ'on se hâte de manger les viandes qui entrent dans la composition des *hâtereaux*, lesquelles se corrompent aisément, & ne peuvent se garder long-temps.

HÂTEREL. f. m. Vieux mot, qui signifie le cou. *Collum, jugulum, cervix*.

Ce mot a la même origine que celui de *hâtereau*. Voyez ce mot.

HÂTEUR. f. m. (L'h s'aspire.) Officier chez le Roi qui sert aux cuisines, qui a soin du rôti, & de livrer les viandes rôties, comme le Potager, les potages, & les Pâtisseries, la pâtisserie. *Cui assa cura sunt*.

Quelques-uns disent que ce nom vient de ce qu'ils ont soin des *hâtiers* ou broches.

Il y a aussi des *Hâteurs* préposés dans les ateliers, pour faire travailler les Maçons, les Manœuvres, &c. on les appelle aussi *Chasséavans*. *Instantes operariis præfecti*.

HÂTIER. f. m. (L'h s'aspire.) Vieux mot, qui signifioit un grand chenet à plusieurs crans, où l'on mettoit plusieurs broches ensemble les unes sur les au-

tres. *Affarius capreolus*. On disoit aussi *contre-hâtiers*, & même ce dernier a un peu plus d'usage.

HÂTIF, IVE. adj. (L'h s'aspire.) Précocité qui vient de bonne heure, ou avant le temps ordinaire. On le dit de tout fruit qui parvient à l'état où l'on peut en faire usage, avant ceux des plantes d'une même espèce. *Properus, prapropus, praxox*. On fait, par art, des pois & des fruits *hâtifs*, quand on prend le soin de les faire mûrir plutôt que les autres de même espèce; des pois *hâtifs*, des cerises *hâtives*. LIGER. Un potager où il ne manque rien, tant pour avoir du *hâtif* & du tardif, que pour l'abondance du milieu des saisons. LA QUINT. Les terres meubles n'ont pas de peine à être échauffées des rayons du soleil, & par conséquent à être *hâtives* dans leurs productions. LA QUINT.

On dit figurément, que l'esprit d'un enfant est trop *hâtif*, quand sa raison, son esprit commencent à paroître avant l'âge ordinaire. Les esprits *hâtifs* ne sont pas ceux qui réussissent le mieux dans la suite.

Ce mot vient de *activus*.

HÂTILLE. f. f. (L'h s'aspire.) *Recentis suilla frustum*. Vieux terme de campagne, qui se dit en cette phrase: quand on a tué son cochon, on envoie à ses amis de la *hâtille* & du boudin, c'est-à-dire, qu'on accompagne le boudin de quelque pièce bonne à rôtir, propre à mettre au *hâtier* ou à la broche. Dans quelques Provinces on prend plus particulièrement ce mot, & on entend par ce terme les poumons, le cœur, les rognons & la rate de porc, sans y comprendre le foie qu'on appelle dans les mêmes pays du nom de *hâte*.

On dit aussi au figuré & dans le style burlesque, donner de la *hâtille* à quelqu'un, pour dire, donner des coups de bâton. Expression triviale.

HÂTIVEAU. f. m. (L'h s'aspire.) C'est le nom d'une poire hâtive. Poires de *hâtiveau*. *Pira præcocia*.

On donne aussi ce nom à une espèce de raisin précocité, qui mûrit avant les autres.

Liger ne dit ce mot, ni des poires, ni du raisin, dont on vient de parler; mais il dit seulement qu'en termes de Jardinage, ce mot signifie *pois hâtifs, pisa præcocia*, & que les Jardiniers disent: j'ai semé des *hâtiveaux* sur des ados. Il fait bon semer des *hâtiveaux*.

HÂTIVEMENT. adv. (L'h s'aspire.) D'une manière hâtive ou pressée. *Festinè*. Il est peu d'usage, & ne se dit guère que des fruits & des fleurs, qu'on hâte de mûrir, de fleurir. On a mis les melons sous la cloche, pour en avoir *hâtivement*.

HÂTIVETÉ. f. f. (L'h s'aspire.) Vieux mot, qui signifioit autrefois, diligence, avance de la maturité, précocité. *Festinatio*. Il n'est plus en usage, que lorsqu'il s'agit de fruits, de fleurs, de plantes, qui viennent avant le temps ordinaire. Il y a des fruits estimables pour leur *hâtiveté*, & d'autres pour leur tardiveté. LA QUINT.

☞ **HATO**, ou **HATOS**. Ce sont, dans l'Amérique Espagnole, des lieux destinés à nourrir les bêtes à cornes dont les cuirs & les suifs sont l'objet d'un grand commerce. Nous arrivâmes à un *Hato*, qui est une espèce de métairie où les Espagnols nourrissent du bétail. LUSSAN.

HÂTRA. Ancienne ville d'Asie, dans la Mésopotamie, selon Ammien Marcellin, *lib. 25, cap. 8*.

HATTEN. Conceil dit *Hattem* ou *Hattum*. Nom d'une ancienne petite ville des Provinces-Unies. *Hattemium*. Elle est dans le Veluwe, contrée de la Gueldre, sur l'Issel, vis-à-vis de Zwol, & entre Campen & Deventer. *MATY. Long. 23 d. 35 m. lat. 52 d. 30 m.*

HATTINGEN. Nom d'une petite ville du Cercle de Westphalie. *Hattinga*. Elle est dans le Comté de la Marck, sur la rivière de Roer, à sept lieues de Duisbourg, & un peu moins de Dusseldorp, du côté du levant. *Long. 24 d. 42 m. lat. 51 d. 17 m.*

HATTON-CHASTEAU, ou **CHASTEL**. Nom d'une petite ville du Duché de Bar, en Lorraine. *Hadonis* ou *Hattonis castrum, Haidonis castellum*. Elle est sur la

- la rivière d'Atton, à cinq lieues de Verdun, vers le sud-est. DE VAL. *Not. Gall. p. 338.* MATY.
- HATUAN. Nom d'une petite ville, mais forte. *Hatuanum.* Elle est dans la haute Hongrie, sur la rivière de Zagywa, entre Pest & Agria. MATY. *Long. 37 d. 22 m. lat. 47 d. 52 m.*
- HATUNCUQUI AY MORAY. Terme de Calendrier. Nom du sixième mois des habitans du Pérou.
- HATUR. f. m. Terme de Calendrier. Nom du troisième mois des Coptes, qui répond du moins en partie à notre mois de Novembre. Il y en a qui écrivent *hathur*, & qui le mettent l'onzième dans le Calendrier des Coptes & des Abyssins.
- HATUTE. f. f. Vieux mot. Allèchement, amorce.
- HATZFELD. Le Comté d'*Hatzfeld.* *Hatzfeldiensis Comitatus.* Ce Comté est dans la basse partie du Cercle du haut Rhin, entre le Comté de Wirgenstein & le Duché de Westphalie. Son étendue est d'environ quatre lieues de long, & deux de large : *Hatzfeld*, qui est un gros bourg défendu par un bon château, en est le lieu le plus considérable. Ce pays a ses Comtes particuliers, qui possèdent encore quelques Seigneuries en Franconie ; en Wétéravie, en Silésie. MATY. Imhoff, qui traite des Comtes d'*Hatzfeld*, dans sa Notice de l'Empire, *L. VI, c. 6*, écrit *Hatzfeld* ou *Hoxfeld*, & dit que ce lieu est sur l'Eder, que Tacite, *Annal. L. I, c. 56*, appelle *Adrana.* Rittershusius a fait la Généalogie des Comtes d'*Hatzfeld*, qu'il fait venir d'Eberhard, qui vivoit en 1296.

H A V.

- HAU, il bat l'eau. Cri de chasse, lorsque le cerf est dans l'eau.
- HAVAGE. f. m. (L'Académie écrit *avage.*) Vieux mot qui signifie un droit qu'on a de prendre sur les grains dans les marchés, autant qu'on peut en prendre avec la main. *Havagium, havadium.* Il vient apparemment du mot *havar*, qui n'est plus en usage au sens de prendre. Le Bourreau de Paris a un droit de *havage* dans les marchés ; & à cause de l'infamie de son métier, on ne lui laisse prendre qu'avec une cuiller de fer blanc, qui sert de mesure. Le Bourreau a le même droit en d'autres endroits de France, & le prend de la même manière, en marquant de craie sur le bras ceux qui ont payé ce droit. Il a été supprimé à Paris, ainsi que dans plusieurs autres villes de Province, à cause des rixes qu'il occasionnoit.
- Ce droit appartenoit anciennement au Bourreau de la ville de Pontoise ; aujourd'hui, par accommodement, il appartient à l'Hôpital-Général. *Descr. Géog. & Histor. de la haute Norm. T. II, p. 205.* En quelques lieux on a dit *havée.* Voyez ce mot.
- HAVANA. La *Havana* ou la *Havane*, ou S. Christophe de la *Havana.* *Havana, Fanum S. Christophori.* Villé de l'Amérique septentrionale. Elle est capitale de l'île de Cuba, une des grandes Antilles, & elle donne quelquefois le nom de la *Havana* à toute l'île. Elle est fortifiée & défendue par une bonne citadelle, où le Gouverneur de Cuba fait sa résidence. Sa situation est sur la côte septentrionale de l'île, vis-à-vis de la presqu'île de Tequesta, en Floride. Elle a un port fort grand & fort sûr, dont l'entrée est si étroite qu'il ne peut y entrer qu'un vaisseau de front, & est défendue par deux châteaux, qui sont situés sur ses deux bords. C'est à la *Havane* que les flottes du Roi d'Espagne se retirent, & où s'assemblent les galions & les autres vaisseaux Marchands de l'Amérique, pour venir de compagnie en Europe, vers le mois de Septembre. MATY. *Long. 296 d. 15 m. lat. 23 d. 11 m. 52 f.* Suivant M. Cassini.
- HAUBAN. f. m. Terme de Marine. Les *haubans* sont de gros cordages à trois tourons amarrés ou attachés aux barres des hunes pour affermir les mâts. Ce sont les cordes qui tiennent les mâts à droite & à gauche, & un peu de l'arrière du vaisseau. Il y en a qui écrivent *hautbans*, & d'autres écrivent *aubans.* *Funis scanforius, scanfiliis.* Ils sont attachés par bas aux v-bords à droite & à gauche. Les grands *haubans* sont

ceux des grands mâts ; & les petits *haubans*, ceux des mâts de hunes ou de perroquets. Les cordes qui servent d'échelons pour monter aux hunes le long des *haubans*, s'appellent *figures, sigulés* ou *ensléchures.* Celles qui servent à faire bander ou roidir les cordes des *haubans*, s'appellent *rides.* A la réserve du beaupré, il n'y a point de mât qui n'ait ses *haubans.* Les *haubans* de beaupré sont deux espèces de balancines qui saisissent la vergue de civadière par le milieu, au-lieu que les balancines saisissent vers les bouts. Il y a, pour tenir ce *hauban*, un cap de mouton, qui est frappé au beaupré, & l'autre est frappé à la vergue de civadière, c'est-à-dire, que ces manœuvres, au-lieu de tenir les mâts, ainsi que les autres *haubans*, sont frappées à leurs mâts ; & aident à soutenir leurs vergues. *Hauban* de voile d'étai, est la manœuvre qui tient l'arc-boutant en avant, lorsque l'on met ces sortes de voiles. *Haubans* de chaloupe, sont non-seulement ceux qui tiennent les mâts de la chaloupe lorsqu'elle est mâtée, mais aussi les cordages dont on se sert pour saisir la chaloupe, lorsqu'elle est sur le pont du vaisseau.

HAUBAN, en termes de Maçonnerie, est un cordage qu'on attache d'un côté à un engin, & de l'autre à un arrêt solide, afin de servir de contrepoids aux gros fardeaux qu'on veut élever. *Sacomaticus restis.*

HAUBAN étoit aussi une espèce de droit. Ce mot vient du Latin, *Halbannum.* L'an 1140, le Roi Louis le Jeune exempta l'Eglise de Notre-Dame des Champs du droit de *hauban*, que prenoit son Prévôt. Le *hauban* avoit cours sous le règne de Louis le Gros.

HAUBANER. v. a. C'est attacher un *hauban* à l'engin ; pour l'arrêter, & le tenir ferme, lorsqu'on monte quelque fardeau. *Sacomatico fune instruere.*

HAUBANIER. f. m. Qui est sujet au droit de *hauban*. On a écrit autrefois *haulban* & *haulbanier.*

HAUBANNIER, ou HAUT-BANNIER. f. m. Seigneur qui a droit de *hauban.* *Dynastes Summæ jurisdictionis, jus nactus edicti & sanctionis.* MONET.

HAUBANNIER, ou HAUT-BANNIER. Nom d'un ancien Officier du Roi. Le *Haut-Bannier* du Roi ne doit être contraint d'acheter le métier de friperie de Chambrier, ni de son Maire pour lui, puisqu'il s'est fait *Haut-Bannier* du Roi, & c'est de lui qu'il achète le *haut-ban.* DU TILLET, *Part. I, p. 413.* Le *Haut-Bannier* du Roi est tenu d'acheter fondit *haut-ban* du Roi ou de ses Officiers pour lui, & non d'autre ; & il est tenu d'être estager dans la banlieue de Paris, & de payer au Roi & à son Receveur pour lui, sitôt qu'il est fait *Haut-Bannier*, vingt deniers, & au Chambrier quatorze deniers ; & outre cela de payer au Roi par chacun an six sous huit deniers parisis. Et partant ledit *Haut-Bannier* peut vendre & acheter toute manière de pelletterie, vieille & nouvelle friperie, linge & linge, vieille & nouvelle, tout cuirain vieux & nouvel, par payant le tonlieu que les choses dessus dites doivent, &c. DU TILLET, *ib.* Il avoit tiré cela des anciens registres du Châtelet de Paris. Ainsi les *Haut-Banniers* du Roi étoient anciennement des Marchands privilégiés, qui avoient droit de vendre toutes sortes de vieilles hardes, en payant un certain droit au Domaine de S. M. & à son grand Chambrier.

HAUBART. f. m. Poisson.

HAUBELONNÉS. f. m. pl. Sorte de fromages qui se font en Hollande, & dont les Hollandois font un grand commerce dans le pays étranger.

HAUBEREAU, ou HOBEREAU. f. m. Le dernier est plus usité. (L'*h* s'aspire.) Oiseau de leurré qui prend de petits oiseaux. *Pygargus, Halicetus, Subbuteo.* Il est marqué sous le ventre, & a le dos & la queue noirâtres. On l'appelle aussi *salquet* ou *aubrier.* Après l'émerillon le *hobereau* est le moindre, quant à la taille, de tous les oiseaux de proie ; il est de leurré, ainsi que le faucon, le lanier & le sacre. Cet oiseau fuit volontiers les chasseurs ; d'autant que sa proie n'est autre que de petits oisillons, cochevis & alouettes, qui aiment mieux se laisser prendre à la main & manger aux chiens, que de partir ; lorsqu'ils l'ap-

perçoivent, ils se fourrent jusques entre les jambes des chevaux pour se sauver du *hobereau*, leur mortel ennemi : lorsqu'il a suivi un espace de temps les chasseurs, il s'en retourne à son bois de haute futaie, où il se perche & fait sa demeure ordinaire. Quant à sa figure, il a le bec bleu, les pieds & les jambes jaunes, les plumes de dessous les yeux fort noires : le sommet de la tête entre le noir & le fauve, deux taches blanches par-dessous le cou, le dessous de la gorge & les deux côtés des tempes roux, les manteaux bien mouchetés; le dos, la queue & les penes des ailes noires par-dessus, la queue fort bigarrée par-dessous de taches rousses tressées en travers entre les noires : le voyant voler, on apperçoit le dessous de sa queue & l'entre-deux de ses jambières rougeâtre. Aldrovand en a fait la description plus au long. La voici :

Il a le bec, dit-il, court, bleuâtre par le commencement, & noir à la fin; les narilles ovales & larges, le dessus du bec extrêmement aigu & crochu; au commencement de l'endroit où il est crochu, paroissent deux pointes, lesquelles entrent dans les deux côtés du dessous du bec, qui est aussi coupé par le bout, & de même couleur que la partie supérieure. Il a la langue large, le palais presque de couleur de corne, les yeux noirâtres, les paupières jaunâtres, les plumes du menton & des environs du bec, blanches, & cette couleur paroît au commencement & aux côtés de la tête après les tempes : ce qui est opposé au petit coin de l'œil à côté de la tête est cendré, & d'un châtain obscur tirant sur le noir. Il a une tache de même couleur, qui descend de la tête par les tempes aux côtés du gosier; il a aussi une pareille tache au commencement de l'ouverture du bec sous les yeux, qui s'étend en long aux deux côtés du gosier; le milieu du cou est environné de plumes blanches en partie, & en partie rougeâtres; tout le dos, le cou, les manteaux & la queue sont d'un jaune tirant sur le noir, mêlé d'un peu de châtain obscur, principalement au haut du dos, & à l'extrémité du cou, qui paroît jusques à la superficie; les manteaux sont toutefois plus obscurs, & toutes leurs penes en dedans, savoir, approchant du dos, sont couvertes de taches traversantes, tantôt rougeâtres, tantôt noirâtres, & ce par ordre, ainsi que toutes les dix penes de la queue, excepté seulement les deux du milieu; toutes celles de la poitrine & du ventre sont marquées par le milieu d'une tache brune & longue; par les côtés elles sont blanchâtres; les cuisses jusques au genou sont garnies de penes de couleur de rouille, semées de petites taches noirâtres: les jambes sont courtes, jaunâtres, couvertes de tablettes jusques sur les ongles; les doigts des pieds sont longs à proportion des cuisses, principalement des jambes; les ongles sont crochus, très-aigus & très-noirs; le dessous des pieds & des doigts est plein de calus : c'est ainsi qu'est décrite la femelle.

Cette espèce d'oiseau ne prend jamais sa proie qu'en volant, & jamais sur terre ni dans les arbres, ce qui est cause en partie qu'ils suivent les Veneurs qui font partir les oiseaux avec leurs chiens. Le *hobereau* est si léger, qu'il attaque le corbeau en l'air, & lui donne des atteintes.

Ce mot de *hobereau* vient de *umberellus*, diminutif de *umber*, dont les Latins se sont servis pour *spurius*. MÉNAGE. Borel le dérive de *hybrida*, p. 361. M. Huet remarque que *hobel*, en langue de Galle, signifie une espèce de faucon.

HAUBEREAU se dit figurément & ironiquement dans le discours satyrique & burlesque, d'un petit Gentilhomme de campagne : on le dit aussi de ceux qui sont apprentis, novices dans le monde. *Tyro, tyrunculus*.

Ce mot, en cette signification, vient de *hober*, mot Picard, qui, joint avec la négation, signifie *ne bouger d'un lieu*, parceque ces sortes de Gentilshommes sont casaniers, & n'ont jamais été à la guerre, ni vu le monde.

HAUBERGENIER. f. m. Celui qui fait des hauberts ou cottes de mailles. Les anciens statuts des Maîtres

Chânetiers de Paris leur donnoient la qualité de *Haubergeniens*.

HAUBERGEON. f. m. (L'h s'aspire.) Vieux mot. Diminutif de haubert. Il signifie aussi-bien que *haubert*, une cotte d'armes ou cotte de mailles. *Lorica annularis, paludamentum*; dans la basse Latinité *halbergium*. C'étoit une ancienne arme défensive en forme de cotte, qui venoit jusqu'à mi-jambes, dont les François furent inventeurs, à ce que dit Varron. Elle est faite de plusieurs petits anneaux de fer, comme hameçons accrochés ensemble. Ce mot ne se dit plus qu'en cette phrase proverbiale : maille à maille se fait le *haubergeon*, pour dire, qu'avec un travail assidu, quoique petit, on vient à bout des plus grandes choses, ou bien, qu'en faisant plusieurs petites épargnes on peut amasser beaucoup de bien.

HAUBERGIER. f. m. (L'h s'aspire.) Celui qui tient un fief de haubert, qui est obligé d'accompagner son Seigneur à la guerre en cette qualité. *Primigenia clientela beneficiarius*. Les vassaux servoient autrefois leurs Seigneurs en qualité d'Ecuyers, de *Haubergiers*, de Lanciers, d'Arbalétriers, &c.

HAUBERT. f. m. (L'h s'aspire.) C'est une cotte de mailles à manches & gorgerin, que portoient autrefois sur leurs armes les Seigneurs de *haubert*, qui tenoit lieu de haussecou, brassarts & cuissarts. *Annularis lorica*. Autrefois on écrivoit *hautbert*, *haubers*, *hauberc*.

Spelman dit que ce mot, aussi-bien que *haubergeon*, son diminutif, vient d'un vieux mot François, *hame*, *haim* ou *hameçon* & *crochet*, & de *berg*, qui étoit une armure de chaînettes de fer entrelacées, & l'une harpant l'autre. On l'a nommée aussi *alecret* & *brigantine* ou *brigandine*, parceque les voleurs s'en servoient. Nicot l'appelle aussi *écaille*, parcequ'elle étoit composée de certains ronds comme une écaille. Et enfin, on l'a appelée *jaque de maille*, qui est un *haubert* de coton. Ménage, après Béli, a réfuté l'opinion de Spelman & de Loyseau, que l'on verra dans l'article suivant. Il dit que *hauberg*, arme, vient de *al* ou *alba*, qui signifie *tout*, en Allemand, & de *bergen*, qui signifie *couvrir*. Fauchet le dérive de *albus*, à cause que les mailles de cette armure étoient blanches, polies & luisantes; & du Cange, de l'Allemand, *halsberg*, qui signifie *défense du cou*, composée de *hals*, *collum* & *berghen*, *custodire*; & ajoute qu'on a dit en la basse Latinité, *halsberga*, *albergelum*, *ausbergotum* & *osbergum*.

FIEF DE HAUBERT. Terme de Jurisprudence féodale. *Primoris beneficii clientelare prædium*. C'est le plus noble fief après ceux de dignité, & immédiatement au-dessous des Baronies. On l'appelloit aussi *Fief cheval* ou *régalien*, selon Ragueau. Ce mot vient de *haubert* ou *haut-baron*, qui devoit servir le Seigneur duquel il étoit relevant avec pleines armes ou armé de toutes pièces. De-là est venu que la cotte de mailles a été nommée *hauber* ou *haubergeon*, parceque le *Hauber*, ou Seigneur du fief, devoit en être armé. Ainsi il est arrivé que le fief de *Haubert* a été pris pour toute sorte de fief duquel le Seigneur est tenu de servir le Roi avec le *hauber* ou *haubergeon*. Voy. LOYSEAU, SPELMAN & DU CANGE. Quelques-uns distinguent le fief de *Hauber*, qui étoit tenu immédiatement du Roi avec Justice, de celui de *Haubert*, qui étoit un fief du moyen genre, non Royal, qui n'avoit pas la haute Justice unie au Fief avec le droit & jouissance des armes : desorte qu'il faut ajouter au premier la qualité de plein fief ou de plein *haubert*. On ne connoît point cette distinction en Normandie; il y a de pleins fiefs de *haubert*, qui ne relèvent point du Roi, & qui n'ont que basse Justice. Voy. l'Article 166 de la Coutume de Normandie.

Jean Bouteillier, Conseiller au Parlement de Paris; Compilateur du Livre intitulé : *La Somme rurale*, dit que *Ber* & *Baron* sont synonymes. De-là, de Saint Julien a inséré dans son Histoire de l'Antiquité & origine des Bourguignons, c. 24, que nos Anciens qui font souvent mention des haut-Barons disoient aussi *haut-Bers*; que de-là est venu le nom de fiefs de *haut-*

Bers. Il ajoute que ceux qui avoient récemment imprimé la Somme rurale de Bouteillier, avoient retranché tout ce qui concerne les différences des Seigneuries : que de-là il est arrivé que ces noms ont été ignorés & se sont corrompus; que par ignorance, de deux mots on n'en a fait qu'un; & qu'au-lieu de fief de *haut-Bert*, qui signifie relevant immédiatement du Roi, on a dit fief de *Haubert*, comme si ce mot venoit de *Haubert*, sorte d'armure, d'où vient le diminutif *auberjon*.

HAUBERT. est aussi un vieux mot François qui signifioit *haut-Baron*; car *Ber* & *Baron* étoit la même chose; & quand on disoit *Haubert*, c'étoit-à-dire haut & puissant Seigneur, comme on voit dans Villehardouin; quelques uns prétendent que c'est de-là qu'est venu le nom de Fief de *haubert*, comme on vient de le dire, parceque les anciens Barons, pour se distinguer des autres Seigneurs du Fief inférieur, s'appelèrent *hauts Bers* ou *hauts-Barons*. Selon ce sentiment qu'il seroit aisé d'appuyer de plusieurs preuves, les *hauts-Bers* étoient les vassaux immédiats. Un Fief de *haut-Ber* étoit un plein fief. Dans les registres de la Chambre des Comptes de Paris, sont des lettres du Roi Charles VII, du 12 Février 1450, dans lesquelles il est porté que Hambuy & le Ménil Serain étoient mouvans du Roi sans moyen en nature de plein fief & *haut-ber*. Le Roman de Vallé dit que Tibault le Tricheur, Comte de Champagne, étoit un des plus *hauts* Barons de France. Voyez ci-dessus **HAUBERT**.

HAUBERT-VILLIERS. Village de France, à une lieue de Paris du côté du nord. On l'appelle aussi Notre-Dame des Vertus, du nom d'une Eglise de Notre-Dame, où il s'est fait plusieurs miracles, & qui est en ce village. Du Chesne écrit *Haubervilliers*, P. I, c. 29. *Clientelare primoris beneficii Villare*, ou peut-être *Alberti villare*.

HAUBIN. f. m. Espèce d'habillement. *Gloss. sur Marot*.

HAUBIN. f. m. Voyez **HOBIN**.

HAUBITZ. f. m. Pièce d'Artillerie dont il est souvent parlé dans nos Gazettes. A la bataille de Friedbert, outre les canons, le Roi de Prusse s'empara de six *haubitx*. Le Grand-Duc a fait un gros détachement avec vingt canons, quatre mortiers & trois *haubitx*. GAZETTE.

HAUBTWYL. Bourg de Suisse dans le Haut Turgow. Il s'y fabrique quantité de toiles, qu'on envoie dans les pays étrangers.

HAUDRIETTE. f. f. Nom de Religieuse de l'Ordre de l'Assomption de Notre Dame. *Haldericeta*, *Aldericeta*, *Aldericana*. Etienne Haudry, l'un des Secrétaires de Saint Louis, l'ayant suivi à la Terre-Sainte, & ensuite étant encore allé à S. Jacques en Galice, & sa femme, Jeanne Dalone, ayant été un temps considérable sans avoir de ses nouvelles, elle s'enferma dans une maison qui lui appartenoit dans la rue de la Mortellerie à Paris, avec quelques autres femmes, s'y consacra aux exercices de piété, & fit même vœu de chasteté. Son mari, qui à son retour voulut la reprendre, n'obtint du Pape la dispense du vœu de sa femme; qu'à condition qu'il laisseroit à la maison où elle s'étoit retirée, un fonds pour y entretenir douze pauvres femmes. Il le fit, & l'on appelle ces femmes les *Haudriettes*, du nom de leur fondateur. Les statuts de ces Religieuses furent confirmés par le Cardinal de Pise, Légat du Pape Jean XXIII, l'an 1414. Ces Religieuses, dont le nombre crut, y sont appelées les Bonnes-Femmes veuves de la Maison-Dieu, ou Hôpital & Chapelle fondée par feu Etienne Haudry ou successeurs, auprès de la Grève à Paris. Cet établissement fut confirmé par plusieurs souverains Pontifes. Le Grand Aumônier est Supérieur-né de ces Hospitalières. C'est en cette qualité que le Cardinal de la Rochefoucauld les réforma. Il obtint aussi de Grégoire XV le pouvoir d'agréger cette Communauté à l'Ordre de S. Augustin, & de confirmer les nouveaux statuts qu'on avoit ajoutés aux anciens. En 1622, elles furent transportées dans la rue S. Honoré, où elles ont bâti un fort beau Mo-

nastère, & une rotonde pour Eglise, sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame, dont elles ont pris le nom, au-lieu de celui d'*Haudriettes*, qu'elles avoient conservé jusques-là. Elles sont habillées de noir avec de grandes manches, & une ceinture de laine, & portent un crucifix sur le cœur.

HÂVE. adj. m. & f. (L'h s'aspire.) Maigre, pâle, défiguré. *Pallidus*, *macie confectus*. Il ne se dit que du visage ou des yeux. Ils étoient tous *hâves* & défigurés. ABLANC. Devant la calomnie marche l'envie au visage *hâve* & aux yeux louches. ID. L'ombre de son père lui apparut avec un visage *hâve*, décharné & affreux.

HAVÉE. f. f. Vieux mot. Une poignée de quelque chose. *Manipulus*. Une poignée de laine.

HAVÉE. Droit que l'Exécuteur de la haute-justice prenoit autrefois sur les grains & denrées qui se vendoient dans les marchés de Paris. Les Abbés de Ste Geneviève avoient racheté ce droit, moyennant cinq sous de rente annuelle qu'ils lui payoient le jour de leur fête. Ce droit subsiste encore en plusieurs endroits, mais sous un autre nom. Voyez **HAVAGE**.

HAVEL. Grande rivière du Marquisat de Brandebourg, en Allemagne. *Havela*. Elle a sa source dans le Duché de Meckelbourg, où elle baigne Furstemberg, & après avoir séparé la Marche Vékerane du Comté de Rappin, elle coule dans la moyenne Marche, baignant Oranjenbourg, Spandaw, où elle reçoit la Sprèhe, Potzdan, Brandebourg, Plaw & Raténaw, & enfin Havelberg dans la Seigneurie de Pregnits, & à quelques lieues au-dessous elle se décharge dans l'Elbe. MATY.

HAVELBERG. Ville du Marquisat de Brandebourg, en Allemagne. *Havelberga*. Elle est capitale de la Seigneurie de Rappin & située sur le Havel, aux confins du Duché de Magdebourg, au nord de Stendel. *Havelberg* a un Evêché, fondé par l'Empereur Othon I; mais les peuples ayant embrassé l'hérésie de Luther, l'Evêché fut incorporé au Domaine de l'Electeur de Brandebourg l'an 1628. MATY.

HAVENEAU. f. m. Petit filet monté sur un cerceau pour prendre le poisson dans les bascules.

HAVENET. f. m. Espèce de rets dont on se sert dans l'Amirauté de Saint-Malo pour prendre le poisson plat. Il est composé de deux perches croisées qui portent à leur extrémité le filet qu'ils font ouvrir.

HAVERFORD WEST. Ville de la Grande-Bretagne, dans la Principauté de Galles.

HAVERON. f. m. (L'h s'aspire.) Sorte d'avoine sauvage, qui est velue, dont on fait des hygromètres. *Avena agrestis*.

HAVET. f. m. Vieux mot, qui veut dire crochet. *Uncus*.

*L'hostel est seur : mais on le cloue.
Pour enseigne y mis un havet.* VILLON.

*Si dit l'en que ce font les diables,
A tous leurs grans crocz & leurs chables,
A leurs ongles, à leurs havetz;
Mais tel dit ne vault deux navetz.*

R. DE LA ROSE.

Du temps de Jochim Périonius, c'est-à-dire, vers le milieu du XVI^e siècle, il se disoit encore à Paris pour signifier un instrument crochu avec lequel on tiroit la viande d'un pot ou d'une marmite. *Uncus ollaris*.

Le même Auteur dérive ce mot de ἀπην, dérivé d'ἀπαρν, qui vient d'ἀπαρξεν, prendre. Le p d'ἀπην s'est changé en v.

Ce terme est encore employé dans quelques métiers pour désigner un crochet.

HAVILA. Voyez **HÉVILATH**.

HAVIR. v. a. (L'h s'aspire.) Il ne se dit plus que dans le sens de faire cuire les viandes avec un trop grand feu qu'on donne d'abord, qui en brûle le dehors avant qu'il ait pénétré le dedans pour les bien cuire. *Extima adurere*. Le trop grand feu *havit* la viande. On a dit autrefois, *havi* de froid, pour dire saisi, *frigorè adustus*.

HAVIR. Terme d'Agriculture. On dit, ce blé est tout *havi*, c'est-à-dire, surpris de chaleur, altéré. **LIGER.** On dit au neutre & au réciproque, la viande *havit*, ne fait que se *haver* à un trop grand feu.

Ce mot vient de l'Hébreu *habbah*. **MÉN.**

Le même Auteur, dans ses Observations sur la langue François, dérive le mot de *haver* du Grec *αβειν*, qui veut dire *secher, brûler, rôtir*. C'est aussi le sentiment de quelques autres Auteurs.

HAVI, IE. part. *Aduſtus, fuſcatus*.

HAULCQUA. f. f. Sorte de milice qui servoit auprès des Soudans d'Egypte, dont Joinville parle dans l'Histoire de S. Louis. Les Chevaliers de la *Haulcqua*. Ceux que l'on appeloit de la *Haulcqua*.

HAULE. f. m. Vieux mot, qui s'est dit pour *havre*. Voyez ce mot.

HAULSAIRE. adj. Vieux mot. Superbe, hautain.

HAULTON. Nom d'un village du Comté de Chester, en Angleterre. *Haultonium*, il est entre Chester & Manchester. On croit que *Haulton* est la petite ville de la première Bretagne, que l'on nommoit anciennement *Concangium*.

HAUNET. f. m. Sorte d'arme antique.

HAVOISE. f. f. Nom de femme. *Hudoïſa*. On dit aussi *Haduis*. Geoffroy, Duc de Bretagne, épousa *Haduis* ou *Havoïse*, sœur de Richard II, Duc de Normandie. *Hist. de Bret. T. I, p. 86.*

HAVOTH-JAÏR. Les villes de Jaïr. C'étoient une trentaine de villes de la Galaaditide, dont *Jaïr*, le VIII^e des Juges des Israélites, étoit le maître. La terre de Galaad, d'où il étoit, se trouve au-delà du Jourdain. *Havoth-Jaïr, Urbes Jaïr*. Zieglerus croit que c'est la contrée appelée Chenat. *Voyez Nomb. XXXII, 41; Jug. X, 4; I Liv. des Rois, IV, 13.*

HAPOU-MAZAMET. Ville de France dans le Haut-Languedoc, au Diocèse de Lavaur.

HAVRE. f. m. (L'h s'aspire.) Port de mer. On le dit particulièrement de celui qui est fermé d'une chaîne, & qui a souvent une mole ou une jetée. *Portus*. Un *havre d'entrée*, est un port où il y a assez de fond pour y recevoir en tout temps les vaisseaux. *Havre de barre* est celui où les vaisseaux ne peuvent entrer, ni en fortir qu'avec la marée, à cause des bancs de roche ou de sable. *Havre de toutes marées* est celui où l'on peut entrer de haute & de basse mer. On appelle *havre brute* ou *crique*, un *havre* sans art. Le port de Goa est un *havre de barre*, quoique ce soit un des plus beaux ports du monde.

HAVRE DE GRÂCE. *Franciscopolis, Habulus, Portus Gratia*. Ville de France; dans la Normandie, sur l'embouchure de la Seine, à deux lieues de Harfleur, & à dix-huit de Rouen. Cette ville est fort marchande, fortifiée régulièrement, & défendue par une bonne citadelle. Son port passe pour une des merveilles de la Manche. C'est François I qui a fortifié & bâti le *Havre de Grâce*. On l'appelle simplement aussi le *Havre*. On ne fait pourquoi on lui a donné ces noms. *VAL. Not. Gall. p. 210, 211.* François I en fit une ville, à laquelle il donna pour armoiries la Salamandre de sa devise. **P. MÉNEST.**

Dom Du Pleſſis, dans sa *Descript. Géograph. & Hist. de la Haute-Norm. T. I, p. 193 & suiv.* a parlé très-amplement du *Havre de Grâce*.

Ce mot vient de *aber*, vieux mot Gaulois, qui signifie la décharge d'un fleuve dans la mer, ou dans un autre fleuve. Ce mot est aussi Breton; & Bochart prétend qu'il vient de l'Hébreu *חבאר*, *hhabar*, qui signifie *s'associer*. D'autres le dérivent de l'Allemand *hafen*, qui signifie un port. On pourroit dire aussi qu'il vient de *אבר*, *abar*, *transire*, passer, parceque les *havres* sont des lieux de passage où l'on s'embarque pour passer ailleurs. Iceux remarque dans plusieurs langues du Nord un mot qui approche de celui d'*hafen*, & qui signifie port aussi, *haven* en Anglois, *hafene* en Anglo-Saxon, *havn* ou *hofn* en Irlandois, *hoffn* en Danois. Guichart le dérive de l'Hébreu *חפן*, qui veut dire port; *hof*, étant prononcé avec une aspiration forte au commencement, & le mot Hébreu *חפן*, qui est presque la même chose que

hofn. Nous ne prétendons point au reste prendre le sentiment de Guichart, mais ajouter ce qui y a quelque rapport. L'Allemand *haven* pour *havre*, est un mot pris du Celtique *hafn*. PEZRON. D'autres dérivent ce mot de *havre*, du Latin *aura & unda*, un port à l'abri du vent. Du Cange croit qu'il vient de *habulum*, mot de la basse Latinité, qui signifie un port, qu'on appeloit autrefois *hable* ou *havle*; & que ce mot vient de l'Arabe *habala*, qui signifie *vincire, nœtere*, ou de *habl*, qui signifie cable, parceque c'est dans les ports qu'on arrête les navires avec des cables.

HAVRESAC. f. m. (L'h s'aspire.) *Saccus, facculus*. Sorte de petit sac, à l'usage principalement des fantassins, qui leur sert à mettre leur petit équipage. Il a deux courroies aux deux côtés d'en haut, qui s'attachent avec une boule ou agraffe, par le moyen desquelles il se met sur l'épaule en bandoulière, & se porte plaqué sur l'épaule.

Les Charretiers se servent d'un *havresac* pour faire manger l'avoine à leurs chevaux; les ouvriers qui vont travailler à la campagne, pour mettre leurs outils; les chasseurs pour porter leurs provisions.

HAUSSE. f. f. (L'h s'aspire.) Terme de Savetier. Morceau de cuir qu'on met à un côté d'un foulier, d'une botte. *Additamentum*. Quand un foulier est plus haut d'un côté que de l'autre, on y fait mettre une *hausse*.

Les Imprimeurs appellent aussi *Hausse*, le papier que l'on colle sur le grand tympan, pour que l'impression vienne également. *Tympani transfenna*.

HAUSSE, est aussi un terme de Luthier. C'est un petit morceau de bois sous l'archet de la viole, du violon. Une *hausse* d'archet.

HAUSSE. f. f. Terme de partisan, qui veut dire enchère. *Auctio, licitatio*. Je mettrai ma *hausse* tout d'un coup; quand il s'agit d'une adjudication. Ce mot & les suivants sont dérivés du verbe *hausser*.

HAUSSE, dans le Commerce, signifie augmentation de prix. La *hausse* des actions, des papiers publics. Suivant la judicieuse observation de M. du Tot, le cours du change est le baromètre du commerce. Les *hausses* & les *baisses* dont il est susceptible, font voir l'état du négoce dans une nation aussi manifestement que les variations du baromètre montrent l'état de l'atmosphère.

HAUSSECOL. f. m. (L'h s'aspire.) Partie de l'armure d'un homme de guerre, qu'on met alentour du cou. *Collare ferreum, vel argenteum, aut æreum*. Autrefois c'étoit une pièce de fer qui étoit bien grande par devant, & souvent ornée & ciselée. Elle tournoit aussi par derrière, & couvroit les épaules. Maintenant c'est une petite plaque de fer, ou de cuivre doré, qui sert d'ornement ou de marque pour distinguer les Officiers d'Infanterie. Il y en a aussi qui sont de fer poli, d'autres qui sont d'argent. Il y en a de ciselés, & d'autres qui sont tout lisses. Les marques des Officiers d'Infanterie sont l'épée, la pique & le *haussecol*. **GAIA.**

HAUSSEMENT. f. m. (L'h s'aspire.) Élévation de quelque chose. *Sublatio*. Le *haussement* de ce mur voisin a ôté toute la vue de cette maison. Dans ce sens on doit dire *exhaussement*, qui est une augmentation de la hauteur perpendiculaire. *Haussement* signifie proprement addition d'un degré supérieur, soit de situation, soit de force, soit d'étendue. *Haussement* de la voix, de la parole. Il vaut mieux dire élévation. Le mot de *haussement* paroît particulièrement destiné à exprimer le mouvement qu'on fait des épaules, pour marquer de l'indignation ou du mépris. Il a fait un *haussement* d'épaules qui témoignoit son mépris.

HAUSSEMENT, se dit des monnoies dont on augmente la valeur numéraire. C'est la même chose qu'augmentation. Le Parlement représenta que le *haussement* des monnoies ne pouvoit qu'être d'un grand préjudice. **M. DE POLLNITZ.**

HAUSSEPIED. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Fauconnerie. *Podocremastes*. C'est une sorte de sacre, appelé *haussepied*, parceque d'ordinaire il tient un pied

en l'air. POMEY. C'est le premier des oiseaux qui attaque le héron dans son vol. Le second s'appelle *Tombisseur* ou *Attombisseur*, & le troisième *Teneur*.

HAUSSEPIED. Terme de Chasse. C'est ainsi qu'on appelle une espèce de piège ou de lac coulant, dont on se sert pour prendre les loups.

HAUSSE-QUEUE. Voyez HOCHÉ-QUEUE.

HAUSSER. v. a. (L'h s'aspire.) Rendre plus élevé, plus grand, plus haut. *Attollere*. On a haussé d'un étage cette maison. On a haussé cette Eglise, ce jardin, qui étoient enfoncés au-dessous du rez de chaussée. *Hauffez* cette machine d'un cran.

HAUSSER. Lever en haut. *Hauffer* les bras, la jambe. Se *hauffer* sur le bout des pieds. *Hauffer* les épaules, se dit figurément pour signifier qu'on désapprouve une chose, ou qu'on en est étonné. Quand il dit cela, tout le monde haussa les épaules. Le sage voit les injustices, il en a pitié, il s'en étonne, il hausse seulement les épaules, & se tait.

HAUSSER la voix, un instrument, *voce contendere*, *attollere*. Elever d'un ou de plusieurs tons sa voix ou ses instrumens. L'Orateur hausse la voix dans les exclamations. Un Savant hausse la voix, comme prétendant avoir privilège de parler avec autorité. Il faut hauffer ce luth, cette corde d'un demi-ton. *Altius elevare*.

HAUSSER, augmenter. *Augere*. On a haussé la paie des soldats. On hausse tous les jours le prix des denrées. *Hauffer* la monnoie, en augmenter la valeur.

On dit dans un sens figuré, hauffer le cœur, hauffer le courage, *animos addere*; donner du cœur, élever le courage. Ce dernier événement, cette alliance lui a bien haussé le cœur.

HAUSSER avec le pronom personnel. S'élever. *Extollere se*. Cet homme se hausse sur le bout du pied, pour paroître plus grand. On dit que le temps se hauffe, lorsqu'il s'éclaircit, lorsque les nuages se dissipent.

HAUSSER. v. n. Augmenter par une nouvelle quantité qui survient. *Crescere*, *augeri*. La rivière hausse après les pluies, dans le temps de la fonte des neiges.

HAUSSER. Terme de Banque, de Monnoie, de Commerce. Devenir plus grand, plus considérable, augmenter de valeur. Le blé hausse tous les jours. Le change hausse, le prix du change augmente. Les actions haussent, le prix en est plus fort, par opposition à baisser.

Ce mot se trouve dans le Dict. de l'Acad. employé dans toutes les acceptions dont on vient de parler. Pour en fixer la vraie signification, nous joindrons ici les remarques de M. l'Abbé Girard, pour marquer les nuances qui le distinguent de ses synonymes.

On lève en dressant ou en mettant debout. On élève en plaçant dans un lieu ou dans un ordre éminent. On soulève en faisant perdre terre & portant en l'air. On hausse en ajoutant un degré supérieur, soit de situation, soit de force, soit d'étendue. On exhausse en augmentant la dimension perpendiculaire. Voyez ces mots.

On dit lever une échelle, élever une statue, soulever un coffre, hauffer les épaules & la voix, exhausser un bâtiment.

POURHAUSSER. v. n. Voyez AUGMENTER & CROÎTRE, BAISSER & DIMINUER.

HAUSSER UN VAISSEAU, en termes de Marine, c'est le découvrir de plus en plus quand on chasse sur lui avec vent arrière; approcher un vaisseau que l'on voit de loin, en sorte que l'on puisse mieux reconnoître sa fabrique, & quel il est. *Deprehendere*, *intueri*. On dit aussi, Hauffer les voiles.

HAUSSER. Terme d'Orfèvre. Hauffer un plat, une assiette, &c. C'est élargir une pièce en lui donnant, de la profondeur. Etendre la matière du centre à la circonférence.

HAUSSER, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un homme qui ne se hausse, ni ne se baisse; pour dire, qu'il est froid, tranquille, qu'il ne s'émeut, ni ne s'inquiète de rien. On dit aussi des gens qui font bonne chère, qu'ils haussent le temps. La salle est

pleine de Colporteurs qui haussent le temps d'importance; Dieu fait comme la Déclaration ira tantôt par les rues. MASCUR. Cette expression vient, selon quelques Auteurs, de ce que quand on est long temps à table, l'air durant ce temps-là change de disposition, & de couvert & sombre qu'il étoit, il devient clair & serein. On dit encore hauffer le coude, pour faire débauche, bien boire, parcequ'on hausse en effet le coude quand on boit.

On dit d'une chose étonnante, inconcevable, à laquelle on ne s'attendoit point, qu'elle fait hauffer les épaules. On ne trouve point que les Anciens aient eu ce geste de hauffer les épaules en signe d'admiration, de pitié, &c. Ils haussaient les mains, les bras, comme nous, & dans les mêmes vues que nous; mais on ne trouve, ni dans les Histoires, ni dans les Comédies, ces hauffemens d'épaule qui nous sont si fréquens.

HAUSSÉ, ÉE. part. & adj.

HAUSSÉ, en termes de Blason, se dit du chevron & de la fasce, quand ils sont plus hauts que leur situation ordinaire.

HAUSSIER. f. m. Grand bateau sur la rivière de Loire.

HAUSSIÈRE. Voyez HANSIÈRE.

HAUSSOIRES. f. m. pl. Palettes de bois, qui retiennent l'eau aux écluses des moulins, & qu'on lève quand on veut.

HAUT; HAUTE. adj. (L'h s'aspire.) C'est un terme relatif, qui se dit d'un corps considéré selon sa troisième dimension, ou son élévation au-dessus de l'horizon, ou rez-de-chaussée. *Altus*. Le Pic de Ténériffe passe pour la plus haute montagne du monde. Nous étions de même taille, mais il est maintenant plus haut que moi de trois doigts. Le plus haut étage d'un logis. Un appartement haut. Les Tours de Notre-Dame sont hautes de 34 toises. Cette femme porte des souliers à talons hauts.

Ce terme a un si grand nombre d'acceptions toutes différentes, qu'il est impossible de les rapprocher d'une idée générale. Nous nous contenterons de les éclaircir par des exemples.

HAUT est quelquefois synonyme de profond. *Altus*, *profundus*. L'eau est fort haute en cet endroit.

On dit dans la même acception, qu'une rivière est haute, pour dire qu'elle est plus grosse qu'à l'ordinaire. Par rapport à la mer, voyez plus bas, haut, terme de Marine.

HAUT, se dit aussi de ce qui a quelque pente. Ainsi on dit, la source d'une rivière est plus haute que son embouchure. On appelle près hauts, ceux qui ne sont pas les plus près des rivières, ou ruisseaux.

En Géographie, haut se dit des parties des Provinces qui sont les plus éloignées de la mer, à l'égard de celles qui en sont plus voisines. *Superior* & *inferior*. La haute & basse Normandie. La haute & basse Provence. Le haut & le bas Languedoc. La haute & la basse Bretagne. Le haut & bas Poitou. La haute & basse Arménie. On le dit aussi des rivières & des fleuves, en parlant des endroits de ces fleuves qui sont les plus proches de leurs sources. Le haut Rhin. Dans les pays qui sont éloignés de la mer, on se règle souvent sur le cours des rivières qui traversent ces Provinces pour distinguer la partie haute de la basse, & on appelle haut ce qui approche plus de la source de la rivière; & bas, ce qui est plus proche de l'embouchure. C'est ainsi qu'on dit le haut & le bas Maine, la haute & la basse Alsace, la haute & la basse Autriche, &c. Quelquefois on a égard aux montagnes & aux plaines: ainsi on appelle la haute Auvergne, celle qui est plus dans les montagnes; & la basse Auvergne, celle qui est dans les plaines. Ce sont là les règles générales; mais l'usage y est quelquefois entièrement opposé. Car on appelle haute Gascogne, celle qui est plus près de la mer; & basse Gascogne, celle qui en est plus éloignée: la partie de la Champagne qui est vers Rheims, s'appelle la haute Champagne; celle qui est vers Troies & Langres, s'appelle basse Champagne: l'usage le veut ainsi, & je n'en vois point d'autre raison. Voyez les noms

propres de ces Provinces. CHAMPAGNE, GASCOGNE, NORMANDIE, RHIN, &c.

On appelle le *haut* bout d'une chambre, d'une table, la place la plus honorable. Tenir le *haut* bout, prendre le *haut* bout. Être au *haut* bout d'une table. HAUT, signifie aussi élevé en pouvoir, en dignité. *Excelsus, eminens, sublimis*. Ainsi Dieu est qualifié dans l'Évangile, le *Très-haut*. Ils se présenteront devant le trône du *Très-haut*. BOURD. *Exhort. T. I, p. 185*. C'est une expression de l'Écriture, & l'un des dix noms qu'elle donne à Dieu, comme S. Jérôme l'a remarqué dans sa Lettre à Marcella. Dans la langue originale, ce nom est *עליון*, *Eliou*, qui signifie *haut*, & que les versions traduisent *Ἐξουσιος*, *Excelsus, Altissimus*, & nous le *Très-haut*. Voyez Gen. XIV, 18, 19, 20. Nomb. XXIV, 16. Deut. XXVI, 19, XXVIII, 1, XXXII, 9. Jos. XVI, 5. I des Rois, IX, 8. II Paral. VII, 21. Pseaume VII, 18, IX, 3, &c.

Sur la terre, on dit *haut* & puissant Seigneur; titre souvent accordé à des hommes bien petits.

On donne aux Etats généraux le titre de *hautes Puissances*. Voyez ÉTATS GÉNÉRAUX.

C'est à-peu-près dans ce même sens que l'on dit la *Chambre haute*, en parlant du Parlement d'Angleterre; pour dire la *Chambre des Seigneurs*, la *Chambre* où sont les Evêques & les Seigneurs, par opposition à la *Chambre basse*, c'est-à-dire, la *Chambre* où s'assemblent les Communes, ou les Députés des villes qui représentent le Tiers-Etat. Dans l'Assemblée du Clergé d'Angleterre, il y a aussi une *Chambre haute* & une *Chambre basse*. La *Chambre haute* est composée de vingt-deux Evêques, & la *Chambre basse* des Députés du Clergé. En France, nous disons Premier & Second Ordre du Clergé. Les Députés du premier Ordre sont les Prélats, Cardinaux, Archevêques, Evêques. Les Députés du second Ordre, sont les Prêtres & autres Clercs inférieurs.

HAUT, se dit aussi de tout ce qui a quelque degré de grandeur, d'excellence, d'élévation, en quelque chose que ce soit, tant en bonne qu'en mauvaise part.

Quand il est pris dans un sens odieux, il signifie ce qui est porté jusqu'à l'excès. Le jeune Roi avoit la mine *haute* & fière. FÉN. On peut être *haut* dans l'occasion avec bienséance, avoit le cœur *haut*, avec modestie. L'âme *haute* se montre par des sentimens nobles & élevés.

On dit aussi qu'un homme est *haut*, lorsqu'il a les manières orgueilleuses & arrogantes. Cet homme est dans une *haute* fortune, a poussé sa fortune au plus *haut* point. Vous êtes monté à un trop *haut* rang. La vie de ce Capitaine est pleine de *hauts* faits d'armes, de *hautes* entreprises, difficiles & périlleuses. Vous eutes l'adresse de ne placer de temps en temps que des choses simples, & pourtant fines, qui devoient la rappeler de ses *hautes* idées, si elle vous eût bien entendue. LE CH. D'H. Les personnes fières, & qui ont une *haute* idée de leur mérite, n'ont que du mépris pour le reste du genre humain. BELL. Caton avoit des Dieux les *hauts* sentimens, qu'une raison pure & une sagesse élevée, peuvent s'en former. S. EVR.

L'éclat de mes hauts faits fut mon seul partisan.
CORN.

*Vous à qui les neuf Sœurs, au milieu du repos,
Ont appris à chanter les hauts faits des Héros.*

DE SCUDERI.

Votre naissance doit vous inspirer de plus *hautes* pensées. ID. La *haute* opinion qu'on a de soi-même fait regarder l'offense qu'on a reçue comme un crime, qu'on ne peut expier. M. P.

Le sexe s'est beaucoup relâché de la *haute* sévérité dont il fait profession. BELL.

*Jeune & vaillant Héros, dont la haute sagesse
N'est pas le fruit tardif d'une lente vieillesse.* BOIL.

C'est un homme d'une *haute* piété, une Dame d'une *haute* prudence. Ce Prédicateur est dans une *haute* réputation; & au contraire, c'est un Juge qui a fait une *haute* injustice; une *haute* poltronnerie; une *haute* impudence; une *haute* sottise. Autrefois on a dit *haut* mérite, pour grand mérite.

Corneille avoit dit dans le Cid, une ardeur plus *haute*.

*Si Rodrigue est mon fils, il faut que l'amour cède,
Et qu'une ardeur plus haute à ses flammes succède.*

Une ardeur n'est point *haute*, dit Voltaire. Il eût fallu peut-être une ardeur plus noble, plus digne.

On appelle en Angletterre crime de *haute* trahison, ce que nous appelons crime de lèse-majesté, & même plusieurs autres crimes.

Au Collège, on appelle les *hautes* classes, celles où l'on enseigne la Théologie & la Philosophie. Et les Sciences qu'on y enseigne s'appellent les *hautes* études. Le Préfet des *hautes* études est celui qui a l'inspection sur ces classes, & sur ce qu'on y enseigne. Les basses classes sont pour les Humanités.

On dit qu'un homme est *haut*, pour dire qu'il est hautain, qu'il a des hauteurs, des manières orgueilleuses.

On dit qu'il est *haut* à la main, pour faire entendre qu'il est emporté, violent & qu'il use des voies de fait.

On dit aussi, qu'il est venu en *haut* appareil; pour dire, avec grand équipage, avec une grande magnificence; qu'il a pris un vol trop *haut*, quand il ne peut pas soutenir ce qu'il a entrepris.

HAUT, en termes de Musique, marque le degré des voix & des parties. On appelle un ton *haut* un son de voix, ou d'un instrument, qui est plus clair, plus aigu & plus élevé qu'un autre. Il faut chanter d'un ton plus *haut*. Il faut monter ce luth plus *haut*. Il est opposé à bas & à grave.

On dit jeter les *hauts* cris, se plaindre à *haute* voix.

On le dit aussi des parties qui se subdivisent, pour exprimer la plus élevée, la plus aiguë. *Haute-contre, haut-dessus, haute-taille*. Voyez ces mots.

On dit figurément qu'un homme le prend d'un ton trop *haut*, sur un ton *haut*, lorsqu'il parle d'une manière injurieuse & arrogante.

HAUT, se dit aussi des saveurs piquantes & relevées. *Sapor acutus*. Cette sauce est de trop *haut* gout, est trop salée, trop épicée.

On appelle proverbialement un cadet de *haut* appétit, celui qui n'est point dégouté, qui mange de tout.

HAUT, se dit figurément en choses morales & spirituelles. La raison, qui est la partie *haute* de l'âme, doit commander à la partie basse, qui est l'appétit. C'est un esprit *haut* & sublime. Cet Auteur traite des matières *hautes* & relevées.

On dit aussi qu'un Auteur a écrit du *haut* style; pour dire, qu'il s'est servi de termes nobles & magnifiques. Balzac prend le *haut* ton jusques dans les plus petites choses. BOUH. On appelle une Dame de *haut* style, une Dame de la première qualité qui vit du bel air.

HAUT, varie encore la signification suivant les autres mots, auxquels il est joint, & les termes différens des Arts. En Jurisprudence, on appelle Seigneur *Haut-Justicier*, celui qui a *haute* Justice, *haute* juridiction, puissance & connoissance des causes, tant criminelles, que civiles, dans l'étendue de son territoire. La *haute* Justice comprend aussi la moyenne & la basse Justice. Le *Haut-Justicier* succède à son sujet par suite de parens, comme le Roi aux Aubains. CHALINE. Voyez JUSTICE. Un Seigneur & Dame de *haut* parage. Voyez PARAGE. Un fief de *haut*-bert. Voyez HAUBERT.

HAUTE PRATIQUE, se dit dans les Arts, de ceux qui ont beaucoup de pratique, qui sont fort employés. Il est dans la *haute* pratique.

On appelle aussi Maître des *hautes œuvres*, l'Exécuteur de la *haute Justice*.

On appelle le Conseil d'en-haut, le Conseil où le Roi assiste & juge en personne, & dont les arrêts sont signés en commandement par un Secrétaire d'Etat. *Sanctius consilium*.

A l'Eglise, on appelle *hautes chaises*, le second rang des formes du Chœur, où se mettent les Dignités & les Prêtres. *Superiora subsellia*.

☞ *Messe haute*, une grand-Messe, une Messe que l'on chante.

En Peinture & Teinture, on appelle couleurs *hautes*, celles qui sont voyantes & claires, comme le rouge, le nacarat, le bleu, le jaune. *Color vividus, splendidus*. Et on dit qu'un homme est *haut* en couleur, lorsqu'il est échauffé, ou qu'il a le visage rouge.

En Tapiserie, on appelle *haute lice*, la plus belle des Manufactures de tapiserie. *Exquisitioris textura*. Voyez suivant l'ordre orthographique.

En fait de banque, on dit que les monnoies sont plus *hautes* en un lieu qu'en un autre; pour dire, qu'elles y sont de plus grande valeur. *Majoris pretii*.

☞ On s'en sert aussi dans le Commerce, pour désigner le prix excessif des vivres. Le blé fut très-*haut* en 1725: de même que pour désigner la valeur extraordinaire des espèces: Jamais les monnoies n'ont été si *hautes* qu'en 1720.

En termes de Vénérie, on appelle un chien de *haut nez*, un chien qui a le sentiment & l'odorat fort bon.

En Fauconnerie, on appelle *haute volerie*, celle du héron & du milan, de la grue, du canard, &c.

HAUTES fêtes; les grandes fêtes, les grandes réjouissances étoient appelées *Hautes fêtes*. C'est ainsi qu'en parle le Rôman de Guarins le Loheranes.

*Sor une table o Froment suet mangier
As Hautes fêtes, quand il sa grant cort tient.*

En fait d'impôts, on dit qu'un homme est *haut* à la taille; pour dire, qu'il est taxé à une *haute* somme, à une grosse somme.

On dit à la Rôtisserie, un chapon de *haute* graisse; pour dire, qu'il est bien gras.

A la Boucherie, on appelle *haut côté* de mouton, un carré qu'on coupe depuis le bréchet jusques sur les vertèbres du dos, qui contient les côtes du mouton.

☞ En termes de Jardinage, on dit arbre de *haute* tige.

Voyez ARBRE.

☞ HAUTE futaie. Voyez suivant l'ordre orthographique.

HAUTS lieux, dans l'Écriture-Sainte: *Excelsa*. Ce sont les endroits où l'on immoloit à Baal. Voyez SCALIGER sur Tibulle, Hérodote, les Interprètes de la sainte Écriture, &c.

En termes de Médecine, on appelle le *haut-mal*, l'épilepsie, que le peuple appelle le *mal saint Jean*, ou le *mal caduc*, parceque le cerveau est attaqué, & que les malades tombent de leur *haut*: *Morbus comitialis, herculus*. Voyez ÉPILEPSIE.

Les oiseaux sont aussi sujets au *haut-mal*, que les Fauconniers appellent épilance. L'on s'apperçoit de ce mal quand l'oiseau tombe soudainement du poing ou de la perche, & demeure quelque espace de temps comme mort, & que cela lui arrive le matin & le soir; il a les yeux clos, les paupières enflées, l'haleine puante & s'efforce d'émeutir. La cause de cette maladie vient d'une chaleur & fumée de foie, laquelle monte au cerveau & le trouble. Il faut purger l'oiseau, ou lui donner dans un peu de chair le poids de deux gros d'ancre d'Alexandrie; après faites de la poudre de lentille rousse, & prenez de la limaille de fer, bien menue autant d'un que d'autre, & de tous les deux composez-en des pilules de la grosseur d'un pois, & en faites avaler deux ou trois à l'oiseau; après tenez votre oiseau sur le poing au soleil, ou auprès du feu, jusqu'à ce qu'il ait éménti une fois ou deux, & ne le laissez qu'après-midi, & alors donnez-lui bon pât & petite gorge; ou bien faites des pilules

de poudre & de gerapigra avec du jus d'aluine, lesquelles vous donnerez à l'oiseau en sa cure, ou lui donnez de la poudre de gomme balsami & castorei avec du jus de mautustre; autrement tenez le long du jour votre oiseau en lieu obscur, & lui tenez de l'eau devant lui qui lui est nécessaire; & de nuit tenez-le à la fraîcheur, & pratiquez cela l'espace de sept ou huit jours; & parceque cette maladie est contagieuse, ne le mettez pas avec les autres oiseaux.

HAUT, en termes de Blafon, se dit de l'épée droite. *Ensis reclus*.

On dit aussi, la *haute*, la moyenné & basse Latinité; pour dire, les anciens Auteurs Latins, ceux du moyen âge & les modernes; & le *haut* & bas Empire; pour dire, les premiers & les derniers Empereurs. Les médailles du *haut* Empire, les médailles du bas Empire. Les médailles du *haut* Empire ne sont pas si belles, si bien gravées, si bien frappées que celles du bas Empire, mais souvent elles sont plus curieuses, & apprennent davantage. Le *haut* Empire commence à Jules César, ou même à Pompée; pour le bas Empire, quelques Antiquaires le commencent à Gallien, d'autres seulement à Aurélien. Voyez EMPIRE.

Il y a des Médaillistes & des Antiquaires qui disent *haut* relief, pour grand relief, en parlant des médailles dont les figures ont beaucoup de relief.

Le *haut* Allemand. C'est le langage Allemand le plus délicat & le plus poli, tel qu'on le parle en Misnie. Parceque le *haut* Allemand est plus pur, il est moins intelligible à ceux qui ne savent point l'Allemand; c'est pour cela qu'on dit en proverbe du *haut* Allemand, pour dire, une expression, une langue qu'on n'entend point.

Au Manège, on dit un cheval *haut* du devant, *haut* de talon.

On appelle l'exercice des *hautes* armes, celui de la pique, du mousquet, du drapeau, par opposition à *escrime*, qui ne se dit que de l'épée. En escrime il y a des gardes *hautes*, moyennes & basses, selon qu'elles couvrent les parties du corps, suivant les divisions qu'en font les Maîtres en fait d'armes. Voyez GARDE:

Au jeu, on appelle les *hautes* cartes, les peintures & les as; les *basses* cartes, les 2, 3, 4, 5, 6, 7, &c.

En termes de Guerre, on appelle *hauts Officiers*; les Généraux d'armées, les Lieutenans-Généraux; Maréchaux de Camp, Brigadiers, Mestres-de-Camp; Dans les corps, les *hauts* Officiers sont les Capitaines, Lieutenans, Sous-Lieutenans & Enseignes. *Majores duces*: Les bas Officiers sont qualifiés *hautes paies*, tels que sont les Sergens, Caporaux & Anspessades dans l'Infanterie, & les Sous-Brigadiers dans la Cavalerie.

HAUT APPAREIL, en termes de Chirurgie, est une manière d'extraire la pierre, qu'on appelle ainsi, parcequ'on tire la pierre par la partie supérieure de la vessie. Nicolas Franco, Chirurgien de Lauzane, est le premier qui l'ait pratiquée, elle n'est plus en usage aujourd'hui. Voyez M. DIONIS, dans son Traité des *Opérations de Chirurgie*.

En Maçonnerie, on dit les pierres du *haut* & du bas appareil, selon la hauteur dont elles sont taillées.

En termes de Marine, on appelle les vaisseaux de *haut* bord, les grands bâtimens, les vaisseaux de guerre avec lesquels on combat, à la différence des galères & des vaisseaux marchands. *Gravioris armatura navis*:

☞ On appelle *hautes* voiles, celles de lune & de perroquet.

On appelle *Haute* somme sur la mer, la dépense qui ne regarde, ni le corps du Navire, ni les loyers des hommes, ni les victuailles; mais ce qui s'emploie au nom de tous les intéressés pour l'avantage du dessein qu'on a entrepris. Le Maître du Navire en fournit un tiers, & les Marchands le surplus.

HAUTE EAU, est le vif de l'eau qui arrive deux fois le jour, la plus grande hauteur de la mer dans le flux: *Haute* marée a la même signification. *Maré exaltans*:

☞ La pleine mer, ou *haute* marée arrive deux fois par jour: mais les jours de nouvelle & pleine lune; la

mer monte plus *haut* que les autres jours : elle monte encore davantage les jours des solstices & des équinoxes.

☞ On appelle *haute mer*, *altum*. La pleine mer, aller en *haute mer*. On dit aussi que la mer est *haute*, pour dire qu'elle est agitée.

On dit encore *haute côte*. *Haute côte* & *saine*. FRÉZIER. *Haut fond*. Voyez ci-dessous.

HAUT, est aussi f. m. & se dit du sommet de quelque chose élevée. *Fastigium*, *vertex*, *summitas*. Le *haut* du bâtiment, c'est le faite. Le *haut* d'une tour, d'une montagne. Le *haut* de la page. Il y a bien du *haut* & du *bas* dans ce pays; pour dire, qu'il n'est guère uni.

HAUT, se dit aussi substantivement comme synonyme de *hauteur*. On dit qu'une maison, qu'un mur, &c. a tant de *haut*. C'est dans ce sens qu'on dit qu'un homme est tombé de son *haut*, c'est-à-dire, de toute sa hauteur; & dans un sens figuré, on dit qu'il est tombé de son *haut*, pour dire qu'il a été extrêmement surpris de quelque chose. Phrase familière.

HAUT, en termes de Marine, se dit d'un vaisseau en deux sens: 1°. les *hauts* d'un vaisseau sont les parties les plus élevées, savoir, les châteaux, les mâts, & tout ce qui est au-dessus du pont d'en-haut. 2°. Les *hauts* d'un vaisseau sont les parties qui sont hors de l'eau, & les *bas* sont les parties qui sont dans l'eau. Nous employâmes ce temps à l'arimage du navire, qui pour être trop chargé par ses *hauts*, ne portoit point la voile, &c. FRÉZIER.

HAUT ET BAS. Ces deux mots se joignent quelquefois ensemble dans le style familier, où ils se prennent dans un sens moral, pour signifier un état de constance & d'abattement qui se succèdent, une disposition de fermeté, de tranquillité, & de chagrin & d'inquiétude. En vérité les *hauts* & les *bas* des prisonniers sont incompréhensibles. BUSSY RAB. Il y a du *haut* & du *bas* dans la vie, c'est-à-dire, des biens & des maux. Cet homme a bien du *haut* & du *bas* dans sa conduite, c'est-à-dire, bien de bonnes & de mauvaises choses. Il y a bien du *haut* & du *bas* dans les ouvrages de cet Ecrivain, dans cet Auteur. On le dit aussi de l'humeur & de l'esprit. Il m'a fallu essuyer tous les *hauts* & les *bas* de son humeur pendant un an; c'est-à-dire, les caprices, les inégalités d'humeur.

HAUT ET BAS, est encore un vieux terme de Droit. Se soumettre à l'arbitrage de quelqu'un de *haut* & *bas*, c'est-à-dire, entièrement. Les titres portent de *alto* & *basso*. Connoître d'une affaire de *haut* & *bas*.

En termes de Marine, *haut* & *bas* est un commandement qu'on fait à ceux qui font mouvoir la pompe, de remuer la bringuebale *haut* & *bas*, afin que l'eau sorte avec plus de force.

En Astrologie, on appelle le *haut* du ciel, le zénith, ou point vertical opposé au *bas* du ciel, qui est le nadir, ou celui que nous avons sous nos pieds; & le *haut* du jour, le temps où le soleil est le plus ardent vers le midi. Et on dit que le soleil est *haut* sur l'horizon, qu'il est *haute* heure, quand il est proche du Méridien.

HAUT, se dit aussi figurément pour ce que les personnes ont de plus excellent, de plus élevé au-dessus des autres. *Sublimitas*. Ceux qui sont destinés à commander aux autres, doivent descendre du *haut* de leurs dignités jusqu'à leur néant, & ramener leur vie tumultueuse à une simplicité de vie Chrétienne. FLÉCH.

HAUT, s'emploie aussi adverbialement en plusieurs phrases. Il y a un Juge là-haut, ou en haut; pour dire, au ciel. Un homme du monde veut, à quelque prix que ce soit, les plaisirs d'ici-bas; un Moine les abhorre, & n'en connoît point d'autres que ceux d'en-haut. L'AB. DE LA TR. On dit qu'un homme parle fort *haut*, non-seulement à l'égard du ton de ses paroles, mais aussi pour dire qu'il parle fort hardiment, avec fermeté, qu'il se plaint & qu'il menace. On dit qu'un homme le porte *haut*; pour dire, qu'il fait l'homme de qualité, qu'il fait une grande dépense & au dessus de sa condition; qu'il fait les choses *haut* la main, avec supériorité; qu'il traite les gens de *haut* en bas, avec mépris. Le feu monte en *haut*. L'aigle

vole fort *haut*. On dit qu'un homme va par *haut* & par *bas*, lorsqu'il a un dévoiement, qu'il vomit & qu'il a le cours de ventre. On appelle danser par *haut*, faire des sauts & cabrioles en dansant. On lui a dit cela *haut* & clair; pour dire, on s'est fort bien fait entendre. On dit aussi *haut* louer; pour dire, louer hautement & avec éclat.

Si haut je veux louer Sylvie,
Que toute autre en meure d'envie. VOIT.

HAUT la main, signifie avec empire, avec autorité, avec hauteur, par force, par contrainte, avec vigueur. Il lui a fait faire *haut* la main tout ce qu'il a voulu. Vous paierez la gageure *haut* la main. Cette expression est tirée du Manège.

☞ On dit, d'un cheval qui fait des sauts & des bonds; qu'il fait des *haut* le corps; & figurément, des premiers mouvemens d'un homme à qui l'on fait des propositions qui le révoltent. Cela est familier.

☞ On dit encore figurément & familièrement, faire *haut* le pied, s'enfuit.

☞ On dit qu'on renvoie des chevaux *haut* le pied; pour dire à vide, sans être attelés ni montés.

On dit aussi *haut* le pied, pour dire, partez sur l'heure, ou sortez d'ici. *Haut* les bras, commencez à travailler. *Haut* le bois, se dit à la guerre, quand on fait lever les piques ou les mousquets.

☞ Dans l'Artillerie on dit, *haut* les bras, pour dire; mettez le feu au canon.

☞ A quelques jeux de cartes on dit, couper de *haut*; mettre une *haute* triomphe, pour obliger celui qui fait jouer à en mettre une plus *haute*.

☞ On dit qu'une dépense monte *haut*, pour dire; qu'elle est grande.

HAUT, se dit proverbialement en ces phrases. Il nous donne le Carême bien *haut*; pour dire, il prend un long terme, il veut bien nous faire attendre: car on appelle le Carême *haut*, quand il ne commence que tard, ou au mois de Mars. On dit aussi qu'un homme a le cœur *haut* & la fortune basse, quand il refuse de petits emplois, quoiqu'il soit mal dans ses affaires. On dit aussi qu'un homme tombe de son *haut*, pour dire qu'il est étonné, surpris d'une chose qu'on lui dit, quand elle est extraordinaire. On dit, de celui qui n'entend point une langue, une science, qu'il n'y entend que le *haut* Allemand. On dit qu'un homme est fou de *haute* gamme, pour dire qu'il est extrêmement fou. On dit aussi à un homme qui méfioffe d'une chose qu'il marchandé, qu'il faut bien chanter plus *haut*. On dit aussi qu'un homme a été pendu *haut* & court, pour dire que le procès & l'exécution ont été faits en peu de temps, comme on fait à la guerre. On dit aussi qu'un homme joue du *haut*-bois, quand il abat des arbres de *haute*-futaie pour faire de l'argent. On dit, d'un homme qui s'enfuit, qu'il a gagné le *haut*, le taillis. On dit aussi qu'une femme porte le *haut* de chausses, quand elle commande à son mari, quand elle est maîtresse dans la maison. On dit d'un banqueroutier, qu'il a fait *haut* le corps, pour dire, qu'il s'est enfui.

☞ En *haut*, par *haut*, façons de parler adverbiales; qui désignent un endroit plus élevé que celui où l'on est. Aller en *haut*. Loger en *haut*, dans un étage au-dessus. Pousser, tirer en *haut*.

☞ On dit en Manège, qu'un cheval va par *haut*, pour dire qu'il fait un manège élevé.

HAUT-A-BAS. f. m. Porte-balle. Petit Mercier qui porte sur son dos une balle où sont ses marchandises.

☞ HAUT-A-HAUT. f. m. Cri de Chasse que l'on fait pour appeler son camarade, & lui faire revoir la voie de son cerf pendant un défaut, ou pour l'appeler le matin au bois. ACAD. FR.

☞ HAUTAIN, AINE. adj. (L'h s'aspire.) Ce terme s'est pris autrefois en bonne part, comme synonyme de grand, élevé. Aujourd'hui on ne le dit que dans un sens odieux, pour désigner celui qui, par un extérieur arrogant, témoigne l'estime qu'il a de soi-même, & le peu de cas qu'il fait des autres. L'homme *hautain*

hautain joint la fierté au dédain; ce qui le rend odieux & insupportable. L'âme haute est grande; elle s'annonce par des sentimens nobles & élevés. L'âme *hautaine* est superbe; elle s'annonce par des manières arrogantes & rebutantes. Voyez HAUT, HAUTEUR, & les articles relatifs. Ce mot ne se dit que des hommes. Homme *hautain*, air *hautain*, mine *hautaine*, extérieur *hautain*. *Ferox, superbus, tumidus*. Les personnes fières & *hautaines* veulent qu'on les ménage & qu'on les respecte toujours. BELL. Ce sont nos flatteries qui rendent les femmes *hautaines* & méprisantes. ID. On ne gagne point le cœur avec une mine fière & *hautaine*, avec des paroles rudes & *hautaines*. La fierté & les manières *hautaines* sont les sources les plus naturelles de l'impolitesse. BELL. Pourquoi perdre le mérite d'une bonne action par des manières *hautaines* & rebutantes? Tout le monde connoît ces vers admirables de Malherbe, qui dit, en parlant des Rois :

*Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.*

Il n'est pas ici question de l'âme intelligente, mais du simulacre du corps, qui, dans le langage des Poëtes, étoit renfermé dans le tombeau, ou erroit autour du tombeau.

En Fauconnerie, on appelle un faucon *hautain*, celui qui vole fort haut, & qui a de belles ailes.

HAUTAÏNEMENT. adj. D'une manière *hautaine*. *Elatè, superbè, ferociter*. Cet homme parle *hautainement*, avec orgueil & fierté. Il est peu usité.

HAUT-ALLEMAND. } Voyez HAUT.
HAUT-APPAREIL. }

HAUTBERGEON. Voyez HAUBERGEON.

HAUTBERGIER. Voyez HAUBERGIER.

HAUTBERT. Voyez HAUBERT.

HAUTBOIS. f. m. Les *hautbois* sont des instrumens à vent & à anche, dont le son est fort clair. *Lituus musicus*. Leur patte s'élargit depuis le neuvième trou. Le dessus a deux pieds de long. La taille descend d'une quinte plus bas, lorsqu'on la sonne à vide & à trous ouverts. Elle n'a que sept trous. La base a cinq pieds onze trous, avec plusieurs boîtes ou clefs pour les ouvrir ou fermer. Les *hautbois* de Poitou sont de même figure, & ne diffèrent des grands *hautbois* qu'en longueur & dans la disposition de leurs trous & de leurs boîtes. Le nom de *hautbois* vient de ce que le ton en est plus haut que celui des violons. MÉN.

On appelle aussi *haut-bois*, celui qui en joue. C'est un excellent *haut-bois*.

On dit proverbialement, & en jouant sur le mot, jouer du *haut-bois*, pour dire, faire abattre de grands arbres. Ac. FR.

HAUT-BORD. (Vaisseau de) Voyez HAUT, terme de Marine.

HAUTE-BONTÉ. f. f. Nom d'une espèce de pommes. *Pomi species*. Les *hautes-bontés* sont blanches, cornues & languettes, & durent long-temps: on les nomme en Poitou Blandilalie. Elles ont la chair assez douce, avec un peu d'aigret. LA QUINT. Ce nom, comme on le voit par cet exemple, se dit au pluriel comme au singulier.

HAUTS BRINS. Voyez GRANDS-BRINS.

HAUTE BRUYÈRE. Nom de lieu & d'un Monastère de Filles de l'Ordre de Fontevraud. Le dernier établissement que fit Robert d'Arbrissel, Fondateur de l'Ordre de Fontevraud, & l'un des plus célèbres fut celui de *Haute Bruyère*, à huit lieues de Paris, au Diocèse de Chartres, qui lui fut donné par Bertrade de Montford, femme de Foulques de Réchin, Comte d'Anjou. Le Roi Philippe I ayant scandaleusement épousé cette femme, du vivant même de son mari, elle fut convertie par les exhortations de Robert; & se croyant obligée à réparer le scandale qu'elle avoit donné, elle se retira dans ce Temple qu'elle avoit présenté au Seigneur, où ayant non-seulement pris l'habit de Fontevraud, mais encore toutes les au-

térités de cet Ordre, qui pour lors étoit dans toute sa ferveur, elle édifia autant l'Eglise par sa vie pénitente & mortifiée, qu'elle l'avoit scandalisée par sa vie molle & déréglée. P. HÉLYOT, T. VI, c. 12.
HAUT-DE CHAUSSE ou HAUT-DE-CHAUSSES. f. m. La partie du vêtement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Mettre son *haut-de-chausse*.

On dit proverbialement & figurément, qu'une femme porte le *haut-de-chausses*, pour dire, qu'elle est la maîtresse, & qu'elle a plus de pouvoir dans la maison que son mari.

HAUTE-COMBE. Nom d'un bourg avec Abbaye de l'Ordre de Cîteaux. *Alta-Comba*. Il est dans le Duché de Savoie, sur le bord occidental du lac du Bourget, au nord de Chambéry.

HAUTE-CONTRE. f. f. C'est la partie qui est une espèce de second-dessus, qui fait le même effet à l'égard du dessus, que la basse-taille à l'égard de la basse. *Symphonia sonus alter ab acutissimo*.

HAUTE-CONTRE, est aussi le Musicien qui chante cette partie. *Gracilium ab acuto partium cantor*. C'est une *haute-contre*, une belle *haute-contre*. C'est aussi une des parties du violon qui est entre le dessus & la taille. Car dans les beaux concerts de violons, il y a d'ordinaire ces parties, le dessus, la *haute-contre*, la basse & la quinte. Toucher la *haute-contre*. Jouer de la *haute-contre*. Il faut dire *haute-contre*, & non pas *haute-conte*, comme les Provinciaux. MÉN.

HAUT ET BAS. Terme de Marine. Voyez au mot HAUT.

HAUT-FOND. f. m. Se prend quelquefois pour basse, ou bas-fond, & signifie un endroit de la mer où il y a peu d'eau. D'autres fois il a une signification toute contraire. Nous filâmes quarante brasses de sonde sans trouver fond; après quoi la mer reprenant sa couleur ordinaire, nous crûmes avoir passé sur un *haut-fond*, qui n'est pas marqué dans les cartes. FRÉZIER.

HAUTE-FONTAINE. Nom d'un village avec Abbaye. *Altus Fons*. Il est dans le Châlonnois en Champagne, sur la rivière de Marne.

HAUTE-FUTAIE. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle *haute-futaie*, du bois qu'on laisse parvenir à sa plus *haute* croissance; & on l'appelle de *haut revenu*, quand il atteint l'âge de quarante ans.

HAUTE-FUTAIE, est aussi un nom de lieu situé dans l'Agenois. DU CHESNE, *Antiq. des villes de Fr. P. II, c. 9.*

HAUT-GOURDIER. f. m. N'est-ce pas grand cas que tant de bons matois, banqueroutiers, safraniers, désespérés, *haut-gourdiers* & forgeurs, tous gens de sac & de corde, se soient jettés si courageusement & des premiers en ce saint parti (de la Ligue) pour faire leurs affaires, & soient devenus Catholiques à double bras, bien loin devant les autres?.... *Sat. Mén. in-octav. tom. 1, p. 67, 68.*

Le mot *Haut-gourdi* pourroit bien être un composé de *haut* & de *gourd*, qui veut dire *engourdi*, ou de *haut* & *court*, & en l'un & en l'autre cas il signifieroit *pendards*, c'est à dire, que ces hommes remuans & ces scélérats dont parle l'Archevêque de Lyon dans sa harangue, méritoient d'être pendus haut & court, & rendus gourds & immobiles au gibet. T. II, p. 184.

HAUTS-HOMMES, dans les anciens titres, sont les grands vassaux. Dans un jugement de l'an 1356 il est porté que les Comtes de Deux-Ponts & de Blamont présidoient aux Journées Feudales de l'Evêché de Metz, en qualité de Pairs & de *Hauts-Hommes* de l'Evêché.

HAUT-LE-PIED. f. m. C'est à l'Armée un Officier d'Equipage. Commis *haut-le-pied*. On ne doit point se formaliser de ce terme, qui est connu dans les armées d'une manière à ne point attirer de deshonneur sur celui qu'on qualifie ainsi dans les Etats. Autrefois les Commissaires des Guerres sans charge & sans commission se nommoient de la sorte. On dit encore dans

l'Artillerie, Commissaires *haut-le-pied*; & dans les Vivres, ceux qui ne sont attachés à aucun emploi fixe, & qu'on envoie de côté & d'autre, suivant les occurrences, se nomment ainsi.

☞ HAUTE-LICE ou HAUTE-LISSE. Espèce de tapisserie de soie & laine, qui représente de grands & de petits personnages, ou des paysages avec toutes sortes d'animaux. Elle est ainsi nommée de la disposition de la chaîne, qui est tendue perpendiculairement de haut en bas; ce qui la distingue de la basse-lice, dont la chaîne est mise sur un métier placé horizontalement. Dans l'une on travaille courbé, dans l'autre de bout.

HAUTE-LISSEUR. s. m. Ouvrier qui travaille à la Manufacture des étoffes de *haute-lisse* ou *haute-lice*. Ce terme n'est guère en usage qu'en Picardie, particulièrement dans la sayetterie d'Amiens.

HAUTE-LISSIER. s. m. L'Ouvrier qui travaille aux tapisseries de haute-lisse, ou le Marchand qui les vend & en fait commerce.

HAUTE-LUTTE, ne se dit qu'au figuré: emporter quelque chose de *haute-lutte*; pour dire, l'emporter d'autorité & avec grande supériorité. Ac. Fr.

HAUTE-MARÉE. s. f. Voyez HAUT.

HAUT-MONT. Nom d'un lieu du Hainaut dans les Pays-Bas. *Altus Mons*. Il est sur la Sambre près de Maubeuge: il y a une Abbaye de Bénédictins.

HAUTE-PAIE. s. f. Une solde plus grande que la solde ordinaire. Il est à la *haute-paie*.

On appelle aussi *Haute-paie*, celui qui la reçoit. Ac. Fr.

C'étoient autrefois dans les Compagnies de différens Régimens, des soldats engagés aux Capitaines sous certaines conditions; par exemple, d'être payés par jour plus qu'il n'étoit réglé par l'Ordonnance. Comme sous ce prétexte il se commettoit quantité d'abus, Louis XIV a jugé à propos de le défendre, à peine aux Officiers qui y contreviendroient, d'être cassés, excepté dans le Régiment Royal d'Artillerie, ou dans les Compagnies de Mineurs & d'Ouvriers, où il y a différentes classes pour la solde; mais il faut un Règlement particulier & un ordre du Roi pour donner de la force à cette exception.

On entend aujourd'hui sous le terme de *hautes-paies*, les Anspessades, les Caporaux dans l'Infanterie, les Brigadiers ou Sous-Brigadiers dans la Cavalerie, & même tous les Grenadiers & les Tambours, dont la paie est plus forte que celle des soldats.

HAUTE-PIERRE. Nom d'une Abbaye de Lorraine. *Alta petra*. Elle est sur les confins de Lorraine du côté de Senone. A moins que ce ne soit *Moustier haute-pierre* en Franche-Comté, sur la Louve. *Alta petra Monasterium*. Il est de l'Ordre de Cîteaux. Ces lieux sont ainsi nommés parcequ'ils sont sur les montagnes. Voy. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 238*.

☞ HAUT-PENDU. Terme de Marine. Les Matelots appelloient ainsi un petit nuage, qui occasionne un gros vent.

HAUT-POUL. Nom ancien d'un lieu de l'Albigeois dans le Languedoc. *Altus pullus*, autrement *Gabaretum*, Gabaret. DE VAL. *Not. Gall. p. 133*.

HAUT-RHIN. Voyez RHIN & HEISS, *Hist. de l'Emp. I. V, c. 7*.

HAUTE-RIVE. Nom d'une petite ville de France dans le Haut-Languedoc. *Alta ripa*. Elle est sur l'Ariège au midi de Toulouse sur la route de Pamiers. *Long. 19 d. 10 m. lat. 43 d. 25 m.*

HAUTE-SAXE. Voyez SAXE & HEISS. *Hist. de l'Emp. I. V, p. 7*.

HAUTE-SOMME. s. f. Terme de Commerce de mer. Voyez HAUT.

HAUTÉM. Bourg de la Flandre Impériale, au tiers d'Alost. Il est remarquable par le martyre de S. Liwin, Apôtre du Brabant.

HAUTEMENT. adv. (L'h s'aspire.) *Elatè*, *audaciter*. ☞ Ce terme s'emploie ordinairement au figuré, & signifie hardiment, résolument. Il faut dire *hautement* la vérité. Il soutient *hautement*, il déclare *hautement* que, &c.

☞ Quelquefois il signifie la même chose qu'avec vigueur, à force ouverte. Il protège *hautement* un tel, il se déclare *hautement* pour lui.

☞ Quelquefois aussi il signifie la même chose que clairement, authentiquement. *Clarè*, *manifestè*. L'amour que les Justes ont pour la vertu témoigne *hautement* que, &c. PASC.

Faites voir hautement

Que vous êtes bien au-dessus des grandeurs.

CORN.

HAUTESEILLE. Nom d'une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, filiation de Morimond. *Alta sylva*. Elle est sur la Vézouze dans la Lorraine Allemande, près de Blamont.

HAUTESSE. s. f. (L'h s'aspire.) *Celsitudo*. Titre d'honneur qu'on donne au Grand-Seigneur, à l'Empereur des Turcs. Sa *Hautesse* arme puissamment par mer & par terre. Il déclara aux assiégés qu'il ne seroit plus temps de capituler, quand sa *Hautesse* seroit arrivée. BOUH.

Ce titre a été porté par nos Rois. Les Chartres l'expriment par le mot d'*Altitudo*. Il n'est guère en usage que sous la seconde Race; celui de *celsitudo* étoit à-peu-près la même chose, mais il a eu beaucoup plus de cours.

Le P. Bouhours remarque que ce mot a été mal employé par Mrs. de Port-Royal, lorsqu'ils ont dit, toute la *hautesse*, & tout l'éclat du monde, n'est que folie & vanité. Ce mot en effet ne se dit point en ce sens; autrefois il s'est dit pour hauteur, élévation.

☞ HAUTE-TAILLE. s. f. Terme de Musique. *Tenor*. Voyez TAILLE.

HAUTEUR. s. f. (L'h s'aspire.) *Altitudo*. Troisième dimension d'un corps considéré à l'égard de son élévation au-dessus du rez-de-chaussée. La *hauteur* de cette muraille de clôture est de dix à douze pieds.

☞ La *hauteur* d'une montagne, d'un clocher. Grande *hauteur*. Mesurer la *hauteur* d'un lieu inaccessible. Cette tapisserie a trois pieds de *hauteur*. La *hauteur* d'un homme.

☞ On le dit généralement de l'élévation d'un corps au-dessus de la surface de la terre. Les oiseaux volent à une grande *hauteur*. Les nuées sont quelquefois à une grande *hauteur*.

☞ HAUTEUR d'une figure, en Géométrie, c'est la distance de son sommet à sa base, qui se mesure par une perpendiculaire abaissée du sommet & sur la base.

HAUTEUR, se dit en termes de guerre pour l'étendue qu'occupe une ligne en largeur. Au-lieu d'occuper le plus de terrain que je pourrois dans cette plaine, je range mes troupes à douze de *hauteur*. CRITIQU. *des voyages de Cyrus*. Il range son armée à 30 de *hauteur*. IB. Il donna beaucoup de *hauteur* à la bataille. ABLANC.

HAUTEUR d'un escadron ou d'un bataillon. C'est le nombre des hommes de la file, la quantité des rangs dont il est composé. La *hauteur* de l'escadron est toujours de trois hommes, & celle du bataillon est aujourd'hui réduite à six. Elle étoit autrefois de huit; mais on a remarqué que quand on commandoit quatre rangs pour faire feu; & qu'on faisoit titer la moitié de cette *hauteur*, les premiers rangs étoient souvent blessés par les ferres-demi-files, ce qui ne sauroit presque arriver quand il n'y a que trois rangs qui tirent.

HAUTEUR, se dit aussi des éminences sur lesquelles on se poste d'ordinaire. *Locus editus*, *tumulus*, *collis*. Les ennemis avoient occupé toutes les *hauteurs*, ils parurent sur les *hauteurs*, ils avoient leur canon sur une *hauteur*; il vit une troupe qui tenoit une *hauteur* par où il devoit passer. AB. S'emparer des *hauteurs*.

HAUTEUR, est aussi la profondeur, par rapport au fond des rivières, ou de la mer. *Profundum*, *profunditas*. On jette la sonde quand on est près de

terre, pour favoir la *hauteur* de l'eau, combien elle est profonde. Les matelots appellent *hauteur* d'entre deux ponts, l'espace qu'il y a entre deux tillacs.

HAUTEUR, en termes de Marine & d'Astronomie, signifie, latitude, élévation du pôle, ou du soleil sur l'horison, ou distance du vaisseau où l'on est à la ligne équinoxiale: cette distance est la même que celle du pôle à l'horison. *Elevatio poli.* Quoique la *hauteur* ou l'élévation du pôle & la latitude, soient des espaces du Ciel dans des parties différentes, ces espaces sont pourrains tellement égaux, que la détermination de l'un ou de l'autre produit le même effet & la même connoissance. Car la *hauteur* du pôle est l'arc du méridien compris entre le pôle & l'horison: & la latitude du lieu est l'arc de ce même méridien compris entre le zénith du lieu & l'équateur. Or à mesure que le pôle dont on examine la *hauteur*, s'élève de l'horison, l'équateur s'éloigne du zénith du lieu, puisqu'il y a toujours 90 degrés de l'un à l'autre. La *hauteur* de l'équateur est l'arc du méridien compris entre l'horison & l'équateur. Elle est toujours égale au complément de la *hauteur* du pôle, c'est-à-dire, à ce qui manque à la *hauteur* du pôle pour être de 90 degrés. La raison en est évidente; puisqu'il y a de 90 degrés de la distance est invariablement de 90 degrés. Si le pôle s'élève, l'équateur s'abaisse: si le pôle s'abaisse, l'équateur s'élève à son tour. Plus le pôle est élevé, plus sa distance au zénith est diminuée; & de même l'horison s'est abaissé, & sa distance à l'horison est plus petite dans la même proportion.

On peut connoître de jour la *hauteur* de l'équateur par le moyen de la *hauteur* du soleil. On la trouve avec un quart de cercle bien divisé, ou avec quelque autre instrument astronomique, & par le moyen de la déclinaison que l'on peut aisément connoître par la Trigonométrie sphérique, après que l'on a supputé, par le moyen des tables astronomiques, le véritable lieu dans le Zodiaque. Car si vous ajoutez cette déclinaison à la *hauteur* méridienne, lorsque cette déclinaison sera méridionale, ou si vous l'ôtez de la *hauteur* méridienne, lorsque cette déclinaison sera septentrionale, vous aurez la *hauteur* de l'équateur, qui donnera la latitude du lieu, & la *hauteur* du pôle sur l'horison.

Prendre *hauteur*, c'est mesurer la distance d'un astre à l'horison. Un bon pilote doit prendre tous les jours la *hauteur* du soleil à midi, la *hauteur* des étoiles, la *hauteur* du pôle, de l'étoile polaire, ou des Gardes, qui sont les deux étoiles les plus voisines du pôle. On dit qu'une ville est à tant de degrés de *hauteur*, ou de latitude Boréale, Australe. Nous avons navigé long-temps par la *hauteur* de sept degrés, c'est-à-dire, à sept degrés de distance de la Ligne Equinoxiale. Prendre *hauteur* par-devant, c'est la prendre ayant l'instrument du côté de l'astre. Prendre *hauteur* par derrière, c'est la prendre ayant l'instrument opposé à l'astre. Avoir bonne *hauteur*, c'est-à-dire, que le ciel étoit net, & qu'on l'a prise avec justesse. Il y aura *hauteur*, c'est-à-dire, il y aura du soleil à midi, & l'on pourra prendre *hauteur*. Il n'y aura point de *hauteur*, c'est-à-dire le ciel est couvert, on ne pourra trouver la *hauteur* du soleil, ni par conséquent l'élévation du pôle. La *hauteur* n'est pas bonne, il faut avoir recours à l'estime qui nous met à deux degrés. DE CHOISI. La *hauteur* n'a rien valu: l'horison est plein de brouillards. Le mot de *hauteur* se prend dans ces deux phrases, pour l'opération que l'on fait pour connoître la *hauteur* du pôle. Il y a bonne *hauteur*, c'est-à-dire, il fait un temps propre à prendre la *hauteur*.

HAUTEUR, se dit aussi à l'égard des astres. C'est la distance d'un astre à l'horison. Cette *hauteur* ou élévation peut être véritable ou apparente. La *hauteur* apparente est la distance du lieu apparent d'un astre à l'horison rationnel; ou plutôt c'est la *hauteur* de l'astre telle qu'elle paroît. La *hauteur* véritable ou vraie est l'apparente dont on a ôté la réfraction: car la réfraction

élève les astres à notre égard, & les fait paroître plus hauts qu'ils ne sont en effet. Cette différence entre la *hauteur* vraie & la *hauteur* apparente diminue toujours à mesure que l'astre s'élève. On a cru long-temps qu'il n'y avoit plus de différence, c'est-à-dire, de réfraction, lorsque l'astre étoit à la *hauteur* de 45 degrés. Mais M. Cassini, par des observations très-exactes, a trouvé que les astres avoient toujours quelque réfraction à toutes les *hauteurs*, excepté au Zénith, ou à 90 degrés. Il met 32 minutes 20 secondes pour la réfraction horizontale, 59 secondes pour la réfraction d'un astre à la *hauteur* de 45 degrés, une seconde pour la réfraction d'un astre à la *hauteur* de 89 degrés, & à proportion à toutes les *hauteurs*. On appelle *hauteur* méridienne, le point où un astre est le plus élevé sur notre horison. Ce point est toujours dans la partie de notre méridien qui est au-dessus de notre horison. Voyez ELÉVATION.

On le dit aussi du parallèle sur lequel on croit être quand on navige en pleine mer. Nous étions à la *hauteur* de Lisbonne, du Cap Vert, c'est-à-dire, dans le même degré de latitude qu'ont Lisbonne, le Cap Vert. On ne se feroit de cette expression que quand on est non-seulement dans le même cercle parallèle, c'est-à-dire, à la même élévation ou *hauteur* de pôle, mais aussi assez près de ces villes, ports & caps, pour pouvoir les découvrir, & pouvoir y arriver bien-tôt si on le vouloit.

HAUTEUR, en Architecture, se dit dans les phrases suivantes. Un bâtiment est arrivé à *hauteur*, cela veut dire que les murs ont l'élévation qu'on vouloit leur donner, que les dernières assises sont mises pour recevoir la charpente. *Hauteur* d'appui, c'est la *hauteur* de trois pieds; & *hauteur* de marche, c'est la *hauteur* de six pouces; l'usage qui a déterminé ces deux *hauteurs*, a établi ces deux expressions pour les marquer.

HAUTEUR, au figuré, de même que haut, se prend en bonne & en mauvaise part: Ce mot pris en bien, est synonyme de grandeur, élévation. *Magnitudo, altitudo*: C'est dans ce sens que S. Evremont dit, que la *hauteur* des pensées est l'ornement de la Tragédie. C'est dans ce sens encore que Boileau a dit:

*C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire Auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur.*

Pour marquer la grandeur & la difficulté de l'entreprise.

Le mot de *hauteur*, en Morale, considéré comme un terme de louange, désigne une grande fermeté jointe à une certaine fierté qui ne s'écarte point des règles du devoir & de la bien-séance. Un honnête homme rejette avec *hauteur* les choses qui l'aviliroient. Pomponne de Bellièvre avoit une *hauteur* & une fermeté d'âme que rien ne faisoit ployer. BOUH. Cet éloge est assez mal appliqué; mais l'exemple n'en sert pas moins à l'explication du mot *hauteur*. Un Ambassadeur doit soutenir les intérêts de son Maître avec *hauteur*. Il désigne ici de la fermeté accompagnée d'une certaine dignité.

On pourroit dire de la *hauteur*, prise dans ce sens, ce que la Bruyère dit de la finesse; qu'elle flotte entre le vice & la vertu. En effet, on passe facilement de la *hauteur* à l'arrogance & à l'insolence; de l'une à l'autre le pas est glissant: l'occasion où l'on se trouve, le caractère des personnes avec qui l'on traite en décident. Un Ambassadeur peut parler avec *hauteur* dans certains cas: un particulier qui en feroit autant, seroit impudent.

Le mot de *hauteur* considéré comme un terme injurieux, se dit quelquefois d'une manière absolue de faire les choses, par laquelle on excède également les bornes de la raison & du devoir. On dit, faire une chose de *hauteur*, pour dire, de haute lutte, impérieusement, d'autorité. Ils tâchèrent d'emporter par *hauteur* ce qu'ils ne pouvoient gagner par justice. BOUH. Si vous prétendez enlever les suffrages de tout

le monde par *hauteur*, & en décidant avec autorité, vous ne persuaderez personne. BELL.

☞ On le dit à-peu près dans le même sens, comme synonyme de fierté & orgueil. C'est l'expression de l'un & de l'autre. C'est ainsi qu'on dit traiter quelqu'un avec *hauteur*; parler avec *hauteur*; se faire des ennemis par ses *hauteurs*. Si vous traitez les autres avec *hauteur*, ils font de leur côté ligue offensive & défensive pour vous détruire. Soyez honnête, & l'on vous rendra volontairement ce que vous exigez sans succès avec une *hauteur* affectée. S. EVR. dans le style relevé: Dieu, pour humilier & pour applanir les *hauteurs* superbes de son esprit, permit qu'il tombât dans tous les désordres que cause l'erreur dans l'entendement & les passions dans la volonté. FL. J'adore la grandeur de celui qui abat, quand il veut, les *hauteurs* de l'esprit humain. ID.

HAUTISME. adj. Vieux mot. Très-haut. C'est une syncope du superlatif Latin *altissimus*.

HAUTEVILLERS ou HAUTE-VILLIERS. Nom d'un village avec Abbaye. *Altumvillare*. Il est dans la Champagne, près de la Marne, à quatre lieues de Rheims, du côté du midi. L'Abbaye d'*Hautvillers*, Ordre de S. Benoît, fut fondée en 662 par Nivard, Archevêque de Rheims. Elle est de la Congrégation de S. Vanne. Les vins de *Hautvillers* sont estimés. *Altivillarense vinum*. On écrit aussi *Hautvilliers*. Alman, qui étoit Moine de *Hautvilliers*, lorsqu'on y apporta le corps qu'on croyoit de Sainte Hélène, ou qui le fut bien-tôt après, écrivit l'histoire de cette translation, que nous avons encore. TILLEMONT. *Hist Eccl. T. VII, p. 18*. Cet Alman étoit contemporain d'Hincmar.

HAUTURIER. f. m. Terme de Marine. *Nauta peritus observanda altitudinis poli*. C'est un nom qu'on donne aux Pilotes qui font les observations des hauteurs du soleil & du pôle, qui savent manier l'Affrolabe & l'Arbalète, ou le Bâton de Jacob. Il est distingué des Pilotes Routiers & Côtiers, qui savent seulement les routes & les côtes. Voyez PILOTE.

HAUTURIER, ÈRE. adj. Aussi terme de Marine. Navigation *hauturière*, est la navigation qui se fait en haute mer. Navigation de long cours, ou *hauturière*. BOUGUER.

HAWAS. Ville de Perse, à 75° degrés 40 minutes de longitude, & 33 degrés 15 minutes de latitude, selon les Géographes du pays. *Hawasum*. Voyez TAVERNIER, *Voyage de Perse, L. III*.

HAUVASCH. Rivière d'Afrique dans le Royaume d'Adel. *Hauvascus*. Elle a sa source dans les montagnes d'Abissinie, sur les confins des Provinces de Xoa & d'Oge, & près Adar: les Payfans la divisent en tant de canaux qu'elle s'épuise avant que de parvenir à la mer. DE LA CROIX, *Relat. de l'Afriq. T. IV*.

H A Y.

HAY ou HAI. f. m. Animal du Brésil. Il est grand comme un chien. Sa face ressemble à celle d'une guénon. Il s'apprivoise aisément. Les Sauvages croient qu'il vit d'air, parcequ'on ne le voit jamais manger.

☞ HAYE. Voyez HAIE.

HAYER. Terme de Coutumes. Dans la nouvelle Coutume de Bretagne, ce mot signifie mettre une terre en défense. Dans la Coutume de Franche-Comté, il signifie chasser.

HAYER, se dit absolument pour faire des haies. Ce terme, presque inconnu dans les plaines, est fort en usage dans les pays couverts, où l'on est obligé d'entourer de haies tous les herbages, pour empêcher les bestiaux d'en sortir. Il est des haies vives, il en est de sèches, il en est qui participent des unes & des autres. Les Fermiers sont obligés de *hayer*: on les y assujettit par les baux: on leur accorde pour cela les émondes des arbres de lisière qui sont sur la terre, en tout ou en partie. Les payfans ont des moules pour *hayer*, parceque le plus souvent on se sert

d'épines, ce qui leur déchireroit les mains. La saison de *hayer* est sur la fin de l'hiver.

HAYN. Petite ville, ou bourg, avec citadelle. *Hainovia, Hannovia*. Ce lieu est dans la Principauté de Lignitz en Silésie, sur la rivière de Deischa, à trois ou quatre lieues au-dessus de la ville de Lignitz, vers le couchant.

HAYNA. Rivière de l'Amérique, dans l'île Hispaniola.

HAYNEUX. Voyez HAINEUX.

HAYNUYER, ÈRE. Voyez HANNUYER & HENNUYER.

HAYON. f. m. Terme de Chandelier. C'est une espèce de ratelier double, à longues chevilles, sur lequel on met en étalage dans la boutique les chandelles communes, encore enfilées à leur broche.

HAYON. On nommoit ainsi autrefois dans les halles de Paris, les étaux ou échoppes portatifs que les Marchands y avoient, & où ils étaloient leurs marchandises les jours de marché.

HAYR. Nom d'une des habitations des déserts de la Lybie, où demeure une race d'Africains qu'on nomme Terga. *Hayr*. Elle a au couchant le Zuenziga; au levant le désert d'Iguid; au nord les déserts de Tuat, de Tigurérin & de Meszeb; & au midi ceux qui sont vis-à-vis du Royaume d'Agadez, au pays des Nègres. Ce désert n'est pas si aride. L'air y est bon, & le pays tempéré produit beaucoup d'herbes. MARMOL. *L. VIII, c. 6*.

HAYSNE. Voyez HAÏNE.

HAYTI. Ancien nom de l'île de S. Domingue, que Christophe Colomb, qui la découvrit, changea en celui d'Isabelle, Reine de Castille, & qu'on nomme maintenant l'île Espagnole, ou de S. Domingue. MARMOL, *L. IX, c. 29*.

HAYVE. f. f. Petite éminence de fer que font les Serruriers sur le panneton des clefs pour les portes bènardes, pour empêcher qu'elles ne passent au travers de la serrure.

H A Z.

HAZARD. Voyez HASARD.

HAZARDER. Voyez HASARDER.

HAZARDEUSEMENT. Voyez HASARDEUSEMENT.

HAZARDEUX. Voyez HASARDEUX.

HAZFELD. Voyez HATZFELD.

☞ HAZIENDA. Terme de Relation. C'est en Espagne le Conseil des Finances. Le Président de l'*Hazienda* correspond à la charge de Contrôleur - Général en France. MONTGON.

HAZIRAM. f. m. Nom du neuvième mois de l'année Syriacque, qui est la même que l'année Julienne. *Haziramus*. Le mois *Haziram* répond au mois de Juin.

HAZON-MAINTHI. f. m. Nom que les habitans de Madagascar donnent à toutes les sortes de bois d'ébène.

H E.

☞ HÉ! (L'h s'aspire.) Interjection qui sert principalement à appeler quelqu'un. *Hem*. Alors on prononce l'e comme un e ouvert, comme hai, dans le mot haine. *Hé*, viens çà.

☞ On s'en sert aussi pour exprimer la commisération, la douleur, & autres mouvemens de l'âme. En confondant cette interjection avec *eh*, on s'en sert pour avvertir de prendre garde à quelque chose. *Hé*, qu'allez-vous faire? Pour témoigner de la commisération, *hé*, le pauvre homme! de la douleur. *Hé*, que je suis misérable.

Quelquefois on joint au mot de *hé* celui de *bien*; *hé bien!* & alors ces mots servent à réveiller l'attention, à exciter à faire quelque chose. *Hé bien!* vous dormez? *Hé bien!* commençons.

H E A.

HEA. Province du Royaume de Maroc, en Barba-

rie. *Hea*. Elle est le long de l'Océan Atlantique, qui la baigne du côté du couchant: les Provinces de Sufa & de Cuzula la confinent vers le midi; celle de Maroc au levant, & celle de Ducala au nord. Cette Province est pleine de montagnes, mais elles sont fertiles & bien peuplées. Ses lieux principaux sont Tednest, Capitale, Téouleth & Téfethna. MATY. *Voyez* MAR-MOL, L. III, c. 2.

HÉADON. Ville d'Angleterre au Comté d'Yorck;

HÉAN, HÉANA. Ville considérable d'Asie, dans le Tunique. *Heana*. C'est le siège d'un Mandarin. Les François y ont un Comptoir, avec un beau palais pour l'Évêque Missionnaire.

HÉAR. f. m. Vieux mot. Héritier. On dit encore *Hoir*, en termes de Pratique.

HEAUME. f. m. (L'h s'aspire.) Vieux mot. Ancienne arme défensive que les Chevaliers portoient sur la tête, tant à la guerre que dans les tournois, & qui sert d'ornement ou de timbre sur les écus des armoiries. *Galea*, *caffis*. On a dit aussi autrefois *iaume*, *elme*, *héalme*. Le mot de *heaume* n'est presque plus en usage. On l'a appelé de divers noms, *habillement de tête*, *casque*; & sous François Premier *armet*. C'est une remarque de Pasquier dans ses Recherches, L. VIII, c. 3. Il est différent du morion, de la salade, cabasset, pot & bourguignote, dont on s'est servi seulement dans l'Infanterie. Le *heaume* couvroit le visage, & il n'y avoit qu'une ouverture à l'endroit des yeux, garnie de grilles & de treillis, qui servoit de visière. Le *heaume* est un ornement & une marque de Noblesse, & des Fiefs nobles, & qui en fait voir les différens degrés selon sa nature & sa situation à plus ou à moins de vues sur les écus. Les Rois & les Empereurs le portent tout d'or, brodé & damasquiné, tarré de front, la visière entièrement ouverte sans aucunes grilles ni barreaux.

Les Princes & Ducs Souverains le portent d'or, & tarré de front sans visière; mais un peu moins ouvert, pour marquer une moindre dignité; & quand il a des barreaux, ils en mettent onze.

Les Princes & Ducs non Souverains, Connétables, Amiraux, Généraux d'armée, Gouverneurs de Provinces, Chanceliers, &c. le portent d'argent avec la visière, œillère, nazal & ventaille, bordure & clous d'or, tarré de front, & à neuf grilles ou barreaux.

Les Marquis le portent tout d'argent à sept barreaux, tarré de front.

Les Comtes, Vidames & Vicomtes, Premiers Présidens, Gardes des Sceaux, Colonels, Mestres-de-Camp, le portent tout d'argent, tarré de deux tiers, montrant sept barreaux.

Les Barons & anciens Chevaliers & Hauts-Justiciers le portent d'argent bruni, tarré seulement de côté, montrant cinq barreaux.

Les Gentilshommes de trois races paternelles & maternelles le portent d'acier poli, posé & tarré en profil, le nazal relevé, le ventaille abaissé, montrant trois grilles à la visière.

Les simples Ecuyers le portent de fer & de profil, & morné, le nazal & le ventaille joints ensemble sans aucune visière, & néanmoins un peu entr'ouvert.

Les nouveaux anoblis, soit par armes, par office ou par finances, le portent de profil avec la visière close & abattue.

Les Batards le portent de même; mais ils doivent être contournés, ou tournés à gauche. Mais le Père Méneftrier, en ses Traités du Blason, dit que ces différences sont inventions nouvelles inconnues avant la Colombière. Tous ces *heaumes* doivent être surmontés d'un bourrelet, ou cercle cordonné, qui doit être toujours des émaux du champ, ou des figures principales de l'écu.

Dans les Tournois, on donnoit le *heaume* pour prix à celui qui avoit le mieux fait du côté des Tenans, parceque c'est la première des armes défensives; au lieu qu'on donnoit une épée à celui qui avoit vaincu du côté des Assaillans, parceque c'est la première des

armes offensives. On crioit autrefois *as heaume*, comme on crie à présent *aux armes*. On tient que les Cures furent les inventeurs du casque & de l'épée; & que ceux de Carie sont auteurs de la crête sur le *heaume*, & des cuiffars.

Ce mot vient de *helmus*, qui a été fait de l'Allemand *helm*. MÉN. L'Italien dit *helmo*, & l'Espagnol *yelmo*, l'Anglois *helm*. Lindenbrock dit que c'est un mot Allemand; Spelmannus, que c'est un mot Saxon.

HEAUME, en termes de Mer, se dit du timon, qui est un manche attaché au gouvernail, ou une grande barte que manie à son gré celui qui gouverne. C'est la barre du gouvernail. *Temo*.

HEAUMERIE. f. f. Lieu où on fait les heaumes, & où on les vend. *Galearum fabrica*, *officina*. Il y a encore à Paris la rue de la *Heaumerie*, où l'on faisoit toutes sortes d'armes défensives, dont le heaume étoit réputé la principale. Ce mot n'est plus guère en usage, parceque la chose n'y est plus.

HEAUMERIE. f. f. Art de fabriquer des heaumes; ce qui s'entend de toutes les autres pièces de l'armure; tant des Cavaliers & de leurs chevaux, que de l'Infanterie.

HEAUMIER. f. m. Armurier qui fait des heaumes. *Galearum artifex*. Ce mot s'est encore conservé dans les lettres des Armuriers, où on leur donne aussi la qualité de *Heaumiers*.

HEAYE, ville d'Asie, dans la Perse, à 74 d. 35 m. de longitude, & à 32 d. 50 m. de latitude selon Tavernier.

H E B:

HEB ou CHEB. *Voyez* ÉGRA.

HEBAL. Nom de l'une des pointes de la montagne de Garizim, en Palestine. *Hebal*. *Voyez* GARIZIM. Les Septante l'appellent *gabal*, *Gabal*. Il étoit dans la Tribu d'Ephraïm. Consultez *Deut. XI, 29, 30 & XXVII, 4, 5, 6, 13; Jos. VIII, 30, 31, 32, 33*.

HEBDOMADAIRE. adj. de t. g. Qui se renouvelle chaque semaine. *Quod per hebdomadam accidit, singulis hebdomadibus recurrens*. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase. Nouvelles *hebdomadaires*; pour dire, nouvelles qui se distribuent toutes les semaines, & qu'on appelle communément *Gazettes*. On tient que Sarrain est l'Auteur de cette expression. On le dit aussi des Auteurs de ces écrits périodiques qui paroissent toutes les semaines. Nos Ecrivains *hebdomadaires*. Feuilles *hebdomadaires*.

HEBDOMADIER. f. m. Celui qui est en semaine dans un Chapitre ou dans un Couvent, pour faire l'Office & y présider, pour dire les Antiennes & les Oraisons, & faire les autres fonctions que font les Supérieurs, & les Dignités dans les fêtes solennelles. *Qui munus aliquod obit per hebdomadam, hebdomadarius*. En plusieurs lieux on l'appelle *Semainier*, & en d'autres, *celui qui est à l'aigle*, qui est en tour: il est le plus souvent le Collateur des Bénéfices qui viennent à vaquer pendant la semaine. Il fut réglé dans le Chapitre de Meaux en 1283, que le Chanoine *Hebdomadier* nommeroit seul aux bénéfices qui vaqueroient dans la semaine. *Hist. de l'Egl. de Meaux, T. I, p. 99*. Quelques-uns prétendent que cet usage est un abus, & que l'élection doit se faire capitulairement. Le Parlement a quelquefois cassé les provisions données par le Chanoine *Hebdomadier*.

Dans quelques Monastères l'*Hebdomadier* est celui qui sert à table les Moines pendant une semaine ou pendant un certain temps marqué; c'est aussi celui qui aide le Cuisinier ou l'Officier, ou qui rend quelque autre service dans le Monastère pendant l'espace d'une semaine.

On trouve dans l'Antiquité Ecclésiastique neuf différentes sortes d'*Hebdomadiers*; l'*Hebdomadier* Chantre, *Hebdomadarius Cantor*; l'*Hebdomadier* du chœur, *Hebdomadarius cleri*, ces deux-ci ne sont que la même chose; c'est celui qui préside à l'office: l'*Hebdomadier* de la cuisine, *Hebdomadarius coquina*; c'est

celui qui sert à la cuisine, qui aide le Cuisinier pendant la semaine; l'*Hebdomadarius* des défunts ou des morts, *Hebdomadarius defunctorum*, celui qui avoit soin de l'office & des services des morts; l'*Hebdomadarius* de l'invitatoire, *Hebdomadarius invitatorii*, celui qui chante l'invitatoire; *Hebdomadier*, Lecteur de table, *Hebdomadarius Lector ad mensam*, celui qui lit pendant le repas durant la semaine; l'*Hebdomadier* de la Grand'Messe, *Hebdomadarius Majoris Missæ*, celui qui la dit pendant la semaine; l'*Hebdomadier* du Pseautier, *Hebdomadarius Psalterii*, c'est apparemment le même que l'*Hebdomadier* du chœur; l'*Hebdomadier* du S. Autel, *Hebdomadarius sacri altaris*, est apparemment le même que l'*Hebdomadier* de la Grand'Messe.

Ce mot vient du Grec, ἑβδομάς, qui signifie le nombre septénaire : du Grec ἑπτά, *septem*, *sept*.

HÉBDOMADIÈRE. f. f. Religieuse qui est en semaine pour dire l'Office, & y présider dans sa Communauté. *Hebdomadaria*. M. Chastelain en rapportant les Règles de Fontevrauld, dans son Martyrol. *T. I, p. 746 & suiv.* dit tantôt *Hebdomadière*, & tantôt *Semaine*. L'*Hebdomadière* commencera le *Pretiosa*, *p. 757.*

HÉBDOMÉ. f. f. ἑβδομήνη, ou **HÉBDOMÉES.** f. f. pl. Fête qui, selon Suidas & Proclus (*in Hesiodi Diebus, v. 768*), étoit célébrée à Athènes le septième jour de chaque mois lunaire, en l'honneur d'Apollon, à qui il étoit consacré, parceque ce Dieu avoit pris naissance à pareil jour, d'où il en a retenu le surnom d'*Hebdomagènes*, (*Plut. Sympos. L. VIII, Quæst. 1.*) La cérémonie consistoit à porter des branches de laurier, & à chanter des hymnes en l'honneur du Dieu. Anlu-Gelle (*l. 15*) fait mention de certains repas que les Ephèbes d'Athènes se donnoient entre eux le septième jour de chaque lune.

HÉBDOMÉ, ou **HÉBDOMON.** Nom d'un faubourg de Constantinople, qui en étoit éloigné de 7 milles. *Hebdomum*. L'Empereur Théodose fit porter le chef de S. Jean à l'*Hebdome* au faubourg de Constantinople. *CHAST. Mart. T. I, p. 736.*

HÉBÉ. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse de l'Antiquité païenne. *Hebe*, *Juventa*, *Juventus*. Homère vers la fin de l'onzième Livre de l'Odyssée, & Hérodote dans sa *Théog. v. 922 & 952*, & Apollodore, *L. I*, font *Hébé*, fille de Jupiter & de Junon. D'autres postérieurs à ces deux Poètes disent que Junon la conçut sans avoir eu commerce avec aucun homme. Les uns disent que ce fut pour se venger de Jupiter, qui avoit produit Minerve tout seul. Les autres, qu'Apollon ayant donné un repas à Junon dans le palais de Jupiter, il lui servit entr'autres choses des laitues sauvages, que Junon donna sur ce plat avec avidité, & qu'elle en mangea tant qu'elle, qui jusque-là avoit été stérile, devint grosse d'*Hébé*. Jupiter, charmé de sa beauté, la prit pour verser à boire aux Dieux; mais *Hébé* étant tombée d'une manière peu décente en servant les Dieux dans un grand souter qu'ils faisoient en Ethiopie, il lui substitua Ganymède, soit qu'il ôrât à *Hébé* toute sa fonction, soit qu'elle servit encore les Déeses, & Ganymède seulement les Dieux, ou même Jupiter seulement, & *Hébé* tous les autres Dieux & Déeses. C'étoit la Déesse de la jeunesse. Depuis qu'Hercule eut été mis au nombre des Dieux, elle fut sa femme, & à sa prière elle rajeunit Iolaüs, fils d'Iphicle, cocher d'Hercule. Dans l'*Iliade* d'Homère, *L. V*, *Hébé* attèle le char de Junon. Pausanias dit qu'on la nomma Ganymède, *Ganymeda*. Les Latins l'appellent *Hebe* & *Juventa*. Voyez *OVIDE de Ponto, L. I, Eleg. XI, v. 11*. **TRISTAN, Tom. I, pag. 626 & suiv.** Les Poètes ont dit qu'*Hébé* étoit épouse d'Hercule, parceque la jeunesse est ordinairement jointe avec la vigueur & la force.

*En la voyant jusqu'à ce jour,
Chacun l'a prise pour l'amour :
Mais de la jeune Hébé c'est à présent l'image,
Telle dans le séjour des cieux.*

*Cette Déesse a l'avantage
De verser le nectar des Dieux.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

Ce nom d'*Hébé* vient du Grec, ἡβή, qui veut dire jeunesse : en écrivant le mot Grec avec nos caractères, on a le mot *Hébé*.

HÉBERGE. f. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois *logement*. *Domicilium*. Il se trouve en plusieurs Coutumes, & même en celle de Paris. Jusqu'à son *héberge*, c'est-à-dire, jusqu'à l'étage où il est logé. Il y en a qui disent qu'*héberge*, dans la Coutume de Paris, signifie la hauteur & l'étendue d'un héritage, par comparaison aux autres héritages voisins. Un propriétaire n'est tenu de contribuer au mur mitoyen, que suivant son *héberge*, c'est-à-dire, suivant l'étendue qu'il en occupe.

Borel dit que ce mot vient de *burgus*, *bourg*; & celui-ci du Grec, πύργος, qui signifie un *clocher* ou *tour*.

HÉBERGEMENT. f. m. Nom d'un ancien droit. *Herbergium Jus*. *Epularum aliquot annuarum Procuratio*. Le droit d'*hébergemens* ou procurations, étoit un certain nombre de repas que l'on devoit par an au Seigneur lorsqu'il venoit dans le lieu. **LOBINEAU, Hist. de Bret. T. I, p. 200.**

HÉBERGEMENT signifioit autrefois une maison noble, maison logeable, qu'on appelloit autrement hôtel hébrégé. *Viri nobilis ades, domus, domicilium*. Voyez la dernière *Hist. de Bret. T. II, p. 395 & p. 1151*. Un hôtel hébrégé valant 100 livres, & dans le Glossaire, au mot *Herbergium*.

HÉBERGEMENT. Dans la Coutume de Normandie ce mot signifie un manoir en route situé à la campagne.

HÉBERGER. v. a. Loger, retirer un passager, le recevoir chez soi, lui donner le couvert. *Hospitio excipere*. Il nous a *hébergé*. Nous avons été bien *hébergés*. Il est aussi neutre. Par-tout où nous avons *hébergé*, nos hôtes n'ont point fait de difficulté de prendre de l'argent de nous. **VOIR.**

*Il fut jadis gent limoneuse
Hébergeant en plage bourbeuse.*

Ce mot est vieux, & ne peut plus avoir d'usage que dans le style plaisant. Il vient de l'Allemand *herbergen*, signifiant la même chose. On trouve aussi dans Lipse *hereberga castra*. **MÉN. Borel** dit qu'il vient d'un vieux mot François *hébergier*, qui signifie *se coucher sur l'herbe*. Pasquier croit qu'il vient de l'Italien *albergar*, ou que les Italiens l'ont pris de nous.

En Architecture on dit *s'héberger*, c'est-à-dire, s'adosser sur & contre un mur mitoyen.

HÉBERGÉ, ÉE. part. Jamais gens ne furent plus mal *hébergés*. On a dit autrefois *hébrégé*. Hôtel *hébrégé*. Voyez **HÉBERGEMENT**.

HÉBÉTER. v. a. Rendre bête & stupide. *Hebetare*. A force de maltraiter les enfans, on les *hébète*. Le vin & la crapule *hébètent* les plus beaux esprits.

Ce mot vient du Latin, *hebetare*, du primitif *hebes*, qui selon quelques uns, est tiré du Grec, ἀμβλῆς, qui signifie *obtus*, *rebouché*.

HÉBÉTÉ, ÉE. part. & adj. C'est un homme tout *hébéte*, qui n'est plus capable de rien. Il est aussi substantif. C'est un *hébéte*. C'est une *hébéte*. *Hebes*.

HÉBICHET. f. m. On donne le nom d'*hébichet* aux cribles faits avec des lames de roseau ou de latanier entrelacées en forme de treillis. Dans les îles on passe plusieurs fois le roucou à l'*hébichet* avant qu'il soit dans sa perfection. **LABAT.** Dans les sucreries des îles Antilles, on se sert de l'*hébichet* pour passer le sucre pilé, dont on veut remplir les barriques.

HÉ BIEN. Espèce d'interjection dont on se sert également pour exprimer la joie & la tristesse, l'admiration, la surprise, les menaces & plusieurs autres passions. *Hé bien*, qu'en dirons-nous? *Hé bien*, comment va la santé? *Hé bien*, ne vous l'avois-je pas dit, que vous perdriez votre procès? On dit d'un ton mé-

naçant, à un domestique, *hé bien*, partiras-tu toît à l'heure? D'un ton consolant à une veuve: *hé bien*, Madame, parceque vous avez perdu votre mari, faut-il vous désespérer? faut-il vous enterrer toute vive?

HÉBON. f. m. Terme de Mythologie. Surnom de Bacchus. *Hebo*. Ce nom avoit été donné à Bacchus du nom Hébé, Déesse de la jeunesse, parcequ'elle étoit inséparable de ce Dieu, & les Napolitains l'honoroient sous ce nom. TRISTAN, *T. I, p. 626.*

HÉBRAÏQUE. adj. Qui concerne les Hébreux. *Hebraïcus*. Les Hébreux composent la nation *Hébraïque*. La langue *Hébraïque* est appelée la *langue sainte*, à cause que la Bible est écrite en cette langue. Les caractères *Hébraïques*.

HÉBRAÏSANT. Voyez **HÉBRAÏZANT.**

HÉBRAÏSME. f. m. Manière de parler propre & particulière à la langue Hébraïque. *Hebraïsmus, Idiôtismus Hebraïcus*. On ne peut entendre même les versions de l'Écriture sans savoir l'Hébreu, parcequ'elles sont pleines d'*Hébraïsmes*. Notre langue est pleine d'*Hébraïsmes* qu'elle a empruntés de l'Écriture, & consacrés; par exemple, fils de perdition, s'endormir dans le Seigneur, &c. M. Boyer a dit dans son nouveau Démocrite: le manège du monde est un *Hébraïsme* qu'il faut lire de travers, les choses y sont à rebours.

HÉBRAÏZANT, ou HÉBRAÏSANT, ANTE. part. & adj. Qui hébraïze, qui parle Hébreu. C'est ordinairement un substantif qui se dit de ceux qui ont fait une étude particulière de la langue Hébraïque, & du texte Hébreu de l'Écriture. Un savant *Hébraïzant* a beaucoup d'avantage pour l'intelligence de l'Écriture. Cet Auteur est un grand *Hébraïzant*. Ce que M. Masclef, Chanoine d'Amiens, dit de l'ancienne prononciation des lettres Hébraïques, fera plaisir à tous les *Hébraïzans*, aussi-bien que la peine qu'il s'est donnée de réduire en vers techniques les règles des verbes défectifs. JOURN. DES SAV. 1716. Je l'ai oui dire de la sorte à Messieurs de Muys & de Flavigny, qui étoient de très doctes *Hébraïzans*. VIGNEUL-MARVILLE, *T. I, p. 246.* Ce mot doit naturellement s'écrire par un *z*, parcequ'il est formé d'un mot Grec qui s'écrit par un *z*, *Ἑβραΐζω*, hébraïzer. Cependant comme dans notre langue l'*s* entre deux voyelles a le son du *z*, on substitue souvent l'*s* au *z*.

HÉBRAÏZER, ou HÉBRAÏSER. v. n. Parler à la manière des Hébreux. User de tours & de phrases propres de la langue Hébraïque. *Hebraicè loqui*. Il ne faut point *hébraïser* en parlant Latin. Il y a beaucoup de phrases de l'Écriture-Sainte que l'usage a consacrées dans notre langue & dans les autres, il est permis alors d'*hébraïzer*.

HÉBREU. f. m. Nom propre de peuple. *Ebraus, Hebraus*. La première fois que ce nom se trouve, c'est au Chap. XIV de la Gen. v. 13, lorsqu'un homme échappé de l'expédition des quatre Rois confédérés de l'Orient, contre les cinq Rois de Sodome & des autres villes voisines, vint apprendre à Abraham, *Hébreu*, que Loth, son neveu, étoit pris captif, & qu'on l'emmenoit. Les *Hébreux* sont les douze Tribus qui descendoient des douze Patriarches, fils de Jacob: on les appelle le peuple *Hébreu*.

*Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous.
De l'honneur des Hébreux autrefois si jaloux,
Il voit sans intérêt leur grandeur terrassée,
Et sa miséricorde à la fin s'est lassée.*

RACINE.

*Tout ce qui reste encor de fidelles Hébreux
Viendront aujourd'hui lui renouveler leurs vœux.*

Id.

*Ainsi l'on vit l'aimable Samuel
Croître à l'ombre du Tabernacle.
Il devint des Hébreux l'espérance & l'oracle.
Puïsses-tu, comme lui, consoler Israël.*

Ce mot n'a point de féminin, & il faut dire, la

femme, la fille d'un *Hébreu*, & point autrement. Nos Auteurs ne disent point au féminin, tant adjectif que substantif, *Hébreuse*. Au Livre de l'Exode, *I, 16, 19, II, 7.* Deut. *XV, 12*, où il y a dans le texte, les *Hebreuses*, une femme *Hebreuse*, Saci a traduit les femmes des *Hébreux*, une femme des *Hébreux*. Royaumont dit aussi, la sœur de l'enfant qui voyoit ce qui se passoit, s'approcha, & pria la fille de Pharaon d'agréer qu'elle allât chercher une femme des *Hébreux* pour servir de nourrice à ce petit; & non pas une femme *Hébreuse*, ou une *Hébreuse*.

Ce nom est originairement *Hébreu*. Il s'est formé du Latin, *Hebraus*, qui avoit été pris du Grec, *Ἑβραῖος*, qui s'étoit fait de l'*Hébreu*, עִבְרִי, *Ibri*, nom de peuple dont nous parlons. Les Savans ne conviennent pas de l'origine de ce nom. Quelques Auteurs du moyen âge, qui ne savoient point la langue originale de l'Écriture, ont cru sur quelque ressemblance de son qu'*Hébreu* venoit d'Abraham, & que ce peuple avoit pris ce nom, parcequ'il descendoit d'Abraham. C'est une erreur si grossière, qu'elle ne mérite pas d'être réfutée. Il y a deux autres sentimens, & dont certainement l'on doit reconnoître que l'un ou l'autre est le vrai. Le premier, le plus général, est que ce nom vient de עֵבֶר, *Eber* ou *Heber*, nom propre d'homme, & que les *Hébreux* ont eu ce nom du Patriarche *Eber* ou *Heber*, fils de Salé, & trisaïeul du grand-père d'Abraham, qui naquit l'an du monde 1757, plus de 1260 ans avant Jésus-Christ. On fait que tous ces premiers peuples ne prenoient point d'autre nom que celui de quelqu'un des ancêtres dont ils descendoient. L'autre opinion est que ce mot vient de la préposition עֵבֶר, *eber*, qui signifie *trans*, c'est-à-dire, *au-delà*, & que ce nom fut donné premièrement à Abraham par les Cananéens, parcequ'il venoit d'au-delà du fleuve, d'au-delà de l'Euphrate; car en effet il venoit de la Mésopotamie. Ainsi, suivant cette étymologie, *Hébreu*, dit-on, est la même chose que *transfluvialis*, c'est-à-dire, si l'on peut user de ce mot, d'outre-fleuve, comme nous disons d'outre-mer. On pourroit ajouter que la coutume qu'avoient les peuples de ces temps la de porter le nom de quelqu'un de leurs ancêtres, fut observée en ceci, parceque ce nom fut donné à Abraham, de qui ses descendans le prirent. Mais les peuples ne prenoient point leur nom des surnoms, ou des noms de la patrie de leurs pères, mais de leurs noms propres & personnels. Voyez DES PIERRES, *Tr. de Textu Hebr.* BUXTORF, *Dissert. de Ling. Hebr.* WALTON, *Proleg. III.* TOSTAT & les Interprètes sur le v. 13 de l'Exode, Chap. XIV.

On varie sur la manière d'écrire ce mot. Presque tous les Protestans l'écrivent, tant en Latin qu'en François, sans *H*. Quelques Catholiques, mais en petit nombre, le font aussi. M. Huet, par exemple, écrit toujours *Fbreu*, comme on peut le voir dans sa Dissertation sur le paradis terrestre, & dans ses autres ouvrages François. Il est certain qu'en *Hébreu* c'est un *y*, *ain*, qui n'est qu'un *aleph*, nasal, ou passé par le nez, & qui n'a point coutume de s'exprimer par une *H* ou par une aspiration forte; mais en ces mots *Heber* & *Hébreu*, l'usage l'a emporté, les Septante, & depuis eux tous les Grecs y mettent un esprit âpre, les Latins & nos langues modernes, une *H*.

Au reste, *Hébreu* & Juif sont fort différens: le premier se dit de tous les descendans de Jacob, & Juif n'en signifie qu'une partie, comme nous le dirons en son lieu.

HÉBREU. f. m. Langue Hébraïque, langue que parloient les Hébreux, & dans laquelle sont écrits la plupart des livres de l'ancien Testament. *Hebraa lingua*. Préparez-vous à une lecture sèche, à une recherche épineuse, à l'ennui des citations, & à esbayer quelque Grec & quelque *Hébreu*. HUET. Un bon Interprète de l'Écriture doit savoir l'*Hébreu*. L'*Hébreu* n'est pas si difficile à apprendre qu'on se l'imagine. L'*Hébreu* des Pseaumes, du Livre de Job, & de tout ce qui est poétiquement écrit, est le plus dif-

ficile. L'*Hébreu* d'Isaïe est élégant & noble, & digne d'un Prince de la Maison de David, neveu & petit-fils de Roi. Un livre farci d'*Hébreu*; un savant tout hérissé de Grec & d'*Hébreu*. Apprendre l'*Hébreu*; enseigner l'*Hébreu*. On dit par une espèce de proverbe, que pour être savant, il faut savoir parler Latin, entendre le Grec & lire l'*Hébreu*.

L'*Hébreu* n'a point de voyelles originairement. Les Massorètes les ont marquées par les points au-dessous des consonnes. Il n'y a aujourd'hui aucun ouvrage de l'Antiquité qui soit écrit en pur *Hébreu*, que l'ancien Testament; il y a même quelques parties qui sont en Chaldaïque, & différens mots Chaldaïques, ou de quelques autres langues, répandus en différens endroits.

L'*Hébreu* est donc la plus ancienne langue qu'il y ait eue au monde, du moins par rapport à nous qui n'en connoissons point de plus ancienne. C'est, disent quelques Savans, la langue dont Dieu se servit quand il parla à Adam dans le paradis terrestre, & que les Saints parleront dans le ciel pour louer Dieu durant toute l'éternité. Quoi qu'il en soit de ces avantages, l'*Hébreu*, tel que nous l'avons dans la Sainte Ecriture, est une langue fort régulière & fort analogique; elle est sur-tout admirable dans les conjugaisons. A proprement parler, il n'y en a qu'une qui soit simple, mais elle se varie dans chaque verbe en sept ou huit manières différentes, ce qui fait autant de conjugaisons différentes, & donne une fort grande quantité d'expressions pour représenter par un seul mot les différentes modifications d'un verbe, & plusieurs idées à la fois que nous n'exprimons dans les langues modernes, & dans plusieurs langues anciennes & savantes, que par des périphrases.

Les mots originaux, qu'on appelle *racines*, n'ont presque jamais que trois lettres & deux syllabes, qui s'expriment par deux sons, ou par le même redoublé, qui se représente par deux voyelles qu'on appelle points.

Il y a, dans l'*Hébreu*, vingt-deux lettres, que les Grammairiens divisent en *gutturales*, *palatiales*, *dentales* ou *sifflantes*, *labiales*, & lettres de la langue; cette division est tirée des différens organes de la parole, dont quelques-uns contribuent plus que les autres à la prononciation de certaines lettres. On ne distingue ordinairement dans l'*Hébreu* que cinq voyelles, qui sont les mêmes que les nôtres, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*; mais en *Hébreu* on divise chaque voyelle en deux, une longue & une brève: on donne à celle qui est longue un son plus grave & plus long; & à celle qui est brève, un son plus clair & plus court. Il faut cependant remarquer que les deux dernières voyelles ont des sons tout différens qui diffèrent autrement que par la quantité & par le plus ou le moins d'élevation dans le son. A ces dix ou onze voyelles, il faut en ajouter quelques autres, qu'on appelle demi-voyelles: ce ne sont que de légers mouvemens qui servent à lier les consonnes, & à faire passer plus facilement de l'une à l'autre: ces demi-voyelles répondent à notre *e* muet, il ne s'écrit presque que dans le François; mais dans le François & dans les autres langues il faut le prononcer, & on le prononce en effet quand il y a plusieurs consonnes de suite qu'on veut faire entendre.

Dans l'*Hébreu*, le nombre des accens est prodigieux; on en compte près de quarante, & il y en a plusieurs dont l'usage n'est pas encore bien connu après toutes les recherches que les Savans ont faites sur cette matière: on fait en général trois choses des accens de l'*Hébreu*. 1°. Ils servent à distinguer les phrases & leurs membres, comme les points & les virgules en François. 2°. A déterminer la quantité des syllabes. 3°. A marquer le ton qu'il faut prendre en chantant; ainsi on ne doit pas être surpris qu'il y ait plus d'accens dans l'*Hébreu* que dans les autres langues, puisqu'ils font dans l'*Hébreu* la fonction de trois choses, qui ont des noms différens dans les autres langues. On donne aux accens les noms d'accens grammairiens, accens rhétoriciens, accens de musi-

que, accens royaux, accens ministres ou auxiliaires: chaque accent qui est renfermé dans ces classes, a son nom particulier.

Comme nous n'avons l'*Hébreu* que dans la Sainte Ecriture, cette langue manque de beaucoup de mots, non-seulement parce que dans les premiers temps les langues n'étoient pas si abondantes qu'elles sont aujourd'hui, mais aussi parce que les Auteurs sacrés n'ont pas eu occasion d'employer beaucoup de termes qui étoient en usage de leur temps, & même dans les temps plus reculés dont ils rapportent l'histoire. Du reste, l'*Hébreu* est susceptible de tous les ornemens du discours que demandent les différens sujets, & que peuvent donner les caractères particuliers du génie des Auteurs.

Il est inutile de rechercher l'origine d'une langue qu'on regarde comme la première & la plus ancienne du monde, & que des Savans disent que Dieu communiqua à Adam quand il l'eut créé, comme il communiqua dans la suite la connoissance des langues aux Apôtres. Alberti, dans son Dictionnaire *Hébreu*, qu'il appelle *Porte de la langue sainte*, prétend trouver dans chaque mot, dans sa racine, dans ses lettres & dans la manière de les prononcer, la raison de la signification de ce mot; mais il a poussé ses recherches trop loin, & on a fait voir dans les Mémoires pour les Sciences & les beaux Arts, que des mots qui signifient des choses différentes, devoient, dans les principes de cet Auteur, signifier la même chose, ou des choses à peu près semblables. M. Neuman & Loefcher ont encore poussé cette idée plus loin & plus régulièrement qu'Alberti; le premier, dans son *Genesis lingua sancta*, & *Exodus lingua sancta*; & le second, dans son *Traité de causis lingua Hebraea*.

Les langues Chaldaïque, Syriaque, Ethiopienne, Arabe, &c. sont des dialectes de l'*Hébreu*, comme les langues Française, Italienne, Espagnole, Portugaise, sont des dialectes du Latin.

HÉBREU RABBIN OU RABBINIQUE, ou *Hébreu de Rabbin*, est la langue dont se servent les Rabbins dans les ouvrages qu'ils composent. Ce qui en fait le corps & la principale partie, c'est l'*Hébreu* & le Chaldaïque, avec divers changemens dans les mots de ces deux langues, dont ils ont beaucoup étendu les significations. Ils ont aussi beaucoup emprunté de l'Arabe; le reste est composé de mots & d'expressions tirées la plupart du Grec, quelques-unes du Latin, les autres de diverses langues modernes, sur-tout de celle qu'on parle dans le lieu où chaque Rabbin a vécu & écrit; ceux-mêmes qui ne lisent pas les Rabbins peuvent voir ce que l'on vient de dire dans le תשובה, ou Thesbi de Rabbi Elias Levita, dans le petit ouvrage de R. Cohen de Lara, intitulé ערך דברי, c'est-à-dire, *Civitas David: sive de Convenientia Vocabulorum Rabbincorum cum Græcis & quibusdam aliis linguis Europæis*; dans le Dictionnaire Chaldaïque, Thalmudique & Rabbinique de Buxtorf, &c.

Au reste, l'*Hébreu* de Rabbin est une langue très-féconde; car, comme a remarqué M. Simon, Critique de l'Ancien Testament, L. III, c. 7, il n'y a presque point de science dont les Rabbins n'aient traité. Ils ont traduit la plupart des anciens Philosophes, des Mathématiciens, Astronomes, Médecins. Ils ont écrit eux-mêmes des livres sur toutes ces sciences. Ils ne manquent pas même de Poètes, ni de Rhéteurs. Enfin, cette langue, toute remplie qu'elle est de mots étrangers, ne laisse pas d'avoir quelque grâce dans les livres de ceux qui écrivent bien, & il n'est pas même impossible de la réduire en art, bien que quelques savans hommes, qui ne l'avoient pas étudiée assez à fond, aient été d'un sentiment opposé. SIMON. Non-seulement cela n'est pas impossible, mais on l'a fait. Générar a commencé dans son *Isagoge Rabbinnica*, qui n'est pourtant guère que pour apprendre à lire. Buxtorf a fait de même à la fin de sa Grammaire Hébraïque, où l'on trouve une addition intitulée: *Lectionis Hebræo-Germanicæ usus & exercitatio*. D'autres ont été plus loin. Jean Maïus donna une Gram-

maire Rabbinique à Giessen, *Joannis Maii Grammatica Rabbinica*. Avant lui, André Sennert en avoit imprimé une à Vittemberg en 1666, sous le titre de *Rabbinismus, h. e. Præcepta Targumico-Talmudico-Rabbinica*.

A l'égard des caractères des lettres, on dit Hébreu ancien, Hébreu moderne, Hébreu carré, Hébreu de Rabbin. L'Hébreu carré a pris son nom de la figure de ses caractères qui sont plus carrés, & ont des angles mieux formés que l'Hébreu de Rabbin. On emploie l'Hébreu carré pour le texte de l'Écriture Sainte & des principaux ouvrages; & quand dans un ouvrage il y a de l'Hébreu carré & de l'Hébreu de Rabbin, ce qu'il y a de principal, comme le texte, est imprimé en Hébreu carré, & ce qui est accessoire, comme la glose, le commentaire, est pour l'ordinaire imprimé en Hébreu de Rabbin. Les plus beaux caractères d'Hébreu carré sont ceux qui sont imités des caractères des manuscrits Espagnols, puis ceux des manuscrits Italiens, ensuite ceux des François, & enfin ceux des Allemands dont les caractères sont, à l'égard des autres caractères d'Hébreu carré, ce que les caractères Gothiques ou Allemands sont à l'égard des caractères Romains. Plusieurs Auteurs prétendent que l'Hébreu carré n'est point le véritable & ancien caractère Hébreu qu'on écrivit depuis l'origine de la langue, jusqu'à la captivité de Babylone; mais que c'est le caractère Assyrien ou Chaldéen que les Juifs prirent pendant la captivité, & auquel ils s'accoutumèrent. Ils disent que l'ancien Hébreu est celui qu'on nomme Samaritain. Le P. Souciet, Jésuite, dans la première Dissertation de son Recueil imprimé en 1715, prétend que c'est le caractère que l'on voit sur les médailles de Simon & autres qu'on nomme communément Samaritaines, mais qu'il soutient être des médailles Hébraïques faites par les Juifs, & non par les Samaritains. Voyez cette Dissertation & celle de Buxtorf, de *Litteris Hebraeorum*, dans laquelle il défend le sentiment contraire, c'est-à-dire, dans laquelle il tient pour l'antiquité de l'Hébreu carré.

L'Hébreu de Rabbin est un caractère assez net, formé sur l'Hébreu carré en l'arrondissant, par le retranchement de la plupart des angles des lettres. Les Allemands ont leurs caractères particuliers d'Hébreu de Rabbin, qui sont assez différens de ceux de l'Hébreu de Rabbin qu'on emploie ailleurs qu'en Allemagne; mais qui ne sont pourtant au fond que les mêmes caractères formés sur l'Hébreu carré, mais plus mal formés qu'on ne le fait ailleurs. Souvent les Rabbins se servent de leur Hébreu de Rabbin ou de l'Hébreu carré, pour écrire nos langues vulgaires. Il y a même des livres en langue vulgaire imprimés en caractères Hébreux. On en voit dans la Bibliothèque du Roi.

On dit proverbialement, quand on lit quelque chose qu'on n'entend point, voilà de l'Hébreu pour moi. Les Imprimeurs appellent Hébreu, l'ouvrage auquel ils ne peuvent réussir.

HÉBREU. adj. Hébraïque. Qui appartient au peuple Hébreu. *Hebraeus, Hebraicus*. Le peuple Hébreu. Le texte Hébreu de la Bible.

HÉBRIDES ou HÉBUDES. Voyez WESTERNES.

HÉBRIEUX. f. m. Terme de Marine dont on se sert quelquefois pour signifier l'Officier ou Commis qui a soin de délivrer les congés ou brevets que les Maîtres des navires sont tenus de prendre avant que de sortir des ports du Royaume. Ce terme n'est guère en usage qu'en Bretagne, où ces brevets sont vulgairement nommés des Brioux. On dit en Bretagne, parler aux Hébreux, pour dire, observer les brevets que l'on nomme brioux. Voyez BREF, BRIEUX. C'est demander aux Commissaires de l'Amirauté la permission de mettre en mer.

HÉBRO. Voyez HOBRO.

HÉBRON. Ancien nom d'une ville de la Palestine, en Asie. *Hebron, Elcutheropolis*. Elle est dans la Tribu de Juda, à sept lieues de la ville de Jérusalem, du côté du midi. Cette ville est une des plus anciennes du monde. Elle portoit le nom de *Cirjatharbe*, &

avoit son Roi particulier avant que les Israélites entraient dans le pays de Chanaan. Josué, ou plutôt Caleb, la conquit; elle lui fut donnée, & prit le nom d'Hébron, d'un de ses fils ou de ses descendans. Abraham demeura en cette ville, & y fut enterré dans la Caverne de Machpela, de même que Sara sa femme, Isaac son fils, & Jacob son petit-fils. Ensuite David y fut élu Roi par les Israélites, & y regna sept ans. Elle fut du partage des Lévités, & une des villes du Refuge; & quelques-uns croient que c'est là que demuroit Zacharie, père de Saint Jean-Baptiste. Depuis l'établissement du Christianisme, elle eut un Evêque; & Hélène, mère de l'Empereur Constantin, y fit bâtir un magnifique temple sur le tombeau d'Abraham. Au reste, l'ancienne Hébron est ruinée, & les Sarrazins ont bâti de ses ruines la nouvelle, qui n'est point fermée de murailles, & qu'ils appellent Elchalil ou Chalil. Ils ont converti l'Eglise bâtie par Hélène, en Mosquée, où ils ne laissent entrer ni Juifs, ni Chrétiens, quoiqu'ils leur permettent d'en voir le dedans par les fenêtres. *El Chalib* n'est pas dans l'endroit même où étoit Hébron, mais il n'en est pas loin.

Les Septante la nomment *χελβάρ*, *Chebron*, *A'gêz*, *Arbroch*, au-lieu d'Arbée ou Cariath-Arbé. Le P. Lubin prétend que dans la *Gen. XXXV, 27*, elle est aussi nommée *Mambré*; mais c'est plutôt le lieu où elle étoit située, ou dont elle étoit voisine. A la vérité il y a, *Jacob vint trouver son père à Mambré, ville d'Arbée, c'est Hébron*; mais il faut entendre ainsi ces paroles, *Jacob vint trouver son père dans la contrée ou la vallée de Mambré, Convalis Membre* dans l'Écriture, ou bien, comme a ajouté M. de Saci, *en la plaine de Mambré, à la ville ou proche de la ville d'Arbée, qui est la même qu'Hébron*. Quelques-uns, au-lieu du *Cariath-Arbé*, l'appellent d'un nom Grec qui signifie la même chose, *Tétrapole*, ville des quatre. On dit qu'elle fut bâtie sept ans avant Tanis en Egypte. Elle fut la demeure des Enacim, c'est-à-dire, selon quelques-uns, des Géants. Elle fut appelée ville des quatre, ou d'Arbée, selon quelques Auteurs, parceque quatre grands Patriarches y furent enterrés, Adam, Abraham, Isaac & Jacob. C'est une idée Rabbinique. Elle portoit ce nom sous les Chananéens, avant qu'Abraham fût venu dans la Terre de Chanaan, où Adam ne vint même jamais, suivant la plus saine opinion. D'autres disent plus sensément qu'elle fut appelée ville d'Arbée, d'un Géant, ou Prince, l'un des ancêtres d'Enac, qui y regna. Voyez *Genes. XIII, 18, XXIII, 2, 19, XXXV, 27, XXXVII, 14; Nomb. XIII, 23; Jos. X, 30, XX, 7, XXI, 13; I des Rois, XXX, 31; II des Rois, II, 1, 4, V, 3, 5, XV, 7; III des Rois, II, 11; I Paral. XXIX, 27; RÊLAND, Palest. L. III, p. 709 & suiv.*

Joseph, de *Bello, L. V, c. 7*, semble la mettre dans l'Idumée & à la frontière de cette Province. Les Arabes l'appellent *Beth-Hébron*. Elle étoit, dit Eusèbe, à vingt-deux milles de Jérusalem, du côté du midi, & à vingt milles de Bersabée, du côté du nord. Ligtfoot & Cellarius après lui, la mettent trop à l'orient.

Il est parlé d'un autre Hébron, disent les Des-Marais, dans la Tribu d'Aser, *Jos. XIX, 28*. Les Septante l'appellent *Ελεβρ*, & la Vulgate *Abran*. Il y a dans le texte Hébreu *עברון*, *Ebron*, & non pas *חברון*, *hhebron*. Ce sont deux noms fort différens. Voyez HELVA.

HÉBRONA. Nom d'un lieu de l'Arabie déserte, où les Israélites campèrent. *Hebrona*. Ce fut leur trentunième camp. Il n'étoit pas loin de la mer Rouge. *Nomb. XXXIII, 34*.

HÉCAERGE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Nymphe. *Hecaerge*. C'étoit une Nymphe de la Campagne & des Bois, qui aimoit sur-tout la chasse, & qui étoit terrible aux bêtes, parcequ'elle les atter-

gnoit de loin. Elle étoit sœur de la Déesse Opis, Divinité favorable aux Chasseurs, quoiqu'on dise que c'étoit une fille Hyperboréenne, c'étoit Diane elle-même, ou la Lune, à qui l'on donnoit ce nom, aussi-bien qu'à Apollon, ou au Soleil, son frere, que les Poëtes appelloient si souvent *Εκαεργος*, parcequ'il darde ses traits ou ses rayons, & produit les effets en des lieux fort éloignés de lui.

Ce mot vient d'*εκαε*, longè, de loin, & *Εργον*, opus; *hécaerge*, qui opère, qui agit de loin.

HECALE. Jupiter avoit un Temple à *Hécale*, bourg de l'Attique, & y étoit honoré sous le nom de Jupiter *Hécale*, d'où ses fêtes prirent le nom d'Hécalésies.

HÉCALÉSIES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Fêtes de Jupiter, surnommé Hécale, d'un bourg de l'Attique, selon Etienne de Byzance, ou plutôt d'une vieille femme de ce nom, qui lui consacra une statue. Voyez PLUTARQUE dans la vie de Thésée. *Hecalesia*.

HECATÉ, ou HÉCATE. f. f. Fausse Divinité de l'Antiquité. *Hecate*. Héliode, dans sa *Théog.* v. 411, dit qu'elle étoit fille de Persa & d'Astérie. Bacchilide dans le dix-septième Fragment qui nous reste de lui, dit que c'étoit de la nuit, & ne rapporte point quel étoit son père. Le faux Orphée, ou Onomacrite, la fait fille de Cérés; Phérécide dit qu'elle eut Aristée pour père. Musée raconte que Jupiter donna Astérie à Persée, après avoir eu commerce avec elle, & que de-là naquit *Hécate*. C'étoit une triple Divinité, ou pour le moins elle avoit trois noms: dans le Ciel, c'étoit la Lune, Diane sur la terre & Proserpine dans les enfers. Le Scholiaste de Théocrite croit qu'*Hecate* fut surnommée *Trivia*, à cause qu'elle étoit la même que Junon, que Diane & que Proserpine. Les sacrifices qu'on lui faisoit, étoient appelés *Trivia*. C'étoit encore la Déesse des Enchanteresses, des Magiciennes, des Sorcières. Elle étoit leur Vénus, dit Selden, de *Diis Syr. Synt.* 1, c. 2. Comme elle chassoit beaucoup, on disoit qu'en courant les forêts & les montagnes, elle avoit appris à connoître les simples & les plantes, & leurs propriétés. C'est pour cela que les faiseurs de malélices l'invoquoient. On dit encore qu'elle étoit fille de Persa, & d'une femme de la Tauride, qu'elle empoisonna son père, & se retira chez Aëte, son oncle; qu'elle fut mère de Circé & de Médée. Héliode la représente comme une Déesse terrible, pour qui Jupiter a plus d'égards que pour aucune autre, qui a le destin de la terre & de la mer entre ses mains, qui distribue les honneurs & les richesses à ceux qui l'honorent, qui préside aux combats & à la guerre, & qui accorde la victoire à qui il lui plaît; qui préside aux Conseils des Rois, qui a l'intendance de la mer & de la navigation, celle des établis & des troupeaux; celle même de la jeunesse, & qui lui donne la nourriture & l'accroissement. Eusèbe, dans le III^e I. de sa *Prép. Ev.* rapporte un exemple d'une consécration d'*Hécate*, & décrit sa statue. Voyez sur cette Divinité, MEURSIUS sur *Lycophron*, p. 216, BARTHIUS sur *Stace*, & VOSSIUS, de *Idol.* L. II, c. 20.

HÉCATÉSIES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Fêtes d'*Hécate*, célébrées tous les ans avec un grand concours par les habitans de Stratonicé. *Hecatesia*. STRAB. I. 14. Voyez HÉCATE.

Les Athéniens avoient aussi pour *Hécate* une vénération particulière. Ils croyoient qu'elle protégeoit leurs familles & leurs enfans. C'est pourquoi ils lui dressoient dans la rue devant leurs maisons des statues appelées de son nom *Εκαταία*, selon Aristophane & son Scholiaste (in *Vespas.*) A toutes les nouvelles lunes, on donnoit un festin aux dépens des plus riches citoyens. Dès que l'on avoit servi les viandes dans le lieu destiné pour cela, les pauvres venoient les enlever, & l'on publioit qu'*Hécate* les avoit mangées. C'est pourquoi ce festin s'appelloit le repas d'*Hécate*, *Εκατης δεσπο*, ARISTOPH. in *Pluto*. Ce repas étoit servi sur-tout dans les places où trois rues venoient aboutir, parceque ces rues étoient consacrées à la triple forme, ou triple nature d'*Hécate*, qui est la Lu-

ne au ciel, Diane sur la terre & *Hécate* dans les enfers. De-là les épithètes de *Tergemina*, *Tritonia*.

Euripide, dans sa Tragédie d'*Hélène*, donne à *Hécate* le surnom de *φωσφέρις*, c'est-à-dire, *Lucifera*.

Selon le Scholiaste de Théocrite sur la seconde Idylle, *Hécate* étoit encore regardée comme la Déesse des expiations, & c'est sous ce titre qu'on lui faisoit des sacrifices, & qu'on lui élevoit des statues dans les carrefours, où elle étoit appelée *Trivia*, & où on lui sacrifioit de petits chiens: car les Grecs qui vouloient expier leurs crimes & se purifier, s'appliquoient un petit chien autour des reins. Lycophron appelle *Hécate* *κυνοφαγής*, *canum mactatrix*. Etienne de Byzance, Suidas & Lycophron parlent de l'autre où l'on faisoit ces sacrifices. Il étoit en Thrace, dans la ville de Zérinthe. Tzetzés sur Lycophron dit que l'on sacrifioit des chiens à *Hécate*, parceque ces animaux en aboyant, dissipent les spectres nocturnes, auxquels *Hécate* présidoit.

HÉCATOMBE. f. f. Sacrifice de cent bêtes de même espèce, fait en même-temps à cent autels par cent Sacrificateurs, comme de cent pourceaux, de cent brebis, de cent bœufs. *Hecatombe*. Les cent villes du Péloponnèse étant affligées de la peste, firent des *hécatombes*. Pourquoi le faire une idée assez basse de la Divinité, pour croire qu'elle aime à être cajolée par nos louanges, & qu'elle s'apaise par nos *hécatombes*? ABLANC. Humer la fumée d'une grasse *hécatombe*. ID. Vous crucifiez celui qui est cause que vous avez des autels & des *hécatombes*. ID.

Ce mot vient du Grec *εκατομην*, qui signifie proprement un sacrifice somptueux. Quelques-uns tirent ce mot du Grec *εκατον*, centum, cent; & de *βός*, bœuf. Selon ce sentiment, l'*hécatombe* est un sacrifice de cent bœufs. Strabon dit qu'il y avoit cent villes dans la Laconie, & que chaque ville avoit accoutumé d'immoler un bœuf pour le salut commun du pays: d'où vint l'institution du célèbre sacrifice de cent victimes appelé *hécatombe*. Mais dans la suite la dépense de ce sacrifice ayant paru trop forte, on se contenta d'immoler des animaux de moindre prix, en conservant toujours le nom d'*hécatombe*. D'autres le dérivent de *εκατη*, & de *πῆς*, pes, pied. Selon ceux-ci, l'*hécatombe* pouvoit n'être que de vingt-cinq bêtes à quatre pieds. Encore selon ces derniers, il n'importoit pas quelle espèce de victime ce fût. Jules Capitolin dit que pour une *hécatombe* on dressoit cent autels de gazon, sur lesquels on immoloit cent brebis & cent pourceaux; & que quand les Empereurs en offroient, ils sacrifioient cent lions, cent aigles & cent autres animaux de cette nature.

HÉCATOMBÉE. adj. m. Surnom de Jupiter & d'Apollon. *Hecatombæus*. Les Cares & les habitans de l'île de Crète, appelloient Jupiter *Hécatombée*, dit Hésychius. Les Athéniens donnoient aussi ce nom à Apollon.

HÉCATOMBÉES. f. f. pl. Nom d'une fête que l'on célébroit à Athènes le premier jour de Juin, à l'honneur d'Apollon. *Hecatombæa*.

HÉCATOMBÉON. f. m. Terme de Calendrier. C'est le nom d'un des mois des anciens Grecs, & sur-tout des Athéniens, dont tous les mois étoient lunaires. L'*Hécatombéon* commençoit toujours vers le solstice d'été, quelquefois peu de jours auparavant, mais jamais quatorze après, en sorte que la pleine lune, ou le milieu du mois étoit toujours après le solstice d'été, & jamais devant. Voyez-en les preuves dans le P. Pétau, de *Doctr. Temp.* l. 2, c. 13 & 20. Ainsi l'*Hécatombéon* étoit le premier mois de l'année civile, lorsque le commencement eut été fixé au solstice d'été.

Ce nom vient de ce qu'en ce temps-là on faisoit des sacrifices d'*hécatombes*.

Les Lacédémoniens comptoient ce mois pour le sixième; & dans leur calendrier, aussi-bien que dans celui des Athéniens, il répondoit au mois de Juin; mais il étoit le premier mois chez les Athéniens.

HÉCATOMPHONEUME. f. m. Nom d'un ancien sacrifice qui se faisoit à Athènes à l'honneur de Mars.

Hecatomphoneuma. Voyez LIL. GYRALDUS, *Syn-tagm. XVII.*

Ce mot est composé d'*κατὼν*, cent, & *φόνημα*, de *φόνω*, occido, qui vient de *φένω*, cades. Il signifie un sacrifice où l'on immole cent victimes.

HÉCATOMPHONIES. f. f. pl. Nom d'un ancien sacrifice qu'offroient autrefois ceux des Messéniens qui avoient tué cent ennemis à la guerre. *Hecatomphonia.* Pausanias rapporte d'un certain Aristomènes de Corinthe, qu'il offrit jusqu'à trois *hécatomphonies.* Voyez PAUSANIAS, L. IV.

Ce mot vient d'*κατὼν*, cent, & *φόνω*, je tue.

HÉCATONCHIRES. f. m. pl. C'est le nom général qu'on donnoit aux trois Géants qui avoient cent mains, Briarée, Gygès & Corhis, d'*κατὼν*, cent, & *χείρ*, main.

HÉCATONPÉDON. f. m. On donnoit ce nom à un Temple que Minerve eut à Athènes, qui avoit cent pieds de long; d'*κατὼν*, cent, & *πῆξ*, pied.

☞ Ce Temple s'appelloit *Parthenon.* *Hécatonpédon* n'étoit qu'une épithète prise de son étendue. M. Spon, & tout nouvellement M. le Roi, en ont pris sur les lieux la mesure. Sa longueur, selon M. le Roi, est de 221 pieds, sur 94 de large. Comment étoit-il donc *Hécatonpédon* ou à 100 pieds? Il étoit *Hécatonpédon*, dit M. le Roi, à raison de sa façade, la principale partie de ces sortes d'édifices, celle qu'on voyoit la première en y arrivant, & où les Anciens étaloient la plus grande magnificence. Ces 94 pieds & quelques pouces, mesure du Châtelet de Paris, qu'a trouvés M. le Roi, donnent 100 pieds Athéniens, parceque le pied Attique n'étoit que de 11 pouces, 4 lignes & quelques points.

HÉCATONPYLE. adj. f. C'est le surnom que l'on donnoit à l'ancienne Thèbes, Capitale de la Thébaidé. Cette dénomination lui venoit de ses cent portes, & par-là on la distinguoit de Thèbes en Béotie.

HÉCATONPYLE. C'est aussi une ancienne ville capitale des Parthes sous les Artacides, qui y faisoient leur résidence. *Hecatopylus.*

☞ **HÉCATONSTYLON.** f. m. Terme d'ancienne Architecture. Portique à cent colonnes. On donna ce nom en particulier au grand portique du Théâtre de Pompée à Rome.

HECHE. f. f. Espèce de barrière dont on garnit les côtés d'une charrette, pour aller librement, sans occuper les roues. *Dict. des Arts.*

HECHING. Petite ville du Cercle de Suabe. *Fehinga.* Elle est à trois lieues de Tubingue, du côté du midi, dans le Comté de Hohenzollern, & elle donne le nom à une des branches de la maison de Hohenzollern. *MATY.*

HÉCLA. Grande montagne de l'Islande: *Hecla.* Elle est vers la partie méridionale de l'île; & la ville de Schalholt. Quoique cette montagne soit dans un climat extrêmement froid, elle vomit pourtant des flammes avec la même violence que le mont Gibel. *MATY.*

HECTÉE. f. f. Mesure Attique, égale à la sixième partie du Médimne, qui contenoit soixante-douze setiers ou chopines. *Hecteus; JAMES.*

HECTIQUE. adj. m. & f. Prononcez *hélique*: on l'écrivit ainsi dans l'usage, & il n'y a que les livres d'art où l'on écrive *Hectique*: Il est même encore plus ordinaire d'écrire *Étique*; comme l'Académie. Terme de Médecine. Epithète qui se donne à une sorte de fièvre presque incurable, & qui consume le corps, & le mine petit à petit. Elle attaque la masse du sang, & toute l'habitude du corps. *Hecticus.*

Ce mot est Grec, *εκτηκός*, & vient de *εξω*, qui signifie ce que les Latins appellent *habitus*, qualité qu'on a peine à séparer du sujet. Voyez FIÈVRE.

On appelle un homme *hectique*, celui qui est atteint de cette fièvre, devenir *hectique*, mourir *hectique*. La chair de tortue est pectorale, convenable aux phthitiques & aux *hectiques*. *LEMERY.*

HECTIQUE, signifie aussi maigre, atténué; voilà un visage maigre, ou *hectique.* *Macer, extenuatus.*

En ce sens, il se dit des animaux, chevaux, bœufs, moutons, volailles qui n'ont point de graisse. Les oi-

seaux deviennent *hectiques*, lorsque leur gorge passe vite, & qu'ils émeutissent incontinent; ce qu'on appelle *mal subtil.*

HECTIQUE, se dit aussi de la volaille maigre servie dans un repas. Voilà des poulets *hectiques*. Les Satyres de M. Despréaux ont mis cette épithète en vogue. Cet Auteur écrit *étique*, non-seulement sans *e*, mais sans *h*.

*Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques,
S'élevoient trois lapins, animaux domestiques.*

Voyez ÉTIQUE.

HECTISIE. f. f. *Tabes, is,* f. Maladie de consomption.

HECTOR. Nom d'homme. *Hector. Heclor,* fils de Priam, fut tué par Achille au siège de Troye. *Heclor* fut adoré par les Iliens, anciens peuples de Sardaigne. C'étoit un de leurs Dieux. Voyez ATHÉNAGORE, *Legat. pro Christ. Clem. Rom. Recogn. L. X. Vossius; de Idolol. L. I, C. 21.*

H E D.

HÉDARD, ARDE, vieux adjectif. Vif, actif, léger. *Actuosus, celet, acer, levis.* C'est une qualité propre à tout bon cheval de selle. Il est employé en ce sens dans nos vieux Auteurs, où il se trouve souvent.

*Grison suz hézard
Qui garrot & dard
Passay de vitesse
En servant Vuyart.*

dit Marot dans l'épithaphe d'un cheval.

*Et mains soudards
Suivans guidons, enseignes, étendards;
Tant sur coursiers légers, hédards,
Que piétonnant, succombèrent sous dards.*

JEAN LE MAIRE.

Ce mot, selon M. Ménagé, vient de *veredus*, d'où l'on a fait *vedardus, heredardus, hedardus, hédard.*

HÉDER. Voyez ÉDER.

HÉDÉRACÉ, ÉE, ou HÉDÉRAIRE. adj. Epithète que l'on donne aux vaisseaux préparans, ou au plexus pampiniforme, qui est composé de la veine & de l'artère spermatique qui aboutissent aux testicules. *Hederaceus;* ou *Hederarius, d'hedera;* lierre. *Dict. de JAMES.*

☞ **HÉDICROON.** Voyez HÉDYCROUM. C'est la même chose.

HÉDIN. Voyez HESDIN.

HEDMORE. Bourg de la Suède. *Hedemora.* Il est situé dans la Décarlie; sur la rivière de Dalécarle, aux confins de la Gestricie & de la Westmanie. *MATY.*

HÉDO. Petite ville de France. Elle est dans la haute Bretagne & du Diocèse de Rennes, entré cette ville & S. Malo. Il y a à *Hédo* un Hôpital & un Couvent d'Ursulines.

HÉDRE. f. f. *Hedra, a.* Espèce de fracture. Voyez VESTIGE.

HÉDRE. Espèce de gomme ou résine. C'est la gomme du lierre, qui en François a conservé son nom Latin: ☞ Il n'y a que le grand lierre qui la produise. On l'estime propre à la guérison des plaies. On l'emploie aussi aux dépilatoires. La meilleure vient des Indes. On en tire aussi d'Italie, de Provence & de Languedoc.

HEDWIGE, ou HADWIGE. Nom de femme, dont nous avons fait *Avoye: Hadwigis, Hedwigis.* Sainte *Hedwige* mourut en 1246. On écrit aussi *Héduige.* *Hadwide,* ou *Hadwige,* ou *Avoye,* fille de Henri de Saxe, 1 du nom, dit l'Oiseleur, & sœur d'Otton I, Empereur, fut mariée l'an 938 à Hugues le Grand, le Blanc, & l'Abbé, Comte de Paris, & fut mère de Hugues Capet, premier Roi de la troisième race

de nos Rois. Il eut aussi une fille nommée *Hedwige*, ou *Avoge*.

HEDYCHROUM. f. m. Terme de Pharmacie. Espèce de trochisques composés d'amomum, de feuilles d'Inde, de spicanard, de cassia lignea, de safran, de myrthe, de cannelle, & plusieurs autres ingrédients. Ils sont ainsi nommés à cause de leur belle couleur jaune; car ce mot vient du Grec *ἡδύς*, *jucundus*, agréable, & *χρῶμα*, *color*, couleur. Galien les appelle *magna hedyroon*, c'est-à-dire, pâte de couleur. Ils sont propres contre toutes les autres maladies malignes; ils résistent aux mauvaises humeurs, & les chassent par transpiration, & ils entrent dans la thériaque.

HEDYPNOÏS. f. m. Plante dont les feuilles, qui ressemblent à la chicorée sauvage, sont sinueuses, rudes. Sa tige soutient une tête presque cylindrique, courbée, garnie de fleurons qui étant tombés, la tête devient un fruit comme un petit melon, qui en mûrissant s'ouvre & laisse paroître deux sortes de graines. Celles du milieu ont un chapiteau en forme de brosse d'un poil fort rude; mais celles de la circonférence sont terminées par un petit rebord membraneux, & sont enchaînées dans une des feuilles qui forment l'extérieur de ce fruit. Elle croît dans les champs aux pays chauds proche de Montpellier. Lorsqu'on la cultive dans les jardins, elle perd presque toute son âpreté. Elle est apéritive, détersive & vulnéraire.

HEDYSARUM. f. m. Genre de plante. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, assez grosses, se couchant à terre. Ses feuilles sont semblables en quelque manière à celles de la réglisse, un peu plus courtes, plus larges, sans poil, excepté en leurs bords, où il y en a quelques-unes rangées par paires sur une côte terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont légumineuses, ramassées en épi, semblables à celles du genêt, mais d'une belle couleur rouge. Elles sont suivies de gouffes plates, rudes, dans certaines espèces, composées de plusieurs pièces presque rondes, attachées bout-à-bout, & renfermant chacune une semence qui a la figure d'un petit rein, ou d'un petit bouclier. Voyez *TOURNEFORT, Elem. & Inst. R. herb. L'hedysarum* croît sur des lieux montagneux; il a une odeur assez agréable. En Latin *hedysarum clypeatum flore suaviter rubente*. *EUST.* Il y a plusieurs autres espèces d'*hedysarum*.

H E E.

HÉÉMÈR. f. m. Mesure des liquides dont on se sert en Allemagne.

HÉER. v. n. Vieux mot. Soupirer, pleurer; *héer* exprime les sanglots que l'on fait en pleurant; hé! hé! hé! &c. *Gloss. des Poés. du Roi de Navarre.*

HÉER. v. a. Hair. *THIBAULT, Roi de Nav.*

HÉERDLING. f. m. Terme de Métallurgie. C'est ainsi qu'on appelle en Allemagne, une matière composée d'un peu de fer, d'arsenic & d'étain, qui se dégage de la partie métallique de l'étain dans la fusion.

H E G.

HEGÉMOIN. Nom d'homme. *Hegemonius.* *CHAST. v. 135.*

HÉGÉMONE. f. f. Les Athéniens ne comptoient que deux Grâces, qu'ils nommoient *Auxo* & *Hégémone*.

HÉGÉMONE. adj. f. Surnom qu'on donnoit à Diane dans l'Arcadie, où elle avoit un Temple sous ce nom, qui signifie *conductrice*: d'*ἡγέμας*, *je conduis*. Elle portoit des flambeaux, dit Pausanias, comme pour montrer le chemin.

Dans ce Temple on célébroit des fêtes en son honneur, qu'on appelloit Hégémonies.

HEGIN. f. m. Espèce de chameau différent du chameau ordinaire.

HÉGIRE. f. m. Terme de Chronologie. C'est l'époque des Arabes & des Mahométans, ou le point d'où ils commencent à compter leurs années. *Epocha Ara-*

bica. Ce mot veut dire *fuite*; car en effet Mahomet fut obligé de s'enfuir de la Mèque, parceque les Magistrats de cette ville craignant que ses impostures ne causassent quelque sédition, avoient résolu de se défaire de lui: cette fuite arriva l'an de grâce 622, la nuit du quinziesme au seiziesme de Juiller. Cependant afin que cette époque eût un nom plus honorable, les Mahométans affectèrent de prendre le mot d'*Hégire* dans un sens particulier, pour un acte de religion, qui fait que l'on quitte sa patrie, & que l'on cède à la violence des persécuteurs de la foi. *BAYLE.* Les Mahométans disent que ce furent les Coraïchites, qui étoient alors les plus puissans dans la ville de la Mèque, qui obligèrent leur faux Prophète de s'enfuir, parcequ'ils ne pouvoient souffrir qu'il abolît l'idolâtrie. Cette fuite ne fut pas la première, mais ce fut la plus célèbre. Elle arriva la quatorzième année depuis que Mahomet se fut déclaré Prophète & envoyé de Dieu, & qu'il eut commencé à prêcher sa nouvelle Religion. *D'HERBELOT.*

Les Orientaux ne s'accordent pourtant pas avec nous touchant ce calcul. Entre les Mahométans, Amassi prétend que l'*hégire* ou la fuite de Mahomet, se fit l'an 630 de J. C. 2347, depuis la mort de Moïse, & Ben-Cassem la met l'an du monde 5800, selon la supputation des Grecs. Entre les Chrétiens, Saïd Ebn Batrik met le commencement de l'*hégire* l'an 614 de J. C. 338 de Dioclétien, 933 d'Alexandre, & 6114 depuis la création du monde; mais laissant à part les années du monde qu'il compte selon les Grecs, son calcul n'est pas juste; car selon la supputation des années de Dioclétien, la première année de l'*hégire* concourt avec la 622^e de J. C. & non pas avec la 614^e. Et selon celle des années d'Alexandre, qui commencent 309 ou 310 ans avant J. C. la première année de l'*hégire* tomberoit à l'année 623, ou 624. Cette Critique est de M. d'Herbelot, mais c'est lui-même qui se trompe. L'ère des Grecs, ou d'Alexandre, commence 311 ans avant J. C. Si à 311 vous ajoutez 622, qui est la première de l'*hégire*, vous aurez 933 d'Alexandre pour la première de l'*hégire*, comme dit Saïd Ebn Batrik. Pour l'année de Dioclétien, Ebn Batrik se tromperoit, si par l'année de Dioclétien il entendoit la première année de la persécution de Dioclétien, qui n'est que la 19^e de son Empire, & la 302^e ou 303^e de J. C. comme le P. Pétau le montre, *de Doctr. Temp. L. XII, c. 32 & 33*, & dans son *Rationar. Temp. Part. Techn. L. IV, c. 10*; mais les Arabes, comme Abulfarage le dit positivement dans son Histoire des Dynasties, commencent l'ère de Dioclétien avec son Empire. Ainsi Ebn Batrik a parlé juste; car la première année de l'Empire de Dioclétien tombe l'an de J. C. 284, comme le P. Pétau l'a montré, *de Doctr. Temp. L. XI, c. 30*, & *Ration. Temp. P. Techn. L. IV, cap. 9*, & comme d'Herbelot en convient. Or si de 622 vous ôtez 284, il vous reste 338, ce qui est le compte d'Ebn Batrik. Il est cependant à remarquer qu'en ce calcul, on suppose les années de l'*hégire* égales aux Juliennes, ce qui n'est pas.

Khondemir écrit que ce fut Omar, second Calife, qui ordonna que l'on supputeroit les années depuis la fuite de Mahomet. Il y avoit déjà dix-sept années de cette ère écoulées, quand il fit cette ordonnance. Les Mahométans établirent cette époque à l'imitation des Chrétiens, qui comptoient alors leurs années depuis la persécution que Dioclétien avoit commencée l'an de J. C. 284, & la nommoient l'ère des Martyrs. *D'HERBELOT.* Il y a encore ici une erreur, la persécution ne commença point l'an 284 de J. C. qui fut la première de Dioclétien, comme nous l'avons déjà dit, mais seulement sa 19^e année, qui fut l'an 302 de J. C. Voyez *EUSÈBE, Hist. Eccl. L. VIII, c. 13*, & dans sa Chronique, & le P. Pétau aux endroits déjà cités; mais on commença l'ère des Martyrs avec l'empire de Dioclétien, & non pas avec la persécution, quoiqu'elle en porte le nom.

Il y a encore une autre *hégire*, qui fut la première, mais qui est moins célèbre. Car Mahomet avoit 54 ans lorsqu'il se sauva à Médine, & il avoit commencé

à prêcher sa fausse doctrine à l'âge de 40 ans. Dans cet espace de 14 ans il essuya beaucoup de contradictions de la part des Caraïschites, ses concitoyens, qui le regardoient comme un Novateur & un Perturbateur du repos public. Plusieurs de ses disciples, qui ne pouvoient souffrir de passer pour les sectateurs d'un imposteur, lui demandèrent la permission d'abandonner la ville pour n'être pas obligés de renoncer à leur Religion. C'est cette retraite qu'on appelle la première *hégire*. D'HERBELOT.

Mahomet se retira à Jathreb; c'est ainsi que la ville de Médine s'appeloit avant que le faux Prophète y eût établi sa demeure. Il y arriva le 12^e du mois de Rabial auoal, qui est le 3^e de l'année des Arabes. Cependant les Mahométans commencent l'*hégire* dès le mois de Moharrom précédent, qui correspond au 16^e de Juillet de l'année de J. C. 622. D'HERBELOT.

Les Mahométans appellent ces deux *hégires* en leur langue *hégiratan*. Ce mot est Arabe. Il vient de هجر, *hagirah*, qui veut dire *fuite*, & qui vient de هجر, *fuir*, *quitter* sa patrie, sa famille, ses parens. Ce nom signifie, selon le Géographe de Nubie, *persécution pour la Religion*, comme si Mahomet n'avoit pris la fuite que parcequ'on le persécutoit pour la Religion.

M. Bosluet écrit *hégyre*, mais sans nécessité; il ne faut point d'y.

L'année de l'*hégire* n'est que de 354 jours. Et pour réduire le temps de l'*hégire* au Calendrier Julien, il faut faire une somme des jours de toutes les années de l'*hégire*, & y ajouter 561 jours; puis convertir ces jours en années Juliennes, & y ajouter 620 (ou plutôt 621 années;) & pour réduire les années Juliennes à celles de l'*hégire*, il faut opérer au rebours. DE LA BOULAYE: On peut réduire les années de l'*hégire* à l'année Julienne, ou Grégorienne, c'est-à-dire, trouver à quelle année Grégorienne tombe chaque année de l'*hégire* en plusieurs manières. Première manière, il faut prendre le nombre donné d'années de l'*hégire*, & le réduire en une somme de jours: réduire ensuite ces jours en années Grégoriennes de 365 jours: c'est-à-dire, voir combien 365 est dans le nombre de jours trouvé; puis du quotient retrancher les intercalations, c'est-à-dire, autant de jours qu'il y a de fois quatre années, excepté chaque centième, à laquelle on n'ajoute rien, c'est-à-dire, qu'à chaque centaine d'années il faut retrancher 24 jours; enfin, il faudra ajouter le nombre d'années Grégoriennes trouvé à 622, & le produit sera l'année Grégorienne, à laquelle tombe l'année de l'*hégire* donnée. Autre manière. Il faut ajouter le nombre d'années de l'*hégire* donné à 622; puis prendre autant de fois onze qu'il y a d'unités, ou d'années de l'*hégire* dans le nombre donné; c'est-à-dire, multiplier ce nombre par 11, ajouter au produit le nombre des jours intercalaires qu'il y a dû avoir dans le nombre des années de l'*hégire* donné; voir combien cette somme de jours fait d'années Grégoriennes, & les retrancher de la somme d'années trouvée d'abord, le restant donnera l'année Grégorienne à laquelle tombe l'année de l'*hégire* donnée. Troisième méthode. Prenez l'année de l'*hégire* donnée, ajoutez-y 621; puis retranchez de la somme autant de fois 1, que 33 est compris dans le nombre de l'*hégire* donné. La raison de cette soustraction est que l'année Mahométane ne répond pas exactement à l'année Chrétienne, comme nous l'avons dit, & que sur 33 il s'en faut une à-peu près, c'est-à-dire, que 33 années Mahométanes n'en font qu'environ 32 des nôtres. De même, pour réduire les années de J. C. à celles de l'*hégire*, par la même raison, après avoir retranché 621 de l'année de J. C. donnée, il faut ajouter au restant autant de fois 33, que 33 est contenu de fois dans ce restant. Donnons des exemples. Vous voulez savoir quelle est l'année 960 de l'*hégire*, ajoutez 621 à 960; vous aurez 1581. Or, 33 est 29 fois plus trois années dans 960; négligez les trois années de plus, & retranchez 29 de 1581, il restera 1552, qui est l'année de l'ère Chrétienne, qui répond à l'année de l'*hégire* 960. Voulez-vous savoir quelle année de l'*hégire* comptoient les

Musulmans en 1742? retranchez 621 de 1142; il restera 1121. Or, 33 est 33 fois plus 32 années dans 1721; négligez les 32 années & ajoutez seulement 33 à 1121, vous aurez 1154 pour l'année de l'*hégire* qui répond à notre année 1742. Le R. P. Riccioli, Jésuite, a donné des tables pour réduire exactement les années de l'*hégire* à celles de Jesus Christ. L'époque de l'*hégire* est précisément un Vendredi le seizième de Juillet 621 ans, 196 jours complets après J. C. le cycle solaire étant 23, le lunaire 15, l'indiction 10, l'an 622 de l'ère Chrétienne, de la période Julienne 5335 ans courans. Voyez LE P. PÉTAU, de *Doct. Temporum*, l. 4, c. 15: DES PLACES, *Ephémérides*, &c.

HÉGOMÈNE. f. m. Ce mot est Grec: Ηγούμενος, *dux*; δ'ηγούμενος, *duco*. Il signifie Chef, Conducteur, Commandant.

HÉGOW & KLÉGOW ou KLECKOW. Nom d'un petit pays du Cercle de Suabe. *Hegovia*, *Klegovia*. Il est entre les terres de Furstenberg, de Constance & de Schaffouse. Ce pays comprend le Landgraviat de Nellenbourg, dont Stockack est la capitale, & qui appartient à la maison d'Autriche. Il renferme encore une petite contrée, où l'on voit la forteresse de Hohen-Tivil, le bourg de Ballingen, & quelques autres lieux, le tout appartenant aux Ducs de Wirtemberg. On prend ce pays pour celui qu'on nommoit anciennement *Eremus Helvetiorum*. MATY.

HÉGUMÈNE. f. m. Archimandrite, Abbé, Supérieur d'un Monastère de Moines, parmi les Grecs. *Hegumenos*, *Hegumenus*. Le Supérieur de chaque Monastère s'appeloit Archimandrite, ou *Hégumène*, & tous obéissoient à un Supérieur général qu'on appeloit Exarque. P. HÉLYOT. *Dissert. Prel. p. 63*: L'on voit dans le Pontifical de l'Eglise Grecque, une formule de l'institution des Exarques & des *Hégumènes*. ID.

H E I.

HEIDELBERG. Ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. *Heidelberg*, *Edelberga*. Elle est capitale du Palatinat du Rhin, & située sur le Neckre, entre Hailbron, Philisbourg, Wormes & Darmstat. Cette ville a été florissante: elle étoit médiocrement grande & forte, bien peuplée & marchande. Elle avoit une Université célèbre: c'est la première de toutes celles d'Allemagne. Le Clergé de cette ville s'appeloit le Clergé de la Sapience; plusieurs écoliers y étoient entretenus & instruits gratis. Enfin, elle avoit un fort beau château, où les Electeurs Palatins faisoient leur résidence ordinaire. Mais l'an 1622, Tilly, Général des troupes de Bavière, la prit, la ravagea, & enleva la Bibliothèque, qui étoit la plus nombreuse & la plus curieuse de la Chrétienté, & qui fut transportée partie à Vienne & partie dans la Bibliothèque du Vatican de Rome. L'an 1689, les François la prirent par composition, & après l'avoir pillée, & détruit une partie du château, ils l'abandonnèrent l'an 1693. L'ayant reprise, ils achevèrent de ruiner le château & la ville. Depuis *Heidelberg* & son château ont été réparés. MATY.

On croit que c'est Valentinien qui commença *Heidelberg* l'an 369 de J. C., faisant faire un fort sur la montagne appelée pour lors *Piri*, que quelques-uns croient être *Heidelberg*. Les Allemands s'y opposèrent pourtant, & tuèrent tous ceux qui y travailloient: *Heidelberg* est venue aux Comtes Palatins du Rhin l'an 1225 par le mariage d'Agnès, fille d'Henri, le dernier des Princes de l'ancienne famille des Palatins du Rhin, avec Oton, fils de Louis de Bavière: IMHOFF. *Not. Imp. l. II, c. 9, n. 8*.

Quelques-uns croient que ce nom vient de *Heidelber*, qui signifie myrthe, *myrtillus*, & qui a été donné à cette ville, parceque cette plante vient en abondance aux environs de cette ville, qui est dans un col de montagnes: IMHOFF. *Not. Imp. l. II, c. 9, n. 8*.

HEIDELSHEIM ou HAIDELSHEIM. Petite ville d'Allemagne, dans le Bas-Palatinat du Rhin. Elle fut

presqu'entièrement brûlée par un incendie en 1621. **HEIDENHEIM.** *Aræ Flavia.* Ville d'Allemagne dans la Suabe, sur la Brèntz dans le Brentztal, avec un beau château, appartenant à la Maison de Wirtemberg, à neuf lieues d'Ulm.

HEIDÉOT ou **HEIDOTE.** f. m. Nom d'une ancienne faction qui s'éleva à Liège contre Jean de Bavière, élu Prince de Liège. *Heideotus, Heidotus.* Cette faction se forma à Liège vers l'an 1403. Quelques habitants de Liège pour gagner le peuple, se mirent à parler mal des Magistrats, & à censurer leur conduite, & on les appela *Heidotés*; ils se révoltèrent contre Jean de Bavière, élu Evêque de Liège. *Heidote, Heydori, Hedrotii.*

La Grande Chronique des Pays-Bas, qui parle des *Heideots* à l'an 1403, dit que plusieurs disent que ce mot François signifie ennemi de la Justice. Qui hait la Justice. *Ofor Justitia.* Suffridus Petri, dans la vie de Jean de Bavière, c. 4, dit *Hedrot* au lieu de *Heideot*; *Hedrotius*, & non pas *Heideotus*. Ce mot reviendrait peut-être mieux au sens que lui donne la Chronique; car il pourroit s'être fait de *haidroit*, qui hait le droit, *Ofor Juris*; mais Suffridus dit qu'il leur fut donné à cause de la liberté effrénée qu'ils se donnoient de parler pour gagner le peuple.

HEIDOUT ou **HEIDON.** f. m. Nom que l'on donne, dit Ricaut, à des voleurs fameux dans la Hongrie, & dans les Provinces voisines. *Latro, heidutus, heido.*

HEIDUQUE. f. m. Nom de milice. Voyez **HEYDUQUE.** *Pedes Hungarus.* Les Cavaliers Hongrois s'appellent *Huffarts*, & les Fantassins Hongrois s'appellent *Heidiques.*

Quelques Hongrois s'étant attachés à des Seigneurs Allemands, & leur habillement ayant paru propre à servir d'ornement au cortège des Grands, la mode est venue, sur-tout dans quelques Cours d'Allemagne, d'avoir quelques *Heidiques* autour d'un carrosse. Cet usage s'est même introduit chez nous. Ils sont vêtus & chaussés à la Hongroise, armés d'un sabre de même à la Hongroise, avec une sorte de bonnet qui les fait paroître encore plus grands qu'ils ne sont.

Dans ce sens *Heidique* est un domestique, espèce de valet de pied à la suite d'un grand Seigneur.

HEILA ou **HEYLA.** Petite ville de la Prusse Royale, en Pologne. *Hela.* Cette ville est fortifiée, & située sur un Cap, qui est à l'entrée du Golfe de Dantzick, dont elle n'est séparée que par la Baie de Pautzko.

HEILBRON. Voyez **HAILBON.**

HEILIGENBERG ou **KNYTLINGERSTAIG.** Nom d'une montagne du Palatinat du Rhin. *Heiligenberga, sacer mons.* Elle est près du Neckre, vis-à-vis de la ville d'Heidelberg. On y voit encore les restes d'une ancienne ville qu'on nommoit *Pyrimons.*

Le Comté d'*Heiligenberg* en Suabe est venu aux Princes de Furstenberg par le mariage de Frédéric de Furstenberg avec Anne, fille & héritière de Christophe, dernier Comte d'*Heiligenberg.* IMHOFF, *Not. Imp. L. V, c. 9, n. 2.*

HEILIGEN-HAVE. Port & petite ville d'Allemagne sur la mer Baltique, dans la Basse-Saxe, vis-à-vis l'île de Fermeren.

HEILIGENSTAD. ville du Cercle de la Basse-Saxe, en Allemagne. *Heiligenstadium.* Elle est capitale du pays d'Eichfeld, & située à la source de la Leyne, à cinq lieues de Mulhausen, du côté du couchant, & à trois de Duderstat, vers le sud-ouest. MATY.

HEILIGHLAND ou **HELGELAND.** Nom d'une petite île, presque submergée. *Heiligelandia, Helgelandia.* Elle est dans la mer d'Allemagne près des côtes de la Dithmarse, contrée de Holstein, vis-à-vis des embouchures de l'Elbe. Il y a un bourg de même nom que l'île.

HEILIGPEIL. Petite ville de la Prusse Ducale. *Heiligpeila.* Elle est dans la Natangie, près du Golfe de Frisch-Haff, entre Elbing & Koninsberg. MATY.

HEILSBERG. Petite ville de la Prusse Royale, en Pologne. *Heilsbelga.* Elle est dans la Warmie, sur l'Al-

ter, au levant de Marienbourg, & au midi de Koninsberg. *Heilsberg* est défendue par un bon château, & elle est le siège de l'Evêque de Warmie, qui est suffragant de Gnesne, & a le titre de Prince de l'Empire. MATY.

HEINTZEMBERG. Montagne de Suisse, au pays des Grisons dans la Communauté de Thufis. Dans cette montagne il y a un petit lac nommé *Pascholen*, qui tient lieu de baromètre aux habitans; car il annonce les tempêtes par un grand bruit qui fait retentir la montagne. *Etat & Délices de la Suisse, t. 4, p. 23.*

HEIRE. f. m. Héritier, noir. *Hæres.* Ce mot se trouve dans le Traité de ligue offensive & défensive, en 1372, entre Edouard III^e, Roi d'Angleterre, & Jean, Duc de Bretagne. Dans la copie que le Père Lobineau a fait imprimer on écrit leurs *heires*, nos *heires*: dans celle que M. Rymer a tirée de la Tour de Londres, & qu'il a fait imprimer dans son Recueil, T. VI, p. 738, nos *heirs*, leurs *heirs*, & quelquefois *hoirs*. La copie du P. Lobineau est pleine de lacunes; il faudra dans une autre édition, si l'on en fait, les remplir par celle de M. Rymer, qui est entière.

HEIS. Nom ancien de l'île, qu'on appelle aujourd'hui Nermoustier. *Herius* ou *Herus insula.* Voyez **NERMOUSTIER.**

H E K.

HEKLA ou **HEKLI-PIAL.** Voyez **HECLA.**

H E L.

HEL. Saumaïse, dans ses Notes sur Vopiscus, *Hist. Aug. p. 367, col. 1*, dit que le soleil étoit un Dieu commun à toutes les nations d'Orient, & qu'elles l'appelloient *hel*, ou *Bel*, ou *Bélus*. Je ne crois pas que Saumaïse ait voulu dire que *Hel* & *Bel* fussent le même nom chez les Orientaux; ce seroit une erreur trop grossière. *Hel* est le הֵל des Hébreux, & *Bel*, le בֵּל, Baal, des mêmes peuples, & des Assyriens, des Chaldéens, Syriens, Phéniciens; & ce sont par conséquent deux noms très-différens. Il y a encore une faute à écrire ce nom avec une aspiration, *Hel*, il faut dire *El*, c'est un אֵ aleph, dans les langues originales. Voyez **EL**, ci-dessus.

HELA. Bourgade d'Asie, sur le bord occidental de l'Euphrate. Le Père Texeira, dans son retour des Indes en Italie, fait mention de ce lieu. Il dit que c'est une ancienne bourgade dans le lieu par où passèrent les Israélites que l'on menoit captifs à Babylone.

HÉLAM. Nom d'une ville ou d'une contrée, dans laquelle David gagna une bataille contre les Syriens, 2. L. des Rois X, 17. *Helam.* Quelques-uns la mettent proche du Jourdain. Le P. Lubin se persuade au contraire, sur le 1. L. des Paral. C. XVIII, que cette contrée est proche de Damas, & que c'est la même qu'Emath. L'un & l'autre est également incertain. Ce qui est sûr, c'est que David passa le Jourdain pour aller à *Hélam*; M. de Saci écrit *Elam*; cela est contraire à la Vulgate, & au mot *Hébreu*, qui s'écrit par un ה, la plus forte aspiration qu'il y ait. A la vérité dans le Grec il y a *Αιλάμ*, mais il ne faut pas compter que les esprits ni les accents aient été mis par les Interprètes.

HÉLAS. Interjection qui témoigne un mouvement de plainte, de repentir, ou de douleur. *Heu. Hélas!* que pourrons-nous dire au jour du jugement? *Hélas*, qu'un pauvre goutteux est à plaindre! Belle Hermione, *hélas!* puis-je être heureux sans vous? Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *éloi*, qui est la parole plaintive que prononça le Sauveur en mourant. Les Italiens disent *ahilasso*, & c'est de ces deux mots que M. Ménage prétend que nous avons formé *hélas*.

HÉLAS, est aussi substantif masculin, & signifie, soupir. *Suspirium.* Voyez le bel *hélas*. **MOI.** Les amans pouffent de continuel *hélas*. Voilà un *hélas* bien passionné. **ID.**

Quand on veut dire j'aime,
Le cœur à point nommé nous fournit un hélas.

VILL.

Quand d'une ardeur si peu commune,
On vous entend pousser tout bas
Et des soupirs & des hélas.

NOUV. CHOIX DE VERS.

HÉLAVERDE. Ville de Perse. *Helaverda*. Elle a, selon les Géographes du pays, 91 d. 30 m. de long. & 35 d. 15 m. de lat. Voyez TAVERNIER, *Voyage de Perse*, L. III.

HELBA. Ville de la Terre-Sainte, appelée autrement *Abram*, *Ebron*, & par quelques-uns *Hébron*; *Acram* & *Achran*. Elle étoit au milieu de la partie orientale de la Tribu d'Asér, voisine de celle de Nephthali, dans la Galilée supérieure, ou des Nations. Le P. Lubin prétend que *Helba* est la même qu'*Abram*, dont nous avons parlé au mot **HÉBRON**, & que Sanfon a tort de la confondre avec Elmélech. Les Septante la nomment *χελδω*, *Chebda*, & *ελων*, au lieu d'*Ebron*. Voyez *Jof. XIX*, 28, & *Jug. I*, 31.

HELCATH. Voyez **HALCATH**.

HELCÉSAÏTE. f. m. & f. Voyez **ELCÉSAÏTE**. Godeau l'écrivit par une *H*. Nom d'hérétiques du second siècle de l'Eglise. *Halcesaita*, *Helcesai*. Ces hérétiques condamnoient la virginité, & obligeoient leurs sectateurs à se marier; ils disoient qu'il n'y avoit point de péché à renoncer extérieurement à la foi durant une persécution; que Jésus-Christ n'étoit qu'une créature qui avoit paru dès le commencement du monde sous la figure d'Adam, & ensuite sous celle de Jésus; qu'il ne falloit point se tourner du côté de l'Orient en priant, mais du côté de Jérusalem, en quelque endroit du monde que l'on fût; que le Saint-Esprit, auquel ils attribuoient le sexe féminin, étoit la sœur de Jésus; ils établissoient sept témoins du serment, le sel, l'eau, la terre, le pain, le ciel, l'air & le vent; ils varièrent dans la suite sur ce dogme ridicule. Voyez S. EPIPHANE, *Har. 9* & *53*; PHILAST. *ch. 82*, des hér. EUSEB. *6*, *Hist. 31*; S. AUG. *c. 32*, des hér. *1*.

M. Fleury distingue les *Helcesaites* des disciples d'Elxai, & les fait commencer au temps d'Origène, c'est-à-dire, au commencement du troisième siècle: car il dit dans son *Hist. Eccl. L. II*, *n. 21*. Origène combattit aussi d'autres hérétiques, qui venoient de paroître, savoir, les *Helcesaites*. Ils rejettoient quelques parties de l'écriture, & se servoient de quelques passages, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, mais ils rejettoient absolument Saint Paul. Ils avoient un livre qu'ils disoient être tombé du Ciel, & que celui qui y croyoit recevoit la rémission de ses péchés, différente de celle de Jésus-Christ. Ils soutenoient que de renier la foi étoit une chose indifférente, & qu'on pouvoit adorer les idoles.

Ce nom vient de celui d'*Elxai*, ou *Helxeus*, qui est le nom du Chef de ces hérétiques.

HÉLÉAGABALE. Voyez **ÉLAGABALE**.

HÉLÈNE. f. f. Nom propre de femme. *Hélène*, *Helena*. La belle *Hélène*. Il y en a qui écrivent *Héleine*, sans changer la prononciation. Madame Dacier & M. de la Motte écrivent toujours *Hélène*. La fameuse *Hélène*, qui fut cause de la guerre de Troye, étoit fille de Jupiter & de Léda, femme de Tyndare, Roi de Laconie. Léda conçut de Jupiter, changé en cygne, deux œufs, de l'un desquels sortirent *Hélène* & *Polux*; de l'autre, furent éclos *Castor* & *Clytemnestre*. *Hélène* fut honorée comme une Déesse par les Iliens, anciens peuples de Sardaigne. C'est Athénagore, *Leg. pro Christ.* & l'Auteur de *Recognitiones*, *L. X*, qui le disent. Les Epidauriens honoroient une *Hélène* comme Déesse, & sous la figure de *Vénus*, dont néanmoins elle n'étoit dans leur opinion que la servante; cette *Hélène* n'étoit pas celle de Troye; il

paroît à Vossius, de *Idol. L. V*, *c. 30*, qu'elle étoit fille du fondateur de la ville d'Epidaur.

HÉLÈNE. mere de l'Empereur Constantin, avoit été Cabaretière, selon S. Ambroise, femme de basse extraction, dit Eutrope; concubine de Constantius Chlorus, si l'on en croit Bède; selon d'autres, fille de Cœlus, Roi de l'île Britannique; & suivant Nicéphore, elle étoit de Bithynie. Son mari la répudia; mais son fils étant devenu Empereur, lui redonna par un Edit les titres d'Auguste & d'Impératrice. Ses médailles portent *FL. HELENA. AUGUSTA*. Il y en a de fort belles d'or au Cabinet du Roi, & l'on en voit plusieurs de petit bronze fort bien conservées. *Hélène* fit chercher la Croix de Jésus-Christ, & bâtit le temple du S. Sépulcre.

CHEVALIER DE SAINTE HÉLÈNE. Ordre supposé, dont parlent quelques Auteurs, qui ont écrit des Ordres Militaires.

En ce nom l'aspiration s'est quelquefois changée en *s*, comme en *sex*, de *ê*, *fix*; & beaucoup d'autres. Ainsi on trouve *Hélène* ou *Sélène*, nom de cette concubine de Simon le Magicien, qu'il eut l'impudence ridicule de vouloir faire passer pour l'Esprit de Dieu, & qu'il disoit être descendue du Ciel pour créer les Anges, qui la retinrent parmi eux, être la même que la fameuse *Hélène* de Troye, & la brebis égarée que le Pasteur étoit venu chercher, & à laquelle il donnoit les noms de Notion, de Minerve. Voyez S. IRÉNÉE, *L. I*, *c. 20*; S. EPIPHANE, *har. XXI*; BARONIUS à l'an 34 de J. C.

HÉLÈNE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui est de couleur fort approchant de la geande; savoir, rouge, colombin & blanc. MORIN.

HÉLÈNE. Ancien nom d'une île de l'Attique. *Helena*, *Helene*. Cette île fut ainsi nommée, parcequ'*Hélène* y coucha en retournant en Grèce avec *Ménélas* après la guerre de Troye. Elle s'appeloit aussi *Macride*, à cause de sa longueur; Sophien l'appelle encore *Macronisi*, c'est-à-dire, l'île Longue. C'est une des Sporades, située à la hauteur du Promontoire de Sunion, aujourd'hui le Cap de Colonn.

HÉLÉNIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de secte. *Helonianus*, *a*. Les disciples de Simon le Magicien furent nommés *Héléniens*, du nom d'*Hélène*, ou *Sélène*, concubine de Simon, de laquelle nous parlons ci-dessus.

HÉLÉNOPLÉ. Nom d'une petite ville de Bithynie, dans l'Asie mineure; c'est-à-dire, *Ville d'Hélène*. *Helenopolis*. Constantin nomma *Hélénople*, en l'honneur de sa mère, une petite ville de Bithynie, nommée auparavant *Drépane*, qu'il érigea en cité, & lui donna exemption de tributs, en l'honneur du Martyr Saint Lucien d'Antioche, dont les reliques y étoient. Eusèbe de Nicomédie, qui se vantoit d'être disciple de Saint Lucien, procura peut-être cette fondation. FLEURY, *Hist. Eccl. L. XI*, *p. 189*.

HÉLÉNOPOLIS ou **HÉLÉNOPLÉ.** *Helenopolis*. Il y a eu deux villes de ce nom, toutes deux ainsi nommées par Constantin en l'honneur de sa mère *Hélène*. L'une étoit en Palestine, & avoit un Evêché. Une ancienne Notice Ecclésiastique, ou Notice Grecque des Patriarchats, la met dans la seconde Palestine, où Charles de S. Paul & Holstenius l'ont omise. Procope, qui en étoit Evêque, assista au Concile de Jérusalem tenu en 536. L'autre *Hélénople*, ou *Hélénopolis*, étoit en Bithynie; Constantin l'y bâtit deux ans après le Concile de Nicée, en 327. Voyez **HÉLÉNOPLÉ**; SOZOMÈNE, *Hist. Eccl. L. II*, *chap. 2*; *Chronic. Pasch. p. 283*; GLYCAS, *Annal. Part. IV*, *p. 327*; RELAND, *Palest. L. I*, *c. 34*, *T. I*, *p. 211*, & *L. III*, *T. II*, *p. 818*.

HÉLÉNUS. f. m. Nom propre d'homme. *Helenus*. Nous retenons ce nom dans sa forme Latine, & nous ne disons point *Hélène*, pour ne point le confondre avec le nom féminin *Hélène*. *Hélénus*, fameux devin, fils de Priam & d'Hécube, fut épargné par les Grecs dans le sac de Troye, parcequ'il leur avoit découvert les endroits par où ils pouvoient se rendre plus aisé-

ment maîtres de la ville. Pyrrhus, après avoir répudié Andromaque, la maria à *Hélénus*. *Hélénus* est ici représenté (*Enéide*, L. III, v. 360,) comme un Prince universellement habile dans toutes les espèces de divinations. P. CATROU. Voyez les Notes de cet Auteur sur Virgile. L'Abbé de Marolles a dit seulement une fois *Hélène*, en faveur du vers où il faisoit une éliision,

De Calipso, d'Hélène, il apprend les famines.

HÉLEPH. *Heleph*. C'est une ville, ou bourg, sur la frontière de la Tribu de Nephthali, au septentrion. Jos. XIX, 33. Les Septante la nomment *Moolam*; Adrichomius, *Héleb* ou *Béleb*. Voyez **ÉLEPH**.

HÉLÉPOLE. f. f. m. suivant l'Encyclopédie. Terme d'Antiquité. Machine propre à abattre les murailles d'une ville assiégée. *Helepolis*. L'*hélépole* consistoit en trois espèces de béliers armés chacun de trois pointes de fer longues & fortes : on les faisoit avancer par des roues près de l'endroit qu'on vouloit abattre, & pour le faire sûrement, la machine étoit sous un toit en forme de voûte, & couverte de peaux crues, ou mouillées, puis avec des poulies & des cordes les machinistes faisoient avancer les béliers, & frappaient rudement l'endroit qui leur étoit opposé. L'*hélépole* étoit construite en forme d'un grand toit, composé de longues pièces de bois en travers, & attachées avec des chevilles de fer. On les couvroit de peaux de bœuf récemment tués, & de claies d'osier tout vert, que l'on chargeoit de terre, pour empêcher encore mieux que le feu qu'on jettoit de la ville ne s'y attachât. A la tête de la machine étoient des pointes de fer semblables aux peintures que les Peintres nous font du foudre. Un grand nombre de soldats renfermés dans la machine, la poussaient violemment à force de bras, par le moyen des cables qu'ils y attachoient, & des roues sur lesquelles elle étoit portée, & la faisoient heurter contre la muraille, dont elle abattoit un grand pan. Mais cette description qu'on nous en donne ne paroît pas juste. Démétrius le Poliorcète en fut l'inventeur, ou du moins s'en servit utilement au siège de Rhodes. Diodore de Sicile, qui décrit l'*hélépole* de Démétrius, L. XX, p. 758, dit qu'elle avoit de chaque côté 405 coudées en large, & 90 de hauteur; qu'elle avoit neuf étages, qu'elle portoit sur quatre roues fortes & solides, de huit coudées de diamètre; qu'elle étoit armée de grands béliers; & qu'elle avoit deux toits, ou tortues propres à porter ces béliers; que dans les étages d'en-bas il y avoit différentes sortes de pierriers; dans ceux du milieu; il avoit placé les plus grandes catapultes pour lancer des traits, & les plus petites dans ceux d'en-haut avec force pierriers, & des hommes habiles à faire jouer toutes ces machines. Ainsi l'*hélépole* n'étoit proprement que le bélier mis à couvert, pour empêcher que les assiégeans, ou n'y missent le feu, ou ne tuassent ceux qui les faisoient mouvoir, & accompagné d'hommes & de machines pour le défendre & nettoyer la muraille, ou éloigner ceux qui y combattoient, & qui tâchoient de démonter ou de ruiner le bélier, & d'en empêcher l'effet.

Il y en a qui disent qu'*hélépole* est un nom générique, qui signifie toutes les machines dont on se servoit autrefois en assiégeant les villes, comme aujourd'hui le nom d'artillerie signifie toutes les machines à feu qu'on emploie : l'origine du nom d'*hélépole* paroît favoriser ce sentiment; mais outre que les mots composés ne signifient pas toujours ce que les mots simples dont ils sont composés signifient, les descriptions détaillées que nous avons de l'*hélépole*, ne permettent pas de douter que ce fût une machine particulière.

Ce mot vient du Grec *ἐλεπολις*, qui est composé des mots *ἐλεν*, prendre, & *πολις*, ville. L'invention & l'usage que fit Démétrius de l'*hélépole*, & d'autres semblables machines, & le grand nombre de villes qu'il prit par ce moyen, le rendirent célèbre,

& lui firent donner le nom de *Poliorcète*, ou preneur de villes. Voyez **VITRUVÉ**, L. X, c. 22. **AMMIEN MARCELLIN**, L. XXIII, c. 3. Juste-Lipse en parle aussi en différens endroits.

HÉLER. v. a. *Héler* un navire. Terme de Marine. Crier aux gens d'un vaisseau qu'on rencontre pour savoir d'où il vient, où il va, à qui il appartient, &c.

Ce mot vient du cri qu'on fait pour avertir ceux du vaisseau qu'on rencontre, de répondre.

HELFFENSTEIN. Ville & Comté d'Allemagne, dans la Suabe, au nord d'Ulm. *Helffensteinium*, *Helffensteinensis Comitatus*. Rodolfe, le dernier mâle de la Maison d'*Helffenstein*, mourut l'an 1627, le 20 Septembre. Une partie de ses biens passa aux Princes de Furstenberg. Le Comté d'*Helffenstein*, dit *Crufius*, *Annal. Suevic. P. I, Liv. III, ch. 11*, avoit été vendu à la ville d'Ulm dès l'an 1630. Voyez **IMHOFF**. *Not. Imp. L. VII, Intro. §. 1.*

HELGÉLAND. Voyez **HEIGHLAND**.

HÉLIADE. f. m. Fils du Soleil. *Heliada*, *Heliades*. De tous les fils du Soleil on n'appelle *Heliades* que ceux qu'il eut de Rhodes, fille de Neptune & d'Hélie. Ces *Héliades* étoient sept, Ochimus, Cercaphus, Macar, Actis, Ténages, Triopas & Candulus: ils furent savans dans tous les arts, mais principalement en Astronomie. Ils perfectionnèrent aussi beaucoup la navigation. Ténage surpassoit encore tous les autres par ses belles qualités. Ils en concurent de l'envie, & le tuèrent; mais il furent obligés de se retirer en divers lieux, à cause de ce fratricide; Macar passa à Lesbos, Candale dans l'île de Co, Actis en Egypte, où il bâtit Héliopolis, & enseigna l'Astronomie aux Egyptiens. Triopas alla en Carie; & s'empara du promontoire appelé de son nom Triopion. Les deux autres, Ochimus & Cercaphus, qui n'avoient point eu de part au meurtre de Ténage, restèrent dans l'île de Rhodes, où Ochimus l'aîné régna. C'est ce qu'en rapporte Diodore de Sicile, L. V, p. 227.

HÉLIADE. f. f. Fille du Soleil. *Helias*. On ne donne pourtant pas ce nom à toutes les filles du Soleil, mais à celles qu'il eut de Climène, mère de Phaëton. Ovide en parle, *Métam. L. II, v. 341, 346, 381*, & L. X, v. 91, & n'en nomme que deux, Lampétie & Phaëtuse. Les Auteurs du Dictionnaire d'Hoffman & ceux du Moréri, disent que Diodore de Sicile, L. V, ajoute d'autres *Héliades* à celles-ci, *Alias Heliades habet*; mais cet Auteur ne nomme pas même ces deux-ci, ni aucune autre, & ne dit point combien elles étoient. Il parle à la vérité d'autres *Héliades*, mais ce sont des mâles, fils d'Apollo & de Rhode, dont nous avons parlé dans l'article précédent, & non pas des filles du Soleil & de Climène. Les *Héliades*, dont nous parlons ici, sont aussi appelées Phaëtoniades, parcequ'elles étoient sœurs de Phaëton. Elles furent si sensiblement affligées de sa mort, que les Dieux les changèrent en aunes, ou selon d'autres en peupliers, & leurs larmes en ambre, ou en une gomme précieuse appelée par les Anciens Electre. Voyez **DIODORE DE SICILE**, L. V, p. 210, de l'édition d'Étienne.

HÉLIANTHÈME. f. m. *Helianthemum*. Plante qui pousse de petites tiges grêles, rondes, velues, couchées à terre. Les feuilles y sont attachées à des queues courtes, apposées le long des branches. Elles sont oblongues, étroites, velues, un peu plus larges que celles de l'hyssope, finissant en une pointe obtuse, vertes dessus, blanches dessous, d'un goût glutineux. Ses fleurs naissent vers les sommités en longs épis, les unes sur les autres, suspendues par des pédicules, composées chacune de cinq feuilles en rose jaune, & de plusieurs étamines de même, soutenues d'un calice à trois feuilles marqué de lignes rouges. Il leur succède un fruit assez gros, presque rond, qui s'ouvre en trois parties, où sont des semences presque rondes, rousses. Sa racine est blanche & ligneuse. Elle croît dans les bois aux lieux montagneux: elle est vulnérable. On la nomme autrement *herbe d'or*, & hyssope des Garigues. Son nom d'*Hélianthème*, vient du

du Grec *ἥλιος*, soleil, & *ἄνθος*, fleur, comme qui diroit fleur de soleil, parceque sa fleur est de couleur d'or.

HÉLIAQUE. adj. Terme d'Astronomie. *Heliacus*. On appelle le lever d'un astre *héliaque*, lorsqu'il sort des rayons du soleil qui l'offusquent de sa lumière; & son coucher *héliaque*, lorsqu'il entre dans ses rayons, soit que cela arrive par l'approche du soleil vers l'astre, ou de l'astre vers le soleil. La lune a son lever *héliaque*, quand elle est éloignée de dix-sept degrés du soleil. Pour les autres planètes, il faut l'éloignement de vingt degrés. Il en faut plus ou moins pour les étoiles, à mesure qu'elles sont plus ou moins grandes. Les Anciens comptoient qu'il falloit quarante jours pour qu'une étoile qui est entre les tropiques commençât à sortir des rayons du soleil. Héliode a compté là-dessus, & les autres l'ont suivi. Cela revient à notre calcul; car le soleil faisant à-peu-près un degré par jour, il est vingt jours à s'en approcher depuis le coucher *héliaque* de l'étoile, & trente autres jours à s'en éloigner jusqu'à son lever *héliaque*. Le lever d'une étoile est *héliaque*, lorsque s'étant peu-à-peu éloignée des rayons du soleil, elle s'en trouve suffisamment distante pour qu'on puisse l'apercevoir le matin avant le lever du soleil. Cet effet dépend du mouvement apparent du soleil, qui s'éloigne chaque jour de l'étoile en s'avancant vers l'orient. De même le coucher d'une étoile est *héliaque*, quand le soleil commence à s'approcher tellement de l'étoile, qu'on commence à la perdre le soir dans ses rayons: on auroit donc pu donner le nom d'Occultation ou de Réapparition à ces sortes de lever & coucher *héliques*. *Inst. Astronom.*
p. 374.

Ce mot vient du Grec *ἥλιος*, sol, soleil.

HÉLIAQUES. f. m. & pl. Nom que l'on donnoit dans l'Antiquité à des sacrifices qui se faisoient à l'honneur du soleil. *Heliaca*, *Heliaca sacra*.

HÉLIASTE. f. m. Magistrat d'Athènes. *Heliastes*. C'étoit une compagnie de 500 Juges, l'une des dix qu'il y avoit à Athènes, l'une des six qui connoissoient des affaires civiles, & celle de laquelle ressortissoient les affaires les plus importantes en ce genre; ce qui faisoit que ce tribunal passoit pour le plus considérable de ces six Juridictions civiles. Les fautes des gens de guerre étoient aussi portées au tribunal des *Heliastes*. Ces Juges en entrant en charge prenoient un serment, dont Démosthène parle dans son Oraison contre Timocrate, & avant que de les recevoir on faisoit des informations de leurs vie & mœurs. Voyez SAMUEL PETIT, dans son Commentaire sur les Loix des Athéniens, L. IV, tit. I, & Ulpien, sur l'endroit de Démosthène qu'on a cité.

Ulpien nous donne au même endroit deux étymologies de ce mot. Quelques-uns, dit-il, le font venir d'*ἥλιος*, *Elios*, qui signifie Soleil, & disent qu'il fut donné à ce lieu, parcequ'il étoit en plein air, & que les assemblées commençoient au lever du soleil. Pour lui, il croit qu'il vient de *ἄνω*, qui signifie j'assemble, & qui est dérivé d'*ἄνω*, *satis*, assez, & qu'il fut donné à ce lieu, parceque les *Heliastes* s'y assembloient. Les *Heliastes* furent ainsi nommés du lieu où ils tenoient leurs séances. Voyez HÉLIÉE.

HÉLICE. f. f. Terme de Géométrie & d'Architecture. *Helice*. C'est une ligne tracée avec inclination, & en forme de vis autour d'un cylindre, qui est toujours également distante de son axe. Cette ligne diffère de la spirale, en ce que la spirale est une ligne décrite en forme de vis autour d'un cône qui s'approche continuellement de son axe. La vis d'Archimède n'est autre chose qu'un tuyau posé sur un cylindre en forme d'*héllice*. Pour qu'un escalier soit en *héllice*, il n'est pas nécessaire que les marches gironnées soient attachées à une pièce de bois ou une pierre cylindrique, qui sert de noyau, ainsi qu'on l'a dit dans les précédentes éditions. Il y a une infinité d'escaliers en *héllice*, dont les marches gironnées sont seulement posées les unes sur les autres sans aucun noyau, sur-

tout quand les escaliers sont de pierre. L'extrémité intérieure des pierres forme le noyau.

HÉLICE, en termes de Médecine, se dit de tout le circuit de l'oreille de l'homme, comme qui diroit *tour* ou *tortis*, de *ἔλιξ*, *ab ἐλίσσω*, *involvero*, j'environne. Dionis dit *hélis*, & non pas *héllice*.

HÉLICE, en Astronomie, est aussi un nom qu'on donne à une constellation du Ciel, qui est la grande Ourse, à cause qu'on la voit toujours tourner autour du Pole dans un petit cercle. Elle a trente-cinq étoiles, selon Ptolomée, dont il y en a vingt-sept qui composent sa figure, & huit qui sont au-dehors. Baïer n'en compte que trente-deux; mais Képler dit y en avoir observé cinquante-six. Il y en a sept principales de la seconde grandeur en forme de chariot: ce qui l'a fait appeler de ce nom par le peuple. C'étoit la constellation polaire des Phéniciens, qui ont été les premiers navigateurs dont l'histoire profane fasse mention.

Cette constellation est ainsi nommée d'*Helice*, autrement Callisto, fille de Lycaon, Roi d'Arcadie. Car, disent les fables, ayant été changée en ours par Junon, pour la punir de son adultère avec Jupiter, & son fils Arcas étant prêt de la tuer à la chasse, Jupiter les changea tous deux en Astres, & les plaça dans le ciel, la mère sous le nom d'*Helice*, & le fils sous celui de Cynosure. D'autres disent que ce furent ceux des nourrices de Jupiter. La véritable étymologie est le mot Grec *ἑλέω*, je tourne, la grande ourse ne se cache jamais à nos yeux, mais elle tourne autour du pole. C'est ce qui l'a fait nommer des Grecs *ἑλική*, *héllice*, comme qui diroit la *Tournante*.

HÉLICE, en Conchyliologie. Dans les coquilles de limaçons de terre, de rivière & de mer, & même dans les plantes, les *hélices* sont toujours tournées d'un même sens dans la même espèce, & du même sens dans presque toutes les espèces, & ce sens est de gauche à droite à les regarder la pointe en haut. C'est une remarque de M. Parent. *Hist. de l'Acad. des Sc.* 1703, p. 14.

HÉLICE. Ancienne ville du Péloponèse, dans l'Achaïe proprement dite. Elle fut engloutie dans la mer peu de temps avant la bataille de Leuctres. *STRAB. lib. 8, p. 385.*

HÉLICES ou VRILLES. On nomme ainsi en Architecture les petites volutes, ou caulicoles, qui sont sous la fleur du chapiteau Corinthien.

Le mot *héllice* vient du Grec *ἔλιξ*, espèce de lière, dont la tige se tortille comme celle de la vigne. On appelle *hélices entrelacées*, celles qui sont entortillées ensemble.

HÉLICHRYSUM. f. m. Plante qui est ainsi nommée; parceque lorsque le soleil donne sur ses fleurs, il les fait paroître de couleur d'or.

Ce mot vient du Grec *ἥλιος*, sol, soleil, & *χρυσός*, *aurum*, or. Voyez IMMORTELLE. C'est la même chose.

HÉLICITES. Sorte d'hérétiques ou de faux dévots du VII^e siècle. *Helicita*. Les *Hélicites* vivoient dans la solitude, & faisoient consister le service divin & la piété à chanter certains cantiques pieux, & faire de saintes danses avec des femmes, à l'exemple, disoient-ils, de Moïse & de Marie, suivant ce qui est rapporté dans l'Exode, c. XV. Alex. Rossæus en parle dans son Traité des Religions.

HÉLICOÏDE. adj. Terme de Géométrie. Qui est semblable à Phélice. *Helicoïdes*. M. Bernoulli, Professeur à Bâle, dans les Actes de Leipfick de 1691, en roulant la parabole d'Apollonius, a formé une parabole qu'il appelle parabole *héllicoïde*. La parabole *héllicoïde*, ou spirale parabolique, n'est donc autre chose que la parabole commune Apollonienne, dont l'axe est plié & roulé sur la circonférence d'un cercle. *ACAD. DES SCIENCES, 1704, Mém. p. 105.*

Ce mot est Grec & composé de *ἔλιξ*, *héllice*, & *ἴδιος*, *ressemblance*.

HÉLICON. f. m. Ancien nom d'une montagne de Béotie. *Helicon*. Elle étoit près de celle de Cithéron & du Parnasse, & elle étoit consacrée aux Muses, de même que cette dernière. On y voyoit la fontaine

d'Hippocrène, ou d'Aganippe, & le tombeau d'Orphée. L'*Hélicon* est fort célèbre dans les Poètes : on le trouve aujourd'hui dans la Livadie, près du Golfe de Lépante, entre Thespie & Roffa; il porte le nom de Zagara ou de Zagaya. ΜΑΤΥ. C'est sur l'*Hélicon* que l'on dit qu'étoit le séjour d'Apollon & des Muses, parcequ'il leur étoit dédié.

*D'encens, qui vient de ce petit canton,
Je prise plus cent fois la moindre dose,
Que tout celui que fournit l'Hélicon.*

P. DU CERCEAU.

*Sur le haut Hélicon leur veine méprisée,
Fut toujours des neuf Sœurs la fable & la risée.*
BOIL.

Ce nom *Hélicon*, fut donné à cette montagne, si l'on en croit Casaubon, de l'Hébreu הֶלִיכָה, *halica*, promenade, parceque les Grecs alloient s'y promener, & s'y donnoient rendez-vous pour y parler d'affaire. Mais le nom d'*Hélicon* paroît à Bochart plus ancien que ce rendez-vous & ces assemblées. Ainsi il le tire de הֶלִיק, *halik*, ou הֶלִיקָה, *halika*, qui en Arabe signifie une haute montagne. Voyez GIGÆUS & BOCHART, Chanaan, L. I, c. 16.

HÉLICON étoit aussi un fleuve de Macédoine, que l'on prend pour celui que Ptolomée appelle *Pharibus*; Tite-Live, *Baphyrus*, & Lycophon, *Bephyrus*. Il y en avoit encore un en Sicile de ce nom. On croit que c'est l'Olivieri.

HÉLICON est encore le nom d'un instrument de musique chez les Anciens : il avoit neuf cordes; c'est-à-dire, autant qu'il y a de Muses.

HÉLICON, en Astronomie. C'est encore le nom que les Astronomes donnent à l'une des taches de la lune, qui est la douzième dans l'ordre du Catalogue qu'en a donné le P. Riccioli.

HÉLICONIADES, ou HÉLICONIDES. f. f. pl. Habitantes du mont Hélicon. Surnom que les Poètes donnoient aux Muses, parcequ'on croyoit qu'elles faisoient leur séjour sur l'Hélicon. *Heliconides*, *Heliconiades*.

HÉLICOSOPHIE. f. f. C'est l'art de tracer toutes sortes de lignes spirales sur un plan. *Helicosophia*. HARRIS.

Ce mot vient de ἑλῖξ, ligne spirale, & σοφία, science, art.

HÉLIÉE. f. f. Nom d'une place d'Athènes : c'étoit l'endroit où se tenoit le Conseil des Héliastes, le plus considérable des six qui connoissoient de matières civiles. *Heliaa*, du Grec, Ἠλιαία.

C'étoit aussi le nom du Conseil ou de la Compagnie des Héliastes. C'est Ulpien dans ses notes sur l'Oraison de Démosthène contre Timocrate, qui nous apprend ces deux significations, p. 435, de l'édition de Paris de l'an 1570. L'*Héliée* n'étoit pas le premier des tribunaux d'Athènes pour les matières civiles, si l'on ne considère que le nombre des membres qui le composoient, quoiqu'ils fussent cinq cens; car il y en avoit encore deux autres de même nombre; mais elle tenoit le premier rang, à cause de la qualité des causes qui lui étoient attribuées.

HELINGUE. f. f. Terme de Corderie. Bout de grosse corde qui est retenue par un bout à l'extrémité des manivelles du chantier par le moyen d'une clavette & de l'autre à l'extrémité des torons qu'on veut tordre ou commettre.

HÉLIOCENTRIQUE. adj. m. & f. Terme d'Astronomie. *Heliocentricus*, a, um. Le lieu *héliocentrique* d'une planète, est le point de l'écliptique auquel cette planète vue du soleil se rapporte. C'est la même chose que la longitude de la planète vue du soleil.

Ce mot est Grec & vient de ἥλιος, le soleil, & κέντρον, centre. Une ligne droite tirée du centre du soleil, & passant par le centre de la planète, & prolongée jusqu'à l'écliptique, tomberoit sur ce point. Le lieu *héliocentrique* d'une planète est son lieu vu du soleil. Toutes les fois qu'une planète supérieure

nous paroît en opposition au soleil, alors sa longitude géocentrique est la même que sa longitude *héliocentrique*; mais quand une planète inférieure nous paroît en conjonction avec le soleil ou avec quelque point de son disque lumineux, son lieu *héliocentrique* est alors directement opposé à son lieu géocentrique. *Institut. Astronom. p. 536.*

☞ Force *héliocentrique*. Mouvement *héliocentrique*, termes de la Physique Newtonienne. C'est une force, un mouvement par lequel les planètes sont attirées vers le soleil. L'idée précise de Newton est de faire tourner les planètes, la lune, par exemple, autour de la terre dans une ellipse régulière, en vertu de sa centripétence. Mais cette centripétence est altérée par la force *héliocentrique*; de sorte que c'est de la combinaison de ces deux forces que doit résulter la modification & la figure de l'orbe lunaire.

HÉLIOCOMÈTE. f. f. *Heliocometes*. C'est un phénomène qui a paru quelquefois au coucher du soleil, que M. Sturmius, Professeur d'Altdorf, & après lui, M. Pyle le fils, qui l'ont observé, ont ainsi nommé, c'est-à-dire, *comète du soleil*, parcequ'en effet il semble faire une comète du soleil; car c'est une grande queue ou colonne de lumière attachée à cet astre, & qu'il traîne après lui dans son couchant. Dans celle que vit M. Pyle à Gripswald, le 15 Mars à cinq heures du soir, l'an 1702, le bout par lequel elle touchoit au soleil, n'avoit qu'un demi diamètre de cet astre de largeur; mais à l'autre bout opposé au soleil, elle étoit beaucoup plus large. Sa longueur étoit même route que cet astre. Sa couleur étoit jaunâtre du côté du soleil, & plus brune à l'autre bout. Cette lumière étoit peinte sur de légères nuées, qui étoient très-hautes, & la moindre lunette faisoit remarquer qu'elle ne l'étoit pas sur des nuées plus grossières & plus basses, quoiqu'à l'œil on ne distinguât point cela. Ce phénomène dura l'espace d'une heure, après quoi il diminua peu à peu, & disparut enfin entièrement, plutôt qu'on ne s'y attendoit.

HÉLIODORE. Nom d'homme. *Heliodorus*. Plusieurs personnes ont porté ce nom. *Héliodore*, qui voulut piller le temple de Jérusalem, fut repoussé & chassé par des Anges. Un autre *Héliodore* a écrit l'Histoire d'Ethiopie.

Ce nom est Grec, il est composé des mots ἥλιος, soleil, & δῶρον, don, présent; ainsi *Héliodore* veut dire présent du soleil.

HÉLIODORE. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe qui est de quatre couleurs assez distinctes; savoir, orange, jaune, gris de lin & rouge. MORIN.

HÉLIOGABALE. Quelques-uns mettent une H. Voy. ELAGABALE.

HÉLIOGNOSTIQUE. f. m. & f. Adorateur ou adoratrice du soleil. *Heliognosticus*, a. Ce nom vient du Grec, ἥλιος, *helios*, soleil, & γινώσκω, je connois. Le verbe Hébreu יָדָע, qui répond à celui-ci, outre qu'il signifie *connoître*, se prend aussi pour *honorer*. Voyez la neuvième Dissertation d'un Recueil imprimé à Paris en 1715, in-4°. Ainsi le mot de *héliognostique*, par un hébraïsme, qui aura passé comme bien d'autres dans le mot Grec, veut dire, celui qui honore le soleil. *Héliognostique* se dit en effet des Hébreux qui donnoient dans cette impiété défendue dans le Deutéronome, XVII, 3.

☞ HÉLIOMÈTRE, ou ASTROMÈTRE. f. m. Terme d'Astronomie. Instrument inventé en 1747, par M. Bouguer, pour mesurer avec beaucoup plus d'exactitude qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, les diamètres des astres, particulièrement du soleil & de la lune. Du Grec, ἥλιος, soleil, & μέτρον, mesure.

HÉLIOPOLIS. Nom de plusieurs villes. *Heliopolis*, & dans Solin, *Urbs solis*. La ville d'*Héliopolis* en Egypte, étoit, à ce que l'on croit communément, après S. Jér. Gen. XLI, 45; XLVI, 20, & Ezéch. XXX, 17, celle que le texte Hébreu appelle יָבֵס, on. Le soleil y avoit un temple célèbre; elle étoit entre Alexandrie & Copte; & les Grecs croyoient qu'elle avoit été bâtie par l'Héliade Actis, ainsi que rapporte Dio-

dore de Sicile, *L. V.* Voyez au mot HÉLIADE. Elle se nommoit aussi Thèbes. Pline dit qu'elle avoit été bâtie par les Arabes, & parcequ'elle étoit sur les confins de l'Arabie, on l'attribuoit souvent à l'Arabie.

Il y avoit une *Héliopolis* en Cilicie, une en Phénicie, une quatrième en Thrace, & une cinquième en Cœlésyrie, qui étoit de la demi-Tribu de Manassé, d'au-delà du Jourdain, & qui dans la suite fut ville Episcopale. Postel dit que c'est Balbec, & Niger que c'est Mardech.

Ἡλιος, soleil, & πλις, ville; *Héliopolis*, ville du soleil, c'est la même chose que Rethsamès en Hébreu & en Phénicien. Voyez ce mot.

Corinthe a aussi été appelée ville du soleil, ou *Héliopolis*, & quelques-uns nomment aussi *Héliopolis*, la ville de Soltwédél dans la Marche de Brandebourg.

HÉLIOS, ou HÉLIUS. *f. m.* Fils d'Hypétion & de Basilée, qui fut noyé dans l'Eridan par les Titans, ses oncles, selon Diodore. Basilée cherchant le long du fleuve le corps de son fils, s'endormit de lassitude, & vit en songe *Hélius*, qui lui dit de ne point s'affrayer de sa mort, qu'il étoit admis au rang des Dieux, & que ce qui s'appeloit autrefois dans le ciel feu sacré, s'appelleroit désormais *Hélius*, ou le soleil. Cette fable paroît faite uniquement sur le mot *Hélius*, qui signifie soleil.

HÉLIOSCOPE. *f. m.* Terme d'Optique. C'est une lunette à longue vue qui sert seulement à observer le soleil, & qui est faite de verres colorés ou enfumés, pour empêcher que sa grande lumière n'éblouisse. *Helioscopium*. Le Docteur Hoog, Anglois, a fait un petit Traité des *Hélioscopes*. Il y dit qu'en mettant dans la lunette quatre verres réfléchissans, les rayons du soleil n'arrivent à l'œil qu'avec $\frac{1}{27}$ partie de leur force ordinaire, & il préfère cette sorte d'*Hélioscopes* à tous les autres. Mais sans tant de façons, la manière de M. Huigens, qui consiste à enfumer d'un côté un verre plan, à la flamme d'une chandelle ou d'une lampe, & la placer entre le verre de la lunette & l'œil, fait un *hélioscope* beaucoup meilleur, comme l'expérience le montre. HARRIS. Aussi est-ce de celui-là qu'on se sert communément.

Ce mot vient du Grec, ἥλιος, *sol*, le soleil; & de σκέπτεμαι, *considero*, *specio*, je regarde, je considère.

HÉLIOTROPE. *f. m.* Les Botanistes donnent ce nom à plusieurs plantes. Une des principales que l'on nomme aussi herbe aux verrues, parcequ'on croit que son suc les fait tomber, est celle que Tournefort appelle *heliotropium majus Dioscoridis*. Cette plante est annuelle, & n'a guère plus d'un pied de hauteur. Elle est branchue, blanchâtre, ou plutôt grisâtre, garnie de feuilles entières, oblongues & un peu velues, de même couleur que la tige, & charnues; ses fleurs, qui sont à double rang, disposées en épi un peu recourbé & incliné vers son extrémité, sont d'une seule pièce, en manière de petit bassin plissé en étoile, blanches & ont peu d'odeur. Le calice qui les soutient est découpé profondément en cinq parties, du milieu desquelles s'élève un pistil qui enfle la fleur, & qui est garni à sa base de quatre semences menues, voûtées sur leur dos, & grisâtres. Cette plante est résolutive & propre à arrêter les ulcères ambulans: son suc fait tomber les poireaux & amortit les dartres vives.

On nous a apporté de Virginie une plante qui croît en forme de petit arbrisseau, à laquelle on a donné le nom d'*héliotrope*. Ses fleurs naissent à l'extrémité des branches. Elles ont une odeur admirable, qui approche de celle de la vanille. On la cultive aujourd'hui avec beaucoup de soin. Cette plante craint le froid. Elle se multiplie de bouture.

L'espèce que les Botanistes appellent *ricinoïdes* ou *triacum*, est vulgairement appelée en France, *tournefol*. Voyez ce mot.

Quoiqu'il y ait plusieurs plantes qui portent le nom d'*héliotrope*, on n'appelle en général de ce nom que celles qui tournent le disque de leur fleur vers le soleil, ou qui sont affectées sensiblement par cet astre. Nous avons vu que les tiges s'inclinent vers le jour.

Voyez DIRECTION. Il en est de même des fleurs qui quittent leur perpendicularité, en sorte que pendant le cours de la journée, suivant que le soleil change de situation, elles regardent le matin l'orient, à midi le sud, & le soir l'occident. C'est ce mouvement qu'on appelle particulièrement la nutation des plantes. Celles qui obéissent particulièrement à cette nutation, se nomment plantes *héliotropes*. On observe sur-tout ce mouvement dans le *corona folis*.

Il ne faut pas croire, au reste, dit M. du Hamel, que ce mouvement se fasse par une torsion de la tige: Il s'exécute par une nutation réelle, ou parceque les fibres de la tige se raccourcissent du côté de l'astre.

Mrs. de la Hire & Hales expliquent ce phénomène par la construction des vaisseaux de la tige, qui, transpirant, disent-ils, plus du côté du soleil que de tout autre, les fibres se raccourcissent de ce côté-là, & font pencher les fleurs.

M. Bonnet a remarqué que les épis de blé qui, en s'inclinant par le poids du grain, forment ce qu'on appelle le cou d'oie, ne penchent presque jamais du côté du nord, mais ne s'inclinent que depuis le point du levant jusqu'au couchant. Il faut donc que les causes de la nutation influent sur l'obliquité des épis.

M. Bonnet a encore observé que les feuilles sont elles-mêmes sujettes à une espèce de nutation, & qu'elles sont toujours disposées sur les branches de façon que leur face supérieure regarde le ciel ou l'air libre, & leur face inférieure est tournée vers la terre ou du côté d'une muraille, ou vers l'intérieur de la tige de l'arbre. Si on leur donne une autre situation, en renversant, par exemple, les branches, en sorte que le dessus des feuilles regarde la terre, les pédicules se contournent tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, pour faire reprendre aux feuilles leur situation naturelle.

M. du Hamel incline à penser, d'après quelques expériences, que la direction des vapeurs, tant celles qui sont contenues dans les vaisseaux des plantes, que celles qui sont répandues dans le milieu où elles sont placées, contribuent plus que toute autre chose à ces phénomènes; & si la chaleur & la lumière ont paru y influencer pour quelque chose, c'est peut-être parcequ'elles occasionnent des vapeurs, ou qu'elles en déterminent le cours.

Heliotropium vient de deux mots Grecs, ἥλιος, *sol*, soleil, & τρέπω, *verto*, *tourner*. On croit aussi que cette fleur suit le cours du soleil, ce qui l'a fait servir à plusieurs devises pour marquer le penchant & l'inclination que l'on a à suivre quelques personnes, ou à les aimer.

HÉLIOTROPE, est aussi une pierre précieuse, verte & rayée de veines rouges. Pline dit qu'elle est ainsi nommée, à cause que si elle est jettée en un vaisseau plein d'eau, les rayons du soleil qui y tombent, semblent être de couleur de sang, & que hors de l'eau elle représente l'image du soleil, & fait bien observer son éclipse. On l'appelle aussi *jaspe oriental*, à cause des taches de sang dont elle est marquée. Mais c'est improprement qu'on lui donne ce nom. L'*héliotrope* est une pierre à demi transparente; & le jaspe, une pierre opaque. On en trouve dans les Indes, dans l'Éthiopie, dans l'Allemagne & dans la Bohême. Il y en a une à Bruges qui pourroit servir de tombeau. Les Anciens lui attribuoient plusieurs propriétés fabuleuses, sur-tout celle de rendre invisibles ceux qui la portoient. La fameuse bague de Gygès étoit, à ce qu'ils disent, faite d'une *héliotrope*.

HÉLIX. Terme d'Anatomie. Voyez HÉLICE.

HELLADE, ou HELLADIUS. *f. m.* Nom d'homme: *Helladius*.

HELLANODIQUE. *f. m.* Nom de ceux qui présidoient aux jeux & aux combats des Athlètes. Agonothète. Athlothète. *Hellanodicus*, *Athlotheta*, *Agonotheta*. Les *Hellanodiques* avertissoient les athlètes des conditions sous lesquelles ils pouvoient être admis, & faisoient prêter serment aux athlètes; écrivoient sur un registre le nom & la patrie des athlètes qui s'enrôloient.

HELLAS. Ce nom a plusieurs significations différentes qu'il ne faut pas confondre. tantôt il signifie une ville particulière : tantôt un petit canton de la Thessalie, tantôt une grande partie de la Grèce, distinguée de l'Epire, de la Macédoine, du Péloponnèse.

HELLÉAA, ou HELLIG. Nom d'une petite rivière de la Sundgothie, en Suède. *Hellus.* Elle coule sur les confins des Provinces de Bléking & de Schonen, baigne Christianstat & Ahuis, & peu après elle se décharge dans la mer Baltique.

HELLÉBORE. f. m. Plante médicinale. Voyez **ELLÉBORE.**

HELLÉBORINE. f. f. Petit arbrisseau dont les feuilles sont extrêmement petites, & dont la décoction est bonne pour le venin, le poison & les maladies du foie. *Επιπαυρις.* **DIOSCORIDE, Lib. IV, c. 109.**

HELLÈNE. f. m. & f. Nom de peuple. *Hellen.* Hellen, fils de Deucalion, régna en Phthie, pays de la Thessalie, & donna son nom à la Grèce. Ses peuples auparavant appelés Grecs, prirent toujours depuis le nom d'*Hellènes*, quoique les Latins leur aient conservé leur ancien nom. **BOSSUET.**

C'est un nom que les Grecs se donnèrent en leur propre langue; les Latins ne l'ont point employé; mais comme toute la Grèce étoit Païenne, les premiers Pères Grecs ont opposé ce nom à celui de Chrétien, & l'ont dit pour Idolâtre; & l'usage étant établi, il a subsisté dans les siècles même où le Christianisme a le plus fleuri en Grèce, de même que le mot Païen, *Paganus*, dans l'Europe occidentale, nom qui ne signifie nullement ce que l'usage l'a fait signifier: mais quoi qu'il en soit, *Hellène* n'a point passé dans notre langue; nous ne disons jamais *Hellène*, ni pour dire un Grec, ni pour signifier un Païen.

HELLÈNES. Ville de l'Espagne Tarragonoise, au pays des Callaïques, selon Strabon. Mariana croit que c'est présentement Ponte-Vedra.

HELLÉNIQUE. (Corps) adj. C'étoit ordinairement le nom distinctif de la ligue que formoient entre elles les différentes cités Grecques qui avoient droit d'amphyctionnie. Dans la suite le nom d'*Hellénique* & celui d'*Hellène*, s'étendirent à toutes les nations Grecques.

HELLÉNISME. f. m. Phrase qui a le tour Grec, la construction Grecque. Ce mot ne se dit point des Auteurs qui ont écrit en Grec; car il est visible que leur langage doit être un *hellénisme* continuel, mais on le dit de ceux qui parlant une langue différente de la Grecque, emploient des tours & des expressions propres à cette langue. Il y a des *hellénismes* dans la version Vulgate de la sainte Ecriture. *Hellenismus.*

HELLÉNISTES. f. m. *Hellenista.* Mot qui se trouve dans le texte Grec du nouveau Testament. **Œcuménius**, dans sa Scholiè sur le chap. 6 des Actes des Apôtres, v. 1, a remarqué, qu'on ne doit pas le prendre comme s'il signifioit être de la Religion des Grecs; mais qu'on appela de la sorte ceux qui parloient Grec, *τῶν ἑλληνιστῶν φεγγουμένους.* L'Auteur de la Vulgate a traduit *Graci*; mais par ce mot de *Graci*, il faut entendre en ce lieu-ci les *Juifs Grecs*, comme ont traduit Mrs du Port-Royal, parcequ'il est parlé des Juifs qui parloient Grec, & qui sont distingués en ce même endroit des Juifs appelés *Hébreux*, c'est-à-dire, qui parloient la langue *Hébraïque* de ce temps-là: tels étoient les Juifs du territoire de Jérusalem & de-là l'Euphrate. Les *Hellénistes* ou les *Juifs Grecs* étoient ceux qui habitoient l'Égypte & les autres lieux où la langue Grecque étoit répandue; c'est d'eux qu'est venue la version Grecque de l'ancien Testament, qu'on nomme la Bible des Septante, & dont ils se servoient. Saumaïse est néanmoins d'un autre sentiment touchant ces *Hellénistes*. Isaac Vossius a cru que par les *Hellénistes*, on ne doit entendre autre chose que ceux qui suivoient le parti des Grecs. On fait dire à Scaliger, dans les *Scaligerana* que les *Hellénistes* sont les Juifs qui habitoient dans la Grèce, & qu'ils lisoient dans les Synagogues la Bible en Grec.

HELLÉNISTIQUE. Langue *Hellénistique.* *Lingua Hellenistica.* Plusieurs savans Critiques, & entr'autres

Drufius & Scaliger, ont cru que c'étoit la langue qui étoit en usage parmi les Juifs Grecs, & que c'est dans cette langue que la version Grecque des Septante a été écrite. C'est aussi dans ce même Grec que les livres du nouveau Testament ont été écrits par les Apôtres. M. Simon l'appelle *langue de Synagogue*, comme nous voyons encore aujourd'hui que les Juifs du Rit Espagnol se sont servis dans leur version de l'ancien Testament d'un Espagnol de Synagogue. Ce n'est pas que la langue *Hellénistique* soit une véritable langue distinguée des autres langues, & un dialecte de la langue Grecque; mais on l'a ainsi appelée pour marquer que c'étoit un Grec mêlé d'Hébraïsmes & de Syriacismes. Saumaïse s'est opposé à l'opinion commune des Critiques sur la langue *Hellénistique*; il a composé deux volumes là-dessus, mais il ne dispute souvent que sur des mots.

HELLÉNOTAMIENS. f. m. pl. Officiers établis à Athènes, pour recevoir les taxes des villes tributaires.

HELLEQUIN. f. m. Vieux mot François; connu du temps de la superstition. On appeloit *Hellequins*, des Chevaliers armés qui apparoissoient de nuit, & qui combattoient ensemble dans les airs. Les *Hellequins* figurent fort bien avec les fées & les génies élémentaires.

HELLER. f. m. Petite monnoie qui a cours à Cologne. Le *heller* revient environ à un denier un treizième de denier de France.

HELLESPONT. Qui signifie *mer d'Hellé.* Ancien nom d'un fameux détroit situé entre la Propontide & la mer Egée. *Hellespontus.* Ce qu'on appelle aujourd'hui le détroit des Dardanelles ou de Gallipoli, est ce que les Anciens appeloient l'*Hellespont.*

Ce détroit fut ainsi nommé du nom d'Hellé, fille d'Athamas, Roi de Thèbes & de Néphélé, & du mot *πέριος, pontus*, mer; parcequ'Hellé fuyant la haine de sa belle-mère avec Phryxus, son frère, & voulant passer ce détroit sur un bélier d'or que son père leur avoit donné, elle fut si fort épouvantée de la grandeur du péril, quand elle se vit au milieu de la mer, qu'elle y tomba, & depuis ce détroit fut appelé mer d'Hellé ou *Hellespont.* Voyez **OVYD.** *Héroid. Epist. XVIII, v. 137 & suiv.*

HELLESPOINT étoit aussi anciennement une contrée de la Mysie, dans l'Asie mineure. *Hellespontus.* Elle joint le détroit de l'Hellespont, & ses villes étoient Cizique, Parium, Lampsaque, Abyde & Dardanum. **MATY, HOFFMAN.**

HELLÉVION, ONNE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Scandinavie. *Hellevio, Hillevio, Helva.* Quelques Géographes le placent dans l'Hallande, & d'autres dans la Dalécarlie, fondés sur l'étymologie du nom *Hellévion*, qui en langue Cimbrique, signifie des gens qui habitent dans les montagnes, tels que sont les Dalécarles.

HELLOTIES. f. f. pl. *Ἑλλωτια.* Double fête, dont la première étoit célébrée dans l'île de Crète en l'honneur d'Europe, surnommée *Hellotia*, en langue Phénicienne, ou du verbe *ἐλάσαι, être enlevé*, parceque la fable raconte qu'Europe fut enlevée par Jupiter métamorphosé en taureau. On portoit en procession les os d'Europe, accompagnés d'une couronne de myrte qui avoit vingt coudées de circonférence, & qu'on appeloit *ἑλλωτια*, selon Athénée (*l. 15.*)

Une fête de même nom étoit établie chez les Corinthiens. On y voyoit des jeux & des combats solennels, où les jeunes gens couroient en tenant à la main des torches allumées. L'objet de cette fête étoit Minerve, surnommée *Hellotis*, qui étoit le nom d'une femme qui donna occasion à cette fête. Voici de quelle manière: les Doriens, avec le secours des Héraclides, ayant fait une irruption dans le Péloponnèse, s'emparèrent de la ville de Corinthe, & la brûlèrent. Les femmes avoient pris la fuite avant le jour, & s'étoient sauvées où elles avoient pu. Quelques-unes, parmi lesquelles étoient les deux sœurs *Hellotis* & *Eurytione*, se retirèrent dans un temple de Minerve, espérant y trouver un asyle assuré; mais

Les Doriens ayant su le lieu de leur retraite, mirent le feu au temple, qui ensevelit sous ses ruines Hel-lotis & Eurytione; les autres Corinthiennes se sau-vèrent. La mort d'Hel-lotis & d'Eurytione fut suivie d'une peste qui causa d'étranges ravages parmi les Doriens. Ils consultèrent Minerve, qui leur répon-dit qu'ils n'avoient aucun soulagement à attendre, s'ils ne commençoient par appaiser les manes d'Hel-lotis & d'Eurytione. Les Doriens, pour satisfaction, instituèrent cette fête, & bâtirent un temple à Mi-nerve Hel-lotis. D'autres prétendent que ce nom est dérivé du mot *ἑλος*, d'un marais de Marathon où l'on voyoit une statue de Minerve. Quelques-uns enfin croient que ce surnom de Minerve vient du verbe *ἑλεῖν*, *cepisse*; parceque ce fut par le secours de cette Déesse, que Bellérophon prit & dompta le cheval Pégase. Quoi qu'il en soit, il faut s'en tenir à ce que j'ai dit au commencement de cet article. ATHEN. *Deipnosoph. l. 15. Etymolog.* Voyez sur-tout le Scho-liaste de Pindare, sur la treizième Ode des Olympio-niques.

HELMÉ: Voyez HERMÈS:

HELMICUU. f. m. Terme de Calendrier: Nom du se-cond mois des Finlandois; il répond à notre mois de Février.

HELMINTHIQUES. f. m. pl. & adj. Remèdes contre les vers: vermifuges. *Helminthica*, d'*ἑλμίνθης*, vers.

HELMINTOLITES. f. f. Quelques Auteurs ont donné ce nom à des pierres qu'ils ont prises pour des vers pétrifiés.

HELMONDEBLATHAÏM. Nom de lieu. *Helmonde-blathaïm*. C'est le quarantième campement des Israé-lites, près de la ville de Madian, à l'orient de la mer Morte, & ensuite dans la Tribu de Ruben. *Jof. XXXIII, 46.*

HELMONT. Petite ville avec un beau château. *Hel-montium*. Elle est dans la Péelande, contrée du Bra-bant Hollandois, sur la rivière d'Aa, entre la ville de Boisseduc & celle de Ruremonde. Cette ville a donné le nom à Jean-Baptiste Vanhelmont, qui s'est rendu fameux par les découvertes qu'il a faites dans la Chimie. *Long. 23 d. 12 m. lat. 51 d. 31 m.*

HELMSTAT. *Helmeftadium*. Petite ville avec Univer-sité, fondée par Jules, Duc de Brunswick, l'an 1576. *Helmstat* est situé dans la Principauté de Wolfem-butel, en basse-Saxe, entre la ville de Brunswick & celle de Magdebourg. *MATY: Long. 28 d. 45 m: lat. 52 d. 20 m.*

HELMSTEDE, ou HAMLSTAD. Ville de la Suède, capitale de la Province d'Hallande. *Helmeftadium*. Elle est forte, & a un assez bon port à l'embouchure de la rivière de Nis, dans le Cattégar, à dix-huit lieues de Lunden, du côté du nord. *MATY: Long. 30 d. 30 m: lat. 56 d. 42 m.*

HÉLODE. adj. & f. Terme de Médecine: *Helodes*, *is* ou *eos*. Epithète qu'on donne à une espèce de fiè-vre continue, accompagnée de sueurs colliquatives, avec une langue sèche & dure comme du cuir: Ce mot est Grec, *ἑλῶδης*, *paludum modo uliginosus*, hu-mide comme les marais; il vient de *ἑλος*, *palus*; ma-rais. *Diét. de Médecine.*

HÉLOÏSE. f. f. *Heloiſſa*. Ce nom s'est dit autrefois pour Louise, *Ludovica*, de même qu'Aloisius se dit en Italie pour *Ludovicus*.

HÉLON, ou AIALON. Ville ancienne de la Palestine, dans la Tribu de Juda. Elle fut d'abord aux Amor-rhéens, & ensuite à la Tribu de Dan. *Helon*, *Aialon*: Cette ville donne son nom à une vallée qui touchoit à celle qu'on nommoit la vallée de Thérébinthe. Ce fut une ville Lévitique. *Voyez Jof. X, 12; XIX, 42; XXI, 24; I des Paral. VI, 69; VIII, 13: Voyez encore HOLON.*

Il y a un autre *Hélon* dans la Terre de Moab, qui fut donnée à la Tribu de Ruben. Car les Septante la mettent dans la terre de Misor, & Misor étoit de la Tribu de Ruben. *Voyez Jérém. XLVIII, 21; Jof. XXI, 36.*

HÉLOS. Ancienne ville de Grèce au Péloponnèse. Les Lacédémoniens s'en rendirent maîtres sous le règne

de Soüs, & en rendirent les habitans esclaves; ce sont eux qu'on connoît sous le nom de Hélotés, Hei-lotes ou Ilotes: nom qu'on donna depuis à tous les esclaves publics, comme aux Messéniens, après que les Lacédémoniens les eurent dépouillés de leur pays & privés de la liberté.

HÉLOSE. f. f. Terme de Médecine. Maladie des yeux qui consiste dans un rebroussement des paupières. *Ἡλωσις*. GORRÉE, cité par James.

HELPIDE. f. f. Ce mot est Grec, & signifie espérance. *Helpis*, *Spes*. Ce nom se donne à la Déesse Espéran-ce dans une ancienne inscription qui se voit dans Gruter, p. CII, n. 2. GENIO GENIALIS SPEI HEL-PIDIS. Quoique l'origine Grecque de ce mot deman-de une aspiration, *ἑλπίς*, *espérance*, nous l'écrivons sans h. *Voyez ELPIDE.*

HELINFORD. Nom d'une petite ville, avec un bon port. *Helmsfordia*. Elle est dans la Nylande, Pro-vince de la Fiulande, sur le golfe de ce nom, à l'em-bouchure de la rivière de Winda, & vis-à-vis de la ville de Revel. *MATY*. Quelques-uns écrivent *Hel-singsfors*. *Long. 43 d. 20 m. lat. 60 d. 22 m.*

HELINGBORG. Voyez ELSINBORG, ou ELSINBOURG:

HELINGROS. Port du Duché de Finlande, que l'on a fait fortifier depuis peu, & dont on a fait une for-teresse Royale.

HELINGIE, ou HELSINGLAND. Nom de l'une des provinces septentrionales de la Suède. *Helſingia*. Elle est bornée au nord par la Meddelpadie, & la Jemp-tie; au couchant, par la Dalécarlie, qui la confine aussi vers le midi avec la Gestricie; le golfe de Both-nie la baigne au levant. Elle peut avoir soixante-cinq lieues du couchant au levant, & vingt du nord au sud. Elle est pleine de montagnes & de forêts, & ses habitans ne s'occupent presque qu'à la chasse ou à la pêche: Il n'y a point de villes, & ses bourgs principaux sont Hudwickwald, Alta & Dilsbo. On assure que cette Province a été anciennement un Royaume particulier, qui contenoit sous soi la Jemp-tie, la Meddelpadie, l'Angermanie & la Bothnie. *MATY*. Dans le Moréri on l'appelle *Helſingre*.

HELINGOR. Voyez ELSENEUR.

HELSTON. Bon bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Cornouaille, à deux lieues de Falmouth, du côté du couchant: *Helſtomium*. *Helſton* est un des quatre bourgs où l'on marque l'étaïn de Cornouaille, & il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre.

HELT: f. m. Vieux mot. Poignée, pommeau d'épée.

HELVÉTIEN, ENNE. f. m. & f. Ancien peuple de la Gaule Celtique. *Helvetii*. Les *Helvétiens* étoient bor-nés au nord par les Rauraciens & par la Vindélicie; ils avoient la Rhétie au levant, les Séquaniens au couchant, & les Allobroges, les Sédueniens & les Véragriens au midi. Ainsi leur pays répondoit à la Suisse, à la réserve du canton de Bâle, qui étoit oc-cupé par les Rauraciens, qui passent aujourd'hui pour Suisses, & qu'on ne comptoit pas entre les *Helvé-tiens*. Les anciens *Helvétiens* étoient divisés en qua-tre peuples, qu'on nommoit Ambrons, Tigurins, Tu-géniens & Urbigéniens, & leurs villes principales étoient *Aventicum*, *Eburodunum*, *Salodurum*, *Vin-donissa*, *Vitodurum* & *Urba*, lesquelles on nomme maintenant Avenches, Yverdum, Soleure, Vindisch, Wintherthurn & Orbé. *MATY*. Pline, *L. XII, c. 2*, met les *Helvétiens* dans la Belgique. Baudrand remar-que que dans la suite ils furent démembrés de la Gau-le Lyonnoise, & attribués à la Germanie.

On distingue les anciens & les nouveaux *Helvé-tiens*. Les anciens sont ceux dont nous avons parlé, & dont parlent César, *Comment. de Bell. Gall. L. I, c. 1, 2, 3*; Cicéron, Plutarque, Strabon, *L. IV*; Tacite, *L. I, c. 67*. Les nouveaux Suisses sont un peuple qui a succédé aux anciens. C'est un mélange d'anciens *Helvétiens* & d'Allemands. Ceux-ci com-mencèrent sous Constantius Chlorus à se jeter dans le pays des *Helvétiens*. Ce Général Romain les ré-prima; mais sous Constantin, sous Julien, sous Va-lentinien, sous Gracien, ayant fait de nouvelles en-treprises contre les *Helvétiens*, ils conquièrent une

partie de leur pays, & se mêlèrent à eux, ne faisant plus qu'un même peuple. Ces nouveaux *Helvétiens* se font appelés Suisses. Voyez ce nom.

Les Chroniques fabuleuses tirent le nom *Helvétien* d'un certain *Helveticus*, fils d'Ervéon & frère de Sequanus & d'Allobrox. Aventin le tire d'*Helveticus*, fils d'Hercule, frère de Noricus, de Hannus & de Boius. C'est encore une fable. D'autres croient qu'*Helvettus* s'est dit d'*Helvetter*, c'est-à-dire, proches ou parens de *Dis*, que les *Helvétiens* appeloient *Hel-lus*, & de qui, selon César, descendoient ou croyoient descendre les Gaulois, dont les *Helvétiens* faisoient partie. D'autres le dérivent de *Held-Watter*, c'est-à-dire, *Pères des Héros*; d'autres de *helvus*, mot qui signifie une couleur entre le roux & le blanc; blond ardent, parcequ'il étoit la couleur qui leur plaisoit le plus. Simler croit que l'on ne peut rien savoir au vrai de l'origine de ce nom. César nomme un peuple des Gaules *Eleutheri*; selon Chorier, il falloit dire *helhuther*, & ce mot signifie *Gardien de Dis*, c'est le Dieu duquel les Gaulois disoient que venoit leur origine. *Helvetter* signifie de même les reproches de *Dis*. Les Celtes prononçoient indifféremment le *d* comme le *t*, ainsi *der* ou *ter* est la même chose que *der*: & *Der* est le *Dis* des autres peuples. Le nom des *Helvétiens* naît de-là, se l'étant rendu propre, pour marquer combien leur nation étoit ancienne & noble; c'est l'observation de Guiliman & de Henri de Glariz avant lui.

HELVÉTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport aux Helvétiens ou aux Suisses. *Helveticus*. Le Corps *Helvétique*, c'est la République des Suisses, composée de treize Cantons, qui sont autant de Républiques particulières. *Corpus Helveticum*. Par les usages & les loix du Corps *Helvétique*, tous les différends doivent être jugés dans le pays, sans l'intervention des Puissances étrangères. Voyez CANTON & SUISSE.

HELVIDIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de Sectaires ou d'Hérétiques, qui l'avoient pris d'Helvidius leur chef. *Helvidiani*. Cet Helvidius étoit disciple d'Auxence, Arién.

Les *Helvidiens* nioient que Marie, Mère de Jésus-Christ, eût toujours été Vierge, comme l'Eglise Catholique le croit; & ils disoient qu'elle avoit eu des enfans de S. Joseph. Ils prétendoient encore que la virginité n'avoit aucun avantage sur le mariage. Voyez S. JÉRÔME contre Helvidius; S. EPIPHANE, *Her. 78*; S. AUGUST. *Her. 56 & 84*, & BARONIUS, à l'an 382, n. 28.

HELVIEN, ENNE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple de Gaule. *Helvius*, a. César en parle dans ses Commentaires, & place ce peuple dans la Province Romaine ou Narbonnoise. Strabon les met dans l'Aquitaine; mais Pline & Ptolémée sont du sentiment de César. La notice des Provinces & Cités de la Gaule, & la division des Diocèses fondée sur celle de l'état civil ancien, font voir que les *Helviens* étoient habitans de la Gaule Narbonnoise. Leur pays étoit le Vivarais. La Roche d'Abis, autrefois la capitale du Vivarais, est appelée par les Latins *Alba Helviorum*.

HELXINE. f. f. Plante qu'on appelle autrement *Pariétaire*. Voyez PARIÉTAIRE. Il y a une autre *helxine*, surnommée *cissampelos*, qui est le grand li-fet ou *liseron*. Voyez LISET.

H E M.

HEM. Interjection. (L'h s'aspire.) Mot Latin devenu François, qui sert pour appeler quelqu'un, ou lui faire signe. Les Prédicateurs du temps d'Olivier Maillard affectant de touffer, comme une chose qui donnoit de la grâce à leur déclamation, celui-ci n'a pas manqué dans un Sermon François, imprimé à Bruges vers l'année 1500, de marquer à la marge par des *hem*, *hem*, les endroits où il avoit touffé. DE VIGN. MARVILLE.

HEMACURIES. f. f. pl. Fêtes célébrées dans le Péloponnèse en l'honneur de Pélops, à l'autel de qui l'on fouettoit de jeunes gens jusqu'à ce qu'ils l'eussent teint de leur sang. C'est ce que veut dire le mot Grec *ἡμακურια*, qui vient de *αἷμα*, *sang*, & de *κῦρος*, jeune homme.

HÉMAGOGUE. f. m. Antidote dont il est parlé dans Nicolas Myrepe, *sect. 1^{re}, cap. 26*. On s'en sert pour provoquer les règles & le flux hémorrhoidal. Il est composé de drogues aromatiques & férides, d'hellébore noir, de quelques autres simples & de miel. D'*αἷμα*, *sang*, & *αἶμα*; faire sortir. JAMES.

HÉMATH, EMATH ou AMATH. C'étoit anciennement une ville de la Palestine. *Hemath*. Elle étoit dans la Tribu de Nephthali, sur un des passages du mont Liban, au levant de Tyr. C'étoit une ville Lévitique & considérable, comme il paroît par Isaïe, *Chap. 10, v. 9*, & II Rois, *18, 34*. Voyez EMATH.

HÉMATITE. f. f. *Hamatites*. Sorte de pierre ainsi nommée, ou parcequ'elle ressemble à du sang sec & caillé, ou parcequ'elle a la propriété d'étancher le sang. La pierre *hématite* est dure, ferrugineuse, & sert à faire le rouge de sanguine.

Ce mot vient du Grec *αἷμα*, *sanguis*, qui signifie *sang*. On l'appelle aussi *Pierre sanguine*.

L'*hématite* est fort dure, mêlée de raies brunes de même que l'antimoine. Il y en a de quatre sortes, qui ne diffèrent que par le plus ou le moins de dureté, ou de couleur plus ou moins rouge; jusques-là qu'il y en a une qui semble être noire, & qui ne paroît rouge que quand elle est aiguillée. La meilleure, selon Dioscoride, est celle qui est friable, dure, noire & unie, & qui n'a ni crasse, ni veines.

On a attribué à ces minéraux je ne fais combien de propriétés chimériques. Les Epiciers droguistes de Paris n'en vendent ordinairement que de deux sortes, l'une connue sous le nom de feret d'Espagne, dont les Doreurs se servent pour faire leurs brunissoirs, & l'autre sous celui de sanguine, dont les Peintres se servent dans leurs desseins. Voyez ces mots.

HÉMATOCÈLE. f. f. Terme de Chirurgie. On appelle ainsi une hernie causée par un sang extravasé. D'*αἷμα*, *sang*, & *κῆλη*, *hernie*.

HÉMATOSE. f. f. Terme de Médecine. Action naturelle par laquelle le chyle se convertit en sang. On l'appelle autrement *sanguification*.

Ce mot vient du Grec *αἷμα*, *sanguis*, qui signifie *sang*. Les principales actions vitales sont la chiloise & l'*hématose*. Voyez ces mots.

HÉMÉRALOPIE. f. f. Défaut dans les yeux qui consiste à n'apercevoir les objets qu'en plein jour seulement, & à ne plus voir le soir. De *ἡμέρα*, *jour*, & *ὄψις*, *œil*. On appelle *héméralops*, celui qui est affecté de cette maladie. L'*héméralops* est le contraire du *nyctalops*.

HÉMÉROBAPTISTE. f. m. & f. Nom d'une ancienne secte qui étoit chez les Juifs, & qui a été ainsi appelée, parcequ'en quelque temps que ce fût, ils se lavoient ou baignoient tous les jours. C'est proprement ce que signifie *hémérobaptiste*, qui est un mot Grec: *ἡμεροβαπτιστής*. S. Epiphane, qui a parlé de cette hérésie, qu'il marque la quatrième de celles qui étoient parmi les Juifs, dit qu'ils avoient les mêmes dogmes que les Scribes & les Pharisiens; mais qu'ils nioient la résurrection des morts avec les Saducéens, & qu'ils retenoient une partie des impiétés de ces derniers. Il semble néanmoins avoir fait une secte particulière pour cela seul, qu'ils se baignoient ou lavoient tous les jours. Ce qui étoit commun à plusieurs Juifs, principalement aux Pharisiens & aux Esséens.

D'Herbelot, dans sa Bibliothèque Orientale, pag. 472, au mot IAHIA & au mot MENDAI IAHIA, en parle comme d'une secte encore subsistante. Les Disciples de saint Jean-Baptiste, qui furent appelés dans les premiers temps de l'Eglise *Hémérobaptistes*, & dont le nombre est considérable parmi les Juifs, ont fait depuis ce temps-là une secte, ou plutôt une Religion à part, sous le nom de *Mendai Iahia*. Ces

gens-là, que nos Voyageurs appellent Chrétiens de S. Jean-Baptiste, à cause d'une espèce de baptême fort différent du nôtre, dont ils se servent, ont été confondus avec les Sabiens, qui sont cependant une secte bien différente. D'HERBELOT, à la p. 577, dit que les Sabis prétendent descendre de ceux que saint Jean baptisoit dans le Jourdain; que cependant ils ne sont, ni Chrétiens, ni Juifs, & qu'ils prétendent avoir parmi eux les Livres d'Adam, qui sont écrits en ancien caractère Chaldaïque, assez différent du moderne.

HÉMÉROCALLE. f. f. *Lilium purpureum majus.* Espèce de lis qui a des tiges tachetées, hautes d'environ trois pieds. Ses feuilles sont longues, moins larges que celles du lis blanc, plus fermes, plus nerveuses, d'un verd obscur, luisantes. Ces fleurs naissent au sommet des tiges, elles ressemblent à celles du lis pour la grandeur, pour la forme & pour le nombre des feuilles, mais elles sont de couleur d'or. La racine est blanche & bulbeuse. L'*hémérocalle* croît par toute l'Italie, & on ne voit presque autre chose dans le temps de la moisson dans les blés, dans les prés, sur les monts & sur les collines, que la fleur jaune de cette plante, que le peuple appelle *lis sauvage*. En Latin, *lilium purpuro-croceum majus*, C. B. Pin. 76, ou *hemerocallis Dioscoridis*. MATTH. Il y a une autre espèce de lis qu'on appelle aussi *hémérocalle* ou *martagon*, en Latin *lilium floribus reflexis montanum*. C. B. Voyez MARTAGON.

Hemerocallis vient de *ἡμέρα*, *dies*, *jour*, & de *καλλος*, *pulchritudo*, *beauté*, comme qui diroit fleur belle pour un jour, parceque la fleur de l'*hémérocalle* dure peu dans sa beauté.

HÉMÉRODRÔME. f. m. Terme d'Histoire. *Hemerodromus*. Les *Hémérodromes* étoient chez les Anciens des Sentinelles, ou des Gardes, qui veilloient à la sûreté des places. Ils sortoient le matin de la ville quand on en ouvroit les portes, & pendant tout le jour ils marchoient de tous côtés autour de la ville, & s'avançoient même au loin dans la campagne, pour voir s'il n'y avoit point quelque corps d'ennemis qui approchât afin de surprendre la ville.

Ce nom d'*Hémérodrome* vient du Grec *ἡμεροδρόμος*, qui est composé de *ἡμέρα*, *jour*, & de *δρομος*, *course*: les mouvemens que cette garde faisoit pendant le jour, firent donner le nom d'*Hémérodromes* à ceux qui la composoient.

HÉMÉRODROME. C'étoit aussi chez les Anciens un Courier ou Postillon, qui ne couroit qu'un jour, & donnoit ses paquets ou dépêches à un autre qui couroit le jour suivant, & ainsi de même jusqu'au terme. *Hemerodromus*. Les anciens Grecs avoient de ces sortes de Couriers. Ils avoient appris cela des Perses, qui en furent les inventeurs, comme il paroît par Hérodote. Auguste fit la même chose, ou du moins il institua des Couriers, lesquels, s'ils ne se relevoient pas tous les jours, se relevoient d'espace en espace; & ces espaces n'étoient pas grands. Voyez SUÉTONE, dans la vie de cet Empereur, C. 49. Mais tous ces Couriers n'étoient point à l'usage du public, comme les nôtres.

Ce mot vient de *ἡμέρα*, *jour*, & de *δρομος*, *course*.

HÉMI. Ce mot entre dans la composition de quelques termes des Sciences & des Arts; il signifie *demi*, en Latin *dimidius*, & est un abrégé du mot Grec *ἡμιος*, *hemisys*, qui veut dire la même chose. Les Grecs retranchent la dernière syllabe du mot *ἡμιος*, dans la composition des mots, & nous l'avons fait à leur exemple dans la composition des mots que nous avons pris d'eux.

HÉMIARITE. f. m. & f. Les Arabes donnent ce nom aux peuples que Ptolomée appelle *Homérites*, & ils disent qu'ils descendent de Hémîar, un des enfans de Cathan, ou Joctan, qui fut le chef de la plus grande & plus noble Tribu des Arabes, de l'Émen ou de l'Arabie heureuse. Voyez D'HERBELOT au mot HÉMIAR. La langue & le caractère des *Hémîarites* sont très-anciens. Les Arabes *Hémîarites* prétendent avoir conquis l'Afrique avant que les Mahométans s'en fus-

sent rendu maîtres. Leur prétention est fort contestée par les Phéniciens. ID.

HÉMIARITE, est aussi le nom d'une Secte particulière parmi les Schiites, ou partisans d'Ali.

Ce mot vient de l'Auteur de cette secte, nommé Seid Hémîari, qui publioit que Mahomet, fils de Hanifah, troisième fils d'Ali, n'étoit pas mort; & qu'il devoit réparer toutes choses, soit dans la Religion, soit dans l'Etat. D'HERBELOT, au mot HÉMIAR.

HÉMICRANIE. f. f. Espèce de mal de tête, qui n'affecte qu'un côté de cette partie. *ἡμικρανία*. DICT. DE JAMES.

C'est l'étymologie du mot *migraine*.

HÉMICYCLE. f. m. ou demi-cercle. *Semicirculus*. Cicéron appelle *hemicyclium*, un endroit où l'on étoit assis pour faire des espèces de Conférences. On le dit de tout lieu formé en amphithéâtre, pour une assemblée d'auditeurs & de spectateurs.

HÉMICYCLE, se dit particulièrement en Architecture; des arcs, des voûtes en berceaux, des cintres qui les forment, quand les voûtes ont leur plein cintre, & font un parfait demi-cercle. Pour former & construire un arc de pierre de taille, on divise l'*hémicycle* en tant de vouffoirs; mais il faut qu'ils soient en nombre impair, afin que les joints ne se trouvent pas dans le milieu qui ferme la voûte, & qu'on appelle la *clef* de l'arc.

On appelle aussi *Hémicycle*, le panneau, le moule, ou cercle de bois qui sert à bâtir & conduire les arcs.

On appeloit aussi *hémicycle*, *hemicyclium*, une partie de l'orchestre du théâtre des Anciens; mais Scalliger remarque que cette partie de l'orchestre ne se trouvoit que dans les pièces où quelqu'un arrivoit de la mer, comme dans le *Rudens* (*câble*) de Plaute.

Les Anciens avoient une espèce de cadran au soleil, qu'ils appeloient *hémicycle*: c'étoit un demi-cercle concave; au bout d'en-haut qui regardoit le septentrion, il y avoit un style sortant du milieu de l'*hémicycle*, dont la pointe répondant au centre de l'*hémicycle*, représentoit le centre de la terre, & son ombre tombant sur la concavité de l'*hémicycle*, qui représentoit l'espace qu'il y a d'un tropique à l'autre, marquoit non-seulement les déclinaisons du soleil, c'est-à-dire, les jours des mois, mais aussi les heures de chaque jour. PERRAUT, sur Vitruv. lib. 9, chap. 9.

Ce mot vient du Grec *ἡμιος*, *dimidius*, *demi*, & *κύκλος*, *circulus*, *cercle*.

HÉMINE. f. f. Vaisseau servant de mesure chez les Romains; c'étoit la moitié du setier de Paris. *Hemina*. Le Père Lancelot a fait une Dissertation exprès, pour prouver que l'*hémine* de vin que S. Benoît ordonne à ses Religieux par jour, ne revient qu'à un demi-setier; d'autres la font monter à deux, ou même à trois. On a faussement attribué cette Dissertation à M. Arnaud. L'*hémine* étoit douze fois dans le conge. L'*hémine* contient huit onces de liqueur. M. Pelletier de Rouen en a fait aussi une qui est imprimée à la fin de sa Dissertation de l'Arche de Noé. Il a prétendu y prouver que vingt onces Romaines régloient la capacité de l'*hémine* & la pesanteur de la livre de S. Benoît.

HÉMINE ou **ÉMINE**, dans le Commerce. C'est une mesure de grains différente dans les différens endroits où elle est en usage. Ce n'est point une mesure effective, mais une mesure de compte, un composé de plusieurs autres certaines mesures.

Ce mot vient du Grec *ἡμι*, signifiant *moitié*. S. Benoît a établi l'*hémine* pour la portion de vin qu'on devoit donner aux Religieux de son Ordre à chaque repas: sur quoi a écrit aussi le Père Mabillon, qui a fait voir que c'étoit une mesure particulière à l'Ordre de S. Benoît; de même que la livre de pain qui leur étoit accordée, étoit de 15 onces. L'*hémine* étoit aussi une mesure de froment qui contenoit environ deux bichets. C'est la même chose que la cotyle des Grecs.

HÉMIOLÉ. f. f. *Hemiolus*. Vieux mot, qui se trouve dans quelques Auteurs: c'est un terme de Mathématique, qui signifie la proportion que deux choses ont

entre elles, dont l'une comprend & renferme l'autre toute entière, & la moitié de plus; c'est la proportion de trois à deux, de quinze à dix, &c. Voyez MACROBE sur le songe de Scipion, *L. 2, c. 1.* Cet Auteur dit que de cette proportion naît l'accord qu'on appelle en Musique *diapente*, & aujourd'hui *quinte*. Et fut la Musique ferrée en la mesure plus que de *hémiole*, en intonation l'hygienne. RAB.

Ce mot est formé de deux mots Grecs, *ἡμι*, qui veut dire *demi*, & *ἰσος*, qui signifie *tout*: de sorte que *hémiole* signifie *le tout & la moitié*.

HÉMIONITE. f. f. *Hemionites*. Plante qui ne diffère de la langue de cerf que par une ou deux grandes oreilles qui sont à la base de ses feuilles; ses fruits & ses semences sont semblables à celles de la langue de cerf. Voyez *LANGUE DE CERF*. On trouve que sa graine est attachée sous sa feuille.

HÉMIOPE. f. f. & adj. Nom d'un instrument de Musique chez les Anciens. *Hemiope*, *Hemiopeus*. On appeloit *hémiope*, ou flûte *hémiope*, celle qui avoit les trous petits.

Ce mot vient de *ἡμιος*, *demi*, & *ἔπι*, *trou*.

HÉMIPLÉGIE, ou HÉMIPLÉXIE. f. f. *Hemiplegia*, *Hemiplexia*, & f. Paralyse de la moitié du corps, privation du sentiment ou du mouvement, ou de l'un & de l'autre dans tout un côté du corps, de la tête aux pieds. Plusieurs Auteurs confondent l'*hémiplexie* avec la *paraplégie* ou *paraplexie*. Voyez *GAL. De fin. med. Lexicon, Castello-Brunon*. Ces mots sont Grecs, *ἡμιπληγία*, *ἡμιπληξία*, *dimidii corporis resolutio*, résolution de la moitié du corps, composés de *ἡμιος*, *dimidius*, moitié, & du verbe *πλίσσω*, ou *πλάττω*, *ferio*, *percutio*, je frappe. *DICTIONNAIRE DE MÉDECINE.*

HÉMISPHERE. f. m. *Hemisphaerium*. La moitié d'un globe divisé par un plan qui passe par son centre. Le plan qui sert de base à cet *hémisphere*, est un cercle dont le diamètre est égal à celui de la sphère, & il est donc le même que celui de la même sphère. L'Equateur divise le monde en deux *hémisphères*. L'*hémisphere* septentrional & le méridional. Tous les grands cercles divisent le globe en deux *hémisphères*, comme le Méridien, l'Equateur, l'Horizon, le Zodiaque, &c. L'horizon sépare l'*hémisphere* supérieur de l'inférieur; c'est-à-dire, cette moitié du monde que nous voyons, de celle que nous ne voyons pas. Le Méridien divise le ciel en deux *hémisphères*, l'un ascendant, ou Oriental, l'autre descendant, ou Occidental.

Ce mot signifie simplement la moitié d'un globe. Mais comme tout globe coupé par une ligne droite qui passe par le centre, peut être coupé en bien des manières différentes; pour éviter toute équivoque, on est convenu qu'en Géographie ce mot pris sans autre explication, signifie une moitié de globe coupé selon la ligne de l'Equateur; de sorte que le centre soit précisément un des deux poles. C'est pour cela que les deux *hémisphères* sont naturellement distingués par le nom qui convient à chacun des poles qui en est le centre. Ainsi l'*hémisphere* qui est au nord de l'Equateur, est l'*hémisphere* septentrional, & l'*hémisphere* qui est opposé, s'appelle *hémisphere* méridional.

On peut pourtant employer ce mot pour désigner un globe coupé autrement, mais toujours de façon que la section passe par le centre. On peut, par exemple, le couper de façon que le centre sera Paris, ou Stockholm, ou toute autre ville, ce sera un *hémisphere*, à parler à la rigueur; mais alors il faut l'expliquer.

HÉMISPHERE, se prend aussi en général pour tout le monde, du moins tel qu'il étoit connu aux Anciens. Vous allez ranger sous vos loix tout ce vaste *hémisphere*. BOIL.

HÉMISPHERE, est aussi le nom d'un cadran au soleil dont les Anciens se servoient: il étoit composé d'un *hémisphere* concave & d'un style qui faisoit le même effet que dans le cadran appelé *hémicycle*. Voyez ce mot; & M. PERRAUT, sur *Vitruve*, *L. 9, c. 9.*

Ce mot vient du Grec, *ἡμιος*, *dimidius*, *demi*, & de *σφαῖρα*, *globus*, *globe*.

HÉMI-SPHÉROÏDE. f. m. Terme de Géométrie. C'est proprement la moitié d'un sphéroïde, ou d'un solide qui approche de la figure d'une demi-sphère. Voyez *SPHÉROÏDE*.

HÉMISTICHE. f. m. La moitié d'un vers Alexandrin, repos au milieu du vers. En François il n'y a que les vers Alexandrins & les vers communs, qui doivent avoir un repos à l'*hémistiche*: les vers Alexandrins l'ont après six syllabes, & les vers communs après quatre. M. l'Abbé Regnier a inventé une nouvelle espèce de vers communs qui ont le repos après cinq syllabes, ou après six, s'il y a élision.

Que toujours dans vos vers, le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos. BOIL.

Les vers Léonins sont rimés dans la fin, & dans l'*hémistiche*. Les faiseurs d'Anagrammes se donnent la gêne pour faire des vers acrostiches dans l'*hémistiche*. Il faut observer de ne point faire rimer le premier *hémistiche* d'un vers avec le premier *hémistiche* du vers suivant: cependant il y a quelquefois de la grâce à le faire, mais il faut en user sobrement; en voici un exemple.

Qui cherche vraiment Dieu, dans lui seul se repose:
Et qui craint vraiment Dieu, ne craint rien autre chose. GODEAU.

L'*hémistiche* est toujours à la moitié du vers. Ainsi dans les vers qui ne peuvent pas se couper en deux parties égales, il n'y a point, à proprement parler, d'*hémistiche*, mais seulement des césures. La césure qui rompt le vers est par-tout où elle coupe la phrase.

Tien. Le voilà. Marchons. Il est à nous. Vien. Frappe. VOLT.

Presque chaque mot est une césure dans ce vers.

Ce mot vient du Grec *ἡμιος*, & de *σῆχος*, *versus*.

HÉMITÈRE. Voyez *MADIR*.

HÉMITOME. f. m. C'est une espèce de bandage dont Hippocrate fait mention, *Lib. κατ'ἰντρος*. On l'appelle aussi *semirhombus*, ou demi-rhombe, à cause de sa figure. *Hemitomon*. De *ἡμιος*, *moitié*, & de *τέμνω*, *couper*.

HÉMITRITÉE. adj. quelquefois aussi subst. Terme de Médecine. Fièvre intermittente, irrégulière, dont l'accès revient deux fois chaque jour, ce qui en fait la différence d'avec la fièvre quotidienne. HARRIS.

Ce mot vient de *ἡμιος*, *demi*, & *τρίαις*, *tierce*, comme qui diroit demi-tierce.

HÉMIXESTE. f. m. La moitié d'un *xeste*, c'est-à-dire; un cotyle; car le *xeste* valoit deux cotyles. *ἡμιξέστος*.

HÉMO, ou Monte Argentaro. *Costegna*, *Basilissa*, *Canonisa* & *Balkan*. Noms d'une montagne de la Turquie en Europe. *Hamus*. C'étoit anciennement une montagne qui séparoit la Thessalie & la Thrace. On croyoit que Mars habitoit sur ces hauteurs, & elle s'appeloit, disoit-on, *hamus*, de *Hamus*, fils de Borée & d'Orithye. Aujourd'hui l'*Hémo* s'étend entre la Bulgarie au septentrion, la Macédoine & la Romanie au midi. Il pousse une branche du septentrion au midi, depuis Dévelto jusqu'au voisinage d'Andrinople. Cette branche est ce que les Anciens appeloient le mont Rhodope.

HÉMOCERCHNE. f. m. Eruption de sang par la gorge avec bruit & râlement, ou excréctions sanguinolentes, sous une forme sèche, car *κέχρητος* signifie un bruit perçant, ou un râlement. JAMES.

HÉMONA. Bourg ou ville de la Tribu de Benjamin. *Hemona*. Les Septante l'appellent Méni. *Jos. XVIII, 24.*

HÉMOPTYIQUE. f. m. *Hæmopticus*, *ci*. Qui crache du sang. C'est un mot Grec *αιμοπτυικός*, formé de *ἡμα*, *sanguis*,

sanguis, & sang, du verbe *πλωω*, *exspuo*, *excreo*, je crache. DICT. DE MÉDECINE.

HÉMOPTYSIE. f. f. Crachement de sang causé par la rupture ou par l'érosion de quelque vaisseau du poumon, accompagné d'ordinaite de toux, & d'un fentiment de pesanteur sur la poitrine. L'*hémoptysie* diffère du vomissement de sang, en ce que dans l'*hémoptysie*, le sang vient du poumon, & qui est par cette raison vis & écumeux; au lieu que dans le vomissement de sang, il sort du ventricule, & qu'il est noirâtre. L'*hémoptysie* est causée par des cris, ou par des efforts violens, par quelque chute, par une toux véhémence, par la suppression de quelque évacuation ordinaire, ou par quelque humeur âcre & corrosive.

Ce mot vient de *αἷμα*, sang, & *πλύνω*, cracher, c'est-à-dire, cracher le sang.

HÉMORRHAGIE, ou **HÉMORRHAGIE**. f. f. Terme de Médecine: *Hemorrhagia*. C'est une perte de sang qui coule par quelque partie du corps que ce soit, & qui se fait, ou par la rupture des vaisseaux, lorsque le sang y est trop abondant, ou pressé: ou par leur érosion, lorsqu'il est trop âcre. L'*hémorrhagie*, proprement prise par les Grecs, est le seul flux de sang par le nez: mais les Modernes la prennent plus généralement pour toute sorte de flux de sang, soit par le nez, la bouche, les poumons, l'estomac, les intestins, le fondement, la matrice, &c.

Ce mot est composé du Grec *αἷμα*, sanguis, c'est-à-dire, sang, & du verbe *ρήσσω*, ou *ρήγνυμι*, frango, *rumpo*, *erumpo*, je fors avec violence.

HÉMORRHŌIDAL, ALE. adj. *Ad hemorrhoida pertinens*. C'est une épithète qui se donne aux artères & aux veines de l'intestin droit & du fondement, dans lesquelles coule le sang qui cause les hémorrhoides. Il y a une artère *hémorrhoidale* interne, & une externe. L'artère *hémorrhoidale* interne est un rameau de la mésentérique inférieure, qui se traîne le long de l'intestin droit, & se termine au fondement. L'artère *hémorrhoidale* externe vient de l'artère hypogastrique: Il y a aussi une veine *hémorrhoidale* interne, & une externe: la veine *hémorrhoidale* interne reporte le sang de l'intestin droit, & du fondement, lequel elle embrasse circulairement, & va s'insérer, tantôt au rameau splénique de la veine porte, & tantôt au mésentérique. La veine *hémorrhoidale* externe reporte le sang des parties musculuses du fondement, & se termine à la veine hypogastrique. M. Dionis écrit *hémorrhoidal* avec une *r* seule. C'est une faute.

HÉMORRHŌIDALE. f. f. C'est un nom qu'on donne à la petite chélidoine, ou parceque ses racines sont très-bonnes dans les hémorrhoides, ou parcequ'elles sont composées de quelques petites bulbes qui ont du rapport à des hémorrhoides enflées. En Latin *Chelidonia rotundifolia minor*. C. B. ou selon M. de Tournefort, *inst. rei herb. Ranunculus vernus rotundifolius minor*. 286.

HÉMORRHŌIDES. f. f. pl. *Hemorrhoids*. Tumeur des veines de l'anus ou de l'extrémité de l'intestin rectum devenue variqueuse, provenant de la stagnation du sang, d'où il arrive que ces veines s'ouvrent souvent, & qu'il en résulte un écoulement de sang. Il y a des *hémorrhoides* ouvertes, d'autres fermées. Il y en a d'internes & d'externes. Il y en a de critiques, *critica*, & de symptomatiques, *symptomatica*. La cause des *hémorrhoides* ouvertes, *fluentes*, vient de ce que les vaisseaux du rectum s'ouvrent. Les *hémorrhoides* fermées, *caca*, viennent de ce que ces mêmes vaisseaux s'enflent, & qu'il s'y fait des obstructions. La corruption du sang est le principe général qui les produit; mais l'air, les alimens & la boisson dont on use, les passions même de l'âme, peuvent aussi les donner, au sentiment de quelques Médecins. On appelle Racine d'*hémorrhoidale*, certaine racine faite comme des *hémorrhoides*, & qui sert à les guérir. Ac. FR.

Ce mot vient du Grec *αιμῆροεις*, *sanguinis profluvium*, de *αἷμα*, sanguis, & *ρῆω*, fluere.

HÉMORRHŌIS. f. f. ou **HÉMORRHŌUS**. f. m. Espèce de serpent, dont la morsure fait couler le sang, sans

qu'on puisse l'étancher. *Hemorrhoids*, *Hemorrhoids*. Il est de couleur jaunâtre, comme du sable, avec des taches noires & blanches par tout le corps. Il est fort semblable au Céraste en bien des choses, BOCHART, *Hierozoic. P. II, L. III, C. 12*, croit que les Hébreux les comprenoient tous deux sous le nom de *רפח*, *Sephiphon*. Lucain l'appelle en Latin *hemorrhoids*, & Brébeuf, son Traducteur, *hemorrhoids*, d'autres *hemorrhoids* en Latin, & *hemorrhoids* en François: LUCAIN, *L. IX, v. 805* & suivans, dit que ceux qui étoient piqués de l'*hémorrhoids*, rendoient du sang, non-seulement par la plaie, mais par toutes les parties du corps.

*Tullus, du grand Caïon l'illustre adorateur,
De ses hautes vertus l'heureux émulateur,
Formé depuis long-temps sur ce parfait modèle,
Sont d'une hémorrhoids la piquure mortelle:
Et comme sur les fleurs nous voyons vers le soir
L'onde par mille trous sortir d'un arrosoir;
Ainsi le sang ému du poison qui l'allume,
Plus prompt qu'au paravant, plus chaud que de coutume,*

*En mille & mille endroits partageant ses efforts,
Par les pores ouverts coule sur tout le corps:
Les larmes sont du sang, la sueur est sanglante,
D'un poison rougissant la bouche est écumante,
Chaque veine se rompt au gré de la chaleur,
Et tout le corps n'est plus que plaie & que douleur.*

BRÉB.

L'*hémorrhoids*, selon Nicander, est de la longueur d'un pied, menu depuis la tête jusqu'à la queue. Sa couleur est rouge & vive comme le feu. Il a le cou assez étroit, & la queue fort déliée. Il a deux cornes au front, les yeux blancs comme les fauterelles & les mouches à miel sauvages. Sa tête est pourtant horrible, rude & inégale. Il se recourbe quand il marche; comme le serpent céraste, & se soutient sur son ventre quand il veut ramper. Ses écailles font du bruit comme s'il passoit par des roseaux. La femelle est beaucoup plus dangereuse que le mâle; car elle cause une grande inflammation aux gencives & aux ongles, dont le sang sort en grande abondance.

HÉMORRHŌISSE. f. f. Femme qui a une perte de sang: *Que laborat hemorrhoida, hemorrhissa*. La guérison de l'*hémorrhousse* est un des miracles du Sauveur, rapporté dans l'Evangile. Il est rapporté au ch. 9 de S. Matthieu, & au 8 de S. Luc. Comme on ne trouve point dans l'Evangile ce que dit S. Ambroise, J. C. a guéri sainte Marthe d'un flux de sang, Baronius, à l'an de J. C. 31, n. 74, a cru que ce Saint l'avoit prise pour l'*hémorrhousse*, qui fut guérie en touchant le bas de la robe de J. C. Mais il remarque en même-temps, qu'il est impossible de soutenir que sainte Marthe, qui certainement étoit Juive, soit la même que cette *hémorrhousse*, qui fit dresser une statue de J. C. comme nous l'apprenons d'Eusèbe; ce que les Juifs ne croyoient point leur être permis. Il peut y avoir eu quelque tradition que l'*hémorrhousse* s'appeloit Marthe, comme d'autres l'ont appelée Véronique. TILLEM. *Hist. Eccl. T. II, p. 521*. Ce mot vient de *αἷμα*, sang, & de *ρῆω*, je coule. Ce mot ne se dit que de cette femme de l'Evangile. Godeau & les Traducteurs de Mons l'ont employé. Le P. Bouhours ne s'en est point servi.

HÉMORRHOSCOPIE. f. f. Terme de Médecine. Inspection & contemplation du sang que l'on a tiré par la saignée, à dessein de connoître par son moyen l'état du corps. *αἷμα*, sang, *ρῆω*, couler, & *σκοπέω*, contempler, examiner: DICT. DE JAMES.

HÉMORRHŌUS, ou **HÉMORRHŌIS**. Voyez HÉMORRHŌIS.

HÉMOSTASIE. f. f. Terme de Médecine. Stagnation universelle du sang occasionnée par la pléthore. DICT. DE JAMES. *Hemostasia*.

HÉMOSTATIQUES. f. m. pl. & adj. Remèdes qui arrêtent les hémorrhagies: *αἷμα*, sang, & *ἵσχυμι*, arrêter: X x x

DICTIONNAIRE DE JAMES. ☞ Remèdes hémostatiques. Les hémostatiques.

HEMPHTA. f. m. Nom que les anciens Egyptiens donnoient au Jupiter des Grecs & des Latins. *Hemphta*. C'est dans le Pimandre de Trismégiste que ce nom se trouve. Voyez aussi le P. KIRKER, *Oed. Ægypt. T. II, P. II, p. 157.*

HEMZ, CHEMPS, ou HAMS. Ancienne ville de la Turquie, en Asie. *Emisa, Emissa, Hemesa, Emessa*. Elle est Archiépiscope, & située dans la Syrie, sur la rivière de Farfar, vers sa source, environ à vingt-six lieues au-dessus d'Antioche.

Ce nom s'est fait par corruption de l'ancien nom *Emessa*. Quand nous parlons de l'antiquité, il faut toujours dire *Emèse*, ou *Emesse*, & non point *Hems*. La grande Eglise d'*Emèse*, qui n'étoit bâtie que depuis peu; fut profanée par l'idole abominable de Bacchus que les Païens y mirent, & auquel ils la consacrerent. On brula apparemment les autres Eglises où étoient les tombeaux des Martyrs, puisque Julien dit que ceux d'*Emèse* avoient mis le feu au sépulcre des Galiléens. TILLEM.

HEN

HEN. Mot que prononcent, ou plutôt son & bruit que font les personnes grossières, les gens mal élevés, quand ils n'ont pas bien entendu ce qu'on disoit, & qu'ils veulent le faire répéter. *Ais?* ce mot de *hen* se prononce d'un son nasal obtus.

HEN. Voyez HAM.

HENAP. f. m. Voyez HÉNAS.

HÉNARÈS. Rivière d'Espagne. *Henarius fluvius*, anciennement, *Caracca*, ou *Carraca*. Elle baigne Sigüenza dans la Castille vieille, Guadalaxara & Alcalá de Hénarès dans la nouvelle, & peu après elle se décharge dans le Xarama. MATY.

HÉNAS. f. m. *Poculum*. Vieux mot, qui se trouve dans l'Inventaire des biens du Duc Jean II, Duc de Bretagne, fait en 1306. Le P. Lobineau dit, dans son Glossaire, que c'est la même chose que *hanaps*, des coupes. Si cela est, *hénas* se disoit apparemment pour *hénops*, & au singulier *henap* pour *hanap*.

HENDÉCAGONE. f. m. & adj. m. & f. Terme de Géométrie & de Fortifications. Qui a onze côtés. *Hendecagonus, a, um*. Une figure *hendécagone*, une place *hendécagone*. Un *hendécagone* régulier.

HENDECAN. Ville de Perse, dans la Province du Fars, ou dans la Perse proprement dite. Il y a un puits qui exhale une vapeur pestilentielle.

HENDECASYLLABÉ. adj. Terme de Poésie Grecque & Latine. *Hendecasyllabus*. Vers qui a onze syllabes. Les vers Sapphiques & les vers Phaléuques sont *hendecasyllabes*.

Sap. *Jam satis terris nivis atque diræ, &c.*
Phal. *Passer mortuus est mea puella, &c.*

Mais on appelle plus particulièrement *hendecasyllabes* les vers Phaléuques. Voyez ENDECASYLLABÉ.

Pasquier, qui croyoit notre langue capable de pieds longs & courts, comme il parle, & de toutes les espèces de vers des Latins, rapporte dans ses Recherches, L. VIII, C. 12, que l'an 1555 le Comte d'Alcinois fit quelques vers *hendecasyllabes*, & sans rimes, dont il honora le Monophile de Pasquier. Les voici.

Or quant est de l'amour ami de vertu,
Don céleste de Dieu, je t'estime heureux,
Mon Pasquier, d'en avoir fidèlement fait,
Par ton docte labeur, ce docte discours,
Discours tel que Platon ne peut refuser.

Pasquier fit ensuite lui-même une épigramme en vers *hendecasyllabes*, mais en vers rimés & mesurés, & la fit imprimer en 1578, dans ses Œuvres poétiques qui étoient au bout de son Monophile. Elle commence ainsi :

Tout soudain que je vis, Bellone, vos yeux,
Ains vos rais imitant cet astre des cieus,
Vot're port grave, doux, ce gracieux ris,
Tout soudain je me vis, Bellone, surpris, &c.

Voyez cet Auteur à l'endroit de ses Remarques citées ci-dessus, & encore le mot VERSIFICATION. Au reste, de tous les vers qu'on a voulu faire en notre langue sur les mesures des vers Grecs & Latins, les *hendecasyllabes* sont, à mon sens, ceux qui choquent le moins nos oreilles, sur-tout quand ils sont mesurés & rimés.

Ce mot est Grec; il est composé de *ἑνδεκά*, onze, & de *συλλαβία*, d'où le mot de *syllabe* est tiré.

Ce mot est quelquefois substantif, & on dit des *hendecasyllabes*, comme on dit des élégiaques, sans ajouter le mot de *vers*. Les *hendecasyllabes* de Catulle, de Flaminius, sont très-jolis.

HENDEUX. adj. Vieux mot. Enragé. Borel dit que c'est de-là que vient le mot d'*Endève*.

HENDOUKECH. Montagnes d'Asie, au midi de la Tartarie. C'est une partie de l'Imaüs des Anciens.

HÉNECHEN. f. m. Plante qui croît aux Indes Occidentales, dans le territoire de Panama. Elle a ses feuilles semblables au chardon, mais plus étroites & plus longues que celles du cabuïa, qui a la sienne comme celle du chardon. Les Sauvages font du fil assez beau & assez fort de l'une & de l'autre de ces herbes; mais celui du *hénéchen* est plus fin. ☞ Ils préparent ces plantes comme nous préparons notre lin. ils les font rouir, puis les sèchent au soleil, les broient ensuite, & emploient la filasse à différens usages.

HÉNÉPÉE. f. f. Vieux mot formé de *henap*, coupe ou tasse. BOREL.

HÉNÈTE. f. m. & f. Nom d'un peuple Vandale, ou les Vandales mêmes. *Henetus, a*. Les Vénitiens ont aussi été appelés autrefois *Hénètes*; & Venise *Venetia*, a été nommée *Hénétie*, *Henetia*. Il y a eu aussi des *Hénètes* en Paphlagonie. Les Grecs en font souvent mention. Voyez HOFFMAN.

HENGCHÉU. Ville de la Chine. *Hengcheum*. Elle est sur la rivière de Ching, dans la province d'Huquang, dont elle est la dixième. Elle a huit autres villes sous sa juridiction. MATY. *Ambassad. d'Holland. à la Chine, c. 52.*

HENGUEDI. Voyez ENGADDI.

HENGXAN. Ville de la Chine, dans la province de Huquang, dans le district de Hengcheu. Elle est de quatre d. cinquante m. plus occidentale que Péking, à vingt-huit d. trois m. de latitude.

HENIOQUE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Sarmatique Asiatique. *Heniochus*. Ils habitoient près du mont Corax, qui étoit une branche du Caucase, sur le bord du Pont-Euxin, à l'occident de la Colchide. C'étoit une Colonie de Lacédémoniens. Voyez STRABON, L. XI, & PLINÉ, L. VI, c. 4 & 5.

HENLEY. Bourg ou petite ville du Comté d'Oxford, en Angleterre. *Henleia*. Il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre, & il est situé sur la Tamise, entre la ville d'Oxford & celle de Windsor, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. MATY.

HENNEBERG. Château qui donne le nom au Comté d'*Henneberg*. *Henneberga*. Il est sur la rivière de Strew, à deux lieues de Meiningen, vers le midi. MATY.

Le Comté d'*Henneberg*, qui renferme le Duché de Coburg, est dans le Cercle de Franconie, en Allemagne. *Hennebergensis Comitatus*. Il est borné au nord par la Thuringe; au couchant, par la Hesse; au midi, par l'Evêché de Wurzburg, & au levant, par celui de Bamberg. Ce pays peut avoir quinze lieues d'orient en occident, & sept ou huit du midi au septentrion: son terroir, quoiqu'entrecoupé de bois & de montagnes, ne laisse pas d'être assez peuplé & assez fertile. Ses villes principales sont Meiningen, capitale, Smalkalde, Coburg; Schleusingen & le château d'*Henneberg*, qui lui donne le nom, & qui est situé sur une colline à deux lieues de Mei-

ningen, du côté du midi. George Ernest, dernier Comte d'*Henneberg*, étant mort sans héritiers mâles l'an 1583, ce Comté échut à la Maison de Saxe, en vertu d'une espèce de substitution qu'on appelle en Allemagne confraternité héréditaire, faite l'an 1554; cependant on en donna au Landgrave de Hesse-Cassel la ville & le Bailliage de Smalkalde, avec le Comté de Frankenstein pour ses prétentions, & à l'Evêque de Wurtzbourg, quelques fiefs qui dépendoient de son Eglise: le reste est possédé par diverses branches de la Maison de Saxe. MATY. HEISS. *Hist. de l'Emp. L. VI, c. 23*; IMHOFF, *Not. Imp. L. IV, c. 2, n. 13*. Les armes du Comté d'*Henneberg* sont d'or à une poule de sable crêtée & barbée de gueules, sur une motte de trois coupeaux de synople en pointe. HEISS.

HENNEBONT ou **HENNEBOND**. Petite ville, qui étoit autrefois bien fortifiée. *Hennebontum, Hannebontum, Hannebontium*. Elle est dans la Bretagne, Province de France, sur la rivière de Blavet, entre Pontdangan au nord, & Blavet, ou Port-Louis au midi, ayant Aurai à l'orient, & vis-à-vis de l'Abbaye de la Joie, Ordre de Cîteaux.

HENNER. v. a. Vieux mot. Incommoder.

HENNIN-BOSSUT. C'est le même que *Bossut*, entre Condé & S. Guilain sur la Haîne.

HENNIN-LIETARD. Nom d'un bourg avec Abbaye. *Henniacum Lietardi*. Il est dans l'Artois, Province des Pays-Bas, à deux lieues de Douai, & à trois d'Arras. MATY.

HENNIR. v. n. (L'*h* s'aspire, & on prononce *hannir*.) Faire des hennissements. Il se dit du cheval quand il fait son cri ordinaire. *Hinnire*. On n'eut point de nouvelles de l'approche des ennemis, que quand on entendit *hennir* les chevaux. Darius tint l'Empire des Perses de l'adresse de son Ecuyer, qui fit *hennir* son cheval à propos. M. SCUD. Il vient du son.

HENNISSEMENT. f. m. Cri des chevaux. *Hinnitus*. Les chevaux qui sentent les cavalles, font de grands hennissements.

HENNUIN. Le fort d'*Hennuin*. *Hennuinum* ou *Hennuina Arx*. Ce fort est dans la Flandre, à deux lieues de Gravelines, entre Bourbourg & Ardres. Il est maintenant aux François. MATY.

HENNUYER, ÈRE, ou **HENNUIER**. f. m. & f. Nom propre de peuple. Natif, originaire, habitant du Hainaut. *Hainois, Hainoensis, Hainoarius*, & dans le Recteur de Mons, *Reclor Montensis Heinodarius*; mais il faut lire *Heinoarius*; suivant la remarque d'Hadrien de Valois. Les *Hennuyers* sont les Nerviens des Anciens, *Nervii*. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 240*, écrit *Hainuiers* ou *Hennuyers*: le dernier est mieux.

Ce mot s'est formé du Latin *Hainois*: Voyez HAINAUT.

HÉNOCH. f. m. *Henoach, Henochus, Hhanochus*. C'est le nom du premier des fils de Caïn. *Gen. IV, 16, 17*. C'est aussi le nom du fils de Jared, *Gen. V, 18, 19*; 1. *des Paral. I, c. 3*; *Luc. III, 37*, le septième chef de famille depuis Adam, qui fut un grand serviteur de Dieu & un Prophète. *Gen. V, 22*; *Hebr. XI, 5*; *Jud. V, 14 & 15*. Il fut enlevé l'an 365 de sa vie. *Gen. V, 23, 24*. Et l'on croit qu'il reviendra à la fin du monde avec Elie. C'est le sentiment d'un grand nombre de Pères, comme on peut le voir dans le Traité de Malvenda, Dominicain Espagnol, de *Antichristo*, L. X, c. 14. Saint Jude, dans son Epître Canonique, v. 14 & 15, cite une parole d'*Enoch*, ce qui a fait croire à bien des gens que ce saint homme avoit laissé quelque chose par écrit; & les Abyssins se vantent d'avoir encore ce livre en leur langue: mais on pouvoit avoir reçu par tradition ce que S. Jacques a rapporté. Quoi qu'il en soit, dans les premiers siècles de l'Eglise il couroit un livre sous le nom d'*Hénoch*, qui étoit manifestement supposé, comme on le juge encore par les fragmens qui nous en restent. Le passage de S. Jude avoit donné occasion à la supposition. C'est apparemment une traduction

Ethiopienne de ce faux livre d'*Enoch* qu'ont les Abyssins.

HÉNOCH ou **HÉNOCHIE**. Nom d'une ville que bâtit Caïn, & à laquelle il donna le nom de son fils *Henoach, Henochia*. On ne fait pas précisément où elle étoit. Adrichomius la place dans la Tribu d'Asfer; car elle dut être à l'orient de la Terre d'Eden: or en supposant même que la Terre d'Eden fût la Terre-Sainte, ou le territoire de Damas, cette ville ne seroit pas à l'orient d'Eden. La ville d'*Hénoch* dut être vers les confins de la Susiane. Quelques-uns écrivent ÉNOCH & ÉNOCHIE. Voyez ces mots.

HÉNOTIQUE. f. m. Quelques-uns disent *Hénoticon*: Le premier est mieux. Edit d'union. *Henoticum*. On donna ce nom dans le cinquième siècle à un édit de l'Empereur Zénon, par lequel il prétendoit faire la réunion des Eutychiens avec les Catholiques. C'est Acace, Patriarche de Constantinople, qui avec le secours des patrons de Pierre Mogus persuada à l'Empereur de faire cet édit. Le venin de l'*Hénotique* de Zénon est qu'il ne reçoit pas le Concile de Chalcédoine comme les trois autres, & qu'il semble au contraire lui attribuer des erreurs. FLEURY. Cet *Hénotique* est une lettre adressée au nom de Zénon aux Evêques, aux Clercs, aux Moines & aux peuples de l'Egypte & de la Lybie; mais elle ne parle qu'à ceux qui étoient séparés de l'Eglise, c'est-à-dire, aux Acéphales ou Demi-Eutychiens. TILLEMONT, *Hist. Eccl. T. XVI, p. 327*. Pendant que les demi-Eutychiens s'opposoient au Concile de Chalcédoine, l'Empereur Zénon publia contre le Concile son *Hénotique*; c'est-à-dire, son décret d'union détesté par les Catholiques, & condamné par le Pape Félix III: BOSSUET. Pierre surnommé Mogus, deux fois intrus dans le siège d'Alexandrie en 477 & 482, affectoit de parler de même (que Dioscore) lui qui étoit à la tête du parti: & ce fut en sa faveur que l'Empereur Zénon fit cet édit d'union, nommé *Hénotique*, condamné par le Pape Félix III, & détesté des Catholiques. P. DU BERNARD. *Nouv. Mém. des Miss. du Levant, T. II*.

Ce mot est Grec; *ἑνωτικός*, veut dire *unitif, propre à unir*, il vient d'*ἑνω*, *j'unis*.

HÉNOUARSY. f. m. Au livre de l'Echevinage de Paris ce mot se prend pour porteur de sel.

HENQUISE. f. f. Montagne d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la Province de Sus, & l'une des branches du Mont Atlas.

HENRI. f. m. Nom propre d'homme: *Henricus*. La vie de Henri le Grand a été faite par Mézerai sous le nom de Monsieur de Péréfixe. Il y a eu quatre Rois de France du nom de *Henri*, il y en a eu huit en Angleterre.

L'*h* de ce nom est aspirée dans une prononciation soutenue, mais dans la conversation on n'a pas cette attention, & on prononce le regne d'*Henri IV*, & non pas le regne de *Henri IV*. *Henri le Grand*; c'est *Henri IV*, premier Roi de la branche de Bourbon, qui a régné glorieusement depuis lui:

Le nom de *Henri* est le même que celui d'*Eric* ou *Eric*, si comu dans les Etats & dans les langues du Nord; nous l'avons adouci en disant *Henri* pour *Eric*. On lit dans les inscriptions qui sont au pont-neuf à Paris sur le piédestal de la statue équestre de *Henri* quatre, appelée le cheval de bronze. ERRICO III, &c. ERRICI M. &c. Le nom d'*Eric* est formé de deux mots des langues du Nord; *ehr, honneur*, & *reich, riche, abondant*; de sorte qu'*Eric*, & son dérivé *Henri*, signifie, qui a de l'honneur, qui a beaucoup d'honneur, & répond au mot *Τίμιος* des Grecs, & au mot *Honorius* des Latins. Il y en a qui croient que le nom de *Henri* vient originairement du Latin, & qu'il est formé d'*honor, honneur*; d'autres prétendent que *Henri* est un abrégé du mot *Honoric* ou *Huneric*, nom d'un Roi des Vandales qui regnoit en Afrique vers la fin du cinquième siècle. Kilian le dérive de *heym* & de *rick*, qui veulent dire *domi dives, riche, opulent*. Skinner aime mieux le faire

venir de *hohn*, *pudeur*, & de *rick*, que de *herr*, & *rich*, parce que le mot *herr* n'est point de l'ancienne langue Allemande, selon cet Auteur, mais dérivé du mot Latin *herus*. Voyez CAMBEN, SKINNER, KILIAN, &c.

Ce mot vient sans doute du Nord, où l'on dit *Erric*, *Erricus*. Nous avons changé le premier *r* en *n*, pour rendre la prononciation plus douce. Peut-être qu'originellement il est dérivé de *herr*, qui signifie *Maître*, *Seigneur*, & que *Erric* ou *Herric*, est la même chose que *Dominique*.

HENRI. Terme de Monnoie. On a appelé ainsi des deniers d'or battus sous Henri II, qui d'un côté le représentoient armé & couronné de laurier, & de l'autre portoient une *H* couronnée. On les appela aussi ducats, & l'on en frappa de doubles. Il y en a eu d'autres sous le même Prince, dont le type étoit une figure de femme armée, représentant la France, allée sur un trophée ou monceau d'armes, avec une petite victoire, qui présente une branche de laurier, & pour légende *GALLIA OPTIMO PRINCIPI*. Voyez le Glossaire de Du Cange.

L'Ordre de S. HENRI. Ordre militaire institué par l'Électeur de Saxe, en 1736, le 7^e Octobre, à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement de ce Prince à la Régence de l'Électorat de Saxe. Il est établi à l'honneur de S. *Henri*, Empereur. La marque de cet Ordre est une étoile à huit rais ou pointes, au milieu de laquelle on voit le buste de S. *Henri*. Sur le revers de cette étoile on lit ces mots : *Pietate & virtute bellicâ*. Cette étoile doit être attachée par un cordon d'argent à un ruban de velours cramoisi.

Cap HENRI. Latitude nord 37 d. 6 m. *Transf. Philos.* 1732, P. 72.

HENRIADE. f. f. C'est le nom que M. de Voltaire a donné à son Poème de Henri IV. Le sujet en est la conquête de la France par son propre Roi. La *Henriade* est, dans son genre, le plus beau Poème François qui ait paru jusqu'à présent. Il y en a eu tant d'éditions, qu'il seroit difficile de les compter toutes. Cela ne fait pas moins d'honneur au goût du siècle qu'à l'Écrivain même.

HENRICIEN, **ENNE**. f. m. & f. Nom de secte. *Henricianus*, *a*. Il y a deux sectes ou parties qui ont porté ce nom. Car, 1^o. on a appelé *Henriciens* dans le XII^e siècle les disciples de Henri, Ermite de Toulouse, qui lui-même étoit disciple de Pierre du Bruys. Il enseignoit, comme son maître, qu'il ne falloit conférer le baptême qu'aux adultes; ne point bâtir de temples, détruire ceux qui étoient, briser les croix. Il défendoit de prier pour les morts. Il nioit la réalité du corps & du sang de J. C. dans la sainte Eucharistie. Il ajoutoit à ces erreurs de son maître, que c'étoit se moquer de Dieu, que de chanter l'office de l'Eglise. Henri prêcha en Provence, aux environs de Lauzane en Suisse, & dans le Maine, d'où Hildebert, Evêque du Mans, le chassa. Il retourna en Languedoc, où S. Bernard le confondit en 1147, & détrompa les peuples qu'il infectoit de ses erreurs. On peut voir sur ces *Henriciens* la vie de S. Bernard, *L. II, c. 5*. Sanderus, *Har. 142*, & Baronius à l'an 1147, *n. 6, 7, 8, 9, 10*. 2^o. On a appelé aussi *Henriciens* les partisans des Empereurs Henri IV & Henri V contre les Papes. Ces Princes envahissoient les droits de l'Eglise, & vendoient les Evêchés & les autres Bénéfices, sous prétexte d'en donner les investitures. Ainsi l'hérésie de ces *Henriciens* étoit la simonie. Voyez DU CANGE.

Le nom des *Henriciens* vient de celui de Henri.

HENRIE. f. f. féminin de Henri, se trouve dans la dernière note marginale de la page 14 de la Satyre Ménippée, *in-8^o*. *Henrie* de Savoie, Duchesse de Mayenne. On dit plus communément *Henriette*.

HENRIETTE. f. f. Nom propre de femme. *Henrica*, *Henricaa*. *Henriette-Marie* de France, Reine d'Angleterre, étoit fille d'Henri IV & de Marie de Médicis, femme de Charles I, Roi d'Angleterre, qu'elle épousa en 1625, le 11^e Mai, & mère de Charles II

& de Jacques II. *Henriette-Anne* d'Angleterre, Duchesse d'Orléans, fille de Charles I, Roi d'Angleterre & d'*Henriette-Marie* de France, & première femme de Philippe, Duc d'Orléans, frère unique de Louis le Grand. *Henriette-Marie* naquit le 25 Novembre 1609. *Henriette-Anne*, sa fille, naquit à Excester le 16 Juin 1644, & mourut à S. Cloud le 30 Juin 1670. M. Bossuet, Evêque de Meaux, fit les Oraisons funèbres de ces deux *Henriettes*. La Reine d'Angleterre, *Henriette* de France, avoit l'esprit vif, & heureuse en jolies reparties. A son arrivée à Londres, le Roi, son époux, lui montra son cabinet, qui étoit un des plus riches de l'Europe, lui fit remarquer entre autres un parfaitement beau portrait de Calvin, peint par Vandek, la plume à la main sur un livre, & les yeux attachés au ciel. La Reine le regarda long-temps sans rien dire. A la fin, le Roi la voyant si appliquée, lui demanda à quoi elle pensoit. Je pense, Sire, (répondit cette Princesse) que ce n'est pas merveille si Calvin n'a rien fait qui vaille, puisqu'il ne regardoit pas ce qu'il faisoit. DE VIGN. MARV.

Quoique le nom de *Henriette* paroisse être un diminutif à cause de sa terminaison, cependant ce n'en est pas un, & on donne ce nom aux femmes aussi-bien qu'aux filles.

HENRIETTE-MARIE. Le cap de *Henriette-Marie*. *Henrica Maria promontorium*. Cap de l'Amérique Septentrionale. Il est sur la côte du Neuw-South Wallis, entre la Baie de Hudson & celle de James. MARY.

HENTÈTE. f. m. & f. Nom d'un peuple Arabe de la Tribu de Muçamoda en Barbarie. Les *Hentètes* ont bâti la ville de Gémaa Jédid. Ils sont belliqueux, & ont beaucoup de cavalerie. Nacer Buchentuf, Roi de Maroc, étoit *Hentète*. Ce sont les *Hentètes* qui ont donné leur nom à la plus haute montagne de l'Atlas, où ils habitent. Voyez MARMOL, *L. III, c. 36 & c. 40*.

HENTÈTE. Nom de la plus haute montagne du grand Atlas. Elle commence à celle de Guidinira du côté du couchant, & s'étend vers le levant jusqu'à celle d'Animmey, par l'espace de seize lieues. Elle est peuplée de Bérébères de la lignée des *Hentètes* de la Tribu de Muçamoda, peuple riche & belliqueux, qui se pique d'être des plus nobles d'Afrique, & a quantité de cavalerie. MARMOL, *L. III, c. 40*.

HENTS. f. m. Nom propre d'homme, qui se trouve pour Henri, *Henricus*. Au mois d'Octobre de l'année 1238, Henri, autrement *Hents*, fils naturel de l'Empereur Frédéric, passa en Sardaigne, épousa Adélasie, veuve d'Ubalde, & Dame des deux Provinces de Galluri & de Torrès, qui faisoient la moitié septentrionale de l'île. FLEURY.

HEP

HÉPATIQUE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. Qui concerne le foie. *Hepaticus*. Un flux *hépatique*. On appelle aussi la veine *hépatique* ou *jécoraire*, celle qu'on nomme autrement la *basilique*. Voyez BASILIQUE. Les plantes *hépatiques* sont pour la plupart diaphorétiques & diurétiques. HARRIS.

HÉPATIQUE. f. f. On appelle *Hépatique rouge*, des cristaux de tartre rouge qu'on trouve dans les boutiques des Apothicaires. Cet *hépatique rouge* est fort bon pour cortiger les grandes chaleurs que l'on ressent en été, pour éteindre l'ardeur & la soif des fièvres tierces, & pour dissiper l'ivresse.

HÉPATIQUES. f. m. pl. ou remèdes *hépatiques*. *Hepatica*, *orum*. Ce sont des médicamens apéritifs, capables de donner de la fluidité au sang & aux humeurs qui s'en séparent, de rétablir le ressort des solides, & d'enlever les obstructions du foie. Tels sont l'aigremoine, la chicorée, le *taraxacum*, la grande chélidoine, le houblon, la langue de cerf, l'*hépatique*, le cerfenil, la racine de *lapathum acutum*, le *cortex winteranus*, les préparations de Mars, le tartre martial soluble, le sel de Mars de rivière, les sels de

tamalife, d'epsom, de feignette, l'aloës, la rhubarbe, &c. *Dict. de Méd.*

En Chiromance on appelle aussi, ligne *hépatique*, ou du foie, une ligne notable qui traverse toute la paume de la main, & commence dans l'espace qui est entre le pouce & le doigt indice.

HÉPATIQUE. f. f. En Botanique. Plante printanière, espèce de renoncule, dont les feuilles sont découpées en trèfle, d'un vert obscur en-dessus, plus pâles en-dessous, & quelquefois purpurines comme celles du cyclamen, attachées à des queues longues d'environ un demi-pied. *Ranunculus tridentatus.* Elle pousse plusieurs tiges minces, nues, plus courtes que les queues des feuilles, soutenant chacune une belle fleur composée de six, & quelquefois de sept ou huit feuilles disposées en rose, le plus souvent bleues, plus rarement de couleur de chair ou blanches: elles naissent au commencement du printemps avant les feuilles. Lorsque ces fleurs sont passées, il vient un fruit arrondi qui contient plusieurs semences longues, pointues. Sa racine est fibreuse, noirâtre. En Latin *ranunculus tridentatus vernus.* P. **TOURNEFORT**, *Inst. rei herb.* ou *trifolium hepaticum flore simplici.* C. B. L'*hépatique* est ainsi nommée, parcequ'elle est bonne dans les maladies du foie: on s'en sert aussi pour consolider les plaies, pour purifier le sang, pour nettoyer les reins & la vessie.

On cultive dans les jardins quelques espèces de cette plante, à cause de la beauté de leurs fleurs printanières, simples, doubles & de différentes couleurs.

HÉPATIQUE commune ou de fontaine. Plante qui vient dans des endroits humides, auprès des fontaines. *Hepatica fontana*, autrement *lichen*, à *lichne*, parcequ'on s'en sert pour les maladies du foie, ou peut-être aussi parceque ses feuilles sont découpées en lobes, comme ceux de ce viscère. L'*hépatique* ne pousse que des feuilles, qui sont charnues, vertes, comme chagrinées en-dessus, & garnies en-dessous de plusieurs petites fibres chevelues qui lui servent de racines. De ces feuilles partent des pédicules d'un pouce environ de haut, qui soutiennent des chapeaux découpés, & garnis en-dessous de petites fleurs jaunes, qui ne donnent point de fruit dans l'espèce ordinaire: sur les mêmes feuilles s'élèvent de petits bassins verdâtres, qui débordent la feuille d'une ligne ou deux, & qui s'évalent en murissant; ces bassins contiennent de petites coques noires, luisantes, presque aussi grosses que la semence d'amarante; ces coques paroissent être pleines d'une poussière brune, qui est la semence. Dans les autres espèces il y a quelques variétés dans la structure de la fleur & du fruit. Cette espèce est le *lichen petraeus stellatus*, C. B. Cette plante est détersive, apéritive. On s'en sert pour les maladies du foie & de la rate, pour la gratelle, pour les dartres. Elle est appelée *lichen*, à cause qu'elle guérit les dartres & les démangeaisons de la peau qu'on nomme *lichènes*.

ALOËS HÉPATIQUE, est la meilleure espèce d'aloës. *Aloës hepatica.* On l'apporte ordinairement de l'île de Socotora, d'où vient qu'on l'appelle aussi *aloës Succatrina*, aloës de Socotora. On lui donne le nom d'*hépatique*, parceque sa couleur approche de celle du foie. **HARRIS.**

HÉPATITE. f. f. Terme de Médecine. *Hepatitis*, is. Maladie du foie qui consiste dans son inflammation, comme la pleurésie consiste dans celle de la pleure. Voyez le Lexicon Castello-Brunon. *Hipp. coac. T. 446 & sequ.* *Voel. in Econo. p. 263.* Ce mot est Grec, *ἡπατίτις*, de *ἥπαρ*, *hepar*, foie.

HÉPATITE. En Lithologie. *Lapis comensis.* C'est une pierre de couleur verdâtre, parsemée de taches blanches & argentées. Sa nature est spongieuse: elle peut se tourner, & l'on en fait des vases. On la trouve communément près du lac de Côme, qui lui donne son nom Latin.

HÉPATITE. f. m. *Hepatitis.* Sorte de pierre précieuse qui a été appelée ainsi, à cause qu'elle a la couleur de foie, que les Grecs appellent *ἥπαρ*.

HÉPATOMPHALE. f. f. Terme de Chirurgie, par lequel on désigne une hernie de foie par l'anneau de l'ombilic. Ce qui arrive par un vice de conformation.

HÉPATOSCOPIE. f. f. Terme de Divination. *Hepatoscopia.* Art de deviner, de connoître les choses futures ou cachées, par l'inspection des entrailles. Les Latins le nommoient *extispicine*.

Le nom d'*Hépatoscopie* veut dire proprement *inspection, considération du foie*; il est formé du mot *ἥπαρ*, qui est le génitif de *ἥπαρ*, foie, & de *σκοπέω*, je considère. La Divination par l'inspection des entrailles fut appelée *Hépatoscopie*, parcequ'on s'attache principalement à considérer le foie.

HÉPATUS. f. m. Gros poisson de mer dont parle Jofton. Sa figure & sa couleur approchent de celles du foie d'un homme, d'où il a tiré son nom. Il est couvert d'écaillés rudes; il a le museau court, les dents en scie, les yeux grands. On trouve dans sa tête deux petites pierres. Sa queue est grande, large & marquée d'une tache noire. Ce poisson est stupide; sa chair qui n'est ni dure, ni tendre, est bonne à manger. Les pierres de sa tête sont astringentes pour le ventre, & apéritives pour les urines.

HÉPENEL, ou la *Haye-Peynel.* Nom d'un lieu situé sur les frontières de Bretagne & de Normandie du côté d'Avranches. *Haga Paganelli.* **DE VALOIS**, *Not. Gall. p. 507.*

HÉPHA. Nom d'une ville de Palestine. *Hepha.* Elle étoit entre Césarée & Ptolémaïde, sur le bord de la mer, au pied du mont Carmel. Elle s'appeloit auparavant *Sycamine* ou *Porphyreon*. C'est l'opinion de Guillaume de Tyr: Eusèbe en fait mention dans son *Onomasticon* au mot *ἡφα*. M. Réland croit qu'au temps de Joseph elle se nommoit Gaba, & que c'est de-là que se sont formés les noms de *Hepha* & *Kepha*. Voyez cet Auteur, *Palest. L. III, T. II, p. 819.*

HEPHÆSTIAS. f. m. Emplâtre très-bonne, lorsqu'il s'agit de faire cicatrifer. On le prépare avec de la tuile, sur-tout avec celle qui a été cuite dans des fourneaux à chaux, parcequ'elle possède à un plus haut point la qualité de déterger & de sécher. **CASTELLI** cité par *James.*

HEPHESTÉES ou **HEPHESTIÉES.** f. f. pl. Fêtes de Vulcain, dans lesquelles trois jeunes garçons portant des torches allumées, courroient de toute leur force, & celui qui arrivoit au but sans éteindre sa torche, gagnoit le prix: si aucun n'y arrivoit avec sa torche allumée, la palme étoit mise au milieu d'eux, & n'étoit donnée à aucun des combattans. Cette course se faisoit le second jour de la fête des Lampes.

HÉPHESTIE. Ville d'Asie, dans la Lycie, selon Solin. *Hephestia.* Pline l'appelle *Hephestium*, & Sénèque *Hephestion*; mais il en fait une contrée. Elle étoit auprès du mont de la Chimère.

HEPHÆSTITE. f. f. Nom donné par les Anciens à une pierre rougeâtre, dont ils faisoient des miroirs concaves pour mettre le feu à des matières combustibles. C'est pour cela qu'on l'appeloit aussi pierre de feu ou de Vulcain. Toutes les pierres qui peuvent prendre un beau poli, peuvent produire le même effet.

HEPHTHEMIMÈRE. adj. m. & f. Terme de Poésie Grecque & Latine, qui se dit d'une espèce de vers, composé de trois pieds & une syllabe; c'est-à-dire de sept demi-pieds. *Scholiasse d'Aristoph.* Tels sont la plupart des vers d'Anacréon.

ἑλῶ | λέγει | Ἄργει | δας,

ἑλῶ | δε' κὰδ | μοι | αἰ | δεῖν, &c.

Et celui-ci d'Aristophane dans son *Plutus*,

Ἐπειθε μὲν γὰρ χοῖροι

On appelle autrement ces vers trimètres Catalectiques.

Césure *hephtémimère.* Terme de Poésie Latine. C'est

une césure qui se fait après le troisième pied ; c'est-à-dire , au septième demi-pied. On ajoute qu'il faut que cette syllabe étant brève soit faite longue à cause de la césure , pour que ce soit une césure *hephtémimère* , comme en ce vers de Virgile ,

Et furis agitated amor , & conscia virtus.

Au reste , cette césure ne doit point être au cinquième pied , comme en celui-ci , que M. Harris donne pour exemple ,

Ille latus niveum molli fultus hyacintho.

Ce n'est point une césure *hephtémimère* , mais *hennéaémimère* , ou *hennaémimère* , c'est-à-dire , de neuf demi-pieds.

Ce mot est Grec , *ἡπτεμυμερίς* , composé de *ἡπτά* , sept , *μυμῆρις* , demi , & *μέρις* , partie. M. Harris écrit mal *hephtemimeris* , il falloit écrire *hephtemimeris*. Il semble qu'il veut appeler cette césure une *hephtémimère* , ou comme nous dirions , une *hephtémimère* , s. f. Mais on ne trouve point en Grec , *ἡπτεμυμερίς* , *ἡπτεμυμερίδος* , subst. mais seulement *ἡπτεμυμῆρις* , es , adj. qu'il faudroit écrire en Latin *hephtemimeres*. Voyez sur ces vers le Scholiaste Grec d'Aristophane sur le Plutus , *Act. II, Sc. I* , & dans les Nuées , *Act. I, Sc. VI* , sur le quatrième chœur , où au-lieu de *τὸ τρίτον διμῆριον καὶ ἀλλήλων* , il faut corriger *τρίμυριον καὶ ἀλλήλων*.

HEPPAC. Voyez HEYPACH.

HEPPENHEIM. Petite ville , ou bourg ; avec un château fort. *Heppenheimum*. Il est dans le Bergstrat , contrée de l'Archevêché de Mayence , entre Heidelberg & Darmstat , à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. MATV.

HEPTACORDE. adj. Terme de Poésie. *Heptachordus*. Les vers *heptacordes* se chantoient chez les Anciens sur sept cordes ; c'est-à-dire , sur sept notes , ou sur sept tons différens , & apparemment sur un instrument à sept cordes. La lyre ou Cythare à sept cordes a été long temps en usage. Simonide y mit l'octave en y ajoutant une huitième corde.

Ce mot vient de *ἑπτά* sept , & de *χορδή* , corde.

HEPTAGONE. s. m. *Heptagonum*. Terme de Géométrie. Figure qui a sept angles & sept côtés. Un *heptagone* régulier , dont tous les côtés sont égaux. On appelle aussi en Fortification *heptagone* une place fortifiée de sept bastions.

Ce terme est aussi adj. m. & f. *heptagonus*. Une figure *heptagone* , une place *heptagone*.

Ce mot est composé du Grec *ἑπτά* , septem , & de *γωνία* , *angulus* , angle.

HEPTAMÉRIDE. s. f. Ce mot , dans son origine , signifie septième partie d'une chose divisée en sept. *Heptameris*. M. Sauveur , qui l'a mis en usage dans ses *Principes d'Acoustique* , entend par *Heptaméride* , la septième partie d'une méride ; & dans son système la quarante-troisième partie de l'octave. *Heptameride* est donc dans M. Sauveur un terme de Mathématique & en particulier de Musique. Si l'on veut aller à des différences de son beaucoup plus délicates , il faut diviser chaque méride en sept parties , qui s'appelleront *heptamérides* , & il y aura dans une octave trois cens une *heptamérides*. ACAD. 1700. *Hist. p. 133*. M. Dodard se sert aussi de ce mot. *IBID. p. 263, 265*. Voyez MÉRIDE & DÉCAMÉRIDE.

Ce mot vient de *ἑπτά* , sept , & *μέρις* , partie , de *μείω* , je divise. Et par conséquent il faut écrire *heptaméride* , parceque *ἑπτά* a un esprit âpre. Cependant M. de Fontenelle écrit *eptaméride* sans *h* ; mais comme on écrit & qu'il faut écrire hebdomadaire , hebdomadier , heptacorde , heptagone , heptateuque , heptarchie , &c. on ne voit pas pourquoi l'on écrirait *eptaméride*.

HEPTAMÉRON. s. m. Il vient du Grec *ἑπτά* , septem , sept ; & de *ἡμέρα* , dies , jour , & veut dire sept journées. C'est le titre d'un livre de Marguerite de Valois , sœur de François Premier , & Reine de Navarre.

On fait dans l'*Heptaméron* l'histoire des Amans fortunés. Il ne devoit contenir que sept journées , conformément à son titre ; néanmoins il en a huit , parcequ'on y en a ajouté une qui ne renferme que deux nouvelles , & les autres journées soixante & dix. L'*Heptaméron* est fait à l'exemple du *Décameron* de Bocace , & toute la différence , est que les nouvelles de l'*Heptaméron* sont plus vraies. L'*Heptaméron* est écrit en prose , & semble très-ingénieux. La meilleure impression de l'*Heptaméron* , est celle dont Claude Gruget a pris soin.

HEPTANGULAIRE. adj. Terme de Géométrie. Figure *heptangulaire* , qui est composée de sept angles.

HEPTANOME. Contrée de l'Egypte. L'ancienne Egypte étoit divisée en trois parties , la haute ou Thébaine , la basse ou Delta , & celle du milieu appelée *Heptanome* , à cause des sept Nomes ou Gouvernemens qu'elle renfermoit.

HEPTAPHARMACUM. s. m. Médicament laxatif , suppuratif & cicatrisant , ainsi appelé du nombre des ingrédients dont il est composé. Ces ingrédients sont la céruse , la litharge , la poix , la cire , la colophone , l'encens & la graisse de bœuf. On en trouve la description dans Aëtius , *Tetrab. IV, Serm. 3, cap. 27*. De *ἑπτά* , sept , & *φάρμακον* , remède.

HEPTAPHYLLUM. Voyez TORMENTILLE.

HEPTAPLEURON. s. m. C'est le *Plantago major* , ou le grand plantin , nom qu'on lui a donné , parcequ'il a sept côtes. De *ἑπτά* , sept , & de *πλευρά* , côte.

HEPTAPOLE ou les sept villes. *Heptapolis*. Contrée d'Egypte qui comprenoit sept villes. Avant l'Empereur Arcadius on la nommoit *Heptanome*.

HEPTARCHIE. s. f. Gouvernement de sept Royaumes considérés comme ne faisant qu'un même corps & un seul Etat , gouverné par le même Chef ou Souverain. *Heptarchia*. On a donné ce nom à la partie septentrionale de l'Angleterre , parceque les Saxons y établirent sept petits Royaumes différens. Il ne faut se servir de ce nom qu'en parlant de l'histoire de ces temps-là ; c'est-à-dire , depuis l'an 428 jusqu'en 825 que le Roi Egbert réunit tous ces petits Etats , & n'en fit qu'un seul de l'*Heptarchie*. Voyez la Géographie du P. Briet.

HEPTATEUQUE. s. m. Terme concernant l'écriture-Sainte. *Heptateuchus*. On entend par ce mot les sept premiers livres de l'Ancien Testament ; savoir , les cinq livres de Moïse , qu'on appelle le Pentateuque , & les livres de Josué & des Juges , ce qui fait sept en tout : volume qui comprend sept livres , ouvrage en sept livres. Ce nom s'est donné à la première partie de la Sainte-Bible , comprenant les sept premiers livres de l'écriture ; la Genèse , l'Exode , le Lévitique , les Nombres , le Deutéronome , Josué & les Juges ; c'est-à-dire , les cinq livres de Moïse & les deux suivans , qu'on avoit coutume de joindre ensemble , comme dit Yves de Chartres , *Ep. 38*.

Ce mot est Grec , & composé de *ἑπτά* , sept , & *τύχμαί* , je fais , je travaille , je fabrique ; d'où se fait *ἑπτάτυχος* , ouvrage , livre ; *ἑπτάτυχος* , *heptateuque* , ouvrage qui a sept parties , sept différens ouvrages joints en un corps. Ce mot se trouve dans Eusèbe d'Emèse , homélie sur le septième Dimanche après la Pentecôte , & homélie sur Saint Luc , c. 15 , dans Sidoine Apollinaire , *L. V, Ep. 15* , dans S. Grégoire , *L. VII, Ep. 49* , *L. XII, Ep. 30* , dans Hinemar. Dans l'Ordre Romain , & dans Alcuin , on trouve *heptaticus* , mais c'est une faute de copiste : *heptaticum* est encore plus mauvais , il faut dire *heptateuchus*. Nos Auteurs se servent d'*heptateuque* dans les ouvrages d'érudition.

HÉRA. s. f. Terme de Mythologie. Nom que l'on donne quelquefois à Junon. *Hera*. C'est son nom Grec ,

112a. On le donne aussi à Diane, que Jean de Sarsbery appelle *Hera-Diana*.

HÉRACLAMMON. f. m. Statue ou figure d'une fausse Divinité, représentant tout à la fois *Hercule* & *Jupiter Ammon*, & ayant les attributs de ces deux Dieux. *Heraclammon*.

HÉRACLÉ. f. m. Nom d'homme. *Heraclas*. S. Héraclas, Philosophe Chrétien, Evêque d'Alexandrie, que nous appelons *Héraclé*, étoit frère de l'illustre martyr S. Plutarque. BAILLET, 14 Juillet. S. *Héraclé* & son frère, désirant connoître la Religion Chrétienne, engagèrent Origène, à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, à leur faire des leçons sur la Religion, & l'obligèrent ainsi à ouvrir l'école célèbre des Catéchèses, dont ils furent les premiers disciples. Id. Origène partagea dans la suite le travail des Catéchèses avec *Héraclé*. L'an 231, il en fut chargé seul, & sur la fin de la même année, Démètre étant mort, il fut élu à sa place Evêque d'Alexandrie, & mourut vers l'an 247. IDEM.

HÉRACLÉE. Terme de Calendrier. Nom d'un mois des habitans de Delphes. Chez les peuples de Bithynie il étoit le cinquième mois de l'année, & répondoit à notre mois de Février, leur année commençant au mois d'Octobre.

HÉRACLÉE, c'est-à-dire, *Herculienne*, ou ville d'*Hercule*. Nom de plusieurs villes en différentes contrées. *Heraclaea*, *Heraclia*. Il y avoit trois *Héraclées* en Egypte; l'une sur le Nil, qui étoit grande & considérable; l'autre sur le canal de Bubaste, & près de cette ville. Celle-ci étoit surnommée la Petite. La troisième étoit sur la côte, à l'embouchure de la branche du Nil, qu'on nommoit le Canal *Héracléotique*, du nom de cette ville, qui n'étoit pas éloignée de Canope ou Canopus.

On comptoit jusqu'à vingt-trois villes de ce nom dans l'Empire Romain: il leur venoit d'un Temple dédié à *Hercule*.

HÉRACLÉE, en Carie, s'appeloit autrement *Lathmus*, du nom d'une montagne voisine. Elle étoit sur la côte de la mer Egée, entre Milet & l'embouchure du Méandre, à trente milles au midi d'Ephèse. Léunclavius dit que les Turcs la nomment Ergel.

HÉRACLÉE, dans l'île de Crète ou de Candie, que Strabon appelle *Heraclium*, étoit le port des Gnosticiens, selon Pinet; c'est celui qu'on nomme aujourd'hui Mirabello.

HÉRACLÉE, dans la Bétique, au pied du Mont Calpé, sur le détroit de Gibraltar, est ce qu'on appelle aujourd'hui le vieux Gibraltar.

HÉRACLÉE, ville Episcopale d'Italie, bâtie par S. Magne, Evêque d'Oderzo, & détruite depuis long-temps étoit sur la côte de Venise.

Saint Gilles, en Provence, entre Tarascon & Aiguemortes, ou, selon d'autres, les Saintes Maries à l'embouchure du Rhône, s'appeloient autrefois *Héraclée*. Voyez PLINE, L. III, c. 4.

Il y avoit deux *Héraclées* en Macédoine; l'une entre Lychnide & Edesse, autrement Egéade; & l'autre surnommée Sintique, *Sintica*, *Sentica*.

Dans la grande Grèce, ou dans le Royaume de Naples, il y avoit une *Héraclée* que quelques-uns placent à Péllicore, & dont le port, que l'on croit être *Amendolara*, se nommoit aussi *Héraclée*. Voy. STRABON, L. X.

HÉRACLÉE, en Sicile, que Tite-Live, L. XXIV, c. 35, assure avoir aussi porté le nom de Minoa, étoit sur la côte méridionale de l'île, vers *Capo bianco*, le Cap blanc, que Tite-Live appelle *Pachni promontorium*.

HÉRACLÉE du Pont étoit une ville de Bithynie, & la capitale des *Mariandiniens*, bâtie par *Hercule*, si l'on en croit Méla, sur la côte du Pont-Euxin. C'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Ponderachi*, à quarante lieues du Bosphore de Thrace ou détroit de Constantinople, & à treize ou quatorze de l'embouchure de Sangari.

HÉRACLÉE, dans la Pthiotide, étoit une ville sur les confins de cette contrée & de la Thessalie, dans le

col des montagnes, qui donnoit passage de Grèce en Thessalie; elle étoit sur le bord de l'Asope. C'est proche de-là, dit-on, qu'*Hercule* se brula.

La ville de Sini en Lucanie, contrée d'Italie, & sur l'Agri, *Aciris*, s'appeloit aussi *Héraclée*.

L'**HÉRACLÉE** de Syrie étoit dans la Cyrhéstique. Strabon l'appelle *Heraclium*, L. XVII. Il y avoit encore une autre *Héraclée* dans la même Province, au pied du mont Taurus & aux confins de la Cilicie. Ce n'est plus qu'un petit bourg, situé au pied du mont Amanus, sur les confins de la Natolie, au levant de la ville d'Ana.

Dans la Chersonèse Taurique, que nous nommons la Crimée, il y avoit une *Héraclée* du côté du nord, & sur la côte des Palus Méotides, qui retient encore aujourd'hui son nom d'*Héraclée*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg situé sur la côte de la mer de Zabache.

Enfin, l'*Héraclée* de Thrace est la même chose que Périnthe, située sur la Propontide, aujourd'hui mer de Marmara, entre Byzance & Gallipoli. Son nom lui fut changé par un Héraclius, Prince de Constantinople. Elle est assez grande & assez peuplée pour le pays, & il y a une belle Eglise de Grecs; mais elle n'a rien de considérable à présent comme étoit son amphithéâtre, que quelques-uns ont voulu faire passer pour une des sept merveilles du monde. Ce fut cette ville qui résista la première aux Perses, & dont la prise facilita à Mégabise, Lieutenant de Darius, la conquête du reste de la Thrace. Hérodote rapporte qu'il ne put la prendre que par le secours des Pæoniens, qui l'attaquèrent à l'improviste par le conseil de l'Oracle. Vous avez lu le plaisant défi que les Périnthiens avoient fait alors aux Pæoniens. Ils les appelèrent en trois sortes de duels, l'un d'hommes, l'autre de chevaux, & le troisième de chiens, & comme ils se réjouissoient en chantant l'hymne de la victoire qu'ils avoient déjà remportée du second, les Pæoniens se ruèrent dessus & les défirent. DU LOIR, p. 204, 205. Léunclavius place l'*Héraclée* de Thrace à Pantiro; mais elle a repris son ancien nom d'*Héraclée* ou *Araclea*. Elle est dans la Romanie, entre Sélivrée & Rudisto. Elle a un siège Archépiscopal & un bon port. Voyez le Voyage de Constantinople de Grelot, & celui de M. Spon, Part. I, pag. 217.

HÉRACLÉES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Fêtes qu'on célébroit en l'honneur d'*Hercule*, sur le mont Oëta où étoit son tombeau, & en plusieurs lieux de la Grèce. Elles furent instituées par Ménécius, Roi de Thèbes. Les Grecs nommoient *Hercule Héraclés*.

HÉRACLÉONITE. f. m. & f. Nom de secte. *Heraclionita*. C'étoit une secte de Valentiniens. Elle avoit pris son nom d'un Disciple de Valentin, nommé Héracléon, dont il est parlé fort au long dans les Commentaires d'Origène sur l'Evangile de S. Jean. Tertullien dit qu'il pensoit comme son maître, & qu'il étoit dans les mêmes erreurs que lui, qu'il vouloit seulement, par une différente prononciation, paroître dire des choses nouvelles. S. Irénée dit qu'il étoit compagnon de Prolomé, autre disciple de Valentin. S. Epiphane dit que les *Héracléonites* invoquoient les noms de certaines Principautés sur les corps des morts, qu'ils oignoient ces corps d'huile & d'eau & quelquefois de baume, pour les rendre incompréhensibles & invisibles aux Principautés, & les délivrer ainsi de leur puissance. Héracléon vivoit au second siècle, vers l'an 170 & 180 de Jesus Christ. Voy. TERTULLIEN, de Prescriptionib. c. 49. S. Irénée, L. II, c. 4. S. Epiphane, Hæres. 36. On peut voir l'histoire de ce Sectaire & ses sentimens dans Saint Epiphane, har. 36. Il le représente comme un homme qui avoit réformé en plusieurs choses la Théologie des Gnostiques, mais qui dans le fond en avoit retenu les principaux articles; car dans la vue d'être Autheur de secte, il avoit beaucoup raffiné sur les interprétations ordinaires de plusieurs passages de l'Ecriture, & il en avoit même réformé quelquefois les paroles pour les accommoder à ses idées. Par exem-

ple, il prétendoit que par ces mots de Saint Jean, *Toutes choses ont été faites par lui*, il ne falloit pas entendre le monde & tout ce qu'il contient d'excellent. Le monde qu'il appelle *Æon*, n'a point été fait, disoit-il, par le Verbe, puisqu'il a été fait avant ce Verbe. Et pour appuyer sa pensée, il ajoutoit à ces paroles de Saint Jean, *Sans lui rien n'a été fait*, ces autres mots, *des choses qui sont dans le monde*. Il distinguoit deux sortes de mondes, dont l'un étoit divin, & l'autre corruptible, & il restreignoit le mot de *παντα*, toutes choses, à ce dernier. C'est pourquoi Origène lui a reproché avec raison la hardiesse qu'il avoit eue d'ajouter, sans aucune autorité, des mots au texte de l'Évangile, comme s'il avoit été lui-même Apôtre ou Prophète. Le même Héracléon raffinoit, selon les faux préjugés de sa Théologie sur plusieurs autres endroits de l'Évangile de Saint Jean, comme nous l'apprenons du Commentaire d'Origène sur cet Évangile. Il disoit que le Verbe n'avoit pas produit immédiatement le monde; mais qu'il étoit seulement la cause que le *Démiurge* l'avoit produit.

Les *Héracléonites* détruisoient toute l'ancienne Prophétie après leur Maître, qui disoit que S. Jean étoit véritablement la voix qui indiquoit le Sauveur; mais que les prophéties n'avoient été que des sons en l'air qui ne signifioient rien. Il n'épargnoit pas même S. Jean. Tous ces Gnostiques se croyoient supérieurs aux Apôtres dans la connoissance de la Religion: c'est pourquoi ils avançoient d'étranges paradoxes, sous prétexte d'expliquer l'Écriture d'une manière sublime & relevée. Ils débitoient de grandes impertinences, jusques-là qu'Origène, qui aimoit tant les explications mystiques de l'Écriture, fut obligé de reprocher à Héracléon, qu'il abusoit de ces sortes d'interprétations. Voyez S. EPIPHANE, *her. 36*, où il explique le système particulier de la Théologie de cet ancien Sectaire qui avoit emprunté plusieurs choses d'une autre branche de Gnostiques nommés *Marcofiens*.

HÉRACLÉOPOLIS. *Heracleopolis*. C'est-à-dire, ville d'Hercule. Ce nom se donne à trois des Héraclées, dont nous avons parlé, à deux d'Égypte, & à celle qui étoit sur la côte de Venise, près de Pérouse.

HÉRACLÉOPOLITE. *s. m. & f.* Habitant d'Héracléopolis ou d'Héraclée. *Heracleopolita*. On donne ce nom en particulier à deux Dynasties des Rois d'Égypte qui tinrent leur Cour à la ville, qui depuis fut nommée *Héraclée*, & qui s'appeloit alors Séthron, sur le canal Héracléotique du Nil; il y a deux Dynasties d'*Héracléopolites*. Voy. l'Antiquité des temps rétablie, par le P. Pézron.

HÉRACLÉOTIQUE. *adj. m. & f.* Qui appartient, qui a rapport à quelqu'une des villes nommée Héraclée. *Heracleoticus*, *a*. On a donné ce nom dans l'Antiquité à l'une des embouchures du Nil. La bouche *héracléotique* du Nil étoit la seconde du côté de l'Occident, entre la Canopique & la Bolbitique. Voyez les Cartes de Bortius gravées par Tavernier. Le Canal *Héracléotique* du Nil étoit le second en comptant du côté de l'Occident. Les noix *Héracléotiques*, ou Pontiques, étoient ainsi nommées d'Héraclée du Pont, où elles croissoient. Voyez THEOPHRASTE, *Hist. L. III, c. 2*.

HÉRACLIDE. *s. m. & f.* Qui descend d'Hercule. *Heracledes*. Ce nom se donne particulièrement aux descendants d'Hercule qui régnèrent dans le Péloponnèse. Les *Héraclides* furent chassés du Péloponnèse par Euristhée, Roi de Mycène, après la mort d'Hercule. Le retour des *Héraclides* dans le Péloponnèse est une époque célèbre dans l'ancienne Chronologie, mais on l'a placée en différens temps, parcequ'on a pris pour leur retour, les tentatives qu'ils firent en différens temps pour retourner. Ils firent la première 20 ans avant la prise de Troye; la seconde cent ans après, ou 80 ans après la prise de Troye. Celle-ci leur réussit, selon le P. Pétau, qui ne marque que ces deux tentatives. Voyez *Rat. Temp. P. I, L. I, c. 12*, & *Doctr. Temp. L. IX, c. 30*. Scaliger en distingue trois, & fixe le premier 50 ans plus tard que le Père Pétau, c'est-à-dire, 30 ans après la prise de Troye. Il ne

parle point du temps du second, qui fut encore malheureux, & place le troisième à la même année que le second du Père Pétau, 80 ans après la prise de Troye. Voyez les Notes de Scaliger sur Eusèbe, *nombr. DCCCLXVI, DCCCXVI & DCCCXIII*. Le retour des *Héraclides* est l'époque du commencement de l'Histoire. Tout ce qui précède sont les temps fabuleux. Aussi l'Ephore Cumanus, Callisthène & Théopompus, ne commençoient que là leur Histoire. Ce retour fut cause d'un grand nombre de changemens & de Colonies dans la Grèce, comme l'a remarqué le P. Pétau aux endroits cités.

Quatre-vingts ans après la prise de Troye, on voit le retour des *Héraclides* ou descendants d'Hercule, qui se remettent en possession du Péloponnèse, d'où Euristhée, l'implacable ennemi d'Hercule & de toute sa race, les avoit chassés environ un siècle auparavant. Leur droit sur les Royaumes de Mycènes & d'Argos, étoit incontestable. Amphitryon, père d'Hercule & petit-fils de Persée, Roi d'Argos & de Mycènes, ayant eu le malheur de tuer, par mégarde, Electrion, son oncle, & père de sa femme Alcène, fut obligé de s'enfuir à Thèbes. Sthénéus aussi-tôt s'empara des États de son neveu fugitif, & les transmit à son fils Euristhée. Celui-ci n'eût point d'enfans, & institua héritier son oncle maternel, Astrée, fils de Pélops & père d'Agamemnon. C'est de la sorte que la Couronne étoit passée aux Pélopidés, qui donnèrent leur nom au Péloponnèse, auparavant Apie. Les *Héraclides*, avant l'expédition de Troye, avoient deux fois tenté inutilement de se rétablir; mais enfin, ils eurent la fortune aussi favorable, qu'ils l'avoient jusqu'alors éprouvée contraire. Ils défirent les Pélopidés, c'est-à-dire, Tisamène & Penthile, fils d'Oreste, aussi-bien que les Néléides ou les descendants de Nestors, & partagèrent les Royaumes de Mycènes, d'Argos, de Messène & de Lacédémone. Une si grande révolution changea presque toute la face de la Grèce. Les habitans du Péloponnèse jusques-là se divisoient proprement en Achéens & en Ioniens. Les premiers possédoient les terres que les *Héraclides* assignèrent aux Doïens & aux autres peuples qui les avoient accompagnés. Les derniers habitoient la partie du Péloponnèse, depuis nommée l'Achaïe. Ceux des Achéens qui descendoient d'Æolus, & que l'on chassa de Lacédémone, se retirèrent d'abord en Thrace, sous le commandement de Penthile, & après sa mort, allèrent s'établir dans le canton de l'Asie mineure, qu'ils appelèrent Æolide, où ils fondèrent Smyrne & onze autres Colonies. Quant aux Achéens de Mycènes d'Argos, comme ils se voyoient contraints d'abandonner leur pays, ils s'emparèrent aussitôt de celui des Ioniens. Ceux-ci se réfugièrent premièrement à Athènes, d'où quelques années après ils partirent sous la conduite de Nélée & d'Androcle, tous deux fils de Codrus, pour occuper cette côte de l'Asie mineure, qui prit d'eux le nom d'Ionie. Ils y bâtirent Ephèse, Clazomène, Samos, & plusieurs autres villes. Iphilus, Roi d'Elide, Licurgue, Roi de Lacédémone, trois cents vingt-huit ans après le retour des *Héraclides*, rétablirent les jeux Olympiques, institués par Hercule à l'honneur de Jupiter; mais qui jusqu'alors n'avoient point eu de temps fixe, & qu'on ne célébroit qu'en certaines occasions. **TOURREIL.**

HÉRACLIDE. *Heracledes*, a aussi été le nom de plusieurs Philosophes, Médecins, Poètes, &c. célèbres dans l'Antiquité.

HÉRACLIDES. C'est encore le nom d'une des taches de la lune, & la huitième du Catalogue qu'en a fait le P. Riccioli.

HÉRACLION, ou *Pierre d'Héraclée*. Nom donné par les Anciens à la pierre de touche & à l'aimant. Il s'en trouvoit beaucoup près de la ville d'Héraclée en Lydie. *Lydius lapis*.

HÉRACLITES. Nom d'Hérétiques. *Heracлита*. Les *Héraclites* condamnoient le mariage, pour autoriser davantage le célibat; ils nioient aussi que les enfans pussent,

passent, par le moyen du baptême, obtenir le Royaume des Cieux.

HÉRALDIQUE. adj. m. & f. Il ne se dit qu'en cette phrase : science ou art *héraldique*. C'est celle qui traite des blasons & des anciens jeux & fêtes des Chevaliers, comme les joutes & les tournois qui étoient réglés par les Hérauts; c'étoit leur principale fonction; car ils se trouvoient aux joutes, emprises, tournois, & gardes de pas, & tenoient registre des noms & blasons des Chevaliers qui se présentoient, dont ils composoient des recueils. Ceux qui ont écrit de l'art *héraldique* & des Hérauts, Rois-d'Armes & Pourfuivans, sont André Favin, Philippe Moreau, Vulson de la Colombière, Louvan, Geliot & autres. Il y a un Ouvrage savant de Philippe-Jacques Spener, de *Arte heraldica*, en deux vol. in-fol. imprimés à Francfort. Voyez **BLASON**.

En Architecture, on appelle *colonne héraldique*, une colonne qui a sur son fût les armes & blasons des alliances de la personne pour qui elle est élevée.

HÉRAT. Ville de Perse située dans le Chorasan, sur la rivière d'Héri. *Heratum, urbs Rosarum*. Cette ville est grande, défendue par une citadelle, & célèbre par le grand nombre de roses qui y croissent. On la prend communément pour l'ancienne *Arla* ou *Alexandria Aric*, capitale de l'Aric. **MATY.**

HÉRAT, HÉRAH, KRACH, HAGIAR, anciennement *Petra*. *Heratum, Petra, Petra Deserti, Ciriacopolis, mons Regalis*. Ville de la Turquie, en Asie. Elle est dans l'Arabie Pétrée, à laquelle elle a donné le nom. Cette ville qui a un Archevêché dépendant du Patriarche de Jérusalem, est prise pour l'ancienne *Rabath* ou *Arraba*, qui étoit la ville capitale des Moabites. **MATY.**

HÉRATELÉE. f. m. Sacrifice que les Anciens faisoient le jour des noces. *Herateleum*. Dans ce sacrifice on offroit à Jupiter & à Junon des cheveux de la nouvelle mariée, & une victime dont on jettoit le fiel au pied de l'autel, pour marquer que les époux seroient toujours bien unis.

Ce mot vient de *ἡρατελεια*, qui est le nom Grec de cette espèce de sacrifice. Ce nom Grec vient, selon quelques-uns, de *ἡρα*, *Junon*, & de *τελεια*, *parfaite*, épithète qu'on a donnée à Junon qui préside aux noces, parcequ'on ne se marie que dans un âge parfait, qui est l'âge de puberté. Selon d'autres, ce nom vient de *ἡρα*, & de *τελεος*, qui se disoit dans les premiers temps de la langue Grecque pour *γάμος*, *noces*; de sorte que la signification du mot *ἡρατελεια* est celle-ci, *Sacrificium Junoni pronuba*, c'est-à-dire, *sacrifice à Junon qui préside aux noces*.

HÉRAULD, HÉRAULT, HARAULD ou **HAROLD.** f. m. Nom d'homme, qui s'est formé du Latin *Heroldus* ou *Haroldus*. En parlant des anciens Septentrionaux, qui ont porté ce nom, on a dit, & on peut dire encore *Harault* & *Harauld*; mais l'usage l'a changé en *Hérauld* ou *Hérault*, dans les noms des familles Françaises qui le portent.

HÉRAULDERIE. f. f. Qualité, charge, dignité, office de Héraut. *Fecialis dignitas, munus*. Prendre possession d'une *héralderie*. Le Roi baptisoit les Hérauts en leur versant une coupe de vin sur la tête, & leur donnoit le nom de leur *héralderie*. Voyez **HÉRAUT**.

HÉRAUT. f. m. Ancien Officier de guerre & de cérémonie, qui étoit autrefois en grande considération, & qui avoit plusieurs belles fonctions, droits & privilèges. *Fecialis* ou *Fecialis*. Son principal emploi étoit de composer ou de dresser des armoiries, des généalogies & des preuves de noblesse. Les *Hérauts* étoient Surintendans des armes & conservateurs des honneurs de la guerre, dont le blason est un symbole. Ils avoient droit aussi d'ôter les armoiries à ceux qui méritoient d'être dégradés de Noblesse pour leur lâcheté & trahison. Ils avoient le pouvoir de reprendre les vices des Nobles mal-vivans, & de les chasser des joutes, tournois & behors. Ils recevoient & vérifioient les preuves du nom & des armes des Chevaliers, & faisoient peindre leurs quatre quar-

tiers dans leurs livres armoriaux & cartulaires de Chevalerie. Ils avoient droit de corriger tous les abus & usurpations des couronnes, casques, timbres & supports, & connoissoient des différends entre les Nobles pour leurs blasons, pour l'antiquité de leurs races & prééminences; & même la Cour les a quelquefois mandés pour avoir leurs avis sur les différends de cette nature qui y étoient pendans. Ils alloient même dans les Provinces pour faire des enquêtes sur la Noblesse, & avoient droit de se faire ouvrir toutes les Bibliothèques, & de se faire communiquer tous les vieux titres des archives du Royaume. Ils avoient l'entrée en toutes les Cours des Princes étrangers, pour y annoncer la guerre ou la paix, & leurs personnes étoient sacrées comme celles des Ambassadeurs. Il étoit de leur charge d'aller publier les joutes & tournois, de convier à y venir, de signifier les cartels, de marquer le champ, les lices, ou le lieu du duel; de faire les cris pour appeler tant l'assaillant que le tenant, & de partager également le soleil aux combattans à outrance. Dans la guerre, ils avertissoient les Chevaliers & Capitaines du jour qu'on donneroit la bataille, où ils assistoient en haut appareil devant le grand étendard; & dans le choc, ils se retiroient en un lieu élevé, pour voir ceux qui auroient le plus vaillamment combattu, & en faire le rapport au Roi. Ils faisoient le dénombrement des morts, relevoient les enseignes, redemandoient les prisonniers, sommoient les places de se rendre, & dans les capitulations, ils marchaient devant le Gouverneur de la ville pour assurer sa personne. Ils étoient les principaux juges du partage des dépouilles des vaincus & des récompenses militaires. Ils publioient les victoires, & en portoient les nouvelles aux pays étrangers. Ils publioient la fête de la célébration des Ordres de Chevalerie, & s'y trouvoient vêtus du nom & des marques de l'Ordre. Ils faisoient la convocation des Etats-Généraux, & y assistoient pour empêcher la confusion & les différends sur les prééminences. Ils assistoient aux mariages des Rois, & souvent en faisoient la première demande, comme aussi aux festins royaux, qui se faisoient aux grandes fêtes de l'année, quand le Roi tenoit cour plénière & grand tinel, où ils appeloient le Grand-Maître, le Grand-Pannetier, le Grand-Bouteiller pour venir faire leur charge. Ils faisoient aussi les cérémonies des obsèques des Rois, & enfermoient dans le tombeau toutes leurs marques d'honneurs, comme sceptre, couronne, main de justice, &c.

En France, il y a trente *Hérauts* sous le titre de Bourgogne, Normandie, Dauphiné, Bretagne, Aulnois, Orléans, Anjou, Valois, Berri, Angoulême, Guienne, Champagne, Languedoc, Toulouse, Auvergne, Lyonnais, Bresse, Navarre, Périgord, Saintonge, Touraine, Alsace, Charolois, Roussillon, Picardie, Bourbon, Poitou, Artois & Provence. Le premier, qui est Roi d'Armes, se nomme *Mont-joye Saint-Denis*. Il met une couronne Royale sur ses fleurs de lis. Le Roi & les *Hérauts* d'armes sont revêtus aux cérémonies de leurs cottes d'armes, de velours violet cramoisi, chargées devant & derrière de trois fleurs de lis d'or, & autant sur chaque manche, où le nom de leur Province est écrit. Ils portent une toque de velours noir, ornée d'un cordon d'or, & ont des brodequins pour les cérémonies de paix, & des bottes pour celles de guerre. Aux pompes funèbres, ils portent une longue robe de deuil traînante, tiennent un bâton, nommé *caducée*, couvert de velours violet & semé de fleurs de lis d'or en broderie.

Le Roi baptisoit les *Hérauts* avec une coupe d'or pleine de vin qu'il leur versoit sur la tête en leur donnant le nom de leur *Héraulderie*. Ils ne pouvoient obtenir la charge de *Héraut* qu'après sept années d'exercice de Pourfuivant-d'Armes; & ils ne pouvoient quitter leur charge que pour monter à celle de Roi d'Armes ou à la dignité de Chevalier.

Il y a aussi un *Héraut* des Ordres du Roi, qui porte une cotte-d'armes de velours violet semé de fleurs

de lis & de flammes en broderie d'or, avec les armes & les colliers devant & derrière. Il porte aussi la croix de l'Ordre pendue à un cordon de soie noire en écharpe.

Les *Hérauts* ont, comme les Rois d'Armes, leur cote de velours violet, à la réserve que la broderie n'en est pas si riche; & ils portoient sur les manches le nom & les armes de la Province dont ils portoient le titre. On appelloit *plaques*, ces cottes d'armes qui étoient particulières aux *Hérauts*; & *tuniques*, celles qui appartenoient aux Rois d'Armes. Ils portent encore un bâton appelé *caducée*, qui n'a ni fleur de lis, ni couronne au bout, & qui est seulement de velours violet semé de fleurs de lis d'or.

En Angleterre, il y a trois Rois d'Armes, qui ont chacun un nom particulier, & six *Hérauts*. Les Rois d'Armes sont le Garter, Roi d'Armes d'Angleterre. Le Clarencieux, Roi d'Armes des provinces méridionales; & le Norroy, c'est-à-dire, Roi du Nord, Roi d'Armes des provinces septentrionales. Les *Hérauts* portent les titres de Windsor, de Sommerfet, de Chester, d'York, de Richemont & de Lancastre. Le Garter a été établi par Henri V. Le Clarencieux, par Edouard IV. Les *Hérauts* de Windsor & de Chester, par Edouard III. Celui de Sommerfet, par Henri VIII; & ceux d'York & de Lancastre, par les enfans d'Edouard III. L'origine des autres est inconnue.

L'origine des *Hérauts* est fort ancienne. Stentor étoit le *Héraut* des Grecs, qui avoit une voix plus forte que cinquante hommes ensemble. Les Grecs les nommoient *κρηυκίς* & *εἰρηοφύλακίς*, & les Romains *Feciaux*, *Feciales*. Les Romains avoient institué un Collège de *Hérauts*, dont l'emploi étoit d'examiner si la guerre étoit juste ou injuste, & d'empêcher que l'on en vînt à une guerre ouverte, jusqu'à ce que l'on eût tenté de terminer le différent par la voie de la justice.

Ce mot de *Héraut* vient de l'Allemand *herald*, qui veut dire *gendarme*. D'autres le dérivent d'un vieux mot François *harou* ou *haro*, dont on se servoit pour un défi, pour une nouvelle & bruit de guerre, pour une semonce publique, & un ban où tout le peuple accouroit, parceque les *Hérauts* étoient les trompettes & clairons qui publioient par tout le monde les victoires & batailles les plus mémorables; d'où vient que Du Cange dit qu'on l'a appelé autrefois *Clarigarius* aussi-bien que *Heraldus*. Borel le dérive de *harus*, c'est-à-dire, *maître*, ou venant de la part du maître. Du Cange dit qu'il vient de *here* Anglois, ou de l'Allemand *heer*, qui signifie *armé*, & de *ald*, *servus*, parceque les *Hérauts* servoient principalement dans les armées. Voyez ce qu'il rapporte d'un manuscrit du *Héraut* du Duc de Bourgogne, qu'on appelle *Toison d'or*, où sont compris tous les devoirs de sa charge & les cérémonies de son élection. Quelques-uns le font venir de *herhaut*, c'est-à-dire, *haut Seigneur*; d'autres de *hérold*, qui est la même chose que *Dominus Veteranus*, & d'autres de *heer-houd*, qui veut dire fidèle à son Seigneur ou à l'armée. Voyez sur les *Hérauts*, l'Épître 126 d'Énéas Sylvius, le *Glossarium Archaeol.* de Spelman, le *Traité des Chevaliers de Fauchet*, le *Herauld d'armes* imprimé à Paris en 1610, & la *Science héraldique* de la Colombière, & Spéner, dont nous avons parlé au mot HÉRALDIQUE.

Les Généraux d'armée se servent aujourd'hui de trompettes & de tambours, qui ont succédé à la fonction des *Hérauts*: c'est pourquoi ils jouissent de leurs droits & privilèges par rapport au droit des gens. Ils doivent jouir de toute sorte de sûreté, pourvu qu'ils portent publiquement les marques de leur fonction; c'est-à-dire, le Trompette sa trompette, & le Tambour sa caisse, comme le *Héraut* sa cote. Voyez WICQUEFORT.

HERBACÉE. adj. Terme de Botanique. *Herbaceus*. Qui n'a pas plus de solidité que l'herbe. Les jeunes tiges, tendres & succulentes des arbres sont herba-

cées. On dit aussi *herbacea planta*, une plante tendre, qui n'est point ligneuse.

HERBAGE. Terme d'Agriculture qui a différentes significations. Les Jardiniers en font un nom collectif, par lequel ils désignent toutes les herbes qu'ils cultivent dans leurs potagers. *Olus*, *oluscula*. Un Jardinier dit, j'ai semé beaucoup d'*herbages*, plusieurs sortes d'herbes. Un Ermite vit d'*herbages*.

HERBAGE se dit aussi de l'herbe des prés où l'on met les bestiaux pour s'engraisser. C'est dans ce sens qu'on dit que les *herbages* sont meilleurs dans un canton que dans un autre. Mais on le dit particulièrement des prés qu'on ne fauche point, & qui sont destinés à l'engrais des bœufs & des vaches. *Pascuum*, *pabulum*. Il y a cent bœufs à l'*herbage* dans cette métairie. L'arpent d'*herbage* vaut tant. La richesse de la basse Normandie, de la Hollande, consiste en *herbages*. Mener à l'*herbage*. GOD.

HERBAGE est aussi un droit que les Seigneurs prennent pour leurs pâtures, différent selon les lieux. *Jus pascuarium*.

On le dit aussi du droit que les particuliers ont de couper de l'herbe en certains endroits, ou d'y mener paître leurs troupeaux. *Jus herbas secandi*, & *greges pascendi in locis quibusdam*. *Herbagium* & *herbatium*, dans la basse Latinité. *Herbage* vif & mort, le droit d'*herbage* vif est plus gros que celui d'*herbage* mort. *Francherberger*, c'est l'exemption du droit d'*herbage* vif ou mort, qu'on ne paie point au Seigneur quand le bétail à laine est tenu en lieu & fief noble. Tous ces mots sont des termes de Coutumes. Le mot *herbagium* se trouve dans un titre de Savigné, rapporté par le P. Lobineau, *Hist. de Bret. T. II, p. 306*, par lequel il paroît que l'*herbage*, ou le droit d'*herbage*, consistoit à pouvoir faucher l'herbe dans les forêts, & y envoyer paître ses bestiaux; car Conan, Duc de Bretagne, accordant à l'Église & aux Moines de Savigné le droit d'*herbage*, s'explique en ces termes, *De etiam prædicta Ecclesia in omnibus forestis meis pannagium & herbagium ad falcandum & ad pascuum animalium*, &c. Les droits de la charge de Forestier étoient en grand nombre. On les appelle dans les titres l'*herbage*, le pâturage, les bois morts, le cocage, le septimage & le fanage. LOBIN. *Hist. de Bret. T. I, p. 203*.

HERBAGES. f. m. pl. Vieux filets que les Corailleurs ou Pêcheurs de corail du Bastion de France défont & écharpient, pour attacher aux chevrons avec lesquels ils arrachent le corail du fond de la mer. DICTIONNAIRE DE COMMERCE.

HERBAN. f. m. Vieux terme de Jurisprudence féodale. Ce mot a eu successivement trois significations: dans la première, il marquoit un cri public fait par le Roi à ses vassaux pour aller le servir à l'armée; ensuite il a signifié l'amende que les vassaux payoient pour ne pas avoir obéi à cette convocation; enfin, on l'a étendu à toutes les charges, prestations & corvées que les Seigneurs avoient droit d'exiger de leurs sujets. *Herbanum*. Voyez HERBAUX.

Ce mot vient de *herr* & *bann*, deux mots Allemands, dont le premier signifie *Seigneur*, & le second, *cri public*. *Herban*, Ban du Seigneur.

Ce mot *Herban* se trouve dans Grégentius, Archevêque de Téphre en Ethiopie, comme si c'étoit un nom propre d'un Juif, si l'on s'en rapporte au moins aux Traducteurs. Mais le P. Souciet, Jésuite, dans un Recueil de Dissertations sur l'Écriture, p. 783, prétend que le Juif, contre lequel Grégentius dispute, ne s'appelloit point *Herban*, mais que quand Grégentius a mis le Juif *Ἑβραῖος*, *Herban*, il a exprimé le mot *הרבן*, *Harabban*, qui est la qualité que les Juifs donnent à leurs Docteurs; & que Grégentius disputoit, non pas contre le Juif *Herban*, mais contre un Rabban, ou Docteur Juif, ou plutôt contre le Rabban, ou Rabbin Juif de la ville, de la Synagogue, ou de l'Académie Juive.

HERBAUGE. Nom de contrée. *Herbatilicum*, *Arbatilicum*, *Pagus Herbatilicus*, ou *Herbatilicensis*, *Herbidilica tellus*, *Comitatus Herbatilicus*, *Herbe-*

allicius, Arbatilicensis. Le Comté d'Herbauges étoit en France, dans le Pays Nantois, vers les confins du Poitou. François Chifflet a même cru qu'il étoit d'abord du Poitou. Voyez DE VAL. *Notit. Gall. p. 245.*

HERBAUGE. Nom d'une ancienne ville de France. *Herbadilla, Herbedila.* Elle étoit voisine de Nantes, ville de Bretagne, en France. *Herbauges* fut abymée vers l'an 1580, par une ouverture qui se fit dans la terre & l'inondation de la mer.

HERBAULT ou **HERBAUT.** f. m. Terme de Chasse. C'est un de ces noms qu'on donne aux chiens. Ce nom entre dans un proverbe François, quand on dit, il s'est jetté dessus comme *herbaut* sur pauvres gens, ce qui se dit des gens qui se jettent rudement sur quelqu'un, & le maltraitent, à-peu-près comme ces chiens, appelés *herbauts*, se jettent sur les gueux qui sont aux portes des Gentilshommes. Du reste, il ne faut point chercher l'étymologie du nom d'*herbaut*; on sait que les noms qu'on donne aux chiens de chasse se terminent en *aut*, parceque cette syllabe a un son élevé qui s'entend de loin, & qui résonne beaucoup à la campagne, dans les forêts & dans les montagnes.

HERBAUX. f. m. pl. Terme de Coutumes. Devoirs & charges dûes sur les héritages. Dans la Coutume nouvelle de Poitou, les *herbaux*, que l'ancienne Coutume de la même Province appelle *arbaux*, sont les devoirs, tant d'hommes que de bêtes, qui sont dûs au Seigneur. En Latin, dans la basse Latinité, *herebanum, heribanum, herbannum, arribannum, airbennum, erbannum, arbannum, albannum.*

Ce mot d'*herbaux* vient des mots Latins qui viennent d'être rapportés; ils sont formés de deux mots Allemands, *herr*, qui veut dire *Seigneur*, & *bann*, qui signifie *jurisdiction*.

HERBE. f. f. Nom qui convient à toutes les plantes dont les tiges périssent tous les ans, après que leurs semences sont mûres, & soit que les racines soient vivaces ou annuelles. Ainsi ce sont toutes les plantes qui ne sont ni arbres, ni arbrisseaux, ni arbustes. *Herba.* Il y a des *herbes* dont les racines vivent pendant quelques années, & d'autres dont les racines périssent avec les tiges. On appelle *annuelles*, celles qui meurent dans la même année, après avoir porté leurs fleurs & leurs graines, comme le froment, le seigle & les autres. On nomme *bisannuelles*, celles qui ne donnent des fleurs & des graines que la seconde, ou même la troisième année après qu'elles ont levé, & qui périssent ensuite, telles sont l'angélique des jardins & quelques autres. Les *herbes*, dont la racine ne périt pas après qu'elles ont donné leurs semences, s'appellent des *herbes vivaces*; telles sont le fenouil, la menthe & les autres. Il y en a plusieurs parmi celles-ci qui sont toujours vertes; comme le cabaret, le violier jaune, &c. & d'autres qui perdent leurs feuilles pendant une partie de l'année, comme le pas-d'âne, le pied-de-veau, la fougère, &c. On distingue aussi les *herbes* en potagères & en médicinales qui sentent fort. Les agneaux bondissent sur l'*herbe* fraîche. Être couché sur l'*herbe*, on ne diroit pas bien, être couché sur les *herbes*. Une salade d'*herbes*. Un potage aux *herbes*.

Les Jardiniers & les Laboureurs appellent mauvaises *herbes*, toutes celles qui croissent d'elles-mêmes & sans culture dans les jardins & dans les champs. On a soin d'arracher les mauvaises *herbes* d'un potager, d'un champ, parcequ'elles dérobent aux plantes que l'on cultive, une grande partie du suc nourricier, & les étouffent en s'élevant au-dessus d'elles.

Ce mot vient du Latin *herba*, qui, selon quelques-uns, est tiré d'*arvum*. D'autres le tirent du Grec *παρσεν*, *parcere*, *παρσην*, *pabulum*. De *παρσην* l'on a fait *ferba*, & de *ferba*, *herba*; de même que les Espagnols ont changé toutes les *f* des mots Latins en *h* au commencement des dictions, comme nous l'avons montré au premier article de cette lettre. Cependant d'autres croient qu'il est plus probable que ce mot vient du Syriaque *herba*, ou de l'Hébreu *hesebb*, qui signifie la même chose.

On dit, aller à l'*herbe*, quand les Payfannes vont quérir des faisceaux de méchantes *herbes* dans les vignes & dans les champs, pour servir de fourrage à leurs vaches en hiver.

HERBE, en termes de Manège, est le vert qu'on donne aux chevaux pour les rétablir quand ils sont malades ou maigres; & c'est particulièrement de l'orge en vert. *Herbarium pabulum.* Il faut mettre ce cheval à l'*herbe*. On dit aussi, lui donner de l'*herbe*, quand on lui donne un peu d'*herbe* fraîche, lorsqu'il a bien travaillé, ou qu'il a satisfait son cavalier. On dit aussi, en parlant de l'âge d'un cheval, qu'il prendra quatre ans aux *herbes*, c'est-à-dire, au printemps.

HERBE, s'emploie proverbialement en ces phrases. A chemin battu il ne croît point d'*herbe*. On dit aussi; mauvaise *herbe* croît toujours, en raillant des jeunes gens qui croissent trop vite. On dit aussi, couper l'*herbe* sous le pied à quelqu'un; pour dire, le supplanter, profiter d'un avantage qu'il avoit pris soin de se ménager. On dit aussi d'un homme adroit, & dans la nécessité, que l'*herbe* sera bien courte, s'il ne trouve à brouter. On dit aussi en raillerie à un homme, sur quelle *herbe* avez-vous marché? pour lui reprocher la bonne ou la mauvaise humeur où il est. On dit aussi des affaires & des maladies, quand on a cherché toutes sortes de moyens & de remèdes, qu'on y a employé toutes les *herbes* de la S. Jean. On dit aussi, manger son blé en *herbe*; pour dire, manger son revenu avant qu'il soit échu. On dit aussi, en *herbe* & en gerbe, en parlant d'un côté de l'espérance, & d'un autre de la jouissance. On dit prov. & figur. d'un jeune Bachelier, que c'est un Docteur en *herbe*; pour dire, qu'il parviendra un jour à être Docteur. On se sert aussi à-peu-près du même proverbe à l'égard de ceux qui sont en train de s'élever à quelque dignité, à quelque charge au-dessus de celle où ils sont: **ACAD. FR.**

HERBE DE L'AMBASSADEUR. Voyez **NICOTIANE.** C'est la même plante.

HERBE DES AULX: Voyez **ALLIAIRE:**

HERBE DE SAINTE-BARBE. On en compose un baume spécifique pour les blessures, en la pilant légèrement, & la faisant macérer dans l'huile d'olive pendant un mois de l'été.

HERBE DE BENGALÉ. Cette *herbe* a une tige épaisse d'un doigt, du bout de laquelle sort un gros bouton en forme de houpe. On file cette houpe, & on en fait un fil fin & assez lustré, dont les Tisserans du pays font divers ouvrages, entre autres des tapis & des couvertures; où ils représentent sur le métier diverses figures. On en fait aussi ces sortes de taffetas qu'on appelle en Europe *Taffetas d'herbe*.

HERBE CACHÉE. Voyez **CLANDESTINE.**

HERBE DES CHARPENTIER. Plante qui est ainsi nommée, parceque les Charpentiers s'en servent pour arrêter le sang, quand ils se sont fait quelque plaie: On l'appelle par la même raison *herbe aux Voituriers*, ou *Cochers*. On la nomme encore *mille-feuille*. Voyez **MILLE-FEUILLE.** On l'appelle aussi la *Brumella*, qui est une plante différente & vulnérable, *herbe aux Charpentiers*, pour la même raison: On a encore donné ce nom d'*herbe aux Charpentiers*, à la Marguerite, à l'Orpin, &c.

HERBE AUX CHATS; OU CATAIRE. Plante à fleur en gueule & vivace. L'ordinaire, *Cataria major, vulgaris*; *Inst. rei. herb.* jette une tige carrée, haute de trois à quatre pieds, branchue & garnie de feuilles; dont la figure approche de celle de la Mélisse, mais plus pointues, d'une odeur de menthe. Elles sont blanchâtres & velues, de même que la tige & les branches, qui portent à leurs extrémités des tas de fleurs ramassées en épi court. Ces fleurs sont blanchâtres, divisées en deux lèvres, dont l'inférieure est creusée en cuilleron: à ces fleurs succèdent quatre semences renfermées dans le fond du calice de la fleur: Il y a plusieurs autres espèces de cataire. Voyez **TOURNEFORT**, &c. Cette plante est fort apéritive, & propre à provoquer les ordinaires & guérir les vapeurs.

il faut s'en servir à la manière du thé, ou la faire infuser dans du vin.

Elle a été nommée *herbe aux chats*, parceque l'on voit que les chats se plaisent à se rouler sur cette herbe, & à en manger.

HERBE DE S. CHRISTOPHE. Cette plante, que Tournefort, Dodonéus, Lémery & autres nomment en Latin *Christophoriana*, est un poison presque aussi puissant que l'aconit; mais on s'en sert extérieurement contre la galle & la vermine. On la trouve dans les bois montagneux. Elle pousse plusieurs tiges d'un pied & demi ou deux pieds de haut, menues, tendres & rameuses. Ses feuilles sont grandes & divisées en plusieurs parties oblongues, pointues & dentelées sur leurs bords, de couleur vert-blanchâtre. Ses fleurs viennent aux sommités des branches, disposées en grappes ou épis, composées chacune de quatre feuilles blanches, en manière de rose. Il leur succède des baies molles, ovales, peu charnues, qui noircissent en mûrissant, comme le raisin. Elles renferment deux rangées de semences plates, posées les unes sur les autres. Sa racine assez grosse, noire en dehors & jaunâtre en dedans, est garnie de quelques fibres.

HERBE DE CITRON. C'est le nom qu'on donne à la mélisse, parcequ'elle a une odeur de citron. *Voyez MÉLISSE.*

HERBE A COTON. Plante à fleurs & fleurons. *Filago, seu Impia Dod.* Sa racine est menue & fibreuse, & périt toutes les années. Elle pousse une tige haute de demi-pied au plus, branchue vers son extrémité, garnie de petites feuilles oblongues, velues, blanchâtres & cotonneuses, aussi-bien que la tige & les branches, sur lesquelles naissent par pelotons des fleurs à fleurons jaunâtres, soutenues par des semences menues & aigretées. Ces fleurs & ces semences sont renfermées dans des calices écailleux blanchâtres; ce qui sert à les distinguer des immortelles, ou *Elychrysum*, plante dont les calices sont dorés, ou argentés, ou lavés de quelque couleur spéciale. L'eau distillée de l'*herbe à coton* est bonne pour les cancers. Cette plante vient dans les champs. *Voyez GNAPHALIUM.*

HERBE AUX CUILLERS. Plante à fleurs en croix. L'*herbe aux cuillers* ordinaire, *Cochlearia folio subrotundo, C. B.* Ses racines sont menues, blanchâtres & chevelues; elles poussent à leur collet plusieurs feuilles vertes, charnues, arrondies, de la figure quelquefois d'un cuilleron de cuillier, d'où vient son nom; elles sont âpres & piquantes au goût, & soutenues par des queues assez longues pour la petitesse de la plante. Les tiges qui partent d'entre les premières feuilles, sont branchues, garnies de quelques feuilles plus petites que celles du bas. Ces tiges n'ont gueres plus d'un pied de longueur, & elles sont chargées aussi-bien que les branches de fleurs composées de quatre petites pétales blanches, opposées; le pistil devient un fruit arrondi, composé de même que les siliques de deux panneaux appliqués sur une cloison mitoyenne, qui le sépare en deux loges qui sont demi-sphériques, & qui contiennent des semences brunes, menues, arrondies & piquantes au goût. Il y a d'autres espèces de *Cochlearia*; le *Raphanus rusticanus* est mis au nombre des *herbes aux cuillers*, la plupart de ces espèces ont une odeur pénétrante & un goût très-piquant. L'*herbe aux cuillers* est un spécifique pour le scorbut. Son eau distillée, sa conserve, raffermissent les gencives, & sont employées dans les maladies qui ont rapport au scorbut. Plusieurs Auteurs ont traité des propriétés de cette plante.

HERBE FLOTTANTE. C'est une *herbe* qui couvre une grande mer des Indes nommée par les Portugais *Sargazo*, qui comprend toute l'étendue qui est entre les îles du Cap-Vert, les Canaries & la Terre ferme d'Afrique, pourquoy ils ont donné le nom de *sargazo* à cette herbe, que nous nommons en François *herbe flottante*. Elle s'éleve au-dessus de la surface de la mer, environ à la hauteur de la main. Elle pousse plusieurs rameaux déliés, gris, s'amassant & s'entortillant les uns avec les autres. Ses feuilles sont longues, minces, étroites, dentelées en leurs bords;

de couleur rouffâtre, d'un goût approchant de celui de la percepierre. Son fruit est une baie ronde, grosse comme le poivre, légère & vide. Cette plante est fort tendre quand on la tire de l'eau, mais elle devient dure & cassante quand elle a été séchée. On n'y a jusqu'à présent découvert aucune racine, mais seulement la marque où elle a été rompue en la tirant de la mer. Apparemment que sa racine est au fond de la mer; cette *herbe* par son abondance & son entrelacement, rend la navigation de cette mer pénible & dangereuse. On mange cette plante en salade. Elle est bonne contre le scorbut, la colique néphrétique, la pierre & pour exciter l'urine, car elle est fort apéritive, soit qu'on la mange ou qu'on la prenne en décoction.

HERBE AUX GUEUX. *Clematitis, Clematis; Flammula.* Plante vivace, & pour l'ordinaire sarmentuse. La plupart des espèces de ce genre sont très-âpres, appliquées sur la peau; elles l'ulcèrent & y excitent des vésies. L'*herbe aux gueux* ordinaire jette des sarments longs, fort souples, anguleux & de la grosseur d'une plume à écrire. Ils sont entrecoupés par des nœuds d'où sortent deux queues ou côtes branchues, qui soutiennent de part & d'autre cinq feuilles, dont quatre sont opposées par paire, & le cinquième termine la côte. Ces feuilles sont ordinairement dentelées & d'un vert obscur. Ses fleurs sont à quatre pétales, & rarement à cinq, disposées en rond, & dépourvues de calice. Le dedans est blanc de lait, & le dehors verdâtre. Une touffe d'étamines blanches à sommets jaunes, part du fond de chaque fleur, & entoure un amas d'embryons de graines ramassés en tête, lesquels deviennent, après que la fleur est passée, autant de semences brunes, aplaties & terminées par un long filer blanc, foyeux, semblable en quelque façon à une petite plume. Cette plante est commune dans les haies. *Clematitis sylvestris, latifolia, C. B.*

HERBE A PAUVRE HOMME. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied. Ses feuilles sont oblongues, étroites à-peu-près comme celles de l'hyssope, cannelées en leurs bords vis-à-vis l'une de l'autre le long des tiges. Ses fleurs sortent de leurs aisselles attachées à de petits pédicules de couleur ordinairement purpurine, quelquefois blanche & rarement jaune, ayant quelque rapport par leur figure à un dé à coudre. Il succède à sa fleur une petite coque ovale divisée en deux loges, qui contiennent des semences menues. Ses racines sont grosses comme des plumes à écrire, rampantes, blanches, nouées & entourées de fibres. Toute la plante est fort amère & purge violemment. Les pauvres gens s'en servent pour leurs médecines & leurs lavemens, parcequ'elle est fort commune & ne coûte rien, ce qui lui a fait donner son nom. Les Latins la nomment *gratiola*.

HERBE JAUNE, A JAUNIR. Plante qui sert à teindre en jaune. *Voyez GAUDE.*

HERBE DE JEAN INFANT. Petite plante de la nouvelle Espagne, dont parle Nicolas Monard, dans son Histoire des simples médicaments apportés de l'Amérique. Ses feuilles ressemblent à celles de l'oseille, mais elles sont un peu velues & âpres au toucher. Elle est vulnéraire, & arrête le sang des plaies, étant écrasée & appliquée dessus. Elle tire son nom d'un Espagnol établi dans les Indes, nommé *Jean l'Infant*.

HERBE AU LAIT. Nom que l'on a attribué à plusieurs plantes qui donnent du lait lorsqu'elles sont coupées, ou brisées. Ce lait est douçâtre dans certaines plantes, très-âcre dans d'autres. La plupart des plantes à demi-fleurons donnent du lait. Tous les tithymales, les figuiers, &c. donnent un suc laiteux.

Il y a une plante particulière que les Botanistes appellent *herbe au lait*. Elle pousse des tiges grêles, basses, rampantes. *Glaux maritima*. Ses feuilles sont opposées deux à deux, semblables à celles de l'herniole. Sa fleur est un godet jaune, ou purpurin, sans calice, découpée en rosette à cinq quartiers. Lorsqu'elle est passée, il paroît une capsule membraneuse qui s'ouvre par la pointe en plusieurs parties, & qui renferme des semences rougeâtres assez menues. Ses

racines font des fibres déliées comme des filets. En Latin *glaux maritima*. C. B. pin. 215. Cette plante croît en des lieux salés & marécageux près de la mer. Elle est bonne pour augmenter le lait aux nourrices, d'où elle a tiré son nom.

HERBE LANUGINEUSE. Petite plante du Brésil, dont parle Guillaume Pison. Elle est agréable à la vue. Ses tiges sont basses, ses feuilles petites, oblongues & belles. Son fruit est rond, vert & fade. Sa racine est menue & d'un goût qui n'est pas désagréable, un peu amer, avec une petite astringtion. Les tiges, les feuilles & les fruits sont chargés d'une laine longue & moelle, d'où elle a pris son nom. Sa racine est fort bonne pour le flux de ventre provenant de cause froide.

HERBE MÉDICINALE. Terme de Philosophie hermétique, qui signifie, 1°. la matière de la pierre, 2°. le mercure hermétique.

HERBE AUX MITTES. *Blattaria*. Plante qui a reçu ce nom là parcequ'elle est bientôt dévorée de mittes. Il y a plusieurs espèces de ce genre; la plus commune, *Blattaria lutea folio longo laciniato*. C. B. a quelque rapport avec le bouillon-blanc, ou *Verbascum*. Ses feuilles sont plus petites, plus étroites, dentelées & découpées sur leurs bords, plus vertes; les tiges sont hautes de trois à quatre pieds, branchues, arrondies, garnies vers le bas de quelques feuilles, plus courtes que les inférieures. Ces fleurs qui accompagnent le haut de la tige & des branches, sont d'une seule pièce jaune, taillée en rosette, dont les cinq quartiers sont obtus & arrondis; des parois de ces fleurs, qui ont une odeur douce, s'élevent cinq étamines purpurines à sommets jaunes. Le pistil qui enfle la fleur devient une coque dure, arrondie & qui s'ouvre en deux. Elle contient des semences menues & anguleuses.

HERBE MOLUCANE. Plante de la nouvelle Espagne dont parle Acofta. Elle croît ordinairement à la hauteur de trois à quatre pieds, & monte quelquefois à plus de sept. Elle est d'un beau vert. Sa tige est menue, tendre, un peu creuse, foible, ayant besoin d'être soutenue avec des perches, jettant beaucoup de rameaux qui proviennent lorsqu'on les laisse ramper, de sorte qu'une seule plante occupe quelquefois un grand lieu. Ses feuilles sont semblables à celles du sureau, fort molles & tendres, dentelées à l'entour. Sa fleur ressemble fort à celle de la camomille; mais elle est un peu plus grande, de couleur jaune. Cette plante demeure verte tout le long de l'année. Elle croît en Moluco, d'où elle prend son nom, que les Latins rendent par *herba Molucana*. Elle vient aux lieux fertiles & humides. On se sert de sa seconde écorce & de ses feuilles comme de puissans vulnéraires. Elles guérissent les ulcères les plus invétérés & les plus malins. On les applique en substance après les avoir pilées, ou bien on en fait un onguent avec de la cire & de l'huile. Elles adoucissent les douleurs & arrêtent le sang. On appelle communément cette plante dans les Indes, le remède des pauvres & la ruine des Chirurgiens, à cause de ses grandes propriétés pour les plaies.

HERBE DE MUSC. C'est une plante des îles Antilles, qui porte sa tige assez haut, branchue & garnie de feuilles presque semblables à celles de nos guimauves, mais plus grandes, plus rudes & plus anguleuses. Ses fleurs sont aussi les mêmes que celles des guimauves, hors qu'elles sont beaucoup amples & jaunes, avec les angles rouges. Le pistil qui sort du fond du calice s'emboîte dans le trou qui est au bas de la fleur. Ce pistil devient ensuite un fruit, & enfin un bouton oblong, pointu & velouté, presque aussi gros qu'un œuf. Il est partagé en sa longueur en plusieurs loges remplies de semences presque rondes, mais semblables à de petits rognons de couleur de musc, & de même odeur que le musc, & toutes rayées légèrement. Ce fruit s'ouvre ordinairement par la pointe en autant de parties qu'il a de loges. *Kemia femine moschato*, *instit. rei herb. 83. P. PLUMIER, Minime.* L'herbe de musc conserve l'odeur du musc fort longtemps, si on la tient en lieu-sec & dans un vaisseau

où elle ne s'évente pas. C'est de-là qu'elle a pris le nom d'herbe de musc. C'est le *Bamia moschata*.

HERBE DU PARAGUAY. C'est une herbe qui croît au Paraguay, & dont on use fort au Pérou, comme on fait du thé à la Chine & dans ces pays-ci. On ne la met point infuser dans l'eau chaude, mais on met dans un vaisseau quelques feuilles de cette herbe, sur lesquelles on verse de l'eau chaude, qu'on boit aussitôt sans laisser infuser, parcequ'elle deviendroit bientôt noire comme de l'encre: on y met cependant du sucre comme dans le thé. FRÉZIER.

HERBE PARIS. C'est une plante qu'on appelle autrement *Raisin de Renard*. Voyez RAISIN DE RENARD.

HERBE AUX PERLES. Plante qu'on appelle autrement *gremil*, en Latin *lithospermum*. Voyez GREMIL.

HERBE AUX POUX. Plante qui est ainsi nommée, parcequ'elle est bonne pour tuer les poux. Voyez STAPHISAIGRE.

HERBE AUX PUCES. *Pisilium majus erectum*. Plante qui pousse une ou plusieurs tiges, à la hauteur d'environ un pied, rondes, velues, rameuses, garnies de feuilles opposées deux à deux, étroites, pointues, velues; semblables par leur figure à celles de l'hyssope, mais plus étroites, nerveuses comme celles du plantain. Il sort des aiselles de ces feuilles des pédicules longs; grêles, portant en leurs sommités des épis courts, composés de plusieurs petites fleurs pâles, découpés en quatre parties. Ces fleurs sont suivies par des coques membraneuses, qui contiennent des semences semblables à des puces, d'où cette plante a pris son nom. Sa racine est simple, blanche, garnie de fibres. La semence de l'herbe aux Puces est en usage en Médecine; on en tire un mucilage qui est fort adoucissant, & fort propre pour appaiser l'inflammation des yeux; on les donne en lavement dans la dysenterie, & dans l'inflammation des reins. En Latin, *psyllium majus erectum*, de ψύλλος, *pulex*, C. B. pin. 191. Il y a quelques autres espèces d'herbes aux Puces.

HERBE DE LA REINE, OU A LA REINE. Voyez NICOTIANE.

HERBE ROBERT, OU HERBE A ROBERT. Voyez BEC DE GRUE.

HERBE DE SAINT-BARTHELEMI. C'est une herbe dont on fait grand usage dans l'Amérique méridionale. Voyez HERBE DU PARAGUAY.

Le nom d'herbe de Saint-Barthelemi, vient de ce que quelques-uns prétendent que ce Saint est allé dans le Paraguay, où cette herbe croît, & qu'il l'a rendue salutaire & bienfaisante, de mauvaise qu'elle étoit. FRÉZIER.

HERBE DE SAINT-JEAN. Nom qu'on donne vulgairement à l'armoise, parceque les Payfans s'en font des ceintures le jour de la Saint-Jean. Voyez ARMOISE.

HERBE DE SAINT-PIERRE. C'est une espèce de bacille, appelée autrement crête-marine, en Latin, *crithmum*, sive *faniculum minus*. C. B. Voyez CRÊTE-MARINE.

HERBE DE SAINT-PIERRE, se dit aussi d'une espèce de primevère, qu'on appelle *primula veris odorata*, *flore luteo simplici*. J. B. Voyez PRIMEVÈRE.

HERBE SAINTE OU SACRÉE. C'est un nom que l'on a donné au tabac, que l'on nommoit aussi autrefois *herbe à la Reine*. Voyez TABAC.

HERBE DU SIÈGE. Espèce de scrophulaire. Voyez SCROPHULAIRE.

HERBE AUX TEIGNEUX. Plante qu'on appelle autrement *Bardane*, ou *Glouteron*. Voyez BARDANE. Ce qu'on appelle *herbe-teigne* à Paris, est l'orobanche; les Italiens l'appellent *herba lupa*.

HERBE AUX VERRUES. Plante qui est ainsi nommée, parcequ'elle est bonne contre les verrues. On l'appelle aussi *héliotrope*, ou *tourne-sol*. Voyez HÉLIOTROPE.

HERBE VIVE. Plante qu'on nomme autrement *sensitive*. Voyez SENSITIVE.

HERBE AUX VOITURIERS. Voyez MILLÉ-FEUILLE, OU HERBE AUX CHARPENTIERS.

HERBES FILÉES. On nomme ainsi aux Indes Orientales une espèce d'étoffe ou toile lustrée, que l'on fait d'un

fil tiré de diverses sortes d'herbes. Ces étoffes se courent très-aifément dans les plis.
HERBES LÂCHES. Etoffes des Indes Orientales, moitié herbe & moitié coton. L'herbe dont on les fabrique se rouit, se bat & se file comme les orties, dont on fait des toiles en France.

HERBES DE SOIE. Les Anglois de la Virginie donnent ce nom à une espèce de chanvre, qui croît naturellement & sans culture dans cette partie de l'Amérique septentrionale. Les Européens en font de légères étoffes.

Taffetas d'HERBES. C'est un taffetas des Indes, fabriqué avec une matière soyeuse, qu'on tire de différentes plantes qui croissent dans l'Indostan & en quelques endroits de la Chine.

HERBÉ, ÉE. adj. Terme de commerce de cheveux. On appelle cheveux *herbés*, des cheveux châains qu'on a fait devenir blonds en les mettant sur l'herbe, & les y laissant long-temps exposés au soleil, après les avoir fait passer plusieurs fois dans une lessive d'eau limonneuse. On ne reconnoît cet artifice qu'au débouilli, qui leur donne une couleur de feuille de noyer desséchée.

HERBEILLER. v. n. Terme de Chasse, qui se dit du sanglier quand il pâit l'herbe. *Herbam depascere, gramen carpere.* Le sanglier a *herbeillé* ici.

HERBELINE. f. f. *Ovis macra.* On appelle ainsi une brebis maigre. Ce mot se dit pour *hermeline*, d'où s'est formé *hermine*. On a voulu marquer la petitesse & la maigreur d'une brebis, en la comparant à un si petit animal. HUET.

HERBEMONT. *Herbemontium.* Petite ville des Pays-Bas, au pays de Luxembourg; dans le Comté de Chiny, avec un château sur une montagne près de la rivière de Semoi. Long. 23 d. 6 m. lat. 49 d. 38 m.

HERBER. v. a. Terme de Maréchallerie. Il se dit en parlant des chevaux, quand les Maréchaux leur mettent sous le poitrail quelque racine d'ellébore, qui leur fait enfler la partie & suppurer, quand ils sont atteints de certaines maladies. *Equi pectori radicem ellebori alligare.*

HERBER des cheveux. Terme de Perruquier. C'est les mettre sur l'herbe, pour leur faire prendre une couleur autre que la naturelle. Voyez **HERBÉ**. Il est défendu en France d'appréter ainsi les cheveux.

On dit de même *herber* des toiles, les exposer sur l'herbe pour les blanchir. Voyez **HERBERIE**.

HERBERGAGE. f. m. Terme de Coutumes. Il se dit quand un vassal, ou autre sujet, selon la nature de son tenement, doit avoir & tenir manoir & bâtimens.

HERBERGEMENT. f. m. Terme de Coutumes. Manoir, bâtimens; c'est la même chose qu'*herbergage*.

HERBERIE. f. f. L'on nomme ainsi dans le blanchissage des cires, le lieu où sont les toiles sur lesquelles on les fait blanchir, en les exposant au soleil & à la rosée.

HERBERT. Nom d'homme. *Herbertus.* Ce nom est de l'ancien Teuton & Celtique; il est composé de *her*, Seigneur, & *bert* ou *ber*, noble. Apparemment Robert en a été formé par aphérèse, ou par le retranchement des premières lettres.

HERBERT. Le *Herbert*, chemin dans les montagnes de la Principauté de Galles en Angleterre. *Herbertus, Herberti via.* Il a pris son nom de Guillaume Herbert, Comte de Pembroch, qui tint ce chemin avec ses troupes pour aller surprendre Herlech, que David Ap Jenkin & Ap Enion défendoient opiniâtrément depuis long-temps pour la maison de Lancastrre contre Edouard IV. CAMBDEN, p. 530.

HERBETTE. f. f. diminutif. Petite herbe. *Herbula.* Au printemps, on voit les moutons & les bergères couchés sur l'*herbette*. Il ne se dit guère qu'en Poésie & en style Pastoral.

*Vous qui gras & beau,
 Me donniez sans cesse
 Sur l'herbette épaisse,
 Un plaisir nouveau.* DES-H.

*Ma Musette
 Dans les bois
 A ma voix
 Sur l'herbette
 Se joindra;*

*Et fera
 Retentir
 Les hameaux,
 Reverdir
 Les ormeaux.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

HERBEUR. f. m. *Olitor.* Pour les herboristes. Ce mot se trouve dans Ronfard. Il n'est point en usage.

HERBEUX, EUSE. adj. On le dit des lieux où il croît beaucoup d'herbe. *Herbosus.* La morille croît ordinairement au pied des arbres dans les bois, & dans les lieux *herbeux* & humides. LEMERY.

HERBIER. f. m. Collection de plantes dont les feuilles séchées, étendues entre deux papiers, sont conservées dans des cartons. On conserve par-là les herbes dans leur état naturel autant qu'il est possible. *Herbarum aridarum codex. Botanicum.* M. de Tournefort parcourut en 1678 les montagnes de Dauphiné & de Savoie, d'où il rapporta quantité de belles plantes sèches qui commencèrent son *herbier*. FONTENELLE.

HERBIER, se dit aussi d'un Livre qui traite des plantes. *Herbarum, ou Plantarum index Liber. Tractatus de Plantis.* Le grand *herbier*, contenant les qualités & propriétés des herbes, arbres, gommés & semences, &c. imprimé autrefois à Paris *in-folio*.

Autrefois on a dit *herbier* pour Botaniste, qui est aujourd'hui en usage. Au lieu d'arboriser, ils visitoient les boutiques des Drogueurs, *Herbiers* & Apothicaires. RABEL.

On appelle dans quelques campagnes *herbier*, l'endroit où l'on conserve l'herbe pour nourrir les vaches.

On appelle aussi en Fauconnerie *herbier*, le tuyau, ou canal de respiration qui est dans le cou de l'oiseau.

On donne encore le nom d'*herbier* au premier ventricule du bœuf & des autres animaux qui ruminent, où l'herbe qu'ils paissent est reçue. *Venter, alvus.* On l'appelle aussi *panse*. Voyez ce mot.

HERBIÈRE. f. f. Vendeuse d'herbes dans les marchés. *Quæ herbas vendit, olitoria.* On appelle aussi *Herbières*, ces petites Paysannes qui vont à l'herbe, chercher de l'herbe dans les campagnes pour les bestiaux.

HERBIS. f. m. Vieux mot. Lieu plein d'herbes, herbage, pâturage, prairie. *Locus herbidus, ou herbifer, pascuum.*

HERBLAND. Voyez **ERBLAND**.

HERBORISATION. f. f. L'action d'herboriser. Recherche de plantes faite dans les campagnes, course ou promenade faite à la campagne pour y chercher, y examiner des plantes. *Plantarum inquisitio; iter per agros & rura ad plantas exquirendas.* Les Botaniistes doivent avoir égard dans leurs *herborisations* aux changemens qui peuvent arriver aux terres à raison de la culture, comme lorsque d'un pré l'on en fait une terre labourable, qu'on plante des arbres dans un terroir ci-devant inculte ou couvert de bruyères. Ces sortes de changemens sont très-capables de déranger la nature dans la production de certaines plantes qui ne naissent plus dans les lieux où elles se multiplioient auparavant, & qui feront place à d'autres, qu'on n'avoit pas coutume d'y rencontrer. JOURN. DES SAV. 1720, p. 285. J'ai fait aujourd'hui une *herborisation* heureuse & abondante. Les *herborisations* sont souvent périlleuses dans les Alpes & les Pyrénées.

HERBORISER. v. n. *Plantas investigare.* Aller dans les prés, les bois, les jardins & les campagnes, pour voir diverses sortes de plantes, pour apprendre à les connoître & pour en découvrir de nouvelles. Ce Médecin curieux est allé *herboriser* aux Indes. M. le Régent vient d'envoyer M. Jullieu *herboriser* en Espagne & en Portugal. En 1717, M. Tournefort avoit été *herboriser* en Grèce & en Egypte.

Ce mot vient du Latin *herbula*, ou de *herbarius*. MÉNAGE.

HERBORISTE. f. m. On nommoit autrefois *Her-*

borifles les Botanistes. *Herbaria rei studiosus*, *Botanicus*.

☞ Aujourd'hui on ne donne plus le nom d'*herboristes* qu'à ceux qui ramassent des plantes utiles, & les conservent pour les vendre. Le Dict. de l'Acad. dit pourtant *herboriste*, celui qui connoît les simples. C'est un grand *herboriste*. La Fontaine l'a aussi employé dans ce sens dans ses Fables. Mais l'usage contraire a prévalu.

HERBORNE. Petite ville ou bourg de la basse partie du Cercle du haut Rhin. *Herborna*. Ce lieu a un Château & une Université, & est situé dans le Comté de Nassau, sur la Dille, près de Dillenberg.

HERBOURG. Petite ville ou bourg de la Misnie. *Herburgum*. Ce lieu est dans le Duché de *Mersbourg*, sur l'Estér, entre la ville de *Mersbourg* & celle de *Leipsick*.

HERBRÉAGEMENT. s. m. Terme de Coutumes. Logis, maison. *Heribergum* dans les Chartres, les Titres, les Actes.

HERBRÉGER. v. a. & n. Terme de Coutumes. Donner herbréagement. *Heribergare* dans la basse Latinité.

HERBRÉGERIE. s. f. Terme de Coutumes. Voyez HERBRÉAGEMENT, HÉBERGER, HÉBERGEMENT, qui sont la même chose. Rien n'est si commun parmi le peuple, que de transposer ou répéter la même lettre.

HERBU, UE. adj. Qui est bien garni d'herbes. *Herbidus*, *herbosus*. Il se dit des prés & des chemins.

☞ Herbeux se dit des lieux gras & propres à produire beaucoup d'herbe. *Herbu*, d'un lieu couvert d'herbe.

HERCAN. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe panachée d'un rouge brun avec chamois, qui blanchit en deux ou trois jours. MORIN.

HERCE. Voyez HERSE.

HERCELER. v. a. Vieux mot, qui se disoit pour *harceler*, comme il paroît par Périonius, qui dérive ce mot d'*ἠρκελίζω*, calomnier.

HERCER. v. a. Vieux mot. Déchirer.

HERCINIE, ou HERCYNIE, HERCINIENNE. adj. Nom d'une forêt de Germanie. La forêt *Hercynienne*. *Hercynia Sylva*. C'étoit anciennement une forêt renommée qui occupoit presque toute l'Allemagne, la haute Hongrie & la Pologne, du temps de Jules César, s'étendant depuis les confins de l'Alsace & de la Suisse, jusqu'en Transylvanie. On lui donnoit soixante journées de longueur & neuf de largeur. Il en reste encore quelques parties : le Schwartz-Waldt, ou la Forêt-Noire dans le Brisgaw; l'Oldennald près d'Heidelberg; le Steigewald, entre Wurtzburg & Bamberg; le Thuringerwald, aux confins de la Thuringe & de la Franconie; le Spesshart, entre Francfort & Fulde; le Westerwald en Wétéravie, le Hartz-Waldt dans le Duché de Brunswick & le Bohemer-Waldt, ou la Forêt de Bohême, tout autour de la Bohême propre. MATY. Le fort donna à Sigovèse la forêt *Hercinie*, dont une partie a été depuis appelée la Forêt-Noire. Elle commençoit vers les Helvétiens, les Roraques & les Némètes, qui habitoient ce qu'on appelle maintenant la Suisse, avec cette partie de l'Alsace & celle du Palatinat qui sont en-deçà du Rhin, & alloit le long du Danube, jusques aux Daces & aux Anartes, c'est-à-dire, jusques à la Transylvanie, d'où se détournant sur la gauche, elle s'étendoit si loin qu'on n'avoit pu encore du temps de César, savoir où elle aboutissoit. CORDEMOY. Une partie de la forêt *Hercynienne* se nommoit forêt Martienne.

HERCOLÉ. C'est Hercule en Italien, *Porto-Hercule*, *Portus Herculis*. L'île de *Hercolé*, *Herculis Insula*. Petite île de la mer de Toscane. Elle est fort près de l'Etat delli Presidii, dont elle dépend, à l'orient du bourg de *Porto-Hercule*, vers les confins de la Toscane & de l'Etat Ecclésiastique. Quelques Cartes disent *Port-Hercule*, & d'autres *Porto-Herculi*. Communément on dit *Porto Hercole*.

HERCOTECTONIQUE. s. f. Terme de Fortification. Partie de l'Architecture militaire qui enseigne à travailler à la défense & à la munition; à fortifier une ville, à retrancher un camp, un poste, &c.

Ce mot vient du Grec *ἠρκεο*, *arceo*, éloigner, empêcher d'approcher, & de *τεῖχος*, *struo*, construire.

HERCULE. Nom d'un Héros, ou d'un demi-Dieu de la Gentilité. *Hercules*. Ce nom a été donné par l'Antiquité à tant d'hommes différens dans les temps fabuleux, qu'il est à croire que c'est un nom générique qui se donnoit à tous les Héros, à tous les Aventuriers. Diodore de Sicile en distingue trois, L. IV. C1CÉRON, de *Nat. Deor.* L. III, n. 42, en distingue six. Le premier & le plus ancien, fils du premier Jupiter, & de Lyfide ou Lyfidée; le second est l'Egyptien, fils du Nil; le troisième est l'Idéen; le quatrième est le Tyrien; le cinquième, qui est l'Indien, est le même que Bélus; le sixième est le fils d'Alcmène & du troisième Jupiter. Arnobe, L. IV, en reconnoît aussi six. Varron en comptoit jusqu'à 43; mais parmi lesquels il y en avoit plusieurs allégoriques & symboliques, qui n'avoient jamais existé.

HERCULE porta chez les Gaulois le surnom de *Caran*. Ce mot, dit Vossius, est la même chose que *κοιπανος*, chez les Grecs, qui veut dire, *Seigneur*, & *Caranus* vient de l'Hébreu *קרא*, *vocavit*, d'où est dérivé *קרוניא*, *Kari*, *vocatus ad regnum, inclutus, celebris*; de même que *קרוניא*, *Kerouin*, qui signifie *Incluti*, *magnates*, L. des Nombres, I, 16, II, des Rois, XV, 11, & dans Ezéch. XXIII, 23.

L'HERCULE Celtique, honoré aussi des Germains, & à cause de cela nommé aussi l'*Hercule Germanique*, étoit, selon Aventin, le dernier Roi des Germains, dont Bérofe parloit, & le fondateur des Boïens. Voyez ELIAS SCHEDIUS, de *Diis Germanis*, p. 476. CÆSIUS, *Cælum Astron. Poët.* p. 161, 162. CLUVERIUS, *German. Antiq.* L. I.

L'HERCULE de Crète, Créatique ou *Telchinus*, étoit un Dactyle Idéen ou Curète, savant dans la magie, & dans l'art de la guerre, & instituteur des jeux Olympiques.

L'HERCULE Egyptien passe pour le plus ancien. Diodore de Sicile le fait proche parent du vieux Osiris, qu'on prend pour Mitsraïm, fils de Cham; il se nommoit Gigon ou Giguon: il y a encore un autre *Hercule* Egyptien, vainqueur du pays de Chanaan, qui n'est autre que Josué. Voyez VOSSIUS, de *Idol.* L. I, c. 26.

L'HERCULE Lybien ou Lybique, surnommé *Maceris*, fut père de Sardus, qui conduisit une colonie dans l'île appelée Ichnuse, & qui depuis prit son nom, & fut appelée Sardaigne. Le père & le fils y étoient honorés.

L'HERCULE de Maguse, *Magusanus*. C'étoit un titre qu'on donnoit à *Hercule* chez les Celtes Septentrionaux, comme il paroît par une pierre antique trouvée en Zélande, sur laquelle on lit *HERCULI MAGUSANO*. VOSSIUS, de *Idolol.* L. I, c. 35.

L'HERCULE Ogmien. *Ogmius*. VOSSIUS, de *Idolol.* L. I, c. 36, croit que c'étoit plutôt un symbole de l'éloquence qu'un Dieu. Quoi qu'il en soit, Lucien dit qu'il avoit appris d'un Prêtre Gaulois qu'ils ne regardoient point Mercure, mais *Hercule*, comme le Dieu de l'éloquence; par la raison qu'*Hercule* surpassoit tout en force; qu'il étoit le Dieu de la Force, & que la force consistoit non-seulement dans le corps, mais beaucoup plus dans l'éloquence; que c'étoit par là qu'*Hercule* étoit venu à bout de tout ce qu'il avoit entrepris.

L'HERCULE Phénicien ou Tyrien, selon Cicéron, fils de Jupiter & d'Astérie, sœur de Latone; selon d'autres, fils d'Athomante; selon Sanchoniaton, petit-fils de Jupiter, fils de Demaroon, Roi de Phénicie, & de Cadmus par sa fille Ino, fut nommé Palamon, & ensuite *Mélicarthus* ou *Mélicerta*, c'est-à-dire, *Roi d'une ville*; & *Malica*, c'est-à-dire, *Roi*, dans Amathunte, à ce que dit Hétychius. En Phénicien, *מלך*, *melech*, ou *מלכה*, *malcha*, signifie Roi, & *קירי*, *Kiriath*, ou *קרתא*, *Kirtha*, une ville. Les Indiens le nommoient *Defanes*, ou *Defonans*. Voyez ce mot & EUSÈBE DIODAS.

Un autre *Hercule* Tyrien, que Justin surnomme l'A-

fiatique, plus jeune que celui dont nous venons de parler, conduisit une Colonie à Gades, aujourd'hui Cadix, & vainquit Géryon. Quelques Antiquaires ont cru que c'étoit cet *Hercule* que l'on voit vêtu d'une peau de lion, sur des médailles Phéniciennes ou Puni-ques, qui se trouvent en Andalousie. M. Réland en a fait graver une dans sa Dissertation sur les médailles Samaritaines.

L'*HERCULE* Romain étoit le même que *Sancus*. Voyez ce mot.

Le dernier & le plus jeune de tous étoit l'*Hercule* de Thèbes, ou Thébain, fils putatif d'Amphitruon & d'Alcmène; mais au vrai fils de Jupiter & d'Alcmène. C'est celui dont Junon & Euristée, Roi de Mycène, exercèrent tant le courage, & auquel ils fournirent la matière de tant de travaux & de tant de gloire. Les travaux d'*Hercule* sont douze actions principales de ce Héros, célébrées par les Poètes. LUCRÈCE, *L. V*, v. 22. OVIDE, *Métam. L. IX*, v. 182. SÈNÈQUE le Tragique dans Agamemnon, v. 806, dans l'*Hercule furieux*, v. 214 & 526, dans l'*Hercule Etéus*, v. 15. SILIUS ITALICUS, *L. III*, v. 333. SIDONIUS APOLLIN. *Carm. 9*. BOËTHIUS, *L. IV*, Met. 7. CLAUDIEN dans la préface du *II L. de Rap. Proserpine*, MARTIAL. *L. IX*, ep. 104. AUSONE, *Idyll. XIX*. QUINTUS CALABER, *Eurypili Clypeus*, *L. VI*, & PHILIPPE DE BYZANCE, les ont chantés ou décrits. Ces douze travaux d'*Hercule* sont le lion Néméen tué; l'hydre de Lerne tuée; le sanglier d'Erymanthe tué; la biche du mont Ménale prise; les étables du Roi Augie nettoyées; les Harpyes du lac Stymphale défaits; le taureau de l'île de Candie pris; Diomède, Roi de Thrace, tué; les Amazones vaincues; les bœufs de Géryon emmenés; les pommes du Jardin des Hespérides enlevées; & le Cerbère tiré des enfers. Les Grecs ont attribué à cet *Hercule* toutes les belles actions des autres. On sacrifioit à *Hercule*, comme à Cérès, une truie pleine. Voss. *de Idol. L. IX*, c. 32. La caille & le peuplier lui étoient consacrés, & on faisoit ses sacrifices le long d'un grand chemin. Ib.

Le nom d'*Hercule* vient du Latin *Hercules*, formé du Grec *Ἡρακλῆς*, qui se dit par contraction pour *Ἡρακλέης*; ce mot Grec est composé de celui de *Ἥρα*, qui est en Grec le nom de Junon, & de *κλέος*, gloire, honneur, louange. Le nom d'*Hercule* veut dire que les travaux que Junon fit entreprendre à *Hercule*, lui donnèrent occasion d'acquérir de la gloire & de mériter des louanges.

Les Colonnes d'*Hercule*. *Herculis Columnæ*. On croit communément que ces fameuses colonnes sont les deux montagnes qui forment le détroit de Gibraltar; celle de Gibraltar du côté de l'Europe, & celle des Singes du côté de l'Afrique. Cependant plusieurs Espagnols prétendent que ces colonnes sont deux tours situées dans l'île de Cadix, lesquelles on nomme vulgairement les terres d'Er-colé.

L'*Hercule* François, est intitulé, *Mars Gallicus*. Janfenius d'Ypres le publia en 1636, sous le faux nom d'Alexandre Patrice d'Armarch. Voici le titre de l'ouvrage en entier: *Alexandri Patrici Armarchani Mars Gallicus, seu de justitia armorum & fœderum Regis Gallia libri duo*. L'*Hercule* François a aussi servi de titre à plusieurs pièces faites à l'honneur de Louis XIII & du feu Roi.

HERCULE, est aussi un nom propre d'homme dans le Christianisme. Il y a deux *Hercules* Ducs de Ferrare. *Hercule* de Gonzague, Cardinal de Mantoue sous Pie IV.

En termes du Grand Art, on dit qu'*Hercule* fuit Antée, pour marquer la préparation du soufre. *Hercule* a nettoyé l'étable pleine d'ordure: cela veut dire que l'Artiste a purifié la matière de sa noirceur, & l'a rendue blanche.

HERCULE ou *Héraclée*, est aussi le nom que l'Empereur Commode donna au dixième mois de l'année, qui est le mois d'Octobre.

HERCULE, en Astronomie, est le nom d'une Constella-

tion. C'est une des 22 Constellations de la bande du nord. Elle est composée de 49 étoiles, & s'étend en longitude, selon les Tables de Roger, depuis le 28 degré 12 m. 8 s. de la Balance, jusqu'au 12° d. 30 m. du Capricorne.

HERCULE-POLLUX. C'est une étoile de la première grandeur, qui se trouve dans la tête du second des Gemeaux. On la nomme quelquefois simplement *Pollux*. Les Astrologues la mettent au nombre des Royales.

HERCULÉE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulipe panachée d'un rouge de sang, & de blanc de lait. MORIN.

HERCULIEN. f. m. Nom que l'on donnoit anciennement à certain corps de troupes, qui étoient ordinairement auprès de l'Empereur. *Herculianus*. Le Comte Julien s'aperçut que Bonoze & Maximilien, Officiers des troupes que l'on nommoit *Herculiens*, n'avoient point changé le labarum. FLEURY. Depuis le regne de Dioclétien il y avoit certaines compagnies que l'on nommoit Joviens de son nom, & d'autres *Herculiens*, de Maximien-Hercule. Id.

HERCULIEN. (Nœud) On appeloit ainsi le nœud de la ceinture de la nouvelle mariée, que le mari seul dénouoit, lorsqu'elle se déshabilloit pour se mettre au lit, en priant Junon de rendre son mariage aussi fécond que celui d'*Hercule*.

HERCYNIE. f. f. Nom d'une des Compagnes de Proserpine. *Hercyna*. Elle avoit donné son nom à un fleuve. On lui consacroit des statues, qui la représentoient tenant une oie sur la main. Voyez TITELIVE, *L. XLV*, c. 27, & TURNÈBE, *L. XI*, *Advers. c. 18*. C'est apparemment la même que l'*Hercyne*, dont parle Pausanias dans son neuvième livre, & qu'il dit avoir été fille de Trophonius, & honorée à Lébadie, aujourd'hui Léviada.

HERCYNIE ou *HERCYNIENNE*. Voyez *HERCYNIE*.

HERDER. Village de Suisse dans le Thurgow. C'est une Terre Seigneuriale qui a ses Seigneurs particuliers.

HERDEREN. Village de Suisse au Comté de Bade. L'Évêque de Constance y a la basse juridiction.

HÈRE. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de mépris, qui se dit familièrement d'un homme sans bien, sans considération, sans crédit. *Homo nullius authoritatis, nihili, flocci, vilis*. Il se joint ordinairement avec *pauvre*. Il n'a pas moyen de vous payer, c'est un *pauvre hère*. Ne vous fiez pas à la faveur de ce Conseiller, c'est un *pauvre hère*. Ces *pauvres hères* Alchymistes ne parlent jamais que par figure & par emblème. MASCUR. On écrit aussi HAIRE.

*Il ne faudra point qu'on vous berce
De cet espoir trompeur & vain,
Que vous puissiez avoir commerce
Avec aucun visage humain,
Si ce n'est quelque pauvre hère,
Qui dans le rocher égaré,
Vienne à vous, d'un air éploré,
Cherchant remède à sa misère.*

P. DU CERC.

Ce mot vient du Latin *herus*. Ménage dit qu'il vient de l'Allemand *Her*, qui signifie, *Seigneur*, comme qui diroit un *pauvre Seigneur*. Quelques-uns le dérivent de *hirsutus*, parceque ce mot signifioit autrefois *hideux*, *vilain* & *mal-propre*.

HÈRE, est aussi un jeu de cartes, où l'on ne donne qu'une carte à chaque personne. On peut la changer contre son voisin, pourvu qu'il n'ait pas un Roi, & celui à qui la plus basse carte demeure perd le coup.

HÈRE, est aussi le nom qu'en ce jeu on donne à l'as, qui fait perdre celui à qui il demeure dans la main.

HÈRE, signifioit en vieux François, *camp* & *armée*, d'où quelques-uns dérivent *Héraut* & *Hériban*.

HERED. Voyez *ÉDER*.

HÉRÉDITABLÈTE;

HÉRÉDITABLETE. f. f. Vieux mot, qui signifie dans quelques coutumes, fonds, héritage.

HÉRÉDITAIRE. adj. m. & f. Ce qui vient par droit de succession naturelle & de proche en proche. *Hereditarius.* Royaume *héréditaire* par opposition à électif. Biens *héréditaires.* On distingue les biens de l'Empereur en terres *héréditaires* qui lui appartiennent par succession de ses Ancêtres, & en ceux dont il jouit comme Empereur par élection.

HÉRÉDITAIRE, se dit aussi des charges qui sont affectées à une certaine maison. *Munera hereditaria.*

HÉRÉDITAIRE, se dit aussi de ce qu'on hérite, soit par un degré de parenté, soit par une institution testamentaire. Un héritier bénéficiaire n'est point tenu au-delà des forces *héréditaires*, ou de la succession. Ce légataire universel prétend qu'une telle rente, une telle maison fait partie des biens *héréditaires.* Il possède cette terre par un droit *héréditaire.*

HÉRÉDITAIRE, se dit aussi des biens qui par leur nature passent à des héritiers, ou de ceux qui ont un privilège ou concession pour cela. Les Offices de leur nature ne sont point *héréditaires*; il faut que le Roi les crée *héréditaires* par Edit particulier. Autrefois les offices n'étoient que de simples commissions, révocables *ad nutum.* Depuis la vénalité des offices qui les a rendus permanens, chaque Officier a cherché les moyens de les rendre *héréditaires*, de les faire passer à ses héritiers, ou à une autre personne en obtenant la survivance. L'hérédité des offices fut inventée par Paulet, & admise par une déclaration, en faveur des Officiers de judicature & de finance, en payant un certain droit qu'on appelle Paulette. Voyez ce mot.

Il y a de certaines grandes charges qui n'ont presque plus aujourd'hui de fonctions, auxquelles le titre d'*héréditaire* est attaché. Connétable *héréditaire* de Normandie, de Dauphiné, Sénéchal *héréditaire.*

On dit aussi des degrés d'honneur & des emplois qui ont été long-temps dans une même maison, dans une famille, qu'ils y sont comme *héréditaires.* Le bâton de Maréchal de France est comme *héréditaire* à cette maison. La Charge de Président à Mortier est comme *héréditaire* dans cette famille.

HÉRÉDITAIRE, se dit figurément en Morale, des bonnes ou mauvaises qualités qu'on reçoit, ou qu'on croit recevoir de ses Ancêtres. La vertu, la piété sont *héréditaires* dans cette famille. En Italie les haines des maisons sont *héréditaires.*

En Médecine, on appelle maladies *héréditaires*, par opposition à accidentelles, celles qui passent des parens aux enfans, & qui dépendent d'un vice de la santé des parens, antérieure à la conception, transmis à l'embryon, & d'une sorte de rapport entre les pères & les enfans, d'où résulte une ressemblance de tempérament, de même qu'une ressemblance de figure. La goutte, la folie, &c. sont des maladies *héréditaires.*

HÉRÉDITAIREMENT. adj. D'une manière héréditaire, par droit de succession. *Jure hereditario, hereditate.* On jouit des charges de Secrétaire du Roi *héréditairement*: celles de la Maison du Roi ne se possèdent pas *héréditairement.*

HÉRÉDITÉ. f. f. *Hereditas.* C'est une succession déferée par la Loi ou par testament. En pays de Droit-Ecrit elle est d'abord déferée par testament, & elle est déferée par la Loi *ab intestat*, lorsqu'il est certain que le défunt est mort *ab intestat.* En pays coutumier nous ne connoissons que les héritiers du sang, & l'hérédité du défunt est toujours déferée *ab intestat*, suivant cette règle du Droit Coutumier; *le mort saisit le vif.* Par le Droit Romain, l'addition d'*hérédité* étoit nécessairement requise pour la validité d'un testament. On crée ici des Curateurs aux *hérédités vacantes.* On est obligé de payer les dettes d'un défunt, quand on s'est immiscé en son *hérédité.* Un héritier bénéficiaire ne les paie que jusqu'à la concurrence des forces de l'*hérédité.*

HÉRÉDITÉ jacente, c'est une succession qui n'est par appréhendée ni répudiée par celui à qui elle est déferée par le testateur ou par la Loi. Tous les fruits & revenus qui proviennent des biens d'une telle succession, l'augmentent & en font partie, jusqu'à ce qu'il y ait un héritier qui ait appréhendé cette succession.

HÉRÉDITÉ, se dit aussi d'un privilège, d'un droit que donne le Roi pour rendre héréditaire un office, sans que le titulaire soit assujéti au paiement du droit de prêt & d'annuel. *Jus hereditarium.* Le Roi a fait des Edits pour donner l'*hérédité* à plusieurs charges. Celles de Secrétaire du Roi se possèdent en *hérédité.* Il y a eu plusieurs Edits pour des confirmations d'*hérédité.*

HÉRÉE. Terme de Calendrier. Nom du premier mois des Grecs de Bithynie; il répond au mois d'Octobre.

HÉRÉE. Ville du Péloponnèse, dans l'Arcadie, au bord de l'Alphée. *Heræa.* Aélien dit que dans le territoire d'*Hérée* en Arcadie, il se fait un vin qui rend les hommes insensés, & les femmes fécondes.

HÉRÉES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Fêtes de Junon à Argos, à Samos, à Egine, & en plusieurs autres villes de la Grèce: elles sont ainsi nommées du nom d'Héra que Junon portoit.

HÉREFORD ou HAREFORD, HERTFORD. On prononce *Herford.* Ancienne ville d'Angleterre, capitale de l'Hertfordshire, avec titre de Comté, & un château sur la rivière de Léa, à vingt milles de Londres. *Herefordia, Herfordia.* Elle n'est plus si considérable depuis qu'on a détourné le grand chemin pour le faire passer à Ware. Elle a un Evêque suffragant de Cantorbéri: elle est située sur la Wye, dans le Comté d'*Héreford*, au couchant de Gloucester & de Worcester. *Héreford* a été bâti par les Saxons, que quelques Géographes mettent à Kenchester, village situé à une lieue d'*Héreford.* MATY. Cambden, p. 461. Long. 14 d. 55 m. lat. 52 d. 6 m.

HÉREFORD-SHIRE, HERTFORDSHIRE, ou le Comté d'*Héreford.* *Herefordiensis Comitatus.* Province d'Angleterre, d'environ 48 lieues de tour, & de quatre cens cinquante mille arpens. Elle est agréable & fertile: son plus grand commerce consiste en blé germé pour la bière. Elle est bornée au nord par le Comté de Shrop, au couchant par ceux de Radnord & de Brecknok, au midi par ceux de Monmouth & de Gloucester, & au levant par celui de Worcester. Ce Comté peut avoir douze lieues de long, & sept de large vers le milieu. Son terroir, arrosé par la Wye, & quelques autres rivières, est des plus fertiles de l'Angleterre, & ses laines sont des meilleures du Royaume. Lemster, Webley & Rosse, sont ses principaux bourgs. MATY. Cambden, p. 470. L'ancien nom de ce pays est *Freinuc.*

HÉREIGE. f. m. & f. Hérétique. *Hereticus, a. M.* Châtelain s'est servi de ce mot dans son Martyrologe; mais il n'est point François: il est pur Espagnol, *Hérege.*

HÉRÉMITAINE. f. f. Vieux mot Ermitage.

HÉRÉMITIQUE ou ÉRÉMITIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Ermites, qui est à la façon des Ermites. *Eremiticus.* Dans les premiers siècles de l'Eglise, plusieurs grands Saints ont embrassé la vie *hérémétique.* On ne le dit guère qu'avec le mot *vie.*

Il vient d'*ερημος, eremus,* désert, d'où s'est fait *heremita, Ermite,* & de-là *hérémétique.* Voyez ER-MITE.

HÉRÉNAQUE. f. m. Nom d'un office Ecclésiastique en Hibernie. *Herenachus.* Les *Hérénaques* étoient des Clercs à simple tonsure, qui étoient chargés de ramasser les revenus de l'Eglise, & d'en disposer en donnant une partie de ces revenus à l'Evêque, une autre aux pauvres, réservant la troisième pour les réparations & les dépenses de l'Eglise.

HÉRENTALS. Petite ville, capitale d'une Mairie du Quartier d'Anvers dans le Brabant. *Herentalia*. Elle est sur la petite Néthe, à six lieues d'Anvers, & à trois de Lière, vers le levant. *Long. 22 d. 26 m. lat. 51 d. 9 m.*

HERÈS. Voyez **HARÈS.**

HÉRÈS MARTÉA. Divinité des Héritiers, Déesse des anciens Romains. *Heres Martea*; car c'est ainsi qu'on lit dans Festus, & non pas *Martia*. Quand il venoit à quelqu'un une succession, il faisoit quelque sacrifice à cette Déesse en actions de grâces. Elle étoit appelée *hérès*, du nom *hères*, héritier, & *Martea*, parce qu'on disoit qu'elle étoit une des compagnes de Mars. C'est ce qu'en dit Festus. Peut-être la mettoit-on à la suite de Mars, parceque ce Dieu fait plus qu'aucun autre vaquer des successions, & ainsi fait bien des héritiers. Scaliger a cru qu'il y avoit une faute en cet endroit, & qu'au-lieu de *herem* il falloit lire *Nerienem*; mais, 1°. elle n'auroit pas pris son nom à *nomine heredum*, comme dit Festus, & ne seroit pas compagne, mais femme de Mars. De plus, M. Dacier montre dans sa Note sur ce mot, que les Anciens ont dit *herim*, & *erem*, sans *h*, pour *heredem*. Il croit néanmoins que Festus même s'est trompé, & que *Hérès* étoit compagne de Nérié ou Nériené, femme de Mars, & non pas de Mars lui-même, parcequ'Ennius a dit *Nerienem Martis & Herem*; mais cela ne prouve rien, comme on le voit assez.

HÉRÈSE. f. f. Vieux mot. Doute, opinion, qui ne s'accorde point à l'opinion commune. Ce mot vient du Grec *aiçeovs*, *division*, *secte*.

HÉRÉSENT. f. m. Vieux mot. Désertion d'armée, du mot *here*, qui a signifié *Camp*.

HÉRÉSARQUE. f. m. Auteur d'une hérésie, ou le chef d'une secte hérétique. *Heresiarchus*, *heresiarcha*. Arius étoit un fameux *Hérésarque*. Socin est aussi un fameux *Hérésarque*, c'est le Patriarche des Sociens. **HIST. CRIT. DU V. T.** Simon le Magicien est le premier *Hérésarque* qu'il y ait eu dans la nouvelle Loi.

Ce mot est Grec, composé d'*aiçeovs*, *heresis*, *hérésie*, & d'*aiçevs*, *princeps*, *prince*, *chef*.

HÉRÉSIDES. f. f. pl. Prêtresses de Junon à Argos, où elles étoient tellement honorées, que les années de leur sacerdoce servoient de dates dans les monumens publics. *Etymolog. magn.*

HÉRÉSIDES. Nymphes attachées au service de Junon Héra, & dont la fonction principale étoit de préparer le bain à la Déesse.

HÉRÉSIE. f. f. Erreur en la foi Chrétienne, erreur opiniâtre, contre quelque dogme de la foi. *Heresis*. C'est l'opiniâtreté qui fait le caractère de l'hérésie. Car lorsqu'on est prêt de se soumettre au jugement de l'Eglise, & qu'on l'attend avec respect, on n'est point dans l'hérésie. Mais quand l'Eglise a parlé, c'est une hérésie de soutenir encore les erreurs qu'elle a condamnées. Tertullien, dans son ouvrage des Prescriptions, définit l'hérésie par le choix, suivant l'étymologie du nom. L'hérétique est celui qui, par son choix, invente ou embrasse une doctrine; pour nous, il ne nous est permis ni d'inventer, ni de choisir ce qu'un autre aura inventé. Nous avons pour Auteurs les Apôtres du Seigneur, qui eux-mêmes n'ont rien introduit par leur choix. **FLEURY.**

L'HÉRÉSIE a toujours eu soin de conserver quelque rapport avec la vérité, & d'en emprunter les apparences. **FONT.** L'hérésie est naturellement indocile, indépendante, & fatale à la Royauté. **FL.** C'est un excès fort ordinaire de faire des hérésies capitales, qui ne le sont point. **DU PIN.** Les hérésies sont d'utiles ennemis: elles excitent la diligence des Pasteurs. **CL.** C'est au Prince à garantir le peuple du venin de l'hérésie, & à empêcher qu'elle ne ravage impunément l'Eglise. **H. DE L'INQ.** Il y a une Histoire des hérésies en François par M. Hermant, Curé de Maltot.

Sentir l'hérésie, être suspect d'hérésie, approcher de l'hérésie, sont des phrases d'un usage très-commun en matière de Théologie. On condamne des

propositions comme suspectes d'hérésie, comme sentant l'hérésie, comme très-approchantes de l'hérésie. *Suspectas de heresi, heresim sapientes, heresi proximas.* Ces qualifications sont différentes, & ne doivent point être confondues. On appelle une proposition ou une doctrine suspecte d'hérésie, quand, eu égard aux circonstances, elle donne lieu de penser que l'Auteur est dans des sentimens contraires à la foi. On dit qu'une proposition sent l'hérésie, quand elle tient à l'hérésie, mais de loin, & que l'on sent bien qu'elle est tirée d'un principe hérétique. On dit qu'une proposition approche de l'hérésie, quand elle est contre une conclusion théologique, quand elle tient à l'hérésie comme une conclusion à son principe. Une proposition ou une doctrine favorable à l'hérésie, est favorable à l'hérésie ou au schisme, quand elle donne des moyens, des facilités d'établir ou d'entretenir l'hérésie ou le schisme, en quelque manière que ce soit.

HÉRÉSIE, se dit par extension, des propositions fausses qu'on avance dans d'autres matières qui n'ont aucun rapport à la foi. C'est une hérésie en Morale, de dire qu'il ne faille pas être reconnoissant. C'est une hérésie en Géométrie, de dire que deux triangles qui ont les angles semblables, ne soient pas proportionnels.

Ce mot vient du Grec *aiçeovs*, qui n'avoit pas chez les Anciens Grecs une signification odieuse comme il l'a chez les Auteurs Ecclésiastiques. Il signifioit seulement *opinion particulière*, choix, secte bonne ou mauvaise. C'est la propre signification du mot Grec. On disoit l'hérésie des Péripatéticiens, ou des autres Philosophes, c'est-à-dire, leur secte.

On dit proverbialement d'un homme qui n'a point de génie, qu'il ne fera point d'hérésie. **Ac. FR.**

HÉRÉSIOLOGUE. f. m. Qui a écrit sur les hérésies, qui les a recueillies, qui en a fait le catalogue. Nous avons quantité d'Auteurs *hérésiologues*, tels que S. Epiphane, Léonce le Scholaistique, Bernard de Luxembourg, Philastre, Pratéole, Sainte Garde, Stanislas Hosius, Conrad, Schullerburg, Gaspard Francus, Guy Terreni, Varillas, Alphonse de Castro, Florimond de Raymond, Gui de Perpignan, George Arnold, Thomas Ittigius, Nicolas Antonin, o Kenni, du Meslis d'Argentré, & plusieurs autres qui ne reviennent pas à ma mémoire.

HÉRÉTICITE. f. f. Terme dogmatique & nouveau. Feu M. de Fénelon, Archevêque de Cambrai, qui l'a fait, l'a souvent employé dans ses ouvrages, & l'on peut bien s'en servir après lui. Il signifie la qualité, le caractère d'une proposition, d'un texte, d'un ouvrage hérétique. *Heterodoxia*. Puisque l'héréticité de ce livre n'est que probablement vraie, & qu'il reste toujours quelque degré de probabilité opposée, il s'ensuit que l'héréticité de ce livre est probablement fautive. **DE FÉNELON**, Arch. de Camb.

HÉRÉTIQUE. adj. m. & f. Qui soutient, qui professe une hérésie, qui appartient à l'hérésie. *Hareticus*. Une doctrine hérétique. Proposition hérétique. Un dogme hérétique. L'hérétique fait profession du Christianisme, & c'est en cela qu'il est différent de l'Infidèle, du Juif, de l'Idolâtre. Un homme n'est pas hérétique lorsqu'il fait une mauvaise action condamnée par l'Evangile, & par conséquent contre la foi; mais lorsqu'il soutient avec opiniâtreté une erreur opposée à la foi Chrétienne, soit que cette erreur regarde la spéculation, soit qu'elle regarde la pratique.

HÉRÉTIQUE, est aussi fort souvent substantif. *Hareticus*. Philastrius, Evêque de Bresse, appelloit *faiseurs d'hérétiques*, ceux qui multiplioient trop le nombre des hérésies. Maxime, qui usurpa l'Empire sur Gratien, est le premier qui a décerné la peine de mort contre les hérétiques. **H. DE L'INQ.** Les hérétiques de bonne foi, supposé qu'il y en ait, sont plus dignes de compassion que de haine, parcequ'ils seroient pour la vérité ce qu'ils sont pour l'erreur, si elle leur étoit connue. Il faut réprimer l'hérétique qui empoisonne la société. **Ju.**

On distingue en Théologie des hérétiques qui le sont matériellement, & des hérétiques qui le sont for-

mellément. On est matériellement *hérétique* quand on soutient une doctrine *hérétique* & contraire à la foi, sans savoir qu'elle l'est, sans opiniâtreté, & dans l'intention de se soumettre au jugement de l'Eglise, & l'on est *hérétique* formellement, quand on soutient une doctrine connue pour *hérétique*, & contraire à une décision de l'Eglise qui est connue.

HERÉTIQUE, SCHISMATIQUE, APOSTAT. *Hérétique*, celui qui est attaché avec opiniâtreté à une doctrine condamnée par l'Eglise, ou qui ne veut pas croire ce que l'Eglise a décidé, comme un point de foi. *Schismatiques*, ceux qui se séparent de l'Eglise, qui ne reconnoissent point les Pasteurs légitimes, & qui vivent entièrement séparés de leur obéissance. *Apostats*, ceux qui renoncent extérieurement à la foi Catholique, après en avoir fait profession.

HERÉTIQUE, se dit aussi figurément & par extension, de tous ceux qui ne pensent pas comme les autres sur quelque chose que ce soit. Ce Marquis est un peu *Hérétique* sur le chapitre des femmes. Il est familier en ce sens.

HERÉVITE. f. m. Voyez HIZRÉVITE.

HEREUX. adj. m. Voyez HAIREUX.

HERFORD, ou HERVORD, ou HERFORDEN. *Herfordia*, *Hervordia*. Ville Anféatique du Cercle de Westphalie, située sur la rivière de Vehra, dans le Comté de Ravensbourg. Elle a une Abbaye, dont l'Abbesse a rang entre les Princes de l'Empire. *Herford* étoit autrefois une ville Impériale; mais l'Electeur de Brandebourg s'en empara l'an 1647, comme d'une dépendance du Comté de Ravensbourg. Les François la prirent en 1673, & la rendirent par la paix. La plupart des Géographes prennent *Herford* pour l'ancienne *Afialingium*, ville des Dulbiginiens, que d'autres mettent à Hildesheim, en Basse-Saxe. MATY. *Herford* étoit une ville florissante sous Charlemagne, & avoit déjà son Comte particulier. Ce fut le dernier de ces Comtes, quin'ayant point d'enfant, fonda, à la persuasion de Charlemagne, l'Abbaye d'*Herford*, vers l'an 790. L'Abbesse d'*Herford* se qualifie Duchesse de Curlande & de Sémigalle, Abbesse Impériale & Princesse de l'Empire; & son Abbaye a le titre de Monastère Libre Séculier, *Liberum Saculare Monasterium Herfordiense*. Voyez IMHOFF; Not. Imp. L. III, c. 29, n. 13, 14, 15. Long. 26 d. 22 m. lat. 52 d. 12 m.

HERGISWALD. Bois en Suisse près du mont Pilate, dans le canton de Lucerne. Il y a une Chapelle qui renferme une image de la Sainte Vierge, que l'on prétend miraculeuse, & avoir été trouvée au milieu d'un rocher dans une pierre à fer, l'an 1660.

HERGNE ou HERNIE. Voyez ce dernier mot, qui est seul en usage aujourd'hui.

HERGNEUX, EUSE. adj. On prononce, & l'on écrit communément *hargneux*. M. Dionis dit, que ceux qui sont incommodés de hergne, étant presque toujours de mauvaise humeur, on fait donner le nom de *hergneux* aux gens fâcheux & peu sociables. Voyez HARGNEUX; car c'est ainsi qu'il faut dire & écrire.

HERI. Nom d'une Rivière de Perse. *Herius*, anciennement *Arius*. Elle coule dans le Chorasan, baigne Hérat, & va se décharger dans le lac de Buri-gian. On nomme aussi cette rivière Pulimalon. MATY.

HÉRIBATH. Ville d'Asie, dans l'Indoustan, à 50 lieues d'Amadabath.

HÉRIBERT. f. m. Nom d'homme qui est le même qu'Herbert. Voyez ce mot *Heribertus*.

HÉRICO. f. m. Terme de Relation. C'est le titre que porte le Roi des habitans de l'île de Horn.

HÉRICOURT. Nom d'un bourg d'Allemagne. *Hericuria*. Il est situé dans le Comté de Montbelliard, à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du nord.

HÉRIGEM. Ville Episcopale d'Asie, dans le Patriarchat d'Antioche. Emesse en étoit la Métropole.

HÉRIGOTÉ. adj. m. *Talarius unguibus benè instructus*. Terme de Chasse. Chien qui a une marque aux

jambes de derrière. Un chien retrouffé & *herigoté* est propre à faire un limier. On dit aussi un chien bien *harpé*.

HÉRIGOTURE. f. f. Marque qui vient aux jambes de derrière des chiens, qui est un bon signe quand il n'y en a pas plusieurs.

HÉRILE. adj. Qui appartient, qui a rapport à un Maître. *Herilis*. Ce mot se dit rarement, & il n'est en usage qu'en certaines phrases en Jurisprudence. Puissance *hérile*, c'est le pouvoir qu'un Maître a sur ses serviteurs. M. Bernier appelle puissance *hérile*, celle d'un Maître considéré par rapport à ses serviteurs, celle qui appartient à un Maître, en qualité de Maître.

HÉRILE. f. m. Roi de Prénefte, étoit fils de la Déesse Féronie. *Herilus*. Il avoit reçu de sa mère par un prodige inoui, dit Virgile, trois âmes & trois armures; & pour lui ôter la vie, il falloit qu'il mourût trois fois: Evandre, Roi d'Arcadie, lui arracha toutes ses âmes, & lui enleva sa triple armure.

HÉRISAW. *Eritio*. Ancien & gros bourg de Suisse, le plus peuplé & le plus considérable qu'aient les Protestans au Canton d'Appenzel, sur la petite rivière de Brulbach.

HÉRISON ou HIERSON. Nom d'une ville ou d'une forteresse de France, en Picardie. *Iritio*. Elle étoit sur l'Oise, vers la source de cette rivière, entre la Capelle & Aubenton. *Hérison* fut détruit vers le commencement du dernier siècle, pendant nos guerres avec l'Espagne. De Valois croit qu'il faudroit écrire Eriçon, ou Ierçon, formé du Latin *Iritio*, puisque nous disons Briauçon de *Brigantio*, Alençon d'*Alentio*, leçon de *leçtio*, maçon de *maçtio*, & Briçon de *Briçtio*; mais il avoue que l'usage est d'écrire *Hérison*; ou *Hierison*. Quelques Cartes écrivent *Rirson*; c'est une faute.

HERISSER. v. n. (L'h s'aspire;) & se *hériffer*, en parlant du poil & des cheveux, synonyme de se dresser. *Subrigi*. Les cheveux se *hérissent* d'horreur. *Rigent horrore coma*. Un objet horrible fait *hériffer* les cheveux, les fait dresser à la tête. *Subrigit*. Les cheveux lui *hérissent*. Le poil des sangliers se *hériffe*; quand ils sont irrités.

D'une subite horreur mes cheveux se hérissent.

BOIL.

Guichart dérive ce mot de *hériffer* du Grec *hair*, qui veut dire poil, & ensuite il remonte jusqu'à l'Hébreu; selon la coutume, mais il est inutile de le suivre si loin. Il est plus simple de faire venir ce mot du Latin *hirfutus*.

HÉRISSE ou HÉRISSEMENT. v. a. C'est recrépir, recouvrir; & ragréer un mur de mortier ou de plâtre. Les Entrepreneurs sont obligés de *hérisser* les murs, quoiqu'il n'en soit pas parlé dans le marché. Lorsqu'un mur est de pierres à paremens, on se garde bien de le *hériffer*. *Diction. des Arts*. Voyez RECRÉPIR.

HERISSÉ ou HÉRISSEMENT. part.

HÉRISSE. adj. Au siècle passé la mode étoit de porter des cheveux courts, droits & *hérissés* sur le front. Un cheval qu'on manque d'étriller a le poil tout *hérissé*.

HÉRISSE, se dit aussi par extension de ce qui montre plusieurs pointes ou piquans. *Inhorrescens*. Un bataillon tout *hérissé* de piques. Un rempart *hérissé* de fraises, de pieux pointus. On dit aussi, l'hiver *hérissé* de glaçons. RAC. *Hérissé* de froid.

HERISSÉ, en Botanique. *Hispidus*. On se sert de ce terme lorsque les poils des plantes sont rudes au toucher. Voyez POILS, terme de Botanique.

HÉRISSE, se dit figurément en choses morales. On quitte souvent le chemin de la vertu, qui est tout *hérissé* de ronces & d'épines, pour prendre la route du vice, qui est toute semée de fleurs. S. EVR. La vérité fait peur pendant qu'elle se montre *hérissée* de Latin & de préceptes. TOUR. Il y a des gens qu'une certaine férocité rend intraitable, & qui paroissent *hérissés* d'épines de tous côtés BELL. On appelle un

homme *hérissé*, un homme difficileux, qu'on ne fait par où prendre. Ac. Fr. Le style de cet Auteur est vicieux, il est tout *hérissé* de pointes & d'équivoques.

*Un pédant enivré de sa vaine science,
Tout hérillé de Grec, tout bouffi d'arrogance.*

BOIL.

HÉRISSÉE. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une anémone. Ses grandes feuilles sont rouges, & quelquefois mêlées de blanc; sa peluche est de couleur de feu. MORIN.

HÉRISSON. f. m. (L'h s'aspire.) Le *hérifson*, & non pas l'*hérifson*, comme on l'écrit dans quelques Dictionnaires. Petit animal qui a environ huit pouces de longueur, qui est armé de pointes ou d'aiguillons comme des épines. *Echinus, erinaceus, ericius, vel hericius*. Les Anciens l'ont pris pour une espèce de porc-épic. Il a le museau court & rond, ressemblant à celui d'un chien. Cette espèce est appelée *canine* par Matthiolo, qui est différente de celle qui tient du porc-épic. Il a la tête, le dos & les flancs couverts d'aiguillons longs d'un pouce & demi, fort différens de ceux du porc-épic, & semblables aux piquans des coques de châtaignes. Il a le museau, la gorge & les pieds parsemés d'un petit poil fort délié & clair semé. Sa peau & son poil sont, aussi bien que les aiguillons, d'un gris-brun jaunâtre. Ses pattes ont cinq doigts & des ongles longs, pointus & creux. Son œil n'a point d'autre humeur que le cristallin qui touche à la rétine. Sa femelle a huit mamelons. Il a des muscles peauciers comme le porc-épic, qui lui servent à faire ramasser tout le corps comme en une boule; ce qu'il fait quand il ne peut se sauver à la course. Quelques-uns l'ont nommé pour cela le symbole de la prudence, parcequ'il se défend contre les autres bêtes; mais si alors on l'arrose d'eau, ses pointes se rabattent aussi-tôt. Il ne sort que la nuit, & se cache tout l'hiver, & vit de pommes & de raisins. Les Indiens vivent de chair de *hérifson* qui est fort blanche, & qui ne cède point à celle des poulardes engraisées; & les plus riches Espagnols en mangent le Carême, à cause qu'il vit d'œufs, de fourmis, d'herbes & de racines. On l'appelle en Latin *echinus, herinaceus terrestris* ou *herix*, en Grec *ἐχίνος*.

Ce mot vient du Latin, *hirsutus*, aussi-bien que celui de *hérifser*.

HÉRISSON est aussi un poisson de mer dont le corps est fait comme un four, & fort épais devant & derrière. *Hericius marinus, piscis*. Il est fenêtré comme une lanterne dont on a ôté la corne. Son écaille est toute couverte de pointes, dont il se sert au-lieu de pieds, & il marche en roulant. Il paroît tout d'une pièce, car à peine sa tête peut-elle être distinguée de son corps. La partie par où il se nourrit est par bas dessous; & celle par où il vide ses excréments, est vis-à-vis en dessus. Il a cinq dents creuses & une petite langue. Son ventre est divisé en cinq parties, qui sont comme plusieurs ventres séparés & pleins d'excréments; mais il n'a point de chair de ce côté-là. Il y en a de noirs, de rouges & de purpurins, qui sont plus grands que les autres. Quelques-uns ont l'écaille, les pointes & les œufs blancs. Il y en a de plusieurs espèces, dont la première, qu'on appelle à l'ordinaire *echinus marinus*, est bonne à manger, aussi-bien que ses œufs. On met au rang de la seconde espèce ceux qu'on nomme *spatagi*, qui vivent en haute mer, & sont rares. Les *échinomètres* sont la troisième, c'est-à-dire, la mère ou matrice des *hérifsons*, qui surpassent en grandeur tous les autres. MATTHIOLE. On dit que ce poisson présage la tempête, & qu'il se charge de pierres pour résister à son effort, & demeurer ferme en un lieu. Ce poisson se retire sur les bords de la mer, lorsque les vagues commencent à s'enfler par la tempête, ce qui a fait dire qu'il présageoit la tempête.

HÉRISSON. C'est le nom d'un fruit des Indes, qui croît

dans l'île Baly. Il a la grosseur & la figure d'une poire; mais il est couvert d'une écorce hérillée d'épines tout autour, & représentant un petit *hérifson*, d'où est venu son nom, que les Botanistes rendent en Latin par *Erinaceus*. Il croît par grappes abondamment à de grands arbres fort rameux. Ce fruit étant confit, est doux & savoureux. On en fait provision sur mer dans les voyages.

HÉRISSON, en termes de Mécanique, se dit des roues dentelées, dont les dents ou aluchons sont fichés dans la circonférence de la roue, selon la direction de son plan. *Denticulata rotula*. Lorsque les aluchons sont fichés perpendiculairement sur la roue, cela s'appelle un *rouet*, & non pas un *herifson*.

HÉRISSON se dit aussi parmi les Menuisiers, d'un morceau de bois de cinq ou six pieds de long, à deux ou trois branches, pour faire égoutter la vaisselle après qu'on l'a lavée. *Exstillatorius pluteus*. On l'appelle vulgairement *égouttoir*; mais ceux qui veulent parler dans les termes de l'art, disent un *hérifson*.

HÉRISSON FOUROYANT. C'est, en termes d'Artillerie, un morceau d'artifice qui est hérissé de pointes par-dehors, & chargé de composition par le dedans. *Trabs spiculis hirsuta, igniaria*. Il sert à défendre les brèches & les retranchemens.

HÉRISSON est aussi, dans l'art Militaire, une défense qu'on met aux passages pour servir de barrières, & particulièrement à l'entrée des villes. *Trabs versatilis, spiculis hirsuta ferreis*. C'est une poutre garnie de clous, dont la pointe est en dehors, & qui tourne sur des pivots, ou perpendiculairement, ou horizontalement.

HÉRISSON. *Iritio*. Petite ville de France, dans le Bourbonnois, vers le Cher, à cinq lieues de Bourbon l'Archambault.

HÉRISSONNE. adj. f. Maussade, chagrine, fâcheuse.

*La Madame Grognac a l'humeur hérifsonne.
Regnard, Com. du Distrain.*

HÉRISSONNÉ. adj. m. Terme de Blason, qui se dit particulièrement d'un chat ramassé & accroupi. *Hirsutus, hirtus*.

HÉRISSONNER. v. n. Quelquefois se *hérifsonner*. C'est redresser le poil ou les plumes, à peu près comme un *hérifson* redresse ses pointes. *Pilis ou plumis inhorrescere, horrescere, pilos, plumas, aculeos surrigere*. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux. Quand l'oiseau *hérifsonne*, il lève les ailes, puis les étraint, lève un pied, puis l'approche de l'autre. Il a les yeux enfoncés, & les couvre en partie ou tout-à-fait; il ouvre & ferme proprement la bouche. Signe de maladie.

HÉRISSONNER. v. a. Terme de Maçon. C'est la même chose que *hérifser*.

HÉRITAGE. f. m. Succession. Ce qui vient par voie de succession. *Hereditas*. Tout le bien qu'il possède n'est point acquis par son industrie; c'est l'*héritage* d'un père, d'un oncle, d'un ami qui le lui a laissé par testament. Il n'a eu que quelques tableaux pour tout *héritage*.

Ce mot vient du Latin, *hereditagium*.

HÉRITAGE se dit plus particulièrement des immeubles réels, des terres & des maisons, parceque ce sont des biens qui se conservent davantage dans les familles, & qu'on laisse à ses héritiers. *Hereditum, pradium*. Le bien vaut mieux en *héritages*, prés, vignes, terres, bois, qu'en rentes, en offices, en billets, qui sont sujets aux banqueroutes ou aux suppressions. Vendre, acquérir, faire valoir, améliorer un *héritage*.

Les *héritages* sont, ou féodaux, ou roturiers, & censuels ou allodiaux. Les *héritages* féodaux sont ceux qui sont tenus en fief, & qui relèvent d'un Seigneur fuzerain. Les *héritages* roturiers, qu'on appelle *rotures*, & qui relèvent d'un Seigneur censier, sont ceux qui sont possédés à cens ou censive. Il y a aussi des *héritages* roturiers, qui sont tenus à d'autres charges, à champart ou terrages ou autres charges.

HÉRITAGES ALLODIAUX. Voyez FRANCO-ALÉU.

☞ Dans quelques Coutumes, *héritage* signifie un propre ancien.

On appelle bail d'*héritages*, des maisons & terres aliénées à rente perpétuelle ou à longues années.

On appelle figurément *héritage* céleste, le paradis. Dieu a dit que les impies, les pécheurs, n'auront point part à son *héritage*, à la gloire éternelle.

On dit aussi, il n'a eu pour tout *héritage* de ses parens, qu'un grand nom à soutenir, qu'une grande noblesse, une grande bravoure.

On dit, promesses de Grand n'est pas *héritage*, pour marquer que les grands Seigneurs nous flattent souvent de vaines espérances. Dans quelques Provinces on dit, il faut se loger en Sologne, & avoir son *héritage* en Beauce. Ce proverbe est fondé sur ce que la Sologne est plus agréable & plus diversifiée que la Beauce, & la Beauce plus fertile que la Sologne.

HÉRITANCE. f. f. Vieux mot, qui se trouve dans nos histoires, & signifie succession. *Hæreditas*.

HÉRITER. v. n. Recueillir une succession, succéder aux biens & droits d'un défunt. *Hæreditatem obtinere, cernere, nancisci*. Il a hérité de son oncle.

☞ HÉRITER est aussi actif. On dit qu'un fils n'a rien hérité de son père; qu'il en a hérité de grands biens.

☞ On dit héritier d'une grande succession, pour dire recueillir une grande succession. ACAD. FR.

HÉRITER se dit aussi avant la mort, de ceux qui ont droit de prétendre la succession d'un parent. *Jus ad hæreditatem habere*. C'est un tel qui hérite de cette maison, c'est le plus proche à hériter.

HÉRITER se dit aussi en choses morales. Ce cavalier a hérité de la bravoure de son père, des vertus de ses ancêtres. Il a hérité de ses défauts, de ses maladies, de ses inimitiés. Nous héritons des mauvaises qualités de nos ancêtres comme de leurs biens. S. EVR.

HÉRITER se dit aussi de quelques meubles qui nous demeurent par l'absence ou par la mort de quelqu'un. J'ai hérité d'un livre qu'un tel m'avoit prêté, qui est allé mourir aux Indes. Il a laissé chez moi un manchon, j'en ai hérité.

HÉRITÉ, ÉE, part. & adj. se dit d'un bien venu par succession, & non pas acquis. *Jure hæditario adeptus, possessus*.

HÉRITIER, ÈRE. f. m. & f. Qui a recueilli ou qui doit recueillir une succession par droit de parenté ou par un testament. *Hæres*. Les enfans sont héritiers présumptifs de leur père. L'institution d'héritier est nécessaire en pays de droit écrit, pour la validité d'un testament. Les pères & mères sont héritiers mobiliers de leurs enfans. La Coutume dit, que le mort fait le vif, son plus prochain héritier; pour dire, qu'on peut se mettre en possession d'une succession de son autorité privée, sans être obligé d'en demander en Justice la délivrance, comme on est obligé à l'égard des legs. Il y a des héritiers des propres & des héritiers des acquêts. Il n'y a point d'héritier nécessaire en France; suivant cette maxime, n'est héritier qui ne veut. Nous reconnissons deux sortes d'héritiers, l'héritier présumptif & l'héritier par bénéfice d'inventaire: l'héritier présumptif est celui qui est habile à se porter héritier, & qui a un droit formé à l'appréhension de la succession d'un défunt.

☞ L'héritier est subrogé en tous les droits & en la cause du défunt. Il représente la personne, de sorte que, quoiqu'il n'ait point contracté avec les créanciers, il est obligé envers eux par l'acquisition de l'hérédité, qui est un quasi-contrat, qui fait passer toutes les dettes actives & passives du défunt dans la personne de l'héritier.

Ce mot vient du Latin, *hæres*, tiré du verbe *hære*, qui signifie, être près de quelque chose, y être joint, suivre immédiatement après. On appelle héritier, celui qui doit succéder à un autre dans la possession de quelques biens. Ce mot a pourtant beaucoup de rapport avec l'Hébreu, *horisk*, qui signifie celui qui a reçu sa part d'un héritage. Voyez MARTINIUS. D'autres le font venir de *herus*, maître, parce que l'héritier devient maître des biens dont il hérite. Isidore dérive le mot *hæres*, d'où celui d'héritier est dérivé, du mot *are*, *as*, *aris*.

☞ Dans le pays de droit écrit, il y a deux sortes d'héritiers, savoir: les héritiers testamentaires & les héritiers ab intestat.

☞ Les héritiers testamentaires sont ceux que le testateur choisit lui-même.

☞ Les héritiers ab intestat sont ceux qui succèdent par la proximité du sang. On les nomme héritiers légitimes, parcequ'ils sont admis à la succession en vertu de la loi, indépendamment de la volonté du défunt.

☞ Dans la plupart des pays coutumiers, il n'y a point d'autres héritiers que les héritiers légitimes ou du sang; on peut bien s'y faire un légataire universel; mais non pas un héritier. Les testamentaires ne sont en usage que dans les pays de droit écrit, où il n'y a point de testament sans héritier institué.

HÉRITIER BÉNÉFICIAIRE, ou par bénéfice d'inventaire, est celui qui accepte une succession en vertu de lettres du Prince, qui lui permettent de prendre une succession, de faire acte d'héritier, sans être tenu des dettes que jusqu'à la concurrence du bien délaissé, à la charge d'en faire inventaire, ou, comme disent nos Coutumes, il n'est tenu de payer les dettes que jusqu'à la concurrence de ce qu'il amende, c'est-à-dire, du profit qu'il retire.

HÉRITIER FIDÉI-COMMISSAIRE, est un héritier institué pour rendre la succession à un autre, lequel est appelé héritier fidéi-commissaire. V. FIDÉI-COMMIS.

☞ On appelle aussi héritier fiduciaire, celui qui n'est par la disposition du testateur, que le dépositaire des biens de la succession, jusqu'à ce que ses enfans, qui sont en bas âge, soient parvenus à un âge plus avancé, ou jusqu'à ce qu'ils soient devenus majeurs. Dans ce cas, c'est une marque de confiance plutôt qu'un témoignage de libéralité.

HÉRITIER SIEN & HÉRITIER ÉTRANGER. Il y avoit par le droit Romain cette différence entre l'héritier sien & l'héritier étranger, que l'héritier sien étoit celui qui étoit en la puissance paternelle du défunt au jour de son décès, savoir, son fils, fille, petit-fils ou autre entre les descendans, & l'héritier étranger étoit celui qui n'étoit pas dans sa puissance, ainsi le fils émancipé étoit héritier étranger au défunt.

☞ L'héritier sien étoit maître des biens du défunt dès le temps de la mort; c'est pour cela qu'on ne disoit pas chez les Romains que les enfans appréhendoient la succession, mais qu'ils s'immisçoient.

☞ En pays coutumier, quoique tous les héritiers présumptifs soient saisis des biens de la succession dès l'instans de la mort de celui dont ils sont héritiers, ils ne sont pas pour cela héritiers nécessaires, puisque nul n'est héritier qui ne veut. Ainsi il n'y a point chez nous d'héritiers siens comme chez les Romains, où ils étoient héritiers nécessaires, soit qu'ils le voulussent ou non, du moins suivant la disposition du droit civil; car le préteur leur accordoit le bénéfice d'abstention. Voyez ce mot.

HÉRITIER pur & simple, est celui qui s'est porté héritier de quelqu'un purement & simplement, & qui par conséquent est tenu indéfiniment de toutes les dettes du défunt; à la différence de l'héritier par bénéfice d'inventaire.

HÉRITIERS des propres, sont ceux qui en pays Coutumier succèdent aux propres qui appartenoient au défunt, en qualité de ses plus proches parens, du côté duquel ils lui sont échus, suivant la règle, *paterna paternis, materna maternis*.

☞ HÉRITIER des acquêts, c'est le plus proche parent du défunt qui lui succède dans ses meubles & dans ses acquêts; ce qui n'a lieu que dans le pays coutumier; car le droit appelle le plus proche héritier à tous les biens indistinctement.

On appelle absolument un héritier, une héritière; un fils ou une fille unique qui ont hérité ou qui doivent hériter des grands biens de quelques maisons riches ou puissantes. C'est un riche héritier, une riche héritière.

HÉRITIER se dit aussi pour un enfant, parcequ'il n'y a point de plus proches ni de plus légitimes héritiers;

que les enfans. Voilà mon *héritier*, voilà mon *héritière*.

On dit aussi figurément, qu'un homme est *héritier* de la gloire, des vertus, du courage de ses ancêtres, lorsqu'il a les mêmes qualités qu'ils avoient, qu'il les imite, & qu'il marche sur leurs traces. M. le Comte d'Eu, *héritier* des vertus de M. le Duc du Maine, guidé par ses conseils, excité par les grands exemples qu'il a devant les yeux, fera bientôt sentir à la Guienne la douceur de son gouvernement. **MARIOTTE.**

On dit proverbialement, qu'un homme a affaire à la veuve & aux *héritiers*, pour dire, qu'il a affaire à plusieurs parties, qu'il faut qu'il réponde à plusieurs personnes.

HERLE. f. m. Nom d'un oiseau de rivière, fort commun sur la Loire, vers Cône, la Charité, Nevers & autres lieux circonvoisins. Il est moins gros qu'une oie sauvage, & ressemble davantage à une canne. Les plumes du cou & du ventre sont orangées; celles du dos & du dessus de la tête sont noires. Les ailes sont blanchés, excepté le bout des ailerons qui est noir. Son bec est long de trois doigts, & différent de ceux des oies & des cannes, en ce qu'il est rond & crochu par le bout, qu'il est d'une couleur qui tire sur le rouge, & n'est point dentelé par les côtés, ainsi que sont ordinairement ceux des oiseaux de rivière, mais il a une cannelure noire; il est droit par le dessus, & sa langue est dentelée, ainsi que celle des autres oiseaux de rivière de cette espèce. Ses jambes & ses pieds sont rougeâtres, & semblables à ceux d'une canne. Il a la queue courte comme les oiseaux de rivière.

HERLINDE. f. f. Nom de femme. *Harelindis. Herlinde* & Renelle, filles d'Adalhard & de Griufware, personnes distinguées par leur noblesse, & plus encore par leur vertu, naquirent au pays de Tongres, vers les commencemens de la Mairie de Charles Martel. Elles furent Abbeses du Monastère d'Eike, à un quart de lieue de la Meuse.

HERMA. Voyez **HARMA.**

HERMA, ou **ERMA.** Voyez **GERMASTE.**

HERMAMMON. f. m. Figure de Divinité, représentant tout à la fois Mercure & Jupiter Ammon. *Hermammon.*

HERMAN. f. m. *Hermannus.* Nom d'homme; il est commun parmi les Allemands, qui disent *Herman* & *Herman*, nous disons toujours *Herman*.

Il y en a qui prétendent que *Herman* s'est dit par contraction pour *heartman*, qui veut dire homme de cœur, homme qui a le cœur grand: Skinner rejette cette étymologie, & il dérive ce nom de *here*, mot Anglo Saxon, qui veut dire *armée*, & de *man*, mot des langues du nord, qui signifie homme: ainsi *Herman* veut dire soldat, homme d'armée, homme de guerre, & répond au *Straton* & au *Polemon* des Grecs, & au surnom de *Belliqueux* qu'on donne à quelques Princes.

HERMAND, est un singe que les Indiens tiennent pour Saint. **DE LA BOULAYE.**

HERMANDURE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Germanie. *Hermundurii, Hermundurii.* Les *Hermandures* étoient une partie des Hermions, & ils occupoient le pays qu'on appelle maintenant le Voieglund avec la partie septentrionale de la Franconie. **MATY.**

HERMANES. Nom d'un ancien bourg de l'Espagne Bétique. *Germani,* anciennement *Orippo.* Il est dans l'Andalousie, à trois lieues de Séville, vers le midi occidental. **MATY.**

HERMANNIA. f. f. Plante dont le calice est d'une pièce, profondément découpé, & à cinq segmens. Sa fleur est pentapétale; les pétales inférieurs sont étroits; les supérieurs sont plus larges; ils se replient, pour ainsi dire, d'un côté, & enveloppent le fond de l'ovaire. Les étamines qui en partent, sont au nombre de cinq. L'ovaire est situé au fond du calice: il est pentagonal ou à cinq angles, est composé de cinq vaisseaux séminaux, & garni d'un long rube. *Boerhaave* en compte sept espèces.

HERMANSAUL, ou **HERMENSUL** & **HERMESUL.** Voyez **IRMINSUL.**

HERMANSTADT, ou **ZÉBEN.** Ville du Royaume de Hongrie. *Cibinium, Hermannopolis.* Elle est capitale de la Transilvanie, & située sur la rivière de Zében, près de l'Alauta, à quinze lieues d'Albe-Julie du côté du levant. Cette ville est grande, belle & bien fortifiée. Elle est la résidence ordinaire du Prince de Transilvanie, & elle a un Evêché suffragant de *Colocz.* Long. 43 d. lat. 46 d. 25 m.

HERMANUBIS. f. m. Terme de Mythologie. Divinité des Egyptiens. *Hermanubis.* On trouve sur des médailles & sur des pierres gravées différentes figures de ce Dieu. Sa statue représentoit un corps humain quelquefois avec une tête d'épervier, quelquefois avec une tête de chien, tenant un caducée dans la main. Le caducée qu'elle portoit à la main étoit le symbole de Mercure, & la tête d'épervier celui d'Anubis, grand chasseur, ce qui fait qu'on le représente aussi avec une tête de chien, & qu'Ovide l'appelle *latrator Anubis.* Ainsi *Hermanubis* est une Divinité composée de ces deux Divinités, *Hermanubis,* Mercure & Anubis joints ensemble. D'autrefois l'*Hermanubis* est vêtu en habit de Sénateur, tenant d'une main un caducée, & de l'autre un sistré. M. Spon dit *Hermanubis* & *Hermanube.* Voy. *ses Rech. cur. d'Antiq. P. III & 112.* *Hermes* en Grec est le nom de Mercure, *Hermanubis* est Mercure Anubis.

HERMAPHRODITE. f. m. Celui qui a les deux sexes ou les parties naturelles de l'homme & de la femme. *Hermaphroditus.* La marque de l'un & de l'autre sexe est d'ordinaire imparfaite: on distingue quatre espèces d'*hermaphrodites.* La quatrième sont les parfaits *hermaphrodites*; il est très-rare d'en trouver; on prétend cependant qu'il y en a, qu'on a même vu deux *hermaphrodites* mariés ensemble qui eurent des enfans l'un de l'autre. Voyez une Dissert. de M. Loffhagen, dans les *Nouv. Litt. de la mer Balt. 1704, p. 105.* Bauhin, de *Hermaphrod.* Ludov. Bonaciot. *Tract. de part. form. chap. 9.* Aldrovand, de *Monstr. cap. 1.* Paul Zach. *Quest. med. legal. tom. 1. L. 7, §. 8.* D'autres ne croient point tout ce qu'on en dit, & prétendent que la mauvaise conformation des parties qui servent à la génération, les testicules cachés dans les hommes; & le clitoris plus long qu'à l'ordinaire dans les femmes, ont trompé ceux qui ont fait ces remarques. James regarde routes les histoires qu'on fait des *hermaphrodites*, comme autant de fables, & dit qu'il n'a trouvé dans toutes les personnes qu'on lui donnoit pour telles, autres choses qu'un clitoris d'une grosseur & d'une longueur exorbitante, les lèvres des parties naturelles prodigieusement gonflées, & rien qui tînt de l'homme.

Les Interprètes du Droit prétendent que l'*hermaphrodite*, lequel a choisi le sexe viril qui prévaloit en lui, ne peut plus faire l'office de femme, & rapportent un Arrêt du Parlement de Paris, par lequel un jeune *hermaphrodite* fut condamné à être brûlé pour cela.

Les Grecs l'appellent *ἀνδρόγυνος, androgyne.*

On dit aussi à l'adjectif au féminin, une femme *hermaphrodite.* Les *hermaphrodites* sont des monstres. A Athènes & à Rome on les précipitoit dans la mer, comme le dit Alexander ab Alexandro. Gaspard Bauhin, Médecin à Bâle, a écrit un Traité exprès des *hermaphrodites.* S. de Rennefort dit qu'à Surate il y a beaucoup d'*hermaphrodites*, qui, avec des habits de femmes, portent le turban des hommes pour se distinguer, & apprendre à tout le monde qu'ils ont les deux sexes. Il est difficile de rendre raison de la production bizarre des *hermaphrodites*: dans l'Astrologie judiciaire, on l'attribue à la conjonction des planètes de Mercure & de Vénus.

En 1376, Albert, Evêque de Brême & frère du Duc de Brunswik, fut accusé par Jean de Tzstzullete, ou de Cestervel, Doyen de son Chapitre, d'être *hermaphrodite*, mais il fut justifié. Jean Frédéric Mayer, Luthérien, a fait une Dissertation pour prouver qu'un *hermaphrodite* ne peut être Ministre. Elle

fut imprimée à Grypswald en 1705. Et Willenberg, autre Luthérien de Dantzic, qu'ils font exclus, comme les femmes, de toutes les fonctions civiles qui conviennent aux hommes.

En termes de Philosophie hermétique, *hermaphrodite* se dit du Mercure des Philosophes, parcequ'il a la vertu de se multiplier, ce que les Sages expriment en d'autres termes, quand ils disent que le mercure est mâle & femelle, ou bien qu'il contient en soi le mâle & la femelle.

HERMAPHRODITE, en Mythologie, fils de Mercure & de Vénus. Ce jeune homme étoit éperduement aimé de la nymphe Salmacis, dont il méprisa la tendresse. La nymphe de désespoir demanda aux Dieux que du moins leurs deux corps n'en fissent qu'un, afin qu'ils ne fussent jamais séparés. Sa prière fut exaucée. Voyez comme Ovide peint cette métamorphose, *L. IV, v. 347 & suiv.*

..... *Nec fœmina dici,
Nec puer ut possent, neutrumque & utrumque videri.*

Voyez encore Natalis Comes, en sa Mythologie. Les Mythologues disent que l'on feignit qu'*Hermaphrodite* étoit fils de Mercure, parceque l'étoile de Mercure a des qualités qui font dire aux Astrologues qu'elle est d'une nature mitoyenne; car ils distinguent les autres en étoiles masculines & en étoiles féminines.

M. Spon a donné deux figures d'*hermaphrodite* dans ses *Recherches Cur. d'Antiquité*, p. 121. Par ce type, dit cet Auteur, les Anciens ont voulu faire une Divinité composée de Mercure & de Vénus, appelée des Grecs, *Aphrodite*, pour joindre l'éloquence ou le commerce, dont Mercure étoit le Dieu avec les plaisirs; ou bien pour faire voir que Vénus étoit de l'un & de l'autre sexe. En effet, le Poëte Calvus appelle Vénus un Dieu. *Pollentenque Deum Venerem*, de même que Virgile au II^e L. de son *Enéide*,

*Discedo ac ducente Deo flammam inter & hostes
Expeditior.*

Quelques Critiques qui n'avoient peut-être pas fait cette remarque, y ont voulu remettre *Dea*. Lévinus en parlant de cette Divinité, dit, ayant donc adoré Vénus soit femelle, soit mâle, de même que est la lune. Aristophane l'appelle *Aphroditon* au genre neutre, & Héfvchius *Aphroditos*, selon la correction de Saumaïe. Théophraste, dit il, assure qu'*Aphroditos* ou Vénus, est *Hermaphrodite*, & qu'en l'île de Chypre proche d'Amathuse, on voit sa statue qui a de la barbe comme un homme, & ce n'est pas la seule Divinité païenne qu'on ait fait mâle ou femelle. Spon.

Ce mot vient du Grec *ἑμαρροδῖτος*, d'*ἑμαρρῖς*, *Mercurius*, & d'*ἀφροδίτη*, *Vénus*, comme qui diroit, *mêlé de Mercure & de Vénus*, du mâle & de la femelle.

HERMAPHRODITE se dit aussi adjectivement & métaphoriquement de plusieurs autres choses que les hommes. M. de Vaugelas appelle les substantifs des deux genres, des substantifs *hermaphrodites*.

C'est aussi un terme de Botanique. Fleur *hermaphrodite*. *Hermaphroditus flos*, fleur qui renferme les organes des deux sexes, les étamines & les pistils. Voyez ces mots & FLEUR. Voyez aussi au mot ANDROGYNE, la distinction établie par Vaillant entre *androgyné* & *hermaphrodite*.

HERMAPOLLON. f. m. C'étoit une figure composée de Mercure & d'Apollon, représentant un jeune homme avec les symboles de l'une & de l'autre Divinité, le pétale & le caducée, avec la lyre & l'arc.

HERMATHÈNE. f. f. Figure qui représente Mercure & Minerve. *Hermathena*. M. Spon a donné des figures d'*Hermathène* dans ses *Rech. Cur. de l'Antiquité*, p. 98. Ce sont des statues sur des pieds carrés à la manière d'*Hermès*, mais qui représentoient

Mercure & Minerve. Cicéron parle d'une *Hermathène*, *L. I, ad Attic. Ep. 1 & 3*. *Hermathène* étoit composé de Mercure, en Grec, *Hermes*, & de Minerve, en Grec, *Athene*, comme il paroît par le même endroit de Cicéron. Tristan, dans son *T. I, p. 47*, a fait graver une médaille des Triumvirs où sont d'un côté leurs trois têtes, & au revers une *Hermathène*, devant laquelle est un autel entouré d'un serpent qui s'élève au-dessus, & derrière une aigle Romaine ou Légionnaire. Cette *Hermathène*, ou, comme il parle, cette *Hermathena* comprend en soi, selon Tristan, le Dieu Terme avec Minerve & Mercure; car c'est un terme, dont la partie supérieure représente un buste avec les attributs de ces deux Divinités. Mais si parceque ce buste est posé sur un pied carré, tel que celui du Dieu Terme, il faut dire, comme a cru Tristan, qu'il y a trois Divinités représentées, il y en aura toujours dans ces sortes de figures, ou presque toujours trois: car presque tous les *Hermes* sont une tête ou un buste orné des attributs de deux ou plusieurs Divinités, & posé sur un pied carré tel que celui-ci.

HERME. f. m. Ancien nom d'un fleuve de l'Asie Mineure. *Hermus*. C'est celui qu'on nomme aujourd'hui Sarabat. Il avoit sa source proche d'une ville nommée Dorylans, & après s'être joint au Pactole, il couloit dans les campagnes de Smyrne, & se jettoit dans la mer de Phocée. VIRGILE, *Georg. L. II, v. 137*. MARTIAL, *L. VIII, Epig. 78*. STACE, *L. I, Sylv. 2, v. 127*. CLAUDIEN, *Liv. I*, contre Ruff. *Carm. 3, v. 101 & suiv.* disent que l'*Herme* rouloit de l'or. M. Spon assure qu'aujourd'hui on n'y en trouve plus.

Les richesses de l'Herme & celles du Pactole.

BRÉBEUF.

HERME, ou HERMÈS. f. m. Terme d'Antiquaire. *Hermes*. Les *Hermès*, dont on voit différentes figures dans les *Recherches Curieuses* de M. Spon, étoient des statues du Dieu Mercure, faites de marbre pour l'ordinaire, & quelquefois aussi de bronze, sans bras & sans pieds, que les Grecs & les Romains mettoient aux carrefours. Spon. C'est pour cela qu'elles avoient un pied carré, tel que celui du Dieu Terme. Servius en donne l'origine dans son Commentaire sur le huitième livre de l'*Enéide* de Virgile, où il dit que les bergers ayant un jour rencontré Mercure, appelé des Grecs *Hermès*, endormi sur une montagne, ils lui coupèrent les mains; d'où vient qu'il fut ensuite appelé *Cyllénien*, aussi-bien que la montagne où se fit cette action, parceque *κελλος* signifie qui n'a point de bras, ou qui est estropié de quelqu'autre membre; d'où vient, dit-il, qu'on appelle *Hermès*, certaines statues sans bras. Mais cette étymologie de l'épithète *Cyllénien* qu'on donne à Mercure, est contraire aux Auteurs anciens, qui veulent que ce mot vienne de ce qu'il étoit né à *Cyllène*, ville d'Arcadie, ou sur la montagne du même nom. Aussi Pausanias, dans la description de la Grèce, *L. 8*, dit que la montagne *Cyllène* est la plus célèbre de l'Arcadie; qu'on voyoit au sommet de cette montagne un temple de Mercure *Cyllénien*, & que ce nom de la montagne & ce surnom de *Cyllénien* qu'on donnoit à Mercure, venoient de *Cyllénus*, fils d'*Elatus*, un des Héros du pays: ce qui paroît moins fabuleux que l'étymologie que Servius donne.

Suidas explique moralement cette coutume, de faire de ces statues de Mercure sans bras. Les *Hermès*, dit-il, étoient des statues de pierre à Athènes, qu'on plaçoit aux vestibules des maisons & des temples: car comme on regardoit Mercure comme le Dieu de la parole & de la vérité, on faisoit des statues carrées & cubiques, pour signifier que, de même que les choses qui ont cette figure, de quelque côté qu'elles tombent sont toujours droites, la vérité est toujours semblable à elle-même.

Il faut remarquer que Suidas parle des *Hermès* comme s'ils étoient particuliers à la ville d'Athènes.

La raison de cela est qu'ils y avoient été inventés, & qu'il y en avoit grande quantité. Eschine, dans son plaidoyer contre Crétiphon, fait mention du portique des *Hermès* qui étoient à Athènes de son temps, où il y en avoit entre autres trois considérables, mis en l'honneur des Athéniens qui avoient battu les Perses proche du fleuve Strimon. Il en rapporte les inscriptions, qui ne font autre chose que des éloges de leur valeur, sans qu'ils y eussent néanmoins marqué les noms de leurs Chefs, par une sage politique qu'avoit ce peuple amoureux de la liberté, qui craignoit de donner trop de vanité à leurs plus grands hommes, & de leur frayer un chemin à se rendre maîtres de la République.

Entre les principaux *Hermès* d'Athènes, étoient ceux qu'on appelloit Hipparchiens, qu'Hipparchus, fils de Pisistrare, Tyran d'Athènes, avoit érigés dans la ville & dans les bourgs & villages d'Attique, y ayant fait graver des sentences & instructions morales pour porter les hommes à la vertu, comme en font foi plusieurs Auteurs. Cornélius Népos, dans la vie d'Alcibiade, dit que tous les *Hermès* qui étoient à Athènes, furent une nuit jettés par terre, excepté celui qui étoit à la porte de l'Orateur Andocides : & cet Orateur, dans sa harangue des mystères, dit qu'il avoit été dédié par la Tribu Egéide. Ces *Hermès* se mettoient aussi dans les carrefours & grands chemins, parceque Mercure, qui étoit le courier des Dieux, présidoit aux chemins, ce qui lui faisoit donner le surnom de *Trivius*, du mot *Trivium*, qui signifie un carrefour, & celui de *viacus*, du mot *via*, chemin, dans une inscription de Gruter, pag. LV, 5. Parmi les marbres anciens d'Oxford, il y en a un fort curieux.

Cicéron, grand amateur de l'antiquité, ayant appris, par les lettres de son ami Atticus, qui étoit pour lors à Athènes, qu'il y avoit trouvé de ces *Hermès* dont il vouloit le régaler, le pressé de lui tenir parole par la réponse qu'il lui fit ; & apparemment étoient-ils alors fort rares à Rome. Voici ce qu'il lui en dit dans la septième lettre du premier livre, vos *Hermès* de marbre du Mont Pentelicus avec leurs têtes de bronze, me réjouissent déjà par avance. C'est pourquoi vous m'obligerez beaucoup de me les envoyer, avec les statues & les autres curiosités que vous trouverez à Athènes, qui seront de votre gout, & qui mériteront votre approbation, tout autant que vous en trouverez, & aussi-tôt que vous pourrez le faire ; sur-tout celles qui auront du rapport à l'Académie & aux Athlètes. Je remarque du discours de Suidas, que nous avons déjà cité, qu'il faut que l'origine des Termes, que nous mettons aux portes & aux balcons de nos bâtimens, vienne de ces *Hermès* Athéniens qu'on plaçoit aux vestibules des maisons & aux ornemens des Temples ; & qu'on feroit mieux de les appeler des *Hermès*, que des Termes ; car quoique les Termes, que les Latins appelloient *Termini*, fussent des pierres carrées, auxquelles ils ajoutoient quelquefois une tête, néanmoins ils étoient plutôt employés pour marquer les limites des champs & des possessions de chaque particulier, que pour servir d'ornement aux bâtimens.

Quoi qu'il en soit, notre langue qui craint les aspirations, a plutôt adopté le mot de Termes que celui de *Hermès*, & quoique le mot d'*Hermès*, en Grec *Hermæ*, ou *Hermi*, vienne de *Hermes*, qui est, comme nous avons dit, le Dieu Mercure, il ne faut pas croire que dans la suite des temps, on n'ait aussi représenté d'autres Dieux, & même de grands hommes, sous ces formes de statue. C'est ce qui a fait inventer les mots d'*Hermathènes*, d'*Hermerates*, & d'*Hermanubes*, dont nous traitons en leur lieu.

L'on voit encore à Rome de ces statues carrées apportées de la Grèce, qui ont les têtes de plusieurs Poètes, Philosophes & Capitaines Grecs : On en a d'Homère, d'Aristote, de Platon, de Thucydide, d'Hérodote, de Thémistocle & de plusieurs autres, que Fulvius Ursinus, Théodore de Galles & Caninius ont fait graver dans leurs portraits des Hommes

illustres. Arnobe dit que les Athéniens en firent la plupart avec le visage d'Alcibiade. J'en ai trouvé du Philosophe Xénocrates, de Théon & de quelques autres, dont je crois qu'aucun Auteur n'a fait mention. SPON.

Cet Auteur a fait graver une figure d'*Herme* qui n'est pas fort commune. Il semble qu'elle ait à sa tête comme des oreilles d'âne, mais ce n'est apparemment autre chose que les ailes qu'on avoit coutume d'attribuer à Mercure, & que le Graveur a mal dessinées, ou qui ont été effacées par le temps.

Le véritable *Herme* est représenté avec des ailes à la tête. Le même Auteur en a fait graver un qui a de la barbe, ce qui ne convient pas bien à Mercure ; c'est une manière de Priape. Il y a une médaille d'argent d'Auguste, au revers de laquelle l'*Herme*, ou le Terme est représenté au dessus du foudre, pour exprimer peut-être la devise de cet Empereur, *Festina lentè* ; le Terme qu'on ne devoit pas remuer de sa place, n'exprimant pas mal la lenteur ; & le foudre au contraire la vitesse qu'il falloit lui allier ; ou bien les Anciens ont voulu signifier par cet emblème que l'éloquence devoit être jointe à la force pour faire un Héros parfait. Oisélius, dans son trésor de Médailles, en donne encore une autre interprétation, qu'on peut lire & examiner. SPON.

HERMEDONE. f. f. Terme de l'Astronomie des Anciens. *Hermedone*. C'est une suite d'étoiles rangées par ordre, qui sortent de la crête de la baleine.

Ce mot, selon l'étymologie, veut dire *délices de Mercure*, *éguis*, *Mercure*, *idem*, *plaisir*, *délices* : mais comme cette signification n'a point de rapport aux étoiles qu'on désigne par ce mot, il y en a qui prétendent qu'on doit dire *harmedone*, & ils dérivent ce mot de *ἀγω*, *je lie*, *j'assemble* ; ce qui convient, disent-ils, à ces étoiles, qui font la jonction & l'assemblage des liens qui attachent les poissons.

HERMÉE. f. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois des Thébains & des Béotiens : il avoit trente jours comme les autres mois, & répondoit au mois d'Octobre ; c'étoit le second mois de l'année chez ces peuples. Il étoit aussi le second chez ceux de Bithynie, mais dans leur Calendrier il répondoit au mois de Novembre. *Hermeus*.

HERMÉES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Fête de Mercure, célébrée chez les Crétois, durant laquelle les Maîtres servoient leurs Esclaves, comme il se pratiquoit à Rome pendant les Saturnales : *εργια*.

HERMÉLAND. (Saint-) Voyez AINDRE.

HERMELINE. f. f. C'est un des noms que quelques Fourreurs donnent à la Martre zibeline.

HERMÉMITHRA. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'une Divinité, composée d'un *Hermès*, ou Mercure, & d'un *Mithra* ; c'est-à-dire, d'un Apollon, ou du Soleil, nommé *Mithra* chez les Perses. Voyez dans les Recherches de Spon, la vingt huitième Dissertation. Ce que M. Chaillou y donne pour un *Hermémithra*, n'a pourtant aucun des attributs de Mercure, & il paroît que c'est simplement un Dieu *Mithra* : aussi M. Spon l'appelle seulement *Mithra*, & non pas *Hermémithra*.

HERMÉNÉGILDE. Nom d'homme. *Hermengildus*. S. *Herménégilde* étoit fils de Léovigilde, Roi des Visigots, en Espagne ; il fut martyrisé par ordre de son père, pour ne pas avoir voulu recevoir la communion de la main d'un Evêque Arien.

Ce nom vient de la langue que les Goths parloient, & qu'ils portèrent en Espagne : dans plusieurs langues du Nord, *heer* veut dire *armée*, *man* veut dire *homme*, & *gildan* signifie *payer* ; de sorte que suivant cette étymologie, le nom d'*Herménégilde* signifie qu'il a des hommes d'armée ; c'est-à-dire, des troupes, des soldats à sa solde.

HERMENFROY. Nom d'homme. *Hermenfridus*. Quelques-uns disent aussi *Hermenfride*, mais mal. Il faut dire *Hermenfroy*, comme nous disons Mainfroy, Godefroy, Geoffroy, Leufroy, &c.

HERMENSTEIN, ou ERENBREITSTEIN. *Hermansteinum*, *Hermanni*, ou *Erenberti Saxum*. Forteresse très-

très-importante & très-forte, tant par sa situation sur un rocher, que par quantité d'ouvrages qu'on y a faits. Elle est dans l'Archevêché de Trèves, sur le Rhin, vis-à-vis de la ville de Coblenz. On y voit au bas du rocher, sur le bord du fleuve, un magnifique palais, dans lequel l'Electeur de Trèves fait ordinairement sa résidence. MATY.

HERMENSUL. f. m. Dieu des anciens Saxons. Voyez IRMENSUL, ou IRMINSUL.

HERMÉRACLE, ou HERMÉRACLÈS. Voyez HERMÉRACLÈS.

HERMÉROS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'une Divinité païenne, ou d'une figure qui est moitié Mercure & moitié Cupidon, ou l'Amour. *Herméros*. M. Spon a donné la figure d'un *Herméros*, dans ses Rech. d'Antiq. p. 98, fig. XIV^e. C'est un jeune garçon dépeint comme on nous représente l'Amour. Il tient une bourse de la main droite, & un caducée de la gauche, qui sont les deux caractères sous lesquels on a coutume de désigner Mercure. M. Spon dit au pluriel *hermérotés*, suivant la déclinaison Grecque. Plin, parlant des beaux ouvrages des Sculpteurs, fait mention des *Hermérotés* d'un certain Tauriscus. SPON.

Ce mot d'*Herméros* a été souvent donné en surnom par les Romains & par les Grecs. Il y en a plusieurs exemples dans les Inscriptions de Gruter. SPON. Rech. d'Antiq. p. 119. Il en rapporte aussi deux qu'il a trouvées à Rome & à Die.

Hermes est le nom de Mercure en Grec, Ἑρμῆς, ἔρως, Eros, Erôtis, celui de l'Amour, ou de Cupidon.

HERMÈS. Nom d'homme. *Hermes*. Saint *Hermès*, que quelques-uns appellent S. *Helme*, souffrit la mort à Rome pour la défense de la foi dans le II^e siècle, sous l'Empereur Hadrien.

HERMÈS. f. m. C'est encore le nom que les Astronomes donnent à la vingt-sixième tache de la lune, suivant le Catalogue du P. Riccioli. Cette tache emprunte son nom de ce fameux Philosophe *Hermès*, qui fut surnommé *Trismégiste*.

HERMÈS, ou HERMODATTE. f. f. Terme de Droguiste. Les Arabes appellent *Assabi hermès*, doigts de *hermès*, ou de Mercure, des racines sèches & blanches d'une plante automnale, nommée par les Grecs & par les Latins *Colchicum*. On les appelle vulgairement dans les boutiques *hermodattes*. Ce *Colchicum* est différent de celui qui porte le surnom de *Nigrum* & d'*Ephemerum*, & que l'on met au nombre des plantes dangereuses. D'HERBELOT.

HERMES. Voyez HERME.

HERMES, HERNES, ou ERMES. Terme d'Agriculture usité dans quelques Provinces, pour signifier une terre déserte, abandonnée sans culture. *Pradia herema*.

HERMÉTIQUE. adj. Terme de Chimie, *Hermeticus*, se dit en ces phrases, la science *hermétique*, la Philosophie *hermétique*, c'est-à-dire, la Chimie en laquelle *Hermès Trismégiste* a excellé. C'est ce qu'on appelle en d'autres termes le grand Art, l'art de transmuter les métaux. Voyez TRANSMUTATION, ALCHIMIE, PIERRE PHILOSOPHALE. La Philosophie *hermétique* prétend expliquer tous les effets naturels par trois principes, savoir, le sel, le soufre & le mercure. HARRIS. Ces trois principes sont actifs: il y en a deux autres qui sont passifs, le flegme & la terre. La Physique *hermétique*, c'est en Médecine un système qui rapporte toutes les causes des maladies à ces mêmes principes, le sel, le soufre & le mercure, & qui les explique par-là. Id. Le Sceau *hermétique*, ou d'*Hermès*, c'est la manière de boucher les vaisseaux pour les opérations chimiques, si exactement, que rien ne puisse s'exhaler, non pas même les esprits les plus déliés: ce qui se fait en fondant à la lampe le bout du col du matras, & en le tortillant avec les pincettes propres à cela.

HERMÉTIQUE. Terme d'Architecture. On appelle *Colonne hermétique*, une espèce de pilastre en manière de Terme, ayant une tête d'homme au lieu de cha-

piteau. C'est ce qui la fait appeler *hermétique*, à cause que les Anciens y mettoient la tête de Mercure, que les Grecs nommoient *Hermès*.

HERMÉTIQUEMENT. adv. *Hermeticè*. A la manière d'*Hermès*. Un vaisseau de verre scellé *hermétique-ment*, c'est-à-dire, qu'on a bouché de sa propre matière, en fondant au feu, & en tortillant son goulot ou orifice.

C'est à un Ouvrier nommé *Hermès*, que nous devons cette invention.

HERMHARPOCRATES. f. m. Divinité ou figure d'une Divinité, composée de Mercure & d'*Harpocrates*. *Hermharpocrates*. M. Spon a donné un *Hermharpocrate* dans ses Rech. p. 98, fig. XV. On représente ce Dieu avec des talaires & un caducée à la main gauche comme Mercure, & tenant le doigt sur la bouche comme *Harpocrate*. Spon qui parle de cette Divinité dans ses Recherches curieuses, p. 220, dit que les Anciens ont peut-être voulu nous apprendre par-là que le silence est quelquefois éloquent, parce que Mercure est le Dieu de l'éloquence, & *Harpocrate* celui du silence. Cet *Hermharpocrates* porte sur la tête le fruit du pêcher, arbre dédié à *Harpocrate* & aux autres Divinités Egyptiennes. Id. A la p. 124, il donne la figure d'un *Hermharpocrates* assis sur une fleur de lotus, & tenant d'une main un caducée.

HERMHÉRACLÈS. f. m. Divinité composée de Mercure & d'*Hercule*. *Hermheracles*. M. Spon, dans ses Rech. cur. de l'Antiq. p. 98, fig. XIII, a donné le type d'un *Hermhéraclès*. Cette Divinité est représentée en manière d'*Herme*, avec la peau de lion & la massue d'*Hercule*, nommé par les Grecs Ἑρακλῆς. Ce qui a du rapport à la coutume qu'avoient les anciens Grecs, de mettre la statue de Mercure & celle d'*Hercule* dans l'Académie. Cette union de Mercure avec *Hercule*, signifioit que la force devoit être accompagnée d'éloquence, & que l'éloquence avoit l'art de domter les monstres. On représentoit souvent Mercure à Athènes par une figure carrée de pierre toute simple, sur laquelle on mettoit la tête de tel autre Dieu qu'on vouloit. L'origine de cet usage étoit que dans les premiers temps, les statues de Mercure avoient cela de particulier, qu'on les plaçoit toujours sur des bases carrées, pour signifier la solidité des Arts mécaniques & libéraux, & surtout de l'Eloquence, dont il est aussi l'Inventeur. Il arriva de-là dans la suite, que ces bases carrées passèrent pour la représentation, sans même qu'il y eut aucune statue dessus, parcequ'elles lui étoient particulières. SPON, Rech. cur. p. 117. TRISTAN, T. I, p. 49. *Hermhéraclès*.

HERMIA. f. m. Petit fruit des Indes, qui ressemble au poivre par la forme & la figure; d'un goût aromatique. Il fortifie l'estomac.

HERMIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de secte; sectateur, disciple de l'hérétique *Hermias*. *Hermianus*, a. *Hermias* dogmatisoit vers l'an 170 de J. C. Il enseignoit que Dieu étoit corporel. Il avoit un compagnon nommé *Séleucus*; de-là vient que les *Hermiens* sont aussi nommés *Séleuciens*. Voyez ce mot; PHILASTRIUS, S. AUGUSTIN, de Har. c. 59, & BARONIUS à l'an 170 de J. C. On les appelle aussi *Hermiotites*, *Hermiotita*.

HERMIN. f. m. Plante labiée. Ses tiges sont lanugineuses, ses fleurs purpurines. Elle est stomachique & propre à ranimer les esprits. ACAD. FR.

HERMINE. f. f. Animal qui se trouve dans les pays froids, qui approche de la figure d'une belette, & dont le poil est blanc, & le bout de la queue noir, & qui fournit une fourrure précieuse. *Mus Ponticus*.

Les *hermines* sont successivement blanches & brunes dans la même année. Blanches en hiver, brunes en été. Les Pelletiers & Fourreurs la mouchentent, & ravellent de petits morceaux d'agneaux de Lombardie, renommés par leur noir luisant, pour faire paroître davantage la blancheur de l'*hermine*.

En Morale, on dit que l'*hermine* est le symbole de la pureté. *Malo mori quam fœdari*.

HERMINE, se dit aussi des peaux dont on fourre les habits. *Pelles muris Pontici, vellus Armeniacum*. Les manteaux des Ducs & Pairs sont fourrés d'hermines.

HERMINE, est aussi un terme de blason, & c'est la première des deux pannes ou fourrures qui y sont en usage. *Vellus ponticum*. C'est un émail blanc & noir, ou un champ d'argent semé de petites pointes de sable, en forme de triangle. Bretagne porte d'hermines. On appelle *contre-hermine*, lorsque les couleurs sont posées au contraire des hermines, c'est-à-dire, que le champ est de sable, & la moucheture d'argent. Quelques-uns ont appelé ces Ecus *poudrés*. On dit, moucheture d'hermine, quand l'hermine est en nombre.

Ce mot vient de ce que ces petits animaux sont abondans en Arménie, où l'on trafique de ces fourrures, parceque les Arméniens sont appelés *Hermins* dans les anciens Auteurs; & ces peaux *hermines*, comme peaux d'Arménie. Elles ont aussi été nommées *pelles Babylonica*, dont il est fait mention dans S. Jérôme. M. Ménage dérive le mot d'hermine de celui d'*Hermelin*, qui est, dit-il, un mot Gothique, & le nom de l'animal, dont la peau, quand elle est préparée, est ce que nous appelons *hermine*.

HERMINE, se dit figurément pour ce qui est fort blanc. Votre peau est d'une hermine. VOIT.

ORDRE DE L'HERMINE. Ordre de Chevalerie, qui étoit autrefois celui des Ducs de Bretagne. *Ordo Felleris Pontici*. Cet Ordre fut institué par Jean IV, dit le Vaillant, ou le Conquérant, l'an 1381, & non pas 1363, comme on avoit dit dans la première édition de ce Dictionnaire. Le Collier de cet Ordre étoit composé de deux chaînes, dont les deux extrémités étoient attachées à deux couronnes ducales, chacune desquelles renfermoit une hermine passante, une des couronnes pendoit sur la poitrine, & l'autre étoit sur le cou. Les chaînes étoient composées chacune de quatre fermoirs, & ces fermoirs n'étoient qu'une hermine avec un rouleau entortillé autour du corps, sur lequel étoit écrit *A MA VIE*. Les rouleaux étoient alternativement émaillés de blanc avec des lettres noires, ou de noir avec des lettres blanches. Au cou de chacune des dix hermines, il y avoit un collier où pendoit un chaînon de quatre ou cinq anneaux. Les colliers, selon la qualité des personnes auxquelles le Duc en faisoit présent, étoient, ou d'or, ou d'argent doré, ou d'argent tout pur; ceux des Ducs étoient enrichis de pierreries. Ce qu'il y a de particulier dans cette Chevalerie, c'est que les Dames y étoient reçues, & s'appeloient Chevalereses, honneur qui ne leur a été fait dans aucun Ordre. P. LOBINEAU, *Histoire de Bret. L. XIII, T. I, p. 442*. Les autres Ducs ajoutèrent au collier de l'hermine, un autre collier de moindre prix, qu'ils nommèrent le collier de l'Epi. Voyez EPI. Pour ce qui est des raisons qu'eut le Duc d'instituer cet Ordre, & de choisir la devise *A ma vie*, les Auteurs n'en ont rien dit. Il y a de l'apparence que le Duc voulut marquer par ces deux couronnes, & par la devise *A ma vie*, qu'il avoit conquis deux fois la Bretagne, & qu'il avoit exposé sa vie pour conserver sa dignité. Pour les hermines à collier & à chaîne pendante, s'il n'a pas voulu faire allusion par là au levrier blanc de Charles de Blois, qui abandonna son ancien Maître avant la bataille d'Aurai, il est difficile de deviner pourquoi il fit mettre au cou de ces hermines une chaîne branlante & un collier. P. LOBINEAU, *ibid.* Le P. Hélyot, qui a parlé de cet Ordre, *T. IV, c. 59*, croit que le Père Lobineau s'est trompé, quand il a dit que le collier de l'Epi fut ajouté pour être donné aux Gentilshommes moins distingués. Sa raison est que Isabelle d'Artois, femme du Duc François I, est représentée dans l'Eglise Cathédrale de Vannes avec le collier de l'Epi, quoiqu'elle eût reçu aussi en 1447 celui de l'Hermine; & que le Duc François II portoit aussi toujours le collier de l'Ordre de l'Epi; mais cette raison n'est pas bonne. Le Roi porte le cordon de l'Ordre de S. Louis, avec celui de l'Ordre du St. Esprit, & il y a des personnes de qualité qui sont de ces deux Ordres, quoique celui de S. Louis n'ait pas

été institué pour la noblesse, mais seulement pour récompenser les services militaires, & que, sans faire de preuves de noblesse, il suffisoit d'avoir servi dix ans.

Pontanus, *L. I*, de la Guerre de Naples, fait mention d'un autre Ordre de l'Hermine, institué l'an 1464 par Ferdinand, Roi de Naples. Ces Chevaliers de l'Hermine portoient un collier d'or, d'où pendoit une figure d'hermine, avec ces mots, *Malo mori quam fœdari*; qui signifient, *J'aime mieux mourir, que d'être souillée*.

HERMINÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Qui est d'hermine. De gueules à la croix Herminée.

HERMINETTE. f. f. *Afcia, aspicula*. Outil de Charpentier, courbé & emmanché de bois: il sert à dorer & à planer le bois, sur tout le courbe.

HERMION, ONE. f. m. & f. Nom propre de l'un des trois plus célèbres peuples de la Germanie. *Hermion*. Il avoit les Vindiles au nord, les Istévois au couchant, le Danube au sud, & la Sarmatie Européenne au levant. Ce peuple en renfermoit plusieurs autres, les Chattes, les Hermundures, les Allemands, les Armaulsiens, les Marcomans, les Quades, les Gothins, les Osiens, les Buriens & les Lugiens. Ils occupoient les pays où sont maintenant la Silésie, la Moravie, la Bohême, les parties septentrionales de l'Autriche & de la Bavière, le Nortgow, une partie de la Franconie, la Hesse & la Turinge. CLUVIER, *Germ. Antiq. L. III*, HOFFMAN, MATY. Vadianus les place dans la Poméranie.

HERMION. f. m. Divinité des anciens Germains. Il avoit été un de leurs Rois, & avoit mérité par sa valeur & par sa sagesse d'être mis après sa mort au rang des Dieux de la Germanie. On voyoit sa statue dans presque tous les Temples de ces contrées: il étoit représenté en homme de guerre tout couvert de fer, portant une lance en sa main droite, une balance en sa gauche & un lion sur son bouclier.

HERMIONE, f. f. Fille de Mars & de Vénus, épousa Cadmus, Roi de Thèbes.

HERMIONE, fille de Ménélas & d'Hélène, avoit été promise dès son enfance à Oreste, fils d'Agamemnon, par Tyndare, leur aïeul commun, qui en l'absence de Ménélas prenoit soin de son Royaume & de sa famille; mais Ménélas promit sa fille à Pyrrhus, fils d'Achille.

HERMIONÉ. Ancien nom d'une petite ville de l'Argie, contrée du Péloponnèse. *Hermione, Ermione*. Elle est maintenant ruinée, & ses ruines, qui portent le nom de Maria, sont dans la Morée, sur le golfe de Napoli, à quatorze lieues de la ville de ce nom, vers le levant. MATY.

HERMIOTITE. f. m. & f. *Hermiotita*. Voyez HERMIEN.

HERMITAGE. Voyez ERMITAGE & ERMITE.

HERMOCHÉMIE. Ancien nom qui fut donné à l'Égypte. *Hermochemia*. Ce Royaume fut ainsi appelé de son nom Chémie, qui lui vint de Cham, dont les descendants peuplèrent ce pays, & de Hermès, nom Grec de Mercure, pour qui Osiris avoit beaucoup de vénération. Peut-être aussi joignoit-on le nom de ce Dieu à celui de ce pays, parceque les peuples qui l'habitoient furent les inventeurs des arts auxquels ce Dieu présidoit, & qu'ils y florissoient. Voyez VOUS, de *Idolol. L. I, c. 2*.

HERMODACTE ou HERMODATTE. f. f. *Hermodyctylus*. C'est une racine bulbeuse, grosse comme une petite châtaigne, ayant la figure d'un cœur, de couleur rougeâtre en-hors, fort blanche, de substance légère, fongueuse, sans fibres, facile à rompre, se réduisant en une poudre semblable à de la farine, d'un goût douceâtre, un peu glutineux. Elle nous est apportée sèche d'Égypte & de Syrie. On n'est pas bien sûr du genre de cette drogue; les uns la croient la racine d'une plante, les autres, le fruit d'un arbre. Ils auront tous raison, si l'on admet des *hermodactes* qui sont racines, & des *hermodactes* qui sont fruits.

L'hermodacte plante, en François mort aux chiens,

en Latin *bulbus agreftis, hermodactylus*, a les racines semblables aux doigts de la main ; d'où son nom Grec latinisé lui a été donné. Ses feuilles sont longues comme celles du poireau, du milieu desquelles s'éleve une tige déliée & verte, qui a une petite tête languette.

☞ L'*hermodacte* fruit, est fait en cœur, rougeâtre au-dessus, blanc en-dedans, d'une substance légère, fongueuse, se réduisant en une poussière semblable à de la farine. On la fait venir d'Egypte, où, sur la foi des Marchands de Marseille, qui l'envoient à Paris, on croit qu'elle est produite par de grands arbres qui y croissent en quantité. Ces dernières sont d'usage en Médecine. Elles purgent doucement les humeurs pituiteuses du cerveau & des jointures ; elles excitent aussi la sueur. En Latin *hermodactylus*. Quelques-uns font ce mot masculin. M. Dionis écrit *hermodate*, & fait ce mot du genre féminin.

HERMOGÈNE. f. m. Nom d'homme. *Hermogenes*. Plusieurs personnes ont porté ce nom. *Hermogène* de Tarfe a écrit en Grec un ouvrage sur la Rhétorique. Il y a un *Hermogène* chef des Hermogéniens.

Ce mot vient du Latin *Hermogenes*, qui n'est autre chose que le mot Grec *εγμογηνς*, écrit en caractères Latins : ce mot dans son origine veut dire, qui est né d'Hermès ou de Mercure.

HERMOGÉNIENS. f. pl. Nom d'Hérétiques. *Hermogeniani*. *Hermogène*, chef des *Hermogéniens*, établissoit pour principe la matière, & disoit que l'idée étoit la mère des élémens. Il y en a qui confondent un *Hermogène*, chef des *Hermogéniens*, qui vivoit à la fin du second siècle, avec un *Hermogène* contre lequel écrit S. Paul, quand il parle de ceux qui s'attachent servilement aux élémens, *elementis servientes*. Tous les disciples & les sectateurs d'*Hermogène* se sont appelés du nom commun d'*Hermogéniens*, quoiqu'ils fussent divisés en différentes sectes, qui avoient leurs dogmes & leurs noms particuliers d'*Hermiotites*, d'*Hermiens*, de *Séleuciens*, de *Matériaire* : les Manichéens sont des rejettons des *Hermogéniens*. Voyez S. GRÉGOIRE de Nyffe, *hom. 24 & 25*, PHILASTRIUS, *c. 55 & 56 des Hérés.* S. AUGUSTIN, *c. 59 des Hérés.* TERTULLIEN contre *Hermogène*, LACTANCE, *L. II, c. 9.*

HERMOLAIRE. f. m. Terme de Liturgie. *Hermolarium*. Chez les Grecs on appelle *Hermolaire* le livre qu'on appelle autrement *Hirmologe*. Voyez ce mot.

HERMON. Montagne de la Palestine, qu'on nomme aussi Sanir, Senir ou Sarion. *Hermon, Sion, Sarion, Sanis*. C'est une branche du Mont-Liban. Elle s'étend en demi-cercle, depuis le Liban propre, jusqu'aux montagnes de Galaad, séparant la demi-Tribu de Manassé de-là le Jourdain, de la Syrie & de l'Arabie déserte. Les montagnes sont si hautes, que leurs sommets sont chargés de neige en tout temps ; mais le bas est assez fertile, & on y voit quantité de vignes, des oliviers & des cyprès. MATV.

Les Septante le nomment *Αεγμων*. Il s'appelle aussi *Sion*, *Deut. IV, 48*. *Sarion* étoit le nom que les Sidoniens lui donnoient ; & *Sanir* celui dont les Amorrhéens se servoient. *Deut. III, 9*. Avant la venue des Israélites il étoit du Royaume d'Og, qui étoit un Royaume d'Amorrhéens Orientaux. Le Livre des Juges, *III, 3*, l'appelle montagne de Baal. *Hermon*, très-vraisemblablement parceque Baal ou Bel, y étoit honoré, & qu'il y avoit un temple ou des Autels. Consultez sur cette montagne *Deut. III, 8* ; *Jos. XI, 13, 17, XII, 1, 5, XIII, 5, 11* ; *Psal. XLII, 7, LXXXIX, 13, CXXXIII, 3* ; *Cant. IV, 8, 1* ; *des Paral. V, 23* ; *Ezech. XXVII, 5*, Reland, *Palest. L. I, c. 49*.

M. Réland croit qu'il y avoit une autre montagne nommée *Hermon*, ou comme il écrit, *Chermon*, située près du mont Thabor, & que c'est celle-là dont il est parlé au même endroit, *Pf. CXXXIII, 3*. Et les montagnes de *Sion*, dont il est parlé au même endroit, sont, à ce qu'il croit, des collines voi-

lines, mais plus basses. Voyez cet Auteur, *Palest. L. I, c. 49*, à la fin. D'autres disent qu'il y avoit dans la Galilée une montagne qu'on appelloit le petit *Hermon*. Cela revient à-peu-près au même.

HERMONASSE. Nom de ville. *Hermonassa*. Il y avoit trois *Hermonasses* connues dans l'Antiquité ; l'une en Mysie, sur l'embouchure septentrionale du Danube. Le Noir croit que c'est Moncastro que les Moldaves appellent *Bialogrod*, & les Turcs *Bilagrad*, & Leunclavius *Nestea alba* ; mais il se trompe, & confond ce *Bialogrod* avec un autre que les Turcs appellent *Akerman*, & qui est à l'embouchure du Niester. Un autre *Hermonasse* étoit, selon Ptolomée, dans la Sarmatie d'Asie, sur le Bosphore & le Cap Cimmérien. Molet la prend pour *Madaque*, & le Noir pour *Matriga*. STRABON, *L. XI, p. 495*, & *L. XII, p. 548*, en met une troisième sur la côte de Cappadoce, entre Polémonium à l'occident, & Césarante à l'orient. C'est Lovana, si l'on en croit Niger.

HERMONDURE. f. m. & f. Nom propre de peuple. *Hermondurus*, a. C'étoit un ancien peuple de la Germanie, que Tacite, *L. II, Ann. c. 63* ; *L. XII, c. 30* ; *L. XIII, c. 57*, & de *Morb. Germ. c. 41*, joint aux Marcomans, aux Nérifques & aux Quades. Pline, *L. IV, c. 14*, dit qu'ils étoient l'un des quatre peuples, compris sous le nom général d'Hermions, & qu'ils étoient au milieu des terres. Le P. Hardouin, contre le sentiment des nouveaux Géographes, mais appuyé sur Tacite, qui, dans son *Livre de Morib. Germ. c. 41*, dit que l'Elbe avoit sa source dans le pays des *Hermondures* ; ce Père, dis-je, prétend que les *Hermondures* occupoient la Bohême, & qu'ils s'étendoient jusqu'au Danube ; mais l'Elbe pourroit avoir sa source dans leur pays, sans qu'ils occupassent toute la Bohême, & rien ne prouve qu'ils touchassent au Danube. Pline dit que les *Hermondures* étoient fidèles aux Romains. Les *Hermondures* sont les anciens habitans de la Misnie.

Junius dérive ce mot de trois mots Allemands ; *arm, und, frey*, qui veulent dire, *pauvre & libre*.

HERMONIIM. Nom propre qui se trouve, *Pf. XLI, 7*. *Hermoniim*. Quelques-uns croient que c'est le pluriel d'*Hermon*, & qu'il signifie la même chose ; c'est pour cela que M. de Saci a traduit *Hermon*. D'autres pensent que c'est le nom des habitans de cette montagne. De-là vient qu'en Latin ils traduisent *Hermoni*, les Hermoniens.

HERMOPAN. f. m. Divinité composée d'un Mercure & d'un Pan. *Hermopan*. Tristan en parle, *T. II, p. 634*.

HERMOPOLE. *Hermopolis*. Ville Episcopale d'Asie, dans l'Isaurie.

HERMOSELLO ou **FERMOSELLO.** Nom d'un bourg du Royaume de Léon en Espagne. *Hermosellum, Formosellum, Ocelis, Ocelum, Ocellum*. Il est fortifié & situé au confluent du Douro & du Tormes, au-dessus de Mirandá de Douro. MATV.

HERMOSIRIS. f. m. Statue d'Osiris & de Mercure, avec les attributs de ces deux Divinités, une tête d'Epervier avec un Aigle à son côté, symbole d'Osiris, & un caducée à la main pour Mercure.

HERMOTIME. f. m. Citoyen de Clazomène, qui passa pour un grand Magicien. On disoit que son âme se séparoit de temps en temps de son corps, qu'elle laissoit à demi-vivant, & alloit voir ce qui se passoit en des pays fort éloignés, d'où elle revenoit bien vite ranimer son corps, & annoncer à ses concitoyens ce qu'elle avoit vu dans ses voyages, & ce qu'elle n'auroit pu apprendre sans être présente. Il eut un Temple à Clazomène, dans lequel les femmes n'osoient entrer. Quelques-uns l'appellent *Herminus*, d'autres *Hermippus*.

HERMOTYBIE ou **HERMOTYMBIQUE.** f. m. Nom d'une milice ancienne de l'Egypte. *Hermotybius* ou *Hermotymbicus*. Le Géographe Erienne les appelle aussi Labaréens. Sésostris établit deux corps de milice, l'un appelé les Calasyriens, & l'autre les *Hermotybies*.

Ceux-ci montoient jusqu'à 160000. Voyez HÉRODOTE, L. II, c. 164, 165.

HERMUS. Bourg de Grèce, dans l'Attique. Il étoit entre Athènes & Eleusine.

HERMUS. Nom de plusieurs rivières, dont l'une en Asie, dans l'Æolide, avoit sa source dans la Phrygie près d'Eucarpia; l'autre dans le Péloponnèse, selon Pausanias.

HERNANDIA. f. f. Plante très-commune à la Jamaïque, dans les îles Barbades & de S. Christophe, & dans plusieurs autres contrées des Indes Occidentales.

JAMES. ☞ La fleur des plantes de ce genre est monopétale, en forme de cloche évasée & découpée, ou en forme de rose composée de plusieurs pétales disposés en rond. Le calice de ces fleurs devient un fruit presque sphérique, dans lequel il y a une amande.

HERNDALL ou HARNDALL. Nom d'un pays de la Suède, *Herndalia*. Il est entre la Jemtie & la Middelpadie, & il comprend les pays des Fors, d'Indals, de Nomédal, d'Hellegelind & d'Herroa. Ce pays étoit autrefois de Norvège; mais il a été cédé à la Suède avec la Jemtie par le traité de Bronsbroc, l'an 1645.

MATY. HERNGRUND. Petite ville de la Haute-Hongrie, proche de Neuvfoll, remarquable par ses mines de cuivre & de vitriol. Ceux qui travaillent dans ses mines, y ont formé une ville souterraine assez étendue, dont le nombre des habitans est très-grand. Il y a dans ces mines deux sources d'eaux vitrioliques qui changent le fer en très-bon cuivre.

HERNIAIRE. adj. m. & f. Terme de Chirurgie. Il se dit de ce qui appartient à la hernie. *Herniarius, a, um*. On trouva deux aunes & demie d'intestins grêles renfermés dans le sac *herniaire*. BREM. *Transf. Phil.* 1731, p. 286. ☞ On appelle sac *herniaire* la poche où sont renfermées les parties dont le déplacement cause la hernie. Tumeur *herniaire*, la tumeur contre nature formée par ces parties.

☞ *Chirurgien herniaire*, celui qui s'attache particulièrement à la cure des hernies ou descentes, & qui fait des bandages pour soulager ceux qui en sont atteints. *Chirurgus herniarius*. Plusieurs gens s'occupent à Paris à la cure des hernies & à la fabrique des bandages; ce qui les fait appeler Chirurgiens *herniaires*. DIONIS.

☞ Ce mot est aussi substantif ou un adjectif pris substantivement. Les *Herniaires* ou Chirurgiens *Herniaires*, sont reçus aux Ecoles de Chirurgie, après un examen anatomique & pratique.

HERNIAIRE ou HERNIOLE. f. f. Plante médicinale. La plus commune & la plus employée de ses espèces est annuelle. *Herniaria*. Sa racine est courte, fibreuse, & jette plusieurs tiges branchues, très-courtes, & couchées sur terre. Les branches sont noueuses, & garnies à chacun des nœuds de deux feuilles opposées, velues; d'un vert pâle & jaunâtre, sur-tout lorsque la plante commence à se passer. Elles sont plus petites que les feuilles du serpolet, & sont accompagnées de très-petites fleurs à étamines jaunes; à ces fleurs succèdent des fruits aussi petits & cannelés dans leur longueur, & remplis de semences menues. *Herniaria hirsuta*, J. B.

L'HERNIAIRE appliquée en cataplasme guérit les hernies, sur-tout si l'on en fait boire en même-temps le suc, ou l'eau distillée.

Cette plante a pris son nom des propriétés qu'elle a pour guérir la hernie. M. de Meuve, qui en parle dans son Dictionnaire Pharmaceutique, dit qu'outre cela elle est propre à provoquer les urines, & à rompre la pierre qui est dans les reins & la vessie; qu'on s'en sert aussi pour la guérison des plaies & des ulcères, & qu'on la nomme autrement Turquette ou Herbe du Turc, *Herba Turca* ou *Herba cancri minor*, *milleorana* ou *empetrum*. Cette plante vient communément dans les champs, dans les lieux sablonneux.

HERNICIEN, ENNE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple du Latium, en Italie. *Hernicus*. Il occupoit la partie

de la Campagne de Rome, qui est vers les sources du Gariglan, & du Tévéronne. Ses villes étoient *Alatrium*, *Anagnia*, *Ferentinum* & *Verula*, nommées maintenant Alatri, Anagnie, Ferentino & Véroli.

MATY. HERNIE ou HERGNE. f. f. M. Dionis remarque qu'on dit l'un & l'autre. Les *hernies*, dit-il, qu'on appelle aussi *hergnes* ou descentes, sont, &c. mais ailleurs il remarque qu'on dit communément *hergne*. ☞ Contre l'avis de M. Dionis on dit aujourd'hui *hernie*, & jamais *hergne*. L'h s'aspire. On doit dire la *hernie*, & non pas l'*hernie*, quoique M. Dionis ait dit l'un & l'autre. C'est une tumeur contre nature, causée par le déplacement de quelques-unes des parties molles qui sont contenues dans le bas-ventre. *Hernia*, *ramex*. Toutes tumeurs qui sont causées par la sortie de l'épiploon & des intestins s'appellent du nom général de *hernies*. DIONIS. Quand ces parties s'échappent dans quelque endroit de l'abdomen, sans tomber dans l'aîne, ou dans le scrotum, ce sont des *hernies* ventrales. La cause de ces sortes de *hernies* est une rupture qui se fait au péritoine. Id. Quand l'*hernie* est petite, & qu'elle ne provient que de dilatation, elle est curable. Id. Dans cet exemple l'h n'est point aspirée dans le mot *hernie*. Les brayets sont nécessaires à ceux qui sont incommodés d'une *hernie* ou descente. Il y en a plusieurs sortes, qui ont divers noms, suivant la partie où est la tumeur, ou suivant la substance qui la cause. Il y a des *hernies* qui sont faites de parties, il y en a qui sont faites d'humeurs. Quand elle n'est qu'aux aînes, on la nomme *bubonole* ou *inguinale*. Quand elle tombe dans les bourses, on la nomme *entérocele* ou *intestinale*, pourvu qu'elle soit causée par la descente de l'intestin; mais si c'est par la chute de l'épiploon, on l'appelle *épiplocèle* ou *zirbale*, parceque les Arabes l'appellent l'épiploon *zirbus*. Si elle est causée par des eaux, on la nomme *hydrocele* ou *hernie aqueuse*; si elle est causée par une mole ou masse de chair, on la nomme *sarcocèle* ou *hernie charnue*. Si elle est causée par des vaisseaux dilatés en forme de varices, on la nomme *circosèle*, *kircosèle* ou *hernie variqueuse*.

Ce mot vient du Latin *hernia*, qui est le même que *tumor scroti*, autrement appelé *ramex*. Les Marfes, selon Priscien, appeloient *herna* les rochers. La *hernie* a du rapport aux rochers, *propter duritiem*. Scalliger aime mieux tirer ce mot du Grec ἄγριος, *ramus*. *Hernia*, selon ce sentiment, vient d'*ernos*; comme *ramex* de *ramus*.

HERNIEUX, EUSE. adj. & f. Qui est incommodé d'une hernie, ou d'une descente de boyau ou de l'épiploon, dans les aînes, ou dans les bourses. *Herniosus*, *ramicosus*.

HERNIOLE. Voyez HERNIAIRE.

HERNIQUE. f. m. Nom de peuple. Les *Herniques* habitoient autrefois une partie de la Campanie en Italie. *Hernici*. Voyez HERNICIEN.

HERNOSAND. Petite ville de Suède. *Hernofandia*. Elle est située sur une petite île de même nom, qui est près de la côte de l'Angermanie, & elle a un bon port, assez fréquenté.

HÉRO. f. f. Jeune Prêtresse de Vénus, qui demouroit à Sestos, ville située sur les bords de l'Hellepont du côté de l'Europe. Vis-à-vis de Sestos sur l'autre bord de la mer, étoit Abydos du côté de l'Asie, où demouroit Léandre, qui pour aller voir *Héro*, traversoit de nuit le détroit à la nage. Leurs amours sont le sujet d'un petit Poème Grec, qu'on attribue à Musée. Voy. LÉANDRE, TOUR DE LÉANDRE.

HÉROA ou HÉROUA. Ancienne ville d'Egypte. *Heropolis*, *Heroum*. Elle est dans le Casilif de Mansoura, à huit lieues du fond de la mer rouge, & de la ville de Suède. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Héropolis. MATY. Méla l'appelle *Heropoliticum*.

HÉRODE. f. m. Nom d'homme. *Herodes*. *Hérode* le Grand étoit fils d'Antipater. *Hérode* le Tétrarque,

filz d'*Hérode* le Grand, fit mourir *Saint Jean-Baptiste*.

On dit proverbialement, vieux comme *Hérode*, à cause d'*Hérode* Ascalonite, qu'on appelle d'ordinaire le *vieux Hérode* par rapport à ses descendans. *Gloss. Bourguignon*.

HERODIANISME. s. m. La secte des Hérodians, la doctrine des Hérodians. Les Saducéens qui ne connoissoient point de vie après celle-ci, donneront presque tous dans l'*Hérodianisme*. Voyez **HERODIEN**.

HERODIEN, ENNE. Nom d'une secte qui étoit chez les Juifs au temps de *Jésus-Christ*. *Herodianus*. Il en est fait mention dans *S. Matthieu*, *ch. 22, v. 16*, & dans *S. Marc*, *ch. 3, v. 6*, & *ch. 12, v. 13*. Les Commentateurs du Nouveau Testament sont fort partagés sur ces *Hérodians*. *S. Jérôme*, dans son Dialogue contre les *Lucifériens*, a cru qu'on donnoit ce nom à ceux qui avoient reconnu *Hérode* pour *Messie*. *S. Epiphane* & *Tertullien* ont aussi été de ce sentiment : mais le même *S. Jérôme*, dans son Commentaire sur *S. Matthieu*, traite cette opinion de ridicule. Il prétend que les *Pharisiens* avoient par moquerie donné ce nom aux soldats d'*Hérode*, qui payoient le tribut aux Romains. L'interprète *Syriaque* a traduit, selon ce sens-là, les *domestiques d'Hérode*, c'est-à-dire, ceux qui étoient de la Cour. Il y a de l'apparence, dit *M. Simon*, dans sa note sur le chap. 22 de *S. Matth. v. 12*, qu'on donna ce nom à ceux qui s'attachèrent au parti d'*Hérode* pour maintenir le commandement dans sa famille, y ayant eu là-dessus de grandes divisions entre les Juifs. Le Chef de ces gens-là fut *Ménahen*, dont il est parlé au chap. 13 des *Actes des Apôtres*, qui étoit fort attaché aux opinions des *Saducéens*. Voyez ce que le *Jésuite Sévérius* a écrit contre *Scaliger* sur les *Hérodians*. Le *P. Hardouin* prétend que les *Hérodians* & les *Saducéens* étoient la même chose.

HERODION ou **HERODIUM.** C'étoit anciennement un château fort de la *Judée*. *Herodium*. Il étoit à *60 stades*, c'est-à-dire, à sept lieues & demie de *Jérusalem*, du côté du sud-ouest. *Hérode* le Grand, dont il portoit le nom, le fit bâtir en mémoire d'une victoire qu'il remporta en ce lieu-là sur les *Parthes* & sur les *Juifs*, qui vouloient l'empêcher de se retirer à *Masada* avec sa famille. Il y fut enterré après sa mort. *Hérodion* étoit dans la *Tribu de Juda*, situé sur une colline. Voyez *PLINE, L. V, c. 14*; *Jos. Antiq. XIV, 25*; *XV, 12*; *XVI, 2*; de *Bello, I, 21*; *III, 2*; *V, 7*; *VII, 25*; *RELAND, Palest. L. III, p. 820*.

Il y avoit encore un autre *Hérodion*, bâti aussi par *Hérode* sur les confins de l'*Arabie*, comme l'écrit *Josèphe*, de *Bello, I, 16*, & apparemment au-delà du *Jourdain*, & à l'orient de la *mer Morte*. *RELAND, Palest. L. III, p. 820*.

HERODOTE. Nom d'homme. *Herodotus*. L'Historien *Hérodote* étoit d'*Halicarnasse*. *Cicéron* l'appelle le père de l'histoire. Il a composé une histoire en neuf livres, dont chacun porte le nom d'une des *Muses* : on l'accuse d'avoir dit bien des fables dans son histoire, d'où est venu le dicton, *Hérodote* qui radotte, &c. Mais ceux qui forment contre *Hérodote* cette accusation, l'ont peu lu, ou font bien peu en état d'en juger. *Hérodote* est un Auteur, ou, si l'on veut, un Voyageur habile, exact, judicieux, qui ne donne les choses que pour ce qu'elles valent, &c.

HEROÏCITÉ. s. f. Caractère héroïque, qualité héroïque d'une chose. Ce mot est nouveau, & on ne le donne point comme un terme reçu par l'usage; mais il est commode, & exprime bien ce que l'on veut marquer. On le trouve dans les *Actes* de la béatification du *Bienheureux Jean-François Régis*, de la *Compagnie de Jésus*. Le mot d'*héroïcité* est formé sur le modèle & selon l'analogie de celui d'*héréticité*, que *M. de Fénelon*, *Archevêque* de *Cambray*, a créé, & qu'il a souvent employé.

HEROÏ-COMIQUE. adj. Qui tient de l'héroïque & du comique tout ensemble. Le *Dulot vaincu* de *Sarasin*,

& le *Lutrin* de *Despréaux*, sont des Poèmes héroï-comiques.

HEROÏDE. s. f. Nom de l'une des trois fêtes que l'on célébroit à *Delphes* tous les neuf ans. *Herois*. Les deux autres se nommoient *Septerium* & *Charila*. Les cérémonies de l'*Héroïde* étoient des symboles qui représentoient différentes actions fabuleuses; mais il n'y avoit que les *Thyades* qui eussent l'intelligence de ces symboles. Ce que l'on y voyoit de plus clair & de mieux marqué, c'est que l'on y représentoit l'enlèvement de *Semelé* au Ciel.

HEROÏDE. s. f. En Littérature on appelle ainsi une Epître en vers, écrite sous le nom de quelque Héros ou personnage fameux. Les *Héroïdes* d'*Ovide*.

HEROÏTER. v. a. Mettre au rang des Héros. Il est vrai que peut-être un Seigneur, que j'aurois héroïté à tout hazard dans mon Epître dédicatoire, m'auroit regalé d'un je vous remercie bien articulé, & de quelque embrassade un peu vive... L'Eloge de rien, dédié à personne. On ne peut le dire qu'en badinant.

HEROÏNE. s. f. Fille ou femme qui a les vertus des Héros, qui a fait quelque action héroïque. *Heroïna, heroïs*. La *Pucelle d'Orléans* a été une *Héroïne*. *Lucrece* étoit une *Héroïne* en matière de chasteté. Notre *Héroïne* n'étoit pas insensible, mais elle savoit regner sur ses passions. **MADAM. L'HÉRITIER.** Les *Héroïnes* de nos Poètes (*Anglois*) sont d'un choix aussi criminel que leurs *Héros*. **P. DE COURBE.**

*Il se choisit un palais habité
Par le bon sens & par la politesse,
Il fait plus : il choisit une antique maison;
Où de tout temps regna la parfaite raison,
Et qu'aujourd'hui gouverne une sage Héroïne.
(C'est la D. du Maine.)* **DIV. D. S.**

Voyez le mot **HÉROS** dans ses différentes significations.

HEROÏQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Héros. *Heroicus, illustris, eximius, excellens*. *Hercule*, *Alexandre* ont fait des actions héroïques. Avoir des vertus héroïques. Quand il s'agit de faire du bien, le procédé héroïque aime l'excès, & ne cherche ni règle, ni mesure. **CH. DE M.** Il est sorti de l'école d'*Epicure* des âmes entièrement héroïques. **S. EVR.** Il y a de l'héroïque dans cet ouvrage, dans cette action. Une simplicité héroïque se montre dans toutes ses actions. (**LOUIS XIV.**) **DE FLEURY, Précept. du Roi.**

*Qu'allez-vous devenir, héroïques vertus!
Vous qui tremblantes, éplorées,
Après vos temples abattus
Chez lui vous étiez retirées.* **DÈS-HOUL.**

HEROÏQUE se dit aussi en Poésie des Poèmes où l'on fait la description de quelque action, ou entreprise extraordinaire. *Carmen heroicum*. *Homère*, *Virgile*, *Stace*, le *Tasse*, *Lucain*, ont fait des Poèmes héroïques; c'est le Poème épique. La France est malheureuse en Poètes héroïques. On dit aussi, un style héroïque, pour dire, sublime, élevé.

On appelle vers héroïques, ceux dont les Poèmes héroïques sont composés.

Les vers hexamètres Grecs & Latins sont aussi appelés héroïques, parcequ'*Homère* & *Virgile* s'en sont servi dans leurs Poèmes.

Nos vers Alexandrins, de 12 syllabes pour les masculins & de 13 pour les féminins, ont été appelés aussi vers héroïques, parcequ'on les croyoit plus propres pour la Poésie héroïque. Tous nos Poèmes héroïques sont en vers Alexandrins.

Les temps héroïques, temps fabuleux où ont vécu les Héros de la Fable. Cette époque de la ruine de *Troye*, arrivée environ l'an 308 après la sortie d'*Egypte*, & 1164 ans après le déluge, est considérable, tant à cause de l'importance d'un grand événement célébré par les deux plus grands Poètes de la Grèce & de l'Italie, qu'à cause qu'on peut rapporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les temps

appelés fabuleux ou *héroïques*; fabuleux, à cause des fables dont les histoires de ce temps sont enveloppées; *héroïques*, à cause de ceux que les Poëtes ont appelé les enfans des Dieux & les Héros. Leur vie n'est pas éloignée de cette prise. BOSSUET.

HÉROÏQUEMENT, adv. En Héros, d'une manière héroïque. Il a toutenu *héroïquement* ce revers. Il s'est comporté *héroïquement* le jour de l'action.

HÉROÏSME, s. m. Grandeur d'âme au-dessus de la vertu ordinaire de l'homme; élévation de courage, fermeté & intrépidité qui caractérisent le Héros. Voyez ce mot. *Heroïca fortitudo, magnanimitas*. Le P. Rapin, en usant du mot *héroïsme*, ajoute, s'il est permis d'user de ce terme. Il s'est établi depuis. Q. Curce est un Historien agréable & poli, qui donne trop dans l'*héroïsme* affecté. S. EVR. Les Stoïciens ont tracé aux hommes une idée de perfection, & d'un *héroïsme* dont ils ne sont pas capables. LA BR. Il y a des gens qui ne se piquent point d'*héroïsme*. D'AVCOURT. Les Héros

*De leur propre grandeur se trouveroient gênés,
Si leur cœur quelquefois se découvrant sans feinte,
Ne fait de l'héroïsme adoucir la contrainte.*

DE L'AM.

*Cessez, Stoïque Paganisme,
De nous vanter votre vertu;
Votre fastueux héroïsme
D'un vain éclat est revêtu.*

N. CH. DE VERS, Ode sur le Martyre.

HÉRON, s. m. (L'h s'aspire.) *Ardea, erodius*. Grand oiseau aquatique qui a le cou long & un grand bec, de haut vol, qui vit de poisson.

*Un jour sur ses longs pieds alloit, je ne fais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou.*

LA FONTAINE.

Il y a des *hérons* blancs, cendrés & crêtés, qui ont une aigrette sur la tête. Avant que la mode des chapeaux fût établie en France, la noblesse en ornoit un côté de son bonnet au-lieu d'aigrette. C'est encore un ornement du turban des Turcs, des Persans & de la plupart des peuples d'Orient. Les butors & corlieux, ou courlis, sont des espèces de *héron*. Dans la Fauconnerie il y a le vol du *héron*. Quelques-uns écrivent *hairon, quasi aieronem dixeris*.

Ce mot vient du Grec *igédios*, encore qu'on puisse dire qu'il se tire du Latin *ardea*, formé de deux mots Grecs, *ἀεγὰ δειν*, prendre l'essor en l'air, voler fort haut. D'autres aiment mieux tirer le mot Latin d'*arduus*, & disent qu'*ardea* a été dit comme *ardua petens*, volant fort haut, montant aux lieux les plus élevés & inaccessibles.

PETIT HÉRON à bec courbé. *Ardea minor ostro arcuato*. Dans le pennage de cet oiseau il y a des couleurs fort agréables à la vue; il a le cou & la poitrine blanchâtre, avec plusieurs taches noires, qui descendent en en-bas; tout le reste de l'oiseau est de gris cendré pardevant plus clair & en dessous plus couvert; les cuisses de celui-ci sont revêtues de plumes; ce qu'on ne voit point dans les autres.

HÉRON, appelé Bihoreau & Roupeau. Voyez ROUPEAU.

HÉRON BLANC. *Ardea alba*. Cet oiseau est fort haut: il s'en rencontre quantité dans les marais voisins de la mer, & particulièrement sur les côtes de Bretagne; il est de la grandeur du *héron* cendré, & lui ressemble en tout, excepté en couleur. Il a une crête composée de plumes, son bec est long & aigu, ses pieds sont noirâtres; mais environ sur le milieu de ses jambes cette noirceur finit tout-à-coup, & paroît d'un bleu verdâtre jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds; le plus petit doigt est composé de deux articles, le suivant en a trois, celui du milieu quatre, & le dernier cinq; sa crête est composée de grandes plumes qui lui tombent sur le dos.

Il y a un autre *héron* qui est entièrement blanc, le dessus de son bec est noir, le dessous bleu & assez long, sa queue courte; il a quelques plumes sur le dos qui sont longues; il y en a trois qui composent la huppe de sa tête, mais elles sont courtes & blanches; ses pieds sont noirs par-dessus & au bas verts; les Oiseliens disent que c'est un *héronneau*. La prunelle de ses yeux est noire, le cercle, ou l'iris, jaune: lorsqu'il se met en colère, il élève les plumes de sa tête & de son dos. Ces espèces de *hérons* composent leurs nids à la manière des autres.

Le butor est aussi une espèce de *héron*. Voyez BUTOR.

Le *héron* cendré ou gris, *ardea cinerea*, est plus grand que les autres. Son bec est jaune, long & robuste, & va toujours en diminuant insensiblement. La prunelle de ses yeux est noire & environnée d'un cercle jaune, mêlé d'un autre jaune plus obscur; ses yeux sont placés comme au milieu d'une grande tache grise; sa tête est grande & ornée d'une huppe cendrée, composée de plumes très-déliées, plus longues que toutes les autres plumes de la tête. Les plumes qui sont sous la huppe sont d'un gris cendré, qui tire à la couleur perse; derrière les yeux & au-dessous de son bec l'on voit quelque chose de blanchâtre. Le haut de son cou, tout son dos & ses ailes, excepté les grandes penes, ainsi que sa queue, sont d'un gris cendré; les grands couteaux sont noirâtres; son ventre & sa poitrine sont blanchâtres, aussi-bien que le dessous de son cou, qui est couvert par endroits de taches noires, qui sont longues & vont en descendant; ses cuisses sont jaunes & dénuées de plumes, ses jambes & les doigts de ses pieds sont bruns, ses ongles noirs; entre ses doigts ils paroît une petite membrane, celui de derrière est fort long & presque de même longueur que ceux de devant, au contraire des autres oiseaux de rivière.

Ils font leurs nids sur des arbres extrêmement hauts, situés aux environs des eaux, parceque ces sortes d'oiseaux se plaisent au bord des rivières, & cherchent des lieux marécageux, parcequ'ils ne vivent que de poisson, de grenouilles & autres insectes.

PETIT HÉRON CENDRE. *Ardea cinerea minor*. Celui-ci est d'une taille plus petite, son bec est noir, long d'une paume & gros comme le pouce du côté de la tête, il est cannelé en dedans par les côtés, & fort pointu par le bout. Au coin de l'œil en dedans il y a une tache, ou ligne blanche, qui environne l'œil par-dessus, qui va jusqu'au derrière de la tête, laquelle, avec une partie du haut de son cou, est de couleur brune un peu couverte & foncée, aussi-bien que le dos, qui pour sa grande noirceur paroît luisant & un peu verdâtre. Les petites plumes qui sont vers son dos, lorsqu'il regarde en arrière, sont faites comme la crête qui est au haut de sa tête; le dehors de ses ailes, le haut de son cou & sa queue sont teints d'une fort belle couleur cendrée; ses ailes sont par en bas de même couleur, mais un peu plus claire; son menton, son gosier, sa poitrine, son ventre, le dessous de son croupion & le dedans de ses cuisses sont blanchâtres; ses jambes sont longues de deux paumes, de couleur jaunâtre, qui tire un peu sur le vert; mais ses cuisses sont dénuées de plumes, deux doigts au dessus du genou, ainsi que ses jambes; ses ongles sont noirs, ceux du milieu sont dentelés en dehors.

Il y a une troisième espèce de *héron* cendré. *Tertia species ardea cinerea*. Son bec est pareillement gros comme le pouce, long d'une paume, de la largeur du petit doigt vers les narines, & cannelé en dedans; il est par le bas de couleur de chair ou de rose, la prunelle noire & le cercle qui l'environne jaune; son cou est très long; les plumes de sa tête, de son cou, de son dos & le haut de ses ailes sont d'un cendré brun, & toutes les dernières sont marquées d'une tache rouille. Les grandes penes des ailes sont diversifiées de blanc; celles dont sa queue est composée sont longues d'une paume & demie; celles qui couvrent sa poitrine sont semées de taches

longues, noires, rouffes & blanches; fon ventre est prefque d'un blanc cendré; fes cuiffes rouffâtres, & un pouce au-deffus du genou elles font fans plumes; depuis les genoux jufqu'à l'extrémité des ongles il y a plus de deux paumes de longueur. Ses doigts font féparés, & ne laiffent pas d'avoir une petite membrane qui les joint par le commencement, ce qui est néceffaire aux oifeaux qui fréquentent les eaux; fon doigt de derrière est plus grand que les autres. Dans les plumes du derrière de fa tête il y a un toupet qui est composé de plumes faites comme des poils, tant elles font menues & délicates.

Il y a un *héron* de la grande espèce, qui a le bec d'une couleur jaunâtre, long de huit grands doigts, depuis la tête jufqu'à fa pointe, fes bouts font tranchans & un peu dentelés par le devant comme une feie, au lieu de dents: fa tête & fon cou blancs; fa huppe est de plumes noires, qui tombent en arrière; la prunelle de fes yeux est environnée d'un cercle luisant de couleur jaune tirant fur le roux; fes paupières font d'un vert jaunâtre, & fon cou est long d'un pied & demi ou davantage, & est composé de douze vertèbres qui font courbées d'une même façon, hormis la quatrième, qui est tournée d'un autre fens & à rebours des autres; fes jambes font brunes & longues environ de cinq paumes; l'ongle de fon doigt du milieu est dentelé en dehors; le haut de fon cou est d'une couleur cendrée, le devant est blanchâtre & diversifié de taches noires, qui l'embelliffent; les plumes font longues proche de la poitrine.

HÉRON CHÂTAIN. Il y en a deux espèces. *Ardea coloris castanei.* Scaliger l'appelle *hematopus* ou *Phenicoptus*, & prétend que c'est le *Cirris* de Virgile. Aldrovand fuit Scaliger. Ceux de la première espèce font plus petits que tous les autres *hérons*. Ils ont le cou fort court & les plumes d'un jaune tirant fur le châtain: fur le dos la couleur est plus foncée, plus claire fous le ventre & fur les ailes. La queue de ce *héron* est fi courte, qu'il semble qu'il n'en ait point. L'iris de fes yeux est jaune, entourée d'un cercle rouge, qui l'est à fon tour d'un cercle noir. Sa tête & fon cou font couverts de plumes partie blanches & partie jaunâtres. Son bec, qui est fort long & pointu, est de deux couleurs. Depuis la tête jufqu'à la moitié de fa longueur, & au-delà, il est vert, ou d'un vert tirant fur le bleu, le reste est noir. Ses cuiffes & fes pieds font d'un rouge foncé, comme celles de plusieurs pigeons. Les doigts de fes pieds font très-longes & joints par une espèce de petite membrane.

Le *héron* châtain de la seconde espèce est semblable en tout au *héron* noir, dont nous ferons la description ci-après, fi ce n'est qu'il a la couleur plus claire; la couleur des pieds est aufli différente, car elle est jaunâtre, outre que le cou de celui-ci est semé de quantité de taches noires que l'on ne voit pas en l'autre.

HÉRON CRÊTÉ, OU AIGRETTE. L'aigrette est de la même espèce que les *Hérons*; car elle se nourrit des mêmes animaux & insectes; elle a la même méthode de construire fon nid, & a toutes les mêmes mœurs & façons de faire; fon cri est tout-à-fait aigre, le champ de fon pennage est blanc, mais elle est plus petite de taille que le *héron*. Ses jambes font fort longues, de couleur cendrée; fes pieds font noirs; elle a le cou long & courbé, la prunelle des yeux est ronde & environnée d'un cercle doré; fon bec est de même que celui du Butor, mais plus menu.

L'aigrette fait fon aire, pour l'ordinaire, dans les bois de haute futaie; fa hiente fait perdre la verdure aux arbres fur lesquels elle tombe, & les fait mourir; elle a de certaines plumes aux deux côtés des ailes, qui font très-fines & très-belles, qui portent le nom de cet oifeau, desquelles l'on fait grand cas, parceque l'on s'en sert pour certains ornemens.

Il y a d'autres petits *hérons* ou *aigrettes*, dont Virgile & Scaliger font mention. C'est la plus petite espèce de toutes; fon cou est très-court, & prefque tout le champ de fon pennage est d'un jaune coloré

tirant fur le châtain; à la partie du devant il paroît plus foncé & plus couvert; deffous, aufli-bien que deffus les ailes, cette couleur est plus claire: fa queue est fi courte, qu'il ne semble pas qu'il en ait; la prunelle de fes yeux est environnée de trois cercles de différentes couleurs; le premier, que les Latins appellent iris, est jaune, le second est de vermillon, & le troisiéme est noir; depuis le front, le sommet & le derrière de la tête, il a des plumes qui tombent en bas, qui font très-belles, en partie jaunes & en partie noires; fon bec est long, robuste, il est vert, mais d'un vert tirant fur le bleu jufqu'au-delà du milieu du bec, le reste est noir; fes jambes & fes pieds font d'une couleur rouge assez couverte; fes ongles font noirs, fes doigts fort longs, ils ont au commencement une petite membrane.

PETIT HÉRON ÉTOILÉ. *Ardea Stellaris minor.* Cet oiseau a la même forme que le *héron*. Ses jambes font longues, plus courtes néanmoins que celles du *héron*; fon cou est long & fort garni de plumes; fon bec est assez long & médiocrement pointu; fa tête est couverte de plumes très-noires, le reste de fon corps est brun-pâle, & semé de quantité de taches noires; fes pieds font très-longes; fes ongles de même, fur-tout celui qui sert d'éperon: le doigt du milieu de chaque pied, qui est plus long que les autres, a un ongle très-grand, qui est dentelé & crenelé, il lui sert à retenir les anguilles qui font très-gliffantes, & c'est à quoi la nature semble avoir pourvu. Sa queue est très-courte. Il se tient au bord des lacs & dans les marais fans remuer, observant les poiffons qui nagent de côté & d'autre, desquels il est très-friand, & principalement des anguilles. Il composé fon nid de roseaux, & le fait dans les lacs & les étangs, & pond jufqu'à douze œufs. Bellon dit tout le contraire, & rapporte qu'il le fait fur les plus hauts arbres qui foient aux environs des marais, & qu'il fait seulement trois ou quatre œufs pour le plus.

HÉRON appelé garzette. Voyez GARZETTE.

HÉRON GRIS. Voyez HÉRON CENDRÉ.

HÉRON NOIR. *Ardea nigra.* Quoique cet oiseau ait le bec beaucoup plus court que les *hérons*, on ne laiffe pas de lui donner place parmi eux, & Aldrovand l'appelle *héron* noir, à cause que toute la disposition de fon corps est semblable aux oifeaux de ce genre. Il a le bec & les jambes longues, les doigts des pieds très-longes, les ongles aigus & la queue courte; la couleur de fon pennage est noirâtre par tout fon corps, à l'exception du cou, qui est environné d'un celliet blanc, & de fon bec, qui est jaune au milieu.

HÉRON appelé en Italie Squacco. *Ardea aliud Genus quam Squacco vocant Itali.* Il a le bec plus court, toutefois robuste & de même couleur que tout le derrière de fon pennage; favoir, d'un jaune tirant fur le rouillé; l'iris de fes yeux est dorée & environnée d'un cercle noir; fa tête & tout fon cou font diversifiés de jaune, de blanc & de noir; tout le devant jufqu'au ventre est blanchâtre, tout de même que fa queue & une bonne partie de fes ailes; fes cuiffes font jaunes; fes jambes & fes doigts font comme ceux de quelque poule d'eau de couleur verdâtre: l'on tient que cet oiseau est fort hardi & courageux.

HÉRON, appelé vulgairement SQUAJOTTE. *Ardea alia species que vulgo Squajotta dicitur.* Il a le bec jaune & noirâtre par le bout; fa queue est courte; fes pieds font verts, la huppe de fa tête est composée de trente plumes, desquelles celles du milieu font blanches, & celles de fes extrémités font noires; il a aufli fur le derrière des plumes très-belles qui font d'un beau rouge, & font blanches à leurs racines.

L'Empereur chaffant le *héron* au mois de Mai 1723; en prit un, au pied duquel on trouva un anneau qui lui avoit été mis en 1651, par Ferdinand III, aïeul de Sa Majesté Impériale. On l'ôta pour en mettre un autre avec cette infcription: pris par Charles VI en 1723, ensuite de quoi on le relâcha. GAZETTE, 1723, p. 255. Ce *héron* avoit été pris 72 ans auparavant,

& il n'étoit pas apparemment forti de la coque le jour qu'il fut pris par Ferdinand.

MASSE DE HERON. C'est un amas ou bouquet de plumes de héron. *Crista herodia.*

HÉRONDER, ÈRE. adj. Vieux mot. Maigre, décharné, *Macer, cra, um; Tenuis, e.* C'est un dérivé de héron.

HÉRONE. Promontoire de l'Inde, en deçà du Gange, selon Arrien. C'est une chaîne de roches hérissées à la droite du golfe de Barygaza, auprès du village de Cammoni.

HÉRONNEAU. f. m. Petit héron. *Parva ardea, ardeola.* Les héronneaux sont fort estimés pour leur délicatesse.

HÉRONNER. v. n. Terme de Fauconnerie. Voler le héron. *Ardeam, ou Erodium venari, aucupari, persequi.* Le faucon gentil est bon à héronner, & à d'autres oiseaux plus grands que les hérons.

HÉRONNIER. adj. Terme de Fauconnerie. Qui est dressé à la chasse du héron. *Ad venandam ardeam eruditus.* Il y a des faucons héronniers. Un faucon héronnier s'appoltronit quand on le met à un vol plus bas. On appelle aussi un oiseau héronnier, qui est sec, vite, bien dispos & alègre, qui n'est point chargé de cuisine, non plus que le héron qui a la cuisse essuyée, l'aile sèche & ferme, le corps bien coulé dans sa peau.

On dit d'un homme, qu'il a la cuisse héronnière, pour dire, qu'elle est maigre, rude & sèche. Femme héronnière, maigre & sèche, qui a les hanches fort hautes. Tout cela est du style familier. Marot a dit d'une maladie qu'il avoit eue :

*Tant affoibli m'ha d'étrange manière,
Et si m'ha fait la cuisse heronnière.*

HÉRONNIÈRE. f. f. Le lieu où les hérons font leurs petits, & où on les élève. *Ardearum aviarium.* François I fit construire une héronnière à Fontainebleau; elle étoit dans le parc, sur le bord du grand canal.

HÉROOPOLIS. Ville d'Egypte, au fond de la mer Rouge. C'est en cette ville que se terminoit le fameux canal de Trajan, pour la communication du Nil & de la mer Rouge.

HÉROPHILE. f. f. C'est le nom de la Sibylle Erythréenne. Elle étoit fille d'une nymphe du mont Ida, & d'un Berger de la contrée, nommé Théodore. Elle fut d'abord gardienne du Temple d'Apollon *Smintheus*, dans la Troade. Elle passa une partie de sa vie à Charos, de-là à Samos, puis à Délos & à Delphes, & enfin, elle revint au Temple d'Apollon *Smintheus*, où elle mourut.

HÉROS. f. m. (L'*h* s'aspire.) Dans l'antiquité païenne, on donnoit ce nom à ceux qui étoient nés d'un Dieu ou d'une Déesse, & d'une personne mortelle. Ils participoient à l'immortalité, & on les mettoit au rang des Dieux après leur mort. *Heros, semideus.* Lucien définit un Héros, un milieu entre Dieu & l'homme, ou plutôt un composé des deux. Mais les Anciens donnoient particulièrement le titre de Héros à ceux qui se distinguoient des autres hommes par une valeur extraordinaire. C'est ainsi qu'Homère appelle Héros, les Guerriers qui périrent au siège de Troie. On devenoit Héros, en ravageant la terre.

Dans la suite on devint plus scrupuleux. Le titre sublime de Héros fut réservé à ceux qui joignoient les vertus morales & politiques aux vertus guerrières. On le méritoit par des actions éclatantes & par des bienfaits signalés, rendus au genre humain. Enée n'étoit qu'un Héros transi, que le premier péril faisoit trembler. S. Evremont a dit, à peu près dans le même sens, que c'étoit un pauvre Héros, plus digne fondateur d'un Ordre Religieux, que d'un Etat. Il dit encore que dans Virgile les Dieux ne valent pas des Héros, & que dans Lucain les Héros valent des Dieux.

Nous avons attaché à peu près la même idée au mot de Héros; mais il semble qu'il a plus de rapport aujourd'hui aux vertus guerrières, aux succès

éclatans, aux actions extraordinaires, qui excitent l'étonnement & l'admiration, qu'aux vertus morales. Un Héros, dit la Bruyère, est d'un seul métier, qui est celui de la guerre: il n'a que les vertus militaires. Le Grand-homme est de tous les métiers, de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la Cour. L'un & l'autre mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien. Les vertus militaires, la bravoure, la fermeté, l'intrépidité caractérisent le Héros. De ce degré d'ambition, qui fait les Héros, il y a peu de distance à celui qui fait des usurpateurs & des tyrans. Le Grand-homme a quelque chose de plus. Alexandre étoit un Héros, & César un Grand-homme. Cependant le Héros a plus de droit qu'un autre au titre de Grand-homme. Il n'a plus qu'un pas à faire. Le parfait Héros réunit les qualités qui excitent l'admiration, & celles qui attirent les hommages & les respects. Henri IV est le modèle des vrais Héros. Il fut conquérir ses propres Etats, dont il fut le père, grand conquérant, Monarque adoré.

*Mais quelques vains lauriers que promet la guerre,
On peut être Héros, sans ravager la terre.*

BOILEAU.

*Un Héros en tout lieu peut illustrer sa vie,
Et l'univers entier doit être sa patrie.* DANCHET.

M. de Vaugelas demande pourquoi la lettre *h* est aspirée dans ce mot, contre la règle générale qui veut que tous les mots François qui commencent par une *h*, & qui viennent du Latin, où il y en a aussi une au commencement du mot, n'aspirent point leur *h*, par exemple, dans *honneur*, qui vient d'*honor*; dans *heure*, qui vient de *hora*, &c. la lettre *h* ne s'aspire point. Il soupçonne que ce mot, quand on a commencé à le dire, n'étoit guère entendu que des Savans; & parcequ'il a une grande ressemblance avec *Hérait*, qui est un mot de tout temps fort usité, on a pris aisément l'un pour l'autre: & comme on étoit accoutumé à prononcer le *Hérait*, il y a grande apparence que ceux qui ne savoient pas ce que c'étoit que *Héros*, (& c'étoit, sans doute, le plus grand nombre) prirent le change, & prononcèrent *Héros* comme *Hérait*, croyant que ce n'étoit qu'une même chose, ou qu'il lui ressembloit si fort, qu'il ne falloit point y mettre de différence pour la prononciation. Ce qui confirme cette conjecture, c'est que la lettre *h* ne s'aspire point dans *héroïne* & *héroïque*, apparemment parceque la ressemblance que *Héros* a avec *Hérait*, ne se rencontre point avec *héroïne* & *héroïque*, qui d'ailleurs n'ont point d'autres mots qui leur ressemblent, où la lettre *h* soit aspirée. Ce qui autorise encore la prononciation irrégulière de *Héros*, c'est qu'au pluriel, si on le prononçoit selon la règle générale, on feroit une équivoque ridicule, & il n'y auroit point de différence entre ces deux prononciations, les *Héros* de l'Antiquité & les zéros de chiffre.

Cette dernière raison, dit Ménage, est très-mauvaise; car on dit les zéro au pluriel, & non pas les zéros, comme a dit Vaugelas, & après lui le P. Bouhours.

Madame de Sévigné, parlant des morts prématurées, à l'occasion de celle de M. de Turenne, dit fort spirituellement: quelquefois à force de vivre l'étoile pâlit. Il est plus sûr de couper dans le vif, principalement pour les Héros, dont toutes les actions sont si observées. Si le Comte d'Harcourt fût mort après la prise des îles de S. Honorat & de Sainte Marguerite ou le secours de Casal; & le Maréchal du Pleffis-Prâlin, après la bataille de Saumepuis, n'auroient-ils pas été plus glorieux? *Lettres de Buffy.*

On appelle le Héros d'un Poëme, d'une Histoire, d'un Roman, ou même d'une aventure, celui qui en est le principal personnage, qui en fait le premier rôle. Le Héros de Virgile n'a pas un caractère assez brillant; & qui ne s'ennuieroit pas avec le pieux Enée? S. EYR. Tite-Live fait son Héros de Scipion, & lui donne

donne une préférence délicate sur le reste des Romains. Id. Un faiseur de Roman est du moins obligé à habiller magnifiquement ses *Héros*, & à les loger dans de superbes palais. G. G. Le *Heros* du Roman comique fut pendu à Pontoise. SCAR. J'ai appris une intrigue d'amour dont vous êtes le *Héros*.

On dit en général, vous êtes mon *heros*, vous êtes mon *heroïne*, en parlant d'une personne que l'on admire, que l'on se propose, & aux autres, à imiter & à suivre, ou que l'on affectionne particulièrement. Je ne veux point de *heros* affecté; la vérité seulement fera mon *heroïne*. S. EVR.

Ce mot vient du Latin, *heros*, du Grec, *ἥρως*, *de-mi-Dieu*. S. Augustin, *L. X*, de la Cité de Dieu, dit, qu'il y a de l'apparence qu'il y a eu quelque enfant de Junon appelé de ce nom; car en Grec Junon s'appelle *Ἥρα*, ou bien que les hommes illustres ont été honorés de ce nom, parceque, selon l'opinion des Anciens, les personnes vertueuses, après leur mort, habitoient la vaste étendue de l'air, qui est du ressort de Junon, selon la fable. Isidore dit que les *Heros* ont été appelés de ce nom, comme *aëroes*, *aërei*, *personnes relevées en mérite, & dignes du ciel*. Platon tire ce mot du Grec, *ἔρως*, *amor*, parcequ'il dit que les *Héros* venoient de la conjonction d'un Dieu avec une Mortelle, ou d'un Mortel avec une Déesse. D'autres tirent ce mot du Grec, *ἑρως*, *dicer*. Les *Héros* étoient ceux qui par leur éloquence, manioient les peuples comme ils vouloient, leur donnant de l'horreur pour le vice, en même-temps que par leurs paroles & leurs exemples, ils les portoit à la vertu. Enfin, quelques-uns dérivent ce mot du Grec, *ἧρα*, *terra*. Selon ceux-ci les *heros* sont de petits Dieux terrestres.

Plusieurs anciens Grecs n'avoient accoutumé de mettre sur les tombeaux que le nom des personnes avec le nom de salutation, *ΧΑΙΡΕ*, auquel ils ajoutoient souvent le nom de *ΧΡΗΣΤΟΣ*, & aussi celui d'*ἦρως*, quoique tous ceux pour qui ils les mettoient, ne fussent pas des *Heros*, comme ce mot le signifioit. On en trouve de ces exemples dans les inscriptions du troisième tome de mon Voyage de Grèce. C'est ainsi qu'en France, du côté de Picardie, en parlant des vieillards, on dit le bon-homme; & en Allemagne, d'un père & d'une mère défunts, on dit, mon bienheureux père, ma bienheureuse mère. SPON, *Rech. Cur. d'Antiq. p. 236, 237*.

HERPÉ adj. Terme de Chasse. C'est une bonne qualité à un chien d'avoir le jarret droit & bien *herpé*. FOUILLOUX. Ce mot se dit pour *harpé*, il a la même signification & la même origine.

HERPENNICH. f. m. Ce mot, qui n'est pas François, se trouve dans quelques titres François. C'est un droit de fouage qui est dû au Seigneur de Thionville par les habitans.

Ce mot vient d'*heord*, *focus*, feu; & de *phening*, *pecunia*, argent. DE LAUR.

HERPER. v. n. Mot qui se trouve dans le vieux langage, & qui signifie ce qu'on entend, quand on dit que les cheveux hérissent. On dit aussi *hérupcr*, de *horripilare*.

HERPES MARINES, se dit de toutes les richesses que la mer tire de son sein, & qu'elle jette naturellement à terre, comme l'ambre gris en Guienne, l'ambre jaune sur l'Océan Germanique, le corail rouge, noir & blanc, sur la côte de Barbarie. *Maris opes*. Elles sont ainsi appelées dans les jugemens d'Oléron, *art. 34*, ou autrement, *gaymon* ou choses *gaives*, qui sont proprement les épaves de mer ou droit de côte.

Ce mot vient du vieux Gaulois, *harpir*, qui signifioit *prendre*: son contraire étoit *werpir*, qui signifioit *laisser*.

HERPES, en termes de Marine, sont aussi des pièces de bois taillées en balustres, que l'on met à la proue & en divers autres endroits du vaisseau. *Cancelli*, *chlotri*. POMEY.

HERPES, en termes de Médecine, se dit d'une ardeur ou inflammation, qui cause une âpreté de cuir, par le moyen d'une longue suite de petites pustules qui

le rongent & le dévorent. Il y en a de deux sortes, les unes qu'on appelle *miliaires*, ainsi nommées, parcequ'elles font lever, sous l'épiderme, de petits boutons de la grosseur d'un grain de mil. Les autres sont corrolives, parceque ces boutons entament & ulcèrent la peau.

Ce mot est dérivé du Grec, *ἐγγρα*, *paulatim gradior, repo*, parceque ces boutons rampent & se traînent d'un lieu à un autre. On l'appelle autrement *ignis sacer*.

HERSAGE. f. m. (L'h s'aspire.) Terme d'Agriculture. L'action de herser, de fendre & rompre les mottes de terre. DICT. DE BOUDOT, aux mots *occatio* & *deocatio*. On trouve dans le même Dictionnaire, & dans celui du Père Vanière, *occatorius*, qui concerne le *hersage*.

Morel, Pomey, Danet & plusieurs autres disent *herfement*, où Nicod prétend qu'il faut mettre un *c* au lieu d'une *s*, & lui-même n'écrit pas autrement que *herce*, *hercer*, *hercement*, *herceur*.

Il y en a enfin, tels que le Père Joubert & l'Auteur du *Novitius*, qui par un scrupule mal fondé, aiment mieux se servir de circonlocution, que d'employer les termes de *hersage* ou *herfement*. Nous avons laissé perdre quantité de mots utiles & même nécessaires, qu'il seroit à propos de rétablir: ce n'est pas là le moyen d'en venir à bout. *Hersage* est plus usité que *herfement*.

HERSE. f. f. (L'h s'aspire.) Instrument servant à unir le terrain & à renverser les terres sur les grains quand on les a semés, afin de les couvrir, & de les faire germer & empêcher que les oiseaux ne les mangent. *Occa*, *occatoria crates* ou *traha*. Elle est faite en treillis de pièces de bois qui se croisent, & où il y a des pointes ou grosses chevilles en chacune des intersections. On attache un cheval à une *herse* pour la faire passer sur un champ semé.

On se sert aussi de la *herse* pour rompre les mottes d'une terre labourée. La *herse* tournante est un gros cylindre de bois hérissé de dents. Cet instrument est propre à enterrer la semence & à briser les mottes.

Ce mot vient du Latin, *herpices* ou *herpices*, dont parle Festus en la même signification; quasi *herpicia*, & par contraction, *hercia*. On appelle aussi *occa*, *crates*, *herpix* & *hirpex*. DU CANGE. Guichart le fait venir du mot Hébreu; *חרד*, il devoit au moins ajouter que de *חרד*, on forme en Hébreu le mot de *חורב*, qui veut dire *treillis*, *cancelli*. Il vient de *ἑρως*, *hercius*, barrière qu'on met devant les logis. Sa racine est *ἑρως*, *enfermer*. PORT-R. Les Auteurs de Port-Royal écrivent *herce*.

HERSE, en termes de Fortification, est une porte faite en treillis, qui est suspendue en haut avec une corde, & qu'on fait tomber par une coulisse dans les surprises, & lorsque la porte est rompue, ou que le pétard a joué, pour fermer le passage. *Cataracta*. On l'appelle autrement *sarrasine* ou *cataracte*. Quand elle est faite de pieux droits sans traverse, on l'appelle *orgues*.

HERSE. Machine de guerre dont on se sert au défaut de chevaux de frise, pour rendre difficile la marche, tant de la cavalerie que de l'infanterie. La *herse* est faite de travées de bois, piquées de pointes de fer, la pointe en haut. On en met dans les défilés, à une brèche pour empêcher l'assaut. La *herse* est différente de l'herillon, quoiqu'on emploie l'une & l'autre machine au même usage.

En ce sens Ménage le dérive *ab arcendo*, ou de *ericus militaris*, dont il est fait mention dans Saluste, ou plutôt de la ressemblance avec la *herse* des Laboureurs.

HERSE. Terme d'Eglise. Espèce de chandelier, sur les pointes duquel on met des cierges, lorsqu'on veut y mettre beaucoup de luminaires, comme aux Chapelles ardentes. *Tigilla digitata*, *clavata*, *fibriata*. Il s'en fait de toutes sortes de figures qui portent une quinzaine de bougies, qu'on met au devant de la représentation du corps d'un défunt, quand on fait l'Office des morts.

HERSE, à l'Opéra. C'est une petite machine de bois sur laquelle on place des lampions allumés, disposée de façon que la partie qui les couvre, est opposée aux spectateurs, & que toute la lumière tombe sur la partie de la décoration qu'on veut éclairer.

HERSE, en termes de Charpenterie, se dit aussi des barrières qu'on met devant les grandes maisons, & le long des murs. *Claustra*.

HERSE, en termes de Marine, est la corde qui sert à attacher les poulies aux lieux où l'on en a besoin, & aussi celle qui sert à la renforcer, & empêcher qu'elle n'éclate. *Septum, repagula, funis suspensorius*. On l'appelle aussi *étrope* & *gerseau*. *Herse* de gouvernail, est la corde qui joint le gouvernail à l'étambord.

HERSES d'affut, sur les vaisseaux. Ce sont des *herfes*, avec des manières d'anneaux concaves, appelés Délots ou Colles. Ces *herfes* sont posées au bout du derrière du fond de l'affut d'un canon, où on accroche les palans.

HERSE est aussi un terme de Parcheminier. C'est une sorte d'assez grand châllis avec des chevilles, sur lequel on étend le parchemin en cosse pour le raturer. *Crates pergamentaria*.

HERSEMENT. f. m. (L'h s'aspire.) L'action & la peine de herfer. *Occatio*. J'ai donné tant pour le *hersement* de mon champ. *Ромей*. Voyez **HERSAGE**.

HERSER. v. a. (L'h s'aspire.) *Occare*. Donner la dernière façon à une terre, en faisant passer la herse après que les grains sont semés.

On *herse* aussi les terres après qu'elles ont été labourées, pour les ameublir & pour briser les mottes retournées par la charrue. On ne sauroit trop recommander cet usage. Plus la terre est divisée, plus elle devient féconde. Cette pratique est sur-tout nécessaire dans les terres fortes.

HERSÉ, ÉE. part. & adj. *Occatus*. Un champ semé & *herfé*. On dit en termes de Blason, un château *herfé* ou une porte *herfée*, lorsque leur herse ou coulisse est abattue.

HERSEUR. f. m. *Occator*. Celui qui herse quelque terre.

HERSILIE, f. f. Femme de Romulus, fut choisie par ce Prince parmi les Sabines enlevées par les Romains. Après sa mort, on lui donna le surnom d'*Horta*, parcequ'elle exhortoit les jeunes Romains à la vertu. On lui rendoit des honneurs divins dans le Temple de Quirinus.

HERSILLIÈRES. Terme de Marine. Ce sont des pièces de bois courbes qu'on met au bout des platbords d'un navire ou d'un bateau, qui sont sur l'avant & sur l'arrière pour les fermer.

HERSILLON. f. m. Terme de Fortification. Diminutif de herse. *Craticula utrinque digitata, fibulata*. On donne ce nom à des planches longues de dix à douze pieds qui ont leurs deux côtés remplis de pointes de clous, dont on se sert pour incommoder la marche de la cavalerie ou de l'infanterie.

HERSON. Nom d'une ville de la Terre-Sainte *Hefron*, ou *Efron*. Les Septante la nomment *Asaron*, Jos. XV, 3, v. 25. L'Auteur sacré dit qu'elle s'appelle autrement *Afor*. La Vulgate écrit *Ezron*; dans l'Original c'est un π , aspiration forte. *Hefron* étoit dans la Tribu de Juda, vers le midi.

HERSTAL, ou **HERSTEL**. *Heristallum*. Petite ville de l'Evêché de Paderborn, en Westphalie. Cette ville, située sur le Wésér, aux confins du Duché de Brunswick, a été fondée par Charlemagne, qui y tint des Etats l'an 797. Elle étoit défendue par un bon château, où les Evêques de Paderborn faisoient leur résidence; mais il fut ruiné par les Helliens l'an 1637. *Long. 26 d. 30 m. lat. 43 d. 50 m.*

Ce nom, dit de Valois, signifie en Allemand un poste, un lieu où il y a des soldats, où il y a garnison. Quelques-uns, selon le même Auteur, le dérivent de *herr*, Seigneur, & *stall*, en Allemand, *stallum*, écurie; *herstal*, en Latin, *Domini stabulum*, l'écurie du Seigneur.

HERSTAL, **HERSTEL**, **HÉRISTEL**. *Haristallium*, *He-*

ristallium, *Haristallium*; *Heristallum Francicum*. Village où étoit autrefois un magnifique palais, qui donnoit le nom à Pepin d'*Héristel*, père de Charles Martel, Maire du Palais des Rois de France. Il est sur la Meuse, dans l'Evêché de Liège, à une lieue au-dessous de la ville de ce nom. *MATY*. De Val. *Notit. Gall. p. 242*. On ne dit plus qu'*Herstal*, & il a titre de Baronnie.

HERSWALDT. Nom d'une forêt de la basse Allemagne. *Hesera*, ou *Casia Sylva*. Elle est dans le Duché de Clèves, entre Wésel & Cœsfeldt. *MATY*.

HERTFELD. Petite contrée d'Allemagne, dans la Suabe, entre Auvlen, Bobfingen, Kœnisbrun, Giengen & la Seigneurie de Gravenneck.

HERTFORD. Voyez **HAREFORD**.

HERTFORDSHIRE. Voyez **HÉREFORDSHIRE**.

HERTHE, ou **HERTE**. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une fausse Déesse que les Rendignes, les Avions, les Anglois, les Varins, les Endoses, les Suardons & les Nithons, anciens peuples de Germanie, adoroient. *Herthus*. Tacite, de *Morit. Germ. c. 40*, dit que *herth* étoit la Terre: en effet, encore aujourd'hui les Anglois, peuples venus de la Germanie, disent *oarth*, pour dire la terre, & les Allemands disent *herth* pour *focus* & *solum*, au rapport d'Hoffman. Vossius conjecture que ce pouvoit être Cybèle. Tacite ajoute qu'il y avoit dans l'Océan, (c'est apparemment la mer Baltique qu'il nomme ainsi) une ile dans laquelle il y avoit un bois & un char dédié à cette Déesse, qu'il n'étoit permis qu'au seul Prêtre d'y toucher. Quand il sentoit que la Déesse étoit présente, il atteloit des vaches à ce char, & le suivoit avec grande vénération. Tout le temps que duroit cette cérémonie, c'étoient des jours de fêtes, & par-tout où le char alloit, on le recevoit avec beaucoup de solennité. Toute guerre cessoit jusqu'à ce que le Prêtre eût reconduit la Déesse dans son temple. Alors on lavoit le char, les étoffes dont il étoit couvert, & la Déesse même dans un lac secret. On se servoit pour cela d'esclaves, qui étoient aussitôt après engloutis dans le lac. C'est là tout ce qu'en dit Tacite. Il y a, dans le Comté de Salisbéry en Angleterre, de grandes pierres disposées en rond, que quelques-uns croient avoir été un temple de la Déesse *Herthe*. On les appelle en Anglois, *Stoncheng*, c'est-à-dire, *pierres suspendues*, parcequ'elles y sont mises les unes sur les autres, de sorte qu'elles paroissent être en l'air; & ils faisoient ainsi le temple de la Déesse *Herthe*, parceque la terre est suspendue au milieu de l'air. Voyez **SPELMAN**, dans son *Glossaire*. Vossius, de *Idol. l. IX, c. 40*. *Herthe*, *Earth*, disent quelques Auteurs, vient du Grec, $\epsilon\rho\theta\alpha$; je le crois plutôt dérivé de l'Hébreu, $\epsilon\rho\theta$, *Erets*. Quelques uns doutent s'il ne faut pas dire *herth*; mais dans Tacite il y a *herthus*.

HERTHIM. Voyez **HÉTHIM**.

HERTZBERG. Petite ville d'Allemagne. *Hertzberga*. Elle est dans le Duché propre de Saxe, à cinq lieues de la ville de Torgow, vers le levant. *Long. 31 d. 12 m. lat. 51 d. 41 m.*

HÉRULE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Allemagne. *Herulus*, a. Il habitoit vers la mer Baltique, dans le Duché de Meckelbourg. Aimon dit qu'il venoit de la Scandinavie. On prétend qu'Udon, Prince des *Hérules*, a été la tige des Ducs de Meckelbourg, & des anciens Ducs de Poméranie. Les *Hérules* étoient païens, & des plus barbares; ils ne couvroient de tout leur corps que les parties que la pudeur oblige de cacher. Ils sacrifioient à leurs Dieux des victimes humaines. Ils regardoient, comme un acte d'humanité, de tuer les vieillards & les malades incurables, & ils obligeoient les femmes à ne point survivre à leurs maris. Une partie des *Hérules* envahit l'Italie l'an 476, sous l'Empereur Auguste, qu'Odoacre, leur Roi, déposa. Odoacre lui-même, après un regne de dix-sept ans, fut tué par Théodoric, qui fonda l'Empire des Ostrogots en Italie, sur les ruines de celui des *Hérules*. *MATY*. Aimon dit que les *Hérules* sont les mêmes que l'on appelle aussi Lombards. Voyez

sur les *Hérules* l'Histoire Universelle de M. Bossuet, p. 128, 129.

HÉRVORD. Voyez HERFORD.

HERZÉGOWINE. Contrée qu'on appelle autrement le Duché de S. Saba. *Herzegowina, Ducatus S. Saba*, anciennement, *Ghulmia, Zalchumia*. C'est une partie de la Dalmatie; elle est située des deux côtés de la rivière de Narenta, entre la Bosnie, la République de Raguse & le Golfe de Narenta. Elle dépend des Turcs. Ses lieux principaux sont Narenta, Mostat, Cislut & Clinovo. MATY.

H E S.

HESBAIE.

HESBAIN. } Voyez HASBAIN.

HESCHE. Voyez HÈCHE.

HESDIN, ou HÉDIN. C'est ainsi qu'on prononce. Petite ville, mais forte, située dans des marais, en Artois, sur la rivière de Canche, environ quatre lieues au-dessus de Montreuil. *Hedena, Hedinum, Hefdinum, Hifdinum*. C'étoit autrefois un village nommé le Mesnil. *Hesdin* n'est pourtant pas un nouveau nom. Il est dans la Philippide, L. I. Les Espagnols l'agrandirent & la fortifièrent l'an 1554. Elle a été cédée aux François par la paix des Pyrénées. Pour le temporel, *Hesdin* dépend de l'Artois; pour le spirituel, partie d'Amiens & partie de Boulogne. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 240*. MATY. *Long. 19 d. 48 m. lat. 52 d. 22 m.*

La ville d'*Hesdin* étoit autrefois à l'endroit qu'on nomme aujourd'hui le vieux *Hesdin*; mais Emmanuel Philibert, Duc de Savoie & Général des troupes de Charles V, en Flandres, l'ayant prise en 1553, la détruisit, & fit bâtir l'année suivante la ville d'*Hesdin* d'aujourd'hui, un peu au-dessous de l'ancienne, dans un marais, sur la petite rivière de Canche. Sa fondation commença par des ouvrages que le Duc fit élever, & dans lesquels il comprit un village nommé le Mesnil. Il en changea le nom en celui d'*Hesdin*, à quoi il ajouta les lettres symboliques de la devise de sa maison. F. E. R. T. C'est pourquoi on appelle cette nouvelle ville, *Hesdin le Fert*. LARREY.

HÈSE. f. f. Vieux mot. Clôture ou batrière des cours des Métairies.

HÈSÉBON. Ancienne ville de la Tribu de Ruben, en Palestine. *Hesebon*. Elle étoit sur une montagne, aux confins de la Tribu de Gad & du partage des Lévités. Moïse la prit, après avoir défait Séhon, Roi des Amorrhéens, dont elle étoit la capitale. MATY.

Les Septante ne mettent point d'aspiration; mais j'ai déjà remarqué qu'il ne faut point attribuer aux Interprètes Grecs les esprits ni les accents qui se mettent dans leur version. Joseph. *Antiq. XIII, 23*, l'appelle *Effebon*, & le I des *Machab. v. 26 & 36*. CHASBON.

Avant les Israélites elle étoit capitale d'un des deux Royaumes d'Amorrhéens Orientaux. Au temps de S. Jérôme, elle se nommoit *Esbu*. Jérémie *XLVIII, 2*, semble la mettre dans le pays des Moabites, & Joseph l'y place en effet. Si cela est, les Amorrhéens l'avoient prise sur les Moabites. Voyez *Relandi Palest. L. III*, au mot CHESBON. Adrichomius la donne à la Tribu de Ruben; elle étoit aux confins de cette Tribu: mais elle appartenoit à celle de Gad, comme il paroît par *Jos. XXI, 37*, & par le I des *Paral. VI, 81*. Il y avoit à *Hésébon* des piscines remarquables, dont il est parlé dans le *Cantique VII, 4*. Il est encore parlé de cette ville, *Nomb. XXI, 25, 26*; *Jos. XIII, 15, 17*; *Is. XV, 4*; *XVI, 8, 9*; *Jérém. XLVIII, 2, 33, 35*; *XLIX, 3*.

HÈSER. Ville de la Terre-Sainte, bâtie par Salomon. *Heser*. Voyez 3 des *Rois, IX, 15*. Adrichomius croit que c'est la même qu'Asor.

HESHUSIENS. f. m. pl. Hérétiques qui donnèrent dans l'arianisme & d'autres erreurs que Tilman Heshusius, Ministre Protestant d'Allemagne, foutint par divers Traités qu'il publia dans le seizième siècle,

pour avoir la gloire de se faire Chef de parti.

HÉSIODE. Nom d'homme. *Hesiodus*. Le Poète *Hesiodé* est un des plus anciens qu'il y ait: il étoit du bourg d'Ascra, en Béotie. Il fut berger, & ensuite Frere des Muses. Pausanias rapporte que de son temps, on voyoit encore ses poésies sur des tables de plomb, dans le Temple des Muses qu'il avoit desservi. Quelques-uns font *Hésiode* plus ancien qu'Homère; d'autres disent qu'ils étoient contemporains, mais *Hésiode* un peu plus jeune. Velleius le met 120 ans après ce Prince des Poètes.

HÉSIONE. f. f. Fille de Laomédon, Roi de Troie, & sœur de Priam.

HÉSITANT, ANTE. f. m. & f. Nom de Secte. *Hesitans, Hesitabundus*. On a donné ce nom aux Eutychiens & aux Acéphales. Voyez ce mot, & LEONTIUS, de *Sectis, Añ. VI & VII*. On leur donna le nom d'*Hésitans*, parcequ'ils rejettoient le Concile de Chalcedoine en hésitant. Voyez SUTGER, au mot *Διακρίσις*; car on les nommoit en Grec *Διακρίσις*. On appelloit Synedites, ceux qui recevoient le Concile sans hésiter; & *Hésitans*, ceux qui ne s'attachèrent, ni à S. Cyrille, Patriarche d'Alexandrie, ni à Jean d'Antioche.

HÉSITATION. f. f. Incertitude & balancement en parlant, en prononçant quelque chose. Ce terme n'est pas encore bien en usage. M. l'Abbé Goujet, qui le croit aussi bon & aussi nécessaire dans notre langue que plusieurs autres auxquels il est analogue, cherche à l'accréditer. Il dit, en parlant de M. de Lagny, que la dernière année de sa vie, on lui a entendu réciter sans *hésitation*, un grand nombre de vers d'Homère & d'autres Poètes.

HÉSITER. v. n. *Hesitare, harere*. Être indécis, balancer entre des sentimens opposés, qui suspendent la détermination de la volonté. Un esprit foible & timide *hésite* toujours. Abraham se souvenant qu'il n'avoit ce fils que de Dieu, n'*hésita* point. PORT-R. Quand il est question de servir ses amis, il n'y a pas à *hésiter*.

HÉSITER, se dit aussi de celui qui ne trouve pas facilement ce qu'il veut dire. Un enfant qui apprend à lire, *hésite* à chaque mot. Un Prédicateur qui n'a pas bien appris son Sermon, *hésite*. La présence des Juges l'a fait *hésiter* sur ce qu'il avoit à dire. Avec une âme timide, une mémoire infidelle, ou des idées peu nettes, on *hésite*.

Ce mot vient du Latin *hæreo*, du parfait duquel se fait le verbe *hesito*.

HESMONA. Nom d'un lieu du Désert de Sinai, dans l'Arabie Déserte. *Hesmona*. Ce fut le vingt-sixième campement des Israélites. *Nomb. XXXI, 29, 30*. Les Septante l'appellent *Selmona*, & S. Jérôme *Afemona*, ou *Afemona*.

HESN-MÉDI. Ville de Perse: elle est, selon Tavernier, à soixante-quatorze degrés, quarante-cinq minutes de longitude, & à trente-deux degrés, cinq minutes de latitude. Il croît quantité de beau fruit autour de cette ville, & on se transporte à Balsara.

HÉSPEN. Voyez HASPÈN.

HÉSPER, ou HÉSPÉRUS. Nom d'homme. *Hesperus*. Le père des Hespérides fut *Hesper*, ou *Hesperus*, fils de Japhet, & frère d'Atlas. *Hesper* chassa de son Royaume par son frère, s'établit en Italie, & lui donna le nom d'Hespérie. Diodore de Sicile, L. III, dit qu'*Hesperus* étant monté sur le sommet du mont Atlas pour mieux contempler les Astres de-là, n'en revint point, & ne parut plus: ce qui donna occasion au peuple de croire qu'il avoit été changé en un Astre qu'on appelle le matin, *Lucifer*, & le soir, *Hesperus*, du nom de ce Prince Astronome. Voyez aussi NATAL. COMÈS, L. IV, c. 7. Les Latins changent l'aspiration en V, *Vesper*. Quelques Poètes font néanmoins l'Astre *Hesperus* fils de Céphale & de l'Aurore.

HÉSPÉRIDE. f. f. Fille d'Hesper, ou Hesperus, frère d'Atlas. *Hesperis*. Il y avoit trois *Hesperides*; *Eglé, Aëgle*; *Aréthuse, Arethusa*; & *Hesperaréthuse, Hesperarcthusa*. Hésiode, dans sa *Théogonie, v. 215*,

les fait filles de la Nuit, & dit, v. 275, qu'elles habitoient au même endroit que les Gorgones, & par conséquent aux extrémités de l'Occident & vis-à-vis d'Atlas, *Id.* v. 518. C'est pour cela qu'il les fait filles de la Nuit. Il loue leur voix claire. Il dit qu'elles avoient la garde de certaines pommes d'or au-delà de l'Océan. On leur donna un dragon pour veiller à la garde du jardin où étoient ces fruits. Pliné & Solin disent que ce dragon n'est autre chose qu'un bras de mer dont ce jardin étoit entouré, & qui en empêchoit l'entrée. Varron prétend qu'au lieu de pommes c'étoient des brebis, parceque *μῆλον* en Grec a ces deux significations. D'autres disent bien vraisemblablement que ces pommes sont des oranges qui viennent dans les îles de l'Océan occidental. On a appelé *Hespérides* les îles du Cap Vert, & il y a de l'apparence que c'est là où les Anciens plaçoient les *Hespérides*. Diodore de Sicile, *L. V.* & Natalis Comès, *L. VII, c. 7.* parlent des *Hespérides*.

Le jardin des *Hespérides*, *Hesperii horti*, *Hesperidum horti*. Les Poètes ont feint que les *Hespérides*, filles d'Héperus, fils de Japhet & frère d'Atlas, avoient un jardin où croissoient des pommes d'or, gardées par un dragon qu'Hercule tua, & enleva les pommes. Quelques-uns ont placé ce jardin fabuleux à Larache, ville du Royaume de Fez, & d'autres à Berniche, ville du Royaume de Barea, ce qui convient mieux à la fable. D'autres croient que la Province de Sus dans le Royaume de Maroc est l'île où étoit le palais d'Anthée, & le jardin des *Hespérides*. MARMOL, *L. I, c. 9.* RUDBECKS, dans son *Atlantica*, place le jardin des *Hespérides* en Suède, aussi-bien que les îles Fortunées. Voyez FORTUNÉES.

HESPERIE. Mot originellement Grec, qui signifie un pays occidental. *Hesperia*. Les Grecs appelèrent l'Italie *Hesperie*, parcequ'elle étoit à leur couchant; & les Romains donnèrent pour la même raison ce nom à l'Espagne, qu'on a appelé grande *Hesperie*. Voyez encore HESPER.

Ce mot vient du Latin *hesperus*, formé du Grec *ἑσπερος*, qui est le nom d'une étoile qui paroît du côté du couchant: parceque cette étoile paroît du côté de l'Italie par rapport à la Grèce, & du côté de l'Espagne par rapport à l'Italie: on a donné le nom d'*Hesperie* à l'Italie & à l'Espagne. Il y en a qui font venir le nom d'*Hesperie*, quand on le donne à l'Italie, du nom d'Héperus, lequel ayant été chassé de son Royaume par son frère Atlas, vint en Italie, & y regna.

HESSE. *Hessia*. On donne quelquefois ce nom à toute la basse partie du Cercle du haut Rhin, parceque les terres de *Hesse* en sont les principaux Etats. Voyez RHIN, la basse partie du Cercle du haut Rhin. Quelques Auteurs mettent *Hesse*, ou *Hessen*; mais nous ne disons jamais *Hessen*.

HESSE PROPRE. C'est un des Etats qui composent la basse partie du Cercle du haut Rhin. *Hessia propria*. La *Hesse* est bornée au nord par l'Evêché de Paderborn & le Duché de Brunswick, au levant par l'Eichsfeld & la Thuringe; au midi par l'Abbaye de Fulde & la Wettérvie; & au couchant par les Comtés de Nassau, de Witgenstein, d'Hatzfeld & de Waldeck. Ce pays peut avoir trente lieues de long & vingt de large. Il est tout entouré de bois & de montagnes, où il y a de bonnes mines de fer & de cuivre; mais vers le milieu il y a d'assez belles plaines, fort fertiles en grains & en pâturages.

La Maison de *Hesse*, qui possède ce pays, est une des plus anciennes & des plus illustres d'Allemagne. Elle tire son origine des anciens Ducs de Brabant, & elle est divisée en deux branches principales. MATY. Le Chef de la Maison de *Hesse* est Henri, surnommé l'Enfant, ou le Jeune. Il étoit fils de Henri le Magnanime, Duc de Brabant, & de Sophie de Thuringe, seconde femme de ce Duc, & fille de S. Louis, Landgrave de *Hesse* & de Thuringe, & de Ste. Elisabeth de Hongrie. Il naquit en 1245, & fut surnommé l'Enfant, ou le Jeune, parceque son père mourut en 1247, & le laissa fort jeune. Sophie, sa

mère, avoit hérité la *Hesse* & la Thuringe de Herman, son frère, qui mourut en 1240 sans héritiers, & Henri en hérita de Sophie, & commença la Maison de *Hesse*. Voyez IMHOFF, *Not. Imp. L. IV, c. 7.* Il y a deux Princes souverains dans cette Maison, le Landgrave de *Hesse-Cassel* & celui de *Hesse-Darmstat*. HEISS. Le Landgrave de *Hesse-Cassel* fait profession de la Religion prétendue Réformée. Cette branche a été attachée à la France, & en a bien profité. Voyez HEISS, *Hist. de l'Empire, L. VI, c. XVI.*

Le pays de *Hesse* est un Landgraviat, qui veut dire un Comté Provincial, situé au milieu du pays d'entre le Rhin & le Wésér, coupé par des forêts, montagnes, prairies & terres labourables. Les montagnes ont des mines de fer propres à faire du canon. HEISS, *Hist. de l'Empire, L. VI, c. 16.* Les armes du Landgraviat de *Hesse* sont d'azur au lion couronné, burelé d'argent, & de gueules de dix pièces. HEISS, *Hist. de l'Empire, L. VI, c. 16.*

HESSE-CASSEL. Nom de la branche aînée de la Maison de *Hesse*. Elle possède tout le bas Landgraviat de *Hesse*, une partie du haut, avec la ville de Marburg, la plus grande partie du bas Comté de Catzenellebogen, la Principauté d'Hirchsfeld, Smalkalde, avec son territoire, & le Comté de Frankenstein en Franconie, la Seigneurie de Pleß en basse Saxe, le Comté de Schwenbourg, & une partie de celui de Hoyer en Westphalie. Cette branche étoit toute réformée de la Confession de Genève. Le surnom de *Cassel* vient à cette branche de la ville de *Cassel*, capitale du Landgraviat de *Hesse*.

HESSE-DARMSTAT. Nom de la branche cadette de la Maison de *Hesse*. Elle suit la Confession d'Augsbourg, & elle possède le Landgraviat de *Darmstat*, d'où elle prend son surnom, & nommé autrement le haut Catzenellebogen, avec une partie du bas, une partie du haut Landgraviat de *Hesse*, le Bailliage d'Homberg, la Seigneurie d'Eppstein & le Comté de Nide.

HESSE-RHINFELDS. Branche cadette de la Maison de *Hesse-Cassel*. Elle possède par droit d'apanage seulement une partie du bas Comté de Catzenellebogen. Celle-ci est Catholique depuis 1652.

La haute HESSE, qu'on nomme autrement le Landgraviat de *Hesse-Marburg*. *Hassia superior, Landgraviatus Hassio-Marpurgensis, Principatus ad Lanum*. C'est la partie méridionale de la *Hesse* propre. Elle est autour de la rivière de Lohn, & renferme le Comté de Nidda. Marburg en est la ville capitale, & on y distingue encore Giessen: pour Wetzlar qui y est enclavée, c'est une ville Impériale. MATY.

La basse HESSE, ou le Landgraviat de *Hesse-Cassel*. *Hassia inferior, Landgraviatus Hassio Cassellensis*. C'est la partie septentrionale de la *Hesse* propre. Elle renferme le Comté de Ziegenheim, & s'étend autour des rivières de Werra, de Fulde & de Schwalm. *Cassel* en est la capitale: ses autres villes sont Ziegenheim, Treysa Eschwege, Allendorf, Liebenaw, &c. MATY.

HESSE EBNÉAMADE. Nom d'une ville de Perse, que les Géographes du pays mettent à 70 degrés, 45 minutes de longitude, & à 29 degrés, 20 minutes de latitude. TAVERNIER, *Voyage de Perse, L. III.*

HESSEËN, ENNE. f. m. & f. Nom que l'on donna à une partie des Esséniens, qui habitoit dans le pays des Moabites & dans l'Iturée, à l'orient de la mer Morte. *Hessaus*. On les nommoit aussi *Hosséens, Hossæns*. Voyez S. EPIPHANE, *hérés. 19.* & SAUMAISE sur SOLIN, p. 613.

HESTIÉES. f. f. pl. Sacrifices solennels qu'on faisoit en l'honneur de Vesta, aussi appelée *Hestia*.

Le nom d'*Hestia* que les Grecs lui donnoient, d'où les Latins ont fait celui de Vesta, signifie feu.

HESTOUDEAU, ou HÉTOUDEAU, ÉTOUDEAU, ou HÉTUDEAU. f. m. Ménage est pour le dernier, comme le plus usité. On le trouve aussi dans Saint-Evremond. Gros poulet qui n'est pas encore chapon. En Latin *pullaster*.

HESTRE. Voyez HÊTRE.

HÉSUS, ou ÉSUS. f. m. Terme de Mythologie. Nom

d'un Dieu des anciens Gaulois. *Hesus* dans Lucain, *L. I, v. 445*. *Efus* dans Lactance, & même dans les Manuscrits de Lucain, à ce que dit Grotius. Bochart dans son *Chanaan, L. I, c. 41*, croit que *Hesus* est le Mars des Gaulois, qu'ils disoient présider à la guerre, comme l'a remarqué César, de *Bell. Gall. L. VI*. Il croit que *Hesus* signifie proprement fort, qu'il vient de l'Hébreu, ou Phénicien, *חזק, Hizzuk*; que les Phéniciens donnèrent ce nom à Mars, & l'appelèrent *Αζιζος*, comme Julien l'Apostat le dit, après Jamblique, dans son Oraison sur le Soleil, où il dit, & ailleurs encore, qu'*Hesus*, ou *Azizus*, étoit honoré par ceux d'Edesse en Syrie; qu'il se joignoit au Soleil; qu'il étoit le précurseur du Soleil. Il seroit mieux quant à l'*Efus* des Gaulois, de le tirer simplement de l'Hébreu *חזק, aza*, ou *חז, az*, qui veulent dire fort; car la dernière syllabe n'est qu'une terminaison Latine, & les Germains disoient sans terminaison *hees*, ou *hies*. De-là vient que l'on a appelé le Mardi *Mises-dag*, & par contraction *Hiis-dag*, comme en Latin *Martis dies*, le jour de Mars; & plus communément ajoutant un *T*, que l'on a ensuite changé en *D*, *Thiis-dag* & *Diis-dag*. Ou peut-être d'abord a-t-on écrit *Chiisdag*, pour *Hiisdag*; car il n'étoit point rare autrefois de mettre indifféremment *H*, ou *Ch* l'un pour l'autre. Voyez Vossius, de *Idolol. L. II, c. 13, 32, 33*. Il ajoute qu'*Hesus*, ou le Mars des Gaulois & des Germains, n'étoit point comme chez les Romains l'Astre de Mars, mais Jupiter, ou Apollon. De l'étymologie rapportée ci-dessus, il s'ensuit que l'*Efus* des Manuscrits est mieux qu'*Hesus*, puisque c'est un *y*, ain. Voyez encore Vossius, de *Idol. L. I, c. 35*. CHORIER, *Hist. de Dauphin. L. II, p. 87*. Sur l'un des monumens qui ont été trouvés dans les fondemens du nouvel Autel de Notre-Dame de Paris, il y a une figure d'*Efus*. Il est sans barbe, couronné de laurier, vêtu d'une simple tunique qui n'a point de manches, & depuis le cou jusqu'à la ceinture ne lui couvre que l'épaule & le côté gauche: la partie qui devoit couvrir le côté droit, paroît ramassée autour de la ceinture. Il a le bras droit nu, pour pouvoir agir plus librement. La tunique ne descend que jusqu'aux genoux. Il appuie la main gauche sur un arbre tronqué; de la droite il tient une hache élevée, & dans la posture d'un homme qui en décharge un coup sur quelque chose. Au reste, son nom sur ce monument est écrit *Esus*, sans *h*. Bouche, dans son Histoire de Provence, écrit *Heus*, ou *Hesus*; mais je ne fais où il a pris *Heus*.

HÉSYCHASTE. f. m. & f. Personne qui se tient dans le repos, pour vaquer plus commodément & sans interruption à la contemplation des choses célestes. *Hesychnastes*. Ce nom fut donné dans l'antiquité à ceux des Moines qui ne s'occupoient point au travail des mains, & qui renonçoient à toute action, pour se donner uniquement à la prière & à la contemplation.

HÉSYCHASTE. Nom que l'on donna dans le quatorzième siècle aux Moines du mont Athos, & qui signifie en Grec la même chose que Quiétiste. *Hesychnastes*. Ces Moines prétendoient avoir poussé la perfection de l'Oraison jusqu'à voir des yeux du corps une lumière qui étoit Dieu même, & être arrivés à l'état de la sublime quiétude; & par cette raison on les appela *Hesychnastes*. On les nomma aussi Omphalopsyques, comme qui diroit des gens qui ont l'âme au nombril; parcequ'en priant ils se courboient & penchoient la tête contre leur nombril, qu'ils sembloient regarder. On les appela encore Palamistes, du nom de Palamas, leur Chef, qui fut depuis Archevêque de Thessalonique. Le célèbre Barlaam revenant d'Avignon en 1380, & passant la Thessalonique, eut avec eux une grande contestation. Arrivé à Constantinople, il les déféra au Patriarche Jean Bieux, qui assambla un Concile en 1391, où le sentiment des *Hesychnastes* fut approuvé. Ce jugement fut approuvé par un autre Concile, tenu en la même ville; mais depuis ces *Hesychnastes* furent condamnés par d'autres Conciles. Voyez le P. Pétau, dans ses Dogmes Théologiques,

T. I, L. I, c. 12. Ce mot est Grec, formé d'*ἠσυχάζω*, *quiesco*, dont la racine est *ἠσυχος*, *quietus*. Prononcez *Hesychnastes*.

H E T.

HET. f. m. Vieux mot. Voyez HAÏT.

HÉTER. v. a. Vieux mot. Louer, caresser. On l'a peut-être dit au lieu de *haïter*, qui a signifié avoir agréable, d'où est venu *souhaïter*.

HÉTÉRIARQUE. f. m. Nom d'un Officier dans l'Empire Grec. *Heteriarcha*. Il y avoit deux Officiers qui portoient ce nom; l'un s'appeloit l'*Hétériarque* tout court, & l'autre le grand *Hétériarque*. L'*Hétériarque* étoit subordonné au grand *Hétériarque*. C'étoient les Officiers qui commandoient les troupes des Alliés: Ils avoient différentes fonctions à la Cour auprès de l'Empereur. Codin les décrit *chap. 5, n. 30, 31, 32, 37*, de *Officiis*. Voyez aussi Du Cange dans ses Notes sur l'*Alexiade* d'Anne Commène, *pag. 227*.

Ce nom vient de *ἑταῖρος*, *socius*, & *ἀρχή*, *Imperium*.

HÉTÉROCLITE. adj. de tout genre. Terme de Grammaire, qui se dit des mots irréguliers, & des noms & des adjectifs qui s'écartent en quelque chose des règles de la déclinaison à laquelle ils appartiennent. Les Grammairiens appellent *anomaux*, les verbes qui ne suivent pas exactement les loix de leur conjugaison.

Ce mot vient du Grec *ἑτεροκλιτος*, de *ἕτερος*, *autre*, & de *κλίσις*, *je décline*.

HÉTÉROCLITE, se dit figurément en Morale, de celui qui a quelque chose d'irrégulier dans l'humeur, dans la conduite, & qui, par un gout particulier, s'écarte mal-à-propos du gout des autres. Homme *hétéroclite*. Rien de plus fâcheux que de vivre avec des esprits *hétéroclites*.

On le dit aussi des choses qui sont propres à ces sortes de personnes. Ainsi l'on dit, conduite, humeur, action, &c. *hétéroclite*.

Le P. Théophile Raynaud a fait un Traité sur *heteroclitia spiritualia*, c'est-à-dire, sur les manières singulières dans la dévotion & la spiritualité.

*J'ai dessein de me faire ermite;
Non de cette secte hypocrite,
Qui trouve toujours cent raisons
Pour rendre & recevoir visite;
De ces gens à face benite,
Qu'on voit en certaines saisons
Couverts d'un froc hétéroclite,
Et bridés comme des oisons, &c.* P. DU CERC:

On le dit aussi dans les Arts de ce qui pèche contre les règles ordinaires de l'Art. Bâtiment *hétéroclite*.

HÉTÉRODOXE. adj. de tout genre. Terme Dogmatique. *Heterodoxus*. Qui est contraire aux sentimens reçus dans la véritable Religion. Il se dit des personnes & des choses. Docteur *hétérodoxe*. Opinion *hétérodoxe*. C'est l'opposé d'orthodoxe. Voyez ce mot.

Ce mot vient du Grec *ἑτεροδῶξος*, composé d'*ἕτερος*, *alter*, *autre*, *différent*, & *δῶξα*, qui se prend quelquefois pour *croissance*, *opinion*.

HÉTÉRODOXIE. f. f. Terme Dogmatique. Qualité ou caractère de ce qui est hétérodoxe. *Heterodoxia*. L'*hétérodoxie* de cet Auteur ou de ce Livre, de cette proposition, a été clairement & solidement démontrée. Un homme suspect d'*hétérodoxie*. M. Bayle dit en parlant du Livre intitulé: *Réflexions critiques & théologiques sur la controverse de l'Eglise*, que M. Jurieu est persuadé que les réflexions de cet Auteur sont pleines d'*hétérodoxies*. Négliger la langue de l'Eglise, c'étoit en quelque sorte, marquer de secrètes dispositions pour le schisme & pour l'*hétérodoxie*. CROUSAZ.

HÉTÉRODROME. adj. m. & f. Terme de Mécanique, qui se dit du levier dans lequel l'hyponoclion ou point d'appui tient le milieu entre le lieu du poids & celui de la puissance. WOLPH. Ce mot est Grec,

composé de *ἕτερος, alius, & δῆμιος, cursus*. C'est le levier du premier genre. Voyez LEVIER.

HÉTÉROGÈNE. adj. de t. g. Terme de Physique. Qui est de différente nature, ou dont les parties sont de nature différente. *Heterogeneus*. C'est l'opposé d'homogène. Voyez ce mot. Les choses artificielles sont composées de parties *hétérogènes*. Le lait est un corps *hétérogène* composé de beurre, de fromage & de lait clair. Il y en a qui prennent *hétérogène* dans un sens différent, & qui appellent seulement *hétérogènes* les corps dont les parties sensibles sont de différente nature, comme le corps des animaux, qui est composé de peau, de chair, d'os, &c. Les arbres qui sont composés d'écorce, de bois, de feuilles, &c. Ces différentes parties comparées les unes avec les autres, sont *hétérogènes*. En ce sens, *hétérogène* est la même chose que dissimilaire.

En termes d'Arithmétique, des nombres *hétérogènes* sont des nombres composés de tous, ou de nombres entiers & de fractions. Les nombres sourds *hétérogènes* sont ceux qui ont différens signes radicaux,

comme $\sqrt[3]{Vaa}$: & $\sqrt[5]{V}$: $\sqrt[7]{bb}$: $\sqrt[7]{V}$: 7, & $\sqrt[19]{V}$: 19. HARRIS.

Newton appelle lumière *hétérogène*, celle qui consiste en rayons, qui souffrent des réfractions à différens degrés; c'est un mélange de toutes ces sortes de rayons. HARRIS.

En Grammaire, on appelle *hétérogène*, un nom qui est d'un genre au singulier & d'un autre au pluriel. Ce qui arrive assez souvent dans les langues Grecque & Latine; quelquefois même dans la langue Française. Le mot *délice* est masculin au singulier, & au pluriel féminin.

Ce mot est Grec, & signifie *composé de différentes parties* : il est composé de *ἕτερος, autre*, & de *γενος, genre*.

HÉTÉROGÉNÉITE. f. f. Terme de Physique. *Heterogeneitas*. Qualité, état de ce qui est hétérogène. L'*hétérogénéité* des parties d'un corps. La lumière homogène n'étant pas homogène absolument, & à toute rigueur, son *hétérogénéité* doit produire quelque petit changement de couleur; mais lorsque cette *hétérogénéité* diminue jusqu'au point où on peut la réduire, ce changement de couleur est insensible. NEWTON, *Opt.*

HÉTÉROSCIEN, ENNE. adj. Terme de Géographie. *Heteroscicus, a, um*. Les *hétérosciens* sont ceux qui constamment à midi ont les ombres contraires & opposées, de sorte que ceux-ci les ont du côté du midi, & ceux-là du côté du nord. Les habitans des Zones tempérées, dont la latitude est moindre que 65 degrés, 54 minutes, sont *hétérosciens*, parceque le soleil se couchant & se levant tous les jours sur leur horizon, leur méridien est aux uns du côté du nord, & aux autres du côté du midi. Ainsi ceux qui, comme nous, habitent la Zone tempérée septentrionale, ont à midi les ombres du côté du nord, en même temps que les habitans de la Zone tempérée méridionale les ont du côté du midi. De la définition que nous avons apportée, il s'ensuit qu'il n'y a que ceux qui demeurent sous ces deux Zones, qui soient *Hétérosciens*; & en effet dans l'usage il n'y a que ceux-là qu'on nomme *Hétérosciens*. Mais dans la réalité, il y a toujours une partie de la Zone torride dont les peuples sont *Hétérosciens*, eu égard à ceux de l'autre; & eu égard même à l'une des Zones tempérées, excepté dans le temps des solstices; encore dans ce temps-là même, tous ceux de la Zone torride sont *Hétérosciens*, eu égard aux peuples de l'une des Zones tempérées. Mais parceque cela change, & que les peuples de la Zone torride ont l'ombre, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, l'usage est de les nommer *Amphisciens*, & non point *Hétérosciens*.

Ce mot est Grec, & vient de *ἕτερος, autre*, & de *σῆμα, ombre*.

HÉTÉROUSIEN, ENNE. f. m. & f. Nom que l'on donnoit à une secte d'Ariens, disciples d'Aétius, & appelés de son nom Aétiens. *Heterousius, a*.

Ce nom est Grec, composé de *ἕτερος, autre*, & de *οὐσία, substance*. Il fut donné à ces hérétiques, parce-

qu'ils disoient, non pas que le Fils de Dieu étoit d'une substance semblable à celle du Père, comme quelques Ariens qu'on nommoit pour cela Homoéousiens, *homoeousii*; mais qu'il étoit d'une autre substance que le Père. C'est ainsi qu'on nommoit les Catholiques *Homousiens*, parcequ'ils disoient que le Fils étoit *ὁμοούσιος*, de même substance que le Père.

HETH, HETHY. Nom d'une des îles Orcades, située au septentrion d'Ecosse. *Hetha, Eda*. Elle est entre celles de Mairland & de Sand. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Ocetis, que d'autres placent à celle de South-Ranals. MATY.

HÉTHALON. *Hethalon*. C'étoit une partie du mont Liban, *Ezech. XLVII, 15, XLVIII, 1* Nombr. XXXIV, 7. C'est le sentiment de S. Jérôme, & c'est sans fondement qu'Adrichomius en fait une ville. Cette montagne bornoit la Terre-Sainte en partie du côté du septentrion en tirant vers la mer.

HÉTHÉEN, ENNE. f. m. & f. Nom d'un peuple Chanaanéen. *Hethaus, a*. Ils tiroient leur origine & leur nom de Heth, fils de Chanaan. Les Septante les appellent *χῆθαι*, Chétéens, & d'autres Céthéens. Les Des Marais disent *Héthien* : *Héthéen* est mieux, & plus selon l'usage observé par nos Traducteurs. Il en est parlé *Gen. XV, 20, XXIII, 3, 10*, où ils sont appelés fils de Heth. *Exod. III, 8, 17, XIII, 5, XXIII, 23, 28, XXXIII, 2, XXXIV, 11. Deut. VII, 1, XX, 17. Jos. I, 4, III, 10, IX, 1, XI, 3, XII, 8, XXIV, 11. Jug. I, 26, III, 5, 2. Paral. VIII, 7, 1. Esdr. IX, 1*. Ils demeuroient dans les montagnes, *Nombr. XIII, 20*, & à Hébron, *Gen. XXIII, 1, 2, 3, 4*. Ils ne furent point entièrement détruits par les Israélites, *III des Rois, IX, 29*. Abimélech & Urie étoient *Héthéens*; & du temps de Salomon, *III des Rois, X, 29. II des Paral. I, 17*, & de Joram, Roi d'Israël, *IV des Rois, VII, 6*, les *Héthéens* avoient encore leurs Rois.

HÉTHIM, ou HETTHIM. Nom du pays, *Jug. I, 26. Hethim*. Les Septante le nomment *Chettin* : d'autres *Ethim* & *Cethim*. Adrichomius le met dans la Tribu d'Ephraïm. Le P. Lubin croit que c'est la même chose que Cérhim, contrée de Grèce, ou la Grèce.

HÉTICH. f. m. Plante qui se trouve en grande abondance dans le Brésil. Sa racine est longue d'un pied & demi, grosse comme les deux poings, ressemblant à un fruit, bonne à manger, agréable au goût. Elle pousse quelques petites tiges tendres & des feuilles larges, semblables à celles de la couleuvrée. En Latin, *Hetich Americum, sive rapum Americanum foliis bryonia*. C. B. Sa racine est estimée apéritive.

HÉTIQUE. adj. m. & f. Marot écrit ainsi au lieu d'*Eti-que*, & il le prend pour vide, dépourvu. *Vacuum, inops*. *Hétique* de savoir, dépourvu de science.

O povres gens, de savoir tous hétiques,
Bien faites vray ce proverbe courant,
Science n'ha haineux que l'ignorant. MAROT.

Voyez ci-dessus HECTIQUE.

HÉTRÉ. f. m. (L'h s'aspire.) Arbre de haute futaie, qu'on appelle autrement *fau*, ou *fouteau*. *Fagus*. Il est grand, gros, branchu. Son bois est blanc & dur. Son écorce est unie, de couleur grise-cendrée, médiocrement grosse. Ses feuilles sont semblables en quelque manière à celle du peuplier, ou plutôt de l'orme, plus fermes, unies, un peu luisantes. Ses fleurs sont des cloches dentelées en leurs bords, du fond desquelles s'élèvent quelques étamines jaunes. Ses fleurs sont ramassées en chatons arrondis, ou-pelotons; mais elles ne laissent rien après elles. Les fruits naissent sur le même pied de *hêtre* dans des endroits séparés des charons. Ces fruits commencent chacun par un petit embryon enveloppé de quelques feuilles menues. Cet embryon devient un fruit dur comme du cuir, hérissé de piquans : il s'ouvre par la pointe en quatre parties, & il renferme ordinairement deux semences oblongues, relevées de trois coins dans leur longueur. Ces semences, ou noisettes, qu'on appelle vulgairement *fouènes*, ou *faines*,

contiennent une moëlle blanche, bonne à manger, d'un gout doux avec quelque astringence. On fait de l'huile excellente des *faines* concassées, & pressées à froid. Ses racines ne sont nombreuses, ni profondes. Quelques-uns assurent qu'ils ont guéri la galle, la gratelle, les dartres & les démangeaisons de la peau, avec l'eau qui se trouve dans les creux des vieux *hêtres*. Ceux de Chio soutinrent autrefois un long siège, en ne vivant que de faines. Les rats velus, ou loirs, les souris, les écureuils, les merles & autres oiseaux en sont friands, & s'en engraisent. Le bois de *hêtre* est sec, & pétille fort dans le feu. Il se débite en planches, poteaux & membrures, qui servent à faire des meubles, & autres ouvrages de menuiserie. On en fait aussi des goberges pour les faiseurs de coffres & layettes, & des ouvrages de Boisselier, Sellier & Bourrelier, comme ferchers, échiffes, pelles, cuilliers, sabots, arçons, atteloires, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *heser*. MENAGE.

Parceque l'écorce du *hêtre* est fort unie, & que son feuillage fait un agréable ombrage, on feint que les Amans y gravent leurs noms & leurs amours, ou qu'ils vont se plaindre sous son ombre de leur martyre amoureux.

Puisse durer, puisse croître
L'ardeur de mon jeune Amant,
Comme feront sur ce hêtre
Ces marques de mon tourment. DES-H.

Et dans mon cabinet assis au pied des hêtres,
Faire dire aux Echos des sottises champêtres.
BOIL.

HÉTRURIE, ou plutôt **ÉTRURIE**. Grande contrée de l'Italie, qu'on a aussi appelée *Tuscie*. *Hetruria*, *Etruria*, *Thuscia*, *Tuscia*. Elle s'étendoit du levant au couchant, depuis le Tibre jusqu'à la Magre, ayant au nord le mont Apennin, & au sud la mer Méditerranée. Ce pays étoit habité par deux peuples différens. Les Ombrons étoient au levant, entre le Tibre & l'Ombrone, qui conservent encore leur nom; les Tusces, ou Tyrrhéniens, occupoient la partie occidentale. Ceux-ci chassèrent les autres au-delà de l'Apennin, & se rendirent les maîtres de tout le pays. Il comprenoit ce que nous appelons maintenant la Toscane, le Pérugien, l'Orvietan, le patrimoine de S. Pierre & le Duché de Castro.

L'*Hétrurie Circumpadane*, *Hetruria*, *Etruria Circumpadana*, étoit autour du Pô, & prenoit son nom des Hétruriens, ses premiers habitans; mais ceux-ci en ayant été chassés par les Gaulois, elle fut nommée la Gaule Circumpadane, & elle fit une partie de la Gaule Cisalpine.

Le nom d'*Hétrurie* vient du mot Grec *ἔδος*, montagne: il fut donné autrefois par les Grecs à cette partie de l'Italie qui est entourée presque de tous côtés de l'Apennin.

HÉTRURIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple. Habitant de l'Etrurie. *Hetruscus*. Les anciens Hétruriens étoient fort superstitieux. C'est d'eux que les Romains prirent la prétendue science des augures, & la plupart de leurs cérémonies anciennes. Tertullien, dans son *Traité de Corona Militis*, parle de certaines couronnes nommées *Hétruriennes*, *Corona Hetrusca*, que l'on préféroit aux autres. Elles étoient de feuilles de chênes d'or, ornées de perles. On les prenoit lorsque l'on portoit les statues des Dieux, sur les espèces de petits chariots nommés *thensa*. Plin, L. XXXIII, c. 1, dit que ceux qui triomphoient en portoit aussi. Voyez PASCHAL. de *Coron.* L. VIII, c. 6.

HÉTRUSQUES, f. m. Nom d'anciens peuples d'Italie qui habitoient l'Hétrurie, aujourd'hui la Toscane. *Hetrusci*. Les *Hétrusques* étoient fort superstitieux.

HÉTUDEAU, f. m. Nom d'oiseau. Voyez HESTOUDEAU.

H E U.

HEU. *Heu*. Sorte d'interjection qui sert à exprimer quel-

que manière d'admiration. *Heu!* voilà ce que c'est que d'étudier. MOL.

HEU! Interjection interrogative. *Hui!* *Hem!*

D. *Elle est fille d'Albert*. P. *Heu!* de qui, s'il vous plaît?

D. *D'Albert*. R.

HEU, f. m. Terme de mer. C'est un vaisseau du port de 300 tonneaux, dont se servent ordinairement les Hollandois, Flamands & Anglois, qui tire peu d'eau, parcequ'il est plat de varangue. *Olca*. Il n'a qu'un mât avec une longue pièce de bois en saillie qu'on nomme la *corne*, qui porte une voile Larine. Il a un bourslet, & porte des bonnettes en étui. Ses haubans viennent joindre à l'arrière à la chambre du maître. Il a beaupré & civadière, & à chaque bord ou côté de grands bois en forme d'ailes ou nageoires de poissons nommés *plattes*, attachés avec des chevilles de fer.

Ménage le dérive du Grec *ελλας*. Les Allemands l'appellent *Hulck*, les Anglois *hulke*, les Italiens *hulca*.

HEU, f. m. Nom d'une plante qui croît à la Chine. *Heu*. Non loin de la ville de Hoang on trouve de l'absynthe blanc, qu'on appelle *Heu*, à cause de son excellence, & près de la ville de Fungiang on y en voit de rouge qui n'est pas moins estimé que celui-là. Les Médecins s'en servent contre plusieurs maladies bilieuses, & pour la brûlure. *Amb. des Holl. à la Chine*, P. II, c. 13.

HEUDRIR, v. n. Il se dit du linge sale qui se gâte quand on n'a pas soin de le blanchir, ou de le mettre en l'air. *Mucere*, *putrescere*, *turpi squalore ac fitu corrumpi*. Le linge blanc qu'on enferme avant que d'être séché, se *heudrit*, se pourrit. Il faut que ce mot soit peu en usage: au moins ne le trouvons-nous que dans Nicod.

On dit aussi, que le fruit se *heudrit*, lorsqu'il est trop pressé dans un panier, ou qu'il est tombé de dessus l'arbre: ce qui lui donne un commencement de pourriture.

HÉVÉEN, ENNE. f. m. & f. Nom propre d'une nation Chananéenne. *Hevaus*, a. Les *Hévéens* étoient divisés en deux. Une partie habitoit au midi, entre Haserim & Gaza. *Deut.* II, 23. Les *Hévéens* qui habitoient en Haserim jusqu'à Gaza, en furent chassés par les Capadociens. *SACV. Voyez encore Jos.* XV, 4. L'autre partie étoit au nord, dans la contrée de Maspha, au pied du mont Hermon. *Jug.* XI, 3, dans le mont Liban. Au même Livre III, 3, & dans la ville de Gabaon, *Jug.* III, 19, il ne faut point dire *Héviens* comme les Des Marais.

HÉVER. Barronnie aux Pays-Bas, dans le Brabant, au voisinage de Louvain.

HÉVERLE. Beau château de plaisance aux Pays-Bas, près de Louvain, entre la Dyle & la Ture. Il appartient au Duc d'Arfchor.

HÉVERSWERDA. Voyez HOJERSWERDA.

HEUFT. Le fort d'*Heuft*. *Arx Hostensis*. Bonne forteresse de la Pologne. Elle est dans la Prusse Royale, sur la Vistule, qui s'y partage en deux branches, entre Dantzick & Mariembourg.

HÉVILA. Nom d'une contrée de l'Arabie Pétrée. *Hevila*. Les Septante disent *Evilat*. Elle étoit au midi, près de la mer Rouge, ou Golfe Arabique.

HÉVILATH ou **HAVILA**. Nom d'une ancienne contrée de l'Asie. *Havila*. Elle étoit à l'orient de Phison, qui est le canal occidental des deux, par lesquels le Tigre & l'Euphrate joints ensemble, tombent dans la mer. Ainsi c'est la province de la Perse qu'on nomme aujourd'hui Chusistan, ou plutôt une partie de cette province. Aussi les deux plus communes opinions touchant *Chavilah*, sont que c'est la partie des Indes que parcourt le Gange, comme la plupart des Pères l'ont cru, ou que c'est la Susiane qui est à l'orient de ce canal. Joseph, suivi par Saint Jérôme & par plusieurs autres, a imaginé un autre *Chavilah* en Afrique, du côté du couchant, & a donné ce nom à la Gé-

ralie, sans en apporter aucune raison. Je n'en vois point d'autre que la conformité qui se trouve entre les mots de *Chavilah* & de *Géulie*, lorsqu'on en transpose les lettres. Si cette preuve a lieu, il faut recevoir les anagrammes, comme des argumens sans replique.

Pour trouver *Chavilah*, il falloit suivre les traces que les Ecrivains sacrés ont marquées. Dans le dixième chapitre de la Genèse, où la description des nations qui se fit après la confusion de Babel, est très-exactement décrite, & où on lit les noms des Patriarches & des fondateurs des nations, qui sont presque tous les mêmes noms que ceux de ces nations, on trouve deux *Chavilah*; l'un fils de Chus, & l'autre fils de Jectan. M. Bochart, qui a expliqué ce chapitre dans son Phaleg avec beaucoup d'érudition, montre que ce dernier *Chavilah* est fondateur de la nation qui habite le pays de Chautan, située sur la côte orientale du Golfe Arabique, à l'occident de l'Arabie Heureuse. Cette contrée n'a aucun rapport avec celle que nous cherchons; mais bien l'autre, qui a pris son nom de *Chavilah*, fils de Chus, comme nous l'enseigne le même M. Bochart. Moïse, & l'Auteur du livre de Samuel, indiquent bien nettement la situation de ce pays de *Chavilah*, lorsque pour exprimer les deux extrémités de l'Arabie voisine de la Terre-Sainte, ils nomment *Chavilah* & Sur. Sur étoit un désert à l'entrée de l'Egypte, vers l'extrémité du Golfe Arabique. Il falloit donc que *Chavilah* fût à l'autre côté de l'Arabie, vers l'extrémité du Golfe Persique; c'est-à-dire, commençant à l'occident de l'embouchure du canal, que je prétends être le Phison, & s'étendant vers le midi, le long de la côte occidentale de ce Golfe, jusques vers le Catif. Et Joseph rapportant les mêmes faits, qui sont exposés dans ces endroits de Moïse, & du livre de Samuel, & voulant marquer les mêmes bornes de cette distance, au-lieu de Sur met Péluse, la première ville qu'on rencontre en allant de la Palestine en Egypte, le long de la mer; & au-lieu de *Chavilah*, il met la mer Rouge ou Erythréenne, désignant clairement par ces paroles la situation de *Chavilah*. Les habitans de ces pays n'ont pas été inconnus aux Auteurs profanes. Ils les nomment *Chavlothéens*, *Chablastiens*, *Chavlastiens*, & *Chaveléens*, noms manifestement dérivés de celui de *Chavilah*, ou *Chavilah*, (ainsi que ce nom s'écrit, quand il est en régime,) & ils les placent entre les Nabathéens, & les Agréens, peuples Ismaélites d'origine, habitant l'Arabie déserte, assez près de l'extrémité du Golfe Persique. Plusieurs savans hommes modernes, Steuchus entr'autres, Béroalde, Grotius, Hornius & Bochart, ont reconnu cette situation de *Chavilah*, & ont bien vu que ces peuples, que je viens de nommer, en ont pris le nom & la situation. Peut-être Calathua, ville de l'Arabie Déserte, que Ptolomée place vers les mêmes lieux, a-t-elle ici quelque rapport. HUET.

Sanfon, & le P. Lubin après lui, prennent *Hévilath* pour la Colchide, sur les fausses idées qu'ils avoient de la situation du Paradis terrestre. Voyez ce que nous en avons dit au mot ÉDEN.

HEUKELUM. *Heukelum*. Petite ville des Provinces-Unies, dans la Hollande, sur la Linge, à deux lieues de Gorcum. Longitude 22 d. 6 m. latitude 51 d. 55 m.

HEULER. v. n. Terme de la Manche. Crier, appeler un vaisseau qu'on aperçoit de loin. *Inclamare*. Le vrai mot est *heler*.

HEUPING. Nom d'une ville de la Chine, dans la Province de Pékin. *Heupingum*. Elle est de 2 degrés 40 minutes plus occidentale que Pékin, & à 39 d. 6 m. de latitude.

HEUR. f. m. Bonheur, bonne fortune, rencontre avantageuse. *Felicitas*. Ce mot commence à être de peu d'usage, soit en prose, soit en vers. L'*heur* en veut à ce joueur, le jeu lui entre tel qu'il le desire. Je hais la solitude; car elle pourroit me ravir l'*heur* de te voir, & de te servir. S. AMANT.

Rodrigue, qui l'eût cru, Chimène, qui l'eût dit,
Que notre *heur* fût si proche, & sitôt se perdit?

CORN.

La Bruyère, à la fin du chapitre de quelques usages, parmi plusieurs mots qui n'ont plus cours, regrette expressément celui-ci. *Heur*, dit-il, se plaçoit où *bonheur* ne sauroit entrer: il a fait *heureux*, qui est si François, & il a cessé de l'être. Si quelques Poètes s'en sont servis, c'est moins par choix que par la contrainte de la mesure. On peut ajouter avec Voltaire, qu'il seroit à souhaiter que la plupart des termes dont Corneille s'est servi, fussent en usage. Son nom devoit consacrer ceux qui ne sont pas rebutans. Celui-ci favorisoit la versification, & ne choque point l'oreille.

On dit proverbialement, qu'un homme a plus d'*heur* que de sagesse, que de science; quand, malgré son peu d'industrie & de prudence, les affaires ne laissent pas de lui réussir. On dit aussi, qu'il n'y a qu'*heur* & malheur en ce monde; pour dire, que la même chose qui fait la fortune des uns, ruine celle des autres; que le hasard décide de la plupart des choses.

Ce mot vient du Latin *hora*, qu'on a dit pour *horoscope*, d'où les Astrologues font dépendre toute leur fortune. MÉNAGE. Ou bien du mot *hora*, pris pour une division du temps. Les anciens admettoient des heures favorables, & des heures funestes. De-là les expressions à la bonne heure, à la malheure.

HEURE. f. f. *Hora*. Mesure de temps, qui est la vingt-quatrième partie du jour naturel, ou de la durée d'un mouvement journalier que fait le soleil autour de la terre. L'*heure* est composée de soixante minutes. Le soleil fait quinze degrés par *heure*. On dit vingt quatre *heures*, pour signifier un jour naturel, composé d'un jour & d'une nuit. Il faut que cela se fasse dans les vingt-quatre *heures*, c'est-à-dire, dans l'étendue d'un jour naturel. Les *heures* qui partagent le jour en vingt-quatre parties égales, ont été inconnues aux Romains avant la première guerre Punique. Avant cela ils ne régloient leurs jours que par le lever & le coucher du soleil. Ils divisoient les douze *heures* du jour en quatre: prime, qui commençoit à six *heures*, tierce, à neuf, sexte à douze, & none à trois. Ils divisoient aussi les *heures* de la nuit en quatre veilles, & chaque veille contenoit trois *heures*. La division du jour en *heures* est très-ancienne. Voyez le Père KIRKER, *Œd. Ægypt. T. II, P. II, Cl. ff. VII, c. 8*. Les exemples néanmoins qu'il cite de l'écriture ne le prouvent pas. Mais Hérodote dit, L. II, que les Grecs avoient appris des Egyptiens, entre autres choses, à diviser le jour en douze parties. On appelle en Gnomonique *heures* Babyloniennes, *heures* Judaïques, *heures* Italiques, *heures* Astronomiques, la manière dont ces peuples ou les Astronomes divisent les parties du jour.

Les Poètes ont feint que les *heures* étoient des Déesses, filles de Jupiter & de Thémis: il y en avoit trois; *Eunomie*, *Dicé* & *Irène*: on en ajouta depuis deux autres, *Carpo* & *Tallote*. Homère les appelle les portières du ciel. DAC. Ovide leur assigne l'emploi d'atteler les chevaux du soleil: *Jungere equos Titan velocibus imperat Horis*. Voyez VOSSIUS, de *Idololatr. L. VIII, c. 3, & c. 13*.

À la Chine il y a un temple consacré à l'*heure*. On ne le ferme jamais, pour montrer qu'il faut être attentif au temps qui fuit, & que rien ne le retarde dans sa course précipitée. Anciennement les *heures* ne signifioient que les quatre saisons, & non point les portions du jour.

L'étymologie de ce mot vient, selon quelques-uns, d'un surnom du soleil, père des *heures*, que les Egyptiens appellerent *horus*; d'autres du mot Grec *ἔγειραι*, qui signifie terminer, distinguer & diviser; d'autres du mot *urine*, que les Grecs nomment *ἔγρον*, parcequ'ils disent que Hermès Trismégiste fut le premier qui fit la distribution

distribution des heures par l'observation d'un animal consacré à Sérapis appelé *Cynocéphale*, qui jette son urine douze fois par jour, & autant la nuit, & dans des intervalles égaux. Sans s'arrêter à des étymologies si éloignées & si recherchées, il est visible que le mot François d'heure, vient du Latin *hora*, qui est formé du Grec *ἰσθα*.

HEURE, est aussi une mesure de chemin chez la plupart des nations. On dit, il y a tant d'heures de chemin; pour dire, un chemin qu'on peut faire en tant d'heures: cela se rapporte à une grande lieue de France.

C'est principalement en Allemagne que l'on mesure les distances des chemins par heures; leurs lieues sont de trois heures de chemin, ce qui tromperoit ceux qui sont accoutumés à des lieues beaucoup plus courtes.

HEURES planétaires. Terme d'Astrologie. Voyez PLANÉTAIRE.

HEURE, se dit aussi d'une certaine partie de temps, sans marquer précisément sa durée. Il est venu passer une heure de temps à jouer, à se promener. Cette affaire lui a bien fait passer de mauvaises heures, l'a bien inquiété. Je vous prendrai dans vos heures perdues; pour dire, dans le temps que vous n'aurez que faire.

On appelle heures dérobées, les heures qu'on dérobe à ses affaires, à ses occupations ordinaires. Je ferai ce mémoire à mes heures dérobées.

Toutes les heures de ce Ministre sont précieuses, il n'a pas une heure à lui. Dans mon humeur mélancolique je n'étois point fâchée qu'on vint dérober quelques heures à ma cruelle rêverie. H. S. DE M. Veillez, parceque vous ne savez pas à quelle heure le Seigneur doit venir. PORT-ROYAL.

HEURE, signifie aussi le temps convenable, ou une règle pour faire quelque chose. *Tempus, opportunitas.* Heure du dîner. Heure du petit coucher du Roi. Il est heure de se lever. La Reine ayant demandé quelle heure il étoit, M. le Duc d'Ulez, son Chevalier d'honneur, lui répondit, Madame, l'heure qu'il plaira à Votre Majesté: il y en a qui ont trouvé cette réponse badine, d'autres l'ont jugé fort spirituelle; parceque les Souverains étant les maîtres de leurs actions, ils en avancent ou en retardent le temps comme il leur plaît. Le Chevalier de Méré, dans son Discours de la Déesse, rapporte une remarque de la Duchesse de Lesdiguières sur cet endroit de la dixième lettre de Voiture, où il est dit, que Madame la Princesse voulut aller voir les promenoirs en attendant l'heure du souper; savoir, que ces derniers mots sentent le bourgeois; parceque les Princeses ni les personnes de la première qualité, n'ont point d'heure précise pour se mettre à table.

HEURE, se dit aussi du temps précis d'une entrevue, d'un rendez-vous. *Tempus prescriptum.* J'ai pris heure avec mon Avocat. Il m'a donné jour & heure. Ce sera à deux heures. Je vous ai attendu deux grosses heures d'horloge. Vous êtes venu à belle heure, pour dire, trop tard; de bonne heure, pour dire, trop tôt.

HEURE, se dit aussi d'un temps incertain, qu'on attend. Cette femme n'attend que l'heure d'accoucher.

Heure étant joint au mot *une*, marque quelquefois un temps indéterminé, mais plus long que ne la demande la chose dont on parle, pour être faite.

Souvent la bouche ouverte on a beau s'efforcer,
Chaque lourde syllabe est une heure à passer,

SANLECQUE.

L'HEURE DU BERGER. C'est le moment favorable auprès d'une maîtresse.

L'HEURE DU BERGER, se prend aussi figurément pour le temps où l'on peut réussir en quelque chose que ce soit, une occasion favorable de faire une affaire, qu'on ne trouve plus quand on l'a manquée. *Tempus opportunum.* La Fortune a ses caprices & son heure du Ber-

Tomé IV.

ger, aussi bien que l'Amour; mais on ne la trouve qu'avec de la persévérance & de l'assiduité. PAT. La naissance de l'Aurore est à l'égard des Muses l'heure du Berger. SAR.

LA DERNIÈRE HEURE. C'est le moment où l'on cesse de vivre. La Reine arriva à sa dernière heure, sans apporter d'autre préparation, qu'une sainte vie. BOSS.

C'est un arrêt du Ciel, il faut que l'homme meure,
Tel est son partage & son sort:
Rien n'est plus certain que la mort,
Et rien plus incertain que cette dernière heure.

L'ABBÉ TÊTU.

On a mis sous des cadrans solaires, où les heures du jour étoient marquées, *latet ultima*, la dernière est cachée, est inconnue.

HEURE, signifie aussi les divisions du jour marquées par les horloges & par les cadrans. On dit dans ce sens avancer l'heure, retarder l'heure; pour dire, avancer ou retarder l'horloge. On a avancé l'heure pour faire finir cette cause. Voilà deux heures qui sonnent; pour dire, l'horloge qui sonne deux heures.

HEURE INDUE. C'est en général toute heure qui ne convient point. *Hora intempestiva.* Se retirer à heure indue, à une heure de la nuit où tout le monde est retiré.

En termes d'Astronomie, on dit l'heure du lever & du coucher du soleil, des planètes & des astres, en parlant des momens où le soleil & les astres paroissent sur l'horison, ou disparaissent, qui sont marqués dans des tables faites exprès dans les livres d'Astronomie, dans les Ephémérides, la connoissance des temps, &c.

On divise les heures en égales & en inégales. Les égales sont la vingt-quatrième partie du jour & de la nuit précisément, c'est-à-dire, le temps que 15 degrés de l'Équateur emploient à monter sur l'horison. On les appelle *équinoxiales*, parceque leur mesure se prend sur le cercle équinoxial; ou *Astronomiques*, parceque les Astronomes s'en servent. On leur donne encore divers noms, selon la manière dont chacun les compte. On les nomme *Babyloniennes*, lorsqu'on commence à les compter depuis le lever du soleil. *Heures Italiques*, lorsqu'on commence à les compter depuis le coucher du soleil. *Heures Françaises*, lorsqu'on commence à les compter depuis minuit, ou depuis midi. Les inégales, ou temporaires sont la douzième partie de la nuit, ou du jour artificiel. L'obliquité de la sphère les rend plus ou moins inégales, en sorte qu'elles ne conviennent avec les heures égales qu'au temps des équinoxes. Ainsi les heures diurnes d'hiver sont plus courtes que les heures diurnes d'été, & les heures nocturnes d'hiver sont plus longues que les heures nocturnes d'été. On les appelle heures antiques ou Judaïques, parceque les Anciens & les Juifs s'en sont servis. On les appelle aussi heures planétaires, parceque les Astrologues prétendent qu'à chaque heure il vient une nouvelle domination de planète, & que celle qui domine à la première heure du jour, est celle qui lui donne sa domination, comme la Lune au Lundi, Mars au Mardi, &c.

En Gnomonique, on appelle les heures *Babyloniennes & Italiques*, les heures qui sont marquées sur quelques cadrans, à compter depuis la partie de l'horison orientale ou occidentale, jusqu'à la même du jour suivant.

HEURE, signifie encore certaines prières qu'on fait à l'Eglise en certaines parties du jour, comme Matines, Laudes, Vêpres, &c. Et on appelle *Heures Canoniales*, celles que les Chanoines disent au Chœur, & les autres Ecclésiastiques en particulier en disant le bréviaire. *Hora canonica.* On appelle les petites heures, Prime, Tierce, Sexte & None. Dans les commencemens les Juifs n'avoient point d'autres termes pour exprimer la division du jour, que le matin, le

C c c c c

midi & le soir. Dans la suite ils apprirent des Romains à le diviser en quatre parties, Prime, Tierce, Sexte, None. Prime alloit jusqu'à neuf heures; Tierce, depuis neuf heures jusqu'à midi; Sexte, depuis midi jusqu'à trois heures; & None depuis trois heures jusqu'au coucher du soleil. Ils divisèrent pareillement la nuit en quatre veilles. Ils divisèrent aussi le jour en 12 heures. La première commençoit au lever du soleil, & la douzième finissoit à son coucher. Ainsi ces heures étoient inégales, plus grandes dans les grands jours, plus petites à mesure qu'ils décroissoient.

☞ C'est, selon cette division, de la nuit & du jour que les heures du bréviaire ont été primordialement distribuées. Ce que nous appelons matines s'appeloit autrefois l'office de la nuit. Encore aujourd'hui les Matines sont distribuées en trois Nocturnes, lesquels répondoient aux trois premières veilles de la nuit. Les Laudes se récitoient sur la fin de la quatrième veille, & terminoient l'office de la nuit.

☞ Prime, Tierce, Sexte & None tirent leur nom de la première, troisième, sixième & neuvième heure du jour artificiel, auquel temps ces heures se récitoient.

☞ Les Vêpres se récitoient avant le coucher du soleil, & Complies terminoit tout l'office.

☞ Ces parties de l'office furent appelées heures, parcequ'elles devoient se réciter à certaines heures. Heures Canoniales, parcequ'elles étoient prescrites par les règles, par les Canons. Prime, Tierce, Sexte & None eurent la dénomination de Petites Heures, par opposition à Matines & Laudes, Vêpres & Complies qui contenoient plus de prières.

Ces heures s'appeloient autrefois le Cours, *Curfus*, comme on peut le voir dans Grégoire de Tours. *Hist. Francor. L. V, c. 21.* Le P. Mabillon a fait une Dissertation sur ses heures, qu'il a intitulée de *Curfu Gallicano*. La première constitution qui se trouve touchant l'obligation des heures, est le vingt-quatrième article du Capitulaire qu'Heiton, ou Aiton, Evêque de Bâle au commencement du neuvième siècle, fit pour ses Curés. Il porte que les Prêtres ne manqueront jamais aux Heures Canoniales, ni du jour, ni de la nuit, comme il est en usage dans l'Eglise Romaine.

On appelle des Prières de quarante heures, des prières publiques & continuelles qu'on fait pendant trois jours devant le Saint Sacrement, pour demander le secours du Ciel en des occasions importantes. On a soin que pendant ces trois jours le Saint Sacrement soit exposé quarante heures, c'est à dire, treize ou quatorze heures chaque jour.

On appelle aussi Heures, les livres de prières qu'on porte à l'Eglise, où sont comprises la plupart de ces heures. *Preces diurnæ*. Des heures à la Chancelière, ce sont des livres de prières, reliés de la même manière qu'on en avoit reliés pour l'usage de Madame la Chancelière. On appelle aussi des heures de la Vierge, de la Passion, du Saint Sacrement, &c. les livres où sont contenus certains petits Offices distribués par heures pour ceux qui pratiquent ces dévotions. On dit d'une personne qui n'aime pas à lire, qu'elle ne lit que dans ses heures.

HEURE, se dit adverbiallement en ces phrases, je n'ai point d'argent pour l'heure; pour dire, à présent. Il s'est fait payer sur l'heure, tout à l'heure; pour dire, comptant, sur le champ. On envoie des Couriers d'heure en heure, coup sur coup. A cette heure que nous sommes en repos; pour dire, maintenant. On dit, à l'heure qu'il est, pour dire, présentement, au temps où nous sommes. On dit, j'ai vu l'heure que, &c. pour dire, j'ai vu le temps, j'ai vu le moment que, &c. On dit, à deux heures de nuit, pour dire, deux heures après le coucher du soleil. On dit aussi, à deux heures de jour, pour dire, deux heures après le lever du soleil. Il est venu à la mal-heure; nous troubler; pour dire, mal à propos. Les exécutions militaires se font d'heure à autre, c'est-à-dire, sans délai à toute heure. Si vous gagnez votre cause, à la

bonne heure. On donne aussi au Palais des défauts sauf l'heure, qui n'ont point de lieu, si on se présente avant la fin de l'audience. On dit aussi de bonne heure adverbiallement, pour signifier, d'abord, dès le commencement. Il faut s'exercer de bonne heure à garder le secret. FÉN. Les enfans qu'on accoutume de bonne heure à être applaudis, conservent l'habitude de juger avec précipitation. Id.

HEURE, se dit proverbialement en ces phrases, il va chercher midi à quatorze heures; pour dire, chercher une chose où elle n'est pas. On dit aussi des écornifleurs, qu'ils vont chercher midi où il n'est qu'onze heures; pour dire, qu'ils vont de bonne heure retentir à dîner. On dit aussi en hiver, que les jours n'ont point d'heures; pour dire, que la nuit vient si-tôt, qu'on n'a pas le loisir de faire ce qu'on a à faire. On dit aussi, que toutes nos heures sont comptées; pour dire, que Dieu a réglé le cours de notre vie. On dit aussi d'un homme qui est dans une grande impatience, une grande affliction, qui souffre beaucoup de douleur, qu'il compte toutes les heures; pour dire, qu'il s'ennuie beaucoup. On dit aussi d'un fantaisque, qu'il est comme la mule du Pape, qui ne boit & mange qu'à ses heures.

On dit d'un homme qu'on est toujours bien-aîsé de voir, & avec lequel on n'est jamais embarrassé, que c'est un homme, un ami de toutes les heures. On dit qu'un homme n'est point sujet à l'heure; pour dire, qu'il est maître de son temps. On dit qu'un homme a de bonnes & de mauvaises heures; pour dire, qu'il est d'humeur inégale & bizarre. On dit, prendre quelqu'un à l'heure; pour dire, faire travailler quelqu'un, à condition de le payer à tant par heure. Ac. FR.

On dit d'un homme qui est adroit, qui en fait long, & qui fait bien saisir ses momens favorables, & même qui est un peu cauteleux, qu'il fait mieux ses heures que Matines. On dit aussi par imprécation, maudite soit l'heure, ou bénie soit l'heure que je suis né, que j'ai fait une telle connoissance, pour témoigner le désespoir, ou la joie qu'on a de quelque chose. On dit aussi, à la bonne heure nous a pris la pluie; pour dire, nous avons eu le temps de nous mettre à couvert; & au figuré, de nous garantir des maux qui nous menaçoient.

Tout à l'HEURE. Phrase adverbale. *Mox, modò, hæc ipsà horâ.*

HEURÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Heureux. Bienheureux. *Felix.*

*Priant celui qui les ames heureées
Fait triompher aux maisons sidérées,
Que MAROT.*

HEURETTE. f. f. Les Flamands appellent ainsi la demi-heure qui marque par avance l'heure à venir. M. PÉLISSON, *Lett. Hist.* Je vous dirai que depuis le Quensy, à force d'entendre des horloges qui sonnent l'heure, l'heurette, le quart d'heure, le demi-quart, avec leurs carillons divers, depuis le Quensy, dis-je, à force d'entendre toutes ces horloges, je n'ai jamais pu comprendre quelle heure il étoit. IDEM.

HEUREUSEMENT. adv. Avec bonheur; d'une manière heureuse. *Feliciter, faustè.* Il a vécu, & il est mort fort heureusement, c'est-à-dire, il a mené une vie heureuse, sa fin a été heureuse. Il ose heureusement. Il imagine heureusement. Il rime heureusement, sans effort. Il vint heureusement à bout de son entreprise. On ne peut juger de la félicité de l'homme qu'après qu'il a heureusement fourni sa carrière. ABL. Le moment n'est-il pas bien saisi, & les caractères heureusement changés! MADAME DACIER. Heureusement nous avons ce livre depuis quelque temps, & je suis en état de vous contenter. P. SOUCIET.

L'esprit dans ce néctar heureusement s'oublie. BOIL.

HEUREUX, EUSE. adj. *Felix, beatus, fortunatus.* La diphthongue eu de la première syllabe de ce mot heu-

Heux, & dans celui d'*heureusement*, ne se prononce pas tout-à-fait comme un *u*, ainsi qu'on le fait dans les mots suivans, nous *eûmes*, ils *eurent*, il *eut*, j'ai *eu*, nous *eussions*, &c. ni comme la même diphthongue se prononce dans les mots *deux*, *feu*, *feux*, &c. mais elle se prononce d'un son imitoyen, qui approche beaucoup de celui de l'*u*, & plusieurs prononcent cette diphthongue dans la première syllabe du mot *heureux* comme un *u* simple; M. Ménage croit qu'on doit le faire. ¶ Ce mot vient d'*heur*, qui ne se dit plus, mais qui nous a donné *bonheur*, *malheur*, *heureux*, *malheureux*. Voyez *HEUR*.

¶ *HEUREUX*, se dit de celui qui jouit du bonheur, & des choses qui le procurent. Dans la première acception il désigne une situation gracieuse, une certaine suite de plaisirs. C'est par les plaisirs répétés qu'on est *heureux*. L'homme veut naturellement être *heureux*; mais il ne fait pas le devenir. Nous faisons par nos soins tout ce qu'il faut pour ne pas l'être. Le plus *heureux* en bien des choses, est celui qui fait se faire la plus agréable imagination. S. EVR. Les Stoïciens disoient qu'il n'y avoit que leur Sage qui fût *heureux*. Il n'y a que la vertu qui puisse rendre un homme *heureux* en cette vie.

*Heureux est le mortel, qui du monde ignoré,
Vit content de soi-même en un coin retiré.*

BOILEAU.

*Heureux qui satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché.*

*Heureux qui vit en paix du lait de ses brebis,
Et qui de leur toison voit filer ses habits.*

RACINE.

¶ On dit vulgairement *heureux* comme un Roi: on pourroit tout aussi-bien dire, *heureux* comme un Capucin. Le fils de Philippe, qui se trouvoit à l'étroit au milieu de l'univers soumis à ses loix (*astuat infelix*), étoit-il *heureux*? Les grands à la vérité ont la matière des plaisirs. C'est un bonheur, une bonne fortune. Mais c'est par le sentiment qu'on est *heureux*. *Heureux* est celui qui fait goûter le plaisir, & le trouver dans ce qu'il possède. Si cette disposition de l'âme dure long-temps, c'est un état de félicité.

¶ *HEUREUX*, se dit aussi des choses qui contribuent au bonheur & au contentement. Vie *heureuse*. Situation *heureuse*. Condition *heureuse*. Etat *heureux*. C'est proprement l'état de la fortune capable de fournir la matière des plaisirs, & de mettre à portée de les prendre. Dans ce sens un homme qui possède de grands biens, qui est élevé aux honneurs, qui a des amis & de la santé, est dans un état *heureux*, dans une situation *heureuse*. Voyez un *heureux*, & lisez au travers d'un calme étudié, & d'une feinte modestie, combien il est content & pénétré de soi-même. LA BRUY.

¶ Le mot d'*heureux* s'applique aussi à celui que la fortune favorise. On dit d'un homme qu'il est *heureux*, qu'il est *heureux* en tout, au jeu, en amour, en femme, en enfans. On appelle un homme *heureux*, lorsqu'il réussit dans des entreprises où il pourroit ou même devoit échouer, ou lorsqu'un événement imprévu favorise ses desseins. César étoit si *heureux*, que les actions les plus téméraires lui réussissoient. Les gens *heureux* ne se corrigent guère; ils croient toujours avoir raison, quand la fortune soutient leur mauvaise conduite. LA ROCH. Alors ce terme désigne simplement le succès.

¶ Quand on dit qu'un Général doit être *heureux*, ce n'est pas un éloge, si l'on entend qu'il est *heureux* à la guerre, comme l'est un joueur qui a souvent les as au piquet. On n'a des succès constans qu'avec la capacité propre à entreprendre, & l'habileté propre à réussir.

¶ Quand on dit qu'on voit d'*heureux* scélérats triompher des gens de bien. S. EVR. Que Sylla, qu'on nom-

moit l'*heureux* (*felix*) le fut trop contre sa patrie, que la Dictature tyrannique mit en servitude. BOS-SUET. Ce mot désigne alors simplement le succès.

¶ *HEUREUX*, relativement aux choses qui sont, ou qu'on croit être la cause de quelque bonheur, synonyme d'avantageux, de favorable. *Heureux* ascendant. *Heureuse* influence. Né sous une constellation *heureuse*, sous une *heureuse* étoile. La superstition avoit imaginé des planètes *heureuses* & *malheureuses*. Jupiter & Mars, dans le langage des Astrologues, sont des planètes *heureuses*. On est *heureux* de les avoir pour ascendant. Il y avoit aussi des jours *heureux* & *malheureux*. Occasion *heureuse*. Événement *heureux*. Nous vivons dans un climat *heureux*, (que la nature favorise,) sous un règne *heureux*, (où les peuples sont *heureux*.)

¶ Une chute *heureuse*, qui n'a point de mauvaises suites, ou qui en a d'avantageuses. En parlant du péché d'Adam par rapport aux biens qu'il a produits, l'Eglise chante tous les ans. *O felix Ada peccatum! felix culpa, quæ talem ac tantum meruit habere redemptorem!* Conseil *heureux*, qui est suivi d'un bon succès. Dans le même sens, invention *heureuse* ou *malheureuse*.

¶ *HEUREUX*, qui promet de la bonne fortune. Un *heureux* présage. Physionomie *heureuse*, (douce, noble, qui prévient en sa faveur.)

¶ *HEUREUX*, dans les choses spirituelles & morales; annonce quelque chose de grand, d'excellent, ou pour l'ordinaire nous avons peu de part. Une mémoire *heureuse*, une pensée *heureuse*, une repartie *heureuse*. Ces pensées, ces traits *heureux* qui nous viennent, dit Voltaire, comme des inspirations soudaines, & qu'on appelle de bonnes fortunes d'hommes d'esprit, nous sont donnés comme la lumière entre dans nos yeux, sans effort, sans que nous la cherchions: Un vers *heureux*, fait sans peine. Rime *heureuse*, qui se présente d'elle-même. Repartie *heureuse*, prompte & ingénieuse. Trouver par hasard ce que l'on cherche, & que l'on n'espéroit pas de trouver si-tôt, c'est une rencontre *heureuse*. On dit de même d'un trait d'esprit, que c'est une rencontre *heureuse*.

¶ Au jeu un homme *heureux* gagne ordinairement. Dans le moral, il réussit presque toujours. Un coup *heureux*, est un coup favorable au jeu, c'est un hasard favorable.

¶ Faire une *heureuse* fin, c'est mourir dans les sentimens d'un homme de bien, en bon Chrétien.

¶ D'*heureuse* mémoire, formule dont on se sert en parlant des Princes dont la mémoire est encore en vénération.

¶ Quelques-uns dérivent ce mot d'*evens*, qui signifie qui va bien, qui coule bien, ou d'*egios*, qui veut dire vent favorable, d'où l'on a fait *egios*, qui a le vent favorable. Il est plus naturel de le faire venir du mot *heur*, comme nous l'avons dit.

HEUREUX se dit proverbialement en ces phrases, qui est *heureux* au jeu, ne fera pas *heureux* en femme. C'est un homme qui est plus *heureux* que sage, qui réussit malgré ses imprudences. On dit aussi, n'est *heureux* que celui qui croit l'être. On dit aussi qu'un homme est né *heureux*, quand il est né coëffé. *Heureux* comme un enfant légitime.

HEURLEMENT. Voyez *HURLEMENT*.

HEURLER. Voyez *HURLER*.

HEURT. f. m. (L'*h* s'aspire.) Rude choc de deux corps qui se rencontrent. *Illisus*, *impetio*, *impetus*. Le *heurt* d'un vaisseau contre un rocher le fait ouvrir. On le dit aussi d'un rude cahot. Cet essieu s'est rompu par le *heurt* qu'il a souffert en ce rude cahot. Le *heurt* de deux vaisseaux qui se choquent.

Ce mot n'est pas si usité que choc.

HEURT signifie aussi le haut d'un pavé, d'une chaussée; à côté; à droit & à gauche, est la pente pour l'écoulement des eaux.

¶ *HEURTER*. v. a. Frapper. (L'*h* s'aspire.) Toucher rudement un corps que l'on rencontre. *Impingere in aliquid*. Il est difficile de passer dans certaines rues

sans heurter son voisin. Un crocheteur m'a heurté en passant.

On le dit aussi avec le pronom personnel : se choquer en se rencontrant. Ils se heurtèrent les uns les autres en passant. Les vaisseaux étant venus à se heurter, s'étant heurtés, &c.

HEURTER se dit aussi des armées qui se choquent en se rencontrant. Voyez CHOC. En cet endroit les deux partis ennemis se heurtèrent & s'entre-heurtèrent rudement.

HEURTER. v. n. *Impingere, allidere.* Ce bateau a heurté contre la pile d'un pont. Le vaisseau a heurté contre un rocher. Heurter contre un mur.

HEURTER signifie aussi, frapper à une porte. *Pulsare fores.* On ne heurte point à la porte de la chambre du Roi, on y gratte. J'ai heurté long-temps chez vous, on ne m'a point ouvert. J'ai heurté en maître fort rudement. Voyez HEURTOIR.

On dit figurément qu'un homme a heurté à toutes les portes pour faire réussir son affaire, pour dire, qu'il a sollicité tout le monde, qu'il a employé toutes sortes de moyens. ACAD. FR. Tout cela est familier.

HEURTER signifie figurément choquer. *Ledere, offendere.* Heurter le sens commun. Etre contre le sens commun. On dit qu'on ne peut faire une chose sans heurter beaucoup de gens, pour dire, sans choquer, sans déobliger, sans offenser beaucoup de gens. Il y a des paradoxes si extravagans, qu'ils heurtent tout-à-fait la raison & le sens commun. La transmission du péché originel est une doctrine qui nous heurte rudement. PASC. Il y a des Mystères dans la Religion qui pour être trop sublimes, ne heurtent pas directement la raison. HUET, *Evêque d'Avranches.* N'est-ce pas heurter l'honnêteté publique, que de parler si ouvertement? MASC. J'ai fourni ma tâche, & suivant ma coutume, j'ai heurté les préjugés d'un assez bon nombre de gens. MORABIN, p. 131. Euripide, au hasard de heurter le gout dominant de la Grèce, parloit en ces termes. BURETTE, *Acad. des Belles Lettres, Tom. I.*

*Cette grande roideur des vertus des vieux âges,
Heurte trop votre siècle & les communs usages.*
MOL.

Ménage dérive ce mot de l'Italien, *urtare*, ou du Flamand, *hurten*, qui viennent du Latin, *urtare*, qui se trouve dans la Loi Salique en la même signification. M. Huet remarque que *hwrd*, en langue de Galles, signifie un belier, & qu'ainsi heurter, qui est proprement *arietare*, en vient peut-être.

HEURTER, en termes de Peinture. C'est mettre la couleur avec dureté, comme dans les Peintures qui sont faites pour être vues de loin.

On dit que deux couleurs se heurtent, lorsqu'elles ne sont pas adoucies, noyées & confondues ensemble.

HEURTÉ, ÉE. part. & adj.

Il se dit en Peinture, en parlant du dessin. Un dessin heurté est un dessin fait avec une grande liberté, & qui n'est touché que de coups hardis & peu prononcés. Les petits tableaux doivent être finis & non heurtés. On le dit aussi de la couleur. Un tableau heurté, qui n'est fait que par touches. Dans ce sens il est actif. Heurter un tableau par opposition à finir.

HEURTEQUIN. f. m. *Malleolus.* Terme d'Artillerie. Les heurtequins sont deux morceaux de fer battu, qui ressemblent un peu au heurtoir, & qui se placent sur l'essieu d'affut à l'extrémité de la fusée, à son plus gros bout en dedans.

HEURTÉS. f. m. pl. Terme de Blason. *Globuli scutarii & carulei.* Ce sont deux tourteaux d'azur que quelques Armoristes ont ainsi appelés, pour les distinguer des tourteaux d'autres couleurs.

HEURTOIR. f. m. Marteau qui sert à heurter à une porte. *Tudes ostiarius.* Il est ordinairement fait en anneau ou en forme de console renversée. Les hon-

nêtes gens disent *marteau*, & non pas *heurtoir*; de même que *frapper*, & non pas *heurter*.

HEURTOIR se dit généralement dans les arts, d'une pièce mobile qui vient frapper sur une autre.

HEURTOIR est aussi, en termes d'Artillerie, un morceau de fer battu fait comme une grosse cheville à tête percée, qui s'enfonce dans l'épaisseur du flaque du bois d'un affut à canon, & qui soutient la surbande de fer qui couvre le tourillon de la pièce. *Bractea ferrea.* On appelle encore *heurtoir*, une pièce de bois de 9 pieds de longueur sur 9 à 10 pouces en carré, qui se place au pied de l'épaule d'une batterie de canon au-devant des plates-formes, pour empêcher les rouës de ruiner cet épaulement.

HEUSAQUES. f. m. Nom de peuple. *Heusaqua.* Les Heusaques sont une sorte de Cafres, qui, outre qu'ils sont pasteurs, comme les autres, cultivent aussi la terre, & sèment entre autres une racine appelée *dacha*, qui contient un suc fort & piquant, & qui enivre, soit qu'on la mange, soit qu'on boive l'eau où on la fait infuser. DE LA CROIX; *Relat. d'Afrique, T. IV.*

HEUSDEN. Petite ville des Provinces-Unies. *Heusdenum.* Cette ville, qui est bien fortifiée, est située dans la Hollande, sur la Meuse, vis-à-vis de l'île de Bomel, à deux lieues de la ville de ce nom, & à trois ou quatre de Gorcum & Getruydenberg. MATY. *Long. 22 d. 38 m. lat. 51 d. 47 m.*

HEUSE. f. f. *Embolus.* Terme qui se dit sur mer d'un piston ou de la partie mobile de la pompe.

HEUSE. f. f. Ce mot se trouve dans le vieux langage pour signifier une sorte de chaussure.

HEWECZ. Petite ville de la haute Hongrie. *Hevesum.* Elle est sur la Sarwize, à deux ou trois lieues d'Agria, du côté du couchant, & elle est capitale du Comté d'Hervecz, qui est entre les rivières de Zagywa, l'Egerunze & la Teisse, & qui, outre sa capitale, n'a rien de considérable, que la ville d'Hartwan. MATY.

HEUXTER, ou HOXTER. Petite ville fortifiée. *Huxaria, Hoxaria, Hoxtera,* anciennement *Villa Regia.* Elle est sur le Wésér, qu'on y passe sur un pont de pierre, dans l'Abbaye de Corwey en Westphalie, environ à une lieue de la ville de Corwey. L'Empereur Louis le Débonnaire la donna à cet Abbaye l'an 822. MATY.

H E X.

HEXACORDE. f. m. Terme de Musique. *Hexacordum.* C'est un intervalle de musique ou consonnance, qu'on appelle *sixième*. Il y a la *sixième majeure* & la *sixième mineure*, qui ne diffèrent que d'un demi ton. L'*hexacorde majeur* est composé de cinq intervalles, savoir : de deux tons majeurs, de deux tons mineurs, & d'un demi ton majeur; & sa proportion en nombre est de trois à cinq. L'*hexacorde mineur* a deux tons majeurs & un mineur, & deux demi tons majeurs; & sa proportion est de cinq à huit. L'*hexacorde majeur* est une sixième parfaite, le *mineur* imparfaite.

Ce mot est Grec, & est composé d'*ἕξ*, *sex*, *six*, & de *χορδή*, *chorda*, *corde*.

HEXAÈDRE. f. m. *Hexaedron.* Terme de Géométrie. C'est un des cinq corps réguliers, qu'on appelle aussi cube. Corps régulier dont chaque face est un carré. Un dé à jouer est un *hexaèdre*. C'est tout corps qui a six faces ou côtés.

Le nom d'*hexaèdre* est Grec, de *ἕξ*, *sex*, & *ἑδρά*, *sedes*. Siège, base.

HEXAGONE. f. m. *Hexagonum.* Terme de Géométrie. Figure de six angles ou de six côtés.

Ce mot est Grec, & vient d'*ἕξ*, *sex*, *six*, & de *γωνία*, *angulus*, angle.

En matière de Fortification, un *hexagone*, c'est une place fortifiée de six bastions.

HEXAGONE est aussi adj. Figure *hexagone*. Bassin *hexagone*. Place *hexagone*.

HEXAMÉRON. f. m. On appelle de ce nom des ouvrages, l'un de S. Basile, l'autre de S. Ambroise, &

d'autres encore de quelques Auteurs, tant anciens que modernes, qui font des Commentaires ou Traités sur les premiers Chapitres de la Genèse, & l'histoire de la Création & des six premiers jours du monde que Moïse y décrit.

Ce mot est entièrement Grec, ἑξαμετρον : il est composé de deux mots Grecs, ἕξ, six, & μέτρον, en dialecte Dorique, μέτρα, jour. La création du monde se fit en six jours.

HEXAMÈTRE. adj. de r. g. Quelquefois employé substantivement. Terme de Poésie. *Hexameter.* Il se dit d'un vers Grec ou Latin, composé de six pieds, dont les quatre premiers peuvent être indifféremment dactyles ou spondées; le dernier pied est nécessairement spondée, & le pénultième, dactyle. Tel est celui-ci d'Homère :

Εἰς ὕδαρ μέγιστα, ἔχει σείς ἐκδιν ἔμμα :

Et celui-ci de Virgile :

Discite justitiam moniti, & non temnere Divos.

Les hexamètres se divisent en héroïques, qui doivent être graves & majestueux; & en satyriques, qui peuvent être négligés, comme ceux d'Horace. Les Poèmes Épiques, comme l'Iliade, l'Enéide, sont faits de vers hexamètres & héroïques. Les vers hexamètres ou saphiques de Rapsin n'ont pas réussi en François, non plus que ceux de Passerat, qui vivoit aussi-bien que lui dans le dernier siècle. PASQ. Etienne Jodelle fut celui qui fit le premier essai des vers hexamètres & pentamètres en François, en 1553, par un distique qu'il fit sur les Œuvres d'Olivier de Magny, & que Pasquier regarde comme un petit chef-d'œuvre. Le voici :

*Phœbus, Amour, Cypris, veut sauver, nourrir &
orner,
Ton vers & ton chef, d'ombre, de flamme, de fleurs.*

Pasquier composa aussi une Élégie sur la même mesure. Mais ce genre de poésie ne plut à personne. La langue François n'est point propre à faire des vers, dont la cadence ne consiste qu'en syllabes longues & brèves. Sans la douceur de la rime, on ne réussira jamais sur quelque mesure que ce soit. Voyez le mot VERS ou VERSIFICATION. Nous y rapporterons des exemples de ces vers que nos anciens Poètes ont voulu faire sur les mesures des vers Latins & des Grecs.

Ce mot est Grec, & vient d'ἕξ, six, & de μέτρον, mensura, mesure, pied de vers.

HEXAMILI, HEXAMILE, ou XAMILI. Nom corrompu du Grec, & qui veut dire six mille. *Hexamilium, Isthmus Corinthiacus.* On nomme ainsi l'isthme de Corinthe, qui joint la Morée & la Grèce, parceque dans l'endroit le plus étroit, entre le golfe de Lépante & celui d'Engia, il n'a que six mille pas ou deux lieues de largeur. MATY.

HEXAMILI est aussi le nom d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Hexamilium*, anciennement, *Lysimachia.* Elle est sur l'isthme, qui joint la Romanie avec sa presqu'île, auquel elle donne le nom d'Hexamili. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne Cordia, & elle a un Evêché suffragant d'Aracléa. MATY.

HEXAPLES. f. m. pl. Voyez EXAPLES. C'est ainsi qu'il faut écrire *Hexaples*, & non pas *Exaples*. Tous nos Auteurs conservent l'h. Voyez SIMON, *Hist. Crit. de l'ancien Testam. L. II, c. 3.* M. de Tillemont, *Mém. pour l'Histoire Ecclésiastique. T. III, p. 510 & suiv.* Origène, *art. VIII & IX.* M. Fleury, &c. Origène étant de retour d'un voyage qu'il fit à Rome sous Caracalle, reprit ses catéchèses qu'il faisoit avant son départ, & ajouta à ce travail l'étude de l'Écriture. Eusebe, *Hist. Ecclésiastique. L. IV, c. 16*, remarque en cet endroit qu'Origène apprit l'Hébreu, & qu'il commença à ramasser les différentes versions des livres

sacrés, & à en composer ses Tétraples & ses *Hexaples*. Origène néanmoins n'y travailla pas seulement sous Caracalle, mais sous plusieurs de ses successeurs.

Il y a même des raisons de croire qu'il ne les a commencés que sous Alexandre, depuis qu'il se fut retiré dans la Palestine, en l'an 231, & il y a au moins bien de l'apparence qu'il n'a pas achevé plutôt ses *Hexaples*, quoiqu'il ait pu faire ses Tétraples dès ce temps-là. Pour comprendre ce que c'étoient que les *Hexaples* d'Origène, il faut savoir qu'outre la Traduction des livres sacrés appelée des Septante, & faite sous Ptolomé Philadelphie, plus de 270 ans avant Jesus-Christ, l'Écriture avoit encore depuis été traduite en Grec par d'autres Interprètes. La première de ces versions, (mais la seconde en comptant les Septante comme on fait) étoit celle d'Aquila, qui la fit vers l'an 140. La troisième étoit celle de Symmaque, qui parut, à ce que l'on croit, sous Marc-Aurèle. La quatrième étoit celle que Théodotion donna sous Commode. La cinquième fut trouvée à Jéricho, la septième année de l'Empire de Caracalle; 217 de Jesus Christ. La sixième fut découverte à Nicopolis, sur le cap d'Aitium, en Epire, vers l'an 228: Origène en trouva une septième qui ne comprenoit que les Pseaumes. Nous donnerons des notions plus détaillées de ces versions au mot VERSION.

Origène, qui avoit eu souvent à disputer avec les Juifs en Egypte, en Palestine, remarquoit qu'ils s'inscrivoient en faux contre les passages de l'Écriture qu'on leur citoit des Septante, & qu'ils en appeloient toujours à l'Hébreu. Pour défendre plus aisément ces passages, & confondre les Juifs, en leur faisant voir que les Septante n'étoient point contraires à l'Hébreu, ou du moins pour montrer par ces différentes versions ce que signifioit l'Hébreu, il entreprit de réduire toutes ces versions en un corps avec le texte Hébreu, en sorte qu'on pût aisément & d'un coup d'œil confronter ces versions & ce texte. Pour cela il mit en huit colonnes d'abord le texte en caractères Grecs, & ensuite les versions dont nous avons parlé. Tout cela se répondoit verset par verset, ou phrase par phrase, vis-à-vis l'une de l'autre; chacune dans sa colonne. Les versions étoient placées en cet ordre, Aquila, Symmaque, les Septante, Théodotion, la cinquième & la sixième; ces dernières marquées chacune par le chiffre de leur nombre. Dans les Pseaumes il y avoit une neuvième colonne pour la septième version. Origène appela cet ouvrage *Hexaples*, ἑξαπλα, c'est-à-dire, sextuples, ou ouvrage à six colonnes, parcequ'il n'avoit égard qu'aux six premières versions Grecques; car la septième n'étant que des Pseaumes, il étoit naturel de n'y avoir point d'égard, & de donner à l'ouvrage un nom pris de la forme qu'il avoit plus généralement. Le texte Hébreu n'y devoit pas être compté non plus, parceque c'étoit le texte expliqué par ses diverses Traductions. S. Epiphane l'y comptoit néanmoins, & il appelle cet ouvrage Octaple, à cause de ses huit colonnes. Vossius a même prétendu, contre M. Simon, *p. 13 & 14*, que le texte Samaritain du Pentateuque y étoit aussi. Voilà ce que c'étoient que les fameux *Hexaples* d'Origène.

Plusieurs Anciens, comme S. Chrysostome sur les Pseaumes, Philopomes, dans son hexaméron, &c. nous ont conservé des morceaux des *Hexaples* d'Origène. Quelques Modernes en ont aussi ramassé les fragmens; entre autres Drusius & le P. Montfaucon, qui les fit imprimer en deux tomes à Paris 1713. Il y a joint des Prolegomènes où il explique l'histoire & la forme des *Hexaples*. Outre les Auteurs cités, voyez encore le P. PETAU, dans ses Notes sur S. Epiphane, HENRI VALOIS, dans ses Annotations sur Eusebe, *HIST. ECCL. L. VI, c. 16*, & M. HUËT, *Origenian. L. I, c. 3.*

HÉXASTYLE. adj. de r. g. Terme d'Architecture. Qu'il a six colonnes de front. *Hexastylus.* Un temple, un portique *hexastyle*. Le temple de l'Honneur & de la Vertu, bâti à Rome par l'Architecte Mutius, étoit *hexastyle*.

HEXHAM. C'étoit anciennement une petite ville des Otradins. *Hexamum*, *Axelodunum*. Ce n'est maintenant qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté de Northumberland, sur la Tyne, près de l'ancienne muraille d'Adrien, au couchant de Newcastle. MATY. Bède l'appelle *Hangustald*. Voyez CAMBEN, pag. 665.

H E Y.

HEYDUC. f. m. Soldat Hongrois à pied, armé d'un sabre & d'une petite hache. Voyez HEIDUQUE.

HEYLIGENBERG. Qui veut dire la montagne Sainte. *Heyliginberga*, *Mons Sanctus*. C'est un château situé sur une montagne, dans le Comté de Furstenberg en Suabe, entre l'Evêché de Constance & le Comté de Königseck. Ce château donne son nom à ceux de la Maison de Furstenberg, qui portent le titre de Princes de Furstenberg-*Heyligenberg*. MATY.

HEYPACH ou HEPPACH. Nom d'un boug avec Abbaye. *Heyppachium*. Il est dans le Cercle de Suabe, sur le Rottam, environ à deux lieues de Bibérac, vers le levant. Cette Abbaye a été fondée l'an 1233 par deux Dames, l'une de la Maison de Rosenbourg, & l'autre de celle de Laudembourg.

HEYSANT. Voyez OUESSANT.

H E Z.

HEZ. Nom commun à deux petits cantons, l'un du Roumois, l'autre du Beauvaisis. On croit que ce n'est qu'un nom générique pour désigner un lieu aquatique, ou situé sur les eaux, ou enfin célèbre autrefois par la qualité des eaux de quelque source; & qu'ainsi il faudroit écrire S. Lucien en *Aix*, par exemple, ou la Neuville en *Aix*, plutôt que S. Lucien en *Hez*, & la Neuville en *Hez*. La ville d'*Aix* en Provence est appelée *Aqua-sextia*. Voyez la *Desc. Géogr. & Hist. de la haute Norm. T. II, p. 241*.

HÉZARÉ ou HIZAREC. Ville d'Asie, dans le Sanganian, proche du Royaume de Catlan.

HÉZAR-EHB. Ville d'Asie, dans le Khnarefm, à seize lieues de celle de Cal, sur le bord occidental de la rivière d'Oxus. Elle passe pour la plus forte de tout le pays.

H H A.

HATIB. Voyez CHATIB; car c'est ainsi qu'il faut écrire, puisque c'est en Arabe un *Kef*, & non pas un *Cha*.

H I.

HI, HI, HI. Sorte d'interjection, qui répétée plusieurs fois de suite, sert à faire voir la joie de l'âme par le rire. *Hi, hi, hi*, comme vous voilà bâti. MOL. Je vous demande pardon; mais vous êtes si plaisant, que je ne saurois me tenir de rire, *hi, hi, hi*. LD.

H I A.

HIACINTE. Voyez HYACINTE. L'usage est partagé, on écrit aujourd'hui assez souvent *Hiacinte*, & même *Jacinte*; selon l'étymologie il faut écrire *Hyacinthe*.

HALME. f. m. Vieux mot. Heaume.

HIAMUEN. Nom d'une forteresse de la Chine, dans la Province de Fokien. *Hiamuenum*. C'est un port de mer dans une île qui n'est pas fort éloignée du continent. *Ambass. de Holl. à la Chine, c. 52*. Cette île est au midi de Ganhay. Voyez la description de la Chine par Martini.

HIAOY. Ville de la Chine, dans la Province de Xanfi, dont elle est la cinquième ville. *Hiaoium*. Elle dépend de celle de Fuenchen, & dans son voisinage il y a quantité de bains & de puits, qui ressemblent en quelque façon à ceux de Pouzzole en Italie. *Ambass. de Holl. à la Chine, c. 52*. Elle est de 6 d. 11 m. plus occidentale que Péking, à 36 d. 6 m. de lat.

HIATUS, f. m. est un mot purement Latin, signifiant

l'ouverture de la bouche. Nous l'avons adopté en François pour exprimer la cacophonie, ou la sorte de bâillement qui fait un méchant effet dans la Poésie. Par exemple, quand on met dans le corps du vers un mot qui finit par une syllabe composée seulement d'un *e* féminin, sans qu'il y ait une voyelle ensuite qui la mange, ou en fasse l'éliision; car elle ne passe que pour demi-syllabe dans la mesure du vers; & si elle n'est mangée, elle fait ce qu'on appelle un *hiatus*, qui violente la prononciation. Et voici des exemples dans les vers suivans, qui sont vicieux:

*Aux discours du flatteur qu'on ne se joue pas,
Il vous loue tout haut, & vous joue tout bas.*

Ma pie qui des mieux caquette.

TEST. DE SCAR.

Mais elle bat les gens, & ne les paie pas.

MOLIÈRE.

Le même défaut se rencontre dans les pluriels des noms, des pronoms, des verbes, lorsqu'il y a un *e* muet à la dernière syllabe, comme dans ces vers:

. . . . A ces génies vigoureux. THÉOPH.

*Ils croient que le vin m'ayant gâté l'haleine
Id.*

De meurtres & de sang ils aient couvert la terre!

Pour éviter ce défaut, il y a des Poètes qui ne comptent point dans le nombre des syllabes du vers celle où est cet *e* muet; par exemple:

*Mais quoiqu'ils n'aient pas mis mon cœur dans
tes liens.* T. CORN.

*Je pousse & je me trouve en un fort à l'écart,
A la queue de nos chiens moi seul avec Drécard.* MOL.

Nos anciens Poètes retranchoient cet *e* dans l'écriture, & marquoient ce retranchement par une apostrophe.

*Je vous pri' cependant
N'être ailleurs prétendant.* S. GELAIS.

*Et jamais du péché l'adultère visage
Ne jou' de la vertu si bien le personnage,
Que l'âne revêtu du léonin manteau
Ne découvre à la fin son arcadique peau.*

Il y a encore *hiatus*, lorsqu'après une voyelle qui ne se mange pas, ou après une diphthongue, il suit une *h* qui n'est point aspirée, comme dans ce vers:

*J'ai horreur d'un succès qu'il faut qu'un crime
achette.*

Le vers seroit bon & sans *hiatus*, en mettant, *J'ai honte d'un succès*, &c. parceque l'*h* est aspirée dans le mot de *honte*. Enfin, parcequ'on ne fait point sentir dans la prononciation le *t* de la conjonction &, il y a *hiatus* lorsqu'elle se trouve devant une voyelle, ou une diphthongue, ou une *h* qui n'est point aspirée; les vers suivans pèchent contre cette règle.

*. . . . Et en cent nœuds retors (le serpent)
Accourci & alonge & enlace son corps.*

RONSARD.

Il en est de même de quelques autres mots, comme de celui de *bled* dans ce vers de Sarrasin.

Pour subsister mange son bled en vers,

Le mot de *piéd* n'est pas si rude, parceque l'usage est de prononcer un *e* à la fin de ce mot quand il est devant une voyelle dans un vers, & il n'y faut point manquer dans ces occasions.

L'enfant met pied à terre, & puis le vieillard monte.
LA FONTAINE.

On appelle aussi *hiatus*, dans la Prose, aussi-bien que dans la Poésie, la rencontre de certaines voyelles qui tendent la prononciation rude & choquante. *Hiatus ex concursu vocalium*. Dans la Prose, comme qui diroit, il m'oblige à aller avec lui. *Y a-t-il quelque chose que je ne fasse pour votre service?* Et dans la Poésie, comme dans ces vers de Pybrac :

*Dieu en courant ne veut être adoré,
D'un ferme cœur il veut être honoré,
Mais ce cœur-là il faut qu'il nous le donne.*

Ce concours de voyelles fait un bâillement, un *hiatus* si désagréable à l'oreille, que les Romains, pour l'éviter, faisoient à l'égard de toutes les voyelles ce que nous faisons seulement à l'égard de l'e féminin, c'est-à-dire, qu'ils mangeoient toujours, même en prose, la voyelle du mot précédent, comme Cicéron le dit dans son Orateur. PORT-R.

Dans la prose, l'*hiatus* n'est point une faute dans les phrases reçues par l'usage, quoique la prononciation soit rude, comme, il y a, il y avoit, il y étoit, il commença à avouer. Et dans les vers, les interjections qu'on n'emploie que dans la passion, & le mot *oui* répété de suite, ne font point un *hiatus* vicieux.

*Oui, oui, je veux parler, & ce dessein m'amène.
Ah ! il faut modérer, &c.*

HIATUS, dans une pièce de Théâtre; c'est lorsqu'il s'y trouve une scène qui n'est point liée avec les autres, & qui rompt en quelque sorte le cours de l'action. Et dans la représentation des pièces, c'est lorsqu'un ou plusieurs Acteurs n'entrent point au moment juste qu'ils devoient, mais qu'ils font attendre ceux qui sont sur le théâtre, ou que le théâtre demeure vide.

HIATUS se dit encore d'une interruption dans une généalogie, dans une suite de génération, lorsque dans une suite d'aïeux il en manque un ou plusieurs qu'on ne trouve point, ni dans l'histoire, ni dans les titres. *Interruptio, hiatus*. Ces preuves de huit cens ans sont impossibles, parceque le *hiatus* est trop grand. MASC. Vouloit que toutes ces familles soient exemptes de cet *hiatus*, de ce grand espace rempli de vide, qui te choque si fort en celle-ci, c'est proprement, au jugement de Sanfonin, & des mieux versés en cette matière, demandant l'impossible, à cause des guerres civiles, des inondations Gothiques, & de l'étrange barbarie, lesquelles sur le déclin de l'empire ont bouleversé toute l'Europe. ID. Un si grand espace, un *hiatus* si profond qui se trouve entre deux familles. ID.

H I B.

HIBERNIE. Ancien nom de l'Irlande. *Hibernia*. Voyez IRLANDE.

Ce nom lui vient, si l'on en croit les histoires fabuleuses, de *Hiber*, fils de Gathèle & petit-fils de Cécrops. Gathèle passa d'Egypte en Espagne, & son fils *Hiber* en *Hibernie*, à laquelle il donna son nom. On pourroit dire plus vraisemblablement qu'il vient de עבר, *eber*, qui signifie *trans*, fins, limites. On l'aura donné à ce pays, parceque c'étoit la dernière terre que l'on connût de ce côté-là.

HIBERNIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple. *Hibernus, a*. Ce sont ceux qu'on appelle aujourd'hui Irlandois ou Irlandois. Il ne faut dire *Hibernien*, si on le dit, qu'en parlant de l'Antiquité.

HIBERNOIS, OISE. f. m. & f. *Hibernus*. Voyez IRLANDOIS. C'est la propre signification de ce mot.

Mais le gout qu'ont les Irlandois pour les prolégomènes de la Logique & autres fadaïses, sur lesquelles ils disputent avec subtilité, a attaché une espèce de ridicule à ce nom d'*Hibernois*; & il veut dire un ergoteur, qui ne s'amuse qu'à des puérités réduites en syllogismes.

Gens ratione furens, & mentem pasta chimaris.

C'est dans ce sens que les Irlandois sont nommés dans l'Arrêt burlesque en faveur d'Aristote inséré dans les Œuvres de Despréaux.

HIBOU. f. m. (L'h s'aspire.) Oiseau nocturne. *Budo, axus, nielicortis*. Le *hibou* passé pour un oiseau de mauvais augure. Il a la tête d'un chat & de grandes griffes fort aiguës. Il ne voit que la nuit. Ses yeux ne peuvent souffrir la lumière du soleil. Il prend les souris comme les chats. Quand on le voit par derrière, il est d'un fort beau plumage tanné, blanc & roux; mais par-devant il fait peur. Il a deux plumes sur la tête, qui sont comme des cornes. Son cri est fort lugubre & affreux. Tous les autres oiseaux sont ses ennemis. C'est en parlant du *hibou* que Boileau a dit :

*Des désastres fameux ce messager fidelle,
Sait toujours des malheurs la première nouvelle.*

Il y en a de trois tailles; de grands comme des chapons, de moyens comme des ramiers, & de petits comme des pigeons. Les anciens donnoient à Pallas un *hibou*; & Chapellet dit, en parlant de cette Déesse :

*Courant par-tout le guilledou,
Avec son casque & son hibou.*

Nous avons encore plusieurs monnoies d'Athènes, qui portent d'un côté la tête de Minerve, & de l'autre un *hibou*. Voyez NONNIUS, *Grac Univ. Tab. XIII*. Le *hibou* est autant respecté aujourd'hui des Tartares, qu'il étoit autrefois des Athéniens. *Am-bass. de Holl. à la Chine, P. II, c. 13, p. 98*.

Ce mot, selon Guichart, vient peut-être du mot Chaldaïque עִבּוּ, *ibbou*, qui signifie la même chose, *noctua species*, dit Gellner.

Hibou vient de *budo*, qui signifie la même chose en Latin. PÉRIONIUS.

HIBOU CORNU, CHAT-HUANT TORNÉ, ou moyen Duc. *Afius, Otus*. Aldrovand prétend que les anciens n'avoient la connoissance que d'une espèce de *hibou cornu*, mais que par expérience il avoit reconnu qu'il y en avoit de deux espèces différentes. Il dit qu'il les a eu vivans, & les avoit fait peindre au naturel; savoir, un grand & un petit. Il rapporte que le grand avoit le champ du pennage plus cendré & plus blanchâtre; & que l'autre étoit plus fauve & d'une couleur de rouille plus lavée. Voici la description exacte de l'un & de l'autre.

Le premier qui est le plus grand, a la tête ronde, ainsi que le *hibou* & la plupart des oiseaux de nuit; elle est ornée d'oreilles, composées de deux cornes de plumes, elle est de plusieurs couleurs différentes; savoir, de cendré, d'un brun lavé & de noir; toute sa face, depuis les sourcils jusqu'aux naseaux & tout ce qui est autour des yeux & du bec, est d'un cendré blanchâtre. Ce sont de petites plumes déliées comme des poils dont sa face est toute environnée. Il a les yeux grands, la prunelle noire, le tour jaune; son bec est d'un brun noirâtre, moins courbé que celui du *hibou*; le champ de son pennage est cendré, ou, pour mieux dire, tirant à la couleur de rouille un peu claire & lavée, semé de taches brunes, dont les unes sont grandes, d'autres menues comme des points; le dedans des manteaux approchant du ventre est mêlé de plumes blanches, dont l'extrémité est noirâtre; les grandes penes sont embellies de taches larges & obscures par intervalles longs & égaux, dont elles sont traversées. Les secondes penes, qui sont placées au milieu des manteaux, sont d'un cendré blanchâtre, tachetées de petites gouttes; celles du

troisième ordre, qui sont proche du dos, sont traversées de lignes, ainsi que les grandes plumes, mais elles sont plus pressées & fréquentes; le long du ventre il y a des taches brunes, qui sont tirées en long en descendant & finissant en pointe; le dedans des manteaux & les aisselles sont garnies de plumes argentées; les plumes qui composent la queue, qui s'étendent d'une demi-paume au-delà de l'extrémité du vol vers les deux côtés, sont d'un cendré de couleur plombée, & au milieu par espaces égaux, elles sont ornées de lignes noires menées de travers, comme si elles étoient peintes en ondes; ses serres sont longues & robustes, garnies d'ongles noirs & aigus & beaucoup courbés. Ses jambes sont fortes & robustes; enfin, toutes les parties sont beaucoup plus grandes que celles de celui duquel nous allons parler.

La seconde espèce de *Hibou cornu* est plus petite. On pourroit appeler celui-ci chat-huant fauve, pour le distinguer de l'autre. Celui dont nous venons de parler a le devant de la tête blanchâtre: dans celui-ci il est jaunâtre, ainsi que les yeux; la prunelle est extrêmement noire & très-éclatante; les plumes des oreilles sont noires pour la plupart, & droites, principalement par le devant; son bec est noirâtre, courbé, & gros environ comme le doigt, à l'endroit par où il sort du front, & va finissant insensiblement en pointe, ce qui se voit mieux environ à la troisième partie, qui est l'endroit où il se courbe. Il a presque tout le devant du corps semé de taches brunes tirées en long, qui sont coupées par de certaines plumes blanchâtres qui se traversent en croix, ou, pour mieux dire, qui composent la figure d'un lis, ainsi que la queue, dont les taches sont moins fréquentes & mieux formées, & moins interrompues, disposées, tantôt par espaces égaux, & puis inégaux en partie; elles se répondent néanmoins sur les côtés, & c'est ce qui compose la différence des lignes, ainsi qu'au *hibou*. Les racines de ses plumes sont par-tout d'un brun plombé: celles dont le dos est revêtu sont marquées de taches longues, qui suivent ce tuyau; à leurs extrémités & au milieu elles sont noires; le reste en est blanchâtre & marqué de taches brunes; les plumes des manteaux qui avoisinent le dos, ont des mailles blanches disposées en long; les jambes & les pieds, ou, pour mieux dire, les griffes, sont couvertes de plumes tirant sur la rouille, ainsi que tout le champ de son plumage, mais particulièrement la partie du dessous. Celui-ci est plus court enjointé que le précédent, & a les jambes plus menues, aussi bien que les doigts, qui sont moins charnus: ses serres sont noires & très-aiguës, mais peu courbées & presque droites; la queue ne passe le vol que d'environ un doigt.

GRAND HIBOU. *Eleos* en Grec, *Aluco* en Latin. Il y en a de deux sortes; savoir, de la grande & de la petite espèce, bien que Bélon & quantité d'autres Auteurs ne fassent mention que d'une.

Le grand *hibou* n'a, ni cornes, ni oreilles; mais en récompense il a une espèce de couronne composée de plumes très-menues, & déliées qui environnent toute sa face, & commence au-dessus des yeux, ainsi que des sourcils fort élevés, & continue de part & d'autre le long des tempes & au-dessous du menton; elle compose un cercle parfait, & imite la figure d'un escoffion que portoient autrefois les femmes veuves, & dans le milieu de la concavité de ses petites plumes, qui s'élèvent de part & d'autre, l'on aperçoit deux yeux enfoncés, très-grands & entièrement noirs, sans qu'on y voie aucune variété, comme l'on en voit en ceux qui ont forme d'oreilles. La poitrine & le ventre sont blanchâtres, & semés de taches noires assez grandes; son bec est blanc & très-aigu, aussi bien que ses serres; ses jambes & ses griffes sont couvertes de plumes blanches très-menues; son dos est de couleur plombée, tacheté de marques blanches: tout son corps est garni d'une si grande quantité de plumes, qu'elles le font paroître gros comme un chapon. Son vol est si grand, qu'il surpasse l'extrémité de sa queue. Quand il vole

il ne fait aucun bruit; c'est ce qui fait qu'il surprend les oiseaux, dont il fait sa proie. Il voit mieux la nuit que le jour, & fait sa chasse environ le point du jour, & le soir quelque temps après le soleil couché, & tout le jour il se tient dans les lieux où il fait sa retraite ordinaire: il avale une souris ou un petit oiseau tout d'un coup, parcequ'il a l'ouverture du gosier extraordinairement large, & quand il a fait la digestion de la chair, il vomit la plume & les os en une pelotte, tout ainsi que l'alcyon rend les arêtes des petits poissons, & le cormoran les arêtes & les écailles des poissons & des huîtres.

PETIT HIBOU. *Aluco parvus*. C'est l'autre espèce. Le petit *hibou* est semblable en plusieurs choses au précédent, mais il est plus petit, & n'a guère plus de corsage qu'un pigeon de colombier: il a tout le devant de la tête environné de plumes blanches qui composent une manière d'escoffion, ou de couronne, ainsi que j'ai dit. Cette couronne est bornée par un cercle de plumes jaunes qui les enferme entièrement: ses yeux, qui sont extrêmement noirs, ont vers le coin qui est en dedans de l'œil des plumes jaunes. Son bec est blanc & court, & médiocrement courbé: la poitrine, le ventre, le dedans des ailes, le dessous du croupion & les cuisses, sont couvertes de plumes cendrées: le ventre, par les côtés principalement, a de petites marques ainsi que des points noirs; le sommet de sa tête & toute la partie de dessus jusques aux grandes plumes, sont revêtues de plumes, dont la racine & le commencement est de cendré obscur, ou de couleur plombée: le reste est jaune, ou d'une couleur de rouille lavée; chacune des autres plumes est distinguée en son particulier par le milieu, le long du tuyau, de marques blanches & noires mises d'ordre les unes après les autres; toute la superficie de l'oiseau est semée de quantité de points noirs: les plumes du premier & second ordre, qui couvrent les grandes plumes, sont d'un roux obscur mêlé d'un peu de cendré clair avec quantité de ces points noirs, placés à leur extrémité: les grandes plumes & les grands couteaux sont traversés de lignes parsemées des mêmes points, principalement vers leurs extrémités, avec des taches fauves & noires disposées régulièrement par bandes. La queue est rouille, & traversée de bandes brunes, les jambes & les griffes sont hérissées de poil fauve & rougeâtre. Il a deux doigts devant, & les deux autres derrière. Ils sont armés d'ongles noirs, qui sont très-forts & très-aigus.

Le *hibou*, qui comme le chat voit dans les ténèbres, est sur les médailles le symbole de la sagesse. Il est consacré à Minerve, & placé quelquefois sur son casque, quelquefois à ses pieds. Dans une médaille de Néron, on le voit sur un autel; il marque alors que ce Prince avoit célébré les jeux de Minerve, appelés *Quinquatria*. P. JOBERT. Pour exprimer le cri du *hibou*, on dit hueu.

On appelle figurément *hibou*, un homme bourru, qui fuit la compagnie. *Morofus, non sociabilis*. Les femmes regardent un Savant comme un *hibou* de Bibliothèques. COM.

On dit aussi qu'un homme fait le *hibou*, que c'est un *hibou*, lorsqu'il se tient dans un coin, & qu'il ne dit mot dans une compagnie. *Tacitus, taciturnus*.

On appelle aussi ironiquement une maison, ou un vieux château inhabité, une retraite de *hibou*.

HIBRIDE. adj. Ce mot s'est dit originellement des animaux nés de deux espèces différentes, tels que les Mulets, les Léopards, &c. Les Grammairiens appellent de ce nom un mot composé de deux idiomes différens. *Vox ibrida*. Ce sont des mots moitié Grecs & moitié Latins, moitié Grecs & moitié François, moitié François & moitié Latins, &c. *Cholera morbus* est un mot *hibride*. L'*Anti-tortor*, tout *hibride* qu'il est, ne laisse pas de plaire par sa bisarrerie. BAILLET. Il trouvoit les mots moitié François & moitié Latins monstrueux; quoiqu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots *hibrides*, qu'ils appellent *Métis*. VAUGELAS. Ils ont péché bien grossièrement contre

contre une autre règle, en formant des noms *hibridés*, composés de pièces rapportées, de termes moitié Barbares & moitié Latins. HUET.

H I C.

☞ HIC. f. m. Terme Latin, dont on se sert dans le discours familier pour marquer le nœud de l'affaire, la principale difficulté. Voilà le *hic*.

HICARD. f. m. Oiseau de rivière, gros comme une oie. On en voit au Canada. DICT. DES ARTS.

HICESIE. f. f. Ancien emplâtre fort bon pour les écrouelles, & les abcès à la rate & aux articulations, dont Galien fait mention, *Lib. IV*, de C. M. P. G. & dont on trouve la composition dans Paul Éginète, *Lib. IV*, cap. 17, *Ἰκσία*.

HICÈTE. f. m. & f. Nom de Secte. *Hiceta*. Nous écrivons *Hicète*, & non pas *Hécètes*, ou *Eicètes*, parceque dans la dernière édition de S. Jean Damascène, qui parle de ces Hérétiques dans son Livre des hérésies, n. 87. Le Quien a écrit *Ἰκταί*, *Hiceta*.

Le Père Le Quien, dans ses Notes sur saint Jean Damascène, T. I, p. 108, dit qu'il ne douteroit point que les *Hicètes* ne fussent ceux des Massaliens qu'on appelloit *Chorenta*, au rapport de Timothée P. C. si saint Damascène ne disoit que les *Hicètes* étoient Orthodoxes; car, ajoute-t-il, *Hicète* & *Euchète* est la même chose en Grec. Théodoret nous apprend aussi que les Mélétiens danfoient dans leurs assemblées.

H I D.

HIDALGUE. f. m. *Hidalgo*. Du Cange, au mot *Gentilhomme*, prétend que ce mot Espagnol n'est point ce que nous appelons en France *Gentilhomme*. C'est proprement ce que les Latins appeloient *Ingenuus*. En Espagne on tient pour *Hidalgues*, ceux qui peuvent monter n'être descendus de Mores: étant tels, ils peuvent tenir Offices Royaux, tant en Judicature & aux Finances, qu'en la Maison du Roi.

☞ C'est le titre que prennent les Nobles qui se prétendent descendus d'ancienne race Chrétienne, sans mélange de sang Juif ou More.

HIDE, ou HYDE. f. f. Nom de mesure. *Hida*, *hyda*. C'est la quantité de terres qu'une charrue peut labourer par an. Ce mot est Saxon; les Saxons l'ont porté en Angleterre, où il est fort en usage. Les terres s'y mesurent par *hides*. Ce que nous appelons une métairie, ou une ferme, à deux, trois ou quatre charrués, les Anglois l'appellent une ferme de quatre *hides*. Guillaume le Conquérant fit mesurer toutes les terres de son Royaume, & en fit compter toutes les *hides*.

HIDEUR. f. f. Vieux mot. Difformité, ce qu'une chose horrible a de hideux.

HIDEUSEMENT. adv. D'une manière hideuse. *Horridè*, *hispidè*.

☞ HIDEUX, EUSE. adj. (L'h de ce mot s'aspire.) Horrible à voir. *Horridus*. On le dit des objets dont la présence choque la vue, & inspire de l'effroi. La petite vérole, une longue maladie, la vieillesse, &c. font du plus beau visage un visage *hideux*, par les changemens qu'elles apportent dans les traits. Les spectres, les fantômes, apparoissent avec des visages *hideux*. Regardez ces visages hâves, & ces corps *hideux* de plaies. VAUG. Avoir l'air *hideux*. BOIL. Vous avez fait de nous un portrait *hideux*. CL. Nous ne reconnoissons point la doctrine de la Société, sous le masque *hideux* dont elle est couverte dans les Provinciales. LE P. DAN.

Mais le Peintre l'a si bien fait,
Sec, pâle, hideux, noir, effroyable,
Qu'il semble bien moins le portrait
Du bon Lazare que d'un Diable. CHAP.

Quelques-uns dérivent ce mot de *hydra*, parceque *hideux* signifie un *monstre qui fait peur*.

HIDOU. Nom d'homme. *Hidulphus*. Saint Hidulfe, Tome IV.

que le vulgaire appelle saint *Hidou*, étoit né en Bavière, selon l'opinion commune. BAILLET, II de Juillet. Saint *Hidou* vivoit sur la fin du septième siècle, & l'on croit qu'il mourut en 707. ID.

HIDRABANT. Voyez GOLCONDE.

☞ HIDROTIQUE. adj. souvent employé subst. Remède *hidrotiques*. Les *hidrotiques*. Il ne faut pas confondre ce mot avec *hydrotique*. Médicaments sudorifiques, qui en pénétrant jusques aux plus profondes parties du corps, ont la vertu d'inciser & d'atténuer les humeurs, de sorte qu'ils entraînent avec eux tout ce qu'ils rencontrent, & le poussent à la superficie. *Hidroticus*, *sudorificus*. Le chardon-bénit, la zédoaire, le gayac, l'angélique, &c. sont de ce nombre.

Ce mot vient du Grec *ἰδρῆς*, *sueur*.

HIDROTIQUE, est aussi le nom d'une fièvre sudorifique.

HIDULFE. Voyez HIDOU.

H I E.

HIE. f. f. Instrument de Paveur, fait d'une pièce de bois ronde, pesante & ferrée par le bout, avec deux anses aux côtés pour l'élever. *Pavicula*, ou *paviculum*. On s'en sert pour enfoncer le pavé, on l'appelle autrement *Demoiselle*. On appelle aussi *hies*, les bilots de bois qui servent à enfoncer les pilotis en terre. ☞ On nomme ainsi cet instrument, quand on se sert de la machine qu'on appelle un engin. La *hie* des sonnettes se nomme un *mouton*.

Ce mot vient du Latin *hio*, qui signifie *pousser son haleine avec effort*: ce qui se fait quand on se sert de la *hie*.

HIÈBLE. f. f. C'est une espèce de sureau qui ne diffère du sureau ordinaire, qu'en ce qu'elle est beaucoup plus basse, car elle ne croît guère plus haute que trois pieds. *Sambucus*. Sa tige est herbeuse, anguleuse, moëlleuse en dedans. Ses feuilles sont semblables à celles du sureau, mais un peu plus longues, plus pointues, d'une odeur plus forte. Ses fleurs sont de petits bassins, ou des rosettes à cinq quartiers, de couleur blanche, odorantes, disposées en ombelles. Après que ces fleurs sont passées, il paroît des baies rondes, pleines de suc, qui deviennent noires en mûrissant, & qui renferment quelques semences un peu longues. Sa racine est grosse comme le doigt, longue, épandue au large. Cette plante croît dans les champs. En Latin *sambucus humilis*, *sive ebulus*, C. B. Pinac, 456. Les feuilles d'*hièble* sont émollientes & résolatives; on les emploie en cataplasme pour la goutte & pour toutes sortes de tumeurs. Ses tendrons & son écorce purgent. On fait infuser ordinairement un gros de ses graines dans un verre de vin blanc: on les exprime un peu, & l'on fait boire le vin aux hydropiques. L'huile exprimée de la semence d'*hièble*, est adoucissante & résolutive. Voyez SUREAU.

HIELM. Île de la mer de Danemark, sur les côtes de Jutland, au Diocèse d'Arhus.

HIELMER. Nom d'un lac de la Suède. *Hielmerus lacus*. Il est sur les confins de la Néricie & de la Sudermanie, entre la ville d'Orebro & celle de Torfilia. MATY.

HIEMENT. f. m. C'est en charpenterie le mouvement involontaire d'un assemblage de pièces de bois causé par l'effort des vents, ou par le branle des grosses cloches, comme il arrive aux flèches & béfrois des clochers. *Hiatus*. C'est aussi le bruit que fait une machine qui élève un gros fardeau. *Stridor*. On appelle encore *hiement*, la manière de battre les pieux avec l'engin pour les enfoncer, en guindant la *hie* par le moyen d'un treuil, & en la lâchant avec une S de fer en bascule. *Palorum fistucatio*. On le dit aussi de l'action d'enfoncer des pavés.

HIENTO. Nom du lieu où sont les ruines de l'ancienne ville nommée *Hiaum*. *Hientum*. Il est dans la Province de Logudori, dans l'île de Sardaigne. MATY.

HIER. adv. de temps. La veille, le jour précédent de celui où l'on est. *Heri*. Il arriva hier un étrange ac-

cident. Je me souviens de cela, comme si c'étoit hier.

Les Poètes font *hier* tantôt d'une & tantôt de deux syllabes, selon le besoin du vers. Aujourd'hui on le fait toujours de deux syllabes. La prononciation seroit trop gênée en le faisant d'une seule, comme s'il y avoit *her*.

HIER, se dit hyperboliquement d'une histoire depuis peu de temps en comparaison des anciennes dont on parle. *Nuper*. Cela est arrivé *hier*, en nos jours.

HIER. *L'autre-hier*. Vieux mot, qui se trouve dans Marrot. Aujourd'hui nous disons *avant-hier*. *Nudius tertius*.

Ce mot vient du Latin *heri*; il est formé par la transposition de *i* & de *e*.

HIER, v. n. qui désigne le cri que rendent des pièces de bois assemblées sous l'effort de quelque poids. Il est assez ordinaire que les nouvelles machines hient les premières fois qu'on s'en sert. *Stridere*.

HIER. *Fistucare*. Terme de Maçons & de Pavés, qui signifie enfoncer des pieux ou des pavés avec la hie, se servir de la hie.

Ce mot en cette signification vient du substantif *hie*; nom de l'instrument dont on se sert pour *hier*.

HIÉRAC. Terme de Géographie & de Relations. Il y a en Perse deux Provinces du nom d'*Hiérac*. L'une s'appelle *Hiérac-arafi*, c'est l'ancienne Babylonie; l'autre s'appelle *Hiérac-agémi*: les Parthes habitoient autrefois ce pays. Hispahan, capitale de toute la Perse, est dans l'*Hiérac-agémi*. Voyez TAVERNIER, tom. I, l. 3, chap. 1.

HIÉRACIEN, ENNE. f. m. & f. Nom de Sectaires, qui vient d'*Hiéracas*, le chef de cette secte. Voyez **HIÉRACITES**.

HIÉRACITES. f. m. pl. Nom d'une ancienne secte qui s'éleva peu de temps après l'hérésie des Manichéens. *Hieracita*. Leur chef, qui s'appeloit *Hiéracas*, étoit Egyptien; & outre la langue de son pays, il favoit la langue Grecque, & avoit cultivé les belles lettres. Etant né Chrétien, il s'étoit aussi appliqué à l'étude des livres sacrés, dont il avoit une grande connoissance; & il a même écrit des commentaires sur quelques-uns. Mais abusant de sa science, il se jeta dans plusieurs erreurs qu'un grand nombre de Moines d'Egypte embrassèrent. Il nioit absolument la résurrection de la chair, prétendant que l'âme seule ressuscitoit, & qu'ainsi la résurrection n'étoit que spirituelle. Ce sont les propres paroles de saint Epiphane, qui conjecture qu'il avoit pu emprunter d'Origène cette erreur. Le même *Hiéracas* & ceux de sa secte condamnoient aussi les noces, étant dans cette pensée, qu'elles n'avoient été permises que dans l'ancien Testament, & jusqu'à Jésus-Christ; mais que dans la loi nouvelle il n'étoit plus permis de se marier, parceque le mariage étoit incompatible avec le Royaume de Dieu. Saint Epiphane rapporte, *heres. 67*, les passages de l'Ecriture dont cet Hérésiarque se servoit pour appuyer sa fausse doctrine. Il remarque néanmoins, qu'il n'étoit point dans les erreurs d'Origène sur le mystère de la Trinité, & qu'il croyoit que le Fils étoit véritablement engendré du Père, & qu'il avoit aussi les mêmes sentimens que les Orthodoxes touchant le S. Esprit, si ce n'est qu'il avoit embrassé là-dessus les erreurs des Melchisédéciens, sur lesquelles il avoit enchéti, s'appuyant principalement sur l'autorité d'un faux livre intitulé: *l'Anabatique d'Isaïe*. *Hiéracas*, qui étoit savant en Grec & en Egyptien, a écrit plusieurs livres en ces deux langues, & entre autres un sur les six jours de la création, qu'il avoit rempli de fables & d'allégories ridicules. Il a vécu fort long-temps, & sa vie a été toujours fort austère, ne mangeant point de viande & ne buvant point de vin. A l'égard de ses Disciples, la plupart ne mangeoient point aussi de viande; ils faisoient profession d'une grande abstinence; mais ceux qui ont vécu après lui étoient, selon saint Epiphane, de grands hypocrites. Comme il avoit la main très-bonne pour écrire, il s'étoit appliqué pendant toute sa vie à copier des livres, & il y réussissoit par-

faitement. Quelques-uns ont dit *Hiéracien*; mais *Hiéracite* est mieux.

HIÉRACITE. f. f. Nom d'une pierre. Cette pierre est précieuse selon Pline. Ce nom lui vient de sa couleur qui ressemble à celle de l'*hiérax*, ou épervier. Paul Eginète la recommande pour arrêter le flux des hémorrhoides. *Lib. VII, cap. 3. Ήρακιτις*.

HIÉRACIUM. f. m. Genre de plante qui ne diffère de la dent de lion que par ses tiges, qui sont branchues. Il y a plusieurs espèces d'*hiéracium*, & la plupart peuvent s'employer comme les chicorées & les dents de lion. La plante qui porte ordinairement le nom d'*Hiéracium*, pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, fortes, anguleuses, de couleur verte obscure, creuses, branchues, revêtues de quelques commencemens de feuilles. Ses feuilles sortent presque toutes de sa racine, couchées par terre, découpées, velues, obtuses par le bout, tendres, longues comme celles de la dent de lion. Ses fleurs naissent aux sommets des tiges & aux branches: chacune d'elles est un bouquet à plusieurs demi-fleurons jaunes, soutenus par un calice composé de feuilles en écailles. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succède des semences longues, menues, rouflées, garnies chacune d'une aigrette. Sa racine est grosse, blanche, simple, remplie d'un suc lacteux amer. Cette plante croît dans les champs & dans les prés. En Latin *hieracium dentis leonis folio obtuso majus*. C. B. *pin. 127*. Elle est humectante, rafraîchissante & un peu astringente. Il y a plusieurs autres espèces d'*hiéracium*.

Ce mot vient du Grec *ήραξ*, épervier, comme qui diroit herbe de l'épervier, car on dit que les éperviers s'en servent pour éclaircir leur vue.

HIÉRACOBOSCOS, ou plutôt **HIÉRACOBOSQUES**. f. m. pl. Prêtres d'Egypte qui étoient chargés de nourrir les éperviers consacrés à Apollon ou au Soleil. On fait combien ces oiseaux étoient en vénération chez les Egyptiens.

HIÉRAPOLIS. Nom de plusieurs villes. *Hierapolis*. L'une étoit une ville Archiépisopale de Syrie dans la Cyrrestique, que plusieurs placent à Alep, comme nous l'avons dit à ce mot. *Hierapolis* étoit du Patriarchat d'Antioche. On honoroit autrefois *Dercto*, ou *Atergatis*, à *Hierapolis*. STRABON, L. XII, p. 579, L. XVI, p. 748, PLINE, L. V, c. 23, parlent de cette ville. Pline dit qu'on l'appeloit encore *Bambyce*, & que son nom Syrien étoit *Magog*. Sur quoi le Père Hardouin remarque qu'elle avoit ce nom de *Magog*, fils de *Japhet*, & qu'elle a conservé ce nom jusqu'ici. Cependant cette ville n'est point dans les terres que l'Ecriture attribue à *Japhet* & à ses descendants. Quoi qu'il en soit, le même Père rapporte une médaille d'Antonin Pie, de moyen bronze, qui lui paroît un monument de la dévotion de cette ville pour *Atergatis*; elle porte au revers ΘΕΑ CΥΡΙΑC ΙΕΡΟΗ. ELIEN, L. XII, *Hist. Anim. c. 2*, dit que c'est *Séleucus* qui la nomma *Hierapolis*.

HIÉRAPOLIS de Phrygie dans l'Asie mineure, étoit une grande ville voisine de *Laodicée*. *Leunclavius* croit que c'est le *Seideseber* des Turcs, & d'autres *Bambouk-kale*, c'est-à-dire, la *tour de soie*, & qu'ils la nomment ainsi à cause de la blancheur des rochers qui sont auprès; ou plutôt *Hierapolis* étoit près de *Bambouk-kale* de l'autre côté du *Lycos*, plus près de ce fleuve que *Bambouk-kale*, & vis-à-vis de *Laodicée*. On en voit encore des restes. Ce fut une ville Archiépisopale du Patriarchat d'Antioche. Le marbre & les eaux d'*Hierapolis* ont été célèbres dans l'Antiquité. Voyez STRABON, L. XIII, p. 629. SAUMAISE sur SOLIN, p. 574, & les voyages de SPON, Part. I, p. 357 & 358, & Part. III, p. 150 & 151.

HIÉRAPOLITAIN, AINE. f. m. & f. Citoyen, habitant de *Hierapolis*. *Hierapolitanus*, a. Les *Hierapolitains* de Phrygie avoient plusieurs temples magnifiques, un fort beau théâtre, grand nombre de fontaines minérales. On voit encore de superbes restes de tous ces édifices. Voyez SPON, cité au mot **HIÉRAPOLIS**.

HIÉRARCHIE. f. f. (L'h s'aspire.) Quelques-uns prononcent ce mot comme s'il s'écrivoit Gêrarchie, ce que le bon usage n'admet pas. Terme de Théologie, qui se dit de la subordination qui est entre les divers Chœurs des Anges. *Hierarchia*. Selon saint Denis, il y a neuf Chœurs, ou Ordres des Esprits bienheureux, divisés en trois *Hiérarchies*.

Ce mot est purement Grec; & signifie *commandement en choses sacrées*, ou *sacrée principauté*, de l'adjectif *ἱερός*, & *ἀρχή*, *principatus*, *ἱερα ἀρχή*, *sacer principatus*, *sacrée principauté*, ou *principauté des choses sacrées*. Voyez le Père Cellot, *L. I, de Hierarchia*, chap. 2, où il préfère le premier sens, après Henri Etienne.

HIÉRARCHIE, se dit aussi sur la terre de la subordination qui est entre les Prélats & les autres Ecclésiastiques. *Hierarchia*. Le Pape, les Archevêques, les Evêques, les Curés, les Prêtres, composent la *Hiérarchie* de l'Eglise.

Le Père Cellot, Jésuite Parisien, a fait un ouvrage en neuf livres de la *Hiérarchie* & des Hiérarques; c'est-à-dire, de ceux qui composent la *Hiérarchie*, de *Hierarchia* & *Hierarchis*, *L. IX*. Il y distingue une *Hiérarchie* incréée & une *Hiérarchie* créée; une *Hiérarchie* céleste & une *Hiérarchie* humaine, ou Ecclésiastique; & dans celle-ci une *Hierarchie* de Juridiction, une *Hiérarchie* d'Ordre & une *Hiérarchie* de grâces, qui est la plus sublime.

Il définit la *Hiérarchie* en général, une principauté, ou un commandement, ou une supériorité dans les choses sacrées. *Principatus*, ou *Imperium in rebus sacris*. Il prétend que la *Hiérarchie* exclut tout autre que l'Evêque; qu'on ne peut appeler Hiérarques, ni les Prêtres, ni les Diaeres; que Bellarmin & Hallier se sont trompés en cela; que Gerson est même le seul Auteur de nom qui ait donné cette qualité aux Curés, & que Fléscac, qui le cite, convient avec plusieurs autres qu'il faut les appeler Prélats, & non Hiérarques; qu'ainsi Pétrus Aurélius a mal entendu ce que c'est que d'être dans la *Hiérarchie*, être de la *Hiérarchie*, & être sous la *Hiérarchie*. Selon lui, être dans la *Hierarchie*, ou de la *Hiérarchie*, sont la même chose, & ne peuvent se dire que de ceux qui gouvernent l'Eglise, ou qui ont quelque part dans le ministère & le gouvernement de l'Eglise. Au contraire, être sous la *Hiérarchie*, c'est être conduit & gouverné par la *Hiérarchie*. Cellot prétend que ces trois choses, ou ces trois expressions, ne diffèrent point; qu'elles ont le même sens: Il se sert de l'exemple d'une Monarchie, que Pétrus Aurélius avoit employé, & soutient que dans une Monarchie, tous, même les sujets, sont dans la Monarchie, de la Monarchie & sous la Monarchie; qu'il n'y a que les étrangers qui en soient exclus, & qu'il en est de même de la *Hiérarchie*. A mon sens, cela tient un peu de la question de nom: l'usage qui doit la décider est pour le Père Cellot, au moins en notre langue. Etre donc de la *Hiérarchie*, ou dans la *Hiérarchie*, selon lui, c'est par la consécration publique & hiérarchique de l'Eglise être constitué pour exercer ou recevoir des actes sacrés. Or, tous ces actes sacrés ne sont point joints à l'autorité & à la supériorité: & être sous la *Hiérarchie*, c'est recevoir immédiatement de la *Hiérarchie* des actes hiérarchiques. S. Denis, ou plutôt le faux Denis l'Aréopagite, définit la *Hiérarchie*, un ordre sacré, une science, une action qui représente autant qu'elle peut la Divinité, & qui par des illustrations qui viennent de Dieu, monte par proportion jusqu'à la ressemblance de Dieu; mais, dit Cellot, il ne définit que la *Hiérarchie* créée. Voy. de *Hierarch. & Hierarchis*, *L. I, c. 2, 3*.

La *Hiérarchie* céleste, selon le Père Cellot, comprend celle qui est entre les Personnes de la très-sainte Trinité, celle qui est entre J. C. & sa sainte Mère, & celle des Anges; & par conséquent elle est partie incréée & partie créée. Voyez CELLOT cité, *L. II*.

La *Hiérarchie* humaine, ou Ecclésiastique, comprend celle de la loi de Moïse, & celle de la loi Evan-

gélique; & elle est toute créée. *Id. Ibid. L. III, c. 1*. Dans cette *Hiérarchie* Ecclésiastique, la *Hiérarchie* de Juridiction est un Ordre sacré dans l'Eglise, qui par la puissance d'une action sacrée, conduit ceux qui lui sont sujets à l'observation des commandemens & à la ressemblance de Dieu. Voyez CELLOT, *Ibid. L. V, c. 1*. La *Hiérarchie* de l'Ordre est un Ordre destiné au ministère du culte divin par une consécration hiérarchique, & qui par la sanctification conduit à la ressemblance de la divinité, & y monte autant qu'il le peut par proportion. *Id. Ib. L. VI, c. 2*: La *Hiérarchie* des grâces est un Ordre sacré dans l'Eglise, qui par l'usage des grâces gratuites conduit les hommes à la ressemblance de Dieu, & les y fait arriver, autant que la proportion qu'il y a entre Dieu & l'homme peut le permettre. CELLOT, de *Hierarch. & Hierarchis*, *L. VIII, c. 1*. Toutes ces expressions & ces notions ont paru nécessaires ici, & sont du ressort d'un Dictionnaire.

HIÉRARCHIQUE. adj: Qui appartient à la Hiérarchie; qui est de la Hiérarchie. *Hierarchicus*. Etat, Gouvernement, Ordre *hiérarchique*. Les Hérétiques ont souvent troublé & attaqué l'ordre *hiérarchique* de l'Eglise.

Ordre *Hiérarchique*, se prend quelquefois pour le rang que chacun doit occuper.

*Trop bien Phébus fait de sa République
Régler les rangs & l'ordre hiérarchique.*

VOLTAIRE

HIÉRARCHIQUÉMENT. adv. D'une manière hiérarchique. *Hierarchicè*. Il n'y a que trouble & confusion dans les Eglises qui ne sont pas gouvernées *hiérarchiquement*.

HIÉRARQUE. f. m. Voyez au mot HIÉRARCHIE, qui sont ceux que l'on doit proprement appeler *Hiérarques*, tant selon Pétrus Aurélius & d'autres, que selon le P. Cellot. On donne quelquefois ce nom à quelques Ecclésiastiques qui troublent la bonne intelligence qui doit être dans l'Eglise entre le Clergé séculier & le Clergé régulier, & se servent du prétexte de l'honneur de la hiérarchie pour contenter leurs passions particulières.

Dans les Liturgies Grecques, ce mot de *Hiérarque* veut dire *Prélat*, *Pontife*: le nom de *Prélat* répond parfaitement à celui de *Hiérarque*, si on a égard à l'étymologie.

HIÈRE-PICRE. f. f. Terme de Pharmacie. *Hiera-picra*. C'est une espèce d'électuaire, décrit par Galien, composé d'aloës, de cannelle, de xylobastame, d'asarum, de spicanard, de safran, de mastic & de miel. La *hière-picre* est employée pour purger l'estomac, pour lever les obstructions, pour exciter les mois & les hémorrhoides, pour purifier le sang. Il y a une autre *hière*, qu'on appelle *hière diacolocynthidos de Pachius*, à cause que la coloquinte en est la base, & que Pachius d'Antioche l'a éprouvée avec un heureux succès en plusieurs maladies fâcheuses. Elle est composée de coloquinte, d'opopanax, d'aristoloche ronde, d'agaric & de plusieurs autres ingrédients. On s'en sert dans l'épilepsie, dans l'apoplexie, dans la paralysie, dans la léthargie, pour faire venir les mois des femmes, & pour pousser l'arrière-faix.

Ce remède a été ainsi nommé du Grec *ἱερός*, *saint*, *sacré*, à cause de ses rares propriétés, & de *πικρός*, *amarus*, *amer*, parceque l'aloës, qui en est la base, le rend extraordinairement amer.

HIÈRES ou ERES. *Olbia, Arca*. Jean Olivier, Gassendi & d'autres croient que l'ancienne *Olbia*, ville de la Gaule Narbonnoise, dont Pomponius Méla parle, *L. II, c. 5*, est *Eres* ou *Hières*. Guillaume de Nangis dit *Ahires* ou *Hires*; aujourd'hui on dit *Hières*.

La ville d'*Hières*, située sur la côte de Provence, vis-à-vis des îles d'*Hières*, est à trois lieues de Toulon, du côté du levant. Cette ville, qui est une ancienne Colonie des Marseillois, est le siège d'une Viguerie & celui d'une Vice-Sénéchaussée.

Les îles d'*Hières*: *Insula Arcarum*: On les nomme

ainsi, parcequ'elles sont vis-à-vis d'*Hières*. Les Italiens les appellent *Isole d'Eri*. On les nomme aussi *Insula Arcensium* & *Insula Aurea*. Méla, *L. II, c. 7*, les met du nombre des Stoechades. Elles sont dans la Méditerranée, sur la côte de Provence, entre l'embouchure du Var & Marseille. Il y en a trois, qui sont entre les Stoechades & Lérins. PLINE, *L. III, c. 5*. Les Anciens les nommoient *Sturium*, *Phanice*, *Phila*. Nos Cartes Géographiques varient prodigieusement dans les noms de ces îles. Bouche, dans son histoire de Provence, *L. I, c. 7*, dit qu'elles se nomment *Ribaudas*, *Langoustier*, *Baqueou*.

HIÈRES. f. f. Vieux mot. Lierre.

HIÉROCHIPE. *Hierocepia*. C'étoit autrefois une petite ville; ce n'est maintenant qu'un village, situé sur la côte occidentale de l'île de Cypre.

HIÉROCORACES. f. m. pl. Ministres du Dieu Mithras. Ce nom signifie corbeau sacré, parceque ces Prêtres se revêtoient des figures des animaux dont ils porteroient le nom, portoient des habits qui avoient quelque rapport à ces animaux. D'Éges, *sacré*, & *καρξ*, *corbeau*.

HIÉROGLYPHE. f. m. Figure ou symbole mystérieux, qui servoit aux Egyptiens à couvrir & à envelopper tous les secrets de leur Théologie. *Hieroglyphum*. Un *hiéroglyphe* est un emblème ou un signe des choses sacrées. C'est Hermès, ou Mercure Trismégiste, qui en est l'inventeur. Piéris a écrit un volume pour l'explication des *hiéroglyphes* des Anciens. Il y a des *hiéroglyphes* dans la Théologie Païenne, dans la Juive & dans la Chrétienne, parceque ce sont seulement des images des choses divines, sacrées & surnaturelles, comme les symboles le sont des choses sensibles & naturelles. Le P. Caussin a fait un livre sur les *hiéroglyphes* des Egyptiens. Le P. Kirker a prétendu donner l'explication de quelques *hiéroglyphes*. Les choses sacrées, dit Hippocrate, ne doivent être communiquées qu'aux personnes sacrées. C'est pour cela que les anciens Egyptiens ne communiquoient que par une espèce de cabale, aux Prêtres du Soleil & à ceux qui devoient succéder à la couronne ou au ministère, les secrets de la nature & les particularités de leur histoire & de leur morale. De-là vint parmi eux l'usage des *hiéroglyphes*, ou figures mystérieuses, sous lesquelles ils cachoient leur politique & leur morale. SPON. *Rech. d'Ant. p. 125*.

Les *hiéroglyphes* s'écrivent curiologiquement & symboliquement. Les *hiéroglyphes* curiologiques sont une imitation de la chose, & les *hiéroglyphes* symboliques sont un changement de la chose. Ce changement est de deux espèces, tropique & allégorique. L'*hiéroglyphe* curiologique consistoit à mettre la partie principale pour le tout. L'*hiéroglyphe* tropique consistoit à substituer une chose qui avoit des qualités ressemblantes à la place d'une autre. La lune, selon Horapollon, étoit quelquefois représentée par un demi-cercle, quelquefois par un cynocéphale. Un Juge étoit représenté par un homme sans mains, & les yeux baissés, pour marquer qu'un Juge ne doit pas être sensible à l'intérêt, ni à la compassion. Ce sont deux *hiéroglyphes* curiologiques. En voici un tropique. Le débordement du Nil étoit représenté tantôt par des eaux répandues dans les cieus & sur la terre, tantôt par un lion; *hiéroglyphe* que les Egyptiens n'ont sans doute inventé, qu'après qu'ils eurent quelque connoissance de l'Astronomie.

On fait que les Babyloniens, les Egyptiens & autres anciens peuples avoient leurs lettres hiéroglyphiques; mais je crois que la plupart n'étoient que de pures peintures énigmatiques, témoin l'inscription que l'on voyoit sur la porte du Temple de Diospolis: un jeune enfant, un vieillard, un épervier, un poisson & un crocodile, le tout pour exprimer cette sentence morale: *O vous, qui naissez, & qui mourez presque en même-temps, souvenez-vous que Dieu a en haine l'impudence*. Du moins, c'est ainsi que Clément Alexandrin l'explique. *Essai sur les Hiéroglyph. p. 563*.

Voici, selon Sanchoniathon, la représentation

hiéroglyphique de Chronus. Taautus ou Thor, qui est la même personne que le Mercure Egyptien, ayant perfectionné l'art d'écrire en peinture d'Ouranus, imagina, pour désigner Chronus, ces marques de Royauté: quatre yeux, deux devant & deux derrière; & de ces quatre deux étoient endormis. Quatre ailes tenoient à ses épaules, dont deux déployées, comme s'il eût été prêt à voler, & les deux autres repleyées, comme s'il fût demeuré en repos. Le premier symbole signifioit que Chronus veilloit, quoiqu'il reposât, & reposoit en même temps qu'il veilloit. Le second symbole signifioit pareillement que Chronus voloit, en même-temps qu'il paroissoit arrêté; & que lorsqu'il voloit, cela n'empêchoit pas qu'il ne restât en place. Taautus ne mit que deux ailes aux épaules des autres Dieux, comme n'étant compagnons de Chronus que dans ses courses. Chronus avoit encore deux ailes sur la tête, pour marquer les deux principes qui déterminent notre esprit, la raison & les passions. IDEM, *p. 26*.

Les Egyptiens n'avoient pas seulement des colonnes & des pyramides élevées sur le sol de la terre, pour y graver ce qui avoit rapport à leur histoire ou à leurs usages; mais ils avoient encore en divers endroits de l'Égypte, des lieux souterrains où les rites de la Religion étoient inscrits sur les murailles, en caractères hiéroglyphiques, pour en conserver la mémoire contre les accidens des inondations.

HIÉROGLYPHIQUE. adj. m. & f. Qui contient un hiéroglyphe. *Hieroglyphicus*. On trouve encore plusieurs obélisques & tombeaux, qui sont chargés de caractères & de figures *hiéroglyphiques*.

Il est aussi substantif, & alors il signifie la même chose qu'*hiéroglyphe*.

HIÉROGLYPHIQUES. Caractères de Médecine, inventés, à ce qu'on prétend, par Hermès Trismégiste. On entend aussi quelquefois par ce mot les lignes & les autres traits de la paume de la main que l'on consulte dans la Chiromancie. JAMES.

Ce mot est purement Grec, & est composé de *ἱερός*, *sacer*, *sacré*, & de *γλύψω*, *scalpo*, graver.

HIÉROGRAMMATÉE. f. m. Nom que les anciens Egyptiens donnoient aux Prêtres qui présidoient à l'explication des mystères de la religion & aux cérémonies. *Hierogrammateus*. Les *Hiérogrammatées* inventoient & écrivoient les hiéroglyphes & les livres hiéroglyphiques, & ils les expliquoient, aussi-bien que toute la doctrine de la Religion. Si l'on en croit Suidas, ils étoient aussi Devins; au moins, il rapporte qu'un *Hiérogrammatée* prédit à un ancien Roi d'Égypte, qu'il y auroit un Israélite plein de sagesse, de vertu & de gloire, qui humilieroit l'Égypte. Ils étoient toujours auprès du Roi, pour l'aider de leurs lumières & de leurs conseils; ils se servoient pour cela de la connoissance qu'ils avoient des astres & des mouvemens du ciel, & de l'intelligence des livres sacrés, où ils s'instruisoient eux-mêmes de ce qu'il y avoit à faire. Ils étoient exempts de toutes les charges de l'Etat; ils en étoient les premières personnes après le Roi, & portoient même aussi-bien que lui une espèce de sceptre en forme de soc de charrue. Ils tombèrent dans le mépris sous l'Empire des Romains.

HIÉROGRAMMATIQUE. adj. Terme d'Antiquité. Chez les anciens Egyptiens il y avoit une écriture qu'on appelloit *hiérogammatique*. C'étoit une sorte d'écriture destinée aux choses relatives à la Religion. Les livres écrits en caractères *hiérogammatiques* sont perdus depuis long-temps.

HIÉROLOGIE. f. f. Discours sur des choses saintes; Bénédiction. *Hierologia*. Il se dit plus particulièrement de la Bénédiction nuptiale chez les Grecs. On le dit aussi en parlant des Bénédictions nuptiales qui se font chez les Juifs. Voyez SELDEN, *Uxor. Hebr. L. II, c. 12*.

HIÉROME. Voyez JÉRÔME.

HIÉROMNEMON. f. m. Terme d'Antiquité profane. Les peuples qui avoient droit de suffrage à l'Assemblée des États-Généraux de la Grèce ou des Am-

phyctious, qui se tenoient aux Thermopyles, y envoioient deux députés. De ces deux députés l'un s'appelloit *Hieromnémon*, comme qui diroit Greffier sacré, Garde des saints registres. Il étoit chargé de tout ce qui concernoit les intérêts de la Religion. L'autre se nommoit Pylagore, comme qui diroit Orateur député à Pyles, ou ce qui est la même chose, aux Thermopyles, & c'étoit lui qui portoit la parole. **TOURREIL.**

HIÉROMNÉMON. f. m. Nom d'un Officier de l'Eglise Grecque. *Hieromnemom.* C'étoit un Diacre, dont la principale fonction étoit de se tenir derrière le Patriarche, dans les cérémonies, de préparer & de lui montrer les prières & oraisons qu'il devoit dire. C'étoit encore lui qui revêtoit le Patriarche de ses habits Pontificaux, & qui assignoit les places à ceux qui avoient droit d'être autour de lui, quand il étoit dans son trône, comme font les Maîtres des cérémonies chez le Pape. Si l'*Hieromnémon* étoit Prêtre, comme il arrivoit quelquefois, il ne rendoit point au Pape, comme le Diacre, le service de l'habiller & de lui mettre les habits Pontificaux. Diacre ou Prêtre, il avoit sous lui un Officier qu'on nommoit *Castrifus*. Il avoit aussi la garde du livre nommé *Contacion*, ou Livre d'Ordination; & de celui qu'on nommoit *Enthronianisme*, & qui étoit apparemment une espèce de Cérémonial contenant les cérémonies de l'Ordination de l'Evêque & la manière de l'introniser ou de le placer sur son siège. *Voyez* **CODIN**, de *Offic. c. 1*, & la Note 26 du P. Goar, sur ce chapitre.

Ce mot vient de *iegès*, sacré, & *μύρον*, qui avertit, qui fait souvenir. Ce nom fut donné à cet Officier, parceque c'étoit lui qui, comme nous avons dit, montrait au Patriarche les Oraisons qu'il devoit dire.

HIÉRONIQUE. adj. de t. g. Synonyme de sacré, consacré aux choses saintes, ou qui regardent la Religion. On appelloit jeux *hiéroniques* chez les Romains, certains jeux célébrés en l'honneur des Dieux; & l'on disoit substantivement les *Hiéroniques*, pour signifier ceux qui avoient été vainqueurs dans les jeux *hiéroniques*; de même qu'on appelle *Olympioniques* ceux qui ont remporté le prix aux jeux Olympiques. Les Empereurs avoient accordé de grands privilèges aux Athlètes Isélastiques, à l'exemple d'Auguste & des Athéniens, qui en donnoient aussi à ceux qui étoient victorieux dans les jeux Olympiques, les Pythiens, les Isthmien, & généralement à tous les *hiéroniques* ou vainqueurs dans les combats sacrés. Ce mot vient du Grec *iegès*, saint, sacré.

HIÉRONYME. f. m. Nom d'homme: *Hieronymus.* *Hieronyme*, Roi de Sicile, se déclara contre les Romains. **BOSSUET.** Il faut dire Jérôme, quand on parle de S. Jérôme, Père de l'Eglise. S. *Hieronyme*, ou même S. Hierôme seroit ridicule, en prononçant l'*ie*, comme on fait à la fin des mots Chancelier, boursier, sanglier, sanctifier.

HIÉRONYMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à S. Jérôme. Le Martyrologe *hiéronymique*. **CHAPELAIN**, *Mart. T. I, p. 193.* C'est-à-dire, Martyrologe de S. Jérôme, dont nous parlerons au mot **MARTYROLOGE**. Les exemplaires *hiéronymiques* de Corbie & de S. Vandrille. *Id. p. 281*, ce sont des manuscrits du Martyrologe de S. Jérôme qui sont dans ces Abbayes.

HIÉRONYMITES ou **JÉRONYMITES.** f. m. *Hieronymita.* C'est une espèce de Religieux qu'on appelle Ermites de S. Jérôme. Ils suivent la règle de S. Augustin, & sont habillés d'un gris tanné. Il y a de ces Religieux en Espagne, en Italie, & même en France, comme à S. Quentin de Vermandois. *Voyez* encore **JÉRÔNYMITE**.

Ce mot vient du Grec *iegès*, facer, sacré, & de *νόμος*, *nomen*, nom.

HIÉROPHANTE. f. m. Nom d'un Prêtre chez les Athéniens. *Hierophantes*, *Hierophanta.* L'*Hierophante* étoit proprement le Prêtre de la Déesse Hécate; ou l'on ne donnoit ce nom aux Prêtres, que lorsqu'ils faisoient

les sacrifices de cette Déesse, ou seulement par rapport à elle. Saint Jérôme dit, que les *Hiérophantes* éteignoient en eux les feux de l'impureté en buvant du suc de ciguë, ou même qu'ils se faisoient eunuques. Apollodore, Livre des Dieux, dit que le *Hiérophante* avoit coutume de sonner une cloche à Athènes. C'étoit lui qui enseignoit les choses sacrées & les mystères à ceux qu'on initioit, & c'est de là qu'il prenoit son nom. Pour cela encore on le nommoit *Prophète*. Il avoit sous lui des Officiers, qui faisoient la même chose, ou qui l'aïdoient en cela, & qu'on nommoit aussi *Prophètes* & *Exégètes*; c'est-à-dire, explicateurs des choses sacrées. L'*Hiérophante* ornoit les statues des Dieux, & les portoit dans les cérémonies: *Voyez* les Notes de Swertius, sur le *ch. 10* du Traité de Jér. Magius, sur les cloches; Saumaïse sur Solin; p. 570, 571.

Ce mot vient de *iegès*, saint, sacré; & de *φαινο*, je paroïs.

HIÉROPHANTIES ou **HIÉROPHANTRIES.** f. f. pl. C'étoient des femmes consacrées au culte de la Déesse Hécate, & qui avoient des fonctions distinctes de celles des Hiérophantes. Quelques Auteurs les disent femmes de ceux-ci; mais comment s'accorderoit avec ce mariage l'obligation où ils étoient de vivre toujours dans le célibat? Il y en a qui disent qu'il leur étoit permis de se marier; mais que les secondes noces leur étoient défendues, & que toute faute contre la chasteté conjugale, les excluait pour jamais de leur ministère. *Voyez* **HIÉROPHANTRIE**.

HIÉROPHANTRIE. f. f. Prêtresse de la Déesse Hécate: *Hierophantria.* *Voyez* les Notes de Saumaïse sur Lampridius, p. 179 & 180, de l'*Historia Auguste Scriptores*.

HIÉROPHYLAX. f. m. Nom d'Office dans l'Eglise Grecque. Gardien des choses sacrées, Sacristain. *Hierophylax.*

Ce nom est composé de *iegès*, sacré, & *φυλαξ*, garde, gardien, de *φυλαττω*, je garde.

HIÉROSCOPIE. f. f. Terme de Divination: *Hieroscopia.* La *Hiéroscopie* consistoit à considérer les victimes, & tout ce qui arrivoit durant le sacrifice. C'étoit une sorte de divination qui consistoit à examiner toutes les cérémonies de la Religion, jusqu'aux moindres circonstances, pour en tirer des présages.

Ce mot vient de *iegès*, sacré, & de *σκοπέω*, je considère.

HIERRO. *Voyez* **FER**, l'île de Fer. Ce mot est purement Espagnol, & nous ne nous en servons jamais: Nous disons l'île de Fer, & non pas l'île d'*Hierro*, mais supposé qu'on veuille l'employer, il faut dire, *Hierro*, & non pas *Hiéro*, comme **MATY**.

HIERSON. *Voyez* **HÉRISON**.

HIERSPERG. Village de la Franconie. *Hiersperga.* Il est chef d'un Comté qui porte son nom, & situé dans l'Evêché d'Aichstet, dont il dépend, vers les frontières de la Bavière. **MATY**.

HIERVILLE. Bourg de France en Normandie, au pays de Caux, dans le Diocèse de Rouen, entre Ouville-Abbaye, Englesqueville, Surfanne, Bourdinville, Hectot-l'Auber & Hecqueville.

HIÉRUSALEM. *Voyez* **JÉRUSALEM**; car c'est ainsi qu'il faut prononcer, & même qu'il faut écrire.

HIÉRY. Ville d'Asie, dans la Chorassane, dont elle est la Capitale. Quelques-uns croient que c'est la Rhéa de Ptolomée.

HIESMES. Petite ville de France. *Hiesma*, *Oximus*, *Oximi*, *Uxoma*, *Uxuma*. Elle est dans la Normandie, à trois lieues de Séez, & à sept d'Alençon, du côté du nord. **MATY.** L'Evêque de Séez est quelquefois appelé Evêque d'*Hiesme* dans l'Antiquité. *Voyez* de Valois, *Not. Gall.* Ce qui a fait croire au P. Sirmond que *Hiesmes* avoit été le siège de cet Evêché; mais Hadrien de Valois, *Not. Gall. p. 395, 396 & 495*, remarque que les Evêques sont quelquefois appelés du nom du lieu où ils font leur résidence, quoique ce ne soit point celui de leur siège; & il en apporte des exemples. Cet Auteur dit *Hiesmes* ou *Exmes*:

HIESMOIS, OISE. f. m. & f. Qui est d'Hiesmes. *Oximensis*, *Oximus*.

HIESMOIS. Nom de contrée. Territoire d'Hiesmes. *Oximensis pagus*, *Oxismus*, dans les Capitulaires de Charles le Chauve; *Oxonensis* dans ceux de Charlemagne; ailleurs, *Oximensis Comitatus*. On trouve aussi *Ossimensis* pour *Oximensis*, & *Osismia*. Le pays d'*Hiesmois* ou l'*Hiesmois*, s'étendoit entre le territoire d'Alençon & celui de Domfront. Autrefois il comprenoit celui d'Alençon & celui de Séez. Voyez DE VALOIS, *Notit. Gall. p. 395 & 495*.

H I G.

HIGH. f. m. Ce mot est Anglois, & signifie *haut*. Il entre dans la composition de quelques noms géographiques. *Highland*, c'est-à-dire, le haut pays. On appelle ainsi la partie de l'Ecosse qui est pleine de montagnes.

HIGHAM FERRERS. Ville d'Angleterre, dans la Province de Northampton. Elle envoie ses Députés au Parlement.

HIGH CROSSE. C'étoit anciennement une ville des Covitains. *High-Croassa*, *Vennones*, *Vennona*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village d'Angleterre, situé dans le Comté de Leicesters, au midi de la ville de ce nom.

HIGIENE. Voyez HYGIENE.

HIGUCY. La plus orientale des cinq Provinces qui partageoient l'île Espagnole, lorsque Christophe Colomb en fit la découverte, & qui avoient chacune leur Souverain.

HIGUERA. Village de l'Andalousie, en Espagne. *Higuera*. Il est au nord de Lucar la Major. On voit près de ce lieu les ruines de l'ancienne *Nettobrica*, petite ville de l'Espagne Bétique.

HIGUÉRO. f. m. Grand arbre de la Nouvelle Espagne, dont le bois est dur & compacte, ressemblant à celui du citronnier. Sa feuille est longue & étroite, principalement vers la queue, d'où elle va en s'élargissant jusqu'au bout. Son fruit est rond, quelquefois long, semblable à une courge. On en fait des tasses à boire, & d'autres vaisseaux. Sa chair a le goût de notre courge. Les Indiens en mangent, faite d'autre aliment. Le plus grand de ces fruits peut tenir une livre d'eau, & le plus petit n'est que de la grosseur du poing. Ce fruit s'appelle *Macoquer*. Voyez ce mot.

HIGUIERO D'INFIERNO. f. m. Il y a une longue explication des différens sens allégoriques de ce mot dans le premier tome de la Satyre Ménippée, pag. 226-231. On dit, page 227, que *Higuero d'infierno* ne signifie autre chose, en langue Castillane, qu'un figuier d'enfer; les Espagnols, comme les Gascons, tournant les *f* en *h*, *hazer*, *harina*, *hijo*, *hogo*, *higo*; faire, fatine, fils, feu, figue: & pour mieux marquer combien le nombre des Ligueurs s'étoit accru, on observe, p. 229, que le figuier d'enfer est si fréquent en l'île Espagnole, nouvellement découverte aux Indes, qu'un Auteur Italien dit que tout en est plein, & qu'il y vient, comme par dépit, jusqu'aux cours des maisons.

Je finis par le texte de la Satyre Ménippée, p. 3.

» Au petit échaffaut sur lequel étoit monté le Char-
» latan Espagnol, étoit attachée une grande peau de
» parchemin, écrite en plusieurs langues, scellée de
» cinq ou six sceaux d'or, de plomb & de cire, avec
» des titres en lettres d'or, portant ces mots: Lettres
» du pouvoir d'un Espagnol, & des effets miracu-
» leux de sa drogue, appelée *Higuero di inferno*,
» ou Catholicon composé.

H I L.

HILAIRE. f. m. Nom d'homme. *Hilaire*, Evêque de Poitiers, l'une des grandes lumières de l'Eglise des Gaules, étoit né à Poitiers de parens qualifiés & considérés dans la Province, mais engagés dans les ténèbres du Paganisme. Il y renonça, & fut baptisé, après

s'être convaincu de la vérité dans la lecture du Nouveau Testament. Il fut fait Evêque de Poitiers en 352 ou 354, soutint la vérité contre les Ariens dans le Conciliabule de Béziers, en 358. Il y fut déposé, & exilé la même année en Phrygie par l'Empereur Constance. Il y défendit si vivement la foi Catholique, que les Ariens le firent renvoyer dans les Gaules. Il y revint en 360, & y soutint encore de continuels combats qui durèrent jusqu'à deux ans environ avant sa mort, qui arriva, à ce que l'on croit, le 13 de Janvier de l'an 367, sept ans après son retour d'exil. Saint *Hilaire*, Evêque d'Agde, gouverna cette Eglise depuis l'an 429, jusqu'en 449, qu'il mourut. Il présida au Concile de Riez en 439, & au premier Concile d'Orange en 441.

Hilaire se dit encore pour *hilare*, *hilarus*. Aussi S. *Hilaire*, successeur de S. Léon, & Pape depuis 461, jusqu'en 467, s'appeloit *Hilarus*, *Hilar*, ou plutôt *Hilare*, & non pas *Hilarius*, quoiqu'on l'appelle en François *Hilaire*.

HILAIRE & PHŒBÉ. f. f. Filles de Leucippus, frère de Tyndare, étant prêtes d'être épousées par Lynceë & Idas, furent enlevées par Castor & Pollux, leurs cousins germains. Ces deux femmes, après leur mort, eurent les honneurs héroïques, sans doute à cause qu'elles avoient été femmes de deux héros.

HILAIRE. Voyez HILIER.

HILARIES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Nom d'une fête, qui se célébroit tous les ans à Rome le 8^e devant les Calendes d'Avril, c'est-à-dire, le 25^e Mars, en l'honneur de la Mère des Dieux. *Hilaria*, *orum*, *Hilaris dies*. Les *Hilaries* se célébroient avec beaucoup de réjouissance & de pompe. Chacun alors s'habilloit comme il lui plaisoit, & prenoit les marques de quelle dignité il vouloit. Les Romains avoient pris cette fête des Grecs, qui la nommoient *ANABAΣΙΣ*, *Ascensus*; ils passoit la veille en pleurs & en lamentations, & la nommoient *KATABAΣΙΣ*, *Descensus*. Ensuite les Grecs prirent des Romains le nom d'*IAAPIA*, comme il paroît par Photius dans les extraits de la vie du Philosophe Isidore. JOAN. ROSINUS, *Antiq. Roman. L. IV, c. 7*; TURNÈBE, *Advers. L. XXIV, c. 45*; CASAUBON sur Lampridius, *Hist. Aug. Script. p. 167*; & SAUMAISE sur Flavius Vopiscus, *Ib. p. 345*, traitent des *Hilaries*.

Casaubon prétend, qu'outre cette signification particulière, *Hilaries* se disoit encore de tous les jours de fête & solennels, soit que ce fût une solennité publique, soit que ce ne fût qu'une fête particulière & domestique. Saumaïse soutient que non.

Tristan, *T. I, p. 482*, distingue *hilaria* & *hilaria*: *Hilaria*, dit-il, étoient les réjouissances publiques, comme *hilaria* les prières que l'on faisoit en conséquence de ces réjouissances, même les particulières, comme quand quelqu'un se marioit, ou qu'une femme accouchoit d'un fils. Les publiques duroient plusieurs jours; & tant que ces fêtes duroient, il y avoit trêve de tous deuils & cérémonies funèbres. Voyez S. MAXIME sur la sixième Epître du faux Denys Arcopagite, & la paraphrase de Georges Pachymère.

Ces fêtes furent premièrement instituées en l'honneur de la Mère des Dieux, disent Macrobe, *L. I, c. 10*, & Lampridius en la vie d'Alexandre Sévère, apparemment pour marquer leur joie de la naissance de leurs Dieux. TRISTAN, *T. I, p. 482*, & *T. II, p. 566*. Les *Hilaries* se célébroient à Hiéropolis en l'honneur de Cybèle, comme Damascius nous l'apprend.

HILARIEUX, EUSE. adj. Vieux mot. Joyeux. *Jocosus*, *facetus*.

*En qui reluit gentillesse, beauté,
Noblesse d'âme, hilarieux génie.*

ROUSSEAU.

HILARODE. f. m. Terme de Musique & de Poésie. *Hilarodus*. C'étoient chez les Grecs des Poètes qui

chantoient des vers moins libres que les pièces Ioniques, mais gaies & plaisantes. Ils paroissent vêtus d'un habit blanc, couronnés d'or; d'abord ils portoient des souliers, ensuite ils ne prirent plus que la chaussure appelée *crepida*, qui ne consistoit qu'en une semelle, liée dessus le pied avec des courroies. Les *Hilarodes* ne chantoient pas seuls. Ils avoient un jeune enfant, ou une fille, qui les accompagnoit en jouant de quelque instrument. On les introduisit ensuite dans les Tragédies, comme on introduisit les Magodes dans les Comédies. Scaliger traite de ces Poètes au *L. I, de sa Poétique, c. 52*. Les *Hilarodes* furent dans la suite appelés Simodes, du nom d'un Poète nommé Simus, qui excella dans ce genre de poésie.

Ce mot vient de *ilaxis, joyeux, agréable, & d'ōdō, chant, chanson*.

HILARODIE. f. f. Pièce de vers faite ou chantée par ceux qu'on nommoit Hilarodes. *Hilarodia*. Scaliger prétend que l'*hilarodie*, l'*hilarotragédie*, la Phylacographie, & la fable Rhintonique, sont les noms d'une même chose.

HILARO-TRAGÉDIE. f. f. Pièce dramatique mêlée de tragique & de comique, ou de sérieux & de plaisant, ou de ridicule. *Hilarotragædia*. SCALIGER, *Poët. L. I, c. 52*, prétend que l'*hilaro-tragédie* & l'*hilarodie*, sont la même chose. D'autres ont cru que l'*hilaro-tragédie* étoit à peu près ce que nous appelons Tragédie, ou une Tragédie dont la catastrophe est heureuse, & fait passer le Héros d'un état malheureux dans un état fortuné. D'autres enfin croient que c'étoit, comme nous l'avons dit, un mélange de tragique & de comique, de choses sérieuses & d'autres ridicules. Ce dernier sentiment est le plus commun & le plus vraisemblable. Suidas dit que Rhinton fut l'inventeur de ces sortes de pièces. On les appela en effet *Rhintonica fabula*. Outre Scaliger, voyez ATHÈNE, *L. XIV*, & la Pratique du Théâtre par l'Abbé d'Aubignac, *L. II, c. 10*.

HILARUS. f. m. Nom d'homme. *Hilarus*. Du nom *Hilarus*, parcequ'il est plus connu & plus usité, nous avons fait *Hilaire*; mais pour celui d'*Hilarus*, l'usage ne l'a point changé, parcequ'on ne le dit presque jamais dans l'usage ordinaire. *Hilarus*, Diacre, fut Légat au II Concile d'Ephèse, & s'opposa à la condamnation de Flavian, en disant *Contradicitur*: & cette opposition du Légat du Saint Siège contre presque tous les Evêques, a fait qu'on a appelé dans tous les siècles ce Concile, le brigandage d'Ephèse.

HILAS. Petite ville d'Espagne, dans la Castille Nouvelle: elle est située sur le penchant d'une colline ronde, au haut de laquelle est le château.

HILDEBERT. f. m. Nom d'homme. *Hildebertus*. *Hildebert* de Lavardin, Archevêque de Tours, disciple de Bérenger, dans le XI^e siècle, écrivit contre lui. *Hildebert*, Archevêque de Mayence, vers l'an 930, étoit Duc de France, frère de l'Empereur Conrad. Il écrivit la vie de quelques Saints; mais on écrit & on prononce *Childebert*, quand on parle de ceux de nos Rois qui ont porté ce nom. *Childebertus*. Le premier Roi de France qui a porté ce nom, étoit Roi de Paris, & fils de Clovis I.

Ce nom de *Hildebert* est composé de deux mots de la langue Tudesque, *helde*, qui veut dire *Héros*, & *beorht*, qui signifie *illustre*, puis en ajoutant un *c* ou un *k*, qui est la première lettre du mot Allemand, qui veut dire Roi, on a fait le nom *Childebert*.

HILDÉMER. f. m. Nom d'homme. *Hildemarus*. Le vénérable *Hildémér* est le premier des trois Fondateurs de l'Abbaye d'Arrouaise, près de Bapaume, au Diocèse d'Arras. Les deux autres furent Conon, depuis Cardinal, Evêque de Palestrine, & Roger, Laïque. CHÂTELAIN, *Mart. T. I, p. 233*.

HILDÉRIC. f. m. Nom d'homme. *Hildericus*, *Childe-ricus*. *Hildéric*, qu'on nomme aussi Hunnéric, étoit petit-fils de Genéric, & fils d'Humérique & d'une fille de l'Empereur Valentinien III. Cet *Hildéric* fut

Roi des Goths, vers l'an 523; mais il s'en fit mépriser par sa douceur, & fut obligé, par l'artifice de Gili-mer, de quitter le trône. Aujourd'hui on écrit & on prononce *Childéric*, quand on parle de ceux de nos Rois qui ont porté ce nom. Le *c* n'appartient pas proprement à ce nom, on l'a ajouté de même qu'à plusieurs autres noms, comme à ceux de *Clovis*, de *Chilpéric*, &c. ce *c*, ou ce *k* est la première lettre du mot *Cyning*, qui veut dire Roi dans les langues du Nord, aujourd'hui on dit *König* en Allemand dans le même sens. Trois Rois de France ont porté le nom de *Hilderic*, ou *Childéric*; le premier fut prédécesseur de Clovis I; le second étoit fils de Clovis II; le troisième est le dernier Roi de la première race, dite des Mérovingiens. Il y en a qui confondent les noms de *Hildéric* & de *Hilpéric*, ce qui est venu de la ressemblance qu'il y a entre le D & le P, dans l'écriture: il y a cependant de la différence entre ces deux noms.

Le nom de *Hildéric* est composé de deux mots Tudesques, *hilde*, qui veut dire *desir*, & *ric*, qui signifie *Royaume*.

HILDESHEIM. Ville du Cercle de la Basse-Saxe, en Allemagne. *Hildefia*, *Hildesheimum*. Elle est située dans l'Evêché d'*Hildesheim*, sur la rivière d'Innerste, qui la sépare en vieille & nouvelle ville. *Hildesheim* est assez grande, bien bâtie & fortifiée. Elle est Impériale, & elle embrassa la confession d'Augsbourg, l'an 1543. Il y a pourtant des Catholiques Romains qui sont en possession de l'Eglise Cathédrale; les Jésuites y ont aussi un Collège. MATY. Les Magistrats, quoique Luthériens, reconnoissent l'Evêque pour leur Seigneur & Prince, & lui font serment de fidélité, à condition qu'ils seront maintenus en leurs franchises & privilèges. HEISS. *Long. 31 d. 50 m. lat. 52 d. 28 m.*

L'Evêché d'*Hildesheim*, *Hildesheimensis Episcopatus*. Petit Etat du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne. Il est entre les Duchés de Lunebourg & de Brunswick, & peut avoir quinze lieues d'Orient en Occident, & douze dans sa plus grande largeur du Nord au Sud. Il est baigné par les rivières de Leyne & d'Innerste. Son terroir est fort fertile, & ses lieux principaux sont Peine, Sarstède, Bruggen & Alvéde. *Hildesheim*, qui lui donne le nom, se gouverne en ville Impériale. Cet Evêché, suffragant de Mayence, fut fondé par Charlemagne dans le bourg d'Elze, & transféré à *Hildesheim* par Louis le Débonnaire, l'an 814. L'Evêque d'*Hildesheim* possède encore un petit pays, qui est au midi de l'Evêché. MATY.

Le premier Evêque d'*Hildesheim*, nommé Gunther, mourut l'an 835. HEISS, *Hist. de l'Emp. L. VI, c. 6*. Le quarante sixième, qui fut le Duc Jean IV de Saxe Lawembourg, eut une cruelle guerre à soutenir contre le Duc de Brunswick, qui lui enleva plus de la moitié de son Evêché; ce qui lui resta fut nommé *le moindre Evêché*; & ce que le Duc de Brunswick avoit pris, *le plus grand Evêché*. Mais en l'année 1629, il intervint une Sentence de la Chambre Impériale de Spire, portant que le plus Grand Evêché seroit restitué à l'Evêque. Et par une Transaction passée en 1643, entre l'Evêque & les Ducs de Brunswick, & confirmée par les Traités de Westphalie, presque toutes les terres de l'Evêché occupées par la Maison de Brunswick, lui sont demeurées en propre, & l'Evêque n'y a profité que de neuf Monastères, appartenans aux Catholiques, qui ont été remis sous sa Jurisdiction, outre ce dont il se trouvoit en possession, Id. Voyez encore IMHOFF, *Notit. Imp. L. III, c. 11*. On ne fait pas précisément l'année que l'Evêché d'*Hildesheim* fut fondé; mais Gonthier, qui en fut le premier Evêque, mourut en 833.

HILDESHEIM. Autre petite ville ou bourg d'Allemagne. *Hildesheimum*. Ce lieu, situé sur la rivière de Kill, à cinq lieues au dessus de Kylburg, est chef d'un des Bailliages de l'Archevêché de Trèves, enclavé dans le Comté de Manderscheyd. MATY.

HILDEVERT. f. m. Nom d'homme. *Hildevertus*, *Il-*

devertus, *Ildvertus*; & selon Baillet, *Hildebertus* & *Datlevertus*. Je ne trouve que les trois premiers dans les Bollandistes. C'est un saint Evêque de Meaux, Patron de la ville de Gournai en Normandie. *Hildebert*, que nous prononçons *Hildevert*, nous est beaucoup moins connu par l'histoire de sa vie, que par la célébrité de son culte. Il florissoit environ l'an 680, selon le P. Papebrock. *Acta Sanct. Maii. T. VI, p. 712.*

HILDUINISTE. f. m. Qui se trouve souvent dans les *Valesiana*, Sectateur de Hilduin, Abbé de S. Denis en France, défenseur de son sentiment sur S. Denis. *Hilduinista.* L'Abbé Hilduin passe pour l'Auteur du sentiment de ceux qui soutiennent que S. Denis l'Aréopagite est venu dans les Gaules. C'est pour cela que ceux qui tiennent ce sentiment sont appelés *Hilduinistes.*

HILÈLE. f. m. & f. Nom d'une nation Arabe. *Hilelus*, a. Le pays ou l'habitation d'Aca, dans la Numidie, appartient aux *Hilèles*, qui est une race d'Arabes, qui entra dans l'Afrique sous le regne du Calife de Carvan. Plusieurs de ces Arabes ont bâti des maisons comme les Bérébères, & se sont alliés avec les peuples du lieu, & ceux qui errent par les campagnes les reconnoissent pour Arabes, quoique les uns & les autres se prennent pour anciens Africains, & ne sachent pas qu'ils viennent de l'Arabie Déserte, parcequ'outre l'antiquité de leur origine, ils n'ont aucune connoissance des lettres, & ont vieilli dans cette opinion. *MARMOL. L. VII, c. 8.*

HILIER. f. m. Nom d'homme. *Hilarius.* S. Florentin & S. Hilaire, que le vulgaire nomme S. *Hilier*, furent du nombre de ceux qui répandirent leur sang en Bourgogne pour la défense de la foi Chrétienne au V^e siècle, lorsque les Vandales, les Suèves & les Alains, entrèrent dans les Gaules.

M. Chastelain, dans son Martyrologe au 13^e Janvier, p. 194, parlant de Saint Hilaire de Poitiers, dit qu'il y a des lieux en France où on le nomme aussi Saint *Hilier*, & où il y a des Eglises sous ce nom.

HILIERE. f. f. Nom d'une poire de bergamotte. *Pyrispecies.* Il n'y a point d'autre différence dans les bergamottes d'automne que celle qui est fondée sur la couleur; car il y en a une qui est grise, verdâtre, & c'est celle-là qu'on nomme simplement la bergamotte, ou la bergamotte commune, ou de la *hilière*, ou de recous, &c. tout cela n'étant qu'une même chose. LA QUINT.

HILLAR. Voyez ILAR.

HILLE. Il y a quatre villes de ce nom; la première en Asie, dans l'Irac Arabique, à soixante-dix-neuf d. quarante-cinq min. de longitude, & à trente-un d. cinquante min. de latitude, entre Bagdad & Coufa. La seconde aussi dans l'Irac Arabique, près du Tigre, entre Vafet & Bassora. La troisième en Perse, dans le Conrestan, auprès d'Ahouez. La quatrième dans la Turquie, en Asie, auprès de Moful ou Mouffel.

HILLEL. f. m. Nom d'homme. *Hillel.* C'est un nom propre de plusieurs Juifs. Il y a un *Hillel* qui florissoit avant Jésus-Christ, & dont il est souvent parlé dans le Thalmud. L'Ecole d'*Hillel*, terme qui se trouve souvent dans le Thalmud, dans les Rabbins & dans les Critiques Hébraïques; ce sont les disciples du Rabbín dont nous venons de parler. Il avoit un antagoniste nommé Schammaï, dont il est aussi souvent parlé dans les mêmes livres. L'Ecole d'*Hillel* & l'Ecole de Schammaï sont presque toujours opposées dans leurs décisions. Le manuscrit d'*Hillel* est un manuscrit de la Bible Hébraïque, revu & corrigé par un Rabbín nommé *Hillel*. Ce manuscrit est souvent cité à la marge des Bibles Hébraïques manuscrites dans la même colonne que la petite Massore.

Schickard, dans son Livre de *Jure Regis*, prétend que ce *Hillel* a écrit cet exemplaire au retour de la captivité de Babylone. Cunaus, de *Rep. Hebr.* attribue ce manuscrit à un autre *Hillel*, qui vint de Ba-

bylone en Syrie 60 ans avant la naissance de J. C. D'autres prétendent que cet *Hillel* vivoit vers l'an 340 de J. C. que c'est celui qui fut surnommé le Prince, & qui est un des Docteurs Mischniques. Il étoit petit-fils de Juda, surnommé le Saint. Buxtorf, le fils, dans son Traité de l'Antiquité des points, P. II, c. 7, croit que c'est de cet *Hillel* que parle S. Epiphane, L. I, de *heres.* L'Auteur du *Sepher Juhhasin*, qui vivoit sur la fin du XX^e siècle, dit qu'il y avoit 900 ans que cet exemplaire étoit écrit. Si cela est vrai, R. *Hillel* y travailloit sur la fin du sixième siècle. Le P. Morin soutient que l'exemplaire d'*Hillel* n'avoit que 500 ans.

M. Simon réfute le P. Morin, dans son *Hist. Critique du vieux Testament*, L. I, c. 22. Les manuscrits Hébraïques, à la marge desquels se trouvent les citations de l'exemplaire d'*Hillel*, ont au moins 500 ans, de l'aveu même du P. Morin, & par conséquent plus de 560 maintenant. Simon dit qu'on ne peut douter que cet exemplaire ne soit assez nouveau, sans déterminer le temps auquel il a été écrit: sa raison est que la plupart des diverses leçons de cet exemplaire ne consistent qu'en des minuties qui ont été inventées par les Grammairiens depuis quelques siècles. Ces minuties sont un *chirek*, un *patach*, un *dagesch*.

En supposant, avec M. Simon, que ce sont toujours là des minuties, il resteroit encore à prouver en quel temps elles ont été inventées par les Grammairiens. R. Elias Lévi, dans la troisième Préface de son *Massoreth hammafforeth*, dit que les premiers Grammairiens ont eu quelques noms pour les voyelles, & que les Grammairiens en ont ensuite augmenté le nombre. Or les premiers Grammairiens, selon M. Simon lui-même, étoient de la fin du IX^e siècle, ou du commencement du X^e. D'autres les feroient peut-être plus anciens. Mais, à s'en tenir là, un exemplaire qui marque les minuties dont parle Simon, pourra avoir huit à neuf cents ans. Est-ce là être assez nouveau?

Quoi qu'il en soit, au reste, de l'antiquité du manuscrit d'*Hillel*, R. Abraham, Auteur du *Sepher Juhhasin*, dit qu'il étoit en Espagne dans la ville de Léon, & qu'il en avoit vu vendre une partie en Afrique. Voyez BUXTORF, de *Antiq. Punctor.* P. II, c. 7. HOTTINGER, *Thesaur. Philolog.* L. I, c. 2, *sect. IV.* SIMON, *Hist. Crit. du T. V, P. I, c. 21.*

Ce mot vient de הלל, *laudare*, & signifie qui est louable, *laudabilis.*

HILLIERS. f. m. pl. Vieux mot. Les flancs: du Latin, *illia.*

HILLOT. f. m. Vieux mot. Valet, esclave. *Servus.* Ce terme est pris du nom que les Lacédémoniens donnoient à leurs esclaves, qu'ils appeloient *Hillotes*. Il falloit dire *Hélotés*, & non pas *Hillotes*; Hélotés, dis-je, citoyen d'Hélos. Cette ville ayant été prise sur les Athéniens, par les Lacédémoniens, ils en firent esclaves tous les habitans, & de-là ils nommèrent leurs esclaves Hélotés. Voyez MARSHAM.

HILOIRES. f. m. Terme de Marine. Bordures des écoutilles, caillebotis & baies d'un vaisseau, qui sont de longues pièces de bois qui leur servent comme d'un châllis ou d'un cadre & bordure. *Ostiorum tabulatî nautici fulcra lateralia.* Ces pièces de charpente qui se prolongent de long en long dans toute la longueur des ponts, servent beaucoup à la liaison du corps d'un vaisseau.

HILPERHAUSEM. Petite ville ou bourg du cercle de Franconie. *Hilperusia.* Ce lieu est situé sur la rivière de Werra, vers sa source, dans le Comté d'Henneberg, entre la ville de Coburg & celle de Smalcade. MATY.

HILPÉRIC. f. m. Nom d'homme. *Hilpericus*, *Chilpericus.* On écrit & on prononce aujourd'hui *Chilpéric*. Il y a long-temps que cet usage s'est établi, en joignant la lettre *c*, qui est la première du mot *Tudesque*, qui veut dire Roi, avec le nom propre de *Hilpéric*. Le quatrième Roi de France est quelquefois appelé *Hilpéric* ou *Chilpéric*, mais plus communément

nément, *Childéric*. Voyez ce mot. *Hilpéric* I étoit fils de Clotaire I, & petit-fils de Clovis, premier Roi Chrétien. *Hilpéric* II succéda à Dagobert second.

Ce nom de *Hilpéric* est composé de deux mots *Tudesques*; *helpe*, secours, & *ric*, riche.

HILPOLSTEIN, HIPOLSTEIN. Petite ville du territoire de Nuremberg, en Franconie. *Hilposteimum*, *Hipolisteimum*. Elle est sur une montagne, à la source de la rivière de Rote, entre la ville de Nuremberg & celle d'Aichstet. **MATY.**

HILVAREMBEEK. Grand village des Pays-Bas, au Brabant Hollandois, dans le quartier d'Osterwick.

H I M.

HIMANTOPE. f. m. *Himantopus*. Oiseau aquatique fort rare, dont la tête est petite, le corps grêle & long d'environ six doigts. Son bec est long presque de quatre doigts, & sa queue d'autant. Il est de couleur noirâtre. Son cou est long de cinq doigts. Il est haut, élevé sur ses jambes, qui sont longues & rouges comme du sang. Ses pieds ont chacun trois doigts. Sa tête & son cou sont de couleur brune ou obscure. Son dos & ses ailes sont noirs, tirant sur le verdâtre. Sa queue est cendrée. Il vit de petits insectes. Il tire son nom d'*αἷμα*, sang, & *πῆς*, pied, comme qui diroit *oiseau qui a les pieds rouges comme du sang*.

HIMENÉE. Voyez HYMENÉE.

HIMÉRA. Nom d'une ancienne ville de Sicile, qui ne subsiste plus. *Himera*. Elle étoit sur l'*Himéra*, rivière qu'on nomme aujourd'hui le Salso. Voyez ce mot. Strabon dit qu'elle avoit été bâtie par les Zancéléens. Elle ne subsista que 140 ans. Les Carthaginois, sous la conduite d'Annibal, la détruisirent, & deux ans après, en bâtirent une autre sur le bord du fleuve, & l'appelèrent Thermes, parcequ'il y avoit là des Thermes. Il reste néanmoins des médailles ou monnoies d'*Himéra*. Voyez **GOLTZIUS**, *Tab. XI. Himéra* étoit la patrie du Poète Stésichore.

HIMÉRA. Fleuve. Voyez SALSO & TERMINI.

HIMÈRE. f. m. Fils de la Nymphé Taygète & de Lacedémon : il déshonora un soir Cléodice, sa propre sœur, sans le savoir. Le lendemain, ayant appris la vérité, il en conçut tant de chagrin, qu'il se précipita dans la rivière de Marathon, qui fut nommée *Himère* à cause de lui.

HIMETTO, ou HIMETTE & HYMETTE. Monte Himetto, ou Monte di Altina. *Hymettus*, *Cecropius mons*. Montagne de Grèce. Elle est dans la Livadie, à quatre lieues de la ville d'Athènes, du côté du Levant. **MATY.** Les abeilles du mont *Hymetto*, & l'excellent miel qu'elles faisoient, sont célèbres dans les Poètes de l'Antiquité. Le miel d'*Hymette*. Il y a encore des ruches & des abeilles, sur-tout dans un Monastère qui est au nord de la montagne, & que les Turcs appellent *coshachi*, d'une tête de belier dont il sort une fontaine. Ils appellent aussi miel de *coshachi* l'excellent miel qui s'y fait, & que les Grecs nomment *ἀλάπιτος*, c'est-à-dire, miel fait sans fumée. Les principales plantes qui y croissent, sont la mandragore, qu'il produit en grande quantité, de la tithymale épineuse, une espèce de scorfonère inconnue dans ces pays-ci, & que les Grecs appellent *galachorhon*, parcequ'elle est pleine de lait, & qu'elle en fait venir aux femmes. Voyez le Voyage de M. Spon, *P. II, p. 222*. **PLINE**, *L. XVII, c. 1*, parle aussi du marbre du mont *Hymetto*. Les Francs appellent cette montagne *Montematto*, par corruption de *Montehimetto*. Du reste, Saumaïse sur Solin, *p. 862*, prétend tirer d'un endroit de Théophraste, *L. de Sign. pluviar. ac tempestat.* qu'il y avoit autrefois deux montagnes de ce nom en Grèce. Voyez encore **HYMETTE**.

HIMIFFIN. Rivière d'Afrique. Elle a sa source aux montagnes du Royaume de Maroc propre. Elle arrose le pays de Suz, & se perd dans l'Océan, auprès d'Anfulima.

HIMPOU, f. m. Nom d'un des Tribunaux Souverains de la Chine, qui résident à Péking, capitale de l'Em-

pire. *Concilium supremum apud Sinas rerum capitulum judex* Le *Himpou* juge souverainement des crimes. **PÈRE LE COMTE.**

H I N.

HIN. f. m. Nom de mesure de choses liquides chez les Hébreux. Saint Jérôme dit que le *hin* contenoit deux setiers d'Italie : selon le Thalmud, au traité *Menachot*, c'est-à-dire, au traité des oblations du soir, un *hin* contient douze logues, & chaque logue ou setier, six œufs. C'est le sentiment de R. David Kimchi & des Hébraïens.

HIN. On nomme ainsi dans la Chine la drogue médicinale que l'on appelle en France, *assa fœtida*. Les Chinois en tirent beaucoup de Batavia.

HINAGOA, ou YNAGUA. Nom d'une île de la mer du Nord, dans l'Amérique septentrionale. *Hinagua*, *Ynagua*. C'est une des Lucayes, & elle est située au nord de l'île de Saint Domingue, & au levant de celle de Cuba.

HINDELOPEN. Nom d'un bourg des Provinces-Unies. *Hindelopia*, *Hindelopa*. Il est dans la Frise, sur le Zuiderzée, au midi d'Harlinge.

HINDERLAPPEN, ou INTERLACHEN. Bailliage en Suisse, au Canton de Berne, ainsi nommé d'un Monastère de Chartreux, dont on a fait un château.

HINDOO. Ville des Indes sur la route d'Amadabat à Agra, à dix-neuf cosses de Nuali, & dix de Banianna. Il s'y fait de l'indigo excellent. *Hindoa*.

HINGGAN. Ville de la Chine, dans la Province de Quangli, au département de Queilin, première Métropole de cette Province. Elle est de sept degr. trente-deux m. plus occidentale que Péking, à vingt-six d. douze m. de latitude.

HINGHOA. Nom d'une ville de la Chine. *Hinghoa*. Elle est la septième de la Province de Fokien. Cette ville est fort bien bâtie, & n'a qu'une autre ville, avec quantité de bourgs dans son territoire, qui est très-fertile, principalement en ris & en soie. On voit sur une montagne de ce territoire un puits, qui croît & qui décroît comme le flux & le reflux de la mer. **MATY.**

HINGISCH. f. m. Nom-Perfan de la plante d'où découle l'*assa fœtida*.

HINGUET. f. m. Terme de Marine. C'est une pièce de bois qui sert à arrêter le cabestan, quand il a levé quelque fardeau. *Retinaculum*.

HINSE. Terme de Marine. Parole de commandement qui se fait sur mer, pour dire, tire en haut, ou *hisse*. *Attolle*, *Extolle*.

H I O.

HIO. Petite ville de la Westrogothie, en Suède. *Hio*. Elle est sur le bord occidental du lac Wéter, à huit lieues de la ville de Fallekoping, du côté du levant. **MATY.** *Long: 31 d: 35 m. lat. 57 d. 53 m.*

H I P.

HIPOSCÈNE, ou HIPOSCÉNION. Voyez **HYPOSCÈNE**.

HIPOTÈQUE. Quelques Auteurs écrivent ainsi. Voyez **HYPOTHÈQUE**.

HIPPARQUE. f. m. Terme d'Histoire ancienne. C'étoit un Officier qui commandoit la Cavalerie Athénienne, au nombre de 2800 chevaux. L'*Hipparque* commandoit la Cavalerie de cinq tribus, & il avoit sous lui cinq Phylarques. **TOURREIL.** Voyez **PHYLARQUE**. Ce mot vient de *ἵππος*, cheval, & *ἀρχα*, je commande.

HIPPÉ. f. f. Nom d'une fille du Centaure Chiron. *Hippe*. Un jour qu'*Hippé* chassoit sur le mont Pélius, on lui fit violence; elle conçut tant de crainte de l'indignation qu'auroit son père quand il sauroit son malheur, que les Dieux ayant pitié d'elle, la changèrent en cavalle, & la transportèrent au ciel. Quelques-uns disent qu'elle connoissoit & prédisoit l'avenir.

HIPPÈNE. Territoire d'Hippos. *Hippene, Regio Hippenorum*. Elle bornoit en partie la Galilée, & touchoit les territoires de Tibériade & de Scythopolis.

RÉLAND, *Palest. L. III, p. 321.*

HIPPENIEN, ENNE. f. m. & f. *Hippenus*. Habitant d'Hippos ou de l'Hippène.

HIPPIATRIQUE. f. f. Terme didactique. L'art de guérir les maladies des animaux. *Hippiatrice*. Beithar signifie en Arabe un Maréchal ou Médecin des chevaux, que les Grecs appeloient *Hippiatros*, d'où le mot Arabe a été corrompu, ou du Latin, *Veterinarius*. Al-Beitharah est l'art de guérir les maladies des animaux, ce que nous appelons *hippiatrique*. D'HERBELOT.

Ce mot vient de *ἵππος*, cheval, & *ἰατρός*, Médecin.

HIPPOBOTE. f. m. Nom que l'on donne à une faction ou à des gens qui eurent quelque temps l'administration du Gouvernement de l'île d'Euboée, aujourd'hui Négrepont. Les *Hippobotes* avoient encore l'administration du temps d'Alexandre. Voyez STRABON, *L. X, p. 447.*

HIPPOBOTE. Nom d'une prairie, située à l'issue des Portes Caspiennes. *Hippobotes, Hippobotum*. C'étoit un terrain bas & fort fertile dans la vallée. Tout y venoit fort bien, aux oliviers près, qui n'y croissoient qu'à peine, & qui étoient toujours maigres & sans vigueur. Ce terroir étoit fort propre à nourrir des chevaux; c'est pourquoi les Rois Perses y avoient un haras de cinquante mille jumens. Quelques-uns disent que c'étoit de là que sortoient les chevaux appelés Nilséens, qui étoient grands & fort bons, & qui ne servoient qu'aux Rois seuls. Voyez STRABON, *L. XI, p. 525.*

Ce nom vient de *ἵππος*, cheval, & *βίω*, je pais, je nourris. *Hippobotes*, est un homme qui nourrit des chevaux, & *hippobotum*, un haras, un lieu où l'on nourrit des chevaux.

HIPPOCAMPE. f. m. pl. Chevaux marins ou chevaux à deux pieds, que les Poètes donnent à Neptune & à toutes les Divinités de la mer. Ces animaux sont fabuleux; mais Pline & d'autres Naturalistes donnent le nom de cheval marin ou *hippocampe*, à un animal qui ne ressemble en rien au cheval; car c'est un petit animal, long d'environ six pouces, & qui mérite plutôt d'être mis au rang des insectes.

HIPPOCENTAURE. f. m. Monstre fabuleux, qu'on feint avoir été demi-homme & demi-cheval. *Hippocentaurus*. Ce qui a donné lieu à la fable, c'est qu'il y a eu des peuples de Thessalie près du mont Pélion, qu'on a ainsi nommés, à cause qu'ils apprirent les premiers l'art de monter à cheval; de sorte que leurs voisins crurent que l'homme & le cheval ne faisoient qu'un corps. Ils sont différens des *Centaures*, en ce que ceux-ci ne se servoient que de bœufs, comme la différence du nom le fait voir. Pline témoigne de son temps avoir vu à Rome un vrai *hippocentaure*.

S. Jérôme a écrit dans la vie de S. Paul, premier Ermite, que S. Antoine en vit un. *Conspicit hominem equo mixtum, cui opinio poetarum hippocentauro vocabulum indidit*. On voit sur les médailles de Galien un *hippocentaure* tirant de l'arc ou tenant un globe de la main droite, & de l'autre un gouvernail, avec cette inscription: APOLLINI CONS. AUG. A Apollon, Conservateur de l'Auguste. Tristan tient que l'un & l'autre marquent la protection que Gallicien croyoit recevoir d'Apollon contre les Perses. Voyez cet Auteur, *T. III, p. 75.*

Ce mot est purement Grec; il vient de *ἵππος*, equus, cheval, & de *κατέω*, pungo, je pique, & de *ταύρος*, taurus, taureau.

HIPPOCRAS. Voyez HYPOCRAS. La première orthographe est la meilleure.

HIPPOCRATE. f. m. Nom d'un célèbre Médecin Grec. *Hippocrates*. Hippocrate florissoit, selon Eusèbe, vers l'Olympiade 86. Les Aphorismes d'Hippocrate. On dit d'un Médecin, c'est un Hippocrate. On dit aussi, c'est mon Hippocrate, pour dire, c'est mon Médecin. Tout cela se dit un peu en raillant, & avec un peu d'ironie.

HIPPOCRATIES. f. f. pl. Terme de Mythologie. Fêtes en l'honneur de Neptune cavalier, qui se célébroient chez les Arcadiens. Pendant ces fêtes, les chevaux étoient exempts de tout travail, & on les promenoit par les rues & dans les campagnes, superbement harnachés & ornés de guirlandes de fleurs. C'est la même fête que les Romains célébroient sous le nom de *Consualia*. De *ἵππος*, cheval, & *κέρως*, force.

HIPPOCRATIQUE. adj. m. & f. Ce qui a rapport à l'hippocratie, ce qui concerne sa doctrine. La médecine *hippocratique* est l'art, la science de conserver & de rétablir la santé, selon les principes d'Hippocrate.

On dit en plaisantant, visage *hippocratique*, face *hippocratique*. Il a toujours le visage maigre, les yeux enfoncés & languissans, ce qu'on appelle un visage *hippocratique*. Du VERNEY, fils, *Acad. des Sciences, 1703. M. p. 172.*

HIPPOCRATISME. f. m. C'est la même chose que médecine hippocratique.

HIPPOCRÈNE. f. f. Nom d'une fontaine du mont Hélicon, en Béotie. *Hippocrene, Caballinus fons*. On a feint qu'elle étoit dédiée aux Muses, & que le cheval Pégase l'avoit fait sortir d'un rocher, en le frappant de son pied. MATY.

Va près de l'Hélicon chercher ton hippocrène.

BENSER.

Ce nom vient de deux mots Grecs, *ἵππος*, cheval, & *κρημ*, fontaine.

HIPPODAMIE. f. f. Femme de Pirithois.

HIPPODAMIE. Maîtresse d'Achille.

HIPPODAMIE. Fille d'Ænamus, Roi de Pise, en Elide, épouse de Pélops. Elle fait le sujet d'un Opéra donné en 1708 par M. Roi.

HIPPODÈTE. adj. Surnom donné à Hercule, au rapport de Pausanias; parceque l'armée des Orchoméniens étant venue dans la plaine de Ténérus, en Béotie, pour combattre les Thébains, Hercule attacha leurs chevaux à leurs chars, les uns à la queue des autres, & embarrassâ si bien par cet artifice toute la Cavalerie des ennemis, que le lendemain ils ne purent s'en servir pour le combat. De *ἵππος*, cheval, & *δέτης*, lié.

HIPPODROME. f. m. Terme d'Histoire ancienne. Lieu destiné chez les Grecs aux courses des chevaux, où l'on disputoit le prix. *ἵππος*, cheval, & *δρομος*, course. Les Romains ne firent que latiniser le mot Grec. *Hippodromus*.

HIPPODROME de Constantinople. Cirque commencé par l'Empereur Sévère, & achevé par Constantin, où l'on faisoit des courses de chevaux, qui subsiste encore en partie aujourd'hui. C'est une grande place qui a cinq cens pas de long & cent vingt de large. Elle étoit anciennement destinée pour la course des chevaux. On y voit encore cinq colonnes, au milieu desquelles est une pyramide remarquable par ses caractères hiéroglyphiques. Au bas de la pyramide, on reconnoît l'Empereur Théodose, accompagné de ses deux fils Honorius & Arcadius. Les Turcs appellent cette place *Atmeidan*, mot, qui dans leur langue, répond à celui d'*Hippodrome*. *At* signifie cheval, & *meidan*, carrière. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Ce mot est Grec, & vient de *ἵππος*, equus, cheval, & de *δρομος*, cursus, course, du verbe inusité, *δρομαι*, curro, je cours.

HIPPODROME est aussi le nom du septième mois des Béotiens, qui répondoit pour le temps de l'année au mois Hecatombéon des Athéniens, c'est-à-dire au mois de Juin.

HIPPOGLOSSE. f. m. Plante qu'on appelle autrement *laurier Alexandrin*.

Ce mot vient de *ἵππος*, equus, cheval, & de *γλῶσσα*, lingua, langue, comme qui diroit, langue de cheval. On a donné ce nom à cette plante, parcequ'on a trouvé quelque ressemblance de la figure de sa feuille avec la langue d'un cheval. Voy. LAURIER ALEXANDRIN.

HIPPOGRIF. f. m. Animal fabuleux que le Poëme de l'Arioste a rendu célèbre. *Hippogriphus*. On lui donne des ailes, & on le fait en partie cheval & en partie griffon.

HIPPOLAPATHUM. f. m. Espèce de patience, ou *lapathum*, qu'on appelle autrement, *rhubarbe des Moines*.

Ce mot signifie *grand lapathum*, parceque souvent *ἵππος*, en Grec, a la vertu d'augmenter dans les mots qui en sont composés. Voy. RHUBARBE DES MOINES.

HIPPOLITE. f. f. Terme de Lithologie. Pierre ordinairement grosse comme un œuf, jaune, qui se trouve dans la vesicule du fiel, ou dans les intestins, ou dans la vessie du cheval. Elle se sépare par couches ou lamines, comme le bézoart. Elle est sudorifique, résiste au venin, tue les vers & arrête le cours de ventre. Léméri en cite une qui pesoit vingt-quatre onces. Celle dont parle Baudelot en pesoit vingt-huit; mais celle du Journal des Savans de 1666, pesoit quatre livres quatre onces. Le nom de cette pierre vient d'*ἵππος*, cheval, & *λίθος*, pierre, comme qui diroit, pierre de cheval.

HIPPOLYTE. f. m. & f. Nom d'homme & de femme. *Hippolytus*, *Hippolyte*. Ce nom est connu dans la fable & dans l'Histoire Ecclésiastique. *Hippolyte*, fils de Thésée & d'une Amazone nommée *Hippolyte*, fut mis en pièces par ses chevaux effrayés qui le renversèrent de dessus son char. Il y a une belle Tragedie d'*Hippolyte* dans Euripide. C'est de-là que Racine a tiré le sujet & les plus beaux & les plus brillans morceaux de la sienne, intitulée, Phèdre & *Hippolyte*.

HIPPOLYTE. Un des géans qui firent la guerre à Jupiter. Il fut tué par Mercure, armé du casque de Pluton, dit Hésiode.

HIPPOLYTE. f. f. Reine des Amazones. Hercule, après avoir défait son armée, l'enleva & la fit épouser à son ami Thésée.

S. HIPPOLYTE; Martyr, fut traîné à Rome par des chevaux indomptés, sous l'Empereur Valérien, les Païens ayant voulu lui faire souffrir un genre de mort qui fût exprimé par son nom. On l'appelle *Hippolyte* de Porto, *Portuensis*, ou de Rome, *Romanus*. Il fut Evêque, mais on ne fait pas de quelle ville. Nous avons dans les Chaînes Grecques manuscrites quelques fragmens de lui. Il avoit été disciple de S. Irénée.

S. HIPPOLYTE. Nom d'un bourg de la haute Alsace; *Fanum S. Hippolyti*. Il est aux confins de la basse, à une grande lieue de Schelestat, vers le couchant. On le nomme S. Plit par abbréviation. MATY.

Ce nom vient du Grec, *ἵππελντος*, formé de *ἵππος*, cheval, & de *λύω*, je romps, je mets en pièce.

HIPPOLYTION. f. m. C'est le nom du Temple que Phèdre fit bâtir sur une montagne près de Trézène, en l'honneur de Vénus, auquel elle donna le nom d'*Hippolyte*, dont elle étoit éperduement amoureuse, & où, sous prétexte d'aller offrir ses vœux à la Déesse, elle avoit souvent occasion de voir son amant, qui faisoit ses exercices dans la plaine voisine. Dans la suite, on l'appela le Temple de Vénus la Spéculatrice.

HIPPOMANÈS. f. m. Venin célèbre chez les Anciens, qui entre dans la composition des filtres amoureux, & autres compositions destinées à des maléfices. *Hippomanes*. Les Auteurs ne sont pas bien d'accord de ce que c'est. Pline dit que c'est une caroncule noire qui est à la tête du poulain naissant, que la mère lui mange aussi-tôt qu'il est né, & que si elle étoit prévenue par quelque autre qui l'eût coupée, elle ne voudroit pas le nourrir. Servius & Columella disent que c'est un venin qui coule de la partie naturelle de la cavalle, tandis qu'elle est en chaleur. On trouve à la fin du Dictionnaire de M. Bayle, une savante Dissertation sur l'*hippomanès*, & sur ses prétendues propriétés.

Ce mot vient du Grec *ἵππεμανές*, qui est composé d'*ἵππος*, equus, cheval, & de *μανία*, furor, fureur.

HIPPOMANÈS se dit aussi d'une plante qui est une espèce de stramonium, laquelle M. Tournefort ap-

pelle *stramonium fructu spinoso rotundo*, semine nigricante. On la nomme autrement *pomme épineuse*, ou *pomme de Pérou*, ou *noix méthel*. Voyez STAMONIUM. Elle a été ainsi appelée, parcequ'elle met les chevaux en fureur quand ils en mangent. C'est le *cynocrambe* ou l'*apocynum*, ainsi appelé, parcequ'il rend furieux les chevaux qui en ont mangé. THÉOCRITE, *Id. l. II*. C'est aussi le suc exprimé du Titymale. THÉOPHRASTE, *Hist. Plant.* Il y en a d'autres qui font signifier à ce mot l'arrière-faix de la jument. DICT. DE JAMES.

HIPPOMÈNE. f. m. Fils de Macatée & de Mérope; qui fut vainqueur & époux d'Atalante.

HIPPOMOLGUE. f. m. Qui tire du lait des cavalles; qui a coutume de traire les jumens. *Hippomolghus*. Ce nom est donné dans l'Antiquité aux peuples de Scythie, qui vivoient de lait de cavalles. Homère le donne aussi aux Mysiens, & Callimaque aux Cimmériens.

Ce mot vient d'*ἵππος*; cheval, & *μᾶλγειν*; traire, tirer le lait.

HIPPONE. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse qui présidoit aux cavalles & aux étables. *Hippopona*.

Hippone n'est pas le véritable nom de cette Déesse; il faut dire *Epone*. Voyez ce mot, & Vossius, de *Idol. L. VIII, c. 17*.

HIPPONE. Il y a beaucoup de villes qui ont porté ce nom, tant en Espagne qu'en Egypte, en Palestine & en Afrique. La plus connue est celle dont S. Augustin a été Evêque, qu'on appeloit alors *Hippone la Royale*, & à présent *Bone*, en Afrique.

HIPPOPHAËS. f. m. Petit arbrisseau qui croît dans la Morée, proche de la mer, en des lieux sablonneux. *Hippophaes*. Il est garni d'épines fort dures, & ses sommités se répandent en forme de chevelure blanche. Ses feuilles ressemblent à celles de l'olivier, mais elles sont plus longues, plus étroites & plus tendres. Sa racine est grosse, longue, remplie d'un suc laiteux très amer; d'une odeur forte. C. Bauhin l'appelle *rhammus catharticus olea folio*. Pinac. 478. La racine de l'*hippophæes* est fort purgative.

HIPPOPHÆSTUM. f. m. Plante dont parle Dioscoride. Quelques-uns la prennent pour l'*hippophæes*, & d'autres pour une espèce de chardon étoilé, qu'on appelle *chaussetrape*, en Latin, *Carduus stellatus foliis papaveris erratici*. C. B. Pinac. 387.

HIPPOPODE. f. m. & f. Qui a des pieds de cheval, pied de cheval. *Hippopus*. On donne ce nom dans l'Antiquité à des peuples situés sur le bord de la mer de Scythie, que l'on disoit avoir des pieds semblables à ceux des chevaux. Voyez DENIS le Géographe, v. 310. MÉLA, *L. III, c. 6*, & PLINE, *L. IV, c. 13*. S. AUG. de *Civit. L. XVI, c. 8*. La vérité est que cette épithète leur fut donnée à cause de leur vitesse.

HIPPOPOTAMÉ. f. m. Cheval marin ou de rivière, animal amphibie, qui se trouve principalement dans le Nil, dans l'Indus & autres grandes rivières dont parle Plin. *Hippopotamus*. Il a le pied fourché comme le bœuf. Il a le dos, les crins & la queue comme le cheval, & il hennit comme lui. Il a des dents de sanglier, mais moins tranchantes. Il est quelquefois plus gros qu'un crocodile. Le cuir de son dos résiste à toutes sortes d'armes quand il n'est point mouillé. Scavrus, étant Edile, fut le premier qui en amena un vif à Rome avec cinq crocodiles. L'*hippopotame*, quoiqu'animal aquatique, ne nage point. On dit que c'est un animal fort grand, qui est gris-brun, & de la figure d'un cheval, qui se nourrit dans le Niger & dans le Nil. Ce mot est formé de *ἵππος*, equus, & *πόταμος*, fluvius; ainsi *hippopotame* veut dire cheval aquatique.

Thévenot en avoit vu un; voici la description qu'il en fait dans son voyage, *P. II, c. 72*. Cet animal étoit de couleur quasi tannée, il avoit le derrière tirant fort à celui de buffle, toutefois ses jambes étoient plus courtes & grosses; sa grandeur étoit semblable à celle du chameau, son malle à celui d'un bœuf. Il avoit le corps deux fois gros comme un

bœuf, la tête pareille à celle d'un cheval, mais aussi grosse; les yeux petits; son encolure étoit fort grosse; l'oreille petite; les naseaux fort gros, & les pieds très-gros & presque ronds, & avec quatre doigts chacun, comme ceux du crocodile; petite queue comme un éléphant, & peu ou point de poil sur la peau, non plus que l'éléphant. Il avoit en la mâchoire d'en bas quatre dents grosses & longues d'un demi pied, dont deux étoient crochues & grosses comme des cornes de bœuf, & il y en avoit une à chaque côté de la gueule; les deux autres droites & de même grosseur que les deux crocs, étoient entre ces deux crocs, & avançaient en long en dehors. Plusieurs disoient d'abord que c'étoit un buffle marin, mais je reconnus, avec quelques autres, que c'étoit un cheval marin, vu la description qu'en font ceux qui en ont écrit. Il fut amené mort au Caire par des Janissaires, qui le tuèrent à coups de mousquets en terre, où il étoit venu pour paître. Ils lui tirèrent plusieurs coups sans le faire tomber, car à peine la balle perceoit-elle toute la peau, comme j'ai remarqué; mais ils lui en tirèrent un qui lui donna dans la mâchoire, & le jetta à bas.

Bochart, Hieroz. P. II, L. V, c. 15, & après lui Ludolf, dans son Commentaire sur son Histoire d'Ethiopie, L. I, N. LXXXV, 6 & suiv. soutiennent que l'*hippopotame* est le Béhémot de Job. XL, 10. Voyez Vossius sur l'*hippopotame*, de Idolol. L. III, c. 7, 56, 62, 73, 85, & L. IV, c. 16 & 37.

L'*hippopotame* sur les médailles est le symbole du Nil & de l'Egypte, parcequ'il naît dans ce fleuve. P. JOBERT.

HIPPOS. Nom d'une ville de Palestine. *Hippos*. JOSEPH, Antiq. L. XVII, c. 13, appelle *Hippos*, & Gadare, des villes Grecques. *Hippos* étoit à 30 stades, c'est-à-dire, à près de 4 lieues de Tibériade, & à 60 stades ou 7 lieues & demie de Gadare. *Hippos* fut une ville Episcopale, dont l'Evêque Pierre assista au Conciliabule de Séleucie en 359. RELAND, Palæst. L. III, p. 821.

HIPPOS. f. m. Terme d'Oculiste. *Hippos*. Maladie de l'œil. Palpitation ou tremouffement de l'œil. WOLPH. C'est un mouvement continu dans les muscles de l'organe, qui ne peuvent pas se fixer, mais qui n'est pas accompagné de convulsions.

Ce mot est Grec, ἵππος.

HIPPOSÉLINUM. f. m. Plante. Voyez MACERON.

HIPPOTHOUS. f. m. Fils de Neptune & d'Alope, regna à Eleusis, après que Cercyon eut été tué par Thésée.

HIPPURITE ou EPHIPPITE. f. f. Pierre argilleuse avec trois cannelures dans le milieu, lesquelles forment une selle de cheval.

HIPPURUS. f. m. C'est le nom d'un poisson de mer, qui a une figure approchante de celle de la queue d'un cheval. Il est de couleur de vert de mer. Il ne se trouve que dans l'Océan, & jamais dans la Méditerranée. Il nage vite, & est fort friand de chair. Son nom vient de sa figure, c'est-à-dire, d'ἵππος, cheval, & d'ἄρα, queue, comme qui diroit, queue de cheval.

H I R.

HIRARA. f. f. Animal du Brésil, qui ressemble beaucoup à l'hyène, que l'on appelle aujourd'hui civette. Il y en a quelques-unes blanches, d'autres noires & d'autres brunes. Elles vivent toutes seulement de miel, qu'elles savent tirer fort adroitement, en fouissant au dessous des ruches qu'elles rencontrent, jusqu'à ce qu'il y ait un grand passage d'ouvert. Elles y menent alors leurs petits, & en tirent le miel, dont elles ne mangent point qu'elles ne les voient rassasiés.

HRAVERIE. f. f. Vieux mot. Haïllon, méchant habit. On a dit aussi *hiraudie* dans le même sens.

HIRCANE. f. m. & f. Nom de peuple habitant de l'Irannie. *Hyrcaus*.

HIRCANIÉ. C'étoit anciennement une Province de l'Empire des Perses. *Hyrkania*. Elle étoit renfermée dans le pays des Parthes, qu'elle avoit au midi, la

Médie au couchant, la Margiane au levant, & la mer Caspienne au nord. Talebrote, Samarie, Carte & Tapé, ou, selon d'autres, *Hircanie*; Zadracarta & Adraspe, en étoient les villes capitales. Ce pays porte aujourd'hui le nom de Tabarestan ou de Mazenderan. Il étoit autrefois si fertile, qu'un cep de vigne portoit une métrette de vin, & un figuier soixante boisseaux de figues.

HIRCANIEN, ENNE. adj. Qui appartient à l'Irannie. *Hircanius*, a. La mer *Hircanienne*; on appelle ainsi souvent dans l'antiquité la mer Caspienne; & on peut le faire dans notre langue en parlant de ces temps reculés. Du reste, voyez CASPIEN.

HIRCULUS. f. m. Espèce de faux nard, que l'on trouve mêlé avec le nard Celtique.

HIRCUS. f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une partie de l'oreille. *Hircus*. L'éminence qui est proche des tempes a le nom d'*hircus*. DIONIS.

Ce mot est Latin, & signifie bouc.

En Astronomie, c'est une étoile de la première grandeur, la même que la Chèvre.

HIRETE. f. f. Vieux mot. Hérité. *Hareditas*. Dans nos vieux Poètes je trouve *hiredé* pour hérité. PASQUIER, Rech. L. VIII, c. 37.

HIRME. f. m. Terme de Liturgie. *Hirmus*. Chez les Grecs on appelle *hirme*, la première partie des tropiques, sur le ton de laquelle on chante tous ces tropiques qui la suivent, & auxquels l'*hirme* sert d'antienne. Le P. Goat appelle l'*hirme*, trait, *tractus*. Voyez cet Auteur, LÉON, ALLATIUS, RAYÆUS, MEURSIUS, SUICER, &c.

Ce mot vient du Grec ἱρμός, qui est formé d'ἴρα, je tire, je traîne; parceque l'*hirme* entraîne ce qui suit, & lui donne le ton, on l'a appelé de ce nom d'*hirme*.

HIRMOLOGE. f. m. Terme de Liturgie. *Hirmologium*. C'est un Livre d'Eglise chez les Grecs, il contient les hirmes. Ce mot vient du Grec ἱρμολόγιον.

HIRONDE, ou IRONDE. f. f. Terme de Fortifications & d'Arts mécaniques. Ouvrage à queue d'*Hirondelle*, ainsi nommé, parcequ'il est construit sur la forme d'une queue d'hirondelle qui vole, dont la tête est formée de deux angles faillans aux deux extrémités, & d'un angle rentrant dans son centre, très-obtus. Il y a deux flancs ou côtés qui ne sont point parallèles; car en s'avancant vers la place, ils se rapprochent l'un de l'autre. En un mot, une queue d'hirondelle en représente parfaitement la figure.

On dit aussi d'un ouvrage cornu, d'un ouvrage à couronne ou couronné, qu'il est à queue d'*hirondelle*, quand il est plus étroit par sa gorge du côté de la place, que par sa face du côté de la campagne. Au contraire, quand il est plus étroit du côté de sa tête, & qu'il va en élargissant par sa gorge, pour embrasser & couvrir quelque grand ouvrage, on dit qu'il est à contre-queue d'*hirondelle*. Le bonnet de Prêtre est aussi à queue d'*hirondelle* du côté de sa gorge.

HIRONDELLE. f. f. Vaugelas examinant s'il faut dire *aronde*, *hirondelle*, ou *héronde*, a choisi le dernier. Ce mot ne se dit point aujourd'hui. Tout le monde dit *hirondelle*, avec l'Académie. Le vieux mot François est *aronde*. *Hirundo*. MÈN. CORN. C'est un oiseau de passage, qui paroît ordinairement au printemps, qui fait son nid dans les bâtimens & dans les cheminées, & qu'on ne voit plus en hiver; soit qu'elles s'en aillent au-delà des mers dans les pays chauds, comme il y en a effectivement qui s'en retournent; soit qu'elles se cachent dans des trous pour y passer l'hiver, comme le croient quelques Modernes. Le P. Kirker dit que les Pêcheurs de Pologne prennent souvent dans leurs filets de gros pelotons d'*hirondelles* qui s'entretiennent par le bec & par les pieds, qui étant mises dans un lieu chaud, commencent à se remuer.

Le nom Grec est χελιδών, d'où vient le nom de la plante *Chelidonium*, en François *éclairé*, parcequ'on prétend qu'avec cette plante l'*hirondelle* guérit les yeux de ses petits. Willughbi remarque dans son O-

nithologie, que les cendres des *hirondelles* sont excellentes pour les yeux.

Le nid d'*hirondelle* est un bon spécifique, appliqué extérieurement dans l'esquinancie. Seroit-il bien vrai que la fiente d'*hirondelle* toute chaude, en tombant sur l'œil, est capable d'aveugler?

Dioscoride dit qu'on trouve dans l'estomac des jeunes *hirondelles* de petites pierres de différentes couleurs, nommées par les Anciens *lapides chelidonii*, auxquelles on attribuoit des propriétés singulières. On les emploie particulièrement dans les maladies des yeux.

Ce mot vient du Latin *hirundo*. Gesner tient que ce mot Latin vient *ab harendo, quia hirundo nidum componit tignis adharentem*. Scaliger tient qu'autrefois parmi les Latins on disoit *helundo*, qui venoit sans doute du Grec *χελιδών*: d'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec *εαγών*, *vernus, printannier*. L'*hirondelle* est un oiseau dont l'arrivée marque le printemps: d'autres veulent le faire venir du Grec *εἰπεύ*, *dicere, loqui*, à cause du gazouillement perpétuel & importun de cet oiseau. La fable raconte que Philomèle, ou Progné, femme de Térée, fut changée en *hirondelle*, & qu'elle aime les maisons par un reste d'amour pour Itys qu'elle cherche.

*La paresseuse hirondelle,
Qui n'imite pas mes chants,
Ne revient pas quand il gèle
Pour annoncer le printemps. REC. DE VERS.*

On immoloit des *hirondelles* aux Dieux Lares, parcequ'elles font leurs nids dans les maisons, dont les Lares sont les gardiens. L'*hirondelle* étoit encore une victime ordinaire de Vénus.

HIRONDELLE DOMESTIQUE. *Hirundo domestica*. L'*hirondelle* est un oiseau très-léger, qui a le bec petit, la forme agréable, d'un beau noir, peu de chair, qui est pareillement noire, beaucoup de plumes; elle a le ventre blanc, avec un peu de bleu qui paroît à ses côtés, à sa tête & à ses ailes: on lui voit aussi une petite tache rouge à la poitrine & à la gorge; sa queue est longue & fourchue; ses pieds sont noirs, courts & foibles. Aristote dit que la nature lui ayant donné de bonnes plumes, & beaucoup de légèreté, elle n'avoit pas jugé à propos de lui accorder beaucoup de forces aux pieds.

Bellon rapporte qu'elles font deux fois l'an des petits; ce qui peut facilement se croire, d'autant que l'*hirondelle* est six mois absente, & pendant les six mois qu'elle est avec nous, elle en fait une nichée, tellement qu'il y a apparence qu'elle en fait pendant les six mois de son absence une autre.

HIRONDELLE, appelée petit Martinet, en Latin *argatylis hirundo rustica, vel agrestis, Acantylis* en Grec, ou *Acantyllis*.

Aristote la nomme *Argatylis*, à cause qu'elle bâtit son nid avec beaucoup d'industrie aux voûtes & portiques des bâtimens élevés, ainsi que nous voyons à nos Eglises, & autres lieux semblables. Elles se servent de boue & de petites pailles, desquelles elles composent une espèce de mortier. Elle a le dessus de la tête, le cou & le dos de la même couleur que l'*hirondelle* domestique, excepté qu'elle n'a point de tache rouge; mais elle est entièrement blanche par-dessous. Les plumes des jambes sont aussi blanches. Celles du croupion sont de la même couleur par-dessus & par-dessous. Bellon remarque qu'elle seule des *hirondelles* bâtit son nid de figure sphérique, le couvrant dessus & dessous, y laissant seulement une petite entrée.

Pline rapporte de celles-ci, qu'elles bâtissent leurs nids en Egypte à l'entrée du Nil, sur les bords de la mer appelée *Heracleoticum ostium*, & qu'elles composent une masse entièrement serrée, qui est d'une stade de longueur, & tellement dure, qu'à peine les hommes pourroient en construire une plus forte.

HIRONDELLE DE RIVAGE. *Hirundo riparia*. La troisième espèce d'*hirondelle*, est celle de rivage, qui est ainsi

appelée, à cause qu'elle fait son nid aux bords des rivières & des fleuves d'une manière tout-à-fait différente des autres, d'autant qu'elle cave les bords des rivières, ainsi que Pline le témoigne. Albert rapporte qu'elles font leurs nids avec beaucoup d'artifice; Bellon dit que c'est dans des trous qu'elles y rencontrent, dans lesquels elles portent des plumes & d'autres matières propres à cet effet, & y font éclore leurs petits, & les y élèvent ainsi que fait le Martinet-pêcheur: il dit ensuite que quelques-uns estiment que c'est dans les nids des Martinets-pêcheurs, qui ont servi l'année d'auparavant, qu'elles construisent les leurs.

La femelle a le ventre blanchâtre, ainsi que le cou. Elle a la poitrine brune, & ce brun descend du commencement du dos jusqu'à la poitrine; mais il n'occupe pas entièrement la poitrine; elle a une tache de même couleur aux oreilles.

Le cou du mâle est noir, excepté sous le bec, où il y a une tache jaune: ses ailes sont fort longues; ces fortes d'*hirondelles* n'ont pas la queue si fourchue que les autres.

GRANDE HIRONDELLE, ou grand Martinet, Alérion; ou Montardier. *Apus, apodis*. Le grand Martinet, qui est la quatrième espèce d'*hirondelle*, & la plus grande, a le dessus de la tête extrêmement large, le cou très-court, l'ouverture du gosier très-ample, en telle sorte qu'il avale tout d'un coup les papillons & les hannetons en volant: il a des paupières au-dessus & au-dessous des yeux, ainsi que les animaux terrestres: son bec est petit, noir & aigu proche de son extrémité; ses ailes sont longues, sa queue fourchue, ses jambes fort courtes, & couvertes de plumes jusques dessus les doigts, qui sont séparés comme les pics-verts; savoir, deux devant & deux derrière. Bellon dit que les doigts que les autres oiseaux ont derrière, sont à ceux-ci rangés à côté: ils sont armés d'ongles extrêmement aigus, & qui serrent si fortement ce qu'ils attrapent, qu'ils le percent: du reste, il semble que la nature qui a donné aux autres oiseaux des pieds & des jambes pour se soutenir, n'en ait accordés à ceux-ci que pour ramper comme les reptiles.

Ils font leurs demeures ordinaires dans les grandes tours & les bâtimens élevés, & font leurs nids aux environs de ces édifices, & au-dessous des toits: ils vivent de toutes sortes d'insectes qui volent en l'air, & ne les prennent & ne les mangent qu'en volant.

Bellon rapporte qu'ils ont la vue si pénétrante, qu'ils apperçoivent de mille pas une mouche qui vole, & la poursuivent aussi-tôt. Il dit pareillement que dans l'île de Zacinthe, il y a un bourg situé sur le sommet d'un rocher proche d'une ville, où les enfans se mettent aux fenêtres de leurs maisons avec un bâton ajusté avec un hameçon comme une ligne de pêcheur, & qu'ils mettent au lieu d'appas une plume à l'hameçon, & que les Martinets venant pour la prendre & emporter à leurs nids, ils demeurent attachés à l'hameçon, & de cette manière un enfant en prendra une centaine en un jour.

HIRONDELLE DE MER. *Hirundo marina*. Elle est plus grande que les autres *hirondelles*; elle a tout le ventre blanchâtre jusqu'à la poitrine; sa tête, ses ailes & son dos sont rembrunis; sa queue & ses ailes sont très-longues à la manière des autres *hirondelles*: le dessus en est noirâtre, & le dedans brun: sa queue est fourchue, son bec est robuste, & a l'ouverture très-grande & rougeâtre depuis le bec: tout le long des yeux jusqu'à la poitrine, ou approchant, l'on voit une ligne noire très-agréable qui fait comme une espèce de collier qui est proche de la poitrine: ses pieds sont très-noirs, & plus grands que ceux des *hirondelles* communes, que nous voyons dans nos maisons.

Voyez encore MOUETTE SANS PIEDS; c'est une autre espèce d'*hirondelle* marine. Voyez sur les *hirondelles* VOSSIUS, de *Idol. L. III, c. 15, 73, 82, 83, 84, 85.*

HIRONDELLE DE MER, est aussi une espèce de poisson

qui a de grandes nageoires semblables aux ailes des hirondelles. *Piscis pennatus*. Poillon volant.

HIRONDELLE. Nom d'une espèce de coquillage de mer. *Hirundo concha marina*. Une hirondelle parfaitement conservée, ce qui n'est pas ordinaire à cette espèce.

GERSAINT.

PIERRES D'HIRONDELLE. Voyez le premier article.

On dit proverbialement, qu'une hirondelle ne fait pas le printemps; pour dire, qu'un exemple ne suffit pas pour autoriser quelque chose. On dit aussi, il viendra avec les hirondelles, ou il s'en retournera avec les hirondelles, pour signifier le printemps ou l'automne. *Cum zephyris, si concedes, & hirundine prima*. HORAT.

On appelle à Paris des hirondelles de Carême, certaines Religieuses qui viennent y quêter pendant le Carême, & s'en retournent dans leurs Monastères à Pâques.

HIRPIES. f. f. pl. Pline rapporte qu'assez près de Rome il y avoit un petit nombre de familles appelées *Hirpies*, lesquelles au sacrifice annuel qu'on faisoit à Apollon au mont Soracte, marchaient sur ce grand bucher enflammé sans le bruler, & qu'en considération de cette merveille, par un décret du Sénat, ils étoient exempts pour toujours de toutes charges & impositions publiques. Il y a eu des Charlatans & des Bateleurs dans tous les temps. On voit assez qu'on ne peut marcher impunément sur des charbons ardents, qu'après s'être frottés les pieds avec quelque préparation.

HIRPIN, INE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Italie. *Hirpinus*. Il étoit compris sous les Samnites, & habitoit la plus grande partie du pays qu'on appelle maintenant la Principauté ultérieure. Les villes des *Hirpiniens* étoient *Abelinum, Compta, Oculanum, Equus Tuticus, & Herdonia*. Maty dit *Hirpinien*, mais mal.

HIRSAUGE. Nom d'une Abbaye & d'une Congrégation de l'Ordre de S. Benoît. L'Abbaye d'*Hirsaugue*. *Hirsaugiensis Abbatia, Monasterium Hirsaugiense*. La Congrégation d'*Hirsaugue*. *Congregatio Hirsaugiensis*. L'Abbaye d'*Hirsaugue* est dans le Diocèse de Spire, en Allemagne. MABILLON, *Ann. Benedicte*. T. II, pag. 530. L'Abbaye d'*Hirsaugue* a été autrefois Chef d'une florissante Congrégation, qui commença vers l'an 1080 par le zèle de S. Guillaume, qui fut le Restaurateur de la discipline monastique en ce pays. Cette Abbaye reconnoît pour Fondateur le Comte Erlafride, qui en jeta les fondemens l'an 830, & l'acheva en 837 ou 838. On y mit douze Religieux tirés de l'Abbaye de Fuldes. Le Comte Erlafride fit donation de ce Monastère à l'Abbé, à condition que la règle de S. Benoît y seroit observée. La régularité s'y maintint en vigueur jusqu'en 988. Il fut pillé plusieurs fois, & détruit en 1049. Le Pape Léon IX étant en Allemagne, engagea le Comte de Calve à le rebâtir. Saint Guillaume en fut élu Abbé, & le rétablit en son premier état. De plus, il en fonda vingt-trois autres, qui formèrent la Congrégation d'*Hirsaugue*, & il s'acquit le titre de Restaurateur de la discipline monastique en Allemagne. Sur la fin du douzième siècle, ce Monastère fut encore ruiné par le Comte Adelbert, & les Coutumes de S. Guillaume, que l'on nommoit les Coutumes d'*Hirsaugue*, qui avoient servi de règle à tant d'autres Monastères, y furent abandonnées. En 1457, Wolfram, trente-huitième Abbé, y remit la réforme de Meleck, & ensuite celle de Bursfeld. P. HÉLYOT, T. V, c. 32.

HIRSBERG. Bourg, ou petite ville de la Silésie. *Hirsberga, Cervimontium*. Ce lieu est près de la rivière de Bober, dans la Principauté de Jawer, à huit lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. Il y a des eaux minérales qui sont estimées. MATY.

HIRSCHAW, ou HIRSHAW. Village du Cercle de Suabe. *Hirschavia*. Il est dans le Duché de Wurtemberg, sur le Nèkre, à une lieue au-dessus de Tubinge. Il y avoit autrefois en ce lieu une fort riche Abbaye, dont les revenus sont employés à l'entretien

de l'Université de Tubinge, & d'autres œuvres pies. MATY.

HIRSCHFELD. Petite ville de la basse partie du Cercle du haut Rhin. *Hirschfelda, Herofelda*. Elle est sur la Fulde, à sept lieues au-dessous de la ville de ce nom. *Hirschfeld* a été autrefois une ville Impériale. Les Abbés d'*Hirschfeld* se l'assujettirent, & elle dépend maintenant du Landgrave de Hesse-Cassel. MATY. Voyez IMHOFF, *Not. Imper. L. IV, c. 7, n. 12*.

L'Abbaye, ou la Principauté d'*Hirschfeld*. *Herofeldensis Abbatia, ou Principatus*. Petit pays de la basse partie du Cercle du haut Rhin. Il est entre le haut Landgraviat de Hesse & l'Abbaye de Fulde. Il peut avoir cinq ou six lieues de long, & autant de large: la ville d'*Hirschfeld* en est le lieu le plus considérable. Ce pays étoit autrefois une Abbaye, fondée l'an 737; mais elle a été convertie en Principauté séculière, & cédée au Landgrave de Hesse-Cassel par la paix de Westphalie. MATY.

HIRSEMES. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Hirsemes, & quelquefois Hairsemes, & Heirsemes*. Ce mot est Hébreu, & signifie ville du soleil. *Heliopolis*. Il faudroit l'écrire sans aspiration *Irsemes*; car en Hébreu c'est un *ain*, mais la Vulgate met une *H*, & l'usage l'a suivie. C'étoit une ville de la Tribu de Dan, & sur sa frontière. *Josué, XIX, 41*.

H I S.

HISAREC. Ville d'Asie, au Saganian, proche du Royaume de Catlan, dans la Tartarie, entre la Porte de Fer & la rivière de Vacach.

HISINGE. Petite île de Suède, à l'embouchure de la rivière de Trolhète, dans la Manche de Danemarck.

HISPAHAN. Voyez ISPAHAN.

HISPANIOLA, ou l'ESPAGNOLE. Voyez S. DOMINGUE au D.

HISPANISME. f. m. Idiôme Espagnol. Façon de parler propre de la langue Espagnole. *Idioma Hispanicum*. Ce sont des façons de parler, que l'usage a affranchies des règles de la Grammaire, comme les Gallicismes sont des façons de parler Françaises, qui sont indépendantes de ces mêmes règles. ABBÉ DE VAIRAC, *Journ. des Sav.*

HISPIDE. adj. Qui est affreux, mal-bâti, mal-peigné, qui a la barbe longue. *Hispidus, hirsutus*. Votre air *hispid* l'effraiera, au-lieu de vous faire aimer. BUFFIER. L'usage de ce mot est rare, on ne le dit point dans le style grave & sérieux.

HISSER. v. a. Terme de Mer. *Attollere*. Hausser quelque chose que ce soit. *Hisser* une vergue, c'est la faire monter au plus haut du mât. *Hisser* en douceur, c'est *hisser* doucement. *Hisse*, commandement que fait l'Officier pour hausser quelque chose. *Hisse* le perroquet de fougue. *Hisse, hissé*, ce commandement redoublé marque qu'il faut *hisser* promptement.

HISTÉRIQUE. adj. Les passions *hystériques* sont celles qui dépendent de la matrice des femmes. Voy. HYSTÉRIQUE.

HISTIODROMIE. f. f. C'est l'art de la Marine, ou de la navigation par le moyen des voiles. Art de conduire les vaisseaux sur la mer. *Histiiodromia*. L'*histiodromie* roule sur quatre choses, dont il suffit d'en connoître deux pour trouver les deux autres par les tables loxodromiques, par les sinus, tangentes & sécantes, par l'échelle Angloise, par le quartier de réduction, par les cartes réduites, &c. Ces quatre choses sont la différence en latitude, la différence en longitude, l'estime, ou la distance, & le rumb de vent.

L'**HISTIODROMIE**, ou l'art de la Marine & de la navigation, est d'une très-grande étendue & d'une utilité inestimable; toutes les Nations de l'Europe qui s'appliquent au commerce sur la mer, la cultivent avec soin; elle traite de l'origine des vaisseaux, de leur construction & proportion dans toutes leurs parties, de leur grandeur, de leurs courses sur les eaux, des maximes de la navigation que les Pilotes doivent savoir & garder dans leurs routes sur mer, des tables

des rumbs, & des tables loxodromiques des longitudes & latitudes. Pour les latitudes, on les trouve facilement; mais la grande difficulté de la navigation, c'est de trouver la longitude. Plusieurs savans Mathématiciens s'y font employés jusqu'à présent, mais inutilement, quoique plusieurs Etats souverains aient promis une grosse récompense à celui qui la trouvera. Un Hollandois, nommé Hendrix Vanderley, l'an 1615, en proposa une manière par le moyen des rumbs de vents, mais il ne réussit pas. Il est vrai, que si la mer étoit unie & au niveau, comme les Auteurs des Cartes hydrographiques la marquent & la supposent, Hendrix eût démontré très-clairement sa proposition: si d'ailleurs le vaisseau pouvoit décrire par sa course un cercle tel que les vents font, la trigonométrie sphérique résoudroit exactement toutes les lignes; mais parceque la route d'un vaisseau dans la mer, est un arc composé irrégulièrement de plusieurs parties d'un grand cercle, jamais on ne pourra par cette voie tirer une seule conséquence sûre & certaine.

L'an 1644, Michel Florentinus Valengrène, Flamand, Cosmographe & Mathématicien du Roi d'Espagne Philippe IV, fit publier à Bruxelles un livre *in folio*, en langue Espagnole, dédié à son Souverain, sous le titre de vraie longitude par mer & par terre, démontrée. Valengrène étoit fils d'un très-habile Mathématicien, qui avoit dressé avec beaucoup de soin plusieurs mappemondes, sous la conduite duquel Florentinus avoit beaucoup profité dès son enfance, & étoit devenu un très-habile homme; mais il ne fut pas assisté, ni par le Roi Philippe IV, ni par la Princesse Claire-Eugénie, Gouvernante des Pays-Bas; c'est pourquoi il ne fut pas en état de travailler à mettre au jour ses belles observations sur la longitude. Il avoit exposé dans son livre combien la connoissance de la longitude étoit nécessaire. Il y avoit joint le catalogue de ceux de son temps qui avoient assuré avoir trouvé la méthode de montrer aux Pilotes les principes certains & une manière infailible, exempte d'erreur, pour trouver la longitude: tels ont été Louis Fonséca, Portugais, qui voulut la démontrer par l'aimant & la boussole marine, à qui Philippe III, Roi d'Espagne, avoit promis six mille ducats de rente perpétuelle, s'il pouvoit venir à bout de son dessein, qui étoit de fixer l'aiguille du compas à regarder exactement le septentrion, sans décliner au levant, ni au couchant, & qui détermineroit la longitude tout désirée. Le Docteur Arias de Loyola, Espagnol, proposa un autre secret au Conseil du Roi Catholique l'an 1612. Jean Caravial de Cominbre en proposa un autre l'an 1629. Christophe le Brun, de Milan, qui avoit parcouru toutes les mers de l'Orient, fit office d'une spéculation fort curieuse pour le même dessein la même année 1629. Anthonius Ranus de Gènes proposa l'an 1630 une autre méthode sans regarder le ciel: tous ces gens se confioient à l'aimant, qui étant une pierre assez peu connue & irrégulière, ne purent obtenir ce qu'ils desiroient. Caramuel de Lobkovits de Madrid, fit dans le même temps une semblable proposition au Conseil du Roi d'Espagne. Peire de Hunegna, grand Géomètre, entreprit de déterminer les longitudes par le mouvement de la lune; mais il mourut auparavant que de publier le livre qu'il en avoit composé. Galiléus Galiléi, de Florence, en l'an 1631, entreprit le même dessein par les étoiles qu'il appelle Médicées. Renier voulut aussi corriger cette erreur de la longitude par les quatre satellites de Jupiter, & par le moyen de la longue vue; mais il fut prévenu par la mort, de même que Jean Pironius de Florence, qui avoit travaillé durant plusieurs années à faire des observations sur les satellites de Jupiter, qui mourut sans avoir rien achevé. L'an 1632, Langeren proposa son secret d'une manière sage & prudente. L'an 1635, un certain Mathématicien de Venise fut à Madrid pour proposer le même dessein; mais il s'en retourna sans rien faire. Joseph de Moura, Portugais, qui avoit fait deux fois le tour du monde, & qui avoit observé

avec grand soin les variations différentes de l'aiguille aimantée, voulut, l'an 1637, montrer par l'aide de l'aimant, les longitudes des lieux: on conçut d'abord bonne opinion de cet homme si habile, on fit plusieurs assemblées de Mathématiciens, mais sans rien conclure.

En Hollande, quelques-uns ont aussi travaillé à cela, comme Heindrix Jarech, Van-der-ley: mais il mesuroit la loxodromie dans la mer, il ne fit pas ce qu'il promettoit, & il ne promettoit pas ce qu'on demande; car on cherche la méthode de distinguer dans l'équinocial, ou dans quelque autre parallèle, les degrés de longitude. Depuis l'an 1634, Jean-Baptiste Morin s'appliqua fort sérieusement pour connoître la longitude des lieux par le moyen de la lune; mais les Mathématiciens de France ne voulurent pas admettre ses spéculations, pour trois raisons; savoir, à cause des parallaxes, des réfractions & des tables, qui sont douteuses, & qui ne doivent pas par conséquent être prises pour tirer une conséquence démonstrative.

Ce sont là les plus illustres Mathématiciens qui ont tenté de découvrir ce secret, pour ne rien dire de plusieurs autres téméraires & ignorans, qui excités par l'avidité de la récompense qu'on a promise à celui qui découvrira ce secret, ont osé se produire pour le découvrir. Deux Anglois prétendirent, il y a quelque temps, avoir trouvé le secret de découvrir les longitudes par des coups de canon. Rien n'est plus frivole.

Presque tous les Anciens & les Modernes qui ont travaillé à chercher ce secret, sont embarrassés par les parallaxes & par la réfraction; & parceque l'un & l'autre sont incertains, ils ne peuvent rien conclure d'assuré. Langrenus, pour débarrasser ses observations de ces difficultés, a pensé que le moyen suivant étoit bien, qui est d'observer l'étoile avec laquelle la lune passe sous le méridien.

M. Noël Duret avoit travaillé par ordre du Cardinal de Richelieu aux Ephémérides marines: cet ouvrage étoit très-commode pour trouver par les aspects des planètes les longitudes; mais le Cardinal étant mort, & M. Duret n'ayant plus ses pensions, cessa de travailler à cet ouvrage. Les Ephémérides d'Argole finissent en 1700. M. de la Hire a fait celles des premières années de ce siècle. M. Des Forges, sous le nom de Beaulieu, a recommencé d'en donner depuis 1702, jusques & compris 1714, & M. Desplaces a fait imprimer les siennes depuis 1715, jusques & compris 1734, en deux vol. *in-4°*. à Paris. Il a aussi paru des Ephémérides en Italie.

Pour aider les Pilotes à faire sur mer les observations justes & nécessaires, pour trouver les longitudes par le moyen des planètes, soit par les observations de la lune, ou des satelles de Jupiter, ou autres signes célestes, il faut leur fournir des tables d'Ephémérides fidèlement calculées sur les anciennes & nouvelles observations, où les lieux des planètes soient marqués par les degrés & minutes, & c'est à quoi ceux qui veulent avoir des règles certaines pour trouver la longitude, doivent faire une principale attention. Il faut leur fournir outre cela des instrumens sûrs, qui ne varient pas par le roulis & mouvement des vaisseaux; mais cela est difficile, vu l'agitation continuelle de la mer, qui fait varier toutes leurs observations.

Ce terme vient du Grec, & il est composé de $\iota\sigma\iota\omicron\upsilon\tau$, & de $\delta\epsilon\gamma\mu\omicron\varsigma$. $\iota\sigma\iota\omicron\upsilon\tau$ signifie une voile de navire, & vient de $\iota\sigma\iota\varsigma$, le mât d'un navire, qui est dérivé de $\iota\sigma\iota\mu\iota$, *sto*; $\delta\epsilon\gamma\mu\omicron\varsigma$ signifie course, & vient du verbe inutile $\delta\epsilon\gamma\mu\omega$, je cours; ainsi l'*Histiéromie* est une course, une allure, qui se fait par le moyen des voiles. Au reste, c'est ainsi qu'il faut écrire *Histiéromie*, & non pas *Hyistiéromie*, par un γ à la première syllabe, comme on avoit fait dans la première édition de ce Dictionnaire: car on dit en Grec $\iota\sigma\iota\omicron\upsilon\tau$, une voile de navire, & non pas $\gamma\iota\sigma\iota\omicron\upsilon\tau$.

HISTO. Ancien bourg de la Castille nouvelle, en Es-

pagne. *Istonium*. Il est à neuf lieues de Cuença, vers le sudouest.

HISTOIRE. f. f. Récit de faits vrais ou donnés pour tels, d'actions mémorables, de choses dignes de mémoire. *Historia*. Cicéron dit que l'*histoire* est le témoin des temps & la messagère de l'antiquité, *Testis temporum, nuncia vetustatis* : c'est elle du moins qui communique une espèce d'immortalité aux hommes célèbres. VAL. L'*histoire* est une morale réduite en actions & en exemples pour la conduite des hommes. FL. Ceux qui cherchent à s'instruire, préfèrent le récit d'une seule vie à ces *histoires* vastes, qui embarrassent l'esprit par la diversité des images. ID. Savoir l'*histoire*, c'est connoître les hommes qui en fournissent la matière. Etudier l'*histoire*, c'est étudier les motifs & les passions des hommes, pour en connoître tous les ressorts, les tours & les détours. S. RÉAL. Il faut faire voir aux hommes dans l'*histoire*, comme dans un miroir, les images de leurs fautes. ID. C'est dans l'*histoire* que les Rois dégradés par les mains de la mort, viennent sans Cour & sans suite, subir le jugement de tous les siècles. BOSS. Il n'y a que l'*histoire* qui joigne naturellement le plaisir à l'instruction. S. EVR. L'*histoire* est plus chaste que la poésie : elle n'ose employer les mêmes ornemens qu'elle, non plus qu'une honnête femme ceux d'une courtisane. ABL. Au lieu que les Princes n'apprennent qu'aux dépens de leurs sujets, ou de leur propre gloire, à juger des affaires dangereuses; par le moyen de l'*histoire*, ils apprennent à former leur jugement sur les événemens passés, & sans rien hasarder. BOSS. Les menus faits ne font qu'int interrompre, qu'allonger, que faire une *histoire*, pour ainsi dire, hachée en petits morceaux, & sans aucun fil de vive narration. FÉNELON. Plusieurs Auteurs ont écrit de la manière d'étudier l'*histoire*; entre autres Lucien, Vossius le père, Patrici, Béni, Mascardi, De Silhon, le P. le Moine, le P. Rapin, l'Abbé de S. Réal, le P. Thomasin, &c.

Ce mot vient du Grec *ιστορία*, qui signifie proprement *recherche des choses curieuses, envie de savoir*. Il signifie aussi l'exposition des choses dont nous avons été les spectateurs; car *ιστοριω* signifie précisément *connoître, savoir une chose comme l'ayant vue*. Il est vrai que la signification de ce nom est devenue en suite bien plus étendue, & signifie une *narration de plusieurs choses mémorables*, quand bien même nous ne les saurions qu'au rapport des autres. Ce mot vient du verbe *ιστημι*, qui signifie *je fais*; d'où vient que, parmi les Anciens, plusieurs grands hommes ont été appelés *Polystores*, c'est-à-dire, *personnes d'une doctrine fort diversifiée*, tel qu'étoit ce fameux Appion contre qui Jofephe a écrit; tel fut aussi Solin.

Au premier sens il se dit de la description des choses naturelles, des animaux, végétaux, minéraux, &c. Pline est le plus fameux Auteur de l'*Histoire* naturelle. Il y a dix-huit volumes d'Aldrovandus de l'*Histoire* naturelle. Acosta a écrit de l'*Histoire* naturelle des Indes. Aristote a écrit dix livres de l'*Histoire* naturelle des animaux. Mathiole a commenté l'*Histoire* naturelle de Dioscoride.

HISTOIRE, à l'égard des actions, se dit de cette narration véritable, suivie & enchaînée de plusieurs événemens mémorables, soit par rapport à une seule personne, à une nation, ou à plusieurs, soit qu'elle renferme ce qui s'est passé pendant un grand ou un petit nombre d'années. Baronius a écrit l'*Histoire* universelle de l'Eglise; Mézerai l'*Histoire* de France, & depuis, le P. Daniel; Coëffeteau l'*Histoire* Romaine. On a imprimé quantité de Mémoires servans à l'*Histoire*. Il possède l'*Histoire* ancienne & moderne, l'*Histoire* sainte & profane. *Histoire* universelle.

Le P. Ménétrier a fort bien décrit le caractère particulier de toutes les espèces différentes d'*histoire*, dans sa préface de l'éloge historique de la ville de Lyon. Il distingue l'*histoire* par rapport à sa matière, ou par rapport à sa forme; & il donne des exemples curieux de toutes les sortes particulières. L'*histoire*, par rapport à sa matière, est, ou sacrée, ou natu-

relle, ou civile, ou personnelle, ou singulière. L'*histoire* sacrée est celle qui nous expose les mystères & les cérémonies de la Religion, les apparitions divines, les miracles & les choses surnaturelles dont Dieu seul est le principe. Telle est la Genèse, l'Evangile, &c. L'*histoire* naturelle est la description fidelle des singularités de la nature, de ses prodiges, des altérations qu'elle souffre dans la naissance, le progrès, la fin & l'usage de chaque chose; telle est l'*histoire* des animaux par Aristote, l'*histoire* des plantes par Théophraste, & le corps entier de l'*histoire* naturelle par Pline, &c. L'*histoire* civile est celle des peuples, des Etats, des Républiques, des Communautés & des villes. L'*histoire* personnelle est celle qui ne fait que le portrait d'une personne, comme sont les vies de Plutarque, celles des grands Capitaines, des Peintres, des Saints, &c. L'*histoire* singulière est celle qui décrit une action particulière, comme un siège, une bataille, un voyage, une intrigue, &c.

L'*Histoire* par rapport à sa forme est ou simple, ou figurée, ou mêlée. L'*histoire* simple est sans artifice & sans aucun ornement, & n'est qu'un récit nu & fidelle des choses passées, de la manière dont elles se sont passées. Telles sont toutes les chroniques du bas-Empire, les fastes, les tables chronologiques, les journaux, &c. L'*histoire* figurée, est celle qui a reçu divers ornemens, de l'esprit & de l'adresse des Historiens, comme sont les *histoires* politiques & morales des Grecs, des Romains, & de la plupart des Modernes. C'est une *histoire* raisonnée, qui, sans s'arrêter à l'écorce & à l'apparence des choses, va jusques dans la pensée des personnes qui ont agi, découvre leurs intentions, & fait voir sur l'événement des choses qu'ils ont entreprises, la sagesse de leur conduite, ou leur défaut de jugement. Ces sortes d'*histoires* sont en même-temps & agréables & instructives. L'*histoire* mêlée est celle qui, outre les ornemens de l'*histoire* figurée, a des preuves qui sont tirées de l'*histoire* simple, & qu'elle donne sans art pour appuyer ce qu'elle expose avec plus d'artifice & d'appareil. Nous avons sur-tout en ce siècle beaucoup d'*histoires* écrites de cette sorte, comme l'*histoire* des Comtes de Toulouse par Catel, l'*histoire* de Béarn par M. de Marca, les *histoires* généalogiques, publiées par André Duchêne, & par plusieurs autres, les *histoires* de Bresse par Guichenon, de Châlons par le P. du Perrey, du Cambresis par Carpentier, &c.

Quoi que vous puissiez dire en publiant sa gloire,
(de LOUIS XIV.)

Vous le ferez moins grand que ne fera l'*histoire*.

DE SCUDERI.

HISTOIRE, se dit aussi des Romans, des narrations fabuleuses, mais vraisemblables, feintes par un Auteur, ou déguisées. L'*Histoire* d'Urface dans l'Astrée, de Brutus dans Clélie. L'*Histoire* des guerres civiles de Grenade, l'*Histoire* Comique de Francion, l'*Histoire* d'Héliodore, l'*Histoire* de la Princesse de Clèves, l'*Histoire* du Prince de Condé.

HISTOIRE, se dit aussi des récits particuliers qu'on fait de quelques événemens singuliers, tragiques ou notables. *Historia, narratio*. Les *Histoires* de Bandel. Les *Histoires* prodigieuses de Boistuan, Launay, l'*Histoire* des Larrons, & autres, qui en ont fait des recueils.

HISTOIRE, se dit aussi d'un petit récit de quelqu'aventure qui a quelque chose de plaisant, ou d'extraordinaire, qui est arrivé à quelque personne, & sur-tout quand elle est un peu de notre connoissance. Il nous a conté une *histoire* plaisante & récréative d'une telle personne.

HISTOIRE, se dit aussi des aventures mêmes qui sont arrivées. *Casus*. Il est arrivé une *histoire* à une telle Dame; c'est une femme à *histoires*. En ce sens on dit, je fais l'*histoire* de sa vie; pour dire, toutes ses aventures, tout ce qu'elle a fait, comme elle a passé sa vie, l'*histoire* de ses amours.

HISTOIRE

HISTOIRE, se dit aussi d'un discours long & ennuyeux. *Sermo prolixior*. Il nous a fait de longues *histoires*, qui n'aboutissent à rien. Vous nous contez de plaisantes *histoires*, bien des fariboles. On dit aussi, c'est une autre *histoire*; pour dire, c'est un autre discours, un autre article, un autre fait.

Nicot veut que ce mot vienne du Grec *ιστορειν*, signifiant *considérer & connoître*.

HISTOIRE, dans les anciens Auteurs qui ont écrit sur les Liturgies, signifie quelquefois *antienne & répons*.

HISTOIRE, en Peinture, se dit d'un tableau qui représente des sujets ou historiques, ou fabuleux, ou imaginés. Peintre d'*Histoire*, ceux qui font ces sortes de tableaux, pour les distinguer des Peintres qui ne travaillent qu'en portraits, ou à représenter des animaux, des fleurs, des fruits, des paysages ou de l'architecture.

Faire l'*histoire*, se dit dans le même sens que faire des animaux, faire le paysage, c'est-à-dire, peindre des sujets d'*histoire*, peindre des animaux, &c.

HISTOIRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il veut avoir cette femme, cette métairie, cette rente: ce sont bien des *histoires*, ce sont bien des choses ensemble. On dit aussi à ceux qui font plusieurs grimaces avant que de dire ou faire quelque chose, voilà bien des *histoires*, vous faites bien des façons. On dit pareillement, l'*histoire* dit; pour dire, c'est le bruit commun, on le conte ainsi.

HISTORIAL, ALE. adj. Qui contient quelques points d'Histoire. *Ad historiam faciens, historicus*. Il ne se dit guère qu'en ces phrases, Almanach *Historial*, Calendrier *Historial*, &c. celui où l'on marque quelques événemens notables de l'Histoire. Vignier a nommé son Histoire en trois volumes, Bibliothèque *Historiale*. Il l'a fait à l'exemple de Diodore de Sicile, qui avoit donné le nom de Bibliothèque à l'Histoire Universelle qu'il avoit mise en 46 livres, & qu'il avoit tirée de tous les autres Historiens.

HISTORIEN. f. m. Celui qui a écrit ou qui écrit l'Histoire. *Historicus*. Tite-Live, Corneille Tacite, Saluste, ont servi de modèle aux autres *Historiens*. Pour être bon *Historien*, il faut être exact, fidèle, sans partialité, éloquent, judicieux, & d'un esprit grand, vaste & solide. S. EVR. Il y a communément dans nos *Historiens* un certain embarras, qui fatigue l'esprit, & qui le dégoûte. LE P. DAN. Je ne puis souffrir ces *Historiens* qui affectent de faire des réflexions, ou qui n'en font que de communes. BOUH. Tout *Historien* doit être menteur de bonne foi. NIC. L'*Historien* doit se souvenir que son but n'est pas de plaire, mais d'instruire. ABL. Tous les *Historiens* nous promettent la vérité, & pas un ne la donne sans la déguiser. S. EVR. Les *Historiens* qui chargent leurs compilations de circonstances, laissent languir l'Histoire, en n'offrant que de petits objets qui ne touchent point. LE P. DAN. L'Orateur peut agrandir & exagérer les choses; l'*Historien* ne le doit pas. ABL. Un *Historien* qui est sec & aride, ne représente que la carcasse des choses: sa narration est maigre & décharnée. LE P. LAMY. Les grands mouvemens sont défendus à l'*Historien*, dont le devoir est d'écrire sans passion. ID. Voyez sur les devoirs d'un *Historien*, PASQUIER, dans son *Pour-parler du Prince*; les *Réflexions* du P. RAPIN sur l'*Histoire & sur les Historiens*, & la Préface de l'*Histoire de France* du P. DANIEL.

HISTORIENNE. f. f. Ce mot est peu d'usage, & ne se dit que dans le style familier. Je suis *Historienne*; & une *Historienne*, aussi-bien qu'un *Historien*, ne doit point prendre de parti. MAD. L'HÉRITIER.

HISTORIER. v. a. Embellir, enjoliver de petits ornemens. Il est plus en usage au participe. Cabinet *historié* de mille petits colifichets. Lambris *historié*. On nomme la Colonne de Théodose le jeune, qui est à Constantinople, la Colonne *historiée*, dont le P. Ménéstrier a expliqué les figures gravées par le jeune Valet.

Tome IV.

HISTORIER. Terme de Peinture, qui signifie observer exactement toutes les choses qui dépendent de l'Histoire. C'est mal *historier* un tableau de la Passion de Jésus-Christ d'y placer un Cordelier ou un Jacobin, ou de peindre un S. Jérôme avec un chapeau rouge de Cardinal, comme on le fait ordinairement. Ce seroit mal *historier* un tableau de Pharamond, premier Roi des François, de le peindre avec des fleurs de lis sur son manteau, & encore plus mal d'en mettre sur son armure, puisque les fleurs de lis & les armures n'étoient pas de ce temps-là. Le P. Léon, entr'autres qualités qu'il demande dans un tableau, veut que le tout soit bien *historié*.

HISTORIÉ, ÉE, part. & adj. En termes d'Imprimerie, on appelle lettres *historiées*, celles qui sont gravées sur du cuivre ou sur du bois, avec quelques ornemens qui ont ordinairement relation à la matière que l'on traite, & dont on se sert au commencement des chapitres. On les appelle autrement *lettres-grises*, & pour lors, elles sont absolument gravées en bois. Autrefois elles étoient toutes en bois; mais aujourd'hui on fait des lettres en taille-douce. Les vignettes sont dites aussi *historiées*, lorsque les figures & les ornemens qui les composent, ont du rapport aux matières du livre où elles sont.

HISTORIETTE. f. f. Diminutif. Petite histoire mêlée d'un peu de fiction ou de galanterie. *Historiuncula*. L'*historiette* de l'Amour égaré. C'est grand signe que je vieillis, puisque je suis conteur d'*historiettes*. S. EVR. Il me semble que les circonstances sont souvent l'agrément des *historiettes* badines. MAD. L'HÉRITIER. Je me suis amusé à composer l'*historiette* que vous voyez. LA MÈME.

HISTORIOGRAPHE. f. m. Celui qui a écrit, ou qui écrit l'Histoire, qui s'applique particulièrement à cette étude. *Historiographus*. Les anciens *Historiographes*.

Ce mot vient de *ιστορια*, *historia*, *histoire*, & de *γραφω*, *scribo*, j'écris.

On le dit plus particulièrement de ceux qui ont une commission, un brevet particulier pour écrire l'Histoire de leur temps. M. Duclos, Secrétaire de l'Académie Française, a succédé à M. de Voltaire dans la place d'*Historiographe* de France.

HISTORIQUE. adj. m. & f. Qui regarde l'Histoire. *Historicus*. Henri Etienne a fait un grand Dictionnaire Poétique & *Historique* augmenté & amplifié par Moréri. M. Bayle a fait aussi un Dictionnaire *Historique & Critique*.

L'art *historique* consiste proprement dans l'arrangement & dans la disposition, afin que les diverses pièces qui entrent dans la composition de l'Histoire, fassent un tout bien lié, & bien entendu. LE P. DAN. Les principales qualités du style *historique* sont la clarté & la brièveté. LE P. LAMY. Le style *historique* doit être coupé, dégagé des longues phrases, & de ces périodes qui tiennent l'esprit en suspens. ID.

TEMPS HISTORIQUES, par opposition aux temps fabuleux.

PERSONNAGES HISTORIQUES, dans le Poëme dramatique, personnages tirés de l'Histoire. Peinture *historique*, qui représente une action prise de l'Histoire, réelle ou non.

COLONNE HISTORIQUE. C'est, en Architecture, une colonne dont le fût est orné d'un bas-relief, qui monte en ligne spirale dans toute sa hauteur, & contient l'Histoire d'un homme illustre, comme la Colonne Trajanne. La *Colonne historique* peut encore se traiter par sujets séparés en bas-reliefs par bandes de la hauteur des tambours, en manière de frises tournantes avec des inscriptions au droit des joints.

HISTORIQUEMENT. adv. Ce terme se prend en deux acceptions différentes. 1°. Par opposition à oratoire; narrer un fait *historiquement*, d'un style historique, sans aucun ornement étranger. *Historicè, stylo historico*. Il y a des gens qui racontent *historiquement* leurs réflexions comme des faits. 2°. Par opposition à fabuleusement. A parler suivant la fable

reçue, Didon vivoit du temps d'Enée : à parler *historiquement*, elle vivoit 200 ans avant lui. J'ai conté le fait *historiquement*, sans examiner qui a tort.

HISTRION. f. m. Farceur ou Bouffon. Il ne se dit que des personnages plaisans des anciennes Comédies de Térence, de Plaute, &c. *Histrion*. On le dit quelquefois odieusement, & par mépris de tous les Comédiens.

*L'autre foulant aux pieds son rang & sa grandeur,
Faire d'un Histrion l'objet de son ardeur.*

Ce mot, selon Festus, vient d'*Histris*, *Istrie*, nom de pays ; parceque ceux qui se mêlèrent les premiers de ce métier, étoient venus de cette contrée. Plutarque dit que les Romains ayant fait venir de la Toscane plusieurs habiles Danseurs, il s'en trouva un d'entr'eux plus habile que les autres, appelé *Hister*, qui laissa son nom à tous ceux qui depuis ce temps-là furent de sa profession. On pourroit encore ajouter, que parmi les Toscans ceux que les Romains appeloient *Ludios*, étoient appelés *Histriones*.

H I T.

HIT. Ville d'Asie, dans l'Irac Arabe, sur l'Euphrate, entre Coufa & Kerbela.

HITA. Ancien bourg de la Castille nouvelle, en Espagne. *Cesata*, *Casada*. Il est sur la rivière d'Hénarès, entre Alcalá de Hénarès, & Siguénça. **MATY.**

HITH ou **HIETH.** *Hita*. Ville maritime d'Angleterre, dans la province de Kent, l'un des cinq hauts ports dont les Députés au Parlement sont appelés Barons des cinq Ports. *Long. 18 d. 48 m. lat. 51 d. 6 m.*

H I V.

HIVER. f. m. (Plusieurs écrivent **HYVER.**) Une des quatre saisons de l'année, celle qui est la plus froide. L'*hiver* commence chez nous le 21 Décembre, temps auquel le soleil paroît sous le premier degré du signe du Capricorne, & il dure tout le temps que le soleil paroît sous ce signe & sous les deux suivans, ou, pour parler plus physiquement, nous avons l'*hiver* lorsque la terre parcourt les signes du Cancer, du Lion & de la Vierge. Voyez au mot **FROID**, pourquoi l'*hiver* est pour nous une saison si rigoureuse, quoique le soleil soit plus proche de la terre en *hiver* qu'en été. *Hyems*, *bruma*. Quand nous avons ici l'été, nos Antipodes ont l'*hiver*. Un appartement d'été, un d'*hiver*. Voilà un habit d'*hiver*. Les fruits d'*hiver* sont ceux que l'on conserve pour l'*hiver*. L'*hiver* est fort rude en Norvège, & fort doux en Italie. Les Parisiens appellent l'année du grand *hiver*, l'*hiver* cruel de la fin de 1683, & du commencement de 1684, & celui de 1709, qui a été beaucoup plus rude & plus long.

Ce mot vient de *hibernum*. **MÉNAGE.**

On dit qu'on met les troupes en quartier d'*hiver* ; pour dire, qu'on finit la campagne, & qu'on les met dans les villes & les villages, pour passer la rigueur de l'*hiver*, quoiqu'on les y mette ordinairement long-temps avant l'*hiver*, c'est-à-dire, long-temps avant le 21 Décembre.

Semestre d'*hiver*, expression d'usage dans différentes Compagnies. Au Grand-Conseil, il se prend depuis le premier Octobre jusqu'au dernier de Mars. A la Chambre des Comptes, depuis le premier de Janvier jusqu'au dernier de Juin.

HIVER, se dit figurément & poétiquement de la vieillesse, comme le printemps se dit de la jeunesse. *Senium*, *senectus*. De quel front penser au mariage dans l'*hiver* de ma vie, où le froid de mon âge a glacé mon sang dans mes veines ? **S. EVR.**

Par maints hivers desirs sont refroidis.

DES HOUIL.

*Quelques beaux jours qu'encor me laissera
Le triste hiver qu'on appelle vieillesse.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

Il se prend aussi en Poésie & dans un style figuré pour année, comme les autres saisons, qui reviennent une fois chaque année. Le P. Commire a dit dans des bouts-rimés sur Mademoiselle Scudery.

*Sapho, dont au Parnasse on révère le buste,
De quatre-vingts hivers a bravé les glaçons.*

HIVER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme à qui la fièvre-quarte commence en automne, qu'il a un bon manteau pour son *hiver*. On dit de celui qui est infirme ou endetté, qu'il n'a pas besoin d'un fort *hiver*.

HIVER. Le Cap d'*Hiver*, ou *Wintershoek*. *Promontorium Hyemale*. Ce Cap est sur la côte septentrionale de la nouvelle Zemble. On lui a sans doute donné le nom qu'il porte, à cause de sa situation.

HIVER. Terme du grand Art. L'*hiver* Philosophique est le temps de l'humidité de la pierre.

HIVERNAL, **ALE.** adj. *Hyemalis*. Terme de Fleuriste, qui est d'*hiver*, qui vient d'*hiver*. *Cyclamen hivernal*. Fleur *hivernale*. **MORIN**, *Traité des fleurs*.

En matière de bréviaire, on dit aussi la partie *hivernale*. *Pars hyemalis*, *hyberna*.

HIVERNER. v. n. Il ne se dit guère qu'en parlant des troupes & des vaisseaux, encore plusieurs croient ils qu'il commence à vieillir. Il signifie, passer l'*hiver*. *Hyemare*. L'armée navale s'est retirée dans les ports pour *hiverner*. L'armée a pris ses quartiers pour *hiverner*. Les vaisseaux marchands furent obligés de se retirer dans les îles pour *hiverner*. Nous sortimes de Valparaiso le Jeudi 11 Mai 1713, pour aller *hiverner* à Coquinbo. **FRÉZIER.**

Ce mot vient du Latin *hibernare*.

HIVERNER, avec le pronom personnel, signifie, s'exposer au froid afin d'y être moins sensible. *Ad frigus assuescere*. Il faut laisser courir les enfans pour *s'hiverner*, pour n'être pas toujours au coin du feu. Les femmes croient qu'il faut *s'hiverner* pour avoir le teint plus blanc & plus uni.

HIVOURAÉ ou **HYVORAHÉ.** f. m. Arbre fort haut du Brésil, qui a son écorce épaisse d'un demi-doigt, d'un goût fort agréable, de couleur argentine au-dehors, rougeâtre au-dedans. Lorsqu'on arrache cette écorce de l'arbre, elle jette un suc blanc comme du lait, d'un goût salé, approchant de celui de la réglisse. Son fruit est de la grosseur de nos prunes moyennes, de couleur de fin or : il contient un petit noyau doux & délicat, agréable aux malades, & fort propre pour ceux qui ont perdu l'appétit. L'*hivouraé* ne porte de fruit que de quinze en quinze ans. Son écorce a la même qualité que le gaiac. **C. Bauhin** l'appelle *Prunus Bosiliana*.

H I Z.

HIZRÉVITE ou **HÉRÉVITE.** f. m. Espèce de Religieux Mahométan. *Hizrevitus*, *Herevitus*. On leur a donné ces noms de leur Chef, nommé *Hizr* & *Hérevi*, savant Chimiste, qui changeoit les aspres en pièces d'or pour ceux qui entroient dans son ordre. Il portoit une veste verte, & vivoit dans une grande abstinence, que les *Hizrévites* n'imitent pas aujourd'hui : ils ont un Monastère à Constantinople.

H O.

HO ! Hem ! Interjection qui sert à appeler & à admirer, à marquer de l'indignation, de l'étonnement. Elle se redouble quelquefois. *Ho ! ho !* vous voilà déjà venu. *Ho ! ho !* cela ira bien autrement. *Ho ! ho !* qu'elle est égrillarde. **MOL.** *Ho*, quel chaud ! la Ligne est toujours la Ligne ; & nous sentons bien ses

approches. DE CHOISI. *Ho ça !* voici de quoi il s'agit. *Ho ça !* parlez. *Ho ça*, Pierre, écoutez.

HO. Petite région d'Angleterre, entre le Medway & la Tamise. Clife en est la Capitale.

HO. Ville de la Chine, dans la province de Schuen, dans le département de Chungking. Elle est de 10 d. 36 m. plus occidentale que Péking, à 30 d. 50 m. de lat.

H O A.

HOA. Ville de la Chine, dans le Pékeli, sous le département de Taming, septième Métropole de la Province.

Elle est de 2 degrés 43 minutes plus occidentale que Péking, à 36 degrés 20 minutes de lat.

HOAICHING. Nom d'une ville de la Chine. *Hoai-chinga*. Elle est la cinquième de la province d'Honan, & elle a cinq autres villes sous sa juridiction. MATY.

HOAIGNAN. Nom d'une des grandes villes de la Chine. *Hohaignanum*. Elle est la huitième de la Province de Nanking, & elle est située à l'embouchure de l'Hoang dans le Golfe de Nanking; son territoire renferme neuf autres villes. MATY. Elle est de 2 d. 12 m. plus orientale que Péking, à 34 d. 17 m. de latitude.

HOAKO. f. m. Nom d'une herbe qui croît à la Chine sur le mont de Pochung près de la ville de Cin. *Hoakum*. L'herbe *Hoako* rend les femmes stériles aussi-tôt qu'elles en goûtent. *Ambass. des Hol. à la Chine, P. II, c. 13.*

HOANCHEU. Nom d'une ville de la Chine. *Hoan-cheum*. Elle est la cinquième de la province d'Huquang, & située au pied des montagnes. Elle comprend sous sa juridiction huit autres villes. MATY.

HOANG, ou la rivière Jaune. *Croceus fluvius*. C'est le plus grand fleuve de la Chine. De Witsen, dans sa grande Carte de la grande Tartarie, en met la source dans un lac, qui est environ à 15 lieues de celui de Chiamay, du côté du levant, & il le fait couler du couchant au levant, entre le Royaume de Tangut & l'Inde delà le Gange, jusqu'à la Chine; d'où prenant son cours vers le nord, il sépare le Royaume de Tangut, qui reste au couchant de la province de Xensî, jusqu'à la célèbre muraille de la Chine. Il traverse ensuite une partie du Xensî, passe la muraille de la Chine, & va couler dans le désert de Zamo, en Tartarie; là il se recourbe vers le midi, vient repasser la muraille, séparer le Xansî du Xensî, baigner l'Honan, le Xantung, le Nanking, & se décharger dans le Golfe de ce nom. Les Chinois ont joint cette rivière au Golfe de Gang par un grand canal, qui commence dans la province de Nanking; traverse celle de Xantung, & une partie de celle de Péking, & terminè au fond du Golfe de Cang. MATY.

HOANGCI. Ville de la Chine, la cinquième Métropole de la province de Huquang. Elle est de 2 d. 3 m. plus occidentale que Péking, à 30 d. 55 m. delat.

HOANGCIO. f. m. Nom d'un petit oiseau qui se trouve dans la province de Chekiang, à la Chine. *Hoangcio*. Les habitans trempent ces petits oiseaux dans leur vin fait de ris, & en font des confitures qu'ils vendent à bon prix. *Amb. des Holl. à la Chine, P. II, c. 13, p. 98.*

HOANGCIOYU. f. m. Nom d'une espèce d'animal de la Chine. *Hoangcioyus*. La province de Quantung produit un animal que les habitans nomment *hoangcioyu*, qui tient de la forme & de la nature du poisson & de l'oiseau. Durant l'été il est revêtu de jaune, & vole sur les montagnes comme un oiseau; vers l'hiver il se retire dans la mer, & c'est alors qu'on lui dresse des pièges & des filets pour l'attraper à cause que sa chair est fort délicate. *Ambass. des Holl. à la Chine, P. II, c. 13, p. 101.*

HOANGNIEN. Ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Taicheu, dixième Métropole de cette province. Auprès de cette ville est le mont Guéivü, qui a cela de singulier, que toutes les pierres, tant grandes que petites, y sont carrées. Elle est de 5 d. plus orientale que Péking, à 28 d. 28 m. de lat.

HOANCFI. Ville de la Chine, dans la province

de Huquang, au département de Hoangcheu; elle est de 3 d. 26 m. plus occidentale que Péking, à 31 d. 30 m. de lat.

H O B.

HOBÀ. Nom d'un lieu qui étoit à la gauche de Damas. *Hoba*. Les Septante l'appellent *Choba*, & S. Jérôme *Chobaa*; il dit que c'est un bourg ou village du territoire de Damas. Adrichomius prétend qu'il se nomme quelquefois *Soba*. Ainsi, au sentiment du P. Lubin, ce seroit la même chose que *Soba*, métropole en Syrie.

HOBAL. f. m. Nom d'une Idole des anciens Arabes. *Hobal*; is. *Hobal* étoit entouré de 360 autres plus petites idoles, qui représentoient les Divinités qui pouvoient être invoquées, comme présidentes à chaque jour de l'année. Cette idole fut renversée par Mahomet après qu'il se fut rendu maître de la Mecque. D'HERBELOT.

HOBBISME. f. m. Philosophie d'Hobbès, principes de sa philosophie.

HOBER. v. n. (L'h s'aspire.) Vieux mot François; qui signifie bouger. *Surgere, se movere*. Ne *hobez* point delà, c'est à-dire, ne quittez point cette place. Il est encore en usage parmi les payfans. On le joint avec la négation.

Ce mot vient de l'Allemand *hoben*, qui signifie lever, ou, selon Port-Royal de *scilicet, concitare, persequi*. Du Cange le dérive de *hoba*, ou *huba*, ou *hobunna*, qui signifioit, dit-il, un petit héritage, & sur-tout enpâturè avec son habitation où logeoit un payfan.

HOBEREAU. Voyez HAUBÉREAU.

HOBIN. f. m. Espèce de cheval. Ce mot se trouve dans Philippe de Comines. *Equus volutarius*. Les *hobins* sont certains chevaux d'Ecosse, dont l'allure est encore plus douce que l'amble des chevaux Anglois. Voyez le Roman de Perceforest; ch. 1, & M. DE LA NOVE.

Ce mot de *hobin* s'est dit pour *haubin*; & *haulbain*; qui viennent du nom d'Albanie, *Albania*, que l'Ecosse a porté autrefois. Guichart dérive ce mot de l'Hébreu, *חבה*, qui veut dire, mettre le harnois à une bête de charge, à un cheval.

HOBO ou HOVO. f. m. *Hovus Indica*. Espèce de prunier des Indes occidentales fort haut, touffu, faisant une ombre très-agréable. Son fruit est semblable à nos prunes de Damas, petit, peu charnu, de couleur jaune. Il renferme un noyau fort dur & assez gros. Les Indiens assurent que ceux qui dorment à l'ombre de cet arbre ne sont jamais sujets au mal de tête. On tire de ses sommités & de son écorce une eau odorante, propre pour fortifier les membres fatigués. Son fruit est agréable, tirant sur l'aigre, de difficile digestion, mais nuisible aux dents, à cause de la grande quantité de fibres qu'il a. Si l'on fait des incisions à sa racine, il en sort une eau qui est bonne à boire. En Latin *hovus Indica pruni facie*. J. B.

HOBRO ou HÉBRO. Petite ville du Danémarck. *Hobroa, Hebroa*. Elle est dans le Diocèse d'Arrufen, en Jutlande, entre la ville d'Arhus & celle d'Alborg, à dix lieues de la première, & à six de la dernière.

H O C.

HOC. f. m. (L'h s'aspire.) Jeu de cartes mêlé du Piquet, du Breland & de la Sequence, qu'on appelle ainsi, parcequ'il y a six cartes qui sont *hoc*, ou allurées à celui qui les joue, & qui coupent toutes les autres cartes. Ce sont les quatre Rois, la Dame de pique & le Valet de carreau. Ce jeu a deux noms, & deux façons de jouer différentes. Le *Hoc Mazarin*, & le *Hoc de Lyon*.

On dit proverbialement, cela m'est *hoc*; pour dire; je suis assuré de gagner ce procès, d'avoir cette succession, de faire mon coup. Ce mot *hoc* se dit dans notre langue pour exprimer une chose certaine, ou qui ne peut nous manquer. La Fontaine dit dans la fable du cheval & du loup;

Un loup, au sortir des rigueurs de l'hiver,
 Apperçut un cheval qu'on avoit mis au vert.
 Je laisse à penser quelle joie.
 Bonne chasse, dit-il, qui l'auroit à son croc.
 Eh! que n'es-tu mouton? car tu me ferois hoc.

Ce terme est pris d'un jeu de cartes, & signifie, tu ferois à moi.

Quand tu combats, la victoire t'est hoc.
 DES HOUIL.

Comptez, mon aimable bergère,
 Que mon tendre cœur vous est hoc.
 Pour ne rien faire à la légère,
 Il faut que ce soit troc pour troc.

HOCA. f. m. Jeu qui vient de Catalogne. D'autres disent que le *hoca* vient de Rome. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce sont des Italiens que le Cardinal Mazarin avoit amenés avec lui, qui l'introduisirent à Paris; mais peut-être avoit-il passé de Catalogne à Rome. Quoi qu'il en soit, il y causa tant de désordre, que le Pape chassa tous ceux qui le tenoient, & ceux qui y jouoient. En France les six Corps des Marchands de la ville de Paris résolurent de demander au Roi qu'on l'interdit. On les en empêcha, en leur promettant d'y remédier. On supprima en effet beaucoup de ces jeux; mais le mal s'irritant par le remède, le Parlement porta un Arrêt très-sévère contre ceux qui tenoient ce jeu, ou qui le jouoient. Il est composé de 30 points marqués de suite sur une table, & il se joue avec 30 petites boules, dans chacune desquelles on enferme un billet de parchemin où il y a un chiffre. Quand on joue, on remue ces boules dans un sac, on en tire une dont on fait sortir le billet, qu'on déplie aux yeux de tout le monde, pour voir ce qu'on perd, ou ce qu'on gagne. Le *hoca* est très-pernicieux, non-seulement parceque le hasard seul décide de la perte ou du gain, mais encore par les tromperies auxquelles il est sujet. M. l'Abbé Genest écrit *hocca* dans les divertissemens de Seaux. M. de la Mare, dans son Traité de Police, & deux Arrêts du Parlement qu'il produit contre ce jeu, écrivent aussi *hocca*. Voyez cet Auteur, T. I, p. 461.

HOCHBERG. Château d'Allemagne situé aux confins du Brisgaw. *Hochberga*. Il est bâti sur une montagne au-dessus du bourg d'Emetingue.

HOCHBERG. Nom d'une contrée qui a titre de Marquisat. *Hochbergenfis Marchionatus*. Petit pays du Cercle de Suabe: il est borné au couchant par la Seigneurie d'Usemberg, & ailleurs par le Brisgaw. Il prend son nom du château d'*Hochberg*, qui est bâti sur une montagne au dessus du bourg d'Emetingue. Ce Marquisat d'*Hochberg* est l'ancien domaine de la Maison de Bade, & il appartient à la branche de Dourlach. MATY. Philippe dernier Marquis d'*Hochberg*, mourut en 1490. Quatre ans auparavant il avoit fait un contrat de succession mutuelle avec le Marquis de Bade, son cousin. Louis d'Orléans, Duc de Longueville, prétendit néanmoins que sa femme, Jeanne, fille unique de Philippe, étoit son héritière légitime, & il ne céda ses droits qu'à condition d'avoir 250000 florins d'or & la Principauté de Neuchâtel, qui entra ainsi dans la Maison de Longueville. C'est Charles-Quint qui érigea la Seigneurie d'*Hochberg* en Marquisat pour le Marquis de Bade-Dourlach, & qui lui donna séance & voix dans le Collège des Princes.

HOCHÉ. f. f. (L'h s'aspire.) Entaillure qu'on fait sur quelque chose d'uni pour y faire quelque marque, ou pour servir à y arrêter quelque chose. *Incisura, crena*. On l'appelle aussi *coche*. On fait des *hoches* sur une taille pour y marquer le pain ou le vin qu'on prend à crédit, ou autre chose qu'on veut marquer. Les Artisans font des *hoches* pour marquer leur besogne. On fait des *hoches* à une arbalète pour la bander, & y faire un arrêt, & souvent aussi sur les machines à roue. On dit, qu'un couteau, ou autre outil de fer,

a des *hoches*; pour dire, qu'il a des dents, qu'il est ébréché.

HOCHEBOS. f. m. Sorte de Soldats anciens, comme qui diroit *Hochebois*, remuans la pique. Il a signifié aussi la pique même, & une sorte de barque.

HOCHEBRIDE. f. m. Vieux mot. Il se disoit d'un cheval fougueux, qui secoue son mors.

HOCHEBRIDES. f. m. pl. C'étoient ceux qui sollicitoient les Parisiens de renoncer à la Ligue, & de s'opposer aux pernicieux desseins des Espagnols. Telle est l'explication que M. le Duchat donne de ce mot dans le passage suivant de la Harangue de Rieux, tom. 1, de la *Sot. Ménip.* in-octav. pag. 102. » Il faut rabattre » l'insolence de ces *Hochétrides*, & avaleurs de fri- » mats, & faire vos affaires pendant que le temps est » beau.

HOCHEMENT. f. m. (L'h s'aspire.) Mouvement dédaigneux de la tête, qui témoigne du mépris de la personne qui parle. *Capitis succussio*. Il n'a répondu qu'avec un *hochement* de tête. Il n'a guère d'autre usage.

HOCHEMART. Voyez HOHENMART.

HOCHE-PIED. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Fauconnerie. C'est un oiseau qu'on jette seul après le héron pour le faire monter. Il y a dans les Pays-Bas une maison ancienne qui porte le surnom ou plutôt le sobriquet de *Hoche-pied*, parcequ'elle descend d'un Seigneur qui étoit boiteux.

HOCHEPOT. f. m. (L'h s'aspire.) C'est un hachis de bœuf qu'on fait cuire dans un pot avec des marons, des navets, ou autres assaisonnemens. *Minuta*. On l'appelle quelquefois *pot pourri*, *salmi*, *pâté en pot*.

HOCHEQUEUE. f. m. Sorte de petit oiseau qui remue souvent la queue. *Motacilla*. On l'appelle autrement *bergeronnette*, *lavandière*, *batemare*, *battequeue*. Voyez ces mots.

Ce nom vient de ce que cet oiseau hoche ou remue souvent la queue.

HOCHER. v. a. (L'h s'aspire.) Secouer, branler. *Qua-tere, quassare*. Il a fort *hoché* ce prunier pour en faire tomber les prunes. *Hocher* la bride, le mors à un cheval.

On le dit proprement d'un mouvement de tête qu'on lève en haut & dédaigneusement, pour montrer qu'on ne se soucie guère de quelqu'un. On a beau lui donner de sages instructions, il n'en fait que *hocher* la tête.

Ménage, après Lipse, dérive ce mot de *hosc*, qui signifie *subsannatio*.

HOCHER LA BRIDE, se dit figurément, pour dire, sonder les sentimens de quelqu'un, l'exciter à se déclarer, s'il veut dire, faire ou entreprendre quelque chose. *Tentare, prensare*. Il ne s'est point découvert, quoiqu'on lui ait fort *hoché la bride*, sur ce point. Tout cela est très-familier.

HOCHÉ, ÉE. part. & adj.

HOCHET. f. m. Petit jouet d'enfant encore à la mamelle. *Crepitaculum, crepundia*. Il y a plusieurs petits grelots & un bout de cristal, de corail ou d'ivoire. Les enfans le mettent dans leur bouche, quand les dents commencent à leur venir. Combien de gens qui ne sont plus à la mamelle, ont besoin de *hochet*?

HOCHIEN. Ville de la Chine. *Hochienum*. Elle est la troisième de la Province de Péking, & elle a dix-sept autres villes dans son territoire.

HOCHSTET. Nous prononçons *Hochetet. Hochstetum*. C'est un bourg de Suabe, en Allemagne, aux confins de la Bavière. Il est sur le Danube, entre Donavert & Dilingen, & est devenu célèbre au commencement de ce siècle, par deux victoires remportées, l'une en 1703, par les François & les Bavaois; l'autre en 1704, par les Impériaux & les Anglois. *Long. 32 d. 21 m. lat. 48 d. 36 m.*

HOCKÉLEN, ou HOUCKÉLEN. Nom d'un bourg des Provinces-Unies. *Heuckelenum*. Il est dans la Hollande méridionale, sur la rivière de Linge, entre Goreum & Léerdam. MATY.

HOCKERLANDE. Autrement Pogésamie. *Hockeria, Pogesamia*. Petit pays de la Prusse Ducale; la Pomé-

anie le borne au midi, & le Palatinat de Marienbourg de tous les autres côtés. Mulhausen en est le seul lieu considérable. MATY.

Le Cercle d'*Hockerlande*, *Hockerianus Circulus*. C'est une des trois parties de la Prusse Ducale. Ce Cercle est environné par la Prusse Royale, excepté du côté du midi, où il confine avec la Galindie & le Palatinat de Ploczko, & renferme l'*Hockerlande* propre, la Poméranie & la Solfavie. Holland en est la ville capitale. MATY.

HOCRÉNAILLE. f. f. Nom d'une espèce de poire qu'on appelle autrement, *ronville*, & *martin-sire*. Voyez RONVILLE.

H O D.

HODÉGOS. f. m. Mot purement Grec, qui signifie *guide*. C'est le titre d'un ouvrage d'Anastase le Sinaïte. M. l'Abbé Fleuri s'en est servi dans son Hist. Ecclésiast. L. XXXVII, p. 295. C'est environ le temps (619) de la mort de S. Anastase le Sinaïte, fameux par ses écrits, dont le plus considérable est l'*Hodégos* ou *Guide*, qui est une méthode de controverse contre les Hérétiques, particulièrement contre les Acéphales. FLEURI.

HODEN. Nom d'une ville de Nigritie. *Hodenum*, *Hodena*. Elle est dans le Royaume de Gualata, à six journées du Cap blanc, à dix-neuf degrés trente m. de latitude septentrionale. Voyez DE LA CROIX, Hist. d'Afrique. T. II.

HODER. v. a. Vieux mot, qui n'est en usage que parmi le peuple, qui signifie, lasser, fatiguer, incommoder. *Defatigare*. Une nourrice dit qu'elle est *hodée*, quand elle a eu tout le jour un enfant sur les bras.

Borel, & quelques autres, dérivent ce mot du Grec, *odis*, qui signifie *via*, *chemin*. C'est aussi le sentiment des Auteurs de Port-Royal, qui disent que *hodé*, lasser du chemin, est un mot de Picardie.

HODSI, ou HADSI. Nom de Contrée. *Hodsi*, *Hadsi*. Elle étoit à l'Orient du Jourdain, & si l'on en croit le P. Lubin, dans la demi-Tribu de Manassé. Mais cela ne peut être, au moins avant David, s'il est vrai, comme le prétendent les Desmarais, que David l'eût conquise : mais au vrai, ni l'un, ni l'autre n'est marqué dans l'Ecriture. C'étoit un pays bas, sous les montagnes de Galaad. II Livre des Rois, XXIV, 6.

H O E.

HOË. f. f. Vieux mot. Hoyau, bêche.

HOECHTS. Ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Mayence, dans une plaine, sur la droite du Mein, à une lieue de Francfort.

HOECKEN. Voyez HOUCKIEN.

HOED. f. m. Mesure de continence, dont on se sert pour les grains en plusieurs villes des Provinces-Unies. C'est une diminution du last.

HOICHEU. *Hoeicheum*. C'est le nom de deux villes de la Chine : l'une est la quatrième de la Province de Quantung, & a neuf autres villes sous sa juridiction. L'autre n'en a que cinq, & n'est que la quatorzième de la Province de Nanking.

HOEN-EMS. Nom d'un Comté d'Allemagne. *Hoememsum*. Il est à l'extrémité de la Suabe, sur la frontière des Suisses, confinant au Canton d'Appenzel, dont le Rhin le sépare, entre les Comtés de Montfort & de Grégens. Quelques cartes écrivent *Hohem-Ems*.

H O F.

HOFALISE. Petite ville du Duché de Luxembourg. *Hufalifia*, *Ofalizia*. Elle est sur l'Ourte, entre la ville de Luxembourg & celle de Liège. Baudrand assure que ceux qui la nomment *Homfalisa*, se trompent. MATY.

HOFF. Petite ville du Marquisat de Culembach, en Franconie. *Hoffa*, *Curia*. Elle est capitale d'un petit pays, qui étoit autrefois du Voigtlandt, & située

sur la Sala, entre Plawen & Culembach. MATY.
HOFMANISTES. f. m. pl. Hérétiques qui enseignent que Dieu prit chair de lui-même; ce qui est contraire à l'Ecriture, qui dit que Jesus-Christ est né d'une femme. Ils refusent le pardon à ceux qui sont retombés dans le péché, & affoiblissent ainsi la grâce de Dieu, qui veut que nous nous convertissions pour nous pardonner.

H O G.

HOGHSHÉAD. f. m. Mesure des liquides, dont on se sert en Angleterre. C'est proprement le muid.

HOGNER. v. n. C'est un mot trivial. Gronder, murmurer, se plaindre. *Queri*.

*Il faut dire, puisqu'ainsi hogue,
Que je lui ai gratté sa rogne.* MAROT.

Quelques-uns écrivent *hoigner*, d'autres *hongner*. *Hongner* a été formé de l'interjection *hon*. Bèze, dans son Livre de *Francica lingua pronunciatione*, p. 28. *Hon*. *Interjectio cum indignatione recusantis : undè hongner*. DICT. ETYM. de Ménage.

HOGUE. f. f. *Collis, tumulus, locus editus*. Vieux mot qui signifie une colline, un lieu élevé. Il vient de l'Allemand, *hog* & *hock*. HUET. M. Ménage le dérive de *hauca*, qu'on a dit pour *fauca*; ce dernier vient de *faux*, g. *faucis*, gorge, entrée; de sorte que *hogue*, suivant cette étymologie, signifie entrée de port, *fauces portus*.

LA HOGUE. *Hoga*, *Hoga* ou *Oga*, *Oga*. La *Hogue S.* Vast. *Oga S. Vedasit*. Le port de la *Hogue*. *Portus Oga*. C'est une fort bonne rade, qui est à l'embouchure de la petite rivière qui passe à Coutances. De Valois, *Notit. Gall.* p. 390. La *Hogue* est une grande rade nommée communément la *Hogue S.* Vast. Elle est sur la côte de Normandie, dans le Diocèse de Coutances, à quatre lieues environ de Valogne, entre Barfleur & Isigny. Le port de la *Hogue* est défendu par un fort nommé l'île à Madame.

Ce lieu est fameux par la bataille navale qui s'y donna le 29 Juillet 1692, entre la flotte des alliés & la nôtre, commandée par M. de Tourville, & qui fut si fatale à notre marine.

Le cap de la *Hogue*. *Caput Oga*, ou *Ogavum*. Ce cap est en Normandie, Province de France, près de la ville de Cherbourg, vis-à-vis de l'île d'Aldernay. Il joint la côte septentrionale de la Normandie avec l'occidentale. MATY.

HOGUETTE. f. f. M. Ménage dit que c'est un diminutif de *hogue*, & qu'il veut dire entrée de port. *Fauces portus*.

H O H.

HOHENBERG. Petite ville qui a pris son nom de sa situation sur une haute montagne. *Hohenberga*. Elle est en Franconie, dans le Marquisat de Culembach, sur les frontières du territoire de Nuremberg. MATY.

HOHEM-ENS, ou HOLEN-EMBS. Petit pays d'Allemagne, aux confins de la Suisse, à l'extrémité de la Suabe, sur la frontière du canton d'Appenzel, dont il est séparé par le Rhin.

HOHEN-GEROLSECH. Petit pays de la Suabe. *Hohen-gerolsecia*. Il est situé entre l'Ortnaw & la Seigneurie de Lorr. Il prend son nom du château de Gerolseck, porte le titre de Baronnie, & a son Seigneur particulier. ID.

HOHENLOË. Le Comté d'*Hohenloë*. En Latin, *Comitatus Helochius*, ou *alta flamma*. Petit Etat du Cercle de Franconie. Il est sur les confins de la Suabe, au midi du Marquisat d'Onspach, & de l'Evêché de Wurtzburg. Ce pays peut avoir douze lieues d'Orient en Occident; mais il est presque par-tout fort étroit: il n'y a que des villages & des bourgs, dont les principaux sont Sindringen, Ingelsing, Öringen, Langenberg & Waldenburg. Les Comtes d'*Hoherloë* possèdent aussi le Comté de Gleichen en Thuringe, & ils

font divisés en plusieurs branches, dont les deux principales se distinguent par les noms de Novenstein & de Waldenbourg. *MATY. Voyez IMHOFF, L. VIII, c. 4.* La Maison d'*Hohenloë* est fort ancienne. Elle prétend tirer son origine d'Italie, où elle portoit le nom d'*alta flamma*, qui signifie la même chose en Italien qu'*Hohenloë* en Allemand. On dit aussi *Holach*, pour *Hohenloë*.

HOHEN-RECHBERG. Petit pays d'Allemagne, dans la Suabe, avec titre de Comté.

HOHENSTEIN. Nom d'un château d'Allemagne. *Hohensteinium.* Il est dans la Thuringe, près de Neustat, & donne son nom au Comté d'*Hohenstein*.

Le Comté d'*Hohenstein.* Nom d'un petit pays de la Thuringe. *Hohensteinium Comitatus.* Il est dans la haute Saxe, sur les confins de la basse, & il prend son nom du château dont nous venons de parler. Outre cette ville, on remarque encore dans ce Comté Loth, Klettenberg & Blicherode, qui appartiennent à l'Electeur de Brandebourg, en qualité de Prince d'Alberstat & Walkentied avec sa Prévôté, qui est à la maison de Brunswick. Il y a un bourg nommé *Hohenstein*, dans le bas Comté de Catzenellebogen, en Vétéravie. *MATY.*

HOHEN-TWIEL, ou HONTVIL. Nom d'une forteresse de la Suabe. *Duellium, Hohen-duellium.* Elle appartient au Duc de Wurtemberg, & elle est construite sur un rocher, dans le Landgraviat de Nellenbourg, environ à trois lieues de la ville de Schafouse, & à sept de celle de Constance. *Id.*

HOHENWART & HOCHENWART. *Hohenvarta* ou *Summuntorium, Submontorium, Ripa prima.* C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie, maintenant c'est un village avec un Monastère situé dans la Bavière, sur la rivière de Par, environ à trois lieues d'Ingolstat, vers le midi.

HOHEN-ZOLLERN. *Hohen-Zolera, Zolernum, Zolera.* C'est un château de la Suabe, situé sur une montagne, au pied de laquelle on voit la petite ville d'Heckinge, au midi de Tubingue. Il donne le nom au Comté d'*Hohen-Zollern.* *MATY.*

Le Comté d'*Hohen-Zollern.* Petit Etat de la Suabe. *Zolernensis* ou *Zoleranus Comitatus.* Il est entre les terres de Wurtemberg & de Walbourg, & il peut avoir douze lieues de longueur, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. Ses lieux principaux sont Heckingen & Sigmaringen, qui donnent le nom aux deux branches de la Maison d'*Hohen-Zollern*, qui sont toutes deux Catholiques, & ont la qualité de Princes de l'Empire; & celle de Vicaires perpétuels de l'Electeur de Brandebourg, & la dignité de Grand Chambellan de l'Empereur, dont pourtant il n'y a que l'aîné de la maison qui fasse les fonctions. *MATY, IMHOFF, L. IV, Not. Imp. c. 5, & L. II, c. 8, n. 18.* Les Princes de *Hohen-Zollern*, portent écartelé au 1 & 4 contrécartelé d'argent & de sable, qui est *Hohen-Zollern*; au 2 & 3 d'azur à un cerf d'or sur une motte de trois coupeaux de synople, qui est Sigmaringen; & sur le tout de gueules à deux sceptrés d'or passés en sautoir, pour la charge de Chambellan héréditaire de l'Empire. *HEISS, Hist. de l'Emp. L. VI, c. 23.*

HOHIO, OUYE. Nom d'une grande rivière de l'Amérique septentrionale. *Hohius Fluvius.* Elle a sa source sous le deux cens quatre-vingt-treizième degré de longitude, & sous le trente-septième de latitude, & coulant du levant au couchant le long des montagnes des Apalaches, elle va se décharger dans la rivière Mississipi, sous le deux cens soixante-quatorzième degré, & ainsi elle a près de quatre cens lieues de cours. *Hennepin, nouvelle découverte des pays de l'Amérique. MATY.* Corneille écrit *HOIO.*

H O I.

HOIAU. *f. m. Voyez HOYAU.*

HOJERSWERDA, ou HÉWERSWERDA. Nom d'une petite ville avec un château. *Hoyerwarda, Heverswerda.* Elle est dans la Lusace sur l'Estér, entre Corbus,

& Bandissen, à six lieues de la première, & à cinq de l'autre. *MATY.*

HOIGNER. *v. n.* Terme burlesque. *Voyez HOGNER.*

HOIR. *f. m.* Enfant, héritier. *Hæres* ou *heres.* Les Historiens disent qu'un tel Prince mourut sans laisser aucuns *hoirs* mâles issus de son corps. Ce mot n'est guère d'usage que dans la Pratique. Du Moulin dit que le mot *hoirs* ne comprend que les enfans mâles. Du Tillet, *P. I, p. 288,* dit plus exactement que de foi ce mot est général, mais qu'en fait d'apanages de France, il ne s'entend que des mâles. On a dit autrefois *heire* pour *hoir.* *Voyez HEIRE.*

Ce mot vient de *heres*, qui veut dire héritier, ou d'*oriri*, sortir, *hoirs, orti*, ceux qui sont issus de quelqu'un, enfans, petits enfans.

HOIR se dit aussi de toutes sortes d'héritiers, soit collatéraux, soit testamentaires. Quand on fait un contrat, on stipule tant pour foi que pour ses *hoirs* & ayans cause.

HOIR DE QUENOUILLE signifie dans quelques Coutumes une héritière, fille qui est héritière.

HOIRIE. *f. f.* Terme de Pratique. C'est proprement une succession en ligne directe descendante. *Hereditas.* Ainsi donner en avancement d'*hoirie*, c'est donner par avance une somme à un de ses enfans, à la charge qu'elle lui sera diminuée dans le partage.

HOIRIE signifie aussi le droit qu'on a de succéder à un défunt, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale.

Ce terme a quelquefois une signification plus étendue, comme dans le titre du Digeste & du Code *ex pilata hereditatis*, où il se prend pour les effets de la succession d'un défunt qui ont été volés.

HOIRIN. *f. m.* Terme de Marine. *Voyez BOUÉE & GAVITEAU,* c'est la même chose, aussi-bien que *Aloigne & Bonneau. Index latentis in imo mari anchora.* Les Maîtres des navires sont obligés de mettre leurs noms & celui du havre d'où ils sont, sur les *hoirins* & *bonneaux*, afin qu'ils puissent revendiquer les cables & ancres qu'ils auront été obligés de couper & d'abandonner: ce que les Levantins appellent *defferrer un navire.*

HOIRS. *f. m. pl.* Terme de Palais, se dit des héritiers descendans en ligne directe. *Voyez HOIR.*

H O K.

HOKIEN. Ville de la Chine. *Hokienum.* C'est la troisième Capitale de la Province de Péking. Elle se nommoit Tungiam sous la famille de Cheva; Pothai sous celle de Hana, & Ingcheu & Inghai sous celles de Tanga & de Sunga. Elle a dix-sept moindres villes sous sa dépendance. *Voyez l'Ambass. des Holl. à la Chine, c. 43.* Elle est de 30 m. plus occidentale que Péking, à 38 d. 50 m. de latitude.

H O L.

HOLA. *adv. (L'h s'aspire.)* Qui signifie, il suffit, arrêtez-vous. *Heus, heus tu, ohe.* Quand on fait des présens à un avare, il ne dit jamais *holà*, c'est assez.

On le met quelquefois substantivement. Ces gens se battoient, & il est venu quelqu'un qui a mis le *holà*, qui les a séparés.

Mettre le *holà*, c'est appaiser une querelle, faire cesser des gens qui se battent. *Jurgium sedare.* Dans ce sens il a un pluriel.

Pendant qu'on lit leurs vers, vos chiens ont beau se battre,

Vous mettez les holàs en écoutant l'Auteur.

LA FONT.

*Un Clerc pour quinze sous, sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer Attila.* BOIL.

HOLA est quelquefois interjection, qui sert pour appeler des gens de basse condition, des laquais. *Regnier* a dit:

Holà, ho la Dreville,
Qu'on ne m'attende pas, je vais dîner en ville.

Ce mot est composé de l'interjection *ho!* qui sert à appeler, & de l'adverbe de lieu *là*; de sorte que *holà* est la même chose que écoutez, venez, vous qui êtes là. *Adesto, adesdum.*

On crie ainsi sur mer, lorsqu'on veut parler à quelque vaisseau qu'on rencontre en mer ou dans quelque rade. On dit *holà* fort lentement, en prononçant l'*h*. *Holà-ho.* Ces deux termes sont usités sur la mer pour appeler quelqu'un, comme celui de *hà* est usité sur la terre. On dit *ho* du soleil royal, *ho* de la chaloupe, *holà* en prononçant fort lentement.

HOLA, LIGONDÉ. C'est un dicton qui tire son origine de M. de Ligondé. Ce Seigneur avoit eu un Régiment qui étoit très-beau : & comme on en parloit un jour à la Cour, & qu'on le louoit, M. de Ligondé eut la hardiesse de dire que la Maison du Roi n'étoit pas plus belle que son Régiment. Tous ceux qui étoient là présens se mirent à crier, *holà, Ligondé.* Et aujourd'hui on se sert encore de ces mots pour relever quelqu'un de sentinelle, c'est-à-dire, pour reprendre une personne qui ment, qui se vante, ou qui s'en fait accroire. *Dict. Com.*

HOLACH. Voyez HOHENLOË.

HOLANS. f. m. pl. Espèce de baptiste qui se fabrique en Flandre. Les Flamands en envoient une assez grande quantité en Espagne, d'où elles passent aux Indes.

HOLBECH. Nom d'une ville ou bourg du Danemarck. *Holbeca.* Ce lieu est dans l'île de Zéelande, à cinq lieues de la ville de Roskild, sur un petit golfe, qui s'avance dans la côte septentrionale de l'île, & qui y forme un assez bon port. **MATY.**

HOLDEMBY. Château d'Angleterre, en Northamptonshire, remarquable en ce que le Roi Charles I y fut détenu prisonnier pendant quelque temps.

HOLDERNESSE. Nom d'un grand cap de l'Angleterre. *Holdernessa, Ocellum, Ocelli.* Il est dans le Comté d'York, & il s'avance beaucoup vers l'orient, entre la mer d'Allemagne & l'Humber. Son extrémité porte le nom de Spunheat. Il est une partie du pays qu'habitoient les peuples qu'on nommoit anciennement *Parisi.* **MATY.**

HOLE. Ancien lieu de la Gaule Celtique. *Hala, Olinu.* C'est aujourd'hui un village de la Suisse, situé près de la ville de Bâle. On y déterre plusieurs antiquités, qui marquent qu'il a été anciennement considérable. **MATY.**

HOLE-GASS, c'est-à-dire, chemin creux. Lieu de Suisse, au Canton de Schwitz, près du bourg de Kufnacht. Ce lieu est remarquable, parce que c'est où Guillaume Tell tua d'un coup de flèche le Gouverneur que l'Empereur Albert d'Autriche avoit dans ce pays-là : événement qui donna lieu à la naissance de la République des Suisses.

HOLEN. Voyez ALAR.

HOLER. f. m. Monnoie d'Allemagne de fort bas prix; c'est une espèce de denier.

Ce mot, qui est Allemand, vient de *holh*, autre mot Allemand, lequel signifie *creux, concave* : cette monnoie est si mince, qu'afin qu'on puisse la prendre & lever de dessus une table, on lui a donné une figure concave, comme à une tête de clou.

HOLLAND. Ville de la Prusse Ducale. *Hollandia.* Elle est située aux confins de l'Hockerlande propre & de la Poméranie, à deux lieues du lac de Draufen, & à quatre de la ville d'Elbing, vers le levant. **MATY.**

HOLLANDE. Nom d'une contrée d'Europe, qui a titre de Comté. *Hollandia, Comitatus Hollandia.* Dans ce mot l'*h* est aspirée avec l'article. La *Hollande*, & non pas l'*Hollande*. Au contraire, avec la préposition *de* elle n'est point aspirée. La province d'*Hollande*, de la toile d'*Hollande* ou de *Hollande*. D'*Hollande* en Angleterre le trajet est court. Tel est l'usage. C'est la plus considérable des Provinces-Unies des Pays-Bas, lesquelles les étrangers appellent ordinairement la République de *Hollande*. Cette Province est bai-

gnée au couchant par la mer d'Allemagne; au nord, par la Zuiderzée, laquelle, avec les provinces d'Utrecht & de Gueldre, la borne aussi au levant. Elle a au midi le Brabant & la Zéelande. Son étendue n'est pas grande; on ne lui donne que soixante lieues de circuit. Son terroir est presque par-tout plus bas que la mer & que le courant des rivières, & il n'est garanti d'une submersion générale que par les dunes & par les digues qu'on entretient avec un grand soin. Il est traversé par les embouchures du Rhin & de la Meuse, par plusieurs petites rivières, & par un très-grand nombre de canaux, sur lesquels on voyage jour & nuit à peu de frais & avec beaucoup de commodité. La *Hollande* ne produit qu'une très-petite quantité de grains, de légumes & de fruits; point de vin. Ce n'est proprement qu'une vaste prairie; cependant toutes les choses nécessaires y abondent par le moyen du commerce. Elle est fort peuplée pour son étendue. On y trouve quatre gros villages, dix-huit villes, qui ont entrée dans les Etats de la Province, & plusieurs autres qui n'ont pas le même privilège. On les marquera dans les deux articles suivants. Les maisons y sont assez bien bâties & d'une propreté surprenante, à la campagne aussi-bien que dans les villes. C'est ce qui a fait dire dans une description de la *Hollande* en vers & fort ingénieuse :

En un mot, sans perdre le temps

En descriptions inutiles ;

Rien n'est plus joli que les villes,

Et rien de plus grossier que sont les habitans.

NOUV. CHOIX DE VERS.

Les Sciences y fleurissent, les Arts y sont fort cultivés. On y fabrique particulièrement une grande quantité de beaux draps & de belles toiles, & on y construit un nombre incroyable de vaisseaux, grands & petits, tant pour l'usage des habitans du pays, que pour vendre aux Etrangers. La source des richesses de ce pays, c'est le commerce. Les Hollandois surpassent en cela toutes les nations du monde, comme il paroît par le grand négoce qu'ils font dans tous les Etats de l'Europe, & par les grands établissemens qu'ils ont faits le long des côtes de l'Afrique & de l'Asie, dans les Indes Orientales & Occidentales, qui ont donné le nom à deux célèbres & puissantes Compagnies de Marchands. Cette Province a sa Cour de Justice, qui juge en dernier ressort toutes les affaires civiles & criminelles, & ses Etats, en qui réside la souveraineté, & qui sont composés des Députés de la Noblesse, de ceux des villes & du Gouverneur Général, quand il y en a un. La *Hollande* est maintenant divisée en deux parties, qui sont séparées par le golfe d'Ye, & par un petit isthme, qui est entre ce golfe & la mer d'Allemagne. On leur donne les noms de *Hollande* méridionale & de *Hollande* septentrionale, par rapport à la diversité de leurs situations. **MATY.**

HOLLANDE méridionale, ou *Zuyd-Hollande. Hollandia meridionalis.* On renferme aujourd'hui sous cette partie de la *Hollande*, tout ce qui est au midi du golfe d'Ye. Elle est deux fois aussi grande que la septentrionale. Elle comprend les îles de Goérée, d'Overtackée, de Woon, d'Isselmonde, & la terre ferme, divisée en un grand nombre de contrées, qu'il seroit trop long de marquer. Ses villes principales sont Amsterdam, Rotterdam, Leide, la Haie, Delft, Harlem & Gorcum. Elles ont toutes entrée dans les Etats. Celles qui ne jouissent pas de ce privilège, sont Bommène, dans l'île de Schouwen, Goérée, Kiundert, Willemstat, Sevensbergen, Gertruydenberg, Heusden, Workum, Hoekelen, Asperen, Leerdam, Isseltein, Woërde, Oudewater, Delfhaven, Naerden, Muyden, Wesep & Viane, qui, quoique renfermée dans la *Hollande*, ne reconnoît pourtant pour Souverain que le Comte de la Lippe. **MATY.**

HOLLANDE septentrionale, ou *Nort-Hollande. Hollandia septentrionalis.* Cette partie de la *Hollande* est

une presqu'île, qui n'est jointe que par un petit isthme à la Hollande méridionale, au nord de laquelle elle est située. Elle étoit autrefois toute couverte de lacs & de marais, dont les habitans, par leur travail & par leur industrie, ont fait de fort bonnes prairies. On la divise en trois contrées, le Kennermerland, le Waterland & la Westfrise : cette dernière donne quelquefois les noms de Westfrise à tout le pays. On y voit les villes d'Almaër, de Meddemblic, d'Enckhuise, d'Hoorn, de Moninkedam & de Purmerend, qui ont entrée aux Etats, & celle d'Edam, qui n'a pas le même droit. Les îles de Vieringen, de Texel, d'Eyerland, de Vlieland & de Schelling, sont des dépendances de cette partie de la Hollande, MATY.

La Nouvelle HOLLANDE. *Hollandia Nova*. On donne ce nom à trois pays fort différens. 1°. A une grande région des terres Australes, laquelle est au midi de la terre des Papous, & des îles Molucques. On y remarque les terres de Diéments, de Nuits, de Concorde, &c. Les Hollandois qui la découvrirent l'an 1644, lui donnèrent le nom qu'elle porte; mais ils n'y ont point fait d'établissement. 2°. On le donne aussi à une presqu'île du Canada, qui est entre le Nouveau Pays-Bas & la Nouvelle Angleterre. 3°. A un petit pays de la Moscovic, qui est le long du détroit de Weigats & de Nassaw, vis-à-vis de la Nouvelle Zemble. MATY.

Le nom de Hollande est récent. Hermannus Contractus, qui a poussé sa Chronique jusqu'en 1066, n'en fait aucune mention. Fridéric, Archevêque de Hambourg en 1106, parle des Hollandois dans une Chartre rapportée par Lindenborn, p. 170. Un ancien manuscrit de l'Eglise d'Utrecht distingue différens Doyennés, parmi lesquels est celui de Hollande. Godebalde, Evêque d'Utrecht en 1126, marque une Eglise en Hollande, nommée Fiezelines-Kerke, qui est dans l'île de Dordrecht. Il y a apparence, comme l'estime Huda, que de-là le nom s'est communiqué à toute la Province. Voyez les PROLOGOMÈNES du *Batavia Sacra*. De Valois, *Notit. Gall.* p. 341, 342, tire ce nom d'une contrée des Pays-Bas, située entre le Duché de Frise & le Comté des Bataves, ainsi qu'on parloit autrefois. On la nommoit *Hammolant*, *Hammelant* & *Hamarlant*, mot composé de *ham*, village, peuplade, & *land*, terre, comme qui diroit Terre des villages, ou des peuplades; & de *hammolant*, de Valois croit que s'est fait *Hollande*. Il ne paroît pas qu'on puisse rien dire de mieux sur cela.

Ingulphe dérive ce nom de Hollande de deux mots de la langue Tudesque ou Saxone, dont celle qu'on parle en Hollande est un dialecte : ces mots sont *hol*, qui veut dire creux, & *land*, qui signifie pays. Suivant cette étymologie, le nom de Hollande vient de ce que ce pays est creux, & coupé par une infinité de rivières & de canaux. Adrien Junius, qui étoit Hollandois, croit que ce nom est composé des mots Hollandois *hoy*, ou *hey*, ou *houw*, qui veulent dire foin, & du mot *land*. Le nom de pays, ou terre de foin, c'est-à-dire, abondante en foin, convient fort à la Hollande, à cause de la quantité de pâturages qu'il y a dans le pays. Il ajoute qu'on peut aussi dériver ce nom de *holt* ou *hont*, qui signifie bois, forêt : mais Skinner rejette cette étymologie, en disant que dans un pays marécageux comme la Hollande, il ne croît presque point d'autres arbres que des saules, & quelques autres arbres qui viennent au bord des eaux. Enfin, Skinner approuve une troisième étymologie que Junius donne du nom de Hollande, qu'il dit être le même que celui d'une île de la mer Baltique, appelée *Olland*, dont les anciens habitans, qui étoient Danois, vinrent s'établir dans le pays que nous appelons aujourd'hui la Hollande. Le nom de *Olland* est composé de deux mots Danois, *ol*, qui veut dire bière, & *land*, qui signifie terre, pays. Ainsi *Olland* veut dire pays de bière.

Des Historiens Hollandois prétendent que S. Pierre envoya en Hollande S. Eglise pour y prêcher la Foi;

mais il est plus probable que c'est S. Eloy qui l'y a portée le premier; car S. Ouen dit dans sa vie, que des Frisons & des peuples barbares, qui habitoient le rivage de la mer, reçurent de lui la lumière de l'Evangile. Elle n'y fit pas grand progrès; & en 678, S. Wilfride trouva encore ce pays tout idolâtre. S. Bavon & S. Walframn travaillèrent après lui à le convertir; S. Wilibord acheva.

L'usage est partagé pour la prononciation de ce nom. Quelques-uns n'aspirent point l'*H*, au moins quelquefois, ni jamais dans le mot *Hollandois*. Ainsi, quoiqu'ils ne disent pas l'*Hollande*, ils prononcent pourtant en-n'*Hollande*, & toujours les-s'*hollandois*, des-s'*hollandois*, aux-s'*hollandois*. D'autres aspirent toujours l'*H* dans l'un & l'autre mot, contre la règle générale, qui veut, comme l'a remarqué Vaugelas, que les noms, qui en Latin commencent par une *H*, ne soient point aspirés en François; mais il est à remarquer que cette règle n'a lieu, comme le dit Vaugelas, que dans les noms qui viennent du Latin : or le nom de *Hollande* n'en vient point, étant un mot récent. Ainsi il ne sera ni contre la règle, ni contre l'usage, d'aspire l'*H*, comme on l'a dit dans la première édition de ce Livre. Certainement on ne dit point l'*Hollande*, mais toujours la *Hollande*. M. Pélisson de l'Académie Française aspire l'*H*. Des personnes que nous estimons & que nous aimons, nous ont envoyé d'Angleterre & de Hollande leurs objections. PÉLISSON. On dit pourtant, comme l'a remarqué Ménage, toile d'*Hollande*, fromage d'*Hollande*. Mais je crois que ce sont les seuls exemples où l'*H* ne s'aspire pas. D'ailleurs on dit aussi toile de *Hollande*.

On appelle simplement *Hollande*, de la toile blanche déliée, unie & ferrée, dont on fait les chemises & autre linge des personnes de qualité. *Tela Hollandica*, *Batavica*. Ainsi Maynard a dit :

*Et sur le nez des maris
Auroit troussé la Hollande
Des coquettes de Paris.*

☞ Ménage veut qu'on dise toile d'*Hollande*, & non pas toile de *Hollande*. On dit également l'un & l'autre.

On appelle aussi *demi-Hollande*, de la toile de même espèce, mais qui n'est pas si bonne, ni de si haut prix. Parmi les Faïenciers, *Hollande* signifie de la porcelaine de Hollande. Ainsi ils disent de la vieille, de la nouvelle porcelaine de Hollande. On dit aussi, du drap de Hollande, du fromage de Hollande, ainsi de plusieurs marchandises qui viennent de la Province de Hollande.

*Les Levantins en leur Légende,
Disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas;
Dans un fromage de Hollande,
Se retira loin du tracas.* LA FONT.

On appelle encore du nom de *Hollande* une sorte de groseille qui est douce. La *Passé-Hollande* est une autre espèce de groseille qui est aigrette. La *Hollande* blanche est une groseille blanche de Hollande.

On dit proverbialement à ceux qui font de belles promesses dont on ne fait pas grand cas, je n'ai qu'à faire d'aller en *Hollande*, ma fortune est faite.

HOLLANDER. v. a. Terme de Papetier. Donner une certaine préparation aux plumes en les passant dans des cendres chaudes, pour ôter la graisse & l'humidité du tuyau. *Calamum leviter ustulare, cineribus calidis admovere, perstringere, siccare.*

HOLLANDÉE. adj. f. Ce terme, qui est particulièrement en usage chez les Marchands de toiles & parmi les Lingères, ne se met ordinairement qu'après le mot Baptiste. Ainsi l'on dit une Baptiste *Hollandée*; pour dire, une Baptiste plus forte & plus ferrée que la Baptiste ordinaire.

HOLLANDOIS. OISE. f. Prononcez *Hollandais*. On donne ce nom, non-seulement aux habitans du Comté de Hollande, mais aussi à tous ceux des Provinces-Unies;

Unies. *Hollandi*. Les *Hollandois* ne font point les anciens Bataves, quoiqu'on leur en donne le nom, principalement en Latin. Ceux-ci étoient renfermés dans l'île que forment le Vahal & le Rhin. Les *Hollandois* ne font proprement que les habitans du Comté de Hollande; mais communément par *Hollandois*, nous entendons tous ceux qui composent la République des Provinces-Unies; c'est l'usage. Les *Hollandois* sont fort jaloux de leur liberté. Les *Hollandois* sont les peuples de l'Europe qui entendent mieux le commerce.

HOLLANDOIS, OISE. Est aussi adj. Prononcez *Hollandais*. *Hollandus*, *Hollandicus*. Un Marchand *Hollandois*. L'armée *Hollandoise* se retira. Les troupes *Hollandoises*. Un Régiment de Dragons *Hollandois*. Un vaisseau *Hollandois*, une flûte *Hollandoise*. Nous fîmes trois prises *Hollandoises* dans le trajet de France à la Martinique. Un Ministre *Hollandois*. Un Auteur *Hollandois*. Selon lui (Patin) qui dit *Hollandois*, dit glorieux. DE VIGN. MARV.

A LA HOLLANDOISE. Durement, sans égard. J'admire-rois le Roi, quand je serois Bourg-Mestre d'Amsterdam; & pour dire la vérité, il m'a un peu traité à la *Hollandoise*: cependant je ne laisse pas de le trouver un Prince merveilleux. Jugez ce que j'en penserois, s'il m'avoit fait du bien. LE COMTE DE BUSSY.

HOLLANDOIS. f. m. Prononcez *Hollandais*. C'est le langage qu'on parle en Hollande. *Lingua Batava*. Le *Hollandois* est un dialecte de la langue Allemande.

HOLLI. f. m. Espèce de baume, ou de liqueur résineuse qui découle par les incisions qu'on fait à un arbre appelé *Holquahuyt*, ou *Chilli*, croissant dans la nouvelle Espagne. Il y en a deux espèces, l'un qui a le tronc poli, léger, moëlleux, de couleur rousse. Ses fleurs sont blanches, larges. Son fruit a la figure d'une aveline; il est d'un gout amer, couvert d'une pellicule brune. L'autre a ses feuilles semblables à celles de l'oranger, mais un peu plus grandes. L'écorce de l'un & de l'autre étant incisée, rend une liqueur qui est au commencement de couleur de lait, brune ensuite, & enfin noire. La liqueur *holli* est employée dans la composition du chocolat des Indiens. Elle est propre pour fortifier le cœur & l'estomac, & pour arrêter le cours de ventre.

HOLM. Ce mot dans la langue Suédoise, signifie une île, & toutes les fois qu'il se trouve composé avec d'autres syllabes, dans un nom géographique, c'est une marque que ce lieu est une île. Ainsi Stockholm, Gaasholm, &c. sont de véritables îles.

HOLCAUSTE. f. m. Où la victime étoit entièrement consumée par le feu. *Holocaustum*. Un saint *holocauste*. ARN. Que le Seigneur rende votre *holocauste* parfait. PORT-R. De bons Auteurs ont fait ce mot féminin. Ces saintes *holocaustes* ne sont plus des *holocaustes*, s'il en reste quelque chose. PAT. Alors tu recevras l'*holocauste* enflammée. GOD. S'il y avoit parmi les Juifs des *holocaustes*, c'est-à-dire, des sacrifices, où la victime étoit entièrement brûlée en l'honneur de Dieu, on les accompagnoit de l'offrande d'un gâteau, afin qu'en ces sacrifices même il y eût à manger pour l'homme. FÉLISSON.

Ce mot vient du Grec *ἰλόκαυστιν*, *ἰλοκαύτωμα*, qui est composé d'*ἰλος*, *totus*, & de *καίω*, *uro*, *igne absumo*, je consume par le feu.

HOLCAUSTE, se dit figurément pour la victime ainsi sacrifiée. *Victima*. Mettre l'*holocauste* sur l'autel. Quelquefois il signifie un sacrifice en général. C'est ainsi qu'on dit que Jesus-Christ s'est offert en *holocauste* pour nos péchés.

On dit aussi, offrir à Dieu son cœur en *holocauste*; pour dire, lui sacrifier toutes ses affections, toutes ses pensées.

HOLCAUSTE. Commettre une rapine dans l'*holocauste*. Voyez RAPINE.

HOLCAUSTER. v. a. C'est un mot de la fabrique de Scarron dans son Virgile travesti, pour dire, sacrifier, offrir en *holocauste*. Il ne peut passer que dans le style burlesque.

Tome IV.

Comme s'ils se fussent doutés
Qu'ils alloient être holocaustés.

HOLCOTIN. f. m. Nom d'une ancienne monnoie d'Egypte. *Holocotinus*. Il en est parlé dans la vie de S. Pacome, c. 3, n. 21 & 22. Cinq artables & demie de blé ne valoient qu'un *holocotin*, comme il paroît par le 22^e nombre de la vie que l'on vient de citer. Or l'artabe, selon quelques Auteurs, étoit de dix boisseaux. Ainli cinq artables & demie faisoient 55 boisseaux; il falloit donc que l'*holocotin* fût une fort grosse monnoie. Voici sur cela les conjectures du P. Papebrock, dans les *Acta Sancti Maii*, T. III, p. 343. *Κίτινος* dans Aristote signifie un Olivier sauvage. Il peut se faire que le fruit de cet arbrisseau ait eu le même nom, & qu'on ait donné le nom de ce fruit à une monnoie d'or, dont le poids étoit égal à celui d'une olive. Peut-être aussi *holocotin* est-il le nom d'une somme plutôt que celui d'une monnoie.

HOLOGRAPHE. adj. m. Terme de Pratique. *Holographum*. On prononce *Olographe*. Qui est écrit entièrement de la propre main de celui qui fait quelque disposition. On le dit particulièrement d'un testament, lorsqu'il est entièrement écrit & signé du testateur; il est valable en France sans autres formalités: la raison est que le testament *holographe* est l'acte le plus libre du testateur, & le moins suspect de surprise & de suggestion. Les Romains n'approuvoient point les testaments *holographes*, & quoique Valentinien les ait autorisés par une Nouvelle, ils ne sont pas en usage dans les pays où le droit Civil tient lieu de Loi. Voyez OLOGRAPHE.

Ce mot est Grec, & composé d'*ἰλος*, *totus*, & de *γράφω*, *scribo*.

HOLOMÈTRE. f. m. C'est un instrument de Mathématique, qui sert à prendre toutes sortes de mesures, tant sur la terre qu'au ciel. *Holometrum*, *pan-tometrum*. Son inventeur est Abel Tullio, qui en a fait imprimer un Traité à Venise en 1564. Il est composé de trois bandes, ou règles mobiles, avec lesquelles on fait toutes sortes de triangles & d'observations; en sorte que cet instrument donne le triangle entier tout à la fois, au lieu que les autres ne donnent qu'un angle à la fois.

Ce mot est Grec, & vient d'*ἰλος*, & de *μετρία*, *metior*, je mesure.

HOLON. Nom de ville. *Holon*. Jos. XXI, 15. Elle est nommée *Hélon* au 1 des Paral. VI, 58, & *Olon* en Josué XV, 51. Les Septante l'appellent *Gella*, *Chalon* & *Ælom*. *Holon* étoit une ville Lévitique de la Tribu de Juda. Le texte Hébreu l'appelle *Hilon*, 1 Paral. VI, 58.

HOLON est encore une ville de Moab, contre laquelle Jérémie prophétise, XLVIII, 21. La Vulgate l'appelle *Hélon*. Voyez ce mot.

HOLOSTÉON. f. m. C'est le nom d'un poisson du Nil, qu'on croit venir de la mer. Il est long d'environ un pied, de figure pentagone, de couleur blanche ou pâle. Il est couvert d'un cuir fort dur, & approchant de l'écaille. Sa gueule est petite; ses mâchoires sont garnies de dents semblables à celles des rats; ses yeux sont blancs. Sa peau est utile dans les arts, parcequ'elle se garde sans se corrompre. Son nom vient d'*ἰλος*, *tout*, & *ὄστων*, *os*; comme qui diroit, *tout os*.

HOLOSTEUM. f. m. Espèce de plantain qui pousse des feuilles longues, étroites, nerveuses, dures, velues, cotonneuses, blanchâtres, éparfes & répandues à terre, d'un goût stiptique. Ses tiges sont hautes d'environ un pied, velues, portant des fleurs & des semences semblables à celles du plantain. Sa racine est longue, grosse, noirâtre, ligneuse. Cette plante croît dans les pays chauds, dans les champs & dans les olivètes, comme en Languedoc, vers Montpellier. Elle est détersive, vulnérable, astringente & consolidante. On la nomme *holosteum*, à cause de sa dureté, qui approche de celle d'un os.

HOLOTE. f. m. & f. Nom d'une nation Arabe. *Holotes*. Autour de ces lacs, (formés dans les plaines

d'Azgar par les rivières de Beth & de Behet) habitent plusieurs Arabes entre les *Holotes* & Beni-Melec-Sofian, qui paissent à leurs troupeaux, & ont une si grande abondance de lait & de poisson, que le trop fréquent usage leur cause une espèce de lépre. MARMOL, *L. I, c. 9.*

HOLOTHURIE. f. f. & HOLOTHURION. f. m. Espèce de zoophyte. Ortie de mer fort commune aux indes Orientales. *Holothurium. ἐχιδνιον.* On n'est pas bien d'accord sur ce qu'on appelle *holothuries*, savoir si c'est une plante ou un animal, ou quelque substance de la classe des zoophytes. Hélichius dit que l'*holothurion* est un poisson marin. Pline & Aristote en font mention. Linnæus le met au rang des zoophytes. Rondelet parle de deux espèces d'*holothuries*, espèces d'animaux dont il fait la description. Il paroît donc certain que les *holothuries* sont des animaux marins semblables à des masses informes, & dont l'organisation n'est pas bien sensible.

On parle aussi d'un *olothurion*, qui paroît être une plante d'une nature si caustique & si venimeuse, qu'il suffit d'y toucher, pour sentir à la main une ardeur semblable à celle que causeroit l'eau bouillante, & qui excite une violente fièvre, à moins qu'on ne prévienne cet accident, en appliquant sur la partie malade, de l'ail pilé dans de l'eau. Malgré cette pernicieuse qualité, les Chinois ne laissent pas de mêler le suc de cette plante avec leur arak, ou leur eau-de-vie de riz, pour la rendre plus piquante, sans se mettre en peine des crachemens de sang, du marasme & de la phthisie qu'elle cause. D'autres font cuire cette plante dans de l'eau de mer, & après y avoir ajouté le suc du limon & l'écorce de ce fruit hachée fort menu, ils mettent ce mélange dans des roseaux creusés, & l'y conservent pour assaisonner leur viande, d'où il est arrivé qu'on l'a confondu avec le belilli, qui est fort différent. James en fait mention à propos d'une observation de Bontius. *Obs. Select. Med. Ind. Annex.* Cet Auteur dit que l'usage excessif d'une liqueur faite avec le riz & l'*holothurion*, & qu'on appelle *arak*, causa dans un certain cas qui est venu à sa connoissance, une maladie chronique, compliquée & des plus terribles, ce qui a fait donner à l'*arak* le nom de liqueur maudite.

HOLQUAHUYLT. Arbre résineux. Voyez au mot HOLLI.

HOLSACE. Voyez HOLSTEIN.

HOLSTEBRO. Nom d'une petite ville du Danemarck. *Holstebroa, Haistlerbroa.* Elle est dans l'Evêché de Rypen, en Jutlande, à neuf lieues de la ville de Wiburgh, vers le couchant.

HOLSTEIN. On trouve sur quelques cartes, *Holsace*, mais nous disons toujours *Holstein. Holsatia, Holsatia Ducatus.* C'est une Province du Cercle de la basse Saxe, en Allemagne. Ce pays, qui étoit anciennement une partie de la Chersonèse Cimbrique, fut appelé la Nordalbingie, à cause de sa situation au nord de l'Elbe, qui le sépare des Duchés de Brême & de Lunebourg. Il a au nord celui de Sleswick, au levant celui de Lawembourg, & la mer Baltique, & au couchant la mer d'Allemagne. Il peut avoir trente-sept lieues de l'orient à l'occident, & vingt du midi au septentrion. Il est fort bas, & on y trouve plusieurs marais, & plusieurs bois, mais comme il est arrosé par un grand nombre de rivières, dont les principales sont l'Elbe, le Stoër, l'Eyder, le Swerin & la Trave, & que la terre y est fort grasse, il est extrêmement fertile en grains & en pâturages, où l'on nourrit quantité de bœufs & de chevaux, les uns & les autres de grande taille, si bien qu'il peut passer pour l'un des meilleurs pays de l'Allemagne. Il est plein de noblesse, dont presque tous les payfans sont en quelque sorte les esclaves, chaque Gentilhomme ayant droit de vie & de mort sur ses sujets, & pouvant les maltraiter & les chasser de ses terres impunément : ce qu'ils ne font pourtant pas sans de grandes raisons, parceque leurs sujets sont leurs plus grandes richesses. Ce Duché appartient au Roi de Danemarck & au Duc de *Holf-*

tein Gottorp : chacun d'eux a sa portion distincte du pays sur laquelle il peut mettre telles impositions qu'il lui plaît ; mais la Noblesse dépend de tous les deux en commun. Les Officiers du Roi & ceux du Duc président alternativement d'an en an à l'administration de la Justice, & les Etats du pays se tiennent alternativement sur les terres de l'un & de l'autre. On divise le *Holstein* en quatre contrées, qui sont, Dithmarse, *Holstein* propre, Stormarie & Wagrie. Ses villes principales, outre Lubeck & Hambourg, qui sont libres, sont Kiel, au Duc de *Holstein*, Rensbourg, Gluestat & Krempe, au Roi de Danemarck. MATY. Le Duché de *Holstein* est fertile en toutes choses, excepté en vin. HEISS.

Les armes du Comté de *Holstein* que les Rois de Danemarck portent au 3^e du 3^e quartier de leur écu, & dans l'écu du grand sceau, dont ils se servent pour les Lettres-Patentes, & autres expéditions importantes, au 4^e sont de gueules à trois clous de la passion d'argent posés en perle, à côté de trois feuilles d'ortie, aussi d'argent, posées en triangle chevronnés & appointés au cœur de l'écu chargé d'un petit écusson d'argent, coupé de gueules. HEISS, *Hist. de l'Emp. L. VI, c. 14.* Voyez sur le *Holstein* & sur ses Comtes & Ducs, IMHOFF, *Not. Imp. L. IV, c. 9.* C'est Frédéric III qui, l'an 1474, érigea le Comté de *Holstein* en Duché. ID. *ib. n. 11.*

La Maison d'*Holstein* est divisée en deux branches : la première est celle qui règne aujourd'hui en Danemarck. La seconde est celle de *Holstein* Gottorp, parceque le Duc d'*Holstein* Gottorp, chef de cette seconde branche, fait sa résidence à Gottorp dans le Duché de Sleswick. Quelques Auteurs font descendre la Maison d'*Holstein* de Witikind le Grand. VOY. HEISS, *Hist. de l'Emp. L. VI, c. 14.*

HOLSTEIN PROPRE. Contrée du Duché d'*Holstein*, en Basse-Saxe. *Holsaria propria.* Elle a au couchant la Dithmarse, au midi la Stormarie, au levant la Wagrie, & au nord le Duché de Sleswick. Ce pays est divisé en deux parties ; l'Orientale, où sont Kiel & Neumonster, appartient au Duc de *Holstein*, & l'Occidentale, où l'on trouve Rensbourg & Willster, est au Roi de Danemarck. MATY.

Ce nom, selon quelques Auteurs, vient de deux mots des langues de la basse Allemagne, *holz*, ou *holt*, ou *hout*, qui veulent dire, bois & *stein* ou *steen*, qui signifie pierre.

HOLY HAVEN. Voyez PORTE-SAINTE.

HOLY ILAND. Petite île d'Angleterre, située sur la côte du Comté de Northumberland, dont elle n'est séparée que par la haute mer. *Holylandia, Haugustaldia, Augustaldia, Lindisfarnia.* Il y avoit autrefois en cette île un Monastère avec une Eglise qui avoit titre d'Evêché, transféré ensuite à Durham. Elle étoit aussi la retraite d'un grand nombre de Solitaires, & c'est pour ces raisons qu'on lui donna le nom d'*Holy Iland*, qui signifie l'île Sainte.

HOLYCROSSE, ou, comme dit M. de Lisle, Sainte Croix. Bourg ou petite ville d'Irlande. *Holycrossa, Sancta Crux, Monasterium Sancta Crucis.* Ce lieu est dans le Comté de Tipérari, en Momonie, sur la rivière de Sheure, au septentrion de la ville de Cassel.

H O M.

HOM ! Exclamation.

Hom ! *Valère est encor bien jeune à mon avis.* R.

Hom ! Cette condition-là rend mon paiement fort équivoque. R.

Hom. f. m. Vieux mot, dont on se servoit autrefois pour homme.

But & mangea com mortels hom,
Par maint miracle & par raison.

C'est de cet ancien mot *hom*, qu'on a fait *on*, qui a tant d'usage en notre langue. On dit, on fait,

comme si on disoit, *homme dit, homme fait*. C'est de-là aussi qu'est venu *beffon*, fait de *bis hom*. On a dit aussi *hommée*, pour dire, la journée d'un homme.

HOMAGUES. f. m. pl. Peuples de l'Amérique Méridionale, sur la rivière des Amazones, à l'orient du Pérou, & du pays de Los Paçamores.

HOMARD. f. m. (*L'h s'aspire.*) Grande écrevisse de mer. En Latin, *astacus* ou *gamarus*. Quelques-uns écrivent *hommar*. Les *homars* sont une espèce d'écrevisse de même figure que celles de nos rivières; mais elles sont si grosses, qu'il n'en faut qu'une pour remplir un grand plat. Elles ont la chair blanche & savoureuse, mais un peu dure à digérer. Les Insulaires (des Antilles) les prennent pendant la nuit sur le sable ou sur les balles de la mer, & à l'aide d'un flambeau ou de la clarté de la lune, ils les enfilent avec une petite fourche de fer. L. DE PONCY, *Hist. Nat. des Ant. L. I, c. 19, art. 1.* A la baie de Sable, en Acadie, il y a des *homars*, dont le coquillage de la patte de devant tient une pinte & plus. DENIS, *Desc. de l'Am. Sept. P. I, c. 3.* Il y a aussi des *homars* dans nos mers & sur nos côtes.

HOMARRAIMI PONCHAIQUIS. Terme de Calendrier. Nom d'un mois chez les habitans du Pérou, c'est l'onzième de leur année.

HOMBER AMFLAUM; Nom d'un bourg du bas Landgraviat de Hesse, en Allemagne. *Homberga*. Il est sur une petite rivière, à quatre lieues de la ville de Marbourg, du côté de l'orient, & à trois de Neustat vers le midi. *Homber* est défendu par un château, & appartient au Landgraviat de Hesse-Cassel.

HOMBERG. Nom d'un bourg ou Comté du Cercle de la Westphalie, en Allemagne. *Homberga*. Il est situé dans le Duché de Berg, aux confins du pays de la Marck.

HOMBLIÈRES. Nom d'un lieu de l'Evêché de Noyon, en Picardie, Province de France. *Humolaria*, *Humularia*, & ensuite, *Humblaria*. Ce lieu n'est remarquable que par un ancien Monastère, dont il est fait mention dans l'histoire de l'onzième siècle. DE VALENTIN, *Not. Gall. p. 247.* On peut remarquer en ce nom ce que M. l'Abbé Dangeau dit des lettres foibles jointes aux lettres fortes, dans ses Essais de Grammaire.

HOMBOUR ANDER HOHE. Petite ville du haut Landgraviat de Hesse. *Homburgum*. Elle est dans les montagnes de Hohe, entre les terres de Mayence & de Nassau, à trois lieues de Francfort, du côté du nord. Cette ville appartient à un Cadet de la Maison de Hesse-Darmstadt, & elle est capitale d'un bailliage, où l'on remarque encore le bourg de Cronbourg ou de Cronbourg.

HOMBOURG. Petite ville, forte par ses ouvrages, & par sa situation entre des marais, & sur une montagne, & défendue par un bon château. *Homburgum*. Elle est située dans le Duché de Deux-Ponts, environ à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. Les François la prirent l'an 1679.

HOMBOURG. Château Suisse, au canton de Bâle, sur un rocher, à la descente du mont Jura, à l'orient de Wallebourg. Au-dessus de ce château, les habitans de Bâle ont un bain d'eau chaude minérale, nommé Ramser-Bad, & qui est bon contre la gale, les obstructions, la débilité des nerfs & autres débilités de cette nature.

HOMBRE. f. m. Jeu de cartes. Il se joue à deux, ou à trois, ou à cinq personnes, mais presque toujours à trois. *Hominis ludus*. On donne neuf cartes à chacun, & celui qui joue doit faire cinq levées ou quatre, lorsque les cinq autres sont partagées, en sorte que l'un des deux autres en ait deux & l'autre trois. L'*hombre* vient des Espagnols; il faut le jouer avec le flegme de ceux dont il tire son origine. Le jeu de l'*hombre* signifie le jeu de l'homme, car *hombre* signifie homme en Espagnol.

L'**HOMBRE** signifie aussi dans le jeu de l'*hombre*, celui qui fait jouer. C'est M. . . un tel qui est l'*hombre*. Si l'*hombre* nomme une couleur pour l'autre, il ne lui est pas permis de se rétracter.

HOMBURG. Petite ville de la Suisse. *Homburgum*. Elle est dans le Canton de Bâle, à cinq ou six lieues de la ville de ce nom, du côté du midi.

HOMEL. Petite ville de la Lithuanie. *Homela*. Elle est sur la rivière de Sofa, dans le Palatinat de Mscislaw, environ à huit lieues de la ville de Rziczica, & des confins de la Moscovie.

HOMÉLIE, ou HOMILIE. f. f. Le premier est le plus, ou, pour mieux dire, le seul en usage, nonobstant son étymologie, & quoique ses dérivés gardent l'i à la seconde syllabe. Il signifioit originellement, conférence ou assemblée, & ensuite il s'est dit des exhortations & des sermons qu'on faisoit au peuple. Le nom Grec d'*Homélie* signifie un discours familier, comme le mot Latin de *Sermo*; & l'on nommoit ainsi les discours qui se faisoient dans l'Eglise, pour montrer que ce n'étoient pas des harangues & des discours d'apparat, comme ceux des Orateurs profanes; mais des entretiens comme d'un maître à ses disciples, ou d'un père à ses enfans. FLEURY. Il nous est resté plusieurs belles *Homélies* des Pères, comme de S. Jean Chrysostôme, de S. Grégoire, &c. Photius distingue l'*Homélie* du *Sermon*, en ce que l'*Homélie* se faisoit familièrement dans les Eglises par les Prélats, qui interrogeoient le peuple, & qui en étoient interrogés, comme dans une conférence: au-lieu que les *Sermons* se faisoient en chaire, à la manière des Orateurs. Toutes les *Homélies* des Pères Grecs & Latins sont faites par des Evêques. Il ne s'en trouve point de Tertullien, Clément Alexandrin & autres savans hommes, parcequ'aux premiers siècles il n'y avoit que les Evêques qui eussent la permission de prêcher, & elle ne fut ordinairement accordée aux Prêtres que vers le V^e siècle. S. Jean Chrysostôme fut le premier Prêtre qui prêcha. Origène & S. Augustin ont aussi prêché comme Prêtres, mais c'étoit par un privilège particulier.

Ce mot vient du Grec, *εμιλία*, qui signifie la même chose, & qui vient immédiatement d'*εμιλος*, *εαtus*, *concio*, *assemblée*.

HOMÉLIE se dit aussi des leçons du Bréviaire qu'on chante à l'Eglise au troisième nocturne des Matines, pour l'explication de l'Evangile du jour; ce sont des extraits des *Homélies* des Pères ou Docteurs de l'Eglise.

HOMÉLISE: Voyez HOFALISE:

HOMÉNAGE. f. m. Vieux mot, qui s'est dit pour *hommage*. Voyez ce mot: *Hominagium*, dans la basse Latinité, dans les titres:

HOMÉNAS. f. m. Terme usité en quelques Provinces méridionales de France. Il signifie un grand fat, qui n'a ni monde, ni esprit. *Homo rusticus, stolidus, bardus*.

HOMÉOMÉRIE. f. f. *Homeomeria*. Mot qui signifie ressemblance, uniformité de parties. C'est ainsi qu'on appelle le sentiment d'Anaxagore sur la formation des êtres. Ce Philosophe prétend que chaque tout dans la nature est composé de parties qui, avant leur union, étoient déjà de même nature que le tout. Un os est composé de petits os; le sang, de petites gouttelettes de sang; les entrailles sont composées de petites entrailles. Il en est de même de tous les corps que nous voyons. Ce mot vient du Grec *εμοιος*, *semblable*, & *μερος*, *partie*.

Anaxagore auroit raison; dit Monsieur Pluche, s'il avoit borné son principe aux natures simples que l'expérience nous montre indestructibles. Dans ce cas il n'y a que de nouveaux assemblages, & non de nouvelles générations:

Sa première méprise est d'étendre son principe aux corps mêlés. Il n'en est pas du sang comme de l'eau: l'eau est simple, le sang est composé de différentes parties.

Une seconde méprise est d'étendre son principe aux corps organisés, comme si une multitude de petites entrailles pouvoient en quelque chose aider l'organisation des entrailles d'un bœuf ou d'un chameau, & de l'un plutôt que de l'autre.

Une troisième méprise, que l'on doit plutôt ap-

pelier impiété, est de penser que Dieu, pour créer le monde, n'a fait que rapprocher & unir des matières déjà toutes faites, de toute éternité. Voyez cela plus au long dans l'*Hist. du Ciel*.

HOMER. s. m. Mesure Hébraïque. *Homer*. C'étoit la dixième partie d'un Epha. Sa grandeur étoit de 174 pouces cubiques. Je ne comprends pas bien comme vous pouvez dire qu'il n'étoit pas absolument défendu de moissonner avant l'oblation de l'*homer*. Je vois bien que Maïemonide soutient ce sentiment avec des raisonnemens pitoyables. Vous dites que le Lévitique ne le défend pas. Je le veux, quoiqu'en appelant l'*homer* les prémices de la moisson, il puisse bien marquer cette défense. Mais vous venez vous-même de citer ces paroles du Deutéronome. Vous compterez sept semaines depuis le jour que vous aurez mis la faucille dans les blés : ces sept semaines se comptant certainement de l'oblation de l'*homer*, on ne commençoit donc point la moisson avant ce jour-là. Et pour la pratique, je n'en vois rien de plus formel que ce que vous avez cité de Joseph, qu'après que l'*homer* a été présenté, il est permis à tout le peuple de faire sa moisson, & en particulier & en public. **TILLEM.** *Lettre au R. P. Lamy.*

HOMÈRE. Nom d'homme. *Homerus*. Le plus ancien Poète Grec, dont il nous reste quelque ouvrage suivi, c'est *Homère*. Les sentimens sont aujourd'hui fort partagés au sujet du mérite d'*Homère*. Voyez M. & Mad. DACIER & M. DE LA MOTTE. Ensuite parut *Homère*, génie sublime & sans égal, qui, par la grandeur de ses ouvrages & les beautés brillantes de ses vers, a seul mérité le nom de Poète; grand sur-tout en ce qu'il ne s'est trouvé personne avant lui qu'il pût imiter, personne après lui qui pût l'imiter, & que lui & Archiloque sont les deux seuls Ecrivains qui aient été tout à la fois, & les premiers, & les plus parfaits chacun en son genre. C'est le caractère qu'en fait Paterculus, dans son *I. L. c. V.* La ville de Smyrne avoit bâti un temple à *Homère*, dans lequel étoit sa statue. Voyez STRABON, *L. XIV.* Dans l'île d'Ios, l'une des Sporades, appelée aujourd'hui Nido ou Nio, on l'honoroit aussi comme un Dieu. Varron dit, *L. I, de Imaginibus*, qu'on lui sacrifioit là une chèvre blanche. Aulu-Gelle, *L. III, c. 11*, fait entendre la même chose. Etienne le Géographe dit que la mère de ce Poète étoit de cette île. Voyez aussi VOSSIUS, *de Idol. L. I, c. 13.* Les Anciens faisoient tant de cas d'*Homère*, que pour marquer un homme accompli en quelque genre que ce fût, ils disoient un *Homère*. Ainsi Cicéron rapporte, dans ses Questions Tusculanes, que Panætius nommoit Platon, le divin, le très-sage, le très-saint; enfin, l'*Homère* des Philosophes.

Ce nom vient du Grec *ἁμερος*, obses, hôtage.

*Clio vint l'autre jour se plaindre au Dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'Univers*

*On traitoit d'Auteurs froids, de Poètes stériles,
Les Homères & les Virgiles.*

*Cela ne sauroit être, on s'est moqué de vous,
Reprit Apollon en courroux.*

Où peut-on avancer une telle infamie?

Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux!

C'est à Paris : c'est donc à l'hôpital des fous?

Non; c'est au Louvre, en pleine Académie.

ANONYME.

Ces vers furent faits dans la querelle de M. Perrault & de M. Boileau sur les Anciens.

HOMÉRIQUE. adj. m. & f. *Homericus*. Qui est d'*Homère*, qui appartient à *Homère*. On appelle Sorts *Homériques*, certaines divinations par lesquelles on prétendoit qu'à l'ouverture des Poésies d'*Homère*, le vers qui se rencontroit étoit un oracle certain, & une réponse à la question que l'on agitoit. Les sorts *Homériques* & Virgiliens succédèrent aux sorts de Préneste; & à ceux-là les Chrétiens ont fait succéder les sorts tirés des versets de l'Écriture-Sainte.

HOMÉRISTE. s. m. Partisan d'*Homère*. Voilà la folle

illusion qui allume le zèle des *Homéristes*. *Lettre de M. l'Abbé de Pons sur l'Iliade de M. de la Motte.*

M. Despréaux s'est donné la qualité d'*Homérique* dans sa vingt-sixième Epigramme sur sa réconciliation avec M. Perrault.

*Tout le trouble poétique
À Paris s'en va cesser.
Perrault l'anti-Pindarique,
Et Despréaux l'Homérique,
Consentent de s'embrasser...*

Homériste & *Homérique* sont deux mots factices qui ont ici la même signification. Il semble pourtant que le premier convient mieux aux personnes, & l'autre aux choses. Par exemple, ne parleroit-on pas juste, si l'on disoit que Madame Dacier étoit une *Homériste* outrée; & que le Télémaque de M. de Fénelon renferme beaucoup de descriptions *Homériques*?

Pétrone appelle *Homéristes*, les Comédiens qu'on fait venir dans les festins pour réciter les plus beaux endroits d'*Homère*. Sinius a supprimé *hilares* & *Homéristas speremus*. Traduction de Pétrone avec des Remarques. On donnoit généralement le nom d'*Homéristes* chez les Grecs, à ceux qui faisoient métier de chanter les vers d'*Homère* dans les maisons & dans les places publiques.

HOMÉRITE. s. m. & f. Nom d'un ancien peuple de l'Arabie heureuse en Asie. *Homerita*. Les *Homérites* habitoient l'extrémité de l'Arabie heureuse vers l'Océan. On prétendoit que c'étoient les anciens Sabéens. Ils gardoient la Circoncision le huitième jour, comme descendans d'Abraham par Céthura, & ne laissoient pas d'adorer le Soleil, la Lune & les démons du pays. Il y avoit au quatrième siècle grand nombre de Juifs mêlés parmi eux. Constantius y envoya une ambassade avec des présens magnifiques, pour obtenir qu'on pût y établir le Christianisme. On conjecture que les *Homérites* habitoient le pays qu'on appelle maintenant le Royaume ou la Principauté d'Aden. Saint Epiphane, *hérés. 30*, dit que les *Homérites* avoient la Circoncision. L'Empereur Justinien voulut faire alliance avec les *Homérites*, afin qu'ils apportassent la soie des Indes, & qu'il ne fût pas obligé de l'acheter de ses ennemis : mais dans le temps que cette affaire se traitoit, deux Moines ayant apporté des Indes le secret d'avoir de la soie, c'est-à-dire, des vers, ou de la semence, & l'art de les gouverner & de préparer leur soie, ce dessein n'eut pas de suite.

HOMICIDE. s. m. Meurtre, action qui cause la mort d'autrui. *Homicidium*, *caedes*, *occisio*. Il se commet, ou volontairement, ou par imprudence, ou par nécessité, ou par cas fortuit. Il a été commis un homicide en la personne d'un tel. On a informé de l'homicide. Entre les homicides, le plus atroce est l'assassinat. C. B. Dans l'homicide il faut plus regarder la volonté que l'action. **LE MAI.**

L'homicide volontaire est celui qui se commet par malice, par emportement, ou de dessein prémédité, par la main, par les armes, par le poison, par le faux témoignage ou autrement. C'est le plus grand des crimes qu'on puisse commettre envers le prochain. Il est contre toutes les loix. Il est puni de mort, & le genre de mort est différent, suivant les différentes manières dont le crime s'est commis.

L'homicide peut devenir rémissible & n'être pas puni comme crime en quelques occasions, quoique volontaire. Tel seroit, par exemple, l'homicide commis par un père dans la personne de sa fille qu'il trouveroit en adultère, ou par un mari dans la personne de sa femme qu'il trouveroit de même en adultère : mais si on ne le punit pas toujours dans ces occasions, ce n'est pas qu'il cesse d'être un crime, c'est qu'il est pour un père & un mari déshonorés comme une action involontaire.

L'homicide commis par imprudence est celui qui est commis sans aucun dessein formé de tuer, com-

me si, en s'exerçant à tirer de l'arquebuse, on tue quelqu'un par mégarde. Il n'est point puni de mort; la peine en est arbitraire, & proportionnée à l'excès de la faute ou de la négligence de celui qui l'a commis.

☞ L'*homicide*, fait par cas fortuit, est celui qui est commis par accident, sans aucune négligence ou imprudence de celui qui en est cause. Tel seroit, par exemple, l'*homicide* commis par un homme qui, en ébranchant des arbres, tueroit un passant, après lui avoir crié qu'il prît garde à lui. Comme dans ce cas il n'y a ni délit, ni quasi-délit, il n'y échert aucune punition. Cependant, comme tout homme qui en tue un autre est digne de mort, on fait le procès: mais on ne refuse pas les lettres de grâce.

☞ L'*homicide* nécessaire est celui qui est commis dans la nécessité d'une juste défense de sa propre vie.

☞ L'*homicide* de soi-même est le meurtre que commet en sa personne celui qui se donne la mort. Le tort qu'il fait à sa patrie mérite une vengeance publique, puisque la République a intérêt à la conservation de ceux qui la composent. Voyez SUICIDE.

HOMICIDE signifie aussi le meurtrier. *Homicida*. Les *homicides* méritent la mort par toutes les loix divines & humaines. Les Juges ne peuvent laisser un *homicide* impuni sans des Lettres de grâce, de rémission du Prince. Si quelqu'un a été *homicide* de lui-même, l'on crée un Curateur au cadavre.

On appelle figurément *homicide de lui-même*, celui qui ruine sa santé par trop de veilles, de fatigues, d'études ou de débauches. On le dit même de ceux qui ne veulent pas se servir des remèdes qu'on leur présente, & dont ils ont besoin.

HOMICIDE se met quelquefois adjectivement & figurément, & signifie meurtrier, meurtrière. Les Amans se plaignent des yeux *homicides* de leur Maîtresse. Le trait *homicide* dont il fut blessé. La langue *homicide* du serpent. ☞ Fer *homicide*. Main *homicide*. Complot *homicide*. Alors ce mot convient dans le style soutenu.

Ce mot vient du Latin *homo*, homme, & de *cadere*, tuer.

HOMICIDE, ÉE. part. & adj. Il a les significations de son verbe. Ce mot est encore en usage dans le Droit. Les enfans qui se sont portés héritiers de leur père *homicidé* sans vouloir se rendre partie contre le meurtrier pour la poursuite du crime, de ce faire interpellés, ont été jugés indignes de la succession du père. D. DE DROIT.

HOMICIDER. v. a. Vieux mot, qui signifioit autrefois tuer un homme; *homicidium perpetrare*. Et on disoit du mort, qu'il avoit été *homicidé*. Il est hors d'usage.

HOMILIAIRE & HOMILIER. f. m. Terme de Liturgie. Livre qui contient les homélies des Pères qu'on lit à l'office. *Homiliare*, *homiliarius liber*.

HOMILIASTE. f. m. Faiseur d'homélies. Prédicateur. *Homiliastes*, *Homiletas*, *Homiliarum Autor*, *Concionator*, *Orator*. D'Herbelot s'est servi de ce mot dans sa Bibliothèque orientale, au mot FAREKI, p. 339. Ce fameux Prédicateur, ou *Homiliaste* des Mufulmans, connu ordinairement sous le nom d'Ebn-Nobatah, étoit de la ville de Miafarekin en Mésopotamie.

HOMINICOLE. f. m. & f. Nom que les Apollinaristes donnoient autrefois aux Fidèles, adorateurs d'un homme. *Hominicola*. Parceque les Catholiques soutenoient que J. C. étoit homme-Dieu, les Apollinaristes les accusoient d'adorer un homme, & les appelloient *Hominicoles*. Voyez Facundus Herminianensis, L. XIX, c. 3.

Ce mot est composé d'*homo*, *hominis*, homme; & *colo*, j'adore.

HOMMAGE. f. m. En termes de Jurisprudence, c'est un serment de fidélité que doit faire tout vassal qui possède un Fief au Seigneur dominant, *Professio clientela*; dans les titres & dans la basse Latinité *hommagium*, *hominium*. Il est à genoux, nue tête, les mains jointes dans celles de son Seigneur qu'il baise; &

il lui promet de le servir comme un vassal doit faire, dont il lui donne un acte par écrit: & c'est ce qu'on appelle *foi & hommage*, qui est dû à toutes mutations.

HOMMAGE & fidélité ou foi, sont deux choses distinguées, & deux devoirs différens. Autrefois l'*hommage* se faisoit par le Gentilhomme, & la foi par les Roturiers. Voyez un Arrêt du 10 Déc. 1328, à Paris. ☞ Ce terme d'*hommage* pris dans sa propre signification, lie plus étroitement la foi du vassal que le serment de fidélité. C'est pourquoi il n'avoit lieu autrefois que pour les fiefs liges: ce qui a fait dire à Dumoulin, (art. 3 de la Coutume de Paris,) que l'*hommage*, à prendre ce terme dans sa propre signification, ne doit appartenir qu'au Souverain; & que la Coutume usant du mot *hommage*, doit seulement s'entendre d'une simple prestation de fidélité.

L'Auteur des Tenures dit, que l'*hommage* est fait au Seigneur même, & la fidélité à son Sénéchal, ou Bailli pour le Seigneur, & que celui qui ne tient l'héritage qu'à terme de vie, doit le serment de fidélité, mais non pas l'*hommage*. Les Prélats Ecclésiastiques doivent au Roi le serment de fidélité & loyauté pour le temporel de leurs bénéfices, mais sans *hommage* & vasselage.

HOMMAGE-LIGE, est un *hommage* plus étendu que rendent les vassaux relevant de leur Seigneur, non-seulement par leurs terres, mais encore par leurs personnes; en sorte que le Seigneur pouvoit les employer envers tous, & contre tous, au-dehors & au-dedans du territoire, fors contre le Roi. Voyez FOI; *Clientelare munus adstrictius*. Le mot *lige* peut venir du mot Latin *ligatus*; c'est-à-dire, *homme lié*: ou plutôt de l'Allemand *luiden* ou *leuten*, parceque ces sortes de vassaux, qui sont presque comme des esclaves, sont plus fréquens en Allemagne. L'*hommage-lige* se fait tête nue, les mains jointes sur les Evangiles, un genou à terre, sans épée, sans ceinture & sans éperons: c'est ce qui distingue l'*hommage-lige* de l'*hommage franc*. Ces cérémonies changent quelquefois selon les Coutumes. Mais ce serment de fidélité se fait par le vassal étant debout, & en touchant les Evangiles. Tous les Fiefs se tiennent à foi & *hommage*; & les héritages rotutiers à cens & à rentes.

*Un jeune Prince aussi beau que l'Amour,
Enfant des Dieux, par ses grâces exige
De tous les cœurs un juste hommage-lige.*

P. DU CLERC, parlant du Roi alors Dauphin.

Il y a aussi, *hommage* de fief, *hommage* plein, qui est celui auquel n'est point joint un serment de fidélité, ou s'il y en a, on excepte quelqu'un. Un *hommage* de dévotion, qui est un don fait à l'Eglise, & qui n'emporte aucun devoir: Un *hommage* de foi & de service, qui est expliqué en ces termes dans l'ancienne Coutume de Normandie, ch. 29. *Hommage* de foi & de service, est quand aucun reçoit autre à *hommage* à lui garder foi, & à lui faire service de son propre corps; ou foi à combattre pour lui, se mestier est, ou à faire aucun tel service. *Hommage* de paix, qui est quand aucun suit ung autre d'aucun crime, & paix est réformée entre eux, si que celui qui est suit fait *hommage* à l'autre de lui garder paix. Voyez la Coutume de Normandie, c. 29; BOUTELLIER en sa Somme, p. 419.

Ce mot vient de *hommagium*, qui se trouve dans les anciens Auteurs, & qui est dérivé de *homo*, qui signifie *serviteur*, *sujet*, d'où on a fait *hommage*, comme *sinage* de *fin*. Par l'*hommage*, le vassal promet d'être l'homme de son Seigneur. Aussi l'on disoit autrefois, vous êtes mon homme, je suis votre homme; pour dire, votre vassal; & c'est de-là qu'est venu le nom d'*hommage*. Voyez DU CANGE sur le mot *hommagium*, où il a recueilli curieusement toutes les manières de faire la foi & *hommage*.

☞ HOMMAGE, en Morale, se dit particulièrement du sentiment d'admiration & de reconnaissance qu'ex-

cite en nous l'idée de la grandeur infinie de Dieu, jointe à celle des bienfaits dont il nous comble. C'est l'aveu de sa souveraineté & de notre dépendance. Ce n'est pas précisément parceque Dieu est grand, que nous lui devons des *hommages*, c'est parceque nous sommes ses vassaux, & qu'il est notre Souverain. Ces *hommages* dus à Dieu, sont ce qu'on appelle culte ou religion. Le culte intérieur, qui réside dans l'âme, est celui qui honore particulièrement Dieu.

HOMMAGE, se dit en Morale à-peu-près dans le même sens de la vénération, de la soumission, du respect qu'on rend à son Roi, à son Supérieur. Les Mages d'Orient vinrent rendre *hommage* à l'Enfant Jésus dans la crèche. Que vous sert d'immoler vos troupeaux, & de vous consumer en cérémonies, si cet *hommage* extérieur que vous rendez à Dieu n'est suivi de celui de votre cœur? S. EVR. *Clientelare obsequium, clientela professio.*

HOMMAGE, se dit par extension de toutes sortes de devoirs, & désigne le respect, les égards, la considération. *Honor, cultus.* Rendre ses *hommages* à quelqu'un, c'est lui rendre ses respects, ses devoirs.

*Je méprise un hommage à mille autres offert,
Et ne veux point d'un cœur de toutes parts ouvert.*
RAC.

Le Moineau de Lesbine venoit rendre à sa maîtresse une espèce d'*hommage*. LA CHAP. Amours de Cautulle.

*Il fit ses plaisirs les plus doux
D'aller rendre souvent en son petit ramage,
A sa Maîtresse une espèce d'hommage.*

HOMMAGÉ, ÉE. adj. Ce qui est tenu en *hommage*. *Clientelaris professionis lege possessus.* Ainsi on dit, une terre *hommagée*. Domaine *hommagé*. Lieu & héritage *hommagés*. Rentes & devoirs *hommagés*, &c. dans la plupart des Coutumes. Terre *hommagée*.

HOMMAGER. f. m. Qui doit *hommage*. *Clientelari muneri adstrictus, cliens.* Cette Seigneurie est si étendue, qu'il y a cent vingt vassaux *hommagers* qui en relèvent.

HOMMAR. f. m. Voyez HOMARD.

HOMMASSE. adj. f. Femme grossière, & qui tient quelque chose de l'homme, soit par sa taille, sa voix ou ses manières d'agir. *Fœmina vasta, Virago.* Taille, visage *hommassé*.

HOMME. l. m. *Homo.* On disoit autrefois *Hom*. On le trouve ainsi dans Guarins de Lohéranes, le plus ancien des Romains, & dans celui de Vasse. Marot a dit, Noé le bon hom. Voyez HOM. L'*homme* est un animal qu'on définit raisonnable. C'est la raison qui distingue l'*homme* de la bête. Sous cette acception on comprend toute l'espèce humaine. Dieu a créé l'*homme* à son image; il l'a créé mâle & femelle. Dieu verra un jour juger tous les *hommes*. Dieu a établi l'*homme* Roi des animaux. Il est de la nature & le chef & le Roi. Les Grands sont accoutumés dès leur enfance à se regarder comme une espèce séparée des autres *hommes*; leur imagination ne les mêle jamais avec la foule du genre humain; ils sont toujours Comtes ou Ducs à leurs yeux, & jamais simplement *hommes*. L'*homme* a été comparé à un état politique, qui a besoin de conseil & de force pour subsister & se conserver. C'est un sujet merveilleusement vain, dit Montagne, divers & ondoyant, que l'*homme*. Il a, comme la mer, ses flots & ses caprices. BOLL.

L'**HOMME** est un animal doué d'intelligence & de raison: un être composé d'un corps organisé & d'une âme raisonnable. BURLAM.

L'**HOMME**, à l'égard du corps, est un animal à peu près semblable aux êtres de la même espèce, ayant les mêmes organes, les mêmes propriétés, les mêmes besoins. C'est un corps vivant, organisé, composé de plusieurs parties; un corps qui se meut par lui-même, & qui,

foible dans ses commencemens, croît peu-à-peu par la nourriture, jusqu'à un certain point, où il paroît dans sa fleur & dans sa force, d'où il déchoit insensiblement pour passer à la vieillesse, qui le conduit enfin à la mort. Tel est le cours ordinaire de la vie humaine, à moins qu'elle ne se trouve abrégée par quelque maladie ou par quelque accident.

Mais outre la disposition merveilleuse de son corps, l'*homme* a de plus en partage une âme raisonnable qui le distingue avantageusement des bêtes. C'est par cette noble partie de lui-même que l'*homme* pense & peut se faire de justes idées des différens objets qui se présentent, les comparer ensemble, tirer des principes connus des vérités inconnues, juger sagement de la convenance des choses entr'elles, & des rapports qu'elles ont avec nous, délibérer sur ce qu'il doit faire ou ne pas faire, & se déterminer en conséquence à agir d'une manière ou d'une autre. Notre esprit se rappelle le passé, le joint au présent, & pousse ses vues jusque dans l'avenir. Il est capable de voir les causes, les progrès & les suites des choses, & de découvrir ainsi, comme d'une seule vue, le cours entier de la vie: ce qui le met en état de se fournir des choses nécessaires pour en fournir heureusement la carrière.

Dans tout cela il n'est point assujetti à une suite constante d'opérations uniformes & invariables: il peut agir ou ne point agir, suspendre ses actions & ses mouvemens, les diriger & les régler comme il juge à propos.

Il résulte de là, que parmi les actions de l'*homme* il y en a qui sont purement spirituelles, comme penser, réfléchir, douter, &c. d'autres purement corporelles, comme respirer; croître, &c. d'autres enfin que l'on peut appeler mixtes, auxquelles l'esprit & le corps ont part, & qui sont produites par leur concours, en conséquence de l'union que Dieu a établie entre ces deux parties de l'*homme*, comme parler, marcher, &c.

Toutes les actions qui dépendent de l'âme, ou dans leur origine, ou dans leur direction, s'appellent actions humaines ou volontaires: toutes les autres sont des actions purement physiques. Voyez les articles relatifs.

Le Père Kireher prétend qu'il y a aussi des *hommes* souterrains, & rapporte une histoire de deux enfans tout verts, qui en l'année 1140 sortirent de terre en Angleterre.

L'**HOMME**, en Médecine, ne se considère que selon le corps naturel. L'*homme* est composé de parties solides, d'humeurs & d'esprits. L'*homme* de Descartes est un livre où il explique la constitution & la machine du corps de l'*homme*, & comme l'âme y fait ses fonctions. Il y fait voir la circulation du sang, la perfection des esprits animaux, les effets de la glande pinéale, la communication des muscles & des nerfs, dans lesquels il suppose des valvules, la formation du fœtus, &c. C'est dommage qu'il soit imparfait.

HOMME, signifie plus particulièrement le mâle, & est opposé à la *femme*, *vir*, *mas*. Aristote dit que la femme reçoit sa perfection de l'*homme*, qu'elle est un mâle imparfait. En cette qualité il signifie quelquefois *mari*. Cette femme est en peine de son *homme*, est allée chercher son *homme*. Expression populaire. La Loi Mosaique défend expressément aux femmes de prendre l'habit d'*homme*. On dit en ce sens, qu'un tel n'est pas *homme*; pour dire, qu'il est impuissant. ACAD. FR. Un Centaure est feint demi-*homme* & demi-cheval. Une Sirène demi-femme & demi-poisson.

HOMME, se dit encore plus particulièrement de celui qui a atteint l'âge de virilité depuis 30 jusqu'à 50 ou 60 ans. Votre fils est un *homme* fait; il ne faut plus qu'il agisse en jeune *homme*, en étourdi. Âge d'*homme*, signifie la durée de la vie jusqu'à 70 ou 80 ans. On dit aussi, cela est fait de main d'*homme*, c'est-à-dire, n'est pas naturel.

HOMME, se prend encore pour chaque individu. Il y a tant d'*hommes* en la compagnie. On dit que Xer

xès amena en Grèce une armée d'onze cens mille *hommes*. Il faut tant d'*hommes* pour sonner cette cloche. Cette machine ne se remue qu'à force d'*hommes*.

En ce sens, *homme* est pris quelquefois pour *ennemi*, pour *adversaire*. Ils ont fait un combat d'*homme à homme*. Combattre *homme à homme*, pour dire feul à feul. Celui-là a tué son *homme* : il a trouvé son *homme* qui lui a rompu en visière. Il a joué au piquet, il a plumé son *homme*, il a mis son *homme* à sec.

On dit aussi mon *homme*, son *homme* dans un autre sens. Voilà mon *homme*, c'est celui que j'attendois, avec qui j'ai affaire. On le dit encore d'une personne qui a les mêmes inclinations; c'est mon *homme*, il me convient, il aime la joie, je n'en suis pas ennemi, c'est mon *homme*. Il faut de la fermeté, de la vigilance dans cette affaire. Si vous avez cela, vous êtes mon *homme*.

Tatigué je vois bien que vous êtes mon homme.

BOURSAULT.

En termes de Guerre on appelle *homme d'armes*, un Gentilhomme qui combattoit à cheval armé de toutes pièces dans les anciennes compagnies d'ordonnance. *Cataphraëtus eques*. Autrefois chaque *homme d'armes* avoit, outre ses valets, deux cavaliers pour le servir, armés l'un d'une arbalète, l'autre d'un arc ou d'une hache, de sorte que cent *hommes d'armes* faisoient au moins 300 chevaux. LE GENDRE. C'étoit une sorte de Cavalerie Françoisse, qui a été depuis le regne de Louis XI, jusqu'à celui de Henri II, armée de Hallecret avec plastron, de cuirasse avec les tassettes, de gorgerin, de grives entières, & qui étoit monté sur des chevaux bardés, & caparaçonnés avec la crinière & le chanfrein. Cette Cavalerie avoit pour armes offensives, l'épée d'armes au côté, l'estoc à l'un des jets de l'arc ou de la selle, la masse de l'autre, avec une grosse & longue lance à la main. GAIA, *Traité des Armes*, L. XIV. Charles VII avoit commencé à réduire la Noblesse Françoisse en corps de troupes réglées de Cavalerie, il en composa 1500 *hommes d'armes* & d'Archers, dont les compagnies plus ou moins fortes, furent distribuées aux Princes & aux plus expérimentés Capitaines du Royaume. L'*homme d'armes* avoit à sa suite quatre chevaux, dont deux étoient de service, & les deux autres, l'un sommier, l'autre pour le valet, appelé *Coutillier*. Voyez la vie de Louis XII par Seyssel, chapitre dernier, FAUCHET, L. II, c. I de son *Traité de la Milice & des Armes*. Compagnie de cent *hommes d'armes*, de cinquante *hommes d'armes*.

On appelle un *homme de cheval*, celui qui tient ferme à cheval; qui fait bien le manier. Un *bon homme de mer*, celui qui entend bien la marine, qui a le pied marin. Un *homme de courage*, un *homme de main*, un *homme d'exécution*. Un *homme hardi* & intelligent, qui est capable de bien exécuter un ordre, de faire réussir une entreprise.

En termes de Blason, quand on parle de l'*homme*, on lui donne un émail particulier, qui est de *carnation*, & quand il est peint de profil, on le blasonne *passant*.

L'HOMME, en Morale, se distingue en *homme charnel*, & *homme spirituel*, selon qu'il se laisse commander par la raison, ou par l'appétit sensuel. *Homo animalis*, *homo spiritualis*, *spiritualis*. L'*homme charnel*, dit S. Paul, ne cherche point les choses de Dieu. Au contraire, on dit du *spirituel*, c'est un saint *homme*. Il a dépouillé le vieil *homme*, c'est-à-dire, il a renoncé au péché. L'*homme* nouveau est opposé au vieil *homme*, & signifie l'*homme* qui vit selon les maximes de la loi nouvelle. Le vieil *homme* est celui qui vit selon les inclinations de la nature, & s'y laisse entraîner. Cette expression a été prise de S. Paul, *Rom. VI, 6*. Notre vieil *homme* a été crucifié avec lui (J. C.) P. R. *Ephes. VI, 21, 22, 23*. Vous y avez appris à

dépouiller le vieil *homme*, selon lequel vous avez vécu dans votre première vie, qui se corrompt en suivant l'illusion de ses passions; à vous renouveler dans l'intérieur de votre âme, & à vous revêtir de l'*homme* nouveau, qui est créé, selon Dieu, dans une justice & une sainteté véritable. P. R. *Coloff. III, 9, 10*. Dépouillez le vieil *homme* avec ses œuvres, & revêtez-vous du *nouveau*, qui se renouvelle pour connoître Dieu, selon l'image de celui qui l'a créé. PORT-R. Notre langue a consacré ces phrases, & elles sont très-ordinaires en style de chaire, de spiritualité & de dévotion. On dispute trop quel est l'*homme* de bien, au-lieu de le devenir. DAC. On a beau être détaché du monde, il entre bien de l'*homme* dans toutes nos actions.

HOMME, dans ce sens signifie, sensible, foible, sujet aux foiblesses attachées à la nature humaine. *Mortalis*, *debilis*, *infirmus*. M. Antonin ne prétendoit point que l'on cessât d'être *homme* pour être Philosophe. DAC. Les Rois sont *hommes*, & peuvent tomber dans les mêmes passions que nous. CORN. Il ne faut pas renoncer à l'*homme* en faveur du *Magistrat*. MONT. La qualité de Grand fait presque oublier qu'on est *homme*, & encore plus qu'on est mortel. NIC.

*De quoi s'enorgueillit un Souverain de Rome,
Si par respect pour elle il faut cesser d'être homme?*
CORN.

Tout homme est homme, & les Moines sur-tout.
LA FONT.

HOMME DE DIEU. C'est une expression ou une phrase tirée de l'Ecriture. Elle y signifie deux choses. 1°. Elle se dit d'un *homme* commis ou envoyé de Dieu pour quelque chose. C'est ainsi que dans Josué, *XIV, 6*. Caleb appelle Moïse *Homme de Dieu*; c'est-à-dire, que Dieu avoit donné à son peuple pour le conduire & le gouverner: de même que nous appelons *Homme* du Roi, une personne qui a du Roi charge ou commission pour quelque chose. *Homo Dei*, *vir Dei*. 2°. *Homme de Dieu* se prend dans l'Ecriture pour un saint *homme*, un *homme* vertueux. Aujourd'hui dans les Livres de piété & les Sermons, il ne se prend que dans ce dernier sens.

L'HOMME se distingue aussi selon ses mœurs & ses qualités naturelles. Les Espagnols ont mis en question, si les Indiens étoient *hommes*, si on devoit les baptiser. Les Cannibales sont si cruels, qu'ils ne semblent pas être *hommes*, ils n'ont que le visage, la figure d'*homme*. C'est un méchant garnement, c'est un diable d'*homme*, un *homme* à tout entreprendre, à tout perdre, à tout massacrer. On dit d'un méchant *homme*, capable de faire toutes sortes de méchantes actions, que c'est un *homme* de sac & de corde.

Quand le mot d'*homme* est joint avec un infinitif, ou avec un substantif par la particule *à*; alors il sert ordinairement à marquer en bien ou en mal de quoi un *homme* est capable. Il n'est pas *homme* à souffrir, à endurer un affront.

Le mot d'*homme* s'emploie aussi avec le même régime, pour marquer de quoi un *homme* est digne, soit en bien, soit en mal; & alors au-lieu de dire, il est *homme* à, on dit plus ordinairement, c'est un *homme* à. Ainsi l'on dit, c'est un *homme* à noyer.

HOMME se distingue encore selon les professions qu'il embrasse, ou les choses qu'il est capable de faire. C'est un *homme* d'Eglise, un *homme* de guerre, un *homme* d'épée, un *homme* de robe, un *homme* de lettres, un *homme* de peine, un *homme* de journée. Cela sied bien à un *homme* de qualité. Le Viceroi étoit brave, mais il n'étoit pas *homme* de guerre. P. CATROU.

*Entre l'homme d'épée & l'homme de science,
Les femmes au premier inclineront toujours.*

LA FONTAINE.

Un homme de rien, c'est un homme de la lie du peuple, *terra filius, homo nihili.*

*Si vous lisez dans l'épithaphe
De Fabrice, qu'il fut toujours homme de bien ;
C'est une faute d'orthographe :
Passant, lisez homme de rien. LE BRUN.*

HOMME d'honneur. Façon de parler adverbiale, en affirmant quelque chose; pour dire, en *homme d'honneur.*

On le dit aussi de ses qualités. C'est un galant *homme.* C'est un *homme* ferme, qui s'est montré *homme* en toutes les occasions. Ce n'est pas un *homme*, c'est un petit bout d'*homme.* C'est un homme plaisant & récréatif. On le dit aussi ironiquement. Vous êtes un plaisant *homme*, un bel *homme.* Venez-ça, *homme* de bien. *Homme* du vieux temps, *homme* du temps passé, celui qui conserve la simplicité ou les manières de nos pères.

Vilain HOMME. Ce caractère suppose toujours dans un *homme* une extrême mal-propreté, & une négligence pour sa personne qui passe dans l'excès, & qui blesse ceux qui s'en aperçoivent.

HOMME, signifie aussi, qui a du courage, de la force, de la vigueur. *Vir strenuus, fortis, virilis animi.* Les Grecs & les Latins l'ont employé dans la même signification. La femme de Léonidas disoit qu'il n'y avoit que les Lacédémoniennes qui fissent des *hommes.* ABL. C'est-à-dire, de braves gens. Il a montré qu'il étoit *homme.*

Diogène disoit au retour des jeux Olympiques, qu'il venoit de voir beaucoup de gens, mais peu d'*hommes*; il entendoit peu de personnes sages & raisonnables: c'est dans le même sens qu'il alloit en plein midi cherchant un *homme* avec sa lanterne. ABL. C'est aussi en quoi consiste la pensée & l'opposition, exprimées dans ces vers.

*Si ce qu'on dit est vrai, rien ne manque à sa gloire ;
Et dans lui, qui pourroit le croire ?
L'homme est aussi grand que le Roi.
Et malgré sa force il montre
L'homme à travers le Héros. DES-H.*

En termes de Théologie, on dit que tous les *hommes* ont péché en Adam; que Dieu s'est fait *homme* pour les racheter; qu'il est vrai Dieu & vrai *homme.* Jésus-Christ étant sur terre s'est appelé le Fils de l'*homme.* On dit aussi, les quatre fins de l'*homme*, la Mort, le Jugement, le Paradis & l'Enfer.

HOMME GENTIL, s'est dit autrefois pour Gentilhomme. *Vir nobilis.* Sachent tous que comme nous eussions accoutumé nos, & nos ancêtres avant nous à prendre & à avoir par raison de bail les fruits & les essues des terres & des rentes à nos *hommes gentils* amprès leur déceiz, &c. Ceci est tiré d'un titre de l'an 1276, rapporté dans le II T. de l'Hist. de Bret. pag. 424 & suiv.

HAUT HOMME. Voyez HAUT.

HOMME d'INTELLIGENCE. Nom de secte. *Homo intelligens, Gnosticus.* Il parut l'an 1412 dans les Pays-Bas, voisins de la France, des hérétiques qui se donnoient ce nom, qui revient à-peu-près à celui de Gnostique en Grec. Leur doctrine impure avoit aussi beaucoup de rapport aux excès que les Pères reprochent aux anciens Gnostiques. Ils eurent deux Chefs, un Carme Allemand, nommé Guillaume de Hildernissen, & un Séculier, nommé Gilles Le Chantre. Gilles disoit qu'il étoit le Sauveur des hommes; que c'étoit par lui que les Fidèles verroient Jésus-Christ; qu'ils verroient le Père; que les plaisirs charnels n'étoient jamais des péchés, parceque ce ne sont que des actions naturelles; que c'étoient même des avantages du Paradis; que le temps de l'ancienne loi avoit été celui du Père, que le temps de la nouvelle étoit celui du Fils, que celui du S. Esprit viendroit bien-tôt, & qu'il mettroit les hommes en liberté. Guillaume se rétracta dans les lieux où il

avoit prêché, & la secte des *hommes d'intelligence* se dissipa.

En termes de Jurisprudence féodale, on appelle *homme*, ou *homme de foi*, le vassal qui tient un fief dépendant d'un autre. *Clientelaris.* Un Seigneur fait failir le fief relevant de lui, & fait les fruits siens faute d'*homme*, ou par défaut d'*homme*, & de devoirs non faits, c'est-à-dire, faute de lui avoir rendu la foi & hommage, lorsqu'il y a mort ou mutation de propriétaire.

HOMME de commune. On appelloit ainsi ceux qui étoient compris dans une commune, qui en juroient les articles, & qui en avoient les privilèges.

HOMME de corps. Les serfs qui étoient autrefois dans le Royaume, sont nommés indifféremment *hommes* de corps dans les actes. On disoit un *homme* de corps, une femme de corps d'une telle Abbaye, pour dire un serf d'Abbaye.

HOMME FEUDAL, signifie deux choses dans les Coutumes, 1^o. le Seigneur qui a des *hommes* tenans en fief de lui; 2^o. le *Vassal.*

HOMME DE FIEF, étoit autrefois un Vassal ou Seigneur de fief qui étoit tenu de servir à la justice, & de donner conseil au Bailli, tant en son assise qu'aux plaids ordinaires, qui étoit même tenu de l'amende en cas de mal jugé. On appelloit ces *hommes de fief*, *Pairs* & *hommes jugeans*, *hommes de loi*, *hommes de la Cour du Seigneur* & *hommes feudaux.*

HOMME-LIGE, Vassal qui est non-seulement en foi d'hommage, mais aussi en la juridiction & domaine de son Seigneur, & obligé à un plus étroit serment que le simple Vassal.

HOMME DE MAIN-MORTE, est celui dont le Seigneur hérite, quand il meurt sans enfans légitimes & mâles.

HOMME SANS MOYEN, est celui qui tient immédiatement du Roi en hommage.

HOMME DE PLEJURE, est celui qui doit se faire pleige & caution pour son Seigneur.

HOMME DE POTE. Autrefois en France, parmi les gens non libres, les uns étoient tout-à-fait serfs, & d'autres n'étoient qu'*hommes de pote.* Les serfs étoient attachés à la glèbe, c'est-à-dire, à l'héritage. On les vendoit avec le fonds; ils ne pouvoient s'établir ailleurs. Ils ne pouvoient ni se marier, ni changer de profession, sans la permission du Seigneur. Ce qu'ils gagnoient étoit pour lui, &c. Il s'en falloit beaucoup que les *hommes de pote* ne dépendissent autant du Seigneur. Le Seigneur n'étoit point le maître ni de leur vie, ni de leurs biens. Leur servitude étoit bornée à lui payer de certains droits, & à faire pour lui des corvées. LE GENDRE.

RICHE-HOMME. Titre de fiefs. Les *Riches-Hommes* d'Arragon, sont les Grands-Seigneurs de ce Royaume qui possèdent des Baronnie. Michel del Molino dit que les Comtes, Ducs, Marquis & Vicomtes d'Arragon, sont des *Riches-Hommes*, parcequ'ils ont plusieurs Baronnie. Du Chêne dit que les *Riches-Hommes* sont comme autrefois les Barons en France. Le Roman de Vasse dit que Thibaut le Tricheur avoit dans sa Baronnie plusieurs *Riches-Homs*, c'est-à-dire, plusieurs grand Vassaux. L'an 1325 le Roi Philippe le Bel fit & créa Alphonse d'Espagne, Baron & *Riche-Homme* de Navarre; & afin qu'il pût maintenir plus honorablement l'état de *Riche-Homme*, il lui donna de grâce spéciale soixante Chevaleries.

HOMME de service. Voyez HOMMAGE de service.

HOMMES allodiaux, sont ceux qui tiennent des terres en alev.

HOMMES profitables, sont ceux dont le Seigneur tire profit & revenus.

HOMMES de servitude, sont des hommes de condition servile.

HOMME VIVANT, mourant, est un *homme* que les Communautés, ou gens de main-morte, sont obligés de fournir au Seigneur de fief, afin que par sa mort, le Seigneur puisse jouir des droits qui lui sont acquis

aux mutations, quand les héritages ne sont point amortis. *Caducus cliens, vicaria & caduca functionis cliens*. Cet homme s'appelle *Vicaire* en la Coutume d'Orléans & en quelques autres. Cet homme est appelé *homme vivant & mourant*, parcequ'il n'est pas comme les gens de main-morte, pour lesquels il fait la foi & hommage, qui subsistent toujours & ne meurent jamais.

HOMME vivant, mourant & confiscant, c'est-à-dire, *homme* que les gens de main-morte, dans certaines Coutumes, sont obligés de donner au Seigneur, par le fait ou le crime duquel le fief à eux appartenant puisse être confisqué au profit du Seigneur. Mais nonobstant la disposition expresse de ces Coutumes, le fief n'est jamais sujet à la confiscation par le fait de l'*homme* vivant & mourant, parceque cet *homme* n'est pas le véritable propriétaire du fief, mais seulement par fiction. Or la confiscation n'est ordonnée que *in pœnam* du délit commis; & la peine n'est imposée qu'à ceux qui l'ont méritée.

HOMME, en termes de Palais, se prend quelquefois pour *caution*, pour *obligé*. *Præs, fidejussor*. Vous m'avez pris pour *homme*, vous vous êtes fié à ma seule obligation; je ne prendrai pas un tel pour *homme*, c'est un *homme* de paille, un *homme* de néant.

Bon *homme* sur mer, est un bon Matelot, un bon *homme* de mer. L'île de Rhé & l'île d'Oléron fournissent de bons *hommes*.

HOMME, se dit aussi relativement, en parlant de la dépendance de quelqu'un à l'égard d'un autre. *Curator, procurator*. Ainsi l'on dit, l'*homme* du Roi dans une armée: dans une Assemblée d'Etats, c'est l'Intendant de Justice: dans un Parlement, c'est le Procureur-Général: chez les Etrangers, c'est l'Ambassadeur, le Résident.

On appeloit autrefois *homme* de chambre, un domestique qui sert à la chambre, que nous appellons aujourd'hui valet de chambre.

HOMME D'AFFAIRES, en matière de finance, c'est celui qui est employé dans les Fermes du Roi, dans les affaires de finance, chargé du recouvrement de ses deniers & impôts.

On appelle aussi *homme* d'affaires, celui qui a soin des affaires, qui poursuit les procès d'un grand Seigneur.

HOMME, se dit aussi dans le même sens, pour signifier un Commis de Marchand, sur lequel il se repose de ce qui concerne son commerce. *Inflitor*.

Au jeu de cartes on appelle le *jeu de l'homme*, celui qu'on nomme autrement le *jeu de la bête*, dans lequel, si celui qui fait jouer ne gagne pas les cartes, il double l'argent qui est mis au jeu.

BON HOMME, signifie non-seulement un vieillard fort âgé, mais encore un *homme* doux & facile, avec lequel on traite aisément, & qui se laisse même tromper. *Homo facilis, familiaris, lenis*. On le dit aussi de celui qui est foible & sans défense: comme, le Soldat vit avec licence chez le bon *homme*, c'est à dire, chez le payfan exposé à sa merci.

BONS HOMMES, c'est un Couvent de Religieux Minimes établis à Chaillot, près Paris, ainsi nommé, parceque le Roi Louis XI avoit coutume d'appeler Saint François de Paule leur Fondateur, le *bon homme*. Voyez au mot **BON**.

BONS HOMMES DE VILLAR DE FRADES, ou de Saint Sauveur de Villar de Frades. C'est un nom qu'ont porté les Chanoines Réguliers de la Congrégation de Saint Jean l'Évangéliste en Portugal. Voyez au mot **JEAN**. La Congrégation des Chanoines séculiers de Saint Jean l'Évangéliste en Portugal, fut confirmée par Martin V, sous le titre des *Bons-Hommes* de Saint Sauveur de Villar de Frades, & leur Congrégation ayant pris possession du Monastère de Saint Sauveur, qui leur fut donné, on les appela les *Bons-Hommes* de Saint Sauveur de Villar de Frades. Voyez **JEAN L'ÉVANGÉLISTE**.

HOMME, se dit proverbialement en ces phrases. L'*homme* propose, & Dieu dispose; pour dire qu'on fait des desseins hors de son pouvoir, dont la Providence empêche l'exécution. On dit d'un *homme* fort endetté,

Tome IV.

qu'il doit à Dieu & aux *hommes*. On dit aussi, devant Dieu & devant les *hommes*, pour dire, qu'une chose est claire & certaine, & passera par-tout pour telle. On dit qu'un *homme* de bien & d'honneur n'a que sa parole, pour dire qu'il faut tenir ses promesses. On dit aussi, tant vaut l'*homme*, tant vaut sa terre, pour dire qu'il y a de l'art à faire valoir son bien. Le Psalmiste a dit que tout *homme* étoit menteur, c'est-à-dire, la plupart des *hommes*. On dit aussi jamais cheval, ni mauvais *homme*, n'amenda pour aller à Rome. On dit aussi, bon *homme*, garde ta vache, en raillant celui à qui on a attrapé quelque chose. On dit aussi, face d'*homme* fait vertu, pour dire que les ouvriers travaillent avec plus de force en présence de leur maître. On dit aussi, d'un *homme* franc & sincère, que c'est un bon cœur d'*homme*, une bonne pâte d'*homme*, un *homme* sans façon: & au contraire, on dit d'un sot, d'un idiot, d'un *homme* que l'on plaint, que c'est un pauvre *homme*. Le pauvre *homme*. On ne fait quel *homme* vous êtes, on ne connoît point votre humeur. On dit aussi un *homme* tout d'une pièce, pour dire, un *homme* sans finesse. Il n'y a tête d'*homme* qui ose, pour dire, il n'y a personne qui ose, &c.

HOMME MARIN. Animal ou monstre ressemblant à l'*homme*, au moins par la partie supérieure, qu'on prétend qui se trouve en quelques endroits de la mer, & qui y vit.

On ne peut douter qu'il n'y ait des *hommes marins*, c'est-à-dire, des monstres marins semblables à nous, au moins depuis la tête jusqu'à la ceinture. En 1187, on pêcha à Oxford, dans le Duché de Suffolk, un *homme marin*, que le Gouverneur garda six mois. Il avoit dans sa figure tant de conformité avec l'*homme*, qu'il sembloit ne lui manquer que la parole. S'étant un jour échappé, il se replongea dans la mer, & on ne le revit plus. LARREY, *Hist. d'Angleterre*, P. I, p. 403.

En 1430, après une fort grande tempête, qui rompit les digues & donna passage à la mer dans les prairies, quelques filles de la ville d'Edam en Westfrise, étant allées passer par Putmerand en bateaux pour traire des vaches, & l'eau venant à se retirer par le reflux, elles apperçurent une femme marine dans la boue avec fort peu d'eau. Elles la tirèrent dans leur barque, & l'emmenèrent à Edam. On l'habilla, on lui apprit, dit-on, à filer. Elle usoit de nos alimens, mais elle ne put jamais apprendre à parler. On la mena à Harlem; & elle y vécut quelques années, ayant toujours un instinct qui la conduisoit vers l'eau. Un Auteur rapporte qu'on lui avoit imprimé quelque connoissance de Dieu, & qu'elle faisoit la révérence en passant devant un crucifix. Voyez PARIVAL, *Délices de la Hollande*. Ce n'étoit là qu'un mouvement animal, & qui ne marquoit pas plus de connoissance de Dieu, que les tours qu'on apprend aux animaux à faire, & les signes qu'on leur enseigne à donner, marquent de raisonnement. En 1560, près de l'île de Manar dans les Indes, sur la côte occidentale de l'île de Ceylan, des pêcheurs amenèrent d'un coup de filet sept *hommes marins*, & neuf femmes. Des Jésuites, & entre autres le Père Henri Henriquez, & Dimas Bosques de Valence, Médecin du Viceroy de Goa, en furent témoins. Le Médecin les examina avec beaucoup de soin, & en fit même l'anatomie. Il trouva toutes leurs parties, tant intérieures qu'extérieures, très-conformes à celles de l'*homme*. Voyez l'*Hist. de la Comp. de Jes.* P. II, L. IV, N. 276, où cela est rapporté fort exactement.

En 1671, un *homme marin* parut aux environs du grand rocher nommé le Diamant, sur la côte de la Martinique. Il ressembloit entièrement à un homme depuis la ceinture jusqu'en haut. Il avoit la taille d'un jeune homme de quinze ans, & la tête proportionnée au corps; les yeux un peu gros, le visage large & plein; le nez fort camus, & les cheveux gris, mêlés de blancs & de noirs. Ils étoient plats & arrangés comme si on les eût peignés, & flottoient sur

H h h h h

ses épaules. Une barbe grise, large également partout, lui pendoit sur l'estomac, qu'il avoit couvert de poil gris, comme l'ont d'ordinaire les vieillards. Il avoit le visage, le cou & le reste du corps médiocrement blanc, & paroïssoit avoir la peau délicate, sans qu'on lui remarquât rien de particulier aux bras, aux mains & à tout ce qu'il faisoit voir hors de l'eau. Sa partie inférieure, que l'on découvroit entre deux eaux, étoit d'un poisson, & se terminoit en une queue large & fourchue. Deux François & quatre Nègres l'apperçurent une heure avant soleil couché. Cet *homme marin* parut la première fois à huit pas du rocher; il se montra plus près la seconde fois, & vint enfin tout près du rivage, après quoi se retirant le long d'un herbage qui est au pied du rocher, il tourna plusieurs fois, & s'étant arrêté long-temps sur l'eau, il ne disparut que lorsque la nuit commença. Un des Nègres lui jeta une grosse ligne sans pouvoir l'atteindre; & les témoins, qui, le lendemain, firent rapport de toutes ces choses pardevant Notaire, dirent qu'ils lui avoient vu passer la main sur son visage comme pour s'essuyer, & qu'ils l'avoient entendu souffler du nez, mais qu'il n'avoit fait aucun cri de la bouche qui pût donner quelque marque qu'il eût de la voix.

HOMME SAUVAGE. *Homo ferus, sylvestris.* Les habitans de l'île de Bornéo assurent, comme une chose constante, qu'on trouve dans les bois une espèce de bête, nommée *l'homme sauvage*, dont la taille, le visage, les bras, les jambes & les autres membres du corps sont si semblables aux nôtres, qu'à la parole près, on auroit bien de la peine à ne pas les confondre avec certains Barbares d'Afrique, qui sont eux-mêmes peu différens des bêtes.

Cet *homme sauvage* a une force extraordinaire, & quoi qu'il marche sur ses deux pieds seulement, il est si vite à la course, qu'on a bien de la peine à le forcer : les gens de qualité le courent, comme nous courons ici les cerfs; & cette chasse fait le divertissement le plus ordinaire du Roi. Il a la peau brulée, les yeux enfoncés, l'air féroce, le visage brûlé; mais tous ses traits sont assez réguliers, quoique rudes & grossis par le soleil. Je fais toutes ces particularités d'un de nos principaux Marchands François, qui a demeuré quelque temps en cette île : cependant je ne crois pas qu'on doive aisément ajouter foi à ces sortes de relations; il ne faut pas aussi les rejeter entièrement, mais attendre que le témoignage uniforme de plusieurs voyageurs nous éclaircisse plus particulièrement de cette vérité.

Pour moi, en passant par la Chine, à la côte de Coromandel, je vis dans le détroit de Malaque une espèce de singe, qui me rendoit assez croyable ce que je viens de raconter de *l'homme sauvage*.

Celui-là marche naturellement sur ses deux pieds de derrière, qu'il plie tant soit peu, comme un chien à qui on a appris à danser. Il se sert comme nous de ses deux bras; son visage est presque aussi formé que celui des sauvages du Cap de Bonne-Espérance; mais le corps est tout couvert d'une laine blanche, noire ou grise : du reste il a le cri parfaitement semblable à celui d'un enfant, toute l'action extérieure si humaine, & les passions si vives & si marquées, que les muets ne peuvent guère mieux exprimer leurs sentimens & leurs volontés. Ils paroissent sur-tout d'un naturel fort tendre, & pour témoigner leur affection aux personnes qu'ils connoissent & qu'ils aiment, ils les embrassent & les baisent avec des transports qui surprennent. Ils ont encore un mouvement qui ne se trouve en aucune bête, & qui est fort propre des enfans, c'est de trépigner de joie, ou de dépit, quand on leur donne ou qu'on leur refuse ce qu'ils souhaitent avec beaucoup de passion.

Quoi qu'ils soient fort grands, (car ceux que j'ai vus avoient au moins quatre pieds de haut) leur légèreté & leur adresse est incroyable. C'est un plaisir qui va jusqu'à l'admiration, que de les voir courir dans les cordages d'un vaisseau, où ils jouent quelquefois, comme s'ils s'étoient fait un art particu-

lier de voltiger, ou qu'ils eussent été payés, comme nos danseurs de corde, pour divertir la compagnie. Tantôt suspendus par un bras, ils se balancent quelque temps avec nonchalance pour s'éprouver, & tournent ensuite tout-à-coup avec rapidité autour de la corde, comme une roue ou une fronde qu'on a mise en mouvement; tantôt prenant la corde successivement avec les doigts, qu'ils ont très-longs, & laissant tomber tout leur corps en l'air, ils courent de toute leur force d'un bout à l'autre, & reviennent avec la même vitesse. Il n'est sorte de figures qu'ils ne prennent, ni de mouvemens qu'ils ne se donnent, se couchant en arc, se reculant comme une boule, s'accrochant des mains, des pieds & des dents, selon les différentes singeries que leur bizarre imagination leur fournit, & qu'ils font de la manière du monde la plus divertissante; mais leur légèreté à s'élaner d'un cordage à un autre, à trente & cinquante pieds de distance, paroît encore plus surprenante.

Aussi pour en avoir plus souvent le plaisir, nous les faisons suivre par cinq ou six petits Mouffes ou Matelots, formés à cette sorte d'exercice & accoutumés eux-mêmes à courir dans les cordages. Alors nos singes, pour les éviter, faisoient des sauts si prodigieux, & se glissoient avec tant d'adresse le long des mâts, des vergues & des plus petites manœuvres, qu'ils sembloient plutôt voler que courir, tant leur agilité surpasseoit tout ce que nous remarquons dans les autres animaux. P. LE COMTE.

HOMME, ou HUMS. Petite ville défendue par un bon château. *Homma.* Elle est située dans la Marche, Province de l'Ecosse méridionale, à cinq lieues de la ville de Barwick, du côté du couchant.

HOMMEAU. f. m. Petit homme. Cotgrave, dans son Dictionnaire François & Anglois. On trouve *hommet* & *hommelet* dans Nicot. Il est vieux.

*Messire Bon eût voulu que le zèle
De son valet n'eût été jusques-là,
Mais le voyant si sage & si fidelle,
Le bon homme des coups se consola.*

LA FONTAINE.

HOMMEBON. Voyez HOMOBON.

HOMMÉE. f. f. Terme d'Agriculture. C'est une portion de terre mesurée par le travail que peut faire en un jour un vigneron en cultivant les vignes. *Vinitoris opera diurna.* On le dit en général pour désigner l'étendue de terre qu'un homme peut labourer en un jour.

Ce mot est fort en usage en Berri & en Lyonnais. Il faut environ huit *hommées* pour faire un arpent de Paris. On trouve dans les vieux titres, *hominata terra.* On mesure aussi les prés par le travail du faucheur, & on dit qu'un tel pré contient tant d'*hommées* de fauche.

HOMOBON, ou HOMMEBON. f. m. Nom propre d'homme. *Homobonus.* Saint *Homobon* ou *Hommebon*, & surnommé Tucenge, étoit un Marchand de Crémone, qui couronna une sainte vie par une mort précieuse devant Dieu l'an 1197, le treize de Novembre.

HOMOCENTRIQUE. adj. Terme d'Astronomie, qui se dit de plusieurs cercles qui ont même centre. *Homocentricus, concentricus.* Les hypothèses ou systèmes célestes de Ptolomée & de Fracastor, ne s'expliquent qu'avec plusieurs cercles excentriques & *homocentriques.* C'est la même chose que *concentrique*, qui est plus usité.

Ce mot vient du Grec, *ἐμès*, & de *κέντρον*, *centrum*, *centre*, c'est-à-dire, de même centre.

HOMODROME. adj. m. & f. Terme de Mécanique, qui se dit d'un levier. Le levier *homodrome* est celui dans lequel le poids tient le milieu entre le lieu de la puissance & l'hypomoclion ou le point d'appui, ou celui dans lequel la puissance tient le milieu entre le poids & l'hypomoclion. VOLPH. Ce mot est Grec, composé de *ἐμès*, *similis*, & de *δρομος*, *curfus*.

HOMOGENÈNE. adj. m. & f. Terme de Philosophie. Corps composé de parties similaires, ou de semblable nature. *Homogeneous*. Les corps naturels sont ordinairement composés de parties *homogènes*, ou de même qualité, comme un diamant. Les corps artificiels le sont de parties hétérogènes ou de qualité différente, comme un bâtiment de pierre, de bois.

☞ On appelle fluide *homogène*, celui qui est composé de parties sensiblement de même densité. L'eau est un fluide *homogène*. L'air est un fluide *hétérogène*, parceque ses différentes couches ne sont pas de la même densité.

☞ La lumière *homogène* consiste dans des rayons qui sont tous également réfrangibles & réfléchibles. Les rayons de même couleur sont *homogènes*.

HOMOGENÈNE. En Arithmétique on appelle termes *homogènes*, ceux qui sont exprimés par des nombres connus ou par les mêmes lettres élevées au même degré. Ainsi 7 est *homogène* à 18, 7a est *homogène* à 18a, 7a b est *homogène* à 18a b. LAGNY. Lorsque dans une équation il y a des termes *homogènes* dans les deux nombres, on les fait évanouir d'un côté, ou de tous les deux, en ajoutant ou en ôtant également de part & d'autre. IDEM.

HOMOGENÉITÉ. f. f. Qualité de ce qui est homogène. *Homogeneitas*. Les Philosophes se servent beaucoup de ce terme d'*homogénéité*, pour exprimer le rapport de parties similaires. L'*homogénéité* des parties du fer & de l'aimant, est la cause de cette étroite union qui règne entre ces corps, & qu'ils recherchent d'une manière si admirable. En général, l'*homogénéité* des parties en rend la séparation plus difficile. RÉAUMUR, *Art de convertir le fer en acier*. L'*homogénéité* de la matière qui compose la terre.

Ce mot vient du Grec, *εἰς*, idem, ou *aqualis*, & de *γενος*, *genus*, *ejusdem planè generis*, de même genre.

☞ **HOMOGRAMME.** Terme d'Histoire ancienne. On tiroit au sort les athlètes qui devoient combattre l'un contre l'autre. Les deux qui tiroient la même lettre de l'urne combattoient ensemble, & se nommoient *homogrammes*.

HOMOIOSE. f. f. Terme de Médecine. *Homiofis*, *is*, vel *eos*. f. Coction du suc nourricier qui le met en état de s'assimiler aux parties qu'il doit nourrir. Ce mot est Grec, *ομοιωσις*, *similitudo*, similitude, ressemblance, rapport : du verbe *ομοιω*, *assimilo*, *similem efficio*, j'assimile, je rends semblable. *Dict. de Médecine*.

HOMOIOITÉLEUTE. f. m. Ce mot signifie consonnance dans la fin des phrases. C'est une figure affectée à la prose, & l'on avoit grand soin de la bannir de la poésie. Notre rime a quelque rapport avec cette figure. *Olf. sur les Ecr. Mod. T. XIX, p. 33*. Ce mot vient d'*ομοιος*, *semblable*, & de *τελευτη*, *fin*.

☞ **HOMOLOGATION.** f. f. Terme de Jurisprudence. Confirmation par autorité de justice; c'est un jugement qui confirme & ordonne l'exécution d'un acte passé par les parties, d'une transaction, d'un partage, d'une sentence arbitrale. *Confirmatio publicâ auctoritate nixa*. Quand il y a des oppositions à une *homologation*, il faut les faire juger avec les opposans, obtenir un arrêt avec eux.

HOMOLOGÈTE. f. m. Confesseur. *Homologetes*, *Homologeta*. Ce nom est Grec, d'*ομολογέω*, je confesse. M. Chastelain s'en sert dans son Martyrol. *T. I, p. 814*, & il écrit *Homologètes*, disant Saint Maxime l'*Homologète*. Pourquoi ne pas dire le Confesseur?

HOMOLOGUE. adj. Terme de Géométrie, qui se dit des côtés des figures semblables qui se correspondent & sont opposés à des angles égaux. *Homologus*. Aux triangles semblables les côtés opposés aux angles égaux s'appellent *homologues*. BOUG. Les triangles équiangles ou semblables, ont leurs côtés *homologues* proportionnels. ID. Tous les rectangles semblables sont entre eux comme les carrés bâtis sur leurs côtés *homologues*. PARDIES, *I. IV, n. 33*.

Ce mot, en ce sens, vient du Grec, *εἰς*, semblable, & *λόγος*, raison, proportion.

HOMOLOGUER. v. a. Terme de Jurisprudence. *Aliquid publicâ auctoritate confirmare*. Approuver, confirmer par autorité de Justice, par autorité publique, un acte quelconque, l'enregistrer au Greffe & le rendre exécutoire. Les créanciers ont signé le contrat, il ne reste qu'à le faire *homologuer*. *Homologuer* une transaction, un partage, une sentence arbitrale.

Ce mot vient du Grec, *ομολογια*, *consensus*, *assensus*, *aveu*, *consentement*, composé d'*ομοιος*, *similis*, *semblable*, & de *λέγος*, de *λέγειν*, *dicere*, *dire* : *ομολογέειν*, idem *dicere*, *assentiri*, *consentir*, *s'accorder*.

HOMOLOGUE, ÊE. part. & adj. *Publicâ auctoritate firmatus*.

HOMONCIONISTE. f. m. & f. Voyez HOMUNCIONISTE.

HOMONE. *Homona*. Ville d'Asie, près l'Isaurie.

HOMONOÉE. Nom de lieu dont Joseph parle dans sa vie. *Homonoëa*. Ce lieu étoit à trente stades, ou trois à quatre lieues de Tibériade.

☞ **HOMONYME.** adj. Terme de Grammaire, qui se dit des choses qui ont un même nom, quoiqu'elles soient de nature différente, & particulièrement des mots qui, sans aucun changement dans le matériel, expriment des choses différentes. *Homonymus*, *equivocus*, comme un *loup*, qui signifie un animal & un masque. C'est la même chose que *équivoque*, *univoque*.

On confond souvent les Auteurs *Homonymes*. Démétrius Magnus a fait un Traité exprès des Ecrivains & des Poètes *Homonymes*. Vossius a tâché souvent de débrouiller ces Auteurs *Homonymes*; mais il a laissé un vaste champ à défricher. Josius a tenté la même chose. JOURN. DES SAV. 1716, pag. 547.

Ce mot vient du Grec *ομοιος*, & de l'Ionique *ονυμα*, pour *ονομα*, *nomen*, *nom*.

HOMONYMIE. f. f. *Homonymia*, *equivocatio*. Terme de Logique. Voyez HOMONYME.

HOMOOUSIEN, HOMOUSIEN, ENNE, HOMOUSION, ONNE, HOMOUSIONISTE, HOMOUSIASTE. f. m. & f. Ce sont les noms que les Ariens donnoient autrefois aux Catholiques, parcequ'ils soutenoient que le Fils de Dieu est *Homoousios*, consubstantiel à son Père. *Homoousianus*, *Homousianus*, *Homousion*, *Homousionista*, *Homousiasta*. Huneric, Roi des Vandales, qui étoit Arien, a adressé un Rescrit à tous les Evêques *Homousiens*. Saint Augustin dit que les Catholiques ne doivent point rougir de ce qu'on les appelle *Homousiens*, comme ils ne rougissent point de ce qu'on les appelle *Chrétiens* du nom de Jésus-Christ.

Ce mot vient du Grec *ομοιος*, ou *ομοιωσις*, qui veut dire, qui est de même substance.

HOMOPATORIES. f. f. Nom d'une ancienne fête ou assemblée chez les Athéniens. *Homopatoria*. C'étoit le jour que se tenoit l'assemblée des pères dont les enfans devoient être reçus dans les Curies.

Ce nom vient d'*ομοι*, ensemble, & *πατρις*, père, assemblée des pères.

HOMOPHAGE. f. & adj. *Homophagus*. Nom qu'on donne à ceux qui mangent de la chair crue. On ne le dit que de certains peuples qu'on appelle *Homophages* pour cette raison.

Ce mot vient d'*ομοιος*, qui veut dire *crud*, & *φαγω*, qui signifie *je mange*.

HOMOPHAGIE. f. f. Usage des viandes crues. *Homophagia*. Pour l'étymologie voyez HOMOPHAGE.

HOMOPHONIE. f. f. Concert de plusieurs voix qui chantent à l'unisson. Le contraire d'*homophonie* est *antiphonie*.

HOMUNCIONATE. f. m. Nom que les Apollinaristes, dans le IV^e siècle, & les Eutychiens dans le V^e, donnoient aux Orthodoxes. *Homuncionates*. Ils leur donnoient ce nom, parceque les Catholiques admettoient deux substances & deux natures en Jésus-Christ.

HOMUNCIONISTE ou HOMONCIONISTE. f. m. & f. Nom de secte. Photinien, Hérétique, Sectateur de Photin. *Homuncionista*. Il n'est pas vrai qu'il n'y ait que quelques Sectateurs de Photin à qui l'on ait donné ce nom; on appela ainsi tous les Photiniens en gé-

néral, parcequ'ils soutenoient que Jésus-Christ n'étoit qu'un pur homme. Voyez BARONIUS, à l'an 357.

Ce nom vient du Latin *homuncio*, petit homme, diminutif d'*homo*, homme. Les *Homuncionistes* nioient qu'il y eût deux natures en Jésus-Christ; ils disoient qu'il n'étoit qu'homme, & c'est de-là qu'est venu ce nom *Homuncionistes*.

HOMUNCIONITES. f. pl. Nom d'Hérétiques. *Homuncionita*. Le P. Sirmond, Jésuite, remarque que les *Homuncionites* disoient que l'image de Dieu avoit été imprimée sur le corps de l'homme, & non pas dans son âme, & dans la création du premier homme, lorsque Dieu dit, faisons l'homme à notre image & ressemblance.

H O N.

HON. Sorte d'interjection pour marquer quelque mouvement de l'âme. *Eho, heus, ain, tu. Hon, hon*, vous êtes un méchant diable. MOL. *Hon, hon*, il a remis là à payer ses créanciers. ID. *Hon*, que cela sent bon ! ID.

HONAN. Nom d'une Province de la Chine. *Honania*. Elle est bornée au nord par celle de Péking & Xanfi; au couchant, par celle de Xanfi; au midi, par celle d'Huquang, & au levant, par celle de Xantan. Cette province est baignée par la grande rivière d'Hoang: son terroir est fertile en blé, en pâturages & en fruits semblables à ceux de l'Europe. On dit que les Chinois appellent cette province leur jardin de plaisance. On fait compte, qu'outré les forts, qui sont des villes à garnison, il y a cent Cités & huit villes principales, qui sont Caifung, capitale, Queita, Changte, Gueihoei, Hoaching, Honan, Nanyanga & Juninga.

HONAN. Nom d'une des grandes villes de la Chine. *Honanca, Honanum*. Elle est la sixième de la Province d'Honan, à laquelle elle donne le nom. La Jurisdiction de cette ville, située sur la rivière de Co, s'étend sur treize autres villes. *Long. 7 d. 5 m. lat. 35 d. 38 m.*

HONDO. Contrée d'Afrique, dans la Nigritie, au Royaume de Cuoja. Elle est à côté d'une grande forêt.

HONDURAS, ou les Hondures. *Hondura*. Province de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique septentrionale. Elle est bornée au couchant par la Province de Véra-Paz; au midi, par celles de Guatimala & de Nicaragua; au levant, par la mer de Nord, & au septentrion, par le golfe de Honduras. Cette Province est fort grande; elle est baignée par plusieurs rivières qui engraisent la terre de leurs débordemens: aussi est-elle si fertile en maïs, qu'on en recueille en quelques endroits jusqu'à trois fois l'année. On trouve encore dans cette Province des mines d'or & d'argent, & on en tire les laines de Vigogne, renommées à cause de leur finesse. Ses villes sont Valladolid, ou Comaygua, capitale, Gracias à Dios, S. Pedro, Villa de Naco, Truxillo & S. Jorge d'Olancho.

Le Cap d'Honduras. *Hondura Caput*. Ce Cap est sur la côte septentrionale de la Province de Guatimala, au nord de la ville de Truxillo, & vis-à-vis de l'île de Guanajos.

Le Golfe d'Honduras. *Hondura sinus*. C'est une partie de la mer de Nord. Il est entre les côtes d'Honduras au midi, de Jucatan au nord, & de Véra-Paz au couchant. Il porte vers cette Province le nom de Golfe de Cunajos, ou d'Higuéras.

HONEK. Village de Suisse, au Canton & à une lieue de Zurich, sur le chemin de Baden. Son terroir produit le meilleur vin de tout le Canton.

HONEST ou **HONET.** On prononce comme si l'on écrivoit *Aunais*. f. m. Nom d'homme. *Honestus*. S. *Honest*, Prêtre, fut converti à Nîmes par S. Saturnin, & ordonné à Toulouse par le même vers l'an 289. CHASTELAIN, *Mart. T. I, p. 664*. C'est S. *Honêt* qui baptisa S. Firmin, lequel fut ensuite premier Evêque d'Amiens. ID. S. *Honêt* est honoré à Pampelune,

& Patron de la Paroisse d'Hières, au diocèse de Paris. ID. S. *Honêt* fut le maître de S. Firmin, Martyr, premier Evêque d'Amiens. S. *Honêt*, natif de Nîmes, fut disciple de S. Saturnin, qui, après l'avoir ordonné Prêtre, l'envoya prêcher dans le pays de delà les Monts, que nous appelons la Navarre & la Biscaye. Voyez BAILLET, au 25 jour de Septembre.

HONFLEUR. Petite ville de la Normandie, Province de France. *Hunneflotum*. Hadrien de Valois croit que d'abord on a dit *Hunneflotum*. On trouve qu'anciennement on a dit en langue vulgaire *Honeflou, Honefleu, Amfleot*. Les Auteurs plus récents l'appellent *Honfluctum & Hunflutum*. Elle est sur la Seine, vis-à-vis Harfleur, à quatre lieues du Havre de Grâce, & à cinq lieues de Lisieux.

Ce nom vient de *ham*, village, & *fleot* ou *fleat*, que dans les Pays-Bas on prononce *Wliet* ou *fliet*, & en Allemagne *fleet*, & qui signifie un golfe de mer, un lieu situé sur un golfe. De *Hamsfleot*, ou *Amfleat*, on a fait *Honfleu*; & à cause de la conformité avec le mot *fleur*, qui est connu, on a ajouté un *r* à *Honfleu*. Voyez HADR. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 241*.

HONGNER. v. n. Vieux mot. Grommeler, gronder. C'est un mot formé de l'interjection *hon*. Beze, dans son livre de *Francica lingua recta pronunciatione*, p. 28. *Hon. Interjectio, cum indignatione recusantis: unde hongner. Dict. étym. de Ménage.*

*Il faut dire, puisqu'ainsi hongne,
Que je lui ai graté sa rongne.* MAROT.

Voyez HOGNER.

HONGNETTE. f. f. Espèce de ciseau pointu & carré; servant principalement aux Sculpteurs en marbre. *Scalpellum acutum & quadrilaterum*.

HONGRE. adj. (L'h s'aspire.) Cheval châtre, auquel on a ôté les parties nécessaires à la génération. On ne le dit que du cheval. Il est opposé à *entier*. *Cauterius equus*. Un cheval hongre.

Il est aussi subst. masc. Un hongre. Un attelage de deux beaux hongres.

HONGRE. f. m. Nom d'une espèce de monnoie. *Hungaries, & ungaricus nummus*. Dinar se prend le plus souvent pour une pièce d'or du poids d'un methcal, c'est-à-dire, d'un peu plus que notre écu d'or, & répond aux hongres & aux séquins de Venise. D'HERBELOT.

HONGRELINE. f. f. Sorte d'habillement de femme, fait en manière de chemisette qui a de grandes basques. *Sagulum hongaricum*. On l'appelle ainsi, parcequ'il est venu de Hongrie. L'habillement des Ursulines congrégées de France consistoit en une hongreline de serge noire, avec un mouchoir de cou de toile blanche. P. HÉLIOT, *T. IV, p. 157*. C'étoit aussi un habillement d'homme, peu différent du juste au corps qu'on porte aujourd'hui. Dans les Mémoires de la minorité de Louis XIV, dans un petit ouvrage intitulé, la Retraite de M. le Duc de Longueville, il est dit du Duc de Retz, quiconque étoit assez heureux pour avoir un buste, ou une hongreline de velours noir, pouvoit s'assurer de son amitié.

HONGRER. v. a. (L'h s'aspire.) Châtrer un cheval. *Equum castrare*. Ce cheval est trop vicieux, il faut le hongrer.

HONGRIE. Nom d'un Royaume d'Europe. *Hungaria, Hungaria Regnum*. Il est renfermé entre le 39 & le 47° degré de longitude, & entre le 45 & le 49° de latitude; & il a environ cent lieues de l'orient à l'occident, & quatre-vingt du nord au sud. Ses bornes sont au septentrion les Monts Crapacks, qui le séparent du Royaume de Pologne, de la Silésie & de la Moravie; au couchant, l'Autriche & la Serbie; au midi, la Bosnie & la Serbie, & au levant, la Valachie & la Transylvanie. Ce pays est arrosé par un très-grand nombre de rivières, dont les principales sont le Danube, la Save, la Drawe, la Teiffé, le Maros, le Raab, le Gran & la Zarwize. Toutes ces rivières sont si abondantes en poissons, que les habitants s'en servent quelquefois à engraisser les cochons;

mais leurs eaux, à la réserve de celles du Danube, sont puantes & mal-saines. L'air y est aussi mal-sain; mais la terre y est extrêmement fertile en grains, en vins, en fruits & en pâturages, qui nourrissent une très-grande quantité de bœufs & de chevaux estimés. Il y a une si grande quantité de gibier, gros & petit, qu'on est obligé, pour prévenir le dégât qu'il feroit, de permettre à tout le monde de chasser. On trouve aussi dans ce pays des fontaines minérales, & des mines d'or & d'argent, de cuivre, de fer & de sel. La Hongrie est fort désolée, étant le théâtre de la guerre entre les Mahométans & les Chrétiens; aussi ses habitans sont fort courageux, mais féroces, cruels, vindicatifs, grands mangeurs, grands buveurs & mal-propres, à la réserve de la Noblesse, qui est assez magnifique.

Ils sont partagés au sujet de la Religion. Il y a quelques Mahométans & quelques Juifs, des Antitrinitaires & des Anabaptistes, grand nombre de Catholiques Romains; mais incomparablement davantage de Protestans de la Confession d'Augsbourg & de celle de Genève. Le gouvernement de ce pays est monarchique; mais les Rois étoient autrefois électifs: la Maison d'Autriche a possédé ce Royaume de cette manière depuis l'an 1626, que l'Archiduc Ferdinand fut élu, jusqu'en l'an 1687, que les Etats de Hongrie ont déclaré la Couronne héréditaire à la Maison d'Autriche, & ont couronné l'Archiduc Joseph, fils de l'Empereur Léopold. Imhoff, dans sa Notice de l'Empire, L. I, c. 6, §. 4, prétend néanmoins que la Hongrie est venue à la Maison d'Autriche, par le mariage de l'Empereur Ferdinand I avec Anne, fille de Ladislas, Roi de Hongrie & de Bohême.

La Hongrie s'appelle le Royaume Apostolique, & la Couronne Angélique. Voyez ANGÉLIQUE, adj. En 1722 les Etats de Hongrie déclarèrent que si l'Empereur venoit à mourir sans enfans mâles, le Royaume de Hongrie passeroit à ses filles & à leur postérité; & que si cette branche venoit à manquer, il passeroit aux filles de l'Empereur Joseph ou à leur postérité; & si elle manquoit, aux filles de l'Empereur Léopold, toujours suivant le droit de primogéniture; mais qu'enfin si la Maison d'Autriche venoit à manquer entièrement, les Etats du Royaume rentreroient dans leur ancien droit d'élection.

On divise la Hongrie en cinquante-quatre Comtés, qui sont tous renfermés sous trois grandes Provinces, la Haute Hongrie, la Basse Hongrie & l'Esclavonie. Les Turcs possèdent la plus grande partie de ces Provinces; mais les conquêtes de l'Empereur Léopold les avoient dépouillés de plusieurs des plus fortes places. L'Empereur Charles VI a achevé ces deux dernières campagnes par le gain de deux batailles, & par la prise de Themefwar en 1716, & en 1717 par celle de Belgrade, dont la conquête s'est faite d'une manière si glorieuse & avec une protection si visible du Ciel. Au reste, le Royaume de Hongrie avoit autrefois plus d'étendue qu'aujourd'hui; il comprenoit la Croatie, la Bosnie, la Dalmatie, la Servie, la Bulgarie, & les Principautés de Transylvanie, de Valachie & de Moldavie.

L'histoire de Hongrie a été écrite par Fumée. David Czvitinger, Noble Hongrois, a fait en Latin un Essai de la Littérature de Hongrie, marquant par ordre alphabétique le nom, la vie, l'éloge, les écrits des Hongrois, Dalmates, Croates, Esclavons, Transylvains, qui se sont rendus célèbres par leur érudition, avec un catalogue des Auteurs qui ont parlé de la Hongrie. *Specimen Hungariae litteratae.*

HONGRIE, Province. Elle se divise en Haute & Basse Hongrie. La Haute Hongrie. *Hungaria superior* ou *Transdanubiana*. C'est la plus grande des trois Provinces du Royaume de Hongrie. Elle s'étend vers le nord & vers l'orient, entre le Danube & les Monts Crapacks, & elle renferme le pays des anciens Jaziges Métaustes, avec la partie occidentale de la Dace. Ses villes principales sont Presbourg, Neuhäusel, ou Owar, Nicria, Alt-Sol, New-Sol, Caffovie, Epériers, Mongats, ou Munkats, Zathmar,

Tokay, Agria, Zolnock, Ségédin, Pest, Coloez, Chonad, le grand Waradin, Giulia, Lippa, Temefwar, &c.

La Basse Hongrie. *Hungaria inferior* ou *Cisdanubiana*. C'est une des trois parties du Royaume de Hongrie. Elle est entre le Danube & la Drawe, ayant au nord la Haute Hongrie, & au midi l'Esclavonie. Elle renferme l'ancienne Pannonie inférieure & la partie occidentale de la supérieure. Ses villes principales sont Altenbourg, Komore, Jawarin, ou Raab, Gran, ou Strigonie, Bude, capitale du Royaume, Albe-Royale, qui étoit autrefois, Torna, Darda, Cinq-Eglises, Zigeth, Canisea, &c.

HONGRIE POLONOISE. C'est une contrée du Comté de Scépus, en la Haute Hongrie. *Hungaria Polonica*. Elle est renfermée dans les Monts Crapacks, consiste en une douzaine de bourgs, ou villages, & dépend des Polonois.

Le nom de Hongrie vient de celui des Huns, qui donnèrent leur nom à la Pannonie, où les Gots s'étoient établis, & qu'ils chassèrent, ou qu'ils soumièrent: elle conserva le nom de Hongrie, même après que les Huns en eurent été chassés par les Lombards, & il est toujours demeuré depuis à cette contrée. Voyez HONGROIS.

POINT D'HONGRIE est une sorte de tapisserie faite par ondes, avec de la soie ou de la laine diversement nuancées. Il y en a qu'on fait à l'aiguille sur un cannevas; telle est celle que quelques femmes s'amuse à travailler pour leur ameublement. D'autre que l'on fait au métier, comme la Bergame, dont elle est une espèce. *Aulaum opere Hungarico textum.*

On appelle aussi cuirs de Hongrie, de gros cuirs dont la préparation a été inventée en Hongrie, & imitée en France.

HONGRIEUR. f. m. Celui qui fait ou qui vend des cuirs préparés à la façon de Hongrie. On dit aussi Hongroyeur. Il y a à Paris une Communauté de Hongroyeurs.

HONGROIS, OISE. f. (L'h s'aspire.) Nom de peuple. *Hungarus*. Les Hongrois d'aujourd'hui sont les descendants des Huns, qui se répandirent dans les Provinces de l'Empire Romain, & s'établirent en Pannonie. Les Hongrois étoient des barbares venus du fond de la Scythie, qui commencèrent à paroître dans l'Empire François en huit cent quatre-vingt-neuf. Ils entrèrent d'abord dans la Pannonie & le pays des Avars, vivant de chasse & de pêche; puis ils firent des courses fréquentes en Carinthie, en Moravie & en Bulgarie. Ils ne se servoient guère que de flèches, qu'ils tiroient avec une adresse merveilleuse; ils ne savoient ni faire des sièges, ni combattre de pied ferme; mais ils chargeoient leurs ennemis, & se disferoient aussitôt. Ils étoient toujours à cheval, en marchant, en s'arrêtant, en tenant conseil. Ils se rasoient la tête, mangeoient de la chair crue, buvoient du sang, coupoient en pièce les cœurs des hommes qu'ils avoient pris, & les mangeoient comme un remède. Ils étoient sans pitié, tant les femmes que les hommes, taciturnes, & plus prompts à faire qu'à dire. Ce fut Arnoul, Roi de Germanie, qui le premier fit venir à son secours ces barbares Païens, pour soumettre Quantibold, Duc de Moravie, qui s'étoit revolté contre lui. Ils passèrent bientôt ensuite en Bavière, & de-là en Italie, où ils arrivèrent au mois d'Août 899. Voyez LUITPRAND, L. I, L. II. Les Hongrois étoient une nation Scythique qui en comprenoit beaucoup d'autres, principalement les Turcs, les Tartares, les Alains. Plusieurs les prennent pour les Huns, & disent qu'ils furent connus d'abord sous ce nom en Europe, lorsqu'ils y entrèrent sous Attila. On dit qu'ils tiroient leur origine d'un autre peuple nommé les Ugres. Les Hongrois, selon Gurlingius, dans la vie d'Henri l'Oiseleur, sont les mêmes que les Huns; mais il ne le prouve pas, & répond foiblement aux raisons de M. Leibnitz, qui croit que ces peuples sont différens, & que les Huns étoient une nation Esclavone.

Ce nom de *Hongrois*, qui est celui de tous les habitans de la Hongrie, l'est en particulier de l'un des trois principaux peuples de la Transylvanie. *Hungari*. Ces *Hongrois* sont au couchant des Saxons & des Sicules, vers les confins de la Hongrie, dont ils ont tiré leur origine & leur nom. Ils occupent les Comtés de Zotmarbania, de Claufenbourg, d'Huniade, & de Weissembourg, ou d'Albe-Julie. MATY.

HONGROIS, HONGROISE, est aussi adjectif ; il signifie qui concerne la Hongrie, ou les *Hongrois*. *Hungaricus*. La langue, la nation *Hongroise*.

Le nom de *Hongrois* vient de celui de Huns, *Hunni*, d'où l'on a fait *Hunugri*, *Hungri*, *Hungari*, & en François *Hunugres*, *Hongres*, *Hongrois*. M. Reland dans sa *Palestine*, L. III, p. 613, croit que le mot *Hungarus*, *Hongrois*, s'est fait par corruption de celui de *Hummugurus*, qui étoit celui de cette nation, qui étoit composée de deux peuples, les Huns, *Hunni*, & les Ogures, *Oguri*, d'où s'étoit formé le mot *Hunnuguri*, *Kungari*, *Hongrois*.

HONGROIS. f. m. C'est la langue que l'on parle en Hongrie. *Lingua Hungarica*. Le P. Bernier, Jésuite, qui a vu à Constantinople beaucoup de *Hongrois* & de Tartares, dit que le *Hongrois* vient du Tartare ; mais il faut avouer que la langue que parloient les Huns, ou les anciens *Hongrois*, a bien changé depuis qu'ils ont parcouru différentes provinces de l'Empire Romain, & qu'ils sont en commerce avec les peuples qui les environnent, & qui parlent tant de langues différentes ; le Turc, l'Arabe, l'Esclavon & ses dialectes, le Grec, l'Italien, l'Allemand.

HONGROYEUR. Voyez HONGRIEUR.

HONKIAR. f. m. Terme de Relation. *Honkiar* signifie en Turc, Empereur, *Imperator*. Ce terme vient de *Konkiar* en Persan, qui signifie sanguinaire, parce que les Rois devant la justice à leurs peuples, ils ne doivent épargner personne en jugement. DE LA BOUTAYE.

HONNEAU, HOSNEAU, HAINEAU. Nom propre d'une rivière des Pays-Bas. *Hona*. Elle coule dans le Hainaut, prenant sa source à quelques lieues de Bavay, & se déchargeant dans la Haifne, au-dessus de Condé. MATY.

HONNECOURT. Nom d'un bourg avec Abbaye. *Hunnicuria*, ou *Hunnonis curia*. Il est dans la Picardie, sur l'Escant, à trois lieues de Cambrai, du côté du midi. MATY.

HONNÊTE. adj. m. & f. Quelquefois employé subst. Ce terme a plusieurs acceptions différentes. On l'applique aux personnes & aux choses. Appliqué aux personnes, il désigne dans sa principale signification celui qui se conforme aux loix de l'honneur & de la vertu, aux devoirs que la nature a prescrits à l'homme envers ses semblables : appliqué aux actions, il se dit de celles qui ont pour fondement le respect pour l'ordre général, ou l'attention à ne pas manquer aux bienfaisances d'une étroite obligation. *Honestus*. Cicéron définit l'*Honnête*, tout ce qui est conforme à la raison & à la vertu. L'*honnête* homme est celui qui remplit les bienfaisances & les devoirs de la société. Amour *honnête*. Conduite sage & *honnête*. Discours *honnête*. Procédé *honnête*.

HONNÊTE, juste & utile. Voyez UTILE & JUSTE.

HONNÊTE, se dit quelquefois de ce qui est simplement conforme aux bienfaisances convenables à l'âge, à la profession, &c. des personnes, sans marquer un rapport formel à la vertu & à la probité. *Conveniens*, *congruus*. Il n'est pas *honnête* de se louer soi-même. Cela n'est pas *honnête* à une personne de votre caractère, de votre âge.

HONNÊTE, dans une signification synonyme relative avec civil, poli, *urbanus*, désigne celui qui est attentif à observer les bienfaisances & les usages de la société. Il faut être *honnête* sans cérémonie. Les manières *honnêtes* sont une marque d'attention. Les *civiles* sont un témoignage de respect. Les *polies* sont une démonstration d'estime. Voyez ces mots, & encore grâcieux & affable.

Dans cette acception, quand le mot *honnête* est joint avec homme, ce dernier mot se met toujours à la fin. Homme *honnête*. Je ne connois personne de si *honnête* que lui.

Alors *honnête homme* & *homme honnête* sont deux choses tout-à-fait différentes. L'*homme honnête*, *urbanus*, est celui qui connoit les bienfaisances & les usages de la société, & qui sait les pratiquer. L'*honnête homme*, *vir probus*, joint aux qualités sociales & agréables l'amour de la vertu, le mérite & la probité. *Kara avis in terris*. On se met peu en peine d'être *honnête homme* dans le monde : il en coûte trop au cœur ; on se contente de le paroître. Le fourbe le plus adroit l'emporte tous les jours sur le plus *honnête homme*. S. EVR. L'*honnête homme* ne cherche point à monter sur le théâtre du monde ; mais si la naissance ou la fortune l'y place, il y joue bien son rôle. ID.

On met de la différence entre l'*honnête homme* & le *galant homme*. Le *galant homme* a certains agréments qu'un *honnête homme* n'a pas ; mais un *honnête homme* en a de plus profonds, & le temps n'a point de prise sur lui.

Etre *honnête homme*, dit Ménage, c'est n'être point prévenu, avoir du discernement, juger bien des choses, avoir l'esprit & le cœur droit ; c'est louer avec chaleur son concurrent & son ennemi dans les choses où il est louable ; c'est le condamner sans ardeur & sans emportement, quand il est condamnable : c'est enfin ne pas exagérer le mérite de son ami, & ne pas soutenir ses sottises. Tout roule là-dessus, la justice de l'esprit & l'équité du cœur. L'une est une vertu dans l'esprit, qui combat les erreurs, & l'autre une vertu dans le cœur, qui empêche l'excès des passions, soit en bien, soit en mal. L'une & l'autre sont nécessaires ; car l'une sans l'autre fait un homme fort éclairé & abandonné à ses passions, ce qui est un monstre, ou un homme de qui le cœur est droit, mais qui manquant de lumières fait mille fautes, & s'abuse souvent. L'un pèche par malice, & l'autre par simplicité. Des deux on fait un parfaitement *honnête homme*, sans passions dans le cœur, & sans erreurs dans l'esprit.

Souvent le titre d'*honnête homme* se donne à meilleur marché. Un train nombreux, de superbes équipages, une belle livrée, un nom de terre, beaucoup de suffisance, voilà dans le langage ordinaire ce qui fait l'*honnête homme*.

Honnête homme se dit simplement par civilité d'un homme qu'on ne connoît pas, & qui paroît d'une condition *honnête*, c'est à-dire, qui n'a rien de bas ni de fort élevé. J'ai rencontré un *honnête homme*. Il y a là-bas un *honnête homme* qui demande à vous parler.

HONNÊTES GENS, se dit dans tous les sens d'*honnête homme*.

On dit plus abusivement encore une *honnête femme*, une *honnête fille*. Cette épithète qui devrait annoncer un mérite réel, paroît ne désigner ici que l'absence des vices. *Magis extra vitia quam cum virtutibus*. L'*honnête femme* est celle à laquelle on ne peut rien reprocher, & plus souvent encore, celle qui ne fait point parler d'elle, qui n'a point affiché qu'elle fait le métier de femme galante.

On appelle *honnête débauché*, un homme qui aime le plaisir, mais qui conserve dans la débauche l'air & le caractère d'un *honnête homme*.

Enfin le mot *honnête* s'applique à une infinité de choses dans des acceptions particulières.

Un prétexte, un refus *honnête*, fondé sur quelque apparence de raison, de bienfaisance.

Présent *honnête*, proportionné aux moyens de celui qui le fait, & à la condition de celui qui le reçoit.

Un prix *honnête*, ni trop haut, ni trop bas, proportionné à la valeur de la chose.

☞ Meuble *honnête*, équipage *honnête*, habit *honnête*, convenable à la condition, à l'âge, &c.

☞ Habit *honnête*; signifie aussi un habit qui n'est ni trop simple, ni trop magnifique; qui n'est ni neuf, ni trop vieux, encore assez bon pour être porté.

☞ Condition *honnête*, qui n'a rien de bas, ni de fort élevé. Famille *honnête*, à laquelle il n'y a rien à reprocher.

☞ HONNÊTE pris subst. L'*honnête*, l'utile & l'agréable. Il faut préférer l'*honnête* à l'utile. Dans ce sens, c'est toujours ce qu'il y a de plus conforme à la raison & à la saine législation de la société dont on fait partie. Ce qu'on entend par ce mot a plus ou moins d'étendue, selon que les loix conservent plus ou moins de leur première vigueur.

HONNÊTE, *honestus*, est formé du Celte *honest*. PEZRON. Il faudroit auparavant montrer que *honest* est un mot Celtique. *Honnête* vient du Latin *honestus*, *honestus* vient d'*honus*, ou *honus*, selon Varron, *L. IV, de ling. Lat.* Et *honus*, ou *honus*, selon Vossius, vient de *ἄνω*, & *ἐπι*, *juro*, *presum*, & *ἄνω*, de l'Hébreu *חן*, *hon*, qui signifie *divitia*, richesses. Ou *honus* s'est fait par le changement d'une voyelle longue en brève de *ἄνω*, *pretium*, *merx*, *prix*, *marchandise*, d'*ἐμάται*, *emere*, *acheter*; c'est ainsi qu'en Latin *pretium* signifie premièrement le *prix* d'une chose & ensuite *honneur*, ou bien le *prix*, l'estime, le cas qu'on en fait, qui est le fondement & la cause de l'*honneur* qu'on lui rend.

HONNETEMENT, adv. D'une manière *honnête*. *Honestè*, *probè*, *urbanè*, *comiter*, *elegantè*. Il est vêtu *honnêtement*. Il s'est tiré *honnêtement* de cette affaire. Il en use fort *honnêtement* avec tout le monde. Il y a de certains tours par lesquels on exprime *honnêtement* des actions qui, quoique légitimes, tiennent quelque chose de la corruption de la nature. LOG. Il faut du moins refuser *honnêtement*. On le dit aussi ironiquement. Cet homme a *honnêtement* bu, c'est-à-dire, beaucoup. Cette femme est *honnêtement* laide; cela se dit par ironie, c'est-à-dire, beaucoup plus que médiocrement.

Le bon homme vous hait assez *honnêtement*. R.

HONNÊTETÉ. f. f. Pureté de mœurs, de manières & de paroles. *Honestas*, *probitas*, *virus*, *comitas*, *ingenuitas*. L'*honnêteté* n'est pas seulement la régularité des actions extérieures: c'est aussi la règle des sentimens intérieurs de l'âme. M. ESP. On ne doit pas souffrir l'impression des livres qui choquent l'*honnêteté* publique. Les règles de l'*honnêteté* sont les règles de la bienséance, des bonnes mœurs. L'*honnêteté* des femmes, c'est la chasteté, la modestie, la pudeur, la retenue. L'*honnêteté* des femmes n'est bien souvent que l'amour de leur réputation & de leur repos. ROCHEF. L'*honnêteté* des hommes, est une manière d'agir juste, sincère, droite, bienveillante, obligeante & civile. L'*honnêteté* n'est pas une simple spéculation; il faut qu'elle agisse. LE CHEV. DE M. Le Christianisme détruit & anéantit l'amour-propre, & l'*honnêteté* le cache & le supprime. NIC. L'*honnêteté* dépend d'une infinité de choses qui la confondent avec la bienséance. BELL. On étudie régulièrement la Philosophie; mais on se met peu en peine d'apprendre les règles de l'*honnêteté*. BELL. L'*honnêteté* humaine n'est qu'une ambition fine & délicate. NIC. L'*honnêteté* qui fait qu'un homme est *honnête* homme, est la justesse de l'esprit & l'équité du cœur. MÉNAGE.

Le Latin dans les mots brave l'*honnêteté*;
Mais le lecteur François veut être respecté. BOIL.

On dit, il m'a fait cent *honnêtetés*, il m'a fait beaucoup d'*honnêtetés*, c'est-à-dire, des complimens. Son procédé est tout plein d'*honnêteté*. Il m'a fait cent *honnêtetés* quand je l'ai été voir. J'ai trouvé de l'*honnêteté* dans toutes ses actions. C'est l'*honnêteté* même.

On appelle aussi une *honnêteté*, un présent médiocre qu'on fait à ceux qui nous ont rendu quelque service; une espèce de salaire dont on n'étoit point convenu, & qu'on donne de bonne volonté. *Mercès*, *munusculum*.

HONNEUR. f. m. Témoinage d'estime, ou de soumission qu'on rend à quelqu'un par ses paroles, ou par ses actions, marque extérieure, par laquelle on fait connoître la vénération & le respect qu'on a pour la dignité, ou pour le mérite de quelqu'un. *Honor*, *cultus*, *observantia*. Il faut rendre *honneur* à Dieu, & aux choses saintes, aux Rois & aux Magistrats, à ses parens & à la vertu. Un Philosophe dit, que l'*honneur* réside plus en la personne qui honore, qu'en celle qui est honorée, *honor in honorante*. L'idolâtrie consiste à rendre des *honneurs* divins aux créatures. L'*honneur* est le prix de la vertu, & la récompense naturelle du mérite. FL. Bien des gens ne sont vertueux que pour l'*honneur* qui y est attaché. MONT. Il est difficile que les Rois ne confondent la grandeur avec l'orgueil, & qu'enchantés de l'*honneur* qu'ils reçoivent des hommes, ils n'oublient celui qu'ils doivent à Dieu. FL.

On dit également en l'*honneur* & à l'*honneur*. Enée célébra des jeux en l'*honneur* de son père. BOUH. Après avoir long-temps battu des mains à l'*honneur* du Poète, ils commandèrent tout haut aux Juges de lui donner le prix. CHARP. On a fondé une chapelle en l'*honneur* d'un tel Saint. Il faut assister les pauvres pour l'*honneur* de Dieu.

Ce mot vient du Latin *honus*, qui, selon quelques-uns, vient d'*onus*, *charge*, qui s'écrivait autrefois par une *h* aspirée. Ce mot François *charge*, pris pour *emploi honorable*, semble prouver cette étymologie. Cependant d'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec *ἄνω*, qui signifie le *prix* qu'on vend une chose, parceque l'*honneur* n'est autre chose que le cas que nous témoignons faire d'une personne.

☞ HONNEUR, se dit aussi de la gloire qui suit la vertu. C'est l'expression de l'estime que les autres font de nous. *Laus*, *gloria*. On veut avoir l'*honneur* & la réputation de la vertu, sans en avoir la peine & le mérite. BELL. La Religion souvent sert de prétexte aux passions pour agir avec *honneur*. S. EVR. C'est une étrange manie que ce point d'*honneur* qu'un mari met dans la chasteté de sa femme. VILL. C'est un homme avide d'*honneur*, jaloux de son *honneur*. Il a acquis beaucoup d'*honneur* dans le monde. Au contraire, on dit, c'est un homme perdu d'*honneur*. On dit aussi, cet homme a l'*honneur* de sa maison à soutenir, la gloire de ses ancêtres.

Il y avoit lieu de s'étonner que le Roi (LOUIS XIV.) étant si sensible sur ce qui regardoit l'*honneur*, on eût osé se porter à lui faire une si grande offense. L'AB. RÉGN. ☞ Déchirer, flétrir, attaquer, ménager, sauver l'*honneur* de quelqu'un.

☞ Qui ne fait que l'*honneur* dans l'opinion du monde est un bien du premier ordre? Qu'est-ce qu'un homme sans *honneur*? Eût-il tous les autres biens, fût-il comblé de richesses, pût-il goûter dans son état tous les plaisirs, si c'est un homme noté & deshonoré, on le regarde comme le dernier des hommes. BOURDALOUE. Nous mettons l'*honneur* à la tête de tous les autres biens; nous sommes, sur cet article, sensibles à l'excès; il n'y a rien pour sauver cet *honneur* à quoi nous ne fussions prêts de renoncer; nous nous en déclarons hautement, nous le témoignons dans toutes les rencontres, & la moindre atteinte faite à cet *honneur* est capable d'exciter dans nos cœurs les ressentimens les plus amers. Mais par une contradiction qui ne peut se comprendre, & que nous ne justifierons jamais, nous traitons de péché léger ce qui enlève aux autres ce même *honneur*, ce qui le ternit, ce qui le détruit. Injustice d'autant plus condamnable, que l'*honneur* est un bien plus délicat, un bien plus difficile à acquérir, à maintenir & à rétablir. Dès qu'une fois l'*honneur* est endommagé, la tache est presque ineffaçable, & la tache sans remède.

HONNEUR, se prend aussi pour la vertu & la probité.

☞ C'est un sentiment qui nous empêche de nous écarter des principes de la vertu, qui nous montre l'étendue de nos devoirs pour les remplir. *Probitas, fides, virtus*. C'est un homme d'honneur. C'est un homme qui est sans honneur. Ce sont des gens d'honneur. La plupart de ces gens d'honneur ont je ne fais quoi de rigide, qui feroit préférer les insinuations d'un fourbe à une si austère fidélité. S. EVR. Chircha, qui véritablement étoit un grand Prince, & plus homme d'honneur que ne comporte la loi de Mahomet, &c. P. CATROU. C'est faire un éloge également véritable & glorieux de feu M. l'Evêque de Soissons, (Brûlart de Sillery,) que de dire qu'il s'étoit attiré l'estime & l'amitié de tous les gens d'honneur. M. L'ABBÉ D'ESTRÉES.

☞ L'HONNEUR pris dans cette double acception, pour l'estime de nous-mêmes & le sentiment du droit que la vertu donne à l'estime des autres, a une signification synonyme relative avec *gloire*, avec cette différence que la *gloire* fait qu'on entreprend, de son propre mouvement & sans y être obligé, les choses les plus difficiles; & que l'honneur fait qu'on exécute sans répugnance & de bonne grâce, tout ce que le devoir le plus rigoureux peut exiger. SYN. FR. L'homme peut être indifférent pour la *gloire*; mais il ne lui est pas permis de l'être pour l'honneur. Le délir d'acquérir de la *gloire*, poussé quelquefois le courage du soldat jusqu'à la témérité; & les sentiments d'honneur le retiennent souvent dans le devoir, malgré les mouvemens de la crainte. On est délicat sur le point d'honneur.

☞ On dit en vieux style sauf l'honneur. Je consens à cela sauf l'honneur.

On appelle, parole d'honneur, une promesse à laquelle on ne peut manquer sans se déshonorer. AC. FR.

☞ Mourir avec honneur, en parlant d'un homme de Guerre, c'est mourir à la guerre pour le service de l'Etat. On peut le dire de même de tout homme qui meurt dans l'exercice actuel d'une profession honnête. On le dit en plaisantant d'un joueur qui mourroit les cartes à la main, d'un bûveur qui mourroit en bâvant, &c.

☞ En parlant des femmes, honneur, chasteté, pudicité sont termes synonymes dans l'usage ordinaire. Une femme d'honneur, femme vertueuse, dont la conduite est régulière. L'honneur est quelque chose de si délicat, que les seules apparences mal ménagées le blessent. Si les femmes n'étoient pas retenues par la dure loi de l'honneur, & si les hommes n'avoient pas attaché la gloire & l'honneur des femmes à la chasteté, elles porteroient peut-être la licence plus loin qu'eux. BAY. On dit, en style familier, faire à son honneur, faire faux-bond à son honneur.

Seule règle des belles âmes,

Et le premier Dieu de mon cœur,

Honneur, vois que je fais à ta sainte rigueur

Un sacrifice de ma flamme. LA SŪZ.

☞ L'honneur pris dans ce sens pour la vertu même, est quelquefois opposé au mot réputation.

☞ M. de Bussy Rabutin, en parlant d'une personne qui, pour conserver sa chasteté, qu'elle croyoit exposée à la brutalité des soldats, avoit employé certain moyen qui ne la mettoit pas à couvert de tout soupçon devant les hommes, dit qu'elle lui répondit fort honnêtement que pour sauver son honneur, elle ne se soucioit pas de hasarder sa réputation.

FAIRE HONNEUR, c'est attirer, donner de la gloire, du lustre & de l'estime à quelqu'un, ou à quelque chose. *Illustrare, cohonestare*. Virgile & Horace ont fait honneur au siècle d'Auguste. La société des gens d'esprit fait honneur dans le monde. On fait honneur à l'affaire de Bleneau de l'appeler un combat, ce ne fut qu'une déroute. BUSSY RAB. ☞ Se faire honneur d'une chose, s'en tenir honoré. Il se fait honneur d'être votre ami. Se faire honneur de l'ouvrage d'un autre.

HONNEUR, se dit aussi de la chose qui honore, qui donne de la gloire. Lucrèce a été l'honneur de son sexe. Cet Avocat est l'honneur du barreau, de la robe. Corneille, Racine & Molière ont été l'honneur du Théâtre François, la gloire & l'ornement.

HONNEUR, signifie aussi la charge, la dignité qui attire les respects & les soumissions des autres. Dans cette signification on le dit au pluriel. *Dignitas, munus*. Ce Ministre est élevé à un haut point d'honneur & de fortune. ☞ Les honneurs changent les mœurs. Ancien adage, vrai dans tous les temps, à la honte du genre humain. *Honores mutant mores*.

Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvoir?

BOILEAU.

Je ne brigue point les honneurs; ils coutent trop de bassesses. S. EVR.

*Les honneurs par moi seule versés,
M'attiroient des mortels les vœux intéressés.*

RACINE.

HONNEUR. Divinité des anciens Romains. *Honor*. Q. Maximus lui construisit & lui dédia un temple pendant la guerre de Ligurie, & long-temps après M. Marcellus le répara. Le temple de la Vertu & celui de l'Honneur étoient tellement disposés, qu'il falloit passer par celui de la Vertu pour entrer dans celui de l'Honneur; & les statues de ces Divinités se plaçoient ordinairement à côté l'une de l'autre, pour faire entendre qu'on ne peut acquérir de l'honneur que par la voie de la vertu. Marius leur bâtit à chacun un temple, & voulut que l'un & l'autre fût fort bas. Voyez S. AUG. de *Civit. Dei*, L. IV, c. 20; CICÉRON, *Tuscul. Quest.* L. II; & TITE-LIVE, L. XXVII, c. 27; & VOSSIUS, de *Idolol.* L. VIII, c. 13 & c. 15.

On appelle Chevaliers d'honneur, les Ectyers & ceux qui donnent la main aux Reines & aux Princesses. *Eques honorarius*. Dames d'honneur, Filles d'honneur, celles qui ont cette qualité dans leur maison, dans leur suite. *Enfans d'honneur*, les Gentilshommes qui sont élevés Pages chez les Grands.

On appelle *Conseillers d'honneur*, *Honorarii*, ceux qui par un titre particulier, ou par une prérogative attachée à leurs places, ont droit d'entrer dans des Compagnies pour y juger ou y avoir séance. Il y a des Ecclésiastiques, des gens d'épée, qui entrent au Conseil d'Etat comme *Conseillers d'honneur*: la plupart des Gouverneurs, beaucoup d'Evêques, sont *Conseillers d'honneur* dans les Sièges des lieux de leur résidence. Ceux qui ont servi vingt ans dans une Compagnie, & qui ont des Lettres de Vétérançe, y ont entrée & séance, quoiqu'ils aient vendu leur charge, & sont appelés *Conseillers honoraires*. Ainsi il ne faut pas confondre les *Conseillers d'honneur* avec les *Conseillers honoraires*.

On appelle aussi *Marguilliers d'honneur*, par opposition à comptables, des personnes de qualité qu'on fait les premiers Marguilliers dans les grandes Paroisses, pour assister aux délibérations de leurs affaires, & les protéger, sans avoir aucun maniement de leur revenu, & sans entrer dans les petits détails.

On dit aussi des personnes qui n'ont qu'un simple titre, qu'ils sont *Conseillers*, *Marguilliers ad honores*.

En termes de Blason, on appelle *point d'honneur*, une place dans l'écu qui est au milieu de l'espace enfermé entre le chef & la falce, ou le lieu où on les place d'ordinaire. *Locus primarius*. On appelle aussi *quartier d'honneur*, le premier quartier ou canton du chef.

HONNEUR, s'emploie aussi dans les paroles, & actions de civilité. Ce Prélat me fait l'honneur de venir me voir, de m'écrire, de m'aimer. Si vous venez dîner chez moi, vous me ferez honneur. Il l'a accompagné

gné par *honneur* jusqu'à son carrosse. Il y a des gens excessivement civils qui placent ce compliment partout. Pour en faire voir le ridicule l'on conte qu'un Seigneur ayant demandé à un Gentilhomme s'il avoit vu ses chevaux, le Campagnard lui répondit, qu'il avoit eu l'*honneur* de les voir. REFL. On dit aussi, sauf votre *honneur*, sauf votre respect, quand on veut reprendre ou contredire quelqu'un sans le déobliger. Cela sent le vieux style.

On dit, faire *honneur* à un repas; pour dire, y bien manger, & témoigner par-là qu'on le trouve bon.

Faire *honneur* à quelque chose, comme à une pointe, à un rocher, se dit sur mer; pour dire, n'en pas approcher de trop près. Parmi les Banquiers, faire *honneur* à des lettres de change. C'est les accepter, & les payer par considération pour le tireur, même sans avoir reçu les fonds.

HONNEUR, s'emploie aussi quelquefois ironiquement. Vous me faites bien de l'*honneur*, un bel *honneur*, de me croire capable de cette action. On appelle par antiphrase, un lieu d'*honneur*, un lieu de prostitution.

On dit aussi, pour jurer & affirmer une chose fortement, sur mon *honneur*, je vous engage ma foi & mon *honneur*, je vous dis cela en homme d'*honneur*.

HONNEUR, s'est dit autrefois d'une terre titrée, comme Duché, Marquisat, Comté & Baronnie. Les Comtes appeloient leur Comté leur *honneur*. Le Comté de Bordeaux est appelé l'*honneur* de Bourdeois, dans le Roman de Guarins le Loheranes. On disoit tenir son *honneur* de quelqu'un, comme on diroit aujourd'hui, tenir ses terres en fief. Les *hon-neurs* en ce sens se trouvent dans les titres Latins, nommés *honores*, c'est-à-dire, des fiefs. Acceptions particulières du mot *honneur* au pluriel.

Les *hon-neurs du Louvre*, sont certains privilèges affectés à quelques dignités ou charges, particulièrement à celles de Duc & Pair, de Chancelier, &c. comme d'entrer au Louvre en carrosse, d'avoir le tabouret chez la Reine, &c.

Les *hon-neurs de la maison*, d'un repas, sont certaines cérémonies qu'on observe en recevant des visites, en faisant des fêtes, & qu'on rend par soi-même, ou par quelque personne à qui on en commet le soin, comme d'aller recevoir les personnes, ou les reconduire avec soin, de les bien placer, de leur servir les meilleurs morceaux, &c. & de faire toutes ces choses d'une manière agréable & polie. C'est une Dame qui a fait tous les *hon-neurs* de cette fête. On a fait à cet Ambassadeur tous les *hon-neurs* imaginables en cette assemblée. M. tel, qui paroît si bourru, fait pourtant très-bien vivre, & fait très-bien les *hon-neurs* de sa maison, les *hon-neurs* de sa table.

On dit figurément, faire les *hon-neurs* d'une personne, d'une chose; pour dire en parler modestement, comme d'une personne ou d'une chose qui nous appartient.

Les *Hon-neurs*, est un nom qu'on donne aux principales pièces qui servent aux grandes cérémonies, aux Sacres des Rois & des Prélats, aux Baptêmes, &c. comme le crêmeau, les cierges, le pain, le vin, &c. *Honores, munia, munera*. Tels Seigneurs, telles Dames, portoient les *hon-neurs* en telle cérémonie. Au Sacre du Roi les quatre *hon-neurs* de l'offrande, sont du vin dans un vase de vermeil doré, un pain d'argent, un pain d'or, & treize pièces ou médailles d'or dans une bourse de velours. Ces quatre *hon-neurs* sont portés & présentés au Roi par quatre Chevaliers du S. Esprit destinés à cela. Au Sacre de l'Empereur Charles VI, comme Roi de Bohême, fait à Prague le 5 Septembre 1723, les pièces d'*honneur* du Royaume furent portées; la couronne, par le Grand-Burgrave; l'habit royal, par le Grand-Chambellan; le globe royal, par le Juge suprême du pays; le sceptre, par le Vice-Chambellan, à la place du Secrétaire d'Etat du Royaume, & l'épée royale de S. Vin-

Tome IV.

ceslas, par le Grand-Maréchal. Voyez la GAZ. 1723, p. 470.

HONNEURS se dit aussi des personnes qui portent les *hon-neurs* dans les grandes cérémonies. Dans le Sacre du Roi, la Messe étant finie, le Roi retourne à l'Archevêché, dans la grande salle duquel on trouve cinq tables dressées pour le dîner, dont la cinquième est pour les *Hon-neurs*.

On dit aussi pièces d'*honneur* pour *Hon-neurs*.

Dans le Sacre des Prélats on présente pour *hon-neurs* des pains argentés & dorés, & des barrils pleins de vin armoyés des armes du Prélat, comme il est porté dans le Pontifical Romain.

Dans les obsèques on présentait autrefois les *hon-neurs*, c'est-à-dire, l'écu, le timbre, l'épée, les gantelets, les éperons dorés, le pennon, la bannière, le cheval, &c.

Les *hon-neurs funèbres*, sont les pompes & cérémonies qui se font aux enterremens des Grands, comme tentures, herbes, Oraisons funèbres, &c.

Les *hon-neurs de l'Eglise*, sont les droits qui appartiennent aux Patrons de l'Eglise, & aux Seigneurs Haut-Justiciers, comme la recommandation au prône, l'encens, l'eau-bénite, la première part du pain béni, &c.

Les *hon-neurs de ville*, sont des chargés & fonctions que les bourgeois briguent pour parvenir à l'Echevinage. *Honores, munia*. Il a été Commissaire des Pauvres, Marguillier de sa Paroisse, Juge, Consul, Quartenier, Conseiller de ville, & enfin Echevin, il a passé par tous les *hon-neurs* de la ville.

Les *hon-neurs*, au jeu des cartes, ce sont les peintures, le Roi, la Dame, le Valet, les matadors à l'homme.

HONNEUR, se dit proverbialement en ces phrases, moins d'*honneur*, & plus de profit; pour dire, j'aime mieux le gain que la louange.

On dit aussi, à tous Seigneurs tous *hon-neurs*; pour dire, il faut rendre *honneur* à qui il appartient. On dit, qu'il n'y a ni profit, ni *honneur* à faire une chose, quand elle n'est ni utile, ni honnête. On dit encore, en tout bien & en tout *honneur*.

HONNIR. v. a. (L'h s'aspire.) Vieux mot, qui signifioit autrefois déshonorer. *Ignominiam inurere, aspernari, contemnere*. *Honni soit qui mal y pense*, est la devise de l'Ordre de la Jarretière en Angleterre. Je vis, il y a deux jours, *honnir* les appas d'une jeune Dame, qui fut fort mortifiée. M. le Baron de Pollnitz.

Or en vos gens c'est vouloir vous honnir,
Par conséquent le devez tôt punir.

DE VILLIERS.

Puis un chacun contre moi déchaîné,
Je fus honni, réprimandé, berné,
Des malheureux c'est assez le partage.

P. DU CERC.

Promesses sont des paroles de joie;
Chiche n'en suis, j'en ai toujours en voie;
A tous venans je suis prêt d'en fournir,
Et pour si peu ne m'en ferai honnir. ID.

Ce mot vient de l'Allemand, *honn*, qui signifie *deshonorer*.

HONNITS-ANCAZON. f. m. Petit arbrisseau qui croît dans l'île de Madagascar. Sa fleur rend une odeur semblable à celle du jasmin; mais elle est beaucoup plus grande & plus blanche, soutenue par un pédicule blanc, long de plus de six pouces.

HONOIRE. f. m. Nom d'homme. *Honorius*. C'est ainsi qu'on appelle en Poitou un Saint qui est honoré à Tezenay comme Martyr. M. Catherinot de Bourges dit, en son Sanctuaire de Berri, qu'il étoit natif de Buzançois, & il le nomme mal *Honoré*, comme si en Latin il se nommoit *Honoratus*. CHASTELAIN, au 9 Janv. Du reste, il n'y a qu'en parlant de ce Saint qu'il faille dire *Honoire*. Pour tous les autres,

I i i i

il faut retenir le nom Latin, & dire l'Empereur *Honorius*, le Pape *Honorius*, & non pas l'Empereur *Honoire*, le Pape *Honoire*.

HONOLSTEIN. Petite ville avec un château qui la domine. *Honolsteinum*. Elle est dans l'Electorat de Trèves, chef d'un de ses Bailliages, & située à une lieue & demie de la ville de Weldentz. MATY.

HONORABLE. adj. m. & f. Qui est digne d'être honoré; qui mérite de l'honneur, du respect, de la vénération & de l'estime. *Honorabilis, honore dignus, honorandus, observandus*. La vertu est *honorable*, même dans les ennemis. Le mérite est *honorable* partout où il se trouve. Le devoir des Grands, est de rendre les vertus *honorables* & plus estimables par leur exemple. NIC.

HONORABLE se dit aussi de tout ce qui honore, qui procure de l'honneur, de la gloire, de l'estime, du respect. *Decorus, laude dignus, honorificus, gloriosus*. Cet homme est dans un poste, dans une charge, dans une profession *honorable*. Il est parvenu à une vieillesse *honorable*. Rang, condition, caractère *honorable*.

On dit à la guerre, qu'un homme a reçu une blessure *honorable*, quand il a été blessé par devant; & qu'il a fini par une mort *honorable*, lorsqu'il a été tué en combattant courageusement: qu'un Capitaine a fait une retraite *honorable*, quand il s'est retiré en bon ordre, & avec son bagage, d'un lieu où il étoit engagé. *Decorus*.

HONORABLE signifie aussi honnête, & va quelquefois jusqu'au somptueux. *Splendidus, magnificus*. Cet homme reçoit fort bien ceux qui vont le voir; il est *honorable*; il nous a fait un accueil *honorable*. Dépense *honorable*. On dit aussi, en parlant des Auteurs, des Historiens, qu'ils ont fait une *honorable* mention de quelqu'un, pour dire, qu'ils en ont parlé avantageusement, quand l'occasion s'en est présentée.

HONORABLE HOMME est un titre que l'on donne dans les contrats à ceux qui n'en ont point d'autres, & qui n'ont, ni charge, ni Seigneurie qui leur donne une distinction particulière. *Honestus, ingenuus*. C'est celle que prennent les Bourgeois, Marchands & Artisans. Ce titre est à présent avili, & est en quelque façon opposé à *noblesse*. Il se donnoit quelquefois à ceux qui avoient passé par les Magistratures, qu'on appelloit *personnes honorables*, de même que ceux dont il est fait mention dans le Code Théodosien, de *Comitibus vacantibus*, qui sont maintenant nos Vétérans ou Conseillers honoraires. *Honorable* homme & sage étoit autrefois le titre que l'on donnoit aux gens de robe qui avoient dignité, & aux gens de lettres. On a donné autrefois ce titre aux Commissaires du Châtelet, qui n'étoient pas nobles. Aujourd'hui ce titre est aboli. Voyez le Commissaire LA MARE, *Traité de la Police, L. I, Tit. XI, c. 5*. C'est ainsi qu'on appelloit autrefois *Honorati*, dans quelques Colonies Romaines, comme à Barcelone, ceux qui avoient été Duumvirs, ou, s'il est permis de parler ainsi, les Exduumvirs. On les appelle aussi *Principales*. Il reste encore à Barcelone des vestiges de cet ancien titre; car il y a certains Bourgeois notables qui jouissent des privilèges de la Noblesse, & qu'on appelle encore *Honorados, Honorati*. Voyez M. DE MARCA, *Hispan. L. II, c. 14, n. 13*. Il est souvent parlé de ces *Honorati* dans l'un & l'autre Code, dans S. Augustin & dans S. Léon, Pape, aussi-bien que dans plusieurs inscriptions antiques; ainsi je ne voudrois point appeler en Latin, *Honorarius*, ce que nous appelons *Honoraire*; je dirois *Honoratus*.

En termes de Blason, on appelle *pièces honorables* de l'écu, les pièces principales & ordinaires, qui, en leur juste étendue, peuvent occuper le tiers de son champ. Quelques-uns n'en mettent que neuf, savoir: la croix, le chef, le pal, la bande, la fasces, le sautoir, le giron & l'écusson. D'autres y en ajoutent trois; la barre, la bordure, l'essoinier ou le trécheur.

AMENDE HONORABLE. C'est un supplice infamant, où un criminel est livré entre les mains du bourreau,

qui, l'ayant mis nu en chemise, & la corde au cou, avec une torche de cire ardente à la main, du poids de deux livres, le mène à l'audience, ou devant la principale Eglise du lieu, & on l'oblige à demander pardon à Dieu, au Roi, à Justice & à sa partie, de l'action par lui commise. *Animadversio honoraria, animadversio honoraria mulcta*. Quelquefois sa peine finit là, quelquefois on ajoute les galères ou la mort. On condamne à l'amende *honorable* dans les grands crimes, comme ceux de lèse Majesté, parricides, sacrilèges, faulxetés & autres.

On dit aussi, dans le discours ordinaire & dans un sens figuré, faire *amende honorable* à quelqu'un, pour dire, lui faire réparation d'honneur, & reconnoître qu'on a eu tort à son égard.

Colonne *honorable*, en Architecture, c'est une colonne élevée en l'honneur des hommes illustres qui ont bien servi le public.

HONORABLEMENT. adv. D'une manière honorable. *Honoratè, honestè, ornatè, honorificè*. Ce Bourgeois vit *honorablement* chez lui, reçoit ses amis fort *honorablement*. Ce livre parle fort *honorablement* d'un tel Capitaine, en fait une mention *honorable*.

HONORAIRE. adj. m. & f. Qui possède quelque titre, quelque qualité, seulement par honneur, sans aucun émolument & sans aucune charge ni administration. *Honorarius, ad honores*. Ainsi on appelle un Conseiller *honoraire*, celui qui après avoir été vingt ans dans sa charge, la vend, & en qualité de vétéran, se conserve le droit de séance & de jugement aux audiences, sans pouvoir rapporter ni participer aux épices. Ceux qui ont droit d'entrer dans les Compagnies, soit en vertu de lettres du Prince, soit par les privilèges de leur charge ou de leur dignité, s'appellent Conseillers d'honneur. Dans le Parlement de Paris, on distingue des Conseillers *honoraires* & des Conseillers d'honneur. Les Conseillers *honoraires* ont place après le Président; les Conseillers d'honneur n'ont place qu'après les Conseillers en pied. Les Conseillers d'honneur sont des Officiers, ou en titre, ou qui ont des places auxquelles cette qualité est attachée. Les Conseillers *honoraires* sont d'anciens Officiers qui ont servi un temps compétent, & qui ont obtenu & fait enregistrer des lettres de Vétéran. *DICTIONNAIRE DES ARTS, 1731*.

On appelle Tuteurs *honoraires*, des personnes de qualité préposées pour veiller aux intérêts des mineurs, pendant que les Tuteurs onéraires, qui agissent sous leurs ordres, sont chargés du maniement effectif.

Chanoine *honoraire*. Il y a deux sortes de Chanoines *honoraires*. Les uns sont d'anciens Chanoines, qui se sont démis de leur Canonice, & auxquelles on conserve une place de Chanoine. Les autres sont des personnes qui, sans être Chanoines, ni l'avoir été, ont la place & les honneurs de Chanoine.

HONORAIRE. f. m. Signifie la récompense que l'on donne à ceux que l'honneur de leur profession ne permet pas de recevoir des salaires. *Honorarium dicitur, quod non mercedis nomine, sed honoris causa ultro & sponte alicui offertur in remunerationem potius accepti ab eo beneficii, quam in laboris compensationem. Pignus merces, pretium operæ*. Les Avocats peuvent bien recevoir leur *honoraire*; mais ils n'estiment pas qu'il soit honnête de le demander.

On le dit aussi de ce qu'on donne aux Curés, aux Ecclésiastiques, pour les devoirs Ecclésiastiques & spirituels dont ils s'acquittent, ou qu'ils rendent, & aux Médecins pour leurs peines;

C'est encore, en termes de Chancellerie, le droit d'expédition & de signature. *Pretium solvendum ut tabula in Cancellaria obfigentur*. Il y a un Edit du Roi du mois de Décembre 1697, qui fixe l'*honoraire* ou droit d'expédition des lettres de la grande Chancellerie, dont moitié doit entrer en bourse commune. Il y a un autre Edit du mois de Mars 1704, qui attribue le droit de signature & d'*honoraire*, à quarante Secrétaires du Roi que cet Edit crée. Voyez

L'Histoire de la Chancellerie de France, p. 339 & 483.

☞ Ce mot s'emploie au singulier & au pluriel, au lieu que *gages* & *appointemens* qui désignent également une rétribution accordée pour des services rendus, ne s'emploient qu'au pluriel. Outre cela le mot de *gages* dit quelque chose de bas, celui d'*appointemens* désigne une rétribution attachée à la place, sans occupation servile. *Honoraire* dit quelque chose de plus relevé, & suppose l'exercice de quelque talent. L'*honoraire* d'un Curé, d'un Avocat, d'un Médecin; les *appointemens* d'un Commis, les *gages* d'un domestique, le *salaires* d'un ouvrier, la *paie* du soldat. Voyez pour le reste, APPOINTEMENS & GAGES.

HONORAIRE. f. m. Titre que l'on donne dans l'Académie des Sciences & dans celle des Belles-Lettres, à ceux qui font la première des classes qui composent ces Académies. *Honorarius*. Il y a dix *Honoraires* dans l'Académie des Sciences, & autant dans l'Académie des Belles-Lettres. Les *Honoraires* ne sont point obligés à fournir des Mémoires ou des Dissertations à tour de rôle, comme les autres; mais ils le font s'ils le souhaitent. Les *Honoraires* n'ont point de part aux pensions, & n'y parviennent point comme les autres.

☞ Dans cette acception, ce mot est aussi adj. Il n'y a point d'*Honoraires* dans l'Académie Française. Il n'y a de classe d'Académiciens *Honoraires* que dans les Académies formées depuis l'établissement de l'Académie Française.

HONORAT. f. m. Nom d'homme. *Honoratus*. L'Eglise cémétériale d'Arles porte le nom de S. *Honorat*. S. *Honorat* est fondateur du célèbre Monastère de Lérins; il fut ensuite Evêque d'Arles.

Les îles de S. *Honorat*. Voyez LÉRINS.

HONORATE. f. f. Nom de femme. *Honorata*. Saint Ennode dit que Sainte *Honorate* étoit sœur de Saint Epiphane de Pavie. Ferrarius a dressé une vie de Sainte *Honorate*, où il y a bien des choses peu sûres. On dit *Honorate*, & non pas *Honorée*, comme on dit *Honorat* d'*Honoratus*, aussi-bien qu'*Honoré*.

HONORE, ou HONORÉ. Nom d'homme. *Honorarius*, & non *Honoratus*. *Honorius*, que nous appelons *Honore*, ou même *Honoré*, par une terminaison vicieuse, mais familière à notre langue, fut le cinquième des Evêques de Cantorbéri, depuis la conversion des Anglois. BAILLET, au 30 de Sept. Saint *Honoré* fut sacré par S. Paulin, Evêque d'York, vers l'an 633, & il mourut le dernier jour de Septembre l'an 653.

M. de Tillemont appelle *Honoré*, le second fils de l'Empereur Théodose le Grand. M. Fléchier & les autres l'appellent *Honorius*, & c'est le nom qu'on lui donne communément. *Honorius* en Latin. Il faut en user de même à l'égard des Papes qui ont porté ce nom, & les appeler toujours *Honorius*; & vu l'usage, ce seroit une faute de parler autrement.

Le nom d'*Honoré* dans l'usage ne se dit que de plusieurs Saints qu'on appelle en Latin du nom d'*Honorius* ou d'*Honoratus*.

HONORER. v. a. Donner des témoignages de soumission, de respect, de vénération, d'estime. *Honore afficere, observare, colere*. La pompe qui accompagne l'état des Grands, les fait *honorer*, parcequ'il est bon qu'ils soient *honorés*, il est juste aussi que la grandeur soit jointe à quelque magnificence extérieure. Nic. Les Dieux ne veulent point être *honorés* par la cruauté. FÉN. Père & mère *honoreras*, afin que tu vives longuement, est le premier Commandement de la II Table. Il faut *honorer* la mémoire des Saints Martyrs. L'Eglise *honore* les reliques des Saints.

HONORER signifie aussi simplement, estimer, faire cas. *Æstimare, in pretio habere*. C'est un homme que j'*honore* extrêmement. Croyez que personne ne vous *honore* plus que moi. J'*honore* son mérite, sa vertu.

HONORER signifie aussi rendre estimable & digne d'être honoré; faire honneur. *Illustrare, honorem conciliare*. Un bon Magistrat *honore* plus sa charge, que sa charge ne l'*honore*. Il *honore* son pays, son siècle.

HONORER signifie encore favoriser, gratifier en faisant honneur. *Favere, honore afficere*. Le Prince *honora* l'assemblée de sa présence. Le Roi a *honoré* ce Seigneur du Collier de son Ordre. *Honorer* quelqu'un de grands présens. ABLANC. Je vous prie de m'*honorer* de votre amitié. Il m'a *honoré* de sa confiance. On dit aussi par civilité, *honorez-moi*, je vous prie, de vos commandemens.

☞ En fait de Commerce, *honorer* une lettre de change. Voyez faire honneur.

HONORÉ, ÉE. part. & adj. *Observandus, honoratus*. Le Roi, en parlant de la Reine Régente, dit, notre très-honorée Dame & Mère.

AD HONORES. Terme Latin. Voyez AD HONORES, suivant l'ordre alphabétique.

HONORIADE. *Honorias*. Contrée de l'Asie Mineure: elle fit long-temps partie de la Bithynie; mais dans la suite elle devint la onzième partie du Royaume de Pont, que les Romains avoient réduit en Province.

HONORIAQUE. f. m. Nom d'une espèce de milice ancienne. *Honoriacus miles*. Ce furent les *Honoriques* qui introduisirent les Vandales, les Alains, les Goths en Espagne. Didyme & Vérinien, deux frères, avoient défendu à leurs propres frais, & avec beaucoup de vigilance & de valeur, les passages des Pyrénées; mais ayant été tués, l'Empereur Constans mit en garnison dans ces passages les *Honoriques*, qui non contents d'ouvrir ces passages à toutes ces nations du nord, qui ravageoient les Gaules, se joignirent à eux. VOY. OROSIUS, L. VII, c. 40.

HONORIFIQUE. adj. m. & f. Terme de Jurisprudence, qui ne se dit que des droits qu'ont les Patrons Fondateurs des Eglises, d'y jouir de certains honneurs à l'exclusion des autres, comme d'être enterrés dans le cancel, d'avoir des litres & ceintures funèbres, droit de nomination à la Cure, d'être recommandés les premiers au prône, d'avoir de l'encens, de l'eau-bénite, & la première part du pain-bénit. *Honorificus*. Voyez MARÉCHAL, qui a écrit un beau Traité des droits *honorifiques*.

HONORIUS. f. m. Nom d'homme. *Honorius*. Quand on parle de l'Empereur *Honorius* & des Papes qui ont porté ce nom, il faut toujours dire *Honorius*, & non point *Honoré*, comme fait M. Tillemont; cela est contre l'usage. Voyez HONORÉ.

HONOSCA. Ville maritime de l'Espagne Tarragonoise, entre l'Ebre & Carthagène, selon Tite-Live. On soupçonne que c'est présentement *Villa Joyosa*, bourgade au Royaume de Valence, dans le golfe d'Alicante.

HONSCOTE. Ville des Pays-Bas. *Hondiscota*. Elle est dans la Flandre Française, à deux lieues de Bergue-Saint-Winox, du côté du levant.

HONT. Le *Hont*. Nom de l'embouchure occidentale de l'Escaut. *Othonia fossa*. Elle s'étend depuis la petite ville de Sandvliet jusqu'à celle de Flessingue, entre la Zélande & la Flandre Hollandoise. Ce n'étoit autrefois qu'un canal que l'Empereur Othon fit creuser l'an 980. Mais s'étant débordé l'an 1377, & ayant englouti plusieurs villages, il est devenu une espèce de golfe, par lequel la plus grande partie des eaux de l'Escaut se décharge dans la mer d'Allemagne. MATY.

HONTAGE. Affront. Vieux mot inusité à présent. On trouve dans le Roman du Renard,

*Grant deshonneur & grant hontage
Fist vous, &c.*

☞ HONTE. f. f. (L'h s'aspire.) Trouble excité dans l'âme par la conscience d'une faute qui avilir, ou par la crainte de la confusion qu'elle attire, & qui s'annonce ordinairement par des marques extérieures sur le visage. *Pudor, verecundia*. La *honte* procède de la douleur & de la crainte. On a *honte* d'avoir fait une mauvaise action. Il y a une bonne & une mauvaise *honte*. Mourir de *honte*. Rougir de *honte*. Il ne convient point de se glorifier, ni d'avoir *honte* de sa naissance, ce sont des traits d'orgueil; mais il con-

vient également au noble & au roturier d'avoir *honte* de leurs fautes. La Reine faisoit couler ses aumônes jusque dans ces retraites sombres, où la *honte* renferme la pauvreté.

*Honte auroit beau me prêcher là-dessus ;
Onc à rimeur honte ne fit domnage ;
Sur le Parnasse on tient que c'est abus.*

P. DU CERC.

On dit d'un homme sans pudeur, qu'il a perdu toute *honte*, & populairement qu'il a toute *honte* bue. M. de Fénelon dit, les gens qui ont toute *honte* levée. *Perfricta frontis homines.*

HONTE & pudeur, synonymes. Les reproches de la conscience, dit M. l'Abbé Girard, causent la *honte*. Les sentimens de modestie produisent la pudeur. Elles font quelquefois l'une & l'autre monter le rouge au visage; mais alors on rougit de *honte*, & l'on devient rouge par pudeur.

Guichart dérive ce mot du Grec, *αἰδώς*, qui signifie la même chose, & le mot Grec il le dérive de l'Hébreu, פחד, qui veut dire *craindre* ou *craindre*; car il faut, à quelque prix que ce soit, qu'il trouve tout dans l'Hébreu.

HONTE signifie quelquefois opprobre, infamie. *Probrum, turpitude, ignominia, infamia.* Il fait plus que la mort la *honte* d'être esclave. Il a eu la *honte* d'être mandé à l'audience, & d'y être blâmé & réprimandé. Votre indiscretion vous a attiré la *honte* d'être banni de la société de vos amis. La *honte* qui accompagne le vice, trouble toujours un peu le plaisir que l'on y prend. Nic. Jésus-Christ fut couvert de *honte* & d'opprobre. A la *honte* de la raison humaine, les plus grossières erreurs trouvent des défenseurs. Il y a des gens à qui la *honte* ne tient point lieu de supplice. S. EVR. La disgrâce des époux trahis est si commune, qu'il n'y a que l'éclat qui en fasse la *honte*. VILL. Le Prince peut bien vous exempter de la peine due à vos crimes, mais non pas de la *honte*. TILL.

Corneille a employé ce mot au pluriel dans *Rodogune*. Des *hontes* que pour vous j'avois su prévenir. C'est une faute. La *honte* n'a point de pluriel, du moins dans le style noble.

On dit aussi d'un méchant homme, tel que Néron ou Héliogabale, que c'est la *honte* de son siècle; qu'il est né à la *honte* du genre humain; c'est-à-dire, l'opprobre, le deshonneur. *Dedecus, infamia, opprobrium.* On dit d'un homme de mauvaises mœurs, que c'est la *honte* de sa maison, qu'il fait *honte* à sa famille. Anacharsis répondit à un Athénien, qui lui reprochoit qu'il étoit Scythe, mon pays me fait *honte*, & tu fais *honte* au tien. ABL.

*Ils verroient leurs écrits, honte de l'univers,
Pouirrir dans la poussière, à la merci des vers.*

BOIL.

HONTE se dit métaphoriquement des choses inanimées & incapables de *honte*. On découvrit, il y a quelques années, dans les marais de Ceink, à une lieue de Douay, un gros chêne, lequel, par le long séjour qu'il a fait dans ces lieux humides, enfoncé 15 ou 20 pieds sous terre, a contracté une couleur noire, qui fait *honte* à l'ébène. MÉM. DE TR. c'est-à-dire, qui est plus belle que le noir d'ébène.

On dit proverbialement qu'un homme a toute *honte* bue, qu'il a passé pardevant l'huis du pâtissier, en parlant d'un infâme, de celui qui ne se soucie pas des affronts, des mépris. Ce proverbe vient de ce que les Pâtissiers tenoient cabaret sur le derrière de leur logis; & comme il y avoit de la *honte* à aller au cabaret, on disoit que celui-là avoit toute *honte* bue, qui au-lieu d'y entrer par la porte de derrière, y entroit hardiment par la boutique du Pâtissier.

On dit qu'un homme s'en retourne avec sa courtoise *honte*, pour dire qu'il a reçu l'affront de n'avoir pu

réussir en quelqu'entreprise. On dit, que *honte* ne vous fasse point dommage, pour dire, qu'il ne faut pas qu'une mauvaise *honte* empêche de faire une chose qui n'est point blâmable d'elle-même, & qui d'ailleurs peut être utile & avantageuse. ACADEM. FRANÇ.

HONTEUSEMENT. adv. *Turpiter, probrôsè.* D'une manière honteuse. Cette armée a fini *honteusement* sans combattre.

HONTEUX, EUSE. adj. Confus, qui a de la *honte* d'une chose qu'on envisage comme un mal. Il est *honteux* de manquer de parole. N'êtes-vous pas *honteux* de vous emporter comme vous faites? *Verecundus.* Je suis *honteux* de mon procédé. *Me pudet.*

*Honteux d'avoir poussé tant de vœux superflus,
Vous l'abhorriez.* RAC.

*Laisse un peu modérer la fureur qui te dompte,
Et fois au moins honteux de n'avoir point de honte.*

BRÉBEUF.

HONTEUX se dit aussi de ce qui manque de hardiesse. *Verecundus, verecundus.* Cet enfant est *honteux*, c'est-à-dire, timide & embarrassé. Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde, soient *honteux*: un air capable & composé se tourne d'ordinaire en impertinence. LA ROCH. L'amour est timide & *honteux*. GILBERT. Les filles élevées en Religion sont *honteuses* quand elles viennent dans le monde.

HONTEUX signifie encore ce qui cause de la *honte*, du deshonneur. *Turpis, fœdus, indecorus.* On lui a fait souffrir un supplice *honteux*, une mort *honteuse*. Il n'est point d'aventure *honteuse*, qui humilie & qui dompte l'orgueil. M. ESP. Vous devriez rougir d'un procédé si *honteux*. Il est moins *honteux* d'avouer qu'on a fait des fautes, que d'avoir la vanité de soutenir que l'on n'en fait point. ID.

On appelle les parties naturelles, les parties *honteuses*, *αἰδοῖα, verenda, pudenda.* Les enfans de Noé mirent leur manteau devant leurs yeux pour ne point voir les parties *honteuses* de leur père. On appelle, en Médecine, l'artère *honteuse*, celle qui porte le sang aux parties *honteuses* de l'homme & de la femme. Elle sort de l'artère iliaque externe. Il y a aussi la veine *honteuse*, qui reporte le sang de ces mêmes parties dans la veine iliaque externe.

On dit aussi figurément, qu'un homme est la partie *honteuse* d'un corps, quand il le deshonne, ou par son ignorance, ou par ses vices. *Dedecus, probrum.*

On dit proverbialement, qu'un *honteux* n'a point belle amie; que les *honteux* le perdent, pour dire, qu'il y a des occasions où il ne faut pas être timide.

On appelle aussi le morceau *honteux*, le dernier qui demeure dans le plat.

On appelle pauvres *honteux*, ceux qui n'osent demander l'aumône publiquement.

HONTON. *Hontonium.* Bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Devon, vers les confins de celui de Dorchester, à quatre lieues de la ville d'Excester, du côté de l'orient. *Honton* a droit de nommer des Députés pour le Parlement d'Angleterre. MATY.

HONTVIL. Voyez HOHEN-TWIEL.

H O O.

HOOCHSTRETEN. Nom d'un bourg avec un bon château & un Comté assez étendu. *Hochstratum.* Il est dans le Brabant Espagnol sur la Merke, à quatre lieues au-dessus de Bréda, vers le nord. MATY.

HOON. f. m. C'est le nom que les Indiens de l'Amérique donnent à une boisson fort nourrissante qu'ils font avec un fruit qui croît sur le haut du tronc d'une sorte de palmier qui vient naturellement dans les bois, & dont la hauteur n'excède jamais dix pieds. LUSSAN.

HOORNE. Voyez HORNE.

HOPITAL. f. m. En ce nom l'*o* ou la première syllabe, est toujours brève; & si quelquefois l'on met un accent circonflexe sur l'*ô*, c'est pour marquer le retranchement de l'*s*, & non pour faire allonger l'*o*. Il paroît mieux de n'en point mettre, pour ne point donner occasion à une mauvaise prononciation. C'est pour cela que nous avons retranché cet accent dans tout cet article. *Hopital* est un lieu pieux & charitable, où l'on reçoit les pauvres pour les soulager en leurs nécessités. *Ptochodochium*, *ptochotrophium*. Les *hopitaux* sont des asyles de l'infirmité humaine contre les misères de la pauvreté. **LE MAI.** C'est dans les *hopitaux* que se ramassent toutes les infirmités & tous les accidens de la vie humaine : les gémissèmens & les plaintes de ceux qui souffrent remplissent l'âme d'une tristesse importune; & l'on y voit la douleur & la pauvreté exercer à l'envi leur funeste empire. **FL.** Une sensibilité trop délicate nous fait frémir à la vue d'un *hopital*. **ID.** Nicolas Rolin, Chancelier de Bourgogne, ayant fait bâtir l'*hopital* de Beaune, le plus bel *hopital* de France, & Louis XI voyant cet *hopital*, dit qu'il étoit juste que Rolin, ayant fait tant de pauvres durant sa vie, fit avant de mourir une maison pour les loger. **COLOM. MEL. HIST.** L'*hopital* général est celui où on reçoit tous les mendiens. L'Hôtel-Dieu est l'*hopital* de tous les malades. Les Petites Maisons, c'est l'*hopital* des fous. Les Enfans rouges, les Enfans bleus, du S. Esprit, de la Trinité, sont des *hopitaux* pour les orphelins. Les Quinzevingts, c'est l'*hopital* des aveugles. S. Jacques de l'*hopital* étoit destiné pour les Pèlerins de S. Jacques. Au commencement l'Evêque étoit chargé du soin de tous les pauvres, sains ou malades, des veuves, des orphelins & des étrangers. Depuis que les Eglises eurent des revenus assurés, on ordonna qu'il y en auroit au moins un quart pour les pauvres; & pour les entretenir plus commodément, on fonda diverses maisons de piété, qu'on appelle aujourd'hui des *hopitaux*. Elles étoient gouvernées, même pour le temporel, par des Prêtres & des Diacres, qui en rendoient compte à l'Evêque. Quelques-uns fondèrent aussi des *hopitaux* pour être gouvernés par des Religieux, ou Religieuses, avec l'exemption de la juridiction de l'Evêque; & c'est ce qui a restreint le droit d'inspection que les Evêques avoient originairement sur toutes les maisons de piété.

Dans le relâchement de la discipline, les Clercs, qui avoient l'administration des *hopitaux*, l'avoient convertie en titre de bénéfices, dont ils ne rendoient aucun compte, & appliquoient à leur profit la plus grande partie du revenu; en sorte que les intentions des Fondateurs étoient frustrées. C'est pourquoi le Concile de Vienne défendit de plus donner les *hopitaux* en titre de bénéfices à des Clercs séculiers; & ordonna que l'administration en fût donnée à des Laïques capables & solvables, qui prêteroient serment comme tuteurs, & rendroient compte aux Ordinaires; le tout sans toucher aux droits des Ordres militaires & des autres Hospitaliers : ce Décret a été exécuté & confirmé par le Concile de Trente, qui donne aux Ordinaires toute inspection sur les *hopitaux*. L'Ordonnance de Blois ajoute que les Administrateurs des *hopitaux* ne seront ni Ecclésiastiques, ni Nobles, ni Officiers, mais de simples Bourgeois, habiles économes, & à qui il seroit facile de faire rendre compte. La nomination en appartient aux Fondateurs. Les Administrateurs ne doivent être que trois ans en charge. Voyez l'Edit de 1664, par lequel le Roi a uni l'Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel à l'ancien Ordre de Saint Lazare de Jérusalem, & l'Edit de 1672, par lequel le Roi y a réuni l'administration & la jouissance perpétuelle des biens de tous les Ordres hospitaliers, qui sont à présent éteints. **FLEURY.**

La fondation des *hopitaux* est ancienne; il y avoit dans la maison de l'Evêque, ou dans quelque autre

endroit, des lieux pour traiter les malades, & pour exercer les autres œuvres de charité; on y employoit une partie des revenus des Eglises. Mais dans la suite des temps on leur assigna des revenus particuliers. Plusieurs personnes donnèrent des terres & des héritages pour en faire des lieux de piété & de charité; on ne peut pas dire que ce soient proprement des Bénéfices, puisque leur bien n'est point destiné aux Ecclésiastiques, mais à tous ceux qui sont dans la misère. Cependant il est arrivé que des particuliers ont possédé des *hopitaux* en titre de bénéfices. Comme l'économie de ces biens ne regarde pas proprement le spirituel, l'on a jugé à propos en France d'en donner l'administration à des Laïques. On choisit ordinairement pour cela de bons Bourgeois qui soient solvables. L'ordonnance de Henri II attribue la connoissance & la visite des *hopitaux* de tout le Royaume au Grand Aumônier de France; mais celle de François I l'avoit attribuée auparavant aux Juges Royaux des lieux où les *hopitaux* sont situés. Les Ordinaires formèrent leur opposition contre cette Ordonnance, prétendant qu'elle préjudicoit à leurs droits; mais le Parlement de Paris n'eut point d'égard à leur opposition, si ce n'est qu'il fut arrêté qu'ils pourroient, eux, ou leurs députés, assister aux visites avec les Juges Royaux. Henri II fit une seconde Ordonnance qui est entièrement conforme à celle de François I. Depuis ce temps-là les Ordinaires n'ont plus de droit sur les biens des *hopitaux*. On les invite seulement à assister aux comptes. On remarquera qu'il y a plusieurs Bénéfices qui sont de véritables titres, auxquels on a donné le nom d'*hopital*, de *Maison-Dieu*, *Chaise-Dieu*, *Casa Dei*, *Lieu-Dieu*, *Loc-Dieu* & d'*Aumônerie*, quoiqu'ils ne soient point de véritables *hopitaux*. Cette équivoque de nom a causé des affaires à plusieurs personnes dans la recherche qu'on fit des *hopitaux*, il y a quelques années.

On dit d'un prodigue, qu'il court en poste à l'*hopital*; que la folle dépense, le jeu est le chemin de l'*hopital*. Pégase est un cheval qui porte les Poètes à l'*hopital*. **MAINARD.** Un Magistrat disoit un jour que si l'on fondoit un *hopital* pour les gens de lettres qui meurent de faim, il faudroit l'appeler l'*hopital* des Incurables, parceque la pauvreté est un mal dont les gens de lettres ne guérissent jamais. **DE VIGN. MARV.**

*Il est vrai que du Roi la bonté secourable
Va tirer désormais Phœbus de l'hopital.*

BOILEAU.

Etre réduit à l'*hopital*, c'est être réduit à une grande pauvreté, quoiqu'on n'aille pas en effet à l'*hopital*.

Le Grand-Maître de Malte se nomme Grand-Maître de l'*Hopital* de saint Jean de Jérusalem.

HOPITAL. Lieu où il n'y a que de la pauvreté. Cette maison est un vrai *hopital*.

HOPITAL D'ARMÉE. Lieu propre & commode où l'on fait porter les blessés & les malades de l'armée, où l'on trouve tout ce qui est nécessaire pour le soulagement des blessés & des malades, & où il y a des Apothicaires, des Chirurgiens, des Confesseurs & de toutes sortes d'instrumens, pour secourir les blessés & les malades. *Nosocomium castrense*.

Il y a des *hopitaux* ambulans, qui suivent l'armée dans tous ses campemens, pour recevoir les malades qui ont besoin d'un prompt secours, & qu'on n'a pas le temps de transporter dans l'*hopital* fixe.

On appelle aussi du nom d'*hopital*, un vaisseau destiné à porter les malades d'une escadre, d'une flotte. Les ponts en doivent être hauts, & les fabords bien ouverts.

HOPLITE. f. m. Nom que l'on donnoit à ceux qui dans les jeux Olympiques & les autres combats sacrés couroient armés. *Hoplita*. Un des beaux ouvrages du fameux Parrhasius, étoit un tableau qui représentoit deux *Hoplites*, dont l'un couroit & sembloit suer à grosses gouttes, & l'autre mettoit bas ses armes &

sembloit tout essoufflé. Voyez PLINE, L. XXXV, c. 10, & C. PASCHAL, de Coronis, L. VI, c. 14.

Ce mot vient du Grec ἐπλίτῃς.

HOPHITE. f. f. C'est une pierre revêtue d'une croute métallique & luisante comme l'acier.

HOPLOCHRISME. f. m. L'action de préparer une arme, & d'y appliquer des médicamens, dans le dessein de s'en servir à la guérison de la plaie faite avec elle. D'ἔπλοι, arme, & χρίσμα, liniment. DICT. DE JAMES.

HOPLOMAQUE. f. m. Espèce de Gladiateur. *Hoplomachus.*

Les *Hoplomaques* combattoient armés de pied en cap, ou du moins armés du casque & de la cuirasse.

Ce mot vient de deux mots Grecs, ἔπλοι, qui veut dire, armes, & μάχομαι, qui signifie je combats.

HOPLOMOCHLION. f. m. Nom d'un instrument qui embrassoit tout le corps, ainsi qu'une armure. On en trouve la figure dans les Ecrits sur la Chirurgie de Fabricius ab Aquapendente.

H O Q.

HOQUALLA. f. m. Grand arbre qui se trouve au Royaume de Quoià, pays des Nègres. Il porte des gouffes d'un pied & demi de long, dans lesquelles sont renfermées des semences plates.

HOQUELLEUX. f. m. On prononce *Hocleux*. Vieux mot qui signifie, trompeur, chicaneur. Voyez-en un exemple dans le Glossaire Bourguignon, au mot **HOQUELLE.** En voici un autre, tiré du Roman de la Rose.

*Et s'il vient aucun prometteur,
Soit loyal, ou homme hoquelleur.*

Il paroît qu'en ce temps-là l'r finale se prononçoit.

HOQUET. f. m. (L'h s'aspire.) Inspiration subite dans laquelle le ventricule & les autres parties contenues dans le bas-ventre sont poussées en bas & en devant. *Singultus.* Le *hoquet* n'est pas une maladie de l'estomac, comme on le croit d'ordinaire. C'est un mouvement convulsif du diaphragme, par lequel ce muscle se retirant en bas avec impétuosité, pousse en même-temps les parties qui sont au-dessous. Le *hoquet* est excité par quelque humeur âcre, par la trop grande plénitude de l'estomac, par un morceau arrêté à son orifice supérieur, & par tout ce qui peut irriter les nerfs du diaphragme. Le remède du *hoquet* est de respirer à longues halénées, dit Hippocrate. L'éternuement survenant au *hoquet*, a coutume de le guérir, à cause que le diaphragme secoué par une forte expiration, chasse ce qui l'irritoit.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *hicket*, ou du Flamand *hick*, signifiant la même chose; d'autres *ab hiscendo* & *difficili anhelitu*. Guichart le fait venir de l'Hébreu *חנקה*, *enka*, qui veut dire *soupir*, *gémissement*, *sanglot*, la racine est *חנח*, *soupirer*.

HOQUET, signifie encore, heurt, choc, cahot.

*Mes gens, s'en vont à trois pieds,
Clopin, clopant, comme ils peuvent,
L'un contre l'autre jetés,
Au moindre hoquet qu'ils trouvent.*

LA FONT.

HOQUET, se dit aussi des derniers soupirs qui se font à l'agonie. *Morientis anhelitus.* Il n'y a plus rien à espérer de ce malade, il est dans le *hoquet* de la mort.

HOQUETER. v. n. Pousser de fréquens hoquets. *Singultare*, *singultare*. Il n'est pas en usage.

HOQUETON. f. m. (L'h s'aspire.) Casaque d'Archer du Grand-Prévôt. *Colobion*, *sagum*. Il se prend figurément pour l'Archer même. Le Prévôt est en

campagne avec douze *Hoquetons* à la quête de voleurs.

On donne aussi ce nom à quelques Archers qui portent le *hoqueton*. Les *Hoquetons* du Chancelier, d'un Intendant de Province.

On appelle aussi *hoqueton* la casaque que portent les Gardes de la Manche.

Bayf dérive ce mot du Grec ἐχιδὼν, avec Henri Etienne & autres. C'étoit anciennement un habit de paysan. D'autres croient qu'il a été fait de *akeron* ou *acton*, qui étoit un vêtement militaire. Le P. Lobineau l'explique par cette d'armes, & il écrit *Hoquet* avec les titres du XV^e siècle. Selon M. Huet, ce mot *Hoqueton* est un diminutif de *houque* & *houque*, qui se trouvent dans Monstrelet. *Les Archiers du corps vêtus de leurs houques.* *Houque* se dit pour *huque*, qui se trouve dans Patelin, dans Villon, & dans Coquillard. *Ces grands Clercs à ses rouges huques.* *Huque* a été dit pour *huche*, qui étoit un habillement de femme. Merlin dit, *la Veronique en sa huche*. Ce mot est Flamand.

H O R.

HOR. Nom Hébreu, qui signifie montagne, & qui est en particulier dans l'Ecriture le nom d'une montagne de l'Arabie Déserte, où les Israélites se portèrent à leur 34^e campement. *Nomb. XX, 2*; *XXXIII, 37, 38*. Elle servoit de borne à la Terre promise. *Nomb. XXXIV, 7*; Aarony mourut. *Nomb. XX, 26*.

HOR. Nom d'une montagne de l'Arabie. *Hor*. Elle est environ à dix lieues de la mer Rouge, du côté du midi. Elle est remarquable par la mort & la sépulture d'Aaron, frère de Moïse, & le premier Sacrificateur du peuple d'Israël. MATY. Quelques-uns croient que les Horréens prirent leur nom de cette montagne.

HOR. f. m. Monnoie de Danemarck, qui vaut 15 sous de France.

HORACE. f. m. Nom d'homme. *Horatius*. Le combat des trois *Horaces* contre les *Curiaces* est célèbre dans l'Histoire Romaine, aussi-bien que le jugement de celui des *Horaces* qui fut victorieux, & qui tua sa sœur, qui lui reprochoit le meurtre d'un des *Curiaces*, son amant. *Horace*, Poète Latin, qui a surtout excellé dans les Odes, & dans les Satyres, étoit de Vénuse, & il naquit sous le Consulat de L. Aurélius Cotta & de Manlius Torquatus. Il mourut la 34^e année de l'empire d'Auguste, âgé de 57 ans, dit Eusèbe dans sa Chronique. Cette année, 34 de l'empire d'Auguste, tombe à l'an 743, sous le Consulat de Fabius Maximus & de Q. Ælius Tubéron; mais de-là en remontant au Consulat de Manlius Torquatus & d'Aurélius Cotta, qui fut l'année 688 de la fondation de Rome, il n'y a que 56 ans. Eusèbe s'est donc trompé, quand il lui donne 57 ans de vie; & ce n'est point le Père Pétau qu'il faut accuser de cette inadvertence, comme on a fait dans Moréri.

HORAIRE. adj. Terme d'Astronomie, qui a rapport aux heures, qui est mesuré par une heure. Mouvement *horaire* des planètes, mouvement des planètes à chaque heure du jour. *Horarius*. Cercle *horaire*. Les cercles *horaires* ou cercles des heures, sont de grands cercles de la sphère, qui passent par les pôles du monde, & sont éloignés de quinze degrés l'un de l'autre. *Circulus horarius*, *circuli horarum*. Comme les cercles *horaires* passent par les pôles de l'Equateur, ils les coupent à angles droits, en sorte que la mesure de leur distance est un arc de l'Equateur de quinze degrés.

On appelle en Mécanique, pied *horaire*, la longueur d'une pendule simple, qui fait chacune de ses oscillations ou vibrations en une seconde. WOLPH.

Ce mot vient du Grec ὥρα, *hora*, heure.

HORAME. f. m. Voyez HARAME.

HORATIEN. adj. Imité d'Horace. Ceux qui voudront

faire quelque choix parmi les Poésies du Père Corfart, doivent savoir que les deux qu'il a écrites en style *Horatien*, sont celles qu'il jugeoit les meilleures de toutes celles qu'il a faites, ou les moins mauvaises, pour parler conformément à sa modestie. BAILLET, *Jug. des Sav.* Furétière s'est servi de ce mot, p. 67 de sa nouvelle Allégorie. Malherbe & Raçan ayant pris, dit-il, la Bouffole *Horatienne* pour guide, navigèrent des mers auparavant inconnues, & en apportèrent de nouveaux brillans. M. de la Motte, qui a intitulé, *Odes Anaérontiques*, les Odes qu'il a imitées d'Anacréon; & *Pindariques*, celles qu'il a faites à l'imitation de Pindaré, auroit pu appeler *Horatiennes* les Odes où il a pris Horace pour modèle.

HORBOURG. Nom d'un gros bourg de la Haute-Alsace. *Horburgum*. Il est sur la rivière d'Ill, environ à une lieue de la ville de Colmar, vers le levant. On croit qu'il est les restes de l'ancienne *Argentuarum* ou *Argentaria*, ville de la Haute-Allemagne, des ruines de laquelle Colmar a été bâtie. MATY.

HORDE. f. f. Terme de Géographie, qui se dit de ces troupes de peuples errans, comme Arabes & Tartares, qui n'ont point de villes ni d'habitation assidue; mais qui courent l'Asie & l'Afrique, & demeurent sur des chariots & sous des tentes, pour changer de demeure quand ils ont mangé un pays. *Turba, tribus*. C'étoit un plaisir que d'en voir des *hordes* & des caravanes arriver de tous côtés. LA FONT.

C'est proprement le nom que les Tartares, qui habitoient au delà du Wolga, dans le Royaume d'Altracan, & de Bulgar, donnent à leurs bourgs. *Horda, Vicus*. Une horde est composée de cinquante ou soixante tentes, rangées en rond, & qui laissent une place vide au milieu. Ces *hordes* se transportent de lieu en lieu, selon la commodité des pâturages. Les habitans de chaque horde forment une compagnie de gens de guerre, dont le plus ancien est ordinairement le Capitaine, & dépend du Général, ou Prince de toute la nation.

HORDE est un mot Tartare, qui signifie *multitude*. Ce sont ordinairement plusieurs tentes de Tartares. DE LA BOULLAIE.

HORDEL. f. m. Vieux mot, qui veut dire claires. *Crates*, dans la basse Latinité, *hurdicium, hordecium*.

HORDICALES ou **HORDICIDIES.** f. m. pl. Nom que les anciens Romains donnoient aux jours auxquels on sacrifioit des bêtes pleines. *Hordicidia*. Alexander ab Alex. *Genial. Die. L. IV, c. 20*, les appelle *Hordales dies*, & de-là quelques Auteurs récents on fait une fête, qu'ils appellent en Latin *Hordalia*, & en François *Hordales*. Je ne fais où ils ont pris ces mots. On doit s'en rapporter à Pomponius Festus, qui dit *Hordicidia*. VARRON, de *Re Rust. L. II, c. 5*, dit *Hordicalia*, & aucun Ancien n'a dit *Hordalia* ou *Hordales dies*. Cette fête tomboit le 15 d'Avril, jour auquel on immoloit à la Terre trente vaches pleines, à cause des trentes Curies, chaque Curie fournissant la sienne.

Une partie de ces victimes étoit immolée dans le temple de Jupiter. C'étoient d'abord les Pontifes, ensuite ce fut la plus âgée des Vestales qui les brûloit. Alexander ab Alexandro dit, qu'il étoit permis de faire ce sacrifice, même les jours malheureux; mais je ne fais si cette remarque peut avoir lieu, puisque les *Fordicidies* ou *Hordicidies* se faisoient toujours à la mi-Avril, ou le quinziesme de ce mois.

Hordicidies vient de *horda* & de *cado*, j'immole. *Horda*, comme on lit dans Festus, signifie *pragnans*, pleine. M. Dacier croit qu'il faut supplier *bos pragnans*. Parceque Varron, à l'endroit cité, Ovide dans les *Fastes*, *L. IV, v. 631*, disent que *horda* ou *forda*, est *bos pragnans, bos ferens*, & non pas simplement *pragnans* ou *ferens*. *Horda* s'est dit pour *forda*, qui, selon Ovide, vient de *fero*, je porte;

ou plutôt, comme l'a marqué M. Dacier, de *gravis, gravis*, qui vient de *gravis*. Ces fêtes s'appellent aussi *fordicidies*. Ovide les décrit à l'endroit cité.

HOREB. Montagne de l'Arabie Pétrée, située entre la montagne de Sinai au nord, & la mer rouge au midi & au couchant. *Horeb, Oreb*. Cette montagne, qui étoit autrefois sur les confins des Madianites & des Amalécites, est célèbre dans l'Histoire sacrée, à cause de deux grands événemens. 1°. Ce fut sur cette montagne que Dieu apparut à Moïse dans un buisson ardent, qui ne se consumoit point, & qu'il lui donna la charge d'aller délivrer son peuple de la captivité d'Egypte. 2°. Ce fut encore au pied de cette montagne que les Israélites sortis d'Egypte, trouvèrent leurs premiers ennemis, qu'ils combattirent & qu'ils vainquirent sous la conduite de Josué, pendant que Moïse prioit pour eux au sommet de la montagne. Il y a maintenant sur cette montagne le Couvent de Sainte Catherine, dont les Moines sont de l'Ordre de Saint Basile. Il a été construit par l'Empereur Justinien. On y voit aussi près du Couvent la chapelle de Notre-Dame du Buisson, que l'on prétend être le lieu où Dieu apparut à Moïse. MATY. Ce fut là que Moïse frappa le rocher pour en tirer de l'eau. *Exod. XVII, 6*, que les Israélites fondèrent le Veau d'or, *Psal. CV, 19*, & où Elie s'enfuit, *3 des Rois, XIX, 8*. La montagne d'*Horeb* est appelée par excellence la montagne de Dieu. Elle étoit voisine de celle de Sinai, mais beaucoup moins haute. Voyez le voyage de Mauconis, au mont Sinai. Quelques-uns néanmoins doutent si c'est la même montagne que Sinai, ou si l'une étoit contiguë à l'autre, en sorte que le mont Sinai fût le sommet, & que le mont *Horeb* fût la croupe.

Il ne faut pas confondre ce mont *Horeb* avec un autre rocher de même nom, qu'il tiroit d'*Horeb*, l'un des chefs des Madianites, que Gédéon y fit mourir. *Jug. VII, 25; Is. X, 26*. La Vulgate écrit *Horeb*. Voyez PIERRE D'OREB.

HORÉE. f. f. Bourrasque de pluie. *Nimbus*. POMEY, NICOT. Voyez HOUSSEE.

HOREES. f. f. pl. Fêtes qu'on célébroit au commencement des quatre saisons de l'année, afin d'obtenir des Dieux une année douce & tempérée. Dans chacune de ces fêtes on faisoit un repas solennel des fruits de la terre.

HOREM ou **HORAM.** Ville forte de la Tribu de Nephthali. *Horem, Jeron, Magdalen, Horem, &c. Jos. XIX, 38*. Sanson & le P. Lubin croient que de *Magdalen* & *Horem* il ne faut faire qu'un mot, & dire *Magdiel Horam*, parceque dans les Septante, il n'y a qu'un mot qui réponde à ces deux noms, *Megalaarim*; mais ce peut être une faute de Copiste.

HORÉS. Vieux adverbe de temps. Maintenant, à présent. *Nunc*. On disoit de *Hores* en avant, d'où l'on a fait ensuite *dorénavant*.

HORESTIEN, ENNE. f. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Bretagne seconde. *Horestus*. Les *Horestiens* habitoient au-delà du Tay, dans la contrée d'Escoffe, qu'on appelle maintenant le Comté d'Angus. MATY.

HORGEN. Bailliage de Suisse, au canton de Zurich, dans la partie orientale du lac de Zurich. Il est d'une fort grande étendue.

HORION. f. m. (L'h s'aspire.) Terme populaire & vieux, qui signifie un rude coup qu'on donne à quelqu'un, ou celui qu'on donne par hasard en se heurtant contre quelque chose. *Itlus vehementer impactus*.

*Mimas d'un puissant horion,
Fit sauter la rondache à Mars.* SCAR.

HORION. vieux mot. Tassée ou vertée de vin.

*Donnez-moi à boire un horion,
Oyez-nous, Maître Aliboron.*

Il a significé aussi un casque, & c'est de-là qu'on

a dit, donner un *horion*; pour dire, donner un rude coup sur la tête, à cause que c'est comme qui appliqueroit un casque sur la tête pour la coëffer.

HORION. f. m. C'est une maladie épidémique, qui parut en 1411, dont le Journal de Paris, sous Charles VI, fait la description. On la nommoit autrement le *Tac*. Voyez ce mot.

HORIZON ou **HORISON**. f. m. Grand cercle de la Sphère, qui la coupe en deux parties ou hémisphères, dont l'un est supérieur & visible, & l'autre inférieur & invisible. *Horizon*. Il fait jour quand le Soleil est sur notre *horizon*. Il y a des astres qui ne paroissent jamais sur notre *horizon*, d'autres qui y paroissent toujours.

L'HORIZON RATIONEL ou **ASTRONOMIQUE**, qu'on appelle aussi l'*horizon* vrai, ou absolument l'*horizon*, doit s'imaginer comme un plan qui passe par le centre de la terre, & qui a pour poles le zénith & le nadir. Il sépare l'hémisphère supérieur d'avec l'inférieur, & celui qui paroîtroit si la terre étoit vue de son centre, après avoir été coupée en deux, & une moitié réduite au néant.

Il y a encore trois sortes d'*horizon rationel*; le *droit*, qui coupe l'Equateur à angles droits, & passé par les poles du monde; l'*oblique*, celui où un des poles est élevé, & l'autre abaissé, & qui coupe l'Equateur à angles obliques & inégaux; & le *parallèle*, celui où un pole est dans le zénith, & l'autre dans le nadir; c'est pour ceux qui habitent sous les poles, & en ce cas cet *horizon* est l'Equateur même. Ces cercles font les trois différentes positions de la Sphère. Voyez **BION**, *Usage des Globes*.

Ce mot est purement Grec, & signifie, *finissant* ou *bornant la vue*, du verbe *ἔσις*, *termino*, *definio*, *je borne*, *je limite*. Aussi l'appelle-t-on en Latin *fnitor*.

HORIZON VISUEL & SENSIBLE. C'est la partie de la terre ou de la mer que nous pouvons découvrir de nos yeux. L'endroit où se termine notre vue, & où le ciel & la terre semblent se joindre. Un *horizon* borné, un *horizon* étendu. On découvre de cette colline tout l'*horizon*. L'*horizon* sensible doit s'imaginer comme un cône dont la pointe est dans notre œil, & la base touche la terre de tous côtés. Les Voyageurs changent à tout moment d'*horizon*.

L'*horizon* visuel & l'*horizon* rationel sont toujours parallèles l'un à l'autre. Le visuel est plus ou moins grand, selon l'élevation du lieu où l'on est. Ce que l'œil peut découvrir de la terre à la hauteur d'un homme de cinq pieds, quand il n'y a point d'empêchement, est d'environ deux lieues & demie communes, lesquelles déterminent le demi-diamètre de l'*horizon* sensible à cette hauteur. Ce demi-diamètre augmentera, si l'on monte sur une tour. L'*horizon* rationel est toujours de la même grandeur, quoiqu'il change de place avec la personne dont il est l'*horizon*. Mais à la distance de vingt ou vingt-cinq lieues, la différence n'est pas considérable à l'égard du Ciel.

En termes de Marine *horizon fin*, veut dire *horizon net & sans nuages*; *horizon gras*, signifie *horizon embrouillé*, *horizon embrumé*.

HORIZON, en Peinture, c'est la dernière extrémité du Ciel ou du tableau, quant au fond. **ACAD. FR.** C'est-à-dire, la ligne qui termine sur le Ciel tous les lointains, de façon qu'elle les distingue du Ciel, où ils paroissent néanmoins toucher.

HORIZONTAL, **ALE.** adj. Qui est de niveau à l'horizon, qui n'est point incliné sur l'horizon. *Horizontalis*, *horizonti ad libellam respondens*. En Gnomonique un cadran *horizontal*, est celui qui est décrit sur un plan qui n'est point incliné à l'horizon, & dont le style est élevé selon l'élevation du pole du lieu où il est construit.

En Perspective, on appelle le plan *horizontal* ou *géométrique*, celui qu'on entreprend de peindre en lointain & en perspective; & la ligne *horizontale*,

celle où se trouve le point de vue, la hauteur de l'œil, où toutes les autres lignes doivent aboutir, pour mettre les corps en perspective. *Delineatio horizontalis*.

En Astronomie, on appelle *horizontal*, l'astre qui est sur le bord de l'horizon, lorsqu'il se lève, ou qu'il se couche. Les Astronomes ont grand soin d'observer la parallaxe *horizontale* de la lune. Ligne *horizontale*, parallaxe *horizontale*, projection *horizontale*. **HARRIS**.

On le dit de même en Botanique de ce qui suit une direction parallèle à l'horizon, des branches qui s'inclinent & des racines qui courent horizontalement sous terre.

Quelques Auteurs appellent, en termes d'Architecture, *horizontal*, le rez de chaussée, qui est plein pied, de niveau avec la cour, la rue, le terrain de la campagne. Ainsi ils disent, qu'un appartement est *horizontal*, quand il est bâti sur le niveau; mais ils ne le disent point des étages supérieurs, ni des terrasses, quoiqu'elles soient parallèles à l'horizon. Les bons Architectes ne parlent point ainsi.

HORIZONTALLEMENT. adv. D'une manière, ou situation horizontale, parallèlement à l'horizon, ou de niveau. *Horizontaliter*, *reclè ad horizontem*. Un genou sert à disposer un instrument de Mathématique, tantôt *horizontalement*, tantôt perpendiculairement, tantôt obliquement.

HORLOGE. f. f. (Autrefois masc. A Rouen on dit encore aujourd'hui le *gros horloge*, & la rue du *gros horloge*.) Machine qui a le principe de son mouvement en elle-même, qui sert à mesurer le temps, à marquer & à faire sonner les heures. *Horologium rotatum*, *automatum horarum index*. Elle est composée de roues, de contrepoids, d'un balancier & d'un cadran ou montre, & d'un timbre ou sonnerie. Il y a aussi des *horloges* à pendules, dont l'invention est moderne, & dont Huigens a écrit un grand volume intitulé, *De horologio oscillatorio*.

Le nom d'*horloge* vient d'*horologium*; ce mot en Grec s'écrit *ὀρολόγιον*, & est composé de *ὄρα*, qui veut dire *temps*, & de *λογος*, qui signifie *discours*, *parole*. L'*horloge* annonce & marque les temps différens, comme on fait connoître les choses par la parole & par le discours.

Les Chinois ont été si surpris des *horloges* qu'on leur a portées, qu'ils ont mis des gardes auprès pour épier si quelqu'un ne venoit point les faire sonner, comme dit le Père Trigault.

On appelle aussi *horloge-sable*, *automatum arenarium*, ce qui sert à mesurer le temps par l'écoulement du sable. Elle est faite de deux petites phioles accolées ensemble par les extrémités, dont l'une est pleine d'un sable fort délié qui s'écoule dans l'autre par le petit trou d'une lame de cuivre qui est à la jointure, pendant l'espace d'une heure, d'une demi-heure, d'un quart-d'heure. Cette sorte d'*horloge* s'appelle ordinairement *sable*, sans y ajouter le mot d'*horloge*. On dit que l'*horloge* dort, lorsque le sable s'arrête; & que l'*horloge* moude, quand le sable continue à passer. On l'appelle aussi sur la mer le *poudrier*. *Arenarium*. Les anciens l'appeloient *clepsydre*, parcequ'ils faisoient cette mesure avec de l'eau. On avoit coutume de donner aux Orateurs, particulièrement dans le barreau, une certaine mesure d'eau, pour parler pendant qu'elle s'écouloit. Lucien en a parlé, & Cicéron aussi. Les Romains n'avoient rien d'abord pour régler le temps de leurs occupations, & ils ne le mesuroient qu'au hasard par le cours du soleil. Enfin, ils se servirent de ces *horloges d'eau*, qui ont été très-communes chez les Anciens, *κλεψύδρα*, *clepsydra*: dans Vitruve, *horologium ex aqua*. Il y en avoit de plusieurs espèces, dont Vitruve a parlé. Voyez aussi ce qu'ont dit Sinésius & les notes du P. Pétau sur cet endroit.

Pline écrit, *L. VII, c. 60*, que ce fut un nommé Crésibus qui inventa chez les Grecs l'*horloge* d'eau. Voyez aussi **VITRUYE**, *L. IX, c. 9*. Ce Crésibus vivoit sous les Ptolémées. L'eau tomboit presque imperceptiblement

perceptiblement par un petit trou dans un autre vaisseau, dans lequel, en s'élevant peu à peu, elle élevoit un morceau de liège qui marquoit les heures en différentes manières. D'autres l'ont fait avec du mercure. La meilleure manière est de la faire avec des coques d'œuf bien séchées & bien pilées, ou avec du plomb en poudre très-délié.

Le temps se mesure sur la mer par des *horloges* de demi-heures; & pour dire, il y a deux heures, on dit quatre *horloges*. Ces *horloges* sont des images de notre vie, qui s'écoule insensiblement. BOUH. Lucien parle d'une *horloge* d'eau qui sonnoit, & qui marquoit les heures par l'eau & par le son. Hierôme Magius l'a décrite, & l'a fait graver dans son *Traité De Tinnabulis*, c. 6.

Aujourd'hui on fait des *horloges* d'eau d'une structure particulière. Ces *horloges* consistent en une boule d'étain aplatie de deux côtés qui se répondent; ce qui forme une espèce de roue creuse, partagée en plusieurs cloisons, en partie pleines d'eau, laquelle passe de l'une dans l'autre, au moyen d'un petit trou: cette roue est traversée par un essieu entouré d'une corde qui le soutient: cette boule descend par son poids imperceptiblement le long d'une platine, sur laquelle les heures sont marquées, & elle marque par son essieu quelle heure il est. Ces *horloges* sont sujettes à se détraquer l'hiver à cause de la gelée. Quelquefois ces *horloges* d'eau ont la figure d'une pendule; dans celle-ci la boule aplatie est dans le coffre de la pendule; les heures sont marquées sur la tablette de devant par une aiguille que le mouvement de la boule fait tourner. On y ajoute quelquefois un réveille-matin au haut.

HORLOGE s'est dit aussi chez les Anciens, des cadrans sciatériques, ou au soleil, qui marquent l'heure par l'ombre d'un style élevé sur des surfaces différentes, en tombant sur des lignes disposées par l'art de la Gnomonique. *Horologium solare, sciothericon* ou *scia-thericon*. Ainsi on dit une *horloge*, ou un cadran vertical, horizontal, déclinant, réclinant, Babylonien, bilimbate, &c. Voyez ces mots.

Les *horloges* solaires ne furent inventées chez les Grecs que peu d'années avant le regne d'Alexandre le Grand. Le premier qui en ait fait mention est Baton, un des Auteurs de la Nouvelle Comédie. Quelques-uns disent que l'Auteur de l'*horloge* solaire fut le Caldéen Bérosee; d'autres, que ce fut Aristarque de Samos, celui qui inventa l'hémisphère.

Les Hébreux en avoient avant tous ces temps-là. Il est sûr qu'Achaz, qui tegnoit vers la douzième année de la fondation de Rome, & plus de 400 ans avant Alexandre, fit faire une *horloge* solaire à Jérusalem. *Isaïe, XXXVIII, 8*. Les Romains n'eurent d'*horloge* que 477 ans après la fondation de leur ville. Plaute, qui mourut environ l'an 569 de la fondation de Rome, fait dire à un Parasite, que quand il étoit jeune, il n'y avoit point d'autre *horloge* que le ventre; mais qu'alors toute la ville étoit pleine d'*horloges*. C'étoient des *horloges* solaires. *Solaria*. Le premier qui en fit faire une dans le Marché, fut M. Valérius, au rapport de Pline. Ce fut en 468 de la fondation de Rome, qu'on fit en cette ville pour la première fois une *horloge* au soleil sur la muraille du temple de Romulus. Censorin dit pourtant qu'il étoit fort difficile de savoir quelle étoit la première *horloge* qui eût paru à Rome; mais comme ces *horloges* ne pouvoient servir que le jour, ils inventèrent les *horloges* d'eau pour la nuit.

L'Inventeur des *horloges* à roues a été un nommé Pacificus, Archidiaque de Vérone, qui vivoit du temps de Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, si on doit ajouter foi à son épitaphe, que rapporte Ughelli dans son *Italie Sainte*, & qui l'a tirée de Pavinius: on l'a appelée *horloge nocturne*, pour la distinguer des cadrans qui marquoient l'heure par l'ombre du soleil.

Quelques-uns disent qu'il paroît presque certain que le premier Inventeur de nos *horloges* à roues est Gerbert, qui fut depuis Pape sous le nom de Sylvestre.

tre II. Il construisit la première à Magdebourg, vers l'an 999.

L'*horloge* du Palais est la première grosse *horloge* qui ait été faite à Paris. Charles VI fit venir d'Allemagne Henri de Vic pour la faire; car il n'y avoit point à Paris d'ouvrier qui en fût capable. Il avoit six sous parisis par jour & son logement dans la tour du Palais, où cette *horloge* fut placée. Il y a pourtant quelques Annales de France qui disent que dès l'an 807 les Ambassadeurs d'un Roi de Perse, nommé Aaron, envoyèrent à Charlemagne une *horloge* d'airain, qui marquoit les heures par la chute de quelques balles de métal sur son timbre, & par des cavaliers qui ouvroient & fermoient douze portes suivant le nombre des heures. DU CANGE. Eginard dit que les Ambassadeurs d'Aaron, Roi de Perse, firent présent à Charlemagne d'une *horloge* d'eau, qui marquoit les heures par douze petites balles qui tombaient à la fin de chaque heure, & qui en tombant frapportoient un timbre & le faisoient sonner. Il y avoit aussi douze figures de cavaliers, qui à la fin de chaque heure sortoient par des ouvertures ou fenêtres pratiquées à cette *horloge*, qui étoit d'airain, & en sortant fermoient ces fenêtres. D'autres *horloges* faisoient tomber à la fin de chaque heure de petites pierres dans un bassin de métal.

Il y a de célèbres *horloges* par la diversité de leurs mouvemens, de leurs figures & de leurs carillons. Celle de Strasbourg & de Saint Jean de Lyon sont des plus renommées. Un coq bat les ailes & annonce l'heure qui va sonner en chantant, l'Ange ouvre une porte & salue la Vierge, le S. Esprit descend sur elle, & le Père Eternel la bénit. Celle de la Samaritaine de Paris, & plusieurs en Flandres & en Allemagne, sont remarquables par leurs carillons.

On fait des *horloges*-sables qui tournent d'elles-mêmes quand l'heure a passé.

HORLOGE à répétition. Cette admirable invention est due à l'Angleterre, où elle prit naissance en 1676. Trompion fut le premier qui la pratiqua à Londres. Quare, averti que Trompion y travailloit, l'inventa aussi, & eut même le premier fini son ouvrage, qu'il présenta au Roi, & qui fut trouvé plus simple & plus parfait que celui de Trompion.

HORLOGE est un terme générique, qui signifie toute machine qui sonne les heures. Mais ordinairement par ce mot on entend les grosses *horloges* à poids, faites grossièrement, pour les distinguer des pendules & des montres de poche.

HORLOGE à mouvement apparent. On donne ce nom à des *horloges* d'une nouvelle invention, qui suivent les irrégularités apparentes du mouvement du soleil, & qui se conforment à l'irrégularité des jours & des heures. Au-lieu que les *horloges* ordinaires s'appellent *horloges* à mouvement moyen ou à équation. Les sieurs le Bon & le Roi, habiles Horlogers de Paris, ont cru être les premiers Artistes de cette nouvelle sorte d'*horloges*; mais le P. Kresa, Jésuite, cité par le sieur Sully, & le P. Alexandre, Bénédictin, parlent d'une pendule à mouvement apparent, trouvée dans le cabinet de Charles II, Roi d'Espagne, après sa mort en 1699. De plus, le P. Alexandre justifie par un certificat, daté de 1698, qu'il avoit présenté à l'Académie des Sciences un projet qu'elle avoit approuvé pour la construction d'une pendule à mouvement vrai ou apparent. Or les ouvrages des sieurs le Bon & le Roi ne sont datés que de 1717.

On appelle figurément *horloge*, certaines observations de choses qui viennent en certain temps, qui apprennent à-peu-près l'heure à ceux qui sont loin de l'*horloge*, comme le chant du coq est l'*horloge* qui fait lever les paysans. *Horologium naturale*. Un vieillard, qui a des cors au pied qui lui font mal quand le temps veut changer, dit que c'est son *horloge*.

Sur les *horloges*, voyez SAUMAISE sur Solin, p. 641 & suiv. MASIUS, de *Tinnabulis*, & le P. KIRKER, dans son *Museum Romanum*, & dans son *Œdip. Ægypt.* T. II, P. II, Class. VII, c. 8.

pag. 224 & suiv. outre les Auteurs cités.

On dit proverbialement d'un paresseux, qu'il n'est jamais tard à son horloge. On dit aussi d'un impatient, qu'il demande quelle heure il est, quand l'horloge commence à sonner. Quand quelqu'un arrive trop tard à un rendez-vous, il dit que c'est la faute de l'horloge, que les horloges ne s'accordent pas, qu'on a avancé ou retardé l'horloge. On dit aussi, c'est l'horloge du Palais, elle va comme il lui plaît. On appelle aussi des heures d'horloge, celles qui sont comptées & mesurées à l'horloge.

Une horloge à roues avec ce mot de Virgile, *Enéide*, IV, v. 174, *Mobilitate viget*, est une devise pour marquer qu'il faut un exercice continu à l'esprit.

HORLOGE. *Horologium.* Les Grecs donnent ce nom à ce que nous appelons Bréviaire, parceque les prières ordonnées par l'Eglise y sont partagées selon les heures.

HORLOGER ou **HORLOGEUR.** Le premier est le plus en usage. f. m. Ouvrier qui fait des horloges, des montres, des pendules, & les autres ouvrages d'horlogerie. *Horologiorum opifex, Automatarius horarius.* Il y a chez le Roi trois Horlogers, qui ont dans leurs Lettres la qualité de Valets de chambre. Ils ont le soin de monter les montres & les pendules du Roi. M. Ménage dit que le mot d'Horloger n'est en usage que parmi ceux du métier. Peut-être seroit-il à propos de s'en servir quelquefois; & dans Boileau l'Horloger indigné, en variant davantage la terminaison de ces deux mots, seroit ce me semble un vers meilleur que

L'Horloger indigné rougit en l'écoutant.

C'est aux oreilles délicates à en juger.

HORLOGÈRE. f. f. C'est la femme de l'Horloger. *Horologiorum opificis uxor.* Une jolie Horlogère.

*La renommée enfin, d'une course légère,
Va porter la terreur au sein de l'Horlogère.*

BOIL.

HORLOGERIE. f. f. Art de faire des machines pour mesurer le temps, des pendules, des montres. *Horlogers-grossiers*, qui font les grosses horloges; *Horlogers-penduliers*, qui font les pendules, & ouvriers en petit, qui font les montres. *Automataria fabrica.* Cet ouvrier entend bien l'horlogerie.

Ce mot vient du Grec *ώρα*, *hora*, & de *λέγω*, *dico*, je dis.

HORMA. *Horma.* C'est le lieu où les Israélites furent battus par les Chananéens, lorsqu'ils voulurent entrer dans la Terre promise par le midi, contre l'ordre de Dieu. *Nomb. XIV, 45; Deut. I, 44.* Ensuite ayant anathématisé ce lieu, & promis d'en ruiner toutes les villes, ils furent exaucés de Dieu, battirent les Chananéens, & nommèrent pour cela ce lieu anathème, en Hébreu *Horma.* Voyez encore **HARMA.**

HORMA est encore une ville de la Tribu d'Asér, située sur une colline au pied de laquelle passe le fleuve Eleuthère.

HORMÉE. f. f. Pendant la minorité de Louis XIV, & les guerres civiles du commencement de son règne, il y eut à Bourdeaux deux factions, dont l'une fut appelée l'*Hormée*, du nom d'un lieu voisin du château où elle tenoit ses assemblées.

HORMÉISTE. f. m. & f. C'est le nom que l'on donna à ceux qui étoient de la faction de l'*Hormée*, dont on vient de parler.

HORMINUM. f. m. Plante. Voyez **ORMIN.**

HORMIS. adv. Excepté. *Frater.* Ce mot signifie exception, & est souvent préposition, ayant le même sens & les mêmes régimes que *hors*, lorsque ce mot signifie exception, c'est-à-dire, que *hormis* devant les noms & les pronoms régit un accusatif, & devant les verbes, il est suivi de la particule *de*, si les verbes sont à l'infinitif, & de la particule *que*, s'ils sont

à un autre mode. Il eut tous les suffrages *hormis* deux ou trois. Il a toute sorte de liberté *hormis* de sortir. C'est un très-bon pays pour la vie, *hormis* qu'il n'y croît point de vin. Tous les Conseillers sont sortis *hormis* le Président. C'est celle qui vous ressemble *hormis* qu'elle est moins belle. VOIT. Capable de tout faire *hormis* une amitié. ID. On se sert aussi de *hors* dans la même signification. Voyez **HORS.**

HORMISDAS. f. m. Nom d'homme. *Hormisdas.* M. l'Abbé Fleury écrit *Hormisda* sans *s*; cependant on prononce *Hormisdas* en appuyant sur l'*s*. Et sans parler des autres noms en *as* qui ne sont pas de même forme qu'*Hormisdas*, comme *Pallas, Hérodias, Aférius*, &c. dans lesquels nous prononçons l'*s*, nous en usons de même dans ceux qui sont de la même forme qu'*Hormisdas*. Ainsi nous disons *Phocas, Antipas, Cléophas, Théodas, Ibas, Nicétas*, &c. & non pas *Phoca, Antipa, Cléopha, Théoda, Ita, Nicéta*. Il en est cependant deux ou trois auxquels nous ne prononçons point l'*s*, parcequ'étant dans un usage fort ordinaire & fort populaire, la prononciation forte & soutenue de l'*s* ne s'y est point conservée, comme il arrive à presque tous les noms qui viennent de la bouche du peuple. Ces noms sont *Thomas & Judas*, que nous prononçons *Thomâ & Judâ*, sans faire autrement sentir l'*s* qu'en allongeant l'*â*, si ce n'est devant une voyelle. On peut aussi ajouter *Barrabas*; encore plusieurs de ceux qui parlent bien prononcent-ils l'*s* en celui-ci. Et du reste, quoique nous la retranchions de ce deux ou trois mots dans la prononciation, nous l'y laissons dans l'orthographe, & nous écrivons toujours *Thomas, Judas, Barrabas*, & devant les voyelles nous la prononçons. M. Fleury lui-même écrit *Fritillas, Ménas, Sabas, Neonas, Nicétas*.

HORMIZA. Village de l'Arabie. Joseph en fait mention dans son Histoire de la guerre des Juifs.

HORMUS. Danse des Lacédémoniens, dans laquelle les garçons & les filles se tenant par la main, dansoient en rond. *Saltatorius orbis.*

HORN. Petite ville d'Allemagne. *Hornia.* Elle est dans la basse Autriche, vers les confins de la Moravie, à six lieues de la ville de Krems, vers le nord. **MATY.**

HORN, au pays de Liège. Voyez **HORNE.**

HORNBACH, ou **HORNENBACH.** Petite forteresse du cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. *Herrenbachia.* Elle est au confluent d'une rivière qui porte son nom, avec la Schwolbe, dans le Duché de Deux-Ponts, & à deux lieues de la ville de ce nom, vers le midi. **MATY.**

HORNBERG. *Horneberga.* Ancienne ville & Baronnie d'Allemagne, dans la forêt Noire, au Duché de Wirtemberg, avec une forteresse sur une montagne.

HORNDIËP. Petite rivière des Provinces-Unies. *Horn-diepus Arnapa.* Elle naît dans le pays de Drenthe, baigne Groningue où elle se jette dans l'Hunte. **MATY.**

HORNE, **HOORN,** ou **HORN.** Petite ville, avec un beau château. *Horna.* Elle est dans le pays de Liège, près de la Meuse, vis-à-vis de Ruremonde. **MATY.**

Le Comté de *Horne.* *Hornanus Comitatus.* Contrée de l'Evêché de Liège. Elle est une partie du Comté de Lotz. Elle a eu ses Comtes particuliers, dont la race s'étant éteinte dans le XV^e siècle, elle a été incorporée à l'Evêché de Liège. Ses lieux principaux sont *Horne*, capitale, Wert & Wesen. **MATY.**

HORNE, ou **HOORNE,** est aussi le nom d'une ville des Provinces-Unies. *Horna.* Elle est dans le Nord-Hollande, sur la Zuiderzée, entre Enkuise & Almar, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. *Horne*, qui a été autrefois une ville Impériale, maintenant est entrée dans les Etats d'Hollande. Elle est dans une belle situation, bien bâtie & fort marchande, à cause de la bonté de son port.

Le Cap de *Horne.* *Hornanum Caput.* Ce Cap, qu'on nomme aussi le Cap de S. Sauveur, est la pointe la plus méridionale de la terre de Feu, dans l'Amérique méridionale. Jacques le Maire, qui étoit de *Horn-*

ne, en Nort-Hollande, le découvrit l'an 1616, & lui donna le nom de sa patrie. **MATY.**

L'île de *Horne*. *Hornia insula*. Cette île est dans la mer Pacifique, à plus de douze cens lieues des côtes du Pérou. Elle est petite, mais fertile, & elle doit son nom à Jacob le Maire, qui la découvrit la même année que le Cap de *Horne*. **MATY.**

HORNOY. Bourg de France, en Picardie, dans l'Amiénois.

HOROGRAPHIE. f. f. ou *Gnomonique*. *Horographia*. C'est l'art qui enseigne à faire des cadrans. L'*horographie* est belle & curieuse.

Ce mot vient du Grec, *ἡρα*, *hora*, & de *γράφω*, *scribo*, j'écris.

M. Harris dit *Horologigraphy*, en Anglois, comme qui diroit en François, *horologigraphie*, & il définit l'*horologigraphie*, l'art de faire des cadrans, des horloges ou d'autres instrumens propres à faire connoître le temps du jour. On pourroit dire *horologigraphie* en notre langue.

HOROLOGE. f. m. C'est le nom que les Grecs donnent à un de leurs livres d'office, qui est ainsi appelé parcequ'il contient les heures ou l'office qu'on doit réciter tous les jours, *hora diurna*. On le nomme en Grec, *ὀρολόγιον*, *horologium*. Il y en a eu un grand nombre d'éditions, parcequ'il n'y avoit point de livre qui soit si commun parmi les Grecs, que celui-là. C'est proprement ce que nous appelons *Diurnal* en notre langue, & en Latin, *Diurnum*. Il contient seulement tout l'Office Ecclésiastique qui se dit dans l'Eglise Grecque; mais on y joint encore d'autres prières. Voyez **SUICER**, au mot *ὀρολόγιον*, le second tome des *Acta Sanctorum* du mois de Juin, & ci-dessus au mot **BRÉVIAIRE**, & *Bréviaire des Grecs*. On retient aussi en François le mot Grec ou Latin, & l'on dit l'*horologium* ou l'*horologion* des Grecs. Il y a un grand & un petit *horologe*; le petit est tiré du grand, & contient moins de prières que le grand; les Grecs l'appellent *ὀρολογέπυλοι*.

Ce mot vient de *ὀρολόγιον*, qui est le nom Grec de ce livre, & est composé de *ἡρα*, & de *λόγος*.

HOROLOGIOGRAPHIE. f. f. Nom que l'on donne à la *Gnomonique*. *Horologio-graphia*. L'*horologio-graphie* est une description des horloges, l'art de tracer des horloges solaires sur toutes sortes de plans. On la nomme aussi *Sciaticque* & *Phatosciaticque*. Voyez **HOROGRAPHIE**.

Ce nom vient de *ὀρολόγιον*, *horloge*, & *γράφω*, *je décris*. L'*horologio-graphie* est l'art de décrire ou de faire des horloges.

HOROLOGION, ou **HOROLOGIUM.** Voyez **HOROLOGE**.

HOROMÉTRIE. f. f. Art de mesurer & de diviser les heures & d'en régler le nombre. **HARRIS.** En Latin *horometria*.

Ce nom vient de *ἡρα*, *heure*, & *μέτρον*, *mesure*.

HORONAIM. Ville de la Terre-Sainte, que les Septante appellent *Aronaim* & *Oronaim*, aussi bien que la Vulgate. *Horonaim*. En Hébreu avec une aspiration très forte, *חורנאם*, *Horonaim*. C'étoit une ville des Moabites, & ensuite de la Tribu de Ruben. Joseph l'appelle *Orone*, *Orona* & *Oronas*, & l'attribue à l'Arabie, à laquelle on la donnoit en effet de son temps, le peuple Moabite ne subsistant plus.

HORONITE. f. m. & f. Habitant d'Oronaim ou *Horonaim*. *Horonites*, II L. d'*Esdras*, c. 11. La Vulgate écrit le nom de la ville sans aspiration. *Oronaim*, II. XV, 5, & le nom des *Horonites* avec une *H*. En Hébreu, c'est *ח*, *Hheth*, aspiration très-forte, *חורנאם*, *Hhoronaim*. Voyez ce mot.

HOROPTÈRE. f. f. Terme d'Optique. C'est la ligne droite qui est tirée par le point où les deux axes optiques concourent ensemble, & laquelle est parallèle à celle qui joint les centres des deux yeux ou des deux prunelles. Le plan de l'*Horoptère* est un plan qui passe par l'*Horoptère*, & qui est perpendiculaire au plan des deux axes optiques. Ce mot est particulier à quelques Auteurs, & n'est guère en usage.

HOROSCOPE. *Horoscopus*. On n'est point d'accord du genre de ce mot. Ménage veut qu'il soit indubitablement du masculin. Richeler dit qu'il est masculin & féminin, mais plus souvent masculin. Vaugelas pense de même. L'Académie le fait seulement masculin, & c'est aujourd'hui l'usage. C'est le degré de l'ascendant, ou l'astre qui monte sur l'horizon en certain moment qu'on veut observer pour prédire quelque événement, comme la qualité du temps qu'il fera, la fortune d'un homme qui vient au monde, &c. En deux mots, c'est l'observation que l'on fait de l'état du ciel, au moment de la naissance de quelqu'un par laquelle les Astrologues prétendent juger de ce qui lui arrivera pendant le cours de sa vie. On étoit autrefois tellement infatué d'*horoscope*, qu'Albert le Grand eut la témérité de tirer celui de Jesus-Christ.

*Je ne suis pas grand Astrologue,
Et je sais peu l'art de mentir,
Quoique cet art soit fort en vogue;
Je m'entends bien moins à bâtir
Un horoscope qu'une Eglogue.* P. DU CERC.

Ce mot est purement Grec, & est composé de *ἡρα*, *hora*, *heure*, & du verbe *σπεύωμαι*, *speōto*, *considero*, *je contemple*, *je considère*. En Latin on l'appelle *Cardo Orientalis*.

On appelle aussi *horoscope*, cette figure ou thème céleste, contenant les douze maisons dans lesquelles on marque la disposition du ciel & des astres, en un certain moment pour faire des prédictions. On dit : tirer l'*horoscope*, faire l'*horoscope*. Un diseur d'*horoscope*. On appelle aussi cela, *dresser une nativité*, quand il s'agit de prédiction sur la vie & la fortune des hommes; car on fait les *horoscopes* des villes, des Etats, des grandes entreprises, &c.

HOROSCOPE LUNAIRE, est le point d'où sort la lune, quand le soleil est au point ascendant de l'Orient. C'est ce qu'on nomme autrement la *partie de fortune* en Astrologie.

HOROSCOPE est aussi un instrument de Mathématique fait en forme de planisphère, inventé par Jean Padduanus, qui en a fait un livre particulier. *Horoscopium*.

On dit figurément, faire l'*horoscope* d'une affaire; d'une entreprise, pour dire, prévoir, prédire quel en sera le succès. Cette entreprise n'a pas réussi, j'en avois fait l'*horoscope*. **ACAD. FR.**

HOROSCOPIER. Tirer l'*horoscope*. Laissez-moi faire; je vais les *horoscoper*. **COMÉDIE du Mariage précipité.** On ne peut le dire qu'en badinant. Manilius a dit *horoscoperare*, faire un *horoscope*, dresser un thème genethliacque, & présider au moment de la nativité. Il appelle *horoscopia signa*, les signes qui montent sur notre hémisphère au moment d'une nativité.

Le **HORP.** Bourg de France, dans le Maine, Diocèse & Election du Mans.

HORRÉEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple. *Horraus*, a. Les Septante disent *Chorréen*. En Hébreu c'est un *ח*, *Hheth*, aspiration très-forte. Ce nom signifie montagnard. C'étoit le peuple qui habitoit les montagnes de Séir, c'est à-dire, les montagnes de l'Idumée, qui touchoient la Terre-Sainte, & bornoient la Tribu de Juda du côté du midi. Il prit ce nom, selon quelques-uns, du mont Hor. Voyez ce mot. Les descendants d'Esau les en chassèrent & prirent leur place. Les des Marais disent *Horien*, les *Horiens*, mais contre l'usage. Tous nos Interprètes disent *Horréen*.

HORRE-HÉAD. Qui signifie Nort-Cap. *Promontorium Horreum*, ou *Boreale*, anciennement *Vinnienium promontorium*. Ce cap est sur la côte septentrionale de l'Ultonie, en Irlande, à l'entrée du petit golfe de Schipaven, du côté du couchant. **MATY.**

HORREUR. f. f. Mouvement accompagné de frémissement, excité dans l'âme par quelque chose d'effroyable, d'affreux ou de terrible. C'est le dernier degré de l'épouvante. *Horror*. L'*horreur* des supplices,

les horreurs de la mort. Il est impossible de n'être pas ébranlé, de n'être pas frappé de l'horreur sensible qu'excite en nous l'image de la mort. MALEB. Le bruit & le fracas de la mer agitée inspirent je ne fais quelle horreur accompagnée de plaisir, & fait un spectacle également terrible & agréable. BOU. Le mal qu'elle trouvoit si insupportable, c'étoit la jalousie, avec toutes les horreurs dont elle peut être accompagnée. P. DE CL. On a une horreur naturelle pour la mort, qui est proprement ce que nous appelons peur. S. RÉAL. Quand l'horreur se joint à la pitié, elle donne à l'âme un ressentiment plus vif. FEL.

Quel prodige est ceci, je suis saisi d'horreur.
DESMAREST.

Mon cœur s'en effarouche, & je frémis d'horreur.
CORN.

La Tragédie doit exciter de l'horreur ou de la pitié selon Aristote, *ἐλεεινὸν ἢ φοβερόν*. Corneille a adouci l'horreur de la scène des Anciens par quelques tendresses d'amour. S. EVR.

Ce mot vient du Latin, *horror*, d'*horrere*, du Grec, *ὀρροῦν*, *timere*, de *ὄρος*, qui signifie l'extrémité de l'os sacré. *Iis qui timent sudant ea loca quæ sunt circa inter fœmineum & os sacrum.*

HORREUR se dit aussi de la forte aversion qu'on a pour certaines choses. *Horror, odium, detestatio, execratio*. Le remors est la marque de l'horreur qu'on a pour le crime. On ne voit ici que des objets d'horreur & de haine. Le peuple avoit de l'horreur pour la personne du Cardinal. ROCH. Il est important de donner au monde une sainte horreur pour vos opinions. PASC. Les hypocrites s'emprescent plus, pour l'ordinaire, à témoigner l'horreur qu'ils n'ont pas pour le vice, que les gens de bien ne font à témoigner celle qu'ils ont véritablement. NIC.

HORREUR DU VIDE. Mots vides de sens, dont on se servoit dans l'ancienne Philosophie, pour expliquer je ne fais combien de phénomènes. L'eau monte dans les pompes, disoient les Anciens, parceque la nature a horreur du vide, *natura abhorret à vacuo*. Comme si la nature n'avoit dû avoir d'horreur pour le vide que jusqu'à la hauteur de trente-deux pieds. Les expériences modernes ont purgé la Philosophie de cette erreur grossière, & depuis M. Pascal, on explique par la pesanteur de l'air, les phénomènes que les Anciens attribuoient à l'horreur du vide.

HORREUR, en termes de Médecine, se dit d'un accident ou symptôme qui arrive aux fièvres intermittentes, comme à la tierce, qui est une espèce de tressaillement de tout le corps, tel que celui qu'on sent après avoir uriné, & qui est plus fort que le frisson. *Horror febrilis*.

HORREUR. Il se dit aussi au pluriel dans le style familier, pour signifier des choses déshonorantes, des actions hétérisantes. On m'a dit des horreurs de cet homme-là.

Dans le style familier, on dit d'une personne extrêmement laide, que c'est une horreur. La même phrase se dit en parlant d'une chose extrêmement laide dans son genre. Vous vantez ce logement-là comme agréable & commode, mais c'est une horreur. ACAD. FR.

HORREUR se dit aussi d'un certain frémissement mêlé de crainte & de respect, occasionné par la vue de certains lieux, ou par la présence de certains objets. *Pavor, horror*. Je regarde les personnes secrètes comme ces grandes forêts dont le silence remplit l'âme de je ne fais quelle horreur religieuse. BOUH. Quand on descend dans les Catacombes, on est saisi d'une sainte horreur.

Du sein d'un Prêtre ému d'une divine horreur,
Apollon, par ces vers, exhala sa fureur.
BOIL.

Dans cette acception nous transportons l'horreur

même aux objets qui l'inspirent. C'est ainsi que nous disons l'horreur de la nuit, l'horreur des ténèbres. Je marchois en tremblant dans l'horreur des ténèbres. La sainte horreur des temples.

Objets lugubres & funèbres,
Tombeaux, que j'aime votre horreur!
Que je me plais dans vos ténèbres!
L'ABBÉ TÊTU.

HORREUR signifie encore désolation, fureur, ravage. *Clades, ruina, furor*. En moins de rien tout fut rempli d'horreur & de sang. VAUG.

Il traînoit après lui les horreurs de la guerre.
BOIL.

C'est-là que tant d'horreurs offensent la nature,
Que ma main se défend d'en tracer la peinture.
BRÉB.

HORREUR se dit quelquefois pour l'énormité d'une mauvaise action. Faire comprendre à quelqu'un l'horreur d'une action. C'est une funeste disposition que de ne pas sentir toute l'horreur d'un crime si énorme. NIC.

HORRIBLE. adj. de r. g. *Horrendus, horribilis*. Qui inspire de l'horreur, ou qui donne une grande aversion. Mézence étoit un horrible tyran, il avoit inventé un horrible supplice, d'attacher des corps morts à des vivans. La laideur horrible de cette femme la rend un remède d'amour. Chose horrible à imaginer ! PÉLISSON.

HORRIBLE se dit aussi d'une chose excessive, soit en bien, soit en mal. Cet homme fait une horrible dépense. Il attaque Dieu par des blasphèmes horribles. LE MAIT. Un Ouvrage de dix-huit volumes *in-folio*, est un horrible travail. Il y a un chemin horrible d'ici là, c'est-à-dire, long & difficile. Il y a d'horribles déserts en Afrique.

Cette épithète, de même qu'*effroyable* & quelques autres semblables, qui semblent ne convenir qu'aux choses qui sont mauvaises & pernicieuses, s'appliquent quelquefois aux choses bonnes & excellentes. On dit tous les jours : il a une mémoire effroyable, il fait une dépense horrible, il a une horrible grandeur, quand on parle d'une chose où la grandeur est louange, comme d'un palais, d'un jardin, &c. C'est ainsi que Cicéron, dans une de ses lettres *ad Atticum*, dit : *Horribili vigilantia, celeritate, diligentia*. Il veut louer César, & dit que sa vigilance, sa promptitude, son activité est horrible.

HORRIBLEMENT. adv. *Horrendum in modum*. D'une manière horrible ou excessive. Ce livre est horriblement mal écrit. Ce garçon est horriblement grand. Il est horriblement défiguré.

HORRILAKÉRO. f. m. Nom d'une montagne de Laponie, sur le bord oriental du Torno, un peu au sud du cercle polaire. Une grande partie de cette montagne est d'une pierre rouge, parsemée de cristaux blancs, longs & assez parallèles les uns aux autres. MAUPERTUYS.

HORS. (*L'h s'aspire*.) Il est adv. & quelquefois préposition. C'est un terme, généralement parlant, exclusif, soit qu'il s'emploie pour le temps, soit pour le lieu, soit qu'on le joigne après tous les mots de la langue. *Extra, foras, foris*. Quand ce mot hors marque seulement exception, c'est une préposition qui régit l'accusatif : hors cela je suis de votre sentiment ; hors le Droit il s'est appliqué à toutes les sciences. Quand il marque exclusion de temps ou de lieu & en quelques autres occasions, c'est une préposition qui régit le génitif, & qui est suivie des particules qui marquent le génitif : cela est hors de saison, quand nous ferons hors de l'hiver, il est hors de la ville, de la maison, du Royaume. Quand hors est joint aux verbes, s'ils sont à l'infinitif, hors est suivi de la particule *de* ; s'ils sont à un autre mode, il est suivi de la particule *que* ; hors de le battre, il ne pouvoit

pas le traiter plus mal. Il n'y a point de mauvais traitement qu'il ne lui ait fait, *hors* qu'il ne l'a pas battu. On dit : on l'a chassé *hors* d'ici. Il est *hors* de son bon sens, *hors* de foi. Un Juge n'a point de pouvoir *hors* de son ressort. Cet homme est *hors* de charge, c'est-à-dire, n'est pas en exercice. Cette injure l'a mis *hors* des gonds. Ce garçon est *hors* de page. On le dit d'un homme qui est devenu absolument son maître. Ac. FR. C'est un homme *hors* de pair, cela est *hors* de propos, *hors* de saison. Cela est cher, *hors* de prix, *hors* de raison. Ces murs sont *hors* d'escalade, *hors* d'insulte. Je suis *hors* de vos atteintes, & propre à combattre vos erreurs. PASC. Pindare, pour marquer un esprit entièrement *hors* de foi, rompt quelquefois, de dessein formé, la suite de son discours. BOIL. Pour être heureux, il faut faire peu de réflexions sur la vie, mais souvent sortir *hors* de soi. S. EVR.

*Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous cherchons hors de nous nos vertus & nos vices.* BOIL.

☞ Corneille a dit dans Cinna : mettre un Roi *hors* du trône. Il y avoit auparavant, jeter un Roi du trône. Sur quoi Voltaire remarque que *mettre hors* est bien moins énergique, que *jeter*, & n'est pas même une expression noble. *Roi hors* est dur à l'oreille. Pourquoi ne diroit-on pas *jeter un Roi du trône*? on dit bien, *jeter du haut du trône*. En tous cas, *chasser* eût été mieux que *mettre hors*. Corneille a fait un meilleur usage de ce terme dans la même pièce, en peignant l'inflexibilité héroïque dont Emilie fait parade.

Mais le cœur d'Emilie est hors de son pouvoir.

☞ C'est une imitation admirable de ces beaux vers d'Horace :

*Et cuncta terrarum subacta
Præter atrocem animum Catonis.*

☞ Plusieurs demandent, dit Voltaire, comment Emilie, qui a reçu pendant quinze ans les bienfaits & l'argent d'Auguste, dont l'épargne lui a été ouverte, peut affecter de penser comme Caton?

☞ Corneille a dit dans Polieucte, *hors de ses alarmes*. On dit : *hors d'alarmes*, *hors de crainte*, *hors de danger*; mais non, *hors de ses alarmes*, *de sa crainte*, *de son danger*, parcequ'on n'est pas *hors* de quelque chose qu'on a. Il est *hors* de mesure, & non pas *hors* de la mesure.

Il y a de bons Auteurs qui croient que la préposition *hors*, quand elle est employée pour *hormis*, c'est-à-dire, pour *excepté*, est plus de la poésie que de la prose.

Nul n'aura de l'esprit hors nous & nos amis.

MOL.

Mais on ne croit pas qu'il faille avoir beaucoup d'égard pour cette observation, vu sur-tout les exemples qui suivent. *Hors* cette occasion, il n'y a jamais eu de loi qui ait permis de tuer. PASC. *Hors* cela, je suis de votre sentiment. L'Ac. Ils y sont tous allés, *hors* deux ou trois. L'ACAD.

Ce mot vient du Latin, *foris* ou *foras*. Guichart fait venir le mot François de *hors*, & le Grec, ἔξω, avec le Latin, *foras* ou *foris*, de l'Hébreu, חָרָץ.

☞ HORS D'ŒUVRE, en terme d'Architecture, se dit en parlant d'une pièce détachée du corps d'un bâtiment. Un cabinet *hors-d'œuvre*, qui ne tient pas essentiellement au bâtiment dont il fait partie. Ce terme a été transporté dans les cuisines. Voyez plus bas.

☞ HORS ŒUVRE. Autre terme employé en Architecture. C'est la mesure d'un bâtiment, prise depuis l'an-

gle extérieur d'un mur, jusqu'à l'angle extérieur de l'autre mur. Voyez ŒUVRE.

On dit figurément d'une digression, d'une chose qui ne fait rien au sujet, qu'elle est *hors d'œuvre*, παράθερον.

En termes de Manège, on dit *hors* la main, en parlant d'un cheval qui manie sans obéir à la bride. On dit aussi qu'il est *hors* d'haleine, quand on l'a trop poussé. On dit qu'il est *hors* d'école, quand il y a fort long-temps qu'il n'a été exercé au manège. On dit aussi, que le pied droit du devant du cheval est le pied *hors* du montoir.

On dit aussi dans l'escrime, qu'on est *hors* de garde ou *hors* de portée; & en dansant, qu'on est *hors* de cadence, &c.

☞ On dit au Palais, *hors* de Cour. C'est une formule dont se fert le Juge pour renvoyer les parties, lorsque l'affaire a été intentée prématurément, avant l'échéance de la dette, ou avant l'évènement de la condition de laquelle elle dépendoit, ou lorsque l'affaire ne paroît pas assez instruite de part & d'autre, faute par les parties d'éclaircir les faits, ou de justifier des moyens de droit qui peuvent servir à la décision de l'affaire.

☞ Le *hors de cour* est différent du débouté, en ce qu'un débouté précis produit nécessairement une condamnation de dépens, & emporte celle des dommages & intérêts, si la matière en est susceptible; au-lieu que le *hors de cour* est ordinairement accompagné d'une compensation de dépens : mais quant à l'effet, c'est la même chose, c'est-à-dire, que lorsqu'on a prononcé un *hors de cour* sur une demande, elle est irrévocablement condamnée, & ne peut plus être réitérée, excepté dans le cas où le Juge auroit ajouté ces mots, *quant à présent*. DICT. PRAT.

☞ Le *hors de cour* en matière criminelle, sur une plainte ou sur une accusation formée, annonce seulement qu'il n'y a pas de quoi condamner; au-lieu que la décharge de l'accusation déclare l'innocence de l'accusé. Dans le *hors de cour* il n'y a point de dommages & intérêts; l'honneur de l'accusé n'est pas entièrement rétabli, ni l'idée du crime tout-à-fait dissipée : & comme les indices restent toujours, celui qui est renvoyé par un *hors de cour* peut être derechef poursuivi pour le même crime; ce qui n'arrive pas quand il est déchargé de l'accusation.

On dit aussi qu'un homme est *hors* d'affaire, quand on a jugé son procès; qu'il est *hors* d'intérêt, quand on l'a dédommagé; ou quand on a assuré sa dette. On dit aussi qu'un préciput se prend *hors* part, pour dire, avant partage.

On dit proverbialement, *hors* de l'Eglise il n'y a point de salut; & c'est en faisant allusion à cela que Molière a dit, *hors* de Paris il n'y a point de salut pour les honnêtes gens. On dit encore qu'un homme est *hors* de combat, quand il ne peut plus agir.

HORS-BOUTÉE. Vieux f. f. Renvoi de justice, élargissement, sortie de prison. *Egressus* ou *liberatio* è carcere.

HORS-BOUTER. Vieux v. a. Mettre hors de Cour & de procès, élargir, tirer de prison. *E judicio*, è carcere emittere.

HORS-D'ŒUVRE. f. m. Terme usité chez les Traiteurs & les Officiers. Les *hors-d'œuvres* sont de petits plats ou des assiettes qui accompagnent les grands, & remplissent les espaces qui sont entre les grands. Il faut tant de *hors-d'œuvres* pour ce service, pour accompagner ces plats. On appelle des *hors-d'œuvres* dans les grandes tables, des corbeilles de fruit, qui s'y servent au dessert sans faire de symétrie avec le reste, & pour être mangées, & non pas pour être remportées saines & entières, comme les pyramides. *La Quint. T. I, p. 257.* Quelquefois cette expression s'emploie dans le même sens que dans l'usage ordinaire; par exemple, il y a dans ce service quatre assiettes *hors-d'œuvres*, alors *hors-d'œuvre* n'est point un substantif, mais une préposition & un nom; par-là on marque que les choses dont on parle, sont le complément des autres qui sont l'es-

fentiel, ou la principale partie d'un service.
HORS-D'ŒUVRE se dit aussi des ouvrages d'esprit, & signifie une digression, un morceau qui ne tient point essentiellement au sujet qu'on traite. *Parergon, digressio*. Une instruction sur le Jubilé, renfermée en six articles; une invective que la bien-séance empêche de qualifier du nom qu'elle mérite, & un *hors-d'œuvre* sur la peste, font toute la matière de ce mandement. AN.

HORSENS. Petite ville ou bourg du Royaume de Danemarck. *Horfenium, Horneftum*. Ce lieu est situé dans le Diocèse d'Aarhus, en Jurlande, sur un petit golfe, qui lui sert de port, vis-à-vis de la pointe septentrionale de l'île de Fionie. MATY.

HORS-FONDS. f. m. On appelle ainsi dans les pays d'Etats, les fonds amassés qui excèdent la somme demandée par le Roi à la Province. Il y a bien des usages abusifs dans l'administration des revenus de quelques pays d'Etat; la Province les tolère pour empêcher l'accumulation des *hors-fonds*, de crainte que la grandeur des *hors-fonds* ne fit ouvrir les yeux au Ministère sur l'aïssance de la Province, & le pouvoir où elle est de donner un tribut plus fort qu'à l'ordinaire. LE FIN. CIT. Que je fois déshonoré, dit l'ami des hommes, si je connoissois ce diable de mot de la Grammaire fiscale, *hors-fonds*.

HORSHAN, HORESHAN. Bourg du Comté de Suffex, en Angleterre. *Horshanum, Horeshanum*. Il est aux confins du Comté de Surrey, à sept lieues de la ville de Chichester, vers le nord, & il a droit d'élire deux députés pour le Parlement. MATY.

HORSMIS. Voyez **HORMIS**.

HORTA. f. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse des anciens Romains, qui présidoit particulièrement sur la jeunesse. *Horta*. *Horta* étoit femme de Romulus, fondateur de Rome. Elle se nommoit *Hersilia* pendant qu'elle étoit sur la terre. Elle se nommoit *Horta* de *hortari*, exhorter, exciter, parcequ'on croyoit que c'étoit elle qui exhortoit, qui excitoit, qui pouvoit intérieurement les hommes au bien & aux grandes & belles actions. C'est pour la même raison que quelques-uns l'appellent aussi *Stimula* de *stimulus*, aiguillon. Le temple de la Déesse *Horte* ne se fermoit jamais, dit Plutarque, pour marquer qu'en tous temps les hommes pouvoient & devoient être excités au bien. Voyez les *Quest. Rom.* de cet Auteur, *quest. 46*.

HORTAGILER. f. m. Terme de Relation. Tapissier du Grand-Seigneur. *Tentorium artifex & curator*. Il n'y a point de ville qui soit mieux réglée que le camp du Grand-Seigneur: & pour connoître la grandeur de ce Prince, il faut le voir en cet équipage; car il est bien mieux logé qu'à Constantinople, ni qu'en pas une autre ville de son Etat. Il a toujours deux garnitures de tentes, afin que pendant qu'il est dans une, l'on aille rendre l'autre au lieu où il doit aller. Il y a à cet effet plus de quatre cens Tapissiers, appelés *Hortagilers*, qui vont toujours une journée devant, afin de choisir un lieu propre pour les dresser. Ils tendent premièrement celle du Prince, & puis celles des Officiers & des Soldats de la Porte, selon leur rang, & celles des Béglerbeis, qui sont en quartiers différens du camp. D. C.

L'HORT-DIEU. *Hortus Dei*. Petit canton de France, dans les Cévennes, vers l'Aigoual ou l'Eperon, qui en font les plus hautes montagnes. Il y croît naturellement toutes sortes de plantes & de fleurs, ce qui lui a fait donner le nom de Jardin de Dieu.

HORTENSE. f. m. Nom d'homme. *Hortensius*. S. *Hortense* est nommé Evêque dans tous les exemplaires du Martyrologe de S. Jérôme, sans qu'il soit marqué d'où il étoit. On ne le trouve point ailleurs. CHAST. à l'11^e de Janv.

Hortense, ou *Hortence*, est aussi un nom propre de femme. *Hortensia*. On appelle en François du nom *Hortensius*, un célèbre Orateur Romain, contemporain de Cicéron: on lui conserve dans notre langue son nom Latin *Hortensius*.

HORTOLAGE. f. m. Ce mot se prend pour toutes sor-

tes de plantes, de légumes & d'herbes potagères qu'on cultive dans un jardin. Ce terme est peu en usage, ou, pour mieux dire, ne l'est plus. Daviler dit qu'*hortolage* est la partie d'un jardin potager qui est occupée par des couches & des carreaux de légumes & de plantes basses.

HORTOLAN. f. m. Voyez **ORTOLAN**. C'est ainsi que l'Académie écrit.

HORUS. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un Dieu des Egyptiens. *Horus*. Il étoit fils d'Isis. Macrobe, Staturn. L. I, c. 21, dit que c'est le Soleil que les Egyptiens appeloient ainsi; d'où vient qu'on lui donne aussi le nom composé d'*Horapollon*. Quelques Savans prétendent que ce nom vient de l'Hébreu שֶׁרַי, *sheres*, qui signifie le Soleil, & que les Septante traduisent אֲשֵׁרַי, Mars. Voyez **GEORG. HORN**. *hist. Philos.* L. I, c. 6, & **ORUS**.

HORZAIN. f. m. Etranger, qui est de dehors, qui est d'ailleurs. *Extraneus*. Ce mot est vieux & inutile. On appelle *Horzain* occupant, celui qui fait valoir quelque bien dans un lieu, ou une Paroisse, & qui demeure ailleurs. Voyez **AUBER**, *Mém. sur les tailles*. Ce mot est formé de *hors*.

H O S.

HOSA. Nom de lieu ou de ville. *Hofa* ou *Osa*. Les Septante l'appellent *Jasiph*. Il étoit dans la Tribu d'Asér.

HOSAA. f. m. & f. *Hosaa*. Les *Hosaa* sont des Cafres, qui habitent près du Cap de Bonne-Espérance. Ils sont Pasteurs. **DE LA CROIX**, *Relat. de l'Afr. T. II*.

HOSANNA. f. m. Terme de cérémonies des Juifs. *Hosanna, Oratio quæ die 7 Tabernaculorum recitatur*. Les Juifs donnent ce nom à des prières qu'ils récitent le septième jour de la fête des Tabernacles, parcequ'on y répète souvent le mot שֶׁרַי נִשְׁמַח, *serva nunc* ou *serva precor*. Il y en a plusieurs. Ils les nomment les *hoschannoth*, c'est-à-dire, les *hosannas*. Les uns se récitent le premier jour, les autres le second, &c. & s'appellent l'*hosanna* du premier jour, l'*hosanna* du second jour, &c.

Hosanna, ou *hoschanna*, est un mot Hébreu, composé de שֶׁרַי, *hoschea*, impératif de la conjugaison hiphil du verbe שָׁרַי, *servare*, sauver, & de נִשְׁמַח, qui signifie *maintenant*, & qui est en Syriaque une particule déprécative qui revient au *quæso*, *precor* des Latins. De sorte qu'*hosanna* est la même chose que *serva nunc* ou *serva precor*. Le Pape Damase ayant lu diverses explications du mot d'*hosanna* dans plusieurs Interprètes Catholiques Grecs & Latins, qui, au-lieu de s'éclaircir, se détruisoient les uns les autres, obligea S. Jérôme à lui composer l'écrit que nous avons encore de lui sur cela. C'est son Epître 144.

HOSANNA est aussi le nom d'une branche de saule qui est dans un faisceau de branches de plusieurs arbres différens. Ils appellent ainsi la branche de saule en particulier, parcequ'ils récitent sur elle un *hosanna*, ou prière appelée *hosanna*, dont nous venons de parler.

HOSANNA RABBA ou *Grand Hosanna*. Terme de cérémonies Juives. *Hoschanna Rabba, Hosanna Magnum, Septimus Tabernaculorum festivitatis dies*. Les Juifs nomment ainsi leur fête des Tabernacles, qui dure huit jours, parcequ'ils y demandent fréquemment le secours de Dieu, la rémission de leurs péchés & sa bénédiction sur l'année qui vient de commencer, & que pour ces demandes ils se servent des *hosannoth*, ou prières, dont nous avons parlé dans les articles précédens.

Les Juifs donnent encore le nom d'*Hosanna Rabba* en particulier, au septième jour des Tabernacles, parceque c'est ce jour-là qu'ils demandent plus particulièrement le secours de Dieu contre leurs ennemis, & sa bénédiction pour la nouvelle année. Voyez sur cela **SELDENUS**, de *Synhedriis hebr.* L. III, c. 15; **BUXTORF** le P. dans son Dictionnaire Chaldaïque, au mot שֶׁרַי, dans ses abréviations Rabbini-

ques aux lettres $\gamma\eta$, & dans la Synagogue Juive, c. XXI.

HOSANNA. f. m. Terme de Bréviaire. C'est le nom que l'on donne au Dimanche qui précède celui de Pâques, & qu'on appelle autrement le Dimanche des Rameaux. On l'appelle le Dimanche *Hofanna*, à cause qu'il est ainsi marqué dans les Almanachs, & que l'on chante *Hofanna* dans l'Office de ce jour.

HOSCHE. f. f. Ce mot, dans quelques Coutumes, signifie une terre de peu d'étendue qui est autour d'une maison, & sert à ses commodités. *Ofcha* dans les titres.

Ce mot, selon Coquille, vient d'*Oſca*, qui se trouve dans Columelle.

HOSI. Ville de la Chine, qui est de la dépendance de celle de Lingan, troisième capitale de la Province de Junnan. *Voyez l'Ambass. des Holl. c. 52.*

HOSIES de Delphes. f. m. pl. Terme de Mythologie. C'étoient des Ministres d'Apollon, au nombre de cinq, dont l'office étoit d'être auprès des Devins & de la Pythienne, & de sacrifier avec eux. Cet office étoit à vie. On en faisoit remonter l'institution à Deucalion. La victime qu'on immoloit à leur initiation s'appeloit *Hofiotcr. isia*, signifie Saints.

HOSPICE. f. m. Petit Couvent que des Religieux bâtissent en une ville pour y recevoir les étrangers du même Ordre, qui auront besoin d'y venir séjourner quelque temps. *Hospitium*. Cette maison n'est pas une ancienne fondation, ce n'est qu'un *hospice* bâti depuis peu. La plupart des *hospices* deviennent en peu d'années de grands Couvents fixes & bien rentés. Quelquefois *hospice* signifie la partie d'un Monastère, d'un Couvent, où est le logement destiné à recevoir les hôtes.

HOSPICE, se dit aussi d'une maison bâtie dans une grande ville, pour y retirer pendant la guerre, & dans des temps fâcheux, les Religieux & les Religieuses des Couvents bâtis dans la campagne. L'*hospice* de Lille, l'*hospice* d'Anchin à Tournai. En quelques endroits on les nomme aussi *Refuge. Refugium*.

HOSPICE. C'est aussi le nom d'un Saint Reclus, qui vivoit dans le VI^e siècle, dans la Province d'Arles, près de Nice. *Hospitius*. *Voyez SOSPIS.*

HOSPITAL. *Voyez HOPITAL.*

HOSPITALIER, IÈRE. adj. & subst. *Hospitalis*. Qui loge, qui nourrit, qui soulage les pauvres, les passans.

Les malades d'alors étant tels que les nôtres, Donnoient de l'exercice au pauvre Hospitalier, Chagrins, impatiens, &c. DE LA FONT.

Le Père *Hospitalier*, dans quelques couvents d'hommes, est le Religieux préposé à recevoir les hôtes & les étrangers qui viennent pour visiter, ou pour affaire. *Otiandi aut negotiandi causa*.

Ce mot se dit proprement de certains Religieux Hospitaliers. Ils suivent la règle de S. Augustin, parce que tous les hôpitaux étoient gouvernés par des Clercs.

Il y a aussi des *Hospitaliers* qui sont des Chevaliers des Ordres militaires : comme les Chevaliers de Saint Lazare, & de Saint Jean de Jérusalem, qui ont été institués comme Religieux *Hospitaliers. Hospitalarii*. *Voyez* sur leur origine Guillaume de Tyr. On les nomme tout court *Hospitaliers*. On porta des plaintes au Pape contre Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, & contre les Templiers & les *Hospitaliers*, que l'on accusoit de tourner à leur profit les grandes sommes que l'on envoyoit d'Europe pour les frais de la Croisade. *Voyez* au mot JEAN.

La plupart des Religieux *Hospitaliers* prétendent que Sainte Marthe est leur fondatrice ; c'est-à-dire, qu'ils la prennent pour leur patronne, parce qu'elle reçut Jésus-Christ chez elle. D'autres remontent jusqu'au Patriarche Abraham. Les Religieux Croisés, qui sont aussi *Hospitaliers*, ne vont que jusqu'au

Pape S. Clet. *Voyez la Préface du Père Hélyot, pag. xxij.*

HOSPITALIER, ou Grand-*Hospitalier*. C'est la troisième dignité de l'Ordre de Malte après le Grand-Maître. Elle est attachée à la Langue de France, dont le Grand-*Hospitalier* est le chef & le pilier. Le Grand-*Hospitalier* est le chef de l'hôpital que les Chevaliers de Malte entretiennent dans cette île, dont la dépense est de cinquante mille écus par an. Il présente au Conseil l'Infirmier, le Prieur de l'Infirmierie, & deux Ecrivains, pour y être agréés pour deux ans, temps que durent toutes ces charges. Pour les autres emplois, le Grand-*Hospitalier* y pourvoit de sa seule autorité. Comme l'Ordre doit sa fondation aux François, les grandes charges étoient affectées aux Chevaliers François. Celles qui sont attribuées à d'autres langues, sont d'une création plus récente, & n'ont été érigées que pour appaiser des troubles que l'ambition & la vanité avoient fait naître. Telle est celle de Grand-Chancelier.

RELIGIEUX HOSPITALIER DE L'HÔPITAL D'AUBRAC. L'un des plus célèbres hôpitaux de France est celui d'Albrac ou d'Aubrac, qui est devenu un bénéfice considérable en commende, sous le titre de Dommerie. Il est situé sur les confins de Guienne, de Languedoc & d'Auvergne, ou plutôt du Quercy, du Rouergue & de l'Auvergne, sur une rude & haute montagne, le plus souvent inaccessible, à cause des neiges & des brouillards épais dont elle est couverte pendant huit mois de l'année, à sept lieues de Rhodéz, & à trois de tout autre bourg ou village, entouré de forêts & de marécages, & dans une affreuse solitude, où il n'y a point d'autre maison qu'un méchant cabaret à la porte de l'hôpital.

Cet hôpital fut fondée par Adalard ou Alard, Vicomte de Flandres, qui, à son retour d'un pèlerinage qu'il fit à S. Jacques en Galice, étant tombé sur cette montagne dans une embuscade de voleurs, & se voyant en danger de perdre la vie, fit vœu, s'il réchappoit de ce danger, de fonder un hôpital en ce lieu pour recevoir les Pèlerins, & de purger cette montagne de voleurs. Il se sauva, & exécuta son vœu vers l'an 1120. Les Rois d'Arragon, les Comtes de Toulouse, de Rhodéz, de Valentinois, de Cominge, d'Armagnac, les Seigneurs de Canillac, de Castelnaud, de Roquelaure, d'Esteing, & plusieurs autres contribuèrent aussi beaucoup dans la suite à la grandeur & la splendeur de cet établissement, par diverses donations ou fondations. Cette Communauté étoit composée de Prêtres, pour desservir l'Eglise, & pour assister les pauvres, & leur administrer les Sacremens ; de Chevaliers pour escorter les Pèlerins, donner chasse aux voleurs, & défendre la maison ; de Frères Clercs & Laïques pour le service de l'hôpital & des pauvres ; de Donnés, qui avoient soin aussi de l'hôpital & des fermes qui en dépendoient ; & enfin de Dames de qualité, qui demeuroient aussi dans l'hôpital, & avoient plusieurs servantes par qui elles faisoient laver les pieds aux Pèlerins, & nettoyer leurs habits & faire leurs lits. Alard s'y consacra lui-même au service des pauvres, & fut le premier Supérieur de cet hôpital. En 1162, Pierre, II du nom, XXII^e Evêque de Rhodéz, leur donna une règle, tirée, en partie, de celle de S. Augustin, & qui se trouve dans la Collection du P. Martène. Elle fut confirmée par Alexandre III ; par Lucius III, l'an 1181 ; par Innocent III, l'an 1216 ; par Honorius III, l'an 1226 ; par Innocent IV, l'an 1246 ; par Clément IV, l'an 1267, & par Nicolas IV, l'an 1289. Les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem & les Templiers ont tâché de réunir cet hôpital à leurs Ordres. Il y eut dans la suite d'autres hôpitaux qui dépendirent de celui d'Aubrac, comme il paroît par des réglemens faits l'an 1419, par Raymond Meyros, Archidiacre de Toulouse, en qualité de Commissaire Apostolique du Pape Martin V. Ce Commissaire Apostolique fixa le nombre des Religieux & Religieuses à soixante & dix, portant tous l'habit de l'Ordre. Quarante devoient être Prêtres ; savoir, vingt

pour faire l'Office divin à Aubrac, & les vingt autres pour gouverner les hôpitaux particuliers, les Cures & les métairies qui en dépendoient. Vingt devoient être Clercs ou Laïques, destinés au service de l'hôpital, avec dix femmes pour le même service, le tout suivant la disposition du Dom, ou Supérieur. Il y a plusieurs autres Réglemens faits par les Doms, principalement par Guillaume du Boufquet, X^e Dom, vers l'an 1300. Dans la suite, le relâchement s'introduisit. Les *Hospitaliers* d'Aubrac partagèrent entr'eux les biens de l'hôpital, ils ne voulurent plus faire de vœux, & regardèrent leurs places comme des bénéfices simples. Feu M. Louis-Antoine de Noailles, Cardinal & Archevêque de Paris, ayant été pourvu, en 1663, de cette Dommerie, tâcha d'y rétablir le bon ordre: mais quand il fut élevé à l'Archevêché de Paris, s'étant démis de cette Dommerie, & M. Louis-Gaston de Noailles, son frère, lui ayant succédé à l'Evêché de Châlons & à la Dommerie d'Aubrac, ce Prélat y introduisit, en 1697, des Chanoines Réguliers de la réforme de Chancelade.

Les Chevaliers d'Aubrac portoient sur le juste-au-corps, au côté gauche, une croix de taffetas bleu à huit pointes. L'habillement ordinaire des *Hospitaliers* dans la Maison, consistoit en une soutane noire, sur laquelle étoit, au côté gauche, une croix semblable à celle des Chevaliers: au chœur ils portoient une espèce de coule noire à grandes manches, avec la croix sur le côté gauche de la coule. Cette Maison a eu jusqu'ici trente-trois Doms. Voyez le P. HÉLYOT, P. III, c. 19.

HOSPITALIER d'Ellefort, dans le Comté d'Essex en Angleterre. Ils étoient institués pour les Lépreux. Ils étoient soumis à l'Abbesse de Berking, & ce ne fut que du consentement de cette Abbesse que l'Evêque de Londres leur donna des Réglemens, en 1346. Ils avoient été fondés par l'Abbesse & les Religieuses de Berking.

Les Religieux *Hospitaliers* du Saint-Esprit ont été institués en France par Guidon, Comte de Montpellier. Voyez SPONDE & Mts de SAINTE-MARTHE.

HOSPITALIER de S. Jean-Baptiste, de Coventri en Angleterre. Dodsworth & Dugdall en font mention dans leur Histoire Monastique d'Angleterre, sans rien dire du temps de leur établissement. Il y a une Bulle d'Honorius III, de l'an 1221, adressée au Recteur & aux Frères de cet hôpital. Les Frères & les Sœurs de cet hôpital avoient une robe, un scapulaire par-dessous la robe, & un manteau de couleur brune, sur lesquels devoit être attaché une croix noire. Les Religieuses avoient un voile blanc. P. HÉLYOT, T. I, c. 38. Il y avoit beaucoup de ces sortes d'*Hospitaliers* en Angleterre; & quoique Dodsworth & Dugdall les aient mis au nombre de ceux qui suivoient la règle de S. Augustin, il paroît néanmoins qu'ils avoient des règles particulières, & qu'ils dépendoient des Evêques des lieux où leurs hôpitaux étoient situés, comme on peut le voir par les Réglemens rapportés par ces Auteurs. Id.

HOSPITALIER de Saint Jean-Baptiste, de Doringham en Angleterre. Les Frères & les Sœurs de cet hôpital avoient des tuniques grises, tirant sur le roux, avec des manteaux noirs. P. HÉLYOT, T. I, c. 38.

HOSPITALIER de Saint Julien en Angleterre. On trouve à la fin des Œuvres de Matthieu Paris les statuts de cet hôpital. Ces *Hospitaliers* dépendoient de l'Abbaye de Saint Alban, & faisoient vœu entre les mains de l'Archidiacre de cette Abbaye. Leur habillement consistoit en une robe & capuce de couleur tannée, & lorsqu'ils alloient au chœur, ou par la ville, ils avoient une chape en forme de manteau, & une capuce de drap noir. Leurs robes & leurs capuces pouvoient être fourrés de peaux d'agneaux. L'habillement des Prêtres étoit noir. Voyez le *Monasticum Anglicanum*. T. II, & le P. HÉLYOT, T. I, c. 38.

HOSPITALIER DE SAINT LAZARE. Voyez LAZARE.

HOSPITALIER de S. Léonard d'York. Nom de Religieux *Hospitaliers* à York en Angleterre. Ils étoient Religieux, & ne pouvoient être absous de péchés contre la chasteté & la pauvreté que par le Maître de l'hôpital, excepté à l'article de la mort. Voyez le *Monasticum Anglicum*.

HOSPITALIER de la Charité de Notre-Dame. Nom d'Ordre Religieux. Il fut fondé vers la fin du XIII^e siècle par Gui, Seigneur de Joinville & du bourg de Dougens, dans un lieu appelé Boucheraumont, au Diocèse de Châlons, où il fit bâtir un hôpital pour y recevoir les pauvres malades, & les pauvres passans. Il en donna le soin à quelques séculiers du Tiers-Ordre de S. François, qui dès-lors formèrent entr'eux une Communauté sous la protection de la Sainte Vierge. De-là vient que cet hôpital fut nommé la Charité de Notre-Dame; & ceux qui en avoient soin, les Frères de la Charité de Notre-Dame. A la prière de Gui de Joinville, & d'abord sans permission du Saint Siège, ils firent des vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance. Boniface VIII confirma cet Ordre en 1300, & Clément VI, en 1346, leur donna la règle de S. Augustin; ils suivoient auparavant celle du Tiers-Ordre de Saint François. Leur habit, qui étoit noir, consistoit en une robe, un scapulaire & une chape. Ces *Hospitaliers* étoient appelés vulgairement Billettes, & ils furent associés aux Servites, mais faisant un Ordre tout différent. Dans la suite le relâchement s'y introduisit, & l'Ordre s'éteignit peu-à-peu; de sorte qu'en 1631 le P. Antoine Payen, qui en étoit Général, transféra avec celui des Carmes, auxquels il céda le Couvent qu'il avoit à Paris, appelé des Billettes; ce qui fut confirmé par Louis XIII & par Urbain VIII, en 1632. Voyez le P. HÉLYOT, P. III, c. 53, où il corrige les fautes des Antiquités de Paris, par Du Breuil, de Giani, Annaliste des Servites, & du P. Jean-Marie de Vernon, Annaliste du Tiers-Ordre de S. François, qui ont parlé de l'Ordre de la Charité de N. Dame.

Religieux **HOSPITALIER** de Notre-Dame de l'Echelle; ou *della scala*. Barboza, Tamburin, Creulénus, & quelques autres, donnent à ces *Hospitaliers* pour fondateurs le B. Augustin Novelli, Chancelier de Mainfroy, Roi de Sicile, & ensuite Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Général de cet Ordre, Pénitencier & Confesseur du Pape Boniface VIII, & ils prétendent qu'il les fonda vers l'an 1300; mais le P. Hélyot, P. III, c. 52, montre que ces *Hospitaliers* furent fondés à Sienna par le B. Sorror, qui naquit en cette ville l'an 832, & mourut l'an 898. Leurs règles furent approuvées par l'Evêque de Sienna, & confirmées ensuite par Célestin III, l'an 1194. Plusieurs hôpitaux se formèrent dans la suite à ces *Hospitaliers* de Sienna. Le Recteur de l'hôpital de Sienna y envoyoit des *Hospitaliers*, y faisoit visite, & en nommoit les Recteurs. L'habillement de ces *Hospitaliers* consiste en une soutane noire comme celle des Ecclésiastiques, sur laquelle ils mettoient une chape ou manteau, & par-dessus cette chape une espèce de camail, sur lequel il y avoit du côté gauche une petite échelle à trois échelons surmontée d'une croix en broderie de soie jaune; & pour couvrir leur tête ils avoient un beguin de toile noire, qu'ils attachoient avec des cordes sous le menton, & sur ce beguin ils portoient un bonnet rond, large d'une palme & demie, replié de la largeur de quatre doigts, & ils n'ôtoient jamais le beguin qu'en présence du Pape. Dans certaines cérémonies la chape & le bonnet de leur Recteur étoient de velours, & l'échelle en broderie d'or. P. HÉLYOT, P. III, c. 52.

Les Frères de la Charité sont les Religieux *Hospitaliers*, dont la Congrégation a commencé à Grenade, & a été confirmée par une Bulle de 1572. Voy. CHARITÉ & FRÈRE.

Il y a des *Hospitaliers* établis par Innocent III, pour recueillir les pauvres Pèlerins, les voyageurs & les enfans trouvés. Leur habit est noir, comme celui des

des Ecclésiastiques; mais ils portent une croix blanche sur la robe & sur le manteau.

Voyez encore au nom JEAN, & au nom LAZARE. Chanoines Hospitaliers de S. Jacques du haut-pas, ou de Luques. Voyez JACQUES.

Religieux Hospitaliers Pontifes, ou faiseurs de Pont. Voyez PONTIFE.

On a donné le surnom d'*Hospitalier* à plusieurs Saints, à cause de leur charité pour le prochain. Saint Julien l'*Hospitalier*, Martyr du quatrième siècle.

Il y a des Religieuses Hospitalières, Sœurs grises, ou filles de la Charité.

HOSPITALIÈRES de Saint André. Les Religieuses qui portent ce nom furent fondées à Rome vers le milieu du treizième siècle, & mises sous la protection du Saint Siège, par une Bulle d'Innocent IV, l'an 1249.

Les Augustines de Sainte Marthe à Rome, sont aussi des Hospitalières. Ce fut d'abord une maison établie par S. Ignace, pour retirer des femmes pénitentes. Ces femmes furent ensuite transférées dans le Monastère de la Magdelène de la même ville, & celui de Sainte Marthe fut changé l'an 1561, en une demeure de Saintes Vierges, sous la Règle de Saint Augustin. On n'y reçoit que des personnes de la première qualité. Elles sont habillées de blanc, avec un scapulaire noir, & l'hiver elles mettent par-dessus une robe noire, ouverte pardevant. Les Religieuses de Sainte Marie des Vierges dans la même ville, sont aussi habillées de blanc avec un scapulaire noir.

Sœurs HOSPITALIÈRES. f. f. pl. C'est le nom primitif des Religieuses de l'Ordre de Malte. Elles furent établies à Jérusalem au milieu de l'onzième siècle, par les mêmes Marchands d'Amalphi, qui établirent les Frères Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, pour avoir soin des Chrétiens d'Europe qui alloient visiter les saints Lieux. Elles renoncèrent au siècle quelque temps après, comme les Frères Hospitaliers, & se consacèrent au service des pauvres & des pèlerins. Ils prirent les uns & les autres l'habit régulier, qui consistoit dans une simple robe noire, sur laquelle étoit attachée, du côté du cœur, une croix de toile blanche à huit pointes; & firent les trois vœux solennels de Religion, qu'ils prononcèrent aux pieds du S. Sépulture, & que le Patriarche de Jérusalem reçut. Après la prise de Jérusalem, par Saladin, les Sœurs Hospitalières de S. Jean de Jérusalem se retirèrent en Europe, & y firent depuis des établissemens considérables. Leur naissance devoit être très-noble, & l'on exigeoit à leur égard les mêmes preuves que pour les Chevaliers. Leur habillement consistoit dans une robe de drap rouge, avec un manteau de drap noir, sur lequel on attachoit une croix de toile blanche à huit pointes, usage qui a varié en différentes Provinces & en différens siècles. VERTOT.

HOSPITALIÈRES DE LA CHARITÉ DE NOTRE-DAME. Religieuses d'un Ordre fondé à Paris par la Mère Françoise de la Croix, pour le soulagement & le service des pauvres femmes ou filles malades, vers l'an 1624. Les Constitutions de ces Religieuses furent approuvées par Jean-François de Gondy, l'an 1628, & par Urbain VIII, l'an 1633, & par M. de Gondy une seconde fois, l'an 1634. Leur habillement est gris maur, leur robe est ceinte d'un cordon blanc à trois nœuds; & dans les cérémonies elles ont un manteau de la couleur de leur habit, attaché par-dessus la guimpe avec un morceau de bois. Elles ont un scapulaire de serge par-dessus leur robe. Leurs armes sont un cœur chargé de trois larmes, & enfermé dans une couronne d'épines. On les appelle aussi Hospitalières de Notre-Dame. Voyez le P. HÉLYOT, T. IV, c. 48.

Religieuses Hospitalières de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Voyez JEAN.

HOSPITALIÈRES DE S. JOSEPH. Nom de Religieuses d'une Congrégation qu'on nomme aussi les Filles de S. Joseph. Elles ont commencé par une Communauté de

filles séculières, établie par les soins de Mademoiselle de la Ferre, fille vertueuse, d'une bonne famille de la Flèche en Anjou. Elle prit soin de l'Hospital de la Flèche l'an 1642. Mademoiselle de Ribère, fille d'honneur de la Princesse de Condé, se joignit à elle. Il leur vint encore dix compagnes. L'Evêque d'Angers, Claude Rueil, leur donna des Constitutions en 1643. Elles portoient une coëffe noire, avec un mouchoir de cou. Les sœurs domestiques avoient un capot d'étamine, avec un mouchoir de cou d'une plus grosse toile que les filles Hospitalières; & quand elles avoient prononcé leurs vœux, on donnoit aux unes & aux autres une bague d'argent, autour de laquelle étoient gravés les noms *Jesus, Marie, Joseph*, & elles la portoient au petit doigt de la main gauche. En 1663 la plupart de ces filles, qui avoient déjà grand nombre de maisons, se déterminèrent à prendre la stabilité, & à faire des vœux solennels. La maison de Laval commença. Elles ont changé fort peu de chose à leurs Constitutions; au-lieu de coëffe elles ont pris un voile noir, & une guimpe, au-lieu de mouchoir de cou. P. HÉLYOT, T. IV, c. 53.

HOSPITALIÈRE de la Société de S. Joseph. Voyez au mot SOCIÉTÉ.

HOSPITALIÈRES de la Miséricorde de Jésus. Religieuses sous la Règle de saint Augustin, qui, outre les trois vœux ordinaires, font un quatrième vœu d'hospitalité. Leur habit consiste en une robe blanche, une guimpe & un rochet de toile de lin. L'hiver, quand elles vont au chœur, ou qu'elles suivent le Prêtre qui va administrer l'Extrême-onction à quelque pauvre malade, elles prennent un grand manteau noir par-dessus leur rochet.

HOSPITALIER. Terme de Mythologie. Les Anciens donnoient le surnom d'*Hospitalier* à Jupiter. *Jupiter Hospes, Hospitalis, Ζεῦς, Xenius*, parcequ'il vengeoit les injures faites à des hôtes. *Jupiter, hospitibus nam te dare jura fatentur*, &c. Les Samaritains avoient consacré leur temple de Garizim à Jupiter Hospitalier. BOSSUET. Les Athéniens l'honoreroient particulièrement sous ce titre, parcequ'ils avoient beaucoup d'égard & de considération pour les étrangers, & qu'ils observoient avec beaucoup de soin les droits de l'hospitalité.

HOSPITALIER, IÈRE. Ce mot se dit aussi de toutes sortes de personnes qui exercent volontiers l'hospitalité, qui reçoivent & logent volontiers les pauvres, les passans. *Hospitalis*. Cet homme est fort hospitalier. Saint Pierre nous exhorte à être hospitaliers les uns envers les autres.

HOSPITALITÉ. f. f. Charité, libéralité qu'on exerce envers les passans & les pauvres, en les logeant & en les nourrissant. *Hospitalitas, charitas erga hospites*. Une des plus belles vertus, c'est d'exercer l'hospitalité.

HOSPITALITÉ se dit aussi du droit réciproque de loger les uns chez les autres, & du devoir réciproque que les hôtes se doivent les uns aux autres. Cela étoit sur-tout en usage parmi les anciens Grecs & Romains, lesquels, par un droit réciproque, ou par une convention entre des familles éloignées, s'engageoient d'en recevoir & loger les particuliers qui venoient dans leur pays, dans leur ville. Ce droit réciproque étoit de ville à ville, de famille à famille & de particulier à particulier. Il y avoit hospitalité entre ces deux familles. Paris viola l'hospitalité en ravissant Hélène. Celui qui décèle un autre qui est venu se réfugier chez lui, pèche contre le droit d'hospitalité.

Prendre l'hospitalité chez quelqu'un, c'est aller demeurer chez lui en passant, en faisant voyage. *Hospitalari apud aliquem*. Il alla au-devant de lui, & l'invita à prendre chez lui l'hospitalité. P. HÉLYOT.

HOSPITALITÉ se dit aussi de l'obligation où sont certaines Abbayes de recevoir les voyageurs pendant un certain nombre de jours. Il y a hospitalité dans telle Abbaye. ACAD. FR.

Ce mot vient du Latin *hospes, hôte, étranger*.

HOSPITALITÉ. Voyez FARAMAN.

HOSPODAR. f. m. Titre porté par les Princes de Valachie & de Moldavie. Les *Hospodars* de Valachie & de Moldavie reçoivent du Grand-Seigneur l'investiture de leurs Principautés. Il leur donne la veste & l'étendard. Ils sont sous sa protection, & obligés de le servir. Il les depose quelquefois; mais d'ailleurs ils sont souverains dans leurs Etats.

HOSSEËN. Voyez HESSËEN.

HOST. f. m. Vieux mot, qui signifie armée, camp, ennemi. *Exercitus*. C'est un vieux dicton, que si l'*host* savoit ce que fait l'*host*, souvent l'*host* déferoit l'*host*.

On l'écrivoit ordinairement *ost*, mais il faut *host*, car ce mot vient du Latin *hostis*.

☞ Ce mot signifioit aussi le service militaire que le vassal devoit à son Seigneur, & même l'expédition militaire dans laquelle les vassaux étoient obligés de l'accompagner. Voyez OST.

HOST ou HOCST. Ville d'Allemagne, entre Mayence & Francfort, sur le Mein, assez près du lieu où il reçoit le Nidda.

HOSTAGE. Voyez HÔTAGE.

HOSTE, HOSTESSE. Voyez HÔTE.

HOSTEL. Voyez HÔTEL.

HOSTELAGE. Voyez HÔTELAGE.

HOSTELIER. Voyez HÔTELIER.

HOSTELLERIE. Voyez HÔTELLERIE.

HOSTÉRIA DE L'OSA. Nom d'un petit lieu de la Campagne de Rome. *Hospicium Ose*. Il est sur la petite rivière d'Osa, à trois lieues de Rome, tirant vers Tivoli. On voit en ce lieu quantité de ruines, qu'on prend pour celles de la petite ville des anciens Latins, nommée *Peda* & *Pedum*. МАТУ.

HOSTIE. f. f. Terme d'antiquité. Victime qu'on immole en sacrifice à la Divinité. *Hostia*. Ce mot d'*hostie* vient *ab hostibus*, à cause qu'on en immoloit avant la bataille pour se rendre les Dieux propices, ou après la victoire, pour les en remercier. Isidore sur ce mot, dit qu'on appelloit *hosties*, les sacrifices qu'on offroit auparavant que d'aller attaquer l'ennemi, *antequam*, dit-il, *ad hostem pergerent*: à la différence des *victimæ*, qui étoient les sacrifices qu'on offroit après avoir remporté la victoire. Cependant Ovide les confond tous deux, quand il dit:

*Victima quæ cecidit dextrâ victrice vocatur;
Hostibus à domitis hostia nomen habet.*

Mais Fronton dit que la *victime* étoit une grande oblation, & l'*hostie* une petite & moins considérable.

Quoi qu'il en soit de ces coutumes, on convient que le mot d'*hostie* vient du mot Latin *hostia*, & celui-ci du mot *hostis*.

Hostibus à victis hostia nomen habet. OVID.

Il y en a cependant qui dérivent le mot d'*hostie* & celui d'*hostia*, d'un ancien verbe Latin *hostio*, qui veut dire je frappe, je tue, *ferio*.

☞ **HOSTIE** se dit aussi de toute victime que les anciens Hébreux offroient & immoloient à Dieu. *Hostie* de paix. *Hostie* immaculée.

☞ **HOSTIE** ne se dit plus, dit Voltaire. C'est dommage. Il ne reste plus que le mot de victime. Plus on a de termes pour exprimer la même chose, plus la Poésie est variée.

HOSTIE se dit aussi métaphoriquement d'autres choses, comme victime. Un corps sacrifié comme une *hostie* vivante par la mortification. BOURDAL. *Exh. T. I, pag. 301.*

HOSTIE se dit de la personne du Verbe incarné, qui a été immolé comme une *hostie* en sacrifice à son Père sur l'arbre de la croix pour les péchés des hommes. *Hostia, victima*. C'est l'*hostie* immaculée, l'agneau sans tache.

HOSTIE se dit aussi dans l'Eglise, du corps sacré de N. S. Jésus-Christ renfermé sous les espèces du pain & du vin, qui est immolé tous les jours sur les autels. La sainte *Hostie*. C'est le Pape Grégoire IX qui ajouta

le son d'une cloche à l'adoration de l'*Hostie*. Le saint Ciboire est le vaisseau où l'on garde les *Hosties* consacrées. Il faut recevoir dévotement la sainte *Hostie* à la communion.

HOSTIE se dit aussi improprement des pains à chanter qui ne sont pas consacrés, mais qui sont destinés à faire des *hosties*. *Hostia consecranda*. Un Pâtissier a des fers pour les grandes & pour les petites *hosties*.

HOSTIEZ. f. m. pl. Maisons. *Hospitia, domus*. Ce mot se trouve dans les Titres de Bretagne. Voyez l'histoire de Bret. T. II, p. 447. Les payfans appellent encore en Bretagne leur chaumière l'*houstel*. LOUINEAU, *Gloss.*

HOSTILE. Vieux adj. m. Ennemi, du Latin *hostis, hostilis, e*.

HOSTILEMENT. adv. A la manière des ennemis. *Hostiliter*. Cet envoyé avoit de bons passeports; cependant on l'a traité *hostilement*, on l'a détrouffé.

Ce mot vient du Latin *hostiliter*, du primitif *hostis*, qui signifie *ennemi*, & qui signifioit autrefois un *étranger*.

HOSTILINE. f. f. Terme de Mythologie. C'est le nom d'une Déesse des anciens Romains. *Hostilina*. La Déesse *Hostiline* présidoit aux blés lorsque les épis étoient formés. S. AUGUST. de *Civ. Dei*, L. IV, c. 8; VOSIUS, de *Idol. L. II, c. 61.*

Ce mot vient, dit saint Augustin à l'endroit cité, de *hostire*, qui en vieux langage Latin signifioit *entr'autres choses égalier*; & l'on avoit donné ce nom à cette Déesse, parceque lorsque les épis sont formés, les blés sont à-peu-près tous égaux. Voyez VIVÈS sur l'endroit de S. Augustin qu'on a cité.

HOSTILITÉ. f. f. Action d'ennemi. *Hostilitas*. Durant une trêve tous les actes d'*hostilité* doivent cesser de part & d'autre. ☞ On désigne généralement par ce terme, les courses des gens de guerre, le pillage, les exactions, &c.

HOSTUN. Terre & Seigneurie de France, en Dauphiné: elle fut érigée en Duché en 1712 en faveur du Comte de Tallard, & en Pairie en 1715 en faveur de son fils.

H O T.

HÔTAGE. f. m. On écrivoit ainsi autrefois, aujourd'hui on écrit *ôtage*. *Obses*.

Ce mot vient de celui d'*host*, & signifie dans son origine ce qu'on donne à l'ennemi pour sûreté de la foi promise. *Hostagium*, dans la basse Latinité. Voyez ÔTAGE.

HÔTE, HÔTESSE. f. m. & f. Terme relatif & réciproque, qui se dit, tant de ceux qui logent, que de ceux qui sont logés. *Hospes*. Celui qui prend un logis à louage, dit qu'il a un bon *hôte*, en parlant du propriétaire; & réciproquement le propriétaire dit qu'il est bien satisfait de ses *hôtes*, en parlant de ses locataires ou sous-locataires.

Ce mot vient du Latin *hospes*, qui est dit, selon quelques-uns, comme *hostium petens*. *Ostium* s'écrivoit autrefois avec l'aspirée. Il faut donc savoir que la coutume des Anciens étoit que quand quelque étranger demandoit à loger, le maître du logis & l'étranger mettoient chacun de leur côté un pied sur le seuil de la porte, & là ils juroient de ne se porter aucun préjudice l'un à l'autre. C'étoit cette cérémonie qui donnoit tant d'horreur pour ceux qui violoient le droit d'hospitalité; car ils étoient regardés comme parjures. Au-lieu d'*hospes*, les anciens Latins disoient *hostis*. C'est Cicéron lui-même qui nous apprend cela. Depuis *hostis* a signifié ennemi. Ovide en a fait un jeu de mots en parlant de l'entrée du jeune Tarquin chez Lucrèce, *hostis ut hospes init penetratia Collatini: comiter excipitur, sanguine junctus erat*.

HÔTE se dit aussi de ceux qui sont logés en même maison, encore qu'ils ne tiennent rien l'un de l'autre. Cette maison est grande, il y a plusieurs *hôtes*. Il est venu une jolie *hôtesse* dans notre logis, une femme qui y est logée depuis peu.

*En jugeant le Palais destiné pour les Dieux,
Seul digne de loger une hôtesse si belle,
Soit qu'elle soit Déesse, ou qu'elle soit mortelle.*
NOUV. CHOIX DE VERS.

HÔTE, en termes de Fiefs, se dit des sujets d'un Seigneur féodal, censuel, ou rentier, des manans ou habitans dans la Justice, que les Coutumes appellent *ses hôtes & justiciables*.

HÔTE se dit aussi des maîtres des logis où l'on tient auberge, hôtellerie, cabaret, où l'on est reçu pour son argent à loger, ou même à boire & à manger, tant à la ville qu'à la campagne. *Caupo*. Les *hôtes* sont commodes pour les voyageurs & passagers, & pour ceux qui ne tiennent point de ménage. Ainsi on dit, l'*hôte* de la Croix de fer, de la Croix blanche, du Lion d'or. Mon *hôte* de Lyon. Mon *hôte* de Marseille. Ce logis est fort achalandé, il y a toujours quantité d'*hôtes*, des *hôtes* de qualité, en parlant de ceux qui viennent y loger.

En ce sens on dit, vivre à table d'*hôte*, lorsqu'il y a un prix fixé pour chaque repas, & qu'on n'est pas obligé de compter par pièces. On dit aussi, compter sans son *hôte*, lorsqu'on fait son compte tout seul à sa fantaisie, en l'absence de la personne qui a intérêt de le contredire : ce qui a donné lieu au proverbe, qui compte sans son *hôte*, compte deux fois. Cette phrase se dit par extension, de toutes les affaires qu'on entreprend sans prévoir les obstacles qui s'y formeront par des parties intéressées qui la traverferont.

HÔTE se dit aussi des personnes honnêtes ou charitables qui reçoivent chez eux gratuitement, ou leurs amis, ou les pauvres, soit qu'ils passent, soit qu'ils fassent quelque séjour. *Hospes, hospita*. Les Juifs avoient grand soin de bien recevoir leurs *hôtes* ; ils leur lavoient les pieds. Dans les Maisons Religieuses qui font profession d'hospitalité, il y a la chambre des *hôtes*. Saint Benoît a traité dans sa règle de la manière de recevoir les *hôtes*.

HÔTE se dit aussi de celui qui reçoit une compagnie chez lui, dont chacun apporte son plat, tandis qu'il ne fait que mettre la nappe. C'est en ce sens qu'on dit qu'il n'y a personne plus foulée que l'*hôte*, à cause du débris & de la menue dépense qui se fait en telles occasions.

HÔTE se dit aussi des payfans ou bourgeois qui sont contrains de loger les soldats, ou les Officiers de la suite de la Cour, dans les passages ou séjours qu'ils font dans la campagne, ou dans les villes. Les soldats sont de mauvais *hôtes*, ils tyrannisent fort leurs *hôtes*. On dit en ce sens d'un homme doux, simple & paisible, que c'est un bon Prince, qui ne foule guère ses *hôtes*.

HÔTE se prend figurément pour habitant. *Incola*.

La peur avoit saisi les hôtes de ces bois.

LA FONT.

Dans l'Ordre des Chartreux on appelle *hôte*, un Religieux qui demeure dans une Chartreuse dont il n'est pas Profès.

HÔTE se dit figurément en choses morales. Les hommes ne sont qu'*hôtes* sur la terre, pour dire, passagers, qui doivent faire leur demeure au Ciel. Cerisy a dit dans sa Métamorphose, en parlant de Phyllis :

*En qui les cieux versant tous leurs trésors,
Firent une belle âme hôtesse d'un beau corps.*

Qu'il est peu de beaux corps hôtes d'une belle âme !
LA FONTAINE.

On dit proverbialement & figurément d'un homme qui fait presqu'en même-temps toutes sortes de fonctions dans une maison, qui se mêle de toutes sortes d'affaires, qu'il est l'*hôte* & l'hôtellerie. On dit aussi proverbialement, bon visage d'*hôte*, pour

dire, bon accueil de celui qui donne à manger chez lui. *ACAD. FR.*

HÔTE. Nom que l'on donna aux Gaulois naturels après l'entrée des Bourguignons. *Voyez FARAMAN.*

HÔTEL, f. m. en son ancienne signification étoit synonyme de logis, maison ou demeure. *Domus, ades*. Ainsi on dit encore Maître des Requêtes de l'*hôtel*, en parlant du logis, de la maison du Roi, & au Palais on dit une comparution à l'*hôtel*, une assignation à l'*hôtel*, pour dire, à la maison du Juge. Cette affaire n'est pas d'audience, elle est renvoyée à l'*hôtel*. Le Commissaire . . . faisoit appeler des témoins pour déposer en son *hôtel*, sis rue de la Savaterie à l'enseigne du pot d'étain à la seconde chambre.

Dans certains actes on appelle *Hôtel* Abbatial, la maison destinée pour le logement de l'Abbé. *ACAD. FR.*

Ce mot vient d'*hospitale*. *MÉNAGE.*

HÔTEL se dit particulièrement aujourd'hui des habitations ou grandes maisons des Princes & grands Seigneurs. *Palatium, ades*. L'*Hôtel* de Condé. L'*Hôtel* de Conti. L'*Hôtel* de Guise. L'*Hôtel* de Longueville.

HÔTEL s'est dit depuis quelque temps des maisons garnies & des célèbres hôtelleries ou auberges. L'*Hôtel* d'Anjou. L'*Hôtel* du Pérou. L'*Hôtel* de Provence.

HÔTEL s'est dit par excellence de la Maison du Roi. *Basilica Regia*. Le Roi étant en son *Hôtel* des Tournelles, en son *Hôtel* du Louvre. De-là vient qu'on dit encore, le grand Prévôt de l'*Hôtel* ; c'est le premier Juge des Officiers de la Maison du Roi, & la Prévôté de l'*Hôtel* est sa juridiction. Elle s'étend sur le Louvre & sur la maison du Roi. Le Grand Prévôt de l'*Hôtel* connoît de toutes les causes, tant civiles que criminelles & de police, des Officiers & Marchands privilégiés qui suivent la Cour. Il connoît aussi de tous les crimes & délits qui se commettent à la suite de la Cour, & à dix lieues aux environs ; C'est lui qui donne les lettres aux Marchands privilégiés de la Cour. Il a quatre Lieutenans de Robe courte, & deux de Robe-longue, qui exercent sa juridiction contentieuse, & jugent les procès. Ils tiennent leur audience dans la salle basse du Grand Conseil, & les appellations de leurs sentences se relèvent au Grand Conseil.

Les Maîtres des Requêtes de l'*Hôtel* du Roi sont des Officiers qui recevoient autrefois les placets & requêtes qu'on présentait au Roi, & qui rapportent encore les procès au Conseil devant lui. *Libellorum supplicum Magistri*. Ils ont aussi une juridiction subalterne au Palais, pour les différends des Officiers commensaux de l'*Hôtel* du Roi.

MAÎTRE D'HÔTEL est un Officier chez le Roi, les Princes & les grands Seigneurs, qui a soin d'ordonner les dépenses de la maison, de ce qui regarde la table, de commander aux Officiers qui servent à la bouche. *Cellario Præfectus*. Le premier *Maître d'Hôtel* du Roi a sa table chez le Roi fort bien servie. Il tient la table du Grand Chambellan. Il a juridiction sur les sept offices, sans disposer des charges. C'est lui qui reçoit l'ordre pour le boire & le manger du Roi. Il y a après lui un *Maître d'Hôtel ordinaire*, qui, en l'absence du premier *Maître d'Hôtel*, en fait les fonctions, & fait les honneurs de sa table. Au-dessous il y a douze *Maîtres d'Hôtel* servans par quartier, créés en 1654. Les *Maîtres d'Hôtel* de quartier font servir avec le bâton de *Maître d'Hôtel*. Chez les Seigneurs, le *Maître d'Hôtel* sert l'épée au côté, & sa serviette sur l'épaule. Le luxe est devenu si grand, qu'il y a des bourgeois qui ont des *Maîtres d'Hôtel*. Le premier *Maître d'Hôtel* du Grand Seigneur s'appelle Tchenedgir-Bachi. *DULOIR, pag. 93.*

HÔTEL DE VILLE est le lieu public où se tient le Conseil de la ville, où s'assemblent les Officiers de la ville pour délibérer sur les affaires de la ville, & pour juger celles qui sont de leur compétence. *Civilis concilii basilica. Curia*, dans Vitruve, signifie le lieu où se font les assemblées publiques. Les rentes sur l'*Hôtel de ville* sont des rentes aliénées par le Roi au Pré-

vôt des Marchands & Echevins, qui se paient au bureau de la ville. L'hôtel de ville de Paris fut commencé sous François premier, & achevé sous Henri II.

HÔTEL-DIEU est le nom qu'on a donné au grand Hôpital, où l'on reçoit tous les malades dans la plupart des villes de France. *Nosocomium, nosodochium*. Les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu. Cet homme est menacé de mourir à l'Hôtel-Dieu, pour dire, de mourir gueux & misérable.

*La vertu n'a plus feu, ni lieu,
Autre part que dans l'Hôtel-Dieu.* MAIN.

On appelle *Hôtel de Bourgogne*, un lieu où il y a un théâtre dressé, où l'on représente des Comédies & des Tragédies. Il a été acheté autrefois des Comtes de Flandres & de Bourgogne par une société de bourgeois, pour y représenter les mystères de la Passion, comme ils ont fait jusqu'en l'année 1540, qu'on leur a ordonné par arrêt de ne plus représenter que des choses profanes. Il n'y a pas long-temps qu'ils étoient encore possesseurs de cet Hôtel, sous le nom de *Confrères de la Passion établie à la Trinité*. Les Comédiens Italiens y font aujourd'hui leurs représentations.

HÔTEL. Ce mot employé seul signifie quelquefois l'Hôtel de Bourgogne; & c'est lorsqu'il y a quelque chose qui le désigne, comme en ces deux vers :

*Mieux que toi le Baron, (célèbre Comédien) moins
que toi criminel,
Au métier que tu fais, réussit à l'Hôtel.* VILL.

HÔTEL DE MARS. *Invalidorum domus* ou *basilica*; il y en a qui disent *Taberna meritoria*. C'est l'hôtel des Invalides qui est près de Paris, où l'on entretient les soldats qui sont incapables de servir à cause de leurs blessures, ou à cause de leur grand âge. Voyez **INVALIDES**.

HÔTEL DE LA MONNOIE ou **DES MONNOIES**. Maison où se fabrique la monnoie, & qu'on appelle *Monnaie* tout court dans le discours ordinaire. *Moneta*. Jusqu'à Charles le Chauve, la Monnaie ne se fabriquoit que dans le Palais du Roi. Ce Prince fut le premier qui établit des *Hôtels de Monnaie* en plusieurs villes du Royaume, savoir, à Quentovic, à Rouen, à Rheims, à Sens, à Paris, à Orléans, à Châlons, à Metz & à Narbonne. Il fit cet établissement en 864, & non pas en 833, comme a dit Constant. Cela se justifie parceque Charles le Chauve ne commença de régner qu'en 840, le 20^e de Juin; & secondement par les Capitulaires, qui marquent la date que nous avons dite. Depuis ce temps-là nos Rois ont établi des *Hôtels des Monnoies* dans d'autres villes du Royaume, dont il ne reste plus que ceux que voici, avec les lettres dont chacune mise sur les monnoies, marque la ville où elles ont été fabriquées, selon une Ordonnance de François I du mois de Janvier 1549: Paris A, Rouen B, Caen C, Lyon D, Tours E, Angers F, Poitiers G, La Rochelle H, Limoges I, Bourdeaux K, Bayone L, Toulouse M, Montpellier N, Riom O, Dijon P, Perpignan Q, Orléans R, Rheims S, Nantes T, Troyes V, Amiens X, Bourges Y, Grenoble Z, Aix & Rennes 9, Metz AA, Strasbourg BB, Bezançon CC, Lille W, Pau U. Voyez **BOIZARD**, P. I, c. 12 & 14.

HÔTELAGE. f. m. Terme de Coutumes. C'est un droit que les Marchands forains paient pour le louage des maisons & boutiques où ils mettent leurs marchandises qu'ils amènent aux foires ou aux marchés. *Enocion*.

Il signifie aussi un droit que les sujets paient au Seigneur pour le fouage & tenement, c'est-à-dire, habitation.

HÔTELER. v. a. Vieux mot. Loger quelqu'un.

*Sa femme, Euridice appelée,
Étoit en enfer hôtélée.*

HÔTELIER, IÈRE. f. m. & f. *Caupo*. Qui tient une maison garnie de meubles & de vivres, une auberge, un cabaret pour loger ou nourrir les voyageurs ou ceux qui n'ont point de ménage établi. Les *Hôteliers* & Cabaretiers paient le droit de huitième. Les *Hôteliers* sont responsables des hardes que les hôtes portent chez eux, & du vol de leurs domestiques. Si l'*Hôtelier* nie le dépôt des hardes, l'on est reçu à la preuve par témoins. Par le Règlement général de Police du 30 Mars 1635, est enjoint aux *Hôteliers*, Cabaretiers, Marchands débitans en cave, de garnir leurs caves de toutes sortes de vins, & de débiter au public à divers prix, bon vin, droit, loyal & marchand, sans être mélangé, n'excédant le prix qui sera mis d'année à autre. Par le même Règlement il est enjoint aux *Hôteliers* de s'enquérir de ceux qui logeront chez eux, de leurs noms, surnoms, qualités, conditions, demeurances, du nombre de leurs serviteurs, chevaux, le sujet de leur arrivée, & le temps de leur séjour; en faire registre, le porter le même jour au Commissaire de leur quartier, lui en laisser autant par écrit, & s'il y a aucuns de leurs hôtes soupçonnés de mauvaise vie, en donner avis audit Commissaire, & de bailler caution de leur fidélité au greffe de la Police; le tout à peine de 48 l. parisis d'amende. DE LA MARE, *Traité de Pol. L. I, Tit. VIII, c. 3*.

HÔTELIER. *Hospes, accipiendis hospitibus Praefectus*. C'est aussi un office claustral dans les grandes Abbayes, ou la charge d'un Religieux qui a soin de recevoir & de nourrir les hôtes, les passagers. C'est le nom d'un office de l'Abbaye de S. Wast d'Arras. *Hospitalarius*. L'*Hôtelier* de l'Abbaye de S. Wast d'Arras avoit autrefois la direction de l'hôpital; mais depuis l'érection de l'hôpital général de cette ville, & même peut-être avant ce temps-là, ce n'est plus qu'un office sans exercice. P. HÉLYOT, T. VI, c. 33.

HÔTELLERIE. f. f. Logis garni que tient un hôtelier, où l'on reçoit les voyageurs & les passans pour les loger & nourrir pour de l'argent. *Diversorium caupona*. Il y a de bonnes *hôtelleries*, de bons gîtes sur cette route. Quand on va manger chez un grand Seigneur à la campagne, il faut envoyer les gens à l'*hôtellerie*, au cabaret.

Dans les grosses Abbayes on appelle *Hôtellerie*, le corps de logis destiné pour recevoir les étrangers. **ACAD. FR.**

HOTTE. f. f. *Sporta dossuaria*. Panier d'osier étroit par en bas & large par en haut, qu'on attache sur les épaules avec des bretelles pour transporter plusieurs choses. La partie qui s'applique au dos est plate, & l'autre, qui dans sa longueur lui est opposée, est ronde en demi-cône. Il y a des *hottes* qui ont un collet, d'autres qui n'en ont point. La *hotte* sert aux Terrassiers, aux Vendangeurs, aux Fruitières, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *hotte*, qui signifie la même chose. **MÉNAGE**.

Il y a des *demi-hottes* qui ne sont grandes que la moitié des *hottes*. **LEGER**.

HOTTES BATTUES. Ce sont les *hottes* des Vendangeurs, battues & serrées de manière que le vin ne passe pas au travers. Il y en a qui sont poissées, d'autres glaiées, &c.

HOTTE se dit aussi de ce qui représente une *hotte*. La cheminée de la Grand'Chambre du Parlement étoit en *hotte*: on faisoit ainsi autrefois routes les cheminées. Aujourd'hui encore on appelle *hotte de cheminée*, la pente, ou le mur inférieur & incliné en dedans, par où le manteau se joint au tuyau vers l'enchevêtrure, & qui conduit la fumée jusques dans le tuyau. La *hotte* commence au-dessus des barres qui portent sur les jambages, & elle finit contre le haut du planchet.

HOTTÉE. f. f. Plein une hotte, ou ce qu'on porte à chaque voyage dans une hotte. *Quod sporta continetur, sporta plena*. Il faut tant de *hottées* de raisin pour emplir cette cuve. Il y a tant de *hottées* de terre en une toise cube.

HOTTENTOTS. Nom que les Européens donnent aux Cafres qui habitent auprès du cap de Bonne-Espérance, en Afrique. *Hottentota.* On le leur a donné à cause de leur langage, qui est fort confus & presque inarticulé. **MATY.**

Les *Hottentots* sont de petite taille, laids, mal faits, plus semblables à des bêtes qu'à des hommes, dans leur manière de vivre. Ils sont fort puants, ce qui vient de ce qu'ils se frottent d'huile de baleine, & qu'ils mangent de la chair crue. Ils ne couvrent de tout leur corps que les parties que la pudeur ne souffre point que l'on tienne découvertes. Quelques-uns disent qu'ils n'ont point de connoissance de Dieu. *Voyez MANDESLOL, voyage des Indes, I. III.* D'autres assurent qu'ils rendent quelque culte à la Lune. *Voyez CAFRE, & DE LA CROIX, Relation d'Afrique, T. IV.* Cet Auteur assure que les *Hottentots* reconnoissent qu'il y a un Etre souverain, qu'ils nomment *homma*; mais ils ne croient pas qu'on soit obligé de lui rendre aucun culte, parce, disent-ils, que tantôt il inonde les terres de pluie, & tantôt il les brûle par la chaleur & la sécheresse.

HOTTEREAU. f. m. formé de hotte. C'est un panier qui n'est construit que d'osiers, auxquels on n'a point ôté l'écorce, & qui est fait à plus claire voie; pour le reste c'est la même forme que la hotte. *Sporta dosuaria clathris laxioribus.*

HOTTERET. f. m. Petite hotte. Mot de Province.

HOTTEUR, EUSE. f. *Operarius dossuarius.* Qui porte la hotte. On loue en vendanges tant de *hotteurs* & tant de vendangeurs. Dans les ateliers il faut tant de *hotteurs* & tant de chargeurs.

HOTTEUSES, ou porteuses dans les marchés, sont des femmes qui portent dans leurs hottes ce que les particuliers achètent.

H O U.

HOU, HOU. Terme dont le valet de Limier use en parlant à son Limier, quand il détourne le loup, ou le cerf, ou une bête fauve. **SALN.**

Hou, Hou, espèce de substantif qui ne s'emploie que dans le burlesque, & qui, étant joint avec le mot de vieille, signifie décrépète, bourru & insupportable.

Vieille hou hou, vieille ha ha. **SCAR.**

Hou. *Voyez Aou.*

HOUAC. *Voyez HOUAT.*

HOUAGE ou **HOUACHE.** f. f. Terme de Marine. C'est la trace du navire en mer. *Navis in undis vestigium.* On l'appelle autrement *sillage* & *ouaiche*, *seilleure* ou *aiguade*. La *houage* ou *houache* est comme le prolongement de la direction qui est suivie par le vaisseau, & c'est pour cela qu'il suffit d'observer la *houache* & l'angle qu'elle fait avec la quille, pour avoir la dérive. *Voyez SILLAGE.*

HOUAL. Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au bord du Sénégal.

HOUAME, ou bien **HOUAME.** f. m. & f. Scélérat, impudique. Nom d'une secte Mahométane. *Hhumus, a.* Les *Hhouames* sont des Coureurs qui sont dans l'Arabie, & logent sous des tentes. Ils ont une loi particulière: ils ne font point leurs cérémonies & leurs prières dans des mosquées, mais sous des tentes, & après les avoir finies, ils s'abandonnent aux plaisirs infames avec la première femme ou fille qu'ils y rencontrent. Il y a quelques *Hhouames* à Alexandrie; mais on les y brûle tout vifs, quand on les découvre. Thevenot & Ricaut parlent des *Hhouames*.

HOUAT, ou bien **HOUAC.** Petite île de France, sur la côte méridionale de Bretagne, vis-à-vis de S. Gildas de Ruis. *Horata.* **DE VALOIS, Not. Gall. p. 471, 472.**

HOUATE. *Voyez OUATE.*

HOUBLON. f. m. (L'h s'aspire.) Plante qui a ses tiges menues, sarmenteuses, flexibles, rudes, velues. *Lupus salicarius.* On fait deux espèces de cette plante,

qui ne sont que deux individus, dont l'un ne porte que des fleurs, & l'autre des fruits seulement. Le premier s'appelle mâle, *lupulus mas*, & le second femelle, *lupulus femina.* Ses feuilles sont larges, semblables à celles de la coulevrée, mais d'un vert plus foncé, rudes, dentelées, attachées vis-à-vis l'une de l'autre sur leur tige par des queues assez longues, rougeâtres, âpres au toucher. Ses fleurs pendent en forme de grappes, petites, blanches ou pâles. Elles sont composées chacune de plusieurs étamines qui naissent au milieu d'un calice formé de feuilles disposées en rose. Ses fruits naissent sur des pieds différents de ceux des fleurs. Ce sont des têtes ordinairement ovales, composées de plusieurs feuilles en écailles, de couleur blanchâtre tirant sur le jaune, d'une odeur forte, soutenues sur un poinçon: elles contiennent une semence presque ronde, noirâtre, enveloppée d'une coiffe membraneuse. Ses racines sont menues, s'entortillant les unes avec les autres. Le *houblon* mâle se cultive soigneusement en Allemagne, en Angleterre, en Flandres: on l'appuie sur des échelas ou des perches, comme les vignes. Ses fleurs & son fruit sont employés dans la composition de la bière. Pendant que le *houblon* est jeune & tendre, les sommités de ses tiges sont bonnes à manger, étant cuites comme des asperges. On se sert des jeunes pousses & des têtes de *houblon* pour purifier le sang dans le scorbut, dans les dartres & dans toutes les maladies de la peau. On prépare des jusques & des apozèmes avec le *houblon*, pour l'affection hypocondriaque, pour la mélancolie, & pour provoquer les ordinaires.

Ce mot est Flamand, & vient de *lupulone*, mot corrompu de *lupulus*.

HOUBLONNER. v. a. Terme de Brasseur, qui se dit en parlant du mélange du houblon. On dit qu'on a trop *houblonné* la bière, ou qu'on ne l'a pas assez *houblonnée*.

HOUBLONNÉ, ÉE. part. Bière *houblonnée.* *Lupulatus.*

HOUBLONNIÈRE. f. f. Terre où il vient, où l'on cultive du houblon. *Terra lupos salicarios ferens, lupularia.*

HOUCKIEN, ou bien **HOECKIEN.** f. m. Nom d'une faction qui s'éleva dans les Pays-Bas au milieu du XIV^e siècle, lorsque Marguerite, Comtesse de Hollande, se brouilla avec son fils Guillaume V, à l'occasion de la Régence. *Houkuis, Hoeckius.* En 1351, il se forma une faction dans les Pays-Bas, qui se nomma les *Kabeljaues* ou les *Kabeljauviens.* *Cabillivii* de *Kabeljauw*, nom d'un poisson qui dévore les autres, par où ils vouloient marquer qu'ils dévoreroient de même leurs ennemis. La faction opposée prit le nom de *Houckiens*, ou bien *Hoeckiens*, de *Hoeck*, en Hollandois, ou *Haeck*, comme on prononce en Brabant, qui signifie un hameçon, pour marquer qu'ils prendroient leurs ennemis ou ceux de l'autre faction, comme l'hameçon prend le poisson dont elle avoit pris le nom. Les premiers étoient pour le fils, les seconds pour la mère. Les villes entrèrent dans l'un ou dans l'autre des deux partis. *Voyez BOLLANDUS, Act. Sancti. Jan. T. I, p. 352.*

HOUCOUAN. C'est ainsi que l'on prononce, & que l'on devoit écrire le nom de *Huquang*, Province de la Chine.

HOUCRE. f. m. *Voyez HOURQUE.*

HOUDAN, autrefois **HOUDENC** & **HOSDENC** ou **HOSDENCH.** Nom d'une petite ville du Gouvernement de l'île de France. *Hofdanum, Hofdencum.* Elle est sur la petite rivière de Vègre, entre Paris & Dreux, à trois lieues de celle-ci, & à neuf ou dix de celle-là. **MATY.** *Voyez DE VALOIS, Not. Gall. p. 246, & DU CHESNE, Antiquit. des villes de Franc. P. I, c. 45. Long. 19 d. 15 m. 38 f. lat. 38 d. 47 m. 21 f.*

HOUDRY. *Voyez ULRIC.*

HOUE. f. f. (L'h s'aspire.) Outil de Pionnier ou de Vigneron, qui sert à remuer, à labourer la terre.

Ligo, bipalium, pastinum. La *houe* est un instrument de fer large & plat comme une bêche qui seroit renversée, & elle a pour l'ordinaire un manche de deux pieds de longueur. LIGER. La *houe* diffère du *pic* en ce qu'au-lieu de pointe, elle a un tranchant large par le bout. Les Vignerons ont des *houes* recourbées pour labourer les fossés des vignes.

Ménage dit que ce mot vient de *upupa*, dont les Latins se sont servis en cette signification, à cause de la ressemblance qu'a cet instrument avec la tête d'une hupe, comme les François ont appelé *pic*, l'instrument qui ressemble au bec d'un pivert, ou picvert. D'autres le dérivent de l'Allemand *haw*, qui signifie la même chose.

HOUE se dit aussi d'une espèce de rabot dont on se sert dans les ateliers pour détremper le mortier. *Rastrum, bipalium.*

HOUER. v. a. *Pastinare, ligonizare.* C'est donner une façon, labourer avec la houe. *Houer* une tette, un jardin, une vigne. Il est aussi neutre. Ce Jardinier ne fait que *houer* toute la journée, travailler avec la houe.

HOUE, ÉE. part.

HOUGUINES. f. f. pl. Vieux mot. Armes de fer, servant à couvrir les bras, les cuisses & les jambes.

HOUILLE. f. f. (L'h s'aspire.) C'est une terre grasse & noire, qui sert de charbon de terre aux Forgerons. *Hilla.* On dit que l'invention en a été trouvée au pays de Liège vers l'an 1200. On en trouve maintenant en plusieurs lieux. Du Cange l'appelle en Latin *hulla* ou *hylla*. Ce qui vient d'un mot Saxon qui signifie *charbon*.

Nous y vîmes nombre de bateaux de *houille*, ou chargés de charbon. PELISSON.

HOUILLE est aussi un instrument à labourer la terre, qu'on appelle autrement *houe*. Voy. ce mot. La Quintinie se sert de celui de *houille*. Liger ne l'a point mis dans son Dictionnaire d'Agriculture, apparemment parcequ'en Auxerrois on ne dit que *houe*. Il se fait des labours à la bêche & à la *houille*, & cela dans les terres aisées. LA QUINT.

HOULE. f. f. *Fluctus maris se se invicem propellentes.* Terme de Marine. Vagues longues & hautes. Vagues que la mer agitée pousse les unes contre les autres. C'est proprement l'agitation de la mer qui précède on qui suit une tempête. On se sert aussi de ce mot sur les rivières. On les appelle aussi *lames*. Il y en a qui font ce mot de *houle* du genre masculin. Le Saint-Clément & son Pingre se virent à deux doigts de leur perte, quoique sans aucun vent, tourmentés seulement par le *houle* effroyable de la mer. FRÉZIER. L'usage est contraire.

HOULE, chez les Quincailliers, se dit aussi des marmittes ou vaisseaux à mettre sur le feu. *Olla.* Des *houles* de cuivre, de fer.

Le HOULET. Rivière de France, dans l'Artois, dont le canal de Calais a bien dérangé le cours.

HOULET PANIAS. Nom d'un petit lac, formé par le Jourdain, rivière de la Judée. *Aqua Meron, Samachonitis Lacus.* Il est à sept lieues au-dessus de la mer de Galilée, & il a si peu d'eau, qu'il se dessèche en été. MATY.

HOULETTE. f. f. (L'h s'aspire.) Bâton de Berger qui est terminé par une petite pèle de fer, qui lui sert à lever des mottes pour jeter à ses moutons, quand ils s'écartent, & à les ramener au troupeau. *Pastorale pedum.* Les parties de la *houlette* sont la hampe, le crocher, la douille & la feuillette, qui est un fer taillé en demi-cylindre. Les Romains & les Pastoraux ont rendu illustre le mot de *houlette*. Comme les Bergers que l'on introduit aujourd'hui sur la scène ne portent plus de *houlette*, il ne faut pas aussi les faire soupiret comme ceux du village. S. EVR. On a dit de Voiture, qu'il avoit aimé depuis le sceptre jusqu'à la *houlette*, c'est-à-dire, depuis les personnes de la plus haute qualité jusqu'à celles de la condition la plus basse. PEL.

Mon berger chantera mon nom sur sa musette :
Je graverai le sien du fer de ma houlette.

VILL.

Ce mot de *houlette*, qui a une terminaison de diminutif, vient de *hule*, qui signifie la même chose dans la langue des peuples qui ont fondé la Monarchie Française.

HOULETTE se dit figurément de l'autorité des Pasteurs de l'Eglise. *Pastoralis auctoritas.* Je respecte votre *houlette* pastorale. S. EVR.

HOULETTE est aussi un instrument de Jardinier. C'est une très-petite bêche qui est creusée en gouttière. Elle leur sert à lever & transplanter leurs plantes & leurs oignons.

HOULEUX, EUSE. adj. Terme de Marine. Il se dit de la mer qui est agitée & couverte de vagues. *Æstuans, fluctuosus.* Les vents s'amortissent par un calme de mer fort *houleuse*. FRÉZIER.

HOULIER. f. m. Vieux mot, qui signifie ce qu'on appelle aujourd'hui *Picoreur* dans les armées. *Prædator. Hullarius* dans la basse Latinité. *Houlier*, ère a dans les Coutumes une autre signification, & veut dire un homme de mauvaise vie; & *houlière*, une femme débauchée.

HOULME, ou le pays d'*Houlme*. Nom d'une contrée de Normandie en France. *Holmetia Regio, Holmetius pagus.* De Valois dit le *Houlme*, & non pas l'*Houlme*. L'*Houlme* s'étend depuis Gontel jusqu'à Domfron, & comprend Ferrières, Briouze, Rane, Carouges, la Ferté-Macé. Voyez DE VALOIS, *Not. Gall. p. 246*, qui cite les Tables de le Vasseur.

HOULOUE. Petite Contrée de l'île de Madagascar. *Huluvia.* Elle est à deux journées de l'embouchure de la rivière de Sacalite, qui se jette dans la mer à 24 d. 25 m. On tient qu'il s'y trouve de fort beaux cristaux, des aigues marines & des améthystes de couleur de fleur de pêcher. L'*Houloué* est abondante en bétail. FLACOURT, *Hist. de l'île de Madagascar, c. 14.*

HOUNCOURT. Nom d'un lieu situé dans le Cambresis, sur l'Escaut. *Hunulsi curtis.* Dans les *Annales Berzinianni Hunulsi-curt*, dans la division du Royaume de Lothaire, faite en 870, *Hunulcort* : ailleurs *Hunol-curt*; tous mots formés du nom Latin. Il y a une Abbaye de Bénédictins. En 1642, il s'y donna une bataille entre les François & les Espagnols. Voyez DE VALOIS, *Not. Gall. p. 247*. Jamais on ne prononce le *t* dans les noms qui finissent en *court*, pas même devant une voyelle, c'est l'*r* qu'on y joint : *Houncourt* est peu considérable.

HOVO. f. m. Arbre des Indes occidentales. Voyez HOBO.

HOUPÉE. f. f. Terme de Marine, mais qui n'est en usage que parmi le peuple. Elévation de la vague, de la lame de la mer. Prendre la *houpée*, c'est prendre le temps que la vague s'élève pour s'embarquer d'une chaloupe dans un grös vaisseau, quand la mer est agitée.

HOUPOU. f. m. Terme de Relation. C'est le nom d'un des Tribunaux souverains de l'Empire de la Chine. *Concilium* ou *Senatus supremus apud Sinas, Arariti & vectigalium administrator & Judex.* Le *houpou* lève tous les tributs, & tient compte de l'emploi des finances. P. LE COMTE.

HOUPPE. f. f. (L'h s'aspire.) Assemblage de plusieurs brins de soie ou de laine attachés sphériquement sur une pelote qu'ils couvrent de tous côtés. *Paniculus.* On fait des boutons, des glands à *houppes*. On met des *houppes* sur les bonnets carrés. On met des *houppes* qui pendent sur les têtes des chevaux de carrosse. On se sert de *houppes* pour poudrer les cheveux & les perruques.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin, *upupa*, à cause de la ressemblance qu'elle a avec celle que porte la huppe.

HOUPPE. Ce mot s'emploie aussi par les Aiguilletiers pour signifier un petit bout de ruban effilé on de fil

d'or, d'argent, de soie, de laine, qui passe au-delà du fer de l'aiguillette ou du lacet. *Panicula*.

HOUPPE est aussi l'extrémité d'une plante en bouquet. C'est un assemblage de poils que l'on compare aux houpes de soie, dont on se sert pour poudrer. *Paniculus*. La houppe du fenouil, du millet.

HOUPPE. En termes de Fauconnerie, la houppe ou ri-roir de dessus le chaperon ou chapelet, s'appelle la cornette.

HOUPPE se dit aussi d'un petit plumage ou flocon de plumes que quelques oiseaux portent sur la tête. *Crista*. Une houppe d'alouette. Le vrai mot est *huppe*. Voyez ce mot.

HOUPPE signifie aussi de la laine peignée & préparée par les Houppiers & Peigneurs de laine. Ce terme, dans cette signification, aussi-bien que les suivans, ne sont guère d'usage que dans la fayetterie d'Amiens.

HOUPPE. Terme de Blason. Bouquet ou touffe de soie qui termine un cordon de soie entrelacé, & pendant du chapeau, lequel sert de timbre à l'écusson des Cardinaux, Archevêques & Protonotaires. *Paniculus*. Le nombre des houpes de chaque rang augmente en descendant. Les Cardinaux portent le chapeau rouge avec des cordons de soie entrelacés, d'où pendent cinq rangs de houpes rouges dans cet ordre : 1, 2, 3, 4, 5. Les Archevêques portent un chapeau de synople avec des cordons de soie entrelacés, se terminant en quatre rangs de houpes de synople : 1, 2, 3, 4. Les Evêques en trois rangs de houpes de synople : 1, 2, 3. Les Protonotaires en deux rangs de houpes de même : 1, 2.

En Anatomie on appelle houpes nerveuses, *papilla*, les petits mamelons qui tirent leur origine de l'expansion des nerfs répandus dans le tissu de la peau. Sous l'épiderme se trouve une membrane percée d'une infinité de petits trous. Les Anatomistes appellent cette membrane, la peau. Les nerfs du corps se divisent en une infinité de filamens presque insensibles, qui traversent les trous de la peau, & qui s'élèvent jusqu'à l'épiderme, où ils se terminent en petits mamelons. Ce sont ces extrémités de nerfs, faites en forme de petites houpes, que l'on appelle houpes nerveuses. Elles sont l'organe du toucher. Voy. TOUCHER, TACT, & les articles relatifs.

HOUPPELANDE. f. f. (L'h s'aspire.) C'étoit originaiement une cappe ou manteau de Berger fait de cuir, dont se sont servis ensuite les voyageurs contre la pluie. *Pastoralis penula*. On trouve *hoppalanda* dans les titres. Olivier de Clifton, dans un codicille ajouté à son testament, lègue à Bertrand de Dinant, fils de Charles de Dinant, Seigneur de Châteaubriant, entre autres choses sa houppe de rouge, fourrée de martre, *unam suam hoppelendam rubeam, martris foderatam*. Voyez l'Histoire de Bret. T. II, p. 827. La houppe étoit fendue & boutonnée par les côtés. Depuis on s'en est servi comme d'un manteau de parade, qu'on a chargé de broderie le long des coutures, qui descendoient jusqu'en bas, aux deux côtés des épaules par devant & par derrière.

C'étoit autrefois un habit de femme en forme de manteau à queue traînante & grand collet, avec des manches renversées, garnies de fin gris ou de riches fouritures, & chargées de jais. Enfin, on a entendu par le mot de houppe, une sorte de casaque à manches courtes. Une houppe de gros drap.

M. Huet croit que cette sorte de casaque vient d'Uplande, Province de Suède. L'usage en est fort ancien. Il est parlé d'une houppe dans l'inventaire des meubles de Charles V.

*Un jeune Ermite étoit tenu pour Saint ;
Mais sous sa houppe,
Logcoit le cœur d'un dangereux paillard.*

LA FONT.

*La cocarde, la houppe,
Faisoient l'ornement de la bande.* DIV. DE S.

HOUPPER. v. a. (L'h s'aspire.) Terme d'Aiguilletiers.

Panniculos facere. Faire la houppe des aiguillettes & des lacets.

HOUPPER de la laine. v. a. C'est la peigner.

HOUPPER. Terme de Chasse. Ce mot se dit lorsqu'un Veneur appelle son compagnon pour l'avertir qu'il a trouvé une bête qu'on peut courre, qui sort de sa quête & entre dans celle de son compagnon. *Acclamare*.

On écrit ordinairement houpper, appeler son compagnon.

HOUPPÉ, ÉE. part.

HOUPPÉ, ÉE. adj. m. & f. Qui a une houppe ou touffe & bouquet de soie. *Panniculo ornatus, panniculatus*. Il est vieux.

*Linge blanc, ceinture houpée,
Le chaperon fait en poupée.* MAROT.

HOUPPIER. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Forêts. Arbre ébranché à qui on ne laisse que la houppe ou les petites branches qui sont à son sommet. On appelle ainsi un jeune baliveau qu'on a ébranché pour le faire croître en hauteur.

On appelle aussi houppiers, les têtes des gros arbres que dans la coupe on ne peut façonner en bois de moule, & dont l'Ordonnance permet de faire des cendres. *Vertices, summitates*.

HOUPPIER. f. m. Terme de Manufacture. Ouvrier qui houppe ou peigne de la laine.

HOUPPON. f. m. On nomme ainsi à la Chine les Fermiers ou Receveurs des droits d'entrée & de sortie qui se paient pour les marchandises dans les douanes Chinoises.

HOVRAGAN. Voyez OURAGAN.

HOVRALLIS. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Chasse: Méchante meute qui est composée de chiens galeux, maigres ou estropiés, qui ne peuvent rendre aucun service. *Canum indagatorum grex strigosus*.

HOVRCE. f. f. (L'h s'aspire.) Terme de Marine. Corde qui tient bas-bord & tribord la vergue d'artimon, & qui ne sert jamais que d'un côté à la fois, c'est-à-dire, de celui du vent. *Artemonis ductarius funis*.

HOVRDAGE. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Maçon: Le hourdage est une maçonnerie grossière. *Ruderario*.

HOVRDEBILLER. v. a. Vieux mot, qui signifie secouer: *Diction. des Arts*. Voyez BELINER.

HOVRDEIS. f. m. Vieux mot, qui signifie, 1^o. Des claies dont on couvroit les murs d'une ville, pour empêcher l'effet des machines de guerre. 2^o. Une sorte de machine de guerre. *Hurdicium, hordacium*. On a dit aussi *hordel* & *hourt*.

HOVRDER. v. a. (L'h s'aspire.) Maçonner grossièrement avec des démolitions & des platras. *Ruderare*. On dit qu'un mur est seulement hourdé; lorsqu'il n'y a point encore d'enduit, qu'il est encore rude & inégal. *Hourder* signifie aussi faire l'aire d'un plancher sur des lattes.

On dit proverbialement qu'un homme est crotté & hourdé, quand il revient de ville sale & crotté comme un Messager, ou hourdé comme s'il avoit travaillé à la maçonnerie, à hourder un mur.

HOVRDI, ou *lisse de hourdi*. Terme de Marine. C'est le dernier des baux vers la poupe. *Tabulati trabs ad puppim*. On la nomme aussi *barre d'arcaste*.

HOVRDOYER. v. a. Vieux mot. Renforcer. Il a signifié aussi border, doubler quelque chose.

HOVRRET. f. m. (L'h s'aspire.) Mauvais chien de chasse. Molière raille ces Chasseurs, qui, suivis de dix hourrets galeux, disent *ma meute*.

HOVRRI. f. f. Terme de Relation: C'est le nom que les Mahomérans donnent aux femmes destinées aux élus de Mahomet dans le paradis qu'il leur promet. Ces femmes ne sont point celles avec lesquelles ils ont vécu sur la terre. Le paradis est fermé pour celles-là; mais des femmes d'une création nouvelle, d'une beauté extraordinaire, uniquement occupées du bonheur des fidèles croyans. *Virguncula Mahometanis in celo parata*. Les Turcs ne se contentent

pas de laisser les femmes dans une ignorance tout-à-fait grossière, de ne pas leur apprendre seulement à prier Dieu, & de leur fermer les Mosquées; ils ne veulent pas même qu'elles entrent en leur paradis, où ils espèrent en avoir d'autres qu'ils appellent *houris*. DULOIR, p. 178.

HOURQUE, ou **HOUCRE**. f. m. Terme de Marine. C'est un vaisseau léger & plat de varangue, dont se servent les Hollandois, qui est rond de bordage comme les flûtes ou fûtes, & mâté comme un heu, ayant quelquefois un beaupré. *Oneraria Batavica*. Il est du port depuis 50 jusqu'à 200 ou 300 tonneaux. Il est facile à conduire, & propre à louvoyer. On tient qu'il fut inventé par Erasme, pour aller sur les canaux de Hollande; car il va à vent contraire, en faisant plusieurs petites bordées sur des canaux étroits qui n'ont que quatre ou cinq longueurs du bâtiment. L'an 1555, il y eut un furieux combat sur mer entre quelques navires de Dieppe, & vingt-quatre *hourques* Flamandes. L'Histoire de cette *bataille navale* a été imprimée à Rouen en 1557, & réimprimée à Dieppe en 1646, avec une lettre de Henri II, où ce Prince témoigne aux Dieppois la satisfaction qu'il avoit des bons services qu'ils lui avoient rendus en cette occasion. L'on emploie dans toute cette relation le mot de *hourque*, & non pas celui de *houcre*.

Ce mot vient de l'Espagnol, *orca*, qui signifie la même chose. Les Flamands l'appellent *hoaker*, les Anglois, *hulste*; le tout dérivé du Latin, *hulcus*, ou du Grec, *ἄλας*, qui signifie *navire de charge*.

HOURS. f. m. pl. Terme de Scieurs de long. Ces ouvriers nomment quelquefois de la sorte ce qu'on appelle plus communément *chevalets* ou *treteaux*.

HOURT. f. m. Vieux mot, qui signifie *claire*. *Crates*, & dans la basse Latinité, *hurdicium* & *hordecium*.

HOURTEBILLER. Voyez **BELINER**.

HOURVARI. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Chasse. C'est le cri dont se servent les Chasseurs pour rappeler les chiens sur la voie, quand ils font en défaut. *Canum revocatio*.

Ce mot vient, selon Ménage, du bas Allemand, *herwaard*, qui signifie *en deçà*, ou impérativement, *retourne*, qui est le cri des Chasseurs Allemands en telles occasions. Il y en a qui écrivent *ourvari*.

HOURVARI se dit dans un sens figuré, mais très-familier, des contre-temps, des choses qui traversent nos desseins, rompent nos mesures, &c. Il a effuyé un terrible *hourvari*.

HOURVARI se dit généralement parlant de tout désordre, grand bruit, tumulte. *Tumultus*. On dit: il y a un grand *hourvari*.

HOURVARI est aussi le nom qu'on donne à un certain vent orageux qui s'élève dans quelques îles de l'Amérique.

HOUSCHE. Terme d'Agriculture. *Oscha*. C'est un petit terrain situé derrière une maison, & dans lequel les payfans cultivent les denrées les plus nécessaires à la vie. DUHAMEL.

HOUSEAU. f. m. ou **HEUSE**. f. f. (L'h s'aspire.) Chauffure contre le froid, la pluie & la crotte. *Pero*. Les Anciens disoient chauffer les *heuses*, tirer les *heuses*, une grande *heuse*, une petite *heuse*. Les Anglois appellent bandes de *houfcaux* *hose-gartiers*, ce que nous appelons jarretières. C'étoit une espèce de botte ou bottine. Les gens de guerre s'en servoient comme aujourd'hui de bottes. On les faisoit d'abord de cuir de vache. Villehardouin parle de *heuses vermeilles*. Un Auteur qui vivoit sous Henri VI, Roi d'Angleterre, dit: *Heuses sont faites pour soi garder de la boe & de froidure, quand l'on chemine par pays, & pour soi garder de l'caue*. Il est vieux & n'a plus d'usage qu'en cette phrase basse & figurée. Il a quitté ses *houfcaux*, pour dire, il est mort. Il y a des statuts de l'Ordre de la Jarretière, en François, qui disent qu'un Chevalier étoit dispensé de porter la jarretière quand il étoit houlé pour chevanchier; & que pour lors il étoit obligé de porter sous son *houseau*, en signifiante du jarretier, un fil bleu de soie.

Il y avoit deux sortes de *houfcaux*: les uns n'a-

voient que la tige simple, les autres avoient un foulrier, & quelquefois le foulrier étoit à poulaine avec un long bec recourbé en haut.

On appelloit *houfcaux sans avoir pied*, une espèce de chausses semelées, dont la tige se retournoit comme celle d'un gant. Voyez **MAROT**, sur le petit Testament de Villon. L'origine en est expliquée au long dans Pasquier. On a appelé Robert, Duc de Normandie, *Courteheuse*, à cause qu'il avoit les jambes courtes étant de petite taille.

HOUSEAUX se dit aussi en quelques ports de Normandie, des grandes bottes que les Matelots qui pêchent le poisson, portent dans leurs bateaux & dans l'eau: elles sont faites d'un gros cuir passé avec de l'huile de poisson. Les Chasseurs qui veulent avoir des bottes qui ne percent point à l'eau, en font faire de cuir de *houseau* après de la même manière. Mais il ne faut point approcher du feu avec ces sortes de bottes, à cause de la puanteur de l'huile de poisson.

Ce mot vient de *hofellum*, diminutif de *hosa*, qui se trouve dans Paul Diacre, & qui a été fait de l'Allemand, *hose*. Le mot *hofen* signifie encore à présent *haut-de-chausses* en Allemagne.

En Blason, on appelle *houfcaux* ou *houffettes*, les figures de bottes ou de bottines.

HOUSER. v. n. & vieux, qui ne se dit qu'au participe. Il étoit *houfé* & crotté comme sont les voyageurs qui arrivent avec des *houfcaux*.

HOUSPILLER. v. a. (L'h s'aspire.) Tirailier quelqu'un pour le maltraiter, gêner ou déchirer ses habits en le secouant. *Trahendo alicujus vestem discerpere*. Les Sergens en prenant cet honnête-homme, l'ont fort *houpillé*, ils ont déchiré ses habits.

HOUSPILLER se dit aussi des animaux qui déchirent ou mordent les autres. *Dilacerare*. Ce vilain mâtin a long-temps *houpillé* ce petit épagneul.

HOUSPILLER se dit figurément en parlant de deux personnes qui disputent avec aigreur & avec emportement. Ces deux Auteurs se *houspillent* dans leurs écrits. Ac. FR. Dans toutes ses acceptions, il est du style très-familier.

HOUSPILLÉ, ÉE. part. On hait d'être *houpillé* par la fortune. MAD. DE SÉVIGNÉ.

HOUSPILLON. f. m. C'est un demi-verre de vin qu'on fait boire à ceux qui ont manqué à quelque cérémonie de table, comme lorsqu'ils ont bu une santé de la main gauche, &c. *Vini haustus*. Quelques-uns disent *gouspillon*. Ce terme est peut-être usité dans quelque Province. Il n'est pas François.

HOUSSAGE. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Charpenterie, qui se dit de la clôture ou fermeture d'un moulin à vent, qui se fait d'ais & de bardeaux. *Septum moletrina ligneum*.

HOUSSAGE. f. m. Action de houffer, de nettoyer avec un houffoir. Le *houffage* des meubles, des tapisseries.

L'Auteur du Spectacle de la Nature nomme Salpêtre de *houffage*, celui qu'on houffé & qu'on balie de dessus les pierres & les platras des vieux bâtimens. Le salpêtre de *houffage* est le salpêtre qui vient des Indes Orientales, & qui est beaucoup meilleur que celui qui se fabrique en Europe. On l'appelle salpêtre de *houffage*, parceque dans les lieux où il se forme naturellement, on n'a pour le recueillir qu'à le houffier & le balayer. Ac. DES Sc. 1717.

HOUSSARD & **HUSSARD**. f. m. (L'h s'aspire.) C'est une milice à cheval en Pologne & en Hongrie, qu'on oppose à la cavalerie Ottomane. *Hungarus eques*. Ils ont force plumes & peaux de tigres pour leurs habillemens. Le mot est Hongrois. Le Roi & l'Empereur ont des *Houssards* à leur service. En France ils ont des bonnets avec une espèce de plume sur l'oreille gauche. Ils portent le sabre & la baïonnette. Ils sont fort déterminés, grands pilleurs, bons partisans, & meilleurs dans une prompte expédition que dans une bataille rangée. Aujourd'hui on prononce *Houffard*. Plusieurs même ne font sentir qu'une *s*, & la prononcent comme un *z*, *Houzard*, & personne ne fait entendre le *d* final.

On dit : couper les crins des chevaux à la *houffarde*, pour dire, les laisser depuis le bas de l'encolure jusqu'à la moitié, & couper le reste jusqu'à la tête. Ac. FR.

HOUSSARDE, ou **HUSSARDE**. f. f. Terme de Danse. La *Houffarde* est une sorte de danse fort gaillarde, que depuis quelques années on a fait danser aux Marionnettes Françaises.

HOUSSAYE. f. f. Lieu où il croît quantité de houx. *Terra aquifolius consista.*

HOUSSE. f. f. (L'h s'aspire.) C'étoit autrefois une couverture que les payannes mettoient sur la tête & les épaules, pour se défendre de la pluie & du froid. *Muliebris gausapa.*

On trouve même dans les anciens titres que la *houffe* étoit portée non-seulement par les payannes, mais même dans la ville, comme on peut voir dans les réglemens du Collège de Navarre, *omnes habeant habitus, videlicet tabeldos, seu houffas longas de bruneta nigra.* LAUNOY, *Hist. du Collège de Navarre.* Le Poëme du Renard couronné Roi, les appelle *hauches*.

Housse se dit maintenant des couvertures de meubles, de chaises, de lit. *Stragulum.* On met des *houffes* de serge pour conserver les meubles de soie ou de tapisserie, tant pour les sièges que pour les lits. On a ôté la garniture de ce lit, on n'y a laissé que la *houffe*.

On appelle aussi un lit en *houffe*, celui qui a des pentes qui vont jusqu'en bas, ou qui se suspendent sur des bâtons, qui n'a point de rideaux qui se tirent sur des tringles. *Pensile stragulum.*

Housse se dit aussi de la couverture de velours ou d'écarlate que les Princesses & les Duchesses mettent quand il leur plaît, sur l'impériale de leur carrosse. *Stragulum pendulum.* On dit un carrosse à *houffe*.

On appelle aussi *houffe*, la couverture du siège d'un cocher. *Houffe* en broderie. *Houffe* à frange.

Housse se dit aussi des couvertures qu'on met sur la selle des chevaux, pour la conserver : elle est ordinairement de cuir ou de peau. Il y a des *houffes* d'étoffe, qui sont attachées derrière la selle, & qui couvrent la croupe du cheval : elles servent tant pour l'ornement, que pour se garantir des crottes aux entrées, aux revues & autres cérémonies. *Ephippii stragulum.* Les Cavaliers paroissoient avec *houffes* en broderie.

Les Médecins faisoient autrefois leurs visites montés sur des mules avec des *houffes*. C'est pour cela que Boileau dit qu'on voit

*Avec la mort en trouffé,
Courir chez un malade un assassin en houffé.*

Les *houffes* en bottes ne couvrent que la croupe du cheval. Les *houffes* en foulier couvrent sa croupe & ses flancs, & descendent jusqu'à l'étrier.

Ces expressions viennent de ce que les *houffes* doivent être plus longues, quand on est à cheval sans bottes, afin de conserver les bas, que lorsqu'on est en bottes. Les *houffes* en foulier, s'appellent aussi *houffes* de pied.

Il y a aussi des *houffes* traînantes qui vont jusqu'à terre par les côtés. Dans les cérémonies de deuil les chevaux sont couverts de *houffes* de drap noir qui traînent jusqu'à terre. Les Magistrats, quand ils marchent en corps & à cheval, en ont de même.

Housse est aussi en usage parmi les Bourreliers & les Charretiers, pour signifier une peau de mouton ou de chèvre, qu'ils mettent sur le collier des chevaux de harnois. *Collaris stragula.*

HOUSSÉE. f. f. Vieux mot, qui veut dire grosse pluie, pluie d'orage qui ne dure guère.

Ce mot s'est dit pour *horée*, qui se trouve dans le même sens dans quelques Auteurs : ils viennent l'un & l'autre d'*horata*, qui est formé d'*hora*, heure : en changeant l'*r* en *s*, on a fait *houffée*.

HOUSSEPAILLIER. f. m. Vieux mot, & qui signifie, mal-propre : on s'en est servi pour signifier deux choses : 1°. Un marmiton ou cuisire. 2°. Un soldat.

Tome IV.

Dans le Poëme de la Résurrection de Notre-Seigneur Jesus-Christ, on lit :

*Vive tel gent
Telz houpailliers, telz souldars.*

Ce nom est composé de *houffe* & de *paille*, & signifie qui a son habit tout couvert de brins de paille. **HOUSSER**. v. a. (L'h s'aspire.) Nettoyer avec un houffoir, un balai à long manche. *Detergere.* *Housser* des tapisseries, des chaises, & généralement les meubles d'un appartement.

On dit ironiquement, qu'un homme a été bien *houffé*, pour dire, qu'il a été bien battu. Expression populaire.

HOUSSE, ÉE. part. & adj. *Deterfus.*

Houssé, en termes de Blason, se dit d'un cheval qui a sa houffe. *Stragulo instructus.*

HOUSSET. f. m. Soie de Perse qu'on tire d'Alep.

HOUSSETTES. f. f. pl. Vieux mot François, qui signifioit des brodequins ou bas de chausses. *Perones.* Il est encore en usage dans le Blason. Voyez **HOUSSEAUX**.

Les Serruriers appellent *houffettes*, des ferrures qui servent pour des coffres, & qui se ferment à la chute du couvercle. *Sera incitati pessuli.*

HOUSSEUR, **EUSE**. f. m. & f. Qui houffe & nettoie les planchers, les murailles, les meubles. *Scoparius.*

HOUSSIÈRES. f. f. pl. Endroit d'une forêt qui n'est plein que d'arbrisseaux, comme de houx & autres semblables, qu'on nomme en Latin *virgulteta.*

HOUSSINE. f. f. (L'h s'aspire.) Gaule, branche déliée de houx, qui sert à mener un cheval ou à battre des meubles pour en faire sortir la poudre. *Virga, flagellum virgeum.* On peut le dire aussi des brins d'osier ou d'autre menu bois.

Ce mot vient de houx.

HOUSSINER. v. a. Terme bas & populaire, qui signifie battre avec une houssine. Il fut *houssiné* comme il faut. *Virgis pleetere.*

HOUSSOIR. f. m. (L'h s'aspire.) Balai, avec un long manche, qui sert à housser les planchers, les murailles, les tapisseries. *Lacunaria scopia.* Il y a des *houffoirs* de plumes pour nettoyer les tableaux placés en un lieu élevé.

HOUSSON. f. m. Plante. C'est une espèce de houx-frélon que M. Tournefort appelle *ruscus myrtifolius, aculeatus.* Voyez **HOUX-FRELON**.

HOUSSU, **UE**. adj. Vieux mot. Epais, touffu.

HOUSSURE. f. f. Vieux mot. Houffé. *Ephippii Stragulum.* Leurs riches *houffures*. P. LE MOINE.

HOUSTALAR. f. m. Terme de Relation. Chef d'un jardin du Grand-Seigneur. *Hortulanus, Oltor.* Tous les Vendredis les *Houftalars*, qui sont les chefs des jardins, viennent rendre compte au Bostangibaschi de leurs charges, & de la vente qu'ils ont faite, parce que tout ce qui croît dans les jardins, est vendu au profit du Grand-Seigneur, & l'argent qui en provient, est appliqué à sa dépense de bouche. D. C. *Voyage du Levant.*

HOUSTIL & **OUSTIL**. f. m. Vieux mot, qui signifie un homme qui est chez lui, qui est au logis.

HOUTARDE. Voyez **OÛTARDE**.

HOUTEMANT. f. m. C'est le nom qu'on donne dans les mines aux conducteurs des mineurs.

HOUX. f. m. Arbrisseau qui croît en quelques lieux à la hauteur d'un arbre, & qui est toujours vert. *Aquifolium.* Son tronc & ses rameaux sont flexibles, couverts d'une écorce double, dont l'extérieur est vert, & l'intérieur pâle : elles ont un gout & une odeur désagréables quand on les sépare. Son bois est blanc, dur, solide, pesant, noirâtre vers le cœur. Ses feuilles sont assez grandes, à peu près comme celles du laurier, fermes, charnues, garnies de piquans tout autour, de couleur verte & luisante, attachées à des queues courtes. Ses fleurs sont belles, petites, blanches, chacune desquelles ordinairement d'une seule feuille coupée en rosette à quatre quartiers. Ses fruits sont des baies molles, petites, rondes, rouges, d'un

gout douçâtre, désagréable, dans lesquelles on trouve quatre osselets ou semences oblongues, irrégulières. En Latin, *Aquifolium*, *sive Agrifolium vulgò*. J. BAUHIN, 1, 114. Avec l'écorce de cet arbre on fait de la glu à prendre les oiseaux. *Voyez* GLU. Quelques-uns assurent que dix ou douze baies de houx avalées guérissent la colique. D'autres rapportent qu'ils ont vu des personnes guéries de ce même mal, en buvant du lait & de la bière dans lesquels on avoit fait bouillir les pointes des feuilles de cet arbre. Ses racines sont fort émollientes & résolutive. Il y a quelques autres espèces de houx.

HOUX PANACHÉ. C'est une espèce de houx, dont la feuille est vergetée de jaune.

Saumaïse dérive ce mot du Latin, *ilex*, sorte d'arbre, qui s'appelle en François, *yeuse*, ou *éoufe*, ou *chêne vert*. Ménage & plusieurs autres font venir ce mot du Grec, *εξυς*, *aigu*, à cause de la pointe de ses feuilles. Les mots de *houffer* & *houffine*, en sont dérivés.

PETIT HOUX. Plante. *Voyez* HOUX-FRÉLON.

HOUX-FRÉLON. f. m. Plante dont il y a plusieurs espèces. Celle qu'on appelle *houffon* ou *petit houx*, en Latin, *Ruscus myrtifolius, aculeatus*, (P. TOURNEFORT.) *Inst. rei herb.* 79, est un petit arbrisseau qui croît jusqu'à la hauteur de deux ou trois pieds, pouffant beaucoup de rameaux plians & difficiles à rompre. Ses feuilles sont semblables à celles du myrte, mais plus roides, pointues, piquantes, nerveuses, sans queue, d'un gout amer & astringent. Ses fleurs naissent sur le milieu des feuilles, attachées à un pédicule court : elles sont petites & formées comme en grelots. Ses fruits sont des baies rouges, un peu molles, grosses comme des pois, dans lesquelles sont contenues une ou deux semences dures comme de la corne. Ses racines sont grosses, tortueuses, garnies de fibres blanches & longues. Cet arbrisseau jette de sa racine au printemps certains rejettons tendres qui peuvent être mangés comme des asperges. Sa racine est une des cinq racines apéritives ordinaires, propre pour emporter les obstructions des viscères, & pour faire passer les urines : elle est aussi bonne pour l'hydropisie, la jaunisse, le calcul & la rétention d'urine.

H O X.

HOXER, ou HOXTER. *Voyez* HEUXTER.

H O Y.

HOY. Nom d'une des Orcades. *Hoya*, anciennement *Dumna*. Elle est située entre celle de Mainland & le nord d'Ecosse, dont elle n'est séparée que par le détroit de Pichtland. Cette île a des montagnes si hautes, qu'elles servent d'enseignes à ceux qui sont voiles dans les mers voisines. Elle est séparée en deux par un isthme de sable que la haute marée couvre. On trouve dans la partie orientale de cette île, nommée Wal, des chevaux sauvages ; mais ils sont petits, laids, indomptables & incapables de porter des fardeaux, à cause de la petitesse & de la foiblesse de leurs jambes. MATY.

HOYAU. f. m. (L'h s'aspire.) Outil de Pionnier ou de Jardinier, qui est une espèce de pic ou pioche, servant à remuer la terre. Il est large par le bout, en quoi il diffère du pic qui est pointu par le bout. *Ligo rastrum*.

HOYE. Nom d'une petite ville avec une citadelle. *Hoya*. Elle est capitale du Comté de *Hoye*, en Westphalie, & située sur le Wésér, à trois lieues de Ferden, vers le midi. MATY.

Le Comté de *Hoye*. *Hoyensis Comitatus*. C'est un pays du Cercle de Westphalie, en Allemagne. Il est entre la Principauté de Minden au Midi, & le Duché de Brème au nord. Son étendue est environ de dix lieues de long & autant de large. Il a eu ses Comtes particuliers feudataires des Ducs de Brunswick, qui s'en sont mis en possession, ensuite de la mort d'Orthon, dernier de sa race, arrivée l'an 1582. Le

Landgrave de Hesse-Cassel y possède pourtant des Bailliages d'Ucht & de Frendenberg. Ses lieux principaux sont *Haye* & *Nyenbourg*. MATY.

H O Z.

HOZFELD. *Voyez* HAZFELD.

H R A.

HRADISC, ou HRADISSE. Nom d'une ville du Royaume de Bohême. *Hradisca*. Elle est dans la Moravie, à onze lieues au-dessous d'Olmütz. On croit qu'elle pourroit être l'ancienne *Arficua*, ville des Quades, laquelle pourtant quelques-uns mettent à Brin. MATY.

HRASTIE, HORITABO. *Voyez* TABOR.

H U.

HU. Ce mot, ou ce son, répété plusieurs fois lentement & en l'entre-coupant de sanglots, exprime le bruit que font ceux qui pleurent. Quelquefois on exprime le même bruit par le son de *hi*, ou par celui de *hui*, répété plusieurs fois.

HU. f. m. Ce mot, dans les Coutumes, se prend pour cri, huée. Pourquoi ce n'étoit mie chassé si chaude à vue d'œil continuée en poursuivant à cri & à hu. BOUTEIL.

HU. Terme du Calendrier. Nom du troisième mois des Tartares du Catai. Ce mot, dans leur langue, veut dire *tigre* ou *léopard*.

HU. f. m. Vieux mot. Sorte de chasse.

*Les prennent mieux qu'aux gréfflons,
Au bray, au hu, au trébuchet.*

H U A.

HUAGE. f. m. Terme de Coutumes. *Clamor venaticus*. Cris qui se font à la chasse en certaines occasions pour faire aller les bêtes en quelque endroit. Devoir le *huage*, c'est être obligé de faire *heu*. Quelques vassaux doivent le *huage* à leur Seigneur, lorsqu'il chasse les bêtes fauves & noires.

HUAPE. Volcan, montagne qui vomit des flammes. *Huapeus, Vulcanus*. Elle est dans le Chili, dans l'Amérique méridionale, près de la ville de S. Jean de la Frontéra, dans la Cordillère des Anges, dont elle fait partie. MATY.

HUART. f. m. Nom d'un aigle appelé autrement *gerfaut*. *Anataria, Navia, Morphnos*, par Aristote, *Nitophonos*. L'aigle que l'on appelle *gnesia*, est le plus grand de tous, & celui qui est nommé *melanetos*, ou petit aigle noir, est le plus petit ; les autres ainsi que celui que l'on appelle *anataria*, en François, *huart* ou *gerfaut*, le *pygargus*, l'aigle *perenopteros* & l'ossifrage, sont moyens entre eux ; le *huart* est donc le plus petit aigle, excepté le petit aigle Royal, puisqu'Aristote rapporte qu'il approche de la grosseur du *pygargus* : le champ de son pennage est bleuâtre, & cette couleur règne sur tout son corps où l'on voit néanmoins plusieurs taches semées en quelques endroits, & c'est de-là qu'il a été appelé *morphos* & *navia* : il vit de poules d'eau, d'oies sauvages & d'oiseaux de rivière ; il fait son aire proche des eaux. Quelques Anciens ont estimé que c'étoit l'oiseau que nous appelons *gerfaut*. Cet aigle est un de ceux qui porte la pierre nommée *arite* ou pierre d'aigle, dans son aire.

HUART, ou *Gerfaut de Bellon*. Cette espèce est de la hauteur d'un coq, & son pennage est presque entièrement de couleur de rouille, si ce n'est qu'à l'extrémité de ses manteaux, approchant du ventre, il a plusieurs taches blanches, en ovale : les extrémités des grandes plumes de son vol sont blanches, ainsi que le bout de la queue & son croupion ; par le dessous ses cuisses sont toutes hérissées jusqu'au commencement de ses doigts, avec de pareilles taches

brunes : ses pieds sont jaunes, & ses doigts tachés par-dessus : proche des ongles, ils sont garnis de tablettes ou d'anneaux; tout son peignage est blanc à la racine, le tour de ses yeux est brun, la prunelle en est noire. Cette espèce d'aigle aime extrêmement les souris écorchées, qu'il dévore avec beaucoup d'avidité; l'on n'en voit point en Italie ni en France. Ils sont communs dans la haute & basse Allemagne.

HUART. Oiseau aquatique du Canada, dont parle Biron. Il est grand comme un coq d'Inde, mais son plumage est bien plus beau. Il est émaillé comme celui de la perdrix, & ses mouchetures sont d'un noir & d'un bleu plus vifs. Son ventre est tout blanc. Son bec est long comme celui d'une bécasse, mais beaucoup plus gros; son cou est long comme celui d'un cygne, de couleur de gorge de pigeon, qui change suivant qu'elle est diversément exposée au soleil. Il a sous la gorge une espèce de petite cravate blanche & noire, qui produit un assez plaisant effet. Ses jambes sont fort longues, ses pieds comme ceux des autres oiseaux de rivière. Il vit dans l'eau, & mange le poisson qu'il peut attraper. On le trouve au bord de la mer, dans les rivières & les lacs : il est fort bon à manger. On dit qu'il s'en trouve beaucoup le long de la rivière de Mississipi. On lui a donné le nom de *huart*, parcequ'il prononce si bien & si distinctement ce mot de *huart*, qu'on devoit que c'est une voix humaine.

HUAU. Voyez MILAN.

HUB.

HUBAUD. f. m. Nom d'homme. *Huchaldus*, *Hughaldus*, *Hubaldus*. *Hubaud*, Religieux Bénédictin du X^e siècle, est l'Auteur du Poème de 300 vers à la louange des Chauves, qu'il présenta à Charles le Chauve, dont tous les mots commencent par la lettre C.

Carmina, clarifonæ, calvis, cantate, Camæna, &c.

Naudé en a parlé dans son *Mascurat*. Nous avons encore de *Hubaud* un Traité de la Musique qu'il entendoit fort bien, & plusieurs vies des Saints. Il mourut en 930.

HUBAYE. Voyez UBAYE.

HUBERT. f. m. Nom d'homme. *Hubertus*. Le peuple croit que les descendans de S. *Hubert* guérissent ceux qui ont été mordus par un chien enragé. S. *Hubert* est le Patron des Chasseurs, parcequ'on dit que Dieu le convertit à la chasse, en lui faisant apparôître un crucifix entre le bois d'un cerf; mais tout ce qu'on raconte de ce Saint, avant qu'il fût Evêque de Maëstricht, passe pour faux chez les nouveaux Critiques. Voyez le Traité des superstitions par Thiers. Il y a toujours chassé le jour de S. *Hubert*, quelque temps qu'il fasse.

Skinner dérive ce nom de deux mots Anglo-Saxons, *hewe*, qui veut dire couleur, & *béorth*, qui signifie éclatant, brillant; puis il rejette l'étymologie qu'en donne Verstegan, qui fait venir ce nom de *heugh*, qui est une partie du mot *heughtide*, lequel signifie fête, & dans un sens métaphorique, *délices, plaisir*, & de *bérith*, qui veut dire, *enclin, porté*. Selon la première étymologie, *Hubert* signifie qui a un teint brillant; & selon la seconde, il veut dire, qui aime le plaisir, qui est porté au plaisir.

L'Ordre de S. *Hubert*, & les Chevaliers de S. *Hubert*. Ashmole, dans son Histoire de l'Institution de l'Ordre de la Jarretière, & après lui, l'Abbé Justiniani, dans son Histoire des Ordres de Chevalerie, disent que les Chevaliers de l'Ordre de S. *Hubert*, font un Ordre militaire du Duché de Juliers, institué l'an 1473, par le Duc Girard V, & qu'il les mit sous la protection de S. *Hubert*, Evêque de Liège, dont pour cette raison il leur fit prendre le nom. C'est tout ce que l'on en fait. Ashmole ajoute seulement, que leurs statuts étoient écrits en Allemand, avec un catalogue des Chevaliers, depuis l'institution de l'Ordre, jusqu'à l'an 1587. Ce n'est que 14

ans au plus. Apparemment cet Ordre n'a pas duré long-temps.

HUBERT. (*Saint*.) Nom d'un bourg du pays de Liège. *Fanum S. Huberti*. Il est enclavé dans le Duché de Luxembourg, & situé sur la rivière d'Homme, à quatre lieues de Bastogne, vers le couchant. S. *Hubert* a une célèbre Abbaye, dont l'Abbé est Seigneur du lieu, & de seize villages qui sont aux environs. Il portoit autrefois le nom d'*Andainum* & d'*Andagium*. MATY.

HUBET. Nom d'une ancienne petite ville ou bourg du Royaume d'Alger en Barbarie. *Hubetum*, anciennement, *Mniara* ou *Mina*. Ce lieu est près de la ville de Tefsin, environ à cinq lieues de la côte. MATY.

HUBIR, se HUBIR. (*L'h s'aspire.*) Hérisser la peau, le poil, la plume, comme font les oiseaux & quelques animaux qui se mettent en colère. *Inhorrescere, surrigere*. Voyez ce chat, comme il se *hubit*. Il est vieux, & absolument suranné.

HUBIR, se HUBIR, se dit figurément & populairement des personnes en cette phrase : il faut se *hubir* comme on pourra, pour dire, il faut s'accommoder, se contenter de ce qu'on a, patienter jusqu'à ce qu'on se mette plus à son aise. Il se *hubit* comme il peut. Il ne se dit pas plus qu'au propre.

HUC.

HUCAC. f. m. Voyez HALCATH. C'est la même chose.

HUCHE. f. f. (*L'h s'aspire.*) Grand coffre de bois, dans lequel les bourgeois & les paysans pétrissent le pain.

Mastra. A Paris les Boulangers disent pétrin. Voyez PÉTRIN. Quelques Latins l'ont appelé *huchia*.

HUCHE se dit aussi d'un coffre qui est dans la dépense, où on serre le pain & autres choses qui servent sur la table.

HUCHE DE MOULIN. C'est un coffre de bois dans lequel tombe la farine moulue en sortant de dessous la meule. *Fruventaria mola infundibulum*. En quelques lieux on le dit aussi de la trémie, où se met le grain, pour le faire tomber sur la meule petit à petit.

HUCHE. Terme de Marine. On appelle un navire en *huche*, celui qui a la poupe très-haute.

On dit proverbialement d'un homme gros, gras & bien nourri, qu'il est bouffi du vent de la *huche*. AC. FR.

HUCHEMENT. f. m. Vieux mot, qui veut dire cri, proclamation. *Vociferatio, promulgatio, publicatio*.

HUCHER. v. a. Vieux mot, qui signifioit autrefois appeler, nommer. *Clamore accersere*. Il n'est plus en usage que dans les Provinces.

Nicot dérive ce mot du Latin *heus*. Mais Ménage & Périonius prétendent qu'il vient par corruption du mot de *vocare*, qui signifie appeler, ou de *levare huecum*, qui signifie acclamer. Du Çange dit que dans la basse Latinité on a dit *huciare, hucius*, signifiant un cri violent, d'où les Picards ont fait *huquer*, qui signifie appeler à haute voix. Il y en a qui dérivent ce mot de *hucher* de l'adverbe Latin, *huc*, qui veut dire *ici*.

HUCHER. f. m. Celui qui fait des huches. Les premiers statuts des Menuisiers de l'an 1396, leur donnent la qualité de *Huchers-Menuisiers*.

HUCHET. f. m. C'est le petit cor d'un Chasseur ou d'un Postillon, qui sert à hucher, à appeler les chiens, les levriers à la chasse. *Venatoria buccina*. Ce mot vieillit, & en sa place on dit *cor*. On se sert du mot *huchet* dans le blason. Horn porte d'or à trois *huchets* de gueules virolés d'argent.

HUCHEU. Nom d'une des grandes villes de la Chine. *Hucheum*. Elle est sur la rivière de Tay, dans la Province de Chékiang, où elle tient le troisième rang. Elle a cinq autres villes sous sa juridiction. MATY.

☞ Elle est de 3 d. 3 m. plus orientale que Péking, à 30 d. 57 m. de lat.

HUCIPOCHOTL. f. m. Arbrisseau de la nouvelle Espagne, qui traîne par terre, & dont les feuilles sont à trois pointes. Ses fleurs sont menues, rouges, jointes ensemble au bout de ses branches. Ses fruits res-

semblent à des noisettes, soit pour la forme, soit pour la grandeur : ils renferment trois noyaux blancs. Le *Hucipochotl* porte toute l'année des feuilles, des fleurs & des fruits. On assure que cinq de ses noyaux, ou sept pour ceux qui sont plus robustes, après qu'on en a ôté une petite peau qui les couvre, purgent puissamment par les selles & par les vomissemens. C'est un remède si sûr, qu'en prenant un peu de viande, il cesse d'agir aussi-tôt. On l'appelle autrement *hucipacolt*.

HUCQUES. f. f. Vieux mot. Sorte de robe.

HUCUCA. Nom d'un lieu ou d'une ville de la Terre-Sainte. *Hucuca*, dans l'Hébreu, *Huccoc*. S. Jérôme la nomme *Icoc*. On trouve aussi *Hucocas*, *Ucuca*, *Ucoca*. Ce lieu étoit dans la partie méridionale de la Tribu de Nephthali, & voisin des frontières d'Asér & de Zabulon. *Jos. XIX, 34. 1 des Paral. VI, 75.*

H U D.

HUDACHK. Voyez **KUDACK**.

HUDIA. Voyez **ODIAA**.

HUDICOURT. Bourg de France, au Vexin Normand, au Diocèse de Rouen, avec haute Justice & château; c'est le même qu'*Heudicourt*.

HUDSON. La baie de *Hudson*. *Hudsonius sinus*. C'est un grand golfe de la mer du nord. Il est au septentrion de l'Amérique, entre l'Estotiland, la nouvelle France & le nouveau Southwalles. Il renferme les baies de James & de Délivrance. On y comprend aussi quelquefois celle du Button. Henri Hudson, Anglois, l'a découverte l'an 1612, en cherchant un passage pour aller de la mer du nord en celle du sud, & on dit que les Anglois ont quatre petites colonies sur son rivage. **MATY.**

Le détroit de *Hudson*. *Hudsonium fretum*. Ce détroit est une branche de la mer du nord. Il est entre les terres Arctiques & l'Estotiland ou la nouvelle Bretagne; il a environ cent cinquante lieues de long, & a été découvert par Henri Hudson, la même année que la baie qui porte son nom.

HUDWICSWALDT. Nom d'une petite ville ou bourg de la Suède. *Hudingswaldia*, ou *Hudwicwaldum*. Ce lieu est le principal de la Province d'Heltingie; il est situé sur le golfe de Bothnie.

H U E.

HUE. Sorte d'adverbe, dont les Charretiers se servent pour faire avancer leurs chevaux, ou plutôt pour les faire aller à droite. *Vade dextrorsum*.

HUE. f. f. Vieux mot, qui s'est dit pour huée. *Hue* & crie est un pourfuit de un ayant commis félonie par le hault chemin. **RAST.** *Vociferatio*.

HUE, ou **HUES.** f. m. Nom d'homme, qui s'est dit autrefois, & se dit encore pour *Hugues*, de quelques personnages du treizième & quatorzième siècle. *Hugo*. Ainsi on dit *Hues* de Brajeselve, ancien Poète François qui a fait des fables. *Hues* li Maroniers ou le Maronier, qui composa les Jeux partis d'Amour, vivoit vers l'an 1300, aussi-bien que *Hues* de Cambrai, Auteur d'un fabliau intitulé, *la Malhonte*; c'est une espèce de satire contre Henri, Roi d'Angleterre. *Hues* Pianceselles, ancien Poète François, l'an 1260, ou environ. Il a fait le fabel ou fabliau de Sire Hams, & Dame Avieuse, sa femme, c'est-à-dire, un conte fabuleux de Sire Jean & de sa femme nommée Avoye. Celui-ci dit de soi :

*Hues pianceselles qui trova
Cil fabel, par raison prova
Que cil qui a femme rubeste,
Est garnis de mauvaise beste.*

De la Croix du Maine écrit *Hue*, & du Verdier, *Hues*. Voyez ces Auteurs. Il y a de l'apparence que ce n'est qu'une corruption du nom *Hugues*. Du Verdier appelle *Hue* de Brajeselve le même Poète que la Croix du Maine nomme *Hugues* de Brajeselve.

Du Tillet dit encore *Hue* pour *Hugues*. Arnoul, Archevêque de Rheims, fut déposé par le Roi *Hue* Capet, restitué par l'autorité du Pape. **DU TILLET.** L'an 960. Le Roi Lothaire donna à *Hue* Capet l'office de Meier ou Maire du Palais. **ID.**

HUED-YL-BARBAR. Grand fleuve d'Afrique : il tire sa source du grand Atlas, près de la ville de Lorbus, au Royaume de Tunis, & fait tant de tours & détours par ces montagnes, que les voyageurs qui vont de Bone à Tunis, le passent vingt-cinq fois, sans que dans un si long cours il ait, ni pont, ni barque. C'est le *Rubicatus* de Ptolomée.

HUEE. f. f. (L'h s'aspire.) Cri de dérision de la multitude après quelqu'un, qui a dit ou fait quelque chose de ridicule. *Multitudinis inconditus clamor, exsibilatio*. Dans cette dispute il avança une proposition qui excita de grandes huées. Les enfans le menroient au doigt, lui jettoient des pierres & le suivoient dans les rues avec de grandes huées. **BOUHOURS.** Cette acception du mot huée est figurée.

*Et Socrate autrefois dans un cœur de nuées,
D'un vil amas de peuple attira les huées.*

BOILEAU.

HUÉE se dit proprement du bruit que font les payfans assemblés pour une battue, afin de faire lever le loup, le sanglier, &c. ou de le pousser vers les chasseurs. Les chasseurs font de grandes huées après le loup. *Vociferatio*.

Ces mots viennent de *hus*, ancien mot François, qui signifie le cri de plusieurs personnes après une autre. Le peuple étoit autrefois obligé de faire la huée sur toutes sortes de malfaiteurs par toute la France, de même qu'on a fait depuis en Normandie en la clameur de Haro. **DU CANGE.**

HUE pour **HUGUE** se disoit autrefois par dérision & étoit devenu un terme de mépris, comme aujourd'hui Gille, Jean de Nivelles, Benoît ou Benais, Benêt, &c. Voyez les étymologies du mot Huguenot, & les *Valesiana*.

HUEIPACHTLI. Terme de Calendrier. Nom du douzième mois des Méxicains, qui répond à une partie d'Octobre, leur année commençant au vingt six de Février, & étant de dix-huit mois, qui ont chacun vingt jours. On l'appelle quelquefois seulement *pachtli*.

HUER. v. a. Faire des huées. Terme de Chasse & de Pêche. A la chasse, *huer* le loup, le sanglier, c'est le poursuivre à grands cris, le faire lever ou le pousser vers le chasseur. *Clamoribus laceffere, provocare, excitare*.

A la pêche, *huer* le poisson, c'est en faisant de grands cris, le pousser dans les filets. On appelle poisson hué, celui qui est poussé dans des filets placés sur les bords de la mer par les cris, par les huées des Pêcheurs qui sont dans des barques.

HUER se dit dans un sens figuré. C'est désapprouver par une huée, par des cris de dérision ou de moquerie qu'une multitude fait contre quelqu'un. *Exsibilare, clamore & sibilis explodere*. Au théâtre on *hue* une mauvaise pièce & son Auteur. On *hue* un mauvais Acteur. On *hue* un homme qu'on voit sortir d'un mauvais lieu.

*Par le chagrin d'entendre huer ses vers,
Et de se voir tout vif rongé des vers.*

ROUSSEAU.

HUER. v. n. Terme de Fauconnerie, qui exprime le cri du hibou. Le hibou *hue*. *Ululare*. J'ai entendu le hibou *huer* toute la nuit. C'est aussi imiter le cri du hibou. *Bubonis clamorem, ululatum exprimere, imitari*.

HUERIE. f. f. Du verbe *huer*, crier. On appelle ainsi en quelques villes de Champagne, la coutume établie en France de crier *le Roi boit*, la veille ou le jour des Rois.

Voyez *Roi de la fève*, dans le Dictionnaire comique. C'est un article curieux.

Le mot de *huerie*, cri de plusieurs personnes, est dans le Dictionnaire de Cotgrave, & c'est le seul livre où on le trouve.

HUERRI & HURI. Terme de Calendrier. Nom du second mois des Arméniens qui répond au mois de Novembre.

HUESCA. Petite ville d'Espagne, située sur la rivière d'Isuela, dans l'Aragon. *Oſca, Illergetum*. Il y a une Université & un Evêché, suffragant de Saragoce, dont elle est éloignée de neuf lieues, vers l'orient méridional. MATY.

HUESCAR. Voyez GUESCAR.

HUESNE. Petite île de la mer Baltique, dans le Sund. Elle n'a rien de remarquable que le lieu où étoit le fameux Observatoire de Ticho-Brahé.

HUESSEN. Nom d'un bourg du Cercle de Westphalie. *Hueſſenum*. Il est dans le Duché de Clèves, sur le bord gauche du Rhin, vis-à-vis du nouvel Issel, & à demi-lieue au-dessus d'Arnhem. On prend ce lieu pour l'ancienne petite ville de la basse Allemagne, qui porte le nom d'*Aarces Lobia*. MATY.

HUET. f. m. Sorte de Hibou grand comme un coq, dont le plumage est cendré & tavelé de noir. Il a un gros bec verdâtre, les yeux noirs, les pieds emplumés, les ongles crochus & de longues ailes. On l'appelle aussi *Huot* ou *Hulot*, en Latin, *Ulula*. Voyez HUETTE.

HUET. Vieux mot. Un sot, un benais dont on se moque, qu'on hue, dont on fait des huées. *Ineptus, stolidus, a, um*.

HUET. adj. C'est l'épithète qu'on donne à une sorte de vin qui croît à Argences, proche la ville de Caen. M. Mofant de Brioux, dans une de ses lettres à M. de Prémont Graindorge, dit qu'on l'appelle vin *huet*, parceque ce fut Renaut *Huet* qui s'avisa le premier de cultiver des vignes dans ce canton de Normandie.

HUETIS. Terme de Calendrier. Voyez HARWATRIS.

HUETTE, ou HULOTTE. f. f. (L'h s'aspire.) Oiseau de nuit de plumage cendré, tavelé de noir, aux yeux noirs, à gros bec verdâtre, à longues ailes, ayant les pieds emplumés & les ongles crochus. *Ulula*. Il est de la grandeur d'un coq. C'est une espèce de hibou. En Latin, *egolios, ulula*. Quelques-uns disent *huet* ou *hulot*, & le font masculin; mais Pomey & l'Académie disent *huette* & *hulotte*. A quoi Pomey ajoute qu'on dit aussi *huotte*.

La *huette* a la tête & toute la partie de dessus de couleur cendrée, distinguée de taches blanches & noires, & par le dessus elle est blanche avec des taches noires qui embellissent son pennage; sa tête est prodigieuse, & d'une énorme grandeur & grosseur, elle est bien garnie de plumes; ses yeux qui sont noirs, sont environnés de petites plumes blanches de part & d'autre tout en rond, autour desquelles, à l'extrémité des paupières, se voit un cercle rougeâtre. Bellon dit au contraire que ses yeux sont jaunes & luisans. Lorsqu'elle ferme l'œil, elle ne le ferme qu'avec la paupière d'en-haut. Son bec est courbé & luisant; ses narces sont très-ouverts; son vol est grand, & il s'étend jusqu'à l'extrémité de la queue; ses jambes sont pelues jusques sur les ongles, qui sont de gris cendré, courbés & aigus; elle a quatre doigts, deux devant & deux derrière.

HUG.

HUGON. (Roi.) Dans toutes les villes du Royaume, il y a, suivant la remarque de M. de Thou, certains noms particuliers d'esprits & de fantômes, dont on se sert pour faire peur aux enfans. *Singula urbes apud nos peculiaria nomina habent, quibus mormones, lemures, manducos & cetera hujusmodi monstra inania anilibus fabulis ad incutiendum infantibus ac simplicibus feminis terrorem vulgò indigitant*. Lib. 24, t. 4, pag. 160 de l'édition de 1609. Voici en

particulier ce qui est dit du Roi Hugon, pag. 37 du septième tome de la nouvelle Description de la France par M. Piganiol de la Force. » Hugon, selon Eginard, » dans la vie de Charlemagne, & selon quelques au- » tres Historiens, étoit Comte de Tours. Il y a ap- »arence que s'étant rendu redoutable par sa mé- »chanceté & par la férocité de ses mœurs, on en »a fait après sa mort l'épouvantail des enfans & des »femmelettes, & le canevas de beaucoup de fables. » M. de Thou, malgré sa gravité, n'a pas dédaigné »d'en parler dans son Histoire. *Cæsaroduni*, dit ce »célèbre Historien, lib. 24, *Hugo Rex celebratur, »qui noctu pomæria civitatis obequitare, & obvios »homines pulsare ac rapere dicitur*. Voyez PORTE- »ÉPAULE.

HUGUE. Voyez HUGUES.

HUGUENOT, OTE. adj. & f. (L'h s'aspire.) C'est un nom qu'on a donné en France à ceux qui faisoient profession de l'hérésie de Calvin. *Calvinianâ labe infectus. Hugonotus*. C'est en 1560 qu'on commença de donner ce nom aux Calvinistes de France.

Pasquier & Ménage rapportent diverses étymologies de ce mot, dont les Auteurs disputent encore: on n'en sait pas trop bien l'origine. Du Verdier dit qu'il vient de Jean *Hus*, dont les *Huguenots* ont suivi la doctrine; comme qui diroit les *guenons de Hus*. Coquille dit qu'il vient de *Hugues Capet*, à cause que les *Huguenots* défendoient le droit de la lignée de Hugues Capet à la Couronne, contre ceux de la Maison de Guise, qui se prétendoient successeurs de Charlemagne. D'autres disent qu'il vient d'un certain *Hugues*, Sacramentaire, qui avoit été du temps du Roi Charles VI, & qui avoit enseigné la même doctrine. D'autres le font venir d'un mot Suisse *henfquenaux*, c'est-à-dire, *gens séditieux*; ou du mot *Eidgnossen*, qui signifie, *Alliés en la foi*: le mot de *eid* signifie *foi*, & *gnossen*, *associés*; & c'est l'opinion qu'a suivie le P. Maimbourg, d'où il conclut que le mot de *Huguenot* n'est point injurieux, & que ceux à qui on le donne, ne doivent point s'en fâcher. Castelnau-Mauvissière, dans ses Mémoires, dit qu'ils furent appelés par le peuple *Huguenots*, comme étant pites qu'une petite monnoie portant ce nom, qui étoit une maille du temps de Hugues Capet, & qu'on voulut signifier par-là qu'ils ne valoient pas une maille. D'autres disent que ce nom leur fut donné par la dérision d'un Allemand, qui, étant pris & interrogé sur la conjuration d'Amboise devant le Cardinal de Lorraine, demeura court dès le commencement de sa harangue, qui commençoit par *Huc nos venimus*. Pasquier dit qu'à Tours il y avoit une croyance populaire, qu'un Rabat ou Lutin, qu'on appelloit le *Roi Hugon*, couroit la nuit; & comme ces Religionnaires ne sortoient que de nuit pour faire leurs prières, on les appela *Huguenots*, comme qui diroit, *Disciples du Roi Hugon*: car c'est à Tours qu'ils ont commencé d'être appelés ainsi, parcequ'ils s'assembloient près d'une porte de la ville ou dans un quartier qu'on nommoit S. Hugues. Cette opinion paroît la plus vraisemblable au P. Daniel. Ce Père dit que, selon la plupart de nos Historiens, ce fut dans le temps de la conjuration d'Amboise qu'on commença à donner aux Calvinistes le nom de *Huguenots*. Pasquier traite de l'origine de ce nom dans ses Recherches, P. VIII, c. 55. Valois, dans ses *Valeſtana*, suppose deux faits, dont l'un est certain, & l'autre paroît ne l'être pas moins. Le premier est que *hue*, *hues* étoit autrefois la même chose que *hugue* ou *hugues*. Le second est que dans la suite *hue* ou *hugue* devint un mot de mépris, comme Gille l'est devenu; & preuve de ceci, c'est que nous lisons dans nos Annales de France, que l'an 1384 un Frère Prêcheur dit en chaire qu'il vouloit être appelé *hue*, s'il ne prouvoit par de solides raisons que la Sainte Vierge a été conçue dans le péché, & que depuis ce temps-là, dès que quelque Frère Prêcheur paroïſſoit dans les rues de Paris, le petit peuple, les enfans & les écoliers couroient après lui en l'appelant *Hue*, par mépris & par dérision. C'est apparemment de-là, ajoute M. de Va-

lois, qu'on a appelé les Calvinistes *Huguenots*, comme qui diroit des *huets* ou des *huguets*.

Ils ont été aussi nommés *Christodins*, parcequ'ils ne parloient que de Christ; *Parpaillots* en Languedoc, & *Fribours* en Poitou, où l'on nommoit ainsi une espèce de doubles faux & décriés, dont on leur donna le nom odieusement; pour dire qu'ils étoient une monnoie de mauvais alloi. Les trois Seigneurs qui ont eu le plus d'averfion pour les *Huguenots*, ont eu tous trois des femmes *Huguenotes*; le Duc de Montpensier, le Duc de Guise, le Maréchal de S. André. Le premier épousa Jaquette de Longvi; le second, Anne d'Est, & le troisième, Marguerite de Lustrac. COLOM. MEL. HIST.

HUGUENOT, OTE. La populace *Huguenote* étoit si insolente, que les Prêtres ne pouvoient sortir de leurs maisons dans leurs habits Ecclésiastiques, sans se mettre en danger d'être insultés. P. D'ORL. *vic de Cot. p. 39.* Les Etats de 1614 & 1615 furent tenus à Paris pour appaiser les troubles que la Ligue des Princes & la faction *Huguenote* excita sur la fin de la Régence. IDEM, p. 166. Le parti *Huguenot*.

HUGUENOTE. f. f. Petite monnoie du temps de Hugues Capet, de qui elle prit son nom. *Hugonota*. C'étoit la maille de ce temps-là.

HUGUENOTE. f. f. C'est un petit fourneau de terre ou de fer, avec une marmite dessus, qui sert à faire cuire à peu de frais les viandes qu'on veut préparer en les étouffant, comme le bœuf à la mode. *Authep-sa, formacula testacea.*

On appelle aussi *huguenote*, un grand vaisseau de terre sans pieds, propre à mettre sur le fourneau.

Ce mot vient de ce que les Huguenots s'en font premièrement servis pour faire cuire leurs viandes les jours défendus, sans faire de scandale.

On appelle des *œufs à la huguenote*, ceux qui sont cuits avec du jus de mouton. *Ova pinguedine frixa, cocta.*

HUGUENOTISME. f. m. Profession de la Religion prétendue réformée. Doctrine des Huguenots. *Calviniana secta professio*. Cet homme est né dans le *Huguenotisme*, & veut y mourir. Ne me trouvant nullement suspecte de *Huguenotisme*, j'échappai à sa vengeance. MADAME DU NOYER.

HUGUES. On écrit aussi *Hugue*, comme *Gilles & Gille*. f. m. *Hugo, Ugo*. Le Roi de France (Louis XV) vient de *Hugues* Capet par une succession qui n'a jamais été interrompue. Je suis persuadé que les Rois de Portugal sont du sang de *Hugues* Capet: la langue François & la langue Portugaise se ressemblent trop pour n'être qu'amies. DE CHOISI. Saint *Hugues*, qui vivoit au douzième siècle, étoit fils d'un Gentilhomme qualifié de Bourgogne, & fut Evêque de Lincoln en Angleterre. *Hugues* de Saint Cher, *Hugo Carensis* ou de *Sancto Caro*, a donné quelques ouvrages, & entre autres un Commentaire sur l'Ecriture en VII tomes. On l'appelle *Hugues* Cardinal ou le Cardinal *Hugues*. Il reçut la pourpre d'Innocent IV en 1245, & mourut en 1260. Il étoit Bourguignon. *Hugues* de S. Victor, &c. *Hugues* Capet, Comte de Paris & d'Orléans, Duc & puis Roi de France, est le chef de la troisième race de nos Rois. Voyez CAPÉTIEN. On dit *Huc* & *Hues*, pour *Hugue* ou *Hugues*. Voyez HUE.

Ce mot est formé contre l'analogie de notre langue, qui termine en *on* les noms Latins terminés en *o*; de *Hugo*, nous avons fait *Hugues*, & non pas *Hugon*.

H U I.

HUI. adverbe de temps. Terme de Palais. Le jour où l'on est. *Hodie*. D'hui en un an, d'hui en quinze jours. Ce jour d'hui, les Chambres assemblées. On ne le dit point ailleurs, excepté dans quelques Provinces, où le peuple dit encore en *hui* pour aujourd'hui. C'est en *hui* Dimanche. D'hui, aujourd'hui, *ab hoc die*.

*Disant que c'étoit vitupère
De prendre rien sans congé d'eux,
D'hui à un bon an ou deux.* MAROT.

HUI. f. m. Terme de Marine. Pièce de bois ronde & de moyenne grosseur, qu'on met au bas de la voile de quelques petits bâtimens, elle la tient étendue, & est appuyée contre le mât. *Tigillum*.

HUI ou HUY. Ville de l'Evêché de Liège, capitale du Condrotz, & située à sept lieues de Namur, & à cinq de Liège, au confluent de la petite rivière d'Hui avec la Meuse, qui la sépare en deux. *Hoium*. Cette ville est fortifiée & défendue par un bon château. Les François la prirent l'an 1693, & le Roi d'Angleterre la reprit l'année d'après, & la rendit à l'Evêque de Liège. MATY. Voyez DE VAL. *Not. Gall. p. 246.* Long. 22 d. 57 m. lat. 50 d. 31 m.

HUIAU. f. m. Terme Picard, cocu. *Curruca*. Il se trouve dans cette épigramme en langage Picard:

*Ici gît Nicolas Tuyau,
Qui de trois femmes fut huiau:
Il étoit né sous chel plateine,
Qu'il l'eût été del quatrième.*

Ménage, dans son Etymologique, au mot *Hui*, croit que ce mot a été fait de *huer*, à cause de la huée qu'on fait aux cocus.

HUIBAI. *Huibaius*. Rivière de la Guairanne dans le Paraguay, qui se jette dans le Parana. Les Indiens navigent dessus dans des canots faits de troncs d'arbres creusés. *Hist. Parag. Lib. II, c. 4, & Lib. III, c. 30.*

HUICILOPUCHO. Bourgade de l'Amérique Septentrionale au Mexique & au bord du lac de Mexico. Le plus grand trafic de ce lieu est de sel, dont on se sert pour saler les provisions, & qui d'ailleurs n'est pas d'un gout assez agréable pour l'assaisonnement.

HUIGNER. v. n. Gronder, murmurer. *Queri, murmurare*. Ce mot ne vaut pas mieux que hogner.

HUILE. f. f. Liqueur composée de plusieurs particules branchues, onctueuses, grasses & inflammables, qu'on tire de plusieurs corps naturels par la simple expression, ou par le moyen du feu. *Oleum*. Huile d'olive, de noix, d'amandes douces, de chenevis, &c.

Ce mot vient du Latin *oleum*, ou du Grec *ελαιον*.

On appelle *huile de pétrole*, une sorte d'huile qui coule naturellement des fentes d'un rocher, qui est fort inflammable, & qui brûle dans l'eau. *Petroleum*. On en trouve dans plusieurs îles de l'Archipel.

HUILE se dit aussi chez les Médecins des sucs qui découlent naturellement des plantes & des arbres, comme le baume. Les Médecins font quelquefois ce mot masculin. Ainsi ils appellent *huile laurin*, celle qui est faite de baies récentes de laurier.

HUILE se dit plus ordinairement du suc qu'on tire de plusieurs plantes & fruits par expression. L'huile d'olive est celle qu'on mange en salade, qui sert aux fritures. *Olivum*. On la nomme *huile* par excellence, & elle sert de base à toutes les huiles composées. L'huile de noix sert à peindre, parcequ'elle sèche plutôt que les autres. *Nuceum*. De l'huile de lin, de navette, d'amandes douces, de chanvre. *Lineum, napinum, amygdalinum, cannabinum*. Huile d'aspic ou de lavande. L'huile à brûler se tire du poisson, des balaines. Un moulin à huile. Un pressoir à huile. Un potage à l'huile. De la friture, des rôties à l'huile. On tient que l'huile la plus vieille est la meilleure pour la Médecine, où l'on en a employé qui avoit cent ans. Les Médecins appellent *huile omphacin*, de l'huile tirée des olives vertes, dont se servoient les Anciens. *Omphacinum*.

L'huile des Chimistes se fait par résolution des corps en diverses manières, par distillation, putréfaction, liquéfaction à l'humidité, qu'ils appellent *per deliquium*, comme l'huile de tartre, l'huile de soufre, l'huile de cannelle, &c. Ils font aussi de l'huile de briques, de l'huile de papier, de l'ambre jaune & du jais, &c.

HUILE VIERGE est de l'*huile* tirée de l'olive, ou des noix fraîches, &c. sans être chauffées ni pressurées. *Oleum musseum, lixivium, prodromum.* On appelle un *bouc d'huile*, celle qui est envoyée dans la peau d'un bouc, où elle se conserve mieux.

HUILE prend aussi son nom des drogues qu'on y mélange. De l'*huile rosat* est celle où l'on mêle des roses. *Huile de jasmin*, qu'on parfume avec du jasmin, qu'on met sur les cheveux.

Les *Saintes Huiles* sont celles qui servent aux onctions sacrées dans les Sacrements de Baptême, de Confirmation, des Ordres & Extrême-Onction, aux Sacres des Princes & des Evêques. *Sanctum oleum, oleum Cathecumenorum, sanctum chrisma, oleum infirmorum.* On les bénit le Jeudi-saint avec plusieurs belles cérémonies.

En termes du Grand Art, le mot d'*huile* se dit dans les phrases suivantes. La vraie *huile* des Philosophes, c'est leur soufre, ou leur mercure, ou leur pierre au rouge parfait. L'*huile* de talc des Philosophes, c'est leur élixir au blanc parfait & accompli. L'*huile* fixe & incombustible des Sages, c'est le mercure hermétique, duquel les Sages disent qu'au froid il se congèle comme de la glace, & qu'à la chaleur il se liquéfie comme du beurre : cette *huile* se fait par l'entière dissolution du fixe & du volatil, c'est-à-dire, par l'entière dissolution du corps d'où elle est tirée. L'*huile* de la nature, c'est le sel albrot, c'est le plus noble & le meilleur des sels; il est fixe au régime, & ne fuit point le feu; il est fondant, pénétrant, entrant comme élixir complet. L'*huile* essentielle, c'est l'âme des métaux, ou le mercure des Sages, ou l'eau ardente circulée. L'*huile* végétale, c'est l'*huile* de tartre.

HUILE DE COLSA OU DE COLZAT. Cette *huile* se fait avec la graine d'une espèce de chou rouge qu'on nomme *colsa*, dont on sème en Flandre des campagnes entières. L'*huile de colsa* sert à brûler, & à faire des favons gras, verts & noirs.

HUILE GRENUE est celle qui est figée en petits grains. C'est la meilleure & la plus estimée, particulièrement des *huiles d'olive*.

HUILE DE ROSE. *Oleum rhodium.* Les Marchands Epiciers-Droguistes donnent ce nom à une *huile* blanche & odorante que l'on tire du bois de rose par la distillation.

HUILE DE SCORPION. C'est de l'*huile* d'olive dans laquelle on a fait mourir plusieurs scorpions. Dans les pays où ces animaux sont communs, on a des bouteilles pleines d'*huile de scorpions*, dont on se sert contre les piquures de ces animaux, dont les suites sont funestes sans cette précaution. Ac. FR.

L'invention de peindre à l'*huile* est du quinzième siècle. Jean de Burges, Peintre Flamand, en est l'Auteur. Les meilleures *huiles* qu'on puisse employer, sont l'*huile* de lin & celle de noix.

HUILE s'emploie figurément pour peine, travail qu'on prend, ou qu'on a pris à faire quelque chose. *Opus, labor.* On reprochoit à Démosthène que ses Ouvrages sentoient l'*huile*. ABLANC. Il y a quelque chose de rude dans les Ouvrages trop travaillés; ils sentent l'*huile*. MONT. Il se dit sur-tout du travail des gens de lettres, qui sont obligés de travailler, non-seulement le jour, mais aussi la nuit à la lueur d'une lampe d'*huile*. C'est de-là qu'est venu le proverbe Latin, *oleum & operam perdere*, perdre son *huile* & son travail. Juvénal a dit de l'Histoire, qu'elle demandoit plus de temps & d'*huile* que tout autre travail. *Poscit plus temporis atque olei plus.* Les Grecs ont aussi employé ελαιον dans le même sens, & c'est à cela que le Poëte Aristophane fait allusion quand il raille Euripide sur la cadence de ces vers tragiques λιπυδίων απάλσεν. Il y a des communautés de gens qui font profession d'étude, dans lesquelles on appelle mangeurs d'*huile* & dépensiers d'*huile*, ceux qui passent souvent la nuit à travailler, à étudier.

HUILE DE COTRET. Expression tout-à-fait basse & populaire, pour dire des coups de bâton. Donner de l'*huile de cotret* à quelqu'un.

On dit proverbialement, qu'on tireroit aussi-tôt de l'*huile* d'un mur, pour dire qu'une chose est impossible, comme de tirer de l'argent d'un avare. On dit aussi d'un affront sanglant qu'on a reçu, que c'est une tache d'*huile*, qu'elle ne s'en va jamais. On dit qu'un ouvrage sent l'*huile*, pour dire qu'on voit bien qu'il a été fait avec beaucoup de peine. On dit aussi de celui qu'on voit mourir de vieillesse, qu'il n'y a plus d'*huile* dans la lampe.

HUILER. v. a. Oindre, frotter avec de l'*huile*. *Oleo inungere.* On ne dit point *huiler* une salade, pour y mettre la quantité d'*huile* convenable pour l'affaïsonnement. L'usage ne l'a pas voulu. On *huile* une ferrure, des ressorts, du papier, &c. Il faut *huiler* le papier pour le rendre transparent. On *huile* les ferrures rouillées pour les faire aller. Les Athlètes se faisoient *huiler* & frotter, afin de donner moins de prise à leur ennemi. On les frottoit & on les *huiloit* de nouveau après le combat, & c'est ce qui s'appelloit ἀποδαγανία, comme qui diroit pansement postérieur, ou qui succède aux exercices. Id.

HUILER. v. n. Terme de Jardinage. On dit qu'une plante *huile*, quand elle est affectée d'une maladie qui la fait paroître comme imbibée d'*huile*. Les plantes élevées sur couche sont sujettes à *huiler*.

HUILÉ, ÉE. part. & adj. *Oleo illinitus, illitus.*

HUILEUX, EUSE. adj. Qui rend beaucoup d'*huile*. *Oleosus.* L'olive est le plus *huileux* de tous les fruits. Les noix sont de difficile cocition, à cause de leur substance *huileuse*.

Ce mot se dit beaucoup mieux de ce qui est gras, & tient de la nature de l'*huile*. *Pinguis, crassus.* Des cheveux gras & *huileux*. Une peau *huileuse*. Urine *huileuse*. DEG. Principes *huileux* & balsamiques. LÉMERY. On appelle fauce *huileuse*, une fauce malliée, & qui est devenue grasse en chauffant. Ac. FR.

HUILIER. s. m. Marchand qui vend de l'*huile*. *Olearius.* Il y a eu de gros procès entre les Marchands *Huiliers* & les Chandeliers, pour les mesures & le débit des huiles. Dans ce sens on le dit peu. Aujourd'hui ce sont les Epiciers qui vendent l'*huile*. Le nom d'*Huilier* est réservé aux ouvriers qui passent au moulin la navette, le chenevi & les autres graines dont on tire de l'*huile* par expression, après qu'elles ont été broyées.

HUILIER se dit aussi pour signifier un vase à mettre de l'*huile*, pour s'en servir à table. *Vas olearium.* Un *Huilier* d'argent, de vermeil doré, de terre, de verre, &c.

HUILIÈRE. s. f. Terme de Marine. Petite cruche où l'on met l'*huile* dont on se sert sur un vaisseau.

HUILLE. s. m. & f. Nom d'un peuple de l'Amérique méridionale. *Huillus, a.* Ce peuple habite proche le détroit de Magellan, plus au midi que les Chunes. Les *Huilles* sont plus barbares que ceux-ci. Ils habitent près du 40° degré de latitude Sud, dans un pays très-froid, & sont néanmoins tout nus. Ils se font des cabanes d'écorces d'arbres, en forme de cône. Ils ne mangent rien de cuit. Toute leur nourriture consiste en poissons & en coquillages crus. Ils sont presque noirs. Ils ont les cheveux si rudes & si dressés, qu'ils ressemblent à du crin bien plus qu'à des cheveux. Ils ne sont pas nombreux, soit que le climat qu'ils habitent en soit la cause, soit que leurs voisins les détruisent, ou plutôt pour l'une & l'autre de ces causes. Car les Chunes poursuivent & chassent les *Huilles* comme on chasse des bêtes fauves; les prennent, en font des esclaves qu'ils gardent chez eux, ou qu'ils vendent aux îles de Chiloë.

HUINE ou HUISNES, HUIGNE. Petite rivière de France. *Idonea.* Elle a sa source dans le Perche près de Mortagne, & arrose Condé, Nogent-le-Rotrou, la Ferté Bernard, Montfort, & tombe dans la Sarthe, près du Mans. Dans les vieux titres elle est appelée *Ioguna, Iognia, Hiogina, Eucania & Eucanius.* Théodulphe, dans son Poëme à l'Evêque Modoin, l'appelle *Idonea*, & Guillaume le Breton, qui vivoit 400 ans après, *Hiena.* On trouve aussi deux fois *Odana* dans des lettres datées de la première année de Clotaire.

HUIR. v. n. Terme de Fauconnerie, qui se dit du son, du sifflement, ou du cri que fait le milan; qui exprime ce cri. C'est pour cela que dans quelques vieux Dictionnaires le milan est appelé un *Hua. Milvi sonum edere.*

HUIS. f. m. Vieux mot qui s'est dit d'une moyenne porte pour entrer dans les salles, chambres & autres appartemens. *Ostium.* Car à l'égard de la principale entrée de la maison, on l'a toujours appelée *porte*, comme il paroît en ce que chez le Roi on appelle *Gardes de la porte*, ceux qui gardent l'entrée du Louvre; & *Huiffiers*, ceux qui gardent la salle, la chambre & le cabinet. Ce mot n'est demeuré en usage qu'en peu de phrases de pratique. Des audiences à *huis clos*, qui se dit lorsqu'on fait entrer secrètement des Parties & leurs Avocats pour plaider, ou lorsqu'on donne des audiences pour l'instruction des affaires; & alors les Juges sont assis sur les bas sièges; & alors la porte n'est point ouverte comme dans les grandes audiences. On dit de même, audience à *huis ouverts*. Ailleurs il ne peut trouver place que dans le style burlesque, marotique.

*Abandonné des enfans d'Esculape
Boileau gisoit malade dans son lit.
La mort s'approche, il frissonne, il pâlit,
Croyant déjà qu'à son huis elle frappe.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

On dit figurément & proverbialement, que le vent n'est pas toujours à un *huis*, ou que le Diable n'est pas toujours à l'*huis* d'un pauvre homme, pour dire, que la mauvaise fortune ne dure pas toujours. On dit aussi, c'est l'*huis* à belle femme, pour dire que c'est un endroit où tout le monde est bien venu & bien reçu.

☞ Ce mot vient du Latin *ostium*, qu'on écrivoit autrefois par l'aspirée. Du Cange le dérive du Saxon *hui*, ou de l'Allemand *heys*, qui signifie maison.

HUISSERIE. f. f. Terme de Menuiserie. Assemblage de pièces de bois qui forment l'ouverture d'un *huis*, d'une porte. *Valva, ligneus instructus janua.* Ce sont d'habiles Menuisiers qui ont fait les *huisseries* du Louvre. On le dit plus ordinairement des chambranles & autres ornemens qui sont autour de la porte.

HUISSIER. f. m. Officier qui garde, qui ouvre, ou qui ferme la porte chez le Roi. *Accensus, aula Ostiarius.* Il y a deux *Huiffiers* de l'anti-chambre: c'est la salle où le Roi mange en public chez lui. Ces *Huiffiers* servent l'épée au côté. Ils servent toute l'année. Ce sont eux qui ouvrent la porte aux personnes qui doivent entrer. Ils mangent à la table des valets de chambre. En l'absence des *Huiffiers* de la chambre, ils en font les fonctions. Il y a plus de seize *Huiffiers* de la chambre servant par quartier. Ils servent aussi l'épée au côté. Il y a encore deux *Huiffiers* du cabinet, servant par semestre. Ils ont la qualité d'Ecuyer aussi bien que les *Huiffiers* de la chambre. Enfin, il y a un *Huiffier* de l'Ordre du S. Esprit, qui garde la porte de la chambre où le Roi tient chapitre de l'Ordre.

Ce mot vient de *huis*, quoique Péronius le dérive de *hucher*, qui signifie appeler. Voyez MÉNAGE & PASQUIER.

Les *Huiffiers* de l'Inquisition d'Espagne ou de Portugal sont des personnes de la première qualité, qui font gloire de cette fonction, & qui n'ont d'autre récompense que l'honneur de servir un saint Tribunal. INQ. DE GOA.

Dans les Compagnies de Judicature, les *Huiffiers* sont ceux qui gardent les portes des chambres où l'on rend la Justice, qui tiennent la barre du Parquet, qui font faire silence, & qui exécutent les ordres des Juges & leurs jugemens. *Apparitor forensis. Huiffiers à la chaîne ou de la chaîne*, qui portent les ordres du Roi ou de M. le Chancelier, qui ont une chaîne d'or pour marque de leur charge, qu'ils portoient autrefois au cou, maintenant autour du poignet. Ils la portent encore au cou, au moins dans les cré-

monies. Les *Huiffiers* du Parlement, de la Chambre des Comptes & autres Cours, sont des *Huiffiers* qui rendent tour à tour le service à la Chambre; & alors on les appelle *Huiffiers de service*. Le premier *Huiffier* est celui qui appelle les causes suivant les rôles ou les placets que lui donne le Président. Par Arrêt du Parlement de l'an 1405, fut fait défenses à tous autres de se qualifier *Huiffiers*, excepté les *Huiffiers* de la Cour. ☞ Dans la suite le nom d'*Huiffier* fut donné aux autres Sergens qui n'étoient point attachés au service de la Cour. Les Sergens à verge ont aussi usurpé le nom d'*Huiffiers*. Il y a six vingts *Huiffiers-Commissaires*, *Priseurs* & *Vendeurs* de biens-meubles. Les *Huiffiers-Priseurs* sont, à proprement parler, des Sergens qui avoient été réunis & incorporés au Corps & Communauté des Sergens de Justice Royale, & qui en font aujourd'hui Communauté séparée. Ils font toutes les fonctions des autres, & ils ont spécialement le droit exclusif de faire les ventes de meubles.

Il y a aussi un grand nombre d'*Huiffiers* à cheval au Châtelet de Paris. Tous les autres Sergens ne doivent point avoir ce nom. Les commissions de Chancellerie s'adressent au premier notre *Huiffier*, ou Sergent sur ce requis.

Les *Huiffiers* & Sergens ne peuvent faire exploit en la maison du Roi, sans demander *pareatis* aux Maîtres d'Hôtel. DU TILLET, P. I, p. 404. Il y a aussi des *Huiffiers* dans les Ordres de Chevalerie, qui sont les moindres Officiers.

HUISSIER D'ARMES. Ancien Officier de la Maison de nos Rois. *Accensus, apparitor.* On les appeloit d'abord Sergens d'armes. Quelques-uns avoient charge de porter le jour la masse devant le Roi, & ceux-là étoient appelés *Huiffiers d'armes*; aujourd'hui ce sont les *Huiffiers* de la chambre du Roi. D'autres gardoient la chambre du Roi pendant la nuit, obligés d'exposer, s'il étoit besoin, leur vie pour la garde de sa personne sacrée, & d'être prêts à son commandement; tant à la guerre qu'ailleurs. Ainsi ils renoient lieu de ce qu'on appela depuis Archers de la Garde, & qu'on nomme aujourd'hui Gardes du Corps. Voyez DU TILLET, I P. p. 395. Sur les *Huiffiers* de la Chambre des Comptes, voyez les recherches de Pasquier, Liv. II, c. 5, où il explique leur origine & leurs progrès. Cet *Huiffier* ne fut d'abord que portier; il ne savoit au commencement ni lire, ni écrire; ensuite on y annexa, par forme de commission, la charge de payer Messieurs des Comptes de leurs gages, & par succession de temps il fut appelé Receveur.

Henri II, par un Edit du mois d'Août 1555, enregistré le 24 Avril suivant, créa un Procureur du Roi & deux *Huiffiers* en chaque Monnoie, auxquels il attribua les privilèges, franchises & libertés appartenant à leurs offices, comme les autres Officiers des Monnoies. Ce sont les paroles de l'Edit. Les *Huiffiers* des Monnoies sont obligés d'exploiter & mettre à exécution les Arrêts, Jugemens & Ordonnances, tant de la Cour des Monnoies, comme des Gardes, en leur détroit & juridiction. BOIZARD.

HUISSIER-VISITEUR. f. m. On appelle ainsi dans les Sièges des Juridictions maritimes, de petits Officiers établis pour la visite des vaisseaux marchands.

HUISSIER s'est dit par extension, des Bedeaux qui servent dans quelques Compagnies, comme les *Huiffiers* de Notre-Dame, les *Huiffiers* de l'Assemblée du Clergé, &c.

HUISTACE, EUSTACE ou WISTACE. f. m. Nom d'homme, qui est apparemment la même chose qu'*Eustache*, au lieu de quoi l'on a dit autrefois *Huistace*, & *Wistace* en Picardie. *Eustachius.* Maître *Huistace*, auteur du Roman nommé Brut, au commencement duquel il s'appelle *Huistace*, & à la fin *Wistace*. Il florissoit vers le milieu du douzième siècle. Du Verdier ajoute une s à la fin de ce mot, *Huistaces* d'Amiens a fait le Fabel du Boucher d'Amiens.

L'HUISTRE. Rivière de France dans la Champagne pouilleuse, où elle a deux sources, l'une à Mailli, l'autre

Pautre à Poivre. Elle se jette dans l'Aube au-dessus d'Arcis.

HUIT. adj. numéral indéclinable. Le double de quatre. Nombre pair contenant deux fois quatre. Nous étions *huit* à table. Vous me devez *huit* francs. *Octo.*

Le *t* ne se prononce point devant un mot qui commence par une consonne. *Huit* louis. Il se prononce devant les autres. *Huit* écus.

Ce mot est aussi substantif singulier. Le *huit* du mois. Un *huit* de chiffre. Aux jeux de cartes, un *huit* de cœur, de pique, &c. Brelan de *huit*.

Observez que quoique l'*h* soit consonne dans le mot *huit* & les dérivés, elle n'est pourtant point aspirée. Cependant il ne se fait point d'élision de la voyelle qui précède. On dit *le huit* & *le huitième*, & non pas *l'huit* & *l'huitième*. VAV. CORN. On fait quelquefois un peu sentir l'aspiration de l'*h* dans ce mot, comme quand on dit un *huit* de carreau, de pique, &c. & l'on ne doit jamais prononcer *un uit*. Ce mot est formé d'*octo*, qui signifie la même chose en Latin, & qui vient du Grec *ὄκτω*, *huit*. Autrefois on conservoit le *τ*, & l'on écrivoit *huiet*, aujourd'hui on ne l'écrit plus.

Les Espagnols appellent un écu ou patagon, une *pièce de huit*, parcequ'elle vaut *huit* petites réales de sept sous six deniers.

On dit aussi *huit-vingts*, mais beaucoup mieux cent soixante, & dix-huit, vingt-huit, trente-huit, & huit cens, huit mille, &c.

HUITAIN. f. m. Pièce de Poésie composée de huit vers, ou un couplet de huit vers. *Octo versus, octonarium carmen.* Le Poète de Buscon avoit fait un Poème pour les onze mille Vierges, & pour chacune cinquante *huitains*.

Nous avons deux espèces de *huitains* dans notre Poésie. Le *huitain* de la première espèce est composé de deux quatrains, où l'on fait rimer le premier vers avec le troisième, & le second avec le quatrième, ou bien le premier avec le quatrième, & les deux du milieu ensemble. Le *huitain* de la seconde espèce est composé de deux tercets, qui font un sixain, dont les deux premiers vers riment ensemble, & le troisième avec le cinquième, le quatrième avec le sixième, puis on ajoute deux vers masculins ou féminins, selon que la dernière rime du sixain le demande. La première espèce de *huitains* est la plus simple; mais la seconde est la plus belle & la plus variée. Voyez le P. MOURGUES.

HUITAINE. f. f. Espace de huit jours. *Octo dierum spatium.* Cette cause est remise à la *huitaine*. Les délais des forclusions d'écrire & produire vont de *huitaine* en *huitaine*. Il faut qu'une cause soit au rôle pendant une *huitaine* franche. Une adjudication sauf *huitaine*. Le Roi avoit renvoyé le Parlement à *huitaine*. M. PÉLISSON.

*Un aigle sur un champ prétendant droit d'aubaine,
Ne fait point appeler un aigle à la huitaine.*

BOIL.

HUITANTE. Voyez OCTANTE.

HUITIÈME. adj. Terme numéral ordinal. *Octavus.* Le mois d'Août est le *huitième* de l'année. La *huitième* partie, la *huitième* place. L'*e* muet ne souffre point d'élision devant ce mot de *huitième*, ainsi l'*h* est un peu aspirée.

Il est aussi substantif, & signifie une partie d'un tout divisé en huit portions égales. Il a un *huitième* dans cette affaire. Avoir part pour un *huitième*, un demi-quart.

Le *huitième* du mois, pour dire le *huitième* jour.

Le *huitième* est un terme d'Aides, une imposition qui se lève sur le vin vendu à pot & par assiette. *Vinarium vectigal.* Ragueau dit que cette imposition a commencé du temps du Roi Charles VI, par Edit du mois de Janvier 1382, & qu'elle peut avoir pris son origine dès le temps du Roi Chilpéric, qui exigea la *huitième* partie du vin du cru de ses sujets. On

Tome IV.

appelle *Huitième*, le Commis des Aides qui fait payer ce droit.

On appelle aussi *huitième denier*, un droit qu'on fait payer tous les trente ans aux Engagistes des biens aliénés des Ecclésiastiques, pour être confirmés dans leurs jouissances, ou pour permettre aux Bénéficiers d'y rentrer. *Bonorum Ecclesia pigneratorum pars octava.*

HUITIÈME. f. m. Terme de Collège. C'est la dernière & la plus basse classe; & on la nomme ainsi, parcequ'elle est la *huitième*, à compter par la Rhétorique, qui est la première, & descendant de-là aux plus basses. *Octava classis.* Cet enfant est en *huitième*. Il n'est encore qu'en *huitième*. On l'a mis en *huitième*. Le Régent de *huitième* est celui qui donne les leçons aux Ecoliers de cette classe. On appelle aussi *huitième*, le lieu où le Régent & les Ecoliers de cette classe s'assemblent. La *huitième* est trop petite, tant il y a d'Ecoliers.

HUITIÈME. f. f. Terme de Collège, qui se dit des Ecoliers de la *huitième*, dont nous venons de parler. *Octava schola Auditor.* Cet enfant est un bon *huitième*, il peut monter en septième.

HUITIÈMEMENT. adv. *Octavo.* Il ne se dit guère. On dit en sa place, en *huitième* lieu.

HUITRAN. Voyez GOUDRON.

HUITRE. f. f. Poisson de mer du genre des testacées. Pêcher des *huîtres*, ouvrir, écailler des *huîtres*. *Huîtres* vertes, fraîches, marinées. On fait parquer les *huîtres* pour les engraisser. On prépare les *huîtres* de plusieurs façons. *Ostreum, ostrea.* Il y a deux sortes d'*huîtres*, les fécondes & celles qui ne le sont pas. On reconnoît les premières à une sorte de petite frange noire qui les entoure. Elles sont de meilleur gout que les autres. Dans la saison que les *huîtres* fécondes jettent leurs œufs, ou; comme disent les pêcheurs, leur graine, c'est-à-dire, vers le mois de Mai, elles sont laiteuses, désagréables & mollasses. Alors elles sont remplies de petits vers rougeâtres. Les petites *huîtres* au bout de 24 heures commencent à avoir de l'écaille.

Les Romains donnèrent long-temps la préférence aux *huîtres* du lac Lucrin; ensuite ils aimèrent mieux celles de Brindes & de Tarente; depuis ils ne purent souffrir que celles de l'Océan Atlantique. DAC. La ville de Dieppe est un entrepôt pour les *huîtres* que l'on fait venir de Cancalle, & qu'on y conserve toujours en vie. *Descript. Géographique & Historique de la Haute-Normandie, T. I, p. 127.*

Dans la Chine il y a de petites *huîtres* qu'on sème dans les campagnes couvertes d'eau, ce qui ne se voit point ailleurs. On en casse quelques-unes, & on en jette les morceaux dans les champs, comme si c'étoit de la semence, d'où il en naît d'autres qui ont fort bon gout. Dans l'histoire des Antilles on trouve qu'il y a des arbres si chargés d'*huîtres*, que les branches en rompent. Ce ne sont pas les branches proprement qui en sont chargées, mais le pied même des arbres, ou la partie des branches qui touche l'eau. Les vagues de la mer y ont jetté de la semence d'*huîtres*, qui croissent & se nourrissent sur ces arbres. M. Childéré, Anglois, dans le livre qu'il a fait des merveilles d'Angleterre, assure que la même chose arrive auprès de Plymouth.

L'Académie dit un panier d'*huîtres*. Dans l'usage ordinaire on dit une *cloière*. *Cloière* vient de *cloie*, qui a signifié autrefois un panier d'osier.

Les *huîtres* sont un assez bon aliment, mais peu nourrissant. On prétend qu'elles se digèrent difficilement. Pen appelle à l'expérience, qui décide le contraire.

Ce mot vient d'*Ostreum*, du Grec *ὄστρεον*, qui signifie le même. On disoit anciennement *oïstres*. MÉN.

HUITRE épineuse. Nom d'un genre de coquillages marins. *Ostreum spinosum.* Une *huître épineuse* crue & attachée dans le fond d'une autre coquille. GERSAINT. Deux petites *huîtres épineuses* de diverses espèces. ID. On dit aussi simplement *épineuse*. Une petite *épineuse* de la rare espèce à fond blanc & épines brunes. IDEM.

M m m m m

HUÎTRE feuillée. Autre espèce de coquillage marin. *Ostreum foliatum*. Une petite huître feuilletée, tachetée de pourpre. GERSAINT. Une huître feuillée bien tachetée de pourpre est la plus rare des huîtres épineuses. IDEM.

On dit proverbiallement, parler, jouer, &c. comme une huître à l'écaille, pour dire, faire mal toutes ces choses.

HUÎTRIER. f. m. Celui qui crie & qui vend des huîtres à l'écaille par les rues de Paris. Appeler l'*Huîtrier*. Faire venir l'*Huîtrier*. ACAD. FR. 1718. Cela a été retranché de l'édition de 1740, où l'on voit seulement Ecailler, substantif masculin, qui a la même signification, & qui est seul en usage aujourd'hui.

HUITZITZIL. f. m. Petit oiseau, appelé ainsi par les Mexicains. Il n'est pas plus gros qu'un papillon, & a le bec long, & les plumes fort déliées, & d'une beauté incroyable, dont ceux du pays ont l'industrie de composer des portraits de même que s'ils étoient peints avec des couleurs. Cet oiseau vit de la rosée qui est dans les fleurs, qu'il suce comme les abeilles. Quand les fleurs se sèchent, il fiche son bec dans le tronc des arbres, & il y demeure ainsi attaché pendant six mois, aussi immobile que s'il étoit mort, jusqu'à ce que les pluies revenant, fassent changer de face à la terre.

HUITZPACOTL. f. m. Voyez HUCIROCHOTL.

HUIVRE. f. m. Vieux mot. Sorte de serpent. De l'italien *huivara*.

HUKEU. Ville de la Chine, dans la Province de Kiangsi, au département de Kienkiang, cinquième Métropole de cette Province. Près de cette ville est une montagne nommée *Xechung*, c'est-à-dire, la cloche de pierre, parceque les eaux agitées par le vent, & poussées contre cette montagne, font un mugissement qui ressemble assez au son des cloches. Elle est de 1 d. 8 m. plus occidentale que Péking à 30 d. 26 m. de lat.

H U L.

HULÉE. f. f. Vieux mot. Huée, grand bruit, grand cri. *Clamor, vociferatic*. Il se disoit des applaudissemens & des cris de joie, comme des cris tumultueux.

*Et si tant peult en accuser aucunes,
Qu'elles en soient pendues ou brûlées,
Les Infernaux feront saultz & hulées.*

MAROT.

HULEU. Il y a dans Paris deux rues de traverse, dont l'une donne d'un côté dans la rue Saint-Martin, & de l'autre dans la rue Bourg-l'Abbé, & dont l'autre aboutit de la rue Bourg-l'Abbé dans la rue Saint-Denis. Le petit peuple appelle ces deux rues, du grand *Huleu* & du petit *Huleu*. On leur donna ce nom, parceque comme elles étoient toutes deux pleines de mauvais lieux, & que les honnêtes gens évitoient d'y passer; dès qu'on voyoit un homme entrer dans l'une ou dans l'autre, il étoit aisé de deviner ce qu'il y alloit faire, & on disoit aux enfans, *huc-le*, c'est-à-dire, *crie après lui*; car huer est un vieux mot François, qui signifie crier, d'où nous appelons le hibou *chat-huant*, c'est-à-dire, *chat-criant*, à cause qu'il a la tête semblable à celle d'un chat, & qu'il a un très-vilain cri. VALESIANA.

M. Piganiol de la Force, dans la seconde édition de sa description de la France, T. II, Part. I, a parlé de ces deux rues remarquables par leur nom; & quoi qu'il observe après M. de Valois, que c'est par corruption que le peuple les appelle *Huleu* au lieu de *Hue-le*, il les nomme *Hurleur*, page 740 de la seconde partie du même tome.

HULIN, ou MONT HULIN. Place de France, en Picardie, dans le Boulonnois, au-dessus du bourg de Dèvre, à la source d'un petit ruisseau qui baigne ce bourg, & se perd dans la Liane, à trois lieues de Boulogne en allant vers Aire.

HULIN. Petite ville de Bohême, dans la Moravie, assez près de la ville de Cremfir.

HULL. Ville du Comté d'Yorck, en Angleterre. *Hullum*, anciennement *Petuaria*. Elle est à l'embouchure de la rivière d'Hull, dans l'Humber. Cette ville, qui est forte, & qui a un bel arsenal & un bon port, fut la première du Royaume qui ferma ses portes au Roi Charles I, l'an 1642. Ce Roi l'assiégea, & fut obligé d'en lever le siège, & ce fut là le commencement de la funeste guerre qu'il eut avec le Parlement d'Angleterre. MATY.

HULOT. f. m. Terme de Marine. C'est l'ouverture où est mis le moulinet ou virolet de la barre nommée manivelle. *Vinctoria fibula, armilla*. *Hulot* se dit aussi des ouvertures qui sont faites dans le panneau de la foûle aux cables.

HULOTTE. f. f. (L'h s'aspire.) Quelques-uns disent HULOT. f. m. mais mal. Espèce de hibou ou de gros oiseau nocturne. *Ulula*. On l'appelle aussi *huette*. Voy. HUETTE.

HULOTTE signifie aussi une tanière de lapin. MÉN. *Cuniculi cubile, fovea*.

HULST. Petite ville des Provinces-Unies. *Hulsta, Hulstum*. Elle est dans la Flandre Hollandoise, environ à quatre lieues de Gand & d'Anvers. *Hulst* est assez bien fortifiée, & elle a une Juridiction assez étendue, qu'on appelle l'Office d'*Hulst*. MATY. Long. 21 d. 35 m. lat. 51 d. 16 m.

HULVAN, ou HOLVAN. Ville d'Asie, dans l'Assyrie ou Chaldée, dans les montagnes qui séparent l'Iraqe Babylonienne de l'Iraqe Persienne. Les Musulmans croient que le Prophète Elie, qui, selon eux, vit encore, fait sa demeure dans une montagne près de cette ville.

H U M.

HUMAGO. V. UMAGO.

HUMAIN, AINE. adj. *Humanus*. Qui est de l'homme, qui appartient à l'homme en général. Le genre *humain*. Le corps *humain*. Les choses *humaines*. Les passions *humaines*. La raison *humaine*. La condition *humaine*. Des intérêts *humains*. Des motifs *humains*. La fragilité *humaine*.

On dit qu'un homme n'a pas figure *humaine*, pour dire qu'il est mal fait, ou qu'il est extrêmement défiguré par la maladie. AC. FR.

HUMAIN signifie quelquefois ce qui est *naturel*, & il est opposé à *supernaturel*, *divin*. Ces consolations n'ont rien d'*humain*, elles sont toutes pures, toutes saintes, toutes intérieures & toutes célestes; elles sont des épanchemens & des effusions de l'Esprit-Saint, &c. L'AB. DE LA TRAPE.

On dit en Théologie, Jésus-Christ a pris la nature *humaine*, il s'est chargé des infirmités *humaines*. *Christus assumpsit naturam humanam*. On y distingue la foi divine d'avec la foi *humaine*. Voyez FOI. On dit aussi qu'on ne peut être sauvé par les moyens *humains*, par les voies *humaines*, c'est-à-dire, sans la grâce. C'est une illusion & une adresse de l'amour-propre, qui appelle sentimens *humains*, les desirs que la raison & la Religion condamnent. PORT-R. Ce qu'on nomme sentimens *humains*, ce sont des sentimens conformes à la cupidité des hommes ou à leur raison corrompue. ID. Les avantages *humains* sont de faux biens qui nuisent infiniment pour le salut. NIC. c'est-à-dire, des avantages mondains. Peut-on appuyer un grand dessein sur les débris inévitables des choses *humaines*? BOSS. c'est-à-dire, des choses du monde. Je me suis arraché aux douceurs de la gloire *humaine*, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. BOSS.

En morale on distingue dans l'homme des actes *humains* & des actes de l'homme. Les actes *humains* sont les actions qui se font avec connoissance & liberté. Les actes de l'homme sont les actions qu'il fait sans attention, sans délibération, sans liberté; ce sont des actions indélébérées. Donner l'aumône aux pauvres par amour pour Dieu, pour remplir le précepte de l'aumône, est un acte *humain*. Quand on chancelle, quand on penche trop d'un côté, que le corps est emporté de ce côté-là, avec danger de tomber, étendre, comme on le fait sans réflexion, la jambe

ou le bras du côté opposé pour garder ou remettre l'équilibre & empêcher la chute ; c'est un acte de l'homme, & non pas un acte *humain*.

HUMAIN, en Morale, désigne une sensibilité sympathisante aux maux ou à l'état d'autrui. *Humanus, misericors*. Cette disposition réside principalement dans le cœur. Voyez HUMANITÉ. Voyez encore DOUX & BENIN. Ce Prince est *humain*, il épargne les ennemis vaincus.

Quoi! doit-on le nom d'homme à qui n'a rien d'humain?
CORN.

On fait un plus grand usage de ce mot en parlant des hommes qu'en parlant des femmes, parcequ'ils se trouvent dans de plus fréquentes occasions de faire paroître leur humanité ou leur inhumanité; au lieu que le mot *doux* se dit plus communément à l'égard des femmes, parceque, dit M. l'Abbé Girard, elles tirent leur principale gloire des qualités convenables à la société, pour laquelle il semble qu'elles aient précisément été faites.

En Musique on appelle voix *humaine*, un jeu de l'orgue qui imite la voix *humaine*. On l'appelle autrement *Régale*.

On appelle *lettres humaines, littera humaniores*, la connoissance des langues Grecque & Latine, de la Grammaire, de la Rhétorique, de la Poésie, & l'intelligence des Poètes, Orateurs & Historiens.

En Astrologie, on appelle les *signes humains*, les constellations qui représentent quelque figure *humaine*, soit dans le Zodiaque, soit dehors, comme la Vierge, les Gemeaux, Persée, Andromède, Orion, &c.

HUMAINS, au pluriel & au substantif, se dit en général de tous les hommes. *Mortales, humanum genus*. Mais il est plus en usage dans le style sublime ou dans la Poésie, que dans la Prose. Cet homme est si entêté de son mérite, qu'il méprise tout le reste des *humains*; il n'est pas au pouvoir des *humains* de le tromper. Ces beaux restes sont échappés aux Barbares qui ont été les fléaux des *humains*. LA CHAP.

Comme l'Etre éternel, dont les Rois sont l'image,
Tu * fais sans cesse ton ouvrage Louis XIV.
Du bonheur de tous les humains.

Mlle L'HÉRITIER.

Bérénice est charmante, & de si belles mains
Semblent vous demander l'Empire des humains.
RAC.

Si les Dieux aux humains refusent leur présence,
Ils daignent leur parler par la bouche des Rois.
DE FONTENELLE.

Dans le style familier ou burlesque, on dit quelquefois au singulier, c'est un bon *humain*, le meilleur *humain* du monde, pour dire un bon homme, le meilleur homme du monde.

HUMAINEMENT, adv. *Humanitèus*. A la manière des hommes, comme font les hommes, suivant la portée, le pouvoir des hommes. Cela est *humainement* impossible. Ce que vous entreprenez est impossible *humainement* parlant, c'est-à-dire, selon les forces de la nature. On se sert de ce mot pour couvrir le vice & pour excuser la cupidité, en la représentant comme une foiblesse pardonnable & conforme à la nature humaine. On dit tous les jours *humainement* parlant, c'est un grand bien d'être riche. On cache sous ce terme, ce que la passion des richesses a de faux & de trompeur. Loc. Il est bon qu'il y ait des emportés dans une secte; ils lui rendent de bons services, *humainement* parlant. BAY. Il y a une illusion secrète dans cette expression, *humainement* parlant: c'est une adresse de l'amour propre, qui ne pouvant étouffer la lumière de la vérité, laquelle condamne ces sentimens humains, tâche de les excuser par ce détour. NIC. A parler sans détour, *humainement* &

faussement parlant, c'est la même chose, mais on veut joindre une secrète approbation à des actions conformes au naturel des hommes, & on couvre ce qu'elles ont de mauvais sous ce terme d'*humainement*, qui l'adoucit & le cache. NIC.

HUMAINEMENT signifie encore avec bonté, avec des sentimens conformes à l'humanité. *Benignè, humanè*. Le vainqueur doit traiter *humainement* les vaincus.

HUMAN. Ville du Royaume de Pologne. *Humana*. Elle est dans la basse Podolie, environ à vingt-cinq lieues de la ville de Braclaw, du côté du levant.

HUMANA ROUINATA. C'étoit autrefois une ville Episcopale de l'Etat de l'Eglise. *Humana*. On en voit les ruines dans la Marche d'Ancone, entre Lorette & Ancone, à laquelle son Evêché a été uni par le Pape Martin V, l'an 1422.

HUMANISER, v. a. Rendre quelqu'un plus humain, lui donner des sentimens conformes à l'humanité. *Manusfacere*. Le commerce des Européens a un peu *humanisé* les Sauvages. L'Evangile a *humanisé* les Cannibales & les peuples les plus farouches des Indes. Quelquefois il signifie simplement rendre favorable. On trouvera moyen d'*humaniser* cet homme, qui est si contraire à vos intérêts.

Son usage le plus ordinaire est avec le pronom personnel; alors il signifie se dépouiller de certains sentimens farouches, ou de certaines manières trop austères, & quelquefois se rapprocher des manières des autres, s'accommoder à leur portée. Ce tyran étoit cruel & orgueilleux; mais enfin il s'est *humanisé*. Cette Dame s'est un peu *humanisée*. Si les gens chagrins savoient combien ils sont haïssables, ils tâcheroient de s'*humaniser*. BELL. Ne pas permettre aux Rois de s'*humaniser* quelquefois, c'est les lier à la grandeur de leur condition, & les clouer sur le trône. BAL. Les précieuses s'imagineroient s'abaisser, si elles s'*humanisoient* à parler comme les autres. BELL. Cet homme d'un génie supérieur sait s'*humaniser* avec ceux qui ne sont pas de sa portée.

HUMANISTE, s. m. *Qui litteras humaniores collet*. Qui s'applique aux lettres humaines, aux humanités, qui les fait. Cet écolier est un bon *Humaniste*. Un tel est un grand *Humaniste*. Il se dit aussi de celui qui les enseigne.

HUMANITÉ, s. f. La nature humaine. Jésus-Christ a pris notre *humanité* pour nous sauver. *Humana natura*. Je vois l'ouvrage du S. Esprit en votre *humanité*, que nul péché n'a corrompue. GOD. Nestorius ne pouvoit consentir que l'on attribuât à la Divinité les infirmités & les bassesses de l'*humanité*, & à l'*humanité* les attributs de la Divinité. DU PIN. L'*humanité* n'a permis en aucun temps d'atteindre à une perfection absolue. FÉNÉLON. Nos troupes ont fait dans ce combat des actions de valeur au-dessus de l'*humanité*, au-dessus de la portée ordinaire des forces de l'homme.

On dit proverbialement & en riant, reposer son *humanité*, chercher ses aises, ses commodités. *Currare corpusculum*. Et figurément, payer le tribut à l'*humanité*, mourir. On le dit généralement en parlant des foiblessees humaines.

HUMANITÉ, en Morale, est une qualité qui réside principalement dans le cœur: elle le rend rendre, fait qu'on s'accommode & qu'on se prête aux diverses situations où se trouvent ceux avec qui l'on est en relation d'amitié, d'affaires ou de dépendance. Rien n'est plus opposé à l'*humanité*, que la cruauté & la dureté, ou un certain amour-propre uniquement occupé de soi-même. *Humanitas, urbanitas, comitas*.

La vraie *humanité* consiste à ne rien traiter à la rigueur, à excuser les foiblessees, à supporter les défauts & à soulager les peines & la misère du prochain, quand on le peut. M. l'Abbé GIRARD, *Syn*. Le métier de la guerre n'exclue pas l'*humanité*: & si l'on examinoit bien la façon de penser de chaque état, on trouveroit que le soldat, les armes au poing,

est plus humain que le partisan la plume à la main.
Id.

☞ *L'humanité* est précisément l'intérêt que les hommes prennent au sort de leurs semblables, en considération seulement de leur simple qualité d'hommes, & sans leur être unis par les liens du sang, de l'amour ou de l'amitié. *Homo sum, humani nihil à me alienum puto.* Elle est la source de la bonté, qui n'est autre chose que *l'humanité* manifestée par des effets réels, & des vertus sociales. Voyez au mot AMOUR, l'art. AMOUR DU PROCHAIN.

HUMANITÉS, au pluriel, signifient les lettres humaines, la Grammaire, la Rhétorique, la Poésie, tout ce qu'on enseigne dans les Collèges jusqu'à la Philosophie exclusivement. *Littera humaniores.* Cet écolier a fait toutes ses *Humanités*, n'a pas perdu son temps aux *Humanités*. Jean Calvin fit ses *Humanités* au Collège de la Marche à Paris, & il y réussit heureusement. MAIMBOURG.

HUMATION, f. f. Terme de Philosophie hermétique. Etat de la pierre, de l'ouvrage des Sages, lorsque la putréfaction se fait, & que l'élément de l'eau est changé en celui de la terre.

Ce mot d'*humation* vient du Latin, *humus*, qui veut dire terre.

HUMBER. Nom d'une rivière, ou plutôt d'un petit golfe d'Angleterre. *Abus, Habus, Humbrus, Umber.* Il est entre les Comtés d'York & de Lincoln, & il est formé par le cours de plusieurs rivières, dont les plus considérables sont le Trent & l'Ouse.

HUMBERT, f. m. Nom d'homme. *Humbertus.* Ce nom est célèbre dans l'Histoire de France, parceque *Humbert*, dernier Dauphin de Viennois, voulant se retirer du monde, donna ses Etats à Philippe de Valois, Roi de France, l'an 1343.

Il y en a qui disent que *Humbert* s'est dit pour *Umwert*; ce mot veut dire *non charus*, qui n'est point cher : c'est le sentiment de Kilian, que Skinner rejette; il aime mieux dériver le nom de *Humbert* de *home* & de *beorth*, le premier mot est Anglois, & veut dire *maison, logis, demeure, habitation*, & le second est Anglo-Saxon, & signifie *brillant, éclatant, magnifique* : ces deux mots ont une même origine; les Anglo-Saxons ont porté leur langue en Angleterre, & le mot de *Humbert* dans leur langue signifie *magnifique* dans sa maison, ou qui a une maison magnifique.

☞ HUMBLE, adj. de t. g. *Humilis, modestus.* Cette épithète, lorsqu'elle ne désigne qu'une vertu de la vie civile, s'applique à celui qui a un sentiment modéré de soi-même, sans orgueil & plein de déférence & de soumission pour ses supérieurs. La comparaison que nous faisons du peu de bonnes qualités que nous avons, avec le grand nombre de défauts qui les étouffent, nous rend *humblés* à nos propres yeux. La connoissance & l'aveu de la supériorité que les autres ont sur nous, nous rend *humblés* devant eux. Quant à l'humilité chrétienne Voyez plus bas. L'humilité des faux *humblés* n'est qu'une dissimulation. M. ESP. Qu'il est difficile d'être *humblé*, lorsqu'on considère son élévation comme un effet de son mérite, & qu'on se l'est procurée par son adresse! Nrc. Le meilleur moyen de s'insinuer dans l'esprit des Grands, c'est d'être *humblé* & souple. Je ne me trouve jamais si *humblé*, que quand il faut répondre à vos lettres. Voi. Elle étoit *humblé* sans bassesse, & simple sans superstition. FL. Mille gens conviennent des raisons qu'il y a de s'humilier sans être plus *humblés*. IDEM. L'orgueil est bien souvent caché sous l'humilité même; on ne parle en termes *humblés* que pour se faire estimer davantage. S. EVR.

☞ Dans cette acception, le mot *humblé* s'applique souvent aux choses, & désigne celles qui marquent de la déférence & du respect. Dans ce sens on dit une *humblé* prière, de très-*humblés* actions de grâces. Assurer de son très-*humblé* respect. Faire de très-*humblés* remontrances. Présenter une très-*humblé* requête.

☞ On dit en parlant & en écrivant : votre très-*humblé* serviteur. Terme de civilité.

HUMBLE se prend aussi quelquefois pour bas, qui est peu élevé de terre, & en ce sens il n'a guère d'usage qu'en Poésie. Les *humblés* bruyères. RAC. *Humiles myrica.* Les superbes palais & les *humblés* cabanes. *Pauperum taberna.* ☞ Ainsi Desmarests a eu tort de reprendre ce vers de Despréaux :

Que son style humble & doux se relève à propos.

HUMBLE, en ce dernier sens, se dit aussi figurément.

Lucile le premier

Vengea l'humblé vertu de la richesse altière.

BOIL.

*Heureux qui, satisfait de son humblé fortune,
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché.*

RAC.

Ce mot vient du Latin, *humilis*, c'est-à-dire, *humili jacens, qui est à terre*, ou qui n'est guère élevé au-dessus.

HUMBLE se dit aussi parmi les Chrétiens, de la soumission intérieure du cœur, de l'anéantissement & du mépris de soi-même. *Humilitas, modestia.* L'Evangile nous enjoint d'avoir d'*humblés* sentimens de nous-mêmes. La Vierge dit dans son Cantique, que Dieu a humilié les puissans, & qu'il a élevé les *humblés*. Les *humblés* auront la terre pour héritage. PORT-R. Voyez HUMILITÉ.

HUMBLE. Nom d'un Ordre Religieux. Voyez HUMILIÉ.

HUMBLE, f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un des quatre muscles droits de l'œil. *Humilis.* Il s'appelle autrement l'abaissieur & le capucin. Il tire l'œil en bas, & fait regarder la terre. DIONIS.

HUMBLE. Nom de Secte. Voyez HUMILIÉ.

HUMBLE. Petite rivière du Comté de Hant, en Angleterre. *Humbla, Homelea.* Elle se décharge dans la mer, vis-à-vis de l'île de Wight.

HUMBLEMENT, adv. D'une manière humble & soumise, ☞ avec respect, avec soumission, dans les affaires qui regardent la vie civile, & dans les autres, avec une humilité chrétienne. *Humiliter, suppliciter.* Toutes les requêtes qu'on présente aux Juges commencent par ces mots : supplie *humblement*, à la réserve de celles au Procureur-Général, où il y a simplement *supplie*. La Magdelène se prosterna *humblement* aux pieds de Jésus-Christ, pour les laver & les parfumer. S'approcher *humblement* de la sainte table.

*Il faisoit des soupirs, de grands élancemens,
Et baïsoit humblement la terre à tous momens.*

MOL.

☞ On dit par civilité à des gens qu'on veut saluer, & ironiquement à ceux qu'on veut éconduire, je vous baise bien *humblement* les mains.

HUMBLEMENT s'emploie aussi quelquefois dans la Poésie, pour signifier d'une manière basse & peu élevée.

Et rampent humblement dans le fond des vallées.

☞ C'est dans ce sens qu'on dit les *humblés* bruyères. HUMBLESSÉ, f. f. Vieux mot. Humilité. On a dit aussi *humlesse*.

HUMECTANT, ANTE, adj. Ce mot est fort en usage dans la Médecine. Il veut dire qui humecte, qui amollit, qui répand de l'humidité. La chair de veau est nourrissante, rafraîchissante & *humectante*. LÉMERY. Les fruits sont *humectans*.

HUMECTANT se dit aussi substantivement & est masculin. Plusieurs pestiférés ont été guéris par le seul secours des *humectans*, des adoucissans, des astringens & des narcotiques; ensorte que la dissolution du sang a eu souvent autant de part que la coagulation à la production des accidens pestilentiels. C'est le sentiment de M. Chicoyneau. *Observations sur la peste de Marseille.*

HUMECTATION. f. f. Terme de Pharmacie. C'est une préparation qu'on fait d'un médicament, en le laissant tremper quelque temps dans de l'eau pour l'amollir, s'il est trop sec, pour le monder ou pour empêcher la dissipation de ses plus subtiles parties en le broyant & en d'autres occasions. *Humoris suffusio.* On le dit aussi de l'application des remèdes humectans, & de l'action par laquelle on humecte. Les médicaments (pour la suppression d'urine) sont les bains, les embrocations, les emplâtres, les onctions, les *humectations*, les fomentations, &c. **DIONIS.**

HUMECTER. v. a. Rendre humide quelque chose, quand on la trempe dans quelque liqueur, ou quand on l'en arrose. *Humore imbuerè, humectare.* La rosée humecte la terre. Il faut humecter le corps avec des tisannes, des bouillons rafraîchissans, quand on a la fièvre. On humecte le corps par plusieurs bains pour le préparer aux purgations. *S'humecter* la poitrine. Il faut humecter le papier, quand on veut coller bien proprement.

Humecter son pinceau, c'est en miniature le mettre sur le bord des lèvres, & le ferrer un peu avec la langue.

Ce mot se prend dans le style plaisant & burlesque, pour mouiller. *Perfundere.*

*Mais bien-tôt le Baigneur Céleste
Sur nous trois travailla du reste ;
Et malgré notre gros manteau,
Nous humecta jusqu'à la peau.* DE MALEZ.

HUMECTÉ, ÉE. part. & adj. *Humectatus.*

Les peuples de ces bords par le Rhin humectés.
NOUV. CHOIX DE VERS.

HUMER. v. a. (L'h s'aspire.) Avaler en retirant son haleine. *Sorberè, haurire.* Il ne se dit guère que des corps liquides, comme des bouillons, œufs frais, sirops, ou autres choses qu'on avale par remède ou par aliment. Il faut humer le café, le chocolat tout chaud.

HUMER, dit M. Petit, c'est inspirer un liquide & l'air tout ensemble. La manière de pomper la boisson en dilatant la poitrine, se fait en inspirant, ou le liquide seul, ce qui s'appelle *sucer*, ou le liquide & l'air tout ensemble, ce qui s'appelle *humer.* *Mém. de l'Acad. 1715.*

Du Bois dit que ce mot vient de *sumere*, en changeant l's en aspiration.

On dit aussi *humer* du vent, de mauvais air, quand il entre dans le corps par aspiration.

HUMER se dit aussi figurément & populairement en quelques phrases. Ainsi on dit *humer* le vent, ou *humer* la parole à quelqu'un, pour dire, lui couper la parole. Il se dit aussi pour prendre. Elle a *humé* l'air précieux. **MOL.** Quand ce Provincial aura *humé* l'air de Paris, il sera plus poli. Il n'aura pas plutôt *humé* l'air de Paris, qu'il sera tout changé. **SAR.**

On dit proverbialement, que quand le loup voit quelque personne le premier, il lui *hume* l'haleine; & cela se dit parcequ'on suppose qu'alors la surprise & la crainte font perdre en quelque sorte l'haleine. **Ac. FR.**

HUMÉ, ÉE. part. & adj. *Haustus, sorptus.*

HUMÉRAL. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'un muscle qui fait mouvoir le bras en haut, qu'on appelle autrement *deltoïde*, parcequ'il représente la figure du Δ Grec. *Ad humerum pertinens.* L'artère *humérale* naît d'abord inférieurement & un peu antérieurement du tronc de l'axillaire. Elle se jette de devant en arrière entre la tête de l'os du bras ou humerus, & le grand rond, pour embrasser l'articulation, & gagner la partie postérieure du muscle *deltoïde* auquel elle se distribue. **WINSLOW.**

Ce mot vient du Latin, *humerus, épaule*, qui se tire du Grec, *ἄμος*, qui signifie la même chose.

HUMERUS. f. m. Terme d'Anatomie. Os du corps hu-

main, qui s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude. *Humerus.*

Ce mot est purement Latin; les Anatomistes l'ont adopté sans y rien changer: il signifie la même chose dans l'Anatomie en Latin & en François.

HUMEUR. f. f. Substance fluide, dont les parties sont en mouvement. *Humor.* Les plantes se nourrissent de l'*humour* de la terre. Toutes les *humeurs* ont plus de parties aqueuses que de solides ou terrestres.

Ce mot vient du Latin, *humor*, qu'on peut tirer du Grec, *ὕδωρ, pluvia, ὕω, pluo.*

En termes de Médecine, on appelle les quatre *humeurs*, les quatre substances liquides qui abreuvent tous les corps des animaux, & qu'on croit être les causes des divers tempéramens, qui sont le flegme ou la pituite, le sang, la bile, la mélancolie. Les modernes ne reconnoissent plus cette division. Il y en a de composées qui s'épaississent & qui se corrompent comme celles qui font le pus, les glaires & autres qui causent les abcès, les obstructions, & généralement toutes les maladies. On les appelle de divers noms, *malignes, adustes, âcres, mordicantes, crues, peccantes,* &c. Le sucre subtilise les *humeurs* grossières. Le sel dessèche les *humeurs.* Les *humeurs* du corps exercent successivement un empire secret en nous; de sorte qu'elles ont une part considérable à toutes nos actions. **LA ROCHEF.** Les *humeurs* dont notre corps est arrosé sont des *humeurs* alimentaires ou nourricières, des *humeurs* qui se séparent du sang, & retournent dans le sang, des *humeurs* qui sont rejetées & poussées hors du corps. Voyez **NOURRICIER, RECRÉMENTITIEL & EXCRÉMENTITIEL.**

En Optique, on distingue particulièrement trois *humeurs* dans l'œil, l'*aqueuse*, la *crystalline* & la *vitree.* *Humor aqueus, crystallinus, vitreus.* L'*humour aqueuse* a été ainsi nommée, parcequ'elle est fluide comme l'eau: elle est placée à la partie antérieure de l'œil qu'elle remplit. La *vitree* a été ainsi appelée parcequ'elle ressemble à du verre fondu: elle remplit la partie postérieure de l'œil. La *crystalline* a été ainsi nommée; à cause qu'elle est solide & transparente comme du cristal: elle est placée entre l'*aqueuse* & la *vitree*, vis-à-vis de la prunelle. C'est la plus petite des trois *humeurs*: elle n'est pas exactement ronde, mais aplatie pardevant, & un peu convexe par derrière. Ces trois *humeurs* sont nécessaires pour les différentes réfractions des rayons qui entrent dans l'œil.

Borrhy, dans une lettre à Bartholin, dit, qu'ayant fendu la prunelle de l'œil à divers animaux, & en ayant fait sortir les *humeurs*, même la *crystalline*, il a rendu la vue à ces animaux, & les a parfaitement guéris; que les yeux des oiseaux sur lesquels il en a fait l'expérience, loin d'en avoir été gâtés, sont devenus beaucoup plus beaux & plus vifs qu'ils n'étoient naturellement; qu'il en a fait la même opération sur plusieurs personnes avec tant de succès, qu'il ne leur est demeuré dans les yeux aucune apparence de cicatrice. On voit dans les Auteurs anciens & modernes des exemples semblables de la régénération des *humeurs* de l'œil; mais ces Auteurs n'ont parlé que de l'*humour aqueuse* ou de la *vitree.* Borrhy explique son secret qui consiste principalement en une certaine eau de chélidoine, & en un flegme de vitriol de Mars.

HUMEUR se dit aussi du tempérament particulier, qui vient du mélange de ces qualités. Ainsi on dit qu'un homme est d'*humour bilieuse*, colérique, emportée; d'*humour flegmatique*, douce, posée, froide; d'*humour sociable*, grave; d'*humour mélancolique*, chagrine, inquiète, triste, noire, sombre, bizarre, insupportable, hypocondriaque; d'*humour sanguine*, gaie, enjouée, complaisante, volage, amoureuse; d'*humour joviale*, impérieuse.

HUMEUR signifie en Morale, la disposition, la situation de l'âme & ses différens états, qui sont ou paroissent être plus l'effet du tempérament que de la raison. Les tempéramens ne sont pas les mêmes; rien n'est plus différent que les *humeurs.* Il y a des

humeurs douces & paisibles, & il y en a de violentes & d'imperieuses : il y a des *humeurs* agréables & enjouées, & il y en a de chagrines & de bizarres; il y a des *humeurs* faciles & condescendantes, & il y en a d'opiniâtres & d'inflexibles. *Ingentum, indoles, libido, corporis habitus*. Le temps qui change tout, change aussi les *humeurs*. Une *humeur* fière, dédaigneuse & impérieuse, ne plaît à personne. S. EVR. Jamais femme n'a eu tant de charmes & tant d'agréments dans sa personne & dans son *humeur*. P. DE CL. Ce qu'on appelle *humeur*, est une chose trop négligée parmi les hommes. LA BR. il y a des personnes d'un tempérament si froid & si grave, que c'est plutôt par tempérament que par vertu qu'elles ne changent point d'*humeur*. M. SCUD. Avec les gens d'une *humeur* triste & sombre, composez votre visage, & ne les abordez pas d'un air enjoué, qui semble détapprouver leur mine austère. BELL. Nous sommes affujettis à mille petits devoirs qui échappent à ceux qui agissent par *humeur*. NIC. L'âge apporte de grands changemens dans notre *humeur*, & du changement de l'*humeur* se forme bien souvent celui des opinions. S. EVR. L'habile homme entre dans l'*humeur* & dans le caractère de tout le monde. AMELOT. Les habiles Courtisans n'ont point d'*humeur* propre, parcequ'ils empruntent leurs passions de ceux à qui ils veulent plaire. ID. Dans le monde il faut fatistaire à une infinité de petits devoirs qui échappent à ceux qui agissent par *humeur*. ID.

Le mot d'*humeur* exprime souvent une disposition chagrine de l'âme qui nous fait blâmer & contredire les autres. C'est une espèce de maladie accidentelle de l'âme, qui altère notre manière d'être, & nous modifie, pour ainsi dire, à son gré, en variant brusquement nos goûts & nos volontés, & qui détend le ressort de notre existence habituelle, lorsqu'elle ne fait pas elle-même le fond de notre caractère. On dit qu'un homme a de l'*humeur*, qu'il met de l'*humeur* dans son procès, dans sa conduite. Essuyer les mauvaises *humeurs* de quelqu'un. N'osant accuser la Providence, nous déchargeons notre mauvaise *humeur* sur les créatures. NIC. L'*humeur* vaine & maligne des hommes les a toujours portés à se contredire les uns les autres. La marque caractéristique de l'*humeur*, c'est de toujours trouver à redire, même avec raison, à tout ce que disent & font les autres.

L'*humeur* est quelquefois l'affaire des nerfs & du physique; plus souvent l'effet de quelque passion. Ses sources principales sont, le mécontentement, l'amour propre blessé, la ruine des organes & la mauvaise disposition du corps. De toutes les *humeurs* celles qui sont produites par cette dernière cause, sont les plus excusables, parcequ'il n'appartient pas à tous les hommes d'avoir ce degré supérieur de philosophie qui ose aspirer à triompher même des douleurs.

Il ne faut pas confondre l'*humeur* avec la tristesse ni avec la mélancolie. Cette dernière sur-tout est une habitude plus constante des esprits, compatible même avec la sagesse. Platon & Socrate étoient d'un tempérament mélancolique.

L'*humeur*, au contraire, dans l'acception commune, n'est qu'un dégoût intermittent, une déplaisance passagère des mêmes choses, qui, précédemment à l'accès, étoient & peuvent devenir encore les objets du désir & de la satisfaction. C'est une espèce de folie. Plus il y a de raison & de bon sens dans une tête, moins elle est susceptible de cette fièvre.

S'il y a, comme on le dit, plus d'*humeur* chez les femmes que chez les hommes, c'est que ceux-ci ne peuvent pas toujours s'y livrer avec autant d'impunité. D'ailleurs le caractère doit être en général plus décidé chez eux, à raison de la différence d'éducation.

Il y a de la différence entre ces deux façons de parler, *être en humeur*, & *être d'humeur*. La dernière marque en quelque sorte l'inclination, le tempérament, la constitution naturelle : comme je ne suis pas d'*humeur* à rebuter les gens. La première ne marque

qu'une disposition présente & passagère : je ne suis pas en *humeur* de recevoir d'importunes visites. On veut dire qu'on n'y est pas disposé dans le temps qu'on parle. BOUH. Être d'*humeur*, disposition habituelle; être en *humeur*, disposition momentanée. Pour marquer l'heureuse disposition d'esprit de ceux qui travaillent de génie & d'imagination, on dit qu'ils sont en bonne *humeur* de travailler, en *humeur* de bien faire, en bonne *humeur*, & qu'ils ne sont pas en *humeur*, pour marquer une disposition contraire.

HUMEUR. Terme de Mégissier. On dit, faire prendre l'*humeur* aux peaux de moutons qu'on passe en mégie, pour signifier, les laisser s'humecter dans une cuve sèche, où on les met après les avoir trempées dans l'eau claire, pour les préparer à cette façon qu'on appelle ouvrir les peaux. Voyez OUVRIER.

HUMIDE. adj. m. & f. Corps qui a des parties aqueuses ou fluides. *Humidus*. L'eau (dans le système des Anciens) est le premier des corps *humides*, & la cause de tous les autres, qui sont plus ou moins *humides*, selon qu'ils en participent plus ou moins. Ainsi on dit que la mer est l'*humide* élément, le liquide élément.

HUMIDE se dit aussi de ce qui a quelque partie de ce premier *humide*. Qui est imbu, chargé de quelque vapeur aqueuse. Ainsi l'air est liquide, & n'est *humide* que par accident, c'est-à-dire, au temps des pluies, ou du dégel, ou du brouillard, à cause des parties aqueuses qui sont répandues & dispersées dans ce liquide. On dit qu'un homme est d'un tempérament *humide*, quand cette humeur y prédomine : qu'un pays, qu'un logement est *humide*, quand il est marécageux ou sujet aux vapeurs & brouillards, & à l'abri du soleil. Un linge *humide*, des mains *humides*, des yeux *humides*.

HUMIDE se dit en Poésie & en style poétique pour aqueux, qui est d'eau ou dans les eaux, qui est fait d'eau. L'Empire *humide* de Neptune. Dans le partage du monde entre les trois enfans de Saturne, l'Empire *humide* des eaux échut à Neptune. Les grottes *humides* des Dieux marins.

*De leur palais humide, à ses chants attentives,
Les Naiades en foule accouroient sur les rives.*
NOUV. CHOIX DE VERS.

On dit que le temps est *humide*, pour dire que l'air est chargé de vapeurs. On dit qu'un homme a le cerveau *humide*, pour dire qu'il a le cerveau abreuvé d'humeurs, de pituite, de sérosités.

HUMIDE se dit quelquefois substantivement. L'*humide* est opposé au sec. *Humidum. Pugnans humentia siccis*. OVID. On appelle *humide radical*, une certaine humeur qu'on croit être la première en chaque chose, & qui est le principe de la vie & la cause de sa durée. *Humidum primigenium*. On entend par ce terme une humeur lymphatique, douce, onctueuse, balsamique, subtile, qui abreuve toutes les fibres du corps, & qui les entretient dans un état de souplesse & d'élasticité propre à leur faire exécuter, pendant le cours de la vie, leurs oscillations sur leurs liquides, d'où résulte la principale cause des fonctions, & leur durée. COL DE VILLARS.

En termes du grand Art, *humide radical* de la nature signifie le Mercure hermétique, tiré de sa prison, préparé & purifié de la manière convenable.

HUMIDEMENT. adv. L'usage de ce mot ne s'étend guère au-delà de cette phrase : être logé *humidement*, pour dire, être logé dans un lieu humide.

HUMIDITÉ. f. f. Qualité de ce qui est humide, qui rend le corps humide où il est ensemé, ou auquel il s'attache. *Humidum, humor, humiditas*. L'*humidité* n'est autre chose que plusieurs parties d'eau qui se mêlent avec le corps. L'*humidité* de la terre, de l'air du temps, &c. L'*humidité* diffère beaucoup de la fluidité, & il paroît que ce n'est qu'une qualité relative qui dépend de la conformité des particules qui composent le fluide, avec les pores de certains corps par-

riculiers, auxquels elles peuvent aisément adhérer & les pénétrer. Ainsi, par exemple, le vis-argent n'est point humide par rapport à nos mains & aux étoffes; mais il doit passer pour humide par rapport à l'or, à l'étain & au plomb, à la surface desquels il s'attache: & de même l'eau, toute humide qu'elle est, & mouillant presque tout, n'est pourtant pas humide par rapport à certaines choses, & ne les mouille pas; car elle coule en globules ou gouttes rondes sur les feuilles de choux, & ne mouille point les plumes des canards, des cygnes & des autres oiseaux aquatiques. HARRIS. Voyez aussi M. BOILE, *histoire des fluides*, &c. Le sel de tartre se fond dans l'humidité quand il est en lieu humide. L'humidité est une qualité avantageuse au cerveau. Les lieux où il y a beaucoup d'humidité ne sont pas sains aux gens sujets aux fluxions. Les aunes, les saules, les peupliers aiment l'humidité. *Gaudent aquis.*

HUMIDITÉS, au pluriel, se dit aussi de l'abondance excessive de la pituite dans le tempérament. Le tabac dessèche les *humidités* du cerveau. AC. FR.

Dans la Philosophie hermétique, *humidité visqueuse*, ou *humidité permanente des Sages*, signifie la même chose qu'humide radical de la nature. Voyez ce mot. Rendre à la pierre son *humidité radicale*, signifie mettre du mercure philosophal sur l'élixir lorsqu'il est parfait: cela signifie encore faire la multiplication, en cuisant de nouveau la matière comme auparavant. *Humidite* de la pierre, c'est son premier état, d'où elle passe à la fluidité pour parvenir à la siccité, qui est sa dernière perfection.

HUMIER, f. m. Dans quelques Coutumes il veut dire usufructier. *Usufructuarius.*

HUMIÈRE. Terme de Coutumes, qui se prend pour usufruit. *Ususfructus.*

HUMILE. Vieux adj. m. & f. Bas, rampant, dans le propre & dans le figuré. C'est le Latin *humilis*, e, d'où nous avons fait *humble*.

HUMILIANT, ANTE. adj. Qui abaisse l'orgueil, qui humilie ou qui rabaisse l'homme au-dessous de sa dignité. *Superbiam frangens, despicientiam afferens.* Ce revers de fortune, cette dégradation de charge, sont des choses fort *humiliantes*. On ne veut point convenir qu'on s'est trompé; cela est trop *humiliant* à la vanité. LA PL.

HUMILIATION. f. f. *Contemptus, humilitas.* Terme de dévotion. Profond abaissement de cœur qu'on doit avoir devant la Majesté Divine. On se figure qu'après quelques *humiliations* Dieu engloutira dans sa miséricorde toutes les fautes qui échappent à la faiblesse humaine. S. EVR.

HUMILIATION signifie aussi les pratiques extérieures, les actions viles & basses qui humilient; on le dit des reproches, des réprimandes, & généralement de tout ce qui abaisse, qui avilit devant les hommes, qui mortifie l'orgueil; & en ce sens, *humiliation* est opposé à *mortification*: l'*humiliation* dompte l'esprit, la *mortification* affoiblit la chair, châtie le corps. Les Monastères sont des lieux de pénitence & d'*humiliation*. Il faut que les Religieux soient humiliés dans leurs corps par des pénitences, &c. & il faut qu'ils le soient dans l'esprit par les *humiliations* que Dieu permettra qui leur arrivent. La Reine aimoit tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités & ses *humiliations*. BOSS. Il n'y a presque point d'*humiliations* que l'amour-propre ne soit capable de pratiquer. NIC.

HUMILIÉ. f. m. Nom propre d'un Ordre Religieux. *Humiliatus.* L'Ordre des *Humiliés* fut établi par quelques Gentilshommes Milanois, au retour de la prison où les avoit tenus l'Empereur Conrad, ou, selon d'autres, Frideric I, l'an 1162. Jean de Méda fut un de ceux qui travaillèrent le plus à cet établissement vers l'an 1180. Sous Pie V ils avoient quatre-vingt-dix Monastères, & n'étoient que cent soixante & dix Religieux ou environ, qui vivoient dans un relâchement extrême. Saint Charles Borromée voulut les réformer; mais trois d'entr'eux ayant fait attenter à la vie de ce Saint, Pie V abolit entièrement

l'Ordre, l'an 1570, & en donna les maisons aux Dominicains & aux Cordeliers. Voyez M. DE THOU, *Hist. L. 50.* Jacques de Vitri, *Hist. Occid. c. 28.* Jérôme della Corte, *Hist. de Vérone, L. X. S.* Charles Borromée voyant l'impossibilité qu'il y avoit de réformer les Moines *Humiliés*, voulut les unir à la Congrégation des Clercs Réguliers nommés Barnabites; mais les Clercs Réguliers ne voulurent point consentir à cette union, de crainte que les *Humiliés* ne corrompissent leur troupeau, ce qui fit que cet Ordre fut entièrement supprimé, comme nous l'avons dit. P. HÉLYOT, *T. VI, c. 19.* Ces Religieux s'appeloient d'abord Berretins; ensuite tant à cause de l'humilité de la Sainte Vierge, à laquelle ils avoient beaucoup de dévotion, & qu'ils prirent pour leur protectrice, qu'à cause que l'Empereur Henri V, lorsqu'ils se prosternèrent à ses pieds, leur avoit dit qu'ils étoient enfin humiliés, ils prirent le nom d'*Humiliés*, & quittèrent celui de Berretins. P. HÉLYOT, *T. VI, c. 19.* Cet Ordre fit tant de progrès sous la conduite de S. Jean de Méda, que cela lui acquit le nom de Propagateur de l'Ordre des *Humiliés*. ID. Cet institut fut approuvé l'an 1200, par le Pape Innocent III, & confirmé par ses successeurs Honorius III, l'an 1226, & Grégoire IX, en 1227, Nicolas IV, l'an 1289, & plusieurs autres. Le Supérieur de cet Ordre prit le titre de Général l'an 1246. ID. Les Supérieurs des Maisons particulières s'appeloient Prévôts.

HUMILIÉ, ÉE. f. m. & f. Nom de secte. *Humiliatus.* Sur la fin du XII^e siècle il parut des Hérétiques, qui se firent nommer les *Humiliés*. Le Pape Innocent III les condamna. Quelques-uns les ont appelés *Humbles* au-lieu d'*Humiliés*. De ce temps-là naquirent plusieurs Ordres de Moines, dont les uns furent trouvés bons & furent approuvés par le Pape, savoir, les Prêcheurs & les Frères Mineurs; les autres furent trouvés mauvais & abusifs, & furent condamnés, abrogés & extirpés, qui se nommoient les *Humbles* & les *Pauvres de Lyon* pour avoir été introduits par Valdo, citoyen de Lyon. De ces deux sectes dernières; savoir, des *Humbles* & des *Pauvres de Lyon*, il se forgea une secte d'Hérétiques qui ajoutèrent aux opinions des autres une infinité de choses exécrables. Ils blâmoient les mariages, & avoient les femmes communes. Ils nommoient l'Eglise la Congrégation des Diables, ils se permettoient toutes sortes d'impudicités contre nature, les larcins, homicides, rapt, usures. L'Auteur de l'Histoire de Toulouse dit que c'étoit un reste de la secte Arienne, qui avoit continué de père en fils entre les Princes des Visigots, dont les Comtes de Toulouse étoit extraits. PARADIN, *Hist. de Bourg. L. II.* Les Albigeois, qui est cette secte que l'on prétend ici être venue des *Humiliés* & des *Pauvres de Lyon*, n'étoient pas des Ariens proprement, mais Manichéens. Voyez le commencement de l'Hist. des Croisades contre les Albigeois par le P. Langlois, Jésuite.

HUMILIÉE. f. f. Nom de Religieuses. *Humiliata.* Ce sont des filles de l'Ordre des *Humiliés*. Elles furent établies par les femmes de quelques-uns des Gentilshommes qui fondèrent l'Ordre des *Humiliés*. Ce fut à Milan qu'elles commencèrent dans le douzième siècle; & comme elles étoient la plupart de la famille des Blaffoni, elles furent appelées d'abord les Religieuses de Blaffoni. Voyez le P. HÉLYOT, *T. VI, c. 20.*

HUMILIER. v. a. Rabattre l'orgueil de quelqu'un, le mortifier. *Superbiam frangere, humiliare.* Voyez le mot SIGNIFIER, pour la règle de l'imparfait & du subjonctif, nous nous *humilions*, avec deux *ii*. Les ennemis ont été fort *humiliés* par toutes les pertes qu'ils ont souffertes. Il faut *humilier* ce fanfaron. Dieu n'a permis la chute de l'homme que pour *humilier* son orgueil. AB. DE LA T. Les hommes préoccupés de leur propre mérite ne veulent pas jeter la vue sur ce qui est capable de les *humilier*. BELL. La connoissance de nous-mêmes nous *humilie*. NIC.

Ne puis-je pas d'Achille humilier l'audace?

RACINE.

S'HUMILIER se dit aussi de cet abaissement volontaire qu'on fait devant quelqu'un, & sur-tout devant la Majesté de Dieu. *Demittere se, abjicere se.* L'Évangile dit qu'il faut prendre les moindres places dans les assemblées, parceque celui qui *s'humiliera* sera élevé. On ne *s'humilie* point par humilité; ce n'est que pour se faire estimer davantage. S. EVR. Les hommes ont une répugnance naturelle à *s'humilier* sous les autres, & à les reconnoître plus grands qu'eux. NIC. Sylla *s'humilioit* devant ceux dont il avoit besoin, & se faisoit adorer de ceux qui avoient affaire de lui. M. ESP. Il faut *s'humilier* sous la main de Dieu! BOSS.

HUMILIÉ, ÉE. part. & adj. *Abjectus, demissus, humiliatus.* Le Psalmiste dit que Dieu ne méprisera point un cœur contrit & *humilié*. Ils pensoient déjà nous voir *humiliés*. VOIT. Il lui a fallu essuyer une grêle de plaisanteries, & il y a répondu d'un ton si *humilié*, que nous en avons eu pitié. LE CHEV. D'H. Qu'il est beau de considérer Louis *humilié* sous la main de Dieu. DE FLEURY, *Précept. du Roi.*

HUMILITÉ. f. f. Vertu contraire à l'orgueil, laquelle nous porte à la soumission, à l'abaissement devant nos supérieurs, devant ceux à qui nous voulons faire honneur & témoigner du respect. *Animi demissio.* C'est une erreur de croire que les païens n'aient point eu d'*humilité*. Ils en avoient à leur manière, comme les autres vertus; le principe leur manquoit. Cependant le mot Latin *humilitas* ne signifioit point un sentiment modéré de soi-même. Il signifioit bassesse, petitesse. VAV. ¶ Ainsi ceux qui se serviroient de ce mot en traduisant les Anciens, ou d'autres ouvrages profanes, & l'emploieroient pour modestie, ou un sentiment modéré de soi-même, soit pour une soumission & une déférence entière que l'on rend à ses supérieurs, feroient une faute grossière; parcequ'il est très-certain qu'il ne vaut rien ni pour l'un, ni pour l'autre, & que jamais nous ne disons *humilité* en François, que pour exprimer cette sainte vertu qui est le fondement de toutes les autres.

HUMILITÉ, parmi les Chrétiens, se dit d'une vertu intérieure qui les anéantit eux mêmes devant Dieu, qui leur fait souffrir les injures, les affronts & les persécutions sans impatience & sans murmure. ¶ L'*humilité*, dit S. Augustin, n'est autre chose que l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi-même. S. Bernard ajoute que ce mépris est fondé sur la connoissance qu'on a de ce que l'on est selon la vérité. Définition qui revient à celle qu'en donnent les Théologiens avec S. Thomas. C'est, dit ce dernier, une vertu qui fait que nous connoissant nous-mêmes sans nous flatter, nous nous renfermons dans les bornes de ce que nous sommes selon la vérité, & nous ne cherchons, ni ne souhaitons de nous élever, soit dans notre esprit, soit dans l'esprit des autres, au-dessus de ce que nous sommes. L'*humilité* n'est qu'une connoissance de ses misères & de son néant, qui fait que l'on est vil à ses propres yeux, & que l'on se juge digne de toutes sortes d'abaissemens. NIC. L'*humilité* seule va attaquer l'amour-propre directement, & entreprend de l'anéantir jusques dans le cœur. DISC. D'EL. Il falloit, dit S. Augustin, que la rédemption se fit par la voie de l'*humilité*, afin que l'homme, qui étoit tombé par la sollicitation d'un Ange superbe, se relevât par l'assistance d'un humble Médiateur, qui lui inspirât l'*humilité*. PASC. L'*humilité* avilit l'homme à ses propres yeux. LA BR. L'amour-propre peut compatir avec les autres vertus; mais rarement avec l'*humilité*. DISC. D'EL. L'*humilité* est la base des vertus Chrétiennes. JAC. La vraie *humilité* est celle du cœur; elle ne consiste point en grimaces. M. ESP. La plupart des gens dans leur abaissement extérieur représentent tout au plus, & n'imitent pas l'*humilité* de Jésus-Christ. FLÉCH. On est payé des autres vertus par l'admiration qu'elles causent;

mais l'*humilité* obscure & inconnue n'excite point d'applaudissement. DISC. D'EL. Il y a une *humilité* qui n'est qu'hypocrisie & un mensonge continuel. M. ESP. On peut souhaiter l'*humilité* par orgueil. NIC. L'*humilité* évite les applaudissemens; elle ne se repaît ni de fumée, ni d'encens; elle ne s'occupe guère de foi, & se rabaisse infiniment. BAYL. L'*humilité* de bien des gens n'est qu'un orgueil déguisé. M. ESP. L'*humilité* est une vertu nécessaire, sur-tout aux Grands, qui par leur élévation sont plus exposés aux tentations de l'orgueil. FL. Il faut bien prendre garde qu'il y a une vraie & une fausse *humilité*. L'*humilité* n'est souvent qu'un artifice de l'orgueil, qui s'abaisse pour s'élever plus haut. ROCH.

HUMILITÉ. f. f. Nom de femme. *Humilitas.* Sainte *Humilité* fut Fondatrice des Religieuses de l'Ordre de Vallombreuse dans le XIII^e siècle. Voyez le P. HÉLYOT, T. V, c. 29.

HUMORAL, ALE. adj. Qui vient des humeurs, qui est causé par les humeurs. Fièvre *humorale*. M. Dionis appelle *humorales*, certaines tumeurs qui viennent d'humeurs, pour les distinguer de celles qui ont une autre cause.

HUMORISTE. f. m. Nom des membres d'une Académie de Rome. *Humorista.* L'Académie des *Humoristes* a été établie par Paul Mancini, qui se servit de Gaspard Silvianus pour rassembler les gens de Lettres qu'il y avoit à Rome, & en former cette société, comme dit Janus Niceus dans l'éloge de Silvianus, P. I, p. 32, *gli Humoristi.* Il ne faut pas les confondre avec *gli Humoristi* de Cortone.

La devise de l'Académie des *Humoristes*, est une nuée, qui, s'étant élevée des eaux salées de la mer, retombe en pluie douce, avec cet hémistiche de Lucrèce, L. VI, *Redit agmine dulci.* Jérôme Alexandre, *Humoriste*, a fait trois discours sur cette devise. Les obsèques de M. Peyresk furent célébrées dans l'Académie des *Humoristes*, dont il étoit, en plus de quarante sortes de langues. GASSENDI, de *vita Peyreskii*, L. VI, p. 399. Voyez sur cette Académie l'Eudémia de Janus Niceus, GASSENDI, cité ci-dessus, & NAUDÉ, dans son *Dialogue de Mascarat*, & de S. Ange, p. 128 & suivantes, & jusqu'à 151.

HUMORISTE. f. m. C'est aussi le nom qu'Helmont donnoit aux Médecins de la secte Galénique, ¶ qui attribuoient la plupart des maladies au seul vice des humeurs, qu'ils faisoient consister dans leur intempérie, ou dans les autres qualités, lorsqu'il y en a de dominantes. *Humorista.*

¶ **HUMORISTE**. adj. C'est un terme dont on se sert dans le discours familier pour désigner un homme qui a de l'humeur, avec lequel on a de la peine à vivre.

HUMOROSI. f. m. pl. Nom des membres d'une Académie établie à Cortone en Italie. *Humorosi.* Il ne faut point confondre *gli Humorosi*, les *Humorosi* de Cortone, avec les *Humoristes* de Rome, *gli Humoristi.*

HUMS. Voyez HOMME.

H U N.

HUNDERSBUHEL. Voyez ZASHALON.

HUNDRED. f. m. On nomme ainsi en Angleterre, ce qu'on entend ailleurs par le mot de quintal.

HUNDREDE. Les Shires, Comtés ou Provinces d'Angleterre, se divisent en *hundrèdes*. *Hundred* en Anglois signifie cent, & *hundrède*, comme subdivision des Provinces d'Angleterre, veut dire cent familles. Tenir des *hundrèdes*, ou assemblées particulières dans les Provinces. On appelloit autrefois Sergens de *hundrèdes*, ceux qu'on a depuis appelés Baillis. SPELMAN.

HUNDSFELD. Nom d'un bourg de la Silésie. *Hundesfelda.* Il est dans la Principauté d'Olse, sur la rivière de Weida, à une lieue de Breslaw, du côté du nord.

HUNDSRUCK ou UNSRUCH. Contrée du Cercle Electoral du Rhin. *Hunnorum Tractus, Sauromatum Arva.* Elle a pris son nom des Huns, peuples de la Sarmatie, qui y établirent quelques Colonies. Elle est bornée

bornée par le Comté de Spanheim, le Duché de Simmeren, la Moselle & le Rhin, vers leur confluent. Ses villes principales sont Coblents, Boppard, S. Goar & Obber Wefel. On donne quelquefois plus d'étendue à l'*Hundsruck*; on l'avance le long du Rhin jusqu'à la Nahe, & on y comprend le Duché de Simmeren, une partie du Comté de Spanheim, ce qui faisoit autrefois une des cinq Provinces du Palatinat du Rhin, laquelle on nommoit *Hundoruck*.

HUNE. f. f. (L'*h* s'aspire.) Terme de Marine. C'est une espèce de petite cage, ou guérite ronde en faillie, posée au sommet du mât, & portée par des barrots. *Mali corbita, carchesium*. Chaque mât a sa *hune*. *Hune* de beaupré. *Hune* de misaine. La grande *hune*. *Hune* d'artimon. Sur la mer Méditerranée on l'appelle *gabbie*. Le poste de Gabbier est ordinairement sur la *hune* du grand mât, ou sur celle de son perroquet. La grande *hune* est élevée en rond & en forme de balcon, au haut du grand mât, environ à huit pieds du bout, & est quelquefois capable de contenir trente ou quarante hommes sans être fort pressés.

Navire *porte-hune*; ce nom se donne quelquefois aux grands vaisseaux, aux vaisseaux de haut bois.

HUNE est aussi une grosse pièce de bois sur laquelle une cloche est attachée, & qui sert à la sonner & à la mettre en branle, au moyen de deux tourillons par lesquels elle est terminée. *Tintinnabuli sferobata*.

HUNEBERT. f. m. Nom d'homme. *Cunibertus*. Quelques-uns disent en François *Curibert* ou *Chunibert*. S. *Hunibert* fut sacré & installé Evêque de Cologne le vingt-cinquième de Septembre, vers l'année 623. En 625 il assista au Concile de Rheims. Dagobert le mit à la tête de son Conseil l'an 629, & le fit Ministre d'Etat après S. Arnoul, Evêque de Metz. Lorsque ce Prince établit son fils Sigebert, encore enfant, Roi d'Austrasie, en 633, il lui donna pour Gouverneur particulier S. *Hunibert*, auquel il joignit le Duc Adalgise. Il mourut le 12 de Novembre de l'an 663. Voyez sa vie dans Surius & dans Baillet à ce jour.

HUNERIC. f. m. Nom d'homme. *Hunericus*. Quelques uns croient que ce nom vient de *Hun* & *reich*, qui signifie *Centuriis dives*. D'autres disent que le nom d'*Huneric* ou d'*Honoric* vient du Latin *honor*, honneur. Quelques Auteurs disent aussi *Honoric* ou *Ugneric*; mais, quoi qu'il en soit de la manière dont on a prononcé ce nom dans les siècles précédens, il est certain qu'aujourd'hui l'on ne dit plus qu'*Huneric*. *Huneric*, Roi des Goths, fils de Genferic & frère de Théodoric, fut Arien, & grand persécuteur des Catholiques.

HUNGERBERN. (La Fontaine der) C'est-à-dire, la Fontaine de la faim. C'est une fontaine du territoire d'Iéne, en Thuringe, province d'Allemagne. On la nomme aussi la Fontaine du bon ou du mauvais augure, parceque suivant qu'elle tarit ou qu'elle coule abondamment, elle présage, ou la fertilité de l'année, ou la disette & la famine, ainsi que d'autres fontaines en Allemagne & ailleurs, qui ont fourni à Jean-Guille Bayer la matière d'une Dissertation intitulée, *De Fontibus annona difficultatem portendentibus*, & imprimée à Altorf en 1709. Voyez SCHUT cité.

HUNGERFORD. *Hungerfordia*. Bourg d'Angleterre, dans le Comté de Barck, aux confins de ceux de Wict & de Hant, à sept lieues de la ville de Salisbury, & environ autant de celle de Winchester.

HUNIBAUD. f. m. Nom d'homme. *Hunibaldus*. L'ouvrage d'*Hunibaud*, Gaulois, qui vivoit sous Clovis I, est un ouvrage supposé.

HUNIER. f. m. Terme de Marine. Le mât qui porte la hune, ou la voile du mât de hune. *Malus ferens carchesium, carchessi velum*. On distingue particulièrement le grand *hunier*, qui est celui qui est porté par le grand mât; & le petit *hunier*, qui est porté par le mât d'avant, ou de misaine, qui sont les principales hunes. *Hunier* à mi-mât, se dit quand la vergue qui soutient la voile n'est hissée qu'à la moitié du mât. Avoir les *huniers* dehors, c'est avoir les *huniers* au vent pour le recevoir. Mettre le vent sur les *huniers*, c'est mettre les voiles appelées *huniers*, de telle sorte

que le vent donne dessus & ne les remplit pas. Hisser & amener les *huniers*, c'est hausser & baisser les voiles du grand mât de hune d'avant. Amener les *huniers* sur le ton, c'est baisser les voiles nommées *huniers* jusqu'à la partie du mât qui s'appelle le ton.

HUNINGUE. *Huninga*. Petite, mais forte ville du Sundgow, dans la Haute-Alsace, sur le Rhin, environ à demi-lieue au dessous de la ville de Bâle. Les François y ont construit une bonne forteresse. MATY. Long. 25 d. 15 m. lat. 47 d. 42 m.

HUNNIWOUAR. Contrée de la Scythie, en Europe, auprès du Danube.

HUNS. f. m. pl. Nom de peuple. *Hunni*. On ne donne jamais de singulier à ce nom, ni comme substantif, ni comme adjectif: nos Auteurs ne le font point adjectif. Les *Huns* étoient des peuples féroces du nord, qui habitoient une partie des terres de la Sarmatie, au delà de la Vistule & de la Scythie: Attila, sur-nommé le fléau de Dieu, étoit Roi ou Chef des *Huns*. Les *Huns* s'établirent en Pannonie, & donnèrent commencement à la nation Hongroise. L'*h* est aspirée dans le nom de *Huns*.

Les *Huns*, anciens peuples de la Sarmatie Européenne, *Hunnus, Hunus*, habitoient auprès des Palus-Méotides; mais ensuite ils s'établirent dans la Pannonie. Attila en conduisit une partie en Allemagne, en Italie & en France, où ayant été défait par Mérouée, Roi de France, & par Aëtius, Général des Romains, ils se retirèrent derechef dans la Pannonie; qui prit le nom de Hongrie, ou de ces *Huns*, ou, selon d'autres, des Hongres, Nation Scythe, qui subjuga les *Huns*, & se confondit avec eux. Les *Huns*, peuples des Palus-Méotides, désolèrent tout l'Univers avec une armée immense, sous la conduite d'Attila, leur Roi, le plus affreux de tous les hommes. BOSSUET. Les *Huns*, qui habitoient près de l'Océan Scythique, avoient fait éclater leur nom sous Attila. D'ABLANCOURT. Les *Huns* passèrent les Palus-Méotides, s'étendirent jusqu'au Danube, & obligèrent les Empereurs d'Orient à leur payer tribut. Sous Théodose le jeune ils pillèrent la Thrace & l'Illyrie, & ensuite l'Achaïe & le reste de la Grèce. En 451, le Roi Attila ayant soumis plusieurs autres Rois barbares, & assemblé jusqu'à cinq cens mille hommes, passa de la Pannonie dans la Gaule, & la ravagea. Les Auteurs fabuleux disent que les *Huns* tirent leur origine de *Hun*, fils de Tuiscon.

HUNSSINGO. Nom d'une contrée des Pays-Bas. *Hunssingonia*. C'est une de celles qu'on appelle Ommelandes, qui font partie de la Province de Groningue. L'*Hunssingo* s'étend le long de la mer d'Allemagne & de la rivière de Hunse, jusqu'au territoire de Groningue & au Fivelingo. Il y a un grand nombre de villages, mais point d'autre lieu considérable que la forteresse de Soltcamp. MATY.

HUNTEBOURG. Petite ville du Cercle de Westphalie. *Hunteburgum*. Elle est dans l'Evêché d'Osabrug, sur la Hunte, près de son embouchure dans le lac de Damm, & à sept lieues de la ville d'Osabrug. MATY.

HUNTINGTON. Autrefois *Huntendune*. *Huntingtonia, Hontingtonia*. Petite ville d'Angleterre. Elle est capitale du Comté d'*Huntington*, & située sur la rivière d'Ouse, à trois lieues de Cambridge, du côté du couchant. Cette ville avoit autrefois un bon château: le Roi Henri II le fit raser pour avoir servi de retraite à des rebelles. MATY. Long. 17 d. 15 m. lat. 52 d. 15 m.

HUNTINGTON SHIRE, ou le Comté d'*Huntington*. *Huntingtonia*. Petite Province d'Angleterre, qui n'a pas au-delà de cinq à six lieues de long & de large. Elle est entre celles de Cambridge, de Bedford & de Northampton. Il y a quantité de charbon de pierre dans ce Comté; *Huntington* sur l'Ouse en est le seul lieu un peu considérable. MATY.

H U O.

HUON. f. m. Nom d'homme, qui s'est dit autrefois pour *Hugues*, & s'étoit formé des cas obliques du

Latin *Hugo*, *Hugonis*. Car on dit *Huon*, ou *Hugon*, ou *Hugues*, *Hugon* ou *Huon* de Méry, ancien Poëte François, Auteur du Roman intitulé le Tournoiement de l'Antechrist. Il florissoit l'an 1227. DE LA CROIX DU MAINE. Le même Auteur l'appelle aussi Hugues de Méry. *Huon* le Roi, *Huon* de Villeneuve. Voyez LA CROIX DU MAINE & DU VERDIER. Du Tillet a remarqué aussi, *P. I*, p. 183, que *Huon* est la même chose que Hugues.

HUOT, ou plutôt HUOTTE. Voyez HUETTE ou HULOTTE. C'est la même chose.

H U P.

HUPPE. f. f. ou PUPUT. f. m. Le premier est le plus en usage. Je trouve cependant l'autre dans un bon Fauconnier. (*L'h* s'aspire.) Oiseau de la grandeur d'un merle. *Upupa*. Il a la tête pointue, le bec en façon de faux; noir, rond, avec une touffe sur la tête, composée de 24 ou de 26 plumes inégales en longueur. Le cou vers la tête est un peu roux, & vers le dos cendré. Le dos jusqu'à la queue est de couleur cendrée, ayant de temps en temps des taches blanches. Sa queue est longue de six doigts, coupée de travers par une ligne blanche large. Elle est composée de dix plumes. Ses cuisses sont courtes, de couleur de plomb. Ses ailes noires, ayant de travers des lignes blanches.

La *huppe*, dit Aldrovand, est de la grandeur de la grande grive; ses ailes sont distinguées par intervalles de brun, de blanc & de noir; elle a une crête sur la tête, ou plutôt une *huppe*, qui commence dès le haut du bec, & qui s'étend jusqu'au derrière de la tête, qu'elle ouvre & ferme comme il lui plaît, ainsi qu'un cheval fait des oreilles; ses jambes sont fort courtes; ses ailes ne finissent pas en pointe; comme aux autres oiseaux, mais elles vont en arrondissant, ce qui fait qu'elle a le vol fort lent.

Pline l'appelle trimestre, à cause que l'on ne la voit que pendant trois mois; mais elle ne se branche que fort rarement, elle se retire le plus souvent dans les masurez & le long des chemins; quelques-uns estiment qu'elle tire sa nourriture des excréments humains; d'autres disent qu'elle vit de vers & de pareils insectes, & qu'elle compose son nid d'excréments d'homme. Aristote dit qu'elle ne fait point de nid, qu'elle se retire simplement dans les trous d'arbres, & qu'elle y fait ses œufs sans aucun autre appareil. Bellon dit qu'elle fait son nid dans le tronc des arbres, & y met des excréments humains, & qu'elle vit de vers & d'autres nourritures immondes.

Pour distinguer le mâle d'avec la femelle, il faut observer que le mâle a la couronne plus haute, la tête plus ronde & des couleurs plus vives & plus allumées que la femelle.

Ceux qui voudront nourrir des *huppés* par curiosité à cause de leur beauté, leur donneront du cœur par petits morceaux, & des vers dans un petit auge où il y ait de l'eau; mais elles ne vivent guère en cage.

Tristan dit *houppe* au lieu de *huppe*. Le Dieu Harpocrate est représenté ayant un sceptre derrière lui, sur lequel est assise en sa sommité une *houppe*. L'oiseau *Upupa* étoit le symbole de la piété & de la joie, dit Elien, *L. II* des Animaux, c. 16, & *L. XVI*, c. 5. C'étoit le symbole, non-seulement de la piété envers les Dieux, mais encore de la piété des enfans envers leurs parens. TRISTAN, *T. I*, p. 605.

Il y a un autre oiseau admirablement beau que l'on pourroit nommer HUPPE D'INDE. Cet oiseau se rencontre en Amérique, & principalement dans l'île de la Trinité & dans l'île aux Rats. Il est grand comme un pivert, & on lui voit une huppe sur la tête, jaune comme de l'or très-pur; sa queue est noire & le reste de son pennage est mêlé de jaune & de noir, ondoyé de diverses couleurs; il a le tour des joues rouges comme de l'écarlate; il se nourrit du fruit d'un arbre appelé par les Sauvages Pené absou, lequel porte son fruit comme une pomme ronde. Ce

fruit est un des plus dangereux poisons que l'on puisse trouver. Il contient six noyaux semblables à nos amandes; mais ils sont un peu plus larges. Les Sauvages se servent de leur jus pour guérir leurs blessures.

En Latin on appelle cet oiseau *upupa*, de son cri *pupu*, d'où il tire son nom en François; en Grec, *επυπυ*; en Italien, *buba* ou *upega*, *galio del Paradiso*; en Espagnol, *abubilla*. Il fait son nid avec de la fiente humaine, & c'est de-là qu'on l'a appelé autrefois en François *put-put*.

HUPPE se dit aussi de la touffe de plumes que cet oiseau & quelques autres portent sur la tête. *Crista*. La *huppe* d'une alouette. Cet oiseau a une belle *huppe*.

HUPPÉ, ÉE. adj. Qui a une petite touffe de plumes sur la tête. *Plumis cristatus*. Il y a des alouettes *huppées*, des hibous, &c.

HUPPÉ se dit au figuré, mais en style familier, d'un homme qui est des plus considérables, des plus apparens du lieu où il habite, ou dans la profession qu'il exerce; mais on ne s'en sert presque jamais sans quelque particule, comme *plus*, *bien*. *Superbus*, *illustris*. Il s'y trouva plusieurs Gentilshommes des plus *huppés*. Il y avoit quantité de femmes des plus *huppées*.

Combien en a-t-on vu, je dis des plus huppés,
A souffler dans leurs doigts à ma Cour occupés?

RACINE.

HUPPÉ se dit aussi pour habile, rusé, fin, adroit. *Peritus*, *intelligens*. Les plus *huppés* y sont pris. Bien *huppé* qui pourra m'attraper sur ce point. MOL.

HUPU. Voyez HOUPOU. C'est la même chose.

H U Q.

HUQUANG. C'est la septième en ordre des Provinces de la Chine; mais la plus grande & la plus fertile. *Huquania*. On l'appelle le grenier de la Chine, & elle est au milieu de ce vaste Empire, entre les Provinces de Honan, de Nanking, de Kiangsi, de Quantung, de Quanghi, de Queicheu, de Suchuen & de Xensi. La rivière de Kiang la traverse d'orient en occident, & la divise en septentrionale & en méridionale. On y compte quinze grandes villes, capitales d'autant de contrées, & cent huit moindres, sans compter les forts, les bourgs & les villages, qui sont en très-grand nombre. Uchang en est la première ville & la capitale de toute la Province.

HUQUE. f. f. Nom d'un habillement de femme. C'est une espèce de voile ou de manteau qui se met sur la tête & qui descend jusqu'à terre. *Velum oblongum*. Quand les sœurs Noires sortent, elles mettent sur leur tête une *huque* ou manteau qui leur couvre presque tout le corps. P. HÉLYOT, *T. III*, p. 406.

H U R.

HURA d'Amérique à la feuille d'Abutylon Indien. On l'appelle quelquefois Noyer de la Jamaïque. Sa fleur est en entonnoir: elle est composée d'une seule feuille qui s'ouvre par les bords, & qui est légèrement découpée en douze parties. Le pistil est placé au fond du tube; il devient un fruit globuleux aplati & divisé en douze cellules, dont chacune contient une semence plate & rondelette.

HURCEL. Petite ville de France dans le Bourbonnois, au Diocèse de Bourges.

HURE. f. f. (*L'h* s'aspire.) C'est ainsi qu'on appelle la tête d'un sanglier. *Aprugnum caput*. On le dit aussi d'un saumon, d'un brochet. Ce chasseur a fait présent à son Avocat d'une *hure* de sanglier. Le meilleur morceau d'un saumon frais, c'est la *hure*. Ce nom se disoit originairement de la seule dent ou défense d'un sanglier; & depuis on l'a transporté à toute la tête.

Ce mot de *hure* vient, selon Guichard, d'*ερεξ*, qui signifie *poil*; de sorte que la *hure* est, comme dit cet Auteur, *pars cervicis villosa in animalibus que solet*

exasperari & horrere, ut in porcis, c'est-à-dire, la partie de la tête dans les animaux où le poil a coutume de se hériffer. Il va ensuite chercher l'origine d'ḥur dans l'Hébreu, & il la trouve en faisant quelque transposition de lettres : c'est le moyen de trouver l'origine de tous les mots dans telle langue qu'on voudra.

HURE se dit au figuré, mais dans le style familier, d'une tête mal peignée, des cheveux rudes, droits & mal en ordre. *Caput impexum, sædum.*

HUREPÉ. adj. Vieux mot. Hérissé. On a dit aussi *huriché*, dans la même signification.

HUREPOIX. Nom d'une contrée du Gouvernement de l'île de France. *Moripensis, Morivensis, Auripensis, Huripensis, Heripensis pagus.* Elle est entre la Brie, dont la Seine la sépare au levant, & la Beauce au couchant. On n'en connoît pas bien les limites; Corbeil & Chartres y sont renfermées; quelques-uns y mettent aussi la Ferté Alais, Melun & Mante. **MATY.** *DE VAL. Not. Gall. p. 326.*

Fauchet prétend que ce nom a été donné à ce pays, parcequ'il étoit extrêmement froid, ou parcequ'il étoit hérissé de bois & de forêts. *Horrebat frigore ou sylvis & arboribus.* D'autres croient que ce nom lui vient de ses habitans, qui avoient le poil hérissé, *quibus pili horridi.*

HURHAUT. Mot dont se servent les Charretiers pour faire tourner leurs chevaux à droite. Il est venu en usage dans cette phrase proverbiale, il n'entend ni à dia, ni à *hurhaut*, pour dire, il n'entend point raison.

HURIEL. Petite ville de France, dans le Bourbonnois, Diocèse de Bourges, sur une hauteur, à deux lieues de Mont-Luçon.

HURLADE. s. f. Grand cri. *Ululatus.* Il ne peut s'employer que dans le style comique & familier. Il fit cinq ou six *hurlades.* **VOIT.**

HURLEMENT. s. m. Cri d'un loup. *Ululatus.* Quand on passe les bois la nuit, on est effrayé du *hurlement* des loups.

HURLEMENT se dit aussi des cris effroyables des chiens & des autres animaux, & figurément de ceux que poussent les hommes dans la colère, dans l'affliction ou quelque autre passion. *Ejulatus.* Les Latins ont dit *ululatus* dans le même sens. *Fæmineus ululatus.* Elles pleuroient sa mort avec des cris & des *hurlemens* épouvantables. **VAUG.** Mon ombre viendra remplir ta maison de *hurlemens* funèbres. **BOIL.** S'imaginer entendre les *hurlemens* & les blasphèmes des damnés. **BOUHOURS, vie de S. Ignace, L. 1.**

*Allez par de saints hurlemens,
Réveiller de ce pas les Chanoines dormans. ID.*

*Quels hurlemens effroyables!
Quels spectres frappent les yeux!
Vous êtes moins redoutables,
Fiers lions, ours furieux.*

NOUV. CH. DE VERS. *Ode sur l'Enfer.*

HURLER. v. a. (L'h s'aspire.) Faire des hurlemens comme les loups. On a transporté ce mot à l'homme & aux autres animaux qui jettent des cris effroyables. *Ululare, ululum edere.*

On dit d'un homme qui jette de grands cris de douleur, il ne crie pas, il *hurle.* **ACAD. FR.**

Je vois hurler en vain la chicane ennemie.

BOILEAU.

Ce mot vient du Latin *ululare*, ou de l'Italien *urlare.*

On dit proverbialement & figurément, qu'il faut *hurler* avec les loups, pour dire qu'il faut faire comme les autres, quand on est engagé dans quelque parti.

HURLUBRELU ou **HURLUBERLU.** adv. Terme populaire, qui signifie brusquement, inconsidérément. *Temerè, inconsultò.* Il est entré tout *hurlubrelu* sans dire gare.

On dit de même substantivement, c'est un *hurlubrelu*; & même adjectivement, c'est un homme *hurlubrelu*, c'est-à-dire, qui agit étourdiment.

HURLUBRELU. Sorte de coëffure à la mode en 1671. Les coëffures *hurlubrelu* m'ont fort divertie. Il y en a que l'on voudroit souffleter. Mlle de Choiseul ressembloit, comme dit Ninon, à un Printemps d'hôtellerie comme deux gouttes d'eau. Cette comparaison est excellente. *Lettr. de Mad. de Sévigné.*

HURMON. Petite ville de Perse à 85 d. 15 m. de long. & à 32 d. 30 m. de lat.

HURONS. Nom d'un peuple de la nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale. *Huro.* Les *Hurons* sont entre le lac Ontario & celui des *Hurons*, ou de Karegnondi. On dit qu'ils sont féroces, & extrêmement larrons, & qu'ils sont devenus amis des François. Le Père Hennepin, Récollet, assure que les Iroquois les ont presque entièrement détruits.

Le lac ou la mer Douce des *Hurons*, ou le lac de Karegnondi. *Huronum lacus, Huronum mare Dulce.* C'est un grand lac de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale. On dit qu'il a deux cens lieues d'orient en occident, & sept cens de circuit. Le lac supérieur & celui des Illinois se déchargent dans celui-ci. Au reste, ce lac est la source de la rivière de S. Laurent, qui, en sortant du côté du sud, va traverser les lacs d'Erie & d'Ontario, & de la rivière Française, qui, après avoir traversé le lac des Nipissiriniens, va se joindre à la rivière de S. Laurent. **MATY.**

HURST. Château du Comté de Hant, en Angleterre. *Hurstium.* Il est sur une presqu'île, qui n'est séparée de l'île de Wigth que par un canal d'un mille de largeur. Ce lieu est connu dans l'histoire pour avoir été la première prison de Charles I, Roi d'Angleterre. **MATY.**

HURTEBILLIER. v. a. Suivant la leçon de Borel, c'est l'*arietare* des Latins. Ce mot est vieux, & employé dans le Roman de la Rose, v. 9556 & 9557.

*Et eut-il yeux plus d'un millier,
Toutes se font hurtebillier.*

C'est-à-dire, que les femmes cherchent le mâle ainsi que la brebis fait le bélier. *Sup. au Gloss. du Roman de la Rose.* Voyez **BELINER.**

H U S.

HUS, HUS: c'est-à-dire, en vieux François, hors, hors, selon la remarque du Président Fauchet, liv. 8 de ses Antiquités Françaises, c. 18, fol. 319 verso. **MÉNAGE, Dict. Etym.**

HUS ou **UZ.** Contrée de la Palestine, située au levant du Jourdain, dans la demi-Tribu de Manassé, dite autrement la Trachonite. *Hus.* Sa capitale portoit le nom d'Astaroth Carnajim. On dit qu'elle étoit la patrie de Job, & qu'on y fait encore voir aujourd'hui le tombeau de ce célèbre exemple de patience. Mais tout cela n'est pas fort certain, & il est beaucoup plus probable que la terre de *Hus* étoit vers les confins de la Chaldée, puisque les Chaldéens furent ceux qui enlevèrent les chameaux de Job. **MATY.**

Les Septante la prennent pour l'Ausitide. On l'appelle *Hus, Us* ou *Uz*, & en suivant l'Hébreu *Huts.* Quelques-uns la placent à l'orient du Jourdain, entre la Terre-Sainte & la Céléfyrie, aux confins de l'Arabie déserte, dans la Trachonitide & la demi-Tribu de Manassé. D'autres la mettent dans l'Idumée, parceque Jérémie, *Lament. IV, 21,* l'appelle fille d'Edom; mais quelques-uns en concluent seulement qu'elle étoit habitée par des Iduméens. Ceux qui sont du premier sentiment disent que c'est un autre *Hus* que la patrie de Job. Le sentiment le plus probable est que la terre de *Hus*, patrie de Job, étoit entre l'Idumée & la Chaldée ou l'Euphrate. Cependant la terre de *Hus* pourroit être à l'orient du Jourdain, sans que cela empêche que Job ne fût Iduméen; car l'Iduméc a eu différentes bornes en différens temps.

A la vérité, dans le commencement elle étoit toute au midi de la Judée; mais dans la suite elle s'étendit, & une partie des Iduméens monta au nord, où étoit une partie de l'Idumée, la terre de *Hus*, ou l'Aufite de Ptolomée & Thémán, où regnoit un des amis de Job. La terre de *Hus* avoit pris son nom de *Hus*, Horréen.

HUSATI. Nom de lieu. *Hufati*. Le P. Lubin conjecture que ce lieu étoit dans la Tribu de Siméon. Sa raison est que Sobochai, que le 2 L. *des Rois*, XXI, 18, dit être d'*Hufati*, étoit de la famille de Zarahi, comme il paroît par le 1 L. *des Paral.* XXVII, 11. Or les Zaréites étoient de la Tribu de Siméon; le Livre des Nombres le dit expressément, XXVI, 12, 13. La conjecture est bonne.

HUSATITE. f. m. & f. Originare, habitant, natif d'*Hufati*. *Hafatites*. 1 *Paral.* XI, 29.

HUSSARD. Voyez HOUSSARD.

HUSSARDE. Voyez HOUSSARDE.

HUSSITE. f. m. & f. Nom de Secte. Disciple de Jean Hus. Hérétique qui suit la doctrine de Jean Hus. *Huffita*. Jean Hus, originaire d'un petit bourg de Bohême, renouvela au commencement du quinziesme siècle les erreurs des Vaudois & de Wiclef. Quoique Hus eût été brûlé avec Jérôme de Prague, après avoir été condamné au Concile de Constance, ses disciples ne laissèrent pas de se soutenir. Jean Zisca s'étant mis à leur tête en Bohême, remporta bien des avantages sur l'Empereur Sigismond; Procope Holy, un autre de leurs chefs, ne les soutint pas avec moins de courage, & ils causèrent des maux infinis dans la Bohême; ils se répandirent même dans la Pologne & dans la Silésie, où l'on dit qu'il y en a encore des restes. Cochleus a écrit l'histoire des *Huffites*. Jean Hus commença à dogmatiser en 1407. Il fut brûlé en 1415, au mois de Juillet. Hus étoit le nom du bourg où il est né, qu'il avoit pris, comme on le faisoit assez souvent en ces temps-là. Ce nom signifie une oie, *Anser*. Voyez JOVET, T. I, p. 78.

HUSSITISME. f. m. Doctrine, des Hussites. Le *Huffitisme* faisoit de grands progrès. Le *Continueur de M. Fleury*.

HUSSO. f. m. Grand poisson de l'espèce Cétacée; c'est le *mario* de Pline. On le trouve principalement dans le Danube, où il est attiré de la mer par les eaux fraîches: il a quelquefois vingt-quatre pieds de long & pèse quatre cens livres. Il est presque entièrement cartilagineux; il n'a des os qu'à la tête, & il est sans écailles; on en tire l'*Ichthyocolla*. JAMES.

HUSUM. Ville du Duché de Sleswick, en Danemarck. *Hufumum*. Elle est sur la mer d'Allemagne, vis-à-vis de l'île de Nort-Strand, à six lieues de Gottorp, du côté de couchant. Elle appartient au Duc de Holstein-Gottorp, & elle a un bon port & fort fréquent. Elle étoit fortifiée; mais le Roi de Danemarck en a fait démolir les fortifications. *Long.* 42 d. 33 m. *lat.* 54 d. 22 m.

HUSZ ou **HUSWAERT.** Bourg de la Moldavie, situé sur le Pruth, au-dessus de Falesin ou Falxin. *Hufa*. On prend ce lieu pour l'ancienne *Zudidava*, ville de la Dace. MATY.

H U T.

HUTERIE. Vieux f. f. Huée, dispute de paroles, dispute opiniâtre, opiniâtreté. *Clamor, obflinatio, pertinacia*.

HUTIN. f. m. Vieux mot. Noïse, bruit, querelle. *Altercatio, rixa*. Il étoit aussi adj. Du Cange dit qu'on a appelé Louis X, Roi de France, Louis *Hutin*, parceque dans son enfance il étoit mutin & querelleux. *Hutin* est la même chose que têtù ou mutin, & le déclare l'Arrêt de la Commune de Ham, du dernier Avril 1351, auquel est mention faite de brigues, *huzins* & mêlées. Du TILLET, P. I, p. 191. Louis *Hutin* naquit en 1289 le 3^e d'Octobre. Id. Voyez encore PASQUIER en ses Recherches, L. VIII, c. 45.

HUTINER. v. n. Quereller. C'est un vieux mot. *Jurgari, conviciari*. Jean Molinet, dans quelque passage de

ses œuvres, dit *hutiner*, pour noïser, quereller. PASQUIER, Recherches, L. VIII, c. 45.

HUTLA. f. m. Petite bête qui se trouve dans les Indes occidentales. *Cuniculus Americanus*. Elle ressemble à un lapin.

HUTTE. f. f. (L'h s'aspire.) Petit logement fait à la hâte avec du bois, de la terre, de la paille, &c. *Casa, mapale, tugurium*, pour se mettre à l'abri de la pluie, du mauvais temps. Cet Ermite étoit logé dans une petite *hutte* qu'il avoit fait dans le bois. Les soldats campés se font de petites *huttes* avec des perches & de la paille. Il ne se trouvoit aux environs de Dunkerque ni bois, ni chaume pour les *huttes* des soldats. SAR.

Ce mot vient de l'Allemand *hutte*, qui signifie *maisonnette*, diminutif de *haus*, qui signifie *maison*.

HUTTER. v. a. (L'h s'aspire.) qui ne se dit guère qu'avec le pronom personnel. Faire une *hutte* pour se loger. *Casam struere, in casulis delitescere*. Il ne faut pas bien du temps aux soldats pour se *hutter*. Les soldats n'avoient aucune paille pour se *hutter*. M. PÉLISSON. On dit aussi qu'un Chasseur se *hutte* dans un arbre ou dans un buisson, pour dire qu'il s'y cache & y est à l'affût.

HUTTER, en termes de Marine, c'est dans un gros temps amener les grandes vergues à demi mât, & les mettre en croix de saint André, afin qu'elles prennent moins de vent, & que le vaisseau se tourmente moins. *Antennas deprimere & decussare*. FOURNIER.

HUTTITE. f. m. & f. Nom de secte. *Huttita*. Les *Huttites* étoient une secte d'Anabaptistes, qui eut pour chef Jean Huttus, dont elle porte le nom. C'étoient des fanatiques qui se disoient descendans des Israélites, qui venoient pour exterminer les Chananéens. Ils prêchoient que le dernier jour du monde approchoit, & qu'il falloit s'y préparer en faisant bonne chère.

H U V.

HUVACAS. Terme de relation. Le Roi d'Espagne, dans l'Amérique de sa dépendance, a la moitié des *huvacas*, c'est-à-dire, de tous les trésors cachés dans les lieux habités par les anciens Indiens. OEXMELIN.

HUVEITOCZUTZLI. Terme de Calendrier. Nom du troisième mois des Mexicains. Il n'est que de vingt jours, comme les autres mois, & répond à une partie d'Avril.

H U Y.

HUY. Voyez HUI.

HUYAU. Voyez HUIAU.

HUYS TE BRITTEN ou **HUYS TE BRITTEN.** C'est un château de la Hollande. *Arx Britannica*. Il est sur le bord de la mer, fort près de Carwick, & à une lieue & demie de Leyde. On a connu par des inscriptions qu'on y a trouvées, qu'il y avoit autrefois un lieu nommé *Armamentarium* ou *Armentarium*.

H U Z.

HUZ. f. m. Vieux mot. Crierie.

HUZAIRAN. Terme de Calendrier. Nom du sixième mois des Turcs, qui répond à notre mois de Juin, selon Jean Molini; le même Auteur donne aussi un autre nom au sixième mois des Arabes & des Turcs, & il arrange autrement leur Calendrier, de sorte que le sixième mois répond à notre mois de Février.

HUZE à **HUZE** est une corruption de hure à hure, c'est-à-dire, tête à tête, ou face à face.

Nicolas Rapin nous en a fourni un exemple dans la Satyre Ménippée, p. 87 de l'édition in-8°. en faisant ainsi parler le Recteur Roze au jeune Duc de Guise, fils du Balafre: « Que diriez-vous de ces impudens » politiques, qui vous ont mis en figure en une belle » feuille de papier, déjà couronné comme un Roi de » carreau, par anticipation, & en la même feuille ont » aussi mis la figure de la divine Infante couronnée en » Reine de France, comme vous regardant *huz* à » *huz* l'un l'autre? »

HY. Nom d'un ancien lieu de l'Irlande, ou de l'Irlande, fameux par un ancien Monastère. S. Adelman, Abbé de *Hy*, composa la vie de S. Colomban, premier Abbé de *Hy*, qui n'est pas le grand S. Colomban, fondateur du Monastère de Luxeuil en Bourgogne.

HYAC. f. m. Voyez YAC.

HYACINTHE. (Plusieurs prononcent & écrivent même *Jacinthe*.) Ce mot est f. m. quand c'est un nom propre d'homme. *Hyacinthus*. Apollon tua *H acinthe* par la malice de Zéphyre, en jouant au palet. Voyez l'article suivant. Le nom de ce jeune homme a été donné à la fleur qui est décrite dans l'article JACINTE. Voyez ce mot.

HYACINTHE. f. m. Nom d'homme. *Hyacinthus*. Amyclas, Roi de Sparte, eut un fils nommé *Hyacinthe*, qui fut aimé d'Apollon & de Zéphyre. Comme il marquoit plus d'inclination pour le premier, son rival en conçut de la jalousie, & pour s'en venger, un jour qu'Apollon jouoit au palet avec *H acinthe*, il poussa violemment contre la tête de celui-ci le palet que le Dieu venoit de jeter & de jouer, *H acinthe* tomba mort. Apollon le changea en fleur. Ovide a décrit cette métamorphose dans son dixième Livre. Nicandre en parle aussi *In Theriacis*, & Colutus, dans son Poème sur le rapt d'*Hélène*.

Il y a saint *H acinthe*, Martyr d'Amastre en Paphlagonie, que quelques Auteurs disent être le premier qui a consacré ce nom; Saint *Hyacinthe*, Martyr à Césarée de Cappadoce; Saint *H acinthe*, martyrisé à Porto près de Rome, tous deux sous Trajan. Saint *H acinthe*, de l'Ordre de S. Dominique au treizième siècle, étoit de l'ancienne famille des Oldrowski, qui étoit de la première noblesse de Pologne. Saint *Hyacinthe* fut martyrisé à Rome l'an 304 de J. C. Les Actes de sainte Eugénie disent que S. Prote & S. *Hyacinthe* étoient ses eunuques, & qu'ils furent martyrisés sous Valérien. TILLEMONT, T. III, des Emp. p. 426.

Quand nous parlons de Saint *H acinthe* de l'Ordre de Saint Dominique, & de ceux qui ont reçu ce nom au baptême, l'usage ordinaire est de prononcer *Jacinthe*. Ecoutez, *Jacinthe*, venez à moi. La fête de saint *Jacinthe*, Dominicain, se fait le 17 d'Août dans le Bréviaire Romain.

HYACINTHE OU JACINTHE. f. f. Voyez JACINTE; car c'est ainsi que tout le monde écrit & prononce, Botanistes, Fleuristes, Jardiniers, & autres.

HYACINTHE. f. f. C'est aussi une pierre précieuse, dont il y a trois sortes. *Hyacinthus*. L'orientale, qui vient de Calécute & de Cambaie, égale en dureté l'améthyste orientale. Elle est orangée & haute en couleur. Celle de Portugal, un peu plus tendre, a la couleur tirant sur le fouci. Il y en a une aussi qu'on appelle la *changeante*, qui est d'un jaune de citron. L'*hyacinthe la belle* est celle qui a la couleur d'écarlate, ou de vermillon, tirant sur le rubis, ou le grenat de Bohême, & qui est une pierre achevée. En île de Taprobane il y a une *hyacinthe*, ou rubis, de la figure d'une grosse pomme de pin d'un prix inestimable, qui jette un feu qui surprend, & qui éblouit quand le soleil donne dessus. On a donné le nom d'*hyacinthe* à cette pierre, parcequ'on prétend en avoir trouvé quelques-unes qui avoient une couleur approchante de celle de la fleur de la plante appelée *hyacinthe*.

En Pharmacie, on appelle *confection d'hyacinthe*, une confection où il entre des *h acinthes*, des saphirs, émeraudes, topases, perles, coraux, feuilles d'or, des os de cœur de cerf, de l'ambre, du musc, &c. *Hyacinthina compositio*. Elle est propre pour récréer les esprits, pour fortifier le cœur, pour résister à la corruption des humeurs, & pour arrêter les cours de ventre & le vomissement.

HYACINTHIES. f. f. pl. Nom d'une fête qui se célébroit autrefois à Lacédémone pendant trois jours à l'honneur d'Apollon & en mémoire de son favori *Hyacinthe*. *H acinthis*. Pendant les *Hyacinthies*, on se couronnoit de lierre; c'est, dit Vossius, de *Idol. L. II, c. 14*, parceque Bacchus & Apollon, ou le Soleil, font la même chose. Les *Hyacinthies* duroient trois jours à Lacédémone, le premier & le troisième étoient employés à pleurer la mort d'*Hyacinthe*, & le second à faire des réjouissances & des repas. Cette fête se célébroit dans le mois hécatombée, qui répondoit, du moins en partie, à notre mois de Juin.

HYADES. f. f. Terme d'Astronomie. Ce sont sept étoiles fameuses chez les Poètes, qui amènent toujours la pluie. *Hyades*. Elles sont dans la tête du taureau, dont la principale est l'œil gauche du taureau, que les Arabes nomment *aldebaran*. Les Poètes disent que les *Hyades* étoient filles d'Atlas & d'Ethra. Leur frère *Hyas* fut déchiré par une lionne. Elles pleurèrent sa mort avec tant de douleur, que les Dieux touchés de compassion les transportèrent au ciel, & les placèrent sur le front du taureau, où elles pleurent encore: cette constellation présage la pluie, & par cette raison on a appelé *hyades* les étoiles qui la composent, du mot Grec *ὕω*, pleuvoir. Voyez le premier livre des Fastes d'Ovide. Les Poètes disent encore que les *Hyades* furent les nourrices de Bacchus, & qu'on les nommoit encore les Nymphes Dodonides, du nom de la ville de Dodone en Epire; que craignant la colère de Junon, & fuyant la cruauté du Roi Licurge, Jupiter les transporta au ciel.

HYÆNE. f. f. Voyez HYÈNE.

HYAGNIS. f. m. Père de Marfyas, qui est regardé par quelques Anciens, comme l'inventeur du mode Phrygien & du Lydien.

HYALE. f. f. *Hyale*. C'est le nom d'une Nymphe de la suite de Diane. Ovide en parle, *L. III des Métam. v. 171*. Lorsque Diane fut aperçue dans le bain par Actéon, *Hyale* puisoit l'eau dans les urnes, pour la répandre sur la Déesse.

HYALODES. adj. f. Hippocrate, *Coac. p. 150*, donne cette épithète à l'urine qui dépose beaucoup de flegme vitré froid, blanc visqueux, & qui marque une crise favorable dans les maladies qui proviennent d'humours crues de la même nature, ce flegme étant mis au nombre, tant des causes que des signes d'une solution critique, *Υαλάδης*, d'*ὑαρός*, verre.

HYALOÏDE. adj. Terme de Médecine, qui se dit de l'une des tuniques de l'œil. *Hyalinus*. On l'appelle autrement *vitree*, parcequ'elle enferme de toute part l'humour vitrée qui est au fond de l'œil; de *ὑαρός*, *vitrum*.

HYAMAN, ou plutôt HIÉMEN, ou IEMEN. Voyez ARABIE HEUREUSE.

HYAMPOLIS. Ville de Grèce, dans la Phocide. Elle étoit située dans un défilé, par où l'on passoit de la Thessalie & de la Locride Epicnémidienne dans la Phocide.

HYBLA. Montagne de Sicile. *Hybla*. Le mont *Hybla* est fameux dans les Poètes Latins de l'Antiquité par l'abondance du thim & l'excellent miel qu'il produisoit.

Le Géographe Etienne de Byzance, de *urbibus*, met aussi trois villes de ce nom en Sicile. La première, qu'il appelle *Hybla* la grande, étoit dans le territoire de Catane, proche du lieu qu'on nomme aujourd'hui Adragno. Thucydide en parle, *L. V*, Paulanias, in *Eliacis*, & Tite-Live, *L. XXVI*. Un autre *Hybla* portoit le surnom d'Hérée, *Heraa*. La troisième, surnommée Mégaride, *Megaridis*, étoit près de l'embouchure du fleuve Alabus. Celle-ci donnoit le nom au mont *Hybla*, dont elle étoit voisine. Voy. CLUVIER, dans sa *Sicilia antiqua*, & BOCHART, dans son Chanaan, *L. I, c. 28 & 29*.

Cet Auteur prétend que ce nom a été donné à ces lieux par les Carthaginois, ou les Phéniciens; qu'il vient de *חבל*, *hhebel*, qui veut dire proprement une

corde, & figurément la portion d'héritage qui vient à un homme, parcequ'on la mesure au cordeau, que de חבל, *hhebel*, les Phéniciens avoient fait חבלה, *hhebla*, *hibla* ou *hybla*: que la seconde fut surnommée *Herea*, c'est-à-dire, la montagneuse, parceque c'étoit un pays de montagnes.

HYBOUCOHU. f. m. C'est un fruit d'Amérique de la grosseur d'une datte, qui n'est point bon à manger: on en tire une huile qu'on garde dans un vaisseau qui est fait d'un fruit creusé, ou dont on a retiré la chair, nommé *carameno* en langage Indien. Cette huile est particulièrement employée pour une maladie du pays appelée *tom*, qui provient d'un grand nombre de petits vers, à peu près aussi petits que des cirons, lesquels s'amassent sous la peau, & forment de petites tumeurs grosses comme des fèves, qui font de la douleur, & causent des accidens fâcheux. Cette huile est encore propre pour fortifier les membres fatigués, & pour guérir les plaies & les ulcères. **LÉME-RY**, des drogues.

HYBRISTIQUES. f. f. pl. Fêtes qui se célébroient à Argos en l'honneur des femmes qui avoient pris les armes, & sauvé la ville assiégée par les Lacédémoniens, qui furent repoussés par les seules femmes d'Argos. La fête a pris son nom de l'affront qu'ils essayèrent; *δῆμις* signifie injure, affront.

H Y D.

HYDAR. f. m. Nom du troisième mois de l'année Ethiopienne. *Hydar*, *Hydarus*. Il a trente jours, & commence le dix-huit d'Octobre.

HYDARA. Place forte de la Grande Arménie. C'étoit une des soixante & quinze forteresses que Mithridate Eupator avoit fait élever.

HYDARIDE. f. f. Terme de Médecine. Matière aqueuse, semblable à de l'eau. *Hydaris*. Plusieurs écrivent *hidaride*, quoique l'origine de ce mot demande un *y*, & qu'il ne commence par une *h* qu'à ce titre. Cette grande poche n'étoit presque par-tout épaisse que d'une ligne & demie; mais en sa partie inférieure elle avoit deux pouces d'épaisseur, & cette épaisseur étoit composée de glaires & d'*hydarides*. **DUVERNEY** fils, *Acad. des Sc. 1703, Mém. p. 164*. On découvroit une infinité d'*hydarides*, dont quelques-unes étoient grosses comme des noix. **Id.** *Ib.*

HYDASPE. f. m. Nom de rivière. *Hydaspes*. Il y en a deux de ce nom; l'une dans la Sufiane, & qui passoit par Sufe; l'autre dans l'Inde, au-delà du Gange. Il tombe dans l'Indus; c'est au bord de celui-ci que l'on dit qu'Alexandre termina ses conquêtes. On prétend que c'est celui qu'on nomme aujourd'hui Rowey.

*Allez jusqu'ou l'Aurore en naissant voit l'Hydaspe
Chercher pour l'y graver le plus précieux jaspe.*
DESPRÉAUX.

*Qu'ont de grand à mes yeux les succès de ce Roi,
Qui par-tout a semé le désordre & l'effroi;
Qui plus loin que l'Hydaspe osant porter la guerre,
A ces vastes desseins a vu manquer la terre?*
NOUV. CHOIX DE VERS.

On écrit aussi *Hidaspe*.

HYDATIDE. f. f. Terme de Médecine, qui se dit généralement des vessies pleines d'eau qui viennent souvent en diverses parties du corps, tant intérieurement qu'extérieurement.

M. Dionis dit *hydatis*, & il entend par ce mot une maladie particulière des yeux, qui consiste en une excroissance de graisse qui vient aux paupières. C'est la signification du mot *hydatis* dans les anciens Auteurs. *Hydatide* est mieux, & plus selon l'analogie. L'usage est que nous formons des cas obliques les noms François qui viennent des noms Grecs terminés en *is*, & qui ont *ος* au génitif. Ainsi nous disons *Caryatides*, *Phocide*, *Hypoglottide*, dont Dionis lui-même se sert, &c. S. Yves dit qu'*hyatide* est une élévation, une petite vessie de la grosseur d'un

pois ou d'une lentille, qui s'élève sur le bord des cartilages des paupières, & ne renferme que de l'eau fort claire. *Hydatis*. On la nomme aussi *phlystène*. Le plus sûr remède est de la piquer adroitement avec la pointe d'une lancette, faisant l'ouverture de la longueur de l'élévation. Cette petite poche se vide de son humeur, & la guérison suit sans autre remède. **S. YVES.**

Ce mot vient du Grec, *ὕδωρ*, eau, qui fait au génitif, *ὕδατος*, d'où l'on fait *ὕδατις*, *aquila* ou *aquositas*, c'est-à-dire, *petite eau*, ou *aquosité*. Le nom d'*hydatis* a été donné à cette maladie, parceque la graisse fournit de l'eau aux parties qu'elle touche, ou dont elle est proche. Voyez le Cours de Chirurgie de Col de Villars, *T. II.*

HYDATISME. f. m. Bruit causé par la fluctuation des humeurs contenues dans quelque abcès extérieur ou dans une vomique. *ὑδατισμὸς*.

HYDATOÏDE. f. f. C'est, en terme d'Oculiste & d'Anatomie, l'humeur aqueuse de l'œil, renfermée entre la cornée & l'uvée. **HARRIS.** On la nomme ainsi parcequ'elle ressemble à de l'eau. *Hydatoides*.

Ce mot est Grec, & vient d'*ὕδωρ*, *ὕδατος*, de l'eau, & *ἴδος*, forme, ressemblance.

HYDATOSCOPIE. f. f. Terme de Divination. *Hydatoscopia*. C'est l'art de prédire les choses futures, & de connoître les choses éloignées par le moyen de l'eau. Il y a une *hydatoscopie* naturelle & permise; elle consiste à prévoir & à prédire les orages & les tempêtes sur certains signes & certaines choses qu'on remarque sur la mer & sur les rivières.

Ce mot vient de *ὕδατος*, génitif de *ὕδωρ*, eau, & de *σκοπέω*, je considère.

HYDRAGOGUE. f. m. Médicament qui purge les eaux & les sérosités, ainsi appelé de *ὕδωρ*, eau, & *ἀγω*, amener, tirer. *Hydragogus*. Les *hydragogues* sont les sucres d'yèble, de sureau, de la racine d'iris, de la soldanelle, le méchoacan, le jalap, &c. & généralement tous les remèdes sudorifiques, apéritifs & diurétiques, sont des *hydragogues*.

Il est aussi adjectif, & l'on dit médicament *hydragogue*.

HYDRARGYRE. f. m. C'est un nom que les Médecins & Chimistes donnent au mercure. *Hydrargyrum*. Il est Grec, & signifie eau d'argent, ou argent liquide, dont il a la ressemblance.

Ce mot vient du Grec, *ὕδωρ*, aqua, eau, & *ἀργυρος*; *argentum*, argent: *metallum instar aquæ mobile & liquidum*, métal mobile & liquide presque comme de l'eau.

HYDRARGYROSE. f. f. Friction mercurielle, capable d'exciter la salivation. *D'hydrargyrosis*.

HYDRAULICO-PNEUMATIQUE. adj. Terme de Mécanique. Quelques Auteurs se servent de ce terme composé, pour signifier une machine qui élève l'eau par le moyen du ressort de l'air. Machine *hydraulico-pneumatique*.

HYDRAULIQUE. f. f. Science qui enseigne la conduite des eaux, & le moyen de les élever, tant pour les rendre jaillissantes, que pour d'autres usages. *Ars hydraulica*. Savoir l'*hydraulique*. Quand on fait aller une rivière d'un lieu à un autre, on perd sans l'*hydraulique*, le tiers ou la moitié de l'eau **MORLAND.**

HYDRAULIQUE est aussi adj. de t. g. *Hydraulicus*. La science *hydraulique* a quelque chose d'admirable. Machine *hydraulique*.

On appelle colonne *hydraulique*, une colonne dont le fût paroît de cristal, étant formé par des nappes d'eau qui tombent des ceintures de fer ou de bronze, en manière de bandes à égales distances, par le moyen d'un tuyau montant dans son milieu. *Columna hydraulica*. On nomme encore *colonne hydraulique*, une colonne du haut de laquelle sort un jet, à qui le chapiteau sert de coupe, d'où l'eau retombe par une rigole revêtue de glaçons qui tourne en spirale autour du fût. Héron a décrit plusieurs machines *hydrauliques*. On appelle machine *hydraulique*, celle qui sert à conduire ou à élever les eaux. Une écluse, une pompe, sont des machines *hydrauliques*.

On appelle orgue *hydraulique*, une orgue qui joue par le moyen de l'eau. Ac. Fr. *Organa hydraulica*.

Ce mot d'*hydraulique* signifie *eau sonnante*, parceque dans la première invention des orgues, où l'on n'avoit pas encore l'invention d'y appliquer des soufflets, on se servoit d'une chute d'eau pour y faire entrer le vent & les faire sonner. Vitruve fait mention de ces machines *hydrauliques*, qu'il appelle *hydraulica*.

Ce mot vient du Grec, ὑδαυλος, qui est composé d'ὑδα, *aqua, eau*, & δαυλος, *tibia, flûte*, ou instrument de musique.

HYDRE. f. f. Serpent d'eau qui vit de poisson & de grenouilles. *Hydra, natrix*. Phèdre dit que les grenouilles demandèrent un Roi, & que Jupiter leur envoya une *hydre* qui les mangea toutes. L'*hydre* est une petite couleuvre, qui a le cou fort délié, & la queue aussi. Il y en a quantité dans les déserts de la Libye, & de si venimeuses, que le meilleur remède, quand on en est mordu, c'est de couper l'endroit avant que le venin ait infecté les autres parties. MARMOL, L. I, c. 23. Quand ce serpent sort de l'eau pour se nourrir en terre, il s'appelle *cherfydrus*, & alors il est semblable à l'aspic, & sa morsure est dangereuse, & fait mourir dans trois jours. Ce mot veut dire *hydre terrestre*. Elle a le cou plus petit que les aspics. En Latin on l'appelle *natrix*, c'est-à-dire, *nageuse*, parcequ'elle vit ordinairement dans l'eau.

HYDRE signifie aussi un monstre épouvantable né de Tiphon & d'Echidne, qui faisoit de grands ravages dans les marais de Lerne & dans les environs. Les Poètes ont feint qu'il avoit plusieurs têtes, & qu'on n'en avoit pas plutôt coupé une, qu'il en renaîtoit plusieurs autres. La défaite de l'*hydre* est mise au rang des travaux d'Hercule. L'*hydre* est le symbole des procès & de la chicane.

Quand les Poètes ont dit qu'Hercule avoit tué l'*hydre* de Lerne, c'est-à-dire, d'un marais de l'Argolide nommé Lerne, ils ont voulu marquer que le soleil, qui est le même qu'Hercule, avoit desséché ce marais. Voss, de *Idol*. L. II, c. 15. Ou bien qu'Hercule avoit détruit les serpens qui infectoient ce marais, en mettant le feu aux roseaux qui leur servoient de retraite, & qu'ensuite il avoit desséché ces marais en facilitant l'écoulement des eaux par le moyen des canaux.

Ce mot vient du Grec, ὑδρῶς, ou ὑδρα, *serpent d'eau*, d'ὑδα, *aqua*.

HYDRE se dit figurément en choses morales, en parlant des séditions populaires & autres maux du corps politique qui augmentent à mesure qu'on s'efforce de les détruire. On vit renaître bientôt toutes les têtes de l'*hydre*. PATRU. Le peuple est une *hydre* à cent têtes. MAD. DES-HOULIÈRES, écrivant au Roi sur la destruction de l'hérésie.

Quelle hydre viens-tu d'étouffer!
Contre une hydre indomptée un seul ordre suffit.

HYDRE, en termes d'Astronomie, est une constellation qui est vers le Pole méridional, composée de 25 étoiles, selon Ptolomée & selon Bayer, de 29. Selon M. Harris, de 26. *Hydra*. Elle n'est pas visible dans nos climats.

En termes de Blason, on appelle quelquefois *hydre*, une couleuvre ou un serpent d'eau.

HYDRE, en termes de Philosophie hermétique, se dit figurément de la pierre des Sages, laquelle à chaque multiplication augmente sa vertu de dix degrés. Cette pierre s'appelle encore *hydre*, parcequ'on augmente sa quantité à chaque multiplication.

HYDRÉLÉON. f. m. Terme de Pharmacie. *Hydraleum*. C'est de l'huile commune & de l'eau mêlée ensemble.

Ce mot vient du Grec, ὑδα, *aqua*, & δλαιον, *oleum, huile*. L'*hydréléon* étant pris par la bouche excite le vomissement, & étant appliqué au-dehors, il est anodyn, & aide à la suppuration.

HYDRENTÉROCELE. f. f. Terme de Chirurgie. Des-

cente des intestins avec des eaux dans le Scrotum. *Hydrenterocele*, en Latin. BLANCHARD, HARRIS.

Ce mot est composé d'ὑδα, *eau*, ἑντερον, *intestin*, ce qui est intérieur, & κλη, *tumeur*. L'*hydrentérocele* est une tumeur, une enflure du scrotum causée par les intestins & les eaux qui y tombent.

HYDRIE. f. f. Cruche à mettre de l'eau. *Hydria*. M. de Sacy a employé ce mot dans sa traduction de l'Ecclesiaste, & le P. Lancelot, dans son Traité de l'Hémine. On le trouve aussi dans le Dict. de Darnet. Il vient du Grec, ὑδα, *aqua*. Le P. Bouhours plaisante sur ce mot, ainsi que sur celui d'*amphore*, employé par Marolles dans sa Traduction d'Horace. Quels termes, bon Dieu! qu'*hydrie* & *amphore*! A quelle foire de France vend-on des *hydries* & des *amphores*? Une servante n'étonneroit-elle pas bien sa maîtresse, de lui dire, j'ai acheté aujourd'hui une *hydrie* & une *amphore*? Ce seroit bien pis que la servante des Femmes Savantes de Molière. Car enfin si Martine se fert de mots impropres, & ne garde pas toujours les règles de la Grammaire, au moins on l'entend: elle ne parle pas Latin en François: elle n'use point de mots inconnus aux halles, & qui aient besoin d'interprètes.

Il est bien vrai que ces mots sont d'un service très-rare, & qu'ils ne sont pas entendus de tout le monde. Mais parceque le terme d'*hydrie* est inconnu aux halles, ne sera-t-il pas permis de l'employer dans la Traduction de l'ancien Testament, ou en parlant de l'histoire ancienne? Que deviendroient quantité d'autres termes d'antiquités qui ne paroissent, ni moins barbares, ni moins obscurs que ceux d'*hydrie* & d'*amphore*? C'est assez de les bannir de la conversation & du discours ordinaire. Mais ils doivent trouver place dans des ouvrages faits pour instruire.

HYDROBÈLE. f. m. Terme de Chirurgie. C'est une enflure de la pellicule extérieure du scrotum, causée par des humeurs aqueuses qui s'y arrêtent ou s'y jettent. *Hydrobele*. Voyez Blanchard & Harris.

Ce mot vient d'ὑδα, de l'eau, & βάλλο, je jette. HYDROCARDIE. f. f. Terme de Chirurgie employé Hildanus, (Fabrice de Hilden) pour désigner une tumeur séreuse, sanieuse ou purulente du péricarde. *Hydrocardia*.

HYDROCÈLE. f. f. Terme de Chirurgie. Maladie des bourses enflées par une fluxion de sérosités. En Latin, *hydrocele*. On distingue l'*hydrocele* de la descente des intestins, en ce que l'*hydrocele* se forme lentement, l'eau ne coulant que peu à peu dans le scrotum, au-lieu que les intestins y tombent tout d'un coup. On est plus sujet à l'*hydrocele* dans la jeunesse que dans un âge plus avancé. On guérit l'*hydrocele* par des remèdes dessicatifs, ou en faisant sortir les eaux avec la lancette, ou avec le séton, ou avec le trocar, mais parceque ces remèdes ne sont que palliatifs, il faut avoir recours aux cautères, si l'on veut faire une cure radicale. Voyez M. DIONIS, des Opérations de Chirurgie.

Ce mot vient du Grec, ὑδα, *aqua*, & δ κλη, *tumor scroti*.

HYDROCÉPHALE. f. f. Terme de Chirurgie. Hydro-pisie de la tête, dont il y a trois espèces: la première, quand l'eau se ramasse entre le crâne & la peau; la seconde, quand l'eau se ramasse entre le crâne & le cerveau, dessus & dessous les méninges; & la troisième, quand l'eau se ramasse dans les ventricules du cerveau & les distend. *Hydrocephalos*. Les enfans sont plus sujets à l'*hydrocéphale* que les adultes, ce qui vient de ce que leur tête est fort molle, & qu'elle a été trop comprimée dans la matrice, ou bien parcequ'elle a été maniée trop rudement par la Sage-femme. D'ailleurs, les enfans ayant les os de la tête tendres, & leurs sutures n'étant pas encore fermes, ces os s'ouvrent aisément, & donnent lieu à cet amas d'eau, au-lieu que dans les adultes les os du crâne sont durs & fortement joints par les sutures, ce qui ne leur permet pas de s'écarter & de faire place à l'eau. L'*hydrocéphale* est une maladie difficile à gué-

rit : elle est souvent suivie de léthargie ou d'apoplexie.

Ce mot est Grec, il vient de ὕδωρ, *aqua, eau*, & de κεφαλή, *caput, tête*.

HYDROCHOË, ou **HYDROQUE**. Terme de Calendrier. Nom du douzième mois des Achéens, qui répond à peu près à notre mois de Décembre.

Ce nom vient de ὕδωρ, *eau*, & de χέω, *je répands*, & il fut donné à ce mois, à cause des pluies qui tombent en ce temps-là.

HYDROCOTYLE. f. m. Ecuelle d'eau, nombril de vénéus aquatique. *Ranunculus aquaticus, cotyledonis folio*. Plante aquatique, qui pousse plusieurs petites tiges, grêles, sarmenteuses & s'attachant à la terre. Ses feuilles sont rondes, creusées, portées sur de petites queues. Ses fleurs sont petites, à cinq feuilles blanches, disposées en rose. Il leur succède un fruit composé de deux graines fort aplaties, qui ont séparément la figure d'un demi-cercle. Sa racine est fibreuse. Cette plante croît dans les marais; elle est un peu âcre au goût; elle est apéritive, détersive & vulnérable. M. de Tournefort l'a nommée *hydrocotyle*, d'ὕδωρ, *eau*, & κοτύλη, *cavité*, parceque cette plante vient dans les marais, & que ses feuilles sont creusées.

HYDRODYNAMIQUE. f. f. Terme didactique, qui signifie la dynamique des fluides, c'est-à-dire, la science qui enseigne les loix de leur mouvement. C'est la même que l'hydraulique.

HYDROGALA. f. f. *Hydrogala, actis*. n. Mélange d'eau & de lait; eau laiteuse. Ce mot est composé du Grec, ὕδωρ, *aqua, eau*, & de γάλα, *lac, lait*. *Diction. de Médecine*.

HYDROGRAPHE. f. m. Auteur qui a écrit sur l'Hydrographie, qui a fait des cartes hydrographiques, qui est versé dans l'Hydrographie. *Hydrographus*. Il est *Hydrographe* & *Géographe*.

*Il porte titre d'Hydrographe,
D'Ingénieur, de Géographe;
Mais avec ces trois qualités,
Il est geux de tous les côtés.* BOISROBERT.

HYDROGRAPHIE. f. f. Ce mot, par son étymologie, signifie seulement la description des eaux; mais dans l'usage ordinaire on entend par ce mot la science qui apprend l'art de naviger, de faire les cartes marines, de conduire les vaisseaux & de connoître dans les voyages de long cours le lieu précis où l'on est. *Hydrographia*. C'est de toutes les sciences celle qui approche le plus de la perfection, & il ne lui manque guère que la connoissance des longitudes. Le P. Fournier a amplement écrit de l'*Hydrographie*, & après lui le Père Deschales. M. Bouguer, en 1753, en a donné un traité complet. L'Ordonnance de la Marine, au titre 8, parle des Professeurs d'*Hydrographie* qu'elle veut être établis dans tous les ports. Ce sont des Professeurs de Mathématique qui sont chargés d'apprendre aux jeunes gens qui se destinent à la Marine, le Pilotage & les autres parties de Mathématique qui y ont rapport, comme l'Arithmétique, la Sphère, la Trigonométrie, &c. Ils sont Professeurs Royaux, & enseignent gratis, ayant des appointemens du Roi. Ils sont encote chargés d'examiner les Pilotes, & on ne doit recevoir les Pilotes au Greffe de l'Amirauté que sur le témoignage & l'approbation du Professeur d'*Hydrographie*.

Ce mot vient de *hydrographia*, composé d'ὕδωρ, *aqua, eau*, & de γράφω, *scribo, j'écris, je décris*.

HYDROGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à l'Hydrographie. *Hydrographicus*. Des cartes *hydrographiques*, c'est-à-dire, marines ou dressées exprès pour les Pilotes. On y marque les rumbes de vents. Les Méridiens y sont parallèles les uns aux autres. Les cercles y sont représentés par des lignes droites parallèles, & qui sont distans les uns des autres dans la proportion du sinus complément de leur degré, ce qui fait exactement la même proportion dans ces Cartes que dans la Sphère. C'est ce qu'on appelle aussi

Cartes réduites à grand point. On y marque aussi les basses, les roches & les bancs.

Christophe Colomb étoit un homme qui gaignoit sa vie à faire des Cartes *hydrographiques*. Il se trouva héritier des Mémoires d'un fameux Pilote nommé Alonso Sanchez de Huelva, Capitaine de vaisseau, lequel, par hasard, avoit été poussé par une tempête en l'île de S. Dominique, & qui mourut chez lui au retour de son voyage. Cela lui fit entreprendre la découverte des Indes Occidentales qui lui réussit.

César d'Arcons a enseigné la manière de faire un vase qu'il appelle *hydrographique*, par lequel il explique le flux & le reflux de la mer, & on y voit produire les mêmes mouvemens & régularités qu'on a remarqués par toutes les mers, suivant le système qu'il en a donné dans son livre du flux & du reflux de la mer.

HYDROLOGIE. f. f. Partie de l'histoire naturelle qui considère les eaux en général, leur nature & leurs propriétés. Du Grec, ὕδωρ, *eau*, & λόγος, *discours*.

HYDROMANTIE. f. f. Divination qui se fait par le moyen de l'eau. *Hydromantia*. Varron dit que l'*hydromantie* a été inventée par les Perses, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en sont fort servis. L'*hydromantie* est une des quatre espèces générales de divination; les trois autres ont rapport chacune à un des trois élémens, le feu, l'air, la terre; on les appelle *Pyromancie*, *Aëromancie*, *Géomancie*.

Il y en a qui disent *hydromance*. Il y a deux espèces d'*Hydromantie*: l'une est naturelle & permise; l'autre est fausse, incertaine & mauvaise. Voyez **PEUCER**.

Ce mot vient du Grec, ἰδρυμαντεια, composé de ἰδωρ, *aqua*, & de μαντεια, *divinatio*.

HYDROMEL. f. m. Breuvage qui se fait avec de l'eau & du miel. *Hydromeli, aqua mulsa*. L'*hydromel* vineux se fait avec de l'eau de pluie & du miel de Narbonne, qu'on fait cuire & écumer jusqu'à ce qu'un œuf y surnage, & après que la liqueur qu'on tire a été exposée au soleil pendant 40 jours, pour la faire bien fermenter, on y mêle du vin d'Espagne; & si on ne s'en fert que deux ou trois mois après, il aura alors un goût approchant de la malvoisie. On fait aussi de l'*hydromel* vineux sans y mettre du vin, & en le laissant seulement bouillir au soleil. Les Polonois & les Moscovites en font leur boisson ordinaire. L'*hydromel* s'appelle en Grec, μελικρατοι, & en Latin, *aqua mulsa*. On l'a aussi appelé *medo* & *meda*. Il est appelé *simple*, quand il n'y entre rien que de l'eau & du miel, on le nomme *aqueux*, & il peut se faire en tout temps. Quand on y mêle quelques autres drogues, on l'appelle *composé*; & on l'appelle *vineux*, quand sa force égale celle du vin, laquelle il acquiert non-seulement par la grande quantité de miel qu'il reçoit, mais aussi par sa grande coction & insolation; il ne se fait bien que durant les grandes chaleurs de l'été. Les Celtibères & les Taulantiens, peuple de l'Illyrie, buvoient autrefois de l'*hydromel* au lieu de vin, à ce que dit, des premiers, Diodore de Sicile, L. V, & Aristote, des seconds. Ludolf dit, dans son Hist. d'Ethiopie, que l'*hydromel* est excellent dans l'Abissinie.

Ce mot vient du Grec, ἰδωρ, *aqua, eau*, & de μέλι, *mel, miel*, *aqua melle mixta, eau mêlée de miel*.

HYDROMÈTRE. f. m. On appelle ainsi en général un instrument qui sert à mesurer les propriétés de l'eau, sa pesanteur, sa densité, sa vitesse, &c. Ce mot vient du Grec, ἰδωρ, *eau*, μέτρον, *mesure*.

HYDROMÉTRIE. f. f. C'est le nom qu'on a donné à la science qui enseigne à mesurer la pesanteur, la force, la vitesse des fluides. Elle comprend l'hydrostatique & l'hydraulique. *Hydrometria*. Il y a une chaire de Professeur en *Hydrométrie*, dans l'Université de Boulogne, qui y fut créée en faveur de M. Guglielmini. Le nom d'*hydrométrie* étoit nouveau, aussi-bien que la place, & l'un & l'autre rappelleront toujours la mémoire de celui qui en a rendu l'établissement nécessaire. FONTENELLE.

HYDROMÉTRIQUE

HYDROMÉTRIQUE. adj. Qui concerne l'hydrométrie. Instrument *hydrométrique*.

HYDROMPHALE. f. f. Terme de Chirurgie. Tumeur qui vient au nombril & qui est caulée par de l'eau. *Hydromphalos*. On distingue l'*hydromphale* des autres tumeurs qui viennent au nombril, en ce qu'elle est molle, & néanmoins peu obéissante au toucher, & qu'elle ne diminue ni augmente en la comprimant, & lorsqu'on la regarde à travers la lumière, on la trouve transparente. On dissipe l'*hydromphale* par des remèdes résolutifs; on la guérit par la ponction qui se fait au milieu de l'ombilic. Voyez M. DIONIS, des *Opérations de Chirurgie*. Les causes de l'*hydromphale* sont des humeurs aqueuses dans l'abdomen. BLANCHARD, HARRIS.

Ce mot vient de ὕδωρ, de l'eau, & ἄμφωλος, nombril, comme qui diroit *nombril aqueux, plein d'eau*.

HYDROMYSTE. f. m. Terme de Liturgie. *Hydromysta*. Dans l'Eglise Grecque on appelloit autrefois *Hydromystes*, ceux qui étoient chargés de faire l'eau bénite, & d'en faire l'aspersion sur le peuple.

Ce mot vient de ὕδωρ, eau, & μύστης, personne consacrée aux fonctions de la Religion.

HYDROPARASTALE. Quelques-uns disent *Hydroparaste*, mais mal. f. m. & f. Nom de secte. Hérétiques Sectateurs de Taticn. *Hydroparastata*. Ce sont les mêmes que les Encratites ou Aquariens. Voyez ces mots. C'étoient des Manichéens qui se déguisoient sous les noms spécieux d'Encratites, d'Apotactites, d'*Hydroparastates* & de Saccophores. Les *Hydroparastates* ne mettoient que de l'eau au lieu de vin à l'autel, pour faire leur prétendue consécration de l'Eucharistie. On les nommoit aussi Sévériens. Ce sont eux que S. Augustin & S. Philastre appellent Aquariens; mais ils en font une hérésie particulière.

Ce mot vient de ὕδωρ, de l'eau, & παρ' ἑνί, je représente, j'offre. *Hydroparastate* est celui qui n'offre que de l'eau. On a donné ce nom aux Encratites, parcequ'ils n'offroient que de l'eau, & non point du vin dans leurs mystères.

HYDROPHOBE. f. m. & f. Terme de Médecine. Qui a l'eau & tout ce qui est liquide en horreur. C'est une suite de la rage. *Hydrophobus*, a. Un jeune homme *hydrophobe* ayant été ouvert, on trouva le dedans de l'œsophage enflammé, la trachée-artère étoit même un peu. Il y avoit au fond de l'estomac environ trois cuillerées de glaires d'un brun assez foncé, semblables à ce que le malade vomissoit souvent. La vésicule du fiel étoit très-pleine d'une bile presque noire. Le péricarde avoit très-peu d'eau. Les artères étoient fort remplies d'un sang très-liquide, & les veines en avoient très-peu. Il ne se trouva du sang caillé en aucun endroit. Le sang après la mort ne se coaguloit point à l'air froid, au lieu que celui d'une saignée qu'on avoit faite au malade quelques jours auparavant, s'étoit facilement coagulé. Le cerveau & presque toutes ses parties étoient beaucoup plus sèches qu'à l'ordinaire, aussi-bien que le commencement de la moëlle de l'épine & tous les muscles du corps.

Sur ces faits M. Tauvry qui avoit ouvert ce jeune *hydrophobe*, fonda les conjectures suivantes. Apparemment la salive & la bile sont les premières liqueurs infectées du venin. Le malade en vomissoit un mélange qui avoit excorié & enflammé l'œsophage. Delà pouvoit venir son aversion pour les alimens tant solides que liquides, qui ne passoient plus qu'avec douleur, & principalement pour les liquides, parcequ'ils dissolvoient les sels nuisibles, enveloppés dans la bile ou dans la salive.

Mais pourquoi la difficulté de prendre des alimens qui est commune à d'autres maladies, produit-elle cette horreur insensée & furieuse pour les alimens, & sur-tout pour la boisson?

Une jeune fille de 20 ans *hydrophobe*, qui avoit été mordue à la main par un petit garçon enragé, eut tous les accidens de la rage, & enfin seize jours après la morsure, on s'avisait de la baigner dans un grand bain d'eau de rivière plus froide que chaude,

où l'on avoit fait dissoudre un boisseau de sel. On l'y plongoit toute nue, & on l'en retiroit à diverses reprises, & après qu'on l'eut extrêmement tourmentée de cette façon, on la laissa assise dans le bain, & toute étourdie. Quand elle vint à regarder l'eau où elle étoit, elle fut toute étonnée qu'elle la voyoit sans émotion. Après cela sa maladie ne fut plus qu'une maladie ordinaire; il lui vint de la fièvre que l'on traita selon la méthode commune. Elle avoit de fréquentes envies de vomir, & les vomissemens la soulageoient, & on aida la nature. On la remit plusieurs fois dans le bain. Enfin on la guérit parfaitement, & la maladie ne dura guère plus d'un mois. Ac. DES Sc. 1699. *Hist. p. 46 & suiv.*

Il est fort vraisemblable que la nature du venin est de dissoudre la partie balsamique & nourricière du sang, après quoi le corps ne se nourrit plus, & les veines desséchées, faute de nourriture, se resserrent, & ne donnent plus un passage aisé au sang qu'elles devoient recevoir des artères. Ce sang contenu dans les artères, & trop long-temps, & en trop grande abondance, y est sans cesse battu, comprimé, & encore plus dissous qu'il ne l'étoit d'abord par la seule dissolution de la partie balsamique.

D'un côté le cerveau & les parties nerveuses sont peu humectées par ce sang qui n'a presque plus que des esprits; de l'autre ces esprits s'envolent vers le cerveau en foule, & avec une rapidité extraordinaire. Il est aisé de voir que cela produit les convulsions & la fureur. Le siège de l'âme est en feu.

Palmarius, au rapport de M. Tauvry, dit que les *hydrophobes* ne peuvent regarder un miroir, ni rien de transparent. C'est que ces objets, qui naturellement font une impression vive, la font alors sur un cerveau trop tendu & trop allumé. L'eau & les liqueurs sont transparentes, & ont de plus un mouvement qui peut inquiéter des organes très-mobiles.

Quant à la guérison ou à la cure de cette maladie, M. Tauvry croit que les remèdes âcres & chauds dont on se sert communément, sont très-mauvais, si l'on en excepte le sel marin, qui peut en quelque façon entretenir la liaison des parties du sang. Il ne croit pas non plus que l'eau soit bonne à cette maladie; son *hydrophobe* s'est toujours trouvé plus mal après en avoir bu. Apparemment les émétiques faciliteroient la guérison, si on pouvoit les faire rester quelque temps dans l'estomac; ce malade se sentoit toujours soulagé après qu'il avoit beaucoup vomé. Peut-être le mercure en grande quantité force-roit les obstacles que le resserrement des veines apporte à la circulation. Peut-être seroit-il à propos d'user de précipitans, qui corrigeroient l'âcreté de la salive ou de la bile, après quoi l'usage du lait rendroit au sang les parties nourricières dont il a été dépouillé.

Voici quelques remèdes qui ont réussi. Une femme entagée ayant été saignée jusqu'à défaillance, liée sur une chaise pendant un an, & nourrie seulement de pain & d'eau, fut guérie.

De plusieurs personnes mordues, deux que l'on feigna au front guérèrent, les autres moururent. De l'eau salée sur la plaie suffit.

On a ôté à des *hydrophobes* l'horreur de l'eau, en les accablant d'une grande quantité d'eau. Un homme qu'on avoit lié à un arbre, & fut qui l'on avoit jetté cent seaux d'eau, sans autre préparation, guérit.

M. Astruc a fait une Dissertation de l'*hydrophobie*. Le détail qu'il y fait de ce qui se trouve dans le cadavre d'un *hydrophobe* est digne de l'attention des Médecins. JOURN. DES SAV. p. 176.

Cet Auteur remarque que la rage est une salive envenimée, composée de parties subtiles, solides, ignées, salines, tranchantes & corrosives: que les chiens sont plus sujets à ce mal que bien d'autres animaux, parcequ'ils ne suent presque jamais. Leur sang, faute de suer, se charge de parties grossières & hétérogènes, qui infectent leur salive & leur causent la rage.

✂ Lorsqu'on est mordu par un chien enragé, la salive empoisonnée de l'animal s'écoule dans le sang, & lui communique son poison. Nous lisons dans le Journal des Savans, qu'une femme ayant eu le bord de sa robe déchiré par un chien enragé, la recoufit: elle ne fit que rompre le fil avec les dents, & elle devint enragée.

✂ Il remarque encore que l'eau agite les sels venimeux, dont la gorge, l'œsophage & l'estomac du malade sont impregnés, & que c'est pour cela, sans doute, que ces sortes de personnes ont une si grande aversion pour l'eau.

✂ Enfin, que les bains réitérés dans l'eau de la mer sont un remède des plus efficaces à cette maladie, parceque ces sortes de bains causent des évacuations qui emportent le poison.

✂ On dit qu'un Physicien sentant un accès de rage, se fit violence, & que s'étant plongé tout à coup dans l'eau, il en but tant qu'il en fut guéri. L'eau, sans doute, émouffa & emporta les particules venimeuses qui s'étoient mêlées avec son sang.

HYDROPHOBIE. f. f. Terme de Médecine, qui signifie crainte de l'eau. *Hydrophobia.* C'est un symptôme qui arrive aux malades mordus de bêtes enragées; de forte qu'on appelle aussi la maladie de la rage, *hydrophobie.*

Ce mot vient du Grec, & est composé d'*ἵδωρ*, *aqua*, eau, & de *φόβος*, *timor*, crainte, *φόβομαι*, *timeo*, je crains.

HYDROPHORIES. f. f. pl. Terme de Mythologie. *Hydrophoria.* Fête ou cérémonie funèbre qui se célébroit chez les Athéniens & chez ceux d'Egine, en mémoire de ceux qui avoient péri par le déluge. Ceux d'Egine la faisoient au mois de Delphinus.

Ce mot vient de *ἵδωρ*, eau, & de *φέρω*, j'emporte, ainsi *hydrophories* veut dire fête en mémoire de ceux qui ont été emportés par l'eau.

HYDROPTHALMIE. f. f. Terme de Chirurgie. *Hydrophthalmia.* Hypopisie de l'œil. Ce mot est Grec, *ἵδρωθάλμια*, composé de *ἵδωρ*, *aqua*, eau, & de *ὀφθαλμῖς*, *oculus*, œil. *Dict. de Médecine.*

HYDROPHYLLÉ. Voyez FEUILLE D'EAU DE MORIN.

HYDROPHYSOCÈLE, ou HYDRO-PNEUMATOCÈLE. f. f. Terme de Chirurgie. *Hydrophysocèle*, *Hydropneumatocèle.* Hernie fausse du scrotum, causée par des eaux & de l'air. C'est une Hydrocèle mêlée d'air. Voyez la Chirurgie de Paray, L. VII, c. 14. Ce sont deux mots Grecs, *ἵδρωφυσικήλη*, *ἵδρωπνευματικήλη*. Le premier est composé de *ἵδωρ*, eau, *φύσημα*, *flatus*, *spiritus*, flatuosité, soufflé, & de *κήλη*, *hernia*, hernie. Le second est composé de *πνεῦμα*, qui signifie la même chose que *φύσημα*, & des deux autres mots ci-dessus. *Dict. de Médecine.*

HYDROPIPER. f. m. *Hydropiper.* Plante qui est une espèce de persicaire, & qui a été ainsi appelée, à cause qu'elle croît dans des lieux humides, & qu'elle a un gout poivré ou brulant.

Ce mot vient du Grec, *ἵδωρ*, *aqua*, eau, & *πίπτερι*, poivre. On l'appelle autrement *curage*, en Latin, *persicaria urens*, sive *hydropiper*. C. B.

✂ **HYDROPIQUE.** adj. m. & f. Malade affecté d'*hydropisie*, particulièrement de celle avec épanchement d'humeurs dans le bas-ventre. *Hydropicus.* Devenir *hydropique.*

Ce terme est aussi substantif. Un *hydropique.* Les *hydropiques* boivent beaucoup sans se désaltérer.

Ce mot vient du Grec, *ἵδωρ*, *aqua*, & *ὄψις*, *facies*, *aspectus*, la face: *ἵδρωψις*, *hydropique*, d'*ὑδρῶς*, *hydropisie*.

HYDROPIISIE. f. f. Maladie causée par un amas d'eau qui se fait dans quelque partie. *Hydrops.* L'*hydropisie* a des noms différens, suivant les différentes parties qu'elle afflige. Celle du bas-ventre s'appelle *ascites*; celle de l'habitude du corps, *anasarca*, ou *leucophlegmatie*; celle de la tête, *hydrocéphale*; celle du scrotum, *hydrocèle*. Il y a aussi une *hydropisie* causée par des vents, appelée par Hippocrate, *hydropisie sèche*, & par les Grecs, *tympanite*, parcequ'en frappant le ventre, il sonne comme un tam-

bour. On peut voir l'explication de chacune en son lieu. Il y a encore une *hydropisie* de la poitrine, du péricarde, de la matrice, des ovaires, &c. Les obstructions & la constitution foible & aqueuse du sang sont les causes les plus ordinaires de l'*hydropisie*. On guérit quelquefois l'*hydropisie ascite* par la paracentèse qui est une piqûre qu'on fait à côté du nombril. L'*hydropisie* est une maladie très-dangereuse: elle est mortelle aux vieillards.

HYDROPIISIE VÉSICULAIRE. Espèce d'*hydropisie* causée par quantité de globules ou vessies de différentes grosseurs, contenant une liqueur transparente & assez semblable à un blanc d'œuf crû. Voyez le JOURNAL DES SAV. 1722, p. 532 & suiv. p. 537 & suiv. Voyez aussi p. 513 & suiv. Voyez aussi Jacob Muis, Christophe à Vega Valleriola, Mercatus, Skenchius, Tulpius, les Ephémérides des Savans d'Allemagne & Stalpart Wander-Wiel.

HYDRO-PNEUMOSARQUE. f. m. Terme de Médecine. Abcès qui contient de l'eau, de l'air & des matières charnues. D'*ἵδωρ*, eau, *πνεῦμα*, vent, & *σάρξ*, chair. CASTELLI cité par James.

HYDROPOÏDE. adj. Il se dit des excréments aqueux telles que les ont les hydropiques. *ἵδρωποιδῆς*. D'*ἵδρωψις*, *hydropisie*, & de *εἶδος*, ressemblance. DICTION. DE JAMES.

HYDRO-POTE. f. m. & f. Terme de Médecine, qui se dit de ceux qui ne boivent que de l'eau. *Aqua potator*, *hydropotes*. On a disputé en Médecine, si les *hydropotes* vivoient plus long-temps que les autres. Gui Patin, lettre 134, à M. Belin, Médecin de Troies en Champagne, p. 95 du 5^e vol. de l'édition de Rotterdam 1695, lui dit: Je ne fais pourquoi vous me tenez pour un *hydropote*, je bois un peu de vin, mais le plus sobriément qu'il m'est possible. . . Je dois à cette sobriété que je n'ai point encore besoin de lunettes, nonobstant mon âge & mes veilles. Cette lettre est datée du 10 de Mai 1653.

Ce mot vient du Grec, *ἵδρωποτης*, de *ἵδωρ*, & de *πίτης*, *potor*, buveur, de *πινα*, *bibo*.

HYDRO-PYRÈTE. f. f. Terme de Médecine. Espèce de fièvre maligne, accompagnée de sueurs & de colliquation. *ἵδρωπυρέτης*. De *ἵδωρ*, eau, & de *πυρετις*, *fièvre*. CASTELLI cité par James.

HYDRO-RRHODIN. f. m. Eau mêlée avec de l'huile de roses; elle est rafraîchissante, elle provoque le vomissement, & Galien l'ordonnoit à ceux qui avoient pris du poison. *ἵδρωρρόδιον*, de *ἵδωρ*, eau, & de *ρόδιον*, rose.

HYDRO-SACCHARUM. f. m. Mélange d'eau & de sucre, qui revint à l'hydromel, en changeant le miel en sucre. JAMES.

HYDRO-SARQUE. f. f. *Hydrosarca*, &c. Terme de Chirurgie. Tumeur aqueuse & charnue. Voyez M. A. Severin, L. de nov. obs. Abscess. Ce mot est composé de *ἵδωρ*, eau, & de *σάρξ*, *caro*, chair. *Dict. de Médecine.*

HYDROSCOPE. f. m. Instrument qui étoit autrefois en usage: c'étoit une espèce d'horloge d'eau composée d'un tuyau en forme de cylindre, au bout duquel il y avoit un cône: sur le tuyau on mesuroit le temps par des marques faites pour cela. *Hydroscopium.* Synésius décrit l'*hydroscope* dans une de ses lettres.

Ce mot vient de *ἵδωρ*, eau, & de *σκοπέω*, je considère, d'où les Grecs ont fait *ἵδρωσκοπίον*.

HYDROSCOPIE. f. f. Il y a une *hydroscopie* vraie & naturelle, une autre fausse. On demande quelle est cette *hydroscopie* physique & vraie: ce sont tous les pronostics par lesquels l'expérience apprend à prévenir certains évènements physiques, & par lesquels on connoît qu'ils doivent arriver. Par exemple, les matelots connoissent la disposition de la superficie de la mer, qu'il y aura une tempête. Il n'y a rien là de faux ni de superstitieux. Au contraire, on va trouver un homme pour apprendre de lui une chose inconnue. Il met de l'eau dans un bassin, il prononce quelques paroles, & vous fait voir dans cette eau, en quelque sorte

que ce soit, ce que vous cherchez. Cela ne se peut sans fort ou sans pacte avec le démon.

HYDROSTATIQUE. f. f. *Hydrostatica*. Du Grec ὑδροσ, eau, & ἵσταναι, je pose. Partie de la mécanique, qui considère la pesanteur des corps fluides, & sur-tout de l'eau ou des corps pesans posés sur des corps fluides, en les comparant les uns aux autres.

L'*hydrostatique* apprend à mettre en équilibre, tantôt les corps solides avec les corps fluides, tantôt deux fluides homogènes, & tantôt deux fluides hétérogènes.

C'est par les principes de l'*hydrostatique* que l'on explique comment les poissons montent & descendent avec autant de facilité dans l'eau, & comment ils demeurent quelquefois comme suspendus & immobiles au milieu de l'eau. Ils ont dans leur corps une double vessie remplie d'air, laquelle dilatée ou resserrée à propos, diminue ou augmente leur gravité spécifique, sans apporter aucun changement à leur poids absolu.

Par la même raison, les oiseaux volent aussi facilement dans l'air, que les poissons nagent dans l'eau. Pour se procurer une légèreté spécifique très-considérable, ils se dilatent la poitrine, étendent leurs ailes & augmentent leur volume, sans acquérir plus de pesanteur absolue. D'ailleurs l'oiseau frappe l'air avec ses ailes, à-peu-près comme le batelier frappe l'eau avec ses rames.

Les nageurs, naturellement plus pesans qu'un égal volume d'eau, ont soin de diminuer leur gravité spécifique en se dilatant la poitrine, en étendant les pieds & les bras, en tenant la tête hors de l'eau, & en produisant plusieurs mouvemens contraires à celui de la pesanteur.

Ceux qui apprennent à nager se garnissent le corps de calebasses remplies d'air. Par ce moyen ils forment un tout plus léger qu'un égal volume d'eau.

Ceux qui se noient vont d'abord au fond, parcequ'ils ont plus de gravité spécifique que l'eau. Quelques jours après, on les voit surfager, parceque les sels qui étoient dans leurs corps, ont été dissous par l'eau.

Un homme, ou tout autre corps, dans l'eau, ne nous paroît peser que quelques livres, quoiqu'il en pèse plus de cent, parcequ'il a chassé un volume d'eau d'un poids à-peu-près égal, & que le poids que perd un corps solide plongé dans un fluide, est toujours égal au poids du volume de fluide qu'il a déplacé.

A l'égard des corps fluides comparés avec les fluides, on démontre en *hydrostatique*, 1°. que deux fluides homogènes, c'est-à-dire, composés de parties semblables, qui se trouvent dans deux tubes communicans, sont en équilibre, & s'élèvent toujours à la même hauteur dans les deux branches, lors même qu'elles sont de différente capacité, pourvu que l'un des tubes ne soit pas capillaire.

C'est sur ce principe qu'est fondée la conduite des eaux jaillissantes, qui s'élèveroient aussi haut que leur source, s'il n'y avoit point d'air à diviser, si l'eau qui jaillit ne retomboit pas sur celle qui la suit, & ne l'affoiblissoit pas dans sa chute; enfin si l'eau qu'on conduit ne perdoit pas de sa force par les frottemens contre les parois des canaux par où elle passe. Voyez **FROTTEMENT**.

On démontre, 2°. que la pression qu'exerce un fluide homogène sur le fond du vase dans lequel il est contenu, est toujours en raison composée de la base & de la hauteur du fluide, parceque cette pression est l'effet immédiat de sa force.

3°. Que des fluides hétérogènes, qui ont une densité différente, qui se trouvent dans deux tubes communicans, ne s'élèvent pas à la même hauteur, parceque le fluide plus dense ayant plus de masse & autant de vitesse que le fluide moins dense, le premier auroit nécessairement plus de force que le second, & par conséquent ces deux fluides ne pourroient pas se mettre en équilibre.

La densité d'un fluide marque sa masse, & la hauteur sa vitesse.

4°. Dans le cas dont nous parlons, les deux fluides hétérogènes ont leur hauteur en raison inverse de leur densité. Si c'est, par exemple, du mercure & de l'eau qui se trouvent dans deux tubes communicans, la hauteur de l'eau l'emportera autant sur la hauteur du mercure, que la densité du mercure l'emporte sur la densité de l'eau.

HYDROTIQUE. adj. m. & f. Terme de Médecine. Sudorifique qui fait suer, qui excite la sueur. *Hydroticus, sudorificus*. Les remèdes *hydrotiques*. Nous disons sudorifiques, *hydrotiques* n'est pas en usage.

HYDROTIQUE est aussi le nom d'une fièvre sudorifique: Ce mot est Grec, de ὑδροσ, aqua.

H Y È.

HYÈNE. f. f. Animal quadrupède, dont la hauteur approche de celle du loup, & ne l'égalé pas. Ses pattes ont assez de rapport avec celles de cet animal. Son poil est rude & roide, principalement sur le dos. Sa peau est mouchetée de diverses couleurs. L'*hyène* n'a point de cou; de sorte que, quand elle veut regarder derrière, ou à ses côtés, elle est obligée de se tourner toute entière. Elle se nourrit presque indifféremment de toutes sortes de chairs; mais elle préfère la chair humaine, & elle est assez friande des cadavres humains qu'elle va fouiller dans les tombeaux. On a beaucoup parlé de cet animal depuis quelques années, à l'occasion de l'*hyène* qu'on dit avoir paru dans le Lyonnais & dans les Provinces voisines.

L'an mil de Rome, aux jeux Séculaires que donna l'Empereur Philippe, & qui durèrent dix jours, comme on le conjecture par les médailles, il parut le sixième jour une *hyène*, animal célèbre en Egypte par sa cruauté, mais qui jusqu'alors n'avoit point été connu dans l'Europe. On peut voir la figure de cet animal sur une médaille de cet Empereur, qui a pour inscription du côté de la tête, IMP. CAES. IVL. PHILIPPVS. AVG. COS. III. & au revers, SECVLARES AVGG. & dans l'Exergue VI. Voyez MEZZABARB, p. 346; le P. PAGI, à l'an 247, n. X; SPANHEIM, T. 1, p. 207. Ce dernier Auteur en a aussi fait graver la figure à cet endroit. Il lui donne une tête de dogue, des oreilles courtes & triangulaires, une queue de lion, des pieds de même, & le poil tout moucheté comme un tigre. Il prétend encore que c'est une *hyène* qui est marquée sur le revers de quelques médailles de Gallien, dont les inscriptions sont LIBERO P. CONS. AVG. Il dit que l'*hyène* est semblable à un loup, mais moins haute sur ses jambes, & qu'elle a le corps aussi long & tout tacheté de marques noires. Il y a encore d'autres remarques sur cet animal. Jules Capitolin, dans la vie de Gordien III, c. 33, dit qu'on tua jusqu'à dix *hyènes* dans les jeux Séculaires de Philippe, dont nous avons parlé. Bochart, & après lui Ludolf, dans son Commentaire sur son histoire d'Ethiopie, L. 1, n. LXXXI, soutiennent que le *חַיָּוָה* Tseboá des Hébreux, est l'*hyène*. Voyez l'*Hieroicon*, P. 1, L. III, c. 11.

De Monconis assure, dans son Voyage d'Égypte, qu'il y vit le reste d'une idole ancienne de ce pays-là, dont la tête seule a vingt-six pieds de haut. C'étoit la représentation d'une *Hyène*, ou peut-être plutôt d'un Sphinx, dont les statues étoient fort communes en Egypte. Cette idole étoit placée sur une voûte, par laquelle les Prêtres Païens pouvoient entrer dans le vide de la statue, & répondre à ceux qui consultoient l'oracle, y ayant même dans la tête un trou où un homme pouvoit demeurer sans être vu. Spon. Rech. d'Antiq. p. 497. Voyez les Voyages de Monconis, P. 1, p. 195. Il ne parle point de tête: il dit que l'idole a vingt-six pieds de haut, & sa coëffure à long menton, qui fait une partie de l'épaisseur de la tête, quinze pieds: c'est tout ce qu'il en dit; il en donne la figure, p. 183, figure 26.

On dit que ce nom *hyène* vient du Grec *ὑάνα*, dé-

rivé de *us*, un porc, parceque le dos de cet animal est hérissé de poils semblables aux soies d'un porc.

HYÈRES. Voyez HIÈRES.

HYÉRINGEN. Petite ville ou bourg de la Jutlande septentrionale. *Hyerinum*. Ce lieu est situé dans le pays de Wenfuffel, à neuf lieues de la ville d'Alborg, du côté du nord.

H Y G.

HYGIE ou HYGIÉE. f. f. Déesse de la santé. *Hygia*. Voyez SANTÉ, & VOSSIUS, de *Idolol. L. VIII, c. 6 & c. 18*, & TRISTAN, *T. I, p. 629*.

Les Anciens offroient à la Déesse Santé un gâteau qu'ils appeloient aussi *Hygiée* ou Santé. PLINE, *L. XXVII, c. 7*. On voit sur une médaille de M. Aurèle, une figure de femme qui présente ce gâteau à la Déesse Santé. Tristan l'a fait graver, *T. I, p. 628*.

HYGIÈNE. f. f. Partie de la Médecine qui traite de la manière de conserver la santé par l'usage convenable des six choses non naturelles bien conditionnées. *Hygiène*. Ce mot est Grec, *ὑγιεινή*, formé de *ὑγιεινός*, *sanitas*, santé, ou de *ὑγιής*, *sanus*, sain. *Dict. de Médecine*.

Ces six choses sont, 1°. l'air & tout ce qui se trouve dans l'atmosphère, comme les vapeurs, les exhalaisons. 2°. Les alimens, tant solides que liquides, pain, viande, eau, vin, &c. 3°. Le mouvement & le repos, les différens exercices, la promenade, l'équitation, la chasse, &c. 4°. Le sommeil & la veille. 5°. Les excrétiens & les suppressions. Enfin les passions de l'âme.

HYGROBLÉPHARIQUE. adj. m. C'est l'épithète que l'on donne à quelques conduits ou émonctoires que l'on a découverts à l'extrémité de chaque paupière. De *ὑγρός*, *humide*, & *βλέφαρον*, *paupière*. On appelle aussi ces conduits *hydrophthalmiques*. JAMES.

HYGROCYSOCÈLE. f. f. Terme de Chirurgie. C'est une branche de veine enflée par de mauvais sang & d'autres humeurs. *Blanchard, Harris*. En Latin, *Hygrocysocele*. Ce mot vient de *ὑγρός*, *humidus*, & *κυσσοκέλη*, ou plutôt *κισσοκέλη*, *ramex varicosus*.

On applique particulièrement ce mot à la tumeur variqueuse des vaisseaux spermatiques, suivie d'un épanchement d'eau dans le scrotum.

HYGROMÈTRE ou HYGROSCOPE. f. m. Machine, instrument pour mesurer les divers degrés de sécheresse ou d'humidité de l'air. *Hygrometrum*. Il est composé de deux petits ais de bois fort déliés qui se meuvent dans une coulisse, suivant que l'humidité ou la sécheresse de l'air les fait enfler, ou se retirer, & par leur mouvement ils font mouvoir une aiguille qui est au milieu, & qui marque dans un cadran les degrés de ces qualités. Voyez la figure dans le Journal des Savans de l'an 1677. Il a été inventé en Angleterre. Il y en a de plusieurs sortes. L'*hygroscope* de l'invention d'Emanuel Magnan, est fait avec un seul brin de l'épi d'avoine sauvage qui est parfaitement mûr, sur lequel on met un index. On peut se servir aussi de la gousse d'une vessie sauvage, qui se redresse suivant l'humidité ou sécheresse de l'air, comme il est dit dans l'Histoire de la Société Royale d'Angleterre. Voyez DALENCÉ, qui propose plusieurs manières pour marquer la différence de la sécheresse ou de l'humidité. Voyez aussi le Traité de Foucher.

Pour avoir un bon *hygromètre*, dit M. Nollet, tendez foiblement, dans une situation horizontale, & dans un endroit à couvert de la pluie, mais exposé à l'air libre, une corde de chanvre de dix à douze pieds de longueur. Attachez au milieu de cette corde un fil de laiton, au bout duquel vous suspendrez un petit poids qui servira d'*index*, & qui correspondra à une petite échelle divisée en pouces & en lignes, à-peu-près comme celle des Baromètres. Comme l'humidité raccourcit les cordes & que la sécheresse les allonge, la corde doit être plus tendue dans un temps humide que dans un temps sec; ainsi l'*index* doit monter & descendre suivant l'état actuel de l'atmosphère terrestre, & marquer en montant les de-

grés d'humidité, & ceux de sécheresse en descendant.

Quelques-uns distinguent l'*hygroscope* de l'*hygromètre*, en disant que le premier sert à montrer les altérations de l'air, & le second à en mesurer les degrés. Distinction frivole. L'*hygromètre* ne mesure les degrés de sécheresse ou d'humidité de l'air, que parcequ'il les montre, il les indique.

Ce mot est composé du Grec, *ὑγρός*, *humidus*, *liquidus*, & de *μετρίω*, *metior*, je mesure.

HYGROPTHALMIQUE. adj. D'*ὑγρός*, *humide*, & *ὀφθαλμος*, *œil*. Voyez HYGROBLÉPHARIQUE.

HYGROSCOPE. f. m. Instrument propre à montrer l'humidité de l'air. *Hygroskopium*. Voyez HYGROMÈTRE.

Ce mot vient de *ὑγρός*, *humide*, & *σκέπτομαι*, je considère, j'observe.

H Y L.

HYLARCHIQUE. adj. C'est l'épithète que donne le Docteur Henri More, dans son *Enchirid. Metaphys.* à l'esprit universel répandu dans l'univers, qui, selon lui, dispose & gouverne la matière première. *Ἡλαρχικός*: d'*ἔλλν*, *matière*, & *ἀρχων*, *Prince*, *Chef*. CASTELLI, cité par James.

HYLAS. f. m. Fils de Thiodamante, Roi de Mysie, qui accompagna Hercule à l'expédition de la Colchide.

HYLE, ou HYLEC. f. f. Terme du grand Art. *Hyle*. C'est la matière des Philosophes, considérée comme la nature seule l'a faite; on l'appelle autrement *cahos* & *hylec*.

Ce mot est Grec: *ἔλλν*, en Grec veut dire *matière*.

HYLEC. f. m. Terme de Philosophie hermétique. C'est la même chose que *hyle*. Voyez ce mot. Le premier *hylec* des Sages, c'est leur matière première.

HYLLIS. Presqu'île que l'on appeloit aussi le promontoire de Diomède, cap de la Liburnie sur la mer Adriatique.

HYLOBIE. f. m. & f. Nom d'une secte de Philosophes Indiens. *Hylobius*. Ce nom vient du Grec, *ἔλλν*, *matière*, & qui signifie aussi bois, forêt, & de *βίος*, *vie*. Les Grecs donnèrent ce nom à ces Philosophes Indiens, parcequ'ils se retiroient dans les forêts pour vaquer plus commodément à la contemplation de la nature. Voyez VOSSIUS, de *Seclis Philosoph.* Quelques-uns disent *Hylobiens*; mais puisque nous disons amphibie, il faut dire *Hylobie*.

HYLOGONES, (les) c'est-à-dire, nés dans les forêts, Chasseurs d'Ethiopie, voisins des Hylophages.

H Y M.

HYMBOURG, ou HAIMBOURG. Nom d'un bourg de l'Autriche, en Allemagne. *Hamburgum*, *Hamburga*. Il est près du Danube, à la frontière de la Hongrie, & environ à dix lieues de la ville de Vienne. On prend ce lieu pour l'ancienne *Comagenum*, petite ville de la haute Pannonie. MATY. De Tillemont écrit *Hainbourg*, croit que ce pourroit être *Carnoute*, autrefois ville d'Illyrie; & fait de *Haimbourg* une ville, & la place onze lieues Françoises au-dessous de Vienne.

HYMEN. L'*n* se prononce d'un son clair comme l'*n* finale des noms Latins, *flumen*, *certamen*: on dir aussi HYMÉNÉE. f. m. Terme de Mythologie. *Hymen*, *hymenæus*. Divinité fabuleuse des Païens, qu'ils croyoient présider aux mariages. C'étoit le Dieu qu'on invoquoit dans les épithalames, qui n'étoient autre chose dans leur naissance que cette chanson ou plutôt cette acclamation répétée d'*hymen*, ô *hyménée*. Les Poètes l'appellent le blond *hyménée*. Voyez sur l'*hymen*, VOSSIUS, de *Idolol. L. VIII, cap. 17*.

La plupart des Poètes donnent au Dieu *Hyménée* un chapeau de roses: ils représentoient ce Dieu ivre, languissant, affoibli par les plaisirs, ayant un flambeau à la main. Catulle, dans une de ses épigrammes, parle ainsi à ce Dieu:

*Cinge tempora floribus,
Suave-olentis Amaraci.*

C'est pourquoi les nouveaux mariés portoient le jour de leurs nocés des guirlandes de fleurs. Cette coutume a même été en usage parmi les Hébreux, & ensuite parmi les Chrétiens dès les premiers commencemens de l'Eglise, comme on peut le voir dans Tertullien, *de corona militari*, où il dit *Coronant & nupta sponfos*. Saint Chrysofôme fait aussi mention de ces couronnes de fleurs qu'on mettoit sur la tête des nouveaux mariés, & encore aujourd'hui les Grecs appellent le mariage *εγάλαριον*, à cause de la couronne qu'on met sur leur tête. Les Poètes donnent aussi au Dieu *Hymen* une robe jaune & des fouliers jaunes. Cette couleur étoit particulièrement affectée aux nocés; car on lit dans Pline, que le voile de l'époufée étoit jaune. Les mêmes Poètes, & entre autres Catulle, dépeignent le Dieu *Hymen* avec un flambeau à la main.

*L'Amour marchoit à côté de sa mère,
Caché sous les atours
Du fier Hymen, son grave frère :
Mais il sautoit, danfoit toujours ;
Et si ce n'étoit pas le plus vif des Amours,
C'étoit du moins l'Hymen plus gai qu'à l'ordinaire.*
NOUV. CHOIX DE VERS.

HYMEN, ou **HYMÉNÉE** signifie aussi poétiquement, le mariage. Il est sous le joug de l'hymen.

*Vous saurez qu'il est marié,
Environ depuis une année,
Et qu'il est tout-à fait lié
Du sacré lien d'hyménée.* CHAPELLE.

*C. doit bientôt voir unir sa destinée
Par les nœuds d'un saint hyménée,
Aux jours du plus parfait amant.*
ANONYME.

Enfin l'hymen vous a asservi sous les loix d'une époufe. S. EVR. L'hymen a deux bons jours, l'entrée & la sortie. ID.

*J'appelle bon, voire & parfait hymen,
Quand les conjoints se souffrent leurs sottises.*
LA FONT.

HYMEN, en termes d'Anatomie, est une petite peau semblable à du parchemin délié, que quelques-uns disent être dans le cou de la matrice des vierges au-dessous des nymphes, & qui se rompt lors de leur défloration avec effusion de sang. ¶ Les lambeaux irréguliers de cette membrane ainsi déchirée, forment, dit-on, ce qu'on nomme caroncules myrtiformes (*Voyez ce mot*) qu'on ne trouve point, dit M. Winslow, dans les jeunes filles véritablement pucelles. On a disputé dans tous les temps sur l'existence de cette membrane, dont il paroît qu'on devoit s'assurer par l'inspection seule. Plusieurs Anatomistes modernes assurent qu'il ne s'en trouve point dans les filles les plus jeunes, même dans les fœtus. D'autres assurent le contraire. Cette contrariété d'opinions des plus grands Maîtres de l'art sur ce fait, doit faire regarder comme frivoles, ou du moins comme très-équivoques, les signes de virginité que l'on prétend tirer de cette membrane. Nos matrones l'appellent la dame du milieu. *Voyez PUCELAGE*. Les Anciens ont appelé l'hymen, *taie & cloison*, la porte & la garde de virginité. Les Hébreux avoient coutume de conserver ce sang comme une marque de la chasteté de leurs filles, & ils l'envoyoient montrer à la parenté le lendemain des nocés. On le fait encore en Portugal & en quelques autres pays. *Voyez LAURENT, JOUBERT, TAUVRY, DIONIS.*
HYMEN est aussi une peau déliée qui enveloppe les fleurs

dés jardins qui sont en bouton, & qui ne se rompt que lorsque la fleur s'épanouit. Ce qui se dit particulièrement des roses.

HYMETTE. Montagne de l'Attique. Les Poètes en ont fort parlé; on y trouvoit d'excellent miel. *Hymettus*. Quelques Auteurs retiennent dans notre langue le mot Latin *Hymettus*. Suivant l'opinion des habitans d'Athènes, la montagne qui se voit au levant de cette ville, seroit celle que Pausanias appelle *Pentelicus*; mais je doute qu'il faille les croire. Ce qu'ils nous assurent de la qualité des plantes qu'elle produit, qui ont la force de purger par le seul odorat ceux qui en approchent, témoigne, ce me semble, plutôt que c'est le mont *Hymettus*, où les abeilles faisoient du miel si délicat. DU LOIR, p. 319. *Voy. HIMETTE*.
HYMNAIRE. f. m. Terme de Liturgie. Livre qui contenoit les Hymnes qu'on chantoit à l'Eglise. *Hymnarium*.

Ce mot vient du Grec, *ὑμνος*, *Hymne*, d'où l'on a fait *Hymnarium*, comme *Antiphonarium* d'*ἀντιφώνη*.

Le Cardinal Thomasi fit imprimer à Rome en 1683, sous le titre d'*Hymnarium*, une collection d'*Hymnes*, à laquelle on pourroit aussi donner en François le nom d'*Hymnaire*, comme on appelle le Livre des Leçons un *Lectionnaire*, & le Livre des Collectes un *Collectaire*. . . M. le Bœuf, *Sous-Chantre & Chantre de la Cathédrale d'Auxerre*, Merc. d'Août, 1736.

HYMNE. f. m. Louange en vers propres à être chantés, composés à l'honneur de la Divinité. *Hymnus, ode*. ¶ Les Anciens s'en servoient pour célébrer les Dieux, ou les Héros. Ces *Hymnes* étoient d'ordinaire composés de trois couplets ou stances: L'une s'appeloit strophe, l'autre antistrophe, & la dernière, épode. On chantoit des *Hymnes* à l'honneur de Bacchus, d'Apollon, de Cérès, &c.

¶ **HYMNE** se dit parmi nous, d'un Cantique en l'honneur de la Divinité. Seigneur, quels *Hymnes* de louanges ne vous devons-nous point?

Ce mot est d'ordinaire féminin, quand on parle des *Hymnes* qu'on chante dans l'Eglise. *Hymnus*. Entonner une *Hymne*. Chanter une *Hymne*. Une belle *Hymne*. Après que l'*Hymne* fut chantée. L'ACAD. On chante des *Hymnes* dans l'Eglise à Laudes, à Vêpres & aux autres heures. Les *Hymnes* de la Passion, du Saint-Sacrement. L'*Hymne* des Confesseurs, des Martyrs, des Vierges. Prudence a fait la plupart des *Hymnes* du Bréviaire. MM. de Port-Royal ont traduit les *Hymnes* en vers François. On appelle aussi le *Te Deum*, une *Hymne*, quoiqu'il ne soit point en vers. Le premier qu'on dit avoir composé des *Hymnes* & Cantiques pour les chanter dans les Eglises, fut Saint Hilaire, Evêque de Poitiers, & après lui Saint Ambroise, Evêque de Milan. On appelle le *Gloria in excelsis*, l'*Hymne* Angélique. Le Pape Téléphore est celui qui a ordonné qu'on le diroit à la Messe; mais il n'en a fait que le commencement, & Saint Hilaire le reste. Quelques-uns disent qu'il avoit été composé par les Apôtres mêmes.

Dans la Liturgie Grecque on distingue quatre sortes d'*Hymnes*; mais on n'entend pas par ce mot des louanges en vers, mais simplement des louanges. L'*Hymne* Angélique ou le *Gloria in excelsis*, fait la première espèce; le Trifagion, la seconde; l'*Hymne* Chérubique, la troisième; par cet *Hymne* l'Eglise imite les Chérubins qui louent sans cesse Dieu & le Sauveur dans le Ciel; l'*Hymne* de victoire & de triomphe, *ἐπιτυχιος*, fait la quatrième espèce.

HYMNE DE S. AMBROISE. C'est le nom que l'on donne à toutes les *Hymnes*, parceque ce Saint a eu plus de part qu'aucun autre à toutes celles qu'on a composées dans l'Eglise. L'AB. DE LA TRAPE.

Ce mot vient du Grec, *ἕμνος*, du verbe *ἔδω*, *celebro*. Isidore, sur ce mot, remarque que l'*Hymne* est un Cantique de joie, & rempli de louanges de Dieu; & c'est en cela même, ajoute-t-il, que l'*Hymne* est distingué du *Thrène*, qui est un Cantique lugubre qui ne contient que des lamentations.

HYMNE se dit aussi généralement des ouvrages de Poésie faits à l'honneur de quelqu'un. Les Poètes Grecs ont

fait plusieurs *Hymnes* à la louange des Héros. Ronfard est le premier qui en François a fait des *Hymnes* & des Poëmes héroïques.

HYMNISTE. f. m. Terme de Liturgie. Auteur qui a fait des Hymnes. C'est aussi celui qui est destiné à chanter les Hymnes. *Hymnista*. Ce terme & beaucoup d'autres semblables ne se disent qu'en parlant des anciennes Liturgies.

HYMNOGRAPHE. f. m. Qui fait, qui compose des hymnes. Prudence, l'un de nos *Hymnographes*, ne s'est point borné aux hymnes qui font partie de celles que l'Eglise a adoptées, & il en a composé d'autres. Nous n'avons point d'*Hymnographe* comparable à Santeuil.

HYMNOLOGIE. f. f. Terme de Liturgie. Récitation, ou chant des Hymnes. *Hymnologia*.

Ce mot vient du Grec, *ὑμνολογία*, composé de *ὑμνος*, hymne, & de *λόγος*, discours.

HYNGHAM, ou HINGHAM. Petite ville ou bourg d'Angleterre, dans la Province de Norfolk.

H Y O.

HYO-ÉPIGLOTTIQUE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie. *Hyæpiglotticus, a, um*. Les muscles *hyo-épiglottiques* sont des fibres qui vont de la convexité de la base de l'hyoïde à la convexité du cartilage hyoïde.

WINSLOW. Cet Auteur laisse à douter si ces fibres sont de véritables fibres charnues.

HYOGLOSSE. f. & adj. f. Terme d'Anatomie, qui se dit aussi substantivement de deux muscles externes de la langue. *Hyoglossus, hyoglossus, a, um*. Les muscles *hyoglosses*, ou les *hyoglosses* sont attachés chacun à trois portions voisines de l'os hyoïde; savoir, à la base ou principale pièce de cet os, à la base ou racine de la grande corne & à la symphyse de cette corne, avec la base de l'os. C'est ce qui a donné lieu de regarder ces muscles comme deux ou trois muscles particuliers, sous les noms de basioglosses, de kératoglosses & de condroglosses. Ils paroissent assez distingués, & comme simplement collés ensemble dans quelques sujets; mais on peut les comprendre sous le seul nom d'*hyoglosses*. Ainsi ce n'est qu'un seul muscle situé au côté interne du styloglosse, & plus bas que celui-ci, avec lequel il forme la partie latérale de la langue. La portion qui est attachée à la base de l'os hyoïde, est plus antérieure & a plus de volume que les deux autres portions. Celle qui est attachée à la symphyse cartilagineuse de la corne avec la base en est la plus petite, & celle qui tient à la corne en est la plus reculée ou postérieure. Ce muscle est en partie soutenu par le mylohyoïdien, comme par une fangle. La portion antérieure est distinguée des autres par les nerfs de la cinquième paire, & les artères qui y passent. **WINSLOW.**

HYOÏDE. adj. Terme d'Anatomie. On appelle os *hyoïde*, un os qui est situé à la base de la langue sur le larinx. *Hyoides*. On lui a donné ce nom à cause qu'il a la figure de la lettre Grecque, *υ*, ce qui fait qu'on le nomme aussi *Ypsiloïde*.

HYO-PHARYNGIEN. adj. & f. m. Terme d'Anatomie. *Hyo-pharyngius*. Les *hyo-pharyngiens* en général sont les muscles qui sont attachés de côté & d'autre à l'os hyoïde. On peut les distinguer en trois de chaque côté, savoir: en basio-pharyngiens, en petits kératopharyngiens, & en grands kérato-pharyngiens, selon leur attache particulière à la base, aux petites cornes & aux grandes cornes de l'os hyoïde. **WINSLOW.**

HYOSCIAME. f. f. Plante somnifère. C'est la même chose que la *jusquiame*. Voyez ce mot.

HYOTHYROIDIEN. f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles du larinx. *Hyothyroidius*. Les *hyothyroïdiens* naissent de la partie intérieure de l'os hyoïde, & s'insèrent à la partie extérieure & intérieure du thyroïde. Ils servent à relever le larinx, en resserrant le haut & en dilatant le bas du thyroïde. **DIONIS.**

Ce nom est composé de celui d'hyoïde & de celui de thyroïde, parceque ce sont les parties auxquelles

ces muscles aboutissent par leurs deux extrémités.

H Y P.

HYPANIS. Fleuve de la Scythie, en Europe. Son nom moderne est le Bog.

HYPAR. f. m. Les Grecs exprimoient par ce nom, les deux marques sensibles de la présence des Dieux; car l'opinion commune étoit que les Dieux se manifestoient aux hommes, ou par le songe, ou par quelque réalité, soit en se montrant eux-mêmes, ou en donnant des marques sensibles de leur présence par quelques merveilles.

HYPATRE. Voyez **HYPÈTRE**.

HYPALLAGE. f. f. Changement. Figure de Grammaire par laquelle de deux différentes expressions qui font la même idée, on choisit celle qui est la moins usitée, ou par laquelle on change les cas, les mœurs, les régimes, les constructions l'une en l'autre. Par exemple, *dare classibus austros*, pour *dare classes austris*, est une *hypallage*. **HARRIS.** Comme qui diroit en François, il n'avoit point de fouliers dans ses pieds, pour dire, il n'avoit point les pieds dans les fouliers.

Ce mot est Grec, *ὑπαλλαγή*, changement: *ὑπαλλάττω*, je change, composé de *ὑπό*, & *ἀλλάττω*, je change, qui vient d'*ἄλλος*, autre.

HYPANTE. Voyez **HYPAPANTE**, qui fuit, c'est la même chose.

HYPAPANTE. f. f. C'est la fête de la Purification de la Sainte Vierge, ou Présentation de l'Enfant Jésus dans le Temple.

Ce mot Grec signifie *rencontre*, pour exprimer la rencontre du vieillard Siméon & d'Anne la Prophétesse, dans le Temple, quand on y porta l'Enfant Jésus; c'est le nom que les Grecs donnoient à cette fête.

Ces deux mots d'*hypante* & d'*hypapante* viennent de *ὑπάρτη*, & de *ὑπαπατή*, qui veulent dire *rencontre humble*, étant composés de *ὑπερ*, qui signifie *sous, dessous, au-dessous*, & *ἀντι*, qui signifie *je rencontre*, de *ἀντι*, *contre*. *Hypapante* renferme encore la préposition *ἀπό*, *ἀπαρτα*, *je rencontre*, & avec *ὑπαπατή*.

HYPÉCOON. f. m. Plante dont il y a deux espèces. *Hypecoon*. La première est appelée *hypecoon*. C. B. Ses feuilles sont semblables à celles de la rue sauvage ou de la fumeterre. Ses fleurs sont petites, à quatre pétales disposés en croix, de couleur jaune. Lorsqu'elles sont passées, il paroît une gousse plate, composée de plusieurs pièces jointes ensemble bout-à-bout, renfermant chacune une semence qui ressemble assez souvent à un petit rein de couleur noirâtre. Sa racine est longue, quelquefois simple, quelquefois divisée, rougeâtre, garnie de petites fibres. La seconde espèce est appelée *hypecoon altera species*. C. B. pin. 172. Elle est moins connue que la première. Ses feuilles sont semblables à celles du Carvi, découpées profondément. Ses fleurs sont jaunes, plus petites que celles de la précédente. Sa semence est aussi jaune, & sa racine menue. Elles sont l'une & l'autre narcotiques comme le pavot. L'une & l'autre espèce croît aux pays chauds, comme en Languedoc, vers Montpellier. Elles sont narcotiques comme le pavot.

HYPER. Ce mot entre dans la composition de quelques mots François qui sont tous dérivés du Grec, & la plupart des termes des Arts & des Sciences. Ce mot *hyper*, & la préposition Grecque, *ὑπέρ*, qui veut dire, *au-dessus, au-delà*, marque quelque excès, quelque chose au-delà de la signification du mot simple auquel on joint cette préposition.

HYPÉRBATE. f. f. Terme de Grammaire & de Rhétorique. C'est une construction figurée qui renverse l'ordre légitime & naturel du discours. *Hyperbatum*, ou, comme l'appelle Quintilien, *verbi transgressio*. C'est un vice dans la langue Française, qui aime particulièrement la netteté & la clarté. Cependant elle sert quelquefois à animer le discours, & elle est pro-

pre à exprimer une passion violente, & à représenter plus vivement l'agitation de l'esprit. On évite à la vérité des embarras de Grammaire, mais l'*hyperbate* est toujours violente.

Ce mot vient du Grec, *ὑπεβαίω*, *transgredior*, passer outre, de *ὑπερ*, *ultra*, & *βαίω*, *co*, je vais.

HYPERBÉRÉTÉE. Terme du Calendrier. Nom du douzième mois des Macédoniens & des Grecs d'Asie, comme d'Ephèse, de Pergame, &c. On croit qu'il répond à notre mois de Septembre. Ce même nom est aussi celui du douzième mois des autres Grecs d'Asie, comme de ceux de Smyrne, d'Antioche, de Tyr, de Gaze, &c. des Syro-Macédoniens, &c. mais dans leur Calendrier, il répond à notre mois d'Octobre, parceque ceux-ci ne commençoient leur année qu'au mois qui répond à celui de Novembre, & ceux-là la commençoient au mois qui répond à celui d'Octobre. Ceux de Sidon & les Lyciens, commençoient leur année à peu près comme nous, ainsi le mois d'*hyperbérétée*, qui étoit le douzième, répond, selon leur Calendrier à notre mois de Décembre. Voy. le P. Pétau, Scaliger, Ussérius, Noris, Valois, &c.

HYPERBOLE. f. f. Figure de Rhétorique, qui augmente ou qui diminue excessivement la vérité des choses dont elle parle *Hyperbole*. L'exagération est propre pour ces deux différens effets. Les *hyperboles* sont des vérités enflées & grossies. Il n'y a qu'à les diminuer pour les rendre justes; autrement ce seroient des faussetés. S. EVR. L'*hyperbole* exagère ou exténue l'idée des choses au-delà des bornes de la vérité, ou même au-delà de la vraisemblance. COURTIN. L'*hyperbole* exprime au-delà de la vérité, pour ramener l'esprit à la mieux connoître. LA BR. Les esprits vifs, & qu'une imagination vaste emporte hors des règles & de la justesse, ne peuvent s'assouvir de l'*hyperbole*. ID. Notre langue n'use que fort sobrement des *hyperboles*, parceque ce sont des figures ennemies de la vérité. BOUH. Aristote a remarqué que l'*hyperbole* est la favorite des jeunes gens, qui aiment les exagérations. Ainsi les Philosophes, ou ceux qui cherchent à persuader, ne doivent s'en servir qu'avec beaucoup de retenue. CHEV. Les pensées qui roulent sur l'*hyperbole* sont toutes fausses d'elles-mêmes, & ne méritent point d'avoir part dans un ouvrage raisonnable, à moins qu'on n'y mette des adoucissements qui en tempèrent l'excès. BOUH. Les *hyperboles* mentent sans tromper; elles ramènent l'esprit à la vérité par le mensonge, en faisant concevoir ce qu'elle signifie à force de l'exprimer d'une manière qui semble la rendre incroyable. SÉNEQUE. Dans la région des *hyperboles* tout est plein de merveilles; tout y est plus grand ou plus petit que nature. M. SCUD. Il y a des *hyperboles* moins hardies, & qui ne vont pas au-delà des bornes, bien qu'ils soient au-dessus de la croyance commune. BOUH.

Il y a des manières qui adoucissent ce que l'*hyperbole* a de dur, & qui même y donnent un air de vraisemblance. Virgile dit qu'à voir les flottes d'Antoine & d'Auguste dans la bataille d'Actium, on croiroit que ce sont les Cyclades qui flottent sur l'eau; & Florus en parlant de la promptitude avec laquelle les Romains firent bâtir un grand nombre de vaisseaux à la première guerre punique, dit qu'il sembloit, non pas que les navires fussent construits par des ouvriers, mais que des arbres fussent changés en navires par les Dieux. Ils ne disent pas que les navires sont des îles flottantes, ni que les arbres sont changés en navires; ils disent seulement qu'on croiroit que cela est, qu'il semble que cela soit. Cette précaution sert comme de passeport à l'*hyperbole*, si j'ose parler ainsi, & la fait recevoir jusque dans la prose; car ce qui s'excuse avant que d'être dit, est toujours écouté favorablement, quelque incroyable qu'il soit. BOUH. *Manière de bien penser, Dial. I.* Voyez tout ce qu'il y a dit sur l'*hyperbole*.

Il y a des occasions, où, selon Quintilien, l'*hyperbole* la plus hardie est une perfection du discours, bien loin d'en être un défaut; je veux dire, quand

la chose dont il s'agit, passe en quelque sorte les limites de la vertu naturelle. ID. *Dial. III.*

Un de nos Ecrivains a appelé les longues queues des habits des femmes des *hyperboles* en drap. Ces pensées sont basses & un peu burlesques, & tiennent fort de l'énigme. ID. *Dial. IV.*

Ce mot vient du Grec, *ὑπερβολή*, *superlatio*, du verbe *ὑπερβαλλέω*, *exsuperare*, excéder, surpasser de beaucoup.

HYPERBOLE, en termes de Géométrie, est une surface plane, indéfinie, terminée par une ligne courbe, ou une figure décrite par une section du cône, lorsqu'un plan le coupe sans être parallèle à un de ses côtés, (comme est la parabole) & qu'au contraire il s'en éloigne en dehors; car s'il s'en éloignoit en dedans, il décriroit une ellipse. *Hyperbole*. Ceux qui ont défini l'*hyperbole* une section d'un cône par un plan parallèle à son axe, ont fait une mauvaise définition; car quoiqu'il soit vrai que cette section décrive en effet une *hyperbole*, néanmoins il peut s'en décrire du même point trente mille autres qui ne seroient point parallèles à l'axe, & par conséquent qui ne seroient point comprises dans la définition. L'*hyperbole* a un axe déterminé & un axe indéterminé; une infinité de diamètres déterminés, & autant de diamètres indéterminés. L'*hyperbole* n'est qu'une ellipse, dont un des foyers est enfermé dans une portion de la courbe posée à contre-sens de la portion où l'autre foyer est enfermé; & par conséquent si un corps qui décrit une *hyperbole* étoit tiré par deux forces égales placées dans les deux foyers, mais dont celle qui seroit dans le foyer de l'*hyperbole* opposée à l'*hyperbole* décrite, tirât à contre-sens, c'est-à-dire, de dedans en dehors, ce corps recevrait une impression d'autant plus forte, que le produit des distances des deux forces jusques à lui seroit moindre. AC. DES SC. 1703, p. 75.

HYPERBOLIQUE. adj. m. & f. Qui contient une *hyperbole*; qui est exagéré, grossi, enflé, excessif. *Hyperbolicus*. Quand on dit qu'un homme est un géant, c'est une expression *hyperbolique*. On dit d'un homme sujet à exagérer dans tout ce qu'il dit, qu'il est fort *hyperbolique*. AC. FR. Il y a des Auteurs qui affectent d'être *hyperboliques*. Voiture prenoit un ton railleur dès qu'il avançoit quelque chose d'*hyperbolique*. BOUH. Les pensées des esprits *hyperboliques* deviennent froides par l'excès de l'*hyperbole*. ID. Le style des contemplatifs est un style *hyperbolique* & figuré. BOSS.

*Los immortel que par fait héroïque,
Chevalerie en tout lieu acquéroit,
Vous fait dimer ces temps hyperboliques.*

DES HOUILLES

En termes de Géométrie, on dit un miroir *hyperbolique*, une figure *hyperbolique*, quand ils sont taillés en *hyperbole*. La ligne courbe qui termine la surface plane de l'*hyperbole*, s'appelle *ligne hyperbolique*: on la confond d'ordinaire avec l'*hyperbole*. Une *ligne hyperbolique* ne peut jamais toucher une certaine ligne droite, qu'on appelle son asymptote, quoiqu'elle s'en approche toujours.

Galien, *Com. 1, in Prognost. unum. 13*, appelle une posture *hyperbolique*, celle dans laquelle on est couché avec les bras, les jambes & l'épine du dos, les vertèbres du cou comprises, étendues ou retirées au-delà de leur mesure ordinaire. D'*ὑπερβάλλω*, j'exécède.

HYPERBOLIQUEMENT. adv. D'une manière *hyperbolique*. *Hyperbolico modo*. Cet Auteur parle toujours *hyperboliquement*. Couper un cône *hyperboliquement*.

HYPERBORÉE & HYPERBORÉEN, ENNE. f. m. & f. Nom de peuple dans l'Antiquité. *Hyperboreus*, a; C'est aussi un adjectif qui se dit des lieux. Les Anciens appeloient *Hyperboréens*, les peuples qui étoient au-delà des Scythes du côté du nord; & comme ils avoient peu de connoissance de ces régions septentrionales, tout ce qu'ils en disoient est peu certain. Hérodote doute qu'il y en eût. Strabon croit qu'il y en

avoit, & il prétend que *Hyperboréen* ne signifie pas qui est au-delà du Borée ou du nord, comme Hérodote l'entendoit; mais que la préposition Grecque *ὑπέρ*, ne sert là qu'à former un superlatif; ainsi dans la pensée *Hyperboréen* est la même chose que très-septentrional; les *Hyperboréens* sont les peuples les plus septentrionaux. Il paroît par-là qu'ils ne favoient pas eux-mêmes trop précisément ce qu'il falloit entendre par ce mot. Les montagnes *Hyperboréennes*, qu'on nommoit autrement, *Riphaï montes*.

Diodore de Sicile dit que les *Hyperboréens* étoient ainsi nommés, parcequ'ils habitoient au-delà du vent Borée. Cette étymologie paroît toute naturelle; car ces peuples étoient certainement très-septentrionaux; *ὑπέρ*, en Grec signifie *au-dessus*, *au-delà*, & *βόρεις*, le vent Borée. Cependant Rudbecks prétend que c'est là une bévue des Grecs, qu'il est absurde de s'imaginer qu'il y ait de tels habitans au monde; que c'est une mauvaise coutume des Grecs de donner des étymologies & des significations Grecques aux termes qu'ils empruntoient des autres nations; qu'il étoit facile à Diodore lui-même de s'en appercevoir, puisqu'il venoit de rapporter que celui qui commandoit dans ce pays étoit toujours de la famille de Borée. Rudbecks prétend donc que ce nom *Hyperboréen* est Gothique, qu'il signifie non pas le lieu de la demeure, mais la noblesse du sang. Mais il est difficile de se persuader que telle est l'origine & la signification de ce mot, & que les idées de Rudbecks l'emportent sur l'étymologie Grecque, si naturelle & si plausible.

HYPERCATALECTIQUE. adj. m. & f. Terme de Poésie Grecque & Latine, qui se dit des vers où il y a une ou deux syllabes de trop, au-delà de la mesure d'un vers régulier. *Hypercatalecticus*, a. Par rapport à la mesure des vers Grecs & Latins il y en a de quatre sortes; les uns qu'on appelle vers acatalectiques, ce sont ceux à la fin desquels il ne manque point de syllabes; les autres sont nommés catalectiques, ce sont ceux à la fin desquels il manque une syllabe; d'autres qu'on appelle brachycatalectiques, sont ceux auxquels il manque un pied à la fin; enfin, les *Hypercatalectiques* sont ceux qui ont une ou deux syllabes de plus. On les nomme aussi *Hypermètres*. **HARRIS.**

Ce mot est Grec, & composé de *ὑπέρ*, *sur*, de *καταλέγω*, *mettre au nombre*, *ajouter*; *hypercatalectique*, sur-ajouté.

HYPERCATHARSE. f. f. Terme tout Grec, employé par les Médecins, pour désigner l'effet d'un purgatif trop violent. *Super purgatio*.

HYPERCRISE. f. f. C'est une crise violente & excessive d'une maladie, qui se fait lorsque la nature étant opprimée par la quantité de la matière morbifique, fait des efforts extraordinaires pour s'en débarrasser par des évacuations immodérées, qui mettent la vie du malade dans un très-grand danger. Galien, *Com. III, in Prognost. T. I. ὑπερκρισις*. De *ὑπέρ*, *sur*, & *κρισις*, *une crise*.

HYPERCRIQUE. adj. m. Censeur outré, critique qui ne laisse passer aucune faute, qui ne pardonne rien. *Nimiùm austerus censor*. Cet ouvrage doit être bien correct, il a passé par les mains des Docteurs *Hypercritiques*.

*A nos Seigneurs Académiques,
Nos Seigneurs les Hypercritiques,
Souverains arbitres des mots. MÉNAGE.*

Dans ces vers tirés de la Requête des Dictionnaires à l'Académie Française, le mot d'*hypercritiques* est pris pour critiques, souverains juges des ouvrages d'esprit; & c'est la propre signification de ce mot.

Ce mot vient de *ὑπέρ*, *super*, & *κριτικός*, de *κριτής*, *judex*, de *κρίω*, *judico*, *je juge*. Quelques-uns le trouvent un peu pédantesque. **RÉFL.**

HYPÉRDULIE. f. f. Terme de Théologie. *Hyperdulia*. Culte qu'on rend à la Sainte Vierge. On appelle du-

lie, le culte qu'on rend aux Saints, & *hyperdulia*; le culte qu'on rend à Marie, mère de Dieu.

Ce mot vient du Grec, *ὑπερδουλεία*; ce mot est composé de *ὑπέρ*, qui signifie *au-dessus*, & de *δουλεία*, qui veut dire *culte*, *service*. On appelle *hyperdulia*, ce culte, pour marquer qu'il est d'un ordre supérieur à celui qu'on rend aux Saints, à cause que la dignité de mère de Dieu élève Marie au-dessus d'eux.

HYPÉRICON. f. m. En Latin *hypericum*. Millepertuis. C'est une plante rougeâtre, chargée de branches, & haute d'un pied. Ses feuilles sont semblables à celles de la rue, toutes percées de petits trous. Ses fleurs sont jaunes comme celles du Leucoïon, lesquelles étant pressées entre les doigts, rendent une liqueur comme du sang. Ses gouffes sont un peu velues, longues & rondes, de la grandeur d'un grain d'orge, au dedans desquelles est la graine qui est noire. Cette plante naît dans les lieux cultivés & sauvages. Elle fleurit aux mois de Juillet & d'Août. L'*hypericon* est résolutif & apéritif. La graine bue dans du vin est bonne contre la pierre & les venins, à ceux qui crachent le sang, comme aussi à la sciatique. L'eau distillée de toute la plante est bonne contre l'épilepsie & la paralysie.

HYPÉRIION. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un Dieu. *Hyperion*. Les uns disent que c'est le père du soleil, les autres que c'est le soleil. Diodore de Sicile dit qu'il étoit fils de Cœlus ou du Ciel, & frère de Saturne, qu'il observa le premier le mouvement du soleil, de la lune & des astres. Homère donne souvent cette épithète au soleil.

HYPERMÈTRE. adj. m. & f. Terme de Poésie Grecque & Latine. *Hypermeter*. Voyez **HYPERCATALECTIQUE**, c'est la même chose.

Ce nom vient de *ὑπέρ*, *sur*, *au-delà*, & de *μέτρον*, *mesure*.

HYPERMNESTRE. f. f. Une des cinquante filles de Danaüs; elle fut la seule qui eut horreur d'exécuter l'ordre cruel de son père, & qui se dispensa de garder le serment qu'elle avoit fait de tuer son époux la première nuit de ses noces. La fable d'*Hypermetre* a fourni le sujet d'une Tragédie Française par M. de Rioupéroux en 1704, & d'un Opéra de M. de la Font en 1716.

HYPÉRO-PHARYNGIEN. adj. & f. m. Terme d'Anatomie. *Hypero-pharyngius*. Voyez **PÉRISTAPHYLIPHARYNGIEN**.

HYPERSARCOSE. f. f. Terme de Chirurgie. *Hyper-sarcosis*. Excroissance de chair superflue & contre nature, qui naît en quelques endroits du corps par une abondance de suc nourricier, en conséquence d'un relâchement des parties ou d'une solation de continuité.

HYPERTHYRON. f. m. Terme d'Architecture. Table qu'on met aux portes doriques, au-dessus du chambranle, en forme de frise. *Hyperthyron*.

Ce mot vient de *ὑπέρ*, *super*, & de *θύρα*, *janua*.

HYPERTIME. f. m. Terme d'Antiquité. Garde du Trésor. Grand Trésorier. L'Empereur Andronic choisit pour remplir le Siège Patriarcal de Constantinople, Basile Camarère, qui étoit *Chartophylax* & *Hyper-time*. **FLEURY, Hist. Eccl.**

HYPÉTHRE. f. m. Terme d'Architecture antique. *Hy-pathros*, *hypathron*. Espèce de temple découvert & exposé à l'air. C'est, selon Vitruve, un édifice ou un portique à découvert, comme étoient anciennement quelques temples qui n'avoient point de toit. Il y avoit des *hypètres* décastyles, il y en avoit de pycnostyles. Ils avoient tous en dedans des colonnes qui formoient un péristyle, & cela est essentiel à ce genre de temples. Le temple de Jupiter Olympien que Cosutius, Architecte Romain, bâtit à Athènes, étoit *hypèthre*. Voy. **VITRUVÉ, L. III, c. 1, L. VII, préf. PERRAUT, &c.**

Ce mot vient de *ὑπὸ*, *sous*, *dessous*, & de *αἶθρα*, *air*. **HYPHIALTES.** adj. m. pl. Terme de Mythologie. Nom que les Grecs donnoient à certaines Divinités rustiques, qui étoient comme des espèces de songes que les Latins appeloient *Incubæ*. Voyez ce mot.

HYPNE

HYPNE. f. m. *Hypnum*. C'est une espèce de mouffe fertile, qui produit une infinité de petites têtes couvertes de coëffes la plupart obliques, qui tombent de travers, & dont les bords sont quelquefois dentelés & quelquefois entiers. Elles sont portées sur de longs pédicules qui naissent des aisselles des feuilles, le long des tiges & des rameaux, & leur extrémité inférieure est entourée d'une peau écailleuse différente des feuilles; ajoutez à cela que les tiges sont pour la plupart plus branchues & plus fertiles que celles du bryon. *Dict. de James.*

HYPNOBATE. f. m. De *ἕπνῆς*, sommeil, & *βαίω*, aller, marcher. Voyez **SOMNAMBULE**, dans le *Dict.*

HYPNOLOGIQUE. f. f. Partie de la Médecine qui règle le sommeil & les veilles.

HYPNOTIQUE. adj. *Quod somnum parit*. Remède dont on se sert pour faire dormir.

Ce mot vient du Grec, *ἕπνῆς*, sommeil.

HYPNO. Mot qui entre dans la composition de plusieurs mots François, dérivé du Grec; c'est la préposition Grecque, *ὑπὲρ*, qui veut dire *dessous*, & dont la signification est variée en plusieurs manières.

HYPBOLE. f. f. Terme de Rhétorique. C'est une figure de cet art. *Hypobole*. C'est quand on répond par avance à ce que l'on prévoit que l'adversaire objectera. **HARRIS.**

Ce mot vient d'*ὑπὲρ*, super, & *βάλλω*, jacio.

HYPOCAUSTE. f. m. *Hypocaustum*. Lieu souterrain où il y avoit un fourneau qui servoit à échauffer les bains chez les Grecs & les Romains. C'est encore aujourd'hui ce qui échauffe les étuves.

Ce mot vient de *ὑποκαύσειν*, de la préposition *ὑπὲρ*, sub, & du verbe *καίω*, incendo.

HYPPOCHYMA. f. m. ou **HYPPOCHYSE.** f. f. Terme d'Anatomie. Nom d'une maladie des yeux qu'on appelle plus ordinairement *cataraëte*. Voyez ce mot. *Hypochyma*, *Hypochyisis*. C'est une mauvaise disposition de la vue ou de l'œil, qui fait que l'on croit voir des moucheron, des toiles d'araignées, ou de petits nuages nager devant les yeux. La cause de l'*hypochyma* sont les humeurs troublées, ou bien elle est dans le nerf optique, où il y a quelque obstruction, & dont quelques petits pores sont bouchés par une matière étrangère. **BLANCHARD, HARRIS.** On l'appelle aussi *Hypochyse*.

Ce nom est Grec, *ὑπὸχυμα*. Dans sa propre signification il veut dire épanchement de quelque humeur, & il est devenu le nom de cette maladie que les Anciens croyoient être un épanchement d'une humeur crasse sur la prunelle.

HYPOCISTE. f. m. *Hypocistis*. Manière de rejetton ou plutôt de plante parasite qui naît environ le mois de Mai sur le pied d'une espèce de cistus assez commun dans les pays chauds. Il croît à la hauteur d'environ un demi pied, de la grosseur d'un, de deux, & même de trois pouces, rond, plus gros en haut qu'en bas, tendre, de couleur jaunâtre, rempli de suc, ayant certains anneaux ou nœuds bruns d'espace en espace, comme la racine de nénuphar. On pile cette plante, & l'on en tire par expression le suc, lequel on fait évaporer sur le feu en consistance d'extrait dur & noir, comme le suc de réglisse, puis on le forme en petits pains pour le transporter. On appelle aussi cet extrait *hypociste*, du nom de la plante. Il est d'un gout acide & astringent. On s'en sert pour arrêter les cours de ventre, les vomissements, les hémorrhagies. Il en entre aussi dans la thériaque & dans quelques emplâtres.

Hypociste vient du Grec, *ὑπὲρ*, sous, & *κίστος*, cistus, comme qui diroit, plante naissant sous le cistus.

HYPPOCÆLON. f. m. Terme d'Anatomie. C'est la cavité qui est au-dessous de la paupière inférieure, qui répond au cælon, ou cavité qui est au-dessus de la paupière supérieure: de *ὑπὸ*, sous, & *κῆλον*, cælon.

HYPPOCOLE. f. f. Terme de Grammaire, qui signifie le point & la virgule, & qu'on appelle autrement *comma*. L'Auteur de la politesse de la langue Française. *Tome IV.*

çoise dit qu'on se sert de l'*hypocole*, quand la période est trop longue, & qu'un sens est plus que demi-complet, & a besoin d'être un peu soutenu. Le repos de l'*hypocole* est un peu plus long que celui de la virgule, & plus court que celui des deux points.

HYPOCONDRE. f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit proprement de chaque côté de la région épigastrique ou partie supérieure du bas-ventre. *Hypochondria*. En l'*hypochondre* droit est situé presque tout le foie; au gauche la rate & la plus grande portion du ventricule ou de l'estomac. Quelquefois Hippocrate a appelé *hypochondre*, tout le ventre inférieur. Les Médecins écrivent ce mot, & disent les flancs. Les *hypochondres* sont situés dans l'épigastre. Ils en composent la partie supérieure, ils sont près des cartilages inférieurs des côtes, ils se divisent par rapport à leur situation en *hypochondre* droit & en *hypochondre* gauche. Bauhin, Crollus, Fernel, du Laurans & Mainard en parlent au long, & plusieurs autres fameux Médecins. Les *hypochondres* sont élevés; ils sont sujets à de grandes maladies qui produisent souvent même la folie, & troublent l'esprit. Voyez ci-dessous **HYPOCONDRIAQUE**.

Ce mot est Grec, & signifie *sous les cartilages des fausses côtes*: il vient de la préposition *ὑπὲρ*, sub, & de *χόνδρος*, cartilage, *cartilagini subjacens*, qui est au-dessous du cartilage.

HYPOCONDRE est aussi quelquefois adjectif, & signifie **Hypochondriaque**.

*Cent fois la bête a vu l'homme hypocondre
Adorer le métal que lui-même il fit fondre.*

BOIL.

☞ M. Patru assuroit qu'on pouvoit fort bien faire *hypocondre* adjectif, à l'exemple de parricide, homicide, colère. **BOLÆANA.** Il est dit au même endroit que toute l'Académie, dans une séance particulière, avoit approuvé le mot, à la réserve de Mrs. Clérambaut & de Sacy. Quelques Critiques (Pradon dans ses remarques) prétendoient qu'il falloit dire *hypochondriaque*. Ce vers fut aussi repris par Desmarets, parceque *hypocondre* ne signifie pas l'homme malade, mais la partie malade. Sur quoi Ménage observe que, comme le peuple dit *hypocondre* pour *hypochondriaque*, qui ne seroit pas agréable en vers, Despréaux a non-seulement pu dire *hypocondre* dans la signification d'*hypochondriaque*, mais qu'il a dû le dire.

☞ **Hypochondriaque** est un terme de Médecine qui ne s'applique qu'à ceux qui sont malades des *hypochondres*; au-lieu qu'*hypocondre* au figuré, signifie un fou mélancolique, & nos meilleurs Ecrivains l'emploient en ce sens. C'est un abus; mais il est autorisé par l'usage.

*Jamais la dame la plus belle
Ne charma tant son favori,
Que fait cette épouse nouvelle
Son hypocondre de mari.* LA FONT.

Est-ce en vue du secret, ou par un gout *hypocondre*, que cette femme aime un valet, cette autre un Moine, & Dorinne, son Médecin? LA BRUY.

HYPOCONDRIAQUE. adj. Terme de Médecine, qui se dit d'une maladie assez commune & fort opiniâtre, qu'on appelle ordinairement *affection* ou *passion hypochondriaque*, du nom de la partie affectée qu'on croit être les hypochondres. Les accidens de l'*affection hypochondriaque* sont en grand nombre & très-fâcheux: les plus ordinaires sont la douleur d'estomac, l'abondance des vents, les rapports, le vomissement fréquent, la distension des hypochondres, les bruits qu'on entend dans le bas-ventre, les douleurs vagues, la constriction de la poitrine, la difficulté de respirer, la palpitation du cœur, les défaillances, les veilles, les inquiétudes, le vertige, la crainte, les soupçons, la mélancolie, le délire, &c. Tous ces accidens n'arrivent point à tous ceux qui sont atteints de cette maladie: ce sont tantôt les uns & tantôt les

autres, suivant la constitution des personnes. L'*affection hypocondriaque* a son principal siège dans les esprits & dans les parties nerveuses : elle est produite par un sel acide qui prédomine dans la masse du sang, à quoi contribue beaucoup la mauvaise disposition de l'estomac, & des autres parties contenues dans le ventre. Tous les remèdes qui purifient le sang, les humeurs & les esprits naturels & sensitifs, sont bons pour les maladies *hypocondriaques*, tels que sont le cerfeuil, la mélisse, l'aigremoine, le camédris & toutes les autres herbes céphaliques & cardiaques ; & ceux qui purgent la mélancolie ou bile noire, & ceux qui dissipent les vapeurs & les ventosités, & les herbes & médicamens propres pour les affections des nerfs, sur-tout la verveine mâle & femelle. Mais principalement le syrop de longue vie, & les fréquentes purgations douces & anodynes. Le syrop de bourrache, de buglose, fait avec la racine de gentiane en vin blanc & miel de Narbonne.

HYPOCONDRIAQUE se dit aussi de celui qui est travaillé de l'affection *hypocondriaque*, & sur-tout des accidens qui troublent le cerveau ; d'où vient qu'on appelle un visionnaire, un fou mélancolique, un *hypocondriaque*, un fou par intervalles.

HYPOCRÂNE. f. m. Espèce d'abcès ou de suppuration, ainsi appelée à cause qu'elle est située au-dedans du crane, entre le crane & la dure-mère. *Hypocranium*. CASTELLI, cité par James.

HYPOCRAS. f. m. *Submistum vinum*. Breuvage qu'on fait avec du vin, du sucre, de la cannelle, du girofle, du gingembre & autres ingrédiens. On fait de l'*hypocras* framboisé, ambré. On fait de l'*hypocras* dans un moment avec des essences. On fait aussi de l'*hypocras* d'eau. On en fait aussi de bière & de cidre. Il y a de l'*hypocras* blanc, de l'*hypocras* rouge, de l'*hypocras* clair, de l'*hypocras* sans vin, &c. Voy. l'instruction pour les confitures, la maison réglée, &c.

On appelle *chauffe d'hypocras*, le filtre par lequel on le passe plusieurs fois pour le purifier. C'est une pièce de drap ou d'étamine faite en pointe. On met dans la *chauffe* un grain de musc ou d'ambre gris, pour le parfumer. L'*hypocras* passe pour vin de liqueur, & se boit par délices à la fin d'un repas. Autrefois les Nobles François faisoient leurs délices d'*hypocras*. LE GENDRE.

Ménage approuve la conjecture de ceux qui dérivent *hypocras* d'Hippocrate, comme ayant été l'inventeur de cette composition.

On fait une essence d'*hypocras* avec des clous de girofle, de la cannelle, de la muscade, du poivre long, égales parties, concassés & mis dans une phiole de verre avec de bonne eau-de-vie, jusques à la moitié de la bouteille, puis on la bouche bien, & on la met sur la cendre chaude l'espace d'une heure à bouillir doucement : on ôte ensuite la bouteille de dessus les cendres, & on y met du sucre candi. Une goutte de cette essence mise dans une bouteille de vin, lui donne une excellente odeur, & un goût merveilleux & aromatique.

Ce mot vient du verbe Grec, *ἵπρ*, & *κεράννυμι*, qui signifie *mélanger*. On écrit plus communément *hypocras*.

HYPOCRISER. v. a. Vieux mot que je regrette. Couvrir du voile de l'hypocrisie. Ils *hypocrisoient* leur conduite. PASQUIER. Il étoit aussi neutre. Faire l'hypocrite. Il *hypocrisif* pendant toute la conversation.

HYPOCRISIE. f. f. Déguisement en matière de dévotion, de probité, d'amitié ou de vertu : affectation d'une vertu, d'une probité apparente. *Hypocrisis simulatio*. L'*hypocrisie* est un hommage que le vice rend à la vertu. LA ROCH. Comme l'art est plus industrieux que la nature, l'*hypocrisie* va plus loin que la véritable piété. S. EVR. Combien d'*hypocrisies* se croit-on permises pour cacher ce qu'on est, & paroître ce qu'on n'est pas, sur-tout quand on croit avoir besoin de sa réputation pour le bien même du public ? FL. La vie des Courtisans est une *hypocrisie*

continuelle, toute occupée à produire de fausses vertus, & à cacher de véritables défauts. ID. Bien des gens passent pour polis, qui n'ont que des dehors empruntés ; pour peu qu'on les pratique, on connoît aisément l'*hypocrisie* de cette fausse politesse. BELL. La gravité étudiée de certaines gens est une *hypocrisie* & une imposture continuelle. M. ESP. L'*hypocrisie* est une double impiété ; il n'y a rien de si opposé à la vérité & à la sincérité que l'*hypocrisie*.

*Dame Vénus & Dame Hypocrisie,
Font quelquefois ensemble de bon tours.*

LA FONT.

Ce mot vient du Grec, *ὑπόκρισις*, *simulatio*, *simulation*, *déguisement*, du verbe *ὑποκρίνομαι*, *simulo*, je dissimule, je fais semblant.

HYPOCRITE. adj. & f. m. & f. Ce mot se dit généralement de tout homme qui cache ce qu'il est, pour paroître ce qu'il n'est pas, qui se montre avec un caractère qui n'est pas le sien. *Hypocrita*, *simulator*. Tout homme masqué & qui veut paroître ce qu'il n'est pas, est *hypocrite*. M. SCUD. Il y a des *hypocrites* d'amour, d'amitié, de générosité, aussi-bien que de dévotion. ID. Un *hypocrite* fait parfaitement bien déguiser les dehors, & garder les apparences. IDEM. La vie des *hypocrites* est une comédie perpétuelle ; ils sont presque toujours sur le théâtre, & ne quittent guère le masque. Mais le mot d'*hypocrite* s'applique & paroît convenir particulièrement aux faux dévots, qui, pour surprendre l'estime & l'approbation des hommes, se cachent sous les apparences trompeuses d'une piété plus pure & plus raffinée. Jésus-Christ a toujours fait la guerre aux Phariséens, parcequ'ils étoient *hypocrites*. Il a comparé les *hypocrites* aux sépulcres blanchis, beaux au dehors, & pleins de pourriture au dedans. L'*hypocrite*, ou ne croit pas en Dieu, ou se moque de Dieu : parlons-en obligeamment, il ne croit pas en Dieu. LA BR. Tout *hypocrite* qui joue bien son personnage, aura toujours la multitude pour lui. S. EVR. On emploie le mot de *dévo*t, lorsque d'un *hypocrite* on parle avec respect. DES-H. Un *hypocrite* ne donne l'aumône qu'à regret, & ne paie ce tribut à Dieu que pour tromper les hommes. ID. Le métier de *dévo*te, ou plutôt d'*hypocrite*, devient presque toujours la ressource des femmes que la beauté quitte, ou qui n'ont qu'un mérite médiocre. IDEM. Un *hypocrite* est un homme qui prend par esprit d'ostentation les apparences d'un bien ou d'une vertu qu'il n'a point, & qu'il ne desire point d'avoir. L'AB. DE LA TRAPE. On dit, un zèle *hypocrite*, pour dire, un zèle qui ne part pas d'un véritable mouvement de piété. AC. FR. On le dit de même des dehors qu'affecte l'homme *hypocrite*. Air *hypocrite*. Contenance *hypocrite*. Je ne puis me résoudre à trahir mes sentimens par une contenance *hypocrite*. S. EVR.

*Aussi ne verra-t-on chez vous
Hypocrites, ni loups garous,
Torcols à grimassante mine,
Ni cagots de telle farine,
Mais bien des gens faits comme nous.*

CHAPELLE.

Ce mot vient du Latin, *hypocrita*, qui est formé du Grec, *ὑποκριτής*.

HYPODROME. f. m. Voyez HIPPODROME.

HYPOGASTRE. f. m. Terme d'Anatomie. C'est la partie inférieure du bas-ventre, qui commence deux ou trois doigts au-dessous du nombril, & va jusque'à l'os pubis. *Ventris pars infima hypogastrium*.

Ce mot est Grec, & vient d'*ὑπ*, *sub*, & de *γαστήρ*, *venter*, *ventre*.

HYPOGASTRIQUE. adj. C'est une épithète qu'on donne à une artère qui sort de l'artère iliaque interne, & qui se distribue à la vessie, à l'intestin *rectum*, & aux parties génitales, sur-tout des femmes. *Ad par-*

tem ventris infimam pertinens, hypogastricus. Il y a aussi une veine *hypogastrique* qui vient de ces mêmes parties, & qui va se rendre à la veine iliaque interne.

HYPOGÉE. f. m. Terme d'Astrologie. *Hopogæum.* C'est un point que les Astrologues imaginent dans la terre, entre le point du lever & du coucher du soleil. Ils donnent ce nom aux maisons célestes qui sont au-dessous de l'horizon, sur-tout à la partie la plus basse du ciel.

HYPOGÉE. Terme d'Architecture. Les Anciens appeloient *hypogées*, les parties des bâtimens qui étoient sous terre, comme les caves, les celliers, les garde-mangers & autres semblables lieux où l'on ferre quelque chose.

On donnoit aussi le nom d'*hypogées* aux tombeaux des Anciens qui étoient sous terre.

Ce mot, dans ses deux significations, vient d'*hypogæum* : il est formé d'*ὑπὲρ*, qui veut dire *deffous*, & *γᾶς*, terre.

HYPOGLOSSE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie souvent employé substantivement. *Hypoglossus, a, um.* Les nerfs *hypoglosses*, externes ou grands *hypoglosses*. WINSLOW. Neuvième paire (de la moëlle alongée) nerfs *hypoglosses*, communément nerfs gustatifs, linguaux. Id. Les nerfs appelés communément la neuvième paire de la moëlle alongée ou paire linguale, naissent de côté & d'autre entre les éminences pyramidales & les éminences olivaires, par plusieurs petits filets qui se collent ensemble, & forment pour l'ordinaire à chaque côté deux petits cordons particuliers. Ces deux cordons percent la dure-mère par deux petits trous séparés, & s'unissent aussi-tôt après à chaque côté en un cordon ou tronc de nerf qui sort du crâne par le trou condyloïdien antérieur de l'os occipital. Id.

HYPOGLOSSIDE. f. f. Terme de Médecine. *Hypoglossis.* Blanchard & M. Harris appellent *hypoglossis*, une inflammation ou une exulcération sous la langue. Ils donnent aussi ce nom à un remède qui ôte, qui guérit la dureté du larinx.

HYPOGLOTTIDE. f. f. Terme d'Anatomie. Nom de deux glandes de la langue. *Hypoglottis.* L'on trouve quatre grosses glandes à la langue, deux que l'on nomme *hypoglottides*, situées proche les veines ranulaires, & deux autres placées aux deux côtés de la langue. Elles filtrent toutes quatre une sérosité, comme une espèce de salive qu'elles déchargent par de petits canaux dans la bouche vers les gencives. DIONIS.

Ce nom est Grec, composé de *ὑπὲρ*, *sous*, & *γλῶττα*, langue, parceque ces deux glandes sont situées sous la langue.

HYPOGLOTTIDE. f. f. Terme d'Antiquaire. Couronne de laurier, faite non de laurier commun, mais de celui qu'on nomme d'Alexandrie, de Troade, & qui étoit très odorant. *Hypoglottis, corona à lauro Alexandrina.* On voit la figure d'une *hypoglottide* sur une médaille de la ville de Myrine, qui couronne l'Amazone de ce nom. Il en est parlé dans Athénée, p. 679, & Tristan l'explique dans son second volume, p. 141. BAUDELLOT, *Vie de Ptol. Aul. P. II, c. VIII, p. 355.*

HYPOGNOSTIQUE. Les livres des *Hypognostiques* sont un ouvrage qui se trouve parmi ceux de S. Augustin. Erasme ne croit pas qu'il soit de ce Père, mais de quelqu'un qui a ramassé en abrégé ce que ce Saint avoit dit contre les Pélagiens. On croit aussi que le vrai titre est celui de *Hypomnistique*, qui veut dire ce qui fait ressouvenir, *comonitorium*, en Latin. Le mot d'*hypognosticum* voudroit dire, livre des *sous-remarques*.

HYPOGRYPHE. Voyez HIPPOGRIFE.

HYPOÏASTIEN. Voyez SOUSIASTIEN.

HYPOÏONIEN. Voyez SOUSIONIEN.

HYPOLAPATHUM. f. m. Espèce de rapontic ou de rhubarbe. Il y en a de deux sortes, l'un sauvage, qui

vient sans culture, l'autre qui se cultive dans les jardins.

HYPOMOCHLION. f. m. Terme de Mécanique. C'est le point qui soutient le levier, & sur lequel il fait son effort, soit quand on le baille, soit quand on l'éleve. Les ouvriers l'appellent *orgueil*. *Hypomochlion quod velti subjacet.*

Ce terme, qui est tout Grec, est peu usité. On dit ordinairement l'appui, le point d'appui.

Ce mot est Grec, & vient d'*ὑπὲρ*, *sub*, *sous*, & de *μοχλῆς*, *veltis*, *barre*, *levier*.

HYPOPHASIE. f. f. Terme de Médecine. Espèce de cliquottement dans lequel les paupières se joignent de si près, qu'on n'apperçoit qu'une petite portion de l'œil, & qu'il ne peut y entrer qu'un petit nombre de rayons. De *ὑποφασίαι*, se montrer un peu.

HYPOPHORE. f. f. Terme de Chirurgie. *Hypophora.* C'est un ulcère profond, ouvert & fistuleux. BLANCHARD & HARRIS.

HYPOPTHALMIE. f. f. Terme de Médecine & d'Oculiste. Douleur dans l'œil, sous la cornée. BLANCHARD, HARRIS.

HYPOPHYSES. Voyez HYPOCHYMA.

HYPOPROPHÈTE. f. m. On appeloit ainsi les subdélégués des devins, c'est-à-dire, de ceux qui publioient les Oracles, dont les *Hypoprophètes* faisoient les fonctions en leur absence. C'étoient des espèces de Vicaires ou Lieutenans des Prophètes.

HYPOPYON. f. m. Terme de Chirurgie. Nom d'une maladie des yeux, qui est un amas de pus derrière la cornée. *Hypopyon.* L'*hypopyon* couvre quelquefois toute la prunelle de l'œil & empêche la vue; quelquefois il entoure le cercle de l'iris, & paroît semblable à un ongle. De-là vient qu'on l'appelle *onyx* en Grec, & *unguis* en Latin. HARRIS.

Ce mot est Grec, *ὑπὲρ*, est composé de *ὑπὲρ*, *sous*, *deffous*, & de *πύον*, *pus*.

HYPORCHEME. f. m. Terme de Poésie Grecque. *Hyporchema.* C'étoit un poème composé de différentes sortes de vers, qui n'étoient pas de même longueur; ils étoient fort courts, & remplis des pieds qu'on appelle pyrrhiques.

HYPOSCÈNE, ou HYPOSCÉNION. f. m. C'étoit chez les Grecs une enceinte de colonnes autour du Logeon, où les mimes & les Joueurs d'instrumens se tenoient ordinairement. De *ὑπὲρ*, *sous*, & *σκηνή*, *tente*.

HYPOSILOÏDE. adj. m. & f. Voyez HYPOÏDE, c'est la même chose. HARRIS.

HYPOSPATHISME. f. m. Terme de la Chirurgie des Anciens. M. Dionis dit que c'est une opération que pratiquoient les Anciens en faisant au front trois incisions en long jusqu'à l'os de la longueur de deux doigts, pour couper tous les vaisseaux qui étoient entre deux. *Hypospathismus.* Cette incision se faisoit pour arrêter les fluxions sur les yeux.

Ce mot vient du Grec, *ὑποσπάθισμός*, qui est formé de *ὑπὲρ*, *deffous*, & de *σπάθην*, *spatule*; ce nom a été donné à cette opération, parceque les Anciens qui la pratiquoient après avoir fait les trois incisions, passoient une spatule entre le péricrâne & les chairs. Voyez PAUL, L. VI, c. VI. DIONIS, *Opérat. &c.*

HYPOSTASE. f. f. Terme de Théologie. Dérivé du Grec, *ὑποστάσις*, *subsistentia*, d'*ὑπὲρ*, *sub*, & de *ἵσμι*, ou *ἵστω*, *sto*, *existo*. Ce mot qui signifie proprement subsistance (Voyez ce mot.) dans le langage des Théologiens, est synonyme de *personne*. Voy. PERSONNE & SUPPÔT. *Hypostasis.* Ainsi l'on dit qu'il n'y a qu'une nature en Dieu & trois *hypostases*. Le mot d'*hypostase* est très-ancien dans l'Eglise; S. Cyrille le répète souvent, aussi bien qu'*union selon l'hypostase*; dans la seconde lettre qu'il écrivit à Nestorius au mois de Méchir, indiction 13, c'est à dire, vers le commencement de Février 430, il ne s'y contente pas du nom de *πρόσωπον*, que nous rendons ordinairement par celui de *personne*, & qui n'étoit pas assez expressif. C'est la première fois que ce terme d'*hypostase* se trouve dans ce qui nous reste de l'Antiquité Chrétienne. Les Philosophes, dit S. Cyrille, ont reconnu

trois *hypostases*; ils ont étendu la Divinité jusqu'à trois *hypostases*. Ils ont même quelquefois employé le terme de Trinité. Il ne leur manqueroit que d'admettre la consubstantialité de trois *hypostases*, pour faire entendre l'unité de la nature divine à l'exclusion de toute triplicité, par rapport à la distinction de nature, & de ne plus prétendre qu'il soit nécessaire de concevoir aucune infériorité respective des *hypostases*.

Ce mot excita autrefois de grands démêlés entre les Grecs, & puis entre les Grecs & les Latins. Dans le Concile de Nicée, *hypostase* est la même chose que substance ou essence. Ainsi c'étoit une hérésie de dire que Jésus-Christ est d'une autre *hypostase* que le Père, parcequ'*hypostase* signifioit *essence*, mais l'usage changea. Dans le besoin qu'on eut de s'exprimer contre les Sabelliens, les Grecs choisirent le terme d'*hypostase*, & les Latins, celui de *personne*. Ce changement fut la source de la contestation; car ceux qui prenoient le mot d'*hypostase* dans son ancienne signification, ne pouvoient supporter que l'on posât trois *hypostases*: c'étoient trois essences divines, selon eux; mais ce mot fut expliqué, & ceux qui s'en servoient contre les Sabelliens, déclarèrent qu'ils entendoient par-là trois individus, ou trois sujets qui subsistent également, & non pas trois substances ou essences différentes. Dans ce sens ils reconnoissoient trois *hypostases* dans une seule essence. D'autres entendoient par *essence*, une nature commune & indéfinie, comme l'humanité à l'égard de tous les hommes en général, & par *hypostase*, une nature singulière & propre à chaque individu, comme chaque homme en particulier est une modification de la nature ou essence universelle. Mais cette dernière interprétation que quelques-uns attribuent à Saint Basile, appliquée à la Divinité, emporteroit le Trithéisme; parceque si les trois personnes de la Trinité sont trois *hypostases*, précisément comme Pierre, Jacques & Jean, il y a manifestement trois Dieux.

HYPOTASE. Terme de Médecine, synonyme de sédiment, qui est beaucoup plus usité. C'est la partie la plus grossière de l'urine qui se dépose au fond du vase où elle est contenue. *Sedimentum*.

HYPOTATIQUE. adj. qui se dit dans le mystère de l'Incarnation, de l'union de la nature humaine avec la nature divine. *Hypostaticus*. Union *hypostatique* du Verbe avec la nature humaine.

Forme **HYPOTATIQUE**, en Théologie Scholastique, se dit de ce qui constitue les personnes de la très-sainte Trinité dans la raison particulière de personne qui convient à chacune. La forme *hypostatique* du Père est ce qui le constitue première personne de l'auguste Trinité. La forme *hypostatique* du Fils est ce qui le constitue seconde personne; & de même la forme *hypostatique* du S. Esprit, ce qui le constitue troisième personne de la Sainte Trinité. La forme *hypostatique* du Père consiste à ne point avoir de principe, & à l'être des deux autres personnes; celle du Fils, à être engendré de toute éternité par le Père, & à être avec lui le principe du S. Esprit; & celle du S. Esprit, à procéder de toute éternité du Père & du Fils, sans être le principe d'aucune autre personne, ou à être le terme de la Sainte Trinité. Forme *hypostatique* est la même chose que personnalité. La forme *hypostatique* du Père, ou du Fils, ou du S. Esprit, est la même chose que la personnalité du Père, &c.

HYPOTATIQUE. Dans le langage de quelques Chimistes, les trois fameux élémens, *tria prima*, savoir, le sel, le soufre & le mercure, sont ce qu'ils appellent *principe hypostatique*.

HYPOTATIQUEMENT. adv. D'une manière hypostatique. *Hypostaticè*. Le Verbe a été uni *hypostatiquement* à la nature humaine en la personne de Jésus-Christ.

HYPOTÉNAR. f. m. Terme d'Anatomie. Nom d'un muscle du petit doigt. *Hypotenar*. Le petit doigt a deux muscles, dont le second, qui est le dernier de

ceux du bras, est appelé *hypoténar*. Il prend son origine du petit os du carpe, qui est situé sur les autres, & va s'insérer extérieurement au premier os du petit doigt, qu'il éloigne des autres. **DIONIS.**

Le sixième & dernier muscle propre des doigts du pied s'appelle aussi l'*hypoténar*, ou abducteur. Il est particulier pour le petit orteil, & prend son origine de la partie externe de l'os du métatarse, qui soutient le petit doigt, & va s'intérer à la partie supérieure & externe des os du petit doigt, qu'il éloigne des autres. **DIONIS.**

Ce nom est composé d'*ὑπὸ*, sous, & *tenar*, nom d'un muscle du pouce, dont nous parlerons en sa place.

HYPOTÉNUSE. f. f. Terme de Géométrie. C'est le plus grand côté d'un triangle rectangle, ou la ligne subtendante de l'angle droit. On l'appelle autrement *la base*. *Hypotenusis*. Dans tout triangle, le carré fait sur l'*hypoténuse*, ou sur le grand côté, est égal aux deux carrés faits sur les deux autres côtés. Plusieurs écrivent *hypothénuse*.

Ce mot vient du Grec *ὑπὸ*, *subtendo*, *ὑπὸ*, *subtendens*, en sousentendant *γραμμή*, *linea*.

HYPOTHALATTIQUE. f. f. L'art de nager sous la mer & généralement sous les eaux. *Hypothalattica*. Robert Flud, Médecin Anglois, a prétendu enseigner de nager sous les eaux, & de passer le fleuve le plus profond sous les eaux sans respirer. C'est une imagination creuse & un songe que Flud avoit puisé dans un Livre intitulé *Valda*, & imprimé à Venise en 1524. Le P. Merfenne a poussé les choses plus loin. Il a prétendu que, non-seulement un homme pouvoit nager sous les eaux, mais qu'un vaisseau même pouvoit naviger sous la mer. Voyez son *L. II de Arte navig.* dans son *Hydraulique*, *prop. 40, corol. 2, p. 207*, & dans son *Traité de l'aimant*, *De Magnete*, *pag. 251*, & *L. II, Harmonic. monit. 5, pag. 308*. On a tenté dans les Pays-Bas & en Angleterre de marcher sous les eaux, & la tentative a toujours réussi malheureusement pour ceux qui s'y étoient hasardés. Voyez **CARAMUEL**, dans son *Hydrothalattique*, où il montre que cela est impossible.

Ce mot est composé de *ὑπὸ*, sous, & *θαλάττα*, la mer.

HYPOTHÉCAIRE. adj. m. & f. Ce terme de Jurisprudence signifie, qui a droit d'hypothèque. Voyez **HYPOTHÈQUE**. On appelle *créancier hypothécaire*, celui dont le contrat est reconnu en Justice ou passé devant Notaires. *Hypothecarius*. Par le droit François toutes ces sortes de contrats emportent hypothèque sans stipulation. Les créanciers *hypothécaires* sont préférés aux chirographaires. Les actions *hypothécaires* durent quarante ans. Chez les Romains, l'action *hypothécaire* n'avoit pas le même effet qu'en France. Le créancier ne pouvoit pas saisir l'héritage hypothéqué. Son action *hypothécaire* tendoit seulement à demander qu'il fût envoyé en possession de l'héritage, pour en jouir jusqu'au plein paiement de la dette. En France il y a trois actions *hypothécaires*: l'une qui a lieu contre le tiers détenteur après discussion du principal obligé; l'autre la simple déclaration d'hypothèque contre le tiers détenteur avant cette discussion; & la troisième est l'action *personnelle hypothécaire*, qui a lieu contre l'héritier & biens tenant, lequel en cette qualité est tenu solidairement, sans division ni discussion. Voyez **LOISEAU**.

HYPOTHÉCAIRE se trouve aussi substantivement, & c'est la même chose qu'hypothèque. L'*hypothécaire* de la femme pour son préciput est du temps de son contrat de mariage. On dit ordinairement, & l'on doit dire hypothèque.

HYPOTHÉCAIREMENT. adv. Par une action hypothécaire. *Hypothecarico modo*. On assigne un héritier pour se voir condamner à payer une dette du défunt personnellement, pour la part & portion dont il est héritier, & *hypothécairement* pour le tout. Agir *hypothécairement* contre quelqu'un. L'hypothécaire de la femme pour son préciput est du temps de son con-

trat de mariage; enforte qu'elle peut agir *hypothécairement* contre les créanciers envers qui son mari auroit aliéné des biens de la communauté.

HYPOTHÈQUE. f. f. Obligation par laquelle les immeubles du débiteur sont obligés & affectés au créancier pour la sûreté de sa dette; charge imposée sur les immeubles de celui qui emprunte ou qui est obligé à faire quelque chose, soit par un contrat public & solennel, soit par sentence ou arrêt. *Hypotheca, pignus, oppigneratus fundus.* Un Traité des *hypothèques* est un recueil de précautions contre les fraudes & les infidélités des hommes. S. EVR. Comme l'*hypothèque* est un engagement qui se contracte pour la sûreté du créancier, l'on a cherché tous les moyens de lui assurer l'effet de sa convention. L'usage du gage est le plus ancien. C'étoit presque la même chose dans le fonds. La différence consistoit en ce que le gage étoit mis entre les mains du créancier, au-lieu que ce n'étoit qu'une simple *hypothèque*, quand la chose obligée demuroit en la possession d'un débiteur. On trouva ensuite plus de facilité & plus de commodité à engager les héritages par une simple convention, que par une tradition actuelle. Cela fut pratiqué par les Grecs; & les Romains empruntèrent d'eux, & le nom, & la chose. Seulement, pour mieux prévenir les tromperies, ils apposoient des marques visibles pour instruire le public, que le fonds étoit hypothéqué par le propriétaire. Mais parmi les Romains on regarda ces affiches comme injurieuses aux débiteurs, & il fut défendu de s'en servir.

Les Jurisconsultes Romains distinguoient quatre espèces d'*hypothèques*: la *conventionnelle*, qui procède de la volonté & du consentement des contractans; la *légale*, qui est introduite par la loi, & que par cette raison l'on appelloit aussi *tacite*; le *gage du prêteur*, lorsque par la fuite ou le refus du débiteur, le créancier étoit envoyé en possession de ses biens; le *gage judiciaire*, lorsque pour l'exécution d'une sentence le créancier se faisoit envoyer en possession. De ces quatre espèces d'*hypothèques*, nous en avons conservé trois, parceque le gage judiciaire est compris sous celui du prêteur. L'*hypothèque conventionnelle* se subdivise en *générale* & *spéciale*. L'*hypothèque* est générale lorsqu'elle contient l'obligation de tous les biens présens & à venir. L'*hypothèque spéciale* est terminée & limitée à une chose spéciale. Cependant quand il s'agit d'une préférence entre créanciers, l'*hypothèque spéciale* n'a point plus de prérogatives que la générale. Pour l'*hypothèque tacite*, les Docteurs en ont compté vingt-six espèces dans le Droit Romain. Quoi qu'il en soit, à l'égard du nombre, cette *hypothèque* accordée par la Loi a les mêmes effets que si elle étoit expresse & conventionnelle. Par exemple, un mineur a une *hypothèque tacite* ou stipulée par la Loi, sur les biens de son tuteur, du jour de l'acte de tutelle. ¶ Le fils a une *hypothèque tacite* sur tous les biens de ceux qui ont contracté avec lui, ou qui ont administré ses biens: une femme sur les biens de son mari pour ses conventions matrimoniales du jour du contrat de mariage. Le *gage judiciaire*, qui est la troisième espèce, emporte *hypothèque* du jour de la sentence ou du jugement. Il faut ajouter une autre sorte d'*hypothèque*, qui est l'*hypothèque privilégiée*, qui dérive d'une cause privilégiée, & qui donne la préférence sur les créanciers qui n'ont qu'une simple *hypothèque*. Par exemple, le vendeur d'un fonds a une *hypothèque privilégiée* sur son fonds, pour ce qui lui est dû pour la vente, &c. On colloque les créanciers sur les biens de leur débiteur, suivant l'ordre de leur *hypothèque*, selon l'ancienneté, la priorité ou le privilège de leur *hypothèque*. Les Notaires mettent dans tous les contrats: sans que l'*hypothèque générale* déroge à la spéciale. Un décret purge les *hypothèques*, & non pas le douaire. Une action en déclaration d'*hypothèque*, est celle qu'on dirige contre un tiers détenteur d'un bien hypothéqué & non décrété. Le demandeur le somme de déclarer s'il est détenteur & propriétaire de l'héritage, & en cas qu'il le soit, de payer au de-

mandeur les arrérages de la rente par lui prétendue, de la continuer à l'avenir & d'en passer titre nouvel, si mieux n'aime le détenteur déguerpir l'héritage pour être saisi & vendu. Voyez BASNAGE, *Traité des Hypothèques*. Loiseau, Négulantius, Goujer, l'Echaffier, l'Auteur du Traité de la Subrogation, la Déclaration du 22 Octobre 1648, l'Edit du mois d'Août 1669, du mois de Janvier 1678, du mois de Novembre de la même année, la Déclaration du 4 Novembre 1680. C'est une maxime que les meubles n'ont point de suite par *hypothèque*. Contrats passés en Cour d'Église n'emportent point *hypothèque*. LOIS. L'*hypothèque* expresse se constitue par l'autorité du Roi; l'*hypothèque tacite* ou expresse vient de la Loi ou de la Coutume. CHALINE. En fait d'*hypothèque* pour cens ou rente, il faut payer ou quitter. LOISEL.

Ce mot vient du Grec, ὑποθήκη, qui signifie chose sujette à quelque obligation, du verbe ὑποτίθημι, supponor, je suis sujet, de τίθημι, pono, je mets. Parceque l'*hypothèque* est une charge imposée sur les biens du débiteur pour sûreté de la dette.

On appelle populairement *hypothèque*, une eau-de-vie assaisonnée avec des cerises, du sucre & quelques aromates. Ménage dit qu'il ne fait, ni la raison, ni l'origine de ce mot. On en fait aussi avec du suc de coings, avec des noyaux d'abricots, &c. & avec tout ce que l'on s'imagine devoir être agréable & bon pour la santé. Cette sorte d'eau clairette s'appelle aussi quelquefois *racabi*; mais aujourd'hui on l'appelle ordinairement *ratafia*.

HYPOTHÉQUER. v. a. Charger son bien immeuble d'une hypothèque. Donner pour hypothèque. *Hypothecam dare, oppignerare.* Quand on contracte, on hypothèque tous ses biens présens & à venir. Quand on oblige son bien franc & quitte, qui est déjà hypothéqué à un autre, on est stellionataire.

HYPOTHÉQUÉ, ÉE. part. On dit familièrement d'un homme dont la santé est ruinée, qu'il est bien hypothéqué.

HYPOTHÈSE. f. f. Supposition qu'on fait d'un principe ou d'une proposition pour en tirer des raisonnemens & des conséquences. *Hypothesis suppositio.* ¶ Cette hypothèse vous semble étrange. Faire une hypothèse, argumenter sur une hypothèse.

¶ En Mathématique, c'est une supposition que l'on fait pour établir une conséquence qui établit la vérité d'une proposition, ou pour donner la résolution d'un problème. On appelle *hypothèse*, le point d'où l'on part, & qui n'est point contesté, *datum* pour en déduire la conséquence énoncée dans la proposition.

On fait souvent de fausses *hypothèses*, pour faire tomber un antagoniste en des absurdités, & même en Géométrie on en tire des vérités. Si le ciel tomboit, il y auroit bien des alouettes prises; voilà une bonne conséquence tirée d'une fausse *hypothèse*, ou du moins conditionnelle. En bonne Logique il ne faut pas passer de l'*hypothèse* à la thèse, c'est-à-dire, il faut prouver le principe qu'on suppose, avant que d'en vouloir faire croire la conséquence.

Ce mot vient du Grec, ὑποθεσις, d'ὑπο, sub, & de θέσις, positio, de τίθημι, pono, je pose.

HYPOTHÈSE se dit en Astronomie des différens systèmes du ciel, ou suppositions diverses des situations & des mouvemens des parties du monde, suivant lesquelles on tâche d'expliquer & de sauver tous les phénomènes ou apparences célestes: enforte que celle qui sert à les mieux expliquer, & qui est la plus simple, passe pour la plus vraie, ou du moins pour la plus plausible. *Hypothesis.* Les plus fameuses *hypothèses* sont celles de Ptolomée, de Copernic, de Tichobrahé, de Fracastor, de Descartes. Celle de Copernic est la plus suivie, parcequ'on la trouve la plus simple & la plus aisée à entendre. Celle de Ptolomée est tout-à-fait rejetée. On le dit aussi des autres suppositions qu'on fait dans la Physique, pour expliquer les autres phénomènes de la nature.

En termes dogmatiques, il y a bien de la diffé-

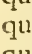
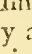
rence entre soutenir une chose comme thèse, & la soutenir comme *hypothèse*. Soutenir une chose comme thèse, c'est la soutenir comme vraie, c'est assurer que la chose est ainsi comme on le dit; mais la soutenir comme *hypothèse*, ce n'est point assurer que la chose soit telle qu'on la suppose, mais c'est soutenir que supposé qu'elle fût ainsi, tout ce qui s'enfuit s'expliqueroit fort bien; c'est poser des suppositions comme principes, par lesquels, sans assurer qu'ils soient vrais, on soutient & l'on explique tout ce qui concerne la chose dont il s'agit. Par exemple: soutenir le sentiment de Copernic comme thèse, c'est assurer que le système de Copernic est vrai; que réellement le soleil est immobile au centre de l'univers, que la terre est une planète qui tourne autour de lui comme les autres; mais le soutenir comme *hypothèse*, c'est prétendre que supposé que cela soit, on explique aussi-bien qu'en tout autre système tous les phénomènes des cieux. Dans le premier sentiment on prétend que la chose existe, & qu'elle est véritablement telle; dans le second on soutient seulement qu'elle peut exister, quoique peut-être elle ne soit pas, ou même qu'on la croie fautive.

HYPOTHÉTIQUE, adj. m. & f. Ce qu'on suppose, soit qu'il soit vrai, soit qu'il soit faux. Ce qui est fondé sur une hypothèse. *Hypotheticus*. Une proposition *hypothétique* ou conditionnelle, est celle où l'on dit, si cela est vrai, ou cela supposé.

HYPOTHÉTIQUEMENT, adv. D'une manière hypothétique, par hypothèse. *Hypotheticè*. La plupart des choses physiques ne se prouvent qu'*hypothétiquement*, c'est-à-dire, en supposant certains principes.

HYPOTRACHÉLION, f. m. Terme de Médecine. C'est la partie inférieure du cou, *colli pars inferior*, de *ὑπο*, sous, & de *τραχίλος*, cou.


HYPOTRACHÉLION. En Architecture. Ce mot est pris dans Vitruve pour le haut de la colonne, & l'endroit le plus menu qui touche au chapiteau. M. Félibien remarque que l'*hypotrachélion*, selon Balde, signifie aussi l'endroit du chapiteau des colonnes Toscanes & Doriques, qui est entre l'eschine & l'astragale. Il dit qu'on le nomme aussi *collier*, *gorge*, *gorgerin*, & que quelques uns l'appellent la frise du chapiteau.

HYPOTYPOSE, f. f. Figure de Rhétorique, qui fait la description d'une chose, qui la met devant les yeux, qui la fait connoître d'une manière vive & pathétique.  Peinture si vive & si frappante d'une chose, qu'on croit la voir de ses propres yeux, & non pas simplement l'entendre.  *Hypotyposis*. C'est ce qu'il y a de plus éclatant dans l'éloquence. La poésie en tire aussi les plus grandes beautés.

Ce mot vient du Grec, *ὑποτυπώσις*, du verbe *επιτυπώω*, *per figuram demonstro*, *designo*, *je représente*, *je fais voir quelque chose*, de *τύπω*, *verbero*.

HYPOZOMA, ou **HYPOZOME**, f. m. Terme d'Anatomie. Membrane qui partage deux cavités. *Hypozoma*. Le *mediastinum* dans le thorax est un *hypozoma*. Harris, après Blanchard.

HYPPA, f. f. Une des nourrices de Bacchus, selon Orphée.

 **HYPPONACTE**, adj. Terme d'ancienne Prosodie. Sorte de vers. Les vers *hypponactes*, selon Majoragius, ne sont point différens des vers iambiques, si ce n'est que dans les vers iambiques, le dernier pied est toujours un iambe, au-lieu que dans les *hypponactes* le dernier pied est un spondée.

HYPPOTÈS, f. m. Petit fils d'Hercule, qui tua à Napaète le Devin Arnus, qu'il prit pour un espion des Pélopidès.

HYPSELE, Ville d'Egypte, au couchant du Nil, dans un Nôme dont elle étoit le chef-lieu, & qui en prenoit le nom d'*Hypselites Nomos*. Elle étoit Episcopale. Socrate, Caliste & saint Athanase, font mention d'un Evêque, dont le titre étoit *Hypsepolitanius*. Simler, dans ce qu'il a fait sur l'itinéraire d'Antonin, croit que c'est l'*Hisopis* ou *Hisoris* de cet Auteur.

HYSILOGLOSSE, f. m. Nom d'un des muscles de la langue, le même que le *cératoglosse*.

HYPSSIPYLE, f. f. Fille de Thoas, Roi de l'île de Lemnos & de Myrine.

HYPSTIAIRE, f. m. & f. Nom de certains Hérétiques du quatrième siècle, ainsi nommés, parcequ'ils faisoient profession d'adorer le Dieu très-haut: en Grec, *ὑψίστος*, *Hypsistos*, *Hypsistarius*. La doctrine des *Hypsistaires* étoit un mélange de Paganisme & de Judaïsme. Ils adoroient le Dieu très-haut; mais ils révéroient aussi le feu & les lampes, & observoient le Sabbat, & la distinction des viandes mondes & immondes, comme les Juifs. Grégoire, depuis Evêque de Nazianze & père du Théologien, étoit *Hypsistaire*. Ils ressembloient fort aux Euphémistes ou Massaliens. Consultez Saint Grégoire le Théologien, dans la vie de Saint Grégoire de Nazianze, son père. S. Epiphane, *heres. 80*, le *Thesaurus Eccles.* de Suicer au mot *ὑψίστος*, & de Tillemont, *Hist. Ecclés. T. IX, p. 312*.

HYPSTIE, f. m. Terme de Mythologie. Selon Sanchoniaton, demeurant aux environs de Byblos, il eut pour femme Béruth, dont il eut un fils nommé Uranus, & une fille qui porta le nom de Gé. C'est le nom de ces deux enfans, dit le même Auteur, que les Grecs ont donné au ciel & à la terre. *Hypsiste* étant mort à la chasse, on l'honora comme un Dieu, & on lui fit des libations & des sacrifices. Il fut regardé dans la suite chez les Phéniciens, comme le père ou le premier des Dieux: *ὑψίστος*, signifie *très-haut*, *ὑψος*, *hauteur*.

HYPSTURIANUS, f. m. étoit, selon Sanchoniaton, fils des premiers géants. Il habita à Tyr, & inventa l'art de construire des cabanes de roseaux & de joncs, & l'usage du Papyrus. Après sa mort, ses enfans lui consacrerent des morceaux informes de bois & de pierre, qu'ils adorèrent & établirent des fêtes en son honneur.

HYPTIEN, adj. On appelle, en termes de Grammaire; un accent *hyptien*, celui qui fait une conjonction de deux mots, comme *male-fanus*. Voyez l'Art de la Poésie Latine du sieur de la Croix.

H Y R.

HYRCANIE, Province de Perse. Grand pays d'Asie, au midi de la mer Caspienne, dont une partie en prenoit le nom de mer d'*Hyrkanie*. *Hyrkanum mare*. Elle avoit la Médie au couchant, la Parthie au midi: elle étoit séparée de cette dernière par le Mont Coronus. Ptolomée l'étend jusqu'à l'Oxus, & lui donne deux rivières, l'Oxus & la Maxera. Les Anciens avoient une fautive idée de l'*Hyrkanie*, & prenoient la longueur de la mer Caspienne d'occident en orient, au lieu qu'elle est du nord au sud, cela faisoit une étendue très-oppoée à la vérité.

HYRIER, (SAINT-) ou S. IRIER. *Iredium*, anciennement, *Attanum*. Bourg de France, situé dans le Limousin, à cinq lieues de Limoges, en tirant vers Périgueux.

HYRIUM, Ville de la Pouille Daudienne, en Italie, selon Ptolomée; & selon Celsus Citadinus, *Hyrium* est aujourd'hui *Rhode*.

HYRMINE, Ville du Péloponnèse, dans l'Elide.
HYRNETHIUM, Campagne couverte d'oliviers, au Péloponnèse, dans l'Argie, auprès d'Epidaure.

H Y S.

HYSSOPE, plus ordinairement, **HYSOPE**, f. f. Plante qui pousse des tiges hautes d'un pied ou d'un pied & demi, branchues, garnies de feuilles longues, étroites, lisses, semblables à celles de la lavande, mais beaucoup plus courtes. *Hyssopus*, *hyssopum*. Ses fleurs naissent au sommet des tiges en manière d'épi, tournées seulement d'un côté, d'une belle couleur bleue; chacune d'elles est en gueule, formée en tuyau découpé par le haut en deux lèvres. Ses semences sont oblongues, enfermées dans une capsule qui a servi de ca-

lice à la fleur : elles ont quelquefois une odeur ap-
prochante de celle du musc. Sa racine est grosse com-
me le doigt, ligneuse, dure. En Latin *hyssopus offi-*
cinarum, du Grec, *ὑσσοπος*, *carulea seu spicata*. C.
B. Elle est incisive, apéritive, détersive, vulnéraire,
propre pour les maladies de la poitrine. Il y a plu-
sieurs autres espèces d'*hyssope*. Voyez ce que Vossius
dit de l'*hyssope*, de *Idol. L. V, c. 21, 22, 23, 24.*

Ce mot vient de l'Hébreu, *ezob*, qui signifie une
plante de bonne odeur.

On dit proverbialement, depuis le cèdre jusqu'à
l'*hyssope*, par imitation de ce qui est dit de la sage-
sse de Salomon, qui avoit la connoissance de toutes cho-
ses, depuis le cèdre jusqu'à l'*hyssope*, c'est-à-dire,
des plus grandes choses & des plus petites.

☞ Dans l'Encyclopédie on fait ce mot du genre mas-
culin. Nous le faisons féminin avec l'Académie & le
plus grand nombre des Auteurs.

☞ HYSOPE DE GARIGUE. Voyez HÉLIANTHÈME.

HYSTASPES. f. pl. Nation d'entre les Perses, selon
Etienné le Géographe. Il y a bien de l'apparence que
c'est pour *Hidaspa*, ceux qui habitoient au bord de
l'*Hydaspe*. Cette conjecture est d'Ortélius. *Hystas-*
pa.

HYSTÉRALGIE. f. f. Terme de Médecine. *Hysteralg-*
gia. C'est une douleur dans la matrice, causée par
une inflammation ou autrement. BLANCHARD, HAR-
RIS.

Ce mot vient de *ὑτέρα*, matrice, & *ἄλγος*, douleur.

HYSTÉRA-PÉTRA, ou HYSTÉROLITE. f. f. *Hyste-*
rolithus, *hystorapetra*, *cunnolithus*. Pierre dont par-
lent Agricola, Boot, Olavius Wormius & plusieurs au-
tres. Elle est grosse comme une noix, dure, noire,
ayant la figure de la partie naturelle de la femme. On
la trouve dans la terre en plusieurs endroits de l'I-
talie & de l'Allemagne. On dit que pendue à la cuisse,
elle abat les vapeurs & excite les ordinaires. Le mot
hystéra-petra est Grec, & vient de *ὑτέρα*, matrice, &
petra, pierre, comme qui diroit pierre de la matrice.
Il ne faut pas confondre cette pierre avec la pierre
hystérique dont on parlera ci-après.

HYSTÉRIQUE. adj. Terme de Médecine, qui se dit
d'une maladie à laquelle les femmes sont fort sujet-
tes, laquelle on appelle *passion hystérique*, ou *mal*
de mère, parcequ'on a cru qu'elle venoit du vice de
la matrice. *Hysterica suffocatio*. On l'appelle aussi
suffocation hystérique, d'un de ses plus considérables
accidens, qui est le resserrement de la poitrine & de
la difficulté de respirer. Il y a des femmes qui s'i-
maginent avoir une corde au cou qui les étangle,
& d'autres un morceau à la gorge qu'elles ne peu-
vent point avaler, & qui leur ôte la respiration : quel-
ques-unes mêmes demeurent comme étouffées pen-
dant quelque temps sans sentiment & sans mouve-
ment. Les autres accidens sont le vertige, les éblouis-
semens, les inquiétudes, les douleurs & les troubles
de l'abdomen, les rapports, les nausées, le vomisse-
ment, le délire, les convulsions. On voit souvent des
personnes qui sentent dans le bas-ventre comme une
boule qui y roule & qui monte quelquefois jusqu'à
la gorge, ce que quelques uns attribuent mal à pro-
pos au mouvement & à l'élevation de la matrice. La
passion hystérique n'est pas toujours accompagnée de
tous ces accidens : il y en a tantôt plus & tantôt
moins ; ils sont aussi tantôt plus & tantôt moins vio-
lens. Les causes qui l'excitent d'ordinaire sont les
grandes passions, la colère, l'amour, le chagrin, les
méchantes nouvelles, les bonnes odeurs. Les odeurs
fortes, comme celles du castoreum, de la fumée des
cornes & des plumes approchées du nez sont très-
propres pour l'appaiser. Pour la cause prochaine, la
commune opinion est que ce sont des vapeurs ma-
lignes qui s'élèvent de la matrice, qui donnent lieu
à tous ces différens symtômes : mais les plus habiles
d'entre les modernes prétendent que le plus souvent
la matrice n'y a nulle part, & que les hommes y sont
aussi sujets que les femmes : de sorte qu'ils veulent
que ce mal dépende du vice des esprits & du genre

nerveux, & qu'il ne soit point différent de l'affection
hypocondriaque. On défend le vinaigre dans les af-
fections *hystériques*. LÉMERY. Les vapeurs *hystériques*
& les affections soporeuses.

Ce mot vient du Grec, *ὑτέρα*, qui signifie la ma-
trice.

HYSTÉRIQUE se dit aussi d'une femme qui est attaquée
de la passion *hystérique* ou du mal de mère. *Hyste-*
ricâ laborans.

HYSTÉRIQUE se dit encore de certains médicamens pro-
pres à remédier aux incommodités de la matrice. On
en fait de trois sortes : les uns qui évacuent la ma-
trice, en chassant dehors les impuretés ; les autres
qui arrêtent son flux immodéré, & d'autres qui la for-
tifient. On tite de la fleur d'orange par la distilla-
tion une eau de bonne odeur, & qui est très-usitée
dans les potions cordiales, *hystériques* & céphaliques.
LÉMERY.

☞ PIERRE HYSTÉRIQUE. Pierre noire, pesante, &
qui prend assez bien le poli, qu'on trouve en Amé-
rique dans la nouvelle Espagne. Appliquée sur le
nombril, elle guérit, dit-on, les maladies de l'uté-
rus.

HYSTÉROCÈLE. f. f. Descente causée par le passage
de la matrice à travers le péritoine. BLANCHARD,
cité par James. De *ὑτέρα*, l'uterus, & *κελ*, her-
nie.

☞ HYSTÉROLITE. f. f. Pierre, la même que *hys-*
téra-petra. Voyez ce mot.

HYSTÉROLOGIE. f. f. Terme de Rhétorique. Ma-
nière de parler, où l'ordre naturel des choses est
renversé ; c'est un grand défaut dans un discours,
qui choque le bon sens & confond les idées des cho-
ses.

☞ Dans ces beaux vers de Rousseau, le masque tom-
be, l'homme reste, & le héros s'évanouit, quelques
Critiques, peut-être trop sévères, trouvent une *hys-*
térologie avec un pléonafme. S'il ne reste que l'hom-
me, il est inutile de dire que le héros s'évanouit.
Pour éviter ce défaut, & présenter les mêmes idées
dans un ordre naturel, il auroit fallu dire, le mas-
que tombe, le héros s'évanouit, & l'homme reste.

Ce mot est Grec, *ὑστερολογία*, discours renversé. Les
Grecs l'appellent autrement *ὑστερον προτερον*, qui veut
dire, mettre le dernier avant le premier.

HYSTÉROMOTOCIE. f. f. *Hysteromotocia*. Terme de
Chirurgie. Opération qu'on appelle autrement & or-
dinairement en notre langue, opération césarienne.
Voyez CÉSARIENNE.

HYSTÉROTOMIE. f. f. *Hysterotomia*. Terme d'Ana-
tomie, dissection anatomique de la matrice.

Ce mot vient de *ὑτέρα*, matrice, & *τεμνω*, je coupe,
je disèque.

H Y T.

HYTANIS. Rivière de la Carmanie, selon Pline, *Liv.*
VI, c. 23, qui dit qu'elle a quelques ports, & qu'elle
est fertile en or. *Flumen Carmania Hetanis portuo-*
sum & auro fertile. Martianus Capella, *L. VI, c.*
de India, en parle aussi, si nous en croyons le R. P.
Hardouin, & même il l'appelle *Hipanis*. Ce Père se
trompe. Martianus Capella ne parle, dans l'endroit
cité, que de l'*Hypanis* des Indes où se borna la course
d'Alexandre le Grand. *Hypanis ibi amnis immodicus*
qui Alexandri magni iter interclusit : sicut in ejus
ripa locata testantur ara. Cela n'a aucun rapport avec
l'*Hytanis* de Pline. On doute si cette rivière est dif-
férente de l'*Andanis* de Ptolomée.

HYTH. Nom d'une petite ville défendue par un bon
château. *Hyta*, *Hide*. Elle est un des cinq ports qui
ont séance & voix dans le Parlement d'Angleterre,
& elle est située dans le Comté de Kent, à quatre
lieues de Douvres, & à cinq de Cantorbéri. Son port
a été connu par les Anciens, sous le nom de *portus*
Lemnius, & on conjecture par un grand chemin
pavé, qui se trouve depuis cette ville jusqu'à celle
de Cantorbéri, que ce port fut fort fréquenté par les

Romains. Il est aujourd'hui presque abandonné, à cause des fables dont il est rempli. *MATV.*

H Y V.

HYVER. Voyez HIVER.

HYVERNER. Voyez HIVERNER.

HYVOURAHÉ. f. m. C'est un grand arbre du Brésil, dont l'écorce est d'une couleur argentée, & le dedans rougeâtre, jettant, quand elle est séparée de l'arbre, un suc laiteux, d'un gout salé, approchant

de celui de la réglisse. On dit que cet arbre ne porte du fruit que de quinze en quinze ans. Ce fruit est gros comme une prune médiocre, de couleur dorée, tendre, d'une odeur agréable, d'un gout fort doux. Il renferme un petit noyau. Les malades le souhaitent beaucoup, à cause de son bon gout. L'écorce de cet arbre est sudorifique, dessicative & apéritive. On s'en sert dans le Brésil pour le mal vénérien, comme on se sert en Europe du bois de gayac. Son nom d'*hyvourahé* est le même que les Indiens lui ont donné, qui, dans leur langue, signifie chose rare.



I



f. m. La troisième lettre voyelle, & la neuvième de l'Alphabet François. Un grand I, un petit i. Il y a dans la langue François deux sortes d'i, un i voyelle, un j consonne : l'i voyelle n'a point d'autre son en François que celui que presque toutes les nations

de l'Europe donnent à la même voyelle dans le mot Latin *inimici*, & que les François font entendre en prononçant le mot *Italie*, dont cette lettre fait la première syllabe, *Italie*. Ce son n'est point plein & résonnant comme celui de l'a & de l'o, ni si uni que celui de l'e, qui tient le milieu entre les sons des voyelles; mais il est bas & délié, & peu propre aux ports de voix. L'j consonne est une consonne sifflante qui modifie le son des voyelles de la même manière que le g modifie le son de l'e & de l'i quand il les précède, comme dans les mots *geste*, *giron*, &c. L'j consonne dont nous parlons ici, se marque ordinairement par un caractère alongé par en bas, *jamais*, *Jérusalem*, *j'irai*, *joyal*, *juste*, *jaune*, *jeûne*, *jour*, *Juif*, &c. Cette lettre, qu'on appelle bien ou mal j consonne, est la dixième lettre & la septième consonne de notre Alphabet François. Dans l'appellation moderne, le vrai nom de cette lettre est *je*, comme nous le prononçons dans le pronom de la première personne, ou dans la dernière syllabe du mot *ange*. Il y a dans la prononciation François une autre i consonne qui est une lettre du palais aussi bien que le premier i consonne dont on vient de parler; mais cet autre i consonne est beaucoup plus délié que le premier, & il se prononce comme les Savans prononcent le *jod* consonne des Hébreux : nous avons des exemples de cet i consonne dans les mots qui ont un y ou un i devant une voyelle, tels sont les mots suivans, *voyage*, *voyez*, *voyons*, *foyer*, *payer*, &c. lesquels se prononcent comme s'ils étoient écrits, *voi-iage*, *voi-iez*, *voi-ions*, *foi-ier*, *pai-ier*, *voi-ielle*, &c. Que l'i soit une consonne dans ces occasions, on ne peut en douter, puisque c'est une modification du palais qui donne le mouvement à la voyelle suivante.

Il semble que ce sentiment diminue beaucoup le nombre des diphthongues; car on appelle du nom de diphthongue, les voyelles *ia*, *ie*, *io*, &c. qui sont dans les mots qu'on vient de rapporter, & dans les autres semblables; il est vrai qu'on les appelle ainsi, c'est le langage ordinaire & le sentiment commun : cependant, si l'on se défait des préjugés, & qu'on examine la chose avec exactitude, on trouvera qu'il n'y a de véritables diphthongues que celles qui sont formées de deux voyelles dont les sons sont mêlés & confondus ensemble, comme les sons de l'e & de l'u sont confondus dans le mot *feu* : mais lorsque le son de chaque voyelle est entendu distinctement & successivement, les voyelles demeurent ce qu'elles sont d'elles-mêmes, & elles ne forment point de diphthongue; le plus ou le moins de rapidité dans la prononciation ne change point la nature des voyelles lorsqu'on les entend distinctement. Certainement les voyelles *ia* sont aussi réellement distinguées dans la seconde syllabe du mot *voi-iage*, qu'elles le sont dans les deux premières du mot *iambe*, quoique, pour parler comme les autres, elles ne fassent une diphthongue que dans le premier de ces deux mots. C'est donc une pure équivoque de dire avec ceux qui ont écrit sur la versification François, que les lettres *io* dans les mots terminés en *ion*, comme *dévotion*, sont une diphthongue, & ne font qu'une syllabe dans la prononciation ordinaire de la prose, & qu'elles en font deux dans les vers : c'est comme

Tome IV.

si l'on disoit que ceux qui prononcent vite, & qui récitent de la prose, parlent par diphthongues, & que ceux qui prononcent lentement, & qui récitent des vers, parlent par voyelles.

L'i se prononce comme *ai* lorsqu'il est devant une *m* ou une *n*; ainsi le mot de *vin* se prononce comme celui de *vain*, & la première syllabe de *mince* comme la première syllabe de *maintenant*. Il en est à peu près de même de la première syllabe des mots *important*, *importun* & autres semblables.

Les Imprimeurs appellent *i tréma*, lorsqu'il y a deux petits points au-dessus de la lettre; & cette sorte d'i s'emploie lorsqu'au commencement des mots il est suivi ou au milieu précédé d'une autre voyelle, sans faire une même syllabe avec cette voyelle : comme en ce mot *iambe*, &c. & en ceux-ci *Athéisme*, *Epicurisme*, &c. Comme aussi, mais mal, quand il se trouve entre deux autres voyelles, & qu'il se prononce comme s'il étoit double, & qu'il appartient à l'une & à l'autre voyelle, comme dans ces mots : *païer*, *envoier*, *déploier*; & c'est pour cela qu'on les écrit plus régulièrement avec un *y*, *payer*, *envoyer*, *déployer*, sans quoi l'i *tréma* auroit deux usages tout contraires : *païen* & *païsan* se prononçant différemment, doivent être écrits avec les caractères qui leur conviennent. Voyez la Grammaire du P. Buffier, & celle de M. Restaut. Mais quand cet *i* ne se prononce pas double, on n'y met qu'un point, comme dans ces mots, ils *avoient*, ils *étoient*, ils *voudroient*. Dans le Dialogue des lettres de l'Alphabet, M. d'Abblancourt fait dire à l'i qu'on doit chasser l'y, qu'il est étranger dans la langue François, & dont il peut faire lui seul toutes les fonctions.

Platon dit que l'i est propre à expliquer les choses délicates.

L'i s'est mis pour un *u* chez les Anciens : *decimus* pour *decimus*, *optumè* pour *optimè*, *maxumus* pour *maximus*, *postumus* pour *postimus*.

L'j consonne vient souvent du *g* Latin; ainsi de *gavarciacum*, on a fait *javarçai*; de *gaudium*, *joie*; de *gauza*, *jars*; de *gengulfers*, *jangou*; de *gorgogillum*, *jargeau*, & de *gabro*, *jauron*. Valois, *Not. Gall.* p. 223, col. 2.

I, chez quelques Auteurs, étoit une lettre numérale, & signifioit cent, suivant ce vers.

I. C. compar erit, & centum significabit.

I, signifie *un* dans le nombre Romain ordinaire; & étant répété, il signifie autant d'unités qu'il est répété de fois. I, un; II, deux; III, trois; IIII, quatre. On ne le multiplie pas davantage. Car cinq s'exprime par un V. Si la lettre numérale I est placée devant V ou X, elle indique qu'il faut ôter un de cinq ou de dix. Ainsi IV, signifie quatre, & IX, signifie neuf; XIV, quatorze; XIX, dix-neuf.

I. On distingue par ce caractère la monnoie qui se fabrique dans la ville de Limoges.

I, dans les lettres entrelacées & dans les mots abrégés, marque souvent le nom de Jésus, dont il est la première lettre.

On dit proverbialement, pour marquer un homme vétilleux, & qui est exact dans les petites choses, qu'il met les points sur les *i*. Ac. Fr.

J A.

JA. adv. Vieux mot, au-lieu duquel on se sert de *maintenant*, ou de *déjà*. *Jam*. Il est *ja* temps de faire l'affaire. On ne se sert de ce mot aujourd'hui que lorsqu'on imite le vieux style.

Q q q q

*Ja n'est besoin d'assembler coints chanteurs,
Rimeurs hardis, ne féconds Orateurs.*

DIV. DE S.

Ce mot vient du Latin, *jam*.

JA fert quelquefois de négative absolue. Je ne le ferai *ja*, pour dire, je ne le ferai point, je ne le ferai plus. Il est vieux, & ne peut entrer que dans le style burlesque.

*Quand tel ribaud seroit pendu,
Ce ne seroit ja grand dommage. Voi.*

Ja nul métier n'avoient de Médecins.

DES-HOUL.

On dit proverbialement d'un prodigue; il est des enfans de Noé, de la race de *Ja fait*, pour dire, qu'il a achevé de manger son patrimoine, par une méchante allusion à *Japhet*. Il est populaire & trivial.

JA, ou **IA**. f. f. Nom de femme. *Ja*. C'étoit la dernière des filles d'Atlas. Arnobe, *L. V.*, rapporte que les fables disoient qu'elle couvrit de laine Hercule mourant. Elle fut métamorphosée en violette. *ia*, en Grec signifie *violette*.

IA. f. f. C'est le nom dont on appelle Sainte Agathe en un lieu du Diocèse de Verceilles, qui en porte le nom de *Sart' Ia*. CHAST. *Mart. T. I, p. 541.*

IAA BACHI. f. m. Terme de Relation. Capitaine de gens de pied chez les Turcs. *Peditum Centurio apud Turcas*. On donne commandement à un des Officiers des Janissaires, qui est ordinairement un *Iaa Bachi*, d'aller lever les enfans de tribut. Du LOIR, *Voyage du Levant, p. 98.* L'Ecrivain qui accompagne l'*Iaa Bachi*, porte avec soi un rôle des Provinces & des lieux qui doivent fournir des enfans, & du nombre qu'on doit y prendre. IDEM.

J A A.

JAA-JA. f. m. Arbrisseau qu'on trouve au pays des Noirs, & que les Hollandois appellent *mangelaar*. Il croît dans les lieux marécageux & sur les bords des rivières, & a tant de rameaux & tant de racines qui sortent toutes de terre, qu'on a peine à dire lequel de ces rameaux est le tronc, & quelle racine est la principale: la plupart font dans l'eau, & on y trouve ordinairement plusieurs huîtres attachées.

JAAROBA. f. m. C'est une espèce de phaséole du Brésil, qui porte un fruit semblable à celui du *cuiette* ou *higueri oviedi*, mais ordinairement plus petit, & servant au même usage. Les racines de cette plante se mangent à l'entremets. RAY, *Hist. Plant.*

JAATZDE. f. m. Arbrisseau du Japon, à feuilles du Ricin commun; ses fleurs sont blanches, à cinq pétales. Ses baies sont moins grosses qu'un grain de poivre. Elles ont à leur sommet une espèce d'aigrette formée par les cinq étamines de la fleur.

J A B.

JABAJAHITE. f. m. Nom de secte parmi les Musulmans. *Jabajahita*. Ricaut, dans son Traité de l'Empire Ottoman, dit que les *Jabajahites* enseignent que la science de Dieu ne s'étend point à toutes choses; que le temps & l'expérience y ajoutent de nouvelles connoissances; qu'ainsi Dieu n'ayant point eu de toute éternité une connoissance exacte de tous les évènements particuliers qui devoient arriver dans le monde, il le gouverne selon l'occurrence de ces évènements.

JABARITE, ou **JABARE**. Voyez **GIABARE**.

JABATE. Voyez **JÉTÉBA**.

JABATOPITA. f. m. Arbre du Brésil d'une médiocre grandeur, dont parle Guillaume Pison. Son écorce est inégale, grise; son bois est mou & pliant; ses

feuilles sont rangées alternativement, oblongues; pointues, vertes. Ses fleurs soutenues par de petits rameaux, sont petites, mais en grande quantité disposées en grappes jaunes, d'une très-bonne odeur. Il leur succède des fruits disposés de même, gros comme des noyaux de cerises, de figure presque triangulaire; mais sur chacun de ces fruits il en naît trois ou quatre autres, sans pédicules, de la même grosseur, ovales. Ces fruits ressemblent en couleur aux mirtilles, & rendent une teinture pareille: leur goût est stiptique. On en tire par expression une huile qu'on emploie dans les salades. On se sert de ce fruit comme des mirtilles, pour arrêter le cours de ventre & fortifier les jointures.

JABE. f. m. Nom de Dieu chez les Samaritains. *Jabe*. C'est Saint Epiphane, *her. 40*, & Théodoret sur l'Exode, *Q. 15*, qui nous l'apprennent, & ce dernier dit que *Jabe* est chez ces peuples le nom de quatre lettres, qui répond au *Jao* des Juifs. Au lieu de *Jabe*, par un β , Clément Alexandrin, dans les fragmens d'Ouvrages que nous n'avons plus, écrit *Jass*, par un σ , parceque les Grecs exprimoient les γ des langues Orientales indifféremment par un β , ou par un σ . C'est une fausse idée de Vossius, de *Idol. L. I, c. 32*, que de prétendre que le nom de *Juba* est le nom *Jabe* ou *Jehova*, que l'on donne à ce Prince comme surnom, parcequ'on l'honora comme un Dieu. Voyez la *Dissert.* du P. Souciet, Jésuite, sur le nom de Dieu *Jéhovah*, *p. 277 & 278*. Ces noms sont nécessaires en notre langue dans des ouvrages de ce genre.

JABES DE GALAAD, ou simplement **JABES**. C'étoit anciennement le nom d'une ville de la Palestine. *Jabes Galaaditis*. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé au-delà du Jourdain, à sept lieues de la mer de Galilée. Les habitans de cette ville ne s'étant pas joints aux autres Israélites, pour punir le crime des Benjamites, furent exterminés. Mais *Jabes* se repeupla, & étant assiégée par Naas, Roi des Ammonites, elle fut délivrée par Saül, qui, à cause de cet exploit, fut confirmé par les Israélites en la Royauté à laquelle on l'avoit élevé auparavant. *Jug. XXI, II. des Rois, XI.* MATY. Joseph l'appelle *Jabes, Jabisse & Jabise*. RÊLAND, *T. II, p. 822.*

JABI. Petit Royaume d'Afrique, en Guinée, sur la côte d'Or, derrière le fort de S. George de la Mine.

JABLE. f. m. L'entaille, la rainure que font les Tonneliers dans les douves des tonneaux, pour arrêter les pièces du fond. *Crena*.

☞ On appelle aussi *jable*, le bois des douves de longueur qui excède le fond d'un tonneau. Il se prend depuis l'entaille dans laquelle sont arrêtées les douves du fond jusqu'à l'extrémité des douves de longueur.

On appelle *peignes du jable*, des morceaux de douve taillés & enfoncés dans les cerceaux, pour réparer les *jables* rompus.

JABLER. v. a. Faire des jables aux tonneaux & aux douves. En Latin, *doliaries afferes crenâ incidere*.

☞ **JABLÉ**, ÉE. part.

JABLOIRE. f. f. Outil dont les Tonneliers se servent pour jabler. En Latin, *doliarii fabri instrumentum*.

☞ Cet instrument est composé de deux pièces de bois, l'une cylindrique & l'autre carrée: au bout de celle-ci est un morceau d'acier dentelé comme une scie, dont l'ouvrier se sert pour former la rainure qu'on appelle *jable*, en conduisant l'outil tout autour du tonneau.

JABLUNKA. Bourg sans murailles, mais défendu par un fort bon château, dans la Principauté de Teschen en Silésie, sur la rivière d'Elza, à quelques lieues au-dessus de Teschen, & entre de fort grandes montagnes. MATY.

JABNIA. Ville de la Terre-Sainte, qu'on nomme aussi *Jabné, Jabnia, Jabne*. Elle étoit dans la Palestine propre; ou dans le pays des Philistins. Ozias la leur enleva, *II Paral. XXVI, 6*. Le P. Lubin croit que c'est la même chose que *Jammia*. M. Rêland est de même sentiment, & croit que c'est celle dont Joseph, Phi-

lon, Strabon & les autres Auteurs profanes, parlent aussi sous ce nom. C'étoit une ville maritime; & Strabon prétend que son nom vient de *Jannus*, qui signifie, dit-il, un lieu humide & verd. Les Juifs y avoient une Académie & un Sanédrin d'où il est sorti plusieurs habiles gens, comme on le voit souvent dans les Thalmudistes. *Voyez* la Palestine de M. Réland.

JABOC. Nom d'un torrent de la Terre-Sainte, à l'orient du Jourdain. *Jaboc* prenoit sa source aux montagnes de Galaad, & ayant coulé sur les confins de la Tribu de Gad, & de la demi-Tribu de Manassé, il se déchargeoit dans le Jourdain, à une ou deux lieues au-dessous de la mer de Galilée. C'est sur le bord de ce torrent que le Patriarche Jacob lutta toute la nuit avec un Ange, & acquit le glorieux nom d'Israël, d'où ses descendans furent appelés Israélites. **MATY.** Quelques-uns écrivent *Jabbok*, mais mal & contre l'usage & l'origine de ce nom.

JABOE. Nom d'un Royaume d'Afrique. *Jaboe.* Il est au couchant du Royaume de Benin, & est peu considérable. **DE LA CROIX, Relat. de l'Afriq. T. 3.**

JABORANDI. f. m. C'est une plante haute de deux pieds, dont les tiges sont ligneuses, rondes, noueuses, tortues & inégales. La racine n'est pas fort grosse; mais elle est divisée en un grand nombre d'autres plus petites, & en plusieurs filamens. Leurs fleurs sont blanches, à quatre feuilles, & les semences couvertes d'une double coque, comme celles du chanvre, de couleur brune, plates & semblables à un cœur tronqué. On ignore le lieu où cette plante croît; mais sa racine est estimée alexipharmaque.

JABOT. f. m. Sac ou poche qui est près du cou des oiseaux, qui est au bas de l'œsophage, & dans laquelle la nourriture qu'ils prennent est d'abord reçue, & séjourne quelque temps avant que de passer dans l'estomac. *Ingluvies.* Le *jabot* sert aux oiseaux pour suppléer au défaut de la préparation qui se fait dans la bouche des animaux qui mâchent ou qui ruminent. Il leur sert aussi à garder quelque temps l'aliment qu'ils portent à leurs petits.

JABOT, se dit aussi burlesquement de l'homme. Ainsi Scarron a dit :

*Amour nabot
Qui du jabot,
De Dom Japhet,
As fait,
Une ardente fournaise, &c.*

On dit figurément & populairement d'un homme qui a bien mangé, qu'il a bien rempli son *jabot*. **Ac. FRANC.**

JABOT se dit aussi chez les Marchands, de la toile ou de la dentelle qu'on met pour ornement à la fente d'une chemise d'homme, au devant de l'estomac. Il a acheté une garniture de dentelles, les manchettes & le *jabot*.

JABOTI. f. m. On donne ce nom en Amérique à une espèce de tortue dont l'écaille est noire: on y remarque plusieurs figures hexagones comme en relief. La tête & les pieds sont bruns, mouchetés de taches verdâtres.

JABOTTER. v. a. Murmurer, gronder entre ses dents; marmoter. *Mussare, mussitare, mutire.* Que *jabottez-vous* là? Il est populaire. Il signifie aussi plus ordinairement caqueter, babiller, parler sans cesse, & ne dire que des bagatelles. Alors il est neutre. *Garrir.*

JABURANDIBA. f. m. Nom d'un arbre du Brésil, dont on ne nous dit rien autre chose, sinon que ses feuilles sont un spécifique contre toutes les maladies du foie. Autant vaudroit n'en rien dire. Il y en a, dit-on, une autre espèce à feuilles rondes, moins grandes que les premières, dont les racines guérissent les maux des gencives en les appliquant dessus.

JABUTICABA. f. m. Arbre droit & grand qui croît au Brésil. Il porte des fruits si abondamment & si fort ferrés, depuis le bas du pied jusques au sommet, qu'on

à peine à voir le tronc de l'arbre. Ce fruit est rond, noir, de la grosseur d'un petit limon, d'un suc doux comme celui des raisins mûrs, fort sain, & très-bon pour ceux qui ont la fièvre. Il se trouve un grand nombre de ces arbres dans le territoire du gouvernement de Saint Vincent.

J A C:

JAC. f. m. Terme de Marine. Sorte de bâtiment, de vaisseau. On écrit rarement ainsi, mais plus ordinairement *iacht* & *yacht*. *Voyez* le mot **JACHT**, & quelquefois on écrit *iaqt*, *yag* & *yac*.

JACA. f. m. Grand arbre qui croît en quelques îles des Indes Orientales, le long des eaux. Ses feuilles sont de la grandeur de la main, de couleur verte, ayant un nerf gros & dur qui s'étend dans toute leur longueur. Son fruit, qu'on appelle aussi *jaca*, naît sur son tronc & sur ses plus grosses branches: il est long, & le moindre est aussi gros & même plus gros qu'une courge, sur-tout en Malabar, de couleur verte obscure, couverte d'une grosse écorce dure, & entourée de toutes parts comme de pointes de diamant, qui finissent en une épine courte, verte, & dont l'aiguillon est noir. Ce fruit étant mûr rend une bonne odeur. Il y en a de deux espèces: un appelé *barca*, qui est de consistance solide, c'est le meilleur; un autre appelé *papa* ou *gyrafal*, qui est mollassé, c'est le moindre. Le fruit du *jaca* est blanc en dedans; sa chair est ferme & divisée en petites cellules pleines de châtaignes, un peu plus longues & plus grosses que les dattes, couvertes d'une peau grise, blanches en dedans comme les châtaignes communes, d'un gout âpre & terrestre. Elles engendrent beaucoup de vents dans le corps, si on les mange vertes; mais si on les fait rôtir auparavant, elles ont un très-bon gout. Toutes ces châtaignes sont environnées d'une chair jaunâtre & un peu visqueuse, ressemblante à la pulpe du dorion, d'un gout agréable, principalement celle qui est dans le *jaca*, appelé *barca*, & semblable à celui d'un bon melon, mais de dure digestion, & excitant, quand on en mange souvent, une maladie pestilentielle, que les Indiens appellent *morvi*. Les châtaignes de ce fruit sont fort astringentes, & propres pour arrêter le cours de ventre: étant cuites, elles excitent la semence. Le fruit du *jaca* est extrêmement gros, dit un Auteur anonyme cité par Hoffman; & comme si la nature craignoit que les branches de l'arbre ne pussent le porter, quoiqu'elles soient très-fortes, il vient au tronc même de l'arbre. *Palma fructu aculeato, ex trunco prodeunte.* L'écorce du *jaca* est si dure, qu'il faut la rompre à coups de cognée. On dit aussi **JAQUE.**

JACA, ou **JACCA.** Ville d'Espagne, dans l'Arragon, sur une rivière du même nom, entre les montagnes de *Jaca*, qui sont une partie des Pyrénées. *Jaca* est défendue par une citadelle assez forte, & elle a un Evêché suffragant de Sarragosse. *Jacca.*

JACAMACIRI. f. m. Espèce de pie du Brésil, de la grosseur de l'alouette. Ses pieds sont jaunes; sa tête, son dos & ses ailes, d'un vert gai, mêlé de jaune & de rouge; son ventre & sa poitrine, d'un cendré sale. Ces couleurs qui sont toutes éclatantes, font un très-bel effet au soleil.

JACAPE. f. m. C'est une espèce de jonc du Brésil, qui ne porte, ni fleurs, ni semences. Il passe pour efficace contre la morsure des serpens, étant attaché autour de la partie au-dessus de la plaie. Pison recommande la décoction de sa racine contre le poison, sur l'expérience qu'il dit en avoir faite. **RAY, Hist. Plant.**

JACAPU. f. m. Nom d'un oiseau du Brésil, de la figure & de la grosseur de notre merle, avec des plumes de la même couleur, excepté à la poitrine, où elles sont d'un très-beau rouge.

JACAPUCAÏA, ou **JACAPUCAÏO.** f. m. Arbre fort haut, dont l'écorce est grise, dure, inégale, comme celle d'un vieux chêne. Ses feuilles sont semblables à celles du murier, dentelées en leurs bords. Son

fruit est de figure elliptique, gros comme la tête d'un enfant, couvert d'une écorce ligneuse, dure, de couleur jaune, suspendu par une grosse queue, du côté de laquelle il est aplati, ressemblant à une coupe avec son couvercle. Lorsque le fruit est mûr, le couvercle se sépare de soi-même, & on trouve dans ce fruit des châtaignes grosses comme des prunes, dans lesquelles sont contenus des noyaux blancs, & qui sont de très-bon goût. Cet arbre croît abondamment au milieu des terres; son fruit mûrit pendant l'hiver, il a le goût de pistaches, & il est propre pour exciter la semence. *Arbor nucifera, brasiliensis, fructu ligneo, quatuor nuce continent.*

JACARANDA. f. m. Arbre des Indes, dont il y a deux espèces décrites par Pison: l'un a le bois blanc, & l'autre noir: tous deux durs, beaux & marbrés. Le blanc est sans odeur semblable au prunier. Ses feuilles sont petites, pointues, luisantes en dessus, & blanches en dessous, opposées les unes aux autres. Chaque rameau pousse plusieurs rejetons qui portent pendant plusieurs jours des boutons gros comme des noyaux de cerises, disposés en grappe, de couleur d'olive, qui en s'ouvrant, se divisent en cinq feuilles inclinées en bas, qui en dedans représentent à la vue & au toucher une petite robe de soie, couleur d'olive luisante. Il naît entre ces feuilles une fleur à une seule feuille, presque ronde, jaune, d'une odeur suave, poussant de son milieu plusieurs étamines blanches, terminées par des sommets jaunes assez grands. A ces fleurs succède un fruit grand comme la paume de la main, d'une figure fort irrégulière, bossu, tortu, inégal, & inclinant en bas par sa pesanteur, de couleur mêlée de blanc & de vert, rempli d'une substance verte tirant sur le blanc, dont les gens du pays se servent au lieu de savon. Ils font cuire ce fruit & en mangent. Ils l'appellent *manipoy*. Le *jacaranda* noir diffère du blanc, en ce que son bois est noir, dur & compacte comme celui du gayac, mais odorant. Son bois est estimé sudorifique & dessicatif, & son fruit stomacal.

JACARD. f. m. L'animal que les Portugais appellent *adive*, & les Malabares, *jacard*, ressemble assez au chien en grandeur & en figure, si ce n'est qu'il a la queue comme celle des renards, & le museau comme le loup. Les *adives* ou *jacards* se cachent pendant le jour, & ne sortent guère de leurs tanières que la nuit. Ils vont ordinairement plusieurs ensemble. Leur cri est plaintif, & à les entendre d'un peu loin, on diroit que ce sont des enfans de différens âges qui se plaignent & qui pleurent. Ils font la guerre aux poules & à toutes sortes de volaille. Ils sont aussi ennemis irréconciliables des chiens, qui ne manquent pas d'aboyer aussitôt qu'ils les sentent approcher. Ils attaquent quelquefois des enfans; mais pourvu qu'un homme soit armé d'un bâton, il n'a rien à appréhender de ces animaux. . . *Voyage de Delon, T. I, c. 28, p. 222, 223.*

Lorsque nous pouvions découvrir leurs tanières, nous y faisons une petite ouverture, par laquelle nous introduisons de la paille, où ensuite nous mettions le feu. De cette manière tout ce qui se trouvoit dedans étoit étouffé par la fumée. J'ai trouvé de ces tanières capables de contenir vingt personnes, dans lesquelles il y avoit jusqu'à trente *jacards* & plus, qui avoient été ainsi suffoqués. . . *p. 224.*

JACARET. f. m. Crocodile. Les étangs & les rivières de l'île Dauphine sont pleins de crocodiles que les Insulaires appellent *jacaret*. Cet animal est amphibie; il sort assez souvent de l'eau, & se promène sur la terre pour y chercher de quoi manger. Il y en a de différentes grandeurs, & il s'en trouve qui ont jusqu'à vingt & trente pieds de long. . . *Voyage de Delon, T. I, c. 10, p. 71.*

JACARINI. f. m. Petit oiseau du Brésil, de la grosseur & de la figure de notre chardonneret, mais d'un noir très-brillant, avec le dessous des ailes tout blanc.

JACATIBA. f. m. Arbre du Brésil, qui porte un fruit semblable au limon, dont le jus est très-acide.

Ce jus se trouve aussi dans toute l'écorce de l'arbre. Cet arbre ne vient que dans la Capitainie de Saint-Vincent.

JACATIT. f. m. Terme de Calendrier. Nom du sixième mois de l'année des Ethiopiens & des Coptes; il répond au mois de Février. On l'appelle aussi *Iachachtih, Iacatith*, & quelquefois *Lecatit*; mais ce dernier mot n'est pas le véritable nom de ce mois. On lit mal *Lecatith* dans Kirker.

JACATRA. Voyez BATAVIA.

JACCHAGOGUE. f. m. Terme d'Antiquités. C'est le nom qu'on donnoit à ceux qui portoient la statue de Bacchus dans les fêtes Eleusiennes.

JACCHUS. f. m. Nom que les Anciens donnoient à Bacchus, & qu'il faut prononcer en trois syllabes. *Iacchus*. Ce nom signifie proprement un grand crieur, un brailleur, du mot Grec *ἰαχην*, crier, brailler; & il fut donné à ce Dieu, soit parce que les Bacchantes, ses Prêtresses, jetoient par-tout de grands cris en célébrant les Orgies en l'honneur de ce Dieu, soit parce que les grands buveurs font beaucoup de bruit & de tumulte dans leurs débauches.

Quelques-uns distinguent *Iacchus* de Bacchus, & disent qu'*Iacchus* étoit fils de Cérés; que cette Déesse l'ayant pris avec elle pour aller chercher sa fille Proserpine, quand ils furent chez la vieille Baubo à Eleusine, il divertit sa mère, la fit rire, lui fit oublier un peu sa douleur, & lui fit boire d'une liqueur qu'on nommoit *cycéon*; que c'est pour cela que dans les sacrifices appelés Eleusiens, on l'honoroit avec Cérés & Proserpine. D'autres écrivent qu'il n'étoit point fils de Cérés, quoiqu'elle eût été sa nourrice; qu'il étoit de l'Attique, fils de Baubo, & le même que le héros Ciamite. D'autres le distinguent, ou semblent le distinguer de Ciamite, ainsi qu'on peut le voir dans Saumaïse sur Solin, p. 750, 751.

JACÉE. f. f. *Jacea*. Genre de plante dont les fleurs sont à fleurons, soutenues par des semences chargées d'une aigrette, & renfermées dans un calice écailleux, qui n'est point épineux. Il y a plusieurs espèces de *jacées*; autrefois on les nommoit ambrettes. La plus commune des *jacées* vient dans les prés, elle est vivace; ses racines tracent & poussent des feuilles qui sont longues de quatre à cinq pouces, blanchâtres, découpées, ou comme ondées sur leurs bords; ses tiges sont droites, hautes de trois pieds environ, branchues, canelées, garnies de feuilles alternes plus étroites, plus entières, plus courtes en bas que les premières, & d'un vert brun ou noirâtre, & velues. Le haut des branches est herminé par des têtes écailleuses, brunes, dont les fleurs sont purpurines ou pâles. *Jacea nigra, pratensis, C. B.* La plante appelée *Serratula*, est une espèce de *jacée* dont les Teinturiers se servent. Elle naît ordinairement dans les bois. *Jacea nemorensis quæ serratula vulgo, Inst. R. herb.*

Ce mot vient de *jacere*, être couché par terre. On a donné ce nom à cette plante, à cause que plusieurs de ses espèces sont couchées par terre.

JACENCE. f. f. Vieux mot. Jacinte. On a dit aussi *jacente*.

JACENT, ENTE. adj. Terme du Palais, qui se dit des successions abandonnées, quand personne ne s'est voulu porter héritier d'un défunt. *Jacens*. Il faut faire créer un curateur à une hérédité *jacente*, pour diriger contre lui ses actions. Les Romains faisoient plusieurs héritiers, de peur que leur succession ne fût *jacente*. On dit plus souvent aujourd'hui, des biens *vacans*.

JACHAL. f. m. C'est un animal dont on voit de grandes troupes en Perse, qui percent les murailles des maisons pour y entrer, & ouvrent aussi les sépulcres pour en tirer les corps morts, & qui les dévorent comme des vautours. Herbert en fait mention dans ses voyages, & croit que ce sont des chiens, qui, dans un autre air, changent leur première nature. Dapper écrit *jak-hals*. On dit que le lion mène avec soi un animal que les Hollandois nomment *jakhals*, qui ressemblant à un renard, & qui ayant l'odorat

extrêmement fin, découvre la proie de fort loin, & le lion l'ayant prise, lui'en fait part. DAPPER, p. 384.

Il faut écrire & prononcer ce mot, ou comme les Turcs, *Chacal* ou *Ichacal*, ou comme les Perses, *Schacal* ou *Schagal*. Bochart, dans son *Hiérozoïcon*, prouve que ces animaux sont ceux que les Grecs appeloient *σκῆς*. Olearius, dans ses Voyages, veut que ce soient des renards; Busbègue dit que ce sont des loups; d'autres les confondent avec les hiènes. Olearius, p. 368, de son voyage de Perse, les dépeint couverts de laine au-lieu de poil, le ventre blanc, les oreilles noires & la queue plus petite que les renards de nos quartiers. L'Auteur de *Gulistan* les nomme *Siahcoufch*, oreilles noires, *Siah* signifie noir en Persan, & *Coufch*, oreille. Les Arabes les appellent *Ibn-awi*; Marmol & Figuéroa, *Adives*, & Vigénère *Adils*: ces deux noms peuvent venir de l'Arabe, *Dib*, loup, & avec l'article *Addib*, un loup, ou de l'Arabe, *dail* ou *dil*, & avec l'article *addail* ou *addil*, qui est la même chose que *schacal*. Au reste, les *schacals* ne sont, ni chiens, ni renards, ni loups, ni hiènes, ni loups-cerviers; mais une espèce d'animal particulière: il y en a de petits, de moyens & de grands.

Il y a toute apparence que cet animal que d'autres appellent encore *jaccard*, est le même que le *jacard* de *Dellon*.

JACHANAM. Voyez JECNAM.

JACHATHITH. f. m. Terme de Calendrier. Voyez IACATIT.

JACHÈRE. f. f. Terme d'Agriculture. Etat d'une terre labourable qu'on laisse reposer ordinairement de trois années une, c'est-à-dire, qu'on n'ensemence point, & que cependant on cultive. Ce repos met les terres en état de faire végéter les plantes & les semences par le moyen des labours répétés pendant ce temps-là, qui exposent successivement les différentes parties de cette terre aux influences de l'air, & par le moyen des engrains qui fournissent de nouveaux sucs. On croit, & l'expérience paroît démontrer que les terres s'épuisent à force de produire; c'est pourquoi on a imaginé de les mettre en *jachère*, de trois en trois, de quatre en quatre ans, suivant la nature des terres. Il y a des terres si fertiles, qu'on ne les laisse jamais en *jachère*. Voyez *repos des terres, laisser reposer*.

On donne aussi le nom de *jachère* à la terre même pendant qu'elle repose. *Cessans solum*. Labourer une *jachère*.

Ce mot vient de *vacaria*. MÉNAGE. Comme qui diroit, terres vacantes où on mène paître les vaches.

JACHÈRER. v. a. Terme de Laboureur. C'est donner le premier labour à une jachère. *Solum cessans profcindere*.

JACHERIE. f. f. Vieux mot. Terres qu'on laisse reposer. Borel fait venir ce mot de *vaquer*, & dit qu'on appelle aussi ces terres, *vacheries*, à cause des vaches qu'on y mène paître.

JACHOS. f. m. On nomme ainsi un des animaux qui produisent le bézoart occidental ou du Pérou.

ÏACHT, ou ÏACQ & YAC. f. m. Sorte de bâtiment à mâts & à voiles. *Navis Anglica*. Il y a des *ïachts* Anglois & des *ïachts* Hollandois. Ceux-là sont propres pour aller sur mer, & ceux-ci seulement pour aller sur les rivières; mais les uns & les autres sont fort commodes & embellis par dedans & par dehors. L'usage de ces vaisseaux est plus pour la commodité que pour la guerre. *Iacq* est aussi un pavillon Anglois qui porte ce nom.

Ménage fait venir ce nom de *ïacht*, mot Hollandois qui signifie *chasse*, à cause de la légèreté de ces vaisseaux.

JACI, GIACI, ou ACI. Bourg de Sicile, situé dans la vallée de Démona, près du golfe de Sainte-Tèle, au pied du mont Gibel, environ à trois lieues au nord de Catane. *Jaci* est défendu par un bon château, construit sur un rocher escarpé de tous côtés.

JACINTHE, ou HYACINTHE. f. f. Plante bulbeuse qui a pris son nom d'*hyacinthus*, d'où vient *hyacin-*

the, qui se dit encore; mais l'usage est pour *Jacinthe*. Les Botanistes en font un genre qu'ils distinguent des autres plantes bulbeuses, par la fleur, qui est d'une seule pièce, découpée en six quartiers. Son pistil devient un fruit arrondi & à trois loges. Les fleuristes font cas des *jacinthes* du levant lorsqu'elles sont bien doubles, bien blanches, d'un beau bleu, ou de couleur de porcelaine ou de turquoise; ils estiment aussi les doubles bien panachées de deux couleurs, celles qui donnent de gros bouquets & de grosses fleurs. De la graine de ces plantes naissent d'autres variétés auxquelles les fleuristes donnent des noms arbitraires, lesquels n'ont quelquefois aucun rapport avec la couleur ou les autres accidens de la fleur. Il y a outre ces *jacinthes*, celles qui viennent dans les bois, & qui pour être communes, sont moins estimées. Sa racine est bulbeuse, oblongue, blanche.

La tubéreuse est une espèce de *jacinthe*; son odeur est très-forte. *Hyacinthus Indicus, tuberosus, flore hyacinthi Orientalis, C. B.*

Ce mot est du genre féminin aujourd'hui: on dit une belle *jacinthe*, & non pas un beau *jacinthe*. Quelques fleuristes, bons jardiniers, mauvais écrivains, ont donné le genre masculin à ce mot.

Les *jacinthes*, pour leur diversité, sont comme autant de protégées dans les jardins, tant il s'en trouve de différentes sortes & de différentes couleurs. Ces fleurs semblent de petits godets qui sortent de leur tige attachés séparément chacun sur une petite queue: elles forment par en-bas un petit bouton, au-dessus duquel il s'élève comme de petits canaux plus étroits, qui s'élargissant à l'ouverture avec certaines petites feuilles découpées & renversées, font la figure d'autant de petits lis. Elles fleurissent la plupart tout autour de la tige, les unes plus drues, les autres plus claires.

Il y en a qui ne donnent que peu de fleurs, & d'autres qui en portent beaucoup, que l'on appelle pour ce sujet *polyanthes*, c'est-à-dire, bien fleuries. Les unes ont des godets communs, & les autres en ont de plus grands, & on les appelle *orientales*. Il y en a qui ont des feuilles, & d'autres qui n'en ont point; il y en a de simples & de doubles. Il s'en trouve de hâtifs, de communs & de tardifs.

La couleur en est si différente, que l'on en voit de blancs qui ont le godet incarnat, de rouges, de lavés, de bleus, de cendrés, de couleur de romarin, de verts, & de plusieurs autres couleurs; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner, si étant si différens les uns des autres, ils ne demandent pas tous une semblable culture.

On les divise en trois ordres: dans le premier rang, ceux qui demandent une culture générale; dans le second, ceux qui en veulent une particulière, & dans le troisième, les *jacinthes* qui ont été apportées des Indes.

Les *jacinthes* du premier rang sont le blanc commun, le blanc dont le godet est incarnat, le blanc clair, qu'on appelle le *jacinthe* du parfumeur, le bleu tirant au romarin, le bleu couvert, qui est de la couleur d'une turquoise, & très-odoriférant, on l'appelle *jacinthe* de Byzance ou de Constantinople: le cendré, le violet-cramoisi hâtif, le violet à feuilles frisées, nommé le riche cramoisi: le violet marbré, le bleu mourant double, qui a quantité de petites feuilles. Tous ces *jacinthes* veulent être exposés au soleil, demandent la terre comme celle des potagers. Il faut leur donner la profondeur d'un demi-pied, & autant de distance de l'un à l'autre. Au bout de trois années on les lève pour les décharger d'une très-nombreuse multiplication.

Ceux que nous mettons dans le second rang, sont le blanc hâtif, le blanc tardif oriental, le violet feuillu, l'incarnat lavé tardif, le bleu polyanthe, le vert double, le résineux ou grenu de cyprès, le blanc de Flandre, l'incarnat tardif, le turquois & le tanné d'Espagne.

Le *jacinthe* blanc hâtif se plaît assez au soleil, dans

une terre comme celle des potagers : il lui faut quatre doigts de profondeur & un empan de distance, & parcequ'il multiplie beaucoup, il faut le lever tous les deux ans pour en ôter les caïeux.

Le blanc tardif oriental veut aussi un lieu exposé au soleil, & une terre de même que le précédent, la profondeur d'un demi-pied, & autant de distance : celui-ci se lève tous les ans dès que les feuilles en sont sèches, parcequ'il a l'oignon fort tendre; de sorte que si on le laisse en terre, ou le soleil le brûle, ou l'eau le pourrit.

Le violet feuillu & l'incarnat lavé demandent la même culture que le précédent.

Le bleu polyanthe veut le soleil, une terre neuve & maigre, un demi-pied de profondeur & autant de distance; il faut en recouvrir les oignons avec deux doigts de bonne terre grasse & bien détrempée, afin que la maigre qui est dessous empêche la pourriture, & que la bonne & grasse de dessus leur donne un aliment tempéré : il faut les lever tous les trois ans pour en ôter les caïeux.

Le vert double se plaît plus à l'ombre qu'au soleil, parceque le grand soleil l'éclaircit tellement, qu'il devient cendré. Il veut le terroir des potagers, un demi-pied de profondeur, & autant de distance. Il s'élève comme le précédent.

Le résineux ou grenu, qui étend ses fleurs en forme de grappes, demande du soleil, la terre, la profondeur, la distance, & veut être levé comme les autres ci-dessus.

Le cyprès, qui est un *jacinthe* semblable à l'arbre de ce nom, est encore appelé *jacinthe de Siemie*, parceque c'est dans le jardin du Duc de Siemie qu'on dit qu'il a été premièrement élevé. Il ne veut pas beaucoup de soleil, mais une bonne terre forte, la profondeur de quatre doigts, & un empan de distance. Il ne veut point être mêlé avec d'autres fleurs, & veut être levé comme ceux ci-dessus.

Le blanc de Flandres, le turquois & l'incarnat, ne veulent pas beaucoup de soleil, demandent la profondeur de trois doigts, & quatre de distance; & comme les oignons n'ont point de robe, & qu'ils sont fort petits, ils ne sont pas trop bien hors de terre, c'est pourquoi il ne faut pas les en tirer, mais seulement ôter les caïeux.

Le tardif jaune d'Espagne demande de l'ombre, une bonne terre forte. Il faut le planter & le lever comme les autres.

Les *jacinthes d'Inde*. Il y a deux fortes de *jacinthes* qui ont été apportés des Indes en ce pays-ci. Le premier est le polyanthe étoilé, qu'on appelle encore le *jacinthe* du Pérou. Il produit à l'extrémité de sa cime, comme un gros épi composé de plusieurs boutons, qui s'écartant & se séparant les uns des autres, forment un bouquet rempli d'étoiles variées d'incarnat blanc & bleu : il est vrai qu'ils ne fleurissent pas tous à la fois, mais ils commencent par le bas, & quand les uns fleurissent, les autres passent; c'est ce que nous appelons *jacinthe* des Poètes. Cette fleur veut être à l'ombre, une terre de potager, quatre doigts de profondeur, & un empan de distance; & parcequ'elle multiplie beaucoup, il faut en lever les oignons tous les ans.

La seconde espèce de *jacinthe* d'Inde, c'est la tubéreuse. Voyez TUBÉREUSE.

Ce nom vient, selon Nonius, de *ια*, & *κρινος*, qui signifie *violette d'Apollon*, ou de *ια*, qui signifie *seule*, & de *κρινος*, qui signifie *fleur*, c'est-à-dire, fleur par excellence, comme dit Fulgence. On le tire communément du Grec, *ιακρινος*, qui est le nom d'un jeune homme aimé d'Apollon, qui le tua en jouant au palet avec lui, & le métamorphosa en cette fleur. Voy. HYACINTHE.

JACINTHE. Nom d'homme. Voyez HYACINTHE.

JACLA. Voyez JALA.

JACO, JACUM. *Jolcos*. C'étoit autrefois une petite ville de la Thessalie, en Grèce. Ce n'est maintenant qu'un petit village, situé sur le golfe de Vollo, près de la ville de Démétriadé. МАТΥ.

JACOB. f. m. Nom d'homme. *Jacob*, *Jacobus*. Ce nom est la même chose que *Jacques*; mais il y a cette différence dans l'usage, que *Jacob* ne se dit que des hommes qui ont vécu dans le vieux Testament, de tous les Juifs & Rabbins, même récents, de quelques autres Orientaux qui ont porté ce nom; & *Jacques* se dit des hommes du nouveau Testament qui l'ont eu. *Jacob* est encore le nom de quelques familles de France. Le premier qui a porté le nom de *Jacob* est le Patriarche *Jacob*, fils d'Isaac, petit-fils d'Abraham & père de douze Patriarches du peuple de Dieu. L'histoire du Patriarche *Jacob* est comprise dans la Genèse, depuis le vingt-cinquième chapitre jusqu'à la fin. Il naquit l'an du monde 2168, & mourut l'an du monde 2315.

Rabbi *Jacob* Ben Nephthali est un Rabbín du cinquième siècle, & l'un des principaux Massorèthes. Rabbi *Jacob* Ben Habib est un Rabbín du quinzième siècle. *Jacob* Jan Arménien Negeach Baechi, ou Chef des Menuisiers du Sophi de Perse en 1641.

Ce nom est Hébreu, *קכב*, *Jacob*. Il vient de *קכב*, *acob*, *supplantare*, dont il est le futur; & il signifie celui qui supplante. Il fut donné au Patriarche *Jacob*, parcequ'en venant au monde, il tenoit son frère Esau par le talon, qui en Hébreu se nomme *קכב*, *ekeb*, d'où *קכב*, *supplanter*, est dérivé.

Bâton de *Jacob*. Voyez BÂTON.

JACOBÉE. f. f. *Jacobaea*. Plante qui pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, rondes, branchues, accompagnées de beaucoup de feuilles, rangées sans ordre ou alternativement, oblongues, de couleur verte obscure, découpées profondément. Ses fleurs naissent à la cime des tiges & des rameaux : elles sont jaunes, de grandeur médiocre, radiées, composées chacune d'un amas de fleurons entourés d'une couronne, & soutenus par un calice fendu en plusieurs pièces jusques vers la base. Ses semences sont petites, rougeâtres, garnies d'aigrettes. Sa racine est fortement attachée à la terre par plusieurs grosses fibres blanches. Cette plante est vulnérable, détersive, propre pour les maux de gorge. En Latin *Jacobaea vulgaris*, *laciniata*. C. B. 131. Il y a plusieurs autres espèces de *jacobées*.

Dapper dit, p. 125, qu'en Barbarie, sur les côtes de la Méditerranée, il croît une plante que les Arabes appellent *achaovan abiat*, & nous *arucocia* blanche ou herbe de S. Jean, qu'on la cultive par rareté, que les Herboristes l'appellent *cineraria*, à cause de sa couleur cendrée, ou *jacobaea marina*, parcequ'elle croît sur les bords de la mer, & qu'elle ressemble à la *jacobée* commune; qu'on dit que le suc de cette herbe résout la pierre des reins & celle de la vessie; qu'elle dissipe les obstructions des entrailles, & particulièrement celles de la matrice.

Ce mot vient de *Jacobus*, *Jacques*, comme qu'on dirait herbe de S. Jacques.

JACOBÉE. f. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe; qui est rouge, brun & chamois blanchissant. MORIN.

JACOBIN, INE. f. m. & f. *Dominicanus*. C'est un nom qu'on donne en France aux Religieux & Religieuses qui suivent la Règle de S. Dominique, à cause de leur principal Couvent qui est près de la Porte Saint-Jacques à Paris, qui étoit un Hôpital des Pèlerins de S. Jacques quand ils vinrent s'y établir. Cette maison leur fut donnée l'an 1218, à la prière du Pape par le Docteur Jean, Doyen de S. Quentin, & par l'Université de Paris, & ils y entrèrent le sixième jour d'Août. FLEURI, *Hist. Ecclés. L. 78*. D'autres prétendent qu'ils s'appelèrent *Jacobites* dès qu'ils étoient en Italie, parcequ'ils imitoient la vie Apostolique, & quelques Auteurs les appellent *Prédicateurs de S. Jacques*. Ils font un des Corps des quatre Mendians. On les appelle aussi les *Frères Prêcheurs*, & on dit communément, *Jacobins* en chaire, Cordeliers en chœur, &c. On ne se sert du mot de *Jacobins* & de *Jacobines*, que dans le style familier; car dans le style grave, on dit *Dominicains* & *Filles de S. Dominique*. Voyez DOMINICAIN.

On appelle, en termes de Cuisine, une *soupe à la Jacobine*, un potage fait avec de la chair de perdrix & de chapons rôtis désoffés, & hachée bien menu avec du bouillon d'amande qu'on verse sur du pain bien mitonné, & sur un lit de fromage, & de ce hachis, & des œufs. On le nourrit avec du bouillon d'amande ou autre, dans lequel on a délayé le jaune de trois œufs, puis on passe la pelle rouge dessus. *Voyez* le CUISINIER FRANÇOIS.

On dit aussi trivialement, j'ai dans la gorge un *Jacobin* qui m'étrangle, en parlant de quelque gros flegme ou crachat, à cause qu'il est blanc comme l'habit d'un *Jacobin*. Jacques de Vitri, dans son Histoire de Jérusalem, appelle *Jacobins*, *Jacobini*, les Hérétiques d'Orient qu'on appelle communément *Jacobites*; il ne faut pas les confondre avec les Religieux d'un saint Ordre tel que les Dominicains. Willebrand dans l'Itinéraire de la Terre-Sainte, se sert du même mot, & en parle ainsi :

*Autre gens à barbarins,
Qui se font clamer Jacobins,
D'un Jacob qui l'or maître fu,
Et sont Chrestien corrompu. &c.*

Le Concile de Florence les appelle du même nom, & son Décret pour eux porte pour titre, *Decretum pro Jacobinis*.

JACOBINE. Religieuse de l'Ordre de Saint Dominique. *Voyez* DOMINICAINE. Ce nom est pris de celui de Jacobin, mais il est un peu moins en usage.

JACOBITES. f. m. Anciens Hérétiques sortis des Eutychiens, & qui subsistent encore présentement dans le Levant. Ils ont été ainsi appelés d'un certain Jacques de Syrie, qui étoit un des Chefs des Monophysites, c'est-à-dire, de ces Sectaires qui ne reconnoissent qu'une nature en Jésus-Christ. La secte des Monophysites prise dans sa généralité est fort étendue; car elle comprend les Arméniens, les Coptes & les Abyssins. Mais ceux qui s'appellent proprement *Jacobites*, sont en assez petit nombre, & ils ne sont au plus que quarante ou quarante-cinq mille familles. De plus, il se trouve de la division parmi eux pour ce qui regarde la doctrine. Les uns sont Latinisés, les autres demeurent toujours séparés de l'Eglise Romaine. Le sieur de Moni, qui paroît instruit de l'état où étoient les *Jacobites* dans le temps qu'il écrivoit son Histoire, c'est-à-dire, il y a environ trente ans, a observé qu'il y avoit beaucoup de division parmi ceux qui ne veulent point reconnoître l'Eglise Romaine, parcequ'ils ont deux Patriarches opposés l'un à l'autre, dont l'un réside à Caremit, & l'autre à Derzapharan. Il ajoute qu'il y avoit outre cela un Patriarche Latinisé nommé André, qui résidoit à Alep, & qui étoit soumis entièrement à Rome. Pour ce qui est de leur croyance, tous les Monophysites, soit *Jacobites*, soit Arméniens, Coptes ou Abyssins, suivent le sentiment de Dioscore touchant l'unité de nature & de personne en Jésus-Christ. Néanmoins le Jésuite Christophe Roderic, envoyé du Pape en Egypte, fait connoître par une conférence qu'il eut avec les Monophysites de ce pays-là, qu'ils ne diffèrent guère des Latins sur ce sujet, si ce n'est dans les termes. Ils lui dirent même qu'ils ne s'expliquoient de cette manière que pour s'éloigner des Nestoriens, & que dans le fond ils établissoient deux natures en Jésus-Christ avec l'Eglise Romaine. Ils prétendoient de plus, expliquer mieux que les Latins le mystère de l'Incarnation, en disant qu'il n'y avoit qu'une nature, parcequ'il n'y a qu'un Jésus-Christ Dieu & homme, au-lieu que les Latins, disoient-ils, parlent de ces deux natures comme si elles étoient séparées, & qu'elles ne fissent pas un véritable tout. Pour ce qui est des autres articles de leur croyance, le sieur de Moni en a traité en particulier, & il fait voir que la plupart de ceux qui en ont parlé, leur ont attribué plusieurs erreurs dans lesquelles ils ne sont point.

En 1236, le Patriarche des *Jacobites*, & deux Evêques, l'un *Jacobite* d'Egypte, l'autre Nestorien d'O-

rient, promirent obéissance à l'Eglise Romaine, abjurant toute sorte d'hérésie, & donnant en Chaldéen & en Arabe des professions de foi catholiques. Mais ils y renoncèrent bientôt, n'ayant fait cette démarche par la crainte des Tartares. *Voyez* MATTHIEU PARIS à l'an 1237.

Les *Jacobites* avoient pris leur nom d'un certain Jacob surnommé Zauzale ou Bardai, qui étoit un Moine Syrien, disciple de Sévère, chef des Sévériens. Il prêcha l'hérésie des Eutychiens dans la Mésopotamie & l'Arménie, & dès-lors on nomma en Syrie Melchites les Catholiques, qui recevoient le Concile de Chalcedoine, comme qui diroit Royaux ou Impériaux, parcequ'ils suivoient la Religion de l'Empereur. Antiochus parle d'un certain Athanase, *Jacobite*, qui vouloit usurper le Siège d'Antioche. FLEURY. Ce Jacques étoit disciple de Sévère, Patriarche d'Antioche: par ordre de Timothée, Patriarche d'Alexandrie, il pervertissoit les Chrétiens, & leur faisoit embrasser les erreurs de Dioscore.

Voyez sur les *Jacobites*, le P. Sacchin, Jésuite, dans le II Tome de l'Histoire de sa Compagnie, I. V, n. 142 & suiv. & L. VI, n. 138 & suiv. où il décrit les voyages du P. Christophe Rodriguez en Egypte, & ses conférences avec les Coptes. *Voyez* encore le P. du Solier à la fin de son Hist. des Patriarches d'Alexandrie, M. l'Abbé Renaudot, *Perpet. de la Foi*, T. IV, & dans son Histoire des Patriarches d'Alexandrie, & une lettre du Père du Bernar, Jésuite, Missionnaire en Egypte, dans les Mémoires des Missions du Levant.

Le Concile de Florence & quelques Auteurs nomment les *Jacobites*, *Jacobins*, *Jacobini*. *Voyez* JACOBIN.

JACOBITE. Depuis la révolution arrivée en Angleterre en 1688, ce mot se dit encore des Anglois qui ont tenu & tiennent pour le Roi Jacques II détroné, ou pour son fils Jacques III, connu sous le nom du Prétendant. Ceux qu'on distinguoit autrefois sous le nom de *Jacobites*, sont à présent contents de voir sur le trône une Princesse qui porte celui de Stuart. Mad. du NOYER, *Lett. Hist.*

JACOBUS. f. m. C'est une espèce de monnoie d'or d'Angleterre, valant 14 livres 14 sous, appelée *jacobus*, à cause du Roi Jacques I, qui la fit battre. Le tarif fait sous Louis XIII, distingue deux *jacobus*, le vieux *jacobus* & le nouveau, le vieux valant 13 livres, & pesant deux gros & demi 8 grains trébuchant; le nouveau *jacobus* valant 12 livres & pesant 3 gros 26 grains. Il y avoit aussi des demi-*jacobus* & des quarts de *jacobus*, pesant & valant à proportion.

JACOIT. adv. *Etsi*. Vieux mot, qui signifie, encore que. On ne le dit plus qu'au Palais. Il a été condamné, *jacoit* qu'il eût d'assez bonnes défenses.

JACOT. f. m. Prononcez *jaco*. *Jacobus*. Nom de garçon. C'est un diminutif qui veut dire petit Jacques.

JACOUTIN. f. m. Espèce de faisan des Indes, différent des nôtres par la grosseur & par le plumage, qui est noir & gris, mais d'un goût délicieux.

JACQUE. *Voyez* JAQUE.

JACQUÉ. *Voyez* JAQUÉ.

JACQUE. C'est le nom d'un peuple barbare de l'Ethiopie, qu'on nomme aussi *JAGES*. *Jages*. Les *Jacques* n'ont, ni villes, ni habitations fixes. Ils sont situés dans le Royaume de Monoémugi, entre un grand lac & les frontières du Royaume de Congo.

JACQUELINE. f. f. Nom de femme. *Jacoba*. Au commencement du XV^e siècle, *Jacqueline* de Bavière, Comtesse de Hainaut, Hollande & Zélande, Dame de Frise, &c. fille unique de Guillaume de Bavière, VI^e du nom, Comte d'Hainaut, &c. qui eut pour mère une fille de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, fut fameuse par ses différens mariages légitimes & illégitimes. *Voyez* PARADIN, *Ann. de Bourgogne*, L. III, p. 694 & suiv.

Cette *Jacqueline*, Comtesse de Hainaut, disoit que le Duc de Brabant n'étoit point son mari, parcequ'il n'avoit point consommé le mariage. *Voyez* l'Histoire de Charles VI. Jean de Bourgogne, Comte d'Estau-

pes, épousa en premières noces *Jacqueline* Datli, fille du Vidame d'Amiens. On donne assez rarement ce nom.

JACQUEMART. Voyez JAQUEMART.

JACQUEMONT. Nom de lieu, qu'on appelle autrement *Jacqu'esine*. *Axima*. C'étoit autrefois un bourg de la Gaule Narbonnoise; ce n'est maintenant qu'un petit village de la Tarentaise, en Savoie. MATY.

JACQUERIE. f. f. Nom d'une faction, qui s'éleva en France durant la prison du Roi Jean & la Régence du Dauphin, son fils. Pendant que le Royaume étoit dans la désolation, les Grands Seigneurs & la Noblesse sembloient vouloir triompher des misères publiques, & jamais le luxe & la mollesse n'avoient été poussés si loin. Leurs folles dépenses les obligeant à rançonner les payfans de leurs terres, ils les dépouilloient impitoyablement, & quand ces pauvres gens osoient se plaindre, ils se moquoient encore d'eux. Ils disoient qu'il falloit bien que *jacque bon homme* payât tout. Mais Dieu les punit en quelques Provinces du Royaume où les payfans se révoltèrent, & en firent une horrible boucherie. La révolte commença dans un village auprès de Beauvais. Quelques payfans discourant de la misère du temps, en accusèrent la Noblesse, qui faisoit plus de dépense que jamais. Ils l'accusoient aussi d'abandonner le Roi, & s'échauffant dans leurs raisonnemens, la fureur les transporta tout d'un coup, & ils conclurent qu'il falloit exterminer tous les Gentilshommes. Ils s'armèrent dans le moment, & courant au premier château, ils massacrèrent le mari, la femme & les enfans. Les payfans des villages voisins grossirent la troupe. La Noblesse de Picardie, d'Artois & de Brie éprouva leur fureur pendant trois semaines. Dix ou douze mille de ces *jacques bons hommes*, (car c'étoit le nom de guerre qu'ils avoient pris) s'approchèrent de Paris, & tous les traîneurs d'épée & coupe-jarrets s'étant joints à eux, ils marchèrent vers Meaux, où Gaston Phébus, Comte de Foix, les défit en 1356. *Hist. de l'Egl. de Meaux, T. I, p. 274*. Le Régent en battit aussi plusieurs troupes, & le Roi de Navarre ayant pris & fait mourir Guillaume Caillet, l'un de leurs principaux chefs, ils furent entièrement dissipés. M. l'Abbé de Choisi, *Hist. du Roi Jean, L. II, p. 94 & suiv.*

Du nom de *jacque bon homme*, que les Gentilshommes donnoient aux payfans, comme on l'a dit ci-dessus, on forma celui de *Jacquerie*, qui se donna à toute la faction. Il y en a qui prétendent que *Jacquerie* vient du nom de *jacque bon homme*, qui étoit le chef de ces payfans révoltés. Voyez FROISSART & DU CANGE.

JACQUES, ou JACQUE, ou JAQUES, ou JAQUE, & c'est ainsi qu'on prononce, mais on écrit ordinairement *Jacques*. f. m. Nom d'homme. *Jacobus*. C'est le même nom que Jacob; mais on ne dit Jacob que des hommes de l'ancien Testament qui l'ont porté, & des Juifs; & *Jacques* se dit des Saints du nouveau Testament, & des Chrétiens qui portent leur nom. S. *Jacques* le Majeur est un des douze Apôtres, fils de Zébédée, frère de Saint Jean l'Evangéliste, qui fut nommé comme lui enfant du Tonnerre, *Boanergès*. S. *Jacques* le mineur est un autre Apôtre, fils d'Alphée & frère de S. Jude, aussi Apôtre. On dispute s'il est le même que celui que l'Evangile appelle le Juste, & le frère du Seigneur. Voyez ci-dessous. S. *Jacques* le Majeur est le patron d'Espagne & l'Auteur de l'Épître Canonique qui est dans la Bible sous le nom d'Épître de S. *Jacques*. Quoiqu'on écrive une *s* à la fin de ce mot, on ne la prononce jamais, non plus que le *c* qui est après l'*a*, & que l'on fait long.

Il y a deux Apôtres de notre Seigneur, qui sont nommés *Jacques*, mais qui se distinguent par des surnoms. Saint *Jacques* le Majeur étoit fils de Zébédée & de Salomé, & frère de Saint Jean l'Evangéliste.

Saint *Jacques* surnommé le Juste dès son vivant, de même qu'après sa mort, à cause de son éminente vertu, porte dans l'Écriture la qualité de frère du

Seigneur, parcequ'il étoit parent fort proche de J. C. Les Apôtres l'établirent premier Evêque de Jérusalem. Il fut martyrisé l'an 62 de J. C. par sentence du Sanédrin & d'Ananus, Grand-Prêtre des Juifs, comme on peut le voir dans Joseph, *Antiquités, Liv. XX, c. 8*, dans S. Jérôme, *de Scriptor. Eccl. c. 2*, & dans Hégésippe cité par Eusèbe, *Hist. Eccl. L. II, c. 23*. Scaliger rejette ce témoignage comme faux; mais le Père Halloix, Jésuite, l'a réfuté, & Clément Alexandrin & Eusèbe, *L. II, c. 23*, disent la même chose qu'Hégésippe. Saint *Jacques* étoit dans une si grande vénération, même parmi les Juifs, qu'ils regardèrent sa mort comme une des causes principales des malheurs de la nation & de la ruine de Jérusalem, qui arriva huit ans après. C'est le témoignage que lui rend Joseph lui-même à l'endroit que l'on a cité ci-dessus.

Saint *Jacques*, fils d'Alphée. *Matth. X, 3. Marc. III, 18. Luc. VI, 15. Act. III*. Saint Matthieu est aussi appelé fils d'Alphée, *Marc. II, 14*. Ainsi les Grecs tiennent que S. *Jacques*, fils d'Alphée, & S. Matthieu étoient frères. Un ancien Ménologe, publié au X^e siècle, par ordre de l'Empereur Basile Porphyrogène, un Synaxaire Grec de l'Eglise de Constantinople très-ancien, qui est dans la bibliothèque du Collège de Louis-le-Grand à Paris, les Grands Menées des Grecs qui ont été imprimés; quatre manuscrits anciens de la bibliothèque Ambrosienne à Milan, *n. 103 & 176, T. 364 & V. 393*, un autre du Monastère de S. Marc à Florence, un à Turin dans la bibliothèque du Roi de Sardaigne, & d'autres encore; les vies des Saints de Maxime de Silhère & l'Anthologe d'Arcadius, le disent expressément, & les appellent frères. S. Jean Chrysostome fait S. *Jacques* Publicain, aussi-bien que S. Matthieu, & Théodoret les fait tous deux de Capharnaüm, comme en effet S. Matthieu en étoit, *Matth. IX, 9. Marc. II, 14*, ce qui confirme cette opinion & montre qu'elle est très-ancienne. L'Auteur des Reconnaissances attribuées à Saint Clément la tient aussi.

Plusieurs confondent Saint *Jacques*, Apôtre, fils d'Alphée, avec S. *Jacques*, surnommé frère de N. S. par S. Paul, *Gal. I, 19, en S. Matthieu, XIII, 55, en S. Marc, VI, 3*, & par Joseph l'Historien des Juifs, *XX, 8*, & qui fut le premier Evêque de Jérusalem. Baronius à l'an 44 de Jésus-Christ, Sponde à l'an 24, n. 83, prétendent qu'en effet l'Apôtre & l'Evêque de Jérusalem est le même homme. Le Père Henchénius dans les savantes Dissertations qu'il a faites sur ces deux saints, *Acta Sanct. Maii, T. I, p. 18 & suiv.* soutient le sentiment contraire. Ses raisons sont que tout est différent dans ces deux Saints; leurs Actes, leur patrie, leurs parens, leurs frères. L'Evêque de Jérusalem fut consacré par les Apôtres. Si c'étoit S. *Jacques* l'Apôtre, qu'avoit-il besoin de l'être? N'avoit-il pas été fait Evêque par Jésus-Christ comme les autres Apôtres? Ils ont été honorés à différens jours dans les mêmes Eglises. S. Paul ne donne à l'Evêque de Jérusalem le titre d'Apôtre que par honneur. S. Jérôme, qui, dans son Ouvrage contre Helvidius, qu'il composa jeune, confond ces deux Saints, les distingue dans son Commentaire sur Isaïe, *XXVII, 7*, qu'il écrivit dans sa vieillesse, & après avoir mieux pensé & rétracté même cette faute dans son Commentaire sur l'Épître aux Galates, *L. XIX*, il prétend que l'Evêque de Jérusalem n'a été surnommé le Mineur que parcequ'il n'étoit pas Apôtre. S. Grégoire de Nyffe l'assure dans son II^e Sermon sur la Résurrection de Jésus-Christ. S. Cyrille de Jérusalem, *Catéch. XIV*. Eusèbe, *Hist. Eccl. L. I, c. 12*. S. Chrysostome dans Glycas, Glycas, S. Epiphane, *L. III, c. 79, advers. Collyridianos*, & la Liturgie des Abyssins, disent aussi qu'il n'étoit point du nombre des Apôtres, & d'autres, comme l'Auteur du *Synopsis de LXX discipulis*, attribué à Dorothee, Prêtre & Martyr de Tyr, & celui de la vie de S. Euthymius imprimée par Bollandus au XX de Janvier, c. 16, le mettent seulement au nombre des LXX Disciples.

Ramire Premier, livrant une bataille aux Maures sur la foi d'une vision qu'il eut en songe, & dans lequel S. Jacques l'assura de la victoire, on chargea l'ennemi en criant S. Jacques, nom qui depuis ce temps-là a été le cri de guerre des Espagnols, comme Saint Denis est celui des François. P. D'ORLÉANS.

Jacques II, Roi d'Angleterre & Roi d'Ecosse, VII^e de ce nom, succéda en 1685, à son frère Charles II, qui mourut d'apoplexie. Les Ecossois croient qu'il y a quelque chose de fatal dans ce nom, parceque tous les Rois d'Ecosse qui l'ont porté, ont été malheureux.

Pèlerin de S. Jacques. C'est un homme qui a fait le pèlerinage de S. Jacques en Galice. Ce pèlerinage étoit autrefois fameux, & les Papes changeoient quelquefois le pèlerinage de Jérusalem & le service des Croisades, en pèlerinage de S. Jacques.

Il y a aussi une monnoie d'Angleterre que l'on a autrefois nommée *jacques*. Voyez DU CANGE, dans son Glossaire. Richelet fait encore mention d'une monnoie d'or d'Angleterre nommée *jacques*, ou plutôt *jacobus*. Voyez ci-dessus.

S. JACQUES, ou SANT-JAGO. Ville capitale du Chili. *S. Jacobi oppidum*. La ville de Sant-Jago, en François, de S. Jacques, est située à trente-trois degrés quarante minutes de latitude australe, au pied occidental de cette chaîne de montagnes, appelée la *Cordillera*, qui traverse l'Amérique méridionale du nord au sud; elle est dans une belle plaine de plus de vingt-cinq lieues de surface, fermée à l'est par la naissance de la Cordillère, à l'ouest par les montagnes de Prado & de Poaque, au nord par la rivière de Colina, & au sud par celle de Mayo. Elle fut fondée par Pierre de Valdivia, l'année 1541. Le Conquérant du Chili ayant trouvé dans la vallée de Mapocho un grand nombre d'habitations d'Indiens, jugea par-là de la fertilité du terroir, & la belle situation du lieu lui ayant paru propre au dessein qu'il avoit de bâtir une ville, il en fit tracer le plan par îlots carrés, comme un jeu d'échecs, dans les mêmes mesures que ceux de Luna, c'est-à-dire, de cent cinquante varres, ou soixante-quatre toises de tous côtés, d'où est venue cette mesure de *quadra*, dont on se sert dans le pays pour arpenter les terres labourées. Chaque quartier ou île de maisons fut partagé en quatre parties qu'on appelle *Solar*, pour donner aux particuliers de quoi se loger commodément. Effectivement, quoique par la succession des temps cet espace ait été partagé en plusieurs parties, ils sont encore logés si au large, qu'il n'y a presque pas une maison dans la ville qui n'ait sa cour au-devant, & un jardin derrière.

Cette ville est arrosée du côté de l'est par la petite rivière de Mapocho, que la fonte des neiges de la Cordillère grossit en été, & les pluies en hiver, néanmoins elle est toujours guéable : comme elle est fort rapide, ses eaux sont toujours un peu troubles; mais les habitans qui n'en ont point d'autres, ont soin de la filtrer par des pierres propres pour cela. Pour empêcher que la rivière en temps de débordement n'y cause des inondations, on a fait une muraille & une digue par le moyen de laquelle on ménage en tout temps des ruisseaux, pour en arroser les jardins, & rafraîchir, quand on veut, toutes les rues. On en tire de plus gros canaux pour faire moudre des moulins dispersés en différens endroits de la ville, pour la commodité de chaque quartier.

Les rues sont disposées suivant les quatre points cardinaux de l'horizon, nord, sud, est & ouest. Elles sont larges de cinq toises, très-bien alignées & proprement pavées de petites pierres divisées comme par sillons, par de plus grosses qui traversent les deux revers à distances égales, & laissant au milieu environ deux pieds & demi de ruisseau, pour les laver ou les rafraîchir quand on veut. Sans ce secours d'eau, les jardins ne pourroient rien produire, faute de pluie pendant huit mois de l'année, au-lieu qu'on trouve par ce moyen dans la ville tous les agrémens de la campagne pour les fruits & les légumes; le jour la fraîcheur de l'ombrage, & la nuit les suaves odeurs

Tome IV.

d'orangers & de floripondios, qui embaument les maisons.

Les tremblemens de terre qui y sont fréquens, ont fort endommagé la ville; entre autres ceux de 1647 & 1657; le premier fut si violent, qu'il la renversa presque toute entière, & répandit dans l'air de si mauvaises vapeurs, que tout le monde en mourut, à trois ou quatre cents personnes près. *Santiago* ne peut fournir que deux mille blancs capables de porter les armes. Le Gouverneur du Royaume de Chili fait sa résidence ordinaire à *Santiago*. FRÉZIER.

S. JACQUES, ou SANT-JAGO. Nom d'une île de l'Océan Atlantique. *Insula S. Jacobi*. Elle est la plus considérable & la plus orientale de celles du Cap vert. *Ribeira grande*, Capitale de toutes ces îles, y est située. Au reste, on prend S. Jacques pour la *Sarpedonia* des Anciens. MATV.

S. JACQUES. L'une des îles de Salomon. *Insula S. Jacobi*. Elle est dans la mer du Sud, près de la terre de Quir. C'est dans l'île de S. Jacques que demeurent l'Archevêque & le Gouverneur de toutes les îles du Cap vert. Elle est vers le treizième degré quarante-quatre minutes de latitude nord, & vers le trente-cinquième degré six minutes de longitude.

S. JACQUES, ou SANT-JAGO. Nom d'un port & d'une ville de l'île de Cuba, l'une des Antilles. Le port de Palme de Sant-Jago est beau; il y a une ville de même nom, fort marchande, & où il aborde tous les ans plusieurs navires, qui viennent des îles Canaries, chargés de vin d'Espagne, avec toutes sortes de marchandises à l'usage du pays. Ils échangent ces marchandises contre des cuirs, du sucre & du tabac. Le Gouverneur de cette ville dépend du Roi directement, & a sous sa domination la moitié de l'île, avec le bourg de Bayame, les villes du port au Prince, de los Cayos & Baracoa. Quant à la Justice politique & civile, elle dépend de l'Audience Présidiale de Saint-Domingue. Il y a un Evêque qui a la juridiction Ecclésiastique dans l'étendue du Gouvernement. Tout le commerce que font ces villes & ces bourgs, ne consiste qu'en cuirs, en sucre, en tabac & en confitures sèches, qui se transportent en plusieurs endroits des Indes de l'Amérique, & même en Espagne. Cette ville a été autrefois pillée par les aventuriers de la Jamaïque, quoiqu'elle soit gardée d'un bon poste qui défend l'entrée de son port. *Hist. des Flibust. T. II.*

S. JACQUES DE COMPOSTELLE. Voyez COMPOSTELLE.

S. JACQUES. Ville capitale de la Tucumanie, & Episcopale, située sur le fleuve Doux, vers le 28^e degré de latitude sud. *Urbs sancti Jacobi*. Elle fut bâtie en 1553, par François d'Aguiar. DEL TECHO, *Hist. Parag. L. I, c. 20.*

S. JACQUES DE L'ÉPÉE. Nom d'un Ordre militaire établi en Espagne. *Ordo militaris*, ou *Militia sancti Jacobi de Spada*, ou à *gladio dictus* ou *dicta*. Il y en a qui prétendent que Ramire I, Roi de Galice, fonda cet Ordre l'an 846, après une grande victoire sur les Maures, parcequ'on vit S. Jacques combattre dans la mêlée, tenant à la main un étendard blanc, sur lequel il y avoit une épée rouge en forme de croix. En mémoire de ce prodige, Ramire, dit-on, institua en faveur des Gentilshommes qui avoient combattu en cette action une Confrérie sous le titre de S. Jacques, à laquelle il donna pour armes une épée de gueules en champ d'or, avec cette devise : *Rubet ensis sanguine Arabum*. Il ajoute que dans la suite cette Confrérie fut érigée en Ordre militaire par les Souverains Pontifes. Mais armes & Chevalerie n'ont été établies qu'après le X^e ou l'XI^e siècle.

Cet Ordre ne commença qu'en 1170, sous le règne de Ferdinand II, Roi de Léon & de Galice. Sa fin fut d'empêcher les courses des Maures, qui troubloient les Pèlerins de S. Jacques de Compostelle. Trois Chevaliers s'obligèrent par vœu à assurer les chemins. Ils proposèrent aux Chanoines de S. Eloy, qui avoient un hôpital sur la voie Française, de s'unir à leur Congrégation, & eux & leurs biens acquis & à acquérir. L'union se fit en 1170. L'Ordre fut confirmé en

R r r r r

1175, par le Cardinal Hyacinthe Bubo, alors Légat d'Alexandre III, en Espagne, & depuis Pape lui-même sous le nom de Célestin III, & Alexandre III le confirma ensuite lui-même en 1175, le 5 de Juillet, & fit quelques réglemens. Le Cardinal Albert, qui fut ensuite le Pape Grégoire VIII, leur donna, par ordre d'Alexandre III, une règle dans les formes, qu'Alexandre approuva, & que Jules II confirma en 1507. La première dignité de l'Ordre est celle de Grand-Maître, qui a été réunie à la Couronne d'Espagne. La seconde est celle de Prieur, qui est affectée aux Chanoines. Cet Ordre possède lui seul plus de villes, de châteaux & de biens, que ceux de Calatrava & d'Alcantara, puisqu'il a seul deux villes & 178, tant bourgs que villages. Les Chevaliers font preuve de quatre races de chaque côté : la noblesse maternelle n'étoit pas nécessaire, jusqu'en 1653, que cela fut ordonné. Il faut encore faire preuve que les mêmes ancêtres n'ont été, ni Juifs, ni Sarrazins, ni Hérétiques, ni repris en aucune manière par l'Inquisition. Les novices sont obligés de servir six mois sur les galères, & de demeurer un mois dans un Monastère. Le Roi & le Conseil des Ordres accordent aisément dispense de ces choses. Autrefois ils étoient véritablement Religieux, & faisoient vœu de chasteté. Alexandre III leur permit de se marier. Le Roi leur en donna la permission par écrit, sans quoi ils sont un an en pénitence. Ils ne font plus que les vœux de pauvreté, d'obéissance & de chasteté conjugale, auxquels ils ajoutent celui de défendre l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, depuis l'an 1652. Leur habit de cérémonie est un manteau blanc, avec une croix rouge sur la poitrine; la croix est en forme d'épée fleurdelisée par le pommeau & les croisons. Voyez le P. HÉLYOT, P. II, c. 40, & les Auteurs qu'il cite, c. 39. M. l'ABBÉ FLEURY, *Hist. Eccl. L. LXXII, p. 407.*

Cette milice instituée anciennement pour la défense de la Religion contre les Maures, est le premier & le plus considérable des Ordres militaires d'Espagne. Le Pape Adrien VI en avoit uni la grande maîtrise avec la dignité Royale en faveur de Charles V, aussi-bien que celle des Ordres d'Alcantara, & les Rois d'Espagne, ses descendans, ont conservé après lui le titre de Grand-Maître de S. Jacques, comme un des plus beaux droits de leur Couronne, à cause des riches revenus & du grand nombre de belles Commanderies, dont il leur donne la disposition. Le nombre des Chevaliers étoit beaucoup moindre alors, qu'il n'est à présent, & il n'y en avoit que d'une noblesse très-ancienne; tous les Grands cependant souhaitent encore aujourd'hui d'y être reçus plutôt que dans l'Ordre de la Toison, parcequ'ils espèrent parvenir par-là aux Commanderies, & que cette dignité leur donne dans tous les Royaumes d'Espagne, mais particulièrement en Catalogne, des privilèges considérables. P. VERJUS. Communément on ne dit que l'Ordre de S. Jacques, les Chevaliers de S. Jacques, sans ajouter de l'épée.

S. JACQUES DE L'ÉPÉE. Ordre militaire en Portugal. C'est le même que le précédent, qui fut établi en Portugal en 1320. M. de la Neuville, dans son Histoire de Portugal, T. I, p. 66, 67, dit que cet Ordre porte aujourd'hui pour armes une croix en forme d'épée, dont le pommeau est fait en cœur, & les bouts de la garde sont fleurdelisés, ce qui, selon un Auteur moderne, (il cite à la marge Mariana & Favyn) marque les secours que les François ont souvent envoyés aux Espagnols dans leurs guerres contre les Maures. La résidence ordinaire des Chevaliers est à Palmela près de Lisbonne. DE LA NEUVILLE. Voyez aussi le P. HÉLYOT, P. II, c. 40, qui met de la différence entre l'épée de ceux d'Espagne & celle des Portugais, en ce que celle-ci n'est pas en forme d'épée; mais qu'elle est aussi fleurdelisée par le bas.

S. JACQUES DE L'ÉPÉE. Nom d'un Ordre de Chanoines & de Chanoinesses en Espagne. *Ordo sancti Jacobi de Spada* ou à *Gladio*. Ce sont les Chanoines de S. Eloy de l'Hôpital de la voie Française, qui dans la

suite sont devenus Chapelains des Chevaliers de S. Jacques de l'Épée. Ils ne sont appelés que Clercs dans la Bulle d'Alexandre III; mais Adrien VI, dans une Bulle de 1522, & Clément VII, dans une de 1531, les nomment Chanoines Réguliers, & disent qu'ils sont soumis à la règle de S. Augustin. Ces Chanoines sont vêtus de noir, comme les Ecclésiastiques; ils mettent sur leur soutane un surplis sans manches, appelé *girdalété*, & sur le côté gauche de leur manteau, une croix rouge en forme d'épée, qui est celle de l'Ordre. Au chœur ils ont par-dessus le surplis une chape & un camail noir, avec la croix de l'Ordre sur la poitrine. Dans leur Collège de Salamanque, leur chape & leur camail sont de violet brun.

Les Religieuses Chevalières ou Chanoinesses de S. Jacques de l'Épée ont leur premier Monastère à Salamanque. Il fut fondé en 1312, par le Chevalier Peley Perez & Marie Mendez, sa femme, pour loger les Pèlerins de S. Jacques, & pourvoir à leurs nécessités. Elles ont des Religieuses du chœur & des Converses, & sont toutes, comme les Chanoines, habillées de noir. Les premières portent une croix rouge de l'Ordre sur l'habit du côté du cœur; il y a quelque différence à celle des Converses. Elles ne faisoient que des vœux de pauvreté, d'obéissance & de chasteté conjugale, comme les Chevaliers. En 1440, le Chapitre Général de l'Ordre ordonna qu'elles ne pourroient se marier, & feroient des vœux solennels. Les anciens statuts ordonnoient que les femmes & les filles des Chevaliers se retirassent dans les Monastères pendant que leurs maris ou leurs pères seroient à la guerre, & s'ils y mouroient, le Grand-Maître fixoit un temps pour qu'elles pussent se déterminer à prendre l'habit de l'Ordre, ou à sortir de ces Monastères. Cette pratique a été abolie, à cause que le nombre des Chevaliers a trop augmenté.

S. JACQUES DU HAUT-PAS, ou DE LUQUES. Nom d'un Ordre Religieux de Chanoines Hospitaliers, auquel du Breul, dans ses *Antiq. de Paris*, donne le nom de Chevaliers. Aucun autre n'en fait un Ordre militaire. Quelques-uns les appellent Chanoines Réguliers, & personne ne rapporte leur établissement. C'est cet Ordre qui a donné son nom à la Paroisse de S. Jacques du Haut-Pas à Paris, parceque Guillaume Violle, Evêque de Paris, du consentement du Commandeur d'un hôpital dépendant de cet Ordre, situé au faubourg S. Jacques, érigea la Chapelle de cet hôpital en Eglise succursale des Paroisses de S. Benoît, de S. Hippolyte & de S. Médard. L'an 1566, Charles IX plaça dans cet hôpital des Bénédictins de S. Magloire. En 1572 on bâtit une Eglise Paroissiale à côté de la Chapelle de S. Jacques du Haut-Pas. La Paroisse prit ce nom qu'elle conserve encore, & la Chapelle prit celui de S. Magloire. Du Breul dit que cet hôpital fut fondé par Philippe le Bel, qui monta sur le trône en 1286, selon du Tillet, dans sa Chronique. Cet ordre subsistoit donc déjà. Il avoit un Grand-Maître en Italie, & en France un Commandeur-Général, comme il paroît par une épitaphe qui se voit encore à S. Magloire. Leur premier institut fut de passer gratis les pèlerins sur les rivières, & ils faisoient eux-mêmes leurs bacs; aussi étoient-ils tous frères-lais d'abord; mais les figures de ces Chevaliers qui restent encore, & l'épitaphe citée, montrent qu'ils se firent Prêtres dans la suite. Ils portoient sur leurs manteaux des marteaux à manche pointus par le bas; & ils les portoient de différentes formes, comme on le voit dans l'Eglise de S. Magloire à Paris. Leur habit étoit blanc. Pie II supprima cet Ordre en 1459. L'épitaphe qui se voit à S. Magloire montre qu'il subsista pourtant encore en France. Elle est de 1526. Il y en avoit même encore en 1612, lorsqu'on leur hôpital fut donné aux Bénédictins. Le nom de l'Ordre leur venoit du grand hôpital de S. Jacques du Haut Pas de Luques en Italie, aux dépens duquel on entretenoit un passage sur la rivière d'Argue-le-blanc, dit du Breul ou d'Atno, comme conjecture le Père Hélyot, dans l'Etat de Florence sur le grand chemin de Rome, où l'on faisoit de gran-

des exactions, qui par-là furent abolies. *Voyez* DU BREUL, *L. II. MALINGRE, Antiquité de Paris, L. II. Le P. HÉLYOT, P. II, c. 41.*

Ermite de S. Jacques de Molinio & de Loupçavo près de Luques. Nom des Ermites d'une Congrégation qui fut une de celles qu'Alexandre IV réunit pour former l'Ordre des Augustins ou Ermites de S. Augustin. P. HÉLYOT, *T. III, c. 2.*

CHEVALIERS DE S. JACQUES. Nom d'un Ordre de Chevalerie que Florent V, Comte de Hollande, Zélande & Frise, institua à la Haye l'an 1290. Ils portoient pour marque de leur Ordre une chaîne d'or, sur laquelle il y avoit six coquilles, avec une médaille pendante au bas du collier, où étoit l'image de l'Apôtre S. Jacques.

JACQUES BON-HOMME. *Voyez* JACQUERIE.

JACQUESME. (SAINT-) *Voyez* JACQUEMONT.

JACQUETTE. *Voyez* JAQUETTE.

JACQUETTE. f. f. *Jacoba*. Nom propre. C'est un diminutif de Jacques. On ne donne le nom de *Jacquette* qu'à des filles de basse condition.

JACQUIER. f. m. Quelques-uns donnent ce nom aux payfans qui formèrent la faction de la Jacquerie en France, pendant la prison du Roi Jean. Dom Duplessis s'en est servi dans son *Histoire de l'Eglise de Meaux, T. I, p. 275.*

JACSHABAT, ou JACSHABAT. f. m. Terme de Calendrier. *Voyez* JAKSHÂBAT, c'est la même chose.

JACTANCE. f. f. Vieux mot, synonyme de vanterie, de l'ancien verbe jacter. C'est la louange excessive de soi-même, qui part d'un fonds de vanité qui dit d'elle tout le bien qu'elle fait. *Jactantia*. Discours pleins de *jactance*. Ce mot ne se dit plus. M. Huet s'en est pourtant servi. Par une telle *jactance* il n'y a point d'invention ni de découverte dont je ne puisse m'attribuer la gloire.

La *jactance* est l'expression de l'amour-propre qui cherche plus à s'élever qu'à abaisser les autres; ce qui la rend moins odieuse que l'orgueil, la vanité, la fierté.

La loi des Visigots ne vouloit pas que l'époux pût donner à celle qu'il vouloit épouser au-delà du dixième de ses biens. Les Législateurs vouloient arrêter cette *jactance* Espagnole uniquement portée à faire des libéralités excessives dans une action d'éclat. MONTESQ. C'est un de ces mots qu'on doit regretter.

JACTATION. f. f. Terme de Médecine, par lequel on désigne l'état d'un malade qui ne peut rester dans la même attitude, s'agite sans cesse dans son lit, & jette les différentes parties du corps, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Symptôme ordinairement fâcheux.

JACTER. v. a. Synonyme de vanter. Il est vieux. Se *jacter*, se vanter. *Voyez* JACTANCE. Il ne peut trouver place que dans le style Marotique.

Pas ne suis téméraire

En me jactant d'être un petit marot. DEST.

JACUA-ACANGA. f. m. Plante du Brésil, que les Portugais appellent *fedagofo*. Sa tige croît à la hauteur de plus de deux pieds. Elle est velue & rameuse. Ses feuilles sont grandes comme la main, ayant la figure de celles du Napeta, rudes, plus piquantes que celles de l'ortie, & repliées. Il s'éleve d'entre elle en ses sommités une espèce d'épi long d'environ dix doigts, garni de petits grains verts, comme au plantin, excepté que ces épis sont courbés en queue de scorpion, finissant par de petites fleurs bleues & jaunes, qui ont la figure d'un petit calice. Sa racine est longue d'un pied, presque droite, ligneuse, jettant peu ou point de filamens, brune en dehors, blanche en dedans, d'un gout insipide. Elle croît aux lieux sablonneux. Il y en a de plusieurs espèces. Elle est fort en usage en Médecine. Elle est détersive, vulnéraire, résolutive, consolidante. On l'emploie en fomentations, en cataplasme & dans les onguens. LÉMERY.

JACULATOIRE. adj. m. & f. Terme de dévotion, qui se joint particulièrement au mot d'*oraison*. *Jaculato-*

rius. C'est une prière faite du fond du cœur, quand on s'éleve à Dieu avec une fervente dévotion. Il faut faire de temps en temps des oraisons *jaculatoires*. On nomme oraison *jaculatoire*, une prière courte, mais fervente; ce qui lui a fait donner le nom de *jaculatoire*, de *jaculum*, un trait, un dard, parce que ce sont des élancemens de l'âme vers Dieu, qui s'élevant à lui comme des traits rapides. Rien n'est si utile que d'élever de temps en temps son cœur à Dieu par de courtes oraisons *jaculatoires*, comme faisoient les Moines d'Egypte, au rapport de S. Augustin dans sa Lettre 121. *Conf. d'Ang.* Ils avoient éprouvé, selon que l'assure Cassien, *L. II, de l'Inst. des Moines, c. 10*, que ces sortes d'oraisons avoient une force merveilleuse pour nous tenir attachés à Dieu, & nous garantir des attaques du démon. ID. Les Pseaumes de David sont pleins de ces oraisons *jaculatoires*. ID.

Ce mot vient de *jaculari*.

JACULATOIRE, en termes d'Hydraulique, se dit des fontaines qui font des jets d'eaux élevés en l'air, soit par la compression naturellement faite par le poids des eaux, dont la source est plus haute, soit par la force des pompes ou d'autres machines. Les fontaines *jaculatoires* sont la plus grande beauté d'un jardin. On dit mieux jet d'eau, qui est seul en usage, fontaines *jaillissantes*, eaux *jaillissantes*.

JACUSTKOI. Ville de l'Empire Rusien en Sibérie; dans la Tartarie, sur la rivière de Léna, au pays des Jacutes qu'elle tient dans le respect, & dont elle prend son nom.

JACUTAGA. f. m. Terme de Relation. Nom d'office à la Cour du Grand-Seigneur. C'est le nom du premier des deux Eunuques qui ont soin du trésor de l'Empereur, & sont au-dessus de l'Esneiderbassi. Le *Jacutaga* a le tiers du deuxième denier que l'Esneiderbassi prend sur tout ce qui se tire du trésor. VI-GÈNÈRE, *Illustr. sur Chalcond. p. 331.*

J A D.

JADASON. Nom d'une rivière, dont il est parlé dans Judith, I, 6. Les Septante le prennent pour l'Hydaspe.

JADE. f. m. Pierre verdâtre, tirant sur la couleur d'olive, qui est estimée à cause de sa dureté, étant beaucoup plus dure que le porphyre, que l'agate & que le jaspe, qu'on ne peut tailler qu'avec de la poudre de diamant. Il est fort en estime chez les Turcs & chez les Polonois, qui en ornent toutes sortes d'ouvrages, & sur-tout les manches de leurs sabres, qu'ils font graver & remplir d'or fin. On en fait même des vases. Il y en a de deux ou trois verts différens. Les cabinets des Curieux sont pleins de cimenterres, de couteaux emmanchés de *jade*. On tient que le *jade*, appliqué sur les reins, préserve de la colique néphrétique. M. Bernier dit que les Caravanes du Thibet en portent à Cachemire, & que les Galibis en font grand trafic, & l'estiment autant que le diamant. Les naturels de l'Amérique méridionale l'estiment fort, à cause de la propriété qu'ils lui attribuent contre l'épilepsie, les maux de reins, la gravelle & la pierre, en la portant sur les reins. On en a imprimé un Traité à Paris, où on l'appelle *Pierre divine*. Quelques-uns écrivent *yade* ou *iade*.

JADE. Nom d'une petite rivière du Cercle de Westphalie. *Jada*. Elle coule dans le Comté d'Oldenbourg; & forme à son embouchure un assez grand golfe, au couchant de l'embouchure du Wésér.

JADERA. *Voyez* ZARA.

JADIS. Adverbe de temps, qui signifie autrefois, l'ancien temps, un temps très-éloigné. *Olim*. On ne le dit point en prose dans le style sérieux, mais on le dit encore en vers.

Mais cela fut jadis au temps de nos aïeux. BAL.

On n'aime plus comme on aimoit jadis.

DES-HOU

R R R R z

On appelle ironiquement les vieillards qui suivent les anciennes modes, les bonnes gens du temps *jadis*.

Ce mot vient du Latin *jam diu*.

J A E.

JAËN. Ville d'Espagne, située dans l'Andalousie, aux confins du Royaume de Grenade. *Giennum, Gienna, Fanum S. Johannis*, anciennement, *Oninges, Oringis, Aurigi, Aurigia*. Jaën est une grande ville, & assez belle : sous les Maures, elle étoit capitale d'un Royaume qui portoit son nom. Le Roi Ferdinand en chassa les Infidèles l'an 1246. C'est maintenant un Evêché suffragant de Tolède. Il y a un château construit sur une éminence voisine. C'est le même Ferdinand qui y fonda un Evêché, dont la Cathédrale fut la principale Mosquée que ce Prince fit consacrer en Eglise, lui donnant des villes, des châteaux & des terres suffisantes. Le premier Evêque nommé Pierre, n'y fut établi qu'en 1249, après que l'érection du nouveau siège eût été autorisée par le Pape Innocent IV. Long. 14 d. 45 m. lat. 37 d. 38 m.

JAËN. Ville de l'Amérique, dans le Pérou, près de la source de la rivière de Chuquimayo, aux confins des Audiences de Quito & de Lima.

J A F.

JAFÀ, ou JAFFA, ou JAFFE, ou JOPPÉ, ou JAFFO & JAPHO. *Jaffa* est le plus en usage. C'est une ville qu'on dit être une des plus anciennes du monde, & avoir été fondée par Japhet, fils de Noé. *Joppe*. Elle est sur la côte de la Palestine, à huit lieues de Jérusalem. C'étoit à *Joppé* qu'abordoient les vaisseaux d'Hiran, Roi de Tyr, qui apportoit à Salomon le bois & les pierres de taille, qu'il employa à la construction du Temple. Jonas s'embarqua à *Joppé* pour éviter d'aller à Ninive. L'Apôtre S. Pierre y ressuscita Dorcas. Cette ville fut érigée en Evêché suffragant de Césarée. Godefroy de Bouillon & S. Louis la prirent; mais ayant été reprise par les Sarrasins, ils la détruisirent. Ce n'est presque plus qu'un monceau de ruines; il n'y reste que quelques maisons & un petit fort gardé par le Prince de Gaza. Son port est encore le lieu où abordent les pèlerins qui vont visiter la Palestine. Long. 52 d. 55 m. lat. 32 d. 20 m.

Son ancien nom est *Joppe*, d'où s'est fait *Japha, Jafa*, en aspirant le *p*. Quelques Auteurs écrivent *Jope*, & disent que cette ville prit ce nom de *Jope*, fille d'Eole, qui épousa Céphée. D'autres conjecturent que ce fut de Japhet, fils de Noé, qui la fonda. D'autres le tirent de *ἵψα*, *Japhak*, qui signifie être beau, de sorte que *Joppé* signifieroit la belle. En effet, le Géographe Etienne remarque que ce lieu étoit dans une très-belle situation, ayant de très-belles vues & fort étendues, jusqu'à Jérusalem. Joinville dit *Japhe*. Nous logeâmes aux champs tout à l'entour d'icelui chastel de *Japhe* qui étoit séant lez de la mer, & en une île. JOINV. On y fait du savon estimé dans le pays, & qui se débite à *Jafa*. *Mém. des Miss. du Lev. T. V, p. 22.*

C'étoit là, selon les Poètes, qu'Andromède fut attachée à un rocher, d'où Persée la délivra.

Dans l'Antiquité Ecclésiastique, *Jafa* est un Evêché suffragant de Césarée, dont elle est éloignée d'environ 35 milles au sud, c'est-à-dire, de près de douze lieues, à 7 ou 8 lieues au couchant de Jérusalem, à 6 milles, ou 2 lieues de Lydda du même côté, & à 47 milles, ou environ 16 lieues au nord d'Ascalon.

JAFANAPATAN, ou JAFNIPATAN. *Jafanapatanum*. C'est une forteresse des Hollandois, située sur la côte méridionale d'une grande presqu'île, qui fait la partie septentrionale de l'île de Ceylan, & qui comprend le Royaume de *Jafanapatan*, dépendant des Hollandois. MATY. Voyez RIBEYRO, *Hist. de Ceylan, L. I, c. 12*. Long. 98 d. lat. 9 d. 30 m.

On dit qu'il y a à *Jafanapatan* un Séminaire fondé par un Flamand nommé Rhédan, où la jeunesse

de Malabar est instruite dans la langue Hollandoise & dans les bonnes Lettres. Nous disons *Jafanapatan* plutôt que *Jafnipatan*.

JAFISMKE. f. m. Les Moscovites appellent ainsi les richedales ou écus blancs d'Allemagne, à cause de la figure de S. Joachim qui est empreinte sur ces sortes d'espèces, qui commencèrent à être battues en 1519, dans la ville de Jochimstal en Bohême. Les richedales sont reçues en Moscovie sur le pied des écus de France.

J A G.

JAGARA. f. m. Les Indiens en coupant les bourgeons du tenga ou cocotier, en tirent une liqueur dont ils font une espèce de sucre qu'ils appellent *jagara*.

JAGAS, GIAGAS ou GIAGUES. Peuple féroce, guerrier, & anthropophage, qui habite la partie intérieure de l'Afrique méridionale. Voyez JAGOS.

JAGERNDORE, KARNOW ou JARNOW. Petite ville de Silésie, avec un château, capitale de la Principauté qui porte son nom. On la trouve vers les confins de la Moravie, sur la rivière d'Oppa, à quelques lieues au-dessus de Tropaw, vers le nord. MATY. *Cannovia, Jagerndorpium*. Long. 35 d. 22 m. lat. 50 d. 4 m.

JAGERSBOURG. Nom d'une maison de campagne du Roi de Danemarck. *Jasferburgum*. Elle est dans l'île de Zélande, à quatre lieues de Copenhague. La Cour de Danemarck y passe ordinairement cinq ou six semaines toutes les années, pour prendre le divertissement de la chasse. MATY.

JAGIR, ou JAQUIR. f. m. C'est le nom qu'on donne dans l'Empire du Mogol au domaine ou district assigné par le gouvernement, soit pour l'entretien d'un corps de troupes, soit pour les réparations & l'entretien d'une forteresse, soit pour servir de pension à quelque Officier favorisé. ENCYC.

JAGLIAU. f. m. Vieux mot. Glayoul.

JAGNIEVO. Petite ville de la Turquie, en Europe. *Jagnievum*. Elle est dans la Servie, environ à cinq lieues de Novibazar. On dit que cette ville est assez bonne & qu'il y a plusieurs Catholiques.

S. JAGO. Voyez S. JACQUES. M. Frézier dit que *Sant-Jago*, c'est S. Jacques le Majeur, & que le Mineur s'appelle Sant-Diégo.

JAGOARUCU. f. m. Animal qui abboie comme le chien. Aussi ces animaux passent ils pour les chiens des habitans du Brésil. Ils vivent de fruits & de proie, & sont fort mordans. Leur couleur est mêlée de brun & de blanc, & ils ont la queue fort velue.

JAGODNA. Bonne petite ville de la Turquie, en Europe. *Jagodna*. Elle est dans la Servie, près de la Morawe, entre la ville de Nissa & celle de Semendria. MATY. Long. 39 d. 50 m. lat. 44 d.

JAGONCES. f. f. Vieux mot. Sorte de pierre précieuse, qu'on a aussi appelée *jargones*.

JAGOS. f. m. Nom d'un peuple d'Afrique. *Jagos*. Les *Jagos* sont errans comme les Arabes, & ils sont répandus en plusieurs endroits de la basse Ethiopie, mais principalement dans le Royaume d'Anzico. Ils adorent le soleil & la lune, ils sont robustes & habiles à voler : c'est leur grand métier, & si féroces, qu'ils se mangent les uns les autres, dès qu'ils sont morts. Ils n'ont pour toutes armes qu'une hache, un arc & des flèches. MATY. On dit qu'ils sont anthropophages, & les plus cruels d'entre les anthropophages. Voyez DE LA CROIX, *Relat. d'Afrique, T. I.*

JAGRE. f. m. Sucre fait avec le tari ou vin de palmier & de cocotier. Lorsque le tari est récemment tiré de l'arbre, si on le fait bouillir dans une poêle avec un peu de chaux vive, il s'épaissit & devient en consistance de miel. En le laissant bouillir un peu plus longtemps, il devient solide comme du sucre, moins délicat à la vérité que celui que l'on fait avec le jus de cannes; mais néanmoins presque aussi blanc. C'est avec ce sucre que le menu peuple fait toutes ses confitures. Les Malabares l'appellent *jagara*, & les Portu-

gais, jagre. *Voyages de Dellon, T. I, c. 22, pag. 178.*

JAGRENATE, ou **JAGANAT**. Lieu des Indes, situé à l'une des embouchures du Gange, & célèbre par une grande Pagode qu'on y a bâtie. C'est où le grand Bramine fait sa résidence.

JAGUANA. Ville de l'Amérique dans l'île Hispaniola, située à cinquante ou soixante lieues de Saint-Domingue, à une lieue de la mer. Les Espagnols la nomment Santa-Maria del puerto.

JAGUACINI. f. m. Animal du Brésil qui est de la grandeur d'un renard, & à peu près de la même couleur. Les *Jaguacinis* vivent principalement de cancre & d'écrevisses, & même de cannes de sucre, dont ils font souvent un grand dégât. C'est d'ailleurs un animal qui n'est point nuisible, fort endormi, & qu'on prend facilement.

JAGUR. Ville de la Terre Sainte. *Jagur*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Jos. XV, 21*, & vers le sud-est. **P. LUBIN.**

J A H.

JAH. f. m. Nom propre de Dieu chez les Hébreux. *Ja*. C'est un abrégé de יהוה, *jéhovah*. Voyez ce mot. Il faut écrire *jah*, & non pas *ja*; car en Hébreu il y a deux consonnes ה. Quelquefois les Hébreux, ou plutôt les Chaldéens & les Rabbins, l'écrivent par deux jods, avec un kamez dessous, ou bien trois jods posés en triangle. Galatin, le P. Kirker & d'autres trouvent du mystère & de la cabale dans cette manière d'écrire ce nom de Dieu, & croient qu'elle marque la Trinité des personnes dans l'unité d'essence.

JAHAR. f. m. Terme de Calendrier. Voyez **JAR**.

JAHATZ, ou **JACAZA**. Nom d'une ville de la Palestine. *Jassa*. Elle étoit dans la Tribu de Ruben, aux confins de celle de Gad, & au nord de la montagne de Nébo. Les Israélites y désirèrent Séhon, Roi des Amorrhéens, & elle fut ensuite donnée aux Lévités. *Nomb. XXI.*

J A I.

JAIANS. f. m. Vieux mot. Géant. On a écrit aussi *jayans*.

JAIÏCK. (le) Grande rivière de la grande Tartarie. *Jaiicus*, anciennement, *Rhymus*. Elle a sa source dans le Pascarit, en Moscovie, & coulant vers le sud-ouest, elle sépare les Tartares Kalmoucs des Nogais, qui dépendent du Royaume d'Astracan, & se décharge dans la mer Caspienne, entre l'embouchure du Wolga & celle du Chéfel.

JAIÏCUBI. Rivière de la grande Tartarie. *Jaiicubius*. Elle coule dans le pays des Tartares Kalmoucs, reçoit le Cofir, & se décharge dans la mer Caspienne, entre *Jaiick* & le Chéfel. Sanfon, dans ses grandes Cartes, l'appelle *Yem*, & la forme par le concours de la Rhuda & de la Margha. **MATY.**

JAIÏCZA. Voyez **JAYZA**.

JAIÏET. Voyez **JAIS**.

JAILLIR. v. n. Sortir avec impétuosité. *Salire*. On le dit proprement des eaux poussées avec violence, qui s'élèvent en l'air, & des autres choses fluides. L'eau *jaillit* d'une source. Moïse fit *jaillir* une fontaine du rocher. Le sang *jaillit* de la veine, quand elle est ouverte. Un cheval fait *jaillir* la boue sur les passans.

Ce mot vient de *jaculari*.

Vaugelas condamne *jaillir*, & n'approuve que *re-jaillir*; mais l'un & l'autre est bon, avec cette différence, c'est que *jaillir* marque une action simple, absolue & directe, & *rejaillir* signifie le redoublement de cette même action.

Fait jaillir dans les airs le cristal des fontaines.
MÉN.

En vous forçant à jaillir dans les airs. **DES-H.**

JAILLISSANT, **ANTE**. adj. Qui jaillit, qui est poussé

avec violence. *Saliens*. Il se dit proprement des fontaines qui font des jets dans les jardins, soit par la pesanteur des eaux, soit par la compression artificielle des machines. Quelques-uns ont douté que les Anciens eussent l'art de faire des fontaines d'eaux *jaillissantes*; mais cela est certain. Pline le jeune parle de celles qu'il avoit dans sa maison de Toscane. **FEL.**

JAILLISSEMENT. f. m. Action de jaillir. Le *jaillissement* des eaux. Le *jaillissement* du sang.

JAINVILLE. Voyez **JANVILLE**.

JAIS, qu'on écrivoit autrefois **JAYET**, ou **JAIÏET**. f. m. Minéral ou pierre fossile fort noire qui prend un assez beau poli. Par l'Analyse Chimique on trouve que c'est une espèce de bitume fort analogue au charbon de terre; mais plus pur & contenant moins de parties terrestres. On en tire une huile qui est de quelque usage en médecine. *Gagates*. Il se travaille comme l'ambre, dont il a la plupart des qualités. Il y en a beaucoup en Dauphiné. Rabelais décrit la Pragmatique-Sanction avec ses Patenôtres de *jaïet*, car on en fait principalement des Patenôtres & des boutons de deuil. Pour bien louer des chevaux noirs, on dit qu'ils sont noirs comme *jais*.

JAIS ARTIFICIEL. C'est une espèce de verre ou plutôt d'émail avec lequel on imite le *jais* naturel. On le tire en de longs filets creux qu'on coupe ou qu'on forme comme on veut. On s'en sert dans les broderies & dans les garnitures de deuil. On fait celui-ci de telle couleur qu'on veut, mais le plus ordinaire est le blanc & le noir.

JAIVE. *Gaveda* & *Gavea*. C'est dans une lettre d'Alexandre III, de l'an 1180, une terre appartenant à l'Eglise de Digne. *Hadr. de Val. Not. Gall. p. 172.*

JAIZY. f. m. Nom d'office chez les Turcs. Secrétaire, Contrôleur. *Scriba*, *Notarius*. Tous les offices & dignités de Turquie ont chacune leur *Checaya* & leur *Jaizy*. Le *Jaizy* de l'Imbro-Orbassli ou Grand-Ecuyer, tient le registre & contrôle des écuries, & ainsi des autres. **VIGÈNERE**, *Illust. sur l'Hist. de Chalcond. p. 348.*

J A K.

JAKHALS. f. m. Animal qui ressemble au renard. On en trouve dans la basse Éthiopie. On dit qu'il a l'odorat très-fin, & qu'il chasse de concert avec le lion qui partage avec lui sa proie. C'est apparemment la même chose que *jacard* & *jachal*.

JAKOTYN. Nom d'un bourg qui a une bonne forteresse. *Jakotynum*. Il est dans la basse Volhinie, sur la rivière de Supoi, environ à dix-sept lieues de la ville de Kiovie, du côté du levant. Ce lieu appartient aux Moscovites. **MATY.**

JAKSA, ou **JAEKTSIE**. Ville que M. de Witfen met dans la Daurie, dans la grande Tartarie. *Jaksa*, *Jaktsia*. Elle est environ à dix lieues de la rivière d'Amur, vers le nord, & à quarante d'Albazin, ville des Moscovites vers le levant. **MATY.**

JAKSHABAT. f. m. Terme de Calendrier. Nom du douzième & dernier mois de l'année des Tartares Orientaux, & de ceux dont les terres font partie de l'Empire de la Chine, des Igméens & des Cataïens. Il répond au mois de Novembre. On l'appelle aussi *Jacschaban*.

Ce nom, dans la langue des Tartares Orientaux, veut dire *rosalis shabat*, c'est-à-dire, *schabat* pendant lequel il y a beaucoup de pluie ou de rosée.

JAKUSI. f. m. C'est le nom que les Japonais donnent au Dieu de la Médecine.

JAKUTI. f. m. Nom d'un peuple de la grande Tartarie. *Jacutus*. M. de Witfen, dans la carte qu'il a donnée de ce pays, place les *Jakutis* à l'orient de la rivière de Lena, vers son embouchure, dans l'océan septentrional, au septentrion oriental des Tungoëses; ainsi ils occupent la partie occidentale du pays que les cartes ordinaires appellent Mongal. **MATY.**

JAKUTSKOI. Ville de l'Empire Ruslien en Sibérie, dans la Tartarie, sur la rivière de Lena, au pays des *Jakutes*, dont elle prend le nom.

J A L.

JALA, **JAELE** ou **YALE**. Petite ville mal peuplée de l'île de Ceylan. *Jala*, *Jaula*. Elle est à vingt & une lieues de Mature, vers l'orient septentrional, & elle est capitale d'un pays, qui étoit autrefois un Royaume particulier, mais qui n'est aujourd'hui qu'une Province de l'Etat des Hollandois dans l'île de Ceylan. **MATY.**

JALAGE. f. m. Terme de Jurisprudence. Droit Seigneurial que le Seigneur prend sur chaque poinçon de vin vendu en détail. C'est la même chose que ce qu'on appelle ailleurs *droit de forage*; & ce mot vient de ce qu'on mesure le vin dans une *jale* ou *jatte*.

JALAP. f. m. Plante médicinale qui croît naturellement aux îles de Madère. On croit que le vrai *jalap* est une plante dont la tige est branchue, haute de trois pieds environ, garnie de feuilles opposées, entières, larges à leur base, pointues à leurs extrémités, charnues & d'un vert un peu pâle. Sa fleur est un tuyau évasé en entonnoir à pavillon crénelé, de couleur rouge comme de l'écarlate, quelquefois varié de jaune & de blanc, fort agréable à la vue. Cette fleur s'épanouit la nuit, & elle se referme au moindre rayon du soleil; c'est pourquoi on l'appelle *belle de nuit*, ou *merveille du Pérou*. S'il pleut pendant le jour, ou si le ciel est couvert, elle se tient ouverte. Lorsque cette fleur est passée, il paroît un fruit ridé, qui contient dans sa cavité une semence presque ronde. Sa racine est grise, résineuse, parsemée de veines, d'un gout un peu âcre: on nous l'apporte sèche, coupée en rouelles. Cette racine est fort en usage en médecine; elle purge les sérosités: on s'en sert pour l'hydropisie, pour les obstructions. En Latin, *jalap officinarum fructu rugoso*. P. TOURNEFORT, *Inst. Rei herb.* 130. Le bon *jalap* est pesant, d'une couleur entre gris & noir; quand il est rompu, il doit avoir des veines résineuses, dans lesquelles est sa principale vertu. La résine de *jalap* purge les sérosités, & pour cette raison elle est bonne pour l'hydropisie.

JALASAGAN. Ville de la Tartarie: elle est appelée par les Mogols *Chambalik*, ou la bonne ville; car en langue des Mogols *Cham* veut dire *bon*, & *Balk* veut dire *ville*.

JALDABAOTH. f. m. Nom que les Nicolaïtes donnoient à une espèce de Divinité qu'ils honoroient. *Jaldabaoth*. Barbelo étoit mère de *Jaldabaoth*. FLEURY, *Hist. Eccl. L. II, nomb. 21*. S. Epiphane, dans son Panarion, c. 25, où il traite de l'hérésie des Nicolaïtes, dit, p. III, que, selon quelques-uns de ces Hérétiques, *Jaldabaoth* étoit le fils aîné de Barbelo, & que pour cela il devoit être honoré parcequ'il avoit découvert bien des choses; qu'en conséquence ils avoient forgé des livres sous le nom de *Jaldabaoth*, & une infinité de noms barbares de Principautés & de Puissances, qu'ils plaçoient dans chaque ciel, & qui étoient contraires à l'âme des hommes.

Ce mot est manifestement Hébreu, & apparemment composé de *זלזל*, *profuit*, & *זכר*, *fermo*, & on lui donnoit ce nom dans cette secte, parceque l'on prétendoit que par ses discours & les livres dont on vient de parler, il avoit beaucoup servi, il avoit été fort utile.

JALE. f. f. Espèce de jatte; sorte de grand baquet dont on se sert à Paris pour mesurer de la farine, & en d'autres lieux pour transporter la vendange de la vigne à la maison.

Du Cange dérive ce mot de *jalo* ou de *galo*, qui est une mesure des liquides chez les Anglois, qui contenoit huit pintes du pays, & qui contient environ quatre pintes de Paris. Au reste, les Anglois ne disent, ni *jalo*, ni *galo*; ils disent *Walon*.

JALÉE. f. f. Sorte de mesure. Une *jalée* de vin. **Foy.** **JALE**. Ces mots de *jalage*, *jale*, *jalée*, s'écrivent quelquefois avec deux *ll*, *jallage*, &c.

JALÈME. f. m. Terme de Mythologie. Nom d'un faux Dieu des Grecs. *Jalemus*. Le Dieu *Jalème* présidoit aux funérailles, à tous les devoirs funèbres que les

vivans rendoient aux morts. Chez les Romains c'étoit une Déesse qu'ils nommoient *Nania*, qui faisoit cet office. VOSSIUS, de *Idolol. L. VII, c. 17*.

JALLET. f. m. Petit caillou rond. *Missilis globus*. Il est vieux. On appelloit autrefois arbalète à *galet*, une espèce d'arbalète avec lequel on lançoit à la guerre des *jalets*, aujourd'hui *galets*, des balles de plomb ou de fer.

Ce mot vient du Grec, *ιάλλειν*, qui signifie *mittere*, jeter, lancer, parcequ'on s'en servoit autrefois comme de balles pour tirer. Il est plus court de dire qu'il vient de *jaculum*.

JALIGNY. Petite ville de France dans le Bourbonnois, sur la rivière de Besbre, qui se jette dans la Loire à Bourbon-Lancy.

JALINES. *Jalina*, *Macaria*. C'étoit anciennement une ville, maintenant ce n'est qu'un village situé sur la côte septentrionale de l'île de Cypre. **MATY.**

JALLAGE. Voyez **FORAGE**.

JALLE. Nom d'une rivière de France, qui se jette dans la Garonne deux lieues au-dessous de Bourdeaux. *Jalla*. De Valois dit qu'il n'a trouvé que ce nom Latin, quoique quelques-uns appellent cette rivière *Gealus*. Du reste, il ne doute point qu'on ait dit autrefois *Gala* au lieu de *Jala*. Voyez *Not. Gall. pag. 88, col. 1*.

JALLU. Le Mont-*Jallu*. Nom de lieu près de Châteauneuf, dans le Sommois en France. Quelques-uns croient que c'est l'ancien *Jalgeium*, *Rupes de Jalgeio*. VALOIS, *Not. Gall. p. 248, col. 1*.

JALMÈNE. f. m. Fils du Dieu Mars & de la belle Actioché: il commandoit avec Alcalaïphe les Béotiens d'Orchomène au siège de Troie. *Jalmenus*.

JALOFES. Nom d'un peuple de la Nigritie, en Afrique. *Jalofa*. Les *Jalofes* occupent le pays qui est entre la rivière de Sénégal & celle de Gambia, & ils ont plusieurs Rois dépendans du grand *Jalof*, qui porte aussi le titre de Roi de Sénégal. Ils sont Mahométans, mais très-ignorans; & ils ne s'occupent presque qu'à cultiver la terre, ou à paître leurs troupeaux. Il ne croît, ni blé, ni vin dans leur pays; mais ils ont beaucoup de dattes, dont ils se servent pour faire leur breuvage, & du maïs dont ils font leur pain. Ils n'ont que des villages tout ouverts, sont adroits à manier leurs chevaux; mais ils n'ont point encore l'usage des armes à feu. On dit qu'ils ont une coutume fort singulière, qui est, que les frères de ceux qui meurent, succèdent, au préjudice de leurs enfans, ce qui s'étend même jusqu'à la maison Royale, les enfans du Grand *Jalof* ne montant sur le trône qu'après leurs oncles. On tire de ce pays des cuirs de bœuf, de la cire, de l'ivoire, de la gomme Arabique, de l'ambre gris, de l'or, de l'argent & des esclaves. **MATY.** Voyez **DAPPER**, *Description de l'Afrique, p. 228 & suiv.*

JALON. f. m. Terme d'Arpenteur. Bâton pointu par le bout d'en-bas, garni d'une carte par le bout d'en-haut qu'on fiche en terre de distance en distance, pour prendre ou former des alignemens, soit pour planter, soit pour bâtir. *Pertica*. Planter des jalons. Voyez **JALONNER**.

JALONA. Voyez **FANAR**.

JALONNER. v. n. C'est planter des jalons de distance en distance sur une ligne droite pour l'opération d'un alignement. On ferme un œil, on dirige l'autre vers le jalon, de manière qu'il couvre tous les autres qu'on fait planter dans la même ligne par ce moyen. Nous avons *jalonné* toute la matinée.

Ce verbe est aussi actif: *jalonner* une allée, *jalonner* un terrain, pour y dresser une allée, pour y planter des arbres, pour bâtir.

JALOUSER. v. a. Etre jaloux, avoir de la jalousie contre quelqu'un. On trouve ce mot dans les Annales Galantes, où il est dit que les Polonois *jalousoient* la nouvelle Monarchie de Ladislaus, Roi de Bohême. On le trouve encore dans les Réflexions sur la prétention des Princes du sang, contre les Princes légitimés en 1716. Les Princes qui avoient *jalosé* son droit n'ont-ils pas été obligés de la reconnoître par

Les traités de paix? *Jalouser* quelqu'un, *jalouser* les concurrents. ACAD. FR. Ce mot n'est pas d'un usage bien fréquent.

☞ JALOUSE, ÉE. part.

JALOUSÉ, ÉE. adj. On appelle fenêtre *jalousée*, une fenêtre faite de petites tringles de bois croisées diagonalement, enforte qu'elles laissent des manières de lofanges vides, par lesquelles on peut voir sans être vu.

JALOUSIE. f. f. Passion de l'âme qui porte à envier la gloire ou le bonheur d'autrui; inquiétude, crainte de partager ou de perdre un bien qu'on possède ou qu'on desire de posséder. M. de la Chambre dit que la *jalousie* est une confusion d'amour, de haine, de crainte & de désespoir. *Invidia*. Un sujet trop puissant donne de la *jalousie* à son Prince. Cette femme n'a point de ces *jalousies* chagrines contre toutes les vertus. S. EVR. Une noble *jalousie* est utile aux mortels. BOIL. La *jalousie* de l'autorité est la plus délicate & la plus inquiète. S. EVR. Alexandre, ambitieux par-tout, étoit piqué d'une *jalousie* de supériorité dans ses études. ID. N'attaquez personne par la *jalousie* de l'esprit. IDEM. La *jalousie*, mère des meurtres. BOSSUET.

*Fuyez sur-tout, fuyez ces basses jalousies,
Des vulgaires esprits malignes frénéstes.* BOIL.

JALOUSIE se dit particulièrement en amour, de la crainte de préférence ou de partage du cœur, ou des faveurs de la personne qu'on aime. Il n'y a point de passion plus violente, plus tragique, que la *jalousie*, qui naît d'un amour extrême. LA FONT.

La *jalousie* est mêlée d'amour & de haine; elle prend tout de travers, & se fait des supplices de tout. S. EVR. Les défiances de la *jalousie* ont quelque chose d'injurieux, quand elle naît d'un soupçon de perfidie; mais la *jalousie* qui n'envise que le cœur, est une délicatesse inséparable de l'amour. M. SCUD. L'affreuse *jalousie*, toujours alarmée par la crainte d'une préférence ou d'une infidélité, est le plus dur supplice des amans. S. EVR. La bienséance ne veut pas que les femmes fassent paroître certaines *jalousies*, qui sont un peu trop engagées dans les sens. FONT. La *jalousie* se nourrit de soupçons, de défiance, de dépit, de chagrin. S. EVR. La *jalousie* que l'amour cause, est une fureur qui aveugle ceux qu'elle possède. D. SC. Je sens la *jalousie* avec toutes ses horreurs. P. DE CL.

☞ La *jalousie* prise pour le chagrin qu'on ressent de voir posséder par un autre un bien qu'on désireroit pour soi, n'est point exempte de quelque sorte d'envie; & souvent même, dit la Bruyère, ces deux passions se confondent; mais l'envie est quelquefois séparée de la *jalousie*: telle est celle qu'excitent dans notre âme les conditions fort élevées au-dessus de la nôtre, les grandes fortunes, la faveur. D'ailleurs il paroît que la *jalousie* a pour objet ce qu'on possède. On est jaloux de sa femme, de son autorité, &c. au-lieu que l'envie a pour objet le bien d'autrui. Voyez ENVIE.

☞ La *jalousie* & l'émulation s'exercent sur le même objet, qui est le bien ou le mérite des autres, avec cette différence que l'émulation est un sentiment volontaire, noble, courageux, qui rend l'âme féconde & la fait profiter des grands exemples. Voyez EMULATION. La *jalousie* au contraire est un mouvement violent, & comme un aveu contraint du mérite qui est hors d'elle; elle va même jusqu'à nier la vertu dans les sujets où elle existe, où forcée de le reconnoître, elle lui refuse les éloges ou lui envie les récompenses; c'est une passion stérile qui laisse l'homme dans l'état où elle le trouve, qui le rend froid & sec sur les actions ou sur les ouvrages d'autrui, qui fait qu'on s'étonne de voir dans le monde d'autres talens que les siens, ou d'autres hommes avec les mêmes talens dont il se pique: vice qui par son excès rentre toujours dans la vanité & dans la présomption.

☞ La *jalousie*, prise pour un sentiment d'envie qu'excite la gloire ou la prospérité d'un autre; se trouve presque toujours entre les Poètes, les Peintres, entre les gens de même état, de même profession. Les victoires de Miltiades excitoient la *jalousie* de Thémistocle. Un Savetier n'est point jaloux de la gloire d'un Maréchal de France.

☞ JALOUSIE se dit aussi de l'inquiétude, de l'ombrage qu'un Prince donne à ses voisins par sa puissance, par ses forces. Les troupes que ce Prince levoit, donnoient de la *jalousie* à tous ses voisins. Une armée en campagne tient plusieurs places en *jalousie*, lorsqu'elles craignent d'être attaquées, & qu'elles ne peuvent juger à laquelle le Prince ennemi en veut.

Les Auteurs qui écrivent sur la vie mystique, & les Maîtres de la vie spirituelle, emploient ce mot de *jalousie* en parlant de Dieu. Cet époux dont la *jalousie*, la délicatesse, aussi-bien que la sainteté est infinie, regardera le mauvais soin de ce Pasteur négligent ou infidèle, comme un outrage. AB. DE LA TRAPPE.

JALOUSIE. Terme d'Architecture. Treillis fait de tringles de bois ou de fer, posées diagonalement, qui laissent entr'elles de petits vides par lesquels on peut voir ce qui se fait au dehors sans être vu. *Cancelli, clathri, transfenna*. Le Grand Seigneur voit par une *jalousie* tout ce qui se passe dans son Divan. Dans les Eglises, les *jalousies* qui servent aux Jubés & aux Confessionnaux, sont quelquefois faites de panneaux de sculpture évidés.

JALOUSIE. f. f. Contredanse.

SACRIFICE DE JALOUSIE. Voyez CALICE DE SOUPÇON.

☞ EAUX DE JALOUSIE. Les eaux amères de *jalousie* portoient bénédiction ou malédiction avec elles. PÉLISSON. Voyez au liv. des Nomb. c. 5, ce que étoient que ces eaux.

JALOUSIE est aussi un nom que quelques-uns donnent à l'amarante ou passe-velours.

☞ JALOUX, OUSE. adj. Souvent employé substantivement. Qui a de la *jalousie*. Voyez ce mot. *Zelotypus, invidus*. Du Latin, *zelosus*, qui n'est que dans la basse Latinité ou de l'Italien *geloso*. *Zelosus* vient du Grec, ζαλος, *jalousie*, ardeur pour quelque chose.

☞ Le terme de *jalous* s'applique à celui qui voit avec chagrin posséder par un autre un bien qu'il désire, qui envie la gloire, le bonheur, les talens d'autrui, ou qui craint que quelqu'autre ne lui ravisse un bien qu'il possède. Les gens d'un grand mérite ont toujours des envieux & des *jalous*. Thémistocle étoit *jalous* de la gloire de Miltiade; ses triomphes l'empêchoient de dormir. On regarde d'ordinaire un mérite qui efface & éteint celui des autres, avec inquiétude, & avec des yeux *jalous*. BELL.

JALOUX se dit particulièrement en matière d'amour, de celui qui craint qu'un rival n'enlève ou ne partage le cœur de sa femme ou de sa maîtresse. Ce vieillard est fort *jalous* de sa femme, il l'observe. Il est *jalous*, c'est un *jalous*.

Si Titus est jaloux, Titus est amoureux. RAC.

Le meilleur remède pour guérir les personnes *jalousés*, seroit de leur faire remarquer toutes les extravagances où cette humeur noire & bizarre les fait tomber. BELL. L'amour des *jalous* est fait comme la haine. MOL. C'est aimer froidement que n'être point *jalous*. ID.

On dit aussi en Théologie que Dieu est *jalous* de sa gloire. *Deus zelotes*. Pour dire qu'il ne veut point qu'on adore les idoles, qu'on offre de l'encens à d'autre Dieu qu'à lui, qu'il veut & doit seul être adoré.

JALOUX signifie aussi inquiet, délicat, attentif à se conserver la possession d'une chose. *Attentus, diligens*. Une femme doit être *jalousé* de son honneur jusqu'au scrupule; un Magistrat doit être *jalous* de sa réputation d'intégrité; un Prince de son autorité. Chacun est *jalous* de ses sentimens; & ceux mêmes qui se rendent aux nôtres, veulent se persuader qu'ils ne suivent que leurs propres lumières. BELL. On est

plus *jaloux* de conserver son rang avec les égaux, qu'avec ses inférieurs. M. ESP.

JALOUX se dit figurément de ce qui cause de la jalousie. Ainsi l'on dit qu'une place, qu'une forteresse est *jalouse*, pour dire qu'elle est entre deux ou entre plusieurs Etats à qui elle donne envie de s'en emparer. L'ACAD.

JALOUX, en termes de Marine du Levant, se dit d'un vaisseau qui roule & qui se tourmente trop, qui est en danger de se renverser, faute d'être bien lesté ou appareillé.

☞ On le dit de même des berlines & autres voitures qui sont sujettes à pancher d'un côté.

JALOUX se dit proverbialement en ces phrases : il ne dort non plus qu'un *jaloux*. Il est *jaloux* de son ombre. Il en est *jaloux* comme un gueux de sa besace. Sans les *jaloux* on vivroit, pour dire que quelque chose que l'on fasse, on trouve toujours des compétiteurs & des antagonistes.

J A M.

JAM, ou **JEM**. f. m. Nom que les Cathariens & les Turcs Orientaux donnent au troisième Tchagh, ou troisième partie de leur cycle duodénaire, qui comprend les 24 heures du jour & de la nuit. Ils ont aussi un cycle de douze années qu'ils divisent aussi en douze parties, dont la troisième s'appelle de même *Jam* ou *Jem*. Ce mot signifie un Léopard ; car ils donnent à chacune de ces parties un nom de quelque animal. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

JAM. Ville maritime d'Afrique, sur la côte de l'Océan, dans la Nigritie, à sept ou huit lieues de la rivière de S. Domingue.

☞ **JAMA**. Ville de l'Empire Russe, sur une rivière de même nom, dans l'Ingrie.

JAMACURU. f. m. C'est le nom de plusieurs espèces de figuiers de l'Amérique. Ray en compte six. Elles passent toutes pour être rafraîchissantes, à l'exception des semences qui sont dessicatives & astringentes. Leur gomme, leur fruit, leurs feuilles & leurs racines sont estimées bonnes pour les fièvres, de quelque manière qu'on en use.

JAMAGOROD. Nom d'une bonne forteresse de l'Ingrie. *Jama*. Elle est située sur la rivière de Laga, à cinq lieues de la ville de Narva, du côté du levant. Cette place étoit autrefois aux Moscovites ; mais elle fut cédée aux Suédois avec son territoire l'an 1617.

JAMAÏQUE. Nom d'une île de la mer du Nord en Amérique. *Jamaïca*. On la met au nombre des grandes Antilles, & on la trouve au midi de celle de Cuba, & au couchant de celle de S. Domingue. Elle fut découverte par Christophe Colomb l'an 1494, & occupée par les Espagnols, qui la nommèrent l'île de S. Jacques, & la dépeuplèrent presque entièrement. Les Anglois en sont les maîtres depuis l'an 1654. Elle peut avoir cent cinquante lieues de circuit. Elle est bien cultivée, & on en tire quantité de cuirs, du coton, du tabac & du sucre. Sa principale ville est Saint-Jacques ; Séville de l'Or, Mélila & Oristan sont fort déchues, & celle de Véga, qui faisoit porter aux descendans de Colomb le titre de Ducs de la Véga, est entièrement détruite. MATY.

Ce mot s'est formé de *James*, qui en Anglois signifie *Jacques*.

Il y a en Espagne des Marquis de la *Jamaïque*, qui sont une branche de la Maison de Portugal.

JAMAÏQUE. f. m. Bois qui croît dans l'île de la *Jamaïque*. On l'appelle plus ordinairement bois d'Inde.

JAMAIS. Prononcez *jamès*. adv. de temps, qui se dit de toute la succession des siècles & des temps passés & futurs. *Numquam*. Les propositions contradictoires ne peuvent *jamais* être toutes deux vraies en même-temps. Je ne l'ai *jamais* vu. On n'en parlera *jamais*. Ce n'est *jamais* fait avec lui, il ne finit point.

JAMAIS. Il se dit aussi quelquefois sans être négatif, comme en cette phrase : c'est ce qu'on peut *jamais* dire de plus grand. AC. FR.

JAMAIS se prend aussi substantivement. Quand j'ai pro-

mis amitié à quelqu'un, c'est pour un *jamais*, pour toujours. On dit aussi, *jamais* au grand *jamais*.

Ce mot vient de *jam* & *magis*.

On dit populairement, la semaine des trois Jedis, trois jours après *jamais*.

A JAMAIS. Phrase adverbiale, qui signifie la même chose que *jamais* ; mais avec plus de force & plus d'énergie. *In omne ævum, in omnem æternitatem*. Les pécheurs seront damnés à *jamais*. Dieu soit béni à *jamais*.

A TOUT JAMAIS. Autre phrase adverbiale, qui a plus de force encore qu'à *jamais* ; mais qui ne se dit guère que dans le style familier. C'en est fait, je ne veux plus avoir d'affaire avec cet homme, j'y renonce à *tout jamais*.

POUR JAMAIS. Phrase adverbiale, qui a le même sens que à *jamais*. *In omne tempus, in æternum*. L'ingratitude de cet homme m'a fait rompre avec lui *pour jamais*. J'ai quitté le jeu *pour jamais*.

Oui, j'ai dit à l'amour un adieu pour jamais.
S. EVR.

Pour jamais adieu,
Pour jamais ! ha, Seigneur, songez-vous en vous-même ? &c.
RACINE.

Il y a cette différence entre l'usage de l'adverbe *jamais*, & des phrases adverbiales à *jamais*, à *tout jamais*, pour *jamais*, que *jamais* ne se met que dans des propositions négatives, & ces phrases adverbiales dans des propositions affirmatives.

JAMAISTÉRO, ou **JAMAYSOIT**. C'est une des cinq régions qui composent l'île de Nippon, la principale de celle du Japon. *Jamaïstera*. Elle est bornée au levant par le Jetsengo, & baignée par la mer de tous les autres côtés. On divise cette région en douze Provinces que les Japonais appellent Royaumes, & qui prennent leurs noms de leurs capitales. MATY.

JAMAMA. Nom d'une ville de l'Arabie Heureuse, en Asie. *Jamama*. Elle est sur la rivière d'Astan, environ à cent lieues d'El-Catif, du côté du couchant, & elle est capitale d'une Principauté, qui est entre celles d'Haghias, d'Oman, & l'Arabie Déserte. MATY.

JAMAVAS. f. m. Taffetas des Indes à fleur d'or ou de soie. Il y en a de même de brodés.

JAMBA. Nom d'une ville des Etats du Mogol, en Asie. *Jamba*. Elle est située sur une rivière, environ à vingt lieues du Cange, du côté du couchant. Elle est capitale de la Province de *Jamba*. MATY.

JAMBA est aussi une Province du Mogolistan, dans l'Inde. *Jamba*. Elle a le titre de Royaume, & est séparée de celui de Patna, du côté de l'orient par le Gange, & environnée ailleurs par les Royaumes de Siba, de Naugracut, de Penbach, de Delly, de Bakar. Ses villes principales sont Callery & *Jamba* sa capitale. On trouve aussi dans cette Province les Etats du Rahia ou Prince de Décampenga. MATY.

☞ **JAMBAGE**. f. m. C'est en général ce qui sert à supporter quelque chose ; ce qui sert comme de jambe.

JAMBAGE. Terme de Maçonnerie. Construction de maçonnerie, qui sert à supporter quelque partie d'un bâtiment ; pilier entre deux arcades. Les pieds-droits d'une porte, d'une fenêtre, s'appellent *jambages*. *Orthostate, postes*. Les *jambages* d'une cheminée sont les deux petits murs, les assises de pierres qu'on élève de chaque côté de la cheminée, pour en porter le manteau. Il faut rétablir le *jambage* qui soutient cette poutre. *Jambage* d'un arc, *jambage* d'une croisée.

Chez les Tourneurs on appelle *jambage* de l'établier, deux pièces de bois droites & posées perpendiculairement sur une autre qui est couchée, & qu'on appelle semelle ; ces deux pièces de bois qui sont peu éloignées l'une de l'autre, forment avec la semelle les pieds de l'établier, & parcequ'il a deux pieds il a aussi quatre *jambages*, deux à chaque pied.

JAMBAGE se dit aussi en terme d'écriture, des lignes droites & à plomb qui servent à former les caractères.

tères, & sur-tout les *m* & les *n*. Il faut prendre garde que ces *jambages* soient bien égaux & bien droits.

JAMBE. f. f. Les parties inférieures du corps de l'homme & de quelques animaux, depuis le genou jusqu'au pied, qui leur servent à se soutenir ou à marcher. *Crus.* Dans l'homme les Médecins divisent le pied en trois parties; savoir, la cuisse, la *jambe* & le petit pied. La *jambe* a deux os, dont le plus grand s'appelle le *grand foci*, en Latin, *tibia*. Le moindre s'appelle le *petit foci*, l'*os de l'éperon* ou de la *sougrève*, en Latin, *fibula*. Le *gras de la jambe* est la partie charnue qui est au haut & au derrière de la *jambe*. On l'appelle aussi en médecine le *mollet* ou le *pommeau de la jambe*, en Latin, *sura*. La partie antérieure & décharnée se nomme la *grève* ou le *devant*, & quelquefois *épine*, parcequ'elle est aiguë. Dans l'usage ordinaire on l'appelle souvent l'*os de la jambe*. Il m'a donné un coup dans l'*os de la jambe*, c'est-à-dire, dans cette partie de devant de la *jambe*. Les coups qu'on se donne aux os des *jambes* font bien de la douleur. Celui-là est maudit dans l'écriture, qui tend les *jambes* à un aveugle pour le faire choir. Les Turcs, les Japonois mangent & sont assis les *jambes* croisées, comme les Tailleurs travaillent ici. La plus grande peine des Courtisans est d'être toujours sur leurs *jambes*, c'est-à-dire, debout.

Ce mot de *jambe* vient de *campa*, qu'on a dit pour *crus*, dont les Italiens ont fait *gamba* & les François *gambade*. MÉN.

On appelle *jambe cagneuse*, celle qui est tortue, soit en dedans, soit en dehors. Une *jambe courte*, celle d'un boiteux qui n'est pas égale à l'autre. *Jambe de bois*, est un morceau de bois qui sert de *jambe* à un homme à qui on en a coupé ou qui en a perdu une, & qui s'applique & se lie à l'endroit où on la lui a coupée. Cet Officier a eu une *jambe* emportée d'un coup de canon, il a fallu lui mettre une *jambe* de bois. *Jambe* de bois se dit aussi de l'homme même estropié, qui a perdu ou à qui on a coupé une *jambe*, & à qui on en a appliqué une de bois pour marcher. Voyez-vous cette *jambe* de bois? c'est un des plus braves Officiers qui soient en France. On appelle un homme haut en *jambes*, qui a ces parties plus hautes qu'à l'ordinaire.

On dit par menace, qu'on rompra bras & *jambes* à quelqu'un, pour dire qu'on le battra vigoureusement; & on dit aussi au figuré, qu'un rapporteur a coupé bras & *jambes* à une partie, pour dire qu'il lui a fait tout le mal qu'il pouvoit lui faire en rapportant son procès: & en général de tout homme fèvre, qu'il rompt bras & *jambes*.

On dit d'un homme qui va bien à pied, qu'il a de bonnes *jambes*, qu'il a les *jambes* bonnes. On dit courir, aller à toutes *jambes*, pour dire, aller aussi vite qu'on peut aller. On dit renouveler de *jambes*, pour dire, reprendre de nouvelles forces, reprendre vigueur. Il se dit aussi au figuré. Ac. FR.

On dit les *jambes* d'un homme, d'un cheval, d'un bœuf, d'un chien, d'un oiseau, &c. *Jambes* des insectes, &c. en parlant de la partie du corps qui leur sert à se soutenir, à marcher & à d'autres usages.

JAMBE, en termes d'Anatomie, se dit de deux nerfs du clitoris; car le clitoris a deux nerfs caverneux, un de chaque côté, qui viennent de l'os ischion; ce sont ces deux nerfs qu'on appelle, avant qu'ils se joignent, les *jambes* du clitoris, & qui se réunissant, en font le corps; on les trouve pleins d'un sang noir & épais embarrassé dans leurs fibres. DIONIS.

En termes de Manège, on dit les *jambes* de devant de cheval, & les *jambes* de derrière; & la *jambe* du côté du montoir & hors du montoir. On dit qu'un cheval a des *jambes* de cerf, quand il les a maigres & menues, & qu'un cheval n'a point de *jambes*, quand il les a ruinées ou arquées, ou gorgées, & que la *jambe* lui amollit, quand il bronche. On dit qu'un cheval cherche sa cinquième *jambe*, pour dire qu'il est las, & qu'il auroit besoin d'une nouvelle *jambe*, qu'il charge la main du cavalier, & s'appuie sur la bride. On dit aussi qu'il va à trois, quand il

boîte bien fort d'une *jambe*. On dit aussi des méchans chevaux, qu'on leur fera bien trouver des *jambes* à force de les piquer.

On dit, à l'égard des *jambes* du cavalier, qu'un cheval connoît bien les *jambes*, qu'il prend les aides des *jambes*, qu'il répond aux *jambes*, qu'il obéit aux *jambes*, pour dire qu'il suit les mouvemens du cavalier, qu'il est sensible aux aides de ces parties.

On dit aussi d'une femme, qu'elle est à cheval *jambe* de-çà, *jambe* de-là, pour dire qu'elle va en selle comme un cavalier.

JAMBE de bête, en termes de Vénérerie, c'est depuis le talon jusqu'aux os, pour bêtes fauves, & jusqu'aux gardes pour bêtes noires, qui en font aussi la largeur. SALN.

JAMBES se dit par extension, dans une espèce de sens figuré, des branches d'un compas ordinaire, & des deux règles mobiles d'un compas de proportion.

Ce mot s'emploie aussi par les Géomètres. *Crura*. Ce sont les côtés autour de l'angle droit d'un triangle. P. PARDIES.

JAMBES de force. En termes de Maçonnerie, c'est une chaîne ou rang de pierre de taille qu'on fait dans un mur de plâtre ou de briques, pour soutenir les poutres ou une grosse pièce de bois qu'on met au même lieu & à même dessein, dans les bâtimens de charpente. On les appelle aussi *jambes sous poutres*, *jambe etrière*: c'est une construction de pierres de taille qui sont engagées par leur queue dans un mur de refend ou mitoyen, en sorte qu'elles font un ou deux paremens ou tableaux. *Jambe* boutice est presque la même chose; la seule différence qu'il y a vient de ce que les côtés des pierres ne font point de tableau, mais se tiennent seulement en liaison avec le mur de face. *Jambe* ou cuisse, *femur* dans Vitruve, se dit de l'entre-deux des gravures des triglyphes.

JAMBE de force. En termes de Charpenterie, ce sont deux grosses pièces de bois qui ont d'ordinaire dix pouces en carré, qu'on entaille sur les poutres, & qu'on joint par un tirant ou entrait, pour faire une ferme ou un triangle, qui soutient les pannes & autres pièces qui forment le toit & la couverture. Il y a dans les combles coupés des *jambes* de force de dessus, & des *jambes* de force de dessous; les unes au-dessous de l'entrait ou tirant, les autres au-dessus.

JAMBE se dit proverbialement en ces phrases: jeter le chat aux *jambes* de quelqu'un, c'est l'accuser, rejeter sur lui la faute de quelque chose. On dit qu'un homme prend ses *jambes* à son cou, pour dire se sauver, s'enfuir, partir promptement. On dit aussi que le lit est l'écharpe de la *jambe*, pour dire qu'il ne faut point marcher quand on a mal à la *jambe*. On dit aussi à celui qui propose de faire une chose dont on ne tirera aucun avantage, cela ne me rendra pas la *jambe* mieux faite. On dit, faire *jambe* de vin, quand ceux qui vont à pied prennent du vin pour acquérir de nouvelles forces. On dit d'un vieillard qui marche bien, qu'il a encore ses *jambes* de quinze ans; & de celui qui a les *jambes* foibles, il ne sauroit presque plus se tenir sur ses *jambes*. On dit qu'un homme a la *jambe* tour d'une venue comme la *jambe* d'un chien, quand il n'a guère de gras de *jambe*. On dit aussi, donner le croc en *jambe* à quelqu'un, pour dire le supplanter, faire quelque tour d'adresse, quelque perfidie qui lui fasse manquer une affaire avantageuse.

JAMBE, JAMBO, ou JAMBOS. Terme de Relation. C'est le nom qu'on donne dans l'Amérique aux enfans qui naissent d'un *Metis* & d'une Américaine. Les *Metis* sont ceux qui naissent du commerce d'un Blanc avec une Indienne, ou d'une Blanche avec un Indien.

JAMBE. On appelle ainsi un membre qui sort de la coquille d'un poisson lorsqu'il veut avancer: il y a une espèce d'huître à qui l'on a donné ce sobriquet.

JAMBE. f. m. *Iambus*. Trissyllabe. *Ï* est voyelle. Terme de Prosodie Grecque & Latine. C'est un pied de vers composé d'une brève & d'une longue, ainsi qu'Horace le dit. *Syllaba longa brevi subjeta, vocatur iambus*.

bus. Il y a aussi de doubles *iambes*, c'est-à-dire, deux *iambes* de suite. Horace appelle l'*iambe*, un pied vite, rapide, *pes citus*.

Ce mot, selon quelques-uns, tire son origine d'*Iambé*, fille de Pan, & de la Nymphe Echo, qui inventa ce pied, ou qui n'usa que de paroles choquantes & de sanglantes railleries à l'égard de Cérès, affligée de la perte de Proserpine. D'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec, *iēs*, *venenum*, *venin*, ou de *ιαμειζω*, *maledico*, je médis, parceque ces vers composés d'*iambes* furent d'abord employés pour la satire. Ils étoient piquans & pleins de médisances injurieuses.

JAMBE est aussi adjectif, & se dit d'une sorte de vers Grecs & Latins, & se dit pour *iambique*. *Iambicus*. Quoique la Grammaire du Port-Royal dise vers *iambique*, ce n'est pourtant pas l'usage ordinaire; on dit communément vers *iambe*. Les vers *iambes* des Grecs & des Latins sont plus propres aux pièces de théâtre que nos vers de douze syllabes que nous y employons, parcequ'ils sont plus approchans de la prose, & sentent moins l'affectation & la poésie. Les vers *iambes* de Sénèque, du P. Pétau, de Malapert, de Libénius, de Grotius, d'Heinsius, sont beaux. Du reste, voyez **JAMBIQUE**.

JAMBÉ. f. f. Nom d'une fille de Pan & de la Déesse Echo. *Iambe*. Elle fut au service de Méranire; elle avoit l'humeur agréable & divertissante, & voyant Cérès accablée de tristesse pour la perte de sa fille, elle fut charmer sa douleur, & la faire rire par de petits contes plaisans qu'elle lui fit en vers *iambes*, qui ont pris d'elle ce nom. Voyez **NICANDRE**, *Alexipharm.*

JAMBÉ. adj. Terme de Maréchallerie. Bien *jambé*, ou bien de la jambe.

JAMBEIRO. f. m. Arbre qui produit le jambos. Voyez ce mot.

JAMBETTE. f. f. Petit couteau, dont la lame se replie dans le manche pour le porter plus commodément dans la poche, sans avoir besoin d'étui. *Culter, qui in manubrium inducitur*. Il porte toujours une *jambette* avec lui. Il n'est jamais sans avoir une *jambette* dans sa poche.

JAMBETTE se dit aussi populairement du croc en jambe que l'on donne en luttant. Il lui donna la *jambette* & le jeta par terre. Sancho voyant que Don Quichotte s'efforçoit de lui abattre ses chausses, se leva debout, & ayant embrassé son maître, il lui donna la *jambette* & le renversa sous lui; puis lui mettant un genou sur l'estomac, il lui prit les deux mains, le tenant en état de ne pouvoir remuer, ni seulement prendre haleine. *Hist. de Don Quichotte, T. IV, c. 60, p. 376.*

JAMBETTE, en termes de Charpenterie, se dit de petites pièces de bois qu'on met sur l'entrait pour soutenir les arbalétriers, & en autres lieux, comme sur les blachets pour soutenir les chevrons. *Fulcrum*. Il y a des *jambettes* de dessous & des *jambettes* de dessus, qui sont comme de petites jambes de force, particulièrement dans la construction des dômes.

JAMBETTE. Dans le commerce de Pelleteries. C'est la seconde espèce de pelleterie que les Turcs tirent de la peau des martres-zibelines, beaucoup inférieure à la martre proprement dite, qui est celle de l'échine, mais bien meilleure que celle du col appelée en Turc *samoul bacha*. On peut encore en tirer une quatrième espèce qui est le ventre; mais on n'en fait aucun cas, sur-tout à Constantinople.

JAMBI. Nom d'une ville des Indes Orientales. *Jambium*. Elle est près de la côte de l'île de Sumatra, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Hollandois, & qui est entre le détroit de Malaca & celui de Palimban. *Jambi* est capitale d'un petit Royaume de même nom.

JAMBIER. f. m. Terme d'Anatomie. Nom de deux muscles du pied. Il y a le *jambier* antérieur & le *jambier* postérieur. Ils sont nommés *jambiers*, parcequ'ils sont placés le long du principal os de la jambe. Le *jambier* antérieur que quelques-uns appellent aussi

tibial, prend son origine de la partie antérieure & supérieure du tibia, & va s'insérer par deux tendons qui passent sous le ligament annulaire, dont l'un s'attache au premier os cunéiforme, & l'autre à l'os du métatarsé qui soutient le pouce du pied ou le gros orteil. Le *jambier* postérieur prend son origine de la partie postérieure de l'os de la jambe, & s'étendant le long de cet os & passant par la fente qui est à la malléole interne, il va s'insérer à la partie interne de l'os scaphoïde. **DIONIS**.

JAMBIER. Terme de Boucher. C'est le nom du morceau de bois où les bouchers attachent les bœufs, vaches, veaux & moutons qu'ils ont tués, afin de les ouvrir & vider commodément. Les *jambiers* pour les bœufs sont bien plus grands & plus gros que ceux qui servent aux veaux & aux moutons. Le *jambier* est courbé en archet, en sorte qu'on dit en proverbe, crochu comme un *jambier*. On l'appelle *jambier*, parceque les animaux que les bouchers habitent, y sont pendus par les jambes de derrière.

JAMBIÈRE. f. f. Chaussure de fer. *Ferreum tibiale*. **POMEY**.

JAMBIQUE. adj. *Iambicus*. Ce mot commence par une voyelle aussi-bien que *iambe*. C'est un terme de Poésie & de Profodie Grecque & Latine, qui se dit du genre de vers, qui est composé du pied qu'on appelle *iambe*, ou dans lequel ce pied domine. Les vers *iambiques* peuvent être considérés, ou selon la diversité des pieds qu'ils reçoivent, ou selon le nombre de leurs pieds. Dans chacun de ces genres il y a trois espèces qui ont des noms différens. 1^o. Les purs *iambiques* sont ceux qui ne sont composés que d'*iambes*, comme la quatrième pièce de Catulle faite à la louange d'un vaisseau.

Phaselus ille, quem videtis, hospites, &c.

Et dans Horace, *Epod. 16*, les *iambes* ou *iambiques* qu'il a joints à des hexamètres :

*Altera jam teritur bellis civilibus atas,
Suis & ipsa Roma viribus ruit.*

On prétend que d'abord tous les vers *iambiques* étoient purs. La seconde espèce sont ceux qu'on appelle simplement *iambes* ou *iambiques*. Ils n'ont des *iambes* qu'aux pieds pairs, encore y met-on quelquefois des tribragues, excepté au dernier qui doit toujours être un *iambe*; & aux impairs des spondées, des anapestes, & même un dactyle au premier. Tel est celui qu'on cite de la Médée d'Ovide.

Servare potui, perdere an possim rogas.

La troisième espèce sont les vers *iambiques* libres, qui n'ont par nécessité d'*iambe* qu'au dernier pied, comme tous les vers de Phèdre, ceux du P. Comaire dans ses fables, & en d'autres ouvrages à peu près de cette nature.

Amittit meritò proprium, qui alienum appetit.

Dans les Comédies on ne s'est pas plus gêné, & peut-être moins encore, comme on le voit dans Plaute & dans Térence. Mais le sixième pied est toujours indispensablement un *iambe*.

Quant aux variétés qu'apporte le nombre de syllabes, on appelle *iambe* ou *iambique* dimètre, celui qui n'a que quatre pieds.

Queruntur in sylvis aves.

Ceux qui en ont six s'appellent trimètres, ce sont les plus beaux, & ceux qu'on emploie pour le théâtre, sur-tout pour la tragédie.

*Di conjugales, tuque genialis tori
Lucina custos, &c.*

Ceux qui en ont huit se nomment tétramètres, & l'on n'en trouve que dans les Comédies.

Pecuniam in loco negligere maximum interdum est lucrum. TÉRENCE.

Quelques-uns ajoutent un iambe monomètre, qui n'a que deux pieds.

Virtus beat.

On les appelle monomètres, dimètres, trimètres & tétramètres, c'est-à-dire, d'une, de deux, de trois & de quatre mesures, parcequ'une mesure étoit de deux pieds, & que les Grecs les mesuroient deux pieds à deux pieds, ou par épitrites, & joignant l'iambe & le spondée ensemble.

Tous ceux dont on a parlé jusqu'ici sont parfaits; ils ont leur nombre de pieds complers, sans qu'il y manque rien ou qu'il y ait rien de trop. C'est ce qu'on nomme acatalectique.

Les imparfaits sont de trois sortes, les catalectiques, auxquels il manque une syllabe :

Musa Jovem canebant.

Les brachycatalectiques auxquels il manque un pied entier.

Musa Jovis gnata.

Les hypercatalectiques, qui sont ceux qui ont quelque chose de trop, syllabe ou pied.

*Musa sorores sunt Minervæ.
Musa sorores Palladis lugent.*

La plupart des hymnes de l'Eglise sont des iambiques dimètres, c'est-à-dire, de quatre pieds. Voyez DESPAUTÈRE, dans le Traité de la Quantité, & la Grammaire Latine de Port-Royal, au Traité de la Poésie Latine, c. 2 & c. 5.

Au reste, un vers iambe, des vers iambes, une pièce en vers iambes, des iambes purs, &c. est plus en usage qu'un vers iambique, des vers iambiques, &c. & l'Auteur de la Grammaire de Port-Royal a dit lui-même iambe, quoiqu'il semble préférer iambique.

IAMBLIQUE. f. m. Le sel de iambique est une espèce de sel composé, que l'on prétend avoir été inventé par *Iambique*, & qui passe pour cuire les humeurs crues, & pour lâcher le ventre. *Iamblichisales.* Voyez-en la préparation dans le Dict. de James.

JAMBOLI. Nom d'une des quatre parties de la Macédoine moderne. *Jambolensis ager.* Elle renferme les pays qu'on nommoit anciennement la Macédoine première & la seconde. Elle s'étend depuis le golfe de Salonichi au midi, jusqu'à la Romanie au nord, ayant la Macédoine propre au couchant, & l'Archipel au levant; ses principaux lieux sont Philippi, Embouli, Sérès, Cavalla, Contessa, Libanova, Eriffo, Castel-Rampo, Ajomama, Sidéro-Capso & Casandria. MATY.

JAMBOLOIN. f. m. C'est le nom d'un arbrisseau des Indes qui ressemble au myrte, mais qui a la feuille semblable à celle de l'arboisier. Son fruit ressemble à de grosses olives; il est d'un goût âpre & astringent. On le confit dans la saumure pour le manger. On le mêle avec le riz cuit pour exciter l'appétit: il est mal sain.

JAMBON. f. m. Cuisse ou épaule de porc ou de sanglier, qu'on lève pour saler, fumer, ou y faire autres sortes de préparations pour le garder plus longtemps ou le rendre plus agréable au goût. *Ferna.* Les jambons excellens viennent de Bayonne.

JAMBON DE MAYENCE. C'est une préparation de jambons qui se fait en les salant, avec du salpêtre pur, & en les pressant dans un pressoir à linge pendant huit jours. Après quoi on les trempe dans l'esprit de vin, où il y aura eu des grains de genièvre pilés & ma-

cérés, & ensuite on les met sécher à la fumée du bois de genièvre.

Les jambons de Mayence viennent de Westphalie; & on les appelle jambons de Mayence, parcequ'autrefois il y avoit une foire de ces jambons à Mayence. Cette foire se tient maintenant à Francfort sur le Mein. *M. Broffette, sur le vers 150 de la troisième Sat. de Boileau.*

*Sur ce point un jambon d'assez maigre apparence,
Arrive sous le nom de jambon de Mayence.*

*Mainard qui fit des vers si bons;
Eut du laurier pour récompense:
O siècle rempli d'ignorance!
On'en fait autant aux jambons.* SCARRON;

JAMBONNEAU. f. m. Diminutif. Petit jambon, ou partie d'un jambon coupé en deux, quand il y reste l'os du manche. *Petasunculus.*

JAMBOS. f. m. Fruit des Indes qui est gros comme une poire. Il y en a de deux espèces: l'une dont la couleur est rouge-obscur, sans noyau, d'un goût agréable; l'autre dont la couleur est d'un rouge-blanc, avec un noyau gros comme celui d'une pêche, dur, uni, enveloppé d'une peau blanche & velue. L'une & l'autre espèce ont une odeur de rose, mais le dernier a moins bon goût que le premier. Leur écorce est si mince & si molle, qu'on ne peut les peler avec un couteau. L'arbre qui porte ce fruit est nommé par les Portugais *jambéiro*. Il croît à la hauteur d'un prunier. Il est fort rameux & jette un grand ombrage. Son écorce est grise cendrée, unie. Son bois est fragile; la feuille est de la figure du fer d'une grosse lance; elle est belle, unie, d'un vert-obscur en haut, & d'un vert-clair en bas. Ses fleurs sont d'un rouge tirant sur le purpurin, de couleur fort vive, odorantes, d'un goût aigrelet, semblable à celui des bourgeons de la vigne, ayant plusieurs petits filets sur le milieu. Il porte des fleurs & des fruits plusieurs fois dans une année, & on ne le voit jamais sans fleurs ou sans fruit. Ses fleurs tombent continuellement, & continuellement il en remâit de nouvelles, & ensuite des fruits, les uns naissant, les autres murissant & les autres en état de manger. On le sert ordinairement à l'entrée de table, comme on fait le melon. On confit la fleur & le fruit avec du sucre.

JAME, & avec une s **JAMES.** Ces deux mots signifient *Jacques, Jacobus.* Le premier ne s'emploie qu'en parlant des Espagnols. *Dom Jame.* Il vient de l'Espagnol *Jayme.* Le second n'est en usage en François que dans quelques noms propres de la langue Angloise. *Fitz-james* est le nom de M. le Maréchal de Berwick. *James* est un mot Anglois; car ce nom, comme beaucoup d'autres noms propres en toutes langues, a aussi passé en Angleterre en nom de famille, & alors nous le retenons aussi dans notre langue. Ainsi ce Bibliothécaire d'Oxford qui donna l'an 1600 le Catalogue des manuscrits d'Oxford & de Cambridge, nous le nommons en François comme en Anglois, *Thomas James*; mais quand *James* est nom propre d'homme, nous disons *Jacques*, mais non dans les noms de lieu comme on a dit.

Ce nom se prononce *James* l'e muet, ou *Jame* sans marquer l's. Nous nous en servons en quelques noms de lieux auxquels les Anglois l'ont donné; ainsi *S. James* dont parlent souvent nos Gazettes, est un beau parc des Rois d'Angleterre, près de leur palais dit *Witheal* à Londres.

S. JAMES, ou **S. JACQUES.** Nom d'une petite ville bien fortifiée. *Fanum S. Jacobi.* Elle est dans l'île Barbade ou des Antilles, & appartient aux Anglois. MATY.

JAMES-BAY. C'est-à-dire, Baie de *S. James* ou de *S. Jacques.* C'est une partie de la grande Baie de Hudson. *Jacobi sinus.* Elle s'étend vers le midi, vis-à-vis du lac Supérieur. *Thomas James,* Anglois, la découvrit, & lui donna son nom l'an 1631. ID.

JAMÈS. Vieux adv. Jamais; & en un sens contraire;

quelque jour, quelquefois. *Gloss. des Poés. du Roi de Nav.*

JAMES-RIVER. Rivière de l'Amérique Septentrionale, dans la Virginie.

JAMESBOURG, où **JAMESTOWN.** Petite ville de la Lagénie en Irlande. *Jacobipolis.* Elle est sur le Shannon, à quelques lieues au-dessus d'Athlone, & elle a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. Les Anglois qui l'ont fondée, lui ont donné le nom de leur Roi Jacques I. *James* signifie Jacques en Anglois.

JAMESCAP, ou **CAP DE JAMES** ou **DE JACQUES.** *Promontorium Jacobi.* Ce cap qu'on appelle aussi le Cap des Etats, le Cap Cod & le Cap Blanc, est dans l'Amérique Septentrionale, à la pointe de la presqu'île qui porte le nom de nouvelle Hollande, & vis-à-vis de la ville de Plymouth. **MATY.**

JAMESTOWN. Nom d'une ville ou fort de la Virginie, dans l'Amérique Septentrionale. *Jacobipolis.* Elle est sur la rivière de Pouhatan ou de Jamès, vers son embouchure, & elle porte le nom de Jacques I, Roi d'Angleterre. **Id.** Long. 300 d. 5 m. lat. 37 d.

JAMETZ. *Jamestum, Gemmatium.* C'est une petite ville de la Lorraine, située aux confins du Luxembourg, entre Stenay, Damvilliers & Montmédi, à deux lieues de chacune. Ce lieu est du Barrois. **HADRIEN DE VA-LOIS.** *Notit. Gall. p. 338, col. 2.* Long. 23 d. 5 m. lat. 49 d. 25 m.

JAMI. f. m. Les Turcs donnent ce nom à un temple privilégié pour les dévotions du Vendredi, qu'il n'est pas permis de faire dans les petites mosquées.

JAMIDES. f. m. pl. Il y avoit dans la Grèce deux fa-

milles qui étoient spécialement destinées aux fonctions d'Augures, celle des *Jamides* & celle des *Clytides*.

JAMIS. On appelle toile à *jamis*, une espèce de toile de coton qui se tire du Levant par la voie d'Alep.

JAMMA-BUDO. Nom d'une vigne sauvage du Japon, dont les raisins sont de la grosseur des raisins de Corinthe, & sans pepins. On en garnit les berceaux.

JAMME, GEMME. f. f. En Latin *gemma.* Pierre précieuse. *Gloss. des Poés. du Roi de Nav.*

JAMNA. Ville ancienne de la petite île Baléare, c'est-à-dire, de l'île de Minorque.

JAMNIA. C'étoit anciennement une ville Episcopale de la Palestine, suffragante de Césarée. *Jamnia, Jamna, Jamnis, Jamnetorum portus.* Elle étoit sur la mer Méditerranée, à trois lieues de Jaffa, du côté du midi. Ce n'est plus qu'un petit village qui porte le nom de Zania. **MATY.**

JAMNIA. Il y a eu deux lieux de ce nom dans la Terre-Sainte. *Jamnia.* L'un étoit la ville de *Jabne* ou *Jabnia.* Voyez ce mot. L'autre étoit un bourg de la Galilée supérieure. Voyez **JOSEPHE**, dans sa vie, de *Bello, II, 25,* & **M. RELAND, Palest. T. II, p. 825.** Joseph, au *L. II* de la Guerre des Romains, parle encore d'une autre *Jamnia*, près de laquelle étoit une maison de Zénodore.

JAMPOLI. Nom d'un ancien bourg de la Béotie. *Hyampolis, Anemoria.* Il est dans la Livadie, Province de la Grèce, au septentrion de l'isthme de Corinthe, & au levant de la petite ville de Thisbe. **MATY.**

JAMUS. Voyez **JANUS.**







